

LA SAINTE
BIBLE

DE

JEAN FRÉDÉRIC

OSTERVOLD

TROISIÈME ÉDITION
Revue et corrigée

MDCCCLXXI

Le nom de notre association « Menorah YESHUA » renvoie au premier chapitre de l'Apocalypse de Jean qui met en surbrillance l'apparition glorieuse et majestueuse de notre JÉSUS-CHRIST qui est rapportée par l'apôtre Jean. Ainsi, ce chapitre décrit notre Seigneur JÉSUS-CHRIST magnifiquement vêtu au milieu des sept chandeliers d'or (MENORAH) et qui tient dans sa main les sept étoiles. Ce texte nous démontre le soin que JÉSUS a de son Église, ici représentée symboliquement par ces sept chandeliers. Église dont lui-même en est le chef, et tous ceux qui ont cru en lui en sont membres, la symbolique des sept étoiles qu'il avait dans sa main droite dénote les anges, c'est-à-dire, les serviteurs de DIEU, tout ceux qui ont soin de ses brebis. Le Seigneur nous montre par-là qu'il veille, qu'il est présent, qu'il est le bon pasteur qui les guide, qui les instruit et qui leur montre la voie du salut afin de conduire son troupeau vers de bons pâturages : il s'agit donc des pasteurs, évangélistes, prophètes, docteurs, diacres, anciens et conseillers...

Cette vision et l'explication que notre Seigneur en donne à l'Apôtre Jean montre que JÉSUS est au milieu de son Église, qu'il la conduit, qu'il voit tout ce qui s'y passe et que c'est de sa part que les pasteurs y sont établis, ce qui doit être un grand motif, tant pour les pasteurs, que pour tous les chrétiens, à se confier en JÉSUS-CHRIST et à le servir avec fidélité, comme étant toujours sous les yeux de celui qui est le Roi et le souverain Pasteur de l'Église et le Juge de tous les hommes. Bien plus, ce chapitre s'ouvre sur l'espérance de son l'avènement, nous le verrons. Alors mes frères et sœurs attelons nous à l'ouvrage le plus honorable qui est de le servir en toute fidélité et intégrité en attendant patiemment ce moment unique de l'histoire de l'univers : « Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé ; et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Oui, Amen. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur, QUI EST, et QUI ÉTAIT, et QUI SERA, le Tout-Puissant. » Apocalypse 1, 7-8.

VERSION JEAN-FRÉDÉRIC OSTERVALD DE MDCCLXXI REVISÉE PAR MENORAH YESHUA

Bibles ou Évangiles format standard du livre : A4 (21 x 29,7 cm)

Code ISBN : 978-2-38232-000-6 (« Évangile de l'Apôtre Jean »)

Code ISBN : 978-2-38232-021-1 (« La Sainte Bible – Vieux testament – Volume I »)

Code ISBN : 978-2-38232-004-4 (« La Sainte Bible – Nouveau testament – Volume II »)

Code ISBN : 978-2-38232-024-2 (« La Sainte Bible – Apocryphes – Volume III »)

Code ISBN : 978-2-38232-027-3 (« La Sainte Bible – Bible complète »)

Bibles ou Évangiles format standard du livre : A5 (14,8 x 21 cm)

Code ISBN : 978-2-38232-001-3 (« Évangile de l'Apôtre Jean »)

Code ISBN : 978-2-38232-002-0 (« Évangile de l'Apôtre Marc »)

Code ISBN : 978-2-38232-022-8 (« La Sainte Bible – Vieux testament – Volume I »)

Code ISBN : 978-2-38232-003-7 (« La Sainte Bible – Nouveau testament – Volume II »)

Code ISBN : 978-2-38232-023-5 (« La Sainte Bible – Apocryphes – Volume III »)

Code ISBN : 978-2-38232-005-1 (« Évangile de l'Apôtre Matthieu »)

Code ISBN : 978-2-38232-006-8 (« Évangile de l'Apôtre Luc »)

Code ISBN : 978-2-38232-034-1 (« La Sainte Bible – Bible complète »)

Brochures format standard du livre : A5 (14,8 x 21 cm)

Code ISBN : 978-2-38232-007-5 (« Comment hériter la vie éternelle ? »)

Code ISBN : 978-2-38232-008-2 (« Marcher selon l'Esprit passe par la sanctification »)

Code ISBN : 978-2-38232-009-9 (« Institution divine du mariage »)

Code ISBN : 978-2-38232-011-2 (« Vivre sa foi en famille : un défi pour les parents »)

Code ISBN : 978-2-38232-012-9 (« Vivre sa foi dans la société : une lutte permanente »)

Code ISBN : 978-2-38232-013-6 (« Être chrétien aujourd'hui »)

Code ISBN : 978-2-38232-010-5 (« Es-tu prêt ? »)

Code ISBN : 978-2-38232-014-3 (« Le discernement »)

Code ISBN : 978-2-38232-015-0 (« Le livre des Psaumes »)

Code ISBN : 978-2-38232-016-7 (« Notre Espérance en Christ »)

Code ISBN : 978-2-38232-017-4 (« L'Avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST »)

Code ISBN : 978-2-38232-018-1 (« De la mort à la VIE : La puissance de la résurrection »)

Code ISBN : 978-2-38232-019-8 (« Il est venu sur la terre pour nous libérer : Chantons Alléluia »)

Code ISBN : 978-2-38232-020-4 (« La puissance du pardon : La repentance »)

Copyright texte biblique J.F OSTERVALD 1771

© 2021 Menorah Yeshua

4 place de l'église 02350

Bucy-lès-Pierrepont- France

Code ISBN : 978-2-38232-027-3

Biblisme J.F OSTERVALD 1771 édition 2026

Imprimerie DuplicaPrint

15 Rue du Petit Saint-Dié,

88100

LA
SAINTE
BIBLE,
QUI CONTIENT
LE VIEUX & LE NOUVEAU
TESTAMENT,

Revu et corrigé sur le texte Original, par les PASTEURS &
PROFESSEURS de l'Église de GENÈVE
AVEC LES

ARGUMENTS ET LES RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES ;

PAR
J. F. OSTERVALD
Pasteur de l'Église de Neuchâtel

TROISIÈME ÉDITION
Revue et corrigée

A BIENNE, dans la LIBRAIRIE HELLMANN, & à
NEUCHÂTEL, chez S. FAUCHE, &Comp.

MDCCCLXXI.

AVIS AUX LECTEURS

A DIEU seul l'honneur, la gloire et la grâce par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST pour ce don inestimable de sa Parole Sainte, fruit de ce travail pour son Eglise.

Cette nouvelle édition de la bible de J.F OSTERVALLD de 1771 (MDCCLXX I,) qui est la *troisième édition* *Revue et corrigée de l'original de la bible d'OSTERVALLD* datant de 1744 sert de lampe à nos pieds et de lumière pour notre sentier. L'objectif que la maison d'édition Menorah Yeshua s'est donné pour ce travail est de présenter gratuitement aux lecteurs, une bible facilement lisible et compréhensible tout en étant très proche du manuscrit ancien. Ainsi donc, quelques légères modifications ont été apportées sur cet original, ces modifications portent essentiellement sur la correction des signes ou caractères typographiques qui sont obsolètes de nos jours. Nous avons fait le choix sous la recommandation du Seigneur JÉSUS-CHRIST qui est l'auteur de ce travail, de conserver cette nouvelle édition dans un français du dix-huitième siècle identique à l'original. Le Seigneur nous a dit que sa Parole est sa Parole, en d'autres de termes, elle doit rester conforme à son original pour ne pas trop subir d'altérations liées aux nombreuses révisions. La bible se distingue de tous les autres livres car, plus qu'un livre, elle est un livre Saint et vivant, les mots ont leurs sens et prennent corps et vie en ceux qui se les approprient. La première fois que nous avons lu cette magnifique parole authentique, nous avons été agréablement surpris de constater, qu'on comprenait parfaitement ce qui était écrit, bien que cela soit dans un français du dix-huitième siècle, voilà autant de motivations qui nous ont poussées à conserver du mieux qu'il était possible, l'authenticité de ce manuscrit. Cette nouvelle version vous bénira comme elle nous bénit chaque jour. Nous n'avons rien touché à la construction des phrases, ni à l'orthographe des mots (exception faite sur des mots qui ne sont plus orthographiés de la même manière, exemple vuide pour vide ; tems pour temps, tigne pour teigne, pies pour pieds, nud pour nu,...). Nous avons fait le choix de conserver à l'identique le nom des lieux géographiques quand bien même leurs noms ont changé au fil du temps. Nous portons à votre connaissance que les formes orthographiques du dix-huitième siècle présentent sur l'original étaient composées de très longues phrases aux nombreuses prépositions séparées par d'autant de virgules que de points-virgules. Comme mentionné ci-dessus, nous avons conservé cette longueur des phrases et ainsi que la structure pour ne point altéré leurs sens. Les bibles modernes se sont spirituellement appauvrit par suite des nombreuses révisions qu'elles ont subi tout au long du temps. Ces révisions ont largement contribué à la suppression des passages, aux traductions et reformulations inexactes, erreurs sémantiques (lexique et sens), erreurs de syntaxe et de structuration du corpus, des textes tronquées et altérés... Nous vous encourageons à effectuer des comparaisons des versets de cet ouvrage avec vos bibles actuelles et vous pourriez vous en rendre compte par vous-même.

Enfin, la correction des caractères typographiques était d'une extrême nécessité pour faciliter la lecture et la compréhension des textes, parmi ces signes on a les accentuations et cætera, on a aussi la lettre (s) qui est écrite à la manière d'un (f), le tilde (~) se trouve sur des caractères inhabituels tels que le (m) et cætera. Même les renvois qui font référence aux versets parallèles par les citations sont restés intacts. Ainsi l'appellation des personnages (Apôtres,) est restée intacte, par exemple « Saint Paul », « Saint Jean », « Sainte vierge Marie », ...

Nous encourageons les chrétiens à lire avec assiduité cette Parole vivante, car elle est la Parole inspirée de DIEU et elle contient tout ce dont l'homme a besoin pour marcher dans les voies du Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans le chemin qui mène à la vie éternelle. Ainsi recevoir la bible c'est recevoir DIEU, la seule façon d'éviter d'être pris aux pièges des sectes est de connaître les Saintes écritures.

« Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire tout ce qui y est écrit ; car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospéreras. » JOSUE I,8

Que le Seigneur JÉSUS-CHRIST nous fasse la grâce de bien profiter de tout ce que nous avons lu et entendu, de le méditer et de le pratiquer toute notre vie à la gloire de DIEU notre Père et à l'avancement de

notre salut ! Ainsi soit-il !

La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec nous tous, amen !

Bonne lecture !

Les éditeurs.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Où l'on donne quelques instructions sur la lecture de l'Écriture Sainte

I - Réflexions sur la lecture de l'Écriture Sainte.

D'abord, on ne peut s'empêcher de déplorer la négligence de tant de personnes qui ne lisent point l'Écriture. On ne parlera pas ici de cette multitude innombrable de chrétiens parmi lesquels la Bible est un livre presque entièrement inconnu, leurs conducteurs n'en permettant la lecture qu'à de certaines personnes et avec de grandes précautions, comme s'il y avait du danger à mettre la parole de DIEU entre les mains de tout le monde. Mais sans entrer dans ces considérations, on se contentera de dire que parmi ceux-là mêmes à qui l'on recommande la lecture des livres saints, le plus grand nombre ne s'y applique point. Il est vrai que plusieurs ne sont pas en état de le faire, n'ayant pas appris à lire. C'est là un grand mal et il est honteux aux chrétiens que le nombre de ceux qui ne savent pas lire ait été jusqu'ici si grand parmi eux. On peut dire encore que bien des gens ne lisent pas la parole de DIEU parce, qu'étant pauvres, ils ne peuvent se procurer ce divin livre. Ce serait à ceux à qui DIEU a donné le bien d'y pourvoir, en consacrant quelque partie à un usage aussi pieux, que le serait celui de fournir des Bibles à ces gens-là. On pourrait ajouter qu'un grand nombre de domestiques et d'autres personnes qui sont en service ne peuvent vaquer à cette lecture, qui leur serait pourtant si nécessaire, parce que leurs maîtres ne leur en donnent pas le temps. Mais on ne saurait assez condamner tant de chrétiens qui sont en état de lire la parole de DIEU et qui ne daignent pas le faire.

DIEU par un effet de sa profonde sagesse et de sa grande bonté a fourni aux hommes un moyen très parfait de s'instruire : c'est la révélation. Il a inspiré les prophètes et les apôtres et il a voulu que leurs écrits fussent conservés, afin que la vérité y subsistât toujours dans toute sa pureté et qu'elle ne fût pas altérée par l'oubli, par l'inconstance, par la négligence et par la malice des hommes. Ainsi, l'Écriture est le don le plus précieux que DIEU nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ne faut-il pas faire bien peu d'estime de DIEU et de ses dons, pour ne pas se prévaloir de celui-ci. Et ne faut-il pas être bien présomptueux pour s'imaginer qu'on peut se passer d'un secours que DIEU lui-même a jugé si nécessaire. Les premiers chrétiens faisaient un usage ordinaire de l'Écriture Sainte et comme elle était lue régulièrement dans leurs assemblées, ils la lisaient aussi avec beaucoup d'assiduité dans leurs familles. Mais dans la suite, à mesure que l'ignorance et la superstition s'introduisaient, on abandonna l'Écriture.

On n'en donna plus de connaissance au peuple, on conserva bien la coutume d'en lire quelque portion dans l'église, mais cette lecture, se faisant dans une langue que le peuple n'entendait pas, elle était absolument inutile. Enfin, l'usage particulier de la parole de DIEU cessa entièrement, en sorte que cette divine lumière fut comme éteinte pendant plusieurs siècles. Il y a environ deux cents ans qu'elle fut tirée de dessous le boisseau où elle avait été cachée si longtemps. En divers lieux de la chrétienté, le peuple fut rétabli dans le droit de lire l'Écriture, mais la plupart de ceux qui pourraient jouir de ce droit ne s'en prévalent pas.

C'est de cette indifférence que l'on a pour la lecture des livres sacrés que procède l'ignorance dans laquelle le commun des chrétiens est engagé. C'est ce qui fait qu'ils n'ont que des connaissances fort superficielles des vérités et des devoirs du christianisme et que plusieurs en ont même des idées tout à fait fausses. C'est là la source de tant d'erreurs qui ont la vogue et de tant de sentiments libertins et impies qui se répandent de plus en plus, car dès qu'on laisse là l'Écriture, qui est l'unique règle de notre foi, pour suivre ses propres raisonnements, on ne peut manquer de s'égarer. C'est pour avoir abandonné l'Écriture qu'on a vu en divers lieux des personnes qui se croient inspirées et parvenues au plus haut degré de la piété et de la perfection tomber dans les sentiments les plus extravagants et même quelques fois les plus contraires à la pureté des mœurs. C'est enfin, à cette même cause que l'on doit attribuer le relâchement et la vie toute charnelle et toute mondaine des chrétiens. Tout cela vient de ce qu'on ne lit pas l'Écriture Sainte et qu'on n'en fait pas l'usage pour laquelle elle nous a été donnée. Il est vrai qu'on pourrait suppléer en quelque manière à cette négligence des chrétiens en faisant lire la parole de DIEU dans les assemblées religieuses. Et si l'on s'étonne de ce que le peuple ne la lit pas, il y a encore plus de quoi s'étonner que pendant si longtemps on n'ait pas pensé à rendre à la lecture des livres saints le rang qu'elle a toujours tenu dans le culte public, tant parmi les Juifs, que parmi les chrétiens. Mais quand même l'Écriture serait lue régulièrement dans l'église, cela ne suffirait pas, à moins que les chrétiens ne la lussent aussi dans leurs maisons. Les déclarations formelles de la parole de DIEU, la pratique de l'église, tant sous le Vieux que sous le Nouveau Testament et plusieurs

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

raisons, que ce n'est pas ici le lieu de rapporter, établissent cette nécessité. La lecture particulière a même des avantages que la lecture publique n'a pas. En lisant en particulier on peut lire plus à loisir, considérer les choses avec plus d'attention, y revenir plus d'une fois et s'en faire une juste application. C'est aussi le moyen de mieux profiter de ce qu'on entend en public, n'étant pas possible de bien comprendre ce qui se dit dans les instructions publiques et dans les sermons lorsqu'on ne possède pas l'Écriture. Outre cela, la lecture particulière nourrit la piété et la dévotion, mais ceux qui négligent ¹cette lecture tombent infailliblement dans l'indifférence et dans le dégoût pour les choses divines, ce qui ne peut être suivi que du relâchement dans les devoirs de la piété et de l'abandonnement à ses passions.

II - Des livres de vieux testament et leur utilité

Pour passer maintenant à la manière dont l'Écriture doit être lue, on fera ici quelques réflexions : Premièrement, sur les livres de l'Écriture Sainte et sur ses différentes parties et en second lieu sur les dispositions qu'il faut apporter à cette lecture. Des livres du Vieux Testament et de leur utilité.

Chacun sait que l'Écriture comprend le Vieux et le Nouveau Testament. Pour ce qui est des livres du Vieux Testament, qui ont été écrits avant la venue de JÉSUS-CHRIST, comme c'est la partie de la Bible qu'on lit le moins et que même une infinité de personnes ne la lisent point du tout, il est nécessaire de montrer ici l'utilité de ces livres-là. On se tromperait fort de croire qu'ils n'aient été donnés que pour les Juifs et que leur utilité ait cessé par rapport aux chrétiens.

Saint Paul dit : *Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction.* (a) Parlant de ce qui était arrivé au peuple d'Israël, il dit : *que ces choses sont des exemples pour nous et qu'elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps.* (b) JÉSUS-CHRIST lui-même exhorte ses disciples, à *sonder les Écritures, car, dit-il, c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.* (c) Quand notre Seigneur parle ainsi, il recommande la lecture et la méditation des écrits de Moïse et des Prophètes et c'est ce qu'il fait en plusieurs autres endroits. C'est de la connaissance de ce qui est rapporté dans ces écrits que dépend l'intelligence des principaux articles de la religion chrétienne. On en a une preuve bien forte et bien remarquable dans les citations continuelles que JÉSUS-CHRIST et les apôtres font des histoires, des oracles et des passages du Vieux Testament. Il y a même des livres entiers dans le Nouveau Testament, que l'on ne saurait entendre si l'on n'a pas lu le Vieux Testament avec quelque attention, c'est ce qu'on peut dire surtout de l'épître aux Hébreux qui n'est autre chose qu'une comparaison entre la loi et l'Évangile. Mais pour mieux reconnaître l'utilité des livres du Vieux Testament, il faut faire attention à ce que ces livres contiennent. Il y en a de trois sortes, savoir des livres *historiques*, des livres *dogmatiques* et moraux et des livres *prophétiques*.

****Des livres historiques**

Les livres *historiques* sont les premiers en ordre. Ils commencent à la Genèse et ils finissent au livre d'Ester. On les appelle *historiques* parce qu'à la réserve de quelques endroits des livres de Moïse qui contiennent les lois que DIEU avait données aux Juifs, l'on n'y retrouve que des histoires. On y voit ce qui est arrivé de plus considérable dans le monde par rapport à la religion et au peuple de DIEU depuis la création jusqu'au retour de la captivité de Babylone. C'est par ces livres qu'il faut commencer. Il est à remarquer sur ce sujet que DIEU a voulu d'abord instruire son église par l'histoire. Cette manière d'instruire est la plus simple et la plus claire, elle est proportionnée à la portée de tout le monde. Les histoires sont toujours faciles à comprendre et à retenir. Les enfants même les entendent sans peine et c'est aussi par là qu'on doit jeter les fondements de leur instruction.

D'ailleurs, c'est sur l'histoire et sur des faits que toute la religion est fondée. C'est de l'histoire que l'on tire des preuves invincibles de la vérité et de la divinité de l'Écriture. Outre cela, les histoires du Vieux Testament renferment les doctrines et les devoirs de la religion. Elles nous proposent plusieurs beaux exemples où nous pouvons considérer la providence de DIEU, sa sagesse, sa bonté, sa justice, son amour envers les gens de bien, sa colère sur ceux qui l'offensent. Le chapitre XI de l'épître aux Hébreux est remarquable sur ce sujet. Saint Paul, voulant montrer quelle est la nature de la foi et quels en sont les effets, rassemble dans ce chapitre les exemples de foi, d'obéissance et de constance que l'on trouve dans la vie des

¹ (a) Rom XV. 4. (b) I Cor X.11 (c) Jean V.39

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

patriarches et des personnes illustres qui ont vécu avant JÉSUS-CHRIST. Par où l'on peut reconnaître, combien la lecture et la méditation des histoires du Vieux Testament est utile aux chrétiens.

****Des livres dogmatiques et moraux**

Les livres du Vieux Testament qu'on appelle *dogmatiques et moraux* sont le livre de Job, les Psaumes et les écrits de Salomon. Ces livres ne sont pas tout à fait si clairs que les livres historiques. On trouve, par exemple, dans le livre de Job et dans les Proverbes quelques endroits dont le sens n'est pas aisé à découvrir, ce qui vient le plus souvent du défaut des versions et de la difficulté qu'il y a d'exprimer dans les langues de notre temps des sentences extrêmement concises et des manières de parler figurées et fort différentes des nôtres. Mais si ces livres ont quelque obscurité dans ces endroits-là, cela n'empêche pas qu'on ne puisse les lire avec un grand fruit.

En général, on y trouve ces trois choses : *la doctrine, la morale et des sentiments de dévotion et de piété*. On y voit les principales doctrines de la religion, telles que sont celles-ci : qu'il y a un DIEU créateur du monde, que c'est lui qui gouverne tout par sa providence, qui dispense les biens et les maux, qui protège les gens de bien, qui punit les méchants, que ce DIEU tout juste rendra à chacun selon ses œuvres et d'autres doctrines semblables qui sont proposées dans ces livres et particulièrement dans celui de Job et dans les Psaumes avec beaucoup de clarté et soutenues par des exemples très instructifs. Ces livres contiennent d'admirables maximes de morale et des préceptes fort utiles sur les principaux devoirs de la religion, sur la justice, sur la charité, sur la pureté et la tempérance, sur la patience et sur les autres vertus. On y trouve, et surtout dans les Psaumes, de beaux sentiments de piété et d'excellents modèles de dévotion. On y voit combien nous devons être touchés de la grandeur de DIEU, avec quel respect il faut adorer cet être suprême, avec quelle attention et quel plaisir on doit méditer les merveilleux ouvrages de la création et de la providence, avec quelle ardeur et quelle reconnaissance nous devons célébrer ses perfections et le remercier de ses bienfaits, l'estime que nous devons faire des saintes lois du Seigneur et les avantages incomparables que la piété procure à ceux qui s'y adonnent. Nous y apprenons à nous confier en DIEU, à l'invoquer dans l'adversité, à nous soumettre avec résignation à sa volonté, à recourir à sa miséricorde par la repentance quand nous l'avons offensé. Ainsi, la lecture de ces livres-là est très propre pour diriger et pour enflammer la dévotion.

****Des livres prophétiques**

Les livres *prophétiques* sont les écrits des prophètes, depuis Esaïe jusqu'à Malachie. On les nomme *prophétiques* parce qu'ils contiennent principalement des prophéties ou des prédictions. Ce n'est qu'il n'y ait pas dans ces livres des histoires très remarquables, comme dans Jérémie, dans Daniel et dans Jonas et qu'ils ne renferment aussi diverses instructions morales, telles que sont les exhortations et les remontrances des prophètes. Mais les prophéties sont la principale partie de ces livres-là. Et ces prophéties sont de trois sortes. Il y en a qui regardent JÉSUS-CHRIST et l'église Chrétienne, il y en a d'autres qui concernent les Juifs et il y en a enfin qui marquent ce qui doit arriver aux autres peuples et dans les empires du monde.

Quand on lit ces oracles des prophètes, on y trouve d'abord de l'obscurité, mais cela ne doit pas surprendre. Il faut considérer premièrement que toute prophétie doit être obscure, au moins à certains égards avant l'événement. Non seulement il n'était pas nécessaire pour le salut des fidèles de ce temps-là que les oracles fussent clairs pour eux et qu'ils les entendissent parfaitement, mais le sens en a dû être caché. La profonde sagesse de DIEU et les merveilles de sa Providence paraissent avec bien plus d'éclat quand on fait réflexion qu'il a accompli ses desseins et les prédictions des prophètes sans que les hommes le sussent et par des moyens auxquels personne n'aurait pensé. D'ailleurs si ces prédictions eussent été tout à fait claires dans toutes les circonstances les hommes auraient pu mettre des obstacles à l'exécution des desseins de DIEU, à moins qu'il n'eût fait des miracles continuels et changé l'ordre du monde. Ainsi, c'est avec une grande sagesse qu'il a répandu quelque obscurité sur les prophéties.

Il faut savoir après cela que ce qui était autrefois obscur est devenu clair par l'événement. La plupart des oracles qui regardaient la venue de JÉSUS-CHRIST, ses souffrances, son règne, la réjection des Juifs et la vocation des gentils sont maintenant faciles à entendre. Les prédictions qui se rapportaient aux Juifs et qui marquaient la ruine de Jérusalem et leur dispersion qui devait arriver premièrement par les Assyriens et les Babyloniens et ensuite par les Romains peu après la venue de notre Seigneur, ces prédictions-là n'ont aucun embarras, l'événement les ayant parfaitement éclaircies. Pour ce qui est de celles qui concernaient les autres peuples et les empires du monde, telles que sont les prophéties d'Esaïe, depuis le chapitre XIII et les célèbres prédictions de Daniel, elles sont plus difficiles à entendre parce que la plupart de ceux qui les lisent

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

ne savent pas l'histoire de ces peuples et de ces temps-là, mais elles sont tout à fait claires pour ceux à qui cette histoire est connue. Outre cette obscurité qui vient des choses mêmes dont les prophètes parlent, il y en a une autre qui naît du style de ces hommes divinement inspirés. Ils s'exprimaient d'une manière figurée. Ils employaient diverses images et des façons de parler fort éloignées de l'usage de notre temps. Mais avec quelque secours, tel qu'est celui qu'on a tâché de donner dans cet ouvrage et dès qu'on est un peu accoutumé au langage des prophètes, on peut aisément voir ce qu'ils veulent dire. Après tout, s'il y a des endroits dans leurs écrits que l'on ne comprenne pas bien, on peut sans préjudice de salut en ignorer le sens. Mais on a grand tort de négliger comme on fait la lecture des prophéties.

Si les chrétiens les lisaient et les méditaient, ils en verraient sortir une lumière qui les frapperait. Ils y découvriraient des beautés qui leur sont inconnues et ils se sentiraient tout autrement pénétrés de la vérité et de l'excellence de la religion qu'ils ne le sont. En effet, on ne saurait rien imaginer qui puisse nous convaincre avec plus d'évidence et avec plus de force qu'il y a un DIEU qui conduit toutes choses et qui nous parle dans les Écritures, que ces prophéties si anciennes qui étaient déjà entre les mains des Juifs telles que nous les avons plusieurs siècles avant la venue de notre Seigneur et qui ont été si exactement accomplies. C'est pourquoi Saint Pierre recommande aux chrétiens la lecture et la méditation des prophéties comme un moyen tout à fait propre à affermir leur foi.

Nous avons ainsi la parole des prophètes qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher comme à une lampe qui éclairait dans un lieu obscur en attendant que le jour vînt à luire et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs. (a)²

III. Des livres du Nouveau Testament

Le Nouveau Testament est la partie de l'Écriture dont il importe le plus aux chrétiens d'avoir la connaissance. À comparer le Vieux Testament avec le Nouveau, ce dernier est le plus clair et le plus parfait. Car, quoique la doctrine de l'Évangile soit la même dans le fond que celle de Moïse et des prophètes, il est pourtant certain que les vérités divines, les devoirs, les promesses, les menaces sont proposées avec plus de clarté et de force dans le Nouveau Testament. Non seulement l'Évangile a dissipé les ombres de la loi et mis en évidence ce qui n'était révélé qu'en partie avant JÉSUS-CHRIST, mais il nous enseigne plusieurs choses que les anciens fidèles ignoraient et que les prophètes eux-mêmes ne connaissaient pas comme notre Seigneur le remarque dans l'Évangile. (b) De là vient que Saint Paul appelle ces choses-là des Mystères, ou des choses cachées qui avaient été inconnues dans les siècles précédents. (c) Il ne faut pas être surpris si l'on trouve dans l'Évangile plus de lumière que dans la loi. C'est Moïse et ce sont les prophètes qui parlent dans le Vieux Testament, mais dans le Nouveau Testament, c'est JÉSUS-CHRIST le fils de DIEU, duquel DIEU a dit : *C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le. (d)³* Saint Paul marque cette différence lors qu'il dit : *Que DIEU a autrefois parlé à nos pères à diverses fois et en plusieurs manières par les prophètes, mais qu'il nous a parlé dans les derniers jours par son fils. (e)*

****De l'Évangile**

Le Nouveau Testament comprend l'Évangile avec les Actes des Apôtres et les Épîtres. De ces deux parties, l'Évangile est la première en ordre et en dignité. Nous y trouvons premièrement les discours de notre Sauveur tels qu'ils sont sortis de sa bouche sacrée, la doctrine très sainte et très parfaite qu'il a enseignée aux hommes pour leur apprendre à connaître DIEU et à le servir en esprit et en vérité, les devoirs dont il recommande l'observation à ses disciples, les peines et les récompenses de la vie à venir et tout cela dans un degré d'évidence et de force qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On y lit le récit de ses miracles dans lesquels on voit éclater sa puissance divine et en même temps sa grande bonté, car ces miracles n'ayant été que des bienfaits. On doit faire une grande attention aux miracles de notre Seigneur quand on lit l'Évangile, puisque c'est la voie que DIEU choisit pour montrer aux hommes que JÉSUS était le Messie. Nous voyons enfin dans l'Évangile la vie toute sainte de ce grand Sauveur, son zèle et son obéissance à la volonté de son Père, sa grande charité envers les hommes, sa douceur, son humilité, sa sincérité, sa pureté, sa patience, son renoncement au monde. Toutes ces vertus qui brillent dans sa vie sont réunies dans sa mort et cela au plus

² (a) 2 Pier I.19. (b) Math XIII. 17. I. Pier. I.10 et II.12 (c) Ephes III. 4.5.6

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

haut degré.

Enfin, l'Évangile joint à l'histoire de la mort de JÉSUS-CHRIST celle de sa résurrection et de son ascension qui sont le fondement de notre foi et de notre espérance. Il paraît de là que l'Évangile est la partie la plus considérable de Nouveau Testament. Aussi a-t-on toujours regardé dans l'église la lecture de l'Évangile comme très importante et tout de même que les Juifs, quoi qu'ils fussent les écrits des prophètes et qu'ils les reçussent comme divins, avaient une vénération singulière pour la loi de Moïse et lui donnaient le premier rang, les chrétiens ont aussi toujours eu pour l'Évangile un respect particulier. De là vient l'ancienne coutume de se lever et d'être debout quand on lit l'Évangile dans l'église et celle d'expliquer l'Évangile tous les dimanches de l'année.

On voit dans les Actes des apôtres comment l'Évangile fut prêché après l'ascension de JÉSUS-CHRIST, tant à Jérusalem et dans les lieux voisins, qu'en plusieurs endroits du monde. La lecture de ce livre est fort utile et comme il ne contient que des histoires, il est assez clair.

****Des Épîtres**

Les Épîtres qui sont des lettres que les apôtres ont écrites aux églises de leur temps ou à certaines personnes font aussi parties des livres sacrés du Nouveau Testament. Saint Pierre nous apprend que du vivant des apôtres, on mettait déjà les Épîtres de Saint Paul dans le rang des divines Écritures. (f)⁴ Ce serait se tromper grossièrement de croire que l'Évangile suffit et que l'on peut se passer des

Épîtres. On trouve dans les Épîtres l'explication de plusieurs articles qui y sont éclaircis plus particulièrement que dans l'Évangile, en sorte que l'Évangile est plus clair, à divers égards, quand on y joint les Épîtres.

En effet, JÉSUS-CHRIST ne trouvait pas toujours à propos de s'expliquer nettement et précisément sur divers points. Il enveloppait souvent sa pensée sous des expressions figurées ou sous des similitudes qui avaient quelque obscurité et qui ne devaient être claires qu'après son ascension. (g) Il y avait même diverses choses que JÉSUS-CHRIST ne disait pas à ses apôtres pendant qu'il était sur la terre et qui par conséquent ne se trouvent pas dans l'Évangile. Voici comment il leur parlait : *J'ai plusieurs choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant ; mais quand l'esprit sera venu, il vous annoncera les choses à venir.* (h)

Les apôtres furent beaucoup plus éclairés après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit qu'ils ne l'étaient auparavant. Ainsi, nous trouvons dans leurs écrits de grandes lumières et diverses choses très utiles et même tout à fait nécessaires pour notre instruction. Ce qu'il y a de principal à observer pour bien entendre les Épîtres, c'est l'occasion et les vues dans lesquelles les apôtres les ont écrites. Ils y traitent divers sujets selon que les temps où ils vivaient et les besoins des églises le demandaient, mais ce qu'ils disent sur ces sujets-là sert à éclaircir plusieurs points de la religion. En général, ils s'y proposent de conserver dans les églises chrétiennes, qui avaient été fondées depuis peu, la pureté de la doctrine et la pureté des mœurs et de munir les fidèles contre les erreurs que diverses personnes sorties d'entre les Juifs ou d'entre les païens s'efforçaient de répandre et par lesquelles elles corrompaient la doctrine et la morale de l'Évangile. Le grand but des apôtres dans toutes les Épîtres est de porter les chrétiens à persévérer dans la foi et dans une vie sainte. Elles finissent toutes par des exhortations à la pratique des vertus et des devoirs de la religion. Il y en a même qui n'ont été écrites que dans cette vue, telles sont particulièrement les Épîtres qu'on appelle catholiques, dans lesquelles, à la réserve de certains endroits où les apôtres touchent quelques articles de doctrine, on ne trouve que des préceptes de morale et des exhortations à la sainteté.

IV – Des dispositions avec lesquelles il faut lire l'Écriture Sainte.

Par ce qui vient d'être dit, on voit que la lecture des livres du Vieux et du Nouveau Testament est une source abondante d'instruction et d'édification. Mais pour en tirer cette utilité, il faut que l'esprit et le cœur soient bien disposés quand on les lit. On pourrait lire l'Écriture, même avec assiduité et le faire cependant sans aucun fruit si on ne lisait que pour lire et par besoin d'acquiescement. Il en est de la lecture comme de la prière et des autres actes de la religion qui ne servent de rien et qui tournent même en péché lors qu'on n'y apporte pas les dispositions qui doivent les accompagner.

⁴ (d) Math XVII.5 (e) Hbr.I.2 (f) 2 Pier III.26. (g) Math.XIII.11 (h) Jean XVI.12.13

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Avec attention

La première est *l'attention*. C'est-à-dire que quand on lit, il faut que l'esprit soit libre, tranquille et vide d'autres pensées. On doit surtout prendre garde que le cœur ne soit pas possédé par les passions, car c'est principalement du cœur et des passions que procèdent les distractions et le manque d'attention dans la lecture, aussi bien que dans la prière, l'esprit revenant toujours aux choses dont le cœur est occupé. À cause de cela, il est bon de choisir pour la lecture un temps où l'on ne soit pas occupé par d'autres choses et particulièrement le matin. Il importe aussi de se recueillir avant que de commencer la lecture et de s'exciter à l'attention en pensant sérieusement à ce qu'on va faire et en considérant que, quand nous lisons l'Écriture, DIEU nous parle et que c'est par le moyen de sa parole qu'il veut nous conduire à la vie éternelle et nous rendre heureux. Outre cela, pour lire avec attention, il faut lire à loisir. Certaines personnes se piquent de lire beaucoup et de parcourir toute l'Écriture en peu de temps, mais la lecture ne devient profitable que par l'attention qu'on y donne, par la méditation et par les réflexions qu'on y fait. Il en est de la lecture, qui est la nourriture de l'âme, comme de la nourriture du corps qui ne peut conserver la vie et les forces, à moins qu'elle ne soit mâchée et digérée. Ainsi, il faut éviter la précipitation, ne rien faire à la hâte et se donner le loisir de bien considérer et de bien peser ce qu'on lit. Pour cet effet, les lectures ne doivent pas être trop longues et il vaut mieux ne pas tant lire à la fois, quoi que pourtant il y ait quelque différence à faire à cet égard. Quand on lit des histoires, on peut lire davantage et aller plus vite. Une histoire est plus liée, elle ne transporte pas l'esprit d'un sujet à un autre, la suite de la narration attache, elle soutient l'attention et l'on retient aussi mieux ce qu'on a lu. Mais lorsqu'on lit des chapitres de doctrine ou de morale, comme dans le livre de Job, dans les Proverbes et dans les Épîtres, on ne peut pas faire de si longues lectures parce que chaque verset demande une considération particulière, ainsi il faut lire moins et plus lentement.

Avec assiduité

On doit lire *fréquemment et assidûment*. Ce n'est que par une lecture fréquente qu'on peut se rendre l'Écriture familière et en acquérir une connaissance suffisante. En la lisant souvent et régulièrement, on a occasion de la méditer toujours davantage. Mais ceux qui ne la lisent que rarement ne se rempliront jamais l'esprit et moins encore le cœur de ce qui est contenu dans les livres sacrés. Outre cela, une lecture assidue et exacte donne toujours plus de goût pour la parole de DIEU, étant certain que plus on la lit, plus on la médite et plus on y trouve d'onction et de beauté, plus elle éclaire l'esprit, plus elle réjouit et sanctifie le cœur. Un chrétien doit donc faire de cette divine parole son étude ordinaire, *la méditer jour et nuit* et comme il prend tous les jours la nourriture du corps, il doit aussi donner chaque jour à son âme la nourriture céleste qui fait vivre éternellement.

Avec discernement

Il faut lire avec *discernement*, et cela, tant pour bien entendre le sens de l'Écriture que pour en comprendre l'usage. Autrement on la lirait sans fruit et on pourrait même se tromper dangereusement. Premièrement, on a besoin de discernement pour bien juger comment et en quel sens ce qu'on lit est la parole de DIEU. Tout de même qu'il y a des actions qui sont récitées dans l'Écriture, non afin que nous les imitions, mais plutôt pour nous en donner de l'horreur ; aussi on y trouve bien des choses qui n'ont pas été mises par écrit pour servir de règle à nos sentiments et à notre conduite. Les auteurs sacrés rapportent quelquefois les discours et les sentiments des méchants. On trouve dans Malachie ces paroles : *C'est en vain qu'on sert DIEU et que gagne-t-on à garder ce qu'il a commandé*. Et on lit dans une des Épîtres de Saint Paul, cette maxime des profanes et des gens sensuels : *Mangeons et buvons, car nous mourrons demain*. Mais quand on lit ces endroits-là et d'autres semblables, il faut se souvenir, que ce sont des impies qui parlent de la sorte. Les personnes mêmes dont la piété est louée dans l'Écriture n'ont pas toujours parlé et agi d'une manière conforme à la piété. Ainsi, quand on lit que David jura d'exterminer la maison de Nabal, il faut penser qu'il pécha en cela. Les discours des amis de Job, quoique très beaux et très instructifs, ne sont pas à approuver en tout, car l'est dit que DIEU fut irrité contre eux, parce qu'ils n'avaient pas parlé comme il faut.

Ce discernement est aussi nécessaire pour juger en quel sens ce qu'on lit doit être pris, sans quoi l'on s'abuserait souvent. Par exemple, lorsque Moïse dit que : *DIEU endurecit le cœur de Pharaon*, l'on pourrait croire que l'endurcissement des hommes vient de DIEU et qu'il en est la cause, ce qui serait un sentiment détestable et blasphématoire. Quand Saint Paul dit que : *JÉSUS-CHRIST nous a affranchis de la loi, qu'il a aboli l'obligation qui était contre nous dans les ordonnances de la loi, qu'on est justifié sans les œuvres de*

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

la loi, il faut savoir dans quel sens il le dit, autrement on tomberait dans la fausse et pernicieuse pensée de croire que les chrétiens sont dispensés de garder la loi morale et que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires. On entend tous les jours les pécheurs et les libertins s'autoriser et s'excuser par des passages de l'Écriture pris dans un sens faux. *Les hommes ignorants et peu affermis tordent ce divin livre à leur propre perdition*, (a)⁵ comme Saint Pierre le disait déjà en son temps. Les exemples en sont infinis. Cela fait voir combien il importe de lire l'Écriture avec un sage et juste discernement.

L'un des principaux moyens de ne pas se tromper sur le sens de l'Écriture c'est d'avoir toujours devant les yeux le but des auteurs sacrés, d'examiner à quelle occasion et dans quelle vue ils parlent, de faire attention à la liaison du discours, à ce qui précède et à ce qui suit et de confronter ce qu'on lit avec d'autres endroits qui peuvent servir à l'éclaircir. On se tromperait fort si l'on prenait tous les versets de l'Écriture séparément, comme si c'étaient autant de sentences détachées et qui eussent chacune leur sens à part, à peu près comme les sentences du livre des Proverbes. Il ne faut jamais perdre de vue le dessein et le but du discours si l'on veut découvrir le véritable sens de la parole de DIEU. C'est à quoi l'on doit surtout prendre garde dans les livres et dans les chapitres dogmatiques et en particulier dans les Épîtres, et c'est aussi par cette considération que l'on a été obligé d'étendre un peu les arguments de ces chapitres-là.

Si le discernement dont on vient de parler est nécessaire pour entendre l'Écriture, il ne l'est pas moins pour en découvrir l'usage. Il faut savoir sur cela que le grand but de l'Écriture et de l'usage auquel elle est destinée c'est de produire en nous la foi et l'amour de DIEU et de nous conduire par ce moyen à la vie éternelle.

Ces choses sont écrites, dit Saint Jean, *afin que vous croyiez que JÉSUS est le CHRIST le fils de DIEU et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom*. (b)

Saint Paul dit encore : *Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Écritures donnent nous retenions l'espérance*. (c)⁶ C'est là l'effet naturel de toutes les parties de la révélation. Les doctrines et les vérités nous sont proposées afin que nous les recevions avec foi, qu'elles purifient nos cœurs et qu'elles nous portent à aimer DIEU et à le craindre. *Les commandements* ne nous sont donnés qu'afin que nous les observions. *Les promesses et les menaces* ne tendent qu'à nous détourner du mal et à nous porter au bien. C'est à cela que servent *les exemples* que l'Écriture nous met devant les yeux.

Ainsi dans toutes les lectures qu'on fait, il faut toujours y chercher ce qu'il y a de propre, premièrement à nous éclairer et à nous instruire et ensuite à nous sanctifier et à nous conduire à DIEU, en sorte que ce que nous lisons nous excite toujours davantage à la piété et nous dispose de plus en plus à bien vivre. De plus, il importe que chacun remarque dans l'Écriture ce qui peut le concerner en particulier et ce qui a du rapport à ses besoins et à l'état dans lequel il se trouve. C'est dans cette juste application qu'on se fait à soi-même de ce que la parole de DIEU contient que consiste le légitime usage de ce livre. Saint Jaques l'enseigne, lors qu'il dit : *Qu'il en est de celui qui écoute la parole, comme d'un homme qui regarde son visage dans un miroir, que les auditeurs oublieux, après s'être regardés dans ce miroir oublient aussitôt comment ils sont faits au lieu que les auditeurs sages et fidèles sont ceux qui considèrent et méditent attentivement cette parole et qui mettent en pratique ce qu'elle ordonne*. (d)⁷ Par où cet apôtre montre que l'obéissance et la pratique est le but auquel il faut rapporter l'Écriture Sainte, que nous ne devons la lire et l'écouter que dans la vue de devenir plus gens de bien et que celui qui n'en fait pas cet usage se trompe et s'abuse lui-même.

Avec soumission et obéissance de foi

L'Écriture doit être lue avec *soumission et obéissance de foi*. En effet, puisque c'est DIEU qui nous y parle, tout ce que nous avons à faire c'est en premier lieu de bien nous assurer du sens de l'Écriture et de la bien entendre, ce qui n'est jamais difficile dans les choses nécessaires pour le salut et après cela de recevoir avec soumission tout ce qu'elle nous dit et d'y conformer notre croyance et notre conduite. Ainsi, quand nous lisons *les histoires* qui y sont rapportées, nous devons les croire aussi fermement que si nous voyons les événements dont elles nous font le récit et nous le devons d'autant plus qu'il n'y a point d'histoire qui ait autant de preuves de sa vérité qu'en a l'histoire sainte.

⁵ (a) 2 Pier III.16. (b) Jean XX.31 (c) Rom. XV.4 (c)

⁷(d) Jaq I

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Lorsque l'Écriture nous propose *des doctrines* et qu'elle nous ordonne de les croire, il faut les recevoir avec une pleine persuasion. Et quand même il y aurait dans ces doctrines-là quelque chose dont nous ne pourrions pas bien comprendre les raisons ou la manière, cela ne devrait pas nous faire de la peine, ni ébranler notre foi. Il faut considérer qu'il y a des vérités certaines, évidentes et dont on ne saurait douter et qui cependant, lorsqu'on veut les approfondir, ont des difficultés que personne ne résoudra jamais.

Ainsi, il est de la sagesse aussi bien que de la piété dans ces occasions-là de se défaire de l'esprit de curiosité et de laisser là les vains raisonnements et les recherches téméraires qui ne feraient que nous jeter dans le doute et dans l'incrédulité. DIEU a parlé, il n'en faut pas davantage. Quand nous lisons *les commandements et les lois* que DIEU nous donne dans sa parole pour servir de règle à notre conduite, notre devoir est de croire que l'observation de ces lois est absolument nécessaire et de nous y conformer. C'est ici, surtout où le sens de l'Écriture n'est jamais obscur et où il est impossible de se tromper, à moins qu'on ne s'aveugle volontairement. Ainsi, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se soumettre humblement et en simplicité de cœur à tout ce qu'il plaît à DIEU de nous commander, nous souvenant toujours qu'il a une souveraine autorité sur nous et qu'il ne nous prescrit rien qui ne tende à notre bonheur. Quand même ce que DIEU nous commande nous paraîtrait désagréable et fâcheux et serait opposé à nos passions et à nos inclinations les plus chères, il suffit que DIEU ait parlé et qu'il ait dit : *Vous ferez ceci* pour qu'il faille le faire, *vous ne ferez pas cela* pour qu'il faille s'en abstenir. Il faut alors imposer silence aux passions et ne point écouter les suggestions de notre propre cœur, car ce ne sont que les passions qui nous font trouver des difficultés dans ce que DIEU ordonne et qui nous suggèrent de fausses raisons pour nous dispenser d'obéir. Et si pour cela il faut résister à nos penchants et à nous faire violence à nous-mêmes c'est par là que nous ferons voir que la foi et l'amour de DIEU sont le principe de notre conduite. Ce n'est même qu'en résistant à nos inclinations et en surmontant nos répugnances que notre obéissance peut être éprouvée et que nous pouvons montrer que nous soumettons notre volonté à celle du Seigneur. Mais il est dangereux et tout à fait contraire à la foi de raisonner quand DIEU commande et de contester, soit sur la nature, soit sur la nécessité de nos devoirs. C'est pour bannir tous ces faux raisonnements, tous ces vains prétextes, par lesquels on prétend éluder les déclarations les plus expresses de la parole de DIEU que les apôtres ont accoutumé de dire lorsqu'il s'agit des lois par lesquelles nous serons jugés : *Ne vous abusez point. Ne vous séduisez point vous-mêmes par de vains discours.*

Enfin, cette soumission doit avoir lieu à l'égard *des promesses et des menaces*. Cela veut dire que lorsque l'Écriture nous parle de la félicité de la vie à venir ou des peines qui sont réservées aux méchants, nous ne devons pas plus douter de la certitude de ces promesses et de ces menaces que si nous en voyions déjà l'accomplissement et que si le grand jour des peines et des récompenses était déjà arrivé. C'est là un des principaux effets de la foi : *Elle rend présentes les choses qu'on espère et elle donne une pleine conviction de celles qu'on ne voit point.* (e)⁸

Voilà en quoi consiste cette obéissance de foi qui doit accompagner la lecture de l'Écriture Sainte.

Sans cela, on la lit et on l'écoute en vain. *La parole ne sert de rien lors qu'elle n'est pas mêlée avec la foi dans ceux qui l'entendent.* (f)

Avec piété et dévotion

La dernière disposition qu'on doit apporter à cette lecture c'est *la piété et la dévotion*. Cette disposition est la principale et elle renferme toutes les autres. Il faut que celui qui lit l'Écriture aime la vérité et la vertu, qu'il ait le cœur porté au bien et une intention sincère de connaître la volonté de DIEU et de la faire. Cette droiture d'intention est ce que notre Seigneur appelle dans l'Évangile *un cœur honnête et bon qui fait que l'on retient la parole et qu'on en rapporte le fruit avec persévérance.* (g) C'est ce qui rend l'esprit attentif et ce qui donne ce sage discernement qui est si nécessaire pour bien connaître ce que DIEU veut que nous sachions et que nous fassions pour être sauvés. Avec cette intention on entre toujours dans le vrai sens de l'Écriture et on en découvre les beautés. JÉSUS-CHRIST nous l'apprend par ces paroles si remarquables : *Si quelqu'un veut faire la volonté de DIEU, il connaîtra ma doctrine.* (h) DIEU se révèle à ceux qui le cherchent et c'est dans leurs cœurs qu'il répand les plus vives lumières de son esprit et les connaissances les plus salutaires.

Après cela, la lecture de l'Écriture Sainte demande un cœur plein de dévotion. La dévotion est nécessaire

⁸ (e) Hebr XI.2. (f) Hebr IV.2 (g) Luc VII.15. (h) Jean VII.17

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

dans la prière de l'aveu de tous ceux qui ont quelque religion. Elle ne l'est pas moins dans la lecture. Quand DIEU nous parle dans sa parole, nous ne devons pas moins être pénétrés de ces sentiments tendres et affectueux, de respect, de zèle, de joie et d'amour, que la dévotion produit, que nous devons l'être quand nous lui parlons dans nos prières. La prière ne doit jamais être séparée de la lecture. On ne saurait mieux se disposer à écouter la voix de DIEU qu'en l'invoquant et en tenant son cœur élevé à lui. C'est en priant et en implorant avec humilité le secours du Saint-Esprit que l'on obtient cette grâce qui fléchit le cœur à l'amour de DIEU et à l'observation de ses lois. Ce n'est aussi que par-là que la lecture de l'Écriture Sainte peut nous devenir salutaire et nous conduire au but pour lequel le Seigneur l'a faite rédiger par écrit. DIEU veuille que les réflexions qu'on vient de faire et celles qui sont répandues dans le corps de cet ouvrage produisent cet effet sur ceux qui les liront !

Fin du discours préliminaire de Jean Frédéric OSTERVALD, 1771

Mots de l'Éditeur

« Et ils criaient à haute voix, et disaient : Le salut vient de notre DIEU, qui est assis sur le trône, et de l'Agneau ; et tous les anges se tenaient autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent devant le trône sur le visage, et ils adorèrent DIEU, en disant : Amen. Louange, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre DIEU, aux siècles des siècles. Amen. » APOCALYPSE VII, 10.12

C'est avec le cœur rempli d'une gratitude infinie que nous rédigeons ces quelques mots pour exprimer au ROI DES ROIS, et au SEIGNEUR DES SEIGNEURS, notre joie et notre admiration sans borne pour l'achèvement de cette œuvre qu'il a lui-même institué. Seigneur, tu nous as fait l'immense honneur et l'infinie grâce d'ériger notre foi en actions en nous rendant participatifs de cette construction à ton édifice sacerdotal. Toi Seigneur JÉSUS-CHRIST dont l'éclat de ta gloire est semblable à celle d'une pierre précieuse, reçoit notre adoration au travers de cette bible qui est la PAROLE DE DIEU. Nous t'implorons de nous pardonner pour tout manquement dans la retranscription de ta pensée et de ne point regarder à ses imperfections. Mais continues ETERNEL ton ouvrage d'orfèvre, toi qui t'assoies comme celui qui affine et purifie l'argent ; nettoie-nous comme tes enfants, et purifie-nous comme on purifie l'or et l'argent. Afin que nous puissions t'apporter Ô DIEU vénérable des oblations avec des mains pures et dans ta parfaite justice ; que tout ceci te soit agréable comme au temps de nos Apôtres lors de ta première venue sur terre.

Toi le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin, puisse ton regard constamment fixé sur ces ouvrages. Purifie-les pour que ceux qui les reçoivent puissent avoir la grâce d'y voir refléter ta propre image. Père miséricordieux pardonne à ton Eglise ses péchés et dépouille-la des œuvres infructueuses des ténèbres afin qu'elle passe des ténèbres à la lumière, de la rébellion des fils de colère à l'obéissance dans ta Sainte loi, de la séduction et l'aveuglement à la sanctification et au discernement, pour qu'elle soit prête et parée de vêtement de noces pour le Grand jour ton avènement.

« Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et qu'étant en colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris, les auront menés captifs en pays ennemi, soit loin, soit près ; si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et si, se repentant, ils prient au pays de ceux qui les auront emmenés captifs, disant : Nous avons péché, nous avons fait iniquité, et nous avons agi perfidement ; s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom ; alors exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leur supplication, et maintiens leur droit. » ; I ROIS , 46-49

Mes bien-aimés membres du Corps de Christ, soupignons continuellement après cette venue, attendons-la en persévérant à bien faire et disons avec l'épouse, qui est l'Eglise, et avec tous ses vrais enfants : *« Viens bientôt ! Oui, Seigneur JÉSUS, viens ! Amen ! »*

« L'Esprit et l'épouse disent : Viens. Que celui qui l'entend, dise aussi : Viens. Que celui qui a soif vienne aussi, et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement. » Apocalypse XXII,17

LE
VIEUX
TESTAMENT,

Revu et corrigé sur le texte Original, par les PASTEURS &
PROFESSEURS de l'Église de GENÈVE
AVEC LES

ARGUMENTS ET LES RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES ;

PAR
J. F. OSTERVALD
Pasteur de l'Église de Neuchâtel

TROISIÈME ÉDITION
Revue et corrigée

A BIENNE, dans la LIBRAIRIE HELLMANN, & à
NEUCHÂTEL, chez S. FAUCHE, &Comp.

MDCCLXXI.

INDICE

Des noms de tous les livres du vieux testament avec le nombre de leurs chapitres et les pages correspondantes

	CHAPITRES	PAGES
<i>LES LIVRES DE MOÏSE</i>		
GENÈSE OU 1^{ER} LIVRE DE MOÏSE	L	19
EXODE OU 2^{EME} LIVRE DE MOÏSE	XL	89
LÉVITIQUE OU 3^{EME} LIVRE DE MOÏSE	XXVII	148
NOMBRES OU 4^{EME} LIVRE DE MOÏSE	XXXVI	192
DEUTÉRONOME OU 5^{EME} LIVRE DE MOÏSE	XXXIV	250
JOSUÉ	XXIV	304
JUGES	XXI	338
RUTH	IV	372
I SAMUEL	XXXI	378
II SAMUEL	XXIV	426
I ROIS	XXV	467
II ROIS	IV	511
I. CHRONIQUES	XXIX	557
II. CHRONIQUES	XXXVI	597
ESDRAS	X	651
NÉHÉMIE	XIII	667
ESTER	X	688
JOB	XLII	700
PSAUMES	CL	745
PROVERBES	XXXI	866
ECCLÉIASTE	XII	904
CANTIQUE DE SALOMON	VIII	918
<i>LES PROPHÈTES</i>		
ESAÏE	LXVI	923
JÉRÉMIE	LII	1003
LES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE	V	1087
ÉZÈCHIEL	XLVIII	1095
DANIEL	XII	1165
OSÉE	XIV	1189
JOËL	III	1202
AMOS	IX	1207
ABDIAS	I	1217
JONAS	IV	1219
MICHÉE	VII	1224
NAHUM	III	1232
HABACUC	III	1236
SOPHONIE	III	1240
AGGÉE	II	1245
ZACHARIE	XIV	1248
MALACHIE	IV	1263

LA GENÈSE

PREMIER LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre de la Genèse a été ainsi nommé, parce que Moïse y décrit l'origine de toutes choses. Il commence par la création du monde et il s'étend jusqu'à la mort de Joseph, ce qui comprend l'espace d'environ 2400 ans.

CHAPITRE I.

Le premier chapitre contient l'histoire de la création du monde.

- 1 DIEU créa, au commencement, les cieux et la terre.
- 2 Et la terre était sans forme et vide, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'Esprit de DIEU se mouvait sur les eaux.
- 3 Et DIEU dit : Que la lumière soit ; et la lumière fut.
- 4 Et DIEU vit que la lumière était bonne ; et DIEU sépara la lumière d'avec les ténèbres.
- 5 Et DIEU nomma la lumière, Jour ; et les ténèbres, Nuit. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le premier jour.
- 6 Puis DIEU dit : Qu'il y ait une étendue entre les eaux ; et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux.
- 7 DIEU donc fit l'étendue, et sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue ; et ainsi fut.
- 8 Et DIEU nomma l'étendue, Cieux. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le second jour.
- 9 Puis DIEU dit : Que les eaux qui sont au-dessous des cieux, soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse ; et ainsi fut.
- 10 Et DIEU nomma le sec, Terre. Il nomma aussi l'amas des eaux, Mers ; et DIEU vit que cela était bon.
- 11 Puis DIEU dit : Que la terre pousse son jet, savoir, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre ; et ainsi fut.
- 12 La terre donc produisit son jet, savoir, de l'herbe portant de la semence selon son espèce, et des arbres portant des fruits, qui avaient leur semence en eux-mêmes, selon leur espèce ; et DIEU vit que cela était bon.
- 13 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le troisième jour.
- 14 Puis DIEU dit : Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux, pour séparer la nuit d'avec le jour, et qui servent de signes, et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années ;
- 15 Et qui soient pour luminaires dans l'étendue des cieux, afin de luire sur la terre ; et ainsi fut.
- 16 DIEU donc fit deux grands luminaires ; le plus grand luminaire, pour dominer sur le jour, et le moindre, pour dominer sur la nuit ; il fit aussi les étoiles.
- 17 Et DIEU les mit dans l'étendue des cieux, pour luire sur la terre ;
- 18 Et pour dominer sur le jour et sur la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres ; et DIEU vit que cela était bon.
- 19 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le quatrième jour.
- 20 Puis DIEU dit : Que les eaux produisent en toute abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie ; et que les oiseaux volent sur la terre, vers l'étendue des cieux.
- 21 DIEU créa donc les grands poissons, et tous les animaux vivants et qui se meuvent, que les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espèce, et tout oiseau ayant des ailes, selon son espèce ; et DIEU vit que cela était bon.
- 22 Et DIEU les bénit, disant : Croissez et multipliez, et remplissez les eaux dans les mers ; et que les oiseaux multiplient sur la terre.
- 23 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le cinquième jour.

24 Puis DIEU dit : Que la terre produise des animaux vivants selon leur espèce : les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce ; et ainsi fut.

25 DIEU donc fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques, et les reptiles de la terre selon leur espèce ; et DIEU vit que cela était bon.

26 Puis DIEU dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques, et sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre.

27 DIEU donc créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de DIEU ; il les créa mâle et femelle.

28 Et DIEU les bénit, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et l'assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur toute bête qui se meut sur la terre.

29 Et DIEU dit : Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence, et qui est sur toute la terre ; et tout arbre qui a en soi du fruit d'arbre portant semence ; ce qui vous sera pour nourriture.

30 Mais j'ai donné à toutes les bêtes de la terre, et à tous les oiseaux des cieux, et à tout ce qui se meut sur la terre, qui a vie en soi, toute herbe verte pour manger ; et ainsi fut.

31 Et DIEU vit tout ce qu'il avait fait, et voilà, il était très bon. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le sixième jour.

RÉFLEXIONS

Le premier chapitre de la Genèse nous enseigne la première vérité de la religion : c'est qu'il y a un DIEU qui a créé le Ciel et la terre et toutes les choses qui y sont, que c'est lui qui a donné à toutes les créatures la nature et les qualités qu'elles ont et que c'est par sa volonté que le monde subsiste dans l'ordre admirable que l'on y remarque.

Mais nous apprenons surtout dans ce chapitre que DIEU a fait l'homme à son image, qu'il lui a donné la domination sur les autres créatures et une âme spirituelle et immortelle capable de connaître et d'aimer son créateur.

Ainsi notre devoir est de reconnaître et d'adorer la puissance, la grandeur et la sagesse de DIEU qui paraissent dans tous ses ouvrages, de célébrer sa bonté envers nous et de lui rendre continuellement les actions de grâces, l'amour et l'obéissance que nous lui devons si justement.

CHAPITRE II.

DIEU, après avoir créé le monde en six jours, consacre le septième jour. Il met Adam dans le paradis terrestre et il lui défend de manger du fruit d'un arbre qui est appelé l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il crée la femme et institue le mariage.

1 Les cieux donc et la terre furent achevés et toute leur armée.

2 Et DIEU eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite ; et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite.

3 Et DIEU bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.

4 Telles sont les origines des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, quand l'Eternel DIEU fit la terre et les cieux ;

5 Et toutes les plantes des champs, avant qu'il y en eût en la terre, et toutes les herbes des champs, avant qu'elles eussent poussé. Car l'Eternel DIEU ne faisait point pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre.

6 Et aucune vapeur ne montait de la terre, qui arrosât toute la surface de la terre.

7 Or, l'Eternel DIEU avait formé l'homme de la poudre de la terre, et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie ; et l'homme fut fait en âme vivante.

8 L'Eternel DIEU avait aussi planté un jardin en Héden du côté de l'orient, et il y avait mis l'homme qu'il avait formé.

9 Et l'Eternel DIEU avait fait germer de la terre tout arbre désirable à la vue, et bon à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

10 Et un fleuve sortait d'Héden pour arroser le jardin ; et de là il se divisait en quatre fleuves.

11 Le nom du premier est Pison ; c'est celui qui coule dans tout le pays de Havila, où l'on trouve de l'or.

- 12 Et l'or de ce pays-là est bon ; c'est là aussi que se trouve le Bdellion, et la pierre d'Onyx.
 13 Et le nom du second fleuve est Guihon ; c'est celui qui coule dans tout le pays de Cus.
 14 Et le nom du troisième fleuve est Hiddekel ; c'est celui qui coule vers l'Orient de l'Assyrie. Et le quatrième fleuve est l'Euphrate.
 15 L'Éternel DIEU prit donc l'homme et le plaça dans le jardin d'Héden, pour le cultiver et pour le garder.
 16 Puis l'Éternel DIEU commanda à l'homme, disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.
 17 Toutefois, pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car au jour que tu en mangeras, tu mourras.
 18 Or, l'Éternel DIEU avait dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui.
 19 Car l'Éternel DIEU avait formé de la terre toutes les bêtes des champs, et tous les oiseaux des cieux ; puis il les avait fait venir vers Adam, afin qu'il vît comment il les nommerait, et que le nom qu'Adam donnerait à tout animal vivant, fut son nom.
 20 Et Adam donna les noms à tous les animaux domestiques, et aux oiseaux des cieux, et à toutes les bêtes des champs ; mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui.
 21 Et l'Éternel DIEU fit tomber un profond sommeil sur Adam, et il s'endormit ; et DIEU prit une de ses côtes, et il resserra la chair à la place.
 22 Et l'Éternel DIEU forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam, et la fit venir vers Adam.
 23 Alors Adam dit : A cette fois celle-ci est l'os de mes os, et la chair de ma chair. On la nommera hommesse, car elle a été prise de l'homme.
 24 C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et il se joindra à sa femme, et ils seront une même chair.
 25 Or, Adam et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient point de honte.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer trois choses dans ce chapitre :

- I. La première, que le monde ayant été créé en six jours, DIEU se reposa le septième jour et qu'il le consacra afin que la célébration du jour de repos servît dans la suite à conserver parmi les hommes la mémoire de la création du monde.
 II. Il faut remarquer, en second lieu, qu'Adam fut mis dans le paradis terrestre pour y être heureux et que DIEU pour éprouver son obéissance lui donna une loi accompagnée de menaces en lui défendant sous peine de mort de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Cette conduite de DIEU marque sa grande bonté envers l'homme innocent, mais cela montre aussi que l'homme ne pouvait pas être indépendant, qu'il était obligé de se soumettre aux lois de son créateur et que ce n'était que par l'obéissance qu'il pouvait avoir part aux effets de l'amour de DIEU.
 III. En troisième, ce que Moïse rapporte de l'institution du mariage nous engage à reconnaître la grande sagesse et la bonté de DIEU qui paraissent dans cet ordre qu'il établit au commencement pour la conservation et pour le bien du genre humain. Cela nous oblige à respecter le mariage comme un état sacré et dont DIEU est l'auteur et à nous éloigner de tout ce qui est contraire à une si sainte institution et particulièrement de l'impureté et de toute sorte de souillure.

CHAPITRE III.

Après que Moïse a rapporté l'histoire de la création du monde, il récite dans ce chapitre : I. Comment Adam et Ève tombèrent dans le péché. II. Comment DIEU les punit en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du paradis terrestre.

- 1 Or, le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs que l'Éternel DIEU avait faits ; et il dit à la femme : Quoi ? DIEU aurait-il dit : Vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?
 2 Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin.
 3 Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, DIEU a dit : Vous n'en mangerez point, et vous ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez.
 4 Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez nullement ;
 5 Mais DIEU sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des

dieux, connaissant le bien et le mal.

6 La femme donc voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que cet arbre était désirable pour donner de la science, en prit du fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il en mangea.

7 Et les yeux de tous deux furent ouverts ; et ils connurent qu'ils étaient nus ; et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier, et ils s'en firent des ceintures.

8 Alors ils ouïrent, au vent du jour, la voix de l'Éternel DIEU, qui se promenait par le jardin. Et Adam et sa femme se cachèrent de devant la face de l'Éternel DIEU, parmi les arbres du jardin.

9 Mais l'Éternel DIEU appela Adam, et lui dit : Où es-tu ?

10 Et il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai craint, parce que j'étais nu ; et je me suis caché.

11 Et DIEU dit : Qui t'a montré que tu étais nu ? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avais défendu de manger ?

12 Et Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi, m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé.

13 Et l'Éternel DIEU dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme répondit : Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé.

14 Alors l'Éternel DIEU dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et entre toutes les bêtes des champs ; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie.

15 Et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme ; entre ta postérité et la postérité de la femme : cette postérité t'écrasera la tête et tu la blesseras au talon.

16 Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, et tu enfanteras en travail les enfants ; tes désirs se rapporteront à ton mari, et il dominera sur toi.

17 Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avais donné ce commandement, disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi ; tu en mangeras en travail tous les jours de ta vie.

18 Et elle te produira des épines et des chardons ; et tu mangeras l'herbe des champs.

19 Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poudre et tu retourneras en poudre.

20 Et Adam appela sa femme Ève, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

21 Et l'Éternel DIEU fit à Adam et à sa femme des robes de peaux, et les en revêtit.

22 Et l'Éternel DIEU dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main, et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange et ne vive à toujours.

23 Et l'Éternel DIEU le fit sortir du jardin d'Héden, pour labourer la terre de laquelle il avait été pris.

24 Ainsi il chassa l'homme, et il logea des Chérubins vers l'Orient du jardin d'Héden, avec une lame d'épée de feu, qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de vie.

RÉFLEXIONS

Le but de ce chapitre est de nous apprendre comment le péché et la mort sont entrés dans le monde et cette histoire du péché d'Adam a été rédigée par écrit afin qu'il parût que DIEU n'est pas l'auteur du péché, mais que l'homme y est tombé volontairement et par sa faute. Outre cela, on voit dans la chute de notre premier père combien il est dangereux de ne pas croire ce que DIEU a dit, de prêter l'oreille aux tentations et de suivre les désirs de la chair et avec quel soin nous devons veiller sur nous-mêmes et obéir à toutes les lois du Seigneur, même dans les choses qui paraissent de moindre importance. Ce qui arriva à Adam et à Ève après leur péché et la punition que DIEU leur infligea en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du jardin d'Éden fait voir que les menaces de DIEU ne sont jamais vaines et qu'il ne peut laisser la désobéissance de l'homme impunie. Mais DIEU fit paraître en même temps sa miséricorde en promettant, *que la semence de la femme écraserait la tête du serpent* ; ce qui voulait dire que DIEU délivrerait les hommes du péché et de la mort qui étaient entrés au monde par la séduction du diable. Nous devons bénir DIEU de ce qu'il a accompli cette promesse en envoyant JÉSUS-CHRIST pour détruire les œuvres du démon et pour nous procurer l'entrée dans le paradis céleste où il nous prépare un bonheur qui ne finira jamais.

CHAPITRE IV.

Moïse récite la naissance de Caïn et d'Abel, le meurtre que Caïn commit en tuant Abel son frère et la punition de Caïn. Il fait ensuite le dénombrement des descendants de Caïn et il rapporte la naissance de Seth qui fut un autre fils d'Adam et de qui les patriarches sont descendus.

1 Or, Adam connut Ève, sa femme, et elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit : J'ai acquis un homme par l'Éternel.

2 Elle enfanta encore Abel son frère ; et Abel fut berger, et Caïn laboureur.

3 Or, il arriva au bout de quelque temps que Caïn offrit à l'Éternel en oblation des fruits de la terre ;

4 Et qu'Abel aussi offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Et l'Éternel eut égard à Abel et à son oblation.

5 Mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation ; et Caïn fut irrité, et son visage en fut abattu.

6 Et l'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère, et pourquoi ton visage est-il abattu ?

7 Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu ? Mais si tu ne fais pas bien, la peine du péché est à la porte. Or, ses désirs se rapportent à toi ; et il sera sous ta puissance.

8 Et Caïn parla à Abel son frère. Et comme ils étaient aux champs, Caïn s'éleva contre Abel son frère, et le tua.

9 Et l'Éternel dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Et il lui répondit : Je ne sais : suis-je le gardien de mon frère, moi ?

10 Et DIEU dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.

11 Maintenant donc tu seras maudit, même par la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère.

12 Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit ; tu seras aussi vagabond et fugitif sur la terre.

13 Et Caïn dit à l'Éternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter.

14 Voici, tu m'as chassé aujourd'hui de dessus cette terre, et je serai caché de devant ta face, et je serai vagabond et fugitif sur la terre ; et il arrivera que quiconque me trouvera, me tuera.

15 Et l'Éternel lui dit : Partant quiconque tuera Caïn, sera puni sept fois au double. Et l'Éternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouverait, ne le tuât point.

16 Alors Caïn sortit de devant la face de l'Éternel, et habita au pays de Nod, vers l'Orient d'Héden.

17 Puis Caïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hénoc ; et il bâtit une ville, qu'il appela Hénoc, du nom de son fils.

18 Puis Hirad naquit à Hénoc, et Hirad engendra Méhujaël, et Méhujaël engendra Méthusçaël, et Méthusçaël engendra Lémec.

19 Et Lémec prit deux femmes : le nom de l'une était Hada, et le nom de l'autre Tsilla.

20 Et Hada enfanta Jabal, qui fut père de ceux qui demeurent dans les tentes, et des pasteurs.

21 Et le nom de son frère fut Jubal, qui fut père de tous ceux qui touchent le violon et les orgues.

22 Et Tsilla aussi enfanta Tubal-Caïn, qui forgeait toutes sortes d'instruments d'airain et de fer ; et la sœur de Tubal-Caïn fut Nahama.

23 Et Lémec dit à Hada et à Tsilla, ses femmes : Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez ma parole : Je tuerai un homme, si je suis blessé ; même un jeune homme, si je suis meurtri.

24 Car si Caïn est vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois.

25 Et Adam connut encore sa femme, qui enfanta un fils et l'appela Seth ; car DIEU m'a, dit-elle, donné un autre fils au lieu d'Abel que Caïn a tué.

26 Et un fils naquit aussi à Seth, et il l'appela Enos. Alors on commença à appeler du nom de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous propose deux exemples remarquables :

Le premier est celui d'Abel, lequel, comme le dit St. Paul : *offrit par la foi un plus excellent sacrifice que Caïn et obtint le témoignage d'être juste*, mais qui nonobstant sa piété fut exposé à l'envie et à la cruauté de son frère qui même le tua. C'est ainsi que DIEU voulut faire voir dès le commencement du monde qu'il n'agréa de service que celui que les gens de bien lui rendent et que cependant il permet quelquefois qu'ils soient opprimés par les méchants, ce qui faisait voir dès lors que ce n'était pas dans cette vie qu'il fallait

attendre la récompense de la piété.

L'autre exemple est celui de Caïn dans la personne duquel nous avons une image des impies et de ceux qui haïssent leurs frères, aussi bien que des maux qui arrivent par l'envie et par la jalousie. L'on voit de plus dans les frayeurs dont Caïn fut agité après son crime qu'une mauvaise conscience est ordinairement travaillée par des craintes et par des remords. La généalogie des descendants de Caïn a été conservée pour marquer la distinction qu'il y eut dans la suite entre la postérité impie de Caïn et celle de Seth, fils d'Adam, duquel les patriarches et le Messie sont descendus.

CHAPITRE V.

Moïse fait dans ce chapitre le dénombrement des patriarches et leur généalogie depuis Adam jusqu'à à Noé.

1 C'est ici le dénombrement de la postérité d'Adam, depuis le jour que DIEU créa l'homme et qu'il le fit à sa ressemblance.

2 Il les créa donc mâle et femelle, et il les bénit, et il leur donna le nom d'Homme, au jour qu'ils furent créés.

3 Ainsi Adam vécut cent trente ans, et engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il lui donna le nom de Seth.

4 Et les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent huit cents ans ; et il engendra des fils et des filles.

5 Tout le temps donc qu'Adam vécut, fut neuf cent trente ans ; puis il mourut.

6 Seth aussi vécut cent cinq ans, et engendra Enos.

7 Et Seth vécut, après qu'il eut engendré Enos, huit cent sept ans ; et il engendra des fils et des filles.

8 Tout le temps donc que Seth vécut, fut neuf cent douze ans ; puis il mourut.

9 Et Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Kénan.

10 Et Enos, après qu'il eut engendré Kénan, vécut huit cent quinze ans ; et il engendra des fils et des filles.

11 Tout le temps donc qu'Enos vécut, fut neuf cent cinq ans ; puis il mourut.

12 Et Kénan ayant vécu soixante et dix ans, engendra Mahalaléel.

13 Et Kénan, après qu'il eut engendré Mahalaléel, vécut, huit cent quarante ans ; et il engendra des fils et des filles.

14 Tout le temps donc que Kénan vécut, fut neuf cent dix ans ; puis il mourut.

15 Mahalaléel aussi vécut soixante-cinq ans, et il engendra Jéred.

16 Et Mahalaléel, après qu'il eut engendré Jéred, vécut huit cent trente ans ; et il engendra des fils et des filles.

17 Tout le temps donc que Mahalaléel vécut, fut huit cent quatre-vingt-quinze ans ; puis il mourut.

18 Et Jéred ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoc.

19 Et Jéred, après avoir engendré Hénoc, vécut huit cents ans ; et il engendra des fils et des filles.

20 Tout le temps donc que Jéred vécut, fut neuf cent soixante-deux ans ; puis il mourut.

21 Hénoc aussi vécut soixante-cinq ans, et engendra Méthusela.

22 Et Hénoc, après qu'il eut engendré Méthusela, marcha avec DIEU trois cents ans ; et il engendra des fils et des filles.

23 Tout le temps donc qu'Hénoc vécut, fut trois cent soixante-cinq ans.

24 Ainsi Hénoc chemina avec DIEU, et il ne parut plus, parce que DIEU le prit.

25 Et Méthusela ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lémec.

26 Et Méthusela, après qu'il eut engendré Lémec, vécut sept cent quatre-vingt-deux ans ; et il engendra des fils et des filles.

27 Tout le temps donc que Méthusela vécut, fut neuf cent soixante-neuf ans ; puis il mourut.

28 Lémec aussi vécut cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra un fils.

29 Et il l'appela Noé, en disant : Celui-ci nous soulagera de notre œuvre, et du travail de nos mains, sur la terre que l'Éternel a maudite.

30 Et Lémec, après qu'il eut engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans ; et il engendra des fils et des filles.

31 Tout le temps donc que Lémec vécut, fut sept cent soixante-dix-sept ans ; puis il mourut.

32 Et Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cam et Japhet.

RÉFLEXIONS

Nous devons faire deux réflexions principales sur ce chapitre :

I. La première, sur la longue vie des patriarches. DIEU voulut qu'ils vécussent fort longtemps afin que le monde se peuplât par ce moyen plus promptement et que la connaissance et la mémoire de la création y fussent plus facilement et plus sûrement conservées.

II. La seconde réflexion est celle que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux, où il dit : *qu'Hénoc fut enlevé et ne vit point la mort parce qu'il avait été agréable à DIEU pendant sa vie*. DIEU voulut ainsi récompenser la piété de ce patriarche et apprendre aux hommes de ce temps-là qu'il y avait pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. C'est de quoi nous avons des preuves encore plus claires dans l'Évangile et surtout dans l'ascension de JÉSUS-CHRIST. Ainsi ceux qui imiteront Hénoc dans sa piété, qui marcheront comme lui avec DIEU et s'étudieront à lui être agréables par une vie sainte et religieuse seront reçus après leur mort dans le lieu où ce patriarche fut enlevé et où notre Seigneur est allé nous préparer une place.

CHAPITRE VI.

DIEU voyant l'extrême corruption des hommes prend la résolution d'envoyer le déluge, et il commande à Noé de bâtir une arche pour s'y retirer avec sa famille et avec les bêtes.

1 Or, il arriva que quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles ;

2 Les fils de DIEU, voyant que les filles des hommes étaient belles, en prirent pour leurs femmes, de toutes celles qu'ils choisirent.

3 Et l'Éternel dit : Mon Esprit ne contestera point à toujours avec les hommes ; car aussi ne sont-ils que chair : leurs jours donc seront de cent vingt ans.

4 En ce temps-là, il y avait des géants sur la terre, et cela après que les fils de DIEU se furent joints avec les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces puissants hommes qui, de tout temps, ont été des gens de renom.

5 Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mal en tout temps,

6 Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il en eut un grand déplaisir dans son cœur.

7 Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui se meut, même jusqu'aux oiseaux des cieux ; car je me repens de les avoir faits.

8 Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel.

9 Ce sont ici les générations de Noé : Noé fut un homme juste et plein d'intégrité en son temps, marchant avec DIEU.

10 Et Noé eut trois fils, Sem, Cam et Japhet.

11 Et la terre était corrompue devant DIEU, et remplie d'extorsion.

12 DIEU donc regarda la terre, et, voici, elle était corrompue ; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

13 Et DIEU dit à Noé : La fin de toute chair est venue devant moi ; car ils ont rempli la terre d'extorsion : ainsi, je les détruirai avec la terre.

14 Fais-toi une arche de bois de gopher : tu feras l'arche par loges, et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.

15 Et tu la feras ainsi : La longueur de l'arche sera de trois cents coudées, et sa largeur de cinquante coudées, et sa hauteur de trente coudées.

16 Tu donneras du jour à l'arche ; tu feras son comble d'une coudée de hauteur, tu mettras la porte de l'arche à son côté, et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

17 Et voici, je ferai venir un déluge d'eaux sur la terre, pour détruire toute chair qui a esprit de vie en soi sous les cieux, et tout ce qui est sur la terre, expirera.

18 Mais j'établirai mon alliance avec toi ; et tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme, et les femmes de tes fils avec toi.

19 Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche, pour les conserver en vie avec toi ; savoir, le mâle et la femelle ;

20 des oiseaux, selon leur espèce ; des bêtes, selon leur espèce ; et de tous les animaux qui se meuvent, selon leur espèce ; il y en entrera, de tous, deux de chaque espèce avec toi, afin que tu les conserves en vie.

21 Prends aussi avec toi de toute nourriture qu'on mange, et fais-en ta provision, afin qu'elle serve pour ta nourriture et pour celle des animaux.

22 Et Noé fit toutes les choses que DIEU lui avait commandées ; il les fit ainsi.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer dans ce chapitre :

I. En premier lieu que le mariage des descendants de Seth avec les filles qui étaient de la postérité de Caïn fut la cause des impuretés, des injustices et des autres crimes qui se multiplièrent sur la terre, même parmi ceux qui descendaient de Seth, ce qui obligea DIEU à envoyer le déluge. Cela montre que le commerce avec les méchants et les impies est très dangereux et qu'en particulier l'impureté et la sensualité ont été de tout temps la source de bien des maux et que ce péché, de même que la violence et l'injustice attirent sur les hommes la colère du ciel.

II. La bonté et la patience de DIEU envers les habitants du premier monde paraissent en ce qu'il leur donna cent et vingt ans pour se repentir et en ce qu'il les fit avertir par le moyen de Noé et par la construction de l'arche du déluge qui allait arriver. C'est ainsi que DIEU a usé de tout temps d'un grand support envers les hommes et qu'il leur donne toujours le temps et les avertissements nécessaires afin qu'ils préviennent ses jugements.

III. Dans l'ordre que DIEU donna à Noé de bâtir l'arche, on doit considérer le soin que DIEU a de ceux qui le craignent et le moyen admirable dont il voulut se servir par un effet de sa sagesse pour conserver les hommes et les bêtes afin de repeupler la terre après le déluge.

IV. Enfin, l'on voit dans ce chapitre la foi et l'obéissance de Noé : *lequel, étant divinement averti des choses qui ne se voient point encore, craignit et bâti l'arche, par laquelle il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qu'on obtient par la foi.* Cette réflexion que St. Paul fait au chapitre XI de l'épître aux Hébreux nous engage à être les imitateurs de la foi de ce patriarche, à marcher dans l'intégrité comme lui et à profiter de la patience de DIEU qui nous invite à la repentance afin que nous puissions éviter les jugements qui doivent tomber sur les méchants et être sauvés avec ceux qu'il recevra un jour dans son royaume céleste.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre contient l'histoire du déluge duquel Noé fut garanti ayant été conservé dans l'arche avec sa famille et avec les bêtes qu'il y avait fait entrer.

1 Et l'Éternel dit à Noé : Entre, toi et toute ta maison, dans l'arche ; car je t'ai vu juste devant moi en ce temps.

2 Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espèce, le mâle et la femelle ; mais des bêtes qui ne sont point nettes, un couple, le mâle et la femelle.

3 Tu prendras aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, afin d'en conserver la race sur toute la terre.

4 Car dans sept jours je ferai pleuvoir sur toute la terre, pendant quarante jours et quarante nuits ; et j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j'ai faite.

5 Et Noé fit toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

6 Et Noé était âgé de six cents ans, quand le déluge des eaux vint sur la terre.

7 Noé donc entra, et ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui, dans l'arche, à cause des eaux du déluge.

8 Il y entra aussi des bêtes nettes, et des bêtes qui ne sont point nettes, et des oiseaux, et tout ce qui rampe sur la terre ;

9 Elles entrèrent deux à deux vers Noé dans l'arche, savoir, le mâle et la femelle, comme DIEU lui avait commandé.

10 Et il arriva qu'au septième jour les eaux du déluge furent sur la terre.

11 En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, au dix-septième jour du mois, en ce jour-là toutes les fontaines du grand abîme furent rompues, et les bondes des cieux furent ouvertes.

12 Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

- 13 En ce même jour-là, Noé, Sem, Cam et Japhet, fils de Noé, entrèrent dans l'arche, avec la femme de Noé, et les trois femmes de ses fils avec eux ;
- 14 Eux, et toutes les bêtes selon leur espèce ; et tous les animaux domestiques selon leur espèce ; et tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, selon leur espèce, et tous les oiseaux selon leur espèce ; et tout petit oiseau, ayant des ailes, de quelque sorte que ce soit.
- 15 Il vint donc de toute chair, qui a en soi esprit de vie, un couple à Noé dans l'arche.
- 16 Le mâle, dis-je, et la femelle de toute chair y vinrent, comme DIEU lui avait commandé ; puis l'Éternel ferma l'arche sur lui.
- 17 Et le déluge se répandit pendant quarante jours sur la terre ; et les eaux crûrent, et élevèrent l'arche, et elle fut élevée de dessus la terre.
- 18 Et les eaux se renforcèrent, et s'accrurent fort sur la terre, et l'arche flottait au-dessus des eaux.
- 19 Et les eaux se renforcèrent prodigieusement sur la terre ; et toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous tous les cieux, furent couvertes.
- 20 Les eaux s'élevèrent de quinze coudées plus haut ; ainsi les montagnes furent couvertes.
- 21 Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et de tous les reptiles qui se traînent sur la terre, et tous les hommes.
- 22 Toutes les choses qui étaient sur le sec, et qui avaient respiration de vie en leurs narines, moururent.
- 23 Tout ce donc qui subsistait sur la terre fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles, et jusqu'aux oiseaux des cieux ; et ils furent exterminés de dessus la terre. Noé demeura de reste, et ce qui était avec lui dans l'arche.
- 24 Et les eaux se maintinrent sur la terre pendant cent cinquante jours.

RÉFLEXIONS

L'histoire du déluge est tout à fait mémorable et c'est ici l'exemple le plus remarquable que DIEU ait donné de sa justice depuis la création du monde. C'est aussi un événement très certain et dont la mémoire a été conservée parmi tous les peuples et dans les auteurs les plus anciens, aussi bien que dans les livres sacrés. St. Pierre nous enseigne quel est l'usage que nous devons faire de cette histoire, lorsqu'il dit : *Si DIEU n'a point épargné le monde ancien, s'il a sauvé Noé, lui huitième héraut de la justice, et s'il a amené le déluge sur le monde des méchants, le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui l'honorent et réserver les impies pour être punis au jour du jugement.* L'on doit faire de sérieuses réflexions sur ce grand exemple. Nous y voyons que DIEU est juste, que ses menaces s'exécutent toujours et que le grand nombre des pêcheurs ne met point les hommes à couvert de sa vengeance. Nous devons de plus considérer que, comme ceux qui n'étaient pas dans l'arche périrent, de même ceux qui auront négligé d'entrer dans la voie du salut et de profiter de la patience de DIEU périront infailliblement. C'est de quoi JÉSUS-CHRIST nous avertit dans l'Évangile en disant : *Qu'il en sera du jour de sa venue comme des jours de Noé, auxquels les habitants du premier monde vivaient dans la sécurité et ne pensèrent point au déluge jusqu'à ce qu'il vînt et les fit tous périr.* C'est ainsi que les pêcheurs seront surpris lorsque JÉSUS-CHRIST viendra pour juger le monde et pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

CHAPITRE VIII.

Moïse récite dans ce chapitre comment Noé sortit de l'arche après que les eaux du déluge se furent retirées et comment il offrit un sacrifice à DIEU, ensuite de quoi DIEU rétablit l'ordre de la nature.

- 1 Or, DIEU se souvint de Noé, et de toutes les bêtes, et de tous les animaux qui étaient avec lui dans l'arche. Et DIEU fit passer un vent sur la terre, et les eaux s'arrêtèrent.
- 2 Car les sources de l'abîme, et les bondes des cieux avaient été fermées ; et la pluie des cieux avait été retenue.
- 3 Et les eaux se retiraient de plus en plus de dessus la terre ; et au bout des cent cinquante jours elles diminuèrent.
- 4 Et au dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat.
- 5 Et les eaux allaient en diminuant de plus en plus, jusqu'au dixième mois : et au premier jour du dixième mois les sommets des montagnes se montrèrent.

6 Puis il arriva qu'au bout de quarante jours Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche.
 7 Et il lâcha un corbeau, qui sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux séchassent sur la terre.
 8 Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon, pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.
 9 Mais le pigeon, ne trouvant pas sur quoi asseoir la plante de son pied, retourna à lui dans l'arche ; car les eaux étaient sur toute la terre. Et Noé avançant sa main, le reprit, et le retira à soi dans l'arche.
 10 Et quand il eut attendu encore sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l'arche.
 11 Et sur le soir le pigeon revint à lui, et voici, il avait dans son bec une feuille d'olivier qu'il avait arrachée ; et Noé connut que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre.
 12 Et il attendit encore sept autres jours ; puis il lâcha le pigeon, qui ne retourna plus à lui.
 13 Et il arriva que l'an six cent et un de l'âge de Noé, au premier jour du premier mois, les eaux se séchèrent de dessus la terre ; et Noé ôtant la couverture de l'arche, regarda, et voici, la surface de la terre se séchait.
 14 Et au vingt-septième jour du second mois la terre fut sèche.
 15 Alors DIEU parla à Noé, disant :
 16 Sors de l'arche, toi, ta femme, tes fils, et les femmes de tes fils avec toi.
 17 Fais sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair, tant des oiseaux que des bêtes, et tous les animaux qui se meuvent sur la terre : qu'ils peuplent en abondance la terre, et qu'ils croissent et multiplient sur la terre.
 18 Noé donc sortit ; ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils avec lui.
 19 Toutes les bêtes, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui rampe sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.
 20 Et Noé bâtit un autel à l'Éternel, et prit de toute bête nette, et de tout oiseau net, et il offrit des holocaustes sur l'autel.
 21 Et l'Éternel flaira une odeur qui l'apaisa, et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre, à l'occasion des hommes ; car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse ; et je ne détruirai plus tout ce qui vit, comme j'ai fait.
 22 Mais tant que la terre durera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à remarquer ici : C'est que DIEU après avoir donné des marques terribles de sa sévérité dans le déluge, donna des témoignages de sa bonté, non seulement envers Noé et sa famille, mais aussi envers tout le genre humain, en rétablissant le monde dans l'état et dans l'ordre où nous le voyons encore aujourd'hui. Et puisque nous jouissons de ces effets de la bonté de DIEU, nous devons l'en remercier et être incités à l'aimer et à le craindre par la considération de sa miséricorde aussi bien que par celle de sa justice qui paraissent l'une et l'autre d'une manière si sensible dans ce qui arriva lors du déluge universel.

CHAPITRE IX

On voit ici trois choses :

I. Les lois que DIEU donna après le déluge à Noé et au genre humain, particulièrement à l'égard de la nourriture qui fut alors changée et du meurtre. II. La promesse que DIEU fit de ne plus envoyer de déluge universel. III. Ce qui arriva à Noé lorsqu'ayant été surpris par le vin, Cam son fils se moqua de lui. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la mort de Noé.

1 Et DIEU bénit Noé, et ses fils, et leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la terre ;
 2 Et que toutes les bêtes de la terre, tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer, vous craignent et vous redoutent ; ils sont remis entre vos mains.
 3 Tout ce qui se meut et qui a vie, vous sera pour nourriture : je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte.
 4 Toutefois, vous ne mangerez point de chair avec son âme, qui est son sang.
 5 En effet, je redemanderai votre sang, savoir, le sang de vos âmes, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes, et de la main de l'homme ; même je redemanderai l'âme de l'homme de la main de son frère.
 6 Qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu ; car DIEU a fait l'homme à son image.

7 Vous donc, croissez, multipliez ; croissez en toute abondance sur la terre, et multipliez sur elle.

8 DIEU parla aussi à Noé et à ses fils, qui étaient avec lui, disant :

9 Quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous ;

10 Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux que des animaux domestiques, et de toutes les bêtes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche, jusqu'à toutes les bêtes de la terre.

11 J'établis donc mon alliance avec vous, et nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre.

12 DIEU dit encore : C'est ici le signe que je donne de l'alliance qui est entre moi et vous, et entre toute créature vivante qui est avec vous, pour durer à toujours :

13 Je mettrai mon arc dans la nuée, et il sera pour signe de l'alliance entre moi et la terre.

14 Et quand il arrivera que j'aurai couvert de nuées la terre, l'arc paraîtra dans la nuée.

15 Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec tout animal qui vit en toute chair. Et les eaux ne feront plus de déluge pour détruire toute chair.

16 L'arc donc sera dans la nuée, et je le regarderai, afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle qui est entre DIEU et tout animal vivant, en quelque chair qui soit sur la terre.

17 DIEU donc dit à Noé : C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.

18 Et les fils de Noé, qui sortirent de l'arche, furent Sem, Cam et Japhet. Et Cam fut le père de Canaan.

19 Ce sont là les trois fils de Noé, desquels toute la terre fut peuplée.

20 Et Noé, qui était laboureur, commença de planter la vigne.

21 Et il but du vin, et il fut enivré et se découvrit au milieu de sa tente.

22 Et Cam, père de Canaan, ayant vu la nudité de son père, sortit et le rapporta à ses deux frères.

23 Alors Sem et Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules, et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père, et leurs visages étaient tournés en arrière, de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur père.

24 Et Noé, réveillé de son vin, sut ce que le plus petit de ses fils lui avait fait.

25 C'est pourquoi, il dit : Maudit soit Canaan ! il sera serviteur des serviteurs de ses frères.

26 Il dit aussi : Béni soit l'Éternel, DIEU de Sem, et que Canaan leur soit fait serviteur !

27 Que DIEU attire en douceur Japhet, et qu'il loge dans les tabernacles de Sem ; et que Canaan leur soit fait serviteur !

28 Et Noé vécut, après le déluge, trois cent cinquante ans.

29 Tout le temps donc que Noé vécut, fut neuf cent cinquante ans ; puis il mourut.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces instructions :

I. La première, que nous devons garder inviolablement les lois que DIEU donna à Noé après le déluge, user sobrement des créatures dont DIEU nous a accordé l'usage et nous éloigner de la cruauté et de l'injustice.

II. La seconde, que l'alliance que DIEU traita avec Noé et avec tout le genre humain en promettant de ne plus envoyer de déluge et de conserver le monde dans son état a toujours subsisté depuis ce temps-là et qu'ainsi nous devons reconnaître et célébrer la grande bonté du Seigneur envers nous, de laquelle nous ressentons les effets.

III. La troisième instruction est que si le monde ne doit plus être détruit par le déluge, il le sera par le feu du dernier jour, selon ce que dit St. Pierre : *Si le monde ancien est péri étant couvert d'un déluge d'eau, les cieux et la terre sont réservés pour le feu au jour du jugement.*

IV. Sur ce qui est dit à la fin de ce chapitre que Noé fut surpris par le vin, il faut considérer que cela lui arriva innocemment, parce qu'il ne connaissait pas l'effet que le vin peut produire, l'usage ayant été inconnu jusqu'alors. Ainsi cet exemple, bien loin d'excuser l'intempérance montre de l'éviter très soigneusement. Ce qui est récité des fils de Noé nous apprend que DIEU bénit les enfants qui honorent leurs pères, mais qu'il maudit ceux qui manquent de respect envers eux.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants de Sem, de Cam et de Japhet, les trois fils de Noé, par le moyen desquels la terre fut peuplée après le déluge.

- 1 Ce sont ici les générations des enfants de Noé : Sem, Cam et Japhet, auxquels naquirent des enfants après le déluge.
- 2 Les enfants de Japhet sont Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mescech et Tiras.
- 3 Et les enfants de Gomer, Askenas, Riphath et Togarma.
- 4 Et les enfants de Javan, Elisa, Tarscis, Kittim et Dodanim.
- 5 C'est de ceux-là que sont descendus les peuples qui partagèrent entre eux les îles des nations, par leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.
- 6 Et les enfants de Cam sont Cus, Mitsraïm, Put et Canaan.
- 7 Et les enfants de Cus, Séba, Havila, Sabtah, Rahma et Sebteca. Et les enfants de Rahma, Scéba et Dédan.
- 8 Et Cus engendra Nimrod, qui commença d'être puissant sur la terre.
- 9 Il fut un puissant chasseur devant l'Éternel. De là est venu ce qu'on dit : Comme Nimrod, le puissant chasseur devant l'Éternel.
- 10 Et le commencement de son règne fut Babel, Erec, Accad et Calné, au pays de Scinhar.
- 11 Il sortit de ce pays-là en Assyrie, et il bâtit Ninive et les rues de la ville, et Calah ;
- 12 Et Résen, entre Ninive et Calah, qui est une grande ville.
- 13 Et Mitsraïm engendra Ludim, Hananim, Lahabim, Naphtuhim,
- 14 Pathrusim, Casluhim (desquels sont sortis les Philistins), et Capthorim.
- 15 Et Canaan engendra Sidon, son fils aîné, et Heth ;
- 16 Les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens ;
- 17 Les Héviens, les Harkiens, et les Siniens ;
- 18 Les Arvadiens, les Tsémariens et les Hamathiens. Et ensuite les familles des Cananéens se sont dispersées.
- 19 Et les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, jusques en Gaza, en tirant vers Sodome et Gomorre, Adma et Tséboïm, jusqu'à Lésa.
- 20 Ce sont là les enfants de Cam, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.
- 21 Et des enfants naquirent à Sem, père de tous les enfants d'Héber, et frère de Japhet, qui était le plus grand.
- 22 Les enfants donc de Sem sont Hélam, Assur, Arpacsad, Lud et Aram.
- 23 Et les enfants d'Aram, Hus, Hul, Guéther et Mas.
- 24 Et Arpacsad engendra Scélah, et Scélah engendra Héber.
- 25 Et à Héber naquirent deux fils : le nom de l'un fut Péleg ; car en son temps la terre fut partagée ; et le nom de son frère fut Joktan.
- 26 Et Joktan engendra Almodad, Scéleph, Hatsarmaveth, et Jérah,
- 27 Hadoram, Uzal, Dikla,
- 28 Hobal, Abimaël, Scéba,
- 29 Ophir, Havila et Jobab. Tous ceux-là sont les enfants de Joktan.
- 30 Et leur demeure était depuis Mésa, quand on vient en Séphar, montagne d'Orient.
- 31 Ce sont là les enfants de Sem, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.
- 32 Telles sont donc les familles des enfants de Noé, selon leur postérité dans leurs nations, et c'est de ceux-là que se sont formées les nations qui ont été dispersées sur la terre après le déluge.

RÉFLEXIONS

Quoi qu'il n'y ait que des noms d'hommes et de peuples dans ce chapitre, il ne laisse pas d'être très remarquable. Nous voyons ici :

Premièrement l'origine de toutes les nations du monde et le commencement des empires.

En second lieu, ce que Moïse y rapporte sert à établir la généalogie des patriarches desquels notre Seigneur est descendu. Ainsi, ce chapitre nous fournit de belles et de fortes preuves de la vérité de l'histoire sainte et de la divinité de la religion. Ce que Moïse dit ici étant parfaitement conforme à ce que les histoires les plus anciennes et les plus certaines rapportent touchant les divers peuples du monde et les pays qu'ils ont habités.

CHAPITRE XI.

Moïse raconte dans ce chapitre que les hommes ayant entrepris de bâtir la ville et la tour de Babel, DIEU confondit leur langage, ce qui fut cause qu'ils se dispersèrent par toute la terre. Moïse marque aussi quels furent les descendants de Sem, fils de Noé, jusqu'à Abraham

- 1 Alors toute la terre avait un même langage et une même parole.
- 2 Mais il arriva comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouvèrent une campagne au pays de Scinhar, où ils habitèrent.
- 3 Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et les cuisons au feu. Et ils eurent des briques au lieu de pierres, et le bitume leur fut au lieu de mortier.
- 4 Et ils se dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour, de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux, et acquérons-nous de la réputation, de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la terre.
- 5 Alors l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.
- 6 Et l'Éternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple, et tous ont un même langage, et ils commencent à travailler ; et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté.
- 7 Venez donc, descendons, et confondons là leur langage, afin qu'ils ne s'entendent point les uns les autres.
- 8 Ainsi, l'Éternel les dispersa de là par toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville.
- 9 C'est pourquoi son nom fut appelé Babel ; car l'Éternel y confondit le langage de toute la terre, et de là il les dispersa sur toute la terre.
- 10 C'est ici la postérité de Sem : Sem, âgé de cent ans, engendra Arpacsad, deux ans après le déluge.
- 11 Et Sem, après qu'il eut engendré Arpacsad, vécut cinq cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 12 Et Arpacsad vécut trente-cinq ans, et il engendra Scélah.
- 13 Et Arpacsad, après qu'il eut engendré Scélah, vécut quatre cent trois ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 14 Et Scélah ayant vécu trente ans, engendra Héber.
- 15 Et Scélah, après qu'il eut engendré Héber, vécut quatre cent trois ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 16 Et Héber ayant vécu trente-quatre ans, engendra Péleg.
- 17 Et Héber, après qu'il eut engendré Péleg, vécut quatre cent trente ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 18 Péleg aussi vécut trente ans, et il engendra Réhu.
- 19 Et Péleg, après qu'il eut engendré Réhu, vécut deux cent neuf ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 20 Réhu aussi ayant vécu trente-deux ans, engendra Sérug.
- 21 Et Réhu, après qu'il eut engendré Sérug, vécut deux cent sept ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 22 Et Sérug ayant vécu trente ans, engendra Nacor.
- 23 Et Sérug, après qu'il eut engendré Nacor, vécut deux cents ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 24 Et Nacor, ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Taré.
- 25 Et Nacor, après qu'il eut engendré Taré, vécut cent dix-neuf ans ; et il engendra des fils et des filles.
- 26 Taré aussi vécut soixante et dix ans, et il engendra Abram, Nacor et Haran.
- 27 Et c'est ici la postérité de Taré : Taré engendra Abram, Nacor et Haran ; et Haran engendra Lot.
- 28 Et Haran mourut en la présence de Taré, son père, au pays de sa naissance, à Ur des Caldéens.
- 29 Et Abram et Nacor prirent des femmes. Le nom de la femme d'Abram fut Saraï, et le nom de la femme de Nacor fut Milca, fille de Haran, père de Milca et de Jisca.
- 30 Mais Saraï était stérile, et elle n'avait point d'enfant.
- 31 Et Taré prit son fils Abram, et Lot, fils de son fils, lequel était fils de Haran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils ; et ils sortirent ensemble d'Ur des Caldéens, pour aller au pays de Canaan. Et ils vinrent jusqu'à Caran, et ils y demeurèrent.
- 32 Et les jours de Taré furent deux cent cinq ans ; puis il mourut à Caran.

RÉFLEXIONS

Le récit que Moïse fait de la dispersion qui arriva lorsque les descendants de Noé bâtissaient la tour de Babel nous instruit :

I. Premièrement de la suite de l'histoire sainte et de la manière dont les hommes se répandirent dans les divers pays du monde,

II. DIEU voulut disperser ainsi ceux qui prétendaient se garantir du déluge en bâtissant cette tour pour punir leur orgueil et leur impiété. Il le fit aussi afin que la terre fût plus promptement habitée et peuplée.

Pour ce qui est de la généalogie des descendants de Sem, il y faut remarquer ces deux choses :

I. L'une que quoique la vie des hommes fut alors plus courte qu'elle ne l'avait été avant le déluge, elle était cependant beaucoup plus longue qu'elle ne l'est maintenant.

II. L'autre que cette généalogie a été conservée pour faire voir qu'Abraham est descendu de Sem, fils de Noé.

CHAPITRE XII.

C'est ici que commence l'histoire du patriarche Abraham. Nous y voyons :

I. Comment il quitta sa patrie par l'ordre de DIEU pour venir au pays de Canaan que le Seigneur promit de lui donner.

II. Que la famine l'obligea de s'en aller en Égypte où Sara sa femme fut enlevée et ensuite rendue par le roi Pharaon.

1 Et l'Éternel avait dit à Abram : Sors de ton pays et de ton parentage, et de la maison de ton père, et viens au pays que je te montrerai.

2 Et je te ferai devenir une grande nation ; je te bénirai, et je rendrai ton nom grand, et tu seras bénédiction.

3 Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.

4 Abram donc sortit, comme l'Éternel lui avait dit, et Lot alla avec lui. Et Abram était âgé de soixante et quinze ans quand il sortit de Caran.

5 Abram prit aussi Saraï sa femme, et Lot, fils de son frère, et tout le bien qu'ils avaient acquis, et les personnes qu'ils avaient eues à Caran ; et ils sortirent pour venir au pays de Canaan, et ils y entrèrent.

6 Et Abram passa au travers de ce pays jusqu'au lieu de Sichem, et jusqu'en la plaine de Moré, et il y avait alors des Cananéens dans ce pays.

7 Et l'Éternel apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram dressa là un autel à l'Éternel, qui lui était apparu.

8 Et il passa de là vers la montagne qui est à l'Orient de Béthel, et il y tendit ses tentes, ayant Béthel à l'Occident, et Haï à l'Orient. Il dressa encore là un autel à l'Éternel, et il invoqua le nom de l'Éternel.

9 Puis Abram partit de là, marchant toujours, et s'avancant vers le midi.

10 Mais la famine étant survenue au pays, Abram descendit en Égypte pour y demeurer quelque temps ; car la famine était grande au pays.

11 Et comme il était près d'entrer en Égypte, il dit à Saraï sa femme : Voici, je sais que tu es une belle femme ;

12 Et il arrivera que, lorsque les Égyptiens t'auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là, et ils me tueront ; mais ils te laisseront vivre.

13 Dis donc, je te prie, que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi, et qu'ils me sauvent la vie à ta considération.

14 Il arriva donc, sitôt qu'Abram fut venu en Égypte, que les Égyptiens virent que cette femme était fort belle.

15 Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi, et la louèrent devant le roi ; et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon ;

16 Lequel fit du bien à Abram, à cause d'elle ; de sorte qu'il en eut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux.

17 Mais l'Éternel frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme d'Abram.

18 Alors Pharaon appela Abram, et lui dit : Qu'est-ce que tu m'as fait ? Que ne m'as-tu averti qu'elle était ta femme ?

19 Pourquoi as-tu dit, c'est ma sœur ? Et je l'avais prise pour être ma femme ; mais maintenant voici ta femme, prends-la, et t'en va.

20 Et il donna charge à ses gens d'aller reconduire Abram, sa femme et tout ce qui lui appartenait.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer sur ce chapitre :

I. Que DIEU appela Abraham et traita alliance avec lui dans la vue de conserver la vraie religion parmi ses descendants et de faire naître un jour le Messie de sa postérité.

II. Qu'Abraham obéit à la vocation de DIEU et qu'il crut à ses promesses, que cependant ces promesses ne s'accomplirent pas d'abord, qu'il fut exposé à plusieurs traverses, qu'il habita au pays de Canaan comme étranger et que la famine le contraignit d'aller en Égypte où il fut en danger d'être privé de sa femme. St. Paul nous montre quelles sont les réflexions que nous devons faire sur cette histoire lorsqu'il dit au chapitre XI de l'épître aux Hébreux : *Par la foi Abraham, étant appelé pour aller au lieu qu'il devait posséder, partit ne sachant où il allait. Par la foi, il habita comme étranger dans la terre promise.*

Ainsi, nous devons apprendre, de cet exemple d'Abraham, à suivre notre vocation, à obéir à tout ce que DIEU nous commande, quelque difficile qu'il nous paraisse, à vivre en ce monde comme des étrangers, ne cherchant point ici-bas notre véritable patrie, mais la cherchant dans le ciel et *attendant comme Abraham notre père, la cité qui est à venir, de laquelle DIEU est l'architecte et le fondateur.*

III. Les plaies dont DIEU frappa le roi d'Égypte, parce qu'il avait enlevé Sara dans l'intention de l'épouser, montrent que l'adultère est un crime très odieux au Seigneur. On voit même par les reproches que Pharaon fit à Abraham que ce prince savait que ce crime était très grand. Il est cependant à remarquer que le roi d'Égypte fit beaucoup de bien à Abraham et que ce patriarche emporta de grandes richesses de ce pays-là et c'est ainsi qu'il commençait à éprouver les effets de la protection et de la bénédiction de DIEU sur lui.

CHAPITRE XIII.

Abraham et Lot, étant retournés d'Égypte au pays de Canaan, se séparèrent ne pouvant demeurer dans un même lieu à cause de leurs grands biens. Lot s'établit à Sodome et Abraham demeure dans le pays de Canaan duquel DIEU lui promit de nouveau la possession.

1 Abram donc étant sorti de l'Égypte, monta, vers le midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait et Lot était avec lui.

2 Et Abram était très riche en bétail, en argent et en or.

3 Et il s'en retourna par le même chemin qu'il était venu, du Midi jusqu'à Béthel, jusqu'au lieu où il avait dressé ses tentes au commencement, entre Béthel et Haï ;

4 Dans le même lieu où était l'autel qu'il y avait bâti au commencement, et où Abram avait invoqué le nom de l'Éternel.

5 Lot aussi, qui marchait avec Abram, avait des brebis, des bœufs, et des tentes.

6 Et le pays ne les pouvait porter, pour pouvoir demeurer ensemble ; car leur bien était si grand, qu'ils ne pouvaient demeurer l'un avec l'autre.

7 Ce qui excita une querelle entre les bergers du bétail d'Abram, et les bergers du bétail de Lot. En ce temps-là les Cananéens et les Phérésiens demeuraient au pays.

8 Et Abram dit à Lot : Je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens ; car nous sommes frères.

9 Tout le pays n'est-il pas à ta disposition ? Sépare-toi, je te prie, d'avec moi : Si tu choisis la gauche, je prendrai la droite ; et si tu prends la droite, je m'en irai à la gauche.

10 Alors Lot, élevant ses yeux, vit toute la plaine du Jourdain, qui (avant que l'Éternel détruisît Sodome et Gomorre) était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme le jardin de l'Éternel et comme le pays d'Égypte.

11 Et Lot choisit pour soi toute la plaine du Jourdain, et il alla du côté de l'Orient ; ainsi ils se séparèrent l'un d'avec l'autre.

12 Abram donc demeura au pays de Canaan ; et Lot demeura dans les villes de la plaine, et il y dressa ses tentes jusqu'à Sodome.

13 Or, les habitants de Sodome étaient méchants, et ils étaient de grands pécheurs contre l'Éternel.

14 Et l'Éternel dit à Abram (après que Lot se fut séparé d'avec lui) : Lève maintenant tes yeux, et regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient et l'Occident.

15 Car je te donnerai, et à ta postérité pour jamais, tout le pays que tu vois.

16 Et je ferai que ta postérité sera comme la poussière de la terre ; que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi ta postérité.

17 Lève-toi donc, et promène-toi dans le pays, dans sa longueur et dans sa largeur ; car je te le donnerai.

18 Abram donc ayant remué ses tentes, vint demeurer dans les plaines de Mamré, qui est en Hébron, et il bâtit là un autel à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Les grands biens que DIEU accorda à Abraham doivent être considérés comme un effet de la bénédiction qu'il lui avait promise, ce qui nous fait voir que les promesses de DIEU s'exécutent toujours et qu'il accorde quelques fois à ceux qui le craignent les bénédictions de la vie présente. Le débat qui arriva entre les gens de Lot et ceux d'Abraham et la modération qu'Abraham fit paraître en donnant à Lot son neveu le choix d'aller où il lui plairait nous avertissent d'éviter les divisions qui naissent d'ordinaire à l'occasion des biens du monde et de nous prévenir les uns les autres pour avoir la paix en renonçant même à ce qui pourrait nous être plus avantageux. Le choix que Lot fit du pays de Sodome qui était très fertile et très agréable, mais dont les habitants étaient déjà alors fort corrompus et menacés des jugements de DIEU, nous montre qu'il ne faut pas toujours regarder aux avantages et aux commodités de la vie, qu'il est périlleux d'habiter dans les lieux où l'aise et l'abondance règnent et que l'on doit surtout fuir le commerce des méchants.

Enfin, nous voyons dans la réitération des promesses que DIEU fit à Abraham la fermeté de l'amour que DIEU porte à ses enfants et la bonté avec laquelle il soutient leur foi dans les épreuves par où il les fait passer.

CHAPITRE XIV.

C'est ici l'histoire de la guerre qu'il y eut entre le roi de Sodome et ses voisins et le roi d'Elam et ses alliés dans laquelle le roi de Sodome fut vaincu et Lot pris avec tout son bien, mais Abraham défait le roi d'Elam et délivra Lot. Comme il revenait de cette défaite, Melchisédec lui vint au-devant et lui présenta du pain et du vin et Abraham lui donna la dîme de tout le butin qu'il avait fait.

1 Il arriva, au temps d'Amraphel, roi de Scinhar, d'Arjoc, roi d'Ellasar, de Kédor-lahomer, roi d'Hélam, et de Tidhal, roi des nations,

2 Qu'ils firent la guerre contre Bérah, roi de Sodome, contre Birsah, roi de Gomorre, contre Scinab, roi d'Adma, contre Scemeber, roi de Tséboïm, et contre le roi de Bélah, qui est Tsohar.

3 Tous ceux-ci se joignirent dans la vallée de Siddim, qui est la mer Salée.

4 Ils avaient été assujettis douze ans à Kédor-lahomer ; mais au treizième ils s'étaient révoltés.

5 A la quatorzième année donc Kédor-lahomer vint, avec les rois qui s'étaient joints à lui ; et ils battirent les Réphaïns, en Hasçteroth de Carnaïm, les Zuzins en Ham ; les Emins dans la plaine de Kirjathaïm ;

6 Et les Horiens dans leur montagne de Séhir, jusqu'aux campagnes de Paran, au-dessus du désert.

7 Puis ils retournèrent et vinrent à Hen de Mispas, qui est Kadès, et ils battirent tout le pays des Hamalékites, et des Amorrhéens qui habitaient dans Hatsatson-tamar.

8 Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorre, le roi d'Adma, le roi de Tséboïm, et le roi de Bélah, qui est Tsohar, sortirent, et rangèrent leurs troupes dans la vallée de Siddim, contre les autres rois,

9 C'est-à-dire, contre Kédor-lahomer, roi de Hélam, contre Tidhal, roi des nations, contre Amraphel, roi de Scinhar, et contre Arjoc, roi d'Ellasar, quatre rois contre cinq.

10 Or, il y avait dans la vallée de Siddim beaucoup de puits de bitume. Et les rois de Sodome et de Gomorre s'enfuirent, et y tombèrent ; et ceux de leurs gens qui s'échappèrent, s'enfuirent sur la montagne.

11 Les rois prirent donc toutes les richesses de Sodome et de Gomorre, et tous leurs vivres ; puis ils se retirèrent.

12 Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram, qui demeurait dans Sodome, et tout son bien, et ils s'en allèrent.

13 Un homme qui s'était sauvé, en vint avertir Abram, Hébreu, qui demeurait dans les plaines de Mamré Amorrhéen, frère d'Escol, et frère de Haner, qui avaient fait alliance avec Abram.

14 Quand donc Abram eut appris que son frère avait été fait prisonnier, il arma trois cents et dix-huit de ses serviteurs qui étaient nés dans sa maison ; et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan.

15 Et ayant partagé ses troupes, il se jeta sur les rois durant la nuit, lui et ses serviteurs ; et les battit, et les

poursuivit jusqu'à Hobar, qui est à la gauche de Damas.

16 Et il ramena toutes les richesses qu'on avait prises ; il ramena même Lot son frère, avec ses biens, les femmes et le peuple.

17 Et le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui, comme il s'en retournait après la défaite de Kédorlahomer, et des rois qui étaient avec lui, dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale.

18 Melchisédec aussi, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin (et il était sacrificateur du DIEU fort, souverain).

19 Et il bénit Abram, en disant : Béni soit Abram par le DIEU fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre.

20 Et béni soit le DIEU fort, souverain, qui a mis tes ennemis entre tes mains. Et Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.

21 Et le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes, et prends les richesses pour toi.

22 Et Abram dit au roi de Sodome : J'ai levé ma main à l'Éternel, le DIEU fort, souverain, possesseur des cieux et de la terre, disant :

23 Si je prends aucune chose qui t'appartienne, depuis le moindre fil jusques à une courroie de soulier ; afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

24 J'excepte seulement ce que les jeunes gens ont mangé, et la part des hommes qui sont venus avec moi, Haner, Escol et Mamré, qui prendront leur part du butin.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer la défaite du roi de Sodome comme un châtiment de DIEU sur les habitants de cette ville qui étaient très corrompus et comme un avant-coureur de leur ruine. Ce qui arriva à Lot qui fut pris dans cette guerre fait voir que ceux qui demeurent avec les méchants sont souvent enveloppés dans les jugements que DIEU déploie sur eux et qu'ainsi il est dangereux de s'engager dans leur commerce.

La victoire qu'Abram remporta est une preuve de la bénédiction dont DIEU favorisait ce patriarche et de sa protection envers Lot. Cela montre aussi qu'il est permis de faire la guerre pour une cause légitime et pour une juste défense.

Enfin, ce qui est dit ici de Melchisedec, roi de Salem et sacrificateur du DIEU Souverain, prouve que le vrai DIEU était connu et adoré dans ce pays-là. Cela doit aussi nous faire souvenir de ce que St. Paul dit dans l'épître aux Hébreux, que ce Melchisedec, qui bénit Abraham et à qui ce patriarche donna la dîme de tout, représentait JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, le roi et le sacrificateur de l'Église qui devait régner sur toutes choses et exercer un sacerdoce infiniment plus parfait que celui des sacrificateurs juifs et de Melchisedec lui-même.

CHAPITRE XV.

DIEU réitère les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner un fils et une postérité nombreuse qui posséderait le pays de Canaan, et lui confirme cette promesse par un signe.

1 Après ces choses, la parole de l'Éternel fut adressée à Abram, dans une vision, disant : Abram, ne crains point ; je suis ton bouclier et ta très-grande récompense.

2 Et Abram répondit : Seigneur Éternel, que me donneras-tu ? Je passe ma vie sans avoir d'enfants, et Dammésec Elihéser est l'intendant de ma maison.

3 Abram dit encore : Voici, tu ne m'as point donné d'enfants, et dès là, le serviteur qui est né dans ma maison, sera mon héritier.

4 Et voici, la parole de l'Éternel lui fut adressée, disant : Celui-ci ne sera point ton héritier ; mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton héritier.

5 Et après l'avoir mené dehors, il lui dit : Lève maintenant les yeux vers le ciel, et compte les étoiles, si tu les peux compter : c'est ainsi, lui dit-il, que sera ta postérité.

6 Et Abram crut à l'Éternel, et l'Éternel lui imputa cela à justice.

7 Il lui dit encore : Je suis l'Éternel, qui t'ai fait sortir d'Ur des Caldéens, afin de te donner ce pays pour le posséder.

8 Et il dit : Seigneur Éternel, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai ?

9 Et il lui répondit : Prends une génisse de trois ans, et une chèvre de trois ans, et un bélier de trois ans, et une tourterelle, et un pigeon.

10 Il prit donc toutes ces choses, et les partagea par le milieu, et il mit chaque moitié vis-à-vis l'une de l'autre ; mais il ne partagea point les oiseaux.

11 Alors une volée d'oiseaux se jeta sur ces bêtes mortes ; mais Abram les chassa.

12 Et comme le soleil se couchait, Abram fut surpris d'un profond sommeil, et voici, il fut saisi d'une frayeur, causée par une grande obscurité qui tomba sur lui.

13 Et l'Éternel dit à Abram : Sache certainement que ta postérité habitera comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point, et qu'elle y servira aux habitants du lieu, et qu'elle y sera affligée pendant quatre cents ans.

14 Mais aussi je jugerai la nation à laquelle tes descendants seront assujettis ; et ensuite ils sortiront avec de grands biens.

15 Et toi, tu t'en iras vers tes pères en paix, dans une bonne vieillesse, et tu seras enseveli.

16 Et en la quatrième génération, ils retourneront ici ; car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble.

17 Et lorsque le soleil fut couché, il y eut une obscurité ténébreuse, et voici, un four fumant et un brandon de feu qui passa entre ces choses qui avaient été partagées.

18 En ce jour-là, l'Éternel traita alliance avec Abram, disant : J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, c'est-à-dire le fleuve d'Euphrate ;

19 Les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens,

20 Les Héthiens, les Phéréziens, les Réphaïns,

21 Les Amorrhéens, les Cananéens, les Guirguasciens, et les Jébusiens.

RÉFLEXIONS

L'on voit trois choses dans ce chapitre :

I. Que DIEU réitéra les promesses qu'il avait faites à Abraham et les confirma par un signe miraculeux.

II. Qu'Abraham ayant crû à DIEU, cela lui fut imputé à justice.

III. Que DIEU lui déclara que ces promesses ne s'accompliront pas durant sa vie et que même sa postérité serait affligée pendant quelque temps.

Les réflexions que nous devons faire sur cela sont donc :

I. Que DIEU par un effet de sa bonté a de tout temps trouvé à propos de fortifier la foi de ceux qu'il aime par des signes extérieurs, ce qu'il fait encore par les sacrements desquels nous devons faire un très grand cas,

II. Que tous ceux, qui à l'imitation d'Abraham, croient en DIEU et lui obéissent, seront justifiés comme ce Saint patriarche le fut,

III. Que les enfants de DIEU ont souvent dans ce monde les afflictions en partage et que ce ne sera qu'après cette vie qu'ils verront le parfait accomplissement des promesses que DIEU leur a faites.

CHAPITRE XVI.

On voit dans ce chapitre :

I. La naissance d'Ismaël fils d'Agar.

II. La fuite d'Agar qui sortit de la maison d'Abraham et la prédiction qu'un ange fit à Agar qu'Ismaël serait un prince puissant et qu'il aurait une postérité nombreuse.

1 Or, Saraï, femme d'Abram, ne lui avait point encore fait d'enfant ; mais elle avait une servante égyptienne, nommée Agar,

2 Et elle dit à Abram : Voici maintenant, l'Éternel m'a rendue stérile : viens, je te prie, vers ma servante ; peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.

3 Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar, sa servante égyptienne, et la donna pour femme à Abram son mari, après qu'il eut demeuré dix ans au pays de Canaan.

4 Il vint donc vers Agar, et elle conçut. Et Agar voyant qu'elle avait conçu, méprisa sa maîtresse.

5 Alors Saraï dit à Abram : L'outrage qu'on me fait, rejaillit sur toi. J'ai mis ma servante dans ton sein ; mais depuis qu'elle a vu qu'elle était enceinte, elle me regarde avec mépris. Que l'Éternel soit juge entre moi et toi.

6 Alors Abram répondit à Saraï : Voici, ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la maltraita et elle s'enfuit de devant elle.

7 Mais l'ange de l'Éternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au désert, près de la fontaine qui est au chemin de Sçur.

8 Et il lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu ? et où vas-tu ? Et elle répondit : Je fuis de devant Saraï, ma maîtresse.

9 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Retourne à ta maîtresse, et t'humilie sous elle.

10 L'ange de l'Éternel lui dit encore : Je multiplierai tellement ta postérité, qu'elle ne se pourra compter, tant elle sera grande.

11 L'ange de l'Éternel lui dit aussi : Voici, tu as conçu, et tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël ; car l'Éternel a entendu ta voix dans ton affliction,

12 Et il sera semblable à un âne sauvage : il lèvera sa main contre tous, et tous lèveront la main contre lui ; et il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères.

13 Alors elle appela le nom de l'Éternel qui lui parlait : Tu es le DIEU fort qui m'as vue. Car elle dit : N'ai-je pas aussi vu ici celui qui me voyait ?

14 C'est pourquoi on appela ce puits le puits du Vivant qui me voit. Il est entre Kadès et Béréd.

15 Agar donc enfanta un fils à Abram. Et Abram appela son fils, qu'Agar lui avait enfanté, Ismaël.

16 Or, Abram était âgé de quatre-vingt-six ans, quand Agar lui enfanta Ismaël.

RÉFLEXIONS

Le mariage d'Abraham avec Agar doit être regardé comme une de ces choses que DIEU tolérât alors, à cause de l'état où les hommes se rencontraient, mais qui était opposées à la première institution du mariage et à cause de cela sont absolument défendues par les lois de l'Évangile. Les divisions qui arrivèrent à cette occasion dans la famille d'Abraham montrent que ces sortes de mariages avaient d'ordinaire des suites funestes.

Cependant, il faut remarquer que DIEU prit soin de l'enfant d'Agar et qu'il promit de le bénir parce qu'il était fils d'Abraham et ce fut aussi ce qui arriva, la postérité d'Ismaël ayant été très puissante et très nombreuse et ayant subsisté longtemps dans les siècles suivants, comme nous l'apprenons de l'histoire.

CHAPITRE XVII.

DIEU confirme de nouveau l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham et les promesses qu'il lui avaient faites et pour l'en assurer, il lui change son nom. Il lui donne la loi de la circoncision, il lui promet la naissance d'Isaac, et Abraham obéissant à l'ordre de DIEU fut circoncis avec toute sa maison.

1 Puis Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Éternel lui apparut et lui dit : Je suis le DIEU fort, tout-puissant : Marche devant ma face, et en intégrité.

2 Et je ferai alliance avec toi, et je te multiplierai très abondamment.

3 Alors Abram tomba sur sa face ; et DIEU lui parla et lui dit :

4 Quant à, moi, voici, mon alliance est avec toi, et tu deviendras père d'une multitude de nations.

5 Et tu ne seras plus appelé Abram, mais ton nom sera Abraham ; car je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6 Et je te ferai croître très abondamment, et je te ferai devenir des nations ; même des rois sortiront de toi.

7 J'établirai donc mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi dans leurs âges, pour être une alliance éternelle, afin que je sois ton DIEU, et le DIEU de ta postérité après toi.

8 Et je te donnerai, et à ta postérité après toi, le pays où tu demeures comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle ; et je leur serai DIEU.

9 DIEU dit encore à Abraham : Mais toi, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité après toi, dans leurs âges.

10 C'est ici l'alliance que j'ai faite avec vous, et avec ta postérité après toi ; vous la garderez : tout mâle d'entre vous sera circoncis :

11 Vous circoncirez la chair de votre prépuce, et cela sera pour un signe de l'alliance qui est entre moi et vous.

12 Tout enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né en la maison, que l'esclave acheté par argent de tout étranger qui n'est point de ta race.

13 On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né en ta maison, et celui qui est acheté de ton argent ; et mon alliance sera dans votre chair, pour être une alliance perpétuelle.

14 Et le mâle incirconcis, duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise, sera retranché du milieu de ses peuples, parce qu'il aura violé mon alliance.

15 DIEU dit aussi à Abraham : Quant à Saraï, ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraï, mais son nom sera Sara.

16 Et je la bénirai ; et même je te donnerai d'elle un fils. Je la bénirai, et elle deviendra des nations ; et des rois de peuples sortiront d'elle.

17 Alors Abraham se prosterna la face en terre, et il sourit, en disant en son cœur : Naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans ? Et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, aurait-elle un enfant ?

18 Et Abraham dit à DIEU : Je te prie qu'Ismaël vive devant toi.

19 Et DIEU dit : Certainement, Sara ta femme t'enfantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui, pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.

20 Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : voici, je l'ai béni, et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il sera père de douze princes ; et je le ferai devenir une grande nation.

21 Mais j'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera dans un an, en cette même saison.

22 Et après que DIEU eut achevé de parler, il remonta de devant Abraham.

23 Et Abraham prit son fils Ismaël, et tous ceux qui étaient nés en sa maison, et tous ceux qu'il avait achetés de son argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison ; et il circoncit la chair de leur prépuce, en ce même jour-là, comme DIEU lui avait dit.

24 Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, quand il se circoncit.

25 Et Ismaël son fils avait treize ans, lorsqu'il fut circoncis.

26 Abraham et Ismaël son fils furent circoncis en un même jour.

27 Et toutes les personnes de sa maison, tant ceux qui étaient nés en la maison, que ceux qui avaient été achetés des étrangers par argent, furent circoncis avec lui.

RÉFLEXIONS

La principale instruction que nous devons tirer de ce chapitre qui contient l'institution de la circoncision est celle que St. Paul nous donne au chapitre IV de l'épître aux Romains. Cet apôtre remarque que lorsqu'Abraham reçut le signe de la circoncision, il avait déjà été justifié auparavant par la foi, d'où il conclut que ce n'est ni la circoncision, ni aucune cérémonie extérieure qui rendent les hommes agréables à DIEU et qu'il n'y a qu'une foi sincère et accompagnée de l'obéissance qui produise cet effet. Cependant, cette même histoire montre qu'il ne faut pas mépriser ou négliger les signes extérieurs de l'alliance divine et en particulier les cérémonies et les sacrements que DIEU a établis pour fortifier notre foi et pour confirmer ses promesses, qu'au contraire nous devons les respecter, les observer religieusement et en faire un usage qui serve à nous affermir dans la foi et dans l'amour de DIEU et à nous exciter de plus en plus à la piété.

CHAPITRE XVIII.

Trois anges apparaissent à Abraham qui lui promettent la naissance d'Isaac et qui l'avertissent que DIEU allait détruire Sodome et Gomorre. Abraham intercède auprès du Seigneur pour les habitants de Sodome, mais inutilement, DIEU lui ayant fait comprendre que la corruption de ces gens-là était parvenue à son comble et que leur ruine était arrêtée et inévitable.

1 Puis l'Éternel apparut à Abraham dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente pendant la chaleur du jour.

2 Car, levant ses yeux, il regarda, et voici, trois hommes parurent près de lui ; et dès qu'il les eut aperçus, il courut au-devant d'eux, de la porte de sa tente, et il se prosterna en terre ;

3 Et il dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point, je te prie, la tente de ton serviteur.

4 Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau, et lavez vos pieds ; cependant reposez-vous sous un arbre.

5 Et j'apporterai un morceau de pain, afin de fortifier votre cœur, ensuite vous passerez outre ; car c'est pour

cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit.

6 Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara, et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine, pétris-les, et fais des gâteaux.

7 Puis Abraham courut à son troupeau, et il y prit un veau tendre et bon, et il le donna à un serviteur, qui se hâta de l'apprêter.

8 Ensuite il prit du beurre et du lait, et le veau qu'on avait apprêté, et il le mit devant eux. Il se tenait auprès d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent.

9 Et ils lui dirent : Où est Sara ta femme ? Et il répondit : La voilà dans la tente.

10 Et un d'entre eux dit : Je ne manquerai pas de revenir vers toi dans un an, en ce même temps où nous sommes ; et voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'écoutait à la porte de la tente, laquelle était derrière lui.

11 Or, Abraham et Sara étaient vieux et avancés en âge ; et Sara n'avait plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir.

12 Et Sara rit en soi-même, disant : Etant vieille, aurai-je cette satisfaction ? mon seigneur étant fort âgé.

13 Et l'Éternel dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant : Serait-il vrai que j'aurais un enfant, étant vieille comme je suis ?

14 Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel ? je reviendrai vers toi en cette saison, en ce même temps où nous sommes, et Sara aura un fils.

15 Et Sara nia d'avoir ri, disant : Je n'ai point ri, car elle eut peur. Mais il dit : Cela n'est pas ainsi ; car tu as ri.

16 Et ces hommes se levèrent de là, et regardèrent vers Sodome ; et Abraham marchait avec eux, pour les conduire.

17 Et l'Éternel dit : Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ?

18 Puisque Abraham doit certainement être une nation grande et puissante, et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui ?

19 Car je le connais, et je sais qu'il commandera à ses enfants, et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Éternel, pour faire ce qui est juste et droit ; afin que l'Éternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.

20 Et l'Éternel dit : Parce que le cri de Sodome et de Gomorre est augmenté, et que leur péché est très grief ;

21 Je descendrai maintenant et je verrai, s'ils ont entièrement fait toutes les choses dont le cri est venu jusqu'à moi ; et si cela n'est pas, je le saurai.

22 Ces hommes donc partant de là, allaient vers Sodome ; mais Abraham se tint encore devant l'Éternel.

23 Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr même le juste avec le méchant ?

24 Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les feras-tu périr aussi ? Ne pardonneras-tu point à la ville, à cause de cinquante justes, s'ils y étaient ?

25 Il ne sera pas dit de toi que tu fasses mourir le juste avec le méchant, et que le juste soit traité comme le méchant. Non, cela ne sera pas dit de toi. Celui qui juge toute la terre, ne fera-t-il point justice ?

26 Et l'Éternel dit : Si je trouve en Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu, pour l'amour d'eux.

27 Et Abraham répondit, disant : Voici, maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que poudre et que cendre.

28 Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquante justes : détruiras-tu toute la ville pour cinq qui manqueraient ? Et il lui répondit : Je ne la détruirai point, si j'y trouve quarante-cinq justes.

29 Et Abraham continua de lui parler, en disant : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que quarante ? Et il dit : Je ne détruirai point la ville à cause de ces quarante.

30 Et Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas, si je parle encore : Peut-être s'en trouvera-t-il trente ? Et il dit : Je ne la détruirai point, si j'y en trouve trente.

31 Et Abraham dit : Voici maintenant, j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.

32 Et Abraham dit : Je prie que le Seigneur ne se fâche point ; je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'y en trouvera-t-il dix ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces dix.

33 Et l'Éternel s'en alla, quand il eut cessé de parler à Abraham. Et Abraham retourna en son lieu.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente quatre réflexions principales :

I. La première est celle que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux, sur ce qu'Abraham reçut les trois anges qui lui apparurent : *N'oubliez pas, dit-il l'hospitalité, car par elle, quelques-uns ont logé des anges chez eux sans le savoir.*

II. La deuxième réflexion est qu'il s'est écoulé plusieurs années sans que le fils que DIEU avait promis à Abraham naquît, mais que les anges lui annoncèrent qu'Isaac naîtrait cette année-là. C'est ainsi que les promesses de DIEU se trouvent toujours véritables quoiqu'il diffère de les exécuter.

III. Il est à remarquer en troisième lieu que DIEU étant sur le point de détruire Sodome voulut le faire connaître à Abraham afin que ce patriarche reconnût que cette ruine procédait de DIEU et qu'il fût engagé par là à craindre toujours le Seigneur, à se confier en ses promesses et à faire régner la piété dans sa famille. On voit par-là que DIEU se communique à ceux qui le servent fidèlement. Cela nous montre aussi que la considération des jugements de DIEU doit nous inciter à le craindre, que le devoir des pères est de recommander surtout à leurs enfants de marcher dans les voies du Seigneur et que DIEU bénit la postérité des hommes droits.

IV. La quatrième réflexion regarde l'intercession d'Abraham en faveur de ceux de Sodome et le refus que DIEU fit de leur pardonner parce qu'il n'y avait pas dix justes dans cette ville. Apprenons de là que nous devons prier les uns pour les autres et tâcher en particulier de détourner la colère de DIEU de dessus ceux qui en sont menacés, que DIEU a beaucoup d'égard aux prières et à la piété des justes et qu'il épargne quelque fois les villes et les peuples pour l'amour d'eux, mais que lorsque le nombre des gens de bien est fort diminué et que le crime et l'impiété prévalent, les prières des justes sont inutiles et que rien ne garantit les pécheurs de la vengeance céleste.

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre contient l'histoire de la destruction de Sodome et des lieux voisins qui furent consumés par le feu du ciel. Lot ayant été préservé de cette destruction se retira à Tsohar avec ses deux filles.

1 Or, sur le soir les deux anges vinrent à Sodome. Et Lot, qui était assis à la porte de Sodome, les ayant vus, se leva pour aller au-devant d'eux, et il se prosterna le visage en terre.

2 Et il leur dit : Voici, je vous prie, Messieurs, retirez-vous maintenant dans la maison de votre serviteur, et y logez cette nuit ; lavez aussi vos pieds, et vous vous lèverez de bon matin, et vous continuerez votre chemin. Non, dirent-ils, mais nous passerons cette nuit dans la rue.

3 Mais il les pressa tant qu'ils se retirèrent chez lui. Et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin, et fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.

4 Mais avant qu'ils s'allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome, environnèrent la maison, depuis les plus jeunes jusqu'aux vieillards, tout le peuple, depuis un bout jusqu'à l'autre.

5 Et appelant Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais-les sortir, afin que nous les connaissions.

6 Alors Lot sortit de sa maison, pour leur parler à la porte, et ayant fermé la porte après soi,

7 Il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal.

8 Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d'homme ; je vous les amènerai, et vous les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce qu'ils sont venus à l'ombre de mon toit.

9 Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent encore : Cet homme seul est venu pour habiter ici comme étranger, et il nous jugera ! Maintenant nous te traiterons plus mal qu'eux. Et ils faisaient violence à Lot, et s'approchèrent pour rompre la porte.

10 Mais ces hommes avançant leurs mains, firent rentrer Lot dans la maison, et fermèrent la porte.

11 Ils frappèrent ensuite d'éblouissement les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; de sorte qu'ils se lassèrent à chercher la porte.

12 Alors ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne ; ou un gendre, ou des fils ou des filles, ou quelque autre de tes proches dans la ville ? Fais-les sortir de ce lieu.

13 Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri des péchés de ses habitants s'est élevé devant l'Éternel,

et il nous a envoyés pour le détruire.

14 Lot donc sortit et parla à ses gendres, qui devaient prendre ses filles, et leur dit : Levez-vous, et sortez de ce lieu ; car l'Éternel va détruire la ville. Mais il semblait à ses gendres qu'il se moquait.

15 Et sitôt que l'aube du jour fut levée, les anges pressèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles, qui se trouvent ici, de peur que tu ne périsses dans la punition que je vais faire de la ville.

16 Et comme il tardait, ces hommes le prirent par la main ; ils prirent aussi par la main sa femme et ses deux filles, parce que l'Éternel l'épargnait ; et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville.

17 Or, dès qu'ils les eurent fait sortir de la ville, l'un d'eux dit : Sauve ta vie, ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine ; sauve-toi sur la montagne, de peur que tu ne périsses.

18 Et Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie ;

19 Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi, et tu as signalé ta miséricorde envers moi en me sauvant la vie. Mais je ne me pourrai sauver sur la montagne, que le mal ne m'atteigne, et que je ne meure.

20 Voici, je te prie, il y a ici près une ville où je puis m'enfuir, et elle est petite ; je te prie, que je m'y sauve. N'est-elle pas petite ? et mon âme vivra.

21 Et il lui dit : Voici, je t'accorde encore cette grâce, de ne détruire point la ville dont tu as parlé.

22 Hâte-toi, sauve-toi là ; car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré. C'est pour cette raison que cette ville fut appelée Tsohar.

23 Comme le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsohar.

24 Alors l'Éternel fit pleuvoir des cieux, sur Sodome et sur Gomorre, du soufre et du feu, de la part de l'Éternel ;

25 Et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et le germe de la terre.

26 Mais la femme de Lot regarda derrière soi, et elle devint une statue de sel.

27 Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'était tenu devant l'Éternel.

28 Et regardant vers Sodome et Gomorre, et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.

29 Lorsque DIEU détruisait les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham, et il fit partir Lot, afin qu'il ne fût point dans cette ruine, quand il détruisit les villes où Lot habitait.

30 Et Lot monta de Tsohar, et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsohar ; et il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

31 Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume de tous les pays.

32 Viens, donnons du vin à notre père, et couchons avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.

33 Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là. Et l'aînée vint et coucha avec son père ; mais il ne s'aperçut point, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34 Et le lendemain l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père ; donnons-lui encore cette nuit du vin à boire ; puis va, et couche avec lui, et nous conserverons la race de notre père.

35 En cette nuit-là donc elles donnèrent encore du vin à boire à leur père. Et la plus jeune se leva et coucha avec lui ; mais il ne s'aperçut point, ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36 Ainsi les deux filles de Lot conçurent de leur père.

37 L'aînée enfanta un fils, et appela son nom Moab. C'est lui qui est le père des Moabites jusqu'à ce jour.

38 Et la plus jeune aussi enfanta un fils, et appela son nom Ben-Hammi. C'est lui qui est le père des enfants de Hammon jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer sur la mémorable histoire de la destruction de Sodome et des autres villes voisines :

I. Premièrement que ce qui entraîna les habitants de ces villes-là dans ces crimes affreux, ce fut, comme le dit un prophète, l'orgueil, l'abondance, l'aise et l'oisiveté, aussi bien que la dureté envers les misérables. Ainsi, cet exemple fait voir combien il est dangereux d'être trop à son aise et de se livrer aux plaisirs et en particulier à quels excès la sensualité et l'impureté peuvent porter les hommes.

II. Ce terrible jugement que DIEU exerça sur Sodome est une preuve du jugement et de la condamnation qu'il réserve à tous les impies et en particulier à ceux qui se livrent à des passions infâmes. C'est ce que St. Pierre nous enseigne lorsqu'il dit : *Que si DIEU a condamné à une entière destruction les villes de Sodome*

et de Gomorre, les réduisant en cendre et les mettant en exemple pour ceux qui vivraient dans l'impiété, il réserve aussi tous les injustes pour être punis au jour du jugement et principalement ceux qui suivent les désirs de la chair et les cupidités infâmes.

III. Le même apôtre remarque sur cette histoire : *Que DIEU délivra le juste Lot de l'embrasement de Sodome, que cet homme de bien qui habitait parmi ces abominables affligeait tous les jours son âme juste à cause de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait de leurs méchantes actions et que c'est ainsi que DIEU sait délivrer de la tentation et de l'affliction ceux qui l'honorent.*

IV. On voit dans cette histoire que les gendres de Lot furent enveloppés dans la destruction de Sodome pour s'être moqué des avertissements que Lot leur avait donnés et que sa femme fut changée en une statue de sel parce qu'elle tourna ses yeux et son cœur du côté de cette ville d'où elle était sortie. Ces deux exemples nous apprennent à profiter des avertissements que DIEU nous fait donner, à craindre ses menaces et à le suivre quand il nous appelle, sans regarder aux choses du monde. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lorsqu'il dit dans l'Évangile : *Souvenez-vous de la femme de Lot.* Enfin, ce qui arriva à Lot lui-même et à ses deux filles après qu'il fut échappé de la ruine de Sodome nous montre que nous devons être toujours et partout sur nos gardes, éviter toutes les occasions de pécher et nous éloigner particulièrement de l'intempérance à cause des suites funestes qu'elle a ordinairement.

CHAPITRE XX.

Abraham étant allé demeurer à Guérar, Abimelec, roi de ce lieu-là, lui enlève sa femme et la lui rend ensuite par le commandement de DIEU.

1 Abraham s'en alla de là au pays du Midi, et demeura entre Kadès et Sçur, et habita comme étranger à Guérar.

2 Et Abraham dit de Sara sa femme : C'est ma sœur. Abimélec donc, roi de Guérar, envoya des gens pour enlever Sara.

3 Mais DIEU, pendant la nuit, apparut en songe à Abimélec, et lui dit : Voici, tu es mort, à cause de la femme que tu as prise ; car elle a un mari.

4 Or, Abimélec ne s'était point approché d'elle. Il répondit donc : Seigneur, puniras-tu aussi de mort la nation juste ?

5 Ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur ? Elle-même aussi n'a-t-elle pas dit : C'est mon frère ? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur, et avec des mains pures.

6 Et DIEU lui dit en songe : Je sais aussi que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur ; aussi n'ai-je pas permis que tu ne péchasses contre moi ; et c'est pour cela que je ne t'ai point permis de la toucher.

7 Maintenant donc, rends la femme à cet homme ; car il est prophète, et il priera pour toi, et tu vivras. Mais si tu ne la rends pas, sache que tu mourras certainement, et tout ce qui est à toi.

8 Et Abimélec se leva de bon matin, et appela tous ses serviteurs, et il leur fit entendre toutes ces choses ; et ils furent saisis de crainte.

9 Puis, Abimélec appela Abraham et lui dit : Que nous as-tu fait ? Et en quoi t'ai-je offensé, que tu aies fait venir sur moi et mon royaume un si grand péché ? Tu m'as fait des choses qui ne se doivent pas faire.

10 Abimélec dit aussi à Abraham : Qu'as-tu vu, qui t'ait obligé de faire cela ?

11 Et Abraham répondit : Je l'ai fait, parce que je disais en moi-même : Sans doute il n'y a point de crainte de DIEU en ce lieu-ci, et ils me tueront à cause de ma femme.

12 Mais aussi, à la vérité, elle est ma sœur, fille de mon père, bien qu'elle ne soit point fille de ma mère ; et elle m'a été donnée pour femme.

13 Or, il est arrivé que quand DIEU m'a conduit çà et là, hors de la maison de mon père, je lui ai dit : c'est ici la faveur que tu me feras : Dans tous les lieux où nous viendrons, dis de moi : C'est mon frère.

14 Alors Abimélec prit des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes, et il les donna à Abraham, et lui rendit Sara sa femme.

15 Et il lui dit : Voici, mon pays est à ta disposition ; habite où il te plaira.

16 Et il dit à Sara : J'ai donné à ton frère mille pièces d'argent ; voici, il t'est un voile sur les yeux devant tous ceux qui sont avec toi, et devant tous les autres. C'est ainsi qu'elle fut reprise.

17 Et Abraham pria DIEU ; et DIEU guérit Abimélec, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent.

18 Car l'Éternel avait entièrement rendu stérile toute la maison d'Abimélec, à cause de Sara, femme

d'Abraham.

RÉFLEXIONS

I. Ce qui arriva à Abraham lorsqu'Abimelec lui enleva sa femme et la punition que DIEU envoya à cause de cela à ce prince nous fait voir qu'Abraham était exposé à bien des traverses, mais que DIEU l'accompagnait partout et le couvrait de sa protection.

II. Il paraît en second lieu de cette histoire que le vrai DIEU était connu dans le pays où Abraham était alors et que même on y avait quelque crainte de la divinité, c'est ce que l'apparition de DIEU à Abimelec et la réponse de ce roi prouvent clairement.

III. L'obéissance d'Abimelec qui rendit Sara aussitôt que DIEU lui eut fait connaître qu'elle était femme d'Abraham et l'horreur que ce prince avait pour l'adultère montrent qu'il craignait d'offenser DIEU et ce roi s'élèvera en jugement contre tant de princes chrétiens qui, étant si clairement avertis de la volonté de DIEU, n'y ont aucun égard et s'abandonnent au péché et en particulier à toutes sortes d'impuretés et de dissolutions.

IV. Enfin, la guérison que DIEU accorda à Abimelec, après qu'il eut rendu Sara et qu'Abraham eut prié pour lui, nous apprend que DIEU pardonne les péchés commis par ignorance, qu'il fait cesser le châtement aussitôt qu'on évite de pécher et que les prières et l'intercession des gens de bien ont une grande efficacité devant lui.

CHAPITRE XXI.

Ce chapitre raconte :

I. La naissance d'Isaac. II. L'occasion pour laquelle Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham avec Agar sa mère et la manière dont DIEU conserva la vie à Ismaël. III. L'alliance d'Abraham avec le roi Abimelec.

1 Et l'Éternel visita Sara, comme il l'avait dit, et il lui fit ainsi qu'il en avait parlé.

2 Sara donc conçut, et enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse, dans la saison que DIEU lui avait dit.

3 Et Abraham appela son fils (qui lui était né, et que Sara lui avait enfanté) Isaac.

4 Et Abraham circoncit son fils Isaac âgé de huit jours, comme DIEU lui avait commandé.

5 Or, Abraham était âgé de cent ans, quand Isaac, son fils, lui naquit.

6 Et Sara dit : DIEU m'a donné un sujet de rire ; tous ceux qui l'apprendront, riront avec moi.

7 Elle dit aussi : Qui eût dit à Abraham que Sara allaiterait des enfants ? car je lui ai enfanté un fils en sa vieillesse.

8 Et l'enfant crût, et fut sevré. Et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.

9 Et Sara vit que le fils d'Agar, Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, se moquait.

10 Et elle dit à Abraham : Chasse cette servante et son fils ; car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils, avec Isaac.

11 Et cela déplut fort à Abraham, à l'occasion de son fils.

12 Mais DIEU dit à Abraham : N'aie point de chagrin à l'occasion de cet enfant, ni de ta servante. Dans toutes les choses que te dira Sara, obéis à sa parole ; car c'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.

13 Et, toutefois, je ferai aussi devenir le fils de la servante une nation, parce qu'il est de ta race.

14 Alors Abraham se leva de bon matin et prit du pain et une bouteille d'eau, et il les donna à Agar, en les mettant sur son épaule ; il lui donna aussi son enfant et la renvoya. Et elle se mit en chemin, et fut errante au désert de Béer-scébah.

15 Or, quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle mit son enfant sous un arbrisseau.

16 Et elle s'éloigna de lui à la distance d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis ; car elle dit : Que je ne voie point mourir cet enfant. Et s'étant assise vis-à-vis, elle éleva sa voix, et pleura.

17 Et DIEU entendit la voix du jeune garçon, et l'ange de DIEU appela des cieux Agar, et lui dit : Qu'as-tu, Agar ? Ne crains point, car DIEU a entendu la voix du jeune garçon, du lieu où il est.

18 Lève-toi, lève ce jeune garçon, et prends-le par la main ; car je le ferai devenir une grande nation.

19 Et DIEU ouvrit ses yeux ; et elle, ayant vu un puits d'eau, s'y en alla, et remplit la bouteille d'eau, et donna à boire à ce jeune garçon.

20 Et DIEU fut avec ce jeune garçon, qui devint grand, et habita au désert ; et il fut tireur d'arc.

21 Et il demeura au désert de Paran. Et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte.

22 Et il arriva qu'en ce temps-là Abimélec, accompagné de Picol, chef de son armée, parla à Abraham, disant : DIEU est avec toi dans toutes les choses que tu fais.

23 Maintenant donc, jure-moi par le nom de DIEU que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants, ni aux enfants de mes enfants, et que tu me traiteras, et le pays auquel tu as habité comme étranger, avec la même bonté avec laquelle je t'ai traité.

24 Et Abraham répondit : Je te le jurerai.

25 Mais Abraham fit ses plaintes à Abimélec, à l'occasion d'un puits d'eau dont les serviteurs d'Abimélec s'étaient emparés par violence.

26 Et Abimélec dit : Je n'ai point su qui a fait cela ; tu ne m'en as point aussi averti, et je n'en ai point ouï parler jusqu'à ce jour.

27 Alors Abraham prit des brebis et des bœufs, et les donna à Abimélec, et ils firent alliance ensemble.

28 Et Abraham mit à part sept jeunes brebis de sa bergerie.

29 Et Abimélec dit à Abraham : Que veulent dire ces sept brebis que tu as mises à part ?

30 Et il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage, que j'ai creusé ce puits.

31 C'est pourquoi on appela ce lieu-là Béer-scébah ; car tous deux y jurèrent.

32 Ils traitèrent donc alliance en Béer-scébah. Puis Abimélec se leva avec Picol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.

33 Et Abraham planta une chênaie en Béer-scébah, et il invoqua là le nom de l'Éternel, le DIEU fort d'éternité.

34 Et Abraham habita longtemps comme étranger au pays des Philistins.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la naissance d'Isaac qui naquit à Abraham quoique ce patriarche et Sara sa femme fussent d'un âge fort avancé. On voit dans cet événement l'accomplissement des promesses que DIEU avait faites à Abraham de lui donner un fils qui serait son héritier et qui aurait part à l'alliance divine. On y remarque de plus la vertu de la foi, puisque comme St. Paul le dit dans l'épître aux Hébreux, ce fut par la foi aux promesses de DIEU qu'Abraham et Sara eurent ce fils qui leur avait été promis. II. Sur ce que DIEU voulut qu'Ismaël sortit de la maison d'Abraham et qu'il ne fut pas son héritier, St. Paul remarque que tous ceux qui descendaient d'Abraham n'étaient pas réputés ses enfants et n'appartenaient pas à l'élection divine, que DIEU fait part de ses grâces à qui bon lui semble et dans la mesure qu'il le trouve à propos et que la naissance charnelle, nom plus que la simple profession de religion ne servent de rien à ceux qui n'ont pas une véritable foi. Il est cependant à remarquer que DIEU prit soin d'Ismaël et qu'il le bénit parce qu'il descendait d'Abraham bien qu'il fût exclu des avantages qui avaient été promis à Isaac. DIEU distribue ses faveurs dans un degré différent et il ne laisse pas de faire du bien à ceux-là même qui sont exclus de certains privilèges particuliers.

III. Enfin, l'alliance qu'Abraham traita avec Abimelec montre qu'il est permis aux personnes qui craignent DIEU de contracter des alliances pour leur sûreté et que ces alliances doivent être gardées inviolablement.

CHAPITRE XXII.

Ce chapitre contient l'histoire du sacrifice d'Abraham, et le dénombrement des enfants de Nacor son frère.

1 Il arriva après ces choses que DIEU éprouva Abraham et lui dit : Abraham ; et il répondit : Me voici.

2 DIEU lui dit encore : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, savoir, Isaac, et va-t'en au pays de Morija, pour l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai.

3 Abraham donc s'étant levé de bon matin, bâta son âne, et prit deux de ses serviteurs avec lui, et Isaac son fils. Et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin et s'en alla au lieu que DIEU lui avait dit.

4 Au troisième jour, Abraham levant ses yeux, vit le lieu de loin.

5 Et il dit à ses serviteurs : Demeurez ici avec l'âne. Nous marcherons, l'enfant et moi, jusque-là, et nous adorerons l'Eternel ; ensuite nous reviendrons à vous.

6 Et Abraham prit le bois de l'holocauste, et le mit sur Isaac son fils, et prit le feu en sa main, et un couteau, et ils s'en allèrent tous deux ensemble.

- 7 Alors Isaac parla à Abraham son père, et dit : Mon père. Abraham répondit : Me voici, mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois ; mais où est la bête pour l'holocauste ?
- 8 Et Abraham répondit : Mon fils, DIEU se pourvoira lui-même pour l'holocauste. Et ils marchaient tous deux ensemble.
- 9 Et étant venus au lieu que DIEU lui avait dit, Abraham bâtit là un autel, et rangea le bois, et il lia Isaac son fils et le mit sur le bois qu'il avait dressé sur l'autel.
- 10 Puis Abraham, avançant sa main, prit le couteau pour égorger son fils.
- 11 Mais l'ange de l'Eternel lui cria des cieux, disant : Abraham, Abraham. Et il répondit : Me voici.
- 12 Et il lui dit : Ne mets pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais point de mal ; car maintenant j'ai connu que tu crains DIEU, puisque tu n'as point épargné ton fils, ton unique, pour moi.
- 13 Et Abraham, levant ses yeux, regarda, et voici, derrière lui un bélier qui était retenu à un buisson par les cornes. Alors Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils.
- 14 Et Abraham appela ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira. C'est pourquoi on dit aujourd'hui : Il y sera pourvu sur la montagne de l'Eternel.
- 15 Et l'ange de l'Eternel cria des cieux à Abraham pour la seconde fois,
- 16 disant : J'ai juré par moi-même, dit l'Eternel, parce que tu as fait cela, et que tu n'as point épargné ton fils, ton unique ;
- 17 certainement, je te bénirai, et je multiplierai très abondamment ta postérité, comme les étoiles des cieux, et comme le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses ennemis.
- 18 Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.
- 19 Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs ; et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble en Béer-sébah ; car Abraham habitait en Béer-sébah.
- 20 Or, après ces choses-là, quelqu'un vint rapporter à Abraham, disant : Voici, Milca a aussi enfanté des enfants à Nacor ton frère ;
- 21 savoir, Huts son premier-né, Buz son frère, et Kémuel, père d'Aram ;
- 22 et Késed, Hazo, Pildas, Jidlaph, et Béthuël.
- 23 Et Béthuël a engendré Rébecca. Milca enfanta ces huit à Nacor, frère d'Abraham.
- 24 Et sa concubine, nommée Réuma, enfanta aussi Tébah, Gaham, Tahas et Mahaca.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer avec une grande attention cette belle histoire. Nous y voyons premièrement : I. La vérité de ce que St. Paul et St. Jacques nous enseignent, qu'Abraham fit paraître sa foi par ses œuvres lorsque DIEU l'éprouva et lui commanda d'offrir son fils unique. Par-là, nous voyons bien clairement que la véritable foi porte ceux qu'elle anime à faire tout ce que DIEU leur ordonne, qu'ainsi nous ne saurions plaire à DIEU, ni être justifié, si la foi ne produit en nous l'obéissance à ses commandements et la pratique des bonnes œuvres.

II. Cet admirable exemple de l'obéissance d'Abraham qui exécuta les ordres que DIEU lui avait donnés et qui obéit dans une chose aussi difficile que celle-ci nous montre qu'il faut aimer DIEU par-dessus tout, être prêts à lui sacrifier ce que nous avons de plus cher, nous soumettre à sa volonté, même dans les épreuves les plus rudes et les plus fâcheuses et nous confier toujours en sa providence.

III. Il faut faire une attention particulière aux assurances réitérées que DIEU donna de sa faveur à Abraham, en lui faisant dire par son ange, après que ce patriarche eut fait son devoir dans cette occasion : *Maintenant je connais que tu crains DIEU, parce que tu n'as point épargné ton fils unique, parce que tu as fait cela, certainement je te bénirai.*

Quoi que nous nous devions tout entiers à DIEU et que ce que nous faisons pour lui ne mérite aucune récompense, il ne laisse pas d'avoir pour agréable ce que nous tâchons de faire pour lui marquer que nous l'aimons et de le récompenser abondamment. Enfin, les témoignages qu'Abraham donna de son amour envers DIEU, en lui offrant Isaac, doit nous faire penser à cet amour infini que DIEU nous a marqué en livrant à la mort son fils unique JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et nous inciter à l'aimer et à lui en rendre nos plus ardentes actions de grâce.

CHAPITRE XXIII.

Sara étant morte, Abraham achète des Héthiens un champ pour l'enterrer.

1 Or, Sara vécut cent vingt-sept ans ; ce sont là les années de sa vie.

2 Et elle mourut en Kirjath-Arbah, qui est Hébron, au pays de Canaan. Et Abraham y vint pour en faire le deuil, et pour la pleurer.

3 Et s'étant levé de devant son mort, il parla aux Héthiens, disant :

4 Je suis étranger et habitant parmi vous ; donnez-moi une possession où j'aie droit de sépulcre parmi vous, afin que j'enterre mon mort, et que je l'ôte de devant mes yeux.

5 Et les Héthiens répondirent à Abraham, et lui dirent :

6 Mon seigneur, écoute-nous : Tu es parmi nous un grand prince : enterre ton mort dans celui de nos sépulcres qui te plaira le plus. Nul de nous ne te refusera son sépulcre, afin que tu y enterres ton mort.

7 Alors Abraham se leva, et se prosterna devant le peuple du pays, c'est-à-dire, devant les Héthiens ;

8 Et il leur dit : S'il vous plaît que j'enterre mon mort, et que je l'ôte de devant mes yeux, écoutez-moi, et intercédez pour moi envers Héphron, fils de Tsohar ;

9 Afin qu'il me donne sa caverne de Macpéla, qui est à l'extrémité de son champ. Qu'il me la cède devant vous, pour le prix qu'elle vaut ; et que je la possède, pour en faire un sépulcre.

10 Or Héphron était assis parmi les Héthiens. Héphron donc, Héthien, répondit à Abraham (en la présence des Héthiens qui l'écoutaient, savoir, de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville), disant :

11 Non, mon seigneur, écoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y est : je te la donne en présence des enfants de mon peuple ; enterres-y ton mort.

12 Et Abraham se prosterna devant le peuple du pays ;

13 et il parla à Héphron, devant tout le peuple du pays, et dit : Mais s'il te plaît, je te prie, écoute-moi : Je te donnerai l'argent du champ ; reçois-le de moi et j'y enterrerai mon mort.

14 Et Héphron répondit à Abraham, disant :

15 Mon seigneur, écoute-moi : La terre vaut quatre cents sicles d'argent entre moi et toi ; mais qu'est-ce que cela ? Enterre donc ton mort.

16 Et Abraham ayant entendu Héphron, lui paya l'argent dont il avait parlé, en présence des Héthiens, savoir, quatre cents sicles d'argent, qui avaient cours entre les marchands.

17 Et le champ d'Héphron, qui était à Macpéla, au-devant de Mamré, tant le champ que la caverne qui y était, et tous les arbres qui étaient dans le champ, et dans tous ses confins tout autour,

18 fut acquis en propriété à Abraham, en présence des Héthiens, savoir, de tous ceux qui entraient par la porte de la ville.

19 Et après cela Abraham enterra Sara sa femme dans la caverne du champ de Macpéla, au-devant de Mamré, qui est Hébron, au pays de Canaan.

20 Le champ donc et la caverne qui y est, fut assuré par les Héthiens à Abraham, afin qu'il le possédât pour y faire son sépulcre.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre nous apprend premièrement qu'on ne doit pas négliger les devoirs de la sépulture et qu'il ne faut pas s'affliger excessivement pour les morts. Mais la principale réflexion que cette histoire nous présente est qu'Abraham voulut que sa femme fût enterrée dans le pays de Canaan et qu'il y acheta un sépulcre. C'est là une marque de sa foi et de la ferme persuasion où il était que DIEU donnerait ce pays à sa postérité. Nous devons apprendre de là à nous confier aux promesses de DIEU et en particulier à celles qu'il nous a faites de ressusciter nos corps et qui ont été confirmées d'une manière si expresse par la sépulture et par la résurrection de JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XXIV.

C'est ici l'histoire du mariage d'Isaac avec Rebecca, fille de Béthuel et petite-fille de Nacor, frère d'Abraham.

1 Et Abraham devint vieux et avancé en âge ; et l'Éternel avait béni Abraham en toutes choses.

2 Abraham donc dit au plus ancien des serviteurs de sa maison, qui avait le gouvernement de tout ce qui lui

appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse ;

3 Et je te ferai jurer par l'Éternel, le DIEU des cieux, et le DIEU de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils, des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite.

4 Mais tu t'en iras en mon pays et vers mon parentage, et tu y prendras une femme à mon fils Isaac.

5 Et ce serviteur lui répondit : Peut-être que la femme ne voudra point me suivre en ce pays. Me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils au pays d'où tu es sorti ?

6 Abraham lui dit : Garde-toi bien d'y ramener mon fils.

7 L'Éternel, le DIEU des cieux, qui m'a pris de la maison de mon père, et du pays de mon parentage, et qui m'a parlé, et juré, disant : Je donnerai à ta postérité ce pays, enverra lui-même son ange devant toi, et tu prendras une femme de ce pays-là pour mon fils.

8 Que si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire. Quoi qu'il en soit, ne ramène point-là mon fils.

9 Alors le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à faire ce qu'il avait dit.

10 Et le serviteur ayant pris dix chameaux d'entre ceux de son maître, se mit en chemin ; car il avait tout le bien de son maître en son pouvoir. Il partit donc, et s'en alla en Mésopotamie, en la ville de Nacor.

11 Et il fit reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps que celles qui allaient puiser de l'eau, sortaient.

12 Et il dit : Ô Éternel, DIEU d'Abraham mon maître, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui, et sois favorable à mon seigneur Abraham.

13 Voici, je suis près de cette fontaine, et les filles des habitants de la ville sortiront pour puiser de l'eau.

14 Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse, je te prie, ta cruche, afin que je boive ; et qui me répondra : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac ; et je connaîtrai par-là que tu as été favorable à mon seigneur.

15 Et avant qu'il eût achevé de parler, voici, Rébecca, fille de Béthuël, fils de Milca, femme de Nacor, frère d'Abraham, sortait, ayant sa cruche sur son épaule.

16 Et la jeune fille était très-belle à voir ; elle était vierge, et nul homme ne l'avait connue. Elle descendit donc à la fontaine, et ayant rempli sa cruche, elle remontait.

17 Alors le serviteur courut au-devant d'elle, et lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu de l'eau de ta cruche à boire.

18 Et elle lui dit : Mon seigneur, bois. Et incontinent elle ôta sa cruche de dessus son épaule, et la prit en sa main, et elle lui donna à boire.

19 Et après qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : J'en puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20 Et ayant vidé promptement sa cruche dans l'abreuvoir, elle courut encore au puits pour en puiser de l'autre, et elle en puisa pour tous ses chameaux.

21 Et cet homme s'étonnait de ce qu'elle faisait, sans rien dire, voulant savoir si l'Éternel aurait fait prospérer son voyage ou non.

22 Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or, qui pesait un demi-sicle, et deux bracelets pour mettre sur les mains de cette fille, pesant dix sicles d'or.

23 et il lui dit : De qui es-tu fille ? Je te prie, apprends-le-moi. Y a-t-il dans la maison de ton père de la place pour me loger ?

24 Et elle lui répondit : Je suis fille de Béthuël, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.

25 Et elle lui dit aussi : Il y a chez nous beaucoup de paille et de fourrage, et aussi de la place pour y loger.

26 Et cet homme s'inclina et se prosterna devant l'Éternel ;

27 et il dit : Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Abraham mon maître, qui a toujours été miséricordieux et véritable envers mon seigneur. Lorsque j'étais en chemin, l'Éternel m'a conduit en la maison des frères de mon seigneur.

28 Et la jeune fille courut, et rapporta ces paroles dans la maison de sa mère.

29 Or, Rébecca avait un frère nommé Laban, qui courut dehors vers cet homme près de la fontaine.

30 Car aussitôt qu'il eut vu la bague et les bracelets aux mains de sa sœur, et qu'il eut entendu les paroles de Rébecca sa sœur, qui avait dit : Cet homme m'a ainsi parlé, il le vint trouver ; et voici, il était près des

chameaux vers la fontaine.

31 Et il lui dit : Entre, béni de l'Éternel ; pourquoi te tiens-tu dehors ? J'ai préparé la maison, et un lieu pour tes chameaux.

32 L'homme donc entra dans la maison, et on déharnacha les chameaux, et on leur donna de la paille et du fourrage ; on donna aussi de l'eau, tant pour laver les pieds de cet homme, que les pieds de ceux qui étaient avec lui.

33 Et on lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point, que je n'aie dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit : Parle.

34 Il dit donc : Je suis serviteur d'Abraham.

35 Or, l'Éternel a comblé de bénédictions mon seigneur, et il est devenu grand ; car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux et des ânes.

36 Et Sara, femme de mon seigneur, lui a enfanté dans sa vieillesse un fils, auquel il a donné tout ce qu'il a.

37 Et mon seigneur m'a fait jurer, en disant : Tu ne prendras point de femme à mon fils, des filles des Cananéens, dans le pays desquels j'habite.

38 Mais tu iras à la maison de mon père, et vers ma parenté, et tu y prendras une femme pour mon fils.

39 Et je dis à mon seigneur : Peut-être que la femme ne me suivra pas.

40 Et il me répondit : L'Éternel, devant la face duquel j'ai marché, enverra son ange avec toi, et fera prospérer ton voyage, et tu prendras une femme à mon fils, de ma parenté, et de la maison de mon père.

41 Si tu vas vers ma parenté, et si on ne te la donne pas, tu seras quitte de l'exécration du serment que je te fais faire.

42 Je suis donc venu aujourd'hui à la fontaine, et j'ai dit : Ô Éternel, DIEU de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer le voyage que j'ai entrepris,

43 voici, je me tiendrai près de la fontaine : qu'il arrive donc que la fille qui sortira pour y puiser, et à qui je dirai : Donne-moi, je te prie, à boire un peu de l'eau de ta cruche ;

44 et qui me répondra : Bois, et même j'en puiserai pour tes chameaux, soit la femme que l'Éternel a destinée au fils de mon seigneur.

45 Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici, Rébecca est sortie, ayant sa cruche sur son épaule, et elle est descendue à la fontaine, et a puisé de l'eau. Et je lui ai dit : Donne-moi, je te prie, à boire.

46 Et incontinent elle a ôté sa cruche de dessus son épaule, et elle m'a dit : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bu, et elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47 Et je l'ai interrogée, en disant : De qui es-tu fille ? Elle a répondu : Je suis fille de Béthuël, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Alors je lui ai mis une bague sur le front, et des bracelets aux mains.

48 Ensuite je me suis incliné et prosterné devant l'Éternel, et j'ai béni l'Éternel, le DIEU de mon maître Abraham, qui m'a conduit par le droit chemin, afin que je prisse la fille du frère de mon seigneur pour son fils,

49 Maintenant donc, si vous êtes véritablement portés à faire cette grâce à mon seigneur, déclarez-le-moi ; sinon, faites-le-moi aussi savoir ; et je me tournerai à droite, ou à gauche.

50 Et Laban et Béthuël répondirent, disant : Cette affaire est procédée de l'Éternel ; nous ne te pouvons dire ni bien ni mal.

51 Voici, Rébecca est entre tes mains, prends-la et t'en va, et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Éternel en a parlé.

52 Et aussitôt que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Éternel.

53 Le serviteur tira ensuite des bagues d'argent et d'or, et des habits, et les donna à Rébecca ; il donna aussi des présents exquis à son frère et à sa mère.

54 Et ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils y logèrent cette nuit. Et quand ils furent levés de bon matin, le serviteur dit : Renvoyez-moi à mon seigneur.

55 Et le frère et la mère lui dirent : Que la fille demeure avec nous au moins dix jours, et après elle s'en ira.

56 Et il leur dit : Ne me retardez point, puisque l'Éternel a fait prospérer mon voyage. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.

57 Alors ils dirent : Appelons la fille, et sachons de sa propre bouche quel est son sentiment.

58 Ils appelèrent donc Rébecca, et lui dirent : Veux-tu aller avec cet homme ? Et elle répondit : J'irai.

59 Ainsi ils laissèrent aller Rébecca leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham, et ses gens.

60 Et ils bénirent Rébecca, et lui dirent : Tu es notre sœur ; sois fertile en mille et mille générations, et que ta

postérité possède la porte de ses ennemis.

61 Et Rébecca, et ses servantes, se levèrent et montèrent sur les chameaux, et suivirent cet homme-là. Ce serviteur donc prit Rébecca, et s'en alla.

62 Or, Isaac revenait du puits du Vivant qui me voit ; car il demeurait au pays du Midi.

63 Et Isaac était sorti aux champs sur le soir pour prier ; et levant les yeux, il regarda, et voici des chameaux qui venaient.

64 Rébecca aussi levant les yeux, vit Isaac, et se jeta en bas de dessus le chameau ;

65 (car elle avait dit au serviteur : Qui est cet homme-là qui vient le long du champ au-devant de nous ? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur) ; et elle prit un voile, et s'en couvrit.

66 Et le serviteur récita à Isaac toutes les choses qu'il avait faites.

67 Alors Isaac mena Rébecca dans la tente de Sara sa mère ; et il la prit pour sa femme, et il l'aima. Ainsi Isaac se consola de la mort de sa mère.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur cette histoire est d'y remarquer la foi et la piété d'Abraham qui ne voulut pas que son fils épousât une femme cananéenne et idolâtre, mais qui voulut le marier dans sa famille. On y voit aussi la piété de son serviteur dans les prières qu'il adressa à DIEU pour le succès de son voyage et dans les louanges et les actions de grâce qu'il lui présenta après qu'il eut réussi dans son dessein. Ceci doit nous servir d'instruction et d'exemple et nous apprendre que toutes les entreprises et en particulier les mariages doivent se faire selon DIEU et suivant les règles de la religion et de la piété afin d'obtenir par ce moyen sa bénédiction.

CHAPITRE XXV.

Il est parlé dans ce chapitre :

I. Du mariage d'Abraham avec Kétura sa seconde femme ;

II. De la mort d'Abraham ;

III. Des descendants d'Ismaël et de sa mort ;

IV. De la naissance d'Esäü et de Jacob, les fils d'Isaac ;

V. Et enfin de la manière dont Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob son frère.

1 Or Abraham prit une autre femme, nommée Kétura,

2 qui lui enfanta Zimram, Jokšan, Médan, Madian, Jisçbak, et Sçuah.

3 Et Jokšan engendra Scéba et Dédan ; et les enfants de Dédan furent Assçurim, Létusçim, et Léummim.

4 Et les enfants de Madian furent Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là sont enfants de Kétura.

5 Et Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac.

6 Mais il fit des présents aux fils de ses concubines, et les sépara, durant sa vie, de son fils Isaac, les envoyant vers le Levant, au pays d'Orient.

7 Et tout le temps que vécut Abraham, fut de cent soixante et quinze ans.

8 Abraham donc, ayant perdu ses forces, mourut dans une heureuse vieillesse, étant fort âgé et rassasié de jours ; et il fut recueilli vers ses peuples.

9 Et Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent en la caverne de Macpéla, au champ d'Héphron, fils de Tsohar, Héthien, qui est vis-à-vis de Mamré ;

10 qui est le champ qu'Abraham avait acheté des Héthiens. Ce fut donc là que fut enterré Abraham, avec Sara sa femme.

11 Or, après la mort d'Abraham, DIEU bénit Isaac son fils. Et Isaac habitait près du puits du Vivant qui me voit.

12 Voici le dénombrement des enfants d'Ismaël, fils d'Abraham, qu'Agar l'Égyptienne, servante de Sara, avait enfanté à Abraham.

13 Et voici les noms dont ils ont été nommés dans leurs générations : le premier-né d'Ismaël, Nébajoth ; puis Kédar, Adbéel, Mibsam ;

14 Misçmah, Duma, Massa ;

15 Hadar, Téma, Jétur, Naphis, et Kedma.

16 Ce sont là les enfants d'Ismaël, et ce sont là leurs noms, selon leurs villages, et selon leurs châteaux, ayant été les douze princes de leurs peuples.

17 Et le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans. Après quoi, ayant perdu ses forces, il mourut, et fut recueilli vers ses peuples.

18 Et ses enfants habitèrent depuis Havila jusqu'à Scur, qui est vis-à-vis de l'Égypte, quand on vient vers Assur. Car le pays qui était échu à Ismaël était à la vue de tous ses frères.

19 Voici quelles furent aussi les générations d'Isaac, fils d'Abraham : Abraham engendra Isaac.

20 Et Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rébecca, fille de Béthuël, Syrien, de Paddan-Aram, sœur de Laban Syrien.

21 Et Isaac pria instamment l'Éternel pour sa femme, parce qu'elle était stérile. Et l'Éternel fut fléchi par ses prières ; et Rébecca sa femme conçut.

22 Mais les enfants s'entre-poussaient dans son ventre ; et elle dit : S'il est ainsi, pourquoi suis-je ? Et elle alla consulter l'Éternel.

23 Et l'Éternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre ; et deux peuples sortiront de tes entrailles et seront divisés. Un de ces peuples sera plus fort que l'autre ; et le plus grand servira au moindre.

24 Et lorsque le temps qu'elle devait accoucher fut arrivé, voici, il y avait deux jumeaux en son ventre.

25 Celui qui sortit le premier était roux, et tout velu, comme un manteau de poil ; et ils l'appelèrent Esaü.

26 Et après sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Esaü ; c'est pourquoi il fut appelé Jacob. Et Isaac était âgé de soixante ans, quand ils naquirent.

27 Depuis, les enfants devinrent grands, et Esaü était un habile chasseur, et homme de campagne ; mais Jacob était un homme simple, se tenant dans les tentes.

28 Et Isaac aimait Esaü ; car la venaison était sa viande ; mais Rébecca aimait Jacob.

29 Or, comme Jacob cuisait du potage, Esaü survint des champs, étant fort las.

30 Et Esaü dit à Jacob : Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux-là ; car je suis fort las. C'est pour cela qu'on l'appela Edom.

31 Mais Jacob lui dit : Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse.

32 Et Esaü répondit : Voici, je m'en vais mourir ; de quoi me servira le droit d'aînesse ?

33 Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui. Et il lui jura ; ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob.

34 Et Jacob donna à Esaü du pain, et le potage de lentilles ; et il mangea, et but, et se leva, et s'en alla. Ainsi Esaü méprisa son droit d'aînesse.

RÉFLEXIONS

St. Paul remarque sur la mort d'Abraham, qu'il mourut, aussi bien que les autres patriarches, sans avoir vu l'accomplissement des promesses de DIEU et ayant été étranger et voyageur sur la terre, ce qui fait voir que DIEU leur réservait la patrie céleste. La multiplication de la postérité d'Ismaël prouve la vérité des promesses qui avaient été faites à Abraham.

Le choix que DIEU fit de Jacob et de sa postérité, préférablement à Esaü son frère aîné et à ses descendants nous enseigne, comme St. Paul le remarque dans l'épître aux Romains, que DIEU est libre dans la distribution de ses grâces, qu'il les répand sur ceux qu'il trouve à propos et que tous ceux qui descendaient des patriarches n'étaient pas pour cela réputés le peuple de DIEU.

Enfin, le mépris qu'Esaü fit de son droit d'aînesse en le vendant à Jacob, par un principe de sensualité et par une humeur profane, doit nous apprendre à estimer par-dessus toutes choses la grâce de DIEU et à ne pas préférer les biens et les plaisirs de la terre aux biens spirituels et célestes. C'est à quoi St. Paul nous exhorte lorsqu'il dit : *Que nul ne soit fornicateur ou profane comme Esaü, lequel pour une viande vendit son droit d'aînesse.*

CHAPITRE XXVI.

Isaac se retire à cause de la famine au pays des Philistins où DIEU lui réitère ses promesses et lui fait ressentir des effets de sa protection et de sa faveur. Il est ensuite obligé de quitter ce pays-là, à cause que les Philistins lui portaient envie et il vint à Béerscébah ; il y bâtit un autel au Seigneur et il y fait alliance avec Abimelec roi de Guérar.

1 Or, il y eut une famine au pays, outre la première famine qui avait été du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimélec, roi des Philistins, à Guérar.

2 Car l'Éternel lui était apparu, et lui avait dit : Ne descends point en Egypte ; demeure au pays que je te dirai.

3 Fais quelque séjour dans ce pays, et je serai avec toi, et je te bénirai. Car je te donnerai et à ta postérité tous ces pays-ci, et je ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham.

4 Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai à ta postérité ces pays ; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité ;

5 parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et a gardé ce que je lui avais ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois.

6 Isaac donc demeura à Guérar.

7 Et quand les gens du lieu s'enquirent qui était sa femme, il répondit : C'est ma sœur ; car il craignait de dire : C'est ma femme ; de peur, disait-il, que peut-être les habitants du lieu ne me tuent à cause de Rébecca ; car elle était belle à voir.

8 Or, il arriva, après qu'il y eut passé quelques jours, qu'Abimélec, roi des Philistins, regardait par la fenêtre, et voici, il vit Isaac qui se jouait avec Rébecca.

9 Alors Abimélec appela Isaac, et lui dit : Certainement, voici, c'est ta femme ; et comment as-tu dit : C'est ma sœur ? Et Isaac lui répondit : Parce que j'ai dit en moi-même : Il est à craindre que je ne meure à cause d'elle.

10 Et Abimélec dit : Que nous as-tu fait ? Il s'en est peu fallu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, et que tu ne nous aies fait tomber dans un grand péché.

11 Abimélec donc fit une ordonnance à tout le peuple, disant : Celui qui touchera cet homme ou sa femme sera certainement puni de mort.

12 Et Isaac sema en cette terre-là, et il recueillit cette année-là le centuple car l'Éternel le bénit.

13 Cet homme donc devint grand, et son bien allait toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fût devenu fort riche.

14 Et il eut des troupeaux de brebis et de bœufs, et un grand nombre de serviteurs ; ce qui fit que les Philistins lui portèrent envie ;

15 tellement qu'ils bouchèrent les puits que les serviteurs de son père avaient creusés, du temps de son père Abraham ; et ils les remplirent de terre.

16 Abimélec aussi dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous ; car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.

17 Isaac donc partit de là, et s'établit dans la vallée de Guérar, et habita là.

18 Et Isaac creusa encore les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père, et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham ; et il leur donna les mêmes noms desquels son père les avait appelés.

19 Les serviteurs d'Isaac donc creusèrent dans cette vallée, et y trouvèrent un puits d'eau vive.

20 Mais les bergers de Guérar eurent quelque démêlé avec les bergers d'Isaac, disant : L'eau est à nous ; c'est pourquoi, il appela le puits Hések, parce qu'ils avaient contesté avec lui au sujet de ce puits.

21 Ensuite ils creusèrent un autre puits, pour lequel aussi ils se querellèrent ; et il l'appela Sitnah.

22 C'est pourquoi, il partit de là, et creusa un autre puits, pour lequel ils ne disputèrent point ; c'est pourquoi il l'appela Réhoboth, disant : Depuis que maintenant l'Éternel nous a mis au large, nous fructifierons dans ce pays.

23 Et de là il monta à Béer-scébah.

24 Et l'Éternel lui apparut en la même nuit, et lui dit : Je suis le DIEU d'Abraham ton père, ne crains point, car je suis avec toi, et je te bénirai, et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham mon serviteur.

25 Alors il bâtit là un autel, et ayant invoqué le nom de l'Éternel, il y dressa ses tentes ; et les serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits.

26 Et Abimélec vint à lui de Guérar, et Ahuzat, son ami, et Picol, chef de son armée.

27 Mais Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez, et que vous m'avez chassé d'avec vous ?

28 Et ils répondirent : Nous avons vu clairement que l'Éternel est avec toi, et nous avons dit : Qu'il y ait maintenant un serment avec imprécation entre nous ; c'est-à-dire, entre nous et toi ; et nous traiterons

alliance avec toi :

29 Si jamais tu nous fais aucun mal, comme nous ne t'avons point touché, et comme nous ne t'avons fait que du bien, t'ayant laissé aller en paix, toi, qui es maintenant béni de l'Éternel !

30 Et il leur fit un festin, et ils mangèrent et burent.

31 Et ils se levèrent de bon matin, et ils s'engagèrent l'un l'autre par serment. Puis Isaac les renvoya, et ils s'en allèrent d'avec lui en paix.

32 Il arriva en ce même jour, que les serviteurs d'Isaac vinrent lui parler de ce puits qu'ils avaient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau.

33 Et il l'appela Scibah. C'est pour cela que la ville a été nommée Béer-scébah jusqu'à ce jour.

34 Or, Ésaü, âgé de quarante ans, épousa Judith, fille de Bééri, Héthien, et Basmath, fille d'Elon, Héthien ;

35 qui causèrent une fort grande amertume d'esprit à Isaac et à Rébecca.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans la vie d'Isaac, de même que dans celle d'Abraham, un mélange de prospérité et d'adversités. Les grandes richesses d'Isaac et l'alliance qu'il traita avec Abimelec sont des effets de la bénédiction du Seigneur sur ce patriarche. Mais les dangers auxquels il fut exposé dans le pays des Philistins et les fréquentes contestations qu'on lui suscita sont des adversités par où DIEU l'éprouvait et voulait l'obliger à se retirer de ce pays-là. Tous les hommes et les enfants de DIEU en particulier ont tantôt la prospérité et tantôt l'adversité en partage, mais en quelque lieu et en quelque état que les gens de bien se trouvent, DIEU les accompagne toujours de sa protection et de sa faveur et il les délivre de toutes leurs afflictions.

CHAPITRE XXVII.

Moïse raconte comment Jacob obtint par surprise la bénédiction qu'Isaac son père voulait donner à Ésaü ; ce qu'Ésaü ayant appris, il en eut une vive douleur et résolu de tuer Jacob son frère. Ce qui obligea Rebecca d'envoyer Jacob en Mésopotamie.

1 Et il arriva, quand Isaac fut devenu vieux, et que ses yeux furent si ternis qu'il ne pouvait plus voir, qu'il appela son fils aîné, et lui dit : Mon fils ; et il lui répondit : Me voici.

2 Et il lui dit : Voici maintenant, je suis fort âgé, et je ne sais point le jour de ma mort.

3 Maintenant donc, je te prie, prends tes armes, ton carquois et ton arc, et va-t'en aux champs, et prends-moi de la venaison.

4 Et apprête-m'en des viandes d'appétit, comme je les aime ; et apporte-les-moi, afin que je mange, et que mon âme te bénisse avant que je meure.

5 Or, Rébecca écoutait, pendant qu'Isaac parlait à Ésaü son fils. Ésaü donc s'en alla aux champs pour prendre à la chasse quelque chose qu'il pût apporter.

6 Et Rébecca parla à Jacob son fils et lui dit : Voici : j'ai entendu ton père, qui parlait à Ésaü ton frère, et qui lui disait :

7 Apporte-moi de la venaison, et apprête-m'en des viandes d'appétit, afin que j'en mange ; et je te bénirai devant l'Éternel, avant que de mourir.

8 Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole, et fais ce que je vais te commander.

9 Va maintenant à la bergerie, et prends là deux des meilleurs chevreaux, et j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton père, comme il les aime.

10 Et tu les porteras à ton père, afin qu'il les mange et qu'il te bénisse avant sa mort.

11 Et Jacob répondit à Rébecca sa mère : Voici, Ésaü mon frère est fort velu, et je n'ai point de poil ;

12 si mon père vient à me tâter, il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper, et j'attirerai sur moi sa malédiction et non point sa bénédiction.

13 Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction que tu crains, soit sur moi ; obéis seulement à ma parole, et va prendre ce que je t'ai dit.

14 Il s'en alla donc, et il le prit, et l'apporta à sa mère, et sa mère en apprêta des viandes d'appétit, comme son père les aimait.

15 Puis Rébecca prit les plus riches habits d'Ésaü son fils aîné, qu'elle gardait dans la maison, et elle en revêtit Jacob son cadet.

- 16 Et elle couvrit de peaux de chevreaux les mains de son fils, et son cou qui était sans poil.
- 17 Ensuite elle donna à son fils Jacob ces viandes d'appétit, et le pain qu'elle avait apprêté.
- 18 Il vint donc vers son père, et lui dit : Mon père. Et il répondit : Me voici ; qui es-tu, mon fils ?
- 19 Et Jacob dit à son père : Je suis Ésaü, ton fils aîné ; j'ai fait ce que tu m'avais commandé. Lève-toi, je te prie, et assieds-toi, et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse.
- 20 Et Isaac dit à son fils : Qu'est ceci ? Comment en as-tu pu trouver sitôt, mon fils ? Et il dit : L'Éternel ton DIEU m'en a fait rencontrer.
- 21 Et Isaac dit à Jacob : Mon fils, approche-toi, je te prie, et je te tâterai, afin que je sache si tu es mon fils Ésaü même, ou si tu ne l'es pas.
- 22 Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui, l'ayant tâté, dit : Cette voix est la voix de Jacob ; mais ces mains sont les mains d'Ésaü.
- 23 Et il le méconnut ; car ses mains étaient velues, comme les mains de son frère Ésaü ; et il le bénit.
- 24 Il dit donc : Es-tu mon fils Ésaü même ? Il répondit : Je le suis.
- 25 Il lui dit aussi : Apporte-moi à manger de ta chasse, afin que mon âme te bénisse. Et il lui en apporta et il en mangea. Il lui apporta aussi du vin, et il but.
- 26 Puis, Isaac son père lui dit : Approche-toi, je te prie, et viens me baiser, mon fils.
- 27 Et il s'approcha de lui, et le baisa. Et Isaac ayant senti l'odeur de ses habits, le bénit, en disant : Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni.
- 28 Que DIEU te donne de la rosée des cieux, et de la graisse de la terre, et une grande abondance de froment et du meilleur vin ;
- 29 que les peuples te servent, et que les nations se prosternent devant toi ! Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi ! Quiconque te maudira, soit maudit, et quiconque te bénira, soit béni !
- 30 Et il arriva, aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob étant à peine sorti de devant son père Isaac, que son frère Ésaü revint de la chasse.
- 31 Il apprêta aussi des viandes d'appétit ; et les ayant apportées à son père, il lui dit : Que mon père se lève, et mange de la chasse de son fils, afin que ton âme me bénisse.
- 32 Et Isaac son père lui dit : Qui es-tu ? Et il dit : Je suis ton fils aîné, Ésaü.
- 33 Et Isaac sentit une extraordinaire émotion, et il dit : Qui est, et où est donc celui qui a pris de la chasse, et m'en a apporté, et j'ai mangé de tout ce qu'il m'a présenté, avant que tu vinsses ? Et je l'ai béni, et aussi sera-t-il béni.
- 34 Et aussitôt qu'Ésaü eut entendu les paroles de son père, il jeta un cri fort grand et très-amer. Et il dit à son père : Donne-moi aussi ta bénédiction, mon père !
- 35 Mais il dit : Ton frère m'est venu surprendre, et il a emporté ta bénédiction.
- 36 Et Ésaü dit : C'est avec raison qu'on l'a appelé Jacob ; car il m'a déjà supplanté deux fois : Il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Ensuite il dit : N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi ?
- 37 Et Isaac répondit à Ésaü, et lui dit : Voici, je l'ai établi ton seigneur, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs ; et je l'ai fourni de froment et du meilleur vin. Et que te ferai-je donc, mon fils ?
- 38 Et Ésaü dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction, mon père ? Bénis-moi aussi, mon père. Et Ésaü, élevant sa voix, pleura.
- 39 Et Isaac son père répondit, et lui dit : Voici, ta demeure sera dans un terroir gras, arrosé de la rosée des cieux d'en haut.
- 40 Et tu vivras par ton épée, et tu serviras à ton frère ; mais le temps viendra, qu'étant devenu maître, tu briseras son joug, et le secoueras de dessus ton cou.
- 41 Et Ésaü haïssait Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée, et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père approchent ; et alors je tuerai Jacob mon frère.
- 42 Et on rapporta à Rébecca les discours d'Ésaü, son fils aîné ; et elle envoya appeler Jacob, son second fils, et elle lui dit : Voici, Ésaü ton frère se console dans l'espérance qu'il a de te tuer.
- 43 Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole : Lève-toi, et sauve-toi à Caran, vers Laban, mon frère ;
- 44 et demeure avec lui quelque temps, jusqu'à ce que la fureur de ton frère se passe,
- 45 et que sa colère s'apaise envers toi, et qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. J'enverrai ensuite

pour te tirer de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ?

46 Et Rébecca dit à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse, à cause de ces Héthiennes. Si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce pays, à quoi me sert la vie ?

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur cette histoire que Jacob obtint la bénédiction de son père par une tromperie et que cependant DIEU permit que cela arrivât ainsi et qu'il voulut que cette bénédiction eût lieu parce qu'Ésaü en était indigne et parce que les promesses qui avaient été faites à Abraham et à Isaac devaient s'accomplir en Jacob. C'est ainsi que DIEU permet souvent des choses qu'il n'approuve pas et qu'il se sert des péchés que les hommes commettent pour l'exécution de ses desseins, bien qu'il ne soit pas l'auteur de ces péchés-là.

Pour ce qui est de l'affliction qu'Ésaü fit paraître lorsqu'il vit que son père ne voulait pas changer, ni révoquer la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob, elle ne peut être regardée comme une repentance salutaire parce qu'elle ne procédait que de son humeur charnelle et de la jalousie et du dépit dont il était animé contre son frère, lequel il voulut même tuer et à cause de cela. Cette affliction fut inutile. Voici la réflexion que St. Paul fait sur ce sujet : *Que nul ne soit impur ou profane comme Ésaü, qui voulant demander la bénédiction fut rejeté, quoiqu'il l'eût demandée avec larmes.* C'est là un exemple dont nous devons profiter et où nous avons une image du désespoir dont les méchants seront travaillés lorsqu'ils se verront exclus du royaume de DIEU. Enfin, la retraite de Jacob, qui s'en alla en Mésopotamie pour fuir la colère d'Ésaü son frère, nous enseigne à éviter prudemment les dangers et à céder pour un temps à la malice et à l'injustice de ceux qui cherchent à nous nuire. Au reste, cette fuite de Jacob, qui fut une rude épreuve pour lui et pour Isaac son père et qui semblait être un obstacle à son bonheur, fut un moyen dont la providence se servit pour le rendre plus heureux, plus riche et plus puissant qu'il ne l'aurait été dans la maison paternelle, comme la suite de cette histoire le montrera. Voilà comment DIEU fait quelquefois tourner en bien ce qu'on regarde comme un grand malheur et c'est ce qui doit être pour les gens de bien un puissant motif à se reposer sur la providence de DIEU.

CHAPITRE XXVIII.

Jacob s'en va en Mésopotamie par l'ordre d'Isaac son père pour s'y marier dans la famille de Laban frère de sa mère. DIEU lui apparaît en chemin pendant la nuit, dans la vision d'une échelle qui s'étendait de la terre au ciel et il lui promet de le bénir, de quoi Jacob témoigna sa reconnaissance en adorant DIEU dans ce lieu-là et en faisant le vœu de lui donner la dîme de tout ce qu'il posséderait.

1 Isaac donc appela Jacob, et le bénit, et lui fit ce commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Canaan.

2 Lève-toi, va en Paddan-Aram, à la maison de Béthuel, père de ta mère, et de là prends-toi une femme des filles de Laban, frère de ta mère.

3 Et que le DIEU fort, tout-puissant, te bénisse ; qu'il te fasse croître, et qu'il multiplie ta race, afin que tu deviennes une assemblée de peuples.

4 Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité avec toi, afin que tu obtiennes en héritage le pays où tu as été étranger, que DIEU a donné à Abraham.

5 Isaac donc fit partir Jacob, qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuel, Syrien, frère de Rébecca, mère de Jacob et d'Ésaü.

6 Et Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob, et qu'il l'avait envoyé en Paddan-Aram, afin qu'il prît une femme de ce pays-là pour lui, et qu'il lui avait fait ce commandement, en le bénissant : Ne prends point de femme d'entre les filles de Canaan ;

7 et que Jacob avait obéi à son père et à sa mère, et s'en était allé en Paddan-Aram.

8 Ésaü voyant donc que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac son père,

9 s'en alla vers les Ismaélites, et prit pour femme (outre les autres qu'il avait) Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nébajoth.

10 Jacob donc partit de Béer-scébah, et s'en alla à Caran.

11 Et il se rencontra en un certain lieu, où il passa la nuit, parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres du lieu, et en fit son chevet, et il s'endormit au même lieu.

12 Alors il songea, et dans son songe il vit une échelle qui était appuyée sur la terre, et dont le haut touchait

jusqu'aux cieux, et les anges de DIEU montaient et descendaient par cette échelle.

13 Il vit aussi l'Éternel qui se tenait sur l'échelle, et qui lui dit : Je suis l'Éternel, le DIEU d'Abraham ton père, et le DIEU d'Isaac ; je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors.

14 Et ta postérité sera comme la poussière de la terre ; et tu t'étendras de l'Occident à l'Orient, et du Septentrion au Midi ; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.

15 Et voici, je suis avec toi, et je te garderai partout où tu iras ; et je te ramènerai en ce pays ; car je ne t'abandonnerai point, que je n'aie fait ce que je t'ai dit.

16 Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement l'Éternel est en ce lieu-ci, et je n'en savais rien !

17 Et il eut peur, et dit : Que ce lieu est vénérable ! C'est ici la maison de DIEU, et c'est ici la porte des cieux.

18 Et Jacob se leva de bon matin, et prit la pierre dont il avait fait son chevet, et la dressa pour monument, et il versa de l'huile sur le sommet de cette pierre.

19 Et il appela ce lieu-là Béthel, au lieu qu'auparavant cette ville s'appelait Luz.

20 Et Jacob fit un vœu, en disant : Si DIEU est avec moi, et s'il me garde dans le voyage que je fais ; s'il me donne du pain à manger, et des habits pour me vêtir ;

21 et si je retourne en paix à la maison de mon père : certainement, l'Éternel me sera DIEU ;

22 et cette pierre que j'ai dressée comme un monument, sera la maison de DIEU ; et je te donnerai entièrement la dîme de tout ce que tu m'auras donné.

RÉFLEXIONS

L'ordre qu'Isaac donna à Jacob son fils d'aller en Mésopotamie pour s'y marier et les prières qu'il fit pour le succès de son voyage sont des preuves de la piété de ce Saint patriarche et de la ferme confiance qu'il avait aux promesses de DIEU. On voit l'effet de ces prières d'Isaac dans ce qui arriva à Jacob aussitôt qu'il fut parti pour aller en Mésopotamie et surtout dans la vision de cette échelle qui lui apparut en songe pour l'assurer que DIEU serait avec lui partout où il irait. Cet exemple fait voir que le Seigneur accompagne ses enfants en tous lieux et qu'il emploie ses anges pour leur sûreté et pour leur défense.

Il faut faire attention après cela à la piété de Jacob qui ne demanda à DIEU que du pain pour manger et des habits pour se couvrir et fit vœu de consacrer à DIEU le lieu où il eut cette vision et la dîme de tout son bien. Imitons un si bel exemple, soyons contents pourvu que DIEU nous donne la nourriture et les vêtements et faisons-nous un devoir inviolable de lui témoigner notre piété et notre reconnaissance, soit en lui consacrant quelque portion de nos biens, soit par tous les autres moyens qui peuvent être en notre pouvoir.

CHAPITRE XXIX.

Jacob arrive chez Laban son oncle et il épouse ses deux filles Léa et Rachel.

1 Jacob donc se mit en chemin, et s'en alla au pays des Orientaux.

2 Et il regarda, et voici, il vit un puits dans un champ, et là même trois troupeaux de brebis qui se reposaient près du puits ; car on y abreuvait les troupeaux ; et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits.

3 Et lorsque tous les troupeaux étaient assemblés, on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits, et on y abreuvait les troupeaux ; et ensuite on remettait la pierre en son lieu, sur l'ouverture du puits.

4 Et Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes de Caran.

5 Et il leur dit : Ne connaissez-vous point Laban, fils de Nacor ? Et ils répondirent : Nous le connaissons.

6 Il leur dit : Se porte-t-il bien ? Ils lui répondirent : Il se porte bien ; et voici Rachel sa fille, qui vient avec le troupeau.

7 Et il dit : Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux : abreuvez les troupeaux, et les ramenez paître.

8 Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits, afin d'abreuver les troupeaux.

9 Et comme il parlait encore avec eux, Rachel arriva avec le troupeau de son père ; car elle était bergère.

10 Et sitôt que Jacob eut vu Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et le troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, il roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et il abreuva le troupeau de Laban, frère

de sa mère.

11 Et Jacob baisa Rachel, et élevant sa voix, il pleura.

12 Et Jacob apprit à Rachel qu'il était frère de son père, et qu'il était fils de Rébecca ; et elle courut le rapporter à son père.

13 Et aussitôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob, fils de sa sœur, il courut au-devant de lui, l'embrassa, et le baisa, et le fit venir dans sa maison ; et Jacob récita à Laban tout ce qui lui était arrivé.

14 Et Laban lui dit : Certainement, tu es mon os et ma chair ; et il demeura avec lui un mois entier.

15 Après quoi, Laban dit à Jacob : Me serviras-tu sans aucune récompense, parce que tu es mon frère ? Dis-moi, quel sera ton salaire.

16 Or, Laban avait deux filles, dont l'aînée s'appelait Léa, et la plus jeune Rachel.

17 Mais Léa avait les yeux tendres, et Rachel avait la taille belle, et elle était belle à voir.

18 Et Jacob aimait Rachel ; et il dit : Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.

19 Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne, que si je la donnais à un autre ; demeure avec moi.

20 Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui ne lui semblèrent que comme peu de jours, parce qu'il l'aimait.

21 Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme ; car mon temps est accompli, et je viendrai vers elle.

22 Laban donc rassembla tous les gens du lieu, et fit un festin.

23 Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille, et l'amena à Jacob, qui vint vers elle.

24 Et Laban donna Zilpa, sa servante, à Léa, sa fille, pour servante.

25 Mais au matin, voici, Jacob reconnut que c'était Léa ; et il dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait ? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel ? Et pourquoi m'as-tu trompé ?

26 Laban répondit : On ne fait pas ainsi dans ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée.

27 Achève la semaine de celle-ci, et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept autres années.

28 Jacob donc fit ainsi, et il acheva la semaine de Léa, et Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.

29 Et Laban donna Bilha, sa servante, à Rachel, sa fille, pour servante.

30 Il vint donc aussi vers Rachel, et il aima plus Rachel que Léa, et il servit chez Laban encore sept autres années.

31 Et l'Éternel voyant que Léa était haïe, la rendit féconde ; mais Rachel était stérile.

32 Et Léa conçut et enfanta un fils, qu'elle appela Ruben. Car elle dit : Parce que l'Éternel a regardé mon affliction, maintenant mon mari m'aimera.

33 Elle conçut encore, et enfanta un fils, et dit : Parce que l'Éternel a entendu que j'étais haïe, il m'a encore donné ce fils ; et elle l'appela Siméon.

34 Et elle conçut encore, et enfanta un fils, et dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi ; car je lui ai donné trois fils ; c'est pourquoi on l'appela Lévi.

35 De plus, elle conçut et accoucha d'un fils, et dit : A présent je louerai l'Éternel ; c'est pourquoi, elle l'appela Juda, et elle cessa d'avoir des enfants.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il y ait à faire sur ce chapitre, c'est que DIEU, selon ses promesses, accompagna Jacob dans son voyage, qu'il le conduisit heureusement dans la maison de Laban, où il se maria et qu'il lui donna par ce moyen plusieurs enfants qui furent les chefs et les pères du peuple d'Israël. Cependant il faut se souvenir que les mariages de Jacob, qui épousa plusieurs femmes, étant contraires à la première institution du mariage, DIEU ne les approuvait point, quoi qu'il les tolérât et les permit, pour des raisons prises du naturel des hommes de ce temps-là et des desseins de la providence. C'est pourquoi aussi ces désordres qui se commettaient alors dans les mariages ont été abolis par la loi de JÉSUS-CHRIST qui a rétabli en leur entier les lois du mariage et de la chasteté, comme nous le voyons dans l'Évangile.

CHAPITRE XXX.

Moïse rapporte la naissance des enfants que Jacob eut de ses femmes. Ensuite Jacob après avoir demeuré plusieurs années chez Laban son beau-père voulut s'en retourner dans son pays, mais Laban l'engagea à demeurer encore avec lui moyennant un salaire dont ils convinrent.

- 1 Alors Rachel, voyant qu'elle ne donnait point d'enfant à Jacob, porta envie à Léa, sa sœur, et dit à Jacob : Donne-moi des enfants, autrement je suis morte.
- 2 Et Jacob se mit fort en colère contre Rachel, et dit : Te suis-je au lieu de DIEU ? Qui t'a empêché d'avoir des enfants ?
- 3 Et elle dit : Voici ma servante Bilha ; viens vers elle, et elle enfantera sur mes genoux, et j'aurai des enfants par elle.
- 4 Elle lui donna donc Bilha, sa servante, pour femme ; et Jacob vint vers elle.
- 5 Et Bilha conçut et enfanta un fils à Jacob.
- 6 Et Rachel dit : DIEU a jugé en ma faveur, et il a aussi exaucé ma voix, en me donnant un fils ; et elle l'appela Dan.
- 7 Et Bilha, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob.
- 8 Et Rachel dit : J'ai fortement lutté contre ma sœur ; aussi ai-je eu la victoire ; et elle donna à cet enfant le nom de Nephthali.
- 9 Alors Léa, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit Zilpa sa servante, et la donna à Jacob pour femme.
- 10 Et Zilpa, servante de Léa, enfanta un fils à Jacob.
- 11 Et Léa dit : Une troupe est arrivée ; et elle l'appela Gad.
- 12 Zilpa, servante de Léa, enfanta encore un second fils à Jacob.
- 13 Et Léa dit : C'est pour me rendre bienheureuse ; car les filles me diront bienheureuse ; et elle l'appela Ascer.
- 14 Et Ruben étant allé aux champs, au temps de la moisson des blés, y trouva des mandragores, et les apporta à Léa, sa mère. Et Rachel dit à Léa : Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.
- 15 Et elle lui répondit : Est-ce peu de chose que tu m'aies ôté mon mari, que tu veuilles encore prendre les mandragores de mon fils ? Et Rachel dit : Que Jacob dorme donc cette nuit avec toi, pour les mandragores de ton fils.
- 16 Lors donc que Jacob revint des champs au soir, Léa alla au-devant de lui, et lui dit : Tu viendras vers moi, car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils ; et il dormit avec elle cette nuit-là.
- 17 Et DIEU exauça Léa, et elle conçut, et enfanta à Jacob un cinquième fils.
- 18 Et elle dit : DIEU m'a récompensée, après que j'ai donné ma servante à mon mari ; et elle l'appela Issacar.
- 19 Et Léa conçut encore, et donna un sixième fils à Jacob.
- 20 Et Léa dit : DIEU m'a donné un bon douaire ; maintenant mon mari demeurera avec moi ; car je lui ai donné six enfants. Elle l'appela Zabulon.
- 21 Ensuite elle enfanta une fille, et elle l'appela Dina.
- 22 Et DIEU se souvint de Rachel, et DIEU l'ayant exaucée, la rendit féconde.
- 23 Alors elle conçut et enfanta un fils, et dit : DIEU a ôté mon opprobre.
- 24 Et elle l'appela Joseph, en disant : L'Eternel me donne encore un autre fils.
- 25 Et après que Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : Donne-moi mon congé, afin que je retourne en mon lieu, et en mon pays.
- 26 Donne-moi mes femmes et mes enfants pour lesquels je t'ai servi, et je m'en irai ; car tu sais le service que je t'ai rendu.
- 27 Et Laban lui répondit : Ecoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi : j'ai reconnu par expérience que l'Eternel m'a béni à cause de toi.
- 28 Il lui dit aussi : Prescris-moi le salaire que tu exiges de moi, et je te le donnerai.
- 29 Et il lui répondit : Tu sais comme je t'ai servi, et ce qu'est devenu ton bétail avec moi.
- 30 Car tu avais peu de chose, avant que je vinsse ; mais ton bien s'est fort accru, et l'Eternel t'a béni aussitôt que j'ai mis le pied chez toi ; et maintenant, quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison ?
- 31 Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob répondit : Tu ne me donneras rien ; mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux, et je les garderai.
- 32 Je passerai aujourd'hui parmi tes troupeaux, et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées, et tous les agneaux roux, et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres ; et ce sera là mon salaire.
- 33 Et à l'avenir, ma justice me rendra témoignage, quand tu viendras reconnaître mon salaire. Tout ce qui ne

sera point picoté ou tacheté entre les chèvres, et tout ce qui ne sera point roux entre les agneaux, sera tenu pour un larcin, s'il est trouvé chez moi.

34 Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite ; que la chose soit comme tu l'as dit.

35 Et en ce jour-là il sépara les boucs marquetés et tachetés, et toutes les chèvres picotées et tachetées, toutes celles où il y avait du blanc, et tous les agneaux roux ; et il les mit entre les mains de ses fils.

36 Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob. Et Jacob paissait le reste des troupeaux de Laban.

37 Mais Jacob prit des verges vertes, de peuplier, de coudrier, et de châtaignier, et il en ôta les écorces, en découvrant le blanc qui était aux verges.

38 Et il mit les verges, qu'il avait pelées au-devant des troupeaux, dans les auges et les abreuvoirs où les brebis venaient boire ; et elles entraient en chaleur, quand elles venaient boire.

39 Les brebis donc entraient en chaleur à la vue des verges, et elles faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées.

40 Et Jacob partagea les agneaux, et fit que les brebis du troupeau de Laban avaient en vue les brebis marquetées, et tout ce qui était roux ; et il mit ses troupeaux à part, et ne les mit point auprès des troupeaux de Laban.

41 Et il arrivait que toutes les fois que les brebis hâtives venaient en chaleur, Jacob mettait les verges dans les abreuvoirs, devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entrassent en chaleur, en regardant les verges.

42 Mais quand les brebis étaient tardives, il ne les mettait point. Et les tardives appartenaient à Laban ; mais les hâtives étaient pour Jacob.

43 Ainsi cet homme s'accrut fort en biens, et il eut de grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

RÉFLEXIONS

Sur ce chapitre, de même que sur le précédent, il faut remarquer que :

I. Ce grand nombre d'enfants qui naquirent à Jacob servirent à rendre sa postérité extrêmement nombreuse, quoique cependant DIEU n'approuvât pas tous les mariages qu'il avait contractés ainsi qu'il a déjà été dit. On voit même, par la jalousie et les divisions qu'il y avait entre les femmes de Jacob, aussi bien que par les mœurs déréglées de la plupart de ses enfants, que ces sortes de mariages avaient des suites fâcheuses.

II. On doit remarquer, que quoique Laban fut mal intentionné contre Jacob et qu'il ne le retint que pour son intérêt, DIEU bénit Jacob encore plus qu'auparavant et qu'il augmenta considérablement ses biens et ses troupeaux. Au reste, les moyens dont Jacob se servit pour multiplier ses troupeaux n'auraient pas été légitimes si DIEU, pour le récompenser des injustices que Laban lui faisait, ne l'eut autorisé à les mettre en usage, ainsi que cela est dit dans le chapitre suivant. DIEU, pour accomplir ce qu'il a résolu, permet quelquefois que les hommes emploient des moyens qui ne seraient pas innocents en d'autres circonstances, il tire le bien du mal et le péché même contribue à l'exécution de ses desseins, mais cela n'autorise en aucune façon à faire ce qui est mauvais. Et les chrétiens surtout, qui sont beaucoup plus éclairés que les hommes ne l'étaient du temps des patriarches, ne doivent jamais se départir de ce que les règles les plus exactes de la piété, de la pureté et de la justice prescrivent.

CHAPITRE XXXI.

Jacob, ayant demeuré vingt ans chez Laban son beau-père, s'en retourne en Canaan par le commandement de DIEU avec sa famille et tout son bien, sans le dire à Laban. Laban en ayant été averti le poursuivit, mais DIEU l'empêcha de faire aucun mal à Jacob, tellement qu'il le laissa aller en paix et que même ils traitèrent alliance l'un avec l'autre.

1 Après cela, Jacob entendit les discours des enfants de Laban, qui disaient : Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père ; et il a acquis toutes ses richesses de ce qui était à notre père.

2 Et Jacob remarqua que le visage de Laban n'était plus tel à son égard qu'il était auparavant.

3 Et l'Éternel dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères, et vers ton parentage, et je serai avec toi.

4 Jacob donc envoya appeler Rachel et Léa, pour venir aux champs vers ses troupeaux.

5 Et il leur dit : Je connais que le visage de votre père n'est plus tel à mon égard qu'il était autrefois ; cependant le DIEU de mon père a été avec moi ;

6 Et vous savez que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7 Mais votre père s'est moqué de moi, et a changé mon salaire dix fois ; néanmoins, DIEU ne lui a point permis de me faire aucun mal.

8 Quand il me disait ainsi : Les picotées seront ton salaire ; alors toutes les brebis ont fait des agneaux picotés. Et quand il disait : Les marquetées seront ton salaire ; alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés.

9 DIEU donc a ôté le bétail à votre père et me l'a donné.

10 Car il arriva au temps que les brebis entraient en chaleur, que je levai mes yeux et vis en songe que les boucs qui couvraient les chèvres étaient marquetés, picotés et tachetés.

11 Et l'ange de DIEU me dit en songe : Jacob. Et je répondis : Me voici.

12 Et il dit : Lève maintenant tes yeux, et regarde : tous les boucs, qui couvrent les chèvres, sont marquetés, picotés et tachetés. Car j'ai vu ce que te fait Laban.

13 Je suis le DIEU fort de Béthel, où tu oignis la pierre que tu dressas pour monument, quand tu me fis là un vœu. Maintenant donc, lève-toi, sors de ce pays, et retourne au pays de ton parentage.

14 Alors Rachel et Léa répondirent et lui dirent : Avons-nous encore quelque portion et quelque héritage dans la maison de notre père ?

15 Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères, puisqu'il nous a vendues, et que même il a entièrement mangé notre argent.

16 Car toutes les richesses que DIEU a ôtées à notre père, nous appartenait et à nos enfants. Maintenant donc, fais ce que DIEU t'a dit.

17 Ainsi Jacob se leva, et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux.

18 Et il emmena tout son bétail et le bien qu'il avait acquis, et tout ce qu'il possédait, et qu'il avait acquis en Paddan-Aram, pour venir vers Isaac, son père, au pays de Canaan.

19 Or, comme Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les marmousets qui étaient à son père.

20 Et Jacob se déroba de Laban le Syrien ; car il ne lui dit point qu'il voulait s'enfuir.

21 Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenait, et il partit, et passa le fleuve, et s'avança vers la montagne de Galaad.

22 Et au troisième jour on rapporta à Laban que Jacob s'en était enfui.

23 Alors il prit ses frères avec lui, et le poursuivit durant sept jours, et l'atteignit à la montagne de Galaad.

24 Mais DIEU apparut à Laban, le Syrien, en songe, la nuit, et lui dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal.

25 Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avait planté ses tentes sur la montagne. Et Laban tendit aussi les siennes avec ses frères sur la montagne de Galaad.

26 Et Laban dit à Jacob : Qu'as-tu fait ? Tu t'es dérobé de moi ; tu as emmené mes filles comme des prisonnières de guerre.

27 Pourquoi t'es-tu enfui en cachette, et t'es-tu dérobé de moi, sans m'en donner avis, car je t'eusse conduit avec joie et chansons, au son des tambours et de la harpe.

28 Tu ne m'as pas seulement laissé baiser mes fils et mes filles. Tu en as usé follement.

29 J'avais en main le pouvoir de vous faire du mal ; mais le DIEU de votre père m'a parlé la nuit passée, et m'a dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien ni en mal.

30 Or, maintenant, je vois que tu t'es retiré si promptement, parce que tu souhaitais avec passion de revoir la maison de ton père ; mais pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ?

31 Et Jacob répondant, dit à Laban : Je me suis retiré, parce que je craignais ; car je disais en moi-même, qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles.

32 Mais, que celui que tu trouveras avoir tes dieux, ne vive point. Reconnais devant nos frères, s'il y a quelque chose qui t'appartienne chez moi, et prends-le. Car Jacob ignorait que Rachel les eût dérobés.

33 Alors Laban vint dans la tente de Jacob et dans celle de Léa, et dans la tente des deux servantes, et il ne les trouva point. Or, étant sorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel.

34 Mais Rachel prit les idoles, et les ayant mises dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus. Et Laban fouilla dans toute la tente, et ne les trouva point.

35 Et elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui ; car j'ai ce que les femmes ont accoutumé d'avoir. Et il fouilla ; mais il ne trouva point les marmousets.

36 Et Jacob se mit en colère, et querella Laban, et prenant la parole, il lui dit : Quel est mon crime ? Quel est mon péché, pour me poursuivre ainsi avec tant de chaleur ?

37 Tu as fouillé tout mon ménage : qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maison ? Fais-le voir ici devant mes frères, et devant les tiens, et qu'ils soient juges entre nous deux.

38 J'ai été avec toi ces vingt ans passés ; tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté ; je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39 Que s'il y en a eu qui aient été déchirées par les bêtes sauvages, je ne te les ai point rapportées ; j'en ai moi-même porté le dommage ; et tu me les redemandais, même ce qui avait été dérobé, soit de jour, soit de nuit.

40 Le hâle consumait le jour, et la gelée pendant la nuit ; et le sommeil fuyait de mes yeux.

41 Je t'ai servi ces vingt ans passés dans ta maison ; quatorze ans pour tes deux filles, et six pour tes troupeaux, et tu m'as changé dix fois mon salaire.

42 Si le DIEU de mon père, le DIEU d'Abraham, et la frayeur d'Isaac n'eût été pour moi, sans doute tu m'eusses maintenant renvoyé à vide. Mais DIEU a regardé mon affliction et le travail de mes mains ; et il t'a repris la nuit passée.

43 Et Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles, ces enfants sont mes enfants, et ces troupeaux sont mes troupeaux, et tout ce que tu vois est à moi. Et que ferais-je aujourd'hui à mes filles, ou aux enfants qu'elles ont enfantés ?

44 Maintenant donc, viens, traitons ensemble une alliance qui serve de témoignage entre toi et moi.

45 Et Jacob prit une pierre, et la dressa pour monument.

46 Et il dit à ses frères : Amassez des pierres. Et ayant apporté des pierres, ils en firent un monceau, et mangèrent sur ce monceau de pierres.

47 Et Laban l'appela Jégar-Sahadutha, et Jacob l'appela Galhed.

48 Après cela Laban dit : Ce monceau sera aujourd'hui témoin entre moi et toi ; c'est pourquoi il fut nommé Galhed.

49 Il fut aussi appelé Mitspa, parce que Laban dit : Que l'Éternel veille sur moi et sur toi, quand nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50 Si tu maltraites mes filles, et si tu prends une autre femme que mes filles, il n'y aura personne qui en soit témoin entre nous. Regarde, DIEU sera témoin entre moi et toi.

51 Et Laban dit encore à Jacob : Regarde ce monceau de pierres, vois le monument que j'ai dressé entre moi et toi.

52 Ce monceau et ce monument seront témoins que je ne passerai point ce monceau de pierres pour aller à toi ; et qu'aussi tu ne passeras point ce monceau et ce monument pour me venir faire du mal.

53 Que le DIEU d'Abraham et le DIEU de Nacor, le DIEU de leur père, juge entre nous ! Et Jacob jura par la Frayeur d'Isaac son père.

54 Et Jacob offrit un sacrifice sur la montagne ; et il invita ses frères pour manger du pain. Ils mangèrent donc du pain, et passèrent la nuit sur la montagne.

55 Et Laban se levant de bon matin, baisa ses fils et ses filles, et les bénit et s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna chez lui.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente les réflexions suivantes :

I. La première, que DIEU, selon ses promesses, accorda à Jacob de grandes richesses pendant qu'il demeura chez Laban son beau-père.

II. La seconde, que DIEU ordonna à Jacob de retourner au pays de Canaan qu'il devait posséder, l'ayant auparavant préparé lui et sa famille à quitter la Mésopotamie par l'injustice et la dureté avec laquelle Laban en avait usé à leur égard.

III. La troisième, que Laban irrité du départ de Jacob avait eu d'abord intention de lui nuire, mais que DIEU lui ayant défendu de faire aucun mal à Jacob, ils se réconcilièrent et qu'ils firent alliance ensemble. C'est ainsi que DIEU bénit ceux qu'il aime, qu'il les conduit, qu'il les préserve des dangers qui les menacent et qu'il apaise en leur faveur le cœur de leurs ennemis.

IV. Il faut encore remarquer que Rachel, en partant de chez son père, prit avec elle les marmousets ou les idoles qu'il y avait dans la maison, de quoi Laban lui fit de grands reproches. Cela montre que, quoique le

vrai DIEU fût connu dans la famille de Laban, l'idolâtrie commençait à s'y établir et qu'ainsi il était nécessaire que Jacob et sa famille se retirassent de ce pays-là et qu'il revint dans le lieu où Isaac son père demeurerait pour y servir DIEU avec pureté.

CHAPITRE XXXII.

Jacob, apprenant qu'Ésaü son frère venait à lui avec quatre cents hommes, implore le secours de DIEU et envoie des présents à Ésaü pour l'apaiser. Un ange lutte avec Jacob, le bénit, lui donne le nom d'Israël et l'assure que DIEU le protégerait.

1 Et Jacob continua son chemin, et les anges de DIEU lui vinrent au-devant.

2 Et aussitôt que Jacob les eut vus, il dit : C'est ici le camp de DIEU ; et il appela ce lieu-là Mahanajim.

3 Et Jacob envoya des messagers devant lui vers Ésaü, son frère, au pays de Séhir, au territoire de l'Idumée.

4 Et il leur donna ce commandement, disant : Vous parlerez ainsi à Ésaü, mon seigneur : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai habité comme étranger chez Laban, et j'y ai demeuré jusqu'à présent.

5 Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes ; et j'envoie des gens pour l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui.

6 Et les messagers retournèrent à Jacob, disant : Nous sommes venus vers ton frère Ésaü ; et le voici qui vient au-devant de toi, ayant quatre cents hommes avec soi.

7 Alors Jacob eut une grande peur, et il fut fort en peine ; c'est pourquoi ayant partagé le peuple qui était avec lui, et les brebis, et les bœufs, et les chameaux, en deux bandes, il dit :

8 Si Ésaü vient attaquer une de ces bandes, et la frappe, l'autre, qui demeurera de reste, échappera.

9 Jacob dit aussi : Ô DIEU de mon père Abraham, DIEU de mon père Isaac ! Ô Éternel, qui m'as dit : Retourne en ton pays, et au lieu de ta naissance, et je te ferai du bien ;

10 je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs et de la vérité que tu as gardée dans tes promesses envers ton serviteur ; car j'ai passé avec mon bâton ce fleuve du Jourdain ; mais, maintenant, je retourne avec ces deux bandes.

11 Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Ésaü ; car je crains qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe, et qu'il ne mette à mort la mère avec les enfants.

12 Cependant, tu as dit : Certainement, je te ferai du bien, et je ferai devenir ta postérité comme le sable de la mer, qu'on ne saurait compter à cause de son grand nombre.

13 Et il passa la nuit en ce lieu-là, et il prit de ce qui lui vint à la main pour en faire un présent à Ésaü son frère :

14 deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt moutons,

15 trente femelles de chameaux qui allaitaient, avec leurs petits, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânon.

16 Et il mit entre les mains de ses serviteurs chaque troupeau à part, et leur dit : Passez devant moi, et faites qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre.

17 Et il donna cet ordre au premier, disant : Quand Ésaü, mon frère, te rencontrera et te demandera : A qui es-tu, et où vas-tu, et à qui sont ces choses qui sont devant toi ?

18 alors tu diras : Je suis à ton serviteur Jacob ; c'est un présent qu'il envoie à Ésaü mon seigneur, et il vient lui-même après nous.

19 Il fit le même commandement au second, et le même au troisième, et le même à tous ceux qui allaient après les troupeaux, disant : Vous tiendrez ces discours à Ésaü, quand vous le rencontrerez ;

20 et vous direz : Voici, même ton serviteur Jacob est derrière nous. Car il disait : Je l'apaiserai par ce présent qui ira devant moi, et après cela, je verrai sa face ; peut-être qu'il me regardera favorablement.

21 Le présent donc marcha devant lui ; mais il demeura cette nuit-là avec sa troupe.

22 Et s'étant levé cette nuit-là, il prit ses deux femmes et ses deux servantes et ses onze enfants, et il passa le gué de Jabbok.

23 Il les prit donc, et leur fit passer le torrent. Il fit aussi passer tout ce qu'il avait.

24 Or, Jacob étant demeuré seul, un homme lutta avec lui, jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée.

25 Et quand cet homme-là vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de sa hanche ; ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob fut démise pendant que l'homme luttait avec lui.

26 Et cet homme lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point, que tu ne m'aies béni.

27 Et il lui dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob.

28 Alors il dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël ; car tu as été le plus fort.

29 Et Jacob l'interrogea, disant : Je te prie, apprends-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là.

30 Et Jacob nomma le lieu, Péniel ; car, dit-il, j'ai vu DIEU face à face, et mon âme a été délivrée.

31 Et le soleil se leva, aussitôt qu'il eut passé Péniel ; et il était boiteux d'une hanche.

32 C'est pourquoi jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle retirant, qui est à l'endroit de l'emboîture de la hanche, parce que cet homme-là toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob, à l'endroit du muscle retirant.

RÉFLEXIONS

I. L'exemple de Jacob qui, dans la crainte où il était qu'Ésaü ne le maltraitât, implore le secours du Seigneur et tâche d'apaiser son frère par sa soumission, nous apprend à recourir à DIEU dans les dangers et à joindre la prudence à la prière en faisant tous nos efforts pour adoucir ceux qui sont irrités contre nous et pour les porter à la réconciliation.

II. Il paraît que Jacob était fort riche en bétail, puisque dans le présent qu'il fit à son frère, il y avait un si grand nombre de chameaux et d'animaux domestiques.

III. Comme Jacob rendit grâce à DIEU avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance de la protection et de toutes les bénédictions qu'il lui avait accordées jusqu'alors, nous devons à son imitation remercier DIEU et nous humilier devant lui dans le sentiment de ses grâces envers nous et de notre indignité.

IV. Pour ce qui est de la lutte de Jacob avec l'ange, il faut savoir que DIEU voulait assurer par-là Jacob qu'il n'avait rien à craindre de son frère Ésaü et qu'il serait plus fort que tous ceux qui voudraient lui nuire, ce fut pour la même raison que l'ange donna à Jacob le nom d'Israël qui signifie celui qui a prévalu luttant avec DIEU.

Cependant, il est à remarquer que l'ange rendit Jacob boiteux afin qu'il eût en cela pendant toute sa vie une preuve de ce qui lui était arrivé dans cette occasion et qu'il reconnut que, celui avec qui il avait lutté, était un ange de DIEU et que s'il en avait été vainqueur, c'était parce que DIEU l'avait bien voulu ainsi.

V. Enfin, il faut remarquer sur cette histoire avec le prophète Osée, que ce fut en pleurant, en priant et en demandant grâce que ce patriarche fut le plus fort dans cette lutte, par où nous voyons quelle est l'efficace de la prière lorsqu'elle est faite avec foi, avec ardeur et avec persévérance.

CHAPITRE XXXIII.

Moïse récite premièrement ce qui se passa dans l'entrevue de Jacob et d'Ésaü, et en second lieu l'arrivée de Jacob en Sichem où il bâtit un autel au Seigneur.

1 Et Jacob levant les yeux, regarda. Et voici, Ésaü venait, et quatre cents hommes avec lui. Alors il divisa ses enfants en trois bandes, sous Léa, sous Rachel, et sous les deux servantes.

2 Et il mit à la tête les servantes avec leurs enfants ; Léa et ses enfants après, et Rachel et Joseph au dernier rang.

3 Et il passa devant eux, et se prosterna en terre sept fois, jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère.

4 Mais Ésaü courut au-devant de lui et l'embrassa, et se jetant sur son cou, il le baisa, et ils pleurèrent.

5 Et levant ses yeux, il vit les femmes et les enfants, et il dit : Qui sont ceux-là ? Sont-ils à toi ? Et il répondit : Ce sont les enfants que DIEU, par sa grâce, a donnés à ton serviteur.

6 Et les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants, et se prosternèrent.

7 Léa aussi s'approcha, et ses enfants, et ils se prosternèrent. Et ensuite Joseph et Rachel s'approchèrent, et ils se prosternèrent aussi.

8 Et il dit : Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9 Et Ésaü dit : J'en ai abondamment, mon frère. Garde ce qui est à toi.

10 Et Jacob répondit : Non, je te prie, si maintenant j'ai trouvé grâce devant toi, reçois ce présent de ma main ; car j'ai vu ta face, comme si j'eusse vu la face de DIEU ; et tu as été apaisé envers moi.

- 11 Reçois, je te prie, le présent qui t'a été offert ; car DIEU m'en a donné par sa grâce, et j'ai de tout. Il le pressa donc tant qu'il le prit.
- 12 Et Ésaü dit : Partons et marchons, et je marcherai devant toi.
- 13 Et Jacob dit : Mon seigneur sait que ces enfants sont tendres, et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent ; que si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra.
- 14 Je te prie, que mon seigneur marche devant ton serviteur ; et je m'en irai tout doucement, au pas du bétail qui est devant moi, et de ces petits enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séhir.
- 15 Et Ésaü dit : Je te prie que je fasse demeurer avec toi quelques-uns des gens qui sont avec moi. Et il répondit : Pourquoi cela ? Je te prie que je trouve grâce avec mon seigneur.
- 16 Ainsi Ésaü s'en retourna ce jour-là à Séhir, par le même chemin qu'il était venu.
- 17 Et Jacob s'en alla à Succoth, et il y bâtit une maison pour soi, et il y fit des cabanes pour son bétail ; c'est pourquoi il nomma le lieu Succoth.
- 18 Et Jacob arriva en bonne santé à la ville de Sichem, au pays de Canaan, venant de Paddan-Aram ; et il se campa devant la ville.
- 19 Ensuite il acheta, de la main des enfants d'Hémor, père de Sichem, une portion du champ dans lequel il avait dressé sa tente, et il en paya cent pièces d'argent.
- 20 Et il dressa là un autel, qu'il appela : Le DIEU fort, le DIEU d'Israël.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Jacob apaisa son frère Ésaü, par son respect et par sa soumission et comment DIEU le garantit et le conduisit heureusement au pays de Canaan. Nous devons reconnaître ici que DIEU exauce et délivre ceux qui se confient en lui, qu'il change en leur faveur le cœur de leurs ennemis et que la douceur et l'humilité ont beaucoup de force pour adoucir les personnes irritées. Le soin qu'eut Jacob de bâtir un autel dans le lieu où il s'établit est un effet de sa piété. À son imitation, nous devons nous acquitter avec soin des devoirs de la religion et témoigner par ce moyen à DIEU notre reconnaissance pour tous les biens qu'il nous fait.

CHAPITRE XXXIV.

Sichem enlève Dina fille de Jacob et l'obtient en mariage à condition que tous les habitants de la ville de Sichem soient circoncis, ce qui ayant été fait, deux des fils de Jacob prirent ce temps-là pour tuer les habitants de Sichem.

- 1 Or Dina, qui était la fille que Léa avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays.
- 2 Et Sichem, fils d'Hémor, Hévien, prince du pays, la vit, et la ravit, et coucha avec elle, et lui fit violence.
- 3 Et son cœur demeura fortement attaché à Dina, fille de Jacob, et il aima la jeune fille, et lui parla selon son cœur.
- 4 Sichem aussi parla à Hémor son père, et lui dit : Prends cette fille, et fais que je l'aie pour femme.
- 5 Or, Jacob apprit qu'il avait violé Dina sa fille, et ses fils étaient avec son bétail aux champs. Ainsi Jacob se tut jusqu'à ce qu'ils fussent revenus.
- 6 Alors Hémor, père de Sichem, vint pour parler à Jacob.
- 7 Et aussitôt que les enfants de Jacob eurent appris ce qui était arrivé, ils revinrent des champs, et furent extrêmement fâchés et fort irrités, à cause de l'action infâme que cet homme avait commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne se devait point faire.
- 8 Et Hémor leur parla et leur dit : Sichem, mon fils, a beaucoup d'affection pour votre fille : donnez-la-lui, je vous prie, pour femme.
- 9 Et alliez-vous avec nous ; donnez-nous vos filles, et prenez nos filles pour vous.
- 10 et habitez avec nous ; et le pays sera à votre disposition. Demeurez-y, et y trafiquez, et le possédez.
- 11 Sichem aussi dit au père et aux frères de la fille : Que je trouve grâce devant vous, et je donnerai tout ce que vous me direz.
- 12 Imposez-moi un grand douaire, et de grands présents, et je les donnerai comme vous me direz ; et donnez-moi la jeune fille pour femme.
- 13 Alors les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à Hémor, son père ; et parlant à dessein de les tromper,

parce qu'il avait violé Dina leur sœur,

14 ils leur dirent : Nous ne pouvons faire cela, ni donner notre sœur à un homme incirconcis ; car ce nous serait un opprobre.

15 Mais nous consentirons à ce que vous voulez, sous cette condition, si vous devenez semblables à nous, en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous.

16 Alors nous vous donnerons nos filles, et nous prendrons les vôtres pour nous ; et nous habiterons avec vous, et nous ne serons plus qu'un peuple.

17 Mais si vous ne voulez pas écouter la demande que nous vous faisons, d'être circoncis, nous prendrons notre fille, et nous nous en irons.

18 Et leurs discours plurent à Hémor et à Sichem, fils d'Hémor.

19 Et le jeune homme ne différa point à faire ce qu'on lui avait proposé ; car la fille de Jacob lui agréait beaucoup ; et il était le plus considéré de tous ceux de la maison de son père.

20 Hémor donc et Sichem son fils vinrent à la porte de leur ville, et parlèrent aux gens de leur ville, et leur dirent :

21 Ces gens-ci sont fort paisibles : ils sont avec nous ; qu'ils habitent au pays, et qu'ils y trafiquent. Et voici, le pays est d'une assez grande étendue pour eux ; nous prendrons pour nos femmes leurs filles, et nous leur donnerons les nôtres.

22 Mais ils ne consentirent d'habiter avec nous pour n'être qu'un seul peuple, qu'à cette condition, que tout mâle qui est parmi nous, soit circoncis comme ils sont circoncis.

23 Leur bétail, et leurs biens, et toutes leurs bêtes, ne seront-ils pas à nous ? Donnons-leur seulement cette satisfaction, et qu'ils demeurent avec nous.

24 Et tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville, obéirent à Hémor et à Sichem son fils, et tout mâle qui sortait par la porte de leur ville fut circoncis.

25 Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient dans la douleur, que deux des enfants de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, ayant pris leur épée, entrèrent hardiment dans la ville, et tuèrent tous les mâles.

26 Ils tuèrent aussi au tranchant de l'épée Hémor et Sichem son fils ; et ils prirent Dina de la maison de Sichem, et ils sortirent.

27 Et les enfants de Jacob se jetèrent sur ceux qui avaient été tués, et pillèrent la ville, parce qu'ils avaient violé leur sœur.

28 Et ils prirent leurs troupeaux, leurs ânes, et ce qui était dans la ville et aux champs ;

29 et tous leurs biens, et tous leurs petits-enfants, et ils emmenèrent prisonnières leurs femmes, et les pillèrent ; et ils prirent tout ce qui était dans les maisons.

30 Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez troublé, en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants du pays, tant Cananéens que Phérésiens ; et pour ce qui est de moi, nous sommes en petit nombre ; ils s'assembleront donc contre moi, et ils me frapperont, et ils me détruiront, moi et ma maison.

31 Et ils répondirent : Devions-nous souffrir qu'on fît de notre sœur comme d'une prostituée ?

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que cette histoire nous donne :

I. Ce qui arriva à Dina en allant voir les Sichémites nous apprend à fuir les occasions de tomber dans la tentation ou d'y faire tomber les autres.

II. La vengeance que les fils de Jacob tirèrent de l'outrage fait à leur sœur doit être regardée comme une perfidie et une action lâche, cruelle et même impie puisqu'ils se servirent du prétexte de la religion pour tuer les Sichémites, aussi fut-elle blâmée par Jacob qui reprocha cette violence à ses fils même au lit de la mort.

III. Il faut remarquer que quoique cette action fût injuste, DIEU la permit afin de punir Sichem du crime qu'il avait commis.

IV. Nous voyons ici que l'impureté a souvent des suites funestes et qu'il est très dangereux de suivre les mouvements de la vengeance.

V. Enfin, il faut considérer cet événement comme une épreuve que DIEU envoya à Jacob et comme un moyen dont la providence se servit pour empêcher que ce patriarche ne s'arrêtât pour lors dans ce pays-là.

CHAPITRE XXXV.

Jacob ôte les idoles de sa maison et va à Béthel où il bâtit un autel au Seigneur et où DIEU lui réitère les

promesses qu'il avait faites. Après cela, il part de Béthel. Rachel sa femme meurt en enfantant Benjamin et il arrive à Hébron avec toute sa famille vers son père Isaac dont la mort est rapportée ici.

- 1 Or, DIEU dit à Jacob : Lève-toi, monte à Béthel, et demeure là, et y dresse un autel au DIEU fort, qui t'apparut lorsque tu fuyais de devant Ésaü ton frère.
- 2 Jacob donc dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Ôtez les dieux des étrangers qui sont au milieu de vous, et purifiez-vous et changez de vêtements ;
- 3 et levons-nous et montons à Béthel, et je ferai là un autel au DIEU fort, qui m'a répondu au jour de ma détresse, et qui a été avec moi pendant mon voyage.
- 4 Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient et les bagues qui étaient pendues à leurs oreilles, et il les enterra sous un chêne, qui était auprès de Sichem.
- 5 Ensuite ils partirent. Et DIEU frappa de terreur les villes qui étaient autour d'eux, tellement qu'ils ne poursuivirent point les enfants de Jacob.
- 6 Ainsi Jacob, et tout le peuple qui était avec lui, vint à Luz, qui est au pays de Canaan, et qui est appelée Béthel.
- 7 Et il y bâtit un autel, et il appela ce lieu-là : Le DIEU fort de Béthel ; car DIEU lui était apparu là, lorsqu'il fuyait de devant son frère.
- 8 Alors mourut Débora, la nourrice de Rébecca ; et elle fut ensevelie au-dessous de Béthel, sous un chêne, qui fut appelé Allonbacuth.
- 9 Et DIEU apparut encore à Jacob, lorsqu'il venait de Paddan-Aram ; et il le bénit,
- 10 et il lui dit : Ton nom est Jacob ; mais tu ne seras plus appelé Jacob ; car ton nom sera Israël ; et il appela son nom Israël.
- 11 DIEU lui dit aussi : Je suis le DIEU fort, tout-puissant : Augmente et multiplie. Une nation, même une multitude de nations naîtront de toi, des rois même sortiront de toi.
- 12 Et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je le donnerai à ta postérité après toi.
- 13 Et DIEU remonta d'avec lui, du lieu où il lui avait parlé.
- 14 Et Jacob dressa un monument au lieu où DIEU lui avait parlé, un monument de pierres, et il fit dessus une aspersion, et y répandit de l'huile.
- 15 Jacob donc appela le lieu où DIEU lui avait parlé : Béthel.
- 16 Et ils partirent de Béthel, et il y avait encore quelque petit espace de pays pour venir à Ephrat, lorsque Rachel enfanta ; et elle fut dans un grand travail.
- 17 Et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit : Ne crains point, car tu auras encore un fils.
- 18 Et en expirant, car elle mourut, elle nomma l'enfant Bénoni ; mais son père l'appela Benjamin.
- 19 C'est ainsi que mourut Rachel, et elle fut ensevelie au chemin d'Ephrat, qui est Béthléhem.
- 20 Et Jacob dressa un monument sur sa sépulture ; et c'est le monument de la sépulture de Rachel, qui subsiste encore aujourd'hui.
- 21 Après cela, Israël partit, et il dressa ses tentes au-delà de Migdal-Héder.
- 22 Et il arriva pendant qu'Israël demeurait en ce pays-là, que Ruben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père ; et Israël en fut averti. Or, Jacob avait douze fils.
- 23 Les fils de Léa étaient : Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon.
- 24 Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin.
- 25 Les fils de Bilha, servante de Rachel : Dan et Nephthali.
- 26 Les fils de Zilpa, servante de Léa : Gad et Ascer. Ce sont là les enfants de Jacob qui lui naquirent en Paddan-Aram.
- 27 Et Jacob vint à Isaac son père, en la plaine de Mamré en Kirjatharbah, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient habité comme étrangers.
- 28 Et le temps que vécut Isaac, fut cent quatre-vingts ans.
- 29 Ainsi Isaac ayant perdu ses forces, mourut, et fut recueilli avec ses peuples, âgé et rassasié de jours, et Ésaü et Jacob, ses fils, l'ensevelirent.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Que les fréquents changements d'habitation de Jacob et les afflictions dont DIEU le visita, particulièrement par la mort de Rachel, montre que les patriarches n'avaient point d'état fixe dans le pays de Canaan, ni de bonheur assuré sur la terre et que leur patrie était le ciel.

II. Nous voyons ici que partout où Jacob allait, DIEU lui apparaissait et lui réitérait ses promesses et les assurances de sa protection, ce qui doit nous faire reconnaître que DIEU est partout avec ceux qui le craignent et qu'il ne retire jamais son amour de dessus eux.

III. Nous avons un bel exemple de piété et de reconnaissance dans le soin que Jacob eut de bannir l'idolâtrie de sa famille en faisant enterrer les idoles que les gens portaient avec eux et d'accomplir le vœu qu'il avait fait de servir DIEU à Béthel où DIEU lui apparut lorsqu'il alla en Mésopotamie.

IV. Le crime infâme que Ruben commit et qui est rapporté dans ce chapitre fut un grand sujet d'affliction pour Jacob son père et qui lui en fit des reproches avant que de mourir, et qui l'en punit en lui ôtant son droit d'aînesse.

V. Enfin, Moïse nous a appris qu'Isaac parvint à un âge extrêmement avancé et qu'il eut la consolation avant sa mort de revoir Jacob son fils comblé des bénédictions du Ciel. Ce fut là une preuve bien sensible de l'amour de DIEU envers Isaac et une douce récompense que DIEU accorda en ce monde à sa piété.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants d'Esäü, frère de Jacob.

1 Ce sont ici les générations d'Ésaü, qui est Edom.

2 Ésaü prit ses femmes des filles de Canaan ; savoir, Hada, fille d'Elon, Héthien, et Aholibama, fille de Hana, et petite-fille de Tsibhon, Hévien.

3 Il prit aussi Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Nébajoth.

4 Et Hada enfanta à Ésaü Eliphaz, et Basmath enfanta Réhuel.

5 Et Aholibama enfanta Jésus, et Jahlam et Korah. Ce sont là les enfants d'Ésaü, qui lui naquirent au pays de Canaan.

6 Et Ésaü prit ses femmes et ses fils, et ses filles, et toutes les personnes de sa maison, et tous ses troupeaux, et ses bêtes, et tout le bien qu'il avait acquis au pays de Canaan ; et il s'en alla en un autre pays, loin de Jacob, son frère.

7 Car leurs biens étaient si grands, qu'ils n'eussent pas pu demeurer ensemble, et le pays où ils habitaient comme étrangers, ne les eût pas pu contenir, à cause de leurs troupeaux.

8 Ainsi Ésaü habita sur la montagne de Séhir. Ésaü est Édom.

9 Ce sont ici les générations d'Ésaü, père des Iduméens, sur la montagne de Séhir.

10 Ce sont ici les noms des enfants d'Ésaü : Eliphaz, fils de Hada, femme d'Ésaü ; Réhuel, fils de Basmath, femme d'Ésaü.

11 Et les enfants d'Éliphaz furent Théman, Omar, Tsépho, Gatham et Kénaz.

12 Et Timnah fut concubine d'Éliphaz, fils d'Ésaü, et enfanta Hamalek à Éliphaz. Ce sont là les enfants de Hada, femme d'Ésaü.

13 Et ce sont ici les enfants de Réhuel : Nahath, Zérah, Sçamma et Miza. Ceux-ci furent enfants de Basmath, femme d'Ésaü.

14 Et ceux-ci furent les enfants d'Aholibama, fille de Hana, petite-fille de Tsibhon, et femme d'Ésaü, qui enfanta à Ésaü Jésus, Jahlam et Korah.

15 Ce sont ici les ducs des enfants d'Ésaü : des enfants d'Éliphaz, premier-né d'Ésaü, le duc Théman, le duc Omar, le duc Tsépho, le duc Kénaz ;

16 le duc Korah, le duc Gatham, le duc Hamalek. Ce sont là les ducs d'Éliphaz au pays d'Édom, qui furent enfants de Hada.

17 Et ce sont ici les ducs des enfants de Réhuel, fils d'Ésaü : Le duc Nahath, le duc Zérah, le duc Sçamma, et le duc Miza. Ce sont là les ducs sortis de Réhuel, au pays d'Édom, qui furent enfants de Basmath, femme d'Ésaü.

18 Et ce sont ici les ducs des enfants d'Aholibama, femme d'Ésaü : Le duc Jésus, le duc Jahlam, le duc Korah, qui sont les ducs sortis d'Aholibama, fille de Hana, femme d'Ésaü.

- 19 Ce sont là les enfants d'Ésaü, qui est Édom, et ce sont là leurs ducs.
 20 Ce sont ici les enfants de Séhir, Horien, qui avaient habité au pays : Lotan, Sçobal, Tsibhon et Hana,
 21 Disçon, Etser et Disçan, qui sont les ducs des Horiens, enfants de Séhir au pays d'Édom.
 22 Et les enfants de Lotan furent Hori et Héman ; et Timnah était sœur de Lotan.
 23 Et ce sont ici les enfants de Sçobal : Halvan, Manahath, Hébal, Sépho, et Onam.
 24 Et ce sont ici les enfants de Tsibhon : Aja et Hana. Ce Hana est celui qui trouva les mulets au désert, quand il paissait les ânes de Tsibhon son père.
 25 Et ce sont ici les enfants de Hana : Disçon et Aholibama, fille de Hana.
 26 Et ce sont ici les enfants de Disçon : Hemdan, Esçban, Jithran et Kéran.
 27 Et ce sont ici les enfants d'Etser : Bilhan, Zahavan et Hakan.
 28 Et ce sont ici les enfants de Disçan : Huts et Aran.
 29 Ce sont ici les ducs des Horiens : Le duc Lotan, le duc Sçobal, le duc Tsibhon, le duc Hana ;
 30 le duc Disçon, le duc Etser, le duc Disçan. Ce sont là les ducs des Horiens, comme ils étaient établis au pays de Séhir.
 31 Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'Édom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël :
 32 Bélah donc, fils de Béhor, régna en Édom, et le nom de sa fille était Dinhaba.
 33 Et Bélah mourut ; et Jobab, fils de Zérah, de Botsra, régna en sa place.
 34 Et Jobab mourut ; et Husçam, du pays des Thémanites, régna en sa place.
 35 Et Husçam mourut ; et Hadad, fils de Badad, régna en sa place ; et il défit Madian au territoire de Moab ; et le nom de sa ville était Havith.
 36 Et Hadad mourut ; et Samla de Masréka régna en sa place.
 37 Et Samla mourut ; et Sçaül de Réhoboth du fleuve, régna en sa place.
 38 Et Sçaül mourut ; et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place.
 39 Et Bahal-hanan, fils de Hacbor, mourut ; et Hadar régna en sa place ; et le nom de sa ville était Pahu, et le nom de sa femme Méhétabéel, qui était fille de Matred, et petite-fille de Mézahab.
 40 Et ce sont ici les noms des ducs d'Ésaü, selon leurs familles, selon leurs lieux, selon leurs noms : Le duc Timnah, le duc Halva, le duc Jéteth,
 41 le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
 42 le duc Kénaz, le duc Théman, le duc Mibtsar,
 43 le duc Magdiel et le duc Hiram. Ce sont là les ducs d'Édom, selon leurs demeures au pays de leur possession. C'est Ésaü qui fut le père des Iduméens.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre, qu'après qu'Ésaü se fut séparé de Jacob son frère, il acquit de grands biens et qu'il eut une postérité nombreuse et puissante qui subsistât longtemps dans un état florissant quoi qu'il n'eût pas part à l'alliance divine comme Jacob. Ce fut ainsi que les promesses qui lui avaient été faites par Isaac son père s'accomplirent. DIEU qui dispense ses bénédictions selon son bon plaisir ne les répand pas sur tous les hommes dans la même mesure, mais qu'il n'y a personne qu'il en prive entièrement.

CHAPITRE XXXVII.

C'est ici que commence l'histoire de Joseph l'un des fils de Jacob.

I. Nous voyons dans ce chapitre que Joseph eut des songes qui marquaient l'élévation où il parviendrait un jour.

II. Que ses frères, poussés par la jalousie et par la haine qu'ils avaient contre lui, voulurent le faire mourir, qu'ils le vendirent pour être mené en Égypte et qu'ils firent croire à Jacob leur père que Joseph avait été déchiré par des bêtes.

1 Or, Jacob demeura au pays où son père avait habité comme étranger, c'est-à-dire au pays de Canaan.

2 Et voici ce qui arriva dans la famille de Jacob. Joseph, étant âgé de dix-sept ans, paissait les troupeaux avec ses frères, et était jeune garçon entre les enfants de Bilha et entre les enfants de Zilpa, femmes de son père. Et Joseph rapporta à leur père leurs méchants discours.

3 Or, Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu en sa vieillesse ; et il lui fit une

robe bigarrée.

4 Et ses frères, voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le haïssaient, et ne pouvaient lui parler sans aigreur.

5 Et Joseph eut un songe qu'il récita à ses frères, ce qui fit qu'ils le haïrent encore beaucoup plus.

6 Il leur dit donc : Écoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu.

7 Voici, nous liions des gerbes au milieu d'un champ, et alors il me sembla que ma gerbe se leva et se tint debout, et que vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe.

8 Alors ses frères lui dirent : Régnerais-tu donc sur nous ? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles.

9 Il eut encore un autre songe, et il leur dit : Voici, j'ai eu encore un songe : Il me semblait que le soleil et la lune, et onze étoiles se prosternaient devant moi.

10 Et quand il le récita à son père, et à ses frères, son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu ? Faudra-t-il que nous venions, moi, ta mère et tes frères, nous prosterner en terre devant toi ?

11 Et ses frères eurent de l'envie contre lui ; mais son père retenait ses discours.

12 Or, ses frères s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem.

13 Et Israël dit à Joseph : Tes frères ne paissent-ils pas les troupeaux à Sichem ? Viens, que je t'envoie vers eux. Et il lui répondit : Me voici.

14 Et il lui dit : Va maintenant, vois si tes frères et les troupeaux se portent bien, et rapporte-moi ce qui se passe. Ainsi il l'envoya de la vallée d'Hébron, et il vint jusqu'à Sichem.

15 Et un homme le trouva errant par les champs ; et cet homme l'interrogea, et lui dit : Que cherches-tu ?

16 Et il répondit : Je cherche mes frères ; je te prie, enseigne-moi où ils paissent.

17 Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici ; et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons à Dothain. Joseph donc alla après ses frères, et il les trouva à Dothain.

18 Et ils le virent de loin. Et avant qu'il s'approchât d'eux, ils conspirèrent contre lui pour le mettre à mort.

19 Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici, ce maître songeur vient.

20 Maintenant donc, venez, tuons-le, et le jetons dans une de ces fosses, et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré ; et nous verrons ce que deviendront ses songes.

21 Ruben entendit cela et le délivra de leurs mains, disant : Ne lui ôtons point la vie.

22 Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang : jetez-le dans cette fosse qui est au désert, et ne mettez point la main sur lui. Il disait cela, afin qu'il le délivrât de leurs mains, pour le rendre à son père.

23 Aussitôt donc que Joseph fut venu à ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de cette robe bigarrée qui était sur lui.

24 Et ils le saisirent et le jetèrent dans la fosse. Or, la fosse était vide, et il n'y avait point d'eau.

25 Ensuite ils s'assirent pour manger du pain. Et levant les yeux, ils regardèrent, et voici une troupe d'Ismaélites qui passaient et qui venaient de Galaad ; et leurs chameaux portaient des drogues, et du baume, et de la myrrhe, et ils allaient porter ces choses en Egypte.

26 Et Juda dit à ses frères : De quoi nous servira-t-il de tuer notre frère, et de cacher son sang ?

27 Venez, et vendons-le à ces Ismaélites, et ne mettons point notre main sur lui ; car il est notre frère et notre chair. Et ses frères lui obéirent.

28 Et comme les marchands madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la fosse, et ils le vendirent aux Ismaélites vingt pièces d'argent ; et ces gens-là emmenèrent Joseph en Egypte.

29 Et Ruben retourna à la fosse, et voici, Joseph n'y était plus. Alors il déchira ses vêtements.

30 Et il retourna vers ses frères, et il dit : L'enfant ne se trouve point, et moi, moi, où irai-je ?

31 Et ils prirent la robe de Joseph, et ayant tué un bouc d'entre les chèvres, ils trempèrent la robe dans le sang du bouc.

32 Ensuite ils envoyèrent la robe bigarrée à leur père, et lui firent dire : Nous avons trouvé ceci ; reconnais maintenant si c'est la robe de ton fils ou non.

33 Et il la reconnut, et dit : C'est la robe de mon fils ; une mauvaise bête l'a dévoré ; certainement, Joseph a été déchiré.

34 Et Jacob déchira ses vêtements, et il mit un sac sur ses reins, et il pleura son fils plusieurs jours.

35 Et tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler ; mais il rejeta toute consolation, et il dit : Certainement, je descendrai vers mon fils dans le sépulcre en pleurant. C'est ainsi que son père le pleurait.

36 Et les Madianites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel.

RÉFLEXIONS

L'histoire de Joseph est l'une des plus belles et des plus remarquables de l'Écriture sainte et où l'on découvre le plus sensiblement que la providence conduit tous les événements avec une sagesse admirable, *et que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment DIEU.*

I. DIEU voulut marquer longtemps à l'avance, par les songes de Joseph, la gloire où il serait élevé, afin que, ni lui, ni ses frères ne pussent douter que cette élévation ne vint de DIEU.

II. On voit dans la haine dont les frères de Joseph étaient animés contre lui que la vertu et l'innocence sont souvent exposées à l'envie et à la jalousie et que les passions font commettre de très grands crimes.

III. La conduite des frères de Joseph, tant envers lui qu'envers leur père, à qui ils causèrent une si grande affliction, fait voir qu'ils étaient la plupart extrêmement méchants et dénaturés, c'est ce qu'on remarque aussi en plusieurs endroits de ce livre.

IV. Il est à remarquer que DIEU sauva cependant la vie à Joseph par le moyen de Ruben et de Juda et que DIEU voulut qu'il se trouvât alors des marchands qui emmenèrent Joseph en Égypte où il devait être élevé à une grande puissance. Nous devons reconnaître dans cette histoire que les voies de la providence sont admirables et qu'elle se sert de la malice même des hommes pour l'exécution de ses desseins, ce qui doit servir de consolation à tous les gens de bien qui sont exposés à la souffrance par l'injustice des méchants.

CHAPITRE XXXVIII.

Moïse rapporte dans ce chapitre le mariage de Juda et l'inceste qu'il commit avec Tamar sa belle-fille.

1 Il arriva qu'en ce temps-là Juda descendit d'avec ses frères, et se retira vers un homme Hadullamite, nommé Hira.

2 Et Juda y vit la fille d'un Cananéen, nommé Sçuah ; et il la prit et vint vers elle.

3 Et elle conçut et enfanta un fils, et on le nomma Her.

4 Et elle conçut encore, et enfanta un fils, et elle le nomma Onan.

5 Elle enfanta encore un fils, et elle le nomma Scéla. Et Juda était à Kézib, quand elle accoucha de celui-ci.

6 Et Juda fit épouser à Her, son premier-né, une fille nommée Tamar.

7 Mais Her, le premier-né de Juda, était méchant devant l'Éternel, et l'Éternel le fit mourir.

8 Alors Juda dit à Onan : Viens vers la femme de ton frère, et prends-la pour femme comme étant son beau-frère, et suscite des enfants à ton frère.

9 Mais Onan sachant que les enfants ne seraient pas à lui, se souillait toutes les fois qu'il venait vers la femme de son frère, afin qu'il ne donnât pas des enfants à son frère.

10 Et ce qu'il faisait déplut à l'Éternel ; c'est pourquoi il le fit mourir.

11 Et Juda dit à Tamar sa belle-fille : Demeure veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que Scéla, mon fils, soit grand. Car Juda disait : Il faut prendre garde qu'il ne meure, aussi bien que ses frères. Ainsi Tamar s'en alla, et demeura dans la maison de son père.

12 Et après plusieurs jours, la fille de Sçuah, femme de Juda, mourut. Juda depuis s'étant consolé, monta vers les tondeurs de ses brebis à Timnath, avec Hira, Hadullamite, son intime ami.

13 Et quelqu'un fit savoir à Tamar ce qui se passait, et lui dit : Voici, ton beau-père monte à Timnath, pour tondre ses brebis.

14 Alors elle quitta ses habits de veuve, et se couvrit d'un voile, et s'en enveloppa, et s'assit dans un carrefour qui était sur le chemin tirant à Timnath, parce qu'elle voyait que Scéla était devenu grand, et qu'elle ne lui avait point été donnée pour femme.

15 Et quand Juda la vit, il s'imagina que c'était une prostituée, car elle avait couvert son visage.

16 Et il se détourna vers elle au chemin où elle était, et il dit : Permits, je te prie, que je vienne vers toi ; car il ne savait pas que ce fût sa belle-fille. Elle répondit : Que me donneras-tu, afin que tu viennes vers moi ?

17 Et il dit : Je t'enverrai un chevreau du troupeau. Et elle répondit : Ce sera donc à cette condition, que tu me donnes des gages, jusqu'à ce que tu m'envoies ce chevreau.

18 Et il dit : Quel gage est-ce que je te donnerai ? Et elle répondit : Ton cachet, ton mouchoir et ton bâton, que tu as en ta main. Et il les lui donna, et il vint vers elle ; et elle conçut de lui.

19 Ensuite elle se leva et s'en alla, et ayant quitté son voile, elle reprit ses habits de veuve.

20 Et Juda envoya un chevreau du troupeau par l'Hadullamite, son intime ami, afin qu'il reprît le gage qu'il

avait donné à cette femme, mais il ne la trouva point.

21 Et il interrogea les hommes du lieu où elle avait été, disant : Où est cette femme de mauvaise vie qui était dans le carrefour sur le chemin ? Et ils répondirent : Il n'y a point eu ici de femme débauchée.

22 Et il retourna à Juda, et lui dit : Je ne l'ai point trouvée, et même les gens du lieu m'ont dit : Il n'y a point eu ici de femme de mauvaise vie.

23 Et Juda dit : Qu'elle garde le gage, de peur que nous ne tombions dans le mépris. Voici, je lui ai envoyé ce chevreau ; mais tu ne l'as point trouvée.

24 Or il arriva qu'environ trois mois après, on fit un rapport à Juda, disant : Tamar, ta belle-fille, est tombée dans la paillardise, et voici, elle est même enceinte. Et Juda dit : Faites-la sortir, et qu'elle soit brûlée.

25 Et comme on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père : Je suis enceinte de l'homme auquel appartiennent ces choses. Elle dit aussi : Reconnais, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir, et ce bâton.

26 Alors Juda les ayant reconnus, dit : Elle est plus juste que moi : c'est parce que je ne l'ai point donnée à Sçéla mon fils. Et il ne la connut plus.

27 Et comme elle était sur le point d'accoucher, il parut qu'il y avait deux jumeaux dans son ventre ;

28 Et dans le temps qu'elle enfantait l'un deux donna la main, et la sage-femme la prit, et y lia un fil d'écarlate, disant : Celui-ci sort le premier.

29 Mais cet enfant ayant retiré sa main, voici, son frère sortit. Et elle dit : Quelle brèche as-tu faite ? La brèche soit sur toi. Et on le nomma Pharez.

30 Ensuite son frère sortit, qui avait sur la main le fil d'écarlate, et on le nomma Zara.

RÉFLEXIONS

On continue à voir dans ce chapitre que Jacob avait des enfants dont la conduite était très déréglée. Les enfants qui ont des pères vertueux n'héritent pas toujours de leur piété et il peut se trouver des personnes vicieuses parmi ceux qui ont l'avantage de connaître DIEU et de vivre dans son alliance. Cette histoire montre aussi que la sensualité et l'impureté entraînent les hommes dans de grands crimes et que DIEU déteste toute sorte de souillure. On y remarque de plus que les méchants et les hypocrites condamnent les autres avec beaucoup de sévérité pendant qu'ils sont eux-mêmes autant et plus coupables. Juda voulait qu'on brûlât sa belle-fille et lui-même s'était souillé d'un crime infâme. Au reste, les deux enfants que Tamar mit au monde sont compris dans la généalogie de JÉSUS-CHRIST, comme cela se voit au premier chapitre de l'Évangile selon St. Matthieu.

CHAPITRE XXXIX.

Joseph étant au service de Potiphar, DIEU le bénit, en sorte que son maître le fit intendant de sa maison. Mais parce qu'il ne voulut pas consentir aux désirs infâmes de la femme de Potiphar, elle l'accusa et il fut mis en prison où DIEU continua de prendre soin de lui.

1 Quand on eut amené Joseph en Egypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel, Egyptien, l'acheta des Ismaélites, qui l'y avaient amené.

2 Et l'Eternel était avec Joseph ; il prospérait dans toutes ses affaires, et il demeurait dans la maison de son maître Egyptien.

3 Et son maître vit que l'Eternel était avec lui, et que l'Eternel faisait prospérer toutes choses entre ses mains.

4 Joseph donc trouva grâce devant son maître, et il le servait, et son maître l'établit sur sa maison, et lui remit en main tout ce qui lui appartenait.

5 Et il arriva, depuis qu'il lui eut remis le soin de sa maison et de tout ce qu'il avait, que l'Eternel bénit la maison de cet Egyptien à cause de Joseph. Et la bénédiction de l'Eternel fut sur toutes les choses qui étaient à lui, tant dans sa maison, qu'aux champs.

6 Et il remit tout ce qui était à lui entre les mains de Joseph, tellement qu'il ne s'informait de rien, sinon du pain qu'il mangeait. Or, Joseph était de belle taille, et beau à voir.

7 Il arriva donc après ces choses, que la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : Couche avec moi.

8 Mais il le refusa, et il dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend aucune connaissance des choses qui sont dans sa maison, et il m'a remis en main tout ce qui lui appartient.

- 9 Il n'y en a point de plus grand dans cette maison que moi, et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme. Comment ferais-je un si grand mal, et pécherais-je contre DIEU ?
- 10 Et bien qu'elle en parlât à Joseph tous les jours, cependant il ne voulut point l'écouter, ni coucher auprès d'elle, ni être avec elle.
- 11 Mais il arriva un jour qu'il était venu à la maison pour faire ce qu'il avait à faire, et qu'il n'y avait aucun des domestiques dans la maison,
- 12 qu'elle le prit par sa robe et lui dit : Couche avec moi ; mais il lui laissa sa robe entre les mains, et s'enfuit et sortit du logis.
- 13 Alors, aussitôt qu'elle eut vu qu'il lui avait laissé sa robe, et qu'il s'était enfui dehors,
- 14 elle appela les gens de la maison, et leur parla, disant : Voyez, on nous a amené un homme hébreu pour nous déshonorer ; il est venu à moi pour coucher avec moi ; mais j'ai crié à haute voix.
- 15 Et aussitôt qu'il a entendu que j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et il s'est enfui, et est sorti du logis.
- 16 Et elle garda l'habit de Joseph, jusqu'à ce que son maître fût revenu à la maison.
- 17 Alors elle lui parla en ces termes, disant : Le serviteur hébreu, que tu nous as amené, est venu à moi, pour me déshonorer.
- 18 Mais comme j'ai élevé ma voix, et que j'ai crié, il m'a laissé son habit, et s'est enfui dehors.
- 19 Aussitôt que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme, qui lui dit : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, il entra dans une grande colère.
- 20 Ainsi le maître de Joseph le prit, et le mit dans une étroite prison, dans le lieu où les prisonniers du roi étaient renfermés. Il fut donc là en prison.
- 21 Mais l'Éternel fut avec Joseph, et il étendit sa bonté sur lui, et il lui fit trouver grâce envers le maître de la prison.
- 22 Et le maître de la prison remit à Joseph le soin de tous les prisonniers qui étaient dans la prison ; et il ne se faisait rien que par son ordre.
- 23 Et le maître de la prison ne revoyait rien de tout ce que Joseph avait entre les mains, parce que l'Éternel était avec lui, et que l'Éternel le faisait prospérer en tout ce qu'il entreprenait.

RÉFLEXIONS

Nous voyons ici que Joseph ne fut pas plutôt arrivé en Égypte qu'il s'attira par sa sagesse et par sa fidélité la confiance de son maître et qu'il y éprouva cette bénédiction de DIEU qui accompagne toutes les personnes vertueuses. Mais il y fut aussi exposé à une tentation dangereuse à laquelle cependant il résista par la crainte qu'il avait de pécher contre DIEU. La piété et la chasteté que Joseph fit paraître dans cette occasion sont un exemple qui doit avoir beaucoup de force sur l'esprit des chrétiens pour les détourner du péché et surtout de l'impureté. L'on voit dans ce qui arriva à Joseph lorsqu'il fut accusé par la femme de son maître et mis en prison que les personnes impudiques se portent facilement au mensonge, à la vengeance et à toutes sortes de crimes et que l'innocence est quelquefois calomniée et opprimée. Mais les douceurs que Joseph trouva dans sa prison nous montrent que DIEU est toujours avec les justes et que, lors même qu'ils sont persécutés le plus injustement, il ne les abandonne jamais.

CHAPITRE XL.

Joseph explique les songes de deux officiers de Pharaon, qui étaient en prison avec lui. Il prédit à l'un d'eux qu'il serait rétabli dans sa charge et à l'autre qu'on le ferait mourir et il pria le premier de le tirer de prison. Ce que Joseph avait prédit arriva, mais cet officier qui sortit de prison, oublia Joseph en sorte qu'il demeura encore deux ans emprisonné.

- 1 Après ces choses, il arriva que l'échanson du roi d'Égypte et le panetier offensèrent le roi d'Égypte, leur seigneur.
- 2 Et Pharaon se mit en colère contre ces deux eunuques, c'est-à-dire, contre son grand échanson, et contre son maître panetier.
- 3 Et il les fit mettre en garde dans la maison du prévôt de l'hôtel, dans la prison étroite, au lieu où Joseph était renfermé.

4 Et le prévôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joseph, qui, les servait, et ils furent quelques jours en prison.

5 Et tous deux firent un songe, chacun en une même nuit, et chacun selon la signification de son songe, tant l'échanson que le panetier du roi d'Égypte, qui étaient renfermés dans la prison.

6 Alors Joseph, venant les voir le matin, et les regardant, remarqua qu'ils étaient fort tristes.

7 Et il interrogea ces eunuques de Pharaon, qui étaient avec lui dans la prison de son maître, et leur dit : D'où vient que vous avez aujourd'hui si mauvais visage ?

8 Et ils lui répondirent : Nous avons eu des songes, et il n'y a personne qui les explique. Et Joseph leur dit : Les interprétations ne viennent-elles pas de DIEU ? Je vous prie, récitez-les-moi.

9 Et le grand échanson récita son songe à Joseph, et lui dit : Il me semblait en songeant, que je voyais un cep devant moi,

10 Et que ce cep avait trois sarments. Or, il semblait qu'il voulait fleurir, que sa fleur sortait, et que ses grappes avaient des raisins mûrs.

11 Et la coupe de Pharaon était en ma main ; et je prenais les raisins, et je les pressais dans la coupe de Pharaon, et je lui donnais la coupe en sa main.

12 Et Joseph lui dit : Voici l'interprétation de ton songe : Les trois sarments sont trois jours.

13 Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête, et te rétablira en ton premier état, et tu donneras la coupe à Pharaon en sa main, selon ton premier emploi, lorsque tu étais échanson.

14 Mais souviens-toi de moi quand ce bonheur te sera arrivé, et aie, je te prie, la bonté de faire mention de moi à Pharaon, et fais-moi sortir de cette maison.

15 Car, certainement, j'ai été dérobé du pays des Hébreux, et même je n'ai rien fait ici qui dût me faire mettre en cette fosse.

16 Alors le maître panetier voyant que Joseph avait interprété ce songe-là en bien, lui dit : J'ai aussi songé, et il me semblait qu'il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête ;

17 Et dans la plus haute corbeille il y avait de toutes sortes de viandes du métier de boulanger, pour Pharaon, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête.

18 Et Joseph répondit, et dit : Voici l'interprétation de ce songe : Les trois corbeilles sont trois jours.

19 Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête de dessus toi, et te fera pendre à un bois, où les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.

20 Et au troisième jour, qui était le jour de la naissance de Pharaon, le roi fit un festin à tous ses serviteurs, et il fit sortir de prison le grand échanson et le maître panetier, qui étaient du nombre de ses serviteurs.

21 Et il rétablit le grand échanson dans son office d'échanson, et il présenta la coupe à Pharaon.

22 Mais il fit pendre le maître panetier, selon que Joseph leur avait interprété leurs songes.

23 Cependant le grand échanson ne se souvint point de Joseph, mais il l'oublia.

RÉFLEXIONS

La réflexion générale que ce chapitre nous fournit est que les songes des deux officiers furent envoyés de DIEU afin que cela servît dans la suite à faire connaître Joseph à ce prince et à le tirer de sa prison, en quoi il faut admirer la providence qui préparait ainsi les choses pour la délivrance et pour l'élévation de Joseph. On voit dans la conduite de l'échanson, qui oubliât Joseph, le procédé ordinaire de ceux qui sont dans la prospérité, ils oublient les misérables, même ceux à qui ils ont le plus d'obligation. Cependant il faut considérer que DIEU ne voulait pas que Joseph sortît de prison par le moyen de cet officier, mais qu'il voulait éprouver encore sa vertu pendant deux ans afin de le délivrer ensuite par une voie plus merveilleuse et de l'élever à un degré de puissance à laquelle il ne serait pas parvenu s'il n'avait été mis plus tôt en liberté. Ceci fait bien voir que les voies de DIEU ne sont pas nos voies qu'il ne se sert pas toujours pour la délivrance de ceux qu'il aime des moyens qu'ils jugeraient eux-mêmes les plus convenables et que s'il diffère de les tirer de la souffrance, il ne le fait que pour les délivrer d'une manière plus glorieuse.

CHAPITRE XLI.

Pharaon ayant eu deux songes, Joseph les explique en lui disant qu'il y aurait sept années d'abondance et ensuite sept années de famine. Il lui conseille, après cela, de faire amasser du blé pendant les sept années d'abondance afin que l'on pût en fournir au peuple lorsque la famine viendrait. Pharaon élève Joseph au gouvernement de l'Égypte. Joseph se marie et il lui naît deux fils, savoir Manassé et Ephraïm.

- 1 Mais au bout de deux ans entiers, Pharaon songea, et il lui semblait qu'il était près du fleuve.
- 2 Et voici, sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et en embonpoint, montaient hors du fleuve, et paissaient dans les marais.
- 3 Et voici, sept autres jeunes vaches, laides à voir et maigres, montaient hors du fleuve après les autres et se tenaient auprès des autres jeunes vaches sur le bord du fleuve.
- 4 Et les jeunes vaches, laides à voir et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches, belles à voir et grasses. Alors Pharaon s'éveilla.
- 5 Et il se rendormit, et songea pour la seconde fois. Et il lui semblait que sept épis, bien nourris et beaux, sortaient d'un même tuyau.
- 6 Ensuite il lui semblait que sept autres épis, minces et flétris par le vent d'orient, germaient après ceux-là.
- 7 Et les épis minces engloutirent les sept épis bien nourris et pleins de grains. Et Pharaon s'éveilla. Et voilà le songe.
- 8 Et sur le matin son esprit fut effrayé, et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Égypte, et leur récita ses songes ; mais il n'y avait personne qui les lui interprêtât.
- 9 Alors le grand échanson parla à Pharaon, disant : Je me souviens aujourd'hui de mes fautes ;
- 10 Lorsque Pharaon se mit en colère contre ses serviteurs, et nous fit mettre, le grand panetier et moi, en prison, dans la maison du prévôt de l'hôtel ;
- 11 Alors nous fîmes, lui et moi, un songe, en une même nuit, chacun songeant ce qui lui est arrivé, selon l'interprétation qui nous fut donnée de nos songes.
- 12 Or, il y avait là avec nous un jeune homme hébreu, serviteur du prévôt de l'hôtel ; et nous lui récitâmes nos songes, et il nous les interpréta, donnant à chacun l'interprétation qui convenait à son songe.
- 13 Et la chose est arrivée comme il nous l'avait interprétée : car le roi me rétablit en mon premier état, et fit pendre l'autre.
- 14 Alors Pharaon envoya appeler Joseph, et on le fit sortir en hâte de la prison, on le rasa, et on lui fit changer de vêtements ; ensuite il vint vers Pharaon.
- 15 Et Pharaon dit à Joseph : J'ai fait un songe, et il n'y a personne qui l'interprète. Or, j'ai appris que tu sais très-bien interpréter les songes.
- 16 Et Joseph répondit à Pharaon, disant : Ce sera DIEU, et non pas moi, qui répondra touchant ce qui concerne la prospérité de Pharaon.
- 17 Et Pharaon dit à Joseph : Comme je songeais, il me semblait que j'étais sur le bord du fleuve.
- 18 Et voici, sept jeunes vaches grasses, et en embonpoint, et fort belles, sortaient du fleuve, et paissaient dans des marais.
- 19 Et voici, sept autres jeunes vaches montaient après celles-là, chétives, si laides et si maigres, que je n'en ai jamais vu de semblables en laideur dans tout le pays d'Égypte.
- 20 Mais les jeunes vaches maigres et laides dévorèrent les sept premières jeunes vaches grasses,
- 21 qui entrèrent dans leur ventre, sans qu'on connût qu'elles y fussent entrées ; car elles étaient aussi laides à voir qu'au commencement. Alors je me réveillai.
- 22 Je vis aussi en songeant, et il me semblait que sept épis sortaient d'un même tuyau, pleins de grains et beaux.
- 23 Puis, voici sept épis petits, minces et flétris par le vent d'orient qui germèrent après.
- 24 Mais les épis minces engloutirent les sept beaux épis. Et j'ai dit ces songes aux magiciens ; mais aucun ne me les a expliqués.
- 25 Et Joseph répondit à Pharaon : Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une même chose ; DIEU a déclaré à Pharaon ce qu'il s'en va faire.
- 26 Les sept belles jeunes vaches sont sept ans ; et les sept beaux épis sont sept ans ; c'est un même songe.
- 27 Et les sept jeunes vaches maigres et laides, qui montaient après celles-là, sont sept ans et les sept épis vides et flétris par le vent d'orient, seront sept ans de famine.
- 28 C'est ce que j'ai dit à Pharaon, savoir, que DIEU a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.
- 29 Voici, sept ans viennent, auxquels il y aura une grande abondance dans tout le pays d'Égypte.
- 30 Et ces années-là seront suivies de sept ans de famine. Alors on oubliera toute l'abondance précédente au pays d'Égypte, et la famine consumera le pays.

- 31 Et on ne reconnaîtra plus la première abondance du pays à cause de la famine qui viendra après ; car elle sera très grande.
- 32 Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de DIEU, et que DIEU l'accomplira bientôt.
- 33 Or, maintenant que Pharaon choisisse un homme entendu et sage, et qu'il l'établisse sur le pays d'Égypte.
- 34 Que Pharaon aussi fasse ceci : Qu'il établisse des commissaires sur le pays, et qu'il prenne la cinquième partie du revenu du pays d'Égypte, durant les sept années d'abondance.
- 35 Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront, et que le blé qu'on amassera, demeure sous la puissance de Pharaon, pour nourriture dans les villes, et qu'on le garde.
- 36 Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine qui seront au pays d'Égypte, afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.
- 37 Et la chose plut à Pharaon, et à tous ses serviteurs.
- 38 Et Pharaon dit à ses serviteurs : Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci, qui eût l'esprit de DIEU ?
- 39 Et Pharaon dit à Joseph : Puisque DIEU t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu, ni si sage que toi.
- 40 Tu seras sur ma maison, et tout mon peuple te baisera la bouche. Je serai seulement plus grand que toi, quant au trône.
- 41 Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'ai établi sur tout le pays d'Égypte.
- 42 Alors Pharaon ôta son anneau de sa main, et le mit en celle de Joseph, et il le fit revêtir d'habits de fin lin, et il lui mit un collier d'or au cou.
- 43 Et il le fit monter sur un char, qui était le second après le sien ; et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille. Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte.
- 44 Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon, mais sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Égypte.
- 45 Et Pharaon appela le nom de Joseph, Tsaphenath-Pahanéah, et il lui donna pour femme Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On. Et Joseph alla visiter le pays d'Égypte.
- 46 Or, Joseph était âgé de trente ans, quand il se présenta devant Pharaon, roi d'Égypte. Etant sorti de devant Pharaon, il passa par tout le pays d'Égypte.
- 47 Et la terre rapporta très abondamment durant les sept années de fertilité.
- 48 Et Joseph amassa tous les vivres de ces années, qui furent au pays d'Égypte, et il resserra les vivres dans les villes ; savoir, en chaque ville les vivres du territoire d'alentour.
- 49 Joseph donc amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer, tellement qu'on cessa de le mesurer, parce qu'il était sans nombre.
- 50 Et avant que la première année de la famine vînt, il naquit deux enfants à Joseph, qu'Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On, lui enfanta.
- 51 Et Joseph nomma le premier-né, Manassé ; car DIEU, dit-il, m'a fait oublier tous mes travaux, et toute la maison de mon père.
- 52 Et il nomma le second Ephraïm, car DIEU, dit-il, m'a fait fructifier au pays de mon affliction.
- 53 Alors finirent les sept années de l'abondance qui avait été au pays d'Égypte.
- 54 Et les sept années de la famine commencèrent, comme Joseph l'avait prédit. Et la famine fut dans tout le pays ; mais il y avait du pain dans tout le pays d'Égypte.
- 55 Ensuite tout le pays d'Égypte fut affamé ; et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Égyptiens : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira.
- 56 La famine donc étant dans tout le pays, Joseph ouvrit tous les greniers qui étaient chez les Égyptiens, et il leur distribua du blé. Et la famine augmenta au pays d'Égypte.
- 57 On venait aussi de tout pays en Égypte vers Joseph, pour acheter du blé ; car la famine était fort grande par toute la terre.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions principales à faire sur les songes de Pharaon :

I. On y voit la connaissance que DIEU a de l'avenir et en même temps le soin qu'il avait du peuple d'Égypte et surtout de la famille de Jacob à la subsistance de laquelle il voulait pourvoir par le moyen de Joseph.

II. Ces songes doivent être considérés comme un moyen dont DIEU se servit pour délivrer Joseph et pour le faire connaître à Pharaon par l'interprétation de ses songes et par les conseils pleins de sagesse qu'il lui donna. Nous avons vu ensuite que Joseph, après avoir été jusqu'alors dans la souffrance, fut élevé au gouvernement de l'Égypte. Ce fut ainsi qu'il parvint à la gloire qui lui avait été promise autrefois, que DIEU récompensa sa vertu et son innocence qui avaient été si longtemps opprimées et fit voir qu'il ne l'avait exercé par tant d'adversités que pour rendre sa vertu plus pure et pour le faire jouir ensuite d'une très grande prospérité. Le mariage de Joseph et la naissance de ses deux fils furent, comme il le reconnut lui-même par les noms qu'il leur donna, une nouvelle bénédiction que DIEU lui accorda, lui faisant trouver, dans un pays étranger, le repos et la douceur qu'il n'avait pas rencontrés dans la maison paternelle.

CHAPITRE XLII.

Les fils de Jacob viennent acheter du blé en Égypte et se présentent devant Joseph. Joseph les reconnaît, mais il ne se donne pas à connaître à eux. Il les fait mettre en prison et il retient Siméon afin de les obliger à lui emmener Benjamin. Cependant, il les renvoie avec du blé et il leur fait rendre leur argent. Etant de retour auprès de leur père, ils lui rendent compte du succès de leur voyage.

1 Et Jacob, sachant qu'il y avait du blé à vendre en Égypte, dit à ses fils : Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres ?

2 Il leur dit encore : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé à vendre en Égypte ; descendez-y pour en acheter, afin que nous vivions et que nous ne mourions point.

3 Alors dix frères de Joseph descendirent pour acheter du blé en Égypte.

4 Mais Jacob n'envoya point Benjamin, frère de Joseph, avec ses frères ; car il disait en soi-même : Il faut prendre garde que quelque accident mortel ne lui arrive.

5 Et les fils d'Israël arrivèrent en Égypte pour acheter du blé, avec ceux qui y allaient ; car la famine était dans le pays de Canaan.

6 Or, Joseph commandait dans le pays, et c'est lui qui faisait distribuer le blé à tous les peuples du pays. Les frères de Joseph vinrent donc et se prosternèrent devant lui, la face en terre.

7 Et Joseph ayant vu ses frères, les reconnut ; mais il contrefit l'étranger avec eux, et il leur parla rudement, en leur disant : D'où venez-vous ? Et ils répondirent : Du pays de Canaan, pour acheter des vivres.

8 Joseph donc reconnut ses frères ; mais eux ne le reconnurent point.

9 Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait faits, et leur dit : Vous êtes des espions ; vous êtes venus pour épier les lieux faibles du pays.

10 Et ils lui répondirent : Non, mon seigneur ; mais tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres.

11 Nous sommes tous enfants d'un seul homme ; nous sommes gens de bien ; tes serviteurs ne sont point des espions.

12 Et il leur dit : Cela n'est pas ; mais vous êtes venus pour remarquer les lieux faibles du pays.

13 Et ils répondirent : Nous sommes douze frères, tes serviteurs, enfants d'un même homme, au pays de Canaan, dont le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, et l'autre n'est plus.

14 Et Joseph leur dit : C'est là ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions.

15 Vous serez éprouvés par ce moyen : Vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que votre jeune frère ne soit venu ici.

16 Envoyez-en un d'entre vous qui amène votre frère ; mais vous serez prisonniers ; et j'éprouverai par ce moyen si vous avez dit la vérité : autrement, vive Pharaon, que vous êtes des espions.

17 Et ainsi il les fit mettre tous ensemble en prison pour trois jours.

18 Et au troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci, et vous vivrez ; je crains DIEU :

19 Si vous êtes gens de bien, que l'un de vous, qui êtes frères, demeure lié dans la prison, et allez-vous-en, emportez du blé, pour pourvoir à la famine de vos familles.

20 Et amenez-moi votre jeune frère, et vous ferez voir que vos paroles ont été véritables ; et vous ne mourrez point. Et ils firent ainsi.

21 Et ils se disaient l'un à l'autre : Vraiment, nous sommes coupables à l'égard de notre frère ; car nous avons vu l'angoisse où il était quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point exaucé ; c'est pour cela que nous nous trouvons dans cette détresse.

22 Et Ruben leur répondit, disant : Ne vous disais-je pas bien : Ne commettez point ce péché contre cet enfant ? Et vous ne m'écoutâtes point : c'est pourquoi, voici, son sang vous est redemandé.

23 Et ils ne savaient pas que Joseph les entendait, parce qu'il leur parlait par un truchement.

24 Et il se détourna d'auprès d'eux pour pleurer ; ensuite, étant retourné vers eux, il leur parla de nouveau, et il prit Siméon d'entre eux, et le fit lier devant leurs yeux.

25 Et Joseph commanda qu'on remplît leurs sacs de blé, et qu'on remît l'argent dans le sac de chacun d'eux, et qu'on leur donnât de la provision pour leur chemin. Et c'est ce qui fut fait.

26 Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes, et s'en allèrent.

27 Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtellerie ; alors il vit son argent, qui était à l'entrée de son sac.

28 Et il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu ; et en effet, le voici dans mon sac. Et ils furent comme hors d'eux-mêmes, et la frayeur les saisit, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que DIEU nous a fait ?

29 Et ils vinrent au pays de Canaan vers Jacob leur père, et ils lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, disant :

30 L'homme qui commande dans tout le pays, nous a parlé fort rudement, et nous a pris pour des espions.

31 Mais nous lui avons répondu : Nous sommes des gens de bien, nous ne sommes point des espions.

32 Nous étions douze frères, enfants de notre père ; l'un n'est plus, et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, au pays de Canaan.

33 Et cet homme, qui est le seigneur du pays, nous a dit : Je connaîtrai à ceci que vous êtes des gens de bien : Laissez-moi l'un de vos frères, et prenez du blé afin de pourvoir à la faim de vos familles, et vous en allez,

34 et amenez-moi votre jeune frère. Alors je connaîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien ; et je vous rendrai votre frère, et vous trafiquerez au pays.

35 Et comme ils vidaient leurs sacs, voici, chacun trouva le paquet de son argent dans son sac ; et ils virent les paquets de leur argent, eux et leur père, et ils eurent peur.

36 Alors Jacob, leur père, leur dit : Vous m'avez privé d'enfants ; Joseph n'est plus, et Siméon n'est plus, et vous voulez emmener Benjamin ! Toutes ces choses sont faites contre moi.

37 Et Ruben parla à son père, et lui dit : Fais mourir mes deux enfants, si je ne te le ramène ; confie-le-moi, et je te le ramènerai.

38 Et il répondit : Mon fils ne descendra point avec vous ; car son frère est mort, et celui-ci est resté seul. Si quelque accident mortel lui arrivait dans le chemin, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous présente trois réflexions :

I. Nous voyons dans l'arrivée des frères de Joseph en Égypte et dans les hommages qu'ils lui rendirent l'accomplissement des songes qu'il avait eu. On y voit aussi que DIEU l'avait envoyé en Égypte pour faire subsister la famille de Jacob et attirer cette famille en ce pays-là.

II. La conduite de Joseph envers ses frères marque, d'un côté, de l'affection pour eux, puisqu'il leur fit donner autant de blé qu'ils voulurent et qu'il leur fit rendre leur argent, mais on y voit en même temps une grande prudence en ce qu'il ne se fit pas connaître et qu'il retint Siméon. Il en usa ainsi, non par ressentiment contre ses frères, mais pour les obliger à revenir et à amener Benjamin, pour attirer par ce moyen son père en Égypte et parce qu'il se défiait d'eux avec raison, craignant que s'il leur eût dit qu'il était Joseph, ils n'eussent caché cela à leur père.

III. Il faut faire bien de l'attention à ce que les frères de Joseph dirent lorsqu'ils furent mis en prison. Jusqu'alors ils n'avaient pas senti si vivement la grandeur du crime qu'ils avaient commis contre lui, il y avait plus de vingt ans, mais la détresse où ils se virent alors les fit souvenir de celle où ils avaient vu Joseph et de l'inhumanité avec laquelle ils l'avaient traité. La conscience du pécheur peut être insensible pendant quelque temps, mais tôt ou tard elle se réveille et lui cause d'étrange remords et c'est surtout ce qui arrive aux méchants dans l'adversité.

CHAPITRE XLIII.

Jacob étant contraint par la famine de renvoyer ses fils en Égypte consent que Benjamin y aille avec eux.

Étant arrivés en Égypte, ils se présentent devant Joseph qui les reçut favorablement et les fit manger avec lui.

1 Or, la famine était fort grande sur la terre.

2 Et comme les enfants de Jacob eurent achevé de manger les vivres qu'ils avaient amenés d'Égypte, leur père leur dit : Retournez, pour nous acheter un peu de vivres.

3 Et Juda lui répondit, et lui dit : Cet homme-là nous a fort protesté, disant : Vous ne verrez point mon visage, que votre frère ne soit avec vous.

4 Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Égypte, et nous t'achèterons des vivres.

5 Mais si tu ne l'envoies pas, nous n'y descendrons point ; car cet homme-là nous a dit : Vous ne verrez point mon visage, que votre frère ne soit avec vous.

6 Et Israël dit : Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère ?

7 Et ils répondirent : Cet homme-là s'est enquis avec soin de nous et de notre parentage, et nous a dit : Votre père vit-il encore ? N'avez-vous point de frère ? Et nous le lui avons déclaré, selon qu'il nous avait demandé. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère ?

8 Et Juda dit à Israël son père : Envoie l'enfant avec moi, et nous nous mettrons en chemin, et nous nous en irons, et nous vivrons et ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits-enfants.

9 J'en réponds ; redemande-le-moi. Si je ne te le ramène, et si je ne te le représente, je serai toujours sujet à la peine que tu voudras m'imposer.

10 Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déjà de retour une seconde fois.

11 Alors Israël, leur père, leur dit : Si la chose va ainsi, faites-le. Prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux, et portez à cet homme un présent, quelque peu de baume, et quelque peu de miel, des drogues ; de la myrrhe, des dattes et des amandes ;

12 et prenez de l'argent au double en vos mains, et reportez celui qui a été remis à l'entrée de vos sacs. Peut-être cela s'est-il fait par erreur.

13 Prenez aussi votre frère, et vous mettez en chemin, et retournez vers cet homme.

14 Le DIEU fort, tout-puissant, vous fasse trouver grâce devant cet homme-là, afin qu'il vous relâche votre autre frère et Benjamin ! Et s'il faut que je sois privé d'enfants, que j'en sois privé.

15 Alors ils prirent le présent, et ayant pris de l'argent au double en leurs mains, et Benjamin, ils se mirent en chemin, et ils descendirent en Égypte. Puis ils se présentèrent devant Joseph.

16 Alors Joseph vit Benjamin avec eux, et dit à son maître d'hôtel : Mène ces hommes dans la maison, et tue quelque bête, et l'apprête ; car ils mangeront à midi avec moi.

17 Et l'homme fit comme Joseph lui avait dit, et amena ces hommes dans la maison de Joseph.

18 Et ces hommes-là eurent peur de ce qu'on les conduisait dans la maison de Joseph ; et ils dirent : Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis en nos sacs, dans notre premier voyage. Cet homme veut se décharger et se jeter sur nous, nous prendre pour esclaves, et se saisir de nos ânes.

19 Ensuite ils s'approchèrent du maître d'hôtel de Joseph, et lui parlèrent à la porte de la maison,

20 disant : Hélas ! mon seigneur, nous descendîmes la première fois pour acheter des vivres ;

21 et lorsque nous arrivâmes à l'hôtellerie, et que nous eûmes ouvert nos sacs, voici, l'argent de chacun de nous était à l'entrée de son sac, notre même argent, selon son poids ; et nous l'avons rapporté en nos mains.

22 Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains, pour acheter des vivres ; mais nous ne savons qui a pu remettre notre argent dans nos sacs.

23 Et il dit : Tout va bien pour vous ; ne craignez point : votre DIEU et le DIEU de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs ; votre argent m'a bien été remis. Et il leur amena Siméon.

24 Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph et il leur donna de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds ; il donna aussi à manger à leurs ânes.

25 Et ils préparèrent leurs présents, en attendant que Joseph revînt sur le midi ; car ils avaient appris qu'ils mangeraient là.

26 Alors Joseph revint à la maison, et ils lui présentèrent dans la maison le présent qu'ils avaient en leurs mains ; et ils se prosternèrent devant lui jusqu'en terre.

27 Et il s'enquit d'eux comment ils se portaient, et il leur dit : Votre père, ce bon vieillard dont vous m'avez parlé, se porte-t-il bien ? Vit-il encore ?

28 Et ils répondirent : Ton serviteur notre père se porte bien ; il vit encore. Et se baissant profondément, ils se prosternèrent.

29 Et Joseph, élevant ses yeux, vit Benjamin, son frère, fils de sa mère, et dit : Est-ce là votre jeune frère, dont vous m'avez parlé ? et il lui dit : Mon fils, DIEU te fasse miséricorde.

30 Et Joseph se retira incontinent ; car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère, et il cherchait un lieu pour pleurer ; et entrant dans son cabinet, il pleura.

31 Et s'étant lavé le visage, il sortit de son cabinet, et se faisant violence, il dit : Mettez le pain.

32 Et on servit Joseph à part, et eux à part, et les Égyptiens qui mangeaient avec lui, furent aussi servis à part, parce que les Égyptiens ne pouvaient manger avec les Hébreux ; car c'est une abomination aux Égyptiens.

33 Ils s'assirent donc en sa présence, l'aîné selon son droit d'aînesse, et le plus jeune selon son âge. Et ces hommes étaient extrêmement surpris.

34 Et il leur fit porter des mets, qu'il fit ôter de devant lui ; mais la portion de Benjamin était cinq fois plus grosse que toutes les autres ; et ils burent, et firent bonne chère avec lui.

RÉFLEXIONS

Ce qui arriva à Jacob lorsqu'il fut contraint de renvoyer ses fils en Égypte fut une nouvelle épreuve que DIEU lui envoya. Il fit paraître dans cette occasion sa tendresse pour ses enfants et en même temps sa constance et sa foi. Il y donna surtout un bel exemple de piété et de résignation en recommandant ses fils à la protection de DIEU et en se soumettant à être privé de ses enfants si DIEU le voulait. C'est ainsi que nous devons obéir aux ordres de la providence et nous résigner à tous les événements. Ce que Joseph dit à ses frères lorsqu'ils furent arrivés en Égypte et la manière dont il les traita fait voir qu'il avait une extrême tendresse pour son père et pour Benjamin et qu'il aimait toujours ses frères nonobstant tout ce qu'ils avaient fait contre lui. Ce caractère de bonté et de douceur est la vraie marque des gens de biens, non seulement ils aiment leurs proches avec la plus grande tendresse, mais ils ne conservent aucun ressentiment des injures qu'ils ont reçues et ils sont toujours prêts à faire du bien à ceux qui les ont le plus offensés.

CHAPITRE XLIV.

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre. I. L'ordre que Joseph donna à son maître d'hôtel, au départ de ses frères. De mettre son gobelet dans le sac de Benjamin afin d'avoir un prétexte de les faire arrêter. II. Le discours que Juda tint à Joseph pour le fléchir et pour l'engager à le retenir en Égypte en la place de Benjamin.

1 Et Joseph commanda à son maître d'hôtel, disant : Emplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront porter, et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac ;

2 Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent de son blé. Et il fit comme Joseph lui avait dit.

3 Le matin, dès qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes.

4 Lorsqu'ils furent sortis de la ville, avant qu'ils fussent beaucoup éloignés, Joseph dit à son maître d'hôtel : Va, poursuis ces hommes, et quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu mal pour bien ?

5 N'est-ce pas le gobelet dans lequel mon seigneur boit, et par lequel il devine infailliblement ? Vous avez fait une très méchante action.

6 Et le maître d'hôtel les atteignit, et leur dit les mêmes paroles.

7 Et ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi ? DIEU garde tes serviteurs de commettre une telle chose !

8 Voici, nous t'avons rapporté du pays de Canaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs ; et comment déroberions-nous de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître ?

9 Que celui de tes serviteurs, à qui l'on trouvera ce que tu cherches, meure, et nous serons même esclaves de mon seigneur.

10 Et il leur dit : Qu'il soit maintenant ainsi fait selon vos paroles : Que celui à qui l'on trouvera le gobelet, soit mon esclave, et vous serez traités comme innocents.

11 Et incontinent chacun posa son sac.

12 Et il les fouilla, en commençant depuis le plus grand, et finissant au plus jeune. Et le gobelet fut trouvé

dans le sac de Benjamin.

13 Alors ils déchirèrent leurs habits, et chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville.

14 Et Juda, avec ses frères, vint en la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent en terre devant lui.

15 Et Joseph dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que je suis, devine infailliblement ?

16 Et Juda lui dit : Que dirons-nous à mon seigneur ? Comment parlerons-nous ? Et comment nous justifierons-nous ? DIEU a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici, nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, tant nous que celui à qui on a trouvé le gobelet.

17 Mais il dit : DIEU me garde de faire cela. L'homme à qui l'on a trouvé le gobelet, me sera esclave ; mais vous, remontez en paix vers votre père.

18 Alors Juda s'approcha de lui, disant : Hélas, mon seigneur ! je te prie, que ton serviteur dise un mot, et que mon seigneur l'écoute, et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur ; car tu es comme Pharaon.

19 Mon seigneur interrogea ses serviteurs, disant : Avez-vous père, ou frère ?

20 Alors nous répondîmes à mon seigneur : Nous avons notre père qui est âgé, et un jeune fils qui lui est né en sa vieillesse, et qui est le plus jeune, dont le frère est mort ; et celui-ci est resté seul de sa mère, et son père l'aime.

21 Or, tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi ; je serai bien aise de le voir.

22 Et nous dîmes à mon seigneur : Cet enfant ne pourrait laisser son père, car s'il le laisse, son père mourra.

23 Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus mon visage.

24 Or il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon père, nous lui rapportâmes les paroles de mon seigneur.

25 Ensuite notre père nous dit : Retournez, et nous achetez un peu de vivres.

26 Et nous lui dîmes : Nous ne pouvons y descendre, mais si notre jeune frère est avec nous, nous y descendrons ; car nous ne pouvons pas voir cet homme, que notre jeune frère ne soit avec nous.

27 Et ton serviteur mon père nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants ;

28 l'un s'en est allé, et j'ai dit : Certainement, il a été déchiré, et je ne l'ai point vu jusqu'à présent.

29 Que si vous m'ôtez aussi celui-ci, et que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

30 Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon père, si le jeune homme dont l'âme est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous ;

31 il arrivera, qu'aussitôt qu'il aura vu que le jeune homme n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur notre père dans le sépulcre.

32 De plus, ton serviteur a répondu de ramener le jeune homme, pour obliger mon père à le laisser aller ; et il a dit : Si je ne te le ramène, je serai toujours sujet à la peine que mon père voudra m'imposer.

33 Ainsi maintenant, je te prie, que ton serviteur soit l'esclave de mon seigneur, au lieu du jeune homme, et qu'il remonte avec ses frères.

34 Car comment remonterai-je vers mon père, si le jeune homme n'est avec moi ! Ha ! que je ne voie point l'affliction de mon père.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ce que Joseph fit à l'égard de ses frères, en donnant ordre que Benjamin fut arrêté, comme un nouveau moyen qu'il mit prudemment en usage avant que de se faire connaître à eux, afin de les éprouver encore une fois de reconnaître leurs véritables sentiments et de leur faire encore mieux sentir le péché qu'ils avaient commis contre lui. Après cela le discours tendre et touchant de Juda à Joseph est très remarquable. On y voit l'extrême détresse où il était avec ses frères et un aveu sincère que DIEU les punissait justement. C'est là l'effet des afflictions, elles sont très propres à réveiller la conscience et à humilier les hommes et DIEU s'en sert avec beaucoup de sagesse pour les amener à la connaissance et au sentiment de leurs péchés.

CHAPITRE XLV.

Joseph se fait connaître à ses frères et il leur ordonne d'aller quérir leur père et de l'amener en Égypte.

Jacob ayant appris que Joseph vivait encore se dispose à partir pour y aller.

- 1 Alors Joseph ne put plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents, et il cria : Faites sortir tout le monde. Et nul ne demeura avec lui quand il se fit connaître à ses frères.
- 2 Et en pleurant il éleva sa voix, et les Egyptiens l'entendirent, et la maison de Pharaon l'ouït aussi.
- 3 Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph ; mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne lui pouvaient répondre ; car ils étaient troublés de sa présence.
- 4 Joseph dit encore à ses frères : Je vous prie, approchez-vous de moi. Et ils s'approchèrent, et il leur dit : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour être mené en Égypte.
- 5 Et, maintenant, ne vous affligez point, et n'ayez point de regret de ce que vous m'avez vendu pour être amené ici, puisque DIEU m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie.
- 6 Car, voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre, et il y en aura encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni moissonner.
- 7 Mais DIEU m'a envoyé devant vous, pour vous faire subsister sur la terre, et vous faire vivre par une grande délivrance.
- 8 Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est DIEU, qui m'a établi pour père à Pharaon, et pour seigneur sur toute sa maison, et pour commander dans tout le pays d'Égypte.
- 9 Hâtez-vous d'aller vers mon père, et dites-lui : Ainsi a dit ton fils Joseph : DIEU m'a établi seigneur sur toute l'Égypte ; descends donc vers moi, et ne t'arrête point.
- 10 Et tu habiteras dans la terre de Gosçen, et tu seras près de moi, toi, tes enfants, et les enfants de tes enfants, tes troupeaux, et tes bœufs, et tout ce qui est à toi.
- 11 Et je t'entretiendrai là, car il y a encore cinq années de famine, de peur que tu ne périsses par la pauvreté, toi et ta maison, et tout ce qui est à toi.
- 12 Et voici, vous voyez de vos yeux, et Benjamin mon frère voit aussi de ses yeux, que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche.
- 13 Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Égypte, et tout ce que vous avez vu ; et hâtez-vous de faire descendre ici mon père.
- 14 Alors il se jeta sur le cou de Benjamin son frère, et pleura. Benjamin pleura aussi sur son cou.
- 15 Et il baisa tous ses frères, et pleura sur eux. Après cela, ses frères parlèrent avec lui.
- 16 Aussitôt on entendit un grand bruit dans la maison de Pharaon, et on dit : Les frères de Joseph sont venus. Ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs.
- 17 Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères : Faites ceci ; chargez vos bêtes, et allez, retournez au pays de Canaan ;
- 18 Et prenez votre père et vos familles, et revenez vers moi, et je vous donnerai du meilleur du pays d'Égypte ; et vous mangerez la graisse de la terre.
- 19 Or, tu as la puissance de commander : Faites ceci, prenez avec vous du pays d'Égypte des chariots pour vos petits-enfants, et pour vos femmes, et amenez votre père, et venez.
- 20 Ne regrettez point vos meubles ; car le meilleur de tout le pays d'Égypte sera à vous.
- 21 Et les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été dit ; et Joseph leur donna des chariots, selon l'ordre qu'il avait reçu de Pharaon ; il leur donna aussi de la provision pour le chemin.
- 22 Et il leur donna à tous des robes de rechange, et à Benjamin il donna trois cents pièces d'argent, et cinq robes de rechange.
- 23 Il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait en Égypte, et dix ânesses qui portaient du blé, du pain, et de la nourriture à son père pour le chemin.
- 24 Il renvoya donc ses frères, qui partirent, et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin.
- 25 Ainsi ils remontèrent d'Égypte, et vinrent à Jacob leur père au pays de Canaan.
- 26 Et ils lui firent ce rapport et lui dirent : Joseph vit encore, et même il commande sur tout le pays d'Égypte. Et il tomba presque en défaillance, bien qu'il ne les croyait point.
- 27 Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Et il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter. Et l'esprit revint à Jacob leur père.
- 28 Alors Israël dit : C'est assez ; Joseph mon fils vit encore ; j'irai, et je le verrai avant que je meure.

RÉFLEXIONS

I. L'on voit dans ce qui se passa lorsque Joseph se fit connaître à ses frères l'exemple d'une extrême bonté et d'une grande douceur. La conduite et les discours de Joseph marquent qu'il avait tellement oublié ce que ses frères avaient fait contre lui, que non seulement il leur pardonna et ne leur en fit aucun reproche, mais qu'il les consola et qu'il ne voulut pas qu'ils s'affligeassent.

II. On découvre ici la piété de Joseph en ce qu'il reconnaît que tout le mal que ses frères lui avaient fait avait été permis et dirigé par la providence pour le bien de leurs familles. L'on y remarque encore le soin que Joseph eut de son père en pourvoyant à son voyage et à son entretien dans l'Égypte. Ce sont là de beaux exemples de douceur, de pardon et de piété que chacun doit imiter.

III. On voit enfin ici que Jacob après avoir pleuré Joseph comme mort eut la consolation d'apprendre qu'il vivait et qu'il gouvernait l'Égypte. C'est ainsi que DIEU fait succéder la joie à l'affliction et qu'il console les siens après les avoir fait passer par diverses épreuves.

CHAPITRE XLVI.

Moïse rapporte dans ce chapitre le voyage de Jacob, qui s'en alla du pays de Canaan en Égypte, avec toute sa famille.

1 Israël donc partit, avec tout ce qui lui appartenait, et vint à Béer-sébah, et offrit des sacrifices au DIEU de son père Isaac.

2 Et DIEU parla à Israël en vision de nuit, disant : Jacob, Jacob. Et il répondit : Me voici.

3 Il dit encore : Je suis le DIEU fort, le DIEU de ton père. Ne crains point de descendre en Égypte ; car je t'y ferai devenir une grande nation.

4 Je descendrai avec toi en Égypte, et je t'en ferai aussi infailliblement remonter ; et Joseph mettra sa main sur tes yeux.

5 Ainsi Jacob partit de Béer-sébah, et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père et leurs petits-enfants, et leurs femmes, sur les chariots que Pharaon avait envoyés pour le porter.

6 Ils emmenèrent aussi leur bétail et le bien qu'ils avaient acquis au pays de Canaan. Et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Égypte,

7 Et il amena avec soi en Égypte ses enfants, et les enfants de ses enfants, ses filles, et les filles de ses filles, et toute sa famille.

8 Ce sont ici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte : Jacob et ses enfants. Le premier-né de Jacob fut Ruben.

9 Et les enfants de Ruben étaient Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi.

10 Et les enfants de Siméon étaient Jémuël, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaûl, fils d'une Cananéenne.

11 Et les enfants de Lévi étaient Guersçon, Kéhath et Mérari.

12 Et les enfants de Juda étaient Her, Onan, Sçéla, Pharez et Zara. Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan. Les enfants aussi de Pharez furent Hetsron et Hamul.

13 Et les enfants d'Issacar étaient Tolah, Puva, Job et Simron.

14 Et les enfants de Zabulon étaient Séred, Elon et Jahléel.

15 Ce sont là les enfants de Léa, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram, avec Dina sa fille ; ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.

16 Et les enfants de Gad étaient Tsiphjon, Haggi, Sçuni, Etsbon, Héri, Arodi et Aréli.

17 Et les enfants d'Ascer étaient Jimna, Jisçua, Jisçui, Bériha, et Sérah leur sœur. Les enfants de Bériha, Héber et Malkiel.

18 Ce sont là les enfants de Zilpa, que Laban avait donnée à Léa sa fille ; et elle les enfanta à Jacob, et ils faisaient seize personnes.

19 Les enfants de Rachel, femme de Jacob, furent Joseph et Benjamin.

20 Et Joseph eut des fils au pays d'Égypte, savoir, Manassé et Ephraïm, qu'Asçenath, fille de Potiphérah, gouverneur d'On, lui enfanta.

21 Et les enfants de Benjamin étaient Bélah, Béker, Asçbel, Guéra, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim et Huppim et Ard.

22 Ce sont là les enfants de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob, qui sont en tout quatorze personnes.

23 Et les enfants de Dan étaient Husçim.

24 Et les enfants de Nephthali étaient Jatséel, Guni, Jetser et Sçillem.

25 Ce sont là les enfants de Bilha, que Laban donna à Rachel sa fille, et elle les enfanta à Jacob ; ils faisaient sept personnes en tout.

26 Toutes les personnes qui vinrent en Égypte, qui appartenaient à Jacob et qui étaient nées de lui (sans les femmes des enfants de Jacob), étaient en tout soixante-six.

27 Et les enfants de Joseph qui lui étaient nés en Égypte, furent deux personnes. Toutes les personnes donc de la maison de Jacob, qui vinrent en Égypte, furent soixante et dix.

28 Or, Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour l'avertir de lui venir au-devant en Gosçen. Ils vinrent donc dans la contrée de Gosçen.

29 Et Joseph fit atteler son chariot, et monta pour aller au-devant d'Israël son père en Gosçen, et se fit voir à lui, et il se jeta sur son cou, et pleura quelque temps sur son cou.

30 Et Israël dit à Joseph : Que je meure à présent, puisque j'ai vu ton visage, et que tu vis encore.

31 Puis Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai, et je ferai savoir à Pharaon votre arrivée, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Canaan, sont venus vers moi.

32 Et ces hommes sont bergers, car ils se sont toujours mêlés de bétail ; ainsi ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui était à eux.

33 Or, il arrivera que Pharaon vous fera appeler, et vous dira : Quel est votre métier ?

34 Alors vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de garder le bétail, dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos pères, afin que vous demeuriez dans la terre de Gosçen : car les Égyptiens ont en abomination les bergers.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer que Jacob étant sur le point de partir pour l'Égypte, DIEU lui apparut, qu'il lui ordonna d'y aller et qu'il lui promit de le bénir en ce pays-là et d'en faire revenir sa postérité. Cet ordre était nécessaire parce que le départ de Jacob pour aller en Égypte avec sa famille paraissait contraire aux promesses que DIEU lui avait faites de lui donner le pays de Canaan.

Mais la volonté de DIEU était que les enfants d'Israël fussent pendant quelque temps en Égypte et c'est ce qu'il avait déjà fait connaître à Abraham. Jacob obéit aux ordres du Ciel, marquant par là sa foi aussi bien que sa soumission à la providence. Le dénombrement de la famille de Jacob, qui ne consistait alors qu'en septante personnes, sert à faire voir que ses descendants multiplièrent extrêmement en Égypte. Dans l'entrevue de Jacob et de Joseph, l'on doit remarquer le respect de Joseph envers son père, leur tendresse réciproque et la consolation et la joie dont les afflictions où ils avaient été exposés furent suivies.

CHAPITRE XLVII.

I. Joseph présente ses frères et ensuite son père à Pharaon qui leur permet d'habiter dans le pays de Gosçen.

II. La famine continuant, le peuple d'Égypte vend son bétail et ses terres à Pharaon

III. Jacob sentant que sa fin approchait fait promettre à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan.

1 Et Joseph vint et fit entendre cela à Pharaon, disant : Mon père et mes frères, avec leurs troupeaux et leurs bœufs, et tout ce qui est à eux, sont venus du pays de Canaan ; et voici, ils sont dans la contrée de Gosçen.

2 Et il prit une partie de ses frères, (il en prit cinq) et il les présenta à Pharaon.

3 Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quelle est votre occupation ? Ils répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers, comme l'ont été nos pères.

4 Ils dirent aussi à Pharaon : Nous sommes venus habiter comme étrangers dans ce pays ; car il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs ; et même il y a une grande famine au pays de Canaan. Maintenant donc, nous te prions que tes serviteurs demeurent dans la contrée de Gosçen.

5 Et Pharaon parla à Joseph, disant : Ton père et tes frères sont venus vers toi.

6 Le pays d'Égypte est à ta disposition ; fais habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays ; qu'ils demeurent dans la terre de Gosçen. Et si tu connais qu'il y ait parmi eux des gens forts et robustes, tu les établiras sur tous mes troupeaux.

7 Alors Joseph amena Jacob son père, et le présenta à Pharaon. Et Jacob bénit Pharaon.

8 Et Pharaon dit à Jacob : Quel âge as-tu ?

9 Jacob répondit à Pharaon : Les jours des années de mes pèlerinages sont cent trente ans ; les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais, et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères, du temps de leurs pèlerinages.

10 Jacob donc bénit Pharaon et sortit de devant lui.

11 Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères, et il leur donna une possession au pays d'Égypte, dans le meilleur endroit du pays, dans la contrée de Rahmèsès, selon l'ordre qu'en avait donné Pharaon.

12 Et Joseph entretint de pain son père et ses frères, et toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles.

13 Or, il n'y avait point de pain dans tout le pays, car la famine était très grande ; et le pays d'Égypte et le pays de Canaan ne savaient que faire à cause de la famine.

14 Et Joseph amassa tout l'argent qu'on trouva dans le pays d'Égypte et au pays de Canaan, pour le blé qu'on achetait, et il porta cet argent à l'hôtel de Pharaon.

15 Et l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan manqua. Et tous les Égyptiens vinrent à Joseph, disant : Donne-nous du pain ; et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, parce que l'argent a manqué ?

16 Joseph répondit : Donnez votre bétail, et je vous en donnerai pour votre bétail, puisque l'argent a manqué.

17 Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail ; et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs et pour des ânes. Ainsi il leur fournit du pain pour tous leurs troupeaux cette année-là.

18 Cette année finie, ils revinrent l'année suivante, et lui dirent : Nous ne cacherons point à mon seigneur que l'argent et les troupeaux de bêtes ont manqué ; tout est entre les mains de mon seigneur ; il ne reste rien à prendre à mon seigneur que nos corps et nos terres.

19 Pourquoi mourrions-nous devant, tes yeux ? Quant à nous et à nos terres, achète-nous, et nous et nos terres, pour du pain, et nous serons serviteurs de Pharaon, et nos terres seront à lui. Donne-nous aussi de quoi semer, afin que nous vivions et ne mourrions point, et que la terre ne soit point désolée.

20 Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres de l'Égypte ; car les Égyptiens vendirent chacun son champ, à cause de la famine qui avait augmenté ; et la terre fut à Pharaon.

21 Et il fit passer le peuple dans les villes, depuis une extrémité de l'Égypte jusqu'à l'autre.

22 Il n'y eut que les terres des sacrificateurs que Joseph n'acquit point ; car Pharaon avait fait un établissement pour les sacrificateurs, et ils mangeaient la portion que Pharaon leur avait donnée. C'est pourquoi, ils ne vendirent point leurs terres.

23 Et Joseph dit au peuple : Je vous ai acquis aujourd'hui, vous et vos terres, à Pharaon. Voici, je vous donne de la semence, afin que vous semiez la terre.

24 Et quand le temps de la récolte viendra, vous en donnerez la cinquième partie à Pharaon, et les quatre autres seront à vous pour semer les champs, et pour votre nourriture et pour celle de ceux qui sont dans vos maisons, et de vos petits-enfants.

25 Et ils dirent : Tu nous as sauvé la vie ; que nous trouvions seulement grâce envers toi, mon seigneur, et nous serons esclaves de Pharaon.

26 Et Joseph fit une loi qui dure jusqu'à ce jour, sur les terres d'Égypte, de payer à Pharaon la cinquième partie. Il n'y eut que les terres des sacrificateurs qui ne furent point à Pharaon.

27 Israël donc habita au pays d'Égypte, en la contrée de Gosçen, et ils en jouirent, et s'accrurent, et ils multiplièrent beaucoup.

28 Et Jacob vécut au pays d'Égypte dix-sept ans. Et les années de la vie de Jacob furent cent quarante-sept ans.

29 Or, le temps de la mort d'Israël approchant, il appela Joseph son fils, et lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce envers toi, mets présentement ta main sous ma cuisse, et jure-moi que tu me feras une faveur, et que tu me tiendras parole. Je te prie, ne m'enterre point en Égypte ;

30 Mais que je dorme avec mes pères. Tu me transporterás donc d'Égypte, et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je ferai selon ta parole.

31 Et il dit : Jure-le-moi. Et il le lui jura. Et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer dans ce chapitre :

I. La manière favorable dont Pharaon reçut Jacob et sa famille, en quoi l'on voit des marques de la bénédiction qui accompagnait Jacob et comment DIEU fléchit le cœur des rois en faveur de ceux qu'il aime.

II. L'ordre avec lequel Joseph distribua du blé aux Égyptiens pendant la famine marque sa prudence et il fit aussi paraître sa bonté et son équité en leur laissant la récolte de leurs terres après avoir réservé la cinquième partie pour le roi.

Cependant, cet exemple n'autorise point ceux qui gouvernent à fouler les peuples, ni à rien faire surtout dans des temps de disette qui soit contraire à la justice et à l'équité.

III. Le désir qu'eut Jacob d'être enseveli au pays de Canaan est une belle preuve de la foi qu'il avait en DIEU et de l'assurance dans laquelle il mourrait que DIEU donnerait ce pays-là à sa postérité. C'est ainsi que les fidèles vivent et meurent dans une espérance ferme que DIEU ne manquera pas d'accomplir, même après leur mort les promesses qu'il leur a faites.

CHAPITRE XLVIII.

Jacob étant malade à mort bénit Éphraïm et Manassé, les deux fils de Joseph, en préférant Éphraïm qui était le cadet à Manassé qui était l'aîné. Il prédit aussi que DIEU retirerait les enfants d'Israël d'Égypte et qu'il les ferait retourner au pays de Canaan.

1 Or il arriva, après ces choses, qu'on vint dire à Joseph : Voici, ton père est malade. Alors il prit ses deux fils avec soi, Manassé et Ephraïm.

2 On le fit savoir à Jacob, et on lui dit : Voici Joseph ton fils qui vient vers toi. Alors Israël reprenant ses forces s'assit sur le lit.

3 Et Jacob dit à Joseph : Le DIEU fort, tout-puissant, s'est apparu à moi à Luz, au pays de Canaan, et m'a béni.

4 Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier, je te ferai devenir une assemblée de peuples, et je donnerai ce pays à ta postérité après toi, en possession perpétuelle.

5 Or maintenant, les deux enfants qui te sont nés au pays d'Égypte, avant que je vinsse ici vers toi, sont à moi. Ephraïm et Manassé seront miens, comme Ruben et Siméon.

6 Mais les enfants que tu auras après eux seront à toi, et ils porteront le nom de leurs frères dans leur héritage.

7 Or, quand je revenais de Paddan, je perdis Rachel, qui mourut au pays de Canaan en chemin, n'y ayant plus que quelque petit espace de pays pour venir à Ephrat, et je l'enterrai là sur le chemin d'Ephrat, qui est Bethléhem.

8 Et Israël vit les fils de Joseph, et dit : Qui sont ceux-ci ?

9 Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils, que DIEU m'a donnés ici. Alors il dit : Amène-les-moi, je te prie, afin que je les bénisse.

10 Or, les yeux d'Israël étaient si appesantis à cause de sa vieillesse, qu'il ne pouvait voir. Et il les fit approcher de lui, et il les baisa et les embrassa.

11 Et Israël dit à Joseph : Je ne croyais plus voir ton visage, et voici, DIEU m'a fait voir et toi et ta famille aussi.

12 Et Joseph les retira d'entre les genoux de son père, et il se prosterna le visage en terre.

13 Joseph donc les prit tous deux, Ephraïm à sa droite, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël, et les fit approcher de lui.

14 Et Israël avança sa main droite et la mit sur la tête d'Ephraïm, qui était le cadet, et il mit sa main gauche sur la tête de Manassé. Il posa ainsi ses mains de propos délibéré, bien que Manassé fût l'aîné.

15 Et il bénit Joseph, disant : Que le DIEU, devant la face duquel mes pères Abraham et Isaac ont marché, le DIEU qui me nourrit depuis que je suis au monde jusqu'à ce jour ;

16 que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants, et qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient, très abondamment sur la terre !

17 Alors Joseph voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir, et soutenant la main de son père, il tâcha de la lever de dessus la tête d'Ephraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé.

18 Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père ; car celui-ci est l'aîné ; mets ta main droite sur sa tête.

19 Mais son père refusa de le faire, disant : Je le sais bien, mon fils, je le sais bien. Celui-ci deviendra aussi un peuple, et même il sera grand, mais toutefois son frère, qui est le cadet, sera plus grand que lui, et sa postérité sera une multitude de nations.

20 Et en ce jour-là il les bénit, et dit : Israël bénira en toi, disant : DIEU te fasse comme à Ephraïm et à Manassé ! Ainsi il mit Ephraïm devant Manassé.

21 Et Israël dit à Joseph : Voici, je m'en vais mourir, mais DIEU sera avec vous, et vous fera retourner au pays de vos pères.

22 Et je te donne, de plus qu'à tes frères, cette part de mon bien que j'ai gagnée avec mon épée et mon arc, sur les Amorréens.

RÉFLEXIONS

Les derniers discours que Jacob tint à Joseph avant que de mourir sont très édifiants. On y découvre une foi et une piété ardente, une vive reconnaissance pour toutes les grâces qu'il avait reçues de DIEU aussi bien qu'une grande tendresse pour Joseph. Le désir qu'eut Jacob de bénir les enfants de Joseph et l'excellente prière par laquelle il les recommanda à DIEU montre qu'il regardait la bénédiction céleste comme la source de tout le bonheur de ses enfants, ce qui est un bel exemple pour les mourants et particulièrement pour les pères de famille qui sont près de leur fin. La préférence que Jacob donna par une inspiration divine à Ephraïm qui était le cadet sur Manassé qui était l'aîné fait voir que DIEU accorde ses faveurs à qui il plaît et qu'il le fait cependant toujours avec sagesse, avec justice et avec bonté. Au reste cette bénédiction de Jacob eut son accomplissement, la tribu d'Ephraïm ayant été puissante dans la suite et ayant même donné le nom aux dix tribus d'Israël.

CHAPITRE XLIX.

Ce sont ici les derniers discours de Jacob dans lesquels il prédit ce qui arriverait à ses douze fils et à leur postérité. Il réitère ensuite les ordres qu'il avait donnés à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan et il meurt.

1 Et Jacob appela ses fils, et dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours.

2 Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez, dis-je, Israël votre père :

3 RUBEN, tu es mon premier-né, ma force, et le commencement de ma vigueur, grand en dignité et grand en force.

4 Tu t'es débordé comme l'eau ; tu n'auras point la prééminence, car tu es monté sur la couche de ton père, et tu as souillé mon lit en y montant.

5 SIMÉON et LÉVI sont frères, instruments de violence dans leurs demeures ;

6 que mon âme n'entre point dans leur conseil secret ; que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée ; car ils ont tué les gens en leur colère, et ils ont enlevé des bœufs pour leur plaisir.

7 Que leur colère soit maudite, car elle a été violente ; et leur fureur, car elle a été rude ! Je les diviserai en Jacob, et les disperserai en Israël.

8 JUDA, quant à toi, tes frères te loueront ; ta main sera sur le cou de tes ennemis ; les fils de ton père se prosterneront devant toi.

9 Juda est un jeune lion ; mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie ; il s'est courbé, et s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ; qui le réveillera ?

10 Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne ; et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples ;

11 il attache à la vigne son ânon, et le petit de son ânesse à un fort bon cep ; il lavera son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des raisins ;

12 il a les yeux vermeils de vin, et les dents blanches de lait.

13 ZABULON se logera au port des mers, et il sera au port des navires, et ses côtés s'étendront vers Sidon.

14 ISSACAR est un âne gros et fort, qui se tient couché entre les barres des étables.

- 15 Il a vu que le repos était bon, et que le pays était délicieux ; il baissera son épaule pour porter, et il s'assujettira à payer les tributs.
- 16 DAN jugera son peuple, aussi bien que les autres tribus d'Israël.
- 17 Dan sera un serpent sur le chemin, et un céraste dans le sentier, mordant les paturons du cheval, afin que celui qui le monte, tombe à la renverse.
- 18 O Éternel ! j'ai attendu ton salut.
- 19 Quant à GAD, des troupes viendront le ravager ; mais aussi il ravagera à la fin.
- 20 Le pain qui viendra d'ASCER sera excellent, et même il fournira les délices royales.
- 21 NEPHTHALI est une biche lâchée ; il fait de beaux discours.
- 22 JOSEPH est un rameau fertile, un rameau fertile près d'une fontaine ; ses branches ont couvert la muraille.
- 23 On lui a donné beaucoup d'amertume, on a tiré contre lui, et les archers ont été ses ennemis ;
- 24 mais son arc est demeuré en sa force, et ses bras et ses mains ont été renforcés par la main du Puissant de Jacob, qui l'a aussi fait être le pasteur et la pierre d'Israël.
- 25 Cela est procédé du DIEU fort de ton père, qui t'aidera, et du Tout-Puissant, qui te comblera des bénédictions des cieux en haut, des bénédictions de l'abîme en bas, des bénédictions du lait des mamelles, et de la matrice.
- 26 Les bénédictions de ton père ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, quand on remonterait jusqu'au bout des collines éternelles ; elles seront sur la tête de Joseph, et sur le sommet de la tête de celui qui est Nazarien entre ses frères.
- 27 BENJAMIN est un loup qui déchirera ; au matin il dévorera la proie, et sur le soir il partagera le butin.
- 28 Ce sont là les douze tribus d'Israël, et c'est ce que leur dit leur père en les bénissant ; il bénit chacun d'eux de la bénédiction qui lui était propre.
- 29 Il leur fit aussi ce commandement, et leur dit : Je m'en vais être recueilli vers mon peuple ; enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est au champ d'Héphron Héthien,
- 30 dans la caverne qui est au champ de Macpéla, qui est vis-à-vis de Mamré, au pays de Canaan, laquelle Abraham acquit d'Héphron Héthien avec le champ, pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.
- 31 C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara sa femme ; c'est là qu'on a enterré Isaac et Rébecca sa femme ; c'est là que j'ai enterré Léa.
- 32 On a acquis des Héthiens le champ, et la caverne qui y est.
- 33 Et quand Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, il retira ses pieds au lit, et expira ; ainsi il fut recueilli vers ses peuples.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans les dernières paroles de Jacob :

- I. On voit premièrement dans les vœux qu'il fait pour ses fils et dans les bénédictions qu'il leur donne sa tendresse pour eux, cependant on remarque que comme un père sage il reproche à quelques-uns d'entre eux les méchantes actions dont ils s'étaient rendus coupables.
- II. Ce patriarche fait paraître ici sa grande piété envers DIEU et la ferme espérance qu'il avait en lui, même aux approches de la mort.
- III. Il prédit ce qui devait arriver dans la suite aux douze tribus, mais la plus considérable de ces prédictions est celle qui regarde la tribu de Juda et qui porte : *que le sceptre ne serait point ôté de Juda jusqu'à ce que le Scilo vînt*. C'est là un oracle qui se rapporte au Messie et qui désigne le temps de sa venue.
- IV. Enfin les ordres que Jacob donna encore une fois à ses fils de l'enterrer au pays de Canaan montrent qu'il mourrait dans une ferme persuasion que sa postérité habiterait dans ce pays-là et le posséderait et que les promesses que DIEU lui avait faites s'accompliraient infailliblement.

CHAPITRE L.

Moïse récite trois choses :

- I. *Comment Joseph alla ensevelir son père au pays de Canaan.*
- II. *La prière que ses frères lui firent de leur pardonner ce qu'ils avaient fait autrefois contre lui et ce que Joseph répondit à cette prière.*
- III. *La mort de Joseph.*

- 1 Alors Joseph se jeta sur la face de son père, et pleura sur lui, et le baisa.
- 2 Et Joseph commanda aux médecins qu'il avait à son service d'embaumer son père ; et les médecins embaumèrent Israël.
- 3 Et on employa quarante jours à l'embaumer ; car c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours. Et les Egyptiens en firent le deuil soixante et dix jours.
- 4 Or, le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux qui étaient de la maison de Pharaon, disant : Je vous prie, si j'ai trouvé grâce envers vous, faites savoir ceci à Pharaon,
- 5 Que mon père m'a fait jurer, et m'a dit : Voici, je m'en vais mourir ; tu m'enseveliras dans le sépulcre que je me suis acquis au pays de Canaan. Maintenant donc, je te prie, que j'y monte, et que j'y enterre mon père, et je reviendrai.
- 6 Et Pharaon répondit : Monte, et ensevelis ton père, comme il t'y a engagé par serment.
- 7 Alors Joseph monta pour enterrer son père ; et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon, et tous les anciens du pays d'Égypte montèrent avec lui.
- 8 Et toute la maison de Joseph et ses frères, et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs petits-enfants, et leurs troupeaux, et leurs bœufs, dans la terre de Goscen.
- 9 Il eut aussi avec lui des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp.
- 10 Et lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad, qui est au-delà du Jourdain, ils firent de fort grandes et extraordinaires lamentations ; et Joseph pleura son père pendant sept jours.
- 11 Et les Cananéens, habitants du pays, voyant ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent : Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens. C'est pourquoi l'aire fut nommée Abel-Mitsraïm. Elle est au-delà du Jourdain.
- 12 Les fils donc de Jacob accomplirent ainsi ce qu'il leur avait commandé.
- 13 Car ses fils le transportèrent au pays de Canaan, et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpéla, vis-à-vis de Mamré, laquelle Abraham avait acquise d'Héphron Héthien avec le champ, pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.
- 14 Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Égypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.
- 15 Mais les frères de Joseph voyant que leur père était mort, dirent entre eux : Peut-être que Joseph aura de la haine contre nous, et ne manquera point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.
- 16 C'est pourquoi, ils envoyèrent dire à Joseph : Ton père, avant que de mourir, nous a fait ce commandement :
- 17 Vous parlerez ainsi à Joseph : Je te prie, pardonne maintenant à tes frères leur crime et leur péché ; car ils t'ont fait du mal. Or, maintenant, je te supplie, Pardonne cette iniquité aux serviteurs du DIEU de ton père. Mais Joseph pleura quand on lui fit ce discours.
- 18 Et ses frères étant venus vers lui, se jetèrent à ses pieds, et lui dirent : Voici, nous sommes tes serviteurs.
- 19 Et Joseph leur dit : Ne craignez point ; car suis-je en la place de DIEU ?
- 20 Vous aviez dessein de me faire du mal ; mais DIEU a pensé en bien, pour me faire ce que vous voyez maintenant, et conserver par mon moyen la vie à un grand peuple.
- 21 Ne craignez donc point maintenant ; je vous entretiendrai, vous et vos familles. Et il les consola et leur parla selon leur cœur.
- 22 Joseph donc demeura dans l'Égypte, lui et la maison de son père, et il vécut cent et dix ans.
- 23 Et Joseph vit les enfants d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération. Makir aussi, fils de Manassé, eut des enfants qui furent élevés sur les genoux de Joseph.
- 24 Joseph dit ensuite à ses frères : Je m'en vais mourir, et DIEU ne manquera point de vous visiter, et il vous fera remonter de ce pays, au pays qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.
- 25 Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël, et leur dit : Certainement DIEU vous visitera ; et alors vous transporterez mes os d'ici.
- 26 Puis Joseph mourut, âgé de cent et dix ans ; et on l'embauma, et on le mit dans un cercueil en Égypte.

RÉFLEXIONS

I. Le soin qu'eut Joseph d'ensevelir Jacob au pays de Canaan est une marque de son obéissance aux volontés de son père aussi bien que de sa piété et de la persuasion qu'il avait que les enfants d'Israël retourneraient

dans ce pays-là.

II. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner nous fait voir que les personnes coupables sont toujours en crainte, même longtemps après leur péché et la manière pleine de bonté et de piété dont Joseph répondit à cette prière nous met devant les yeux un rare et touchant exemple de piété, de clémence et de douceur qui doit faire bien de l'impression sur nous.

III. Ce que Moïse rapporte dans ce chapitre nous apprend que DIEU fit parvenir Joseph à une vieillesse heureuse et avancée, qu'il lui fit voir la prospérité de sa famille et que pour quelques années d'affliction qu'il avait eues en sa jeunesse, il lui accorda une longue et constante prospérité. Voilà comment le Seigneur après avoir exercé ses enfants par diverses épreuves leur accorde de la tranquillité et du repos et enfin la grâce d'une mort heureuse en attendant qu'il récompense leur foi et leur piété dans la vie à venir.

IV. Enfin il faut rappeler ici la réflexion que St. Paul fait sur la mort de Joseph lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux : *Que ce fut par la foi que Joseph mourant ordonna que ses os fussent transportés au pays de Canaan*. Cela marquait qu'il mourait dans la ferme persuasion que les enfants d'Israël sortiraient d'Égypte et qu'ils posséderaient ce pays que DIEU avait promis à leurs pères. C'est ainsi que les promesses de DIEU soutiennent les fidèles et dans la vie et dans la mort.

L'EXODE

DEUXIÈME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Ce livre est appelé Exode, ce qui signifie « Sortie », parce qu'il commence par l'histoire de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte. On y lit ce qui arriva à ce peuple depuis la mort de Joseph jusqu'à ce que le tabernacle fût dressé dans le désert, ce qui comprend l'espace d'environ 140 ans.

CHAPITRE I.

Le roi d'Égypte entreprend de détruire les enfants d'Israël en les traitant avec beaucoup de dureté ; en commandant aux sages-femmes de tuer tous les enfants mâles des Hébreux dès leur naissance et en ordonnant qu'on les noyât dans le fleuve.

1 Ce sont ici les noms des enfants d'Israël qui entrèrent en Égypte avec Jacob. Ils y entrèrent chacun avec sa famille.

2 Ruben, Siméon, Lévi et Juda,

3 Issacar, Zabulon et Benjamin,

4 Dan et Nephthali, Gad et Ascer.

5 Toutes les personnes qui étaient nées de Jacob, étaient soixante et dix, avec Joseph qui était en Égypte.

6 Or, Joseph mourut, et tous ses frères, et toute cette génération-là.

7 Et les enfants d'Israël foisonnèrent et se multiplièrent extraordinairement, et ils s'accrurent et devinrent très puissants, tellement que le pays en fut rempli.

8 Depuis, il s'éleva un nouveau roi sur l'Égypte, qui n'avait point connu Joseph.

9 Et il dit à son peuple : Voici, le peuple des enfants d'Israël est plus grand et plus puissant que nous ;

10 Venez donc, agissons prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, que s'il arrivait quelque guerre, il ne se joigne aussi à nos ennemis, qu'il ne combatte contre nous, et qu'il ne se retire de ce pays.

11 Ils établirent donc sur le peuple des commissaires d'impôts, pour l'accabler de charges ; et le peuple bâtit des villes fortes à Pharaon, savoir Pithom et Rahmésès.

12 Mais plus on l'affligeait, plus il croissait et se multipliait ; et les Égyptiens voyaient avec chagrin les enfants d'Israël.

13 Et les Égyptiens faisaient servir les enfants d'Israël avec rigueur ;

14 tellement qu'ils leur rendirent la vie amère par une dure servitude, en les employant à faire du mortier, des briques, et toute sorte d'ouvrage qui se fait aux champs. Tout le service qu'on tirait d'eux était avec rigueur.

15 Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-femmes hébreuses, dont l'une s'appelait Sciphra, et l'autre Puha,

16 et il leur dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur le siège, si c'est un fils, mettez-le à mort, mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17 Mais les sages-femmes craignirent DIEU, et ne firent pas ce que le roi d'Égypte leur avait dit ; car elles laissèrent vivre les fils.

18 Alors le roi d'Égypte appela les sages-femmes, et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils ?

19 Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : C'est que les femmes des Hébreux ne sont point comme celles d'Égypte, car elles sont vigoureuses ; elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles.

20 Et DIEU fit du bien aux sages-femmes ; et le peuple se multiplia et devint très-puissant.

21 Et parce que les sages-femmes craignirent DIEU, il leur édifia des maisons.

22 Alors Pharaon fit ce commandement à tout son peuple, et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

RÉFLEXIONS

I. La multiplication des enfants d'Israël dans l'Égypte et les moyens barbares que Pharaon employa pour les détruire nous font voir l'accomplissement de ce que DIEU avait dit aux patriarches, que leur postérité se multiplierait extrêmement en Égypte, mais qu'elle y serait affligée et qu'ensuite DIEU l'en retirerait. II. Il faut reconnaître ici la sagesse et la bonté de DIEU qui ayant béni les enfants d'Israël en Égypte et, ne voulant pas qu'ils y demeuraient toujours, permit cette persécution, afin qu'ils quittassent sans peine ce pays-là. DIEU permet que ses enfants soient affligés et persécutés en ce monde, il en use ainsi pour les éprouver et afin qu'ils ne se fassent pas de la peine d'en sortir.

III. Le refus que firent les sages-femmes d'exécuter les ordres cruels de Pharaon et la récompense que DIEU leur donna montrent qu'il ne faut pas obéir aux ordres des princes lorsque ces ordres sont contraires à la justice et à la conscience et que DIEU ne manque jamais de récompenser la piété et le zèle de ceux qui lui obéissent plutôt qu'aux hommes.

CHAPITRE II.

On voit ici :

I. La naissance de Moïse et la manière dont il fut garanti de la mort, et élevé par la fille du Roi d'Égypte. II. L'attachement qu'il fit paraître pour ceux de sa nation en tuant un Égyptien. III. Sa retraite au pays de Madian. IV. La mort du roi d'Égypte et l'état déplorable où le peuple d'Israël était alors.

1 Or, un homme de la maison de Lévi alla et épousa une fille de Lévi ;

2 laquelle conçut et enfanta un fils, et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. 3 Mais ne le pouvant tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret fait de jonc, et l'enduisit de bitume et de poix ; Ensuite elle y mit l'enfant, et le posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.

4 Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui lui arriverait.

5 Or, la fille de Pharaon descendit au fleuve pour se laver ; et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve ; et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre.

6 Et l'ayant ouvert, elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion, et elle dit : C'est un des enfants des Hébreux !

7 Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Irai-je appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux, et elle t'allaitera cet enfant ?

8 Et la fille de Pharaon lui répondit : Va. Et la jeune fille s'en alla, et appela la mère de l'enfant.

9 Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaita, et je te donnerai ton salaire ; et la femme prit l'enfant, et l'allaita.

10 Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils ; et elle le nomma Moïse, parce que (dit-elle) je l'ai tiré des eaux.

11 Et il arriva, lorsque Moïse fut devenu grand, qu'il sortit vers ses frères, et qu'il vit leurs travaux ; il vit aussi un Égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères ;

12 et ayant regardé ça et là, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable.

13 Et il sortit le second jour, et voici, deux hommes hébreux se querellaient, et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain ?

14 Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer, comme tu as tué l'Égyptien ? Et Moïse craignit, et il dit : Certainement, le fait est connu.

15 Or, Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha à faire mourir Moïse. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, et s'arrêta au pays de Madian, et s'assit auprès d'un puits.

16 Or, le sacrificateur de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les auges, pour abreuver le troupeau de leur père.

17 Mais des bergers survinrent, et les chassèrent. Alors Moïse se leva, et les garantit, et abreuva leur troupeau.

18 Et quand elles furent retournées chez Réhuel leur père, il leur dit : Comment êtes-vous revenues sitôt aujourd'hui ?

19 Elles répondirent : Un homme égyptien nous a délivrées de la main des bergers, et même nous a puisé abondamment de l'eau et a abreuvé le troupeau.

20 Alors il dit à ses filles : Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme ? Appelez-le, et qu'il mange du pain.

21 Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là, qui donna Séphora sa fille à Moïse.

22 Et elle enfanta un fils, et il le nomma Guersçom, car, dit-il, j'ai séjourné dans un pays étranger.

23 Or, il arriva, longtemps après, que le roi d'Égypte mourut ; et les enfants d'Israël, qui gémissaient à cause de la servitude où ils étaient, crièrent, et le cri que la servitude leur faisait pousser, monta jusqu'à DIEU.

24 DIEU donc entendit leurs gémissements ; et DIEU se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob.

25 Ainsi DIEU regarda les enfants d'Israël, et connut leur état.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse, par une providence de DIEU toute particulière, fut conservé en vie après sa naissance, nourri par sa propre mère et élevé à la cour de Pharaon par la princesse d'Égypte. On doit admirer dans cet événement les merveilles de la providence qui garantit ainsi Moïse de la mort et qui voulut que l'exposition de cet enfant servît à son élévation et que celui qui devait un jour délivrer le peuple d'Israël de la tyrannie des Égyptiens fût élevé par la fille du prince même qui avait entrepris de détruire les Israélites. Ce que Moïse fit en tuant un Egyptien est une action extraordinaire qui ne doit point être tirée à conséquence, puisque Moïse était un homme envoyé de DIEU et appelé à retirer les Israélites d'Égypte. Il se peut aussi que Moïse ne pût garantir la vie de celui qui était attaqué ou même la sienne propre qu'en tuant l'Égyptien. St. Paul remarque sur cette histoire : *Que par la foi, Moïse étant déjà grand refusa d'être appelé le fils de la fille de Pharaon et qu'il choisit plutôt d'être affligé avec le peuple de DIEU que de jouir pour un peu de temps des délices du péché.* Enfin, la longue durée et le redoublement de la servitude des Israélites nous montrent que DIEU laisse Quelquefois longtemps ceux qu'il aime dans la souffrance avant que de les délivrer, mais que ni la longueur, ni la rigueur des maux qu'ils endurent ne doivent jamais leur faire perdre courage.

CHAPITRE III.

DIEU apparaît à Moïse dans un buisson qui brûlait sans se consumer et lui dit qu'il l'avait choisi pour retirer son peuple d'Égypte, Et comme Moïse ne pouvait croire que DIEU voulut se servir de lui pour cela, DIEU l'assure de sa protection et du soin qu'il avait de ce peuple. Il lui ordonne d'aller parler aux Israélites et à Pharaon et il lui prédit quel serait le succès de sa commission.

1 Or, Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian, et menant le troupeau derrière le désert, il vint à la montagne de DIEU jusqu'à Horeb.

2 Et l'ange de l'Éternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson ; et il regarda, et voici, le buisson était tout en feu ; mais il ne se consumait point.

3 Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant, et je verrai cette grande vision, et pourquoi le buisson ne se consume point.

4 Et l'Éternel vit que Moïse s'était détourné pour regarder ; et DIEU l'appela du milieu du buisson, disant : Moïse, Moïse. Et il répondit : Me voici.

5 Et DIEU dit : N'approche point d'ici. Déchausse les souliers de tes pieds ; car le lieu où tu es arrêté, est une terre sainte.

6 Il dit aussi : Je suis le DIEU de ton père, le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob. Et Moïse cacha son visage, parce qu'il craignait de regarder vers DIEU.

7 Et l'Éternel dit : J'ai très bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu le cri qu'ils ont jeté à cause de leurs exacteurs, et j'ai connu leurs douleurs.

8 Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et pour le faire remonter de ce pays-là en un pays bon et spacieux, en un pays où coulent le lait et le miel, au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.

9 Et maintenant, voici, le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi, et j'ai vu aussi la manière dont les

Égyptiens les oppriment.

10 Maintenant donc, viens, et je t'enverrai vers Pharaon, et tu retireras mon peuple, savoir, les enfants d'Israël, hors d'Égypte.

11 Alors Moïse répondit : Qui suis-je, moi, que j'aille vers Pharaon, et que je retire les enfants d'Israël hors d'Égypte ?

12 Et DIEU dit : Va, car je serai avec toi ; et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu auras retiré mon peuple hors d'Égypte, vous servirez DIEU près de cette montagne.

13 Et Moïse dit à DIEU : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le DIEU de vos pères m'a envoyé vers vous ; alors, s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur dirai-je ?

14 Alors DIEU dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI EST. Il dit aussi : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Celui qui EST m'a envoyé vers vous.

15 DIEU dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'ÉTERNEL, le DIEU de vos pères, le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac, et le DIEU de Jacob m'a envoyé vers vous ; et c'est ici mon mémorial dans tous les âges.

16 Va et assemble les anciens d'Israël, et leur dis : L'Éternel, le DIEU de vos pères, m'est apparu, le DIEU d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et m'a dit : Certainement, je vous ai visités, et j'ai vu ce qu'on vous fait en Égypte.

17 Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Égypte où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens, et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel.

18 Et ils obéiront à ta parole ; et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte, et vous lui direz : L'Éternel, le DIEU des Hébreux, est venu au-devant de nous. Maintenant donc nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifions à l'Éternel notre DIEU.

19 Or, je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main forte.

20 Mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle ; et après cela, il vous laissera aller.

21 Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Égyptiens, et il arrivera que, quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide.

22 Mais chaque femme doit demander à sa voisine, et à l'hôtesse de sa maison, des vaisseaux d'argent, et des vaisseaux d'or, et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles ; ainsi vous dépouillerez les Égyptiens.

RÉFLEXIONS

Voici les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre. La première regarde la manière dont DIEU appela Moïse et lui fit connaître qu'il l'avait choisi pour être le libérateur du peuple d'Israël. La vision que Moïse eut de ce buisson qui brûlait sans se consumer était une merveille dont DIEU voulut se servir pour attirer son attention et pour le persuader que DIEU était là présent. On voit ensuite que DIEU parla à Moïse et qu'il lui dit que le temps était venu auquel il voulait délivrer son peuple de la tyrannie de Pharaon et accomplir les promesses qu'il avait faites autrefois à Abraham, à Isaac et à Jacob. Cela devait servir à confirmer Moïse dans sa vocation et à persuader les Israélites eux-mêmes que Moïse leur était envoyé de la part de DIEU et que le temps de leur délivrance était venu. Par là nous voyons que DIEU est toujours fidèle dans son alliance et dans ses promesses et qu'il est impossible qu'il n'abandonne jamais son Église ni ses enfants. Une autre considération qu'il faut faire regarde la résistance de Moïse qui ne pouvait se résoudre à aller vers Pharaon, ni croire que DIEU délivrerait son peuple par son moyen. On doit regarder cette résistance, non comme une désobéissance, mais comme un effet de l'humilité de Moïse et de la crainte qu'il avait de ne pas réussir et comme une de ces infirmités qui peuvent se rencontrer dans ceux qui craignent DIEU. Cependant, ce que DIEU dit à Moïse et les promesses qu'il lui fit de l'assister fait voir qu'il faut obéir à DIEU dans tout ce qu'il ordonne et croire tout ce qu'il nous promet, quelque difficulté que nous voyons dans l'exécution de ses promesses.

CHAPITRE IV.

DIEU confirme Moïse dans sa vocation par deux signes miraculeux et par des promesses réitérées de son secours. Ensuite Moïse part pour s'en aller en Égypte et comme il était en chemin, un ange l'oblige à

circoncire son fils. Aaron lui vient au-devant et ils font connaître aux enfants d'Israël que DIEU voulait les délivrer.

1 Et Moïse répondit, et dit : Mais voici, ils ne me croiront point, et ils n'obéiront point à ma parole ; car ils diront : L'Éternel ne t'est point apparu.

2 Et l'Éternel lui dit : Qu'est-ce que tu as en ta main ? Il répondit : Une verge.

3 Il dit : Jette-la par terre ; et il la jeta par terre, et elle devint un serpent. Et Moïse s'enfuyait de devant ce serpent.

4 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main, et saisis sa queue. Et il étendit sa main, et la saisit, et elle redevint verge en sa main.

5 Fais cela devant eux, afin qu'ils croient que l'Éternel, le DIEU de leurs pères, le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob t'est apparu.

6 L'Éternel lui dit encore : Mets maintenant ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein, puis il la tira, et voici, sa main était blanche de lèpre comme la neige.

7 Puis DIEU dit : Remets ta main dans ton sein. (Et il remit sa main dans son sein ; et l'ayant retirée hors de son sein, voici, elle était redevenue comme son autre chair.)

8 Que s'il arrive qu'ils ne te croient point, et n'obéissent point à la voix du premier prodige, ils croiront à la voix du second.

9 Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux prodiges, et qu'ils n'obéissent pas à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, et tu la répandras sur la terre, et les eaux que tu auras prises du fleuve, deviendront du sang sur la terre.

10 Et Moïse répondit à l'Éternel : Hélas ! Seigneur, ni d'hier, ni d'avant-hier je ne suis point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur ; car j'ai la bouche et la langue pesantes.

11 Et l'Éternel lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme ? Ou qui a fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle ? N'est-ce pas moi, l'Éternel ?

12 Va donc maintenant, et je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu auras à dire.

13 Et Moïse répondit : Hélas ! Seigneur, envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer.

14 Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Moïse, et il lui dit : Aaron le Lévite n'est-il pas ton frère ? Je sais qu'il parlera très bien. Et même, le voici qui sort au-devant de toi, et quand il te verra, il se réjouira dans son cœur.

15 Tu lui parleras donc, et tu mettras ces paroles en sa bouche ; et je serai avec ta bouche et avec la sienne, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire.

16 Et il parlera pour toi au peuple, et ainsi il sera ta bouche, et tu lui seras à la place de DIEU.

17 Tu prendras aussi cette verge en ta main, avec laquelle tu feras ces prodiges.

18 Ainsi Moïse s'en alla et retourna vers Jéthro son beau-père, et il lui dit : Je te prie que je m'en aille, et que je retourne vers mes frères qui sont en Égypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix.

19 Or l'Éternel dit à Moïse au pays de Madian : Va et retourne en Égypte ; car tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts.

20 Ainsi Moïse prit sa femme et ses fils, et les mit sur un âne, et retourna au pays d'Égypte ; et Moïse prit aussi la verge de DIEU en sa main.

21 L'Éternel avait dit aussi à Moïse : Puisque tu t'en vas, et que tu retournes en Égypte, prends garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main ; tu les feras devant Pharaon ; mais j'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller le peuple.

22 Tu diras donc à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel : Israël est mon fils, mon premier-né ;

23 Et je t'ai dit : Laisse aller mon fils, afin qu'il me serve ; et tu as refusé de le laisser aller. Voici, je m'en vais faire mourir ton fils, ton premier-né.

24 Or il arriva que, comme Moïse était sur le chemin dans une hôtellerie, l'Éternel le rencontra et chercha de le faire mourir.

25 Et Séphora prit un couteau tranchant, et en coupa le prépuce de son fils, et le jeta à ses pieds, et dit : Certainement, tu m'es un époux de sang.

26 Alors l'Éternel le laissa. Et Séphora dit : Tu m'es un époux de sang, à cause de la circoncision.

27 Et l'Éternel dit à Aaron : Va-t'en au-devant de Moïse au désert. Il y alla donc, et le rencontra en la

montagne de DIEU, et il le baisa.

28 Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Éternel qui l'avait envoyé, et tous les prodiges qu'il lui avait commandé de faire.

29 Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron ; et ils rassemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël.

30 Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Moïse, et fit les prodiges devant le peuple.

31 Et le peuple crut ; et ils apprirent que l'Éternel avait visité les enfants d'Israël, et qu'il avait vu leur affliction ; et se prosternant en terre, ils l'adorèrent.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre regarde les divers refus que Moïse fit d'aller au roi d'Égypte et ce que DIEU lui dit pour l'engager à lui obéir. Cela nous apprend que quand DIEU nous appelle, nous devons suivre notre vocation sans rien craindre et sans écouter ce que la chair suggère pour nous en détourner. Les promesses que DIEU fit à Moïse d'être avec lui, les prodiges par lesquels il confirma ces promesses et le pouvoir qu'il lui donna de faire des miracles nous font voir que DIEU ne manque jamais de donner les forces et les moyens nécessaires pour exécuter ses ordres et qu'il est toujours avec ses serviteurs lorsqu'il les envoie. Ce qui arriva à Moïse lorsque DIEU l'obligea à circoncire son fils tendait à lui apprendre que DIEU voulait que la circoncision, qui était une marque de son alliance avec les enfants d'Israël, fût observée. De là nous devons recueillir que les commandements de DIEU, même ceux qui ne regardent que des choses extérieures et indifférentes de leur nature, doivent être gardés inviolablement.

CHAPITRE V.

Moïse et Aaron s'étant présentés devant le roi d'Égypte, il ne voulut point les écouter et il ordonna que les enfants d'Israël fussent traités avec plus de sévérité. Ce qui fit que le peuple d'Israël murmura contre Moïse et que Moïse lui-même se plaignit à DIEU du mauvais succès qu'il avait eu.

1 Après cela, Moïse et Aaron vinrent et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert.

2 Mais Pharaon dit : Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix, pour laisser aller Israël ? Je ne connais point l'Éternel, et je ne laisserai point aller Israël.

3 Et ils dirent : Le DIEU des Hébreux est venu au-devant de nous ; nous te prions que nous allions maintenant le chemin de trois jours au désert, et que nous sacrifions à l'Éternel notre DIEU, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée.

4 Et le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ? Allez maintenant à votre travail.

5 Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre, et vous les faites chômer de leur travail.

6 Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs qui étaient sur le peuple, et à ses commissaires, disant :

7 Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant ; mais qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille.

8 Cependant, vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en rien diminuer, car ils sont gens de loisir ; aussi crient-ils, disant : Allons et sacrifions à notre DIEU.

9 Qu'on accable ces gens de travaux, et qu'ils s'y occupent, et qu'ils ne s'amusent point à des paroles de mensonge.

10 Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent, et dirent au peuple : Ainsi a dit Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille.

11 Allez vous-mêmes et prenez de la paille où vous en trouverez, quoiqu'on ne diminue rien de votre travail.

12 Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Égypte, pour amasser du chaume au lieu de paille.

13 Et les exacteurs les pressaient, disant : Achevez votre ouvrage chaque jour, comme quand la paille vous était fournie.

14 Même les commissaires des enfants d'Israël que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus ; et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche de faire des briques, hier et aujourd'hui, comme auparavant ?

15 Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes

serviteurs ?

16 On ne donne point de paille à tes serviteurs, et toutefois on nous dit : Faites des briques. Et voici, tes serviteurs sont battus, et on en impute la faute à ton peuple.

17 Et il répondit : Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir ; c'est pourquoi vous dites : Allons, sacrifions à l'Éternel.

18 Or, maintenant, allez, travaillez, car on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez toujours la même quantité de briques.

19 Et les commissaires des enfants d'Israël virent qu'ils étaient dans un mauvais état, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques de la tâche de chaque jour.

20 Et en sortant d'auprès de Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron, qui se trouvèrent devant eux ;

21 et ils leur dirent : Que l'Éternel vous regarde et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.

22 Alors Moïse retourna vers l'Éternel, et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé ?

23 Car, depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu n'as point délivré ton peuple.

RÉFLEXIONS

Le courage avec lequel Moïse, qui s'était d'abord fait de la peine d'aller parler au roi d'Égypte, exécuta sa commission, est une preuve de son obéissance et de son zèle et un exemple qui apprend aux serviteurs de DIEU à suivre leur vocation, sans craindre les hommes. La réponse fière et impie de Pharaon fait voir que jamais il n'aurait laissé sortir les enfants d'Israël de son pays si DIEU ne l'y eût contraint par les effets de sa puissance. Ainsi, l'endurcissement de ce prince fut l'occasion de toutes les merveilles que DIEU fit par le moyen de Moïse et attira sur l'Égypte tous les fléaux dont elle fut accablée. La rigueur dont Pharaon usa contre le peuple d'Israël était une nouvelle épreuve que DIEU envoyait à Moïse et aux Israélites afin de voir s'ils croiraient toujours en ses promesses, quoique la première commission de Moïse eut un succès contraire à celui qu'ils attendaient. Cela montre aussi que lorsque l'affliction redouble, c'est souvent alors qu'elle est prête à finir. Enfin, l'on voit dans les murmures du peuple contre Moïse et Aaron, l'impatience et l'ingratitude ordinaire des hommes. Ils se défient des promesses de DIEU lorsqu'il tarde à les accomplir et ils perdent courage dans le temps qu'il se prépare à leur faire du bien et qu'il leur donne les assurances les plus fortes de son amour.

CHAPITRE VI.

DIEU envoie une seconde fois Moïse vers les enfants d'Israël pour les assurer qu'il les délivrerait, mais ils ne voulurent point l'écouter. DIEU lui commande ensuite d'aller encore avec Aaron son frère parler à Pharaon. L'auteur sacré ajoute la généalogie de Moïse et d'Aaron.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon ; car il les laissera aller, y étant contraint par une main forte ; même, contraint par une main forte, il les chassera de son pays.

2 DIEU parla encore à Moïse, et lui dit : Je suis l'Éternel.

3 Je suis apparu comme le DIEU fort, tout-puissant, à Abraham, à Isaac et à Jacob ; mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Éternel.

4 Et j'ai aussi établi mon alliance avec eux, pour leur donner le pays de Canaan, qui est le pays où ils ont voyagé, auquel ils ont habité comme étrangers.

5 Aussi j'ai entendu les sanglots des enfants d'Israël, que les Égyptiens tiennent esclaves ; et je me suis souvenu de mon alliance.

6 C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel, je vous retirerai de dessous les charges des Égyptiens ; je vous délivrerai de leur servitude, et je vous rachèterai à bras étendu, et par de grands jugements.

7 Et je vous prendrai pour mon peuple ; je vous serai DIEU, et vous connaîtrez que je suis l'Éternel votre DIEU, qui vous retire de dessous les charges des Égyptiens.

8 Et je vous ferai entrer au pays pour lequel j'ai levé ma main que je le donnerais à Abraham, à Isaac et à

Jacob ; et je vous le donnerai en héritage. Je suis l'Éternel.

9 Moïse donc parla ainsi aux enfants d'Israël ; mais ils n'écoutèrent point Moïse, à cause de l'angoisse de leur esprit et à cause de la servitude où ils étaient.

10 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

11 Va, et dis à Pharaon, roi d'Égypte, qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays.

12 Alors Moïse parla devant l'Éternel, et dit : Voici, les enfants d'Israël ne m'ont point écouté ; et comment Pharaon m'écouterait-il, moi qui suis incirconcis de lèvres ?

13 Cependant, l'Éternel parla à Moïse et Aaron, et leur donna ordre d'aller trouver les enfants d'Israël, et Pharaon, roi d'Égypte, pour retirer les enfants d'Israël du pays d'Égypte.

14 Ce sont ici les chefs des maisons de leurs pères. Les enfants de Ruben, premier-né d'Israël : Hénoc et Pallu, Hetsron et Carmi. Ce sont là les familles de Ruben.

15 Et les enfants de Siméon : Jémuël, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaûl, fils d'une Cananéenne. Ce sont là les familles de Siméon.

16 Et ce sont ici les noms des enfants de Lévi, selon leurs générations : Guersçon, Kéhath, et Mérari. Et les années de la vie de Lévi furent cent trente-sept.

17 Les enfants de Guersçon : Libni et Scimhi, selon leurs familles.

18 Et les enfants de Kéhath : Hamram, Jithshar, Hébron et Huziel. Et les années de la vie de Kéhath furent cent trente-trois.

19 Et les enfants de Mérari : Malhi et Musci. Ce sont là les familles de Lévi, selon leurs générations.

20 Or, Hamram prit Jokbed, sa tante, pour femme, qui lui enfanta Aaron et Moïse. Et les années de la vie de Hamram furent cent trente-sept.

21 Et les enfants de Jithshar : Coré, Népheg et Zicri.

22 Et les enfants de Huziel : Misçaël, Eltsaphan et Sithri.

23 Et Aaron épousa Eliscébah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

24 Et les enfants de Coré : Assir, Elkana et Abiasaph. Ce sont là les familles des Corites.

25 Mais Eléazar, fils d'Aaron, prit pour sa femme une des filles de Puthiel, qui lui enfanta Phinéas. Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs familles.

26 Or, c'est là cet Aaron et c'est ce Moïse auxquels l'Éternel dit : Retirez les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

27 Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Égypte, pour retirer les enfants d'Israël d'Égypte ; c'est ce Moïse et c'est cet Aaron.

28 Il arriva donc qu'au jour que l'Éternel parla à Moïse au pays d'Égypte ;

29 quand, dis-je, l'Éternel parla à Moïse, disant : Je suis l'Éternel, dis à Pharaon, roi d'Égypte, toutes les paroles que je t'ai dites :

30 Alors Moïse dit devant l'Éternel : Voici, je suis incirconcis de lèvres, et comment Pharaon m'écouterait-il ?

RÉFLEXIONS

En lisant ce chapitre, on doit y remarquer principalement ces deux choses : I. Que DIEU fit donner de nouvelles assurances de son secours aux enfants d'Israël, quoiqu'ils eussent murmuré contre Moïse, par où l'on peut voir combien DIEU est bon, même envers ceux qui l'offensent et qui reconnaissent mal ses grâces. II. Que les enfants d'Israël refusèrent d'écouter Moïse parce que les premières démarches qu'il avait faites vers Pharaon avaient rendu leur condition encore plus triste et que Moïse lui-même craignait de retourner vers ce roi étant rebuté par la difficulté de l'entreprise. Quand les hommes ne voient pas d'abord les effets des promesses de DIEU et qu'ils ont dans la souffrance, la grandeur de l'affliction et leur infirmité les jettent dans l'impatience, dans la défiance et dans la crainte. Mais ce sont des tentations qu'il faut surmonter en se représentant que DIEU n'abandonne jamais les siens et que les desseins de sa providence s'exécutent toujours infailliblement. La généalogie de Moïse et d'Aaron est ici rapportée parce que c'étaient des personnes illustres et parce que dans la suite les sacrificateurs et les autres ministres de la religion furent pris de leur famille.

CHAPITRE VII.

Moïse et Aaron vont encore vers le roi d'Égypte et ce prince ayant refusé de laisser sortir les enfants d'Israël, Moïse changea en sa présence son bâton en un serpent, ensuite il changea les eaux en sang, ce qui fut la première des dix plaies dont DIEU frappa l'Égypte. Mais les magiciens de Pharaon ayant contrefait ces deux miracles, ce prince persista dans sa résolution.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour tenir la place de DIEU vers Pharaon, et Aaron ton frère sera ton prophète.

2 Tu diras toutes les choses que je t'aurai commandée, et Aaron ton frère parlera à Pharaon, afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays.

3 Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes prodiges et mes miracles au pays d'Égypte.

4 Et Pharaon ne vous écoutera point ; mais je mettrai ma main sur l'Égypte, et je retirerai mes armées, savoir, mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Égypte, par de grands jugements.

5 Alors les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Égypte, et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux.

6 Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel leur avait commandé ; ils firent ainsi.

7 Or, Moïse était âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois, quand ils parlèrent à Pharaon.

8 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, disant :

9 Quand Pharaon vous parlera, et vous dira : Faites un miracle ; alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et la jette devant Pharaon, et elle deviendra un dragon.

10 Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle devint un dragon.

11 Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs ; et ces magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements.

12 Ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des dragons ; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges.

13 Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

14 Et l'Éternel dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est appesanti ; il a refusé de laisser aller le peuple.

15 Va-t'en dès le matin vers Pharaon ; voici, il sortira vers l'eau ; tu te présenteras donc devant lui sur le rivage du fleuve, et tu prendras en ta main la verge qui a été changée en serpent.

16 Et tu lui diras : L'Éternel, le DIEU des Hébreux, m'avait envoyé vers toi, disant : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve au désert ; et voici, tu ne m'as point écouté jusqu'ici.

17 Ainsi a dit l'Éternel : A ceci tu sauras que je suis l'Éternel : Voici, je m'en vais frapper de la verge qui est en ma main, les eaux du fleuve, et elles seront changées en sang.

18 Et le poisson qui est dans le fleuve, mourra, et le fleuve deviendra puant, et les Égyptiens se travailleront beaucoup pour boire des eaux du fleuve.

19 L'Éternel dit aussi à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge, et étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs rivières, sur leurs ruisseaux et sur leurs marais et sur tous les amas de leurs eaux, et elles deviendront du sang, et il y aura du sang par tout le pays d'Égypte, dans les vaisseaux de bois et de pierre.

20 Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron ayant levé la verge, en frappa les eaux du fleuve, Pharaon et ses serviteurs le voyant ; et toutes les eaux qui étaient au fleuve furent changées en sang.

21 Le poisson aussi qui était dans le fleuve mourut, et le fleuve en devint puant, tellement que les Égyptiens ne pouvaient boire des eaux du fleuve ; et il y eut du sang par tout le pays d'Égypte.

22 Les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, tellement qu'il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

23 Et Pharaon leur ayant tourné le dos, vint en sa maison, et n'appliqua point encore son cœur à cela.

24 Or, tous les Égyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve.

25 Et il se passa sept jours, depuis que l'Éternel eut frappé le fleuve.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que Moïse ayant commencé à faire des miracles qui devaient convaincre Pharaon de la puissance de DIEU et l'obliger à obéir à ses ordres, ce prince n'en fut cependant pas touché, parce que DIEU permit que les magiciens d'Égypte imitassent ces miracles, ce qu'ils firent en trompant Pharaon par des miracles faux et apparents qui ressemblaient en quelque façon à ceux de Moïse, mais qui n'étaient qu'adresse et imposture. Ce fut aussi ce qui endurcit le roi d'Égypte, quoique pourtant il put déjà reconnaître dans les miracles de Moïse la différence entre ces miracles et ce que les magiciens faisaient. C'est ainsi que pour éprouver les hommes, DIEU permet qu'ils aient des occasions d'où ils peuvent prendre prétexte de s'endurcir, mais cependant en les éprouvant de cette manière, il leur donne toujours des moyens suffisants de distinguer la vérité d'avec le mensonge et de connaître leur devoir.

CHAPITRE VIII.

Moïse frappe l'Égypte de la seconde plaie qui fut celle des grenouilles, de la troisième qui fut celle des poux et que les magiciens ne purent contrefaire, et de la quatrième qui fut celle des insectes.

1 Après cela, l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve.

2 Que si tu refuses de le laisser aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles tous tes pays.

3 Et le fleuve produira une infinité de grenouilles, qui monteront et entreront dans ta maison, et dans la chambre où tu couches, et sur ton lit, et dans la maison de tes serviteurs, et parmi tout ton peuple, et dans tes fours et dans tes maies.

4 Ainsi les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple, et sur tous tes serviteurs.

5 L'Éternel donc dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta main avec ta verge sur les fleuves, sur les rivières et sur les marais, et fais monter les grenouilles sur le pays d'Égypte.

6 Ainsi Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte, et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Égypte.

7 Et les magiciens firent la même chose par leurs enchantements, et firent monter des grenouilles sur le pays d'Égypte.

8 Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit : Fléchissez l'Éternel par vos prières, afin qu'il retire les grenouilles de dessus moi et de dessus mon peuple ; et je laisserai aller le peuple, afin qu'ils sacrifient à l'Éternel.

9 Et Moïse dit à Pharaon : Glorifie-toi sur moi : Pour quel temps fléchirai-je par mes prières l'Éternel pour toi et pour tes serviteurs, et pour ton peuple, afin qu'il extermine les grenouilles loin de toi et de tes maisons ? Il n'en demeurera que dans le fleuve.

10 Alors il répondit : Pour demain. Et Moïse dit : Il sera fait selon ta parole, afin que tu saches qu'il n'y a nul tel que l'Éternel notre DIEU.

11 Les grenouilles donc se retireront de toi et de tes maisons, et de tes serviteurs et de ton peuple ; il n'en demeurera que dans le fleuve.

12 Alors Moïse et Aaron sortirent d'avec Pharaon. Et Moïse cria à l'Éternel, à l'occasion des grenouilles qu'il avait fait venir sur Pharaon.

13 Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse. Ainsi les grenouilles moururent, tellement qu'elles ne furent plus dans les maisons, ni dans les villages, ni à la campagne.

14 Et ils les amassèrent par monceaux, et la terre en devint puante.

15 Mais Pharaon, voyant qu'il avait du relâche, appesantit son cœur, et ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

16 Et l'Éternel dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta verge et frappe la poussière de la terre, et elle deviendra des poux par tout le pays d'Égypte.

17 Et ils firent ainsi : Aaron étendit sa main avec sa verge, et frappa la poussière de la terre, et elle devint des poux, sur les hommes et sur les bêtes ; toute la poussière du pays devint des poux dans tout le pays d'Égypte.

18 Et les magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantements, pour produire des poux ; mais ils ne purent. Les poux donc furent tant sur les hommes que sur les bêtes.

19 Alors les magiciens dirent à Pharaon : C'est ici le doigt de DIEU. Toutefois le cœur de Pharaon

s'endurcit, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

20 Puis, l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon. Voici, il sortira vers l'eau ; et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;

21 car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes maisons, un mélange d'insectes ; et les maisons des Égyptiens seront remplies de ce mélange, et la terre aussi sur laquelle ils seront.

22 Mais je distinguerai en ce jour-là la terre de Gosçen, où se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes, afin que tu saches que je suis l'Éternel, le DIEU de toute la terre.

23 Et je mettrai de la différence entre ton peuple et mon peuple. Demain ce prodige se fera.

24 Et l'Éternel le fit ainsi ; et un grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon, et dans chaque maison de ses serviteurs, et dans tout le pays d'Égypte. La terre fut gâtée de ce mélange d'insectes.

25 Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit : Allez, sacrifiez à votre DIEU dans ce pays.

26 Mais Moïse dit : Il ne serait pas à propos de faire ainsi ; car ce que nous sacrifierions à l'Éternel notre DIEU, serait une abomination pour les Égyptiens. Voici, si nous sacrifions l'abomination des Égyptiens devant leurs yeux, ne nous lapideraient-ils pas ?

27 Nous irons le chemin de trois jours au désert, et nous sacrifierons à l'Éternel notre DIEU, comme il nous dira.

28 Alors Pharaon dit : Je vous laisserai aller pour sacrifier au désert à l'Éternel votre DIEU, pourvu seulement que vous n'alliez pas plus loin. Fléchissez l'Éternel pour moi par vos prières.

29 Et Moïse dit : Voici, je sors d'avec toi, et je fléchirai par prières l'Éternel, afin que le mélange d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple ; mais que Pharaon ne continue point à se moquer, en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Éternel.

30 Alors Moïse sortit d'avec Pharaon, et fléchit l'Éternel par prières.

31 Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse, et le mélange d'insectes se retira de Pharaon et de ses serviteurs et de son peuple ; il ne resta pas un seul insecte.

32 Mais Pharaon appesantit son cœur encore cette fois, et il ne laissa point aller le peuple.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer ici :

I. Premièrement que les premières plaies dont DIEU frappa les Égyptiens étaient plus légères, mais qu'il en envoya de nouvelles et de plus rudes pour dompter l'obstination de Pharaon. II. Que ces plaies devaient le toucher d'autant plus que les magiciens d'Égypte, qui avaient d'abord imité les premiers miracles de Moïse ne purent plus imiter les derniers, qu'ils y reconnurent la toute-puissance de DIEU et que même ce roi fut contraint de recourir à l'intercession de Moïse et d'Aaron pour faire cesser ces plaies.

III. On voit que nonobstant cela Pharaon persista dans sa résolution et refusa toujours de laisser sortir les Israélites de son pays. Tout cela fait voir que DIEU n'était point l'auteur de l'endurcissement de ce roi, qu'au contraire DIEU faisait ce qui était nécessaire pour le fléchir et qu'ainsi c'était Pharaon lui-même qui endurcissait son cœur, comme cela est dit plusieurs fois dans ce chapitre et dans la suite. On découvre en cela d'un côté la bonté et la patience de DIEU qui emploie les châtements et divers moyens pour tirer les pécheurs de leur endurcissement et qu'il les épargne longtemps avant de les détruire. On y découvre d'un autre côté l'endurcissement des hommes qui ne profitent ni des châtements, ni du support du Seigneur. Il faut au reste remarquer que les Israélites furent exempts de cette plaie dont DIEU punit les Égyptiens. C'était là une autre merveille qui devait frapper Pharaon et tous ses sujets et c'est ainsi que DIEU donne à ceux qu'il aime des témoignages de sa faveur et qu'il les épargne dans le temps qu'il déploie sa colère sur les méchants.

CHAPITRE IX.

DIEU frappe l'Égypte de la cinquième plaie qui fut la mortalité sur le bétail, de la sixième qui fut celle des ulcères, de la septième qui fut un orage accompagné de grêle et de tonnerre.

1 Alors l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;

2 car si tu refuses de le laisser aller, et si tu le retiens encore,
3 voici, la main de l'Éternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les chevaux, que sur les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis, savoir, une très grande mortalité.
4 Et l'Éternel distinguera le bétail des Israélites d'avec le bétail des Égyptiens, en sorte que rien de ce qui est aux enfants d'Israël ne mourra.
5 Et l'Éternel assigna un terme, disant : Demain l'Éternel fera ceci dans le pays.
6 L'Éternel donc fit cela dès le lendemain, et tout le bétail des Égyptiens mourut, mais du bétail des enfants d'Israël il n'en mourut pas une seule bête.
7 Et Pharaon envoya voir, et voici, il n'y avait pas une seule bête morte du bétail des enfants d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'appesantit, et il ne laissa point aller le peuple.
8 Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains de cendres de fournaise, et que Moïse les répande vers les cieux, en la présence de Pharaon.
9 Et ces cendres deviendront de la poussière sur tout le pays d'Égypte, et il s'en fera des ulcères bourgeonnant en pustules, tant sur les hommes que sur les bêtes, dans tout le pays d'Égypte.
10 Ils prirent donc de la cendre de fournaise, et se tinrent devant Pharaon ; et Moïse la répandit vers les cieux, et il s'en forma des ulcères bourgeonnant en pustules, dans les hommes et dans les bêtes.
11 Et les magiciens ne purent se tenir devant Moïse, à cause des ulcères ; car les magiciens avaient des ulcères comme tous les Égyptiens.
12 Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.
13 Puis, l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin, et te présente devant Pharaon, et lui dis : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;
14 car à ce coup je vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur, et sur tes serviteurs et sur ton peuple, afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur la terre.
15 Car maintenant, si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple, et tu aurais été effacé de la terre.
16 Mais certainement, je t'ai fait subsister pour ce sujet, afin que tu fasses voir ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.
17 T'élèves-tu encore contre mon peuple, pour ne le laisser point aller ?
18 Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain, à cette même heure, une si grosse grêle, qu'il n'y en a point eu de semblable en Égypte, depuis le jour qu'elle a été fondée jusqu'à présent.
19 Maintenant donc, envoie rassembler ton bétail, et tout ce que tu as à la campagne ; car la grêle tombera sur tous les hommes et sur les bêtes qui se trouveront à la campagne, et qu'on n'aura pas fait retirer dans la maison, et ils mourront.
20 Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Éternel, fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes.
21 Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Éternel, laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne.
22 Alors l'Éternel dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, et il y aura de la grêle sur tout le pays d'Égypte ; sur les hommes et sur les bêtes, et sur toutes les herbes des champs au pays d'Égypte.
23 Moïse donc étendit sa verge vers les cieux, et l'Éternel fit tonner et grêler, et le feu se promenait sur la terre, et l'Éternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Égypte.
24 Et il y eut de la grêle, avec du feu mêlé parmi la grêle, qui était si prodigieuse, qu'il n'y en a point eu de semblable dans tout le pays d'Égypte, depuis qu'elle était devenue nation.
25 Et la grêle frappa dans tout le pays d'Égypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. La grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, et brisa tous les arbres des champs.
26 Il n'y eut que la contrée de Gosçen, où étaient les enfants d'Israël, où il n'y eut point de grêle.
27 Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché cette fois ; l'Éternel est juste ; mais moi et mon peuple sommes méchants.
28 Fléchissez par prières l'Éternel ; que ce soit assez, et que DIEU ne fasse plus tonner ni grêler ; car je vous laisserai aller, et on ne vous arrêtera plus.
29 Alors Moïse dit : Aussitôt que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers l'Éternel, et les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est à l'Éternel.

30 Mais quant à toi et à tes serviteurs, je sais que vous ne craindrez pas encore l'Éternel DIEU.

31 Or, le lin et l'orge avaient été frappés ; car l'orge était en épis, et le lin était en tuyau.

32 Mais le blé et l'épeautre ne furent point frappés, parce qu'ils étaient cachés.

33 Moïse donc étant sorti de la ville d'avec Pharaon, étendit ses mains à l'Éternel ; et les tonnerres cessèrent, et la grêle et la pluie ne tombèrent plus sur la terre.

34 Et Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessé, continua encore à pécher ; il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs.

35 Le cœur donc de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, premièrement, qu'à mesure que Pharaon s'obstinait à ne pas laisser sortir les Israélites, les menaces de Moïse devenaient plus fortes et les plaies plus rudes et plus terribles et que DIEU qui aurait pu détruire tout d'un coup ce prince et toute l'Égypte, les punit peu à peu pour faire voir sa puissance, sa bonté et sa justice et pour rendre son nom célèbre par toute la terre.

DIEU qui est juste et bon use d'un grand support, il punit les hommes par degrés et il n'en vient pas d'abord aux derniers châtements.

L'on voit ici de nouvelles et de plus fortes preuves du prodigieux endurcissement de Pharaon et de son extrême impiété. Lorsqu'il se sentait pressé par les fléaux de DIEU, il confessait qu'il était coupable et il promettait de laisser aller le peuple si Moïse faisait cesser les plaies, mais dès qu'il en était délivré, il refusait de faire ce qu'il avait promis.

Tel est le caractère des méchants, ils semblent s'amollir quand DIEU les châtie, ils promettent de s'amender, mais ils retombent dans l'endurcissement et violent leurs promesses dès que le danger est passé et qu'ils ont dû relâche. C'est là une considération très importante et dont chacun doit bien profiter.

CHAPITRE X.

Moïse frappe l'Égypte de la huitième plaie qui fut celle des sauterelles. Après cela, DIEU envoya la neuvième plaie qui fut celle des ténèbres. Pharaon en fut tellement touché qu'il consentit que les Israélites sortissent pourvu que leur bétail restât. Mais Moïse n'ayant pas voulu accepter cette condition, Pharaon lui défendit de plus se présenter devant lui.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon ; car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin que je mette au dedans de lui les prodiges que je m'en vais faire,

2 et afin que tu racontes, ton fils et le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Égypte, et les prodiges que j'aurai faits au milieu d'eux ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

3 Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon, et lui dirent : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face ? Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve ;

4 car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je vais faire venir demain des sauterelles en tes pays,

5 qui couvriront toute la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre ; qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé ; qui brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs,

6 et qui rempliront tes maisons et les maisons de tes serviteurs, et les maisons de tous les Égyptiens ; ce que tes pères n'ont point vu, ni les pères de tes pères, depuis le jour qu'ils ont été sur la terre, jusqu'à ce jour. Et ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'avec lui.

7 Et les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il en piège ? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent l'Éternel leur DIEU. Ne vois-tu pas déjà que l'Égypte est perdue ?

8 Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon, et il leur dit : Allez, servez l'Éternel votre DIEU. Qui sont tous ceux qui iront ?

9 Et Moïse répondit : Nous irons avec nos jeunes gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs ; car nous avons à célébrer une fête solennelle à l'Éternel.

10 Alors il leur dit : Ainsi l'Éternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits-enfants. Regardez ; car le mal est devant vous.

11 Il n'en sera pas ainsi ; mais vous autres hommes allez maintenant et servez l'Éternel ; car c'est ce que

vous demandez. Et on les chassa de devant Pharaon.

12 Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur le pays d'Égypte, pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur le pays d'Égypte, et broutent toute l'herbe de la terre et tout ce que la grêle a laissé de reste.

13 Moïse donc étendit sa verge sur le pays d'Égypte ; et l'Éternel fit passer sur le pays un vent oriental, tout ce jour-là et toute la nuit, et au matin le vent oriental avait amené les sauterelles.

14 Et il fit monter les sauterelles sur tout le pays d'Égypte, et il les posa dans toutes les contrées d'Égypte ; elles étaient en très grand nombre. Il n'y en avait point eu avant elles de semblables, et il n'y en aura point de semblables après elles.

15 Et elles couvrirent la surface de tout le pays, tellement que la terre en fut couverte, et elles broutèrent toute l'herbe de la terre, et tout le fruit des arbres que la grêle avait laissé, et il ne demeura aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs dans tout le pays d'Égypte.

16 Alors Pharaon fit appeler en diligence Moïse et Aaron, et dit : J'ai péché contre l'Éternel votre DIEU, et contre vous.

17 Or, maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché, seulement pour cette fois, et fléchissez l'Éternel votre DIEU par prières, afin qu'il retire de dessus moi seulement cette mort.

18 Il sortit donc d'avec Pharaon, et fléchit l'Éternel par prières.

19 Et l'Éternel fit lever un vent contraire très fort, occidental, qui enleva les sauterelles, et les enfonça dans la mer Rouge. Il ne resta pas une seule sauterelle dans toutes les contrées de l'Égypte.

20 Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.

21 Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main vers les cieux, et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Égypte, si épaisses qu'on les puisse toucher de la main.

22 Moïse donc étendit sa main vers les cieux, et il y eut des ténèbres fort obscures dans tout le pays d'Égypte, pendant trois jours ;

23 de sorte que l'on ne se voyait pas l'un l'autre, et nul ne se leva du lieu où il était, pendant trois jours ; mais tous les enfants d'Israël jouirent de la lumière dans le lieu de leurs demeures.

24 Alors Pharaon appela Moïse et dit : Allez, servez l'Éternel ; que seulement vos brebis et vos bœufs demeurent ; même vos petits enfants iront avec vous.

25 Mais Moïse répondit : Tu nous laisseras aussi prendre les sacrifices et les holocaustes que nous ferons à l'Éternel notre DIEU ;

26 Et même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en demeure un ongle ; car nous en prendrons pour servir l'Éternel notre DIEU, et nous ne savons pas avec quoi nous devons servir l'Éternel jusqu'à ce que nous soyons parvenus en ce lieu-là.

27 Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, de sorte qu'il ne voulut point les laisser aller.

28 Et Pharaon lui dit : Retire-toi de devant moi, et donne-toi garde de voir plus ma face ; car au jour que tu verras ma face, tu mourras.

29 Alors Moïse répondit : Tu as bien dit : Je ne verrai plus jamais ta face.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans ce chapitre, outre ce qui a été dit sur les précédents, c'est que Pharaon étant effrayé des jugements de DIEU, et même sollicité par ses sujets à laisser sortir les enfants d'Israël, consentit qu'une partie du peuple s'en allât, mais qu'il ne voulut pas qu'ils emmenassent leur bétail, ce qui attira sur lui la dernière et la plus terrible de toutes les plaies. La conduite de ce prince est une image de celle des pécheurs, qui au lieu de se rendre et d'obéir absolument et sans réserve à tout ce que DIEU demande d'eux, ne veulent obéir qu'en partie et ne peuvent se résoudre à renoncer tout à fait à leurs passions et à leurs intérêts. Nous voyons encore ici à quel point Pharaon était endurci, puisque ni la bonté de DIEU, ni ses jugements, ne pouvaient le dompter et que quoi qu'il promît à Moïse de ne plus s'obstiner si DIEU le délivrait de ces plaies, il oubliait toutes ses promesses aussitôt que les plaies avaient cessés et qu'il en vint même jusqu'à menacer Moïse de le faire mourir. Rien ne peut amollir les hommes qui en sont venus à un certain degré d'aveuglement et de malice : Si même ils paraissent touchés et humiliés dans la détresse, ils reprennent leurs premiers sentiments dès qu'elle est passée et c'est ainsi que les pécheurs obstinés courent à leur ruine et s'affermissent de plus en plus dans le mal. Cela doit nous inspirer à tous une salutaire frayeur de tomber dans un pareil endurcissement.

CHAPITRE XI.

DIEU dit à Moïse qu'il allait envoyer la dixième et la dernière plaie sur l'Égypte, qui serait celle de la mort des premiers-nés et qu'après cela le peuple d'Israël sortirait avec liberté et il ordonne que les Israélites empruntent des vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens et qu'ils les emportent.

1 Or, l'Éternel avait dit à Moïse : Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon et sur l'Égypte, et après cela, il vous laissera aller d'ici ; il vous laissera aller tout à fait, et certainement il vous chassera.

2 Parle maintenant, le peuple l'entendant, afin que chacun demande à son voisin, et chacune à sa voisine, des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or.

3 Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple devant les Égyptiens, et même Moïse était estimé comme un fort grand homme au pays d'Égypte, tant par les serviteurs de Pharaon, que par le peuple.

4 Et Moïse dit : Ainsi a dit l'Éternel : Environ le minuit, je passerai au travers de l'Égypte ;

5 et tout premier-né mourra au pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est au moulin ; même tout premier-né des bêtes.

6 Et il y aura un si grand cri dans tout le pays d'Égypte, qu'il n'y en eut jamais et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

7 Mais parmi tous les enfants d'Israël, un chien ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, afin que vous sachiez que DIEU aura mis de la différence entre les Égyptiens et les Israélites.

8 Et tous tes serviteurs viendront vers moi, et se prosterneront devant moi, disant : Sors, toi, et tout le peuple qui est sous toi ; et après cela je sortirai. Ainsi, Moïse sortit d'avec Pharaon dans une très grande indignation.

9 L'Éternel donc avait dit à Moïse : Pharaon ne vous écouterait point, afin que mes miracles soient multipliés dans le pays d'Égypte.

10 Et Moïse et Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, tellement qu'il ne laissa point aller les enfants d'Israël hors de son pays.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion que nous devons faire ici pour notre instruction est que les israélites purent emporter légitimement les vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens parce qu'ils le firent par l'ordre de DIEU qui, étant le maître absolu de toutes choses, donne les biens du monde à qui il lui plaît et qui dans cette occasion voulut dédommager les Israélites des injustices que les Égyptiens leur avaient faites.

II. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit, c'est que l'endurcissement de Pharaon ne doit être attribué qu'à sa malice désespérée. Ainsi bien qu'il soit dit à diverses fois dans cette histoire que DIEU endurcit le cœur de Pharaon, cela ne signifie pas que DIEU fût l'auteur de l'obstination de ce prince, cela marque seulement que DIEU savait qu'il s'endurcirait certainement, qu'il le permettrait et qu'il ferait même des choses dont ce prince abuserait et d'où il prendrait occasion de s'obstiner davantage. DIEU permet sagement et justement que les pécheurs s'endurcissent et qu'ils aient des occasions de s'affermir dans le mal, mais il n'est en aucune façon la cause de l'endurcissement et du péché. Leur perdition vient uniquement d'eux-mêmes puisque DIEU, bien loin d'en être la cause, emploie des moyens très efficaces pour les empêcher d'y tomber.

CHAPITRE XII VERSETS 1-28.

La première partie de ce chapitre contient l'institution de la Pâque.

1 Et l'Éternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte, disant :

2 Ce mois vous sera le commencement des mois : il vous sera le premier des mois de l'année.

3 Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au dixième jour de ce mois chacun d'eux prenne un agneau ou un chevreau, selon les familles des pères, un agneau ou un chevreau, chacun pour sa famille.

4 Mais si la famille est moindre qu'il ne faut, pour manger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin, qui est près de sa maison, selon le nombre des personnes ; vous compterez combien il en faudra pour manger un agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger.

5 Or, l'agneau ou le chevreau sera sans défaut, mâle, et de l'année ; vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

6 Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée

d'Israël l'égorgera entre les deux vèpres.

7 Et ils prendront de son sang, et ils le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.

8 Et ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là ; ils la mangeront avec des pains sans levain, et avec des herbes amères.

9 N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau ; mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles.

10 Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin ; mais, s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.

11 Et vous le mangerez ainsi ; avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds et votre bâton en votre main, et vous le mangerez à la hâte ; c'est la Pâque de l'Éternel.

12 Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte, et je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel.

13 Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous serez ; car je verrai le sang et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie parmi vous pour détruire, lorsque je frapperai le pays d'Égypte.

14 Et ce jour sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Éternel, dans vos âges ; vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle.

15 Vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain ; mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons ; car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne-là sera retranchée d'Israël.

16 Au premier jour, il y aura une sainte convocation ; il y en aura aussi une au septième jour ; il ne se fera aucune œuvre en ce jour-là ; seulement on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger.

17 Vous observerez donc les pains sans levain ; car en ce même jour-là j'aurai retiré vos troupes du pays d'Égypte. Vous observerez ce jour-là dans vos âges, par ordonnance perpétuelle.

18 Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous mangerez, le soir, des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois, au soir.

19 Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons, pendant sept jours ; car si quelqu'un mange du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger, que celui qui est né au pays.

20 Vous ne mangerez point de pain levé ; dans tous les lieux où vous demeurerez, vous mangerez des pains sans levain.

21 Moïse donc appela tous les anciens d'Israël et leur dit : Choisissez, et prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon vos familles, et égorgez la Pâque.

22 Et vous prendrez un bouquet d'hysope, vous le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin, et vous arroserez du sang qui sera au bassin, le linteau et les deux poteaux ; et nul de vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin.

23 Car l'Éternel passera pour frapper l'Égypte, et il verra le sang sur le linteau et aux deux poteaux, et l'Éternel passera par-dessus la porte, et ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons pour frapper.

24 Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour vous et pour vos enfants.

25 Quand donc vous serez entrés au pays que l'Éternel vous donnera, selon qu'il en a parlé, vous observerez cette cérémonie.

26 Et quand vos enfants vous diront : Que signifie cette cérémonie ?

27 alors vous répondrez : C'est le sacrifice de la Pâque à l'Éternel, qui passa en Égypte par-dessus les maisons des enfants d'Israël, quand il frappa l'Égypte, et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna.

28 Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils le firent ainsi.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est :

I. Que l'institution de la pâque a été rapportée exactement par Moïse parce que cette cérémonie tenait un rang très considérable dans la religion des Israélites ;

II. Que DIEU étant sur le point de retirer son peuple de l'Égypte voulut qu'ils sacrifiasse un agneau dans chaque famille, qu'ils le mangeassent et qu'ils arrosassent leurs maisons avec le sang de cet agneau afin que l'ange qui devait exterminer tous les premiers-nés d'Égypte épargnât les familles des Israélites. Par cette cérémonie et par ce sacrifice solennel de la pâque, DIEU voulait faire comprendre aux enfants d'Israël que les divinités des Égyptiens n'étaient que des idoles, qu'il était le seul vrai DIEU et que c'était par sa faveur et par sa puissance qu'ils allaient être mis en liberté. Ce fut pour conserver le souvenir de ce grand événement que DIEU leur commanda de célébrer la pâque chaque année en sacrifiant un agneau. Il leur ordonna aussi de manger du pain sans levain à la fête de pâque parce que la hâte avec laquelle ils sortirent d'Égypte les obligea de cuire leur pâte avant qu'elle fût levée. Cette histoire est remarquable en elle-même, mais elle l'est aussi parce que nous y avons une figure très expresse de la grande délivrance que DIEU nous a accordée par le moyen de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, le vrai agneau de DIEU qui ôte les péchés du monde et notre véritable pâque qui a été sacrifié pour nous.

CHAPITRE XII VERSETS 29-51.

Moïse fait l'histoire de la mort des premiers-nés des Égyptiens et de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte, et il répète la loi de la pâque.

29 Et il arriva qu'à minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison, avec tous les premiers-nés des bêtes.

30 Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs, et tous les Égyptiens ; et il y eut un grand cri en Égypte, parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort.

31 Il appela donc Moïse et Aaron de nuit, et leur dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël, et vous en allez ; servez l'Éternel, comme vous en avez parlé.

32 Prenez aussi vos brebis et vos bœufs, selon que vous en avez parlé, et vous en allez, et me bénissez aussi.

33 Et les Égyptiens forçaient le peuple, et se hâtaient de les faire sortir du pays ; car ils disaient : Nous sommes tous morts.

34 Le peuple donc prit sa pâte, avant qu'elle fût levée, ayant leurs maies liées avec leurs vêtements sur leurs épaules.

35 Or, les enfants d'Israël avaient fait selon ce que Moïse leur avait dit, et avaient emprunté des Égyptiens des vaisseaux d'argent et d'or, et des vêtements.

36 Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple auprès des Égyptiens, qui les leur avaient prêtés ; de sorte qu'ils dépouillèrent les Égyptiens.

37 Ainsi les enfants d'Israël étant partis de Rahmésès, vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied, sans les petits enfants.

38 Il s'en alla aussi avec eux un grand amas de toutes sortes de gens et de brebis et de bœufs, et de fort grands troupeaux.

39 Et parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte, et qu'ils n'avaient pas pu tarder plus longtemps, et qu'ils ne s'étaient apprêté aucune provision, ils cuisirent par gâteaux, sans levain, la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte ; car ils ne l'avaient point fait lever.

40 Or, la demeure que les enfants d'Israël firent en Égypte fut de quatre cents et trente ans.

41 Il arriva donc au bout de quatre cents et trente ans, il arriva, dis-je, en ce propre jour-là, que toutes les troupes de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte.

42 C'est la nuit qu'on doit observer à l'honneur de l'Éternel, parce qu'alors il les retira du pays d'Égypte ; cette nuit-là doit être observée à l'honneur de l'Éternel par tous les enfants d'Israël en leurs âges.

43 L'Éternel dit aussi à Moïse et à Aaron : C'est ici l'ordonnance de la Pâque : Nul étranger n'en mangera.

44 Mais tout esclave qu'on aura acheté par argent, sera circoncis, et alors il en mangera.

45 L'étranger et le mercenaire n'en mangeront point.

46 On la mangera dans une même maison, et vous n'emporterez point de sa chair hors de la maison, et vous n'en casserez point les os.

47 Toute l'assemblée d'Israël la fera.

48 Que si quelque étranger qui habite chez toi, veut faire la Pâque à l'Éternel, que tout mâle qui lui

appartient soit circoncis, et alors il s'approchera pour la faire, et il sera comme celui qui est né dans le pays ; mais nul incirconcis n'en mangera.

49 Il y aura une même loi pour celui qui est né au pays, et pour l'étranger qui habite parmi vous.

50 Tous les enfants d'Israël firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils firent ainsi.

51 Il arriva donc en ce même jour-là, que l'Éternel retira les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer dans cette histoire que DIEU dompta à la fin la fierté de Pharaon, qu'il le contraignit à laisser aller le peuple d'Israël et que ce peuple sortit d'Égypte avec une pleine liberté et avec de grandes richesses. Ce mémorable évènement prouve que rien ne peut résister à la puissance infinie de DIEU. On y remarque son amour envers son peuple et la vérité des promesses qu'il lui avait faites de l'affranchir de l'esclavage où il avait été si longtemps en Égypte. Nous voyons ensuite que DIEU voulut que la mémoire d'une délivrance si admirable fût conservée par le moyen de la pâque et qu'il donna une loi très expresse par laquelle tous les Israélites étaient obligés sous peine de mort de célébrer ce sacrement toutes les années. Cela fait voir qu'on est indispensablement obligé d'observer tout ce que DIEU a institué, cela montre surtout que nous ne devons jamais perdre la mémoire des bienfaits de DIEU et principalement de ce que JÉSUS-CHRIST a fait pour nous sauver et qu'en particulier les chrétiens sont obligés de célébrer avec une singulière dévotion la sainte Cène que notre Seigneur a lui-même établie pour être un mémorial de sa mort.

CHAPITRE XIII.

Moïse réitère la loi touchant l'observation de la pâque. Il prescrit celle de la consécration des premiers-nés. Il marque ensuite que DIEU voulut que les enfants d'Israël prissent le chemin du désert après qu'ils fussent sortis d'Égypte.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes ; car il est à moi.

3 Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour-là, auquel vous êtes sortis d'Égypte, de la maison de servitude ; car l'Éternel vous en a retirés à main forte ; et qu'on ne mange point de pain levé.

4 Vous sortez aujourd'hui, au mois que les épis mûrissent.

5 Quand donc l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Héviens et des Jébusiens, qu'il a juré à tes pères de te donner, dans ce pays où coulent le lait et le miel, alors tu feras ce service en ce mois ;

6 Pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, et au septième jour il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

7 On mangera pendant sept jours des pains sans levain, et on ne verra point chez toi de pain levé, et même on ne verra point de levain dans toutes tes contrées.

8 En ce jour-là tu feras entendre ces choses à tes enfants en disant : Ceci se fait à cause de ce que l'Éternel me fit lorsqu'il me retira de l'Égypte.

9 Et ceci te sera pour signe sur ta main, et pour mémorial entre tes yeux, afin que la loi de l'Éternel soit en ta bouche, parce que l'Éternel t'aura retiré d'Égypte par main forte.

10 Tu garderas donc cette ordonnance en sa saison tous les ans.

11 Aussi, quand l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens, selon qu'il te l'a juré et à tes pères, et qu'il te l'aura donné ;

12 Alors tu présenteras à l'Éternel tout ce qui naît le premier, même tous les premiers-nés des bêtes ; ce que tu auras de mâles sera à l'Éternel.

13 Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau tous les premiers-nés des ânesses ; et si tu ne les rachètes pas, tu leur couperas le cou. Tu rachèteras aussi tout premier-né des hommes d'entre tes enfants.

14 Et quand ton fils t'interrogera un jour, en disant : Que veut dire ceci ? Alors tu lui diras : L'Éternel nous a retirés par main forte hors d'Égypte, de la maison de servitude.

15 Car il arriva que quand Pharaon s'endurcit pour ne nous laisser point aller, l'Éternel tua tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes ; c'est

pourquoi je sacrifie à l'Éternel tous les mâles qui naissent les premiers, et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants.

16 Ceci te sera donc pour un signe sur ta main, et pour des frontaux entre tes yeux, que l'Éternel nous a retirés d'Égypte par main forte.

17 Or, quand Pharaon eut laissé aller le peuple, DIEU ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins, bien qu'il fût le plus proche, car DIEU disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente, quand il verra la guerre, et qu'il ne retourne en Égypte.

18 Mais DIEU fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert, vers la mer Rouge. Ainsi les enfants d'Israël montèrent en armes du pays d'Égypte.

19 Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph, parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d'Israël, en leur disant : Certainement, DIEU vous visitera ; vous transporterez donc avec vous mes os d'ici.

20 Et ils partirent de Succoth, et campèrent à Etham, qui est au bout du désert.

21 Et l'Éternel marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée, pour les conduire par le chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit.

22 Et il ne retira point la colonne de nuée pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, de devant le peuple.

RÉFLEXIONS

Le but de DIEU dans la loi qui prescrivait l'observation de la Pâque était de perpétuer parmi les Israélites le souvenir de leur sortie d'Égypte et cette autre loi qui les obligeait à consacrer à DIEU tous les premiers-nés était établie afin que leur postérité se souvînt que DIEU avait épargné leurs aînés lorsqu'il avait fait mourir ceux des Égyptiens.

De là nous devons apprendre à n'oublier jamais les grâces de DIEU et à lui témoigner notre reconnaissance en lui consacrant nos personnes et tout ce que nous avons de plus précieux.

L'ordre exprès que DIEU donna aux Israélites d'instruire leurs enfants de la merveilleuse délivrance que DIEU avait accordée à leur nation en la tirant d'Égypte marque bien clairement que le devoir des pères est de former leurs enfants à la connaissance et à la crainte de DIEU, mais que surtout ils doivent les instruire avec un soin particulier des merveilles de notre rédemption.

Il est remarqué dans ce chapitre que DIEU ne voulut pas que le peuple d'Israël allât au pays de Canaan par le chemin le plus court, mais qu'il lui fit prendre le chemin de la Mer-Rouge et du désert. DIEU en usa ainsi parce que ce peuple qui n'était point fait pour la guerre n'aurait pu alors combattre les Cananéens et afin que les Israélites allant du côté de la mer Rouge et de là dans le désert il fit de nouvelles merveilles pour eux en leur faisant passer cette mer à pied sec en y submergeant Pharaon et en les faisant subsister d'une manière miraculeuse dans le désert.

Enfin l'on voit dans ce qui est dit ici, de la manière dont DIEU conduisit les Israélites par le moyen d'une colonne de nuée et de feu, la grande puissance du Seigneur, le soin qu'il avait de ce peuple et un exemple de protection dont il couvre ses enfants.

CHAPITRE XIV.

Pharaon ayant voulu poursuivre les enfants d'Israël est noyé avec toute son armée dans la mer Rouge que les Israélites avaient passé à pieds secs.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, qu'ils se détournent et qu'ils campent devant Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tséphon ; vous camperez vis-à-vis de ce lieu-là, près de la mer.

3 Alors Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont embarrassés dans le pays ; le désert les a enfermés.

4 Et j'endurcirai le cœur de Pharaon, et il vous poursuivra ; mais je serai glorifié en Pharaon et dans toute son armée, et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel. Et ils firent ainsi.

5 Or, on avait rapporté au roi d'Égypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple, et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus ?

6 Alors il fit atteler son chariot, et il prit son peuple avec lui.

7 Il prit donc six cents chariots, et tous les chariots d'Égypte, sur tous lesquels il y avait des capitaines.

8 Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Égypte, qui poursuivit les enfants d'Israël. Or, les enfants d'Israël étaient sortis à main levée.

9 Les Egyptiens donc les poursuivirent ; et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens de cheval et son armée les atteignirent, comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-hahiroth, vis-à-vis de Bahal-Tséphon.

10 Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent leurs yeux, et voici, les Egyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur, et crièrent à l'Eternel.

11 Ils dirent aussi à Moïse : Est-ce qu'il n'y avait point de sépulcres en Égypte, pour que tu nous aies emmenés pour mourir au désert ? Qu'est-ce que tu nous a fait, de nous avoir fait sortir d'Égypte ?

12 N'est-ce pas ce que nous te disions en Égypte, disant : Laisse-nous, et que nous servions les Egyptiens ? Car il vaut mieux que nous les servions, que si nous mourions au désert.

13 Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point ; arrêtez-vous, et voyez la délivrance de l'Eternel, qu'il vous accordera aujourd'hui ; car pour les Egyptiens que vous avez vus aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus.

14 L'Eternel combattrait pour vous, et vous demeurerez dans le silence.

15 Or, l'Eternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi ? Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur qu'ils marchent.

16 Et toi, élève ta verge, et étends ta main sur la mer et la fends ; et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec.

17 Et quant à moi, voici, je vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils y entrent après eux, et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

18 Et les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel, quand j'aurai été glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

19 Et l'ange de DIEU, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux ; et la colonne de nuée partit de devant eux, et se tint derrière eux ;

20 et elle vint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc aux uns une nuée et une obscurité, et pour les autres, elle les éclairait la nuit ; et ils ne s'approchèrent point les uns des autres de toute la nuit.

21 Or, Moïse avait étendu sa main sur la mer, et l'Eternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'Orient qui était véhément ; et il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent.

22 Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec ; et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

23 Et les Egyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer ; savoir, tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval.

24 Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Eternel étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et le mit en déroute.

25 Et il ôta les roues de ses chariots et fit qu'on les menait bien pesamment. Alors les Egyptiens dirent : fuyons-nous en de devant les Israélites ; car l'Eternel combat pour eux contre les Egyptiens.

26 Et l'Eternel dit à Moïse : Etends ta main sur la mer, et les eaux retourneront sur les Egyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval.

27 Moïse donc étendit sa main sur la mer, et la mer retourna avec impétuosité, comme le matin venait, et les Egyptiens fuyant, la rencontrèrent. Ainsi l'Eternel jeta les Egyptiens au milieu de la mer.

28 Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étaient, entrés après les Israélites dans la mer ; et il n'en resta pas un seul.

29 Mais les enfants d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec ; et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

30 L'Eternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Égyptiens ; et Israël vit les Égyptiens morts sur le bord de la mer.

31 Ainsi Israël vit la grande puissance que l'Eternel avait déployée contre les Égyptiens ; et le peuple craignit l'Eternel, et ils crurent à l'Eternel et à Moïse son serviteur.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce chapitre, en premier lieu :

I. Que DIEU en amenant les Israélites au bord de la mer Rouge et en permettant que Pharaon les y atteignit avec son armée, les exposa à un grand danger et qu'ils en furent même extraordinairement effrayés. Mais DIEU en usa de la sorte pour manifester sa puissance avec plus d'éclat, par la miraculeuse délivrance qu'il leur accorda en les faisant passer à pied au travers de la mer Rouge et par la totale ruine de Pharaon, qui y périt avec toute son armée.

II. L'on voit ici l'aveuglement et l'endurcissement prodigieux du roi d'Égypte qui après toutes les plaies dont DIEU l'avait frappé, non seulement voulut poursuivre les Israélites, mais osa même entrer dans la mer Rouge après eux.

Nous devons bien remarquer dans cette histoire,

D'un côté de quoi les pécheurs obstinés sont capables et avec quel aveuglement et quelle fureur ils courent à leur ruine,

Et de l'autre la puissance magnifique que le Seigneur déploya pour la délivrance de son peuple et pour la destruction de ses ennemis.

CHAPITRE XV.

Deux choses sont rapportées dans ce chapitre :

I. Le cantique que les Israélites chantèrent après que Pharaon eut été submergé.

II. Comment ils murmurèrent contre Moïse parce qu'ils ne trouvèrent point d'eau dans le désert et parce que les eaux de Mara étaient amères et le miracle que Moïse fit en cette occasion.

1 Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel, et ils dirent : Je chanterai à l'Éternel ; car il s'est hautement élevé. Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

2 L'Éternel est ma force et ma louange, et il a été mon libérateur ; c'est mon DIEU fort, je lui dresserai un tabernacle ; c'est le DIEU de mon père, je l'exalterai.

3 L'Éternel est un grand guerrier ; son nom est l'Éternel.

4 Il a jeté dans la mer les chariots de Pharaon et son armée, l'élite de ses capitaines a été submergée dans la mer Rouge.

5 Les gouffres les ont couverts ; ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre.

6 Ta droite, ô Éternel, a été déclarée magnifique en force. Ta droite, ô Éternel, a brisé l'ennemi.

7 Tu as ruiné, par la grandeur de ta majesté, ceux qui s'élevaient contre toi. Tu as envoyé ta colère, qui les a consumés comme du chaume.

8 Par le souffle de ta colère les eaux ont été amoncelées ; les eaux courantes se sont arrêtées comme un monceau ; les gouffres ont gelé au milieu de la mer.

9 L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme en sera assouvie ; je tirerai mon épée, ma main les détruira.

10 Tu as soufflé de ton vent ; la mer les a couverts ; ils ont été enfoncés comme du plomb au plus profond des eaux.

11 Qui est semblable à toi parmi les forts, ô Éternel ? Qui est, comme toi, magnifique en sainteté, redoutable, digne de louange, et qui fais des merveilles ?

12 Tu as étendu ta droite ; la terre les a engloutis.

13 Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté ; tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté.

14 Les peuples l'ont entendu, et ils en ont tremblé ; la douleur a saisi les habitants de la Palestine.

15 Alors les princes d'Edom ont été troublés, et le tremblement saisira les puissants de Moab ; tous les habitants de Canaan se fondront.

16 La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux, par la grandeur de ton bras ; ils seront rendus stupides comme une pierre, jusqu'à ce que ton peuple, ô Éternel, soit passé ; jusqu'à ce que ce peuple, que tu as acquis, soit passé.

17 Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Éternel, dans le sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont établi.

18 L'Éternel régnera à jamais et à perpétuité.

19 Car le cheval de Pharaon est entré, avec son chariot et ses gens de cheval, dans la mer ; et l'Éternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer ; mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.

20 Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambours et des flûtes.

21 Et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel ; car il s'est hautement élevé ; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

22 Puis, Moïse fit partir les Israélites de la mer Rouge, et ils tirèrent vers le désert de Scur ; et ayant marché trois jours par le désert, ils ne trouvaient point d'eau.

23 De là ils vinrent à Mara ; mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères ; c'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara.

24 Alors le peuple murmura contre Moïse, disant : Que boirons-nous ?

25 Et Moïse cria à l'Eternel ; et l'Eternel lui enseigna un certain bois, qu'il jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces. Ce fut là qu'il lui proposa des ordonnances et des statuts, et ce fut là aussi qu'il l'éprouva.

26 Et il lui dit : Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel ton DIEU et si tu fais ce qui est droit devant lui ; si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai fait venir sur l'Égypte ; car je suis l'Éternel qui te guéris.

27 Puis ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eau et soixante et dix palmes, et ils campèrent là auprès des eaux.

RÉFLEXIONS

Le cantique que Moïse, Marie sa sœur et les enfants d'Israël chantèrent après que Pharaon et son armée eurent péri dans la mer Rouge, est le plus ancien de tous les cantiques. On y voit éclater leur joie et leur reconnaissance envers DIEU. Ils y célèbrent la puissance qu'il venait de déployer si magnifiquement pour leur délivrance. Ils y expriment la ferme persuasion où ils étaient que DIEU les mettrait en possession du pays de Canaan et que les habitants de ce pays-là, étonnés et intimidés, ne pourraient leur résister.

C'est ainsi, et avec encore plus de zèle que nous devons célébrer les faveurs que DIEU nous accorde et principalement la bonté et la puissance qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de notre rédemption par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Nous avons vu ensuite qu'incontinent après que DIEU eut accordé aux Israélites une si grande délivrance, ils tombèrent dans le murmure et dans la défiance, parce qu'ils manquèrent d'eaux et qu'ils ne trouvèrent que des eaux amères. Cependant DIEU eut la bonté de faire un nouveau miracle en leur faveur en rendant ces eaux douces.

Telle est l'ingratitude et l'incrédulité des hommes : Ils oublient bientôt les bienfaits de DIEU et ils tombent facilement dans l'impatience, mais DIEU est si bon qu'il use de support envers eux et qu'il ne laisse pas de leur faire ressentir de nouveaux effets de son amour et de leur accorder des grâces dont ils sont indignes.

CHAPITRE XVI.

Les Israélites murmurent contre Moïse parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger, DIEU leur envoie des cailles et de la manne qui fut leur nourriture dans le désert pendant quarante ans.

1 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, au quinzième jour du second mois, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte.

2 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron.

3 Et les enfants d'Israël leur dirent : Ah ! que ne sommes-nous morts par la main de l'Éternel au pays d'Égypte, quand nous étions assis près des potées de chair, quand nous mangions notre soûl de pain ! Car vous nous avez amenés dans ce désert, pour faire mourir de faim toute cette assemblée.

4 Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, je vais vous faire pleuvoir des cieux du pain, et le peuple sortira, et en recueillera pour chaque jour ce qu'il lui en faut, afin que je l'éprouve, s'il marchera, ou non, dans ma loi.

5 Mais le sixième jour, qu'ils apprêtent ce qu'ils auront apporté, et qu'il y en ait le double de ce qu'ils recueilleront chaque jour.

6 Moïse donc et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Ce soir vous saurez que l'Éternel vous a tirés du pays d'Égypte ;

7 et au matin vous verrez la gloire de l'Éternel ; car l'Éternel a entendu vos murmures contre lui. Et en effet, qui sommes-nous, que vous murmuriez contre nous ?

8 Et Moïse dit encore : Ce sera quand l'Éternel vous aura donné ce soir de la chair à manger, et qu'au matin il vous aura rassasiés de pain, parce qu'il a entendu vos murmures, par lesquels vous avez murmuré contre lui ; car qui sommes-nous ? Vos murmures ne sont pas contre nous ; mais ils sont contre l'Éternel.

9 Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous de la présence de l'Éternel ; car il a entendu vos murmures.

10 Or il arriva qu'aussitôt qu'Aaron eut parlé à toute l'assemblée des enfants d'Israël, ils regardèrent vers le désert, et voici, la gloire de l'Éternel se montra dans la nuée ;

11 et l'Éternel parla à Moïse, disant :

12 J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Parle-leur, et leur dis : Entre les deux vêpres vous mangerez de la chair, et au matin vous serez rassasiés de pain, et vous saurez que je suis l'Éternel votre DIEU.

13 Le soir donc, il monta des cailles qui couvrirent le camp, et au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp.

14 Et cette couche de rosée étant évanouie, voici sur le désert une petite chose ronde, menue comme de la blanche gelée sur la terre.

15 Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce cela ? car ils ne savaient ce que c'était. Et Moïse leur dit : C'est ici le pain que l'Éternel vous a donné à manger.

16 C'est ici ce que l'Éternel a commandé : Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour son manger, un homer par tête, selon le nombre de vos personnes ; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente.

17 Les enfants d'Israël firent donc ainsi ; et les uns en recueillirent plus, les autres moins.

18 Et ils le mesuraient par homer, et celui qui en avait recueilli beaucoup, n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait, et celui qui en avait recueilli peu n'en avait pas moins ; mais chacun en recueillait selon ce qu'il en pouvait manger.

19 Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin.

20 Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse ; car quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin, et il s'y engendra des vers, et elle puait ; et Moïse se mit en grande colère contre eux.

21 Ainsi chacun en recueillait tous les matins autant qu'il lui en fallait pour manger ; car lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait.

22 Et au sixième jour, ils recueillirent du pain au double, deux homers pour chacun. Alors les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse.

23 Et il leur répondit : C'est ce que l'Éternel a dit : Demain est le repos, le sabbat saint à l'Éternel ; faites cuire ce que vous avez à cuire, et faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir, et serrez tout ce qui sera de surplus, pour le garder jusqu'au matin.

24 Ils le serrèrent donc jusqu'au matin, comme Moïse l'avait commandé, et il ne puait point, et il n'y eut point de vers.

25 Alors Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui ; car c'est aujourd'hui, le repos de l'Éternel. Aujourd'hui vous n'en trouverez point dans les champs.

26 Pendant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat ; il n'y en aura point en ce jour-là.

27 Et au septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir ; mais ils n'en trouvèrent point.

28 Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ?

29 Considérez que l'Éternel a établi parmi vous le sabbat ; c'est pourquoi, il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours ; que chacun demeure en son lieu ; que nul ne sorte de son lieu au septième jour.

30 Le peuple donc se reposa au septième jour.

31 Et la maison d'Israël nomma ce pain, manne ; et elle était comme de la semence de coriandre ; elle était blanche, et elle avait le goût des beignets au miel.

32 Et Moïse dit : Voici ce que l'Éternel a commandé : Qu'on en remplisse un homer, pour le garder dans vos âges, afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert, après que je vous ai retirés du pays d'Égypte.

33 Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche, et mets-y un plein homer de manne, et le pose devant l'Éternel, pour être gardé dans vos âges.

34 Et selon que le Seigneur avait commandé à Moïse, Aaron posa la cruche devant le Témoignage, afin qu'elle fût gardée.

35 Et les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au pays qu'ils devaient habiter ; ils mangèrent, dis-je, la manne, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières du pays de Canaan.

36 Or, un homer est la dixième partie d'un épha.

RÉFLEXIONS

L'on voit dans cette histoire une nouvelle preuve de l'ingratitude des enfants d'Israël, qui, après tant d'expériences qu'ils avaient faites de la puissance de DIEU et de sa protection, murmurèrent encore contre Moïse et regrettèrent même l'Égypte d'où ils étaient sortis. Cependant DIEU, par un effet de sa bonté voulut bien faire cesser ces murmures et pourvoir à leur subsistance par le moyen de la manne qu'il envoya et qui fut leur nourriture pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert. II. Il est à remarquer que la manne tombait chaque matin, mais qu'il n'en tombait point le jour du sabbat et qu'elle se corrompait quand on en amassait pour plus d'un jour. C'étaient là tout autant de merveilles qui devaient convaincre les Israélites que c'était DIEU qui les nourrissait ainsi miraculeusement.

Au reste cette histoire doit nous rappeler ce que JÉSUS-CHRIST dit dans l'Évangile, que les enfants d'Israël n'ont pas mangé le vrai pain du ciel, que la manne qu'ils mangèrent dans le désert ne les empêcha pas de mourir au lieu que nous avons en lui le véritable pain qui est descendu du ciel et qui fait vivre éternellement. Prions DIEU qu'il nous donne toujours cette nourriture céleste pendant que nous sommes dans le désert de ce monde et, lorsqu'il nous l'accorde, faisons-en un meilleur usage que les Israélites ne firent autrefois de la manne et de toutes les autres grâces qu'ils reçurent de la bonté divine pendant qu'ils furent dans le désert.

CHAPITRE XVII.

Ce chapitre a deux parties :

Moïse rapporte dans la première le miracle de l'eau que DIEU fit sortir du rocher pour apaiser les murmures du peuple.

Et dans la seconde, la victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Amalékites.

1 Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel, et ils campèrent en Réphidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

2 Et le peuple querella Moïse, et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau pour boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous l'Éternel ?

3 Le peuple donc eut soif dans ce lieu, par faute d'eau ; et ainsi le peuple murmura contre Moïse, disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Égypte, pour nous faire mourir de soif, nous et nos enfants, et nos troupeaux ?

4 Et Moïse cria à l'Éternel, disant : Que ferai-je à ce peuple ? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident.

5 Et l'Éternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d'Israël, et prends en ta main la verge dont tu frappas le fleuve, et marche.

6 Voici, je vais me tenir là devant toi sur un rocher en Horeb, et tu frapperas le rocher, et il en sortira des eaux, et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi à la vue des anciens d'Israël.

7 Et il nomma le lieu Massa et Mériba, à cause du débat des enfants d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel, en disant : L'Éternel est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ?

8 Alors Hamalek vint et livra bataille à Israël à Réphidim.

9 Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes, et sors pour combattre contre Hamalek, et je me tiendrai demain au sommet du coteau, et la verge de DIEU sera en ma main.

10 Et Josué fit comme Moïse le lui avait commandé, en combattant contre Hamalek ; mais Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau.

11 Et il arrivait, que lorsque Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort ; mais quand il faisait reposer sa main, alors Hamalek était le plus fort.

12 Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre et la mirent sous lui, et il s'assit dessus ; Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains ; l'un deçà et l'autre delà ; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant.

13 Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée.

14 Alors l'Éternel dit à Moïse : Écris ceci pour mémoire dans un livre, et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux.

15 Et Moïse bâtit un autel, et le nomma : L'Éternel mon étendard.

16 Il dit aussi : Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel, l'Éternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

RÉFLEXIONS

Le miracle que Moïse fit en tirant de l'eau du rocher pour apaiser la soif et les murmures des Israélites nous engage à considérer l'incrédulité de ce peuple qui doutait toujours de la puissance de DIEU et qui se rebellait si souvent contre Moïse aussi bien que la grande patience du Seigneur qui fit ce nouveau miracle pour eux.

La victoire des enfants d'Israël sur les Amalékites fut une juste punition de DIEU sur ces ennemis de son peuple, mais on doit surtout remarquer que DIEU accorda cette victoire aux prières de Moïse afin que les Israélites reconnussent que DIEU seul en était l'auteur.

C'est ici un exemple où l'on peut voir que l'invocation du nom de DIEU et la persévérance dans la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir son secours et pour triompher de tous nos ennemis temporels et spirituels.

CHAPITRE XVIII.

Jéthro, beau-père de Moïse lui amène sa femme et ses deux fils, et il lui conseille d'établir des juges et des chefs pour le gouvernement du peuple d'Israël, ce que Moïse fit.

1 Jéthro, sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Éternel avait faites à Moïse, et à Israël son peuple, savoir, que l'Éternel avait retiré Israël de l'Égypte,

2 prit Séphora, la femme de Moïse, après qu'il l'eut renvoyée,

3 et les deux fils de cette femme ; l'un desquels s'appelait Guersçom (parce qu'il avait dit : J'ai été voyageur dans un pays étranger) ;

4 Et le second Elihézer ; car le DIEU de mon père, dit-il, m'a été en aide, et m'a délivré de l'épée de Pharaon.

5 Jéthro donc, beau-père de Moïse, vint vers lui, avec ses enfants et sa femme, au désert, où il était campé près de la montagne de DIEU.

6 Et il fit dire à Moïse : C'est Jéthro, ton beau-père, qui vient vers toi, avec ta femme et ses deux fils avec elle.

7 Et Moïse sortit au-devant de son beau-père, et s'étant prosterné, le baisa, et ils s'enquirent l'un de l'autre touchant leur prospérité ; ensuite ils entrèrent dans la tente.

8 Et Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que l'Éternel avait faites à Pharaon et aux Égyptiens, en faveur d'Israël, et tout le travail qu'ils avaient souffert par le chemin, et comment l'Éternel les avait délivrés.

9 Et Jéthro se réjouit de tout le bien que l'Éternel avait fait à Israël, parce qu'il les avait délivrés de la main des Égyptiens.

10 Et Jéthro dit : Béni soit l'Éternel qui vous a délivrés de la main des Égyptiens et de la main de Pharaon, et qui a délivré le peuple de la puissance d'Égypte.

11 Je connais maintenant que l'Éternel est grand par-dessus tous les dieux ; car, en cela même qu'ils se sont insolemment élevés, il a eu le dessus sur eux.

12 Jéthro, beau-père de Moïse, prit aussi, pour offrir à DIEU, un holocauste et des sacrifices ; et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse, en la présence de DIEU.

13 Le lendemain, comme Moïse siégeait pour juger le peuple, et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu'au soir,

14 le beau-père de Moïse ayant vu tout ce qu'il faisait au peuple, lui dit : Qu'est-ce que tu fais au peuple ? D'où vient que tu es seul assis, et que tout le peuple se tient devant toi, depuis le matin jusqu'au soir ?

15 Et Moïse répondit à son beau-père : C'est que le peuple vient à moi, pour s'enquérir de DIEU.

16 Quand ils ont quelque cause, ils viennent à moi ; alors je juge entre l'un et l'autre, et je leur fais entendre les ordonnances de DIEU et ses lois.

17 Mais le beau-père de Moïse lui dit : Tu ne fais pas bien.

18 Certainement, tu succomberas, et toi et même ce peuple qui est avec toi ; car cela est trop pesant pour toi, et tu ne saurais faire cela toi seul.

19 Ecoute donc mon conseil ; je te conseillerai, et DIEU sera avec toi. Sois pour le peuple auprès de DIEU, et rapporte les causes à DIEU ;

20 Instruis-les des ordonnances et des lois, et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher, et ce qu'ils auront à faire.

21 Et choisis-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant DIEU, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête, et établis sur eux des chefs de milliers, des chefs de centaines, des chefs de cinquantaines, et des chefs de dizaines ;

22 Et qu'ils jugent le peuple en tout temps ; mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires, et qu'ils jugent toutes les petites causes ; ainsi ils te soulageront et ils porteront une partie de la charge avec toi.

23 Si tu fais cela, et DIEU te le commande, tu pourras subsister, et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.

24 Moïse donc obéit à la parole de son beau-père, et fit tout ce qu'il lui avait dit.

25 Ainsi Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux, et il les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines, et chefs de dizaines,

26 qui devaient juger le peuple en tout temps ; mais ils devaient rapporter les choses difficiles à Moïse, et juger de toutes les petites affaires.

27 Et Moïse laissa aller son beau-père, qui s'en retourna en son pays.

RÉFLEXIONS

Jéthro, beau-père de Moïse vint le voir, non seulement pour lui ramener sa femme et ses enfants, mais surtout pour se réjouir avec lui et avec tout le peuple de ce que DIEU les avait délivrés de la servitude d'Égypte. C'était là un effet du zèle, de la piété et de la charité de Jéthro et c'est ainsi que nous devons prendre part aux biens qui arrivent à nos frères et surtout nous réjouir lorsque la gloire de DIEU est avancée et qu'il fait paraître sa justice et sa puissance aux yeux de tout le monde.

II. Ce qui est dit dans ce chapitre de l'établissement des juges et des magistrats et des qualités qu'ils doivent avoir, montre que ceux qui sont dans les charges civiles doivent s'en acquitter avec application et avec intégrité et être craignant DIEU, vertueux, justes et surtout désintéressés et éloignés du gain déshonnête. Nous devons aussi reconnaître par là qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait des magistrats qui fassent régner l'ordre dans la société, que leur établissement vient de DIEU et que chacun doit se soumettre à eux et à leur autorité.

CHAPITRE XIX.

Le peuple d'Israël étant arrivé au désert de Sinaï, Moïse leur dit que DIEU voulait traiter alliance avec eux et il leur ordonne de se sanctifier et se préparer pour entendre la publication de la loi.

Trois jours après, DIEU descend sur le mont de Sinaï avec des marques de sa puissance et de sa majesté.

1 Au premier jour du troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, en ce même jour-là, ils vinrent au désert de Sinaï.

2 Etant donc partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï, et ils campèrent au désert ; Israël, dis-je, campa vis-à-vis de la montagne.

3 Et Moïse monta vers DIEU ; car l'Éternel l'avait appelé de la montagne, pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu le feras entendre aux enfants d'Israël :

4 Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et que je vous ai portés comme sur des ailes d'aigle, et que je vous ai fait venir vers moi.

5 Maintenant donc, si vous obéissez à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, bien que toute la terre m'appartienne.

6 Et vous me serez un royaume de sacrificateurs, et une nation sainte. Ce sont là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël.

7 Et Moïse vint et appela les anciens du peuple, et proposa devant eux toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

8 Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Éternel toutes les paroles du peuple.

9 Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, je viendrai à toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand je te parlerai, et qu'il croie aussi toujours ce que tu lui diras ; car Moïse avait rapporté à l'Éternel les paroles du peuple.

10 L'Éternel dit aussi à Moïse : Va-t'en vers le peuple, sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements.

11 Et qu'ils soient tous prêts pour le troisième jour ; car au troisième jour, l'Éternel descendra sur la montagne de Sinaï, à la vue de tout le peuple.

12 Or, tu prescriras des bornes au peuple tout à l'entour, et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne, et d'en toucher aucune extrémité ; quiconque touchera la montagne, sera puni de mort.

13 Aucune main ne la touchera, soit bête, soit homme ; certainement, il sera lapidé, ou percé de flèches ; il ne vivra point. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne.

14 Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements.

15 Et il dit au peuple : Soyez tous prêts pour le troisième jour, et ne vous approchez d'aucune femme.

16 Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs et une grosse nuée sur la montagne, avec un son très fort de cornet, dont tout le peuple qui était au camp fut effrayé.

17 Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au-devant de DIEU ; et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

18 Or, le mont de Sinaï était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu ; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort.

19 Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, Moïse parla, et DIEU lui répondit par une voix.

20 L'Éternel donc étant descendu sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne, il appela Moïse au sommet de la montagne ; et Moïse y monta.

21 Et l'Éternel dit à Moïse : Descends, somme le peuple, qu'ils ne rompent point les bornes, afin de monter vers l'Éternel pour voir ; de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.

22 Et même, que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Éternel, se sanctifient, de peur que l'Éternel ne se jette sur eux.

23 Et Moïse dit à l'Éternel : Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommés, disant : Mets des bornes en la montagne, et la sanctifie.

24 Et l'Éternel lui dit : Va, descends, et tu monteras, toi et Aaron avec toi ; mais que les sacrificateurs et le peuple ne rompent point les bornes pour monter vers l'Éternel, de peur qu'il ne se jette sur eux.

25 Moïse donc descendit vers le peuple, et il le leur dit.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est que la première chose que DIEU fit après avoir délivré son peuple d'Égypte, fut de lui donner sa loi. Ce qui montre que la vue de DIEU en choisissant ce peuple et en le séparant des autres nations était d'établir la pure religion parmi eux et à les engager à le craindre.

C'est là le but qu'il s'est toujours proposé : il ne nous a rachetés et choisis pour être son peuple qu'afin que nous le servions en vivant dans la justice et dans la piété. DIEU voulut que les Israélites se préparassent et se purifiassent avant que d'entendre la publication de la loi, afin de leur apprendre que cette loi n'était donnée aux hommes que pour les sanctifier.

La manière dont elle fut publiée et l'appareil redoutable et plein de majesté dans lequel DIEU descendit sur le mont Sinaï tendait à convaincre les Israélites que c'était DIEU qui leur parlait, à leur inspirer de la crainte et à leur apprendre, et à tous les hommes, que ceux qui violeront ses commandements n'échapperont point à sa vengeance.

CHAPITRE XX.

DIEU publie les dix commandements de la loi. II. Le peuple est effrayé à l'ouïe de la voix de DIEU. III. DIEU défend de faire des idoles et il prescrit la manière de bâtir les autels.

1 Alors DIEU prononça toutes ces paroles, disant :

2 Je suis l'Éternel ton DIEU, qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude ;

3 Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

4 Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre ;

5 Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car je suis l'Éternel ton DIEU, le DIEU fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,

6 et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

7 Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton DIEU en vain ; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

8 Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier ;

9 Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ;

10 Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton DIEU ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger, qui est dans tes portes ;

11 Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

12 Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton DIEU te donne.

13 Tu ne tueras point.

14 Tu ne commettras point adultère.

15 Tu ne déroberas point.

16 Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

17 Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

18 Or, tout le peuple entendait les tonnerres et le son du cornet, et voyait les brandons et la montagne fumante. Le peuple donc, voyant cela, tremblait et se tenait loin.

19 C'est pourquoi ils dirent à Moïse : Parle avec nous toi-même, et nous écouterons ; mais que DIEU ne parle point avec nous, de peur que nous ne mourions.

20 Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez point ; car DIEU est venu pour vous éprouver, et afin que sa crainte soit devant vous et que vous ne péchiez point.

21 Le peuple donc se tint loin ; mais Moïse s'approcha de l'obscurité où DIEU était.

22 Et l'Éternel dit à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux.

23 Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or.

24 Tu me feras un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux. En tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai.

25 Que si tu me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point : si tu levais le fer dessus, tu les souillerais.

26 Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte en y montant.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement deux choses dans ce chapitre qui sont dignes de notre attention : savoir la publication de la loi de DIEU et la frayeur que les Israélites ressentirent lorsqu'elle fut publiée.

Sur cette loi, nous devons considérer :

Premièrement quelle en est l'autorité et la majesté, DIEU lui-même l'ayant publiée autrefois avec des marques si éclatantes de sa puissance, en second lieu que cette loi nous regarde aussi bien que les Israélites, puisqu'elle ne contient rien qui ne soit parfaitement juste et que notre Sauveur a dit lui-même : *Qu'il n'était point venu pour abolir la loi, mais qu'il était venu au contraire pour nous engager plus fortement à l'accomplir*. III. Il faut se souvenir que cette loi ne défend pas seulement les crimes qui y sont spécifiés, mais qu'elle règle nos pensées et nos désirs, aussi bien que nos actions et que DIEU nous jugera tous par cette loi telle qu'elle expliquée dans l'Évangile.

Pour ce qui est de l'extrême frayeur qu'eurent les Israélites lorsque DIEU publia sa loi, cela doit nous rappeler ce que St. Paul dit sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux : *Que nous ne sommes pas venus à la montagne de Sinaï et que nous n'avons pas entendu cette voix terrible qui fit que les Israélites prièrent*

qu'elle ne leur fut plus adressée, mais que nous sommes venus à la montagne de Sion, que nous avons entendu la voix de JÉSUS-CHRIST, que si ceux qui méprisaient celui qui parlait sur la terre ne sont point échappés, nous échapperons beaucoup moins si nous méprisons celui qui parle des cieux, que notre DIEU est aussi un feu consumant et qu'ainsi nous devons le servir avec respect et avec crainte en sorte que nous lui soyons agréables.

Les lois qu'on lit à la fin de ce chapitre touchant les idoles et les autels tendaient à éloigner les enfants d'Israël de l'idolâtrie, à empêcher que la religion ne fût altérée et à faire en sorte que le service divin fût célébré avec bienséance.

CHAPITRE XXI VERSETS 1-17.

Ce chapitre et les suivants contiennent diverses lois que DIEU donna à Moïse sur le mont de Sinaï pour les prescrire au peuple d'Israël et ces lois sont la plupart politiques. Celles qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent le droit que les maîtres avaient sur leurs esclaves, la punition des meurtriers, celles des parricides, des larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère.

1 Ce sont ici les lois que tu leur proposeras :

2 Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira six ans, et au septième il sortira pour être libre, sans rien payer.

3 S'il est venu avec son corps seulement, il sortira avec son corps ; s'il avait une femme, sa femme aussi sortira avec lui.

4 Si son maître lui a donné une femme, qui lui ait enfanté des fils ou des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, mais il sortira avec son corps.

5 Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne sortirai point pour être libre ;

6 Alors son maître le fera venir devant les juges et le fera approcher de la porte ou du poteau, et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon, et il le servira à toujours.

7 Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

8 Si elle déplaît à son maître, qui ne sera point fiancé avec elle, il la fera racheter, mais il n'aura point le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après lui avoir été perfide.

9 Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui fera selon le droit des filles.

10 Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, ni de l'amitié qui lui est due.

11 S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle sortira sans payer aucun argent.

12 Si quelqu'un frappe un homme et qu'il en meure, on le punira de mort.

13 Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, mais que DIEU l'ait fait rencontrer sous sa main, je t'établirai un lieu où il s'enfuira.

14 Mais si quelqu'un s'est élevé de propos délibéré contre son prochain, pour le tuer par finesse, tu le tireras même de mon autel, afin qu'il meure.

15 Celui qui aura frappé son père ou sa mère sera puni de mort.

16 Si quelqu'un dérobe un homme et le vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, on le punira de mort.

17 Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort.

RÉFLEXIONS

Les lois politiques que DIEU avait données aux Israélites doivent être méditées : I. premièrement par les juges et les magistrats afin qu'ils s'y conforment autant qu'il est possible et dans toutes les choses qui ne sont pas particulières au peuple d'Israël, au pays de Canaan et aux temps d'alors. II. En second lieu, chacun doit faire attention à ces lois puisqu'elles contiennent de très excellents préceptes de justice, d'équité, de charité et de plusieurs autres devoirs.

Sur les lois qui regardent les esclaves il faut remarquer que l'esclavage est aboli parmi les chrétiens et qu'ainsi ces lois ne nous regardent pas directement. Cependant, on peut en recueillir que l'intention de DIEU est que les serviteurs soient fidèles à leurs maîtres et que les maîtres traitent leurs serviteurs avec humanité.

Nous apprenons de plus dans ce chapitre que les meurtriers, les larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère commettent des crimes énormes, que le magistrat doit en faire la vengeance et par là nous

pouvons juger que DIEU ne les laissera point impunis.

Au reste, ce sont là de ces grands crimes qui ne devraient pas être connus parmi les chrétiens, non plus que plusieurs autres dont il est parlé dans les lois de Moïse.

CHAPITRE XXI VERSETS 18-36.

DIEU prescrit les lois qui devaient être observées à l'égard de ceux qui frappaient ou qui blessaient quelque personne que ce fût, et même leurs esclaves, ou qui causaient quelque dommage par le moyen de leurs bêtes.

18 Si quelques-uns ont eu querelle, et que l'un ait frappé l'autre d'une pierre, ou du poing, dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit ;

19 s'il se lève, et marche dehors, s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé sera quitte de la peine ; toutefois, il le dédommagera pour ce qu'il a chômé, et le fera guérir entièrement.

20 Si quelqu'un a frappé son serviteur ou sa servante d'un bâton, et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera point d'en faire la punition.

21 Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en fera pas la punition ; car c'est son argent.

22 Si des hommes se battent et frappent une femme enceinte et qu'elle en accouche, et que, cependant, l'accident ne soit point mortel, que celui qui l'a frappée soit condamné à l'amende que le mari de la femme lui imposera ; et il la donnera selon qu'en ordonneront les juges.

23 Mais si l'accident est mortel, tu donneras vie pour vie,

24 œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25 brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26 Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur ou l'œil de sa servante, et leur gâte l'œil, il les laissera aller libres pour leur œil.

27 Que s'il fait tomber une dent à son serviteur ou à sa servante, il les laissera aller libres pour leur dent.

28 Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission, et on ne mangera point de sa chair, et le maître du bœuf sera absous.

29 Mais si le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que son maître en eût été averti avec protestation et qu'il ne l'eût point renfermé, en sorte qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé, et même on fera mourir son maître.

30 Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé.

31 Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, on le traitera selon cette même loi.

32 Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme ou femme, celui à qui est le bœuf donnera trente sicles d'argent à son maître, et le bœuf sera lapidé.

33 Si quelqu'un ouvre une fosse, ou si quelqu'un creuse une fosse et ne la couvre point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34 le maître de la fosse lui en fera satisfaction, et rendra l'argent à leur maître, mais ce qui est mort sera pour lui.

35 Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant, et ils en partageront l'argent, et ils partageront le mort.

36 Mais s'il est notoire que le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne, et que le maître ne l'ait point gardé, il restituera bœuf pour bœuf ; mais le bœuf mort sera pour lui.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir de cette lecture :

I. Que ceux qui frappent ou blessent leur prochain ne doivent pas être impunis,

II. Que ceux qui causent quelque mal ou quelque dommage, soit volontairement, soit même par imprudence et sans aucune mauvaise intention, doivent en porter la peine et qu'ils sont surtout obligés de le réparer,

III. Que bien que l'esclavage eût lieu parmi les Israélites, DIEU ne voulait pas qu'ils traitassent leurs esclaves avec inhumanité et dureté, comme faisaient les autres peuples, d'où il paraît que les chrétiens doivent encore plus en user avec douceur envers leurs domestiques.

Enfin il faut remarquer que ces paroles Œil pour œil et dent pour dent n'autorisent point la vengeance particulière, mais qu'elles marquent la punition que les juges devaient faire souffrir à ceux qui outrageraient

et qui blessaient leur prochain et qu'au reste, bien loin de rendre le mal pour le mal, nous devons comme JÉSUS-CHRIST le remarque au chapitre V de St. Matthieu où cette loi est rapportée, souffrir patiemment les injures, ne point nous venger et même ne nous pas prévaloir de notre droit à la rigueur, mais imiter la douceur et la patience dont notre Sauveur nous a donné l'exemple.

CHAPITRE XXII.

Il est parlé dans ce chapitre de la punition de ceux qui dérobent ou qui causent du dégât et de la restitution à laquelle ils sont tenus.

On y lit ensuite des lois touchant les choses qui ont été mises en dépôt ou prêtées, touchant l'impureté, l'idolâtrie, l'oppression, l'usure, le respect dû aux magistrats et les prémices que les Israélites devaient offrir à DIEU.

1 Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau, et qu'il le tue ou qu'il le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, quatre agneaux pour l'agneau.

2 (Si le larron est trouvé perçant, et est frappé à mort, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre.

3 Mais si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre). Il fera donc une entière restitution ; et s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour son larcin.

4 Si ce qui est dérobé est trouvé vivant entre ses mains, soit bœuf, soit âne, soit menue bête, il rendra le double.

5 Si quelqu'un fait du dégât dans un champ ou dans une vigne, en lâchant sa bête qui paise dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.

6 Si le feu sort et qu'il trouve des épines, et que le blé qui est en tas, ou celui qui est sur la plante, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui en aura été brûlé.

7 Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vaisseaux à garder, et qu'on les dérobe et enlève de sa maison, si l'on découvre le larron, il rendra le double.

8 Mais si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les juges, pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.

9 Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication, touchant un bœuf, ou un âne ou une menue bête ou un habit, même touchant toute autre chose perdue, dont quelqu'un dire qu'elle lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les juges, et celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.

10 Si quelqu'un donne à garder à son prochain quelque âne, quelque bœuf, quelque menue ou grosse bête, et qu'elle meure, ou qu'elle se soit cassé quelque membre ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu,

11 le serment de l'Éternel interviendra entre les deux parties, pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, et le maître de la bête se contentera du serment, et l'autre ne la rendra point.

12 Mais si en effet elle lui a été dérobée, il la rendra à son maître.

13 Si en effet, elle a été déchirée par les bêtes sauvages, il lui en apportera des preuves, et ne rendra point ce qui a été déchiré.

14 Si quelqu'un emprunte de son prochain quelque bête, et qu'elle se casse quelque membre, ou qu'elle meure, son maître n'y étant point présent, il ne manquera point à la rendre.

15 Mais si son maître y est présent, il ne la rendra point ; si elle a été louée, on paiera seulement son louage.

16 Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée et couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.

17 Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.

18 Tu ne laisseras point vivre la sorcière.

19 Qui aura eu la compagnie d'une bête, sera puni de mort.

20 Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul, sera détruit à la façon de l'interdit.

21 Tu ne fouleras point ni n'opprimeras point l'étranger ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

22 Vous n'affligerez aucune veuve et aucun orphelin.

23 Si vous les affligez et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri ;

24 alors ma colère s'allumera, et je vous tuerai par l'épée, et vos femmes seront veuves et vos enfants orphelins.

25 Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu n'en useras point avec lui à la façon des usuriers ; vous ne lui imposerez point d'intérêt.

26 Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché ;

27 Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau. Où coucherait-il ? S'il arrive donc qu'il crie à moi, je l'entendrai aussi ; car je suis miséricordieux.

28 Tu ne médieras point des juges, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

29 Tu ne différeras point de m'offrir de ton abondance et de tes liqueurs ; tu me donneras le premier-né de tes fils.

30 Tu feras la même chose de ton bœuf et de ta menue bête ; il sera sept jours avec sa mère, et au huitième jour tu me le donneras.

31 Vous me serez saints, et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs par les bêtes sauvages ; mais vous la jetterez aux chiens.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses instructions :

I. La première, qui est répétée plusieurs fois, est que ceux qui ont fait tort à autrui, en quelque manière que ce puisse être, soit par le larcin, soit par la tromperie, soit même simplement par imprudence, sont obligés à faire restitution et que l'on doit rendre fidèlement les choses qui ont été confiées ou prêtées.

II. Nous voyons ensuite ici que le serment peut être employé pour terminer les différends et qu'on doit l'avoir en révérence, que le péché d'impureté doit être réparé par le mariage autant qu'il est possible et que DIEU voulait qu'on fit mourir les idolâtres, de même que les empoisonneuses et les devineresses et les autres personnes qui exercent des arts illicites.

III. DIEU déclare outre cela d'une manière très forte que c'est un grand crime que d'opprimer les orphelins, les veuves et les étrangers et que de se faire payer les pauvres avec rigueur, que ce sont là des péchés qui crient devant DIEU et qui allument sa colère.

Nous apprenons encore ici qu'on doit toujours parler des magistrats avec respect.

Enfin l'obligation où étaient les Israélites d'offrir leurs prémices à DIEU montre que la piété veut que nous destinions au service divin et à des œuvres de charité quelque portion des biens que DIEU nous accorde.

CHAPITRE XXIII.

Les lois que DIEU prescrit ici concernent :

I. La calomnie, la droiture, l'équité et l'humanité ;

II. Les devoirs des juges ;

III. L'observation du jour du sabbat et de l'année de repos, et les trois grandes fêtes des Juifs qui étaient la pâque, la pentecôte et la fête des tabernacles ;

DIEU promet ensuite d'envoyer son ange pour introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan et d'en détruire les habitants peu à peu et il défend à ce peuple d'imiter et même de tolérer en aucune manière l'idolâtrie des Cananéens

1 Tu ne sèmeras point de faux bruit, et tu ne te joindras point avec le méchant pour être faux témoin.

2 Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal, et lorsque tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre jusqu'à pervertir le droit.

3 Tu ne favoriseras point le pauvre en son procès.

4 Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.

5 Si tu vois l'âne de celui qui te hait abattu sous son fardeau, donne-toi garde de l'abandonner ; tu ne le laisseras point-là.

6 Tu ne pervertiras point dans son procès le droit de l'indigent qui est au milieu de toi.

7 Tu t'éloigneras de toute parole fausse, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste ; car je ne justifierai point le méchant.

8 Tu ne prendras point de présent ; car le présent aveugle les plus éclairés et pervertit les paroles des justes.

9 Tu n'opprimeras point l'étranger ; car vous savez ce que c'est que d'être étranger, parce que vous avez été

étrangers au pays d'Égypte.

10 Pendant six années tu sèmeras ta terre, et tu recueilleras son revenu ;

11 Mais en la septième année tu lui donneras du relâche et tu la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple en mangent, et que les bêtes des champs mangent ce qui restera. Tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers.

12 Six jours durant tu travailleras, mais au septième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger reprennent leurs forces.

13 Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers, et même on ne l'entendra point sortir de ta bouche.

14 Tu me célébreras une fête solennelle trois fois l'année.

15 Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain (tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai commandé, dans la saison et dans le mois que les épis mûrissent ; car en ce mois-là tu es sorti d'Égypte, et nul ne se présentera devant ma face à vide) ;

16 et la fête solennelle de la moisson, savoir des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ ; et la fête solennelle de la récolte, à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail.

17 Trois fois l'année tous les mâles qui sont parmi vous se présenteront devant le Seigneur l'Éternel.

18 Tu n'offriras point avec du pain levé le sang de la victime qui m'est immolée, et on ne gardera point la graisse du sacrifice de ma fête solennelle la nuit jusqu'au matin.

19 Tu apporteras en la maison de l'Éternel ton DIEU les prémices des premiers fruits de la terre. Tu ne feras point cuire le chevreau au lait de sa mère.

20 Voici, j'envoie un ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin, et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé.

21 Prends garde à sa présence, et écoute sa voix et ne l'irrite point ; car il ne pardonnera point votre péché, parce que mon nom est en lui.

22 Mais si tu écoutes attentivement sa voix et si tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront ;

23 Car mon ange marchera devant toi, et il t'introduira au pays des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Cananéens, des Héviens et des Jébusiens, et je les exterminerai.

24 Tu ne te prosterner point devant leurs dieux ; tu ne les serviras point, et tu n'imiteras point leurs œuvres ; mais tu les détruiras entièrement, et tu briseras entièrement leurs statues.

25 Vous servirez l'Éternel votre DIEU, et il bénira ton pain et tes eaux ; j'ôterai les maladies du milieu de toi.

26 Il n'y aura point en ton pays de femelle qui avorte ou qui soit stérile ; j'accomplirai le nombre de tes jours.

27 J'enverrai ma frayeur devant toi, et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras, et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.

28 Et j'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi.

29 Je ne les chasserai point de devant toi dans une année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi ;

30 Mais je les chasserai peu à peu de devant toi, jusqu'à ce que tu croisses en nombre, et que tu te mettes en possession du pays.

31 Et je mettrai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve ; car je livrerai entre tes mains les habitants du pays, et je les chasserai de devant toi.

32 Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

33 Ils n'habiteront point en ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi ; car tu servais leurs dieux, et cela te serait un piège.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous donne les instructions suivantes :

I. De fuir la calomnie et les rapports ;

II. Que les juges doivent rendre la justice avec intégrité, sans avoir égard aux personnes et surtout qu'ils ne doivent prendre aucun présent ;

III. Que DIEU voulait que les Israélites célèbrent le jour du sabbat et outre cela qu'ils laissent reposer la terre la septième année, son dessein était de leur apprendre par là à se reposer sur la providence et à être charitables envers les pauvres, ce qui est un devoir pour nous aussi bien que pour les Israélites ;

IV. Comme les trois fêtes solennelles des Israélites étaient destinées à conserver parmi eux le souvenir des grâces que DIEU avaient faites à leur nation, il est juste que les chrétiens s'acquittent aussi des devoirs de la reconnaissance, surtout en vue de ce que JÉSUS-CHRIST a fait pour eux.

La loi qui défend de bouillir un chevreau dans le lait de sa mère était établie contre une coutume idolâtre et superstitieuse des nations voisines du peuple d'Israël, lesquels pratiquaient cette cérémonie dans le temps qu'ils faisaient la récolte des fruits et c'est la raison pourquoi cette défense est jointe à la loi qui concerne les prémices.

La promesse que DIEU faisait aux Israélites d'envoyer son ange pour les introduire dans le pays de Canaan et l'ordre qu'il leur adressait d'écouter la voix de cet ange et de ne pas l'irriter doivent nous servir d'avertissement afin qu'il ne nous arrive pas d'irriter par notre désobéissance le Seigneur qui est présent au milieu de nous, mais que nous le révérions et que nous obéissions à sa voix.

On voit enfin ici la bonté et la sagesse de DIEU, qui voulant introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan, envoya la terreur sur les Cananéens et ne les détruisit cependant pas tout d'un coup, de peur que le pays étant dépeuplé, les bêtes sauvages ne s'y multipliasent. C'était là une preuve bien sensible du soin que DIEU avait des Israélites et un puissant motif pour ce peuple à fuir l'idolâtrie et à s'attacher inviolablement au service de DIEU.

CHAPITRE XXIV.

Moïse traite alliance avec le peuple d'Israël et l'engage solennellement à observer les lois de DIEU. Il monte ensuite sur le mont de Sinaï où il fut quarante jours et quarante nuits sans manger ni boire, comme cela est dit au chapitre XXXIV de ce livre. Pendant ce temps-là DIEU lui donne le modèle du tabernacle qu'on doit dresser et de toutes ses parties.

1 DIEU dit aussi à Moïse : Monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu, et soixante et dix des anciens d'Israël, et vous vous prosternerez de loin.

2 Et Moïse s'approchera seul de l'Éternel ; mais eux ne s'en approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui.

3 Alors Moïse vint, et récita au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord, et dit : Nous ferons toutes les choses que l'Éternel a dites.

4 Or, Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel ; et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel sous la montagne, et il dressa douze pierres pour monument pour les douze tribus d'Israël.

5 Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël, qui offrirent des holocaustes et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Éternel, savoir des veaux.

6 Et Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel.

7 Ensuite il prit le livre de l'alliance, et il le lut, le peuple l'écoutant, qui dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit, et nous obéirons.

8 Moïse donc prit le sang, et le répandit sur le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles-là.

9 Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu, et les soixante et dix des anciens d'Israël montèrent ;

10 et ils virent le DIEU d'Israël, et sous ses pieds il y avait comme un ouvrage de carreaux de saphir, qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

11 Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël ; ainsi ils virent DIEU, et ils mangèrent et burent.

12 Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là, et je te donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits pour les enseigner.

13 Alors Moïse se leva, et Josué qui le servait ; et Moïse monta sur la montagne de DIEU.

14 Et il dit aux anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant, jusqu'à ce que nous retournions vers vous ; et voici, Aaron et Hur sont avec vous ; Quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

15 Moïse donc monta sur la montagne, et une nuée couvrit la montagne.

16 Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours, et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.

17 Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel, au sommet de la montagne, était comme un feu consumant, aux yeux des enfants d'Israël.

18 Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne ; et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

RÉFLEXIONS

Les promesses que Moïse fit faire aux enfants d'Israël de garder la loi de DIEU et la cérémonie solennelle par laquelle ces promesses et l'alliance entre DIEU et eux furent confirmées nous obligent à considérer que, puisque DIEU nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a fait connaître sa volonté, nous sommes indispensablement obligés d'observer ses lois comme nous nous y sommes aussi solennellement engagés. C'est ce que St. Paul nous apprend dans l'épître aux Hébreux, où il dit : *Que Moïse, après avoir prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des victimes et en fit aspersion sur le peuple disant : C'est ici le sang de l'alliance que DIEU a traitée avec vous, mais que JÉSUS-CHRIST a confirmé la nouvelle alliance, non par le sang des veaux et des boucs, mais par son propre sang, s'étant offert soi-même à DIEU sans tache afin de purifier nos consciences des œuvres mortes pour servir le DIEU vivant.*

Par où nous devons reconnaître que l'alliance que nous avons avec DIEU est encore plus sainte que celle qu'il avait traitée avec les Israélites par le moyen de Moïse et que ceux qui la violeront doivent s'attendre à une punition très sévère.

Le séjour que Moïse fit sur la montagne de Sinaï durant quarante jours, son jeûne miraculeux pendant ce temps-là et les marques que DIEU donna de sa présence par la nuée qui couvrit cette montagne aux yeux des anciens et du peuple, prouvent que la vocation de Moïse et ses lois venaient de DIEU. Nous avons dans ce jeûne de Moïse une image de celui de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur qui jeûna aussi quarante jours dans le désert avant que de commencer les fonctions de son ministère.

CHAPITRE XXV.

DIEU commande à Moïse d'exhorter le peuple à contribuer pour la construction du tabernacle, et il donne le modèle de l'arche et du propitiatoire qui la couvrait, de la table sur laquelle il devait y avoir continuellement des pains, qu'on appelait les pains de proposition, et du chandelier.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et qu'on prenne une offrande pour moi ; vous recevrez mon offrande de tout homme dont le cœur me l'offrira volontairement.

3 Et c'est ici l'offrande que vous recevrez d'eux ; de l'or, de l'argent, de l'airain,

4 de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres,

5 des peaux de moutons teintes en rouge, et des peaux de couleur d'hyacinthe, et du bois de Sittim,

6 de l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction, et des drogues pour le parfum,

7 Des pierres d'onyx, et des pierres de remplage, pour l'éphod et pour le pectoral.

8 Et ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux ;

9 selon tout ce que je te vais montrer, selon le modèle du pavillon, et selon le modèle de tous ses ustensiles, vous le ferez ainsi.

10 Ils feront donc une arche de bois de Sittim ; sa longueur sera de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.

11 Tu la couvriras d'or très pur ; tu la couvriras par dehors et par dedans, et tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.

12 Et tu fondras quatre anneaux d'or que tu mettras à ses quatre coins ; savoir, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.

13 Tu feras aussi des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.

14 Ensuite tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche avec elles.

15 Les barres seront dans les anneaux de l'arche, et on ne les en tirera point.

16 Et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

17 Tu feras aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur sera de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.

18 Et tu feras deux chérubins d'or ; tu les feras d'ouvrage fait au marteau, aux deux bouts du propitiatoire.

19 Fais donc un chérubin au bout de deçà, et l'autre chérubin au bout de delà ; vous ferez les chérubins tirés du propitiatoire, sur ses deux bouts ;

20 et les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces seront vis-à-vis l'une de l'autre, et le regard des chérubins sera vers le propitiatoire.

21 Et tu poseras le propitiatoire en haut sur l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

22 Et je me trouverai là avec toi, et je te dirai de dessus le propitiatoire, d'entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage, toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël.

23 Tu feras aussi une table de bois de Sittim ; sa longueur sera de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.

24 Tu la couvriras d'or pur, et tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.

25 Tu lui feras aussi à l'entour une clôture de quatre doigts ; et, à l'entour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.

26 Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or, que tu mettras aux quatre coins qui seront à ses quatre pieds.

27 Les anneaux seront à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, afin de porter la table avec elles.

28 Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or, afin qu'on porte la table avec elles.

29 Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses gobelets, et ses bassins, avec lesquels on fera les aspersions ; tu les feras d'or pur.

30 Et tu mettras sur cette table le pain qui sera exposé continuellement devant moi.

31 Tu feras aussi un chandelier d'or pur ; le chandelier sera façonné au marteau ; sa tige et ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs sortiront de lui.

32 Il sortira six branches de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.

33 Il y aura à une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur ; à l'autre branche il y aura trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il en sera ainsi des six branches naissantes du chandelier.

34 Il y aura aussi au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs ;

35 un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier, et un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier. Il en sera ainsi des six branches naissantes du chandelier.

36 Leurs pommeaux et leurs branches sortiront de lui, et tout le chandelier sera une seule pièce faite au marteau, et de pur or.

37 Fais aussi ses sept lampes, et on les allumera au-dessus, afin qu'elles éclairent, vis-à-vis du chandelier.

38 Et ses mouchettes et ses petits plats, destinés à recevoir ce qui tombe des lampes, seront d'or pur.

39 On le fera avec toutes ses parties d'un talent d'or pur.

40 Regarde donc, et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre et sur les suivants que DIEU prescrivit aux Israélites une forme de culte de laquelle il ne leur était pas permis de s'écarter et qu'il en régla tellement toutes les circonstances qu'on ne pouvait y faire aucune innovation. Cela était nécessaire pour attacher ce peuple au service du vrai DIEU et pour l'éloigner d'un culte faux et idolâtre auquel il se serait laissé aller s'il eut eu la liberté de faire le service comme il l'aurait trouvé à propos.

II. La forme du culte que DIEU établit avait un extérieur qui frappait et était accompagné de pompe et de diverses cérémonies. En cela DIEU s'accommodait aux idées et aux sentiments des enfants d'Israël, qui était un peuple grossier, que son penchant aurait entraîné à servir la divinité à la manière des autres nations et qui ne se serait pas soumis à un culte célébré avec simplicité.

III. DIEU voulut qu'il y eût un tabernacle, c'était une tente où le service divin se célébrait, où le peuple

s'assemblait pour les actes de la religion et où DIEU donnait des marques de sa présence. Il prescrivit un modèle exact de l'arche, de la table, du chandelier et de tout ce qu'il y avait dans le tabernacle et aux environs.

IV. Enfin, nous devons considérer que ces choses étaient établies pour les temps d'alors *et qu'elles servaient de figure et d'image des choses célestes*. C'est la réflexion que St. Paul fait dans l'Épître aux Hébreux, sur les dernières paroles de ce chapitre : *Prends garde et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne*.

CHAPITRE XXVI.

On voit dans ce chapitre le patron des courtines, des tapisseries et de la couverture du tabernacle,

II. Des planches, des soubassements et des barres qui servaient à porter le tabernacle,

III. Du voile qui séparait le lieu saint où était l'autel des parfums, la table et le chandelier d'avec le lieu très saint où l'arche était posée,

IV. De la tapisserie qui était à l'entrée du tabernacle.

1 Tu feras aussi le pavillon de dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi ; et tu les feras semées de chérubins d'un ouvrage exquis.

2 La longueur d'une pièce sera de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées ; toutes les pièces auront une même mesure.

3 Cinq de ces pièces seront jointes l'une à l'autre, et les cinq autres seront aussi jointes l'une à l'autre.

4 Fais aussi des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, au bord du premier assemblage ; et tu feras ainsi au bord de la dernière pièce dans l'autre assemblage.

5 Tu feras donc cinquante lacets à chaque pièce, et tu feras cinquante lacets au bout de la pièce qui est dans le second assemblage. Les lacets seront à l'opposite l'un de l'autre.

6 Tu feras aussi cinquante crochets d'or, et tu attacheras les pièces l'une à l'autre avec les crochets ; ainsi il n'y aura qu'un seul pavillon.

7 Tu feras aussi des pièces de poils de chèvres, pour servir de tabernacle par-dessus le pavillon. Tu feras onze de ces pièces.

8 La longueur d'une pièce sera de trente coudées, et sa largeur de quatre coudées ; les onze pièces auront une même mesure.

9 Et tu joindras cinq de ces pièces à part, et les six autres pièces à part ; mais tu redoubleras la sixième pièce sur le devant du tabernacle.

10 Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui est attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui est attachée.

11 Tu feras aussi cinquante crochets d'airain, et tu feras entrer les crochets dans les lacets, et tu assembleras ainsi le tabernacle, tellement qu'il n'y en aura qu'un.

12 Mais le surplus qui flottera des pièces du tabernacle, savoir la moitié d'une pièce qui sera de reste, flottera sur le derrière du pavillon.

13 Et une coudée d'un côté, et une coudée de l'autre, de ce qui sera de surplus dans la longueur des pièces du tabernacle, flottera aux côtés du pavillon, çà et là, pour le couvrir.

14 Tu feras encore pour ce tabernacle une couverture de peaux de béliet teintes en rouge, et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par-dessus.

15 Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fera tenir debout.

16 La longueur d'un ais sera de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

17 Il y aura deux tenons dans chaque ais, en façon d'échelon l'un après l'autre ; et tu feras de même de tous les ais du pavillon.

18 Tu feras donc les ais du pavillon, savoir, vingt ais au côté qui regarde vers le Midi.

19 Et au-dessous des vingt ais, tu feras quarante soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.

20 Et vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du Septentrion.

21 Et leurs quarante soubassements seront d'argent ; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.

- 22 Tu feras six ais pour le fond du pavillon vers l'Occident.
 23 Tu feras aussi deux ais pour les encoignures du pavillon, aux deux côtés du fond.
 24 Et ils seront joints par le bas, et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau ; il en sera ainsi de ces deux ais qui seront aux deux encoignures.
 25 Il y aura donc huit ais et seize soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
 26 Ensuite tu feras cinq barres de bois de Sittim, pour les ais d'un des côtés du pavillon.
 27 Tu feras aussi cinq barres, pour les ais de l'autre côté du pavillon ; et cinq autres barres pour les ais du côté du pavillon, pour le fond, vers le côté de l'Occident.
 28 Et la barre du milieu, qui sera au milieu des ais, passera depuis un bout jusqu'à l'autre.
 29 Tu couvriras aussi d'or les ais, et tu feras leurs anneaux d'or, pour mettre les barres ; et tu couvriras d'or les barres.
 30 Tu dresseras donc le tabernacle selon la forme qui t'en a été montrée sur la montagne.
 31 Et tu feras un voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors ; on le fera d'ouvrage exquis, semé de chérubins.
 32 Et tu le mettras sur quatre colonnes de bois de Sittim couvertes d'or, ayant leurs crochets d'or, et ils seront sur quatre soubassements d'argent.
 33 Et tu mettras le voile sous les crochets ; et tu feras entrer là-dedans, savoir au dedans du voile, l'arche du témoignage ; et ce voile séparera le lieu saint d'avec le lieu très saint.
 34 Et tu poseras le propitiatoire sur l'arche du témoignage au lieu très saint.
 35 Tu mettras aussi la table au dehors de ce voile, et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le Midi ; et tu placeras la table du côté du Septentrion.
 36 Et à l'entrée du tabernacle tu feras une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.
 37 Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq colonnes de bois de Sittim, que tu couvriras d'or, et leurs crochets seront d'or, et tu fondras leurs cinq soubassements d'airain.

RÉFLEXIONS

Il a été dit au chapitre précédent pourquoi DIEU voulut fixer par des lois expresses la forme du tabernacle et de toutes ses parties et pourquoi il le fit construire avec les divers ornements et la magnificence qu'on y remarquait. Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est :

- I. Que comme le tabernacle devait être souvent transporté d'un lieu à un autre, surtout pendant le séjour des Israélites dans le désert, il était fait d'une manière qu'on pouvait le démonter et le rassembler,
 II. Que le service qui se célébrait dans le tabernacle et qui fut continué dans le temple de Jérusalem ne devait durer que jusqu'à la venue de JÉSUS-CHRIST. Ce fut ce qui parut lorsque le voile qui fermait l'entrée du lieu très saint se déchira dans le temps de la mort de notre Seigneur, ce qui marquait comme St. Paul le dit, que le chemin des lieux saints n'était pas manifesté, pendant que l'ancien tabernacle subsistait, que le culte légal allait prendre fin et que l'entrée dans le sanctuaire céleste serait désormais ouverte aux hommes par JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre contient les lois touchant l'autel des holocaustes, le parvis et les lampes qui devaient être allumées pendant la nuit dans le tabernacle.

- 1 Tu feras aussi un autel de bois de Sittim, qui aura cinq coudées de long, et cinq coudées de large ; l'autel sera carré, et sa hauteur sera de trois coudées.
 2 Tu lui feras des cornes à ses quatre coins ; ses cornes sortiront de lui, et tu le couvriras d'airain.
 3 Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres, et ses racloirs et ses bassins et ses fourchettes et ses encensoirs ; tu feras tous ses ustensiles d'airain.
 4 Tu lui feras une grille d'airain, en forme de treillis, et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.
 5 Et tu le mettras au-dessous de l'enceinte, de l'autel en bas, et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.
 6 Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'airain.

- 7 Et on fera passer ces barres dans les anneaux ; les barres seront aux deux côtés de l'autel pour le porter.
8 Tu le feras d'ais, et il sera creux ; ils le feront comme il t'a été montré sur la montagne.
9 Tu feras aussi le parvis du pavillon, au côté qui regarde vers le Midi ; les courtines du parvis seront de fin lin retors ; la longueur de l'un des côtés sera de cent coudées.
10 Il y aura vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des colonnes et leurs filets seront d'argent.
11 Ainsi, au côté du Septentrion, il y aura en longueur cent coudées de courtines, et ses vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des colonnes avec leurs filets seront d'argent.
12 La largeur du parvis, du côté de l'Occident, sera de cinquante coudées de courtines, qui auront dix colonnes, avec leurs dix soubassements.
13 Et la largeur du parvis, du côté de devant, vers l'Orient, aura cinquante coudées.
14 A l'un des côtés, il y aura quinze coudées de courtines, avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.
15 Et à l'autre côté, quinze coudées de courtines, avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.
16 Il y aura aussi une tapisserie pour la porte du parvis, de vingt coudées, faite d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, ouvrage de broderie, à quatre colonnes et quatre soubassements.
17 Toutes les colonnes du parvis seront ceintes à l'entour d'un filet d'argent ; et leurs crochets seront d'argent ; mais leurs soubassements seront d'airain.
18 La longueur du parvis sera de cent coudées ; la largeur sera de cinquante, de chaque côté, et la hauteur de cinq coudées ; il sera de fin lin retors, et les soubassements des colonnes seront d'airain.
19 Que tous les ustensiles du pavillon, pour tout son service, et tous ses pieux, avec les pieux du parvis, soient d'airain.
20 Tu commanderas aussi aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge, pour le luminaire, afin de faire luire les lampes continuellement.
21 Aaron avec ses fils les arrangera, en la présence de l'Éternel, depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, en hors du voile qui est devant le témoignage. Ce sera une ordonnance perpétuelle, qui sera gardée par les enfants d'Israël dans leurs générations.

RÉFLEXIONS

L'autel des holocaustes était posé devant l'entrée du tabernacle et c'était sur cet autel qu'on offrait les holocaustes, c'est-à-dire les victimes qui étaient consumées par le feu.

Le parvis qui était au-devant du tabernacle était une grande cour où les sacrificateurs et les lévites officiaient et où le peuple s'assemblait pour le service divin.

La loi qui concerne les lampes qui devaient brûler pendant la nuit dans le tabernacle avait été établie parce que DIEU voulait que ce saint lieu fût éclairé durant les ténèbres, de peur qu'il n'y arrivât aucun inconvénient et afin que les ministres y assistassent et le louassent continuellement.

CHAPITRE XXVIII.

DIEU choisit Aaron et ses fils pour exercer le sacerdoce et il prescrit la manière dont Aaron serait revêtu lorsqu'il célébrerait le service. Il règle aussi les vêtements des autres sacrificateurs.

- 1 Fais aussi approcher de toi Aaron ton frère, avec ses fils d'entre les enfants d'Israël, pour m'exercer la sacrificature, savoir, Aaron et Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron.
2 Et tu feras à Aaron ton frère des vêtements sacrés, pour sa gloire et pour son ornement.
3 Et tu parleras à toutes les personnes intelligentes, à tous ceux que j'ai remplis de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le consacrer, et qu'Aaron m'exerce la sacrificature.
4 Et ce sont ici les vêtements qu'ils feront : le pectoral, l'éphod, le rochet, la tunique brodée, la tiare et la ceinture. Ils feront donc les vêtements sacrés à Aaron ton frère et à ses fils, pour m'exercer la sacrificature.
5 Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.
6 Et ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage exquis.
7 Il aura deux épaulettes, qui se joindront par les deux bouts, et il sera ainsi joint.
8 La ceinture brodée dont il sera ceint et qui sera par-dessus, sera du même ouvrage et de la même pièce

d'or, d'hyacinthe, d'écarlate et de fin lin retors.

9 Et tu prendras deux pierres d'onyx, et tu graveras sur elles les noms des enfants d'Israël.

10 Il y aura six de leurs noms sur une pierre, et les six autres noms seront sur l'autre pierre, selon l'ordre de leur naissance.

11 Tu graveras sur les deux pierres, d'ouvrage de lapidaire, de gravure, de cachet, les noms des enfants d'Israël, et tu les enchâsseras dans de l'or.

12 Et tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod, afin qu'elles soient des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël ; car Aaron portera leurs noms sur les deux épaules, devant l'Éternel, pour servir de mémorial.

13 Tu feras aussi des agrafes d'or,

14 et deux chaînettes de fin or à bouts, en façon de cordon, et tu mettras les chaînettes ainsi faites à cordon dans les agrafes.

15 Tu feras aussi le pectoral du jugement, d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

16 Il sera carré et double ; sa longueur sera d'une paume, et sa largeur d'une paume.

17 Et tu feras son remplage de pierreries à quatre rangs de pierres. Au premier rang on mettra une sardoine, une topaze, une émeraude ;

18 au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspé ;

19 au troisième rang, un ligure, une agate et une améthyste ;

20 et au quatrième rang, une chrysolithe, un onyx et un béryl, qui seront enchâssés dans de l'or, selon leur remplage.

21 Et il y aura de ces pierres, selon les noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms ; on gravera sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom, et elles seront pour les douze tribus.

22 Tu feras donc pour le pectoral des chaînettes à bouts, en façon de cordon, qui seront d'or pur.

23 Et tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or ; et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.

24 Et tu mettras les deux chaînettes d'or, faites à cordon, dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.

25 Et tu mettras les deux autres bouts des deux chaînettes, faites à cordon, aux deux agrafes, et tu les mettras sur les épaulettes de l'éphod sur le devant.

26 Tu feras aussi deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux autres extrémités du pectoral, sur le bord qui sera du côté de l'éphod en dedans.

27 Et tu feras deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joint, au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

28 Et ils joindront le pectoral élevé par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il demeure au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branle pas de dessus l'éphod.

29 Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfants d'Israël au pectoral du jugement, quand il entrera dans le lieu saint, afin qu'il serve continuellement de mémorial devant l'Éternel.

30 Et tu mettras sur le pectoral de jugement l'Urim et le Tummim, qui seront sur le cœur d'Aaron, lorsqu'il viendra devant l'Éternel ; et Aaron portera continuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur, devant l'Éternel.

31 Tu feras aussi le rochet de l'éphod entièrement de pourpre.

32 Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu, et il y aura un ourlet à son ouverture tout autour, d'ouvrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire pas.

33 Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, tout autour, et des clochettes d'or entremêlées tout autour.

34 En sorte qu'il y aura une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade, aux bords du rochet tout autour.

35 Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service, et on en entendra le son lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant l'Éternel, et quand il en sortira, afin qu'il ne meure pas.

36 Et tu feras une lampe d'or pur, sur laquelle tu graveras, de gravure de cachet : LA SAINTETÉ A L'ÉTERNEL.

37 Tu la mettras, avec un cordon d'hyacinthe, sur la tiare, sur le devant de la tiare ;

38 et elle sera sur le front d'Aaron ; et Aaron portera les péchés que les enfants d'Israël auront commis dans leurs saintes oblations qu'ils auront offertes, et dans tous les dons de leurs saintes offrandes ; et la lame sera continuellement sur son front, pour les rendre agréables devant l'Éternel.

39 Tu feras aussi une chemise brochée de fin lin, et tu feras aussi la tiare de fin lin ; mais tu feras la ceinture d'ouvrage de broderie.

40 Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises, des ceintures et des calottes pour parure et pour ornement.

41 Et tu en revêtiras Aaron ton frère, et ses fils avec lui ; tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

42 Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses.

43 Et Aaron et ses fils seront ainsi habillés, lorsqu'ils entreront dans le tabernacle d'assignation, ou quand ils approcheront de l'autel, pour faire le service dans le lieu saint ; et ils ne seront point coupables d'aucune iniquité, et ils ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

RÉFLEXIONS

Les lois qui concernaient les vêtements sacrés avaient pour but d'inspirer au peuple d'Israël du respect pour le service divin et de rendre vénérables les ministres de la religion. DIEU voulait aussi obliger par-là les sacrificateurs eux-mêmes à respecter le caractère dont ils étaient revêtus. C'est à quoi les engageaient surtout ces paroles qui étaient gravées sur une lame d'or attachée à la tiare du grand pontife, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

DIEU veut que la religion soit regardée avec respect, qu'on ait en révérence ceux qui en sont les ministres et ils doivent se rendre recommandables devant DIEU et devant les hommes par la gravité et par la sainteté de leurs mœurs aussi bien que par la fidélité de leurs fonctions.

C'est ce qui est particulièrement imposé aux ministres de la nouvelle alliance dont la charge est encore plus sainte que celle des sacrificateurs de l'ancienne loi.

CHAPITRE XXIX.

DIEU prescrit la manière dont Aaron et les autres sacrificateurs devaient être établis dans leurs charges et il leur assigne une portion dans les sacrifices. Il ordonne le sacrifice continu qui devait être offert tous les matins et tous les soirs, et il promet d'habiter au milieu des Israélites.

1 C'est ici ce que tu leur feras quand tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature. Prends un veau du troupeau et deux bœufs sans défaut,

2 et des pains sans levain, et des gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile ; tu les feras de fine farine de froment ;

3 tu les mettras dans une corbeille, et tu les présenteras dans la corbeille ; tu présenteras aussi le veau et les deux bœufs.

4 Alors tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.

5 Ensuite tu prendras les vêtements, et tu revêtiras Aaron de la chemise et du rochet de l'éphod, de l'éphod et du pectoral, et tu le ceindras par-dessus avec la ceinture brodée de l'éphod.

6 Et tu mettras sur sa tête la tiare et la couronne de sainteté sur la tiare.

7 Et tu prendras l'huile de l'onction, et tu la répandras sur sa tête ; tu l'oindras de cette sorte.

8 Puis tu feras approcher ses fils, et tu les revêtiras des chemises.

9 Et tu ceindras de ceintures Aaron et ses fils, et tu leur attacheras des mitres ; et la sacrificature sera entre leurs mains par ordonnance perpétuelle. C'est ainsi que tu consacreras Aaron et ses fils.

10 Et tu feras approcher le veau devant le tabernacle d'assignation, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête de ce veau.

11 Et tu égorgeras le veau devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12 Ensuite tu prendras du sang du veau, et tu le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel ; après quoi tu répandras tout le reste du sang au pied de l'autel.

13 Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles, la taie qui est sur le foie, les deux rognons et la

graisse qui est dessus, et tu les feras fumer sur l'autel.

14 Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau et sa fiente, hors du camp ; c'est un sacrifice pour le péché.

15 Tu prendras aussi l'un des béliers, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête du bélier.

16 Ensuite tu égorgeras le bélier ; et, prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout autour.

17 Après, tu couperas le bélier par morceaux, et ayant lavé ses entrailles et ses jambes, tu les mettras sur les parties que tu auras ainsi coupées et sur sa tête ;

18 et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel ; c'est un holocauste à l'Éternel ; c'est une agréable odeur ; c'est une offrande faite par le feu à l'Éternel.

19 Après, tu prendras l'autre bélier, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête ;

20 et tu égorgeras le bélier ; et, prenant de son sang, tu le mettras sur le mol de l'oreille droite d'Aaron, sur le mol de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur le gros doigt de leur pied droit, et tu répandras le reste du sang sur l'autel tout autour.

21 Et tu prendras du sang qui sera sur l'autel, et de l'huile de l'onction, et tu en feras aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi, et lui et ses vêtements, et ses fils et les vêtements de ses fils seront consacrés avec lui.

22 Tu prendras aussi la graisse du bélier, sa queue, la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons, la graisse qui est dessus, et l'épaule droite ; car c'est le bélier des consécérations.

23 Tu, prendras aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile, et un beignet de la corbeille où seront ces choses sans levain, et qui sera devant l'Éternel ;

24 et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron, et sur les paumes des mains de ses fils, et tu les tournoieras en offrande tournoyée devant l'Éternel.

25 Et les recevant de leurs mains, tu les feras fumer sur l'autel, sur l'holocauste, pour être en bonne odeur devant l'Éternel ; c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.

26 Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécérations, qui est pour Aaron, et tu la tournoieras en offrande tournoyée devant l'Éternel, et elle sera pour ta part.

27 Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée, et l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été tournoyé, que ce qui aura été élevé du bélier des consécérations, de ce qui est pour Aaron, et de ce qui est pour ses fils.

28 Et que cela soit, par ordonnance perpétuelle, pour Aaron et pour ses fils, savoir de ce qui sera offert par les enfants d'Israël ; car c'est une offrande élevée. Quand il y aura une offrande élevée, savoir de celles qui sont faites par les enfants d'Israël, de leurs sacrifices de prospérité, leur offrande élevée sera à l'Éternel.

29 Et les saints vêtements qui seront pour Aaron, seront pour ses enfants après lui, afin qu'ils soient oints et consacrés dans ces vêtements.

30 Celui de ses fils qui sera sacrificateur en sa place, et qui viendra au tabernacle d'assignation pour faire le service au lieu saint, en sera revêtu pendant sept jours.

31 Tu prendras le bélier des consécérations, et tu feras bouillir sa chair dans le lieu saint.

32 Et Aaron et ses fils mangeront, à l'entrée du tabernacle d'assignation, la chair du bélier, et le pain qui sera dans la corbeille.

33 Ils mangeront donc ces choses, par lesquelles la propitiation aura été faite, pour les consacrer et pour les sanctifier ; mais l'étranger n'en mangera point, parce qu'elles sont consacrées.

34 Que s'il demeure de reste de la chair des consécérations et du pain jusqu'au lendemain, tu brûleras ce reste-là au feu. On n'en mangera point, parce que c'est une chose consacrée.

35 Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses enfants, selon toutes les choses que je t'ai commandées ; tu les consacreras pendant sept jours.

36 Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau, pour en faire la propitiation, et tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché, en faisant propitiation pour lui, et tu l'oindras pour le consacrer.

37 Pendant sept jours tu feras propitiation pour l'autel, et tu le consacreras ; et l'autel sera une chose très sainte ; tout ce qui touchera l'autel sera saint.

38 Or, c'est ici ce que tu feras sur l'autel ; c'est d'offrir chaque jour continuellement deux agneaux de l'année.

39 Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin, et l'autre agneau entre les deux vêpres,

40 avec un dixième de fine farine, pétrie dans la quatrième partie d'un hin d'huile vierge, et tu y répandras la

quatrième partie d'un hin de vin, pour chaque agneau.

41 Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, avec un gâteau, comme au matin, et tu feras la même aspersion ; et ce sacrifice sera d'une agréable odeur ; c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.

42 Ce sera l'holocauste que vous offrirez continuellement dans vos âges, à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel, où je me trouverai avec vous pour te parler.

43 Je me trouverai donc là pour les enfants d'Israël, et Israël sera sanctifié par ma gloire.

44 Je consacrerai donc le tabernacle d'assignation et l'autel. Je consacrerai aussi Aaron et ses fils, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

45 Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur DIEU.

46 Et ils sauront que je suis l'Éternel leur DIEU, qui les ai tirés du pays d'Égypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel ton DIEU.

RÉFLEXIONS

Les cérémonies et les solennités qui furent pratiquées par le commandement de DIEU lorsque Aaron et ses fils furent installés dans leurs charges tendaient à apprendre au peuple qu'ils étaient les ministres de DIEU et que leurs fonctions étaient toutes saintes.

DIEU a donné des lois qui ne sont pas moins expresses et qui sont encore plus importantes sur ce qui doit être observé dans l'église chrétienne lorsqu'il s'agit de la vocation des pasteurs et ces lois doivent être suivies inviolablement.

II. La loi touchant le sacrifice du matin et du soir est fondée sur l'obligation où les hommes sont de servir DIEU continuellement et en particulier de lui offrir au commencement et à la fin de chaque jour le sacrifice de leurs prières et de leurs louanges.

III. Si DIEU promettait aux Israélites d'habiter au milieu d'eux, nous ne pouvons pas douter qu'il n'habite d'une manière encore plus intime et plus salubre dans l'église chrétienne. St. Paul le montre lorsqu'il applique aux chrétiens cette promesse qui se lit dans ce chapitre :

J'habiterai au milieu d'eux et je serai leur DIEU et lorsqu'il les exhorte par cette considération à *se séparer du monde et de ses souillures et à achever leur sanctification dans la crainte du Seigneur.*

CHAPITRE XXX.

DIEU donne à Moïse le modèle de l'autel des parfums et il en marque l'usage.

II. *Il ordonne que tous les Israélites depuis l'âge de vingt ans, paient un demi-sicle pour les usages du tabernacle.*

III. *Il commande de faire une grande cuve d'airain où les sacrificateurs devaient se laver les mains et les pieds avant que de célébrer le service divin.*

IV. *Il prescrit la composition de l'huile sainte dont on devait oindre tout ce qu'il y avait dans le tabernacle aussi bien que les sacrificateurs et celle du parfum sacré.*

1 Tu feras aussi un autel pour y faire le parfum, et tu le feras de bois de Sittim.

2 Sa longueur sera d'une coudée, sa largeur d'une coudée ; il sera carré ; mais sa hauteur sera de deux coudées, et ses cornes sortiront de lui.

3 Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus que ses côtés tout à l'entour et ses cornes ; et tu lui feras un couronnement d'or tout autour.

4 Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au-dessous de son couronnement, à ses deux côtés, que tu mettras aux deux coins, pour y faire passer les barres qui serviront à le porter.

5 Tu feras les barres de bois de Sittim, et tu les couvriras d'or.

6 Et tu les mettras devant le voile, qui est devant l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui couvre le témoignage, où je me trouverai avec toi.

7 Et Aaron y fera un parfum d'aromates chaque matin ; quand il accommodera les lampes, il y fera le parfum.

8 Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres, il y fera aussi le parfum, savoir le parfum qu'on fera continuellement devant l'Éternel dans vos âges.

9 Vous n'offrirez sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni d'offrande, et vous n'y ferez

aucune aspersion.

10 Mais Aaron fera une fois l'an la propitiation sur les cornes de cet autel. Il fera donc la propitiation une fois l'an sur cet autel dans vos âges, avec le sang de l'oblation pour le péché, faite pour les propitiations. C'est une chose très sainte et consacrée à l'Éternel.

11 L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

12 Quand tu feras le compte des enfants d'Israël, selon leur nombre, chacun d'eux donnera quelque chose à l'Éternel, pour racheter sa personne, quand tu en feras le dénombrement ; et ils ne seront frappés d'aucune plaie, quand tu en feras le dénombrement.

13 Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt oboles ; le demi-sicle donc sera l'oblation à l'Éternel.

14 Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis vingt ans et au-dessus, feront cette offrande élevée à l'Éternel.

15 Le riche n'augmentera rien, et le pauvre ne diminuera rien du demi-sicle, quand ils feront cette offrande élevée à l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

16 Tu prendras donc des enfants d'Israël l'argent des propitiations, et tu l'appliqueras à l'œuvre du tabernacle d'assignation ; et il sera pour mémorial des enfants d'Israël devant l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

17 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

18 Fais aussi une cuve d'airain, avec son soubassement d'airain, pour s'y laver, et tu la mettras entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu mettras de l'eau dedans ;

19 et Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds.

20 Quand ils entreront au tabernacle d'assignation, ils se laveront d'eau, afin qu'ils ne meurent pas, et quand ils approcheront de l'autel pour faire le service, afin de faire fumer l'offrande faite par le feu à l'Éternel.

21 Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains, afin qu'ils ne meurent pas. Ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron que pour sa postérité dans leurs âges.

22 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :

23 Prends des choses aromatiques les plus exquis, de la myrrhe franche pour cinq cents sicles, du cinnamome odoriférant pour la moitié, savoir pour deux cent cinquante, et du roseau aromatique pour deux cent cinquante,

24 de la casse pour cinq cents sicles, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive ;

25 et tu en feras de l'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur ; ce sera l'huile de l'onction sainte.

26 Et tu en oindras le tabernacle d'assignation et l'arche du témoignage,

27 la table et tous ses ustensiles, le chandelier et ses ustensiles, et l'autel du parfum,

28 et l'autel des holocaustes, et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.

29 Ainsi tu les consacreras, et ils seront une chose très sainte ; tout ce qui les touchera sera saint.

30 Tu oindras aussi Aaron et ses fils, et tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature.

31 Tu parleras encore aux enfants d'Israël, disant : Ce me sera une huile d'onction sacrée dans vos âges.

32 On n'en oindra point la chair d'aucun homme et vous n'en ferez point d'autre de même composition ; elle est sainte, et elle vous sera sainte.

33 Quiconque fera une composition semblable, et qui en mettra sur un étranger, sera retranché d'entre ses peuples.

34 L'Éternel dit aussi à Moïse : Prends des aromates, savoir du stacte, de l'onyx, du galbanum, le tout préparé, et de l'encens pur, le tout en poids égal ;

35 et tu en feras un parfum aromatique, selon l'art du parfumeur ; tu y mettras du sel, afin qu'il soit pur et saint ;

36 et quand tu l'auras pilé bien menu, tu en mettras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage où je me trouverai avec toi ; ce vous sera une chose très sainte.

37 Et quant au parfum que tu feras, vous ne vous en ferez point de semblable composition ; ce te sera une chose consacrée à l'Éternel.

38 Quiconque en aura fait de semblable pour en sentir l'odeur, sera retranché d'entre ses peuples.

RÉFLEXIONS

L'autel des parfums était posé dans le lieu saint devant le voile. On y faisait fumer le parfum le matin et le soir et le grand sacrificateur y faisait une fois l'an, au jour des expiations, la propitiation pour le peuple en mettant du sang des victimes sur les cornes de cet autel.

II. Le demi-sicle que tous les Israélites riches et pauvres payaient était un tribut et un hommage qu'ils rendaient à DIEU et cela servait à les faire se souvenir qu'ils dépendaient de lui. Cet argent était destiné à fournir aux dépenses nécessaires pour l'entretien du tabernacle. C'est ainsi que les chrétiens doivent faire hommage à DIEU de tout ce qu'ils possèdent.

III. DIEU voulait que les sacrificateurs se lavassent avant que de faire leurs fonctions pour leur apprendre et à tout le peuple qu'il faut être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant lui.

IV. La défense d'employer l'huile sainte et le parfum sacré à d'autres usages que ceux qui sont ici prescrits tendaient à inspirer un plus grand respect pour la religion et pour les choses consacrées au culte divin.

CHAPITRE XXXI.

I. DIEU nomme les ouvriers qui doivent travailler aux ouvrages nécessaires pour le tabernacle. II. Il réitère la loi qui prescrivait l'observation du sabbat. III. Il donne à Moïse les deux tables de la loi.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :

2 Regarde ; j'ai appelé nommément Bethsaléel, le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda ;

3 et je l'ai rempli de l'esprit de DIEU, en industrie, en intelligence, en science, pour toutes sortes d'ouvrages,

4 pour inventer tout ce qu'on peut faire en or, en argent et en airain,

5 dans la sculpture des pierres, pour les mettre en œuvre, et dans la menuiserie, pour travailler en toute sorte d'ouvrages.

6 Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent, afin qu'ils fassent toutes les choses que je t'ai commandé de faire,

7 savoir le tabernacle d'assignation, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est au-dessus, et tous les ustensiles du tabernacle,

8 et la table et tous ses ustensiles, et le chandelier pur et tous ses ustensiles, et l'autel du parfum,

9 et l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

10 et les vêtements du service, les vêtements saints d'Aaron, sacrificateur, et les vêtements de ses fils, pour exercer la sacrificature,

11 et l'huile de l'onction, et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire ; et ils feront toutes les choses que je t'ai commandé de faire.

12 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

13 Tu diras encore aux enfants d'Israël : Outre cela, vous garderez mes sabbats ; car c'est un signe entre moi et vous dans vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Éternel qui vous sanctifie.

14 Gardez donc le sabbat ; car il vous doit être saint. Quiconque le violera sera puni de mort ; même, quiconque fera aucune œuvre en ce jour-là, sera retranché du milieu de ses peuples.

15 On travaillera pendant six jours ; mais au septième jour c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel ; quiconque fera aucune œuvre au jour du repos sera puni de mort.

16 Ainsi les enfants d'Israël garderont le sabbat, pour célébrer le jour du repos dans leurs âges, par une alliance perpétuelle.

17 C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité ; car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre, et il a cessé au septième, et il s'est reposé.

18 Et après que DIEU eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna les deux tables du témoignage, les tables de pierre, écrites du doigt de DIEU.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre considérations à faire sur ce chapitre :

I. DIEU ne remit pas au peuple le choix des personnes qui devaient travailler au tabernacle, mais il nomma

ceux qui devaient avoir la principale direction de cet ouvrage, afin qu'il parût que tout ce qui concernait son service se faisait par son ordre et sous son autorité.

II. On peut voir par ce chapitre et par les suivants que bien que les enfants d'Israël eussent été en Égypte dans un état d'oppression, il y avait pourtant parmi eux des personnes de l'un et de l'autre sexe qui avait de l'industrie et qui étaient en état de faire toutes sortes d'ouvrages.

III. DIEU réitéra dans cette occasion la loi touchant l'observation du sabbat, de peur que ceux qui devaient travailler au tabernacle ne fussent dispensés de se reposer ce jour-là. Et les fréquentes répétitions de cette loi, aussi bien que de la peine de mort qui était dénoncée contre ceux qui la violeraient, montrent qu'elle était de très grande importance. La célébration continuelle de ce jour de repos faisait, en effet, souvenir les Israélites qu'ils adoraient le seul vrai DIEU créateur du monde, ce qui les préservait de tomber dans l'idolâtrie.

IV. DIEU après avoir publié sa loi sur le mont de Sinaï voulut la graver sur des tables de pierres, afin que cette loi fût conservée sans aucun changement dans les siècles à venir. L'intention de DIEU a toujours été que les hommes s'attachassent à sa parole et à la révélation qu'il leur a faite de sa volonté, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher et sans y rien changer et qu'elle fût la règle invariable de leur croyance et de leur conduite.

CHAPITRE XXXII.

C'est ici l'histoire de l'idolâtrie que les enfants d'Israël commirent en adorant le veau d'or et de la punition que Moïse fit faire de ce péché.

1 Mais le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla vers Aaron et lui dit : Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2 Et Aaron leur répondit : Mettez en pièces les bagues d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi.

3 Et aussitôt tout le peuple mit en pièces les bagues d'or qui étaient à leurs oreilles, et ils les apportèrent à Aaron ;

4 qui les ayant reçues de leurs mains, forma l'or avec un burin, après qu'il en eut fait un veau de fonte. Alors ils dirent : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.

5 Ce qu'Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce veau, et il cria, disant : Demain il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

6 Ainsi ils se levèrent de bon matin le lendemain, et ils offrirent des holocaustes, et ils présentèrent des sacrifices de prospérité, et le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levèrent pour danser.

7 Alors l'Éternel dit à Moïse : Va, descends ; car ton peuple, que tu as fait monter du pays d'Égypte, s'est corrompu ;

8 ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre ; ils se sont fait un veau de fonte et ils se sont prosternés devant lui ; et, lui sacrifiant, ils ont dit : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte.

9 L'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple : voici, c'est un peuple d'un cou raide.

10 Or maintenant, laisse-moi faire, et ma colère s'allumera contre eux, et je les consumerai ; mais je te ferai devenir une grande nation.

11 Alors Moïse supplia l'Éternel son DIEU, et dit : Ô Éternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple, que tu as retiré du pays d'Égypte avec une grande puissance et par une main forte ?

12 Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : Il les a retirés à mauvais dessein, pour les tuer dans les montagnes, et pour les consumer de dessus la terre ? Reviens de l'ardeur de ta colère, et te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple.

13 Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même, en leur disant : Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai tout ce pays, dont j'ai parlé, à votre postérité, et ils l'hériteront à jamais.

14 Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.

15 Et Moïse retourna, et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage en sa main, savoir les tables écrites de leurs deux côtés ; elles étaient écrites deçà et delà.

16 Et les tables étaient l'ouvrage de DIEU ; l'écriture aussi était l'écriture de DIEU, gravée sur les tables.

- 17 Alors Josué, entendant la voix du peuple qui menait du bruit, dit à Moïse : Il y a un bruit de bataille au camp.
- 18 Et Moïse lui répondit : Ce n'est point une voix ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni une voix ni un cri de gens qui soient les plus faibles ; mais j'entends une voix de personnes qui chantent.
- 19 Et lorsque Moïse fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors la colère de Moïse s'alluma, et il jeta de ses mains les tables, et les rompit au pied de la montagne.
- 20 Après, il prit le veau qu'ils avaient fait, le mit au feu, et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre ; ensuite il répandit cette poudre dans les eaux, et il en fit boire aux enfants d'Israël.
- 21 Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple, que tu aies attiré sur lui un si grand péché ?
- 22 Et Aaron lui répondit : Que la colère de mon seigneur ne s'allume point ; tu sais que ce peuple est porté au mal ;
- 23 et ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce qui est de ce Moïse, qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
- 24 Alors je leur ai dit : Que celui qui a de l'or le mette en pièces ; et ils me l'ont donné, et je l'ai jeté au feu, et ce veau en est sorti.
- 25 Or, Moïse vit que le peuple était dépouillé ; car Aaron l'avait dépouillé pour être en opprobre parmi leurs ennemis.
- 26 Moïse donc se tenant à la porte du camp, dit : Qui est pour l'Éternel ? Qu'il vienne vers moi. Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui.
- 27 Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté ; passez et repassez de porte en porte par le camp, et que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin.
- 28 Et les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait dit ; et, en, ce jour-là, il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent.
- 29 Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Éternel chacun de vous, même en tuant son fils et son frère, afin qu'aujourd'hui vous attiriez sur vous la bénédiction.
- 30 Et le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché ; mais je monterai à cette heure vers l'Éternel ; je ferai peut-être propitiation pour votre péché.
- 31 Moïse donc retourna vers l'Éternel, et dit : Hélas ! je te prie ; ce peuple a commis un grand péché, en se faisant des dieux d'or ;
- 32 mais, maintenant, pardonne-leur leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit.
- 33 Et l'Éternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.
- 34 Va maintenant, conduis le peuple au lieu duquel je t'ai parlé. Voici, mon ange ira devant toi, et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché.
- 35 Ainsi l'Éternel frappa le peuple, parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

- I. Le grand péché des Israélites qui, nonobstant tant d'avertissements que DIEU leur avait donné d'éviter l'idolâtrie et les promesses solennelles qu'ils venaient de lui faire dans l'alliance que Moïse avait traitée avec eux, firent un veau d'or et l'adorèrent, imitant en cela l'idolâtrie des Égyptiens. Il est à remarquer sur cela que quoi qu'ils prétendissent adorer le vrai DIEU sous la figure du veau d'or, ils commirent pourtant une véritable idolâtrie, DIEU ayant expressément défendu cela dans la loi, ce qui fait voir qu'il n'est en aucune façon permis d'adorer aucune autre image et que l'intention ne peut rendre légitime ce que DIEU a défendu.
- II. La mollesse d'Aaron, qui au lieu de s'opposer, comme il le devait à cette idolâtrie, y consentit, nous montre que la complaisance et la timidité, surtout dans les personnes publiques, sont souvent la cause de bien des crimes et ont des suites tout à fait funestes et qu'on se rend très coupable lorsqu'on ne résiste pas fortement au mal.
- III. La grande charité de Moïse qui intercédait avec tant d'ardeur pour les enfants d'Israël doit engager tous les gens de bien et surtout les serviteurs de DIEU à intercéder et à prier pour les pécheurs et l'égard que DIEU eut à cette intercession de Moïse fait voir que les prières des justes sont très efficaces auprès de DIEU.
- IV. Il faut considérer que la punition que les Lévites firent de l'idolâtrie du peuple fut très sévère, mais

qu'elle était juste, puisque DIEU avait expressément ordonné qu'on fit mourir les idolâtres. Enfin, la lecture de cette histoire doit nous rappeler ce que St. Paul dit à cette occasion dans I Corinthiens X : *Que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point les choses mauvaises comme les Israélites les convoitèrent et que nous ne les imitions point dans leur idolâtrie, dans leurs égarements et dans leurs dissolutions.*

CHAPITRE XXXIII.

Quatre choses sont ici rapportées :

I. L'humiliation du peuple d'Israël après qu'il eut commis l'idolâtrie du veau d'or.

II. Comment le tabernacle, qui était le lieu où le peuple s'assemblait pour entendre la volonté de DIEU, fut dressé hors du camp et de quelle manière DIEU y parlait à Moïse.

III. Moïse prie DIEU encore une fois de pardonner aux Israélites et d'être toujours avec eux.

IV. Il le prie de lui faire voir sa gloire.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Va, monte d'ici, toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte, au pays duquel j'ai juré à Abraham, Isaac et Jacob, disant : Je le donnerai à ta postérité ;

2 et j'enverrai un ange devant toi, et je chasserai les Cananéens, les Amorhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens,

3 Pour vous conduire au pays où coulent le lait et le miel ; car je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de cou raide, de peur que je ne te consume en chemin.

4 Et le peuple entendant ces paroles fâcheuses en gémit, et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi.

5 Car l'Éternel avait dit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple de cou raide ; je te consumerai ; maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi, et je verrai ce que je te ferai.

6 Ainsi les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.

7 Et Moïse prit le tabernacle, et se le dressa hors du camp, l'éloignant du camp, et il l'appela le tabernacle d'assignation ; et tous ceux qui cherchaient l'Éternel sortaient vers le tabernacle d'assignation, qui était hors du camp.

8 Et aussitôt que Moïse sortait vers le tabernacle, tout le peuple se levait, et chacun se tenait à l'entrée de sa tente et regardait Moïse par derrière, jusqu'à ce qu'il entrât dans le tabernacle ;

9 et aussitôt que Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte du tabernacle, et l'Éternel parlait avec Moïse.

10 Et tout le peuple voyant la colonne de la nuée qui s'arrêtait à la porte du tabernacle, se levait, et chacun se prosternait à la porte de sa tente.

11 Et l'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son intime ami ; puis, Moïse retournait au camp ; mais son serviteur Josué, fils de Nun, jeune homme, ne quittait point le tabernacle.

12 Et Moïse dit à l'Éternel : Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple ; et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant tu as dit : Je te connais par ton nom, et même tu as trouvé grâce devant mes yeux.

13 Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, regarde aussi que cette nation est ton peuple.

14 Et l'Éternel dit : Ma face ira, et je te donnerai du repos.

15 Et Moïse lui dit : Si ta face ne vient, ne nous fais point monter d'ici ;

16 car à quoi connaîtra-t-on que nous avons trouvé grâce devant tes yeux, et moi et ton peuple ? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous ? Car alors et moi et ton peuple nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre.

17 Et l'Éternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis ; car tu as trouvé grâce devant mes yeux, et je t'ai connu par ton nom.

18 Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire.

19 Et DIEU répondit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face ; je crierai le nom de l'Éternel devant toi, et je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion.

20 Et il lui dit : Tu ne pourras pas voir ma face ; car nul homme ne peut me voir et vivre.

21 L'Éternel dit aussi : Voici un lieu près de moi, et tu t'arrêteras sur ce rocher ;

22 et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, et je te couvrirai de ma

main jusqu'à ce que je sois passé ;

23 et je tirerai ma main, et tu me verras par derrière ; mais ma face ne se verra point.

RÉFLEXIONS

L'exemple des Israélites qui se dépouillèrent de leurs ornements, après qu'ils eurent été punis de leur idolâtrie, nous apprend à nous humilier lorsque DIEU est irrité contre nous et que nous l'avons offensé et à donner toutes les marques possibles de la sincérité de notre repentance.

II. La manière dont DIEU parlait et se communiquait à Moïse prouve qu'il a été un très grand prophète, que ses lois et sa doctrine procédaient de DIEU et qu'ainsi nous devons les regarder avec un grand respect.

III. L'on doit aussi remarquer dans les prières que Moïse continua de faire pour les Israélites, son extrême tendresse pour eux et son grand zèle pour la gloire de DIEU. À son exemple ceux que DIEU a établis dans son église pour conducteurs ne doivent jamais cesser de prier pour ceux qui leurs sont fournis. IV. Ce que DIEU répondit à Moïse lorsque ce prophète le pria de lui faire voir sa gloire prouve ce que dit St. Paul : *Que DIEU habite une lumière inaccessible et que nul homme ne peut le voir*. Mais cela doit aussi nous faire reconnaître que JÉSUS-CHRIST notre Seigneur est infiniment au-dessus de Moïse, *puisqu'il a vu DIEU et qu'il était dès le commencement avec lui*. Enfin nous devons penser que si nous ne pouvons pas voir DIEU en cette vie, nous le verrons tel qu'il est dans la vie à venir et cette espérance doit nous engager à nous purifier comme lui-même est pur.

CHAPITRE XXXIV.

DIEU donne à Moïse les secondes tables de la loi. Il se fait voir à lui. Il promet d'introduire les enfants d'Israël dans le pays de Canaan, il leur commande de détruire les idoles des Cananéens et il leur défend d'avoir aucun commerce avec eux. DIEU répète les lois touchant la pâque, la consécration des premiers-nés, les prémices des fruits, le sabbat et les autres fêtes solennelles. Après cela Moïse descend de la montagne et se couvre la face d'un voile parce qu'elle était devenue resplendissante et que le peuple en était ébloui.

1 Et l'Éternel dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables, que tu as rompues.

2 Et sois prêt au matin et monte le matin sur la montagne de Sinaï, et présente-toi là devant moi au haut de la montagne.

3 Mais que nul ne monte avec toi, et même que nul ne paraisse avec toi sur la montagne ; que ni les bœufs ni les brebis ne paissent même point près de cette montagne.

4 Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières, et se leva de bon matin, et monta sur la montagne de Sinaï, comme l'Éternel lui avait commandé, et prit en sa main les deux tables de pierre.

5 Et l'Éternel descendit dans la nuée, et s'arrêta là avec Moïse, et cria le nom de l'Éternel.

6 Comme donc l'Éternel passait par devant lui, il cria : L'Éternel, l'Éternel, le DIEU fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité,

7 qui garde la miséricorde jusqu'en mille générations, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché, qui ne tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération !

8 Et Moïse aussitôt baissa la tête contre terre et se prosterna ;

9 et il dit : Ô Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous ; car c'est un peuple de cou raide ; pardonne donc nos iniquités et notre péché, et possède-nous comme ton héritage.

10 Et DIEU répondit : Voici, je traite alliance, et je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation ; et tout le peuple au milieu duquel tu es verra l'œuvre de l'Éternel ; car ce que je vais faire avec toi, sera une chose terrible.

11 Garde ce que je te commande aujourd'hui. Voici, je vais chasser de devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.

12 Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piège au milieu de toi.

- 13 Mais vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous couperez leurs bocages ;
14 car tu ne te prosterner point devant un autre DIEU, parce que l'Éternel se nomme le DIEU jaloux ; c'est le DIEU fort qui est jaloux.
15 Prends donc garde de ne traiter point alliance avec les habitants du pays, de peur que quand ils viendront à se prostituer après leurs dieux, et à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'appelle, et que tu ne manges de son sacrifice,
16 et que tu ne prennes pour tes fils de leurs filles, lesquelles se prostituant après leurs dieux, feront aussi prostituer tes fils après leurs dieux.
17 Tu ne te feras aucun dieu de fonte.
18 Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain. Tu mangeras les pains sans levain pendant sept jours (comme je t'ai commandé), en la saison du mois auquel les épis mûrissent ; car au mois auquel les épis mûrissent ; tu es sorti du pays d'Égypte.
19 Tout ce qui naîtra le premier m'appartiendra, et même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant des bœufs que des brebis.
20 Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne. Si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils ; et nul ne se présentera devant ma face à vide.
21 Tu travailleras six jours ; mais au septième tu te reposeras ; tu te reposeras même au temps du labourage et dans celui de la moisson.
22 Tu feras la fête solennelle des semaines au temps des premiers fruits de la moisson du froment ; et la fête solennelle de la récolte à la révolution de l'année.
23 Tous les mâles d'entre vous comparaitront trois fois l'an devant le Dominateur, l'Éternel, le DIEU d'Israël ;
24 car je déposséderai les nations de devant toi, et j'étendrai tes limites, et nul ne formera des desseins contre ton pays, lorsque tu monteras pour te présenter trois fois l'an devant l'Éternel ton DIEU.
25 Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé ; on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de Pâques jusqu'au matin.
26 Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de l'Éternel ton DIEU. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.
27 L'Éternel dit aussi à Moïse : Ecris ces paroles ; car c'est suivant la teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël.
28 Et Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits, sans manger du pain et sans boire de l'eau ; et l'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, savoir les dix paroles.
29 Or, lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux tables du témoignage, lors, dis-je, qu'il descendit de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue toute rayonnante, pendant qu'il parlait avec DIEU.
30 Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse, et s'étant aperçus que la peau de son visage était toute rayonnante, ils craignirent d'approcher de lui.
31 Alors Moïse les appela, et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui, et Moïse leur parla.
32 Après cela, tous les enfants d'Israël s'approchèrent, et il leur commanda toutes les choses que l'Éternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï.
33 Ainsi Moïse acheva de leur parler. (Or, il avait mis un voile sur sa face.)
34 Et quand Moïse entra vers l'Éternel pour parler avec lui, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît du tabernacle ; et étant sorti, il disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été commandé.
35 Et les enfants d'Israël avaient vu que le visage de Moïse, savoir la peau de son visage était rayonnante ; c'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce chapitre :

- I. Que DIEU, ensuite des prières de Moïse, pardonna au peuple d'Israël, qu'il donna une seconde fois les tables de la loi à ce peuple et qu'il promit de l'introduire dans le pays de Canaan. En cela nous devons reconnaître la grande miséricorde de DIEU et l'efficace de l'intercession des gens de bien.
II. Moïse rapporte que lorsqu'il demanda à voir la gloire de DIEU, il ne la vit qu'en partie et que DIEU ne

lui dit autre chose dans cette occasion, sinon qu'il était miséricordieux et plein de bonté, mais qu'il était aussi juste et qu'il ne tenait point le coupable pour innocent.

DIEU se fait connaître à nous en cette vie autant qu'il est nécessaire que nous le connaissions pour le craindre, c'est-à-dire comme souverainement bon et parfaitement juste, ce sont là ses deux principales perfections et ce qui nous engage surtout à le servir et à obéir à ses lois.

III. La défense que DIEU fit à son peuple de traiter alliance avec les Cananéens nous avertit que le commerce avec les méchants est très dangereux et que nous devons nous en éloigner avec soin.

IV. Les lois touchant les premiers-nés, les prémices, le sabbat et les fêtes avaient été établies par une grande sagesse afin que les Israélites se souvinssent des principales grâces que DIEU leur avait accordées et pour les empêcher d'imiter les coutumes et les superstitions des idolâtres.

V. C'est une chose remarquable que lorsque les Israélites allaient aux fêtes solennelles, DIEU empêchait leurs ennemis d'entrer dans le pays. C'était une marque bien particulière de la protection divine sur ce peuple et une preuve que DIEU bénit et protège ceux qui le servent et qu'il les garantit des dangers où ils pourraient être exposés en lui obéissant.

Enfin, ce qui est dit que Moïse avait sa face resplendissante lorsqu'il descendit de la montagne servait à assurer les enfants d'Israël qu'il leur parlait de la part de DIEU. Ce changement qui arriva en la personne de Moïse est une image de celui que la communication avec DIEU produit dans l'âme des fidèles et de la gloire dont les bienheureux brilleront lorsqu'ils verront DIEU et qu'ils jouiront de sa présence dans le ciel.

CHAPITRE XXXV.

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre :

I. Une répétition de la loi du sabbat.

II. L'offrande que tout le peuple fit pour le tabernacle.

1 Moïse donc assembla tout le peuple des enfants d'Israël, et leur dit : Ce sont ici les choses que l'Éternel a commandé de faire :

2 On travaillera pendant six jours, mais le septième jour sera saint ; car c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel. Quiconque travaillera en ce jour-là sera puni de mort.

3 Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.

4 Et Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel vous a commandé, disant :

5 Prenez de ce qui est chez vous une offrande élevée pour l'Éternel. Quiconque sera de bonne volonté apportera pour cette offrande, à l'Éternel, de l'or, de l'argent et de l'airain,

6 de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres,

7 des peaux de moutons teintes en rouge, et des peaux de couleur d'hyacinthe, du bois de Sittim,

8 de l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction et pour le parfum des choses aromatiques,

9 des pierres d'onyx et des pierres de remplage pour l'éphod et pour le pectoral.

10 Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront, et feront tout ce que l'Éternel a commandé ;

11 savoir le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,

12 l'arche et ses barres, le propitiatoire et le voile pour tendre devant l'arche,

13 la table et ses barres et tous ses ustensiles, et le pain de proposition,

14 et le chandelier du luminaire, ses ustensiles, ses lampes, et l'huile du luminaire,

15 et l'autel du parfum et ses barres, l'huile de l'onction, le parfum des choses aromatiques, et la tapisserie pour tendre à l'entrée, savoir à l'entrée du pavillon,

16 l'autel de l'holocauste, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

17 les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements et la tapisserie pour tendre à la porte du parvis,

18 et les pieux du pavillon, et les pieux du parvis et leur cordage,

19 les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements d'Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses enfants, pour exercer la sacrificature.

20 Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de devant Moïse.

21 Et tous ceux dont le cœur fut ému de bonne volonté, vinrent ; et tous ceux dont l'esprit fut porté à faire quelque libéralité, apportèrent l'offrande de l'Éternel pour l'œuvre du tabernacle d'assignation, et pour tout son service, et pour les vêtements sacrés.

22 Et les hommes vinrent avec les femmes ; tous ceux qui furent de bonne volonté apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets, et toutes sortes de bijoux d'or, et tous offrirent quelque offrande d'or à l'Éternel.

23 Tout homme aussi chez qui se trouvait de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres, des peaux de moutons teintes en rouge et de couleur d'hyacinthe, les apporta.

24 Tout homme qui avait de quoi faire une offrande d'argent et d'airain, l'apporta pour l'offrande de l'Éternel ; tout homme aussi chez qui il se trouva du bois de Sittim, pour tout l'ouvrage du service, l'apporta.

25 Toute femme aussi qui avait de l'industrie, fila de sa main, et apporta ce qu'elle avait filé, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.

26 Toutes les femmes aussi dont le cœur fut porté à travailler de leur industrie, filèrent du poil de chèvre.

27 Les principaux aussi de l'assemblée apportèrent des pierres d'onyx et des pierres de remplage, pour l'éphod et pour le pectoral ;

28 et des aromates, et de l'huile, tant pour le luminaire que pour l'huile d'onction, pour le parfum des choses aromatiques.

29 Tout homme donc et toute femme qui furent de bonne volonté pour apporter de quoi faire l'ouvrage que l'Éternel avait commandé par Moïse qu'on fit, et tous les enfants d'Israël, apportèrent des présents à l'Éternel avec une franche volonté.

30 Et Moïse dit aux enfants d'Israël : Voyez, l'Éternel a appelé nommément Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda,

31 et il l'a rempli de l'esprit de DIEU, en sagesse, en intelligence, en science, pour toute sorte d'ouvrage ;

32 même pour inventer tout ce qui se peut inventer en or, en argent, en airain,

33 dans la sculpture des pierres, pour les mettre en œuvre, et dans la menuiserie, pour travailler en tout ouvrage exquis ;

34 et il lui a aussi donné l'adresse d'enseigner, tant à lui qu'à Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan ;

35 et il les a remplis d'industrie pour faire toute sorte de travail d'ouvrier, même d'ouvrier en ouvrage exquis et en broderie, en hyacinthe, en écarlate, en cramoisi et en fin lin, et d'ouvrage de tisserand, tellement qu'ils font toute sorte d'ouvrages, et qu'ils sont heureux en inventions.

RÉFLEXIONS

Moïse inculque souvent la loi du sabbat parce que l'observation de ce jour, qui revenait toutes les semaines, rappelait les Israélites à un seul DIEU créateur de toutes choses et les tenait éloignés du culte des idoles.

II. On voit dans ce chapitre que le peuple contribua avec abondance et avec libéralité pour la fabrique du tabernacle, que les uns donnaient de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, que d'autres offrirent du fin lin, des poils de chèvres et toutes sorte de matériaux et que chacun marqua dans cette occasion son zèle et sa bonne volonté.

C'est là un exemple qui doit avoir une grande force pour animer les chrétiens à s'employer de bon cœur dans tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion et à l'édification publique.

CHAPITRE XXXVI.

Les contributions pour la fabrique du tabernacle étant achevées, les ouvriers qui étaient commis pour cet ouvrage y travaillent conformément à ce que DIEU avait ordonné. On voit dans ce chapitre comment le tabernacle fut dressé.

1 Et Bethsaléel, et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et de l'intelligence pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire, firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées.

2 Car Moïse avait appelé Bethsaléel et Aholiab, et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie, et tous ceux qui se vinrent présenter volontairement pour faire cet ouvrage ;

3 lesquels emportèrent de devant Moïse toute l'offrande que les enfants d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. Or, on apportait encore chaque matin quelque oblation volontaire.

- 4 C'est pourquoi, tous les hommes intelligents, qui faisaient tout l'ouvrage du sanctuaire, quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient,
- 5 et ils parlèrent à Moïse, et dirent : Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour le service et pour l'ouvrage que l'Éternel a commandé de faire.
- 6 Alors, par le commandement de Moïse, on fit crier par le camp : Que ni homme ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du sanctuaire ; et ainsi on empêcha le peuple de plus rien offrir ;
- 7 car ils avaient de tout ce qu'il fallait, suffisamment pour faire tout l'ouvrage, tellement qu'il y en avait de reste.
- 8 Tous les hommes donc industriels, d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, firent le pavillon ; savoir dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et ils les firent semées de chérubins, d'un ouvrage exquis.
- 9 La longueur d'une pièce était de vingt-huit coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées. Toutes les pièces avaient une même mesure.
- 10 Et ils joignirent cinq pièces l'une à l'autre, et cinq autres pièces l'une à l'autre.
- 11 Et ils firent des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, savoir au bord de celle qui était attachée ; ils en firent ainsi au bord de la dernière pièce, dans le second assemblage.
- 12 Ils firent cinquante lacets en une pièce, et cinquante lacets au bord de la pièce qui était dans l'autre assemblage, les lacets étant à l'opposite l'un de l'autre.
- 13 Puis on fit cinquante crochets d'or, et on attacha les pièces l'une à l'autre avec les crochets ; ainsi il n'y eut qu'un pavillon.
- 14 Puis on fit des pièces de poils de chèvres, pour servir de tabernacle par-dessus le pavillon ; on fit donc onze de ces pièces.
- 15 La longueur d'une pièce était de trente coudées, et la largeur de la même pièce de quatre coudées, et les onze pièces avaient une même mesure.
- 16 Et on assembla cinq de ces pièces à part, et les six autres pièces à part.
- 17 On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière pièce qui était attachée, et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui était attachée.
- 18 On fit aussi cinquante crochets d'airain, pour attacher le tabernacle, afin qu'il n'y en eût qu'un.
- 19 Et on fit pour le tabernacle une couverture de peaux de moutons teintes en rouge, et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par-dessus.
- 20 Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fit tenir debout.
- 21 La longueur d'un ais était de dix coudées, et la largeur du même ais d'une coudée et demie.
- 22 Il y avait deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre ; on fit ainsi de tous les ais du pavillon.
- 23 On fit donc les ais pour le pavillon ; savoir vingt ais au côté qui regarde droit vers le Midi.
- 24 Et au-dessous des vingt ais on fit quarante soubassements d'argent ; deux soubassements sous un ais, pour ses deux tenons, et deux soubassements sous l'autre ais, pour ses deux tenons.
- 25 On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon, du côté du Septentrion,
- 26 et leurs quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais, et deux soubassements sous l'autre ais.
- 27 Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, on fit six ais.
- 28 Et on fit deux ais pour les encoignures du pavillon aux deux côtés du fond,
- 29 qui étaient égaux par le bas, et qui étaient joints et unis par le haut avec un anneau ; et on fit ainsi des deux ais, qui étaient aux deux encoignures.
- 30 Il y avait donc huit ais et seize soubassements d'argent ; savoir deux soubassements sous chaque ais.
- 31 Et on fit cinq barres de bois de Sittim, pour les ais de l'un des côtés du pavillon.
- 32 Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon. On fit aussi cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'Occident.
- 33 Et on fit que la barre du milieu passait par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.
- 34 Et on couvrit d'or les ais, et on fit leurs anneaux d'or, pour y faire passer les barres, et ils couvrirent d'or les barres.
- 35 On fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors ; on le fit d'ouvrage de

broderie, semé de chérubins.

36 Et on lui fit quatre colonnes de bois de Sittim, qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or ; et on leur fondit quatre soubassements d'argent.

37 On fit aussi à l'entrée du tabernacle une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

38 On fit aussi ses cinq colonnes avec leurs crochets ; et on couvrit d'or leurs chapiteaux, et leurs filets ; mais leurs cinq soubassements étaient d'airain.

CHAPITRE XXXVII.

Description de ce qui était dans le tabernacle de l'arche de l'alliance, de la table des pains de proposition, le chandelier et de l'autel des parfums.

1 Puis Bethsaléel fit l'arche de bois de Sittim. Sa longueur était de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie.

2 Et il la couvrit par dedans et par dehors d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.

3 Et il lui fondit quatre anneaux d'or, pour les mettre sur ses quatre coins ; savoir, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté.

4 Il fit aussi des barres de bois de Sittim et les couvrit d'or.

5 Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche.

6 Il fit aussi le propitiatoire d'or pur, dont la longueur était de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie.

7 Et il fit deux chérubins d'or ; il les fit d'ouvrage fait au marteau, tirés des deux bouts du propitiatoire.

8 Un chérubin du bout de deçà, et l'autre chérubin du bout de delà ; il fit, dis-je, les chérubins tirés du propitiatoire, savoir de ses deux bouts.

9 Et les chérubins étendaient leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et leurs faces étaient vis-à-vis l'une de l'autre, et les chérubins regardaient vers le propitiatoire.

10 Il fit aussi la table de bois de Sittim ; sa longueur était de deux coudées, sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.

11 Et il la couvrit d'or pur, et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.

12 Il lui fit aussi tout autour une clôture large d'une paume, et il fit autour de sa clôture un couronnement d'or.

13 Et il lui fondit quatre anneaux d'or, et il mit les anneaux aux quatre coins, qui étaient à ses quatre pieds.

14 Les anneaux étaient à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, pour porter la table.

15 Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or pour porter la table.

16 Il fit aussi d'or pur des vaisseaux pour poser sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins et ses gobelets, avec lesquels on devait faire les aspersions.

17 Il fit aussi le chandelier d'or pur ; il le fit d'ouvrage façonné au marteau ; sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs étaient tirés de lui ;

18 et six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier.

19 Il y avait en une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur, et en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il fit de même aux six branches qui sortaient du chandelier.

20 Et il y avait au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs.

21 Et un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, et un autre pommeau sous deux autres branches, qui en étaient tirées, et un autre pommeau sous deux autres branches qui en étaient tirées, savoir des six branches procédant du chandelier.

22 Leurs pommeaux et leurs branches en étaient tirés, et tout le chandelier était une seule pièce, faite au marteau, et d'or pur.

23 Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes, et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes.

24 Et il le fit avec toute sa garniture d'un talent d'or pur.

25 Il fit aussi l'autel du parfum de bois de Sittim ; sa longueur était d'une coudée, et sa largeur d'une coudée ; il était carré ; mais sa hauteur était de deux coudées, et des cornes sortaient de ses quatre coins.

26 Et il couvrit d'or pur tant le dessus de l'autel que ses deux côtés tout à l'entour, et ses cornes ; et il lui fit aussi tout à l'entour un couronnement d'or.

27 Il fit aussi au-dessous de son couronnement deux anneaux d'or à ses deux côtés, qu'il mit aux deux coins, pour y faire passer les barres qui devaient servir à le porter.

28 Et il fit les barres de bois de Sittim, et il les couvrit d'or.

29 Il composa aussi l'huile de l'onction qui était une chose sainte, et le parfum pur, composés d'aromates selon l'art du parfumeur.

CHAPITRE XXXVIII.

Description de ce qui était hors du tabernacle, de l'autel des holocaustes, de la cuve d'airain et des parvis, avec les comptes de l'or, de l'argent et de l'airain qui furent employés pour construire le tabernacle.

1 Il fit aussi l'autel des holocaustes de bois de Sittim ; sa longueur était de cinq coudées, et sa largeur de cinq coudées ; il était carré, et sa hauteur était de trois coudées.

2 Et il fit des cornes à ses quatre coins, et qui en sortaient, et il le couvrit d'airain.

3 Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel, les chaudrons, les racloirs, les bassins, les fourchettes et les encensoirs ; il fit tous ses ustensiles d'airain.

4 Et il fit pour l'autel une grille d'airain, en forme de treillis, au-dessous de l'enceinte de l'autel, depuis le bas jusqu'au milieu.

5 Et il fondit quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain, pour mettre les barres.

6 Et il fit les barres de bois de Sittim, et les couvrit d'airain.

7 Et il fit passer les barres dans les anneaux, aux côtés de l'autel, pour le porter avec elles, le faisant d'ais, et creux.

8 Il fit aussi la cuve d'airain et son soubassement d'airain, des miroirs des femmes qui s'étaient assemblées par troupes, et qui s'étaient rendues à la porte du tabernacle d'assignation.

9 Il fit aussi un parvis, savoir pour le côté qui regarde vers le Midi, et des courtines pour le parvis, de fin lin retors, de cent coudées ;

10 et leurs vingt piliers avec leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

11 Et pour le côté du Septentrion, il fit aussi d'autres courtines de cent coudées, et leurs vingt piliers et leurs vingt soubassements d'airain ; mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

12 Et pour le côté de l'Occident, il y avait des courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers et leurs dix soubassements ; les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

13 Et pour le côté de l'Orient, droit vers le Levant, il y mit des courtines qui avaient cinquante coudées.

14 Il fit pour l'un des côtés quinze coudées de courtines, et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

15 Et pour l'autre côté, il fit aussi quinze coudées de courtines (afin qu'il y en eût autant deçà que delà de la porte du parvis), et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

16 Toutes les courtines du parvis, qui étaient tout à l'entour, il les fit donc de fin lin retors.

17 Il fit les soubassements des piliers d'airain, les crochets des piliers et les filets d'argent, et leurs chapiteaux furent couverts d'argent, et tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.

18 Et la tapisserie de la porte du parvis était d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées, et de la hauteur (qui était à la largeur) de cinq coudées, répondant aux courtines du parvis.

19 Et ses quatre piliers avec leurs quatre soubassements étaient d'airain, et leurs crochets étaient d'argent ; la couverture aussi de leurs chapiteaux et leurs filets étaient d'argent.

20 Et tous les pieux du tabernacle et du parvis à l'entour étaient d'airain.

21 C'est ici le compte de ce qui fut employé au pavillon, savoir au pavillon du témoignage, comme le compte en fut fait suivant le commandement de Moïse, à quoi furent employés les Lévités, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.

22 Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, fit toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse ;

23 et avec lui Aholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, et les ouvriers, et ceux qui travaillaient en

ouvrage exquis, et les brodeurs en hyacinthe, écarlate, cramoisi et fin lin.

24 Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, savoir pour tout l'ouvrage du sanctuaire, qui était de l'or d'offrande, fut de vingt-neuf talents, et de sept cent trente sicles, selon le sicle du sanctuaire.

25 Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés fut de cent talents et mille sept cent soixante et quinze sicles, selon le sicle du sanctuaire.

26 Un demi-sicle par tête, la moitié d'un sicle, selon le sicle du sanctuaire. Tous ceux qui passèrent par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

27 Il y eut donc cent talents d'argent pour fondre les soubassements du sanctuaire et les soubassements du voile, savoir, cent soubassements de cent talents ; un talent pour chaque soubassement.

28 Mais des mille sept cent soixante et quinze sicles, il fit les crochets pour les piliers, et il couvrit leurs chapiteaux, et il en fit des filets à l'entour.

29 L'airain de l'offrande fut de soixante et dix talents, et deux mille quatre cents sicles ;

30 dont on fit les soubassements de la porte du tabernacle d'assignation, et l'autel d'airain, avec sa grille d'airain, et tous les ustensiles de l'autel,

31 et les soubassements de la porte du parvis, et tous les pieux du pavillon, et tous les pieux du parvis tout autour.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXXVI, XXXVII ET XXXVIII

Ce qui est dit dans ces chapitres n'étant, à quelques circonstances près, qu'une répétition de ce qui a été dit dans les précédents, on doit y faire les mêmes réflexions.

La spécification de l'or, de l'argent et de l'airain qu'on employa pour le tabernacle et la somme de l'argent provenant du demi-sicle que tous les Israélites payèrent par tête fait voir qu'ils étaient sortis d'Égypte avec de grandes richesses et qu'ils en consacrèrent volontairement et avec joie une partie pour l'établissement du service divin.

CHAPITRE XXXIX.

Ce chapitre contient une description des vêtements sacrés. Le tabernacle étant achevé, les ouvriers qui y avaient travaillé le présentèrent à Moïse.

1 Ils firent aussi d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi les vêtements du service, pour faire le service au sanctuaire, et ils firent les vêtements sacrés qui étaient pour Aaron, comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

2 On fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

3 (Or, on étendit des lames d'or, et on les coupa par filets pour les brocher avec l'hyacinthe, avec l'écarlate, avec le cramoisi et avec le fin lin, d'ouvrage de broderie).

4 On fit à l'éphod des épaulettes qui s'attachaient, tellement qu'il était joint à ses deux bouts.

5 Et la ceinture brodée, de laquelle il était ceint, était tirée de la même pièce et de même ouvrage, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

6 On agença aussi les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or, et ayant les noms des enfants d'Israël gravés de gravure de cachet.

7 Et on les mit sur les épaulettes de l'éphod, afin qu'elles fussent des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

8 On fit aussi le pectoral d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

9 On fit le pectoral carré, et double ; sa longueur était d'une paume, et sa largeur d'une paume, d'une part et d'autre.

10 Et on le remplit de quatre rangs de pierres ; au premier rang on mit une sardoine, une topaze et une émeraude ;

11 au second rang, une escarboucle, un saphir et un jaspé ;

12 au troisième rang, un ligule, une agate et une améthyste ;

13 Et au quatrième rang, une chrysolithe, un onyx et un béryl, lesquels furent enchâssés dans leurs chatons d'or, dans leurs remplages.

14 Ainsi il y avait autant de ces pierres-là, qu'il y avait de noms des enfants d'Israël, douze selon leurs

noms ; on grava sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom, et elles étaient pour les douze tribus.

15 Et on fit sur le pectoral les chaînettes à bouts, en façon de cordon, et d'or pur.

16 On fit aussi deux agrafes d'or et deux anneaux d'or, et on mit les deux anneaux aux deux bouts du pectoral.

17 On mit aussi les deux chaînettes d'or faites à cordon, dans les deux anneaux, à l'extrémité du pectoral.

18 Et on mit les deux autres bouts des deux chaînettes faites à cordon, aux deux agrafes, sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod.

19 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux autres bouts du pectoral sur son bord, qui était du côté de l'éphod en dedans.

20 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux épaulières de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joignait au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

21 Et ils lièrent le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon d'hyacinthe, afin qu'il tînt au-dessus de la ceinture brodée de l'éphod, et que le pectoral ne branlât pas de dessus l'éphod, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22 On fit aussi le rochet de l'éphod d'ouvrage tissu, et entièrement d'hyacinthe.

23 Et l'ouverture à passer la tête était au milieu du rochet, comme l'ouverture d'un corselet ; et il y avait un ourlet à l'ouverture du rochet, tout à l'entour, afin qu'il ne se déchirât point.

24 Et aux bords du rochet on fit des grenades d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi, à fil retors.

25 On fit aussi des clochettes d'or pur, et on mit les clochettes entre les grenades aux bords du rochet tout à l'entour, parmi les grenades ;

26 en sorte qu'il y avait une clochette et une grenade, une clochette et une grenade, aux bords du rochet, tout à l'entour, pour faire le service, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

27 On fit aussi à Aaron et à ses fils des chemises de fin lin, d'ouvrage tissu ;

28 et la tiare de fin lin, et les ornements des calottes de fin lin, et les caleçons de lin, de fin lin retors ;

29 Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

30 Et la lame du saint couronnement d'or pur, sur laquelle on écrivit une écriture de gravure de cachet, savoir LA SAINTETÉ A L'ÉTERNEL.

31 Et on mit sur elle un cordon d'hyacinthe, pour l'appliquer à la tiare pardessus, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

32 C'est ainsi que fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du tabernacle d'assignation ; et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse ; ils les firent ainsi.

33 Et ils apportèrent à Moïse le pavillon, le tabernacle et tous les ustensiles, ses crochets, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,

34 la couverture de peaux de moutons teintes en rouge, et la couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et le voile pour tendre devant le lieu très saint,

35 l'arche du témoignage et ses barres et le propitiatoire,

36 la table avec tous ses ustensiles, et le pain de proposition,

37 et le chandelier pur, avec toutes ses lampes arrangées, et tous ses ustensiles, et l'huile du luminaire,

38 et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de choses aromatiques, et la tapisserie de l'entrée du tabernacle,

39 et l'autel d'airain avec sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

40 et les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, la tapisserie pour la porte du parvis, son cordage, ses pieux, et tous les ustensiles du service du pavillon, pour le tabernacle d'assignation,

41 les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements pour Aaron sacrificateur, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature.

42 Les enfants d'Israël firent donc tout l'ouvrage comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

43 Et Moïse vit tout l'ouvrage, et voici, on l'avait fait tel que l'Éternel l'avait commandé ; on l'avait fait ainsi ; et Moïse les bénit.

RÉFLEXIONS

On peut voir au chapitre XXVIII de ce livre les considérations qu'il y a à faire sur les vêtements sacrés. Ce

qu'il y a de particulier à remarquer dans celui-ci, c'est que quand le tabernacle eut été achevé, tout l'ouvrage fut présenté à Moïse, qui l'ayant trouvé conforme à tous égards à ce que DIEU avait ordonné, l'approuva et bénit ceux qui y avaient travaillé et le peuple qui avait fourni ce qui était nécessaire pour amener cette entreprise à sa perfection.

En tout cela on voit l'obéissance du peuple à la volonté du Seigneur et la fidélité avec laquelle Moïse s'acquitta de la commission dont DIEU l'avait chargé.

CHAPITRE XL.

L'ouvrage que DIEU avait commandé que l'on fit pour le tabernacle et pour le service divin étant achevé, DIEU ordonne que le tabernacle soit dressé et que chaque chose y soit mise en sa place. Ce qui ayant été exécuté, DIEU montra par des marques visibles de sa présence qu'il agréait tout ce qui avait été fait et qu'il voulait désormais habiter dans ce lieu là et conduire les enfants d'Israël partout où ils iraient. C'est ici que fini le livre de l'Exode.

1 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation ;

3 et tu y mettras l'arche du témoignage, au-devant de laquelle tu mettras le voile.

4 Tu apporteras aussi la table, et tu y arrangeras ce qui y doit être arrangé ; tu apporteras aussi le chandelier, et tu allumeras ses lampes.

5 Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au-devant de l'arche du témoignage, et tu mettras la tapisserie à l'entrée du pavillon.

6 Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste vis-à-vis de l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation.

7 Tu mettras aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et tu y mettras de l'eau.

8 Tu mettras aussi le parvis tout à l'entour, et tu mettras la tapisserie à la porte du parvis.

9 Tu prendras aussi l'huile de l'onction, et tu en oindras le pavillon et tout ce qui y est, et tu le consacreras, et tous ses ustensiles, et il sera consacré.

10 Tu oindras aussi l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles, et tu consacreras l'autel, et l'autel sera très-saint.

11 Et tu oindras la cuve et son soubassement, et tu la consacreras.

12 Tu feras aussi approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation, et tu les laveras d'eau.

13 Et tu revêtiras Aaron des saints vêtements, et tu l'oindras et le consacreras, et il m'exercera la sacrificature.

14 Et tu feras approcher ses fils, que tu revêtiras des chemises.

15 Et tu les oindras, comme tu auras oint leur père, et ils m'exerceront la sacrificature, et leur onction servira pour la sacrificature à toujours d'âge en âge.

16 Ce que Moïse fit selon toutes ces choses selon que l'Éternel lui avait commandé ; il le fit ainsi.

17 Car au premier jour du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé.

18 Et Moïse dressa le pavillon et mit ses soubassements et posa ses ais et mit ses barres et dressa ses piliers.

19 Et il étendit le tabernacle sur le pavillon, et il mit la couverture du tabernacle au-dessus du pavillon, par le haut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

20 Il prit aussi et il posa le témoignage dans l'arche, et il mit les barres à l'arche ; il mit aussi le propitiatoire sur l'arche, par le haut.

21 Et il apporta l'arche dans le pavillon, et posa le voile de tapisserie, et le mit au-devant de l'arche du témoignage, comme DIEU l'avait commandé à Moïse.

22 Il mit aussi la table au tabernacle d'assignation, au côté du pavillon vers le Septentrion, hors du voile ;

23 et il arrangea sur elle des rangées de pains, devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

24 Il mit aussi le chandelier au tabernacle d'assignation, vis-à-vis de la table, au côté du pavillon, vers le Midi.

25 Et il alluma les lampes devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

26 Il posa aussi l'autel d'or au tabernacle d'assignation devant le voile ;

27 et il fit fumer sur l'autel le parfum des choses aromatiques, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

28 Il mit aussi la tapisserie de l'entrée pour le pavillon.

29 Il mit aussi l'autel de l'holocauste à l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation, et il offrit sur l'autel

l'holocauste et le gâteau, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

30 Il posa aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel, et il y mit de l'eau pour laver.

31 Et Moïse et Aaron avec ses fils en lavèrent leurs mains et leurs pieds.

32 Et quand ils entraient au tabernacle d'assignation, et qu'ils approchaient de l'autel, ils se lavaient selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

33 Il dressa aussi le parvis tout autour du pavillon et de l'autel, et il mit la tapisserie de la porte du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.

34 Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel remplit le pavillon ;

35 tellement que Moïse ne put entrer au tabernacle d'assignation ; car la nuée se tenait dessus, et la gloire de l'Éternel remplissait le pavillon.

36 Or, quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient ; cela arrivait dans toutes leurs traites ;

37 mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point jusqu'au jour qu'elle se levait.

38 Car la nuée de l'Éternel était sur le pavillon le jour, et le feu y était la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites.

RÉFLEXIONS

Il est utile de lire ce dernier chapitre de l'Exode parce que nous y apprenons ce que c'était que le tabernacle et quelles en étaient les parties et la disposition.

Le tabernacle était une espèce de tente qui pouvait être démontée et transportée d'un lieu à un autre. Dans ce tabernacle, il y avait le lieu très-saint où était l'arche de l'alliance avec ses barres qui servait à la porter et cette arche renfermait les tables de la loi. On conservait aussi dans cet endroit une cruche pleine de la manne dont les enfants d'Israël avaient mangé dans le désert, et la verge d'Aaron qui avait fleuri.

Au-devant du lieu très saint qui était fermé par un voile, il y avait l'autel des parfums, avec la table des pains de proposition, laquelle était du côté du Septentrion et le chandelier d'or qui était du côté du Midi. Hors de ce lieu là et vers l'entrée était la grande cuve ou la mer d'airain, l'autel des holocaustes sur lequel on brûlait les victimes et le parvis où le peuple assistait.

Quand ce tabernacle eut ainsi été dressé et rangé, Aaron et les autres sacrificateurs, après avoir été consacré, commencèrent à y faire le service. DIEU donna des marques de sa présence par la nuée qui descendit sur le tabernacle afin de faire voir aux Israélites qu'ils recevaient le service qu'ils viendraient lui rendre dans ce lieu là et qu'il serait présent au milieu d'eux. Toutes les fois qu'ils devaient partir d'un lieu, la nuée se levait du dessus du tabernacle ; quand ils devaient s'arrêter, elle s'arrêtait.

Ce tabernacle subsista environ cinq cents ans, ayant souvent été transporté d'un lieu à un autre jusqu'à que le roi Salomon bâtit le temple de Jérusalem.

Ce que nous devons considérer sur cela c'est :

I. Que le tabernacle avec toutes ses parties avait été fait par l'ordre de DIEU et suivant le modèle qu'il en avait donné à Moïse,

II. Que DIEU par un effet de sa grande sagesse avait réglé de la sorte ce qui regardait son service pour s'accommoder à l'état du peuple d'Israël qui était un peuple grossier et enfin que toutes ces choses étaient des ombres et des figures de ce qui devait arriver dans les temps de l'Évangile où JÉSUS-CHRIST devait venir établir un service plus parfait. C'est ce que St. Paul nous enseigne dans l'épître aux Hébreux, où il dit que le tabernacle avait été construit avec toutes ses parties et qu'après avoir été ainsi disposé, les sacrificateurs y entraient pour y faire le service, mais que JÉSUS-CHRIST, le Souverain Sacrificateur des biens à venir était venu par un tabernacle plus grand et plus excellent et nous avait acquis une rédemption éternelle en entrant dans les lieux saints. Ces réflexions nous engagent à louer DIEU des avantages qu'il nous a accordés et à lui rendre le vrai service que JÉSUS-CHRIST notre Seigneur nous a prescrit et qui consiste à adorer DIEU en esprit et en vérité.

LE LÉVITIQUE

TROISIÈME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre du lévitique est ainsi appelé parce qu'il règle principalement les fonctions des Lévites et des sacrificateurs dans le service divin. Il contient premièrement les lois touchant les sacrifices, les oblations, la lèpre et les diverses cérémonies que le peuple d'Israël devait observer. On y voit ensuite plusieurs autres lois qui regardent le culte religieux et la conduite et les mœurs des Israélites. En lisant ces lois, il faut se souvenir qu'elles étaient particulières au peuple d'Israël et qu'elles avaient été très sagement établies tant pour instruire les Israélites des principaux devoirs de la religion que pour les éloigner de l'idolâtrie.

Au reste, nous devons considérer que puisque nous avons en JÉSUS-CHRIST ce qui était représenté par les cérémonies légales, nous sommes indispensablement obligés de rendre volontairement à DIEU le culte spirituel et raisonnable qui nous est prescrit dans l'Évangile.

CHAPITRE I.

Ce chapitre règle ce qui concerne les sacrifices volontaires et les holocaustes, c'étaient des sacrifices où les victimes étaient brûlées toutes entières et ces sacrifices étaient de trois sortes, savoir de gros bétail, comme de taureaux ou de veaux, de menues bêtes, comme d'agneaux ou de chèvres et d'oiseaux comme de tourterelles et de pigeons.

1 L'Éternel appela Moïse, et lui parla du tabernacle d'assignation, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre vous fera une offrande à l'Éternel, il fera son offrande de gros ou de menu bétail.

3 Si son offrande est de gros bétail pour l'holocauste, il offrira un mâle sans défaut, et il l'offrira à l'entrée du tabernacle d'assignation, de son bon gré, en la présence de l'Éternel.

4 Et il mettra sa main sur la tête de la victime de l'holocauste, et il sera agréé pour lui, afin de faire propitiation pour lui.

5 Ensuite on égorgera le veau, en la présence de l'Éternel, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en offriront le sang, et le répandront à l'entour sur l'autel qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

6 Après cela, on écorchera la victime de l'holocauste, et on la mettra en pièces.

7 Alors les fils d'Aaron, sacrificateurs, mettront le feu sur l'autel, et arrangeront le bois sur le feu ;

8 et les fils d'Aaron, sacrificateurs, arrangeront les pièces, la tête et la fressure, sur le bois qu'on aura mis au feu sur l'autel ;

9 mais il lavera d'eau le ventre et les jambes, et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.

10 Que si son offrande est de menu bétail pour l'holocauste, savoir, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans défaut ;

11 et on l'égorgera à côté de l'autel vers le Septentrion, en la présence de l'Éternel ; et les fils d'Aaron, sacrificateurs, en répandront le sang sur l'autel tout autour.

12 Et on mettra en pièces, et sa tête et sa fressure ; et le sacrificateur les arrangera sur le bois qu'on mettra sur le feu qui est sur l'autel ;

13 mais il lavera d'eau les entrailles et les jambes. Ensuite le sacrificateur offrira toutes ces choses, et les fera fumer sur l'autel ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, d'agréable odeur à l'Éternel.

14 Que si son offrande est d'oiseaux pour l'holocauste à l'Éternel, il fera son offrande de tourterelles ou de

pigeonneaux.

15 Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel, et lui entamera la tête avec l'ongle, afin de la faire fumer sur l'autel, et on en fera couler le sang au côté de l'autel ;

16 et il ôtera son jabot avec sa plume, et les jettera près de l'autel, vers l'Orient, où seront les cendres.

17 Il l'entamera donc avec ses ailes, sans le partager ; et le sacrificateur le fera fumer sur l'autel, sur le bois qui sera au feu ; c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre qu'outre les sacrifices qui étaient de nécessité et de devoir, il y en avait de volontaires que chacun offrait de son bon gré et suivant ses moyens. Cependant, il n'était pas en la liberté des Israélites de les offrir comme ils voudraient, mais ils devaient le faire de la manière que DIEU l'avait réglé.

II. Il paraît de ce chapitre que ces sacrifices volontaires étaient très agréables à DIEU, ce qui nous montre qu'il reçoit avec bonté tout ce qu'on fait pour lui d'un cœur sincère.

III. Il est aussi à remarquer que ceux qui n'avaient pas le moyen de sacrifier du gros et du menu bétail pouvaient offrir des pigeons. Par ce moyen toutes sortes de personnes et même les pauvres étaient en état de s'acquitter de ce devoir religieux.

DIEU ne reçoit pas moins favorablement les offrandes des pauvres que celles des riches lorsqu'elles procèdent d'une bonne volonté.

CHAPITRE II.

Ce chapitre traite des gâteaux et des prémices qui doivent être présentés à DIEU.

1 Quand quelque personne offrira une offrande de gâteau à l'Éternel, son offrande sera de fleur de farine, sur laquelle il versera de l'huile, et il y mettra de l'encens dessus ;

2 et il l'apportera aux fils d'Aaron, sacrificateurs, et le sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine, et de l'huile dont le gâteau aura été fait, avec tout l'encens qui était sur le gâteau ; et il fera fumer son mémorial sur l'autel ; c'est une offrande faite par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.

3 Mais ce qui restera du gâteau, sera pour Aaron et ses fils ; c'est une chose très sainte, comme venant des offrandes faites par le feu à l'Éternel.

4 Et quand tu offriras une offrande de ce qui est cuit au four, que ce soient des gâteaux sans levain, de fine farine, pétris avec de l'huile, et des beignets sans levain, oints ou arrosés d'huile.

5 Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine, pétrie dans l'huile, sans levain.

6 Et tu la mettras par morceaux, et tu verseras sur elle de l'huile ; car c'est une offrande de gâteau.

7 Et si ton offrande est un gâteau de poêle, elle sera faite de fine farine avec de l'huile.

8 Et tu apporteras le gâteau qui sera fait de ces choses-là, à l'Éternel ; et on le présentera au sacrificateur, qui l'apportera vers l'autel.

9 Et le sacrificateur en lèvera son mémorial, et le fera fumer sur l'autel ; c'est une offrande faite par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.

10 Et ce qui restera du gâteau, sera pour Aaron et pour ses fils, c'est une chose très-sainte, qui vient des offrandes faites par le feu à l'Éternel.

11 Quelque gâteau que vous offriez à l'Éternel, il ne sera point fait avec du levain ; car vous ne ferez rien fumer, dans aucune offrande faite par le feu à l'Éternel, où il y ait du levain ou du miel.

12 Vous pouvez les offrir dans l'offrande des prémices à l'Éternel ; mais ils ne seront point mis sur l'autel, comme une oblation d'agréable odeur.

13 Tu saleras aussi de sel toute offrande de gâteau, et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance de ton DIEU de dessus ton gâteau ; mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.

14 Et si tu offres le gâteau des premiers fruits à l'Éternel, tu offriras, pour le gâteau de tes premiers fruits, des épis qui commencent à mûrir, rôtis au feu, savoir, les grains de quelques épis égrenés.

15 Et tu mettras de l'huile sur le gâteau, tu mettras aussi de l'encens dessus ; car c'est une offrande de gâteau.

16 Et le sacrificateur fera fumer son mémorial, qui sera pris de ses grains broyés, et de son huile, avec tout

l'encens ; c'est une offrande faite par le feu à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à observer sur les lois concernant les gâteaux et les prémices, c'est qu'on en faisait fumer une partie en l'honneur de DIEU et que le reste appartenait aux sacrificateurs. Ainsi DIEU voulait par là d'un côté engager les Israélites à s'acquitter envers lui d'un devoir religieux et solennel et à reconnaître qu'ils tenaient de sa libéralité tout ce que la terre produisait et de l'autre pourvoir à la subsistance de ses ministres.

La loi de JÉSUS-CHRIST n'oblige pas moins les chrétiens à témoigner à DIEU leur reconnaissance pour ses bienfaits temporels et à fournir à leurs conducteurs spirituels ce dont ils ont besoin pour leur entretien.

CHAPITRE III.

Ce chapitre traite des sacrifices de prospérité que les Israélites offraient pour témoigner à DIEU leur reconnaissance et pour obtenir sa faveur.

1 Et si l'offrande de quelqu'un est un sacrifice de prospérités, et s'il l'offre de gros bétail, soit mâle, soit femelle, il l'offrira sans défaut, devant l'Éternel ;

2 et il mettra sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera à l'entrée du tabernacle d'assignation, et les fils d'Aaron, sacrificateurs, répandront le sang sur l'autel à l'entour.

3 Puis on offrira, du sacrifice de prospérités, une offrande faite par le feu à l'Éternel, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,

4 et les deux rognons, avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

5 Et les fils d'Aaron feront fumer tout cela sur l'autel, sur l'holocauste qu'on mettra sur le bois et sur le feu ; c'est une offrande faite par le feu, de bonne odeur à l'Éternel.

6 Que si son offrande est de menu bétail, pour le sacrifice de prospérités à l'Éternel, soit qu'il offre un mâle ou une femelle, il l'offrira sans défaut.

7 S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Éternel ;

8 et il mettra sa main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera devant le tabernacle d'assignation ; et les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

9 Et il offrira, du sacrifice de prospérités, une offrande faite par le feu à l'Éternel, en ôtant sa graisse et sa queue entière jusque contre l'échine, et la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,

10 et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

11 Et le sacrificateur fera fumer tout cela sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par le feu à l'Éternel ;

12 que si son offrande est d'entre les chèvres, il l'offrira devant l'Éternel ;

13 et il mettra la main sur sa tête, et on l'égorgera devant le tabernacle d'assignation, et les enfants d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

14 Ensuite il offrira son offrande ; c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel. Il offrira donc la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,

15 et les deux rognons, et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

16 Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel ; c'est une viande d'offrande faite par le feu en bonne odeur. Toute graisse appartient à l'Éternel.

17 C'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges, et dans toutes vos demeures, que vous ne mangerez point de graisse ni de sang.

RÉFLEXIONS

Comme le but des sacrifices de prospérité était de rendre à DIEU des actions de grâces solennelles pour les bienfaits qu'on avait reçu de lui et d'obtenir la continuation de sa bonté, nous devons apprendre de ce chapitre que lorsque DIEU nous accorde quelque grâce particulière, nous sommes dans l'obligation indispensable de lui marquer notre gratitude et que sa faveur étant la source de toute notre félicité, notre

principal soin doit être de nous la procurer.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre prescrit la manière dont on devait offrir les sacrifices pour les péchés qui avaient été commis par erreur, soit par le souverain sacrificateur, soit par tout le peuple, soit par quelqu'un des principaux, soit par les particuliers.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, et lui dit :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque quelque personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'il ne faut point faire, et lorsqu'il en aura fait quelque'une ;

3 si le sacrificateur, qui a reçu l'onction, a commis un péché, en faisant pécher le peuple, il offrira, pour le péché qu'il aura fait, un veau, pris du troupeau, sans défaut, à l'Éternel, en offrande pour le péché ;

4 et il amènera le veau à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel, et il mettra sa main sur la tête du veau, et l'égorgera devant l'Éternel.

5 Et le sacrificateur, qui a reçu l'onction, prendra du sang du veau, et l'apportera dans le tabernacle d'assignation ;

6 et le sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et fera aspersion du sang sept fois devant l'Éternel, devant le voile du sanctuaire.

7 Le sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum des choses aromatiques, qui est au tabernacle d'assignation ; mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

8 Et il lèvera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, savoir, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles,

9 et les deux rognons, avec la graisse qui est dessus, jusque sur les flancs ; et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons,

10 comme on les ôte du taureau du sacrifice de prospérités ; et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel de l'holocauste.

11 Mais quant à la peau du veau, et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles et sa fiente,

12 et même tout le veau, il le tirera hors du camp, dans un lieu net, où l'on répand les cendres, et il le brûlera sur du bois au feu ; il sera brûlé au lieu où on répand les cendres.

13 Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur, et que la chose ait été ignorée de l'assemblée, et qu'ils aient violé quelque commandement de l'Éternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, et qu'ils se soient rendus coupables ;

14 et que le péché qu'ils ont fait soit connu, l'assemblée offrira un veau pris du troupeau, en offrande pour le péché, et on l'amènera devant le tabernacle d'assignation ;

15 et les anciens de l'assemblée mettront leurs mains sur la tête du veau devant l'Éternel, et on égorgera le veau devant l'Éternel ;

16 et le sacrificateur, qui a reçu l'onction, portera du sang du veau dans le tabernacle d'assignation.

17 Ensuite le sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et en fera aspersion devant l'Éternel, devant le voile, par sept fois ;

18 et il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant l'Éternel, au tabernacle d'assignation ; après quoi, il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation ;

19 et il lèvera toute sa graisse, et la fera fumer sur l'autel ;

20 et il fera de ce veau comme il a fait du veau pour l'offrande pour son péché. Le sacrificateur fera ainsi, et fera propitiation pour eux, et il leur sera pardonné.

21 Puis il tirera hors du camp le veau, et le brûlera, comme il a brûlé le premier veau ; car c'est l'offrande pour le péché de l'assemblée.

22 Que si quelqu'un des principaux du peuple a péché, ayant violé par erreur quelqu'un de tous les commandements de l'Éternel son DIEU, en commettant des choses qu'on ne doit point faire, et qu'il se soit rendu coupable,

23 et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera pour sacrifice un jeune bouc mâle, sans défaut ;

24 Et il mettra sa main sur la tête du bouc, et il l'égorgera au lieu où on égorge l'holocauste devant l'Éternel ; car c'est une offrande pour le péché.

25 Le sacrificateur prendra aussi avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste ; et il répandra le reste de son sang au pied de l'autel de l'holocauste ;

26 et il fera fumer toute sa graisse sur l'autel, comme la graisse du sacrifice de prospérités ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché, et il lui sera pardonné.

27 Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur, en violant quelqu'un des commandements de l'Éternel, et en commettant des choses qu'on ne doit pas faire, et qu'il se soit rendu coupable,

28 et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera son offrande d'une jeune chèvre sans défaut, pour le péché qu'il a commis ;

29 et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et on égorgera l'offrande pour le péché, au lieu de l'holocauste.

30 Ensuite le sacrificateur prendra du sang de la chèvre avec son doigt, et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste ; et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel ;

31 et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de dessus le sacrifice de prospérités ; et le sacrificateur la fera fumer sur l'autel, en bonne odeur à l'Éternel, et il fera propitiation pour lui, et il lui sera pardonné.

32 Que s'il amène un agneau pour l'oblation de son péché, ce sera une femelle sans défaut qu'il amènera ;

33 et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et on l'égorgera pour le péché, au lieu où l'on égorge l'holocauste.

34 Puis, le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel ;

35 et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice de prospérités, et le sacrificateur les fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices de l'Éternel faits par le feu ; et il fera propitiation pour lui, du péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.

RÉFLEXIONS

Pour tirer du profit de cette lecture, il faut y faire ces quatre considérations :

I. La première, que puisque DIEU avait établi des sacrifices pour l'expiation des péchés commis par erreur, ces péchés-là, quoique ils soient moindres que ceux que l'on commet volontairement et par malice, doivent être évités avec soin, que pour cet effet nous devons nous bien instruire de notre devoir et prendre garde à notre conduite et que lorsqu'il nous est arrivé de pécher par erreur et que nous venons de nous en apercevoir, il faut en avoir de la douleur et réparer ces péchés-là autant que nous le pouvons.

II. La seconde réflexion est que les péchés des personnes publiques, telles qu'étaient les sacrificateurs et les principaux du peuple d'Israël, doivent être expiés tant parce qu'ils étaient plus griefs que parce qu'ils pouvaient attirer la colère de DIEU, non seulement sur ceux qui les avaient commis, mais aussi sur tout le peuple.

III. La troisième considération regarde les cérémonies qui s'observaient dans ces sacrifices. Ceux qui les offraient mettaient leurs mains sur la tête des victimes pour marquer qu'elles étaient immolées à leur place, après quoi le sacrificateur prenait du sang des victimes, il en faisait aspersion devant le voile du sanctuaire et il en mettait sur les cornes de l'autel des parfums, si le sacrifice était offert pour les sacrificateurs ou pour tout le peuple, le reste du sang était répandu hors de là au pied de l'autel des holocaustes, la graisse et les reins étaient brûlés sur cet autel et on brûlait le reste du corps des bêtes hors du camp.

IV. Enfin, nous devons considérer que ces cérémonies n'avaient point par elles-mêmes la vertu d'expier les péchés, cependant DIEU les avaient établies pour apprendre au peuple d'Israël que quand ils avaient péché, ils devaient le confesser devant DIEU et recourir à sa miséricorde et que lorsqu'on pratiquait ces cérémonies par un principe d'obéissance, DIEU s'apaisait et pardonnait les péchés qu'on avait commis contre lui.

CHAPITRE V.

DIEU ordonne la punition de ceux qui étant engagés par serment à dire la vérité ne l'auraient pas fait.

Il prescrit ensuite la manière dont il fallait faire l'expiation pour ceux qui auraient touché une chose souillée, pour ceux qui ayant fait des serments inconsidérés ne les auraient pas accomplis, et enfin pour

ceux qui par erreur auraient retenu des choses consacrées à DIEU ou violé quelqu'un de ses commandements.

1 Lorsque quelqu'un aura péché, pour n'avoir pas déclaré celui qu'il a entendu qui faisait un serment, et une chose dont il aura été témoin (soit pour l'avoir vue, soit pour l'avoir sue), il portera son iniquité ;

2 ou, quand quelque personne aura touché une chose souillée, soit le cadavre des animaux immondes, soit le cadavre des bêtes immondes, soit le cadavre des reptiles immondes, bien qu'il ne s'en soit pas aperçu, il sera toutefois souillé et coupable ;

3 ou, quand il aura touché la souillure de l'homme, de quelque manière qu'il se soit souillé, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il sera coupable ;

4 ou, quand quelque personne aura juré en prononçant de ses lèvres un serment de faire du mal ou du bien, selon tout ce que l'homme prononce en jurant, soit qu'il ne s'en soit point aperçu, soit qu'il y ait pris garde, il sera coupable dans l'un de ces points.

5 Quand donc quelqu'un sera coupable dans l'un de ces points-là, il confessera en quoi il aura péché ;

6 et il amènera l'offrande de son délit à l'Éternel, pour le péché qu'il aura commis, savoir, une femelle du troupeau, soit une brebis ou une jeune chèvre pour le péché ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché.

7 Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à l'Éternel, pour offrande du délit qu'il aura commis, deux tourterelles ou deux pigeonneaux ; l'un pour l'offrande pour le péché, et l'autre pour l'holocauste.

8 Et il les apportera au sacrificateur, qui offrira premièrement celui qui est pour le péché ; et il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou, sans la séparer ;

9 ensuite il fera aspersion, sur un côté de l'autel, du sang de l'offrande pour le péché ; et on exprimera ce qui restera du sang au pied de l'autel, car c'est une offrande pour le péché.

10 Et de l'autre il en fera un holocauste, selon l'ordonnance ; et le sacrificateur fera pour lui la propitiation pour le péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.

11 Que si celui qui aura péché, n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles ou deux pigeonneaux, il apportera pour son offrande la dixième partie d'un épha de fine farine, et ne mettra sur elle ni huile, ni encens ; car c'est une offrande pour le péché ;

12 il l'apportera au sacrificateur qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande, et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices qui sont faits par le feu à l'Éternel ; car c'est une offrande pour le péché.

13 Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui, pour le péché qu'il aura commis en l'une de ces choses-là, et il lui sera pardonné ; et le reste sera pour le sacrificateur, comme étant une offrande de gâteau.

14 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

15 Quand quelque personne aura commis un crime et un péché par erreur, en retenant des choses consacrées à l'Éternel, il amènera une offrande pour son délit à l'Éternel, savoir un bœuf sans défaut pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras de la chose consacrée, la faisant en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, à cause de son délit.

16 Il restituera donc ce en quoi il aura péché, en retenant de la chose consacrée, et il ajoutera un cinquième par-dessus, et il la donnera au sacrificateur ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui, par le bœuf de l'offrande pour le délit, et il lui sera pardonné.

17 Et quand quelque personne aura péché, et aura violé quelqu'un des commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'on ne doit point faire, quoique sans le savoir, il sera coupable, et portera la peine de son iniquité.

18 Il amènera donc au sacrificateur un bœuf sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit ; et le sacrificateur fera propitiation pour lui, de la faute qu'il aura commise par erreur, et dont il ne se sera point aperçu ; et ainsi il lui sera pardonné.

19 Il y a du délit ; certainement, il s'est rendu coupable contre l'Éternel.

RÉFLEXIONS

I. Ce qui vient d'être lu nous enseigne en premier lieu que c'est un crime digne des plus sévères peines de ne pas déclarer la vérité lorsqu'on est sommé par serment de la dire, qu'il faut accomplir les serments qu'on a

faits autant qu'on le peut légitimement et s'abstenir de faire aucun serment téméraire et inconsidéré.

II. Les lois qui regardent divers péchés qui étaient commis par erreur et par inadvertance et l'obligation qui était imposée à ceux qui y étaient tombés de les confesser et d'en faire l'expiation nous montrent que l'intention de DIEU est que l'on évite autant que cela se peut non seulement les péchés où l'on pourrait tomber de propos délibéré, mais aussi ceux que l'on pourrait commettre inconsidérément et par ignorance, ces péchés ne laissant pas de nous rendre coupable devant DIEU parce que nous sommes obligés de faire attention à notre devoir et à notre conduite.

III. Sur ce que DIEU ordonne ici que ceux qui auraient péché par erreur confesseraient leurs péchés, qu'ils offriraient des sacrifices et que s'ils ne pouvaient pas offrir des brebis, ils présenteraient des pigeons ou s'il étaient tout à fait pauvres un peu de farine, nous devons considérer que toutes sortes de péchés doivent être expiés et réparés par la confession et par une vraie repentance, que nul n'est exempt de cette obligation et que chacun doit réparer de tout son pouvoir le mal qu'il a fait.

IV. Il est à remarquer enfin que ceux qui avaient pris ou retenu par erreur des choses consacrées à DIEU ne devaient pas seulement offrir un sacrifice, mais qu'ils étaient obligés de restituer ces choses-là et d'y ajouter même par-dessus un cinquième. Cela nous apprend que l'on est dans une obligation indispensable de restituer tout ce qu'on ne possède pas légitimement et que, si ceux qui avaient retenu des choses saintes par erreur étaient tenus d'en faire une restitution si exacte jusque-là qu'ils devaient même donner plus que ces choses ne valaient, le devoir de la restitution est encore plus indispensable lorsqu'on a pris ou qu'on retient sciemment et volontairement des choses qui ne nous appartiennent pas.

CHAPITRE VI.

DIEU ordonne :

I. Que ceux qui nieraient d'avoir entre les mains un dépôt qui leur aurait été confié ou des choses qu'un autre aurait perdues et qu'ils auraient trouvées en fassent la restitution et qu'ils offrent un sacrifice pour expier leur péché.

II. DIEU ajoute des lois touchant les holocaustes et le feu qui devait être continuellement allumé sur l'autel pour les consumer, touchant les gâteaux dont une partie devait être offerte à DIEU et le reste devait être mangé par les sacrificateurs, touchant l'offrande que les sacrificateurs devaient présenter lorsqu'ils étaient consacrés et établis dans leurs charges et enfin touchant les sacrifices pour le péché et le droit que les sacrificateurs avaient d'en manger.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Quand quelque personne aura péché et aura commis un forfait contre l'Éternel, en mentant à son prochain pour un dépôt, ou pour une chose qu'on aura mise entre ses mains, soit qu'il l'ait ravie, soit qu'il ait trompé son prochain ;

3 ou s'il a trouvé une chose qui était perdue, et qu'il mente à ce sujet, ou s'il jure faussement sur quelque une de ces choses qu'il arrive à l'homme de faire, et de pécher en les faisant ;

4 s'il arrive donc qu'il ait péché et qu'il soit trouvé coupable, il rendra la chose qu'il aura ravie, ou ce qu'il aura usurpé par tromperie, ou le dépôt qui lui aura été confié, ou la chose perdue qu'il aura trouvée ;

5 ou tout ce dont il aura juré faussement ; il restituera le principal, et il ajoutera une cinquième partie par-dessus, à celui à qui il appartenait. Il le donnera au jour qu'il aura été déclaré coupable.

6 Il apportera aussi au sacrificateur, pour l'Éternel, l'offrande pour son péché ; savoir, un bœuf sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit.

7 Et le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel, et il lui sera pardonné, quelque chose qu'il ait faite de toutes celles qu'il ne pouvait faire sans se rendre coupable.

8 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

9 Donne ce commandement à Aaron et à ses fils, et dis-leur : C'est ici la loi de l'holocauste : L'holocauste sera consumé par le feu qui est sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin, parce que le feu de l'autel y doit être tenu allumé.

10 Le sacrificateur donc étant vêtu de sa robe de lin, mettra ses caleçons de lin sur sa chair, et il lèvera les cendres, après que le feu aura consumé l'holocauste sur l'autel ; ensuite il les mettra près de l'autel.

11 Alors il dépouillera ses vêtements, et s'étant vêtu d'autres habits, il transportera les cendres hors du camp, dans un lieu net.

12 Et quant au feu qui est sur l'autel, on l'y tiendra allumé ; on ne le laissera point éteindre ; et le sacrificateur allumera du bois au feu tous les matins, et arrangera l'holocauste dessus, et y fera fumer les graisses des offrandes de prospérités.

13 On tiendra le feu continuellement allumé sur l'autel, et on ne le laissera point éteindre.

14 Et c'est ici la loi de l'offrande du gâteau : Les fils d'Aaron l'offriront devant l'Éternel sur l'autel ;

15 Et on lèvera une poignée de fleur de farine du gâteau, et de son huile, avec tout l'encens qui est sur le gâteau, et on le fera fumer comme une oblation de bonne odeur sur l'autel, pour mémorial à l'Éternel.

16 Et Aaron et ses fils mangeront ce qui en restera. On le mangera sans levain au lieu saint ; on le mangera au parvis du tabernacle d'assignation.

17 On n'en cuira point avec du levain. Je leur ai donné cela pour leur portion d'entre mes offrandes qui sont faites par le feu. C'est une chose très sainte, comme le sacrifice qu'on offre pour le péché et pour le délit.

18 Tout mâle d'entre les enfants d'Aaron en mangera ; c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges, touchant les offrandes qui sont faites par le feu à l'Éternel ; quiconque les touchera sera sanctifié.

19 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

20 C'est ici l'offrande d'Aaron et de ses fils, qu'ils offriront à l'Éternel, au jour qu'il sera oint : Leur offrande ordinaire sera un dixième d'épha de fine farine de gâteau, la moitié le matin, l'autre moitié le soir.

21 Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile ; tu l'apporteras ainsi rissolée, et tu offriras les pièces cuites du gâteau, en bonne odeur à l'Éternel.

22 Et celui d'entre ses fils qui sera oint pour sacrificateur en sa place, fera cette offrande, par une ordonnance perpétuelle ; on la fera fumer tout entière à l'Éternel.

23 Tout le gâteau du sacrificateur sera consumé, sans en manger.

24 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

25 Parle à Aaron et à ses fils, et leur dis : C'est ici la loi du sacrifice pour le péché : La victime du sacrifice pour le péché sera égorgée devant l'Éternel, dans le même lieu où la victime de l'holocauste sera immolée, car c'est une chose très sainte.

26 Le sacrificateur qui offrira l'offrande pour le péché, la mangera ; elle se mangera au lieu saint, au parvis du tabernacle d'assignation.

27 Quiconque touchera sa chair, sera saint ; et s'il en rejaillit quelque sang sur le vêtement, le vêtement sur lequel sera tombé le sang, sera lavé dans le lieu saint ;

28 et le vaisseau de terre dans lequel on l'aura fait bouillir, sera cassé ; mais si on l'a fait bouillir dans un vaisseau d'airain, il sera écuré et lavé dans l'eau.

29 Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera ; c'est une chose très sainte.

30 On ne mangera point de victime pour le péché, dont on portera le sang dans le tabernacle d'assignation, pour faire propitiation au sanctuaire ; mais elle sera brûlée au feu.

RÉFLEXIONS

Ce qui mérite le plus notre attention dans ce chapitre, c'est la loi qui regarde ceux qui auraient entre les mains un dépôt et qui le nieraient ou qui retiendraient des choses prises par force ou par tromperie et des choses perdues. Ces personnes-là étaient obligées par la loi de DIEU, non seulement de restituer ce qu'elles retenaient injustement, mais de donner par-dessus la cinquième partie de la valeur de la chose. Cette loi fait voir que le dépôt est une chose sacrée, que c'est un grand crime de nier la vérité, de vouloir retenir ce qui a été confié à notre bonne foi et de conserver ce dont on s'est emparé par violence ou par fraude, qu'il faut rendre les choses trouvées à celui à qui elles appartiennent, que le devoir de restitution est tout à fait indispensable et qu'il n'y peut avoir de pardon pour ceux qui refusent de restituer.

Pour ce qui est des autres lois qui concernent les holocaustes, les sacrifices pour le péché et les gâteaux et où DIEU règle quelle était la portion des sacrifices qui appartenait aux sacrificateurs, nous devons y faire cette considération particulière après St. Paul, outre celles qui ont été touchées ci-dessus, c'est que puisque par la loi divine les sacrificateurs mangeaient des choses saintes, la volonté de DIEU est que les ministres de la religion soient entretenus par l'église.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre traite de la manière d'offrir les sacrifices pour des fautes commises, les sacrifices d'actions de

grâces et ceux qui se faisaient volontairement ou ensuite d'un vœu.

DIEU défend à ceux qui étaient souillés de manger de la chair des sacrifices.

Il défend de plus de manger la graisse des bêtes qui lui étaient sacrifiées.

Il interdit absolument l'usage du sang et il règle le droit que les sacrificateurs avaient sur les sacrifices de prospérité.

1 C'est ici la loi de l'oblation pour le délit ; c'est une chose très sainte.

2 Au même lieu où l'on égorgera l'holocauste, on égorgera la victime pour le délit ; et on répandra le sang sur l'autel à l'entour.

3 Ensuite on en offrira toute la graisse, avec sa queue, et toute la graisse qui couvre les entrailles ;

4 Et on en ôtera les deux rognons et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs, et la taie qui est sur le foie et sur les deux rognons ;

5 Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel, en offrande faite par le feu à l'Éternel ; c'est un sacrifice pour le délit.

6 Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera ; il sera mangé au lieu saint ; car c'est une chose très sainte.

7 L'offrande pour le délit sera semblable à l'offrande pour le péché ; il y aura une même loi pour les deux sacrifices ; la victime appartiendra au sacrificateur qui aura fait propitiation par elle ;

8 et le sacrificateur qui offre l'holocauste pour quelqu'un aura la peau de la victime de l'holocauste qu'il aura offert ;

9 et tout gâteau cuit au four, ou qui sera apprêté dans la poêle ou sur la plaque, appartiendra au sacrificateur qui l'offre ;

10 et tout gâteau pétri à l'huile ou sec, sera pour tous les fils d'Aaron, autant à l'un qu'à l'autre.

11 Et c'est ici la loi du sacrifice de prospérités, qu'on offrira à l'Éternel :

12 Si quelqu'un l'offre pour rendre grâce, il offrira, avec le sacrifice d'actions de grâce, des tourteaux sans levain, pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile, et de la fleur de farine rissolée, en tourteaux pétris à l'huile ;

13 Il offrira avec ces tourteaux, du pain levé pour son offrande, avec le sacrifice d'actions de grâce pour ses prospérités ;

14 et il en offrira une pièce de toutes les sortes, qu'il offrira pour une oblation élevée à l'Éternel ; et cela appartiendra au sacrificateur, qui répandra le sang du sacrifice de prospérités ;

15 mais la chair du sacrifice d'actions de grâce de ses prospérités sera mangée au jour qu'elle sera offerte ; on n'en laissera rien jusqu'au matin.

16 Que si le sacrifice de son offrande est un vœu ou une offrande volontaire, il sera mangé au jour qu'on aura offert son sacrifice, et s'il y en a quelque reste, on le mangera le lendemain.

17 Mais ce qui sera demeuré de reste de la chair du sacrifice, sera brûlé au feu le troisième jour.

18 Que si on mange de la chair du sacrifice de ses prospérités au troisième jour, celui qui l'aura offert ne sera point agréé, et il ne lui sera point alloué ; ce sera une abomination, et la personne qui en aura mangé en portera la peine.

19 Et la chair de ce sacrifice, qui aura touché quelque chose de souillé, ne se mangera point, mais elle sera brûlée au feu ; cependant, quiconque sera net, mangera de cette chair-là ;

20 car l'homme qui mangera de la chair du sacrifice de prospérités, qui appartient à l'Éternel, et qui sera souillé, cet homme, dis-je, sera retranché d'entre ses peuples.

21 Si une personne touche quelque chose de souillé, ou quelque reptile souillé, et qu'il mange de la chair du sacrifice de prospérités, qui appartient à l'Éternel, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

22 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

23 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Vous ne mangerez aucune graisse de taureau, ni d'agneau, ni de chèvre ;

24 On pourra se servir pour tout autre usage de la graisse d'une bête morte, ou de la graisse d'une bête déchirée ; mais vous n'en mangerez point ;

25 Car si quelqu'un mange de la graisse d'une bête qui doit être offerte par le feu à l'Éternel, que cette personne qui en aura mangé soit retranchée d'entre ses peuples.

26 Vous ne mangerez point, dans aucune de vos demeures, de sang, soit d'oiseaux, soit d'autres bêtes.

- 27 Toute personne qui aura mangé du sang sera retranchée d'entre ses peuples.
28 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
29 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Celui qui offrira à l'Éternel le sacrifice de ses prospérités, apportera à l'Éternel son offrande prise du sacrifice de prospérités.
30 Il apportera dans ses mains ce qui doit être offert par le feu à l'Éternel ; il apportera la graisse avec la poitrine, offrant la poitrine pour la tourner, en offrande tournoyée devant l'Éternel ;
31 et le sacrificateur fera fumer la graisse sur l'autel ; mais la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.
32 Vous donnerez aussi au sacrificateur, pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices de prospérités.
33 Celui d'entre les fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse des sacrifices de prospérités, aura l'épaule droite pour sa part ;
34 car j'ai pris des enfants d'Israël la poitrine qui doit être tournée, et l'épaule qui doit être élevée, de tous les sacrifices de leurs prospérités, et je les ai données à Aaron sacrificateur et à ses fils, par ordonnance perpétuelle, les ayant prises des enfants d'Israël.
35 C'est là le droit que l'onction donne à Aaron et à ses fils, sur ces offrandes de l'Éternel faites par le feu, depuis le jour qu'on les aura présentés pour exercer la sacrificature à l'Éternel ;
36 et c'est ce que l'Éternel a commandé qui leur fût donné par les enfants d'Israël, depuis le jour qu'on les a oints, en ordonnance perpétuelle dans leurs âges.
37 Telle est donc la loi de l'holocauste, du gâteau, du sacrifice pour le péché, du sacrifice pour le délit, et des consécration, et du sacrifice de prospérités,
38 que l'Éternel recommanda à Moïse sur la montagne de Sinaï, lorsqu'il ordonna aux enfants d'Israël d'offrir leurs offrandes à l'Éternel dans le désert de Sinaï.

RÉFLEXIONS

Les ordonnances touchant les sacrifices pour des fautes et touchant les sacrifices d'actions de grâces tendaient à apprendre aux Israélites qu'ils devaient apaiser DIEU par leur repentance quand ils avaient péché et lui témoigner leur gratitude pour les faveurs qu'ils recevaient de lui.

La loi qui concerne les vœux nous enseigne que quand on a fait un vœu à DIEU, on doit l'accomplir religieusement.

La défense qui était faite à ceux qui avait contracté quelque souillure légale de manger de la chair des sacrifices, doit nous faire penser qu'il était encore moins permis de paraître devant DIEU quand on est souillé par le péché.

Il était défendu aux Israélites de manger de la graisse des taureaux, des agneaux et des chèvres parce qu'on faisait fumer la graisse de ces animaux-là à l'honneur de DIEU dans les sacrifices.

La loi qui interdisait absolument de manger aucun sang était le renouvellement d'une loi plus ancienne que DIEU avait donnée après le déluge.

On voit enfin dans ce chapitre de quelle manière DIEU avait pourvu à la nourriture des sacrificateurs en leur assignant une portion dans les offrandes et dans les sacrifices du peuple d'Israël.

CHAPITRE VIII.

Moïse ayant assemblé tout le peuple revêtit Aaron et ses fils des vêtements sacrés. Il oint avec l'huile sainte le tabernacle et tout ce qui y était, aussi bien qu'Aaron et il consacre les sacrificateurs par un sacrifice solennel en observant les cérémonies que DIEU avait prescrites et qui sont rapportées au chapitre XXIX de l'Exode.

- 1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
2 Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction et un veau pour le sacrifice pour le péché, deux béliers, et une corbeille de pains sans levain ;
3 et convoque toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation.
4 Moïse donc fit comme l'Éternel lui avait commandé ; et l'assemblée fut convoquée à l'entrée du tabernacle d'assignation.
5 Et Moïse dit à l'assemblée : C'est ici ce que l'Éternel a commandé de faire.

6 Et Moïse fit approcher Aaron et ses fils, et les lava d'eau.

7 Ensuite il mit sur Aaron la chemise, et le ceignit de la ceinture, et le revêtit du rochet, et il mit sur lui l'éphod, et le ceignit avec la ceinture ouvragée de l'éphod, dont il le ceignit par-dessus.

8 Ensuite il mit sur lui le pectoral, après avoir mis au pectoral Urim et Thummim.

9 Il lui mit aussi la tiare sur la tête, et il mit sur le devant de la tiare la lame d'or, qui est la couronne de sainteté, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

10 Ensuite Moïse prit l'huile de l'onction, et il oignit le tabernacle, et toutes les choses qui y étaient, et les consacra.

11 Et il en fit aspersion sur l'autel sept fois, oignant ledit autel, tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement, pour les consacrer.

12 Il versa aussi de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron, et il l'oignit pour le consacrer.

13 Et Moïse ayant fait approcher les fils d'Aaron, les revêtit de leurs chemises, les ceignit de ceintures, et leur attacha des mitres, comme l'Éternel le lui avait commandé.

14 Après cela, il fit approcher le veau de l'offrande pour le péché, et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du veau de l'offrande pour le péché ;

15 et Moïse, l'ayant égorgé, prit du sang, et en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour ; et ayant fait propitiation pour l'autel, il répandit le reste du sang au pied de l'autel ; ainsi il le consacra pour y faire la propitiation.

16 Et il prit toute la graisse qui était sur les entrailles et la taie du foie, les deux rognons avec leur graisse ; et Moïse les fit fumer sur l'autel ;

17 Mais il fit brûler au feu, hors du camp, le veau avec sa peau, sa chair et sa fiente, comme l'Éternel lui avait commandé.

18 Il fit aussi approcher le bélier de l'holocauste ; et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du bélier ;

19 et Moïse, l'ayant égorgé, répandit le sang sur l'autel tout autour.

20 Puis il le mit en pièces, et en fit fumer la tête, les pièces et la fressure ;

21 et il lava d'eau les entrailles et les jambes, et fit fumer tout le bélier sur l'autel ; car c'était un holocauste d'agréable odeur ; c'était une offrande faite par le feu à l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22 Il fit aussi approcher l'autre bélier, savoir, le bélier des consécérations ; et Aaron et ses fils mirent les mains sur la tête du bélier.

23 Et Moïse, l'ayant égorgé, prit de son sang et le mit sur le mol de l'oreille droite d'Aaron, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit.

24 Il fit aussi approcher les fils d'Aaron, et mit du même sang sur le mol de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite, et sur le gros orteil de leur pied droit ; et il répandit le reste du sang sur l'autel tout à l'entour.

25 Après, il prit la graisse, la queue et toute la graisse qui est sur les entrailles, et la taie du foie, et les deux rognons avec leur graisse, et l'épaule droite ;

26 Il prit aussi de la corbeille des pains sans levain qui étaient devant l'Éternel, un gâteau sans levain, et un gâteau de pain fait à l'huile, et un beignet, et les mit sur les graisses, et sur l'épaule droite.

27 Ensuite il mit tout cela sur les paumes des mains d'Aaron, et sur les paumes des mains de ses fils, et il les tourna et les éleva en offrande élevée devant l'Éternel.

28 Puis Moïse les reçut d'entre leurs mains, et les fit fumer sur l'autel, sur l'holocauste ; car ce sont les consécérations d'agréable odeur, c'est le sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

29 Moïse prit aussi la poitrine du bélier des consécérations, et il l'éleva devant l'Éternel ; et ce fut la portion de Moïse, comme l'Éternel lui avait commandé.

30 Et Moïse prit de l'huile de l'onction et du sang qui était sur l'autel, et il en fit aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui ; ainsi il consacra Aaron et ses vêtements, ses fils, et les vêtements de ses fils avec lui.

31 Ensuite Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites bouillir la chair à l'entrée du tabernacle d'assignation, et vous la mangerez là, avec le pain qui est dans la corbeille des consécérations, comme le Seigneur me l'a commandé en disant : Aaron et ses fils mangeront ces choses ;

32 mais vous brûlerez au feu ce qui sera demeuré de reste de la chair et du pain.

33 Et vous ne sortirez de sept jours de l'entrée du tabernacle d'assignation, jusqu'au temps que les jours de vos consécration soient accomplis ; car on vous consacrera pendant sept jours.

34 L'Éternel a commandé de faire tout ce qu'on a fait dans ce jour, pour faire propitiation pour vous.

35 Vous demeurerez donc à l'entrée du tabernacle d'assignation sept jours, jour et nuit, et vous observerez ce que l'Éternel vous a ordonné d'observer, afin que vous ne mouriez pas ; car il m'a été ainsi commandé.

36 Donc Aaron et ses fils firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

RÉFLEXIONS

On voit ici que Moïse exécuta exactement tout ce que DIEU lui avait ordonné pour l'établissement du culte religieux.

DIEU voulut que toutes ces cérémonies sacrées fussent pratiquées dans cette occasion solennelle afin que tout le peuple eût en révérence le service qui serait désormais rendu à DIEU dans le tabernacle et ceux qui le célébraient de sa part.

Les sacrificateurs eux-mêmes devaient aussi reconnaître par là qu'étant consacrés à DIEU, ils devaient se distinguer par une grande sainteté.

CHAPITRE IX.

Aaron ayant été consacré offre des sacrifices tant pour soi-même que pour le peuple. Ce qui étant fait, DIEU donna des marques de son approbation en apparaissant dans sa gloire et en envoyant un feu qui consuma le sacrifice.

1 Et au huitième jour, Moïse appela Aaron et ses fils, et les anciens d'Israël ;

2 Et il dit à Aaron : Prends un veau du troupeau pour l'offrande pour le péché, et un béliet pour l'holocauste, tous deux sans défaut, et amène-les devant l'Éternel.

3 Et tu parleras aux enfants d'Israël, disant : Prenez un jeune bouc pour l'offrande pour le péché, un veau et un agneau, tous deux de l'année, qui soient sans défaut, pour l'holocauste,

4 et un taureau et un béliet pour le sacrifice de prospérités, pour sacrifier devant l'Éternel, et un gâteau pétri à l'huile ; car aujourd'hui l'Éternel vous apparaîtra.

5 Ils prirent donc les choses que Moïse avait commandées, et les amenèrent devant le tabernacle d'assignation ; et toute l'assemblée s'approcha et se tint devant l'Éternel.

6 Et Moïse dit : Faites ce que l'Éternel vous commande, et la gloire de l'Éternel vous apparaîtra.

7 Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel, et fais ton offrande pour le péché, et ton holocauste, et fais propitiation pour toi et pour le peuple, et présente l'offrande pour le peuple, et fais propitiation pour eux, comme l'Éternel l'a commandé.

8 Alors Aaron s'approcha de l'autel et égorgea le veau de son offrande pour le péché.

9 Et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il trempa son doigt dans le sang, et le mit sur les cornes de l'autel ; ensuite il répandit le reste du sang au pied de l'autel ;

10 mais il fit fumer sur l'autel la graisse, et les, rognons, et la taie du foie de l'offrande pour le péché, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

11 Et il brûla au feu la chair et la peau hors du camp.

12 Il égorgea aussi l'holocauste ; et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout autour.

13 Après, ils lui présentèrent la victime de l'holocauste, qu'il avait coupée par pièces, et la tête, et il fit fumer ces choses-là sur l'autel.

14 Et il lava les entrailles et les jambes, qu'il fit fumer sur l'holocauste sur l'autel.

15 Et il offrit l'offrande du peuple, et il prit le bouc de l'offrande pour le péché pour le peuple ; il l'égorgea et l'offrit pour le péché, comme la première offrande ;

16 il l'offrit en holocauste, et il en fit selon l'ordonnance.

17 Ensuite il offrit l'oblation du gâteau, et il en remplit la paume de sa main, et il la fit fumer sur l'autel, outre l'holocauste du matin.

18 Il égorgea aussi le taureau et le béliet pour le sacrifice de prospérités, qui était pour le peuple, et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour ;

19 Et ils présentèrent les graisses du taureau et du bœuf, la queue, et ce qui couvre les entrailles, et les rognons et la taie du foie ;

20 Et ils mirent les graisses sur les poitrines, et on fit fumer les graisses sur l'autel ;

21 Et Aaron fit tourner en offrande élevée devant l'Éternel les poitrines et l'épaule droite, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22 Et Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple, et le bénit ; et il descendit, après avoir fait l'offrande pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de prospérités.

23 Moïse donc et Aaron vinrent au tabernacle d'assignation ; et, étant sortis, ils bénirent le peuple, et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple.

24 Car le feu sortit de devant l'Éternel, et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses ; ce que tout le peuple ayant vu, ils s'écrièrent de joie et tombèrent sur leurs faces.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer sur ce chapitre, c'est qu'Aaron entra dans les fonctions de sa charge en offrant un sacrifice tant pour soi-même que pour tout le peuple d'Israël. Les sacrificateurs étant pécheurs avaient besoin d'expier leurs propres péchés avant que de faire la propitiation pour les péchés des autres.

C'est aussi la différence que St. Paul remarque entre les anciens sacrificateurs et JÉSUS-CHRIST lorsqu'il dit que *nous avons un souverain sacrificateur qui est saint, innocent, séparé des pécheurs et élevé par-dessus les cieux et qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices premièrement pour leurs péchés et après cela pour les péchés du peuple.*

Les témoignages que DIEU donna alors de sa présence devant toute l'assemblée en apparaissant dans sa gloire et en faisant descendre le feu sur les sacrifices devaient assurer pleinement les Israélites que le ministère des sacrificateurs et la forme du service que Moïse venait d'établir étaient parfaitement conforme à l'intention de DIEU et que s'ils le servaient avec fidélité ils jouiraient de sa présence et des effets de sa faveur.

CHAPITRE X.

Nadab et Abihu fils d'Aaron, ayant mis du feu étranger dans leurs encensoirs pour faire fumer le parfum au lieu de prendre du feu de l'autel, DIEU les fait mourir subitement par le feu. Moïse défend à Aaron leur père et à leurs frères de les pleurer et de sortir du tabernacle, il leur défend aussi de boire du vin ni aucune liqueur qui peut enivrer, dans le temps qu'ils étaient en fonction, dans les lieux saints, il répète à cette occasion la loi qui regarde la portion que les sacrificateurs auraient sur les oblations et les sacrifices ; il reprend Aaron et ses fils de ce qu'ils avaient négligé d'observer cette dernière loi.

1 Or, les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir, et y mirent du feu, et du parfum dessus, et ils offrirent devant l'Éternel un feu étranger ; ce qu'il ne leur avait point commandé.

2 Et le feu sortit de devant l'Éternel, et il les dévora et ils moururent devant l'Éternel.

3 Alors Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait parlé, disant : Je serai sanctifié dans ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en la présence de tout le peuple. Et Aaron se tut.

4 Et Moïse appela Mischaël et Eltsaphan, fils de Huziel, oncle d'Aaron, auxquels il dit : Approchez-vous, emportez vos frères de devant le sanctuaire, hors du camp.

5 Alors ils s'approchèrent et ils les emportèrent avec leurs chemises, hors du camp, comme Moïse en avait parlé.

6 Puis Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar, ses fils : Ne découvrez point vos têtes et ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez et que l'Éternel ne s'irrite contre toute l'assemblée ; mais que vos frères, savoir, toute la maison d'Israël, pleurent l'embrasement que l'Éternel a fait.

7 Et ne sortez pas de l'entrée du tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez ; car l'huile de l'onction de l'Éternel est sur vous. Et ils firent comme Moïse le leur avait dit.

8 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

9 Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez : c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges.

10 Et cela afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net ;

11 et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur a prononcées

par Moïse.

12 Et Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils, qui étaient demeurés de reste : Prenez l'offrande du gâteau, qui est demeuré de reste des offrandes de l'Éternel faites par le feu, et mangez-la en pain sans levain, auprès de l'autel ; c'est une chose très sainte.

13 Vous la mangerez au lieu saint, parce que c'est la portion qui t'est assignée et à tes fils, des offrandes faites par le feu à l'Éternel ; car cela m'a été ainsi commandé.

14 Vous mangerez aussi la poitrine qui est tournée, et l'épaule qu'on élève, dans un lieu pur, toi, tes fils et tes filles avec toi ; car ces choses-là t'ont été données des sacrifices de prospérités des enfants d'Israël, pour ta portion et pour celle de tes enfants.

15 Ils apporteront l'épaule qu'on élève, et la poitrine qu'on tourne avec les offrandes des graisses faites par le feu, pour les faire tourner en offrande élevée devant l'Éternel ; et cela t'appartiendra, et à tes fils avec toi, par une ordonnance perpétuelle, comme l'Éternel l'a commandé.

16 Or, Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché ; mais, voici, il avait été brûlé ; et Moïse se mit en colère contre Eléazar et Ithamar, les fils d'Aaron, qui étaient demeurés de reste, disant :

17 Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint l'offrande pour le péché ? car c'est une chose très sainte, puisqu'elle vous a été donnée pour ôter l'iniquité de l'assemblée, afin de faire propitiation pour eux devant l'Éternel.

18 Voici, son sang n'a point été porté dans le sanctuaire ; ne manquez donc plus à la manger dans le lieu saint, comme je l'avais commandé.

19 Alors Aaron répondit à Moïse : Voici, ils ont aujourd'hui offert leur offrande pour le péché, et leur holocauste devant l'Éternel, et ces choses me sont arrivées. Si j'eusse mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela eût-il plu à l'Éternel ?

20 Et Moïse l'ayant entendu, approuva ce qu'il avait fait.

RÉFLEXIONS

DIEU fit mourir Nadab et Abihu, fils d'Aaron pour les punir de ce qu'ils avaient violé le commandement de DIEU en mettant dans leurs encensoirs d'autre feu que celui qu'ils devaient prendre sur l'autel et surtout pour les faire servir d'exemple et pour donner de la crainte aux autres sacrificateurs et à tout le peuple, afin que dans la suite personne ne présomât de rien changer dans la forme du service divin telle qu'elle avait été réglée par le Seigneur lui-même.

D'où nous devons apprendre qu'il n'est en aucune façon permis aux hommes de servir DIEU autrement qu'il ne l'a commandé et que DIEU ne laisse point impunie la violation de ses lois.

Le Seigneur défendit à Aaron et à ses fils, sous peine de mort, de donner dans cette occasion aucune marque de deuil et même de sortir du tabernacle, parce qu'ils n'auraient pu le faire sans déshonorer la sainteté de leur caractère et sans profaner les vêtements sacrés et afin qu'ils témoignassent par là qu'ils étaient plus sensibles à ce qui touchait la gloire de DIEU qu'à leur propre intérêt et qu'ils acquiesçaient au juste jugement de DIEU sur Nadab et Abihu.

DIEU défendit alors aux sacrificateurs de boire du vin dans le temps qu'ils étaient en fonction dans le tabernacle. L'occasion à laquelle cette défense fut faite donne lieu de croire que Nadab et Abihu étaient dans le désordre par le vin lorsqu'ils offrirent un feu étranger et que ce fut pour empêcher qu'il n'arrivât plus rien de semblable à l'avenir que DIEU donna cette loi.

On peut considérer sur cela qu'il est tout-à-fait indigne des chrétiens et surtout des ministres de la religion de se laisser aller aux excès du vin et que leur vocation étant très sainte et les appelant à servir DIEU en tout temps, ils doivent vivre dans une grande tempérance.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre contient :

I. La loi touchant les animaux nets et les animaux souillés.

II. La manière dont ceux qui seraient souillés par l'attouchement de ces animaux devaient se purifier.

1 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, leur disant :

2 Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Ce sont ici les animaux dont vous mangerez, d'entre toutes les

bêtes qui sont sur la terre :

3 Vous mangerez, d'entre les bêtes à quatre pieds, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui ont le pied fourché, et qui ruminent ;

4 Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement, ou qui ont l'ongle divisé seulement, comme le chameau ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;

5 et le lapin ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;

6 et le lièvre ; car il rumine bien ; mais il n'a point l'ongle divisé ; il vous est souillé ;

7 et le pourceau ; car il a bien l'ongle divisé et le pied fourché ; mais il ne rumine pas ; il vous est souillé ;

8 vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point de leur chair morte ; ils vous sont souillés.

9 Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux ; vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves ;

10 mais vous ne mangerez pas de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves ; tant de tout reptile des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux ; cela vous sera en abomination ;

11 elles vous seront donc en abomination ; vous ne mangerez point de leur chair, et vous tiendrez pour une chose abominable leur chair morte.

12 Tout ce donc qui vit dans les eaux, et n'a point de nageoires et d'écailles, vous sera en abomination.

13 Et d'entre les oiseaux, vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils sont en abomination ; savoir, l'aigle, l'orfraie, le faucon,

14 le vautour et le milan, selon leur espèce,

15 tout corbeau selon son espèce,

16 le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier, selon leur espèce,

17 la chouette, le plongeon, le hibou,

18 le cygne, le cormoran, le pélican,

19 la cigogne et le héron, selon leur espèce, la huppe et la chauve-souris ;

20 et tout reptile volant qui marche sur quatre pieds, vous sera en abomination.

21 Mais voici ce que vous mangerez de toute bête qui vole, qui marche à quatre pieds, et qui a des jambes sur ses pieds, pour sauter avec elles sur la terre ;

22 ce sont ici ceux dont vous mangerez, savoir, l'arbre selon son espèce, le solham selon son espèce, le hargol selon son espèce, et le habag selon son espèce.

23 Mais toute autre bête qui vole et qui a quatre pieds, vous sera en abomination.

24 Vous vous souillerez donc, si vous mangez de ces bêtes ; quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

25 Quiconque aussi portera de leur chair morte, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.

26 Toute bête qui a l'ongle divisé et qui n'a point le pied fourché et ne rumine point, vous sera souillée ; quiconque les touchera sera souillé.

27 Et tout ce qui marche sur des pattes, entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds, vous sera souillé ; quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir.

28 Et qui portera de leur chair morte, lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir ; elles vous sont souillées.

29 Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles qui rampent sur la terre ; savoir, la belette, la souris et la tortue, selon leur espèce,

30 le hérisson, le crocodile, le lézard, la limace et la taupe.

31 Ces choses vous sont souillées entre les reptiles. Quiconque les touchera mortes sera souillé jusqu'au soir.

32 Aussi, s'il en tombe quelque chose, quand elles seront mortes, sur quoi que ce soit, il sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau ou sac ; quelque vaisseau que ce soit, dont on se sert à faire quelque chose, sera mis dans l'eau et sera souillé jusqu'au soir, et après cela il sera net.

33 Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui sera dans ce vaisseau sera souillé, et vous casserez le vaisseau.

34 Et toute viande qu'on mange, sur laquelle il y aura eu de l'eau, sera souillée ; tout breuvage qu'on boit, dans quelque vaisseau que ce soit, en sera souillé.

35 Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé ; le four et le foyer

seront abattus ; ils sont souillés, et ils vous seront souillés.

36 Toutefois la fontaine ou le puits, ou quelque autre amas d'eaux seront nets. Qui touchera donc leur chair morte sera souillé.

37 Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se sème, elle sera nette ;

38 mais si on avait mis de l'eau sur la semence, et que quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.

39 Et quand quelque bête, de celles qui vous sont pour viande, sera morte d'elle-même, celui qui en touchera la chair morte sera souillé jusqu'au soir.

40 Et celui qui aura mangé de sa chair morte lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir ; celui aussi qui portera la chair morte de cette bête-là lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.

41 Tout reptile donc qui rampe sur la terre vous sera en abomination, et on n'en mangera point.

42 Vous ne mangerez point, entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre, de tout ce qui marche sur la poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds ; car ils sont en abomination.

43 Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne, et ne vous souillez point par eux ; car vous seriez souillés par eux.

44 Parce que je suis l'Eternel votre DIEU. Vous vous sanctifierez donc, et vous serez saints ; car je suis saint ; ainsi vous ne souillerez point vos personnes par aucun reptile qui se traîne sur la terre ;

45 car je suis l'Eternel, qui vous ai fait monter du pays d'Egypte, afin que je vous sois DIEU, et que vous soyez saints ; car je suis saint.

46 Telle est la loi touchant les bêtes et les oiseaux, et tout animal qui a vie, qui se traîne dans les eaux, et toute chose qui a vie, qui se traîne sur la terre ;

47 afin de discerner entre la chose souillée et la chose nette, et entre les animaux qu'on peut manger et ceux dont on ne doit point manger.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que la distinction entre les animaux purs et les souillés était fort ancienne et qu'elle était déjà connue avant le déluge et observée dans les sacrifices, comme on le voit dans le livre de la Genèse. DIEU trouva à propos de donner des lois plus particulières sur ce sujet au peuple d'Israël. Il le fit pour distinguer ce peuple des nations voisines qui mettaient aussi de la distinction entre les animaux, soit pour la religion, soit pour les usages de la vie, mais il établit une distinction différente de celle que les idolâtres observaient et cela afin de faire souvenir les Israélites, ainsi qu'il est dit dans ce chapitre, qu'ils étaient un peuple saint, consacré à DIEU et distingué des autres peuples. Outre cela, ces lois furent données pour empêcher les Israélites de tomber dans une licence brutale à l'égard du manger, pour les former à la tempérance et à la pureté, pour les tenir dans la dépendance de DIEU, même dans les choses qui regardaient la nourriture, aussi bien que pour des raisons de santé à l'égard de quelques-uns de ces animaux. Et pour rendre cette loi plus inviolable, DIEU déclare souillé ceux qui auraient simplement touché la chair morte de ces bêtes.

Les raisons de ces lois ayant cessé, elles ne nous regardent pas. L'Évangile nous enseigne qu'il n'y a aucune créature de toutes celles qui peuvent servir à notre nourriture dont nous ne puissions manger, pourvu que nous en usions avec sobriété et avec reconnaissance envers DIEU et que nous observions les règles de la prudence et celles de la tempérance chrétienne.

CHAPITRE XII.

C'est ici une loi qui regarde les femmes qui ont accouchées et leur purification.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël et leur dis : Si la femme, après avoir conçu, enfante un mâle, elle sera souillée sept jours ; elle sera souillée comme au temps de ses mois.

3 Et au huitième jour on circonciera la chair du prépuce de l'enfant.

4 Et elle demeurera pendant trente-trois jours, pour être purifiée de son sang ; elle ne touchera aucune chose sacrée, et elle ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5 Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines, comme au temps de ses mois, et elle

demeurera soixante-six jours pour être purifiée de son sang.

6 Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils ou pour fille, elle présentera au sacrificateur un agneau de l'année, en holocauste, et un pigeonneau ou une tourterelle, en offrande pour le péché, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;

7 et le sacrificateur offrira cela devant l'Éternel, et fera propitiation pour elle, et elle sera nettoyée du flux de son sang. Telle est la loi de celle qui enfante un mâle ou une fille.

8 Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, alors elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonceaux, l'un pour l'holocauste et l'autre en offrande pour le péché ; et le sacrificateur fera propitiation pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

RÉFLEXIONS

Cette loi qui ne permettait pas aux femmes qui relevaient de leurs couches de venir au sanctuaire avant un certain nombre de jours et qui les obligeaient à offrir le sacrifice prescrit n'était pas seulement fondée sur des raisons d'honnêteté et de bienséance, mais elle avait pour but de leur inspirer un grand respect pour les lieux saints et de faire voir qu'il fallait être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant DIEU. Par là aussi les femmes avaient occasion de témoigner à DIEU leur reconnaissance et de lui rendre grâce. La Sainte vierge Marie se conforma à cette loi après qu'elle eut mis JÉSUS au monde et lorsqu'elle le présenta au temple, elle offrit l'oblation qui est ici ordonnée, ainsi que nous le lisons dans l'Évangile.

CHAPITRE XIII.

Il est parlé dans ce chapitre de la lèpre, de ses différentes espèces et de la manière dont les sacrificateurs devaient juger de cette maladie.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :

2 Lorsqu'il y aura, dans la peau de la chair d'un homme, une tumeur, ou de la gale, ou un bouton, et que cela paraîtra dans la peau de sa chair comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron, sacrificateur, ou à l'un de ses fils, sacrificateurs.

3 Alors le sacrificateur regardera la plaie dans la peau de la chair de cet homme ; et, si le poil de la plaie est devenu blanc, et si la plaie, à la voir, est plus enfoncée que la peau de sa chair, il déclarera que c'est une plaie de lèpre ; ainsi le sacrificateur le regardera et le jugera souillé ;

4 mais si le bouton est blanc dans la peau de sa chair, et qu'à la voir, il ne soit pas plus enfoncé que la peau, et si son poil n'est pas devenu blanc, le sacrificateur fera renfermer, pendant sept jours, celui qui a la plaie ;

5 et le sacrificateur la regardera au septième jour ; et s'il voit que la plaie se soit arrêtée, et qu'elle n'ait point crû dans la peau, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.

6 Et le sacrificateur la regardera encore au septième jour d'après ; et s'il voit que la plaie s'est retirée, et qu'elle ne s'est pas plus répandue sur la peau, le sacrificateur le jugera pur ; c'est de la gale. Il lavera ses vêtements et sera pur ;

7 mais si la gale a crû, en quelque sorte que ce soit, sur la peau, après qu'il aura été regardé par le sacrificateur, pour être jugé pur, et qu'il aura été regardé pour la seconde fois, par le sacrificateur,

8 le sacrificateur le regardera encore ; et s'il voit que la gale ait crû sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est de la lèpre.

9 Quand il y aura une plaie de lèpre en un homme, on l'amènera au sacrificateur,

10 qui le regardera ; et s'il voit qu'il y ait une tumeur blanche dans la peau, et que le poil soit devenu blanc, et qu'il paraisse de la chair vive dans la tumeur,

11 c'est une lèpre invétérée dans la peau de sa chair ; et le sacrificateur le jugera souillé et ne le fera point renfermer ; car il est jugé souillé.

12 Si la lèpre boutonne fort dans la peau et qu'elle couvre toute la peau de la plaie, depuis la tête de cet homme-là jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le sacrificateur,

13 le sacrificateur le regardera ; et, s'il voit que la lèpre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera pur celui qui a la plaie ; la plaie est devenue toute blanche, il est pur.

14 Mais le jour auquel on aura vu de la chair vive, il sera tenu pour souillé.

15 Alors le sacrificateur regardera la chair vive et le jugera souillé ; la chair vive est souillée ; c'est de la lèpre.

- 16 Que si la chair vive se change et devient blanche, alors il viendra vers le sacrificateur ;
17 et le sacrificateur le regardera ; et s'il voit que la plaie soit devenue blanche, le sacrificateur jugera net celui qui a la plaie ; il est net.
- 18 Si la chair a eu dans sa peau un ulcère qui soit guéri,
19 et qu'au lieu où était l'ulcère, il y ait une tumeur blanche, ou une pustule blanche roussâtre, il sera regardé par le sacrificateur.
- 20 Le sacrificateur donc la regardera ; et, s'il remarque qu'à la voir, elle soit plus enfoncée que la peau, et que son poil soit devenu blanc, alors le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre. La lèpre a boutonné dans l'ulcère.
- 21 Que si le sacrificateur, la regardant, voit que le poil ne soit point devenu blanc et qu'elle ne soit pas plus enfoncée que la peau, mais qu'elle se soit retirée, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept jours.
- 22 Que si elle s'est étendue, en quelque sorte que ce soit, sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie.
- 23 Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcère ; ainsi le sacrificateur le jugera net.
- 24 Que si la chair a dans sa peau une inflammation de feu, et que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc roussâtre ou blanc seulement,
25 Le sacrificateur le regardera ; et, s'il voit que le poil soit devenu blanc dans le bouton, et qu'à le voir, il soit plus enfoncé que la peau, c'est de la lèpre ; elle a boutonné dans l'inflammation. Le sacrificateur donc le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre.
- 26 Mais si le sacrificateur le regarde et voit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton et qu'il n'est point plus bas que la peau et qu'il s'est retiré, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.
- 27 Et le sacrificateur le regardera au septième jour ; et s'il a crû, en quelque sorte que ce soit, dans la peau, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est une plaie de lèpre.
- 28 Que si le bouton s'arrête en sa place sans croître sur la peau, et s'il s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation, et le sacrificateur le jugera net ; c'est un feu d'inflammation.
- 29 Et si l'homme ou la femme a une plaie en la tête, ou l'homme en la barbe,
30 le sacrificateur regardera la plaie, et si, à la voir, elle est plus enfoncée que la peau, ayant en soi du poil jaunâtre délié, le sacrificateur le jugera souillé ; c'est de la teigne ; c'est de la lèpre de la tête ou de la barbe.
- 31 Et si le sacrificateur, regardant la plaie de la teigne, voit qu'à la voir elle n'est pas plus enfoncée que la peau, et n'a aucun poil noir, le sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie de la teigne.
- 32 Et au septième jour le sacrificateur regardera la plaie ; et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue, et qu'elle n'a aucun poil jaunâtre, et qu'à voir la teigne, elle ne soit pas plus enfoncée que la peau,
33 celui qui a la plaie de la teigne, se rasera, mais il ne rasera point l'endroit de la teigne ; et le sacrificateur fera renfermer sept autres jours celui qui a la teigne.
- 34 Puis le sacrificateur regardera la teigne au septième jour ; et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue sur la peau, et qu'à la voir, elle n'est point plus enfoncée que la peau, le sacrificateur le jugera net ; et cet homme-là lavera ses vêtements et sera net.
- 35 Mais si la teigne croît, en quelque sorte que ce soit, dans la peau, après sa purification,
36 le sacrificateur la regardera, et s'il voit que la teigne ait crû dans la peau, le sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre ; il est souillé.
- 37 Mais s'il voit que la teigne se soit arrêtée, et qu'il y soit venu du poil noir, la teigne est guérie ; il est net, et le sacrificateur le jugera net.
- 38 Et si l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons blancs,
39 le sacrificateur les regardera, et s'il voit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons qui se soient retirés et blancs, c'est une tache blanche qui a boutonné dans la peau ; il est donc net.
- 40 Et si l'homme a la tête pelée, il est chauve, et néanmoins il est net.
- 41 Et si sa tête est pelée du côté de son visage, il est chauve, et néanmoins il est net.
- 42 Mais si, dans la partie pelée ou chauve, il y a une plaie blanche roussâtre, c'est une lèpre qui a bourgeonné dans sa partie pelée ou chauve.
- 43 Et le sacrificateur le regardera, et s'il voit que la tumeur de la plaie soit blanche roussâtre, dans sa partie pelée ou chauve, semblable à la lèpre de la peau de la chair,

44 l'homme est lépreux, il est souillé ; le sacrificateur ne manquera pas de le juger souillé ; sa plaie est en sa tête.

45 Or, le lépreux qui aura la plaie, aura ses vêtements déchirés, et sa tête nue, et il se couvrira jusque sur la lèvre de dessus, et criera : Le souillé, le souillé.

46 Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé souillé ; il est souillé, il demeurera seul, et sa demeure sera hors du camp.

47 Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit vêtement de laine, soit vêtement de lin,

48 ou dans la chaîne ou dans la trame, de lin ou de laine, ou aussi dans de la peau, ou dans quelque ouvrage de pelleterie que ce soit,

49 et si cette tâche est fort verte, ou fort roussâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque chose que ce soit qui soit faite de peau, ce sera une tache de lèpre, et elle sera montrée au sacrificateur.

50 Et le sacrificateur regardera la tache, et fera enfermer sept jours ce qui a la tache.

51 Et au septième jour il regardera la tache. Si la tache est crue dans le vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans la peau, ou dans quelque ouvrage que ce soit de pelleterie, la tache est une lèpre rongeante ; elle est souillée.

52 Il brûlera donc le vêtement, la chaîne ou la trame, de laine ou de lin, et toutes les choses qui sont faites de peau, qui auront cette tache ; car c'est une lèpre rongeante ; cela sera brûlé au feu.

53 Mais si le sacrificateur regarde, et voit que la tache n'est point crue dans le vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau,

54 le sacrificateur commandera qu'on lave l'endroit où est la tache, et le fera enfermer pendant sept autres jours.

55 Que si le sacrificateur, après qu'on aura fait laver la tache, la regarde, et voit que la tache n'a point changé sa couleur, et qu'elle n'est point crue, c'est, une chose souillée ; tu la brûleras au feu ; c'est une enfonçure en son envers ou en son endroit pelé.

56 Que si le sacrificateur regarde, et voit que la tache s'est retirée, après qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaîne ou de la trame.

57 Que si elle paraît encore au vêtement, ou dans la chaîne ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau, c'est une lèpre qui a boutonné ; vous brûlerez au feu la chose où est la tache.

58 Mais si tu as lavé le vêtement, ou la chaîne ou la trame, ou quelque autre chose qui soit faite de peau, et que la tache s'en soit allée, il sera encore lavé et sera net.

59 Telle est la loi de la tache de la lèpre du vêtement de laine ou de lin, ou de la chaîne ou de la trame, ou de quelque chose que ce soit qui soit faite de peau, pour la juger nette ou souillée.

CHAPITRE XIV.

DIEU prescrit ce qui devait être observé pour la purification des lépreux, aussi bien que pour celle des maisons qui étaient infectées de la lèpre.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 C'est ici la loi du lépreux, pour le jour de sa purification : il sera amené au sacrificateur ;

3 et le sacrificateur sortira hors du camp, et le regardera ; et, s'il voit que la plaie de la lèpre soit guérie au lépreux,

4 le sacrificateur commandera qu'on prenne, pour celui qui doit être nettoyé, deux passereaux vivants et nets, avec du bois de cèdre, et du cramoisi, et de l'hysope ;

5 et le sacrificateur commandera qu'on coupe la gorge à l'un des passereaux, sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive.

6 Après, il prendra le passereau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope, et il trempera toutes ces choses, avec le passereau vivant, dans le sang de l'autre passereau, qui aura été égorgé sur l'eau vive ;

7 et il en fera aspersion sept fois sur celui qui doit être déclaré pur de la lèpre, et il le déclarera pur ; et il laissera aller le passereau vivant par les champs.

8 Et celui qui doit être déclaré pur lavera ses vêtements, il rasera tout son poil, il se lavera d'eau et il sera pur, et ensuite il entrera au camp ; mais il demeurera hors de sa tente pendant sept jours.

9 Et au septième jour, il rasera tout son poil, celui de sa tête, de sa barbe, des sourcils de ses yeux, et enfin

tout son poil ; puis il lavera ses vêtements et sa chair ; ainsi il sera déclaré pur.

10 Et au huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut, et une brebis de l'année sans défaut, et trois dixièmes de fine farine à faire le gâteau, pétri en l'huile, et un log d'huile ;

11 et le sacrificateur qui fait la purification présentera celui qui doit être déclaré pur, et ces choses-là, devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12 Ensuite le sacrificateur prendra l'un des agneaux, et l'offrira en offrande pour le délit, avec un log d'huile, et fera tourner ces choses devant l'Éternel, en oblation élevée.

13 Puis il égorgera l'agneau, au lieu où l'on égorge l'offrande pour le péché, et l'holocauste, dans le lieu saint ; car l'offrande pour le délit appartient au sacrificateur, comme l'offrande pour le péché ; c'est une chose très sainte.

14 Et le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit, et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros doigt de son pied droit.

15 Ensuite le sacrificateur prendra de l'huile du log, et en versera dans la paume de sa main gauche.

16 Et le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans sa main gauche, et fera aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant l'Éternel.

17 Et du reste de l'huile qui sera dans sa main, le sacrificateur en mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros doigt de son pied droit, sur le sang de l'offrande pour le délit.

18 Mais le sacrificateur mettra, sur la tête de celui qui doit être déclaré pur, ce qui sera resté de l'huile sur sa main ; et ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel.

19 Ensuite le sacrificateur offrira l'offrande pour le péché, et fera propitiation pour celui qui doit être nettoyé de sa souillure ; et ensuite il égorgera l'holocauste.

20 Et le sacrificateur offrira l'holocauste et le gâteau sur l'autel, et fera propitiation pour celui qui doit être déclaré pur, et il sera pur.

21 Mais s'il est pauvre, et s'il n'a pas le moyen de fournir cela, il prendra un agneau en offrande tournée pour le délit, afin de faire propitiation pour soi, et un dixième de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, avec un log d'huile,

22 et deux tourterelles ou deux pigeonceaux, selon qu'il pourra fournir, dont l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste ;

23 et, au huitième jour de sa purification, il les apportera au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation, devant l'Éternel.

24 Alors le sacrificateur recevra l'agneau de l'offrande pour le délit, et un log d'huile, et les fera tourner devant l'Éternel en offrande tournée.

25 Et il égorgera l'agneau de l'offrande pour le délit. Puis, le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit, et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit.

26 Ensuite le sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche ;

27 et il fera aspersion avec le doigt de sa main droite, de l'huile qui est dans sa main gauche, sept fois devant l'Éternel.

28 Et il mettra de cette huile, qui est dans sa main, sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur, et sur le pouce de sa main droite, et sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu qui avait été arrosé du sang de l'offrande pour le délit.

29 Ensuite il mettra le reste de l'huile qui est dans sa main sur la tête de celui qui doit être déclaré pur, afin de faire propitiation pour lui devant l'Éternel.

30 Puis il sacrifiera l'une des tourterelles ou l'un des pigeonceaux de ce qu'il aura pu fournir.

31 De ce donc qu'il aura pu fournir, l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste, avec le gâteau ; ainsi le sacrificateur fera propitiation devant l'Éternel, pour celui qui doit être déclaré pur.

32 Telle est la loi de celui qui a une plaie de lèpre, et qui n'a pas le moyen de fournir à sa purification.

33 L'Éternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :

34 Quand vous serez entrés au pays de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoie une plaie de lèpre en quelque maison du pays que vous posséderez,

35 celui à qui la maison appartient viendra et le fera savoir au sacrificateur, disant : Il me semble que

j'aperçois comme une plaie en ma maison.

36 Alors le sacrificateur commandera qu'on vide la maison, avant qu'il y entre pour regarder la plaie, de peur que tout ce qui est en la maison ne soit souillé ; après cela, le sacrificateur entrera pour voir la maison.

37 Et il regardera la plaie, et s'il voit que la plaie qui est aux parois de la maison ait quelques fossettes tirant sur le vert ou roussâtres, qui soient, à les voir, plus enfoncées que la paroi,

38 le sacrificateur sortira de la maison et se tiendra à l'entrée, et fera fermer la maison pendant sept jours.

39 Et au septième jour, le sacrificateur retournera et la regardera ; et, s'il voit que la plaie se soit étendue aux parois de la maison,

40 alors il commandera d'arracher les pierres infectées de la plaie, et de les jeter hors de la ville, dans un lieu souillé.

41 Il fera aussi racler l'enduit de la maison, par dedans tout à l'entour, et on jettera l'enduit qu'on aura raclé, hors de la ville, en un lieu souillé.

42 Et on prendra d'autres pierres, et on les apportera au lieu des premières pierres, et on prendra d'autre mortier pour crépir de nouveau la maison.

43 Mais si la plaie revient et repousse dans la maison, après qu'on aura arraché les pierres, et après qu'on l'aura raclée et renduite,

44 le sacrificateur y entrera, et la regardera ; et s'il voit que la plaie soit crue dans la maison, c'est une lèpre rongeante dans la maison ; elle est souillée.

45 On démolira donc la maison, ses pierres, son bois, avec tout son mortier, et on les transportera hors de la ville, dans un lieu souillé.

46 Et si quelqu'un est entré dans la maison, pendant tout le temps que le sacrificateur l'avait fait fermer, il sera souillé jusqu'au soir.

47 Et celui qui dormira dans cette maison-là lavera ses vêtements. Celui aussi qui mangera dans cette maison-là lavera ses vêtements.

48 Mais quand le sacrificateur y sera entré, et qu'il aura vu que la plaie n'a point crû dans cette maison-là, après l'avoir fait crépir de nouveau, il jugera la maison nette ; car sa plaie est guérie.

49 Alors il prendra, pour purifier la maison, deux passereaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope ;

50 et il égorgera l'un des passereaux sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive ;

51 et il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et le passereau vivant, et trempera le tout dans le sang du passereau qu'on aura égorgé, et dans l'eau vive ; puis, il fera aspersion dans la maison, sept fois.

52 Il purifiera donc la maison avec le sang du passereau, et avec l'eau vive, et avec le passereau vivant, le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi.

53 Après cela, il laissera aller le passereau vivant hors de la ville, par les champs, et il fera propitiation pour la maison, et elle sera nette.

54 Telle est la loi de toute plaie de lèpre et de teigne,

55 de lèpre de vêtement et de maison,

56 de tumeur, de gale et de bouton,

57 Pour enseigner en quel temps une chose est souillée, et en quel temps elle est nette. Telle est la loi de la lèpre.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XIII ET XIV

La lèpre dont il est parlé dans ces deux chapitres était une maladie commune dans l'Égypte d'où les enfants d'Israël venaient et dans les pays voisins et il y en avait d'une espèce qui s'attachait aux habits et aux maisons. Les lois que DIEU donna sur ce sujet étaient en partie politiques et elles étaient établies pour empêcher que ce mal contagieux ne se répandit parmi le peuple et ne l'infectât.

Mais elles étaient aussi religieuses. C'était aux sacrificateurs à juger de la lèpre et les lépreux ne pouvaient être réputés purs que par le jugement des sacrificateurs et après avoir présenté les oblations et les sacrifices que la loi prescrivait, ce que notre Seigneur observa aussi après qu'il eût guéri un lépreux.

Ainsi ces lois avaient pour but d'attacher les Israélites à DIEU et à la religion et d'empêcher qu'ils n'eussent recours à des moyens illicites pour se délivrer de ce fâcheux mal.

Enfin, elles avaient un sens et un usage moral, de même que les autres lois qui concernaient les souillures et les purifications légales, c'était d'apprendre aux Israélites que ceux qui sont souillés ne peuvent plaire à DIEU.

C'est aussi l'instruction que nous devons retirer de ce chapitre en considérant que si la lèpre, qui était un mal involontaire et qui ne souillait point l'âme, séparait et éloignait du commerce des hommes ceux qui en étaient atteints, les personnes qui vivent dans le péché ne peuvent être réputées membre de l'Église, ni avoir aucune communion avec DIEU pendant qu'elles demeurent dans cet état.

CHAPITRE XV.

Lois touchant les souillures des hommes et des femmes et la manière de les en purifier.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :

2 Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Tout homme qui perd sera souillé à cause de sa perte.

3 Et c'est ici la perte qui le rendra souillé ; quand il perdra ou quand sa perte sera retenue, il sera souillé.

4 Tout lit sur lequel aura couché celui qui perd sera souillé, et toute chose sur laquelle il se sera assis sera souillée.

5 Quiconque aussi touchera son lit lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

6 Et qui s'asseyera sur une chose sur laquelle celui qui perd se sera assis, lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

7 Et celui qui touchera la chair de celui qui perd lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

8 Et si celui qui perd crache sur celui qui est net, celui qui était net lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

9 Toute monture aussi que celui qui perd aura montée, sera souillée.

10 Et quiconque touchera quelque chose qui aura été sous lui sera souillé jusqu'au soir. Et quiconque portera ces choses lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

11 Et quiconque aura été touché par celui qui perd, sans qu'il ait lavé ses mains dans l'eau, lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

12 Et le vaisseau de terre que celui qui perd aura touché sera cassé ; mais tout vaisseau de bois sera lavé d'eau.

13 Or, quand celui qui perd sera purifié de sa perte, il comptera sept jours pour sa purification, et lavera ses vêtements et lavera sa chair d'eau vive, et ainsi il sera net.

14 Et au huitième jour il prendra pour lui deux tourterelles ou deux pigeonceaux, et il viendra devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, et il les donnera au sacrificateur.

15 Alors le sacrificateur les sacrifiera, l'un en offrande pour le péché, et l'autre en holocauste ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel, à cause de sa perte.

16 L'homme aussi duquel la perte sera sortie lavera d'eau toute sa chair et sera souillé jusqu'au soir.

17 Et tout habit ou toute peau, sur laquelle il y aura de cette perte, sera lavée d'eau, et sera souillée jusqu'au soir.

18 Même la femme dont un tel homme aura la compagnie se lavera d'eau avec son mari, et sera souillée jusqu'au soir.

19 Et quand une femme aura ses règles, elle sera séparée sept jours. Et quiconque la touchera sera souillé jusqu'au soir.

20 Et toute chose sur laquelle elle aura couché, durant sa séparation, sera souillée ; et toute chose sur laquelle elle aura été assise sera souillée.

21 Quiconque aussi touchera le lit de cette femme lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

22 Et quiconque touchera une chose sur laquelle elle se sera assise lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

23 Même, si quelqu'un touche le lit ou quelque autre chose sur laquelle elle aura été assise, il sera souillé jusqu'au soir.

24 Et si quelqu'un a habité avec elle, pendant le temps de ses règles, il sera souillé sept jours ; et tout lit sur lequel il dormira sera souillé.

25 De même, quand une femme aura une perte de sang plusieurs jours, sans que ce soit le temps de ses mois, ou quand elle perdra plus longtemps que le temps de ses mois, elle sera souillée comme au temps de sa

séparation, tout le temps de sa perte.

26 Tout lit sur lequel elle couchera, pendant tout le temps de sa perte, lui sera comme le lit de sa séparation ; et toute chose sur laquelle elle s'assied sera souillée, comme pour la souillure de sa séparation.

27 Et quiconque aura touché ces choses-là lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

28 Mais si elle est guérie de sa perte, elle comptera sept jours, et après elle sera nette.

29 Et au huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonceaux et les apportera au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;

30 et le sacrificateur en sacrifiera l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste ; ainsi le sacrificateur fera propitiation pour elle devant l'Éternel, à cause de sa perte et de sa souillure.

31 Ainsi, vous séparerez les enfants d'Israël de leurs souillures, et ils ne mourront point à cause de leurs souillures, en souillant mon pavillon, qui est au milieu d'eux.

32 Telle est la loi de celui qui perd et de celui duquel sort ce qui le souille.

33 Telle est aussi la loi de celle qui est malade de ses mois, et de toute personne qui perd, soit mâle, soit femelle, et de celui qui couche avec celle qui est souillée.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ces lois c'est qu'il était nécessaire que DIEU les prescrivît aux Israélites afin de les former, non seulement à la pureté extérieure et corporelle, mais aussi à l'intérieure, laquelle consiste à être chaste et continent et à fuir tout ce qui souille le corps et l'âme devant DIEU.

CHAPITRE XVI.

Ce chapitre contient l'institution du sacrifice qui se faisait le jour des expiations et qui était le sacrifice le plus solennel de toute l'année.

Cette fête se célébrait le dixième jour du septième mois qui était un jour de jeûne et de repos pour tout le peuple. Ce jour-là, le souverain sacrificateur offrait un sacrifice pour ses péchés et pour ceux du peuple. Il entra dans le lieu très saint et y faisait aspersion avec le sang des victimes et après qu'il en était sorti, on amenait un bouc choisi par le sort sur lequel le sacrificateur faisait la confession des péchés du peuple et l'on envoyait ensuite ce bouc dans un lieu désert, c'était ce qu'on appelait le bouc Hazazel.

Le but de cette cérémonie était de marquer que les péchés des Israélites étaient expiés et ôtés, comme si ce bouc les eut emportés avec lui.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, après la mort des deux enfants d'Aaron, lorsque, s'étant approchés de l'Éternel, ils moururent ;

2 et l'Éternel dit à Moïse : Parle à Aaron ton frère, afin qu'il n'entre point en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure ; car je me montrerai dans la nuée sur le propitiatoire.

3 Aaron entrera en cette manière dans le sanctuaire, savoir, après qu'il aura offert un veau du troupeau pour le péché, et un bœuf pour l'holocauste.

4 Il se revêtira de la chemise sacrée de lin, ayant mis les caleçons de lin sur sa chair, et il se ceindra de la ceinture de lin, et il portera la tiare de lin, qui sont les vêtements sacrés ; et, après avoir lavé sa chair d'eau, il s'en revêtira.

5 Et il prendra, de l'assemblée des enfants d'Israël, deux jeunes boucs, en offrande pour le péché, et un bœuf pour l'holocauste.

6 Et Aaron offrira son veau pour le péché et fera propitiation, tant pour soi que pour sa maison.

7 Et il prendra les deux boucs, et les présentera devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation ;

8 et Aaron jettera sur les deux boucs le sort ; un sort pour l'Eternel et un sort pour Hazazel.

9 Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera tombé pour l'Eternel, et le sacrifiera en offrande pour le péché.

10 Mais le bouc sur lequel le sort sera tombé pour Hazazel sera présenté vivant devant l'Eternel, pour faire propitiation sur lui, et on l'enverra au désert pour Hazazel.

11 Aaron donc offrira son veau pour le péché et fera propitiation pour soi et pour sa maison, et il égorgera son veau, qui est l'offrande pour le péché.

12 Puis il prendra plein un encensoir de la braise du feu de dessus l'autel qui est devant l'Eternel, et plein ses paumes de parfum de choses aromatiques pulvérisées, et il l'apportera au dedans du voile,

13 et il mettra le parfum sur le feu devant l'Eternel, afin que la fumée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage ; ainsi il ne mourra point.

14 Il prendra aussi du sang du veau et il en fera aspersion avec son doigt au-devant du propitiatoire vers l'Orient ; même, il fera aspersion de ce sang-là sept fois avec son doigt, devant le propitiatoire.

15 Il égorgera aussi le bouc du peuple, qui est l'offrande pour le péché, et il apportera son sang au dedans du voile, et fera de son sang comme il a fait du sang du veau, en faisant aspersion vers le propitiatoire, sur le devant du propitiatoire.

16 Et il fera expiation pour le sanctuaire, en le nettoyant des souillures des enfants d'Israël, et de leurs forfaits et de tous leurs péchés ; et il fera la même chose au tabernacle d'assignation qui est avec eux au milieu de leurs souillures.

17 Et personne ne sera au tabernacle d'assignation quand le sacrificateur y entrera pour faire propitiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lorsqu'il fera propitiation pour soi et pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël.

18 Et il sortira vers l'autel qui est devant l'Eternel, et il fera l'expiation pour lui ; et prenant du sang du veau et du sang du bouc, il le mettra sur les cornes de l'autel tout autour.

19 Et il fera aspersion du sang avec son doigt sept fois sur l'autel, et le nettoiera et le purifiera des souillures des enfants d'Israël.

20 Et quand il aura achevé de faire expiation pour le sanctuaire et pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant.

21 Et Aaron, mettant ses deux mains sur la tête du bouc vivant, confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits, selon tous leurs péchés, et les mettra sur la tête du bouc et l'enverra au désert par un homme exprès.

22 Le bouc donc portera sur soi toutes leurs iniquités dans une terre inhabitée, et l'homme laissera aller le bouc par le désert.

23 Et Aaron reviendra au tabernacle d'assignation, et quittera les vêtements de lin dont il s'était vêtu, quand il était entré dans le sanctuaire, et il les mettra là.

24 Il lavera aussi son corps avec de l'eau au lieu saint, et il se revêtira de ses vêtements ; et, étant sorti, il offrira son holocauste et l'holocauste du peuple.

25 Il fera aussi fumer sur l'autel la graisse de l'offrande pour le péché.

26 Et celui qui aura conduit le bouc pour Hazazel lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau ; puis il rentrera au camp.

27 Mais on tirera hors du camp le veau et le bouc qui auront été offerts en offrande pour le péché et desquels le sang aura été porté au sanctuaire, pour y faire propitiation, et on brûlera au feu leur peau, leur chair et leurs excréments.

28 Et celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau ; après cela, il rentrera au camp.

29 Et ceci vous sera pour une ordonnance perpétuelle : Le dixième jour du septième mois vous affligerez vos âmes et vous ne ferez aucune œuvre, ni celui qui est du pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous ;

30 car en ce jour-là le sacrificateur fera propitiation pour vous, afin de vous purifier ; ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés, en la présence de l'Éternel.

31 Ce vous sera donc un sabbat de repos et vous affligerez vos âmes ; c'est une ordonnance perpétuelle.

32 Et le sacrificateur qu'on aura oint, et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera propitiation, s'étant revêtu des vêtements de lin, savoir, des vêtements sacrés.

33 Et il fera expiation pour le saint sanctuaire, pour le tabernacle d'assignation, pour l'autel, pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée.

34 Ceci donc vous sera pour une ordonnance perpétuelle, pour faire propitiation pour les enfants d'Israël de tous leurs péchés, une fois l'année. Et on fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS

DIEU avait établi la grande fête des expiations qui se célébrait une fois toutes les années afin qu'en ce jour-là les Israélites s'humiliassent devant lui par le jeûne et par la confession de leurs péchés et qu'ils en obtinssent le pardon. C'est à quoi tendait le sacrifice solennel qu'on offrait à DIEU et l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint. L'usage que les chrétiens doivent faire de cette lecture est marqué par St. Paul dans son Épître aux Hébreux, particulièrement au chapitre IX et voici les réflexions qu'il y fait :

I. Que comme les péchés des Israélites étaient expiés par le sacrifice du jour des propitiations et par l'entrée du sacrificateur dans le lieu très saint, aussi JÉSUS-CHRIST a pleinement fait la propitiation de nos péchés et nous a ouvert l'entrée à la gloire céleste par son sacrifice et par son ascension au Ciel.

II. L'apôtre remarque ces différences entre les anciens sacrifices et celui de JÉSUS-CHRIST :

I. Que les sacrificateurs offraient des sacrifices pour leurs propres péchés parce qu'ils étaient pécheurs au lieu que JÉSUS-CHRIST, étant parfaitement saint et séparé des pécheurs, n'a pas besoin d'offrir aucun sacrifice pour ses péchés.

II. Que les sacrificateurs n'entraient dans le lieu saint qu'une fois l'an, ce qui marquait que l'entrée au Ciel n'était pas encore ouverte au lieu que JÉSUS-CHRIST nous a ouvert le chemin du Ciel par son sacrifice.

III. Que ces anciens sacrifices étaient réitérés chaque année, ce qui en prouvait l'insuffisance, mais que le sacrifice de notre Seigneur n'a point dû être réitéré.

St. Paul remarque de plus que le souverain sacrificateur entra dans le sanctuaire avec le sang des victimes, mais que JÉSUS est entré dans le Ciel par son propre sang.

IV. Enfin, cet apôtre dit que le sang des bêtes ne pouvait pas par lui-même réconcilier les hommes avec DIEU, ni les sanctifier au lieu que le sang de JÉSUS-CHRIST a la vertu d'expier nos péchés et de purifier nos consciences.

Toutes ces considérations doivent nous faire sentir les avantages dont nous jouissons et la nécessité d'en profiter par la foi et par la repentance, sans quoi ce grand sacrifice de notre Sauveur nous serait inutile.

Il paraît, au reste, par cette loi qui ordonnait aux Israélites de jeûner le jour des expiations, que c'est un devoir très agréable à DIEU de s'humilier devant lui, par des jeûnes solennels et d'avoir même des temps destinés à cela.

CHAPITRE XVII.

DIEU défend d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à l'entrée du tabernacle et à d'autres qu'à lui. Il défend ensuite de manger du sang et de manger des bêtes qui étaient mortes d'elles-mêmes ou qui avaient été déchirées par les bêtes sauvages.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et leur dis : C'est ici ce que l'Éternel a commandé, disant :

3 Si quelqu'un de la maison d'Israël, ayant égorgé un taureau ou un agneau ou une chèvre, dans le camp, ou l'ayant immolé hors du camp,

4 ne l'a point amené à l'entrée du tabernacle d'assignation, pour en faire l'offrande à l'Éternel, devant le pavillon de l'Éternel, ce sang sera imputé à cet homme-là ; il a répandu ce sang ; aussi cet homme sera retranché du milieu de son peuple ;

5 afin que les enfants d'Israël amènent leurs sacrifices qu'ils offrent à la campagne, qu'ils les amènent à l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, vers le sacrificateur, et qu'ils les sacrifient en sacrifices de prospérités à l'Éternel ;

6 et que le sacrificateur répande le sang sur l'autel de l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et fasse fumer la graisse en bonne odeur à l'Éternel ;

7 et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués. Que ce leur soit une ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

8 Tu leur diras donc : Quiconque des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux aura offert un holocauste ou un sacrifice,

9 et qui ne l'aura point amené pour le sacrifier à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, cet homme-là sera retranché d'entre ses peuples.

10 Si quelqu'un de la famille d'Israël, ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, mange de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé le sang, et je la retrancherai du milieu de son peuple.

11 Car l'âme de la chair est dans le sang ; aussi vous ai-je ordonné qu'il soit mis sur l'autel pour faire propitiation pour vos âmes ; car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme.

12 C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang ; que l'étranger même qui fait son séjour parmi vous ne mange point de sang.

13 Si quelqu'un des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, a pris à la chasse une bête ou un oiseau qu'on mange, il répandra leur sang et il le couvrira de poussière ;

14 car l'âme de toute chair est dans son sang ; il lui tient lieu d'âme ; c'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair ; car l'âme de toute chair est son sang ; quiconque en mangera sera retranché.

15 Si quelqu'un, tant celui qui est né au pays que l'étranger, mange de la chair de quelque bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, il lavera ses vêtements et se lavera d'eau, et il sera souillé jusqu'au soir, et après cela il sera net.

16 Que s'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

RÉFLEXIONS

La défense que DIEU faisait aux Israélites d'offrir des sacrifices ailleurs que dans le lieu qu'il avait choisi et qu'en présence des sacrificateurs tendait à conserver parmi les Israélites la pureté et l'uniformité du culte divin et à empêcher qu'ils n'introduisent un faux culte et qu'ils ne se laissassent aller à l'idolâtrie. Et ces précautions que DIEU avait prises dans cette vue nous montrent que la religion doit être conservée dans sa pureté et qu'il ne faut jamais se détourner de ce que DIEU nous a prescrit dans sa parole.

La défense de manger du sang et des bêtes mortes fut faite pour éloigner les Israélites du meurtre, de la cruauté et des mœurs barbares des nations idolâtres aussi bien que de la coutume qu'elles avaient de manger du sang dans le culte qu'elles rendaient aux fausses divinités. Il paraît outre cela de ce chapitre que DIEU avait interdit l'usage du sang parce que le sang étant répandu pour faire la propitiation des péchés des hommes, on devait le regarder comme une chose qui était offerte à DIEU et destinée à un usage religieux. Ainsi cette loi avait été établie avec une grande sagesse.

Ce que nous avons à considérer là-dessus, c'est que la loi de JÉSUS-CHRIST étant la loi de la charité, elle nous détourne de l'inhumanité et de l'effusion du sang encore plus fortement que la loi de Moïse n'en détournait les Israélites et qu'ainsi nous devons avoir en horreur ces crimes et tout ce qui en approche.

CHAPITRE XVIII.

DIEU défend aux Israélites d'imiter les Égyptiens et les Cananéens dans leurs crimes et en particulier dans leurs mariages incestueux et dans leurs impuretés.

Il déclare que c'était à cause de ces crimes que les Cananéens allaient être détruits et que si les Israélites les imitaient, ils le seraient aussi.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, et lui dit :

2 Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Je suis l'Éternel votre DIEU.

3 Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte, où vous avez habité, ni ce qui se fait au pays de Canaan, dans lequel je vous fais entrer, et vous ne marcherez point selon leurs lois.

4 Mais vous exécuterez mes ordonnances et vous garderez mes statuts, afin de les suivre : Je suis l'Éternel votre DIEU.

5 Vous garderez donc mes statuts et mes ordonnances, et l'homme qui les accomplit vivra par elles : Je suis l'Éternel.

6 Nul ne s'approchera de celle qui est sa proche parente pour découvrir sa nudité : Je suis l'Éternel.

7 Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère ; c'est ta mère, tu ne découvriras point sa nudité.

8 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père ; c'est la nudité de ton père.

9 Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou

hors de la maison : tu ne découvriras point leur nudité.

10 Pour ce qui est de la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité ; car elles sont ta nudité.

11 Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père ; c'est ta sœur.

12 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père ; elle est proche parente de ton père.

13 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère ; car elle est proche parente de ta mère.

14 Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père, et tu ne t'approcheras point de sa femme ; elle est ta tante.

15 Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille ; c'est la femme de ton fils ; tu ne découvriras point sa nudité.

16 Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère.

17 Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille, et tu ne prendras point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir leur nudité ; elles sont tes proches parentes ; c'est un crime énorme.

18 Tu ne prendras point aussi une femme avec sa sœur, pour l'affliger, en découvrant sa nudité sur elle, pendant sa vie.

19 Tu n'approcheras point de ta femme pendant sa séparation de la souillure, pour découvrir sa nudité.

20 Tu n'auras point aussi la compagnie de la femme de ton prochain, te souillant avec elle.

21 Tu ne donneras point de tes enfants pour les faire passer par le feu à l'honneur de Moloc, et tu ne profaneras point le nom de ton DIEU : Je suis l'Éternel.

22 Tu n'auras point aussi la compagnie d'un mâle ; c'est une abomination.

23 Tu ne t'approcheras point aussi d'aucune bête, pour te souiller avec elle, et la femme ne se prostituera point à une bête ; c'est une confusion.

24 Ne vous souillez donc point par aucune de ces choses-là ; car c'est dans toutes ces choses-là que se sont souillées les nations que je vais chasser de devant vous ;

25 de quoi la terre a été souillée, et je punis sur elle son iniquité, et la terre vomit ses habitants.

26 Mais pour vous, vous garderez mes statuts et mes ordonnances, et vous ne ferez aucune de ces abominations-là, ni celui qui est né au pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

27 Car les gens de ce pays-là, qui y ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations, et la terre en a été souillée.

28 Prenez donc garde que la terre ne vous vomisse, si vous la souillez, comme elle aura vomi les nations qui y ont été avant vous.

29 Car si quelqu'un ne fait aucune de toutes ces abominations-là, ces personnes qui les auront faites seront retranchées du milieu de leur peuple.

30 Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder et vous ne ferez rien de semblable à ces coutumes abominables, qui ont été pratiquées avant vous, et vous ne vous souillerez point par elles : Je suis l'Éternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre est d'y remarquer dans quelles abominations l'impureté avait entraîné autrefois les Cananéens, puisque DIEU fut obligé de donner ces lois qui regardent les mariages incestueux et des crimes qui font horreur afin d'empêcher les Israélites d'imiter ces peuples abominables dans leurs débordements.

Ainsi la lecture de ce chapitre doit nous donner une grande horreur pour l'impureté, en sorte que nous nous éloignons non seulement de ce qui est défendu par ces lois de Moïse, ce qui serait très peu de chose pour des chrétiens, mais aussi de tout ce qui est contraire aux lois de l'Évangile qui nous prescrivent si expressément la pureté et la chasteté.

Il faut outre cela faire une grande attention à ce que DIEU dit sur la fin de ce chapitre que la terre que les Cananéens habitaient ne pouvait plus les porter à cause de ces crimes affreux, qu'il allait les exterminer et que s'il arrivait aux Israélites de tomber dans de semblables débordements, ils éprouveraient aussi sa vengeance.

Cela ne nous permet pas de douter que DIEU n'ait en horreur l'impureté et que les crimes qui se commettent par les habitants d'un pays ne le souillent et n'y attirent la malédiction de DIEU lorsque ces crimes y deviennent communs, lorsqu'ils demeurent impunis et qu'on ne travaille pas à en arrêter le cours.

CHAPITRE XIX VERSETS 1-18

Les lois que ce chapitre contient regardent l'observation du sabbat et des fêtes, l'idolâtrie et les sacrifices. DIEU défend aux Israélites de glaner leur champ et de grappiller leurs vignes, de dérober, de jurer faussement, de retenir le salaire des ouvriers, de faire du mal aux sourds et aux aveugles, de commettre des injustices dans les jugements, de médire du prochain et de le haïr.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël et dis-leur : Soyez saints ; car je suis saint, moi qui suis l'Éternel votre DIEU.

3 Que chacun révère sa mère et son père ; et vous garderez mes sabbats : Je suis l'Éternel votre DIEU.

4 Vous ne vous tournerez point vers les idoles et vous ne vous ferez aucuns dieux de fonte : Je suis l'Éternel votre DIEU.

5 Si vous offrez un sacrifice de prospérités à l'Éternel, vous le sacrifierez de votre bon gré.

6 On le mangera au jour du sacrifice et le lendemain ; mais ce qui restera jusqu'au troisième jour sera brûlé au feu.

7 Que si on en mange au troisième jour, ce sera une abomination, et il ne sera point agréé.

8 Quiconque aussi en mangera portera la peine de son iniquité ; car il aura profané la chose sainte de l'Éternel ; et cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

9 Et quand vous ferez la moisson de vos terres, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point ce qui restera à cueillir de ta moisson ;

10 et tu ne grappilleras point ta vigne, ni ne recueilleras point les grains de ta vigne ; mais tu les laisseras au pauvre et à l'étranger : Je suis l'Éternel votre DIEU.

11 Vous ne déroberez point, et vous ne dénierez point la chose à qui elle appartient ; et aucun de vous ne mentira à son prochain.

12 Vous ne jurerez point par mon nom en mentant ; car tu profanerais le nom de ton DIEU : Je suis l'Éternel.

13 Tu n'opprimeras point ton prochain et tu ne le pilleras point. Le salaire de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au lendemain.

14 Tu ne maudiras point le sourd et tu ne mettras rien devant l'aveugle qui le puisse faire tomber ; mais tu craindras ton DIEU : Je suis l'Éternel.

15 Vous ne ferez point d'iniquité en jugement ; tu n'auras point d'égard à l'apparence du pauvre et tu n'honoreras point la personne du grand ; mais tu jugeras justement ton prochain.

16 Tu n'iras point médissant parmi ton peuple ; tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain : Je suis l'Éternel.

17 Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur. Tu reprendras avec soin ton prochain et tu ne souffriras point de péché en lui.

18 Tu ne te vengeras point et tu ne garderas point de ressentiment contre les enfants de ton peuple ; mais tu aimeras ton prochain comme toi-même : Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Toutes ces lois sont très importantes et elles regardent pour la plupart les chrétiens aussi bien que l'ancien peuple.

Voici les devoirs auxquels elles nous engagent. C'est d'honorer père et mère, de respecter la religion, de rendre à DIEU un service volontaire et conforme à ce qu'il a prescrit dans sa parole, d'être charitable envers les pauvres et de nous éloigner de l'avarice, particulièrement dans le temps de la moisson, des vendanges et de la récolte des fruits.

Ce chapitre nous enseigne encore que c'est un grand péché devant DIEU que de faire tort au prochain, de retenir le salaire des ouvriers, de jurer faussement, de se moquer de ceux qui ont quelque défaut corporel, tels que sont les sourds et les aveugles ou de leur faire du mal et d'avoir égard à l'apparence des personnes dans les jugements, soit pour favoriser les pauvres et les nécessiteux, soit en ayant des égards pour les grands et pour les riches.

Enfin, nous voyons ici qu'il faut s'abstenir de la médisance, de la haine et de la vengeance, reprendre avec soin son prochain lorsqu'il pèche et l'aimer comme nous-mêmes.

Tous ces devoirs nous sont bien plus fortement prescrits par la loi de JÉSUS-CHRIST qu'ils ne l'étaient par celle de Moïse, ainsi ils doivent être encore plus sacrés et plus inviolables parmi les chrétiens.

CHAPITRE XIX VERSETS 19-37

DIEU défend le mélange des espèces, il ordonne qu'on punisse les impurs, il défend de manger les premiers fruits des arbres, d'avoir recours aux devins, de se tondre la barbe et de se faire des incisions dans le deuil à la manière des idolâtres et de les imiter dans leurs impuretés. DIEU ordonne d'honorer les personnes âgées, d'aimer les étrangers et d'avoir des poids et des mesures justes.

19 Vous garderez mes ordonnances. Tu n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres de diverse espèce. Tu ne sèmeras point ton champ de diverses sortes de graines, et tu ne mettras point sur toi des vêtements tissés de diverses sortes de fil, comme de laine et de lin.

20 Si quelqu'un a eu la compagnie d'une femme, et que cet homme l'ait déshonorée, lorsqu'elle était servante ; si on ne l'a point rachetée et si la liberté ne lui a point été donnée, ils auront le fouet tous deux ; mais on ne les fera point mourir ; car elle n'avait pas été affranchie.

21 Et l'homme amènera son offrande pour le délit à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, savoir, un bœuf pour le délit.

22 Et le sacrificateur fera propitiation pour lui, à cause du péché qu'il aura commis, par le bœuf de l'offrande pour le délit, devant l'Éternel, et il obtiendra le pardon du péché qu'il aura commis.

23 Et quand vous serez entrés au pays et que vous y aurez planté quelque arbre fruitier, vous ôterez son prépuce, qui est son premier fruit ; il vous sera incirconcis pendant trois ans, et on n'en mangera point ;

24 mais dans la quatrième année, tout son fruit sera une chose consacrée à la louange de l'Éternel.

25 Et la cinquième année, vous mangerez son fruit, afin qu'il vous augmente son rapport : Je suis l'Éternel votre DIEU.

26 Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne vous mêlerez point de deviner ni de prédire l'avenir.

27 Vous ne tondrez point en rond les coins de votre tête et vous ne gâterez point les coins de votre barbe.

28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de caractère en vous : Je suis l'Éternel.

29 Tu ne souilleras point ta fille, la prostituant pour la faire commettre impureté ; afin que la terre ne soit pas souillée par la fornication et qu'elle ne soit pas remplie d'impiété.

30 Vous garderez mes sabbats, et vous aurez du respect pour mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.

31 Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de Python, ni après les devins ; ne cherchez point de vous souiller par eux : Je suis l'Éternel votre DIEU.

32 Lève-toi devant les cheveux blancs et honore le vieillard, et crains ton DIEU : Je suis l'Éternel.

33 Si quelque étranger habite en votre pays, vous ne lui ferez point de tort.

34 L'étranger qui demeure avec vous vous sera comme celui qui est né parmi vous, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre DIEU.

35 Vous ne ferez point d'iniquité dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36 Vous aurez les balances justes, les pierres à peser justes, l'épha juste et le hin juste : Je suis l'Éternel votre DIEU, qui vous ai retirés du pays d'Égypte.

37 Gardez donc tous mes statuts et mes ordonnances, et faites-les : Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il faut savoir que la plupart de ces lois avaient été données afin que les Israélites ne suivissent pas les coutumes superstitieuses et les mœurs des idolâtres.

DIEU défendait le mélange des espèces pour éloigner les Israélites de tout commerce criminel, aussi bien que de la superstition et de l'idolâtrie.

Il ne voulait pas qu'ils mangeassent les fruits que les arbres portaient les trois premières années parce que l'on ne pouvait manger les fruits d'un arbre qu'on n'en eût premièrement offert les prémices à DIEU et qu'avant la quatrième année, les fruits étant d'ordinaire de peu de valeur, on ne pouvait les lui offrir, DIEU ayant commandé qu'on lui présentât ce qu'il y aurait de meilleur en chaque espèce.

Cette loi était aussi opposée aux coutumes des idolâtres et tendait à apprendre aux Israélites que tout ce que

la terre produisait venait de la libéralité de DIEU.

Les autres lois nous apprennent que c'est une extrême impiété de consulter les devins, que l'on ne doit pas s'affliger excessivement pour les morts, que l'impureté est un péché et qu'elle doit être punie, qu'il faut respecter les vieillards, faire justice aux étrangers et avoir des poids et des mesures justes.

Ce sont là des devoirs de piété, de pureté et de justice qui regardent tous les hommes du monde, mais que les chrétiens sont encore plus engagés à observer que les Israélites ne l'étaient.

CHAPITRE XX.

DIEU commande qu'on fasse mourir ceux qui feraient passer leurs enfants par le feu en l'honneur de moloch, qui était l'idole des Hammonites, ceux qui s'adressent aux devins et les devins eux-mêmes, ceux qui maudissent père et mère, les adultères, les incestueux et ceux qui tombent dans les autres crimes énormes de l'impureté.

Enfin, Moïse exhorte les Israélites à être saints, à garder les lois de DIEU et à fuir les coutumes et les mœurs des Cananéens.

1 L'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Tu diras aux enfants d'Israël : Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui demeurent en Israël, donnera de ses enfants à Moloc, sera puni de mort ; le peuple du pays l'assommera de pierres ;

3 et je mettrai ma face contre un tel homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il aura donné de sa race à Moloc, pour souiller mon sanctuaire et profaner le nom de ma sainteté.

4 Que si le peuple du pays ferme les yeux, de quelque manière que ce soit, pour ne point voir quand cet homme-là aura donné de ses enfants à Moloc et pour ne le point faire mourir,

5 je mettrai ma face contre cet homme-là et contre sa famille, et je le retrancherai du milieu de leur peuple, avec tous ceux qui se prostituent à son exemple, en se prostituant à Moloc.

6 Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de Python et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne-là, et je la retrancherai du milieu de son peuple.

7 Sanctifiez-vous donc, et soyez saints ; car je suis l'Éternel votre DIEU.

8 Gardez aussi mes ordonnances et exécutez-les : Je suis l'Éternel, qui vous sanctifie.

9 Quand quelqu'un aura maudit son père ou sa mère, on le fera mourir ; il a maudit son père ou sa mère ; son sang est sur lui.

10 Et pour l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre, puisqu'il a commis adultère avec la femme de son prochain, on fera mourir l'homme et la femme adultères.

11 L'homme qui aura couché avec la femme de son père a découvert la nudité de son père ; on les fera mourir tous deux ; leur sang est sur eux.

12 Et quand un homme aura couché avec sa belle-fille, on les fera mourir tous deux ; ils ont fait un horrible mélange ; leur sang est sur eux.

13 Quand un homme aura eu la compagnie d'un mâle, ils ont tous deux fait une chose abominable ; on les fera mourir ; leur sang est sur eux.

14 Et quand un homme aura pris une femme et sa mère, c'est un crime énorme ; il sera brûlé au feu avec elles, afin qu'un crime si énorme ne se commette point au milieu de vous.

15 L'homme qui se sera souillé avec une bête sera puni de mort ; vous tuerez aussi la bête.

16 Et quand quelque femme se sera prostituée à quelque bête que ce soit, tu tueras cette femme avec cette bête ; on les fera mourir ; leur sang est sur eux.

17 Quand un homme aura pris sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, et aura vu sa nudité, et qu'elle aura vu la nudité de son frère, c'est une chose infâme ; aussi seront-ils retranchés en la présence des enfants de leur peuple. Il a découvert la nudité de sa sœur ; il portera la peine de son crime.

18 Quand un homme aura couché avec une femme qui a ses mois, et qu'il aura découvert la nudité de cette femme, en découvrant son flux, et lorsqu'elle aura aussi découvert le flux de son sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple.

19 Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père ; car si quelqu'un découvre la honte de sa chair, ils porteront tous deux la peine de leur crime.

20 Et quand un homme aura couché avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle ; ils porteront la peine de leur péché, et ils mourront sans enfants.

21 Et quand un homme aura pris la femme de son frère, c'est une ordure ; il a découvert la honte de son frère ; ils n'auront point d'enfants.

22 Ainsi, gardez tous mes statuts et toutes mes ordonnances, et exécutez-les ; et le pays auquel je vous fais entrer pour y habiter ne vous vomira point.

23 Vous ne suivrez point aussi les ordonnances des nations que je vais chasser de devant vous ; car elles ont fait toutes ces choses-là, et je les ai eues en abomination.

24 Et je vous ai dit : Vous posséderez leur pays, et je vous le donnerai pour le posséder ; c'est un pays où coulent le lait et le miel : Je suis l'Éternel votre DIEU, qui vous ai séparés d'avec les autres peuples.

25 C'est pourquoi, séparez la bête nette d'avec la souillée, l'oiseau net d'avec le souillé, et ne rendez point abominables vos personnes, en mangeant des bêtes et des oiseaux souillés, ou aucune chose qui rampe sur la terre, savoir, ce que je vous ai séparé et défendu comme une chose impure.

26 Vous me serez donc saints ; car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai séparés d'avec les autres peuples, afin que vous soyez à moi.

27 Quand un homme ou une femme aura un esprit de Python, ou sera devin, on les fera mourir ; on les assommera de pierres ; leur sang est sur eux.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur ces lois :

La défense de brûler les enfants et de les offrir à l'idole de moloch nous fait voir à quels excès d'inhumanité les peuples idolâtres s'abandonnaient dans les services de leurs faux dieux et de quoi les hommes qui ne connaissent pas le vrai DIEU sont capables.

Il est à remarquer ensuite que la loi de DIEU condamne très expressément la divination et la magie comme des choses, non seulement vaines, mais très criminelles et qu'il y avait peine de mort contre ceux qui consulteraient les devins et contre les devins eux-mêmes. Comme il n'y a que DIEU qui connaisse l'avenir et les choses cachées, c'est une très grande impiété de s'adresser aux devins et d'y ajouter foi.

DIEU voulait aussi qu'on fit mourir ceux qui maudiraient père ou mère, de même que les adultères et ceux qui se souilleraient par des impuretés détestables, tant hommes que femmes. Par là on peut juger combien ces crimes sont abominables et avec quelle sévérité DIEU punira en l'autre vie des chrétiens qui seraient capables de s'y abandonner.

Enfin, les exhortations réitérées que DIEU adresse aux Israélites à ne pas imiter les Cananéens dans leurs débordements et à lui être un peuple saint doivent nous faire penser, nous qui sommes chrétiens, que DIEU nous ayant séparés du monde, nous ne devons pas nous conformer au siècle présent ni aux mœurs des mondains ; *mais que comme celui qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans toute notre conduite, puisqu'il est écrit : Soyez saints, car je suis saint.*

C'est ainsi que l'apôtre St. Pierre applique aux chrétiens cette exhortation qui est contenue dans ce chapitre.

CHAPITRE XXI.

Les lois qui sont contenues dans ce chapitre regardent la pureté des sacrificateurs. DIEU prescrit ce qu'ils devaient observer dans le deuil et dans leurs mariages. Il ordonne qu'on fasse mourir les filles des sacrificateurs si elles tombent dans l'impureté, et il défend de recevoir au service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut corporel.

1 L'Éternel dit aussi à Moïse : Parle aux sacrificateurs, fils d'Aaron, et leur dis qu'aucun d'eux ne se souille parmi son peuple pour un mort,

2 sinon pour son proche parent, qui le touche de près, savoir, pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille et pour son frère.

3 Et quant à sa sœur vierge, qui le touche de près et qui n'aura point eu de mari, il se souillera pour elle.

4 Et il ne se souillera point parmi son peuple, pour la femme dont il sera mari.

5 Ils ne raseront point leur tête, ni les coins de leur barbe, et ils ne se feront point d'incision en leur chair.

6 Ils seront saints à leur DIEU, et ne profaneront point le nom de leur DIEU ; car ils offrent les sacrifices de l'Éternel faits par le feu, qui sont la viande de leur DIEU ; c'est pourquoi ils seront très saints.

7 Ils n'épouseront point une femme débauchée ou déshonorée, et ils n'épouseront point une femme répudiée par son mari ; car il sont consacrés à leur DIEU.

8 Tu feras donc que chacun d'eux soit saint, parce qu'ils offrent la viande de ton DIEU ; ils te seront donc saints ; car je suis saint, moi l'Eternel, qui vous sanctifie.

9 Si la fille du sacrificateur se souille en commettant fornication, elle souille son père ; qu'elle soit brûlée au feu.

10 Et le souverain sacrificateur d'entre ses frères, sur la tête duquel l'huile de l'onction aura été répandue, et qui se sera consacré pour se revêtir des vêtements sacrés, ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements.

11 Il n'ira point vers aucune personne morte ; il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère ;

12 et il ne sortira point du sanctuaire, et il ne souillera point le sanctuaire de son DIEU, parce que la couronne, l'huile de l'onction de son DIEU, est sur lui : Je suis l'Eternel.

13 Il prendra pour femme une vierge.

14 Il n'épousera point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une prostituée ; mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples.

15 Il ne souillera point sa race entre ses peuples ; car je suis l'Eternel qui le sanctifie.

16 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :

17 Parle à Aaron, et dis-lui : Si quelqu'un de ta postérité, dans ses âges, a quelque défaut corporel, il ne s'approchera point pour offrir la viande de son DIEU ;

18 car aucun homme qui aura un défaut n'en approchera point, savoir, un homme aveugle, ou boiteux, ou camus, ou qui aura quelque superfluité dans ses membres ;

19 ou un homme qui aura quelque fracture aux pieds ou aux mains ;

20 ou qui sera bossu ou grêlé, ou qui aura quelque suffusion dans l'œil, ou qui aura de la rogne ou de la gale, ou qui sera rompu.

21 Nul homme donc, de la postérité d'Aaron, sacrificateur, qui aura quelque défaut, ne s'approchera pour offrir les offrandes faites par le feu à l'Eternel ; il y a un défaut en lui ; il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de son DIEU.

22 Il pourra bien manger de la viande de son DIEU, savoir, des choses très saintes et des choses consacrées ;

23 mais il ne s'avancera point vers le voile, il ne s'approchera point de l'autel, parce qu'il y a un défaut en lui, afin de ne pas souiller mes sanctuaires ; car je suis l'Eternel qui les sanctifie.

24 Moïse donc parla ainsi à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

DIEU ne voulait pas que les sacrificateurs se souillassent pour les morts, c'est-à-dire qu'ils assistassent aux funérailles des personnes mortes, ni qu'ils donnassent des marques de deuil, à moins que ce ne fût pour la mort des personnes qui leur attouchaient de plus près. La raison de cette défense est que cela les aurait rendus souillés selon la loi et incapables d'assister au tabernacle et de célébrer le service. Cette loi, de même que les autres que ce chapitre contient avait donc été donnée dans deux vues principales :

I. Pour éloigner d'autant plus le peuple et les sacrificateurs eux-mêmes de l'idolâtrie et des coutumes des idolâtres et pour les empêcher que l'on ne vît dans la personne, ou dans la famille des sacrificateurs, les mêmes dérèglements qu'on remarquaient parmi les prêtres des fausses religions.

II. Afin que la sainteté des sacrificateurs rendît la religion plus vénérable et que les Israélites apprissent par là à être saints eux-mêmes.

La loi qui excluait du service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut en leur corps tendait aussi à l'honneur de la religion et elle était d'ailleurs fondée sur ce que ces personnes-là n'étaient pas propres pour les fonctions que les sacrificateurs faisaient alors, ces fonctions demandant un corps robuste et bien disposé.

La réflexion que l'on doit faire sur cela par rapport à l'église chrétienne c'est que les pasteurs et les ministres de la religion doivent se distinguer par une vie sainte et exemplaire et surtout par une grande pureté et qu'en particulier leurs familles doivent être bien réglées, en un mot, qu'il n'y doit rien avoir en eux qui expose la religion au mépris.

CHAPITRE XXII.

Les lois que DIEU prescrit ici regardent :

I. La pureté qui était requise dans les sacrificateurs afin qu'ils pussent manger des choses saintes.

II. Les personnes de la famille des sacrificateurs à qui il était permis ou défendu de manger de ces choses-là.

III. Moïse y marque quelles bêtes on devait offrir à DIEU, leurs qualités, leur âge et d'autres circonstances.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

2 Dis à Aaron et à ses fils quand ils devront s'abstenir des choses saintes des enfants d'Israël, afin qu'ils ne profanent point le nom de ma sainteté dans les choses qu'eux-mêmes me consacrent : Je suis l'Éternel.

3 Dis-leur : Si quelque homme de toute votre postérité dans vos âges, étant souillé, s'approche des choses saintes que les enfants d'Israël auront consacrées à l'Éternel, que cette personne-là soit retranchée de ma présence : Je suis l'Éternel.

4 Tout homme de la postérité d'Aaron, qui sera lépreux ou dé coulant, ne mangera point des choses saintes, jusqu'à ce qu'il soit purifié. Il en sera de même de celui qui aura touché quelque homme que ce soit qui sera devenu souillé pour avoir touché un mort, ou celui qui perdra ;

5 et de celui qui aura touché quelque reptile qui le rende souillé, quelle que soit cette souillure.

6 La personne qui aura touché ces choses sera souillée jusqu'au soir, et ne mangera point des choses saintes, si elle n'a pas lavé son corps avec de l'eau.

7 Ensuite elle sera pure après le soleil couché, et elle pourra manger des choses saintes ; car c'est sa nourriture.

8 Il ne mangera point de chair d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par les bêtes sauvages, pour se souiller par elle : Je suis l'Éternel.

9 Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder, et qu'ils ne commettent point de péché à cet égard, de peur qu'ils ne meurent pour avoir souillé le sanctuaire : Je suis l'Éternel qui les sanctifie.

10 Nul étranger aussi ne mangera des choses saintes ; celui qui demeure chez le sacrificateur, et le mercenaire, ne mangeront point des choses saintes.

11 Mais la personne que le sacrificateur aura achetée de son argent, en mangera ; il en sera de même de celui qui sera né dans sa maison ; ceux-là mangeront de sa viande.

12 Que si la fille du sacrificateur est mariée à un étranger, elle ne mangera point des choses saintes présentées en offrande élevée.

13 Mais si la fille du sacrificateur, étant veuve ou répudiée, et sans enfants, retourne en la maison de son père, comme elle y demeurerait en sa jeunesse, elle mangera de la nourriture de son père ; mais nul étranger n'en mangera.

14 Que si quelqu'un, par ignorance, mange d'une chose sainte, il ajoutera un cinquième par-dessus, et il le donnera au sacrificateur avec la chose sainte.

15 Et ils ne profaneront point les choses consacrées que les enfants d'Israël auront offertes à l'Éternel.

16 Mais on leur fera porter la peine du délit, parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes ; car je suis l'Éternel qui les a consacrés.

17 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

18 Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et dis-leur : Si quelqu'un de la maison d'Israël, ou des étrangers qui sont en Israël, offre son offrande, quelque offrande que ce soit, ou de vœux, ou volontaire, qu'on offre en holocauste à l'Éternel ;

19 il offrira de son bon gré un mâle sans défaut d'entre les taureaux, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

20 Vous n'offrirez aucune chose qui ait quelque défaut ; car elle ne serait point agréée pour vous.

21 Que si un homme offre un sacrifice de prospérités à l'Éternel, en s'acquittant de quelque vœu, ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de taureaux ou de brebis, ce qui sera sans défaut sera agréé ; qu'il n'y ait aucun défaut.

22 Vous n'offrirez point à l'Éternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un poireau, ou de la rogne, ou de la gale ; et vous n'en donnerez point pour le sacrifice qui se fait à l'Éternel par le feu sur l'autel.

23 Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un taureau, ou d'une brebis qui a quelque superfluité ou

défaut dans ses membres ; mais ils ne seront point agréés pour un vœu.

24 Vous n'offrirez point à l'Éternel et vous ne sacrifierez point en votre pays une bête qui ait quelque membre froissé, ou cassé, ou arraché, ou taillé.

25 Vous ne recevrez point non plus de la main d'un étranger aucune de toutes ces choses-là, pour les offrir en viande à votre DIEU ; car les vices qu'elles ont seraient un défaut en elles ; elles ne seraient pas agréées pour vous.

26 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

27 Quand un veau ou un agneau, ou une chèvre seront nés et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les autres suivants après, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice qui se fait par le feu à l'Éternel.

28 Vous n'égorgeriez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre, avec son petit.

29 Quand vous offrirez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez selon votre volonté.

30 Il sera mangé le jour même et vous n'en réserverez rien jusqu'au matin : Je suis l'Éternel.

31 Gardez donc mes commandements et faites-les : Je suis l'Éternel.

32 Et ne profanez point le nom de ma sainteté et je serai sanctifié parmi les enfants d'Israël : Je suis l'Éternel qui vous sanctifie,

33 qui vous ai retirés du pays d'Égypte, pour vous être DIEU : Je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit par ce chapitre que DIEU exigeait une grande pureté des sacrificateurs puisque ceux qui avaient contracté quelque souillure légale, non seulement ne pouvaient pas faire leurs fonctions, mais qu'il ne leur était même pas permis de manger des choses sacrées qui étaient assignées pour leur subsistance, comme la chair des sacrifices et les oblations du peuple. Par-là, DIEU voulait leur apprendre, et à tous les Israélites, à avoir en révérence tout ce qui appartenait à son service. C'était pour les mêmes raisons qu'il était défendu à ceux qui n'étaient pas de la maison des sacrificateurs de manger de ce qui était destiné pour nourrir les ministres du Seigneur et leurs familles.

Enfin, DIEU voulait que les Israélites lui offrissent ce qu'ils avaient de meilleur et les bêtes qui avaient des défauts étaient rejetées parce que ceux qui les présentaient le faisaient par un principe d'avarice et manquaient de respect pour la divinité.

Tout ce qu'on fait pour DIEU doit être fait volontairement, avec plaisir et de la manière la plus parfaite qu'il est possible.

CHAPITRE XXIII.

DIEU prescrit l'observation du sabbat, de la fête de pâque, de la fête de l'oblation des premiers fruits et de celle de la Pentecôte.

Il ordonne ensuite qu'on célèbre la fête des trompettes, celle des propitiations et celle des tabernacles.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez, et les saintes convocations ; ce sont ici mes fêtes solennelles :

3 On travaillera six jours ; mais au septième jour, qui est le sabbat du repos, il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre ; car c'est le sabbat à l'Éternel dans toutes vos demeures.

4 Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, les saintes convocations que vous publierez en leur saison :

5 Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, sera la Pâque à l'Éternel ;

6 Et le quinzième jour de ce même mois-là, sera la fête solennelle des pains sans levain à l'Éternel ; vous mangerez des pains sans levain sept jours.

7 Le premier jour vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;

8 mais vous offrirez à l'Éternel, pendant sept jours, des offrandes faites par le feu ; et au septième jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

9 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne et que vous en aurez fait la moisson, alors vous apporterez au sacrificateur une poignée des premiers fruits de votre moisson ;

11 et il tournera cette poignée-là devant l'Éternel, afin qu'elle soit agréée pour vous ; le sacrificateur la tournera le lendemain du sabbat.

12 Vous sacrifierez aussi, au jour que vous ferez tourner cette poignée, un agneau sans défaut et de l'année, en holocauste à l'Éternel ;

13 et son gâteau sera de deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour offrande faite par le feu à l'Éternel, en bonne odeur ; et son aspersion de vin sera la quatrième partie d'un hin ;

14 Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi, jusqu'à ce même jour-là, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre DIEU ; c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.

15 Vous compterez aussi dès le lendemain du sabbat, savoir, dès le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit faire tourner, sept semaines entières ;

16 Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine ; alors vous offrirez un gâteau nouveau à l'Éternel ;

17 vous apporterez de vos demeures deux pains, pour en faire une offrande tournée, qui seront de deux dixièmes de fine farine, cuits avec du levain ; ce sont les prémices à l'Éternel.

18 Vous offrirez aussi, avec ce pain-là, sept agneaux sans défaut et de l'année, et un veau pris du troupeau, et deux bœufs, qui seront un holocauste à l'Éternel, avec leurs gâteaux et leurs aspersions, des sacrifices faits par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.

19 Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché, et deux agneaux de l'année pour le sacrifice de prospérités.

20 Alors le sacrificateur les fera tourner avec le pain des prémices, et avec les deux agneaux, en offrande tournée devant l'Éternel ; ils seront consacrés à l'Éternel pour le sacrificateur.

21 Vous publierez donc, en ce même jour-là, une sainte convocation ; vous n'y ferez aucune œuvre servile ; c'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures, d'âge en âge.

22 Et quand vous moissonnerez votre terre, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson ; tu les laisseras pour le pauvre et pour l'étranger : Je suis l'Éternel votre DIEU.

23 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

24 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Au septième mois, au premier jour du mois, ce sera un jour de repos pour vous, un mémorial par le son des trompettes, et une sainte convocation ;

25 Vous ne ferez aucune œuvre servile ; mais vous offrirez des offrandes faites par le feu à l'Éternel.

26 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

27 Dans ce même mois, qui est le septième, le dixième jour sera le jour des propitiations ; vous aurez une sainte convocation, et vous jeûnerez et vous offrirez à l'Éternel des sacrifices faits par le feu.

28 En ce jour-là vous ne ferez aucune œuvre ; car c'est le jour des propitiations, afin de faire propitiation pour vous devant l'Éternel votre DIEU ;

29 Car toute personne qui n'aura pas jeûné en ce même jour-là, sera retranchée d'entre ses peuples ;

30 Et je ferai périr du milieu de son peuple toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour-là.

31 Vous ne ferez donc aucune œuvre ; c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.

32 Ce vous sera un repos de sabbat, et vous jeûnerez. Au neuvième jour du mois, au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre jour de repos.

33 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

34 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Au quinzième jour de ce septième mois, La fête solennelle des tabernacles se célébrera pendant sept jours à l'honneur de l'Éternel.

35 Au premier jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

36 Pendant sept jours vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; et au huitième jour vous aurez une sainte convocation, et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; c'est une assemblée solennelle ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

37 Ce sont là les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez pour être des convocations saintes, pour offrir à l'Éternel des offrandes faites par le feu ; savoir, un holocauste, un gâteau, un sacrifice et une aspersion ; chacune de ces choses à son jour ;

38 outre les sabbats de l'Éternel, et outre vos dons, et outre tous vos vœux, et outre toutes les offrandes

volontaires que vous présenterez à l'Éternel.

39 Et même au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solennelle de l'Eternel pendant sept jours. Le premier jour sera un jour de repos ; le huitième aussi sera un jour de repos.

40 Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palme et des rameaux d'arbres branchus, et des saules de rivière, et vous vous réjouirez pendant sept jours devant l'Eternel.

41 Et vous célébrerez à l'Eternel cette fête solennelle, pendant sept jours de l'année. C'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge ; vous la célébrerez le septième mois.

42 Vous demeurerez sept jours dans des tentes ; tous ceux qui seront nés d'entre les Israélites demeureront dans des tentes ;

43 afin que votre postérité sache que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des tentes, lorsque je les retirai du pays d'Égypte : Je suis l'Eternel votre DIEU.

44 C'est ainsi que Moïse déclara aux enfants d'Israël les fêtes solennelles de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Il a été dit plusieurs fois que DIEU avait ordonné l'observation du sabbat parmi les Israélites en mémoire de la création du monde.

Le but de la pâque était de conserver le souvenir de la délivrance d'Égypte et l'oblation des premiers fruits qui se faisait en ce temps-là était un hommage solennel que les Israélites rendaient à DIEU pour les fruits que le pays de Canaan produisait. La Pentecôte était une fête d'actions de grâces que les Israélites célébraient après la moisson pour témoigner à DIEU leur reconnaissance et elle devait aussi les faire souvenir de la publication de la loi qui se fit cinquante jours après la sortie d'Égypte.

Les trois autres fêtes, savoir la fête des trompettes, celle des propitiations et celles des tabernacles étaient célébrées dans un même mois.

Celle des trompettes échoyait le premier jour du mois et on la nommait ainsi parce qu'on annonçait ce jour-là, qui était le premier jour de l'année civile, par le son des trompettes.

Celle des propitiations se célébrait le dixième jour de ce même mois. Les Israélites jeûnaient alors et l'on offrait à DIEU un sacrifice solennel comme cela a été dit au chapitre XVI de ce livre.

La fête des tabernacles commençait le quinzième jour du même mois et elle durait huit jours. Les Israélites demeuraient alors sous des tentes faites avec des branches d'arbres en mémoire de ce que leurs pères avaient habité sous des tentes dans le désert après qu'ils furent sortis d'Égypte.

Nous ne célébrons plus ces fêtes comme les Israélites, ni pour les mêmes raisons qu'eux, mais l'église chrétienne observe le jour du dimanche, qui fut celui de la résurrection de notre Seigneur et le premier de la création du monde. Elle célèbre outre cela les fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte en mémoire des grands événements qui sont arrivés dans ces temps-là.

Les chrétiens peuvent encore consacrer certains jours ou au jeûne et à l'humiliation ou à remercier DIEU de ses bienfaits.

Mais l'esprit de toutes ces lois est en général que nous ne perdions jamais le souvenir des grâces du Seigneur et principalement de celles qui sont les plus signalées telle qu'est surtout celle de notre rédemption.

CHAPITRE XXIV.

On voit dans ce chapitre :

I. La loi qui regarde l'huile qu'on devait faire brûler dans le sanctuaire.

II. Celles des pains de proposition.

III. L'histoire d'un blasphémateur qui fut lapidé.

IV. La punition qui devait être infligée aux meurtriers et à ceux qui tuent les bêtes d'autrui ou qui maltraitent leur prochain.

1 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :

2 Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, pour faire brûler les lampes continuellement.

3 Aaron les arrangera devant l'Eternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du

témoignage, dans le tabernacle d'assignation ; c'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge.

4 Il arrangera continuellement les lampes sur le chandelier pur, devant l'Eternel.

5 Tu prendras aussi de la fine farine, et tu en feras cuire douze gâteaux ; chaque gâteau sera de deux dixièmes ;

6 et tu les exposeras devant l'Eternel par deux rangées, sur la table pure, six à chaque rangée ;

7 et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée, qui sera un mémorial sur le pain, et une offrande faite par le feu à l'Eternel.

8 On les arrangera continuellement chaque jour de sabbat devant l'Eternel, de la part des enfants d'Israël ; c'est une alliance perpétuelle.

9 Et ils appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront dans le lieu saint ; car ils lui seront une chose très sainte, d'entre les offrandes de l'Eternel faites par le feu ; c'est une ordonnance perpétuelle.

10 Or, il arriva que le fils d'une femme israélite, qui était aussi fils d'un homme égyptien, sortit parmi les enfants d'Israël ; et ce fils de la femme israélite et un homme israélite se querellèrent dans le camp ;

11 et le fils de la femme israélite blasphéma le nom de l'Eternel et le maudit ; et ils l'amènèrent à Moïse (or, sa mère s'appelait Sçéломith, fille de Dibri, de la tribu de Dan) ;

12 et ils le mirent en prison, jusqu'à ce qu'on leur eût déclaré ce qu'ils en devaient faire, selon la parole de l'Eternel.

13 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :

14 Tire hors du camp celui qui a maudit, et que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête, et que toute l'assemblée le lapide.

15 Et parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quiconque aura maudit son DIEU portera la peine de son péché ;

16 et celui qui aura blasphémé le nom de l'Eternel sera puni de mort ; toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider ; on fera mourir et l'étranger et celui qui est né au pays, qui aura blasphémé le nom de l'Eternel.

17 On punira aussi de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit.

18 Celui qui aura frappé une bête à mort, la rendra ; vie pour vie.

19 Et quand quelque homme aura fait un outrage à son prochain, on lui fera comme il a fait ;

20 Fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; on lui fera le même mal qu'il aura fait à un autre homme.

21 Celui donc qui frappera une bête à mort en rendra une autre ; mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort.

22 Vous rendrez la même justice à l'étranger comme à celui qui est né au pays ; car je suis l'Eternel votre DIEU.

23 Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ils tirèrent hors du camp celui qui avait maudit, et l'assommèrent de pierres. Ainsi les enfants d'Israël firent comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS

La loi qui concerne l'huile des lampes qui devaient être allumées dans le sanctuaire avait été établie afin que ce lieu fût toujours éclairé.

Les pains de proposition que l'on mettait sur la table dans le sanctuaire étaient une reconnaissance solennelle par laquelle les Israélites témoignaient que c'était de DIEU qu'ils tenaient les biens que la terre de Canaan produisait. Ces pains étaient au nombre de douze à cause des douze tributs d'Israël et lorsqu'on les ôtait, ils servaient pour la nourriture des sacrificateurs. Cette loi apprend aux chrétiens à être reconnaissant des biens que DIEU leur accorde.

L'histoire du blasphémateur qui fut lapidé et l'ordre que DIEU donna de faire mourir ceux qui tomberaient dans ce crime est très remarquable et doit inspirer une extrême horreur pour le blasphème et pour l'impiété.

Enfin, la loi par laquelle DIEU avait ordonné qu'on fit mourir les meurtriers et qu'on punit ceux qui maltraiteraient quelqu'un ou qui lui causeraient quelque dommage montre que ceux qui commettent ces péchés-là doivent être punis par le magistrat, que la violence, l'injustice, la colère et la vengeance sont défendus et que chacun doit s'en abstenir, non seulement par la crainte de la punition que les juges peuvent infliger, mais par le respect que l'on doit aux lois divines et parce que ces péchés sont entièrement contraires à la justice et à la charité.

CHAPITRE XXV.

DIEU ordonne :

I. De laisser reposer la terre de sept ans en sept ans,

II. De célébrer le jubilé tous les cinquante ans et il règle à cette occasion la manière d'acheter les terres, les maisons et les esclaves.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera ; ce sera un sabbat à l'Eternel.

3 Pendant six ans tu sèmeras ton champ, et durant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras son rapport ;

4 mais en la septième année il y aura un sabbat de repos pour la terre ; ce sera un sabbat à l'Eternel ; tu ne sèmeras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne ;

5 tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même de ce qui sera tombé en moissonnant ; et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne, qui ne sera point taillée ; ce sera l'année du repos de la terre.

6 Mais ce qui proviendra de la terre, l'année du sabbat, vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur, à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels habitent avec toi,

7 et à tes bêtes et aux animaux qui sont en ton pays ; tout son rapport sera pour manger.

8 Tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir, sept fois sept ans, et les jours de ces sept semaines d'années te reviendront à quarante-neuf ans ;

9 Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant, le dixième jour du septième mois ; au jour, dis-je, des propitiations, vous ferez sonner la trompette par tout votre pays ;

10 et vous sanctifierez l'an cinquantième et vous publierez la liberté par le pays à tous ses habitants. Ce sera pour vous l'année du jubilé, et vous retournerez chacun en sa possession et chacun en sa famille.

11 Cette année cinquantième vous sera l'année du jubilé ; vous ne sèmerez point et ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même, et vous ne vendangerez point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée ;

12 car c'est l'année du jubilé ; elle vous sera sacrée ; vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.

13 En cette année du jubilé, vous retournerez chacun en sa possession.

14 Or, si tu fais quelque vente à ton prochain ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne foule son frère ;

15 Mais tu achèteras de ton prochain à proportion des années qui se sont écoulées depuis le jubilé ; on te fera de même la vente selon le nombre des années de rapport.

16 Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes, et selon qu'il y aura moins d'années tu le diminueras ; car on te vend le nombre des récoltes.

17 Que nul de vous donc ne foule son prochain, mais craignez votre DIEU ; car je suis l'Eternel votre DIEU.

18 Observez mes statuts, gardez mes ordonnances et observez-les, et vous habitez sûrement dans le pays ;

19 et la terre vous donnera ses fruits, dont vous mangerez ; et vous serez rassasiés et vous y habitez sûrement.

20 Que si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, si nous ne semons point et si nous ne recueillons pas notre récolte ?

21 J'ordonnerai à ma bénédiction de se répandre sur vous en la sixième année, et la terre rapportera pour trois ans.

22 Et vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez du rapport du passé, jusqu'à la neuvième année ; jusqu'à ce que son rapport soit venu, vous mangerez celui du passé.

23 La terre ne sera point vendue absolument ; car la terre est à moi, et vous êtes étrangers et habitants chez moi.

24 Vous permettrez aussi, dans toute la terre de votre possession, le droit de rachat pour la terre.

25 Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, savoir, celui qui lui sera proche parent, viendra et rachètera la chose qui aura été vendue par son frère.

26 Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut pour le rachat de ce qu'il a vendu,

27 il comptera les années depuis la vente faite, et restituera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite ; et ainsi il rentrera dans sa possession.

28 Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de celui qui l'aura achetée, jusqu'à l'année du jubilé ; alors l'acheteur en sortira au jubilé, et le vendeur retournera dans sa possession.

29 Et si quelqu'un a vendu une maison à habiter, dans quelque ville fermée de murailles, qu'il ait le droit de la racheter jusqu'à la fin de l'année de sa vente ; que le terme du droit de son rachat soit d'une année.

30 Mais si elle n'est point rachetée dans l'année accomplie, la maison qui est dans la ville fermée de murailles demeurera absolument à celui qui l'a achetée et à ses descendants, et il n'en sortira point au jubilé.

31 Toutefois, les maisons des villages qui ne sont point entourés de murailles seront réputées comme un fonds de terre ; le vendeur pourra les racheter, et l'acheteur sortira au jubilé.

32 Et pour ce qui est des villes des Lévites, les Lévites auront un droit de rachat perpétuel des maisons des villes de leur possession ;

33 et celui qui aura acheté quelque maison des Lévites sortira au jubilé, de la maison vendue qui est dans la ville de sa possession ; car les maisons des villes des Lévites sont leur possession, parmi les enfants d'Israël.

34 Mais le champ des faubourgs de leurs villes ne sera point vendu ; car c'est leur possession perpétuelle.

35 Quand ton frère sera devenu pauvre, et qu'il te tendra ses mains tremblantes, tu le soutiendras, même l'étranger et l'habitant, afin qu'il vive avec toi.

36 Tu ne prendras point de profit de lui ni d'intérêt ; mais tu craindras ton DIEU, et ton frère vivra avec toi.

37 Tu ne lui donneras point ton argent à intérêt, et tu ne lui donneras point de tes vivres pour en tirer du profit.

38 Je suis l'Eternel votre DIEU, qui vous ai tirés du pays d'Egypte, pour vous donner le pays de Canaan, afin d'être votre DIEU.

39 Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi, et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui comme on se sert des esclaves ;

40 mais il sera chez toi comme seraient le mercenaire et l'étranger ; et il te servira jusqu'à l'année du jubilé ;

41 alors il sortira d'avec toi, avec ses enfants, et il s'en retournera dans sa famille, et il rentrera dans la possession de ses pères ;

42 car ils sont mes serviteurs, parce que je les ai tirés du pays d'Egypte ; c'est pourquoi, ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves.

43 Tu ne lui seras point un maître rigoureux ; mais tu craindras ton DIEU.

44 Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous ; vous achèterez d'elles l'esclave et la servante.

45 Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles qui seront parmi vous, qui leur seront nées dans votre pays ; et vous les posséderez ;

46 et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants, après vous, afin qu'ils en héritent la possession, et vous vous servirez d'eux pour toujours ; mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère.

47 Et lorsque l'étranger ou l'habitant, qui est avec toi, se sera enrichi, et que ton frère, qui est avec lui, sera devenu si pauvre qu'il se sera vendu à l'étranger, ou à un habitant qui est avec toi, ou à une branche de la famille de l'étranger,

48 après s'être vendu, il y aura droit de rachat pour lui, et un de ses parents pourra le racheter ;

49 ou son oncle, ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang, d'entre ceux de sa famille, le rachètera ; ou, s'il peut lui-même en trouver le moyen, lui-même se rachètera.

50 Et il comptera avec celui qui l'aura acheté, depuis l'année qu'il s'est vendu à lui jusqu'à l'année du jubilé, de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu se comptera à raison du nombre des années ; le temps qu'il aura servi lui sera alloué comme les journées d'un mercenaire.

51 S'il y a encore plusieurs années, il rendra le prix de son achat, à raison de ces années-là, selon le prix pour lequel il a été acheté.

52 Et s'il reste peu d'années jusqu'à l'an du jubilé, il comptera avec lui, et il rendra le prix de son achat à raison des années qu'il a servi.

53 Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année ; il ne dominera point sur lui rigoureusement, en ta présence.

54 Que s'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui ;
55 car les enfants d'Israël me sont serviteurs ; ce sont mes serviteurs que j'ai tirés du pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur l'année sabbatique est que, comme les Israélites se reposaient le septième jour de chaque semaine en mémoire de ce que DIEU avait créé le monde en six jours et s'était reposé le septième jour, il leur était ordonné pour la même raison de laisser reposer la terre tous les sept ans. Par-là les Israélites reconnaissaient que la fertilité de ce pays venait de DIEU, de quoi ils avaient une preuve miraculeuse en ce que la terre rapportait pour trois ans la sixième année.

Pour ce qui est de l'an du jubilé qui revenait au bout de quarante-neuf ans, il faut savoir qu'en cette année-là, les fonds qu'ils avaient vendus retournaient à leurs anciens possesseurs, tellement qu'on ne pouvait vendre, ni aliéner aucun fond pour toujours à l'exception des maisons qui étaient dans les villes et qui n'appartenaient pas aux Lévités. Les esclaves hébreux étaient aussi alors renvoyés libres. Et afin que cette loi pût être observée, DIEU avait prescrit que lorsqu'on achetait des fonds ou des esclaves, on en payerait plus ou moins selon que l'an du jubilé serait plus ou moins éloigné.

Le but de cette loi était, comme cela est dit dans ce chapitre, d'apprendre aux Israélites et à leur postérité que le pays de Canaan appartenait à DIEU qui l'avait donné à leurs pères, elle tendait à conserver la distinction des tributs et des héritages, elle pourvoyait au soulagement des nécessiteux et elle empêchait que les riches, en acquérant des terres et des esclaves pour toujours, ne privassent les petits de leurs biens et de leur liberté. Nous devons reconnaître en tout cela la grande sagesse de DIEU et la manière admirable dont ce peuple était gouverné.

Au reste, les lois que ce chapitre contient nous avertissent que tous les biens que nous possédons viennent de DIEU, que c'est un grand péché que d'opprimer les petits et que de prêter aux personnes nécessiteuses à des conditions injustes ou dures, qu'il faut traiter les pauvres et les étrangers avec équité et humanité et être charitables et désintéressés dans toute notre conduite.

Il paraît encore de ce chapitre que dans les ventes, l'on doit avoir égard à la valeur des choses et observer une juste proportion.

Enfin, il faut considérer que si DIEU ne voulait pas que les Israélites assujettissent ceux de leur nation à l'esclavage parce qu'ils étaient tous également les serviteurs et affranchis du Seigneur, les maîtres chrétiens doivent beaucoup plus être doux et équitables envers leurs serviteurs qui sont les rachetés de JÉSUS-CHRIST aussi bien qu'eux, *se souvenant que le Seigneur de leurs serviteurs et d'eux-mêmes est dans le Ciel et que devant lui il n'y a point d'acception de personne.*

CHAPITRE XXVI.

Moïse recommande aux Israélites de fuir l'idolâtrie et d'observer le sabbat.

Il leur propose les bénédictions que DIEU leur accorderait s'ils obéissaient à ses commandements. Et il leur dénonce les malédictions qui tomberaient sur eux s'ils les violaient.

1 Vous ne vous ferez point d'idoles, et ne vous dresserez point d'image taillée ni de statue, et vous ne mettrez point de pierre figurée dans votre pays, pour vous prosterner devant elle ; car je suis l'Éternel votre DIEU.

2 Vous garderez mes sabbats, et vous réverrez mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.

3 Si vous marchez dans mes ordonnances, et si vous gardez mes commandements, et si vous les faites,

4 je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps ; la terre donnera son rapport, et les arbres des champs donneront leur fruit.

5 La saison de battre les grains durera parmi vous jusqu'à la vendange, et la vendange durera jusqu'aux semailles ; vous mangerez votre pain, et vous serez rassasiés, et vous habiterez sûrement dans votre pays ;

6 et je donnerai la paix au pays, et vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante ; je ferai qu'il n'y aura plus de mauvaises bêtes dans le pays, et l'épée ne passera point par votre pays.

7 Mais vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont par l'épée devant vous.

8 Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent en poursuivront dix mille, et vos ennemis tomberont par

l'épée devant vous.

9 Et je me tournerai vers vous, et je vous ferai croître et multiplier, et j'établirai mon alliance avec vous.

10 Vous mangerez aussi de vieilles provisions, et vous tirerez les vieilles pour loger les nouvelles.

11 Même, je mettrai mon pavillon au milieu de vous, et mon âme ne vous aura point en aversion ;

12 mais je marcherai au milieu de vous, et je serai votre DIEU, et vous serez mon peuple.

13 Je suis l'Éternel votre DIEU, qui vous ai tirés du pays d'Égypte, afin que vous ne fussiez pas leurs esclaves ; et j'ai rompu les bois de votre joug, et je vous ai fait marcher la tête levée.

14 Mais si vous ne m'écoutez pas, et que vous ne fassiez pas tous ces commandements-là ;

15 et si vous rejetez mes ordonnances, et que votre âme ait mes jugements en aversion, pour ne pas faire tous mes commandements, et pour enfreindre mon alliance,

16 voici aussi ce que je vous ferai : Je ferai venir sur vous la frayeur, la langueur et l'ardeur, qui consumeront vos yeux, et qui tourmenteront vos âmes ; vous sèmerez en vain votre semence ; car vos ennemis la mangeront.

17 Et je mettrai ma face contre vous ; vous serez battus devant vos ennemis, et ceux qui vous haïssent domineront sur vous, et vous fuirez sans qu'aucun vous poursuive.

18 Que si encore, après ces choses, vous ne m'écoutez pas, j'en ajouterai sept fois autant pour vous châtier, à cause de vos péchés ;

19 et je briserai l'orgueil de votre force, et je ferai que votre ciel sera de fer, et votre terre d'airain ;

20 votre force se consumera en vain ; car votre terre ne donnera plus son rapport, et les arbres de la terre ne donneront plus leur fruit.

21 Que si vous marchez contre moi, et qu'il ne vous plaise pas de m'écouter, j'ajouterai sur vous sept fois autant de plaies, selon vos péchés ;

22 j'enverrai contre vous les bêtes des champs, qui vous priveront de vos enfants et détruiront vos bêtes, et qui vous réduiront à un petit nombre, et vos chemins seront déserts.

23 Que si vous ne vous corrigez pas après ces choses, pour vous convertir à moi, mais que vous marchiez contre moi,

24 je marcherai aussi contre vous, et je vous frapperai encore sept fois autant, selon vos péchés ;

25 et je ferai venir sur vous l'épée, qui fera la vengeance de mon alliance qui aura été violée ; et quand vous vous retirerez dans vos villes, j'enverrai la mortalité parmi vous, et vous serez livrés entre les mains de l'ennemi.

26 Quand je vous aurai rompu le bâton du pain, dix femmes cuiront votre pain dans un four, et vous rendront votre pain au poids ; vous en mangerez, et vous n'en serez point rassasiés.

27 Que si pour cela vous ne m'écoutez point, mais que vous marchiez contre moi,

28 je marcherai contre vous en ma fureur, et je vous châtierai aussi sept fois autant, selon vos péchés ;

29 vous mangerez la chair de vos fils, et la chair de vos filles ;

30 Et je détruirai vos hauts lieux, et je ruinerai vos tabernacles, et je mettrai vos cadavres sur les cadavres de vos dieux infâmes, et mon âme vous aura en aversion.

31 Je réduirai aussi vos villes en désert, je désolerai vos sanctuaires, et vos sacrifices ne me seront plus en bonne odeur ;

32 Et je désolerai ce pays tellement que vos ennemis, qui s'y établiront, s'en étonneront ;

33 et je vous disperserai parmi les nations ; je dégainerai l'épée après vous, et votre pays sera en désolation, et vos villes en désert.

34 Alors cette terre se plaira dans ses sabbats, tout le temps qu'elle sera désolée ; et lorsque vous serez au pays de vos ennemis, la terre se reposera et se plaira dans ses sabbats.

35 Tout le temps qu'elle demeurera désolée, elle se reposera de ce qu'elle ne se sera point reposée en vos sabbats, quand vous y habitiez.

36 Et pour ce qui est de ceux qui demeureront de reste d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche, quand ils seront au pays de leurs ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille émue les poursuivra ; ils fuiront comme s'ils fuyaient de devant l'épée, et ils tomberont sans que personne les poursuive ;

37 et ils s'entre-heurteront l'un l'autre, comme fuyant de devant l'épée, sans que personne les poursuive ; et vous ne pourrez point subsister devant vos ennemis.

38 Vous périrez parmi les nations, et la terre de vos ennemis vous consumera.

39 Et ceux qui demeureront de reste d'entre vous, se fondront dans les pays de vos ennemis, à cause de leurs

iniquités ; et ils se fondront aussi à cause des iniquités de leurs pères et des leurs.

40 Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères, selon les prévarications qu'ils auront commises contre moi, et selon qu'ils auront marché contre moi.

41 Et moi aussi, j'aurai marché contre eux, et je les aurai amenés aux pays de leurs ennemis ; et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils prendront à gré la peine de leur iniquité ;

42 et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, et de mon alliance avec Isaac, et aussi de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai de cette terre.

43 Et cette terre sera abandonnée par eux, et elle se plaira dans ses sabbats, quand elle aura été désolée à cause d'eux ; et ils prendront à gré la peine de leur iniquité, parce qu'ils auront rejeté mes jugements, et qu'ils auront eu en aversion mes statuts.

44 Mais, cependant, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je me souviendrai d'eux, je ne les rejeterai point, et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les consumer entièrement et à rompre l'alliance que j'ai faite avec eux ; car je suis l'Eternel, leur DIEU.

45 Et je me souviendrai en leur faveur de l'alliance que j'ai faite avec leurs ancêtres, lesquels j'ai tirés du pays d'Egypte, à la vue des nations, pour être leur DIEU : Je suis l'Eternel.

46 Ce sont là les statuts, les ordonnances et les lois que l'Eternel donna et qu'il établit entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï, par Moïse.

RÉFLEXIONS

La première observation qu'il faut faire est que, quoique les bénédictions temporelles que DIEU promettait aux enfants d'Israël s'ils gardaient sa loi ne regardent pas les chrétiens, il paraît toujours d'ici que le bonheur des hommes dépend de l'observation des commandements de DIEU, que sa faveur se répand sur ceux qui le craignent et que la piété a les promesses de la vie présente, comme elle a celles de la vie à venir.

L'on doit ensuite faire une grande attention aux malédictions qui sont contenues dans ce chapitre. On y voit clairement tout ce qui arriva dans la suite au peuple d'Israël à cause de ses péchés, comment DIEU le châtia en diverses occasions par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux et comment il les livra enfin à leurs ennemis et les chassa du pays de Canaan, ce qui arriva surtout lorsqu'ils furent transportés en Assyrie et à Babylone et ensuite détruits par les Romains.

DIEU promet cependant de rétablir les Israélites après les avoir affligés. Ce rétablissement arriva en partie lorsqu'ils retournèrent de la captivité, mais il se fera plus parfaitement aux derniers jours lorsque cette nation se convertira.

Ce sont ici de belles et fortes preuves de la divinité de l'Écriture, l'histoire du peuple juif confirmant exactement la vérité de toutes ces prédictions qui ont été faites il y a plus de trois mille ans. Ceci doit servir d'instruction aux chrétiens et leur faire craindre les malédictions que l'Évangile dénonce aux pécheurs impénitents et qui sont infiniment plus redoutables que celles qui sont contenues dans ce chapitre.

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre traite du rachat des personnes et des autres choses qui avaient été consacrées à DIEU par un vœu, et le Seigneur y ordonne de payer exactement et de bonne foi les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes.

1 L'Eternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un aura fait quelque vœu important, les personnes seront à l'Eternel, selon l'estimation que tu en feras.

3 Or, l'estimation que tu feras d'un mâle, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans, sera du prix de cinquante sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire.

4 Mais si c'est une femme, alors ton estimation sera de trente sicles.

5 Que si c'est de quelqu'un de l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vingt ans, alors l'estimation que tu feras du mâle sera de vingt sicles ; et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

6 Et si c'est de quelqu'un de l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, l'estimation que tu feras d'un mâle sera de cinq sicles d'argent, et ton estimation d'une fille sera de trois sicles d'argent.

7 Et si c'est de quelqu'un qui soit âgé de soixante ans et au-dessus, si c'est un mâle, ton estimation sera de

quinze sicles ; et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

8 Et s'il est plus pauvre que ne monte ton estimation, il présentera la personne devant le sacrificateur, qui en fera l'estimation ; et le sacrificateur en fera l'estimation, selon ce que pourra fournir celui qui a fait le vœu.

9 Et si c'est d'une bête dont on fasse offrande à l'Éternel, tout ce qui aura été donné à l'Éternel de cette sorte sera sacré.

10 Il ne la changera point et n'en mettra point une autre en sa place, savoir, une bonne pour une mauvaise, ou une mauvaise pour une bonne. Que s'il met, en quelque sorte que ce soit, une bête pour une autre bête, tant celle-là que l'autre, qui aura été mise en sa place, sera sacrée.

11 Et si c'est d'une bête souillée, dont on ne fait point offrande à l'Éternel, il présentera la bête devant le sacrificateur,

12 Qui en fera l'estimation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise ; et il en sera comme toi, ô sacrificateur, en auras fait l'estimation.

13 Mais s'il la veut racheter absolument, il ajoutera un cinquième par-dessus ton estimation.

14 Et quand quelqu'un aura consacré sa maison pour être sacrée à l'Éternel, le sacrificateur l'estimera, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise ; et on se tiendra à l'estimation que le sacrificateur en aura faite.

15 Mais si celui qui l'a consacrée veut racheter sa maison, il ajoutera, par-dessus, le cinquième de l'argent de ton estimation, ô sacrificateur ; et elle lui demeurera.

16 Et si un homme consacre à l'Éternel quelque partie du champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y sème. Le homer de semence d'orge sera estimé cinquante sicles d'argent.

17 Que s'il a consacré son champ dès l'année du jubilé, on se tiendra à ton estimation ;

18 mais s'il consacre son champ après le jubilé, le sacrificateur lui mettra en compte l'argent, selon le nombre des années qui restent jusqu'à l'année du jubilé ; et cela sera rabattu de ton estimation.

19 Et si celui qui a consacré son champ le veut racheter absolument, il ajoutera, par-dessus, le cinquième de l'argent de ton estimation, et il lui demeurera ;

20 mais s'il ne rachète point le champ, et que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachètera plus.

21 Et ce champ-là, ayant passé le jubilé, sera sacré à l'Éternel comme un champ d'interdit. La possession en sera au sacrificateur.

22 Et s'il consacre à l'Éternel un champ qu'il ait acheté, n'étant point des champs de sa possession,

23 le sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du jubilé, et il donnera, en ce jour-là, ce que tu l'auras estimé, afin que ce soit une chose sacrée à l'Éternel ;

24 mais, dans l'année du jubilé, le champ retournera à celui duquel il l'avait acheté, et auquel était la possession du fonds.

25 Et toute estimation que tu feras sera selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt oboles.

26 Toutefois, nul ne pourra consacrer le premier-né d'entre les bêtes, lequel appartient déjà à l'Éternel, par droit de primogéniture, soit taureau, soit agneau ou chevreau : il est à l'Éternel.

27 Mais s'il est de bêtes souillées, il le rachètera, selon ton estimation, et il ajoutera son cinquième par-dessus ; et s'il n'est pas racheté, il sera vendu selon ton estimation.

28 Or, nul interdit que quelqu'un aura dévoué à l'Éternel, par interdit de tout ce qui lui appartient, soit un homme ou une bête, ou un champ de sa possession, ne se vendra, ni ne se rachètera ; tout interdit sera entièrement consacré à l'Éternel.

29 Nul interdit, dévoué par interdit, d'entre les hommes, ne se rachètera, mais on le fera mourir.

30 Or, toute dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'Éternel.

31 Mais si quelqu'un veut absolument racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera le cinquième par-dessus.

32 Mais toute dîme de taureaux, de brebis et de chèvres, savoir, tout ce qui passe sous la verge, qui est le dixième, sera consacré à l'Éternel.

33 On ne choisira point le bon ou le mauvais, et on n'en mettra point d'autre en sa place ; que si on le fait, en quelque manière que ce soit, la bête changée et l'autre, qui aura été mise en sa place, seront consacrées, et ne seront point rachetées.

34 Ce sont là les commandements que l'Éternel prescrit à Moïse, sur la montagne de Sinaï, pour les enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que les vœux doivent être religieusement accomplis et que, quand une chose a été consacrée à DIEU et à des usages saints, on ne peut la destiner à d'autres usages sans sacrilège.

L'exactitude avec laquelle DIEU voulait que les Israélites payassent les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes et la défense qu'il faisait de choisir ce qu'on avait de moindre pour payer les dîmes montre que c'est aussi un sacrilège d'user de fraude et de tromperie dans ce que l'on doit donner pour le service divin ou pour d'autres usages pieux, mais qu'il faut donner avec plaisir ce que l'on a de meilleur et de plus précieux.

LES NOMBRES

QUATRIÈME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le livre des Nombres est appelé de ce nom à cause des dénombrements qui sont contenus dans les premiers chapitres. Il commence au second mois de la seconde année après la sortie l'Égypte et il finit le onzième mois de la quarantième année, tellement qu'il comprend l'espace de trente-neuf ans.

Ce livre contient aussi plusieurs lois que DIEU donna aux Israélites et le récit de diverses choses mémorables qui arrivèrent pendant qu'ils furent dans le désert.

CHAPITRE I.

On voit dans le premier chapitre de ce livre le dénombrement que Moïse et Aaron firent après la sortie d'Égypte de tout le peuple d'Israël et qui fut de six cent mille hommes.

1 L'Éternel parla à Moïse, au désert de Sinaï, dans le tabernacle d'assignation, au premier jour du second mois, la seconde année après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2 Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir, tous les mâles, chacun par tête ;

3 depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. Vous les compterez par leurs bandes, toi et Aaron ;

4 et il y aura avec vous un homme de chaque tribu, savoir, le chef de la maison de ses pères.

5 Ce sont ici les noms de ces hommes qui vous assisteront : Pour la tribu de Ruben, Elitsur, fils de Scédéur ;

6 pour celle de Siméon, Scelumiel, fils de Tsurisçaddaï ;

7 pour celle de Juda, Nahasson, fils de Hamminadab ;

8 pour celle d'Issacar, Nathanaël, fils de Tsuhar ;

9 pour celle de Zabulon, Eliab, fils de Hélon ;

10 pour les enfants de Joseph, pour la tribu d'Ephraïm, Elisçamah, fils de Hammiud ; pour celle de Manassé, Gamaliel, fils de Pédatsur ;

11 pour la tribu de Benjamin, Abidan, fils de Guidhoni ;

12 pour celle de Dan, Ahihézer, fils de Hammiçaddaï ;

13 pour celle d'Ascer, Paghiel, fils de Hocran ;

14 Pour celle de Gad, Eliasaph, fils de Dehuël ;

15 pour celle de Nephthali, Ahirah, fils de Hénan.

16 C'étaient là ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, les principaux des tribus de leurs pères, qui étaient les chefs des milliers d'Israël.

17 Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes, qui avaient été nommés par leurs noms ;

18 et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois, et on les enregistra chacun selon leurs familles, selon la maison de leurs pères, les comptant nom par nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, chacun par tête ;

19 Selon que l'Éternel avait commandé à Moïse ; et il les compta au désert de Sinaï.

20 Les descendants donc de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, dont on fit le dénombrement, par leur nom et par tête, c'est-à-dire, tous les mâles de l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

21 ceux, dis-je, de la tribu de Ruben, qui furent comptés, furent quarante-six mille cinq cents.

22 Des descendants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux qui

furent comptés, par leur nom et par tête, savoir, tous les mâles de l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

23 Ceux, dis-je, de la tribu de Siméon, qui furent comptés, furent cinquante-neuf mille trois cents.

24 Des descendants de Gad, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

25 ceux, dis-je, de la tribu de Gad, qui furent comptés, furent quarante-cinq mille six cent cinquante.

26 Des descendants de Juda, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

27 ceux, dis-je, de la tribu de Juda, qui furent comptés, furent soixante et quatorze mille six cents.

28 Des descendants d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

29 ceux, dis-je, de la tribu d'Issacar, qui furent comptés, furent cinquante-quatre mille quatre cents.

30 Des descendants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre ;

31 ceux, dis-je, de la tribu de Zabulon, qui furent comptés, furent cinquante-sept mille quatre cents.

32 Quant aux descendants de Joseph : Des descendants d'Ephraïm, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

33 ceux, dis-je, de la tribu d'Ephraïm, qui furent comptés, furent quarante mille cinq cents.

34 Des descendants de Manassé, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

35 ceux, dis-je, de la tribu de Manassé, qui furent comptés, furent trente-deux mille deux cents.

36 Des descendants de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

37 ceux, dis-je, de la tribu de Benjamin, qui furent comptés, furent trente-cinq mille quatre cents.

38 Des descendants de Dan, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

39 ceux, dis-je, de la tribu de Dan, qui furent comptés, furent soixante-deux mille sept cents.

40 Des descendants d'Ascer, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

41 ceux, dis-je, de la tribu d'Ascer, qui furent comptés, furent quarante et un mille cinq cents.

42 Des descendants de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement, par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

43 ceux, dis-je, de la tribu de Nephthali, qui furent comptés, furent cinquante-trois mille quatre cents.

44 Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze principaux d'entre les enfants d'Israël y étant ; un pour chaque maison de leurs pères.

45 Ainsi tous ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'entre les Israélites qui pouvaient aller à la guerre,

46 tous ceux, dis-je, dont on fit le dénombrement, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

47 Mais les Lévites ne furent point comptés avec eux, selon la tribu de leurs pères ;

48 car l'Eternel avait parlé à Moïse, et lui avait dit :

49 Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi, et tu n'en feras point le compte avec les autres enfants d'Israël ;

50 Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du témoignage, et de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le pavillon et tous ses ustensiles, et ils serviront et camperont autour du pavillon.

51 Et quand le pavillon partira, les Lévites le désassembleront ; et quand le pavillon campera, ils le dresseront ; que si quelque autre en approche, on le fera mourir.

52 Or, les enfants d'Israël camperont chacun en son quartier, et chacun sous son enseigne, selon leurs bandes ;

53 mais les Lévites camperont autour du pavillon du témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël ; et ils prendront en leur charge le pavillon du témoignage.

54 Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées à Moïse ; ils le firent ainsi.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il y a à faire sur les dénombrements des enfants d'Israël est celle que Moïse leur proposait peu avant sa mort. Elle regarde la multiplication prodigieuse des descendants de Jacob. Ils n'étaient que soixante et dix personnes lorsqu'ils allèrent en Égypte et lorsqu'ils en sortirent, environ deux cents et dix ans après, ils se trouvèrent au nombre de six cent mille sans compter ceux qui étaient en dessous de l'âge de vingt ans, ni les femmes, ni ceux qui ne pouvaient pas aller à la guerre, non plus que les Lévites. Ce fut ainsi que DIEU accomplit les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer. Cela relève aussi et confirme la merveille de la manière dont un si grand peuple subsista dans le désert pendant quarante ans, ce qui aurait été absolument impossible si DIEU n'y eût pourvu miraculeusement en envoyant la manne qui leur servit de nourriture pendant tout ce temps-là.

Les Lévites ne furent pas compris dans ce dénombrement parce qu'ils n'étaient pas obligés de marcher en guerre et qu'ils devaient être attachés à la garde et au service du tabernacle.

CHAPITRE II.

On voit dans ce chapitre la disposition du camp des Israélites et l'ordre de leur marche.

1 L'Eternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :

2 Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière, avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour du tabernacle d'assignation, et vis-à-vis de lui.

3 Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Juda, camperont droit vers le Levant, distingués par leurs troupes ; et Nahasson, fils de Hamminadab, sera le chef des descendants de Juda ;

4 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont soixante-quatorze mille six cents.

5 Et la tribu d'Issacar campera auprès de Juda ; et Nathanaël, fils de Tsuhar, sera le chef des descendants d'Issacar ;

6 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-quatre mille quatre cents.

7 Puis la tribu de Zabulon ; et Eliab, fils de Hélon, sera le chef des descendants de Zabulon ;

8 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-sept mille quatre cents.

9 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie de Juda, sont cent quatre-vingt-six mille quatre cents, distingués par leurs troupes. Ils partiront les premiers.

10 La bannière de la compagnie de Ruben, par ses troupes, sera vers le Midi ; et Elitsur, fils de Scédéur, sera le chef des descendants de Ruben.

11 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante-six mille cinq cents.

12 Et la tribu de Siméon campera auprès de Ruben ; et Scélumiel, fils de Tsurisçaddaï, sera le chef des descendants de Siméon ;

13 Et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-neuf mille trois cents.

14 Puis la tribu de Gad ; et Eliasaph, fils de Réhuel, sera le chef des descendants de Gad ;

15 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante-cinq mille six cent cinquante.

16 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie de Ruben, sont cent cinquante et un mille quatre cent cinquante, distingués par leurs troupes. Ils partiront les seconds.

17 Ensuite le tabernacle d'assignation partira, avec la compagnie des Lévites, au milieu des compagnies qui partiront, comme elles seront campées, chacune en sa place, selon leurs bannières.

- 18 La bannière de la compagnie d'Ephraïm, par ses troupes, sera vers l'Occident ; et Elisçamah, fils de Hammiud, sera le chef des descendants d'Ephraïm ;
- 19 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante mille cinq cents.
- 20 Et la tribu de Manassé sera auprès d'Ephraïm ; et Gamaliel, fils de Pédatsur, sera le chef des descendants de Manassé ;
- 21 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont trente-deux mille deux cents.
- 22 Puis la tribu de Benjamin ; et Abidan, fils de Guidhoni, sera le chef des descendants de Benjamin ;
- 23 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont trente-cinq mille quatre cents.
- 24 Tous ceux dont on a fait le dénombrement, de la compagnie d'Ephraïm, sont cent huit mille et cent, distingués par leurs troupes. Ils partiront les troisièmes.
- 25 Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Dan, distingués par ses troupes, seront vers le septentrion ; et Ahihézer, fils de Hammisçaddaï, sera le chef des descendants de Dan ;
- 26 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont soixante-deux mille sept cents.
- 27 Et la tribu d'Asçer campera auprès de Dan ; et Paghiel, fils de Hocran, sera le chef des descendants d'Asçer ;
- 28 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont quarante et un mille cinq cents.
- 29 Puis la tribu de Nephthali ; et Ahirah, fils de Hénan, sera le chef des enfants de Nephthali ;
- 30 et sa troupe, et ceux qui sont de son dénombrement, sont cinquante-trois mille quatre cents.
- 31 Tous ceux dont on fit le dénombrement, de la compagnie de Dan, sont cent cinquante-sept mille six cents. Ils partiront les derniers des bannières.
- 32 Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, par les maisons de leurs pères. Tous ceux qui furent comptés des compagnies, selon leurs troupes, furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
- 33 Mais les Lévites ne furent point comptés avec les autres enfants d'Israël, comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
- 34 Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Eternel avait commandées à Moïse ; ils campèrent ainsi, chacun selon leurs bannières, et ils partirent ainsi, chacun selon leurs familles et selon la maison de leurs pères.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est le bel ordre dans lequel les tribus d'Israël étaient disposées lorsqu'elles campaient et lorsqu'elles marchaient, chacune ayant son poste et son rang assigné. Cet ordre était nécessaire pour prévenir la confusion qui, sans cela, aurait été inévitable dans une si grande multitude.

II. DIEU ordonna que les douze tribus campassent et fussent rangées à une certaine distance autour du tabernacle. Par ce moyen, ce lieu sacré était au milieu du camp et en sureté. Les Israélites pouvaient aussi reconnaître par-là que l'avantage d'avoir DIEU et son service au milieu d'eux faisait tout leur bonheur. Ainsi ce que DIEU prescrivit à cet égard était très digne de sa sagesse et tendait également et à maintenir l'ordre parmi ce peuple et à l'attacher à DIEU et à la religion.

CHAPITRE III.

Moïse rapporte dans ce chapitre et dans le suivant la généalogie des sacrificateurs, le choix que DIEU fit des Lévites qui leur furent adjoints et l'office et les diverses fonctions des Lévites par rapport au tabernacle lorsqu'il fallait le transporter d'un lieu à un autre.

- 1 Ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse, au temps que l'Eternel parla à Moïse sur la montagne de Sinaï ;
- 2 et ce sont ici les noms des enfants d'Aaron : Nadab, qui était l'aîné, Abihu, Eléazar et Ithamar.
- 3 Ce sont là les noms des enfants d'Aaron, sacrificateurs, qui furent oints, et qui furent consacrés pour exercer le sacerdoce.
- 4 Or, Nadab et Abihu moururent en la présence de l'Eternel, lorsqu'ils offrirent un feu étranger devant l'Eternel, au désert de Sinaï, et ils n'eurent point d'enfants ; mais Eléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature, en la présence d'Aaron leur père.
- 5 Alors l'Eternel parla à Moïse, disant :

6 Fais approcher la tribu de Lévi, et fais qu'elle se tienne devant Aaron sacrificateur, afin qu'ils le servent ;
7 et qu'ils aient la charge de ce qu'il leur ordonnera de garder, et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder, devant le tabernacle d'assignation, en faisant le service du pavillon ;
8 Et qu'ils gardent tous les ustensiles du tabernacle d'assignation, et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël, pour faire le service du pavillon.
9 Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils ; ils lui sont donnés, d'entre les enfants d'Israël.
10 Tu donneras donc la surintendance à Aaron et à ses fils, et ils exerceront leur sacerdoce. Que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.
11 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
12 Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, pour tous les premiers-nés qui naissent parmi les enfants d'Israël ; c'est pourquoi, les Lévites seront à moi ;
13 car tout premier-né m'appartient ; depuis que je frappai tout premier-né du pays d'Égypte, je me suis consacré tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; ils seront à moi : Je suis l'Éternel.
14 L'Éternel parla aussi à Moïse, au désert de Sinai, disant :
15 Compte les descendants de Lévi par les maisons de leurs pères, et par leurs familles, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus.
16 Moïse donc les compta, selon le commandement de l'Éternel, ainsi qu'il lui avait été ordonné.
17 Ce sont ici les fils de Lévi, selon leurs noms, savoir, Guersçon, Kéath et Mérari.
18 Ce sont ici les noms des fils de Guersçon, par leurs familles, Libni et Scimhi.
19 Et les fils de Kéath, par leurs familles, étaient Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.
20 Et les fils de Mérari, par leurs familles, étaient Mahli et Musci. Ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères.
21 De Guersçon est sortie la famille des Libnites, et la famille des Scimhites. Ce sont là les familles des Guersçonites ;
22 desquels ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents.
23 Les familles des Guersçonites camperont derrière le pavillon, vers l'Occident ;
24 Et Eliasaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des Guersçonites.
25 Et les descendants de Guersçon auront en charge, au tabernacle d'assignation, le pavillon, le tabernacle, sa couverture, la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation,
26 et les courtines du parvis, et la tapisserie de l'entrée du parvis, qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, avec les cordes du pavillon pour tout son service.
27 Et de Kéath est sortie la famille des Hamramites, la famille des Jitsharites, la famille des Hébronites et la famille des Huziélites. Ce furent là les familles des Kéathites,
28 dont tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent au nombre de huit mille six cents, ayant la charge du sanctuaire.
29 Les familles des descendants de Kéath camperont du côté du pavillon, vers le midi ;
30 Et Elitsaphan, fils de Guziel, sera le chef de la maison des pères des familles des Kéathites.
31 Et ils auront en charge l'arche, la table, le chandelier, les autels et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, avec la tapisserie, et tout ce qui y sert.
32 Et le chef des chefs des Lévites sera Eléazar, fils d'Aaron sacrificateur, qui aura la surintendance sur ceux qui auront la charge du sanctuaire.
33 Et de Mérari est sortie la famille des Mahlites, et la famille des Muscites. Ce furent là les familles de Mérari ;
34 desquelles, ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents.
35 Et Tsurriel, fils d'Abihaïl, sera le chef de la maison des pères des familles des Méarites ; ils camperont du côté du pavillon, vers l'aquilon.
36 Et on donnera aux descendants de Mérari la charge des ais du pavillon, de ses barres, de ses colonnes, de ses soubassements et de tous ses ustensiles, avec tout ce qui y sert,
37 et des colonnes du parvis tout autour, avec leurs soubassements, leurs pieux et leurs cordes.
38 Et ceux qui camperont devant le tabernacle, vers l'orient du tabernacle d'assignation, seront Moïse, et Aaron et ses fils, qui auront la garde du sanctuaire, pour la garde des enfants d'Israël. Que si quelque

étranger en approche, on le fera mourir.

39 Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de l'Éternel, tous les mâles de l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille.

40 Et l'Éternel dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et lève le compte de leurs noms.

41 Et tu prendras pour moi (je suis l'Éternel) les Lévites, au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël ; tu prendras aussi les bêtes des Lévites, au lieu de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël.

42 Moïse donc fit le dénombrement, comme l'Éternel lui avait commandé. Tous les premiers-nés qui étaient entre les enfants d'Israël,

43 et tous les premiers-nés des mâles, le compte des noms étant fait, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, selon qu'on en fit le dénombrement, furent vingt-deux mille deux cent soixante et treize.

44 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

45 Prends les Lévites, au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël, et les bêtes des Lévites, au lieu de leurs bêtes ; et les Lévites seront à moi : Je suis l'Éternel.

46 Et pour ce qui est de ceux qu'il faudra racheter, des premiers-nés des enfants d'Israël, savoir, deux cent soixante et treize qui sont de plus que les Lévites,

47 tu prendras cinq sicles par tête ; tu les prendras selon le sicle du sanctuaire ; le sicle est de vingt oboles ;

48 Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui auront été rachetés, et qui passaient le nombre des Lévites.

49 Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites ;

50 Et il reçut des premiers-nés des enfants d'Israël l'argent, savoir, mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire.

51 Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron et à ses fils, selon que l'Éternel le lui avait commandé.

CHAPITRE IV.

1 L'Éternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :

2 Faites le compte des fils de Kéath, d'entre les descendants de Lévi, par leurs familles, et par les maisons de leurs pères ;

3 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au tabernacle d'assignation.

4 C'est ici le service des fils de Kéath au tabernacle d'assignation, d'avoir soin du lieu très saint.

5 Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront, et ils détendront le voile de tapisserie, et ils en couvriront l'arche du témoignage.

6 Ensuite ils mettront au-dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, ils étendront par-dessus un drap de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront les barres.

7 Et ils étendront un drap de couleur d'hyacinthe sur la table des pains de proposition, et ils mettront sur elle les plats, les tasses, les bassins, et les gobelets d'aspersion ; et le pain continuel sera sur elle ;

8 Et ils étendront au-dessus un drap teint en cramoisi, et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe ; et ils y mettront ses barres.

9 Et ils prendront un drap de couleur d'hyacinthe, et ils en couvriront le chandelier du luminaire, avec ses lampes, ses mouchettes, ses petits plats, et tous les vaisseaux d'huile, desquels on se sert pour le chandelier ;

10 et ils le mettront, avec tous ses vaisseaux, dans une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et le mettront sur des leviers.

11 Et ils étendront sur l'autel d'or un drap de couleur d'hyacinthe, et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront ses barres.

12 Ils prendront aussi tous les ustensiles du service, dont on se sert au sanctuaire, et ils les mettront dans un drap de couleur d'hyacinthe, et ils les couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et les mettront sur des leviers.

13 Et ils ôteront les cendres de l'autel, et ils étendront dessus un drap d'écarlate ;

14 et dessus ils mettront les ustensiles desquels on se sert pour l'autel, les encensoirs, les crochets, les racloirs, les bassins, et tous les vaisseaux de l'autel, et ils étendront dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, et ils y mettront ses barres.

15 Lorsque Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses vaisseaux, quand le camp partira, les descendants de Kéhath viendront pour le porter ; mais ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. C'est là ce que porteront les descendants de Kéhath au tabernacle d'assignation.

16 Or, Eléazar, fils d'Aaron sacrificateur, aura la commission de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continu et de l'huile d'onction, la commission, dis-je, de tout le pavillon, et de toutes les choses qui sont dans le sanctuaire, et de ses ustensiles.

17 L'Éternel parla encore à Moïse et à Aaron, disant :

18 Ne donnez point occasion que la race des familles de Kéhath soit retranchée d'entre les Lévites ;

19 Mais faites-leur ceci, afin qu'ils vivent, et ne meurent point : Lorsqu'ils approcheront des choses très saintes, Aaron et ses fils viendront, qui prescriront à chacun son service et ce qu'il doit porter ;

20 et ils n'entreront point pour regarder, quand on enveloppera les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent.

21 L'Éternel parla aussi à Moïse, et il lui dit :

22 Fais aussi le compte des descendants de Guersçon, par les maisons de leurs pères et par leurs familles,

23 Depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, comptant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang, afin de s'employer à servir au tabernacle d'assignation.

24 C'est ici le service des familles des Guersçonites, en quoi ils doivent servir et ce qu'ils doivent porter ;

25 ils porteront donc les pièces du pavillon, et le tabernacle d'assignation, sa couverture, la couverture de couleur d'hyacinthe qui est par-dessus, et la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation,

26 les courtines du parvis, et la tapisserie de l'entrée de la porte du parvis, qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, leurs cordages, et tous les ustensiles de leur service, et tout ce qui est fait pour eux ; c'est en quoi ils serviront.

27 Tout le service des descendants de Guersçon, en tout ce qu'ils doivent porter, et en tout ce à quoi ils doivent servir, sera réglé par les ordres d'Aaron et de ses fils, et vous les chargerez de garder tout ce qu'ils doivent porter.

28 C'est là le service des familles des descendants des Guersçonites au tabernacle d'assignation ; et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.

29 Tu compteras aussi les descendants de Mérari, et par leurs familles, et par les maisons de leurs pères ;

30 tu les compteras depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang pour s'employer au service du tabernacle d'assignation.

31 Or, c'est ici la charge de ce qu'ils auront à porter, pour tout le service qu'ils auront à faire au tabernacle d'assignation ; ils porteront les ais du pavillon, et ses barres, et ses colonnes, avec ses soubassements,

32 et les colonnes du parvis tout autour, et leurs soubassements, leurs clous, leurs cordages, tous leurs ustensiles, et tout ce dont on se sert en ces choses-là, et vous leur compterez tous les ustensiles qu'ils auront charge de porter, pièce par pièce.

33 C'est là le service des familles des descendants de Mérari, pour tout ce à quoi ils doivent servir au tabernacle d'assignation, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.

34 Moïse donc, et Aaron, et les principaux de l'assemblée, comptèrent les descendants des Kéhathites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

35 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang, pour servir au tabernacle d'assignation ;

36 et ceux dont on fit le dénombrement par leurs familles, étaient deux mille sept cent cinquante.

37 Ce sont là ceux des familles des Kéhathites dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.

38 Pour ce qui est de ceux des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

39 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation,

40 ceux qui furent comptés par leurs familles et par les maisons de leurs pères, étaient deux mille six cent

trente.

41 Ce sont là ceux des familles des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement de l'Éternel.

42 Et pour ce qui est des familles des descendants de Mérari, dont on fit le dénombrement par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

43 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service, pour servir au tabernacle d'assignation,

44 ceux qui furent comptés par leurs familles, étaient trois mille deux cents.

45 Ce sont-là ceux des familles des descendants de Mérari dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.

46 Ainsi tous ceux dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron et les principaux d'Israël comptèrent d'entre les Lévites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

47 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour s'employer à ce qu'il fallait faire dans le service, et à ce qu'il fallait porter du tabernacle d'assignation,

48 Tous ceux qui furent comptés, étaient huit mille cinq cent quatre-vingts.

49 On en fit le dénombrement, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse, chacun selon ce qu'il devait faire au service, et ce qu'il avait à porter ; et la charge de chacun fut telle que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES III ET IV

DIEU avait établi parmi les Lévites un ordre convenable ainsi qu'il l'avait fait parmi les autres tributs. Chacune des trois principales familles de la tribu de Lévi avait ses fonctions et il n'appartenait qu'à eux de les faire. DIEU le voulut ainsi pour conserver la pureté et l'uniformité dans le culte religieux et pour empêcher qu'il ne s'y fit aucun changement et qu'il n'y arrivât aucune confusion. Les Lévites furent choisis pour tenir la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels appartenaient à DIEU et comme le nombre des premiers-nés se trouva plus grand que celui des Lévites, il fallut qu'on rachetât ceux qu'il y eut de plus en payant pour chacun d'eux cinq sicles. Cela devait servir, selon l'intention de DIEU, à conserver la mémoire de la distinction que DIEU avait mise entre son peuple et les Égyptiens. Lorsqu'il fit mourir tous les premiers-nés d'Egypte et qu'il épargna ceux des Israélites. Par-là les enfants d'Israël devaient aussi reconnaître qu'ils appartenaient à DIEU et qu'ils étaient dans une obligation indispensable de se consacrer à son service.

CHAPITRE V.

Dans ce chapitre, DIEU commande :

I. Qu'on mette hors du camp les personnes souillées ;

II. Que ceux qui ont fait tort à quelqu'un fassent restitution ;

III. Que les femmes soupçonnées d'adultère soient éprouvées par le moyen des eaux de jalousie.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

2 Ordonne aux enfants d'Israël de mettre hors du camp tout lépreux, tout homme qui découle, tout homme souillé pour un mort.

3 Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme ; vous les mettrez hors du camp, afin qu'ils ne souillent pas le camp de ceux au milieu desquels j'habite.

4 Et les enfants d'Israël firent ainsi, et les mirent hors du camp ; les enfants d'Israël firent ainsi que l'Éternel l'avait dit à Moïse.

5 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

6 Parle aux enfants d'Israël : Quand quelque homme ou quelque femme aura commis quelque'un des péchés que les hommes peuvent commettre contre l'Éternel, et que cette personne en sera trouvée coupable,

7 alors ils confesseront le péché qu'ils auront commis, et le coupable restituera la somme totale de ce en quoi il aura été trouvé coupable, et il y ajoutera pardessus un cinquième, et il le donnera à celui contre lequel il aura commis le péché.

8 Que si cet homme-là n'a personne qui ait le droit de retirer ce en quoi le péché aura été commis, cette

chose-là sera restituée à l'Éternel, et elle appartiendra au sacrificateur, outre le bœlier des propitiations, avec lequel on fera propitiation pour lui.

9 Et toute offrande élevée, de toutes les choses que les enfants d'Israël consacreront, et qu'ils présenteront au sacrificateur, lui appartiendra.

10 Les choses donc qui auront été consacrées par quelqu'un, appartiendront au sacrificateur ; ce que chacun lui aura donné lui appartiendra.

11 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

12 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque la femme de quelqu'un se sera débauchée, et qu'elle aura commis une perfidie contre son mari,

13 et que quelqu'un aura eu sa compagnie, en sorte que son mari n'en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée et qu'elle se soit souillée, et qu'il n'y ait point de témoin contre elle, et qu'elle n'ait point été surprise,

14 et que l'esprit de jalousie saisisse son mari, en sorte qu'il soit jaloux de sa femme, parce qu'elle s'est souillée, ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée,

15 cet homme-là fera venir sa femme devant le sacrificateur, et apportera son offrande avec elle, savoir la dixième partie d'un épha de farine d'orge ; mais il ne répandra point d'huile dessus, et il n'y mettra point d'encens ; car c'est un gâteau de jalousie, un gâteau de mémorial, pour découvrir l'iniquité.

16 Et le sacrificateur la fera approcher, et la fera tenir debout en la présence de l'Éternel.

17 Ensuite le sacrificateur prendra de l'eau sacrée, dans un vaisseau de terre, et de la poudre qui sera sur le pavé du pavillon, et il la mettra dans l'eau.

18 Puis le sacrificateur fera tenir debout la femme en la présence de l'Éternel, et il découvrira la tête de cette femme, et il mettra sur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial, qui est le gâteau de jalousie ; et le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui portent la malédiction ;

19 et le sacrificateur fera jurer la femme, et lui dira : Si personne n'a couché avec toi, et si, étant sous la puissance de ton mari, tu ne t'es point débauchée et souillée, tu ne recevras aucun mal de ces eaux amères, qui portent la malédiction.

20 Que si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es débauchée, et si tu t'es souillée, et que quelque autre que ton mari ait couché avec toi

21 (alors le sacrificateur fera jurer la femme par un serment d'imprécation, et il lui dira) : Que l'Éternel te livre au milieu de ton peuple, à la malédiction à laquelle tu t'es assujettie, et qu'il fasse pourrir ta cuisse et enfler ton ventre,

22 et que ces eaux-là, qui portent la malédiction, entrent dans tes entrailles, pour te faire enfler le ventre, et faire pourrir ta cuisse. Alors la femme répondra : Amen, amen.

23 Ensuite le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations-là, et il les effacera avec les eaux amères.

24 Et il fera boire à la femme les eaux amères de malédiction ; et les eaux de malédiction entreront en elle, et elles deviendront des eaux amères.

25 Le sacrificateur donc prendra, de la main de la femme, le gâteau de jalousie, et il le fera tourner devant l'Éternel, et il l'offrira sur l'autel.

26 Le sacrificateur prendra aussi une poignée du gâteau, pour un mémorial, et il le fera fumer sur l'autel ; ensuite il fera boire les eaux à la femme.

27 Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle ait commis une perfidie contre son mari, les eaux qui portent la malédiction entreront en elle, et elles deviendront des eaux amères ; et son ventre enflera, et sa cuisse pourrira. Ainsi cette femme-là sera soumise à la malédiction du serment, au milieu de son peuple.

28 Que si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle ne recevra aucun mal, et elle aura des enfants.

29 Telle est la loi des jalousies, lorsque la femme, qui est en la puissance de son mari, s'est débauchée et s'est souillée ;

30 ou, lorsque l'esprit de jalousie aura saisi le mari, et qu'étant jaloux de sa femme, il l'aura fait venir devant l'Éternel, et que le sacrificateur lui aura fait tout ce qui est ordonné par cette loi.

31 Et le mari sera exempt de faute ; mais cette femme-là portera son iniquité.

RÉFLEXIONS

Il y a ici trois choses à remarquer :

I. Que DIEU avait ordonné qu'on mît hors du camp les personnes souillées afin d'apprendre par-là aux Israélites qu'il exigeait d'eux une grande pureté, d'où nous devons recueillir, nous qui sommes chrétiens, que l'église de JÉSUS-CHRIST doit être pure, que les pécheurs scandaleux n'y doivent pas être soufferts et qu'on doit s'éloigner de leur commerce.

II. Ce chapitre nous enseigne que ceux qui ont fait tort à autrui en quelque manière que ce soit sont obligés d'en faire une exacte et entière restitution et que s'il n'y a personne à qui la restitution puisse être faite, ce que l'on devrait restituer doit être donné et consacré à DIEU. La répétition fréquente de cette loi de la restitution prouve que ce devoir est indispensable.

III. La loi des eaux de jalousie doit nous faire reconnaître l'horreur du crime de l'adultère et nous devons penser sur cela que si DIEU ne manifeste et ne punit pas les crimes de l'impureté de la manière dont il le faisait parmi les Israélites, pour des raisons particulières, prises de l'état de ce peuple, ces crimes ne lui sont pas cachés et qu'il les manifestera et en fera une sévère vengeance au jour du jugement dernier et dans la vie à venir.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre contient deux choses :

I. La loi qui regarde les naziréens. On appela ainsi certaines personnes qui se consacraient à DIEU d'une façon particulière et par des vœux solennels, soit pour un temps, soit pour toute leur vie. DIEU marque ici à quoi ces vœux les obligeaient et ce qu'ils devaient observer.

II. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la bénédiction que les sacrificateurs devaient donner au peuple.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme aura fait expressément le vœu de Nazaréen, pour se faire Nazaréen à l'Éternel,

3 il s'abstiendra de vin et de cervoise, et il ne boira point de vinaigre, qui soit fait de vin ou de cervoise, ni d'aucune liqueur de raisins ; et il ne mangera point de grappes fraîches ni sèches.

4 Pendant tout le temps de son Nazaréat, il ne mangera rien de tout ce que la vigne rapporte, depuis les pépins jusqu'à l'écorce.

5 Pendant tout le temps du vœu de son Nazaréat, le rasoir ne passera point sur sa tête, jusqu'à ce que les jours, pour lesquels il s'est fait Nazaréen à l'Éternel, soient accomplis. Il sera consacré, et il laissera croître les cheveux de sa tête.

6 Pendant tout le temps pour lequel il s'est fait Nazaréen à l'Éternel, il ne s'approchera point d'un mort.

7 Il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère, ni pour son frère, ni pour sa sœur, quand ils seront morts, car le Nazaréat de son DIEU est sur sa tête.

8 Pendant tout le temps de son Nazaréat, il sera consacré à l'Éternel.

9 Que si quelqu'un vient à mourir auprès de lui subitement, la tête de son Nazaréat sera souillée, et il rasera sa tête au jour de sa purification ; il la rasera au septième jour ;

10 et au huitième jour il apportera deux tourterelles ou deux pigeonneaux au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

11 Alors le sacrificateur en sacrifiera l'un pour le péché, et l'autre en holocauste, et il fera propitiation pour lui, du défaut où il sera tombé à l'occasion du mort. Il consacrera donc ainsi sa tête en ce jour-là.

12 Et il consacrera à l'Éternel les jours de son Nazaréat, offrant un agneau de l'année pour le délit, et les jours précédents ne seront point comptés, parce que son Nazaréat a été souillé.

13 Or, c'est ici la loi du Nazaréen : Lorsque les jours de son Nazaréat seront accomplis, on le fera venir à la porte du tabernacle d'assignation ;

14 et il fera son offrande à l'Éternel, d'un agneau de l'année, sans défaut, en holocauste, et d'une brebis de l'année, sans défaut, pour le péché, et d'un bœuf sans défaut, pour le sacrifice de prospérités,

15 et d'une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine pétrie à l'huile, et de beignets sans levain, oints d'huile, avec leurs gâteaux et leurs aspersions.

16 Le sacrificateur les offrira devant l'Éternel, et il fera le sacrifice pour le péché, et il offrira son

holocauste ;

17 et il offrira le bœuf en sacrifice de prospérités à l'Éternel, avec la corbeille des pains sans levain. Le sacrificateur offrira aussi son gâteau et son aspersion.

18 Et le Nazaréen raser la tête de son Nazaréat à l'entrée du tabernacle d'assignation, et il prendra les cheveux de la tête de son Nazaréat, et il les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice de prospérités.

19 Alors le sacrificateur prendra l'épaule bouillie du bœuf, et un gâteau sans levain de la corbeille, et un beignet sans levain, et il les mettra sur les paumes des mains du Nazaréen, après qu'il se sera fait raser son Nazaréat ;

20 et le sacrificateur fera tourner ces choses en offrande tournée devant l'Éternel ; c'est une chose sainte qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine tournée, et l'épaule élevée. Ensuite le Nazaréen pourra boire du vin.

21 Telle est la loi du Nazaréen, qui aura voué à l'Éternel son offrande pour son Nazaréat, outre ce qu'il pourra encore offrir. Il l'exécutera ainsi selon le vœu qu'il aura fait, suivant la loi de son Nazaréat.

22 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

23 Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, en leur disant :

24 L'Éternel te bénisse et te garde.

25 L'Éternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce.

26 L'Éternel tourne sa face vers toi et te donne la paix.

27 Ils invoqueront donc mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

RÉFLEXIONS

Le vœu du naziréat et une partie des cérémonies que les naziréens observaient ont été d'un usage fort ancien, même parmi les autres nations.

DIEU ordonne que ceux qui feraient ce vœu le fissent en son honneur et il prescrit ce qu'ils devaient pratiquer, soit pour l'accomplir, soit pour en être affranchis. Cette loi ne s'observe plus aujourd'hui. Cependant les chrétiens doivent se souvenir à cette occasion qu'ils sont séparés du monde et consacrés à DIEU d'une manière encore plus expresse et plus sainte et par des vœux bien plus solennels et irrévocables que les naziréens ne l'étaient autrefois et que ces vœux les engagent particulièrement à vivre dans la tempérance et dans une grande sobriété et à se distinguer des autres hommes par des mœurs pures et par une conduite exemplaire.

Pour ce qui est de la bénédiction que les sacrificateurs prononçaient en faveur du peuple d'Israël, elle est à l'usage de l'église chrétienne. C'est un excellent modèle de prière qui nous apprend que la faveur et la bénédiction de DIEU est la source de tout notre bonheur, que nous devons implorer sans cesse cette bénédiction, tant pour nous que pour les autres et que les ministres du Seigneur en particulier doivent prier continuellement pour les troupeaux sur lesquels ils sont établis.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre contient la spécification des offrandes que les chefs des tributs d'Israël présentèrent lorsque le tabernacle fut dressé et que l'on fit la dédicace de l'autel.

1 Il arriva, au jour que Moïse eut achevé de dresser le pavillon, et qu'il l'eut oint et consacré avec tous ses ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, après, dis-je, qu'il les eut oints et consacrés,

2 les principaux d'Israël, et les chefs des familles de leurs pères, qui sont les principaux des tribus, et qui avaient assisté à faire les dénombrements, firent leur offrande.

3 Et ils amenèrent leur offrande devant l'Éternel, savoir, six chariots couverts, et douze taureaux ; chaque chariot pour deux des principaux, et chaque taureau pour chacun d'eux, et ils les offrirent devant le pavillon.

4 Alors l'Éternel parla à Moïse, disant :

5 Prends ces choses d'eux, et elles seront employées au service du tabernacle d'assignation ; et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon son emploi.

6 Moïse donc prit les chariots et les taureaux, et il les donna aux Lévites.

7 Il donna aux descendants de Guersçon deux chariots et quatre taureaux, selon leur emploi ;

8 mais il donna aux descendants de Mérari quatre chariots et huit taureaux, selon leur emploi, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.

- 9 Or, il n'en donna point aux descendants de Kéath, parce que le service du sanctuaire était de leur charge ; ils le portaient sur les épaules.
- 10 Et les principaux offrirent pour la dédicace de l'autel, au jour qu'il fut oint, les principaux, dis-je, apportèrent leur offrande devant l'autel.
- 11 Et l'Éternel dit à Moïse : Qu'un des principaux apporte son offrande un jour, et un autre l'autre jour, pour la dédicace de l'autel.
- 12 Au premier jour donc, Nahasson, fils de Hamminadab, offrit son oblation pour la tribu de Juda.
- 13 Et son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 14 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 15 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
- 16 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
- 17 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Nahasson, fils de Hamminadab.
- 18 Le second jour, Nathanaël, fils de Tsuhar, chef de la tribu d'Issacar, offrit.
- 19 Et il offrit, pour son offrande, un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 20 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 21 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
- 22 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
- 23 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Nathanaël, fils de Tsuhar.
- 24 Le troisième jour, Eliab, fils de Hélon, chef des descendants de Zabulon, offrit.
- 25 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 26 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 27 Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
- 28 Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
- 29 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon.
- 30 Le quatrième jour, Elitsur, fils de Scédéur, chef des descendants de Ruben, offrit.
- 31 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 32 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 33 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
- 34 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
- 35 et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elitsur, fils de Scédéur.
- 36 Le cinquième jour, Scelumiel, fils de Tsurisçaddaï, chef des descendants de Siméon, offrit.
- 37 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 38 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 39 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
- 40 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
- 41 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Scelumiel, fils de Tsurisçaddaï.
- 42 Le sixième jour, Eliasaph, fils de Déhuel, chef des descendants de Gad, offrit.
- 43 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
- 44 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
- 45 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,

- 46 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 47 Et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande d'Elisaph, fils de Déhuel.
 48 Le septième jour, Elisamah, fils de Hammiud, chef des descendants d'Ephraïm, offrit.
 49 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 50 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 51 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
 52 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 53 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande d'Elisamah, fils de Hammiud.
 54 Le huitième jour, Gamaliel, fils de Pédatur, chef des descendants de Manassé, offrit.
 55 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 56 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 57 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
 58 Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 59 Et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande de Gamaliel, fils de Pédatur.
 60 Le neuvième jour, Abidan, fils de Guidhoni, chef des descendants de Benjamin, offrit.
 61 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 62 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 63 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
 64 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 65 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guidhoni.
 66 Le dixième jour, Ahihézer, fils de Hammisaddaï, chef des descendants de Dan, offrit.
 67 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 68 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 69 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année, pour l'holocauste,
 70 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 71 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande d'Ahihézer, fils de Hammisaddaï.
 72 Le onzième jour, Paghiel, fils de Hocran, chef des descendants d'Ascer, offrit.
 73 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 74 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 75 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
 76 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 77 Et pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande de Paghiel, fils de Hocran.
 78 Le douzième jour, Ahirah, fils de Hénan, chef des descendants de Nephthali, offrit.
 79 Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau,
 80 une tasse d'or de dix sicles, pleine de parfum,
 81 un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
 82 un jeune bouc pour l'offrande pour le péché ;
 83 et, pour le sacrifice de prospérités, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année.
 Telle fut l'offrande d'Ahirah, fils de Hénan.
 84 Telle fut la dédicace de l'autel, qui fut faite par les principaux d'Israël, lorsqu'il fut oint : Douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasses d'or.

85 Chaque plat d'argent était de cent trente sicles, et chaque bassin de soixante et dix. Tout l'argent des vaisseaux montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire.

86 Douze tasses d'or, pleines de parfum, chacune de dix sicles, selon le sicle du sanctuaire. Tout l'or donc des tasses montait à cent vingt sicles.

87 Tous les taureaux pour l'holocauste étaient douze veaux, avec douze béliers et douze agneaux de l'année, avec leurs gâteaux, et douze jeunes boucs, pour l'offrande pour le péché ;

88 Et tous les taureaux du sacrifice de prospérités étaient vingt-quatre veaux, avec soixante béliers, soixante boucs et soixante agneaux de l'année. Telle fut donc la dédicace de l'autel, après qu'il fut oint.

89 Dès lors, quand Moïse entra au tabernacle d'assignation, pour parler avec DIEU, il entendait une voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire, qui était sur l'arche du témoignage, savoir, d'entre les deux chérubins ; et DIEU lui parlait.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, qu'outre les offrandes que le peuple d'Israël avait faites avec beaucoup de promptitude et de libéralité pour la construction du tabernacle, les chefs des tribus signalèrent leur zèle en offrant une grande quantité de vaisseaux d'or et d'argent, de même que les victimes pour le sacrifice lorsque le tabernacle fut achevé et qu'on fit la dédicace de l'autel.

Le culte évangélique ne demande pas des oblations de cette nature, ni des dépenses si considérables, mais les chrétiens doivent consacrer leurs biens avec un grand zèle à faire fleurir la religion et la piété et à soulager ceux qui sont dans le besoin ou dans la souffrance.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre contient :

I. La loi touchant la manière d'allumer les lampes du tabernacle.

II. Les cérémonies qui furent observées pour la consécration des Lévites que DIEU avait choisis à la place des premiers-nés du peuple d'Israël et qui devaient servir dans le tabernacle sous les sacrificateurs.

DIEU prescrit l'âge auquel les Lévites entreraient dans leurs fonctions et en sortiraient.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Parle à Aaron, et dis-lui : Quand tu allumeras les lampes, les sept lampes éclaireront vis-à-vis du chandelier.

3 Et Aaron le fit ainsi, et il alluma ses lampes pour éclairer vis-à-vis du chandelier, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

4 Or, le chandelier était fait ainsi : il était d'or battu au marteau, d'ouvrage fait au marteau, même sa tige et ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modèle que l'Éternel avait fait voir à Moïse.

5 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :

6 Prends les Lévites d'entre les enfants d'Israël, et purifie-les.

7 Tu leur feras ainsi pour les purifier : tu feras aspersion de l'eau de purification sur eux, et ils feront passer le rasoir sur toute leur chair, et ils laveront leurs vêtements, et ils se purifieront.

8 Puis ils prendront un veau, pris du troupeau, avec son gâteau de fine farine pétrie à l'huile ; et tu prendras un second veau, pris du troupeau, pour l'offrande pour le péché.

9 Alors tu feras approcher les Lévites devant le tabernacle d'assignation, et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël.

10 Tu feras, dis-je, approcher les Lévites devant l'Éternel, et les enfants d'Israël mettront leurs mains sur les Lévites,

11 et Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Éternel, de la part des enfants d'Israël, et ils seront employés au service de l'Éternel.

12 Les Lévites aussi mettront leurs mains sur la tête des veaux ; puis tu sacrifieras l'un en offrande pour le péché, et l'autre en holocauste à l'Éternel, pour faire propitiation pour les Lévites.

13 Après cela, tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les présenteras en offrande à l'Éternel.

14 Ainsi tu sépareras les Lévites d'entre les enfants d'Israël, et les Lévites seront à moi.

15 Après cela, les Lévites viendront pour servir au tabernacle d'assignation, quand tu les auras purifiés, et que tu les auras présentés en offrande ;
 16 car ils me sont donnés, d'entre les enfants d'Israël ; je les ai pris pour moi, à la place de tous ceux qui naissent les premiers, savoir, à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël ;
 17 car tout premier-né d'entre les enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des bêtes ; je me les suis consacrés au jour que je frappai tous les premiers-nés au pays d'Égypte.
 18 Or, j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël.
 19 Et j'ai donné les Lévites à Aaron et à ses fils, d'entre les enfants d'Israël, pour faire le service des enfants d'Israël au tabernacle d'assignation, et pour faire expiation pour les enfants d'Israël, afin que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie, s'ils s'approchaient du sanctuaire.
 20 Moïse et Aaron, et toute l'assemblée des enfants d'Israël, firent à l'égard des Lévites tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse touchant les Lévites ; les enfants d'Israël le firent ainsi.
 21 Les Lévites donc se purifièrent et lavèrent leurs vêtements ; et Aaron les présenta en offrande devant l'Éternel, et il fit propitiation pour eux, afin de les purifier.
 22 Cela étant fait, les Lévites vinrent pour faire leur service au tabernacle d'assignation, en la présence d'Aaron et de ses fils ; on leur fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse touchant les Lévites.
 23 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :
 24 C'est ici ce qui concerne les Lévites : Le Lévite, depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, entrera au service, pour être employé au tabernacle d'assignation ;
 25 mais, depuis l'âge de cinquante ans, il sortira de service et ne servira plus ;
 26 néanmoins, il servira ses frères au tabernacle d'assignation, pour faire la garde ; mais il ne fera aucun service. Tu en useras donc ainsi à l'égard des Lévites, pour ce qui regarde leurs charges.

RÉFLEXIONS

Le but de ces lois était de régler tellement tout ce qui se faisait dans le tabernacle et qui avait rapport au service divin, que tout s'y passât dans l'ordre et conformément aux intentions de DIEU.

Dans la consécration des Lévites, il y a principalement ces trois cérémonies à remarquer :

I. Qu'ils furent consacrés par des ablutions et des purifications afin qu'il parût que leur charge était toute sainte,

II. Qu'ils furent présentés à DIEU par les chefs du peuple d'Israël, lesquels mirent leurs mains sur la tête des Lévites, ce qui marquait qu'ils tenaient la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels DIEU conserva en vie lorsqu'il fit mourir les premiers-nés des Égyptiens, et enfin que les Lévites présentèrent des victimes qui furent sacrifiées après qu'ils eurent mis leurs mains sur les têtes des victimes, par où ils reconnaissaient qu'ils étaient aussi pécheurs et qu'il fallait que leurs péchés fussent expiés afin qu'ils pussent vaquer au service divin.

L'âge auquel les Lévites entraient dans leur ministère et en sortaient était fixé de vingt-cinq à cinquante ans parce que les fonctions qu'ils faisaient demandaient de la force et de la vigueur.

Ce que l'on peut insérer de ce chapitre par rapport à l'église chrétienne c'est que la charge des ministres de JÉSUS-CHRIST et des pasteurs étant toute spirituelle et beaucoup plus sainte que celle des Lévites, elle demande une grande pureté et des dons particuliers et qu'on ne doit y admettre que des personnes qui soient en état de s'en acquitter dignement.

CHAPITRE IX.

Les Israélites célèbrent la pâque dans le désert un an après être sortis d'Égypte et comme il y en avaient d'entre eux qui étant souillés ne purent la célébrer alors, DIEU ordonne que ceux qui ne pourraient pas faire la pâque dans le temps ordinaire la feraient le mois suivant.

II. On voit ici comment DIEU conduisait le peuple dans le désert par le moyen de la nuée qui était un signe de sa présence.

1 L'Éternel avait aussi parlé à Moïse au désert de Sinaï, au premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2 Que les enfants d'Israël fassent la Pâque en sa saison.

3 Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux vêpres, selon toutes ses

ordonnances, et selon tout ce qu'il y faut faire.

4 Moïse donc parla aux enfants d'Israël, afin qu'ils fissent la Pâque.

5 Et ils firent la Pâque au premier mois, au quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, au désert de Sinai ; les enfants d'Israël firent tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

6 Or, il y en eut quelques-uns qui, étant souillés pour un mort, ne purent pas faire la Pâque ce jour-là ; et ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron ;

7 et ces hommes-là leur dirent : Nous sommes souillés pour un mort ; pourquoi serions-nous privés d'offrir l'offrande à l'Éternel, en sa saison, parmi les enfants d'Israël ?

8 Et Moïse leur dit : Arrêtez-vous, et j'écouterai ce que l'Éternel ordonnera de vous.

9 Alors l'Éternel parla à Moïse, disant :

10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre vous, ou de votre postérité, sera souillé pour un mort, ou sera en voyage, loin de votre pays, il ne laissera pas de célébrer la Pâque à l'Éternel.

11 Ils la feront le quatorzième jour du second mois, entre les deux vêpres, et ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères.

12 Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, et ils n'en rompront point les os ; ils la feront selon toute l'ordonnance de la Pâque ;

13 Mais si quelqu'un étant net ou n'étant pas en voyage, s'abstient de faire la Pâque, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples ; cet homme-là portera la peine de son péché, parce qu'il n'aura point offert l'offrande de l'Éternel, en sa saison.

14 Et lorsque quelque étranger, qui habitera parmi vous, fera la Pâque à l'Éternel, il la fera selon l'ordonnance de la Pâque, et selon qu'il la faut faire. Il y aura une même ordonnance parmi vous, pour l'étranger et pour celui qui est né au pays.

15 Or, au jour que le pavillon fut dressé, la nuée couvrit le pavillon à l'endroit du tabernacle du témoignage ; et, depuis le soir jusqu'au matin, on la vit sur le pavillon paraître comme un feu.

16 Cela continua toujours ainsi ; la nuée le couvrit ; mais elle paraissait la nuit comme du feu.

17 Or, selon que la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient, et les enfants d'Israël campaient au lieu où la nuée s'arrêtait.

18 Les enfants d'Israël marchaient au commandement de l'Éternel, et au commandement de l'Éternel ils campaient. Pendant tous les jours que la nuée se tenait sur le pavillon, ils demeuraient campés.

19 Et lorsque la nuée continuait à s'arrêter plusieurs jours sur le pavillon, les enfants d'Israël prenaient garde à l'Éternel, et ils ne partaient point.

20 Et lorsque la nuée était peu de jours sur le pavillon, ils campaient au commandement de l'Éternel, et au commandement de l'Éternel ils partaient.

21 Et lorsque la nuée était depuis le soir jusqu'au matin, et qu'elle se levait le matin, ils partaient ; fût-ce de jour ou de nuit, quand la nuée se levait, ils partaient.

22 Que si la nuée continuait de s'arrêter sur le pavillon, et si elle demeurait sur lui pendant deux jours, ou un mois, ou plus longtemps, les enfants d'Israël demeuraient campés, et ne partaient point ; mais, quand elle se levait, ils partaient.

23 Ils campaient donc au commandement de l'Éternel, et ils partaient au commandement de l'Éternel, et ils observaient ce que DIEU avait ordonné, suivant le commandement de l'Éternel, qui leur avait été donné par Moïse.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre :

La première, que comme les Israélites célébraient la pâque selon que DIEU l'avait ordonné, nous devons aussi observer religieusement toutes les ordonnances divines et en particulier celles qui regardent le service de DIEU.

La seconde, que si ceux qui étaient souillés extérieurement ne pouvaient pas faire la pâque, ceux qui sont souillés par le péché sont beaucoup moins en état de se présenter devant DIEU et surtout de participer à la Sainte Cène.

Il est à remarquer, en troisième lieu, que DIEU voulait que les Israélites qui n'avaient pu faire la pâque dans le temps prescrit à cause de quelque souillure légale la fissent le mois suivant après s'être purifiés.

Cela montre que tout ce que DIEU a institué doit être exactement gardé, que l'on ne peut en aucune manière se dispenser des devoirs de la religion, non pas même des devoirs extérieurs, lorsque DIEU les a expressément prescrits et que si l'on n'est pas en état de s'en acquitter comme il faut, on doit se mettre incessamment dans les dispositions nécessaires en se purifiant par la repentance.

La dernière réflexion est que si c'était un glorieux avantage pour les Israélites d'être conduits dans le désert par la nuée qui leur était un symbole de la présence de DIEU, nous avons un gage bien plus exprès de son amour et de sa présence en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et que nous sommes beaucoup plus heureux d'être conduits par la lumière de l'Évangile qui nous marque la route que nous devons suivre pendant que nous sommes en ce monde pour parvenir à la gloire céleste.

CHAPITRE X.

Ce chapitre a trois parties. On y voit :

I. L'ordre que DIEU donna de faire des trompettes d'argent qui devaient servir à assembler le peuple lorsqu'il marchait en guerre et dans les jours de fête.

II. Comment et dans quel ordre le peuple d'Israël partit du désert du Sinaï pour aller à Paran ayant l'arche de l'alliance devant eux.

III. Que Hobab, beau-frère de Moïse, qui les avait accompagnés jusque dans ce lieu-là voulut les quitter, mais que Moïse le pria de demeurer avec eux. Moïse rapporte aussi les paroles qui étaient prononcées lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait dans les divers campements du peuple.

1 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Fais-toi deux trompettes d'argent, qui soient battues au marteau ; et qu'elles te servent pour convoquer l'assemblée, et pour faire partir le camp.

3 Quand on en sonnera, toute l'assemblée se rendra vers toi, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

4 Et quand on sonnera d'une seule trompette, les principaux, qui sont les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront vers toi.

5 Quand vous sonnerez d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers l'Orient partiront.

6 Et quand vous sonnerez la seconde fois d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers le Midi partiront ; on sonnera d'un son éclatant lorsqu'elles devront partir.

7 Et quand vous convoquerez l'assemblée, vous sonnerez, mais non pas d'un son éclatant.

8 Or, les fils d'Aaron, sacrificateurs, sonneront des trompettes ; ce qui vous sera une ordonnance perpétuelle d'âge en âge.

9 Et quand vous marcherez en bataille dans votre pays, contre votre ennemi qui vous viendra attaquer, vous sonnerez des trompettes avec un son éclatant, et vous ferez que l'Éternel votre DIEU se souviendra de vous, et vous serez délivrés de vos ennemis.

10 Et dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles, et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes sur vos holocaustes et sur vos sacrifices de prospérités, et elles vous serviront de mémorial devant votre DIEU. Je suis l'Éternel votre DIEU.

11 Or, il arriva, le vingtième jour du second mois de la seconde année, que la nuée se leva de dessus le pavillon du témoignage.

12 Et les enfants d'Israël partirent, selon l'ordre de leurs traites, du désert de Sinaï ; et la nuée se posa au désert de Paran.

13 Ils partirent donc pour la première fois, par le commandement de l'Éternel, qu'ils reçurent par Moïse.

14 Et la bannière des compagnies des descendants de Juda partit la première, selon leurs troupes ; et Nahasson, fils de Hamminadab, conduisait la bande de Juda.

15 Et Nathanaël, fils de Tsuhar, conduisait la bande de la tribu des descendants d'Issacar.

16 Et Eliab, fils de Hélon, conduisait la bande de la tribu des descendants de Zabulon.

17 Et le pavillon fut désassemblé ; puis, les descendants de Guersçon et les descendants de Mérari, qui portaient le pavillon, partirent.

18 Puis la bannière des compagnies de Ruben partit, selon leurs troupes ; et Elitsur, fils de Sçédéur, conduisait la bande de Ruben.

19 Et Scélumiel, fils de Tsurisçaddaï, conduisait la bande de la tribu des descendants de Siméon.

20 Et Eliasaph, fils de Dehuel, conduisait la bande de la tribu des descendants de Gad.

- 21 Alors les Kéathites, qui portaient le sanctuaire, partirent ; cependant, on dressait le tabernacle, pendant que ceux-ci venaient.
- 22 Puis, la bannière des compagnies des descendants d'Ephraïm partit, selon leurs troupes ; et Elisçamah, fils de Hammiud, conduisait la bande d'Ephraïm.
- 23 Gamaliel, fils de Pedatsur, conduisait la bande de la tribu des descendants de Manassé.
- 24 Et Abidan, fils de Guidhoni, conduisait la bande de la tribu des descendants de Benjamin.
- 25 Enfin, la bannière des compagnies des descendants de Dan, qui faisait l'arrière-garde, selon leurs troupes ; et Ahihézer, fils de Hammisçaddaï, conduisait la bande de Dan.
- 26 Et Paghiel, fils de Hocran, conduisait la bande de la tribu des descendants d'Asçer.
- 27 Et Ahirah, fils de Hénan, conduisait la bande de la tribu des descendants de Nephthali.
- 28 Tels étaient les décampements des enfants d'Israël selon leurs troupes, quand ils partaient.
- 29 Or, Moïse dit à Hobab, fils de Réhuel, Madianite, son beau-père : Nous allons au lieu dont l'Éternel a dit : Je vous le donnerai ; viens avec nous, et nous te ferons du bien ; car l'Éternel a promis de faire du bien à Israël.
- 30 Et Hobab lui répondit : Je n'y irai point ; mais je m'en irai en mon pays, et vers mon parentage.
- 31 Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous laisse point ; car tu nous serviras de guide, parce que tu sais quels sont les lieux où nous camperons dans le désert.
- 32 Et il arrivera, si tu viens avec nous, et que le bien que l'Eternel nous doit faire arrive, que nous te ferons aussi du bien.
- 33 Ainsi ils partirent de la montagne de l'Eternel, et ils marchèrent pendant trois jours ; et l'arche de l'alliance de l'Eternel alla devant eux l'espace de trois jours, pour chercher un lieu où ils se reposassent.
- 34 Et la nuée de l'Eternel était sur eux pendant le jour, quand ils partaient du lieu où ils avaient campé ;
- 35 Et quand l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi, ô Eternel, et tes ennemis seront dispersés, et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi.
- 36 Et quand on la posait, il disait : Retourne, ô Eternel, aux dix mille milliers d'Israël.

RÉFLEXIONS

Les lois qui regardaient les convocations du peuple d'Israël étaient données afin de faire régner l'ordre dans leurs assemblées, dans leurs marches et dans leurs fêtes et surtout afin qu'ils reconnussent qu'ils dépendaient absolument de DIEU et que c'était lui qui les conduisait et qui les protégeaient. C'est pour cela que l'arche de l'alliance était toujours portée devant eux et c'est ce que marquent les paroles que Moïse prononçait lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait.

Nous devons aussi reconnaître que d'avoir DIEU présent parmi nous et de vivre sous sa conduite et sous sa protection, c'est ce qui fait notre sûreté et notre gloire, qu'ainsi nous ne pouvons attendre notre bonheur que de lui seul en suivant la route qu'il nous marque par sa parole et en vivant comme étant continuellement sous ses yeux.

Moïse pria Hobab son beau-frère, fils de Réhuel, nommé autrement Jéthro, et qui l'avait accompagné pendant quelque temps de ne pas le quitter, lui promettant de lui faire du bien lorsqu'ils seraient arrivés au pays de Canaan.

La compagnie des personnes sages et pieuses est un bien qu'on ne saurait rechercher et conserver avec trop de soin, ainsi nous devons tâcher de demeurer unis avec ces personnes-là et être disposés à leur faire part avec plaisir de tous les avantages que DIEU nous accorde.

CHAPITRE XI.

Moïse raconte l'histoire de deux murmures des enfants d'Israël :

I. Ils se plaignirent de la fatigue du voyage, de quoi DIEU les punit en consumant quelques-uns d'entre eux par le feu.

II. Ils demandèrent de la chair et Moïse en étant affligé pria DIEU de le décharger de la conduite de ce peuple, mais DIEU lui dit de s'adjoindre soixante et dix personnes auxquelles il ferait part de son esprit. DIEU envoya après cela des cailles au peuple, mais pour les punir de leurs murmures et de leur convoitise, il en fit périr un grand nombre.

1 Après ces choses, il arriva que le peuple se plaignit du travail, et l'Eternel l'entendit ; et l'Eternel l'ayant entendu, sa colère s'embrasa, et le feu de l'Eternel s'alluma parmi eux, et en consuma quelques-uns à l'extrémité du camp.

2 Alors le peuple cria à Moïse, et Moïse pria l'Eternel, et le feu s'arrêta.

3 Et on nomma ce lieu-là Tabérah, parce que le feu de l'Eternel s'était allumé parmi eux.

4 Et le peuple ramassé qui était parmi eux, convoita avec beaucoup de passion de la chair ; et même les enfants d'Israël se mirent à pleurer, disant : Qui nous fera manger de la chair ?

5 Il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte, sans qu'il ne nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx.

6 Et maintenant nos âmes sont asséchées ; nos yeux ne voient que de la manne.

7 Or, la manne était comme le grain de coriandre, et sa couleur était comme celle des perles.

8 Le peuple se dispersait et la ramassait, puis il la moulait aux meules, ou il la pilait dans un mortier, et il la faisait cuire dans un chaudron, et en faisait des gâteaux, dont le goût était semblable à celui d'une liqueur d'huile fraîche.

9 Et quand la rosée tombait la nuit sur le camp, la manne descendait dessus.

10 Moïse donc entendit le peuple qui pleurait dans leurs familles, chacun à l'entrée de sa tente ; et alors l'Eternel entra en une fort grande colère, et cela déplut aussi à Moïse.

11 Et Moïse dit à l'Eternel : Pourquoi as-tu affligé ton serviteur ; et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant toi, que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple ?

12 Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ; ou l'ai-je engendré, pour me dire : Porte-le dans ton sein, comme un nourricier porte un enfant qui tette, et mène-le jusqu'au pays pour lequel tu as juré à ses pères ?

13 D'où aurais-je de la chair pour en donner à tout ce peuple ? car il pleure après moi, disant : Donne-nous de la chair, afin que nous en mangions.

14 Je ne puis, moi seul, porter tout ce peuple ; car il est trop pesant pour moi.

15 Que si tu me fais ainsi, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me faire mourir, de peur que je ne voie mon malheur.

16 Alors l'Eternel dit à Moïse : Assemble-moi soixante et dix hommes, d'entre les anciens d'Israël, que tu connais être les anciens du peuple, et ses officiers, et les amène au tabernacle d'assignation, et qu'ils se présentent là avec toi.

17 Puis je descendrai, et je parlerai là avec toi ; alors je mettrai à part de l'Esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas toi seul.

18 Et tu diras au peuple : Purifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la chair, parce que vous avez pleuré devant l'Éternel, disant : Qui nous fera manger de la chair ? car nous étions bien en Égypte. Ainsi l'Éternel vous donnera de la chair, et vous en mangerez.

19 Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours ;

20 mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, et que vous en soyez dégoûtés, parce que vous avez rejeté l'Éternel, qui est au milieu de vous, et que vous avez pleuré devant lui, disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte ?

21 Et Moïse avait dit : Il y a six cent mille hommes de pied dans ce peuple, au milieu duquel je suis, et tu as dit : Je leur donnerai de la chair, afin qu'ils en mangent un mois entier.

22 Leur tuera-t-on des brebis ou des taureaux, en sorte qu'il y en ait assez pour eux ? ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, tant qu'il y en ait assez pour eux ?

23 Et l'Éternel répondit à Moïse : La main de l'Éternel est-elle resserrée ? Tu verras maintenant, si ce que je t'ai dit arrivera ou non.

24 Moïse donc s'en alla et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel ; et il assembla soixante et dix hommes d'entre les anciens du peuple, et il les fit tenir autour du tabernacle.

25 Alors l'Éternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse, et ayant mis à part de l'Esprit qui était sur lui, il le mit sur ces soixante et dix hommes anciens, et, aussitôt que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent ; mais ils ne continuèrent pas.

26 Or, il en était demeuré deux au camp, dont l'un s'appelait Eldad et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa ; et ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits ; mais ils n'étaient point allés au tabernacle, et ils prophétisaient au camp.

27 Alors un garçon courut pour le rapporter à Moïse, disant : Eldad et Médad prophétisent au camp,

28 et Josué, fils de Nun, l'un de ses serviteurs de Moïse, répondit, disant : Moïse, mon Seigneur, empêche-les.

29 Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? Plût à DIEU que tout le peuple de l'Éternel fût prophète, et que l'Éternel mît son Esprit sur eux !

30 Puis, Moïse se retira au camp, lui et les anciens d'Israël.

31 Alors l'Éternel fit lever un vent, qui enleva des caillles de delà de la mer, et qui les répandit, environ le chemin d'une journée, deçà et delà, sur le camp ; et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre.

32 Alors le peuple, se levant pendant tout ce jour-là, et toute la nuit et tout le jour suivant, amassa des caillles ; celui qui en avait amassé le moins, en avait dix homers, et ils les étendirent avec soin pour eux tout autour du camp ;

33 Mais, lorsque la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de l'Éternel s'embrasa contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très grande plaie.

34 Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava, car on ensevelit là le peuple qui avait convoité.

35 Et de Kibroth-taava le peuple s'en alla à Hatséroth, et ils s'arrêtèrent à Hatséroth.

RÉFLEXIONS

Saint Paul marque l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit : *« que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point des choses mauvaises, comme les Israélites les convoitèrent. »*

À cette réflexion générale, il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

I. Le regret que les enfants d'Israël eurent aux viandes de l'Égypte et le dégoût qu'ils témoignèrent pour la manne nous avertit de ne pas mépriser les grâces que DIEU nous fait et de ne pas préférer les choses de la terre à celles du Ciel.

II. Moïse entendant les murmures des Israélites en fut si affligé qu'il pria DIEU de le décharger de son emploi, mais DIEU pour le rassurer inspira de son Esprit soixante et dix personnes, lesquelles il lui adjoignit pour le soulager dans ses fonctions et il lui promit outre cela de manifester sa puissance en donnant de la chair aux enfants d'Israël.

Les serviteurs de DIEU peuvent tomber dans le découragement lorsqu'ils trouvent de la contradiction et que les hommes se rebellent contre DIEU, mais c'est une tentation qu'ils doivent surmonter et DIEU par sa bonté et pour sa propre gloire proportionne toujours son secours à leurs besoins.

III. Ce que Moïse répondit lorsqu'on vint lui dire qu'Eldad et Médad prophétisaient et le souhait qu'il fit en disant qu'il voudrait que tout le peuple fût prophète nous apprend à n'être jamais jaloux des grâces que DIEU accorde aux autres, mais plutôt à nous réjouir toutes les fois que nous voyons que la gloire de DIEU s'avance soit par nous-mêmes, soit par le moyen d'autrui.

IV. Enfin, il faut remarquer que DIEU, pour arrêter les murmures du peuple d'Israël qui demandait de la chair leur envoya des caillles en grande abondance, mais qu'après qu'ils en eurent mangé, DIEU fit mourir un très grand nombre de ceux qui avaient murmuré. DIEU accorde quelque fois aux hommes en sa colère ce qu'ils ont demandé et ils trouvent souvent leur punition dans l'accomplissement de leurs désirs.

CHAPITRE XII.

Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse leur frère parce qu'il avait épousé une femme Madianite, DIEU les en reprit et frappa Marie de lèpre, mais il l'en délivra à la prière de Moïse.

1 Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à l'occasion de la femme qu'il avait prise, parce qu'il avait prise une femme Ethiopienne ;

2 et ils dirent : Est-ce que l'Éternel n'a parlé que par Moïse ? N'a-t-il point aussi parlé par nous ? Et l'Éternel l'entendit.

3 Or, Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eût sur la terre.

4 L'Éternel donc dit incontinent à Moïse, à Aaron et à Marie : Venez-vous trois au tabernacle d'assignation. Et ils y allèrent eux trois.

5 Alors l'Éternel descendit dans la colonne de nuée, et se tint à l'entrée du tabernacle ; puis il appela Aaron

et Marie ; ils vinrent eux deux.

6 Et il dit : Ecoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Éternel, je me ferai connaître à lui en vision, et je lui parlerai en songe.

7 Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison ;

8 je parle avec lui bouche à bouche, et il me voit en effet, non point obscurément, ni par aucune représentation de l'Éternel. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse ?

9 Ainsi la colère de l'Éternel s'alluma contre eux ; et il s'en alla ;

10 car la nuée se retira de dessus le tabernacle. Et voici, Marie était lépreuse, blanche comme de la neige ; et Aaron, regardant Marie, la vit lépreuse.

11 Alors Aaron dit à Moïse : Hélas ! mon Seigneur, je te prie, ne mets point sur nous ce péché ; car nous avons fait follement, et nous avons péché.

12 Je te prie, qu'elle ne soit point comme un enfant mort, dont la moitié de la chair est déjà consumée, quand il sort du ventre de sa mère.

13 Alors Moïse cria à l'Éternel, disant : Ô DIEU fort, je te prie, guéris-la, je te prie.

14 Et l'Éternel répondit à Moïse : Si son père en colère lui avait craché au visage, ne serait-elle pas couverte de honte pendant sept jours ? Qu'elle demeure donc enfermée sept jours, hors du camp, et après cela elle y sera reçue.

15 Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours ; et le peuple ne partit point de là, jusqu'à ce que Marie fût reçue dans le camp.

RÉFLEXIONS

Nous devons considérer sur ce chapitre :

I. Que Moïse qui avait été si souvent exposé aux murmures du peuple le fut à ceux de son frère et de sa sœur, en quoi nous voyons que les gens de bien sont sujets à beaucoup de traverses et d'épreuves, même de la part de ceux qui devraient les aider et les consoler.

II. DIEU voulut dans cette occasion soutenir le ministère de Moïse par le témoignage glorieux qu'il lui rendit et qui le distinguait de tous les autres prophètes et par le châtiment qu'il envoya à Marie en la rendant lépreuse. Ce qui fait voir que DIEU ne veut pas qu'on s'oppose à ceux qui sont établis de sa part.

III. Moïse, quoiqu'offensé par Marie, pria pour elle et ce fut ensuite de ses prières qu'elle fut guérie. Cela marque la grande douceur de Moïse et c'est ainsi que nous devons faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal et prier DIEU pour eux, bien loin d'avoir du ressentiment et de nous venger. Cela prouve aussi que l'intercession des personnes charitables et pieuses apaise le Seigneur et obtient le retour de sa faveur et de sa grâce.

CHAPITRE XIII.

Le peuple d'Israël étant sur la frontière du pays de Canaan, Moïse y envoie douze espions, lesquels rapportent que le pays était très fertile, mais il y avait en eut dix d'entre eux qui découragèrent le peuple d'y aller.

1 Après cela, le peuple partit de Hatséroth, et ils campèrent au désert de Paran.

2 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

3 Envoie des hommes pour épier le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël. Vous enverrez un homme de chaque tribu de leurs pères, tous des principaux d'entre eux.

4 Moïse donc les envoya du désert de Paran, selon le commandement de l'Éternel ; et tous ces hommes étaient chefs des enfants d'Israël.

5 Et ce sont ici leurs noms : De la tribu de Ruben, Sçamuah, fils de Zaccur ;

6 de la tribu de Siméon, Sçaphat, fils de Hori ;

7 de la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné ;

8 de la tribu d'Issacar, Jigal, fils de Joseph ;

9 de la tribu d'Ephraïm, Osée, fils de Nun ;

10 de la tribu de Benjamin, Palti, fils de Rephu ;

11 de la tribu de Zabulon, Gaddiel, fils de Sodi ;

- 12 de l'autre tribu de Joseph, savoir, de la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi ;
13 de la tribu de Dan, Hammiel, fils de Guemalli ;
14 de la tribu d'Asçer, Sethur, fils de Micaël ;
15 de la tribu de Nephthali, Nabhi, fils de Vophsi ;
16 de la tribu de Gad, Gueûel, fils de Maki.
17 Ce sont là les noms des hommes que Moïse envoya pour reconnaître le pays. Or, Moïse avait nommé Osée, fils de Nun, Josué.
18 Moïse donc les envoya pour épier le pays de Canaan, et il leur dit : Montez d'ici vers le Midi ; puis vous monterez sur la montagne,
19 et vous verrez ce que c'est de ce pays-là, et quel est le peuple qui l'habite ; s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre ;
20 et quel est le pays où il habite ; s'il est bon ou mauvais ; et quelles sont les villes dans lesquelles il habite ; si c'est en des tentes ou en des villes fortes ;
21 Et quel est le pays ; s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point. Et ayez bon courage, et prenez du fruit du pays. Or, c'était alors le temps des premiers raisins.
22 Ces hommes étant partis, ils épièrent le pays, depuis le désert de Tsin jusqu'à Réhob, à l'entrée de Hamath.
23 Ils montèrent donc vers le Midi, et vinrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Scesçaï et Talmaï, issus de Hanak. Or, Hébron avait été bâti sept ans avant Tsohan d'Egypte.
24 Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol, et coupèrent de là une branche d'un cep avec une grappe de raisins, et ils étaient deux à la porter avec un levier. Ils apportèrent aussi des grenades et des figues.
25 C'est pourquoi, on appela ce lieu-là Nahal-Escol, à l'occasion de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent.
26 Et après avoir épié le pays, ils revinrent au bout de quarante jours.
27 Et étant arrivés, ils vinrent vers Moïse et Aaron, et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël, au désert de Paran à Kadès, et leur ayant fait leur rapport, et à toute l'assemblée, ils leur montrèrent du fruit du pays.
28 Ils firent donc leur rapport à Moïse, et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyés ; et, véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et voici de son fruit.
29 Il y a une chose seulement ; c'est que le peuple qui habite dans ce pays est robuste, et les villes sont fermées de murailles, et fort grandes ; nous y avons vu aussi des descendants de Hanak.
30 Les Hamalékites habitent au pays du Midi, et les Héthiens, les Jébusiens et les Amorrhéens habitent dans la montagne, et les Cananéens habitent le long de la mer, et vers les rivages du Jourdain.
31 Alors Caleb apaisa le peuple devant Moïse, et dit : Montons hardiment et possédons ce pays-là ; car certainement nous y serons les plus forts.
32 Mais les hommes qui étaient montés avec lui, dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple ; car il est plus fort que nous.
33 Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient épié, disant : Le pays par lequel nous sommes passés pour l'épier est un pays qui consume ses habitants, et tous ceux que nous y avons vus, sont des gens d'une hauteur extraordinaire.
34 Nous y avons vu aussi des géants, des descendants de Hanak, de la race des géants ; et nous ne paraissions auprès d'eux que comme des sauterelles.

RÉFLEXIONS

DIEU voulut que Moïse envoyât des espions au pays de Canaan pour encourager les enfants d'Israël à aller habiter ce pays qui était si fertile. C'était là un effet de la bonté de DIEU envers eux. Mais le peuple intimidé par les discours de dix espions perdit courage sans avoir égard à ce que Josué et Caleb disaient pour les engager à aller dans le pays de Canaan, ni aux promesses que DIEU leur avaient faites de leur donner ce pays-là.

Voilà quelle est souvent l'ingratitude et l'incrédulité des hommes. Dans le temps que DIEU veut les combler de ses grâces, ils ne veulent pas en profiter. On voit surtout dans la conduite des Israélites et de ces espions qui intimidèrent le peuple, les sentiments de ceux qui au lieu de surmonter les difficultés qui se trouvent dans le chemin du Ciel et de s'animer à leur devoir en obéissant aux commandements de DIEU et en se

confiant en ses promesses, perdent courage et veulent même décourager les autres, s'imaginant que ces difficultés sont insurmontables et que les devoirs de la piété sont au-dessus de nos forces.

Mais Josué et Caleb sont l'image des personnes zélées qui ne se laissent pas entraîner par la multitude, mais qui demeurent toujours attachés à DIEU et à leur devoir sans se rebuter à la vue des oppositions qu'ils rencontrent et des combats qu'ils ont à soutenir.

CHAPITRE XIV.

Les Israélites découragés par les dix espions murmurent contre Moïse, ils parlent de retourner en Égypte et ils veulent lapider Josué et Caleb.

De quoi DIEU étant irrité voulut détruire ce peuple, mais il fut fléchi par les prières de Moïse et leur pardonna, en déclarant cependant qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus n'entreraient au pays de Canaan, mais qu'ils mourraient dans le désert et que Josué et Caleb seuls entreraient dans ce pays-là.

DIEU frappa ensuite de mort les dix espions qui avaient soulevés le peuple et les enfants d'Israël voyant que DIEU était irrité contre eux voulurent marcher contre les Cananéens quoique Moïse le leur défendit, mais ils furent battus.

1 Alors toute l'assemblée s'éleva, et se mit à jeter des cris, et le peuple pleura cette nuit-là.

2 Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Plût à DIEU que nous fussions morts au pays d'Égypte ou dans ce désert ! Plût à DIEU que nous fussions morts !

3 Et pourquoi l'Éternel nous conduit-il vers ce pays-là, afin d'y tomber par l'épée ? Nos femmes et nos petits enfants seront en proie. Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte ?

4 Et ils se dirent l'un à l'autre : Établissons-nous un chef, et retournons en Égypte.

5 Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages, devant toute l'assemblée des enfants d'Israël.

6 Et Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui étaient de ceux qui avaient épié le pays, déchirèrent leurs vêtements.

7 Et ils parlèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël, disant : Le pays par lequel nous avons passé pour l'épier, est un fort bon pays.

8 Si nous sommes agréables à l'Éternel, il nous fera entrer en ce pays-là, et il nous le donnera ; c'est un pays où coulent le lait et le miel.

9 Mais ne soyez point rebelles contre l'Éternel, et ne craignez point le peuple de ce pays-là ; car ils seront notre pain ; leur protection s'est retirée de dessus eux, et l'Éternel est avec nous ; ne les craignez donc point.

10 Alors toute l'assemblée parla de les lapider ; mais la gloire de l'Éternel apparut à tous les enfants d'Israël, au tabernacle d'assignation.

11 Et l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'irritera-t-il, en me traitant avec mépris, et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi, après tous les signes que j'ai faits au milieu d'eux ?

12 Je le frapperai de mortalité, et je le détruirai ; mais je te ferai devenir un peuple plus grand et plus fort qu'il n'est.

13 Et Moïse dit à l'Éternel : Mais les Égyptiens l'entendront ; car tu as fait monter ce peuple par ta force du milieu d'eux.

14 Et ils diront avec les habitants de ce pays, qui auront entendu que tu étais, ô Éternel, au milieu de ce peuple, et que tu apparaissais, ô Éternel, visiblement, que ta nuée s'arrêtait sur eux, et que tu marchais devant eux, le jour dans la colonne de nuée, et pendant la nuit dans la colonne de feu ;

15 quand tu auras fait mourir ce peuple, comme un seul homme, les nations, dis-je, qui auront entendu parler de ton nom, diront :

16 Parce que l'Éternel ne pouvait pas faire entrer ce peuple au pays qu'il avait juré de leur donner, il les a tués dans le désert.

17 Or, maintenant je te prie, que la grandeur de la puissance du Seigneur soit reconnue, comme tu en as parlé, en disant :

18 L'Éternel est lent à la colère et abondant en miséricorde ; il pardonne l'iniquité et le forfait, et il ne tient nullement le coupable pour innocent ; il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

19 Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, et comme tu as pardonné

à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici.

20 Et l'Éternel dit : Je leur ai pardonné selon ta parole.

21 Mais, certainement, je suis vivant, et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre.

22 Que quant à tous ces hommes qui ont vu ma gloire et les signes que j'ai faits en Égypte et au désert, et qui m'ont déjà tenté dix fois, et qui n'ont point obéi à ma voix,

23 jamais ils ne verront le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donner. Tous ceux qui m'ont irrité, ne le verront point.

24 Mais parce que mon serviteur Caleb a été conduit d'un autre esprit, et m'a suivi constamment, je le ferai aussi entrer au pays où il a été, et sa postérité le possédera en héritage.

25 Or, les Hamalékites et les Cananéens habitent en la vallée ; retournez demain en arrière, et allez-vous-en au désert, par le chemin de la mer Rouge.

26 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :

27 Jusqu'à quand supporterai-je cette assemblée méchante, qui murmure contre moi ? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël, par lesquels ils murmurent contre moi.

28 Dis-leur : Je suis vivant, dit l'Éternel, si je ne vous fais ce que j'ai entendu que vous avez dit ;

29 vos cadavres tomberont dans ce désert ; et pour ce qui est de tous ceux d'entre vous, dont on a fait le dénombrement, selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, qui avez murmuré contre moi,

30 si jamais vous entrez au pays pour lequel j'avais levé ma main, jurant que je vous y ferais habiter ; excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.

31 Mais j'y ferai entrer vos petits-enfants, desquels vous avez dit qu'ils seraient en proie ; et ils sauront ce qu'est le pays que vous avez méprisé ;

32 mais, pour vous, vos cadavres tomberont dans ce désert ;

33 Et vos enfants iront paissant dans ce désert quarante ans, et ils porteront la peine de vos prostitutions, jusqu'à ce que vos corps morts soient consumés dans le désert,

34 selon le nombre des jours pendant lesquels vous avez épié le pays, savoir, quarante jours, chaque jour pour chaque année ; vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans, et vous connaîtrez que j'ai interrompu le cours de mes bénédictions sur vous.

35 Je suis l'Éternel qui l'ai dit, si je ne fais ceci à toute cette méchante assemblée, à tous ceux qui se sont assemblés contre moi ; ils seront consumés en ce désert, et ils y mourront.

36 Et, en effet, les hommes que Moïse avait envoyés pour épier le pays, et qui, étant de retour, avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en décriant fort ce pays ;

37 Ces hommes-là, qui avaient si fort décrié le pays, moururent, étant frappés devant l'Éternel.

38 Il n'y eut que Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui survécurent, d'entre ceux qui étaient allés épier le pays.

39 Or, Moïse dit ces choses-là à tous les enfants d'Israël ; et il y eut un grand deuil parmi le peuple.

40 Puis, s'étant levés de bon matin, ils montèrent sur le haut de la montagne, disant : Nous voici, et nous monterons au lieu dont l'Éternel a parlé ; car nous avons péché.

41 Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Éternel ? Cela ne réussira point.

42 N'y montez point, de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis ; car l'Éternel n'est point au milieu de vous ;

43 Les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous ; et vous tomberez par l'épée ; parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Éternel, l'Éternel aussi ne sera point avec vous.

44 Toutefois, ils s'obstinèrent de monter sur le haut de la montagne ; mais l'arche de l'alliance de l'Éternel, et Moïse, ne sortirent pas du milieu du camp.

45 Alors les Hamalékites et les Cananéens, qui habitaient sur cette montagne-là, descendirent et les taillèrent en pièces jusqu'en Horma.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici le péché des Israélites qui se soulevèrent contre Moïse, comme ils l'avaient fait tant de fois, l'amour que Moïse avait pour eux et qui le porta à intercéder encore dans cette occasion en leur faveur et la punition que DIEU fit de leur péché. Tous les Israélites qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de

vingt ans périrent en effet dans le désert pendant les quarante ans qu'ils y passèrent et il n'y eut que Josué et Caleb qui entrassent dans le pays de Canaan. Mais comme Éléazar fils d'Aaron y entra aussi, ainsi qu'on le voit dans Josué 14.1 et 24.33, on pourrait douter si les sacrificateurs et les Lévites qui n'avaient pas été comptés dans le dénombrement du peuple furent compris dans cette punition. La principale réflexion que cette histoire nous fournit est que comme l'incrédulité des Israélites fut cause qu'ils n'entrèrent pas au pays de Canaan et qu'ils moururent dans le désert, nous devons craindre que l'incrédulité ne nous prive de l'entrée du Ciel.

St. Paul nous propose cette réflexion en ces termes : *« Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs comme le firent ceux qui péchèrent et dont les corps tombèrent dans le désert et à qui il jura en sa colère qu'ils n'entreraient point dans son repos »*. Nous voyons qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité. Craignons donc que quelqu'un d'entre nous ayant abandonné la promesse d'entrer dans son repos ne s'en trouve privé. Étudions-nous à entrer dans ce repos-là de peur que quelqu'un ne tombe dans une semblable rébellion.

La punition divine qui tomba sur ces dix espions qui avaient découragé le peuple et la promesse que DIEU fit à Josué et à Caleb de les faire entrer eux seuls dans le pays de Canaan montrent que ceux qui sont les auteurs de scandales et qui entraînent les autres dans le péché en porteront la peine, mais que DIEU bénit et favorise ceux qui lui sont fidèles.

Enfin, le mauvais succès qu'eurent les enfants d'Israël lorsqu'ils voulurent combattre les Cananéens fait voir que ce que l'on entreprend contre la volonté de DIEU ne réussit jamais.

CHAPITRE XV.

Ce chapitre a quatre parties :

I. DIEU règle ce qui regarde les gâteaux et les aspersions qui doivent être offerts, avec tous les sacrifices, tant par les Israélites que par les étrangers, et il commande d'offrir les prémices de la pâte.

II. Il prescrit de quelle manière les péchés commis par erreurs devaient être expiés.

III. Il ordonne qu'on fasse mourir ceux qui pêcheraient par fierté, ce qui fut même exécuté alors en la personne d'un homme qui avait amassé du bois un jour de sabbat.

IV. DIEU commande aux Israélites de mettre des bandes ou des franges à leurs habits afin qu'ils se souvinssent toujours de sa loi.

1 Puis, l'Éternel parla à Moïse, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où vous devez demeurer, et que je vous donne,

3 et que vous voudrez faire un sacrifice par le feu à l'Éternel, un holocauste, ou un autre sacrifice, soit pour vous acquitter de quelque vœu, ou volontairement, ou dans vos fêtes solennelles, pour faire une offrande de bonne odeur à l'Éternel, de taureaux ou de menu bétail ;

4 tous ceux qui offriront, présenteront, pour leur oblation à l'Éternel, un gâteau de fleur de farine, d'un dixième, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile ;

5 et la quatrième d'un hin de vin pour l'aspersion ; c'est ce que tu feras sur l'holocauste, ou sur quelque autre sacrifice, pour chaque agneau.

6 Que si c'est pour un bœuf, tu feras un gâteau de deux dixièmes de fleur de farine pétrie avec la troisième partie d'un hin d'huile ;

7 et la troisième partie d'un hin de vin pour l'aspersion, que tu offriras en bonne odeur à l'Éternel.

8 Que si tu sacrifies un veau en holocauste, ou en quelque autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu important, soit pour quelque sacrifice de prospérités, que tu offres à l'Éternel,

9 on offrira, avec le veau, un gâteau de trois dixièmes de fleur de farine, pétrie avec la moitié d'un hin d'huile ;

10 Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour l'aspersion, en offrande faite par le feu de bonne odeur à l'Éternel.

11 On en fera de même pour chaque taureau, chaque bœuf et chaque petit d'entre les brebis et d'entre les chèvres ;

12 selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi pour chacun, savoir, selon leur nombre.

13 Tous ceux qui sont nés au pays feront ces choses de cette manière, lorsqu'ils offriront un sacrifice fait par

le feu en bonne odeur à l'Éternel.

14 Que si quelque étranger, ou quelque autre parmi vous, qui faisant son séjour avec vous, dans vos âges, fait un sacrifice par le feu en bonne odeur à l'Éternel, il fera comme vous ferez.

15 O assemblée, il y aura une même ordonnance pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous ; il y aura une même ordonnance perpétuelle d'âge en âge ; il en sera de l'étranger comme de vous, en la présence de l'Éternel.

16 Il y aura une même loi et une même règle pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

17 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

18 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où je vous ferai entrer,

19 Et que vous mangerez du pain du pays, vous en offrirez une offrande élevée à l'Éternel.

20 Vous offrirez, en offrande élevée, un gâteau pour les prémices de votre pâte ; vous l'offrirez de la même manière que l'offrande élevée de l'aire.

21 Vous donnerez donc, d'âge en âge, à l'Éternel, une offrande élevée des prémices de votre pâte.

22 Et lorsque vous aurez manqué par erreur, et que vous n'aurez pas fait tous ces commandements que l'Éternel a donnés à Moïse,

23 tout ce que l'Éternel vous a commandé par Moïse, depuis le jour qu'il vous a donné ses commandements, et dans la suite, pour vos descendants,

24 s'il arrive que la chose ait été faite par erreur, sans que l'assemblée l'ait su, toute l'assemblée sacrifiera en holocauste, en bonne odeur à l'Éternel, un veau pris du troupeau, avec son gâteau et son aspersion, selon l'ordonnance, et un jeune bouc en offrande pour le péché.

25 Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné, parce que c'est une chose arrivée par erreur ; et ils amèneront devant l'Éternel leur offrande, qui doit être un sacrifice fait par le feu à l'Éternel, et l'offrande pour le péché, à cause de leur erreur ;

26 et il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux, parce que cela est arrivé à tout le peuple par erreur.

27 Que si une seule personne pêche par erreur, elle offrira une chèvre de l'année en offrande pour le péché.

28 Et le sacrificateur fera propitiation pour la personne qui aura péché par erreur, de ce qu'elle aura péché par erreur devant l'Éternel, afin de faire propitiation pour elle ; il lui sera pardonné.

29 Il y aura une même loi pour celui qui aura fait quelque chose par erreur, tant pour celui qui est né au pays des enfants d'Israël, que pour l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

30 Mais pour celui qui aura péché par fierté, soit qu'il soit né au pays, soit qu'il soit étranger, et qui aura outragé l'Éternel, cette personne-là sera retranchée du milieu de son peuple ;

31 Car il a méprisé la parole de l'Éternel, et il a enfreint son commandement ; cette personne donc sera certainement retranchée ; son iniquité sera sur elle.

32 Or, les enfants d'Israël, étant au désert, trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.

33 Et ceux qui le trouvèrent ramassant du bois, l'amènèrent à Moïse et à Aaron et à toute l'assemblée ;

34 Et ils le mirent en prison ; car on n'avait pas encore déclaré ce qu'on lui devait faire.

35 Alors l'Éternel dit à Moïse : On punira de mort cet homme-là, et toute l'assemblée le lapidera hors du camp.

36 Toute l'assemblée donc le mena hors du camp, et ils le lapidèrent, et il mourut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

37 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

38 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur, qu'ils se fassent, d'âge en âge, des bandes aux pans de leurs vêtements, et qu'ils mettent, sur les bandes des pans de leurs vêtements, un cordon de couleur d'hyacinthe.

39 Ce cordon sera sur la bande, et en le voyant, vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Éternel, afin que vous les fassiez et que vous ne suiviez point les pensées de votre cœur, et les égarements de vos yeux, qui vous font tomber dans l'infidélité ;

40 afin que vous vous souveniez de tous mes commandements, et que vous les fassiez, et que vous soyez saints à votre DIEU.

41 Je suis l'Éternel votre DIEU, qui vous ai tirés du pays d'Égypte pour être votre DIEU. Je suis l'Éternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur la première partie de ce chapitre qui traite des gâteaux, des aspersions, des sacrifices et des offrandes que les Israélites présentaient à DIEU.

L'une est celle que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux, où il dit que l'on offrait alors des dons et des sacrifices qui consistaient en des viandes, en des breuvages et en des cérémonies charnelles qui ne pouvaient sanctifier la conscience et qui ne devaient subsister que jusqu'à la venue de JÉSUS-CHRIST.

En cela nous devons reconnaître d'un côté la sagesse de DIEU qui avait prescrit ces cérémonies pour s'accommoder à l'état des Israélites et pour leur enseigner les devoirs de la piété et de la reconnaissance envers DIEU et de l'autre l'excellence du culte évangélique et la perfection du sacrifice de JÉSUS-CHRIST.

L'autre réflexion est que les étrangers étaient aussi admis à offrir leurs sacrifices, ce qui marquait qu'ils n'étaient pas entièrement exclus de la grâce de DIEU et que le temps viendrait qu'ils seraient reçus dans l'alliance divine.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que quoi que les péchés commis par erreur ne soient pas si grands que ceux que l'on commet volontairement, DIEU les regarde pourtant comme de véritables péchés dont on doit lui demander pardon et se relever par la repentance.

Pour ce qui est des péchés commis par fierté, il paraît qu'ils rendent les hommes beaucoup plus coupables, puisqu'il n'y a point de sacrifices pour ces péchés-là et qu'ils étaient punis de mort, comme on en a un exemple dans cet homme qui fut lapidé pour avoir ramassé du bois un jour de sabbat.

Voilà qui fait voir que les péchés où l'on tombe de propos délibéré et contre les lois expresses de DIEU sont très grands. C'est la réflexion que St. Paul fait sur ce sujet lorsqu'il dit que : *Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus de sacrifice pour le péché et que si ceux qui avaient violé la loi de Moïse mourraient sans miséricorde, ceux qui auront méprisé le fils de DIEU souffriront de beaucoup plus terribles peines.*

La loi qui concerne les bandes que les Israélites portaient à leurs habits tendait à les faire souvenir de ne s'écarter jamais de ce que DIEU leur avait prescrit et elle nous avertit d'avoir aussi toujours la loi du Seigneur devant les yeux pour y conformer toute notre conduite.

CHAPITRE XVI.

Coré, Dathan et Abiram excitent une sédition contre Moïse et Aaron dans le dessein de les dépouiller de leur autorité et de s'élever au sacerdoce, mais DIEU fit périr ces séditeux d'une manière effroyable.

Ensuite DIEU ordonna qu'on prît les encensoirs de ceux qui s'étaient rebellés contre Moïse et qui avaient été consumé par le feu, au nombre de deux cent cinquante, et qu'on en fit des plaques pour couvrir l'autel des holocaustes, afin que cela servi de mémorial de cet événement.

Le peuple étant retombé dans le murmure, DIEU en fit périr quatorze mille et sept cents personnes.

1 Or, Coré, fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fit une entreprise avec Dathan et Abiram, enfants d'Eliab, et On, fils de Péleth, enfants de Ruben,

2 et ils s'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, qui étaient des principaux de l'assemblée, et qu'on appelait pour tenir le conseil, et qui étaient des gens de réputation.

3 Ils s'assemblèrent donc contre Moïse et contre Aaron, et ils leur dirent : Qu'il vous suffise que tous ceux de l'assemblée sont consacrés, et que l'Éternel est au milieu d'eux ; pourquoi vous élevez-vous par-dessus l'assemblée de l'Éternel ?

4 Ce que Moïse ayant entendu, il se prosterna le visage contre terre ;

5 Et il parla à Coré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui, et leur dit : Demain matin l'Éternel donnera à connaître celui qui lui appartient, et celui qui est consacré, et il fera approcher de lui, il fera, dis-je, approcher de lui celui qu'il aura choisi.

6 Faites ceci : Prenez des encensoirs, Coré, et tous ceux qui sont assemblés avec lui ;

7 et demain mettez-y du feu, et mettez-y du parfum devant l'Éternel ; et l'homme que l'Éternel aura choisi, sera celui qu'il a consacré. Enfants de Lévi, qu'il vous suffise.

8 Moïse dit encore à Coré : Ecoutez maintenant, enfants de Lévi :

9 Est-ce trop peu de chose pour vous, que le DIEU d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, vous faisant approcher de lui pour être employés au service du pavillon de l'Éternel, et pour assister devant l'assemblée, afin de faire le service pour eux ?

- 10 Et qu'il t'ait fait approcher, et tous tes frères, les enfants de Lévi, avec toi ; que vous recherchiez encore le sacerdoce ?
- 11 C'est pourquoi, et toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, vous vous êtes assemblés contre l'Éternel ; car qui est Aaron, que vous murmuriez contre lui ?
- 12 Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, enfants d'Eliab, qui répondirent : Nous n'y monterons point ;
- 13 est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulaient le lait et le miel, pour nous faire mourir dans ce désert, que tu veuilles même dominer sur nous ?
- 14 Et nous as-tu fait venir dans un pays où coulent le lait et le miel ? et nous as-tu donné quelque héritage de champs ou de vignes ? Crèveras-tu les yeux de ces gens ? Nous n'y monterons point.
- 15 Alors Moïse fut fort indigné, et il dit à l'Éternel : Ne regarde point à leur offrande ; je n'ai pas pris d'eux un seul âne, et je n'ai point fait de mal à aucun d'eux.
- 16 Puis Moïse dit à Coré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain devant l'Éternel, toi, dis-je, et ceux-ci ; qu'Aaron aussi s'y trouve.
- 17 Et prenez chacun vos encensoirs, et mettez-y du parfum ; et que chacun présente devant l'Éternel son encensoir, qui seront deux cent cinquante encensoirs ; et toi et Aaron, ayez aussi chacun votre encensoir.
- 18 Ils prirent donc chacun son encensoir, et ils y mirent du feu, et ensuite du parfum, et ils se tinrent à l'entrée du tabernacle d'assignation ; Moïse et Aaron s'y tinrent aussi.
- 19 Et Coré fit assembler contre eux toute l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et la gloire de l'Éternel se fit voir à toute l'assemblée.
- 20 Puis, l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, disant :
- 21 Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un moment.
- 22 Et ils se prosternèrent le visage contre terre, et dirent : Ô DIEU fort, DIEU des esprits de toute chair, un seul homme a péché, et te mettras-tu dans une si grande colère contre toute l'assemblée ?
- 23 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :
- 24 Parle à l'assemblée, et dis-lui : Retirez-vous d'autour des tentes de Coré, Dathan et Abiram.
- 25 Moïse donc se leva et s'en alla vers Dathan et Abiram ; et les anciens d'Israël le suivirent.
- 26 Et il parla à l'assemblée, disant : Retirez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés.
- 27 Ils se retirèrent donc d'auprès des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent, et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs familles.
- 28 Et Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que l'Éternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'ai rien fait de moi-même ;
- 29 si ces gens-là meurent comme tous les hommes meurent, et s'ils sont punis comme tous les hommes le sont, l'Éternel ne m'a point envoyé ;
- 30 mais si l'Éternel crée une chose toute nouvelle, et que la terre ouvre sa bouche, et les engloutisse, avec tout ce qui leur appartient et qu'ils descendent vivants dans le gouffre ; alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité l'Éternel.
- 31 Et, dès qu'il eut achevé de prononcer toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit ;
- 32 et la terre s'entrouvrant, les engloutit avec leurs familles, et tous les hommes qui étaient à Coré, et tout leur bien.
- 33 Ils descendirent donc, eux et tous ceux qui leur appartenaient, vivants dans le gouffre ; et la terre les couvrit, et ainsi ils périrent du milieu de l'assemblée.
- 34 Et tout Israël, qui était autour d'eux, s'enfuit à leur cri ; car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse.
- 35 Et le feu sortit, de la part de l'Éternel, et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.
- 36 Après cela, l'Éternel parla à Moïse, disant :
- 37 Dis à Eléazar, fils d'Aaron, sacrificateur, qu'il ramasse les encensoirs du milieu de l'embrasement, et qu'on en jette le feu loin ; car ils sont consacrés ;
- 38 savoir, les encensoirs de ceux qui ont péché sur leurs âmes, et qu'on en fasse des plaques larges, pour couvrir l'autel ; puisqu'ils les ont offerts devant l'Éternel, ils seront consacrés, et ils seront pour signe aux enfants d'Israël.

39 Ainsi Eléazar sacrificateur, prit les encensoirs d'airain, que ceux qui furent brûlés avaient présentés, et on en fit des plaques pour couvrir l'autel.

40 C'est un mémorial aux enfants d'Israël, afin que nul étranger qui n'est point de la race d'Aaron, ne s'approche pour faire le parfum en la présence de l'Éternel, et qu'il ne soit comme Coré, et comme ceux qui s'assemblèrent avec lui, ainsi que l'Éternel en avait parlé par Moïse.

41 Or, dès le lendemain, toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron, disant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Eternel.

42 Et il arriva, comme l'assemblée se formait contre Moïse et contre Aaron, qu'ils regardèrent vers le tabernacle d'assignation ; et voici, la nuée le couvrit, et la gloire de l'Eternel apparut.

43 Moïse donc et Aaron vinrent devant le tabernacle d'assignation ;

44 et l'Eternel parla à Moïse, disant :

45 Otez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un moment. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre.

46 Puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir, et mets-y du feu de dessus l'autel ; mets-y aussi du parfum, et va promptement à l'assemblée, et fais propitiation pour eux ; car une grande colère est partie de devant l'Eternel. La plaie a commencé.

47 Et Aaron prit l'encensoir, comme Moïse lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée ; et voici, la plaie avait déjà commencé sur le peuple. Alors il mit du parfum, et il fit propitiation pour le peuple.

48 Et comme il se tenait entre les morts et les vivants, la plaie fut arrêtée.

49 Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts pour le fait de Coré.

50 Et Aaron retourna vers Moïse, à l'entrée du tabernacle d'assignation, après que la plaie fut arrêtée.

RÉFLEXIONS

C'est une histoire remarquable que celle de la sédition que Coré, Dathan et Abiram excitèrent contre Moïse et Aaron et la punition que DIEU fit de ces gens-là et de ceux qui s'étaient joints à eux, les uns ayant été engloutis dans la terre et les autres dévorés par le feu du ciel. Cette terrible vengeance qui tendait à soutenir l'autorité de Moïse et d'Aaron fait voir que chacun doit demeurer dans sa vocation et se soumettre à l'ordre que DIEU a établi, que personne ne doit s'attribuer l'honneur et les fonctions du ministère sacré, à moins d'y être appelé de DIEU et que ceux qui troublent la société civile ou l'ordre de l'église en s'élevant contre les personnes que DIEU a établies en autorité s'élèvent contre DIEU lui-même et s'exposent à sa vengeance.

On voit après cela dans cette histoire que Moïse tâcha d'adoucir et d'apaiser les séditeux et qu'il détourna par ses prières la colère de DIEU qui était allumée contre toute l'assemblée, en quoi ce grand prophète donna des marques de sa douceur et de sa charité envers ceux qui s'étaient soulevés contre lui.

C'est ainsi qu'au lieu de nous aigrir et de souhaiter du mal à ceux qui nous en font, nous devons travailler à les ramener et prier DIEU pour eux.

Le peuple, au lieu de profiter de ce qui venait d'arriver à ces séditeux murmura dès le lendemain contre Moïse et Aaron et tomba dans une nouvelle révolte, par où il s'attira une punition plus terrible et plus générale que la précédente. C'est là l'exemple d'une stupidité inconcevable dans ce peuple et ce qui lui arriva fait voir que quand on ne profite pas des premiers châtiments de DIEU, il en envoie de plus grands et il punit non seulement ceux qui sont les auteurs des désordres et des scandales, mais aussi ceux qui se laissent entraîner au mal par les sollicitations ou par les mauvais exemples des autres.

Au reste, il faut considérer que ces jugements si sévères étaient nécessaires pour contenir dans la crainte et dans le devoir un peuple tels que les Israélites.

CHAPITRE XVII.

DIEU confirme par un miracle le choix qu'il avait fait d'Aaron et de sa famille pour exercer le sacerdoce, et le peuple saisi de crainte reconnaît la faute qu'il avait commise en s'élevant contre Aaron.

1 Après cela, l'Eternel parla à Moïse, disant :

2 parle aux enfants d'Israël, et prends une verge de chacun d'eux, selon la maison de leur père, savoir douze verges de tous ceux qui sont les principaux d'entre eux, selon la maison de leurs pères, et tu écriras le nom de chacun sur sa verge.

3 De plus, tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi ; car il y aura une verge pour chaque chef de maison de leurs pères.

4 Et tu les poseras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage, où j'ai accoutumé de me trouver avec vous.

5 Et il arrivera que la verge de l'homme que j'aurai choisi, fleurira ; et je ferai cesser les murmures des enfants d'Israël, par lesquels ils murmurent contre vous.

6 Quand Moïse eut parlé aux enfants d'Israël, tous les principaux d'entre eux lui donnèrent, selon la maison de leurs pères, chacun une verge ; ainsi il y eut douze verges. Or, la verge d'Aaron fut mise parmi leurs verges.

7 Et Moïse mit les verges devant l'Eternel, dans le tabernacle du témoignage.

8 Et il arriva, dès le lendemain, que Moïse étant entré au tabernacle du témoignage, voici, la verge d'Aaron avait fleuri, pour la maison de Lévi, et elle avait jeté des fleurs, produit des boutons, et mûri des amandes.

9 Alors Moïse tira de dehors, de devant l'Eternel, toutes les verges, et les porta à tous les enfants d'Israël : et les ayant vues, ils reprirent chacun leurs verges.

10 Après cela, l'Eternel dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être gardée comme un signe aux enfants rebelles, et tu feras cesser leurs murmures contre moi ; et ainsi ils ne mourront point.

11 C'est ce que fit Moïse ; il fit comme l'Eternel le lui avait commandé.

12 Et les enfants d'Israël parlèrent à Moïse, disant : Voici, nous défaillassons ; nous sommes perdus, nous sommes tous perdus ;

13 quiconque s'approche du pavillon de l'Eternel mourra. Serons-nous tous entièrement consumés ?

RÉFLEXIONS

DIEU, après avoir soutenu le ministère d'Aaron par la punition de ceux qui s'étaient élevés contre lui, comme cela est rapporté dans le chapitre précédent, voulut confirmer encore la vocation d'Aaron par un nouveau miracle qui dut faire beaucoup d'impression sur le peuple d'Israël. Il voulut outre cela que la verge d'Aaron qui avait fleuri fut conservée dans le tabernacle et dans le lieu très saint, afin que la mémoire de cet événement fût perpétuée.

Apprenons d'ici que l'on ne peut sans péché résister à l'ordonnance divine, qu'il faut se soumettre à ceux que DIEU a établis dans son église pour la conduire et qu'il n'est permis à personne de s'opposer à eux et d'usurper les fonctions de leurs charges, ni en général de troubler l'ordre que DIEU a voulu qui régnât dans la société religieuse et dans la civile.

CHAPITRE XVIII.

DIEU ordonne que les Lévites seraient joints aux sacrificateurs pour le service du tabernacle, et il règle leur subsistance en cette manière, c'est qu'ils ne possèderaient aucun fond, mais que les sacrificateurs auraient pour eux et pour leurs familles les offrandes, les prémices et les autres choses qui étaient offertes dans le tabernacle, et que les Lévites auraient les dîmes à condition qu'ils donneraient la dîme de ces dîmes aux sacrificateurs.

1 Alors l'Eternel dit à Aaron : Toi, et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire ; et toi, et tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de votre sacerdoce.

2 Fais aussi approcher de toi tes frères, savoir, la tribu de Lévi, qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient joints et qu'ils te servent ; mais pour toi et tes fils avec toi, vous servirez devant le tabernacle du témoignage.

3 Ils garderont tout ce que tu leur ordonneras de garder, et ce qu'il faut garder de tout le tabernacle ; mais ils n'approcheront point des vaisseaux du sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent et que vous ne mouriez avec eux.

4 Ils te seront donc joints, et ils garderont tout ce qu'il faut garder au tabernacle d'assignation, pour tout le service du tabernacle, et nul étranger n'approchera de vous.

5 Mais vous prendrez garde à ce qu'il faut faire au sanctuaire, et à ce qu'il faut faire à l'autel, afin qu'il n'y ait plus d'indignation sur les enfants d'Israël ;

6 car pour moi, voici. J'ai pris vos frères les Lévites, du milieu des enfants d'Israël ; ils vous sont donnés en pur don pour l'Éternel, afin qu'ils soient employés au service du tabernacle d'assignation.

7 Mais pour toi et tes fils avec toi, vous ferez la charge de votre sacerdoce, en tout ce qui concerne l'autel, et ce qui est au dedans du voile ; et vous y ferez le service. J'établis votre sacerdoce en office de pur don ; c'est pourquoi, si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

8 L'Éternel dit encore à Aaron : Voici, je t'ai donné en garde mes offrandes élevées, savoir, de toutes les choses consacrées par les enfants d'Israël ; je te les ai données, et à tes enfants, par une ordonnance perpétuelle, à cause de l'onction.

9 Ceci t'appartiendra d'entre les choses tout à fait sacrées qui ne sont point brûlées, savoir, toutes leurs offrandes, soit de tous leurs gâteaux, soit de tous leurs sacrifices pour le péché, soit de tous leurs sacrifices pour le délit, qu'ils m'apporteront ; ce sont des choses tout à fait sacrées pour toi et pour tes enfants.

10 Tu les mangeras dans le lieu Saint ; tout mâle en mangera ; ce te sera une chose sacrée.

11 Ceci aussi t'appartiendra, savoir, les offrandes élevées qu'ils donneront de toutes les offrandes tournées des enfants d'Israël ; je te les ai données, et à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle. Quiconque sera net en ta maison en mangera.

12 Je t'ai donné aussi leurs prémices qu'ils offriront à l'Éternel, savoir, tout le meilleur de l'huile, et tout le meilleur du moût et du froment.

13 Les premiers fruits de toutes les choses que leur terre produira, et qu'ils apporteront à l'Éternel, t'appartiendront ; quiconque sera net dans ta maison en mangera.

14 Tout interdit en Israël t'appartiendra.

15 Tout ce qui naît le premier, de toute chair qu'ils offriront à l'Éternel, tant des hommes que des bêtes, t'appartiendra ; mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l'homme ; on rachètera aussi le premier-né de la bête souillée.

16 Et on rachètera les premiers-nés des hommes qui doivent être rachetés, depuis l'âge d'un mois, selon l'estimation que tu feras, qui sera de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt oboles.

17 Mais on ne rachètera point le premier-né de la vache, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre ; car ce sont des choses sacrées. Tu répandras leur sang sur l'autel, et tu feras fumer leur graisse ; c'est un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.

18 Et leur chair t'appartiendra, comme la poitrine qu'on tourne et qu'on élève, et comme l'épaule droite.

19 Je t'ai donné toutes les offrandes élevées des choses sacrées que les enfants d'Israël offriront à l'Éternel, à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une ordonnance perpétuelle : c'est une alliance très ferme pour toujours devant l'Éternel, pour toi et pour ta postérité avec toi.

20 Puis l'Éternel dit à Aaron : Tu n'auras point d'héritage en leur pays, tu n'auras point de portion parmi eux ; je suis ta portion et ton héritage, au milieu des enfants d'Israël.

21 Et pour ce qui est des enfants de Lévi, voici, je leur ai donné pour héritage toutes les dîmes d'Israël, pour le service auquel ils sont employés, qui est le service du tabernacle d'assignation.

22 Et les enfants d'Israël n'approcheront point du tabernacle d'assignation, de peur qu'ils ne soient coupables de péché, et qu'ils ne meurent.

23 Mais les Lévites s'emploieront au service du tabernacle d'assignation, et ils porteront les péchés du peuple ; cette ordonnance sera perpétuelle d'âge en âge ; et ils ne posséderont point d'héritage parmi les enfants d'Israël ;

24 Car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dîmes des enfants d'Israël, qu'ils offriront à l'Éternel, en offrande élevée ; c'est pourquoi, j'ai dit d'eux, qu'ils n'auront point d'héritage parmi les enfants d'Israël.

25 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :

26 Tu parleras aussi aux Lévites, et tu leur diras : Quand vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai donné à prendre d'eux pour votre héritage, vous offrirez de ces dîmes l'offrande élevée de l'Éternel, savoir, la dîme de la dîme.

27 Et votre offrande élevée vous sera allouée, comme le froment qui est pris de l'aire, et comme l'abondance de la cuve.

28 Ainsi, vous offrirez aussi l'offrande élevée de l'Éternel, de toutes vos dîmes que vous aurez reçues des enfants d'Israël, et vous en donnerez, de chacune, l'offrande élevée de l'Éternel, à Aaron sacrificateur.

29 Vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Éternel, de toutes les choses qui vous sont données, de tout ce qu'il y a de meilleur, pour consacrer la dîme prise de la dîme même.

30 Et tu leur diras : Quand vous aurez offert, en offrande élevée, le meilleur de la dîme, il sera alloué aux Lévites comme le revenu de l'aire, et comme le revenu de la cuve.

31 Et vous la mangerez en tout lieu, vous et vos familles ; car c'est votre salaire, pour le service que vous faites au tabernacle d'assignation.

32 Et vous ne serez point coupable de péché, quand vous aurez offert ce qu'il y aura de meilleur en offrande élevée, et vous ne profanerez point les choses sacrées des enfants d'Israël, et vous ne mourrez point.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre de quelle manière DIEU avait réglé les fonctions des sacrificateurs et celles des Lévites et pourvu à leur subsistance. La tribu de Lévi n'avait point de portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, mais elles avaient pour son partage les dîmes de tout le pays et outre cela, les sacrificateurs avaient leur part dans les sacrifices et dans les offrandes avec la dîme des dîmes. Par ce moyen les ministres de la religion subsistaient commodément et honorablement, sans être distrait dans leurs fonctions.

Cela prouve que l'église chrétienne doit entretenir ceux qui y exercent le ministère sacré, comme St. Paul l'enseigne lorsqu'il dit : *Ceux qui s'occupent aux choses sacrées vivent de ce qui est sacré et ceux qui participent à l'autel participent à l'autel, de même aussi DIEU a ordonné que ceux qui servent à l'Évangile vivent de l'Évangile.*

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre contient les cérémonies qui se pratiquaient dans le sacrifice d'une vache rousse que l'on brûlait pour faire avec ses cendres une eau dont on faisait aspersion sur ceux qui étaient souillés afin de les purifier.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron, disant :

2 C'est ici une ordonnance de la loi que l'Éternel a commandé d'observer, disant : Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, qui n'ait point de défaut, et qui n'ait point porté le joug.

3 Et vous la donnerez à Eléazar sacrificateur, qui l'amènera hors du camp, et on l'égorgera en sa présence.

4 Ensuite Eléazar sacrificateur prendra de son sang avec son doigt, et il fera sept fois aspersion du sang, vers le devant du tabernacle d'assignation.

5 Et on brûlera la jeune vache en sa présence : on brûlera sa peau, sa chair et son sang, avec ses excréments.

6 Et le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi, et il les jettera dans le feu où l'on brûlera la jeune vache.

7 Puis le sacrificateur lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau ; et, après cela, il rentrera au camp ; et le sacrificateur sera souillé jusqu'au soir.

8 Et celui qui l'aura brûlé lavera ses vêtements et son corps aussi avec de l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

9 Et un homme qui sera pur ramassera les cendres de la jeune vache, et il les mettra hors du camp en un lieu net ; et elles seront gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau d'aspersion ; c'est une purification pour le péché.

10 Et celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache lavera ses vêtements, et il sera souillé jusqu'au soir ; et ce sera une ordonnance perpétuelle aux enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

11 Celui qui touchera un corps mort, de quelque personne que ce soit, sera souillé sept jours.

12 Il se purifiera donc avec cette eau-là le troisième jour, et au septième jour il sera pur ; que s'il ne se purifie pas au troisième ni au septième jour, il ne sera point pur.

13 Tout homme qui aura touché le corps mort de quelque personne qui sera morte, et qui ne se sera point purifié, a souillé le pavillon de l'Éternel ; aussi une telle personne sera retranchée d'Israël ; car il sera souillé, parce que l'eau d'aspersion n'aura pas été répandue sur lui ; sa souillure demeure encore sur lui.

14 C'est ici la loi : Quand un homme sera mort en quelque tente, quiconque entrera dans la tente, et tout ce qui sera dans la tente, sera souillé sept jours.

15 Et tout vaisseau découvert, sur lequel il n'y a point de couvercle attaché, sera souillé.

16 Et quiconque touchera, dans les champs, un homme qui aura été tué par l'épée, ou quelque mort, ou

quelque os d'homme, ou un sépulcre, sera souillé sept jours.

17 Et on prendra, pour celui qui sera souillé, de la poudre de la jeune vache brûlée pour le péché, et on la mettra dans un vaisseau, et de l'eau vive par-dessus ;

18 et un homme qui sera pur prendra de l'hysope, et l'ayant trempée dans l'eau, il en fera aspersion sur la tente, sur tous les vaisseaux, sur toutes les personnes qui auront été là, et sur celui qui aura touché l'os ou l'homme tué ou le mort ou le sépulcre.

19 Cet homme donc, qui sera pur, en fera aspersion sur celui qui sera souillé, au troisième jour et au septième, et il le purifiera le septième ; puis il lavera ses vêtements, et il se lavera d'eau ; et le soir il sera pur.

20 Mais l'homme qui sera souillé et qui ne se purifiera point, cette personne sera retranchée du milieu de l'assemblée, parce qu'il aura souillé le sanctuaire de l'Éternel ; l'eau d'aspersion n'ayant pas été répandue sur lui, il est souillé.

21 Et ceci leur sera une ordonnance perpétuelle ; et celui qui aura fait aspersion de l'eau lavera ses vêtements ; et quiconque aura touché l'eau d'aspersion sera souillé jusqu'au soir.

22 Et tout ce que l'homme souillé touchera, sera souillé ; et la personne qui le touchera, sera souillée jusqu'au soir.

RÉFLEXIONS

Voici la réflexion que St. Paul fait dans l'épître aux Hébreux sur ce qui est dit dans ce chapitre : *Que si le sang des taureaux et des boucs et la cendre de la génisse dont on faisait aspersion purifiait ceux qui étaient souillés à l'égard de la pureté de la chair, le sang de Christ purifiera beaucoup plus nos consciences des œuvres mortes pour servir le DIEU vivant.*

À quoi il faut ajouter que si DIEU avait prescrit aux Israélites sous peine de mort de se purifier par les cérémonies qui sont ici prescrites, ceux qui négligent de nettoyer leurs âmes des véritables souillures, qui sont celles du péché, peuvent encore moins avoir aucune communion avec lui.

CHAPITRE XX.

I. Il faut savoir que ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva sur la fin des 40 ans que le peuple d'Israël passa dans le désert. Moïse rapporte ici la mort de Marie sa sœur :

II. Le miracle de l'eau que DIEU fit sortir d'un rocher pour apaiser les murmures du peuple et ce qui arriva alors à Moïse et à Aaron.

III. Le refus que les Iduméens firent de donner passage aux Israélites, et enfin la mort d'Aaron à qui Eléazar son fils succéda.

1 Les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, arrivèrent au désert de Tsin, au premier mois ; et le peuple s'arrêta à Kadès, et Marie mourut là, et elle y fut ensevelie.

2 Et n'y ayant point d'eau pour le peuple, ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron.

3 Et le peuple contesta avec Moïse, et ils lui dirent : Plût à DIEU que nous fussions morts, quand nos frères moururent devant l'Éternel !

4 Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert, pour y mourir avec nos bêtes ?

5 Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour nous amener en ce méchant lieu, qui n'est point un lieu pour semer, ni un lieu pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers, et où même il n'y a point d'eau pour boire ?

6 Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et ils tombèrent sur leur visage, et la gloire de l'Éternel leur apparut.

7 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :

8 Prends la verge, et fais convoquer l'assemblée, toi et Aaron ton frère, et parlez au rocher en leur présence, et il donnera ses eaux ; ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leurs bêtes.

9 Moïse donc prit la verge de devant l'Éternel, comme il lui avait commandé.

10 Et Moïse et Aaron firent convoquer l'assemblée devant le rocher, et il leur dit : Vous, rebelles, écoutez maintenant : Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ?

11 Puis Moïse leva la main, et frappa de sa verge le rocher, deux fois ; alors des eaux sortirent en abondance,

et l'assemblée but, et leurs bêtes aussi.

12 Après, l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez point cru en moi, pour me sanctifier devant les enfants d'Israël, aussi vous n'introduirez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné.

13 Ce sont là les eaux de contestation, pour lesquelles les enfants d'Israël débattirent contre l'Éternel ; et il se sanctifia en eux.

14 Puis Moïse envoya des ambassadeurs, de Kadès au roi d'Edom, pour lui dire : Ainsi a dit ton frère Israël : Tu sais tout le travail que nous avons eu ;

15 comment nos pères descendirent en Égypte, où nous avons demeuré longtemps, et comment les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères ;

16 et nous avons crié à l'Éternel, qui, ayant entendu nos cris, a envoyé son ange, et nous a tirés de l'Égypte. Or, voici, nous sommes à Kadès, ville qui est au bout de tes frontières ;

17 je te prie que nous passions par ton pays ; nous ne passerons point par les champs, ni par les vignes, et nous ne boirons de l'eau d'aucun puits ; nous marcherons par le chemin royal ; nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

18 Mais le roi d'Edom lui dit : Ne passe point par mon pays, de peur que je ne sorte en armes contre toi.

19 Les enfants d'Israël lui répondirent : Nous monterons par le grand chemin, et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je te les paierai. Permets-moi seulement d'y prendre mon passage.

20 Mais le roi d'Edom lui dit : Tu n'y passeras point ; et, sur cela, il sortit avec une grande multitude et à main armée, pour aller à sa rencontre.

21 Ainsi Edom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontières ; c'est pourquoi Israël se détourna de son pays.

22 Et les enfants d'Israël, et toute l'assemblée, étant partis de Kadès, vinrent en la montagne de Hor.

23 Alors l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom, disant :

24 Aaron sera recueilli vers ses peuples ; car il n'entrera point au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement, aux eaux de contestation.

25 Prends donc Aaron et Eléazar, son fils, et fais-les monter sur la montagne de Hor ;

26 Puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements, et fais-en revêtir Eléazar, son fils ; et Aaron sera recueilli vers ses pères ; et il mourra là.

27 Moïse donc fit comme l'Éternel lui avait commandé ; et ils montèrent sur la montagne de Hor, à la vue de toute l'assemblée.

28 Et Moïse fit dépouiller Aaron de ses vêtements, et en fit revêtir Eléazar, son fils ; puis Aaron mourut là, sur le haut de la montagne ; et Moïse et Eléazar descendirent de la montagne.

29 Et toute l'assemblée, savoir, toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron était mort, le pleurèrent pendant trente jours.

RÉFLEXIONS

Moïse nous apprend dans ce chapitre que les Israélites, après tant de grâces qu'ils avaient reçues de DIEU et tant de châtiments que DIEU leur avait infligés, murmurèrent au désert de Tsin et que cependant, le Seigneur par un effet de sa bonté, leur donna de l'eau d'une manière miraculeuse. C'est ainsi que les hommes s'endurcissent et qu'ils ne profitent ni des grâces de DIEU ni de ses châtiments et que DIEU, par un effet de sa miséricorde, ne laisse pas de les supporter et de leur faire du bien.

Nous avons vu ensuite que Moïse et Aaron furent exclus du pays de Canaan pour n'avoir pas fait paraître assez de foi dans cette rencontre, quoi qu'ils eussent déjà fait un miracle semblable à Réphidim. DIEU punit le défaut de foi même dans les fidèles et quoi qu'il leur pardonne leurs infirmités, il ne les exempte pas toujours des peines temporelles, ce qu'il fait pour leur propre salut et pour servir d'exemple aux autres.

Le refus que les Iduméens occidentaux firent de laisser passer le peuple d'Israël par leur pays, quoi qu'ils descendissent des patriarches par Ésaü frère de Jacob, marque que les Iduméens regardaient dès lors les Israélites avec jalousie. Dans la suite, les Iduméens furent presque toujours les ennemis du peuple de DIEU. Cependant, les Israélites ne leur firent pas la guerre dans cette occasion parce qu'ils les regardaient comme leurs frères et parce que DIEU avait donné aux Iduméens le pays qu'ils possédaient.

CHAPITRE XXI.

On voit ici le commencement des guerres des Israélites contre les Cananéens.

La première fut celle qu'ils firent au roi Harad, lequel ils vainquirent.

Ensuite, Moïse rapporte les murmures du peuple d'Israël et la punition que DIEU en fit par le moyen des serpents brûlants. Après cela, le peuple ayant passé par divers lieux vainquit Sihon roi des Amorrhéens et Hog roi de Basçan

1 Quand le roi de Harad, Cananéen, qui habitait vers le Midi, apprit qu'Israël venait par le chemin des espions, il combattit contre Israël, et il en emmena des prisonniers.

2 Alors Israël fit un vœu à l'Éternel, disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit.

3 Et l'Éternel exauça la voix d'Israël, et il livra entre ses mains les Cananéens, qu'il détruisit à la façon de l'interdit, avec leurs villes ; et il nomma le lieu Horma.

4 Puis ils partirent de la montagne de Hor, tirant vers la mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Edom, et le peuple perdit courage par le chemin.

5 Le peuple donc parla contre DIEU et contre Moïse, et dit : Pourquoi nous as-tu fait monter hors de l'Égypte, pour mourir dans ce désert ? car il n'y a point de pain, ni d'eau, et notre âme est ennuyée de ce pain si léger.

6 Et l'Éternel envoya sur le peuple des serpents brûlants, qui mordaient tellement le peuple, qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël.

7 Alors le peuple vint vers Moïse, et dit : Nous avons péché ; car nous avons parlé contre l'Éternel, et contre toi. Prie l'Éternel, et qu'il ôte de dessus nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple.

8 Et l'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et mets-le sur une perche ; et il arrivera que quiconque sera mordu, et le regardera, sera guéri.

9 Moïse donc fit un serpent d'airain, et il le mit sur une perche ; et, quand quelque serpent avait mordu un homme, cet homme regardait le serpent d'airain, et il était guéri.

10 Ensuite, les enfants d'Israël partirent et campèrent à Oboth.

11 Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hijé-Habarim, au désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant.

12 Puis étant partis de là, ils campèrent vers le torrent de Zéred.

13 Et étant partis de là, ils campèrent au deçà d'Arnon, qui est au désert, et qui sort des confins de l'Amorrhéen ; (car Arnon est la frontière de Moab, entre les Moabites et les Amorrhéens.

14 C'est pourquoi il est dit, au livre des batailles de l'Éternel : Vaheb en Suphah, et les torrents en Arnon ;

15 et le cours des torrents qui tend vers le lieu où Har est située, et qui se rend aux frontières de Moab).

16 Et de là ils vinrent à Béer. C'est le puits dont l'Éternel dit à Moïse : Assemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau.

17 Alors Israël chanta ce cantique : Que le puits monte ; chantez-lui, en vous répondant les uns aux autres.

18 C'est le puits que les seigneurs ont creusé, que les principaux du peuple, avec le législateur, ont creusé avec leurs bâtons. Et du désert ils vinrent à Mattana ;

19 et de Mattana à Nahaliel ; et de Nahaliel à Bamoth ;

20 et de Bamoth à la vallée qui est au territoire de Moab, au sommet de Pisga ; et qui regarde vers Jescimon.

21 Puis Israël envoya des ambassadeurs à Sihon, roi des Amorrhéens, pour lui dire :

22 Permits que je passe par ton pays ; nous ne nous détournerons point dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons point des eaux de tes puits ; mais nous marcherons par le chemin royal, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

23 Mais Sihon ne permit point qu'Israël passât ses frontières ; et, ayant rassemblé tout son peuple, il sortit contre Israël au désert, et il vint jusqu'en Jahats, et combattit contre Israël.

24 Mais Israël le fit passer au fil de l'épée, et conquit son pays, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'aux enfants de Hammon ; car la frontière des enfants de Hammon était forte.

25 Et Israël prit toutes les villes qui étaient là, et habita dans toutes les villes des Amorrhéens, à Hesçbon, et dans toutes les villes de son ressort.

26 Or, Hesçbon était la ville de Sihon, roi des Amorrhéens, qui avait le premier fait la guerre au roi de Moab, et avait pris sur lui tout son pays jusqu'à Arnon.

- 27 C'est pourquoi, on dit en proverbe : Venez à Hesçbon ; que la ville de Sihon soit bâtie et rétablie ;
- 28 Car le feu est sorti de Hesçbon, et la flamme de la ville de Sihon ; elle a consumé Har des Moabites, et les seigneurs de Bamoth à Arnon.
- 29 Malheur à toi, Moab, peuple de Kemos, tu es perdu ; il a livré captifs ses fils qui se sauvaient, et ses filles, à Sihon, roi des Amorrhéens.
- 30 Nous les avons défaits à coups de flèches ; Hesçbon est périée jusqu'à Dibon ; nous les avons désolés jusqu'à Nophah, qui s'étend jusqu'à Médéba.
- 31 Israël donc habita dans les terres des Amorrhéens.
- 32 Après cela, Moïse, ayant envoyé des gens pour épier Jahzer, ils prirent les villes de son ressort, et ils en dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.
- 33 Puis ils tournèrent et montèrent par le chemin de Basçan ; et Hog, roi de Basçan, sortit en bataille pour les rencontrer à Edréhi, lui et tout son peuple.
- 34 Alors l'Eternel dit à Moïse : Ne le crains point ; car je l'ai livré entre tes mains, et tout son peuple, et son pays, et tu lui feras comme tu as fait à Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon.
- 35 Ils le battirent donc, lui et ses enfants, et tout son peuple, tellement qu'il ne lui en resta pas un seul ; et ils possédèrent son pays.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre :

I. On voit dans les victoires que les Israélites remportèrent sur le roi de Harad, sur Sihon roi des Amorrhéens et sur Hog roi de Basçan que les promesses de DIEU avait faites aux enfants d'Israël de leur donner le pays de Canaan commençait à s'accomplir du vivant de Moïse.

II. L'histoire des serpents brûlants nous fait voir d'un côté que les Israélites retombants toujours dans le murmure attiraient par ce moyen sur eux de nouvelles punitions et que par toutes ces plaies DIEU faisait périr peu à peu toute la génération qui était sortie d'Égypte et qui ne devait pas entrer dans le pays de Canaan,

D'un autre côté, la manière merveilleuse dont DIEU guérit les enfants d'Israël de la morsure des serpents par le moyen du serpent d'airain devait convaincre ce peuple que c'était DIEU qui avait envoyé ces serpents brûlants et que c'était lui qui les délivrait de cette plaie.

Au reste, cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ces paroles de notre Seigneur : *Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle. Et ce que St. Paul dit : que nous ne devons pas tenter DIEU comme les Israélites le tentèrent, lesquels périrent par les serpents.*

CHAPITRE XXII.

Balak roi des Moabites, alarmé des victoires des enfants d'Israël, envoie chercher Ballam pour les maudire, ce que Balaam refusa d'abord de faire parce que DIEU le lui défendit. Mais ce roi l'ayant envoyé quérir une seconde fois, Balaam, tenté par les promesses de Balak, demanda à DIEU ce qu'il devait faire, DIEU ne l'empêcha pas d'aller vers le roi des Moabites, mais pour lui faire comprendre que ce voyage lui déplaisait, il fit parler l'ânesse que Balaam montait et il envoya un ange qui s'opposa à son passage. Balaam étant arrivé au pays des Moabites, Balak le reçut fort honorablement.

1 Puis les enfants d'Israël partirent, et campèrent dans les campagnes de Moab, au deçà du Jourdain, vers Jéricho.

2 Or, Balak, fils de Tsippor, vit toutes les choses qu'Israël avait faites à l'Amorrhéen.

3 Et Moab eut une grande peur de ce peuple, parce qu'il était en grand nombre, et il fut en angoisse à cause des enfants d'Israël.

4 Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette multitude mangera tout ce qui est autour de nous, comme le bœuf lèche et broute l'herbe de la campagne. Or, en ce temps-là Balak, fils de Tsippor, était roi de Moab.

5 Et il envoya des députés à Balaam, fils de Béhor, à Péthor, située sur le fleuve, au pays des enfants de son peuple, afin de l'appeler, et de lui dire : Voici un peuple qui est sorti d'Égypte ; il couvre le dessus de la

terre, et il est campé vis-à-vis de moi.

6 Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple ; car il est plus puissant que moi ; peut-être que je serai le plus fort, et que nous le battons, et que je le chasserai du pays ; car je sais que celui que tu béniras sera béni, et que celui que tu maudiras sera maudit.

7 Les anciens de Moab s'en allèrent donc, avec les anciens de Madian, ayant en leurs mains de quoi payer le devin ; et ils vinrent à Balaam, et lui rapportèrent les paroles de Balak.

8 Et il leur répondit : Demeurez ici cette nuit, et je vous rendrai réponse, selon que l'Éternel m'aura parlé. Et les seigneurs des Moabites demeurèrent avec Balaam.

9 Et DIEU vint à Balaam, et lui dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi ?

10 Et Balaam répondit à DIEU : Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, a envoyé vers moi, pour me dire :

11 Voici un peuple qui est sorti d'Égypte, et qui a couvert le dessus de la terre ; viens donc maintenant, maudis-le ; peut-être que je le pourrai combattre, et que je le chasserai.

12 Et DIEU dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux, et tu ne maudiras point ce peuple ; car il est béni.

13 Et Balaam s'étant levé le matin, dit aux seigneurs qui avaient été envoyés par Balak : Retournez en votre pays ; car l'Éternel a refusé de me laisser aller avec vous.

14 Ainsi les seigneurs des Moabites se levèrent, et revinrent à Balak, et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous.

15 Et Balak lui envoya encore des seigneurs en plus grand nombre, et plus honorables que les premiers ;

16 qui, étant venus à Balaam, lui dirent : Ainsi a dit Balak, fils de Tsippor : Je te prie, que rien ne t'empêche de venir vers moi ;

17 car, certainement, je te ferai beaucoup d'honneurs, et je ferai tout ce que tu me diras. Je te prie donc, viens, maudis ce peuple.

18 Et Balaam répondit aux serviteurs de Balak : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel mon DIEU, pour faire aucune chose, ni petite ni grande.

19 Toutefois, je vous prie, demeurez maintenant ici encore cette nuit, et je saurai ce que l'Éternel continuera de me dire.

20 Et DIEU vint à Balaam la nuit, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va-t'en avec eux ; mais, quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai.

21 Ainsi Balaam se leva le matin, et embâta son ânesse, et s'en alla avec les seigneurs de Moab.

22 Mais la colère de DIEU s'alluma, parce qu'il s'en allait ; et un ange de l'Éternel s'arrêta dans le chemin, pour s'opposer à Balaam. Or, il était monté sur son ânesse, et il avait deux de ses serviteurs avec lui.

23 Et l'ânesse vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin, et qui avait son épée nue en sa main, et elle se détourna du chemin et s'en allait dans un champ ; et Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin.

24 Mais l'ange de l'Éternel s'arrêta dans un sentier de vignes, qui avait une cloison deçà, et une autre delà.

25 Et l'ânesse, ayant vu l'ange de l'Éternel, se serra contre la muraille, et elle serrait contre la muraille le pied de Balaam, qui continua à la battre.

26 Et l'ange passa plus avant, et s'arrêta dans un lieu étroit, où il n'y avait pas moyen de se détourner, ni à droite ni à gauche.

27 Et l'ânesse voyant l'ange de l'Éternel, se coucha sous Balaam. Alors Balaam s'emporta si fort de colère, qu'il frappa l'ânesse d'un bâton.

28 Alors l'Éternel fit parler l'ânesse, qui dit à Balaam : Que t'ai-je fait, que tu m'as déjà battue trois fois ?

29 Et Balaam répondit à l'ânesse : C'est parce que tu m'as foulé. Que n'ai-je une épée en ma main ! je te tuerais maintenant.

30 Et l'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse, que tu as toujours montée depuis que je suis à toi jusqu'à ce jour ? Ai-je accoutumé de te faire ainsi ? Et il répondit : Non.

31 Alors l'Éternel ouvrit les yeux de Balaam, et il vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue en sa main ; et il s'inclina et se prosterna sur son visage.

32 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois ? Voici, je suis sorti pour m'opposer à toi ; car tu tiens un mauvais chemin devant moi.

33 Mais l'ânesse m'a vu et s'est détournée de devant moi déjà trois fois ; autrement, si elle ne se fût détournée de devant moi, je t'aurais même déjà tué, et je l'aurais laissée en vie.

34 Alors Balaam dit à l'ange de l'Éternel : J'ai péché ; car je ne savais point que tu te tinsses dans le chemin contre moi ; et maintenant, s'il ne te plaît pas que j'aïlle là, je m'en retournerai.

35 Et l'ange de l'Éternel dit à Balaam : Va avec ces hommes ; mais tu ne diras que ce que je t'aurai dit. Balaam donc s'en alla avec les seigneurs qui avaient été envoyés par Balak.

36 Quand Balak apprit que Balaam venait, il sortit pour aller au-devant de lui, vers la ville de Moab, qui est sur la frontière d'Arnon, au bout de la frontière.

37 Alors Balak dit à Balaam : N'ai-je pas envoyé vers toi, pour t'appeler ? Pourquoi n'est-tu pas venu vers moi ? Est-ce que je ne puis pas te faire assez d'honneurs ?

38 Et Balaam répondit à Balak : Voici, je suis venu vers toi ; mais pourrais-je maintenant prononcer quelque chose ? Je dirai ce que DIEU me mettra dans la bouche.

39 Et Balaam s'en alla avec Balak, et ils vinrent à la ville de Huthoth.

40 Et Balak sacrifia des bœufs et des brebis, et il en envoya à Balaam et aux seigneurs qui étaient venus avec lui.

41 Et quand le matin fut venu, il prit Balaam, et le fit monter aux hauts lieux de Bahal, et de là il vit l'extrémité de l'armée.

RÉFLEXIONS

Cette histoire présente plusieurs réflexions :

I. La première que Balaam connaissait le vrai DIEU et que DIEU se révélait à lui, quoiqu'il demeurât parmi les idolâtres et qu'il fût lui-même un homme avare et corrompu. DIEU qui met quelquefois ses dons dans des impies pour exécuter ses desseins voulait se servir de Balaam pour conserver sa connaissance dans le pays où il habitait.

II. Il faut faire attention à l'hypocrisie et à l'avarice de Balaam. DIEU lui ayant défendu d'aller avec les députés du roi des Moabites et lui-même ayant protesté qu'il ne saurait transgresser le commandement de DIEU, il ne devait pas le consulter davantage, mais étant tenté par les promesses qu'on lui faisait, il s'adressa à DIEU une seconde fois. C'est ainsi que les hommes résistent à la volonté de DIEU et cherchent à satisfaire leurs passions et qu'en particulier les avares sont capables de tout faire pour contenter leur avarice.

III. Il est à remarquer que DIEU voyant que Balaam souhaitait d'aller vers le roi des Moabites, le laissa faire, quoiqu'il n'approuvât point le sujet de ce voyage.

Quand DIEU a suffisamment instruit les hommes de sa volonté, s'ils résistent après cela et s'ils veulent s'aveugler, il ne les empêche pas d'exécuter ce qu'ils ont résolu, mais cependant ils ne peuvent faire que ce qu'il leur permet.

IV. Le prodige que DIEU fit en envoyant un ange et en formant de la bouche de l'ânesse de Balaam des sons semblables à une voix humaine tendait à l'étonner et à lui faire sentir son péché et sa rébellion, comme St. Pierre le remarque au chapitre II de sa seconde épître où il cite cette histoire.

V. Enfin, l'on voit que Balaam effrayé voulut retourner sur ses pas, mais DIEU lui dit de continuer son voyage. DIEU en usa ainsi tant parce que ce prophète n'obéissait, que par force que parce qu'il voulait se servir de lui pour bénir son peuple. DIEU ne veut point d'obéissance forcée. Quand les pécheurs se sont engagés dans des entreprises contraires à sa volonté, il ne les en retire pas malgré eux, mais il les fait pourtant servir contre leur intention à l'exécution de ses desseins.

CHAPITRE XXIII.

Balaam après avoir offert des sacrifices par deux fois bénit le peuple d'Israël à chaque fois au lieu de le maudire comme le roi Balak le souhaitait.

De quoi ce prince étant fâché, il conduisit Balaam dans un autre endroit pour essayer de lui faire prononcer des malédictions contre les Israélites.

1 Et Balaam dit à Balak : Fais-moi ici dresser sept autels, et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers.

2 Et Balak fit ce que Balaam avait dit ; et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel.

3 Puis Balaam dit à Balak : Tiens-toi auprès de ton holocauste, et je m'en irai ; peut-être que l'Éternel se présentera à moi, et je te rapporterai tout ce qu'il m'aura fait voir. Ainsi il se retira à l'écart.

4 Et DIEU se présenta à Balaam, et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels, et j'ai sacrifié un veau et un

bélier sur chaque autel.

5 Et l'Éternel mit la parole dans la bouche de Balaam, et dit : Retourne à Balak, et parle-lui ainsi.

6 Il s'en retourna donc vers lui ; et voici, il se tenait auprès de son holocauste, tant lui que tous les seigneurs de Moab.

7 Alors Balaam commença ses discours sentencieux, et dit : Balak, roi de Moab, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient, disant : Viens maudire Jacob ; viens, dis-je, détester Israël.

8 Comment le maudirai-je ? Le DIEU fort ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je ? L'Éternel ne l'a point détesté.

9 Car je le regarderai du haut des rochers, et je le contemplerai du haut des coteaux. Voici un peuple qui habitera séparément, et il ne sera point mis au nombre des nations.

10 Qui comptera la poudre de Jacob, et le nombre de la quatrième partie d'Israël ? Que je meure de la mort des hommes droits, et que ma fin soit semblable à la leur !

11 Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait ? Je t'avais pris pour maudire mes ennemis ; et voici, tu les a expressément bénis.

12 Et il répondit, et dit : Ne dois-je pas prendre garde de dire ce que l'Éternel aura mis en ma bouche ?

13 Alors Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi en un autre lieu d'où tu le puisses voir (car tu en voyais seulement un bout, et tu ne le voyais pas tout entier), et maudis-le de là.

14 Puis, l'ayant conduit au territoire de Tsophim, vers le sommet de Pisga, il dressa sept autels, et offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

15 Alors Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici auprès de ton holocauste, et je m'en irai à la rencontre du Seigneur, comme j'ai déjà fait.

16 L'Éternel donc se présenta à Balaam, et mit la parole en sa bouche, et dit : Retourne à Balak, et parle ainsi.

17 Et il vint à Balak ; et, voici, il se tenait auprès de son holocauste, et les seigneurs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que l'Éternel a prononcé ?

18 Alors il commença ses discours sentencieux, et dit : Lève-toi, Balak, et écoute ; fils de Tsippor, prête-moi l'oreille.

19 Le DIEU fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir. Il a dit, et ne le fera-t-il point ? Il a parlé et ne ratifiera-t-il point sa parole ?

20 Voici, j'ai reçu la parole pour bénir ; puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point.

21 Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, et il n'a point vu de perversité en Israël ; l'Éternel son DIEU est avec lui, et on y entend un chant royal de triomphe.

22 Le DIEU fort, qui les a tirés d'Égypte, lui est comme les forces du chevreuil ;

23 car il n'y a point d'enchantement contre Jacob, et les devins ne peuvent rien contre Israël. On dira, en son temps, de Jacob et d'Israël : Qu'est-ce que le DIEU fort a fait ?

24 Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion, et il s'élèvera comme un lion qui est dans sa force ; il ne se couchera point qu'il n'ait mangé la proie, et bu le sang des blessés à mort.

25 Alors Balak dit à Balaam : Ne le maudis point ; mais ne le bénis point aussi.

26 Et Balaam répondit à Balak : Ne t'ai-je pas dit : Je ferai tout ce que l'Éternel dira ?

27 Balak dit encore à Balaam : Viens maintenant ; je te conduirai en un autre lieu. Peut-être que DIEU trouvera bon que tu me le maudisses de là.

28 Balak donc conduisit Balaam sur le sommet de Péhor, qui regarde vis-à-vis de Jescimon.

29 Et Balaam lui dit : Dresse-moi ici sept autels, et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers.

30 Balak donc fit comme Balaam lui avait dit ; puis il offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que quoique le roi Balak fit tous ses efforts pour faire maudire les enfants d'Israël par Balaam et quoique Balaam lui-même, tenté par les promesses de ce prince, souhaitât de les maudire en effet, DIEU ne le permit pas et qu'au contraire il l'obligea à les bénir. Cet exemple montre que DIEU est toujours le maître des méchants, qu'il ne leur permet pas de faire à ses enfants le mal qu'ils souhaiteraient et que même il se sert d'eux pour leur faire du bien. Les bénédictions que Balaam prononça à réitérées fois et ce qu'il dit à l'avantage du peuple d'Israël devaient apprendre aux Moabites que ce peuple était protégé de DIEU et cela nous apprend qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux que DIEU aime et qu'il

favorise.

CHAPITRE XXIV.

Balaam bénit le peuple d'Israël une troisième fois et lui promet toutes sortes de prospérités.

Il donne au roi Balak un conseil et il prédit ce qui devait arriver dans les siècles suivants aux Moabites et à d'autres nations.

1 Or, Balaam voyant que l'Éternel voulait bénir Israël, n'alla point, comme les autres fois, pour chercher des enchantements ; mais il tourna son visage vers le désert.

2 Et, élevant ses yeux, il vit Israël qui était campé selon ses tribus ; et l'esprit de DIEU fut sur lui.

3 Et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert, dit :

4 Celui qui entend les paroles du DIEU fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts, dit :

5 Que tes tentes sont belles, ô Jacob, et tes pavillons, ô Israël !

6 Ils s'étendent comme des torrents, comme des jardins auprès d'un fleuve, comme les arbres d'aloès que l'Éternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau.

7 L'eau coulera de ses seaux, sa postérité sera comme de grandes eaux, son roi sera élevé par-dessus Agag, et son royaume sera exalté.

8 Le DIEU fort, qui l'a tiré de l'Égypte, lui est comme les forces du chevreuil ; il consumera les nations qui sont ses ennemies, il brisera leurs os, et les percera de ses flèches.

9 Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est en sa force, et comme un vieux lion ; qui l'éveillera ? Quiconque te bénit sera béni, et quiconque te maudit sera maudit.

10 Alors Balak se mit en colère contre Balaam, et il frappa des mains ; puis Balak dit à Balaam : Je t'avais appelé pour maudire mes ennemis, et voici, tu les as expressément bénis déjà par trois fois.

11 Or, maintenant, fuis dans ton pays. J'avais dit que je te ferais beaucoup d'honneurs ; mais voici, l'Éternel t'a empêché d'être honoré.

12 Et Balaam répondit à Balak : N'avais-je pas aussi dit à tes députés, que tu avais envoyés vers moi :

13 Si Balak me donnait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel, pour faire du bien ou du mal de moi-même ; mais je dirai ce que l'Éternel dira ?

14 Maintenant donc, voici, je m'en vais vers mon peuple ; viens, je te donnerai un conseil, et je te dirai ce que ce peuple fera à ton peuple au dernier temps.

15 Alors il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Balaam, fils de Béhor, dit, et l'homme qui a l'œil ouvert, dit :

16 Celui qui entend les paroles du DIEU fort, qui a la science du Très-Haut, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts, dit :

17 Je le vois, mais non pas maintenant ; je le regarde, mais non pas de près ; une étoile est procédée de Jacob, et un sceptre s'est élevé d'Israël ; il transpercera les chefs de Moab, et il détruira tous les enfants de Seth.

18 Edom sera possédé, Séhir sera possédé par ses ennemis, et Israël agira vaillamment.

19 Et celui qui dominera viendra de Jacob, et il fera périr ce qui sera resté dans la ville.

20 Il vit aussi Hamalek, et commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Hamalek est un commencement de nations ; mais à la fin il périra.

21 Il vit aussi le Kénien, et il commença à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Ta demeure est dans un lieu rude, et tu as mis ton nid dans un rocher.

22 Toutefois, Kaïn sera ravagé, jusqu'à ce qu'Assur te mène en captivité.

23 Il continua encore à dire à haute voix ses discours sentencieux, et dit : Malheur à celui qui vivra, quand le DIEU fort fera ces choses.

24 Et des vaisseaux viendront du quartier de Kittim, et ils affligeront Assur et Héber, et ils seront aussi détruits.

25 Puis Balaam se leva et s'en alla pour retourner en son pays. Balak aussi suivit son chemin.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici en premier lieu que I. DIEU voulut que Balaam continuât à bénir le peuple d'Israël et qu'il prédit les avantages et la gloire de ce peuple afin d'intimider par-là les Moabites et les peuples voisins et de faciliter par ce moyen aux Israélites la conquête du pays de Canaan. II. Nous continuons à voir dans cette histoire que tout ce que les méchants entreprennent contre ceux que DIEU veut protéger est non seulement inutile, mais que leurs entreprises tournent à leur propre ruine et au bonheur de ceux que DIEU aime. C'est de quoi on a un exemple remarquable en Balaam, puisqu'au lieu de maudire les enfants d'Israël, comme le roi des Moabites le souhaitait, il bénit ce peuple et prédit la ruine des Moabites eux-mêmes.

Au reste, les prédictions de Balaam par rapport aux peuples qui sont ici nommés signifient qu'un grand roi venu des Israélites, savoir David, détruirait les Moabites et les Iduméens, que les Hamalékites seraient aussi détruits, que les Kéniens seraient emmenés en captivité par les Assyriens, qu'ensuite les Assyriens seraient subjugués par ceux de Kittim, c'est-à-dire les Macédoniens et qu'enfin ceux-ci seraient subjugués, ce qui arriva par les Romains. Toutes ces prédictions sont remarquables parce que l'on y voit ce qui devait arriver plusieurs siècles après à tous ces peuples et ce qui leur arriva en effet.

CHAPITRE XXV.

Les filles des Moabites ayant entraîné par le conseil de Balaam les enfants d'Israël dans l'impureté et dans l'idolâtrie, DIEU les punit de ce péché en en faisant mourir un grand nombre, et Phinées ayant marqué son zèle dans cette occasion, DIEU lui promit le sacerdoce et à sa prospérité.

1 Alors Israël demeurait à Sittim, et le peuple commença à commettre fornication avec les filles de Moab ;
2 car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux ; et le peuple y mangea, et se prosterna devant leurs dieux.

3 Et Israël s'accoupla à Bahal-Péhor ; c'est pourquoi, la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël.

4 Et l'Éternel dit à Moïse : Prends tous les chefs du peuple, et fais-les pendre devant l'Éternel, au soleil ; et l'ardeur de la colère de l'Éternel se détournera d'Israël.

5 Moïse donc dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous fasse mourir les hommes qui sont à sa charge qui se sont accouplés à Bahal-Péhor.

6 Et, voici, un homme des enfants d'Israël, vint et amena à ses frères une Madianite, devant Moïse et toute l'assemblée des enfants d'Israël, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle d'assignation.

7 Ce que Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, ayant vu, il se leva du milieu de l'assemblée, et prit une javeline en sa main ;

8 et il entra après l'homme Israélite dans la tente, et il les transperça tous deux par le ventre, l'homme Israélite et la femme ; et la plaie fut arrêtée de dessus les enfants d'Israël.

9 Or, il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie.

10 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

11 Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux ; et je n'ai point consumé les enfants d'Israël dans mon indignation.

12 C'est pourquoi, déclare-lui, que je lui donne mon alliance de paix ;

13 Et l'alliance du sacerdoce perpétuel sera tant pour lui que pour sa postérité après lui, parce qu'il a été zélé pour son DIEU, et qu'il a fait propitiation pour les enfants d'Israël.

14 Et l'homme israélite tué, qui fut tué avec la Madianite, s'appelait Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de père des Siméonites.

15 Et le nom de la femme madianite qui fut tuée, était Cozbi, fille de Tsur, qui était chef du peuple, et de maison de père en Madian.

16 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

17 Traitez en ennemis les Madianites, et tuez-les ;

18 Car ils vous ont traités en ennemis les premiers, par leurs ruses, par lesquelles ils vous ont surpris dans l'affaire de Péhor, et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un des principaux d'entre les Madianites, leur sœur, qui a été tuée au jour de la plaie arrivée dans l'affaire de Péhor.

RÉFLEXIONS

Ce qui vient d'être lu nous engage à considérer que les enfants d'Israël, à qui les Moabites n'avaient pu faire aucun mal et que Balaam n'avait pu maudire, furent entraînés dans l'idolâtrie par les filles Moabites et par la sensualité et exposés par ce moyen à la colère de DIEU. Cela nous apprend que nous devons encore plus craindre nos passions que la malice de nos ennemis et qu'il est très dangereux de se laisser séduire par la volupté et par les désirs de la chair. C'est l'application que St. Paul fait aux chrétiens de cette histoire lorsqu'il dit dans la première épître aux Corinthiens : *Ces choses sont écrites pour nous, afin que nous ne commettions point d'impureté, comme quelques-uns d'eux firent en sorte qu'il en tomba dans un jour vingt-trois mille.*

Le zèle que Moïse et Phinéas témoignèrent dans cette occasion, en faisant mourir par le commandement de DIEU ceux qui s'étaient souillés par l'impureté et par l'idolâtrie et la récompense que DIEU donna à Phinéas font voir qu'il faut s'opposer avec zèle et par tous les moyens justes et permis à ceux qui offensent le Seigneur ouvertement que c'est surtout là le devoir des magistrats et des ministres de la religion et que DIEU récompense la fidélité de ceux qui marquent ainsi du zèle pour sa gloire.

CHAPITRE XXVI.

Ce chapitre contient le dénombrement, qui fut fait peu avant la mort de Moïse, du peuple d'Israël par tribus et par familles. Le nombre de tous ceux qui furent comptés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus fut de six-cent un mille sept-cent et trente hommes et celui des Lévites de vingt-trois mille.

1 Or, il arriva, après cette plaie-là, que l'Eternel parla à Moïse et à Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, disant :

2 Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, savoir, de tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre.

3 Moïse donc et Eléazar le sacrificateur, leur parlèrent aux campagnes de Moab, auprès du Jourdain de Jéricho, et dirent :

4 Qu'on fasse le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme l'Eternel l'a commandé à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis hors du pays d'Egypte.

5 Ruben, premier-né d'Israël. Les descendants de Ruben furent Hénoc, et de lui sort la famille des Hénokites ; de Pallu, la famille des Palluites ;

6 de Hetsron, la famille des Hetsronites ; de Carmi, la famille des Carmites.

7 Ce sont là les familles des Rubénites ; et ceux dont on fit le dénombrement, étaient quarante-trois mille sept cents et trente.

8 Et les descendants de Pallu : Eliab.

9 Et les descendants d'Eliab : Némuel, Dathan et Abiram. C'est ce Dathan et cet Abiram qui étaient de ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, qui se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron, dans la sédition de Coré, quand ils se soulevèrent contre l'Eternel,

10 et que la terre ouvrit sa bouche et les engloutit ; mais Coré fut enveloppé dans la mort de ceux qui étaient assemblés avec lui, quand le feu consuma les deux cent cinquante hommes ; et ils furent pour signe.

11 Mais les enfants de Coré ne moururent point.

12 Les descendants de Siméon, selon leurs familles : de Némuel, la famille des Némuélites ; de Jamin, la famille des Jaminites ; de Jakin, la famille des Jakinites ;

13 de Zérah, la famille des Zarhites ; de Sçaül, la famille des Sçaülites.

14 Ce sont là les familles des Siméonites, qui furent vingt-deux mille deux cents.

15 Les descendants de Gad, selon leurs familles : de Tséphon, la famille des Tséphonites ; de Haggi, la famille des Haggites ; de Sçuni, la famille des Sçunites ;

16 d'Ozni, la famille des Oznites ; de Héri, la famille des Hérites ;

17 d'Arod, la famille des Arodites ; d'Aréel, la famille des Aréélites.

18 Ce sont là les familles des descendants de Gad, selon leur dénombrement, qui fut de quarante mille cinq cents.

19 Les enfants de Juda : Her et Onan ; mais Her et Onan moururent au pays de Canaan.

20 Ainsi les descendants de Juda, distingués par leurs familles, furent : de Sçéla, la famille de Sçélanites ; de

Pharez, la famille des Phartsites ; de Zara, la famille des Zarites.

21 Et les enfants de Pharez furent : de Hetsron, la famille des Hetsronites ; et de Hamul, la famille des Hamulites.

22 Ce sont là les familles de Juda, selon leur dénombrement, qui fut de soixante et seize mille cinq cents.

23 Les descendants d'Issacar, selon leurs familles : de Tolah, la famille des Tolahites ; de Puva, la famille des Puvites ;

24 De Jasçub, la famille des Jasçubites ; de Scimron, la famille des Scimronites.

25 Ce sont là les familles d'Issacar, selon leur dénombrement, qui fut de soixante-quatre mille trois cents.

26 Les descendants de Zabulon, selon leurs familles : de Séred, la famille des Séredites ; d'Elon, la famille des Elonites ; de Jahléel, la famille des Jahléélites.

27 Ce sont là les familles des Zabulonites, selon leur dénombrement, qui fut de soixante mille cinq cents.

28 Les descendants de Joseph, selon leurs familles, furent Manassé et Ephraïm.

29 Les descendants de Manassé : de Makir, la famille des Makirites ; et Makir engendra Galaad ; de Galaad, la famille des Galaadites.

30 Ce sont ici les descendants de Galaad : de Ihézer, la famille des Ihézérites ; de Hélek, la famille des Hélékites ;

31 d'Asriel, la famille des Asriélites ; de Scékem, la famille des Scékémites ;

32 de Scemidah, la famille des Scemidahites ; de Hépher, la famille des Héphrites.

33 Or, Tselophcad, fils de Hépher, n'eut point de fils, il n'eut que des filles. Et les noms des filles de Tselophcad sont Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

34 Ce sont là les familles de Manassé, et dans le dénombrement il y en eut cinquante-deux mille sept cents.

35 Ce sont ici les descendants d'Éphraïm, selon leurs familles : de Sçuthélah, la famille des Sçuthélahites ; de Béker, la famille des Bakrites ; de Tahan, la famille des Tahanites.

36 Et ce sont ici les descendants de Sçuthélah : de Hérán, la famille des Héránites.

37 Ce sont là les familles des descendants d'Éphraïm, selon leur dénombrement, qui fut de trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les descendants de Joseph, selon leurs familles.

38 Les descendants de Benjamin, selon leurs familles : de Béláh, la famille des Balhites ; d'Asçbel, la famille des Asçbélites ; d'Ahiram, la famille des Ahiramites ;

39 De Scéphupham, la famille des Scuphamites ; de Hupham, la famille des Huphamites.

40 Et les enfants de Béláh furent Ard et Nahaman ; d'Ard, la famille des Ardites ; et de Nahaman, la famille des Nahamites.

41 Ce sont là les descendants de Benjamin, selon leurs familles ; et ceux dont on fit le dénombrement, furent quarante-cinq mille six cents.

42 Ce sont ici les descendants de Dan, selon leurs familles : de Sçuham, la famille des Sçuhamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles ;

43 toutes les familles des Sçuhamites, selon leur dénombrement, qui fut de soixante-quatre mille quatre cents.

44 Les descendants d'Ascer, selon leurs familles : de Jimna, la famille des Jimnaïtes ; de Jisçui, la famille des Jisçuites ; de Beriah, la famille des Berihites.

45 Des descendants de Bériah : de Hébra, la famille des Hébrites ; de Malkiel, la famille des Malkiélites.

46 Et le nom de la fille d'Ascer fut Sérah.

47 Ce sont là les familles des descendants d'Ascer, selon leur dénombrement, qui fut de cinquante-trois mille quatre cents.

48 Les descendants de Nephtali, selon leurs familles : de Jathséel, la famille des Jathséélites ; de Guni, la famille des Gunites ;

49 De Jétser, la famille des Jitsrites ; de Scillem, la famille des Scillémites.

50 Ce sont là les familles de Nephtali, selon leurs familles ; et il y eut dans le dénombrement quarante-cinq mille quatre cents.

51 Ce sont là ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement, qui furent six cent et un mille sept cent et trente.

52 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

53 Le pays sera partagé à ceux-ci par héritage, selon le nombre des noms ;

54 à ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit

nombre, tu donneras moins d'héritage ; on donnera à chacun son héritage selon le dénombrement qui a été fait.

55 Toutefois, que le pays soit partagé par sort, et qu'ils prennent leur héritage selon les noms des tribus de leurs pères.

56 L'héritage de chacun sera selon que montrera le sort, ayant égard au plus grand et au plus petit nombre.

57 Et ce sont ici ceux de Lévi, dont on fit le dénombrement selon leurs familles : de Guersçon, la famille des Guersçonites ; de Kehath, la famille des Kehathites ; de Mérari, la famille des Mérarites.

58 Ce sont donc ici les familles de Lévi : la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Mahlites, la famille des Musçites, la famille des Corhites. Or, Kéath engendra Hamram.

59 Et le nom de la femme de Hamram fut Jokébeth, fille de Lévi, qui naquit à Lévi en Égypte ; et elle enfanta à Hamram, Aaron, Moïse et Marie leur sœur.

60 Et à Aaron naquirent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

61 Et Nadab et Abihu moururent en offrant du feu étranger devant l'Éternel.

62 Et tous ceux qui furent comptés, des Lévites, furent vingt-trois mille, tous mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, dont on ne fit point le dénombrement avec les autres enfants d'Israël ; car on ne leur donna point d'héritage entre les enfants d'Israël.

63 C'est là le nombre de ceux qui furent comptés par Moïse et Eléazar le sacrificateur, qui firent le dénombrement des enfants d'Israël aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico ;

64 entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été comptés par Moïse et Aaron sacrificateur, quand ils firent le dénombrement des enfants d'Israël au désert de Sinaï ;

65 Car l'Éternel avait dit d'eux, que certainement ils mourraient au désert ; et ainsi il n'en resta pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.

RÉFLEXIONS

I. DIEU voulut que Moïse fit avant sa mort le dénombrement du peuple d'Israël afin que dans le partage qui serait fait du pays de Canaan où ce peuple était sur le point d'entrer, on assignât des terres à chaque tribu à proportion du nombre des personnes qui la composaient.

II. Le nombre des Israélites se trouva à peu près le même qu'il avait été environ quarante ans auparavant lorsqu'ils sortirent d'Égypte. Ainsi ce peuple ne multiplia point pendant les quarante ans qu'il passa dans le désert. Ce qui doit être attribué à ce que DIEU fit périr durant ce temps-là tous ceux qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans, de sorte que les plus vigoureux étant morts dans le désert et n'ayant pas vieilli, le nombre des Israélites ne pouvait pas augmenter. C'est ce que Moïse reconnaît dans le Psaume XC.

CHAPITRE XXVII.

Un homme nommé Tselophcad étant mort sans laisser aucun fils, ses filles craignant qu'on ne leur donnât point de part dans les terres du pays de Canaan lorsqu'on en ferait le partage prièrent Moïse et Eléazar qu'elles pussent succéder au droit que leur père aurait eu. Sur quoi DIEU ordonna qu'au défaut de fils les héritages des pères passeraient aux filles.

2. Moïse établit Josué pour tenir sa place après sa mort.

1 Or, les filles de Tselophcad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph, s'approchèrent (et ce sont ici les noms de ces filles, Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa).

2 Et elles se présentèrent devant Moïse, et devant Eléazar sacrificateur, et devant les principaux, et devant toute l'assemblée, à l'entrée du tabernacle d'assignation, et elles dirent :

3 Notre père est mort dans le désert ; toutefois, il n'était point dans la troupe de ceux qui s'assemblèrent contre l'Éternel, savoir, dans l'assemblée de Coré ; mais il est mort dans son péché ; et il n'a point eu de fils.

4 Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'a point eu de fils ? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père.

5 Alors Moïse rapporta leur cause devant l'Éternel.

6 Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

- 7 Les filles de Tselophcad ont raison. Tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder parmi les frères de leur père, et tu feras passer l'héritage de leur père à elles.
- 8 Tu parleras aussi aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Lorsque quelqu'un mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille.
- 9 Que s'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères.
- 10 Et s'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père.
- 11 Que si son père n'a point de frères, vous donnerez son héritage à son parent, le plus proche de sa famille, et il le possédera ; et que ce soit aux enfants d'Israël une ordonnance de droit, selon que l'Éternel l'a commandé à Moïse.
- 12 L'Éternel dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne de Habarim, et regarde le pays que j'ai donné aux enfants d'Israël.
- 13 Tu le regarderas donc, et puis tu seras aussi recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère a été recueilli ;
- 14 parce que vous avez été rebelles à mon commandement au désert de Tsin, dans la contestation de l'assemblée, et que vous ne m'avez point sanctifié au sujet de ces eaux devant eux. Ce sont les eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin.
- 15 Et Moïse parla à l'Éternel, disant :
- 16 Que l'Éternel, le DIEU des esprits de toute chair, établisse quelque homme sur l'assemblée,
- 17 qui sorte et entre devant eux, et qui les fasse sortir et entrer ; et que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger.
- 18 Alors l'Éternel dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, qui est un homme en qui l'Esprit réside ; et tu mettras ta main sur lui ;
- 19 et tu le présenteras devant Eléazar le sacrificateur, et devant toute l'assemblée ; et tu l'instruiras en leur présence ;
- 20 Et tu lui feras part de ton autorité, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.
- 21 Et il se présentera devant Eléazar le sacrificateur, et il le consultera par le jugement d'Urim devant l'Éternel ; et lui, et tous les enfants d'Israël avec lui, avec toute l'assemblée, iront et viendront au commandement d'Eléazar.
- 22 Moïse donc fit comme l'Éternel le lui avait commandé ; il prit Josué, et le présenta devant Eléazar le sacrificateur, et devant toute l'assemblée.
- 23 Puis il lui imposa les mains, et il l'instruisit, comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur la loi que DIEU donna à l'occasion des filles de Tsélophcad est que DIEU voulait conserver la distinction des familles et des héritages parmi les Israélites et faire parvenir aux filles ce qui leur appartenait légitimement.

D'où nous devons apprendre que dans les héritages et les successions il ne faut jamais priver personne de son droit et que la volonté de DIEU est qu'on laisse parvenir à chacun ce qui lui appartient. On voit dans le zèle et la piété de Moïse aussi bien que l'amour qu'il portait aux Israélites dans la prière qu'il fit à DIEU de donner à ce peuple un conducteur qui tint sa place après sa mort. Et l'ordre que DIEU donna à Moïse d'établir Josué, de le présenter devant le sacrificateur et devant toute l'assemblée et de lui imposer les mains, marque le soin que DIEU avait du peuple d'Israël.

C'est ainsi qu'il faut prier DIEU de susciter toujours de bons conducteurs tant dans la société civile que dans l'église et de revêtir de ses dons ceux qu'il appelle à ces importants emplois.

CHAPITRE XXVIII.

Les chapitres XXVIII et XXIX traitent des sacrifices, des gâteaux et des aspersiones qui devaient être offerts par les Israélites dans l'holocauste continué que l'on présentait à DIEU tous les jours, le matin et le soir et dans les sacrifices du jour du sabbat, dans ceux du premier jour du mois, de la pâque, de la pentecôte, de la fête des trompettes et de celles des propitiations et des tabernacles.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

2 Commande aux enfants d'Israël, et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir, en leur temps, mes oblations, qui

sont ma viande, savoir, mes sacrifices faits par le feu, et qui me sont en bonne odeur.

3 Tu leur diras donc : C'est ici le sacrifice fait par le feu, que vous offrirez à l'Éternel ; deux agneaux de l'année, sans défaut, tous les jours, en holocauste continu.

4 Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux vêpres ;

5 avec la dixième partie d'un épha de fine farine pour le gâteau, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile vierge.

6 C'est l'holocauste continu qui a été établi sur la montagne de Sinaï, en bonne odeur ; c'est l'offrande faite par le feu à l'Éternel.

7 Et son aspersion sera d'une quatrième partie d'un hin pour chaque agneau, et tu feras, dans le lieu saint, l'aspersion de cervoise à l'Éternel.

8 Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres ; tu feras la même offrande qu'au matin, et la même aspersion, en sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel.

9 Mais au jour du sabbat vous offrirez deux agneaux de l'année, sans défaut, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, avec son aspersion.

10 C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste continu, avec son aspersion.

11 Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bœuf, et sept agneaux de l'année, sans défaut ;

12 et trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour chaque veau ; et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour le bœuf ;

13 et un dixième de fine farine pétrie à l'huile, pour le gâteau, pour chaque agneau. C'est un holocauste de bonne odeur, et un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

14 Et leurs aspersions seront de la moitié d'un hin de vin pour chaque veau, et la troisième partie d'un hin pour le bœuf, et la quatrième partie d'un hin pour chaque agneau. C'est l'holocauste du commencement de chaque mois, pour tous les mois de l'année.

15 On sacrifiera aussi à l'Éternel un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continu, et son aspersion.

16 Et au quatorzième jour du premier mois on célébrera la Pâque à l'Éternel.

17 Et au quinzième jour du même mois sera la fête solennelle ; pendant sept jours on mangera des pains sans levain.

18 Au premier jour il y aura une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;

19 et vous offrirez un sacrifice fait par le feu, en holocauste à l'Éternel, savoir, deux veaux pris du troupeau, un bœuf, et sept agneaux de l'année, qui seront sans défaut ;

20 leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile ; vous en offrirez trois dixièmes pour chaque veau, et deux dixièmes pour le bœuf.

21 Tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux ;

22 et un bouc en offrande pour le péché, afin de faire propitiation pour vous.

23 Vous offrirez ces choses-là, outre l'holocauste du matin, qui est l'holocauste continu.

24 Vous offrirez ainsi, chacun de ces sept jours, la viande du sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel. On offrira cela, outre l'holocauste continu et son aspersion.

25 Et au septième jour vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

26 Et au jour des premiers fruits, quand vous offrirez le gâteau nouveau à l'Éternel, au bout de vos sept semaines, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile.

27 Et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, deux veaux pris du troupeau, un bœuf et sept agneaux de l'année ;

28 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chaque veau, et de deux dixièmes pour le bœuf,

29 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;

30 et un jeune bouc, afin de faire propitiation pour vous.

31 Vous les offrirez, outre l'holocauste continu et son gâteau ; ils seront sans défaut, avec leurs aspersions.

CHAPITRE XXIX.

1 Et le premier jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ; ce vous sera le jour du son éclatant des trompettes.

2 Et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, un veau pris du troupeau, un bœuf, et sept agneaux de l'année, sans défaut.

3 Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau, de deux dixièmes pour le bœuf,

4 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;

5 et un jeune bouc en offrande pour le péché, afin de faire propitiation pour vous ;

6 outre l'holocauste du commencement du mois, et son gâteau, et l'holocauste continu et son gâteau, et leurs aspersions, que tu offriras selon l'ordonnance. C'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel, en bonne odeur.

7 Et au dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous jeûnerez ; vous ne ferez aucune œuvre.

8 et vous offrirez en holocauste, de bonne odeur à l'Éternel, un veau pris du troupeau, un bœuf et sept agneaux de l'année, qui seront sans défaut ;

9 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau, et de deux dixièmes pour le bœuf,

10 et d'un dixième pour chacun des sept agneaux ;

11 un jeune bouc aussi en offrande pour le péché ; outre l'offrande pour le péché, laquelle on fait le jour des propitiations, et l'holocauste continu, et son gâteau, avec leurs aspersions.

12 Et au quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune œuvre servile ; mais vous célébrerez la fête solennelle à l'Éternel pendant sept jours.

13 Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel, treize veaux pris du troupeau, deux bœufs et quatorze agneaux de l'année, qui seront sans défaut ;

14 et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize veaux, de deux dixièmes pour chacun des deux bœufs,

15 et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux ;

16 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersions.

17 Et au second jour, vous offrirez douze veaux pris du troupeau, deux bœufs, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,

18 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les bœufs et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;

19 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, et son gâteau, avec leurs aspersions.

20 Et au troisième jour, vous offrirez onze veaux, deux bœufs, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,

21 Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les bœufs et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;

22 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersions.

23 Et au quatrième jour, vous offrirez dix veaux, deux bœufs, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,

24 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les bœufs et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;

25 et un jeune bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersions.

26 Et au cinquième jour, vous offrirez neuf veaux, deux bœufs, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,

27 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les bœufs et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;

28 Et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersions.

29 Et au sixième jour, vous offrirez huit veaux, deux bœufs, et quatorze agneaux de l'année, sans défaut,

30 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les bœufs et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;

31 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son aspersions.

32 Et au septième jour, vous offrirez sept veaux, deux bœufs, et quatorze agneaux, sans défaut,

- 33 avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
- 34 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu, son gâteau et son asperction.
- 35 Et au huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle ; vous ne ferez aucune œuvre servile ;
- 36 et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu, en bonne odeur à l'Éternel, un veau, un bélier, et sept agneaux de l'année, sans défaut,
- 37 avec les gâteaux et les aspersions pour le veau, pour le bélier et pour les agneaux, selon leur nombre, et comme il les faut faire ;
- 38 et un bouc en offrande pour le péché ; outre l'holocauste continu et son asperction.
- 39 Vous offrirez ces choses-là à l'Éternel, dans vos fêtes solennelles, outre vos vœux et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos aspersions, et vos sacrifices de prospérités.

RÉFLEXIONS

Sur les chapitres XXVIII et XXIX.

Les lois qui sont contenues dans ces deux chapitres n'étant à quelques circonstances près qu'une répétition de celles qui se lisent dans les chapitres XXIX de l'Exode et au chapitre XXIII du Lévitique, on peut voir les réflexions qu'on doit faire sur ces lois dans ces endroits-là. Elles avaient été données quarante ans auparavant, mais DIEU voulut qu'elles fussent répétées avant la mort de Moïse à cause de leur importance. Ce qu'il y a de particulier à observer sur le chapitre XXVIII c'est que les premiers jours de chaque mois devaient être consacrés à des actes de religion.

St. Paul remarque que cette loi, de même que les autres fêtes de l'ancien peuple avaient été abolies sous l'Évangile. Mais si les chrétiens ne sont plus obligés de les observer, ils doivent en retenir l'esprit et le but, qui est de consacrer à DIEU tous les temps de leur vie et de conserver précieusement la mémoire de ses bienfaits.

CHAPITRE XXX.

Ce chapitre traite des vœux qui seraient faits tant par des hommes que par des femmes. DIEU y règle comment ces vœux devaient être accomplis et en quel cas les vœux qui étaient faits par des filles, par des femmes mariées, par des veuves et par des femmes répudiées seraient valables ou pourraient être révoqués.

- 1 Et Moïse dit aux enfants d'Israël toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.
- 2 Moïse parla aussi aux chefs des tribus des enfants d'Israël, et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé ;
- 3 quand un homme aura fait un vœu à l'Éternel ou qu'il se sera engagé par serment, s'obligeant expressément sur son âme, il ne violera point sa parole ; mais il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche.
- 4 Mais quand une femme aura fait un vœu à l'Éternel, et qu'elle se sera obligée expressément dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père ;
- 5 Si son père, ayant entendu son vœu, et la manière dont elle se sera obligée sur son âme, ne lui en dit rien, tous ses vœux seront valables, et toute obligation par laquelle elle se sera obligée sur son âme, sera valable ;
- 6 mais si son père la désavoue le jour même qu'il l'aura entendue, tous ses vœux et toutes les obligations par lesquels elle se sera obligée sur son âme, seront nuls, et l'Éternel lui pardonnera ; car son père l'a désavouée.
- 7 Que si, ayant un mari, elle s'est engagée par quelque vœu, ou par quelque chose qu'elle ait prononcée légèrement de sa bouche, par laquelle elle se soit obligée sur son âme ;
- 8 si son mari l'a entendue, et que le jour même qu'il l'aura entendue, il ne lui en ait rien dit, ses vœux seront valables, et les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme, seront valables ;
- 9 mais si, au jour que son mari l'aura entendue, il l'a désavouée, il aura cassé le vœu par lequel elle s'était engagée, et ce qu'elle avait légèrement prononcé de sa bouche, et par où elle s'était obligée sur son âme, et l'Éternel lui pardonnera.
- 10 Mais le vœu d'une veuve ou d'une répudiée, et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable contre elle.
- 11 Que si, étant encore dans la maison de son mari, elle a fait un vœu, ou si elle s'est obligée expressément sur son âme par serment ;

12 et que son mari, l'ayant entendue, ne lui en ait dit mot, et ne l'ait point désavouée, tous ses vœux seront valables, et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme, sera valable ;

13 mais si son mari les a expressément cassés au jour qu'il les a entendus, tout ce qui sera sorti de sa bouche, soit vœu, soit obligation faite sur son âme, sera nul ; car son mari les a cassés ; et l'Éternel lui pardonnera.

14 Son mari pourra même ratifier ou casser tout vœu et tout serment par lequel elle se sera obligée à jeûner.

15 Que si son mari ne lui en a rien dit absolument, ou qu'il ait différé d'un jour à l'autre, il aura ratifié tous ses vœux et toutes ses obligations, il les aura, dis-je, ratifiés, parce qu'il ne lui en aura rien dit, au jour qu'il l'a entendue.

16 Mais s'il les a expressément cassés après qu'il les aura entendus, il portera la peine du péché de sa femme.

17 Telles sont les ordonnances que l'Éternel commanda à Moïse de publier entre l'homme et sa femme, entre le père et la fille qui est encore dans la maison de son père, en sa jeunesse.

RÉFLEXIONS

I. Ce chapitre où il est parlé des vœux nous enseigne que DIEU voulait que les Israélites fussent religieux à observer leurs vœux et leurs serments et qu'ainsi l'on est obligé devant DIEU d'accomplir très exactement tous les vœux légitimes et que rien ne peut nous en dispenser.

II. Que les vœux téméraires et ceux que l'on n'est pas en droit de faire peuvent être révoqués en de certains cas, pourvu que cela se fasse par des personnes qui aient le droit et l'autorité de les annuler. Il paraît aussi de ce chapitre que DIEU veut que l'autorité des pères et des maris soit conservée en entier.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre contient l'histoire de la guerre que les enfants d'Israël firent aux Madianites et de la victoire qu'ils remportèrent sur eux. Cette victoire fut très considérable, de même que le butin, qui fut fait sur les ennemis, duquel on voit ici une spécification. Ce butin fut partagé entre les soldats et tout le peuple après qu'on eût levé une portion pour la consacrer à DIEU.

1 L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :

2 Venge les enfants d'Israël des Madianites, et ensuite tu seras recueilli vers tes peuples.

3 Moïse donc parla au peuple, disant : Que quelques-uns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre, et qu'ils aillent contre Madian, pour exécuter la vengeance que l'Éternel veut prendre de Madian.

4 Vous enverrez à la guerre mille hommes de chaque tribu, de toutes les tribus d'Israël.

5 Ils donnèrent donc, des milliers d'Israël, mille hommes de chaque tribu, douze mille hommes équipés pour aller à la guerre.

6 Et Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu, avec Phinéas, fils d'Eléazar le sacrificateur, qui avait les vaisseaux du sanctuaire, et les trompettes de retentissement en sa main.

7 Ils firent donc la guerre à ceux de Madian, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, et ils en tuèrent tous les mâles.

8 Ils tuèrent aussi les rois de Madian, outre les autres qui y furent tués ; savoir, Evi, Rékem, Tsur, Hur et Rébah, cinq rois de Madian ; ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam, fils de Béhor.

9 Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonnières les femmes de Madian, avec leurs petits-enfants ; et ils pillèrent tout leur gros et menu bétail, et tout ce qui était en leur puissance ;

10 et ils brûlèrent toutes leurs villes, avec leurs demeures, et tous leurs châteaux ;

11 et ils prirent toutes les dépouilles, et tout le butin, tant des hommes que du bétail ;

12 Puis ils amenèrent les prisonniers, les dépouilles et le butin, à Moïse, à Eléazar le sacrificateur, et à l'assemblée des enfants d'Israël, au camp, aux campagnes de Moab, qui sont près du Jourdain, vers Jéricho.

13 Alors Moïse et Eléazar le sacrificateur, et tous les principaux de l'assemblée, sortirent au-devant d'eux hors du camp.

14 Et Moïse se mit fort en colère contre les capitaines de l'armée, les chefs des milliers, et les chefs des centaines, qui retournaient de cet exploit de guerre.

15 Et Moïse leur dit : N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes ?

16 Voici, ce sont elles qui, selon ce qu'avait dit Balaam, ont donné occasion aux enfants d'Israël de pécher contre l'Éternel dans l'affaire de Péhor, ce qui attira la plaie sur l'assemblée de l'Éternel.

- 17 Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants, et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme ;
- 18 mais vous laisserez vivre toutes les jeunes filles qui n'ont point eu compagnie d'homme.
- 19 Au reste, demeurez sept jours hors du camp. Quiconque d'entre vous ou d'entre vos prisonniers aura tué quelqu'un, et quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué, se purifiera le troisième et le septième jour.
- 20 Vous purifierez aussi tous vos vêtements, et tout ce qui sera fait de peau, et tous les ouvrages de poil de chèvre, et tous les meubles de bois.
- 21 Et Eléazar le sacrificateur dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici l'ordonnance de la loi que l'Éternel a commandé à Moïse de vous faire savoir :
- 22 Faites passer par le feu l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb,
- 23 et tout ce qui peut passer par le feu, et il sera purifié ; et on purifiera seulement avec l'eau d'aspersion toutes les choses qui ne passent point par le feu.
- 24 Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour, et vous serez purifiés ; et, après cela, vous entrerez au camp.
- 25 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :
- 26 Fais un dénombrement du butin qu'on a fait, et de ceux qu'on a amenés, tant des personnes que des bêtes, toi et Eléazar le sacrificateur, et les chefs des pères de l'assemblée ;
- 27 et partage le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre, et toute l'assemblée.
- 28 Tu lèveras aussi un tribut pour l'Eternel, des gens de guerre qui sont allés à la bataille, savoir de cinq cents l'un, tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis.
- 29 On le prendra de leur moitié, et tu le donneras à Eléazar le sacrificateur, en offrande élevée à l'Eternel.
- 30 Et de l'autre moitié qui appartient aux enfants d'Israël, tu en prendras à part de cinquante l'un, tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tout le bétail, et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le pavillon de l'Eternel.
- 31 Et Moïse et Eléazar le sacrificateur firent comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.
- 32 Et ce qui avait été pillé, c'est-à-dire ce qui était resté du butin que le peuple, qui était allé à la guerre, avait fait, était de six cent soixante et quinze mille brebis,
- 33 de soixante et douze mille bœufs,
- 34 de soixante et un mille ânes.
- 35 Et quant aux femmes qui n'avaient point connu d'hommes, elles faisaient en tout trente-deux mille âmes.
- 36 Et la moitié du butin, savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,
- 37 dont le tribut pour l'Eternel fut de six cent soixante et quinze ;
- 38 et à trente-six mille bœufs, dont le tribut pour l'Eternel fut de soixante et douze ;
- 39 et à trente mille cinq cents ânes, dont le tribut pour l'Eternel fut de soixante et un ;
- 40 et à seize mille personnes, dont le tribut pour l'Eternel fut de trente-deux personnes.
- 41 Et Moïse donna à Eléazar le sacrificateur le tribut de l'offrande élevée de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avait commandé.
- 42 Et de l'autre moitié qui appartenait aux enfants d'Israël, que Moïse avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre,
- 43 (or, cette moitié qui fut pour l'assemblée, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,
- 44 à trente-six mille bœufs,
- 45 à trente mille cinq cents ânes,
- 46 et à seize mille personnes.)
- 47 de cette moitié, dis-je, qui appartenait aux enfants d'Israël, Moïse en mit à part un sur cinquante, tant des personnes que des bêtes ; et il les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le pavillon de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avait commandé.
- 48 Et les capitaines qui avaient charge des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines, s'approchèrent de Moïse,
- 49 et ils lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des gens de guerre qui sont sous notre charge, et il ne s'en manque pas un seul.
- 50 C'est pourquoi nous offrons l'offrande de l'Eternel, chacun ce qu'il a trouvé, des bijoux d'or, des

jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers, afin de faire propitiation pour nos personnes devant l'Éternel.

51 Et Moïse et Eléazar le sacrificateur reçurent d'eux l'or, et tous les bijoux travaillés.

52 Et tout l'or de l'offrande élevée, qui fut présenté à l'Éternel, de la part des chefs des milliers et des centaines, montait à seize mille sept cent cinquante sicles.

53 Or, les gens de guerre avaient pillé chacun pour soi.

54 Moïse donc et Eléazar le sacrificateur prirent l'or des chefs de milliers et des chefs de centaines, et l'apportèrent au tabernacle d'assignation, en mémorial pour les enfants d'Israël, devant l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement trois choses à remarquer sur cette histoire :

I. Que les Madianites qui étaient ennemis des Israélites furent vaincus et qu'en particulier Balaam fut tué dans cette guerre, aussi bien que les femmes qui avaient séduits le peuple d'Israël. Ce fut là un juste jugement de DIEU sur les Madianites et sur Balaam et la mort de ce prophète par le conseil de qui les filles Madianites avaient entraînés les Israélites dans l'impureté et dans l'idolâtrie montre que DIEU punit ceux qui sont les auteurs des péchés des autres.

II. Le riche butin que les Israélites avaient fait sur les Madianites fut partagé par ordre de DIEU entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp, ce qui était une loi très juste.

III. Comme DIEU ordonna que les officiers de l'armée lui offrirent ce qu'ils avaient pris de plus précieux sur les Madianites, nous devons aussi donner à DIEU la gloire de tous nos bons succès et destiner à son service et à son honneur les biens et tous les autres avantages qu'il nous accorde.

Il y a une particularité remarquable dans cette histoire, c'est que les Israélites ne perdirent pas un seul homme dans le combat, ce qui marquait une assistance et une protection toute particulière de DIEU.

Au reste, cette victoire contribua à rendre les enfants d'Israël fort puissants puisqu'ils furent délivrés par là d'un ennemi redoutable et qu'ils s'enrichirent beaucoup par le butin et par les dépouilles, ce qui servit dans la suite à leur rendre plus facile la conquête du pays de Canaan.

CHAPITRE XXXII.

Les Israélites de la tribu de Ruben et de celle de Gad demandent à Moïse le pays qui avait été conquis au-delà du Jourdain, ce que Moïse leur accorde à condition qu'ils aideraient aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan.

1 Or, les descendants de Ruben et les descendants de Gad avaient beaucoup de bétail, même en fort grande quantité ; et ayant vu le pays de Jahzer et le pays de Galaad, ils remarquèrent que ce lieu-là était un lieu propre à tenir du bétail.

2 Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben vinrent, et parlèrent à Moïse, à Eléazar le sacrificateur, et aux principaux de l'assemblée, et leur dirent :

3 Hataroth, Dibon, Jahzer, Nimrah, Hesçbon, Elhaleh, Sçebam, Nebo et Behon ;

4 Ce pays-là, que l'Éternel a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un pays propre à tenir du bétail, et tes serviteurs ont du bétail.

5 Ils dirent donc : Si nous avons trouvé grâce devant toi, que ce pays soit donné à tes serviteurs en possession ; et ne nous fais point passer le Jourdain.

6 Mais Moïse répondit aux enfants de Gad et aux enfants de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre tandis que vous demeurerez ici ?

7 Pourquoi faites-vous perdre courage aux enfants d'Israël pour les empêcher de passer au pays que l'Éternel leur a donné ?

8 C'est ainsi que firent vos pères, quand je les envoyai de Kadès-Barné pour voir le pays ;

9 Car ils montèrent jusqu'à la vallée d'Escol, et virent le pays ; et ils firent perdre courage aux enfants d'Israël, afin qu'ils n'entrassent point dans le pays que l'Éternel leur avait donné.

10 Et la colère de l'Éternel s'enflamma en ce jour-là, et il jura, disant :

11 Si les hommes qui sont montés hors d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, voient jamais le pays pour lequel j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob ; car ils n'ont point persévéré à me suivre ;

12 Excepté Caleb, fils de Jephunné, Kenien, et Josué, fils de Nun ; car ils ont persévéré à suivre l'Éternel.

13 Ainsi la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël ; et il les a fait errer par le désert, quarante ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait ce qui déplaisait à l'Éternel ait été consumée.

14 Et voici, vous avez succédé à vos pères, comme une race d'hommes pécheurs, pour augmenter encore l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël.

15 Que si vous vous détournez de lui, il continuera encore de laisser ce peuple dans le désert, et vous le ferez entièrement périr.

16 Mais ils s'approchèrent de Moïse, et ils lui dirent : Nous bâtirons ici des parcs pour nos troupeaux, et des villes pour nos petits-enfants ;

17 Et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons fait entrer dans leur lieu ; mais nos petits-enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays.

18 Nous ne retournerons point dans nos maisons, que chacun des enfants d'Israël n'ait pris possession de son héritage ;

19 Et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au-delà du Jourdain, ni plus outre, parce que notre héritage nous sera échu en deçà du Jourdain, vers l'Orient.

20 Et Moïse leur dit : Si vous faites ceci, et que vous vous équipiez pour aller au combat devant la face de l'Éternel,

21 et que chacun de vous, étant équipé, passe le Jourdain devant l'Éternel, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant soi,

22 et que le pays soit soumis devant l'Éternel ; et qu'ensuite vous vous en retourniez ; alors vous serez innocents envers l'Éternel et envers Israël, et ce pays vous appartiendra pour le posséder devant l'Éternel.

23 Mais si vous ne faites pas cela, voici, vous aurez péché contre l'Éternel, et sachez que votre péché vous trouvera.

24 Bâissez donc des villes pour vos petits-enfants, et des parcs pour vos troupeaux, et faites ce que vous avez dit.

25 Alors les descendants de Gad et les descendants de Ruben parlèrent à Moïse, disant : Tes serviteurs feront ce que mon seigneur commande.

26 Nos petits-enfants, nos femmes, nos troupeaux et toutes nos bêtes demeureront ici aux villes de Galaad ;

27 et tes serviteurs passeront chacun armé pour la guerre devant l'Éternel, prêts à combattre, comme mon seigneur l'a dit.

28 Alors Moïse donna cet ordre touchant eux à Eléazar le sacrificateur, à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël,

29 et il leur dit : Si les descendants de Gad et les descendants de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous armés, prêts à combattre devant l'Éternel, et que le pays vous soit assujéti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession ;

30 Mais s'ils ne passent point en armes avec vous, ils auront une possession parmi vous au pays de Canaan.

31 Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben répondirent, disant : Nous ferons ainsi que l'Éternel a parlé à tes serviteurs ;

32 nous passerons en armes devant l'Éternel au pays de Canaan, afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est en deçà du Jourdain.

33 Ainsi Moïse donna aux descendants de Gad et aux descendants de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon, roi des Amorrhéens, et le royaume de Hog, roi de Basçan, le pays avec ses villes, avec leurs confins, les villes du pays tout autour.

34 Alors les descendants de Gad rebâtirent Dibon, Hataroth, Haroher,

35 Hatrot-Sçophan, Jahzer, Jogbeha,

36 Beth-Nimrah, et Beth-Haran, villes fortes. Ils firent aussi des parcs pour les troupeaux.

37 Et les descendants de Ruben rebâtirent Hesçbon, Elhalé, Kirjathajim,

38 Nebo, et Bahal-Mehon, en changeant les noms, et Scibma ; et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent.

39 Or, les enfants de Makir, fils de Manassé, allèrent en Galaad, et le prirent, et dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.

40 Moïse donc donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui y habita.

41 Jaïr aussi, fils de Manassé, s'en alla, et prit leurs bourgs, et les appela bourgs de Jaïr.

42 Et Nobah s'en alla, et prit Kenath avec les villes de son ressort, et l'appela Nobah, de son nom.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première regarde le partage qui fut fait à deux tribus et demi du pays au-delà du Jourdain. Moïse put voir par là avant sa mort que les promesses que DIEU avait faites au peuple d'Israël de le mettre en possession de la terre de Canaan s'accomplissait et que les autres tribus possèderaient infailliblement tout ce qui était de l'autre côté du Jourdain.

II. La deuxième réflexion est que DIEU voulut que ces deux tribus et demi s'aidassent à conquérir le pays de Canaan pour les neuf autres tribus qui les avaient aidés dans la conquête du pays qui leur était échu en partage.

D'où l'on doit tirer cette instruction qu'il faut observer en toutes choses une exacte justice, se secourir mutuellement et qu'en général les chrétiens étant tous frères, ils doivent s'assister les uns les autres de tout leur pouvoir.

CHAPITRE XXXIII.

On voit dans ce chapitre quelles furent les traites et les campements des enfants d'Israël pendant les quarante ans qu'ils demeurèrent dans le désert. DIEU leur ordonne de détruire les Cananéens et leurs idoles et de partager le pays de Canaan par sort.

1 Ce sont ici les traites des enfants d'Israël, qui sortirent du pays d'Égypte, selon leurs bandes, sous la conduite de Moïse et d'Aaron ;

2 car Moïse écrivit leurs campements par leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel. Ce sont donc ici leurs traites, selon leurs campements.

3 Les enfants d'Israël partirent de Rahmésès, au quinzième jour du premier mois, dès le lendemain de la Pâque, et sortirent à main levée, à la vue de tous les Égyptiens.

4 Et les Égyptiens ensevelissaient ceux d'entre eux que l'Éternel avait frappés, savoir, tous les premiers-nés ; l'Éternel ayant même exercé ses jugements sur leurs dieux.

5 Et les enfants d'Israël étant partis de Rahmésès, campèrent à Succoth.

6 Et étant partis de Succoth, ils campèrent à Etham, qui est au bout du désert.

7 Et étant partis d'Etham, ils se détournèrent vers Pi-hahiroth, qui est vis-à-vis de Bahal-tsephon, et ils campèrent devant Migdol.

8 Et étant partis de devant Pi-hahiroth, ils passèrent au travers de la mer, vers le désert, et allèrent trois jours de chemin par le désert d'Etham, et campèrent à Mara.

9 Et étant partis de Mara, ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eaux, et soixante et dix palmes ; et ils y campèrent.

10 Et étant partis d'Elim, ils campèrent près de la mer Rouge.

11 Et étant partis de la mer Rouge, ils campèrent au désert de Sin.

12 Et étant partis du désert de Sin, ils campèrent à Dophka.

13 Et étant partis de Dophka, ils campèrent à Alusç.

14 Et étant partis d'Alusç, ils campèrent à Rephidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

15 Et étant partis de Rephidim, ils campèrent au désert de Sinaï.

16 Et étant partis du désert de Sinaï, ils campèrent à Kibroth-taava.

17 Et étant partis de Kibroth-taava, ils campèrent à Hatséroth.

18 Et étant partis de Hatséroth, ils campèrent à Rithma.

19 Et étant partis de Rithma, ils campèrent à Rimmon-pérets.

20 Et étant partis de Rimmon-pérets, ils campèrent à Libna.

21 Et étant partis de Libna, ils campèrent à Rissa.

22 Et étant partis de Rissa, ils campèrent vers Kehélath.

23 Et étant partis de vers Kehélath, ils campèrent en la montagne de Scépher.

24 Et étant partis de la montagne de Scépher, ils campèrent à Harada.

25 Et étant partis de Harada, ils campèrent à Makhéloth.

- 26 Et étant partis de Makhéloth, ils campèrent à Tahath.
- 27 Et étant partis de Tahath, ils campèrent à Térah.
- 28 Et étant partis de Térah, ils campèrent à Mithka.
- 29 Et étant partis de Mithka, ils campèrent à Hasçmona.
- 30 Et étant partis de Hasçmona, ils campèrent à Moséroth.
- 31 Et étant partis de Moséroth, ils campèrent à Bené-jahakan.
- 32 Et étant partis de Bené-jahakan, ils campèrent à Hor-guidgad.
- 33 Et étant partis de Hor-guidgad, ils campèrent vers Jotbath.
- 34 Et étant partis de devant Jotbath, ils campèrent à Habrona.
- 35 Et étant partis de Habrona, ils campèrent à Hetsjon-guéber.
- 36 Et étant partis de Hetsjon-guéber, ils campèrent au désert de Tsin, qui est Kadès.
- 37 Et étant partis de Kadès, ils campèrent en la montagne de Hor, qui est au bout du pays d'Edom.
- 38 Et Aaron le sacrificateur monta sur la montagne de Hor, suivant le commandement de l'Éternel, et mourut là dans la quarantième année après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, au premier jour du cinquième mois.
- 39 Et Aaron était âgé de cent vingt-trois ans, quand il mourut sur la montagne de Hor.
- 40 Alors le Cananéen, roi de Harad, qui habitait vers le Midi au pays de Canaan, apprit que les enfants d'Israël venaient.
- 41 Et étant partis de la montagne de Hor, ils campèrent à Tsalmona.
- 42 Et étant partis de Tsalmona, ils campèrent à Punon.
- 43 Et étant partis de Punon, ils campèrent à Oboth.
- 44 Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hije-habarim, sur les frontières de Moab.
- 45 Et étant partis de Hijim, ils campèrent à Dibon-gad.
- 46 Et étant partis de Dibon-gad, ils campèrent à Halmon, vers Diblatajim.
- 47 Et étant partis de Halmon, vers Diblatajim, ils campèrent aux montagnes de Habarim, contre Nebo.
- 48 Et étant partis des montagnes de Habarim, ils campèrent aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico.
- 49 Et ils campèrent près du Jourdain, depuis Beth-jescimoth jusqu'à Abel-scittim, aux campagnes de Moab.
- 50 Et l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab, près du Jourdain de Jérico, disant :
- 51 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Puisque vous allez passer le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,
- 52 chassez de devant vous tous les habitants du pays, et brisez toutes leurs figures, rompez toutes leurs images de fonte, et détruisez tous leurs hauts lieux ;
- 53 et rendez-vous maîtres du pays, et habitez-y ; car je vous ai donné le pays pour le posséder.
- 54 Et vous hériterez le pays par sort, selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage. Chacun aura selon qu'il lui sera échu par sort ; et vous hériterez selon les tribus de vos pères.
- 55 Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, il arrivera que ceux que vous aurez laissés de reste d'entre eux seront comme des épines à vos yeux, et comme des pointes à vos côtés ; et ils vous serreront de près dans le pays dont vous serez les habitants ;
- 56 et il arriverait que je vous ferais comme j'ai dessein de leur faire.

RÉFLEXIONS

- I. Ce fut par la volonté de DIEU que les enfants d'Israël firent tous les divers campements qui sont rapportés dans ce chapitre, puisque la nuée qui les suivait leur marquait la route qu'ils devaient tenir et les lieux où ils devaient s'arrêter.
- II. Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, ils changèrent souvent de demeures ayant fait quarante-deux stations parce qu'étant en si grand nombre, ils n'auraient pu subsister longtemps dans un même endroit avec leurs troupeaux.
- III. L'histoire sainte ne parle que de ce qui arriva au commencement et à la fin de ces quarante ans, parce que les événements les plus considérables de cette partie de l'histoire de ce peuple se passèrent d'abord après qu'il fut sorti d'Égypte et peu avant leur entrée dans le pays de Canaan et la mort de Moïse.

CHAPITRE XXXIV.

I. Moïse marque par le commandement de DIEU les frontières du pays de Canaan qui restait à conquérir de l'autre côté du Jourdain.

II. Il ordonne que ce pays soit partagé à neuf tribus et demie et il nomme les personnes qui devaient faire ce partage.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

2 Ordonne ceci aux enfants d'Israël, et dis-leur : Comme vous allez entrer au pays de Canaan, c'est ici le pays qui vous écherra en héritage, savoir, le pays de Canaan, selon ses bornes.

3 Votre frontière, du côté du Midi, sera depuis le désert de Tsin, le long d'Edom ; et votre frontière, du côté du Midi, commencera au bout de la mer Salée, vers l'Orient.

4 Et cette frontière tournera du côté du Midi vers la montée de Hakrabbim, et passera jusqu'à Tsin ; et elle aboutira, du côté du Midi, à Kadès-Barné, et sortira aussi en Hatsaraddar, et passera jusqu'à Hatsmon.

5 Et cette frontière tournera depuis Hatsmon jusqu'au torrent d'Egypte, et elle aboutira à la mer.

6 Et pour la frontière d'Occident, vous aurez la grande mer, et ses limites ; ce vous sera la frontière occidentale.

7 Et ce sera ici votre frontière du Septentrion ; depuis la grande mer vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor ;

8 et de la montagne de Hor, vous marquerez pour vos frontières l'entrée de Hamath, et les issues de cette frontière aboutiront à Tsédad.

9 Et cette frontière passera jusqu'à Ziphron, et elle aboutira à Hatsar-héan ; telle sera votre frontière du Septentrion.

10 Puis vous marquerez pour vos frontières vers l'Orient, depuis Hatsar-héan vers Scépham.

11 Et cette frontière descendra de Scépham à Riblath, du côté de l'Orient de Hajin ; et la frontière, descendant, s'étendra jusqu'à la côte de la mer de Kinnéreth, vers l'Orient.

12 Et cette frontière descendra jusqu'au Jourdain, et elle aboutira à la mer salée. Tel sera le pays que vous aurez, selon ses confins, tout autour.

13 Et Moïse fit ce commandement aux enfants d'Israël, disant : C'est là le pays que vous hériterez par sort, que l'Éternel a commandé de donner à neuf tribus, et à la moitié d'une tribu ;

14 car la tribu des descendants de Ruben, selon les familles de leurs pères, et la tribu des descendants de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage ; la moitié de la tribu de Manassé a pris aussi son héritage.

15 Deux tribus et la moitié d'une tribu ont pris leur héritage au deçà du Jourdain de Jérico, droit vers le Levant.

16 L'Éternel parla encore à Moïse, disant :

17 Ce sont ici les noms des hommes qui vous partageront le pays, savoir, Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun.

18 Vous prendrez aussi un des principaux de chaque tribu, pour faire le partage du pays.

19 Et ce sont ici les noms de ces hommes : Pour la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné ;

20 pour la tribu des descendants de Siméon, Samuël, fils de Hammiud ;

21 pour la tribu de Benjamin, Elidad, fils de Kislou ;

22 pour la tribu des descendants de Dan, celui qui en est le chef, Bukki, fils de Jogli ;

23 pour les descendants de Joseph ; pour la tribu des descendants de Manassé, celui qui en est le chef, Hanniel, fils d'Ephod ;

24 pour la tribu des descendants d'Ephraïm, celui qui en est le chef, Kémuel, fils de Sciphtan ;

25 pour la tribu des descendants de Zabulon, celui qui en est le chef, Elitsaphan, fils de Parnac ;

26 Pour la tribu des descendants d'Issacar, celui qui en est le chef, Paltiel, fils de Hazan ;

27 Pour la tribu des descendants d'Ascer, celui qui en est le chef, Ahihud, fils de Scélomi ;

28 Et pour la tribu des descendants de Nephthali, celui qui en est le chef, Pedahel, fils de Hammiud.

29 Ce sont là ceux auxquels l'Éternel commanda de partager l'héritage aux enfants d'Israël, au pays de Canaan.

RÉFLEXIONS

I. C'est une chose remarquable qu'avant que le peuple d'Israël eût commencé à conquérir le pays de Canaan qui était de l'autre côté du Jourdain, Moïse, par l'inspiration de DIEU, marqua avec précision les bornes de ce pays-là. Cela montre bien sensiblement la souveraine puissance de DIEU qui disposait ainsi d'un pays que les Israélites ne possédaient pas encore, mais dont il les rendrait maîtres peu après.

II. L'obéissance que Moïse rendit aux ordres de DIEU en faisant connaître sa volonté aux Israélites est une preuve de sa foi et de la ferme persuasion où il était que DIEU leur donnerait le pays qu'il avait promis à leurs pères.

III. DIEU désigna du vivant de Moïse les personnes qui en feraient le partage afin de prévenir la confusion et les contestations qui auraient pu naître si cela n'avait pas été réglé. Il ordonna que cela se ferait sous l'autorité d'Éléazar grand sacrificateur et de Josué successeur de Moïse par les députés et les chefs de toutes les tribus. En tout cela DIEU agissait comme maître souverain des Israélites, ce qui les engageait à respecter tout ce qui se fit à cet égard, comme venant de DIEU lui-même.

CHAPITRE XXXV.

I. DIEU commande qu'on établisse quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites.

II. Il ordonne qu'on en marque six où ceux qui auraient tué quelqu'un par accident pussent se retirer.

III. Il défend très expressément de laisser vivre sous quel prétexte que ce soit les meurtriers volontaires et il prescrit comment il fallait juger les meurtres qui auraient été commis volontairement ou involontairement.

1 L'Éternel parla encore à Moïse, aux campagnes de Moab, près du Jourdain de Jéricho, disant :

2 Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, du partage de leur possession, des villes pour y habiter ; vous leur donnerez aussi les faubourgs qui sont autour de ces villes.

3 Ils auront donc les villes pour y habiter ; et les faubourgs de ces villes seront pour leurs bêtes, pour leurs biens et pour tous leurs animaux.

4 Les faubourgs des villes que vous donnerez aux Lévites seront de mille coudées tout autour, depuis la muraille de la ville en dehors.

5 Et vous mesurerez depuis le dehors de la ville, du côté d'Orient deux mille coudées, du côté du Midi deux mille coudées, du côté d'Occident deux mille coudées, et du côté du Septentrion deux mille coudées, et que la ville soit au milieu. Tels seront les faubourgs de leurs villes.

6 Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura six de refuge, que vous établirez afin que le meurtrier s'y retire ; et outre celles-là, vous leur donnerez quarante-deux villes.

7 Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites, seront quarante-huit villes ; vous les donnerez avec leurs faubourgs.

8 Et quant aux villes que vous donnerez, de la possession des enfants d'Israël, vous en donnerez plus de la portion de ceux qui en auront plus, et vous en donnerez moins de la portion de ceux qui en auront moins ; chacun donnera de ses villes aux Lévites, à proportion de l'héritage qu'il possédera.

9 Puis l'Éternel parla à Moïse, disant :

10 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quand vous aurez passé le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,

11 établissez-vous des villes qui vous soient des villes de refuge, afin que le meurtrier, qui aura frappé à mort quelque personne par mégarde, s'y retire.

12 Et ces villes vous seront pour refuge devant le garant du sang ; et le meurtrier ne mourra point, qu'il n'ait comparu devant l'assemblée, en jugement.

13 De ces villes-là donc que vous aurez données, il y en aura six de refuge pour vous.

14 Vous en établirez trois en deçà du Jourdain, et vous établirez les trois autres au pays de Canaan, qui seront des villes de refuge.

15 Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël, et à l'étranger, et à celui qui habite parmi eux, afin que quiconque aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.

16 Et si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer, et qu'il meure, il est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.

17 Et s'il le frappe d'une pierre qu'il ait en sa main, et qu'il puisse mourir de ce coup, et qu'il en meure, il

est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.

18 De même, s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il ait en sa main, et qu'il puisse mourir de ce coup, et qu'il en meure, il est meurtrier ; et on punira de mort ce meurtrier.

19 Et celui qui est garant du sang fera mourir le meurtrier ; quand il le rencontrera, il pourra le faire mourir.

20 Que si, par haine, il le pousse, ou s'il jette quelque chose sur lui de guet-apens, et qu'il en meure ;

21 Ou que, par inimitié, il le frappe de sa main, et qu'il en meure ; on punira de mort celui qui l'a frappé ; car il est meurtrier ; le garant du sang pourra le faire mourir, quand il le rencontrera.

22 Que si, par cas fortuit, sans inimitié, il le pousse, ou s'il jette sur lui quelque chose, mais sans dessein,

23 ou si, n'étant point son ennemi, et ne cherchant point son mal, il fait tomber sur lui quelque pierre, sans l'avoir vu, et qu'il puisse mourir de ce coup, et même qu'il en meure ;

24 alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le garant du sang, selon ces lois ;

25 et l'assemblée délivrera le meurtrier de la main du garant du sang, et le fera retourner à la ville de refuge, où il s'était enfui, et où il demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur, qu'on aura oint de la sainte huile.

26 Mais si le meurtrier sort, en quelque manière que ce soit, hors des bornes de la ville de refuge où il s'était retiré,

27 et que le garant du sang le trouve hors des bornes de la ville de refuge, et que le garant du sang tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre ;

28 car il doit demeurer dans la ville de son refuge, jusqu'à la mort du souverain sacrificateur ; mais, après la mort du souverain sacrificateur, le meurtrier retournera dans la terre de sa possession.

29 Et ce seront ici vos ordonnances de droit, dans vos âges, en toutes vos demeures.

30 Celui qui a droit de faire mourir, ne punira de mort le meurtrier que sur la déposition de plusieurs témoins ; mais la déposition d'un seul témoin ne suffira pas pour faire mourir quelqu'un.

31 Vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier qui est méchant et digne de mort ; mais on le punira de mort.

32 Et vous ne prendrez point de rançon pour le laisser retirer dans la ville de son refuge, ni pour le laisser retourner habiter au pays, jusqu'à la mort du sacrificateur.

33 Et vous ne souillerez point le pays où vous êtes ; car le sang souille le pays, et il ne se fera point d'expiation, pour le pays, du sang qui y aura été répandu, que par le sang de celui qui l'aura répandu.

34 Vous ne souillerez donc point le pays où vous allez demeurer, et au milieu duquel j'habiterai ; car je suis l'Éternel qui habite au milieu des enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

L'établissement des villes que DIEU fit assigner pour l'habitation des Lévites marque le soin que DIEU prenait des ministres de la religion, d'où l'on doit conclure que DIEU veut que l'on pourvoie à la subsistance de ceux qui servent l'église.

Les lois que DIEU avait prescrites touchant les meurtriers apprennent à tout le monde et particulièrement aux juges et aux magistrats que le meurtre commis volontairement est un crime dont la vengeance doit être faite. DIEU défend ici formellement, et même à répétées fois de laisser vivre les meurtriers et de prendre aucune rançon pour le rachat de leur vie. Il déclare que l'impunité de ce crime attire sa malédiction sur les pays où il se commet et qu'il n'y aura point d'expiation pour un pays où le sang aura été répandu impunément. Cela doit inspirer une extrême horreur pour le meurtre et pour tout ce qui y conduit et fait voir que les princes et les magistrats ne peuvent du tout point exempter de la punition les meurtriers volontaires.

A l'égard des meurtres involontaires pour lesquels DIEU avait établi des villes de refuge, les lois que DIEU donne à ce sujet montrent que ces sortes de meurtres ne doivent pas être punis, qu'en général tout ce qui arrive involontairement et sans qu'il y ait de notre faute ne nous rend point coupable, ni devant DIEU, ni devant les hommes.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre contient une loi par laquelle il est ordonné que quand il y aurait des filles qui seraient héritières des terres de leur famille, elles seraient obligées de se marier dans leur tribu.

1 Alors les chefs des pères de la famille des descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre

les familles des enfants de Joseph, s'approchèrent et parlèrent devant Moïse, et devant les principaux, qui étaient les chefs des pères des enfants d'Israël,

2 et ils dirent : L'Éternel a commandé à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par sort ; et mon seigneur a reçu le commandement de l'Eternel, de donner l'héritage de Tselophcad, notre frère, à ses filles.

3 Si elles sont mariées à quelqu'un des enfants des autres tribus d'Israël, leur héritage sera ôté de l'héritage de nos pères, et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront ; ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est échu par le sort.

4 Même, quand le temps du jubilé viendra pour les enfants d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu dans laquelle elles se seront mariées ; ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères.

5 Et Moïse fit aux enfants d'Israël le commandement qu'il avait reçu de la bouche de l'Eternel, et leur dit : Ce que la tribu des descendants de Joseph dit, est fort juste.

6 C'est ici ce que l'Eternel a commandé aux filles de Tselophcad, disant : Elles se marieront à qui elles voudront ; toutefois, elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la tribu de leurs pères ;

7 ainsi l'héritage ne sera point transporté, parmi les enfants d'Israël, de tribu en tribu ; car chacun des enfants d'Israël demeurera dans l'héritage de la tribu de ses pères.

8 Et toute fille qui sera héritière de quelque possession, d'entre les tribus des enfants d'Israël, sera mariée à quelqu'un de la famille de la tribu de son père, afin que chacun des enfants d'Israël hérite l'héritage de ses pères.

9 L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre ; mais chacun, d'entre les tribus des enfants d'Israël, se tiendra à son héritage.

10 Les filles de Tselophcad firent comme l'Eternel avait commandé à Moïse.

11 Car Mahla, Tirsa, Hogla, Milca et Noha, filles de Tselophcad, se marièrent aux enfants de leurs oncles.

12 Ainsi elles furent mariées à ceux qui étaient des familles des descendants de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père.

13 Ce sont là les commandements et les ordonnances que l'Eternel donna par Moïse aux enfants d'Israël, aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jéricho.

RÉFLEXIONS

La loi contenue dans ce chapitre fut donnée en explication de celle qui a été rapportée au chapitre XXVII de ce livre touchant les filles de Tselophcad que DIEU avait admises à avoir leur portion dans les terres de leur tribu. On demanda à Moïse si ces filles venant à se marier dans une autre tribu ces fonds passeraient dans cette tribu-là. Sur quoi DIEU ordonna que les filles qui seraient dans ce cas se marieraient dans leur propre tribu. Mais cela ne regardait que les filles qui étaient héritières des fonds de terre, car pour les autres, elles pouvaient se marier hors de leur tribu, de quoi l'on a des exemples dans l'histoire sainte. Le but de cette loi était d'empêcher que les tribus et les héritages ne se confondissent, la distinction des familles et des tribus devant subsister jusqu'à la venue du Messie.

LE DEUTÉRONOME

CINQUIÈME LIVRE DE MOÏSE

ARGUMENT

Le cinquième livre de Moïse est appelé Deutéronome. Ce mot signifie seconde loi et ce livre est ainsi nommé parce que c'est une répétition des lois que DIEU avait données quarante ans auparavant au peuple d'Israël après qu'il fut sorti d'Égypte. DIEU voulu que Moïse répétât ces lois avant que de mourir, parce que ceux qui les avaient ouïes la première fois étaient tous morts dans le désert. On lit, outre cela, dans ce livre plusieurs belles exhortations que Moïse adressa aux Israélites avant sa mort.

CHAPITRE I.

Moïse rapporte :

I. La route que les enfants d'Israël avait prise après leur sortie d'Égypte.

II. L'établissement des juges et des magistrats de ce peuple

III. Leur départ de Horeb, leur arrivée à Kadès-barné et ce qui leur était arrivé lorsqu'ils se révoltèrent contre DIEU après que les espions eurent visité le pays de Canaan et la punition que DIEU fit de cette révolte.

1 Ce sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël, en deçà du Jourdain, au désert, dans une campagne, vis-à-vis de la mer Rouge, et entre Paran et Tophel, et Laban, et Hatséroth, et Dizahab.

2 Il y a onze journées depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadès-Barné.

3 Or, en la quarantième année, au premier jour du onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Éternel lui avait commandé de leur dire ;

4 après qu'il eut défait Sihon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hesçbon, et Hog, roi de Basçan, qui habitait à Hasçtaroth et Edréhi.

5 Moïse donc commença à expliquer cette loi, au deçà du Jourdain, au pays de Moab, disant :

6 L'Éternel notre DIEU nous parla en Horeb, et nous dit : Vous avez assez demeuré sur cette montagne ;

7 tournez, et partez, et allez vers la montagne des Amorrhéens, et dans tous les lieux circonvoisins, à la campagne, à la montagne, et dans la plaine, et vers le Midi, et sur la côte de la mer, au pays des Cananéens, et au Liban, jusqu'au grand fleuve, qui est le fleuve d'Euphrate.

8 Regardez ; j'ai mis devant vous le pays ; entrez et possédez le pays que l'Éternel a juré de donner à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et à leur postérité après eux.

9 Et je vous parlai en ce temps-là, et je vous dis : Je ne puis suffire moi seul pour vous tous.

10 L'Éternel votre DIEU vous a multipliés ; et voici, vous êtes aujourd'hui en grand nombre, comme les étoiles du ciel.

11 Que l'Éternel, le DIEU de vos pères, vous fasse croître encore mille fois autant, et qu'il vous bénisse, comme il vous l'a dit.

12 Comment porterais-je moi seul vos peines, vos charges et vos procès ?

13 Prenez de vos tribus des gens sages, habiles et connus, et je vous les donnerai pour chefs.

14 Et vous me répondîtes et me dîtes : Il est bon de faire ce que tu as dit.

15 Alors je pris des chefs de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les établis chefs sur vous, gouverneurs sur milliers et sur centaines, cinquantaines et dizaines, et officiers dans vos tribus.

16 Et je fis ce commandement, en ce temps-là, à vos juges, disant : Ecoutez les démêlés qui sont entre vos frères, et jugez avec droiture entre l'homme et son frère, et l'étranger qui est avec lui ;

17 vous n'aurez point d'égard à l'apparence de la personne en jugement ; vous écouterez le petit comme le

grand ; vous ne craindrez personne ; car le jugement est de DIEU ; et vous ferez venir devant moi la cause qui sera trop difficile pour vous, et je l'écouterai.

18 Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choses que vous auriez à faire.

19 Puis nous partîmes d'Horeb, et nous marchâmes par tout ce grand et affreux désert que vous avez vu, par le chemin de la montagne des Amorrhéens, ainsi que l'Éternel notre DIEU nous l'avait commandé, et nous vîmes jusqu'à Kadès-Barné.

20 Alors je vous dis : Vous êtes arrivés jusqu'à la montagne des Amorrhéens, que l'Éternel notre DIEU nous donne.

21 Regarde ; l'Éternel ton DIEU met devant toi le pays ; monte et possède-le, selon que l'Éternel, le DIEU de tes pères, te l'a dit ; ne crains point, et ne t'effraie point.

22 Et vous vîntes tous vers moi, et vous me dîtes : Envoyons des hommes devant nous, qui épient le pays et nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous monterons, et des villes où nous devons aller ;

23 et ce discours me plut ; ainsi je pris douze hommes d'entre vous, un homme de chaque tribu.

24 Et ils se mirent en chemin ; et, étant montés sur la montagne, ils vinrent jusqu'au torrent d'Escol, et épient le pays.

25 Et, ayant pris dans leurs mains du fruit du pays, ils nous l'apportèrent, et nous en donnèrent des nouvelles, et ils dirent : Le pays que l'Éternel notre DIEU nous donne, est bon.

26 Mais vous ne voulûtes point y monter, et vous fûtes rebelles au commandement de l'Éternel votre DIEU ;

27 et vous murmurâtes dans vos tentes, disant : Parce que l'Éternel nous haïssait, il nous a fait sortir du pays d'Égypte, afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens pour nous exterminer.

28 Où monterions-nous ? Nos frères nous ont fait fondre le cœur, en nous disant : Le peuple est plus grand que nous, et d'une taille beaucoup plus haute ; les villes sont grandes et fortifiées de murs qui vont jusqu'au ciel, et même nous avons vu là des descendants des Hanakins.

29 Mais je vous dis : N'ayez point de peur, et ne les craignez point ;

30 L'Éternel votre DIEU, qui marche devant vous, est celui qui combattra pour vous, comme il a fait pour vous, devant vos yeux, en Égypte,

31 Et dans le désert, où tu as vu que l'Eternel ton DIEU t'a porté comme un homme porterait son fils, dans tout le chemin que vous avez fait, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.

32 Mais tout ce que je vous dis ne vous put porter à croire encore à l'Eternel votre DIEU,

33 Qui marchait devant vous par le chemin, pour vous chercher un lieu pour camper, dans la colonne de feu de nuit, afin de vous montrer le chemin par lequel vous deviez marcher, et de jour dans la nuée.

34 Alors l'Eternel entendit la voix de vos paroles, et se mit en grande colère, et jura, disant :

35 Si aucun des hommes de cette méchante génération voit ce bon pays, que j'ai juré de donner à leurs pères,

36 excepté Caleb, fils de Jephunné ; c'est lui qui le verra, et je lui donnerai, et à ses enfants, le pays sur lequel il a marché, parce qu'il a persévéré à suivre l'Eternel.

37 L'Eternel s'est même mis en colère contre moi à cause de vous, disant : Tu n'y entreras pas toi-même non plus ;

38 mais Josué, fils de Nun, qui te sert, y entrera ; encourage-le ; car c'est lui qui mettra les enfants d'Israël en possession de ce pays ;

39 et vos petits-enfants, desquels vous avez dit qu'ils seront en proie ; et vos enfants, qui aujourd'hui ne savent ce que c'est que le bien ou le mal, seront ceux qui y entreront, et je leur donnerai ce pays, et ils le posséderont.

40 Mais, vous, retournez en arrière, et allez au désert par le chemin de la mer Rouge.

41 Alors vous répondîtes, et vous me dîtes : Nous avons péché contre l'Eternel ; nous monterons et nous combattrons, comme l'Eternel notre DIEU a commandé ; et, ayant pris chacun vos armes, vous entreprîtes de monter sur la montagne.

42 Et l'Eternel me dit : Dis-leur : Ne montez point, et ne combattez point ; car je ne suis point au milieu de vous ; de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis.

43 Je vous le rapportai, et vous ne m'écoutâtes point ; mais vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Eternel ; et, pleins d'orgueil, vous montâtes sur la montagne.

44 Alors l'Amorrhéen, qui demeurait sur cette montagne-là, sortit contre vous, et vous poursuivit comme

font les abeilles, et vous battit depuis Séhir jusqu'à Horma.

45 Et étant de retour, vous pleurâtes devant l'Eternel ; mais l'Eternel n'écoula point votre voix, et il ne vous prêta point l'oreille.

46 Ainsi vous demeurâtes à Kadès plusieurs jours, tout autant de jours que vous y aviez demeuré.

RÉFLEXIONS

I. La répétition que Moïse fit par l'ordre de DIEU de ce qui était arrivé aux Israélites et des lois qu'il leur avait données avait pour but l'instruction de ce peuple et cela nous montre qu'il veut qu'on se souvienne toujours de ses lois et de ses bienfaits.

II. Il paraît de ce chapitre que c'est une chose conforme à la volonté de DIEU et nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société qu'il y ait des magistrats et des juges, mais qu'il faut aussi que ces charges soient confiées à des gens intègres qui les exercent consciencieusement et qui rendent justice à chacun, sans avoir égard à l'apparence des personnes.

III. Moïse récita aux enfants d'Israël l'histoire de la rébellion de leurs pères et de la punition que DIEU en fit afin qu'ils profitassent de cet exemple et qu'ils ne fussent pas rebelles comme leurs pères l'avaient été. Ce récit devait faire d'autant plus d'impression sur eux que les menaces que DIEU avait faites dans cette occasion-là étaient accomplies et que tous ceux qui vivaient lors de cette révolte et qui étaient sortis d'Égypte, il n'en était resté aucun en vie, à la réserve de Josué et de Caleb. St. Paul nous montre l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux, que comme ce fut pour punir les murmures et les rebellions des Israélites que DIEU protesta qu'ils n'entreraient point dans le pays de Canaan, nous devons craindre que nous ne soyons aussi exclus par notre incrédulité et par notre désobéissance de la Canaan céleste et du repos qui est réservé pour le peuple de DIEU.

CHAPITRE II.

Moïse rapporte :

I. Le passage des enfants d'Israël sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Hammonites et la défense que DIEU dit aux Israélites de traiter ces peuples en ennemis.

II. En second lieu, la victoire du peuple d'Israël sur Sihon roi des Amorrhéens.

1 Alors, nous revînmes en arrière, et nous allâmes au désert par le chemin de la mer Rouge, comme l'Eternel m'avait dit ; et nous tournâmes longtemps près de la montagne de Séhir.

2 Et l'Eternel parla à Moïse, disant :

3 Vous avez assez fait le tour de cette montagne ; tournez-vous vers le Septentrion ;

4 et fais ce commandement au peuple, disant : Vous allez passer à la frontière de vos frères, les enfants d'Esäü, qui demeurent à Séhir, et ils auront peur de vous ; mais soyez bien sur vos gardes ;

5 n'ayez point de démêlé avec eux ; car je ne vous donnerai pas un seul pied de terre de leur pays, parce que j'ai donné à Esäü en héritage la montagne de Séhir.

6 Vous achèterez d'eux les vivres pour de l'argent, et vous en mangerez ; vous achèterez aussi d'eux l'eau pour de l'argent, et vous en boirez ;

7 car l'Eternel ton DIEU t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains ; il a connu le chemin que tu as tenu par ce grand désert, et l'Eternel ton DIEU *a été* avec toi pendant ces quarante ans, *et* rien ne t'a manqué.

8 Nous nous détournâmes donc de nos frères, les descendants d'Esäü, qui demeuraient à Séhir, depuis le chemin de la campagne, depuis Elath, et depuis Hetsjon-guéber ; et de là nous nous détournâmes, et nous passâmes par le chemin du désert de Moab.

9 Alors l'Eternel me dit : Ne traitez point les Moabites en ennemis, et n'entrez point en guerre avec eux ; car je ne te donnerai rien de leur pays en héritage, parce que j'ai donné Har en héritage aux enfants de Lot.

10 (Les Emins y habitaient auparavant, qui étaient un peuple grand, et en grand nombre, et d'une haute taille, comme les Hanakins ;

11 et, en effet, ils ont été réputés pour des géants, comme les Hanakins ; mais les Moabites les appelaient Emins.

12 Les Horiens demeuraient aussi auparavant à Séhir ; mais les descendants d'Esäü les en dépossédèrent, et les détruisirent de devant eux ; et ils y habitèrent à leur place, comme Israël a fait au pays de son héritage, que l'Eternel lui a donné).

13 Mais, maintenant levez-vous et passez le torrent de Zéred. Et nous passâmes le torrent de Zéred.

14 Or, le temps que nous avons marché, depuis Kadès-Barné jusqu'au passage du torrent de Zéred, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute cette génération-là, savoir, les gens de guerre, eût été consumée du milieu du camp, comme l'Éternel le leur avait juré.

15 Aussi la main de l'Éternel a été sur eux pour les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'il les eût consumés.

16 Et il est arrivé que tous les hommes de guerre, d'entre le peuple, ont été consumés et sont morts.

17 Et l'Éternel me parla, disant :

18 Tu vas passer aujourd'hui les frontières de Moab, savoir, Har ;

19 et tu approcheras de la frontière des enfants de Hammon ; tu ne les traiteras point en ennemis, et tu n'auras point de démêlé avec eux ; car je ne te donnerai rien du pays des descendants de Hammon en héritage, parce que je l'ai donné en héritage aux descendants de Lot.

20 (Ce pays aussi a été réputé le pays des Rephaïns ; car les Rephaïns y habitaient auparavant, et les Hammonites les appelaient Zamzu mmms ;

21 *c'était* un peuple grand et nombreux, et de haute taille, comme les Hanakins ; mais l'Éternel les détruisit devant eux ; et ainsi ils les dépossédèrent, et y habitèrent à leur place.

22 C'est ainsi qu'il avait fait aux descendants d'Esau, qui demeuraient à Séhir, quand il détruisit les Horiens devant eux ; et *c'est ainsi qu'ils* les dépossédèrent, et *qu'ils* y habitèrent à leur place, jusqu'à ce jour.

23 Les Hauviens de même, qui demeuraient à Hatsérim jusqu'à Gaza, furent détruits par les Caphthorins, qui étant sortis de Caphthor, vinrent habiter en leur place).

24 *L'Éternel dit aussi* : Levez-vous, partez, et passez le torrent d'Arnon. Regarde : j'ai livré entre tes mains Sihon, roi de Hesçon, Amorrhéen, avec son pays ; commence à en prendre possession, et entre en guerre avec lui.

25 Aujourd'hui je commencerai à jeter la frayeur et la peur de ton nom sur les peuples qui sont sous les cieux ; car, ayant ouï parler de toi, ils trembleront, et ils seront en angoisse à cause de ta présence.

26 Alors j'envoyai, du désert de Kedémoth, des députés à Sihon, roi de Hesçon, avec des paroles de paix, disant :

27 Permits que je passe par ton pays, et j'irai par le grand chemin, sans me détourner ni à droite ni à gauche ;

28 tu me feras distribuer des vivres, pour de l'argent, afin que je mange ; tu me donneras de l'eau, pour de l'argent, afin que je boive ; permets seulement que j'y passe,

29 comme me l'ont permis les enfants d'Esau, qui demeurent à Séhir, et les Moabites, qui demeurent à Har, jusqu'à ce que je passe le Jourdain, pour entrer au pays que l'Éternel notre DIEU nous donne.

30 Mais Sihon, roi de Hesçon, ne voulut point nous laisser passer par son pays ; car l'Éternel ton DIEU avait endurci son esprit et raidi son cœur, afin de le livrer entre tes mains, comme tu le vois aujourd'hui.

31 Et l'Éternel me dit : Regarde : j'ai commencé de te livrer Sihon avec son pays ; commence à posséder son pays, pour le tenir en héritage.

32 Sihon donc sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahats.

33 Mais l'Éternel notre DIEU nous le livra, et nous le battîmes, lui, ses enfants, et tout son peuple.

34 Et en ce temps-là, nous prîmes toutes ses villes, et nous détruisîmes, à la façon de l'interdit, toutes les villes où étaient les hommes, les femmes et les enfants, et n'y laissâmes rien de reste.

35 Nous pillâmes seulement les bêtes pour nous, et nous eûmes le butin des villes que nous avions prises.

36 Depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est dans le torrent, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous ; l'Éternel notre DIEU nous les livra toutes ;

37 Excepté le pays des enfants de Hammon, dont tu ne t'es point approché, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun lieu où l'Éternel notre DIEU nous avait défendu d'aller.

RÉFLEXIONS

Il faut faire deux considérations sur cette lecture :

I. Que lorsque le peuple d'Israël passa sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Ammonites et que ces peuples lui refusèrent le passage, DIEU défendit aux Israélites de leur faire aucun mal parce qu'ils

avaient une origine commune avec eux : les Iduméens descendant d'Ésaü frère de Jacob et les Moabites et les Ammonites tirant leurs origines de Lot neveu d'Abraham. Outre cela, DIEU ne voulait pas qu'on traitât ces peuples en ennemis à cause qu'il leur avait donné le pays qu'ils habitaient. Nous voyons par-là que l'on ne doit jamais se venger, ni faire des guerres injustes, ni ôter aux autres ce qui leur appartient.

II. La seconde considération est que les enfants d'Israël vainquirent le roi des Amorrhéens et prirent son pays par le secours de DIEU, par où ils purent reconnaître la vérité des promesses que DIEU leur avait faites de leur donner le pays de Canaan et s'assurer qu'il les mettait bientôt en possession de tout le reste de ce pays-là.

CHAPITRE III

Ce chapitre contient trois choses :

I. Le récit de la victoire du peuple d'Israël sur Hog roi de Basçan.

II. Le partage qui fut fait à deux tribus et demie du pays qui avait été conquis au-delà du Jourdain.

III. La prière que Moïse fit à DIEU pour entrer au pays de Canaan, ce que DIEU lui refusa.

1 Alors nous nous tournâmes, et nous montâmes par le chemin de Basçan ; et Hog, roi de Basçan, sortit contre nous avec tout son peuple, pour combattre à Edréhi.

2 Et l'Éternel me dit : Ne le crains point ; car je l'ai livré entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays ; et tu lui feras comme tu as fait à Sihon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hesçbon.

3 L'Éternel notre DIEU livra aussi entre nos mains Hog, roi de Basçan, et tout son peuple ; et nous le battîmes, tellement que nous ne lui laissâmes aucune personne de reste.

4 Dans ce même temps, nous prîmes aussi toutes ses villes ; et il n'y eut point de ville que nous ne lui prissions, *savoir*, soixante villes, dans tout le pays d'Argob, du royaume de Hog en Basçan.

5 Toutes ces villes-là étaient fortifiées de hautes murailles, de portes et de barres : et outre cela, il y avait des villes en fort grand nombre qui n'avaient point de murailles.

6 Et nous les exterminâmes, à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à Sihon, roi de Hesçbon, détruisant, à la façon de l'interdit, dans toutes les villes, les hommes, les femmes et les petits enfants.

7 Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes, et nous eûmes le butin des villes.

8 Nous prîmes donc, en ce temps-là, le pays des deux rois des Amorrhéens, qui étaient en deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon ;

9 (or, les Sidoniens appellent Hermon, Scirjon ; mais les Amorrhéens le nomment Scénir) ;

10 Toutes les villes du plat pays, et tout Galaad, et tout Basçan, jusqu'à Salca et Edréhi, les villes du royaume de Hog en Basçan.

11 Car Hog, roi de Basçan, était demeuré seul de reste des réphaïns. Voilà, ne voit-on pas son lit, qui est un lit de fer, dans Rabba, ville des enfants de Hammon ? Sa longueur est de neuf coudées, et sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.

12 En ce temps-là donc, nous possédâmes ce pays-là ; et je donnai aux Rubénites et aux Gadites ce qui est depuis Haroher, qui est sur le torrent d'Arnon, et la moitié de la montagne de Galaad, avec ses villes.

13 Et je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le reste de Galaad, et tout Basçan, qui était le royaume de Hog. Toute la contrée d'Argob, par tout le pays de Basçan, était appelée le pays des réphaïns.

14 Jaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée d'Argob, jusqu'à la frontière des Guesçuriens et des Mahacatiens, et l'appela de son nom savoir Basçan, *et les bourgs de Jaïr, et ils l'ont eu jusqu'à ce jour.*

15 Je donnai aussi Galaad à Makir.

16 Mais je donnai aux Rubénites et aux Gadites, depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon, le milieu du torrent, et ses confins, même jusqu'au torrent de Jabbok, qui est la frontière des enfants de Hammon,

17 et la campagne, et le Jourdain, et ses confins, depuis Kinnereth jusqu'à la mer de la campagne, savoir, la mer salée, au-dessous d'Asçdoth de Pisga, vers l'Orient.

18 Or, en ce temps-là, je vous fis *ce* commandement, et je *vous* dis : L'Éternel votre DIEU vous donne ce pays pour le posséder ; vous tous *qui êtes* vaillants, passez tous en armes devant les enfants d'Israël, *qui sont* vos frères.

19 Que seulement vos femmes, vos petits-enfants et votre bétail (car je sais que vous en avez beaucoup) demeurent dans les villes que je vous ai données,

20 jusqu'à ce que l'Éternel ait mis vos frères en repos comme vous, et qu'eux aussi possèdent le pays que

l'Éternel votre DIEU leur va donner au-delà du Jourdain ; et vous reviendrez chacun dans la possession que je vous ai donnée.

21 En ce temps-là aussi je donnai cet ordre à Josué, disant : Tes yeux ont vu tout ce que l'Éternel votre DIEU a fait à ces deux rois ; l'Éternel en fera de même à tous les royaumes vers lesquels tu vas passer.

22 Ne les craignez point ; car l'Éternel votre DIEU est celui qui combat pour vous.

23 En ce même temps aussi je demandai grâce à l'Éternel, disant :

24 Seigneur Éternel, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte ; car qui est le DIEU fort, dans le ciel et sur la terre, qui puisse faire les œuvres que tu fais, et dont la force puisse être comparée à ta force ?

25 Que je passe, je te prie, et que je voie ce bon pays qui est au-delà du Jourdain, et cette bonne montagne, et le Liban.

26 Mais l'Éternel était fort indigné contre moi, à cause de vous ; et il ne m'exauça point, mais il me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire.

27 Monte au haut de cette colline, et élève tes yeux vers l'Occident et vers le Septentrion, le Midi et l'Orient, et regarde de tes yeux ; car tu ne passeras point ce Jourdain.

28 Mais donne à Josué sa charge, et le fortifie et l'encourage ; car c'est lui qui passera devant ce peuple, et qui le mettra en possession du pays que tu verras.

29 Ainsi nous demeurâmes en cette vallée, vis-à-vis de Beth-Péhor.

RÉFLEXIONS

Il a déjà été remarqué sur les chapitres 21 et 22 des Nombres que DIEU commença à mettre les enfants d'Israël en possession de la terre de Canaan par la conquête du pays du roi de Basçan et par le partage qui fut fait de son royaume et de celui des Amorrhéens à deux tribus et demie.

Mais ce qu'il y a de principal à observer dans ce chapitre, ce sont les instances prières par lesquelles Moïse demanda à DIEU de pouvoir entrer dans la terre de Canaan et le refus que DIEU fit de lui accorder cette grâce parce que Moïse n'avait pas fait paraître assez de foi lorsqu'il fit sortir l'eau du rocher.

DIEU n'exauce pas toujours les prières par lesquelles on lui demande des grâces temporelles et bien qu'il pardonne à ceux qu'il aime, comme il avait pardonné à Moïse, il trouve quelque fois à propos de les punir en cette vie de certains péchés qu'ils ont commis et il en use ainsi tant pour les humilier et pour leur donner un sentiment plus vif de leurs fautes que pour l'exemple et pour l'instruction des autres.

CHAPITRE IV VERSETS 1-20

I. Moïse exhorte les Israélites à garder les lois de DIEU, à se souvenir des châtiments que DIEU avait déployé sur eux lorsqu'ils tombèrent dans l'idolâtrie en servant bahal-péhor qui était l'idole des Moabites et à bien considérer l'avantage qu'ils avaient par-dessus les autres peuples d'être conduits par des lois aussi justes et aussi saintes que celles que DIEU leur avait données.

II. Il rapporte ce qui était arrivé lorsque DIEU publia sa loi et il défend sur toutes choses de faire aucune image de la divinité et d'adorer les créatures

1 Maintenant, Israël, écoute ces statuts et ces ordonnances, que je t'enseigne pour les faire, afin que vous viviez et que vous entriez au pays que l'Éternel, le DIEU de vos pères, vous donne, et que vous le possédiez.

2 Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous annonce, et vous n'en diminuerez rien ; afin que vous observiez les commandements de l'Éternel votre DIEU, que je vous prescris.

3 Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à l'occasion de Bahal-Péhor ; car l'Éternel ton DIEU a détruit, du milieu de toi, tout homme qui était allé après Bahal-Péhor.

4 Mais pour vous, qui vous êtes attachés à l'Éternel votre DIEU, vous êtes tous vivants aujourd'hui.

5 Regardez : je vous ai enseigné les statuts et les ordonnances, comme l'Éternel mon DIEU me l'a commandé, afin que vous les fassiez, au milieu du pays où vous allez entrer pour le posséder.

6 Vous les garderez donc et vous les ferez ; car ce sera là votre sagesse et votre intelligence devant tous les peuples, qui, entendant ces statuts, diront : Cette grande nation est le seul peuple sage et intelligent ;

7 car quelle est la nation si grande, qui ait ses dieux près de soi, comme nous avons l'Éternel notre DIEU, toutes les fois que nous l'invoquons ?

8 Et quelle est la nation si grande, qui ait des statuts et des lois justes, comme est toute la loi que je mets aujourd'hui devant vous ?

9 Prends garde seulement à toi, et garde avec soin ton âme, de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues, de peur qu'elles ne sortent de ton cœur tous les jours de ta vie ; mais que tu les enseignes à tes enfants, et aux enfants de tes enfants.

10 N'oublie point ce qui arriva au jour que tu te présentas devant l'Éternel ton DIEU en Horeb, après que l'Éternel m'eut dit : Assemble-moi le peuple, afin que je leur fasse entendre mes paroles, qu'ils apprendront, pour me craindre tout le temps qu'ils vivront sur la terre, et pour les enseigner à leurs enfants.

11 Et au jour que vous vous approchâtes, et que vous vous tîntes sous la montagne (or, la montagne était tout en feu, et la flamme montait jusqu'au milieu du ciel, et il y avait des ténèbres, une nuée, et une obscurité) ;

12 et que l'Éternel vous parla du milieu du feu, vous entendîtes bien une voix qui parlait ; mais vous ne vîtes aucune ressemblance, et vous n'entendîtes que la voix.

13 Et il vous fit entendre son alliance, qu'il vous commanda d'observer ; savoir, les dix paroles, lesquelles il écrivit sur deux tables de pierre.

14 L'Éternel me commanda aussi, en ce temps-là, de vous enseigner ses statuts et ses ordonnances, afin que vous les fassiez au pays où vous allez passer pour le posséder.

15 Vous prendrez donc bien garde sur vos âmes ; car vous ne vîtes aucune ressemblance au jour que l'Éternel votre DIEU vous parla en Horeb du milieu du feu ;

16 de peur que vous ne vous corrompiez, et que vous ne vous fassiez quelque image taillée, ou quelque ressemblance qui vous représente quelque chose, ou quelque figure de mâle ou de femelle,

17 ou la figure d'aucune bête qui soit sur la terre, ou la figure d'aucun oiseau qui ait des ailes et qui vole par les cieux,

18 ou la figure d'aucun reptile qui rampe sur la terre, ou la figure d'aucun poisson qui soit dans les eaux au-dessous de la terre ;

19 De peur aussi qu'élevant tes yeux vers les cieux, et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux, et que tu ne serves ces choses, que l'Éternel ton DIEU a données en partage à tous les peuples qui sont sous tous les cieux ;

20 Car pour vous, l'Éternel vous a pris, et vous a tirés hors d'Égypte, de ce fourneau de fer, afin de lui être un peuple dont il fit son héritage, comme vous le voyez aujourd'hui.

RÉFLEXIONS

Moïse, après avoir fait le récit des bienfaits et des châtements de DIEU sur les Israélites, les exhorte à le craindre. Cela nous apprend que soit que DIEU fasse du bien aux hommes, soit qu'il les afflige, il ne le fait que pour les engager à le servir.

II. Il faut bien considérer ce que Moïse représentait avec tant de force aux enfants d'Israël pour les porter à l'obéissance et pour leur faire sentir le glorieux privilège qu'ils avaient par-dessus les autres peuples d'avoir DIEU pour protecteur et de connaître ses saintes lois. Il leur disait dans cette vue : *Quelle est la nation si grande qui ait ses dieux près de soi comme nous avons l'Éternel notre DIEU toutes les fois que nous l'invoquons et qui ait des statuts et des lois comme toute la loi qu'il nous a donnée ?*

Ces paroles appliquées aux chrétiens ont encore plus de force, puisque DIEU les a distingués si glorieusement, non seulement des autres peuples du monde, mais même des Israélites, et qu'ils ont l'avantage d'être conduits par les saintes et divines lois de l'Évangile qui leur ont été données par le fils de DIEU. Ils sont donc aussi d'autant plus obligés de garder ces lois si justes et si parfaites.

III. Il paraît de ce chapitre qu'il est défendu, non seulement d'adorer les fausses divinités, mais même de représenter DIEU par aucune image. Ce qui nous engage à avoir en horreur toute l'idolâtrie de quelle nature qu'elle puisse être, à bénir DIEU de ce qu'il nous a fait connaître la véritable manière de l'honorer et à le servir fidèlement en esprit et en vérité comme il le demande.

CHAPITRE IV versets 21-49

I. Moïse continue à exhorter les Israélites à s'éloigner de l'idolâtrie après sa mort et il proteste solennellement que s'ils abandonnaient DIEU, ils seraient chassés du pays de Canaan et dispersés par toute la terre, leur promettant cependant que DIEU ne les abandonnerait pas tout à fait, II. Il leur met devant les yeux d'une

manière fort touchante la grâce que DIEU leur avait faite de les choisir pour son peuple, de leur donner sa loi et de faire pour eux tant de merveilles.

III. Il établit trois villes de refuge selon le commandement de DIEU dans le pays qui avait été conquis au delà du Jourdain.

21 Or, l'Éternel a été indigné contre moi à cause de vos murmures, et il a juré que je ne passerais point le Jourdain, et que je n'entrerais point dans ce bon pays que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage.

22 Et je vais mourir dans ce pays, sans que je passe le Jourdain ; mais vous l'allez passer, et vous posséderez ce bon pays.

23 Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Éternel votre DIEU, qu'il a traitée avec vous, et de faire quelque image taillée, ou quelque ressemblance d'aucune chose que l'Éternel votre DIEU vous ait défendue ;

24 car l'Éternel ton DIEU est un feu consumant ; c'est le DIEU fort, qui est jaloux.

25 Quand tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants, et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si alors vous vous corrompez, et que vous fassiez quelque image taillée, ou quelque ressemblance, et si vous faites ce qui déplaît à l'Éternel votre DIEU, afin de l'irriter,

26 j'appelle aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder, après avoir passé le Jourdain, et vous n'y prolongerez point vos jours ; mais vous serez entièrement détruits ;

27 et l'Éternel vous dispersera entre les peuples, et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations, parmi lesquelles l'Éternel vous fera emmener ;

28 et vous servirez là des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne mangent point, et qui ne sentent point.

29 Et, cependant, si de là tu cherches l'Éternel ton DIEU, tu le trouveras, parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme.

30 Et quand tu seras dans l'affliction, et que toutes ces choses te seront arrivées, alors, dans les derniers temps, tu retourneras à l'Éternel ton DIEU, et tu obéiras à sa voix.

31 Parce que l'Éternel ton DIEU est le DIEU fort et miséricordieux, il ne t'abandonnera point, et il ne te détruira point, et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.

32 Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi, depuis le jour que DIEU a créé l'homme sur la terre, et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, si jamais rien de si grand a été fait, et si on n'a jamais rien ouï de semblable ;

33 savoir, qu'un peuple ait entendu la voix de DIEU, parlant du milieu du feu, comme tu l'as entendue, et qu'il soit demeuré en vie ;

34 ou que DIEU ait essayé de venir prendre pour lui une nation du milieu d'une autre nation, par des épreuves, des prodiges et des miracles, par des batailles, à main forte et avec un bras étendu, et par des choses grandes et terribles comme tout ce que l'Éternel votre DIEU a fait pour vous en Égypte, sous vos propres yeux.

35 Tu en as été spectateur, afin que tu connusses que l'Éternel est celui qui est DIEU, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36 Il t'a fait entendre sa voix des cieux pour t'instruire, et il t'a montré son grand feu sur la terre, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu ;

37 et, parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux, et il t'a retiré d'Égypte par sa présence, par sa grande puissance ;

38 pour chasser de devant toi des nations plus grandes et plus fortes que toi, pour t'introduire en leur pays, et te le donner en héritage, comme tu le vois aujourd'hui.

39 C'est pourquoi sache aujourd'hui, et grave dans ton cœur, que l'Éternel est celui qui est DIEU là-haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

40 Garde donc ses statuts et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi ; et afin que tu prolonges tes jours sur la terre que le Seigneur ton DIEU te donne pour toujours.

41 Alors Moïse sépara trois villes en deçà du Jourdain, vers le soleil levant,

42 afin que le meurtrier, qui aurait tué son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant, s'y retirât ;

et que, fuyant en l'une de ces villes-là, il pût sauver sa vie.

43 Ces villes furent : Bétser, au désert, dans la contrée du plat pays, pour la portion des Rubénites ; Ramoth, en Galaad, pour la portion des Gadites ; et Golan, en Basçan, pour celle de ceux de Manassé.

44 Or, c'est ici la loi que Moïse proposa aux enfants d'Israël.

45 Ce sont ici les préceptes, les statuts et les ordonnances que Moïse exposa aux enfants d'Israël, après qu'ils furent sortis hors d'Egypte,

46 Au deçà du Jourdain, dans la vallée qui est vis-à-vis de Beth-Péhor, au pays de Sihon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hesçbon, et que Moïse et les enfants d'Israël battirent, après être sortis d'Egypte ;

47 et dont ils possédèrent le pays, avec le pays de Hog, roi de Basçan, deux rois des Amorrhéens, qui étaient en deçà du Jourdain, vers le soleil levant ;

48 depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'à la montagne de Sion, qui est Hermon ;

49 et toute la campagne au deçà du Jourdain, vers l'Orient, jusqu'à la mer de la campagne, sous Asçdoth de Pisga.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à ce que Moïse représentait aux enfants d'Israël pour les détourner de l'idolâtrie et pour les porter à observer les lois du Seigneur et surtout à cette protestation si grave et si solennelle par laquelle il prenait le ciel et la terre à témoin contre eux leur dénonçant que s'ils abandonnaient le service de DIEU, ils périraient certainement et seraient dispersés par tout le monde en telle sorte pourtant que s'ils profitaient des châtiments de DIEU, il aurait encore pitié d'eux. On voit outre cela avec combien de force, de majesté et de douceur ce Saint prophète rappelait les Israélites à la considération de l'avantage qu'ils avaient eu d'entendre la voix de DIEU et de toutes les merveilles qu'il avait faites en leur faveur.

Ces exhortations de Moïse qui durent faire tant d'impression sur le peuple d'Israël doivent nous toucher beaucoup davantage, nous que DIEU a choisi pour être son vrai peuple à qui il a fait entendre sa voix, non au milieu du feu comme il le fit autrefois sur le mont de Sinaï, mais par JÉSUS-CHRIST son fils et pour qui il a fait des merveilles de puissance et d'amour qui surpassent de beaucoup toutes celles dont les Israélites avaient été les témoins. Si après cela nous venions à négliger ou à mépriser ces précieux avantages et à nous détourner de DIEU et de l'obéissance que nous lui devons, nous n'éviterons pas ses plus rigoureux jugements.

Ce sont là les Réflexions que nous devons faire très sérieusement et pour les rappeler il faut lire et méditer souvent les excellentes exhortations qui sont contenues dans ce chapitre

CHAPITRE V

I. Moïse répète les dix commandements de la loi qui avaient été publiés il y avait environ quarante ans sur le mont de Sinaï.

II. Il parle au peuple d'Israël de la frayeur que leurs pères avaient fait paraître lors de la publication de la loi.

1 Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Ecoute, Israël, les statuts et les ordonnances que je prononce aujourd'hui, et que vous entendez, afin que vous les appreniez, et que vous les gardiez pour les faire.

2 L'Eternel notre DIEU traita alliance avec nous en Horeb.

3 DIEU n'a point traité cette alliance avec nos pères ; mais il l'a traitée avec nous, qui sommes ici aujourd'hui, tous vivants.

4 L'Eternel vous parla face à face sur la montagne, du milieu du feu.

5 Je me tenais en ce temps-là entre l'Eternel et vous, pour vous rapporter la parole de l'Eternel, parce que vous appréhendiez ce feu ; et vous ne montâtes point sur la montagne ; et le Seigneur dit :

6 Je suis l'Eternel ton DIEU, qui t'ai tiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude.

7 Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

8 Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux qui sont sous la terre ;

9 tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car je suis l'Eternel ton DIEU, le DIEU fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération de

ceux qui me haïssent,

10 et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

11 Tu ne prendras point le nom de l'Eternel ton DIEU en vain ; car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

12 Garde le jour du repos pour le sanctifier, selon que l'Eternel ton DIEU te l'a commandé ;

13 tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ;

14 Mais le septième jour est le repos de l'Eternel ton DIEU ; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni ton étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi,

15 et que tu te souviennes que tu as été esclave au pays d'Egypte, et que l'Eternel ton DIEU t'en a tiré à main forte et à bras étendu ; c'est pourquoi l'Eternel ton DIEU t'a commandé de garder le jour du repos.

16 Honore ton père et ta mère, comme l'Eternel ton DIEU te l'a commandé, afin que tes jours soient prolongés, et que tu sois heureux sur la terre que l'Eternel ton DIEU te donne.

17 Tu ne tueras point.

18 Tu ne commettras point adultère.

19 Tu ne déroberas point.

20 Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

21 Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain et tu ne souhaiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

22 L'Eternel prononça ces paroles à toute votre assemblée, sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, avec une voix forte ; et il n'y ajouta rien ; puis il les écrivit sur deux tables de pierre qu'il me donna.

23 Or, il arriva qu'aussitôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, parce que la montagne était toute en feu, vous vous approchâtes de moi, savoir, tous les chefs de vos tribus et vos anciens ;

24 et vous dîtes : Voici, l'Eternel ton DIEU nous a fait voir sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix du milieu du feu ; aujourd'hui nous avons vu que DIEU a parlé avec l'homme, et que l'homme est demeuré vivant.

25 Et maintenant, pourquoi mourrions-nous ? Car ce grand feu-là nous consumera. Si nous entendons encore la voix de l'Eternel notre DIEU, nous mourrons.

26 Car qui est l'homme, quel qu'il soit, qui ait entendu, comme nous, la voix du DIEU vivant, parlant du milieu du feu, et qui soit demeuré en vie ?

27 Toi donc, approche, et écoute tout ce que l'Eternel notre DIEU dira ; puis tu nous rapporteras tout ce que l'Eternel notre DIEU t'aura dit ; et, l'ayant entendu, nous le ferons.

28 Et l'Eternel entendit vos paroles pendant que vous me parliez ; et l'Eternel me dit : J'ai entendu les discours que ce peuple t'a tenus ; ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit.

29 Oh ! s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour garder tous mes commandements, afin qu'ils fussent heureux, eux et leurs enfants à jamais !

30 Va, dis-leur : Retournez dans vos tentes ;

31 mais toi, demeure ici, avec moi, et je te dirai tous les commandements, les statuts et les ordonnances que tu leur enseigneras, afin qu'ils les fassent, dans le pays que je leur donne pour le posséder.

32 Vous prendrez donc garde de les faire, comme l'Eternel votre DIEU vous l'a commandé ; vous ne vous en détournerez ni à droite ni à gauche.

33 Vous marcherez dans toutes les voies que l'Eternel votre DIEU vous a prescrites, afin que vous viviez et que vous soyez heureux, et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez.

RÉFLEXIONS

La répétition que Moïse fit de la loi de DIEU en présence de tout le peuple montre que l'intention de DIEU était qu'elle fut conservée et inviolablement gardée dans tous les âges. Il y a quelque différence dans la manière dont le quatrième commandement est énoncé dans le chapitre 20 de l'Exode et dans celui-ci, où Moïse dit que le jour du sabbat avait aussi été établi pour donner du relâche et du repos aux esclaves et pour faire souvenir les Israélites qu'ils avaient eux-mêmes été esclaves en Égypte. Moïse ajoute cela pour expliquer plus particulièrement les intentions de DIEU dans ce commandement dont le but était de conserver

la mémoire de la délivrance d'Égypte aussi bien que celle de la création du monde. Cette loi que Moïse répéta n'est pas moins pour les chrétiens que pour les Israélites, ainsi nous devons l'avoir en révérence, en observer fidèlement les préceptes, nous souvenant qu'elle règle non seulement les actions, mais aussi les pensées et les mouvements du cœur.

II. On voit en second lieu que le peuple d'Israël fut extrêmement effrayé en entendant la publication de la loi. St. Paul remarque sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux que l'Évangile dénonce des malédictions et des peines plus terribles que la loi de Moïse et que notre DIEU est aussi un feu consumant, ce qui doit nous inspirer une grande crainte et nous porter à rendre à DIEU une obéissance fidèle et constante.

III. Comme les Israélites, après que DIEU eut publié la loi, promirent de la garder, nous devons aussi et même beaucoup plus vouer à DIEU une obéissance inviolable et accomplir au reste les vœux et les promesses par lesquelles nous nous sommes engagés à son service mieux que les Israélites n'accomplirent les leurs. DIEU ayant entendu les promesses du peuple dit à Moïse : *Ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit, ô s'ils avaient toujours le même cœur pour me craindre afin qu'ils fussent heureux à jamais !*

Ces paroles méritent toute notre attention. DIEU témoigne bien clairement par-là que rien ne lui est plus agréable que l'obéissance, qu'il ne cherche qu'à combler les hommes de ses grâces et à les rendre heureux et qu'il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour. Il paraît aussi de là qu'il ne sert de rien d'avoir formé de bonnes résolutions si on n'y persévère pas et si on ne les exécute pas.

CHAPITRE VI.

Moïse recommande aux Israélites d'observer les commandements de DIEU, de l'aimer de tout leur cœur, de ne s'écarter jamais de sa parole, d'avoir toujours sa loi devant leurs yeux et surtout de l'enseigner à leurs enfants et de les instruire des merveilles que DIEU avait faites en faveur de leurs pères.

1 Ce sont donc ici les commandements, les statuts et les ordonnances que l'Eternel votre DIEU m'a commandé de vous enseigner, afin que vous les fassiez, dans le pays où vous allez passer pour le posséder ;
2 afin que tu craignes l'Eternel ton DIEU, en gardant, tous les jours de ta vie, toi, ton fils, et le fils de ton fils, tous ces statuts et ces commandements que je te prescris, et que tes jours soient prolongés.

3 Tu les écouteras donc, ô Israël, et tu prendras garde à les faire, afin que tu sois heureux, et que vous multipliez beaucoup au pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Eternel, le DIEU de tes pères, l'a dit.

4 Ecoute, Israël ; l'Eternel notre DIEU est le seul Eternel.

5 Tu aimeras donc l'Eternel ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toutes tes forces ;

6 et ces commandements que je te prescris aujourd'hui, seront dans ton cœur ;

7 tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu te tiendras dans ta maison, quand tu te mettras en chemin, quand tu te coucheras, et quand tu te lèveras ;

8 et tu les lieras comme un signe sur tes mains, et elles seront comme des frontaux entre tes yeux ;

9 tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

10 Et il arrivera que, quand l'Eternel ton DIEU t'aura fait entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, de te donner, et dans les grandes et bonnes villes que tu n'as point bâties ;

11 Dans les maisons pleines de tous biens, que tu n'as point remplies ; vers les puits creusés que tu n'as point creusés ; dans les vignes et les oliviers, que tu n'as point plantés, tu mangeras, et tu seras rassasié ;

12 mais prends garde à toi que tu n'oublies l'Eternel, qui t'a tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

13 Tu craindras l'Eternel, ton DIEU, et tu le serviras, et tu jureras par son nom.

14 Vous n'irez point après les autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui seront autour de vous ;

15 car le DIEU fort et jaloux, qui est l'Eternel ton DIEU, est au milieu de toi ; de peur que la colère de l'Eternel ton DIEU ne s'embrace contre toi, et qu'il ne t'extermine de dessus la terre.

16 Vous ne tenterez point l'Eternel votre DIEU, comme vous le tentâtes à Massa.

17 Vous garderez soigneusement les commandements de l'Eternel votre DIEU, ses lois et ses statuts qu'il vous a prescrits.

18 Tu feras donc ce qui est droit et bon aux yeux de l'Eternel, afin que tu sois heureux et que tu entres dans le bon pays, duquel l'Eternel a juré à tes pères, et que tu le possèdes,

19 en chassant tous tes ennemis devant toi, comme l'Eternel en a parlé.

20 Quand ton enfant t'interrogera à l'avenir, disant : Que veulent dire ces témoignages, ces statuts et ces

ordonnances que l'Éternel notre DIEU nous a prescrits ?

21 Alors tu diras à ton enfant : Nous avons été esclaves de Pharaon en Égypte, et l'Éternel nous a tirés d'Égypte à main forte ;

22 et l'Éternel a fait sous nos yeux des prodiges et des miracles, qui étaient grands, et qui ont causé de grands maux en Égypte, sur Pharaon et sur toute sa maison ;

23 Et il nous a fait sortir de là, afin de nous faire entrer au pays duquel il avait juré à nos pères, et pour nous le donner.

24 Ainsi l'Éternel nous a commandé de faire tous ces statuts, en craignant l'Éternel notre DIEU, afin que nous soyons toujours heureux, et que notre vie soit préservée, comme aujourd'hui.

25 Et ce sera là notre justice, quand nous prendrons garde à faire tous ces commandements devant l'Éternel notre DIEU, selon qu'il nous l'a ordonné.

RÉFLEXIONS

I. La lecture de ce chapitre nous apprend que puisque le DIEU que nous adorons est le seul vrai DIEU, notre grand et principal soin doit être de l'aimer de tout notre cœur, de lui obéir et de nous tenir inviolablement attachés à sa parole.

II. Ce chapitre nous enseigne que le devoir des pères est d'instruire leurs enfants dans la loi et dans la crainte du Seigneur, de leur raconter les histoires qui sont contenues dans les livres sacrés et de leur parler toujours des grâces de DIEU et de ses saints commandements. C'était par-là que DIEU voulait conserver sa connaissance et la religion parmi les Israélites. Si ce peuple était obligé de s'acquitter de ce devoir, les chrétiens le sont encore davantage et ils ne sauraient négliger l'éducation et l'instruction de leurs enfants sans se rendre coupables d'un grand péché et d'une extrême ingratitude envers DIEU.

III. Enfin, nous devons tous apprendre d'ici à nous souvenir continuellement des grâces de DIEU et à avoir sans cesse ses commandements devant les yeux pour le craindre et pour l'aimer. C'est là, comme le dit Moïse, ce qui sera notre justice, notre bonheur et notre gloire devant DIEU et devant les hommes si nous prenons garde à faire tout ce que le Seigneur notre DIEU nous a commandé.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre a deux parties :

I. Dans la première, DIEU commande au peuple d'Israël de détruire entièrement les Cananéens et les idoles.

II. Dans la seconde, Moïse promet à ce peuple que s'ils obéissaient à la loi du Seigneur, il les bénirait et les mettrait en possession du pays de Canaan, nonobstant le nombre et la force des Cananéens

1 Quand l'Éternel ton DIEU t'aura fait entrer dans le pays où tu vas entrer, pour le posséder, qu'il aura exterminé devant toi beaucoup de nations, les Héthiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, et les Jébusiens, qui sont sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,

2 et que l'Éternel ton DIEU te les aura livrées, alors tu les frapperas et tu les détruiras, à la façon de l'interdit ; tu ne traiteras point d'alliance avec eux, et tu ne leur feras point de grâce ;

3 tu ne t'allieras point par mariage avec eux ; tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils ;

4 car elles détourneraient tes fils de mon service, et ils serviraient d'autres dieux, et la colère de l'Éternel s'allumerait contre vous, et t'exterminerait aussitôt.

5 Mais vous les traiterez ainsi : Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous couperez leurs bocages, et vous brûlerez au feu leurs images taillées ;

6 car tu es un peuple consacré à l'Éternel ton DIEU ; l'Éternel ton DIEU t'a choisi, afin que tu lui sois un peuple précieux, d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.

7 Ce n'a point été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les *autres* peuples, que l'Éternel vous a aimés et qu'il vous a choisis ; car vous étiez en plus petit nombre que tous les autres peuples ;

8 mais c'est parce que l'Éternel vous aime, et qu'il garde le serment qu'il a fait à vos pères, que l'Éternel vous a tirés à main forte, et qu'il t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon, roi d'Égypte.

9 Reconnais donc que l'Éternel ton DIEU est celui qui est DIEU, le DIEU fort, le Fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui l'aiment et qui observent ses

commandements ;

10 et qui rend la pareille en face à ceux qui le haïssent, pour les faire périr. Il ne la gardera pas longtemps à celui qui le hait ; il lui rendra la pareille en face.

11 Prends donc garde aux commandements, aux statuts et aux ordonnances que je te donne aujourd'hui, afin que tu les accomplisses.

12 Et il arrivera que si, après avoir entendu ces ordonnances, vous les gardez et les faites, l'Éternel ton DIEU te gardera l'alliance et la miséricorde qu'il a jurées à tes pères ;

13 il t'aimera, il te bénira, il te multipliera, il bénira le fruit de ton ventre et le fruit de ta terre, ton froment, ton moût et ton huile, et les portées de tes vaches et des troupeaux de ton menu bétail, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner.

14 Tu seras béni par-dessus tous les peuples, et il n'y aura ni mâle ni femelle stérile parmi toi ni parmi tes bêtes ;

15 l'Éternel détournera de toi toutes les maladies, et il ne fera venir sur toi aucune de ces langueurs malignes d'Égypte que tu as connues ; mais il les fera venir sur tous ceux qui te haïssent.

16 Tu détruiras donc tous les peuples que l'Éternel ton DIEU te livre ; ton œil ne les épargnera point, et tu ne serviras point leurs dieux ; car ce te serait un piège.

17 Si tu dis en ton cœur : Ces nations-là sont en plus grand nombre que moi ; comment les pourrai-je déposséder ?

18 Ne les crains point ; souviens-toi bien de ce que l'Éternel ton DIEU a fait à Pharaon et à tous les Égyptiens,

19 de ces grandes épreuves que tes yeux ont vues, des prodiges et des miracles, de la main forte, et du bras étendu par lequel l'Éternel ton DIEU t'a fait sortir hors de l'Égypte ; c'est ainsi que l'Éternel ton DIEU traitera tous ces peuples que tu crains.

20 Et même, l'Éternel ton DIEU enverra contre eux des frelons, jusqu'à ce qu'il ait détruit entièrement devant toi ceux qui resteront, et ceux qui seront cachés.

21 Tu ne t'effraieras point à cause d'eux ; car l'Éternel ton DIEU, le DIEU fort, *qui est* grand et terrible, *est* au milieu de toi.

22 Cependant, l'Éternel ton DIEU arrachera ces nations de devant toi peu à peu ; et tu n'en pourras pas venir à bout tout d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi ;

23 Mais l'Éternel ton DIEU te les livrera, et les effraiera d'un grand effroi, jusqu'à ce qu'il les ait exterminées.

24 Et il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras périr leur nom de dessous les cieux, et nul ne pourra subsister devant toi, jusqu'à ce que tu les aies exterminés.

25 Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux, et tu ne convoiteras point, ni ne prendras point pour toi l'argent ou l'or qui sera sur elles, de peur que ce ne te soit un piège ; car c'est une abomination à l'Éternel ton DIEU.

26 Ainsi tu n'introduiras point de chose abominable dans ta maison, afin que tu ne deviennes pas un interdit, comme cette chose-là ; mais tu l'auras en horreur et en détestation ; car c'est un interdit.

RÉFLEXIONS

Pour bien entendre ce qui est dit dans la première partie de ce chapitre, il faut savoir que DIEU commanda aux enfants d'Israël de détruire les Cananéens parce qu'il voulait punir et ôter du monde ces peuples abominables dont la corruption était montée à son comble et empêcher qu'ils n'entraînaient les Israélites dans l'impiété. Ce fut pour la même raison qu'il défendit à son peuple de s'allier à ces nations-là.

D'où il faut tirer cette instruction que DIEU détruit enfin les peuples dont la méchanceté est sans remède et que l'on doit craindre d'avoir commerce avec les méchants, de peur d'être engagé dans leurs péchés et dans leur punition.

Nous devons bien considérer les exhortations que Moïse adressait aux Israélites à être un peuple saint et consacré à DIEU et les promesses par lesquelles il les assurait que DIEU les bénirait pourvu qu'ils lui fussent fidèles et qu'il les rendrait maîtres des Cananéens et de leurs pays.

DIEU ne nous a choisis pour son peuple qu'afin de nous obliger à le craindre. Ce doit être là notre principal soin et pour cet effet, nous devons toujours nous souvenir que, comme le dit Moïse, le DIEU que nous adorons est : *un DIEU fort et fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui*

observent ses commandements, mais qui aussi rend la pareille en face à ceux qui le haïssent et qui ne laisse point leur rébellion impunie.

CHAPITRE VIII.

Moïse représente aux Israélites la protection dont DIEU les avait couverts et les merveilles qu'il avait faites en leur faveur pendant qu'ils avaient été dans le désert, aussi bien que les châtiments qu'il avait déployés sur eux.

Ensuite il leur parle de la bonté et de la fertilité du pays de Canaan et il les exhorte à ne pas abuser de l'abondance et de la prospérité dont ils jouiraient dans ce pays-là, de peur d'attirer sur eux les effets de la colère de DIEU.

1 Prenez garde à faire tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous viviez et que vous multipliez et que vous entriez au pays dont l'Éternel a juré à vos pères, et que vous le possédiez.

2 Et souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Éternel ton DIEU t'a fait marcher, ces quarante ans, dans ce désert, afin de t'humilier et de t'éprouver, pour connaître ce qui était en ton cœur, et si tu garderais ses commandements, ou non.

3 Il t'a donc humilié et t'a laissé avoir faim ; mais il t'a repu de manne, qui était une nourriture inconnue à toi et à tes pères, afin de te faire connaître que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de DIEU.

4 Ton vêtement ne s'est point usé sur toi, et ton pied n'a point été foulé pendant ces quarante ans.

5 Reconnais donc en ton cœur que l'Éternel ton DIEU te châtie, comme un homme châtie son enfant ;

6 et garde les commandements de l'Éternel ton DIEU pour marcher dans ses voies et pour le craindre ;

7 car l'Éternel ton DIEU te va faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents d'eaux, de fontaines et d'abîmes, qui sortent par les campagnes et par les montagnes,

8 un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers ; un pays d'oliviers *qui portent* de l'huile, et *un pays* de miel ;

9 un pays où tu mangeras ton pain, sans craindre la disette, et où rien ne te manquera ; un pays dont les pierres sont du fer, et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.

10 Tu mangeras donc, et tu seras rassasié, et tu béniras l'Éternel ton DIEU, à cause du bon pays qu'il t'aura donné.

11 Prends garde à toi de peur que tu n'oublies l'Éternel ton DIEU, en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts, que je te commande aujourd'hui d'observer ;

12 Et de peur qu'après que tu auras mangé, et que tu auras été rassasié, et que tu auras bâti de belles maisons, afin d'y habiter,

13 et que ton gros et menu bétail sera accru, et que ton argent et ton or seront multipliés, et que tout ce que tu auras sera augmenté,

14 Alors ton cœur ne s'élève, et que tu n'oublies l'Éternel ton DIEU, qui t'a tiré hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude,

15 qui t'a fait marcher par ce désert grand et affreux, désert plein de serpents, même de serpents brûlants et de scorpions, désert aride, et où il n'y a point d'eau, et qui t'a fait sortir de l'eau du rocher le plus dur,

16 qui te donne à manger dans ce désert la manne, que tes pères n'avaient point connue, afin de t'humilier et de t'éprouver pour te faire enfin du bien ;

17 et que tu ne dises en ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis tous ces biens.

18 Mais tu te souviendras de l'Éternel ton DIEU ; car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens, afin de ratifier son alliance qu'il a jurée à tes pères, comme il paraît par ce que tu vois aujourd'hui.

19 Que s'il arrive que tu oublies en aucune manière l'Éternel ton DIEU, et que tu ailles après les autres dieux, et que tu les serves, et que tu te prosternes devant eux, je proteste contre vous, que certainement vous périrez.

20 Vous périrez comme les nations que l'Éternel fait périr devant vous, parce que vous n'aurez point obéi à la voix de l'Éternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que ce chapitre renferme :

I. La première est que, comme Moïse proposait aux enfants d'Israël les bienfaits et les châtiments de DIEU pour les inciter à le craindre, il est très utile de penser toujours aux grâces que DIEU nous a faites et aux châtiments dont il nous a visités.

II. Les avertissements que Moïse donnait aux Israélites de prendre garde que l'abondance et les commodités du pays de Canaan ne les corrompissent, nous montrent que les hommes abusent facilement de la prospérité et qu'ils oublient DIEU et qu'ils tombent plus souvent dans l'orgueil, dans la désobéissance et dans l'ingratitude lorsqu'ils sont trop à leur aise et que c'est par là qu'ils obligent le Seigneur à leurs ôter les biens et le repos dont ils font un si mauvais usage.

Ces exhortations de Moïse doivent être bien considérées afin qu'en quelque état que nous nous rencontrions, soit d'adversité, soit de prospérité, nous marquions toujours à DIEU notre soumission, notre amour et notre reconnaissance. Ce sera ainsi que nous détournerons ses châtiments et que nous nous attirerons la continuation de sa protection et de sa faveur.

CHAPITRE IX.

Moïse représente aux Israélites d'une manière extrêmement forte et touchante que si DIEU les avait choisis et leur donnait le pays de Canaan, ce n'était pas qu'ils fussent meilleurs que les autres peuples, mais que c'était à cause de l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et à cause de la méchanceté des Cananéens.

Dans cette vue il remet devant les yeux des Israélites leurs divers murmures, leurs rebellions et principalement l'idolâtrie que leurs pères avaient commise en adorant le veau d'or.

1 Ecoute, Israël : Tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour aller vers des nations plus grandes et plus fortes, dont les murs s'élèvent jusqu'au ciel, pour les posséder ;

2 vers un peuple grand et d'une haute taille, vers les descendants des Hanakins, que tu connais, et desquels tu as entendu dire : Qui est-ce qui subsistera devant tous les descendants de Hanak ?

3 Sache donc aujourd'hui que l'Eternel ton DIEU, qui passe devant toi, est un feu consumant ; c'est lui qui les détruira et qui les abaissera devant toi ; tu les chasseras, et tu les feras périr incontinent, selon que l'Eternel t'a dit.

4 Ne dis point en ton cœur, quand l'Eternel ton DIEU les aura chassés de devant toi : C'est à cause de ma justice que l'Eternel m'a fait entrer en ce pays pour le posséder ; car c'est à cause de l'impiété de ces nations-là que l'Eternel va les chasser de devant toi.

5 Ce n'est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur, que tu entres dans leur pays pour le posséder ; mais c'est pour l'impiété de ces nations-là que l'Eternel ton DIEU va les chasser de devant toi, et afin de ratifier la parole que l'Eternel a jurée à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.

6 Sache donc que ce n'est point pour ta justice que l'Eternel ton DIEU te donne ce bon pays pour le posséder ; car tu es un peuple de cou raide.

7 Souviens-toi et n'oublie pas que tu as fort irrité l'Eternel ton DIEU dans ce désert ; et que, depuis le jour que vous êtes sortis du pays d'Egypte, jusqu'à ce que vous êtes venus en ce lieu, vous avez été rebelles contre l'Eternel.

8 Vous avez même irrité l'Eternel à Horeb ; aussi l'Eternel se mit en colère contre vous, afin de vous détruire.

9 Quand je montai sur la montagne pour prendre les tables de pierre, qui sont les tables de l'alliance que l'Eternel avait traitée avec vous, je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger.

10 Alors l'Eternel me donna deux tables de pierre, écrites du doigt de DIEU, et sur lesquelles toutes les paroles que l'Eternel avait prononcées, lorsqu'il parlait avec vous sur la montagne du milieu du feu, au jour de l'assemblée, étaient écrites.

11 Et il arriva qu'au bout de quarante jours et quarante nuits, l'Eternel me donna les deux tables de pierre, qui sont les tables de l'alliance.

12 Puis l'Eternel me dit : Lève-toi, hâte-toi de descendre d'ici ; car ton peuple, que tu as fait sortir d'Egypte, s'est corrompu ; ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre ; ils se sont fait une image de fonte.

- 13 L'Éternel me parla aussi, disant : J'ai regardé ce peuple, et voici, c'est un peuple de cou raide ;
14 laisse-moi, et je les détruirai, et j'effacerai leur nom de dessous les cieux ; mais je te ferai devenir une nation plus puissante et plus grande que celle-ci.
15 Je retournai donc et je descendis de la montagne (or, la montagne était tout en feu), ayant les deux tables de l'alliance dans mes deux mains.
16 Puis je regardai, et voici, vous aviez péché contre l'Éternel votre DIEU, et vous vous étiez fait un veau de fonte ; vous vous étiez bientôt détournés de la voie que l'Éternel vous avait commandé de suivre.
17 Alors je pris les deux tables, et je les jetai de mes mains, et je les rompis devant vos yeux ;
18 puis je me prosternai devant l'Éternel, et je demurai quarante jours et quarante nuits, comme auparavant, sans manger de pain, et sans boire d'eau, à cause du péché que vous aviez commis, en faisant ce qui déplaît à l'Éternel, pour l'irriter ;
19 car je craignais la terrible colère dont l'Éternel était enflammé contre vous, pour vous détruire, et l'Éternel m'exauça encore cette fois.
20 L'Éternel fut aussi fort irrité contre Aaron, pour le faire périr ; mais je priai aussi pour Aaron.
21 puis je pris votre péché, que vous aviez fait, savoir, le veau, et je le brûlai au feu, et je le moulus, jusqu'à ce qu'il fût réduit en poudre ; et j'en jetai la poudre au torrent qui descendait de la montagne.
22 Vous avez fort irrité l'Éternel à Tabhéra, et à Massa, et à Kibroth-taava.
23 Et quand l'Éternel vous envoya de Kadès-Barné, et qu'il vous dit : Montez, et possédez le pays que je vous ai donné ; alors vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Éternel votre DIEU, et vous ne le crûtes point, et vous n'obéîtes point à sa voix.
24 Vous avez été rebelles à l'Éternel, depuis le jour que je vous ai connus.
25 Je me prosternai donc devant l'Éternel quarante jours et quarante nuits, durant lesquels je me prosternai, parce que l'Éternel avait dit qu'il vous détruirait ;
26 et je priai l'Éternel, et lui dis : Ô Seigneur Éternel, ne détruis point ton peuple et l'héritage que tu as racheté par ta grandeur, et que tu as tiré de l'Égypte par ta main forte.
27 Souviens-toi de tes serviteurs Abraham, Isaac et Jacob ; ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché ;
28 de peur que les habitants du pays dont tu nous as fait sortir, ne disent : Parce que l'Éternel ne les pouvait pas faire entrer au pays dont il leur avait parlé, et parce qu'il les haïssait, il les a fait sortir d'Égypte pour les faire mourir dans ce désert.
29 Et cependant, ils sont ton peuple et ton héritage que tu as tiré de l'Égypte par ta grande puissance et par ton bras étendu.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Moïse remettait en mémoire aux Israélites le choix gratuit que DIEU avait fait d'eux et les péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère en diverses occasions.

L'instruction que cela nous donne est que c'est à la seule miséricorde de DIEU et non à aucun mérite qui soit en nous que nous sommes redevables de tout notre bonheur et que, comme Moïse le disait aux Israélites, ce n'est pas à cause de notre justice que DIEU nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a sauvé, mais que c'est par son bon plaisir et par sa pure grâce. C'est ce que nous devons bien considérer et qui doit nous être un grand motif à l'humilité et à la reconnaissance. Il faut aussi que comme Moïse faisait souvenir les Israélites du grand péché que leurs pères avait commis en adorant le veau d'or et de la punition que DIEU avait faite de ce péché, nous rappelions souvent la mémoire de nos fautes aussi bien que des châtiments que DIEU nous a envoyés afin de produire en nous un sentiment plus vif de notre indignité et de nous empêcher de retomber dans la désobéissance.

CHAPITRE X.

Moïse récite comment DIEU, après que les Israélites eurent adorés le veau d'or, donna les secondes tables de la loi et renouvela son alliance avec ce peuple. Il rapporte aussi la mort d'Aaron et la vocation d'Éléazar et des Lévites. Il exhorte après cela ce peuple à aimer DIEU, à le craindre, à n'être plus rebelle et à faire du bien aux affligés et même aux étrangers.

- 1 En ce temps-là, l'Éternel me dit : Taille-toi deux tables de pierre, comme les premières, et monte vers moi sur la montagne ; puis tu te feras une arche de bois.
- 2 Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues, et tu les mettras dans l'arche.
- 3 Ainsi je fis faire une arche de bois de Sittim, et je taillai deux tables de pierre, comme les premières, et je montai sur la montagne, ayant les deux tables en ma main.
- 4 Alors il écrivit sur ces tables, comme il avait écrit la première fois, les dix paroles que l'Éternel vous avait prononcées sur la montagne, du milieu du feu, au jour de l'assemblée ; puis l'Éternel me les donna.
- 5 Et je m'en retournai, et je descendis de la montagne, et je mis les tables dans l'arche que j'avais fait faire ; et elles y sont demeurées comme l'Éternel me l'avait commandé.
- 6 Or, les enfants d'Israël partirent de Bééroth Bené-Jahakan, pour aller à Moséra. Aaron mourut là, et y fut enseveli, et Eléazar, son fils, fut sacrificateur en sa place.
- 7 De là ils tirèrent vers Gud-God, et de Gud-God ils allèrent vers Jotbath, qui est un pays de torrents d'eaux.
- 8 En ce temps-là, l'Éternel sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche de l'alliance de l'Éternel, et pour se tenir devant la face de l'Éternel, pour le servir, et pour bénir en son nom, jusqu'à ce jour.
- 9 C'est pourquoi Lévi n'a point de portion ni d'héritage entre ses frères ; mais l'Éternel est son héritage, selon que l'Éternel ton DIEU lui en a parlé.
- 10 Je me tins donc sur la montagne, comme j'avais fait la première fois, quarante jours et quarante nuits ; et l'Éternel m'exauça encore cette fois-là ; ainsi l'Éternel ne voulut point te détruire ;
- 11 mais l'Éternel me dit : Lève-toi ; va pour marcher devant ce peuple, afin qu'ils entrent au pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, et qu'ils le possèdent.
- 12 Maintenant donc, ô Israel, que demande l'Éternel ton DIEU de toi, sinon que tu craignes l'Éternel ton DIEU, que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu serves l'Éternel ton DIEU, de tout ton cœur et de toute ton âme,
- 13 en observant les commandements de l'Éternel et ses statuts, que je te donne aujourd'hui, afin que tu sois heureux ?
- 14 Voici, les cieux et les cieux des cieux appartiennent à l'Éternel ton DIEU ; la terre aussi lui appartient, et tout ce qui y est ;
- 15 et, toutefois, l'Éternel n'a pris en affection que tes pères, et il n'a aimé qu'eux, et il n'a choisi après eux, d'entre tous les peuples, que vous, qui êtes leur postérité, comme vous le voyez aujourd'hui.
- 16 Circoncisez donc le prépuce de votre cœur, et ne raidissez plus votre cou ;
- 17 car l'Éternel votre DIEU est le DIEU des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Fort, le Grand, le Puissant et le Terrible, qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes et qui ne prend point de présents ;
- 18 Qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger, pour lui donner de quoi se nourrir et de quoi se vêtir.
- 19 Vous aimerez donc l'étranger ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.
- 20 Tu craindras l'Éternel ton DIEU, tu le serviras et tu t'attacheras à lui et tu jureras par son nom.
- 21 C'est lui qui est ta louange, et il est ton DIEU, qui a fait en ta faveur ces choses grandes et terribles, que tes yeux ont vues.
- 22 Tes pères sont descendus en Égypte au nombre de soixante et dix âmes ; et maintenant l'Éternel ton DIEU t'a multiplié, en nombre, comme les étoiles des cieux.

RÉFLEXIONS

On voit dans la première partie de ce chapitre, qu'après que DIEU eut été apaisé envers les Israélites par leur humiliation et par les prières de Moïse, il leur rendit les tables de la loi, qu'il renouvela son alliance et qu'il établit le sacerdoce et son service parmi eux. C'est ainsi que l'intercession des gens de bien et la repentance des pécheurs apaisent la colère de DIEU et l'engage à rendre son amour aux hommes et à leur faire du bien. La seconde partie de ce chapitre renferme d'excellentes exhortations et particulièrement celle-ci : *Ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton DIEU demande de toi, sinon que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu le serves de tout ton cœur et de toute ton âme en observant ses commandements et ses statuts, afin que tu sois heureux ?*

Ces paroles nous montrent que le but de DIEU se propose dans tous ce qu'il fait envers les hommes et ce qu'il demande de nous par-dessus toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et de toute notre

force, que nous le craignons, que nous marchions dans ses voies et que nous aimions tous les hommes sans exception. C'est aussi là le but et la substance de toute la religion et de tous nos devoirs comme notre Seigneur JÉSUS-CHRIST l'a déclaré dans l'Évangile.

CHAPITRE XI.

I. Moïse continue à exhorter les Israélites à aimer DIEU et à le craindre et pour les y engager, il les fait souvenir de la délivrance d'Égypte et de ce qui leur était arrivé dans le désert. II. Il leur parle de la fertilité du pays de Canaan et il leur promet que s'ils obéissaient aux lois du Seigneur, DIEU Les y bénirait, les menaçant au contraire de sa colère s'ils étaient désobéissants. III. Il leur recommande d'avoir toujours sa loi devant les yeux et de l'enseigner soigneusement à leurs enfants. Enfin il leur propose la bénédiction et la malédiction de DIEU et il ordonne que quand ils seraient entrés au pays de Canaan, l'on devait prononcer les bénédictions de dessus la montagne de Garisim et les malédictions de dessus la montagne de Hébal.

- 1 Aime donc l'Éternel ton DIEU, et garde toujours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements ;
- 2 et reconnaissez aujourd'hui, que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Éternel votre DIEU, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu,
- 3 et ses prodiges, et les œuvres qu'il fit au milieu de l'Égypte, contre Pharaon, roi d'Égypte, et contre tout son pays ;
- 4 et ce qu'il fit à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chariots, quand il fit que les eaux de la mer Rouge les couvrirent et les inondèrent, lorsqu'ils vous poursuivaient, et que l'Éternel les détruisit, jusqu'à ce jour ;
- 5 et ce qu'il vous a fait dans ce désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu ;
- 6 et ce qu'il fit à Dathan et à Abiram, enfants d'Eliab, fils de Ruben ; comment la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, au milieu de tout Israël, avec leurs familles et leurs tentes et tout ce qui leur appartenait ;
- 7 mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Éternel a faites.
- 8 Vous garderez donc tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, afin que vous soyez fortifiés, et que vous entriez en possession du pays où vous allez passer pour le posséder ;
- 9 et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et à leur postérité, savoir, sur cette terre où coulent le lait et le miel ;
- 10 Car le pays où tu vas entrer pour le posséder, n'est pas comme le pays d'Égypte, d'où vous êtes sortis, où tu semais ta semence, et où tu l'arrosais comme tu voulais, comme un jardin à herbes ;
- 11 mais le pays où vous allez passer pour le posséder est un pays de montagnes et de campagnes, et il est abreuvé des eaux de la pluie du ciel.
- 12 C'est un pays dont l'Éternel ton DIEU a soin, sur lequel l'Éternel ton DIEU a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.
- 13 Il arrivera donc que, si vous obéissez à mes commandements, que je vous fais aujourd'hui, d'aimer l'Éternel votre DIEU et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,
- 14 alors je donnerai la pluie, telle qu'il faut à votre pays dans sa saison, la pluie de la première et de la dernière saison, et tu recueilleras ton froment, ton vin excellent, et ton huile.
- 15 Je ferai aussi croître dans ton champ de l'herbe pour ton bétail, et tu mangeras et tu seras rassasié.
- 16 Prenez garde à vous, de peur que votre cœur ne soit séduit, et que vous ne vous détourniez, et que vous ne serviez d'autres dieux, et que vous ne vous prosterniez devant eux,
- 17 et que la colère de l'Éternel ne s'allume contre vous, et qu'il ne ferme les cieux, tellement qu'il n'y ait plus de pluie, et que la terre ne donne plus son fruit, et que vous ne périissiez aussitôt de dessus ce bon pays, que l'Éternel vous donne.
- 18 Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit, et liez-les comme un signe sur vos mains, et qu'elles soient comme des frontaux entre vos yeux,
- 19 et enseignez-les à vos enfants, et parlez-en, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu marches dans le chemin, soit que tu te couches ou que tu te lèves ;
- 20 tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison, et sur tes portes ;
- 21 afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner, et qu'ils durent autant que les jours des cieux sur la terre ;

22 car si vous gardez soigneusement tous ces commandements, que je vous ordonne de faire, d'aimer l'Éternel votre DIEU, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,

23 alors l'Éternel chassera toutes ces nations-là de devant vous, et vous posséderez le pays des nations qui sont plus grandes et plus puissantes que vous.

24 Tout lieu où vous aurez mis le pied, sera à vous ; vos frontières seront depuis le désert et le Liban, et depuis le fleuve, qui est le fleuve d'Euphrate, jusqu'à la mer d'Occident.

25 Nul ne pourra subsister devant vous ; l'Éternel votre DIEU répandra la frayeur et la terreur qu'on aura de vous, sur tout ce pays où vous marcherez, selon qu'il vous en a parlé.

26 Regardez ; je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction ;

27 la bénédiction, si vous obéissez aux commandements de l'Éternel votre DIEU, que je vous prescris aujourd'hui ;

28 la malédiction, si vous n'obéissez point aux commandements de l'Éternel votre DIEU, et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui, pour marcher après d'autres dieux que vous n'avez point connus.

29 Et quand l'Éternel ton DIEU t'aura fait entrer au pays où tu vas pour le posséder, alors tu prononceras les bénédictions sur la montagne de Garizim, et les malédictions sur la montagne de Hébal,

30 qui sont au-delà du Jourdain, sur le chemin qui tire vers le soleil couchant, au pays des Cananéens, qui demeurent dans la campagne, vis-à-vis de Guilgal, près des plaines de Moré ;

31 car vous allez passer le Jourdain, pour entrer dans le pays que l'Éternel votre DIEU vous donne pour le posséder ; et vous le posséderez et vous y habiterez.

32 Vous prendrez donc garde à faire tous les statuts et toutes les lois que je vous propose aujourd'hui.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre, de même que les précédents : I tend à porter les Israélites à aimer DIEU et à lui obéir par la considération des délivrances qu'il leur avait accordées et des peines dont il avait puni leurs rébellions dans le désert, par l'espérance des bénédictions qu'il répandrait sur eux dans le pays de Canaan et par la crainte de sa colère.

Si ces motifs devaient toucher les Israélites, la considération de la grande délivrance que nous avons obtenue par JÉSUS-CHRIST, l'espérance de la gloire céleste et la crainte des peines de la vie à venir doivent nous animer encore plus à aimer DIEU et à observer ses commandements.

II. Ce que Moïse dit dans ce chapitre engage d'une façon toute particulière les pères à instruire leurs enfants dans la loi de DIEU et à s'entretenir ordinairement avec eux. Les ordres réitérés que DIEU donne sur ce sujet montrent que ce devoir est de la dernière importance.

Enfin, il faut faire une attention particulière à ces paroles de Moïse : *Regardez, je mets devant vous la bénédiction et la malédiction. La bénédiction si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre DIEU et la malédiction si vous n'obéissez pas et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui.*

L'Évangile nous propose aussi des bénédictions et des malédictions, mais des bénédictions beaucoup plus excellentes et des malédictions plus terribles que celles que Moïse proposait aux Israélites, ce qui doit nous inciter encore plus fortement à l'amour et à l'obéissance que DIEU exige de nous.

CHAPITRE XII.

I. Moïse commande aux enfants d'Israël d'abolir l'idolâtrie dans le pays de Canaan.

II. Il leur dit que quand ils seraient entrés dans ce pays-là, DIEU choisirait un lieu où ils pourraient le servir avec plus de régularité qu'ils n'avaient pu le faire dans le désert et il leur défend d'offrir leurs sacrifices et leurs autres oblations ailleurs que dans ce lieu-là. Il réitère la défense de manger du sang et de pratiquer les superstitions et les idolâtries des Cananéens.

1 Ce sont ici les statuts et les ordonnances auxquels vous prendrez garde pour les faire, lorsque vous serez au pays que l'Éternel, le DIEU de vos pères, vous a donné pour le posséder, pendant tout le temps que vous vivrez sur cette terre.

2 Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations, desquelles vous posséderez le pays, auront servi leurs dieux sur les hautes montagnes, et sur les coteaux, et sous tout arbre feuillu.

3 Vous démolirez aussi leurs autels, et vous briserez leurs statues, et vous brûlerez leurs bocages, et vous

mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux, et vous effacerez de ce lieu-là la mémoire de leur nom.

4 Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de l'Éternel votre DIEU ;

5 mais vous le chercherez où il habitera ; et vous irez au lieu que l'Éternel votre DIEU aura choisi, d'entre toutes vos tribus, pour y mettre son nom ;

6 et vous apporterez là vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes et l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail ;

7 et vous mangerez là devant l'Éternel votre DIEU, et vous vous y réjouirez, vous et vos familles, de toutes les choses auxquelles vous aurez mis la main, et où l'Éternel votre DIEU vous aura bénis.

8 Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons ici aujourd'hui, chacun selon qu'il lui semble bon ;

9 car vous n'êtes point encore parvenus au repos et à l'héritage que l'Éternel votre DIEU vous donne.

10 Vous passerez donc le Jourdain, et vous habiterez au pays que l'Éternel votre DIEU vous fera posséder en héritage ; et il vous donnera du repos, en vous garantissant de tous vos ennemis, qui sont autour de vous, et vous y habiterez sûrement ;

11 et il y aura un lieu que l'Éternel votre DIEU choisira pour y faire habiter son nom ; vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, l'oblation élevée de vos mains, et tout ce qu'il y aura de plus exquis de ce que vous aurez voué à l'Éternel ;

12 et vous vous réjouirez en la présence de l'Éternel votre DIEU, vous, vos fils, vos filles, vos serviteurs et vos servantes, avec le Lévite qui est dans vos portes ; car il n'a point de portion ni d'héritage avec vous.

13 Prends bien garde de ne point offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras ;

14 mais tu offriras tes holocaustes dans le lieu que l'Éternel choisira, en l'une de tes tribus ; et tu y feras tout ce que je te commande.

15 Toutefois, tu pourras tuer et manger de la chair selon tous tes désirs, dans quelque ville que tu demeures, selon la bénédiction que l'Éternel ton DIEU t'aura donnée ; celui qui sera net en mangera, comme on mange du daim et du cerf.

16 Vous prendrez garde seulement de ne manger point de sang ; mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.

17 Tu ne mangeras point, dans aucune ville de ta demeure, les dîmes de ton froment, ni de ton vin, ni de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et menu bétail, ni ce que tu voueras, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains ;

18 mais tu les mangeras en la présence de l'Éternel ton DIEU, au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite qui est dans tes portes ; et tu te réjouiras devant l'Éternel ton DIEU de toutes les choses auxquelles tu auras mis la main.

19 Garde-toi, pendant tout le temps que tu vivras sur la terre, d'abandonner le Lévite.

20 Quand l'Éternel ton DIEU aura étendu tes limites, comme il t'en a parlé, et que tu diras : Je mangerai de la chair ; parce que ton âme aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous tes désirs.

21 Si le lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi pour y mettre son nom, est loin de toi, alors tu tueras de ton gros et menu bétail, que l'Éternel ton DIEU t'aura donné, comme je te l'ai commandé, et tu en mangeras, en quelque ville que tu demeures, selon tous tes désirs.

22 Tu en mangeras comme l'on mange du daim et du cerf ; celui qui sera souillé et celui qui sera net, en pourront manger.

23 Garde-toi seulement de manger du sang de ces bêtes ; car le sang est leur âme, et tu ne mangeras point l'âme avec la chair.

24 Tu n'en mangeras donc point ; mais tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

25 Tu n'en mangeras point, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, quand tu auras fait ce que l'Éternel approuve et qu'il trouve droit ;

26 mais tu prendras les choses que tu auras consacrées, qui seront par-devers toi, et ce que tu auras voué, et tu viendras au lieu que l'Éternel aura choisi ;

27 et tu offriras tes holocaustes, savoir, la chair et le sang, sur l'autel de l'Éternel ton DIEU ; mais le sang de tes autres sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Éternel ton DIEU, et tu en mangeras la chair.

28 Garde et écoute toutes ces choses que je te commande, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, à jamais, lorsque tu auras fait ce que l'Éternel ton DIEU approuve, et qu'il trouve bon et droit.

29 Quand l'Éternel ton DIEU aura exterminé de devant toi les nations, au pays desquelles tu vas pour le

posséder, et que tu le posséderas, et que tu seras habitant de leur pays,

30 prends garde à toi, que tu ne donnes dans le piège en les suivant, quand elles auront été détruites de devant toi, et que tu ne recherches leurs dieux, disant : Comment est-ce que ces nations servaient leurs dieux, afin que j'en fasse de même ?

31 Tu ne feras point ainsi à l'Eternel ton DIEU ; car ces nations ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Eternel, et qu'il hait ; et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à l'honneur de leurs dieux.

32 Vous prendrez garde à faire tout ce que je vous commande : Tu n'y ajouteras rien de plus, et tu n'en retrancheras rien.

RÉFLEXIONS

Le but de ces lois était en général d'empêcher les Israélites de se laisser aller à l'idolâtrie et aux crimes des Cananéens, de les obliger à servir DIEU dans le lieu et de la manière qu'il l'avait prescrit et de les engager à pourvoir à l'entretien des Lévites et à lui marquer leur reconnaissance par le moyen des sacrifices, des dîmes et des autres oblations.

Pour ce qui nous regarde, nous pouvons faire ici ces considérations :

I. Que DIEU ne peut agréer d'autres services que celui qu'il a lui-même prescrit et qu'il ne nous est pas permis de nous en écarter.

II. Qu'il faut avoir en horreur toute sorte d'idolâtrie et de superstition, mais qu'il faut aussi se garder de suivre les mauvaises coutumes et les mauvais exemples, puisqu'il ne serait pas moins dangereux, ni moins criminel d'imiter les hommes corrompus dans leur manière de vivre, que de se conformer aux superstitieux et aux idolâtres dans leur faux culte.

CHAPITRE XIII.

Moïse commande qu'on fasse mourir les faux prophètes qui voudraient détourner le peuple du service du vrai DIEU, et il établit la même peine contre les particuliers et même contre les villes qui voudraient porter le peuple d'Israël à l'idolâtrie.

1 S'il s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur, qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle,

2 et que ce signe ou ce miracle, dont il t'aura parlé, arrive, et qu'il te dise : Allons après d'autres dieux, que tu n'as point connus, et servons-les ;

3 tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur ; car l'Eternel votre DIEU vous éprouve, pour savoir si vous aimez l'Eternel votre DIEU, de tout votre cœur et de toute votre âme.

4 Vous marcherez après l'Eternel votre DIEU, vous le craindrez, vous garderez ses commandements, vous obéirez à sa voix, vous le servirez, et vous vous attacherez à lui ;

5 mais on fera mourir ce prophète ou ce songeur ; car il a parlé de se révolter contre l'Eternel votre DIEU, qui vous a tirés hors du pays d'Egypte, et qui vous a rachetés de la maison de servitude, pour vous faire sortir de la voie que l'Eternel votre DIEU vous a prescrite, afin d'y marcher ; ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi.

6 Quand ton frère, fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille ou ta femme bien-aimée ou ton intime ami, que *tu chéris* comme ton âme, te *voudra* séduire, en *te* disant en secret : Allons et servons d'autres dieux, que tu n'as pas connus, ni toi ni tes pères,

7 d'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous, soit près, soit loin de toi, depuis un bout du pays jusqu'à l'autre,

8 n'aie point de complaisance pour lui, et ne l'écoute point ; que ton œil aussi ne l'épargne point, et ne sois point touché de compassion pour lui, et ne le cache point ;

9 Mais tu ne manqueras point de le faire mourir ; ta main sera la première sur lui pour le faire mourir, et ensuite la main de tout le peuple ;

10 Et tu l'assommeras de pierres, et il mourra, parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Eternel ton DIEU, qui t'a tiré hors du pays d'Egypte, de la maison de servitude ;

11 afin que tout Israël l'entende et craigne, et qu'on ne fasse plus une si méchante action au milieu de toi.

12 Quand tu entendras que, dans l'une de tes villes, que l'Eternel ton DIEU te donne pour y habiter, on dira :

13 Quelques méchants garnements sont sortis du milieu de toi, qui ont voulu séduire les habitants de leur

ville, disant : Allons, et servons d'autres dieux que vous n'avez point connus,

14 alors tu en feras une exacte recherche, et tu t'informerás et t'enquerras soigneusement ; et, si tu trouves que ce qu'on a dit soit véritable et certain, et qu'une telle abomination se soit faite au milieu de toi,

15 tu ne manqueras point de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée ; et tu les détruiras, à la façon de l'interdit, avec tout ce qui y sera, faisant passer même ses bêtes au fil de l'épée.

16 Tu assembleras au milieu de la place tout son butin, et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin, devant l'Éternel ton DIEU, afin qu'elle soit à toujours un monceau de ruines, sans qu'elle se rebâtisse plus.

17 Et il ne demeurera rien de cet interdit en ta main, afin que l'Éternel revienne de l'ardeur de sa colère, et qu'il te fasse miséricorde et qu'il ait pitié de toi, et qu'il te multiplie, comme il l'a juré à tes pères ;

18 Parce que tu auras obéi à la voix de l'Éternel ton DIEU, pour garder ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu fasses ce que l'Éternel ton DIEU approuve et qu'il trouve droit.

RÉFLEXIONS

Voici comment il faut entendre ce qui est dit dans ce chapitre :

I. C'est que si DIEU, pour éprouver les Israélites, permettait qu'il s'élevât des imposteurs qui fissent de faux miracles ou des actions extraordinaires qu'on aurait pu regarder comme des miracles, les Israélites, sans s'arrêter à ces signes et à ces miracles, devaient regarder comme séducteurs tous ceux qui voudraient les porter à servir d'autres dieux et que c'était par là qu'on pouvait reconnaître les faux prophètes.

II. Il faut considérer que la loi qui ordonnait de faire mourir les particuliers et les habitants des villes qui voudraient solliciter le peuple à l'idolâtrie ne doit pas être observée aujourd'hui parce qu'elle était fondée sur l'état et la constitution particulière du peuple d'Israël duquel DIEU était le roi et le souverain magistrat, tellement qu'on ne pouvait introduire l'idolâtrie sans se rebeller contre lui et sans renverser la forme de gouvernement qu'il avait établie. Ainsi ce qui est dit dans ce chapitre ne prouve pas que l'on doive aujourd'hui punir de mort les idolâtres ou ceux qui sont dans l'erreur lorsque cette erreur n'intéresse point la tranquillité publique et l'ordre qui doit régner dans la société. Cependant il paraît d'ici que l'idolâtrie est un crime qu'on ne saurait assez éviter, que l'on doit s'opposer par tous les moyens possibles et justes à ceux qui entraînent les autres dans l'erreur et dans le péché et qu'il ne faut tolérer le mal en quoi que ce soit, non pas même dans ses plus proches.

Au reste, si l'on ne doit pas employer la contrainte et les supplices contre les idolâtres, non plus contre les errants, l'église doit se servir de l'instruction, de la discipline et des autres moyens que JÉSUS-CHRIST lui a mis en main pour empêcher que les fausses doctrines ne se répandent pour prévenir les scandales, pour ramener ceux qui en sont les auteurs et pour les retrancher de la communion de JÉSUS-CHRIST s'ils sont incorrigibles.

CHAPITRE XIV

I. DIEU commande aux Israélites d'être modérés dans leurs deuil.

II Il répète la loi touchant les animaux nets et les souillés.

III. Il ordonne, qu'outre les dîmes que les Israélites paieraient aux Lévites, ils apportassent les secondes dîmes au tabernacle, permettant néanmoins à ceux qui étaient éloignés de les convertir en argent. Mais à la troisième année, les Israélites laissaient parvenir dans les lieux de leurs demeures ces dîmes aux Lévites et aux nécessiteux.

1 Vous êtes les enfants de l'Éternel votre DIEU. Ne vous faites aucune incision, et ne vous rasez point entre les yeux pour aucun mort ;

2 car tu es un peuple saint à l'Éternel ton DIEU, et l'Éternel t'a choisi d'entre tous les peuples qui sont sur la terre, afin que tu lui sois un peuple précieux.

3 Tu ne mangeras point d'aucune chose abominable.

4 Ce sont ici les bêtes que vous mangerez, savoir, le bœuf, ce qui naît des brebis et des chèvres,

5 le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe ;

6 et vous mangerez d'entre les bêtes, de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui ont le pied fourché, et qui ruminent ;

7 mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement, ou qui ont l'ongle divisé et le pied fourché

seulement, comme le chameau, le lièvre et le lapin ; car ils ruminent bien, mais ils n'ont point l'ongle divisé ; ceux-là vous seront souillés.

8 Le pourceau vous est aussi défendu ; car il a bien l'ongle divisé, mais il ne rumine point ; il vous sera souillé. Vous ne mangerez point de leur chair ; vous ne toucherez pas même leur chair morte.

9 Voici ce que vous mangerez de tout ce qui est dans les eaux ; vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles ;

10 mais vous ne mangerez point de ce qui n'a point de nageoires ni d'écailles ; cela vous sera souillé.

11 Vous mangerez tout oiseau net.

12 Et ce sont ici ceux desquels vous ne mangerez point : l'aigle, l'orfraie, le faucon,

13 le vautour, le milan et l'autour, selon leur espèce,

14 et tout corbeau, selon son espèce,

15 le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier selon son espèce,

16 la chouette, le hibou, le cygne,

17 le cormoran, le pélican, le plongeon,

18 la cigogne et le héron, selon leur espèce ; la huppe et la chauve-souris.

19 Et tout insecte qui vole vous sera souillé ; on n'en mangera point ;

20 mais vous mangerez de tout ce qui vole et qui est net.

21 Vous ne mangerez d'aucune chair de bête morte d'elle-même ; mais tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes, et il la mangera ou tu la vendras à l'étranger ; car tu es un peuple saint à l'Eternel ton DIEU. Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de sa mère.

22 Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé, qui sortira de ton champ, chaque année ;

23 et tu mangeras, devant l'Eternel ton DIEU, au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, les dîmes de ton froment, de ton vin, de ton huile, et les premiers-nés de ton gros et menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Eternel ton DIEU ;

24 mais si le chemin est si long que tu ne puisses porter toutes ces choses, parce que le lieu, que l'Eternel ton DIEU aura choisi pour y mettre son nom, sera trop loin de toi, quand l'Eternel ton DIEU t'aura béni,

25 alors tu les convertiras en argent, et tu serreras l'argent ; et, l'ayant pris en ta main, tu iras au lieu que l'Eternel ton DIEU aura choisi,

26 et tu emploieras l'argent dans tout ce que tu souhaiteras, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise, et en toute autre chose que tu désireras, et tu le mangeras en la présence de l'Eternel ton DIEU, et tu te réjouiras, toi et ta famille.

27 Tu n'abandonneras point le Lévite qui est dans tes portes, parce qu'il n'a point de portion ni d'héritage avec toi.

28 Au bout de trois ans, tu tireras toutes les dîmes de ton rapport de cette année-là, et tu les mettras dans tes portes.

29 Alors le Lévite, qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes, viendront et ils mangeront, et ils seront rassasiés, afin que l'Eternel ton DIEU te bénisse dans l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliqueras.

RÉFLEXIONS

Nous devons faire ici ces trois Réflexions :

I. Que si DIEU ne voulait pas que les Israélites pleurassent les morts à la manière des idolâtres, les chrétiens doivent encore plus garder de modération dans le deuil et ne pas s'affliger pour les morts comme ceux qui n'ont point d'espérance.

II. Pour ce qui est de la loi qui concerne les animaux nets et les animaux souillés, les raisons de cette loi ont été marquées dans les Réflexions sur le chapitre XI du Lévitique. Ces lois touchant la distinction des animaux étant aujourd'hui abolie et l'Évangile nous enseignant qu'il n'y a aucune créature qui soit souillée, nous pouvons user de toutes les créatures de DIEU, toutefois avec sobriété et actions de grâce et d'une manière qui ne scandalise personne et en observant exactement les lois de la tempérance et de la prudence chrétienne.

III. Les ordres réitérés que DIEU donnait aux Israélites de payer les dîmes aux Lévites et l'obligation où ils étaient de donner même les secondes dîmes montre que la volonté de DIEU est que l'on entretienne les ministres de la religion aussi bien que les nécessaires et que chacun y contribue libéralement et selon son

pouvoir.

CHAPITRE XV.

I. DIEU défend aux Israélites d'exiger les dettes de leurs compatriotes dans l'année de relâche qui revenait tous les sept ans.

II. Il recommande à cette occasion d'assister les nécessiteux et il règle comment on devait en user dans cette année-là envers les serviteurs et les esclaves.

III. Il répète la loi touchant les premiers-nés des bêtes.

1 De sept ans en sept ans tu célébreras l'année de relâche.

2 Et c'est ici la manière de la célébrer. Que tout créancier relâche ce qu'il aura prêté à son prochain, et qu'il ne l'exige point de son prochain ni de son frère, quand on aura proclamé l'année de relâche, à l'honneur de l'Éternel.

3 Tu pourras exiger de l'étranger ; mais, si tu as affaire avec ton frère, tu lui donneras du relâche ;

4 afin qu'il n'y ait parmi toi aucun pauvre ; car l'Éternel ton DIEU te bénira certainement dans le pays qu'il te donnera en héritage pour le posséder ;

5 pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Éternel ton DIEU, et que tu prennes garde à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui.

6 Parce que l'Éternel ton DIEU t'aura béni, comme il t'en a parlé, tu prêteras sur gage à plusieurs nations, et tu n'emprunteras point sur gage ; tu domineras sur plusieurs, et elles ne domineront point sur toi.

7 Quand un de tes frères sera pauvre parmi toi, dans quelque lieu de ta demeure, dans le pays que l'Éternel ton DIEU te donne, tu n'endurciras point ton cœur, et tu ne resserreras point ta main à ton frère qui sera dans la pauvreté ;

8 mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir ta main, et de lui prêter sur gage, autant qu'il en aura besoin, pour l'indigence où il se trouvera.

9 Prends garde à toi qu'il n'y ait cette pensée impie dans ton cœur, et que tu ne dises : La septième année, qui est l'année de relâche approche ; et que ton œil étant sans pitié envers ton frère qui est pauvre, pour ne lui rien donner, il ne crie contre toi à l'Éternel, et qu'il n'y ait en toi du péché.

10 Tu ne manqueras point de lui donner, et ton cœur ne lui donnera point de regret ; car l'Éternel ton DIEU te bénira dans toute ton œuvre et dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main ;

11 car il y aura toujours des pauvres dans le pays ; c'est pourquoi je te fais ce commandement, et je te dis : Ne manque point d'ouvrir ta main à ton frère affligé et pauvre dans ton pays.

12 Quand quelqu'un d'entre tes frères, soit homme, soit femme, te sera vendu, il te servira six ans ; mais à la septième année tu le renverras libre d'avec toi ;

13 et quand tu le renverras libre d'avec toi, tu ne le renverras point vide ;

14 mais tu ne manqueras point de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire, et de ta cuve ; tu lui donneras des biens dont l'Éternel ton DIEU t'aura béni.

15 Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte, et que l'Éternel ton DIEU t'en a racheté ; c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui.

16 Mais s'il arrive qu'il te dise : Que je ne sorte point d'avec toi ; parce qu'il t'aime et ta maison, et qu'il se trouve bien avec toi ;

17 alors tu prendras un poinçon, et tu lui perceras l'oreille contre la porte, et il sera ton serviteur à toujours ; tu en feras aussi de même à ta servante.

18 Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre d'avec toi ; car il t'a servi six ans, le double du salaire du mercenaire ; et l'Éternel ton DIEU te bénira en tout ce que tu feras.

19 Tu consacreras à l'Éternel ton DIEU tout premier né mâle qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier-né de ta vache, et tu ne tondras point le premier-né de tes brebis ;

20 tu le mangeras, toi et ta famille, chaque année, en la présence de l'Éternel ton DIEU, au lieu que l'Éternel aura choisi.

21 Mais s'il a quelque défaut, *qu'il soit* boiteux ou aveugle, *ou qu'il ait* quelque autre mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Éternel ton DIEU,

22 *mais* tu le mangeras au lieu de ta demeure ; celui qui est souillé et celui qui est net, *en mangeront*, comme

on mange du daim et du cerf.

23 Tu prendras garde seulement de ne manger point son sang ; *mais* tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

RÉFLEXIONS

Le dessein du Seigneur dans la loi qui enjoignait les Israélites de ne rien exiger de leurs frères dans l'année de relâche et de renvoyer leurs serviteurs libres à moins qu'ils ne voulussent demeurer au service de leur maître était de faire souvenir les Israélites qu'ils avaient été esclaves en Égypte et qu'ils appartenaient tous également à DIEU et d'empêcher que les riches n'oppriment les pauvres et ne les assujettissent à l'esclavage.

Si les Israélites étaient tenus à l'observation de cette loi, les chrétiens sont encore plus obligés de traiter leurs serviteurs avec équité et humanité et de n'être pas trop rigoureux à exiger ce qui leur est dû par des personnes nécessiteuses.

Outre cela, le Seigneur recommande particulièrement dans ce chapitre d'avoir un grand soin des pauvres et de ne les jamais abandonner et il y défend d'une manière très expresse d'écouter les pensées de défiance ou d'intérêt qui pourraient nous détourner des devoirs qui sont ici prescrits. Il déclare que c'est un péché criant d'opprimer les petits ou de les laisser sans assistance, mais que sa bénédiction se répand sur ceux qui ont pitié des misérables. Ce sont là de puissants motifs à exercer la charité libéralement et avec plaisir.

Il était défendu aux Israélites de se servir des premiers-nés mâles de leur bétail parce qu'ils devaient être consacrés à DIEU.

CHAPITRE XVI.

Il est parlé dans ce chapitre :

I. Des fêtes de la pâque, de la Pentecôte et des tabernacles,

II. De l'établissement et du devoir des juges et des magistrats.

III. DIEU, pour empêcher l'idolâtrie, défend de faire des statues et de planter des arbres auprès des autels dans les lieux où il serait adoré comme les idolâtres en plantaient dans les lieux où ils servaient les idoles

1 Prends garde au mois où les épis mûrissent, et fais la Pâque à l'Éternel ton DIEU ; car c'est dans ce mois que les épis mûrissent l'Éternel ton DIEU t'a fait sortir, de nuit, hors d'Égypte.

2 Et sacrifie la Pâque à l'Éternel ton DIEU, du gros et du menu bétail, au lieu que l'Éternel aura choisi pour y faire habiter son nom.

3 Tu ne mangeras point de pain levé avec la Pâque ; tu mangeras, en la célébrant, pendant sept jours, des pains sans levain, des pains d'affliction, parce que tu es sorti en hâte du pays d'Égypte ; afin que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour que tu es sorti du pays d'Égypte.

4 Il ne se verra point de levain chez toi, dans toutes tes frontières, pendant sept jours, et on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour, jusqu'au matin.

5 Tu ne pourras pas sacrifier la Pâque dans tous les lieux de ta demeure, que l'Éternel ton DIEU te donne ;

6 Mais seulement au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi pour y faire habiter son nom ; c'est là que tu sacrifieras la Pâque, le soir, aussitôt que le soleil sera couché, dans le même temps que tu sortis d'Égypte ;

7 et, l'ayant fait cuire, tu la mangeras, au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi ; et le matin tu t'en retourneras, et tu t'en iras dans tes tentes.

8 Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain ; et, au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton DIEU, tu ne feras aucune œuvre.

9 Tu te compteras sept semaines ; tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson ;

10 puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton DIEU, en présentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Éternel ton DIEU t'aura béni.

11 Et tu te réjouiras en la présence de l'Éternel ton DIEU, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, et le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi pour y faire habiter son nom ;

12 et tu te souviendras que tu as servi en Égypte, et tu prendras garde à observer ces statuts.

13 Tu feras la fête solennelle des tabernacles pendant sept jours, après que tu auras recueilli les revenus de

ton aire et de ta cuve ;

14 et tu te réjouiras pendant la fête solennelle, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes.

15 Pendant sept jours tu célébreras la fête solennelle à l'honneur de l'Éternel ton DIEU, au lieu que l'Éternel aura choisi, quand l'Éternel ton DIEU t'aura béni dans toute ta récolte et dans tout l'ouvrage de tes mains ; et tu seras alors dans la joie.

16 Trois fois l'année, tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton DIEU, au lieu qu'il aura choisi, savoir, à la fête solennelle des pains sans levain, et à la fête solennelle des semaines, et à fête solennelle des tabernacles, et nul ne se présentera devant la face de l'Éternel à vide ;

17 mais chacun donnera à proportion de ce qu'il aura, selon la bénédiction que l'Éternel ton DIEU t'aura donnée.

18 Tu t'établiras des juges et des prévôts dans toutes les villes que l'Éternel ton DIEU te donne, selon tes tribus, afin qu'ils jugent le peuple par un jugement juste.

19 Tu ne pervertiras point le droit, et tu n'auras point égard à l'apparence des personnes, et tu ne prendras aucun présent ; car le présent aveugle les yeux des sages, et il corrompt les paroles des justes.

20 Tu suivras fort exactement la justice, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Éternel ton DIEU te donne.

21 Tu ne planteras point de bocage, de quelque arbre que ce soit, auprès de l'autel de l'Éternel ton DIEU, que tu te seras fait.

22 Tu ne te dresseras point non plus de statue ; car l'Éternel ton DIEU hait ces choses.

RÉFLEXIONS

Les raisons pour lesquelles les fêtes des Israélites avaient été ordonnées ont été marquées ci-devant plus d'une fois. I. Ce qu'il faut considérer sur cela c'est que si DIEU voulait que les Israélites eussent leurs fêtes pour se souvenir des bienfaits qu'il avait accordés à leur nation, les chrétiens, à qui DIEU a fait des grâces infiniment plus considérables, doivent célébrer ces grâces avec beaucoup plus de zèle et d'ardeur, non seulement dans les temps qui sont destinés à cela, mais en tout temps et par toute leur conduite, la vie du chrétien devant être toute consacrée à la gloire de DIEU et à son service.

II. Ce chapitre prouve que l'établissement des magistrats et des juges à DIEU pour auteur et que le devoir de ceux qui exercent ces emplois est de rendre une exacte justice, de ne prendre aucun présent et de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes.

III. La défense que DIEU faisait aux Israélites de planter des bocages et de faire des statues à la manière des idolâtres montre que ce n'est pas assez d'éviter l'idolâtrie, mais qu'il faut outre cela s'éloigner de tout ce qui en approche et de tout ce qui pourrait être pour nous ou pour les autres une occasion de péché ou de scandale.

CHAPITRE XVII.

I. DIEU commande qu'on fasse mourir les Israélites qui adoraient les idoles,

II. Que quand il faudra juger de quelque cas douteux, on consulte les sacrificateurs ou le juge et qu'on s'en tienne à leur décision.

III. Enfin, il prescrit la manière d'établir les rois et leur devoir tant à l'égard des choses civiles qu'à l'égard de la religion.

1 Tu ne sacrifieras point à l'Éternel ton DIEU, ni taureau ni menue bête qui ait en soi quelque vice ou quelque défaut ; car c'est une abomination à l'Éternel ton DIEU.

2 Quand il se trouvera, au milieu de toi, dans quelque une des villes que l'Éternel ton DIEU te donne, un homme ou une femme qui fasse ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel ton DIEU, en transgressant son alliance,

3 et qui aille et serve d'autres dieux, et qui se prosterne devant eux, soit devant le soleil ou devant la lune, ou devant toute l'armée du ciel, ce que je n'ai pas commandé

4 et que cela t'aura été rapporté, et que tu l'auras appris, alors tu t'informerás exactement ; et, si tu trouves que ce qu'on a dit soit véritable et certain, et qu'une telle abomination ait été faite en Israël,

5 alors tu feras sortir vers tes portes un tel homme ou une telle femme, qui aura fait cette méchante action, soit l'homme, soit la femme, et tu les assommeras de pierres, et ils mourront.

6 On fera mourir celui qui doit mourir, sur la parole de deux ou trois témoins ; mais on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seul témoin.

7 La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir : ensuite la main de tout le peuple le lapidera ; ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.

8 Quand une affaire te paraîtra trop difficile, pour juger entre le sang et le sang, entre la cause et la cause, entre la plaie et la plaie, qui sont des affaires de procès dans tes portes, alors tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi ;

9 et tu viendras aux sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, et au juge qui sera en ce temps-là, et tu les consulteras, et ils te déclareront ce que porte le droit.

10 Et tu feras exactement ce qu'ils t'auront déclaré, du lieu que l'Éternel aura choisi, et tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.

11 Tu feras de point en point ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée, et selon le droit qu'ils t'auront déclaré, et tu ne te détourneras point de ce qu'ils t'auront dit, ni à droite, ni à gauche ;

12 mais l'homme qui, par fierté, n'aura point voulu obéir au sacrificateur qui assiste là pour servir l'Éternel ton DIEU, ou au juge, cet homme-là mourra, et tu ôteras le méchant d'Israël ;

13 afin que tout le peuple l'entende et craigne, et qu'il ne s'élève pas avec orgueil à l'avenir.

14 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton DIEU te donne, et que tu le posséderas, et que tu y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi ;

15 tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Éternel ton DIEU aura choisi ; tu t'établiras pour roi un homme qui soit d'entre tes frères ; et tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger, qui ne soit point ton frère.

16 Cependant, il ne fera point d'amas de chevaux, et il ne ramènera point le peuple en Égypte, pour faire un amas de chevaux ; car l'Éternel vous a dit : Jamais vous ne retournerez par ce chemin-là.

17 Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, de peur que son cœur ne se détourne ; il ne s'amassera pas non plus beaucoup d'argent, ni beaucoup d'or.

18 Et, aussitôt qu'il sera assis sur le trône de son règne, il écrira pour lui un double de cette loi, dans un livre qu'il prendra des sacrificateurs qui sont de la race de Lévi ;

19 et ce livre demeurera par-devers lui, et il lira dans ce livre tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel son DIEU, et à prendre garde à toutes les paroles de cette loi et à ses statuts, pour les faire ;

20 de peur que son cœur ne s'élève par-dessus ses frères et qu'il ne se détourne de ce commandement, ou à droite ou à gauche ; et afin qu'il prolonge ses jours dans son règne, lui et ses fils, au milieu d'Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces trois considérations :

I. La première, que la loi qui ordonnait de faire mourir les idolâtres ne regarde pas les chrétiens et que l'on ne doit pas en conclure qu'il faille employer les supplices et la rigueur contre ceux qui sont dans l'erreur, mais que cependant nous devons résister à ceux qui pourraient nous détourner du vrai service de DIEU et de l'obéissance que nous lui devons, que ces gens-là doivent être regardés comme des séducteurs et retranchés de la communion de l'église par l'exercice de la discipline comme St. Paul le montre dans ses épîtres et en particulier dans la première épître aux Corinthiens, chapitre V, où il applique à ce sujet ces paroles de Moïse :

Ôtez le méchant du milieu de vous.

II. La seconde considération regarde la loi qui obligeait les Israélites à se soumettre au jugement du sacrificateur et qui assujettissait à la mort ceux qui refuseraient de lui obéir. Il faut savoir que cette loi ne concernait pas les articles de la foi et les dogmes de la religion, puisque DIEU lui-même avait tellement réglé dans sa parole tout ce que l'on devait croire et observer à cet égard, qu'il n'était permis à qui que ce fût de s'écarter en aucune manière de cette règle, mais cette loi regardait les causes civiles dans lesquelles il fallait se soumettre au sacrificateur ou au juge qui avait l'autorité de terminer les procès auxquels il n'y aurait jamais eu de fin si les particuliers eussent pu se rebeller impunément contre ceux que DIEU avait lui-même établis pour les décider. C'est ainsi qu'on doit encore aujourd'hui se soumettre aux juges et aux magistrats et qu'il est ordonné aux chrétiens d'obéir selon DIEU à leurs conducteurs spirituels et temporels.

III. Enfin, il paraît de ce chapitre que les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas croire qu'il leur est permis de s'élever au-dessus de leurs frères et de profiter de leur autorité pour s'enrichir, pour vivre dans les délices ou pour opprimer les peuples, mais que leur devoir est de se tenir dans la modération et dans l'humilité, de gouverner leurs sujets avec justice et surtout de bien lire la loi de DIEU et de l'avoir continuellement devant les yeux afin de s'y conformer.

CHAPITRE XVIII.

I. DIEU règle le droit que les sacrificateurs et les Lévites qui feraient le service auraient sur les sacrifices et sur les autres oblations.

II. Il défend les superstitions des Cananéens et particulièrement de consulter les devins.

III. Il promet d'instruire son peuple en lui envoyant des prophètes et surtout d'envoyer un grand prophète auquel tous devraient se soumettre,

IV. Enfin, il donne des marques auxquelles on peut discerner les faux et les vrais prophètes.

1 Les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, même toute la tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec le reste d'Israël ; mais ils mangeront des sacrifices de l'Éternel, faits par le feu, et de son héritage.

2 Ils n'auront donc point d'héritage parmi leurs frères ; l'Éternel est leur héritage, comme il leur en a parlé.

3 Or, c'est ici ce que les sacrificateurs auront droit de prendre du peuple, savoir : de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit taureau soit menu bétail, on donnera au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre.

4 Tu leur donneras les prémices de ton froment, de ton vin et de ton huile, et les prémices de la toison de tes brebis ;

5 car l'Éternel ton DIEU l'a choisi d'entre toutes les tribus, afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Éternel, lui et ses fils, à toujours.

6 Or, quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque endroit que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour, et qu'il viendra selon tout le désir de son âme, au lieu que l'Éternel aura choisi,

7 il fera le service au nom de l'Éternel son DIEU, comme tous ses frères les Lévites, qui assistent en la présence de l'Éternel.

8 Ils mangeront une égale portion avec les autres, outre ce que chacun d'eux pourrait avoir vendu du bien de ses pères.

9 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton DIEU te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là.

10 Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni devin qui se mêle de deviner, ni pronostiqueur de temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges,

11 ni enchanteur qui use d'enchantements, ni homme qui consulte l'esprit de Python, ni diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts ;

12 car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel ; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton DIEU chasse ces nations-là de devant toi.

13 Tu vivras dans l'intégrité avec l'Éternel ton DIEU ;

14 car ces nations-là, dont tu vas posséder le pays, écoutent les pronostiqueurs et les devins ; mais, pour toi, l'Éternel ton DIEU ne t'a point permis de faire ainsi.

15 L'Éternel ton DIEU te suscitera un prophète comme moi, d'entre tes frères ; vous l'écoutez ;

16 suivant tout ce que tu demandas à l'Éternel ton DIEU à Horeb, au jour de l'assemblée, dans lequel tu dis : Que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon DIEU, et que je ne voie plus ce grand feu, de peur que je ne meure.

17 Alors l'Éternel me dit : Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit.

18 Je leur susciterai un prophète comme toi, d'entre leurs frères, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui aurai commandé ;

19 et il arrivera que quiconque n'écouterà pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte ;

20 Mais, si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom, que je ne lui aurai point

commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra.

21 Que si tu dis en ton cœur : Comment connaissons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?

22 Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Éternel, et que la chose qu'il aura prédite ne sera point, ni n'arrivera point, ce sera là une parole que l'Éternel ne lui a point dite ; mais le prophète l'aura dite par orgueil ; ainsi ne le crains point.

RÉFLEXIONS

I. Saint Paul nous apprend que la loi qui règle le droit des sacrificateurs auraient sur les offrandes du peuple marque que l'intention de DIEU a toujours été que ceux qui servent l'église dans le St. ministère fussent nourris et entretenus par l'église.

II. Nous voyons ici que c'est une impiété criante de consulter les devins et d'user d'enchantements et de cérémonies superstitieuses et que ces crimes ne doivent en aucune façon être soufferts parmi ceux qui connaissent le vrai DIEU.

III. Nous avons dans ce chapitre une prophétie remarquable qui est appliquée à JÉSUS-CHRIST dans le nouveau Testament. C'est celle par laquelle DIEU avait promis d'envoyer un grand prophète qui ferait connaître aux hommes la volonté de DIEU et qui devrait être seul écouté dans l'église.

IV. L'ordre que DIEU donnait de ne pas écouter les faux prophètes montre qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui se disent envoyé de DIEU le soient en effet, mais que DIEU veut qu'on examine les docteurs et les doctrines par les marques qu'il a lui-même données dans sa parole. C'est aussi à quoi JÉSUS-CHRIST et les apôtres exhortent particulièrement les chrétiens.

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre contient des lois :

I. Touchant les villes de refuge et la manière de procéder lorsqu'il se serait commis quelque meurtre soit involontaire, soit volontaire,

II. Touchant les bornes des possessions et la punition des faux témoins.

1 Quand l'Éternel ton DIEU aura exterminé les nations desquelles l'Éternel ton DIEU te donne le pays, et que tu posséderas leur pays, et que tu demeureras dans leurs villes et dans leurs maisons,

2 alors tu sépareras trois villes au milieu du pays, que l'Éternel ton DIEU te donne pour le posséder.

3 Tu dresseras le chemin, et tu partageras en trois parties les contrées de ton pays, que l'Éternel ton DIEU te donnera en héritage ; et ce sera afin que tout meurtrier s'y retire.

4 Or, voici comment on procédera envers le meurtrier, qui se sera retiré là pour sauver sa vie : Celui qui aura frappé son prochain par mégarde, et sans l'avoir haï auparavant ;

5 comme si quelqu'un étant allé avec son prochain dans une forêt, pour couper du bois, et qu'avançant sa main avec sa cognée pour couper du bois, il arrive que le fer échappe hors du manche, et rencontre tellement son prochain, qu'il en meure, cet homme-là s'enfuira dans une de ces villes, afin qu'il y vive ;

6 de peur que le garant du sang ne poursuive le meurtrier, pendant que son cœur est échauffé, et qu'il ne l'atteigne, si le chemin était trop long, et ne le frappe à mort, bien qu'il ne fût point digne de mort, parce qu'il ne haïssait point son prochain auparavant.

7 C'est pourquoi, je te commande, et je te dis : Sépare-toi trois villes.

8 Que si l'Éternel ton DIEU étend tes frontières, comme il l'a juré à tes pères, et s'il te donne tout le pays qu'il a promis de donner à tes pères,

9 (pourvu que tu prennes garde à faire tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, afin que tu aimes l'Éternel ton DIEU, et que tu marches toujours dans ses voies), alors tu ajouteras encore trois villes, outre ces trois-là ;

10 afin que le sang de celui qui est innocent, ne soit pas répandu, au milieu de ton pays, que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage, et que tu ne sois pas coupable de meurtre ;

11 mais lorsqu'un homme qui haïra son prochain, lui aura dressé des embûches, et qu'il se sera élevé contre lui, et l'aura frappé à mort, et qu'il s'en sera fui dans l'une de ces villes,

12 alors les anciens de sa ville l'enverront tirer de là, et le livreront entre les mains du garant du sang, afin qu'il meure.

13 Ton œil ne l'épargnera point ; mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent, et tu seras heureux.

14 Tu ne transporteras point les bornes de ton prochain, que les prédécesseurs auront plantées, dans l'héritage que tu posséderas au pays que l'Éternel ton DIEU te donne pour le posséder.

15 Un seul témoin ne sera point valable contre un homme, dans quelque crime et péché que ce soit, ou quelque péché qu'on ait commis ; mais sur la parole de deux ou de trois témoins, la chose sera valable.

16 Quand un faux témoin s'élèvera contre quelqu'un, pour déposer contre lui, et pour l'accuser de révolte contre DIEU ;

17 alors ces deux hommes-là, qui auront contestation entre eux, comparaîtront devant l'Éternel, en la présence des sacrificateurs et des juges qui seront en ce temps-là ;

18 et les juges s'informeront exactement ; et s'il se trouve que ce témoin soit un faux témoin, qu'il ait déposé faussement contre son frère,

19 tu lui feras comme il avait dessein de faire à son frère ; et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.

20 Et les autres, qui entendront cela, craindront ; et à l'avenir ils ne feront plus de semblable méchanceté au milieu de toi.

21 Ton œil ne l'épargnera point ; vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons de ce chapitre :

I. Que si DIEU avait établi des villes de refuge pour ceux qui auraient tué quelqu'un innocemment et sans aucun mauvais dessein, il ne voulait pas qu'on laisse impunis, sous quelque prétexte que ce fût, les meurtriers volontaires. Ainsi, les magistrats et les juges sont obligés de faire une recherche et une punition exacte de ces sortes de crimes s'ils ne veulent pas attirer sur eux et sur leurs peuples la vengeance céleste.

II. Ce chapitre nous enseigne que c'est une injustice criante de transporter les bornes des possessions.

III. La troisième réflexion regarde les témoins. DIEU veut qu'on ait recours aux témoins lorsqu'on ne peut pas connaître autrement la vérité et il ordonne qu'on fasse souffrir aux faux témoins la même peine que celle à laquelle ils auraient exposé celui contre qui ils auraient rendu un faux témoignage. Cette loi montre que les juges sont autorisés par la loi divine à se servir de témoins et du serment pour découvrir la vérité, que ceux qui sont appelés en témoignage sont obligés de la déclarer, que les faux témoins qui sont connus méritent une punition exemplaire et que si les hommes ne les punissent pas, DIEU fera la vengeance de leur perfidie et de leur impiété.

CHAPITRE XX.

Ce chapitre contient les lois militaires. On y voit l'exhortation que les sacrificateurs adressaient au peuple lorsqu'il allait à la guerre et comment les Israélites devaient traiter les villes qu'ils attaquaient.

1 Quand tu iras à la guerre contre tes ennemis, et que tu verras des chevaux et des chariots, et un peuple plus grand que toi, ne les crains point ; car l'Éternel ton DIEU, qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte, est avec toi.

2 Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le sacrificateur s'avancera et parlera au peuple.

3 Et il leur dira : Écoute, Israël ; vous vous approchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis ; que votre cœur ne devienne point lâche, ne craignez point, ne soyez point étonnés, et n'ayez aucune frayeur d'eux ;

4 car l'Éternel votre DIEU est celui qui marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis et pour vous préserver.

5 Alors les officiers parleront au peuple, disant : Qui est-ce qui a bâti une maison neuve, et ne l'a point dédiée ? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne la dédie.

6 Et qui est-ce qui a planté une vigne, et qui n'en a point encore cueilli le fruit ? qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre n'en cueille le fruit.

7 Et qui est-ce qui a fiancé une femme, et qui ne l'a point épousée ? qu'il s'en aille, et qu'il retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre ne l'épouse.

8 Et, les officiers continueront à parler au peuple, et diront : Si quelqu'un est timide et lâche, qu'il s'en aille et qu'il retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses frères ne fonde comme le sien.

9 Et aussitôt que les officiers auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs des bandes à la tête

de chaque troupe.

10 Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui offriras la paix.

11 Alors, si elle te fait une réponse de paix, et t'ouvre les portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et te servira.

12 Que si elle ne traite pas avec toi, mais qu'elle fasse la guerre contre toi, alors tu l'assiégeras ;

13 et, quand l'Éternel ton DIEU l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée,

14 en réservant seulement les femmes, les petits enfants, les bêtes, et tout ce qui sera dans la ville, savoir, tout son butin, que tu pilleras pour toi ; et tu mangeras le butin de tes ennemis, que l'Éternel ton DIEU t'aura donné.

15 Tu en feras ainsi à toutes les villes, qui sont fort éloignées de toi, et qui ne sont point des villes de ces nations ;

16 Mais tu ne laisseras vivre personne qui soit des villes de ces peuples que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage ;

17 car tu ne manqueras point de les détruire, à la façon de l'interdit ; savoir, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Éternel ton DIEU te l'a commandé ;

18 afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils ont pratiquées envers leurs dieux, et que vous ne péchiez pas contre l'Éternel votre DIEU.

19 Quand tu tiendras une ville assiégée plusieurs jours, en la battant pour la prendre, tu ne gâteras point ses arbres, et tu ne les renverseras point à coups de cognée ; parce que tu en pourras manger ; c'est pourquoi, tu ne les couperas point ; car l'arbre des champs est-il un homme pour venir contre toi dans le siège ?

20 Mais tu détruiras et tu couperas seulement les arbres que tu connaîtras n'être point des arbres fruitiers ; et tu en bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce que tu en sois le maître.

RÉFLEXIONS

Les lois militaires qui sont contenues dans ce chapitre méritent qu'on y fasse réflexion.

L'exhortation que le sacrificateur adressait aux Israélites quand ils allaient à la guerre tendait à leur apprendre que c'était par le secours de DIEU seul qu'ils pouvaient vaincre leurs ennemis. L'on peut recueillir de là que DIEU qui préside à tout donne des succès heureux dans la guerre et que, quand les guerres sont justes et légitimes, on peut s'assurer de sa protection.

La loi qui exemptait certaines personnes d'aller à la guerre avait été établie tant parce qu'il n'aurait pas été juste qu'elles fussent privées des avantages qu'elles avaient voulu se procurer et que d'autres en jouissent parce qu'il était à craindre que ces gens-là n'allant à la guerre que malgré eux ne manquassent de courage.

DIEU voulait que les Israélites se conduisissent dans leurs guerres avec modération et avec douceur en épargnant le plus qu'il leur serait possible les personnes innocentes. Si les Israélites devaient en user ainsi envers leurs ennemis, les chrétiens doivent beaucoup plus garder cette modération et marquer en toutes choses qu'ils sont animés de l'esprit de JÉSUS-CHRIST qui est un esprit de charité et de douceur.

CHAPITRE XXI

DIEU règle ici :

I. La manière de faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu,

II. Les mariages avec les prisonnières prises en guerre,

III. Le droit des aînés,

IV. La punition des enfants rebelles,

V. Et la sépulture des criminels exécutés à mort par la justice.

1 Lorsque, dans la terre que l'Éternel ton DIEU te donne pour la posséder, on trouvera le corps d'un homme qui aura été tué, étendu dans un champ, et qu'on ne saura pas qui l'aura tué,

2 alors tes anciens et tes juges sortiront, et mesureront depuis l'homme qui aura été tué, jusqu'aux villes qui sont autour de lui ;

3 puis les anciens de la ville qui sera la plus proche de l'homme qui aura été tué, prendront une jeune vache du troupeau, dont on ne se soit point servi, et qui n'ait point tiré au joug ;

4 et les anciens de cette ville-là feront descendre cette jeune vache dans une vallée rude, qu'on ne laboure ni ne sème pas, et ils couperont là, dans la vallée, le cou à cette jeune vache.

- 5 Et les sacrificateurs, fils de Lévi, s'approcheront ; car l'Eternel ton DIEU les a choisis pour faire son service, et pour bénir au nom de l'Eternel, et afin que toute cause et toute plaie soit jugée par leur parole ;
6 et tous les anciens de cette ville-là, qui seront les plus près de l'homme qui aura été tué, laveront leurs mains sur la jeune vache à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée ;
7 et, prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang ; nos yeux aussi ne l'ont point vu répandre.
8 O Eternel ! sois propice à ton peuple d'Israël que tu as racheté, et ne lui impute point le sang innocent qui a été répandu au milieu de ton peuple d'Israël. Et le meurtre sera expié pour eux.
9 Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi ; parce que tu auras fait ce que l'Eternel approuve et qu'il trouve droit.
10 Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis, et que l'Eternel ton DIEU les auras livrés entre tes mains, et que tu en auras emmené des prisonniers ;
11 si tu vois, entre les prisonniers, une femme qui soit belle, et qu'ayant conçu pour elle de l'affection, tu veuilles la prendre pour ta femme ;
12 Alors tu la mèneras en ta maison, et elle rasera sa tête, et coupera ses ongles.
13 Elle ôtera de dessus elle les vêtements qu'elle avait dans sa captivité, et elle demeurera dans ta maison, et pleurera son père et sa mère, un mois durant ; puis tu viendras vers elle, et tu seras son mari, et elle sera ta femme.
14 S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la renverras, à sa volonté, et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent, ni en faire aucun trafic, parce que tu l'auras humiliée.
15 Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée, et l'autre haïe, et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui est aimée que celle qui est haïe ; si le fils aîné est de celle qui est haïe,
16 lorsque le jour viendra qu'il partagera à ses enfants ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée, avant le fils de celle qui est haïe, qui est le premier-né ;
17 mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour son premier-né, en lui donnant la portion de deux, de tout ce qui se trouvera lui appartenir ; car il est le commencement de sa force. Le droit d'aînesse lui appartient.
18 Quand un homme aura un enfant pervers et rebelle, qui n'obéira point à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, et qui, quoiqu'ils l'aient châtié, ne les veuille point écouter,
19 alors le père et la mère le prendront, et le mèneront aux anciens de sa ville, et à la porte de son lieu ;
20 Et ils diront aux anciens de sa ville : Voici notre fils qui est pervers et rebelle ; il n'obéit point à notre voix ; il est gourmand et ivrogne.
21 Alors tous les hommes de la ville le lapideront, et il mourra ; et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi, afin que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.
22 Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort, et qu'on le fera mourir, et que tu le pendras à un bois,
23 son corps mort ne demeurera point la nuit sur le bois ; mais tu ne manqueras point de l'ensevelir le même jour ; car celui qui est pendu est malédiction de DIEU ; c'est pourquoi tu ne souilleras point la terre que l'Eternel ton DIEU te donne en héritage.

RÉFLEXIONS

Les cérémonies que DIEU avait prescrites pour faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu et la prière de protestation solennelle que les magistrats devaient prononcer dans cette occasion montrent bien clairement que les juges ne sauraient être trop exacts à découvrir et à punir les meurtriers et que, s'ils ne le font pas, le Seigneur leur en demandera compte.

Les lois touchant les mariages avec les prisonnières et le droit des aînés avaient pour but d'empêcher que les Israélites ne se laissent emporter à leurs passions et à leurs caprices et de maintenir l'ordre et la justice dans les familles.

La loi qui condamnait à mort les enfants rebelles à père et mère marque la grandeur de ce péché et doit faire craindre aux enfants qui s'en rendent coupables la malédiction de DIEU.

Enfin, ce que le Seigneur avait prescrit touchant les criminels qui seraient exécutés à mort tendaient à empêcher qu'on ne laissât les corps morts exposés à être mangés des bêtes ou à se consumer d'eux-mêmes,

ce qui aurait ressenti l'inhumanité et eût été un objet d'horreur.

Nous devons à l'occasion de ce qui est dit ici du supplice des criminels penser au profond abaissement de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur qui a été exposé sur une croix. C'est la réflexion que St. Paul fait au chapitre III de l'épître aux Galates, lorsqu'il dit : *Christ nous a racheté de la malédiction de la loi lorsqu'il a été fait malédiction pour nous, car il est écrit « Maudit est celui qui est pendu au bois ».*

CHAPITRE XXII.

Les lois contenues dans ce chapitre regardent les choses perdues, la modestie dans les habits, l'humanité même envers les bêtes, les bâtiments, le mélange des espèces, les vêtements et la punition des personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans l'impureté.

1 Si tu vois le bœuf ou la brebis de ton frère égarés, tu ne te cacheras point d'eux ; tu ne manqueras point de les ramener à ton frère.

2 Que si ton frère ne demeure pas près de toi, ou que tu ne le connaisses pas, tu les retireras même dans ta maison, et ils seront avec toi jusqu'à ce que ton frère les cherche ; et alors tu les lui rendras.

3 Tu en feras de même à l'égard de son âne, et tu en useras de même à l'égard de son vêtement, et de toute autre chose que ton frère aura perdue et que tu auras trouvée, qui aura été égarée ; tu ne t'en pourras cacher.

4 Si tu vois l'âne de ton frère, ou son bœuf, tombés dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux ; mais tu les relèveras avec lui.

5 Une femme ne portera point un habit d'homme, et un homme ne se revêtira point d'un habit de femme ; car quiconque fait de telles choses, est en abomination à l'Éternel ton DIEU.

6 Quand tu rencontreras, dans un chemin, sur quelque arbre ou sur la terre, un nid d'oiseau, où il y ait des petits ou des œufs, et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère avec les petits ;

7 mais tu laisseras aller la mère, et tu prendras les petits pour toi, afin que tu sois heureux, et que tu prolonges tes jours.

8 Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras des défenses tout autour de ton toit, de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang, si quelqu'un tombait de là.

9 Tu ne planteras point ta vigne de diverses sortes de plants, de peur que le tout, savoir, le plant que tu auras planté et le rapport de ta vigne, ne soit souillé.

10 Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplé.

11 Tu ne t'habilleras point d'un drap tissu de diverses choses, comme de laine et de lin joints ensemble.

12 Tu feras des bandes aux quatre pans de la robe dont tu te couvres.

13 Lorsque quelqu'un aura pris une femme, et qu'après être venu vers elle, il la haïra,

14 et qu'il lui imputera quelque chose qui donne occasion de parler d'elle, en la diffamant, et en disant : J'ai pris cette femme ; et, quand je me suis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle sa virginité ;

15 alors le père et la mère de la jeune fille prendront et produiront les marques de sa virginité devant les anciens de la ville, à la porte ;

16 et le père de la jeune fille dira aux anciens : J'ai donné ma fille à cet homme pour femme, et il l'a prise en aversion ;

17 et voici, il lui a imposé une chose qui donne occasion de parler, disant : Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge ; cependant voici les marques de la virginité de ma fille ; et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.

18 Alors les anciens de cette ville-là prendront le mari, et le châtieront ;

19 et, parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israël, ils le condamneront à cent pièces d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune fille ; et elle lui sera pour femme, et il ne la pourra pas renvoyer, tant qu'il vivra ;

20 mais, si ce qu'il a dit est véritable, que la jeune fille ne se soit point trouvée vierge,

21 alors ils feront sortir la jeune fille à la porte de la maison de son père, et les gens de la ville l'assommeront de pierres, et elle mourra ; car elle a commis une infamie en Israël, commettant impureté dans la maison de son père ; et ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

22 Quand on trouvera un homme couché avec une femme mariée, ils mourront même tous deux, tant l'homme qui a couché avec la femme, que la femme ; et tu ôteras le mal d'Israël.

23 Quand une jeune fille vierge sera fiancée à un homme, et que quelqu'un, l'ayant trouvée dans la ville,

aura couché avec elle,

24 vous les ferez sortir tous deux à la porte de la ville, et vous les lapiderez, et ils mourront ; savoir, la jeune fille, parce qu'elle n'a point crié dans la ville ; et l'homme, parce qu'il a violé la femme de son prochain ; et tu ôteras le mal du milieu de toi.

25 Que si quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée, et que, lui faisant violence, il couche avec elle, alors l'homme qui aura couché avec elle mourra lui seul ;

26 mais tu ne feras rien à la jeune fille ; la jeune fille n'a point commis de péché digne de mort ; car il en est de ce cas, comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain, et lui ôtait la vie ;

27 parce que, l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille fiancée aurait pu crier, sans que personne l'ait délivrée.

28 Si quelqu'un trouve une jeune fille vierge, qui ne soit point fiancée, et que la prenant il couche avec elle, et qu'ils soient trouvés ;

29 l'homme qui aura couché avec elle, donnera au père de la jeune fille cinquante pièces d'argent, et elle lui sera pour femme, parce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra pas laisser, tant qu'il vivra.

30 Nul ne prendra la femme de son père, ni ne découvrira le bord de la robe de son père.

RÉFLEXIONS

Ces diverses lois nous apprennent :

I. Qu'on est obligé de rendre de bonne foi les choses qu'on a trouvées à celui à qui elles appartiennent.

II. La loi qui défend de prendre dans le nid d'oiseaux la mère avec ses petits avait été donnée pour enseigner aux Israélites l'humanité.

III. DIEU défend de se déguiser et de changer les habits de son sexe comme les idolâtres le faisaient parce que cela est indécent et contraire à la pudeur et peut conduire à la licence.

IV. DIEU voulait que l'on mît des défenses autour des toits des maisons parce que les toits étaient plats et pour empêcher qu'on ne tombât de là.

V. Il défendait le mélange des espèces dans la vue d'éloigner les Israélites de l'impureté et des coutumes des idolâtres.

VI. Les bandes ou les franges que les Israélites portaient à leurs habits et qui les distinguaient des autres peuples étaient destinées à les faire souvenir qu'ils étaient le peuple de DIEU et qu'ils devaient garder sa loi.

Enfin, on doit faire une singulière attention à la peine que DIEU avait établie contre les personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans le péché d'impureté. Nous voyons par-là que non seulement l'adultère, mais aussi la simple fornication sont de grands péchés, que ceux qui en sont coupables doivent être punis et qu'ils sont obligés de réparer, soit par le mariage, soit par tous les autres moyens possibles le mal qu'ils ont fait, ce qui joint à la considération des peines dont DIEU menace les impurs, doit détourner de ces péchés infâmes et doit nous faire vivre dans la chasteté et dans la pureté.

CHAPITRE XXIII.

Les lois que ce chapitre renferme regardent :

I. Certaines personnes qui ne pouvaient être reçues dans l'assemblée du peuple de DIEU, ni dans les emplois de la magistrature. II. La pureté qui devait être gardée dans le camp du peuple d'Israël lorsqu'il marchait en guerre. III. Les esclaves fugitifs, l'impureté et la prostitution, l'usure, les vœux et enfin ce qu'il était permis ou défendu de prendre dans les possessions d'autrui.

1 Celui qui est eunuque, soit pour avoir été froissé, soit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

2 Le bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel ; même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

3 Le Hammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel ; même leur dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel ;

4 parce qu'ils ne sont point venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, par le chemin, quand vous sortiez d'Égypte, et parce aussi qu'ils firent venir à prix d'argent, contre vous Balaam, fils de Béhor, de Péthor de Mésopotamie, pour vous maudire.

5 Mais l'Éternel ton DIEU ne voulut point écouter Balaam, et l'Éternel ton DIEU convertit la malédiction en bénédiction, parce que l'Éternel ton DIEU t'aime.

6 Tu ne chercheras jamais, tant que tu vivras, leur paix ni leur bien.

7 Tu n'auras point en abomination l'Iduméen ; car il est ton frère ; tu n'auras point en abomination l'Égyptien ; car tu as été étranger dans son pays.

8 Les enfants qui leur naîtront dans la troisième génération, pourront entrer dans l'assemblée de l'Éternel.

9 Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde-toi de toute chose mauvaise ;

10 s'il y a quelqu'un d'entre vous qui ne soit point pur, pour quelque accident qui lui soit arrivé de nuit, alors il sortira hors du camp, et n'entrera point dans le camp ;

11 et sur le soir il se lavera d'eau, et aussitôt que le soleil sera couché, il rentrera dans le camp.

12 Tu auras quelque endroit, hors du camp, où tu sortiras ;

13 et tu auras un pic entre tes ustensiles, et quand tu voudras t'asseoir dehors, tu creuseras avec ce pic, et tu t'en retourneras après avoir couvert ce qui sera sorti de toi.

14 Car l'Éternel ton DIEU marchera au milieu de ton camp pour te délivrer, et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp donc soit saint, de peur qu'il ne voie quelque chose d'impur en toi, et qu'il ne se détourne de toi.

15 Tu ne livreras point à son maître le serviteur qui se sera sauvé chez toi, d'avec son maître ;

16 mais il demeurera avec toi ; au milieu de toi, au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes, où il lui plaira ; tu ne le molesteras point.

17 Qu'il n'y ait point entre les filles d'Israël de prostituée, et qu'entre les fils d'Israël il n'y en ait aucun qui se prostitue à l'infamie.

18 Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel ton DIEU le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien, pour aucun vœu que tu aies fait ; car ces deux choses sont en abomination devant l'Éternel ton DIEU.

19 Tu ne prêteras point à intérêt à ton frère, ni de l'argent, ni des vivres, ni quelque chose que ce soit qu'on prête à intérêt.

20 Tu pourras prêter à intérêt à l'étranger, mais tu ne donneras point à intérêt à ton frère ; afin que l'Éternel ton DIEU te bénisse dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main, dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.

21 Quand tu auras fait un vœu à l'Éternel ton DIEU, tu ne différeras point de l'accomplir, car l'Éternel ton DIEU ne manquerait point à te le redemander ; ainsi il y aurait du péché en toi.

22 Mais quand tu t'abstiendras de faire des vœux, il n'y aura point de péché en toi.

23 Tu prendras garde à faire ce que tu auras prononcé de ta bouche, selon que tu auras fait le vœu volontairement à l'Éternel ton DIEU, et que tu l'auras prononcé de ta bouche.

24 Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raisins selon ton appétit, jusqu'à en être rassasié, mais tu n'en mettras point dans ton vaisseau.

25 Quand tu entreras dans les blés de ton prochain, tu pourras bien arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.

RÉFLEXIONS

Voici ce qu'on peut recueillir de ce chapitre :

I. Que si DIEU, pour des raisons particulières, avait exclus de l'assemblée du peuple d'Israël ceux qui avaient des défauts dans leur personne ou dans leur naissance, ceux qui sont engagés dans les souillures du vice doivent bien moins être réputés membres de l'église chrétienne et que DIEU ne les recevra point dans son royaume.

II. On doit faire à peu près la même réflexion sur la loi qui regarde la netteté que les Israélites devaient observer dans leur camp lorsqu'ils allaient en guerre et sur la raison de cette loi, savoir que DIEU était au milieu d'eux. La véritable pureté qui est celle de l'âme et de la vie est beaucoup plus nécessaire et la considération de la présence de DIEU nous oblige encore plus fortement à prendre garde qu'il ne voie en nous aucune chose impure ou qui puisse l'offenser.

III. On continue à voir ici ce qui a déjà été remarqué plusieurs fois, c'est que si DIEU voulait que l'impureté fût bannie du peuple d'Israël, elle lui serait encore plus odieuse dans les chrétiens.

IV. Ce qui est ordonné de ne pas rendre les esclaves fugitifs regarde les esclaves des nations voisines lesquels étaient traités avec beaucoup de dureté et de cruauté et qui venaient chercher un asile dans le pays

d'Israël et voulaient y habiter.

V. La loi qui défendait aux Israélites de prêter à leur compatriote mais qui leur permettait de prendre de l'intérêt des étrangers était particulière au peuple d'Israël. Le devoir des chrétiens à cet égard est de ne jamais prêter à usure, d'être équitable et d'exiger avec modération le paiement de ce qu'ils ont prêté.

À l'égard des vœux, nous voyons ici qu'on est en liberté d'en faire ou de n'en faire pas, mais quand un vœu est fait, rien ne peut dispenser de l'accomplir à moins qu'il ne s'agisse d'une chose mauvaise.

VI. Enfin, la loi qui permettait de prendre des épis ou des raisins dans les possessions d'autrui pour en manger dans le besoin, mais qui défendait d'en emporter avait pour but d'un côté d'éloigner les Israélites de l'avarice et d'un trop grand attachement à leur intérêt et de l'autre, de les détourner du larcin et de l'injustice, et d'empêcher que, sous prétexte qu'il était quelques fois permis de se servir des choses qui appartenaient à autrui, ils n'abusassent de cette liberté et ne causassent du dommage à leur prochain.

CHAPITRE XXIV

Lois touchant le divorce et les privilèges des nouveaux mariés, la manière de prendre des gages et d'exiger le paiement des dettes, la punition de ceux qui dérobent des hommes, les lépreux, le salaire des ouvriers, l'équité dans les jugements et le soin qu'on doit avoir des pauvres dans la récolte des fruits.

1 Quand quelqu'un aura pris une femme, et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant les yeux de cet homme-là, parce qu'il aura trouvé en elle quelque chose d'infâme, il lui écrira une lettre de divorce, et la lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison.

2 Et quand elle sera sortie de sa maison, et que s'en étant allée, elle sera mariée à un autre mari,

3 si ce dernier mari la hait, et lui écrit une lettre de divorce, et la lui met en main et la renvoie de sa maison, ou que ce dernier mari, qui l'avait prise pour sa femme, meure,

4 alors son premier mari, qui l'avait renvoyée, ne la pourra pas reprendre pour femme, après qu'elle s'est souillée ; car ce serait une abomination devant l'Éternel ; ainsi tu ne chargeras d'aucun péché le pays que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage.

5 Quand quelqu'un prendra une nouvelle femme, il n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge ; mais un an durant il sera exempt dans sa maison, et il réjouira la femme qu'il aura prise.

6 On ne prendra point pour gage les deux meules, non pas même la meule de dessus, parce qu'on prendrait pour gage la vie de son prochain.

7 Quand on trouvera quelqu'un qui aura dérobé quelqu'un de ses frères des enfants d'Israël, et qui en aura fait trafic et l'aura vendu, ce larron-là mourra ; et tu ôteras le mal du milieu de toi.

8 Prends garde à la plaie de la lèpre, afin que tu gardes et que tu fasses tout ce que les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, vous enseigneront ; vous prendrez garde à faire ce qu'ils vous diront, selon que je leur ai commandé.

9 Souviens-toi de ce que l'Éternel ton DIEU fit à Marie dans le chemin, après que vous fûtes sortis d'Égypte.

10 Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain une chose qui te sera due, tu n'entreras point dans sa maison pour prendre un gage ;

11 Mais tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu as prêté t'apportera le gage dehors.

12 Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras point ayant encore son gage ;

13 mais tu ne manqueras pas de lui rendre le gage aussitôt que le soleil sera couché, afin qu'il couche dans son habit, et qu'il te bénisse ; et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel ton DIEU.

14 Tu ne feras point de tort au mercenaire qui est pauvre et indigent, d'entre tes frères ou d'entre les étrangers qui demeurent dans ton pays, dans quelqu'une de tes demeures ;

15 tu lui donneras son salaire le jour même qu'il aura travaillé, avant que le soleil se couche ; car il est pauvre, et c'est à quoi son âme s'attend ; de peur qu'il ne crie contre toi à l'Éternel, et que tu ne pêches.

16 On ne fera point mourir les pères pour les enfants ; on ne fera point non plus mourir les enfants pour les pères ; mais on fera mourir chacun pour son péché.

17 Tu ne pervertiras point le droit d'un étranger, ni d'un orphelin, et tu ne prendras point pour gage l'habit d'une veuve.

18 Et tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que l'Éternel ton DIEU t'a racheté de là. C'est

pourquoi je te commande de faire ces choses.

19 Quand tu feras ta moisson dans ton champ, et que tu y auras oublié quelque poignée d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre ; mais cela sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve ; afin que l'Éternel ton DIEU te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.

20 Quand tu secoueras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour rechercher branche après branche ; mais ce qui restera sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

21 Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras point les raisins qui seront demeurés après toi ; mais cela sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

22 Et tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte ; c'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur la loi du divorce qu'elle n'autorisait pas les désordres qui s'introduisirent dans la suite parmi les Juifs à cet égard, puisque DIEU ne permettait le divorce que lorsque la femme se rendait coupable de quelque chose de déshonnête et d'infâme. Mais il faut se souvenir de ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile, que les divorces étaient tolérés parmi les Juifs à cause de la dureté de leur cœur, mais qu'ils ne le sont pas parmi les chrétiens et que le lien du mariage est indissoluble.

Nous apprenons ensuite ici que c'est mal fait d'user de rigueur lorsqu'on prend des gages et lorsqu'on exige ce qui est dû par des personnes pauvres, qu'il faut payer promptement et de bonne foi les ouvriers et que c'est un péché criant devant DIEU de retenir leur salaire, qu'on doit traiter avec humanité les étrangers, les veuves et les orphelins, leur rendre justice et ne leur faire aucun tort.

Enfin, la défense qui était faite aux Israélites de grappiller leurs vignes et de glaner leurs champs tendait à les détourner d'un attachement sordide à leur intérêt et elle montre que DIEU veut qu'on se souvienne des pauvres dans la saison de la récolte et qu'on exerce même la charité envers eux dans toutes les occasions qui s'en présentent.

CHAPITRE XXV

DIEU ordonne d'observer la modération dans la punition des coupables, il défend d'emmuseler les bêtes qui foulaient le grain, il commande que quand un homme sera mort sans enfant, son frère épouse sa veuve afin de conserver le nom du défunt, il commande aussi d'avoir des poids et des mesures justes et il ordonne aux Israélites de détruire les Amalékites.

1 Quand il y aura un différend entre quelques personnes, et qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juge, on justifiera celui qui a le droit, et on condamnera celui qui a tort.

2 Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence, selon l'exigence de son crime par un certain nombre *de coups*.

3 Il le fera *donc* battre de quarante coups, *et non plus* ; de peur que s'il continuait à le battre, outre ces *coups-là*, le châtiment *ne fût* excessif, et que ton frère ne fût traité *trop* indignement devant tes yeux.

4 Tu n'emmuselleras point ton bœuf lorsqu'il foule le grain.

5 Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'entre eux viendra à mourir sans enfants, alors la femme du mort ne se mariera point dehors à un étranger, mais son beau-frère viendra vers elle, et la prendra pour femme, et l'épousera comme étant son beau-frère.

6 Et le premier-né qu'elle enfantera, succédera au frère mort, et portera son nom, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

7 Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre sa belle-sœur, alors sa belle-sœur montera à la porte, vers les anciens et dira : Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël, et ne veut point m'épouser par droit de beau-frère.

8 Et les anciens de sa ville l'appelleront, et lui parleront ; et s'il demeure ferme, et qu'il dise : Il ne me plaît pas de l'épouser ;

9 alors sa belle-sœur s'approchera de lui devant les anciens, et lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage, et prenant la parole, elle lui dira : C'est ainsi qu'on fera à l'homme qui ne soutiendra pas la famille de son frère.

10 Et son nom sera appelé en Israël, la maison du déchaussé.

11 Quand des hommes auront une querelle ensemble, l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer son mari de la main de celui qui le bat, et qu'avançant sa main elle l'empoigne par ses parties honteuses,

12 alors tu lui couperas la main, et ton œil ne l'épargnera point.

13 Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de pierres pour peser, une grande et une petite.

14 Il n'y aura point aussi dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit ;

15 mais tu auras des pierres à peser, entières et justes ; tu auras aussi un épha entier et juste ; afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton DIEU te donne.

16 Car quiconque fait cela, quiconque fait cette iniquité, est en abomination à l'Éternel ton DIEU.

17 Souviens-toi de ce que te fit Hamalek en chemin, quand vous sortiez d'Égypte ;

18 comment il te vint rencontrer dans le chemin, et te chargea en queue, attaquant tous les faibles qui te suivaient, lorsque tu étais toi-même las et travaillé, et comment il n'eut point de crainte de DIEU.

19 Quand donc l'Éternel ton DIEU t'aura donné du repos de tous les ennemis qui t'entourent, au pays que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage pour le posséder, alors tu effaceras la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux, ne l'oublie point.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que les juges doivent prononcer un jugement juste et punir les coupables, toutefois avec modération et humanité.

II. La loi qui défend d'emmuser le bœuf qui foule le blé avait été donnée pour apprendre aux Israélites à être humains et équitables. Elle montre de plus que l'on doit pourvoir à la subsistance de ceux qui travaillent pour l'utilité des autres, comme St. Paul le remarque dans la première épître aux Corinthiens, chapitre IX où il allègue cette loi pour prouver que ceux qui annoncent l'Évangile ont le droit de tirer de l'église ce qui est nécessaire pour leur entretien.

III. Cette autre loi qui portait que quand un homme mourrait sans enfant, le frère de cet homme épouserait sa veuve était particulière au peuple d'Israël et elle avait pour but la conservation et la distinction des familles et des héritages.

IV. L'on voit ici que ceux qui commettent des tromperies et en particulier ceux qui usent de fraude et de mauvaise foi dans le poids et dans la mesure sont en abomination au Seigneur.

Enfin, l'ordre que DIEU donna de détruire les Amalékites qui avaient attaqué injustement les enfants d'Israël doit être considéré comme une juste punition de ces peuples et par là on peut voir que l'orgueil, la dureté et l'injustice déplaisent à DIEU et attirent sa colère sur les nations entières aussi bien que sur les particuliers.

CHAPITRE XXVI

Moïse prescrit les cérémonies que les Israélites devaient observer lorsqu'ils présentaient leurs prémices à DIEU et lorsqu'ils donnaient les dîmes de la troisième année aux Lévites et aux pauvres.

Moïse ayant achevé de proposer toutes ces lois exhorte le peuple à les garder et à accomplir les promesses solennelles qu'ils firent tous alors d'obéir à la voix de DIEU, il leur promet que s'ils le faisaient DIEU les bénirait et qu'ils seraient le peuple le plus heureux qu'il y eût sur la terre.

1 Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton DIEU te donne en héritage, et que tu le posséderas, et y demeureras,

2 alors tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre, et tu les apporteras du pays que l'Éternel ton DIEU te donne, et les ayant mis dans une corbeille, tu iras au lieu que l'Éternel ton DIEU aura choisi pour y faire habiter son nom,

3 et étant venu vers le sacrificateur qui sera en ce temps-là, tu lui diras : Je reconnais aujourd'hui devant l'Éternel ton DIEU, que je suis parvenu dans ce pays, que l'Éternel avait juré à nos pères de nous donner.

4 Et le sacrificateur prendra la corbeille de ta main, et la mettra devant l'autel de l'Éternel ton DIEU.

5 Puis, prenant la parole, tu diras, devant l'Éternel ton DIEU : Mon père était un pauvre Syrien, prêt à périr, et il descendit en Égypte avec un petit nombre de gens, et il y fit séjour, et devint là une nation grande, forte et qui s'est fort multipliée ;

6 et les Égyptiens nous maltraitèrent, nous affligèrent et nous imposèrent une dure servitude ;
 7 Alors nous criâmes à l'Éternel, le DIEU de nos pères, et l'Éternel exauça notre voix, et regarda notre affliction, notre travail et notre oppression ;
 8 Et nous tira hors d'Égypte avec une main forte et un bras étendu, en jetant dans les Égyptiens une grande frayeur, et avec des signes et des miracles.
 9 Depuis, il nous conduisit en ce lieu, et nous donna ce pays, qui est un pays où coulent le lait et le miel.
 10 Maintenant donc, voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée, ô Éternel ! tu poseras ainsi la corbeille devant l'Éternel ton DIEU.
 11 Et tu te réjouiras de tout le bien que l'Éternel ton DIEU t'aura donné et à ta maison, toi, et le Lévite, et l'étranger qui sera au milieu de toi.
 12 Quand tu auras achevé de lever toutes les dîmes de ton revenu en la troisième année, qui est l'année des dîmes, tu les donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, et ils les mangeront dans les lieux de ta demeure, et en seront rassasiés ;
 13 et tu diras, en la présence de l'Éternel ton DIEU : J'ai entièrement ôté de ma maison ce qui était sacré, et même je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les commandements que tu m'as donnés ; je n'ai rien transgressé de tes commandements et je ne les ai point oubliés.
 14 Je n'en ai point mangé dans mon deuil, et je n'en ai rien ôté pour l'appliquer à quelque usage souillé, et je n'en ai point donné pour un mort ; j'ai obéi à la voix de l'Éternel mon DIEU ; j'ai fait tout ce que tu m'avais commandé.
 15 Regarde de ta sainte demeure des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et la terre que tu nous as donnée, comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel.
 16 Aujourd'hui l'Éternel ton DIEU te commande de pratiquer ces statuts et ces ordonnances ; prends donc garde à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.
 17 Tu as aujourd'hui fait dire à l'Éternel qu'il te serait DIEU, et que tu marcherais dans ses voies, et que tu garderais ses statuts, ses commandements et ses ordonnances, et que tu obéirais à sa voix ;
 18 aussi l'Éternel t'a fait dire aujourd'hui, que tu lui serais un peuple précieux, selon qu'il t'en a parlé, afin que tu gardes tous ses commandements,
 19 Et qu'il te mettait dans un rang élevé, afin que tu acquières de la louange, du renom et de la gloire, au-dessus de toutes les nations qu'il a créées et que tu sois un peuple saint à l'Éternel ton DIEU, selon qu'il en a parlé.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre est très édifiante et tout à fait instructive.

Nous y voyons les prières que les Israélites prononçaient et la déclaration solennelle qu'ils faisaient lorsqu'ils présentaient les prémices et les dîmes. Cette cérémonie était un hommage qu'ils rendaient à DIEU, par où ils reconnaissaient que c'était à lui qu'ils étaient redevables de tous les biens que leur pays produisait.

Comme eux, nous devons faire hommage à DIEU de tout ce que nous possédons, reconnaître notre indignité et confesser que nous tenons tout de sa bonté. Cette cérémonie de l'oblation des prémices montre de plus que DIEU veut que, pour marquer notre piété et notre gratitude, nous mettions à part quelque partie de nos biens et que nous les lui offrons avec humilité, soit pour son service, soit pour assister les nécessiteux et qu'au reste nous nous gardions bien de les appliquer à aucun usage illicite et de nous en servir pour offenser DIEU.

On voit sur la fin de ce chapitre que les Israélites ayant promis solennellement de garder toutes les lois du Seigneur et lui ayant fait dire qu'ils les observeraient, DIEU les avait fait assurer qu'ils lui seraient un peuple précieux.

Nous sommes obligés de garder tout ce que DIEU nous commande, mais quand nous lui en avons fait des promesses solennelles, cette obligation devient encore plus indispensable et c'est aussi par la pratique de ces justes devoirs que nous pouvons nous rendre DIEU favorable et avoir part à sa bénédiction.

CHAPITRE XXVII

DIEU commande aux Israélites de dresser des pierres sur la montagne de Hébal, d'y graver les paroles de la loi, d'y élever un autel et d'y offrir des sacrifices.

Il ordonne ensuite de prononcer des bénédictions de dessus la montagne de Garifim et des malédictions de

dessus la montagne de Hébal, auxquelles tout le peuple devait répondre, Amen.

1 Or, Moïse et les anciens d'Israël firent ce commandement au peuple, disant : Gardez tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui :

2 C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain, pour entrer au pays que l'Éternel ton DIEU te donne, tu te dresseras de grandes pierres, et tu les enduiras avec de la chaux,

3 et tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi, aussitôt que tu auras passé, pour entrer dans le pays que l'Éternel ton DIEU te donne, qui est un pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Éternel, le DIEU de tes pères, t'en a parlé.

4 Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là, selon que je vous le commande aujourd'hui, sur la montagne d'Hébal, et vous les enduirez avec la chaux.

5 Tu bâtiras aussi là un autel à l'Éternel ton DIEU, un autel de pierres, sur lesquelles tu ne lèveras point le fer ;

6 tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton DIEU, de pierres entières ; tu y offriras des holocaustes à l'Éternel ton DIEU ;

7 tu y offriras aussi des sacrifices de prospérités, et tu mangeras là, et tu te réjouiras devant l'Éternel ton DIEU ;

8 et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, les gravant bien avant.

9 Et Moïse et les sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi, parlèrent à tout Israël, disant : Ecoute, et entends, Israël ; tu es aujourd'hui devenu un peuple à l'Éternel ton DIEU ;

10 tu obéiras donc à la voix de l'Éternel ton DIEU, et tu observeras ces commandements et ces statuts que je te prescris aujourd'hui.

11 Moïse fit aussi, en ce jour-là, ce commandement au peuple, disant :

12 Quand vous aurez passé le Jourdain, que Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin se tiennent sur la montagne de Garizim, pour bénir le peuple ;

13 et que Ruben, Gad, Ascer, Zabulon, Dan, Nephthali, se tiennent pour maudire, sur la montagne d'Hébal.

14 Et les Lévites prendront la parole, et diront, à haute voix, à tous les hommes d'Israël :

15 Maudit est l'homme qui fera une image taillée ou de fonte, qui est en abomination à l'Éternel et l'ouvrage des mains d'un ouvrier, et qui la mettra dans un lieu secret. Et tout le peuple répondra, et dira : Amen.

16 Maudit est celui qui aura méprisé son père ou sa mère. Et tout le peuple dira : Amen.

17 Maudit est celui qui transporte les bornes de son prochain. Et tout le peuple dira : Amen.

18 Maudit est celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin. Et tout le peuple dira : Amen.

19 Maudit est celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve. Et tout le peuple dira : Amen.

20 Maudit est celui qui couche avec la femme de son père ; car il découvre le bord de la robe de son père. Et tout le peuple dira : Amen.

21 Maudit est celui qui couche avec aucune bête. Et tout le peuple dira : Amen.

22 Maudit est celui qui couche avec sa sœur, qui est fille de son père, ou fille de sa mère. Et tout le peuple dira : Amen.

23 Maudit est celui qui couche avec sa belle-mère. Et tout le peuple dira : Amen.

24 Maudit est celui qui frappe son prochain en cachette. Et tout le peuple dira : Amen.

25 Maudit est celui qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent. Et tout le peuple dira : Amen.

26 Maudit est celui qui ne persévère pas à faire les paroles de cette loi. Et tout le peuple dira : Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre est très remarquable par les bénédictions et les malédictions que DIEU avait ordonné que l'on prononçât avec tant de solennité en présence et du consentement de tout le peuple d'Israël. Cette cérémonie si grave et si solennelle ne nous permet pas de douter que ceux qui observent la loi de DIEU ne soient l'objet de sa bénédiction et de sa faveur et que ceux qui la violent n'encourent sa malédiction et sa vengeance. DIEU voulut qu'on fît particulièrement mention des crimes abominables qui sont ici spécifiés et qui sont les plus atroces et en particulier des crimes commis contre la pureté, parce qu'ils étaient commis parmi les

Cananéens et c'était même à cause de ces crimes-là que DIEU allait les détruire, mais il faut se souvenir que les autres péchés n'assujettissaient pas moins à la malédiction divine. Il est encore à remarquer que ces malédictions étaient dénoncées contre ceux qui commettaient ces péchés en secret.

Enfin, nous devons bien considérer que quelque terribles que fussent les malédictions qui furent prononcées de dessus la montagne Hébal, celles que l'Évangile dénonce le sont encore davantage et que si les Israélites s'étaient soumis à la vengeance de DIEU en répondant *Amen* à chacune de ces malédictions nous nous y sommes aussi tous soumis par le vœu que nous avons fait à DIEU en qualité de chrétiens et qu'ainsi nous n'échapperons pas à son jugement si nous violons ce vœu par notre désobéissance.

CHAPITRE XXVIII VERSETS 1-44

Moïse, ayant achevé de proposer et de répéter les lois du Seigneur, promet aux enfants d'Israël l'abondance, la paix et toute sortes de bénédictions s'ils obéissaient aux commandements de DIEU, les menaçant au contraire de la disette, de la mortalité, de la guerre et des derniers malheurs s'ils tombaient dans la rébellion et dans la désobéissance.

1 Or, il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Éternel ton DIEU, et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Éternel ton DIEU te mettra dans un rang élevé, au-dessus de toutes les nations de la terre ;

2 et toutes ces bénédictions viendront, sur toi et reposeront sur toi, quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton DIEU ;

3 tu seras béni dans la ville, tu seras aussi béni dans les champs ;

4 le fruit de ton ventre sera béni, le fruit de la terre et le fruit de ton bétail, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau ;

5 ta corbeille sera bénie, et ta maie ;

6 tu seras béni dans ton entrée, tu seras aussi béni à ta sortie ;

7 l'Éternel fera que tes ennemis, qui s'élèveront contre toi, seront battus devant toi ; ils sortiront contre toi par un chemin, et par sept chemins ils s'enfuiront devant toi ;

8 l'Éternel commandera à la bénédiction qu'elle soit avec toi dans tes greniers et dans toutes les choses où tu mettras la main ; et il te bénira dans le pays que l'Éternel ton DIEU te donne.

9 L'Éternel ton DIEU t'établira pour lui être un peuple saint, selon qu'il te l'a juré, quand tu garderas les commandements de l'Éternel ton DIEU, et que tu marcheras dans ses voies ;

10 et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est réclamé sur toi, et ils te craindront ;

11 et l'Éternel ton DIEU te fera abonder en biens, en multipliant le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre, dans le pays que l'Éternel a juré à tes pères de te donner.

12 L'Éternel t'ouvrira son bon trésor, savoir, les cieux, pour donner la pluie qu'il faut à ta terre, en sa saison, et pour bénir toutes les œuvres de tes mains ; tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point.

13 L'Éternel te mettra à la tête des peuples et non point à leur queue, et tu seras toujours au-dessus, et non point au-dessous, quand tu obéiras aux commandements de l'Éternel ton DIEU, que je te donne aujourd'hui, afin que tu prennes garde à les faire,

14 et que tu ne te détournes, ni à droite ni à gauche, d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux, et pour les servir.

15 Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Éternel ton DIEU, pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi, et reposeront sur toi :

16 Tu seras maudit dans la ville, tu seras aussi maudit aux champs ;

17 ta corbeille sera maudite, et ta maie ;

18 le fruit de ton ventre sera maudit, et le fruit de ta terre, la portée de tes vaches, et les brebis de ton troupeau ;

19 tu seras maudit dans ton entrée, tu seras aussi maudit à ta sortie ;

20 l'Éternel enverra sur toi la malédiction, l'effroi et la ruine, dans toutes les choses où tu mettras la main et que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit, et que tu périsses promptement, à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné ;

21 l'Éternel fera que la mortalité s'attachera à toi, jusqu'à ce qu'il t'ait consumé de dessus la terre que tu vas

posséder ;

22 l'Éternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fièvre, d'une chaleur brûlante, d'épée, de sécheresse et de nielle, qui te persécuteront jusqu'à ce que tu périsses ;

23 les cieux qui sont sur ta tête, seront comme d'airain, et la terre qui est sous toi sera comme de fer ;

24 l'Éternel te donnera, au lieu de la pluie qu'il faut à ta terre, de la poussière et de la poudre, qui descendra sur toi des cieux, jusqu'à ce que tu sois exterminé ;

25 et l'Éternel fera que tu seras battu devant tes ennemis ; tu sortiras par un chemin contre eux, et par sept chemins tu t'enfuiras devant eux ; et tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre ;

26 et tes corps morts seront en viande à tous les oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre, et il n'y aura personne qui les effarouche ;

27 l'Éternel te frappera de l'ulcère d'Égypte, d'hémorroïdes, de gale et de grattelle, dont tu ne pourras pas guérir ;

28 l'Éternel te frappera de frénésie, d'aveuglement et d'étonnement de cœur ;

29 tu iras tâtonnant en plein midi, comme un aveugle tâtonne dans les ténèbres ; tu n'auras point d'heureux succès dans tes entreprises ; et tu seras toujours opprimé et pillé ; et il n'y aura personne qui te garantisse ;

30 tu fianceras une femme, mais un autre dormira avec elle ; tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point ; tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilleras point le fruit pour toi ;

31 ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point ; ton âne sera ravi de devant toi, et ne te sera point rendu ; tes brebis seront livrées à tes ennemis, et tu n'auras personne pour les en retirer ;

32 tes fils et tes filles seront livrés à un autre peuple, et tes yeux le verront, et se consumeront tout le jour en regardant vers eux, et ta main n'aura aucune force ;

33 et un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail, et tu seras exposé tous les jours à souffrir des torts et des concussions ;

34 et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux ;

35 l'Éternel te frappera d'un ulcère très malin sur les genoux et sur les cuisses, dont tu ne pourras pas être guéri ; il t'en frappera depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête ;

36 l'Éternel te fera marcher, et ton roi que tu auras établi sur toi, vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères, et tu serviras là d'autres dieux, des dieux de bois et de pierre ;

37 et tu seras là un sujet d'étonnement, de railleries et de fables, parmi tous les peuples vers lesquels l'Éternel t'aura emmené ;

38 tu jetteras beaucoup de semence dans ton champ, et tu recueilleras peu ; car les sauterelles la consumeront ;

39 tu planteras des vignes et tu les cultiveras, mais tu n'en boiras point le vin, et tu n'en recueilleras rien ; car les vers en mangeront le fruit ;

40 tu auras des oliviers dans toutes tes frontières, et tu ne t'oindras point d'huile ; car tes oliviers perdront leur fruit ;

41 il te naîtra des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi ; car ils iront en captivité ;

42 les hannetons gâteront tous tes arbres, et le fruit de ta terre ;

43 l'étranger qui est au milieu de toi montera au-dessus de toi, fort haut, et tu descendras fort bas ;

44 il te prêtera, et tu ne lui prêteras point ; il sera à la tête, et tu seras à la queue.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur ce chapitre :

I. Que ces bénédictions et ces malédictions temporelles convenaient à l'état du peuple d'Israël,

II. Que les malédictions ne sont pas de simples menaces, mais que ce sont des prédictions formelles et très expresses des malheurs que ce peuple éprouva en divers temps lorsqu'il tomba dans la désobéissance et dans l'idolâtrie, DIEU les ayant visités par la stérilité, par la sécheresse, par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux ainsi que l'histoire sainte nous l'apprend,

III. Quoi que ces bénédictions et ces malédictions regardassent le peuple d'Israël en particulier, nous devons y faire de sérieuses réflexions et considérer que DIEU bénit ceux qui le craignent, mais qu'il punit ceux qui l'offensent et qui abusent de ses bienfaits,

Qu'étant le maître de toutes les créatures, il les fait servir au bien de ses enfants, mais qu'il accable les

méchants de ses fléaux,

Que la guerre, la famine, la stérilité de la terre, la mortalité, les maladies et toutes les autres calamités procèdent de DIEU et qu'il les emploie ordinairement pour punir l'iniquité et l'ingratitude des hommes.

Enfin, nous devons nous souvenir que les bénédictions et les malédictions temporelles ne sont pas celles qui doivent le plus nous toucher, mais qu'étant chrétiens nous devons servir DIEU et lui obéir par l'espérance des récompenses et par la crainte des peines de la vie à venir.

CHAPITRE XXVIII VERSETS 45-68

C'est ici la suite des malédictions que Moïse dénonçait aux enfants d'Israël, les menaçant que s'ils abandonnaient DIEU, ils seraient le peuple le plus malheureux qu'il y eut sous le ciel, que DIEU les livrerait à leurs ennemis et qu'ils seraient chassés de leur pays et dispersés par tout le monde.

45 Et toutes ces malédictions t'arriveront et te poursuivront, et reposeront sur toi, jusqu'à ce que tu sois exterminé, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de l'Éternel ton DIEU, pour garder ses commandements et ses statuts qu'il t'a donnés.

46 Et ces malédictions seront sur toi et sur ta postérité, pour être des signes et des prodiges à jamais.

47 Parce que tu n'auras point servi l'Éternel ton DIEU avec joie, et de bon cœur, dans l'abondance de toutes choses,

48 tu serviras ton ennemi, que DIEU enverra contre toi, dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans la disette de toutes choses ; et il mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait exterminé ;

49 l'Éternel fera lever contre toi de loin, du bout de la terre, une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue,

50 une nation fière, qui n'aura point d'égard au vieillard, et qui n'aura point pitié de l'enfant ;

51 elle mangera les fruits de tes bêtes, et les fruits de ta terre, jusqu'à ce que tu sois exterminé ; elle ne te laissera rien de reste, ni froment, ni vin, ni huile, ni aucune portée de tes vaches, ni brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruiné ;

52 et elle t'assiégera dans toutes tes villes, jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes et les plus fortes, sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays, tombent par terre ; elle assiégera même toutes tes villes, par tout le pays que l'Éternel ton DIEU t'aura donné ;

53 tu mangeras, durant le siège et dans l'extrémité où ton ennemi te réduira, le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles, que l'Éternel ton DIEU t'aura donnés ;

54 l'homme le plus tendre et le plus délicat d'entre vous regardera d'un œil d'envie son frère, et sa femme bien-aimée, et le reste de ses enfants qu'il aura réservés,

55 pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfants, qu'il mangera, parce qu'il ne lui sera rien demeuré du tout, à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes ;

56 la plus tendre et la plus délicate d'entre vous, qui n'aura point essayé de mettre la plante de son pied sur la terre, par délicatesse et par mollesse, regardera d'un œil d'envie son mari bien-aimé, son fils et sa fille,

57 et la taie de son petit enfant, qui sortira d'entre ses pieds, et les enfants qu'elle enfantera ; car elle les mangera secrètement, dans la disette où elle sera de toutes choses, à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.

58 Si tu ne prends pas garde à faire toutes les paroles de cette loi, qui sont écrites dans ce livre, en craignant ce nom glorieux et terrible, l'ÉTERNEL TON DIEU,

59 alors l'Éternel te frappera, toi et ta postérité, de plaies étranges, de plaies grandes et de durée, de maladies malignes et de durée.

60 Il fera retourner sur toi toutes les langueurs d'Égypte que tu as appréhendées, et elles s'attacheront à toi ;

61 et même l'Éternel fera venir sur toi toute autre maladie et toute autre plaie, qui n'est point écrite dans le livre de cette loi, jusqu'à ce que tu sois exterminé ;

62 et vous resterez en petit nombre au lieu où vous aurez été comme les étoiles des cieux, tant vous étiez en grand nombre ; parce que tu n'auras point obéi à la voix de l'Éternel ton DIEU.

63 Et il arrivera que comme l'Éternel s'est réjoui sur vous, en vous faisant du bien et en vous multipliant, aussi l'Éternel prendra plaisir à vous faire périr et à vous exterminer, et vous serez arrachés de dessus la terre où vous allez pour la posséder ;

64 et l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre ; et tu serviras

là d'autres dieux, que ni toi ni tes pères n'avez point connus, du bois et de la pierre.

65 Encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations-là, et même la plante de ton pied n'aura aucun repos ; car l'Éternel te donnera là un cœur tremblant, et des yeux qui ne verront point, et une âme pénétrée de douleur.

66 Et ta vie sera comme pendante devant toi ; et tu seras dans l'effroi nuit et jour, et tu ne seras point assuré de ta vie ;

67 tu diras le matin : Qui me fera voir le soir ? et le soir tu diras : Qui me fera voir le matin ? à cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé, et à cause de ce que tu verras de tes yeux.

68 Et l'Éternel te fera retourner en Egypte, sur des navires, pour faire le voyage dont je t'ai dit : Il ne t'arrivera plus de le voir ; et vous vous vendrez là à vos ennemis, pour être esclaves et servantes, et il n'y aura personne qui vous achète.

RÉFLEXIONS

C'est ici l'un des endroits les plus remarquables des livres de Moïse.

Nous y voyons une description très exacte de tous les malheurs qui arrivèrent dans la suite aux enfants d'Israël lorsque DIEU les livra à leurs ennemis et en particulier lorsque les dix tribus furent dispersées par le Roi d'Assyrie, lorsque Jérusalem ayant été prise par les Babyloniens, les Juifs furent menés en captivité et qu'une grande multitude d'entre eux se retirèrent en divers temps en Égypte où ils périrent misérablement et enfin lorsque les Romains détruisirent leur ville et leur temple. On voit ici les extrémités où les Israélites devaient être réduits par la famine jusque-là que les mères mangèrent leurs enfants, ce qui arriva dans le siège de Samarie et dans celui de Jérusalem.

Moïse prédit de plus la captivité de cette nation, sa dispersion par tout le monde et le triste état où elle se trouve encore aujourd'hui.

On ne saurait assez admirer ces prédictions dont l'antiquité est incontestable et reconnue de tout le monde et qui marquaient, si longtemps à l'avance, ce qui devait arriver à ce peuple après tant de siècles. Elles prouvent de la manière la plus claire et la plus forte la divinité des écrits de Moïse, mais elles doivent aussi nous donner une grande crainte d'offenser le Seigneur de peur d'encourir les peines et les malédictions qui nous sont dénoncées dans l'Évangile et qui ne sont ni moins certaines, ni moins redoutables que celle de la loi.

CHAPITRE XXIX

I. Moïse représente encore aux Israélites d'une manière fort touchante les grâces que DIEU leur avait faites.

II. Il renouvelle l'alliance entre DIEU et eux.

III. Il proteste expressément que s'ils la violaient, DIEU déploierait sur eux et sur leur pays ses jugements les plus rigoureux et les ferait servir d'exemple à tous les peuples du monde.

Ce chapitre de même que les précédents méritent une grande attention.

1 Ce sont ici les paroles de l'alliance que l'Éternel commanda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël, au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb.

2 Moïse donc appela tout Israël, et leur dit : Vous avez vu tout ce que l'Éternel a fait en votre présence au pays d'Égypte, à Pharaon, et à tous ses serviteurs, et à tout son pays,

3 les grandes expériences que tes yeux ont vues, ces prodiges et ces grands miracles ;

4 et l'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour ;

5 et je vous ai conduits quarante ans par le désert, sans que vos vêtements se soient usés sur vous, et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied ;

6 vous n'avez point mangé de pain, ni bu de vin, ni de cervoise, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre DIEU ;

7 enfin, vous êtes parvenus en ce lieu ; et Sihon, roi de Hesçon, et Hog, roi de Basçan, sont sortis au-devant de nous pour nous combattre, et nous les avons battus,

8 et nous avons pris leur pays, et nous l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.

9 Vous garderez donc les paroles de cette alliance, et vous les ferez, afin que vous prospériez dans tout ce que vous entreprendrez.

10 Vous comparez tous aujourd'hui devant l'Éternel votre DIEU, les chefs de vos tribus, vos anciens, vos officiers, et tout homme d'Israël,

11 vos petits-enfants, vos femmes, et ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton coupeur de bois jusqu'à ton puiseur d'eau,

12 afin que tu entres dans l'alliance de l'Éternel ton DIEU, et dans l'imprécation du serment qu'il te fait faire dans cette alliance que l'Éternel ton DIEU traite aujourd'hui avec toi,

13 afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour être son peuple, et qu'il soit ton DIEU, selon qu'il te l'a dit, et selon qu'il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.

14 Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance, et que j'y ajoute cette imprécation du serment que vous faites ;

15 mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel notre DIEU, qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui.

16 Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré au pays d'Égypte, et comment nous avons passé parmi les nations, parmi lesquelles vous avez passé ;

17 et vous avez vu leurs abominations et leurs dieux infâmes, de bois et de pierre, d'argent et d'or, qui sont parmi eux.

18 Prenez garde qu'il n'y ait parmi vous aucun homme, ni femme, ni famille, ni tribu, qui détourne aujourd'hui son cœur de l'Éternel notre DIEU, pour aller servir les dieux de ces nations, et qu'il n'y ait entre vous quelque racine qui produise du fiel et de l'amertume,

19 et qu'il n'arrive que quelqu'un, entendant les paroles de cette imprécation du serment que vous faites, ne se flatte en son cœur, disant : J'aurai la paix, encore que je marche selon que je l'ai arrêté en mon cœur, en sorte qu'il ajoute l'ivresse à la soif.

20 L'Éternel ne voudra point lui pardonner ; mais alors la colère de l'Éternel et sa jalousie s'allumeront contre cet homme-là, et toute la malédiction du serment que vous faites, qui est écrite dans ce livre, demeurera sur lui, et l'Éternel effacera son nom de dessous les cieux,

21 et l'Éternel le séparera de toutes les tribus d'Israël pour son malheur, selon toutes les imprécations du serment de l'alliance qui est écrite dans ce livre de la loi.

22 Et alors la génération à venir dira, savoir, vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger qui viendra d'un pays éloigné, quand ils verront les plaies de ce pays, et ses maladies dont l'Éternel l'affligera,

23 et que toute la terre de ce pays ne sera que soufre, que sel et qu'embrasement, qu'elle ne sera point semée et qu'elle ne fera rien germer, et que nulle herbe n'en sortira, telle que fut la subversion de Sodome, de Gomorrhe, d'Adma, et de Tséboïm, que l'Éternel détruisit en sa colère et son indignation ;

24 et même toutes les nations diront : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays ? Quelle est la cause de l'ardeur de cette grande colère ?

25 Et on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel, le DIEU de leurs pères, qu'il avait traitée avec eux quand il les fit sortir du pays d'Égypte ;

26 Car ils s'en sont allés et ils ont servi d'autres dieux, et se sont prosternés devant eux, quoique ce fussent des dieux qu'ils n'avaient point connus, et dont aucun ne leur avait rien donné ;

27 c'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre ce pays, pour faire venir sur lui toutes les malédictions écrites dans ce livre,

28 et l'Éternel les a arrachés de leur terre, en sa terrible colère et en sa grande indignation, et il les a chassés dans un autre pays, comme il paraît aujourd'hui.

29 Les choses cachées appartiennent à l'Éternel notre DIEU, mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants à jamais, afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

RÉFLEXIONS

On voit ici de quelle manière Moïse renouela avant sa mort l'alliance entre DIEU et les enfants d'Israël et leur postérité, comment il les exhorta à observer fidèlement cette alliance, dénonçant une totale ruine et la malédiction de DIEU tant aux particuliers qu'à tout le peuple s'il leur arrivait d'en freindre le vœu et le serment qu'ils faisaient tous alors.

Ces graves exhortations doivent faire d'autant plus d'impression sur nous que nous savons que les Israélites

étant tombés dans la rébellion, DIEU accomplit sur eux toutes les menaces que Moïse avait faites, leur nation ayant été chassée du pays de Canaan et ce pays ayant été entièrement désolé.

Ceci nous oblige à considérer que DIEU nous a fait beaucoup plus de grâce qu'aux Israélites, que l'alliance qu'il a traitée avec nous en JÉSUS-CHRIST est bien plus sainte et plus avantageuse, que nous nous sommes tous solennellement engagés à garder cette alliance et qu'ainsi s'il nous arrive d'être infidèles à notre devoir et de violer nos promesses, rien ne nous mettra à couvert des peines que DIEU nous dénonce d'une manière si expresse et auxquelles nous nous sommes nous-mêmes assujettis.

CHAPITRE XXX

Ce chapitre a trois parties :

I. Moïse promet aux Israélites que s'ils s'humiliaient lorsque DIEU les aurait châtiés, DIEU leur pardonnerait.

II. Il dit qu'il leur était très facile de garder la loi de DIEU puisqu'elle leur avait été révélée d'une manière fort claire et qu'ils avaient tous les secours pour l'observer.

III. Enfin, il les somme encore une fois d'aimer DIEU et de le craindre, leur protestant expressément que s'il leur arrivait de l'abandonner ils périraient justement et malheureusement.

1 Quand toutes ces choses-là, que je t'ai représentées, seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, et lorsque tu les auras rappelées dans ton cœur, parmi toutes les nations vers lesquelles l'Éternel ton DIEU t'aura chassé,

2 et que tu te seras converti jusqu'à l'Éternel ton DIEU, et que tu auras écouté sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme, selon tout ce que je te commande aujourd'hui,

3 l'Éternel ton DIEU ramènera aussi tes captifs et aura compassion de toi, et il te rassemblera de nouveau, d'entre tous les peuples où il t'avait dispersé.

4 Quand tes dispersés seraient au bout des cieux, l'Éternel ton DIEU te rassemblera de là, et te retirera de là ;

5 et l'Éternel ton DIEU te ramènera au pays que tes pères auront possédé, et tu le posséderas ; il te fera du bien, et te fera croître plus qu'il n'a fait tes pères ;

6 et l'Éternel ton DIEU circonscira ton cœur, et le cœur de ta postérité, afin que tu aimes l'Éternel ton DIEU de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu vives ;

7 et l'Éternel ton DIEU mettra sur tes ennemis, et sur ceux qui te haïssent et qui t'auront persécuté, toutes les imprécations du serment que vous avez fait.

8 Ainsi tu te convertiras, et tu obéiras à la voix de l'Éternel, et tu feras tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui ;

9 et l'Éternel ton DIEU te fera abonder en biens dans toutes les œuvres de ta main, dans le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre ; car l'Éternel ton DIEU prendra plaisir de nouveau à te faire du bien, comme il a pris plaisir à faire du bien à tes pères,

10 quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton DIEU, en gardant ses commandements et ses ordonnances écrites dans ce livre de la loi, quand tu te convertiras à l'Éternel ton DIEU de tout ton cœur et de toute ton âme ;

11 car ce commandement que je te prescris aujourd'hui, n'est point trop élevé au-dessus de toi, et il n'est pas éloigné de toi ;

12 il n'est pas dans les cieux, pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux, et nous l'apportera, pour nous le faire entendre, afin que nous le fassions ?

13 Il n'est point aussi au-delà de la mer, pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui passera au-delà de la mer pour nous, et nous l'apportera, afin de nous le faire entendre, et que nous le fassions ?

14 Car cette parole est fort proche de toi ; elle est dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses.

15 Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie et le bien, que la mort et le mal ;

16 car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel ton DIEU, de marcher dans ses voies, et de garder ses commandements, ses statuts et ses ordonnances, afin que tu vives, et que tu multiplies, et que l'Éternel ton DIEU te bénisse, au pays où tu vas pour le posséder.

17 Mais si ton cœur se détourne et que tu n'obéisses pas à ces commandements, et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux, et à les servir,

18 je vous déclare aujourd'hui, que certainement vous périrez et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin d'y entrer et de la posséder.

19 Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous, que j'ai mis devant toi et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction : choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité,

20 en aimant l'Éternel ton DIEU, en obéissant à sa voix, et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie, et la longueur de tes jours, afin que tu demeures sur la terre que l'Éternel avait juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre renferme les instructions suivantes :

I. Les promesses que DIEU fait aux Israélites de les rétablir lorsqu'ils se convertiraient à lui nous montrent que DIEU est plein de bonté, qu'il afflige les hommes pour les humilier et les amener à la repentance et qu'il est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui profitent de ses châtiments et qui se convertissent. Au reste, ces promesses s'exécutèrent lorsque DIEU ramena les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles auront leur entier accomplissement lorsque cette nation qui subsiste encore aujourd'hui se convertira.

II. Il paraît de ce chapitre que les lois et les commandements de DIEU sont faciles à connaître et à pratiquer et qu'ainsi nous n'aurons aucune excuse si nous les violons. C'est ce que marquent ces paroles de Moïse que St. Paul applique à l'évangile, au chapitre X de l'épître aux Romains.

Ce commandement n'est pas trop haut pour toi, ni trop éloigné de toi, mais il est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur.

III. Il faut bien remarquer cette protestation si grave et solennelle que Moïse faisait en ces termes : *Si votre cœur se détourne et que vous n'obéissez pas aux commandements de DIEU, je vous déclare certainement que vous périrez. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant vous la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, choisi donc la vie afin que tu vives en aimant le Seigneur ton DIEU et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie et la longueur de tes jours.*

On ne peut rien voir de plus fort et de plus touchant que ces paroles de Moïse.

Et voilà comment DIEU, pour engager les hommes à l'aimer et à le craindre, les avertit et leur met devant les yeux le bien et le mal. Après cela il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour et d'être heureux et s'ils périssent, ils seront eux-mêmes les auteurs de leur perdition et de leur ruine.

CHAPITRE XXXI.

Moïse promet aux Israélites la possession du pays de Canaan et il confirme Josué dans sa vocation.

Il ordonne qu'on fasse la lecture de la loi tous les sept ans en présence de tout le peuple.

DIEU avertit Moïse qu'après sa mort les enfants d'Israël tomberaient dans la rébellion. Et qu'alors il exécuterait ses menaces. Et il lui ordonne d'écrire un cantique qui fût un monument de cette prédiction, de le mettre avec le volume de la loi à côté de l'arche de l'alliance et de le prononcer publiquement et devant toutes les tribus d'Israël qui furent assemblées pour ce sujet.

1 Et Moïse s'en alla, et tint ces discours à tout Israël,

2 et leur dit : Je suis aujourd'hui âgé de cent vingt ans, je ne pourrai plus aller ni venir, et l'Éternel m'a dit : Tu ne passeras point ce Jourdain.

3 Mais l'Éternel ton DIEU marchera devant toi ; c'est lui qui exterminera ces nations-là, de devant toi, et tu posséderas leur pays. Josué est celui qui doit passer devant toi, comme l'Éternel en a parlé.

4 Et l'Éternel leur fera comme il a fait à Sihon et à Hog, rois des Amorhéens, et à leur pays, lesquels il a détruits.

5 Et l'Éternel vous les livrera, et vous leur ferez entièrement selon le commandement que je vous ai donné.

6 Fortifiez-vous donc et encouragez-vous ; ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause d'eux ; car c'est l'Éternel ton DIEU qui marche avec toi ; il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point.

7 Et Moïse appela Josué, et lui dit, devant tout Israël : Fortifie-toi et prends courage ; car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner, et c'est toi qui les en mettras en possession ;

8 car l'Éternel, qui est celui qui marche devant toi, sera lui-même avec toi ; il ne te laissera point, ni ne

t'abandonnera point ; ne crains donc point, et ne sois point effrayé.

9 Or, Moïse écrivit cette loi, et la donna aux sacrificateurs, descendants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, et à tous les anciens d'Israël.

10 Et Moïse leur commanda, disant : De sept en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles,

11 quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton DIEU, au lieu qu'il aura choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël, et ils l'entendront ;

12 ayant assemblé le peuple, hommes et femmes, et leurs petits-enfants, et ton étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils entendent et qu'ils apprennent à craindre l'Éternel votre DIEU, et qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi,

13 et que leurs enfants qui n'en auront pas eu connaissance, entendent et apprennent à craindre l'Éternel votre DIEU, tous les jours que vous serez vivants sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain, afin de la posséder.

14 Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche ; appelle Josué, et présentez-vous au tabernacle d'assignation, afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent, et se présentèrent au tabernacle d'assignation.

15 Et l'Éternel apparut, au tabernacle, dans la colonne de nuée ; et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16 et l'Éternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères, et ce peuple se lèvera, et se prostituera, en allant après les dieux des étrangers, qui sont parmi eux, au pays où il va, et il m'abandonnera, et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui ;

17 et, en ce jour-là, ma colère s'allumera contre lui, et je les abandonnerai, je cacherai ma face d'eux, et il sera exposé en proie, et ils souffriront plusieurs maux et plusieurs angoisses, et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon DIEU n'est plus au milieu de moi, que je souffre ces maux ?

18 Mais, en ce jour-là, je cacherai entièrement ma face, à cause de tout le mal qu'il aura fait, parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.

19 Maintenant donc, écrivez ce cantique, et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche, afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël.

20 Car je l'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, de laquelle j'ai juré à ses pères, et il mangera, et sera rassasié et engraisé ; puis il se détournera vers d'autres dieux, et il les servira, il m'irritera par mépris et enfreindra mon alliance.

21 Et il arrivera, quand ils auront souffert plusieurs maux et plusieurs angoisses, que ce cantique déposera contre eux comme témoin, parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité ; car je connais leurs sentiments, et ce qu'ils font, déjà aujourd'hui, avant que je les introduise au pays, au sujet duquel j'ai juré.

22 Ainsi Moïse écrivit ce cantique, en ce jour-là, et l'enseigna aux enfants d'Israël.

23 Et l'Éternel commanda à Josué, fils de Nun, disant : Fortifie-toi et prends courage ; car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël au pays duquel je leur ai juré, et je serai avec toi.

24 Et il arriva, quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il n'en manquât rien,

25 qu'il fit ce commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, et leur dit :

26 Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel votre DIEU, et il sera là pour témoin contre toi ;

27 Car je connais ta rébellion et ton cou raide. Voici, pendant que je suis encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Éternel, combien plus donc le *serez-vous* après ma mort ?

28 Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers, et je dirai ces paroles, et ils les entendront, et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre ;

29 car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre, et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite ; et enfin il vous arrivera du mal, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Éternel, en l'irritant par les œuvres de vos mains.

30 Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique, sans qu'il ne s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant :

RÉFLEXIONS

I. Moïse réitéra avant sa mort les promesses qu'il avait faites au peuple d'Israël, les assurant encore qu'ils entreraient dans le pays de Canaan et que Josué les y introduirait. Il en usa ainsi pour encourager ce peuple et pour l'inciter à craindre DIEU.

II. L'ordre que DIEU donna à Moïse d'écrire sa loi et de commander aux sacrificateurs de la garder et de la lire en présence de tous les Israélites, des hommes, des femmes, des enfants et même des étrangers afin que ce peuple apprît à craindre DIEU prouve clairement qu'il a été nécessaire que la parole de DIEU fût rédigée par écrit, que son intention est qu'elle soit lue au peuple et que le devoir des ministres de la religion est d'en donner la connaissance aux personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition afin que le vrai service de DIEU soit conservé sans aucun changement.

III. Les prédictions par lesquelles Moïse déclara avant sa mort que le peuple d'Israël abandonnerait DIEU et la protestation solennelle qu'il fit contre ce peuple dans le cantique qu'il prononça et qu'il laissa par écrit marque d'une manière bien claire que DIEU connaît l'avenir et que Moïse était divinement inspiré, surtout si l'on considère que tout ce que ce prophète avait prédit aux Israélites leur est arrivé.

On voit par-là que ceux que DIEU a éclairés de sa connaissance et à qui il a fait le plus de grâces corrompent souvent le vrai culte de DIEU et se rebellent contre lui, mais qu'il ne laisse jamais impunies la désobéissance et l'ingratitude de ceux qui abusent ainsi de sa parole et de ses bienfaits.

CHAPITRE XXXII VERSETS 1-18

C'est ici la première partie du cantique de Moïse où il décrit en termes figurés : I. Les grâces du Seigneur envers les enfants d'Israël. II. Les péchés par lesquels ils avaient provoqué et provoqueraient dans la suite la colère de DIEU.

1 Cieux, prêtez l'oreille, et je parlerai ; et que la terre écoute les paroles de ma bouche ;

2 ma doctrine distillera comme la pluie ; ma parole dégouttera comme la rosée, comme la pluie menue sur l'herbe, et comme la grosse pluie sur l'herbe avancée ;

3 car j'invoquerai le nom de l'Éternel. Célébrez la grandeur de notre DIEU.

4 L'œuvre du Rocher est parfaite ; car toutes ses voies sont la justice même. Le DIEU fort est vérité, et sans iniquité, il est juste et droit.

5 Ils se sont corrompus devant lui, leurs souillures ne sont pas de ses enfants ; c'est une race perverse et revêche.

6 Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, peuple insensé et qui n'es pas sage ? N'est-il pas ton père qui t'a acquis ? Il t'a fait et il t'a formé.

7 Souviens-toi du temps d'autrefois, considère les années de chaque génération, interroge ton père, et il te l'apprendra, et tes anciens, et ils te le diront.

8 Quand le Souverain partageait les nations, quand il séparait les enfants des hommes les uns d'avec les autres, alors il établit les bornes des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël ;

9 car la portion de l'Éternel, c'est son peuple, et Jacob est le lot de son héritage.

10 Il l'a trouvé dans un pays désert, et dans un lieu hideux, où l'on n'entendait que hurlement de désolation ; il l'a conduit partout, il l'a instruit, et il l'a gardé comme la prune de son œil.

11 Comme l'aigle, pour exciter ses petits à voler, étend ses ailes, voltige sur eux, les reçoit et les porte sur ses ailes ;

12 l'Éternel seul l'a conduit, et il n'y a point eu avec lui de DIEU étranger ;

13 il l'a fait passer à cheval par-dessus les lieux élevés de la terre, il lui a fait manger les fruits des champs, et lui a fait sucer le miel de la roche, et l'huile des plus durs rochers.

14 Il lui a fait manger le beurre des vaches et le lait des brebis, avec la graisse des agneaux et des moutons nés à Baschan, et des boucs, avec la fleur du froment, et tu as bu le vin, qui était le sang de la grappe.

15 Mais le Droiturier s'est engraisé, et il a regimbé ; tu t'es fait gras, gros et épais ; il a abandonné le DIEU qui l'a fait, et il a méprisé le Rocher de son salut ;

16 ils ont ému sa jalousie par des dieux étrangers, ils l'ont irrité par des abominations,

17 ils ont sacrifié aux idoles, qui ne sont point DIEU, aux dieux qu'ils n'avaient point connus, à des dieux nouveaux qui étaient venus depuis peu, et que vos pères n'ont point craints ;

18 Tu as oublié le Rocher qui t'a engendré, et tu as mis en oubli le DIEU fort qui t'a formé.

RÉFLEXIONS

Ce cantique que Moïse prononça et écrivit par l'inspiration du Saint-Esprit pour être une protestation solennelle aux Israélites dans les siècles à venir et qui sera jusqu'à la fin du monde une preuve authentique de la divinité des livres sacrés doit aussi nous servir d'avertissement.

Pour cet effet, il nous faut considérer que si DIEU avait marqué un grand amour envers les Israélites en les séparant des autres nations pour être son peuple et en leur accordant des faveurs et des délivrances signalées, il a fait beaucoup plus que tout cela pour nous en nous choisissant pour nous faire entrer dans son Église et en répandant sur nous par JÉSUS-CHRIST ses bénédictions les plus précieuses.

Ce qui est dit ici de l'ingratitude et des rébellions des Israélites nous avertit de ne pas être ingrats aux bontés du Seigneur envers nous, de rapporter à sa gloire tous les avantages temporels et spirituels dont nous jouissons et de n'abuser jamais de ses bienfaits pour l'offenser, comme les Israélites le firent, de peur de l'émouvoir à jalousie et d'attirer sur nous les effets de sa juste vengeance.

CHAPITRE XXXII VERSETS 19-52

C'est ici la suite du cantique de Moïse.

Il prédit que DIEU ferait tomber ses jugements sur les Israélites à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés, qu'il les disperserait par tout le monde, que les païens seraient appelés en leur place, mais que cependant il ne détruirait pas entièrement ce peuple et qu'un jour il les rappellerait de sa dispersion. Moïse ayant achevé ce cantique adresse ses dernières exhortations au peuple et DIEU lui ordonne de monter sur la montagne de Nébo où il devait mourir.

19 L'Éternel l'a vu, et il en a été irrité, et a rejeté, dans son indignation, ses fils et ses filles,

20 et il a dit : Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin ; car ils sont une race perverse, des enfants en qui l'on ne peut se fier ;

21 ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point le DIEU fort, et ils ont irrité ma colère par leurs vanités ; et moi, j'exciterai aussi leur jalousie par un peuple qui n'est point peuple, et je les irriterai par une nation destituée d'intelligence ;

22 car le feu s'est embrasé dans ma colère, il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux, il a dévoré la terre et son fruit, et il a embrasé les fondements des montagnes.

23 J'enverrai sur eux toutes sortes de maux, et je tirerai toutes mes flèches sur eux ;

24 la famine les consumera, et ils seront dévorés par des charbons ardents et par une destruction amère ; et j'enverrai contre eux les dents des bêtes, avec le venin des serpents qui se traînent sur la poussière ;

25 l'épée au dehors, et la frayeur au dedans, dans les chambres, désoleront le pays, le jeune homme et la vierge, l'enfant qui tette et l'homme qui est blanc de vieillesse.

26 J'aurai dit : Je les disperserai dans tous les coins de la terre, et j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes ;

27 si je ne craignais l'indignation de l'ennemi, et qu'il n'arrivât que peut-être leurs adversaires se méconussent, et que peut-être ils ne dissent : Notre main a été élevée, et l'Éternel n'a point fait tout ceci.

28 Car c'est une nation qui se perd par ses conseils, et il n'y a en eux aucune intelligence.

29 Oh ! s'ils eussent été sages ! s'ils eussent entendu ceci, et s'ils eussent considéré ce qui leur arriverait à la fin !

30 Comment un en poursuivrait-il mille, et deux en mettraient-ils en fuite dix mille, si ce n'était que leur rocher les a vendus, et que l'Éternel les a livrés ?

31 Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher, et nos ennemis en seront les juges.

32 Et il les a livrés, parce que leur vigne est du plant de Sodome et du terroir de Gomorrhe, leurs grappes sont des grappes de fiel, ils ont des raisins amers ;

33 leur vin est un venin de dragon, et un poison mortel d'aspic.

34 Cela n'est-il pas serré chez moi et scellé dans mes trésors ?

35 La vengeance m'appartient, et la rétribution, et je la ferai, au temps que leur pied glissera ; car le jour de leur calamité est près, et les choses qui leur doivent arriver se hâtent ;

36 car l'Éternel fera justice à son peuple, et il se repentira de ce qu'il a fait à ses serviteurs, quand il verra que leur force s'en sera allée, et qu'il n'y aura rien de reste, ni serré ni abandonné.

37 Et il dira : Où sont leurs dieux , où est le rocher vers lequel ils se retiraient,
 38 lorsqu'ils mangeaient la graisse de leurs sacrifices, et qu'ils buvaient le vin de leurs aspersions ? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident, et qu'ils vous servent de retraite.
 39 Regardez maintenant que c'est moi, que c'est moi-même, qu'il n'y a point d'autre DIEU que moi ; je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris, et il n'y a personne qui puisse se délivrer de ma main ;
 40 car je lève ma main vers les cieux et je dis : Je suis vivant éternellement.
 41 Si j'aiguis la lame de mon épée, et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires, et je le rendrai à ceux qui me haïssent ;
 42 j'enivrerai mes flèches de sang, et mon épée dévorera la chair ; j'enivrerai mes flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs, en commençant ma vengeance sur l'ennemi.
 43 Nations, réjouissez-vous, et son peuple ; car il vengera le sang de ses serviteurs, il fera tourner la vengeance sur ses ennemis, et il fera l'expiation de sa terre et de son peuple.
 44 Moïse vint donc et prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui et Josué, fils de Nun.
 45 Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël,
 46 il leur dit : Appliquez votre cœur à toutes ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi ;
 47 car ce n'est pas une parole qui vous soit proposée en vain, mais c'est votre vie, et ce sera par cette parole que vous prolongerez vos jours sur la terre pour laquelle vous allez passer le Jourdain, afin de la posséder.
 48 En ce même jour-là, l'Éternel parla à Moïse, disant :
 49 Monte sur cette montagne de Habarim, sur la montagne de Nébo, qui est au pays de Moab, vis-à-vis de Jéricho ; puis regarde le pays de Canaan, que je donne aux enfants d'Israël pour le posséder ;
 50 et tu mourras sur la montagne sur laquelle tu montes, et tu seras recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor, et a été recueilli vers ses peuples ;
 51 parce que vous avez péché contre moi, au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de la contestation de Kadès, au désert de Tsin, parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël.
 52 C'est pourquoi tu verras, vis-à-vis de toi, le pays, mais tu n'y entreras point, savoir, au pays que je donne aux enfants d'Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a ici diverses choses à remarquer :

I. Moïse y déclare premièrement que DIEU pour punir les Israélites de leurs péchés les livreraient à leurs ennemis et les disperserait dans les divers pays du monde et qu'il appellerait les païens à son alliance. L'histoire de ce peuple et l'état où il se trouve encore aujourd'hui montre la vérité de tout ce que Moïse avait prédit et nous fait voir que les menaces de DIEU sont toujours suivies de leur effet quand les hommes provoquent sa colère et que ceux qu'il a le plus aimés sont ceux qu'il punit avec le plus de sévérité.

II. Moïse prédit dans ce cantique que DIEU ne rejetterait pas entièrement son peuple, qu'il en aurait encore pitié et qu'il ferait voir un jour sa puissance aux yeux de toute la terre en le rétablissant. Cela arriva lorsque DIEU rappela les Juifs de la captivité de Babylone et cela arrivera plus parfaitement lorsqu'ils rentreront dans l'alliance divine.

III. Enfin, les exhortations qui sont rapportées sur la fin de ce chapitre doivent nous engager à écouter avec une grande attention et avec crainte les lois du Seigneur, à les avoir toujours présentes, à les enseigner à nos enfants et à les observer inviolablement, nous souvenant que DIEU ne les a données que pour notre bonheur et que, comme le dit Moïse.

Ce n'est pas une parole qui nous est proposée en vain, mais qu'elle est notre vie et que c'est par elle que nous prolongerons nos jours et que nous serons parfaitement heureux.

CHAPITRE XXXIII.

Ce chapitre contient la bénédiction que Moïse donna aux tribus d'Israël avant sa mort.

1 Or, c'est ici la bénédiction dont Moïse, homme de DIEU, bénit les enfants d'Israël avant sa mort.

2 Il dit donc : L'Éternel est venu de Sinaï, et s'est levé sur eux de Séhir ; il a resplendi de la montagne de Paran, et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux.

3 Il aime les peuples, tous ses saints sont en ta main, et ils se sont tenus à tes pieds pour recevoir tes paroles.
4 Moïse nous a donné la loi, qui est l'héritage de l'assemblée de Jacob,
5 Et il a été roi entre les hommes droits, quand les chefs du peuple se sont assemblés avec les tribus d'Israël.
6 Que Ruben vive et qu'il ne meure point, et que ses hommes soient nombreux.
7 Et pour Juda, voici ce que Moïse dit : Ô Éternel, écoute la voix de Juda ; et le ramène vers son peuple ; que ses mains soient puissantes, et que tu lui sois en aide contre ses ennemis.
8 Il dit aussi, touchant Lévi : Tes Tummims et tes Urim sont à l'homme que tu t'es consacré, que tu éprouvas à Massa, et que tu fis contester aux eaux de Mériba.
9 C'est lui qui dit de son père et de sa mère : Je ne l'ai point vu, et qui n'a point reconnu ses frères, ni même connu ses enfants ; car ils ont gardé tes paroles, et ils garderont ton alliance.
10 Ils enseigneront tes ordonnances à Jacob, et ta loi à Israël ; ils mettront le parfum qu'ils feront fumer, à tes narines, et tout sacrifice qui se consume entièrement par le feu, sur ton autel.
11 Ô Éternel, bénis son armée, et que l'œuvre de ses mains te soit agréable, transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui, et de ceux qui le haïssent, aussitôt qu'ils s'élèveront.
12 Il dit, touchant Benjamin : Celui que l'Éternel aime habitera sûrement avec lui, il le couvrira tout le jour, et il se tiendra entre ses bras.
13 Et il dit, touchant Joseph : Son pays est béni par l'Éternel, de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée, et de l'abîme qui est en bas,
14 et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit, et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit,
15 et des fruits qui croissent sur le haut des montagnes anciennes, et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels,
16 Et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre, et de son abondance. Et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson vienne sur la tête de Joseph et sur le sommet de la tête de celui qui a été Nazarien entre ses frères.
17 Sa beauté est comme celle d'un premier-né de ses taureaux, et ses cornes comme les cornes d'un chevreuil ; il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays ; ce sont les dix milliers d'Ephraïm, et ce sont les milliers de Manassé.
18 Il dit aussi, touchant Zabulon : Réjouis-toi, Zabulon, dans ta sortie ; et toi, Issacar, dans tes tentes.
19 Ils appelleront les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice ; car ils suceront l'abondance de la mer, et les choses cachées dans le sable.
20 Il dit aussi, touchant Gad : Béni soit celui qui fait élargir Gad ; il habite comme un vieux lion, et il déchire bras et tête ;
21 il a regardé le commencement du pays pour lui, parce que c'était là qu'était réservée la portion du législateur ; et il est venu avec les principaux du peuple, et il a fait la justice de l'Éternel, et a exécuté ses jugements avec Israël.
22 Et il dit, touchant Dan : Dan est comme un jeune lion, il sautera de Basçan.
23 Il dit aussi, touchant Nephthali : Nephthali est rassasié de la bienveillance de DIEU, et rempli de la bénédiction de l'Éternel ; possède l'Occident et le Midi.
24 Il dit aussi, touchant Ascer : Ascer sera béni en enfants, il sera agréable à ses frères, et même il lavera ses pieds dans l'huile.
25 Ta chaussure sera de fer et d'airain, et ta force durera autant que tes jours.
26 Ô Droiturier ! il n'y en a point qui soit semblable au DIEU fort, *qui vient* à ton aide, porté sur les cieux et sur les nuées, dans sa majesté.
27 C'est une retraite que le DIEU qui est de tout temps, et que d'être sous les bras éternels ; car il a chassé de devant toi tes ennemis, et il a dit : Extermine.
28 Israël donc habitera seul, sûrement ; l'œil de Jacob sera tourné vers un pays de froment et de vin ; ses cieux mêmes distilleront la rosée.
29 Oh ! que tu es heureux, Israël ! Qui est le peuple semblable à toi, qui ait été gardé par l'Éternel, le bouclier de ton secours et l'épée par laquelle tu as été exalté ? Tes ennemis seront domptés, et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux.

RÉFLEXIONS

I. Il faut remarquer en général sur les bénédictions que Moïse donna au peuple d'Israël avant que de mourir, qu'il parla à chacune des tribus d'une manière qui non seulement avait du rapport à ce qui était arrivé à quelques-unes d'entre elles par le passé, mais qui marquait ce qui leur arriverait dans la suite, l'état où elles seraient et l'endroit du pays de Canaan qu'elles habiteraient, ce qui fait voir que ce grand prophète parlait par l'inspiration divine.

Il n'y a point de bénédiction particulière pour la tribu de Siméon parce qu'elle fut dans la suite mêlée et réunie avec celle de Juda. Voyez Josué XIX, 1-9 et I Chroniques IV, versets 24 et suivants.

II. On découvre en second lieu dans ces bénédictions le zèle dont Moïse était animé pour la gloire de DIEU aussi bien que le tendre amour et la grande affection qu'il avait pour ce peuple duquel il avait pris tant de soin pendant sa vie. Ceux que DIEU a établis sur les autres et particulièrement ceux à qui il a donné la conduite de l'église doivent, à l'imitation de Moïse, travailler continuellement pendant qu'ils sont en ce monde pour le salut de leurs frères et y contribuer par l'ardeur de leurs prières aussi bien que par tous les moyens possibles.

III. Il faut considérer ici que, quelques excellentes que fussent ces bénédictions de Moïse et quelques ardentes que fussent ses prières, elles furent dans la suite rendues inutiles par la désobéissance des Israélites et qu'ils se virent privés de tous les avantages que Moïse leur avait souhaité avant sa mort. D'où nous devons apprendre que quoique les gens de bien et les fidèles serviteurs de DIEU prient pour les hommes et que DIEU soit prêt à les bénir, ils peuvent être privés de l'effet de ces prières et de cette bénédiction s'ils y mettent un obstacle par leurs péchés.

Enfin, les dernières paroles que Moïse prononça lorsque parlant au peuple pour la dernière fois il lui dit : *Ô que tu es heureux ô Israël, qui est le peuple semblable à toi ?* Doivent exciter en nous un vif sentiment du bonheur que nous avons d'être le peuple de DIEU d'une manière encore plus glorieuse et plus avantageuse que les Israélites ne l'étaient. Elles doivent nous inspirer une ardente reconnaissance envers DIEU et nous porter à l'aimer, à le craindre et à le glorifier par une obéissance constante à ses commandements, et par un attachement inviolable à son service.

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient le récit de la mort de Moïse.

1 Alors Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jéricho ; et l'Éternel lui fit voir tout le pays, depuis Galaad jusqu'à Dan,

2 avec tout le pays de Nephthali, et le pays d'Ephraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer occidentale,

3 et le Midi, et la campagne de la plaine de Jéricho, la ville des palmes, jusqu'à Tsohar.

4 Et l'Éternel lui dit : C'est ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je le donnerai à ta postérité ; je te l'ai fait voir de tes yeux ; mais tu n'y entreras point.

5 Ainsi Moïse, serviteur de l'Éternel, mourut là, au pays de Moab, selon ce que l'Éternel avait dit.

6 Et il l'ensevelit dans la vallée, au pays de Moab, vis-à-vis de Beth-Péhor ; et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.

7 Or, Moïse était âgé de cent vingt ans quand il mourût ; sa vue n'était point diminuée, et sa vigueur n'était point passée.

8 Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab, et ainsi les jours des pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.

9 Et Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse ; car Moïse lui avait imposé les mains ; et les enfants d'Israël lui obéirent, et ils firent ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

10 Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Eternel face à face,

11 dans tous les prodiges et dans tous les miracles que l'Eternel l'envoya faire au pays d'Egypte devant Pharaon, et tous ses serviteurs, et tout son pays,

12 et dans tout ce qu'il fit avec une main forte, et dans toutes ses œuvres grandes et terribles que Moïse fit, à la vue de tout Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a ceci de particulier à remarquer dans la mort de Moïse qu'il mourut étant encore dans toute sa vigueur.

Cette heureuse vieillesse doit être regardée comme une bénédiction que DIEU accorda à ce Saint homme. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que DIEU le retira du monde subitement, qu'il l'ensevelit et que le lieu où son corps fut mis ne pût être connu. DIEU voulut que la mort de ce grand prophète qui avait une communication si familière avec lui pendant sa vie eut quelque chose d'extraordinaire et de différent de la mort des autres hommes aussi bien que le départ d'Énoch et d'Élie, afin que les enfants d'Israël reconnussent par-là que Moïse était allé à DIEU au sortir de ce monde et qu'ils le regardassent comme son fidèle serviteur.

C'est à nous d'honorer la mémoire de ce Saint homme qui a été le libérateur et le législateur du peuple de DIEU et le plus grand des prophètes et d'avoir en révérence la loi qu'il a reçue du Seigneur et qu'il nous a laissée par écrit. Nous devons outre cela suivre l'exemple de ses vertus et particulièrement de sa foi, de sa débonnairété, du zèle et de la fidélité avec laquelle l'Écriture nous apprend qu'il a servi DIEU.

Enfin, si nous croyons à la doctrine de Moïse, nous devons croire en celui dont il a prédit la venue et qui a été infiniment au-dessus de lui par la divinité de sa personne, par la sublimité de sa doctrine, par la gloire de ses miracles et par la sainteté de sa vie, savoir en JÉSUS-CHRIST, le fils de DIEU notre Seigneur, auquel appartient la louange et la gloire aux siècles des siècles. Amen.

C'est ici que finissent les livres de Moïse.

LE LIVRE

DE JOSUÉ

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment les enfants d'Israël conquièrent le pays de Canaan sous la conduite de Josué. Ce livre renferme l'histoire d'environ dix-sept ans.

CHAPITRE I

DIEU confirme Josué dans sa vocation. II. Josué commande au peuple de se préparer à passer le Jourdain. III. Il ordonne aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé qui possédaient déjà le pays qui avait été conquis du vivant de Moïse d'aider aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan. Le peuple promet à Josué une entière obéissance.

1 Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, l'Eternel parla à Josué, fils de Nun, qui avait servi Moïse, et lui dit :

2 Moïse mon serviteur est mort : maintenant donc, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je donne aux enfants d'Israël.

3 Je vous ai donné tous les lieux où vous aurez posé la plante de votre pied, selon que je l'ai dit à Moïse.

4 Vos frontières seront depuis ce désert et ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tout le pays des Héthiens, jusqu'à la grande mer, vers le soleil couchant.

5 Nul ne pourra subsister devant toi pendant tous les jours de ta vie ; je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse ; je ne te laisserai point, et je ne t'abandonnerai point.

6 Fortifie-toi et prends courage ; car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner.

7 Fortifie-toi seulement et encourage-toi de plus en plus, afin que tu prennes garde à faire selon toute la loi que Moïse mon serviteur t'a commandé d'observer ; ne t'en détournes ni à droite ni à gauche, afin que tu prospères dans tout ce que tu entreprendras.

8 Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit, afin que tu prennes garde à faire tout ce qui y est écrit ; car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospéreras.

9 Ne te l'ai-je pas commandé ? Fortifie-toi et prends courage. Ne t'épouvante point et ne t'effraie de rien ; car l'Eternel ton DIEU est avec toi, partout où tu iras.

10 Après cela, Josué fit ce commandement aux officiers du peuple, et il leur dit :

11 Passez par le camp, et donnez cet ordre au peuple, disant : Préparez-vous de la provision ; car dans trois jours vous passerez ce Jourdain, pour venir posséder le pays que l'Eternel votre DIEU vous donne, afin que vous le possédiez.

12 Josué parla aussi aux Rubénites et aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé, et il leur dit :

13 Souvenez-vous du commandement que vous a fait Moïse, serviteur de l'Eternel, disant : L'Eternel votre DIEU vous a mis en repos, et vous a donné ce pays ;

14 vos femmes, vos petits-enfants et vos bêtes demeureront au pays que Moïse vous a donné, au deçà du Jourdain ; mais vous passerez en armes devant vos frères, tous tant que vous êtes de forts et de vaillants hommes, et vous les aiderez,

15 jusqu'à ce que l'Eternel ait mis en repos vos frères comme vous, et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Eternel votre DIEU leur donne ; puis vous retournerez au pays de votre possession, et vous le posséderez, savoir, celui que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a donné, au deçà du Jourdain, vers le soleil levant.

16 Et ils répondirent à Josué, disant : Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras.

17 Nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse ; que seulement l'Éternel ton DIEU soit avec toi comme il a été avec Moïse.

18 Tout homme qui sera rebelle à ton commandement et n'obéira point à tes paroles et à tout ce que tu commanderas, sera mis à mort ; fortifie-toi seulement, et prends courage.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que DIEU choisit Josué après la mort de Moïse pour conduire les enfants d'Israël et pour les introduire dans le pays de Canaan et qu'il le revêtit de l'autorité, de la force et de la sagesse nécessaires pour un si grand dessein.

Nous pouvons reconnaître par-là que DIEU prend toujours soin de son peuple et de son église et que lorsqu'il retire ses fidèles serviteurs il en suscite d'autres pour prendre leur place et les revêt des dons de son esprit.

II. La promesse que DIEU fit à Josué de ne le point abandonner regarde tous les vrais fidèles comme St. Paul l'enseigne dans l'épître aux Hébreux où il dit que nous devons nous reposer sur la providence et être content de notre état parce que DIEU lui-même a dit : *Je ne te laisserai point ni ne t'abandonnerai point.*

Mais la confiance en DIEU doit être toujours accompagnée de l'obéissance et de l'observation de ses lois, comme cela est dit expressément dans ce chapitre.

III. L'obéissance que les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé rendirent à Josué en aidant leurs frères à conquérir le pays de Canaan doit nous apprendre à nous soumettre à nos conducteurs et à leur obéir, à nous assister les uns les autres dans toutes les choses justes et principalement dans celles qui se rapportent à la gloire de DIEU et à notre salut mutuel.

CHAPITRE II

Josué envoie à Jérigo des espions qui logèrent chez une femme, nommée Rahab, qui les cacha et les informa de l'état du pays de Canaan. Ils promirent à cette femme de lui sauver la vie et étant de retour vers Josué ils lui rapportèrent ce qu'ils avaient appris dans leur voyage.

1 Or, Josué, fils de Nun, avait envoyé de Scittim deux hommes, afin qu'ils épiassent secrètement le pays, et il leur avait dit : Allez, examinez le pays, et Jérigo. Ils partirent donc, et vinrent dans la maison d'une hôtelière, nommée Rahab, et ils couchèrent là.

2 Alors on dit au roi de Jérigo : Voici, des hommes qui sont venus ici cette nuit, de la part des enfants d'Israël, afin d'épier le pays.

3 Et le roi de Jérigo envoya vers Rahab, et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi et qui sont dans ta maison ; car ils sont venus pour épier tout le pays.

4 Or, la femme avait pris ces deux hommes, et les avait cachés ; et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais d'où ils étaient ;

5 et comme on fermait la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis ; je ne sais où ils sont allés ; hâtez-vous de les suivre, car vous les atteindrez.

6 Or, elle les avait fait monter sur le toit, et les avait cachés dans des chênévottes de lin, qu'elle avait arrangées sur le toit.

7 Et quelques hommes les poursuivirent par le chemin du Jourdain, jusqu'aux passages, et on ferma la porte, après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.

8 Or, avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit,

9 et elle leur dit : Je connais que l'Éternel vous a donné ce pays, et que la terreur de votre nom nous a saisis, et que tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous ;

10 car nous avons appris que l'Éternel tarit les eaux de la mer Rouge de devant vous, quand vous sortiez du pays d'Égypte, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, savoir, à Sihon et à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit ;

11 nous l'avons entendu, et notre cœur s'est fondu, et depuis, aucun homme n'a eu du courage, à cause de la frayeur que nous avons de vous ; car l'Éternel votre DIEU est le DIEU des cieus en haut, et de la terre en bas.

12 Maintenant donc, je vous prie, jurez-moi, par l'Éternel, que puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père, et que vous m'en donnerez un signe assuré ;

13 que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs, et à tous ceux qui leur appartiennent, et que vous garantirez nos personnes de la mort.

14 Et ces hommes lui répondirent : Nous exposerons nos personnes pour vous à la mort, pourvu que vous ne déclariez point ce que nous avons dit ; et quand l'Éternel nous aura donné le pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles.

15 Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre ; car sa maison était contre la muraille de la ville, et elle habitait près de la muraille.

16 Et elle leur dit : Allez à la montagne, de peur que ceux qui vous poursuivent ne vous rencontrent, et cachez-vous là trois jours, jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour, et après cela, vous irez votre chemin.

17 Or, ces hommes lui avaient dit : Voici comment nous serons quittes de ce serment que tu nous as fait faire :

18 Lorsque nous entrerons dans le pays, tu attacheras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre, et tu retireras chez toi, dans cette maison, ton père, ta mère, tes frères et toute la famille de ton père ;

19 et si quelqu'un d'entre eux sort de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête et nous en serons innocents ; mais pour tous ceux qui seront avec toi dans ta maison, leur sang sera sur notre tête, si on met la main sur quelqu'un d'eux.

20 Que si tu declares ce que nous t'avons dit, nous serons quittes du serment que tu nous as fait faire.

21 Et elle répondit : Que la chose soit comme vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller, et ils s'en allèrent, et elle attacha le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.

22 Ils s'en allèrent donc et vinrent à la montagne, et demeurèrent là trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Et ceux qui les poursuivaient les cherchèrent par tout le chemin, et ils ne les trouvèrent point.

23 Ainsi ces deux hommes s'en retournèrent et descendirent de la montagne, et ils passèrent, et vinrent à Josué, fils de Nun, et lui récitèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées ;

24 et ils dirent à Josué : Certainement l'Éternel a livré tout le pays entre nos mains, et même, tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous.

RÉFLEXIONS

Il faut faire sur ce chapitre ces deux réflexions principales :

I. Que quoi que Josué fût persuadé que DIEU donnerait la terre de Canaan aux enfants d'Israël, il envoya cependant des espions à Jéricho pour reconnaître l'état du pays afin que, sur le rapport qu'ils en feraient, le peuple fût encouragé à la conquête de ce pays-là et que l'on pût prendre les mesures nécessaires pour s'en rendre maître. Par où nous pouvons voir que la confiance en DIEU ne doit pas nous empêcher d'employer les moyens que la prudence prescrit.

II. La seconde réflexion regarde la conduite de Rahab. On doit remarquer sur cela que dans la persuasion où cette femme était que DIEU avait résolu de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël, elle pût faire innocemment ce qu'elle fit sans quoi sa conduite envers son roi et sa patrie aurait été blâmable et elle ne devrait pas être imitée. Mais voici en quoi elle doit nous servir d'exemple, c'est que nous devons comme elle montrer la sincérité de notre foi par nos œuvres selon que St Jacques, nous l'enseigne lorsqu'il dit : *Rahab fut justifiée par les œuvres quand elle recueillit les espions, et qu'elle les renvoya par un autre chemin ; car comme le corps sans esprit est mort, ainsi la foi qui est sans les œuvres est morte.*

CHAPITRE III

Josué commande aux enfants d'Israël de se préparer pour le passage du Jourdain.

Tout le peuple passe ce fleuve à pied sec, les eaux en ayant été arrêtées miraculeusement.

1 Or, Josué se leva de bon matin, et ils partirent de Scittim, et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël, et logèrent là cette nuit, avant qu'ils passassent.

2 Et au bout de trois jours les officiers passèrent par le camp,

3 et ils firent ce commandement au peuple, et dirent : Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre DIEU et les sacrificateurs, de la race de Lévi, qui la porteront, vous partirez de votre quartier, et vous marcherez après elle ;

4 Toutefois, il y aura, de la distance entre vous et elle, d'environ deux mille coudées ; n'en approchez point, mais suivez-la, afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher ; car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.

5 Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous ; car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses.

6 Josué parla ensuite aux sacrificateurs, et leur dit : Prenez sur vous l'arche de l'alliance, et passez devant le peuple. Ainsi ils se chargèrent de l'arche de l'alliance, et marchèrent devant le peuple.

7 Or, l'Éternel avait dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever à la vue de tout Israël, afin qu'ils connaissent que comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi.

8 Tu feras donc ce commandement aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance, et tu leur diras : Aussitôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez près du Jourdain.

9 Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez-vous d'ici, et écoutez les paroles de l'Éternel votre DIEU ;

10 puis Josué dit : Vous reconnaîtrez à ceci que le DIEU fort, vivant est au milieu de vous, et que certainement il chassera de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens et les Jébusiens.

11 Voici, l'arche de l'alliance du Dominateur de toute la terre passe devant vous au travers du Jourdain ;

12 Maintenant, prenez douze hommes des tribus d'Israël, un homme de chaque tribu ;

13 car il arrivera qu'aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel, le Dominateur de toute la terre, auront mis les plantes de leurs pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées, et les eaux qui descendent d'en haut s'arrêteront en un monceau.

14 Et il arriva que le peuple étant parti de ses tentes, pour passer le Jourdain, les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant le peuple.

15 Aussitôt que ceux qui portaient l'arche furent arrivés jusqu'au Jourdain, et que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche furent mouillés au bord de l'eau (or, le Jourdain regorge par-dessus tous ses bords tout le temps de la moisson),

16 les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent en un monceau, fort loin, depuis la ville d'Adam, qui est à côté de Tsartan, et celles d'en bas, qui descendaient vers la mer de la campagne, qui est la mer salée, manquèrent et furent retranchées ; et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho.

17 Mais les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel s'arrêtèrent sur le sec, au milieu du Jourdain, pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces cinq réflexions sur l'histoire du passage du Jourdain :

I. Que ce miracle servit à confirmer la vocation de Josué et à affermir son autorité parmi le peuple d'Israël, DIEU ayant fait voir par là qu'il serait avec lui comme il avait été avec Moïse.

II. Que DIEU voulut donner à ce peuple de nouvelles marques de sa présence au milieu d'eux et de sa protection et les persuader pleinement qu'il leur donnerait le pays de Canaan.

III. Le rapport qu'il y avait entre ce miracle et celui qui était arrivé quarante ans auparavant au passage de la Mer rouge devait rappeler à l'esprit des Israélites cette grande merveille que DIEU avait faite pour leurs pères et en persuader d'autant plus ceux qui n'en avaient pas été les témoins.

IV. Cet événement qui fut connu et qui dû être remarqué par les habitants du pays servit aussi à répandre la terreur parmi eux et à faciliter la conquête de ce pays-là.

Il faut remarquer enfin qu'aussitôt que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance eurent touché les eaux du Jourdain, elles s'arrêtèrent. Par-là DIEU voulait apprendre aux Israélites que ce serait uniquement par son assistance qu'ils se rendraient maîtres du pays de Canaan et que c'était sa présence au milieu d'eux qui faisaient toute leur force et toute leur gloire.

CHAPITRE IV

DIEU ordonne au peuple d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain, l'un dans le

Jourdain même et l'autre vers Guilgal et d'en instruire leur postérité. Le peuple ayant passé le Jourdain, les eaux de ce fleuve reprennent leur cours.

1 Quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel parla à Josué, et lui dit :

2 Prenez douze hommes du peuple, savoir un homme de chaque tribu,

3 et faites-leur ce commandement, et dites-leur : Prenez d'ici, du milieu du Jourdain, du lieu où les sacrificateurs s'arrêtent, douze pierres, que vous emporterez avec vous, et que vous poserez au lieu où vous logerez cette nuit.

4 Alors Josué appela les douze hommes qu'il avait ordonnés d'entre les enfants d'Israël, savoir, un homme de chaque tribu ;

5 et il leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre DIEU, au milieu du Jourdain, et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël ;

6 afin que cela soit un signe parmi vous ; et quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères, disant : Que veulent dire ces pierres ?

7 Alors vous leur répondrez, que les eaux du Jourdain s'écoulèrent devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, quand elle passa le Jourdain, et que les eaux du Jourdain furent entrecoupées ; ainsi ces pierres-là serviront de mémorial aux enfants d'Israël, à jamais.

8 Les enfants d'Israël firent donc ce que Josué avait commandé, et prirent douze pierres du milieu du Jourdain, comme l'Éternel l'avait commandé à Josué, selon le nombre des tribus des enfants d'Israël, et les emportèrent avec eux au lieu où ils devaient loger et les posèrent là.

9 Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain, au lieu où les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés, et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.

10 Les sacrificateurs donc qui portaient l'arche se tinrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que tout ce que l'Éternel avait commandé à Josué de dire au peuple fût accompli, selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué ; et le peuple se hâta de passer.

11 Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'arche de l'Éternel passa, et les sacrificateurs se mirent devant le peuple.

12 Et les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait dit ;

13 ils passèrent, vers les campagnes de Jéricho, environ quarante mille hommes, en équipages de guerre, devant l'Eternel, pour combattre.

14 En ce jour-là l'Eternel éleva Josué devant tout Israël, et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.

15 Or, l'Eternel avait parlé à Josué, disant :

16 Commande aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage, qu'ils montent hors du Jourdain.

17 Et Josué fit ce commandement aux sacrificateurs, et il leur dit : Montez hors du Jourdain.

18 Et aussitôt que les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Eternel furent montés du milieu du Jourdain, et que les sacrificateurs eurent levé les plantes de leurs pieds pour les mettre sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent en leur place, et coulèrent comme auparavant par-dessus tous ses rivages.

19 Le peuple donc monta hors du Jourdain, le dixième jour du premier mois, et ils campèrent à Guilgal, au côté oriental de Jéricho.

20 Josué aussi dressa à Guilgal les douze pierres qu'ils avaient prises du Jourdain.

21 Et il parla aux enfants d'Israël, et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères, et leur diront : Que veulent dire ces pierres ?

22 Vous l'apprendrez à vos enfants, en leur disant : Israël a passé ce Jourdain à sec ;

23 car l'Eternel votre DIEU fit sécher les eaux du Jourdain de devant vous, jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Eternel votre DIEU avait fait à la mer Rouge, dont il sécha les eaux de devant nous, jusqu'à ce que nous fussions passés ;

24 afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Eternel est forte, et afin que vous craigniez toujours l'Eternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

DIEU commanda aux enfants d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain qui servirent dans la suite des temps à conserver le souvenir de ce merveilleux événement et à en prouver la vérité.

Nous devons aussi conserver et perpétuer la mémoire de toutes les grâces de DIEU, de ses bienfaits les plus signalés et principalement des merveilles que DIEU a faites par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur pour notre rédemption.

Nous voyons ici que l'intention de DIEU a toujours été qu'on instruisse soigneusement les enfants des histoires et des vérités de la religion afin de les former par ce moyen de bonne heure à l'amour et à la crainte du Seigneur.

CHAPITRE V

Il y a quatre choses à remarquer dans ce chapitre : I. La frayeur des Cananéens à l'approche des Israélites. II. La circoncision du peuple. III. La célébration de la pâque. IV. La vision d'un ange qui apparut à Josué

1 Or, il arriva qu'aussitôt que tous les rois des Amorhéens qui étaient en deçà du Jourdain, vers l'occident, et tous les rois des Cananéens qui étaient auprès de la mer, apprirent que l'Eternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce qu'ils fussent passés, leur cœur se fondit, et il n'y eut plus de courage en eux, à cause des enfants d'Israël.

2 En ce temps-là, l'Eternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants, et circoncis de nouveau, pour une seconde fois, les enfants d'Israël.

3 Et Josué se fit des couteaux tranchants, et fit circoncire les enfants d'Israël, au coteau des prépuces.

4 Or, voici la cause pour laquelle Josué les circoncit : Tout le peuple qui était sorti d'Egypte, tous les mâles, savoir, les gens de guerre qui étaient morts au désert, en chemin, après être sortis d'Egypte,

5 et même tout le peuple qui était sorti, avait été circoncis ; mais ils n'avaient circoncis aucun du peuple qui naquit au désert, en chemin, après être sortis d'Egypte ;

6 car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans, jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre, qui étaient sortis d'Egypte, et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Eternel, eût été consumé, l'Eternel ayant juré qu'il ne leur laisserait point voir le pays que l'Eternel avait promis avec serment à leurs pères de nous donner, savoir, ce pays où coulent le lait et le miel ;

7 et il avait suscité, en leur place, leurs enfants, que Josué circoncit, parce qu'ils étaient incirconcis ; car on ne les avait pas circoncis pendant le voyage.

8 Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu au camp, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9 Et l'Eternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus vous l'opprobre de l'Egypte. Et on nomma ce lieu Guilgal, jusqu'à aujourd'hui.

10 Ainsi les enfants d'Israël campèrent à Guilgal, et ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, sur le soir, aux campagnes de Jéricho.

11 Et ils mangèrent du blé du pays, dès le lendemain de la Pâque, savoir, des pains sans levain et du grain rôti, en ce même jour.

12 Et la manne cessa dès le lendemain, après qu'ils eurent mangé du blé du pays ; et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne, mais ils mangèrent du cru de la terre de Canaan, cette année-là.

13 Or, il arriva, comme Josué était près de Jéricho, qu'il leva les yeux et regarda, et voici, un homme se tenait debout, vis-à-vis de lui, qui avait son épée nue à la main ; et Josué alla vers lui, et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ?

14 Et il dit : Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel, qui suis venu présentement. Et Josué se jeta sur son visage en terre, et se prosterna et lui dit : Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur ?

15 Et le chef de l'armée de l'Eternel dit à Josué : Ote tes souliers de tes pieds ; car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

RÉFLEXIONS

La frayeur dont les Cananéens furent saisis lorsqu'ils apprirent que les enfants d'Israël avaient passé le Jourdain doit être considérée comme un moyen dont DIEU se servit pour intimider ces peuples et en cela nous voyons comment DIEU prépare les choses pour l'exécution de ses desseins et tourne le cœur des hommes du côté qu'il lui plaît.

II. DIEU ordonna que les Israélites qui n'avaient pas été circoncis dans le désert le fussent à leur entrée

dans le pays de Canaan, par où il voulait leur apprendre qu'ils avaient l'honneur d'être son peuple, qu'ils s'étaient glorieusement distingués des Égyptiens et qu'il leur donnait ce pays-là à cause de son alliance de laquelle la circoncision était un signe et à condition qu'ils garderaient fidèlement cette alliance. Ce fut pour la même raison qu'ils célébrèrent la pâque, d'où nous apprenons que DIEU veut que ses ordonnances, même celles qui ne regardent que les devoirs extérieurs soient observés exactement.

III. Ce qui est dit ici que la manne cessa dès que les Israélites eurent mangé du blé du pays de Canaan montrait que la manne qu'ils avaient mangée jusqu'alors était une nourriture miraculeuse et envoyée du Ciel et que désormais ce pays leur fournirait les choses nécessaires à la vie.

Enfin, l'apparition de cet ange qui se fit voir à Josué lui était un nouveau témoignage de la protection du Seigneur et devait l'assurer que comme DIEU avait conduit les enfants d'Israël par son ange dans le désert, il les introduirait aussi infailliblement dans le pays que DIEU leur avait promis.

CHAPITRE VI

Ce chapitre contient l'histoire de la prise de Jéricho où il y a ces trois choses à remarquer.

I. Comment et par quel moyen DIEU livra cette ville aux enfants d'Israël.

II. L'ordre que Josué donna d'en détruire tous les habitants à la réserve de Rahab et de n'en prendre aucun butin.

III. La malédiction qu'il prononça sur celui qui rebâtirait cette ville.

1 Or, Jéricho était close et fermée avec soin, à cause des enfants d'Israël ; il n'y avait personne qui n'en sortit ni qui y entrât.

2 Et l'Eternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jéricho, et son roi, et ses hommes forts et vaillants.

3 Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville, en tournant une fois autour d'elle ; tu feras ainsi pendant six jours ;

4 et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier devant l'arche ; mais au septième jour vous ferez le tour de la ville sept fois, et les sacrificateurs sonneront des cors ;

5 et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendrez le son du cor, tout le peuple jettera un grand cri de joie, et la muraille de la ville tombera sous soi, et le peuple montera, chacun vis-à-vis de lui.

6 Josué donc, fils de Nun, appela les sacrificateurs, et leur dit : Portez l'arche de l'alliance, et que sept sacrificateurs prennent sept cors de bélier, devant l'arche de l'Eternel.

7 Il dit aussi au peuple : Passez, et faites le tour de la ville, et que tous ceux qui seront armés passent devant l'arche de l'Eternel.

8 Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'Eternel, passèrent et sonnèrent de leurs cors, et l'arche de l'alliance de l'Eternel les suivait.

9 Et ceux qui étaient armés allaient devant les sacrificateurs qui sonnaient de leurs cors, mais l'arrière-garde suivait l'arche ; en marchant on sonnait des cors.

10 Or, Josué avait fait ce commandement au peuple, disant : Vous ne jetterez point de cris de joie, et vous ne ferez point entendre votre voix, et il ne sortira pas un seul mot de votre bouche, jusqu'au jour que je vous dirai : Poussez des cris de joie ; alors vous le ferez.

11 Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Eternel, en tournant tout autour une fois, et ils revinrent au camp, et ils y logèrent.

12 Et Josué se leva de bon matin ; et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Eternel ;

13 et les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'arche de l'Eternel, marchaient, et en allant ils sonnaient des cors ; et ceux qui étaient armés allaient devant eux ; puis l'arrière-garde suivait l'arche de l'Eternel ; en marchant on sonnait des cors.

14 Ainsi ils firent une fois le tour de la ville, le second jour, et ils retournèrent au camp. Ils firent encore ainsi pendant six jours.

15 Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois ; ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois ;

16 et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie ; car l'Eternel vous a livré la ville ;

17 la ville sera mise à l'interdit et dévouée à l'Eternel, elle et toutes les choses qui y sont ; Rahab seulement, l'hôtesse, vivra, elle et tous ceux qui seront avec elle dans sa maison, parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avons envoyés.

18 Mais, au reste, donnez-vous bien de garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit, en prenant de l'interdit, et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit, et que vous ne le troubliez ;

19 car tout l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Eternel ; ils entreront au trésor de l'Eternel.

20 Le peuple donc poussa des cris de joie, et on sonna des cors. Or, quand le peuple eut ouï le son des cors et jeté un grand cri de joie, la muraille tomba sous elle, ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi, et ils la prirent ;

21 et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit, et passèrent au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne.

22 Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient épié le pays : Entrez dans la maison de cette hôtesse, et faites-la sortir de là, et tout ce qui lui appartient, comme vous le lui avez juré.

23 Les jeunes hommes donc qui avaient épié le pays entrèrent, et firent sortir Rahab, son père, sa mère, ses frères et tout ce qui était à elle ; ils firent sortir aussi toutes les familles qui lui appartenaient, et ils les mirent tous hors du camp d'Israël.

24 Puis ils brûlèrent la ville et tout ce qui y était ; ils mirent seulement l'argent et l'or, et les vaisseaux d'airain et de fer, au trésor de la maison de l'Eternel.

25 Ainsi Josué sauva la vie à Rahab l'hôtesse, et à la maison de son père, et à tous ceux qui lui appartenaient ; et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour épier Jéricho.

26 Et, en ce temps-là, Josué jura, disant : Maudit sera l'homme, devant l'Eternel, qui se mettra à rebâtir cette ville de Jéricho ; il la fondera sur son premier-né, et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants.

27 Et l'Eternel fut avec Josué, et sa réputation était grande par tout le pays.

RÉFLEXIONS

Ce qui doit être remarqué dans l'histoire de la prise de Jéricho, qui fut la première ville que les Israélites prirent dans le pays de Canaan, c'est qu'ils ne la prirent point par leurs propres forces, mais que les murailles de cette ville furent renversées par la puissance et par la présence de DIEU de laquelle l'arche, que l'on porta autour de la ville était une marque. Par ce premier avantage que les enfants d'Israël remportèrent, DIEU voulait leur faire voir que c'était lui qui les mettait en possession de ce pays et qu'ainsi ils devaient lui donner toute la gloire de leurs bons succès et le servir fidèlement. Il le fit aussi afin que les Cananéens reconnussent que, si les Israélites venaient contre eux, ils le faisaient par l'ordre et par l'assistance du DIEU qu'ils adoraient.

L'on doit après cela remarquer dans cette histoire la foi de Josué et des sacrificateurs qui firent ce que DIEU leur avait commandé et qui ne doutèrent point que DIEU ne leur livrât la ville de Jéricho, ce qui fait dire à St. Paul au chapitre 11 de l'épître aux Hébreux : *que ce fut par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.*

DIEU défendit aux enfants d'Israël de prendre quoi que ce soit du butin de Jéricho et il voulut qu'ils lui consacrasent ce premier butin qu'ils firent afin de témoigner par-là que c'était à lui seul qu'ils étaient redevables de cet avantage et de tous les autres qu'ils remporteraient dans la suite.

DIEU commanda qu'on détruisit les habitants de Jéricho et les autres Cananéens, ce fut à cause de leur extrême méchanceté, mais Rahab fut épargnée comme on le lui avait promis.

La conduite des enfants d'Israël envers cette femme nous apprend qu'il faut tenir religieusement les promesses qu'on a faites et que DIEU ne laisse pas sans récompense la foi de ceux qui croient en lui.

Enfin, il faut savoir que la malédiction que Josué prononça contre celui qui rebâtirait Jéricho fut accomplie au bout de six cents ans du temps d'Achab roi d'Israël, comme cela est rapporté dans le premier livre des Rois au chapitre XVI.

CHAPITRE VII

Les Israélites sont battus devant la ville d'Haï à cause qu'un homme nommé Hacan avait pris du butin de la

ville de Jéricho contre la défense de DIEU. Hacan est découvert par le sort et lapidé.

1 Mais les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit ; car Hacan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara, de la tribu de Juda, prit de l'interdit, et la colère de l'Eternel s'alluma contre les enfants d'Israël.

2 Et Josué envoya de Jéricho des hommes vers Haï, qui était près de Beth-aven, du côté de l'orient de Beth-el, et leur parla, disant : Montez et épiez le pays. Ces hommes donc montèrent et épièrent Haï.

3 Et étant de retour vers Josué, ils lui dirent : Que tout le peuple n'y monte point ; mais qu'environ deux ou trois mille hommes y montent, et ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là ; car ils sont peu de gens.

4 ainsi environ trois mille hommes du peuple montèrent là ; mais ils fuirent devant ceux d'Haï.

5 Et ceux d'Haï en tuèrent environ trente-six hommes ; car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Scébarim, et les battirent dans une descente ; et ainsi le cœur du peuple se fondit, et il devint comme de l'eau.

6 Alors Josué déchira ses vêtements, et se jeta le visage contre terre, devant l'arche de l'Eternel, jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poudre sur leur tête ;

7 et Josué dit : Hélas ! Seigneur Éternel, pourquoi as-tu fait passer ce peuple en deçà du Jourdain, pour nous livrer entre les mains de l'Amorrhéen, et pour nous faire périr ? Oh ! que je voudrais bien que nous fussions demeurés au-delà du Jourdain !

8 Hélas ! Seigneur, que dirai-je, puisque Israël a tourné le dos devant ses ennemis ?

9 Les Cananéens et tous les habitants du pays l'entendront, et nous envelopperont, et retrancheront notre nom de dessus la terre, et que feras-tu à ton grand nom ?

10 Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi ; pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre ?

11 Israël a péché, et même ils ont transgressé mon alliance, que je leur avais commandé d'observer, et même ils ont pris de l'interdit, et même ils en ont dérobé, et même ils ont menti, et même ils l'ont mis dans leurs hardes ;

12 c'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis ; ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont devenus interdits ; je ne serai plus avec vous, si vous n'exterminerez d'entre vous l'interdit.

13 Lève-toi, sanctifie le peuple, et dis-lui : Sanctifiez-vous pour demain ; car ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Il y a de l'interdit parmi toi, ô Israël ; tu ne pourras pas subsister devant tes ennemis, jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.

14 Vous vous approcherez donc le matin, par vos tribus ; et la tribu que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les familles ; et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les maisons ; et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les têtes.

15 Alors celui qui aura été saisi, ayant de l'interdit, sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel, et qu'il a commis une action détestable en Israël.

16 Josué donc se leva de bon matin, et il fit approcher Israël par ses tribus, et la tribu de Juda fut saisie.

17 Puis il fit approcher les familles de Juda, et il saisit la famille de ceux qui étaient descendus de Zara. Puis il fit approcher la famille de ceux qui étaient descendus de Zara, par têtes, et Zabdi fut saisi.

18 Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara, de la tribu de Juda fut saisi.

19 Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel, le DIEU d'Israël, et confesse-lui ta faute, et déclare-moi maintenant ce que tu as fait ; ne me le cache point.

20 Et Hacan répondit à Josué, et dit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel, le DIEU d'Israël, et j'ai fait telle et telle chose ;

21 j'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar, et deux cents sicles d'argent, et un lingot d'or, du poids de cinquante sicles, et je les ai convoités et pris ; et voilà, ces choses sont cachées en terre, au milieu de ma tente, et l'argent est sous la robe.

22 Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente ; et voici, la robe était cachée dans la tente de Hacan, et l'argent était dessous.

23 Ils les tirèrent donc du milieu de la tente, et les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les déployèrent devant l'Éternel.

24 Alors Josué, et tout Israël avec lui, ayant pris Hacan, fils de Zara, et l'argent, et la robe, et le lingot d'or, et ses fils, et ses filles, et ses bœufs, et ses ânes, et ses brebis, et sa tente, et tout ce qui était à lui, les firent venir en la vallée de Hacor ;

25 et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ? L'Éternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres, et les brûlèrent au feu, après les avoir assommés de pierres.

26 Et ils dressèrent sur lui un grand monceau de pierres, qui dure jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa colère. C'est pourquoi on a nommé, jusqu'à aujourd'hui, ce lieu-là, la vallée de Hacor.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente plusieurs belles réflexions :

I. Nous voyons dans la conduite d'Hacan qui prit de l'interdit contre la défense expresse que DIEU en avait fait que l'amour et le désir des biens de la terre conduit aux plus grands crimes et que rien n'est sacré à ceux qui sont fortement possédés par cette passion.

II. Le mauvais succès que les enfants d'Israël eurent devant la ville d'Haï à cause du sacrilège d'Hacan fait voir que le péché d'un seul homme peut attirer la malédiction divine sur le public et que l'injustice et l'interdit éloignent d'un peuple la protection de DIEU.

III. La manière admirable dont Hacan fut découvert par le sort devait remplir de crainte tout le peuple d'Israël et elle prouve bien clairement que, quoi que les pécheurs se flattent que les crimes qu'ils commettent en secret demeureront toujours cachés, ils ne sauraient échapper à la connaissance, ni à la vengeance de DIEU et qu'il en fera tôt ou tard la punition.

IV. La fin tragique d'Hacan montre que l'on ne possède pas longtemps les biens mal acquis et que la malédiction poursuit les injustes, les sacrilèges aussi bien que ceux qui sont les auteurs des scandales et des malheurs publics.

V. Enfin, il faut considérer que cet exemple de sévérité était nécessaire pour apprendre aux Israélites que s'ils ne respectaient pas les lois de DIEU, ils ne prospéreraient point et pour leur donner de la crainte dans ce temps-là où entrant en guerre avec les Cananéens ils allaient être exposés à de grandes tentations par les victoires qu'ils remporteraient.

CHAPITRE VIII.

Les Israélites prennent la ville d'Haï.

Après cela, Josué bâtit un autel sur la montagne de Hébal et fait prononcer les bénédictions et les malédictions devant tout le peuple, comme Moïse l'avait commandé avant sa mort.

1 Puis l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraie point ; prends avec toi tous les gens de guerre et te lève, monte contre Haï ; regarde, j'ai livré entre tes mains le roi d'Haï, son peuple, sa ville et son pays.

2 Et tu feras à Haï et à son roi, comme tu as fait à Jéricho et à son roi ; vous en pillerez seulement pour vous le butin, et ses bêtes. Dresse des embuscades à la ville, par derrière.

3 Josué donc se leva, avec tout le peuple propre à la guerre, pour monter contre Haï ; et Josué choisit trente mille hommes forts et vaillants, et il les envoya de nuit ;

4 et il leur fit ce commandement, et il leur dit : Voyez, vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais soyez tous prêts.

5 Et pour moi, et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville, et quand ils sortiront contre nous, comme ils firent la première fois, nous fuirons devant eux ;

6 ainsi ils sortiront après nous ; et nous fuirons, jusqu'à ce que nous les ayons attirés hors de la ville ; car ils diront : Ils fuient devant nous comme la première fois ; et nous fuirons devant eux ;

7 alors vous vous lèverez de l'embuscade, et vous vous saisirez de la ville ; car l'Éternel votre DIEU la livrera entre vos mains.

8 Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu ; vous ferez selon la parole de l'Éternel ; regardez, je vous l'ai commandé.

9 Josué donc les envoya, et ils allèrent se mettre en embuscade, et se tinrent entre Bethel et Haï ; mais Josué demeura cette nuit-là parmi le peuple.

10 Puis Josué se leva de bon matin, et il fit le dénombrement du peuple, et il monta, lui et les anciens

d'Israël, devant le peuple, vers Haï.

11 Tout le peuple aussi, propre à la guerre, qui était avec lui, monta et approcha ; et ils vinrent vis-à-vis de la ville, et campèrent du côté du septentrion d'Haï, et la vallée était entre lui et Haï.

12 Il prit aussi environ cinq mille hommes, qu'il mit en embuscade entre Bethel et Haï, à l'occident d'Haï.

13 Et le peuple mit tout le camp qui était du côté du septentrion contre la ville, et il mit aussi ceux qui tenaient le dernier rang du côté d'occident, contre la ville ; et cette nuit-là Josué s'avança dans la vallée.

14 Or, il arriva qu'aussitôt que le roi d'Haï l'eût vu, les hommes de la ville se hâtèrent et se levèrent de bon matin, et le roi et tout son peuple firent une sortie, au temps marqué, contre Israël, pour le combattre ; or, il ne savait point qu'il y eût des gens en embuscade contre lui, derrière la ville.

15 Alors Josué et tout Israël, feignant d'être battus, s'enfuirent par le chemin du désert.

16 C'est pourquoi tout le peuple qui était dans la ville d'Haï, fut assemblé à grands cris pour les poursuivre ; et ils poursuivirent Josué, et ainsi ils furent tirés hors de la ville.

17 Et il ne resta pas un homme à Haï, ni à Bethel, qui ne sortît après Israël ; et ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.

18 Alors l'Éternel dit à Josué : Étends l'étendard, qui est en ta main, vers Haï ; car je la livrerai entre tes mains. Et Josué étendit l'étendard qui était en sa main vers la ville.

19 Et ceux qui étaient en embuscade se levèrent incontinent du lieu où ils étaient, et commencèrent à courir, aussitôt qu'il eut étendu sa main, et vinrent dans la ville et la prirent, et se hâtèrent d'y mettre le feu.

20 Et les gens d'Haï, se tournant derrière eux, regardèrent, et voici, la fumée de la ville montait jusqu'au ciel ; et il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là ; et le peuple qui fuyait vers le désert, se tourna contre ceux qui les poursuivaient.

21 Josué donc, et tout Israël, voyant que ceux qui étaient en embuscade avaient pris la ville, et que la fumée de la ville montait, retournèrent et frappèrent les gens d'Haï.

22 Les autres aussi sortirent de la ville contre eux ; ainsi ils furent enveloppés des Israélites, les uns étant deçà, et les autres delà, et ils furent tellement battus, qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie ou qui échappât.

23 Ils prirent aussi vif le roi d'Haï, et ils le présentèrent à Josué.

24 Et quand les Israélites eurent achevé de tuer tous les habitants d'Haï, à la campagne et au désert, où ils les avaient poursuivis, et que tous furent entièrement passés au fil de l'épée, tous les Israélites retournèrent à Haï, et la firent aussi passer au fil de l'épée.

25 Et tous ceux qui tombèrent, en ce jour-là, tant des hommes que des femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens d'Haï.

26 Et Josué ne baissa point sa main, qu'il avait élevée en haut avec l'étendard, jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait, à la façon de l'interdit, tous les habitants d'Haï.

27 Les Israélites pillèrent seulement pour eux les bêtes, et prirent le butin de cette ville-là, selon ce que l'Éternel avait commandé à Josué.

28 Josué donc brûla Haï, et il la réduisit en un monceau de ruine perpétuelle, qui subsiste encore aujourd'hui.

29 Puis il fit pendre le roi d'Haï à une potence, jusqu'au soir ; et comme le soleil se couchait, Josué fit commandement qu'on ôtât de la potence son corps mort, et ils le jetèrent à l'entrée de la porte de la ville, et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.

30 Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel, le DIEU d'Israël, sur la montagne de Hébal,

31 comme Moïse, serviteur de l'Éternel l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit au livre de la loi de Moïse. Il fit cet autel de pierres entières sur lesquelles personne n'avait levé le fer, et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel, et ils présentèrent des sacrifices de prospérités.

32 Il écrivit aussi là, sur des pierres, une copie de la loi de Moïse, que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël.

33 Et tout Israël, et ses anciens, et ses officiers, et ses juges étaient en deçà et au-delà de l'arche, vis-à-vis des sacrificateurs, de la race de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les naturels ; la moitié était contre la montagne de Guérizim, et l'autre moitié contre la montagne d'Hébal, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé, pour bénir le peuple d'Israël la première fois.

34 Et après cela il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi.

35 Il n'y eut rien de tout ce que Moïse avait commandé, que Josué ne lût devant toute l'assemblée d'Israël, même des femmes et des petits enfants, et des étrangers qui vivaient parmi eux.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première qu'aussitôt que les enfants d'Israël eurent ôté l'interdit du milieu d'eux en punissant Hacan, DIEU livra Haï entre leurs mains.

C'est là un exemple qui fait voir que dès que les hommes reconnaissent leurs péchés et les réparent comme il faut, DIEU leur rend sa faveur et sa protection.

II. Il faut remarquer que DIEU, qui avait livré Jérigo aux enfants d'Israël par un miracle et sans qu'ils y contribuassent, voulut qu'ils combattissent pour prendre la ville d'Haï, ce qui montre qu'ils devaient s'assurer en la protection de DIEU, sans pour autant négliger de travailler et de combattre de leur côté.

C'est ainsi que nous devons nous confier en DIEU et nous servir en même temps des moyens qu'il a lui-même établis.

Enfin, Josué après ces victoires fit écrire la loi de DIEU et fit prononcer les bénédictions et les malédictions comme Moïse l'avait prescrit. Il en usa de la sorte pour obéir à ce que DIEU avait commandé et pour engager par là le peuple d'Israël à observer les lois du Seigneur et à lui témoigner leur reconnaissance dans le temps que les promesses qu'il leur avait faites s'accomplissaient.

CHAPITRE IX

Les Gabaonites craignant d'être traités par le peuple d'Israël comme les habitants de Jérigo et d'Haï l'avaient été se servent d'un moyen frauduleux pour être reçu dans l'alliance de ce peuple.

Leur tromperie ayant été découverte, Josué et les principaux ne voulurent pas qu'on les fit mourir parce que cette alliance avait été confirmée par serment, mais ils les assujettirent à une servitude.

1 Dès que tous les rois qui étaient en deçà du Jourdain, sur la montagne et dans la plaine, et sur tout le rivage de la grande mer, jusque contre le Liban, savoir, les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens, eurent appris ces choses,

2 ils s'assemblèrent tous, d'un accord, pour faire la guerre à Josué et à Israël.

3 Mais les habitants de Gabaon, ayant entendu ce que Josué avait fait à Jérigo et à Haï,

4 avaient usé de finesse ; car ils s'étaient mis en chemin, et feignant d'être des ambassadeurs, ils avaient pris de vieux sacs pour leurs ânes, et de vieilles outres à vin qui avaient été rompues et recousues,

5 et ils avaient à leurs pieds de vieux souliers raccommodés et de vieux habits sur eux, et tout le pain de leur provision était sec et moisi.

6 Et étant venus à Josué, au camp à Guilgal, ils lui dirent, et aux principaux d'Israël : Nous sommes venus d'un pays éloigné ; maintenant donc, traitez alliance avec nous.

7 Alors les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez parmi nous ; et comment traiterions-nous alliance avec vous ?

8 Mais ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. Alors Josué leur dit : Qui êtes-vous, et d'où venez-vous ?

9 Ils lui répondirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays fort éloigné, sur la réputation de l'Éternel ton DIEU ; car nous avons entendu sa renommée et toutes les choses qu'il a faites en Égypte,

10 et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au-delà du Jourdain, Sihon, roi de Hesçon, et Hog, roi de Basçan, qui demeurait à Hasçtaroth.

11 Et nos anciens, et tous les habitants de notre pays nous ont dit ces mêmes paroles : Prenez avec vous de la provision pour le chemin, et allez au-devant d'eux, et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs, et maintenant traitez alliance avec nous.

12 C'est ici notre pain, nous le prîmes de nos maisons tout chaud, pour notre provision, le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous, et maintenant voici, il est devenu sec et moisi ;

13 et ce sont ici les outres à vin que nous avons remplies toutes neuves, et voici, elles se sont rompues ; et nos habits et nos souliers sont usés à cause du long chemin.

14 Les principaux d'Israël prirent donc de leur provision, et ne consultèrent point la bouche de l'Éternel.

15 Et Josué fit la paix avec eux, et traita alliance avec eux, en leur promettant qu'il les laisserait vivre ; et les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.

16 Mais il arriva, trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux, qu'ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins, et qu'ils habitaient parmi eux ;

17 car les enfants d'Israël partirent, et vinrent dans leurs villes le troisième jour. Or, leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kirjath-jéharim ;

18 et les enfants d'Israël ne les firent pas mourir, parce que les principaux de l'assemblée leur avaient fait serment par l'Éternel, le DIEU d'Israël ; et toute l'assemblée murmura contre les principaux.

19 Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel, le DIEU d'Israël ; c'est pourquoi nous ne pourrions pas maintenant les toucher.

20 Faisons-leur ceci, et qu'on les laisse vivre, afin qu'il n'y ait point de colère contre nous, à cause du serment que nous leur avons fait.

21 Les principaux donc leur dirent qu'ils vivraient ; mais ils furent employés à couper le bois et à puiser l'eau pour toute l'assemblée, comme les principaux le leur dirent ;

22 car Josué les appela, et leur parla, disant : Pourquoi nous avez-vous trompés, disant : Nous sommes fort éloignés de vous ; puisque vous habitez parmi nous ?

23 Maintenant donc vous êtes maudits, et il y aura toujours des esclaves d'entre vous, et des gens qui couperont le bois et puiseront l'eau pour la maison de mon DIEU.

24 Et ils répondirent à Josué, et dirent : Après qu'il a été rapporté à tes serviteurs que l'Éternel ton DIEU avait commandé à Moïse son serviteur qu'on vous donnât tout le pays, et qu'on exterminât tous les habitants du pays de devant vous, nous avons craint extrêmement pour nos personnes, à cause de vous, et nous avons fait cela.

25 Et maintenant, nous voici entre tes mains, fais-nous comme il te semblera bon et équitable de nous faire.

26 Il leur fit donc ainsi, et les délivra de la main des enfants d'Israël, et ils ne les firent pas mourir.

27 Et en ce jour-là Josué les établit coupeurs de bois et piseurs d'eau, pour l'assemblée et pour l'autel de l'Éternel, au lieu qu'il choisirait ; ce qui dure jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Voici une histoire qui est digne d'une grande attention.

Nous y voyons que, quoi que les Gabaonites eussent usé de mensonge et de tromperie pour engager Josué à traiter alliance avec eux, quoi que Josué les eût reçus à cette alliance sans avoir consulté le Seigneur et que même il leur eût promis une chose qui était contraire à l'ordre que DIEU avait donné de détruire les Cananéens, cependant après qu'il eût fait cette alliance et que les principaux l'eurent jurée par le nom de DIEU, il ne voulut pas qu'on fit mourir les Gabaonites lorsque leur tromperie fut découverte.

Par là nous devons reconnaître qu'il faut observer religieusement ses promesses, surtout lorsque le serment y est intervenu, et que le respect du serment et de la divinité nous oblige à les accomplir quand même elles nous causeraient du préjudice et qu'elles auraient été obtenues par surprise, pourvu qu'elles ne nous engagent qu'à des choses que nous pouvons faire ou commettre sans péché.

Au reste, ce qui montre que Josué fit dans cette occasion était conforme à la volonté de DIEU et qu'il aurait péché s'il en eut usé autrement, c'est ce que le roi Saül entrepris quatre cents ans après de détruire les Gabaonites et en ayant même fait mourir quelques-uns. DIEU en fut irrité et envoya sur le royaume d'Israël, une famine qui dura trois ans et qui ne cessa qu'après qu'on eut fait mourir sept fils de Saül. Il faut cependant remarquer que, comme la tromperie des Gabaonites méritait une punition et que l'on avait d'ailleurs un juste sujet de se défier d'eux, Josué leur imposa justement et prudemment une servitude.

DIEU veut qu'on soit religieux à observer les serments et à accomplir ce qu'on a promis, mais il veut aussi qu'on se précautionne contre ceux qui usent de mensonge et de tromperie et s'ils ne sont pas punis en ce monde, ils le seront dans la vie à venir.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient l'histoire de la défaite des cinq rois qui avaient déclaré la guerre aux Gabaonites parce qu'ils avaient traité alliance avec le peuple d'Israël. Il contient aussi plusieurs autres victoires que Josué remporta dans le pays de Canaan.

1 Après qu'Adoni-tsédek, roi de Jérusalem, eut appris que Josué avait pris Haï, et qu'il l'avait entièrement défaite, à la façon de l'interdit, (car il avait fait à Haï et à son roi, comme il avait fait à Jérico et à son roi) et que les habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites, et qu'ils étaient parmi eux,

2 alors ils craignirent fort, parce que Gabaon était une grande ville, comme une ville royale, et qu'elle était plus grande qu'Haï, et que tous ses hommes étaient vaillants.

3 C'est pourquoi Adoni-tsédek, roi de Jérusalem, envoya vers Horam, roi de Hébron, et vers Piream roi de Jarmuth, et vers Japhiah roi de Lakis, et vers Débir roi de Héglon, pour leur dire :

4 Montez vers moi, et donnez-moi du secours, afin que nous frappions Gabaon ; car elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.

5 Ainsi donc cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon, s'assemblèrent, et ils montèrent, eux et toutes leurs armées, et campèrent contre Gabaon et lui firent la guerre.

6 Et ceux de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Guilgal : Que ta main ne soit point lâche à secourir tes serviteurs, monte promptement vers nous, et garantis-nous, et donne-nous du secours ; car tous les rois des Amorrhéens, qui habitent aux montagnes, se sont assemblés contre nous.

7 Josué donc monta de Guilgal, lui et tout le peuple qui était propre à la guerre avec lui, et tous les hommes forts et vaillants.

8 Et l'Eternel dit à Josué : Ne les crains point ; car je les ai livrés entre tes mains, et il n'y en aura aucun d'eux qui subsiste devant toi.

9 Josué donc vint promptement à eux, et il monta toute la nuit de Guilgal.

10 Et l'Eternel les mit en déroute à la présence d'Israël, qui en fit une grande défaite près de Gabaon, et qui les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon, et qui les battit jusqu'à Hazaka, et jusqu'à Makkéda.

11 Et comme ils s'enfuyaient de devant Israël, et qu'ils étaient à la descente de Beth-horon, l'Eternel jeta des cieux de grosses pierres, jusqu'à Hazaka, et ils en moururent. Il y en eut plus de ceux qui moururent de la grêle de pierres, que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent avec l'épée.

12 Alors Josué parla à l'Eternel, le jour que l'Eternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël, et il dit en présence d'Israël : Soleil, arrête-toi à Gabaon, et toi lune, arrête-toi dans la vallée d'Ajalon.

13 Et le soleil s'arrêta, et la lune aussi, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du droiturier ? Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux, et ne se hâta point de se coucher, environ un jour entier.

14 Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant ni après, l'Eternel exauçant la voix d'un homme ; car l'Eternel combattait pour les Israélites.

15 Et Josué, et tout Israël avec lui, s'en retourna au camp, à Guilgal.

16 Au reste, ces cinq rois-là s'étaient enfuis, et s'étaient cachés dans une caverne à Makkéda.

17 Et quelqu'un le rapporta à Josué, disant : On a trouvé les cinq rois, cachés dans une caverne à Makkéda.

18 Et Josué dit : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne, et mettez près d'elle quelques hommes pour les garder ;

19 mais quant à vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis, et défaites-les jusqu'au dernier, et ne les laissez point entrer dans leurs villes ; car l'Eternel votre DIEU les a livrés entre vos mains.

20 Et quand Josué, avec les enfants d'Israël, eut achevé d'en faire une très grande défaite, jusqu'à les détruire entièrement, et que ceux d'entre eux qui étaient échappés se furent retirés dans les villes fermées de murailles,

21 tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué, à Makkéda, et personne ne remua sa langue contre aucun des enfants d'Israël.

22 Alors Josué dit : Ouvrez l'entrée de la caverne, et faites sortir ces cinq rois-là, et amenez-les-moi de la caverne.

23 Et ils le firent ainsi. Ils firent donc sortir de la caverne ces cinq rois-là, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon, pour les lui amener.

24 Et après qu'ils eurent fait sortir ces cinq rois-là hors de la caverne, et qu'ils les eurent amenés à Josué, Josué appela tous les hommes d'Israël, et il dit aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui : Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois. Et ils s'approchèrent et mirent leurs pieds sur leur

cou.

25 Alors Josué leur dit : Ne craignez point et ne soyez point effrayés, fortifiez-vous et prenez courage ; car c'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos ennemis, contre lesquels vous combattez.

26 Et après cela Josué les frappa, et les fit mourir, et les fit pendre à cinq potences, et ils demeurèrent pendus à ces potences jusqu'au soir.

27 Et comme le soleil allait se coucher, Josué commanda qu'on les ôtât de ces potences ; et on les jeta dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés, et on mit de grandes pierres à l'entrée de la caverne, qui y sont demeurées jusqu'à ce jour.

28 Josué prit aussi Makkéda, en ce même jour-là, et la fit passer au fil de l'épée, et défit, à la façon de l'interdit, son roi et ses habitants, et ne laissa échapper aucune personne qui y fût ; et il fit au roi de Makkéda comme il avait fait au roi de Jéricho.

29 Puis Josué, et tout Israël avec lui, passa de Makkéda à Libna, et il l'assiégea ;

30 Et l'Éternel la livra aussi entre les mains d'Israël, avec son roi, et il la fit passer au fil de l'épée, et n'en laissa échapper aucune personne qui y fût ; et il fit à son roi comme il avait fait au roi de Jéricho.

31 Ensuite Josué, et tout Israël avec lui, passa de Libna à Lakis, et campa devant elle et l'assiégea ;

32 et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël, qui la prit le deuxième jour, et la fit passer au fil de l'épée, et toutes les personnes qui étaient dedans, comme il avait fait à Libna.

33 Alors Horam, roi de Guézer, monta pour secourir Lakis ; et Josué le frappa, *lui* et son peuple, de sorte qu'il ne lui *en* laissa échapper aucun.

34 Après cela Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lakis à Héglon, et ils campèrent devant elle et l'assiégèrent ;

35 et ils la prirent ce jour-là même, et la firent passer au fil de l'épée ; et Josué défit, à la façon de l'interdit, en ce jour-là toutes les personnes qui y étaient, comme il avait fait à Lakis.

36 Puis Josué et tout Israël avec lui, monta de Héglon à Hébron, et ils l'assiégèrent.

37 et ils la prirent, et la firent passer au fil de l'épée, avec son roi, et toutes ses villes, et toutes les personnes qui y étaient ; il n'en laissa échapper aucun, de même qu'il avait fait à Héglon ; il la défit donc, à la façon de l'interdit, et toutes les personnes qui y étaient.

38 Puis Josué, et tout Israël avec lui, rebroussa chemin vers Débir, et ils l'assiégèrent ;

39 Et il la prit avec son roi et toutes ses villes, et ils les firent passer au fil de l'épée, et ils défirent, à la façon de l'interdit, toutes les personnes qui y étaient ; il n'en laissa échapper aucun ; il fit à Débir et à son roi comme il avait fait à Hébron, et comme il avait fait à Libna et à son roi.

40 Josué donc battit tout ce pays-là, la montagne, et le midi, et la plaine, et les pentes des montagnes, et tous leurs rois ; il n'en laissa échapper aucun ; et il défit, à la façon de l'interdit, toutes les personnes vivantes, comme l'Éternel, le DIEU d'Israël, l'avait commandé.

41 Ainsi Josué les battit depuis Kadès-Barné jusqu'à Gaza, avec tout le pays de Goscen, même jusqu'à Gabaon.

42 Or, Josué prit à la fois tous ces rois-là et leur pays, parce que l'Éternel, le DIEU d'Israël, combattait pour Israël.

43 Enfin Josué, et tout Israël avec lui, s'en retourna au camp, jusqu'à Guilgal.

RÉFLEXIONS

Dans le récit qui est fait ici de la victoire que Josué remporta sur les cinq rois il faut remarquer :

I. Premièrement que Josué prit la défense des Gabaonites, qu'il observa ainsi exactement l'alliance qu'il avait faite avec eux et que même DIEU déploya sa puissance contre les rois qui leur avaient déclaré la guerre, ce qui montre bien clairement que DIEU voulait qu'on tînt aux Gabaonites ce qu'on leur avait promis.

II. Que Josué ne remporta pas cette victoire sans combattre, mais que pourtant il ne l'obtint que par une assistance particulière de DIEU, puisque DIEU fit dans cette occasion deux grands miracles, l'un en faisant périr le plus grand nombre des Cananéens par une grêle de pierres, l'autre en arrêtant la lumière du soleil à la prière de Josué afin qu'il eût le temps de poursuivre ses ennemis.

C'est ainsi que tous nos succès dépendent principalement de l'assistance divine et qu'il faut cependant toujours joindre notre travail et nos soins à la confiance en DIEU.

Nous devons remarquer en particulier dans le miracle qui arriva lorsque le soleil fut arrêté à la prière de Josué et dont la mémoire a été conservée dans le livre du prophète Habacuc chapitre III, 15 qu'elle est

l'efficace de la foi et de la prière.

III. Enfin, il faut faire ici cette réflexion générale que toutes ces victoires de Josué et la promptitude avec laquelle il se rendit maître du pays de Canaan montrent bien clairement que DIEU était avec lui. On voit ici la vérité des promesses que DIEU avait faites aux enfants d'Israël par le moyen de Moïse qui les avaient assurés que leurs ennemis ne subsisteraient point devant eux et que DIEU leur donnerait le pays et les villes des Cananéens pour les posséder.

Ces grands événements marquent, que DIEU est fidèle dans ses promesses, qu'il est tout-puissant pour les accomplir et que sa bénédiction accompagne partout ceux qui se confient en lui et qui font ce qu'il leur ordonne.

CHAPITRE XI.

Josué défait plusieurs rois des Cananéens, de même qu'une partie des Hanakins.

1 Dès que Jabin, roi de Hatsor, eut appris ces choses, il envoya à Jobab, roi de Madon, et au roi de Scimron, et au roi d'Acsaph,

2 et aux rois qui habitaient vers le septentrion, aux montagnes, et dans la campagne, vers le midi de Kinnaroth, et dans la plaine, et à Naphoth-Dor, vers l'occident,

3 au Cananéen à l'orient et à l'occident, et à l'Amorrhéen, et à l'Héthien, et au Phérésien, et au Jébusien, dans les montagnes, et à l'Hévien, sous Hermon, au pays de Mitspa.

4 Ils sortirent donc, et toutes leurs armées avec eux, qui étaient un grand peuple, comme le sable qui est sur le bord de la mer, à cause de leur multitude ; il y avait aussi des chevaux et des chariots en fort grand nombre.

5 Tous ces rois-là, s'étant trouvés au lieu assigné, vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.

6 Alors l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point ; car demain, environ cette heure, je vous les livrerai tous, et ils seront blessés à mort devant Israël ; tu couperas les jarrets à leurs chevaux, et tu brûleras au feu leurs chariots.

7 Josué donc, et tous les gens de guerre avec lui, vinrent promptement contre eux, près des eaux de Mérom, et se jetèrent sur eux ;

8 Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël, et ils les battirent, et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon, et jusqu'aux eaux de Masréphoth, et jusqu'à la campagne de Mitspa, vers l'orient, et ils les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent échapper aucun.

9 Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit ; il coupa les jarrets de leurs chevaux, et il brûla leurs chariots.

10 Et comme Josué s'en retournait, en ce même temps, il prit Hatsor, et frappa son roi avec l'épée ; car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes-là.

11 Ils firent passer aussi toutes les personnes qui y étaient au fil de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit ; il n'y resta aucune personne vivante, et on brûla Hatsor.

12 Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là, et tous leurs rois, et les fit passer au fil de l'épée, et il les détruisit, à la façon de l'interdit, comme Moïse, serviteur de l'Éternel, l'avait commandé.

13 Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état, excepté Hatsor seule, que Josué brûla.

14 Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là, et les bêtes ; ils firent seulement passer au fil de l'épée tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés ; ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante.

15 Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur, Moïse le commanda aussi à Josué, et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

16 Josué donc prit tout ce pays-là, la montagne et tout le *pays du* midi, avec tout le pays de Goscen, la plaine et la campagne, la montagne d'Israël et sa plaine,

17 depuis la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad, en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon ; il prit aussi tous leurs rois, et les battit, et il les fit mourir.

18 Josué fit la guerre plusieurs années contre tous ces rois-là.

19 Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, excepté les Héviens, qui habitaient à Gabaon ; ils les prirent toutes par guerre ;

20 car cela venait de l'Éternel, qu'ils endurcissaient leur cœur pour sortir en bataille contre Israël, afin qu'il les détruisît, à la façon de l'interdit, sans qu'il leur fit aucune grâce, mais qu'il les exterminât, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

21 En ce temps-là aussi, Josué vint, et extermina les Hanakins, des montagnes de Hébron, de Débir, de Hanab, et de toutes les montagnes de Juda, et de toutes les montagnes d'Israël ; Josué les détruisit, à la façon de l'interdit, avec leurs villes.

22 Il ne resta aucun des Hanakins au pays des enfants d'Israël, il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asçdod.

23 Josué donc prit tout le pays, selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moïse, et le donna en héritage à Israël, selon leurs portions, par leurs tribus ; et le pays fut en repos, sans avoir la guerre.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer dans ce chapitre :

I. Les effets admirables de la puissance de DIEU et l'entier accomplissement des promesses par lesquelles il s'était engagé de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël.

II. Il faut se souvenir que si les Israélites exterminèrent les Cananéens ils le firent parce que DIEU l'avait ainsi ordonné pour punir et pour détruire ces peuples abominables qui étaient coupables de toutes sortes de crimes et qui auraient pu corrompre le peuple d'Israël.

Cette considération fait voir que la destruction des Cananéens fut juste, mais elle montre en même temps que ce que les Israélites firent par un exprès commandement de DIEU envers les habitants du pays de Canaan, n'autorise en aucune façon la persécution, non plus que la cruauté et l'inhumanité dans la guerre.

CHAPITRE XII

On voit ici le dénombrement des rois des Cananéens qui avaient été vaincus et dont le pays avait été pris par Moïse et par Josué.

1 Ce sont ici les rois du pays, que les enfants d'Israël battirent, et dont ils possédèrent le pays au-delà du Jourdain, vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon, et toute la campagne vers l'orient ;

2 savoir, Sihon, roi des Amorhéens, qui habitait à Hesçbon, qui dominait depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et depuis le milieu du torrent et la moitié de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok, qui fait les limites des enfants de Hammon ;

3 et depuis la campagne jusqu'à la mer de Kinnaroth, vers l'orient, et jusqu'à la mer de la campagne, qui est la mer salée, vers l'orient, au chemin de Beth-jescimoth, et depuis le midi, au-dessous d'Asçdoth de Pisga ;

4 Et les contrées de Hog, roi de Basçan, qui était du reste des Réphaïns, et qui habitait à Hasçtaroth et à Edréhi,

5 et qui dominait en la montagne de Hermon, et à Salca, et par tout Basçan, jusqu'aux confins des Guesçuriens et des Mahacathiens, et sur la moitié de Galaad, frontière de Sihon, roi de Hesçbon.

6 Moïse, serviteur de l'Éternel, et les enfants d'Israël les battirent ; et Moïse, serviteur de l'Éternel, en donna la possession aux Rubénites, aux Gadites, et à la moitié de la tribu de Manassé.

7 Et ce sont ici les rois du pays, que Josué et les enfants d'Israël battirent en deçà du Jourdain, vers l'occident, depuis Bahal-Gad, en la campagne du Liban, jusqu'à la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, et que Josué donna aux tribus d'Israël en possession, selon leurs portions ;

8 qui consistait en montagnes, et en plaines, et en campagnes, et en courants d'eaux, et en pays de désert, et au midi, les Héthiens, les Amorhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens ;

9 Le roi de Jérico, le roi d'Haï, qui était à côté de Bethel,

10 le roi de Jérusalem, le roi de Hébron,

11 Le roi de Jarmuth, le roi de Lakis,

12 le roi de Héglon, le roi de Guézer,

13 le roi de Débir, le roi de Guéder,

14 le roi de Horma, le roi de Harad,

15 le roi de Libna, le roi de Hadullam,
 16 le roi de Makkéda, le roi de Bethel,
 17 le roi de Tappuah, le roi de Hépher,
 18 le roi d'Aphek, le roi de Sçaron,
 19 le roi de Madon, le roi de Hatsor,
 20 le roi de Scimron-méron, le roi d'Asçaph,
 21 le roi de Tahanac, le roi de Méguiddo,
 22 le roi de Kédès, le roi de Joknéham de Carmel,
 23 le roi de Dor, près de Naphath-Dor, le roi de Gojim, près de Guilgal,
 24 le roi de Tirtsa ; en tout trente et un rois.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que DIEU, selon qu'il l'avait promis depuis longtemps et à diverses fois, mit les enfants d'Israël en possession de la plus grande partie du pays de Canaan duquel Josué acheva la conquête qui avait été commencée par Moïse.

Il paraît de ce qui est rapporté dans ce livre de Josué que chaque quartier et chaque ville un peu considérable de ce pays avait son roi, puisqu'il y en eut trente-un qui furent vaincu. Mais les enfants d'Israël s'en rendirent maître par l'assistance divine, DIEU ayant béni leurs armes et même fait divers miracles en leur faveur.

CHAPITRE XIII

Ce chapitre a deux parties. On y voit :

I. Ce qui restait à conquérir dans le pays de Canaan. II. Le partage qui fut fait à la tribu de Manassé du pays qui avait été conquis de l'autre côté du Jourdain par Moïse.

1 Quand Josué fut devenu vieux et avancé en âge, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge, et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder.

2 C'est ici le pays qui demeure de reste, savoir, toutes les contrées des Philistins, et tout Guesçuri ;

3 Depuis Scihor, qui est au-devant de l'Égypte, jusqu'aux frontières de Hékron, vers le septentrion ; cela est réputé des Cananéens, savoir, les cinq gouvernements des Philistins, qui sont celui de Gaza, celui d'Asçdod, celui d'Askélon, celui de Gath, et celui de Hékron, et les Hauviens ;

4 Du côté du midi, tout le pays des Cananéens, et Méhara, qui est aux Sidoniens, jusque vers Aphek, jusqu'aux frontières des Amorrhéens ;

5 le pays aussi qui appartient aux Guibliens, et tout le Liban, vers le soleil levant, depuis Bahal-Gad, sous la montagne de Hermon, jusqu'à l'entrée de Hamath ;

6 tous les habitants de la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masréphoth ; tous les Sidoniens. C'est moi qui les chasserai de devant les enfants d'Israël ; fais seulement qu'on en jette les lots, afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé.

7 Maintenant donc, partage ce pays, et donne-le en héritage aux neuf tribus, et à la moitié de la tribu de Manassé ;

8 Car les Rubénites et les Gadites ont pris avec l'autre moitié de la tribu de Manassé, leur héritage, que Moïse leur a donné au-delà du Jourdain, vers l'orient, selon que Moïse, serviteur de l'Éternel, leur a donné ;

9 depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est au milieu du torrent, et tout le plat pays de Médéba, jusqu'à Dibon ;

10 et toutes les villes de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesçbon, jusqu'aux confins des enfants de Hammon ;

11 et Galaad, et les confins des Guesçuriens et des Mahacathiens, et toute la montagne de Hermon, et tout Basçan jusqu'à Salca ;

12 tout le royaume de Hog en Basçan, qui régnait à Hasçtaroth et à Edréhi, et qui était demeuré de reste, du reste des Réphaïms. Moïse défit tous ces rois, et les déposséda.

13 (Or, les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Guesçuriens et les Mahacathiens ; mais les Guesçuriens et les Mahacathiens ont habité parmi Israël jusqu'à ce jour.)

14 Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi ; les sacrifices de l'Éternel, le DIEU d'Israël, faits par le feu, sont son héritage, comme il lui en avait parlé.

15 Moïse donc donna un héritage à la tribu des enfants de Ruben, selon leurs familles ;

16 et leurs confins furent depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et la ville qui est au milieu du torrent, et tout le plat pays qui est auprès de Médéba,

17 Hesçbon et toutes ses villes, qui étaient au plat pays, Dibon, et Bamoth-Bahal, et Beth-Bahal-Méhon,

18 Et Jahatsa, et Kédemoth, et Méphahath,

19 Et Kirjathajim, et Sibma, et Tséretsçahar, dans la montagne de la vallée,

20 et Beth-Péhor, et Asçdoth de Pisga, et Beth-jescimoth,

21 et toutes les villes du plat pays, et tout le royaume de Sihon, roi des Amorrhéens, qui régnait à Hesçbon, que Moïse défit, avec les principaux de Madian, savoir, Evi, Rékem, Tsur, Hur, et Rébah, princes qui relevaient de Sihon, et qui habitaient au pays.

22 Les enfants d'Israël firent mourir aussi par l'épée Balaam, fils de Béhor, devin, avec les autres qui y furent tués.

23 Et les confins des descendants de Ruben furent le Jourdain et ses limites. Tel fut l'héritage des descendants de Ruben, selon leurs familles, savoir, ces villes-là et leurs villages.

24 Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad, pour les descendants de Gad, selon leurs familles.

25 Et leur pays fut Jahzer, et toutes les villes de Galaad, et la moitié du pays des Hammonites, jusqu'à, Haroher, qui est vis-à-vis de Rabba,

26 et depuis Hesçbon jusqu'à Ramath-mitspé, et Bétonim, et depuis Mahanajim jusqu'aux frontières de Débir ;

27 et dans la vallée, Beth-Haram, et Beth-nimra, et Succoth, et Tsaphon, le reste du royaume de Sihon roi de Hesçbon, le Jourdain et ses limites jusqu'au bout de la mer de Kinnéreth, au-delà du Jourdain, vers l'orient.

28 Tel fut l'héritage des descendants de Gad, selon leurs familles, savoir, ces villes-là et leurs villages.

29 Moïse aussi donna à la moitié de la tribu de Manassé un héritage qui est demeuré à la moitié de la tribu des descendants de Manassé, selon leurs familles.

30 Leur pays fut depuis Mahanajim, tout Basçan, et tout le royaume de Hog roi de Basçan, et tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basçan, au nombre de soixante villes ;

31 Et la moitié de Galaad, et Hasçtaroth, et Edréhi, villes du royaume de Hog, en Basçan, furent aux descendants de Makir, fils de Manassé, savoir, à la moitié des descendants de Makir, selon leurs familles.

32 Ce sont là les pays que Moïse, étant dans les campagnes de Moab, avait partagés et donnés en héritage, de ce qui était au-delà du Jourdain de Jéricho, vers l'orient.

33 Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi ; car l'Éternel, le DIEU d'Israël, est leur héritage, comme il leur en a parlé.

RÉFLEXIONS

DIEU fit connaître à Josué qui était alors fort vieux, ayant atteint l'âge de cent ans, qu'il restait des Cananéens qui n'avaient pas été détruits et qui se maintiendraient encore pendant quelque temps dans leurs demeures. Ainsi DIEU ne trouva pas à propos de mettre d'abord les enfants d'Israël dans une pleine possession de tout le pays de Canaan. Il en usa de la sorte parce que les Israélites n'auraient pu l'occuper tout entier et que, comme cela est dit ailleurs, une partie de ce pays aurait été dépeuplé et que les bêtes sauvages s'y seraient multipliées. Il le fit aussi pour tenir le peuple d'Israël en crainte et pour le châtier par le moyen de ces nations lorsqu'il viendrait à abandonner son service. Ce fut en effet ce qui arriva en diverses occasions. Mais dans la suite, les restes des Cananéens et en particulier les Philistins qui opprimèrent longtemps le peuple de DIEU furent assujettis, particulièrement sous le règne de David.

CHAPITRE XIV

Dans le temps que le partage du pays de Canaan se faisait, Caleb demanda qu'ensuite des promesses que DIEU lui avait faites, on lui donnât la ville et le territoire de Hébron, ce qui lui fut accordé.

1 Ce sont ici les terres que les enfants d'Israël eurent pour héritage au pays de Canaan, qu'Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun, et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël leur partagèrent et leur donnèrent en héritage.

- 2 Leur héritage leur fut donné par le sort, comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse, savoir, à neuf tribus et à la moitié d'une tribu ;
- 3 car Moïse avait donné un héritage à deux tribus et à la moitié d'une tribu, au-delà du Jourdain ; mais il n'avait point donné d'héritage parmi eux aux Lévites.
- 4 Parce que les enfants de Joseph faisaient deux tribus, Manassé et Ephraïm, c'est pourquoi on ne donna point de part aux Lévites dans le pays, excepté les villes qu'on leur donna pour y habiter, avec leurs faubourgs, pour leurs troupeaux et pour le reste de leur bien.
- 5 Les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse, selon le sort de leur héritage et ils partagèrent le pays.
- 6 Or, les descendants de Juda vinrent à Josué, à Guilgal ; et Caleb fils de Jephunné, Kénizien, lui dit : Tu sais ce que l'Éternel dit à Moïse, homme de DIEU, de moi et de toi, à Kadès-Barné.
- 7 J'étais âgé de quarante ans, quand Moïse, serviteur de l'Éternel, m'envoya de Kadès-Barné pour épier le pays ; et je lui rapportai la chose comme *je la croyais* en mon cœur.
- 8 Et mes frères qui étaient montés avec moi, faisaient fondre le courage du peuple ; mais je continuai toujours de suivre l'Éternel mon DIEU.
- 9 Et Moïse jura en ce jour-là, disant : Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage, et à tes enfants pour jamais, parce que tu as persévéré de suivre l'Éternel mon DIEU.
- 10 Or maintenant, voici, l'Éternel m'a conservé la vie, comme il en avait parlé ; il y a déjà quarante-cinq ans que l'Éternel prononça cette parole à Moïse, lorsque Israël marchait par le désert ; et maintenant, voici, je suis âgé aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans ;
- 11 et je suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étais le jour que Moïse m'envoya ; et j'ai toujours la même force que j'avais alors pour le combat, et pour aller et venir.
- 12 Maintenant donc, donne-moi cette montagne, dont l'Éternel parla en ce jour-là. Car tu entendis ce jour-là que les Hanakins sont là, et qu'il y a de grandes villes fortes. Peut-être que l'Éternel sera avec moi et je les déposséderai, comme l'Éternel en a parlé.
- 13 Et Josué bénit Caleb, et donna Hébron, en héritage, à Caleb, fils de Jephunné.
- 14 C'est pourquoi Hébron fut à Caleb, fils de Jephunné, Kénizien, en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré de suivre l'Éternel, le DIEU d'Israël.
- 15 Or, le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-Arbah : Arbah avait été un fort grand homme entre les Hanakins. Et le pays fut tranquille sans avoir de guerre.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans cette histoire un exemple très remarquable de la bénédiction de DIEU sur Caleb qui avait autrefois été envoyé avec Josué pour épier le pays de Canaan du vivant de Moïse peu après la sortie d'Égypte et qui avait encouragé les Israélites à la conquête de ce pays-là, pendant que les autres espions les en décourageaient. DIEU promit alors à Josué et à Caleb pour récompense de leur piété qu'il n'y aurait qu'eux deux de tout le peuple qui était sorti d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans qui entrassent au pays de Canaan. Ils furent en effet les seuls qui y entrèrent, tout le reste du peuple étant mort dans le désert dans l'espace de quarante ans. Caleb parvint à une vieillesse heureuse et fort avancée étant encore dans toute sa vigueur. DIEU lui fit donner le pays d'Hébron et il voulut même que cette récompense passât à sa postérité et que ce fût-là dans les siècles à venir un monument de la foi et du zèle de ce Saint homme.

Voilà comment DIEU bénit ceux qui lui sont fidèles et comment la piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.

CHAPITRE XV

Ce chapitre et les suivants jusqu'au 19 contient le partage qui fut fait aux neuf tribus et demie du pays qui avait été conquis par Josué après la mort de Moïse. On y voit les limites de chaque tribu et le nom de ses villes. Le chapitre 15 marque le partage de la tribu de Juda dans laquelle Caleb et Hothniel son gendre eurent leur portion. Il paraît, par le grand nombre de villes et de villages qui échurent à cette tribu, qu'elle était extrêmement puissante.

- 1 C'est ici le partage échu par le sort à la tribu des descendants de Juda, selon leurs familles, aux confins

d'Edom ; le désert de Tsin, vers le midi, fut le dernier bout de leurs pays vers le midi.

2 Ainsi leur frontière du côté du midi fut le dernier bout de la mer salée, depuis le bras qui regarde vers le midi ;

3 et elle devait sortir vers le midi de la montée de Hakrabbim, et passer à Tsin, et montant du midi de Kadès-Barné, passer à Hetsron ; puis, montant vers Addar, se tourner vers Karkah ;

4 puis passant vers Hatsmon, elle sortait au torrent d'Égypte ; de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre à la mer. Ce sera là, dit Josué, votre frontière du côté du midi.

5 Et la frontière vers l'orient sera la mer salée, jusqu'au bout du Jourdain ; et la frontière du côté du septentrion sera depuis le bras de la mer qui est au bout du Jourdain.

6 Et cette frontière montera jusqu'à Beth-hogla, et passera du côté du septentrion de Beth-haraba ; et cette frontière montera jusqu'à la pierre de Bohan, fils de Ruben.

7 Puis cette frontière montera vers Débir, depuis la vallée d'Hacor vers le septentrion, regardant Guilgal, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, qui est au midi du torrent ; puis cette frontière passera vers les eaux de Hen-Scémès, et ses issues se rendront à Hen-roguel.

8 Ensuite cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnom, jusqu'au côté de Jébusi, vers le midi qui est Jérusalem ; puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom, vers l'occident, et qui est au bout de la vallée des Réphaïms, vers le septentrion.

9 Et cette frontière s'alignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtoah, et sortira vers les villes de la montagne d'Héphron ; puis cette frontière s'alignera à Bahala, qui est Kirjath-jéharim.

10 Et cette frontière tournera depuis Bahala, vers l'occident, jusqu'à la montagne de Séhir, puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jéharim, vers le septentrion, qui est Késalon ; puis descendant à Beth-Scémès, elle passera à Timna.

11 Et cette frontière sortira jusqu'au côté d'Hékron, vers le septentrion, et cette frontière s'alignera vers Scikkeron ; puis ayant passé la montagne de Bahala, elle sortira à Jabnéel ; tellement que les issues de cette frontière se rendront à la mer.

12 Or, la frontière du côté de l'occident sera ce qui est vers la grande mer, et ses limites. Ce furent là les frontières des descendants de Juda de tous les côtés, selon leurs familles.

13 Au reste, on avait donné à Caleb, fils de Jephunné, une portion au milieu des enfants de Juda, selon le commandement de l'Eternel, fait à Josué, savoir Kirjath-Arbah ; Arbah était père de Hanak. Or, Kirjath-Arbah, c'est Hébron.

14 Et Caleb déposséda de là les trois fils de Hanak, savoir, Scesçaï, Ahiman et Talmaï, enfants de Hanak.

15 Et de là il monta vers les habitants de Débir, dont le nom était auparavant Kirjath-Sépher.

16 Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Hacsà pour femme à celui qui frappera Kirjath-Sépher et la prendra.

17 Hothniel donc, fils de Kénaz, frère de Caleb, la prit ; et il lui donna sa fille Hacsà pour femme.

18 Et il arriva, comme elle venait vers lui, qu'elle l'incita à demander à son père un champ ; puis elle se jeta de dessus l'âne, et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

19 Et elle répondit : Donne-moi un présent ; puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les sources de dessus et les sources de dessous.

20 C'est ici l'héritage de la tribu des descendants de Juda selon leurs familles :

21 Les villes du bout de la tribu des descendants de Juda, près la contrée d'Édom, *tirant* vers le midi, furent Kabtséel, Héder, Jagur,

22 Kina, Dimona, Hadhada,

23 Kédès, Hatsor, Jithnan,

24 Ziph, Télem, Béhaloth,

25 Hatsor, Hadatta, Kérijoth, Hetsron, qui *est* Hatsor,

26 Amam, Scémah, Molada,

27 Hatsar-gadda, Hesçmon, Beth-pélet,

28 Hatsar-sçuhal, Béer-scébah, Bizjothéja,

29 Bahala, Hijim, Hetsem,

30 Eltolad, Késil, Hormah,

31 Tsiklag, Madmanna, Sansanna,

32 Lébaoth, Scilhim, Hajin, et Rimmon ; qui sont en tout vingt-neuf villes et leurs villages.

33 Dans la plaine, Esçtaol, Tsorha, Asçna,
 34 Zanoah, Hen-gannim, Tappuah, Hénam,
 35 Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazéka,
 36 Sçaharajim, Hadithajim, Guédéra, et Guédérothajim ; quatorze villes et leurs villages ;
 37 Tsénan, Hédasça, Migdal-Gad,
 38 Dilhan, Mitspé, Jokthéel,
 39 Lakis, Botskath, Héglon,
 40 Cabbon, Lahmas, Kithlis,
 41 Guédéroth, Beth-Dagon, Nahama, et Makkédah ; seize villes et leurs villages ;
 42 Libna, Héther, Hasçan,
 43 Jiphtah, Asçna et Netsib,
 44 Kéhila, Aczib, Maresça ; neuf villes et leurs villages ;
 45 Hécron, et les villes de son ressort, et ses villages ;
 46 depuis Hécron, *tirant* même vers la mer, toutes celles qui *sont* joignant le ressort d'Asçdod, et leurs villages ;
 47 Asçdod, les villes de son ressort, et ses villages ; Gaza, les villes de son ressort, et ses villages, jusqu'au torrent d'Égypte, et la grande mer, et *ses* limites.
 48 Et dans la montagne, Sçamir, Jattir, Soco,
 49 Danna, Kirjath-sanna, qui est Débir,
 50 Hanab, Esçtémo, Hanim,
 51 Goscen, Holon et Guilo ; onze villes et leurs villages ;
 52 Arab, Duma, Hescéhan,
 53 Janum, Beth-tappuah, Aphéka,
 54 Humta, Kirjath-Arbah, qui est Hébron, et Tsihor ; neuf villes et leurs villages ;
 55 Mahon, Carmel, Ziph, Juta,
 56 Jizréhel, Jokdéham, Zanoah,
 57 Kajin, Guibha et Timna ; dix villes et leurs villages ;
 58 Halhul, Beth-tsur, Guédon,
 59 Maharath, Beth-hanoth, et Eltékon ; six villes et leurs villages ;
 60 Kirjath-bahal, qui est Kirjath-jéharim, et Rabba ; deux villes et leurs villages ;
 61 au désert, Beth-haraba, Middin, Sécaca,
 62 Nibsçan, et la ville du Sel et Hen-guédi ; six villes et leurs villages ;
 63 Au reste, les descendants de Juda ne purent déposséder les Jébusiens qui habitaient à Jérusalem ; c'est pourquoi le Jébusien a demeuré avec les descendants de Juda à Jérusalem, jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XVI.

La portion de la tribu d'Éphraïm et de la moitié de la tribu de Manassé.

1 Et ce qui échut par sort aux descendants de Joseph était depuis le Jourdain de Jérico, aux eaux de Jérico vers l'orient, qui est le désert, montant de Jérico par la montagne jusqu'à Beth-el.
 2 Et cette frontière devait sortir de Beth-el vers Luz, puis passer sur les confins de l'Arkien jusqu'à Hataroth ;
 3 et elle devait descendre, tirant vers l'occident aux confins du Japhlétien, jusqu'aux confins de Beth-horon la basse, et jusqu'à Guézer, de sorte que ses issues devaient se rendre à la mer.
 4 Ainsi, les descendants de Joseph, savoir, Manassé et Ephraïm, prirent leur héritage.
 5 Or, la frontière des descendants d'Ephraïm, selon leurs familles, fut ainsi marquée, que la frontière de leur héritage vers l'orient fut Hatroth-addar, jusqu'à Beth-horon la haute.
 6 Et cette frontière devait sortir vers la mer à Micméthah, du côté du septentrion, et cette frontière devait se tourner vers l'orient jusqu'à Tahanath-Scilo, et passant du côté d'orient, se rendre à Janoah ;
 7 puis descendre de vers Janoah à Hataroth, et vers Naharath, et se rencontrer à Jérico, et sortir au Jourdain.
 8 Et cette frontière devait aller de Tappuah, tirant vers la mer, jusqu'au torrent de Kana, de sorte que ses issues devaient se rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la tribu des descendants d'Ephraïm, selon leurs

familles,

9 avec les villes qui furent séparées pour les descendants d'Ephraïm parmi l'héritage des descendants de Manassé, toutes ces villes, dis-je, avec leurs villages.

10 Or, ils ne dépossédèrent point les Cananéens qui habitaient à Guézer ; c'est pourquoi les Cananéens ont habité parmi ceux d'Ephraïm jusqu'à ce jour ; mais ils ont été rendus tributaires.

CHAPITRE XVII

Suite de la portion de la tribu de Manassé au deçà du Jourdain. Ceux d'Ephraïm et de Manassé étant trop à l'étroit dans le pays qui leur était échu, Josué leur dit de s'étendre dans le pays des Phérésiens et des Réphains et il les assure qu'ils s'en rendraient maître.

1 On jeta aussi le sort pour la tribu de Manassé ; car il fut le premier-né de Joseph. Quant à Makir, premier-né de Manassé et père de Galaad, parce qu'il fut un homme de guerre, il eut Galaad et Basçan.

2 Et on fit de même pour le reste des descendants de Manassé, selon leurs familles, savoir, les enfants d'Abihézer, les enfants de Hélek, les enfants d'Asriel, les enfants de Scékem, les enfants de Hépher, et les enfants de Scémidah. Ce sont les enfants mâles de Manassé, fils de Joseph, selon leurs familles.

3 Or, Tsélophcad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, n'eut point de fils, mais il n'eut que des filles, dont voici les noms : Mahla, Noha, Hogla, Milca, et Tirtsa.

4 Ces filles vinrent se présenter devant Eléazar le sacrificateur, et devant Josué, fils de Nun, et devant les principaux, disant : L'Éternel a commandé à Moïse qu'on nous donnât un héritage parmi nos frères. C'est pourquoi on leur donna un héritage parmi les frères de leur père, selon le commandement de l'Éternel.

5 Et dix portions échurent à Manassé, outre les pays de Galaad et de Basçan, qui étaient au-delà du Jourdain ;

6 car les filles de Manassé eurent un héritage parmi ses descendants ; et le pays de Galaad fut pour le reste des descendants de Manassé.

7 Or, la frontière de Manassé fut du côté d'Ascer, venant à Micméthah, qui était au-devant de Sichem ; puis cette frontière devait aller à main droite vers les habitants de Hen-Tappuah.

8 Or, le pays de Tappuah appartenait à Manassé ; mais Tappuah, qui était près des confins de Manassé appartenait aux descendants d'Ephraïm.

9 De là, la frontière devait descendre au torrent de Kana, tirant vers le midi du torrent ; ces villes-là étaient à Ephraïm, parmi les villes de Manassé. Au reste, la frontière de Manassé était du côté du septentrion du torrent, et ses issues se devaient rendre à la mer.

10 Ce qui était du côté du midi, était à Ephraïm, et ce qui était du côté du septentrion, était à Manassé, et il avait la mer pour ses limites ; et du côté du septentrion, les frontières se rencontraient vers la tribu d'Ascer, et vers celle d'Issacar, du côté d'orient.

11 Car Manassé eut, aux quartiers d'Issacar et d'Ascer, Beth-scéan et les villes de son ressort, et Jibléham et les villes de son ressort, et les habitants de Dor et les villes de son ressort, et les habitants de Hen-Dor et les villes de son ressort, et les habitants de Tahanac et les villes de son ressort, et les habitants de Méguiddo et les villes de son ressort, qui sont trois contrées.

12 Au reste, les descendants de Manassé ne purent chasser les habitants de ces villes-là, et les Cananéens osèrent demeurer dans le même pays.

13 Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils rendirent les Cananéens tributaires ; toutefois, ils ne les dépossédèrent point entièrement.

14 Or, les descendants de Joseph parlèrent à Josué, disant : Pourquoi ne m'as-tu donné en héritage qu'un lot et une portion, étant comme je suis un grand peuple, et l'Éternel m'ayant si fort béni jusqu'à présent ?

15 Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la, pour te faire place dans le pays des Phérésiens et des Réphaïms, si la montagne d'Ephraïm est trop étroite pour toi.

16 Alors les descendants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera point pour nous ; car tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des chariots de fer, de même que ceux qui habitent à Beth-scéan et aux villes de son ressort, et ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.

17 Josué donc parla à la maison de Joseph, savoir, à Ephraïm et à Manassé, et leur dit : Tu es un grand peuple, et tu as de grandes forces ; tu n'auras pas une portion toute seule,

18 car tu auras la montagne, et comme c'est une forêt, tu la couperas, et ses issues t'appartiendront ; car tu

en déposséderas les Cananéens, quoiqu'ils aient des chariots de fer, et quelques puissants qu'ils soient.

CHAPITRE XVIII

Le tabernacle est dressé à Silo où il fut pendant environ trois cent trente ans jusqu'au temps du prophète Samuel.

Josué ordonne qu'on fasse un plan du pays de Canaan qui restait à partager entre les sept tribus qui n'avaient point encore eu leur portion. Ce qui ayant été fait on procéda à ce partage à Silo en la présence de DIEU. On voit ici ce qui échut à la tribu de Benjamin.

1 Et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo ; et ils y placèrent le tabernacle d'assignation, après que le pays leur eut été assujetti.

2 Or, il était resté, entre les enfants d'Israël, sept tribus auxquelles on n'avait point distribué leur héritage.

3 Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel, le DIEU de vos pères, vous a donné ?

4 Prenez, d'entre vous, trois hommes de chaque tribu, que j'enverrai, et ils se mettront en chemin, et ils traverseront le pays, et ils en traceront un plan, selon leur héritage, et reviendront vers moi.

5 Ils le partageront en sept portions ; Juda demeurera dans ses limites du côté du midi, et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du septentrion.

6 Vous donc, tracez un plan du pays, et le partagez en sept parts, et apportez-le-moi ici, et je jetterai pour vous ici le sort, devant l'Éternel notre DIEU.

7 Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous, parce que le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quant à Gad et Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, ils ont pris leur héritage au-delà du Jourdain, vers l'orient, que Moïse, serviteur de l'Éternel, leur a donné.

8 Ces hommes-là donc se levèrent et s'en allèrent ; et Josué commanda à ceux qui s'en allaient, de tracer un plan du pays, disant : Allez et traversez le pays, et tracez-en un plan ; ensuite revenez à moi, et je jetterai ici pour vous le sort, devant l'Éternel, à Scilo.

9 Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays, et en tracèrent un plan dans un livre, selon les villes, et ils le divisèrent en sept parties, et ils revinrent à Josué, au camp à Scilo.

10 Et Josué jeta le sort pour eux à Scilo, devant l'Éternel ; et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël, selon leurs portions.

11 Alors on tira le sort de la tribu des descendants de Benjamin, selon leurs familles ; et les confins du pays qu'ils eurent par sort, étaient entre les descendants de Juda, et les descendants de Joseph ;

12 et leur frontière du côté du septentrion, fut depuis le Jourdain ; et cette frontière devait monter à côté de Jéricho, vers le septentrion, puis monter en la montagne, tirant vers l'occident ; de sorte que ses issues devaient se rendre au désert de Beth-aven ;

13 puis cette frontière devait passer de là vers Luz, à côté de Luz (qui est Beth-el), tirant vers le midi ; et cette frontière devait descendre à Hatrot-haddar, près de la montagne qui est du côté du midi de la basse Beth-horon ;

14 et cette frontière devait s'aligner et tourner au coin occidental qui regarde vers le midi, depuis la montagne qui est vis-à-vis de Beth-horon, vers le midi ; de sorte que ses issues devaient se rendre à Kirjath-bahal (qui est Kirjath-jéharim), ville des descendants de Juda. C'est là le côté occidental.

15 Mais le côté méridional est depuis le bout de Kirjath-jéharim ; et cette frontière devait sortir vers l'occident ; puis elle devait sortir à la fontaine des eaux de Nephthoah ;

16 et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom, et qui est dans la vallée des Réphaïms, vers le septentrion ; et descendre par la vallée de Hinnom, jusqu'au côté des Jébusiens, vers le midi ; puis descendre à Hen-roguel ;

17 et elle devait s'aligner, du côté du septentrion, et sortir à Hen-scémès, et de là vers Guéliloth, qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim, et descendre à la pierre de Bohan, fils de Ruben ;

18 puis passer à côté de ce qui est vis-à-vis de Haraba, vers le septentrion, et descendre à Haraba ;

19 puis cette frontière devait passer à côté de Beth-hogla, vers le septentrion, de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre au bras de la mer Salée, qui est vers le septentrion, au bout du Jourdain, regardant vers le midi. Ce fut là la frontière du midi.

20 Et le Jourdain le devait border du côté de l'orient. Ce fut là l'héritage des descendants de Benjamin, selon ses frontières tout autour, selon leurs familles.

21 Or, les villes de la tribu des descendants de Benjamin, selon leurs familles, devaient être Jérico, Beth-hogla, Hémek-ketsis,

22 Beth-haraba, Tsémarajim, Beth-el,

23 Hawin, Para, Hophra.

24 Képhar-hammonaï, Hophni, et Guébah ; douze villes et leurs villages ;

25 Gabaon, Rama, Béeroth,

26 Mitspé, Képhira, Motsa,

27 Rékem, Jirpéel, Taréala,

28 Tsélah, Eleph, Jébusi (qui est Jérusalem), Guibhath, et Kirjath ; quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des descendants de Benjamin, selon leurs familles.

CHAPITRE XIX

La portion de la tribu de Siméon, 1-9. De celle de Zabulon, 10-16. De celle d'Issacar, 17-23. De celle d'Ascer, 24-31. De celle de Nephtali, 32-39. Et de celle de Dan, 40-48.

Le partage étant fait, on donna par l'ordre de DIEU un héritage à Josué où il bâtit la ville de Timnatht sera dans laquelle il établit sa demeure.

1 On tira le second sort pour Siméon, pour la tribu des descendants de Siméon, selon leurs familles ; et leur héritage fut parmi l'héritage des descendants de Juda.

2 Et ils eurent dans leur héritage Béer-scébah, Scébah, Molada,

3 Hatsar-sçuhal, Bala, Hetsem,

4 Eltolat, Béthul, Horma,

5 Tsiklag, Beth-marcaboth, Hatsar-susa,

6 Beth-lébaoth, et Sçaruhen ; treize villes et leurs villages ;

7 Hajin, Rimmon, Héther, et Hasçan ; quatre villes et leurs villages ;

8 Et tous les villages qui étaient autour de ces villes-là jusqu'à Balath-béer, qui est Rama la Méridionale. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Siméon, selon leurs familles.

9 L'héritage des descendants de Siméon fut pris du lot des descendants de Juda ; car la part des descendants de Juda était trop grande pour eux ; c'est pourquoi les descendants de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.

10 On tira le troisième sort pour les descendants de Zabulon, selon leurs familles ; et la frontière de leur héritage fut jusqu'à Sarid.

11 Puis leur frontière devait monter vers *le quartier de vers* la mer, même jusqu'à Marhala, puis se rencontrer à Dabbesceth, et de là au torrent qui est vis-à-vis de Joknéham.

12 Or, cette frontière devait retourner de Sarid, vers l'orient, vers le soleil levant, aux confins de Kisloth-tabor ; puis sortir vers Dabrath, et monter à Japhiah ;

13 puis de là passer vers l'orient, au levant, à Guitta-hépher, qui est Hittakatsin ; puis sortir à Rimmon-Méthoar, qui est Néha ;

14 puis cette frontière devait tourner du côté du septentrion à Hannathon ; et ses issues devaient se rendre en la vallée de Jiphtah-el.

15 Avec Kattath, Nahalal, Scimron, Jidéala, et Beth-léhem, il y avait douze villes et leurs villages.

16 Tel fut l'héritage des descendants de Zabulon, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

17 On tira le quatrième sort pour Issacar, pour les descendants d'Issacar, selon leurs familles.

18 Et leur contrée fut ce qui est vers Jizréhel, Késulloth, Sçunem,

19 Hapharjim, Scion, Anaharath,

20 Rabbith, Kisçjon, Ebets,

21 Rémeth, Hen-gannim, Henhadda, et Beth-patsets.

22 Et la frontière se devait rencontrer à Tabor, et vers Sçahatsim, et à Beth-scémès ; de sorte que les issues de leur frontière devaient se rendre au Jourdain ; seize villes et leurs villages.

23 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Issacar, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.

24 On tira le cinquième sort pour la tribu des descendants d'Ascer, selon leurs familles.

25 Et leur frontière fut Helkath, Hali, Béten, Acsçaph,
 26 Alammélec, Hamhad, et Miscéal, et elle devait se rencontrer à Carmel, au quartier vers la mer, et à Scihor vers Bénath ;
 27 puis elle devait retourner vers le soleil levant à Beth-Dagon, et se rencontrer à Zabulon, et à la vallée de Jiphtahel vers le septentrion, et à Beth-Hémek et Néhiel ; puis sortir à main gauche vers Cabul ;
 28 et Hébron, et Réhob, et Hammon, et Kana, jusqu'à la grande Sidon ;
 29 Puis la frontière devait retourner à Rama, jusqu'à Tyr, ville forte ; de là cette frontière devait retourner à Hosa, et ses issues devaient se rendre au quartier qui est vers la mer, depuis la portion qui tirait vers Aczib.
 30 Avec Hummah, et Aphek, et Réhob, il y avait en tout vingt-deux villes et leurs villages.
 31 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Ascer, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
 32 On tira le sixième sort pour les descendants de Nephthali, selon leurs familles.
 33 Et leur frontière fut depuis Héleph, et depuis Allon à Tsahannamin, et Adami-Nékeb, et Jabnéel, jusqu'à Lakkum ; et ses issues devaient se rendre au Jourdain.
 34 Et cette frontière devait retourner du côté d'occident, vers Aznoth-Tabor, puis sortir de là à Hukkok ; de sorte que, du côté du midi, elle devait se rencontrer à Zabulon, et du côté de l'occident elle devait se rencontrer à Ascer, et le Jourdain était au soleil levant jusqu'à Juda.
 35 Au reste, les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Hammath, Rakkath, Kinnéreth,
 36 Adama, Rama, Hatsor,
 37 Kédès, Edréhi, Hen-Hatsor,
 38 Jiréon, Migdal-el, Haram, Beth-Hanath, et Beth-scémès ; il y avait dix-neuf villes et leurs villages.
 39 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Nephthali, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
 40 On tira le septième sort pour la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles.
 41 Et la contrée de leur héritage fut Tsorah, Esçtaol, Hir-scémès,
 42 Sçahalabim, Ajalon, Jithla,
 43 Elon, Timnatha, Hébron,
 44 Elteké, Guibbeton, Bahalath,
 45 Jéhud, Bené-Bérak, Gath-rimmon,
 46 Mé-Jarkon et Rakkon, avec les limites qui sont vis-à-vis de Japho.
 47 Or, la contrée qui était échue aux descendants de Dan était trop petite pour eux ; c'est pourquoi les descendants de Dan montèrent et combattirent contre Lescem, la prirent et la firent passer au fil de l'épée, et la possédèrent, et y habitèrent ; et ils appelèrent Lescem, Dan, du nom de Dan, leur père.
 48 Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
 49 Au reste, après qu'on eut achevé de partager le pays, selon ses confins, les enfants d'Israël donnèrent un héritage à Josué, fils de Nun, parmi eux.
 50 Selon le commandement de l'Éternel, ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, savoir, Timnath-Sérah, dans la montagne d'Ephraïm ; et il bâtit la ville, et y habita.
 51 Ce sont là les héritages qu'Eléazar le sacrificateur, et Josué, fils de Nun, et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël partagèrent par sort à Scilo, devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation ; et ils achevèrent ainsi de partager le pays.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur le partage du pays de Canaan.

I. Comme c'était DIEU qui avait donné ce pays aux enfants d'Israël, ce fut aussi, par son ordre exprès qu'on en fit le partage afin que tout étant réglé par l'autorité de DIEU lui-même, chacun s'y soumit.

Ce fût pour cette raison que ce partage se fit à Silo devant le tabernacle par le grand sacrificateur Eléazar, par Josué et par les principaux du peuple et que le sort fut jeté en la présence de DIEU.

II. Il est à remarquer que le sort échut à plusieurs tribus de la manière dont Jacob et Moïse en avaient parlé, ce qui montre que le sort fut dirigé par la providence.

III. DIEU voulut que le pays fût ainsi partagé entre les tribus du vivant de Josué, d'Eléazar et des anciens du peuple afin qu'il n'y eût point de dispute sur le partage des terres et pour empêcher que dans la suite les tribus n'empiétassent les unes sur les autres.

IV. Cela contribuait aussi à la sûreté et à la défense du pays, chaque tribu étant intéressée à conserver ce qui lui appartenait.

V. Enfin, ce partage servait à maintenir la distinction des tribus et des familles, laquelle devait subsister jusqu'à la venue du Messie.

CHAPITRE XX.

Josué établit par ordre de DIEU six villes de refuge qui devaient servir d'asile à ceux qui auraient tué quelqu'un sans y penser.

1 Et l'Éternel parla à Josué, disant :

2 Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Établissez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par Moïse ;
3 Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, et sans y penser, s'y retire ; et elles vous serviront de refuge de devant le garant du sang.

4 Et le meurtrier s'enfuira dans l'une de ces villes-là, et s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville, et il dira ses raisons aux anciens de cette ville-là, qui l'écouteront et qui le recueilleront chez eux dans la ville, et lui donneront un lieu, afin qu'il demeure avec eux.

5 Et quand le garant du sang le poursuivra, ils ne livreront point le meurtrier entre ses mains, parce qu'il aura tué son prochain sans y penser, et qu'il ne le haïssait point auparavant ;

6 mais il demeurera dans cette ville-là, jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée en jugement, et jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en ce temps-là ; alors le meurtrier retournera et viendra dans sa ville et dans sa maison, dans la ville dont il se sera enfui.

7 Ils consacrèrent donc Kédès en Galilée, dans la montagne de Nephthali, Sichem, dans la montagne d'Ephraïm, et Kirjath-Arbah (qui est Hébron), dans la montagne de Juda.

8 Et au-delà du Jourdain de Jéricho, vers le Levant, ils ordonnèrent, de la tribu de Ruben, Bethzer au désert, au plat pays, et Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Golan en Basçan, de la tribu de Manassé.

9 Ce furent là les villes assignées à tous les enfants d'Israël, et à l'étranger qui était parmi eux, afin que quiconque aurait tué quelqu'un par ignorance, s'enfuit là, et ne mourût point par la main du garant du sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

RÉFLEXIONS

Les enfants d'Israël établirent des villes de refuge dans le pays de Canaan conformément aux ordres que DIEU avait donnés sur ce sujet. DIEU voulait par-là mettre en sûreté ceux à qui il arriverait de tuer quelqu'un par accident et sans aucun mauvais dessein et empêcher que les parents de celui qui avait été tué ne vengeassent sa mort. Cependant il faut remarquer qu'avant que ceux qui avaient commis un meurtre involontaire fussent reçus dans les villes de refuge, les juges devaient prendre connaissance du fait et que lorsqu'après la mort du grand sacrificateur ils retourneraient chez eux, il fallait qu'ils parussent encore en jugement.

Par où l'on voit que si les juges doivent protéger les innocents, ils ne doivent pas non plus déclarer qui que ce soit innocent que sur de bons fondements. Surtout il paraît d'ici que quand il s'agit du meurtre et de l'effusion de sang, les juges sont obligés de prendre les informations les plus exactes et d'apporter toutes les précautions possibles afin que le crime ne demeure pas impuni.

CHAPITRE XXI.

Les Lévites ayant demandé à Éléazar, à Josué et aux chefs du peuple que, conformément à ce que Moïse avait ordonné, on leur donnât des villes pour y habiter, on leur assigna quarante-huit villes avec leurs dépendances.

1 Or, les chefs des pères des Lévites vinrent à Éléazar le sacrificateur, et à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël ;

2 et ils leur parlèrent à Scilo, au pays de Canaan, et leur dirent : L'Éternel a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes pour y habiter, et leurs faubourgs pour nos bêtes.

3 C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévites, selon le commandement de l'Éternel, ces villes-ci, avec leurs faubourgs,

- 4 car on tira le sort pour les familles des Kéhathites ; et il échut par sort aux descendants d'Aaron le sacrificateur, qui étaient des Lévites, treize villes, de la tribu de Juda, de la tribu des Siméonites et de la tribu de Benjamin.
- 5 Et il échut par sort au reste des descendant de Kéhath, dix villes des familles de la tribu d'Ephraïm, de la tribu de Dan et de la moitié de la tribu de Manassé.
- 6 Et les descendants de Guersçon eurent par sort treize villes, des familles de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Ascer, de la tribu de Nephthali, et de la moitié de la tribu de Manassé en Basçan.
- 7 Et les descendants de Mérari, selon leurs familles, eurent douze villes, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.
- 8 Les enfants d'Israël donnèrent donc par sort aux Lévites ces villes-là, avec leurs faubourgs, selon que l'Eternel l'avait commandé par Moïse.
- 9 Ils donnèrent donc de la tribu des descendants de Juda et de la tribu des descendants de Siméon, ces villes qu'on nommera par leur nom.
- 10 Elles furent donc pour les descendants d'Aaron, qui étaient des familles des Kéhathites, qui étaient des descendants de Lévi (car le premier sort fut pour eux) ;
- 11 Et on leur donna Kirjath-Arbah. Or, Arbah était père de Hanak, qui est Hébron, dans la montagne de Juda, et ses faubourgs tout autour.
- 12 Mais quant au territoire de la ville, et à ses villages, on les donna à Caleb, fils de Jephunné, pour sa possession.
- 13 On donna donc aux descendants d'Aaron le sacrificateur, la ville de refuge du meurtrier, savoir, Hébron, avec ses faubourgs ; et Libna, avec ses faubourgs ;
- 14 et Jattir, avec ses faubourgs ; et Esçtémoah, avec ses faubourgs ;
- 15 et Holon, avec ses faubourgs ; et Débir, avec ses faubourgs ;
- 16 et Hajin, avec ses faubourgs ; et Jutta avec ses faubourgs ; et Beth-sçémès, avec ses faubourgs ; neuf villes de ces deux tribus-là.
- 17 Et de la tribu de Benjamin, Gabaon, avec ses faubourgs ; et Guébah, avec ses faubourgs ;
- 18 Hanathoth, avec ses faubourgs ; et Halmon, avec ses faubourgs ; quatre villes.
- 19 Toutes les villes des descendants d'Aaron sacrificateur, furent treize villes avec leurs faubourgs.
- 20 Et pour ce qui est des familles des descendants de Kéhath, Lévites, qui étaient le reste des descendants de Kéhath, elles eurent aussi par le sort des villes de la tribu d'Ephraïm.
- 21 Et on leur donna la ville de refuge du meurtrier, Sichem, avec ses faubourgs, dans la montagne d'Ephraïm ; et Guézer, avec ses faubourgs.
- 22 Et Kibtsajim, avec ses faubourgs ; et Beth-horon, avec ses faubourgs ; quatre villes ;
- 23 et de la tribu de Dan, Eltéké, avec ses faubourgs ; Guibbéthon, avec ses faubourgs ;
- 24 Ajalon, avec ses faubourgs ; Gathrimmon, avec ses faubourgs ; quatre villes.
- 25 Et de la moitié de la tribu de Manassé, Tahanac, avec ses faubourgs ; Gath-rimmon, avec ses faubourgs ; deux villes.
- 26 Ainsi dix villes en tout, avec leurs faubourgs, furent pour les familles des descendants de Kéhath, qui étaient de reste.
- 27 On donna aussi, de la moitié de la tribu de Manassé, aux descendants de Guersçon, qui étaient des familles des Lévites, la ville de refuge du meurtrier, savoir, Golan en Basçan, avec ses faubourgs ; et Béhesçtéra, avec ses faubourgs ; deux villes.
- 28 Et de la tribu d'Issacar, Kisçjon, avec ses faubourgs ; Dobrath, avec ses faubourgs ;
- 29 Jarmuth, avec ses faubourgs ; Hengannim, avec ses faubourgs ; quatre villes.
- 30 Et de la tribu d'Ascer, Miscéal, avec ses faubourgs ; Habdon, avec ses faubourgs ;
- 31 Helkath, avec ses faubourgs ; et Réhob, avec ses faubourgs ; quatre villes.
- 32 Et de la tribu de Nephthali, la ville de refuge du meurtrier, fut Kédès en Galilée, avec ses faubourgs ; Hammoth-Dor, avec ses faubourgs, et Kartan, avec ses faubourgs ; trois villes.
- 33 Toutes les villes donc des Guersçonites, selon leurs familles, furent treize villes et leurs faubourgs.
- 34 On donna aussi, de la tribu de Zabulon, aux familles des descendants de Mérari, qui étaient des Lévites qui restaient, Joknéham, avec ses faubourgs ; Karta, avec ses faubourgs ;
- 35 Dimna, avec ses faubourgs ; et Nahalal, avec ses faubourgs ; quatre villes.

36 Et de la tribu de Ruben, Betser, avec ses faubourgs ; et Jahasa, avec ses faubourgs ;

37 Kédémoth, avec ses faubourgs ; et Méphahat, avec ses faubourgs ; quatre villes.

38 Et de la tribu de Gad, la ville de refuge du meurtrier, fut Ramoth en Galaad, avec ses faubourgs ; et Mahanajim, avec ses faubourgs ;

39 Hesçon, avec ses faubourgs ; et Jahzer, avec ses faubourgs ; qui faisaient en tout quatre villes.

40 Toutes ces villes-là furent données aux descendants de Mérari, selon leurs familles, qui étaient le reste des Lévites ; et le partage qui leur échut par sort fut de douze villes.

41 Toutes les villes des Lévites, qui étaient parmi la possession des enfants d'Israël, furent quarante-huit et leurs faubourgs.

42 Chacune de ces villes avait ses faubourgs autour d'elle, et il en était ainsi de toutes ces villes-là.

43 L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères ; et ils le possédèrent, et y habitèrent.

44 Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés, selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères ; et il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui subsistât devant eux ; mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.

45 Il ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël ; mais tout ce qu'il avait dit arriva.

RÉFLEXIONS

Les chefs du peuple d'Israël, en assignant quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites, exécutèrent ce que DIEU avait commandé par Moïse. Les Lévites n'ayant pas leur portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, il était juste qu'ils eussent des villes où ils pussent habiter. Outre cela, DIEU voulut qu'ils fussent répandus par tout le pays afin qu'ils pussent instruire le peuple et le contenir dans l'ordre et dans l'obéissance à ses lois.

Le soin que DIEU prenait alors de ses ministres prouve que l'église chrétienne doit aussi avoir soin de ses conducteurs en sorte qu'ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie.

CHAPITRE XXII

Les Israélites des tribus de Ruben, de Gad et la demi-tribu de Manassé s'en retournant dans leur pays après s'être aidé à conquérir le pays de Canaan bâtirent un autel proche du Jourdain. Les autres tribus l'ayant appris s'assemblèrent pour leur faire la guerre, croyant qu'ils voulaient établir un autre culte que celui que DIEU avait prescrit. Mais ayant été informés que leurs frères n'avaient point ce dessein-là, cette guerre fut incontinent apaisée.

1 Alors Josué appela les Rubénites, et les Gadites, et la demi-tribu de Manassé,

2 et il leur dit : Vous avez gardé tout ce que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous avait commandé, et vous m'avez obéi en tout ce que je vous ai aussi commandé.

3 Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoiqu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux, jusqu'à ce jour ; mais vous avez observé le commandement de l'Eternel votre DIEU.

4 Maintenant donc, l'Eternel votre DIEU a donné du repos à vos frères, selon qu'il leur en avait parlé. Retournez à présent, et allez-vous-en dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder, que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a donné de là du Jourdain.

5 Prenez seulement garde avec soin, de faire le commandement de la loi, que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a prescrit, qui est, que vous aimiez l'Eternel votre DIEU, et que vous marchiez dans toutes ses voies, que vous vous attachiez à lui, et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6 Puis Josué les bénit, et les renvoya, et ils allèrent en leurs demeures.

7 Or, Moïse avait donné à la moitié de la tribu de Manassé un héritage en Basçan, et Josué donna à l'autre moitié un héritage avec leurs frères, en deçà du Jourdain, vers l'occident. Au reste, Josué, les renvoyant en leurs demeures, et les bénissant,

8 leur parla et leur dit : Vous retournerez avec de grandes richesses dans vos demeures, et avec une fort grande quantité de bétail ; avec de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des habits, en fort grande abondance ; partagez le butin de vos ennemis avec vos frères.

9 Ainsi donc les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la demi-tribu de Manassé s'en

retournèrent, et partirent de Scilo, qui est au pays de Canaan, pour s'en aller au pays de Galaad, dans la terre qu'ils possédaient, de laquelle on les avait mis en possession, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.

10 Or, ils vinrent aux limites du Jourdain, qui étaient au pays de Canaan ; et les descendants de Ruben, et les enfants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé bâtirent là un autel, joignant le Jourdain, et un fort grand autel.

11 Et les enfants d'Israël apprirent qu'on disait : Voilà, les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé ont bâti un autel, à la vue du pays de Canaan, aux limites du Jourdain, du côté des enfants d'Israël.

12 Les enfants d'Israël entendirent donc cela ; et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo, pour monter et leur faire la guerre.

13 Cependant, les enfants d'Israël envoyèrent vers les descendants de Ruben, et vers les descendants de Gad, et vers la moitié, de la tribu de Manassé, au pays de Galaad, Phinéas, fils d'Eléazar le sacrificateur ;

14 et avec lui dix Seigneurs, savoir, un Seigneur de chaque maison des pères de toutes les tribus d'Israël ; car il y avait dans tous les milliers un chef de chaque maison de leurs pères.

15 Ceux-ci donc vinrent vers les descendants de Ruben, et vers les descendants de Gad, et vers la moitié de la tribu de Manassé, au pays de Galaad, et ils leur parlèrent, disant :

16 Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Quel crime n'avez-vous pas commis contre le DIEU d'Israël, en vous détournant aujourd'hui de l'Éternel, et en vous bâtissant un autel, pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel !

17 L'iniquité de Péhor, dont nous ne nous sommes pas encore bien nettoyés jusqu'à ce jour, bien qu'elle ait attiré une plaie sur l'assemblée de l'Éternel, nous semble-t-elle peu de chose,

18 que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel, et que vous vous révoltiez aujourd'hui contre l'Éternel, afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël ?

19 Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée, passez dans la terre de la possession de l'Éternel, où est le pavillon de l'Éternel, et ayez votre possession parmi nous, et ne vous révoltez point contre l'Éternel, et ne vous séparez point d'avec nous, en vous bâtissant un autel, outre l'autel de l'Éternel notre DIEU.

20 Hacan, fils de Zara, ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit ? et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée ? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.

21 Mais les descendants de Ruben, et les descendants de Gad, et la demi-tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs des milliers d'Israël :

22 Le Fort, le DIEU, l'Éternel, le Fort, le DIEU, l'Éternel, le sait lui-même, et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte, et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel. En ce cas-là, ne nous sauve pas aujourd'hui, ô Éternel !

23 Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel, et si ç'a été pour offrir dessus quelque holocauste ou quelque gâteau, ou si ç'a été pour y faire des sacrifices de prospérités, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte !

24 Si, au contraire, nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons craint ceci, savoir, que vos descendants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants, et leur dire : Qu'avez-vous à faire avec l'Éternel, le DIEU d'Israël ?

25 Car, ô vous, descendants de Ruben, et vous, descendants de Gad, l'Éternel a mis pour borne entre nous et vous le Jourdain ; vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi vos descendants feraient que nos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel.

26 C'est pourquoi, nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour holocauste ni pour sacrifice,

27 mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous, et entre nos générations qui viendront après nous, afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face, en lui offrant nos holocaustes et nos sacrifices de prospérités, et que vos descendants ne disent point à l'avenir à nos descendants : Vous n'avez point de part à l'Éternel.

28 C'est pourquoi nous avons dit : Lorsqu'ils nous tiendront ce discours, ou à nos générations à l'avenir, nous leur dirons : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel, que nos pères ont fait, non point pour holocauste, ni

pour sacrifice, mais afin qu'il soit témoin entre nous et vous.

29 DIEU nous garde de nous révolter contre l'Éternel, et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel, en bâtissant un autel pour holocauste, pour gâteau et pour sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre DIEU, qui est devant son pavillon.

30 Et après que Phinéas le sacrificateur, et les principaux de l'assemblée, savoir, les chefs des milliers d'Israël, qui étaient avec lui, eurent entendu les paroles que les descendants de Ruben, les descendants de Gad, et les descendants de Manassé leur dirent, ils furent satisfaits.

31 Et Phinéas, fils d'Eléazar le sacrificateur, dit aux descendants de Ruben, aux descendants de Gad, et aux descendants de Manassé : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous, puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel ; maintenant vous avez délivré les enfants d'Israël de la main de l'Éternel.

32 Ainsi Phinéas, fils d'Eléazar le sacrificateur, et ces Seigneurs-là s'en retournèrent d'avec les descendants de Ruben, et d'avec les descendants de Gad, du pays de Galaad au pays de Canaan vers les enfants d'Israël, et leur rapportèrent le fait.

33 Et la chose plut aux enfants d'Israël, et les enfants d'Israël bénirent DIEU, et ne parlèrent plus de monter en bataille contre eux, pour ruiner le pays où habitaient les descendants de Ruben, et les descendants de Gad.

34 Et les descendants de Ruben, et les descendants de Gad appelèrent l'autel, Hed ; car, dirent-ils, il est témoin entre nous, que l'Éternel est le vrai DIEU.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous apprend :

I. Qu'il ne faut jamais être trop prompt à condamner les actions des autres sur de simples apparences, qu'il y a des choses qui paraissent criminelles et qui dans le fond sont innocentes et qu'avant que de rompre la paix et d'en venir à des voies de rigueur il faut s'informer de la vérité et employer premièrement les voies de la douceur.

II. On peut reconnaître par cette guerre qui s'alluma entre les tribus d'Israël, que les différents qui naissent à l'occasion de la religion peuvent avoir des suites très funestes, qu'on ne doit jamais se diviser pour des sujets de peu d'importance et qu'il faut regarder comme frères tous ceux qui retiennent avec nous le vrai service de DIEU et le fondement de la foi.

III. Enfin il paraît de cette histoire que les Israélites des deux tribus et demie et ceux des autres tribus avaient tous alors de l'attachement pour le culte du vrai DIEU, ce qui fit aussi que la paix se rétablit facilement entre eux.

Cet exemple nous apprend qu'il ne faut jamais se détourner de la pureté de la religion et du service que DIEU a prescrit dans sa parole et que quand on est de même sentiment sur ce que la religion a d'essentiel, il est aisé d'être d'accord sur tout le reste.

CHAPITRE XXIII

Josué étant fort âgé et près de sa fin assemble les chefs des peuples et il les exhorte avec de sévères menaces à garder la loi de DIEU, à le servir fidèlement et surtout à ne se point mêler avec les Cananéens et à fuir l'idolâtrie.

1 Il arriva, longtemps après, que l'Éternel ayant donné du repos à Israël de tous les ennemis qui l'environnaient, Josué étant devenu vieux et avancé en âge,

2 appela tout Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges, et ses officiers, et leur dit : Je suis devenu vieux et avancé en âge.

3 Vous avez vu aussi tout ce que l'Éternel votre DIEU a fait à toutes ces nations en votre faveur ; car l'Éternel votre DIEU est celui qui a combattu pour vous.

4 Voyez, je vous ai partagé, par sort, en héritage, selon vos tribus, le pays de ces nations qui sont de reste depuis le Jourdain, et de toutes les nations que j'ai exterminées, jusqu'à la grande mer, vers le soleil couchant ;

5 et l'Éternel votre DIEU les chassera et les dépossédera de devant vous, et vous posséderez leur pays en héritage, comme l'Éternel votre DIEU vous en a parlé.

6 Encouragez-vous donc de plus en plus, pour garder et pour faire tout ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, afin que vous ne vous en détourniez ni à droite ni à gauche.

7 Prenez garde que vous ne vous mêliez avec ces nations-là qui sont de reste parmi vous, que vous ne fassiez mention du nom de leurs dieux, que vous ne fassiez jurer personne par eux, que vous ne les serviez point, et que vous ne vous prosterniez point devant eux ;

8 Mais attachez-vous à l'Éternel votre DIEU, comme vous avez fait jusqu'à ce jour.

9 C'est pour cela que l'Éternel a dépossédé de devant vous des nations grandes et fortes ; et quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.

10 Un seul d'entre vous en poursuivra mille ; car l'Éternel votre DIEU est celui qui combat pour vous, comme il vous en a parlé.

11 Prenez donc garde avec soin sur vos âmes, que vous aimiez l'Éternel votre DIEU.

12 Autrement, si vous vous en détournez en aucune manière, et que vous vous attachiez au reste de ces nations, savoir, à ceux qui sont demeurés de reste avec vous, et que vous fassiez alliance avec eux, que vous vous mêliez avec eux, et *qu'ils se mêlent* avec vous,

13 sachez certainement, que l'Éternel votre DIEU ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais elles vous seront en pièges et en lacs, elles seront un fléau à vos côtés, et comme des épines à vos yeux, jusqu'à ce que vous périssiez de dessus cette bonne terre, que l'Éternel votre DIEU vous a donnée.

14 Or, voici, je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre ; reconnaissez donc, de tout votre cœur et de toute votre âme, qu'il n'est pas tombé un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre DIEU a dites de vous ; tout ce qu'il avait promis vous est arrivé ; il n'en est pas tombé un seul mot.

15 Et il arrivera que, comme toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre DIEU vous avait dites-vous sont arrivées, de même l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles, jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus cette bonne terre, que l'Éternel votre DIEU vous a donnée.

16 Si vous transgressez l'alliance de l'Éternel votre DIEU, qu'il vous a commandé d'observer, si vous allez servir d'autres dieux, et si vous vous prosternez devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous, et vous périrez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

RÉFLEXIONS

On voit dans ces exhortations que Josué adressa aux enfants d'Israël avant que de mourir son grand zèle et sa grande piété. On y remarque aussi combien il aimait ce peuple et combien il avait à cœur que la vraie religion fut conservée parmi eux après sa mort.

Ceux qui sont établis pour conduire les peuples doivent profiter d'un si bel exemple et apprendre d'ici que leur principal soin doit être d'établir la piété et la religion pendant qu'ils sont au monde et faire en sorte que ceux qui viendront après eux la maintiennent dans sa pureté.

Ces discours et ces remontrances de Josué nous apprennent encore que ce qui fait la sûreté et le bonheur des peuples, c'est l'attachement au service de DIEU et à ses lois et qu'au contraire la désobéissance et l'impiété est ce qui éloigne la bénédiction de DIEU et qui attire ses jugements.

CHAPITRE XXIV

Josué assemble encore une fois le peuple d'Israël avant que de mourir et il leur représente ce qui était arrivé à leurs pères et à eux-mêmes depuis le temps que DIEU avait appelé Abraham jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan Il renouvelle l'alliance entre DIEU et eux et il les engage par des protestations graves et solennelles et par des promesses réitérées à ne jamais abandonner le service de DIEU.

Il fait dresser un monument de ce renouvellement d'alliance, après quoi il meurt aussi bien que le souverain sacrificateur Éléazar fils d'Aaron.

1 Josué assembla aussi toutes les tribus d'Israël à Sichem ; et il appela les anciens d'Israël, ses chefs, ses juges et ses officiers, qui se présentèrent devant DIEU.

2 Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Vos pères ont habité autrefois au-delà du fleuve, savoir, Taré, père d'Abraham et père de Nacor ; et ils ont servi d'autres dieux.

3 Mais j'ai pris votre père Abraham de delà le fleuve, et je l'ai fait aller par tout le pays de Canaan, et j'ai multiplié sa postérité, et je lui ai donné Isaac ;

4 et j'ai donné à Isaac, Jacob et Esaü, et j'ai donné à Esaü le mont de Séhir, pour le posséder ; mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.

5 Puis j'envoyai Moïse et Aaron, et je frappai l'Égypte par plusieurs prodiges que je fis au milieu d'elle ; puis je vous en fis sortir.

6 Je fis donc sortir vos pères hors d'Égypte, et vous vîntes aux quartiers qui sont vers la mer ; et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des chariots et des gens de cheval, jusqu'à la mer Rouge.

7 Alors ils crièrent à l'Éternel, et il mit une obscurité entre vous et les Égyptiens ; puis il fit revenir sur eux la mer qui les couvrit ; et vos yeux virent ce que je fis contre les Égyptiens. Ensuite vous demeurâtes longtemps au désert.

8 Après cela je vous amenai au pays des Amorrhéens, qui habitaient au-delà du Jourdain ; ils combattirent contre vous, et je les livrai entre vos mains, et vous prîtes possession de leur pays, et je les exterminai de devant vous.

9 Balak aussi, fils de Tsippor, roi de Moab, s'éleva et fit la guerre à Israël, et envoya appeler Balaam, fils de Béhor, pour vous maudire.

10 Mais je ne voulus point écouter Balaam ; il vous bénit et je vous délivrai de la main de Balak.

11 Et vous passâtes le Jourdain, et vous vîntes près de Jérico ; et les seigneurs de Jérico, et les Amorrhéens, les Phérésiens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasciens, les Héviens et les Jébusiens combattirent contre vous, et je les livrai entre vos mains.

12 Et j'envoyai devant vous des frelons, qui les chassèrent de devant vous, comme les deux rois de ces Amorrhéens ; et ce ne fut pas par ton épée, ni par ton arc.

13 Et je vous ai donné la terre que vous n'aviez point labourée, et les villes que vous n'aviez point bâties, et vous y habitez, et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés.

14 Maintenant donc, craignez l'Éternel, et servez-le en intégrité et en vérité, et quittez les dieux que vos pères ont servi au-delà du fleuve et en Égypte, et servez l'Éternel.

15 Que s'il ne vous plaît pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères, qui étaient au-delà du fleuve, ont servis, ou les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez ; mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.

16 Alors le peuple répondit, et dit : DIEU nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux ;

17 car l'Éternel notre DIEU est celui qui nous a fait monter, et nous et nos pères, du pays d'Égypte, de la maison de servitude, et qui a fait devant nos yeux ces grands prodiges, et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché, et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.

18 Et l'Éternel a chassé de devant nous tous les peuples, et les Amorrhéens qui habitaient en ce pays. Nous servirons donc aussi l'Éternel ; car il est notre DIEU.

19 Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le DIEU saint, c'est le DIEU fort, qui est jaloux, il ne pardonnera point votre révolte ni vos péchés ;

20 Quand vous aurez abandonné l'Eternel et que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se tournera contre vous, il vous fera du mal et vous consumera, après vous avoir fait du bien.

21 Alors le peuple dit à Josué : Non, mais nous servirons l'Eternel.

22 Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes, que vous avez choisi vous-mêmes l'Eternel pour le servir. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins.

23 Maintenant donc, dit Josué, ôtez les dieux des étrangers qui sont parmi vous, et tournez votre cœur vers l'Eternel, le DIEU d'Israël.

24 Alors le peuple répondit à Josué : Nous servirons l'Eternel notre DIEU, et nous obéirons à sa voix.

25 Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple, et il lui proposa des statuts et des ordonnances à Sichem.

26 Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de DIEU. Il prit aussi une grande pierre et l'éleva là, sous le chêne qui était au sanctuaire de l'Eternel.

27 Et Josué dit à tout le peuple : Voici, cette pierre nous servira de témoignage ; car elle a entendu toutes les paroles que l'Eternel nous a dites ; et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre DIEU.

28 Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

29 Il arriva après ces choses que Josué, fils de Nun, serviteur de l'Eternel, mourut, âgé de cent et dix ans.

30 Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage, à Timnath-sérah, qui est dans la montagne d'Ephraïm, du côté du septentrion de la montagne de Gahas.

31 Et Israël servit l'Eternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui

avaient connu toutes les œuvres que l'Eternel avait faites pour Israël.

32 On ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Egypte, dans un endroit du champ que Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Hémor, père de Sichem ; et les descendants de Joseph les eurent dans leur héritage.

33 Et Eléazar, fils d'Aaron, mourut, et on l'ensevelit au coteau de Phinéas, son fils, qui lui avait été donné sur la montagne d'Ephraïm.

RÉFLEXIONS

Comme Josué remit en mémoire aux Israélites tout ce que DIEU avait fait en leur faveur depuis le temps d'Abraham et des patriarches jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, les chrétiens doivent se représenter continuellement tous les grands bienfaits de DIEU afin d'être animés par là à le servir fidèlement.

II. Ces protestations graves et solennelles que Josué fit aux enfants d'Israël avant sa mort en leur demandant à diverses fois s'ils voulaient servir DIEU sincèrement et de tout leur cœur nous obligent à faire ces considérations :

- Que le service que DIEU demande de nous est juste et nécessaire, mais aussi libre et volontaire et que, comme Josué le disait, c'est à nous à choisir le Seigneur pour notre DIEU ;

- Que DIEU fasse avertir les hommes et qu'il leur met devant les yeux sa volonté et ce qu'ils doivent faire pour être heureux ;

- Que c'est un DIEU saint et jaloux qui ne laisse pas la révolte et la désobéissance impunie et qu'ainsi nous devons bien penser à quoi nous nous engageons lorsque nous promettons de lui être fidèles.

Les réponses et les promesses réitérées que les Israélites firent en déclarant par plusieurs fois qu'ils n'abandonneraient jamais le Seigneur et que DIEU serait témoin contre eux s'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui promettaient doivent nous faire souvenir que nous nous sommes aussi engagés, par des promesses solennelles et réitérées et sous peine d'être rejetés et abandonnés de DIEU, à le servir fidèlement.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur ce livre est que Josué mourut ayant atteint un grand âge et qu'il eut la joie d'avoir introduit les enfants d'Israël dans le pays de Canaan et de les laisser dans l'intention de s'attacher inviolablement à DIEU et à son service. Les Israélites servirent DIEU en effet pendant la vie de Josué, d'Eléazar et de ceux qui avaient vu les œuvres merveilleuses que DIEU avaient faites en faveur de ce peuple, mais après la mort de Josué ils se corrompirent. Cela montre que la vie des gens de bien et des vrais serviteurs de DIEU est d'une extrême importance et que l'on fait toujours une grande perte lorsque DIEU les retire du monde.

LE LIVRE

DES JUGES

ARGUMENT

Le livre des juges comprend l'histoire de ce qui est arrivé au peuple d'Israël, pendant environ 300 ans, depuis la mort de Josué jusqu'au temps d'Héli qui fut le dernier juge. Les juges étaient des personnes que DIEU suscitait extraordinairement pour délivrer les Israélites de leurs ennemis et pour les gouverner.

CHAPITRE I

Les tribus de Juda et de Siméon continuent la guerre contre les Cananéens qui n'avaient pas été subjugués par Josué, en telle sorte pourtant qu'ils ne les détruisirent pas entièrement.

La même chose arriva dans le pays des autres tribus.

1 Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent l'Eternel et dirent : Qui est-ce de nous qui montera le premier contre les Cananéens pour combattre contre eux ?

2 Et l'Eternel répondit : Juda y montera ; voici, j'ai livré le pays entre ses mains.

3 Et Juda dit à Siméon son frère : Monte avec moi en mon partage, et nous combattons contre les Cananéens, et j'irai aussi avec toi en ton partage. Ainsi Siméon s'en alla avec lui.

4 Juda donc monta, et l'Eternel livra les Cananéens et les Phérésiens entre leurs mains, et ils en battirent à Bézek dix mille hommes ;

5 car ayant trouvé Adoni-bézek à Bézek, ils combattirent contre lui, et battirent les Cananéens et les Phérésiens.

6 Et Adoni-bézek s'enfuit, mais ils le poursuivirent, et l'ayant saisi, ils lui coupèrent les pouces des mains et des pieds.

7 Alors Adoni-bézek dit : J'ai eu soixante et dix rois, dont les pouces des pieds et des mains avaient été coupés, qui recueillaient sous ma table ce qui en tombait. DIEU m'a rendu ce que j'ai fait aux autres. Et ayant été amené à Jérusalem, il y mourut.

8 Or, les descendants de Juda avaient combattu contre Jérusalem, et l'avaient prise, et avaient fait passer ses habitants au fil de l'épée, et mis la ville en feu.

9 Ensuite les descendants de Juda étaient descendus pour combattre contre les Cananéens qui habitaient dans les montagnes, et au midi, et dans la plaine.

10 Juda donc s'en était allé contre les Cananéens qui habitaient à Hébron (or, le nom de Hébron était auparavant Kirjath-arbah), et il avait battu Scesçaï, Ahiman et Talmaï ;

11 Et de là il était allé contre les habitants de Débir, dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.

12 Et Caleb avait dit : Qui battra Kirjath-sépher et la prendra, je lui donnerai ma fille Hacsà pour femme.

13 Hothniel donc, fils de Kénaz, frère puîné de Caleb, la prit ; et Caleb lui donna sa fille Hacsà pour femme.

14 Et comme elle venait vers lui, elle l'incita à demander à son père un champ ; puis elle se jeta fort impétueusement de dessus l'âne où elle était ; et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

15 Et elle lui répondit : Donne-moi un présent ; puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi des sources d'eaux. Et Caleb lui donna les sources de dessus, et les sources de dessous.

16 Or, les enfants du Kénien, beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des palmes, avec les descendants de Juda, au désert de Juda, qui est au midi de Harad ; car ils avaient marché, et ils étaient demeurés avec le peuple.

17 Puis Juda s'en alla avec Siméon son frère, et ils battirent les Cananéens qui habitaient à Tséphat, et ils la détruisirent, à la façon de l'interdit, et on appela la ville Horma.

18 Juda prit aussi Gaza avec ses confins, Asçkélon avec ses confins, et Hékron avec ses confins.

- 19 Et l'Eternel fut avec Juda, et ils dépossédèrent les habitants de la montagne ; mais ils ne dépossédèrent point les habitants de la vallée, parce qu'ils avaient des chariots de fer.
- 20 Et on donna, selon que Moïse l'avait dit, Hébron à Caleb, qui en déposséda les trois fils de Hanak.
- 21 Quant aux descendants de Benjamin, ils ne dépossédèrent point le Jébusien, qui habitait à Jérusalem ; c'est pourquoi le Jébusien a habité avec les enfants de Benjamin, à Jérusalem, jusqu'à ce jour.
- 22 Ceux aussi de la maison de Joseph montèrent contre Beth-el, et l'Eternel fut avec eux.
- 23 Et ceux de la maison de Joseph furent épier Beth-el, dont le nom était auparavant Luz ;
- 24 et les espions virent un homme, qui sortait de la ville, auquel ils dirent : Nous te prions que tu nous montres par où l'on peut entrer dans la ville, et nous te ferons grâce.
- 25 Il leur montra donc l'endroit par où l'on pouvait entrer dans la ville, et ils la firent passer au fil de l'épée ; mais ils laissèrent aller cet homme-là et toute sa famille.
- 26 Puis, cet homme s'en étant allé au pays des Héthiens, y bâtit une ville et l'appela Luz, qui est le nom qu'elle porte jusqu'à ce jour.
- 27 Et Manassé ne déposséda point les habitants de Beth-scean, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Tahanac, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Dor, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Jibléham, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Méguiddo, ni des villes de son ressort ; ainsi les Cananéens osèrent encore habiter dans ce pays-là.
- 28 Il est vrai que quand Israël fut devenu plus fort, il rendit les Cananéens tributaires ; mais il ne les chassa pas entièrement.
- 29 Et Ephraïm ne déposséda point les Cananéens qui habitaient à Guézer ; mais les Cananéens habitèrent avec lui à Guézer.
- 30 Zabulon ne déposséda point les habitants de Kitron, ni les habitants de Nahalol ; mais les Cananéens habitèrent avec lui, et ils lui furent tributaires.
- 31 Ascer ne déposséda point les habitants de Hacco, ni les habitants de Sidon, ni d'Alab, ni d'Aczib, ni d'Helba, ni d'Aphik, ni de Réhob ;
- 32 mais ceux d'Ascer habitèrent parmi les Cananéens, habitants du pays ; car ils ne les dépossédèrent point.
- 33 Nephthali ne déposséda point les habitants de Beth-scémès, ni les habitants de Beth-hanath ; mais il habita parmi les Cananéens, habitants du pays ; et les habitants de Beth-scémès et de Beth-hanath leur furent tributaires.
- 34 Et les Amorrhéens tinrent les descendants de Dan fort resserrés dans la montagne, de sorte qu'ils ne souffraient point qu'ils descendissent dans la vallée.
- 35 Et ces Amorrhéens osèrent encore habiter à Har-hérès, à Ajalon, et à Sçahalbim ; mais la maison de Joseph étant devenue plus forte, ils furent rendus tributaires.
- 36 Or, la contrée des Amorrhéens était depuis la montée de Hakrabbim, depuis la roche, et au-dessus.

RÉFLEXIONS

La première chose qu'on voit dans ce livre, c'est que DIEU n'abandonna pas les enfants d'Israël après que Josué fut mort et qu'il continua à leur assujettir les Cananéens. Cependant, il ne les détruisit pas tout à fait et dans presque toutes les tribus ils demeurèrent maîtres de quelques endroits du pays, DIEU le voulant ainsi, afin que ces peuples fussent un instrument en sa main pour châtier les Israélites lorsqu'ils l'offenseraient. Ce fut en effet ce qui arriva à diverses fois comme on le voit dans ce livre des juges. Il y a une réflexion particulière à faire sur Adonibések à qui les enfants d'Israël coupèrent les gros doigts des pieds et des mains et qui avait traité soixante et dix princes de la même manière. Cet exemple fait voir que DIEU est un juste juge et qu'il fait retomber sur les hommes injustes et cruels le même mal qu'ils avaient fait aux autres.

CHAPITRE II.

Les enfants d'Israël étant tombés dans l'idolâtrie après la mort de Josué, DIEU leur envoya son ange pour les reprendre de leur rébellion, il les en punit en les livrant à diverses fois à leurs ennemis et lorsqu'ils se convertissaient, il suscitait des juges pour les délivrer.

1 Or, l'ange de l'Éternel monta de Guilgal à Bokim, et il dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous

ai fait entrer au pays dont j'avais juré à vos pères, et j'ai dit : Je n'enfreindrai jamais l'alliance que j'ai traitée avec vous.

2 Et vous ne traiterez point aussi d'alliance avec les habitants de ce pays, et vous démolirez leurs autels. Mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela ?

3 Aussi j'ai dit : Je ne les chasserai point de devant vous ; mais ils seront à vos côtés ; et leurs dieux vous seront en piège.

4 Et sitôt que l'ange de l'Éternel eut dit ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva sa voix, et pleura.

5 Et ils appelèrent ce lieu-là Bokim, et ils sacrifièrent là à l'Éternel.

6 Or, Josué ayant renvoyé le peuple, les enfants d'Israël étaient allés chacun à son héritage, pour posséder le pays.

7 Et le peuple avait servi l'Éternel, tout le temps de Josué, et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué, et qui avaient vu les grandes œuvres que l'Éternel avait faites en faveur d'Israël ;

8 puis Josué, fils de Nun, serviteur de l'Éternel, était mort, âgé de cent et dix ans.

9 Et on l'avait enseveli dans les bornes de son héritage, à Timnath-hérès, sur la montagne d'Ephraïm, du côté du septentrion de la montagne de Gahas.

10 Et toute cette génération avait aussi été recueillie avec ses pères ; puis une autre génération s'était levée après eux, laquelle n'avait point connu l'Éternel, ni les œuvres qu'il avait faites pour Israël.

11 Les enfants d'Israël donc firent ce qui déplaît à l'Éternel, et ils servirent les Bahalims.

12 Et ayant abandonné l'Éternel, le DIEU de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, ils allèrent après d'autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui étaient autour d'eux, et ils se prosternèrent devant eux ; ainsi ils irritèrent l'Éternel.

13 Ils abandonnèrent donc l'Éternel, et servirent Bahal et Hasçtaroth.

14 Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains de gens qui les pillèrent, et il les livra à leurs ennemis qui étaient autour d'eux, et ils ne purent plus subsister devant leurs ennemis.

15 Partout où ils allaient, la main de l'Éternel était contre eux en mal, comme l'Éternel en avait parlé, et comme l'Éternel le leur avait juré ; ainsi ils furent dans de grandes angoisses.

16 Et l'Éternel leur suscitait des juges, qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient.

17 Mais ils ne voulaient pas même écouter leurs juges, et ils se prostituaient après d'autres dieux ; ils se prosternaient devant eux, et ils se détournèrent aussitôt du chemin par lequel avaient marché leurs pères, qui avaient obéi aux commandements de l'Éternel ; ils n'en usaient pas ainsi.

18 Or, quand l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était aussi avec le juge, et les délivrait de la main de leurs ennemis, pendant tout le temps de la vie du juge ; car l'Éternel se repentait, lorsqu'il entendait les sanglots qu'ils jetaient à cause de ceux qui les opprimaient et qui les accablaient.

19 Puis, quand le juge mourait, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, allant après d'autres dieux, pour les servir et se prosterner devant eux ; ils ne rabattaient rien de leurs déportements, ni de leur train obstiné.

20 C'est pourquoi, la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il dit : Puisque cette nation a violé mon alliance, que j'avais commandé à leurs pères de garder, et qu'ils n'ont point obéi à ma voix,

21 aussi ne déposséderai-je plus de devant eux aucune des nations que Josué laissa quand il mourut,

22 afin d'éprouver par elles Israël, s'ils garderont, ou non, la voie de l'Éternel pour y marcher, comme leurs pères l'ont gardée.

23 L'Éternel donc laissa ces nations-là, sans les déposséder sitôt, et il ne les livra point entre les mains de Josué.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes et particulièrement ces quatre :

I. Ce qui est dit que les Israélites se corrompirent après la mort de Josué et des anciens et qu'il s'éleva une nouvelle génération qui n'avait point connu DIEU fait voir que les hommes oublient facilement les bienfaits du Seigneur et leur devoir, que les peuples se corrompent lorsqu'ils n'ont pas de bons conducteurs et que l'un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un peuple, c'est lorsque DIEU retire des conducteurs et des magistrats pieux.

II. Ce chapitre nous apprend que DIEU pour punir les Israélites les livra à leurs ennemis, que la main de

DIEU était partout contre eux en mal, en sorte qu'ils se virent dans d'extrêmes angoisses. On voit par-là que, dès que l'on abandonne DIEU, on ne peut être que très misérable et que sa protection se retire de dessus ceux qui l'offensent.

III. La troisième réflexion regarde la bonté de DIEU envers les Israélites. Les voyants engagés dans la rébellion et dans l'idolâtrie, il leur envoya son ange pour leur reprocher leur infidélité et dès qu'ils reconnurent et pleurèrent leurs égarements, il fut touché de leurs larmes et il leur suscita des libérateurs.

DIEU ne cherche que le salut et le retour des pécheurs, c'est pour les rappeler à lui qu'il les fait avertir et qu'il joint à ses avertissements les coups de sa verge, mais dès qu'il les voit sincèrement humiliés, il s'apaise envers eux.

IV. Enfin, l'on doit faire une attention particulière à ce qui est dit ici, que, quand les juges étaient morts et que les enfants d'Israël avaient du repos, ils perdaient bientôt les bons sentiments qu'ils avaient pris dans l'affliction, qu'ils retournaient à leurs péchés et qu'ils s'attiraient par-là de nouveaux châtiments.

Voilà quelle est l'inconsistance des hommes, ils abusent facilement du repos et cela fait voir combien il est nécessaire que DIEU les châtie et les réveille de temps en temps, de peur que la prospérité ne les corrompe et ne les perde.

CHAPITRE III.

Ce chapitre contient :

I. Le dénombrement des nations qui demeurèrent de reste parmi les enfants d'Israël et qui les engagèrent dans l'idolâtrie,

II. L'histoire des trois premiers juges d'Israël, savoir Hotniel qui fut le premier après Josué et qui affranchit le peuple de la servitude du roi de Mésopotamie,

Ehud qui les délivra des Moabites, et Sçamgar qui les délivra des Philistins.

1 Ce sont ici les nations que l'Éternel laissa pour éprouver par elles Israël, savoir tous ceux qui n'avaient point eu de connaissance de toutes les guerres de Canaan ;

2 afin, au moins que la postérité des enfants d'Israël sussent et apprissent ce que c'est que la guerre ; au moins ceux qui n'en avaient rien connu auparavant.

3 Ces nations furent, les cinq gouvernements des Philistins, et tous les Cananéens, les Sidoniens et les Héviens, qui habitaient dans la montagne du Liban, depuis la montagne de Bahal-hermon, jusqu'à l'entrée de Hémath.

4 Ces nations donc servirent à éprouver Israël, pour voir s'ils obéiraient aux commandements que l'Éternel avait faits à leurs pères par Moïse.

5 Ainsi les enfants d'Israël habitèrent parmi les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phérésiens, les Héviens, et les Jébusiens.

6 Et ils prirent leurs filles pour leurs femmes, et ils donnèrent leurs filles à leurs fils, et servirent leurs dieux .

7 Les enfants d'Israël donc firent ce qui est mauvais devant l'Éternel, et ils oublièrent l'Éternel leur DIEU, et ils rendirent un culte aux Bahalims et aux bocages.

8 C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains de Cusçan-risçathajim, roi de Mésopotamie. Et les enfants d'Israël furent assujettis à Cusçan-risçathajim huit ans.

9 Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur qui les délivra, savoir, Hothniel, fils de Kénaz, frère puîné de Caleb.

10 Et l'Esprit de l'Éternel fut sur lui, et il jugea Israël, et il sortit en bataille, et l'Éternel livra entre ses mains Cusçan-risçathajim, roi d'Aram, et sa main fut fortifiée contre Cusçan-risçathajim.

11 Et le pays fut en repos quarante ans ; et Hothniel, fils de Kénaz, mourut.

12 Puis les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel ; et l'Éternel fortifia Héglon, roi de Moab, contre Israël, parce qu'ils avaient fait ce qui est mauvais devant l'Éternel ;

13 il se joignit donc avec les Hammonites et les Hamalékites, et il alla et battit Israël, et ils possédèrent la ville des palmes.

14 Et les enfants d'Israël furent asservis à Héglon, roi de Moab, dix-huit ans.

15 Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, et l'Éternel leur suscita un libérateur, savoir, Ehud, fils de

Guéra, Benjamite, dont la main droite était serrée. Et les enfants d'Israël envoyèrent par son moyen un présent à Héglon, roi de Moab.

16 Or, Ehud s'était fait une épée à deux tranchants, de la longueur d'une coudée, qu'il avait ceinte sous ses habits, sur sa cuisse droite.

17 Et il offrit le présent à Héglon, roi de Moab ; et Héglon était un homme fort gras.

18 Or, quand il eut achevé d'offrir le présent, il renvoya le peuple qui avait apporté le présent.

19 Puis, étant retourné depuis les carrières qui étaient vers Guilgal, il dit : O roi ! j'ai à te dire un mot en secret. Et il lui répondit : Tais-toi. Et tous ceux qui étaient auprès de lui, sortirent d'avec lui.

20 Alors Ehud vint à lui (or, il était assis seul dans la salle d'été), et il dit : J'ai un mot à te dire de la part de DIEU. Alors Héglon se leva du trône ;

21 et Ehud, avançant sa main gauche, prit l'épée de dessus sa cuisse droite, et la lui enfonça si avant dans le ventre,

22 que la poignée entra après la lame ; et la graisse serra tellement la lame qu'il ne pouvait tirer l'épée du ventre ; les excréments en sortirent.

23 Après cela, Ehud sortit par le vestibule, fermant après soi les portes de la chambre, qu'il ferma à la clef.

24 Ainsi il sortit ; et les serviteurs de Héglon vinrent et regardèrent ; et voilà, les portes de la chambre étaient fermées à la clef ; et ils dirent : Sans doute il est à ses affaires dans sa chambre d'été.

25 Et ils attendirent tant qu'ils en furent honteux, voyant qu'il n'ouvrait point les portes de la chambre, et ils prirent la clef, et l'ouvrirent ; et voici, leur seigneur était étendu mort sur la terre.

26 Mais Ehud échappa pendant qu'ils s'amusaient, et il passa les carrières, et se sauva à Séhira.

27 Et quand il y fut entré, il sonna de la trompette dans la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne ; il marchait devant eux.

28 Et il leur dit : Suivez-moi, car l'Éternel a livré vos ennemis, savoir, les Moabites, entre vos mains. Ainsi ils descendirent après lui, et se saisissant des passages du Jourdain contre les Moabites, ils ne laissèrent passer personne.

29 Et en ce temps-là ils tuèrent des Moabites environ dix mille hommes, tous en bon état, et tous vaillants, et il n'en échappa aucun.

30 En ce jour-là donc Moab fut humilié sous la main d'Israël. Et le pays eut du repos pendant quatre-vingts ans.

31 Et après Ehud, Sçamgar, fils de Hanath, fut en sa place. Ce fut lui qui frappa six cents Philistins avec un aiguillon à bœufs, et qui délivra aussi Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous oblige à considérer :

I. Que DIEU laissa les Cananéens parmi les enfants d'Israël pour éprouver ce peuple et pour le châtier par le moyen de ces nations idolâtres. C'est là une image de l'état où nous sommes en ce monde. DIEU nous dispense toujours des maux et nous expose à des tentations afin de nous obliger à être sur nos gardes et d'éprouver notre fidélité.

II. Nous voyons ici que le peuple d'Israël, s'étant mêlé et allié par des mariages avec les Cananéens contre la défense expresse de DIEU et ayant adoré leurs idoles, le Seigneur l'en punit par le moyen de ces peuples mêmes et des rois voisins afin de le ramener à son devoir.

Nous devons considérer sur cela que le commerce avec les méchants est un engagement dans le crime et que DIEU par un effet de sa justice et de l'amour qu'il a pour les hommes les châtie pour les retirer de leurs égarements et leur fait trouver la punition de leurs péchés dans leurs péchés mêmes.

III. Lorsque les Israélites reconnaissaient leurs fautes et qu'ils criaient au Seigneur, il leur envoyait des libérateurs. Cela montre combien il est utile aux hommes d'être affligés et quelle est la miséricorde de DIEU envers ceux qui profitent de ses châtiments.

IV. Ce qui est remarqué qu'aussitôt que les Israélites jouissaient du repos, ils se corrompaient de nouveau nous apprend que la prospérité est un état dangereux et que l'adversité nous est très nécessaire.

Enfin, il y a une réflexion particulière à faire sur l'action d'Éhud qui tua Héglon roi des Moabites. Cette action serait criminelle si Éhud ne l'eût pas faite par l'ordre de DIEU. Ainsi elle ne doit point être tirée à conséquence et il ne faut pas abuser de cet exemple pour s'autoriser à faire rien de semblable, ni envers des princes injustes et oppresseurs, ni envers qui que ce puisse être.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient l'histoire de Débora qui jugea les Israélites après la mort de Sçamgar et qui les délivra avec Barac de la tyrannie de Jabin roi de Hatsor.

1 Après qu'Ehud fut mort, les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel.

2 C'est pourquoi l'Éternel les livra entre les mains de Jabin, roi de Canaan, qui régnait à Hatsor, et qui avait pour chef de son armée Sisera, qui habitait à Harosceth des gentils.

3 Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel ; car Jabin avait neuf cents chariots de fer, et il avait opprimé avec beaucoup de violence les enfants d'Israël, vingt ans.

4 En ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait Israël.

5 Et cette Débora se tenait sous un palmier, entre Rama et Beth-el, dans la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés.

6 Or, elle envoya appeler Barac, fils d'Abinoham, de Kédès, de Nephthali, et lui dit : L'Éternel, le DIEU d'Israël, n'a-t-il pas donné ce commandement : Va, fais venir en la montagne de Tabor dix mille hommes des enfants de Nephthali et des enfants de Zabulon, et prends-les avec toi ;

7 j'attirerai aussi à toi, au torrent de Kisçon, Sisera, chef de l'armée de Jabin, avec ses chariots et la multitude de ses gens, et je le livrerai entre tes mains ?

8 Et Barac lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai ; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas.

9 Et elle répondit : Je ne manquerai point d'aller avec toi ; mais tu n'auras point d'honneur dans ton entreprise ; car l'Éternel livrera Sisera entre les mains d'une femme. Débora donc, se levant, s'en alla avec Barac à Kédès.

10 Et Barac ayant assemblé Zabulon et Nephthali à Kédès, fit monter après lui dix mille hommes ; et Débora monta avec lui.

11 Or, Héber, Kénien, des enfants de Hobab, parent de Moïse, s'étant séparé des Kéniens, avait tendu ses tentes jusqu'au chêne de Tsahanajim, qui est auprès de Kédès.

12 Alors on rapporta à Sisera que Barac, fils d'Abinoham, était monté à la montagne de Tabor.

13 Et Sisera assembla tous ses chariots, neuf cents chariots de fer, et tout le peuple qui était avec lui, depuis Harosceth des gentils jusqu'au torrent de Kisçon.

14 Et Débora dit à Barac : Lève-toi ; car c'est ici le jour que l'Éternel a livré Sisera en ta main. L'Éternel n'est-il pas sorti devant toi ? Barac donc descendit de la montagne de Tabor, et il avait dix mille hommes après lui.

15 Et l'Éternel mit en déroute Sisera, et tous les chariots, et tout le camp, et il les fit passer au fil de l'épée devant Barac, de sorte que Sisera descendit du chariot, et s'enfuit à pied.

16 Et Barac poursuivit les chariots et le camp jusqu'à Harosceth des gentils, et tout le camp de Sisera fut passé au fil de l'épée ; il n'en demeura pas un seul.

17 Et Sisera s'enfuit à pied à la tente de Jahel, femme de Héber, Kénien ; car il y avait paix entre Jabin, roi de Hatsor, et entre la maison de Héber, Kénien.

18 Et Jahel étant sortie au-devant de Sisera, lui dit : Mon seigneur, retire-toi, retire-toi chez moi ; ne crains point. Il se retira donc chez elle dans la tente, et elle le cacha sous une couverture.

19 Puis il lui dit : Je te prie, donne-moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif. Et elle, ouvrant un baril de lait, lui donna à boire et le couvrit.

20 Il lui dit encore : Demeure à l'entrée de la tente, et au cas que quelqu'un vienne et t'interroge, disant : Y a-t-il ici quelqu'un ? alors tu répondras : Non.

21 Et Jahel, femme de Héber, prit un clou de la tente ; et prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement, et lui transperça la tempe de ce clou, qui s'enfonça en terre, pendant qu'il dormait profondément, étant fort las ; et ainsi il mourut.

22 Et Barac poursuivait Sisera, et Jahel sortit au-devant de lui, et lui dit : Viens, et je te montrerai l'homme que tu cherches. Et Barac entra chez elle, et voici, Sisera était étendu mort, et le clou était dans sa tempe.

23 En ce jour-là donc, DIEU humilia Jabin, roi de Canaan, devant les enfants d'Israël.

24 Et la puissance des enfants d'Israël allait se renforçant de plus en plus contre Jabin, roi de Canaan, jusqu'à ce qu'ils l'eussent exterminé.

RÉFLEXIONS

Il y a trois considérations principales à faire sur ce chapitre :

I. La première, que les enfants d'Israël offensèrent DIEU de nouveau et que DIEU pour les punir les assujettit à Jabin roi de Hatsor qui les opprima pendant vingt ans. Voilà comment les hommes oublient dans la prospérité les maux qu'ils ont soufferts et s'en attirent de nouveaux et de plus grands en retournant dans leurs péchés.

II. La seconde considération est que DIEU fléchi par les cris et par la repentance des Israélites les délivra par le moyen de Débora qui les jugeait en ce temps-là. Le choix que DIEU fit de cette femme devait apprendre aux Israélites que c'était à DIEU seul qu'ils étaient redevables de leur délivrance et cela montre que DIEU se sert de toutes sortes d'instruments, même des plus faibles, pour exécuter ses desseins.

III. Pour ce qui est de l'action de Jahel, qui tua Sisera endormi à qui elle avait donné retraite chez elle et avec qui elle et son peuple étaient en paix, cette action est tout-à-fait condamnable en elle-même et n'est point à imiter, bien que DIEU voulût s'en servir pour détruire entièrement les ennemis de son peuple.

CHAPITRE V

Débora loue le Seigneur par un cantique après qu'elle eût remporté la victoire avec Barac sur le roi de Hatsor. Elle célèbre la puissance de DIEU et surtout cette grande délivrance qu'il venait d'accorder à son peuple. Ce cantique est écrit dans un style poétique et figuré. On y voit des images et des façons de parler éloignées de nos usages, ce qui répand quelque obscurité.

1 En ce jour-là, Débora, avec Barac, fils d'Abinoham, chanta ce cantique, en disant :

2 Bénissez l'Eternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israël, et de ce que le peuple a été porté de bonne volonté.

3 Vous rois, écoutez-moi ; vous princes, prêtez l'oreille ; c'est moi, c'est moi qui chanterai à l'Eternel, et qui psalmodierai à l'Eternel, le DIEU d'Israël.

4 O Eternel ! quand tu sortis de Séhir, quand tu partis du territoire de l'Idumée, la terre fut ébranlée, même les cieux se fondirent, même les nuées se fondirent en eaux,

5 les montagnes s'écoulèrent de devant l'Eternel, et ce mont de Sinaï même, de devant l'Eternel, le DIEU d'Israël.

6 Aux jours de Sçamgar, fils de Hanath, aux jours de Jahel, les grands chemins n'étaient plus fréquentés, et les voyageurs allaient par des routes détournées ;

7 les bourgs n'étaient plus habités en Israël, ils n'étaient plus habités jusqu'à ce que je me suis levée, moi Débora, je me suis levée, pour être une mère en Israël.

8 Israël choisissait-il des dieux nouveaux, aussitôt la guerre était aux portes. On ne voyait ni bouclier ni lance parmi quarante mille soldats d'Israël.

9 Mon cœur se tourne vers les gouverneurs d'Israël, vers ceux du peuple qui ont été de bonne volonté ;

10 bénissez l'Eternel, vous qui montez sur des ânesses blanches, qui êtes assis sur le siège de la justice, et qui allez par les chemins ; parlez

11 du bruit des archers qu'on entendait dans les lieux où l'on puisait l'eau ; qu'on s'entretienne de la justice de l'Eternel, et de ses jugements dans ses bourgs en Israël. Alors le peuple de DIEU est descendu aux portes.

12 Réveille-toi, réveille-toi, Débora, réveille-toi, réveille-toi, prononce le cantique ; lève-toi, Barac, et emmène en captivité ceux que tu as faits captifs, toi, fils d'Abinoham.

13 Alors celui qui était demeuré de reste a dominé sur les puissants du peuple. L'Eternel m'a fait dominer sur les plus forts.

14 C'est d'Ephraïm qu'est venu celui qui les a déracinés jusqu'à Hamalek ; Benjamin a été après toi parmi les peuples ; c'est de Makir que sont descendus les législateurs, et de Zabulon ceux qui portent le sceptre et qui écrivent.

15 Et les principaux d'Issacar ont été avec Débora et Issacar, aussi bien que Barac ; il a été envoyé avec sa suite dans la vallée. Dans les partages de Ruben, ils ont eu de grandes contestations dans leur cœur.

16 Pourquoi es-tu demeuré entre les barres des étables, pour entendre le bêlement des troupeaux ? Dans les partages de Ruben, ils ont eu, de grandes contestations dans leur cœur.

17 Galaad est demeuré au-delà du Jourdain ; et Dan, pourquoi se tient-il dans ses navires ? Ascer s'est tenu aux ports de la mer, et il est demeuré dans ses havres.

- 18 Zabulon est un peuple qui a exposé sa vie à la mort, avec Nephthali, en rase campagne.
 19 Les rois sont venus, ils ont combattu ; les rois de Canaan ont combattu à Tahanac, près des eaux de Méguiddo ; mais ils n'ont point remporté d'argent.
 20 On a combattu des cieux ; même les étoiles ont combattu contre Sisera, du lieu où elles font leur cours.
 21 Le torrent de Kisçon les a entraînés, le torrent ancien, le torrent de Kisçon ; mon âme foulera aux pieds leur force.
 22 Alors les cornes des pieds des chevaux se sont rompues par la course, par la course des vaillants hommes qui fuyaient.
 23 Maudissez Méroz, a dit l'ange de l'Éternel, maudissez, maudissez ses habitants, car ils ne sont point venus au secours de l'Éternel, au secours de l'Éternel, avec les hommes puissants.
 24 Que Jahel, femme de Héber, Kénien, soit bénie par-dessus toutes les femmes ! qu'elle soit bénie par-dessus les femmes qui demeurent dans les tentes !
 25 Sisera lui a demandé de l'eau ; elle lui a donné du lait, elle lui a présenté de la crème, dans la coupe des grands seigneurs ;
 26 ses mains ont pris un clou, et sa main droite un marteau d'ouvrier ; elle a frappé Sisera, et lui a fendu la tête ; elle lui a transpercé et traversé les tempes.
 27 Il se courba, il tomba à ses pieds, il fut étendu par terre ; il se courba, il tomba à ses pieds ; et là où il se courba, il tomba là tout défiguré.
 28 La mère de Sisera regardait par la fenêtre et s'écriait, en regardant par les treillis : Pourquoi son char tarde-t-il à venir ? Pourquoi ses chariots vont-ils si lentement ?
 29 Et les plus sages de ses dames lui répondirent, et elle se le disait aussi à elle-même :
 30 N'ont-ils pas trouvé du butin ? Ils le partagent ; une fille, deux filles à chacun, par tête. Le butin des habits de couleurs est à Sisera, le butin des habits de couleurs et faits en broderie ; il a pris pour butin des habits de couleurs brodés en deux endroits, pour mettre autour du cou.
 31 Ainsi périssent, ô Éternel, tous tes ennemis, et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il sort en sa force ! Et le pays fut en repos quarante ans.

RÉFLEXIONS

Ce cantique de Débora nous montre que cette femme n'était pas moins illustre par son zèle que par sa valeur et sa prudence, en quoi elle doit servir d'exemple tant aux personnes de son sexe qu'à ceux qui sont élevés en autorité et leur apprendre à se confier en DIEU seul et à lui rendre la gloire de tous les heureux succès qu'ils ont.

Après cela il paraît ici que c'est un usage fort ancien de louer DIEU publiquement par des cantiques quand on a reçu de lui des faveurs signalées. C'est aussi ce que nous devons faire avec zèle et reconnaissance, non seulement dans la vue des faveurs temporelles, mais surtout dans le sentiment des grâces et des délivrances spirituelles, rapportant à la puissance et à la bonté de DIEU tous les biens qui nous arrivent et lui en rendant des louanges et des bénédictions publiques et solennelles.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre a quatre parties : On y voit

I. La rébellion des Israélites contre DIEU et la punition qu'il en fit en les assujettissant aux Madianites, aussi bien que les reproches qu'il leur fit faire par un prophète.

II. La vocation de Gédéon qui fut le cinquième juge d'Israël.

III. Le zèle que Gédéon témoigna en abattant l'autel de bahal.

IV. Le miracle de la toison.

1 Or, les enfants d'Israël firent ce qui est mauvais devant l'Éternel, et l'Éternel les livra entre les mains des Madianites, pendant sept ans.

2 Et la puissance des Madianites se renforça tellement contre Israël, qu'à cause des Madianites, les enfants d'Israël se firent des antres dans les montagnes, et des cavernes, et des forts.

3 Car il arrivait que, quand Israël avait semé, les Madianites montaient avec les Hamalékites et les Orientaux, et ils montaient contre lui ;

4 et faisant un camp contre eux, ils faisaient le dégât des fruits du pays jusqu'à Gaza, et ne laissaient rien de reste en Israël, ni vivres, ni menu bétail, ni bœufs, ni ânes.

5 Car eux et leurs troupeaux montaient, et ils venaient avec leurs tentes en grande multitude comme des sauterelles, et eux et leurs chameaux étaient sans nombre, et ils venaient dans le pays pour le ravager.

6 Israël donc fut fort abaissé par les Madianites, et les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel.

7 Et les enfants d'Israël ayant crié à l'Éternel, à l'occasion des Madianites,

8 l'Éternel envoya un prophète vers les enfants d'Israël, qui leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Je vous ai fait monter hors d'Égypte, et je vous ai tirés de la maison de servitude,

9 et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous ceux qui vous opprimaient, et je les ai chassés loin de vous, et je vous ai donné leur pays ;

10 je vous ai dit aussi : Je suis l'Éternel votre DIEU, vous ne servirez point les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez ; mais vous n'avez point obéi à ma voix.

11 Puis l'ange de l'Éternel vint, et s'assit sous un chêne qui était à Hophra, qui appartenait à Joas, Abihézérite. Et Gédéon, son fils, battait le froment près d'un pressoir, pour l'ôter de devant les Madianites.

12 Alors l'ange de l'Éternel lui apparut, et lui dit : Très-fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi.

13 Et Gédéon lui répondit : Hélas ! mon Seigneur, est-il possible que l'Éternel soit avec nous ? Et pourquoi donc toutes ces choses nous sont-elles arrivées ? Et où sont toutes ces merveilles que nos pères nous ont racontées, disant : L'Eternel ne nous a-t-il pas fait monter hors d'Egypte ? Car maintenant l'Eternel nous a abandonnés, et nous a livrés entre les mains des Madianites.

14 Et l'Eternel le regardant, lui dit : Va avec cette force dont tu es rempli, et tu délivreras Israël de la main des Madianites. Ne t'ai-je pas envoyé ?

15 Et il lui répondit : Hélas ! mon Seigneur, par quel moyen délivrerai-je Israël ? Voici, mon millier est le plus pauvre qu'il y ait dans Manassé ; et je suis le plus petit de la maison de mon père.

16 Et l'Eternel lui dit : Parce que je serai avec toi ; et tu battras les Madianites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme.

17 Et il lui répondit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe que c'est toi qui parles avec moi.

18 Je te prie, ne pars point d'ici, jusqu'à ce que je revienne à toi, et que j'apporte mon offrande, et que je la mette devant toi. Et il dit : J'y demeurerai jusqu'à ce que tu reviennes.

19 Alors Gédéon rentra, et apprêta un chevreau de lait, et des gâteaux sans levain d'un épha de farine, et il mit la chair dans un panier, et le bouillon dans un pot, et il les lui apporta sous le chêne, et les lui présenta.

20 Et l'ange de DIEU lui dit : Prends cette chair et ces gâteaux sans levain, et mets-les sur ce rocher, et répands le bouillon. Et il fit ainsi.

21 Alors l'ange de l'Eternel, ayant avancé le bout du bâton qu'il avait en sa main, toucha la chair et les gâteaux sans levain, et le feu monta du rocher, et consuma la chair et les gâteaux sans levain ; et l'ange de l'Eternel s'en alla de devant lui.

22 Et Gédéon vit que c'était l'ange de l'Eternel, et il dit : Ha, Seigneur Eternel ! car j'ai vu l'ange de l'Eternel face à face.

23 Et l'Eternel lui dit : La paix est avec toi ; ne crains point, tu ne mourras point.

24 Et Gédéon bâtit là un autel à l'Eternel, et l'appela JÉHOVAH-SÇALOM. Il est jusqu'à ce jour à Hophra des Abihézérites.

25 Et il arriva, en cette nuit-là, que l'Eternel lui dit : Prends un jeune taureau, d'entre les taureaux qui sont à ton père, savoir, le second taureau âgé de sept ans, et démolis l'autel de Bahal qui est à ton père, et coupe le bocage qui est auprès,

26 et bâtis un autel à l'Eternel ton DIEU, sur le haut de ce fort, dans un lieu convenable ; tu prendras ce second taureau, et tu l'offriras en holocauste, avec les arbres du bocage que tu couperas.

27 Gédéon donc ayant pris dix hommes d'entre ses serviteurs, fit comme l'Eternel lui avait dit ; et parce qu'il craignait la maison de son père, et les gens de la ville, s'il l'eût fait de jour, il le fit de nuit.

28 Et les gens de la ville se levèrent de bon matin, et voici, l'autel de Bahal avait été démoli, et le bocage qui était auprès, était coupé, et le second taureau était offert en holocauste sur l'autel qu'on avait bâti.

29 Et ils se disaient les uns aux autres : Qui a fait ceci ? Et s'en étant enquis, et ayant recherché la chose, ils dirent : C'est Gédéon, fils de Joas.

30 Puis les gens de la ville dirent à Joas : Fais sortir ton fils, et qu'il meure ; car il a démoli l'autel de Bahal,

et il a aussi coupé le bocage qui était auprès.

31 Et Joas répondit à tous ceux qui s'adressèrent à lui : Est-ce à vous à défendre la cause de Bahal ? Est-ce à vous à le sauver ? quiconque aura pris en main sa cause, sera mis à mort avant que le matin vienne. S'il est DIEU, qu'il défende sa cause, de ce qu'on a démolì son autel.

32 Et en ce jour-là, il appela Gédéon, Jérubbahal, disant : Que Bahal défende sa cause contre lui, de ce que Gédéon a démolì son autel.

33 Or, tous les Madianites, les Hamalékites et les Orientaux, s'assemblèrent tous, et ayant passé le Jourdain, ils campèrent dans la vallée de Jizréhel.

34 Et l'Esprit de l'Eternel revêtit Gédéon, et il sonna de la trompette, et on convoqua les Abihézérites pour le suivre.

35 Il envoya aussi des messagers par toute la tribu de Manassé, qui fut aussi convoquée pour marcher après lui ; puis il envoya des messagers à Ascer, à Zabulon, et à Nephthali, qui montèrent pour aller à leur rencontre.

36 Et Gédéon dit à DIEU : Si tu dois délivrer Israël par mon moyen, comme tu l'as dit,

37 voici, je vais mettre une toison dans l'aire ; si la rosée est sur la toison seule, et que la terre soit sèche, je connaîtrai que tu délivreras Israël par mon moyen, selon que tu m'en as parlé.

38 Et la chose arriva ainsi ; car s'étant levé de bon matin le lendemain, et ayant pressé cette toison, il en fit sortir plein une tasse d'eau de rosée.

39 Gédéon dit encore à DIEU : Que ta colère ne s'embrase point contre moi, et je parlerai seulement encore cette fois ; je te prie, que je fasse un essai en la toison, pour cette fois seulement ; je te prie, que la toison seule soit sèche, et que la rosée soit sur toute cette terre.

40 Et DIEU fit ainsi cette nuit-là ; car la toison seule fut sèche, et la rosée fut sur toute cette terre.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Premièrement une nouvelle rébellion des Israélites dans laquelle on voit avec combien de promptitude ce peuple retournait à l'idolâtrie, nonobstant tous les châtiments qu'il avait déjà soufferts et les délivrances que DIEU lui avait accordées,

II. En second lieu, la punition que DIEU en fit en les livrant aux Madianites qui les opprimèrent et les réduisirent à de grandes extrémités

III. Et en troisième lieu la bonté que DIEU eut lorsqu'ils crièrent à lui de leur envoyer un prophète pour les exhorter à la repentance et de susciter Gédéon qui fut leur libérateur.

Cette histoire nous fait voir quelle est ordinairement la malice et l'ingratitude des hommes envers DIEU. On y remarque la nécessité et le fruit des afflictions et l'on y découvre la miséricorde du Seigneur envers ceux qui recourent à lui avec humilité.

Il est à remarquer que lorsque l'ange du Seigneur appela Gédéon et qu'il l'assura que DIEU était avec lui, Gédéon ne pouvait croire que DIEU fût avec son peuple dans un temps où les Madianites l'opprimaient si cruellement, mais l'ange du Seigneur ne laissa pas de lui promettre que les Israélites seraient délivrés par son moyen.

L'église et les enfants de DIEU se trouvent quelque-fois réduits dans un état où il semble que DIEU ne prend plus soin d'eux, mais il ne faut jamais désespérer de son secours et c'est même dans ces circonstances fâcheuses que DIEU est le plus prêt de les délivrer.

Les deux merveilles que DIEU fit l'une en consumant par le feu la chair et les gâteaux que Gédéon avait présentés à l'ange et l'autre en faisant à la prière de Gédéon le miracle de la toison tendaient à assurer ce chef du peuple de DIEU de sa protection et de son secours.

Enfin, il paraît de ce chapitre que Gédéon avait beaucoup de piété, d'humilité et de foi. On en voit des marques dans l'entretien qu'il eut avec l'ange, mais il fit surtout paraître un grand zèle en démolissant l'autel de bahal. On peut voir par cet exemple que la piété et l'humilité ne sont point incompatibles avec la valeur et que DIEU assiste et protège ceux qui soutiennent les intérêts de sa gloire. En effet, quoique Gédéon en abattant l'autel de l'idole de bahal se fut exposé à un grand danger, il ne lui arriva aucun mal, non plus qu'à Joas son père.

CHAPITRE VII.

DIEU commande à Gédéon de choisir trois cents hommes de toute l'armée d'Israël et il promet de détruire les Madianites par leur moyen.

Gédéon fut assuré de cette victoire par le récit qu'il entendit faire à un soldat madianite d'un songe que ce soldat avait eu. Après quoi il attaqua les Madianites et les défait entièrement.

1 Jérubbahal donc, qui est Gédéon, s'étant levé de bon matin, et tout le peuple qui était avec lui, ils campèrent près de la fontaine de Harod ; et ils avaient le camp de Madian du côté du septentrion, vers le coteau de Moreh, dans la vallée.

2 Or, l'Eternel dit à Gédéon : Le peuple qui est avec toi, est en trop grand nombre pour livrer Madian en leurs mains ; de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, disant : Ma puissance m'a délivré.

3 Maintenant donc fais publier, et que le peuple l'entende et qu'on dise : Que celui qui est timide et qui a peur, s'en retourne et parte dès le matin, du côté de la montagne de Galaad. Et vingt-deux mille du peuple s'en retournèrent, et il en resta dix mille.

4 Et l'Eternel dit à Gédéon : Il y a encore trop de peuple ; fais-les descendre vers l'eau, et je te les choisirai là ; et celui dont je te dirai : Celui-ci ira avec toi, ira avec toi ; et celui duquel je te dirai : Celui-ci n'ira point avec toi, n'ira point.

5 Il fit donc descendre le peuple vers l'eau, et l'Eternel dit à Gédéon : Quiconque lapera l'eau de sa langue, comme le chien lape, tu le mettras à part ; et tu mettras aussi à part tous ceux qui se courberont sur leurs genoux pour boire.

6 Et le nombre de ceux qui lapaient l'eau dans leur main, la portant à leur bouche, fut de trois cents hommes ; et tout le reste du peuple se courba sur ses genoux pour boire de l'eau.

7 Alors l'Eternel dit à Gédéon : Je vous délivrerai par ces trois cents hommes, qui ont lapé l'eau, et je livrerai Madian entre tes mains ; et que tout le peuple s'en aille, chacun chez soi.

8 Ainsi le peuple prit en sa main de la provision, avec leurs trompettes. Et Gédéon renvoya tous les hommes d'Israël, chacun en sa tente, et il retint les trois cents hommes. Or, le camp de Madian était au-dessous, dans la vallée.

9 Et il arriva cette nuit-là, que l'Eternel lui dit : Lève-toi, descends au camp, car je l'ai livré entre tes mains.

10 Et si tu crains d'y descendre, descends vers le camp, toi et Purah ton serviteur,

11 et tu entendras ce qu'ils diront, et tes mains seront fortifiées, et tu descendras au camp. Il y descendit donc avec Purah son serviteur, jusqu'au premier corps de garde qui était au camp.

12 Or, les Madianites, les Hamalékites et tous les Orientaux étaient étendus dans la vallée comme des sauterelles, tant il y en avait, et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il y en avait.

13 Gédéon donc y étant arrivé, voici un homme qui comptait à son compagnon un songe, et qui disait : Voici, j'ai fait un songe ; il me semblait qu'un gâteau de pain d'orge roulait vers le camp des Madianites, et qu'étant venu jusqu'aux tentes, il les a frappées, de sorte qu'elles sont tombées, et il les a renversées du haut en bas, et elles sont tombées.

14 Alors son compagnon répondit, et dit : Ce songe ne signifie autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, homme d'Israël. DIEU a livré Madian et tout ce camp entre ses mains.

15 Et quand Gédéon eut entendu le récit du songe et son interprétation, il se prosterna ; et étant retourné au camp d'Israël, il dit : Levez-vous ; car l'Eternel a livré le camp de Madian entre vos mains.

16 Puis il divisa ces trois cents hommes en trois bandes, et il leur donna à chacun des trompettes à la main, et des cruches vides, et des flambeaux dans les cruches ;

17 et il leur dit : Prenez garde à moi, et faites comme je ferai ; quand je serai arrivé au bout du camp, vous ferez ce que je ferai.

18 Quand donc je sonnerai de la trompette, et tous ceux qui sont avec moi, alors vous sonnerez aussi des trompettes autour de tout le camp, et vous direz : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET DE GÉDÉON.

19 Gédéon donc, et les cent hommes qui étaient avec lui, vinrent au bout du camp, comme on venait de poser la seconde garde. Ils réveillèrent les gardes, lorsqu'ils sonnèrent des trompettes, et qu'ils cassèrent les cruches qu'ils avaient en leurs mains.

20 Ainsi les trois bandes sonnèrent des trompettes, et cassèrent les cruches, tenant en leur main gauche les flambeaux, et en leur main droite les trompettes pour sonner ; et ils criaient : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET

DE GÉDÉON.

- 21 Et ils se tinrent, chacun en sa place, autour du camp ; et toute l'armée courait çà et là, s'écriant et fuyant.
- 22 Car comme les trois cents hommes sonnaient des trompettes, l'Éternel tourna l'épée d'un chacun contre son compagnon, même par tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Beth-scittah, vers Tséréra, jusqu'au bord d'Abelméholah, vers Tabbat.
- 23 Et les hommes d'Israël, savoir, de Nephthali, et d'Ascer, et de tout Manassé, s'assemblèrent, et poursuivirent les Madianites.
- 24 Alors Gédéon envoya des messagers par toute la montagne d'Ephraïm, disant : Descendez, pour rencontrer les Madianites, et saisissez-vous les premiers des eaux, savoir, du Jourdain jusqu'à Beth-bara. Les hommes d'Ephraïm donc s'étant assemblés, se saisirent des eaux, savoir, du Jourdain jusqu'à Beth-bara.
- 25 Et ils prirent deux des chefs des Madianites, savoir, Horeb et Zéeb ; et ils tuèrent Horeb au rocher de Horeb ; mais ils tuèrent Zéeb au pressoir de Zéeb ; et ils poursuivirent les Madianites, et apportèrent les têtes de Horeb et de Zéeb à Gédéon, au deçà du Jourdain.

RÉFLEXIONS

L'on découvre dans cette histoire des marques toutes particulières de la providence.

Elle paraît premièrement en ce que DIEU fit renvoyer tous ceux d'Israël qui étaient timides et que de ceux qui restèrent de l'armée il n'en prit que trois cents, ce qui faisait bien voir que la victoire de Gédéon procédait de DIEU seul.

II. La providence intervint dans ce songe qu'eut un soldat madianite et qui servit d'un côté à intimider les ennemis du peuple d'Israël et de l'autre à remplir de confiance Gédéon et ceux qui étaient avec lui.

III. Il est surtout à remarquer que les Madianites furent effrayés et mis en déroute à l'ouïe des trompettes et à la vue des flambeaux que portaient les soldats de Gédéon, ce qui jeta tellement les Madianites dans le désordre qu'ils se tuèrent les uns les autres.

Ce sont là des marques tout à fait illustres de la puissance de DIEU et qui montrent clairement qu'il combattait pour son peuple.

On doit aussi reconnaître par-là que le Seigneur fait souvent son œuvre par les moyens les plus faibles en apparence, qu'il détruit les méchants et les ennemis de l'église et des gens de bien par eux-mêmes et qu'après avoir châtié et affligé ceux qu'il aime, il ne manque jamais de moyens pour les secourir et pour les délivrer.

CHAPITRE VIII.

Gédéon, après avoir apaisé les Éphraïmites, poursuit la victoire qu'il avait remportée sur les Madianites et il punit les villes de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des rafraîchissements à ses soldats.

Après ces victoires, les Israélites voulurent le faire roi, mais il le refusa. Il fit faire un éphod et le peuple d'Israël fut en repos pendant sa vie. Après sa mort, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie.

1 Alors les hommes d'Ephraïm dirent à Gédéon : Que veut dire ce que tu nous as fait, de ne nous avoir point appelés, quand tu es allé à la guerre contre les Madianites ? et ils le querellèrent fort rudement.

2 Et il leur répondit : Qu'ai-je fait maintenant au prix de vous ? Les grappillages d'Ephraïm ne sont-ils pas meilleurs que la vendange d'Abihézer ?

3 DIEU a livré les chefs des Madianites entre vos mains, savoir, Horeb et Zéeb ; et qu'ai-je pu faire au prix de vous ? Et leur esprit fut apaisé envers lui, quand il leur eut ainsi parlé.

4 Or, Gédéon étant arrivé au Jourdain, le passa ; mais les trois cents hommes qui étaient avec lui, étaient las, et cependant ils poursuivaient l'ennemi.

5 C'est pourquoi, il dit aux gens de Succoth : Donnez, je vous prie, au peuple qui me suit, quelques pièces de pain, car ils sont las, et je poursuivrai Zébah et Tsalmunah, rois des Madianites.

6 Mais les principaux de Succoth répondirent : As-tu déjà la paume de Zébah et de Tsalmunah en ta main que nous donnions du pain à ton armée ?

7 Et Gédéon dit : Lors donc que l'Eternel aura livré Zébah et Tsalmunah entre mes mains, je froisserai votre chair avec des épines du désert, et avec des chardons.

8 Puis de là il monta à Pénuel, et il tint les mêmes discours à ceux de Pénuel. Et les gens de Pénuel lui

répondirent comme les gens de Succoth avaient répondu.

9 Il parla donc aussi aux hommes de Pénuel, disant : Quand je retournerai en paix, je démolirai cette tour.

10 Or, Zébah, et Tsalmunah étaient à Karkor, et leurs armées étaient avec eux, environ quinze mille hommes, savoir tous ceux qui étaient demeurés de reste de toute l'armée des Orientaux ; car il y avait cent vingt mille hommes, tirant l'épée, qui étaient tombés morts.

11 Et Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitent dans les tentes, du côté oriental de Nobah et de Jogbéha, et défit l'armée qui se tenait fort assurée.

12 Et comme Zébah et Tsalmunah fuyaient, il les poursuivit, et prit ces deux rois de Madian, Zébah et Tsalmunah, et mit en déroute toute l'armée.

13 Puis Gédéon, fils de Joas, revint de la bataille, de la montée de Hérès.

14 Et prenant un garçon de Succoth, il l'interrogea ; et ce garçon lui donna par écrit les noms des principaux de Succoth et de ses anciens, savoir, soixante et dix-sept hommes.

15 Et étant venu vers les gens de Succoth, il dit : Voici Zébah et Tsalmunah, sur le sujet desquels vous m'avez insulté, disant : As-tu déjà la paume de Zébah et de Tsalmunah en ta main, que nous donnions du pain à tes gens qui sont fatigués ?

16 Il prit donc les anciens de la ville, et des épines du désert, et des chardons, et il châtia les hommes de Succoth.

17 Il démolit aussi la tour de Pénuel, et fit mourir les principaux de la ville.

18 Puis il dit à Zébah et à Tsalmunah : Comment étaient faits ces hommes que vous avez tués à Tabor ? Ils répondirent : Ils étaient tout à fait comme toi ; chacun d'eux avait l'air des enfants d'un roi.

19 Et il leur dit : C'étaient mes frères, enfants de ma mère ; l'Eternel est vivant, si vous leur eussiez sauvé la vie, je ne vous tuerais point.

20 Puis il dit à Jéther, son premier-né : Lève-toi, tue-les. Mais le jeune garçon ne tira point son épée ; car il craignait, parce qu'il était encore un jeune garçon.

21 Et Zébah et Tsalmunah dirent : Lève-toi, toi-même, et te jette sur nous ; car tel qu'est l'homme, telle est sa force. Et Gédéon se leva, et tua Zébah et Tsalmunah, et prit les colliers qui étaient aux cous de leurs chameaux.

22 Et ceux d'Israël, tous d'un accord, dirent à Gédéon : Règne sur nous, tant toi que ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous as délivrés de la main des Madianites.

23 Et Gédéon leur répondit : Je ne dominerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous ; l'Eternel dominera sur vous.

24 Mais Gédéon leur dit : Je vous ferai une prière, c'est que vous me donniez, chacun de vous, les bagues d'or qu'il a eues pour butin ; car les ennemis avaient des bagues d'or, parce qu'ils étaient Ismaélites.

25 Et ils répondirent : Nous les donnerons très volontiers. Et étendant un manteau, ils jetèrent tous là les bagues qu'ils avaient eues de leur butin.

26 Et le poids des bagues d'or qu'il avait demandées fut de mille et sept cents sicles d'or, sans les colliers, les boîtes de senteur et les habits d'écarlate qui étaient sur les rois de Madian, et sans les colliers qui étaient aux cous de leurs chameaux.

27 Et Gédéon en fit un éphod, et il le mit dans sa ville, qui était Hophra ; et tout Israël se prostitua après lui, en ce lieu-là ; ce qui tourna en piège à Gédéon et à sa maison.

28 Ainsi Madian fut humilié devant les enfants d'Israël, et il n'éleva plus sa tête, et le pays fut en repos quarante ans, du temps de Gédéon.

29 Jérubbahal donc, fils de Joas, s'en revint et se tint dans sa maison.

30 Or, Gédéon eut soixante et dix fils, qui naquirent de lui, parce qu'il eut plusieurs femmes.

31 Et sa concubine, qui était à Sichem, lui enfanta aussi un fils, et il lui donna le nom d'Abimélec.

32 Et Gédéon, fils de Joas, mourut dans une bonne vieillesse, et il fut enseveli dans le sépulcre de Joas son père, à Hophra, qui était des Abihézérithes.

33 Et après que Gédéon fut mort, les enfants d'Israël se détournèrent du vrai DIEU, et se prostituèrent après les Bahalims, et s'établirent Bahalbérith pour DIEU.

34 Ainsi les enfants d'Israël ne se souvinrent point de l'Eternel leur DIEU, qui les avait délivrés de la main de tous leurs ennemis, de tous côtés ;

35 et ils ne donnèrent aucune marque de leur affection à la maison de Jérubbahal-Gédéon, après tout le bien qu'il avait fait à Israël.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer ici :

I. La continuation des succès heureux que DIEU accorda à Gédéon et des avantages qu'il remporta sur les Madianites.

II. Le juste châtement des habitants de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des vivres à son armée et qui l'avaient insulté.

III. La modération qu'il fit paraître dans la punition de Zébah et de Tsalmunah auxquels il n'aurait pas ôté la vie si ces deux princes n'avaient pas été coupables du meurtre de ses frères.

IV. La piété et l'humilité qu'il marqua en refusant d'être roi.

V. La faute qu'il commit en faisant un éphod qu'on croit avoir été un habit ou un ornement que les sacrificateurs portaient ou quelque image. Bien que Gédéon ne fit peut-être pas cet éphod à mauvaise intention, mais seulement pour être un monument de sa victoire et de la reconnaissance des Israélites, cependant comme il le fit contre la loi de DIEU, il pécha en cela et cet éphod fut dans la suite une occasion d'idolâtrie pour le peuple et causa même la ruine de la famille de Gédéon comme l'histoire sainte le remarque.

C'est ici un de ces exemples qui font voir que ceux à qui DIEU a accordé de grandes grâces et qu'il a enrichi de plusieurs vertus font parfois des fautes très considérables qui attirent sur eux et sur leur postérité et même sur le public les jugements de DIEU.

Enfin, nous voyons ici l'ingratitude des Israélites envers Gédéon à la famille duquel ils ne donnèrent aucune marque d'affection après sa mort, quoiqu'ils lui eussent tant d'obligation. Mais on y voit surtout leur ingratitude envers DIEU puisque, lorsque Gédéon fut mort, ils abandonnèrent encore le service de DIEU et adorèrent les idoles. Voici un nouvel exemple de la facilité avec laquelle les hommes se corrompent et oublient les grâces de DIEU lorsqu'ils sont dans la prospérité.

CHAPITRE IX.

Abimélec fils de Gédéon est établi prince par ceux de Sichem. Il est compté pour le sixième juge d'Israël et il gouverna trois ans. Il fit tuer tous ses frères à la réserve de Jotham qui, s'étant sauvé, reprocha aux Sichémmites leur ingratitude et leur dénonça leur ruine par une parabole prise des arbres et de l'épine. Le sens de cette parabole est que Gédéon et ses fils avaient refusé de régner pendant qu'Abimélec avait été fait prince, quoiqu'il en fût indigne, étant très méchant et fils d'une concubine.

Ensuite la division s'étant mise entre Abimélec et les principaux de Sichem, un homme nommé Gahal fit révolter les Sichémmites contre Abimélec, mais il fut défait et la ville de Sichem fut détruite avec ses habitants. Après cela, Abimélec assiégeant la ville de Tebets fut tué par une femme et ce fut ainsi que ce prince et les Sichémmites furent punis comme Jotham le leur avait prédit.

1 Et Abimélec, fils de Jérubbahal, s'en alla à Sichem, vers les frères de sa mère, et il leur parla, et à toute la famille de la maison du père de sa mère, disant :

2 Je vous prie, faites entendre ces paroles à tous les seigneurs de Sichem : Lequel vous semble le meilleur, ou que soixante et dix hommes, qui sont tous enfants de Jérubbahal, dominant sur vous, ou qu'un seul homme domine sur vous ? Et même souvenez-vous que je suis votre os et votre chair.

3 Les frères donc de sa mère dirent de lui toutes ces paroles à tous les seigneurs de Sichem, et leur cœur fut tourné vers Abimélec ; car, dirent-ils, c'est notre frère.

4 Et ils lui donnèrent soixante et dix pièces d'argent, de la maison de Bahalbérith, avec lesquelles Abimélec leva des hommes qui n'avaient rien et des vagabonds, qui le suivirent.

5 Et il vint dans la maison de son père à Hophra, et il tua, sur une même pierre, ses frères, enfants de Jérubbahal, savoir, soixante et dix hommes ; il ne resta que Jotham, le plus petit fils de Jérubbahal ; car il s'était caché.

6 Et tous les Seigneurs de Sichem s'assemblèrent, avec toute la maison de Millo, et ils vinrent, et établirent Abimélec pour roi, auprès du chêne qui est à Sichem.

7 Et on le rapporta à Jotham, qui s'en alla et se tint au haut de la montagne de Guérizim, et élevant sa voix, il cria et leur dit : Ecoutez-moi, Seigneurs de Sichem, et DIEU vous écouterà.

8 Les arbres allèrent un jour avec empressement pour oindre un roi sur eux, et ils dirent à l'olivier : Règne

sur nous.

9 Mais l'olivier leur répondit : Me ferait-on quitter mon huile, dont DIEU et les hommes sont honorés, afin que j'aïlle çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?

10 Puis les arbres dirent au figuier : Viens, et règne sur nous.

11 Et le figuier leur répondit : Me ferait-on quitter ma douceur, mon bon fruit, afin que j'aïlle çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?

12 Puis les arbres dirent à la vigne : Viens, et règne sur nous.

13 Et la vigne répondit : Me ferait-on quitter mon bon vin, qui réjouit DIEU et les hommes, afin que j'aïlle çà et là pour être au-dessus des autres arbres ?

14 Alors tous les arbres dirent à l'épine : Viens, toi, et règne sur nous.

15 Et l'épine répondit aux arbres : Si c'est sincèrement que vous m'oignez pour roi sur vous, venez et vous retirez sous mon ombre ; sinon, que le feu sorte de l'épine, et qu'il dévore les cèdres du Liban.

16 Maintenant donc, continua Jotham, considérez si vous avez agi en sincérité et en intégrité, en établissant Abimélec pour roi, et si vous en avez bien usé envers Jérubbahal et envers sa maison, et si vous lui avez rendu ce qu'il a fait pour vous.

17 Car mon père a combattu pour vous, et il a exposé sa vie, et vous a délivrés de la main des Madianites.

18 Mais vous vous êtes élevés aujourd'hui contre la maison de mon père, et vous avez tué, sur une pierre, ses enfants, savoir, soixante et dix hommes, et vous avez établi pour roi Abimélec, fils de sa servante, sur les Seigneurs de Sichem, parce qu'il est votre frère.

19 Si vous avez agi aujourd'hui en sincérité et en intégrité envers Jérubbahal et envers sa maison, réjouissez-vous d'Abimélec, et qu'il se réjouisse aussi de vous ;

20 sinon, que le feu sorte d'Abimélec, et dévore les Seigneurs de Sichem et la maison de Millo ; et que le feu sorte des Seigneurs de Sichem, et de la maison de Millo, et qu'il dévore Abimélec.

21 Puis Jotham s'enfuit en diligence et s'en alla à Béer, et il y demeura, par la crainte qu'il avait d'Abimélec son frère.

22 Et Abimélec domina sur Israël trois ans.

23 Mais DIEU envoya un mauvais esprit entre Abimélec et les Seigneurs de Sichem ; et les Seigneurs de Sichem furent infidèles à Abimélec ;

24 afin que la violence faite aux soixante et dix enfants de Jérubbahal, et leur sang répandu, retournât sur Abimélec leur frère, qui les avait tués, et sur les Seigneurs de Sichem, qui l'avaient aidé à tuer ses frères.

25 Les Seigneurs de Sichem donc lui tendirent des embûches sur le haut des montagnes, et ils pillaient tous ceux qui passaient par le chemin près d'eux ; ce qui fut rapporté à Abimélec.

26 Alors Gahal, fils de Hébed, et ses frères, vinrent et passèrent à Sichem ; et les Seigneurs de Sichem eurent une entière confiance en lui.

27 Et étant sortis à la campagne, ils vendangèrent leurs vignes, et en foulèrent les raisins, et firent bonne chère ; et ils entrèrent dans la maison de leur DIEU, et ils mangèrent et burent, et maudirent Abimélec.

28 Alors Gahal, fils de Hébed, dit : Qui est Abimélec, et quelle est Sichem, que nous servions Abimélec ? N'est-il pas fils de Jérubbahal ? et Zébul, n'est-il pas son prévôt ? Servez plutôt les hommes d'Hémor, père de Sichem. Mais pour quelle raison servirions-nous celui-ci ?

29 Plût à DIEU qu'on me donnât ce peuple sous ma conduite ! et je chasserais Abimélec. Et il dit à Abimélec : Augmente ton armée, et sors.

30 Et Zébul, capitaine de la ville, entendit les paroles de Gahal, fils de Hébed, et sa colère s'embrasa.

31 Puis il envoya adroitement des messagers vers Abimélec, lui dire : Voici Gahal, fils de Hébed, et ses frères, qui sont entrés à Sichem, et voici, ils arment la ville contre toi.

32 Maintenant donc, lève-toi de nuit, toi et le peuple qui est avec toi, et dresse des embûches dans la campagne ;

33 et le matin, au lever du soleil, tu te lèveras et tu viendras fondre sur la ville ; et voici, Gahal et le peuple qui est avec lui, sortiront contre toi, et tu lui feras selon la commodité qui se présentera.

34 Abimélec donc se leva de nuit, et tout le peuple qui était avec lui, et ils mirent des embuscades contre Sichem, et les partagèrent en quatre bandes.

35 Alors Gahal, fils de Hébed, sortit, et s'arrêta à l'entrée de la porte de la ville ; et Abimélec et tout le peuple qui était avec lui, se levèrent de l'embuscade.

36 Et Gahal ayant aperçu ce peuple-là, dit à Zébul : Voici du peuple qui descend du haut des montagnes. Et

Zébul lui dit : Tu vois l'ombre des montagnes, et il te semble que ce sont des hommes.

37 Et Gahal parla encore et dit : Voici du peuple qui descend du milieu du pays, et une bande vient du chemin de la chèneaie des devins.

38 Et Zébul lui dit : Où est maintenant ta vanterie, quand tu disais : Qui est Abimélec, que nous le servions ? N'est-ce pas ici le peuple que tu as méprisé ? Sors maintenant, je te prie, et combats contre eux.

39 Alors Gahal sortit, conduisant les Seigneurs de Sichem, et il combattit contre Abimélec.

40 Et Abimélec le poursuivit, comme il s'enfuyait de devant lui, et plusieurs tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte.

41 Et Abimélec s'arrêta à Aruma ; et Zébul repoussa Gahal et ses frères, afin qu'ils ne demeurassent plus à Sichem.

42 Et dès le lendemain le peuple sortit aux champs ; ce qui fut rapporté à Abimélec,

43 qui prit de ce peuple, et le divisa en trois bandes, et les mit en embuscade dans les champs ; et ayant aperçu que le peuple sortait de la ville, il se leva contre eux et les défit.

44 Car Abimélec et la troupe qui était avec lui, se répandirent, et se tinrent à l'entrée de la porte de la ville ; mais les deux autres bandes se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne, et ils les défirent.

45 Ainsi Abimélec combattit tout ce jour-là contre la ville, et prit la ville, et tua le peuple qui y était ; et ayant rasé la ville, il y sema du sel.

46 Et tous les Seigneurs de la tour de Sichem, ayant appris cela, se retirèrent dans le fort, qui était la maison du dieu Bérith.

47 Et on rapporta à Abimélec que tous les Seigneurs de la tour de Sichem s'étaient rassemblés dans le fort.

48 Alors Abimélec monta sur le mont de Tsalmon, lui et tout le peuple qui était avec lui ; et Abimélec prit des haches en sa main, et il coupa une branche d'arbre, et la porta, l'ayant mise sur son épaule ; et il dit au peuple qui était avec lui : Avez-vous vu ce que j'ai fait ? Dépêchez-vous, faites comme moi.

49 Tout le peuple donc coupa chacun une branche, et ils suivirent Abimélec, et ils les mirent tout autour du fort, et y ayant mis le feu, ils brûlèrent le fort. Et toutes les personnes de la tour de Sichem moururent ; ils étaient environ mille, tant hommes que femmes.

50 De là, Abimélec s'en alla à Tébeths, qu'il assiégea et la prit.

51 Or, il y avait au milieu de la ville une forte tour, où s'enfuirent tous les hommes et toutes les femmes, et tous les Seigneurs de la ville ; et ayant fermé les portes après eux, ils montèrent sur la plate-forme de la tour.

52 Alors Abimélec venant jusqu'à la tour, l'attaqua, et s'approcha jusqu'à la porte de la tour, pour y mettre le feu.

53 Mais une femme jeta une pièce de meule sur la tête d'Abimélec, et lui cassa le crâne.

54 Et ayant appelé incontinent le jeune homme qui portait ses armes, il lui dit : Tire ton épée et me tue, de peur qu'on ne dise de moi : Une femme l'a tué. Le jeune homme donc le transperça, et il mourut.

55 Et ceux d'Israël voyant qu'Abimélec était mort, chacun s'en alla chez soi.

56 Ainsi DIEU fit retourner la méchanceté d'Abimélec, qu'il avait commise contre son père, en tuant ses soixante et dix frères, sur Abimélec même ;

57 et DIEU fit retourner toute la méchanceté des hommes de Sichem sur leur tête. Ainsi la malédiction de Jotham, fils de Jérubbahal, vint sur eux.

RÉFLEXIONS

Ce qui se présente ici à considérer, c'est premièrement l'ambition d'Abimélec qui, au lieu d'imiter la piété et la modestie de Gédéon son père lequel avait refusé de régner, voulut être roi de Sichem et la cruauté qu'il exerça envers ses frères en les faisant mourir. DIEU permit cet étrange événement tant pour la punition de la famille de Gédéon que pour celle des Sichémites qui se soumirent à Abimélec au lieu de demeurer dans l'état où ils étaient pendant la vie de Gédéon.

C'est de la même manière et pour de semblables raisons que DIEU permet qu'il s'élève des tyrans et que les hommes cruels et injustes viennent à bout de leurs entreprises.

II. Jotham reprocha aux Sichémites leur ingratitude et leur perfidie et il leur dénonça leur ruine et celle d'Abimélec, ce qui arriva aussi dans la suite. Il est vrai qu'Abimélec, quoiqu'il régnât injustement et qu'il fût coupable du meurtre de ses frères eut d'abord des succès heureux et qu'il vainquit Gahal et les Sichémites qui s'étaient soulevés contre lui, DIEU l'ayant ainsi permis pour les punir, mais à la fin il fut tué

par une femme lorsqu'il assiégeait la ville de Tebets. Ainsi les Sichémites, qui avaient contribué à la mort des fils de Gédéon et à l'élévation d'Abimélec, furent détruits par ce prince même qu'ils avaient choisi et Abimélec, après avoir été un instrument dans la main de DIEU pour punir ces peuples, porta la peine qu'il avait méritée et que Jotham lui avait dénoncée et DIEU fit retomber par ce moyen sur lui, comme le remarque l'histoire sainte, la méchanceté qu'il avait commise contre son père et contre ses frères.

Voilà comment la malédiction de DIEU tombe tôt ou tard sur les hommes injustes et cruels et comment il les amène enfin à leur jour après leur avoir accordé des succès heureux et s'être servi d'eux pour châtier les autres.

CHAPITRE X

Il est parlé dans ce chapitre de Tolab qui fut le septième juge d'Israël et de Jaïr qui fut le huitième. Les enfants d'Israël étant retombés dans l'idolâtrie, DIEU les livra aux Philistins et aux Hammonites et il refusa même d'abord de les délivrer, mais enfin voyant leur humiliation, il eut pitié d'eux.

1 Après Abimélec, Tolah, fils de Puah, fils de Dodo, homme d'Issacar, se leva pour délivrer Israël, et il habitait à Sçamir, en la montagne d'Ephraïm.

2 Et il jugea Israël vingt-trois ans ; puis il mourut, et il fut enseveli à Sçamir.

3 Après lui se leva Jaïr, Galaadite, qui jugea Israël vingt-deux ans.

4 Et il eut trente fils, qui montaient sur trente ânes, et qui avaient trente villes, qu'on appelle les villes de Jaïr jusqu'à ce jour, qui sont au pays de Galaad.

5 Et Jaïr mourut, et il fut enseveli à Kamon.

6 Puis les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel, et ils servirent les Bahalims, et Hasçtaroth, savoir, les dieux de Syrie, les dieux de Sidon, les dieux de Moab, les dieux des Hammonites et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent l'Éternel, et ils ne le servaient plus.

7 Alors la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël, et il les livra entre les mains des Philistins et entre les mains des Hammonites,

8 qui opprimèrent et foulèrent les enfants d'Israël, en cette année-là jusqu'à la dix-huitième, tous les enfants d'Israël, qui étaient au delà du Jourdain, au pays des Amorrhéens, qui est en Galaad.

9 Et les Hammonites passèrent le Jourdain, pour combattre aussi contre Juda, et contre Benjamin, et contre la maison d'Ephraïm ; et Israël fut dans de très grandes angoisses.

10 Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, disant : Nous avons péché contre toi, et nous avons en effet abandonné notre DIEU, et nous avons servi les Bahalims.

11 Mais l'Éternel répondit aux enfants d'Israël : N'avez-vous pas été opprimés par les Égyptiens, par les Amorrhéens, par les Hammonites, par les Philistins,

12 par les Sidoniens, par les Amalékites, et par les Mahonites ? Cependant, quand vous avez crié vers moi, je vous ai délivrés de leurs mains.

13 Mais vous m'avez abandonné, et vous avez servi d'autres dieux ; c'est pourquoi je ne vous délivrerai plus.

14 Allez et criez aux dieux que vous avez choisis ; qu'ils vous délivrent au temps de votre angoisse.

15 Mais les enfants d'Israël répondirent à l'Éternel : Nous avons péché ; fais-nous toi-même comme il te semblera bon ; nous te prions seulement que tu nous délivres aujourd'hui.

16 Alors ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux des étrangers, et ils servirent l'Éternel, qui fut touché en son cœur de l'affliction d'Israël.

17 Or, les Hammonites s'assemblèrent, et campèrent à Galaad ; et les enfants d'Israël aussi s'assemblèrent et campèrent à Mitspa.

18 Et le peuple, savoir, les principaux de Galaad, se dirent l'un à l'autre : Qui sera l'homme qui commencera à combattre contre les Hammonites ? Il sera le chef de tous les habitants de Galaad.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a de principal à considérer ici, c'est que les Israélites oubliant les bienfaits du Seigneur et abusant du repos qu'il leur avait accordé retournèrent à leur idolâtrie après la mort de Tolah et de Jaïr, jusque-là qu'ils adorèrent tous les dieux des nations voisines, qu'ils abandonnèrent DIEU et qu'ils cessèrent de le servir. Toutes ces rechutes des Israélites montrent combien ils avaient de penchant au culte des idoles et

combien il était nécessaire que DIEU les affligeât pour les en retirer. On peut voir par-là que les hommes s'oublient d'ordinaire dans la paix et dans la prospérité et qu'ils en abusent.

Il faut remarquer après cela que DIEU, voyant que les Israélites l'avaient abandonné, permit que leurs ennemis les oppriment, que même, lorsqu'ils crièrent à lui, il refusa de les écouter et les renvoya aux faux dieux qu'ils avaient adorés, mais qu'enfin touché de leurs maux et voyant qu'ils avaient ôtés les idoles du milieu d'eux, il en eut encore pitié cette fois-là et leur suscita un libérateur. Ce qu'il y a à considérer sur cette conduite du Seigneur envers les Israélites, c'est que DIEU déploie ses châtiments sur ceux qui l'offensent, que les premiers mouvements de repentance que les pécheurs ressentent dans l'affliction ne sont pas toujours sincères, qu'à cause de cela DIEU ne les exauce et ne les délivre pas incontinent et qu'il ne leur pardonne que lorsqu'il les voit véritablement humiliés et qu'ils montrent la sincérité de leur repentance en y persévérant et en renonçant à leur péchés.

CHAPITRE XI

C'est ici que commence l'histoire de Jephthé qui fut le neuvième juge d'Israël. Dans cette histoire, il y a principalement trois choses à remarquer, savoir :

I. L'établissement de Jephthé dans la charge de chef du peuple d'Israël,

II. La guerre qu'il fit aux Hammonites et son vœu.

1 Jephthé, Galaadite, était un fort et vaillant homme, mais fils d'une femme débauchée, et Galaad était son père.

2 Et la femme de Galaad lui avait enfanté des fils ; et quand les fils de cette femme-là furent grands, ils chassèrent Jephthé, en lui disant : Tu n'auras point de part à l'héritage dans la maison de notre père ; car tu es fils d'une femme étrangère.

3 Jephthé donc s'enfuit de devant ses frères, et habita au pays de Tob ; et des gens qui n'avaient rien se ramassèrent vers Jephthé, et ils allaient et venaient avec lui.

4 Or, quelques jours après les Hammonites firent la guerre à Israël.

5 Et comme les Hammonites faisaient la guerre à Israël, les anciens de Galaad s'en allèrent pour faire revenir Jephthé de la contrée de Tob.

6 Et ils dirent à Jephthé : Viens, et sois notre capitaine, afin que nous combattions contre les Hammonites.

7 Et Jephthé répondit aux anciens de Galaad : N'est-ce pas vous qui m'avez haï, et chassé de la maison de mon père ? Et pourquoi êtes-vous venus à moi, maintenant que vous êtes en peine ?

8 Alors les anciens de Galaad dirent à Jephthé : La raison pourquoi nous sommes maintenant revenus à toi, c'est afin que tu viennes avec nous, et que tu combattes contre les Hammonites, et que tu sois notre chef, savoir de nous tous qui habitons à Galaad.

9 Et Jephthé répondit aux anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre contre les Hammonites, et que l'Éternel les livre entre mes mains, je serai votre chef.

10 Et les anciens de Galaad dirent à Jephthé : Que l'Éternel écoute et soit juge entre nous, si nous ne faisons tout ce que tu as dit.

11 Jephthé donc s'en alla avec les anciens de Galaad, et le peuple l'établit pour son chef et pour son capitaine, et Jephthé prononça devant l'Éternel, à Mitspa, toutes les paroles qu'il avait à dire.

12 Puis Jephthé envoya des députés au roi des Hammonites, pour lui dire : Qu'y a-t-il entre toi et moi, que tu sois venu contre moi pour faire la guerre dans mon pays ?

13 Et le roi des Hammonites répondit aux députés de Jephthé : C'est parce qu'Israël a pris mon pays quand il montait d'Égypte, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'au Jourdain ; maintenant donc, rends-moi ces contrées-là à l'amiable.

14 Mais Jephthé envoya de nouveau des députés au roi des Hammonites,

15 qui lui dirent : Ainsi a dit Jephthé : Israël n'a rien pris du pays de Moab, ni du pays des enfants de Hammon.

16 Mais après qu'Israël, étant monté d'Égypte, fut venu par le désert, jusqu'à la mer Rouge, et fut arrivé à Kadès,

17 et qu'il eut envoyé des députés au roi d'Edom, pour lui dire : Que je passe, je te prie, par ton pays, et que le roi d'Edom n'y voulut point entendre, et qu'il eut envoyé de même au roi de Moab, qui n'en voulut rien

faire non plus, et qu'Israël, ayant demeuré à Kadès,

18 et ayant marché par le désert, eut fait le tour du pays d'Edom et du pays de Moab, et fut arrivé au pays de Moab, du côté d'orient, il campa au delà d'Arnon, et n'entra point dans les frontières de Moab ; parce qu'Arnon était la frontière de Moab.

19 Mais Israël envoya des députés à Sihon, roi des Amorrhéens, qui était roi de Hesçon, et Israël lui fit dire : Nous te prions que nous passions par ton pays, jusqu'à ce que nous arrivions à notre lieu.

20 Mais Sihon ne se fiant point à Israël pour le laisser passer par son pays, rassembla tout son peuple, et ils campèrent vers Jahats, et ils combattirent contre Israël.

21 Et l'Éternel, le DIEU d'Israël, livra Sihon et tout son peuple entre les mains d'Israël, et Israël les défit, et conquit tout le pays des Amorrhéens, qui habitaient en ce pays-là.

22 Ils conquièrent donc tout le pays des Amorrhéens, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23 C'est pourquoi, l'Éternel, le DIEU d'Israël, a maintenant dépossédé les Amorrhéens de devant son peuple d'Israël : aurais-tu donc la possession de leur pays ?

24 N'aurais-tu pas la possession de ce que Kémos, ton DIEU, t'aurait donné à posséder ? Ainsi nous posséderons le pays de tous ceux que l'Éternel notre DIEU aura chassés de devant nous.

25 Au reste, vaudrais-tu mieux que Balak, fils de Tsippor, roi de Moab ? Et n'a-t-il pas contesté et combattu tant qu'il a pu contre Israël ?

26 Pendant qu'Israël a habité à Hesçon et dans les villes de son ressort, et à Haroher, et dans les villes de son ressort, et dans toutes les villes qui sont le long d'Arnon, l'espace de trois cents ans, pourquoi ne les avez-vous pas recouvrées pendant ce temps-là ?

27 Je ne t'ai point offensé, mais tu agis mal contre moi, de me faire la guerre. Que l'Éternel qui est le juge, juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les enfants de Hammon.

28 Mais le roi des Hammonites ne voulut point écouter les paroles que Jephthé lui avait fait dire.

29 L'esprit de l'Éternel fut donc sur Jephthé, qui passa au travers de Galaad et de Manassé ; il passa jusqu'à Mitspa de Galaad, et de Mitspa de Galaad, il passa jusqu'aux Hammonites.

30 Et Jephthé fit un vœu à l'Éternel et dit : Si tu livres les Hammonites en ma main,

31 alors tout ce qui sortira des portes de ma maison au-devant de moi, quand je retournerai en paix d'après les Hammonites, sera à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.

32 Jephthé donc passa jusqu'où étaient les Hammonites, pour combattre contre eux, et l'Éternel les livra en sa main ;

33 et il en fit un très grand carnage, depuis Haroher jusqu'à Minith, dans lequel espace il y avait vingt villes, et jusqu'à la plaine des vignes ; et les Hammonites furent abaissés devant les enfants d'Israël.

34 Et comme Jephthé venait à Mitspa, en sa maison, voici, sa fille, qui était seule et unique, sans qu'il eût d'autre fils ni fille, sortit au-devant de lui avec des tambours et des flûtes.

35 Et sitôt qu'il l'eut aperçue, il déchira ses vêtements, et dit : Ha ! ma fille, tu es du nombre de ceux qui me troublent ; car j'ai ouvert ma bouche à l'Éternel, et je ne m'en pourrai rétracter.

36 Et elle répondit : Mon père, as-tu ouvert la bouche à l'Éternel ? Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, les Hammonites.

37 Toutefois, elle dit à son père : Accorde-moi ceci ; laisse-moi pour deux mois, afin que je m'en aille, et que je descende par les montagnes, et que je pleure ma virginité, moi et mes compagnes.

38 Et il dit : Va. Et il la laissa aller pour deux mois. Elle s'en alla donc avec ses compagnes, et pleura sa virginité sur les montagnes.

39 Et au bout de deux mois elle retourna vers son père, et il lui fit selon le vœu qu'il avait fait, et elle ne connut point d'homme. De là vint la coutume en Israël,

40 qu'annuellement les filles d'Israël allaient pour pleurer la fille de Jephthé Galaadite, pendant quatre jours chaque année.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer ici :

I. Que Jephthé, quoiqu'il eût été chassé et maltraité par ceux de Galaad voulut bien embrasser leur défense lorsqu'il en fut requis,

II. Qu'avant que de marcher contre le roi des Hammonites qui faisait la guerre aux enfants d'Israël, il leur

envoya des ambassadeurs par deux fois pour tâcher de le détourner de son dessein et pour lui représenter la justice de la cause des Israélites. Cette conduite sage et modérée nous enseigne qu'avant que d'en venir aux voies de rigueur et que de rompre la paix, il faut tenter les voies de douceur et c'est un exemple dont les princes chrétiens surtout devraient profiter.

III. La victoire que Jephté remporta sur le roi des Hammonites fait voir que DIEU, après avoir supporté les rois qui entreprennent des guerres injustes, les punit à la fin.

IV. On remarque dans le vœu de Jephthé du zèle et en même temps de l'imprudence. La vive douleur qu'il ressentit à la vue de sa fille et ce qu'il fit ensuite de ce vœu nous apprend à éviter les vœux téméraires et à accomplir cependant les vœux que nous avons faits autant que nous pouvons le faire légitimement. Il ne faut pourtant pas croire que Jephté sacrifiât sa fille et la brûlât, ce qui aurait été une action barbare et abominable devant DIEU, mais il la consacra à DIEU en sorte qu'elle ne se maria pas comme cela est dit dans ce chapitre. Et l'affliction que Jephthé fit paraître procédait de ce que, n'ayant que cette fille, il n'en verrait point de postérité.

Enfin, la généreuse résolution de la fille de Jephté, qui ne voulait pas que son père en manquant à accomplir son vœu attirât sur lui et sur le peuple la vengeance céleste, nous enseigne que nous devons sacrifier nos intérêts particuliers et tout ce que nous avons de plus cher à la gloire de DIEU et au bien public.

CHAPITRE XII

Jephthé étant attaqué par ceux d'Ephraïm, leur fait la guerre et en tue un grand nombre.

Il meurt après avoir gouverné six ans. Après sa mort, Ibtsan fut le dixième juge, Elon le onzième et Habdon le douzième

1 Les hommes d'Ephraïm s'étant assemblés, passèrent vers le septentrion, et dirent à Jephthé : Pourquoi es-tu passé pour combattre contre les Hammonites ? Et pourquoi ne nous as-tu point appelés pour aller avec toi ? Nous brûlerons ta maison, et nous te brûlerons aussi.

2 Et Jephthé leur dit : J'ai eu de grands différends avec les Hammonites, moi et mon peuple, et quand je vous ai appelés, vous ne m'avez point délivré de leurs mains.

3 Et voyant que vous ne me délivriez pas, j'ai exposé ma vie, et je suis passé jusqu'où étaient les Hammonites, et l'Éternel les a livrés en ma main. Pourquoi donc êtes-vous montés aujourd'hui contre moi pour me faire la guerre ?

4 Puis Jephthé, ayant rassemblé tous les gens de Galaad, combattit contre Ephraïm, et ceux de Galaad battirent Ephraïm, parce qu'ils avaient dit : Vous êtes des fugitifs d'Ephraïm ; Galaad est au milieu d'Ephraïm, au milieu de Manassé.

5 Et les Galaadites s'emparèrent des passages du Jourdain, avant que ceux d'Ephraïm y arrivassent. Et quand quelqu'un de ceux d'Ephraïm, qui étaient échappés, disait : Laissez-moi passer ; les gens de Galaad lui disaient : Es-tu Ephratien ? et il répondait : Non.

6 Alors ils lui disaient : Dis un peu Schibboleth ; et il disait Sibboleth ; car il ne pouvait pas prononcer comme il faut ; alors, le saisissant, ils le mettaient à mort au passage du Jourdain. Et en ce temps-là il y eut quarante-deux mille hommes d'Ephraïm qui furent tués.

7 Et Jephthé jugea Israël six ans, puis Jephthé, Galaadite, mourut, et fut enseveli dans une des villes de Galaad.

8 Après lui, Ibtsan de Bethléhem jugea Israël.

9 Il eut trente fils, et il maria hors de sa maison trente filles ; il prit aussi de dehors trente filles pour ses fils, et il jugea Israël sept ans.

10 Puis Ibtsan mourut et fut enseveli à Bethléhem.

11 Après lui, Elon, Zabulonite, jugea Israël, et le jugea dix ans.

12 Puis Elon, Zabulonite, mourut, et fut enseveli à Ajalon, dans la terre de Zabulon.

13 Après lui Habdon, fils d'Hillel, Pirhathonite, jugea Israël.

14 Il eut quarante fils, et trente petits-fils, qui montaient sur soixante et dix ânes ; et il jugea Israël huit ans.

15 Puis Habdon, fils d'Hillel, Pirhathonite, mourut, et fut enseveli à Pirhathon, dans la terre d'Ephraïm, sur la montagne de l'Hamalékite.

RÉFLEXIONS

La défaite de ceux d'Éphraïm par Jephthé fut une juste punition de leur orgueil et de ce qu'ils avaient déclaré injustement la guerre à Jephthé auquel le peuple d'Israël avait de si grandes obligations. C'est là un exemple du juste jugement de DIEU sur ceux qui troublent la paix et qui attaquent les autres sans une cause légitime. Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre que DIEU suscita d'autres juges après que Jephthé fut mort nous met devant les yeux le support du Seigneur envers les Israélites, puisque, nonobstant leurs fréquentes rebellions, il leur envoyait de temps en temps des juges et des chefs pour les gouverner et pour les délivrer de ceux qui les opprimaient.

CHAPITRE XIII

Les Israélites étant opprimés par les Philistins, DIEU envoie un ange à la femme de Manoah et ensuite à Manoah lui-même pour leur promettre la naissance d'un fils qui délivrerait Israël. Cet ange confirma cette promesse en consumant par le feu du Ciel un sacrifice que Manoah offrait à DIEU. Quelque temps après Samson naquit et il fut dans la suite le treizième juge du peuple d'Israël.

1 Les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Eternel ; et l'Eternel les livra entre les mains des Philistins, pendant quarante ans.

2 Or, il y avait un homme de Tsorah, d'une famille de ceux de Dan, dont le nom était Manoah, et sa femme était stérile, et n'avait jamais eu d'enfant.

3 Et un ange de l'Eternel apparût à cette femme-là, et lui dit : Voici, tu es stérile, et tu n'as jamais eu d'enfant ; mais tu concevras et tu enfanteras un fils.

4 Prends donc bien garde dès maintenant, de ne point boire de vin ni de cervoise, et de ne manger aucune chose souillée ;

5 car, voici, tu vas être enceinte, et tu enfanteras un fils, et le rasoir ne passera point sur sa tête, parce que l'enfant sera Nazarien de DIEU, dès le ventre de sa mère, et ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.

6 Or, la femme vint, et parla à son mari, disant : Un homme de DIEU est venu à moi, dont la face est semblable à la face d'un ange de DIEU fort vénérable ; je ne lui ai point demandé d'où il était, et il ne m'a point dit son nom,

7 mais il m'a dit : Voici, tu vas être enceinte, et tu enfanteras un fils ; maintenant donc, ne bois point de vin ni de cervoise, et ne mange aucune chose qui soit souillée ; car cet enfant sera Nazarien de DIEU dès le ventre de sa mère, jusqu'au jour de sa mort.

8 Et Manoah pria instamment l'Eternel, et dit : Hélas ! Seigneur, que l'homme de DIEU que tu as envoyé, vienne encore, je te prie, vers nous, et qu'il nous enseigne ce que nous devons faire à l'enfant quand il sera né.

9 Et DIEU exauça la prière de Manoah. Ainsi l'ange de DIEU vint encore à la femme, comme elle était assise dans un champ ; mais Manoah, son mari n'était point avec elle.

10 Et la femme courut vite le rapporter à son mari, lui disant : Voici, l'homme qui était venu l'autre jour vers moi, m'est apparu.

11 Et Manoah se leva, et suivit sa femme ; et venant vers l'homme, il lui dit : Es-tu cet homme qui a parlé à cette femme ? Et il répondit : C'est moi.

12 Et Manoah dit : Que tout ce que tu as dit, arrive ! Mais quelle conduite faudra-t-il tenir, envers l'enfant, et que lui faudra-t-il faire ?

13 Et l'ange de l'Eternel répondit à Manoah : La femme se gardera de toutes les choses dont je l'ai avertie.

14 Elle ne mangera rien du produit de la vigne, elle ne boira ni vin ni cervoise, et elle ne mangera aucune chose qui soit souillée ; elle prendra garde à tout ce que je lui ai commandé.

15 Alors Manoah dit à l'ange de l'Eternel : Je te prie, que nous te retenions, et nous t'apprêterons un chevreau de lait.

16 Et l'ange de l'Eternel répondit à Manoah : Quand tu me retiendrais, je ne mangerais point de ton pain ; mais si tu fais un holocauste, tu l'offriras à l'Eternel ; car Manoah ne savait point que ce fût un ange de l'Eternel.

17 Manoah dit encore à l'ange de l'Eternel : Quel est ton nom, afin que nous l'honorions, quand ce que tu as dit sera arrivé ?

- 18 Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi t'informes-tu ainsi de mon nom ? Il est admirable.
19 Alors Manoah prit un chevreau de lait, et un gâteau, et il les offrit à l'Éternel, sur le rocher. Et l'ange fit une chose merveilleuse, à la vue de Manoah et de sa femme ;
20 c'est que, la flamme montant de dessus l'autel vers les cieux, l'ange de l'Éternel monta aussi avec la flamme de l'autel. Ce que Manoah et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre.
21 Et l'ange de l'Éternel n'apparut plus à Manoah ni à sa femme. Alors Manoah connut que c'était l'ange de l'Éternel.
22 Et Manoah dit à sa femme : Certainement, nous mourrons, parce que nous avons vu DIEU.
23 Mais sa femme lui répondit : Si l'Éternel nous eût voulu faire mourir, il n'eût pas pris de notre main l'holocauste, ni le gâteau, et il ne nous eût point fait voir toutes ces choses-là, et, au temps où nous sommes, il ne nous eût pas fait entendre les choses que nous avons entendues.
24 Puis cette femme-là enfanta un fils et l'appela Samson ; et l'enfant devint grand, et l'Éternel le bénit.
25 Et l'esprit de l'Éternel commença de l'animer à Mahané-dan, entre Tsorah et Esçtaol.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions que nous devons faire sur cette lecture :

- I. Que DIEU par un effet de sa bonté envers les Israélites fit naître Samson dans un temps où ils étaient asservis aux Philistins déjà depuis quarante ans.
II. Que la naissance de Samson fut miraculeuse, qu'un ange l'annonça à sa mère qui était stérile et que la promesse de l'ange fut confirmée par un miracle signalé, le feu du Ciel ayant consumé l'oblation de Manoah le père de Samson. Tout cela marquait que Samson serait un homme suscité de DIEU extraordinairement. Il paraît en troisième lieu par cette histoire que Manoah et sa femme étaient des personnes pieuses et que la naissance du fils que DIEU leur donna fut une récompense de leur piété.
Enfin, il faut remarquer que l'ange de l'Éternel avertit Manoah et sa femme que l'enfant qui naîtrait serait consacré à DIEU par le vœu du nazaréat, ce qui marquait que DIEU destinait Samson à de grandes choses et que ce qu'il ferait d'extraordinaire pendant sa vie viendrait de DIEU.

CHAPITRE XIV

L'historien sacré rapporte ici le mariage de Samson et l'énigme qu'il proposa au sujet du miel qu'il avait trouvé dans le corps d'un lion qu'il avait tué. Cette histoire est rapportée parce que ce fut ici le commencement et l'occasion de la guerre que Samson fit aux Philistins.

- 1 Or, Samson étant descendu à Timna, il y vit une femme d'entre les filles des Philistins.
2 Et étant remonté en sa maison, il le déclara à son père et à sa mère, et leur dit : J'ai vu une femme à Timna, d'entre les filles des Philistins ; maintenant donc, prenez-la, afin qu'elle soit ma femme.
3 Et son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes frères, et parmi tout ton peuple, que tu ailles prendre une femme d'entre les Philistins incirconcis ? Et Samson dit : Prenez-la-moi ; car elle plaît à mes yeux.
4 Or, son père et sa mère ne savaient point que cela venait de l'Éternel ; car Samson cherchait que les Philistins lui donnassent quelque occasion. Et en ce temps-là, les Philistins dominaient sur Israël.
5 Samson donc descendit avec son père et sa mère à Timna, et ils vinrent jusqu'aux vignes de Timna, et voici, un jeune lion rugissant venait contre lui.
6 Et l'esprit de l'Éternel ayant saisi Samson, Samson déchira le lion comme s'il eût déchiré un chevreau, sans avoir rien en sa main ; et il ne déclara point à son père ni à sa mère ce qu'il avait fait.
7 Il descendit donc, et il parla à la femme, et la femme lui plut.
8 Puis retournant quelques jours après pour la prendre, il se détourna pour voir le corps du lion ; et voici, il y avait dans le corps du lion un essaim d'abeilles et du miel.
9 Et il en prit en sa main, et continua son chemin en mangeant ; et étant arrivé vers son père et vers sa mère, il leur en donna, et Ils en mangèrent ; mais il ne leur déclara pas qu'il avait pris ce miel dans le corps du lion.
10 Son père donc descendit vers cette femme-là, et Samson fit là un festin ; car c'est ainsi que les jeunes gens avaient accoutumé de faire.
11 Et sitôt qu'on l'eut vu, on prit trente convives, pour lui faire compagnie.

12 Et Samson leur dit : Je vous proposerai maintenant une énigme ; et si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, et la devinez, je vous donnerai trente chemises et trente robes de rechange ;

13 mais si vous ne me l'expliquez pas, vous me donnerez trente chemises et trente robes de rechange. Et ils lui répondirent : Propose ton énigme, et nous l'entendrons.

14 Et il leur dit : De celui qui dévorait est procédée la viande, et la douceur est sortie de celui qui est fort. Et ils ne purent expliquer l'énigme, pendant trois jours.

15 Et au septième jour ils dirent à la femme de Samson : Persuade à ton mari de nous expliquer l'énigme, autrement nous te brûlerons, toi et la maison de ton père. Nous avez-vous appelés ici pour avoir notre bien, ou non ?

16 La femme de Samson donc pleura auprès de lui, en disant : Certainement tu me hais, et tu ne m'aimes point ; n'as-tu pas proposé une énigme aux enfants de mon peuple, et tu ne me l'as point expliquée ? Et il lui répondit : Voici, je ne l'ai point expliquée à mon père, ni à ma mère, et te l'expliquerais-je ?

17 Elle pleura ainsi auprès de lui durant les sept jours du festin ; et au septième jour il la lui expliqua, parce qu'elle le tourmentait, puis elle l'expliqua aux enfants de son peuple.

18 Les gens de la ville lui dirent donc au septième jour, avant que le soleil se couchât : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus fort que le lion ? Et il leur dit : Si vous n'eussiez point labouré avec ma génisse, vous n'eussiez point trouvé mon énigme.

19 Et l'esprit de l'Éternel le saisit, et il descendit à Asçkélon ; et ayant tué trente hommes de ceux d'Asçkélon, il prit leurs dépouilles, et donna les robes de rechange à ceux qui avaient expliqué l'énigme ; et étant dans une furieuse colère, il monta en la maison de son père.

20 Et la femme de Samson fut mariée à son compagnon, qui était son intime ami.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur la vie de Samson en général que, quoi que DIEU se servit de lui pour la délivrance du peuple d'Israël, Samson fit cependant plusieurs choses qui ne doivent point être imitées et qui même sont condamnables.

Son mariage avec une Philistine était contre la loi de DIEU, cependant DIEU permit qu'il le fit parce que cela donna lieu à Samson de faire la guerre aux Philistins. C'est ainsi que DIEU permet plusieurs choses pour les vues qu'il se propose, quoiqu'il n'approuve pas ces choses-là.

Enfin, il paraît clairement de ce récit que la grande force de Samson et tout ce qu'il fit contre les Philistins procédait de l'assistance du Seigneur.

CHAPITRE XV

Samson irrité de ce qu'on avait donné sa femme à un autre brûle les blés des Philistins et les défait. Ensuite, ayant été livré aux Philistins, il rompt les cordes dont il était lié, il en tue mille avec une mâchoire d'âne et étant pressé par la soif, DIEU fait un miracle pour le désaltérer.

1 Quelques jours après, au temps de la moisson des blés, Samson alla visiter sa femme, lui portant un chevreau de lait, et il dit : J'entrerai vers ma femme, en sa chambre ; mais son père ne lui permit point d'y entrer ;

2 car il lui dit : J'ai cru que tu avais de l'aversion pour elle, c'est pourquoi je l'ai donnée à ton compagnon. Sa sœur puînée n'est-elle pas plus belle qu'elle ? Je te prie donc, qu'elle soit ta femme au lieu d'elle.

3 Et Samson leur dit : À présent je serai innocent à l'égard des Philistins, quand je leur ferai du mal.

4 Samson donc s'en alla, et prit trois cents renards ; il prit aussi des flambeaux, et il tourna les queues des renards les unes contre les autres, et il mit un flambeau entre les deux queues, au milieu.

5 Puis, ayant allumé les flambeaux, il lâcha les renards aux blés des Philistins. Il brûla donc tant le blé qui était en gerbes que celui qui était sur pied, même jusqu'aux vignes et jusqu'aux oliviers.

6 Et les Philistins dirent : Qui a fait ceci ? Et on répondit : Samson, le beau-fils du Timnien, parce qu'il lui a pris sa femme, et qu'il l'a donnée à son compagnon. Les Philistins donc montèrent et la brûlèrent, elle et son père.

7 Alors Samson leur dit : En usez-vous ainsi ? Cependant, je ne cesserai point que je ne me sois vengé de vous.

8 Et il les battit dos et ventre, et il y eut une grande défaite ; puis il descendit et il s'arrêta dans un quartier du

rocher de Hétam.

9 Alors les Philistins montèrent et campèrent en Juda, et se répandirent à Lehi.

10 Et les hommes de Juda dirent : Pourquoi êtes-vous montés contre nous ? Ils répondirent : Nous sommes montés pour lier Samson, afin que nous lui fassions comme il nous a fait.

11 Alors trois mille hommes de Juda descendirent vers le quartier du rocher de Hétam, et dirent à Samson : Ne sais-tu pas que les Philistins dominant sur nous ? Pourquoi donc nous as-tu fait ceci ? Il leur répondit : Je leur ai fait comme ils m'ont fait.

12 Ils lui dirent encore : Nous sommes descendus pour te lier, afin que nous te livrions entre les mains des Philistins. Et Samson leur dit : Jurez-moi que vous ne vous jetterez point sur moi.

13 Et ils répondirent, et dirent : Non, mais nous te lierons très bien, afin que nous te livrions entre leurs mains ; toutefois nous ne te tuons point. Ils le lièrent donc de deux cordes neuves, et le firent monter hors du rocher.

14 Or, quand il fut venu jusqu'à Lehi, les Philistins jetèrent des cris de joie à sa rencontre ; et l'Esprit de l'Éternel le saisit, et les cordes qui étaient sur ses bras devinrent comme du lin où l'on a mis le feu ; ses liens se défirent et tombèrent de ses mains.

15 Et ayant trouvé une mâchoire d'âne, qui n'était pas encore desséchée, il avança sa main, et l'ayant prise, il en tua mille hommes.

16 Puis Samson dit : Avec une mâchoire d'âne, un monceau, deux monceaux, avec une mâchoire d'âne j'ai tué mille hommes.

17 Et quand il eut achevé de parler, il jeta de sa main la mâchoire, et nomma ce lieu-là Ramathlehi.

18 Et il fut fort pressé de la soif, et criant à l'Éternel, il dit : Tu as accordé à ton serviteur cette grande délivrance ; et maintenant mourrais-je de soif, et tomberais-je entre les mains des incirconcis ?

19 Alors DIEU fendit une des grosses dents de cette mâchoire d'âne, et il en sortit de l'eau ; et quand Samson eut bu, la force lui revint et il reprit courage. C'est pourquoi ce lieu-là a été appelé jusqu'à ce jour : Hen-hakkore, qui est à Lehi.

20 Et il jugea Israël au temps des Philistins, pendant vingt ans.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce récit que DIEU permit que l'on ôtât à Samson sa femme et que les Philistins brûlassent la maison de son beau-père afin que cela donnât occasion à Samson de leur nuire et même d'en faire mourir un grand nombre. Ainsi, ce que Samson fit par un esprit de vengeance, fut un moyen dans la main de DIEU pour abattre l'orgueil et la tyrannie des Philistins qui opprimaient les Israélites. Les divers événements qui sont rapportés dans cette histoire montrent que pendant que Samson garda le vœu du naziréat, rien ne pouvait lui nuire, DIEU lui ayant donné une force extraordinaire et surnaturelle, en sorte qu'il rompit les cordes dont on l'avait lié et qu'il tua mille Philistins, même à sa prière DIEU lui donna de l'eau par un miracle.

Mais nous verrons dans la suite qu'il fut privé de sa force et de tous ses avantages pour n'avoir pas gardé religieusement son vœu. Cependant, ces événements miraculeux étaient dispensés par la providence parce qu'ils étaient très propres à faire une grande impression tant sur les Israélites que sur les Philistins afin que les uns et les autres reconnussent en Samson la puissance du vrai DIEU et qu'ils le regardassent comme un homme qui avait été suscité extraordinairement pour la délivrance du peuple d'Israël.

CHAPITRE XVI

Samson enlève les portes de la ville de Gaza.

Ensuite une femme nommée Délila l'ayant engagé à lui déclarer que sa force consistait dans ses cheveux, elle le livra aux Philistins qui lui crevèrent les yeux.

Quelque temps après, il renversa le temple de dagon et fit périr un grand nombre de Philistins. Il mourut aussi dans cette occasion-là.

1 Or, Samson s'en alla à Gaza, et ayant vu là une femme débauchée, il alla vers elle.

2 Et on dit à ceux de Gaza : Samson est venu ici ; et ils l'environnèrent, et lui dressèrent une embuscade toute la nuit à la porte de la ville, et se tinrent cois les toute la nuit, disant : Qu'on ne bouge point jusqu'à la

pointe du jour, et nous le tuerons.

3 Mais Samson, après avoir dormi jusqu'à minuit, se leva, et se saisit des portes de la ville et des deux poteaux, et les ayant enlevés avec la barre, il les mit sur ses épaules, et les porta sur le haut de la montagne qui est vis-à-vis de Hébron.

4 Après cela, il aima une femme qui se tenait près du torrent de Sçorek, dont le nom était Délila.

5 Et les gouverneurs des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : Flatte-le, et sache de lui en quoi consiste sa grande force, et comment nous pourrions le vaincre, afin que nous le liions pour le dompter ; et nous te donnerons chacun onze cents pièces d'argent.

6 Délila donc dit à Samson : Déclare-moi, je te prie, en quoi consiste ta grande force, et avec quoi il faudrait bien te lier pour te dompter.

7 Et Samson lui répondit : Si on me liait de sept cordes fraîches, qui ne fussent point encore sèches, je deviendrais sans force, et je serais comme un autre homme.

8 Les gouverneurs donc des Philistins lui envoyèrent sept cordes fraîches, qui n'étaient point encore sèches, et elle l'en lia.

9 Or, il y avait des gens chez elle, dans la chambre, qui étaient cachés ; et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Alors il rompit les cordes, comme se romprait un filet d'étoupes dès qu'il sent le feu ; et sa force ne fut point connue.

10 Puis Délila dit à Samson : Voici, tu t'es moqué de moi ; car tu m'as dit des mensonges. Je te prie, déclare-moi maintenant avec quoi tu pourras être bien lié.

11 Et il lui répondit : Si on me liait serré de grosses cordes neuves, dont on ne se serait jamais servi, je deviendrais sans force, et je serais comme un autre homme.

12 Délila donc prit de grosses cordes neuves, et elle lia Samson ; puis elle lui dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Or, il y avait des gens cachés dans la chambre ; et il rompit les grosses cordes de dessus ses bras comme un filet.

13 Puis Délila dit à Samson : Tu t'es moqué de moi jusqu'ici, et tu m'as dit des mensonges. Déclare-moi avec quoi il te faudrait lier. Et il lui dit : Ce serait si tu avais tissu sept tresses de ma tête autour d'une ensuble.

14 Et elle les mit dans l'ensuble avec la cheville ; et elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Alors il se réveilla de son sommeil, et enleva la cheville du métier avec l'ensuble.

15 Alors elle lui dit : Pourquoi dis-tu que tu m'aimes, puisque ton cœur n'est point avec moi ? Tu t'es moqué de moi trois fois, et tu ne m'as point déclaré en quoi consiste ta grande force.

16 Et elle le tourmentait tous les jours par ses paroles, et le pressait jusqu'au bout, de sorte que son âme en était affligée jusqu'à la mort.

17 Alors il lui ouvrit tout son cœur, et lui dit : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête ; car je suis Nazarien de DIEU, dès le ventre de ma mère. Si j'étais rasé, ma force m'abandonnerait et je deviendrais sans force, et je serais comme tous les autres hommes.

18 Délila donc, voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur, envoya appeler les gouverneurs des Philistins, et leur fit dire : Montez à cette fois ; car il m'a ouvert tout son cœur. Les gouverneurs des Philistins montèrent donc vers elle, portant l'argent en leurs mains.

19 Et elle l'endormit sur ses genoux, et ayant appelé un homme, elle lui fit raser sept tresses des cheveux de sa tête, et commença de le dompter, et sa force l'abandonna.

20 Alors elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Et il s'éveilla de son sommeil, disant en lui-même : J'en sortirai comme les autres fois, et je me dégagerai de leurs mains ; mais il ne savait pas que l'Eternel s'était retiré de lui.

21 Les Philistins donc le saisirent et lui crevèrent les yeux, et ils le menèrent à Gaza, et le lièrent de deux chaînes d'airain ; et il tournait la meule dans la prison.

22 Et les cheveux de sa tête commencèrent à revenir, comme ils étaient, lorsqu'il fut rasé.

23 Or, les gouverneurs des Philistins s'assemblèrent pour offrir un grand sacrifice à Dagon leur dieu, et pour se réjouir ; et ils dirent : Notre dieu a livré entre nos mains Samson notre ennemi.

24 Le peuple aussi, l'ayant vu, loua son dieu disant : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, le destructeur de notre pays, et celui qui en a tant tué d'entre nous.

25 Or, comme ils avaient le cœur joyeux, ils dirent : Faites venir Samson, afin qu'il nous divertisse. Ils appelèrent donc Samson et le tirèrent de la prison, et il jouait devant eux ; et ils le firent tenir entre les

piliers.

26 Alors Samson dit au garçon qui le tenait par la main : Mets-moi d'une telle manière que je puisse toucher les piliers qui soutiennent la maison, afin que je m'appuie dessus.

27 Or, la maison était pleine d'hommes et de femmes, et tous les gouverneurs des Philistins y étaient ; il y avait même sur la plate-forme près de trois mille personnes, tant d'hommes que de femmes, qui regardaient Samson jouer.

28 Alors Samson invoqua l'Eternel, et dit : Seigneur Eternel, je te prie, souviens-toi de moi ; ô DIEU, je te prie, fortifie-moi seulement cette fois, et que je me venge des Philistins pour la perte de mes deux yeux.

29 Samson donc embrassa les deux piliers du milieu, sur lesquels la maison était appuyée, et se tint à eux ; l'un était à sa droite et l'autre à sa gauche.

30 Et il dit : Que je meure avec les Philistins. Il s'étendit donc de toute sa force, et la maison tomba sur les gouverneurs et sur tout le peuple qui y était. Et il fit mourir beaucoup plus de gens dans sa mort qu'il n'en avait fait mourir pendant sa vie.

31 Ensuite ses frères et toute la maison de son père descendirent, et l'emportèrent ; et étant remontés ils l'ensevelirent entre Tsorah et Esçtaol, dans le sépulcre de Manoah son père. Il avait jugé Israël vingt ans.

RÉFLEXIONS

Il paraît d'ici que DIEU fut avec Samson pendant qu'il garda le vœu du nazaréat, mais que ce qui causa sa perte fut qu'il s'attacha à des femmes et en particulier à Délila qui, par ses artifices, l'engagea à lui dire en quoi consistait sa force, ce que Samson ne pouvait lui déclarer sans violer son vœu et sans s'exposer à perdre sa force et tous les précieux avantages qu'il avait eus jusqu'alors. Ce changement qui arriva à Samson et l'état honteux où il se vit réduit par ces mêmes Philistins dont il avait été la terreur fait bien voir dans quels malheurs se précipitent ceux qui sont infidèles à DIEU et à leur vocation et comment il abandonne enfin ceux qui se livrent aux infâmes désirs de la chair, aussi bien que ceux qui méprisent les dons et les grâces qu'ils ont reçues de lui.

Il faut remarquer cependant que DIEU rendit à Samson avant sa mort la force qu'il avait perdue en sorte qu'il fit périr trois mille philistins en mourant. DIEU fit cela pour sa gloire, afin d'abattre la puissance et la fierté de ces peuples idolâtres et de leur montrer que le vrai DIEU protégeait les Israélites.

Enfin, il faut considérer sur toute l'histoire de Samson qu'il a fait plusieurs choses mauvaises et tout à fait criminelles, mais que DIEU se sert de toutes sortes de personnes, même de celles qui n'ont pas une véritable piété pour exécuter ses desseins, c'est de quoi nous voyons divers exemples dans l'Écriture. Ainsi la conduite de Samson et de tous ceux dont l'histoire sainte fait mention, desquels la vie n'a pas été bien réglée n'est à imiter que dans ce que l'on y voit de bon et de conforme à la volonté de DIEU.

CHAPITRE XVII

Un homme nommé Mica fait faire deux idoles et il établit un de ses fils pour en être le sacrificateur, jusqu'à ce qu'ayant trouvé un Lévite, il l'établit à la place de son fils.

On ne saurait déterminer précisément en quel temps ce qui est récit dans ce chapitre et dans les suivants arriva. Il semble que cela doit être rapporté aux temps qui suivirent la mort de Josué et des anciens, lorsque Phinéas, fils du grand sacrificateur Eléazar et petit-fils d'Aaron vivait encore. Voyez Chap XX. 28.

1 Il y avait eu un homme de la montagne d'Ephraïm, dont le nom était Mica,

2 qui dit à sa mère : Les onze cents pièces d'argent qui te furent prises, pour lesquelles tu fis tant d'imprécations, lesquelles même tu prononças en ma présence, voici, cet argent-là est entre mes mains, je l'avais pris. Alors sa mère dit : Que mon fils soit béni par l'Eternel !

3 Et quand il rendit à sa mère les onze cents pièces d'argent, sa mère dit : J'avais dédié de ma main cet argent à l'Eternel pour mon fils, afin d'en faire une image taillée, et une de fonte ; et maintenant je te le rendrai.

4 Après donc qu'il eut rendu cet argent-là à sa mère, elle en prit deux cents pièces, et les donna au fondeur, qui en fit une image taillée, et une de fonte ; et elles furent dans la maison de Mica.

5 Ainsi cet homme, savoir, Mica, eut une maison de DIEU, et fit un éphod et des marmousets, et consacra l'un de ses fils, qui lui servit de sacrificateur.

6 En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, chacun faisait ce qui lui semblait bon.

7 Or, il y eut un jeune homme de Bethléhem de Juda (située dans la famille de Juda), qui était Lévite, et qui avait fait son séjour là,

8 qui partit de cette ville-là, savoir, de Bethléhem de Juda, pour aller demeurer où il trouverait son avantage. Et il vint, en continuant son chemin, en la montagne d'Ephraïm, jusqu'à la maison de Mica.

9 Et Mica lui dit : D'où viens-tu ? Le Lévite lui répondit : Je suis de Bethléhem de Juda, et je m'en vais pour demeurer où je trouverai mon avantage.

10 Et Mica lui dit : Demeure avec moi, et sois-moi pour père et pour sacrificateur, et je te donnerai dix pièces d'argent par an, et ce que te coûteront tes habits et ta nourriture. Et le Lévite y alla.

11 Ainsi le Lévite convint de demeurer avec cet homme-là, et ce jeune homme lui fut comme un de ses enfants.

12 Et Mica consacra le Lévite, et ce jeune homme lui servit de sacrificateur, et demeura en sa maison.

13 Alors Mica dit : Maintenant je connais que l'Eternel me fera du bien, parce que j'ai un Lévite pour sacrificateur.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. L'on voit dans cette histoire de Mica que la corruption était très grande parmi les Israélites en ce temps-là et qu'ils conservaient toujours un penchant extrême pour l'idolâtrie, puisque Mica, qui faisait profession de servir DIEU, établit chez lui un culte particulier et même superstitieux et idolâtre.

Par là nous devons reconnaître qu'il est très dangereux de s'écarter du service que DIEU a prescrit dans sa parole et que les hommes ne peuvent que s'égarer lorsqu'ils veulent établir des cultes qu'ils ont eux-mêmes inventés.

II. L'on doit faire attention au désir qu'eut Mica d'avoir un Lévite chez lui et la persuasion où il était que DIEU le bénirait à cause de cela, quoique cette persuasion fut mal fondée à cause du culte qui était établi chez lui était mêlé d'idolâtrie.

Nous devons cependant recueillir de là que l'on ne saurait faire trop de cas du service divin et du Saint ministère pourvu qu'il soit exercé dans sa pureté et qu'on doit regarder cet avantage comme la source de tout notre bonheur.

CHAPITRE XVIII

Ceux de la tribu de Dan étant trop resserrés dans le pays qu'ils habitaient envoyèrent des espions pour reconnaître la ville de Laïs et la prirent ensuite, après avoir consulté le Seigneur, par le moyen du Lévite qui était chez Mica, lequel même ils emmenèrent avec eux pour être leur sacrificateur.

1 En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël ; et en ce même temps la tribu de Dan cherchait un héritage pour elle, afin d'y demeurer ; car jusqu'alors il ne lui en était point échu entre les tribus d'Israël, pour le posséder.

2 C'est pourquoi les descendants de Dan envoyèrent, de leur famille, cinq hommes d'une et d'autre qualité, gens vaillants, de Tsorah et d'Esçtaol, pour épier le pays et le bien reconnaître ; et ils leur dirent : Allez et reconnaissez bien le pays. Ils vinrent donc à la montagne d'Ephraïm jusqu'à la maison de Mica, et ils y passèrent la nuit.

3 Et quand ils furent auprès de la maison de Mica, ils reconnurent la voix du jeune homme Lévite ; et s'étant détournés vers cette maison-là, ils lui dirent : Qui t'a amené par deçà, qu'y fais-tu, et qu'as-tu ici ?

4 Et il répondit : Mica a fait pour moi telle et telle chose, et il m'a donné des gages, et je lui sers de sacrificateur.

5 Ils dirent encore : Nous te prions que tu consultes DIEU, afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons sera heureux.

6 Et le sacrificateur leur dit : Allez en paix, l'Éternel a devant ses yeux le voyage que vous entreprenez.

7 Ces cinq hommes donc s'en allèrent et arrivèrent à Laïs, et ils virent le peuple de cette ville-là, qui était habitée en assurance, et que ce peuple vivait en repos et en assurance, à la façon des Sidoniens, et qu'il n'y avait personne au pays qui leur fit de la peine en aucune chose, parce qu'ils étaient libres ; aussi ils étaient éloignés des Sidoniens, et ils n'avaient à faire avec personne.

- 8 Puis étant revenus à leurs frères à Tsorah et Esçtaol, leurs frères leur dirent : Que rapportez-vous ?
- 9 Et ils répondirent : Allons, montons contre eux ; car nous avons vu le pays, et nous l'avons trouvé très bon. Quoi ! vous êtes encore sans rien faire ? Ne soyez point paresseux à partir pour aller posséder ce pays.
- 10 Quand vous y entrerez, vous viendrez vers un peuple qui est dans une pleine assurance, et dans un pays de grande étendue ; car DIEU l'a livré entre vos mains ; c'est un lieu où il ne manque rien de tout ce qui est sur la terre.
- 11 Il partit donc de là, de la famille de ceux de Dan, savoir, de Tsorah et d'Esçtaol, six cents hommes armés,
- 12 qui, montant, campèrent à Kirjath-jéharim, qui est en Juda ; et on a appelé ce lieu-là Mahanédan, jusqu'à ce jour, et il est derrière Kirjath-jéharim.
- 13 Puis de là ils passèrent à la montagne d'Ephraïm, et arrivèrent jusqu'à la maison de Mica.
- 14 Alors les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays de Laïs, prenant la parole, dirent à leurs frères : Savez-vous que dans ces maisons il y a un éphod et des idoles, une image taillée et une de fonte. Voyez donc maintenant ce que vous aurez à faire.
- 15 Alors ils se détournèrent vers ce lieu-là, et vinrent dans la maison du jeune homme Lévite, dans la maison de Mica, et le saluèrent.
- 16 Or, les six cents hommes des descendants de Dan, qui étaient sous les armes s'arrêtèrent à l'entrée de la porte.
- 17 Mais les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays, étant montés, entrèrent dans la maison, et prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte, pendant que le sacrificateur était à l'entrée de la porte, avec les six cents hommes armés.
- 18 Etant donc entrés dans la maison de Mica, ils prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte. Et le sacrificateur leur dit : Que faites-vous ?
- 19 Et ils lui dirent : Tais-toi, et mets ta main sur ta bouche, et viens-t'en avec nous, et sois-nous pour père et pour sacrificateur. Lequel vaut mieux, d'être sacrificateur de la maison d'un homme seul, ou d'être sacrificateur d'une tribu et d'une famille en Israël ?
- 20 Et le sacrificateur eut de la joie en son cœur, et ayant pris l'éphod, les idoles et l'image taillée, il se mit au milieu du peuple.
- 21 Ils se mirent donc en chemin, et marchèrent, et mirent devant eux les petits enfants, le bétail et le bagage.
- 22 Quand ils furent éloignés de la maison de Mica, ceux qui étaient dans les maisons voisines de celle de Mica, furent convoqués à grand cri, et ils atteignirent les descendants de Dan,
- 23 et ils crièrent après eux ; mais eux tournant le visage, dirent à Mica : Qu'as-tu, que tu cries ainsi ?
- 24 Il répondit : Vous avez enlevé mes dieux que j'avais faits, avec le sacrificateur, et vous vous en êtes allés. Et que me reste-t-il ? Comment donc me dites-vous : Qu'as-tu ?
- 25 Et les descendants de Dan lui dirent : Ne fais point entendre ta voix après nous, de peur que ces gens, en colère, ne se jettent sur vous, et que vous n'y laissiez la vie, toi et tous ceux de ta famille.
- 26 Les descendants de Dan continuèrent donc leur chemin, et Mica, ayant vu qu'ils étaient plus forts que lui, tourna visage et s'en revint en sa maison.
- 27 Ainsi, ayant pris les choses que Mica avait faites, et le sacrificateur qu'il avait, ils arrivèrent à Laïs, vers un peuple qui était tranquille et qui se croyait en sûreté ; et ils les firent passer au fil de l'épée, et ayant mis le feu à la ville, ils la brûlèrent.
- 28 Et il n'y eut personne qui la délivrât ; car elle était loin de Sidon, ses habitants n'avaient aucun commerce avec personne, et elle était située en la vallée qui appartenait au pays de Beth-réhab. Puis ils bâtirent là une ville, et ils y habitèrent.
- 29 Et ils nommèrent cette ville-là Dan, selon le nom de Dan leur père, qui était né à Israël ; au lieu qu'auparavant le nom de cette ville était Laïs.
- 30 Et les descendants de Dan, se dressèrent l'image taillée, et Jonathan, fils de Guersçon, fils de Manassé, lui et ses enfants, furent sacrificateurs pour la tribu de Dan jusqu'au jour que son pays fut pris.
- 31 Ils se dressèrent donc l'image taillée que Mica avait faite, tout le temps que la maison de DIEU fut à Scilo.

RÉFLEXIONS

Pour l'intelligence de ce chapitre et pour profiter de cette lecture, il faut y faire ces trois réflexions :

I. Que ceux de la tribu de Dan entreprirent justement la guerre contre la ville de Laïs, puisque les habitants de cette ville étaient de ces Cananéens dont DIEU avait donné le pays aux enfants d'Israël.

II. Que les Israélites de la tribu de Dan, avant que d'exécuter leur dessein, consultèrent le Seigneur par le moyen d'un Lévite et qu'ils voulurent même avoir ce Lévite avec eux pour sacrificateur.

Quoique ces Israélites péchassent en s'adressant à un Lévite qui avait établi un culte illicite, nous devons cependant apprendre d'ici à ne rien entreprendre sans examiner si nos desseins sont conformes à la volonté du Seigneur et à estimer par-dessus toutes choses l'avantage de servir DIEU publiquement, pourvu que nous le fassions de la manière dont il l'a ordonné.

III. Il faut remarquer sur ce récit que bien que DIEU n'approuvât pas le culte qui était établi chez Mica parce que ce culte était mêlé d'idolâtrie, il voulut cependant donner un heureux succès à ceux de la tribu de Dan pour exécuter les desseins de sa providence. Mais cette tribu n'en témoigna pas à DIEU la reconnaissance qu'elle devait puisqu'elle conserva ce culte idolâtre dans son pays.

Au reste, on voit par ce qui est rapporté dans ce chapitre, qu'il y avait beaucoup de désordres parmi les Israélites par rapport à la religion et aux mœurs. C'est ce qui paraît encore par le chapitre suivant.

CHAPITRE XIX

C'est ici le récit du crime que les habitants de la ville de Guibha commirent en violant et en faisant mourir la femme d'un Lévite, ce qui donna lieu à la guerre que toutes les tribus d'Israël firent à la tribu de Benjamin.

1 Il arriva aussi, en ce temps-là, lorsqu'il n'y avait point de roi en Israël, qu'il y eut un Lévite qui demeurait aux côtés de la montagne d'Ephraïm, qui prit une femme concubine de Bethléhem de Juda.

2 Mais sa concubine commit impureté chez lui et s'en alla d'avec lui en la maison de son père à Bethléhem de Juda ; et elle y fut l'espace de quatre mois.

3 Ensuite son mari se leva, et il s'en alla après elle, pour lui parler selon son cœur, et la ramener. Il avait aussi avec soi son serviteur et deux ânes, et elle le fit entrer dans la maison de son père. Et le père de la jeune femme le voyant venir, se réjouit de sa rencontre.

4 Son beau-père donc, père de la jeune femme, le retint chez lui, et il demeura avec lui trois jours ; et ils mangèrent et burent et ils logèrent là.

5 Au quatrième jour, comme ils s'étaient levés de bon matin, il se mit en chemin pour s'en aller ; mais le père de la jeune femme dit à son beau-fils : Prends une bouchée de pain pour te fortifier, et après cela, vous vous en irez.

6 Ils s'assirent donc et mangèrent eux deux, et burent ensemble ; et le père de la jeune femme dit au mari : Je te prie qu'il te plaise de passer encore ici cette nuit, et que ton cœur se réjouisse.

7 Et comme le mari se fut mis en chemin pour s'en aller, son beau-père le pressa tellement, qu'il s'en retourna, et il y passa encore la nuit.

8 Et au cinquième jour il se leva de bon matin pour s'en aller, et le père de la jeune femme dit : Je te prie, fortifie ton cœur ; et ils tardèrent tant, que le jour commença à baisser pendant qu'ils mangeaient eux deux ensemble.

9 Puis le mari se mit en chemin pour s'en aller, lui et sa concubine, et son serviteur. Et son beau-père, père de la jeune femme, lui dit : Voici, maintenant le jour baisse, et le soir approche ; je vous prie, passez ici la nuit ; voici, le jour finit, passe ici la nuit, et que ton cœur se réjouisse ; et demain matin vous vous lèverez pour continuer votre chemin, et tu t'en iras en ta maison.

10 Mais le mari ne voulut point y passer la nuit ; mais il se leva, et s'en alla, et vint jusque vis-à-vis de Jébus, qui est Jérusalem, ayant avec soi ses deux ânes bâtés et sa concubine.

11 Et comme ils étaient près de Jébus, et que le jour était fort avancé, le serviteur dit à son maître : Marchez je vous prie, et détournons-nous vers cette ville des Jébusiens, afin que nous y passions la nuit.

12 Et son maître lui répondit : Nous ne nous détournerons point vers aucune ville d'un peuple étranger, où il n'y a point d'enfants d'Israël ; mais nous passerons jusqu'à Guibha.

13 Il dit aussi à son serviteur : Marche, et nous gagnerons l'un de ces lieux-là, et nous passerons la nuit à Guibha ou à Rama.

14 Ils passèrent donc plus avant, et marchèrent, et le soleil leur coucha près de Guibha, qui appartient à Benjamin.

15 Alors ils se détournèrent vers Guibha, pour y entrer et y passer la nuit ; et étant entrés, ils demeurèrent dans la place de la ville, et il n'y avait personne qui les retirât chez soi pour y passer la nuit.

16 Mais voici, sur le soir, un vieillard qui venait des champs de son travail ; et cet homme-là était de la montagne d'Ephraïm, mais il demeurait à Guibha, dont les habitants étaient Benjamites ;

17 levant ses yeux, il vit ce voyageur assis dans la place de la ville ; alors ce vieillard lui dit : Où vas-tu, et d'où viens-tu ?

18 Et il lui répondit : Nous passons de Bethléhem de Juda vers les côtés de la montagne d'Ephraïm, d'où je suis, parce que j'étais allé jusqu'à Bethléhem de Juda ; mais maintenant je m'en vais à la maison de l'Eternel ; et il n'y a personne qui me retire chez soi,

19 Quoique nous ayons de la paille et du fourrage pour nos ânes, et du pain et du vin pour moi et pour ta servante, et pour le garçon qui est avec tes serviteurs. Nous n'avons besoin de rien que du logement.

20 Et le vieillard lui dit : La paix soit avec toi ! Je me charge de tout ce dont tu auras besoin ; je te prie seulement, que tu ne passes point la nuit dans la place.

21 Alors il le fit entrer dans sa maison, et il donna à manger aux ânes ; et ayant lavé leurs pieds, ils mangèrent et burent.

22 Comme ils faisaient bonne chère, voici, les gens de la ville, qui étaient de méchants garnements, environnèrent la maison, heurtant à la porte, et ils parlèrent au vieillard, qui était maître de la maison, et lui dirent : Fais sortir cet homme qui est entré dans ta maison, afin que nous le connaissions.

23 Mais cet homme, savoir, le maître de la maison, sortit vers eux, et leur dit : Non, mes frères, ne lui faites point de mal, je vous prie ; puisque cet homme est entré en ma maison, ne faites point une action si infâme.

24 Voici, j'ai une fille qui est vierge et cet homme a sa concubine ; je vous les amènerai dehors maintenant, et vous les violerez, et vous ferez d'elles comme il vous semblera bon ; mais ne commettez point une action si infâme à l'égard de cet homme.

25 Mais ces gens-là ne voulurent point l'écouter ; c'est pourquoi cet homme prit sa concubine, et ils abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin ; puis ils la renvoyèrent, comme l'aube du jour se levait.

26 Cette femme donc, comme le jour approchait, s'en revint, et étant tombée à la porte de la maison de l'homme où était son mari, elle y demeura jusqu'au jour.

27 Et son mari se leva de bon matin, et ayant ouvert la porte, il sortait pour continuer son chemin ; mais voici sa femme concubine qui était tombée à la porte de la maison, et qui avait les mains sur le seuil ;

28 et il lui dit : Lève-toi, et allons-nous-en ; mais elle ne répondit point. Alors il la chargea sur un âne, et se mit en chemin, et s'en retourna chez lui.

29 Et étant venu dans sa maison, il prit un couteau, et prenant sa concubine, il partagea son corps avec ses os en douze parts, et il en envoya une part dans tous les quartiers d'Israël.

30 Et tous ceux qui virent cela dirent : On n'a jamais fait ni vu rien de pareil, depuis que les enfants d'Israël sont montés hors du pays d'Egypte, jusqu'à ce jour. Pensez à cela, consultez et prononcez.

RÉFLEXIONS

Cette histoire fait voir que les habitants de Guibha étaient des gens perdus et portés aux crimes les plus abominables et qu'en général il y avait en ce temps-là une étrange confusion et beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël. Cela procédait principalement de ce qu'ils n'avaient pas des chefs et des conducteurs qui fissent observer la loi de DIEU et de ce que chacun faisait ce qu'il trouvait à propos. Les peuples qui ont été favorisés de la connaissance de DIEU peuvent tomber dans le dernier abandonnement au mal lorsqu'ils n'observent plus les lois de la religion et de la justice et que ceux qui les violent demeurent impunis.

CHAPITRE XX

Les Israélites déclarent la guerre à la tribu de Benjamin parce qu'elle n'avait pas voulu leur livrer les habitants de la ville de Guibha qui s'étaient rendus coupables du viol et de la mort de la femme d'un Lévite, comme cela est dit dans le chapitre précédent.

L'issue de cette guerre fut que les Israélites, après avoir été battus deux fois, prirent Guibha et firent un grand carnage des Benjamites, en sorte que cette tribu fut presque entièrement détruite.

1 Alors tous les enfants d'Israël sortirent, et l'assemblée fut convoquée, comme si ce n'eût été qu'un seul

homme, depuis Dan jusqu'à Béer-sébah, et jusqu'au pays de Galaad, vers l'Éternel, à Mitspa.

2 Et les chefs de tout le peuple, et toutes les tribus d'Israël se trouvèrent dans l'assemblée du peuple de DIEU, au nombre de quatre cent mille hommes de pied qui tiraient l'épée.

3 Et les Benjamites apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Mitspa. Et les enfants d'Israël dirent : Qu'on nous récite comment cette méchante action est arrivée.

4 Et le Lévite, qui était le mari de la femme qu'on avait tuée, répondit et dit : Etant arrivés à Guibha, qui est de Benjamin, moi et ma concubine, pour y passer la nuit,

5 les seigneurs de Guibha se sont élevés contre moi, et ils ont environné de nuit la maison où j'étais, prétendant me tuer, et ils ont tellement violé ma concubine qu'elle en est morte.

6 C'est pourquoi, ayant pris ma concubine, je l'ai mise en pièces, et j'en ai envoyé par tous les quartiers de l'héritage d'Israël ; car ils ont fait un crime énorme, et une action infâme en Israël.

7 Vous voici tous, enfants d'Israël ; délibérez-en ici entre vous, et dites-en votre avis.

8 Et tout le peuple se leva, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme, et ils dirent : Aucun de nous n'ira en sa tente, ni aucun de nous ne se retirera en sa maison ;

9 mais, voici ce que nous ferons maintenant à Guibha ; nous jetterons le sort contre elle ;

10 nous prendrons dix hommes de cent, d'entre toutes les tribus d'Israël, et cent de mille, et mille de dix mille, qui prendront de la provision pour le peuple, afin qu'étant entrés à Guibha de Benjamin, ils la traitent selon l'infamie du crime qu'elle a commis en Israël.

11 Ainsi, tous ceux d'Israël furent assemblés contre cette ville-là, étant unis comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

12 Alors les tribus d'Israël envoyèrent des hommes vers toute la tribu de Benjamin, pour lui dire : Quelle méchante action a-t-on commis parmi vous ?

13 Maintenant donc, livrez-nous ces méchants garnements qui sont à Guibha, afin que nous les fassions mourir, et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël. Mais les Benjamites ne voulurent point écouter la voix de leurs frères, les enfants d'Israël.

14 Et les Benjamites sortant de leurs villes, s'assemblèrent à Guibha, pour sortir en bataille contre les enfants d'Israël.

15 En ce jour-là on fit le dénombrement des enfants de Benjamin, qui étaient dans ces villes-là ; et il se trouva vingt-six mille hommes tirant l'épée, sans les habitants de Guibha, dont on fit aussi le dénombrement, et on y trouva sept cents hommes d'élite.

16 De tout ce peuple-là, il y avait sept cents hommes d'élite, qui ne se servaient point de la main droite ; tous tiraient des pierres avec une fronde à un cheveu, et ils n'en manquaient point.

17 On fit aussi le dénombrement des hommes d'Israël, sans compter ceux de Benjamin, et il s'en trouva quatre cent mille hommes tirant l'épée, tous gens de guerre.

18 Ils partirent donc, et étant montés à la maison du DIEU fort, ils consultèrent DIEU ; les enfants d'Israël dirent donc : Qui est-ce d'entre nous qui montera le premier pour faire la guerre aux Benjamites ? Et l'Éternel répondit : Juda montera le premier.

19 Puis les enfants d'Israël se levèrent de bon matin, et ils campèrent près de Guibha.

20 Et ceux d'Israël sortirent en bataille contre Benjamin, et se rangèrent contre eux en bataille près de Guibha.

21 Alors les Benjamites sortirent de Guibha, et ce jour-là ils mirent par terre vingt-deux mille hommes de l'armée de ceux d'Israël.

22 Toutefois le peuple de ceux d'Israël reprit courage, et se rangea de nouveau en bataille, au lieu où il s'était rangé le premier jour ;

23 parce que les enfants d'Israël étaient montés, et avaient pleuré devant l'Éternel jusqu'au soir, et avaient consulté l'Éternel en disant : M'approcherai-je encore pour combattre contre les descendants de Benjamin, qui est mon frère ? Et l'Éternel avait répondu : Montez contre lui.

24 Le lendemain donc, les enfants d'Israël s'approchèrent des enfants de Benjamin.

25 Les Benjamites sortirent aussi de Guibha ce second jour contre eux, et ils mirent encore par terre dix-huit mille hommes des enfants d'Israël qui tiraient tous l'épée.

26 Alors tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent, et vinrent à la maison du DIEU fort, et y pleurèrent, et se tinrent là, devant l'Éternel, et jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Éternel.

27 Ensuite les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel (l'arche de l'alliance de DIEU était alors en ce lieu-là ; 28 et Phinéas, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, se tenait devant l'Éternel ;) ils consultèrent donc l'Éternel, disant : Sortirai-je encore une autre fois en bataille contre les descendants de Benjamin, qui est mon frère, ou m'en déporterai-je ? Et l'Éternel répondit : Montez ; car demain je les livrerai entre vos mains.

29 Et Israël mit des embuscades autour de Guibha.

30 Et les enfants d'Israël montèrent le troisième jour contre les Benjamites, et se rangèrent contre Guibha comme les autres fois.

31 Alors les Benjamites, étant sortis pour rencontrer le peuple, furent attirés hors de la ville, et commencèrent à en frapper quelques-uns du peuple, et il y eut environ trente hommes d'Israël qui furent blessés à mort, comme les autres fois, par les chemins, dont l'un monte à la maison du DIEU fort, et l'autre à Guibha, dans la campagne.

32 Et les Benjamites dirent : Ils tombent devant nous comme la première fois. Mais les enfants d'Israël disaient : Fuyons et les attirons hors de la ville, dans les chemins.

33 Tous ceux d'Israël donc, se levant du lieu où ils étaient, se rangèrent à Bahal-tamar ; et les gens de l'embuscade sortirent aussi de leur poste, savoir, de la prairie de Guibha ;

34 et dix mille hommes d'élite, de tout Israël, vinrent contre Guibha, et la mêlée fut rude, et ceux de benjamin n'aperçurent point le mal qui allait tomber sur eux.

35 Et l'Éternel battit Benjamin devant les Israélites, et les enfants d'Israël, en ce jour-là, mirent par terre vingt-cinq mille et cent hommes de Benjamin, tous tirant l'épée.

36 Les Benjamites virent alors qu'ils étaient battus. Or, ceux d'Israël avaient reculé devant ceux de Benjamin ; car ils s'assuraient sur les embuscades qu'ils avaient mises près de Guibha ;

37 et ceux qui étaient en embuscade se jetèrent incontinent sur Guibha ; ainsi ceux qui étaient en embuscade marchèrent, et firent passer toute la ville au fil de l'épée.

38 Or, ceux d'Israël avaient donné pour signal à ceux qui étaient en embuscade, qu'ils fissent monter beaucoup de fumée de la ville.

39 Ceux d'Israël avaient donc tourné le dos dans la bataille, et les Benjamites avaient commencé de frapper et de blesser à mort environ trente hommes de ceux d'Israël ; car ils disaient : Quoi qu'il en soit, certainement, ils tombent devant nous comme à la première bataille.

40 Mais quand on vit comme une colonne de fumée qui s'élevait, et qui commençait à monter de la ville, ceux de Benjamin regardèrent derrière eux, et voici, la flamme qui consumait toute la ville, montait vers le ciel ;

41 alors ceux d'Israël tournèrent visage, et ceux de Benjamin furent éperdus ; car ils virent que le mal les avait atteints.

42 Et ils tournèrent le dos devant ceux d'Israël, vers le chemin du désert ; mais l'armée d'Israël les serra de près ; et pour ce qui est de ceux des villes, ils les mirent par terre dans leurs propres lieux.

43 Ils environnèrent donc ceux de Benjamin, les poursuivirent et les foulèrent aux pieds, depuis Ménuha jusqu'à l'opposite de Guibha, vers le soleil levant.

44 Et il y eut de la tribu de Benjamin dix-huit mille hommes tués, qui étaient tous vaillants hommes.

45 Alors ceux de Benjamin tournant le dos, fuirent vers le désert au rocher de Rimmon, et ceux d'Israël en grappillèrent, par les chemins, cinq mille hommes ; et les poursuivant de près jusqu'à Guidhom, ils en frappèrent deux mille hommes.

46 Tous ceux donc qui tombèrent morts ce jour-là de Benjamin, furent vingt-cinq mille hommes, tirant tous l'épée, et tous vaillants hommes.

47 Et il y eut six cents hommes, de ceux qui avaient tourné le dos, qui échappèrent vers le désert au rocher de Rimmon, qui demeurèrent au rocher de Rimmon quatre mois.

48 Et ceux d'Israël retournèrent vers les Benjamites, et les firent passer au fil de l'épée, tant les hommes de chaque ville, que les bêtes et tout ce qui se trouva. Ils brûlèrent aussi toutes les villes qui s'y trouvèrent.

RÉFLEXIONS

La résolution que les tribus d'Israël prirent de faire la guerre à celle de Benjamin parce qu'elle refusa de punir ceux de Guibha de l'action infâme qu'ils avaient commise prouve, que bien qu'il y eût beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël, il y avait pourtant encore du zèle et de l'amour pour la justice.

II. Il est à remarquer que les Israélites ne déclarèrent la guerre à ceux de Benjamin qu'après les avoir premièrement requis de punir les coupables.

Cette conduite sage et modérée doit apprendre aux chrétiens qu'il ne faut pas être trop prompt à rompre la paix et qu'avant que d'employer la rigueur, on doit recourir à la remontrance et aux voies de douceur.

III. Il faut considérer ici que quoi que DIEU approuvât cette guerre et que sa volonté fût de châtier les Benjamites, cependant, parce que les autres tribus n'étaient pas innocentes, il permit qu'elles fussent battues deux fois afin de leur faire sentir leurs péchés et qu'il ne leur accorda la victoire qu'après qu'elles eurent donné des marques de leur repentance par leur humiliation et par leur jeûne.

Ceux dont DIEU veut bénir les desseins et dont il veut se servir pour châtier les autres sont souvent coupables eux-mêmes et ont aussi besoin d'être châtiés et DIEU ne déploie sa force et n'accomplit ses promesses qu'en faveur de ceux qui s'humilient sincèrement devant lui.

Enfin, ce qui arriva aux Benjamites pour avoir refusé de punir les habitants de Guibha du crime atroce qui avait été commis dans leur ville fait voir que les péchés de quelques particuliers peuvent devenir les péchés de tout le peuple et attirent même quelques fois sur le public de grands malheurs lorsque les coupables demeurent impunis et qu'ils sont soutenus ou tolérés par ceux qui devraient réprimer le crime et en faire la vengeance.

CHAPITRE XXI

On voit dans ce chapitre :

I. La douleur que les Israélites eurent de la défaite des Benjamites, et en second lieu ce qu'ils firent pour rétablir cette tribu qui avait été presque éteinte.

1 Et ceux d'Israël jurèrent à Mitspa, disant : Nul de nous ne donnera sa fille pour femme aux Benjamites.

2 Puis le peuple vint à la maison du DIEU fort, et ils demeurèrent là jusqu'au soir en la présence de DIEU, et élevant leurs voix ils répandirent des larmes en abondance,

3 et ils dirent : Éternel, DIEU d'Israël, pourquoi ceci est-il arrivé en Israël, qu'une tribu d'Israël ait été aujourd'hui retranchée ?

4 Et le lendemain le peuple se leva de bon matin, et il bâtit là un autel, et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités.

5 Alors les enfants d'Israël dirent : Qui est celui d'entre toutes les tribus d'Israël qui n'est point monté à l'assemblée vers l'Éternel ? Car on avait fait un grand serment contre celui qui ne monterait point vers l'Éternel à Mitspa, en disant : Un tel sera puni de mort.

6 Car les enfants d'Israël se repentaient de ce qui était arrivé à Benjamin leur frère, et disaient : Aujourd'hui une tribu a été retranchée d'Israël ;

7 que ferons-nous à ceux qui sont demeurés de reste, pour leur donner des femmes, puisque nous avons juré par l'Éternel que nous ne leur donnerions point de nos filles pour femmes ?

8 Ils dirent donc : Y a-t-il quelqu'un d'entre les tribus d'Israël qui ne soit point monté vers l'Éternel à Mitspa ? Et voici, nul de Jabès de Galaad n'était venu au camp, à l'assemblée ;

9 car quand on fit le dénombrement du peuple, nul ne s'y trouva des habitants de Jabès de Galaad.

10 C'est pourquoi l'assemblée y envoya douze mille hommes des plus vaillants, et leur donna ce commandement : Allez et faites passer les habitants de Jabès de Galaad au fil de l'épée, tant les femmes que les petits enfants.

11 Voici donc ce que vous ferez ; vous exterminerez, à la façon de l'interdit, tout mâle, et toute femme qui aura eu la compagnie d'un homme.

12 Et ils trouvèrent, entre les habitants de Jabès de Galaad, quatre cents filles vierges, qui n'avaient point eu la compagnie d'aucun homme, et ils les amenèrent au camp, à Scilo, qui est au pays de Canaan.

13 Alors toute l'assemblée envoya pour parler aux Benjamites qui étaient au rocher de Rimmon, et pour leur annoncer la paix.

14 En ce temps-là, les Benjamites retournèrent, et on leur donna pour femmes celles qui avaient été conservées en vie, d'entre les femmes de Jabès de Galaad ; mais il ne s'en trouva pas assez pour eux.

15 Et le peuple se repentit de ce qui avait été fait à Benjamin ; car l'Éternel avait fait une brèche aux tribus d'Israël ;

16 et les anciens de l'assemblée dirent : Que ferons-nous à ceux qui sont de reste, pour leur donner des

femmes ; car les femmes ont été exterminées d'entre les Benjamites.

17 Puis ils dirent : Ceux qui sont réchappés, posséderont ce qui appartenait à Benjamin, afin qu'une tribu ne soit pas retranchée.

18 Cependant, nous ne leur pourrions point donner des femmes d'entre nos filles ; car les enfants d'Israël ont juré, disant : Maudit est celui qui donnera une femme à ceux de Benjamin.

19 Et ils dirent : Voici, la solennité ordinaire de l'Éternel se célèbre à Scilo, qui est vers l'aquilon de Beth-el, et au soleil levant du chemin qui monte de Beth-el à Sichem, et au midi de Lébona.

20 Et ils donnèrent ce commandement aux Benjamites : Allez, et mettez des embuscades dans les vignes ;

21 et quand vous verrez que les filles de Scilo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous sortirez des vignes, et vous enlèverez pour vous chacun sa femme, d'entre les filles de Scilo, et vous vous en irez au pays de Benjamin ;

22 et quand leurs pères ou leurs frères viendront pour se plaindre devant nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous ; parce que nous n'avons point pris de femmes pour chacun d'eux dans cette guerre, et maintenant vous êtes coupables, parce que vous ne leur en avez point données.

23 Les Benjamites firent donc ainsi, et enlevèrent des femmes, selon leur nombre, d'entre celles qui dansaient, qu'ils ravirent ; puis, s'en allant, ils retournèrent à leur héritage, et ayant rebâti des villes, ils y habitèrent.

24 Les enfants d'Israël retournèrent aussi chacun en sa tribu, à sa famille, et à son héritage.

25 En ces jours-là il n'y avait point de roi en Israël, mais chacun faisait ce qui lui semblait bon.

RÉFLEXIONS

L'affliction que les Israélites témoignèrent de la défaite de ceux de Benjamin qui étaient leurs frères et qu'ils avaient vaincus nous apprend que nous ne devons jamais nous réjouir des avantages que nous remportons lorsqu'il en arrive du mal aux autres, quand même ils se seraient attiré ce mal par leurs fautes.

On peut encore considérer sur cette histoire qu'il ne faut jamais s'abandonner au ressentiment quelque juste qu'il paraisse, ni châtier les coupables avec trop de rigueur, de peur de faire des choses dont on se repentirait dans la suite. Ce fut ce qui arriva aux Israélites qui, au lieu d'user avec modération de leur victoire sur les Benjamites, en firent un si grand carnage et qui après cela, voyant qu'une des tribus d'Israël était presque détruite, en eurent une vive douleur et un grand repentir.

Enfin, comme les Israélites travaillèrent à rétablir la tribu de Benjamin, l'humanité et la charité veulent que nous contribuions de tout notre pouvoir à la consolation et au soulagement des malheureux, surtout quand ce sont nos frères, et que la gloire de DIEU et le bien de la religion demandent que nous nous intéressions pour eux.

LE LIVRE

DE RUTH

ARGUMENT

Ce livre contient l'histoire de Ruth qui était une femme moabite, laquelle, étant veuve, vint au pays d'Israël et épousa en secondes noces Booz, parent de son premier mari. Cette histoire a été rédigée par écrit parce qu'elle sert à établir la généalogie du roi David qui fut arrière-petit-fils de Booz et par ce moyen celle de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. On ne sait pas avec certitude en quel temps arriva ce qui est rapporté dans ce livre.

CHAPITRE I.

Un homme nommé Élimélec quitte le pays d'Israël à cause de la famine et s'en va au pays de Moab avec Nahomi sa femme et ses deux fils. Il y meurt. Ses deux fils y épousent deux femmes moabites et meurent aussi au bout de quelque temps.

Après leur mort, Nahomi leur mère ayant appris que la famine avait cessée retourna au pays d'Israël avec une de ses belles-filles nommée Ruth qui ne voulut pas la quitter.

1 Dans le temps que les juges gouvernaient le peuple d'Israël, il y eut une famine au pays, et un homme de Bethléhem de Juda s'en alla, lui et sa femme, et ses deux fils, au pays de Moab, afin d'y habiter.

2 Le nom de cet homme-là était Élimélec, et le nom de sa femme Nahomi, et les noms de ses deux fils Mahlon et Kiljon ; ils étaient Ephratiens, de Bethléhem de Juda, et ils vinrent au pays de Moab, et ils y demeurèrent.

3 Or, Élimélec, mari de Nahomi, mourut, et elle demeura avec ses deux fils ;

4 qui épousèrent des femmes moabites, dont l'une s'appelait Horpa, et l'autre Ruth ; et ils demeurèrent là environ dix ans.

5 Ses deux fils aussi moururent, savoir, Mahlon et Kiljon. Ainsi cette femme-là demeura seule, après la mort de ses deux fils et de son mari.

6 Et elle se leva avec ses belles-filles, pour s'en retourner du pays de Moab ; car elle apprit au pays de Moab, que l'Éternel avait visité son peuple, en lui donnant du pain.

7 Elle sortit donc du lieu où elle avait demeuré, et ses deux belles-filles avec elle, et elles se mirent en chemin pour retourner au pays de Juda.

8 Et Nahomi dit à ses deux belles-filles : Allez, retournez chacune en la maison de sa mère. L'Éternel vous fasse miséricorde, comme vous avez fait à ceux qui sont morts, et à moi ;

9 l'Éternel vous fasse trouver du repos à chacune dans la maison de son mari ! Et elle les baisa. Mais elles élevèrent leur voix et pleurèrent ;

10 et elles lui dirent : Mais plutôt nous retournerons avec toi vers ton peuple.

11 Et Nahomi répondit : Retournez-vous-en, mes filles ; pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des fils dans mon sein, afin que vous les ayez pour maris ?

12 Retournez-vous-en, mes filles, allez-vous-en ; car je suis trop âgée pour être remariée ; et quand je dirais que j'en aurais quelque espérance, même que dès cette nuit je serais avec un mari, et même que j'aurais enfanté des fils,

13 les attendriez-vous jusqu'à ce qu'ils devinssent grands ? Différez-vous pour eux d'être remariées ? Non, mes filles, car je suis en plus grande amertume que vous, parce que la main de l'Éternel s'est appesantie sur moi.

14 Alors elles élevèrent leur voix et pleurèrent encore. Et Horpa prit congé de sa belle-mère ; mais Ruth

demeura avec elle.

15 Alors Nahomi dit : Voici, ta belle-sœur s'en est retournée vers son peuple et vers ses dieux ; retourne-t-en après ta belle-sœur.

16 Mais Ruth répondit : Ne me prie point de te laisser, pour m'éloigner de toi ; car j'irai où tu iras, et je demeurerai où tu demeureras ; ton peuple sera mon peuple, et ton DIEU sera mon DIEU ;

17 je mourrai où tu mourras, et j'y serai ensevelie. Que l'Éternel me traite avec la dernière rigueur, si jamais rien te sépare de moi que la mort.

18 Nahomi, voyant donc qu'elle était résolue d'aller avec elle, cessa de lui en parler ;

19 Et elles marchèrent toutes deux jusqu'à ce qu'elles arrivèrent à Bethléhem. Et comme elles furent entrées dans Bethléhem, toute la ville fut émue à cause d'elles, et les femmes dirent : N'est-ce pas ici Nahomi ?

20 Et elle leur répondit : Ne m'appellez point Nahomi, appelez-moi Mara ; car le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume.

21 Je m'en allai comblée de biens, et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi m'appelleriez-vous Nahomi, puisque l'Éternel m'a abattue, et que le Tout-Puissant m'a affligée ?

22 C'est ainsi que Nahomi s'en retourna avec Ruth la Moabite, sa belle-fille, qui était venue du pays de Moab ; et elles entrèrent dans Bethléhem au commencement de la moisson des orges.

RÉFLEXIONS

Ce qui mérite principalement notre attention dans ce chapitre, c'est la vertu et la piété de Nahomi. Ayant perdu son mari et ses deux fils dans un pays étranger, elle conserva une tendre affection pour ses deux belles-filles quoiqu'elles fussent Moabites. Elle supporta avec patience les diverses afflictions dont DIEU la visita en la privant de son mari et de ses fils et elle retourna dans sa patrie dès qu'elle put le faire afin d'y servir DIEU.

L'on doit aussi remarquer les sentiments de Ruth qui ne voulut pas se séparer de Nahomi et qui déclara même qu'elle voulait suivre la religion de sa belle-mère et adorer le même DIEU qu'elle. On voit par-là que cette femme, quoiqu'elle fût Moabite et étrangère, avait de la vertu et qu'elle quitta l'idolâtrie pour servir le vrai DIEU.

CHAPITRE II.

Ruth, étant arrivée dans le pays d'Israël avec Nahomi sa belle-mère dans le temps des moissons, va glaner dans le champ de Booz qui était un parent de son premier mari et qui la reçut avec bonté.

1 Le mari de Nahomi avait un parent qui était un homme puissant et riche, de la famille d'Elimélec, qui s'appelait Booz.

2 Et Ruth la Moabite dit à Nahomi : Je te prie, que j'aille aux champs, et je glanerais quelques épis après celui devant lequel j'aurai trouvé grâce. Et elle lui répondit : Va, ma fille.

3 Elle s'en alla donc et entra dans un champ, et glana après les moissonneurs. Et il arriva qu'elle se trouva dans un champ qui appartenait à Booz, qui était de la famille d'Elimélec.

4 En même temps, Booz vint de Bethléhem, qui dit aux moissonneurs : Que l'Éternel soit avec vous, et ils lui répondirent : Que l'Éternel te bénisse.

5 Puis Booz dit à son serviteur, qui était commis sur les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

6 Et le serviteur, qui était commis sur les moissonneurs, répondit et dit : C'est une jeune femme Moabite, qui est revenue avec Nahomi du pays de Moab ;

7 et elle nous a dit : Je vous prie, que je glane et que j'amasse quelques poignées après les moissonneurs ; étant donc venue, elle est demeurée ici depuis le matin jusqu'à présent ; c'est là le peu de temps qu'elle a demeuré dans la maison.

8 Alors Booz dit à Ruth : Ecoute, ma fille, ne va point glaner dans un autre champ, et même ne sors point d'ici, et ne pars pas d'ici, d'auprès de mes servantes ;

9 regarde le champ où l'on moissonnera, et va après elles. N'ai-je pas défendu à mes garçons de te toucher ? et si tu as soif, va aux vaisseaux, et bois de ce que les garçons auront puisé.

10 Alors elle tomba le visage contre terre, et se prosterna, et lui dit : Comment ai-je trouvé grâce devant toi, que tu me connaisses, moi qui suis étrangère ?

11 Booz répondit, et lui dit : Tout ce que tu as fait à ta belle-mère, depuis que ton mari est mort, m'a été entièrement rapporté : comment tu as laissé ton père et ta mère, et le pays de ta naissance, et comment tu es venue vers un peuple que tu n'avais point connu auparavant.

12 Que l'Éternel récompense ce que tu as fait ! et puisses-tu recevoir pleinement ton salaire de l'Éternel, le DIEU d'Israël, sous les ailes duquel tu t'es venue retirer !

13 Et elle dit : Mon seigneur, je trouve grâce devant toi ; car tu m'as consolée, et tu as parlé selon le cœur de ta servante, quoique je ne sois pas autant que l'une de tes servantes.

14 Booz lui dit encore à l'heure du repas : Approche-toi d'ici, et mange du pain, et trempe ton morceau dans le vinaigre. Et elle s'assit à côté des moissonneurs, et il lui donna du grain rôti, et elle en mangea, et fut rassasiée et serra le reste.

15 Puis elle se leva pour glaner. Et Booz commanda à ses garçons, disant : Qu'elle glane même entre les javelles, et ne lui faites point de honte ;

16 et même vous lui laisserez, comme par mégarde, quelques poignées ; vous les lui laisserez, et elle les recueillera, et vous ne l'en reprendrez point.

17 Elle glana donc au champ jusqu'au soir ; et elle battit ce qu'elle avait recueilli, et il y eut environ un épha d'orge.

18 Et elle l'emporta et vint à la ville ; et sa belle-mère vit ce qu'elle avait glané. Elle tira aussi ce qu'elle avait serré de reste, après qu'elle eut été rassasiée, et elle le lui donna.

19 Alors sa belle-mère lui dit : Où as-tu glané, aujourd'hui, et où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui t'a reconnue ! Et elle déclara à sa belle-mère chez qui elle avait fait cela, et lui dit : L'homme chez qui j'ai fait ceci aujourd'hui s'appelle Booz.

20 Et Nahomi dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de l'Éternel, puisqu'il a la même bonté pour les vivants qu'il avait eue pour les morts. Et Nahomi lui dit : Cet homme nous est proche parent, et de ceux qui ont le droit de retrait lignager.

21 Et Ruth la Moabite dit : Et même il m'a dit : Ne bouge point d'avec les garçons qui m'appartiennent, jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson.

22 Et Nahomi dit à Ruth sa belle-fille : Ma fille, il est bon que tu sortes avec ses jeunes filles, de peur qu'on ne te fasse de la peine dans un autre champ.

23 Elle s'attacha donc aux servantes de Booz, afin de glaner jusqu'à ce que la moisson des orges, et la moisson des froments fût achevée ; et elle demeura avec sa belle-mère.

RÉFLEXIONS

I. On voit dans ce chapitre que Ruth étant pauvre aussi bien que Nahomi sa belle-mère, la providence la conduisit dans le champ de Booz d'où elle remporta de quoi se nourrir. Ce fut ainsi que DIEU pourvut à la subsistance de ces deux femmes qui se confiaient en lui.

II. Il paraît d'ici que Booz fut engagé à faire du bien à Ruth parce qu'il avait été informé de la manière dont elle s'était conduite envers sa belle-mère et du désir qu'elle avait eu de se joindre au peuple de DIEU en quittant le pays de sa naissance. Cela fait voir que Booz lui-même avait de la vertu et que s'il épousa Ruth dans la suite, il le fit par un effet de l'estime qu'il avait conçu pour elle.

Et, puisque ce fut la bonne réputation de Ruth qui lui attira ces marques de la bienveillance de Booz, on doit regarder le bien qui arriva à Ruth comme une récompense de sa sage conduite et comme une de ces bénédictions que DIEU accorde à ceux qui le cherchent et particulièrement à ceux qui s'acquittent de leur devoir envers leurs pères et leurs mères.

Nahomi fit aussi paraître sa piété en bénissant le Seigneur du bien qu'il lui faisait et en reconnaissant qu'il avait la même bonté pour elle et pour sa belle-fille qu'il avait eue pour son mari et pour ses fils qui étaient morts.

C'est ainsi que nous devons remercier DIEU de toutes les grâces qu'il nous accorde et les recevoir comme des marques de son amour.

CHAPITRE III.

Ruth, par l'avis de Nahomi sa belle-mère, fait connaître à Booz qu'il avait le droit de l'épouser puisqu'il était proche parent de son mari défunt.

- 1 Et Nahomi, sa belle-mère, lui dit : Ma fille, ne chercherai-je pas à te procurer du repos, afin que tu sois heureuse ?
- 2 Et maintenant, Booz, avec les servantes de qui tu as été, n'est-il pas de notre parenté ? Voici, il vannera cette nuit les orges qui ont été foulées dans l'aire ;
- 3 c'est pourquoi, lave-toi, et oins-toi, et mets sur toi tes plus beaux habits, et descends dans l'aire ; mais ne te fais point connaître à lui, jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger et de boire.
- 4 Puis quand il se couchera, sache le lieu où il couchera, et entre, et découvre ses pieds et te couche ; alors il te dira ce que tu auras à faire.
- 5 Et elle lui répondit : Je ferai tout ce que tu me dis.
- 6 Elle descendit donc à l'aire, et fit tout ce que sa belle-mère lui avait commandé.
- 7 Et Booz mangea et but et se réjouit, et il se vint coucher au bout d'un tas de javelles. Et elle vint tout doucement ; et découvrit ses pieds et se coucha.
- 8 Et sur le minuit, cet homme-là eut peur, et il retira ses pieds ; et voici, une femme y était couchée.
- 9 Alors il lui dit : Qui es-tu ? Et elle répondit : Je suis Ruth, ta servante. Etends le pan de ta robe sur ta servante ; car tu as droit de retrait lignager.
- 10 Et il dit : Ma fille, que l'Éternel te bénisse ! Cette dernière bonté que tu témoignes est plus grande que la première, de n'être point allée après les jeunes gens, pauvres ou riches.
- 11 Maintenant donc, ma fille, ne crains point, je te ferai tout ce que tu me diras ; car toute la porte de mon peuple sait que tu es une femme vertueuse.
- 12 Or, maintenant, il est très vrai que j'ai droit de retrait lignager ; mais il y en a un autre qui a droit de retrait lignager, qui est plus proche que moi.
- 13 Passe ici cette nuit, et au matin si cet homme-là veut user du droit de retrait lignager envers toi, à la bonne heure, qu'il en use ; mais s'il ne lui plaît pas d'user du droit de retrait lignager envers toi, je le ferai ; l'Éternel est vivant. Demeure ici couchée jusqu'au matin.
- 14 Elle demeura donc couchée à ses pieds, jusqu'au matin ; et elle se leva avant qu'on pût se reconnaître l'un l'autre. Et il dit : Qu'on ne sache point qu'aucune femme soit entrée dans l'aire.
- 15 Il lui dit encore : Donne-moi le tablier qui est sur toi, et tiens-le. Et elle le tint et il mesura six mesures d'orge, et il les mit sur elle ; puis il rentra dans la ville.
- 16 Et elle vint chez sa belle-mère, qui lui dit : Qu'as-tu fait, ma fille ? Et elle lui déclara tout ce qui s'était passé entre cet homme-là et elle.
- 17 Et elle dit : Il m'a donné ces six mesures d'orge ; car il m'a dit : Tu ne retourneras point à vide vers ta belle-mère.
- 18 Et Nahomi dit : Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera ; car cet homme-là ne se donnera point de repos qu'il n'ait aujourd'hui achevé cette affaire.

RÉFLEXIONS

L'action de Ruth qui est rapportée dans ce chapitre, considérée en elle-même, paraît contraire à la bienséance. Cependant elle peut être excusée si l'on a égard à la simplicité de ces temps-là. D'ailleurs, la vertu de Ruth, l'âge avancé de Booz, la manière dont il parla à cette femme, le témoignage qu'il rendit à sa sagesse, la démarche publique qu'il fit avant que de l'épouser et les diverses circonstances de cette histoire, mettent la vertu de l'un et de l'autre hors de tout soupçon et font voir que comme il ne se passa rien de criminel dans cette occasion, il n'y a rien ici qui autorise le crime et le libertinage.

CHAPITRE IV.

Booz demanda au plus proche parent d'Élimélec, mari de Nahomi, s'il voulait se prévaloir du droit de retrait lignager et acquérir un champ qui avait appartenu à Élimélec et épouser Ruth, ce que ce parent ayant refusé de faire, Booz fit ce retrait et épousa Ruth.

- 1 Booz donc monta à la porte, et s'y assit ; et voici, celui qui avait le droit de retrait lignager, duquel Booz avait parlé, passait ; et Booz lui dit : Toi, un tel, détourne-toi, et assieds-toi ici. Et il se détourna, et s'assit.
- 2 Alors il prit dix hommes des anciens de la ville, et il leur dit : Asseyez-vous ici ; et ils s'assirent.
- 3 Puis il dit à celui qui avait le droit de retrait lignager : Nahomi, qui est revenue du pays de Moab, a vendu

la portion d'un champ qui appartenait à Elimélec notre parent.

4 Et j'ai pensé qu'il fallait te le faire savoir et te le dire. Acquiers-la, en la présence des anciens de mon peuple ; si tu la veux racheter par droit de retrait lignager, rachète-la ; que si tu ne la veux pas racheter, déclare-le-moi, afin que je le sache ; car il n'y en a point d'autre que toi qui la puisse racheter par droit de retrait lignager, et je suis après toi. Il répondit : Je la rachèterai par droit de retrait lignager.

5 Et Booz dit : Au jour que tu acquerras le champ de la main de Nahomi et de Ruth la Moabite, femme du défunt, tu acquerras aussi Ruth, pour conserver le nom du défunt dans son héritage.

6 Et celui qui avait le droit de retrait lignager dit : Je ne le saurais racheter, de peur que je ne perde mon héritage ; toi, prends pour toi le droit de retrait lignager que j'y ai ; car je ne le saurais racheter.

7 Or, c'était une ancienne coutume en Israël, qu'en cas de droit de retrait lignager et de subrogation, pour confirmer la chose, l'homme déchaussait son soulier et le donnait à son parent, et c'était là un témoignage en Israël, qu'on cédait son droit.

8 Quand donc celui qui avait le droit de retrait lignager eut dit à Booz : Acquiers-le pour toi, il déchaussa son soulier.

9 Et Booz dit aux anciens et à tout le peuple : Vous êtes aujourd'hui témoins que j'ai acquis tout ce qui appartenait à Elimélec, et tout ce qui était à Kiljon et à Mahlon, de la main de Nahomi ;

10 et que je me suis aussi acquis Ruth la Moabite, femme de Mahlon, pour femme, pour conserver le nom du défunt dans son héritage, afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses frères, et de la ville de son habitation ; vous en êtes témoins aujourd'hui.

11 Et tout le peuple qui était à la porte et les anciens dirent : Nous en sommes témoins. L'Eternel fasse que la femme qui entre en ta maison, soit comme Rachel et comme Léa, qui toutes deux ont donné des enfants à la maison d'Israël ; conduis-toi vertueusement en Ephrat, et rends ton nom célèbre dans Bethléhem ;

12 et que de la postérité que l'Eternel te donnera de cette jeune femme, ta maison soit comme la maison de Pharez, que Tamar enfanta à Juda.

13 Ainsi Booz prit Ruth pour femme, et il vint vers elle, et l'Eternel lui fit la grâce de concevoir, et elle enfanta un fils ;

14 et les femmes dirent à Nahomi : Béni soit l'Eternel qui n'a pas voulu te laisser manquer aujourd'hui d'un homme qui eût le droit de retrait lignager, afin que son nom soit conservé en Israël !

15 Qu'il console ton âme et qu'il soit le soutien de ta vieillesse ; car ta belle-fille, qui t'aime, a enfanté, et elle te vaut mieux que sept fils.

16 Alors Nahomi prit l'enfant, et le mit dans son giron, et elle lui tenait lieu de nourrice.

17 Et les voisines lui donnèrent un nom et dirent : Un fils est né à Nahomi ; et elles l'appelèrent Obed ; ce fut le père d'Isaï, père de David.

18 Or, ce sont ici les générations de Pharez : Pharez fut père de Hetsron ;

19 Hetsron fut père de Ram, Ram fut père de Hamminadab ;

20 Hamminadab fut père de Nahasson ; Nahasson fut père de Salmon ;

21 Salmon fut père de Booz ; Booz fut père d'Obed.

22 Obed fut père d'Isaï, et Isaï fut père de David.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce qui est dit dans ce chapitre que Booz, avant que d'épouser Ruth, demanda à un homme, qui était plus proche parent que lui, s'il voulait user de son droit de retrait lignager et que ce ne fut que sur le refus de cet homme que Booz prit Ruth pour sa femme. Cette démarche, que Booz fit publiquement devant les juges et en observant toutes les formalités usitées en semblable cas, prouve la droiture et la pureté de sa conduite. Il paraît aussi de cette histoire qu'on observait alors ce que la loi de DIEU prescrivait pour la conservation et la distinction des familles et des héritages.

Au reste, ce mariage de Booz avec Ruth est rapporté parce que Booz fut le bisaïeul du roi David ainsi qu'on le voit dans la généalogie qui se lit à la fin de ce livre. Et comme JÉSUS-CHRIST notre Seigneur est descendu du roi David, il paraît de là que Ruth, qui était Moabite, est comptée parmi les ancêtres du Messie, de même que Rahab qui était Cananéenne, ce que St. Matthieu remarque expressément au chapitre I de son évangile où il fait la généalogie de JÉSUS-CHRIST.

On doit enfin considérer que DIEU voulut que ces deux femmes, qui étaient étrangères, se joignissent au peuple d'Israël par leur mariage afin de montrer que les païens et les peuples étrangers seraient un jour reçus

dans son alliance, ce qui aussi arrivé après la venue de notre Seigneur.

LE PREMIER LIVRE

DE SAMUEL

ARGUMENT

On voit dans le premier livre de Samuel quel a été l'état du peuple d'Israël sous le gouvernement d'Héli qui fut le quatorzième juge, sous celui de Samuel qui fut le quinzième et le dernier et sous le règne de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

CHAPITRE I.

Le premier chapitre contient l'histoire de la naissance de Samuel. Elkana et Anne, ses père et mère, étant allés à Scilo pour adorer DIEU, Anne pria le Seigneur de lui donner un fils et promis de le vouer à son service.

Quelque temps après, Samuel naquit et après qu'il fut sevré, sa mère le mena à Scilo pour accomplir son vœu. Elle le présente à Héli grand sacrificateur et le consacre à DIEU pour toute sa vie.

1 Il y avait un homme de Ramathajim-Tsophim, de la montagne d'Ephraïm, qui s'appelait Elkana, fils de Jérham, fils d'Elihu, fils de Tohu, fils de Tsuph, Ephratien,

2 qui avait deux femmes, dont l'une s'appelait Anne, et l'autre Péninna ; et Péninna avait des enfants, mais Anne n'en avait point.

3 Or, cet homme-là montait tous les ans de sa ville, pour adorer l'Eternel des armées, et pour lui offrir des sacrifices à Scilo, où étaient les deux fils d'Héli, Hophni et Phinéas, sacrificateurs de l'Eternel.

4 Et le jour qu'Elkana sacrifiait, il donnait à Péninna sa femme, et à tous les fils et filles qu'il avait d'elle, leurs portions.

5 Mais il donnait à Anne une portion fort honorable, car il aimait Anne ; mais l'Eternel l'avait rendue stérile.

6 Et Péninna, qui avait de la jalousie contre elle, la piquait, même fort aigrement ; car elle faisait grand bruit, en lui reprochant que l'Eternel l'avait rendue stérile.

7 Et Elkana faisait ainsi tous les ans. Mais quand Anne montait à la maison de l'Eternel, Péninna l'offensait toujours de la même manière ; et Anne pleurait, et ne mangeait point.

8 Et Elkana son mari lui disait : Anne, pourquoi pleures-tu, et pourquoi ne manges-tu point, et pourquoi ton cœur est-il triste ? Ne te vaud-je pas mieux que dix fils ?

9 Après donc qu'elle eut mangé et bu à Scilo, elle se leva, et Héli le sacrificateur était assis sur un siège, auprès d'un des poteaux du tabernacle de l'Eternel.

10 Elle donc, ayant le cœur plein d'amertume, pria l'Eternel, en répandant beaucoup de larmes ;

11 et elle fit un vœu, et dit : Eternel des armées, si tu daignes regarder l'affliction de ta servante, et si tu te souviens de moi, si tu n'oublies point ta servante, et si tu donnes un enfant mâle à ta servante, je le donnerai à l'Eternel pour tous les jours de sa vie, et aucun rasoir ne passera sur sa tête.

12 Et comme elle continuait de faire sa prière devant l'Eternel, Héli prit garde à sa bouche.

13 Or, Anne parlait dans son cœur ; on voyait seulement remuer ses lèvres, et on n'entendait point sa voix. Héli donc crut qu'elle était ivre.

14 Et Héli lui dit : Jusqu'à quand seras-tu ainsi ivre ? Va digérer ton vin.

15 Mais Anne répondit et dit : Je ne suis point ivre, mon seigneur ; je suis une femme affligée en son esprit ; je n'ai bu ni vin ni cervoise, mais j'ai répandu mon âme devant l'Eternel.

16 Ne prends pas ta servante pour une femme qui ne vaille rien ; car c'est de l'excès de ma douleur et de mon affliction que j'ai parlé jusqu'à présent.

17 Alors Héli répondit et dit : Va-t'en en paix, et que le DIEU d'Israël te veuille accorder la demande que tu lui as faite.

18 Et elle dit : Que ta servante trouve grâce devant tes yeux. Et cette femme continua son chemin, et mangea, et son visage ne fut plus tel qu'auparavant.

19 Après cela, ils se levèrent de bon matin, et se prosternèrent devant l'Éternel ; et ils s'en retournèrent et vinrent à leur maison à Rama. Alors Elkana connut Anne sa femme ; et l'Éternel se souvint d'elle.

20 Quelque temps après, Anne ayant conçu, enfanta un fils, et le nomma Samuel ; parce, dit-elle, que je l'ai demandé à l'Éternel.

21 Et Elkana son mari monta, avec toute sa maison, pour offrir à l'Éternel le sacrifice solennel, et pour s'acquitter de son vœu.

22 Mais Anne n'y monta pas ; car elle dit à son mari : Je n'y irai point jusqu'à ce que l'enfant soit sevré ; alors je le mènerai, afin qu'il soit présenté devant l'Éternel, et qu'il demeure toujours là.

23 Et Elkana son mari lui dit : Fais ce qui te semblera bon ; demeure jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Que l'Éternel seulement accomplisse sa parole ! Ainsi cette femme demeura, et allaita son fils jusqu'à ce qu'elle l'eut sevré.

24 Et sitôt qu'elle l'eut sevré, elle le fit monter avec elle, et ayant pris trois veaux, et un épha de farine, et un baril de vin, elle le mena dans la maison de l'Éternel à Scilo ; et l'enfant était fort jeune.

25 Puis ils égorgèrent un veau, et ils amenèrent l'enfant à Héli ;

26 et elle dit : Hélas ! mon seigneur, il est vrai, comme il l'est que ton âme vit, mon seigneur, que je suis cette femme qui me tenais en ta présence pour prier l'Éternel.

27 J'ai prié pour avoir cet enfant, et l'Éternel m'a accordé la demande que je lui ai faite.

28 C'est pourquoi, je l'ai prêté à l'Éternel ; il sera prêté à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. Et il se prosterna là devant l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre :

I. Qu'il y eut quelque chose d'extraordinaire dans la naissance de Samuel, puisqu'Anne sa mère était stérile et qu'elle obtint ce fils par ses prières et par le vœu qu'elle fit à DIEU. Cela marquait que Samuel serait un homme extraordinairement suscité par le Seigneur.

II. On voit ici la piété de cette femme. Elle en donna des marques dans les prières qu'elle adressait à DIEU à Scilo, dans la manière humble et respectueuse dont elle répondit à Héli qui l'accusait d'être chargée de vin, dans le vœu qu'elle fit de consacrer à DIEU l'enfant qu'il lui donnerait et dans le soin qu'elle eut d'accomplir ce vœu en menant le jeune à Scilo.

C'est là un bel exemple de piété, de modération et de douceur, mais surtout la conduite d'Anne doit apprendre aux pères et plus particulièrement aux mères à consacrer leurs enfants au Seigneur et à les élever dans sa crainte.

III. La naissance de Samuel qui fut le fruit des prières et des larmes d'Anne sa mère nous montre que DIEU écoute favorablement les prières de ceux qui ont recours à lui dans leurs afflictions et qui l'invoquent dans de bonnes vues.

Enfin, le jugement que le sacrificateur Héli fit de la mère d'Héli croyant qu'elle était ivre nous avertit d'éviter les jugements téméraires et précipités et de ne pas condamner le prochain sur des apparences, puisqu'il pourrait nous arriver de regarder comme criminel des actions qui seraient non seulement innocentes, mais même très agréables à DIEU.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :

I. La première contient le cantique d'Anne la mère de Samuel par lequel elle rendit grâce à DIEU de la naissance de son fils.

II. La seconde comprend le récit de la vie déréglée des fils du sacrificateur Héli. On y voit aussi la mollesse de leur père qui ne les reprit et ne les châtia pas comme il devait et les menaces d'un prophète qui dénonça les jugements de DIEU à Héli et à sa famille.

1 Alors Anne pria et dit : Mon cœur s'est réjoui en l'Éternel ; ma corne a été élevée par l'Éternel ; ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis, parce que je me suis réjouie de ton salut.

2 Nul n'est saint comme l'Éternel ; car il n'y en a point d'autre que toi, et il n'y a point d'autre rocher que notre DIEU.

3 Ne prononcez plus tant de paroles hautaines ; que des paroles fières ne sortent plus de votre bouche ; car l'Éternel est le DIEU fort qui sait toutes choses ; c'est à lui à peser les entreprises.

4 L'arc des puissants a été brisé, et ceux qui ne faisaient que trébucher ont été ceints de force.

5 Ceux qui avaient accoutumé d'être rassasiés se sont loués pour avoir du pain, et les affamés ont cessé de l'être ; car celle qui était stérile en a enfanté sept, et celle qui avait beaucoup de fils est tombée dans la langueur.

6 L'Éternel est celui qui fait mourir et qui fait vivre, qui fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter.

7 L'Éternel appauvrit et enrichit, il abaisse et il élève ;

8 il élève le pauvre de la poudre, et il tire l'indigent du fumier, afin de les faire seoir avec les principaux du peuple ; et il leur donne en héritage un trône de gloire ; car les colonnes de la terre appartiennent à l'Eternel, et il a mis la terre habitable sur elles.

9 Il gardera les pieds de ses bien-aimés, et on fera taire les méchants dans les ténèbres ; car l'homme ne prévaudra point par sa propre force.

10 Ceux qui contestent contre l'Eternel seront froissés ; il tonnera des cieux sur chacun d'eux ; l'Eternel jugera les extrémités de la terre ; il donnera la force à celui qu'il a fait roi, et il élèvera la corne de son Oint.

11 Après cela, Elkana s'en alla à Rama dans sa maison, et le jeune garçon vaquait au service de l'Eternel, en la présence d'Héli le sacrificateur.

12 Or, les fils d'Héli étaient des scélérats, et ils ne connaissaient point l'Eternel.

13 Car la coutume de ces sacrificateurs-là envers le peuple était, que quand quelqu'un faisait quelque sacrifice, le garçon du sacrificateur venait, lorsqu'on faisait bouillir la chair, ayant en sa main une fourchette à trois dents,

14 dont il piquait dans la chaudière, ou dans le chaudron, ou dans la marmite, ou dans le pot ; et le sacrificateur prenait pour lui tout ce que la fourchette enlevait. Ils en faisaient ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient là à Scilo.

15 Même avant qu'on fit fumer la graisse, le garçon du sacrificateur venait, et disait à l'homme qui sacrifiait : Donne-moi de la chair à rôtir pour le sacrificateur ; car il ne prendra point de toi de chair bouillie, mais seulement de la chair crue.

16 Que si l'homme lui répondait : Qu'on fasse fumer présentement la graisse, après cela prends-en autant que tu en voudras ; alors il lui disait : Tu en donneras maintenant ; que si tu n'en donnes, j'en prendrai par force.

17 Et ainsi le péché de ces jeunes hommes était très grand devant l'Eternel ; car les hommes méprisaient l'oblation de l'Eternel.

18 Or, Samuel servait en la présence de l'Eternel, étant jeune garçon, ceint d'un éphod de lin.

19 Sa mère lui faisait un petit roquet, qu'elle lui apportait tous les ans, quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice solennel.

20 Et Héli bénit Elkana et sa femme, et dit : Que l'Eternel te fasse avoir des enfants de cette femme, pour le prêt qui a été fait à l'Eternel. Et ils s'en retournèrent chez eux.

21 Et l'Eternel visita Anne, qui conçut et enfanta trois fils et deux filles, et le jeune garçon Samuel devint grand, en la présence de l'Eternel.

22 Or, Héli était fort vieux, et il apprit tout ce que faisaient ses fils à tout Israël, et comment ils couchaient avec les femmes qui s'assemblaient par troupes à la porte du tabernacle d'assignation.

23 Et il leur dit : Pourquoi faites-vous de telles actions ? car j'apprends vos méchantes actions ; ces choses me sont rapportées par tout le peuple.

24 Ne faites pas ainsi, mes fils, car vous n'êtes pas dans une bonne réputation ; vous faites transgresser le peuple de l'Eternel.

25 Si un homme a péché contre un autre homme, le juge en jugera ; mais si quelqu'un pèche contre l'Eternel, qui priera pour lui ? Mais ils n'obéirent point à la voix de leur père ; c'est pourquoi l'Eternel les voulut faire mourir.

26 Cependant le jeune Samuel allait croissant, et il était agréable à l'Eternel et aux hommes.

27 Or, un homme de DIEU vint à Héli, et lui dit : Ainsi a dit l'Eternel : Ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton père, quand ils étaient en Egypte, dans la maison de Pharaon ?

28 Je l'ai aussi choisi, d'entre toutes les tribus d'Israël, pour être mon sacrificateur, afin d'offrir sur mon autel, et de faire fumer les parfums, et de porter l'éphod devant moi ; et j'ai donné à la maison de ton père

toutes les oblations des enfants d'Israël faites par le feu.

29 Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mon sacrifice et mon oblation, que j'ai commandé de faire au tabernacle ? et pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi, pour vous engraisser du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple ?

30 C'est pourquoi, l'Éternel, le DIEU d'Israël, dit : J'avais dit que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à jamais ; mais maintenant l'Éternel dit : Il ne sera pas dit que je fasse cela ; car j'honorerai ceux qui m'honorent ; mais ceux qui me méprisent seront dans le dernier mépris.

31 Voici, les jours viennent que je couperai ton bras, et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura point de vieillard dans ta maison ;

32 et tu verras un ennemi dans le tabernacle, pendant que DIEU enverra toute sorte de biens à Israël, et il n'y aura jamais aucun vieillard en ta maison ;

33 et celui de tes descendants que je n'aurai point retranché de mon autel, ne servira qu'à consumer tes yeux, et il tourmentera ton âme, et tous les enfants de ta maison mourront dans la fleur de leur âge ;

34 et ce qui arrivera à tes deux fils, à Hophni et Phinées, t'en sera un signe, c'est qu'ils mourront tous deux dans un même jour ;

35 et je m'établirai un sacrificateur fidèle ; il fera selon mon cœur et selon mon âme ; je lui bâtirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon Oint ;

36 et quiconque sera demeuré de reste de ta maison, viendra se prosterner devant lui, pour avoir une pièce d'argent et quelque pièce de pain, et il lui dira : Fais-moi entrer, je te prie, dans quelque'une des charges du sacerdoce pour manger un morceau de pain.

RÉFLEXIONS

Le cantique qu'Anne prononça et les louanges publiques et solennelles qu'elle rendit à DIEU à Scilo sont une nouvelle preuve de sa piété et cela nous instruit à témoigner notre reconnaissance à DIEU et à le bénir lorsqu'il nous accorde quelque grâce particulière. Ce qu'Anne dit dans ce cantique nous apprend que la providence gouverne toute chose, que DIEU confond les orgueilleux, qu'il a soin des faibles et des affligés qui le craignent, qu'il les protège et qu'il exauce leurs prières. C'est là une doctrine très propre à consoler et à soutenir les gens de bien dans leurs épreuves et à nous porter à la piété et à la confiance en DIEU.

Le récit des crimes et des sacrilèges des fils d'Héli doit nous faire reconnaître que la mauvaise vie et le relâchement des ministres de la religion est le plus grand de tous les scandales, que c'est ce qui corrompt le plus les peuples et ce qui attire aussi sur eux les jugements de DIEU.

Il faut après cela faire bien de l'attention à la conduite d'Héli, qui au lieu de punir ses fils comme ils le méritaient, ne les reprit que mollement et à ce que DIEU lui fit dénoncer par un prophète qui lui déclara qu'à cause de cela DIEU ferait périr ses enfants et sa postérité.

C'est là un exemple bien remarquable qui apprend aux pères et aux mères que la mollesse envers les enfants est un grand péché, que DIEU punit ces pères mous et indulgents par leurs enfants eux-mêmes et que c'est ce qui fait le plus souvent périr les familles. Mais cette mollesse est surtout condamnable dans les personnes publiques et principalement dans les conducteurs de l'église et les magistrats lorsqu'ils ne répriment pas les désordres et le vice et qu'ils ne s'y opposent pas avec la fermeté nécessaire et autant qu'ils le peuvent. Les reproches que DIEU fit faire à Héli par un prophète et les malheurs qui tombèrent peu après sur ses enfants et sur tout le peuple font voir qu'il arrive de très grands maux de cette indulgence et qu'elle expose non seulement les particuliers, mais aussi le public à la vengeance céleste.

CHAPITRE III.

DIEU apparaît pour la première fois à Samuel qui était encore jeune et il l'avertit de la ruine de la maison d'Héli.

Samuel récite à Héli ce que DIEU lui a fait connaître et Héli l'ayant entendu se soumet avec résignation à la volonté du Seigneur.

1 Or, le jeune Samuel servait l'Éternel, en la présence d'Héli ; et la Parole de l'Éternel était rare en ces jours-là, et les visions n'étaient pas communes.

2 Et il arriva un jour qu'Héli, dont les yeux commençaient à se ternir, de sorte qu'il ne pouvait voir, étant

couché en son lieu,

3 avant que les lampes de DIEU fussent éteintes, Samuel étant aussi couché au tabernacle de l'Éternel, où était l'arche de DIEU,

4 l'Éternel appela Samuel, et il répondit : Me voici.

5 Et il courut vers Héli, et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Mais Héli dit : Je ne t'ai point appelé ; retourne-t'en, et couche-toi, et il s'en retourna et se coucha.

6 Et l'Éternel appela encore Samuel, et Samuel se leva et s'en alla vers Héli, et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli dit : Mon fils, je ne t'ai point appelé ; retourne-t'en et couche-toi.

7 Or, Samuel ne connaissait point encore la voix de l'Éternel, et la Parole de l'Éternel ne lui avait point encore été révélée.

8 Et l'Éternel appela encore Samuel pour la troisième fois ; et Samuel se leva, et s'en alla vers Héli, et dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli reconnut que l'Éternel appelait ce jeune garçon.

9 Alors Héli dit à Samuel : Va, et couche-toi ; et si l'on t'appelle, tu diras : Éternel, parle ; car ton serviteur écoute. Samuel donc s'en alla, et se coucha en son lieu.

10 Et l'Éternel vint, et se tint là, et il appela, comme il avait fait les autres fois, Samuel, Samuel ; et Samuel dit : Parle ; car ton serviteur écoute.

11 Alors l'Éternel dit à Samuel : Voici, je vais faire une chose en Israël que nul ne pourra entendre sans que ses deux oreilles lui cornent ;

12 en ce jour-là, je mettrai en effet contre Héli tout ce que j'ai dit contre sa maison : je commencerai et j'achèverai ;

13 car je l'ai averti que j'allais punir sa maison pour jamais, à cause de l'iniquité qu'il a connue, c'est que ses fils se sont rendus infâmes et il ne les a point réprimés.

14 C'est pourquoi, j'ai juré à la maison d'Héli, si jamais l'iniquité de la maison d'Héli est expiée par quelque sacrifice ou par quelque oblation.

15 Et Samuel demeura couché jusqu'au matin, puis il ouvrit les portes de la maison de l'Eternel. Or, Samuel craignait de déclarer cette vision à Héli.

16 Mais Héli appela Samuel et lui dit : Samuel, mon fils, et il répondit : Me voici.

17 Et Héli dit : Quelle est la parole qui t'a été adressée ? Je te prie, ne me la cache point. Que DIEU te traite avec la dernière rigueur, si tu me caches un seul mot de tout ce qui t'a été dit.

18 Samuel donc lui déclara toutes ces paroles, et il ne lui cacha rien. Et Héli répondit : C'est l'Eternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon.

19 Et Samuel devenait grand, et l'Eternel était avec lui, et aucune de toutes ses paroles ne tomba à terre.

20 Et tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-schébah, connut que Samuel était établi pour prophète de l'Eternel.

21 Et l'Eternel continua à apparaître à Scilo, car l'Eternel se manifestait à Samuel, à Scilo, par sa parole.

RÉFLEXIONS

Voici les enseignements que nous avons dans ce chapitre :

Le premier est que comme DIEU se manifesta à Samuel lorsqu'il était encore jeune, DIEU prend plaisir à se faire connaître à ceux qui le craignent, mais qu'il aime surtout à se communiquer à ceux qui se consacrent à lui dès leur jeune âge et à répandre ses dons sur eux.

II. Nous devons à l'exemple de Samuel écouter la voix de DIEU de quelque manière qu'il nous la fasse entendre et dire toujours comme lui avec humilité et avec docilité : Parle Seigneur, car ton serviteur écoute.

III. La conduite de Samuel qui craignit d'abord de dire à Héli ce que DIEU lui avait révélé, mais qui, étant sommé de le faire, lui déclara tout sans lui rien cacher est un bel exemple de modestie et en même temps de fermeté et de courage.

On se fait de la peine à dire aux hommes des choses fâcheuses, mais la honte, ni la crainte ne doivent jamais nous empêcher de leur dire la vérité lorsque nous y sommes appelés.

IV. Ce que DIEU dit à Samuel de la ruine de la maison d'Héli fait voir que ceux qui ne répriment pas le vice et l'impiété sans avoir égard à qui que ce soit se chargent d'un très grand péché et que souvent la colère de DIEU est tellement allumée que rien ne peut en arrêter les effets.

V. La réponse qu'Héli fit à Samuel en disant : C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qu'il trouvera bon marque qu'Héli, quoique coupable, avait cependant des sentiments de piété et qu'il reconnu que DIEU le châtiât justement.

C'est ainsi qu'il faut se soumettre en toutes choses à la volonté de DIEU avec une parfaite résignation et adorer avec humilité la justice de ses jugements, surtout quand on ne s'est pas acquitté de son devoir.

CHAPITRE IV.

Les Israélites font la guerre aux Philistins, ils sont battus par deux fois et la seconde fois, les Philistins en firent un grand carnage et ils prirent l'arche de l'alliance que les Israélites avaient fait venir au camp. Les deux fils d'Héli, Hophni et Phinéas, qui étaient sacrificateurs, périrent dans cette guerre.

Héli apprenant ces nouvelles tomba à la renverse et se tua et la femme de Phinéas mourut aussi dans le même temps.

1 Ce que Samuel avait dit à tout Israël arriva ; car Israël sortit en bataille pour rencontrer les Philistins, et campa près d'Ebenhézer ; et les Philistins campèrent à Aphek.

2 Et les Philistins se rangèrent en bataille pour rencontrer Israël, et, la bataille s'étant donnée, Israël fut battu devant les Philistins, qui en tuèrent environ quatre mille hommes, dans le combat, par la campagne.

3 Et le peuple étant revenu au camp, les anciens d'Israël dirent : Pourquoi l'Eternel nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins ? Faisons venir de Scilo l'arche de l'alliance de l'Eternel et qu'il vienne au milieu de nous, et nous délivre des mains de nos ennemis.

4 Le peuple donc envoya à Scilo, et on apporta l'arche de l'alliance de l'Eternel des armées qui habite entre les chérubins ; et les deux fils d'Héli, Hophni et Phinéas, y étaient avec l'arche de l'alliance de DIEU.

5 Et comme l'arche de l'Eternel entra au camp, tout Israël jeta de si grands cris de joie, que la terre en retentissait.

6 Et les Philistins, entendant le bruit de ces cris de joie, dirent : Que veut dire ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux ? Et ils surent que l'arche de l'Eternel était venue au camp.

7 Et les Philistins eurent peur, parce qu'on disait : DIEU est venu au camp ; et ils dirent : Malheur à nous ! il n'en était pas ainsi ces jours passés.

8 Malheur à nous ! qui nous délivrera de la main de ces dieux puissants ? Ce sont ces dieux -là qui ont frappé les Egyptiens au désert, outre toutes les autres plaies.

9 Philistins renforcez-vous, et agissez en hommes, de peur que vous ne soyez esclaves des Hébreux, comme ils ont été les vôtres ; soyez donc hommes et combattez.

10 Les Philistins donc combattirent, et Israël fut battu, et chacun s'enfuit en sa tente, et il y eut une si grande défaite, que trente mille hommes de pied d'Israël y demeurèrent ;

11 et l'arche de DIEU fut prise ; et les deux fils d'Héli, Hophni et Phinéas, moururent.

12 Or, un homme de Benjamin, échappé de la bataille, courut et arriva à Scilo ce même jour-là, ayant ses vêtements déchirés, et de la cendre sur sa tête.

13 Et comme il arrivait, voici, Héli était assis sur un siège à côté du chemin, étant dans l'attente ; car son cœur tremblait à cause de l'arche de DIEU. Cet homme-là donc entra dans la ville pour porter ces nouvelles, et toute la ville se mit à crier.

14 Et Héli, entendant le bruit de ce cri, dit : Que veut dire ce grand tumulte ? Et cet homme-là, se hâtant, vint à Héli, et lui récita tout ce qui était arrivé.

15 Or, Héli était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, et ses yeux étaient tout ternis, de sorte qu'il ne pouvait voir.

16 Cet homme-là donc dit à Héli : C'est moi qui viens de la bataille ; car je suis aujourd'hui échappé de la bataille. Et Héli dit : Qu'y est-il arrivé, mon fils ?

17 Et celui qui portait les nouvelles répondit et dit : Israël a fui devant les Philistins, et même il y a eu une grande défaite du peuple, et tes deux fils aussi, Hophni et Phinéas, sont morts, et l'arche de DIEU a été prise.

18 Et sitôt qu'il eut fait mention de l'arche de DIEU, Héli tomba à la renverse de dessus son siège, à côté de la porte, et il se rompit la nuque du cou, et mourut ; car c'était un homme vieux et pesant. Il avait jugé Israël quarante ans.

19 Et sa belle-fille, femme de Phinéas, qui était grosse et sur le point d'accoucher, ayant appris la nouvelle que l'arche de DIEU était prise, et que son beau-père et son mari étaient morts, se courba et enfanta ; car les douleurs lui survinrent.

20 Et comme elle mourait, celles qui étaient près d'elle, lui dirent : Ne crains point, car tu as enfanté un fils.

Et elle ne répondit rien, et n'y fit aucune attention.

21 Mais elle nomma l'enfant I-cabod, disant : La gloire de l'Éternel est transportée d'Israël ; parce que l'arche de l'Éternel était prise, et à cause de son beau-père et de son mari.

22 Elle dit donc : La gloire de DIEU est transportée d'Israël ; car l'arche de DIEU est prise.

RÉFLEXIONS

Il y a ici deux choses principales à remarquer :

I. On voit dans la défaite des Israélites par les Philistins, dans la mort des fils d'Héli et dans celle d'Héli lui-même des marques de la colère de DIEU sur le peuple d'Israël et sur la famille d'Héli et l'accomplissement des menaces qui avaient été faites à ce sacrificateur de la part de DIEU.

Les menaces du Seigneur ne manquent jamais de s'exécuter et ses jugements tombent tôt ou tard sur les peuples coupables, sur les familles où le vice règne et en particulier sur les ministres de la religion qui ne s'acquittent pas de leur devoir et qui déshonorent leur caractère par une conduite déréglée.

II. L'on doit faire une attention particulière à ce qui arriva aux Israélites. Ayant été battu la première fois, ils crurent que, s'ils faisaient venir l'arche de l'alliance dans leur camp, ils seraient vainqueurs. L'arrivée de l'arche les remplit de confiance et de joie et les Philistins en furent même d'abord effrayés. Mais cela n'empêcha pas que les Israélites ne fussent défaits et même DIEU permit que ces peuples idolâtres prissent cette arche qui était la marque la plus expresse de sa présence au milieu de son peuple. La confiance que l'on a en DIEU est toujours fausse et téméraire lorsqu'on est engagé dans la rébellion et ni l'alliance de DIEU, ni les marques et les sceaux de cette alliance ne garantissent point de la vengeance céleste ceux qui la provoquent par leurs péchés.

CHAPITRE V.

Les Philistins ayant mis l'arche de l'alliance dans le temple de dagon leur idole, cette idole fut renversée et brisée,

Et les Philistins furent tellement tourmentés par une maladie que DIEU leur envoya et par des souris qui désolèrent leur pays, qu'après avoir fait transporter l'arche en divers lieux, ils furent contraints de la renvoyer dans le pays d'Israël.

1 Les Philistins donc prirent l'arche de DIEU, et l'emmenèrent d'Ebenhézer à Asçdod.

2 Les Philistins, dis-je, prirent l'arche de DIEU, et l'emmenèrent dans la maison de Dagon, et la placèrent auprès de Dagon.

3 Le lendemain, les Asçdodiens s'étant levés de bon matin, voici, ils trouvèrent que Dagon était tombé, le visage contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; mais ils prirent Dagon, et le remirent à sa place.

4 Ils se levèrent encore le lendemain de bon matin, et voici, ils trouvèrent que Dagon était tombé le visage contre terre, devant l'arche de l'Éternel ; sa tête et les deux paumes de ses mains, ayant été coupées, étaient sur le seuil, et le tronc seul de Dagon était demeuré auprès d'elle.

5 C'est pour cette raison que les sacrificateurs de Dagon, et tous ceux qui entrent en sa maison, ne marchent point sur le seuil de Dagon, à Asçdod, jusqu'à ce jour.

6 Ensuite la main de l'Éternel s'appesantit sur les Asçdodiens, et désola tout leur pays, et les frappa au dedans du fondement, tant à Asçdod que dans ses confins.

7 Ceux donc d'Asçdod, voyant ce qui leur était arrivé, dirent : L'arche du DIEU d'Israël ne demeurera point avec nous ; car sa main est pesante sur nous et sur Dagon notre DIEU.

8 Et ayant envoyé assembler tous les gouverneurs des Philistins vers eux, ils dirent : Que ferons-nous de l'arche du DIEU d'Israël ? Et ils répondirent : Qu'on transporte l'arche du DIEU d'Israël à Gath. Ainsi on transporta l'arche du DIEU d'Israël.

9 Mais après qu'on l'eut transportée à Gath, la main de l'Éternel fut sur la ville avec un fort grand effroi, et il frappa les gens de la ville, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et leur *fondement* était interne.

10 Ils envoyèrent donc l'arche de DIEU à Hébron. Or, comme l'arche de DIEU entra à Hébron, ceux de Hébron s'écrièrent, disant : Ils ont transporté l'arche du DIEU d'Israël vers nous, pour nous faire mourir, et notre peuple.

11 C'est pourquoi ils envoyèrent et rassemblèrent tous les gouverneurs des Philistins, et dirent : Laissez aller l'arche du DIEU d'Israël, et qu'elle s'en retourne en son lieu, afin qu'elle ne nous fasse point mourir, nous et

notre peuple ; car il y avait une frayeur mortelle par toute la ville, et la main de DIEU y était fort appesantie. 12 Et les hommes qui ne mouraient point, étaient frappés au-dedans du fondement, de sorte que le cri de la ville montait jusqu'au ciel.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins et qu'elle fut même menée dans le temple de dagon. DIEU permit cet événement si surprenant pour faire voir combien il était irrité contre les Israélites et en même temps pour faire sentir sa puissance aux Philistins dans leur propre pays. En effet, l'idole dagon tomba et fut brisée devant l'arche, les Philistins furent affligés d'une maladie fâcheuse et les souris firent outre cela un grand dégât dans tous leur pays. Et comme ils firent transporter l'arche dans une autre ville pour voir si les mêmes maux y arriveraient, DIEU continua à appesantir sa main sur eux. Tout cela arriva pour empêcher que ces peuples idolâtres n'insultassent au DIEU des Israélites de ce qu'ils avaient pris son arche et vaincu son peuple et pour leur montrer que leurs divinités étaient des idoles mortes et sans puissance et que le DIEU d'Israël était le seul vrai DIEU tout puissant.

C'est ainsi que DIEU a soin de sa gloire et que s'il permet quelques fois que ses ennemis aient le dessus et qu'il arrive des choses contraires aux intérêts de cette gloire il fait enfin éclater sa puissance à la confusion de ceux qui l'outragent et à l'honneur de son nom.

CHAPITRE VI.

Les Philistins, pour se délivrer des plaies dont ils étaient frappés, renvoient l'arche de l'alliance au pays d'Israël avec une offrande qui était un monument de ce qui leur était arrivé.

L'arche ayant été conduite à Bethsémès, DIEU fit mourir plusieurs personnes de cette ville-là pour avoir touché l'arche et pour avoir regardé dedans. De Bethsémès, l'arche fut renvoyée à Kirjath-jéhari.

- 1 L'arche de l'Éternel ayant été pendant sept mois dans le pays des Philistins,
- 2 les Philistins appelèrent les sacrificateurs et les devins, et leur dirent : Que ferons-nous de l'arche de l'Éternel ? Déclarez-nous comment nous la renverrons en son lieu.
- 3 Et ils répondirent : Si vous renvoyez l'arche du DIEU d'Israël, ne la renvoyez point à vide, mais ne manquez pas à lui payer l'oblation pour le délit ; alors vous serez guéris, ou vous saurez pourquoi sa main ne se sera point retirée de dessus vous.
- 4 Et ils dirent : Quelle oblation lui paierons-nous pour le délit ? Et ils répondirent : Selon le nombre des gouvernements des Philistins, vous donnerez cinq figures de fondement d'or, et cinq souris d'or ; car une même plaie a été sur vous tous, et sur vos gouvernements.
- 5 Vous ferez donc des figures de vos fondements, et des figures des souris qui gâtent le pays, et vous donnerez gloire au DIEU d'Israël ; peut-être lèvera-t-il sa main de dessus vous, et de dessus vos dieux, et de dessus votre pays.
- 6 Et pourquoi appesantiriez-vous votre cœur, comme l'Égypte et Pharaon ont appesanti le leur ? Après qu'il eut fait de merveilleux exploits parmi eux, ne les laissèrent-ils pas aller, et ne s'en allèrent-ils pas ?
- 7 Maintenant donc prenez de quoi faire un chariot tout neuf, et deux jeunes vaches qui allaitent leurs veaux, sur lesquelles on n'ait point encore mis de joug, et attelez les deux jeunes vaches au chariot, et faites ramener leurs petits à la maison.
- 8 Prenez ensuite l'arche de l'Éternel, et mettez-la sur le chariot, et mettez les ouvrages d'or, que vous lui aurez payés pour l'oblation du délit, dans un coffret, à côté d'elle, et renvoyez-la, et elle s'en ira.
- 9 Et vous prendrez garde à ce qui arrivera ; si l'arche monte vers Beth-scémès, par le chemin qui mène à sa contrée, c'est l'Éternel qui nous a fait tout ce grand mal ; si elle n'y va pas, nous saurons alors que sa main ne nous a point touchés, mais que ceci nous est arrivé à l'aventure.
- 10 Et ces gens-là firent ainsi. Ils prirent donc deux jeunes vaches qui allaitaient, et les attelèrent au chariot, et enfermèrent leurs petits dans la maison ;
- 11 et ils mirent l'arche de l'Éternel sur le chariot, et le coffret, avec les souris d'or et les figures de leurs fondements.
- 12 Alors les jeunes vaches prirent tout droit le chemin de Beth-scémès, tenant toujours le même chemin en marchant et en mugissant ; et elles ne se détournèrent ni à droite ni à gauche ; et les gouverneurs des

Philistins allèrent après elles jusqu'à la frontière de Beth-scémès.

13 Or, ceux de Beth-scémès moissonnaient les blés en la vallée ; et ils élevèrent leurs yeux, et virent l'arche, et ils furent fort réjouis quand ils la virent.

14 Et le chariot vint au champ de Josué Bethscémite, et s'arrêta là. Or, il y avait là une grande pierre, et on fendit le bois du chariot, et on offrit les jeunes vaches en holocauste à l'Éternel.

15 Car les Lévites descendirent l'arche de l'Éternel, et le coffret qui était auprès, dans lequel étaient les ouvrages d'or, et ils les mirent sur cette grande pierre. En ce même jour, ceux de Beth-scémès offrirent des holocaustes, et présentèrent des sacrifices à l'Éternel.

16 Et les cinq gouverneurs des Philistins ayant vu cela, retournèrent le même jour à Hébron.

17 Et c'est ici le nombre des fondements d'or que les Philistins donnèrent à l'Éternel, en offrande pour le délit, une pour Asçdod, une pour Gaza, une pour Asçkélon, une pour Gath, une pour Hébron.

18 Et il y eut des souris d'or, selon le nombre de toutes les villes des Philistins, savoir, des cinq gouvernements, tant des villes fermées de murailles, que des villes sans murs ; et ils les emmenèrent jusqu'à la grande pierre sur laquelle on posa l'arche de l'Éternel ; et jusqu'à ce jour cette pierre est dans le champ de Josué, Bethscémite.

19 Et l'Éternel frappa des gens de Beth-scémès, parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de l'Éternel ; et il frappa aussi du peuple qui était au nombre de cinquante mille soixante et dix hommes. Et le peuple fit un grand deuil, parce que l'Éternel l'avait frappé d'une grande plaie.

20 Alors ceux de Beth-scémès dirent : Qui pourrait subsister en la présence de l'Éternel, ce DIEU saint ? Et vers qui montera-t-il en s'éloignant de nous ?

21 Et ils envoyèrent des messagers aux habitants de Kirjath-jéharim, disant : Les Philistins ont ramené l'arche de l'Éternel ; descendez, et faites-la monter vers vous.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre fait voir que le triomphe des Philistins fut de courte durée, puisque DIEU ne permit pas que son arche demeurât longtemps parmi eux et qu'il les contraignît de la renvoyer avec une offrande qui marquait la crainte qu'ils avaient du DIEU d'Israël et qui était une reconnaissance solennelle de sa puissance et un monument des plaies dont DIEU les avait frappés. De cette manière DIEU confondit les Philistins et leur fit bien mieux sentir sa puissance après qu'ils eurent pris l'arche qu'il ne l'eût fait s'ils ne l'avaient pas prise et si les Israélites n'avaient pas été vaincus.

Lors même que DIEU semble ne pas soutenir les intérêts de sa gloire, c'est alors qu'il la manifeste avec le plus d'éclat et tôt ou tard il oblige ses ennemis à rendre hommage à sa puissance.

II. Nous devons apprendre de ce que les sacrificateurs des Philistins disaient à ces peuples idolâtres à nous humilier sous la main de DIEU lorsqu'il nous afflige et à ne pas différer à l'apaiser de peur que, si nous nous endurcissons à ses châtiments, nous n'en soyons accablés.

III. Il est à remarquer que les Philistins résolurent de mettre l'arche sur un chariot neuf attelé par des vaches qui allaitaient et de les laisser aller sans les faire conduire d'un côté, ni d'un autre. Leur dessein était d'éprouver encore par là si les fléaux qui les accablaient venaient de DIEU, jugeant que si les vaches allaient du côté du pays d'Israël, ce serait une marque que c'était le DIEU des Israélites qui les avaient frappés. DIEU voulut bien, pour confondre ces peuples superstitieux, s'accommoder à leurs pensées en intervenant par sa providence d'une manière qui répondit à ce que leurs sacrificateurs leur avaient conseillés et en manifestant sa puissance de la même manière qu'ils croyaient qu'il devait la manifester.

IV. Ce qui arriva aux Bethsémites pour avoir touché l'arche et avoir regardé dedans tendait à donner du respect et de la crainte aux Israélites et à leur faire comprendre que si le Seigneur revenait habiter parmi eux, ils devaient craindre de provoquer sa colère de peur que sa présence ne leur fût funeste comme elle l'avait été aux Philistins.

C'est un grand avantage d'avoir DIEU présent au milieu de nous dans les signes de son alliance et de sa grâce, mais cela nous engage à révéler ce DIEU saint et juste de peur que, si nous l'offensons, nous ne nous exposions à sa vengeance.

CHAPITRE VII.

Samuel exhorte les Israélites à se convertir et à ôter du milieu d'eux les idoles, ce qu'ils firent en célébrant un jeûne solennel, après quoi ils remportèrent sur les Philistins une victoire signalée par l'intercession de

ce prophète.

1 Ceux donc de Kirjath-jéharim vinrent, et firent monter l'arche de l'Éternel, et la mirent dans la maison d'Abinadab au coteau, et ils consacrèrent Eléazar, son fils, pour garder l'arche de l'Éternel.

2 Or, il se passa beaucoup de jours, depuis le jour que l'arche de l'Éternel fut posée à Kirjath-jéharim ; et il y avait déjà l'espace de vingt ans, lorsque toute la maison d'Israël soupira après l'Éternel.

3 Et Samuel parla à toute la maison d'Israël, disant : Si vous retournez de tout votre cœur à l'Éternel, ôtez du milieu de vous les dieux des étrangers et Hasçtaroth, et rangez votre cœur à l'Éternel, et ne servez que lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins.

4 Alors les enfants d'Israël ôtèrent les Bahalims et Hasçtaroth, et ils ne servirent que l'Éternel.

5 Et Samuel dit : Assemblez tout Israël à Mitspa, et je prierai l'Éternel pour vous.

6 Ils s'assemblèrent donc à Mitspa, et ils y puisèrent de l'eau, qu'ils répandirent devant l'Éternel, et ils jeûnèrent ce jour-là, et ils dirent : Nous avons péché contre l'Éternel. Et Samuel jugea les enfants d'Israël à Mitspa.

7 Or, quand les Philistins eurent appris que les enfants d'Israël étaient assemblés à Mitspa, les gouverneurs des Philistins montèrent contre Israël. Ce que les enfants d'Israël ayant appris, ils eurent peur des Philistins ;

8 et les enfants d'Israël dirent à Samuel : Ne cesse point de crier pour nous à l'Éternel notre DIEU, afin qu'il nous délivre de la main des Philistins.

9 Alors Samuel prit un agneau de lait, et l'offrit tout entier à l'Éternel en holocauste ; et Samuel cria vers l'Éternel pour Israël, et l'Éternel l'exauça.

10 Il arriva donc, comme Samuel offrait l'holocauste, que les Philistins s'approchèrent pour combattre contre Israël ; mais l'Éternel, en ce jour-là, tonna avec un bruit épouvantable sur les Philistins, et il les mit en déroute, et ils furent battus devant Israël.

11 Et ceux d'Israël sortirent de Mitspa, et poursuivirent les Philistins, et les frappèrent jusqu'au dessous de Bethcar.

12 Alors Samuel prit une pierre, et la mit entre Mitspa et le rocher, et il appela le nom de ce lieu-là, Ebenhezer, et dit : L'Éternel nous a secourus jusqu'ici.

13 Et les Philistins furent humiliés, et depuis ils ne vinrent plus au pays d'Israël ; et la main de l'Éternel fut sur les Philistins pendant tout le temps de Samuel.

14 Et les villes que les Philistins avaient prises sur Israël, retournèrent à Israël, depuis Hébron jusqu'à Gath, avec leurs confins. Samuel donc délivra Israël de la main des Philistins, et il y eut paix entre Israël et les Amorrhéens.

15 Et Samuel jugea Israël tout le reste de sa vie.

16 Et il allait tous les ans faire le tour de Beth-el, et de Guilgal, et de Mitspa, et il jugeait Israël en tous ces lieux-là.

17 Puis il s'en retournait à Rama, parce que sa maison était là, et il jugeait là Israël, et il y bâtit un autel à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

La victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Philistins après qu'ils furent réconciliés avec DIEU par l'humiliation et par la confession de leurs péchés et par le jeûne et qu'ils eurent ôtés les idoles du milieu d'eux nous apprend que DIEU est toujours prêt à s'apaiser envers les hommes aussitôt qu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils renoncent à leurs péchés. On voit ici que le peuple, effrayé à l'approche des Philistins, eut recours à l'intercession de Samuel, que ce prophète obtint par ses prières et par son sacrifice une victoire miraculeuse, DIEU ayant effrayé et dispersé les Philistins par des tonnerres épouvantables et que ces ennemis du peuple de DIEU furent tellement abattus que, pendant que Samuel vécut, ils n'attaquèrent plus les Israélites.

Le plus grand bonheur qui puisse arriver à un peuple c'est d'avoir des conducteurs sages et craignant DIEU. Les prières des gens de bien et des fidèles ministres du Seigneur sont d'un grand secours et souvent c'est pour l'amour d'eux que DIEU bénit les peuples et qu'il les épargne.

Enfin, comme Samuel avait un grand soin d'administrer tous les ans la justice au peuple, les juges et les magistrats doivent s'acquitter des devoirs de leurs charges avec la même application et la même intégrité.

CHAPITRE VIII.

On voit dans ce chapitre l'histoire du changement qui se fit dans le gouvernement du peuple d'Israël à l'occasion de la mauvaise conduite des fils de Samuel.

Ce peuple qui avait été gouverné jusqu'alors par des juges que DIEU suscitait extraordinairement, ayant demandé un roi,

DIEU désapprouva cette demande, cependant il dit à Samuel d'en établir un après avoir averti les Israélites de ce qui leur arriverait de cet établissement et de la manière dont leurs rois les traiteraient.

1 Quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël.

2 Son premier-né s'appelait Joël, et le second Abija ; et ils jugeaient à Béer-scébah.

3 Et ses fils ne suivaient point son exemple, mais ils se détournèrent après le gain déshonnête, et ils prenaient des présents et pervertissaient le droit.

4 C'est pourquoi, tous les anciens d'Israël s'assemblèrent, et vinrent vers Samuel à Rama ;

5 et ils lui dirent : Voici, tu es devenu vieux, et tes fils ne marchent point dans tes voies ; maintenant, établis sur nous un roi pour nous juger comme en ont toutes les nations.

6 Et cette parole déplut à Samuel, parce qu'ils avaient dit : Etablis sur nous un roi pour nous juger ; et Samuel pria l'Eternel.

7 Et l'Eternel dit à Samuel : Obéis à la voix du peuple, dans tout ce qu'ils te diront ; car ils ne t'ont point rejeté, mais ils m'ont rejeté, afin que je ne règne point sur eux ;

8 selon tout ce qu'ils ont fait, depuis le jour que je les ai fait monter hors d'Egypte jusqu'à ce jour, et comme ils m'ont abandonné, et ils ont servi d'autres dieux, ils en usent aussi de même à ton égard.

9 Maintenant donc, obéis à leur voix ; toutefois, ne manque point de protester expressément contre eux, et de leur déclarer comment le roi qui régnera sur eux les traitera.

10 Ainsi Samuel dit toutes les paroles de l'Eternel au peuple, qui lui avait demandé un roi.

11 Il leur dit donc : Voici comment vous traitera le roi qui régnera sur vous ; il prendra vos fils et il les mettra sur ses chariots et parmi ses gens de cheval, et ils courront devant son char ;

12 il les prendra aussi pour les établir gouverneurs sur des milliers, et gouverneurs sur des cinquantaines, pour labourer ses champs, pour faire sa moisson, et les instruments de guerre, et tout l'attirail de ses chariots.

13 Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères.

14 Il prendra aussi vos champs, vos vignes et vos bons oliviers, et il les donnera à ses serviteurs ;

15 il dîmera ce que vous aurez semé et ce que vous aurez vendangé, et il le donnera à ses officiers et à ses serviteurs ;

16 il prendra vos serviteurs et vos servantes, et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages ;

17 il dîmera vos troupeaux, et vous serez ses esclaves.

18 Alors vous crierez, à cause de votre roi que vous vous serez choisi, et l'Eternel ne vous exaucera point.

19 Mais le peuple ne voulut point écouter les discours de Samuel, et ils dirent : Non, mais il y aura un roi sur nous,

20 et nous serons aussi comme toutes les autres nations, et notre roi nous jugera, et sortira devant nous, et conduira nos guerres.

21 Samuel donc entendit toutes les paroles du peuple, et les rapporta à l'Eternel.

22 Et l'Eternel dit à Samuel : Obéis à leur voix, et établis-leur un roi. Et Samuel dit à ceux d'Israël : Que chacun de vous s'en aille à sa ville.

RÉFLEXIONS

Ce qui est ici rapporté de la mauvaise conduite des fils de Samuel nous montre premièrement que les enfants qui sont nés de pères pieux ne marchent pas toujours sur leurs traces.

II. En second lieu qu'il arrive de grands maux aux peuples lorsque ceux qui exercent la judicature commettent des injustices et se laissent corrompre par des présents.

III. Il faut considérer que bien que les fils de Samuel abusassent de leur autorité, les Israélites commirent cependant un grand péché en demandant un roi, puisqu'ils témoignaient par là qu'ils aimaient mieux être gouvernés par un prince que de l'être immédiatement par le Seigneur comme ils l'avaient été jusqu'alors.

C'est là un effet de l'ingratitude et de l'aveuglement ordinaire des hommes qui méconnaissent les grâces de DIEU, qui s'en dégoutent et qui recherchent souvent ce qui leur est nuisible.

IV. Les Israélites persistant à demander un roi, DIEU ordonna à Samuel de leur en établir un, mais il les fit auparavant avertir, par Samuel. De la manière dont les rois les traiteraient et des inconvénients qui naîtraient du changement qui allait se faire dans la forme du gouvernement.

DIEU, qui aime les hommes, leur fait connaître sa volonté et leur devoir, il les avertit des malheurs qu'ils attireront sur eux en suivant leur propre volonté plutôt que la sienne. Mais lorsqu'ils ne veulent pas suivre les conseils salutaires qu'il leur fait donner et qu'ils s'obstinent dans ce qu'ils ont résolu, il ne les empêche pas de l'exécuter. C'est ainsi que DIEU permet bien des choses qu'il n'approuve pas et que les hommes sont toujours les auteurs de tous les maux qui leur arrivent.

CHAPITRE IX.

C'est ici que commence l'histoire de Saül premier roi d'Israël. Nous voyons dans ce chapitre à quelle occasion Saül alla voir le prophète Samuel et comment DIEU fit connaître à Samuel qu'il devait oindre Saül pour roi.

1 Il y avait un homme de Benjamin qui s'appelait Kis, fort et vaillant, fils d'Abiel, fils de Tseror, fils de Bécorad, fils d'Aphiad, fils d'un Benjamite ;

2 il avait un fils, nommé Saül, homme parfaitement bien fait, et il n'y avait aucun des enfants d'Israël qui fût plus beau que lui ; il était plus grand qu'aucun du peuple, depuis les épaules en haut.

3 Or, les ânesses de Kis, père de Saül, s'étaient égarées ; et Kis dit à Saül son fils : Prends maintenant avec toi un des serviteurs, et lève-toi, et va chercher les ânesses.

4 Il passa donc par la montagne d'Ephraïm, et il passa par le pays de Sçalisça, mais ils ne les trouvèrent point ; puis ils passèrent par le pays de Sçahalim, et elles n'y étaient point ; ils passèrent encore par le pays de Jémini, et ils ne les trouvèrent point.

5 Quand ils furent venus au pays de Tsuph, Saül dit à son serviteur, qui était avec lui : Viens, et retournons-nous-en, de peur que mon père n'ait cessé d'être en peine des ânesses, et qu'il ne soit en peine de nous.

6 Et le serviteur lui dit : Voici, je te prie, il y a en cette ville un homme de DIEU qui est fort vénérable, et tout ce qu'il dit arrive infailliblement ; allons-y maintenant ; peut-être qu'il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.

7 Et Saül dit à son serviteur : Mais si nous y allons, que porterons-nous à l'homme de DIEU, car la provision nous a manqué ; et nous n'avons aucun présent pour porter à l'homme de DIEU. Qu'avons-nous avec nous ?

8 Et le serviteur répondit encore à Saül, et dit : Voici le quart d'un sicle d'argent, que j'ai trouvé sur moi ; je le donnerai à l'homme de DIEU, et il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.

9 (Autrefois en Israël, ceux qui allaient consulter DIEU se disaient l'un à l'autre : Venez, allons jusqu'au Voyant ; car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète, s'appelait autrefois le Voyant.)

10 Et Saül dit à son serviteur : Ce que tu dis est très bien ; viens, allons. Et ils s'en allèrent à la ville où était l'homme de DIEU.

11 Et comme ils montaient par le coteau qui mène à la ville, ils trouvèrent de jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau, et ils leur dirent : Le Voyant n'est-il pas ici ?

12 Et elles leur répondirent et dirent : Il y est, le voilà devant toi ; hâte-toi maintenant ; car il est venu aujourd'hui dans la ville, parce que le peuple fait aujourd'hui un sacrifice au haut lieu.

13 Dès que vous serez entrés dans la ville, vous le trouverez, avant qu'il monte au haut lieu pour manger ; car le peuple ne mangera point jusqu'à ce qu'il soit venu, parce qu'il doit bénir le sacrifice ; et après cela ceux qui sont conviés en mangeront. Montez donc maintenant ; car vous le trouverez aujourd'hui.

14 Ils montèrent donc à la ville ; et comme ils y entraient, voici, Samuel, qui sortait pour monter au haut lieu, les rencontra.

15 Or, l'Éternel, un jour avant que Saül vînt, avait révélé à Samuel la venue de Saül, disant :

16 Demain, à cette heure même, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'oindras pour être le conducteur de mon peuple d'Israël, et il délivrera mon peuple de la main des Philistins ; car j'ai regardé mon peuple, et son cri est venu jusqu'à moi.

17 Et dès que Samuel eut vu Saül, l'Éternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est celui-ci qui

dominera sur mon peuple.

18 Et Saül s'approcha de Samuel, à la porte, et dit : Je te prie, enseigne-moi où est la maison du Voyant ;

19 et Samuel répondit à Saül, et dit : Je suis le Voyant ; monte devant moi au haut lieu, et vous mangerez aujourd'hui avec moi ; et je te laisserai aller le matin, et je te déclarerai tout ce que tu as sur le cœur ;

20 car quant aux ânesses que tu as perdues, il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine, parce qu'elles ont été trouvées. Et vers qui tend tout le désir d'Israël ? N'est-ce point vers toi, et vers toute la maison de ton père ?

21 Et Saül répondit, et dit : Ne suis-je pas Benjamite, de la moindre tribu d'Israël, et ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la tribu de Benjamin ? Et pourquoi m'as-tu tenu de tels discours ?

22 Samuel donc prit Saül et son serviteur, et il les fit entrer dans la salle, et les fit placer au plus haut bout, au-dessus de tous les conviés, qui étaient environ trente hommes.

23 Et Samuel dit au cuisinier : Donne la portion que je t'ai donnée, et que je t'ai dit de réserver.

24 Or, le cuisinier avait levé une épaule, et ce qui était au-dessus, et il le mit devant Saül. Et Samuel dit : Voici ce qui a été réservé, mets-le devant toi, et mange, car il t'a été gardé exprès pour cette heure, lorsque je résolu de convier le peuple. Et Saül mangea avec Samuel ce jour-là.

25 Or, ils descendirent du haut lieu dans la ville, et Samuel parla avec Saül sur la plate-forme.

26 Puis s'étant levé le matin, à la pointe du jour, Samuel appela Saül sur la plate-forme, et lui dit : Lève-toi, et je te laisserai aller. Saül donc se leva, et ils sortirent eux deux, lui et Samuel.

27 Et comme ils descendaient au bas de la ville, Samuel dit à Saül : Dis au serviteur qu'il passe devant nous (et il passa) ; et pour toi, arrête-toi maintenant, afin que je te fasse entendre les ordres de DIEU.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire ici c'est que DIEU ayant permis aux enfants d'Israël de s'établir un roi, il ne remit pas à leur choix de prendre le roi qu'ils voudraient, mais qu'il voulut lui-même leur en donner un. Pour cet effet, il intervint dans cet événement d'une manière toute particulière. Saül qui cherchait les ânesses de son père s'étant adressé au prophète Samuel et DIEU ayant fait connaître en même temps à ce prophète par une révélation que Saül devait être établi roi. Ainsi DIEU conduisit Saül vers Samuel sans que ni l'un, ni l'autre, eussent rien su auparavant de ce qui devait arriver, afin qu'il parût que l'établissement de Saül était l'ouvrage de DIEU et que les Israélites reconnussent que quoiqu'ils eussent péché en demandant un roi, DIEU prenait pourtant encore soin d'eux.

DIEU dispose toutes choses pour l'exécution de ses desseins, il les accomplit par des voies auxquelles les hommes ne pensent pas. Sa providence préside sur tout. En particulier, c'est de la part de DIEU que les rois règnent et l'on doit par conséquent leur être soumis.

CHAPITRE X.

Samuel oint Saül pour être roi et afin de l'assurer d'autant mieux que sa vocation était divine, il lui prédit trois choses qui devaient lui arriver. Ensuite ce prophète, ayant assemblé tout le peuple à Mitspa, il nomme et il établit Saül pour être leur roi.

1 Or, Samuel avait pris une fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül ; puis il le baisa, et lui dit : L'Éternel ne t'a-t-il pas oint sur son héritage, afin d'en être le conducteur ?

2 Quand tu seras aujourd'hui parti d'avec moi, tu trouveras deux hommes près du sépulcre de Rachel, sur la frontière de Benjamin, à Tseltsah, qui te diront : Les ânesses que tu étais allé chercher, ont été trouvées ; et voici, ton père ne pense plus aux ânesses, et il est en peine de vous, disant : Que ferai-je pour retrouver mon fils ?

3 Et lorsque, étant parti de là, tu auras passé plus avant, et que tu seras venu jusqu'au chêne de Tabor, tu seras rencontré par trois hommes qui montent vers DIEU, à la maison du DIEU fort, et qui portent, l'un trois chevreaux, l'autre trois tourteaux de pain, et l'autre un baril de vin ;

4 et ils te demanderont comment tu te portes, et ils te donneront deux pains, que tu recevras de leur main.

5 Après cela, tu viendras au coteau de DIEU, où est la garnison des Philistins ; et il arrivera que, lorsque tu seras entré dans la ville, tu rencontreras une compagnie de prophètes, qui descendent du haut lieu, ayant devant eux une lyre, un tambour, une flûte et une harpe, et qui prophétiseront ;

6 alors l'Esprit de l'Éternel te saisira, et tu prophétiseras avec eux, et tu seras changé en un autre homme.

- 7 Et quand ces signes-là te seront arrivés, fais tout ce qui se présentera à faire ; car DIEU est avec toi.
- 8 Puis tu descendras devant moi, à Guilgal ; et voici, je descendrai vers toi, pour offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités ; tu m'attendras là sept jours, jusqu'à ce que je sois arrivé vers toi, et je te déclarerai ce que tu devras faire.
- 9 Aussitôt donc que Saül eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuel, DIEU lui changea le cœur, et lui en donna un autre, et tous ces signes-là lui arrivèrent en ce jour-là ;
- 10 car quand ils furent arrivés au coteau, voici, une troupe de prophètes vint au-devant de lui, et l'Esprit de DIEU le saisit, et il prophétisa au milieu d'eux.
- 11 Et lorsque tous ceux qui le connaissaient auparavant, eurent vu qu'il était avec les prophètes, et qu'il prophétisait, ceux du peuple se dirent l'un à l'autre : Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis ? Saül est-il aussi entre les prophètes ?
- 12 Et quelqu'un répondit et dit : Et qui est leur père ? C'est pourquoi cela passa en proverbe : Saül aussi est-il entre les prophètes ?
- 13 Or, Saül, ayant cessé de prophétiser, vint au haut lieu.
- 14 Et un parent de Saül dit à Saül et à son serviteur : Où êtes-vous allés ? Et il répondit : Nous sommes allés chercher les ânesses ; mais voyant qu'elles ne se trouvaient point, nous sommes venus vers Samuel.
- 15 Et son parent lui dit : Déclare-moi, je te prie, ce que vous a dit Samuel.
- 16 Et Saül dit à son parent : Il nous a assuré que les ânesses étaient trouvées ; mais il ne lui déclara pas le discours que Samuel lui avait tenu touchant la royauté.
- 17 Or, Samuel rassembla le peuple, devant l'Éternel, à Mitspa ;
- 18 et il dit aux enfants d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : J'ai fait monter Israël hors d'Égypte, et je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous les royaumes qui vous opprimaient ;
- 19 mais aujourd'hui vous avez rejeté votre DIEU, qui est celui qui vous a délivrés de tous vos maux et de vos afflictions, et vous avez dit : Non, mais établis-nous un roi. Présentez-vous donc maintenant devant l'Éternel, selon vos tribus, et selon vos milliers.
- 20 Ainsi Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël ; et la tribu de Benjamin fut saisie.
- 21 Après, il fit approcher la tribu de Benjamin, selon ses familles, et la famille de Matri fut saisie ; puis Saül, fils de Kis, fut saisi, et ils le cherchèrent ; mais il ne se trouva point.
- 22 Et ils consultèrent encore l'Éternel, si cet homme ne viendrait pas là ? Et l'Éternel dit : Le voilà caché parmi le bagage.
- 23 Et ils coururent, et le tirèrent de là, et il se présenta au milieu du peuple, et il était plus haut que tout le peuple depuis les épaules en haut.
- 24 Et Samuel dit à tout le peuple : Ne voyez-vous pas qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui soit semblable à celui que l'Éternel a choisi ? Et le peuple jeta des cris de joie, et dit : Vive le roi !
- 25 Alors Samuel prononça au peuple le droit du royaume, et l'écrivit dans un livre, qu'il mit devant l'Éternel. Puis Samuel renvoya le peuple chacun en sa maison.
- 26 Saül aussi s'en alla en sa maison, à Guibha, et les gens de guerre, dont DIEU avait touché le cœur, allèrent avec lui.
- 27 Mais il y eut de méchants garnements qui dirent : Comment celui-ci nous délivrerait-il ? Et ils le méprisèrent, et ils ne lui apportèrent point de présents ; mais il fit le sourd.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer sur ce chapitre, c'est que le prophète Samuel pour assurer Saül que DIEU l'avait choisi lui donna trois signes. Il lui prédit diverses choses remarquables qui devaient lui arriver et en particulier qu'il serait inspiré de l'esprit de DIEU. Outre cela, DIEU fit un nouveau miracle pour confirmer la vocation de Saül en faisant tomber le sort sur lui, après quoi il fut établi Roi publiquement et en présence de tout le peuple. Toutes ces merveilles arrivèrent afin que Saül, qui avait de la peine à croire que DIEU voulut le faire régner sur son peuple, en fut pleinement persuadé et qu'il ne se doutât point de l'assistance du Seigneur. Cela devait aussi faire voir à tout le peuple d'Israël que c'était DIEU qui élevait Saül au-dessus d'eux. Ainsi l'on voit dans cet événement des marques sensibles de la bonté du Seigneur tant envers les Israélites qu'envers Saül lui-même. On y découvre des preuves de la connaissance que DIEU a de toutes choses et de la souveraine puissance avec laquelle il dispose de tout ce qui arrive dans le monde. On

doit remarquer, outre cela dans ce qui arriva à Saül, que quand DIEU appelle quelqu'un, il lui accorde les dons nécessaires pour remplir les devoirs de sa vocation.

Enfin, il paraît d'ici que si Saül ne fût pas tombé dans la désobéissance, son règne aurait été heureux et que DIEU aurait toujours continué à le favoriser et à le bénir. Il en est de même de tous ceux que DIEU appelle et qu'il prévient par sa grâce. Il ne tient qu'à eux de conserver ces précieux avantages et s'ils les perdent ce n'est que parce qu'ils ne persévèrent pas et qu'ils sont infidèles à la vocation divine et à la grâce de DIEU.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre a deux parties :

I. La première contient le récit de la défaite des Hammonites par Saül.

II. Dans la seconde, on voit la clémence de Saül envers ceux qui n'avaient pas voulu le reconnaître pour roi.

1 Or, Nahas, Hammonite, monta, et campa contre Jabès de Galaad ; et tous ceux de Jabès dirent à Nahas : Traite alliance avec nous, et nous te servirons.

2 Mais Nahas, Hammonite, leur répondit : Je traiterai alliance avec vous à cette condition, c'est que je vous crève à tous l'œil droit, et que je mette cet opprobre sur tout Israël.

3 Et les anciens de Jabès lui dirent : Donne-nous sept jours de trêve, et nous enverrons des députés dans tous les quartiers d'Israël, et s'il n'y a personne qui nous délivre, nous nous rendrons à toi.

4 Les députés vinrent donc à Guibha de Saül, et firent entendre ces paroles au peuple, et tout le peuple éleva sa voix et pleura.

5 Et voici, Saül revenait des champs après ses bœufs, et il dit : Qu'a donc ce peuple pour pleurer ainsi ? Et on lui raconta ce qu'avaient dit ceux de Jabès.

6 Or, l'Esprit de DIEU saisit Saül, quand il entendit ces paroles, et il entra dans une grande colère ;

7 Et il prit un couple de bœufs, et les coupa en morceaux, et il en envoya dans tous les quartiers d'Israël, par des messagers exprès, disant : On traitera de même les bœufs de ceux qui ne sortiront point, et qui ne suivront point Saül et Samuel. Et la frayeur de l'Éternel saisit le peuple, et ils sortirent comme si ce n'eût été qu'un seul homme.

8 Et il en fit le dénombrement à Bézec, et il y avait trois cent mille hommes des enfants d'Israël, et trente mille des gens de Juda.

9 Après cela ils dirent aux députés qui étaient venus : Vous parlerez ainsi à ceux de Jabès de Galaad : Vous serez délivrés demain, quand le soleil sera en sa force. Les députés donc s'en revinrent, et rapportèrent cela à ceux de Jabès, qui s'en réjouirent.

10 Et ceux de Jabès dirent aux Hammonites : Demain matin nous nous rendrons à vous, et vous nous ferez tout ce qui vous semblera bon.

11 Et dès le lendemain, Saül mit le peuple en trois bandes, et ils entrèrent dans le camp sur la veille du matin, et ils battirent les Hammonites jusqu'à la chaleur du jour, et ceux qui demeurèrent de reste furent tellement dispersés çà et là, qu'il n'en demeura pas d'entre eux deux ensemble.

12 Et le peuple dit à Samuel : Qui est-ce qui dit : Saül régnera-t-il sur nous ? Donnez-nous ces hommes-là, et nous les ferons mourir.

13 Alors Saül dit : On ne fera mourir personne en ce jour, parce qu'aujourd'hui l'Éternel a délivré Israël.

14 Et Samuel dit au peuple : Venez et allons à Guilgal, et nous confirmerons là la royauté.

15 Et tout le peuple s'en alla à Guilgal ; et ils établirent là Saül pour roi, devant l'Éternel, à Guilgal, et ils y offrirent des sacrifices de prospérités devant l'Éternel ; et Saül, et tous ceux d'Israël se réjouirent beaucoup en ce lieu.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que le roi des Hammonites ayant attaqué injustement les Israélites et leur ayant même voulu imposer des conditions très dures et tout à fait honteuses, DIEU punit la fierté et la cruauté de ce prince et il fit voir par-là que sa providence abaisse les orgueilleux et ceux qui oppriment les autres.

II. La seconde réflexion est que les commencements du règne de Saül furent très heureux et très glorieux pour lui, puisque DIEU se servit de lui pour détruire les Hammonites et pour délivrer les habitants de Jabès qui étaient réduits aux dernières extrémités. Cela montre que DIEU aurait continué à bénir ce prince et ses sujets si lui et eux ne se fussent rendus indignes de sa protection.

III. La modération et la clémence de Saül qui ne voulut pas qu'on fit mourir certaines personnes qui avaient d'abord refusé de le reconnaître pour roi marquent qu'il avait alors de bons sentiments, mais il ne les conserva pas.

Cependant cet exemple doit apprendre à tout le monde et en particulier à ceux qui sont élevés en autorité à s'éloigner du ressentiment et de la vengeance et à pardonner facilement les offenses qui leur ont été faites.

CHAPITRE XII.

Samuel étant vieux résigne sa charge de juges entre les mains du roi et du peuple et il fait des protestations solennelles de l'intégrité avec laquelle il l'avait exercée.

Il reproche aux Israélites le péché qu'ils avaient commis en demandant un roi,

Et il fait un miracle qui les remplit tous de frayeur, après quoi il les rassure et les exhorte à servir DIEU et à lui obéir constamment.

1 Alors Samuel dit à tout Israël : Voici, je vous ai obéi dans tout ce que vous m'avez dit, et j'ai établi un roi sur vous ;

2 Et maintenant, voici le roi qui marche devant vous ; quant à moi, je suis vieux et déjà tout blanc ; voici aussi, mes fils sont avec vous ; pour moi, j'ai marché devant vous, dès ma jeunesse, jusqu'à ce jour.

3 Me voici, déclarez-le devant l'Éternel et devant son oint ; de qui ai-je pris le bœuf ? de qui ai-je pris l'âne ? à qui ai-je fait tort ? qui ai-je foulé ? et de la main de qui ai-je pris une rançon, afin que je fisse semblant de ne le point voir ? et je vous en ferai restitution.

4 Et ils répondirent : Tu ne nous as point opprimés, et tu ne nous as point foulés, et tu n'as rien pris de personne.

5 Il leur dit encore : L'Éternel est témoin contre vous, son oint aussi est témoin aujourd'hui que vous n'avez trouvé aucune chose entre mes mains. Et ils répondirent : Il en est témoin.

6 Alors Samuel dit au peuple : L'Éternel est celui qui établit Moïse et Aaron, et qui fit monter vos pères du pays d'Égypte,

7 maintenant donc, présentez-vous ici, et je plaiderai contre vous devant l'Éternel ; car l'Éternel s'est montré très-juste envers vous et envers vos pères.

8 Après que Jacob fut entré en Égypte, vos pères crièrent à l'Éternel, et l'Éternel envoya Moïse et Aaron, qui tirèrent vos pères hors d'Égypte, et qui les ont fait habiter en ce lieu ;

9 mais ils oublièrent l'Éternel leur DIEU, et il les livra entre les mains de Sisera, chef de l'armée de Hatsor, et entre les mains des Philistins, et entre les mains du roi de Moab, qui leur firent la guerre ;

10 après cela, ils crièrent à l'Éternel, et dirent : Nous avons péché ; car nous avons abandonné l'Éternel, et nous avons servi les Bahalims et Hasçtaroth : maintenant donc, délivre-nous des mains de nos ennemis, et nous te servirons.

11 Et l'Éternel envoya Jérubbahal, et Bédan, et Jephthé, et Samuel, et il vous délivra de la main de tous vos ennemis, tout autour de vous, et vous avez habité en pleine assurance ;

12 mais, voyant que Nahas, roi des Hammonites, venait contre vous, vous m'avez dit : Non, mais un roi régnera sur nous ; bien que l'Éternel votre DIEU fût votre roi.

13 Maintenant donc, voici le roi que vous avez choisi, que vous avez demandé ; et voici, l'Éternel l'a établi roi sur vous.

14 Si vous craignez l'Éternel, si vous le servez, si vous obéissez à sa voix, et si vous n'êtes point rebelles au commandement de l'Éternel, alors, et vous et votre roi qui règne sur vous, vous aurez l'Éternel votre DIEU devant vous.

15 Mais si vous n'obéissez pas à la voix de l'Éternel, et si vous êtes rebelles au commandement de l'Éternel, la main de l'Éternel sera aussi contre vous, comme elle a été contre vos pères.

16 Or, maintenant arrêtez-vous, et voyez cette grande chose que l'Éternel va faire devant vos yeux.

17 N'est-ce pas aujourd'hui la moisson des blés ? Je crierai à l'Éternel, et il fera tonner et pleuvoir, afin que vous sachiez et que vous voyiez combien le mal que vous avez fait, en la présence de l'Éternel, est grand, d'avoir demandé un roi pour vous.

18 Alors Samuel cria à l'Éternel, et l'Éternel fit tonner et pleuvoir en ce jour-là ; et tout le peuple craignit fort l'Éternel et Samuel.

19 Et tout le peuple dit à Samuel : Prie pour tes serviteurs l'Éternel ton DIEU, afin que nous ne mourions point ; car nous avons ajouté ce mal à tous nos autres péchés, d'avoir demandé un roi pour nous.

20 Alors Samuel dit au peuple : Ne craignez point ; vous avez fait tout ce mal ; toutefois ne vous détournerez point d'après l'Éternel, mais servez l'Éternel de tout votre cœur ;

21 ne vous en détournerez point, car ce serait vous détourner après des choses de néant, qui ne vous apporteraient aucun profit, et qui ne vous délivreraient point, parce que ce sont des choses de néant.

22 Car l'Éternel n'abandonnera point son peuple, à cause de son grand nom, parce que l'Éternel a voulu vous faire son peuple.

23 Et pour moi, DIEU me garde que je pêche contre l'Éternel, et que je cesse de prier pour vous ; mais je vous enseignerai le bon et droit chemin.

24 Craignez seulement l'Éternel, et servez-le en vérité de tout votre cœur ; car vous avez vu les choses magnifiques qu'il a faites en votre faveur.

25 Que si vous persévérez à faire le mal, vous serez consumés et vous et votre roi.

RÉFLEXIONS

Les protestations que Samuel fit en présence du roi Saül et du peuple apprennent aux magistrats et aux juges avec quelle intégrité et quel désintéressement ils doivent se conduire dans l'exercice de leurs charges. Elles montrent en particulier que ceux qui ne rendent pas exactement la justice et qui prennent des présents sont obligés de faire restitution, de rendre ce qu'ils ont reçus et de réparer les injustices qu'ils ont commises. Mais pour ce qui est des juges qui se sont acquittés consciencieusement de leur devoir, l'exemple de Samuel fait voir qu'ils jouissent d'une grande consolation lorsqu'ils sont sur le point de rendre compte à DIEU de leur administration.

II. Il faut faire attention à ce que Samuel dit aux Israélites dans cette occasion, en leur présentant que DIEU les avait comblés de ses grâces, eux et leurs pères et que, nonobstant leurs fréquentes révoltes et le péché qu'ils venaient de commettre en demandant un roi, il n'avait pas laissé de les supporter et de les délivrer en diverses rencontres et qu'il était même encore prêt de les bénir, et eux et leur roi, pourvu qu'ils ne l'irritassent pas par de nouveaux péchés.

Ce sont là des preuves bien convaincantes de l'infinie bonté du Seigneur envers les hommes et de son admirable support et cela nous engage à considérer que ce serait en nous une noire ingratitude si, ayant reçu de DIEU des faveurs beaucoup plus excellentes que celles qu'il avait faites au peuple d'Israël, nous tombions dans la rébellion et dans la désobéissance.

III. Ce que Samuel disait aux Israélites que s'ils servaient DIEU fidèlement, DIEU les protégerait, mais s'ils l'offensaient et eux et leur roi seraient détruits, nous apprend que le Seigneur bénit les états où la justice et la religion règnent, mais qu'il ne manque pas de punir les princes et les peuples qui l'irritent par leurs péchés.

IV. On voit ici la grande affection et la tendresse dont Samuel était animé envers les Israélites. Après les avoir gouvernés longtemps en qualité de prophète et de juge, il les assurait que pendant qu'il vivrait il ne cesserait jamais de prier pour eux et de leur montrer le droit chemin.

Ce discours si grave et si touchant de Samuel exprime les sentiments des fidèles pasteurs et des bons magistrats. Ils ont pour ceux qui leur sont soumis l'amour le plus tendre, ils prient toujours pour eux et ils ne se lassent point de leur montrer fidèlement le chemin qu'ils doivent suivre pour être heureux.

CHAPITRE XIII.

I. Jonathan fils de Saül, ayant battu la garnison des Philistins, ils déclarèrent la guerre aux Israélites. II. Saül offre un sacrifice à Guilgal sans attendre Samuel, de quoi il fut très sévèrement repris par ce prophète qui lui déclara que son règne ne subsisterait pas.

1 Saül avait régné un an quand ces choses arrivèrent, et il régna deux ans sur Israël.

2 Et Saül choisit trois mille hommes d'Israël, dont il y en avait deux mille avec lui à Micmas et sur la montagne de Beth-el, et mille étaient avec Jonathan à Guibha de Benjamin ; et il renvoya le reste du peuple chacun en sa tente.

3 Et Jonathan battit la garnison des Philistins qui était au coteau, et les Philistins le surent, et Saül le fit publier au son de la trompette par tout le pays, et fit dire : Que les Hébreux écoutent ceci.

4 Ainsi tout Israël entendit dire : Saül a battu la garnison des Philistins, et même, Israël a été en mauvaise

odeur entre les Philistins. Et le peuple s'assembla auprès de Saül, à Guilgal.

5 Les Philistins aussi s'assemblèrent pour combattre contre Israël, ayant trente mille chariots et six mille hommes de cheval ; et ce peuple était comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il était en grand nombre. Ils montèrent donc et campèrent à Micmas, vers l'orient de Beth-aven.

6 Or, ceux d'Israël virent qu'ils étaient dans une grande extrémité ; car le peuple était consterné, et le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les rochers, dans les forts et dans les fossés.

7 Et les Hébreux passèrent le Jourdain, pour aller au pays de Gad et de Galaad ; et comme Saül était encore à Guilgal, tout le peuple effrayé se rangea vers lui.

8 et Saül attendit sept jours, selon le terme marqué par Samuel ; mais Samuel ne venait point à Guilgal ; et le peuple s'écartait d'avec Saül ;

9 et Saül dit : Amenez-moi un holocauste et des sacrifices de prospérités ; et il offrit l'holocauste.

10 Or, sitôt qu'il eut achevé d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer ;

11 et Samuel lui dit : Qu'as-tu fait ? Saül répondit : Parce que je voyais que le peuple s'écartait d'avec moi, et que tu ne venais point au jour assigné, et que les Philistins étaient assemblés à Micmas,

12 j'ai dit : Les Philistins descendront maintenant contre moi à Guilgal, et je n'ai point supplié l'Éternel ; et m'étant retenu quelque temps, enfin j'ai offert l'holocauste.

13 Alors Samuel dit à Saül : Tu as agi follement, tu n'as point gardé le commandement que l'Éternel ton DIEU t'avait donné ; l'Éternel eût maintenant affermi ton règne sur Israël à toujours ;

14 mais maintenant, ton règne ne sera point stable ; l'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur, et l'Éternel lui a commandé d'être le conducteur de son peuple, parce que tu n'as point gardé ce que l'Éternel t'avait commandé.

15 Puis Samuel se leva, et monta de Guilgal à Guibha de Benjamin. Et Saül fit le dénombrement du peuple qui se trouva avec lui, et qui fut d'environ six cents hommes.

16 Or, Saül, et son fils Jonathan, et le peuple qui se trouva avec eux, se tenaient à Guibha de Benjamin, et les Philistins étaient campés à Micmas.

17 Et il sortit trois bandes du camp des Philistins pour aller faire du dégât ; l'une des bandes prit le chemin de Hophra, vers le pays de Sçuhah,

18 l'autre bande prit le chemin de Beth-horon, et la troisième prit le chemin de la frontière qui regarde la vallée de Tséboïm, vers le désert.

19 Or, dans tout le pays d'Israël il ne se trouvait aucun forgeron ; car les Philistins avaient dit : Il faut empêcher que les Hébreux ne fassent des épées ou des lances.

20 C'est pourquoi tous ceux d'Israël descendaient vers les Philistins, chacun pour aiguiser son soc, son coutre, sa cognée et son hoyau.

21 Ils avaient des limes pour raccommoder leurs hoyaux, leurs coutres, leurs fourches à trois dents, leurs cognées et leurs aiguillons.

22 Et quand le jour de la bataille fut venu, il ne se trouva personne du peuple qui était avec Saül et Jonathan, qui eût ni épée ni hallebarde ; toutefois, on en trouva à Saül et à Jonathan son fils.

23 Et le corps de garde des Philistins sortit au passage de Micmas.

RÉFLEXIONS

L'on voit dans ce chapitre :

I. Que comme DIEU avait promis que Saül délivrerait son peuple des philistins, il permit que la guerre s'allumât entre eux et les Israélites. Dans les commencements de cette guerre, Saül et ses sujets furent fort alarmés, mais DIEU leur accorda la victoire par le moyen de Jonathan fils de Saül.

Mais ce que nous devons surtout remarquer ici, c'est l'action du roi Saül qui voulut offrir un sacrifice sans attendre le prophète Samuel. Bien que cette action ne paraisse pas d'abord fort criminelle et que Saül prétendît même l'excuser, le jugement que DIEU, qui connaissait les dispositions de Saül, en fit et la punition que Samuel dénonça à ce prince montrent qu'il avait offert ce sacrifice non seulement par une précipitation indiscrete, mais outre cela par un principe de défiance et de rébellion au commandement de DIEU, Samuel lui ayant expressément défendu de sacrifier avant qu'il fût arrivé, outre que ce procédé de Saül était d'une dangereuse conséquence et d'un mauvais exemple pour le peuple.

DIEU veut qu'on s'attache inviolablement à ce qu'il ordonne sans s'en écarter jamais, sous quelque prétexte que ce soit. Il ne faut point chercher des excuses, ni alléguer des raisons, quand DIEU commande et rien ne lui déplaît davantage que la désobéissance à ses ordres. De plus la réjection de Saül nous fait voir que ceux à qui DIEU a accordé des grâces particulières et qui ont bien commencé peuvent perdre tous ces avantages s'ils s'en rendent indignes et être même rejetés de DIEU comme Saül le fut, ce qui doit retenir, même ceux qui ont de la piété et du zèle, dans la crainte et dans une humilité continuelle.

CHAPITRE XIV.

Jonathan attaque une garnison des Philistins, il met toute leur armée en déroute et remporte la victoire sur eux.

Saül, poursuivant les Philistins, fait faire serment à tout le peuple de ne rien manger jusqu'au soir. Jonathan, ignorant que ce serment eût été fait, mangea du miel dans une forêt, à cause de quoi son père voulu le faire mourir, mais le peuple ne le permit pas.

1 Il arriva un jour que Jonathan, fils de Saül, dit à un jeune homme qui portait ses armes : Viens, et passons vers le corps de garde des Philistins qui est au-delà de ce lieu-là : et il ne le dit point à son père.

2 Et Saül se tenait à l'extrémité du coteau, sous un grenadier qui était à Migron ; et le peuple qui était avec lui, était d'environ six cents hommes ;

3 et Ahija, fils d'Ahitub, frère d'I-cabod, fils de Phinéas, fils d'Héli, sacrificateur de l'Éternel à Scilo, portait l'éphod ; et le peuple ne savait point que Jonathan s'en fût allé.

4 Or, entre les passages par lesquels Jonathan cherchait de passer au corps de garde des Philistins, il y avait un rocher du côté de deçà, et un autre du côté de delà ; l'un s'appelait Botsets et l'autre Séné.

5 L'un de ces rochers était situé du côté d'aquilon, vis-à-vis de Micmas, et l'autre du côté de midi, vis-à-vis de Guibha.

6 Et Jonathan dit au jeune homme qui portait ses armes : Viens, passons au corps de garde de ces incirconcis, peut-être que l'Eternel fera quelque exploit par nous ; car on ne saurait empêcher l'Eternel de délivrer, soit avec beaucoup, soit avec peu de gens.

7 Et celui qui portait ses armes lui dit : Fais tout ce que tu as au cœur, vas-y, j'irai avec toi où tu voudras.

8 Et Jonathan lui dit : Voici, nous allons passer vers ces gens, et nous nous montrerons à eux ;

9 s'ils nous disent : Attendez jusqu'à ce que nous soyons venus à vous, alors nous demeurerons à notre place, et nous ne monterons point vers eux.

10 Mais s'ils nous disent : Montez vers nous, alors nous y monterons ; car l'Eternel les aura livrés entre nos mains ; que cela nous soit pour un signe.

11 Ils se montrèrent donc tous deux au corps de garde des Philistins ; et les Philistins dirent : Voilà les Hébreux, qui sortent des antres où ils s'étaient cachés.

12 Et ceux du corps de garde dirent à Jonathan et à celui qui portait ses armes : Montez vers nous, et nous vous montrerons quelque chose. Jonathan dit à celui qui portait ses armes : Monte après moi ; car l'Eternel les a livrés entre les mains d'Israël.

13 Et Jonathan monta, en grimpant de ses mains et de ses pieds, avec celui qui portait ses armes ; et ceux du corps de garde tombèrent devant Jonathan, et celui qui portait ses armes les tuait après lui.

14 Et cette première défaite, que fit Jonathan et celui qui portait ses armes, fut d'environ vingt hommes, qui furent tués dans l'espace d'environ la moitié d'un arpent de terre.

15 Et il y eut un grand effroi au camp, à la campagne, et parmi tout le peuple ; le corps de garde aussi, et ceux qui étaient allés faire du dégât, furent effrayés, et le pays fut en trouble ; ce fut comme une frayeur envoyée de DIEU.

16 Et les sentinelles de Saül, qui étaient à Guibha de Benjamin, regardèrent, et voici, la multitude était en un si grand désordre, qu'elle se foulait en s'en allant.

17 Alors Saül dit au peuple qui était avec lui : Faites la revue maintenant, et voyez qui s'en est allé d'entre nous. Ils firent donc la revue, et voici, Jonathan n'y était point, ni celui qui portait ses armes.

18 Et Saül dit à Ahija : Fais approcher l'arche de DIEU (car l'arche de DIEU était alors avec les enfants d'Israël).

19 Mais il arriva que, pendant que Saül parlait au sacrificateur, le tumulte, qui était au camp des Philistins, allait croissant de plus en plus, et Saül dit au sacrificateur : Retire ta main.

- 20 Et Saül et tout le peuple qui était avec lui, fut assemblé à grand cri, et ils vinrent jusqu'au lieu du combat, et voici, les Philistins avaient les épées tirées les uns contre les autres, et il y avait un fort grand effroi.
- 21 Or, les Philistins avaient avec eux des Hébreux, comme ils en avaient eu auparavant, qui étaient montés des environs avec eux dans leur camp, et ces Hébreux se joignirent aussi incontinent aux Israélites qui étaient avec Saül et Jonathan.
- 22 Tous les Israélites aussi qui étaient cachés dans la montagne d'Ephraïm, ayant appris que les Philistins fuyaient, les poursuivirent et les atteignirent dans la bataille.
- 23 En ce jour-là donc l'Éternel délivra Israël, et ils combattirent jusqu'à Beth-aven.
- 24 Mais quoi que les Israélites furent fort harassés, et Saül fit faire au peuple ce serment, disant : Maudit soit l'homme qui mangera aucune nourriture jusqu'au soir, jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne goûta aucune nourriture.
- 25 Et tout le peuple du pays vint dans une forêt, où il y avait du miel qui coulait sur un champ.
- 26 Le peuple donc entra dans la forêt, et vit du miel qui découlait, et il n'y en eut aucun qui osât en porter à sa bouche ; car le peuple respectait le serment.
- 27 Or, Jonathan n'avait point entendu, lorsque son père avait fait jurer le peuple, et il étendit le bout de son bâton, qu'il avait à la main, et l'ayant trempé dans un rayon de miel, il en porta avec la main à sa bouche, et ses yeux furent éclaircis.
- 28 Alors quelqu'un du peuple prenant la parole, lui dit : Ton père a fait expressément jurer le peuple, disant : Maudit soit l'homme qui mangera aujourd'hui aucune nourriture, bien que le peuple fût fort fatigué.
- 29 Et Jonathan dit : Mon père a troublé le peuple du pays ; voyez, je vous prie, comme mes yeux sont éclaircis, pour avoir un peu goûté de ce miel ;
- 30 si le peuple avait aujourd'hui bien mangé de la dépouille de ses ennemis, qu'il a trouvée, combien la défaite des Philistins n'en aurait-elle pas été plus grande ?
- 31 En ce jour-là donc ils battirent les Philistins depuis Micmas jusqu'à Ajalon, et le peuple fut extrêmement fatigué ;
- 32 puis il se jeta sur le butin, et ils prirent des brebis, des bœufs et des veaux, et ils les égorgèrent sur la terre, et le peuple les mangeait avec le sang.
- 33 Et on fit rapport à Saül, disant : Voici, le peuple pèche contre l'Éternel, mangeant la chair avec le sang. Et il dit : Vous avez transgressé la loi de DIEU ; roulez aujourd'hui une grande pierre vers moi.
- 34 Et Saül dit : Allez ça et là parmi le peuple, et dites-leur que chacun amène vers moi son taureau, et chacun ses brebis ; et vous les égorgerez ici, et vous les mangerez, et vous ne pécherez point contre l'Éternel, en mangeant la chair avec le sang. Et chacun du peuple amena son taureau, à la main, cette nuit-là, et ils les égorgèrent là.
- 35 Alors Saül bâtit un autel à l'Éternel ; et ce fut le premier autel qu'il bâtit à l'Éternel.
- 36 Puis Saül dit : Descendons et poursuivons de nuit les Philistins, et pillons-les, jusqu'à ce que le matin soit venu et n'en laissons pas un de reste. Et ils dirent : Fais tout ce qui te semble bon. Mais le sacrificateur dit : Approchons-nous ici de DIEU.
- 37 Alors Saül consulta DIEU, disant : Descendrai-je, afin de poursuivre les Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? Et il ne lui donna point alors de réponse.
- 38 Et Saül dit : Que toutes les compagnies du peuple s'approchent d'ici, et sachez et voyez comment le péché est aujourd'hui venu parmi nous ;
- 39 car l'Éternel est vivant, lui qui délivre Israël, qu'encore que cela eût été fait par mon fils Jonathan, il en mourra certainement. Et aucun de tout le peuple ne lui répondit rien.
- 40 Puis il dit à tout Israël : Mettez-vous d'un côté, et nous serons de l'autre côté, moi et Jonathan mon fils. Le peuple répondit à Saül : Fais tout ce qui te semble bon.
- 41 Et Saül dit à l'Éternel, le DIEU d'Israël : Fais connaître celui qui est innocent. Et Jonathan et Saül furent saisis, et le peuple échappa.
- 42 Et Saül dit : Jetez le sort entre moi et Jonathan mon fils. Et Jonathan fut saisi.
- 43 Alors Saül dit à Jonathan : Déclare-moi ce que tu as fait. Et Jonathan le lui déclara, et dit : Il est vrai que j'ai goûté, avec le bout de mon bâton que j'avais en main, un peu de miel ; me voici, je mourrai.
- 44 Et Saül dit : Que DIEU me punisse sévèrement si tu ne meurs certainement, Jonathan.
- 45 Mais le peuple dit à Saül : Jonathan, qui a délivré Israël d'une manière si merveilleuse, mourrait-il ? Cela

ne sera point. L'Éternel est vivant, si un seul des cheveux de sa tête tombe sur terre ; car il a aujourd'hui fait un grand exploit avec DIEU. Ainsi le peuple délivra Jonathan, et il ne mourut point.

46 Puis Saül s'en retourna de la poursuite des Philistins, et les Philistins s'en allèrent en leur pays.

47 Saül donc régna sur Israël, et fit la guerre de tous côtés contre ses ennemis, contre les Moabites, et les Hammonites, contre les Iduméens, contre les rois de Tsoba, et contre les Philistins ; partout où il se tournait, il mettait tout en trouble.

48 Il leva aussi une armée, et battit les Hamalékites, et il délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.

49 Or, les fils de Saül étaient Jonathan, Jisçui et Malkisçuah ; et quant aux noms de ses deux filles, le nom de l'aînée était Mérah, et le nom de la cadette était Mical ;

50 et le nom de la femme de Saül était Ahinoam, fille d'Ahimahats ; et le nom du chef de son armée était Abner, fils de Ner, oncle de Saül.

51 Et Kis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient fils d'Abiel.

52 Et pendant tout le temps de Saül il y eut une forte guerre contre les Philistins ; et aussitôt que Saül voyait quelque homme fort, et quelque homme vaillant, il le prenait auprès de lui.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Le courage et la piété de Jonathan qui prit la résolution d'attaquer les Philistins, mais qui avant que d'exécuter son entreprise voulut s'assurer par le moyen d'un signe si DIEU le bénirait.

II. L'heureux succès que DIEU lui donna fit voir que l'entreprise de ce prince et sa personne lui étaient agréables, la défaite de la garnison des Philistins et un tremblement de terre que DIEU envoya les jeta dans la frayeur et dans le désordre en sorte qu'ils se tuèrent les uns les autres et que les Israélites en firent un grand carnage.

Quoique DIEU fut irrité contre Saül, il voulut cependant lui accorder cette victoire et délivrer dans cette occasion le peuple d'Israël par le moyen de Jonathan qui était un prince craignant DIEU et vertueux.

DIEU accorde quelque fois des grâces à des personnes qui en sont indignes, non à cause d'elles-mêmes, mais à cause de sa gloire et de l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent.

Pour ce qui est du serment que Saül fit faire à son armée de ne rien manger de tout ce jour-là, il faut y faire ces quatre réflexions :

I. La première que ce serment fut fait inconsidérément et qu'il manqua d'avoir des suites funestes, ce qui fait voir que l'on doit éviter avec soin les serments téméraires et les vœux inconsidérés.

II. Il faut remarquer que DIEU ne donna aucune réponse à Saül qui le consultait et qu'il permit que Jonathan, qui n'avait pas fait ce serment et qui était innocent, fût découvert par le sort. DIEU le voulut ainsi tant pour faire sentir à Saül le péché qu'il avait commis par ce serment téméraire qu'il avait fait faire au peuple que pour montrer combien l'on doit respecter le serment, et avec quelle exactitude il doit être gardé.

III. On voit que, quoique Saül fût rebelle aux commandements de DIEU, il fit cependant paraître un grand zèle en défendant au peuple de manger du sang et en ordonnant même que Jonathan son fils mourut. C'est là le caractère des hypocrites. Ils jugent sévèrement les autres et ils paraissent même zélés pour la gloire de DIEU dans de certaines occasions, pendant qu'ils ne se reconnaissent, ni ne se condamnent point eux-mêmes et que dans les choses qui sont les plus importantes, ils violent les commandements du Seigneur.

IV. Enfin, DIEU garantit Jonathan et après s'être servi de lui pour détruire les Philistins, il ne permit pas qu'on le fit mourir. Cela montre qu'on ne doit jamais condamner des innocents, ni commettre aucune injustice sous prétexte des serments que l'on peut avoir faits, ni par quelque autre considération que ce puisse être, mais qu'il faut plutôt protéger et défendre l'innocence dans toutes sortes d'occasions.

CHAPITRE XV.

Saül faisant la guerre aux Hamalékites épargna Agag leur roi et leur meilleur butin contre l'ordre exprès du Seigneur, à cause de quoi Samuel, sans avoir égard aux excuses de Saül, lui déclara que DIEU l'avait rejeté. Ce prophète commanda ensuite de faire mourir Agag et s'en alla à Rama sans plus revoir Saül.

1 Or, Samuel dit à Saül : L'Éternel m'a envoyé pour t'oindre, afin d'être roi sur mon peuple, savoir, sur Israël ; maintenant donc, écoute les paroles de l'Éternel.

2 Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'a fait Hamalek à Israël, comment il

s'opposa à lui sur le chemin, quand il montait d'Égypte ;

3 va maintenant, et frappe Hamalek, et détruisez, à la façon de l'interdit, tout ce qu'il a, et ne l'épargnez point, mais fais mourir tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui têtent, tant les bœufs que les brebis, et tant les chameaux que les ânes.

4 Saül donc assembla, à cri public, le peuple, et il en fit le dénombrement à Télaïm, et il se trouva deux cent mille hommes de pied, et dix mille hommes de Juda.

5 Et Saül vint jusqu'à la ville de Hamalek, et il mit des embuscades dans la vallée.

6 Et Saül dit aux Kéniens : Allez, retirez-vous, descendez du milieu des Hamalékites, de peur que je ne vous enveloppe avec eux ; car vous usâtes d'humanité envers tous les enfants d'Israël quand ils montèrent hors d'Égypte. Et les Kéniens se retirèrent du milieu des Hamalékites.

7 Or, Saül battit les Hamalékites, depuis Havila jusqu'à Sçur, qui est vis-à-vis de l'Égypte ;

8 et il prit vif Agag, roi d'Hamalek ; mais il fit passer tout le peuple au fil de l'épée, à la façon de l'interdit.

9 Cependant Saül et le peuple épargnèrent Agag et les meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les bêtes grasses, les agneaux, et tout ce qu'il y avait de bon, et ils ne voulurent point les détruire à la façon de l'interdit ; ils détruisirent seulement, à la façon de l'interdit, tout ce qui était méprisable et de peu de valeur.

10 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Samuel, disant :

11 Je me repens d'avoir établi Saül pour roi ; car il s'est détourné de moi, et il n'a point exécuté mes paroles. Et Samuel en fut fort fâché, et cria à l'Éternel toute cette nuit-là.

12 Puis Samuel se leva de bon matin pour aller au-devant de Saül ; et on fit ce rapport à Samuel, et on lui dit : Saül était venu à Carmel, et voici, il s'était fait là dresser une place ; mais il s'en est retourné, et, passant outre, il est descendu à Guilgal.

13 Quand Samuel fut venu à Saül, Saül lui dit : Tu es béni de l'Eternel ; j'ai exécuté la parole de l'Eternel.

14 Et Samuel dit : Quel est donc ce bêlement de brebis qui retentit à mes oreilles, et ce meuglement de bœufs que j'entends ?

15 Et Saül répondit : Ils les ont amenés des Hamalékites ; car le peuple a épargné les meilleures brebis, et les meilleurs taureaux, pour les sacrifier à l'Eternel ton DIEU, et nous avons détruit le reste à la façon de l'interdit.

16 Et Samuel dit à Saül : Laisse-moi te déclarer ce que l'Eternel m'a dit cette nuit. Et il lui répondit : Parle.

17 Samuel donc dit : N'est-il pas vrai que lorsque tu étais petit à tes yeux, tu as été fait le chef des tribus d'Israël, et que l'Éternel t'a oint pour roi sur Israël ?

18 Or, l'Eternel t'avait envoyé en cette expédition, et t'avait dit : Va, et détruis, à la façon de l'interdit, ces pécheurs, savoir, les Hamalékites, et fais-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils soient consumés.

19 Pourquoi n'as-tu pas obéi à la voix de l'Eternel, et pourquoi t'es-tu jeté sur le butin, et as-tu fait ce qui déplaît à l'Eternel ?

20 Et Saül répondit à Samuel : J'ai pourtant obéi à la voix de l'Eternel, et je suis allé par le chemin par lequel l'Eternel m'a envoyé, et j'ai amené Agag, roi des Hamalékites, mais j'ai détruit, à la façon de l'interdit, les Hamalékites ;

21 mais le peuple a pris des brebis et des bœufs du butin, comme des prémices de l'interdit, pour sacrifier à l'Eternel ton DIEU à Guilgal.

22 Alors Samuel dit : L'Eternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, comme à ce qu'on obéisse à sa voix ? Voici, obéir vaut mieux que sacrifice ; se rendre attentif à la voix de DIEU vaut mieux que la graisse des moutons.

23 Car la rébellion est autant que le péché de deviner, et la résistance lui déplaît autant que les idoles et les marmousets. Parce donc que tu as rejeté la parole de l'Eternel, il t'a aussi rejeté, afin que tu ne sois plus roi.

24 Saül répondit à Samuel : J'ai péché ; car j'ai transgressé le commandement de l'Eternel et tes paroles, parce que je craignais le peuple, et j'ai obéi à sa voix.

25 Mais maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché, et reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Eternel.

26 Et Samuel dit à Saül : Je ne retournerai point avec toi ; car tu as rejeté la parole de l'Eternel, et l'Eternel t'a rejeté, afin que tu ne sois plus roi sur Israël.

27 Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül lui prit le pan de son manteau, qui se déchira.

28 Alors Samuel lui dit : L'Eternel a aujourd'hui déchiré le royaume d'Israël de dessus toi, et il l'a donné à

ton prochain, qui est meilleur que toi.

29 Et en effet, celui qui est la force d'Israël ne mentira point, et il ne se repentira point ; car il n'est pas un homme pour se repentir.

30 Et Saül répondit : J'ai péché ; mais honore-moi maintenant, je te prie, en la présence des anciens de mon peuple et en la présence d'Israël, et reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Eternel ton DIEU.

31 Samuel donc s'en retourna, et suivit Saül, et Saül se prosterna devant l'Eternel.

32 Puis Samuel dit : Amenez-moi Agag, roi d'Hamalek. Et Agag vint à lui faisant le gracieux. Et Agag disait : Certainement l'amertume de la mort est passée.

33 Mais Samuel lui dit : Comme ton épée a privé les femmes de leurs enfants, ainsi ta mère entre les femmes, sera privée d'un fils. Et Samuel fit mettre Agag en pièces, devant l'Eternel à Guilgal.

34 Puis il s'en alla à Rama ; et Saül monta en sa maison à Guibha de Saül.

35 Et Samuel n'alla plus voir Saül, jusqu'à sa mort ; mais Samuel pleurait Saül, parce que l'Eternel s'était repenti d'avoir établi Saül pour roi sur Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a d'importantes considérations à faire sur l'histoire qui est rapportée dans ce chapitre :

I. La première regarde le péché de Saül qui, contre l'ordre exprès de DIEU, épargna le roi des Hamalékites et leur meilleur butin et la manière dont Samuel reprit ce prince de sa désobéissance. Cela nous apprend qu'il ne nous est jamais permis d'expliquer les commandements de DIEU suivant nos propres pensées, ni d'en omettre la moindre partie par quelque raison que ce puisse être, mais qu'il faut obéir en simplicité de cœur à tout ce que DIEU nous commande, sans chercher des prétextes pour nous en dispenser. Saül voulut s'excuser en disant qu'il avait obéi en partie aux ordres de DIEU et en alléguant l'intention qu'il avait d'honorer DIEU en sacrifiant les bêtes que l'on avait épargnées. Mais le prophète rejeta toutes ces excuses et censura fortement Saül de sa désobéissance.

II. Il n'y a aucune excuse qui puisse nous justifier devant DIEU lorsqu'il nous a fait connaître sa volonté d'une manière claire et expresse et que nous la violons. Cela nous montre de plus que c'est en vain qu'on prétend honorer DIEU quand on s'écarte de ce qu'il a prescrit, que DIEU ne regarde point aux hommages extérieurs qu'on lui rend, quelques apparences de zèle qu'ils aient, lorsqu'on ne lui obéit pas : *Que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice et que c'est un péché aussi grand que l'idolâtrie que d'être rebelle à sa voix.*

III. Nous devons bien remarquer que Saül fut effrayé des censures et des menaces de Samuel qu'il le conjura de lui faire obtenir le pardon de sa faute et de demeurer avec lui. Mais que DIEU ne fut point fléchi par les marques de repentance que ce prince donna, parce que sa repentance n'était pas sincère et que ce n'était que la crainte d'être dépouillé de son royaume et de tomber dans le mépris qui le faisait agir. À cause de cela Samuel persista à lui déclarer que DIEU l'avait rejeté et même il le quitta pour toujours et ne le revit plus.

La douleur que les méchants font paraître n'est pas toujours une vraie repentance, ce n'est souvent qu'une douleur selon le monde. C'est pourquoi DIEU, qui connaît les cœurs, n'y a point d'égard et il les abandonne lorsque leur malice est parvenue à son comble.

CHAPITRE XVI.

Le prophète Samuel oint David pour être roi du peuple d'Israël et Saül étant troublé par un mauvais esprit, David est appelé auprès de lui pour le soulager.

1 Et l'Eternel dit à Samuel : Jusqu'à quand t'affligeras-tu pour Saül, puisque je l'ai rejeté, afin qu'il ne règne plus sur Israël ? Emplis ta corne d'huile, et viens, je t'enverrai vers Isaï Bethléhémite ; car je me suis pourvu d'un de ses fils pour roi.

2 Et Samuel dit : Comment irai-je là ? Car Saül l'ayant appris me tuera. Et l'Eternel répondit : Tu emmèneras avec toi une jeune vache du troupeau, et tu diras : Je suis venu pour sacrifier à l'Eternel.

3 Et tu inviteras Isaï au sacrifice ; je te ferai savoir là ce que tu auras à faire, et tu m'oindras celui que je te dirai.

4 Samuel donc fit comme l'Eternel lui avait dit, et vint à Bethléhem, et les anciens de la ville, tout effrayés, vinrent au-devant de lui, et dirent : Ne viens-tu que pour notre bien ?

5 Et il répondit : Je ne viens que pour votre bien. Je suis venu pour sacrifier à l'Eternel ; purifiez-vous, et

venez avec moi au sacrifice. Il fit aussi purifier Isaï et ses fils, et il les invita au sacrifice.

6 Et comme ils entraient, ayant vu Eliab, il dit en lui-même : Certainement l'oint de l'Éternel est devant lui.

7 Et l'Éternel dit à Samuel : Ne prends point garde à son visage ni à la grandeur de sa taille ; car je l'ai rejeté ; *l'Éternel n'a point égard aux choses auxquelles l'homme a égard ; l'homme a égard à ce qui paraît à ses yeux ; mais l'Éternel a égard au cœur.*

8 Et Isaï appela Abinadab, et le fit passer devant Samuel ; et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.

9 Et Isaï fit passer Sçamma ; et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.

10 Ainsi Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel ; et Samuel dit à Isaï : L'Éternel n'a point choisi ceux-ci.

11 Puis Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous tes enfants ? Et il répondit : Il reste encore le plus jeune ; mais voici, il paît les brebis. Alors Samuel dit à Isaï : Envoie-le chercher ; car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici.

12 Il l'envoya donc appeler. Or, il était blond, de bonne mine, et beau de visage ; et l'Éternel dit à Samuel : Lève-toi et oins-le ; car c'est celui-là.

13 Alors Samuel prit la corne d'huile, et l'oignit au milieu de ses frères, et depuis ce temps-là l'Esprit de l'Éternel saisit David. Puis Samuel se leva et s'en alla à Rama.

14 Et l'Esprit de l'Éternel se retira de Saül, et un mauvais esprit envoyé par l'Éternel le troublait.

15 Et les serviteurs de Saül lui dirent : Voici, maintenant, un mauvais esprit, envoyé de DIEU, te trouble ;

16 que le roi notre seigneur dise à ses serviteurs, qui sont devant toi, qu'ils cherchent un homme qui sache jouer de la harpe ; et quand le mauvais esprit envoyé de DIEU sera sur toi, il en jouera, et tu en seras soulagé.

17 Saül donc dit à ses serviteurs : Je vous prie, trouvez-moi un homme qui sache bien jouer des instruments et amenez-le-moi.

18 Et l'un de ses serviteurs répondit et dit : Voici, j'ai vu un fils d'Isaï Bethléhémitte, qui sait jouer des instruments, et qui est fort, vaillant et guerrier, qui parle bien, bel homme, et l'Éternel est avec lui.

19 Alors Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire : Envoie-moi David ton fils, qui est avec les brebis.

20 Et Isaï prit un âne chargé de pain, et un baril de vin, et un chevreau de lait, et il les envoya à Saül, par David, son fils.

21 Et David vint vers Saül, et se présenta devant lui ; et Saül l'aima fort, et il en fit son écuyer.

22 Et Saül envoya dire à Isaï : Je te prie que David demeure à mon service ; car il a trouvé grâce devant moi.

23 Quand donc le mauvais esprit, envoyé de DIEU, était sur Saül, David prenait sa harpe, et il en jouait, et Saül en était soulagé et s'en trouvait bien, parce que le mauvais esprit se retirait de lui.

RÉFLEXIONS

Les deux événements qui sont ici rapportés sont remarquables :

I. Le premier est le choix que DIEU fit de David pour être roi. Sur quoi nous devons faire ces deux considérations :

L'une, qu'afin qu'il parût que David était appelé à régner tout de même que Saül l'avait été, DIEU voulut qu'il fut oint par le même prophète qui avait oint Saül,

L'autre, que, bien que David fût le plus jeune des fils d'Isaï, DIEU le fit oindre par Samuel et qu'il le prit d'entre les brebis pour l'élever sur le trône parce que c'était un homme selon son cœur.

L'instruction que cela nous donne est que DIEU fait choix de ceux qui ont un cœur bon et droit et que comme le prophète Samuel le dit : Le Seigneur n'a point d'égard à ce à quoi l'homme a égard, que l'homme regarde à ce qui a de l'apparence, mais que DIEU a égard au cœur.

II. L'autre événement que ce chapitre rapporte est que Saül fut troublé par un mauvais esprit, c'est-à-dire par une mélancolie noire et que David au contraire fut rempli de l'Esprit Saint, que DIEU même se servit de David pour soulager Saül dans les accès de son mal. Par-là la providence préparait les choses à l'élévation de David sur le trône en le rendant recommandable à la cour de Saül.

Au reste, l'exemple de Saül, qui, après avoir reçu l'Esprit de DIEU, fut livré à un mauvais esprit, nous montre ce qui arrive à ceux qui se rendent indignes de la grâce divine. Ils en sont privés, leur état devient même plus funeste et comme notre Seigneur JÉSUS-CHRIST le dit dans l'Évangile,

Le mauvais esprit rentre en eux et leur dernière condition devient pire que la première.

CHAPITRE XVII.

Les Philistins font la guerre aux Israélites et un géant nommé Goliath défie le peuple d'Israël et s'offre de combattre contre celui qui se présenterait, ce que personne n'osa faire.

Ensuite David s'assurant sur le secours de DIEU se présente pour combattre contre Goliath. Il le tue et les Israélites remportent une grande victoire sur les Philistins.

1 Or, les Philistins rassemblèrent leurs armées pour combattre, et ils furent rassemblés à Soco, qui est de Juda ; ils campèrent entre Soco et Hazéca, sur la frontière de Dammim.

2 Saül aussi et ceux d'Israël s'assemblèrent, et campèrent en la vallée du chêne, et ils se rangèrent en ordre de bataille, pour rencontrer les Philistins.

3 Or, les Philistins étaient sur une montagne du côté de deçà, et les Israélites étaient sur une autre montagne du côté de delà ; de sorte que la vallée était entre deux.

4 Alors on vit sortir du camp des Philistins un homme qui se présentait entre les deux armées, et qui s'appelait Goliath ; il était de Gath ; il avait six coudées et une palme de haut ;

5 il avait un casque d'airain sur la tête, et il était armé d'une cuirasse à écailles, et sa cuirasse pesait cinq mille sicles d'airain ;

6 il avait aussi des cuissards d'airain sur ses cuisses, et un bouclier d'airain entre les épaules ;

7 la hampe de sa hallebarde était comme l'ensuble d'un tisserand, et son fer pesait six cents sicles de fer ; et celui qui portait son bouclier marchait devant lui.

8 Il se présentait donc, et criait aux rangs d'Israël, et leur disait : Pourquoi sortez-vous pour vous ranger en bataille ? Ne suis-je pas Philistin, et vous, n'êtes-vous pas serviteurs de Saül ? Choisissez un homme d'entre vous, et qu'il descende pour se battre avec moi ;

9 que s'il a l'avantage sur moi, en combattant avec moi, et s'il me tue, nous vous serons assujettis ; mais si j'ai l'avantage sur lui, et si je le tue, vous nous serez assujettis et vous nous servirez.

10 Et le Philistin disait : J'ai déshonoré aujourd'hui les batailles rangées d'Israël, en leur disant : Donnez-moi un homme et nous combattons ensemble.

11 Mais Saül et tous les Israélites, ayant entendu les paroles du Philistin, furent étonnés, et eurent une fort grande peur.

12 Or, David était fils de cet homme Ephratien, de Bethléhem de Juda, nommé Isaï, qui avait huit fils, qui était vieux et qui était mis au rang des personnes de qualité, du temps de Saül.

13 Les trois plus grands fils de cet Isaï s'en étaient allés, et avaient suivi Saül dans cette guerre ; et ses trois fils qui étaient allés à la guerre, s'appelaient, le premier-né Eliab, le second Abinadab, et le troisième Sçamma.

14 Et David était le plus jeune ; et les trois plus grands suivaient Saül.

15 Ce David donc allait et revenait d'auprès de Saül pour paître les brebis de son père à Bethléhem.

16 Et le Philistin s'approchait le matin et le soir, et il se présenta ainsi pendant quarante jours.

17 Et Isaï dit à David son fils : Prends maintenant pour tes frères un épha de froment rôti, et ces dix pains, et porte-les en diligence au camp, à tes frères ;

18 tu porteras aussi ces dix fromages de lait au capitaine de leur millier ; et tu visiteras tes frères pour savoir s'ils se portent bien ; et tu m'en apporteras quelques nouvelles certaines.

19 Or, Saül et eux, et tous ceux d'Israël étaient dans la vallée du chêne, pour combattre contre les Philistins.

20 David donc se leva de bon matin et laissa les brebis en garde au berger ; puis ayant pris sa charge, il s'en alla comme son père Isaï lui avait commandé, et il arriva au lieu où était le camp ; et l'armée était sortie pour se ranger en bataille, et on jetait de grands cris pour la bataille ;

21 car les Israélites et les Philistins avaient rangé armée contre armée.

22 Alors David se déchargea de son fardeau, le laissant entre les mains de celui qui gardait le bagage, et courut au lieu où était la bataille rangée et y étant arrivé, il demanda à ses frères s'ils se portaient bien ;

23 et comme il parlait, voici, cet homme qui se présentait entre les deux armées, qui s'appelait Goliath le Philistin, et qui était de Gath, de l'armée des Philistins, s'avança, et prononça les mêmes discours qu'il avait prononcés auparavant ; et David les entendit.

24 Et tous ceux d'Israël voyant cet homme-là s'enfuyaient de devant lui et tremblaient de peur.

25 Et chacun d'Israël disait : N'avez-vous point vu cet homme-là qui est monté ? Il est monté pour

déshonorer Israël. S'il se trouve quelqu'un qui le tue, le roi le comblera de richesses, il lui donnera sa fille, et il affranchira la maison de son père de toutes sortes de charges en Israël.

26 Alors David parla aux gens qui étaient là avec lui, et leur dit : Quel bien fera-t-on à l'homme qui aura tué ce Philistin, et qui aura ôté l'opprobre de dessus Israël ? Car qui est ce Philistin incirconcis, pour déshonorer ainsi les batailles rangées du DIEU vivant ?

27 Et le peuple lui répéta ces mêmes paroles-là, et lui dit : C'est là le bien qu'on fera à l'homme qui l'aura tué.

28 Et quand Eliab, son frère aîné, eut entendu qu'il parlait à ces gens-là, sa colère s'embrasa contre David, et il lui dit : Pourquoi es-tu descendu ? et à qui as-tu laissé ce peu de brebis que nous avons à la campagne ? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur, que tu es descendu pour voir le combat.

29 Et David répondit : Qu'ai-je fait maintenant ? Y a-t-il de quoi se fâcher ?

30 Et s'étant détourné de celui-là il alla vers un autre, et lui dit les mêmes paroles ; et le peuple lui répondit de même, comme la première fois.

31 Et les paroles que David avait dites, ayant été entendues, furent rapportées à Saül, et il le fit venir ;

32 et David dit à Saül : Que personne ne perde courage à cause de cet homme ; ton serviteur ira et combattrait contre ce Philistin.

33 Mais Saül dit à David : Tu ne saurais aller contre ce Philistin, pour combattre contre lui, car tu n'es qu'un jeune homme, et lui est un homme de guerre dès sa jeunesse.

34 Et David répondit à Saül : lorsque ton serviteur paissait les brebis de son père, il arriva qu'un lion vint et un ours, et ils emportaient une brebis du troupeau ;

35 mais je sortis après eux, et je les frappai, et j'arrachai la brebis de leur gueule ; et comme ils se levaient contre moi, je les saisis par la mâchoire et je les frappai et je les tuai.

36 Ton serviteur donc a tué un lion et un ours ; et ce Philistin, cet incirconcis, sera comme l'un d'eux ; car il a déshonoré les batailles rangées du DIEU vivant.

37 David dit encore : L'Éternel, qui m'a délivré de la griffe du lion et de la patte de l'ours, me délivrera encore de la main de ce Philistin. Alors Saül dit à David : Va et que l'Éternel soit avec toi !

38 Et Saül fit armer David de ses armes, et lui mit son casque d'airain sur la tête, et le fit armer d'une cuirasse ;

39 puis David ceignit l'épée de Saül sur ses armes, et se mit à marcher ; car jamais il ne l'avait essayé. Et David dit à Saül : Je ne saurais marcher avec ces armes ; car je n'y suis pas accoutumé. Et David les ôta de dessus lui.

40 Mais il prit son bâton à sa main, et se choisit du torrent cinq cailloux bien unis, et les mit dans sa panetière de berger qu'il avait, et dans sa poche, et il avait sa fronde en sa main, et il s'approcha du Philistin.

41 Le Philistin aussi vint, et s'approcha de David, et l'homme qui portait son bouclier, marchait devant lui.

42 Alors le Philistin regarda, et vit David, et le méprisa ; car c'était un jeune homme blond, et beau de visage.

43 Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien, que tu viennes contre moi avec des bâtons ? Et le Philistin maudit David par ses dieux .

44 Le Philistin dit encore à David : Viens vers moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs.

45 Et David répondit au Philistin : Tu viens contre moi avec l'épée, la hallebarde et le bouclier : mais moi, je viens contre toi au nom de l'Éternel des armées, du DIEU des batailles rangées d'Israël, que tu as déshonoré ;

46 aujourd'hui l'Éternel te livrera entre mes mains ; je te frapperai, je t'ôterai la tête, et je donnerai aujourd'hui les cadavres du camp des Philistins aux oiseaux des cieux et aux animaux de la terre ; et toute la terre saura qu'Israël a un DIEU ;

47 et toute cette assemblée saura que l'Éternel ne délivre point par épée, ni par hallebarde ; car ce combat appartient à l'Éternel, qui vous livrera entre nos mains.

48 Et il arriva, dès que le Philistin se fut levé, et qu'il fut venu, s'approchant pour rencontrer David, que David se hâta, et courut au lieu du combat pour rencontrer le Philistin.

49 Alors David ayant mis la main à sa panetière, en prit une pierre, la jeta avec sa fronde, et en frappa le Philistin au front, tellement que la pierre s'enfonça dans son front, et il tomba le visage contre terre.

50 Ainsi David, avec une fronde et une pierre, fut plus fort que le Philistin, et il frappa le Philistin et le fit mourir, et cependant David n'avait point d'épée à la main.

51 David donc courut, se jeta sur le Philistin, prit son épée, la tira du fourreau, le tua, et lui en coupa la tête. Et les Philistins, ayant vu que leur homme fort était mort, s'enfuirent.

52 Alors ceux d'Israël et de Juda se levèrent et jetèrent de grands cris de joie, et poursuivirent les Philistins jusqu'à la vallée, et jusqu'aux portes de Hébron ; et les Philistins, blessés à mort, tombèrent par le chemin de Sçaharajim, jusqu'à Gath, et jusqu'à Hébron.

53 Et les enfants d'Israël, étant revenus de la poursuite des Philistins, pillèrent leurs camps.

54 Et David prit la tête du Philistin, qu'il porta depuis à Jérusalem, et il mit ses armes dans sa tente.

55 Or, comme Saül vit David, sortant pour rencontrer le Philistin, il dit à Abner, chef de l'armée : Abner, de qui est fils ce jeune homme ? Et Abner répondit : Comme ton âme vit, ô roi, je n'en sais rien.

56 Le roi lui dit : Informe-toi de qui ce jeune homme est fils.

57 Sitôt donc que David fut revenu de tuer le Philistin, Abner le prit et le mena devant Saül, avec la tête du Philistin en sa main.

58 Et Saül lui dit : Jeune homme, de qui es-tu fils ? David répondit : Je suis fils d'Isaï, Bethléhémite, ton serviteur.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que DIEU permit que les Philistins déclarassent la guerre aux Israélites et que Goliath les menaçât et les insultât afin de fournir par là une occasion à David de se faire connaître et de délivrer le peuple d'Israël,

II. Qu'il ne se trouva personne parmi ce peuple qui osât combattre contre Goliath, ce qui servit à relever le courage et l'éclat de sa victoire,

III. Que David lui-même n'était pas d'abord allé à cette guerre et que ce ne fut que par occasion qu'il se rencontra à l'armée, son père l'y ayant envoyé pour s'informer de l'état de ses frères. On voit en cela une direction toute particulière de la providence qui acheminait ainsi les choses pour l'élévation de David sans qu'il y pensât et qui voulait le tirer du genre de vie qu'il avait suivi jusqu'alors et en faire le libérateur et ensuite le roi de son peuple.

IV. On doit admirer le courage de David qui se présenta pour combattre Goliath sans être intimidé par ses menaces et sans être découragé par ses frères et surtout la grande confiance qu'il avait en DIEU dont il avait déjà auparavant éprouvé le secours.

Enfin, le succès merveilleux qu'eut David mérite une attention particulière, puisque, sans d'autres armes que sa fronde, il tua ce géant et fit remporter aux Israélites une glorieuse victoire sur les Philistins. En tout cela il paraît visiblement que DIEU assistait David d'une façon particulière et qu'il voulait en même temps venger sa gloire que Goliath avait attaquée et faire voir à ces idolâtres d'une manière illustre qu'il était le DIEU tout puissant.

Voilà aussi comment DIEU assiste ceux qui se confient en lui et comment il se sert quand il lui plaît des moyens les plus faibles en apparence pour confondre l'orgueil des méchants et pour détruire les puissances les plus formidables.

CHAPITRE XVIII.

On voit ici :

I. L'étroite amitié qui se forma entre Jonathan fils de Saül et David.

II. L'estime où David était à la cour de Saül et les acclamations que le peuple fit à son honneur après qu'il eut vaincu les Philistins.

III. La jalousie que Saül en conçut et qui le porta à vouloir tuer David et à tâcher de le faire tomber entre les mains des Philistins en lui promettant une de ses filles en mariage.

Enfin, le mariage de David avec Mical l'une des filles de Saül.

1 Or, sitôt que David eut achevé de parler à Saül, l'âme de Jonathan fut tellement liée à son âme, que Jonathan l'aima comme son âme.

2 Ce jour-là donc Saül le prit, et ne lui permit plus de retourner en la maison de son père.

3 Et Jonathan fit alliance avec David, parce qu'il l'aimait comme son âme.

4 Et Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portait, et il le donna à David, avec ses habits, même jusqu'à son épée, son arc et son baudrier.

5 Et David était employé aux affaires, et il réussissait partout où Saül l'envoyait, de sorte que Saül l'établissait sur des gens de guerre, et il fut agréable à tout le peuple, et même aux serviteurs de Saül.

6 Or, comme ils revenaient, lorsque David revint de la défaite du Philistin, il sortit des femmes de toutes les villes d'Israël, en chantant et en dansant, au-devant du roi Saül, avec des tambours, avec joie, et avec des cymbales.

7 Et les femmes qui jouaient des instruments s'entre-répondaient, et disaient : Saül en a frappé ses mille, et David ses dix mille.

8 Et cette parole déplut à Saül, et il en fut fort irrité ; elles ont donné, dit-il, dix mille hommes à David, et à moi mille ; il ne lui manque donc plus que d'avoir le royaume.

9 Depuis ce jour-là, Saül voyait David de mauvais œil.

10 Et il arriva, dès le lendemain, que le mauvais esprit envoyé de DIEU, saisit Saül, et il avait des transports au milieu de la maison, et David joua des instruments, comme les autres jours, et Saül avait une hallebarde à sa main ;

11 et Saül lança la hallebarde, disant en soi-même : Je frapperai David et la muraille ; mais David se détourna de devant lui, par deux fois.

12 Saül donc avait peur de la présence de David, parce que l'Éternel était avec lui, et qu'il s'était retiré d'avec Saül.

13 C'est pourquoi Saül l'éloigna d'auprès de lui, et l'établit capitaine de mille hommes, et il marchait à leur tête devant le peuple.

14 Et David réussissait en tout ce qu'il entreprenait ; car l'Éternel était avec lui.

15 Saül donc voyant que David était fort heureux, le craignit.

16 Et tout Israël et Juda aimaient David, parce qu'il marchait à leur tête.

17 Et Saül dit à David : Voici, je te donnerai ma fille aînée pour femme ; sois-moi seulement un fils vertueux, et conduis les batailles de l'Éternel. Car Saül disait : Que ma main ne soit point sur lui, mais que la main des Philistins soit sur lui.

18 Et David répondit à Saül : Qui suis-je et quelle est ma vie, et la famille de mon père en Israël, que je sois gendre du roi ?

19 Or, dans le temps qu'on devait donner Mérah, fille de Saül, à David, on la donna pour femme à Hadriel Méholathite.

20 Mais Mical, seconde fille de Saül, aima David ; ce qu'on rapporta à Saül, et la chose lui plut.

21 Et Saül dit : Je la lui donnerai, afin qu'elle lui soit en piège, et que par ce moyen la main des Philistins soit sur lui. Saül donc dit à David : Tu seras mon gendre aujourd'hui, par l'une ou l'autre de mes deux filles.

22 Et Saül commanda à ses serviteurs de parler à David en secret, et de lui dire : Voici, le roi a de la bonne volonté pour toi, et tous ses serviteurs t'aiment : sois donc maintenant gendre du roi.

23 Les serviteurs donc de Saül rapportèrent toutes ses paroles à David ; et David dit : Croyez-vous que ce soit peu de chose, d'être gendre du roi, pour moi qui suis un pauvre homme, et de nulle estime ?

24 Et les serviteurs de Saül le lui rapportèrent, et lui dirent : David a tenu tels discours.

25 Et Saül dit : Vous parlerez ainsi à David : Le roi ne demande pour douaire que cent prépuces de Philistins, afin que le roi soit vengé de ses ennemis. Or, Saül avait dessein de faire tomber David entre les mains des Philistins.

26 Et les serviteurs de Saül rapportèrent tous ces discours à David, et la chose lui agréa pour être gendre du roi. Et avant que les jours fussent accomplis,

27 David se leva, et s'en alla, lui et ses gens, et frappa deux cents hommes des Philistins ; et David apporta leurs prépuces, et les livra bien comptés au roi, afin qu'il fût gendre du roi. Et Saül lui donna pour femme Mical sa fille.

28 Alors Saül aperçut et connut que l'Éternel était avec David, et Mical, fille de Saül l'aimait.

29 Et Saül continua de craindre David, encore plus qu'auparavant, et fut toujours ennemi de David.

30 Or, les capitaines des Philistins se mirent en campagne, et dès qu'ils furent sortis, David eut plus de bonheur que tous les serviteurs de Saül ; et son nom fut en fort grande estime.

RÉFLEXIONS

Nous avons en la personne de Jonathan fils du roi Saül, et en celle de David, un rare exemple d'une tendre et sincère amitié et cet exemple est d'autant plus admirable que Jonathan pouvant espérer de régner après Saül son père, il ne laissa pas de donner son cœur et son estime à David sans avoir égard à son propre intérêt. Mais l'amitié se forme facilement entre les personnes vertueuses et désintéressées et ceux qui ont de la religion et de la vertu cherchent toujours à s'unir avec leurs semblables.

II. L'on voit ici que, non seulement Jonathan, mais que tout le peuple avait une haute estime pour David. C'est ce qui parut surtout par les acclamations dont il fut honoré après sa victoire. Cela était ainsi dispensé par la providence afin de disposer les Israélites à se soumettre un jour à David.

III. Pour ce qui est de Saül, il conçut une grande jalousie et même une forte haine contre David jusque-là qu'il voulut le tuer. Et n'ayant pu lui ôter la vie, il tâcha de le faire périr par les mains des Philistins en lui promettant de lui donner en mariage sa fille aînée et ensuite sa seconde fille à condition qu'il fit la guerre à ces ennemis du peuple de DIEU et qu'il en tuât un certain nombre. Ce procédé de Saül était une preuve de son extrême malice et montre qu'il était artificieux, perfide et cruel, mais on voit aussi par-là que parmi les heureux succès que David avait eus, DIEU lui préparait des traverses qui devaient servir à l'éprouver.

IV. Il faut remarquer que malgré tout ce que Saül fit pour perdre David, il fut contraint de lui donner Mical sa fille, que DIEU accordait chaque jour à David de nouveaux succès et que les pièges que Saül lui tendait tournèrent à la propre confusion de ce roi et ne servirent qu'à relever la gloire de David et à le rendre de plus en plus cher à tout le peuple. On voit par-là que rien ne peut nuire à ceux que DIEU aime, il veille toujours pour leur sûreté, en sorte tout ce que l'on entreprend contre eux, il le fait tourner à leur bien et à leur plus grand avantage.

CHAPITRE XIX.

Jonathan travaille à apaiser le roi Saül son père qui était irrité contre David et il fait en sorte que David soit rappelé.

Mais peu après, Saül voulut encore tuer David, ce qui obligea Mical, sa femme, à le faire retirer. Il s'enfuit vers le prophète Samuel où étant poursuivi par les gens de Saül et par Saül lui-même, DIEU le préserva miraculeusement.

1 Et Saül parla à Jonathan son fils, et à tous ses serviteurs, de faire mourir David ; mais Jonathan, fils de Saül, était fort affectionné à David.

2 C'est pourquoi Jonathan le fit savoir à David, et lui dit : Saül, mon père, cherche à te faire mourir ; maintenant donc, tiens-toi sur tes gardes, je te prie, jusqu'au matin, et demeures-en quelque lieu secret, et cache-toi ;

3 et je me tiendrai auprès de mon père, et je sortirai dans le champ où tu seras ; car je parlerai de toi à mon père, et si je découvre quelque chose, je te le ferai savoir.

4 Jonathan donc parla favorablement de David à Saül son père, et lui dit : Que le roi ne pèche point contre David ; car il n'a point péché contre toi ; et même ce qu'il a fait t'est fort avantageux ;

5 car il a exposé sa vie, et il a frappé le Philistin, et l'Éternel a accordé une grande délivrance à tout Israël ; tu l'as vu et tu t'en es réjoui ; pourquoi donc pécherais-tu contre le sang innocent, en faisant mourir David sans cause ?

6 Et Saül prêta l'oreille à la voix de Jonathan, et jura, disant : l'Éternel est vivant, si on le fait mourir.

7 Alors Jonathan appela David, et lui récita toutes ces choses. Et Jonathan amena David à Saül, et il fut à son service comme auparavant.

8 Et la guerre recommença, et David sortit et combattit contre les Philistins, et en fit un si grand carnage qu'ils s'enfuirent de devant lui.

9 Mais le mauvais esprit, envoyé de l'Éternel, fut sur Saül, comme il était assis dans sa maison, ayant sa hallebarde à la main ; et David jouait de sa main d'un instrument ;

10 et Saül cherchait à frapper David, avec la hallebarde jusqu'à la paroi ; mais il se détournait de devant Saül, qui frappa la paroi de la hallebarde ; et David s'enfuit, et échappa cette nuit-là.

11 Mais Saül envoya des gens vers la maison de David, pour le garder et le faire mourir le matin ; ce que Mical, femme de David, lui apprit, disant : Si tu ne te sauves, demain on va te faire mourir.

12 Et Mical fit descendre David par une fenêtre, et il s'en alla, et s'enfuit, et échappa.

13 Ensuite Mical prit un marmouset et le mit au lit, et mit à son chevet de gros poils de chèvre, et le couvrit d'un habit ;

14 et quand Saül envoya des gens pour prendre David, elle dit : Il est malade.

15 Saül envoya encore des gens pour prendre David, disant : Apportez-le-moi dans son lit, afin que je le fasse mourir.

16 Ces gens donc vinrent, et voici, un marmouset était au lit, et de gros poils de chèvre à son chevet.

17 Et Saül dit à Mical : Pourquoi m'as-tu ainsi trompé, et as-tu laissé aller mon ennemi, de sorte qu'il est échappé ? Et Mical répondit à Saül : Il m'a dit : Laisse-moi aller, pourquoi te tuerais-je ?

18 Ainsi David s'enfuit, et échappa et s'en vint vers Samuel à Rama, et lui apprit tout ce que Saül lui avait fait. Puis il s'en alla avec Samuel, et ils demeurèrent à Najoth.

19 Et on le rapporta à Saül, en *lui* disant : Voilà David *qui est* à Najoth en Rama.

20 Alors Saül envoya des gens pour prendre David, et ils virent une assemblée de prophètes qui prophétisaient, et Samuel se tenait là, qui présidait sur eux ; et l'Esprit de DIEU vint sur les gens envoyés par Saül, et ils prophétisèrent aussi.

21 Et quand on l'eut rapporté à Saül, il envoya d'autres gens qui prophétisèrent aussi.

22 Et lui-même aussi alla à Rama, et vint jusqu'à la grande fosse qui est à Scécu, et s'informa, disant : Où sont Samuel et David ? Et on lui répondit : Les voilà à Najoth, en Rama.

23 Et il s'en alla à Najoth, en Rama, et l'Esprit de DIEU fut aussi sur lui-même, et continuant son chemin, il prophétisa aussi, jusqu'à ce qu'il fût venu à Najoth, en Rama ;

24 il se dépouilla même de ses vêtements, et prophétisa lui-même en la présence de Samuel, et se jeta par terre, ayant quitté ses habits de dessus, tout ce jour-là et toute la nuit. C'est pourquoi on dit : Saül est-il donc aussi entre les prophètes ?

RÉFLEXIONS

Jonathan donna de belles preuves de son amitié envers David et de sa vertu en faisant tous ses efforts pour apaiser son père et en lui parlant comme il fit avec respect et avec fermeté pour le faire revenir de l'irritation où il était contre David. Par là il satisfait aux devoirs de l'amitié et en même temps à ce qu'il devait à son père en lui inspirant des sentiments plus équitables.

C'est ainsi qu'il faut embrasser la défense des innocents qui sont injustement persécutés, adoucir par toutes sortes de moyens ceux qui sont dans l'irritation et n'être jamais paresseux à s'employer pour autrui.

L'on découvre ici le mauvais cœur de Saül, qui ayant promis, même avec serment, de ne faire aucun mal à David le prit de nouveau en aversion après qu'il eut vaincu les Philistins une seconde fois et voulut encore lui ôter la vie.

Les personnes qui, comme Saül, sont parvenues à un certain degré de malice et qui sont possédées par la jalousie et par la haine ne reviennent guère à de meilleurs sentiments et quoiqu'ils paraissent quelquefois changés et adoucis, leur méchant naturel se manifeste toujours.

Cependant Saül avec toute sa haine ne put nuire à David et quoiqu'il eût envoyé des gens pour le faire saisir dans sa maison, DIEU garantit David du péril qui le menaçait par le moyen de Mical sa femme. Et Saül lui-même l'ayant poursuivi jusqu'à Rama, il y fut saisi de l'esprit de DIEU et il en revint sans lui faire aucun mal.

DIEU a divers moyens en main pour protéger les innocents et les justes et il arrête les méchants tantôt en les apaisant et tantôt en leur ôtant les moyens et même la volonté de nuire aux gens de bien. C'est là un grand motif pour les fidèles à se confier en DIEU et à espérer en son secours dans tous les états où ils se peuvent rencontrer.

Au reste, David rendit grâces à DIEU de cette délivrance par le Psaume LIX.

CHAPITRE XX.

David, étant fugitif, se plaint à Jonathan de l'injustice de Saül son père. Jonathan lui promet de découvrir les sentiments de Saül et de les lui faire connaître par un moyen dont ils conviennent. Ensuite Jonathan ayant reconnu que son père avait résolu la ruine de David, il vient l'en avertir. Ils se donnent l'un à l'autre de nouveaux témoignages de leur affection, ils se jurent une amitié éternelle et ils se séparent pénétrés de la

plus vive douleur.

1 David s'enfuyant de Najoth, qui est en Rama, s'en vint trouver Jonathan, et dit en sa présence : Qu'ai-je fait, quelle est mon iniquité, et quel est mon péché devant ton père, qu'il cherche ma vie ?

2 Et il lui dit : A DIEU ne plaise ! tu ne mourras point. Voici, mon père ne fait aucune chose, ni grande ni petite, qu'il ne me la communique, et pourquoi mon père me cacherait-il cela ? Cela n'est pas.

3 Alors David jurant, dit encore : Ton père sait certainement que je suis dans tes bonnes grâces, et il aura dit : Que Jonathan ne sache rien de ceci, de peur qu'il n'en soit affligé. Ainsi, certainement, comme l'Éternel est vivant, et comme ton âme vit, il n'y a qu'un pas entre moi et la mort.

4 Alors Jonathan dit à David : Que désires-tu que je fasse ? et je te le ferai.

5 Et David dit à Jonathan : Voici, c'est demain la nouvelle lune, et j'ai accoutumé de m'asseoir auprès du roi pour manger ; laisse-moi donc aller, et je me cacherais aux champs jusqu'au soir du troisième jour.

6 Si ton père vient à demander où je suis, tu lui répondras : On m'a demandé instamment que David allât en diligence à Bethléhem sa ville, parce que toute sa famille fait un sacrifice solennel.

7 Si alors il dit : A la bonne heure, en ce cas tout va bien pour ton serviteur ; mais s'il se met fort en colère, sache que sa malice est venue à son comble.

8 Fais donc cette grâce à ton serviteur, puisque tu as fait entrer ton serviteur en alliance avec toi au nom de l'Éternel, que s'il y a quelque iniquité en moi, fais-moi mourir toi-même ; car pourquoi me mènerais-tu à ton père ?

9 Et Jonathan lui dit : DIEU te garde de ce malheur ; car si je puis connaître, en quelque sorte, que la malice de mon père soit venue à son comble, pour être déchargée sur toi, ne te le ferai-je point savoir ?

10 Et David répondit à Jonathan : Qui me fera savoir ce que ton père t'aura répondu de fâcheux ?

11 Et Jonathan dit à David : Viens, et sortons aux champs. Et ils sortirent eux deux aux champs.

12 Alors Jonathan dit à David : Ô Éternel, DIEU d'Israël, quand j'aurai sondé mon père demain, environ cette heure, ou après-demain, et qu'il y aura du bien pour David, si alors je n'envoie vers toi, et si je ne te le fais savoir,

13 que l'Éternel traite Jonathan à la dernière rigueur. Que si mon père veut te faire quelque mal, je te le ferai savoir aussi, et je te laisserai aller, et tu t'en iras en paix, et l'Éternel sera avec toi comme il a été avec mon père.

14 Mais aussi, si je suis encore vivant, n'auras-tu pas pour moi cette bonté que l'Éternel demande, afin que je ne meure point ;

15 en sorte que tu ne retires point ta bonté de ma maison, à jamais, non pas même quand l'Éternel aura retranché tous les ennemis de David de dessus la terre ?

16 Et Jonathan traita alliance avec la maison de David, et dit : Que l'Éternel le redemande de la main de ceux qui seront ennemis de David.

17 Et Jonathan fit encore jurer David par l'amour qu'il lui portait ; car il l'aimait autant que son âme.

18 Et Jonathan lui dit : C'est demain la nouvelle lune, et on s'enquerra de toi ; car ta place sera vide ;

19 or, ayant attendu jusqu'au troisième soir, tu descendras en diligence, et tu viendras dans un lieu où tu te cacheras, au jour de cette affaire, et tu demeureras auprès de la pierre d'Ezel ;

20 et je tirerai trois flèches à côté d'elle, comme si je tirais à quelque but ;

21 et voici j'enverrai un serviteur, et je lui dirai : Va, trouve les flèches. Si je dis au garçon en termes exprès : Voici, les flèches sont en deçà de toi, prends-les et viens-t'en, alors tout va bien pour toi, et il n'y aura rien à craindre, l'Éternel est vivant ;

22 mais si je dis au jeune garçon : Voilà, les flèches sont au-delà de toi, alors va-t'en ; car l'Éternel te renvoie.

23 Et pour ce qui est de la parole que nous nous sommes donnée, toi et moi, voici, l'Éternel est témoin entre moi et toi, à jamais.

24 David donc se cacha aux champs. Et la nouvelle lune étant venue, le roi s'assit pour prendre son repas ;

25 et le roi s'étant assis en son siège, comme les autres fois, au siège qui était près de la paroi, Jonathan se leva, et Abner s'assit à côté de Saül, mais la place de David était vide.

26 Et Saül n'en dit rien ce jour-là ; car il disait en lui-même : Il lui est arrivé quelque chose, il n'est pas net, certainement il n'est pas net.

27 Mais le lendemain de la nouvelle lune, qui était le second du mois, la place de David fut encore vide ; et Saül dit à Jonathan son fils : Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il point venu manger ni hier ni aujourd'hui ?

- 28 Et Jonathan répondit à Saül : On m'a instamment prié que David allât jusqu'à Bethléhem ;
29 même il m'a dit : Je te prie, laisse-moi aller ; car notre famille fait un sacrifice dans la ville, et mon frère m'a recommandé de m'y trouver ; c'est pourquoi maintenant, si je suis dans tes bonnes grâces, je te prie que j'y aille, afin de voir mes frères ; c'est pour cela qu'il n'est point venu à la table du roi.
30 Alors la colère de Saül s'embrasa contre Jonathan, et il lui dit : Fils méchant et rebelle, ne sais-je pas bien que tu as choisi le fils d'Isaï, à ta honte, et à la honte de ta mère ?
31 Car tant que le fils d'Isaï vivra sur la terre, tu ne seras jamais établi, ni toi, ni ton royaume ; c'est pourquoi envoie-le quérir à cette heure, et amène-le-moi ; car il est digne de mort.
32 Et Jonathan répondit, à Saül son père, et lui dit : Pourquoi le ferait-on mourir ? Qu'a-t-il fait ?
33 Et Saül lança une hallebarde contre lui pour le frapper. Alors Jonathan connut que son père avait résolu de faire mourir David.
34 Et Jonathan se leva de la table tout en colère, et il ne prit point son repas le second jour de la nouvelle lune ; car il était affligé à cause de David, parce que son père l'avait déshonoré.
35 Et il arriva, le matin, que Jonathan sortit aux champs, selon l'assignation qu'il avait donnée à David ; et il amena avec lui un petit garçon ;
36 et il dit à ce garçon : Cours, trouve maintenant les flèches que je vais tirer. Et le garçon courut ; et Jonathan tira une flèche au-delà de lui.
37 Et le garçon étant venu jusqu'au lieu où était la flèche que Jonathan avait tirée, Jonathan cria après lui, et lui dit : La flèche n'est-elle pas au-delà de toi ?
38 Et Jonathan criait après le garçon : Hâte-toi, ne t'arrête point. Et le garçon amassa les flèches, et vint à son seigneur.
39 Et le garçon ne savait rien de cette affaire, il n'y avait que David et Jonathan qui la sussent.
40 Et Jonathan donna son arc et ses flèches au garçon qu'il avait et lui dit : Va, porte-les dans la ville.
41 Et le garçon s'en étant allé, David se leva du côté du midi, et se jeta le visage contre terre, et se prosterna par trois fois, et ils se baisèrent l'un l'autre, et pleurèrent tous deux, jusque-là que David pleura extraordinairement.
42 Et Jonathan dit à David : Va-t'en en paix ; car nous avons juré tous deux, au nom de l'Éternel, disant : L'Éternel soit entre moi et toi, et entre ma postérité et ta postérité, à jamais.
43 David donc se leva, et s'en alla, et Jonathan rentra dans la ville.

RÉFLEXIONS

La principale considération qu'il y a à faire sur ce chapitre regarde la grande amitié qu'il y avait entre Jonathan et David. Jonathan fit de nouveaux efforts pour faire revenir son père de l'injuste haine qu'il avait conçue contre David et quoi que son père lui représentât qu'il ne règnerait jamais si David demeurerait en vie, il n'eut aucun égard à ses intérêts et il continua à parler en faveur de David et voyant enfin que Saül ne pouvait être apaisé et qu'au contraire sa haine et sa colère allaient toujours en croissant, il avertit David du danger qui le menaçait et se sépara de lui après qu'ils se furent faits de nouvelles protestations de s'aimer toujours et qu'ils eurent répandu bien des larmes.

L'on voit dans cette histoire quels sont les devoirs et les effets de la vraie amitié. Nous y apprenons que les vrais amis sont un trésor dont on ne saurait faire trop de cas, que même après leur mort leur mémoire doit nous être chère et que nous devons faire passer notre affection jusqu'à leur postérité, ce que David fit aussi envers Méphiboseth fils de Jonathan. Il paraît de l'entretien que Jonathan et David eurent ensemble que Jonathan était persuadé que David règnerait un jour et que cependant il n'en eut aucune jalousie parce qu'il savait que c'était la volonté de DIEU. Ces sentiments de Jonathan marquent bien de la grandeur d'âme et beaucoup de piété.

La vraie et solide amitié est celle qui est fondée sur la vertu et elle fait qu'au lieu d'être jaloux des avantages de nos amis, nous trouvons notre satisfaction et notre joie dans leur bonheur.

On doit enfin remarquer que Saül au lieu de s'adoucir et d'écouter les sages représentations de Jonathan s'irrita de plus en plus et qu'il en vint même jusqu'à cet excès de fureur que de vouloir le tuer. Ainsi ce prince allait toujours en empirant et c'est ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui ont abandonné DIEU et qui se livrent à leurs passions.

CHAPITRE XXI.

David s'enfuit à Nob vers le sacrificateur Ahimélec qui lui donne les pains de proposition et l'épée de Goliath. Après cela il se retire vers Akis roi des Philistins où, étant reconnu, il fit semblant d'être hors de sens pour sauver sa vie.

1 Et David vint à Nob vers Ahimélec le sacrificateur ; et Ahimélec, tout effrayé, courut au-devant de David, et lui dit : D'où vient que tu es seul, et qu'il n'y a personne avec toi ?

2 Et David dit à Ahimélec le sacrificateur : Le roi m'a donné un ordre, et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie, ni de ce que je t'ai commandé ; et j'ai assigné à mes gens un certain lieu.

3 Maintenant donc, qu'as-tu en main pour me donner ? Donne-moi cinq pains, ou ce qui se trouvera.

4 Et le sacrificateur répondit à David, et dit : Je n'ai point en main de pain commun, mais j'ai du pain sacré ; au reste, tes gens se sont-ils au moins gardés des femmes ?

5 Et David répondit au sacrificateur, et lui dit : Même depuis que je suis parti, les femmes ont été éloignées de nous, il y a déjà quatre jours, et les corps de mes gens ont été purs, et ce pain est tenu pour commun, principalement parce qu'aujourd'hui on en consacre de nouveau, pour le mettre dans les vaisseaux.

6 Le sacrificateur donc lui donna le pain sacré ; car il n'y avait point-là d'autres pains que les pains de proposition, qui avaient été ôtés de devant l'Éternel, pour y remettre du pain chaud, au jour qu'on avait ôté l'autre.

7 Or, en ce jour-là, un homme d'entre les serviteurs de Saül, nommé Doëg, Iduméen, le plus puissant de tous les bergers qu'avait Saül, était arrêté là devant l'Éternel.

8 Et David dit à Ahimélec : Mais n'as-tu point ici en main quelque hallebarde ou quelque épée ? Car je n'ai point pris mon épée ni mes armes sur moi, parce que l'affaire du roi était pressée.

9 Et le sacrificateur dit : Voici l'épée de Goliath le Philistin, que tu tuas dans la vallée du chêne, elle est enveloppée d'un drap, derrière l'éphod ; si tu la veux prendre pour toi, prends-la ; car il n'y en a point ici d'autre que celle-là. Et David dit : Il n'y en a point de semblable ; donne-la moi.

10 Alors David se leva, et s'enfuit ce jour-là de devant Saül, et s'en alla vers Akis, roi de Gath.

11 Et les serviteurs d'Akis lui dirent : N'est-ce pas là ce David qui est comme le roi du pays ? N'est-ce pas celui-ci dont on s'entre-répondait dans les danses, en disant : Saül en a tué ses mille, et David ses dix mille ?

12 Et David fut frappé de ces paroles, et il eut une forte grande peur à cause d'Akis, roi de Gath.

13 Et il changea sa contenance devant eux, et contrefit le fou entre leurs mains ; il marquait les portes, et il faisait couler sa salive sur sa barbe.

14 Et Akis dit à ses serviteurs : Ne voyez-vous pas que c'est un fou ? Pourquoi me l'avez-vous amené ?

15 Ai-je besoin de gens insensés, que vous m'ayez amené celui-ci, pour faire l'insensé devant moi ? Quoi, cet homme entrerait-il en ma maison ?

RÉFLEXIONS

C'est ici que commence l'histoire des persécutions et des adversités auxquelles David fut exposé après qu'il se fut retiré de la cour de Saül et par lesquelles DIEU voulut l'éprouver avant qu'il montât sur le trône.

Il y a deux considérations à faire sur la fuite de David vers Ahimélec le sacrificateur.

L'une que DIEU prenait soin de David et lui faisait trouver des secours dans son exil.

L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile sur ce qu'Ahimélec donna à David les pains de propositions que les sacrificateurs seuls avaient droits de manger. JÉSUS-CHRIST prouve par cet exemple que les ordonnances cérémonielles n'étaient pas d'une telle importance qu'on ne pût s'en écarter dans des cas de nécessité.

L'action de David qui contrefit l'insensé lorsqu'il fut reconnu dans la ville de Gath par les Philistins doit être regardée comme une faiblesse qui n'était pas exempte de péché puisque David eut recours à un moyen indigne de lui et qu'il marqua par là qu'il ne se confiait pas assez aux promesses du Seigneur.

Cela nous avertit de ne jamais nous servir de mauvais moyens et de ne rien faire d'indigne de notre vocation pour nous tirer des dangers qui nous menacent. Cependant, quoique ce moyen que David employa ne fût pas légitimes, DIEU permit qu'il lui réussît et fit voir en cela qu'il supporte avec bonté les infirmités de ceux qui le craignent. Le Psaume XXXIV fut composé à cette occasion, de même que le LVI.

CHAPITRE XXII.

David se retire dans la caverne de Hadullam, de là il va vers le roi de Moab et ensuite au pays de Juda. Doëg accuse le sacrificateur Ahimélec devant Saül d'avoir donné des vivres à David et à ses gens, ce qui fut la cause de la mort d'Ahimélec et de quatre-vingts et cinq sacrificateurs aussi bien que de la destruction de la ville de Nob, où Ahimelec demeurait.

1 Or, David partit de là, et se sauva dans la caverne d'Hadullam ; *ce* que ses frères et toute la maison de son père ayant appris, ils descendirent là vers lui.

2 Tous ceux aussi qui étaient mal dans leurs affaires, qui avaient des créanciers qui les tourmentaient, et qui avaient le cœur plein d'amertume, s'assemblèrent vers lui, et il fut leur chef ; et il y eut avec lui environ quatre cents hommes.

3 Et David s'en alla de là à Mitspé de Moab. Et il dit au roi de Moab : Je te prie, que mon père et ma mère soient avec vous, jusqu'à ce que je sache ce que DIEU fera de moi.

4 Et il les amena devant le roi de Moab ; et ils demeurèrent avec lui tout le temps que David fut dans cette forteresse.

5 Or, Gad, le prophète, dit à David : Ne demeure point dans cette forteresse, mais va-t'en, et entre au pays de Juda. David donc s'en alla, et vint dans la forêt de Héreth.

6 Et Saül apprit qu'on avait découvert David, avec les gens qui étaient avec lui. Or, Saül était assis au coteau, sous un chêne, à Rama, ayant sa hallebarde en sa main ; et tous ses serviteurs se tenaient devant lui.

7 Et Saül dit à ses serviteurs, qui se tenaient devant lui : Ecoutez maintenant, Benjamites ; le fils d'Isaï vous donnera-t-il, à vous tous, des champs et des vignes ? Vous établira-t-il tous gouverneurs sur des milliers et sur des centaines,

8 que vous ayez tous conspiré contre moi, et qu'il n'y en ait aucun qui m'avertisse de ce que mon fils a fait avec le fils d'Isaï, et qu'il n'y ait personne de vous qui soit touché de mon état, et qui m'avertisse ? Car mon fils a soulevé mon serviteur contre moi, pour me dresser des embûches, comme vous le voyez aujourd'hui.

9 Alors Doëg, Iduméen, qui était établi sur les serviteurs de Saül, répondit et dit : J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob, vers Ahimélec, fils d'Ahitub,

10 qui a consulté l'Éternel pour lui, et qui lui a donné des vivres, et l'épée de Goliath le Philistin.

11 Alors le roi envoya appeler Ahimélec le sacrificateur, fils d'Ahitub, et toute la famille de son père, savoir, les sacrificateurs qui étaient à Nob ; et ils vinrent tous vers le roi.

12 Et Saül dit : Ecoute maintenant, fils d'Ahitub. Et il répondit : Me voici, mon seigneur.

13 Alors Saül lui dit : Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, toi et le fils d'Isaï, puisque tu lui as donné du pain et une épée, et que tu as consulté DIEU pour lui, afin qu'il s'élevât contre moi, pour me dresser des embûches, comme il fait aujourd'hui ?

14 Et Ahimélec répondit au roi, et dit : Et y a-t-il quelqu'un entre tous tes serviteurs qui te soit aussi fidèle que David, qui est le gendre du roi, et qui est parti par ton commandement, et qui est si honoré dans ta maison ?

15 C'est aujourd'hui la première fois que j'ai consulté DIEU pour lui : DIEU me garde de conspirer contre mon roi. Que le roi n'impute donc aucune chose à son serviteur, ni à toute la maison de son père ; car ton serviteur ne sait aucune chose, ni petite ni grande, de tout ceci.

16 Et le roi lui dit : Certainement, tu mourras, Ahimélec, avec toute la famille de ton père.

17 Alors le roi dit aux archers qui se tenaient devant lui : Tournez-vous, et faites mourir les sacrificateurs de l'Éternel ; car ils sont aussi de la faction de David, parce qu'ils ont bien su qu'il s'enfuyait, et qu'ils ne m'en ont point averti. Mais les serviteurs du roi ne voulurent point porter leurs mains ni se jeter sur les sacrificateurs de l'Éternel.

18 Alors le roi dit à Doëg : Tourne-toi, et jette-toi sur les sacrificateurs. Et Doëg, Iduméen, se tourna, et se jeta sur les sacrificateurs, et tua, en ce jour-là, quatre-vingts et cinq hommes qui portaient l'éphod de lin ;

19 et il fit passer Nob, ville des sacrificateurs, au fil de l'épée, les hommes et les femmes, les grands et ceux qui tètent ; *il fit même passer* les bœufs, les ânes, et le menu bétail au fil de l'épée.

20 Toutefois, un des fils d'Ahimélec, fils d'Ahitub, et qui s'appelait Abiathar, se sauva et s'enfuit auprès de David.

21 Et Abiathar rapporta à David, que Saül avait fait tuer les sacrificateurs de l'Éternel.

22 Et David dit à Abiathar : Je connus bien, en ce jour-là, que Doëg, Iduméen, se trouvant là, il ne

manquerait point de le rapporter à Saül. Je suis cause de ce qui est arrivé à toutes les personnes de la famille de ton père ;

23 Demeure avec moi ; ne crains rien ; car celui qui cherche ma vie, cherche la tienne ; certainement tu seras gardé avec moi.

RÉFLEXIONS

Dans ce chapitre, de même que dans les précédents et dans les suivants, on voit David fugitif et obligé d'aller d'un lieu à un autre, mais on y remarque aussi que partout où il allait DIEU le conduisait et l'assistait. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable c'est la méchante action de Doëg qui, par ses faux rapports, fut cause que Saül fit tuer Ahimélec et quatre-vingts et cinq sacrificateurs et qu'il fit passer les habitants de la ville de Nob au fil de l'épée. Il faut faire sur cela les réflexions suivantes.

I. La première, qu'il arrive de grands maux par la calomnie et par les faux rapports, qu'ainsi l'on ne saurait avoir trop d'horreur pour ce péché-là et que les grands, surtout doivent craindre de prêter l'oreille aux calomniateurs et aux flatteurs.

II. La seconde, que Saül, ajoutant foi aux rapports de Doëg, condamna Ahimélec et les autres sacrificateurs à la mort, sans vouloir écouter leurs justifications et sans respecter leur caractère, en quoi il fit paraître son injustice et son impiété.

III. La troisième, que comme les gardes de Saül refusèrent de faire mourir les sacrificateurs, l'on ne doit pas obéir aux princes lorsque leurs ordres sont évidemment contraires à la justice et à la religion.

IV. La quatrième réflexion regarde la méchanceté et la cruauté de Doëg qui, après avoir prévenu Saül contre des innocents et voyant que les gardes du roi refusaient de mettre la main sur les ministres du Seigneur, leur ôta lui-même la vie.

On reconnaît là le caractère des impies et des calomniateurs. Ils ne se font scrupule de rien et par leurs faux rapports ils se mettent dans la nécessité de tout faire pour soutenir leurs calomnies et pour perdre les innocents.

V. En cinquième lieu, il est à remarquer qu'Ahimélec n'avait rien fait que de légitime et que cependant il lui en coûta la vie et aux autres sacrificateurs qui étaient avec lui. DIEU pour de sage raison souffre quelques fois que les innocents soient opprimés, mais l'on doit reconnaître en particulier dans cet événement l'accomplissement des menaces que DIEU avaient faites auparavant contre le grand sacrificateur Héli et contre sa postérité, Ahimélec étant de la famille d'Héli.

Enfin, il paraît que David fut vivement touché de ce malheur dont il était l'occasion et la cause innocente et qu'il recueillit avec bonté Abiathar fils d'Ahimélec. C'est là une marque que David avait le cœur bon et un exemple qui nous apprend à nous intéresser pour ceux à qui il arrive du mal, surtout lorsque ce malheur arrive à notre occasion.

Il faut joindre à la lecture de ce chapitre celle du Psaume LII où David déteste cette action de Doëg et où il lui dénonce les jugements de DIEU.

CHAPITRE XXIII.

David délivre la ville de Kéhila et ayant été averti que les habitants de cette ville le livreraient à Saül, il se retire au désert de Ziph où il eut encore une entrevue avec Jonathan.

Saül, averti que David y était, l'y poursuivit et l'y enferma en sorte qu'il l'aurait pris si Saül n'avait été obligé de s'en retourner promptement parce que les Philistins s'étaient jetés sur le pays d'Israël.

1 Or, on avait fait ce rapport à David : et on lui avait dit : Voilà les Philistins qui font la guerre à Kéhila, et qui pillent les aires.

2 Et David consulta l'Éternel, disant : Irai-je, et frapperai-je ces Philistins ? Et l'Éternel répondit à David : Va, et tu frapperas les Philistins, et tu délivreras Kéhila.

3 Et les gens de David lui dirent : Voici, étant ici dans le pays de Juda, nous avons peur : que sera-ce donc quand nous serons allés à Kéhila, contre les troupes des Philistins ?

4 C'est pourquoi David consulta encore l'Éternel ; et l'Éternel lui répondit et dit : Lève-toi, descends à Kéhila ; car je vais livrer les Philistins entre tes mains.

5 Alors David s'en alla avec ses gens à Kéhila, et combattit les Philistins, et emmena leur bétail, et il en fit un grand carnage ; ainsi David délivra les habitants de Kéhila.

6 Or, quand Abiathar, fils d'Ahimélec, s'enfuit vers David à Kéhila, l'éphod lui tomba entre les mains.
 7 Et on rapporta à Saül que David était venu à Kéhila ; et Saül dit : DIEU l'a livré entre mes mains ; car il s'est enfermé, entrant dans une ville qui a des portes et des barres.
 8 Et Saül rassembla, à cri public, tout le peuple pour aller à la guerre, et pour descendre à Kéhila, afin d'assiéger David et ses gens.
 9 Mais David ayant su que Saül lui machinait ce mal, dit au sacrificateur Abiathar : Apporte ici l'éphod.
 10 Et David dit : Ô Éternel, DIEU d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saül cherche d'entrer dans Kéhila, pour détruire la ville à cause de moi :
 11 Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils entre ses mains ? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a ouï dire ? Ô Éternel, DIEU d'Israël, je te prie, enseigne-*le* à ton serviteur. Et l'Éternel répondit : Il descendra.
 12 David dit encore : Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils, moi et mes gens, entre les mains de Saül ? Et l'Éternel répondit : Ils te livreront.
 13 Alors David se leva avec six cents hommes qu'il avait avec lui, et ils sortirent de Kéhila, et s'en allèrent où ils purent ; et on rapporta à Saül que David s'était sauvé de Kéhila ; c'est pourquoi il cessa de marcher.
 14 Et David demeura au désert, dans des lieux forts, et il demeura sur une montagne, au désert de Ziph. Et Saül le cherchait tous les jours ; mais DIEU ne le livra point entre ses mains.
 15 David donc ayant vu que Saül était sorti pour chercher sa vie, se tint au désert de Ziph, dans une forêt.
 16 Alors Jonathan, fils de Saül, se leva, et s'en alla à la forêt vers David, et le fortifia en DIEU,
 17 et il lui dit : Ne crains point ; car Saül mon père ne te trouvera point, mais tu régneras sur Israël, et moi je serai le second après toi ; et même Saül mon père le sait bien.
 18 Ils traitèrent donc, eux deux, alliance devant l'Éternel. Et David demeura dans la forêt, et Jonathan retourna en sa maison.
 19 Or, les Ziphien montèrent vers Saül à Guibha, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous, dans des lieux forts, dans la forêt, au coteau de Hakila, qui est à main droite de Jescimon ?
 20 Maintenant donc, ô roi, si tu souhaites de descendre, descends, et ce sera à nous à le livrer entre les mains du roi.
 21 Et Saül dit : Que l'Éternel vous bénisse, de ce que vous avez eu pitié de moi !
 22 Allez donc, je vous prie, et préparez toutes choses, et sachez, et reconnaissez le lieu où il fait sa retraite, et qui l'aura vu là ; car on m'a dit qu'il est fort rusé.
 23 Reconnaissez donc et sachez en quel lieu il se tient caché ; puis revenez vers moi, quand vous en serez assurés, et j'irai avec vous. Que s'il est au pays, je le chercherai soigneusement dans tous les milliers de Juda.
 24 Ils se levèrent donc et s'en allèrent à Ziph, devant Saül ; mais David et ses gens étaient au désert de Mahon, dans la campagne, à main droite de Jescimon.
 25 Ainsi Saül et ses gens allèrent *le* chercher ; mais on le rapporta à David, et il descendit dans la roche, et s'arrêta au désert de Mahon. Saül l'ayant appris, il poursuivit David au désert de Mahon.
 26 Et Saül allait de deçà, du côté de la montagne, et David et ses gens allaient de delà, de l'autre côté de la montagne, et David se hâtait tant qu'il pouvait de s'en aller de devant Saül ; mais Saül et ses gens environnèrent David et ses gens pour les prendre.
 27 Alors un messager vint à Saül, qui lui dit : Hâte-toi, et viens ; car les Philistins se sont jetés sur le pays.
 28 C'est pourquoi Saül s'en retourna de la poursuite de David, et s'en alla pour rencontrer les Philistins. C'est pour cela qu'on a appelé ce lieu-là, Sélah-ham-mahleth.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les circonstances de cette histoire :

I. Que DIEU se servi de David pour délivrer la ville de Kéhila qui était attaquée par les Philistins, ce qui montre que dans le temps qu'il était persécuté et fugitif, DIEU était partout avec lui,

II. Que David ayant consulté le Seigneur dans la crainte où il était que les gens de Kéhila ne le livrassent à Saül, DIEU lui fit connaître qu'ils le livreraient.

Cette particularité est bien remarquable. Elle prouve très clairement que DIEU connaît ce que les hommes doivent faire, même avant qu'ils en aient formé le dessein.

Il faut remarquer en troisième lieu que David s'étant retiré à Ziph et les habitants de ce lieu en ayant averti Saül, il y aurait été pris si Saül n'avait été obligé de se retirer promptement pour défendre son pays contre les Philistins.

Il paraît de ce chapitre que David n'était en sûreté nulle part et que partout il trouvait des personnes qui le persécutaient ou qui le trahissait.

C'est l'état où se rencontrent souvent ceux que DIEU aime, mais la providence leur suscite des délivrances imprévues et dans le temps qu'ils se croient perdus sans ressource, il les délivre par des voies auxquelles ils ne s'attendaient pas, comme David en fit l'expérience dans cette occasion. Ceci fait voir que DIEU préserve ses enfants tantôt en les avertissant des dangers qui les menacent et tantôt en suscitant à leurs ennemis des obstacles qui les empêchent d'exécuter leurs desseins injustes et cruels. Au reste, DIEU avant que d'élever David à la royauté voulut le faire passer par diverses épreuves pour le rendre plus humble et plus attaché à son devoir comme il le reconnaît dans ses Psaumes où il dit qu'il lui avait été bon d'être affligé et où il loue si souvent le Seigneur qui l'avait si heureusement délivré de toutes ses afflictions. On peut voir dans le Psaume LIV les sentiments que la délivrance que DIEU accorda à David dans cette rencontre firent naître dans son cœur.

CHAPITRE XXIV.

Saül poursuivant David au désert de Hengué-di et étant entré dans une caverne, David ne voulut pas lui ôter la vie, quoi qu'il l'eût pu faire.

Ce que Saül ayant su, il reconnut l'innocence de David et le bénit et il le fit jurer qu'il ne détruirait pas sa postérité.

1 Après cela, David monta de là, et demeura dans les lieux forts de Hen-guédi.

2 Et quand Saül fut revenu, après avoir poursuivi les Philistins, on lui fit ce rapport, disant : Voilà David qui est au désert de Hen-guédi.

3 Alors Saül prit trois mille hommes, choisis de tout Israël, et il s'en alla chercher David et ses gens, jusque sur le haut des rochers où se retirent les chamois.

4 Et Saül vint au parc des brebis, auprès du chemin, où était une caverne, dans laquelle il entra pour ses besoins ; et David et ses gens se tenaient au fond de la caverne.

5 Et les gens de David lui dirent : Voici le jour dont l'Éternel t'a dit : Je te livre ton ennemi entre tes mains, afin que tu lui fasses selon qu'il te semblera bon. Et David se leva et coupa tout doucement un pan du manteau de Saül.

6 Après cela, David fut touché en son cœur de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül.

7 Et il dit à ses gens : Que l'Éternel me garde de commettre une telle action contre mon seigneur, qui est l'oint de l'Éternel, et de mettre ma main sur lui, car il est l'oint de l'Éternel.

8 Ainsi David arrêta ses gens par ses paroles, et il ne leur permit point de s'élever contre Saül. Puis Saül se leva de la caverne, et il continua son chemin.

9 Après cela, David se leva et sortit de la caverne, et cria après Saül, disant : Mon seigneur et mon roi ! Et Saül regarda derrière lui, et David s'inclina le visage vers terre, et se prosterna.

10 Et David dit à Saül : Pourquoi écouterais-tu les paroles de gens qui disent : Voilà David qui cherche ton mal ?

11 Voici, tes yeux ont vu en ce jour que l'Éternel t'avait livré aujourd'hui entre mes mains dans la caverne, et on m'a dit que je te tuasse ; mais je t'ai épargné, et j'ai dit : Je ne porterai point ma main sur mon seigneur ; car il est l'oint de l'Éternel.

12 Regarde, mon père, regarde le pan de ton manteau qui est en ma main ; car j'ai coupé le pan de ton manteau, et je ne t'ai point tué. Sache donc et reconnais que je ne pense point à te faire du mal, ni aucune injustice, et que je n'ai point péché contre toi ; et cependant tu épies ma vie pour me l'ôter.

13 L'Éternel sera juge entre moi et toi, et l'Éternel me vengera de toi ; mais ma main ne sera point sur toi.

14 Le mal vient des méchants, comme dit le proverbe des anciens ; c'est pourquoi ma main ne sera point sur toi.

15 Après quel homme est sorti un roi d'Israël ? Qui poursuis-tu ? Un chien mort, et une puce ?

16 L'Éternel donc sera juge, et jugera entre moi et toi, et il regardera, et il plaidera ma cause, et me garantira de ta main.

17 Or, sitôt que David eut achevé de dire ces paroles à Saül, Saül dit : N'est-ce pas là ta voix, mon fils David ? Et Saül éleva sa voix, et pleura.

18 Et il dit à David : Tu es plus juste que moi ; car tu m'as rendu le bien pour le mal que je t'ai fait ;

19 et tu m'as fait reconnaître aujourd'hui que tu m'as fait du bien ; car l'Éternel m'avait livré entre tes mains, et cependant tu ne m'as point tué.

20 Et qui est-ce qui, ayant trouvé son ennemi, le laisserait aller sans lui faire du mal ? Que l'Éternel donc te rende du bien pour ce que tu m'as fait aujourd'hui.

21 Et maintenant, voici, je connais que certainement tu régneras, et que le royaume d'Israël sera ferme entre tes mains.

22 C'est pourquoi maintenant jure-moi par l'Éternel, que tu ne détruiras pas ma race après moi, et que tu n'extermineras pas mon nom de la maison de mon père.

23 Et David le jura à Saül. Alors Saül s'en alla en sa maison, et David et ses gens montèrent dans un lieu fort.

RÉFLEXIONS

Ce qui est récité dans ce chapitre nous met devant les yeux un admirable exemple de modération et de douceur.

David pouvant ôter la vie à Saül qui le persécutait si cruellement et si injustement ne le fit pas. Il ne voulut pas que ses gens fissent aucun mal à ce prince et il lui parla même avec toute sorte d'humilité et de respect.

Jamais un homme de bien ne se garantit par de mauvaises voies, il est toujours doux et modéré même envers ceux qui lui font le plus de tort et au lieu de se venger, il rend autant qu'il le peut le bien pour le mal.

C'est une chose remarquable que Saül, malgré la haine qu'il portait à David fut touché de son procédé jusqu'à répandre des larmes, qu'il fut même contraint de le bénir et d'avouer qu'il était plus juste que lui et de déclarer hautement que DIEU récompenserait sa vertu et qu'il le ferait régner.

Une conduite douce, sage et modérée a beaucoup de force pour apaiser ceux qui sont prévenus contre nous et, en s'humiliant, on adoucit les cœurs les plus aigris. C'est ce qui doit nous porter d'autant plus à la pratique de ces vertus qui sont d'ailleurs si conformes à la vocation et au devoir des chrétiens et que JÉSUS-CHRIST, notre adorable rédempteur, nous a si expressément recommandées tant par ses préceptes que par l'exemple qu'il nous a donné.

Il faut cependant remarquer que Saül changea bientôt de sentiment et persécuta David de nouveau. Les méchants sont quelquefois touchés et confessent leurs fautes, mais ils reprennent bientôt leurs premiers sentiments et ils retournent à leur endurcissement et à leurs péchés.

CHAPITRE XXV.

Il est parlé ici de la mort du prophète Samuel et de la manière brutale dont Nabal reçut les gens que David avait envoyé, ce qui fit que David jura d'exterminer la maison de Nabal. Mais Abigaïl, femme de Nabal l'apaisa et Nabal étant mort, David épousa Abigaïl.

1 En ce temps-là Samuel mourut, et tout Israël s'assembla et le pleura, et on l'ensevelit dans sa maison à Rama. Et David se leva et descendit au désert de Paran.

2 Or, il y avait à Mahon un homme qui avait ses troupes à Carmel, et cet homme-là était fort riche, il avait trois mille brebis et mille chèvres, et il était à Carmel quand on tondait ses brebis ;

3 et cet homme-là s'appelait Nabal, et sa femme s'appelait Abigaïl ; c'était une femme de bon sens, et belle de visage, mais lui était un homme brutal et avec qui il faisait mauvais avoir affaire ; et il était de la race de Caleb.

4 Or, David apprit au désert que Nabal tondait ses brebis.

5 Il envoya donc dix de ses gens, auxquels il dit : Montez à Carmel, et allez-vous-en vers Nabal, et saluez-le de ma part,

6 et dites-lui : Ainsi puisses-tu vivre et être en prospérité, toi et ta maison, et tout ce qui t'appartient !

7 Et maintenant, j'ai appris que tu as les tondeurs ; or, tes bergers ont été avec nous, et nous ne leur avons fait aucune injure, et rien ne s'est perdu du leur, tout le temps qu'ils ont été à Carmel ;

8 demande-le à tes gens et ils te le diront ; que nous soyons donc dans tes bonnes grâces, puisque nous

sommes venus en un bon jour ; nous te prions, donne à tes serviteurs et à David ton fils, ce qui te viendra en main.

9 Les gens donc de David vinrent, et dirent à Nabal de la part de David toutes ces paroles, puis ils se turent.

10 Et Nabal répondit aux serviteurs de David : Qui est David, et qui est le fils d'Isaï ? Aujourd'hui le nombre des serviteurs qui se débandent d'avec leurs maîtres est fort grand ;

11 et prendrais-je mon pain, et mon eau et ma viande que j'ai apprêtée pour mes tondeurs, afin de la donner à des gens que je ne sais d'où ils sont ?

12 Ainsi les gens de David retournèrent par leur chemin. Ils revinrent donc, et, étant de retour, ils firent leur rapport à David, selon toutes ces paroles-là.

13 Et David dit à ses gens : Que chacun de vous ceigne son épée ; et ils ceignirent chacun leur épée. David aussi ceignit son épée, et il monta après David environ quatre cents hommes ; mais deux cents demeurèrent auprès du bagage.

14 Or, un des serviteurs d'Abigaïl, femme de Nabal, le lui rapporta et lui dit : Voici, David a envoyé du désert des messagers pour saluer notre maître, et il les a traités rudement ;

15 et cependant ces gens-là ont été bons envers nous, et nous n'en avons reçu aucun outrage, et rien de ce qui est à nous ne s'est perdu, tout le temps que nous avons été avec eux, lorsque nous étions à la campagne ;

16 ils nous ont servi de muraille, et la nuit et le jour, tout le temps que nous avons été avec eux, paissant les troupeaux.

17 C'est pourquoi maintenant, vois, et prends garde à ce que tu auras à faire ; car le mal est résolu contre notre maître et contre toute sa maison, et il est si méchant, qu'on n'oserait lui parler.

18 Abigaïl donc se hâta, et prit deux cents pains, deux barils de vin, cinq moutons tout apprêtés, cinq mesures de grain rôti, cent paquets de raisins secs, et deux cents cabas de figes sèches, et elles les mit sur des ânes,

19 et elle dit à ses gens : Passez devant moi, voici, je m'en vais après vous ; et elle n'en dit rien à Nabal son mari.

20 Et étant montée sur un âne, comme elle descendait par le couvert de la montagne, voici, David et ses gens, descendant, la rencontrèrent, et elle se trouva devant eux.

21 Or, David avait dit : C'est bien en vain que j'ai gardé tout ce que cet homme avait dans le désert, de sorte qu'il ne s'est rien perdu de tout ce qui était à lui ; car il m'a rendu le mal pour le bien.

22 Que DIEU fasse ainsi aux ennemis de David, et qu'il y ajoute de plus grandes peines, si demain matin je laisse rien de reste de tout ce qu'il a, jusqu'à un seul homme.

23 Quand donc Abigaïl eut vu David, elle se hâta de descendre de dessus son âne, et elle tomba sur son visage devant David, et se prosterna en terre.

24 Elle tomba donc à ses pieds, et lui dit : Que l'iniquité soit sur moi, mon seigneur, je te prie que ta servante parle devant toi, et écoute les paroles de ta servante ;

25 je te supplie, que mon seigneur ne prenne pas garde à cet homme de néant, à Nabal ; car il est tel que son nom ; il s'appelle Nabal, et il y a de la folie en lui ; et pour moi, ta servante, je n'ai point vu les gens que mon seigneur a envoyés.

26 Maintenant donc, mon seigneur, l'Éternel est vivant, et ton âme vit, que l'Éternel t'a empêché, et qu'il a gardé ta main d'en venir jusqu'à répandre le sang. Or, que tes ennemis, et que ceux qui cherchent à nuire à mon seigneur, soient comme Nabal.

27 Mais maintenant, voici un présent que ta servante apporte à mon seigneur, afin qu'on le donne aux gens qui suivent mon seigneur ;

28 pardonne, je te prie, le crime de ta servante ; car l'Éternel ne manquera point à établir une maison ferme à mon seigneur, parce que mon seigneur conduit les batailles de l'Éternel, et qu'il ne s'est trouvé en toi aucune méchanceté, pendant tous les jours de ta vie.

29 Que si les hommes se lèvent pour te persécuter et pour chercher ton âme, l'âme de mon seigneur sera liée dans le faisceau de la vie par l'Éternel ton DIEU ; mais il jettera l'âme de tes ennemis au loin, comme une pierre qui est lancée du milieu d'une fronde ;

30 et il arrivera que l'Éternel fera à mon seigneur tout ce qu'il t'a prédit de bien, et qu'il t'ordonnera pour être le conducteur d'Israël ;

31 et ceci ne te sera point en achoppement, et le cœur de mon seigneur n'aura point le remords d'avoir répandu du sang, sans cause, et de s'être vengé soi-même ; et quand l'Éternel aura fait du bien à mon

seigneur, tu te souviendras de ta servante.

32 Alors David dit à Abigaïl : Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui t'a aujourd'hui envoyée au-devant de moi ;

33 et béni soit ton conseil, et sois bénie toi-même, toi qui m'as aujourd'hui empêché d'en venir jusqu'au sang, et qui as préservé ma main !

34 Certainement l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui m'a empêché de te faire du mal, est vivant, et que si tu ne fusses venue au-devant de moi, il ne fût rien demeuré de reste à Nabal demain matin, non pas même jusqu'à un seul homme.

35 David donc prit de sa main ce qu'elle lui avait apporté, et lui dit : Remonte en paix dans ta maison ; regarde, j'ai écouté ta voix, et je t'ai accordé ta demande.

36 Alors Abigaïl revint vers Nabal, et voici, il faisait un festin dans sa maison, comme un festin de roi ; et Nabal avait le cœur joyeux, et il était plein de vin ; c'est pourquoi elle ne lui dit pas la moindre chose de toute cette affaire jusqu'au matin.

37 Il arriva donc le matin, après que Nabal fut désenivré, que sa femme lui dit toutes ces choses-là ; et son cœur s'amortit en lui, de sorte qu'il devint comme une pierre.

38 Et environ dix jours après, l'Éternel frappa Nabal, et il mourut.

39 Et quand David eut appris que Nabal était mort, il dit : Béni soit l'Éternel qui m'a fait droit de l'outrage que j'avais reçu de la main de Nabal, et qui a préservé son serviteur de faire du mal, et a fait retomber la malice de Nabal sur sa tête ! Puis David envoya des gens à Abigaïl, et lui fit parler afin de la prendre pour sa femme.

40 Les serviteurs donc de David vinrent vers Abigaïl, en Carmel, et lui parlèrent, disant : David nous a envoyés vers toi, afin de te prendre pour sa femme.

41 Alors elle se leva et se prosterna le visage contre terre, et dit : Voici ta servante qui servira à laver les pieds des serviteurs de mon seigneur.

42 Puis Abigaïl se leva promptement et monta sur un âne, et cinq servantes la suivaient, et elle s'en alla après les messagers de David, et elle fut sa femme.

43 Or, David avait aussi épousé Ahinoham de Jizréhel ; de sorte que toutes deux ensemble furent ses femmes.

44 Car Saül avait donné Mical sa fille, femme de David, à Palti, fils de Laïs, qui était de Gallim.

RÉFLEXIONS

La première chose que l'on voit dans ce chapitre est la mort de Samuel qui fut en son temps un grand prophète et un excellent magistrat et qui se rendit illustre par la sainteté de sa vie, par ses miracles, par son grand zèle, par sa droiture, par son attachement à la justice, par l'amour tendre dont il était animé pour le peuple d'Israël et par plusieurs actions extraordinaires et miraculeuses. La mémoire de ce Saint homme doit être en vénération dans l'église, ses vertus doivent nous servir d'exemple et les ministres de l'église, aussi bien que les magistrats, doivent se le proposer pour modèle.

Il y a ces deux réflexions à faire sur l'histoire de Nabal. La première regarde le procédé de cet homme qui, par son humeur farouche et avare, manqua de causer la ruine de toute sa maison. Cela nous apprend que l'avarice et la brutalité peuvent attirer de grands maux et qu'ainsi il faut éviter ces vices et se conduire toujours avec honnêteté et avec douceur. On peut voir, outre cela, dans la mort de Nabal que l'avarice, la colère et l'ivrognerie ont ordinairement des suites funestes et qu'elles causent même quelques fois la mort de ceux qui se laissent aller à ces excès.

L'autre chose à laquelle il faut faire attention est que David, offensé du procédé de Nabal et emporté par la colère, jura de l'exterminer lui et toute sa maison, ce qu'il aurait fait s'il n'en avait été détourné par la prudence et par la douceur d'Abigaïl.

De là nous devons apprendre qu'il est dangereux de se laisser aller aux mouvements de la colère et du ressentiment, que les conseils sages et modérés sont très salutaires, que les serments que l'on fait dans la colère et qui engagent à des choses mauvaises ne doivent point être gardés, que ce que l'on fait dans la passion cause toujours du repentir et laisse des remords dans la conscience et enfin que nous devons bénir DIEU lorsqu'il nous empêche de l'offenser et d'exécuter les mauvais desseins que nous pourrions avoir formés.

CHAPITRE XXVI.

Saül poursuivant David dans le pays des Ziphien, David entra de nuit dans le camp de Saül et ne voulut pas le tuer quoiqu'il eût pu le faire et qu'il y fût sollicité mais il se contenta de faire connaître à Saül qu'il aurait pu lui ôter la vie,

Ce qui toucha tellement Saül qu'il fut contraint d'avouer qu'il avait tort de poursuivre David et qu'il le bénit.

1 Les Ziphien vinrent encore vers Saül à Guibha, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché au coteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jescimon ?

2 Et Saül se leva, et descendit au désert de Ziph, ayant avec soi trois mille hommes choisis d'Israël, pour chercher David au désert de Ziph.

3 Et Saül campa au coteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jescimon près du chemin. Et David se tenait au désert, et il s'aperçut que Saül venait au désert afin de le poursuivre.

4 Et il envoya des espions, par lesquels il sut très-certainement que Saül était venu.

5 Alors David se leva et vint au lieu où Saül était campé ; et David vit le lieu où Saül était couché avec Abner, fils de Ner, chef de son armée. Or, Saül était couché dans l'enceinte du camp, et le peuple était campé autour de lui.

6 Et David prit la parole et dit à Ahimélec, Héthien, et à Abischaï, fils de Tsérubah et frère de Joab : Qui descendra avec moi vers Saül, au camp ? Et Abischaï répondit : J'y descendrai avec toi.

7 David donc et Abischaï vinrent de nuit vers le peuple, et voici, Saül dormait étant couché dans l'enceinte du camp, et sa hallebarde était plantée en terre à son chevet, et Abner et le peuple étaient couchés autour de lui.

8 Alors Abischaï dit à David : Aujourd'hui DIEU a livré ton ennemi entre tes mains ; maintenant donc, que je le frappe, je te prie, de la hallebarde jusqu'en terre, d'un seul coup, et je n'y retournerai pas une seconde fois.

9 Et David dit à Abischaï : Ne le mets point à mort ; car qui est-ce qui mettra sa main sur l'oint de l'Éternel, et sera innocent ?

10 David dit encore : L'Éternel est vivant qu'à moins que l'Éternel ne le frappe, ou que le jour de sa mort ne vienne, ou qu'il ne demeure dans une bataille, on ne lui ôtera pas la vie ;

11 que l'Éternel me garde de mettre ma main sur l'oint de l'Éternel ! Mais je te prie, prends maintenant la hallebarde qui est à son chevet, et le pot à eau, et allons-nous-en.

12 David donc prit la hallebarde et le pot à eau, qui étaient au chevet de Saül, et ils s'en allèrent ; et il n'y eut personne qui les vit, ni qui les aperçût, ni qui s'éveillât, car tous dormaient, parce que l'Éternel avait fait tomber sur eux un profond sommeil.

13 Et David passa de l'autre côté, et s'arrêta sur le haut de la montagne, qui était fort loin de là ; car il y avait une grande distance entre eux ;

14 Et il cria au peuple, et à Abner, fils de Ner, disant : Ne répondras-tu pas, Abner ? Et Abner répondit et dit : Qui es-tu, qui cries au roi ?

15 Alors David dit à Abner : N'es-tu pas un vaillant homme ? Et qui est semblable à toi en Israël ? Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le roi ton seigneur ? Car quelqu'un du peuple est venu pour tuer le roi ton seigneur.

16 Tu ne fais pas bien ; l'Éternel est vivant, que vous méritez la mort, pour avoir si mal gardé votre seigneur, l'oint de l'Éternel. Et maintenant, regarde où est la hallebarde du roi, et le pot à eau qui étaient à son chevet.

17 Alors Saül reconnut la voix de David, et dit : N'est-ce pas là ta voix, mon fils David ? Et David dit : C'est ma voix, ô roi, mon seigneur.

18 Il dit encore : Pourquoi mon seigneur poursuit-il son serviteur ? Car qu'ai-je fait, et quelle méchanceté y a-t-il en ma main ?

19 Maintenant donc, je te prie, que le roi, mon seigneur, écoute les paroles de ton serviteur : si c'est l'Éternel qui te pousse contre moi, que ton oblation lui soit agréable ; mais si ce sont les hommes, ils sont maudits devant l'Éternel ; car aujourd'hui ils m'ont chassé, afin que je ne demeure pas joint à l'héritage de l'Éternel, et ils m'ont dit : Va, sers les dieux étrangers.

20 Et maintenant, que mon sang ne tombe point en terre devant l'Éternel ; car le roi d'Israël est sorti pour chercher une puce, ou comme si l'on poursuivait une perdrix sur les montagnes.

21 Alors Saül dit : J'ai péché ; retourne-t'en, mon fils David ; car je ne te ferai plus de mal,

puisqu'aujourd'hui ma vie t'a été précieuse. Voici, j'ai agi follement, et j'ai fait une très grande faute.

22 Et David répondit, et dit : Voici la hallebarde du roi ; que l'un de vos gens passe ici, et qu'il la prenne.

23 Et l'Éternel rendra à chacun selon sa justice et selon sa fidélité ; car il t'avait livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai point voulu mettre ma main sur l'oint de l'Éternel ;

24 Comme donc ton âme a été aujourd'hui de grand prix devant mes yeux, ainsi mon âme sera de grand prix devant les yeux de l'Éternel, et il me délivrera de toute affliction.

25 Et Saül dit à David : Béni sois-tu, mon fils David ; certainement tu réussiras, et tu viendras heureusement à bout de tes entreprises. Alors David continua son chemin, et Saül retourna en son lieu.

RÉFLEXIONS

L'on voit premièrement dans ce chapitre que Saül continua à poursuivre David et qu'il alla avec trois mille hommes le chercher au pays de Ziph quoique peu auparavant il eût reconnu l'innocence de David et qu'il eût paru apaisé envers lui.

Rarement arrive-t-il aux méchants de changer et il n'y a aucun fond à faire sur la repentance et sur les promesses des gens qui ont le cœur corrompu et mauvais jusqu'à un certain degré.

II. Nous avons ici un nouvel exemple de la vertu et de la modération de David qui, ayant eu une seconde occasion d'ôter la vie à Saül, ne voulut pas le faire. Ce procédé de David est d'autant plus louable qu'il avait déjà épargné Saül une autre fois et que ce prince qui avait été touché de sa générosité avait violé ses promesses et n'avait pas laissé de le poursuivre comme auparavant.

Ceci nous apprend à nous éloigner de la vengeance, à ne jamais faire de mal à ceux qui nous en font et à ne nous point lasser de nous conduire avec douceur envers les personnes qui nous traitent avec le plus d'injustice, quand même elles continueraient toujours à nous faire du mal.

La conduite de David montre en particulier qu'on doit avoir en révérence les rois et les princes, Que leurs personnes sont sacrées, que l'on doit toujours demeurer dans le respect à leur égard, quand même il leur arriverait de manquer à leur devoir.

Enfin, l'effet que la modération de David fit sur Saül nous fait voir que, par l'innocence, par la douceur et par l'humilité, on calme la colère de ceux qui sont irrité et que les méchants sont enfin contraints de rendre justice aux gens de bien. Mais quand même nous ne pourrions pas apaiser par-là ceux qui nous haïssent, nous attirerons toujours sur nous la faveur de DIEU qui, comme le dit David, rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité.

CHAPITRE XXVII.

David ne se fiant pas à Saül et ne trouvant de sûreté nulle part dans le pays d'Israël se retire vers Akis roi des Philistins.

Ce prince lui donne la ville de Tsiklag, d'où David fait ses courses sur les peuples voisins.

1 Mais David dit en son cœur : Je périrai quelque jour par les mains de Saül ; ne vaut-il pas mieux que je me sauve au pays des Philistins, afin que Saül n'espère plus de me trouver, et qu'il cesse de me chercher encore en quelque-une des contrées d'Israël ? Je me sauverai donc de ses mains.

2 David donc se leva, et passa avec les six cents hommes, qui étaient avec lui, vers Akis, fils de Mahoc, roi de Gath.

3 Et David demeura avec Akis, à Gath, lui et ses gens, chacun avec sa famille, David et ses deux femmes, savoir, Ahinoham qui était de Jizréhel, et Abigaïl qui avait été femme de Nabal, et qui était de Carmel.

4 Alors on rapporta à Saül que David s'était enfui à Gath ; ainsi il ne continua plus de le poursuivre.

5 Et David dit à Akis : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, qu'on me donne quelque lieu dans l'une des villes de la campagne, afin que j'y demeure ; car pourquoi ton serviteur demeurerait-il dans la ville royale avec toi ?

6 Akis donc lui donna, en ce jour-là, Tsiklag ; et c'est pourquoi Tsiklag est demeurée aux rois de Juda, jusqu'à ce jour.

7 Le temps que David demeura au pays des Philistins fut de quatre mois et quelques jours.

8 Or, David montait avec ses gens, et ils faisaient des courses sur les Guesçuriens, les Guirziens et les Hamalékites ; car ces nations-là habitaient au pays où elles avaient habité autrefois, depuis Sçur jusqu'au

pays d'Égypte.

9 Et David désolait ces pays-là ; il ne laissait ni homme ni femme en vie, et il prenait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux et les vêtements, et il s'en retournait et venait vers Akis.

10 Et Akis disait : Où avez-vous fait vos courses aujourd'hui ? Et David répondait : Vers le midi de Juda, vers le midi des Jérahmééliens, et vers le midi des Kéniens.

11 Mais David ne laissait ni homme ni femme en vie, pour les amener à Gath, de peur, disait-il, qu'ils ne rapportent quelque chose contre nous, et qu'ils ne disent : Voici ce que David a fait. Et il en usa ainsi pendant tout le temps qu'il demeura au pays des Philistins.

12 Et Akis se fiait à David, disant : Il s'est rendu très odieux à Israël son peuple ; c'est pourquoi il sera mon serviteur à jamais.

RÉFLEXIONS

Voici ce qu'il faut considérer sur ce chapitre :

Premièrement que, pendant que David était fugitif, DIEU prenait soin de lui et qu'il lui fit trouver une retraite dans le pays des Philistins où son nom devait être odieux, que même durant le séjour qu'il y fit il remporta divers avantages sur les peuples voisins, ennemis des Israélites.

Après cela il faut considérer que ces peuples sur lesquels David faisaient ses courses, étant de ces peuples que DIEU avait commandé de détruire, David pouvait leur faire la guerre légitimement, d'autant plus qu'il était appelé à cela, DIEU l'ayant choisi pour être roi. Cependant la conduite de David n'était pas exempte de péché puisqu'il disait au roi des Philistins qu'il faisait ses courses sur le pays de Juda, ce qui n'était pas vrai.

Ainsi cet exemple de David n'autorise point le mensonge, le déguisement, ni la tromperie et ces vices qui étaient condamnables dans ces temps-là, sont encore plus indignes des chrétiens qui, vivant sous la loi de la charité et de la vérité, doivent être très éloignés du mensonge et se conduire toujours avec ingénuité, avec sincérité et avec candeur.

CHAPITRE XXVIII.

Saül étant attaqué par les Philistins et voyant que DIEU ne lui donnait aucune réponse s'adresse à une devineresse et la prie de faire paraître le prophète Samuel. Un fantôme qui ressemblait à ce prophète paraît qui prédit à Saül sa mort, celle de ses fils et la défaite de son armée.

1 En ces jours-là, les Philistins rassemblèrent leurs armées, pour faire la guerre et pour combattre Israël. Et Akis dit à David : Assure-toi que vous viendrez avec moi au camp, toi et tes gens.

2 Alors David répondit à Akis : Certainement tu verras ce que ton serviteur fera. Et Akis dit à David : C'est pour cela que je te confierai toujours la garde de ma personne.

3 Or, Samuel était mort, et tout Israël l'avait pleuré, et on l'avait enseveli à Rama sa ville ; et Saül avait ôté du pays ceux qui avaient l'esprit de python et les devins.

4 Les Philistins donc, assemblés, vinrent et campèrent à Sçunem ; Saül aussi rassembla tout Israël, et ils campèrent à Guilboah.

5 Et Saül voyant le camp des Philistins, eut peur, et son cœur fut fort effrayé.

6 Et Saül consulta l'Éternel ; et l'Éternel ne lui répondit rien, ni par songe, ni par Urim, ni par les prophètes.

7 Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme qui ait l'esprit de python, et j'irai vers elle, et je m'enquerrai par son moyen de ce qui doit arriver. Ses serviteurs lui dirent : Voilà, il y a une femme à Hendor qui a un esprit de python.

8 Alors Saül se déguisa, et prit d'autres habits, et s'en alla, lui et deux hommes avec lui ; et ils arrivèrent de nuit chez cette femme-là ; et Saül lui dit : Je te prie, devine-moi par l'esprit de python, et fais monter vers moi celui que je te dirai.

9 Mais la femme lui répondit : Voici, tu sais ce que Saül a fait, comment il a exterminé du pays ceux qui ont l'esprit de python et les devins ; pourquoi donc dresses-tu un piège à ma vie pour me faire mourir ?

10 Alors Saül lui jura par l'Éternel, et lui dit : L'Éternel est vivant, qu'il ne t'arrivera de ceci aucun mal.

11 Et la femme dit : Qui veux-tu que je te fasse monter ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.

12 Et la femme voyant Samuel, s'écria à haute voix, disant à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? car tu es Saül.

13 Et le roi lui répondit : Ne crains point ! Mais qu'as-tu vu ? Et la femme dit à Saül : J'ai vu comme un DIEU qui montait de la terre.

14 Il lui dit encore : Comment est-il fait ? Elle répondit : C'est un vieillard qui monte, et il est couvert d'un manteau. Et Saül connut que c'était Samuel, et s'étant baissé le visage contre terre, il se prosterna.

15 Et Samuel dit à Saül : Pourquoi as-tu troublé mon repos, en me faisant monter ? Et Saül répondit : Je suis dans une fort grande extrémité ; car les Philistins me font la guerre, et DIEU s'est retiré de moi, et il ne m'a plus voulu répondre, ni par les prophètes, ni par les songes ; c'est pourquoi je t'ai appelé, afin que tu me fasses entendre ce que j'aurai à faire.

16 Et Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu, puisque l'Éternel s'est retiré de toi, et qu'il est devenu ton ennemi ?

17 Or, l'Éternel fait selon qu'il en avait parlé par moi ; l'Éternel a déchiré le royaume, et l'a arraché d'entre tes mains, et l'a donné à ton domestique, savoir, à David ;

18 parce que tu n'as point obéi à la voix de l'Éternel, et que tu n'as point exécuté l'arrêt de l'ardeur de sa colère contre Hamalek ; c'est pourquoi l'Éternel t'a fait ceci aujourd'hui.

19 Et l'Éternel livrera même Israël avec toi entre les mains des Philistins, et vous serez demain avec moi, toi et tes fils ; l'Éternel livrera même le camp d'Israël entre les mains des Philistins.

20 Et Saül tomba aussitôt étendu sur la terre, et fut fort effrayé des paroles de Samuel, et même les forces lui manquèrent, parce qu'il n'avait rien mangé de tout ce jour-là, ni de toute la nuit.

21 Alors cette femme-là vint à Saül, et voyant qu'il avait été fort troublé, elle lui dit : Voici, ta servante a obéi à ta voix, et j'ai exposé ma vie, et j'ai obéi aux paroles que tu m'as dites ;

22 maintenant, je te prie, que tu écoutes aussi ce que ta servante te dira ; souffre que je mette devant toi une bouchée de pain, afin que tu manges, et que tu aies des forces pour t'en retourner par ton chemin.

23 Et il le refusa, et dit : Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs, et cette femme aussi, le pressèrent tant, qu'il se rendit à leurs instances, et s'étant levé de terre, il s'assit sur un lit.

24 Or, cette femme-là avait un veau qu'elle engraisait en sa maison ; elle se hâta donc de le tuer, puis elle prit de la farine, et la pétrit, et en cuisit des pains sans levain ;

25 ce qu'elle mit devant Saül, et devant ses serviteurs, et ils mangèrent ; puis s'étant levés, ils s'en allèrent cette nuit-là.

RÉFLEXIONS

L'histoire qui est rapportée dans ce chapitre est très remarquable :

I. Nous y voyons en premier que Saül étant attaqué par les Philistins voulut s'adresser à DIEU, mais que DIEU ne lui donna aucune réponse. Comme il n'était plus temps alors pour Saül de consulter DIEU, le temps vient aussi qu'il est trop tard pour les pécheurs de prévenir leur ruine. Ainsi, l'état déplorable où se trouvait alors ce malheureux prince est une image de l'état des pécheurs que DIEU a abandonnés à leur égarement et qu'il est près de punir.

II. On voit ici que Saül réduit à cette extrémité, au lieu de s'humilier devant DIEU tomba dans un nouveau crime en s'adressant à une personne qui exerçait un art damnable, qu'il avait lui-même défendu sous peine de mort, conformément à la loi de DIEU. Cette démarche de Saül prouve qu'il n'avait pas consulté DIEU dans les mouvements d'une sincère repentance.

C'est là le caractère des méchants qui comblent la mesure de leurs crimes. Ils vont toujours en empirant, ils joignent l'hypocrisie à l'impiété et ils commettent de nouveaux et de plus grands péchés, même dans le temps que les plus sévères jugements de DIEU vont fondre sur eux.

III. Pour ce qui est de l'action même de cette femme que Saül consulta, il faut remarquer que l'art qu'elle exerçait était vain autant que criminel, qu'elle n'avait point la puissance de faire paraître le prophète Samuel qui était mort et que ce serait la dernière folie de croire qu'on puisse faire revenir les morts et savoir par leur moyen ce qui doit arriver. Cependant DIEU permit qu'un corps qui ressemblait à ce prophète apparut et qu'une voix fut entendue qui annonça à Saül sa défaite et qui prédit exactement le temps de sa mort. DIEU voulait par-là punir Saül de son impiété et lui faire trouver sa peine dans le crime même qu'il commettait alors et par ce moyen il parut aussi que sa mort procédait de DIEU. C'est ainsi que DIEU pour éprouver les hommes ou pour les châtier : *donne efficace à l'erreur afin que ceux qui n'ont pas cru à la vérité soient condamnés.*

Enfin, on voit en la personne de Saül et dans l'effroi dont il fut saisi en cette rencontre combien l'état de ceux qui sont abandonnés de DIEU est funeste. Et puisque c'est le mépris de la voix de DIEU et l'obstination dans le mal qui conduit à cet état-là, nous devons craindre de nous y engager par l'impiété et par l'endurcissement comme cela arriva au roi Saül.

CHAPITRE XXIX.

Les chefs de l'armée des Philistins allant combattre les Israélites et ayant remarqué dans la revue de l'armée que David et ses gens étaient avec eux obligèrent Akis leur roi à le renvoyer à Tsiklag de peur qu'il ne se joignit aux Israélites contre les Philistins.

1 Or, les Philistins rassemblèrent toutes leurs armées à Aphek ; et les Israélites étaient campés près de la fontaine qui était à Jizréhel.

2 Et les gouverneurs des Philistins marchèrent par leurs centaines et par leurs milliers ; et David et ses gens marchaient sur l'arrière-garde avec Akis.

3 Alors les chefs des Philistins dirent : Que font là ces Hébreux ? Et Akis répondit aux chefs des Philistins : N'est-ce pas ce David qui a été serviteur de Saül, roi d'Israël, qui a déjà été avec moi quelque temps, même quelques années, et je n'ai rien trouvé à redire en lui, depuis le jour qu'il s'est donné à moi jusqu'à ce jour.

4 Mais les chefs des Philistins se mirent en colère contre lui, et lui dirent : Renvoie cet homme, et qu'il s'en retourne au lieu où tu l'as établi, et qu'il ne descende point avec nous au combat, de peur qu'il ne se tourne contre nous dans la bataille ; car comment pourrait-il se remettre en grâce avec son seigneur ? Ne serait-ce pas par le moyen des têtes de nos gens ?

5 N'est-ce pas ici ce David dont on s'entre-répondit dans les danses, en disant : Saül en a frappé ses mille, et David, ses dix mille ?

6 Akis donc appela David, et lui dit : L'Éternel est vivant, que certainement tu es un homme droit, et tes allées et venues au camp m'ont paru bonnes ; car je n'ai point trouvé de méchanceté en toi depuis le jour que tu es venu à moi jusqu'à présent, mais tu ne plais point aux gouverneurs ;

7 maintenant donc, retourne-t'en, et va-t'en en paix, afin que tu ne fasses rien qui déplaie aux gouverneurs des Philistins.

8 Et David dit à Akis : Mais qu'ai-je fait, et qu'as-tu trouvé en ton serviteur, depuis le jour que j'ai été avec toi jusqu'à maintenant, que je n'aie point combattu contre les ennemis du roi, mon seigneur ?

9 Et Akis répondit et dit à David : Je le sais, car tu m'es très agréable comme un ange de DIEU ; mais les chefs des Philistins ont dit : Il ne montera point avec nous au combat.

10 C'est pourquoi lève-toi de bon matin, avec les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi, et après vous être levés de bon matin, sitôt que vous verrez le jour, allez-vous-en.

11 Ainsi David se leva le matin, lui et ses gens, pour partir dès le matin, et pour s'en retourner au pays des Philistins ; mais les Philistins montèrent à Jizréhel.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Premièrement que David étant engagé à aller à la guerre avec les Philistins contre les Israélites et se trouvant par-là réduit à la nécessité, ou de combattre contre sa patrie ou de trahir le roi des Philistins, DIEU par un effet de sa bonté envers David ne voulut pas l'exposer à cette tentation et qu'il l'en délivra en permettant que les chefs de l'armée des Philistins demandassent qu'il se retirât.

Le procédé de David dans cette occasion n'était pas conforme à la sincérité, puisqu'il avait donné à entendre au roi des Philistins qu'il combattrait avec lui contre les Israélites. Cependant la providence le tira de cet embarras par le moyen des Philistins eux-mêmes qui voulurent qu'on le renvoyât. Par ce moyen David fut préservé de commettre un péché. Il n'eut aucune part à la défaite des Israélites, il ne se trouva pas au combat où Saül fut tué et il fut en état d'aller délivrer la ville de Tsiklag qui avait été surprise pendant son absence par les Hamalékites, comme cela est rapporté dans le chapitre suivant.

Voilà comment la providence dispose des événements pour le bien de ceux qu'elle favorise. Le Seigneur leur donne des issues favorables dans les circonstances les plus fâcheuses, il les empêche même de tomber dans le péché et les délivre des tentations auxquelles ils succomberaient.

CHAPITRE XXX.

David arrivant à Tsiklag trouve que la ville avait été brûlée et que ses femmes avaient été emmenées prisonnières avec tout le peuple qui y était.

Ayant su que les Hamalékites avaient faits ce dégât, il les poursuivit, il recouvra ce qu'ils avaient pris et fit sur eux un grand butin qui fut partagé entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp et au bagage.

1 Trois jours après, David et ses gens, étant revenus à Tsiklag, trouvèrent que les Hamalékites s'étaient jetés du côté du midi et sur Tsiklag, et qu'ils l'avaient prise et brûlée,

2 et qu'ils avaient fait prisonnières les femmes qui étaient là, sans avoir tué aucun homme, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, mais ils les avaient emmenés et avaient continué leur chemin.

3 David donc et ses gens revinrent à la ville ; et voici, elle était brûlée, et leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient été faits prisonniers.

4 C'est pourquoi David et le peuple qui était avec lui élevèrent leur voix, et pleurèrent jusqu'à ce qu'il n'y eût plus en eux de force pour pleurer.

5 Les deux femmes de David avaient aussi été prises prisonnières, savoir, Ahinoham de Jizréhel, et Abigaïl qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel.

6 Mais David fut dans une grande extrémité, parce que le peuple parlait de le lapider, car tout le peuple était outré à cause de leurs fils et de leurs filles ; toutefois, David se fortifia devant l'Éternel son DIEU.

7 Et il dit à Abiathar le sacrificateur, fils d'Ahimélec : Mets, je te prie, l'éphod pour moi ; et Abiathar mit l'éphod pour David.

8 Alors David consulta l'Éternel, disant : Poursuivrai-je cette troupe-là ? l'atteindrai-je ? Et il lui répondit : Poursuis-la ; car tu ne manqueras point de l'atteindre et de recouvrer le tout.

9 David donc s'en alla, avec les six cents hommes qui étaient avec lui ; et ils arrivèrent jusqu'au torrent de Bésor, où s'arrêtèrent ceux qui demeuraient en arrière.

10 Ainsi David et quatre cents hommes firent la poursuite ; car il y en eut deux cents qui s'arrêtèrent, étant tellement fatigués qu'ils ne purent passer le torrent de Bésor.

11 Or, ayant trouvé un homme égyptien par les champs, ils l'amènèrent à David, et lui donnèrent du pain, qu'il mangea, puis ils lui donnèrent de l'eau à boire ;

12 ils lui donnèrent aussi quelques figes sèches, et deux grappes de raisins secs, et il les mangea, et il reprit ses esprits ; car il y avait trois jours et trois nuits qu'il n'avait ni mangé de pain, ni bu d'eau.

13 Et David lui dit : A qui es-tu, et d'où es-tu ? Et il répondit : Je suis un garçon égyptien, serviteur d'un homme Hamalékite, et mon maître m'a abandonné, parce qu'il y a aujourd'hui trois jours que je suis malade.

14 Nous avons fait une irruption, du côté du midi des Kéréthiens, et sur ce qui est de Juda, et du côté du midi de Caleb, et nous avons brûlé Tsiklag.

15 Et David lui dit : Me conduiras-tu bien vers cette troupe-là ? Et il répondit : Jure-moi par le nom de DIEU que tu ne me feras point mourir, et que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître, et je te conduirai vers cette troupe-là.

16 Et il le conduisit là ; et voici, ils étaient dispersés sur toute la terre, mangeant, buvant et dansant à cause de ce grand butin qu'ils avaient fait du pays des Philistins, et du pays de Juda.

17 Et David les chargea, depuis l'aube du jour jusqu'au soir du lendemain qu'il s'était mis à les poursuivre ; et il n'en échappa aucun, excepté quatre cents jeunes hommes qui montèrent sur des chameaux et s'enfuirent.

18 Et David recouvra tout ce que les Hamalékites avaient emporté ; il recouvra aussi ses deux femmes.

19 Et ils trouvèrent que rien ne leur manquait, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tant des fils que des filles, et du butin, et de tout ce qu'ils leur avaient emporté ; David recouvra le tout.

20 David prit aussi tout le reste du gros et du menu bétail, qu'on mena devant les troupeaux qu'on leur avait pris, et on disait : C'est ici le butin de David.

21 Puis David vint vers les deux cents hommes qui avaient été tellement fatigués qu'ils n'avaient pu marcher après David, qui les avait fait demeurer au torrent de Bésor, et ils sortirent au-devant de David, et au-devant du peuple qui était avec lui ; et David, s'étant approché du peuple, les salua amialement.

22 Mais tous les méchants garnements qui étaient allés avec David, prirent la parole et dirent : Puisqu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons recouvré, sinon à chacun

d'eux sa femme et ses enfants ; qu'ils les emmènent, et s'en aillent.

23 Mais David dit : Ce n'est pas ainsi, mes frères, que vous devez disposer de ce que l'Éternel nous a donné, puisqu'il nous a gardés, et qu'il a livré entre nos mains cette troupe qui était venue contre nous.

24 Qui vous croirait dans cette affaire ? Car celui qui demeure au bagage, doit avoir autant de part que celui qui descend au combat ; ils partageront également.

25 Et cela a été pratiqué depuis ce jour-là ; et on en fit une ordonnance et une loi en Israël, jusqu'à ce jour.

26 David donc revint à Tsiklag, et envoya du butin aux anciens de Juda, savoir, à ses amis, disant : Voici un présent, que je vous fais, du butin des ennemis de l'Éternel.

27 Il en envoya à ceux qui étaient à Beth-el, à ceux qui étaient à Ramoth du midi, à ceux qui étaient à Jattir,

28 à ceux qui étaient à Haroher, à ceux qui étaient à Sciphamoth, à ceux qui étaient à Esçtemoah,

29 à ceux qui étaient à Racal, et à ceux qui étaient dans les villes des Jérahméliens, à ceux qui étaient dans les villes des Kéniens,

30 à ceux qui étaient à Horma, à ceux qui étaient à Cor-hasçan, à ceux qui étaient à Hathac,

31 et à ceux qui étaient à Hébron, et dans tous les lieux où David avait demeuré, lui et ses gens.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. Que la ville de Tsiklag qui appartenait à David, lui ayant été donnée par le roi des Philistins, fut prise par les Hamalékites avec le peuple qui y était et que même David à son retour dans cette ville fut en danger d'être lapidé par le peuple. Ce fut là une épreuve bien fâcheuse pour David, mais ce fut la dernière qu'il eut à soutenir avant que de monter sur le trône.

II. David donna dans cette occasion des marques de sa piété en consultant le Seigneur sur ce qu'il avait à faire et DIEU lui ayant fait dire de poursuivre les Hamalékites, il reprit tout ce qu'ils avaient emmené, il délivra ses femmes et il fit même sur eux un butin fort considérable. De cette manière le malheur qui était arrivé à David tourna à son avantage et à sa plus grande gloire et c'est ainsi que ceux qui, dans les extrémités où ils se rencontrent se laissent conduire par le Seigneur, ne manquent jamais d'éprouver sa protection.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins. Les fils de Saül furent tués, Saül lui-même mourut dans cette occasion et leurs corps furent pendus à la muraille de Bethsan. Mais ils furent ensuite ensevelis par les habitants de Jabès. C'est ici que finit l'histoire de Saül et le premier livre de Samuel.

1 Or, les Philistins combattirent contre Israël, et ceux d'Israël prirent la fuite devant les Philistins, et ils furent tués sur la montagne de Guilboah.

2 Et les Philistins atteignirent Saül et ses fils ; et ils tuèrent Jonathan, Abinadab, et Malki-sçuah, fils de Saül.

3 Et tout l'effort du combat tomba sur Saül, et les archers qui tiraient de l'arc le trouvèrent, et il fut blessé dangereusement par ces archers.

4 Alors Saül dit à son écuyer : Tire ton épée, et transperce m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent, et ne me transpercent, et ne me fassent des outrages ; mais son écuyer ne le voulut point faire, parce qu'il était fort effrayé. Saül donc prit l'épée, et se jeta dessus.

5 Alors l'écuyer de Saül, ayant vu que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui.

6 Ainsi Saül mourut, en ce jour-là, avec ses trois fils, et son écuyer, et tous ses gens.

7 Et ceux d'Israël qui étaient en deçà de la vallée, et en deçà du Jourdain, ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent les villes, et s'enfuirent ; de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.

8 Et dès le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses trois fils étendus sur la montagne de Guilboah ;

9 et ils coupèrent la tête de Saül, et le dépouillèrent de ses armes, qu'ils envoyèrent au pays des Philistins, dans tous les environs, pour en faire savoir les nouvelles dans les temples de leurs faux dieux, et parmi le peuple.

10 Et ils mirent ses armes au temple de Hasçtaroth, et pendirent son corps à la muraille de Beth-sçan.

11 Or, les habitants de Jabès de Galaad apprirent ce que les Philistins avaient fait à Saül ;

12 et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et marchèrent toute la nuit, et enlevèrent le corps de Saül et les corps de ses fils, de la muraille de Beth-schan, et ils revinrent à Jabès, où ils les brûlèrent.

13 Puis ils prirent leurs os, et les ensevelirent sous un chêne, près de Jabès, et ils jeûnèrent pendant sept jours.

RÉFLEXIONS

On doit faire bien de l'attention à la mort de Saül. Les circonstances en furent extrêmement tragiques puisqu'il se donna lui-même la mort, que ses trois fils furent tués dans le combat par les Philistins et que son corps, de même que celui de ses fils, fut traité avec la dernière ignominie, les Philistins les ayant pendus aux murailles de la ville de Bethschan. L'Écriture dit sur cela, que Saül mourut ainsi parce qu'il n'avait pas obéi aux ordres de DIEU et surtout parce qu'il avait consulté la devineresse d'Andor. Ainsi ce prince qui avait été choisi de DIEU et qui avait si bien commencé finit malheureusement et les menaces que DIEU lui avait fait dénoncer en plusieurs occasions furent exécutées.

Il en a toujours été et il en sera toujours de même de toutes les menaces de DIEU, tant celles qui regardent certaines personnes en particulier que de celles que DIEU fait contre les pécheurs en général. Cet événement doit nous inspirer une crainte salutaire et nous faire reconnaître que ceux que DIEU a enrichis de ses grâces et qui en abusent sont à la fin abandonnés de lui et deviennent des exemples de sa colère.

Sur ce que les fils de Saül et en particulier Jonathan qui avait tant de piété et de vertu périrent avec lui, il faut considérer que les innocents sont quelques fois enveloppés avec les coupables dans les jugements temporels, ce que DIEU fait pour de justes raisons et surtout pour rendre heureux les gens de bien en les retirant du monde. III Il faut encore remarquer que dans cette occasion le peuple d'Israël fut battu par les Philistins, DIEU ayant voulu châtier ce peuple à mesure qu'il punissait Saül. C'est pour les mêmes raisons que DIEU fait tomber ses jugements sur les peuples aussi bien que sur les princes et que c'est en quoi l'on a sujet d'adorer la justice, la sagesse aussi bien que la bonté du Seigneur.

LE SECOND LIVRE

DE SAMUEL

ARGUMENT

Le second livre de Samuel contient l'histoire du règne de David, ce qui comprend l'espace d'environ quarante ans.

CHAPITRE I

David reçoit les nouvelles de la mort de Saül et de la défaite des Israélites qui avaient été battus par les Philistins.

II. Il fait mourir celui qui avait ôté la vie à Saül.

III. Il prononce une plainte sur cette mort.

1 Après que Saül fut mort, David étant revenu de la défaite des Hamalékites, demeura à Tsiklag deux jours ;
2 et au troisième jour on vit paraître un homme, qui revenait du camp de Saül, ayant ses vêtements déchirés, et de la terre sur sa tête ; et étant venu à David, il se jeta en terre et se prosterna.

3 Et David lui dit : D'où viens-tu ? Et il lui répondit : Je suis échappé du camp d'Israël.

4 Et David lui dit : Qu'est-il arrivé ? Je te prie, raconte-le-moi. Il répondit : Le peuple a fui dans le combat, et même il y en a eu beaucoup du peuple qui ont été défaits, et qui sont morts ; Saül aussi et Jonathan son fils sont morts.

5 Et David dit à ce jeune homme qui lui disait ces nouvelles : Comment sais-tu que Saül et Jonathan son fils soient morts ?

6 Et le jeune homme, qui lui disait ces nouvelles, lui répondit : Je me trouvai par hasard sur la montagne de Guilboah, et voici, Saül se tenait penché sur sa hallebarde, et quelques cavaliers l'avaient joint ;

7 et regardant derrière soi, il me vit, et m'appela, et je lui répondis : Me voici.

8 Alors il me dit : Qui es-tu ? Et je lui répondis : Je suis Hamalékite.

9 Et il me dit : Tiens-toi ferme sur moi, je te prie, et me fais mourir ; car je suis dans une grande angoisse, et même ma vie est encore toute en moi.

10 Je me suis donc tenu ferme sur lui, et je l'ai fait mourir ; car je savais bien qu'il ne vivrait pas, après s'être ainsi jeté sur sa hallebarde ; et j'ai pris la couronne qu'il avait sur sa tête, et le bracelet qu'il avait à son bras, et je les ai apportés ici à mon seigneur.

11 Alors David prit ses vêtements, et les déchira ; tous les hommes aussi, qui étaient avec lui, en firent de même.

12 Et ils menèrent deuil, et pleurèrent, et jeûnèrent jusqu'au soir à cause de Saül, et de Jonathan son fils, et du peuple de l'Éternel, et de la maison d'Israël, parce qu'ils étaient tombés par l'épée.

13 Mais David dit au jeune homme qui lui avait dit ces nouvelles : D'où es-tu ? et il répondit : Je suis fils d'un étranger Hamalékite.

14 Et David lui dit : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main pour tuer l'oint de l'Éternel ?

15 Alors David appela l'un de ses gens, et lui dit : Approche-toi, jette-toi sur lui ; et il le frappa, et il mourut.

16 Car David lui avait dit : Ton sang soit sur ta tête ; car ta bouche a porté témoignage contre toi, en disant : J'ai fait mourir l'oint de l'Éternel.

17 Alors David fit cette complainte sur Saül, et sur Jonathan son fils :

18 et il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda à tirer de l'arc ; voici, elle est écrite dans le livre de Jasçar ;

19 Ô noblesse d'Israël, ceux qui ont été tués, sont sur tes hauts lieux. Comment sont tombés les hommes vaillants ?

20 Ne l'allez point dire dans Gath, et n'en portez point les nouvelles dans les places d'Asçkelon, de peur que

les filles des Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les filles des incirconcis ne triomphent de joie.

21 Montagnes de Guilboah, que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur vous, ni sur les champs qui y sont haut élevés, parce que c'est là qu'a été jeté le bouclier des hommes forts, et le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été oint d'huile.

22 La flèche de l'arc de Jonathan ne revenait jamais sans être teinte du sang des morts et de la graisse des hommes vaillants, et l'épée de Saül ne revenait jamais sans effet.

23 Saül et Jonathan, si aimables et si agréables pendant leur vie, n'ont point été séparés dans leur mort ; ils étaient plus légers que les aigles, ils étaient plus forts que les lions.

24 Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous revêtait d'écarlate, et qui vous faisait vivre dans les délices, qui vous faisait porter des ornements d'or sur vos habits.

25 Comment les hommes forts sont-ils tombés au milieu de la bataille, et comment Jonathan a-t-il été tué sur tes hauts lieux ?

26 Jonathan mon frère, je suis en angoisse à cause de toi ; tu faisais tout mon plaisir ; l'amour que j'avais pour toi était plus grand que celui des femmes.

27 Comment sont tombés tes hommes vaillants, et comment ont péri les armes de la guerre ?

RÉFLEXIONS

On doit d'abord ici faire cette réflexion générale que, David ayant attendu sans impatience et sans vouloir se servir d'aucun mauvais moyen, que DIEU le délivrât des injustes persécutions de Saül et lui donnât le royaume d'Israël, la providence dirigea les choses d'une manière que Saül mourut sans que David y eût contribué et qu'ainsi David monta sur le trône innocemment et légitimement.

En quelque état qu'on se trouve, il faut se laisser conduire à la providence et sans rien faire contre la justice et la bonne conscience, attendre tranquillement qu'elle exécute ses desseins.

II. L'action de David qui fit mourir celui qui lui avait apporté les nouvelles de la mort de Saül fut un acte de justice, puisque cet homme ne pouvait sans crime donner la mort à Saül et qu'il aurait dû plutôt lui conserver la vie autant qu'il l'aurait pu.

III. On découvre ici la piété et le bon cœur de David qui fit paraître dans cette occasion la même modération qu'il avait eue pendant la vie de Saül et qui eut de la douleur de sa mort, quoique cette mort le mît à couvert des persécutions de ce prince et l'élevât au trône.

C'est ainsi qu'en use toute personne qui a une sincère piété et une solide vertu. Quelque mal que ses ennemis lui aient fait, quelque criminelle qu'ait été leur vie et quelque avantage qui lui revienne de leur malheur, elle ne s'en réjouit jamais et elle en a plutôt de la douleur.

IV. Les plaintes que David fit sur la mort de Jonathan son intime ami nous découvrent le caractère de la vraie amitié. Les amis sincères et vertueux, tel qu'étaient Jonathan à l'égard de David, sont le bien le plus précieux que l'on puisse posséder en ce monde après la grâce et l'amour de DIEU et la plus grande perte qu'on puisse faire est de s'en voir privé.

CHAPITRE II

Saül étant mort, David est reconnu roi par la tribu de Juda et il fait remercier les habitants de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli Saül et ses fils.

Mais Abner établit Roi sur les autres tribus Isç-bosceth fils de Saül. Cela donna occasion à une guerre dans laquelle ceux du parti de Isç-bosceth furent battus par les gens de David et où Abner tua Hasaël frère de Joab, général de l'armée du roi David, après quoi les deux armées se retirèrent.

1 Après cela David consulta l'Éternel, disant : Monterai-je en quelque une des villes de Juda ? Et l'Éternel lui répondit : Monte. Et David dit : Dans laquelle monterai-je ? L'Éternel répondit : Va à Hébron.

2 David donc monta là, avec ses deux femmes, savoir, Ahinoham, qui était de Jizréhel, et Abigaïl, qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel.

3 David fit remonter aussi les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille, et ils demeurèrent dans les villes de Hébron.

4 Et ceux de Juda vinrent, et oignirent là David pour roi sur la maison de Juda. Et l'on rapporta à David que les gens de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül.

5 Et David envoya des messagers vers les gens de Jabès de Galaad, et leur fit dire : Soyez bénis de l'Éternel, de ce que vous avez usé de cette humanité envers Saül votre seigneur, et de ce que vous l'avez enseveli !

6 Que l'Éternel veuille donc maintenant être envers vous miséricordieux et véritable ! De ma part aussi je vous ferai du bien, parce que vous avez fait cela.

7 Et maintenant, que vos mains se fortifient, et soyez des hommes de cœur ; car Saül votre seigneur, est mort, et même la maison de Juda m'a oint pour être roi sur eux.

8 Mais Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, prit Isç-bosceth, fils de Saül, et le fit passer à Mahanajim ;

9 et il l'établit roi sur Galaad, sur les Asçuriens, sur Jizréhel, sur Ephraïm, et sur Benjamin, même sur tout Israël.

10 Isç-bosceth, fils de Saül, était âgé de quarante ans quand il commença à régner sur Israël, et il régna deux ans. Il n'y eut que la maison de Juda qui suivit David.

11 Et le nombre des jours que David régna à Hébron sur la maison de Juda, fut de sept ans et six mois.

12 Or, Abner, fils de Ner, et les gens d'Isç-bosceth, fils de Saül, sortirent de Mahanajim, vers Gabaon.

13 Joab aussi, fils de Tsérujah, et les gens de David sortirent, et ils se rencontrèrent les uns les autres près de l'étang de Gabaon ; les uns se tenaient auprès de l'étang du côté de deçà, et les autres auprès de l'étang du côté de delà.

14 Alors Abner dit à Joab : Que quelques-uns de ces jeunes gens se lèvent maintenant, et qu'ils se battent devant nous. Et Joab dit : Qu'ils se lèvent.

15 Ils se levèrent donc, et on en compta douze de Benjamin pour le parti d'Isç-bosceth, fils de Saül, et douze des gens de David.

16 Alors chacun d'eux, empoignant son homme, lui passa son épée dans le côté, et ils tombèrent tous ensemble ; et ce lieu-là fut appelé Helkath-hatsurim, qui est en Gabaon.

17 Et il y eut, ce jour-là, un très rude combat, dans lequel Abner fut battu avec ceux d'Israël, par les gens de David.

18 Les trois fils de Tsérujah, Joab, Abisçaï et Hasaël étaient là ; et Hasaël était aussi léger du pied qu'un chevreuil dans la campagne.

19 Et Hasaël poursuivit Abner, sans se détourner ni à droite ni à gauche d'après Abner.

20 Abner donc, regardant derrière, lui dit : Es-tu Hasaël ? Et il lui répondit : Je le suis.

21 Et Abner lui dit : Détourne-toi à droite ou à gauche, et saisis-toi de l'un de ces jeunes gens, et prends sa dépouille pour toi. Mais Hasaël ne voulut point se détourner de lui.

22 Et Abner continuait à dire à Hasaël : Détourne-toi de moi ; pourquoi te frapperais-je, et te ferais-je tomber mort par terre ? et comment oserais-je paraître devant Joab ton frère ?

23 Mais il ne voulut jamais se détourner ; et Abner le frappa, à la cinquième côte, du bout de derrière de sa hallebarde, de sorte que sa hallebarde lui sortait par derrière ; et il tomba là mort sur la place ; et tous ceux qui venaient au lieu où Hasaël était tombé et où il était mort, s'arrêtaient.

24 Joab donc et Abisçaï poursuivirent Abner, et le soleil se coucha quand ils arrivèrent au coteau d'Amma, qui est vis-à-vis de Gujah, au chemin du désert de Gabaon.

25 Et les Benjamites se rallièrent auprès d'Abner, et se rangèrent en un bataillon, et se tinrent sur le sommet d'un coteau.

26 Alors Abner cria à Joab, et dit : L'épée dévorera-t-elle sans cesse ? Ne sais-tu pas bien qu'il y a de l'amertume à la fin ? Et jusqu'à quand différeras-tu de dire au peuple qu'il cesse de poursuivre ses frères ?

27 Et Joab dit : DIEU est vivant, que si tu eusses ainsi parlé dès le matin, le peuple se serait déjà retiré, chacun loin de son frère.

28 Joab donc sonna de la trompette, et tout le peuple s'arrêta, et ils ne poursuivirent plus Israël, et ne continuèrent plus à se battre.

29 Ainsi Abner et ses gens marchèrent toute cette nuit-là par la campagne, et passèrent le Jourdain, et traversèrent tout Bithron, et ils arrivèrent à Mahanajim.

30 Joab revint aussi de la poursuite d'Abner ; et quand il eut rassemblé tout le peuple, on trouva qu'il n'en manquait que dix-neuf des gens de David et Hasaël.

31 Mais les gens de David frappèrent de ceux de Benjamin, savoir, des gens d'Abner, trois cent soixante hommes, qui moururent.

32 Et ils enlevèrent Hasaël, et l'ensevelirent dans le sépulcre de son père, qui était à Bethléhem ; et toute

cette nuit-là, Joab et ses gens marchèrent, et ils arrivèrent à Hébron au point du jour.

RÉFLEXIONS

David fit paraître sa piété et le respect qu'il avait eu pour Saül en faisant remercier et en bénissant les gens de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli les corps de Saül et de ses fils.

II. Après la mort de Saül, DIEU, selon ses promesses, éleva David sur le trône, mais cependant il ne l'y éleva que par degrés. David n'obtint pas d'abord le royaume entier et il ne régna sur toutes les tribus d'Israël qu'au bout de sept ans. Il eut même à soutenir une guerre de plusieurs années contre Isc-bosceth fils de Saül dans laquelle pourtant il remporta divers avantages. DIEU voulait encore exercer David par de nouvelles épreuves avant que de le faire jouir du repos et de la prospérité qu'il lui avait promise et il en usa ainsi pour lui faire d'autant mieux sentir que c'était de DIEU seul qu'il tenait la royauté.

C'est là une image de l'état où les enfants de DIEU sont en ce monde et de la conduite que DIEU tient envers eux. Il leur a fait d'excellentes promesses et il ne manque jamais de les exécuter, mais il les expose pourtant à divers combats pour les éprouver et il accomplit enfin pleinement ce qu'il leur a promis. Ce qu'Abner fit à l'égard de Hasaël, afin de ne pas être obligé de lui ôter la vie, montre qu'il faut éviter, autant qu'on le peut, de faire du mal même à ceux qui veulent nous en faire et surtout de répandre le sang. C'est ce qui est encore à remarquer sur la conduite sage et modérée d'Abner qui fit tout ce qu'il put pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains et de se poursuivre.

Les chrétiens devraient être encore plus prompts et plus empressés à terminer les guerres, à empêcher l'effusion du sang de ceux qui sont chrétiens comme eux, à procurer en toutes occasions la réconciliation et à rétablir partout la concorde et la paix.

CHAPITRE III

On voit ici :

I. Un dénombrement des enfants qui naquirent à David à Hébron.

II. Comment Abner qui était général de l'armée d'Isc-bosceth fils de Saül et qui avait fait jusqu'alors la guerre à David, quitta le parti d'Isc-bosceth pour embrasser celui de David, de quoi Joab, général de l'armée de David, ayant eu du chagrin et de la jalousie, il tua Abner en trahison voulant aussi venger la mort de Hasaël son frère qu'Abner avait tué.

III. David étant informé de ce que Joab avait fait en témoigna un grand déplaisir, mais son autorité n'étant pas encore assez affermie, il ne put faire alors la punition du crime de Joab.

1 Or, il y eut une longue guerre entre la maison de Saül et la maison de David ; mais David s'avancait et se fortifiait, et la maison de Saül allait en s'affaiblissant.

2 Et il naquit des fils à David à Hébron ; son premier-né fut Amnon, d'Ahinoham, qui était de Jizréhel ;

3 le second, fut Kiléad, d'Abigaïl, qui avait été femme de Nabal, qui était de Carmel ; le troisième fut Absalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï, roi de Guesur ;

4 le quatrième fut Adonija, fils de Haggith ; le cinquième fut Scéphatja, fils d'Abital ;

5 et le sixième fut Jithréham, d'Hégla, femme de David. Ceux-ci naquirent à David à Hébron.

6 Mais il arriva, pendant qu'il y eut guerre entre la maison de Saül et la maison de David, qu'Abner soutenait la maison de Saül.

7 Or, Saül avait eu une concubine qui s'appelait Ritspa, fille d'Aja ; et Isc-bosceth dit à Abner : Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père ?

8 Et Abner fut fort irrité des paroles d'Isc-bosceth, et lui dit : Suis-je une tête de chien, moi qui, contre Juda, ai usé aujourd'hui de bonté envers la maison de Saül ton père, et envers ses frères et ses amis, et qui ne t'ai point fait tomber entre les mains de David, que tu me recherches aujourd'hui pour le péché d'une femme ?

9 Que DIEU punisse sévèrement Abner, si je ne fais à David tout ce que l'Éternel lui a juré,

10 en transportant le royaume de la maison de Saül, et en établissant le trône de David sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah !

11 Et Isc-bosceth ne put pas répondre un seul mot à Abner, parce qu'il le craignait.

12 Abner donc envoya des députés à David de sa part, pour lui dire : À qui appartient ce pays ? si ce n'est à toi ? et pour ajouter : Traite avec moi, et, voici, ma main sera avec toi, pour réunir à toi tout Israël.

13 Et David répondit : Je le veux bien, je traiterai avec toi ; je ne te demande qu'une chose ; tu ne me verras point, que premièrement tu ne me ramènes Mical, fille de Saül, quand tu viendras me voir.

14 Alors David envoya des députés à Isç-bosceth, fils de Saül, pour lui dire : Rends-moi ma femme Mical, que j'ai épousée pour cent prépuces de Philistins.

15 Et Isç-bosceth l'envoya querir, et l'ôta à son mari Paltiel, fils de Laïs.

16 Et son mari s'en alla avec elle, pleurant continuellement après elle, jusqu'à Bahurim. Et Abner lui dit : Va, et retourne-t'en ; et il s'en retourna.

17 Or, Abner parla aux anciens d'Israël et leur dit : Vous cherchiez autrefois David, afin qu'il fût roi sur vous ;

18 maintenant donc, faites-le ; car l'Éternel a parlé à David, et a dit de lui : Je délivrerai, par David mon serviteur, mon peuple d'Israël de la main des Philistins, et de la main de tous leurs ennemis.

19 Et Abner fit entendre les mêmes choses à ceux de Benjamin. Après cela, il s'en alla pour faire entendre expressément à David, à Hébron, ce qui avait été approuvé par Israël et par toute la maison de Benjamin.

20 Et Abner vint vers David à Hébron, et il y avait vingt hommes avec lui ; et David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui.

21 Et Abner dit à David : Je me lèverai, et je m'en irai rassembler tout Israël, afin qu'ils se rendent au roi mon seigneur, et qu'ils traitent alliance avec toi, et tu régneras comme ton âme le souhaite. Et David renvoya Abner, qui s'en alla en paix.

22 Et voici les gens de David qui revenaient avec Joab de faire une course, et qui amenaient avec eux un grand butin ; mais Abner n'était plus avec David à Hébron ; car il l'avait renvoyé, et il s'en était allé en paix.

23 Joab donc et toute l'armée qui était avec lui, revint ; et on fit ce rapport à Joab, et on lui dit : Abner, fils de Ner, est venu vers le roi, qui l'a renvoyé, et il s'en est allé en paix.

24 Et Joab vint au roi, et dit : Qu'as-tu fait ? Voici, Abner est venu vers toi, pourquoi l'as-tu ainsi renvoyé, et pourquoi as-tu souffert qu'il s'en soit allé ?

25 Tu sais bien qu'Abner, fils de Ner, est venu pour te tromper, pour reconnaître tes démarches, et pour savoir tout ce que tu fais.

26 Alors Joab sortit d'avec David, et envoya des gens après Abner, qui le ramenèrent de la fosse de Sira, sans que David le sût.

27 Abner donc étant revenu à Hébron, Joab le tira à part, au dedans de la porte, pour lui parler en secret, et il le frappa là à la cinquième côte ; c'est ainsi que mourut Abner, à cause du sang de Hasaël, frère de Joab.

28 Et David ayant appris ce qui était arrivé, dit : Je suis innocent, moi et mon royaume, devant l'Éternel, à jamais, du sang d'Abner, fils de Ner ;

29 que ce sang s'arrête sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père ; et que la maison de Joab ne soit jamais sans quelque homme décollant, ou qui ait la lèpre, ou qui s'appuie sur un bâton, ou qui tombe par l'épée, ou qui ait besoin de pain !

30 Ainsi Joab et Abischaï son frère tuèrent Abner, parce qu'il avait tué Hasaël leur frère, près de Gabaon, dans le combat.

31 Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, et couvrez-vous de sacs, et pleurez, marchant devant Abner ; et le roi David marchait après la bière.

32 Et quand ils eurent enseveli Abner à Hébron, le roi éleva sa voix et pleura près du sépulcre d'Abner ; tout le peuple pleura aussi ;

33 et le roi fit une complainte sur Abner, et dit : Abner est-il mort comme meurt un lâche ?

34 Tes mains n'étaient point liées, et tes pieds n'avaient point été mis dans les fers ; mais tu es tombé comme on tombe devant les méchants. Et tout le peuple recommença à pleurer sur lui.

35 Puis tout le peuple vint pour faire prendre quelque nourriture à David, pendant qu'il était encore jour ; mais David protesta, et dit : Que DIEU me punisse très sévèrement, si avant que le soleil soit couché, je goûte du pain ou de quelque autre chose.

36 Et tout le peuple l'entendit, et le trouva bon ; et tout le peuple approuva tout ce que le roi fit.

37 En ce jour-là donc, tout le peuple et tout Israël connut que ce n'était point par ordre du roi qu'on avait fait mourir Abner, fils de Ner.

38 Et le roi dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas qu'un capitaine, et un grand capitaine, a été mis à mort aujourd'hui en Israël ?

39 Et je suis encore faible aujourd'hui, bien que j'aie été oint roi ; mais ces gens, les fils de Tsérujah, sont

trop puissants pour moi ; l'Éternel rendra à celui qui a fait le mal selon sa malice.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire est que David ayant épousé plusieurs femmes selon la coutume qui s'était établie parmi les Israélites contre la première institution du mariage, et ayant eu plusieurs enfants, ces enfants furent dans la suite l'occasion des malheurs de sa famille et des instruments dans la main de DIEU pour le châtier.

C'était là les suites ordinaires de cette mauvaise coutume d'avoir plusieurs femmes et cette considération fait voir que les lois du mariage que JÉSUS-CHRIST a rétabli dans la pureté de son institution sont très justes et tout à fait nécessaires pour le bonheur des hommes.

La deuxième réflexion est qu'Abner irrité d'un reproche qu'Isç-bosceth lui avait fait embrassa le parti de David et conseilla aux tribus d'Israël de se soumettre à lui. On voit par là qu'Abner était un homme de peu de vertu et que quoiqu'il alléguât la vocation divine en faveur de David, il se déclara pour lui plutôt par ressentiment contre Isç-bosceth et pour se mettre bien dans l'esprit de David que par devoir et par obéissance aux ordres du Ciel.

Les hommes qui agissent par de méchants motifs couvrent leur passion quand ils le peuvent d'une apparence de la religion et ils se conforment aux ordres de DIEU lorsque leur intérêt le demande. DIEU connaît leur hypocrisie et les motifs qui les font agir, cependant il les laisse faire et il exécute par leur moyen les desseins de sa providence.

Ce fut ainsi que DIEU se servit d'Abner pour accomplir les promesses faites à David de le faire régner sur tout le peuple d'Israël. Cependant Abner ne jouit pas longtemps du fruit de ce qu'il avait fait, Joab le tua en trahison pour venger la mort de Hazaël son frère qu'Abner avait tué et sans doute aussi par jalousie et par dépit de le voir dans les bonnes grâces de David, ce qui fait voir que l'esprit de jalousie, de vengeance et de ressentiment porte les hommes à commettre de grands crimes.

Enfin, les malédictions que David dénonça à Joab et à ses descendants nous montrent que la postérité des hommes méchants et sanguinaires est menacée de la malédiction de DIEU, que si les hommes ne font pas la vengeance des crimes qui se commettent, DIEU ne les laisse pas impunis et qu'il en fait même souvent la punition dès cette vie comme cela arriva à Joab qui fit une fin digne de lui ainsi que cela est dit au chapitre II du premier livre des rois.

CHAPITRE IV

Deux capitaines du roi Isç-bosceth le tuent et apportent la tête à David qui, au lieu de les récompenser comme ils s'y attendaient, les fait mourir.

1 Quand le fils de Saül eut appris qu'Abner était mort à Hébron, ses mains devinrent lâches, et tout Israël fut étonné.

2 Or, le fils de Saül avait deux capitaines de compagnies ; l'un s'appelait Bahana, et l'autre s'appelait Récab, et ils étaient fils de Rimmon Beérothien, des descendants de Benjamin ; car Beéroth aussi était réputée de Benjamin ;

3 et les Beérothiens s'étaient enfuis à Guittajim ; et ils y ont fait leur séjour jusqu'à aujourd'hui.

4 Et Jonathan, fils de Saül, avait un fils blessé au pied ; il était âgé de cinq ans quand le bruit de la mort de Saül et de Jonathan vint de Jizréhel, et sa gouvernante le prit, et s'enfuit ; et comme elle se hâtait de fuir, il tomba et devint boiteux, et il fut nommé Méphibosceth.

5 Récab donc et Bahana, fils de Rimmon Beérothien, vinrent, et entrèrent, à la chaleur du jour, dans la maison d'Isç-bosceth, comme il prenait son repos du midi.

6 Ainsi Récab et Bahana son frère entrèrent jusqu'au milieu de la maison, comme pour y prendre du froment, et ils le frappèrent à la cinquième côte, et se sauvèrent.

7 Ils entrèrent donc dans la maison, lorsque Isç-bosceth était couché sur son lit, dans la chambre où il dormait, et ils le frappèrent, et le firent mourir ; puis ils lui ôtèrent la tête, et la prirent, et marchèrent par le chemin de la campagne toute cette nuit-là.

8 Et ils apportèrent la tête d'Isç-bosceth à David à Hébron, et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isç-bosceth, fils de Saül, ton ennemi, qui cherchait ta vie ; et l'Éternel a aujourd'hui vengé le roi mon seigneur, de Saül et

de sa race.

9 Mais David répondit à Récab et à Bahana son frère, enfants de Rimmon Beérothien, et leur dit : L'Éternel est vivant, qui a délivré mon âme de toutes mes détresses,

10 que je saisis celui qui me vint annoncer et me dire : Voilà, Saül est mort, et qui pensait m'apprendre de bonnes nouvelles, et que je le fis mourir à Tsiklag ; c'était le salaire que je lui devais donner pour ses bonnes nouvelles ;

11 combien plus dois-je faire mourir des méchants qui ont tué un homme de bien dans sa maison, sur son lit ? Maintenant donc, ne redemanderai-je pas son sang de votre main, et ne vous exterminerai-je pas de la terre ?

12 Et David commanda à ses gens de les tuer, et de leur couper les mains et les pieds ; et ils les pendirent sur l'étang d'Hébron. Puis ils prirent la tête d'Isç-bosceth, et l'ensevelirent au sépulcre d'Abner à Hébron.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur cette histoire :

I. La première, que quoi que DIEU ne fût point l'auteur du crime de ces deux traîtres qui assassinèrent Isc-bosceth leur roi, la providence permit qu'ils exécutassent leur complot criminel pour assurer à David la paisible possession du royaume.

Il faut faire le même jugement des péchés que les hommes commettent. DIEU n'en est en aucune façon l'auteur et ceux qui les commettent en porteront la peine, mais sa providence conduit tellement toutes choses que le péché même sert à accomplir les desseins de DIEU.

II. La conduite de David mérite qu'on y fasse attention. On y découvre sa vertu, sa droiture et l'horreur qu'il avait pour l'infidélité, pour la trahison et pour la cruauté, puisqu'au lieu d'approuver et de récompenser ceux qui avaient tué le roi Isc-bosceth comme ils s'y attendaient, il les fit mourir, quoique par cette mort tout le royaume d'Israël lui fût soumis.

Les rois et les princes ne doivent jamais se servir de méchants moyens pour réussir dans leurs desseins, quoique justes et leurs intérêts ne doit pas les empêcher de punir les traîtres et ceux qui commettent de méchantes actions. Et ceci nous apprend en général que non seulement nous ne devons faire aucun mal à ceux qui nous haïssent, mais que nous ne devons pas même nous réjouir du mal qui pourrait leur arriver sans que nous y eussions contribué, ni favoriser en aucune façon l'injustice et le crime, quelque avantage qu'il nous en pût revenir.

CHAPITRE V

Isc-bosceth étant mort, David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël.

Il prend Jérusalem sur les Jébusiens, il y bâtit la cité de David et il lui naît plusieurs enfants.

Il reçoit des présents du roi de Tyr, et il remporte deux victoires sur les Philistins.

1 Alors toutes les tribus d'Israël vinrent vers David à Hébron, et lui dirent : Voici nous sommes tes os et ta chair ;

2 et même ci-devant, quand Saül était roi sur nous, tu étais celui qui menait et qui ramenait Israël ; et l'Éternel t'a dit : tu gouverneras mon peuple d'Israël, et tu seras le conducteur d'Israël.

3 Tous les anciens donc d'Israël vinrent vers le roi à Hébron ; et le roi David fit alliance avec eux à Hébron, devant l'Éternel ; et ils oignirent David pour roi sur Israël.

4 David était âgé de trente ans, quand il commença à régner, et il régna quarante ans ;

5 il régna à Hébron, sur Juda, sept ans et six mois, puis il régna trente-trois ans, dans Jérusalem, sur tout Israël et Juda.

6 Or, le roi s'en alla avec ses gens à Jérusalem, contre les Jébusiens qui habitaient ce pays-là ; et ils dirent à David : Tu n'entreras point ici que tu n'aies ôté les aveugles et les boiteux ; voulant dire : David n'entrera point ici.

7 Mais David prit la forteresse de Sion ; c'est la cité de David.

8 Et David dit en ce jour-là : Quiconque battra les Jébusiens, et se sera rendu maître du canal, et de ces aveugles et de ces boiteux, qui sont les ennemis de David, sera récompensé. C'est pourquoi on dit : L'aveugle et le boiteux n'entrera point dans cette maison.

9 Et David habita dans la forteresse, et il l'appela la cité de David, et il y bâtit tout autour, depuis Millo

jusqu'au dedans.

10 Et David allait toujours en avançant et en croissant ; car l'Éternel, le DIEU des armées, était avec lui.

11 Et Hiram, roi de Tyr, envoya des ambassadeurs à David, et du bois de cèdre, et des charpentiers, et des tailleurs de pierres à bâtir, et ils bâtirent la maison de David.

12 Alors David connut que l'Éternel l'avait affermi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume, à cause de son peuple d'Israël.

13 Et David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem, après qu'il fut venu d'Hébron ; et il lui naquit encore des fils et des filles.

14 Ce sont ici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Sçammuah, Sçobab, Nathan, Salomon,

15 Jibhar, Elisçuah, Népheg, Japhiah,

16 Elisçama, Êljadah et Eliphélet.

17 Mais quand les Philistins eurent appris qu'on avait oint David pour roi sur Israël, ils montèrent tous pour attaquer David ; et David, l'ayant appris, descendit vers la forteresse.

18 Et les Philistins vinrent, et se répandirent dans la vallée des Réphaïns.

19 Alors David consulta l'Éternel, disant : Monterai-je contre les Philistins ? les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel répondit à David : Monte ; car, certainement je livrerai les Philistins entre tes mains.

20 Alors David vint à Bahal-pératsim, et il les battit là, et dit : L'Éternel a fait écouler mes ennemis devant moi, comme par un débordement d'eaux, c'est pourquoi il nomma ce lieu-là, Bahal-pératsim.

21 Et ils laissèrent même là leurs faux dieux, que David et ses gens emportèrent.

22 Et les Philistins remontèrent encore une autre fois, et ils se répandirent dans la vallée des Réphaïns.

23 Et David consulta l'Éternel, qui répondit : Tu ne monteras pas, mais tu tourneras derrière eux, et iras contre eux vis-à-vis des mûriers ;

24 Et quand tu entendras au haut des mûriers un bruit comme de gens qui marchent, alors marche ; car alors l'Éternel sortira devant toi, pour battre le camp des Philistins.

25 David fit donc ce que l'Éternel lui avait commandé, et il battit les Philistins depuis Guébah jusqu'à Guézer.

RÉFLEXIONS

DIEU après avoir exercé pendant longtemps David par plusieurs afflictions l'établit enfin roi sur toutes les tribus d'Israël. Il lui fit remporter de glorieux avantages tant sur les Jébusiens que sur les Philistins et il le mit en grande considération auprès des rois voisins. Cette heureuse issue que David eut après tant de traverses nous fait voir que DIEU est fidèle dans ses promesses, que, quoi qu'il diffère de les accomplir, il ne manque jamais de les exécuter et de délivrer ceux qui l'aiment et qu'après les avoir fait passer par diverses épreuves, il leur accorde enfin le repos et le bonheur qu'il leur a promis.

Apprenons de là à nous laisser conduire à la providence en faisant cependant toujours notre devoir, puisqu'elle ne veille pas moins pour le bien et pour le salut de ceux qui craignent DIEU qu'elle veilla autrefois pour David.

CHAPITRE VI

David veut faire transporter l'arche de l'alliance à Jérusalem, mais Huza, étant mort pour l'avoir touchée et prise entre ses mains, David la fait mettre dans la maison de Hobed-Edom, d'où, trois mois après, il la fit transporter à Jérusalem avec pompe et avec de grandes marques de joie.

1 David assembla encore tous les gens d'élite qui étaient en Israël, qui montèrent à trente mille hommes.

2 Et David se leva et partit de Bahalé de Juda avec tout le peuple qui était avec lui, pour transporter l'arche de DIEU, sur laquelle est invoqué le nom de l'Éternel des armées, qui habite sur elle entre les chérubins ;

3 et ils mirent l'arche de DIEU sur un chariot tout neuf, et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au coteau, et Huza et Ahjo, enfants d'Abinadab, conduisaient le chariot.

4 Et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au coteau avec l'arche de DIEU, et Ahjo allait devant l'arche.

5 Et David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Eternel de toutes sortes d'instruments faits de bois de sapin, et des harpes, des lyres, des tambours, des sistres et des cymbales.

6 Et quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Nacon, Huza porta sa main à l'arche de DIEU, et la retint, parce que les bœufs avaient glissé ;

7 et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Huza, et DIEU le frappa là à cause de son indiscretion, et il mourut là, près de l'arche de DIEU.

8 Et David fut affligé de ce que l'Eternel avait fait une brèche, en faisant mourir Huza ; et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza.

9 Et David eut une grande frayeur de l'Eternel, en ce jour-là, et dit : Comment l'arche de l'Eternel entrerait-elle chez moi ?

10 Et David ne voulut point retirer l'arche de l'Eternel chez lui, dans la cité de David, mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien.

11 Et l'arche de l'Eternel demeura dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien, trois mois ; et l'Eternel bénit Hobed-Edom, et toute sa maison.

12 Depuis, on vint dire à David : L'Eternel a béni la maison d'Hobed-Edom, et tout ce qui était à lui, à cause de l'arche de DIEU. C'est pourquoi David s'en alla, et amena l'arche de DIEU, de la maison d'Hobed-Edom, en la cité de David avec joie.

13 Et quand ceux qui portaient l'arche de DIEU eurent marché six pas, on sacrifia des taureaux et des béliers gras ;

14 et David sautait de toute sa force devant l'Eternel, et il était ceint d'un éphod de lin.

15 Ainsi David et toute la maison d'Israël conduisaient l'arche de l'Eternel, avec des cris de joie, et au son des trompettes.

16 Mais comme l'arche de l'Eternel entra dans la ville de David, Mical, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant de toute sa force, devant l'Eternel, et elle le méprisa en son cœur.

17 Ils emmenèrent donc l'arche de l'Eternel, et la posèrent en son lieu, savoir, dans un tabernacle que David lui avait tendu ; et David offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Eternel.

18 Quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités, il bénit le peuple au nom de l'Eternel des armées ;

19 et il partagea à tout le peuple, savoir, à toute la multitude d'Israël, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun d'eux un gâteau de pain, et une pièce de chair, et une bouteille de vin ; et tout le peuple s'en retourna, chacun en sa maison.

20 Puis David s'en retourna pour bénir sa maison ; et Mical, fille de Saül, vint au-devant de lui, et dit : Le roi d'Israël s'est fait aujourd'hui beaucoup d'honneur en se découvrant devant les yeux des servantes de ses serviteurs, sans en avoir honte, comme ferait un fou.

21 Alors David dit à Mical : C'a été, devant l'Eternel, qui m'a choisi plutôt que ton père et que toute sa maison, et qui m'a commandé d'être le conducteur de son peuple d'Israël ; c'est pourquoi je me réjouirai devant l'Eternel.

22 Et je me rendrai encore plus vil que je n'ai paru, et je m'estimerai encore moins, et, cependant, je m'en ferai un honneur devant les servantes dont tu as parlé.

23 Et Mical, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort.

RÉFLEXIONS

Il faut faire attention à ces quatre choses qui sont contenues dans ce chapitre :

I. Que l'un des premiers soins de David, après que DIEU lui eut donné la paix, fut de faire transporter l'arche à Jérusalem et qu'il donna dans cette occasion des marques d'un zèle et d'une joie extraordinaire en présence de tout son peuple.

À l'exemple de David, nous devons tous avoir un très grand zèle pour la gloire de DIEU et pour son service, mais c'est principalement le devoir des princes et des magistrats que DIEU a honorés de sa connaissance.

Il faut remarquer en second lieu que DIEU fit mourir Huza parce qu'au lieu de faire porter l'arche par les Lévites, comme DIEU l'avait expressément ordonné, on l'avait mise sur un chariot, ce qui fut cause de l'inconvénient auquel elle fut exposée et parce qu'Huza la toucha et la prit entre ses mains, ce que les Lévites seuls avaient le droit de faire. Mais au reste, ce ne fut pas proprement pour punir Huza et à cause de lui seul que DIEU le frappa de mort puisqu'il n'avait péché que par imprudence et que ce qu'il en avait fait n'était qu'à bonne intention. Cela arriva principalement pour inspirer aux Israélites et à David lui-même du respect pour l'arche qui devait être désormais à Jérusalem et pour leur apprendre à ne s'écarter en aucune

façon de ce que DIEU avait prescrit à l'égard de la manière de transporter l'arche et à observer exactement tout ce qu'il avait établi pour son service. Ce fut l'effet que la mort de Huza produisit sur David, il en fut pénétré de frayeur, il craignit de la faire mener alors dans la ville de Jérusalem et lorsqu'au bout de trois mois il l'y fit conduire, il répara la faute qu'il avait commise la première fois et il la fit porter par les Lévites. C'est ainsi que les personnes sages et religieuses profitent des malheurs qui arrivent aux autres et des avertissements que DIEU leur fait donner.

III. La bénédiction que le séjour de l'arche dans la maison d'Hobed-Edom y apporta fut dispensée par la providence pour engager le roi David à faire conduire l'arche à Jérusalem, ce qu'il n'aurait osé faire si tôt après la mort d'Huza. Il faut considérer sur cela que la présence de DIEU et sa faveur sont la source du vrai bonheur. La dernière réflexion regarde le jugement que Mical fit de David lorsque ce prince sautait de joie devant l'arche. Il lui parut qu'il faisait en cela une chose indécente et indigne de lui et elle le méprisa.

Voilà comment les mondains jugent de la piété et des personnes pieuses et zélées. Ce qui est très digne de louange et très agréable à DIEU leur paraît souvent une bassesse et une faiblesse.

Mais le zèle que David témoigna dans cette occasion et la sage réponse qu'il fit à Mical doivent apprendre à tous les chrétiens et particulièrement aux personnes distinguées à n'avoir jamais honte de la religion et de la piété.

Les moqueries et les faux jugements des profanes ne doivent point nous arrêter lorsqu'il s'agit de rendre à DIEU ce qui lui est dû et nous devons plutôt faire gloire de nous acquitter de ces justes devoirs de la manière la plus parfaite et la plus solennelle.

Au reste, les Psaumes XCVI, CV et CVI doivent être rapportés à ce qui se passa au transport de l'arche comme on le voit dans I Chroniques XVI.

CHAPITRE VII

David voulant faire bâtir un temple à Jérusalem, le prophète Nathan lui fit connaître que DIEU ne trouvait pas à propos qu'il exécutât ce dessein, mais qu'il lui donnerait un fils qui le ferait, de quoi David remercie le Seigneur avec beaucoup de zèle, le priant en même temps d'accomplir cette promesse et de bénir sa maison et sa postérité.

1 Après que le roi fut assis en sa maison, et que l'Eternel lui eut donné quelque repos de tous ses ennemis, tout autour,

2 Il dit à Nathan le prophète : Regarde maintenant, j'habite dans une maison faite de cèdres, et l'arche de DIEU habite au milieu d'une tente.

3 Et Nathan dit au roi : Va, fais tout ce qui est en ton cœur, car l'Eternel est avec toi.

4 Mais il arriva, cette nuit-là, que la parole de l'Eternel fut adressée à Nathan, et qu'il lui dit :

5 Va, et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Eternel : Me bâtirais-tu une maison, afin que j'y habite,

6 puisque je n'ai habité dans aucune maison, depuis le jour que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Égypte jusqu'à ce jour, mais que j'ai marché çà et là, dans un tabernacle et dans un pavillon.

7 Dans tous les lieux où j'ai passé, avec tous les enfants d'Israël, en ai-je dit un mot à quelqu'une des tribus d'Israël, à laquelle j'ai commandé de gouverner mon peuple d'Israël ? Lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cèdres ?

8 Maintenant donc, tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Eternel des armées : Je t'ai tiré d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël.

9 Et j'ai été avec toi partout où tu as été ; j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi, et j'ai rendu ton nom grand, comme le nom des grands qui sont sur la terre.

10 Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël ; je le planterai, et il habitera chez lui ; il ne sera plus agité, et les enfants d'iniquité ne les affligeront plus, comme ils ont fait auparavant,

11 savoir, depuis le jour que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que je t'ai donné du repos de tous tes ennemis, et que l'Eternel t'a fait entendre qu'il établira ta famille.

12 Quand tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, alors je ferai lever ta postérité après toi, un fils qui sortira de toi, et j'affermirai son règne.

13 Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai le trône de son règne à toujours.

14 Je lui serai père, et il me sera fils. Que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge

d'homme, et par des plaies des fils des hommes.

15 Mais ma miséricorde ne se retirera point de lui comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi.

16 Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux, et ton trône sera affermi à jamais.

17 Nathan parla donc à David selon toutes ces paroles et selon toute cette vision.

18 Alors le roi David entra et se tint devant l'Éternel, et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel, et quelle est ma maison, que tu m'aies fait venir jusqu'au point où je suis ?

19 Encore cela t'a-t-il paru peu de chose, Seigneur Éternel, tu as même parlé de la maison de ton serviteur, pour le temps à venir. Est-ce là la manière d'agir des hommes, Seigneur Éternel ?

20 Que te pourrait donc encore dire David ? Car, Seigneur Éternel, tu connais ton serviteur.

21 Tu as fait toutes ces grandes choses pour l'amour de ta parole, et selon ton cœur, pour les faire connaître à ton serviteur.

22 C'est pourquoi tu t'es montré grand, DIEU Éternel ; car il n'y en a point de tel que toi, et il n'y a point de DIEU que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

23 Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que DIEU est venu lui-même se racheter, pour en faire son peuple, pour rendre son nom célèbre, et pour faire en sa faveur ces grandes choses et ces choses terribles dans ton pays, chassant de devant ton peuple, que tu t'es racheté d'Égypte, les nations et leurs dieux ?

24 Car tu t'es assuré ton peuple d'Israël, pour être ton peuple à jamais, et toi, Éternel, tu as été leur DIEU.

25 Maintenant donc, DIEU Éternel, confirme pour jamais la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur, et touchant sa maison, et fais comme tu en as parlé ;

26 Et que ton nom soit reconnu grand à jamais, et que l'on dise : L'Éternel des armées est le DIEU d'Israël ; et que la maison de David ton serviteur demeure stable devant toi.

27 Car toi, Éternel des armées, DIEU d'Israël, tu as fait entendre ces choses à ton serviteur, et tu as dit : Je t'établirai une famille ; c'est pourquoi ton serviteur a été incité dans son cœur à te faire cette prière.

28 Maintenant donc, Seigneur Éternel, tu es DIEU, et tes paroles seront véritables ; or, tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien ;

29 veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi ; car tu en as ainsi parlé, Seigneur Éternel, et la maison de ton serviteur sera comblée de ta bénédiction éternellement.

RÉFLEXIONS

Le pieux dessein que David eut de bâtir un temple lorsqu'il se vit paisible possesseur de son royaume nous apprend que nous devons avoir plus de zèle pour la gloire de DIEU que pour nos avantages particuliers et que le plus digne usage que nous puissions faire des biens et de la prospérité dont DIEU nous fait jouir est de les employer pour l'établissement de son service et pour l'avancement de sa gloire.

II. Il faut remarquer que quoique la résolution de David fut sainte et agréable à DIEU, le prophète Nathan lui dit que ce ne serait pas lui qui bâtirait le temple, mais que ce serait son fils dont le règne glorieux et paisible serait plus propre pour l'exécution de cette entreprise.

DIEU ne trouve pas toujours à propos que des desseins bons et louables en eux-mêmes s'exécutent dans le temps et de la manière que nous le voudrions, cependant il ne laisse pas de les avoir pour agréables et de récompenser la piété et les bonnes intentions de ceux qui les ont formés.

III. Pour ce qui est des promesses que Nathan fit à David en lui disant que DIEU lui donnerait un fils dont le trône serait affermi à jamais, elles regardent premièrement Salomon, mais elles se rapportent principalement à JÉSUS-CHRIST qui est né de la postérité de David et dont le règne est éternel, ce qui fait que St. Paul lui applique ces paroles : *Je lui serai Père et il me sera Fils.*

IV. David rendit à DIEU de très ardentes actions de grâce et il lui présenta une excellente prière après que le prophète lui eut fait toutes ces promesses.

On voit dans cette prière la foi de David et la ferme persuasion où il était que les promesses de DIEU s'accompliraient. On y découvre son grand zèle pour la gloire de DIEU, il y fait éclater sa joie et sa reconnaissance, il y marque surtout une profonde humilité, enfin il y demande avec beaucoup d'ardeur la bénédiction de DIEU sur lui et sur sa famille.

C'est ainsi que nous devons célébrer les bontés du Seigneur envers nous avec des cœurs vivement touchés de sa miséricorde et du sentiment de notre indignité et implorer continuellement sa faveur et sa bénédiction

avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

CHAPITRE VIII

David remporte diverses victoires sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens. Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à DIEU ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples. On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

1 Après cela David battit les Philistins et les humilia ; et David retira Méthég-amma de la puissance des Philistins.

2 Il battit aussi les Moabites, et les mesura au cordeau, les faisant coucher par terre ; il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir, et un plein cordeau pour leur sauver la vie ; et le pays des Moabites fut à David, à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires.

3 David battit aussi Hadadhézer, fils de Réhob, roi de Tsoba, qui allait pour rétablir sa domination sur le fleuve d'Euphrate.

4 Et David lui prit dix-sept cents hommes de cheval, et vingt mille hommes de pied, et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots ; mais il en réserva cent chariots.

5 Or, les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadadhézer, roi de Tsoba ; et David battit vingt et deux mille Syriens.

6 Après cela David mit garnison dans la Syrie de Damas, et le pays de ces Syriens fut à David, à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.

7 Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs de Hadadhézer, et il les apporta à Jérusalem.

8 Le roi David emporta aussi une prodigieuse quantité d'airain de Betah et de Bérothai, villes de Hadadhézer.

9 Or, Tobi, roi de Hamath, apprit que David avait défait toutes les forces de Hadadhézer.

10 Et il envoya Joram son fils vers le roi David, pour le féliciter et pour le bénir de ce qu'il avait fait la guerre contre Hadadhézer, et de ce qu'il l'avait défait ; (car Hadadhézer était en guerre continuellement avec Tobi) ; et Joram porta des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or, et des vaisseaux d'airain,

11 que David consacra à l'Éternel ; avec l'argent et l'or qu'il avait déjà consacré du butin de toutes les nations qu'il s'était assujetties ;

12 de la Syrie, de Moab, des Hammonites, des Philistins, de Hamalek, et du butin d'Hadadhézer, fils de Réhob, roi de Tsoba.

13 David s'acquit aussi une grande réputation, de ce qu'en retournant de la défaite des Syriens, il tailla en pièces, dans la vallée du Sel, dix-huit mille Iduméens ;

14 et il mit garnison dans l'Idumée ; il mit, dis-je, garnison dans toute l'Idumée, et tous les Iduméens furent assujettis à David, et l'Éternel gardait David partout où il allait.

15 Ainsi David régna sur tout Israël, faisant droit et justice à tout son peuple ;

16 et Joab, fils de Tsérubah, avait le commandement de l'armée ; et Jéhosaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;

17 et Tsadok, fils d'Ahitud, et Ahimélec, fils d'Abiathar, étaient les sacrificateurs, et Scéraja était secrétaire ;

18 Et Bénaja, fils de Jéhojadah, était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens, et les fils de David étaient les principaux officiers.

RÉFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre la continuation des faveurs et des bénédictions de DIEU sur le roi David. Sa gloire allait toujours en croissant et comme l'histoire sacrée le remarque : *partout où il allait, DIEU le gardait et était avec lui*. David de son côté faisait hommage à DIEU de toutes les victoires et de tous les avantages qu'il remportait par son assistance et il lui consacrait le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus.

Tant que David fut zélé pour DIEU et qu'il s'acquitta de son devoir, DIEU le soutint ainsi contre ses ennemis et le combla de gloire et de bonheur, mais les choses changèrent lorsqu'il offensa DIEU par ses crimes comme la suite de cette histoire nous l'apprendra.

Reconnaissons que ce qui fait le bonheur et la sûreté des hommes c'est l'amour et la protection du Seigneur et que le moyen d'avoir part à cette protection, c'est de lui être fidèle. Il faut aussi qu'à l'imitation de David, qui consacra à DIEU le butin qu'il avait fait, nous lui marquions notre reconnaissance pour tous ses bienfaits en faisant servir à sa gloire, autant que nous le pouvons, tous les avantages que nous recevons de lui.

CHAPITRE IX

David se souvenant de la promesse qu'il avait faite à Saül et surtout à Jonathan de prendre soin de leur postérité fait donner à Méphibosceth fils de Jonathan tous les biens qui appartenaient à Saül et il en donne l'administration à Tsiba.

1 Alors David dit : Mais, n'y a-t-il plus personne qui soit demeuré de reste de la maison de Saül ? et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathan.

2 Or il y avait dans la maison de Saül un serviteur nommé Tsiba, qu'on appela pour venir vers David ; et le roi lui dit : es-tu Tsiba ? Et il répondit : Je suis ton serviteur Tsiba.

3 Et le roi lui dit : N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül ? et j'aurai pour lui cette bonté qui est si agréable à DIEU. Et Tsiba répondit au roi : Il y a encore un des fils de Jonathan, qui est blessé aux pieds.

4 Et le roi lui dit : Où est-il ? Et Tsiba répondit au roi : Il est dans la maison de Makir, fils de Hammiel, à Lodébar.

5 Alors le roi David l'envoya querir, et le fit amener de la maison de Makir, fils de Hammiel, de Lodébar.

6 Et quand Méphibosceth, le fils de Jonathan, fils de Saül, fut venu vers David, il tomba sur son visage, et se prosterna. Et David dit : Méphibosceth ! Et il répondit : Voici ton serviteur.

7 Et David lui dit : Ne crains point : car certainement je te ferai du bien, pour l'amour de Jonathan ton père ; et je te ferai rendre toutes les terres de Saül ton père ; et pour toi, tu mangeras toujours à ma table.

8 Et Méphibosceth se prosterna, et dit : Qui suis-je, moi ton serviteur, pour avoir daigné regarder un chien mort comme je suis ?

9 Le roi donc appela Tsiba, serviteur de Saül, et lui dit : J'ai donné au fils de ton maître tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison ;

10 c'est pourquoi, cultive ces terres-là pour lui, toi et tes fils, et tes serviteurs, et recueille-en les fruits, afin que le fils de ton maître ait du pain à manger ; mais pour ce qui est de Méphibosceth, le fils de ton maître, il mangera toujours à ma table. Ce Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.

11 Et Tsiba dit au roi : Ton serviteur fera tout ce que le roi mon seigneur a commandé à son serviteur. Et pour Méphibosceth, dit le roi, il mangera à ma table comme un des fils du roi.

12 Or, Méphibosceth avait un petit-fils nommé Mica ; et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Tsiba étaient serviteurs de Méphibosceth.

13 Et Méphibosceth demeurait à Jérusalem, parce qu'il mangeait continuellement à la table du roi ; et il était boiteux des deux pieds.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre le soin que David prit de Méphibosceth, fils de Jonathan son intime ami, et petit-fils du roi Saül, et comment il lui fit rendre tous les biens de Saül son grand-père. Cette conduite de David fait voir qu'il avait beaucoup de droiture, de justice et de bonté. Il ne voulut pas que Méphibosceth fût privé des biens qui lui appartenaient, il conserva au milieu de la prospérité dont il jouissait un tendre souvenir de Jonathan son intime ami et il accomplit religieusement les promesses qu'il lui avait faites d'avoir soin de sa famille.

D'ici nous devons apprendre

I. Qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient et qu'on doit observer exactement les promesses qu'on a faites.

II. Que les devoirs de l'amitié sont sacrés et inviolables, que les vrais et sincères amis se souviennent des personnes qu'ils ont aimées lors même qu'elles ne sont plus au monde et qu'ils font passer leur affection jusqu'à la postérité de ces personnes-là.

Enfin, ce que David fit à l'égard de Méphibosceth qui était privé de ses biens et avec cela infirme de son corps nous montre que ceux qui sont dans la prospérité doivent penser à ceux qui souffrent et à qui il arrive quelque tort et qu'il faut toujours être prêt à consoler les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

CHAPITRE X

Le roi des Hammonites ayant outragé les ambassadeurs du roi David, cela donne occasion à une guerre dans laquelle David défait les Hammonites et les Syriens par deux fois.

1 Après cela, le roi des Hammonites mourut, et Hanun son fils régna en sa place.

2 Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun, fils de Nahas, comme son père a eu de la bonté pour moi ; c'est pourquoi David envoya ses serviteurs pour le consoler sur la mort de son père ; et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites.

3 Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun leur seigneur : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître exactement la ville, et pour l'épier afin de la détruire, que David a envoyé ses serviteurs vers toi ?

4 Hanun prit donc les serviteurs de David, et il leur fit raser la moitié de la barbe, et couper la moitié de leurs habits, depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds, et il les renvoya.

5 Ce qu'ils firent savoir à David, et il envoya au-devant d'eux ; car ces hommes-là étaient dans une grande confusion. Et le roi leur donna cet ordre : Tenez-vous à Jérico jusqu'à ce que votre barbe soit revenue, et alors vous reviendrez.

6 Or, les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, envoyèrent des gens pour lever à leurs dépens vingt mille hommes de pied des Syriens de Both-Réhob et des Syriens de Tsoba, et mille hommes du roi de Mahaca, et douze mille hommes de ceux de Tob.

7 David l'ayant appris, envoya Joab et toute l'armée, savoir, les plus vaillants.

8 Alors les Hammonites sortirent, et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte ; et les Syriens de Tsoba, et de Réhob, et ceux de Tob et de Mahaca, étaient à part dans la campagne.

9 Et Joab, voyant que l'armée des ennemis était tournée contre lui, pour l'attaquer devant et derrière, choisit de tous les gens d'élite d'Israël, et les rangea contre les Syriens ;

10 et il donna la conduite du reste de ses troupes à Abisçaï son frère, et il les rangea contre les Hammonites.

11 Et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras m'en délivrer ; et si les Hammonites sont plus forts que toi, j'irai aussi pour t'en délivrer.

12 Sois vaillant, et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre DIEU ; et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon.

13 Alors Joab et le peuple qui était avec lui s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens, et les Syriens fuirent devant lui ;

14 et les Hammonites voyant que les Syriens avaient pris la fuite, s'enfuirent aussi de devant Abisçaï, et rentrèrent dans la ville ; et Joab s'en retourna, et cessa de poursuivre les Hammonites, et il vint à Jérusalem.

15 Mais les Syriens, voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, se rallièrent de nouveau ;

16 et Hadarhézer envoya vers eux, et fit venir des Syriens de delà le fleuve, et ils vinrent à Hélam ; et Sçobac, chef de l'armée de Hadarhézer, les conduisait.

17 Ce qui fut rapporté à David ; et il assembla tout Israël, passa le Jourdain, et vint à Hélam ; et les Syriens se rangèrent en bataille contre David, et le combattirent.

18 Mais les Syriens fuirent de devant Israël ; et David défait sept cents chariots des Syriens, et quarante mille cavaliers ; il frappa aussi Sçobac, chef de leur armée, qui mourut là.

19 Et quand tous les rois qui étaient soumis à Hadarhézer, eurent vu qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, ils firent la paix avec Israël, et ils leur furent assujettis ; et les Syriens craignirent de donner du secours aux Hammonites.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce qui vient d'être lu :

En premier lieu que le roi David envoya ses ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues d'amitié, mais que ce prince écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les traita avec la dernière indignité.

On peut considérer sur cela que les démarches des personnes sincères font pour entretenir la paix et l'amitié sont souvent mal interprétées et mal reçues, que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attribuent les vues qu'ils auraient eux-mêmes, que la défiance et la fausse politique font

souvent prendre de fausses mesures et que les princes et en général tous ceux qui écoutent et suivent de mauvais conseils s'engagent dans de grands malheurs.

Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait violé le droit des gens en outrageant les ambassadeurs que David lui avait envoyés pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David. L'issue de cette guerre, dans laquelle David défait les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux, fait voir que DIEU favorise les personnes qui ont de la droiture et de bonnes intentions et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

CHAPITRE XI

C'est ici l'histoire du crime que David commit avec Bath-scébah.

1 Un an après, lorsque ces rois se mettaient en campagne, David envoya Joab et ses serviteurs, et tout Israël ; et ils détruisirent les Hammonites, et ils assiégèrent Rabba ; mais David demeura à Jérusalem.

2 Et il arriva sur le soir que David se leva de dessus son lit, et comme il se promenait sur la plate-forme du palais royal, il vit de dessus cette plate-forme une femme qui se baignait, et cette femme-là était fort belle à voir.

3 Et David envoya des gens pour s'enquérir de cette femme-là ; et on lui dit : N'est-ce pas Bath-scébah, fille d'Eliham, femme d'Urie le Héthien ?

4 Et David envoya des messagers, et l'enleva ; et étant venue vers lui, il dormit avec elle ; car elle était nettoyée de souillure, et elle s'en retourna dans sa maison.

5 Et cette femme-là conçut ; et elle envoya le faire savoir à David, disant : Je suis enceinte.

6 Alors David envoya à Joab des gens pour lui dire : Envoie-moi Urie le Héthien ; et Joab envoya Urie à David.

7 Et Urie vint à lui, et David l'interrogea en quel état était Joab et le peuple, et ce qui se passait à la guerre.

8 Puis David dit à Urie : Descends dans ta maison, et lave tes pieds. Urie donc sortit de la maison du roi, et on porta après lui un présent royal.

9 Mais Urie dormit à la porte de la maison du roi, avec tous les serviteurs de son seigneur, et ne descendit point dans sa maison.

10 Et on le rapporta à David, et on lui dit : Urie n'est point descendu dans sa maison. Et David dit à Urie : Ne viens-tu pas de voyage ? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison ?

11 Et Urie répondit à David : L'arche, et Israël, et Juda, logent sous des tentes, mon seigneur Joab aussi, et les serviteurs de mon seigneur campent à la campagne ; et moi, j'entrerais dans ma maison pour y manger et boire, et pour dormir avec ma femme ? Tu es vivant, et ton âme vit, si je fais cela.

12 Et David dit à Urie : Demeure ici encore aujourd'hui, et demain je te renverrai. Urie donc demeura encore à Jérusalem ce jour-là et le lendemain.

13 Puis David l'appela, et il mangea et but devant lui, et David l'enivra ; et néanmoins il sortit au soir pour dormir dans son lit, avec tous les serviteurs du roi, et ne descendit point dans sa maison.

14 Et le lendemain matin, David écrivit à Joab, et envoya sa lettre par les mains d'Urie.

15 Et il écrivit en ces termes : Mettez Urie dans l'endroit où sera le plus fort du combat, et retirez-vous d'auprès de lui, afin qu'il soit frappé, et qu'il meure.

16 Après donc que Joab eut considéré la ville, il mit Urie à l'endroit où il savait qu'il y aurait les plus vaillants hommes.

17 Et ceux de la ville sortirent et combattirent contre Joab, et quelques-uns du peuple qui étaient des serviteurs de David, moururent ; Urie le Héthien mourut aussi.

18 Alors Joab envoya un messenger à David, pour lui faire savoir tout ce qui était arrivé dans ce combat-là ;

19 et il donna ce commandement au messenger, et lui dit : Quand tu auras achevé de parler au roi de tout ce qui est arrivé au combat ;

20 S'il arrive que le roi se mette en colère, et qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour combattre ; ne savez-vous pas bien qu'on jette toujours quelque chose de dessus la muraille ?

21 Qui tua Abimélec, fils de Jérubesceth ? Une femme ne jeta-t-elle pas une pièce de dessus la muraille, dont il mourut à Tébet ? Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille ? Tu lui diras : Ton serviteur

Urie le Héthien y est mort aussi.

22 Ainsi le messenger partit, et étant arrivé, il fit savoir à David toutes les choses pour lesquelles Joab l'avait envoyé ;

23 et le messenger dit à David : Ils ont été plus forts que nous, et ils sont sortis contre nous à la campagne ; mais nous les avons chargés, et nous les avons repoussés jusqu'à l'entrée de la porte ;

24 et les archers ont tiré contre tes serviteurs de dessus la muraille, et quelques-uns des serviteurs du roi sont morts ; ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.

25 Et David dit au messenger : Tu diras ainsi à Joab : Que cela ne te fâche point ; car l'épée emporte autant l'un que l'autre ; redouble le combat contre la ville, et détruis-la ; et toi, encourage-le.

26 Alors la femme d'Urie apprit qu'Urie son mari était mort, et elle fit le deuil de son mari.

27 Et après que le deuil fut passé, David envoya vers elle, et la retira dans sa maison, et elle fut sa femme, et elle lui enfanta un fils. Mais la chose que David avait faite, déplut à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici l'histoire du grand péché que le roi David commit en tombant dans l'adultère et en faisant ensuite périr Urie.

Les diverses circonstances de cette chute de David nous engagent à faire les réflexions suivantes :

I. Que quand on est dans le repos et dans la prospérité, comme David y était alors, on oublie aisément DIEU et qu'on est exposé à de grandes tentations,

II. Que les regards séduisent le cœur et y allument des désirs criminels et qu'ainsi on doit détourner les yeux de tout ce qui peut faire naître ces sortes de désirs, comme JÉSUS-CHRIST nous y exhorte dans l'Évangile.

III. Qu'il faut rejeter les mauvaises pensées dans les commencements et que quand on n'y résiste pas, elles s'emparent du cœur et qu'elles entraînent dans le péché,

IV. Que l'impureté, qui est un grand péché en soi-même, le devient encore plus par les suites qu'il a ordinairement et par les nouveaux crimes que l'on commet pour le couvrir.

David, au lieu d'expier sa faute par la confession et la repentance, ne pense qu'à la cacher. Il a recours pour cela à toutes sortes de moyens indignes et enfin, voyant que ces moyens ne lui réussissent pas, il en vient jusqu'à faire périr par une trahison noire et préméditée Urie son fidèle serviteur.

Quand on s'est engagé une fois dans le mal et que l'on a fait de certaines démarches, on va toujours plus loin et l'on pousse le crime jusqu'au dernier degré.

V. Il ne faut pas regarder ce que David fit comme une de ces fautes que les gens de bien commettent par infirmité et qui peuvent subsister avec la piété. C'était un crime atroce et d'autant plus grand qu'il était commis par une personne éclairée qui connaissait son devoir et qui était comblée des grâces de DIEU. Ainsi on ne doit pas croire que David dans sa chute fût dans un état de salut. S'il ne s'était relevé par une repentance sérieuse, publique et proportionnée à la grandeur de ses crimes, il serait péri dans son péché.

Il ne faut donc pas abuser de cet exemple, au contraire, il nous oblige à veiller sur nous avec plus de soin et à concevoir une forte horreur pour l'impureté. Surtout par cette raison que ces sortes de péchés seraient bien plus énormes dans des chrétiens qu'ils ne l'étaient en David et qu'il serait aussi plus difficile de s'en repentir comme il faut et d'en obtenir le pardon.

CHAPITRE XII

DIEU envoie le prophète Nathan à David pour lui reprocher son crime.

David confesse son péché, l'enfant qu'il avait eu de Bathscébah meurt et Salomon naît quelque temps après. Joab assiège la ville de Rabba et la prend.

1 Et l'Éternel envoya Nathan vers David ; et Nathan étant venu vers lui, lui dit : Il y avait deux hommes dans une ville, l'un riche, et l'autre pauvre.

2 Le riche avait du gros et du menu bétail en fort grande abondance ;

3 mais le pauvre n'avait rien du tout, qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui était crue chez lui et avec ses enfants, en mangeant de ses morceaux, buvant dans sa coupe, et dormant en son sein ; et il la regardait comme sa fille.

4 Mais un voyageur étant venu chez cet homme riche, l'homme riche a épargné son gros et son menu bétail,

pour en apprêter au passant qui était entré chez lui ; et il a pris la brebis du pauvre homme, et l'a apprêtée à cet homme qui était entré chez lui.

5 Alors la colère de David s'embrasa fort contre cet homme-là ; et il dit à Nathan : L'Éternel est vivant, que l'homme qui a fait cela a mérité la mort.

6 Et parce qu'il a fait cela et qu'il n'a point épargné cette brebis, pour une brebis il en rendra quatre.

7 Alors Nathan dit à David : Tu es cet homme-là. Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Je t'ai oint pour être roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül ;

8 même je t'ai donné la maison de ton seigneur, et les femmes de ton seigneur en ton sein, et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda ; et si cela te paraît peu, je t'eusse ajouté telle et telle chose.

9 Pourquoi donc as-tu méprisé la parole de l'Éternel, en faisant ce qui lui déplait ? Tu as fait périr avec l'épée Urie le Héthien, et tu as enlevé sa femme, afin qu'elle fût ta femme, et tu l'as tué par l'épée des Hammonites ;

10 c'est pourquoi maintenant, l'épée ne partira jamais de ta maison, parce que tu m'as méprisé, et que tu as enlevé la femme d'Urie le Héthien, afin qu'elle fût ta femme.

11 Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire sortir contre toi un mal de ta propre maison, et j'enlèverai tes femmes devant tes yeux, et je les donnerai à un de tes proches, et il dormira avec tes femmes à la vue de ce soleil ;

12 car tu l'as fait en secret ; mais pour moi, je le ferai aux yeux de tout Israël et à la vue du soleil.

13 Alors David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel. Et Nathan dit à David : L'Éternel aussi a fait passer ton péché, tu ne mourras point ;

14 toutefois, parce que par cette action tu as donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer avec un grand mépris, le fils qui t'est né mourra certainement.

15 Après cela, Nathan retourna dans sa maison, et l'Éternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David, et il devint extrêmement malade ;

16 et David pria DIEU pour l'enfant, et il jeûna, et il vint et passa la nuit, couché sur la terre.

17 Et les anciens de sa maison se levèrent pour le venir trouver, afin de le faire lever de terre ; mais il ne le voulut point, et il ne mangea point avec eux.

18 Et le septième jour l'enfant mourut ; et les serviteurs de David craignaient de lui faire savoir que l'enfant était mort ; car ils disaient : Quand l'enfant était en vie, nous lui avons parlé, et il n'a point voulu écouter notre voix ; comment donc lui dirions-nous que l'enfant est mort, afin qu'il s'afflige davantage ?

19 Et David aperçut que ses serviteurs parlaient tout bas, et il comprit que l'enfant était mort ; et David dit à ses serviteurs : L'enfant n'est-il pas mort ? Ils répondirent : Il est mort.

20 Alors David se leva de terre, se lava, s'oignit, et changea d'habits ; et il entra dans la maison de l'Éternel, et se prosterna devant l'Éternel. Puis il revint dans sa maison, et ayant demandé à manger, on lui présenta du pain, et il mangea.

21 Et ses serviteurs lui dirent : Que veut dire cela ? Tu as jeûné et pleuré pour cet enfant lorsqu'il était encore en vie ; et après qu'il est mort tu t'es levé, et tu as mangé du pain.

22 Et il dit : Quand l'enfant était encore en vie, j'ai jeûné et j'ai pleuré ; car je disais : Qui sait si l'Éternel n'aura point pitié de moi, et si l'enfant ne vivra point ?

23 Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Pourrais-je le faire revenir encore ? Je m'en irai vers lui, et il ne reviendra point vers moi.

24 Et David consola sa femme Bath-scébah, et il vint vers elle, et dormit avec elle, et elle lui enfanta un fils qu'il nomma Salomon, et l'Éternel l'aima.

25 Et il l'envoya dire par le ministère de Nathan le prophète qui lui imposa le nom de Jédidja, à cause de l'Éternel.

26 Or, Joab avait battu Rabba qui appartenait aux Hammonites, et il avait pris la ville royale.

27 Et Joab avait envoyé des députés vers David pour lui dire : J'ai battu Rabba, j'ai aussi pris la ville des eaux.

28 C'est pourquoi assemble maintenant le reste du peuple, et campe contre la ville et prends-la ; de peur que si je la prenais, on ne lui donnât mon nom.

29 David donc assembla tout le peuple ; et il marcha contre Rabba, et il la battit, et la prit.

30 Et il prit la couronne de dessus la tête de leur roi, qui valait un talent d'or, et il y avait des pierres précieuses ; et on la mit sur la tête de David, qui emmena un fort grand butin de la ville.

31 Il emmena aussi le peuple qui y était, et le mit sous des scies, et sous des herses de fer, et sous des haches de fer, et il les fit passer par un fourneau où l'on cuit les briques ; il en fit ainsi à toutes les villes des Hammonites. Puis David s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Voici les considérations qu'il y a à faire sur ce chapitre :

La première que DIEU par un effet de sa bonté envers David lui envoya Nathan pour réveiller sa conscience et pour lui dénoncer ses jugements.

Il est nécessaire que DIEU emploie certains moyens pour amener les pécheurs à la repentance. C'est ce qu'il fait aussi toujours par un effet de sa bonté en diverses manières et surtout par le ministère de ses serviteurs.

II. La conduite du prophète qui proposa d'abord à David une histoire feinte et qui lui reprocha ensuite ouvertement son péché montre que les serviteurs de DIEU doivent parler aux pécheurs avec prudence et de la manière la plus propre à les faire rentrer en eux-mêmes et à les obliger à se reconnaître mais qu'ils doivent en même temps leur parler avec fermeté sans les flatter et sans avoir égard à l'apparence des personnes.

III. David confessa son péché non seulement en présence de Nathan, mais même d'une manière publique comme on le voit dans le Psaume LI.

C'est là le caractère de la repentance. Un vrai pénitent bien touché de sa faute n'a point honte de la confesser et il le fait même publiquement si cela est nécessaire pour réparer le mal qu'il a fait et le scandale qu'il a donné.

IV. Le pardon que Nathan annonça à David nous enseigne que la miséricorde et le pardon suivent la confession des péchés dès qu'elle est faite avec sincérité et humilité et qu'elle est accompagnée de l'amendement.

V. Il est à remarquer que DIEU ne révoqua pourtant pas les peines temporelles qu'il avait fait dénoncer à David et que pour lui faire sentir que ces menaces s'exécuteraient, il retira du monde l'enfant qui lui était né. Quoique DIEU remette aux pécheurs les peines éternelles, il ne les exempte pas toujours des peines de cette vie. Il y a surtout de certains péchés qu'il a accoutumer de punir en ce monde et il en use ainsi pour entretenir et pour augmenter le sentiment que les pécheurs doivent avoir de leurs fautes et pour les faire servir d'exemple aux autres. Au reste toutes les menaces de Nathan s'accomplirent comme on le voit par la suite de cette histoire.

VI. La tristesse que David ressentit pendant la maladie de son enfant et la résignation qu'il fit paraître après sa mort nous apprennent qu'il nous est bien permis de prier DIEU qu'il éloigne de nous l'affliction, mais que, quand DIEU nous fait comprendre qu'il ne veut pas nous exaucer, nous devons nous soumettre à sa volonté, surtout quand nous nous sommes attirés ces châtiments par nos péchés.

On peut voir aussi par cette histoire qu'il ne faut pas s'affliger excessivement de la mort des personnes qui nous sont chères et particulièrement de la mort des enfants.

Enfin, la naissance de Salomon et les avantages que David remporta sur les Hammonites font voir que DIEU avait été apaisé par sa repentance.

CHAPITRE XIII

Amnon fils du roi David ayant violé Tamar sa sœur, elle se rendit auprès d'Absalom son frère.

Et au bout de deux ans, Absalom fit tuer Amnon dans un festin après quoi il s'enfuit vers le roi de Guesçur, père de sa mère.

1 Il arriva après cela qu'Absalom, fils de David, ayant une sœur qui était belle et qui se nommait Tamar, Amnon, fils de David, l'aima.

2 Et cette passion le tourmenta si fort qu'il tomba malade, pour l'amour de Tamar sa sœur, car elle était vierge, et il semblait trop difficile à Amnon de rien obtenir d'elle.

3 Et Amnon avait un intime ami nommé Jonadab, fils de Scimha frère de David ; et Jonadab était un homme fort adroit.

4 Et Jonadab lui dit : Fils du roi, pourquoi deviens-tu ainsi exténué de jour en jour ? Ne me le déclareras-tu pas ? Amnon lui dit : J'aime Tamar, la sœur de mon frère Absalom.

5 Alors Jonadab lui dit : Couche-toi dans ton lit et fais le malade, et quand ton père te viendra voir, tu lui

diras : Que ma sœur Tamar vienne, je te prie, afin qu'elle me fasse manger, en apprêtant devant moi quelque viande, et que, voyant ce qu'elle aura apprêté, je le mange de sa main.

6 Amnon donc se coucha et fit le malade, et quand le roi le vint voir, il lui dit : Je te prie, que ma sœur Tamar vienne et fasse deux beignets devant moi, et que je les mange de sa main.

7 David envoya donc vers Tamar, dans sa maison, et lui fit dire : Va-t'en maintenant dans la maison de ton frère Amnon, et apprête-lui quelque chose à manger.

8 Et Tamar s'en alla dans la maison de son frère Amnon, qui était couché. Et elle prit de la pâte, et la pétrit, et elle en fit devant lui des beignets, et les cuisit.

9 Puis elle prit la poêle et les versa devant lui ; mais Amnon refusa d'en manger et il dit : Faites retirer tous ceux qui sont auprès de moi. Et chacun se retira.

10 Alors Amnon dit à Tamar : Apporte-moi dans le cabinet ce que tu m'as apprêté, et que j'en mange de ta main. Et Tamar prit les beignets qu'elle avait faits, et les apporta à Amnon son frère dans le cabinet.

11 Et elle les lui présenta afin qu'il en mangeât, mais il se saisit d'elle et lui dit : Viens, couche avec moi, ma sœur.

12 Et elle lui répondit : Non, mon frère, ne me fais point violence ; car cela ne se fait point en Israël. Ne fais point cette action infâme.

13 Et moi, que deviendrais-je avec mon opprobre ? Et pour toi, tu passerais pour un insensé en Israël. Maintenant donc, parles-en, je te prie, au roi, et il n'empêchera point que tu ne m'aies pour femme.

14 Mais il ne voulut point l'écouter, et il fut plus fort qu'elle ; il lui fit violence et coucha avec elle.

15 Ensuite Amnon eut pour elle une très grande haine ; et la haine qu'il lui portait était plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle. Ainsi Amnon lui dit : Lève-toi, va-t'en.

16 Et elle lui répondit : Tu n'as aucun sujet de me faire ce grand mal, que de me chasser, après ce que tu as fait avec moi ; mais il ne voulut point l'écouter.

17 Il appela donc le garçon qui le servait, et lui dit : Qu'on la chasse maintenant d'auprès de moi, hors de la maison, et ferme la porte après elle.

18 Or, elle était vêtue d'une robe bigarrée ; car les filles du roi qui étaient filles, étaient ainsi habillées. Celui donc qui servit Amnon, la fit sortir de la maison, et ferma la porte après elle.

19 Alors Tamar prit de la cendre sur sa tête, et déchira la robe bigarrée qu'elle avait sur elle, et mit la main sur sa tête et s'en allait criant.

20 Et son frère Absalom lui dit : Ton frère Amnon n'a-t-il pas été avec toi ? Mais maintenant, ma sœur, tais-toi, c'est ton frère ; ne prends point ceci à cœur. Ainsi Tamar demeura toute désolée, dans la maison d'Absalom son frère.

21 Et lorsque le roi David eut entendu toutes ces choses, il en fut fort en colère.

22 Or, Absalom ne parlait ni en bien ni en mal à Amnon, parce qu'Absalom haïssait Amnon, à cause qu'il avait violé Tamar sa sœur.

23 Et au bout de deux ans entiers, il arriva qu'Absalom ayant les tondeurs à Bahal-hatsor, qui était près d'Ephraïm, il invita tous les fils du roi.

24 Et Absalom vint vers le roi et lui dit : Voici maintenant, ton serviteur a les tondeurs, je te prie donc que le roi et ses serviteurs viennent avec ton serviteur.

25 Mais le roi dit à Absalom : Non, mon fils, je te prie que nous n'y allions pas tous, de peur que nous ne te soyons à charge ; et bien qu'il le pressât fort, cependant il n'y voulut point aller ; mais il le bénit.

26 Et Absalom dit : Si tu ne viens point, je te prie que mon frère Amnon vienne avec nous. Et le roi lui répondit : Pourquoi irait-il avec toi ?

27 Et Absalom le pressa tant qu'il laissa aller Amnon, et tous les fils du roi avec lui.

28 Or, Absalom avait commandé à ses serviteurs et leur avait dit : Prenez bien garde, je vous prie, quand le cœur d'Amnon sera gai de vin, et que je vous dirai : Frappez Amnon : Alors tuez-le, ne craignez point ; n'est-ce pas moi qui vous l'ai commandé ? fortifiez-vous et soyez vaillants.

29 Et les serviteurs d'Absalom firent à Amnon comme Absalom le leur avait commandé ; et tous les fils du roi se levèrent, et montèrent chacun sur sa mule, et s'enfuirent.

30 Et il arriva que lorsqu'ils étaient encore en chemin, le bruit vint jusqu'à David qu'Absalom avait tué tous les fils du roi, et qu'il n'en était pas resté un seul d'entre eux.

31 Alors le roi se leva et déchira ses vêtements, et se coucha par terre : tous ses serviteurs aussi étaient là avec leurs vêtements déchirés.

32 Et Jonadab, fils de Scimha frère de David, prit la parole et dit : Que mon seigneur ne dise point qu'on a tué tous les jeunes gens, fils du roi ; car Amnon seul est mort ; parce que ce qu'Absalom avait résolu dès le jour qu'Amnon viola Tamar sa sœur, a été exécuté selon ses ordres.

33 C'est pourquoi maintenant, que le roi mon seigneur ne prenne point ceci à cœur, disant, que tous les fils du roi sont morts ; car Amnon seul est mort.

34 Alors Absalom s'enfuit. Mais celui qui était en sentinelle, levant ses yeux, regarda ; et voici, un grand peuple venait par le chemin de derrière, à côté de la montagne.

35 Et Jonadab dit au roi : Voici les fils du roi qui viennent ; ce que ton serviteur disait est arrivé.

36 Or, aussitôt qu'il eut achevé de parler, voici arriver les fils du roi, qui élevèrent leur voix et pleurèrent. Le roi aussi et tous ses serviteurs fondirent en larmes.

37 Mais Absalom s'enfuit, et se retira vers Talmaï, fils de Hammihud roi de Guesçur ; et David pleurait tous les jours sur son fils.

38 Et Absalom s'enfuit, et s'en alla à Guesçur ; et il demeura là trois ans.

39 Et le roi David cessa de poursuivre Absalom, parce qu'il était consolé de la mort d'Amnon.

RÉFLEXIONS

L'on doit faire une grande attention à ce qui est rapporté dans ce chapitre et dans les suivants.

On commence à voir dans celui-ci que, quoique DIEU eût pardonné au roi David, cependant il voulait le châtier en diverses manières pour empêcher qu'il ne perdît le sentiment de sa faute et pour réparer le grand scandale qu'il avait donné à tous ses sujets.

Comme il avait offensé DIEU par l'adultère et par le meurtre, il fut puni par l'inceste d'Amnon son fils et ensuite par sa mort et ses propres enfants Amnon, Tamar et Absalom furent une verge dans la main de DIEU pour le châtier. Les grandes afflictions sont tout-à-fait nécessaires aux grands pécheurs ; et d'ordinaire les hommes sont punis par des péchés semblables à ceux qu'ils ont commis.

Les pères coupables trouvent le plus souvent leur punition dans leur propre famille et en particulier ceux qui s'adonnent à l'impureté ont ordinairement des enfants qui leur ressemblent à cet égard.

À cette réflexion générale il faut ajouter ces trois réflexions particulières.

On voit dans l'inceste d'Amnon et dans les suites que ce crime eut que les passions déréglées de la chair engagent souvent les hommes dans les péchés les plus énormes et dans les derniers malheurs et que la vengeance divine poursuit ceux qui se livrent à l'impureté et à la sensualité.

II. Il importe de remarquer que cet inceste d'Amnon et tous les malheurs qui en arrivèrent furent l'effet du pernicieux conseil que Jonadab son cousin et son ami lui avait donné.

En cela on peut voir que les conseils donnés par de faux amis et par des personnes qui flattent et qui favorisent nos passions sont ruineux à ceux qui les suivent.

La troisième réflexion est que, quoiqu'Absalom commit un crime atroce en faisant assassiner Amnon son frère, DIEU permit pourtant ce crime pour la punition d'Amnon et pour châtier en même temps David.

C'est ainsi qu'il se commet bien des péchés que DIEU punira très sévèrement. Cependant DIEU ne les empêche pas, mais il se sert des passions et de la méchanceté des hommes pour faire justice et pour punir les coupables.

CHAPITRE XIV

Joab ayant fait demander à David par une femme de Tékoab le rappel d'Absalom qui s'était exilé depuis qu'il avait tué Amon son frère, David permit qu'il revînt à Jérusalem à condition qu'il ne se présenterait pas devant lui. Mais au bout de deux ans, Absalom obligea Joab à demander à David qu'il lui permit de paraître à la cour, ce qu'il obtint.

1 Alors Joab, fils de Tsérubah, connaissant que le cœur du roi se rapprochait d'Absalom,

2 envoya à Tékoah, et fit venir de là une femme sage, à laquelle il dit : Je te prie, fais semblant d'être dans l'affliction, et prends maintenant des habits de deuil, et ne t'oins point d'huile de senteur ; mais sois comme une femme qui pleure un mort depuis longtemps ;

3 et entre vers le roi et tiens-lui ces discours. Et Joab lui mit dans la bouche ce qu'elle devait dire.

4 La femme Tékohite donc parla au roi, et tomba sur son visage en terre, et se prosterna, et dit : O roi, aide-

moi !

5 Et le roi lui dit : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Je suis une femme veuve, et mon mari est mort.

6 Or, ta servante avait deux fils qui se sont querellés dans les champs, il n'y avait personne qui les séparât ; ainsi l'un a frappé l'autre, et l'a tué.

7 Et voici, toute la famille s'est élevée contre ta servante, disant : Donne-nous celui qui a frappé son frère, afin que nous le fassions mourir, parce qu'il a ôté la vie à son frère, et afin que nous exterminions même l'héritier ; et ils veulent éteindre le charbon vif qui m'est demeuré, afin qu'ils ne laissent personne de reste sur la terre qui fasse revivre le nom de mon mari.

8 Le roi dit à la femme : Va-t'en en ta maison, et je donnerai les ordres nécessaires pour toi.

9 Alors la femme Tékohite dit au roi : Mon seigneur et mon roi, que l'iniquité soit sur moi et sur la maison de mon père, et que le roi et son trône en soient innocents !

10 Et le roi répondit : Amène-moi celui qui parlera contre toi, et jamais il ne lui arrivera de te toucher.

11 Et elle dit : Je te prie que le roi se souvienne de l'Eternel son DIEU, afin qu'il ne laisse point augmenter le nombre des garants du sang, pour perdre mon fils, et qu'on ne l'extermine point. Et il répondit : L'Eternel est vivant, si un seul des cheveux de ton fils tombe en terre.

12 Et la femme dit : Je te prie, que ta servante dise un mot au roi mon seigneur, et il répondit : Parle.

13 Et la femme dit : Mais pourquoi as-tu pensé une chose toute semblable à celle-ci contre le peuple de DIEU ? et le roi, en tenant ce discours, ne se condamne-t-il pas lui-même comme coupable, en ce qu'il ne fait point retourner celui qu'il a banni ?

14 Car, certainement nous mourrons, et nous sommes semblables aux eaux qui s'écoulent sur la terre et qu'on ne rassemble point. Or, DIEU ne lui a point ôté la vie, mais il a trouvé un moyen pour ne pas rejeter loin de lui celui qui a été rejeté.

15 Et maintenant, je suis venue pour tenir ce discours au roi, mon seigneur, parce que le peuple m'a épouvantée. Et ta servante a dit : Je parlerai maintenant au roi ; peut-être que le roi fera ce que sa servante lui dira.

16 Si donc le roi écoute sa servante, pour la délivrer de la main de celui qui veut nous exterminer de l'héritage de DIEU, et moi et mon fils ;

17 ta servante lui demande aussi, que maintenant la parole du roi, mon seigneur, nous apporte du repos ; car le roi, mon seigneur, est comme un ange de DIEU pour peser le bien et le mal ; et que l'Eternel ton DIEU soit avec toi.

18 Et le roi répondit à cette femme et lui dit : Je te prie, ne me cache rien de ce que je te vais demander. Et la femme dit : Je prie que le roi, mon seigneur, parle.

19 Et le roi dit : N'est-ce pas Joab qui te fait faire tout ceci ? Et la femme répondit et dit : Ton âme vit, ô roi, mon seigneur, qu'on ne saurait se détourner ni à droite ni à gauche de tout ce que dit le roi, mon seigneur ; car c'est ton serviteur Joab qui me l'a commandé, et lui-même a mis dans la bouche de ta servante toutes ces paroles.

20 Ton serviteur Joab m'a fait donner ce tour à mon discours. Mais mon seigneur est sage comme un ange de DIEU, pour savoir tout ce qui se passe dans le pays.

21 Alors le roi dit à Joab : Voici maintenant, c'est toi qui as conduit cette affaire ; va-t'en donc, et fais revenir le jeune homme Absalom.

22 Alors Joab tomba sur son visage en terre, et se prosterna, et bénit le roi. Et Joab dit : Aujourd'hui ton serviteur a connu qu'il a trouvé grâce devant toi, ô roi, mon seigneur ; car le roi a fait ce que son serviteur lui demandait.

23 Joab donc se leva et s'en alla à Guesçur, et il ramena Absalom à Jérusalem.

24 Et le roi dit : Qu'il se retire dans sa maison et qu'il ne me voie point. Et Absalom se retira dans sa maison et il ne vit point le roi.

25 Or, il n'y avait point d'homme dans tout Israël comme Absalom, qu'on pût si fort louer pour sa beauté ; depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y avait point en lui de défaut.

26 Et quand il faisait faire ses cheveux, (et il arrivait tous les ans qu'il les faisait faire, parce que ses cheveux lui chargeaient trop la tête,) il pesait les cheveux de sa tête, et on trouvait qu'ils pesaient deux cents sicles, au poids du roi.

27 Et il naquit trois fils à Absalom et une fille nommée Tamar, et qui était une très belle femme.

28 Et Absalom demeura à Jérusalem deux ans entiers sans voir le roi.

29 C'est pourquoi Absalom manda Joab pour l'envoyer vers le roi, et il ne voulut point venir vers lui. Il le manda encore pour la seconde fois, mais il ne voulut point venir.

30 Alors il dit à ses serviteurs : Vous voyez là le champ de Joab qui est auprès du mien, où il y a de l'orge ; allez, mettez-y le feu. Et les serviteurs d'Absalom brûlèrent ce champ-là.

31 Alors Joab se leva et vint vers Absalom dans sa maison, et lui dit : Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à mon champ ?

32 Et Absalom répondit à Joab : Voici, je t'ai envoyé dire : Viens ici, et je t'enverrai vers le roi, et tu lui diras de ma part : Pourquoi suis-je venu de Guesur ? Il vaudrait mieux que j'y fusse encore. Maintenant donc, que je voie le roi ; et s'il y a de l'iniquité en moi, qu'il me fasse mourir.

33 Joab donc vint vers le roi, et lui rapporta ce qu'Absalom avait dit. Et le roi appela Absalom, qui vint vers lui, et se prosterna le visage en terre, devant le roi ; et le roi baisa Absalom.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce chapitre, c'est la bonté de David et sa tendresse envers Absalom son fils. Cette bonté paraît en ce qu'il voulut bien pardonner à Absalom le crime qu'il avait commis en tuant Amnon son frère et lui permettre de revenir à Jérusalem. Quoique l'événement fit voir que David avait été trompé en croyant qu'Absalom était rentré dans son devoir, il ne laissa pas de faire une action digne de louange et à cet égard, nous devons, comme lui, pardonner facilement à ceux qui nous ont offensés, surtout quand ils paraissent touchés de leur faute. D'un autre côté, ce procédé de David fait voir le mauvais naturel d'Absalom, puisqu'au lieu d'être touché du pardon que son père lui avait accordé, il se servit de la liberté qu'il avait d'être à Jérusalem pour former une conspiration contre lui.

Il n'y a rien à attendre de bon des gens qui ont un mauvais cœur. Ils ne profitent ni de leurs malheurs, ni de la prospérité et bien loin de changer, ils prennent occasion des délivrances que DIEU leur accorde et du bien qu'on leur fait, pour en devenir plus méchant et d'exécuter leurs mauvais desseins.

Enfin, il faut remonter ici aux vues de la providence et considérer que DIEU permit qu'Absalom fut appelé à Jérusalem afin de châtier David par le moyen de ce fils rebelle et dénaturé, comme le chapitre suivant le montrera.

CHAPITRE XV

Absalom conspire contre David son père et se fait déclarer roi.

David est contraint de sortir de Jérusalem et de s'enfuir de devant son fils.

Il renvoie dans cette ville les sacrificateurs qui voulaient le suivre avec l'arche de l'alliance.

Il y envoie aussi Cuscaï pour empêcher par son moyen l'effet des conseils d'Abithophel qui s'était mis du parti d'Absalom.

1 Après cela, Absalom s'équipa de chariots et de chevaux, et il avait cinquante hommes qui couraient devant lui.

2 Et Absalom se levait le matin, et se tenait à côté du chemin qui allait à la porte ; et s'il y avait quelqu'un qui eût quelque affaire pour laquelle il fallût aller vers le roi pour demander justice, Absalom l'appelait à lui et lui disait : De quelle ville es-tu ? Et il répondait : Ton serviteur est d'une telle tribu d'Israël.

3 Et Absalom lui disait : Regarde, ta cause est bonne et droite ; mais tu n'as personne qui ait ordre du roi de t'écouter.

4 Absalom disait encore : Oh ! que ne m'établirait-on pour juge au pays ! Tout homme qui aurait des procès, et qui aurait le droit, viendrait vers moi, et je lui ferais justice.

5 Il arrivait aussi que quand quelqu'un s'approchait de lui pour se prosterner devant lui, il lui tendait la main, et le prenait, et le baisait.

6 Absalom faisait ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient vers le roi pour avoir justice, et Absalom gagna les cœurs de ceux d'Israël.

7 Il arriva donc, au bout de quarante ans, qu'Absalom dit au roi : Je te prie que je m'en aille, et que je rende le vœu que j'ai fait à l'Eternel, à Hébron.

8 Car, quand ton serviteur demeurait à Guesur en Syrie, il fit un vœu, disant : Si l'Eternel me ramène pour être en repos à Jérusalem, j'en témoignerai ma reconnaissance à l'Eternel.

9 Et le roi lui répondit : Va-t'en en paix. Il se leva donc et s'en alla à Hébron.

10 Or, Absalom avait envoyé des espions par toutes les tribus d'Israël, pour dire : Aussitôt que vous aurez entendu le son de la trompette, dites : Absalom est établi roi à Hébron.

11 Et deux cents hommes de Jérusalem qui avaient été invités, s'en allèrent avec Absalom ; et ils allaient avec lui dans la simplicité de leur cœur, ne sachant rien du dessein d'Absalom.

12 Absalom envoya aussi appeler, lorsqu'il offrait ses sacrifices, Ahithophel Guilonite, conseiller de David, de sa ville de Guilo ; et il se forma une puissante conjuration, parce que le peuple qui allait avec Absalom croissait de plus en plus.

13 Alors il vint un messager à David, disant : Tous ceux d'Israël ont leur cœur tourné vers Absalom.

14 Et David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous et fuyons, car nous ne saurions échapper de devant Absalom. Hâtez-vous d'aller, de peur qu'il ne se hâte et qu'il ne nous atteigne, et qu'il ne fasse venir le mal sur nous, et qu'il ne fasse passer toute la ville au fil de l'épée.

15 Et les serviteurs du roi répondirent au roi : Tes serviteurs sont prêts à faire tout ce que le roi, notre seigneur, trouvera bon.

16 Le roi donc sortit, et toute sa maison le suivait ; cependant le roi laissa ses dix femmes concubines pour garder la maison.

17 Le roi donc sortit, et tout le peuple le suivait, et ils s'arrêtèrent dans un lieu éloigné.

18 Et tous ses serviteurs marchaient à côté de lui, et tous les Kéréthiens, tous les Péléthiens, et tous les Guittiens, qui étaient six cents hommes venus de Gath pour être à sa suite, marchaient devant le roi.

19 Mais le roi dit à Ittaï Guittien : Pourquoi viendrais-tu aussi avec nous ? Retourne-t'en, et demeure avec le nouveau roi ; car tu es étranger, et même tu vas retourner bientôt en ton lieu.

20 Tu ne fais que de venir ; et te ferais-je aller errant çà et là avec nous ? Car quant à moi, je m'en vais où je pourrai ; retourne-t'en et ramène tes frères. Que la miséricorde et la vérité soient avec toi !

21 Mais Ittaï répondit au roi, disant : L'Éternel est vivant, et le roi, mon seigneur, vit, qu'en quelque lieu où le roi, mon seigneur, sera, soit à la mort, soit à la vie, ton serviteur y sera aussi.

22 David donc dit à Ittaï : Viens et marche. Alors Ittaï marcha, avec tous ses gens et tous les petits enfants qui étaient avec lui.

23 Et tout le pays pleurait et jetait de grands cris, et tout le peuple qui passait ; puis le roi passa le torrent de Cédron, et tout le peuple passa vis-à-vis du chemin qui tire vers le désert.

24 Tsadok était aussi là, avec tous les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de DIEU, et ils posèrent là l'arche de DIEU. Et Abiathar monta pendant que tout le peuple achevait de sortir de la ville.

25 Et le roi dit à Tsadok : Reporte à la ville l'arche de DIEU. Si j'ai trouvé grâce devant l'Éternel, il me ramènera et il me fera voir son arche et son tabernacle ;

26 que s'il me dit ainsi : Je ne prends plus de plaisir en toi ; me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira.

27 Le roi dit encore au sacrificateur Tsadok : Ne vois-tu pas ? Retourne-t'en en paix à la ville, et Ahimahats ton fils, et Jonathan, fils d'Abiathar, vos deux fils avec vous.

28 Regardez, je m'en vais demeurer dans les campagnes du désert, jusqu'à ce qu'on vienne m'apporter des nouvelles de votre part.

29 Tsadok donc et Abiathar reportèrent l'arche de DIEU à Jérusalem, et ils demeurèrent là.

30 Et David montait par la montée des Oliviers, et en montant il pleurait ; il avait la tête couverte, et marchait nu-pieds. Tout le peuple aussi qui était avec lui montait, chacun ayant sa tête couverte ; et il pleurait en montant.

31 Alors on fit ce rapport à David, et on lui dit : Ahithophel est parmi ceux qui ont conjuré avec Absalom. Et David dit : Je te prie, ô Éternel, rends inutile le conseil d'Ahithophel.

32 Et lorsque David fut venu jusqu'au sommet de la montagne où il se prosterna devant DIEU, voici, Cusçaï Arkite lui vint au-devant, ayant ses habits déchirés et de la terre sur sa tête.

33 Et David lui dit : Tu me seras à charge, si tu passes plus avant avec moi.

34 Mais si tu t'en retournes à la ville, et si tu dis à Absalom : O roi, je serai ton serviteur, et je te servirai maintenant comme j'ai été serviteur de ton père dès longtemps, tu dissiperas le conseil d'Ahithophel.

35 Et n'auras-tu pas là avec toi les sacrificateurs Tsadok et Abiathar ? Et ne rapporteras-tu pas tout ce que tu sauras de la maison du roi aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar ?

36 Voici, ils ont leurs deux fils avec eux, savoir, Ahimahats fils de Tsadok, et Jonathan fils d'Abiathar ; vous m'apprendrez par eux tout ce que vous aurez appris.

37 Ainsi Cusçaï, l'intime ami de David, revint dans la ville ; et Absalom vint à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Il faut d'abord remarquer ici la continuation des jugements de DIEU sur David et la vérité de ce que le prophète Nathan lui avait dit : *Que DIEU ferait venir de sa propre maison du mal contre lui.*

David est chassé par son propre fils, réduit à sortir de Jérusalem et abandonné de la plus grande partie de ses sujets, ce qui devait lui être plus sensible que toutes les épreuves par où il était passé.

II. On voit ici la méchanceté d'Absalom, son ingratitude et son inhumanité contre son père qui lui avait pardonné. On y remarque les artifices dont il se servit pour gagner l'affection du peuple et surtout son extrême impiété qui paraît en ce qu'il feignit d'aller rendre un vœu à DIEU à Hébron dans le temps qu'il y allait pour se faire déclarer roi.

Les méchants sont capables de tout et ils se servent de la trahison et même du prétexte de religion pour venir à bout de leurs mauvais desseins.

Cependant, quoique l'entreprise d'Absalom fût tout à fait injuste et criminelle, il eut d'abord des succès heureux.

C'est ce qui arrive quelquefois aux méchants, mais ils n'échappent pas pour cela à la justice divine.

III. L'on doit faire une grande attention à ces paroles que David prononça en renvoyant les sacrificateurs avec l'arche à Jérusalem : *Si j'ai trouvé grâce devant le Seigneur, il me ramènera et me fera revoir son arche et son tabernacle, que s'il me dit : Je ne prends plus mon plaisir en toi, me voici, qu'il fasse de moi ce qui lui plaira.*

On voit dans ce langage la profonde humilité avec laquelle David recevait le châtiment que DIEU lui envoyait, on y remarque sa résignation à la volonté de DIEU, on y découvre aussi son zèle et son grand attachement pour le lieu où DIEU était adoré.

C'est ainsi que ceux que DIEU afflige, mais surtout les grands pécheurs, doivent s'humilier sous sa main, se soumettre à sa volonté et se juger indignes de ses grâces.

La prière que David adressa à DIEU afin qu'il lui plût de rendre vain le conseil d'Achishophel montre que les conseils des personnes artificieuses et accréditées sont infiniment à craindre, mais cela fait voir aussi que David avait tout son recours à DIEU dans l'extrémité où il se trouvait et que quoiqu'il souffrît la peine de ses péchés, il se confiait encore en lui.

IV. Enfin, David renvoya Cusçaï à Jérusalem avec ordre de faire semblant d'être du parti d'Absalom et de tâcher de découvrir et de rendre inutiles les conseils d'Achishophel. Il faut considérer sur cela que David put faire légitimement ce qu'il fit à l'égard d'Absalom, non seulement en qualité de roi, mais principalement en qualité de père qui était attaqué par son propre fils, surtout son dessein n'étant pas de nuire en aucune façon à Absalom pour lequel il conservait toujours une grande affection, mais se proposant de l'empêcher de faire davantage de mal et de le ramener à son devoir. Ainsi cette action de David n'autorise nullement la tromperie, le mensonge, ni la trahison.

Enfin, il paraît du Psaume III que David dans cette extrémité avait toujours une parfaite confiance en DIEU et en son secours.

CHAPITRE XVI

Dans le temps que David était fugitif, Tsiba obtient de lui, par surprise et par calomnie, les biens de Méphibosceth petit-fils de Saül.

David étant outragé par un homme nommé Scimhi fait paraître une grande modération et une parfaite soumission à la providence. Absalom entre à Jérusalem et reçoit Cusçaï à son service.

1 Quand David eut un peu passé le haut de la montagne, voici, Tsiba, serviteur de Méphibosceth, vint au-devant de lui avec deux ânes bâtés, sur lesquels il y avait deux cents pains, et cent paquets de raisins secs, et cent d'autres fruits d'été, et un baril de vin.

2 Et le roi dit à Tsiba : Que veux-tu faire de cela ? Et Tsiba répondit : Les ânes sont pour la famille du roi, afin qu'ils montent dessus ; et le pain et les autres fruits d'été, à manger, sont pour les jeunes gens, et il y a du vin pour boire, afin que ceux qui se trouveront fatigués dans le désert en boivent.

3 Et le roi lui dit : Mais où est le fils de ton maître ? Et Tsiba répondit au roi : Voilà, il est demeuré à

Jérusalem ; car il a dit : Aujourd'hui la maison d'Israël me restituera le royaume de mon père.

4 Alors le roi dit à Tsiba : Voilà, tout ce qui est à Méphibosceth est à toi. Et Tsiba dit : Je me prosterne devant toi, puisque je trouve grâce devant toi, ô roi, mon seigneur !

5 Et le roi David vint jusqu'à Bahurim ; et voici, il en sortit un homme de la famille de la maison de Saül, nommé Scimhi, fils de Guéra, qui, étant sorti, maudissait David.

6 Et il jetait des pierres contre David et contre tous les serviteurs du roi David ; et tout le peuple et tous les hommes vaillants étaient à la droite et à la gauche du roi.

7 Or, Scimhi parlait ainsi en le maudissant : Sors, sors, homme de sang et méchant homme !

8 L'Éternel a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, en la place duquel tu as régné ; et l'Éternel a mis le royaume entre les mains de ton fils Absalom ; et voilà tu souffres le mal que tu as fait, parce que tu es un homme de sang.

9 Alors Abischaï, fils de Tsérubah, dit au roi : D'où vient que ce chien mort maudit le roi, mon seigneur ? Que je passe, je te prie et que je lui ôte la tête.

10 Mais le roi répondit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tsérubah ? Qu'il me maudisse ; car l'Éternel lui a dit : Maudis David ; et qui lui dira : Pourquoi l'as-tu fait ?

11 David dit aussi à Abischaï et à tous ses serviteurs : Voici, mon propre fils, qui est sorti de mes entrailles, cherche ma vie ; combien plus maintenant un fils de Jémini me traitera-t-il indignement ? Laissez-le, et qu'il me maudisse ; car l'Éternel le lui a dit.

12 Peut-être que l'Éternel regardera mon affliction, et que l'Éternel me rendra du bien au lieu des malédictions que celui-ci me donne aujourd'hui.

13 David donc et ses gens continuaient leur chemin ; et Scimhi allait à côté de la montagne, vis-à-vis de lui ; et en allant il maudissait, et il jetait des pierres contre lui, et il élevait de la poussière.

14 Ainsi le roi David, et tout le peuple qui était avec lui, étant fatigués, vinrent et se rafraîchirent là.

15 Et Absalom et tout le peuple, savoir, les hommes d'Israël, entrèrent dans Jérusalem, et Ahithophel était avec lui.

16 Or il arriva que, quand Cuschaï Arkite, l'intime ami de David, fut venu vers Absalom, il dit à Absalom : Vive le roi ! vive le roi !

17 Et Absalom dit à Cuschaï : Est-ce donc là l'affection que tu as pour ton intime ami ? Pourquoi n'es-tu point allé avec ton intime ami ?

18 Mais Cuschaï répondit à Absalom : Non, mais je serai à celui qui a été choisi par l'Éternel, par ce peuple et tous les hommes d'Israël, et je demeurerai avec lui.

19 Et de plus, qui servirai-je ? Ne sera-ce pas son fils ? je serai ton serviteur, comme j'ai été le serviteur de ton père.

20 Alors Absalom dit à Ahithophel : Consultez ensemble pour voir ce que nous avons à faire.

21 Et Ahithophel dit à Absalom : Va vers les concubines de ton père, qu'il a laissées pour garder la maison ; afin que, quand tout Israël saura que tu te seras rendu odieux à ton père, les mains de tous ceux qui sont avec toi soient fortifiées.

22 On dressa donc un pavillon à Absalom sur la plate-forme de la maison ; et Absalom vint vers les concubines de son père, à la vue de tout Israël.

23 Or, le conseil qu'Ahithophel donnait en ce temps-là était autant estimé que si quelqu'un eût demandé le conseil de DIEU. C'est ainsi qu'on considérait tous les conseils qu'Ahithophel donnait, tant à David qu'à Absalom.

RÉFLEXIONS

Nous devons réfléchir :

I. Sur la perfidie de Tsiba, qui, pour les biens de Méphibosceth, vint l'accuser vers David de s'être rebellé contre lui et sur la facilité de David qui se laissa surprendre à cette accusation fausse et calomnieuse.

On voit par là qu'il est dangereux d'ajouter foi aux rapports et de juger sur les apparences. Il ne faut jamais croire légèrement ceux qui accusent les autres et la précipitation de David montre que ceux-là mêmes qui ont de la vertu peuvent se laisser prévenir et commettre de grandes injustices à moins qu'ils ne soient sur leur gardes à cet égard.

II. Dans ce qui se passa entre Scimhi et David, l'on remarque d'un côté le crime de Scimhi qui maudissait son roi et l'outrageait avec tant d'indignité et de l'autre la modération de David qui, pouvant justement punir

l'audace de ce malheureux et étant sollicité de le faire, ne voulut pas qu'on lui fit aucun mal, mais souffrit patiemment tous ces outrages reconnaissant que c'était DIEU qui l'avait réduit dans l'état où il se trouvait alors et qui voulait se servir de Scimhi pour l'humilier et pour l'éprouver. C'est ce que marquent ces paroles que David prononça dans cette occasion : *Laissez-le faire, car le Seigneur lui a dit : Maudit David.*

Mais cela ne signifie pas que DIEU eût recommandé à Scimhi de maudire son roi ou qu'il le poussât à cela. Ainsi David marqua sa soumission à la volonté de DIEU, sa grande modération et sa profonde humilité et il reconnut que quoique Scimhi l'outrageait très injustement, DIEU le punissait justement par son moyen.

Voici un exemple qui nous apprend à ne nous venger jamais, à ne pas même souffrir que les autres nous vengent et à supporter avec patience tous les maux que les hommes nous font, considérant qu'il ne nous arrive rien que par la permission de DIEU et que nous n'ayons bien mérité.

III. Il paraît, que dans l'extrémité où le roi David était alors réduit, DIEU prenait soin de lui, puisque Cusçaï son ami fut reçu auprès d'Absalom et que par ce moyen il put être averti des desseins que ce fils dénaturé formerait.

Enfin, le crime qu'Absalom commit avec les femmes de son père est une nouvelle marque de l'impiété et de la méchanceté de ce malheureux fils. On remarque ici la juste punition de DIEU sur David à cause de l'adultère qu'il avait commis et l'accomplissement de ce que le prophète Nathan lui avait dénoncé que : *DIEU donnerait ses femmes à un de sa maison.*

Et puisqu'Absalom se laissa aller à cette action détestable par le conseil d'Ahithophel qui avait en vue de se maintenir et d'amener les choses à un point qu'Absalom ne pût jamais faire la paix avec David, on doit reconnaître par là qu'il peut arriver bien du mal par les mauvais conseils et ce qui arriva dans la suite à Absalom et à Ahithophel lui-même nous montre que ces conseils sont tôt ou tard funestes à ceux qui les suivent et à ceux qui les donnent.

CHAPITRE XVII

Ahithophel conseille à Absalom de faire mourir David seul, mais Cusçaï empêcha que cet avis ne fût suivi et il en fit avertir David par Jonathan et Ahimahats. Ahithophel voyant que son conseil n'avait pas été suivi et jugeant qu'il était perdu se pend de désespoir. David passe le Jourdain et arrive à Mahanajim où il reçoit des rafraichissements de plusieurs personnes.

1 Après cela Ahithophel dit à Absalom : Je choisirai maintenant douze mille hommes, et je me lèverai et je poursuivrai David cette nuit.

2 Et je me jetterai sur lui. Il est fatigué, et ses mains sont affaiblies, et je l'épouvanterai tellement que tout le peuple qui est avec lui s'enfuira ; et je frapperai le roi tout seul.

3 Et je ferai que le peuple retournera à toi ; car l'homme que tu cherches vaut autant que si tous retournaient à toi ; ainsi tout le peuple sera en paix.

4 Cet avis fut approuvé par Absalom et par tous les anciens d'Israël.

5 Mais Absalom dit : Qu'on appelle maintenant aussi Cusçaï, Arkite, et que nous entendions aussi son avis.

6 Or, quand Cusçaï fut venu vers Absalom, Absalom lui dit : Ahithophel a donné un tel avis ; ferons-nous ce qu'il a dit ou non ? Parle, toi.

7 Alors Cusçaï dit à Absalom : Le conseil qu'Ahithophel a donné maintenant n'est pas bon.

8 Cusçaï dit encore : Tu connais ton père et ses gens, que ce sont des gens vaillants, et qui ont le cœur outré, comme une ourse qui est aux champs, à qui on a pris ses petits : et même ton père est un homme de guerre, et il ne passera point la nuit avec le peuple.

9 Voici, il est maintenant caché dans quelque caverne ou dans quelque autre lieu. S'il arrive qu'au commencement on soit battu par eux, quiconque en entendra parler, l'ayant su, dira : Le peuple qui suit Absalom a été défait.

10 Alors le plus vaillant, même celui qui avait le cœur comme un lion, perdra courage, et son cœur se fondra ; car tout Israël sait que ton père est un homme de cœur, et que ceux qui sont avec lui sont vaillants.

11 Mais je suis d'avis qu'en diligence on assemble vers toi tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, et leur nombre sera aussi grand que le sable qui est au bord de la mer ; et que toi-même en personne, tu marches le premier en bataille.

12 Alors nous viendrons à lui en quelque lieu que nous le trouvions, et nous nous jetterons sur lui comme

lorsque la rosée tombe sur la terre ; et il ne lui restera aucun de tous les hommes qui sont avec lui.

13 Que s'il se retire en quelque ville, tout Israël portera des cordes vers cette ville-là, et nous la traînerons jusque dans le torrent ; et on n'en trouvera pas même une petite pierre.

14 Alors Absalom et tous les hommes d'Israël dirent : Le conseil de Cusçaï, Arkite, est meilleur que le conseil d'Ahithophel. Car l'Eternel avait ordonné que le conseil d'Ahithophel, qui était le plus utile pour Absalom, fût dissipé, afin qu'il fît venir le mal sur Absalom.

15 Alors Cusçaï dit aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Ahithophel a donné un tel et tel conseil à Absalom et aux anciens d'Israël ; mais moi, j'ai donné tel et tel conseil.

16 Maintenant donc envoyez en diligence et faites-le savoir à David, et dites-lui : Ne demeure point cette nuit dans les campagnes du désert, et même ne manque point de passer plus avant, de peur que le roi ne soit englouti, et tout le peuple qui est avec lui.

17 Or, Jonathan et Ahimahats se tenaient auprès de la fontaine de Roguel, parce qu'ils n'osaient pas se montrer lorsqu'ils venaient dans la ville ; et une servante leur alla rapporter le tout, afin qu'ils s'en lassent et le rapportassent au roi David.

18 Mais un garçon les vit, et le rapporta à Absalom, et ils marchèrent tous les deux en diligence, et ils vinrent à Bahurim, dans la maison d'un homme qui avait un puits en sa cour, dans lequel ils descendirent.

19 Et la femme de cet homme-là prit une couverture, et l'étendit sur l'ouverture du puits, et répandit sur elle du grain pilé ; et la chose ne fut point découverte.

20 Car les serviteurs d'Absalom vinrent vers cette femme-là, jusque dans la maison, et lui dirent : Où sont Ahimahats et Jonathan ? Et la femme leur répondit : Ils ont passé le gué de l'eau. Les ayant donc cherchés, et ne les ayant point trouvés, ils s'en retournèrent à Jérusalem.

21 Et après qu'ils s'en furent allés, Ahimahats et Jonathan remontèrent du puits, et s'en allèrent, et rapportèrent cela au roi David, en lui disant : Levez-vous, et passez l'eau en diligence ; car Ahithophel a donné un tel conseil contre vous.

22 Alors David se leva, et tout le peuple qui était avec lui, et ils passèrent le Jourdain jusqu'au point du jour ; et il n'y en eut pas un qui ne passât le Jourdain.

23 Or, Ahithophel voyant qu'on n'avait point fait ce qu'il avait conseillé, bâta son âne, se leva, et s'en alla dans sa maison, dans sa ville ; et après qu'il eut disposé des affaires de sa maison, il s'étrangla et mourut, et il fut enseveli dans le sépulcre de son père.

24 Et David arriva à Mahanajim ; et Absalom passa le Jourdain, lui et tous ceux d'Israël qui étaient avec lui.

25 Et Absalom établit Hamasa sur l'armée, à la place de Joab. Or, Hamasa était fils d'un homme nommé Jithra, Israélite, qui était entré vers Abigaïl, fille de Nahas, et sœur de Tsérubah, mère de Joab.

26 Et Israël avec Absalom campa au pays de Galaad.

27 Or, il arriva qu'aussitôt que David fut arrivé à Mahanajim, Sçobi, fils de Nahas de Rabba, qui avait été aux Hammonites, et Makir, fils de Hammiel de Lodébar, et Barzillaï, Galaadite de Roguélim,

28 amenèrent des lits, des bassins, des vaisseaux de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, et d'autres grains rôtis ;

29 du miel, du beurre, des brebis, et des fromages de vaches ; ils les amenèrent à David et au peuple qui était avec lui, afin qu'ils mangeassent ; car ils disaient : Ce peuple est affamé, et il est las, et il a soif dans ce désert.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord ici une chose très remarquable, c'est qu'Ahithophel ayant conseillé à Absalom de poursuivre David pendant qu'il était fatigué et sans secours et s'étant même offert de le tuer, Absalom donna les mains à ce conseil détestable et consentit au meurtre de son père. C'est là une circonstance qui fait horreur et qui prouve que ce fils dénaturé était capable de tout et qu'il achevait de combler la mesure de ses crimes.

Mais c'est là ce qui arrive ordinairement à ceux qui se sont engagés dans des entreprises criminelles et qui ont étouffé la voix de la conscience. Ils veulent se soutenir à quelque prix que ce soit et ils se résolvent enfin aux crimes les plus affreux.

D'un autre côté, on remarque ici les soins de la providence qui, voulant sauver David, empêcha par le moyen de Cusçaï que le conseil d'Ahithophel, qui n'aurait pas manqué de causer la totale ruine de David, ne

fût suivi. La providence parut encore en ce que Jonathan et Ahimahats qui allaient avertir le roi de ce qui se passait à Jérusalem, ayant été poursuivis, ils ne furent pas découverts. Tous cela fait voir que DIEU prenait David en sa protection et qu'il voulait enfin donner des bornes et à l'orgueil et à la méchanceté d'Absalom. Cette histoire montre aussi que DIEU tourne, quand il lui plaît, le cœur des hommes du côté qu'il veut, qu'il rend inutiles les conseils les plus prudents et qu'il fait échouer les entreprises les mieux concertées.

La fin d'Achithophel qui se pendit voyant que son avis n'avait pas prévalu et qu'Absalom ne le soutiendrait pas mérite aussi une singulière attention. C'est un exemple tout à fait remarquable de la vengeance divine sur les traîtres et sur ceux qui forment des entreprises injustes et criminelles.

CHAPITRE XVIII

David envoie ses troupes combattre l'armée d'Absalom et recommande qu'on épargne Absalom dans le combat.

L'armée d'Absalom est défaite et comme il se retirait il demeura pendu à un chêne où Joab le tua, ce que David ayant appris il en fut extraordinairement affligé.

1 Or, David fit le dénombrement du peuple qui était avec lui, et il établit sur eux des capitaines sur milliers et sur centaines.

2 Et David envoya le peuple, savoir, la troisième partie de ses troupes, sous la conduite de Joab ; l'autre troisième partie sous la conduite d'Abischaï, fils de Tsérubah et frère de Joab ; et l'autre troisième partie, sous la conduite d'Ittaï Guittien ; puis le roi dit au peuple : Certainement je sortirai aussi avec vous.

3 Mais le peuple lui dit : Tu ne sortiras point ; car encore que nous viendrions à fuir, on n'en fera aucun cas ; et même, quand la moitié de nous y serait tuée, on n'en ferait pas grand cas non plus ; quand même, dans l'état où nous nous trouvons, nous serions dix mille hommes. Maintenant donc, il vaut mieux que tu nous secoues de la ville.

4 Et le roi leur dit : Je ferai ce que vous voudrez. Le roi donc s'arrêta à la place de la porte, et tout le peuple sortit par centaines et par milliers.

5 Et le roi commanda à Joab, et à Abischaï, et à Ittaï, disant : Epargnez-moi le jeune homme Absalom ; et tout le peuple entendit ce que le roi recommandait à tous les capitaines touchant Absalom.

6 Ainsi le peuple sortit aux champs pour aller contre Israël ; et le combat fut donné dans la forêt d'Ephraïm.

7 Ce fut là que le peuple d'Israël fut battu par les gens de David, et il y eut ce jour-là et dans ce même lieu une grande défaite, savoir, de vingt mille hommes.

8 Et le combat s'étendit par tout le pays, et en ce jour-là la forêt consuma beaucoup plus de peuple que ne fit l'épée.

9 Or, Absalom se rencontra devant les serviteurs de David, et Absalom était monté sur un mulet, et son mulet étant entré sous les branches entrelacées d'un grand chêne, sa tête se trouva embarrassée dans les branches du chêne, où il demeura entre le ciel et la terre, le mulet qui était sous lui passant outre.

10 Et un homme ayant vu cela, le rapporta à Joab, et lui dit : Voici, j'ai vu Absalom pendu à un chêne.

11 Et Joab répondit à celui qui lui disait ces nouvelles : Quoi, tu l'as-vu ? Et pourquoi ne l'as-tu pas tué là, en le jetant par terre ? Et c'eût été à moi de te donner dix pièces d'argent et un baudrier.

12 Mais cet homme-là dit à Joab : Quand je compterais dans ma main mille pièces d'argent, je ne mettrais point ma main sur le fils du roi ; car nous avons entendu que le roi t'a fait ce commandement, et à Abischaï, et à Ittaï, disant : Prenez garde chacun au jeune Absalom.

13 Autrement il me faudrait dire un mensonge au péril de ma vie ; car rien ne serait caché au roi, et toi-même, tu eusses été contre moi.

14 Et Joab répondit : Je n'attendrai pas tant en ta présence. Et ayant pris trois dards en sa main, il en perça le cœur d'Absalom, qui était encore vivant au milieu du chêne.

15 Puis dix jeunes hommes, qui portaient les armes de Joab, environnèrent Absalom, et le frappèrent, et l'achevèrent.

16 Alors Joab fit sonner de la retraite ; et le peuple retourna et cessa de poursuivre Israël, parce que Joab retint le peuple.

17 Et ils prirent Absalom, et le jetèrent dans la forêt dans une grande fosse ; et ils mirent sur lui un fort grand monceau de pierres ; mais tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.

18 Or, Absalom avait pris pendant sa vie une statue, et se l'était fait dresser dans la vallée du roi ; car il disait : Je n'ai point de fils pour laisser la mémoire de mon nom ; et il nomma cette statue-là de son nom ; et jusqu'à ce jour on l'appelle la place d'Absalom.

19 Et Ahimahats, fils de Tsadok, dit : Je vous prie que je coure maintenant, et que je porte ces bonnes nouvelles au roi, que l'Éternel l'a garanti de la main de ses ennemis.

20 Et Joab lui répondit : Tu ne seras pas aujourd'hui porteur de bonnes nouvelles, mais tu le seras un autre jour ; car aujourd'hui tu ne porterais pas de bonnes nouvelles, parce que le fils du roi est mort.

21 Et Joab dit à Cusci : Va et rapporte au roi ce que tu as vu. Cusci se prosterna devant Joab, puis il se mit à courir.

22 Ahimahats, fils de Tsadok, dit encore à Joab : Quoi qu'il en soit, je courrai aussi maintenant après Cusci. Joab lui dit : A quel propos veux-tu courir, mon fils, puisqu'il n'y a point de bonne nouvelle à porter pour toi ?

23 Mais il dit : Quoi qu'il en soit, je courrai. Et Joab lui répondit : Cours. Ahimahats donc courut par le chemin de la plaine, et passa Cusci.

24 Or, David était assis entre les deux portes, et la sentinelle était allée sur le toit de la porte vers la muraille ; et élevant ses yeux elle regarda, et voilà un homme qui courait tout seul.

25 Et la sentinelle cria, et le fit savoir au roi ; et le roi dit : S'il est seul, il apporte de bonnes nouvelles ; et cet homme marchait toujours, et s'approchait.

26 Puis la sentinelle vit un autre homme qui courait ; et elle cria au portier, et dit : Voilà un homme qui court tout seul ; et le roi dit : Il apporte aussi de bonnes nouvelles.

27 Et la sentinelle dit : Il me semble à voir courir le premier, que c'est ainsi que court Ahimahats, fils de Tsadok ; et le roi dit : C'est un homme de bien ; il vient quand il est question de bonnes nouvelles.

28 Alors Ahimahats cria, et dit au roi : Tout va bien, et il se prosterna devant le roi, le visage contre terre, et il dit : Béni soit l'Éternel ton DIEU, qui a livré entre nos mains les hommes qui s'étaient soulevés contre le roi mon seigneur.

29 Et le roi dit : Le jeune homme Absalom se porte-t-il bien ? Et Ahimahats lui répondit : J'ai vu s'élever un grand tumulte, lorsque Joab envoyait le serviteur du roi et moi ton serviteur ; au reste, je ne sais ce que c'était.

30 Et le roi lui dit : Détourne-toi, et tiens-toi là. Il se détourna donc, et s'arrêta.

31 Alors Cusci parut, et dit : Que le roi, mon seigneur, ait ces bonnes nouvelles, c'est que l'Éternel aujourd'hui t'a garanti de la main de tous ceux qui s'étaient soulevés contre toi.

32 Et le roi dit à Cusci : Le jeune homme Absalom se porte-t-il bien ? Et Cusci lui répondit : Que les ennemis du roi, mon seigneur, et tous ceux qui se sont élevés contre toi pour te faire du mal, deviennent comme ce jeune homme.

33 Alors le roi fut fort ému, et monta à la chambre haute de la porte, et se mit à pleurer, et il disait en marchant : Mon fils Absalom, mon fils, mon fils Absalom ! Plût à DIEU que je fusse mort moi-même pour toi ! Absalom, mon fils, mon fils !

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre l'issue et la fin de la rébellion d'Absalom et la punition que DIEU fit tomber sur ce fils impie et dénaturé qui avait voulu ôter à son père la vie et le royaume. L'on découvre dans cet événement des marques bien évidentes de la malédiction de DIEU sur Absalom, puisqu'il perdit la vie nonobstant que son père eût recommandé très expressément qu'on l'épargnât. Outre cela, il périt d'une manière tout à fait tragique étant demeuré pendu à un arbre et y ayant été tué par Joab.

C'est ici un grand exemple de la malédiction divine sur les impies et particulièrement sur les ambitieux, sur les enfants rebelles et sur ceux qui se révoltent contre leurs princes légitimes.

Mais l'on remarque aussi dans cette histoire que DIEU, après avoir permis la rébellion d'Absalom pour châtier David son père et pour l'humilier, le délivra de ce grand danger et lui rendit la paix. Il faut de plus considérer que ce ne fut pas seulement sur Absalom que la vengeance céleste tomba. Les Israélites l'éprouvèrent aussi et il en périt vingt-mille, DIEU ayant voulu punir ceux qui avaient suivi le parti d'Absalom et qui s'étaient soulevés contre leur roi. Enfin, la vive douleur que David ressentit lorsqu'il apprit la mort d'Absalom doit être attribuée non seulement à l'extrême tendresse qu'il avait pour lui, bien que ce fut un fils rebelle et dénaturé, mais aussi à sa piété. Il pleurait encore plus son crime et l'état dans

lequel il est mort que sa mort même.

L'amour paternel est bien fort. Les crimes mêmes et l'ingratitude des enfants ne peuvent l'arracher du cœur, mais les pères qui craignent DIEU sont surtout inconsolables quand ils ont des enfants engagés dans le crime et quand ils les voient mourir dans un état de péché et de condamnation.

CHAPITRE XIX

David étant averti que le deuil auquel il s'abandonnait à cause de la mort d'Absalom décourageait ses sujets, il se montre à eux et il est rétabli dans son royaume par ceux de Juda.

Il pardonne à Scimhi qui lui avait dit des injures lorsqu'il fuyait de devant Absalom.

Il rend à Méphibosceth le bien que Tsiba avait obtenu par surprise.

Il renvoie Barzillai qui l'avait assisté pendant la guerre d'Absalom et il prend son fils à son service.

Ceux d'Israël se plaignent de ce qu'on ne les avait pas appelés pour reconduire David à Jérusalem.

1 Et on fit ce rapport à Joab : Voilà le roi qui pleure et qui s'afflige à cause d'Absalom.

2 Ainsi la victoire fut ce jour-là changée en deuil pour tout le peuple, parce que le peuple avait entendu qu'on disait : Le roi a été affligé à cause de son fils.

3 Et ce jour-là le peuple revint dans la ville à la dérobee, comme ferait un peuple qui serait honteux d'avoir fui dans la bataille.

4 Et le roi couvrit sa face, et criait à haute voix : Mon fils Absalom, Absalom, mon fils, mon fils !

5 Et Joab entra vers le roi dans la maison, et lui dit : Tu as aujourd'hui couvert de confusion tous tes serviteurs, qui ont aujourd'hui garanti ta vie, et la vie de tes fils et de tes filles, et la vie de tes femmes, et la vie de tes concubines.

6 Tu aimes ceux qui te haïssent, et tu hais ceux qui t'aiment ; car tu as aujourd'hui montré que tes capitaines et tes serviteurs ne te sont rien ; et je connais aujourd'hui que si Absalom vivait, et que nous eussions tous été tués aujourd'hui, cela te plairait.

7 Maintenant donc, lève-toi, sors et parle selon le cœur de tes serviteurs ; car je te jure par l'Éternel, que si tu ne sors, il ne demeurera pas cette nuit un seul homme avec toi ; et ce mal sera pire que tous ceux qui te sont arrivés depuis ta jeunesse jusqu'à présent.

8 Alors le roi se leva et s'assit à sa porte ; et on le fit savoir à tout le peuple, en disant : Voilà, le roi est assis à la porte ; et tout le peuple vint devant le roi ; mais Israël s'enfuit, chacun dans sa tente.

9 Et tout le peuple se disputait dans toutes les tribus d'Israël ; car ils disaient : Le roi nous a délivrés de la main de nos ennemis ; et il nous a garantis de la main des Philistins, et maintenant il s'est enfui du pays à cause d'Absalom.

10 Or, Absalom, que nous avons oint pour roi sur nous, est mort dans la bataille ; et maintenant donc, pourquoi ne parlez-vous point de ramener le roi ?

11 Et le roi David envoya dire aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Parlez aux anciens de Juda, et dites-leur : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans sa maison ; (car les discours que tout Israël avait tenus, étaient parvenus jusqu'au roi dans sa maison.)

12 Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair ; et pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi ?

13 Dites même à Hamasa : N'es-tu pas mon os et ma chair ? Que DIEU me traite avec la dernière rigueur, si tu n'es le chef de l'armée devant moi pour toujours, en la place de Joab.

14 Ainsi il fléchit le cœur de tous les hommes de Juda, comme si ce n'eût été qu'un seul homme ; et ils envoyèrent dire au roi : Reviens avec tous tes serviteurs.

15 Le roi donc revint et arriva jusqu'au Jourdain ; et Juda vint jusqu'à Guilgal pour aller au-devant du roi, pour lui faire repasser le Jourdain.

16 Et Scimhi, fils de Guéra, fils de Jémini, qui était de Bahurim, descendit en diligence avec les hommes de Juda au-devant du roi David.

17 Et il y avait mille hommes avec lui de Benjamin ; et Tsiba, serviteur de la maison de Saül, et ses quinze enfants, et ses vingt serviteurs étaient aussi avec lui, et ils passèrent le Jourdain devant le roi.

18 Le bateau passa aussi, afin de passer la famille du roi, et de faire ce qui lui plairait. Alors Scimhi, fils de Guéra, se jeta à genoux devant le roi, comme il passait le Jourdain ;

19 et il dit au roi : Que mon seigneur ne m'impute point mon iniquité, et ne se souvienne point de ce que ton

serviteur fit avec méchanceté, le jour que le roi, mon seigneur, sortait de Jérusalem, et que le roi ne le prenne point à cœur.

20 Car ton serviteur connaît qu'il a péché ; et voilà, je suis venu aujourd'hui le premier de la famille de Joseph, pour descendre au-devant du roi, mon seigneur.

21 Mais Abischaï, fils de Tsérubah, répondit et dit : Sous ombre de ceci ne fera-t-on point mourir Scimhi, puisqu'il a maudit l'oïnt de l'Éternel ?

22 Et David dit : Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tsérubah ? car vous êtes aujourd'hui mes ennemis. Feraient-on mourir aujourd'hui quelqu'un en Israël ? Car ne connais-je pas bien qu'aujourd'hui je deviens roi sur Israël ?

23 Et le roi dit à Scimhi : Tu ne mourras point ; et le roi le lui jura.

24 Après cela, Méphibosceth, fils de Saül, descendit au-devant du roi ; il n'avait point lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni lavé ses habits, depuis que le roi s'en était allé jusqu'au jour qu'il revint en paix.

25 Il se trouva donc au-devant du roi, comme le roi entraît dans Jérusalem. Et le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu point venu avec moi, Méphibosceth ?

26 Et il lui répondit : Mon seigneur, mon serviteur m'a trompé, car ton serviteur avait dit : Je ferai seller mon âne, et je monterai dessus, et j'irai vers le roi, parce que ton serviteur est boiteux.

27 Et il a calomnié ton serviteur auprès du roi, mon seigneur ; mais le roi, mon seigneur, est comme un ange de DIEU. Fais donc ce qu'il te semblera bon.

28 Car, bien que tous ceux de la maison de mon père ne soient que des gens dignes de mort envers le roi, mon seigneur ; cependant, tu as mis ton serviteur entre ceux qui mangeaient à ta table. Et quel droit ai-je donc pour me plaindre encore au roi ?

29 Et le roi lui dit : Pourquoi me parlerais-tu encore de tes affaires ? Je l'ai dit : Toi et Tsiba, partagez les terres.

30 Et Méphibosceth répondit au roi : Qu'il prenne même tout, puisque le roi, mon seigneur, est revenu en paix en sa maison.

31 Or, Barzillai de Galaad était descendu de Roguélim, et il avait passé le Jourdain avec le roi, pour l'accompagner jusqu'au-delà du Jourdain.

32 Et Barzillai était fort vieux, âgé de quatre-vingts ans ; et il avait nourri le roi, tandis qu'il avait demeuré à Mahanajim ; car c'était un homme fort riche.

33 Et le roi avait dit à Barzillai : Passe plus avant avec moi, et je te nourrirai avec moi à Jérusalem.

34 Mais Barzillai avait répondu au roi : Combien d'années ai-je vécu, que je monte encore avec le roi à Jérusalem ?

35 Je suis aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans ; pourrai-je discerner ce qui est bon d'avec ce qui est mauvais ? Ton serviteur pourrait-il savourer ce qu'il mangerait et boirait ? Pourrais-je encore entendre la voix des chantres et des chanteuses ? Et pourquoi ton serviteur serait-il à charge au roi, mon seigneur ?

36 Ton serviteur passera un peu plus avant que le Jourdain avec le roi. Mais pourquoi le roi me voudrait-il donner une telle récompense ?

37 Je te prie que ton serviteur s'en retourne, et que je meure dans ma ville pour être mis dans le sépulcre de mon père et de ma mère ; mais voici, ton serviteur Kimham, mon fils, passera avec le roi, mon seigneur ; fais-lui ce qui te plaira.

38 Et le roi dit : Que Kimham passe avec moi, et je lui ferai tout ce qui te plaira ; car je t'accorderai tout ce que tu pourrais me demander.

39 Tout le peuple donc passa le Jourdain avec le roi ; puis le roi baisa Barzillai, et le bénit ; et il s'en retourna chez lui.

40 De là le roi passa à Guilgal, et Kimham passa avec lui. Ainsi tout le peuple de Juda et même la moitié du peuple d'Israël ramenèrent le roi.

41 Mais voici, tous les hommes d'Israël vinrent vers le roi, et lui dirent : Pourquoi nos frères, les hommes de Juda, t'ont-ils enlevé et ont-ils fait passer le Jourdain au roi, à sa famille et à tous ses gens ?

42 Et tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : Parce que le roi nous est plus proche. Et pourquoi vous fâchez-vous de cela ? Avons-nous mangé quelque chose de ce qui est au roi, ou en recevrons-nous quelques présents ?

43 Mais les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda, et dirent : Nous avons dix parts au roi, et même nous sommes à David quelque chose de plus que vous ; pourquoi donc nous avez-vous méprisés ? Et

n'avons-nous pas parlé les premiers de ramener notre roi ? Mais les hommes de Juda parlèrent plus durement que les hommes d'Israël.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que DIEU rétablit David dans son royaume après que la conjuration d'Absalom fut dissipée. Telle est l'issue des afflictions lorsqu'on les reçoit comme il faut. DIEU fait cesser ses châtements quand il voit que les hommes s'humilient et qu'ils en profitent. Outre cela, il faut faire réflexion sur ces quatre particularités qui sont rapportées.

I. La première, que David, qui avait souffert si patiemment, lorsqu'il était fugitif, les outrages de Scimhi, lui pardonna son crime en retournant à Jérusalem, bien qu'Abischaï voulût qu'on le fit mourir et qu'il eût lieu de croire que ce sujet rebelle ne s'humiliait que par la crainte d'être puni. Cette clémence de David apprend à tout le monde et surtout aux grands à pardonner autant que cela est possible les injures, mêmes celles qui sont les plus atroces et à ne pas écouter ceux qui leur inspirent la vengeance.

II. David fit acte de justice en rendant à Méphibosceth ses biens que Tsiba avait obtenus par une calomnie. Un homme consciencieux restitue et fait restituer lorsqu'il le peut à chacun ce qui lui appartient. Il répare autant qu'il lui est possible le mal qu'il a fait quand il ne l'aurait fait que par imprudence et les traités où il y a de la surprise, qui ont été obtenus par de mauvais moyens et qui sont contraires à la justice ne doivent pas subsister.

Il est vrai que David partagea les terres entre Méphibosceth et Tsiba au lieu qu'il semble qu'il devait rendre à Méphibosceth tout son bien. Mais il se peut que David n'ordonna cela que provisionnellement en attendant qu'il prît une connaissance plus exacte de ce différent et que dans la suite, ayant été mieux informé, il fit tout rendre à Méphibosceth ou qu'il le dédommagea d'une autre manière. La droiture de ce prince nous oblige à le croire ainsi. Il se peut aussi que le roi ordonna simplement que Tsiba qui avait la conduite des biens de Méphibosceth aurait pour son salaire la moitié du revenu.

III. La reconnaissance que David témoigna à Barzillai qui l'avait assisté pendant sa fuite nous montre qu'il ne faut jamais être ingrats envers ceux qui nous ont fait du bien et le refus que fit Barzillai d'aller avec le roi à Jérusalem dans l'âge avancé où il était nous apprend que les personnes âgées et généralement tous ceux qui cherchent le repos et la tranquillité doivent s'éloigner du grand monde et fuir l'embarras et qu'une vie privée est accompagnée de beaucoup plus de douceur et d'innocence que celle que l'on passe dans l'éclat et dans les plaisirs.

Enfin, il faut remarquer sur ce que David ne fut d'abord rétabli que par ceux de Juda et sur les plaintes que ceux d'Israël firent dans la suite de ce qu'ils n'avaient pas été appelés pour reconduire David à Jérusalem, qu'il y avait déjà dès lors des semences de division entre ceux d'Israël et ceux de Juda. Ce fut ce qui donna lieu à la sédition que Scébah excita et plusieurs années après à la révolte des dix tribus d'Israël qui arriva sous le règne de Roboam.

CHAPITRE XX

Scébah fait révolter les tributs d'Israël. David commande à Hamasa d'assembler son armée, mais Hamasa ayant trop tardé, David envoie Abischaï contre Scébah et Joab prenant ombrage de la confiance que David avait marquée à Hamasa en lui donnant le commandement de l'armée le tua en trahison.

Ensuite Joab assiégea la ville d'Abel où Scébah s'était retiré et les habitants de cette ville, par l'avis d'une femme, coupèrent la tête à Scébah et par ce moyen la guerre finit.

1 Alors il se trouva là un méchant homme nommé Scébah, fils de Bicri, homme de Jémini, qui sonna de la trompette, et dit : Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage à attendre du fils d'Isaï. O Israël, que chacun se retire en ses tentes.

2 Ainsi tous les hommes d'Israël se séparèrent de David, et suivirent Scébah, fils de Bicri ; mais les hommes de Juda s'attachèrent à leur roi, et l'accompagnèrent depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.

3 Et quand David fut venu dans sa maison à Jérusalem, il prit ses dix femmes concubines qu'il avait laissées pour garder sa maison, et il les fit garder dans une maison où il les nourrissait ; mais il n'allait point vers elles ; ainsi elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort, pour vivre en veuvage.

4 Puis le roi dit à Hamasa : Assemble-moi à cri public les hommes de Juda dans trois jours ; et toi trouve-toi

ici.

5 Hamasa donc s'en alla pour assembler à cri public ceux de Juda ; mais il tarda au delà du temps qu'on lui avait assigné.

6 Et David dit à Abischaï : Maintenant, Scébah, fils de Bicri, nous fera plus de mal que n'a fait Absalom ; toi donc, prends les serviteurs de ton seigneur, et poursuis-le, de peur qu'il ne trouve quelques villes fortes, et que nous ne le perdions de vue.

7 Ainsi les gens de Joab sortirent après lui avec les Kéréthiens, et les Péléthiens et tous les hommes vaillants. Ils sortirent donc de Jérusalem, pour poursuivre Scébah, fils de Bicri.

8 Et comme ils étaient auprès de cette grande pierre qui est à Gabaon, Hamasa vint au-devant d'eux. Et Joab avait sa casaque, dont il était vêtu, ceinte, et pardessus il avait la ceinture de son épée, qui était attachée à son côté, joignant ses reins, dans son fourreau ; et elle se retira et tomba.

9 Et Joab dit à Hamasa : Te portes-tu bien, mon frère ? Puis Joab saisit de la main droite la barbe de Hamasa pour le baiser.

10 Or, Hamasa ne prenait point garde à l'épée qui était en la main de Joab ; et Joab l'en frappa à la cinquième côte, et il répandit ses entrailles en terre, sans le frapper une seconde fois ; et il mourut. Après cela, Joab et Abischaï son frère poursuivirent Scébah, fils de Bicri.

11 Alors un des serviteurs de Joab s'arrêta auprès de Hamasa, et dit : Que quiconque aime Joab, et quiconque est pour David, suive Joab.

12 Et Hamasa se vautrait dans son sang au milieu du chemin. Mais cet homme-là, voyant que tout le peuple s'arrêtait, poussa Hamasa hors du chemin dans un champ, et jeta un habit sur lui, après qu'il eut vu que tous ceux qui venait à lui s'arrêtaient.

13 Et quand on l'eut ôté du chemin, tous les hommes qui suivaient Joab passaient outre, afin de poursuivre Scébah fils de Bicri,

14 qui passa par toutes les tribus d'Israel, jusqu'à Abel et Beth-Mahaca, avec tous les Bériens qui s'étaient rassemblés, et qui même l'avaient suivi.

15 Les gens de Joab vinrent donc et l'assiégèrent à Abel et Beth-Mahaca, et ils élevèrent contre la ville une terrasse joignant la muraille ; et tout le peuple qui était avec Joab sapait la muraille pour la faire tomber.

16 Alors une femme de la ville, qui était sage, s'écria : Ecoutez, écoutez ; dites, je vous prie, à Joab qu'il s'approche d'ici afin que je lui parle.

17 Et quand il se fut approché d'elle, elle lui dit : Es-tu Joab ? il répondit : Je le suis. Elle lui dit : Ecoute les paroles de ta servante. Il répondit : J'écoute.

18 Elle continua donc, et dit : On disait communément autrefois : Qu'on aille demander conseil à Abel ; et on a ainsi continué.

19 Je suis une des plus paisibles entre les villes fidèles d'Israël ; tu cherches à détruire une ville qui est des capitales d'Israël. Pourquoi détruirais-tu l'héritage de l'Eternel ?

20 Joab lui répondit et dit : DIEU me garde, DIEU me garde de détruire et de ruiner !

21 La chose ne va pas ainsi ; mais un homme de la montagne d'Ephraïm, nommé Scébah, fils de Bicri, s'est soulevé contre le roi David. Livrez-le-moi lui seul, et je me retirerai de devant la ville. Et la femme dit à Joab : Voici, on va te jeter sa tête par-dessus la muraille.

22 Cette femme-là donc vint vers tout le peuple, et leur parla sagement ; et ils coupèrent la tête à Scébah, fils de Bicri, et la jetèrent à Joab. Alors on sonna de la trompette, et chacun se retira de devant la ville en sa tente, et Joab s'en retourna vers le roi à Jérusalem.

23 Joab donc demeura le chef de toute l'armée d'Israël, et Bénajah, fils de Jéhojadah, fut établi sur les Kéréthiens et sur les Péléthiens ;

24 et Adoram était sur les tributs ; et Jéhosaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;

25 Scéja était le secrétaire, et Tsadok et Abiathar étaient les sacrificateurs ;

26 et Hira Jaïrite était aussi le principal officier de David.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur la révolte de Scébah sont celles-ci. Que les esprits factieux et remuants sont très dangereux, qu'ils peuvent causer bien du trouble dans les Etats et qu'il ne faut jamais écouter, ni soutenir ces gens-là.

Sur ce que Joab tua Hamasa, il faut remarquer d'un côté la méchanceté de Joab, qui après avoir tué Abner et

Absalom tua encore Hamasa par une trahison noire et détestable et de l'autre le juste jugement de DIEU sur Hamasa qui s'était révolté contre son roi en prenant le parti d'Absalom. Et puisque ce fut l'envie et la jalousie que Joab avait conçue contre Hamasa qui le poussa à lui ôter la vie, on voit par-là combien il est dangereux d'écouter cette passion et les suites funestes qu'elle peut avoir.

Ce qui est ajouté que la sédition de Sécabah fut apaisée par le sage avis d'une femme qui conseilla de le faire mourir, montre que les bons conseils sont très salutaires et qu'il faut les suivre de quelque part qu'ils viennent. Cela montre aussi que les séditeux sont ordinairement une fin funeste.

Au reste, cette révolte que Sécabah excita fut un nouveau châtement de DIEU sur David et à ce sujet nous devons considérer de la manière la plus sérieuse à combien de maux ce prince fut exposé et comment les jugements de DIEU le poursuivirent depuis qu'il se fut souillé par l'adultère où il tomba et par le meurtre d'Urie. David vit la mort de son enfant, le déshonneur et les malheurs de sa famille, sa fille Tamar violée par son propre frère Amnon, Amnon tué par son frère Absalom, Absalom se révolter contre lui avec presque tous ses sujets, ses femmes déshonorées à la vue de tout Israël. Il se vit chassé de Jérusalem par son fils et obligé de prendre la fuite, il eut la douleur de voir périr ce fils dénaturé et il manqua enfin de perdre son royaume par la révolte de Sécabah.

Tout cela montre que DIEU déteste l'adultère et le meurtre et ceux qui commettent ces crimes-là reçoivent ordinairement leur punition par les mêmes endroits par lesquels ils ont offensés DIEU, savoir par l'impureté et par l'effusion de sang. Cependant il faut se souvenir que DIEU envoya tous ces maux à David pour l'humilier et pour lui faire sentir son péché.

C'est dans les mêmes vues qu'il châtie les pécheurs en diverses manières et lorsqu'ils profitent de ses châtements, il leur pardonne comme il pardonna aussi à David.

CHAPITRE XXI

DIEU envoie une famine sur le royaume d'Israël parce que Saül avait fait mourir les Gabaonites contre le traité que Josué avait fait autrefois avec eux et cette famine ne put être apaisée que par la mort de sept fils de Saül. On ne saurait déterminer précisément en quel temps ceci arriva, mais le verset 12 donne lieu de croire que ce ne fut pas bien longtemps après la mort de Saül.

Il est aussi parlé dans ce chapitre de quatre guerres que David eut avec les Philistins et de quatre géants qui y furent tués.

1 Il y eut du temps de David une famine qui dura trois ans de suite. Et David consulta l'Eternel et l'Eternel lui répondit : C'est à cause de Saül et de sa maison sanguinaire, parce qu'il a fait mourir les Gabaonites.

2 Alors le roi appela les Gabaonites pour leur parler. (Or, les Gabaonites n'étaient point des enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amorhéens ; et les enfants d'Israël leur avaient juré de les laisser vivre. Cependant Saül, par un faux zèle qu'il avait pour les enfants d'Israël et de Juda, avait cherché de les faire mourir.)

3 Et David dit aux Gabaonites : Que vous ferai-je, et par quel moyen vous apaiserai-je, afin que vous bénissiez l'héritage de l'Eternel ?

4 Et les Gabaonites lui répondirent : Nous n'avons que faire ni de l'or ni de l'argent de Saül et de sa maison, ni qu'on fasse mourir personne en Israël. Et le roi leur dit : Que demandez-vous donc que je fasse pour vous ?

5 Et ils répondirent au roi : Puisque cet homme nous a détruits, et qu'il a tellement machiné contre nous, que nous avons été exterminés, sans pouvoir subsister dans aucune des contrées d'Israël ;

6 qu'on nous livre sept hommes de ses fils, et nous les mettrons en croix devant l'Eternel, au coteau de Saül, l'élu de l'Eternel ; et le roi leur dit : Je vous les livrerai.

7 Or, le roi épargna Méphibosceth, fils de Jonathan, fils de Saül, à cause du serment que David et Jonathan, fils de Saül, avaient prêté entre eux au nom de l'Eternel.

8 Mais le roi prit les deux fils de Ritspa, fille d'Aja, qu'elle avait enfantés à Saül, savoir, Armoni et Méphibosceth, et les cinq fils de Mical, fille de Saül, qu'elle avait élevés à Hadriel, fils de Barzillai Méholathite ;

9 Et il les livra entre les mains des Gabaonites qui les mirent en croix sur la montagne devant l'Eternel ; et ces sept-là furent tués ensemble, et on les fit mourir aux premiers jours de la moisson, savoir au commencement de la moisson des orges.

10 Alors Ritspa, fille d'Aja, prit un sac, et l'étendit sur un roc, dès le commencement de la moisson jusqu'à ce qu'il tombât de l'eau du ciel sur eux ; et elle ne souffrait point qu'aucun oiseau du ciel se posât sur eux de jour, ni aucune bête des champs la nuit.

11 Et on rapporta à David ce que Ritspa, fille d'Aja, concubine de Saül, avait fait.

12 Et David s'en alla, et prit les os de Saül, et les os de Jonathan son fils, que les habitants de Jabès de Galaad avaient enlevés de la place de Beth-scéan, où les Philistins les avaient pendus au jour qu'ils tuèrent Saül en Guilboah.

13 Il emporta donc de là les os de Saül et les os de Jonathan son fils ; et on recueillit aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix.

14 Et on les ensevelit avec les os de Saül et de Jonathan son fils au pays de Benjamin, à Tsélah, au sépulcre de Kis, père de Saül ; et l'on fit tout ce que le roi avait commandé ; et après cela, DIEU fut apaisé envers le pays.

15 Or, il y avait eu aussi une autre guerre des Philistins contre les Israélites ; et David y était allé avec ses serviteurs ; et ils avaient tellement combattu contre les Philistins que David se trouva extrêmement fatigué.

16 Et Isçbi-Bénob, qui était des enfants de Rapha, et qui avait une lance dont le fer pesait trois cents sicles d'airain, et qui était armé de neuf, avait résolu de frapper David.

17 Mais Abisçaï, fils de Tsérubah, vint à son secours, et frappa le Philistin, et le fit mourir. Alors les gens de David jurèrent, et dirent : Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israël.

18 Après cela, il y eut une autre guerre à Gob contre les Philistins, où Sibbécaï le Husçathite tua Saph, qui était des enfants de Rapha.

19 Il y eut encore une autre guerre à Gob contre les Philistins, dans laquelle Elhanan, fils de Jaharé-Oréguim, Bethléhémitte, tua le frère de Goliath Guittien, qui avait une hallebarde dont la hampe était comme l'ensuble d'un tisserand.

20 Il y eut encore une autre guerre à Gath, où il se trouva un homme d'une taille extraordinaire, qui avait six doigts aux mains et aux pieds, qui étaient en tout vingt et quatre doigts, et qui était aussi de la race de Rapha.

21 Cet homme défia Israël ; mais Jonathan, fils de Scimha, frère de David, le tua.

22 Ces quatre-là étaient nés à Gath ; ils étaient de la race de Rapha, et ils moururent par les mains de David et par les mains de ses serviteurs.

RÉFLEXIONS

C'est ici une histoire qui doit être bien considérée. DIEU envoya une famine sur le royaume de David parce que Saül, par un faux zèle, avait fait mourir plusieurs des Gabaonites contre le traité que Josué avait fait avec leurs prédécesseurs quatre cents ans auparavant et il fallut que les fils de Saül fussent mis à mort pour détourner ce fléau de DIEU.

Cela montre bien clairement que les traités qui ont été faits et confirmés par serment doivent être observés, quand même ils auraient été faits depuis longtemps et qu'il y aurait eu quelque surprise et qu'on ne doit jamais les violer sous prétexte de religion, ni par aucune autre considération que ce puisse être, la violation des promesses et du serment exposant aux plus sévères jugements de DIEU non seulement les princes et ceux qui gouvernent lorsqu'ils se rendent coupables de ce crime, mais aussi leurs familles et même quelquefois leurs états.

L'on doit aussi remarquer dans cette histoire la malédiction de DIEU sur la postérité de Saül et apprendre de là que les méchants attirent sur eux-mêmes et sur leurs enfants toutes sortes de malheurs.

Il faut encore faire ces deux considérations :

La première que David fit mourir justement les fils de Saül puisqu'il ne les livra aux Gabaonites qu'après avoir consulté DIEU comme cela est dit au commencement de ce chapitre et leur mort ayant fait cesser la famine, DIEU fit bien voir par-là que sa volonté était qu'ils mourussent. Ainsi David ne pécha point contre la loi de DIEU qui défend de punir les enfants pour les péchés de leurs pères.

L'autre considération est que si DIEU permit que ces fils de Saül fussent mis à mort, ce ne fut qu'une peine temporelle.

Ce qui est dit à la fin de ce chapitre de ces géants qui avaient été tués dans les guerres que David avait eues contre les Philistins fait voir que DIEU accorda à ce roi de grands avantages et que, quoiqu'il eût à faire à des ennemis redoutables, il le protégea toujours et qu'il se servit de lui pour achever de détruire les ennemis

de son peuple.

CHAPITRE XXII

David, étant délivré de ses ennemis et se voyant paisible possesseur de son royaume, loue DIEU par un cantique dans lequel il décrit les grands dangers où il s'était vu et il y célèbre la puissance, la bonté et la justice que DIEU avait fait paraître en le délivrant.

- 1 Après cela David prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique, au jour que l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis, et même de la main de Saül.
- 2 Il dit donc : L'Éternel est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur.
- 3 DIEU est mon rocher, je me retirerai vers lui ; il est mon bouclier et la force de mon salut ; il est ma haute retraite et mon asile. Mon Sauveur, tu me garantis de la violence.
- 4 Je crierai à l'Éternel qui est digne de louange, et je serai délivré de mes ennemis.
- 5 Car les angoisses de la mort m'avaient environné, et les torrents des méchants m'avaient effrayé.
- 6 Les liens du sépulcre m'avaient environné ; les filets de la mort m'avaient surpris.
- 7 Quand j'étais dans l'adversité, je criai à l'Éternel ; je criai à mon DIEU, et il entendit ma voix de son palais ; et mes cris parvinrent jusqu'à ses oreilles.
- 8 Alors la terre fut ébranlée et trembla, les fondements des cieux croulèrent et furent ébranlés, parce qu'il était en colère.
- 9 Une fumée montait de ses narines, et un feu dévorant sortait de sa bouche, et des charbons en étaient allumés.
- 10 Il abaissa donc les cieux, et il descendit, ayant une épaisse obscurité sous ses pieds.
- 11 Il était monté sur un chérubin, il volait et était porté sur les ailes du vent.
- 12 Et il mit autour de lui les ténèbres comme une tente, des amas d'eaux, les nuées qui sont dans les airs.
- 13 La splendeur qui était devant lui allumait des charbons de feu.
- 14 L'Éternel tonna des cieux, et le Souverain fit retentir sa voix.
- 15 Il tira des flèches, et il écarta mes ennemis ; il fit briller l'éclair, et il les mit en déroute.
- 16 Alors on vit le fond de la mer, et les fondements de la terre habitable furent découverts par l'Éternel qui les menaçait, et par le souffle du vent de sa colère.
- 17 Il étendit sa main d'en haut, et il m'enleva, et me tira des grosses eaux.
- 18 Il me délivra de mon ennemi puissant, et de ceux qui me haïssaient, quoiqu'ils fussent plus forts que moi.
- 19 Ils m'avaient prévenu au jour de ma calamité, mais l'Éternel fut mon appui.
- 20 Il m'a mis au large ; il m'a délivré, parce qu'il a pris son plaisir en moi.
- 21 L'Éternel m'a rendu selon ma justice ; il m'a rendu selon la pureté de mes mains ;
- 22 car j'ai suivi les voies de l'Éternel, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon DIEU.
- 23 J'ai eu devant les yeux tous ses statuts, et je ne me suis détourné d'aucune de ses ordonnances.
- 24 J'ai vécu dans l'intégrité devant lui, et je me suis gardé de l'iniquité.
- 25 L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice, et selon ma pureté qu'il a connue.
- 26 Tu es bon avec celui qui est bon, tu es parfaitement juste avec l'homme qui vit dans l'intégrité.
- 27 Tu es pur avec celui qui est pur, mais tu luttas fortement contre le pervers.
- 28 Car tu sauves le peuple affligé, et tu abais les yeux des superbes.
- 29 Tu es même ma lampe, ô Éternel, et l'Éternel éclairera mes ténèbres.
- 30 Avec toi je me jetterai sur toute une troupe, et avec mon DIEU je franchirai la muraille.
- 31 La voie du DIEU fort est parfaite, la parole de l'Éternel est purifiée par le feu ; c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui.
- 32 Car qui est un DIEU fort, sinon l'Éternel ? Et qui est un rocher, sinon notre DIEU ?
- 33 Le DIEU fort, qui est ma force, est la véritable force, et il a aplani mon chemin parfaitement.
- 34 Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches, et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.
- 35 C'est lui qui dresse tellement mes mains au combat, que mes bras ont rompu un arc d'airain.
- 36 Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut, et ta bonté m'a fait devenir grand.
- 37 Tu as élargi le chemin sous mes pas, et mes pieds n'ont point glissé.
- 38 J'ai poursuivi mes ennemis, et je les ai exterminés ; et je ne m'en suis point retourné jusqu'à ce que je les

eusse consumés.

39 Je les ai consumés, et je les ai transpercés, et ils ne se sont point relevés, mais ils sont tombés sous mes pieds.

40 Car tu m'as revêtu de force pour le combat ; tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

41 Tu as fait aussi que mes ennemis et ceux qui me haïssaient ont tourné le dos devant moi, et je les ai détruits.

42 Ils regardaient ça et là, mais il n'y avait point de libérateur ; ils criaient à l'Éternel, mais il ne leur répondait point.

43 Et je les ai menuisés comme la poussière de la terre ; je les ai écrasés et les ai foulés comme la boue des rues.

44 Et tu m'as délivré des oppositions de mon peuple ; tu m'as gardé pour être le chef des nations ; le peuple que je ne connaissais point m'a été soumis.

45 Les étrangers m'ont menti ; ayant entendu parler de moi, ils se sont rendus obéissants.

46 Les étrangers se sont écoulés, et ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.

47 L'Éternel est vivant, et mon rocher est béni ; c'est pourquoi, que DIEU, qui est le rocher de ma délivrance, soit exalté.

48 Le DIEU fort est celui qui me donne les moyens de me venger, et qui m'assujettit les peuples.

49 C'est lui aussi qui me retire d'entre les mains de mes ennemis ; tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi ; tu me délivres de l'homme violent.

50 C'est pourquoi, ô Éternel, je te célébrerai parmi les nations, et je chanterai des psaumes à ton nom.

51 C'est lui qui délivre magnifiquement son roi, et qui fait miséricorde à David son oint, et à sa postérité à jamais.

RÉFLEXIONS

Les considérations qu'il a à faire sur ce cantique sont ces quatre principales :

I. La première, que David, quoiqu'il fût un roi aimé et chéri de DIEU, avait été exposé à des dangers où sa perte semblait inévitable.

La même chose peut arriver à ceux que DIEU aime, mais ils ne laissent pas d'être toujours l'objet de son amour et ils ne doivent jamais désespérer de son assistance.

II. La seconde réflexion regarde la magnifique description que David fait dans ce cantique de la puissance que DIEU avait déployée en sa faveur et de la facilité avec laquelle il avait confondu tous ses ennemis.

De là nous devons tirer des motifs à la confiance, considérant que DIEU, étant tout puissant, rien ne peut nuire à ceux qu'il prend en sa protection.

III. Ce que David dit dans ce cantique : *que DIEU lui avait rendu selon sa pureté, qu'il avait marché dans les commandements et qu'il n'avait point commis d'infidélité contre son DIEU* mérite une attention particulière.

Cela ne veut pas dire que David se crût innocent devant DIEU, mais cela signifie que DIEU avait soutenu la justice de la cause de David et son innocence contre Saül et tous ses ennemis qui le persécutaient injustement. Cela marque aussi que ce prince n'avait pas abandonné le culte de DIEU et qu'il n'était jamais tombé dans l'idolâtrie. Au reste il avait commis de grands péchés, mais DIEU avait eu égard à sa repentance. Les hommes ne méritent rien devant DIEU, cependant, DIEU, qui est saint et juste, a égard selon ses promesses à la droiture et à l'intégrité de ceux qui le servent. C'est ce qui est exprimé par ces paroles : *envers celui qui est juste, tu es juste, envers celui qui est pur, tu es pur, mais tu rends au méchant selon sa malice.*

DIEU protège les gens de bien, il les exauce dans leurs afflictions au lieu qu'il rejette les prières des méchants, comme David le marque en disant : *que lorsqu'ils sont en détresse, il n'y a point de libérateur pour eux et que quand ils crient à l'Éternel, il ne les exauce point.*

Enfin, les actions de grâce que David rend à DIEU avec tant d'ardeur dans ce cantique doivent nous engager à conserver la mémoire des dangers où nous avons été exposés et d'où DIEU a eu la bonté de nous tirer afin de nous exciter par là à lui en témoigner notre reconnaissance et à célébrer continuellement ses bontés.

CHAPITRE XXIII

Deux choses sont rapportées dans ce chapitre.

*I. Les dernières paroles de David.**II. Les noms des principaux et des plus vaillants officiers de ce prince et quelques-unes de leurs actions mémorables.*

1 Ce sont ici les dernières paroles de David. David, fils d'Isaï, dit : L'homme qui a été élevé pour être l'oint du DIEU de Jacob, et qui compose les agréables cantiques d'Israël, dit :

2 L'Esprit de l'Éternel a parlé par moi, et sa parole a été sur ma langue.

3 Le DIEU d'Israël a dit : Le rocher d'Israël a parlé de moi, disant : Celui qui domine sur les hommes avec justice, et qui règne dans la crainte de DIEU,

4 est comme la lumière du matin, lorsque le soleil se lève d'un matin qui est sans nuages ; comme la lumière du soleil qui fait germer la terre après la pluie.

5 Il n'en était pas ainsi de ma maison devant DIEU ; mais il m'a établi une alliance éternelle et bien ordonnée, et ferme en toutes choses ; il est toute ma délivrance et tout mon plaisir, et ne fera-t-il pas fleurir ma maison ?

6 Mais les méchants seront tous ensemble comme des épines qu'on jette au loin, parce qu'on ne les prend pas avec la main.

7 Mais celui qui les veut manier, s'arme pour cela d'un fer ou du bois d'une hallebarde ; et on les brûle entièrement sur le lieu même.

8 Ce sont ici les noms des vaillants hommes que David avait : Josceb Bascébeth Tachkémonite était un des trois principaux capitaines ; Hadino le Hetsnite, qui eut le dessus sur huit cents hommes, qu'il tua en une seule occasion.

9 Après lui était Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi ; c'était l'un de ces trois vaillants hommes qui étaient avec David, lorsqu'on rendit confus les Philistins assemblés pour combattre, et que ceux d'Israël montèrent contre eux.

10 Il se leva, et il battit les Philistins, jusqu'à ce que sa main, se lassant de tuer, demeura attachée à son épée. En ce jour-là l'Éternel accorda une grande victoire, et le peuple retourna seulement après Eléazar, pour prendre la dépouille.

11 Après lui était Sçamma, fils d'Agué Hararite ; car les Philistins s'étant assemblés dans un village où il y avait un endroit d'un champ plein de lentilles, et le peuple fuyant devant les Philistins,

12 il se tint au milieu de cet endroit-là du champ, et le défendit, et frappa les Philistins ; ainsi l'Éternel fit remporter une grande victoire.

13 Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines qui vinrent, au temps de la moisson, vers David, dans la caverne d'Hadullam, lorsqu'une compagnie des Philistins était campée dans la vallée des Réphaïns.

14 David était alors dans la forteresse, et la garnison des Philistins était en ce même temps-là à Bethléhem.

15 Et David fit ce souhait, et dit : Qui est-ce qui me ferait boire de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ?

16 Alors ces trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits qui était à la porte de Bethléhem, et l'ayant apportée, la présentèrent à David, qui n'en voulut point boire, mais qui la répandit en la présence de l'Éternel.

17 Car il dit : DIEU me garde de faire une telle chose. Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait ce voyage au péril de leur vie ? Et il n'en voulut point boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

18 Il avait aussi Abisçaï, frère de Joab, fils de Tsérubah, qui était un des principaux capitaines. Celui-ci, lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort, et il s'acquit un grand nom entre les trois.

19 C'était le plus considéré des trois et il fut leur chef ; cependant il n'égalait point les trois précédents.

20 Bénaja aussi, fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme de Kabsaël, avait fait de grands exploits ; il tua deux des plus puissants hommes de Moab ; il descendit aussi, et tua un lion au milieu d'une fosse dans un jour de neige.

21 Il tua aussi un homme égyptien, qui était un bel homme. Cet Égyptien avait en sa main une hallebarde ; mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton, et il arracha à cet Égyptien la hallebarde de la main, et le tua de sa propre hallebarde.

22 Voilà ce que fit Bénaja, fils de Jéhojadah ; et il fut illustre entre les trois hommes vaillants ;

23 et il fut plus honoré que les trente, encore qu'il n'égâlât point ces trois-là. C'est pourquoi David l'établit

sur ses gens de commandement.

- 24 Hasaël, frère de Joab, était des trente. Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem,
- 25 Sçamma Harodite, Elikah Harodite,
- 26 Hélets Paltite, Hira, fils de Hikkès Tékohite,
- 27 Abihézer Hanathothite, Mébunaï Husçathite,
- 28 Tsalmon Ahohite, Maharaï Nétophathite,
- 29 Héleb, fils de Bahana, Nétophathite, Ittaï, fils de Ribaï de Guibha, des enfants de Benjamin,
- 30 Bénaja Pirhathothite, Hiddaï des vallées de Gahas,
- 31 Abi-Halbon Harbathite, Hatzmaveth Barhumite,
- 32 Eliachbah Sçahalbonite ; des enfants de Jescen, Jonathan,
- 33 Sçamma Hararite, Ahiam, fils de Scarar Hararite,
- 34 Eliphélet, fils d'Ahasbaï, fils de Mahakati, Eliham, fils d'Athithophel Guilonite,
- 35 Hetsraï Carmélite, Paharaï Arbite,
- 36 Jiguéal, fils de Nathan, de Tsoba, Bani Gadite,
- 37 Tsélek Hammonite, Naharaï Béérothite, qui portait les armes de Joab fils de Tsérubah,
- 38 Hira Jithrite, Hared Jithrite,
- 39 Urie Héthien ; qui font en tout trente-sept.

RÉFLEXIONS

Ce qui doit être principalement observé dans ce chapitre, ce sont les dernières paroles de David dont voici le sens.

Il y donne l'idée d'un bon prince et il le compare au soleil qui par ses rayons chauffe la terre après qu'elle a été humectée par la pluie et qui la rend fertile. Il témoigne qu'il était persuadé qu'il en serait de même de sa famille, qu'elle donnerait après sa mort de bons conducteurs au peuple d'Israël et que DIEU la comblerait de ses faveurs pendant qu'il déplorerait ses jugements sur les méchants, lesquels il compare à des épines qu'on brûle après les avoir coupées.

On voit ici quel est le devoir des rois, c'est d'avoir de la piété, d'être juste et bienfaisants et de procurer le bonheur de ses sujets. Les sentiments que David avait sur cela conviennent encore mieux aux rois et aux princes chrétiens. Ces paroles nous apprennent aussi que des princes religieux et justes sont une source de bénédictions pour les peuples, qu'on ne saurait trop les estimer et les honorer, ni demander à DIEU avec trop d'ardeur qu'il en suscite de semblables.

Enfin, nous devons recueillir des derniers discours de David que la faveur de DIEU se répand sur les personnes qui le craignent et sur leur postérité, mais que les méchants éprouvent sa colère.

Pour ce qui est du dénombrement des vaillants hommes qui étaient au service de David et dont les actions remarquables sont ici rapportées, il faut considérer que quand DIEU veut élever un prince et protéger un peuple, il suscite des personnes propres à exécuter de grandes choses et qu'en général lorsqu'il se propose une fin, il ne manque jamais de moyens pour y parvenir.

On remarque dans l'actions de ces trois vaillants hommes qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem leur courage et leur amour pour leur roi. Cependant David ne voulut pas boire de cette eau parce qu'ils étaient allés la chercher au péril de leur vie. Il montra par là qu'il n'approuvait pas qu'ils se fussent ainsi exposés sans nécessité. Mais il fit un usage religieux de cette eau en la répandant en l'honneur de DIEU, ce qui était plus honorable à ceux qui étaient allés la puiser que s'il en eût bu.

Cela marque la prudence de David et le cas qu'il faisait de la valeur de ces trois hommes-là et cela nous apprend que nous ne devons jamais exposer les autres à aucun danger pour notre intérêt et pour notre satisfaction particulière, ni permettre qu'ils s'y exposent eux-mêmes sans nécessité.

CHAPITRE XXIV

David, ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets,

DIEU lui fit dire par le prophète Gad qu'il devait choisir d'être puni par la famine, par la guerre ou par la mortalité.

Ce roi choisi ce dernier fléau, et septante mille de ses sujets périrent, mais il apaisa DIEU par sa profonde humiliation et par un sacrifice qu'il offrit par le commandement de DIEU dans un lieu que Gad lui marqua.

1 La colère de l'Éternel s'alluma encore contre Israël, et David fut incité contre eux, et il dit : Va, fais le dénombrement d'Israël et de Juda.

2 Et le roi dit à Joab, chef de l'armée, lequel était auprès de lui : Traverse maintenant toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, et fais le dénombrement du peuple, afin que j'en sache le nombre.

3 Mais Joab répondit au roi : Que l'Eternel ton DIEU veuille augmenter ton peuple autant et cent fois autant qu'il est maintenant, et que les yeux du roi, mon seigneur, le voient. Mais pourquoi le roi, mon seigneur, veut-il faire cela ?

4 Néanmoins la parole et la volonté du roi l'emporta sur Joab et sur les chefs de l'armée ; et Joab et les chefs de l'armée sortirent de la présence du roi, pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.

5 Ils passèrent donc le Jourdain, et ils campèrent à Haroher, à main droite de la ville, qui est au milieu du torrent de Gad, et vers Jahzer ;

6 et ils vinrent à Galaad, et dans la terre de ceux qui habitent au bas pays d'Hodsci ; et ils vinrent à Dan-Jahan, et puis aux environs de Sidon.

7 Et de là ils passèrent jusque près de Tyr, et dans toutes les villes des Héviens et des Cananéens, et ils sortirent vers le midi de Juda à Béer-scébah.

8 Ils traversèrent tout le pays, et revinrent à Jérusalem, au bout de neuf mois et vingt jours.

9 Alors Joab donna le rôle du dénombrement du peuple au roi, et il se trouva de ceux d'Israël huit cent mille hommes de guerre, tirant l'épée, et de ceux de Juda cinq cent mille hommes.

10 Alors David fut touché en son cœur, après qu'il eut ainsi fait faire le dénombrement du peuple ; et David dit à l'Eternel : J'ai commis un très grand péché dans cette action ; mais je te prie, ô Eternel, fais maintenant passer l'iniquité de ton serviteur ; car j'ai agi très follement.

11 Après cela, David se leva de bon matin, et la parole de l'Eternel fut adressée à Gad le prophète, qui était le Voyant de David, disant :

12 Va, et dis à David : Ainsi a dit l'Eternel : J'apporte trois choses contre toi ; choisis l'une des trois, afin que je te la fasse.

13 Gad vint donc vers David, et le lui fit savoir, disant : Que veux-tu qu'il t'arrive, ou sept ans de famine sur ton pays, ou que par l'espace de trois mois tu fuies devant tes ennemis, et qu'ils te poursuivent, ou que pendant trois jours la mortalité soit en ton pays ? Maintenant consulte et vois ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.

14 Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande extrémité ; je te prie que nous tombions entre les mains de l'Eternel ; car ses compassions sont en grand nombre ; et que je ne tombe point entre les mains des hommes.

15 L'Eternel envoya donc la mortalité en Israël, depuis le matin jusqu'au temps marqué ; et il mourut du peuple, depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, soixante et dix mille hommes.

16 Mais quand l'ange eut étendu sa main sur Jérusalem pour la détruire, l'Eternel se repentit de ce mal-là, et dit à l'ange qui détruisait le peuple : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or, l'ange de l'Eternel était auprès de l'aire d'Arauna Jébusien.

17 Et David voyant l'ange qui frappait le peuple, parla à l'Eternel, et dit : Voici, c'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis iniquité, mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Je te prie que ta main soit contre moi et contre la maison de mon père.

18 Et en ce jour-là, Gad vint vers David, et lui dit : Monte et dresse un autel à l'Eternel dans l'aire d'Arauna Jébusien.

19 Et David monta, suivant la parole de Gad, comme l'Eternel l'avait commandé.

20 Et Arauna regarda, et vit le roi et ses serviteurs qui venaient vers lui ; et Arauna sortit, et se prosterna devant le roi, le visage contre terre.

21 Et Arauna dit : D'où vient que le roi, mon seigneur, vient vers son serviteur ? Et David répondit : C'est pour acheter ton aire, afin d'y bâtir un autel à l'Eternel ; et que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.

22 Et Arauna dit à David : Que le roi, mon seigneur, prenne et offre ce qu'il lui plaira. Voilà des taureaux pour l'holocauste, et des chariots, et un attelage de bœufs au lieu de bois.

23 Arauna donna tout cela au roi, comme s'il eût été roi ; et même Arauna dit au roi : L'Éternel ton DIEU veuille t'avoir pour agréable.

24 Et le roi répondit à Arauna : Non, mais je l'achèterai de toi pour un certain prix, et je n'offrirai point à

l'Éternel mon DIEU des holocaustes qui ne me coûtent rien. Ainsi David acheta l'aire, et acheta aussi les bœufs pour cinquante sicles d'argent.

25 Puis David bâtit là un autel à l'Éternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités ; et l'Éternel fut apaisé envers le pays, et la plaie fut arrêtée de dessus Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire réflexion, savoir le péché de David, sa punition, sa repentance et le pardon qu'il obtint.

Il pécha en faisant dénombrer le peuple parce qu'il le fit sans nécessité contre le commandement de DIEU et par principe d'orgueil. Et il fut d'autant plus coupable qu'il avait été averti par Joab et par ses officiers qu'il pécherait en cela et qu'il arriverait du mal au peuple d'Israël. D'ailleurs, David après ses péchés et les châtements qu'il avait soufferts devait être plus humilié.

Il est mal aisé de conserver l'humilité dans la prospérité et dans l'élévation et ce n'est pas toujours en faisant des choses criminelles en elles-mêmes qu'on pèche, on peut aussi pécher dans les choses permises lorsqu'on les fait autrement que DIEU ne le permet ou que l'on agit par un mauvais principe.

II. Sur la punition que DIEU envoya à David il faut remarquer que DIEU, en faisant mourir un si grand nombre de ses sujets et en si peu de temps, le punit de ce qu'il s'était glorifié de leur multitude et qu'en lui ordonnant de choisir l'un des trois fléaux que Gad lui proposa, il voulait l'éprouver et voir s'il se remettait entièrement à DIEU ou s'il se confierait aux moyens humains. Mais surtout il voulait lui faire d'autant mieux sentir par-là que c'était lui qui avait attiré la colère de DIEU. Cependant, il lui donna aussi en cela un témoignage de sa bonté et David marqua son humilité, sa confiance en DIEU et sa résignation en choisissant la mortalité qui procède plus particulièrement de DIEU et qui pouvait tomber sur lui aussi bien que sur ses sujets au lieu qu'il pouvait se précautionner contre la guerre et la famine. C'est ainsi que DIEU emploie les moyens les plus propres pour amener les hommes à la repentance, et qu'il leur marque son amour dans le temps qu'il les châtie.

Et voilà aussi comment, lorsque DIEU veut nous affliger, nous devons nous abandonner entièrement à lui et nous soumettre à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser.

III. David témoigna une amère douleur de son péché et s'il s'était oublié en se laissant aller à des mouvements d'orgueil, il s'humilia d'une manière bien édifiante en se prosternant et en disant devant tous son peuple : *C'est moi qui ai péché, mais ces brebis qu'ont-elles fait ?*

Je te prie, Seigneur, que ta main soit contre la maison de mon père, mais qu'elle ne soit pas contre ton peuple pour le détruire.

Ce langage marque une profonde humilité en David, un vif sentiment de son péché et un grand amour pour ses sujets et c'est ainsi que ceux qui sont bien touchés de leurs fautes n'ont point de honte de les confesser publiquement, surtout lorsqu'en péchant ils ont causé du mal aux autres.

Nous avons aussi en cela un bel et rare exemple de la tendresse que les rois doivent avoir pour leurs sujets.

Enfin, le pardon que DIEU accorda à David ensuite de sa repentance et de son sacrifice montre que DIEU fait cesser sa colère et qu'il fait grâce aux pécheurs lorsqu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils ont recours à sa bonté.

LE PREMIER LIVRE

DES ROIS

ARGUMENT

Le premier livre des rois contient l'histoire du règne de Salomon fils de David et celle des rois de Juda et de ceux d'Israël, jusqu'à la fin du règne de Josaphat, roi de Juda, et d'Achab, roi des dix tribus, ce qui renferme l'histoire de cent et dix-sept ans.

CHAPITRE I

David étant vieux épouse Abisag.

Adonija son fils veut se faire roi, mais David, en ayant été averti par Bath-scébah et par le prophète Nathan, fait oindre Salomon et le fait proclamer roi.

Adonija l'ayant su, sa faction fut dissipée et Salomon lui pardonna à condition qu'il demeurerait à l'avenir dans le devoir.

1 Or, le roi David devint vieux et avancé en âge, et quoiqu'on le couvrît d'habits, il ne pouvait pourtant se réchauffer.

2 Ses serviteurs donc lui dirent : Qu'on cherche au roi, notre seigneur, une jeune fille vierge qui se tienne devant le roi et qui en ait soin, et qu'elle dorme en son sein, afin que le roi, notre seigneur, se réchauffe.

3 On chercha donc, dans toutes les contrées d'Israël, une fille qui fût belle ; et on trouva Abisag Sçunamite, qu'on amena au roi.

4 Et cette jeune fille était fort belle, et elle avait soin du roi et le servait ; cependant le roi ne la connut point.

5 Alors Adonija, fils de Hagguith, s'éleva, disant : Je régnerai. Et il s'établit des chariots, et des cavaliers, et cinquante hommes qui couraient devant lui.

6 Mais le roi son père ne voulait point lui donner de chagrin pendant sa vie, ni lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi ? Il était aussi de fort belle taille, et sa mère l'avait enfanté après Absalom.

7 Et il communiqua ses affaires à Joab, fils de Tsérubah, et au sacrificateur Abiathar, qui furent de son parti.

8 Mais le sacrificateur Tsadok et Bénaja, fils de Jéhojadah, et Nathan le prophète, et Scimhi, et Réhi, et les hommes vaillants de David n'étaient point du parti d'Adonija.

9 Et Adonija tua des brebis et des bœufs et des bêtes grasses auprès de la pierre de Zohéleth, qui était près de la fontaine de Roguel ; et il convia tous ses frères, les fils du roi, et tous ceux de Juda, qui étaient au service du roi.

10 Mais il ne convia point Nathan le prophète, ni Bénaja, ni les hommes vaillants de l'armée, ni Salomon son frère.

11 Alors Nathan parla à Bath-scébah, mère de Salomon, et lui dit : N'as-tu pas appris qu'Adonija, fils de Hagguith, a été fait roi, sans que David, notre seigneur, le sache ?

12 Maintenant donc, viens que je te donne un conseil, je te prie, et sauve ta vie et la vie de ton fils Salomon.

13 Va te présenter au roi David, et dis-lui : Mon seigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante, disant : Ton fils Salomon régnera après moi, et ce sera celui qui sera assis sur mon trône ? Pourquoi donc Adonija a-t-il été fait roi ?

14 Et pendant que tu seras encore là, et que tu parleras avec le roi, je viendrai après toi, et je continuerai le discours que tu auras commencé.

15 Bath-scébah donc vint vers le roi, dans sa chambre ; or, le roi était fort vieux, et Abisag Sçunamite le servait.

16 Et Bath-scébah se baissa profondément, et se prosterna devant le roi ; et le roi lui dit : Qu'as-tu ?

17 Et elle lui répondit : Mon seigneur, tu as juré par l'Éternel ton DIEU à ta servante, et tu as dit : Certainement ton fils Salomon régnera après moi, et il sera assis sur mon trône.

- 18 Mais maintenant, voici, Adonija a été fait roi, et tu n'en sais rien, ô roi, mon seigneur ;
- 19 il a même tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre, et il a convié tous les fils du roi, avec Abiathar le sacrificateur, et Joab, chef de l'armée ; mais il n'a point invité ton serviteur Salomon.
- 20 Or, pour ce qui est de toi, ô roi, mon seigneur, les yeux de tout Israël sont sur toi, afin que tu leur declares qui doit être assis sur le trône du roi, mon seigneur, après lui.
- 21 Et il arrivera qu'aussitôt que le roi, mon seigneur, se sera endormi avec ses pères, nous serons tenus pour coupables, moi et mon fils Salomon.
- 22 Elle parlait encore avec le roi, lorsque Nathan le prophète vint.
- 23 Et on le fit savoir au roi, disant : Voici Nathan le prophète. Puis Nathan se présenta devant le roi, et se prosterna devant lui sur son visage, en terre.
- 24 Et Nathan dit : O roi, mon seigneur, as-tu dit : Adonija régnera après moi, et sera assis sur mon trône ?
- 25 Car il est descendu aujourd'hui, et il a tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre, et il a convié tous les fils du roi, et les chefs de l'armée, et le sacrificateur Abiathar ; et voilà, ils mangent et boivent devant lui, et ils ont dit : Vive le roi Adonija !
- 26 Mais il n'a point convié ni ton serviteur, ni le sacrificateur Tsadok, ni Bénaja, fils de Jéhojadah, ni Salomon ton serviteur.
- 27 Ceci aurait-il été fait par le roi, mon seigneur, sans que tu eusses fait savoir à ton serviteur qui est celui qui doit être assis sur le trône du roi, mon seigneur, après lui ?
- 28 Et le roi David répondit, et dit : Appelez-moi Bath-scébah ; et elle se présenta devant le roi, et se tint devant lui.
- 29 Alors le roi jura, et dit : L'Éternel, qui m'a délivré de toute affliction, est vivant,
- 30 Que comme je t'ai juré par l'Éternel, le DIEU d'Israël, disant : Certainement ton fils Salomon régnera après moi, et sera assis sur mon trône en ma place, je le ferai ainsi aujourd'hui.
- 31 Alors Bath-scébah se baissa profondément sur son visage en terre, et se prosterna devant le roi, et dit : Que le roi David, mon seigneur, vive à jamais.
- 32 Et le roi David dit : Appelez-moi Tsadok le sacrificateur, et Nathan le prophète, et Bénaja, fils de Jéhojadah ; et ils se présentèrent devant le roi.
- 33 Et le roi leur dit : Prenez avec vous les officiers de votre seigneur, et faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et faites-le descendre vers Guihon ;
- 34 Et que Tsadok le sacrificateur, et Nathan le prophète l'oignent en ce lieu-là pour roi sur Israël ; puis vous sonnerez de la trompette, et vous direz : Vive le roi Salomon !
- 35 Et vous monterez après lui, et il viendra et s'assiéra sur mon trône, et régnera en ma place ; car j'ai ordonné qu'il soit conducteur d'Israël et de Juda.
- 36 Alors Bénaja, fils de Jéhojadah, répondit au roi, et dit : Amen. Que l'Éternel, le DIEU du roi, mon seigneur, l'ordonne ainsi.
- 37 Comme l'Éternel a été avec le roi, mon seigneur, qu'il soit de même avec Salomon, et qu'il élève son trône plus que le trône du roi David, mon seigneur.
- 38 Alors Tsadok le sacrificateur descendit avec Nathan le prophète, Bénaja, fils de Jéhojadah, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils firent monter Salomon sur la mule du roi David, et ils le menèrent à Guihon.
- 39 Et Tsadok le sacrificateur prit une corne pleine d'huile du tabernacle, et oignit Salomon ; puis on sonna de la trompette, et tout le peuple dit : Vive le roi Salomon !
- 40 Et tout le monde monta après lui, et le peuple jouait des flûtes, et donnait toutes les marques d'une fort grande joie, et la terre retentissait des cris qu'ils faisaient.
- 41 Or, Adonija et tous les conviés qui étaient avec lui, entendirent ce bruit, comme ils achevaient de manger. Joab aussi ouï le son de la trompette, et dit : Que veut dire ce bruit de la ville qui est ainsi émue ?
- 42 Lorsqu'il parlait encore, voici, Jonathan, fils d'Abiathar le sacrificateur, arriva. Et Adonija lui dit : Entre, car tu es un vaillant homme, et tu apporteras de bonnes nouvelles.
- 43 Mais Jonathan répondit, et dit à Adonija : Certainement, le roi David, notre seigneur, a établi roi Salomon.
- 44 Et le roi a envoyé avec lui Tsadok le sacrificateur, Nathan le prophète, Bénaja, fils de Jéhojadah, et les Kéréthiens et les Péléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi ;
- 45 et Tsadok le sacrificateur, Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Guihon, d'où ils sont remontés avec

joie, ce qui a ému toute la ville ; c'est là le bruit que vous avez entendu.

46 Salomon même s'est assis sur le trône du royaume.

47 Et même les officiers du roi sont venus pour bénir le roi David, notre seigneur, disant : Que DIEU rende le nom de Salomon plus grand que ton nom, et qu'il élève son trône plus que ton trône. Et le roi s'est prosterné sur le lit.

48 Qui plus est, le roi a dit ainsi : Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui a fait aujourd'hui asseoir sur mon trône un homme que mes propres yeux voient.

49 Alors tous les conviés qui étaient avec Adonija furent dans un grand trouble, et se levèrent, et chacun alla son chemin.

50 Et Adonija, craignant Salomon, se leva et s'en alla, et saisit les cornes de l'autel.

51 Et on le rapporta à Salomon, en disant : Voilà Adonija qui a peur du roi Salomon ; et voilà, il a saisi les cornes de l'autel, et il a dit : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée.

52 Et Salomon dit : Si à l'avenir il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas un seul de ses cheveux en terre ; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra.

53 Alors le roi Salomon envoya vers Adonija, et on le ramena de l'autel, et il vint se prosterner devant le roi Salomon. Et Salomon lui dit : Va-t'en en ta maison.

RÉFLEXIONS

L'entreprise d'Adonija qui voulut se faire roi fut un sujet d'affliction pour David. Cependant la providence permit que cela arrivât pendant que David vivait encore afin qu'il pût dissiper le parti d'Adonija et que Salomon fût établi roi suivant les promesses que DIEU avait faites. Ainsi l'orgueil et l'ambition d'Adonija et la conspiration qu'il forma ne servirent qu'à hâter l'élévation de Salomon et qu'à lui assurer le royaume.

C'est ici un de ces exemples qui prouvent que DIEU abaisse les orgueilleux et qu'il les confond ordinairement par leur propre orgueil. On voit aussi par-là que rien ne saurait empêcher l'exécution des desseins de la providence, que tout ce que les hommes entreprennent pour les traverser ne sert qu'à les avancer et que les entreprises criminelles tournent à la confusion de ceux qui en sont les auteurs.

La clémence dont Salomon usa envers Adonija en lui pardonnant doit être attribuée à la bonté de Salomon et à l'amour que David conservait pour Adonija nonobstant son crime.

Les grands doivent aussi user de clémence et pardonner ce qu'on peut avoir fait contre eux autant que cela est possible et que la tranquillité publique le peut permettre et nous devons tous en général être portés à la douceur et pardonner avec plaisir à ceux qui nous ont offensés.

CHAPITRE II

Le roi David étant près de sa fin exhorte Salomon à craindre DIEU. Il lui ordonne de faire mourir Joab à cause des meurtres et des crimes qu'il avait commis, d'avoir soin de la famille de Barzillai qui l'avait assisté lors de la conjuration d'Absalom et de punir Sçimhi.

David meurt et après sa mort, Salomon régna en sa place. Il fit mourir Adonija son frère, Joab et Sçimhi et il relégua le sacrificateur Abiathar.

1 Le temps de la mort de David approchant, il donna ce commandement à son fils Salomon, et lui dit :

2 Je m'en vais par le chemin de toute la terre : fortifie-toi et sois un homme courageux ;

3 et observe ce que l'Éternel ton DIEU veut que tu gardes, en marchant dans ses voies, et en gardant ses statuts, ses commandements, ses ordonnances et ses témoignages, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans tout ce que tu entreprendras ;

4 et que l'Éternel confirme la parole qu'il m'a donnée, disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant moi dans la vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, il ne te manquera point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël.

5 Au reste, tu sais ce que m'a fait Joab, fils de Tsérubah, et ce qu'il a fait aux deux chefs des armées d'Israël, savoir, à Abner, fils de Ner, et à Hamasa, fils de Jéther, qu'il a tués, ayant répandu durant la paix le sang qu'on répand en temps de guerre, et ayant ensanglanté, de ce sang qu'on répand en temps de guerre, la ceinture qu'il avait sur ses reins, et les souliers qu'il avait aux pieds ;

6 tu en useras donc selon ta sagesse, et tu ne laisseras point descendre ses cheveux blancs en paix dans le

sépulcre.

7 Mais tu feras du bien aux enfants de Barzillaï Galaadite, et ils seront du nombre de ceux qui mangent à ta table, parce qu'ils sont ainsi venus vers moi, lorsque je fuyais de devant Absalom ton frère.

8 Voilà de plus, tu as avec toi Scimhi, fils de Guéra, fils de Jémini, de Bahurim, qui prononça contre moi des malédictions atroces le jour que je m'en allais à Mahanajim ; mais il descendit au-devant de moi vers le Jourdain, et je lui jurai par l'Eternel, et je lui dis : Je ne te ferai point mourir par l'épée.

9 Maintenant donc, tu ne le laisseras point impuni ; car tu es sage pour savoir ce que tu lui devras faire ; mais tu feras descendre ses cheveux blancs par une mort violente dans le sépulcre.

10 Ainsi David s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David.

11 Et le temps que David régna sur Israël, fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.

12 Et Salomon s'assit sur le trône de David son père, et son royaume fut fort affermi.

13 Alors Adonija, fils de Hagguith, vint vers Bath-scébah, mère de Salomon. Et elle lui dit : Viens-tu à bonne intention ? Et il répondit : Je viens à bonne intention.

14 Puis il dit : J'ai un mot à te dire. Elle répondit : Parle.

15 Et il dit : Tu sais bien que le royaume m'appartenait, et que tout Israël s'attendait que je régnerais ; mais le royaume a été transporté, et il est échu à mon frère, parce que l'Eternel le lui a donné.

16 Maintenant donc, j'ai à te demander une grâce ; ne me la refuse point. Et elle lui répondit : Parle.

17 Et il dit : Je te prie, dis au roi Salomon (car il ne te refusera rien) qu'il me donne Abisag Sçunamite pour femme.

18 Bath-scébah répondit : Je le veux ; je parlerai pour toi au roi.

19 Ainsi Bath-scébah vint vers le roi Salomon, afin de lui parler pour Adonija. Et le roi se leva pour aller au-devant de Bath-scébah, et se prosterna devant elle, puis il s'assit sur son trône, et fit mettre un siège à sa mère, et elle s'assit à la main droite du roi,

20 et dit : J'ai à te faire une petite demande ; ne me la refuse point. Et le roi lui répondit : Fais-la, ma mère ; car je ne te la refuserai point.

21 Et elle dit : Qu'on donne Abisag Sçunamite à Adonija, ton frère, pour femme.

22 Mais le roi Salomon répondit à sa mère, et dit : Pourquoi demandes-tu Abisag Sçunamite pour Adonija ? Demande plutôt le royaume pour lui, parce qu'il est mon frère aîné ; demande-le pour lui, pour Abiathar le sacrificateur, et pour Joab, fils de Tsérujah.

23 Alors le roi Salomon jura par l'Eternel, disant : Que DIEU me traite dans toute sa rigueur, si Adonija n'a dit cette parole contre sa propre vie.

24 Car, maintenant l'Eternel est vivant, qui m'a établi et m'a fait asseoir sur le trône de David mon père, et qui a établi ma maison comme il l'avait dit, que certainement Adonija sera mis à mort aujourd'hui.

25 Et le roi Salomon ayant donné la commission à Bénaja, fils de Jéhojadah, de tuer Adonija, Bénaja se jeta sur lui, et Adonija mourut.

26 Puis le roi dit à Abiathar sacrificateur : Va-t'en à Hanathoth dans ta possession, car tu mérites la mort ; toutefois je ne te ferai point mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur l'Eternel devant David mon père, et parce que tu as eu part à toutes les afflictions de mon père.

27 Ainsi Salomon chassa Abiathar, afin qu'il ne fût plus sacrificateur de l'Eternel, et cela pour accomplir la parole de l'Eternel qu'il avait prononcée à Scilo contre la maison d'Héli.

28 Cette nouvelle étant venue jusqu'à Joab, (qui s'était révolté pour suivre Adonija, bien qu'il ne se fût point révolté pour suivre Absalom), il s'enfuit dans le tabernacle de l'Eternel, et il saisit les cornes de l'autel.

29 Et on le rapporta au roi Salomon, et on lui dit que Joab s'était enfui au tabernacle de l'Eternel, et que même il était auprès de l'autel. Et Salomon envoya Bénaja, fils de Jéhojadah, et lui dit : Va, jette-toi sur lui.

30 Bénaja donc entra au tabernacle de l'Eternel, et dit à Joab : Ainsi a dit le roi : Sors de là. Et il répondit : Non ; mais je mourrai ici. Et Bénaja le rapporta au roi, et dit : Joab m'a parlé ainsi, et il m'a ainsi répondu.

31 Et le roi lui dit : Fais comme il t'a dit, et jette-toi sur lui et l'ensevelis ; et tu ôteras de dessus moi et de dessus la maison de mon père, le sang que Joab a répandu sans cause.

32 Et l'Eternel fera retomber sur sa tête le sang qu'il a répandu ; car il s'est jeté sur deux hommes plus gens de bien et meilleurs que lui, et il les a tués avec l'épée, sans que David mon père en sût rien ; sur Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et sur Hamasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.

33 Et le sang de ces gens-là retombera sur la tête de Joab, et sur la tête de sa postérité à toujours ; mais il y

aura paix de la part de l'Éternel à toujours, pour David, pour sa postérité, pour sa maison et pour son trône.

34 Bénaja donc, fils de Jéhojadah, monta et se jeta sur lui, et le tua, et on l'ensevelit dans sa maison au désert.

35 Alors le roi établit Bénaja, fils de Jéhojadah, sur l'armée, en la place de Joab ; le roi établit aussi Tsadok sacrificateur en la place d'Abiathar.

36 Puis le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Bâti-toi une maison à Jérusalem, et demeures-y, et n'en sors point, pour aller d'un côté ni d'un autre.

37 Car sache que le jour que tu en sortiras, et que tu passeras le torrent de Cédron, tu mourras sans rémission ; ton sang sera sur ta tête.

38 Et Scimhi répondit au roi : Cette parole est bonne ; ton serviteur fera tout ce que le roi, mon seigneur, a dit. Ainsi Scimhi demeura à Jérusalem plusieurs jours.

39 Mais il arriva qu'au bout de trois ans deux serviteurs de Scimhi s'enfuirent vers Akis, fils de Mahacah, roi de Gath ; et on le rapporta à Scimhi, disant : Voilà, tes serviteurs sont à Gath.

40 Alors Scimhi se leva et bâta son âne, et s'en alla à Gath vers Akis, pour chercher ses serviteurs. Ainsi Scimhi s'en alla, et ramena ses serviteurs de Gath.

41 Et on rapporta à Salomon que Scimhi était allé de Jérusalem à Gath, et qu'il était de retour.

42 Et le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Ne t'avais-je pas fait jurer par l'Éternel, et ne t'avais-je pas protesté, disant : Sache certainement que le jour que tu sortiras, et que tu iras ici où là, tu mourras sans rémission ? et ne me répondis-tu pas : La parole que j'ai entendue est bonne.

43 Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le serment que tu as fait par l'Éternel, et le commandement que je t'avais fait ?

44 Le roi dit encore à Scimhi : Tu sais tout le mal que tu as fait à David mon père, et tu en es convaincu dans ton cœur ; c'est pourquoi l'Éternel a fait retomber ta méchanceté sur ta tête.

45 Mais le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera affermi devant l'Éternel à jamais.

46 Et le roi donna l'ordre à Bénaja, fils de Jéhojadah, qui sortit et se jeta sur Scimhi ; et Scimhi mourut. Et le royaume fut affermi entre les mains de Salomon.

RÉFLEXIONS

Les exhortations à la crainte de DIEU que David adressa à Salomon avant que de mourir sont une preuve de sa piété et de sa tendresse pour son fils. À son exemple, les pères doivent recommander sur toutes choses la crainte du Seigneur à leurs enfants pendant qu'ils sont avec eux et avant que de quitter le monde. C'est là le vrai moyen de faire reposer la bénédiction de DIEU sur les familles.

Il faut remarquer sur les ordres que David donna à Salomon touchant Joab et Scimhi que David n'était pas vindicatif, ni sanguinaire, mais il était obligé d'instruire son fils et de pourvoir à la sûreté du royaume. Mais il recommanda les enfants de Barzillaï à Salomon par un principe de cette reconnaissance que l'on doit toujours conserver pour ceux qui nous ont fait du bien et pour leur postérité.

Salomon commença son règne en punissant Adonija, Joab, Abiathar et Scimhi. Il fit mourir Adonija avec justice, lui ayant déjà pardonné une fois, mais Adonija continuait dans le dessein de s'élever au trône. Il avait un parti pour lui, le grand sacrificateur Abiathar et Joab général de l'armée étant dans ses intérêts et il cherchait à fortifier son parti en épousant Abisag qui avait été femme de David son père, ce qui était d'ailleurs un dessein criminel.

Salomon ne fit pas mourir le sacrificateur Abiathar, mais il se contenta de l'exiler. Il en usa ainsi par égard pour le caractère d'Abiathar et parce qu'il était attaché à David son père. Ce fut là un acte de justice et de prudence, mais la providence accomplit ainsi les menaces qui avaient été faites autrefois contre la famille d'Héli de laquelle Abiathar était.

Pour ce qui est de Joab à qui Salomon fit ôter la vie, il méritait la mort à cause des crimes qu'il avait commis en tuant Abner, Absalom et Hamasa et parce qu'il venait de se révolter contre David en entrant dans la conspiration d'Adonija.

À l'égard de Scimhi, Salomon lui avait d'abord accordé la vie à condition qu'il ne sortirait pas de Jérusalem, la prudence voulant qu'il prît cette précaution contre un homme qui devait lui être suspect, mais Scimhi ayant violé le serment qu'il avait fait et étant sorti de Jérusalem, sans doute dans de mauvais desseins, il fut condamné à mort justement.

Les princes sont quelques fois obligés, quoique contre leur inclination, de faire des exemples de sévérité et

d'ôter la vie à ceux qui troublent la tranquillité publique et les hommes injustes, séditeux et sanguinaires, tels qu'étaient Adonija, Abiathar, Joab et Acimhi, reçoivent enfin la peine qu'ils ont méritée par leurs crimes.

CHAPITRE III

Le roi Salomon épouse la fille de Pharaon roi d'Égypte.

Il va à Gabaon où le tabernacle était pour y offrir un sacrifice solennel. DIEU lui apparaît dans ce lieu-là et lui permet de lui demander ce qu'il voudrait. Salomon lui ayant demandé la sagesse plutôt que les richesses, DIEU lui accorda l'un et l'autre, et ce prince donna dès lors des marques de la sagesse extraordinaire qu'il avait reçue du Ciel dans le jugement qu'il rendit sur le différent que deux femmes avaient au sujet de leurs enfants.

1 Or Salomon s'allia avec Pharaon, roi d'Égypte ; et il épousa la fille de Pharaon qu'il amena dans la ville de David jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison, et la maison de l'Eternel, et la muraille qu'il faisait faire tout autour de Jérusalem.

2 Le peuple sacrifiait seulement dans les hauts lieux, parce que jusqu'alors on n'avait point bâti de maison au nom de l'Eternel.

3 Et Salomon aima l'Eternel, et il se conduisit selon les ordonnances de David son père ; mais il sacrifiait dans les hauts lieux et y faisait des parfums.

4 Le roi donc s'en alla à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le plus considérable des hauts lieux, et Salomon offrit mille holocaustes sur l'autel qui était là.

5 Et l'Eternel apparut à Salomon à Gabaon en songe de nuit, et DIEU lui dit : Demande-moi ce que tu veux que je te donne.

6 Et Salomon répondit : Tu as eu une grande bienveillance pour ton serviteur David mon père, selon qu'il a marché en ta présence dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de son cœur devant toi, et tu as toujours eu pour lui cette grande bienveillance, et tu lui as donné un fils, qui est assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui.

7 Et maintenant, ô Eternel mon DIEU, tu as fait régner ton serviteur en la place de David mon père, et je ne suis qu'un jeune garçon qui ne sait point comment il faut se conduire.

8 Et ton serviteur est au milieu du peuple que tu as choisi, qui est un grand peuple qui ne se peut compter ni nombrer à cause de sa multitude.

9 Donne donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple et pour discerner entre le bien et le mal ; car qui pourrait juger ton peuple qui est en si grand nombre ?

10 Et ces discours plurent à l'Eternel, de ce que Salomon lui avait fait cette demande.

11 Et DIEU lui dit : Parce que tu m'as fait cette demande, et que tu n'as demandé ni une longue vie, ni des richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour rendre la justice,

12 voici, j'ai fait selon ta parole, je t'ai donné un cœur sage et intelligent, de sorte qu'il n'y en a point eu de pareil avant toi, et il n'y en aura point après toi qui te soit semblable.

13 Et même, je t'ai donné ce que tu n'as point demandé, savoir les richesses et la gloire ; de sorte qu'entre les rois il n'y en a point eu qui soit tel que tu seras, pendant tous les jours de ta vie.

14 Et si tu marches dans mes voies, pour garder mes ordonnances et mes commandements, comme David ton père y a marché, je prolongerai aussi tes jours.

15 Alors Salomon se réveilla, et voilà le songe. Puis il vint à Jérusalem, et se tint devant l'arche de l'alliance de l'Eternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités, et fit un festin à tous ses serviteurs.

16 Alors deux femmes débauchées vinrent vers le roi, et se présentèrent devant lui.

17 Et l'une de ces femmes-là dit : Hélas ! mon seigneur, nous demeurions, cette femme-là et moi, dans une même maison, et j'ai accouché chez elle dans cette maison-là.

18 Le troisième jour après mon accouchement, cette femme a aussi accouché, et nous étions ensemble ; il n'y avait aucun étranger avec nous dans cette maison-là, nous y étions seules nous deux.

19 Or, le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui.

20 Mais elle s'est levée à minuit, et elle a pris mon fils, que j'avais près de moi, pendant que ta servante dormait, et elle l'a couché dans son sein, et elle a couché son fils mort dans mon sein.

21 Et m'étant levée le matin pour allaiter mon fils, j'ai trouvé qu'il était mort ; mais l'ayant considéré avec attention le matin, j'ai trouvé que ce n'était point mon fils que j'avais enfanté.

22 Et l'autre femme répondit : Cela n'est point ; mais celui qui vit est mon fils, et celui qui est mort est ton fils. Mais l'autre dit : Cela n'est point ; mais celui qui est mort est ton fils, et celui qui vit est mon fils. C'est ainsi qu'elles parlaient devant le roi.

23 Et le roi dit : Celle-ci dit : Mon fils vit, et celui qui est mort est ton fils, et celle-là dit : Cela n'est point, mais celui qui est mort est ton fils, et celui qui vit est mon fils.

24 Alors le roi dit : Apportez-moi une épée ; et on apporta une épée devant le roi.

25 Et le roi dit : Partagez en deux l'enfant qui vit, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre.

26 Alors la femme dont le fils vivait, dit au roi (car ses entrailles furent émues de compassion envers son fils) : Hélas ! mon seigneur, qu'on donne à celle-ci l'enfant qui vit, et qu'on se garde bien de le faire mourir. Mais l'autre dit : Il ne sera ni à moi ni à toi ; qu'on le partage.

27 Alors le roi répondit, et dit : Donnez à celle-ci l'enfant qui vit, et qu'on se garde de le faire mourir ; celle-ci est la mère.

28 Et tout Israël ayant su le jugement qu'avait donné le roi, ils craignirent le roi, car ils reconnurent qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

RÉFLEXIONS

DIEU accorda une faveur particulière au roi Salomon lorsqu'il lui permit de lui demander tout ce qu'il souhaiterait et Salomon marqua beaucoup de sagesse et de piété en demandant à DIEU la prudence dont il avait besoin pour bien gouverner le peuple, plutôt que la gloire et les richesses. Cette demande fut si agréable à DIEU qu'il accorda à ce prince une sagesse extraordinaire et avec cela des richesses et une gloire qui surpassait celle des plus grands rois.

Ceci apprend premièrement aux princes et aux magistrats, qu'étant établis pour le bien des peuples, ils doivent surtout travailler à obtenir la prudence et l'intégrité dont ils ont besoin et faire consister leur gloire non dans la puissance et dans les richesses, mais dans l'exercice de la justice, et dans un bon gouvernement.

Et nous devons tous apprendre d'ici que ce que nous devons rechercher et demander à DIEU avant toutes choses c'est la véritable sagesse qui consiste à le craindre et les dons de son Esprit qui nous sont nécessaires pour cela.

La manière dont DIEU reçut la prière de Salomon prouve que DIEU fait toujours part de ces dons-là à ceux qui les lui demandent et qu'outre cela il leur accorde souvent des bénédictions temporelles quoi qu'ils ne les lui demandent pas. C'est ce que JÉSUS-CHRIST nous enseigne par ces paroles : *Cherchez premièrement le règne de DIEU et sa justice et toutes les autres choses vous seront ajoutées par-dessus*. Au reste, on reconnut dès lors, par le jugement que Salomon rendit entre ces deux femmes qui se présentèrent devant lui, qu'il était doué d'une sagesse extraordinaire et l'on peut voir par-là que si la fin de vie de Salomon avait répondu à de si beaux commencements, il aurait été parfaitement heureux.

CHAPITRE IV

On voit dans ce chapitre :

I. Qui étaient les principaux officiers du roi Salomon.

II. On y voit ensuite l'étendue de sa domination, ses richesses, l'abondance et la paix dont ses sujets jouissaient, sa sagesse, la connaissance qu'il avait dans les choses naturelles et la grande réputation où il était dans les pays étrangers.

1 Le roi Salomon fut donc roi sur tout Israël.

2 Et ceux-ci étaient les principaux seigneurs de sa cour : Hazarja, fils du sacrificateur Tsadok ;

3 Elihoreph et Ahija, enfants de Scisça, étaient secrétaires ; Jéhosaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;

4 Bénaja, fils de Jéhojadah, avait la charge de l'armée ; et Tsadok et Abiathar étaient les sacrificateurs ;

5 Hazarja, fils de Nathan, avait la charge de ceux qui étaient commis sur les vivres ; et Zabul, fils de Nathan, était le principal officier et le favori du roi ;

6 et Ahisçar était le grand-maître de la maison ; et Adoniram, fils de Habda, était commis sur les tributs.

7 Or, Salomon avait douze commissaires sur tout Israël, qui faisaient les provisions du roi et de sa maison ; et chacun, pendant un mois de l'année, avait soin de la pourvoir de vivres.

8 Et ce sont ici leurs noms : le fils de Hur était commis sur la montagne d'Ephraïm ;

- 9 le fils de Déker sur Makath, sur Sçahalbim, sur Beth-scémès, et sur Elon de Beth-hanan ;
 10 le fils de Hésed sur Arubboth ; et il avait Soco et tout le pays de Hépher ;
 11 le fils d'Abinadab avait toute la contrée de Dor ; il eut Taphath, fille de Salomon, pour femme ;
 12 Bahana, fils d'Ahilud, avait Tahanac, et Méguiddo, et tout le pays de Beth-scéan qui était vers le chemin tirant vers Tsarthan au-dessus de Jizréhel, depuis Beth-scéan jusqu'à Abel-méhola, et jusqu'au-delà de Jokméham ;
 13 le fils de Guéber était commis sur Ramoth de Galaad, et il avait les bourgs de Jaïr, fils de Manassé, qui étaient en Galaad ; il avait aussi toute la contrée d'Argob, qui était en Basçan, soixante grandes villes fortes et garnies de barres d'airain ;
 14 Ahinadab, fils de Hiddo, était commis sur Mahanajim ;
 15 Ahimahats sur Nephthali ; et il prit aussi Bascémath, fille de Salomon, pour sa femme ;
 16 Bahana, fils de Cusçaï, était commis sur Ascer et sur Haloth ;
 17 Jéhosçaphat, fils de Paruah, sur Issacar ;
 18 Scimhi, fils d'Ela, sur Benjamin ;
 19 Guéber, fils d'Urie, sur le pays de Galaad, qui est du pays de Sihon, roi des Amorrhéens, et de Hog, roi de Basçan ; et il était seul commis sur ce pays-là.
 20 Juda et Israël étaient comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant ils étaient en grand nombre ; ils mangeaient et buvaient et ils se réjouissaient.
 21 Et Salomon dominait sur tous les royaumes, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Egypte ; ils lui apportaient des présents, et ils lui furent assujettis tout le temps de sa vie.
 22 Or, les vivres de Salomon, chaque jour, étaient trente cores de fine farine, et soixante cores d'autre farine,
 23 Dix bœufs gras, et vingt bœufs des pâturages, et cent moutons, sans les cerfs, les daims, les buffles et la volaille engraissée.
 24 Et il dominait sur tous les pays de deçà le fleuve, depuis Tiphseh jusqu'à Gaza, savoir sur tous les rois qui étaient de deçà le fleuve ; et il avait la paix avec ceux qui étaient autour de lui de tous côtés ;
 25 et Juda et Israël habitaient en assurance, chacun sous sa vigne et sous son figuier ; depuis Dan jusqu'à Béer-scébah, pendant toute la vie de Salomon.
 26 Salomon avait aussi quatre mille places à tenir des chevaux, et douze mille hommes de cheval.
 27 Or, ces commis-là pourvoyaient de vivres le roi Salomon, et tous ceux qui s'approchaient de la table du roi Salomon, chacun dans son mois ; et ils ne le laissaient manquer de rien.
 28 Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux, et pour les genets, au lieu où ils étaient, chacun selon sa charge.
 29 Et DIEU donna de la sagesse à Salomon, et une fort grande intelligence, et une étendue d'esprit en aussi grande abondance que celle du sable qui est sur le bord de la mer.
 30 Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les Orientaux, et toute la sagesse des Egyptiens.
 31 Il était même plus sage qu'aucun homme ; plus qu'Ethan Ezrahite, qu'Héman, que Calcol, et que Dardah, les fils de Mahol ; et sa réputation se répandit parmi toutes les nations de tous côtés.
 32 Il prononça trois mille paraboles, et fit cinq mille cantiques.
 33 Il a aussi parlé des arbres, depuis le cèdre qui est au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille ; il a encore parlé des bêtes, des oiseaux, des reptiles et des poissons.
 34 Et il venait des gens de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon, et de la part de tous les rois de la terre, qui avaient entendu parler de sa sagesse.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que DIEU éleva Salomon à une très grande gloire en lui accordant des richesses et une puissance qui le distinguaient des plus grands princes et avec une sagesse, une prudence et des connaissances qui le mettaient au-dessus des hommes les plus sages qu'il y eut au monde. Ce fut ainsi que DIEU accomplit les promesses qu'il avait faites à David de lui donner un fils dont le règne serait très glorieux et qu'il voulut récompenser la piété de Salomon lui-même et l'attachement qu'il avait alors pour son service. Outre cela, DIEU accorda cette puissance et cette abondance à Salomon afin qu'il fût en état de bâtir le temple de Jérusalem et d'établir le service divin. Cependant il faut se souvenir que ces grandes richesses et ces grâces que Salomon avait reçues lui furent avantageuses pendant qu'il s'en servit comme il

faut, mais que dès qu'il en abusa, elles lui tournèrent en piège et en ruine.

Cela nous montre combien la possession des richesses est dangereuse et combien nous devons craindre d'abuser des grâces et des dons du Seigneur.

CHAPITRE V

Hiram roi de Tyr et Salomon s'envoient réciproquement des ambassadeurs. Salomon lève un grand nombre d'ouvriers pour bâtir le temple et il obtient du roi Hiram des ouvriers et des matériaux pour le même sujet.

1 Et Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, ayant appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père ; car Hiram avait toujours aimé David.

2 Et Salomon envoya vers Hiram, pour lui dire :

3 Tu sais que David mon père n'a pu bâtir une maison au nom de l'Éternel son DIEU, à cause des guerres que lui ont faites ses ennemis qui l'environnaient, jusqu'à ce que l'Éternel les ait mis sous ses pieds.

4 Et maintenant l'Éternel mon DIEU m'a donné du repos de toutes parts, et je n'ai point d'ennemis, ni de mauvaise rencontre.

5 Voici donc, j'ai résolu de bâtir une maison au nom de l'Éternel mon DIEU, selon que l'Éternel en a parlé à David mon père, disant : Ton fils que je mettrai en ta place sur ton trône, sera celui qui bâtera une maison à mon nom.

6 C'est pourquoi commande maintenant qu'on coupe des cèdres du Liban ; que mes serviteurs soient avec tes serviteurs, et je te donnerai pour tes serviteurs la récompense que tu me diras ; car tu sais qu'il n'y a personne entre nous qui sache couper le bois comme les Sidoniens.

7 Et quand Hiram eut entendu les paroles de Salomon, il en eut une fort grande joie, et il dit : Béni soit aujourd'hui l'Éternel, qui a donné à David un fils sage, pour être roi sur ce grand peuple.

8 Hiram donc envoya vers Salomon, pour lui dire : J'ai entendu ce que tu m'as mandé. Quant au bois de cèdre et au bois de sapin, je ferai tout ce que tu voudras.

9 Mes serviteurs les transporteront depuis le Liban jusqu'à la mer, puis je les ferai mettre sur la mer par radeaux jusqu'au lieu que tu m'auras marqué, et je les ferai délivrer là ; tu les y prendras, et de ton côté tu me satisferas en fournissant de vivres ma maison.

10 Hiram donc donna du bois de cèdre et du bois de sapin à Salomon, autant qu'il en voulut.

11 Et Salomon donnait à Hiram vingt mille cores de froment, pour la nourriture de sa maison, et vingt cores d'huile très pure. Salomon en donnait autant à Hiram chaque année.

12 L'Éternel donna donc de la sagesse à Salomon, comme il lui en avait parlé. Et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils traitèrent alliance ensemble.

13 Le roi Salomon fit aussi une levée de gens sur tout Israël, et la levée fut de trente mille hommes.

14 Et il en envoyait dix mille au Liban chaque mois, tour à tour ; ils étaient un mois au Liban, et deux mois dans leur maison ; et Adoniram était commis sur cette levée.

15 Salomon avait aussi soixante et dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne,

16 Sans les chefs des commis de Salomon, qui avaient la charge de l'ouvrage, au nombre de trois mille trois cents, et qui commandaient le peuple qui travaillait.

17 Et on amena, par le commandement du roi, de grandes pierres, et des pierres de prix, pour faire le fondement du temple ; elles étaient toutes taillées.

18 Et les maçons de Salomon, et les maçons d'Hiram, et les tailleurs de pierre taillèrent et préparèrent le bois et les pierres pour bâtir le temple.

RÉFLEXIONS

On voit par ce chapitre qu'aussitôt que Salomon fut sur le trône, il entreprit de bâtir le temple selon le projet et l'ordre que David son père lui en avait donné avant que de mourir et que DIEU, pour faciliter l'exécution de ce pieux dessein, lui rendit le roi de Tyr favorable.

Rien n'est plus louable dans un prince, qui a l'avantage de connaître DIEU, que de prendre ainsi à cœur ce qui concerne la religion et DIEU de son côté bénit aussi les desseins qui vont à l'avancement de sa gloire et les fait heureusement réussir.

CHAPITRE VI

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment fut achevé au bout de sept ans.

1 Il arriva, quatre cent quatre-vingts ans après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, la quatrième année que Salomon régnait sur Israël, au mois de Ziv, qui est le second mois, que Salomon bâtit une maison à l'Éternel.

2 Et la maison que le roi Salomon bâtit à l'Éternel avait soixante coudées de long, vingt de large, et trente coudées de haut.

3 Le portique qui était devant le temple de la maison, avait vingt coudées de long, qui répondait à la largeur de la maison ; et il avait dix coudées de large sur le devant de la maison.

4 Il fit aussi des fenêtres à la maison, larges en dedans, et étroites par dehors.

5 Et il bâtit, joignant la muraille de la maison, des étages de chambres l'une sur l'autre tout autour, appuyés contre les murailles de la maison, tout autour du temple et de l'oracle ; ainsi il fit des chambres tout autour.

6 La largeur de l'étage d'en bas était de cinq coudées ; la largeur de celui du milieu était de six coudées, et la largeur du troisième était de sept coudées ; car il avait fait des rétrécissements en la maison par dehors, afin que la charpente n'entrât pas dans les murailles de la maison.

7 Or, en bâtissant la maison, on la bâtit de pierres qu'on avait amenées toutes telles qu'elles devaient être ; de sorte qu'en bâtissant la maison, on n'entendit ni marteau, ni hache, ni aucun outil de fer.

8 L'entrée des chambres du milieu était au côté droit de la maison ; et on montait par une vis aux chambres du milieu, et de celles du milieu à celles du troisième étage.

9 Il bâtit donc la maison, et il l'acheva, et il couvrit la maison de lambris en voûte, et de poutres de cèdre.

10 Et il bâtit les étages, joignant toute la maison, chacun de cinq coudées de haut, et ils tenaient à la maison par le moyen des bois de cèdre.

11 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Salomon, disant :

12 Quant à cette maison que tu bâtis, si tu marches dans mes statuts, et si tu fais mes ordonnances, et si tu gardes tous mes commandements, en y marchant, je ratifierai avec toi la parole que j'ai dite à David ton père.

13 Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14 Ainsi Salomon bâtit la maison, et il l'acheva.

15 Il lambrissa les murailles de la maison par dedans, de planches de cèdre, depuis le sol de la maison jusqu'à la voûte lambrissée ; il les couvrit de bois par dedans, et il couvrit le sol de la maison de planches de sapin.

16 Il lambrissa aussi l'espace de vingt coudées de planches de cèdre au fond de la maison, depuis le sol jusqu'au haut des murailles, et il lambrissa cet espace au dedans pour l'oracle, savoir, le lieu très saint.

17 Mais la maison, savoir, le temple de devant, était de quarante coudées ;

18 et les planches de cèdre, qui étaient pour le dedans de la maison, étaient entaillées de boutons de fleurs épanouies, relevées en bosse ; tout le dedans était de cèdre, on n'y voyait pas une pierre.

19 Il plaça aussi l'oracle au dedans de la maison vers le fond, pour y mettre l'arche de l'alliance de l'Éternel.

20 Et l'oracle avait par devant vingt coudées de long, vingt coudées de large, et vingt coudées de haut, et on le couvrit de fin or ; on en couvrit aussi l'autel qui était de cèdre.

21 Salomon donc couvrit la maison de fin or, depuis l'entre-deux jusqu'au fond ; et il fit passer un voile avec des chaînes d'or au-devant de l'oracle, qu'il couvrit d'or.

22 Ainsi il couvrit entièrement d'or toute la maison ; il couvrit aussi d'or tout l'autel qui était pour l'oracle.

23 Et il fit des chérubins de bois d'olivier dans l'oracle, qui avaient chacun dix coudées de haut.

24 L'une des ailes d'un des chérubins avait cinq coudées, et l'autre aile du même chérubin avait aussi cinq coudées ; depuis le bout d'une aile jusqu'au bout de l'autre aile il y avait dix coudées.

25 Ainsi l'autre chérubin était aussi de dix coudées. Les deux chérubins étaient d'une même mesure, et taillés l'un comme l'autre.

26 La hauteur d'un chérubin était de dix coudées, et l'autre chérubin avait aussi la même hauteur.

27 Et il mit les chérubins au dedans de la maison vers le fond ; et on étendit les ailes des chérubins, de sorte que l'aile de l'un touchait une muraille, et l'aile de l'autre chérubin touchait l'autre muraille ; et leurs autres ailes se venaient joindre au milieu de la maison, et l'une des ailes touchait l'autre.

28 Et il couvrit d'or les chérubins.

29 Et il entailla toutes les murailles de la maison, tout autour, de sculptures bien profondes, de chérubins, et de palmes, et de boutons de fleurs épanouies, tant en dedans qu'en dehors.

30 Il couvrit aussi d'or le pavé de la maison, tant en dedans qu'en dehors.

31 Et il fit à l'entrée de l'oracle une porte à deux battants, de bois d'olivier, dont les linteaux et les jambages étaient de cinq membrures.

32 Il fit donc une porte à deux battants de bois d'olivier, et entailla sur elle des moulures de chérubins, de palmes et de boutons de fleurs épanouies, et il les couvrit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmes.

33 Il fit aussi à l'entrée du temple des poteaux de bois d'olivier, de quatre membrures,

34 et une porte à deux battants de bois de sapin ; les deux pièces d'un des battants étaient brisées, et les deux pièces de l'autre battant étaient aussi brisées.

35 Et il y entailla des chérubins, des palmes et des boutons de fleurs épanouies, et il les couvrit d'or, qui était fort proprement appliqué sur les moulures.

36 Il bâtit aussi le parvis de dedans de trois rangées de pierres de taille, et d'une rangée de poutres de cèdre.

37 La quatrième année, au mois de Ziv, les fondements de la maison de l'Éternel furent posés.

38 Et l'onzième année, au mois de Bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée avec toutes ses appartenances et tous ses meubles ; il mit sept ans à la bâtir.

CHAPITRE VII

Salomon bâtit la maison du parc du Liban, et celui de la reine son épouse et fait faire divers ouvrages pour le temple et pour le service divin.

1 Salomon bâtit aussi sa maison, et il l'acheva toute en treize ans.

2 Il bâtit aussi la maison du parc du Liban, de cent coudées de long, de cinquante coudées de large, et de trente coudées de haut, avec quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait sur les colonnes des poutres de cèdre.

3 Il y avait aussi un couvert de bois de cèdre par-dessus les chambres, qui était sur quarante-cinq colonnes, chaque rang en avait quinze.

4 Et il y avait trois rangées de fenêtres, et une fenêtre répondait à l'autre en trois endroits.

5 Et toutes les portes et tous les poteaux étaient carrés avec les fenêtres ; et une fenêtre répondait à l'autre vis-à-vis en trois endroits.

6 Il fit aussi un portique de colonnes, de cinquante coudées de long, et de trente coudées de large, et ce portique était au-devant des colonnes de la maison, de sorte que les colonnes et les poutres étaient au-devant d'elle.

7 Il fit aussi un portique pour le trône où il rendait justice, qu'on appelait le portique du jugement, et on le couvrit de cèdre, depuis un bout du sol jusqu'à l'autre.

8 Et dans la maison où il demeurait, il y avait un autre parvis au dedans du portique, qui était du même ouvrage. Et Salomon fit à la fille de Pharaon, qu'il avait épousée, une maison bâtie comme ce portique.

9 Toutes ces choses étaient de pierres de prix, de la même mesure que les pierres de taille, sciées avec une scie en dedans et en dehors, et depuis le fond jusqu'aux corniches, et par dehors jusqu'au grand parvis.

10 Le fondement aussi était de pierres de prix, de grandes pierres, des pierres de dix coudées, et des pierres de huit coudées.

11 Et par-dessus il y avait des pierres rares, de la même mesure que les pierres de taille, et du cèdre.

12 Et le grand parvis avait aussi tout à l'entour trois rangées de pierres de taille, et une rangée de poutres de cèdre, comme le parvis de dedans la maison de l'Éternel, et le portique de la maison.

13 Or, le roi Salomon avait fait venir de Tyr, Hiram,

14 qui était fils d'une femme veuve de la tribu de Nephthali, dont le père était Tyrien, qui travaillait en cuivre. Cet homme était fort expert, intelligent et savant pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain ; et il vint vers le roi Salomon, et il fit tout son ouvrage.

15 Il fonda deux colonnes d'airain ; la hauteur de chaque colonne était de dix-huit coudées ; et un réseau de douze coudées environnait chaque colonne.

16 Il fit aussi deux chapiteaux d'airain fondu, pour mettre sur le haut des colonnes ; la hauteur de l'un des

chapiteaux était de cinq coudées, et la hauteur de l'autre chapiteau était aussi de cinq coudées.

17 Il y avait des entrelacements en forme de rets de filets, entortillés en façon de chaînes, pour les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, sept pour l'un des chapiteaux, et sept pour l'autre.

18 Et il fit les colonnes avec deux rangs de pommes de grenade sur un rets tout autour, pour couvrir l'un des chapiteaux qui était sur le sommet d'une des colonnes ; et il fit la même chose pour l'autre chapiteau.

19 Et les chapiteaux qui étaient au haut des colonnes, étaient faits en façon de fleurs de lis, de quatre coudées, pour mettre au portique.

20 Or, les chapiteaux étaient sur les deux colonnes, et même au-dessus, depuis l'endroit du ventre qui était au-delà du rets. Il y avait aussi deux cents pommes de grenade, disposées par rang tout autour sur le second chapiteau.

21 Il dressa donc les colonnes au portique du temple, et il en posa l'une à main droite, et la nomma Jakin ; et il dressa l'autre à main gauche, et la nomma Boaz.

22 Et on mit sur le chapiteau des colonnes l'ouvrage qui était fait en façon de fleurs de lis. Ainsi l'ouvrage des colonnes fut achevé.

23 Il fit aussi une mer de fonte, qui avait dix coudées d'un bord à l'autre ; elle était ronde tout autour, de cinq coudées de haut ; et un cordon de trente coudées l'entourait tout autour.

24 Or, au-dessous de son bord il y avait des figures de relief tout autour, qui l'entouraient, dix à chaque coudée, qui entouraient la mer tout autour ; il y avait deux rangées de ces figures de relief, qui avaient été aussi jetées en fonte.

25 Et elle était posée sur douze bœufs dont trois regardaient le septentrion, trois regardaient l'occident, trois regardaient le midi, et trois regardaient l'orient. La mer était sur le dos de ces bœufs, dont tout le derrière du corps était tourné en dedans.

26 Son épaisseur était d'une paume, et son bord était comme le bord d'une coupe ouvragée de fleurs de lis, et elle contenait deux mille baths.

27 Il fit aussi dix soubassements d'airain, ayant chacun quatre coudées de long, et quatre coudées de large, et trois coudées de haut.

28 Or, l'ouvrage de chaque soubassement était de cette manière : c'est qu'ils avaient des châssis qui étaient entre les jointures.

29 Et sur ces châssis, qui étaient entre les jointures, il y avait des figures de lions, de bœufs et de chérubins. Et au-dessus des jointures, il y avait un bassin sur le haut ; et au-dessous des figures de lions et de bœufs, il y avait des corniches faites en penchant.

30 Et chaque soubassement avait aussi quatre roues d'airain, avec des planches d'airain ; et il y avait aux quatre angles des épaulières, qui se rendaient au-dessus du cuvier au-delà de toutes les corniches.

31 Or, l'ouverture du cuvier, depuis le dedans du chapiteau en haut, était d'une coudée, mais l'ouverture du chapiteau était ronde, de la façon du bassin, et elle était d'une coudée et demie ; et même sur les châssis de cette ouverture il y avait des gravures ; ces ouvertures aussi avaient des châssis carrés, et non pas ronds.

32 Et les quatre roues étaient au-dessous des châssis ; et les essieux des roues tenaient au soubassement. Chaque roue était haute d'une coudée et demie.

33 Et la façon des roues était selon la façon des roues de chariot. Leurs essieux, leurs jantes, leurs moyeux, et leurs rayons étaient tous de fonte.

34 Il y avait aussi quatre épaulières aux quatre angles de chaque soubassement, qui en étaient tirées.

35 Il y avait aussi au sommet de chaque soubassement une demi-coudée de hauteur, qui était ronde tout autour, de sorte que chaque soubassement avait à son sommet ses tenons et ses châssis, qui en étaient tirés.

36 Ensuite on grava les planches des tenons et des châssis de chaque soubassement, de figures de chérubins, de lions et de palmes, selon le plan de chaque tenon, de chaque châssis, et de chaque corniche tout autour.

37 Il fit les dix soubassements de cette même manière, ayant tous une même fonte, une même mesure, et une même sculpture.

38 Il fit aussi dix cuiviers d'airain dont chacun contenait quarante baths, et chaque cuvier était de quatre coudées ; chaque cuvier était sur chacun des dix soubassements.

39 Et on mit cinq soubassements au côté droit du temple, et cinq au côté gauche du temple, et on mit la mer au côté droit du temple, tirant vers l'orient du côté du midi.

40 Ainsi Hiram fit des cuiviers, et des racloirs, et des bassins ; et il acheva de faire tout l'ouvrage qu'il faisait au roi Salomon pour le temple de l'Eternel ;

41 savoir, des colonnes, et les deux bassins des chapiteaux, qui étaient sur le sommet des colonnes ; et deux réseaux pour couvrir les deux bassins qui étaient sur le sommet des colonnes ;
 42 et quatre cents pommes de grenade pour les deux réseaux, de sorte qu'il y avait deux rangées de pommes de grenade pour chaque réseau, pour couvrir les deux bassins des chapiteaux qui étaient sur les colonnes ;
 43 dix soubassements, et dix cuiviers pour mettre sur les soubassements ;
 44 et une mer, et douze bœufs sous la mer ;
 45 Et des chaudrons, et des racloirs, et des bassins ; tous ces vaisseaux, que Hiram fit au roi Salomon pour le temple de l'Eternel, étaient d'airain poli.
 46 Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans une terre grasse, entre Succoth et Tsartan.
 47 Et Salomon ne pesa pas un de ces vaisseaux, parce qu'ils étaient en trop grand nombre, et on ne rechercha point le poids du cuivre.
 48 Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de l'Eternel, savoir, l'autel d'or, et les tables d'or sur lesquelles étaient les pains de proposition ;
 49 et cinq chandeliers de fin or à main droite, et cinq à main gauche devant l'oracle, et les fleurs, et les lampes, et les mouchettes d'or ;
 50 et les coupes, les serpes, les bassins, les tasses et les encensoirs de fin or. Les gonds même des portes de la maison de dedans, savoir, du temple, étaient d'or.
 51 Ainsi tout l'ouvrage que le roi Salomon fit pour la maison de l'Eternel, fut achevé. Puis il fit apporter ce que David son père avait consacré, l'argent et l'or, et les vaisseaux qu'il mit dans les trésors de la maison de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Sur les Chapitres VI & VII

Aussitôt que Salomon se vit élevé et affermi sur le trône, il bâtit un temple à Jérusalem conformément aux ordres de David son père et à la volonté de DIEU lui-même. Il le fit construire avec beaucoup de magnificence, employant à cela les richesses immenses que DIEU lui avait accordées et il n'épargna rien de tout ce qui pouvait rendre ce temple respectable et vénérable à ses sujets et à tous les peuples voisins. En quoi il donna des preuves du zèle dont il était alors animé. DIEU lui fit aussi connaître que ce qu'il avait fait lui était agréable et que, pourvu que lui et son peuple lui fussent inviolablement attachés, il serait toujours leur DIEU et leur protecteur. Mais ce prince et ses sujets étant tombés dans la désobéissance, ce lieu sacré fut livré aux peuples idolâtres et enfin il fut entièrement détruit.

Au reste, la disposition du temple de Salomon pour ce qui est de ses parties principales du parvis, du lieu saint et du lieu très saint et des meubles qui y furent placés était la même que celle du tabernacle que Moïse avait fait construire dans le désert, comme on le voit dans le chapitre XL de l'Exode.

CHAPITRE VIII

I. Le roi Salomon fait transporter dans le temple l'arche de l'alliance et les vaisseaux sacrés qui avaient été jusqu'alors dans le tabernacle que David son père avait fait dresser à Jérusalem. Il offre des sacrifices et DIEU donne des marques de sa présence.

II. Il fait la dédicace du temple par une prière dans laquelle il bénit DIEU de ce qu'il avait heureusement exécuté le dessein qu'il avait eu de lui bâtir une maison et il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes.

III. Enfin après avoir achevé sa prière, il offre un sacrifice solennel, il rend grâce à DIEU et il renvoie le peuple.

1 Alors Salomon fit assembler devant lui à Jérusalem les anciens d'Israël, et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël, pour transporter l'arche de l'alliance de l'Eternel de la ville de David, qui était Sion.

2 Et tous ceux d'Israël furent assemblés auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui est le septième mois au jour de la fête.

3 Tous les anciens d'Israël donc vinrent, et les sacrificateurs portèrent l'arche.

4 Ainsi on transporta l'arche de l'Eternel, et le tabernacle d'assignation et tous les saints vaisseaux qui étaient au tabernacle ; les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.

5 Or, le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël qui s'était assemblée auprès de lui, étaient ensemble devant l'arche, et ils sacrifiaient du gros et du menu bétail en si grand nombre qu'on ne le pouvait ni nombrer ni compter.

6 Et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans l'oracle de la maison, au lieu très saint, sous les ailes des chérubins.

7 Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche, et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par-dessus.

8 Et ils retirèrent les barres en dedans, de sorte que les extrémités des barres se voyaient du lieu saint sur le devant de l'oracle ; mais elles ne se voyaient point en dehors ; et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.

9 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y avait mises à Horeb, quand l'Éternel traita alliance avec les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortirent du pays d'Égypte.

10 Or, il arriva que comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint, une nuée remplit la maison de l'Éternel.

11 De sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service, à cause de la nuée ; car la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel.

12 Alors Salomon dit : L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité.

13 J'ai achevé de bâtir une maison pour ta demeure, et un domicile arrêté, afin que tu y habites toujours.

14 Et le roi tournant son visage, bénit toute l'assemblée d'Israël, car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.

15 Et il dit : Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David mon père, et qui, par sa puissance, a aussi accompli ce qu'il avait promis en disant :

16 Depuis le jour que je retirerai mon peuple d'Israël hors d'Égypte, je n'ai choisi aucune ville entre toutes les tribus d'Israël pour y bâtir une maison, afin que mon nom y fût établi : mais j'ai choisi David, afin qu'il fût établi sur mon peuple d'Israël.

17 Et David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le DIEU d'Israël.

18 Mais l'Éternel dit à David mon père : Quand tu as eu dessein de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein.

19 Néanmoins, tu ne bâtiras point cette maison ; mais ton fils, qui sortira de toi, sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.

20 L'Éternel donc a accompli la parole qu'il avait prononcée, et j'ai succédé à David mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme l'Éternel en a parlé, et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel le DIEU d'Israël.

21 Et j'ai établi ici un lieu à l'arche où est l'alliance de l'Éternel, qu'il a traitée avec nos pères quand il les retira hors du pays d'Égypte.

22 Ensuite Salomon se tint devant l'autel de l'Éternel, en la présence de toute l'assemblée d'Israël, et tenant ses mains étendues vers les cieux, il dit :

23 Ô Éternel, DIEU d'Israël, il n'y a point de DIEU semblable à toi dans les cieux en haut, ni sur la terre en bas ; c'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur ;

24 qui as gardé fidèlement à ton serviteur David mon père ce que tu lui avais promis, et en effet, tes mains ont accompli ce que ta bouche lui avait prononcé, comme il paraît aujourd'hui.

25 Maintenant donc, ô Éternel, DIEU d'Israël, tiens à ton serviteur David mon père ce que tu lui as promis, disant : Tu ne manqueras point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël, pourvu seulement que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher devant ma face comme tu y as marché.

26 Et maintenant, ô DIEU d'Israël, je te prie que la parole que tu as prononcée à ton serviteur David mon père, soit ratifiée.

27 Mais serait-il vrai que DIEU habitât sur la terre ? Voilà, les cieux, et même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie ?

28 Toutefois, ô Éternel mon DIEU, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, pour entendre le cri et la prière que ton serviteur t'adresse aujourd'hui ;

29 c'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, qui est le lieu dont tu as dit : Mon nom sera là pour exaucer la prière que ton serviteur fait en ce lieu.

30 Exauce donc la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, quand ils te prieront en ce lieu ; exauce-les au lieu de ta demeure, dans les cieux ; exauce et pardonne.

- 31 Quand quelqu'un aura péché contre son prochain, et qu'on lui aura déferé le serment pour le faire jurer, et que le serment aura été prêté devant ton autel, dans cette maison ;
- 32 exauce-les, toi, des cieux, exécute ce que portera l'imprécation du serment, et juge tes serviteurs en condamnant le méchant, et en lui rendant selon qu'il aura fait, et en justifiant le juste, et en lui rendant selon sa justice.
- 33 Quand ton peuple d'Israël aura été battu par l'ennemi, parce qu'ils auront péché contre toi ; si ensuite ils se retournent vers toi, en réclamant ton nom, et en te faisant des prières et des supplications dans cette maison ;
- 34 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de ton peuple d'Israël, et ramène-les dans la terre que tu as donnée à leurs pères.
- 35 Quand les cieux seront fermés, et qu'il n'y aura point de pluie, parce que ceux d'Israël auront péché contre toi ; s'ils te font des prières en ce lieu, s'ils réclament ton nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que tu les auras affligés ;
- 36 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, après que tu leur auras enseigné le bon chemin par lequel ils doivent marcher, et donne-leur de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage.
- 37 Quand il y aura de la famine au pays, ou de la mortalité ; quand il y aura de la brûlure, de la nielle, des sauterelles et des vermisseaux, même quand les ennemis les assiègeront jusque dans leur propre pays, ou qu'il y aura quelque plaie, ou quelque maladie ;
- 38 quelque prière et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront connu chacun la plaie de son cœur, et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison ;
- 39 alors exauce-les des cieux, du domicile arrêté de ta demeure ; pardonne, et agis, et rends à chacun selon toutes ses œuvres, parce que tu auras connu son cœur ; car tu es le seul qui connaisses le cœur de tous les hommes ;
- 40 afin qu'ils te craignent tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.
- 41 Écoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné pour l'amour de ton nom.
- 42 (Car on entendra parler de ton nom qui est grand, et de ta main forte et de ton bras étendu.) Quand donc il sera venu, et qu'il te priera dans cette maison,
- 43 exauce-le des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et fais tout ce que cet étranger t'aura prié de faire, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom, pour te craindre, comme ton peuple d'Israël, et pour connaître que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.
- 44 Quand ton peuple sera sorti en guerre contre son ennemi, par le chemin par lequel tu l'auras envoyé ; s'ils prient l'Éternel en regardant vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie en ton nom ;
- 45 alors exauce des cieux leur prière et leur supplication, et soutiens leur droit.
- 46 Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et qu'étant en colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris, les auront menés captifs en pays ennemi, soit loin, soit près ;
- 47 si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et si, se repentant, ils prient au pays de ceux qui les auront emmenés captifs, disant : Nous avons péché, nous avons fait iniquité, et nous avons agi perfidement ;
- 48 s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom ;
- 49 alors exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leur supplication, et maintiens leur droit ;
- 50 et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi, pardonne-leur tous les crimes qu'ils auront commis contre toi, et fais que ceux qui les auront emmenés captifs aient pitié d'eux, et qu'ils en aient compassion
- 51 (car ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as tiré hors d'Égypte, du milieu d'un fourneau de fer).
- 52 Que tes yeux soient ouverts à la prière de ton serviteur et à la supplication de ton peuple d'Israël, pour les exaucer dans tout ce qu'ils te demanderont en criant à toi.
- 53 Car tu les as séparés pour toi d'entre tous les peuples de la terre, afin qu'ils fussent ton héritage, comme

tu en as parlé par Moïse ton serviteur, quand tu retiras nos pères hors d'Égypte, ô Seigneur Éternel !

54 Or, sitôt que Salomon eut achevé de faire toute cette prière et cette supplication à l'Éternel, il se leva de devant l'autel de l'Éternel ; ainsi il n'était plus à genoux, mais il avait encore les mains étendues vers les cieux ;

55 et il se tint debout, et il bénit toute l'assemblée d'Israël à haute voix, disant :

56 Béni soit l'Éternel qui a donné du repos à son peuple d'Israël, comme il en avait parlé. Il n'est pas tombé à terre un seul mot de toutes les bonnes paroles qu'il avait prononcées par Moïse son serviteur.

57 Que l'Éternel notre DIEU soit avec nous, comme il a été avec nos pères, et qu'il ne nous abandonne point, et qu'il ne nous délaisse point ;

58 mais qu'il incline notre cœur vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous gardions ses commandements, ses statuts, et ses ordonnances qu'il a prescrites à nos pères ;

59 et que mes paroles, par lesquelles j'ai prié l'Éternel, soient présentes devant l'Éternel notre DIEU, jour et nuit, afin qu'il soutienne le droit de son serviteur, et le droit de son peuple d'Israël, selon qu'il en aura besoin chaque jour ;

60 afin que tous les peuples de la terre connaissent que c'est l'Éternel qui est DIEU, et qu'il n'y en a point d'autre ;

61 et que votre cœur soit droit envers l'Éternel votre DIEU, pour marcher dans ses statuts, et garder ses commandements, comme aujourd'hui.

62 Et le roi et tout Israël avec lui offraient des sacrifices devant l'Éternel.

63 Et Salomon sacrifia, dans un sacrifice de prospérités qu'il fit à l'Éternel, vingt et deux mille taureaux, et cent et vingt mille brebis. Ainsi le roi et tous les enfants d'Israël dédièrent la maison de l'Éternel.

64 En ce jour-là, le roi consacra le milieu du parvis, qui était devant la maison de l'Éternel ; car il offrait là les holocaustes, et les gâteaux, et les graisses des sacrifices de prospérités ; parce que l'autel d'airain qui était devant l'Éternel était trop petit pour contenir les holocaustes et les gâteaux, et les graisses des sacrifices de prospérités.

65 En ce temps-là, Salomon célébra une fête solennelle, et tout Israël avec lui. Il y avait une grande assemblée, qui était venue depuis qu'on entre en Hamath jusqu'au torrent d'Égypte, devant l'Éternel notre DIEU ; cela dura sept jours, et sept autres jours, c'est-à-dire, quatorze jours.

66 Et au huitième jour, il renvoya le peuple, et ils bénirent le roi ; après cela, ils s'en allèrent dans leurs tentes, en se réjouissant, et ayant le cœur plein de joie à cause de tout le bien que l'Éternel avait fait à David son serviteur, et à Israël son peuple.

RÉFLEXIONS

La dédicace que Salomon fit du temple et la prière qu'il adressa à DIEU est une belle preuve de l'ardente piété dont ce prince était alors rempli. L'on voit qu'il avait des sentiments très purs sur la religion, qu'il regardait le temple comme un lieu où DIEU serait présent, mais où il ne serait pourtant pas renfermé et qui serait destiné principalement à la prière et non à un culte purement extérieur et corporel.

Ce qui nous apprend que DIEU n'habite pas dans les temples bâtis par les hommes, qu'il remplit les Cieux et la terre et qu'ainsi il doit être invoqué partout en esprit et en vérité. Cependant, quand il y a des lieux qui sont destinés à son service, il faut avoir en révérence ces lieux-là. Surtout il faut les regarder comme des maisons d'oraison, ainsi qu'était le temple de Jérusalem, selon que notre Seigneur le dit dans l'Évangile.

L'on doit après cela bien considérer les divers articles de la prière de Salomon. Il demanda à DIEU qu'il lui plût d'exaucer toutes les supplications qui lui seraient présentées dans le temple par les Israélites dans leurs divers besoins et même par les étrangers.

De là nous devons recueillir que tout ce qui arrive dans le monde procède de DIEU, que les guerres, la famine, la mortalité et les autres fléaux sont dispensés aux hommes par la providence lorsqu'ils offensent DIEU par leurs péchés, que le remède à ces maux est de recourir à DIEU par la prière, par la confession des péchés et par une vraie repentance et que DIEU est toujours prêt à exaucer et à délivrer ceux qui l'invoquent dans leurs nécessités et qui se convertissent à lui de tout leur cœur.

On voit enfin ici avec combien de ferveur et de joie Salomon rendait grâces à DIEU et implorait sa bénédiction en faveur de tout son peuple.

Nous devons nous joindre à lui dans l'un et dans l'autre de ces devoirs en louant DIEU pour tous ses bienfaits et principalement pour ses grâces spirituelles et en le priant surtout avec ardeur qu'il tourne nos

cœurs vers lui afin que nous gardions ses commandements avec fidélité et avec persévérance.

CHAPITRE IX

DIEU apparaît de nouveau à Salomon qui lui rend grâces et implore sa bénédiction sur tout le peuple. DIEU donne de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du Ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. DIEU promet à Salomon d'habiter dans le temple et d'affermir son règne si lui et le peuple lui obéissaient, le menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service.

II. Salomon donne des villes au roi de Tyr en récompense de l'or et des matériaux que ce prince lui avait fournis, il bâtit des villes et des forteresses et rend divers peuples tributaires. Il donne des emplois aux Israélites ses sujets. Il loge la reine son épouse dans le palais qu'il lui avait fait bâtir. Il offre des sacrifices à DIEU et il envoie une flotte dans le pays d'Ophir.

1 Après que Salomon eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel, et la maison royale, et tout ce que Salomon avait pris plaisir et avait souhaité de faire ;

2 l'Éternel lui apparut pour la seconde fois, comme il lui avait apparu à Gabaon.

3 Et l'Éternel lui dit : J'ai exaucé ta prière et la supplication que tu as faite devant moi ; j'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie pour y mettre mon nom pour toujours, et mes yeux et mon cœur seront toujours là.

4 Pour toi, si tu marches devant moi, comme David ton père a marché, dans l'intégrité et dans la droiture de ton cœur, en faisant tout ce que je t'ai commandé, et si tu gardes mes statuts et mes ordonnances ;

5 alors j'affermirai le trône de ton royaume sur Israël à jamais, comme j'en ai parlé à David ton père, disant : Il ne te manquera point de successeur qui soit sur le trône d'Israël.

6 Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils, et que vous ne gardiez pas mes commandements et mes statuts que je vous ai proposés, mais que vous vous en alliez, et que vous serviez d'autres dieux, et que vous vous prosterniez devant eux ;

7 Je retrancherai Israël de dessus la terre que je leur ai donnée, et je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom, et Israël sera la raillerie et la fable de tous les peuples.

8 Et pour ce qui est de cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné, et sifflera, et on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?

9 Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel leur DIEU, qui avait tiré leurs pères hors du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, qu'ils se sont prosternés devant eux, et qu'ils les ont servis ; c'est pour cela que l'Éternel a fait venir sur eux tout ce mal.

10 Or, il arriva qu'au bout des vingt ans, pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons, la maison de l'Éternel et la maison royale,

11 Hiram, roi de Tyr, ayant fait amener à Salomon du bois de cèdre, du bois de sapin et de l'or, autant qu'il en avait voulu, le roi Salomon donna à Hiram vingt villes au pays de Galilée.

12 Et Hiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données, qui ne lui plurent point ;

13 Et il dit : Quelles villes m'as-tu données, mon frère ? Et il les appela le pays de Cabul, et elles ont conservé ce nom jusqu'à ce jour.

14 Hiram avait aussi envoyé au roi cent vingt talents d'or.

15 Et la raison pour laquelle le roi Salomon imposa un tribut, fut pour bâtir la maison de l'Éternel, et sa maison, et Millo, et la muraille de Jérusalem, et Hatsor, et Méguiddo, et Guézer.

16 Car Pharaon, roi d'Égypte, était monté et avait pris Guézer, et l'avait brûlé, et il avait tué les Cananéens qui habitaient dans cette ville ; mais il la donna pour dot à sa fille, femme de Salomon.

17 Salomon donc bâtit Guézer, et Beth-horon la basse ;

18 et Bahalath, et Tadmor, au désert du pays ;

19 et toutes les villes de munitions que Salomon eut, et les villes où il tenait ses chariots, et les villes où il tenait ses gens de cheval, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem et au Liban, et dans tout le pays de sa domination.

20 Et pour ce qui est des peuples qui étaient restés des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Héviens, et des Jébusiens, qui n'étaient point des enfants d'Israël ;

21 savoir, de leurs descendants qui étaient demeurés après eux au pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu détruire à la façon de l'interdit, Salomon les rendit tributaires et les asservit jusqu'à ce jour.

22 Mais Salomon ne souffrit point qu'aucun des enfants d'Israël fût asservi ; mais ils étaient gens de guerre, et ses officiers et ses principaux chefs, et ses capitaines, et chefs de ses chariots, et de sa cavalerie.

23 Il y en avait aussi cinq cent cinquante qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur l'ouvrage de Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple qui faisait son ouvrage.

24 Or, la fille de Pharaon monta de la cité de David dans la maison que Salomon lui avait bâtie ; et ce fut alors qu'il bâtit Millo.

25 Et Salomon offrit, trois fois l'année, des holocaustes et des sacrifices de prospérités, sur l'autel qu'il avait bâti à l'Éternel ; et il faisait des parfums sur celui qui était devant l'Éternel, après avoir achevé sa maison.

26 Le roi Salomon équipa aussi une flotte à Hetsjon-Guéber, qui était près d'Eloth, sur le rivage de la mer Rouge, au pays d'Edom.

27 Et Hiram envoya de ses serviteurs, gens de mer et qui entendaient la marine, pour être avec les serviteurs de Salomon dans cette flotte.

28 Et ils vinrent à Ophir ; et ils prirent de là quatre cent et vingt talents d'or ; et ils les apportèrent au roi Salomon.

RÉFLEXIONS

La seconde apparition dans laquelle DIEU réitéra à Salomon les assurances de sa faveur moyennant que lui et son peuple lui fussent obéissants et le menaça de sa colère s'il leur arrivait de l'abandonner fait voir que DIEU ne néglige rien pour s'attacher les hommes et pour les affermir dans le bien.

Il est toujours prêt à les combler de ses grâces lorsqu'ils le craignent, mais il les en prive lorsqu'ils l'offensent et qu'ils deviennent infidèles.

C'est aussi ce qui arriva aux Israélites qui, ayant irrité le Seigneur par leurs péchés, éprouvèrent la vérité des menaces qui sont contenues dans ce chapitre.

II. Salomon voulut pourvoir à la sûreté de son royaume et au bonheur de ses sujets, ce qui est un soin non seulement légitime, mais nécessaire dans un bon prince. Il marqua aussi un grand zèle pour la religion et pour le service divin, ce qui est encore plus digne des princes que DIEU a honoré de sa connaissance.

On voit enfin dans ce chapitre que DIEU bénit les desseins de Salomon, qu'il affermit et qu'il étendit sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et qu'il augmenta ses revenus et ses richesses. Voilà comment DIEU fit prospérer ce prince pendant qu'il demeurait attaché à son devoir et c'est ainsi que DIEU est toujours disposé à bénir les bons rois et généralement tous ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité.

CHAPITRE X

Ce chapitre contient deux choses :

I. L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem pour voir et pour entendre le roi Salomon.

II. Une description des richesses de Salomon, de son trône, de sa vaisselle, de ses chariots, des péages qu'on lui payait et de l'abondance dont ses sujets jouissaient.

1 La reine de Scéba ayant entendu la réputation de Salomon, et du nom de l'Éternel, le vint éprouver par des questions obscures.

2 Et elle entra dans Jérusalem avec un fort grand train, et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses ; et étant venue vers Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.

3 Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle lui proposa ; il n'y eut rien que le roi n'entendît, et qu'il ne lui expliquât.

4 Alors la reine de Scéba voyant toute la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie,

5 et les mets de sa table, le logement de ses serviteurs, l'ordre du service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons, et les holocaustes qu'il offrait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute hors d'elle-même.

6 Et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays de ton état et de ta sagesse, est véritable.

7 Et je n'ai point cru ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue, et que mes yeux l'aient vu ; et voici, on ne m'en avait point rapporté la moitié ; ta sagesse et le bien que je vois surpassent ce que j'avais appris de ta renommée.

8 Oh ! qu'heureux sont tes gens ! Oh ! qu'heureux sont tes serviteurs qui assistent continuellement devant

toi, et qui écoutent ta sagesse !

9 Béni soit l'Éternel ton DIEU qui t'a eu pour agréable, pour te mettre sur le trône d'Israël, parce que l'Éternel a aimé Israël pour toujours, et qu'il t'a établi roi, afin de rendre le droit et la justice.

10 Et elle donna au roi six vingts talents d'or, et une grande quantité de choses aromatiques, avec des pierres précieuses. Il ne vint jamais depuis une si grande abondance de choses aromatiques que la reine de Scéba en donna au roi Salomon.

11 La flotte d'Hiram, qui avait apporté de l'or d'Ophir, apporta aussi, en fort grande abondance, du bois d'Almugghim, et des pierres précieuses.

12 Et le roi fit des barrières de ce bois d'Almugghim, pour la maison de l'Eternel, et pour la maison royale, et des harpes, et des lyres pour les chantres. Il n'était point venu de ce bois d'Almugghim, et on n'en avait point vu jusqu'à ce jour-là.

13 Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda, outre ce qu'il lui donna selon qu'un roi tel que Salomon en avait le pouvoir. Et elle s'en retourna, et s'en revint en son pays avec ses serviteurs.

14 Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année, était de six cent soixante et six talents d'or ;

15 sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros, et de la marchandise de ceux qui vendaient en détail, et de tous les rois d'Arabie, et des gouverneurs de ce pays-là.

16 Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or, étendus au marteau, employant six cents pièces d'or pour chaque bouclier ;

17 et trois cents boucliers d'or plus petits, étendus au marteau, employant trois livres d'or pour chaque bouclier ; et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.

18 Le roi fit aussi un grand trône d'ivoire, qu'il couvrit de fin or.

19 Ce trône avait six degrés, et le haut du trône était rond par derrière, et il y avait des accoudoirs de côté et d'autre du siège, et deux lions étaient auprès des accoudoirs.

20 Il y avait aussi douze lions sur les six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en est point fait de pareils dans tous les royaumes.

21 Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or ; et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or ; il n'y en avait point d'argent ; l'argent n'était point estimé pendant la vie de Salomon.

22 Car le roi avait sur la mer la flotte de Tarsis, avec la flotte de Hiram ; et tous les trois ans une fois la flotte de Tarsis venait, qui apportait de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.

23 Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là, tant en richesses qu'en sagesse ;

24 et tous les habitants de ces pays désiraient de voir le visage de Salomon, pour écouter la sagesse que DIEU lui avait mise dans le cœur ;

25 et chacun lui apportait chaque année son présent, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.

26 Salomon fit aussi amas de chariots et de gens de cheval ; de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots, et douze mille hommes de cheval, qu'il fit conduire dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi à Jérusalem.

27 Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres, et les cèdres que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avait.

28 Pour ce qui est du péage qui appartenait à Salomon de la traite des chevaux qu'on tirait d'Egypte, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil ;

29 mais chaque chariot remontait et sortait d'Egypte pour six cents pièces d'argent, et chaque cheval pour cent cinquante ; ainsi on en tirait, par le moyen de ces fermiers, pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

RÉFLEXIONS

Il y a ces deux considérations principales à faire sur le voyage de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem, y étant attirée par ce qu'elle avait ouï de la magnificence et de la sagesse du roi Salomon.

L'une, que ce voyage servit, non seulement à augmenter la gloire et la réputation de ce prince, mais aussi à inspirer à la reine de Scéba et à ceux qui l'accompagnaient un grand respect pour le vrai DIEU qui était adoré à Jérusalem. Il paraît par ce que cette princesse dit au roi Salomon qu'elle s'en retourna dans son pays, pénétrée de ces sentiments, puisqu'elle reconnut que c'était DIEU qui avait donné à Salomon toute cette

sagesse et toute cette gloire et qui l'avait établi roi sur le peuple d'Israël.

L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile, où il dit que cette reine, qui vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon, s'élèvera en jugement contre nous et nous condamnera si nous ne profitons pas des divines instructions de celui qui est plus grand que Salomon et dont la sagesse aussi bien que la gloire surpasse infiniment celle de ce prince des Hébreux.

Pour ce qui est de la magnificence de ce roi et de ses grandes richesses dont on lit la description dans ce chapitre, il faut considérer

I. Que DIEU, en lui accordant ces avantages, accomplit les promesses qu'il lui avait faites de lui donner avec la sagesse, des richesses et une gloire qui le mettraient au-dessus des autres rois.

II. On doit faire attention au jugement que Salomon fait lui-même de cette gloire dans le livre de l'Ecclésiaste : *J'ai été, dit-il, roi à Jérusalem, je me suis agrandi et élevé par-dessus tous ceux qui avaient été avant moi, je me suis fait des choses magnifiques, je me suis bâti des maisons, je me suis amassé de l'or, de l'argent et des choses précieuses, j'ai recherché les délices, enfin je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé. Mais ayant considéré tout ce travail auquel je m'étais occupé, j'ai reconnu que tout cela était vanité et tourment d'esprit.*

Ajoutons à cela que la possession de ces avantages n'est pas seulement vaine, mais qu'elle est aussi dangereuse.

Les hommes se corrompent facilement au milieu de l'abondance et de la paix et ce fut ce qui arriva au roi Salomon comme on le voit dans le chapitre suivant.

Nous devons donc donner à cet égard des bornes à nos désirs et nous reposer au reste sur la providence qui nous fournira toujours ce qui est nécessaire pour cette vie *et qui revêt les fleurs des champs plus magnifiquement que Salomon ne l'était dans toute sa gloire*, comme JÉSUS-CHRIST le dit dans l'Évangile.

CHAPITRE XI

Le roi Salomon abandonne DIEU dans sa vieillesse. Il se laisse entraîner dans l'idolâtrie par ses femmes et il fait tomber le peuple d'Israël dans le même péché.

DIEU en étant irrité lui déclare qu'il ôterait une partie de son royaume à son fils et même il suscita dès lors contre lui Hadad, Rezon et Jéroboam.

Un prophète prédit à ce dernier qu'il règnerait sur dix tribus d'Israël, ce qui fit que Jéroboam se retira en Égypte où il demeura jusqu'à la mort de Salomon.

1 Or, le roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon, savoir, des Moabites, des Hammonites, des Iduméennes, des Sidoniennes et des Héthiennes ;

2 d'entre les nations dont l'Éternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point vers elles, et elles ne viendront point vers vous ; car certainement, elles détourneraient votre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles avec passion.

3 Il eut donc sept cents femmes princesses, et trois cents concubines ; et ses femmes détournèrent son cœur.

4 Car il arriva, dans le temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes détournèrent son cœur pour suivre d'autres dieux ; et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel son DIEU, comme le cœur de David son père.

5 Et Salomon suivit Hasçtoreth, dieu des Sidoniens, et Milcom, qui était l'idole des Hammonites.

6 Ainsi Salomon fit ce qui déplaisait à l'Éternel, et il ne persévéra point à suivre l'Éternel, comme David son père.

7 Alors Salomon bâtit un lieu haut à Kémos, l'idole des Moabites, sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem ; et à Molec, l'idole des enfants de Hammon.

8 Il en fit de même pour toutes ses femmes étrangères, qui faisaient des encensements, et qui sacrifiaient à leurs dieux.

9 C'est pourquoi l'Éternel fut indigné contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui lui était apparu deux fois,

10 et qui même lui avait donné un commandement exprès là-dessus, savoir, qu'il ne suivît point d'autres dieux ; mais il ne garda point ce que l'Éternel lui avait commandé.

11 Et l'Éternel dit à Salomon : Puisque tu as ainsi agi, et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes ordonnances que je t'avais données, je déchirerai certainement le royaume, afin qu'il ne soit plus à toi, et je le donnerai à ton serviteur.

12 Toutefois pour l'amour de David ton père, je ne le ferai point pendant ta vie ; mais je déchirerai le royaume d'entre les mains de ton fils.

13 Néanmoins, je ne déchirerai pas tout le royaume ; j'en donnerai une tribu à ton fils pour l'amour de David mon serviteur, pour l'amour de Jérusalem que j'ai choisie.

14 L'Éternel donc suscita un ennemi à Salomon, savoir, Hadad, Iduméen, qui était de la race royale d'Edom.

15 Car dans le temps que David fut en Edom, lorsque Joab, chef de l'armée, monta pour ensevelir ceux qui avaient été tués, comme il tuait tous les mâles d'Edom,

16 (Car Joab demeura là six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les mâles d'Edom,)

17 Hadad s'enfuit avec quelques Iduméens des serviteurs de son père, pour se retirer en Égypte. Or, Hadad était fort jeune.

18 Et quand ils furent partis de Madian, ils vinrent à Paran ; et ils prirent avec eux des gens de Paran, et se retirèrent en Égypte vers Pharaon, roi d'Égypte, qui lui donna une maison et lui assigna de quoi se nourrir, et qui lui donna aussi une terre.

19 Et Hadad fut fort dans les bonnes grâces de Pharaon, de sorte qu'il lui fit épouser la sœur de sa femme, la sœur de la reine Tachpénès.

20 Et la sœur de Tachpénès lui enfanta son fils Guénubath, que Tachpénès sevrâ dans la maison de Pharaon. Ainsi Guénubath était de la maison de Pharaon parmi les fils de Pharaon.

21 Or, quand Hadad eut appris en Égypte que David s'était endormi avec ses pères, et que Joab, chef de l'armée, était mort, il dit à Pharaon : Donne-moi mon congé, et je m'en irai en mon pays.

22 Et Pharaon lui répondit : Mais de quoi as-tu besoin, étant avec moi, pour demander ainsi de t'en aller en ton pays ? Et il lui dit : Je n'ai besoin de rien ; mais cependant, donne-moi mon congé.

23 DIEU suscita aussi un autre ennemi à Salomon, savoir, Rézon, fils d'Eljadah, qui s'était enfui d'avec son seigneur Hadadhézer, roi de Tsoba ;

24 et qui rassembla des gens contre lui, et fut chef de quelques bandes, lorsque David les défit, et ils s'en allèrent à Damas, et y habitèrent et y régnèrent.

25 Rézon fut donc ennemi d'Israël, tout le temps de Salomon, outre le mal que fit Hadad ; et il donna du chagrin à Israël, et il régna sur la Syrie.

26 Jéroboam aussi, fils de Némat, Ephratien, de Tséréda, dont la mère s'appelait Tséruha, femme veuve, qui était serviteur de Salomon, se souleva encore contre le roi.

27 Et voici l'occasion pour laquelle il se souleva contre le roi : lorsque Salomon bâtissait Millo, et qu'il comblait le creux de la ville de David son père,

28 Jéroboam, qui était un homme fort et vaillant, s'y trouva ; et Salomon voyant ce jeune homme qui travaillait, le commit sur tout le tribut de la maison de Joseph.

29 Or, il arriva en même temps que Jéroboam étant sorti de Jérusalem, Ahija Scilonite, prophète, le trouva dans le chemin, qui était vêtu d'une robe neuve, et ils étaient eux deux tout seuls dans les champs.

30 Et Ahija prit la robe neuve qui était sur lui, et la déchira en douze pièces ;

31 et il dit à Jéroboam : Prends-en pour toi dix pièces ; car ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Voici, je m'en vais déchirer le royaume d'entre les mains de Salomon, et je t'en donnerai dix tribus.

32 Mais il en aura une tribu pour l'amour de David mon serviteur, et pour l'amour de Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;

33 parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils se sont prosternés devant Hasétoreth, le dieu des Sidoniens, et devant Kémos, le dieu de Moab, et devant Milcom, le dieu des enfants de Hammon, et qu'ils n'ont point marché dans mes voies, pour faire ce qui est droit devant moi, et pour garder mes statuts et mes ordonnances, comme avait fait David, père de Salomon.

34 Toutefois, je n'ôterai rien de ce royaume d'entre ses mains, et pendant tout le temps qu'il vivra, je le maintiendrai prince, pour l'amour de David mon serviteur que j'ai choisi, et qui a gardé mes commandements et mes statuts.

35 Mais j'ôterai le royaume d'entre les mains de son fils, et je t'en donnerai dix tribus ;

36 et j'en donnerai une tribu à son fils, afin que David mon serviteur ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom.

37 Je te prendrai donc, et tu régneras sur tout ce que ton âme souhaitera ; et tu seras roi sur Israël.

38 Et il arrivera que si tu m'obéis dans tout ce que je te commanderai, et que tu marches dans mes voies, et que tu fasses tout ce qui est droit devant moi, en gardant mes statuts et mes commandements, comme a fait

David mon serviteur, je serai avec toi, et j'établirai ta maison, qui sera stable, comme j'ai établi celle de David, et je te donnerai Israël.

39 Ainsi j'affligerai la postérité de David à cause de cela, mais non pour toujours.

40 Et Salomon chercha de faire mourir Jéroboam ; mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Égypte vers Scisçak, roi d'Égypte ; et il demeura en Égypte jusqu'à la mort de Salomon.

41 Pour ce qui est du reste des actions de Salomon, savoir, tout ce qu'il a fait, et sa sagesse, cela n'est-il pas écrit au livre des actions de Salomon ?

42 Or, le temps que Salomon régna dans Jérusalem sur tout Israël, fut de quarante ans.

43 Ainsi Salomon s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Roboam son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici regardent le péché de Salomon et la punition de ce péché.

Sur le péché de Salomon nous devons considérer que ce prince que DIEU avait comblé de ses grâces, qui avait été si sage dans sa jeunesse et qui avait fait la dédicace du temple de Jérusalem avec tant de dévotion et de zèle abandonna DIEU et devint idolâtre dans sa vieillesse. Il bâtit des temples aux idoles que ses femmes adoraient, il y servit de faux dieux et il entraîna ses sujets dans le même péché.

Si le plus sage de tous les hommes est tombé dans un si grand égarement, il n'y a personne qui ne doive être sur ses gardes. Ceux-là même qui ont reçu des grâces particulières de DIEU doivent profiter de cet exemple et reconnaître que, nonobstant tous ces avantages, on peut tomber dans les plus grands désordres et se corrompre entièrement. Surtout ceux à qui DIEU a donné des sentiments de piété et de vertu dans leur jeunesse doivent les conserver précieusement de peur qu'il ne leur arrive de les perdre et d'abandonner DIEU tout à fait.

Il faut encore remarquer que Salomon se corrompit au milieu des plaisirs et de la gloire qui l'environnaient. Mais il pécha principalement en épousant plusieurs femmes qui étaient avec cela étrangères et idolâtres, ce que DIEU avait expressément défendu aux rois du peuple d'Israël. Ce furent ces femmes qui le séduisirent et qui l'entraînèrent dans l'idolâtrie.

C'est ici un grand exemple qui montre que l'abondance et les plaisirs séduisent facilement les hommes, que le plus dangereux de tous les attraites est celui de la volupté et que les femmes qui n'ont pas la vertu et la religion peuvent engager dans toutes sortes de désordres les hommes qui ont de l'attachement pour elles.

On voit en second lieu que le Seigneur, indigné de ce que Salomon l'avait ainsi abandonné, et de ce qu'il avait fait tomber le peuple dans l'idolâtrie, lui suscita pendant sa vie divers ennemis et qu'il ôta même à son fils une grande partie de son royaume pour le donner à Jéroboam.

La punition suit de près les péchés que l'on commet contre DIEU, mais il est surtout offensé par l'ingratitude et par l'infidélité de ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de son obéissance. Il les prive de ses grâces, il leur ôte les avantages qu'il leur avait accordés et il les fait être des exemples de sa vengeance.

Au reste, Salomon n'introduisit pas seulement l'idolâtrie, mais il la laissa subsister pendant qu'il vécut, en sorte qu'elle continua sous le règne de Roboam son fils, comme cela se voit dans la suite de ce livre. Ainsi Salomon ne répara pas le grand péché qu'il avait commis. On peut aussi reconnaître par cette histoire et par ce que le prophète Ahija dit à Jéroboam, que c'est DIEU qui élève et qui abaisse les rois, qui dispose des royaumes et qui les donne à qui il lui plaît.

CHAPITRE XII

On voit ici trois choses :

I. Comment et à quelle occasion dix tributs d'Israël se révoltèrent de l'obéissance à Roboam fils de Salomon et prirent Jéroboam pour leur roi.

II. Que Roboam voulant faire la guerre aux dix tribus révoltées, DIEU lui fit défendre d'exécuter ce dessein.

III. Jéroboam craignant que ses sujets ne rentrassent dans l'obéissance à Roboam lorsqu'ils iraient sacrifier à Jérusalem établit un faux culte dans son royaume en faisant deux veaux d'or qu'il plaça à Dan et à Bethel et qu'il fit adorer sous le nom du vrai DIEU.

1 Et Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'établir roi.

2 Or, il arriva que quand Jéroboam, fils de Nébat, qui était encore en Égypte, où il s'était enfui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il se tint encore en Égypte.

3 Mais on l'envoya appeler. Ainsi Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent et parlèrent à Roboam, disant :

4 Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège maintenant cette rude servitude de ton père, et ce pesant joug qu'il nous a imposé, et nous te servirons.

5 Et il leur répondit : Allez-vous-en, et dans trois jours retournez vers moi. Ainsi le peuple s'en alla.

6 Et le roi Roboam consulta les vieillards, qui avaient été auprès de Salomon son père, pendant sa vie, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7 Et ils lui répondirent, disant : Si aujourd'hui tu as de la complaisance pour ce peuple, que tu leur cèdes et que tu leur répondes avec douceur, ils seront toujours tes serviteurs.

8 Mais il ne suivit pas le conseil que les vieillards lui avaient donné, et il consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui étaient auprès de lui ;

9 et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé, et qui m'a dit : Allége le joug que ton père a mis sur nous ?

10 Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, lui parlèrent, et lui dirent : Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'est venu dire : Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi, allège-le ; tu leur parleras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi, est plus gros que les reins de mon père.

11 Or, mon père a imposé sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtiés avec des fouets ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

12 Trois jours après, Jéroboam, avec tout le peuple, vint vers Roboam, selon que le roi leur avait dit : Retournez vers moi dans trois jours.

13 Mais le roi répondit durement au peuple, contre le conseil que les vieillards lui avaient donné ;

14 et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé, et il leur dit : Mon père a mis sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtiés avec des fouets ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

15 Le roi donc n'écouta point le peuple ; car cela était ainsi dispensé par l'Éternel, pour ratifier la parole qu'il avait prononcée par le ministère d'Ahija Scilonite à Jéroboam, fils de Nébat.

16 Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple fit cette réponse au roi, disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, retire-toi dans tes tentes ; maintenant, David, pourvois à ta maison. Ainsi Israël s'en alla dans ses tentes.

17 Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

18 Alors le roi Roboam envoya Adoram, qui était commis sur les tributs ; mais tout Israël l'assomma de pierres, et il mourut. Et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot, pour s'enfuir à Jérusalem.

19 Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, jusqu'à ce jour.

20 Et il arriva qu'aussitôt que tout Israël eut appris que Jéroboam était de retour, ils l'envoyèrent appeler dans l'assemblée, et ils l'établirent roi sur tout Israël. Et aucune tribu ne suivit la maison de David, que la seule tribu de Juda.

21 Et Roboam vint à Jérusalem, et assembla toute la maison de Juda et la tribu de Benjamin, savoir, cent quatre-vingt mille hommes choisis et faits à la guerre, pour combattre contre la maison d'Israël, pour réduire le royaume sous l'obéissance de Roboam, fils de Salomon.

22 Mais la parole de DIEU fut adressée à Scémahja, homme de DIEU, disant :

23 Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du peuple, et dis-leur :

24 Ainsi a dit l'Éternel : Vous ne monterez point, et vous ne combattrez point contre vos frères, les enfants d'Israël. Retournez-vous-en, chacun dans sa maison ; car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Éternel, et ils s'en retournèrent et s'en allèrent, selon la parole de l'Éternel.

25 Or, Jéroboam bâtit Sichem en la montagne d'Ephraïm, et il y habita ; puis il sortit de là, et bâtit Pénuel ;

26 et Jéroboam dit en soi-même : Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David.

27 Si ce peuple monte pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel à Jérusalem, le cœur de ce peuple se tournera vers son seigneur Roboam, roi de Juda, et ils me tueront, et ils retourneront à Roboam, roi de Juda.

28 Et le roi ayant pris conseil, fit deux veaux d'or, et dit au peuple : Ce vous est trop de peine de monter à

Jérusalem ; voici tes dieux , ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.

29 Et il en mit un à Beth-el, et il mit l'autre à Dan.

30 Et cela fut une occasion de péché ; car le peuple allait même jusqu'à Dan, pour se prosterner devant l'un des veaux.

31 Il fit aussi des maisons dans les hauts lieux, et il établit des sacrificateurs pris d'entre le peuple, et qui n'étaient point des enfants de Lévi.

32 Jéroboam ordonna aussi une fête solennelle au huitième mois, le quinzième jour du mois, à l'imitation de la fête solennelle qu'on célébrait en Juda, et il offrait sur un autel. Il en fit de même à Beth-el, sacrifiant aux veaux qu'il avait faits, et il établit à Beth-el des sacrificateurs des hauts lieux qu'il y avait faits.

33 Et le quinzième jour du huitième mois, savoir, au mois qu'il avait imaginé dans son cœur, il offrit sur l'autel qu'il avait fait à Beth-el, et il y célébra une fête solennelle aux enfants d'Israël, et il monta sur l'autel pour y faire des encensements.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient le récit d'un événement remarquable, ce fut le partage du royaume de Roboam fils de Salomon en deux royaumes dont l'un fut celui de Juda qui demeura sous l'obéissance de Roboam et l'autre fut celui des dix tribus qui se révoltèrent et dont Jéroboam fut roi. Ce fut ainsi que DIEU punit la postérité de Salomon selon que le prophète Ahija l'avait déclaré après que ce prince se fut détourné du culte de DIEU pour servir les idoles.

Et comme Roboam perdit une partie de son royaume pour avoir suivi les conseils violents des jeunes gens plutôt que les sages avis des vieillards, on voit par-là que les princes ne doivent jamais user de trop de rigueur envers les peuples et qu'il est dangereux d'écouter des conseils violents ou qui flattent nos passions et qui nous sont donnés par des personnes qui manquent de prudence et d'expérience tels que sont d'ordinaire les jeunes gens.

La défense que DIEU fit à Roboam et à ses sujets par le prophète Scémahja de faire la guerre à ceux des dix tribus montre que la volonté de DIEU était que le royaume d'Israël subsistât et demeurât séparé de celui de Juda. Outre cela, DIEU ne permit pas qu'on fit alors la guerre à Jéroboam parce que ce prince ne l'avait pas encore offensé par l'idolâtrie et parce que ses sujets étaient les frères de ceux de Juda.

Cela montre qu'on ne doit pas prendre facilement les armes contre des personnes avec qui l'on est uni, surtout par la religion.

Enfin, comme Roboam et ses sujets se désistèrent de leur entreprise dès que le prophète leur eut fait connaître la volonté de DIEU, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que DIEU nous ordonne et ne jamais résister à la providence lorsque nous voyons que DIEU trouve à propos de nous châtier.

Il faut cependant considérer ici l'aveuglement et l'ingratitude de Jéroboam qui, ne se fiant point aux promesses de DIEU lui avait faites de conserver le royaume à sa famille s'il lui était fidèle et craignant que ses sujets ne l'abandonnent s'ils allaient sacrifier à Jérusalem, établit, par une fausse politique, un culte idolâtre dans ses états, par où il causa la ruine de sa famille et enfin celle du royaume des dix tribus. C'est ainsi que les hommes, au lieu de se confier en DIEU et de se reposer sur lui en faisant leur devoir, cherchent leur sûreté dans des mauvais moyens qu'une fausse prudence leur suggère et attirent ordinairement par-là sur eux les maux qu'ils voulaient éviter.

Il importe encore de remarquer sur cette histoire que, quoique l'intention de Jéroboam et de ses sujets ne fût pas d'adorer de faux dieux et qu'ils ne regardassent pas ces deux veaux d'or comme des divinités, mais qu'ils prétendaient seulement adorer le vrai DIEU sous la figure de ces veaux, l'Écriture dit qu'ils commirent une véritable idolâtrie.

Il s'ensuit de là que, pour être idolâtre, il n'est pas nécessaire d'avoir intention de servir de fausses divinités, mais qu'on se rend coupables de ce crime dès qu'on sert DIEU sous quelque image que ce soit et dès qu'on s'écarte de ce qu'il a prescrit à cet égard dans sa loi d'une manière si expresse.

CHAPITRE XIII

I. Un prophète vient de Juda à Bethel, il prédit que l'autel que Jéroboam venait d'y élever serait détruit par un roi de la famille de David nommé Josias et il confirme sa prédiction par deux miracles.

II. Ce même prophète est tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète contre la défense de DIEU.

- 1 Un homme de DIEU vint de Juda à Beth-el avec la parole de l'Éternel, comme Jéroboam se tenait auprès de l'autel pour y faire des encensements,
- 2 Et il cria contre l'autel, selon la parole de l'Éternel, et il dit : Autel, autel, ainsi a dit l'Éternel : Voici, un fils naîtra à la maison de David, qui s'appellera Josias ; il immolera sur toi les sacrificateurs des hauts lieux qui font des encensements sur toi, et on brûlera sur toi les os des hommes.
- 3 Et il proposa ce jour-là même un miracle, disant : C'est ici le miracle dont l'Éternel a parlé : Voici, l'autel se fendra maintenant, et la cendre qui est dessus sera répandue.
- 4 Or, il arriva qu'aussitôt que le roi eut entendu la parole que l'homme de DIEU avait prononcée à haute voix contre l'autel de Beth-el, Jéroboam étendit sa main de dessus l'autel, disant : Saisissez-le. Et la main qu'il étendit contre le prophète devint sèche et il ne la put retirer à soi.
- 5 L'autel aussi se fendit, et la cendre qui était dessus fut répandue, conformément au miracle que l'homme de DIEU avait prédit, selon la parole de l'Éternel.
- 6 Et le roi prit la parole, et dit à l'homme de DIEU : Je te prie de supplier l'Éternel ton DIEU, et de prier pour moi, afin que ma main soit rétablie. Et l'homme de DIEU supplia l'Éternel, et la main du roi fut rétablie, et elle fut comme auparavant.
- 7 Alors le roi dit à l'homme de DIEU : Entre avec moi dans la maison, et dînes-y, et je te ferai un présent.
- 8 Mais l'homme de DIEU répondit au roi : Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerais pas chez toi, et je ne mangerais pas du pain, ni ne boirais de l'eau dans ce lieu.
- 9 Car il m'a été ainsi commandé par l'Eternel, qui m'a dit : Tu n'y mangeras point de pain, et tu n'y boiras point d'eau, et tu ne retourneras point par le même chemin par lequel tu y seras allé.
- 10 Il s'en alla donc par un autre chemin, et ne retourna point par le chemin par lequel il était venu à Beth-el.
- 11 Or, il y avait un certain vieux prophète qui demeurait à Beth-el, à qui son fils vint raconter toutes les choses que l'homme de DIEU avait faites ce jour-là à Beth-el, et les paroles qu'il avait dites au roi, et les enfants de ce prophète les rapportèrent à leur père ;
- 12 et leur père leur dit : Par quel chemin s'en est-il allé ? Or, ses enfants avaient vu le chemin par lequel l'homme de DIEU, qui était venu de Juda, s'en était allé.
- 13 Et il dit à ses fils : Sillez-moi mon âne : et ils le sellèrent ; puis il monta dessus.
- 14 Et il s'en alla après l'homme de DIEU ; et il le trouva assis sous un chêne, et il lui dit : Es-tu l'homme de DIEU qui est venu de Juda ? Et il lui répondit : C'est moi.
- 15 Alors il lui dit : Viens avec moi à la maison, et y mange du pain.
- 16 Mais il répondit : Je ne puis retourner avec toi, ni entrer chez toi, et je ne mangerai point de pain, ni ne boirai point d'eau avec toi dans ce lieu ;
- 17 car il m'a été dit de la part de l'Eternel : Tu n'y mangeras point de pain, et tu n'y boiras point d'eau, et tu ne retourneras point par le chemin par lequel tu y seras allé.
- 18 Et il lui dit : Et moi, je suis aussi prophète comme toi ; et un ange m'a parlé de la part de l'Eternel, et m'a dit : Ramène-le avec toi dans ta maison, et qu'il mange du pain, et boive de l'eau ; mais il lui mentait.
- 19 Il s'en retourna donc avec lui et il mangea du pain, et but de l'eau dans sa maison.
- 20 Et il arriva que comme ils étaient assis à table, la parole de l'Eternel fut adressée au prophète qui l'avait ramené.
- 21 Et il cria à l'homme de DIEU qui était venu de Juda, disant : Ainsi a dit l'Eternel : Parce que tu as été rebelle au commandement de l'Eternel, et que tu n'as point gardé le commandement que l'Eternel ton DIEU t'avait fait,
- 22 mais que tu t'en es retourné, et que tu as mangé du pain, et bu de l'eau dans le lieu dont l'Eternel t'avait dit : N'y mange point de pain, et n'y bois point d'eau ; ton corps n'entrera point dans le sépulcre de tes pères.
- 23 Après qu'il eut mangé du pain, et qu'il eut bu, le vieux prophète fit seller un âne au prophète qu'il avait ramené.
- 24 Puis ce prophète s'en alla, et un lion le trouva dans le chemin, et le tua, et son corps était étendu par terre dans le chemin, et l'âne se tenait auprès du corps ; le lion se tenait aussi auprès du corps.
- 25 Et voici, quelques passants virent le corps étendu par terre dans le chemin, et le lion qui se tenait auprès du corps ; et ils vinrent le dire dans la ville où ce vieux prophète demeurait.
- 26 Et le prophète qui avait ramené du chemin l'homme de DIEU, l'ayant appris, dit : C'est l'homme de

DIEU qui a été rebelle au commandement de l'Eternel ; c'est pourquoi l'Eternel l'a livré au lion qui l'aura déchiré après l'avoir tué, selon la parole que l'Eternel lui avait dite.

27 Et il parla à ses fils, disant : Sellez-moi mon âne ; et ils le lui sellèrent.

28 Et il alla et trouva le corps de l'homme de DIEU étendu par terre dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient auprès du corps ; le lion n'avait point mangé le corps, et n'avait point déchiré l'âne.

29 Alors le prophète leva le corps de l'homme de DIEU et le mit sur l'âne, et le ramena. Et ce vieux prophète revint dans la ville pour en faire le deuil et l'ensevelir.

30 Et il mit le corps de ce prophète dans son sépulcre, et ils pleurèrent sur lui, en disant : Hélas ! mon frère !

31 Et il arriva qu'après qu'il l'eut enseveli, il parla à ses fils, et leur dit : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le sépulcre où est enseveli l'homme de DIEU, et mettez mes os auprès de lui.

32 Car ce qu'il a prononcé à haute voix, selon la parole de l'Eternel, contre l'autel qui est à Beth-el, et contre toutes les maisons des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie, arrivera infailliblement.

33 Néanmoins, Jéroboam ne se détourna point de sa mauvaise voie ; mais il revint à faire des sacrificateurs des hauts lieux, pris d'entre le peuple. Quiconque le voulait se consacrait, et était du nombre des sacrificateurs des hauts lieux.

34 Et cela augmenta tellement le péché de la maison de Jéroboam, qu'elle fut effacée et exterminée de dessus la terre.

RÉFLEXIONS

C'est une chose remarquable que dès que le faux culte de Jéroboam fut établi et dans le temps que ce prince offrait sur l'autel de Beth-el, un prophète y vint de Juda, lequel prédit que cet autel serait détruit par un roi de la race de David nommé Josias. Cette prédiction fut confirmée sur le champ par deux miracles : l'autel se fendit et le roi ayant étendu sa main pour faire saisir le prophète elle devint sèche et immobile et elle fut ensuite guérie à la prière de ce prophète-là. Ces miracles arrivèrent pour faire voir aux Israélites des dix tribus que le culte que Jéroboam leur roi venait d'établir à Beth-el était odieux au Seigneur et que quoi que DIEU eût permis qu'ils se révoltassent contre Roboam, petit-fils de David, cependant la postérité de David subsisterait toujours.

Au reste, la prédiction que le prophète venu de Juda fit est très expresse. Le roi qui devait détruire l'autel de Beth-el y est nommé et cette prédiction s'accomplit au bout d'environ trois cent cinquante ans lorsque le roi Josias démolit cet autel, comme cela se voit dans II Rois XXIII. La défense que DIEU avait fait à ce prophète de manger à Beth-el, montrait que DIEU regardait ce lieu-là comme souillé, et à cause de l'idolâtrie qui s'y exerçait. La mort de ce même prophète qui fut tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète tendait au même but. Et afin qu'il parût plus clairement que c'était DIEU qui avait envoyé ce lion, DIEU ne permit pas que cette bête féroce touchât au corps du prophète après l'avoir tué, non plus qu'à l'âne sur lequel le prophète était monté. Cet événement surprenant, dont tous ceux qui passèrent par cet endroit furent témoins, arriva non seulement pour punir ce prophète de sa désobéissance, mais aussi et principalement afin que ce miracle joint à ceux qui avaient précédé fit voir aux Israélites que ce prophète avait été envoyé de DIEU et que tout ce qu'il avait prédit s'accomplirait infailliblement. Ce fut aussi ce que le prophète de Beth-el reconnut.

Enfin, ce qui arriva à ce prophète qui fut tué par un lion pour avoir désobéi à ce que DIEU lui avait si expressément ordonné et pour s'être laissé séduire par le prophète de Beth-el montre qu'il ne peut jamais nous être permis de violer les commandements de DIEU et que quand il nous a fait connaître sa volonté, nous sommes inexcusables si nous nous en éloignons sous quelque prétexte que ce soit et si nous nous laissons séduire par ceux qui voudraient nous détourner de notre devoir.

CHAPITRE XIV

Jéroboam, roi d'Israël, ayant un fils malade, envoie la reine, sa femme, pour demander au prophète Ahija si cette maladie était mortelle. Le prophète lui prédit la mort de son fils et la destruction de toute la famille de Jéroboam et cela à cause que ce prince avait établi l'idolâtrie parmi les Israélites. Roboam et ses sujets deviennent idolâtres et DIEU, pour les châtier, fait venir Sisac, roi d'Égypte, qui prit les trésors du temple de Jérusalem et emporta un grand butin. Roboam meurt ayant régné 17 ans et Abija, son fils, lui succéda.

1 En ce temps-là, Abija, fils de Jéroboam, devint malade.

2 Et Jéroboam dit à sa femme : Lève-toi maintenant, et déguise-toi, qu'on ne connaisse point que tu es la femme de Jéroboam, et va-t'en à Scilo ; voilà, Ahija le prophète y est ; ce fut lui qui me dit que je serais roi sur ce peuple.

3 Et prends en ta main dix pains, et des gâteaux, et un vaisseau plein de miel, et entre chez lui ; il te déclarera ce qui doit arriver à ce jeune garçon.

4 La femme de Jéroboam fit donc ainsi ; car elle se leva et s'en alla à Scilo, et elle entra dans la maison d'Ahija. Or, Ahija ne pouvait voir, parce que ses yeux étaient obscurcis à cause de sa vieillesse.

5 Et l'Éternel dit à Ahija : Voilà la femme de Jéroboam qui vient pour s'enquérir de toi touchant son fils, parce qu'il est malade. Tu lui diras telles et telles choses. Quand elle entrera, elle fera semblant d'être quelque autre.

6 Aussitôt donc qu'Ahija eut entendu le bruit de ses pieds, comme elle était à la porte, il dit : Entre, femme de Jéroboam ; pourquoi fais-tu semblant d'être quelque autre ? Je suis chargé de t'annoncer des choses dures.

7 Va, dis à Jéroboam : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Parce que je t'ai élevé du milieu du peuple, et que je t'ai établi pour conducteur de mon peuple d'Israël ;

8 et que j'ai déchiré le royaume de la maison de David, et que je te l'ai donné, mais que tu n'as point été comme David mon serviteur, qui a gardé mes commandements et qui a marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit devant moi ;

9 et que faisant ce que tu as fait, tu as fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant toi ; que tu t'en es allé, et que tu t'es fait d'autres dieux, et des images de fonte, pour m'irriter, et que tu m'as jeté derrière ton dos ;

10 parce que tu as fait ces choses, voici, je m'en vais faire venir du mal sur la maison de Jéroboam, et je retrancherai ce qui appartient à Jéroboam, jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël ; et je raclerai la maison de Jéroboam comme on racle le fumier, tant qu'il n'en reste plus.

11 Celui qui appartient à Jéroboam, qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens, et celui qui mourra aux champs sera mangé par les oiseaux des cieux ; car l'Éternel a parlé.

12 Toi donc lève-toi et va-t'en dans ta maison ; aussitôt que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra.

13 Et tout Israël mènera deuil sur lui et l'ensevelira ; car lui seul, de ce qui appartient à Jéroboam, entrera au sépulcre, parce que l'Éternel, le DIEU d'Israël, a trouvé quelque chose de bon en lui seul de toute la maison de Jéroboam.

14 Et l'Éternel s'établira un roi sur Israël, qui en ce jour-là retranchera la maison de Jéroboam. Et quoi ? Même dans peu.

15 Et l'Éternel frappera Israël, comme quand le roseau est agité dans l'eau ; et il arrachera Israël de dessus cette bonne terre qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera au-delà du fleuve, parce qu'ils ont fait leurs bocages, irritant l'Éternel.

16 Et l'Éternel abandonnera Israël à cause des péchés de Jéroboam, par lesquels il a péché, et par lesquels il a fait pécher Israël.

17 Alors la femme de Jéroboam se leva, et s'en alla, et vint à Tirtsa ; et comme elle mettait le pied sur le seuil de la maison, le jeune garçon mourut ;

18 et on l'ensevelit, et tout Israël mena deuil sur lui, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par son serviteur Ahija le prophète.

19 Quant au reste des actions de Jéroboam, comment il a fait la guerre et comment il a régné, voilà, toutes ces choses sont écrites dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

20 Or, le temps que régna Jéroboam, fut de vingt-deux ans ; puis il s'endormit avec ses pères, et Nadab son fils régna en sa place.

21 Et Roboam, fils de Salomon, régnait en Juda ; il avait quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem qui est la ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite.

22 Et Juda aussi fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; et par les péchés qu'ils commirent ils émurent sa jalousie, plus que leurs pères n'avaient fait dans tout ce qu'ils avaient fait.

23 Car ils se bâtirent aussi des hauts lieux, et des images, et des bocages sur toutes les hautes collines, et sous tous les arbres verts.

24 Il y avait même au pays des gens qui se prostituaient, et ils firent toutes les abominations des nations que

l'Éternel avait chassées devant les enfants d'Israël.

25 Or, il arriva que, la cinquième année du roi Roboam, Sçisçak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem ;

26 et il prit les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors de la maison royale, et même il prit tout ; il prit aussi tous les boucliers d'or que Salomon avait faits.

27 Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain à la place de ceux-là, et les mit entre les mains des capitaines des archers, qui gardaient la porte de la maison du roi.

28 Et quand le roi entra dans la maison de l'Éternel, les archers les portaient ; puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.

29 Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

30 Or, il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

31 Et Roboam s'endormit avec ses pères ; et il fut enseveli avec eux dans la ville de David ; sa mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite, et Abijam son fils régna à sa place.

RÉFLEXIONS

La première observation qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que le roi Jéroboam, voulant consulter le prophète Ahija sur l'issue qu'aurait la maladie de son fils, ordonna à la reine sa femme de ne pas dire qui elle était. Il en usa de la sorte, parce que se sentant coupable d'idolâtrie, il n'osait pas se donner à connaître. Mais DIEU dit à Ahija que c'était la femme de Jéroboam qui venait le voir, ce qui dut la frapper extraordinairement et ce prophète lui déclara par l'ordre de DIEU que non seulement ce jeune prince mourrait, mais que toute la famille de Jéroboam serait exterminée et cela parce que ce roi, que DIEU avait élevé sur le trône, l'avait irrité par son idolâtrie. Ainsi ce même prophète, qui avait prédit à Jéroboam qu'il règnerait et qui lui avait promis que s'il servait DIEU fidèlement DIEU le bénirait et conserverait le royaume à sa postérité, lui annonça la mort de son fils et l'entière ruine de sa famille. Cela devait apprendre à Jéroboam et à tous ses sujets combien le service des idoles qu'ils avaient introduit était désagréable au Seigneur. Toutes ces menaces s'accomplirent. Le fils de Jéroboam mourut dans le temps et au moment même qu'Ahija l'avait marqué et quelque temps après toute la famille de ce roi fut détruite.

C'est ainsi que DIEU punit ceux qui oublient ses grâces et leur devoir et qui sont les auteurs des scandales et de l'impiété.

Il y a une particularité tout à fait remarquable dans cette histoire. Le prophète dit à la femme de Jéroboam que DIEU retirerait du monde leur fils qui était malade parce que c'était le seul de toute la famille de ce roi en qui DIEU eût trouvé quelque chose de bon.

Lorsque DIEU ôte du monde des jeunes gens en qui il a mis de bonnes dispositions, il le fait parce qu'il les aime. Par là il met leur innocence à couvert des tentations auxquelles ils seraient exposés et il les préserve aussi des malheurs dans lesquels ils se trouveraient enveloppés s'ils vivaient plus longtemps.

Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut considérer que Roboam roi de Juda, au lieu de profiter du châtement que DIEU lui avait envoyé en permettant que dix tribus se révoltassent de son obéissance, autorisa l'idolâtrie qui avait déjà été établie par Salomon son père et avec cela l'impureté et toutes sortes de débordements.

C'est ce que font ordinairement les hommes. Ils ne profitent, ni des châtements de DIEU, ni de son support.

Et c'est par là qu'ils s'attirent de nouveaux malheurs comme cela arriva à Roboam et à ses sujets. Ils furent attaqués par le roi d'Égypte qui emporta les richesses et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans le temple et dans le palais de Roboam. Cela devait apprendre à ce prince et à son peuple que s'ils continuaient à offenser DIEU, il les abandonnerait enfin et qu'il livrerait le temple et la ville de Jérusalem aux infidèles et aux étrangers.

CHAPITRE XV

I. Abijam, fils de Roboam, Roi de Juda, règne trois ans et continue dans les péchés et dans l'idolâtrie de son père.

II. Après lui, Asa son fils monta sur le trône et régna quarante et un ans. Ce prince ôta le culte des idoles. Étant attaqué par Bahasça roi d'Israël, il appela Benhadad roi de Syrie à son secours. Il eut pour successeur Josaphat son fils.

III. Nadad, second roi d'Israël, fils de Jéroboam, règne douze ans. Bahasça conspire contre lui, il le tue et il

règne en sa place.

- 1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, fils de Nébat, Abijam commença à régner sur Juda.
- 2 Et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca et elle était fille d'Abisçalom.
- 3 Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui ; et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel son DIEU, comme l'avait été le cœur de David son père.
- 4 Mais, pour l'amour de David, l'Éternel son DIEU lui donna une lampe dans Jérusalem, suscitant son fils après lui, et faisant subsister Jérusalem ;
- 5 parce que David avait fait ce qui est droit devant l'Eternel, et que, pendant toute sa vie il ne s'était point détourné de tout ce qu'il lui avait commandé, excepté dans l'affaire d'Urie le Héthien.
- 6 Or, il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam, pendant que Roboam vécut.
- 7 Le reste des actions d'Abijam, et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ? Il y eut aussi guerre entre Abijam et Jéroboam.
- 8 Ainsi Abijam s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David ; et Asa, son fils, régna en sa place.
- 9 La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa commença à régner sur Juda.
- 10 Et il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca, et elle était fille d'Abisçalom.
- 11 Et Asa fit ce qui est droit devant l'Eternel, comme David son père avait fait.
- 12 Car il abolit du pays ceux qui se prostituaient, et il ôta tous les dieux infâmes que ses pères avaient faits.
- 13 Et même il déposa sa mère Mahaca, afin qu'elle ne fût plus régente, parce qu'elle avait fait une idole pour un bocage. Et Asa mit en pièces le marmouset qu'elle avait fait, et le brûla, près du torrent de Cédron.
- 14 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; néanmoins, le cœur d'Asa fut droit devant l'Eternel, tout le temps de sa vie ;
- 15 et il remit dans la maison de l'Eternel les choses qui avaient été consacrées par son père, avec ce qu'il lui avait aussi consacré, l'argent, l'or et les vaisseaux.
- 16 Or, il y eut guerre entre Asa et Bahasça, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.
- 17 Car Bahasça, roi d'Israël, monta contre Juda, et bâtit Rama, afin de ne laisser sortir ni entrer aucun homme vers Asa, roi de Juda.
- 18 Et Asa prit tout l'argent et l'or qui était demeuré dans les trésors de l'Eternel et les trésors de la maison royale, et il les donna à ses serviteurs ; et le roi Asa les envoya vers Ben-Hadad, fils de Tabrimon, fils de Hezjon, roi de Syrie, qui habitait à Damas, pour lui dire :
- 19 Il y a alliance entre moi et toi, et entre mon père et le tien ; voici, je t'envoie un présent en argent et en or ; va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.
- 20 Et Ben-Hadad fit ce que le roi Asa souhaitait, et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait contre les villes d'Israël, et il frappa Hijon, Dan, Abel-Beth-mahaca et tout le pays de Kinnéroth, qui était joignant tout le pays de Nephthali.
- 21 Et aussitôt que Bahasça eut appris cela, il cessa de bâtir Rama ; et il demeurait à Tirtsa.
- 22 Alors le roi Asa fit publier par tout Juda, que tous, sans excepter personne, eussent à emporter les pierres et le bois de Rama, que Bahasça faisait bâtir ; et le roi Asa en bâtit Guébah de Benjamin et Mitspa.
- 23 Le reste de toutes les actions d'Asa, et toute sa valeur, et tout ce qu'il a fait, et les villes qu'il a bâties, toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois de Juda ? Au reste, au temps de sa vieillesse il fut malade des pieds.
- 24 Et Asa s'endormit avec ses pères, avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Josaphat, son fils, régna en sa place.
- 25 Or, Nadab, fils de Jéroboam, avait commencé à régner sur Israël la seconde année d'Asa roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël.
- 26 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, et il suivit le train de son père, et le péché par lequel il avait fait pécher Israël.
- 27 Et Bahasça, fils d'Ahija, de la tribu d'Issacar, fit une conspiration contre lui, et il le battit à Guibbéthon, qui était aux Philistins, lorsque Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbéthon.
- 28 Bahasça donc le fit mourir, la troisième année d'Asa, roi de Juda, et il régna en sa place.
- 29 Et aussitôt qu'il vint à régner, il tua toute la maison de Jéroboam, et il ne laissa aucune âme vivante de la race de Jéroboam, qu'il n'exterminât, selon la parole de l'Éternel, qu'il avait prononcée par son serviteur

Ahija Scilonite ;

30 à cause des péchés de Jéroboam, par lesquels il avait péché, et par lesquels il avait fait pécher Israël, et à cause du péché par lequel il avait irrité l'Éternel, le DIEU d'Israël.

31 Le reste des actions de Nadab, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

32 Or, il y eut guerre entre Asa et Bahasça, roi d'Israël, tout le temps de leur vie.

33 La troisième année d'Asa, roi de Juda, Bahasça, fils d'Ahija, commença à régner sur tout Israël, à Tirtsa ; et il régna vingt-quatre ans.

34 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il suivit le train de Jéroboam, et son péché par lequel il avait fait pécher Israël.

RÉFLEXIONS

Il paraît de l'histoire d'Abija qu'il ne profita pas des malheurs de Roboam son père et qu'il l'imita dans ses péchés, mais que cependant DIEU à cause des promesses qu'il avait faites à David donna un fils pour successeur à Abija et ne détruisit pas Jérusalem. DIEU accorde souvent des grâces à des gens qui en sont indignes et il épargne quelques fois des enfants impies à cause de la piété de leurs pères.

Pour ce qui est d'Asa roi de Juda, il donna des marques de sa piété en travaillant à abolir l'idolâtrie qui avait été établie par Salomon et Roboam ses prédécesseurs. En quoi il a laissé aux princes un exemple qui doit les inciter à retrancher l'impiété de leurs états et à y faire fleurir le vrai service de DIEU. Mais Asa pécha lorsqu'étant attaqué par le roi d'Israël il eut recours au roi de Syrie pour se garantir. On voit par le chapitre XVI du deuxième livre ces chroniques que cela déplut à DIEU et que la fin du règne d'Asa ne répondit pas à ses commencements.

Lorsque des personnes qui ont des sentiments de piété ne sont pas sur leurs gardes, elles s'écartent facilement de leur devoir et se privent des effets de la protection du Seigneur.

Ce qu'il y a à observer sur le règne de Nadab second roi d'Israël, c'est, qu'ayant suivi l'impiété et l'idolâtrie de son père, il ne régna que deux ans et qu'il périt misérablement ayant été tué par Bahasça. Ce fut là un juste jugement de DIEU sur la famille de Jéroboam. Ce prince, qui avait établi un culte idolâtre dans le royaume des dix tribus, fut puni en la personne de son fils comme Salomon qui avait commis un semblable péché l'avait été en la personne du sien, savoir Roboam. Mais il y eut cette différence que DIEU conserva la famille de Salomon sur le trône au lieu que celle de Jéroboam fut éteinte, Bahasça ayant exterminé toute la maison de ce prince sans laisser personne en vie selon que le prophète Ahija l'avait prédit. Cette malédiction si sensible, qui tomba sur la famille de Jéroboam, montrait bien clairement aux Israélites combien DIEU avait en horreur l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite et que la famille de David devait toujours subsister. DIEU fait une sévère vengeance de ceux qui sont cause que l'impiété règne, leur gloire ne dure pas longtemps, la colère de DIEU les poursuit et elle s'attache même souvent à leur postérité.

CHAPITRE XVI

Ce chapitre comprend l'histoire de quatre rois d'Israël qui régnèrent du temps d'Asa, roi de Juda, savoir de Bahasça, d'Ela, de Zimri et de Homri. Le prophète Jéhu déclara à Bahasça troisième roi d'Israël que DIEU exterminerait sa maison à cause de son idolâtrie et ce prince mourut ayant régné vingt-quatre ans. Ela son fils en régna deux et fut le quatrième roi d'Israël.

Zimri, qui fut le cinquième le tua et fit périr toute la maison de Bahasça, mais il ne régna que sept jours et le peuple s'étant soulevé contre lui, il se brûla dans son palais.

Après sa mort, Tibni et Homri se disputèrent la royauté, mais Homri l'emporta et fut le sixième roi. Il bâtit Samarie qui fut depuis la capitale du royaume d'Israël et il régna douze ans. Tous ces rois furent idolâtres.

Homri étant mort, Achab son fils lui succéda qui fut plus impie que tous ses prédécesseurs et qui épousa Jézabel fille du roi des Sidoniens.

1 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jéhu, fils de Hanani, contre Bahasça, pour lui dire :

2 Parce que je t'ai élevé de la poudre, et que je t'ai établi conducteur de mon peuple d'Israël, et que tu as suivi le train de Jéroboam, et que tu as fait pécher mon peuple d'Israël, pour m'irriter par leurs péchés,

3 voici, je m'en vais exterminer Bahasça et sa maison ; et je mettrai ta maison dans l'état où j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Némat.

4 Celui de la race de Bahasça qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens ; et celui qui lui appartiendra, et qui mourra dans les champs, sera mangé par les oiseaux des cieux.

5 Le reste des actions de Bahasça, et ce qu'il a fait, et sa valeur, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

6 Ainsi Bahasça s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli à Tirtsa ; et Ela, son fils régna en sa place.

7 L'Éternel avait aussi parlé par Jéhu, fils de Hanani le prophète, contre Bahasça et contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il avait fait devant l'Éternel, en l'irritant par l'œuvre de ses mains, lui dénonçant qu'il en serait comme de la maison de Jéroboam, et même, parce qu'il l'avait détruite.

8 L'année vingt-sixième d'Asa, roi de Juda, Ela, fils de Bahasça, commença à régner sur Israël, et il régna deux ans à Tirtsa.

9 Et Zimri son serviteur, capitaine de la moitié des chariots, fit une conspiration contre Ela, lorsqu'il était à Tirtsa, buvant et s'enivrant dans la maison d'Artsa, son maître d'hôtel à Tirtsa.

10 Zimri donc vint, le frappa, et le tua, la vingt et septième année d'Asa, roi de Juda ; et il régna en sa place.

11 Dès qu'il fut roi, et sitôt qu'il fut assis sur son trône, il extermina toute la maison de Bahasça ; il n'en laissa pas un, ni homme, ni bête, ni de ses parents, ni de ses amis.

12 Ainsi Zimri extermina toute la maison de Bahasça, selon la parole que l'Éternel avait prononcée contre Bahasça, par Jéhu le prophète ;

13 à cause de tous les péchés de Bahasça, et des péchés d'Ela son fils, par lesquels ils avaient péché et par lesquels ils avaient fait pécher Israël, irritant l'Éternel, le DIEU d'Israël, par leurs idoles.

14 Le reste des actions d'Ela, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

15 La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zimri régna sept jours à Tirtsa. Or, le peuple était campé contre Guibbéthon qui appartenait aux Philistins.

16 Et le peuple qui était là campé entendit qu'on disait : Zimri a fait une conspiration, et même il a tué le roi, et ce jour-là même tout Israël établit dans le camp pour roi Homri, capitaine de l'armée d'Israël.

17 Et Homri et tout Israël montèrent de Guibbéthon, et ils assiégèrent Tirtsa.

18 Mais dès que Zimri eut vu que la ville était prise, il entra dans le palais de la maison royale, et il brûla sur lui la maison royale et mourut ;

19 à cause des péchés par lesquels il avait péché, en faisant ce qui est mauvais devant l'Éternel, en suivant le train de Jéroboam et le péché par lequel il avait fait pécher Israël.

20 Le reste des actions de Zimri, et la conspiration qu'il fit, ces choses-là ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

21 Alors le peuple d'Israël se divisa en deux parties, car la moitié du peuple suivait Tibni, fils de Guinath, pour le faire roi, et l'autre moitié suivait Homri.

22 Mais le peuple qui suivait Homri fut plus fort que le peuple qui suivait Tibni, fils de Guinath ; et Tibni mourut, et Homri régna.

23 La trente et unième année d'Asa, roi de Juda, Homri commença à régner sur Israël, et il régna douze ans ; il régna six ans à Tirtsa.

24 Puis il acheta de Scémer la montagne de Samarie, deux talents d'argent ; et il bâtit une ville sur cette montagne-là ; et il nomma la ville qu'il bâtit du nom de Scémer qui avait été seigneur de la montagne de Samarie.

25 Et Homri fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et fit pis que tous ceux qui avaient été avant lui.

26 Car il suivit tout le train de Jéroboam, fils de Némat, et le péché par lequel il avait fait pécher Israël, pour irriter l'Éternel, le DIEU d'Israël, par leurs idoles.

27 Le reste des actions de Homri, tout ce qu'il a fait et ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

28 Ainsi Homri s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie, et Achab, son fils, régna en sa place.

29 Achab, fils de Homri, commença à régner sur Israël la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda. Et Achab, fils de Homri, régna sur Israël, à Samarie, vingt-deux ans.

30 Et Achab, fils de Homri, fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, plus que tous ceux qui avaient été avant lui.

31 Et comme s'il eût été peu de chose de continuer dans les péchés de Jéroboam, fils de Némat, il prit encore pour femme Jézabel, fille d'Ethbahal, roi des Sidoniens, et il s'en alla et servit Bahal, et se prosterna devant

lui ;
 32 et il dressa un autel à Bahal, dans un temple de Bahal, qu'il fit bâtir à Samarie.
 33 Et Achab fit un bocage. Et Achab fit encore pis que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui, pour irriter l'Éternel, le DIEU d'Israël.
 34 En son temps, Hiel de Beth-el bâtit Jérigo, qu'il fonda sur Abiram son aîné, et il posa ses portes sur Ségub son puîné, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Josué, fils de Nun.

RÉFLEXIONS

On remarque dans ce chapitre que Bahasça, après avoir exterminé tous les descendants de Jéroboam par l'ordre de DIEU, fut lui-même rejeté du Seigneur à cause de son idolâtrie et que sa famille fut détruite comme celle de Jéroboam l'avait été et comme le prophète Jéhu le lui avait déclaré. Ela son fils ne régna que deux ans et il fut tué par Zimri qui fit aussi mourir tous ceux qui descendaient de Bahasça sans en laisser un seul de reste. Ensuite ce Zimri par le moyen de qui DIEU avait accompli les menaces qu'il avait faites contre Bahasça fit une fin digne du crime qu'il avait commis en tuant son roi et se donna la mort à lui-même. Il eut pour successeur Homri prince idolâtre et après Homri régna Achab qui surpassa en impiété tous ceux qui avaient été avant lui.

On voit bien clairement dans l'histoire de tous ces rois d'Israël que la vengeance divine poursuit les méchants et particulièrement les mauvais princes. Après que DIEU s'est servi d'eux pour faire justice et pour exécuter les arrêts de la providence, il les ôte du monde et les détruit même les uns par les autres. Mais il faut surtout remarquer que tous ces rois, nonobstant les avertissements que DIEU leur donnait et les exemples qu'ils avaient devant les yeux, continuaient à l'offenser et s'obstinaient à conserver l'idolâtrie dans leur royaume par des raisons de politique et d'une fausse prudence.

Quand les hommes ne consultent que leur passion et leur intérêt et que les considérations du monde prévalent sur eux, il n'y a rien qui puisse vaincre leur obstination, les avertissements les plus exprès et les exemples les plus sensibles de la justice divine deviennent inutiles à leur égard et c'est par là qu'ils engagent enfin le Seigneur à les rejeter et à les abandonner entièrement.

CHAPITRE XVII

L'histoire du prophète Élie, qui vécut sous le règne d'Achab, roi d'Israël, commence dans ce chapitre où il y a quatre choses à remarquer :

I. Élie prédit à Achab une sécheresse de trois ans et demi qui fut suivie d'une grande famine. II. DIEU nourrit Élie près du torrent de Kérith d'une manière miraculeuse. III. Il le nourrit à Sarepta, près de Sidon, chez une veuve dont ce prophète multiplia la farine et l'huile. IV. Élie ressuscite le fils de cette veuve.

1 Alors Elie Tisçbite, l'un de ceux qui s'étaient habitués à Galaad, dit à Achab : L'Éternel, le DIEU d'Israël, en la présence duquel j'assiste, est vivant, que pendant ces années-ci, il n'y aura ni rosée, ni pluie, sinon à ma parole.

2 Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Elie, disant :

3 Va-t'en d'ici, et tourne-toi vers l'orient, et cache-toi au torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

4 Tu boiras du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de t'y nourrir.

5 Il partit donc, et fit selon la parole de l'Eternel ; il s'en alla, et demeura au torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

6 Et les corbeaux lui apportaient du pain et de la chair le matin, et du pain et de la chair le soir ; et il buvait du torrent.

7 Mais il arriva qu'au bout de quelques jours le torrent tarit, parce qu'il n'y avait point eu de pluie au pays.

8 Alors la parole de l'Eternel lui fut adressée, disant :

9 Lève-toi, et va-t'en à Sarepta, qui est auprès de Sidon, et demeure là. Voici, j'ai commandé là à une femme veuve de t'y nourrir.

10 Il se leva donc, et s'en alla à Sarepta ; et comme il fut arrivé à la porte de la ville, il vit là une femme veuve qui amassait du bois, et il l'appela, et lui dit : Je te prie, prends-moi un peu d'eau dans un vaisseau, et que je boive.

11 Et elle s'en alla pour en prendre ; et il la rappela et lui dit : Je te prie, prends en ta main une bouchée de

pain pour moi.

12 Mais elle répondit : L'Eternel ton DIEU est vivant, que je n'ai aucun gâteau ; je n'ai que plein ma main de farine dans une cruche, et un peu d'huile dans une fiole ; et voici, j'amasse deux bûches, puis je m'en irai, et je l'appêterai pour moi et pour mon fils, et nous le mangerons, et après nous mourrons.

13 Et Elie lui dit : Ne crains point, va, fais comme tu dis ; toutefois, fais-m'en premièrement un petit gâteau, et apporte-le-moi ; et après tu en feras pour toi et pour ton fils.

14 Car ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël : La farine qui est dans la cruche ne manquera point, et l'huile qui est dans la fiole ne finira point, jusqu'à ce que l'Eternel donne de la pluie sur la terre.

15 Elle s'en alla donc, et fit comme Elie avait dit ; et elle en mangea, avec lui et sa famille, plusieurs jours.

16 La farine de la cruche ne manqua point, et l'huile de la fiole ne finit point, selon la parole que l'Eternel avait prononcée par Elie.

17 Après ces choses il arriva que le fils de la femme, qui était la maîtresse de la maison, devint malade ; et la maladie fut si forte, qu'il expira.

18 Et elle dit à Elie : Qu'y a-t-il entre moi et toi, homme de DIEU ? Es-tu venu chez moi pour renouveler la mémoire de mon iniquité et pour faire mourir mon fils ?

19 Et il lui dit : Donne-moi ton fils ; et il le prit du sein de cette femme, et le porta dans une chambre haute où il demeurerait, et il le coucha sur son lit.

20 Puis il cria à l'Eternel, et dit : Eternel mon DIEU, as-tu aussi affligé cette veuve, avec laquelle je demeure, que tu lui aies fait mourir son fils ?

21 Et il s'étendit tout de son long sur l'enfant par trois fois ; et il cria à l'Eternel, et dit : Eternel mon DIEU, je te prie que l'âme de cet enfant rentre en lui.

22 Alors l'Eternel exauça la voix d'Elie ; et l'âme de l'enfant rentra en lui, et il recouvra la vie.

23 Et Elie prit l'enfant, et le fit descendre de la chambre haute dans la maison, et le donna à sa mère, et lui dit : Regarde, ton fils vit.

24 Alors la femme dit à Elie : Je connais maintenant que tu es un homme de DIEU, et que la parole de l'Eternel qui est dans ta bouche, est véritable.

RÉFLEXIONS

L'histoire d'Élie doit être lue et méditée avec soin puisque ça été l'un des plus grands prophètes qu'il y ait jamais eu en Israël et qui ait été le plus illustre par son grand zèle et par les actions extraordinaires et miraculeuses de sa vie.

Il faut remarquer en général sur cette histoire que DIEU, par un effet de sa bonté, suscita Élie dans le royaume des dix tribus où l'idolâtrie régnait et dans le temps qu'Achab, qui était un très méchant roi, allait introduire une idolâtrie encore plus abominable que celle des Rois ses prédécesseurs. Nous voyons par-là que dans le temps que les Israélites s'éloignaient de plus en plus de DIEU, il employait des moyens plus efficaces pour les rappeler. Cette sécheresse extraordinaire et cette famine qui affligèrent le royaume d'Israël en ce temps-là pendant trois ans et demi et dont les historiens profanes font aussi mention tendaient au même but. Le Seigneur voulut par-là châtier ce peuple qui était engagé dans l'idolâtrie et le disposer à écouter ce qu'Élie leur dirait de sa part pour les ramener à leur devoir. Et DIEU voulut que cette sécheresse fut dénoncée au roi Achab par le prophète Élie pour apprendre à ce roi et à tous les Israélites qu'elle venait de DIEU.

La manière miraculeuse dont Élie fut nourri près du torrent de Kérith et ensuite chez une veuve dont la farine et l'huile furent multipliées est une preuve du soin que DIEU avait de son prophète.

C'est aussi un exemple où l'on peut voir que DIEU dans les temps fâcheux, pourvoit aux besoins de ceux qui le craignent et qu'il les rassasie dans la famine comme l'Écriture le dit ailleurs. Notre Seigneur remarque sur cette histoire qu'Élie fut envoyé à Sarepta vers une femme qui était étrangère plutôt que dans le pays d'Israël parce que les Israélites n'étaient pas dignes que DIEU fit ces miracles en leur faveur. Et par là JÉSUS-CHRIST voulait apprendre aux habitants de Nazareth que DIEU n'a pas accoutumé de faire part de ses grâces à ceux qui ne sont pas disposés à en profiter.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre qu'Élie ressuscita le fils de cette veuve chez qui il logeait. C'était là un miracle dont on n'avait point encore vu d'exemple et qui devait faire regarder Élie comme le prophète du Seigneur et le remplir lui-même d'une grande confiance dans les temps fâcheux où il vivait. Cette résurrection du fils de la veuve de Sarepta est aussi une image et une preuve de la résurrection des morts

dont DIEU a voulu donner de temps en temps des exemples aux Juifs pour les affermir dans la croyance et dans l'attente d'une autre vie.

CHAPITRE XVIII

DIEU ordonne à Élie de dire au roi Achab que la famine et la sécheresse allaient finir et ce prophète fait avertir le roi de sa venue par Abdias intendant de sa maison qui était un homme craignant DIEU.

Élie se présente devant ce prince et lui reproche son idolâtrie.

Il fait assembler tout le peuple et les prophètes de bahal sur le mont Carmel, il fait voir par un miracle que bahal n'était qu'une idole et après avoir ainsi confondu ces faux prophètes, il les fait tous mettre à mort. Après cela, DIEU envoie de la pluie et la famine cessa.

1 Plusieurs jours après, la parole de l'Éternel fut adressée à Elie, la troisième année, disant : Va, montre-toi à Achab, et je donnerai de la pluie sur la terre.

2 Elie donc s'en alla pour se montrer à Achab. Or, il y avait une grande famine dans Samarie.

3 Et Achab avait appelé Abdias, son maître d'hôtel. (Or, Abdias craignait fort l'Éternel ;

4 car, quand Jézabel exterminait les prophètes de l'Éternel, Abdias prit cent prophètes et les cacha, cinquante dans une caverne, et cinquante dans une autre, et il les y nourrit de pain et d'eau.)

5 Et Achab avait dit à Abdias : Va par le pays, vers toutes les fontaines et vers tous les torrents ; peut-être que nous trouverons de l'herbe et que nous sauverons la vie aux chevaux et aux mulets, et nous ne dépeuplerons pas le pays de bêtes.

6 Et ils partagèrent entre eux le pays, afin d'aller partout. Achab allait à part par un chemin ; et Abdias allait séparément par un autre chemin.

7 Et comme Abdias était en chemin, voilà, Elie le rencontra, et il le reconnut, et il tomba sur son visage, et dit : N'es-tu pas mon seigneur Elie ?

8 Et il lui répondit : C'est moi ; va, dis à ton seigneur : Voici Elie.

9 Et Abdias dit : Quel péché ai-je fait, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab, pour me faire mourir ?

10 L'Éternel ton DIEU est vivant, qu'il n'y a point de nation, ni de royaume, où mon seigneur n'ait envoyé pour te chercher ; et on a répondu : Il n'y est point ; même il a fait jurer le royaume et la nation pour découvrir si l'on ne te pourrait point trouver.

11 Et maintenant tu dis : Va, et dis à ton seigneur : Voici Elie.

12 Et il arrivera que quand je serai parti d'avec toi, l'Esprit de l'Éternel te transportera en quelque lieu que je ne saurai point ; et je viendrai vers Achab pour lui déclarer ce que tu m'as dit ; et ne te trouvant point, il me tuera. Or, ton serviteur craint l'Éternel dès sa jeunesse.

13 N'a-t-on point dit à mon seigneur ce que je fis, quand Jézabel faisait tuer les prophètes de l'Éternel ; comment j'en cachai cent, cinquante dans une caverne et cinquante dans une autre, et comment je les y nourris de pain et d'eau ?

14 Et maintenant, tu dis : Va, et dis à ton seigneur : Voici Elie ; et il me tuera.

15 Mais Elie lui répondit : L'Éternel des armées, devant lequel je suis, est vivant, que certainement je me montrerai aujourd'hui à Achab.

16 Abdias donc s'en alla pour rencontrer Achab, et lui fit entendre ce qu'il avait vu ; et Achab alla au-devant d'Elie.

17 Et aussitôt qu'Achab eut vu Elie, il lui dit : N'es-tu pas celui qui trouble Israël ?

18 Mais Elie répondit : Je n'ai point troublé Israël ; mais c'est toi et la maison de ton père, en ce que vous avez abandonné les commandements de l'Éternel, et que vous avez marché après les Bahalims.

19 Mais maintenant envoie et fais assembler vers moi tout Israël sur la montagne de Carmel, avec les quatre cent cinquante prophètes de Bahal, et les quatre cents prophètes des bocages, qui mangent à la table de Jézabel.

20 Ainsi Achab envoya vers tous les enfants d'Israël, et il rassembla ces prophètes-là sur la montagne de Carmel.

21 Puis Elie s'approcha de tout le peuple, et dit : Jusqu'à quand boîterez-vous des deux côtés ? Si l'Éternel est DIEU, suivez-le, mais si c'est Bahal, suivez-le. Et le peuple ne lui répondit pas un mot.

22 Alors Elie dit au peuple : Je suis demeuré seul prophète de l'Éternel ; et les prophètes de Bahal sont au

nombre de quatre cent cinquante.

23 Qu'on nous donne deux veaux, qu'ils en choisissent un pour eux, qu'ils le mettent en pièces, et le mettent sur du bois, mais qu'ils n'y mettent point de feu ; et je préparerai l'autre veau, et je le mettrai sur du bois, et je n'y mettrai point de feu ;

24 et invoquez le nom de vos dieux ; et moi, j'invoquerai le nom de l'Éternel. Et que le DIEU qui répondra par le feu soit reconnu pour DIEU. Et tout le peuple répondit et dit : C'est bien dit.

25 Et Elie dit aux prophètes de Bahal : Choisissez un veau, et préparez-le les premiers ; car vous êtes en plus grand nombre ; et invoquez le nom de vos dieux ; mais n'y mettez point de feu.

26 Ils prirent donc un veau qu'on leur donna, et ils le préparèrent et ils invoquèrent le nom de Bahal depuis le matin jusqu'à midi, disant : Bahal, exauce-nous ; mais il n'y avait ni voix ni réponse ; et ils sautaient par-dessus l'autel qu'on avait fait.

27 Et sur le midi Elie se moquait d'eux, et disait : Criez à haute voix, car il est dieu ; mais il pense à quelque chose, ou il est après quelque affaire, ou il est en voyage ; peut-être qu'il dort, et il s'éveillera.

28 Ils criaient donc à haute voix, et il se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes, selon leur coutume jusqu'à ce que le sang coulât sur eux.

29 Et lorsque le midi fut passé, et qu'ils eurent fait les prophètes jusqu'au temps qu'on offre l'oblation du soir, sans qu'il n'y eût ni voix ni réponse, ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'ils faisaient,

30 alors Elie dit à tout le peuple : Approchez-vous de moi ; et tout le peuple s'approcha de lui, et il répara l'autel de l'Éternel, qui était démoli.

31 Puis Elie prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfants de Jacob, auquel la parole de l'Éternel avait été adressée, en lui disant : Israël sera ton nom.

32 Et il bâtit de ces pierres un autel au nom de l'Éternel ; puis il fit un canal, de la capacité de deux sacs de semence autour de l'autel ;

33 et il rangea le bois, et mit le veau en pièces, et le mit sur le bois.

34 Et il dit : Emplissez quatre cruches d'eau, et versez-les sur l'holocauste, et sur le bois. Puis il dit : Faites-le encore pour la deuxième fois ; et ils le firent pour la deuxième fois. Il dit encore : Faites-le encore pour la troisième fois ; et ils le firent pour la troisième fois ;

35 de sorte que les eaux allaient autour de l'autel ; et même il remplit le canal d'eau.

36 Et au temps qu'on offre l'oblation, Elie le prophète s'approcha et dit : Ô Éternel, DIEU d'Abraham, d'Isaac et d'Israël ! qu'on connaisse aujourd'hui que tu es DIEU en Israël, et que je suis ton serviteur, et que j'ai fait toutes ces choses selon ta parole.

37 Exauce-moi, Éternel, exauce-moi ; et que ce peuple connaisse que tu es l'Éternel DIEU, et que tu convertisses leur cœur.

38 Alors le feu de l'Éternel tomba, et il consuma l'holocauste et le bois, et les pierres, et la poudre, et il huma toute l'eau qui était au canal.

39 Et tout le peuple voyant cela, tomba sur son visage, et dit : c'est l'Éternel qui est DIEU, c'est l'Éternel qui est DIEU.

40 Et Elie leur dit : Saisissez les prophètes de Bahal, qu'il n'en échappe pas un. Ils les saisirent donc, et Elie les fit descendre au torrent de Kisçon, et il les fit égorger là.

41 Puis Elie dit à Achab : Monte, mange, et bois, car on entend le bruit d'une grande pluie.

42 Ainsi Achab monta pour manger et pour boire ; et Elie monta sur le haut de Carmel, et, se penchant contre terre, il mit son visage entre ses genoux.

43 Et il dit à son serviteur : Monte maintenant, et regarde vers la mer. Il monta donc, et regarda, et dit : Il n'y a rien. Et il lui dit : Retourne par sept fois.

44 À la septième fois, il dit : Voilà une petite nuée, comme la paume de la main d'un homme, qui monte de la mer. Alors il lui dit : Monte, et dis à Achab : Attelle ton chariot et descends, que la pluie ne te surprenne.

45 Et il arriva que les cieux s'obscurcirent de nuées de tous côtés, et que le vent s'éleva, et il y eut une grande pluie. Alors Achab monta sur son chariot, et vint à Jizréhel.

46 Et la main de l'Éternel fut sur Elie ; et s'étant ceint les reins, il courut devant Achab, jusqu'à l'entrée de Jizréhel.

RÉFLEXIONS

Il y a diverses considérations à faire sur ce chapitre :

I. La première que DIEU, voulant faire cesser la sécheresse et la famine qui affligeaient le royaume d'Israël, voulut que, comme c'était Élie qui avait annoncé la sécheresse, ce fût aussi lui qui promit de la pluie afin d'apprendre à Achab et à tout son royaume qu'il n'y avait point d'autre DIEU que l'Éternel dont ce prophète était le ministre.

II. L'on doit faire attention à la piété d'Abdias maître d'hôtel du roi qui, vivant dans une cour impie et sous un prince idolâtre qui faisait mourir les prophètes du Seigneur, cacha et nourrit cent de ces prophètes et marqua tant de respect pour Élie. Cet exemple montre que dans les temps et dans les lieux les plus corrompus il y a toujours quelques gens de bien et cette belle action d'Abdias doit apprendre aux grands à aimer la religion et à protéger ceux qui en sont les vrais ministres.

III. Il faut remarquer le zèle et le courage avec lequel Élie reprocha à Achab son idolâtrie et son impiété sans craindre la colère de ce roi qui était irrité contre lui. Mais DIEU, qui inspira à Élie cette résolution, retint la malice d'Achab et le disposa même à faire ce qu'Élie lui demanda et à assembler les prophètes de bahal et ceux de Jézabel sur le mont Carmel.

IV. Le moyen qu'Élie proposa pour faire voir que bahal n'était qu'une idole marque une grande foi dans Élie et qu'il était assuré que DIEU l'exaucerait.

V. Ce prophète fit un miracle bien remarquable lorsqu'en présence d'Achab et des Israélites il fit descendre le feu du Ciel sur son sacrifice, ce que les faux prophètes n'avaient pu faire avec toutes leurs prières et leurs cérémonies superstitieuses. Il parut alors clairement que bahal n'était qu'une idole et que ceux qui étaient les ministres n'étaient que des imposteurs. L'effet que ce miracle produisit, fut aussi très remarquable, puisque tout le peuple s'écria : *C'est l'Éternel qui est DIEU* et que l'on fit alors mourir par le commandement d'Élie les prophètes de bahal.

Au reste, Élie, en ordonnant que l'on mit à mort ces faux prophètes, ne fit que suivre ce qui était prescrit dans la loi où DIEU commandait expressément que l'on fit mourir tous ceux qui entraîneraient le peuple à l'idolâtrie.

Ce qu'Élie disait aux Israélites : *Jusques à quand boiterez-vous de deux côtés ? Si l'Éternel est DIEU, suivez-le et si c'est bahal, suivez-le*, mérite une singulière attention.

Comme DIEU ne pouvait souffrir la tiédeur des Israélites qui étaient partagés entre son service et le service des idoles, il ne veut point non plus un amour partagé entre lui et le monde.

Enfin, on voit que DIEU, par un effet de sa bonté envers son peuple envoya de la pluie, mais il ne le fit qu'après que le peuple eut donné des marques publiques de sa repentance. Et ce fut à la parole d'Élie que la pluie vint comme ç'avait été à sa parole que le Ciel avait été fermé si longtemps. Toute cette suite de merveille étaient destinées à retirer les dix tribus du culte des idoles et à conserver dans ce royaume-là la connaissance du vrai DIEU qui autrement y aurait été presque entièrement éteinte sous le règne d'Achab.

L'apôtre St. Jacques fait une réflexion particulière sur ce qu'Élie ferma et ouvrit le ciel par ses prières lorsqu'il dit au chapitre V de son épître : *La prière du juste faite avec zèle est d'une grande efficace. Élie était un homme sujet aux mêmes affections que nous et cependant il pria qu'il ne plût point et il ne plut point sur la terre pendant trois ans et demi. Et il pria de nouveau et le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit.*

CHAPITRE XIX

La reine Jézabel, femme du roi Achab, voulant faire mourir Élie, il s'enfuit dans un désert mais DIEU lui envoya un ange qui le consola et lui donna de la nourriture, après quoi il marcha quarante jours et quarante nuits et arriva à la montagne de Horeb.

Le Seigneur lui apparut en ce lieu-là et lui fit connaître qu'il n'était pas resté le seul prophète du vrai DIEU et qu'il y avait encore en Israël plusieurs personnes qui n'adoraient pas l'idole bahal.

Il lui ordonna d'oindre Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Israël et Élisée pour être prophète.

1 Or, Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Elie et comment il avait entièrement tué par l'épée tous les prophètes.

2 Et Jézabel envoya un messenger vers Elie, pour lui dire : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur, si demain à cette heure je ne te mets dans le même état que l'un d'eux.

3 Et Elie voyant cela, se leva, et s'en alla comme son cœur le lui disait, et s'en vint à Béer-scébah, qui est de la tribu, de Juda, et laissa là son serviteur.

4 Mais il s'en alla au désert ; et il fit une journée de chemin, et étant venu, il s'assit sous un genêt, et il demanda que DIEU retirât son âme, et il dit : C'est assez, ô Éternel, prends maintenant mon âme ; car je ne suis pas meilleur que mes pères.

5 Puis il se coucha, et s'endormit sous ce genêt ; et voici, un ange le toucha et lui dit : Lève-toi, mange.

6 Et il regarda, et voici à son chevet un gâteau cuit aux charbons, et une bouteille d'eau ; il en mangea donc et but, et se recoucha.

7 Et l'ange de l'Éternel retourna pour la seconde fois, et le toucha, et dit : Lève-toi, mange ; car le chemin est trop grand pour toi.

8 Il se leva donc, et mangea, et but ; et avec la force que lui donna ce repas, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de DIEU.

9 Et là il entra dans une caverne, et il y passa la nuit. Ensuite la parole de l'Éternel lui fut adressée, et l'Éternel lui dit : Que fais-tu ici, Elie ?

10 Et il répondit : J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel, le DIEU des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance ; ils ont démoli tes autels, et ils ont tué tes prophètes avec l'épée ; et je suis demeuré moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

11 Et il lui dit : Sors et tiens-toi sur la montagne devant l'Éternel ; et voici, l'Éternel passait, et un grand vent et très impétueux, qui fendait les montagnes et brisait les rochers, allait devant l'Éternel ; mais l'Éternel n'était point dans ce vent. Après le vent il se fit un tremblement ; mais l'Éternel n'était point dans ce tremblement.

12 Après le tremblement venait un feu ; mais l'Éternel n'était point dans ce feu. Après le feu on entendait un son doux et subtil.

13 Et il arriva que sitôt qu'Elie l'eut entendu, il enveloppa son visage de son manteau, et sortit, et se tint à l'entrée de la caverne, et voici, une voix lui fut adressée, et lui dit : Que fais-tu ici, Elie ?

14 Et il répondit : J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel, le DIEU des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance ; ils ont démoli tes autels, et ils ont tué tes prophètes avec l'épée, et je suis demeuré moi seul, et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

15 Mais l'Éternel lui dit : Va, retourne-t'en par ton chemin du désert à Damas ; et quand tu y seras entré, tu oindras Hazaël pour roi sur la Syrie ;

16 Tu oindras aussi Jéhu, fils de Nimsci, pour roi sur Israël, et tu oindras Elisée, fils de Sçaphat, qui est d'Abel-méhola, pour prophète en ta place.

17 Et il arrivera que quiconque échappera de l'épée de Hazaël, sera mis à mort par Jéhu ; et quiconque échappera de l'épée de Jéhu, sera mis à mort par Elisée.

18 Mais je me suis réservé sept mille hommes de reste en Israël, savoir, tous ceux qui n'ont point fléchi leurs genoux devant Bahal, et dont la bouche ne l'a point baisé.

19 Elie donc partit de là, et il trouva Elisée, fils de Sçaphat, qui labourait, ayant douze couples de bœufs devant lui. Et il était avec la douzième. Quand Elie eut passé vers lui, il jeta son manteau sur lui.

20 Et Elisée laissa ses bœufs, et courut après Elie, et dit : Je te prie que je prenne congé de mon père et de ma mère ; et puis je te suivrai. Et il lui dit : Va, et reviens ; car que t'ai-je fait ?

21 Il s'en retourna donc d'avec lui, et il prit un couple de bœufs, et les sacrifia ; et de l'attelage des bœufs il en bouillit la chair, et la donna au peuple ; et ils mangèrent. Puis il se leva, et suivit Elie, et il le servait.

RÉFLEXIONS

On voit ici premièrement que la reine Jézabel jura la mort d'Élie au lieu d'être touchée des miracles qu'il avait faits en confondant les sacrificateurs de bahal sur le mont Carmel et en faisant venir la pluie après cette grande sécheresse qui avait duré si longtemps. Cette résolution marque une malice et un endurcissement inconcevable. Mais quand les impies sont parvenus à un certain degré de méchanceté, ils s'obstinent de plus en plus et ce qui devait fléchir leur cœur et les humilier ne fait que les irriter davantage.

II. La douleur que ressentit alors le prophète Élie et la prière qu'il fit à DIEU de le retirer du monde marquent son grand zèle quoiqu'on y voie pourtant quelque infirmité.

Tous ceux qui aiment DIEU véritablement sont animés du même zèle et rien ne les afflige plus vivement et ne leur rend la vie plus amère que quand ils voient l'impiété régner parmi les hommes.

III. DIEU pour adoucir l'affliction d'Élie et pour le fortifier lui envoya un ange et il le fit subsister miraculeusement pendant quarante jours par le moyen d'un seul repas, même il voulut bien apparaître à lui

dans une vision et le consoler en l'assurant qu'il s'était réservé sept mille personnes dans le royaume d'Israël, lesquels n'avaient pas adoré baal.

Voilà qui montre que DIEU aime et console ceux qui s'affligent pour les intérêts de sa gloire, qu'il ne faut jamais perdre courage dans les temps fâcheux et qu'au milieu de la plus grande corruption il y a toujours un reste d'élus qui servent DIEU avec pureté. C'est la remarque que St. Paul fait sur cette histoire au chapitre XI de l'épître aux Romains.

Enfin, DIEU commanda à Élie d'oindre Hazaël pour être roi de Syrie, Jéhu pour roi sur Israël et Élisée pour être prophète à sa place. Ces trois personnes furent choisies de DIEU pour exécuter ses jugements sur la maison d'Achab ainsi que la suite de cette histoire nous l'apprend. Puisque DIEU donnait des rois aux Israélites des dix tribus et qu'il y suscitait des prophètes revêtus de dons extraordinaires tels qu'étaient Élie et Élisée, il paraît qu'il prenait soin de ce peuple et qu'il ne l'avait pas abandonné. On voit même par ce qu'Élie fit en oignant Hazaël pour être roi de Syrie que DIEU donnait des rois quand il le trouvait à propos aux peuples voisins et que les prophètes du Seigneur étaient respectés parmi ces peuples.

D'où nous recueillons que c'est DIEU qui ôte et établit les rois comme c'est aussi lui qui suscite à son église des prophètes et des docteurs à la place de ceux qu'il retire de ce monde.

CHAPITRE XX

Ben-hadad, roi de Syrie, fait la guerre à Achab roi d'Israël.

Un prophète prédit à Achab que DIEU le délivrerait par un petit nombre de personnes, ce qui arriva.

Ensuite Ben-hadad ayant attaqué Achab une seconde fois, il fut encore vaincu et réduit à demander la paix et la vie, ce qu'Achab lui accorda et même il traita alliance avec lui, de quoi il fut repris par un prophète.

1 Alors Ben-Hadad, roi de Syrie, rassembla toute son armée, et il y avait trente-deux rois avec lui, avec ses chevaux, et ses chariots ; puis il monta, et il assiégea Samarie, et combattit contre elle ;

2 et il envoya des députés à Achab, roi d'Israël, dans la ville ;

3 et il lui fit dire : Ainsi a dit Ben-Hadad : Ton argent et ton or est à moi, et tes femmes aussi et tes beaux enfants sont à moi.

4 Et le roi d'Israël répondit, et dit : Mon seigneur, je suis à toi, comme tu le dis, et tout ce que j'ai.

5 Les députés retournèrent encore, et dirent : Ainsi a dit expressément Ben-Hadad : Puisque je t'ai envoyé dire : Donne-moi ton argent et ton or, ta femme et tes enfants,

6 certainement, demain en ce même temps j'envverrai mes serviteurs chez toi, qui fouilleront ta maison, et les maisons de tes serviteurs, et se saisiront de tout ce que tu prends plaisir à voir, et l'emporteront.

7 Alors le roi d'Israël appela tous les anciens du pays, et dit : Considérez, je vous prie, et voyez que cet homme ne cherche que du mal ; car il avait envoyé vers moi pour avoir mes femmes, mes enfants, mon argent, et mon or, et je ne lui avais rien refusé.

8 Et tous les anciens et tout le peuple lui dirent : Ne l'écoute point, et n'acquiesce point à sa demande.

9 Il répondit donc aux députés de Ben-Hadad : Dites au roi, mon seigneur : Je ferai tout ce que tu envoyas dire la première fois à ton serviteur ; mais je ne pourrais faire ce que tu demandes à présent. Et les députés s'en allèrent, et lui rapportèrent cette réponse.

10 Alors Ben-Hadad renvoya vers lui, disant : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur, si la poudre de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de ceux du peuple qui me suivent.

11 Mais le roi d'Israël répondit, et dit : Dites-lui : Que celui qui se revêt des armes, ne se glorifie pas comme celui qui les quitte.

12 Et il arriva qu'aussitôt que Ben-Hadad eut entendu cette réponse (il buvait alors dans les tentes avec les rois), il dit à ses serviteurs : Rangez-vous en bataille ; et ils se rangèrent en bataille contre la ville.

13 Alors voici un prophète qui vint vers Achab, roi d'Israël, et dit : Ainsi a dit l'Eternel : N'as-tu pas vu cette grande multitude ? Voilà, je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains, et tu sauras que je suis l'Eternel.

14 Et Achab dit : Par qui ? Et il répondit : Ainsi a dit l'Eternel : Par les valets des gouverneurs des provinces. Et il dit : Qui est-ce qui commencera le combat ? Et il lui répondit : Toi.

15 Alors il fit le dénombrement des valets des gouverneurs des provinces, qui furent deux cent trente et deux. Après eux il fit le dénombrement de tout le peuple, de tous les enfants d'Israël, et ils étaient sept mille.

16 Et ils sortirent en plein midi, lorsque Ben-Hadad buvait, s'enivrant dans les tentes, lui et les trente-deux rois qui étaient venus à son secours.

17 Les valets donc des gouverneurs des provinces sortirent les premiers ; et Ben-Hadad envoya quelques personnes qui le lui rapportèrent, disant : Il est sorti des gens de Samarie.

18 Et il dit : Soit qu'ils soient sortis pour la paix, soit qu'ils soient sortis pour faire la guerre, saisissez-les tout vifs.

19 Les valets donc des gouverneurs des provinces sortirent de la ville, et l'armée qui était après eux ;

20 et chacun d'eux frappa son homme, de sorte que les Syriens s'enfuirent, et Israël les poursuivit ; et Ben-Hadad, roi de Syrie, se sauva sur un cheval, et les cavaliers en firent de même.

21 Et le roi d'Israël sortit, et frappa les chevaux et les chariots, de sorte qu'il frappa les Syriens d'une grande défaite.

22 Ensuite le prophète vint vers le roi d'Israël, et lui dit : Va, fortifie-toi, et considère, et prends garde à ce que tu auras à faire ; car l'an révolu, le roi de Syrie montera contre toi.

23 Et les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont des dieux de montagne ; c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous, mais combattons contre eux dans la campagne ; certainement nous serons plus forts qu'eux.

24 Fais donc ceci : ôte chacun de ces rois de leur poste, et mets en leur place des capitaines ;

25 puis lève une armée semblable à celle que tu as perdue, et autant de chevaux, et autant de chariots, et nous combattons contre eux dans la campagne ; et tu verras si nous ne sommes pas plus forts qu'eux. Et il écouta ce qu'ils lui dirent, et fit ainsi.

26 Ainsi, un an après, Ben-Hadad fit le dénombrement des Syriens, et monta à Aphek pour combattre contre Israël.

27 Et on fit aussi le dénombrement des enfants d'Israël ; et s'étant fournis de vivres, ils marchèrent contre les Syriens. Les enfants d'Israël campèrent vis-à-vis d'eux, et ils ne paraissaient pas plus que deux troupeaux de chèvres ; mais les Syriens remplissaient la terre.

28 Alors l'homme de DIEU vint, et parla au roi d'Israël, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que les Syriens ont dit : L'Éternel est dieu des montagnes, mais il n'est point dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude, et vous saurez que je suis l'Éternel.

29 Sept jours durant ils demeurèrent campés les uns vis-à-vis des autres ; mais au septième jour ils en vinrent aux mains, et les enfants d'Israël battirent cent mille hommes de pied des Syriens en un jour ;

30 et le reste s'enfuit dans la ville d'Aphek, où la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui étaient demeurés de reste ; et Ben-Hadad s'enfuit, et entra dans la ville ; et se cacha dans le cabinet d'une chambre.

31 Et ses serviteurs lui dirent : Voici maintenant, nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont des rois doux ; maintenant donc, mettons des sacs sur nos reins et des cordes à nos têtes, et sortons vers le roi d'Israël ; peut-être qu'il te sauvera la vie.

32 Ils se ceignirent donc de sacs autour de leurs reins, et de cordes autour de leurs têtes, et vinrent vers le roi d'Israël, et dirent : Ton serviteur Ben-Hadad dit : Je te prie que je vive. Et il répondit : Vit-il encore ? Il est mon frère.

33 Et ces gens tirèrent de là un bon augure, et ils se hâtèrent de savoir précisément s'ils auraient de lui ce qu'ils prétendaient ; et ils dirent : Ben-Hadad est-il ton frère ? Et il répondit : Allez, et l'amenez. Ben-Hadad donc sortit vers lui, et Achab le fit monter sur son chariot.

34 Et Ben-Hadad lui dit : Je rendrai les villes que mon père avait prises à ton père, et tu te feras des places dans Damas comme mon père avait fait dans Samarie. Et moi, répondit Achab, je te renverrai avec ce traité. Il fit donc un traité avec lui et le laissa aller.

35 Alors quelqu'un d'entre les fils des prophètes dit à son compagnon, par l'ordre de l'Éternel : Frappe-moi, je te prie ; mais il refusa de le frapper.

36 Et il lui dit : Parce que tu n'as point obéi à la parole de l'Éternel, voilà, tu vas te séparer de moi, et un lion te tuera. Quand il se fut séparé d'avec lui, un lion le trouva et le tua.

37 Puis il trouva un autre homme et lui dit : Frappe-moi, je te prie. Et cet homme-là ne manqua pas à le frapper, et il le blessa.

38 Après cela, le prophète s'en alla et s'arrêta, attendant le roi sur le chemin, et se déguisa ayant un bandeau sur les yeux.

39 Et comme le roi passait, il cria vers le roi et dit : Ton serviteur était allé au milieu du combat ; et voilà, quelqu'un, se retirant, m'a amené un homme, et m'a dit : Garde cet homme, et s'il vient à s'échapper, ta vie en répondra, ou tu en paieras un talent d'argent.

40 Et il est arrivé que, comme ton serviteur faisait quelques affaires çà et là, cet homme-là ne s'est point trouvé. Et le roi d'Israël lui répondit : Telle est ta condamnation ; et tu en as décidé.

41 Alors cet homme ôta promptement le bandeau de dessus ses yeux, et le roi d'Israël reconnut qu'il était d'entre les prophètes.

42 Et ce prophète lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as laissé aller d'entre tes mains l'homme que j'avais condamné à l'interdit, ta vie répondra pour la sienne, et ton peuple pour son peuple.

43 Mais le roi d'Israël se retira dans sa maison tout chagrin et indigné, et vint à Samarie.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici que quoi qu'Achab fût un roi idolâtre et méchant, DIEU lui accorda par deux fois la victoire sur les Syriens. DIEU le fit pour punir l'orgueil de Ben-hadad et des Syriens parce qu'ils avaient attaqué Achab d'une manière injuste et surtout parce qu'ils avaient blasphémé contre le DIEU d'Israël en disant que l'Éternel était un DIEU des montagnes et non un DIEU des vallées. Par là aussi DIEU voulait donner à Achab des marques de sa bonté et de son support et lui apprendre et à tout son peuple combien ils avaient de tort de continuer dans leur idolâtrie et de ne pas adorer DIEU seul qui déployait ainsi sa puissance en leur faveur. Et afin qu'ils ne doutassent pas que c'était DIEU qui leur donnait la victoire, un prophète du Seigneur la promit à Achab et lui dit qu'elle serait remportée par un petit nombre de personnes. Cette histoire fait voir que DIEU confond les superbes, qu'il punit ceux qui attaquent les autres injustement et qu'il donne des marques de sa bonté même aux plus grands pécheurs pour les inviter à la repentance.

Au reste DIEU fit reprendre Achab par un prophète d'avoir épargné Ben-hadad et fait alliance avec lui parce que DIEU voulait se servir d'Achab pour ôter du monde Ben-hadad qui était un prince fier et injuste et pour abaisser l'orgueil et la puissance des Syriens.

CHAPITRE XXI

Un homme nommé Naboth ayant refusé de vendre sa vigne au roi Achab, la reine Jézabel le fit lapider sur la déposition de deux faux témoins.

Mais Élie par l'ordre de DIEU alla reprocher à Achab ce crime et toutes ses impiétés, il dénonça que sa maison serait exterminée et que les chiens lècheraient son sang et mangeraient Jézabel sa femme.

Achab effrayé de ces menaces s'humilia, ce qui fit que DIEU dit qu'il ne les exécuterait qu'après sa mort.

1 Il arriva après ces choses, que Naboth Jizréhélite ayant une vigne, qui était à Jizréhel, près du palais d'Achab, roi de Samarie,

2 Achab parla à Naboth, disant : Donne-moi ta vigne, afin que j'en fasse un jardin de verdure ; car elle est proche de ma maison, et au lieu de cette vigne je t'en donnerai une meilleure ; ou, si cela t'accommoder mieux, je te donnerai de l'argent autant qu'elle vaut.

3 Mais Naboth répondit à Achab : Que l'Éternel me garde de te donner l'héritage de mes pères !

4 Et Achab vint en sa maison tout chagrin et indigné pour la parole que lui avait dite Naboth Jizréhélite, disant : Je ne te donnerai point l'héritage de mes pères ; et il se coucha sur son lit, et tourna son visage, et ne mangea rien.

5 Alors Jézabel sa femme entra vers lui, et lui dit : D'où vient que ton esprit est si triste ? Et pourquoi ne manges-tu rien ?

6 Et il lui répondit : Parce que j'ai parlé à Naboth Jizréhélite, et je lui ai dit : Donne-moi ta vigne pour de l'argent ; ou s'il te plaît, je te donnerai une autre vigne au lieu de celle-là ; et il m'a dit : Je ne te donnerai point ma vigne.

7 Alors Jézabel sa femme lui dit : Serais-tu maintenant roi sur Israël ? Lève-toi, mange quelque viande, et que ton cœur se réjouisse ; je te donnerai la vigne de Naboth Jizréhélite.

8 Et elle écrivit des lettres au nom d'Achab, et les scella de son sceau, et envoya ces lettres aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth et qui y habitaient avec lui ;

9 et elle écrivit dans ces lettres ce qui suit : Publiez un jeûne, et faites tenir Naboth à la tête du peuple ;

10 et faites tenir deux scélérats vis-à-vis de lui, et qu'ils témoignent contre lui, disant : Tu as blasphémé contre DIEU et le roi. Ensuite vous le mènerez dehors, et vous le lapiderez, et qu'il meure.

11 Et les gens de la ville de Naboth, savoir, les anciens et les magistrats qui habitaient dans sa ville, firent comme Jézabel leur avait mandé, et selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées.

12 Car ils publièrent un jeûne, et firent tenir Naboth à la tête du peuple.

13 Et deux scélérats entrèrent, qui se tinrent vis-à-vis de lui, et ces scélérats témoignèrent contre Naboth, en la présence du peuple, disant : Naboth a blasphémé contre DIEU et le roi. Puis ils le menèrent hors de la ville et l'assommèrent de pierres, de sorte qu'il mourut.

14 Après cela ils envoyèrent vers Jézabel, pour lui dire : Naboth a été lapidé, et il est mort.

15 Et il arriva qu'aussitôt que Jézabel eut entendu que Naboth avait été lapidé, et qu'il était mort, elle dit à Achab : Lève-toi, mets-toi en possession de la vigne de Naboth Jizréhélite, qui avait refusé de te la donner pour de l'argent ; car Naboth n'est plus en vie, mais il est mort.

16 Ainsi dès qu'Achab eut entendu que Naboth était mort, il se leva pour descendre dans la vigne de Naboth Jizréhélite, et pour s'en mettre en possession.

17 Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Elie Tisçbite, disant :

18 Lève-toi, descends au-devant d'Achab, roi d'Israël, qui est à Samarie ; voilà, il est dans la vigne de Naboth, où il est descendu pour s'en mettre en possession.

19 Et tu lui parleras, et lui diras : Ainsi a dit l'Eternel : N'as-tu pas tué, et même, ne t'es-tu pas mis en possession ? Puis tu lui parleras ainsi, et tu diras : Ainsi a dit l'Eternel : Comme les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi ton propre sang.

20 Et Achab dit à Elie : M'as-tu trouvé, mon ennemi ? Mais il lui répondit : Oui, je t'ai trouvé, parce que tu t'es vendu pour faire ce qui déplaît à l'Eternel.

21 Voici, je vais faire venir du mal sur toi, et je t'exterminerai entièrement, et je retrancherai ce qui appartient à Achab, jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël ;

22 et je mettrai ta maison dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Nébat, et la maison de Bahasça, fils d'Ahija ; à cause du péché par lequel tu m'as irrité et as fait pécher Israël.

23 L'Eternel parla aussi contre Jézabel, disant : Des chiens mangeront Jézabel près du rempart de Jizréhel.

24 Celui qui appartient à Achab, qui mourra dans la ville, sera mangé par les chiens ; et celui qui mourra aux champs, sera mangé par les oiseaux des cieux.

25 En effet, il n'y avait point eu de roi semblable à Achab, qui se fût vendu pour faire ce qui est mauvais devant l'Eternel, selon que sa femme Jézabel l'induisait.

26 De sorte qu'il se rendit fort abominable, allant après les dieux infâmes, comme avaient fait les Amorrhéens que l'Eternel avait chassés de devant les enfants d'Israël.

27 Et il arriva qu'aussitôt qu'Achab eut entendu ces paroles, il déchira ses vêtements, et mit un sac sur sa chair, et jeûna, et il était couché, enveloppé d'un sac, et il se traînait en marchant.

28 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Elie Tisçbite, disant :

29 N'as-tu pas vu qu'Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai point venir ce mal en son temps ; ce sera dans les jours de son fils que je ferai venir ce mal sur sa maison.

RÉFLEXIONS

Voici une histoire sur laquelle il faut faire de sérieuses réflexions :

I. Nous devons reconnaître premièrement, en considérant les crimes que le roi Achab commit pour acquérir la vigne de Naboth, que l'on ne doit jamais désirer le bien d'autrui et que ce désir, qui est déjà criminel en lui-même, peut avoir de funestes suites et porter à de très grands péchés. Achab était d'autant plus coupable que ce qu'il exigeait de Nabot était contraire à la loi de DIEU qui voulait que les héritages fussent conservés dans les familles.

II. Le moyen dont la reine Jézabel se servit pour faire périr Naboth, en le faisant accuser par de faux témoins d'avoir blasphémé, marque une insigne méchanceté et la dernière impiété, mais on a encore plus d'horreur de voir qu'il se trouvât des faux témoins qui se laissèrent subordonner et des juges qui condamnèrent cet innocent.

Mais comme il y a toujours eu des princes injustes, il s'est aussi toujours trouvé des personnes capables de tout faire pour leur agréer.

III. Quoi que ce fût Jézabel qui donna les ordres pour faire mourir Naboth, Achab était aussi coupable de ce meurtre, non seulement parce qu'il y avait donné occasion, mais parce qu'il consentit aux conseils pernicieux de sa femme et qu'après la mort de Naboth il prit possession de sa vigne.

Celui qui consent à un crime et qui veut en tirer du profit, est aussi coupable que celui qui l'ordonne ou qui le commet.

IV. Élie alla dénoncer les terribles jugements de DIEU au roi Achab et cela dans le temps que ce prince allait se mettre en possession de la vigne de Naboth.

On voit par-là que la punition suit de près les grands crimes et surtout la violence, l'injustice et l'effusion du sang et que la possession des biens que l'on acquiert par des voies criminelles est rarement longue et heureuse.

V. La description qui est faite dans ce chapitre de l'extrême impiété d'Achab et ce qui est dit : *Qu'il n'y avait point eu de roi semblable à lui qui se fut vendu pour faire ce qui déplait à DIEU et pour l'irriter* justifie les menaces que DIEU lui fit dénoncer et doit nous donner une grande crainte de tomber dans le dernier degré de la méchanceté.

Cependant, il est dit sur la fin de cette histoire qu'Achab effrayé des menaces d'Élie s'humilia, qu'il jeûna et qu'il se couvrit d'un sac et que DIEU le voyant humilié dit à Élie qu'il différerait l'exécution de ses menaces jusqu'après la mort de ce prince. Cette particularité est bien remarquable.

Voici un exemple de l'infinie bonté dont DIEU est animé envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient. Nous devons penser sur cela que si la repentance d'Achab apaisa le Seigneur pour un temps parce qu'il avait quelque sincérité, quoi qu'elle ne fût pas de durée, l'on doit croire beaucoup plus que ceux qui se repentent de tout leur cœur et qui persévèrent dans la repentance obtiendront infailliblement de la miséricorde divine le pardon de leurs péchés.

CHAPITRE XXII

Josaphat, quatrième roi de Juda, se joint avec Achab, roi d'Israël, pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s'informer de la volonté de DIEU. Sur quoi le prophète Michée ayant été consulté, il prédit que DIEU ne bénirait pas cette entreprise quoi que quatre cents faux prophètes promissent un succès heureux à Achab. Ce prince, irrité contre Michée, le fit mettre en prison et livra bataille aux Syriens, mais il fut tué dans le combat et Josaphat fut en danger d'y perdre aussi la vie.

On voit sur la fin de ce chapitre une histoire abrégée du règne de Josaphat qui fut un roi pieux et de celui d'Achasja huitième roi d'Israël.

1 On demeura trois ans sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.

2 Puis, la troisième année, Josaphat, roi de Juda, étant descendu vers le roi d'Israël,

3 le roi d'Israël dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas bien que Ramoth de Galaad nous appartient ; et nous ne nous mettons point en devoir pour la retirer d'entre les mains du roi de Syrie ?

4 Et il dit à Josaphat : Ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre Ramoth de Galaad ? Et Josaphat répondit au roi d'Israël : Dispose de moi comme de toi, et de mon peuple comme de ton peuple, et de mes chevaux comme de tes chevaux.

5 Mais Josaphat dit au roi d'Israël : Je te prie qu'aujourd'hui tu t'informes de la parole de l'Eternel.

6 Et le roi d'Israël assembla environ quatre cents prophètes, auxquels il dit : Irai-je à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je ? Et ils répondirent : Monte ; car le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

7 Mais Josaphat dit : N'y a-t-il point ici encore quelque prophète de l'Eternel, afin que nous nous enquérions de lui ?

8 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l'Eternel ; mais je le hais ; car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal, quand il est question de moi ; c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle point ainsi.

9 Alors le roi d'Israël appela un officier, auquel il dit : Fais venir en diligence Michée, fils de Jimla.

10 Or, le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits, dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient en leur présence.

11 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Ainsi a dit l'Eternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les détruire.

12 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, et tu seras heureux, et l'Eternel la livrera entre les mains du roi.

13 Or, le messenger qui était allé appeler Michée, lui parla et lui dit : Voici, maintenant les prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi ; je te prie que ta parole soit semblable à celle de chacun d'eux, et prédis-lui du bien.

14 Mais Michée lui répondit : L'Éternel est vivant, que je dirai ce que l'Éternel me dira.

15 Il vint donc vers le roi, et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou nous en désisterons-nous ? Et il lui répondit : Monte ; tu seras heureux, et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.

16 Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je, afin que tu ne me dises que la vérité au nom de l'Éternel ?

17 Et il répondit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes, comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur ; et l'Éternel dit : Ces gens-ci sont sans seigneur ; que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

18 Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit qu'il ne prédit rien de bon quand il s'agit de moi, mais seulement du mal ?

19 Et Michée lui dit : C'est pourquoi, écoute la parole de l'Éternel ; j'ai vu l'Éternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux qui se tenait devant lui, à sa droite et à sa gauche.

20 Et l'Éternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab, afin qu'il monte et qu'il périsse à Ramoth de Galaad ? L'un disait d'une façon, et l'autre d'une autre.

21 Alors un esprit s'avança et se tint devant l'Éternel, et dit : Je le séduirai. Et l'Éternel lui dit : Comment ?

22 Et il répondit : Je sortirai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Et l'Éternel dit : Tu le séduiras, et même tu en viendras à bout. Sors et fais comme tu dis.

23 Maintenant donc, voici, l'Éternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tous tes prophètes ; mais l'Éternel a prononcé du mal contre toi.

24 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'approcha et frappa Michée sur la joue, et dit : Par où l'Esprit de l'Éternel m'a-t-il quitté pour te parler ?

25 Et Michée répondit : Voici, tu le verras dans ce jour-là que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.

26 Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée et qu'on le mène vers Amon, capitaine de la ville, et vers Joas, fils du roi.

27 Et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison, et qu'on ne lui donne à manger que très peu de pain, et très peu d'eau à boire, jusqu'à ce que je revienne en paix.

28 Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Éternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore : Ecoutez ceci, peuples, tous tant que vous êtes ici.

29 Le roi d'Israël donc monta avec Josaphat, roi de Juda, contre Ramoth de Galaad.

30 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise, et que j'aie au combat ; mais toi, revêts-toi de tes habits. Le roi d'Israël donc se déguisa, et vint au combat.

31 Or, le roi des Syriens avait commandé aux trente-deux capitaines de ses chariots, disant : Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit ni grand, sinon contre le roi d'Israël seul.

32 Il arriva donc que, dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est certainement le roi d'Israël. Et ils se détournèrent vers lui pour combattre contre lui ; mais Josaphat s'écria.

33 Et aussitôt que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.

34 Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force, et frappa le roi d'Israël entre les jointures de la cuirasse. Et le roi dit à son cocher : Détourne-toi et mène-moi hors du camp ; car on m'a fort blessé.

35 Et en ce jour-là le combat se renforça, et le roi d'Israël fut retenu dans son chariot vis-à-vis des Syriens, et il mourut sur le soir, et le sang de la plaie coulait dans le chariot.

36 Et sitôt que le soleil fut couché, on fit crier par le camp, disant : Que chacun se retire dans sa ville, et chacun dans son pays.

37 Le roi mourut donc, et il fut porté à Samarie, et y fut enseveli.

38 Et on lava le chariot dans le vivier de Samarie, et les chiens léchèrent son sang, comme aussi quand on lava ses armes, selon la parole que l'Éternel avait prononcée.

39 Le reste des actions d'Achab, tout ce qu'il a fait, et même la maison d'ivoire qu'il bâtit, et toutes les villes qu'il bâtit ; toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

40 Ainsi Achab s'endormit avec ses pères, et Achazia son fils régna en sa place.

41 Or, Josaphat, fils d'Asa, avait commencé à régner sur Juda, l'année quatrième d'Achab, roi d'Israël.

42 Et Josaphat était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était Hazuba, fille de Scilhi.

43 Et il suivit entièrement la voie d'Asa son père, et il ne s'en détourna point, faisant tout ce qui est droit devant l'Éternel.

44 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; le peuple y sacrifiait encore et y faisait des encensements.

45 Josaphat fit aussi la paix avec le roi d'Israël.

46 Le reste des actions de Josaphat, les exploits qu'il fit, et les guerres qu'il eut, ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois de Juda ?

47 Quant au reste de ceux qui s'étaient prostitués, qui étaient demeurés du temps d'Asa son père, il les extermina du pays.

48 Il n'y avait point alors de roi dans l'Idumée ; mais le gouverneur était vice-roi.

49 Josaphat équipa une flotte pour Tarsis, afin d'aller querir de l'or à Ophir ; mais elle n'y alla point, parce que les navires furent brisés à Hetsjon-Guéber.

50 Alors Achazia, fils d'Achab, dit à Josaphat : Que mes serviteurs aillent sur les navires avec les tiens ; mais Josaphat ne le voulut pas.

51 Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David son père ; et Joram son fils régna en sa place.

52 Achazia, fils d'Achab, commença à régner sur Israël à Samarie l'année dix-septième de Josaphat, roi de Juda ; et il régna deux ans sur Israël.

53 Et il fit ce qui déplait à l'Éternel, et suivit le train de son père, et le train de sa mère, et le train de Jéroboam, fils de Nébát, qui avait fait pécher Israël.

54 Il servit Bahal, et se prosterna devant lui, et il irrita l'Éternel, le DIEU d'Israël, comme avait fait son père.

RÉFLEXIONS

Le mauvais succès qu'eut l'union de Josaphat avec l'impie Achab montre qu'on ne saurait trop éviter de s'unir avec les méchants si l'on ne veut pas être enveloppé dans les malheurs qui tombent sur eux.

Josaphat marqua de la piété en voulant qu'on appelât un prophète du Seigneur avant que de s'engager dans le combat contre le roi de Syrie, mais il fit une grande faute, en ce qu'au lieu de suivre les conseils de Michée, il ne laissa pas d'aller à cette guerre. C'est bien fait de s'informer de la volonté de DIEU, mais il ne sert à rien de la connaître si on ne la suit pas.

Il est remarqué dans cette histoire que le roi Achab ajouta foi aux faux prophètes qui lui promettaient la victoire plutôt qu'à Michée qui lui parlait de la part du Seigneur.

Les hommes aiment la plupart être flattés et ils s'irritent contre ceux qui leur parlent sincèrement, mais DIEU livre à leur aveuglement ceux qui en usent de la sorte.

Ce fut ce qui arriva à Achab, DIEU le voyant obstiné permit qu'il fût séduit par les faux prophètes, mais il ne leur inspira pas un esprit menteur et il ne fut pas la cause de l'endurcissement de ce roi. L'événement vérifia au reste la prédiction de Michée. Achab fut tué, les chiens léchèrent son sang comme le prophète Élie l'avait prédit et Josaphat aurait perdu la vie dans le combat si DIEU ne l'eut préservé.

Telle est d'ordinaire l'issue des desseins où l'on s'engage contre la volonté de DIEU.

On recueille enfin dans ce chapitre que Josaphat était un prince religieux puisqu'il bannit autant qu'il lui fut possible l'idolâtrie et l'impureté de son royaume. Il n'en fut pas de même d'Achazia, roi d'Israël, aussi ne tarda-t-il pas à éprouver la vengeance céleste comme cela se voit dans la suite de cette histoire.

LE SECOND LIVRE

DES ROIS

ARGUMENT

Le second livre des rois contient l'histoire des rois de Juda et des rois d'Israël depuis la fin du règne de Josaphat et d'Achab jusqu'à la ruine des deux royaumes. On y voit comment le royaume d'Israël fut gouverné par les rois impies et idolâtres et comment il fut détruit par le roi d'Assyrie qui transporta les dix tribus, c'est ce qui se lit dans les XVII premiers chapitres. On a aussi dans ce livre l'histoire des rois de Juda depuis Josaphat jusqu'à Sédécias sous lequel la ville et le temple de Jérusalem furent pris et ruinés par les Caldéens et les Juifs emmenés captifs à Babylone. Tout cela arriva dans l'espace d'environ trois cents ans.

CHAPITRE I

Les Moabites se révoltent contre Achazia huitième roi d'Israël. Ce roi étant malade envoie consulter l'idole de bahal-zébug sur l'issue de sa maladie, mais Élie ayant rencontré les gens d'Achazia les reprend de ce qu'ils allaient aux idoles plutôt qu'au vrai DIEU et il leur dit que le roi mourrait.

Ce prophète fait descendre le feu du Ciel sur deux capitaines et sur leurs compagnies qu'Achazia avait envoyés pour le saisir. Et étant allé vers ce Roi, il lui prédit sa mort. Achazia meurt après avoir régné deux ans et Joram son frère régna à sa place.

1 Après la mort d'Achab, les Moabites se révoltèrent contre Israël.

2 Et Achazia tomba par le treillis de sa chambre haute qui était à Samarie, et il en fut malade ; et il envoya des députés auxquels il dit : Allez, consultez Bahal-Zébug, dieu de Hébron, si je relèverai de cette maladie.

3 Mais l'ange de l'Eternel parla à Elie Tisçbite, et lui dit : Lève-toi, monte au-devant des députés du roi de Samarie, et dis-leur : N'y a-t-il point de DIEU en Israël, que vous alliez consulter Bahal-Zébug, dieu de Hébron ?

4 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel : Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement. Et Elie s'en alla.

5 Et les députés retournèrent vers Achazia ; et il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenus ?

6 Et ils lui répondirent : Un homme est monté au-devant de nous, qui nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et dites-lui : Ainsi a dit l'Eternel : N'y a-t-il point de DIEU en Israël, que tu envoies consulter Bahal-Zébug, dieu de Hébron ? C'est pourquoi tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement.

7 Et il leur dit : Comment était fait cet homme qui est monté au-devant de vous, et qui vous a dit ces paroles ?

8 Et ils lui répondirent : C'est un homme vêtu de poil, qui a une ceinture de cuir, ceinte sur ses reins. Et il dit : C'est Elie Tisçbite.

9 Alors il envoya vers lui un capitaine de cinquante hommes, avec ses cinquante hommes, qui monta vers lui ; (et voilà, il se tenait sur le haut d'une montagne) et ce capitaine lui dit : Homme de DIEU, le roi a dit que tu descendes.

10 Mais Elie répondit et dit au capitaine des cinquante hommes : Si je suis homme de DIEU, que le feu descende des cieux, et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu descendit des cieux et le consuma, lui et ses cinquante hommes.

11 Et Achazia envoya encore un autre capitaine de cinquante hommes, avec ses cinquante hommes, qui prit

la parole et lui dit : Homme de DIEU, ainsi a dit le roi : Hâte-toi de descendre.

12 Mais Elie répondit et leur dit : Si je suis homme de DIEU, que le feu descende des cieux et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu de DIEU descendit des cieux, et le consuma, lui et ses cinquante hommes.

13 Et Achazia envoya encore un capitaine d'une troisième cinquantaine, avec ses cinquante hommes. Et ce troisième capitaine de cinquante hommes monta et vint, et se mit à genoux devant Elie, et le supplia, et lui dit : Homme de DIEU, je te prie que ma vie, et la vie de ces cinquante hommes tes serviteurs, te soit précieuse.

14 Voilà, le feu est descendu des cieux, et a consumé les deux premiers capitaines de cinquante hommes, avec leurs cinquante hommes, mais maintenant, que ma vie te soit précieuse.

15 Et l'ange de l'Éternel dit à Elie : Descends avec lui ; n'aie point peur de lui. Il se leva donc, et descendit avec lui vers le roi ;

16 et il lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as envoyé des messagers pour consulter Bahal-Zébug, dieu de Hébron, comme s'il n'y avait point de DIEU en Israël pour consulter sa parole, tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté ; mais tu mourras certainement.

17 Il mourut donc, selon la parole de l'Éternel, qu'Élie avait prononcée ; et Joram commença à régner en sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda ; parce qu'il n'avait point de fils.

18 Le reste des actions que fit Achazia, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre :

I. Que les menaces que DIEU avait faites contre la postérité du roi Achab commencèrent à s'exécuter sous le règne d'Achazia son fils. Les Moabites se révoltèrent contre lui, il fit une chute mortelle et il mourut après avoir vu deux de ses compagnies périr par le feu du Ciel.

II. Que ce prince, au lieu de profiter de sa maladie et des châtiments de DIEU, en vint jusqu'à ce degré d'impiété que de consulter les idoles. DIEU châtie les pécheurs pour les rappeler à lui, mais quand ils prennent occasion de ces châtiments même de l'offenser par de nouveaux crimes, c'est la marque du dernier endurcissement.

III. Il faut remarquer que si Élie fit consumer par le feu du Ciel les capitaines et les soldats que le roi avait envoyés pour le saisir, il ne le fit pas par un esprit de vengeance, ni de son mouvement particulier, mais qu'il le fit par un mouvement de l'esprit de DIEU et par son ordre, ce qui paraît en ce que DIEU déploya sa toute puissance et fit tomber le feu du Ciel à la parole d'Élie. DIEU fit ce miracle pour punir ces idolâtres, pour arrêter la fureur d'Achazia, pour l'empêcher de faire du mal à Élie qui devait aller lui parler et pour apprendre à ce prince et à tous ses sujets à craindre le vrai DIEU.

Ainsi cette action d'Élie n'autorise point la vengeance et c'est ce que notre Seigneur enseigna à ses disciples lorsqu'il les censura de ce qu'ils voulaient, à l'imitation d'Élie, faire descendre le feu du Ciel sur des Samaritains qui avaient refusé de le loger.

Achazia mourut après un règne fort court et cette mort étant arrivée ensuite de la prédication du prophète Élie, on doit la regarder comme une juste punition de DIEU sur ce prince idolâtre et impie.

CHAPITRE II

Le prophète Élie est enlevé au Ciel. Élisée son disciple et son successeur reçoit son esprit, et fait diverses merveilles qui tendaient à montrer que DIEU l'avait établi pour être prophète en Israël comme Élie l'avait été.

1 Lorsque l'Éternel voulait enlever Élie aux cieux par un tourbillon, Élie et Élisée venaient de Guilgal.

2 Et Élie dit à Élisée : Je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie jusqu'à Beth-el. Mais Élisée répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point ; ainsi ils descendirent à Beth-el.

3 Et les fils des prophètes qui étaient à Beth-el, sortirent vers Élisée, et lui dirent : Ne sais-tu pas bien qu'aujourd'hui l'Éternel va t'enlever ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi ; taisez-vous.

4 Élie lui dit : Élisée, je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie à Jéricho. Mais il lui répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent à Jéricho.

5 Et les fils des prophètes qui étaient à Jérico, vinrent vers Élisée, et lui dirent : Ne sais-tu pas bien que l'Éternel va t'enlever aujourd'hui ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi ; taisez-vous.

6 Et Élie lui dit : Je te prie, demeure ici ; car l'Éternel m'envoie jusqu'au Jourdain. Mais il répondit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent eux deux ensemble.

7 Et cinquante hommes d'entre les fils des prophètes vinrent, et se tinrent loin vis-à-vis ; et ils s'arrêtèrent tous deux auprès du Jourdain.

8 Alors Élie prit son manteau, et le plia, et en frappa les eaux qui se partagèrent çà et là, et ils passèrent tous deux à sec.

9 Quand ils furent passés, Élie dit à Élisée : Demande ce que tu veux que je te fasse, avant que je sois enlevé d'avec toi. Et Élisée répondit : Je te prie que j'aie de ton esprit autant que deux.

10 Et il lui dit : Tu as demandé une chose difficile ; si tu me vois enlever d'avec toi, cela t'arrivera ainsi ; mais si tu ne me vois pas, cela n'arrivera pas.

11 Et comme ils continuaient leur chemin, et qu'ils marchaient en parlant, voici un chariot de feu, et des chevaux de feu, qui les séparèrent l'un de l'autre. Et Élie monta aux cieux par un tourbillon.

12 Et Élisée le regardant, criait : Mon père, mon père, chariot d'Israël, et sa cavalerie ; et il ne le vit plus ; et prenant ses vêtements, il les déchira en deux pièces ;

13 et il leva le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et il s'en retourna et s'arrêta sur le bord du Jourdain ;

14 Et il prit le manteau d'Élie, qui était tombé de dessus lui, et il en frappa les eaux, et dit : Où est l'Éternel, le DIEU d'Élie, l'Éternel même ? Il frappa donc les eaux, et elles se partagèrent çà et là ; et Élisée passa.

15 Quand les fils des prophètes qui étaient à Jérico, vis-à-vis, l'eurent vu, ils dirent : L'esprit d'Élie s'est posé sur Élisée. Et ils vinrent au-devant de lui, et se prosternèrent devant lui en terre ;

16 et ils lui dirent : Voici maintenant avec tes serviteurs cinquante hommes vaillants ; nous te prions qu'ils s'en aillent chercher ton maître, de peur que l'esprit de l'Éternel ne l'ait enlevé, et ne l'ait jeté dans quelque montagne, ou dans quelque vallée. Et il répondit : N'y envoyez point.

17 Mais ils le pressèrent tant par leurs paroles, qu'il en était honteux ; et il dit : Envoyez-y. Et ils envoyèrent ces cinquante hommes, qui le cherchèrent pendant trois jours ; mais ils ne le trouvèrent point.

18 Et ils retournèrent vers Élisée, qui était demeuré à Jérico ; et il leur dit : Ne vous avais-je pas bien dit que vous n'y allassiez point ?

19 Et les gens de la ville dirent à Élisée : Voici maintenant, le séjour de cette ville est bon, comme mon seigneur le voit ; mais les eaux en sont mauvaises, et la terre en est stérile.

20 Et il dit : Apportez-moi un vaisseau neuf, et mettez-y du sel ; et ils le lui apportèrent.

21 Puis il sortit vers le lieu d'où les eaux sortaient, et il y jeta le sel, et dit : Ainsi a dit l'Eternel : J'ai rendu saines ces eaux, elles ne causeront plus la mort, et la terre ne sera plus stérile.

22 Et elles furent rendues saines et elles l'ont été jusqu'à ce jour, selon la parole qu'Élisée avait proférée.

23 Et de là il monta à Beth-el ; et comme il montait par le chemin, de jeunes garçons sortirent de la ville, qui se moquaient de lui et disaient : Monte, chauve ; monte, chauve.

24 Et regardant derrière soi, il les vit et les maudit au nom de l'Eternel. Alors deux ourses sortirent de la forêt, et déchirèrent quarante-deux de ces jeunes gens.

25 De là il alla sur la montagne de Carmel, d'où il revint à Samarie.

RÉFLEXIONS

L'enlèvement du prophète Élie au Ciel est un événement admirable où nous voyons comment DIEU voulut récompenser le zèle extraordinaire dont ce grand prophète avait été animé pendant sa vie et apprendre en même temps aux hommes qu'il réserve dans le Ciel une vie bienheureuse à ceux qui l'auront servi fidèlement sur la terre.

Au reste, il paraît par les circonstances de cette histoire et par ce qui précéda et ce qui suivit l'ascension d'Élie qu'elle fut connue, non seulement d'Élisée, mais d'un grand nombre de fils de prophètes qui étaient de l'autre côté du Jourdain lorsqu'Élie fut enlevé.

Nous avons outre cela dans cette ascension d'Élie une image de celle de JÉSUS-CHRIST laquelle nous assure encore plus fortement qu'il y a pour les justes une meilleure vie après celle-ci.

La persévérance avec laquelle Élisée suivit Élie afin qu'il pût être le témoin de son départ et la prière qu'il fit pour obtenir une double portion de son esprit marquent le zèle et la foi d'Élisée. Il en fut récompensé puisqu'il vit l'enlèvement de son maître et qu'il fut revêtu des mêmes dons que lui.

Nous devons rechercher avec la même ardeur et avec la même persévérance les dons de l'esprit de DIEU qui nous sont nécessaires et si nous nous adressons à JÉSUS-CHRIST pour les lui demander, il nous les accordera dans une mesure abondante.

Les miracles qu'Élisée fit incontinent après l'enlèvement d'Élie en partageant les eaux du Jourdain et en rendant saines celles de Jéricho tendaient à l'assurer que DIEU serait avec lui comme il avait été avec Élie et à faire voir aux fils des prophètes et à tout le peuple d'Israël qu'Élisée était un prophète envoyé extraordinairement de sa part.

La mort de ces quarante-deux jeunes garçons de Béth-el qui furent dévorés par deux ours arriva aussi par la volonté et par la puissance divine. DIEU voulait confirmer par ce moyen la vocation d'Élisée au milieu d'un peuple idolâtre, donner de la crainte au roi d'Israël et à son royaume et punir les habitants de la ville de Béth-el qui était le lieu où l'idolâtrie était publiquement exercée et où les prophètes du Seigneur étaient méprisés et rejetés. Il était nécessaire qu'il arrivât de temps en temps de ces sortes d'exemples et que DIEU donnât des marques de sa colère dans un royaume où le culte des idoles était établi et soutenu par l'autorité publique.

CHAPITRE III

Joram, neuvième roi d'Israël, aidé par Josaphat roi de Juda et par le roi des Iduméens fait la guerre aux Moabites qui s'étaient révoltés contre Achazia son frère.

L'armée de ces trois rois manquant d'eau et étant sur le point de périr, le prophète Élisée leur fit avoir de l'eau et leur promit la victoire.

Les Moabites furent défaits et leur roi offrit son fils en holocauste sur la muraille de la ville de Kir-haréséth où il s'était retiré, après quoi cette guerre fut terminée.

1 La dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils d'Achab, avait commencé à régner sur Israël dans Samarie, et il régna douze ans.

2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, mais non pas comme son père et sa mère ; car il ôta la statue de Bahal que son père avait faite.

3 Toutefois, il demeura dans les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël, et il ne s'en retira point.

4 Or, Mesçah, roi des Moabites, avait de grands troupeaux, et il en payait au roi d'Israël cent mille agneaux, et cent mille moutons avec leur laine.

5 Mais aussitôt qu'Achab fut mort, le roi des Moabites se révolta contre le roi d'Israël.

6 C'est pourquoi, le roi Joram sortit ce jour-là de Samarie, et fit le dénombrement de tout Israël ;

7 et il envoya vers Josaphat, roi de Juda, pour lui dire : Le roi des Moabites s'est révolté contre moi ; ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre les Moabites ? Et il répondit : J'y monterai ; dispose de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, et de mes chevaux comme de tes chevaux.

8 Ensuite il dit : Par quel chemin monterons-nous ? Et il répondit : Par le chemin du désert de l'Idumée.

9 Ainsi le roi d'Israël, le roi de Juda, et le roi d'Edom partirent ; et après avoir tourné par le chemin pendant sept jours, ils n'eurent plus d'eau pour le camp, ni pour les bêtes qu'ils menaient.

10 Et le roi d'Israël dit : Hélas ! certainement, l'Eternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.

11 Et Josaphat dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète de l'Eternel, afin que nous consultations l'Eternel par lui ? Et un des serviteurs du roi d'Israël répondit et dit : Elisée, fils de Sçaphat, qui versait de l'eau sur les mains d'Elie, est ici.

12 Alors Josaphat dit : La parole de l'Eternel est avec lui. Et le roi d'Israël, et Josaphat, et le roi des Iduméens descendirent vers lui.

13 Mais Elisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre moi et toi ? Va-t'en vers les prophètes de ton père, et vers les prophètes de ta mère. Et le roi d'Israël répondit : Non ; car l'Eternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.

14 Et Elisée dit : L'Eternel des armées, devant lequel j'assiste, est vivant, que si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne daignerais pas te regarder ni te voir.

15 Mais maintenant, amenez-moi un joueur d'instruments. Et comme le joueur jouait des instruments, la main de l'Eternel fut sur lui ;

16 et il dit : Ainsi a dit l'Eternel : Qu'on fasse dans toute cette vallée des fosses ;

17 car ainsi a dit l'Eternel : Vous ne verrez ni vent, ni pluie, et néanmoins cette vallée sera remplie d'eaux, dont vous boirez, vous et vos bêtes.

18 Encore cela est-il peu de chose à l'Eternel ; car il livrera les Moabites entre vos mains.

19 Et vous détruirez toutes les villes fortes et toutes les villes principales, vous abattrez tous les arbres fruitiers, vous boucherez toutes les fontaines, et vous couvrirez de pierres tous les meilleurs champs.

20 Il arriva donc le matin, environ l'heure qu'on offre l'oblation, qu'on vit venir des eaux du chemin de l'Idumée, de sorte que ce lieu-là fut rempli d'eaux.

21 Or, tous les Moabites ayant appris que ces rois-là étaient montés pour leur faire la guerre, s'étaient assemblés à cri public, tous ceux qui étaient en âge pour porter les armes, et au-dessus, et ils se tinrent sur la frontière.

22 Et le lendemain ils se levèrent de bon matin ; et comme le soleil fut levé sur les eaux, les Moabites virent vis-à-vis d'eux les eaux rouges comme du sang.

23 Et ils dirent : C'est du sang, certainement ces rois-là se sont entre-tués, et chacun a frappé son compagnon ; maintenant donc, ô Moabites, au butin !

24 Ainsi ils vinrent au camp d'Israël, et les Israélites se levèrent et battirent les Moabites, qui s'enfuirent devant eux ; puis ils entrèrent dans le pays, et tuèrent les Moabites.

25 Et ils détruisirent les villes, et chacun jetait des pierres dans les meilleurs champs, de sorte qu'ils les en remplirent, et ils bouchèrent toutes les fontaines, et abattirent tous les arbres fruitiers, jusqu'à ne laisser que les pierres à Kir-Haréséth, que les tireurs de fronde environnèrent et battirent.

26 Et le roi des Moabites voyant qu'il n'était pas le plus fort, prit avec soi sept cents hommes qui tiraient l'épée, pour enfoncer jusqu'au roi de l'Idumée ; mais ils ne purent.

27 Alors il prit son fils aîné, qui devait régner en sa place, et il l'offrit en holocauste sur la muraille, et les Israélites en eurent horreur ; ainsi ils se retirèrent de lui, et ils s'en retournèrent en leur pays.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer ici, c'est :

I. Que Joram ne fut pas si méchant qu'Achazia son frère puisqu'il ôta l'idolâtrie de bahal, mais il conserva pourtant celle des veaux d'or que Jéroboam avait introduite. Ce prince avait quelques bons sentiments, mais il n'eut pas assez de piété et de résolution pour abolir tout à fait l'idolâtrie.

Nous avons dans le roi Joram une image de ces pécheurs qui veulent faire quelque chose pour DIEU et qui renoncent à certains péchés, mais qui en conservent d'autres et ne peuvent se résoudre à les abandonner.

L'armée des rois de Juda, d'Israël et d'Édom manquant d'eau, Élisée fut appelé et DIEU leur donna de l'eau par le ministère de ce prophète après quoi ils défirent les Madianites. Comme l'histoire sainte dit que DIEU fit cela en considération de Josaphat roi de Juda qui le craignait, on voit par-là que DIEU fait souvent du bien à des gens qui en sont indignes à cause des personnes pieuses et que c'est pour l'amour d'elles qu'il déploie sa puissance et sa bonté en faveur des méchants. On peut dire aussi que DIEU favorisa Joram dans cette occasion parce qu'il n'était pas si méchant qu'Achab son père, ni qu'Achazia son frère et parce qu'il avait aboli le culte qu'on rendait à bahal.

DIEU est si bon qu'il récompense même le peu de bien qu'il y a dans les pécheurs et par là il leur montre que s'ils se convertissaient sincèrement à lui, il les comblerait des marques de son amour.

Cette victoire que DIEU accorda à Joram par le moyen du prophète Élisée devait engager ce prince à abolir entièrement l'idolâtrie, mais il ne le fit pas et par sa persévérance dans ses péchés, il attira sur lui, les jugements de DIEU.

L'action cruelle et dénaturée du roi de Moab qui immola son propre fils est une particularité bien remarquable. Par là nous devons reconnaître que les sentiments de l'humanité étaient presque éteints parmi ces peuples idolâtres.

Cela nous montre aussi que le dépit et le désespoir peuvent porter les hommes aux crimes les plus

détestables. Les impies s'adonnent ordinairement aux derniers excès de la douleur, mais ceux qui connaissent DIEU et qui le craignent sont toujours résignés et soumis dans les événements les plus fâcheux.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient le récit de divers miracles du prophète Élisée.

Il multiplia l'huile d'une veuve.

Étant allé loger chez une femme Sçunamite, il lui promet que DIEU lui donnerait un fils et ce fils étant mort, il le ressuscita. Il rendit doux un potage dont on ne pouvait manger.

Et il nourrit cent personnes avec vingt pains d'orges et quelques épis.

1 Or, une veuve d'un des fils des prophètes cria à Elisée, disant : Ton serviteur mon mari est mort ; et tu sais que ton serviteur craignait l'Eternel ; et son créancier est venu pour prendre mes deux enfants, afin qu'ils soient esclaves.

2 Et Elisée lui répondit : Que te ferai-je ? Déclare-moi ce que tu as à la maison. Et elle dit : Ta servante n'a rien dans toute la maison qu'un pot d'huile.

3 Alors il lui dit : Va, demande des vaisseaux à tous tes voisins, des vaisseaux qui soient vides, et n'en demande pas en petit nombre.

4 Puis entre et ferme la porte sur toi et sur tes enfants, et en verse dans tous ces vaisseaux, faisant ôter ceux qui seront pleins.

5 Ainsi elle partit d'avec lui, et ferma la porte sur elle et sur ses enfants ; et ils lui apportaient les vaisseaux, et elle versait.

6 Et il arriva que dès qu'elle eut rempli les vaisseaux, elle dit à son fils : Apporte-moi encore un vaisseau. Et il répondit : Il n'y a plus de vaisseaux ; et l'huile s'arrêta.

7 Alors elle s'en vint le rapporter à l'homme de DIEU, lequel lui dit : Va, vends l'huile, et paye ta dette, et toi et tes fils vous vivrez du reste.

8 Et il arriva un jour qu'Elisée passa par Sçunem, où il y avait une femme qui avait de grands biens ; et elle le retint avec de grandes instances à manger du pain chez elle ; et toutes les fois qu'il passait il s'y retirait pour manger.

9 Et elle dit à son mari : Je connais maintenant que cet homme-ci, qui passe souvent chez nous, est un saint homme de DIEU.

10 Faisons-lui, je te prie, une petite chambre haute, et mettons-lui là un lit, une table, un siège et un chandelier, afin que quand il viendra vers nous, il se retire là.

11 Il arriva donc un jour qu'il vint là, et il se retira dans cette chambre haute, et y reposa.

12 Et il dit à Guéhazi son serviteur : Appelle cette Sçunamite. Et il l'appela, et elle se présenta devant lui.

13 Alors il dit à Guéhazi : Dis maintenant à cette femme : Voici, tu as pris tous ces soins pour nous ; que pourrait-on faire pour toi ? As-tu à parler au roi, ou au chef de l'armée ? Et elle répondit : J'habite au milieu de mon peuple.

14 Il dit donc à Guéhazi : Que lui faudrait-il faire ? Et Guéhazi répondit : Certainement, elle n'a point de fils, et son mari est vieux.

15 Alors il dit : Appelle-la. Et il l'appela, et elle se présenta à la porte.

16 Et il lui dit : L'année qui vient, en cette même saison, tu embrasseras un fils. Et elle répondit : Non, mon seigneur, homme de DIEU, ne mens point à ta servante.

17 Cette femme-là donc conçut et enfanta un fils, un an après, dans la même saison, comme Elisée lui avait dit.

18 Et l'enfant étant devenu grand, il arriva un jour qu'il sortit pour aller trouver son père vers les moissonneurs.

19 Et il dit à son père : Ma tête, ma tête. Et le père dit au serviteur : Porte-le à sa mère.

20 Il le porta donc et l'amena à sa mère, et il demeura sur ses genoux jusqu'à midi, et il mourut.

21 Et elle monta, et le coucha sur le lit de l'homme de DIEU, et ayant fermé la porte sur lui, elle sortit.

22 Ensuite elle cria à son mari, et dit : Je te prie ; envoie-moi un des serviteurs et une ânesse, et je m'en irai jusqu'à l'homme de DIEU ; puis je reviendrai.

23 Et il dit : Pourquoi vas-tu vers lui aujourd'hui ? Ce n'est point la nouvelle lune, ni le sabbat. Elle

répondit : Tout va bien.

24 Elle fit donc seller l'ânesse, et dit à son serviteur : Mène-la, et marche, et ne m'empêche point d'avancer chemin sur l'ânesse, si je ne te le dis.

25 Ainsi elle s'en alla, et vint vers l'homme de DIEU en la montagne de Carmel. Et sitôt que l'homme de DIEU eut vu qu'elle venait vers lui, il dit à Guéhazi son serviteur : Voilà la Sçunamite.

26 Va, cours au-devant d'elle, et dis-lui : Tout va-t-il bien ? Ton mari se porte-t-il bien ? L'enfant se porte-t-il bien ? Et elle répondit : Bien.

27 Puis elle vint vers l'homme de DIEU sur la montagne, et embrassa ses pieds. Et Guéhazi s'approcha pour la repousser ; mais l'homme de DIEU lui dit : Laisse-la, car elle a le cœur outré ; et l'Éternel me l'a caché, et ne me l'a point déclaré.

28 Alors elle dit : Avais-je demandé un fils à mon seigneur ? Ne te dis-je pas : Ne fais point que je sois trompée ?

29 Et il dit à Guéhazi : Ceins tes reins, prends mon bâton à ta main, et t'en va ; si tu trouves quelqu'un, ne le salue point, et si quelqu'un te salue, ne lui réponds point ; ensuite tu mettras mon bâton sur le visage du garçon.

30 Mais la mère du jeune garçon dit : L'Éternel est vivant, et ton âme est vivante, que je ne te laisserai point. Et il se leva, et s'en alla après elle.

31 Or, Guéhazi était passé devant eux, et il avait mis le bâton sur le visage du garçon ; mais il n'y eut ni voix ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'il faisait, et il retourna au-devant de lui, et il lui en fit le rapport, disant : L'enfant ne s'est point réveillé.

32 Elisée donc entra dans la maison, et voilà, le garçon était mort, et couché sur son lit.

33 Et étant entré dans, sa chambre, il ferma la porte sur eux deux, et pria l'Eternel.

34 Puis il monta et se coucha sur l'enfant, et mit sa bouche sur la bouche de l'enfant, et ses yeux sur ses yeux, et ses paumes sur ses paumes, et s'étendit sur lui ; et la chair de l'enfant fut échauffée.

35 Puis il se retirait et allait par la maison, tantôt çà, tantôt là, et remontait et s'étendait encore sur lui : enfin le garçon éternua sept fois et ouvrit les yeux.

36 Alors Elisée appela Guéhazi et lui dit : Appelle cette Sçunamite ; et il l'appela, et elle vint vers lui, et il lui dit : Prends ton fils.

37 Elle vint donc et se jeta à ses pieds, et se prosterna en terre, puis elle prit son fils et sortit.

38 Et Elisée revint à Guilgal. Or, il y avait une famine au pays, et les fils des prophètes étaient assis devant lui. Et il dit à son serviteur : Mets le grand pot, et cuis du potage pour les fils des prophètes.

39 Mais quelqu'un sortit aux champs pour cueillir des herbes, et il trouva de la vigne sauvage, et il cueillit des coloquintes sauvages plein sa robe, et étant venu, il les mit par pièces dans le pot où était le potage ; car on ne savait ce que c'était.

40 Et on dressa de ce potage à quelques-uns pour en manger ; mais sitôt qu'ils eurent mangé de ce potage, ils s'écrièrent et dirent : Homme de DIEU, la mort est dans ce pot : et ils n'en purent manger.

41 Et il dit : Apportez ici de la farine, et il la jeta dans le pot, et dit : Qu'on en dresse à ce peuple, afin qu'il mange ; et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.

42 Alors il vint un homme de Bahal-Sçalisça, qui apporta à l'homme de DIEU du pain des premiers fruits, savoir, vingt pains d'orge et du grain en épi avec sa paille. Et Elisée dit : Donne cela à ce peuple, afin qu'ils mangent.

43 Et son serviteur lui dit : Donnerais-je ceci à cent hommes ? Mais il lui répondit : Donne-le à ce peuple, et qu'ils mangent. Car ainsi a dit l'Eternel : Ils mangeront, et il y en aura de reste.

44 Il mit donc cela devant eux, et ils mangèrent, et ils en laissèrent de reste, selon la parole de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

L'on doit reconnaître en général dans les divers miracles du prophète Élisée la puissance de DIEU et en même temps sa bonté envers les Israélites, puisque tous ces miracles tendaient à les rappeler au culte du vrai DIEU et à les retirer de l'idolâtrie.

II. Il faut considérer outre cela que si Élisée multiplia l'huile d'une veuve qui était poursuivie par ses créanciers et s'il fit obtenir un fils à la Sçunamite, c'était parce que ces femmes et leurs maris craignaient le Seigneur de sorte que nous avons ici des exemples bien exprès du soin que DIEU a de ceux qui le craignent.

III. Il faut remarquer que DIEU, après avoir donné un fils à la Sçunamite ensuite des promesses d'Élisée voulut que ce fils mourût afin de le lui rendre par un miracle que ce prophète ferait. La démarche de cette femme qui alla trouver Élisée aussitôt que son fils fut mort marque une foi admirable et l'espérance qu'elle avait que ce même prophète, qui lui avait promis la naissance de cet enfant, le rétablirait en vie et elle ne fut pas trompée dans son attente.

DIEU afflige souvent par les endroits les plus sensibles ceux qu'il aime, mais il leur donne par cela même des marques plus convaincantes de son amour lorsqu'il leur accorde une heureuse issue de leurs afflictions et elles servent par ce moyen à les affermir dans la foi et dans la piété.

IV. Il faut considérer que les miracles d'Élisée quoi qu'illustres et en grand nombre sont beaucoup en dessous de ceux de JÉSUS-CHRIST qui par sa seule parole et dans un instant guérissait les malades et ressuscitait les morts.

Enfin, nous devons nous souvenir que si Élisée nourrit cent personnes avec vingt pains d'orge, notre Seigneur en nourrit plusieurs milliers avec quelques pains d'orge et quelques poissons, comme nous le lisons dans l'Évangile.

CHAPITRE V

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, est guéri de la lèpre après s'être lavé sept fois au Jourdain par le commandement d'Élisée. Il reconnut par ce miracle que le DIEU d'Israël était le seul vrai DIEU, il promit de ne plus offrir de sacrifices qu'à lui et dans cette vue il demanda au prophète qu'il lui fût permis d'emporter de la terre du pays d'Israël afin d'élever un autel dessus pour y sacrifier au vrai DIEU.

Naaman voulut donner des présents à Élisée, ce prophète les refusa, mais Guéhazi serviteur d'Élisée ayant pris une partie de ces présents en cachette, le prophète le punit en le frappant de la lèpre, lui et sa postérité.

1 Or, Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était un homme puissant auprès de son seigneur, et il était en grand honneur, parce que l'Eternel avait délivré les Syriens par son moyen ; mais cet homme fort et vaillant était lépreux.

2 Et quelques troupes étaient sorties de Syrie, et avaient emmené prisonnière une petite fille du pays d'Israël qui servait la femme de Naaman.

3 Et elle dit à sa maîtresse : Je souhaiterais que mon seigneur se présentât devant le prophète qui est à Samarie ; il l'aurait d'abord guéri de sa lèpre.

4 Quelqu'un donc vint et le rapporta à son seigneur, et lui dit : La fille qui est du pays d'Israël a dit telle et telle chose.

5 Et le roi de Syrie dit à Naaman : Va, vas-y ; et j'enverrai une lettre au roi d'Israël. Il y alla donc, et prit en sa main dix talents d'argent et six mille pièces d'or, et dix robes de rechange.

6 Et il apporta une lettre au roi d'Israël en ces termes : Dès que cette lettre te sera parvenue, tu sauras que je t'ai envoyé Naaman mon serviteur, afin que tu le guérisses de sa lèpre.

7 Dès que le roi d'Israël eut lu la lettre, il déchira ses vêtements et dit : Suis-je DIEU pour faire mourir et pour rendre la vie, que cet homme envoie vers moi, pour guérir un homme de sa lèpre ? C'est pourquoi, considérez maintenant, et voyez qu'il cherche une occasion contre moi.

8 Mais aussitôt qu'Élisée, homme de DIEU, eut appris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Qu'il vienne maintenant vers moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël.

9 Naaman donc vint avec ses chevaux et avec son chariot, et se tint à la porte de la maison d'Élisée.

10 Et Élisée lui envoya dire : Va, et te lave sept fois au Jourdain, et ta chair te reviendra telle qu'auparavant, et tu seras net.

11 Mais Naaman se mit fort en colère, et s'en alla, disant : Je pensais en moi-même : Il sortira incontinent, il invoquera le nom de l'Eternel son DIEU, et il avancera sa main sur l'endroit de la plaie, et guérira le lépreux.

12 Abana et Parpar, fleuves de Damas, ne sont-ils pas meilleurs que toutes les eaux d'Israël ? Ne m'y laverais-je pas bien, et je deviendrais net ? Ainsi il s'en retournait, et s'en allait tout en colère.

13 Mais ses serviteurs s'approchèrent, et lui dirent : Mon père, si le prophète t'eût dit quelque chose de bien considérable, ne l'aurais-tu pas fait ? Combien plutôt donc dois-tu faire ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu

deviendras net.

14 Ainsi il descendit, et se plongea au Jourdain sept fois, selon la parole de l'homme de DIEU ; et sa chair lui revint semblable à la chair d'un petit enfant, et il fut net.

15 Alors il retourna vers l'homme de DIEU, lui et toute sa suite, et vint se présenter devant lui, et dit : Voici, maintenant je connais qu'il n'y a point d'autre DIEU dans toute la terre, qu'en Israël. C'est pourquoi, maintenant je te prie, prends le présent de ton serviteur.

16 Mais Elisée répondit : L'Éternel, en la présence duquel je suis, est vivant, que je ne le prendrai point. Et bien qu'il le pressât fort de le prendre, il le refusa toujours.

17 Et Naaman dit : Mais je te prie, ne pourrait-on point donner à ton serviteur de la terre d'Israël la charge de deux mulets ? car ton serviteur ne fera plus d'holocauste ni de sacrifice à d'autres dieux, mais seulement à l'Éternel.

18 L'Éternel veuille pardonner ceci à ton serviteur, c'est que quand mon maître entrera dans la maison de Rimmon pour se prosterner là, et qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la maison de Rimmon ; l'Éternel, dis-je, me veuille pardonner cela, quand je me prosternerai dans la maison de Rimmon.

19 Et il lui dit : Va en paix. Ainsi étant parti d'avec lui, il marcha quelque petit espace de pays.

20 Alors Guéhazi, serviteur d'Elisée, homme de DIEU, dit en lui-même : Voici, mon maître a refusé de prendre quoi que ce soit de la main de Naaman Syrien, de tout ce qu'il avait apporté ; l'Éternel est vivant, que je courrai après lui, et je prendrai quelque chose de lui.

21 Guéhazi donc courut après Naaman ; et Naaman voyant qu'il courait après lui, se jeta hors de son chariot au-devant de lui, et dit : Tout va-t-il bien ?

22 Et il répondit : Tout va bien. Mon maître m'a envoyé pour te dire : Voici, à cette heure deux jeunes hommes de la montagne d'Ephraïm sont venus vers moi, qui sont des fils des prophètes ; je te prie, donne-leur un talent d'argent et deux robes de rechange.

23 Et Naaman dit : Prends hardiment deux talents ; et il le pressa tant, qu'on serra deux talents d'argent dans deux sacs ; il lui donna aussi deux robes de rechange ; et il les donna à deux de ses serviteurs, qui les portèrent devant lui.

24 Et quand il fut venu dans un lieu secret, il les prit d'entre leurs mains, et serra tout dans une maison ; puis il renvoya ces gens-là, et ils s'en retournèrent.

25 Et il entra, et se présenta devant son maître ; et Elisée lui dit : D'où viens-tu, Guéhazi ? Et il lui répondit : Ton serviteur n'a été ni çà ni là.

26 Mais il lui dit : Mon esprit n'est-il pas allé là, quand cet homme s'est retourné de dessus son chariot au-devant de toi ? Est-ce le temps de prendre de l'argent et des vêtements, pour acheter des oliviers, des vignes, du gros et du menu bétail, des serviteurs et des servantes ?

27 C'est pourquoi la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité à jamais. Et il sortit de devant lui blanc de lèpre comme la neige.

RÉFLEXIONS

Le miracle de la guérison de Naaman est l'un des plus célèbres qu'Élisée ait faits. DIEU voulut qu'il arrivât pour apprendre, non seulement aux Israélites, mais aussi aux Syriens qui étaient un peuple étranger et idolâtre, que le DIEU d'Israël était le seul vrai DIEU. Ce fut pour la même raison que le prophète Élisée dit à Naaman de se laver dans les eaux du Jourdain qui étaient un fleuve du pays d'Israël. Naaman méprisa d'abord l'ordre que le prophète lui avait donné de se laver dans le Jourdain, jugeant que ce n'était pas là un moyen propre pour le guérir et cependant ce fut par là qu'il se vit délivré de sa lèpre.

Il ne faut jamais mépriser les moyens dont DIEU veut se servir pour nous faire part de ses grâces quoi qu'ils paraissent simples et faibles, mais il faut plutôt y reconnaître et y admirer sa puissance et sa bonté.

II. Naaman ayant été guéri promit de ne plus adorer que le vrai DIEU et de ne plus entrer dans les temples des idoles, si ce n'est lorsqu'il accompagnerait le roi son maître, ce qu'il crut pouvoir faire sans idolâtrie puisqu'il ne s'agissait que d'un devoir civil et attaché à sa charge et que d'ailleurs il avait renoncé au culte des idoles et déclaré qu'il ne voulait plus sacrifier qu'au vrai DIEU.

Cette conduite de Naaman doit nous apprendre à témoigner à DIEU notre reconnaissance lorsqu'il nous a fait du bien et à ne jamais rien faire qui pût l'offenser ou blesser notre conscience.

III. Le refus qu'Élisée fit des riches présents de Naaman dût faire beaucoup d'impression sur l'esprit de ce

général et lui inspirer encore plus de respect pour le vrai DIEU dont Élisée était le ministre.

C'est là un bel exemple de désintéressement qui doit surtout être imité par les ministres du Seigneur. Enfin, il faut faire attention à ce qui arrivât à Guéhazi, qui pour avoir menti à Naaman et avoir pris en secret de ses présents, devint lépreux avec sa postérité. Élisée frappa Guéhazi de cette plaie parce que ce qu'il avait fait tournait au déshonneur de la vraie religion et marquait une âme basse et intéressée et un mauvais cœur, surtout après que son maître avait refusé les présents de Naaman.

Cela nous apprend que DIEU connaît les péchés commis en secret, qu'il les punit et qu'en particulier sa colère poursuit non seulement les injustes, mais en général tous ceux qui sont adonnés à l'avarice et au gain déshonnête et qu'enfin les biens que l'on acquiert par de méchantes voies portent avec eux une malédiction qui passe même souvent des pères aux enfants.

CHAPITRE VI

On voit dans ce chapitre diverses actions miraculeuses du prophète Élisée.

Il fait nager sur l'eau le fer d'une cognée.

Il révèle au roi d'Israël les desseins du roi de Syrie, de quoi celui-ci étant irrité, il envoya des troupes pour prendre le prophète dans la ville de Dothan, mais des armées célestes vinrent à son secours et Élisée ayant frappé les Syriens d'éblouissement, il les conduisit à Samarie vers le roi d'Israël à qui il défendit pourtant de leur faire aucun mal.

Quelque temps après, le roi de Syrie assiégea Samarie où la famine fut si grande que deux femmes mangèrent un de leurs enfants. Le roi d'Israël croyant qu'Élisée était la cause de tous ces malheurs jura qu'il le ferait mourir.

1 Or, les fils des prophètes dirent à Elisée : Voici, maintenant le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous.

2 Allons-nous-en maintenant jusqu'au Jourdain, et nous prendrons de là chacun une pièce de bois, et nous bâtirons là un lieu pour y demeurer. Et il répondit : Allez.

3 Et l'un d'eux dit : Je te prie qu'il te plaise de venir avec tes serviteurs. Et il répondit : J'y irai.

4 Il s'en alla donc avec eux ; et ils vinrent au Jourdain et coupèrent du bois.

5 Mais il arriva, comme l'un d'entre eux abattait une pièce de bois, que le fer de sa cognée tomba dans l'eau ; et il s'écria, et dit : Hélas ! mon seigneur, encore est-il emprunté.

6 Et l'homme de DIEU dit : Où est-il tombé ? Et il lui montra l'endroit. Alors il coupa un morceau de bois, et le jeta là, et il fit nager le fer au-dessus de l'eau ;

7 et il dit : Lève-le. Et il étendit sa main, et le prit.

8 Or, le roi de Syrie faisant la guerre à Israël, tenait conseil avec ses serviteurs, disant : Mon camp sera dans un tel lieu.

9 Et l'homme de DIEU envoyait dire au roi d'Israël : Donne-toi garde de passer en ce lieu-là, car les Syriens y sont descendus.

10 Et le roi d'Israël envoyait au lieu que lui avait dit l'homme de DIEU, et il y pourvoyait, et était sur ses gardes ; ce qu'il fit plus d'une et de deux fois.

11 Et le cœur du roi de Syrie en fut troublé ; et il appela ses serviteurs, et leur dit : Ne me découvrirez-vous pas qui est celui des nôtres qui envoie vers le roi d'Israël ?

12 Et l'un de ses serviteurs lui dit : Il n'y en a point, ô roi, mon seigneur ; mais Elisée le prophète qui est en Israël, déclare au roi d'Israël les paroles même que tu dis dans la chambre où tu couches.

13 Et il dit : Allez, et voyez où il est, afin que je l'envoie prendre ; et on vint lui rapporter qu'il était à Dothan.

14 Et il envoya là des chevaux, et des chariots, et de grandes troupes, qui vinrent de nuit et qui environnèrent la ville.

15 Or, le serviteur de l'homme de DIEU se leva de grand matin, et sortit ; et voici des troupes, et des chevaux, et des chariots qui environnaient la ville. Et le serviteur de l'homme de DIEU lui dit : Hélas ! mon seigneur, comment ferons-nous ?

16 Et il répondit : Ne crains point ; car ceux qui sont avec nous, sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux.

17 Et Elisée fit une prière et dit : Je te prie, ô Éternel, ouvre ses yeux, afin qu'il voie. Et l'Éternel ouvrit les yeux du serviteur, et il regarda, et voici, la montagne était pleine de chevaux et de chariots de feu autour d'Elisée.

18 Puis les troupes descendirent vers Elisée, et il pria l'Éternel, et dit : Je te prie, frappe ces gens d'aveuglement ; et DIEU les frappa d'aveuglement, selon la parole d'Elisée ;

19 et Elisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin, et ce n'est pas ici la ville ; venez après moi, et je vous mènerai vers l'homme que vous cherchez ; et il les mena à Samarie.

20 Et il arriva que sitôt qu'ils furent entrés dans Samarie, Elisée dit : Ô Éternel, ouvre leurs yeux afin qu'ils voient. Et l'Éternel ouvrit leurs yeux, et ils virent qu'ils étaient au milieu de Samarie,

21 Et dès que le roi d'Israël les eut vus, il dit à Elisée : Mon père, frapperai-je, frapperai-je ?

22 Et il répondit : Tu ne les frapperas point ; frapperais-tu de ton épée et de ton arc ceux que tu aurais pris prisonniers ? Mets plutôt du pain et de l'eau devant eux, et qu'ils mangent et boivent, et qu'ils s'en aillent vers leur seigneur.

23 Et il leur fit grande chère ; et ils mangèrent et burent ; puis il les laissa aller, et ils s'en allèrent vers leur seigneur. Depuis ce temps-là les partis des Syriens ne revinrent plus au pays d'Israël.

24 Mais il arriva, après ces choses, que Ben-Hadad, roi de Syrie, rassembla toute son armée, et il monta, et assiégea Samarie.

25 Et il y eut une grande famine dans Samarie, car ils l'assiégèrent jusque-là que la tête d'un âne se vendait quatre-vingts pièces d'argent, et la quatrième partie d'un kab de fiente de pigeons cinq pièces d'argent.

26 Et il arriva que, comme le roi d'Israël passait sur la muraille, une femme cria à lui, disant : O roi, mon seigneur, délivre-moi !

27 Et il répondit : Puisque l'Eternel ne te délivre point, comment te délivrerais-je ? Serait-ce de l'aire ou de la cuve ?

28 Et il lui dit encore : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Cette femme-là m'a dit : Donne ton fils, et mangeons-le aujourd'hui, et demain nous mangerons le mien.

29 Ainsi nous avons bouilli mon fils, et nous l'avons mangé ; et le jour suivant je lui ai dit : Donne ton fils, et mangeons-le ; mais elle a caché son fils.

30 Et dès que le roi eut entendu les paroles de cette femme-là, il déchira ses vêtements, et alors il passait sur la muraille, ce que le peuple vit, et voilà, il avait un sac sur sa chair en dedans.

31 C'est pourquoi le roi dit : Que DIEU me traite avec la dernière rigueur, si aujourd'hui la tête d'Elisée, fils de Sçaphat, demeure sur lui.

32 Et Elisée étant assis dans sa maison, et les anciens étant assis avec lui, le roi envoya un homme de sa part ; mais avant que le messenger fût venu à lui, Elisée dit aux anciens : Ne voyez-vous pas que ce fils de meurtrier a envoyé ici pour m'ôter la tête ? Prenez garde dès que le messenger sera entré, que vous fermiez la porte et que vous l'arrêtiez à la porte ; son maître ne vient-il pas incontinent après lui ?

33 Comme il parlait encore avec eux, voici le messenger qui descendit vers lui, et le roi dit : Voici, ce mal vient de l'Eternel ; qu'ai-je plus à attendre de l'Eternel ?

RÉFLEXIONS

On continue à voir ici les grandes merveilles que DIEU fit dans le royaume d'Israël par le moyen d'Élisée. Le but de ces miracles était de conserver parmi les Israélites la connaissance du DIEU de leurs pères et d'entretenir la crainte de DIEU dans le cœur des gens de bien qu'il y avait dans ce royaume-là. C'était pour la même raison qu'il y avait dans ce temps-là un si grand nombre de disciples des prophètes qui sont ici appelés les fils des prophètes et qui demeuraient dans le royaume des dix tribus.

Ce fut encore dans les mêmes vues et pour confondre les Syriens, qui étaient idolâtres, que DIEU fit avertir Joram roi d'Israël des desseins du roi de Syrie par le moyen d'Élisée à qui le Seigneur révélait ces desseins et que même il livra entre les mains du prophète et par son moyen entre les mains du roi d'Israël les Syriens qui étaient venus assiéger la ville de Dothan pour la prendre. DIEU accorda dans cette occasion une protection miraculeuse à Élisée en envoyant des armées célestes à son secours et en frappant d'aveuglement les Syriens et c'est là une preuve du soin que DIEU a de ses fidèles serviteurs et de ceux qui le craignent. Le prophète donna aussi alors des marques de sa modération et de sa douceur, il se contenta de faire sentir la puissance de DIEU aux Syriens, de les conduire à Samarie et de les livrer au roi d'Israël, mais il ne lui

permet pas de lui faire aucun mal et même les Syriens furent reçus à Samarie et renvoyés ensuite avec toute sorte d'humanité et d'honnêteté.

C'est ainsi qu'il faut traiter tout le monde et même nos ennemis avec équité et avec modération.

On voit dans le récit de l'horrible famine qu'il y avait à Samarie les jugements de DIEU sur cette ville idolâtre et l'accomplissement des malédictions que Moïse avait autrefois dénoncées aux Israélites et en particulier de ce qu'il avait dit que les mères mangeraient leurs enfants lorsqu'ils seraient assiégés.

Enfin, c'est une chose bien remarquable que le roi Joram, après tout ce que DIEU avait fait pour lui et les miracles d'Élisée dont il avait été le témoin ou dont il avait entendu le récit, se défia du secours de DIEU lorsqu'il se vit assiégé et jura même de faire mourir Élisée, attribuant à ce prophète les malheurs dont il était lui-même la cause, en quoi ce roi donna des marques de son extrême ingratitude et du dernier endurcissement.

Les méchants sont ingrats dans la prospérité et au lieu de s'humilier dans l'adversité, ils s'irritent et se raidissent avec plus de fierté contre ce qui devrait les ramener à leur devoir.

CHAPITRE VII

La ville de Samarie étant assiégée par les Syriens et pressée par la famine, le prophète Élisée prédit aux habitants de cette ville une grande abondance et un capitaine se moquant de cette prédiction, le prophète lui dit qu'il verrait cette abondance, mais qu'il n'en profiterait pas.

Les Syriens effrayés par un bruit que DIEU leur fait entendre prennent la fuite cette nuit même et l'une et l'autre des prédictions d'Élisée furent accomplies.

1 Alors Elisée dit : Ecoutez la parole de l'Eternel : Ainsi a dit l'Eternel : Demain à cette heure on donnera le sac de fine farine pour un sicle, et les deux sacs d'orge pour un sicle, à la porte de Samarie.

2 Mais un capitaine, sur la main duquel le roi s'appuyait, répondit à l'homme de DIEU, et dit : Quand maintenant l'Eternel ferait des ouvertures au ciel, cela arriverait-il ? Et Elisée dit : Voilà, tu le verras de tes yeux ; mais tu n'en mangeras point.

3 Or, il y avait à l'entrée de la porte quatre hommes lépreux, et ils se dirent l'un à l'autre : Pourquoi demeurons-nous ici jusqu'à ce que nous soyons morts ?

4 Si nous parlons d'entrer dans la ville, la famine y est et nous mourrons là ; et si nous demeurons ici, nous mourrons aussi. Maintenant donc, venez et glissons-nous dans le camp des Syriens ; s'ils nous laissent vivre, nous vivrons, et s'ils nous font mourir, nous mourrons.

5 C'est pourquoi, sur l'entrée de la nuit ils se levèrent pour entrer au camp des Syriens, et ils vinrent jusqu'à l'un des bouts du camp ; et voilà, il n'y avait personne ;

6 car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un bruit comme de chariots et de chevaux, et d'une grande armée ; de sorte qu'ils s'étaient dit l'un à l'autre : Voilà, le roi d'Israël a payé les rois des Héthiens, et les rois des Egyptiens pour venir contre nous.

7 Et ils s'étaient levés, et s'en étaient fuis sur l'entrée de la nuit ; et ils avaient laissé leurs tentes, leurs chevaux, leurs ânes, et le camp comme il était ; et ils s'en étaient fuis pour sauver leur vie.

8 Ces lépreux-là donc entrèrent jusqu'à l'un des bouts du camp, et vinrent dans une tente, et mangèrent et burent, et prirent de là de l'argent, de l'or, et des habits, et s'en allèrent, et les cachèrent. Après, ils retournèrent, et entrèrent dans une autre tente, et prirent de là aussi des mêmes choses, et s'en allèrent et les cachèrent.

9 Alors ils se dirent l'un à l'autre : Nous ne faisons pas bien ; ce jour est un jour de bonnes nouvelles, et nous demeurons dans le silence. Si nous attendons jusqu'à ce que le jour soit venu, nous porterons la peine de notre iniquité. C'est pourquoi, maintenant venez, allons, et faisons-le savoir à la maison du roi.

10 Ils vinrent donc et crièrent aux portiers de la ville, et le leur firent entendre, disant : Nous sommes entrés dans le camp des Syriens, et voilà, il n'y a personne, on n'y entend la voix d'aucun homme ; mais il y a seulement des chevaux attachés, et des ânes attachés, et les tentes sont comme elles étaient.

11 Alors les portiers crièrent, et le firent entendre à ceux qui étaient dans la maison du roi.

12 Et le roi se leva de nuit, et dit à ses serviteurs : Je vous dirai maintenant ce que les Syriens nous auront fait ; ils ont connu que nous sommes affamés, ils seront sortis du camp, pour se cacher aux champs, disant : Quand ils seront sortis hors de la ville, nous les prendrons vifs, et nous entrerons dans la ville.

13 Mais l'un de ses serviteurs répondit et dit : Que maintenant on prenne cinq des chevaux qui sont demeurés de reste dans la ville ; c'est à peu près tout ce qui est demeuré de reste du grand nombre de chevaux d'Israël ; voilà, ils sont comme toute la multitude, qui a été consumée ; envoyons-les, et voyons ce que c'est.

14 Ils prirent donc deux chariots, avec leurs chevaux ; et le roi les envoya au camp des Syriens, et leur dit : Allez, et voyez.

15 Et ils s'en allèrent après eux jusqu'au Jourdain, et voilà, le chemin était plein d'habits et de hardes que les Syriens avaient jetés en se hâtant ; et les messagers retournèrent et le rapportèrent au roi.

16 Alors le peuple sortit et pillait le camp des Syriens, de sorte qu'on donna le sac de fine farine pour un sicle, et les deux sacs d'orge pour un sicle, selon la parole de l'Eternel.

17 Et le roi donna la charge de garder la porte au capitaine sur la main duquel il s'appuyait ; et le peuple l'étouffa à la porte, de sorte qu'il mourut, selon ce que l'homme de DIEU avait dit quand il parla au roi, lorsque le roi était descendu vers lui.

18 Car lorsque l'homme de DIEU avait parlé au roi, disant : Demain matin à cette heure, à la porte de Samarie, on donnera les deux sacs d'orge pour un sicle, et le sac de fine farine pour un sicle ;

19 ce capitaine-là avait répondu à l'homme de DIEU, et lui avait dit : Quand maintenant l'Eternel ferait des ouvertures au ciel, ce que tu dis pourrait-il arriver ? Et l'homme de DIEU avait dit : Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.

20 Il lui en arriva donc ainsi ; car le peuple l'étouffa à la porte, de sorte qu'il mourut.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut y faire ces trois réflexions principales.

I. La première que Samarie, étant assiégée et réduite aux dernières extrémités par la famine, DIEU fit prédire par le prophète Élisée que cette famine allait cesser et qu'elle serait suivie d'une grande abondance. DIEU voulut qu'Élisée prédit cette délivrance et cette abondance afin qu'il parût à tout le monde qu'elles venaient de DIEU et que les habitants de Samarie lui en donnassent toute la gloire. Ce fut aussi là une marque bien particulière de la bonté de DIEU et de son support envers un peuple engagé dans l'idolâtrie et un prince impie et cruel.

II. La seconde réflexion est que, quoi que cette prédiction fût fort surprenante et contre toute apparence, elle s'accomplit dans un jour. Samarie fut délivrée en même temps et de la guerre et de la famine et cela par un moyen admirable et auquel personne n'eût jamais pensé, DIEU ayant jeté la terreur dans l'armée des Syriens par un bruit qu'il leur fit entendre et ayant voulu que dans ce même temps des lépreux entrassent dans le camp des ennemis et annonçassent à ceux de Samarie que les Syriens avaient levé le siège.

De là nous devons recueillir que DIEU a toujours des moyens prompts et sûrs pour exécuter ses promesses, quelque difficulté qu'on trouve dans leur exécution et qu'ainsi il ne faut jamais douter de leur vérité, ni tomber dans la défiance ou dans l'incrédulité.

III. Ce qui arriva à ce capitaine dont il est fait mention dans cette histoire est très remarquable. Il s'était moqué de la prédiction d'Élisée et il avait dit que quand DIEU ferait des ouvertures dans le Ciel, on ne saurait voir une si grande abondance. Mais sa propre expérience le convainquit de la vérité des promesses d'Élisée aussi bien que de la certitude de ses menaces et il trouva sa punition dans la délivrance de Samarie.

Les profanes et les incrédules attaquent la divinité par des sentiments et par des discours téméraires et impies. Ils révoquent en doute ce que DIEU a révélé parce qu'ils y voient des difficultés, mais ils seront convaincus par leur expérience que DIEU est véritable en tout ce qu'il dit et ceux qui n'auront pas voulu croire à sa parole éprouveront la vérité des menaces qu'elle dénonce aux incrédules et aux méchants.

CHAPITRE VIII

La femme Sçnamite, dont Élisée avait ressuscité le fils, étant retournée au pays d'Israël, d'où elle s'était retirée à cause de la famine, elle obtint du roi Joram que tout son bien lui fût rendu.

Élisée étant à Damas et Ben-hadad, roi de Syrie, l'ayant fait consulter par Hazaël sur l'issue de sa maladie, il prédit que quoique la maladie ne fût point mortelle en elle-même, il mourrait et qu'Hazaël règnerait en sa place et ferait beaucoup de mal aux Israélites.

Joram, cinquième roi de Juda étant monté sur le trône, introduit le culte des idoles, de quoi DIEU le châtie

par la révolte des Iduméens et de ceux de Libna.

Il mourut après avoir régné huit ans. Achazia son fils lui succéda qui ne régna qu'un an et fut aussi idolâtre.

1 Or, Elisée avait parlé à la femme, au fils de laquelle il avait rendu la vie, et lui avait dit : Lève-toi et va-t'en, toi et ta famille, et demeure où tu pourras ; car l'Éternel a appelé la famine, et même, elle vient sur le pays pour sept ans.

2 Cette femme-là donc, s'étant levée, avait fait selon la parole de l'homme de DIEU, et s'en était allée, elle et sa famille, et avait demeuré sept ans au pays des Philistins.

3 Mais il arriva qu'au bout de sept ans, cette femme-là s'en retourna du pays des Philistins ; et elle s'en alla pour faire une prière au roi, à l'occasion de sa maison et de ses champs, qu'elle voulait redemander.

4 Le roi parlait alors à Guéhazi, serviteur de l'homme de DIEU, et lui disait : Je te prie, récite-moi toutes les grandes choses qu'Elisée a faites.

5 Et il arriva que lorsqu'il récitait au roi comment il avait rendu la vie à un mort, la femme, au fils de laquelle il avait rendu la vie, vint faire une prière au roi touchant sa maison et ses champs. Et Guéhazi dit : Ô roi, mon seigneur, c'est ici la femme, et c'est ici son fils à qui Elisée a rendu la vie.

6 Alors le roi s'en enquit de la femme, et elle lui raconta la chose. Et le roi lui donna un officier, auquel il dit : Fais-lui ravoir tout ce qui lui appartenait, même tous les revenus de ses champs, depuis le temps qu'elle a quitté le pays jusqu'à maintenant.

7 Après cela, Elisée alla à Damas, et alors Ben-Hadad, roi de Syrie, était malade. On le lui rapporta, et on lui dit : L'homme de DIEU est venu jusqu'ici.

8 Et le roi dit à Hazaël : Prends un présent avec toi, et va-t'en au-devant de l'homme de DIEU, et consulte l'Éternel par lui, disant : Relèverai-je de cette maladie ?

9 Et Hazaël s'en alla au-devant de lui, ayant pris un présent avec soi, quarante chameaux chargés de tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas, et il vint se présenter devant lui et dit : Ton fils Ben-Hadad, roi de Syrie, m'a envoyé vers toi pour te dire : Relèverai-je de cette maladie ?

10 Et Elisée lui répondit : Va, dis-lui : Certainement tu en peux relever. Mais l'Éternel m'a montré que certainement il mourra.

11 Et l'homme de DIEU arrêta sa vue sur Hazaël, et se retint longtemps ; puis l'homme de DIEU pleura.

12 Et Hazaël dit : Pourquoi pleure mon seigneur ? Et il répondit : Parce que je sais combien tu feras de mal aux enfants d'Israël ; tu mettras le feu à leurs villes fortes, tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens, tu écraseras leurs petits-enfants, et tu fendras leurs femmes enceintes.

13 Et Hazaël dit : Mais qui est ton serviteur, qui n'est qu'un chien, pour faire de si grandes choses ? Et Elisée répondit : L'Éternel m'a montré que tu seras roi de Syrie.

14 Ainsi il partit d'avec Elisée et vint vers son maître qui lui demanda : Que t'a dit Elisée ? Et il répondit : Il m'a dit que certainement tu peux relever de cette maladie.

15 Mais il arriva que le lendemain Hazaël prit un drap épais et le plongea dans de l'eau, et l'étendit sur le visage de Ben-Hadad, de sorte qu'il mourut ; et Hazaël régna en sa place.

16 La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat, étant encore roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, commença à régner sur Juda.

17 Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem ;

18 et il suivit le train des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab ; car la fille d'Achab était sa femme, de sorte qu'il fit ce qui déplaît à l'Éternel.

19 Toutefois, l'Éternel, pour l'amour de David son serviteur, ne voulut point détruire Juda, comme il lui avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils à toujours.

20 De son temps ceux d'Edom se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et établirent un roi sur eux ;

21 et Joram passa à Séhir avec tous ses chariots, et se leva de nuit, et battit les Iduméens qui étaient autour de lui, et les conducteurs des chariots ; mais le peuple s'enfuit dans ses tentes ;

22 et néanmoins les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda jusqu'à ce jour. Libna se révolta aussi dans ce temps-là.

23 Le reste des actions de Joram, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

24 Joram donc s'endormit avec ses pères, avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David ; et Achazia son

filz régna en sa place.

25 La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Achazia, fils de Joram, roi de Juda, commença à régner.

26 Achazia était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hathalie, et était petite-fille de Homri, roi d'Israël.

27 Il suivit le train de la maison d'Achab, et fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme la maison d'Achab ; car il était gendre de la maison d'Achab.

28 Et il s'en alla avec Joram, fils d'Achab, à la guerre contre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad ; et les Syriens battirent Joram ;

29 et le roi Joram s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites à Rama, quand il combattait contre Hazaël, roi de Syrie ; et Achazia, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jizréhel, parce qu'il était malade.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre, c'est que DIEU a une parfaite connaissance de l'avenir, que sa providence conduit toutes choses et qu'elle veille surtout pour ceux qui le craignent.

C'est de quoi nous avons une preuve dans l'avertissement qu'Élisée donna à la Sçunamite en lui disant que DIEU allait envoyer une longue famine sur le royaume d'Israël. On voit un autre effet admirable de la providence en ce que cette femme vint redemander ses biens au roi d'Israël précisément dans le temps que Guéhazi, serviteur d'Élisée, racontait à ce prince comment son maître avait ressuscité le fils de cette femme-là.

L'ordre que Joram donna pour faire rendre à la Sçunamite tous ses biens est un acte de justice et cela apprend aux rois, aux juges et à toutes sortes de personnes à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Au reste, les diverses circonstances de cette histoire servent à confirmer la vérité des miracles qu'Élisée avait fait.

La démarche de Ben-hadad, roi de Syrie, qui envoya demander au prophète Élisée s'il relèverait de sa maladie marque que ce prophète était en grande considération même chez les princes voisins des Israélites et qu'il y avait dans la Syrie plusieurs personnes qui avaient un grand respect pour le DIEU d'Israël. Élisée prédit la mort de Ben-hadad et l'élévation de Hazaël sur le trône de Syrie. Cette prédiction devait faire reconnaître aux Syriens, aux Israélites et à Hazaël lui-même que l'Éternel était le seul vrai DIEU et que c'était par sa volonté que les rois régnaient, non seulement dans le pays d'Israël, mais aussi dans les autres royaumes.

Il faut remarquer après cela que, bien que cette prédiction d'Élisée donnât sans doute occasion à Hazaël de faire mourir Ben-hadad son roi par une noire trahison, DIEU ne fut pourtant pas l'auteur de ce crime et que s'il permit qu'Hazaël régnât et qu'il commit tant de cruautés, ce fut parce qu'il voulait punir par son moyen Ben-hadad qui avait fait tant de maux aux Israélites aussi bien que les Israélites eux-mêmes et en particulier la famille d'Achab.

Ainsi quand on voit des événements de cette nature et quand il s'élève des princes tyrans et cruels ou des hommes injustes qui font divers maux, il faut penser que cela n'arrive que par la permission divine et DIEU, qui se sert de toutes sortes d'instruments pour faire son œuvre emploie souvent les méchants en sorte qu'en commettant des péchés auxquels leur propre malice les porte, ils exécutent sans le savoir et quelques fois même contre leur intention ses jugements et les desseins de sa providence.

L'histoire sainte remarque que Joram, fils du bon roi Josaphat, fut un méchant prince, qu'il fut entraîné dans l'idolâtrie par Hatalie sa femme qui était fille d'Achab, roi d'Israël, et qu'après la mort de Joram, Achazia son fils marcha sur ses traces.

On voit sensiblement par-là que les alliances avec les personnes qui n'ont pas de la religion et de la vertu sont funestes aux familles et y introduisent l'impiété.

Au reste, Joram et Achazia ne demeurèrent pas impunis. Les Iduméens se révoltèrent contre Joram, son règne fut court et très malheureux, il mourut d'une maladie longue et cruelle et Achazia son fils périt aussi malheureusement comme tout cela est récité dans le deuxième livre des Chroniques, chapitres XXI et XXII.

Ainsi l'on voit en la personne de ces deux rois un exemple bien remarquable des jugements de DIEU sur ceux qui l'offensent et en particulier sur les enfants qui dégénèrent de la piété de leurs ancêtres.

CHAPITRE IX

Un prophète, disciple d'Élisée, oint par son ordre Jéhu pour être roi sur Israël en la place de Joram et lui ordonne d'exterminer toute la maison d'Achab.

Jéhu, étant proclamé roi, assemble des troupes et va à Jizréhel où il tue Joram et fait jeter son corps dans le champ de Naboth.

Il fit aussi mourir Achazia, roi de Juda, qui était venu visiter Joram. Il fit jeter par les fenêtres Jézabel, veuve du roi Achab, et elle fut mangée par les chiens comme Élie l'avait prédit

1 Alors Élisée le prophète appela un d'entre les fils des prophètes, et lui dit : Ceins tes reins, et prends cette fiole d'huile en ta main, et va-t'en à Ramoth de Galaad.

2 Quand tu y seras entré, regarde où sera Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimsci, et y entre ; et l'ayant fait lever d'avec ses frères, tu le feras entrer dans quelque chambre secrète ;

3 et tu prendras la fiole d'huile, tu la verseras sur sa tête, et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël. Après quoi tu ouvriras la porte, et tu t'enfuiras, et tu ne t'arrêteras point.

4 Ainsi ce jeune homme, qui était le serviteur du prophète Élisée, s'en alla à Ramoth de Galaad.

5 Et quand il y entra, voilà, les capitaines de l'armée étaient assis ; et il lui dit : Capitaine, j'ai à te parler. Et Jéhu répondit : A qui parles-tu de nous tous ? Et il dit : A toi, capitaine.

6 Alors Jéhu se leva et entra dans la maison ; et le jeune homme lui versa l'huile sur la tête, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Je t'ai oint pour roi sur le peuple de l'Éternel, sur Israël.

7 Et tu frapperas la maison d'Achab, ton seigneur ; car je vengerai le sang de mes serviteurs les prophètes, et le sang de tous les serviteurs de l'Éternel, en le redemandant de la main de Jézabel ;

8 et toute la maison d'Achab périra ; et je retrancherai à Achab jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré, que ce qui est abandonné en Israël ;

9 et je mettrai la maison d'Achab dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam, fils de Nébat, et que j'ai mis la maison de Bahasça, fils d'Ahija.

10 Les chiens mangeront aussi Jézabel dans le champ de Jizréhel, et il n'y aura personne qui l'ensevelisse. Ensuite ce prophète ouvrit la porte et s'enfuit.

11 Alors Jéhu sortit vers les officiers de son seigneur ; et on lui dit : Tout va-t-il bien ? Pourquoi cet insensé est-il venu vers toi ? Et il leur répondit : Vous connaissez l'homme, et ce qu'il fait dire.

12 Mais ils dirent : Ce n'est pas cela ; déclare-nous-le maintenant. Et il répondit : Il m'a dit telle et telle chose ; et il m'a dit : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël.

13 Ils se hâtèrent donc, et prirent chacun leurs vêtements, et les mirent sous lui au plus haut des degrés et sonnèrent de la trompette, et dirent : Jéhu a été fait roi.

14 Ainsi Jéhu, fils de Josaphat, fils de Nimsci, fit une conjuration contre Joram. Or, Joram avait fortifié Ramoth de Galaad, lui et tout Israël, craignant Hazaël, roi de Syrie.

15 Et le roi Joram s'en était retourné pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites, quand il combattait contre Hazaël, roi de Syrie. Et Jéhu dit : Si vous le trouvez bon, que personne ne sorte ni n'échappe de la ville pour aller le rapporter à Jizréhel.

16 Alors Jéhu monta à cheval, et s'en alla à Jizréhel ; car Joram était là malade ; et Achazia, roi de Juda, y était descendu pour visiter Joram.

17 Or, il y avait une sentinelle sur une tour à Jizréhel, qui vit la troupe de Jéhu qui venait, et elle dit : Je vois une troupe de gens. Et Joram dit : Prends un cavalier et l'envoie au-devant d'eux ; et qu'il leur demande : Y a-t-il paix ?

18 Et le cavalier s'en alla au-devant de lui ; et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi. Et la sentinelle le rapporta, et dit : Le messenger est venu jusqu'à eux, et il ne revient point.

19 Et il envoya un autre cavalier, qui vint à eux, et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi.

20 Et la sentinelle le rapporta, et dit : Il est venu jusqu'à eux, et il ne revient point ; mais la démarche est comme la démarche de Jéhu, fils de Nimsci ; car il marche avec furie.

21 Alors Joram dit : Attelle ; et on attela son chariot. Ainsi Joram, roi d'Israël, sortit avec Achazia, roi de Juda, chacun dans son chariot, et ils allèrent pour rencontrer Jéhu, et ils le trouvèrent dans le champ de

Naboth Jizréhélite.

22 Et dès que Joram eut vu Jéhu, il dit : Apportes-tu la paix, Jéhu ? Et Jéhu répondit : Quelle paix, tandis que les prostitutions de Jézabel ta mère, et ses enchantements, seront en si grand nombre ?

23 Alors Joram tourna bride, et s'enfuit, et dit à Achazia : Achazia, nous sommes trahis.

24 Et Jéhu prit un arc à pleine main, et frappa Joram entre les épaules, de sorte que la flèche sortait à travers de son cœur, et il tomba sur ses genoux dans son chariot.

25 Et Jéhu dit à Bidkar, son capitaine : Prends-le, et jette-le en quelque endroit du champ de Naboth Jizréhélite ; car tu dois te souvenir que quand nous étions à cheval moi et toi, l'un auprès de l'autre, en suivant Achab son père, l'Éternel prononça cette menace contre lui :

26 Aussi vrai que je vis hier au soir le sang de Naboth et le sang de ses fils, dit l'Éternel, aussi vrai je te le rendrai dans ce champ, dit l'Éternel. C'est pourquoi, maintenant prends-le, et le jette dans ce champ, selon la parole de l'Éternel.

27 Et Achazia, roi de Juda, ayant vu cela, s'en était enfui par le chemin de la maison du jardin ; mais Jéhu l'avait poursuivi, et avait dit : Frappez-le aussi sur le chariot. Ce fut dans la montée de Gur, qui est auprès de Jibléham ; puis il s'enfuit à Méguiddo, et mourut là.

28 Et ses serviteurs l'emmenèrent sur un chariot à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre avec ses pères, dans la ville de David.

29 Or, la onzième année de Joram, fils d'Achab, Achazia avait commencé à régner sur Juda.

30 Et Jéhu vint à Jizréhel ; et Jézabel, l'ayant entendu, farda son visage, et orna sa tête, et elle regardait par la fenêtre.

31 Et comme Jéhu entra dans la porte, elle dit : En a-t-il bien pris à Zimri qui tua son seigneur ?

32 Et il leva la tête vers la fenêtre, et dit : Qu'y a-t-il ici de mes gens ? qui ? Alors deux ou trois des officiers le regardèrent ;

33 et il leur dit : Jetez-la en bas. Et ils la jetèrent, de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille, et contre les chevaux, et il la foula aux pieds.

34 Et étant entrés, il mangea et but ; puis il dit : Allez voir maintenant cette maudite femme, et ensevelissez-la ; car elle est fille de roi.

35 Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir ; mais ils ne trouvèrent rien que le crâne, les pieds et les paumes des mains.

36 Et étant retournés, ils le lui rapportèrent ; et il dit : C'est la parole que l'Éternel avait prononcée par son serviteur Elie Tisbite, disant : Dans le champ de Jizréhel les chiens mangeront la chair de Jézabel.

37 Et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur le champ, dans le champ de Jizréhel, de sorte qu'on ne pourra pas dire : C'est ici Jézabel.

RÉFLEXIONS

L'onction de Jéhu que DIEU choisit pour être roi d'Israël fait voir que c'est DIEU qui élève et qui détrône les rois, comme il le trouve à propos pour exécuter ses jugements et pour accomplir les desseins de sa providence.

Ce que Jéhu fit contre la famille d'Achab doit être regardé comme l'œuvre de DIEU et c'est ce que prouvent les diverses circonstances de cette histoire qui sont très remarquables.

Jéhu est établi roi sans qu'il s'y attendit.

Joram, fils d'Achab, est tué et jeté dans la possession que son père avait ravie à Naboth. Jéhu se souvient alors qu'Élie avait prédit que DIEU punirait les fils d'Achab dans cette même possession.

Jézabel, cette méchante reine qui avait tant fait de mal, est jetée par les fenêtres de son palais et mangée des chiens.

Ainsi tout ce que le prophète Élie avait prédit à Achab et à sa famille arriva et DIEU fit une sévère vengeance de l'impiété de ce roi qui avait introduit l'idolâtrie de bahal parmi les Israélites.

On voit donc par cette histoire que les menaces de DIEU ne sont jamais vaines, que sa malédiction tombe sur les princes impies et sur les familles où l'impiété règne.

Il faut aussi se souvenir qu'Achazia, roi de Juda, pour avoir imité les rois d'Israël dans leurs péchés et dans leur idolâtrie et pour s'être uni avec Joram, roi d'Israël, périt avec lui et que Jéhu le fit aussi mourir.

Ceux qui se rendent compagnons et les imitateurs des méchants en portent tôt ou tard la peine.

CHAPITRE X

Le roi Jéhu fait mourir soixante-dix fils du roi Achab et plusieurs parents d'Achazia, roi de Juda.

Ensuite, ayant rassemblé tous les sacrificateurs de bahal sous prétexte d'un sacrifice, il les fit tous tuer et il abolit le culte de cette idole.

Cependant il conserva le culte idolâtre que Jéroboam avait établi et il attira par ce moyen la colère de DIEU sur lui. Il mourut après avoir régné vingt-huit ans et Joachaz son fils lui succéda qui fut le onzième roi d'Israël.

1 Or, Achab avait soixante et dix fils dans Samarie ; et Jéhu écrivit des lettres et les envoya à Samarie aux principaux de Jizréhel, aux anciens, et à ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, leur mandant en ces termes :

2 Dès que ces lettres seront parvenues jusqu'à vous, qui avez avec vous les fils de votre maître, les chariots, les chevaux, la ville forte et les armes ;

3 regardez qui est le plus considérable et le plus agréable d'entre les fils de votre maître, et mettez-le sur le trône de son père, et combattez pour la maison de votre seigneur.

4 Et ils eurent une fort grande peur, et ils dirent : Voilà, deux rois n'ont point pu tenir contre lui ; comment donc pourrions-nous tenir ?

5 Ceux donc qui avaient la charge de la maison, et ceux qui étaient commis sur la ville, et les anciens, et ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, mandèrent à Jéhu, disant : Nous sommes tes serviteurs, nous ferons tout ce que tu nous diras ; nous ne ferons personne roi ; fais ce qu'il te semblera bon.

6 Et il leur écrivit pour la seconde fois, en ces termes : Si vous êtes à moi, et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des fils de votre maître, et venez vers moi, demain à cette heure, à Jizréhel. Or, les fils du roi, qui étaient soixante et dix hommes, étaient avec les plus grands de la ville, qui les nourrissaient.

7 Aussitôt donc que les lettres leur furent parvenues, ils prirent les fils du roi et mirent à mort ces soixante et dix hommes ; et ayant mis leurs têtes dans des paniers, il les lui envoyèrent à Jizréhel.

8 Et un messenger vint, qui les lui apporta, et lui dit : Ils ont apporté les têtes des fils du roi. Et il répondit : Mettez-les en deux monceaux à l'entrée de la porte, jusqu'au matin.

9 Et le matin il sortit ; et s'étant arrêté, il dit à tout le peuple : Vous êtes justes ; voici, j'ai fait une ligue contre mon seigneur, et je l'ai tué ; mais qui a frappé tous ceux-ci ?

10 Sachez maintenant qu'il ne tombera rien à terre de la parole de l'Éternel, que l'Éternel a prononcée contre la maison d'Achab, et que l'Éternel a fait ce qu'il avait dit par son serviteur Elie.

11 Jéhu fit encore mourir tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Jizréhel, avec tous ceux qu'il avait avancés, ses familiers amis, et ses principaux officiers, en sorte qu'il n'en laissa pas un de reste.

12 Après cela, il se leva, et partit, et vint à Samarie. Et comme il était près d'une maison de bergers sur le chemin,

13 Il trouva les frères d'Achazia, roi de Juda, et il leur dit : Qui êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes les frères d'Achazia, et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi, et les fils de la reine.

14 Alors il dit : Saisissez-les vifs. Et ils les saisirent tout vifs, et les firent mourir, savoir, quarante-deux hommes, auprès du puits de la maison des bergers ; et on n'en laissa pas un de reste.

15 Et Jéhu étant parti de là, trouva Jonadab, fils de Réchab, qui lui venait au-devant ; il le salua, et lui dit : Ton cœur est-il aussi droit envers moi, que mon cœur l'est envers toi ? Et Jonadab répondit : Il l'est, oui, il l'est ; donne-moi la main. Et il lui donna la main, et le fit monter avec lui sur le chariot.

16 Puis il lui dit : Viens avec moi, et tu verras le zèle que j'ai pour l'Éternel ; ainsi on le mit dans son chariot.

17 Et quand Jéhu fut venu à Samarie, il tua tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Samarie, jusqu'à ce qu'il eût tout exterminé, selon la parole que l'Éternel avait dite à Elie.

18 Et Jéhu rassembla tout le peuple, et leur dit : Achab n'a servi Bahal que peu ; mais Jéhu le servira beaucoup.

19 C'est pourquoi, maintenant appelez-moi tous les prophètes de Bahal, tous ses serviteurs et tous ses sacrificateurs ; qu'il n'y en manque pas un seul ; car je veux faire un grand sacrifice à Bahal. Quiconque ne s'y trouvera pas, ne vivra point. Or, Jéhu faisait cela par finesse, afin qu'il fit périr ceux qui servaient Bahal.

20 Et Jéhu dit : Consacrez une fête solennelle à Bahal ; et ils la publièrent.

21 Et Jéhu envoya par tout Israël, et tous les serviteurs de Bahal vinrent ; il n'en demeura pas un qui n'y vînt, et ils entrèrent dans la maison de Bahal, et la maison de Bahal fut remplie depuis un bout jusqu'à l'autre.

22 Alors il dit à celui qui avait la charge du revestiaire : Donne des vêtements à tous les serviteurs de Bahal. Et il leur donna des vêtements.

23 Et Jéhu et Jonadab, fils de Réchab, entrèrent dans la maison de Bahal, et Jéhu dit aux serviteurs de Bahal : Cherchez diligemment, et regardez, que peut-être il n'y ait ici entre vous quelqu'un des serviteurs de l'Éternel ; mais qu'il n'y ait que les seuls serviteurs de Bahal.

24 Ils entrèrent donc pour faire les sacrifices et les holocaustes. Or, Jéhu avait donné ordre dehors à quatre-vingts hommes, et leur avait dit : S'il y a quelqu'un de ces hommes que je vais mettre entre vos mains, qui en échappe, la vie de chacun de vous répondra pour sa vie.

25 Et dès qu'on eut achevé de faire l'holocauste, Jéhu dit aux archers et aux capitaines : Entrez, tuez-les ; qu'il n'en échappe aucun. Les archers donc et les capitaines les firent passer au fil de l'épée, et les jetèrent là ; puis ils s'en allèrent jusqu'à la ville de la maison de Bahal ;

26 et ils tirèrent les statues de la maison de Bahal, et les brûlèrent ;

27 et ils démolirent la statue de Bahal ; ils démolirent aussi la maison de Bahal, et ils en firent des retraits ; ce qui a demeuré jusqu'à ce jour.

28 Ainsi Jéhu extermina Bahal du milieu d'Israël.

29 Toutefois, Jéhu ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam, fils de Nébat, avait fait pécher Israël, savoir, des veaux d'or qui étaient à Beth-el et à Dan.

30 Et l'Éternel dit à Jéhu : Parce que tu as fort bien exécuté ce qui était droit devant moi, et que tu as fait à la maison d'Achab tout ce que j'avais dans mon cœur, tes fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.

31 Mais Jéhu ne prit point garde à marcher dans la loi de l'Éternel, le DIEU d'Israël, de tout son cœur ; il ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam avait fait pécher Israël.

32 En ce temps-là, l'Éternel commença à retrancher quelque partie du royaume d'Israël ; car Hazaël battit les Israélites dans toutes leurs contrées ;

33 depuis le Jourdain jusqu'au soleil levant ; savoir, tout le pays de Galaad, des Gadites, des Rubénites, et de ceux de Manassé, depuis Haroher, qui est sur le torrent d'Arnon, jusqu'à Galaad et Basçan.

34 Le reste des actions de Jéhu, tout ce qu'il a fait, et tous ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

35 Et Jéhu s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie ; et Joachaz son fils régna en sa place.

36 Or, le temps que Jéhu régna sur Israël à Samarie, fut de vingt-huit ans.

RÉFLEXIONS

On voit dans la mort des soixante et dix fils d'Achab l'entière ruine de la maison de ce prince impie qui avait été prédite par le prophète Élie. Sur quoi il faut remarquer que c'est ici la troisième famille des rois d'Israël que l'on vit s'éteindre entièrement. Celle de Jéroboam fut d'abord détruite, ensuite celle de Bahasça et après cela celle de l'impie Achab. Et elles périrent toutes à cause de leur idolâtrie par un juste jugement de DIEU. La famille des rois de Juda éprouva aussi la vengeance céleste, cependant elle subsista toujours selon que DIEU l'avait promis.

Pour ce qui est de l'action de Jéhu qui fit tuer les sacrificateurs de bahal, il faut considérer

I. Qu'il les fit mourir avec justice, DIEU ayant commandé qu'on punit de mort tous ceux qui introduiraient le culte des faux dieux,

II. Que cette action fut blâmable en tant que Jéhu pour assembler ces sacrificateurs, se servit, d'un mensonge et même d'un déguisement criminel disant qu'il voulait rendre un service solennel à bahal. Il y a d'ailleurs bien de l'apparence que Jéhu fit mourir les sacrificateurs de bahal de même que les fils d'Achab autant par politique que pour obéir à DIEU et par zèle pour son service, puisqu'il affermissait sa domination en détruisant ceux qui avaient été attachés au roi Achab et à Jézabel sa femme. Mais ce qui fait voir surtout que le zèle que Jéhu témoigna pour exécuter la volonté de DIEU n'était pas sincère, c'est qu'il se contenta d'ôter l'idolâtrie de bahal qui était la plus grossière et qu'il laissa subsister celle des veaux d'or que le roi Jéroboam

avait établie dans le royaume des dix tribus. Aussi voyons-nous que l'Écriture remarque que Jéhu ne marcha pas dans la loi de DIEU de tout son cœur quoique cependant DIEU lui promit de conserver le règne à ses fils jusqu'à la quatrième génération parce qu'il avait exécuté ses jugements sur la maison d'Achab. On voit en Jéhu une image de ceux dont le zèle n'est pas pur. Ils croient satisfaire à leur devoir en faisant une partie de la volonté de DIEU et en renonçant aux péchés les plus grossiers et ils s'en glorifient comme Jéhu se glorifiait de son zèle pour DIEU. Mais quand on ne renonce pas à tout ce qui déplaît au Seigneur et particulièrement aux péchés pour lesquels on a le plus de penchant, on n'agit pas par un vrai zèle et l'on ne peut se promettre d'être approuvé par lui. Aussi voit-on que DIEU châtia ce prince par le moyen du roi de Syrie qui remporta divers avantages sur lui et qui s'empara d'une partie de ses états.

CHAPITRE XI

Après la mort d'Achazia sixième roi de Juda, Hathalie sa mère qui était fille d'Achab et idolâtre usurpa le royaume et fit mourir tous les princes du sang royal de Juda et il n'en échappa qu'un, savoir Joas qui n'était âgé que d'un an et qui fut nourri et caché pendant six ans par les soins de sa tante, femme du grand sacrificateur Jéhojadah.

Au bout de ces six ans, Jéhojadah fit proclamer roi le jeune Joas, il fit mourir Hathalie et il rétablit la religion et le service de DIEU.

1 Hathalie, mère d'Achazia, ayant vu que son fils était mort, s'éleva et extermina toute la race royale.

2 Mais Jéhoscébah, fille du roi Joram, sœur d'Achazia, prit Joas, fils d'Achazia, et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir, et le mit avec sa nourrice dans la chambre aux lits, et on le cacha de devant Hathalie, de sorte qu'on ne le fit point mourir.

3 Et il fut caché avec sa nourrice dans la maison de l'Eternel l'espace de six ans ; cependant Hathalie régnait sur le pays.

4 Et la septième année Jéhojadah envoya et prit des centeniers, des capitaines et des archers, et les fit entrer vers lui dans la maison de l'Eternel, et traita alliance avec eux, et les fit jurer dans la maison de l'Eternel, et leur montra le fils du roi.

5 Ensuite il leur fit ce commandement, et leur dit : C'est ici ce que vous ferez : La troisième partie d'entre vous qui entrez en semaine, fera la garde de la maison du roi ;

6 et la troisième partie sera à la porte de Sur ; et la troisième partie sera à la porte qui est derrière les archers ; ainsi vous ferez la garde pour garder le temple, afin que personne n'y entre par force ;

7 et les deux bandes d'entre vous tous qui sortez de semaine, feront la garde, pour garder la maison de l'Eternel auprès du roi ;

8 et vous environnerez le roi tout autour, chacun ayant ses armes à la main, et que celui qui entrera dans les rangs soit mis à mort ; et soyez avec le roi quand il sortira, et quand il entrera.

9 Les capitaines firent donc tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé, et prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient en semaine, que ceux qui sortaient de semaine, et ils vinrent vers le sacrificateur Jéhojadah.

10 Et le sacrificateur donna aux capitaines des hallebardes et des boucliers qui venaient du roi David, et qui étaient dans la maison de l'Eternel.

11 Et les archers s'étaient rangés auprès du roi tout autour, ayant chacun les armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple.

12 Alors Jéhojadah fit amener le fils du roi, et mit sur lui une couronne, et le témoignage, et ils l'établirent roi, et l'oignirent, et frappant des mains, ils dirent : Vive le roi !

13 Et Hathalie, entendant le bruit des archers et du peuple, entra vers le peuple dans la maison de l'Eternel ;

14 et elle regarda, et voilà, le roi était près de la colonne, selon la coutume des rois, et les capitaines et les trompettes étaient près du roi, et tout le peuple du pays était dans la joie, et on sonnait des trompettes. Alors Hathalie déchira ses vêtements, et cria : Conjuration, conjuration !

15 Et le sacrificateur Jéhojadah commanda aux capitaines qui avaient la charge de l'armée, et leur dit : Menez-la hors des rangs, et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée ; car le sacrificateur avait dit : Qu'on ne la fasse pas mourir dans la maison de l'Eternel.

16 Ils lui firent donc place, et elle revint par le chemin de l'entrée des chevaux dans la maison du roi ; et elle

fut tuée là.

17 Et Jéhojadah traita cette alliance entre l'Éternel, le roi et le peuple, qu'ils seraient le peuple de l'Éternel ; il traita aussi alliance entre le roi et le peuple.

18 Alors tout le peuple du pays entra dans la maison de Bahal, et ils la démolirent avec ses autels, et ils brisèrent entièrement ses images ; ils tuèrent aussi Mattam, sacrificateur de Bahal, devant les autels. Et le sacrificateur ordonna des gardes dans la maison de l'Éternel.

19 Et il prit les centeniers, les capitaines, les archers et tout le peuple du pays, qui firent descendre le roi de la maison de l'Éternel, et ils entrèrent dans la maison du roi par le chemin de la porte des archers ; et il s'assit sur le trône des rois.

20 Et tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée dans la maison du roi.

21 Joas était âgé de sept ans quand il commença à régner.

RÉFLEXIONS

On voit dans l'histoire du règne d'Hathalie, qui monta sur le trône par ses cruautés, que DIEU permet quelques fois que les desseins des méchants réussissent et qu'il s'élève des usurpateurs qui s'emparent des états. Mais on remarque aussi dans cette même histoire que DIEU donne des bornes à leur malice et qu'il délivre enfin ceux qui sont opprimés.

Joas, fils du roi Achazja, échappa à la cruauté d'Hathalie par un effet particulier de la providence divine et au bout de quelques années, Hathalie reçut la punition de ses crimes et la religion fut rétablie dans sa pureté. DIEU accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il les délivre ainsi des méchants princes et qu'il en établit de bons à leur place. Et comme cette heureuse révolution fut procurée par les soins du grand sacrificateur Jéhojadah qui fit un acte de justice en délivrant le royaume d'une reine étrangère et méchante et en rendant la couronne à celui qui en était légitime héritier, on doit reconnaître par là qu'il est très avantageux pour les états d'être conduits par des personnes prudentes et zélées pour la religion et pour le bien public.

CHAPITRE XII

Joas, septième roi de Juda, étant monté sur le trône à l'âge de sept ans, marqua du zèle pour la religion dans le commencement de son règne, mais s'étant corrompu dans la suite, ainsi qu'on le voit dans II Chroniques XXIV.

Il fut attaqué par Hazaël, roi de Syrie, et tué dans une conspiration, laissant Amasias, son fils, pour successeur.

1 La septième année de Jéhu, Joas commença à régner, et il régna quarante ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Tsibja, et elle était de Béer-scébah.

2 Joas fit ce qui est droit devant l'Éternel, tout le temps que Jéhojadah le sacrificateur l'instruisit.

3 Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements dans les hauts lieux.

4 Et Joas dit aux sacrificateurs : Pour ce qui est de tout l'argent consacré, qu'on apporte dans la maison de l'Éternel, soit l'argent de tout homme qui passe par le dénombrement, soit l'argent des personnes selon l'estimation qu'en fait le sacrificateur, soit tout l'argent que chacun apporte volontairement dans la maison de l'Éternel ;

5 que les sacrificateurs le prennent par-devers eux, chacun de celui qu'il connaît, et qu'ils en réparent ce qui est à réparer au temple, partout où l'on trouvera quelque chose à réparer.

6 Mais il arriva que la vingt et troisième année du roi Joas, les sacrificateurs n'avaient point encore réparé ce qui était à réparer au temple.

7 Et le roi Joas appela le grand sacrificateur Jéhojadah, et les sacrificateurs, et leur dit : Pourquoi n'avez-vous pas réparé ce qui était à réparer au temple ? Maintenant donc, ne prenez plus d'argent de ceux que vous connaissez ; mais laissez-le pour ce qui est à réparer au temple.

8 Et les sacrificateurs consentirent de ne prendre plus l'argent du peuple, et de ne pas être chargés de réparer ce qui était à réparer au temple.

9 Mais le sacrificateur Jéhojadah prit un coffre, et fit une ouverture à son couvercle, et le mit auprès de l'autel à main droite, à l'endroit par lequel on entrait dans la maison de l'Éternel ; et les sacrificateurs qui gardaient les vaisseaux, mettaient là tout l'argent qu'on apportait à la maison de l'Éternel.

10 Et dès qu'ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent au coffre, le secrétaire du roi montait avec le grand sacrificateur, et ils mettaient l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel dans les sacs ; puis ils le comptaient.

11 Et ils délivraient cet argent bien compté entre les mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel, lesquels le distribuaient aux charpentiers et aux architectes qui réparaient la maison de l'Éternel ;

12 et aux maçons, et aux tailleurs de pierres, pour acheter du bois et des pierres de taille pour réparer ce qui était à réparer dans la maison de l'Éternel, et tout ce qu'il fallait employer pour la réparation du temple.

13 Au reste, de cet argent qu'on apportait dans la maison de l'Éternel, on n'en faisait point de coupes d'argent pour la maison de l'Éternel, ni de serpes, ni de bassins, ni de trompettes, ni aucun autre ustensile d'or ou d'argent ;

14 Mais on le distribuait à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, lesquels en réparaient la maison de l'Éternel ;

15 et on ne faisait point rendre compte à ceux entre les mains de qui on avait délivré cet argent, pour le distribuer à ceux qui travaillaient ; car ils le faisaient fidèlement.

16 L'argent des sacrifices pour les délits, et l'argent des sacrifices pour les péchés n'étaient point apporté dans la maison de l'Éternel, car il appartenait aux sacrificateurs.

17 Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et fit la guerre contre Gath, et la prit ; après cela, Hazaël tourna le visage pour monter contre Jérusalem.

18 Mais Joas, roi de Juda, prit tout ce qui était consacré, que Josaphat, Joram, et Achazia ses pères, roi de Juda, avaient consacré, et tout ce que lui-même avait consacré, et tout l'or qui se trouva dans les trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi, et il l'envoya à Hazaël, roi de Syrie, qui se retira de Jérusalem.

19 Le reste des actions de Joas, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

20 Or, ses serviteurs se soulevèrent, et se liguèrent, et tuèrent Joas dans la maison de Millo, qui est à la descente de Silla.

21 Jozacar, fils de Scimhath, et Jozabad, fils de Sçomer, ses serviteurs, le tuèrent, et il mourut ; et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de David ; et Amasias son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Le roi Joas témoigna de la piété pendant assez longtemps et s'employa avec zèle à remettre en état le service de DIEU et à affermir la religion. Mais il ne continua pas. Il commit même de très grands crimes comme cela est rapporté dans les Chroniques ; aussi fit-il une fin malheureuse.

L'histoire de ce prince qui avait si bien commencé, mais qui finit si mal, nous engage à reconnaître que les personnes qui ont de bonnes intentions et même du zèle peuvent non seulement se relâcher, mais même tomber dans les derniers égarements lorsqu'elles ne veillent pas sur elles-mêmes et qu'elles prêtent l'oreille à de mauvais conseils, comme fit Joas. C'est ce qui arrive surtout aux princes qui, ayant été éclairés de la connaissance de DIEU et ayant reçu de lui des bienfaits signalés, viennent à l'abandonner.

CHAPITRE XIII

Joachaz, onzième roi d'Israël, fut idolâtre, à cause de quoi DIEU suscita contre lui le roi de Syrie, mais, ayant imploré le secours du Seigneur, il fut délivré, cependant il persévéra dans l'idolâtrie et il mourut en la dix-septième année de son règne, laissant le royaume à Joas, son fils, qui régna seize ans.

Joas étant allé voir le prophète Élisée qui était malade, ce prophète lui prédit qu'il vaincrait les Syriens, mais qu'il ne les détruirait pas. Élisée mourut en ce temps-là et un homme mort ayant touché ses os ressuscita.

1 La vingt et troisième année de Joas, fils d'Achazia, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, commença à régner sur Israël à Samarie ; il régna dix-sept ans.

- 2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; car il suivit les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël, et il ne s'en retira point.
- 3 Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël, et il les livra entre les mains de Hazaël, roi de Syrie, et entre les mains de Ben-Hadad, fils de Hazaël, pendant tout ce temps-là.
- 4 Mais Joachaz supplia l'Éternel, et l'Éternel l'exauça ; car il vit l'oppression d'Israël, parce que le roi de Syrie les opprimait.
- 5 L'Éternel donc donna un libérateur à Israël, et ils sortirent de dessous la puissance des Syriens ; ainsi les enfants d'Israël habitèrent dans leurs tentes comme auparavant.
- 6 Toutefois, il ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam, par lesquels il avait fait pécher Israël ; mais ils y marchèrent, et même le bocage subsista à Samarie ;
- 7 bien que DIEU n'eût laissé du peuple à Joachaz que cinquante hommes de cheval, dix chariots et dix mille hommes de pied, et que le roi de Syrie les eût détruits, et les eût rendus menus comme la poudre qu'on foule dans l'aire.
- 8 Le reste des actions de Joachaz, tout ce qu'il a fait, et ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
- 9 Ainsi Joachaz s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit à Samarie, et Joas son fils régna en sa place.
- 10 La trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna seize ans.
- 11 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël, mais il y marcha.
- 12 Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il fit, et la valeur avec laquelle il combattit contre Amasias, roi de Juda, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?
- 13 Et Joas s'endormit avec ses pères, et Jéroboam s'assit sur son trône. Et Joas fut enseveli à Samarie avec les rois d'Israël.
- 14 Or, Élisée avait été malade d'une maladie dont il mourut ; et Joas, le roi d'Israël, était descendu, et il avait pleuré sur son visage, disant : Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie.
- 15 Et Élisée lui dit : Prends un arc et des flèches. Et il prit en sa main un arc et des flèches.
- 16 Et il dit au roi d'Israël : Empoigne l'arc de ta main. Et quand il l'eut empoigné, Élisée mit ses mains sur les mains du roi,
- 17 et il dit : Ouvre la fenêtre vers l'orient ; et quand il l'eut ouverte, Élisée lui dit : Tire. Après qu'il eut tiré, il lui dit : C'est la flèche de la délivrance de l'Éternel, et la flèche de la délivrance contre les Syriens. Tu frapperas donc les Syriens à Aphek, jusqu'à les consumer.
- 18 Il lui dit encore : Prends des flèches. Et quand il les eut prises, il dit au roi d'Israël : Frappe contre terre. Et il frappa trois fois ; puis il s'arrêta.
- 19 Et l'homme de DIEU s'irrita contre lui ; et il lui dit : Il fallait frapper cinq ou six fois, alors tu eusses frappé les Syriens jusqu'à les détruire ; mais maintenant tu ne les battras que trois fois.
- 20 Et Élisée mourut, et on l'ensevelit. L'année suivante quelques troupes de Moabites entrèrent dans le pays.
- 21 Et il arriva que, comme on ensevelissait un homme, voici, on vit une troupe de soldats, de sorte qu'on jeta cet homme-là dans le sépulcre d'Élisée ; cet homme-là étant roulé là, et ayant touché les os d'Élisée, revint en vie, et il se leva sur ses pieds.
- 22 Or, Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé les Israélites pendant toute la vie de Joachaz.
- 23 Mais l'Éternel eut compassion d'eux, et il leur fit grâce, et il se retourna vers eux pour l'amour de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac, et Jacob, et ne les voulut point exterminer, ni les rejeter de devant lui jusqu'à maintenant.
- 24 Car Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Ben-Hadad son fils régna en sa place.
- 25 Et Joas, fils de Joachaz, retira d'entre les mains de Ben-Hadad, fils de Hazaël, les villes que Hazaël avait prises par guerre à Joachaz son père. Joas le battit par trois fois, et recouvra les villes d'Israël.

RÉFLEXIONS

I. Ce qu'on doit remarquer dans l'histoire du roi Joachaz, c'est qu'il fut idolâtre comme ses prédécesseurs et que se voyant attaqué par le roi de Syrie, il eut recours à DIEU par ses prières. DIEU le délivra par un effet de son amour envers le peuple d'Israël qu'il voyait opprimé par les Syriens. Mais quoi que ce prince eût

éprouvé le secours du Seigneur et qu'il se vît même extrêmement affaibli, il ne laissa pas de persévérer dans l'idolâtrie.

Telle est ordinairement la conduite des méchants. Ils s'adressent à DIEU dans les maux qui les pressent, mais après que DIEU les en a délivrés ils n'en deviennent pas meilleurs et ils sont insensibles aux marques de son support aussi bien qu'à ses châtiments.

II. On voit dans l'histoire du roi Joas, fils de Joachaz, que ce prince imita son père dans ses dérèglements et que cependant DIEU lui promit par le prophète Élisée qu'il vaincrait les Syriens. Il est à remarquer sur cela dans ce chapitre que Joas remporta ces avantages parce que DIEU eut compassion des Israélites et en considération de l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères.

DIEU qui est bon et miséricordieux en use toujours de la sorte envers les hommes et il les supporte longtemps avant que de les abandonner entièrement.

III. Nous avons ici le récit de la mort d'Élisée que DIEU retira du monde après qu'il eut exercé la charge de prophète pendant plus de soixante ans. La visite que Joas, roi d'Israël, lui fit et l'affliction qu'il témoigna de sa mort font voir que ce prince, quoi qu'engagé dans l'idolâtrie, respectait Élisée et que les prophètes du Seigneur étaient considérés dans le royaume d'Israël.

La mémoire de ce Saint prophète doit être en bénédiction dans l'église, son zèle et ses autres vertus doivent nous servir d'exemple et animer tous les chrétiens et principalement ceux qui ont charge dans l'église à servir DIEU fidèlement chacun dans leur vocation.

La résurrection de cet homme qui revint à la vie pour avoir touché les os d'Élisée devait faire une grande impression sur les Israélites des dix tribus auxquels ce prophète avait été envoyé. Mais cet événement miraculeux doit aussi nous convaincre que DIEU, qui a promis de ressusciter les morts, a la puissance de leur rendre la vie et qu'il le fera au dernier jour.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre contient l'histoire de deux rois : I. Le premier fut Amasias huitième roi de Juda. Il donna d'abord des marques de piété et de modération et il remporta la victoire sur les Iduméens. Mais, étant devenu idolâtre comme on le lit dans les Chroniques et ayant déclaré la guerre à Joas, roi d'Israël, il fut battu et pris par ce prince qui pillla la ville et le temple de Jérusalem. Enfin Amasias fut tué par des personnes qui conspirèrent contre lui et Asarias, son fils, lui succéda. II. On a ici en abrégé l'histoire de Jéroboam second qui fut le XIIIe roi d'Israël et qui régna quarante et un an.

1 La seconde année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de Joas, roi de Juda, commença à régner.

2 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Jéhohaddan, et elle était de Jérusalem.

3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, non pas toutefois comme David son père ; il fit comme Joas son père avait fait.

4 De sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements dans les hauts lieux.

5 Et dès que le royaume fut affermi entre ses mains, il fit mourir ses serviteurs qui avaient tué le roi son père.

6 Mais il ne fit point mourir leurs enfants, selon ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, où l'Éternel a donné ce commandement, disant : On ne fera point mourir les enfants pour les pères ; mais on fera mourir chacun pour son péché.

7 Il frappa dix mille hommes d'Edom dans la vallée du sel, et prit Sélah par guerre, et lui donna le nom de Jokthéel, et on l'a ainsi nommée jusqu'à ce jour.

8 Alors Amasias envoya des messagers vers Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : Viens, que nous nous voyions l'un l'autre.

9 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amasias, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils ; mais les bêtes sauvages qui sont au Liban ont passé, et ont foulé l'épine.

10 Parce que tu as rudement frappé les Iduméens, ton cœur s'est élevé. Contente-toi de ta gloire, et tiens-toi

dans ta maison ; et pourquoi attirerais-tu un mal par lequel tu tomberais, toi, et Juda, avec toi.

11 Mais Amasias ne lui obéit pas ; et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent l'un l'autre, lui et Amasias, roi de Juda, à Beth-scémès, qui est de Juda.

12 Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.

13 Et Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Achazia, à Beth-scémès ; ensuite il vint à Jérusalem, et il fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte du coin.

14 Et ayant pris tout l'or et l'argent, et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale, et des gens pour être en otage, il retourna à Samarie.

15 Le reste des actions de Joas, et sa valeur, et comment il combattit contre Amasias, cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

16 Et Joas s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli à Samarie avec les rois d'Israël ; et Jéroboam son fils régna en sa place.

17 Et Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

18 Le reste des actions d'Amasias, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

19 Or, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakis ; mais on envoya après lui à Lakis, et on le tua là.

20 Et de là on l'apporta sur des chevaux, et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères dans la ville de David.

21 Alors tout le peuple de Juda prit Asarias, âgé de seize ans, et ils l'établirent roi au lieu d'Amasias son père.

22 Il rebâtit Elath, l'ayant remise en la puissance de Juda, après que le roi fut endormi avec ses pères.

23 La quinzième année d'Amasias, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna l'espace de quarante et un ans.

24 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.

25 Il rétablit les bornes d'Israël, depuis l'entrée de Hamath jusqu'à la mer de la campagne, selon la parole de l'Éternel, le DIEU d'Israël, qu'il avait prononcée par son serviteur Jonas, fils d'Amittai, prophète, qui était de Gath-hépther ;

26 parce que l'Éternel vit que l'affliction d'Israël était fort amère, et qu'il ne restait plus rien, ni de ce qui est serré, ni de ce qui est abandonné, et qu'il n'y avait personne qui aidât Israël ;

27 et l'Éternel n'avait point parlé d'effacer le nom d'Israël de dessous les cieux ; et il les délivra par les mains de Jéroboam, fils de Joas.

28 Le reste des actions de Jéroboam, tout ce qu'il a fait, et la valeur avec laquelle il combattit, et comment il rétablit Damas et Hamath de Juda en Israël, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

29 Puis Jéroboam s'endormit avec ses pères, avec les rois d'Israël, et Zacharie son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Les commencements du règne d'Amasias furent louables. Il eut de l'attachement pour le service de DIEU et il fit paraître sa justice et sa modération en épargnant les enfants de ceux qui avaient tué Joas son père. DIEU l'en récompensa par la victoire qu'il remporta sur les Iduméens. Mais dès qu'il se détourna de DIEU, il éprouva toutes sortes de malheurs, il vit son pays ravagé par le roi d'Israël et il périt enfin misérablement comme son père dans une conspiration.

Voici un nouvel exemple où l'on voit bien clairement que ceux qui tombent dans l'ingratitude et dans la rébellion contre DIEU, après avoir bien commencé, attirent sur eux les effets de sa vengeance.

Il y a deux réflexions à faire sur le règne de Jéroboam II.

L'une, qu'il conserva le culte idolâtre qui avait été établi dans le royaume d'Israël.

L'autre, que DIEU ne laissa pas sous le règne de ce prince de conserver et de rétablir même ce royaume qui était alors dans un grand abaissement, ce qu'il fit à cause de l'amour qu'il portait à son peuple qu'il voyait extrêmement affligé et parce qu'il n'avait pas encore résolu de le détruire.

C'est là un effet de la grande bonté de DIEU et de son support envers les princes et les peuples coupables.

Au reste, il paraît d'ici que Jonas, qui fut envoyé à Ninive, prophétisait dans ce temps-là dans le royaume

des dix tribus et que ce fut même lui qui promit à Jéroboam les avantages que DIEU lui accorda.

Nous voyons en cela la vérité de ce que l'Écriture dit en tant d'endroits, que DIEU ne cessa point d'envoyer des prophètes aux Israélites afin de les détourner de l'idolâtrie et de les rappeler à son service et qu'ils ne furent rejetés que parce qu'ils refusèrent d'écouter les remontrances des serviteurs de DIEU et qu'ils persévérèrent avec obstination dans leurs péchés.

CHAPITRE XV

Asarias, nommé autrement Ozias, neuvième roi de Juda fut d'abord attaché au service de DIEU, mais il fut frappé de lèpre pour avoir voulu usurper les fonctions du sacerdoce. L'histoire de ce prince se voit plus au long dans les Chroniques.

II. On trouve dans ce chapitre l'histoire de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékajah et de Pékah, tous rois d'Israël. Jéroboam second du nom, roi d'Israël étant mort, il y eut un interrègne d'environ onze ans. Au bout de ce temps, Zacharie son fils fut établi roi. Il régna six mois et la famille de Jéhu fut éteinte en lui dans la quatrième génération comme DIEU l'avait prédit. Sallum le tua et ne régna qu'un mois ayant été tué par Manahem qui régna dix ans et devint tributaire du roi d'Assyrie. Pékajah, son fils, fut le dix-septième roi d'Israël. Il fut tué par Pékah sous le règne duquel une partie du peuple fut transporté en Assyrie. Ce Pékah fut tué par Hosée qui fut le dix-neuvième et dernier roi d'Israël. Tous ces princes furent idolâtre.

III. Asarias roi de Juda étant mort, Jotham, son fils, prince religieux, lui succéda. Ce fut le dixième roi de Juda et il régna seize ans.

1 La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asarias, fils d'Amasias, roi de Juda, régnait.

2 Il était âgé de seize ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Jécolia, et elle était de Jérusalem.

3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait Amasias son père ;

4 de sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements sur les hauts lieux.

5 Mais l'Éternel frappa le roi, et il fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut ; et il demeura dans une maison écartée ; et Jotham, fils du roi, avait l'intendance du palais, et jugeait le peuple du pays.

6 Le reste des actions d'Asarias, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

7 Et Asarias s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David, et Jotham son fils régna en sa place.

8 La trente-huitième année d'Asarias, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna six mois.

9 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avaient fait ses pères ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.

10 Or, Sçallum, fils de Jabès, fit une conspiration contre lui, et le frappa en la présence du peuple, et le tua ; et il régna en sa place.

11 Quant au reste des actions de Zacharie, voilà, elles sont écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël.

12 C'est là la parole que l'Éternel avait prononcée à Jéhu, en lui disant : Tes fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération ; et il en fut ainsi.

13 Sçallum, fils de Jabès, commença à régner la trente-neuvième année de Hozias, roi de Juda, et il ne régna que l'espace d'un mois entier dans Samarie.

14 Car Ménahem, fils de Gadi, qui était de Tirtsa, monta, et il entra dans Samarie, et il frappa Sçallum, fils de Jabès, à Samarie, et le tua ; et il régna en sa place.

15 Le reste des actions de Sçallum, et la conspiration qu'il fit, voilà, ces choses sont écrites au livre des Chroniques des rois d'Israël.

16 Et Ménahem battit Tiphсах, et tous ceux qui y étaient et dans sa contrée depuis Tirtsa, parce qu'elle ne lui avait pas ouvert les portes ; et il les tua, et fendit toutes les femmes grosses qui y étaient.

17 La trente-neuvième année d'Asarias, roi de Juda, Ménahem, fils de Gadi, commença à régner sur Israël, et il régna dix ans à Samarie.

18 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de

Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël pendant toute sa vie.

19 Alors Pul, roi des Assyriens, vint contre le pays ; et Ménaïhem donna mille talents d'argent à Pul, afin qu'il lui aidât à affermir son royaume entre ses mains.

20 Et Ménaïhem tira cet argent d'Israël, de tous ceux qui étaient puissants en bien, pour le donner au roi des Assyriens, de chacun cinquante sicles d'argent ; ainsi le roi des Assyriens s'en retourna, et ne s'arrêta point dans le pays.

21 Le reste des actions de Ménaïhem, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël ?

22 Et Ménaïhem s'endormit avec ses pères, et Pékachja son fils régna en sa place.

23 La cinquantième année d'Asarias, roi de Juda, Pékachja, fils de Ménaïhem, commença à régner sur Israël à Samarie, et il régna deux ans.

24 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.

25 Et Pékach, fils de Rémalja, son capitaine, fit une conspiration contre lui, et le frappa, à Samarie, au palais royal, avec Argob et Arjé, ayant avec lui cinquante hommes des descendants des Galaadites. Ainsi il le tua, et il régna en sa place.

26 Le reste des actions de Pékachja, tout ce qu'il a fait, voilà, il est écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël.

27 La cinquante-deuxième année d'Asarias, roi de Juda, Pékach, fils de Rémalja, commença à régner sur Israël, à Samarie, et il régna vingt ans.

28 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, et il ne se détourna point des péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.

29 Du temps de Pékach, roi d'Israël, Tiglath-Piléser, roi des Assyriens, vint et prit Hijon, et Abel-Bethmahaca, et Janoah, et Kédès, et Hatsor, et Galaad, et la Galilée, même tout le pays de Nephthali, et il en transporta le peuple en Assyrie.

30 Et Hosée, fils d'Ela, fit une conspiration contre Pékach, fils de Rémalja ; il le frappa, le tua, et régna en sa place, la vingtième année de Jotham, fils de Hozias.

31 Le reste des actions de Pékach, tout ce, dis-je, qu'il a fait, voilà, il est écrit au livre des Chroniques des rois d'Israël.

32 La seconde année de Pékach, fils de Rémalja, roi d'Israël, Jotham, fils de Hozias, roi de Juda, commença à régner.

33 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusça, et elle était fille de Tsadok.

34 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, et il fit comme Hozias son père avait fait ;

35 de sorte, qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés ; le peuple sacrifiait encore, et il faisait des encensements dans les hauts lieux. Ce fut lui qui bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel.

36 Le reste des actions de Jotham, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

37 En ces jours-là, l'Éternel commença d'envoyer contre Juda Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalja.

38 Et Jotham s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David son père ; et Achaz son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

On remarque dans l'histoire du roi Asarias qui, de même que quelques-uns de ses prédécesseurs, commença bien, mais qui ne persévéra pas et qui finit sa vie étant séquestré, ce qui arrive à ceux qui ont de bons sentiments, mais qui se relâchent et qui s'écartent de leur devoir.

Ce qu'il y a à observer sur le règne de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékahja et de Pékah rois d'Israël, c'est :

- I. Que l'on voit dans tous ces princes une obstination insurmontable à conserver l'idolâtrie malgré les châtiments dont DIEU les visitait et quoiqu'ils dussent reconnaître que la protection de DIEU se retirait de dessus eux,

II. Que ces rois furent tous malheureux et qu'ils périrent presque tous misérablement, s'étant tués les uns les autres,

III. Que DIEU commença alors de livrer le royaume d'Israël à leurs ennemis et même qu'une partie des Israélites furent transportés en Assyrie, ce qui marquait bien clairement que ce royaume tendait à sa fin.

Il n'y a point de signe plus certain des jugements de DIEU que lorsque, ni ses fléaux, ni son support ne peuvent ramener les hommes à leur devoir et lorsqu'ils ont des conducteurs abandonnés à l'irreligion et à l'impiété.

L'histoire sainte fait une réflexion particulière sur la mort du roi Zacharie, c'est que la famille de Jéhu finit en lui, conformément à ce que DIEU avait dit au roi Jéhu que ses fils seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. C'est ici la quatrième famille des rois d'Israël que nous avons vu périr par l'idolâtrie. Celle de Jéroboam fut détruite la première, après celle de Bahasça, ensuite celle d'Achab et enfin celle de Jéhu.

Mais cependant la famille des rois de Juda à laquelle les promesses de DIEU étaient attachées subsistait toujours. Elle continua en Jotham qui imita Ozias, son père, dans ce qu'il avait eu de bon, mais qui ne l'imita pas dans ses fautes.

CHAPITRE XVI

Achaz, onzième roi de Juda, prince impie et idolâtre, est attaqué par les rois de Syrie et d'Israël et il appelle à son secours Tiglatpilésér roi des Assyriens, qui prit Damas la capitale du royaume de Syrie et en fit mourir le roi.

Achaz fait bâtir un autel aux idoles que les Syriens adoraient. Il place cet autel dans le temple de Jérusalem et y établit l'idolâtrie. Ayant régné seize ans, il mourut et laissa le royaume à Ézéchias, son fils.

- 1 La dix-septième année de Pékach, fils de Rémalja, Achaz, fils de Jotham, roi de Juda, commença à régner.
- 2 Achaz était âgé de vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et il ne fit point ce qui est droit devant l'Éternel son DIEU, comme David son père ;
- 3 mais il suivit le train des rois d'Israël, et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.
- 4 Il sacrifiait aussi, et il faisait des encensements dans les hauts lieux, sur les coteaux, et sous tout arbre feuillu.
- 5 Alors Retsin, roi de Syrie, et Pékach, fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour combattre, et ils assiégèrent Achaz ; mais ils n'en purent point venir à bout par les armes.
- 6 En ce temps-là, Retsin, roi de Syrie, remit Elath en la puissance des Syriens ; car il déposséda d'Elath ceux de Juda, et les Syriens vinrent à Elath, et ils y ont demeuré jusqu'à ce jour.
- 7 Or, Achaz avait envoyé des députés à Tiglath-Piléser, roi des Assyriens, pour lui dire : Je suis ton serviteur et ton fils ; monte et délivre-moi de la main des Syriens, et de la main du roi d'Israël, qui s'élèvent contre moi.
- 8 Et Achaz avait pris l'argent et l'or qui s'était trouvé dans la maison de l'Éternel, et dans les trésors de la maison royale ; et il l'avait envoyé en don au roi d'Assyrie.
- 9 Et le roi d'Assyrie fit ce qu'il souhaitait, et monta à Damas, et la prit, et en transporta le peuple à Kir ; et il fit mourir Retsin.
- 10 Alors le roi Achaz s'en alla au-devant de Tiglath-Piléser, roi d'Assyrie, à Damas, et le roi Achaz ayant vu l'autel qui était à Damas, envoya à Urie le sacrificateur, le dessin et le modèle de cet autel, selon toute sa figure.
- 11 Et Urie le sacrificateur bâtit un autel, suivant tout ce que le roi Achaz avait mandé de Damas ; Urie le sacrificateur le fit ainsi, en attendant que le roi fût revenu de Damas.
- 12 Et quand le roi Achaz fut revenu de Damas, et qu'il eut vu l'autel, il s'en approcha, et fit offrir sur cet autel ;
- 13 et il fit fumer son holocauste, et son sacrifice, et il versa ses aspersion, et répandit le sang de ses sacrifices de prospérités sur cet autel-là.
- 14 Et pour ce qui est de l'autel d'airain qui était devant l'Éternel, il le transporta de devant la maison, en

sorte qu'il ne fût point entre son autel et la maison de l'Éternel ; et il le mit à côté de cet autel-là, vers le septentrion.

15 Et le roi Achaz donna ce commandement à Urie le sacrificateur, disant : Fais fumer l'holocauste du matin, et l'oblation du soir, l'holocauste du roi, et son gâteau, l'holocauste de tout le peuple du pays, leurs gâteaux et leurs aspersions sur le grand autel, et répands tout le sang des holocaustes ; mais l'autel d'airain sera pour moi, afin d'y consulter le Seigneur.

16 Et Urie le sacrificateur fit tout ce que le roi Achaz lui avait commandé.

17 Le roi Achaz retrancha aussi les soutiens qui étaient autour des soubassements, et il ôta les cuiviers de dessus, et il fit ôter la mer de dessus les bœufs d'airain qui étaient dessous, et il la mit sur un pavé de pierre.

18 Il ôta aussi de la maison de l'Éternel le couvert du Sabbat qu'on avait bâti au temple, et l'entrée du roi qui était en dehors, à cause du roi des Assyriens.

19 Le reste des actions qu'Achaz a faites, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

20 Puis Achaz s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David ; et Ezéchias son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Achaz fut le plus méchant roi qu'il y eût eu jusqu'à lui dans le royaume de Juda. Il servit les faux dieux et il imita même la coutume des idolâtres qui faisaient passer leurs enfants par le feu en honneur des idoles. Au lieu de s'humilier devant DIEU suivant les exhortations du prophète Ésaïe, qui lui promettait que DIEU le délivrerait des Rois de Syrie et d'Israël, il porta l'impiété jusqu'à faire un autel sur le modèle de celui que les Syriens avaient à Damas et à mettre cet autel dans le temple.

L'histoire de ce prince fait voir de quoi sont capables ceux qui se livrent à leurs passions et à l'endurcissement de leur cœur.

On doit aussi faire réflexion sur la conduite du sacrificateur Urie qui, au lieu de s'opposer au dessein criminel et impie du roi Achaz, exécuta ses ordres et plaça un autel idolâtre dans le temple de Jérusalem. L'impiété est encore plus odieuse dans les ministres de la religion que dans les princes et ils se rendent extrêmement coupables lorsque la crainte, la complaisance pour les grands de ce monde ou quelque autre considération que ce soit, les engage à faire des choses contraires à la loi divine.

CHAPITRE XVII

C'est ici l'histoire de la destruction du royaume des dix tribus. Elle arriva sous le règne d'Hosée, dernier roi d'Israël, et du temps qu'Ezéchias, roi de Juda, régnait. Hosée ayant conspiré contre le roi d'Assyrie, dont il était tributaire, ce prince assiégea et prit Samarie et transporta les Israélites en Assyrie et en d'autres lieux. Quelques années après le roi des Assyriens ayant envoyé des gens pour habiter à Samarie et au pays d'Israël, il arriva que, parce qu'ils ne servaient pas le Seigneur, ils étaient dévorés par des lions. Cela obligea ce roi de leur envoyer un sacrificateur Israélite qui leur enseignât à servir DIEU. Mais ces peuples mêlèrent leurs superstitions et le service de leurs idoles avec le service du Seigneur et ce fut là l'origine des Samaritains.

1 La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Hosée, fils d'Ela, commença à régner à Samarie, sur Israël, et il régna neuf ans.

2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel ; non pas toutefois comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.

3 Sçalmanéser, roi des Assyriens, monta contre lui, et Hosée lui fut assujetti, et il lui envoyait un tribut.

4 Mais le roi des Assyriens découvrit une conspiration qu'Hosée faisait ; parce qu'il avait envoyé des députés vers So, roi d'Égypte, et qu'il n'envoyait plus le tribut tous les ans au roi d'Assyrie ; et le roi des Assyriens l'enferma et le lia dans une prison.

5 Le roi des Assyriens monta donc par tout le pays, et il monta à Samarie, et l'assiégea pendant trois ans.

6 La troisième année d'Hosée, le roi des Assyriens prit Samarie, et il transporta les Israélites en Assyrie, et les fit habiter à Halah, et dans Habor sur le fleuve de Gozan, et dans les villes des Mèdes.

7 Car il était arrivé que les enfants d'Israël avaient péché contre l'Éternel leur DIEU, qui les avait fait monter hors du pays d'Égypte, et qu'ils avaient révééré d'autres dieux ,

8 Et qu'ils avaient suivi les coutumes des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël, et des rois d'Israël qui les avaient établies.

9 Et les enfants d'Israël avaient caché les choses qu'ils faisaient, qui n'étaient point droites devant l'Eternel leur DIEU, et ils s'étaient bâti des hauts lieux par toutes leurs villes, depuis la tour des gardes jusqu'aux villes fortes.

10 Et ils s'étaient dressé des statues, et ils avaient planté des bocages sur toutes les hautes collines et sous tout arbre feuillu ;

11 et ils avaient fait là des encensements dans tous les hauts lieux, à l'imitation des nations que l'Eternel avait chassées de devant eux ; et ils avaient fait de méchantes actions, pour irriter l'Eternel ;

12 et ils avaient servi les dieux infâmes, desquels l'Eternel leur avait dit : Vous ne ferez point cela.

13 Et l'Eternel avait sommé Israël et Juda par tous les prophètes et par tous les voyants, leur disant : Détournez-vous de toutes vos méchantes voies ; convertissez-vous et gardez mes commandements et mes statuts, selon toute la loi que j'ai commandée a vos pères, et que je vous ai envoyée par mes serviteurs les prophètes.

14 Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères avaient raidi leur cou, lesquels n'avaient point cru à l'Eternel leur DIEU.

15 Et ils méprisèrent ses statuts et l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères, et ses témoignages par lesquels ils les avaient sommés ; et ils marchèrent après la vanité ; ils furent aussi vains ; ils imitèrent les nations qui étaient autour d'eux, bien que l'Eternel eût défendu de faire comme elles.

16 Et ayant abandonné tous les commandements de l'Eternel leur DIEU, ils se firent des images de fonte, savoir, deux veaux ; ils se firent aussi des bocages, ils se prosternèrent devant toute l'armée des cieux, et ils servirent Bahal.

17 Ils firent aussi passer leurs fils et leurs filles par le feu, ils s'adonnèrent aux divinations et aux enchantements, et ils se vendirent pour faire ce qui déplaît à l'Eternel, afin de l'irriter.

18 Et l'Eternel s'irrita contre Israël, et il les rejeta, et il ne demeura rien de reste que la seule tribu de Juda.

19 Juda même ne garda point les commandements de l'Eternel son DIEU ; mais ils marchèrent dans les ordonnances qu'Israël avait établies.

20 C'est pourquoi l'Eternel rejeta toute la race d'Israël, et il les affligea et les livra entre les mains de ceux qui les pillaient, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés de devant sa face.

21 Car Israël fit schisme d'avec la maison de David, et ils établirent roi Jéroboam, fils de Nébat, lequel Jéroboam débaucha Israël, afin qu'il ne suivît plus l'Eternel ; et il leur fit commettre un grand péché.

22 Et les enfants d'Israël marchèrent dans tous les péchés que Jéroboam avait faits, et ils ne s'en retirèrent point,

23 Jusqu'à ce que l'Eternel les rejeta de devant lui, selon qu'il en avait parlé par tous ses serviteurs les prophètes ; et Israël fut transporté de dessus sa terre en Assyrie, où il est demeuré jusqu'à ce jour.

24 Et le roi des Assyriens fit venir des gens de Babel, de devers Cuth, de Hava, de Hamath, et de Sépharvajim, et il les fit habiter dans les villes de Samarie, en la place des enfants d'Israël ; et ils possédèrent Samarie, et habitèrent dans ses villes.

25 Or, il arriva qu'au commencement qu'ils habitèrent là, ils ne servaient pas l'Eternel, et l'Eternel envoya contre eux des lions qui les tuaient.

26 Et on dit au roi des Assyriens : Les nations que tu as transportées et fait habiter dans les villes de Samarie, ne savent pas la manière de servir le DIEU du pays ; c'est pourquoi il a envoyé des lions, et voilà, les lions les tuent, parce qu'ils ne savent pas la manière de servir le DIEU du pays.

27 Alors le roi des Assyriens fit ce commandement, et dit : Faites aller là quelqu'un de ces sacrificateurs que vous avez amenés captifs, et qu'on aille, et qu'on demeure là, et qu'il enseigne la manière de servir le DIEU du pays.

28 Ainsi un des sacrificateurs qu'on avait transportés de Samarie, vint et habita à Beth-el, et il leur enseignait comment ils devaient servir l'Éternel.

29 Mais chaque nation fit ses dieux, et ils les mirent dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits ; chaque nation les mit dans ses villes où ils habitaient.

30 Car les gens de Babel firent Succoth-Bénoth ; et les gens de Cuth firent Nergal ; et les gens de Hamath firent Asçima ;

31 et les Haviens firent Nibchaz et Tartac ; mais ceux de Sépharvajim brûlaient au feu leurs enfants à Adrammélec et Hanammélec, qui étaient les dieux de Sépharvajim.

32 Toutefois, ils servaient l'Éternel et ils établirent pour sacrificateurs des hauts lieux les derniers pris d'entre eux, qui leur faisaient le service dans les maisons des hauts lieux.

33 Ainsi ils servaient l'Éternel, et en même temps ils servaient leurs dieux, à la manière des nations du milieu desquelles ils avaient été transportés.

34 Ils suivent jusqu'à ce jour leurs premières coutumes. Ils ne servent pas l'Éternel, et néanmoins ils ne font ni selon leurs ordonnances, ni selon la loi et le commandement que l'Éternel DIEU avait donné aux enfants de Jacob, lequel il nomma Israël ;

35 avec lesquels l'Éternel avait traité une alliance, et auxquels il avait donné ce commandement, en leur disant : Vous ne réverrez point d'autres dieux ; vous ne vous prosternerez point devant eux ; vous ne les servirez point et vous ne leur sacrifierez point ;

36 mais vous réverrez l'Éternel qui vous a fait monter hors du pays d'Égypte avec une grande force et avec un bras étendu ; et vous vous prosternerez devant lui, et vous lui sacrifierez.

37 Vous prendrez garde à faire, tous les jours de votre vie, les statuts, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il vous a écrits, et vous ne réverrez point d'autres dieux.

38 Vous n'oublierez donc pas l'alliance que j'ai traitée avec vous, et vous ne réverrez pas d'autres dieux ;

39 mais vous réverrez l'Éternel votre DIEU, et il vous délivrera de la main de vos ennemis.

40 Mais ils n'écouteront point, et ils agissent selon leurs premières coutumes.

41 Ainsi ces nations-là révéraient l'Éternel, et servaient en même temps leurs images ; leurs enfants aussi, et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour comme leurs pères ont fait.

RÉFLEXIONS

L'événement qui est récité dans ce chapitre est l'un des plus remarquables du vieux Testament. C'est l'entière ruine du royaume d'Israël, appelé autrement le royaume des dix tribus, qui prit fin deux cent cinquante ans après qu'il fut séparé du royaume de Juda. L'Écriture marque expressément la cause de cette ruine. Ce fut non seulement la conspiration d'Hosée, roi d'Israël, contre le roi d'Assyrie, mais principalement l'ingratitude, l'idolâtrie et les autres péchés des Israélites et surtout leur endurcissement insurmontable et le mépris qu'ils avaient fait pendant longtemps de la patience de DIEU, de sa parole et des remontrances et des menaces de ses prophètes.

Cet exemple doit apprendre à tous les hommes que l'obstination dans le péché et le mépris de la parole de DIEU l'engagent enfin à exécuter ses menaces et que l'alliance même que DIEU a traitée avec un peuple n'empêche pas qu'il ne le punisse avec la dernière sévérité quand ce peuple persévère à l'offenser.

Il faut après cela reconnaître la sagesse de DIEU dans cette destruction et dans cette dispersion des Israélites. Il les chassa ainsi de leur pays afin de faire connaître que l'alliance divine ne serait pas toujours attachée à leur nation et afin de répandre par leur moyen quelques rayons de sa connaissance parmi les païens et de leur préparer à recevoir un jour l'Évangile.

DIEU envoya des lions contre les habitants qui étaient venus demeurer dans le pays d'Israël pour leur faire sentir sa puissance et les engager à le révéler et pour empêcher que sa connaissance ne fût effacée de ce pays-là.

Enfin, ce qui est rapporté ici du culte des Samaritains qui faisaient profession de servir DIEU et qui servaient en même temps leurs images nous enseigne que DIEU veut être servi purement et sans mélange de superstition ou d'hypocrisie et qu'en général ceux qui font profession de l'adorer et de le craindre doivent le faire sincèrement et sans se partager entre lui et le monde.

CHAPITRE XVIII

On voit ici trois choses :

I. Le zèle avec lequel Ézéchias, douzième roi de Juda, entreprit d'abolir l'idolâtrie et les avantages que DIEU lui accorda. II. Un récit abrégé de la ruine du royaume des dix tribus. III. Sanchérib roi d'Assyrie vient faire la guerre à Ézéchias et il envoie des principaux officiers de son armée à Jérusalem qui somment ce prince et ses sujets de se soumettre à lui et qui prononcent des discours outrageants, non seulement contre Ézéchias, mais même contre DIEU.

1 La troisième année d'Hosée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, commença à régner.

2 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi, et elle était fille de Zacharie.

3 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme David son père avait fait.

4 Il ôta les hauts lieux, il mit en pièces les statues, il coupa les bocages et brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que jusqu'à ce jour-là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements ; et il le nomma Néhuschtan.

5 Il mit son espérance en l'Éternel, le DIEU d'Israël, et après lui il n'y en eut point de semblable à lui entre tous les rois de Juda, comme il n'y en avait point eu entre ceux qui avaient été avant lui.

6 Il s'attacha à l'Éternel, et il ne se détourna point de lui, et il garda les commandements que l'Éternel avait donnés à Moïse ;

7 et l'Éternel fut avec lui partout où il allait, et il prospérait. Il se révolta contre le roi des Assyriens, pour ne lui être plus assujéti ;

8 il battit les Philistins jusqu'à Gaza et ses frontières, depuis les tours des gardes jusqu'aux villes fortes.

9 Or, il arriva, la quatrième année du roi Ezéchias, qui était la septième du règne d'Hosée, fils d'Ela, roi d'Israël, que Sçalmanéeser, roi des Assyriens, monta contre Samarie, et l'assiégea.

10 Au bout de trois ans ils la prirent ; la sixième année du règne d'Ezéchias, qui était la neuvième d'Hosée, roi d'Israël, Samarie fut prise.

11 Et le roi des Assyriens transporta les Israélites en Assyrie, et il les fit mener dans Halah et dans Habor, sur le fleuve de Gozan, et dans les villes des Mèdes,

12 Parce qu'ils n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel leur DIEU, mais qu'ils avaient transgressé son alliance et tout ce que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait commandé ; ils n'y avaient point obéi, et ils ne l'avaient point fait.

13 Et la quatorzième année du roi Ezéchias, Sanchérib, roi des Assyriens, monta contre toutes les villes fortes de Juda, et il les prit.

14 Alors Ezéchias, roi de Juda, envoya dire au roi des Assyriens à Lakis : J'ai fait une faute ; retire-toi de moi, je paierai tout ce que tu m'imposeras. Et le roi des Assyriens imposa trois cents talents d'argent, et trente talents d'or, à Ezéchias, roi de Juda ;

15 et Ezéchias donna tout l'argent qui se trouva dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale.

16 En ce temps-là, Ezéchias dépouilla les portes du temple de l'Éternel, et les linteaux que lui-même avait couverts de lames d'or, et il les donna au roi des Assyriens.

17 Et le roi des Assyriens envoya de Lakis, Tartan, Rabsari et Rabsçaké, avec de grandes forces, contre le roi Ezéchias à Jérusalem ; et ils montèrent et vinrent à Jérusalem ; et étant venus, ils se présentèrent auprès de l'aqueduc du haut étang, qui est au grand chemin du champ du foulon,

18 et ils appelèrent le roi. Alors Éliakim, fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, sortirent vers eux.

19 Et Rabsçaké leur dit : Dites maintenant à Ezéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance où tu es, et sur laquelle tu t'appuies ?

20 Tu parles, mais ce ne sont que des paroles ; le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre. Et maintenant, à qui t'es-tu fié, que tu te sois rebellé contre moi ?

21 Voici maintenant, tu te confies en l'Égypte, à ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, sur lequel si quelqu'un s'appuie, il lui entrera dans la main, et la percera : tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui.

22 Que si vous me dites : Nous nous confions en l'Éternel notre DIEU : N'est-ce pas celui-là dont Ezéchias a ôté les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem ?

23 Maintenant donc, donne des otages au roi des Assyriens mon maître, et je te donnerai deux mille chevaux, si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.

24 Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies en l'Égypte à cause des chariots et des gens de cheval.

25 Et maintenant, suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce lieu pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là, et détruis-le.

26 Alors Éliakim, fils de Hilkija, et Scebna et Joah dirent à Rabsçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque à tes serviteurs, car nous l'entendons ; et ne nous parle point en langue judaïque, pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.

27 Et Rabsçaké leur répondit : Mon maître m'a-t-il seulement envoyé vers ton maître, ou vers toi, pour dire ces paroles ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille, pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments, et qu'ils boiront leur urine avec vous ?

28 Rabsçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue judaïque, et parla, et dit : Ecoutez la parole du grand roi, le roi des Assyriens.

29 Ainsi a dit le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse point ; car il ne vous pourra point délivrer de ma main.

30 Qu'Ézéchias ne vous fasse point confier en l'Éternel, en vous disant : L'Éternel nous délivrera certainement, et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

31 N'écoutez point Ézéchias, mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi, et sortez vers moi, et mangez chacun de sa vigne, et chacun de son figuier, et buvez chacun de l'eau de sa citerne ;

32 jusqu'à ce que je vienne, et que je vous emmène en un pays qui est comme votre pays, un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers et d'huile, et un pays de miel, et vous vivrez, et vous ne mourrez point ; mais n'écoutez point Ézéchias, quand il voudra vous persuader disant : L'Éternel nous délivrera.

33 Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens ?

34 Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharvajim, d'Hénah, et de Hivah ? Et même a-t-on délivré Samarie de ma main ?

35 Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main, pour dire que l'Éternel délivrera de ma main Jérusalem ?

36 Et le peuple se tut, et on ne lui répondit pas un mot ; car le roi avait donné ce commandement, disant : Vous ne lui répondrez rien.

37 Après cela, Eliakim, fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, s'en revinrent avec leurs vêtements déchirés vers Ézéchias, et lui rapportèrent les paroles de Rabsçaké.

RÉFLEXIONS

Aussitôt qu'Ézéchias fut monté sur le trône, il pensa à ôter l'idolâtrie que son père avait établie et à détourner la colère de DIEU de dessus son royaume. Voyant que le peuple faisait des encensements au serpent d'airain, il le brisa, quoi que ce serpent eût été fait par l'ordre de DIEU et que ce fût un monument très remarquable de ce qui était arrivé autrefois dans le désert lorsque les serpents brûlants faisaient mourir plusieurs Israélites. Cette action d'Ézéchias, qui est rapportée et louée dans l'Écriture, montre que tout ce qui est une occasion d'idolâtrie, de péché et de scandale doit être ôté et que l'on ne doit rendre aucun honneur à quelque image ou relique que ce soit.

L'attachement sincère qu'Ézéchias eut pour la loi de DIEU et pour son service lui fut très agréable. DIEU le fit prospérer, il le rendit victorieux des Philistins et il le garantit lorsque le roi d'Assyrie vint prendre Samarie et détruire le royaume des dix tribus. Cependant cette ruine du royaume d'Israël qui arriva du temps d'Ézéchias était un événement qui devait apprendre aux Juifs du royaume de Juda que s'ils irritaient le Seigneur par leur désobéissance, il les détruirait aussi. C'est ce qu'ils durent encore mieux reconnaître lorsque le même roi d'Assyrie vint quelques années après faire la guerre à Ézéchias et qu'il lui prit plusieurs villes. DIEU exposa ce prince à ce grand danger pour l'éprouver, pour lui donner des marques de sa protection et pour engager ses sujets à se confier en lui seul. Mais il le fit aussi afin qu'il parût clairement que DIEU protégeait le royaume de Juda et que les Assyriens n'auraient pas subjugué les Israélites des dix tribus si DIEU ne l'eut permis.

Et voilà comment le Seigneur fait toutes choses pour le bien des hommes, pour l'avantage de ceux qui le craignent et pour l'honneur de son nom.

Il est à remarquer qu'Ézéchias étant attaqué par le roi d'Assyrie reconnut qu'il avait fait une faute en se rebellant contre lui. Il lui envoya même une grande somme d'argent qui lui avait été imposée par ce prince.

Cette conduite d'Ézéchias marque sa prudence et sa droiture et elle devait engager Sanchérib à se retirer. Mais ce roi injuste et superbe ne laissa pas de continuer la guerre, ce qui fut la cause de sa ruine ainsi qu'on le voit dans la suite.

L'on doit enfin faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai DIEU en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le DIEU qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires de ce roi idolâtre qui étonnèrent si fort Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire.

DIEU est jaloux de sa gloire, il venge les outrages qu'on lui fait. Ainsi lorsque nous voyons que parmi les chrétiens même il se trouve des impies qui attaquent ouvertement la divinité, bien loin de perdre courage, nous devons croire que DIEU ne manquera pas de réprimer leur audace et de confondre ceux qui l'outragent et qui s'en prennent ainsi à lui.

CHAPITRE XIX

Ézéchias informe le prophète Ésaïe des menaces de Sanchérib roi d'Assyrie et il expose dans le temple devant le Seigneur une lettre pleine de blasphèmes qu'il avait reçues de ce prince. Ésaïe promet à Ézéchias que DIEU le délivrerait. L'armée de Sanchérib est défaite par un ange et ce roi étant retourné en son pays y est tué par ses fils.

1 Dès que le roi Ézéchias eut entendu ces choses, il déchira ses vêtements, et se couvrit d'un sac, et il entra dans la maison de l'Éternel.

2 Et il envoya Eliakim, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et les anciens d'entre les sacrificateurs, couverts de sacs, vers Ésaïe le prophète, fils d'Amos ;

3 et ils lui dirent : Ainsi a dit Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, et de reproches, et de blasphème ; car les enfants sont venus jusqu'au terme de leur naissance ; mais il n'y a point de force pour enfanter.

4 Peut-être que l'Éternel ton DIEU aura entendu toutes les paroles de Rabsçaké, que le roi des Assyriens son maître a envoyé pour blasphémer le DIEU vivant, et l'insulter par des paroles que l'Éternel ton DIEU a entendues. Prie donc pour ce qui se trouve encore de reste.

5 Les serviteurs du roi Ézéchias vinrent donc vers Ésaïe ;

6 et Ésaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître : Ainsi a dit l'Éternel : Ne crains point pour les paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7 Voici, je vais mettre en lui un tel esprit, qu'ayant entendu une certaine nouvelle, il retournera dans son pays, et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.

8 Quand Rabsçaké s'en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui assiégeait Libna ; car il avait entendu Qu'il était parti de Lakis.

9 Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka, roi d'Éthiopie : Voilà, lui disait-on, il est sorti pour te combattre. C'est pourquoi il s'en retourna ; mais il envoya des députés à Ézéchias, et leur dit :

10 Vous parlerez ainsi à Ézéchias, roi de Juda, et vous lui direz : Que ton DIEU, en qui tu te confies, ne t'abuse point, disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

11 Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays, en les détruisant entièrement ; et toi, tu échapperas !

12 Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, savoir, de Gozan, de Caran, de Retseph, et des enfants d'Héden, qui sont en Télasar, les ont-ils délivrées ?

13 Où est le roi de Hamath, le roi d'Arpad, et le roi de la ville de Sépharvajim, Hénah et Hivah ?

14 Et quand Ézéchias eut reçu la lettre de la main des députés, et qu'il l'eut lue, il monta dans la maison de l'Éternel, et Ézéchias la déploya devant l'Éternel.

15 Et Ézéchias fit sa prière devant l'Éternel, et dit : Ô Éternel ! DIEU d'Israël, qui es assis entre les chérubins, tu es le seul DIEU de tous les royaumes de la terre ; tu as fait les cieux et la terre !

16 Ô Éternel ! prête l'oreille, et écoute ; ouvre tes yeux, et regarde ; écoute les paroles de Sanchérib, de celui qu'il a envoyé pour blasphémer le DIEU vivant.

17 Il est vrai, ô Éternel ! que les rois des Assyriens ont détruit ces nations-là et leur pays ;

18 et qu'ils ont jeté au feu leurs dieux ; car ce n'étaient point des dieux ; mais c'étaient des ouvrages de

maines d'homme, du bois et de la pierre ; c'est pourquoi ils les ont détruits.

19 Maintenant donc, ô Éternel notre DIEU, je te prie, délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les royaumes de la terre sachent que c'est toi, Éternel, qui es le seul DIEU.

20 Alors Esaïe, fils d'Amos, envoya vers Ézéchias, pour lui dire : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Je t'ai exaucé en ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib, roi des Assyriens.

21 C'est ici la parole que l'Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t'a méprisé, et s'est moquée de toi ; la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.

22 Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu haussé la voix, et levé les yeux en haut ? C'est contre le Saint d'Israël.

23 Tu as outragé le Seigneur par tes députés, et tu as dit : Avec la multitude de mes chariots, je monterai au haut des montagnes, aux côtés du Liban ; je couperai les plus hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient, et j'entrerai dans ses habitations les plus reculées, à la forêt de son Carmel.

24 J'ai creusé, et j'ai bu les eaux étrangères, et j'ai tari, de la plante de mes pieds, tous les ruisseaux des forteresses.

25 N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville, et que je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant, l'aurais-je conservée jusqu'ici pour être réduite en désolation, et ses villes munies pour être réduites en monceaux de ruines ?

26 Il est vrai que leurs habitants, étant sans force, ont été épouvantés et confus ; ils sont devenus comme l'herbe des champs, l'herbe verte et le foin des toits, comme la moisson qui a senti la brûlure, avant qu'elle ait crû en épi.

27 Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée, et comment tu es forcené contre moi.

28 Puisque tu es ainsi furieux contre moi, et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines, et un mors à la bouche, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

29 Et ceci te sera pour signe, ô Ézéchias, c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même aux champs, et la seconde année ce qui croîtra encore sans semer ; mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez ; vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.

30 Et ce qui est réchappé et demeuré de reste à la maison de Juda, étendra par-dessous sa racine, qui produira son fruit par-dessus.

31 Car il sortira quelque reste de Jérusalem, et quelques réchappés de la montagne de Sion ; la jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

32 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel du roi des Assyriens : Il n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera aucune flèche, il ne se présentera point contre elle avec le bouclier, et ne dressera point de terrasse contre elle.

33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel.

34 Car je garantirai cette ville et je la délivrerai, à cause de moi et à cause de David mon serviteur.

35 Et il arriva cette nuit-là qu'un ange de l'Éternel sortit et tua cent quatre-vingt et cinq mille hommes au camp des Assyriens ; et quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.

36 Et Sanchérib, roi des Assyriens, partit de là, s'en alla, et s'en retourna, et demeura à Ninive.

37 Et il arriva, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc son DIEU, qu'Adrammélec et Scharéetser, ses fils, le tuèrent avec l'épée ; puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat ; et Essarhaddon son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que le pieux roi Ézéchias, alarmé des menaces de Sanchérib à la puissance de qui il ne pouvait résister et touché des blasphèmes que ce prince idolâtre avait prononcés contre DIEU, se recommanda aux prières d'Esaïe, qu'il porta au temple la lettre insultante et pleine d'impiété que Sanchérib lui avait écrite et qu'il adressa à DIEU une prière dans laquelle on voit paraître une profonde humilité et surtout une ferme confiance en DIEU et un grand zèle pour sa gloire.

Les gens de bien ont toujours leur recours à DIEU, ils espèrent en lui dans leurs plus grandes détresses, mais ils l'invoquent avec une ardeur et une confiance particulière lorsque sa gloire est intéressée à leur délivrance.

II. DIEU fit donner à Ézéchias des assurances de son secours par le moyen d'Esaïe et ce que ce prophète dit

dans cette occasion de la part de DIEU est très remarquable. On y voit que DIEU avait été particulièrement irrité des blasphèmes de Sanchérib et de la manière insolente dont il avait parlé contre lui. Ésaïe y décrit l'infinie puissance de DIEU et la facilité avec laquelle le Seigneur allait confondre ce prince orgueilleux et impie. Ces promesses du prophète et la confiance d'Ézéchias ne furent pas vaines et sans effet. DIEU suscita les Éthiopiens qui vinrent pour combattre Sanchérib, ce qui l'obligea de quitter la Judée. Un ange fit périr toute son armée en une nuit. Enfin, ce prince idolâtre, étant de retour dans son pays, il y fut assassiné par ses propres fils dans le temps qu'il adorait ses idoles.

Cet événement apprend à tous les hommes que ce n'est jamais en vain qu'on se confie en DIEU lorsqu'on le craint, que sa puissance est sans borne, qu'il est jaloux de sa gloire et que ceux qui l'outragent par leur impiété et par leur orgueil et principalement les princes superbes et impies n'échapperont pas à sa vengeance.

Enfin, il faut savoir que cette merveilleuse délivrance mit Ézéchias en grande considération chez les princes voisins et même que l'on apporta de tous côtés des offrandes à DIEU dans le temple de Jérusalem.

C'est ainsi que DIEU fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la plus grande gloire de son nom.

CHAPITRE XX

Ézéchias étant malade, Ésaïe lui dénonce la mort, mais DIEU, fléchi par ses prières, lui prolonge la vie de quinze ans et il lui confirme cette promesse par un miracle.

Le roi de Babylone envoie des ambassadeurs à Jérusalem avec des lettres et des présents. Ézéchias leur montre ses trésors, de quoi il fut repris par le prophète Ésaïe qui lui prédit que ses trésors et même ses enfants seraient transportés en ce pays-là. Ézéchias meurt après un règne de vingt-neuf ans et Manassé son fils monte sur le trône.

1 En ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort ; et le prophète Ésaïe, fils d'Amos, vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Dispose de ta maison ; car tu vas mourir, et tu ne vivras plus.

2 Alors Ézéchias tourna son visage contre la muraille, et fit sa prière à l'Éternel, disant :

3 Je te prie, ô Éternel, que maintenant tu te souviennes comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur, et comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias versa des larmes en abondance.

4 Or, il arriva qu'Ésaïe n'étant point encore sorti de la cour du milieu, la parole de l'Éternel lui fut adressée, et le Seigneur lui dit :

5 Retourne, et dis à Ézéchias, conducteur de mon peuple : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU de David ton père : J'ai exaucé ta prière, j'ai vu tes larmes ; voici, je te vais guérir ; dans trois jours tu monteras dans la maison de l'Éternel ;

6 et j'ajouterai quinze ans à tes jours, et je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi des Assyriens ; et je garantirai cette ville, à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.

7 Puis Ésaïe dit : Prenez une masse de figes ; et ils la prirent et la mirent sur l'ulcère ; et il fut guéri.

8 Or, Ézéchias avait dit à Ésaïe : Quel signe aurai-je que l'Éternel me guérira, et qu'au troisième jour je monterai à la maison de l'Éternel ?

9 Et Ésaïe répondit : Voici le signe que l'Éternel te donne pour t'assurer qu'il accomplira la parole qu'il a prononcée : l'ombre s'avancera-t-elle de dix degrés, ou rétrogradera-t-elle de dix degrés ?

10 Et Ézéchias dit : C'est peu de chose que l'ombre s'avance de dix degrés ; non, mais que l'ombre rétrograde de dix degrés.

11 Et Ésaïe le prophète cria à l'Éternel ; et il fit rétrograder l'ombre par les degrés par lesquels elle était descendue au cadran d'Achaz, dix degrés en arrière.

12 En ce temps-là, Bérodoc-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre avec un présent à Ézéchias par ses ambassadeurs, parce qu'il avait appris qu'Ézéchias avait été malade.

13 Ézéchias les ayant entendus, leur montra tous les cabinets de ses parfums, l'argent, l'or, les choses aromatiques, ses baumes de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ézéchias ne leur montrât dans son palais, et dans toute sa cour.

14 Et le prophète Ésaïe vint vers le roi Ézéchias, et lui dit : Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ézéchias répondit : Ils sont venus d'un pays fort éloigné, savoir, de Babylone.

15 Et Esaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ézéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré.

16 Alors Esaïe dit à Ézéchias : Ecoute la parole de l'Éternel :

17 Voici, les jours viendront que tout ce qui est dans ta maison, et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone ; il n'en demeurera rien de reste, a dit l'Éternel.

18 On prendra même de tes fils qui sortiront de toi, et à qui tu auras donné le jour, afin qu'ils soient eunuques au palais du roi de Babylone.

19 Et Ézéchias répondit à Esaïe : La parole de l'Éternel que tu as prononcée est bonne ; et il ajouta : N'y aura-t-il pas paix et sûreté pendant ma vie ?

20 Le reste des actions d'Ézéchias, et tous ses exploits, et comment il fit l'étang et le canal par lequel il fit entrer les eaux dans la ville ; tout cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

21 Et Ézéchias s'endormit avec ses pères, et Manassé son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

I. Dans le temps qu'Ézéchias venait d'être attaqué par le roi d'Assyrie, il tomba dans une maladie dangereuse et le prophète Ésaïe vint lui annoncer la mort de la part de DIEU. Ce fut là une nouvelle épreuve que DIEU envoya à Ézéchias pour manifester et pour enflammer sa foi et sa piété.

C'est dans les mêmes vues que DIEU dispense l'adversité aux siens et qu'il redouble même quelquefois les afflictions à leur égard.

II. Les avertissements qu'Ésaïe donna à ce roi de disposer de sa maison avant sa mort nous apprennent que c'est une chose conforme à la volonté de DIEU que ceux qui sont sur le point de mourir mettent ordre à leurs affaires temporelles. Mais le principal soin des mourants doit être de pourvoir à ce qui concerne leur salut.

III. La prière qu'Ézéchias adressa à DIEU lorsqu'Ésaïe lui annonça la mort montre combien il est avantageux à la fin de la vie d'avoir vécu dans la piété et avec quelle confiance les gens de bien invoquent le Seigneur dans les afflictions.

IV. On voit dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle que DIEU fit en sa faveur que les prières des justes ont une grande efficacité pour fléchir le Seigneur et pour détourner l'effet de ses menaces. Cela nous montre aussi que DIEU tient en sa main la vie de tous les hommes et qu'il la prolonge ou qu'il l'abrège suivant qu'il juge à propos.

V. L'arrivée des ambassadeurs du roi de Babylone à Jérusalem fait voir qu'Ézéchias était en grande considération chez les princes étrangers. Cependant l'Écriture remarque qu'il pécha en leur montrant ses trésors et tout ce qu'il avait de plus précieux. Ce fut aussi pour lui faire sentir sa faute et pour le porter à s'humilier qu'Ésaïe lui dit que tous ses trésors et même ses fils seraient transportés à Babylone. Ce qui arriva sous le règne de Manassé son fils et sous celui de ses successeurs.

Par là nous devons reconnaître que les avantages du monde sont vains et de courte durée et qu'on ne doit pas s'élever quand on les possède, ni y mettre sa confiance.

CHAPITRE XXI

Manassé, treizième roi de Juda introduit de nouveau l'idolâtrie et s'adonne à toutes sortes de crimes.

DIEU irrité par ses péchés déclare qu'il étendrait sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, c'est-à-dire que Jérusalem serait détruite avec le royaume de Juda comme le royaume d'Israël et Samarie qui était la capitale de ce royaume l'avaient été depuis peu et que DIEU punirait Manassé comme il avait puni l'impie Achab, roi d'Israël. Après la mort de Manassé, Amon, son fils, continua dans les péchés de son père et fut tué n'ayant été sur le trône que deux ans et il eut pour successeur Josias.

1 Manassé était âgé de douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Hephtsiba.

2 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

3 Car il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait détruits ; il redressa des autels à Bahal, et fit un

- bocage, comme avait fait Achab, roi d'Israël ; et il se prosterna devant toute l'armée des cieux et les servit.
- 4 Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel, dont l'Éternel avait dit : Je mettrai mon nom dans Jérusalem ;
- 5 il bâtit, dis-je, des autels à toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.
- 6 Il fit aussi passer son fils par le feu ; il prédisait le temps, et observait les augures ; il établit des magiciens, et multiplia les diseurs de bonne aventure ; il faisait ce qui est mauvais devant l'Éternel, pour l'irriter.
- 7 Il posa aussi l'idole du bocage qu'il avait faite, dans la maison, de laquelle l'Éternel avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison, et dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;
- 8 et je ne ferai plus errer les Israélites hors de cette terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé, et toute la loi que Moïse mon serviteur leur a commandé d'observer.
- 9 Mais ils n'obéirent point ; car Manassé les fit sortir du bon chemin, jusqu'à faire pis que les nations que DIEU avait exterminées de devant les enfants d'Israël.
- 10 Et l'Éternel parla par ses serviteurs les prophètes, et il dit :
- 11 Parce que Manassé, roi de Juda, a commis des abominations, faisant pis que tout ce qu'ont fait les Amorrhéens, qui ont été avant lui, et même qu'il a fait pécher Juda par ses dieux infâmes,
- 12 aussi, ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire venir un si grand mal sur Jérusalem et sur Juda, que quiconque en entendra parler, les deux oreilles lui en corneront.
- 13 Car j'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie, et le niveau de la maison d'Achab, et j'écurerai Jérusalem comme une écuelle qu'on écuré et qu'on renverse sur son fond, après l'avoir écurée ;
- 14 et j'abandonnerai le reste de mon héritage, et je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et ils seront en pillage et en proie à tous leurs ennemis ;
- 15 parce qu'ils ont fait ce qui est mauvais devant moi, et qu'ils m'ont irrité depuis le jour que leurs pères sont sortis d'Égypte, même jusqu'à ce jour.
- 16 Manassé répandit encore du sang innocent en fort grande abondance, jusqu'à en remplir Jérusalem depuis un bout jusqu'à l'autre, outre son péché par lequel il fit pécher Juda ; ainsi il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel.
- 17 Le reste des actions de Manassé, tout ce, dis-je, qu'il a fait, et le péché qu'il commit, cela n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
- 18 Et Manassé s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli au jardin de sa maison, au jardin de Huza, et Amon son fils régna en sa place.
- 19 Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mesçullémet, et elle était fille de Haruts, de Jotba.
- 20 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Manassé son père ;
- 21 car il suivit tout le train que son père avait tenu ; il servit les dieux infâmes que son père avait servis ; et il se prosterna devant eux ;
- 22 il abandonna l'Éternel, le DIEU de ses pères, et il ne marcha point dans les voies de l'Éternel.
- 23 Et les serviteurs d'Amon firent une conspiration contre lui, et le tuèrent dans sa maison ;
- 24 et le peuple du pays fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et ils établirent Josias son fils pour roi en sa place.
- 25 Le reste des actions d'Amon, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?
- 26 Et on l'ensevelit dans son sépulcre, dans le jardin de Huza ; et Josias son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer sur ce qui est rapporté du règne de Manassé dans ce chapitre.

La première, que le roi au lieu de marcher sur les traces d'Ézéchias son père commit toutes sortes d'abominations et qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédé.

L'autre, que le Seigneur fit dénoncer alors que la ruine totale du royaume de Juda et de Jérusalem était arrêtée et irrévocable.

Ce qu'il y a à considérer là-dessus, c'est que les enfants n'héritent pas toujours de la piété de leurs pères, que ceux qui dans la jeunesse se détournent de la crainte de DIEU et qui ont les moyens de contenter leurs

passions sont capables de porter le crime aux derniers excès et que les princes impies attirent les derniers malheurs sur leurs états.

Au reste, ces menaces que DIEU fit faire à Manassé s'exécutèrent. Il fut mené à Babylone, chargé de chaînes, mais s'étant humilié, DIEU le fit revenir à Jérusalem comme cela est dit dans les Chroniques et au bout de quelques années, on vit la dernière destruction de Jérusalem. Amon fils de Manassé l'imita dans son idolâtrie mais il ne l'imita pas dans sa repentance et il reçut la punition qu'il méritait ayant perdu la vie dans une conspiration.

CHAPITRE XXII

Josias, quinzième roi de Juda, prince doué d'une grande piété, étant encore fort jeune entreprend de remettre sur pied le service de DIEU et de réparer le temple.

Comme on travaillait à cela, on trouva dans le temple le livre de la loi de Moïse et Josias en ayant ouï la lecture envoya consulter la prophétesse Hulda qui lui fit dire que les menaces contenues dans ce livre allaient s'exécuter sur les Juifs, mais que DIEU retirerait ce roi avant que cette ruine arrivât.

1 Josias était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jédida, et elle était fille de Hadaja, de Botskath.

2 Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, et il marcha dans toutes les voies de David son père, et ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.

3 Or, il arriva à la dix-huitième année du roi Josias, que le roi envoya Sçaphan, fils d'Atsalja, fils de Mesçullam le secrétaire, dans la maison de l'Eternel, lui disant :

4 Monte vers Hilkija le grand sacrificateur, et qu'il lève la somme de l'argent qu'on apporte dans la maison de l'Eternel, et que ceux qui gardent les vaisseaux ont recueilli du peuple ;

5 et qu'on le délivre entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont commis sur la maison de l'Eternel ; qu'on le délivre, dis-je, à ceux qui ont la charge de l'ouvrage qui est dans la maison de l'Eternel, pour réparer ce qui est à réparer au temple ;

6 savoir, aux charpentiers, aux architectes et aux maçons, même pour acheter du bois et des pierres de taille, pour réparer le temple ;

7 mais qu'on ne leur fasse point rendre compte de l'argent qu'on leur délivre entre les mains, parce qu'ils s'y conduisent fidèlement.

8 Alors Hilkija le grand sacrificateur dit à Sçaphan le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Eternel ; et Hilkija donna ce livre-là à Sçaphan, qui le lut.

9 Et Sçaphan le secrétaire vint vers le roi, et rapporta la chose au roi, et lui dit : Tes serviteurs ont amassé de l'argent qui a été trouvé dans le temple, et ils l'ont délivré entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage, qui sont commis sur la maison de l'Eternel.

10 Sçaphan le secrétaire fit aussi entendre ceci au roi, disant : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre. Et Sçaphan le lut devant le roi.

11 Et dès que le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements ;

12 et il donna ce commandement au sacrificateur Hilkija, à Ahikam, fils de Sçaphan, à Hacbor, fils de Micaja, à Sçaphan le secrétaire, et à Hasaja, serviteur du roi, disant :

13 Allez, consultez l'Eternel pour moi, et pour le peuple, et pour tout Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé ; car la colère de l'Eternel, qui s'est allumée contre nous, est grande, parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre, pour faire tout ce qui nous y est prescrit.

14 Hilkija donc le sacrificateur, et Ahikam, et Hacbor, et Sçaphan, et Hasaja s'en allèrent vers Hulda la prophétesse, femme de Sçallum, fils de Tikva, fils de Harhas gardien des vêtements, qui habitait à Jérusalem dans la seconde enceinte de la ville, et ils lui parlèrent.

15 Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :

16 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais faire venir du mal sur ce lieu et sur ses habitants, savoir, toutes les paroles du livre que le roi de Juda a lu.

17 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux, pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est allumée contre ce lieu, et elle ne sera point éteinte.

18 Mais pour ce qui est du roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter l'Eternel, vous lui parlerez ainsi : Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :

19 Parce que ton cœur s'est amolli, et que tu as entendu ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants, savoir, qu'ils seraient désolés et maudits ; et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, je t'ai exaucé, dit l'Eternel.

20 C'est pourquoi, voici, je vais te retirer avec tes pères, et tu seras recueilli dans tes sépulcres en paix, et tes yeux ne verront point tout ce mal que je vais faire venir sur ce lieu. Et ils rapportèrent toutes ces choses au roi.

RÉFLEXIONS

L'histoire du roi Josias qui prit tant de soin pour ôter de Jérusalem et de tout son royaume les crimes qui y régnaient et pour détourner la colère de DIEU qu'il voyait prête à fondre sur ses sujets doit servir d'instruction et d'exemple aux princes chrétiens et les inciter à bannir de leurs états l'irréligion et l'impiété et à ne rien négliger pour cela.

Josias fut touché d'une vive frayeur à l'ouïe des menaces qui étaient contenues dans les livres de Moïse et il envoya vers Hulda, la prophétesse, pour savoir d'elle ce qu'il avait à faire dans ces temps fâcheux.

C'est ainsi que ceux qui craignent DIEU tremblent à sa parole et s'appliquent à chercher les moyens d'apaiser sa colère lorsqu'ils la voient allumée.

Mais ce que la prophétesse répondit mérite une attention particulière. Elle fit dire au roi que les crimes des Juifs étaient venus à un point que désormais les menaces du Seigneur s'exécuteraient, mais qu'avant ce temps-là DIEU le retirerait du monde.

Cela nous donne ces deux instructions :

L'une que quand la malice des hommes est sans remède, ni les soins, ni les prières des personnes pieuses ne peuvent arrêter le cours des jugements de DIEU,

L'autre, que la mort n'est pas toujours une marque de la colère du Seigneur et qu'il abrège quelquefois la vie de ceux qu'il aime le plus afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les jugements qu'il se propose de déployer sur les méchants.

CHAPITRE XXIII

Le roi Josias assemble le peuple pour entendre la lecture du livre de la loi et pour renouveler l'alliance avec DIEU. Il ôte du temple et du pays de Juda, l'idolâtrie, il démolit l'autel que Jéroboam avait fait bâtir à Béthel, il brûle sur cet autel les os de corps morts pour marquer par-là que ce lieu-là était souillé et abominable et il fait mourir les sacrificateurs idolâtres suivant que DIEU l'avait ordonné dans sa loi. Il fait célébrer la pâque avec une grande solennité et il s'applique avec beaucoup de zèle à abolir l'idolâtrie et la superstition et à observer tout ce que DIEU avait commandé.

Josias ayant été tué dans une guerre contre le roi d'Égypte, Joachaz son fils lui succéda. Ce fut le seizième roi de Juda et il rétablit l'idolâtrie, mais il ne régna que trois mois. Le roi d'Égypte le déposa et mit à sa place Éliakim son frère nommé autrement Jéhojakim qui s'adonna pareillement à l'idolâtrie et régna onze ans.

1 Alors le roi envoya et fit assembler vers lui tous les anciens de Juda, et de Jérusalem.

2 Et le roi monta à la maison de l'Eternel, et tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem étaient avec lui ; les sacrificateurs y étaient aussi, et les prophètes, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils entendirent lire toutes les paroles du livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison de l'Eternel.

3 Et le roi se tint auprès de la colonne, et il traita alliance devant l'Eternel, promettant qu'ils suivraient l'Eternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses témoignages et ses statuts, de tout leur cœur et de toute leur âme, pour mettre en effet les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre ; et tout le peuple adhéra à cette alliance.

4 Alors le roi commanda à Hilkija le grand sacrificateur, et aux sacrificateurs du second rang, et à ceux qui gardaient les vaisseaux, de tirer hors du temple de l'Eternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour Bahal, et pour les bocages, et pour toute l'armée des cieux ; et il les brûla hors de Jérusalem, aux campagnes

de Cédron, et il porta leurs cendres à Beth-el.

5 Et il abolit les Camars que les rois de Juda avaient établis quand on faisait des encensements dans les hauts lieux, par les villes de Juda et autour de Jérusalem ; il abolit aussi ceux qui faisaient des encensements à Bahal, au soleil, à la lune, aux astres et à toute l'armée des cieux.

6 Il fit aussi emporter le bocage de la maison de l'Eternel hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, où l'ayant brûlé et réduit en cendres, il en fit jeter les cendres sur les sépulcres du commun peuple.

7 Après cela, il démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Eternel, et dans lesquelles les femmes travaillaient à faire des tentes pour le bocage.

8 Il fit encore venir tous les sacrificateurs des villes de Juda, et il profana les hauts lieux où les sacrificateurs avaient fait des encensements, depuis Guébah jusqu'à Béer-scébah ; et il démolit les hauts lieux des portes qui étaient à l'entrée de la porte de Josué, capitaine de la ville, qui est à la gauche de la porte de la ville.

9 Au reste, ceux qui avaient été les sacrificateurs des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de l'Eternel à Jérusalem ; mais ils mangeaient des pains sans levain parmi leurs frères.

10 Il profana aussi Topheth, qui était dans la vallée du fils de Hinnom, afin qu'il ne servît plus à personne, pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu à Molec.

11 Il ôta aussi de l'entrée de la maison de l'Eternel les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil, vers le logis de Néthanmélec eunuque, situé à Parvarim ; et il brûla les chariots du soleil.

12 Le roi démolit aussi les autels qui étaient sur la plate-forme de la chambre haute d'Achaz, et que les rois de Juda avaient faits, et les autels que Manassé avait faits dans les deux parvis de la maison de l'Eternel ; il les brisa et les ôta de là, et il en répandit la poudre au torrent de Cédron.

13 Le roi profana aussi les hauts lieux qui étaient vis-à-vis de Jérusalem, à la main droite de la montagne des oliviers, que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Hasçthoreth, l'abominable idole des Sidoniens, et à Kémos, l'idole des Moabites, et à Milcom, celle des enfants de Hammon.

14 Il brisa aussi les statues, il coupa les bocages, et remplit d'ossements d'hommes les lieux où ils étaient.

15 Il démolit même l'autel qui était à Beth-el ; et le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nébat, qui avait fait pécher Israël ; il démolit cet autel et le haut lieu ; il brûla le haut lieu et le réduisit en cendres ; il brûla aussi le bocage.

16 Et Josias s'étant tourné vit les sépulcres qui étaient là dans la montagne, et il envoya prendre les os des sépulcres, et il les brûla sur l'autel, et ainsi il le profana, selon la parole de l'Eternel que l'homme de DIEU avait prononcée à haute voix, lorsqu'il prononça ces choses publiquement.

17 Et le roi dit : Qu'est-ce que ce tombeau que je vois ? Et les hommes de la ville lui répondirent : C'est le sépulcre de l'homme de DIEU, qui vint de Juda et qui prononça à haute voix les choses que tu as faites sur l'autel de Beth-el.

18 Et il dit : Laissez-le ; que personne ne remue ses os. Ainsi ils conservèrent ses os, avec les os du prophète qui était venu de Samarie.

19 Josias ôta aussi toutes les maisons des hauts lieux qui étaient dans les villes de Samarie, que les rois d'Israël avaient faites pour irriter l'Eternel ; et il fit à leur égard tout ce qu'il avait fait à Beth-el.

20 Et il sacrifia sur les autels tous les sacrificateurs des hauts lieux, qui étaient là ; et il brûla des ossements d'hommes sur eux ; après quoi il retourna à Jérusalem.

21 Alors le roi fit ce commandement à tout le peuple, et dit : Célébrez la Pâque à l'Eternel votre DIEU, comme il est écrit dans le livre de cette alliance.

22 Et jamais Pâque n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui avaient jugé en Israël, ni pendant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda,

23 Comme cette Pâque qui fut célébrée à l'honneur de l'Eternel dans Jérusalem, la dix-huitième année du roi Josias.

24 Josias extermina aussi ceux qui avaient des esprits de Python, les diseurs de bonne aventure, les marmousets, les dieux infâmes, et toutes les abominations qu'on avait vues dans le pays de Juda et dans Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi, qui étaient écrites dans le livre qu'Hilkija le sacrificateur avait trouvé dans la maison de l'Eternel.

25 Avant lui il n'y eut point de roi semblable à lui, qui se fût tourné vers l'Eternel de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse ; et après lui il ne s'en est point levé qui lui ait été semblable.

26 Toutefois l'Éternel ne revint point de l'ardeur de sa grande colère, qui s'était allumée contre Juda, à cause de tout ce que Manassé avait fait pour l'irriter.

27 Car l'Éternel avait dit : Je rejetterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai rejeté Israël, et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'ai choisie, et la maison de laquelle j'ai dit : Mon nom sera là.

28 Le reste des actions de Josias, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

29 De son temps, Pharaon Néco, roi d'Égypte, monta contre le roi des Assyriens vers le fleuve d'Euphrate, et Josias marcha contre lui ; mais dès que Pharaon l'eut vu, il le tua à Méguiddo.

30 Alors ses serviteurs le chargèrent mort sur un chariot de Méguiddo, et l'emmenèrent à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre. Et le peuple du pays prit Jéhoachaz, fils de Josias, et ils l'oignirent et l'établirent pour roi à la place de son père.

31 Jéhoachaz était âgé de vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hamutal, et elle était fille de Jérémie de Libna.

32 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avaient fait ses pères.

33 Et Pharaon Néco l'emprisonna à Ribla, au pays de Hamath, afin qu'il ne régnât plus à Jérusalem ; et il imposa sur le pays une amende de cent talents d'argent, et d'un talent d'or.

34 Et Pharaon Néco établit pour roi Eliachim, fils de Josias, à la place de Josias son père, et lui changea son nom, l'appelant Jéhojachim ; et il prit Jéhoachaz, et l'emmena en Égypte, où il mourut.

35 Or, Jéhojachim donna cet argent-là et cet or à Pharaon, de sorte qu'il taxa le pays pour fournir cet argent, selon le commandement de Pharaon ; il leva l'argent et l'or sur chacun du peuple du pays, selon qu'il était taxé, pour le donner à Pharaon Néco.

36 Jéhojachim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébudda, et elle était fille de Pédaja de Ruma.

37 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme ses pères avaient fait.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici que DIEU ayant fait dire par la prophétesse Hulda au roi Josias que les malédictions qui étaient contenues dans la loi de Moïse allaient tomber sur les Juifs, ce prince fit assembler tout le peuple pour entendre la lecture de cette loi. Il fit renouveler l'alliance avec DIEU d'une manière solennelle dans le temple, il promit d'observer cette alliance et les commandements du Seigneur et il fit faire la même promesse à tous ses sujets. Après cela, il travailla avec un zèle admirable à retrancher le culte des idoles, à abolir l'impureté et la débauche qui étaient une suite de l'idolâtrie et à rétablir la religion dans son royaume et même dans le pays des dix tribus.

C'est ainsi que les personnes pieuses, et en particulier les bons princes, s'instruisent dans la loi de DIEU et s'emploient de tout leur pouvoir à retrancher l'impiété et à faire en sorte que DIEU soit révérend et craint et que ses saintes lois soient observées.

La piété de Josias est d'autant plus digne de louange que DIEU lui avait fait dire que la ruine du royaume de Juda était arrêtée et qu'il mourrait lui-même bientôt. Et cependant il ne relâcha rien de son zèle, il ne laissa pas de rappeler le peuple au vrai service de DIEU et d'employer le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.

Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se trouve et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre tout ce que DIEU lui donne de vie et de moyens à l'avancement de sa gloire et à l'édification publique.

Il paraît au reste du détail qu'on lit ici de tout ce que Josias fit à Jérusalem et par tout le pays pour en ôter les idoles et les objets de scandale que toutes sortes d'abominations et que les crimes les plus exécrables s'étaient établis à Jérusalem sous les règnes précédents et s'y exerçaient publiquement, ainsi il ne faut pas être surpris si DIEU détruisit cette ville.

On doit faire une attention toute particulière sur ce que Josias démolit et profana l'autel de Béthel en y faisant immoler les sacrificateurs idolâtres conformément à ce qui était prescrit par la loi de DIEU et en brûlant sur cet autel des os de corps morts. C'est ici l'accomplissement de la prédiction qu'avait faite trois cent cinquante ans auparavant ce prophète qui vint de Béthel, lorsque le roi Jéroboam y établit un faux culte et qui déclara publiquement qu'un roi nommé Josias démolirait cet autel-là, y sacrifierait les sacrificateurs

des hauts lieux et y brûlerait des os de corps morts. Il est même remarqué que le sépulcre de ce prophète subsistait encore alors et que Josias voulut qu'on le respectât, ce qui était un monument de cette prédiction. C'est ici un événement tout-à-fait considérable et qui prouve bien fortement la vérité de la parole de DIEU et la certitude de ses menaces. Josias signala encore son zèle dans cette pâque solennelle qu'il fit célébrer. Mais surtout l'Écriture rend un témoignage bien glorieux à ce prince lorsqu'elle dit :

Qu'avant lui il n'y avait point eu de rois qui eût recherché le Seigneur de tout son cœur comme lui et qu'après lui il ne s'en est point élevé qui lui fût semblable.

Cependant, il est remarqué

Que DIEU ne revînt point de l'ardeur de son courroux qui était embrasé contre Juda à cause de tout ce que Manassé avait fait.

La piété des gens de bien n'est jamais sans fruit par rapport à eux-mêmes, mais ils ne peuvent pas toujours détourner la colère de DIEU de dessus les peuples coupables et il y a de certains péchés dont les fruits et les effets subsistent longtemps, quoi que DIEU les ait pardonnés à ceux qui les ont commis.

Josias fut le dernier bon roi de Juda. Quoique ses successeurs eussent devant les yeux le bon exemple qu'il leur avait laissé et qu'ils vissent des marques évidentes de la colère de DIEU, ils l'irritèrent de plus en plus en servant les idoles. Aussi furent-ils attaqués, ôtés, emprisonnés et rendus tributaires par les rois voisins jusqu'à ce qu'enfin le royaume de Juda fut entièrement détruit.

CHAPITRE XXIV

Le roi de Babylone vient contre Jéhojakim, dix-huitième roi de Juda, avec les troupes des Syriens, des Moabites et des Hammonites. Il le fit lier de chaînes d'airain pour l'emmener à Babylone avec une partie du peuple et des vaisseaux sacrés qu'il y transporta comme cela est dit dans II Chroniques XXXVI. Cependant il revint à Jérusalem où il fut tué au bout de quelques années et jeté à la voirie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie, où l'on trouve aussi diverses particularités remarquables du règne de Jéhojachim, de Jéchonias et de Sédécias.

Jéhojachim son fils, aussi nommé Jéchonias, lui succéda et fut idolâtre comme son père. Sous son règne, qui ne fut que de trois mois et dix jours, le roi de Babylone vint encore à Jérusalem et transporta ce prince avec un grand nombre de personnes et un grand butin et il établit roi à Jérusalem Sédécias, oncle de Jéhojachim, qui fut le dix-neuvième et dernier roi de Juda.

1 De son temps, Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta, et Jéhojachim lui fut assujetti l'espace de trois ans ; mais ayant changé de volonté, il se révolta contre lui ;

2 et l'Éternel envoya contre lui des troupes de Caldéens et des troupes de Syriens, et des troupes de Moabites, et des troupes d'Hammonites ; il les envoya, dis-je, contre Juda, pour le détruire, selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée par les prophètes ses serviteurs.

3 Et cela arriva selon le commandement de l'Éternel contre Juda, pour le rejeter de devant sa face à cause des péchés de Manassé, selon tout ce qu'il avait fait ;

4 et même à cause du sang innocent qu'il avait répandu, ayant rempli Jérusalem de sang innocent, l'Éternel ne voulut point pardonner.

5 Le reste des actions de Jéhojachim, et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des Chroniques des rois de Juda ?

6 Ainsi Jéhojachim s'endormit avec ses pères ; et Jéhojachim son fils régna en sa place.

7 Or, le roi d'Égypte ne sortit plus de son pays, parce que le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Égypte, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate.

8 Jéhojachim était âgé de dix-huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem ; sa mère s'appelait Néhusçta, et elle était fille d'Elnathan de Jérusalem.

9 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme son père avait fait.

10 En ce temps-là, les gens de Nébucadnetsar, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem, et la ville fut assiégée.

11 Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint contre la ville, lorsque ses gens l'assiégeaient.

12 Alors Jéhojachim, roi de Juda, sortit vers le roi de Babylone, lui, sa mère, ses gens, ses capitaines, et ses eunuques ; de sorte que le roi de Babylone le prit la huitième année de son règne.

13 Et il tira de là tous les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors de la maison royale, et il mit en pièces tous les ustensiles d'or que Salomon, roi d'Israël avait faits au temple de l'Éternel, comme l'Éternel en avait parlé.

14 Et il transporta tout Jérusalem, et tous les capitaines, et tous les vaillants hommes de guerre, au nombre de dix mille captifs, avec les charpentiers et les serruriers, de sorte qu'il ne demeura personne de reste que le pauvre peuple du pays.

15 Ainsi il transporta Jéhojachim à Babylone, et la mère du roi, et les femmes du roi, et ses eunuques, et il emmena en captivité, de Jérusalem à Babylone, tous les puissants du pays,

16 avec tous les hommes vaillants, au nombre de sept mille, et les charpentiers et les serruriers, au nombre de mille ; tous ceux qui étaient vaillants et propres à la guerre, le roi de Babylone les emmena captifs à Babylone.

17 Et le roi de Babylone établit pour roi, à la place de Jéhojachim, Mattanja son oncle, et il lui changea son nom l'appelant Sédécias.

18 Sédécias était âgé de vingt et un ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hamutal, et elle était fille de Jérémie de Libna.

19 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Jéhojachim.

20 Et il arriva, à cause de la colère de l'Éternel contre Jérusalem et Juda, qu'il les rejeta de devant sa face, et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on doit recueillir de cette lecture, c'est qu'après la mort du bon roi Josias, les choses allèrent en empirant dans le royaume de Juda. Ses successeurs furent des impies et DIEU commença alors à exécuter ses menaces en permettant qu'ils fussent exposés à l'invasion du roi de Babylone qui vint leur faire la guerre et qui emmena un grand nombre de captifs et emporta les vaisseaux du temple. L'Écriture remarque expressément que tout cela arriva par le commandement de DIEU à cause des péchés des Juifs et en particulier à cause des péchés de Manassé et que DIEU ne voulut point leur pardonner. C'étaient là des signes avant-coureurs de la totale ruine de ce peuple qui arriva peu d'années après et ils devaient reconnaître dans tous ces événements que la protection de DIEU se retirait de dessus eux et qu'il allait les abandonner.

DIEU use d'un grand et d'un long support envers ceux qui l'offensent, il les prive de sa grâce et de sa protection par degrés, mais après qu'ils ont longtemps résisté aux moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés et lorsqu'il n'y a plus rien qui puisse les ramener à leur devoir, il les rejette entièrement comme cela arriva enfin aux Juifs ainsi que nous le voyons dans le chapitre suivant.

Au reste, c'est depuis le transport des Juifs qui fut fait sous le règne de Jéhojachim qu'on doit compter les soixante et dix années de la captivité de Babylone.

CHAPITRE XXV

Sédécias, dix-neuvième et dernier roi de Juda, étant tombé dans l'idolâtrie comme ses prédécesseurs et ayant violé le serment qu'il avait fait au roi de Babylone, DIEU détruisit enfin le royaume de Juda. Nébucadnetsar assiégea Jérusalem, il la prit, la pillra et la brûla avec le temple. Sédécias fut mené à Babylone enchaîné après qu'on lui eut crevé les yeux et le peuple fut aussi captif à la réserve de quelques Juifs qui demeurèrent dans le pays pour labourer les terres sous la conduite de Guédalja. Au bout de quelques années, le roi de Babylone traita favorablement le roi Jéhojachim qui y était captif depuis longtemps.

1 Il arriva donc, la neuvième année du règne de Sédécias, le dixième jour du dixième mois, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et il campa contre elle, et ils bâtirent des forts tout autour ;

2 et la ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias ;

3 et le neuvième jour du quatrième mois, la famine augmenta dans la ville, de sorte qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.

4 Alors la brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin de la porte, entre les deux murailles qui étaient près du jardin du roi, (or, les Caldéens étaient tout joignant la ville,

autour des murailles) et le roi s'en alla par le chemin de la campagne ;

5 Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi ; et quand ils l'eurent atteint aux campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'auprès de lui.

6 Ils prirent donc le roi ; et le firent monter vers le roi de Babylone à Ribla où on lui fit son procès.

7 Et on égorgea les fils de Sédécias en sa présence ; après quoi on creva les yeux à Sédécias ; puis on le lia de doubles chaînes d'airain, et on le mena à Babylone.

8 Et au septième jour du cinquième mois, dans la dix-neuvième année du roi Nébucadnetsar, roi de Babylone, Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, officier du roi de Babylone, entra dans Jérusalem ;

9 et il brûla la maison de l'Éternel, et la maison royale, et toutes les maisons de Jérusalem, et il mit le feu à toutes les maisons des grands ;

10 et toute l'armée des Caldéens qui était avec le prévôt de l'hôtel, démolit les murailles de Jérusalem tout autour ;

11 et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone le reste du peuple, savoir, ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville, et ceux qui s'étaient allés rendre au roi de Babylone, et le reste de la multitude.

12 Toutefois, le prévôt de l'hôtel en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays, pour être vigneron et laboureurs.

13 Et les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel, et les soubassements, et la mer d'airain qui était dans la maison de l'Éternel ; et ils emportèrent l'airain à Babylone.

14 Ils emportèrent aussi les chaudières, les pelles, les serpes, les tasses, et tous les ustensiles d'airain dont on faisait le service.

15 Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les encensoirs et les bassins, ce qui était d'or, et ce qui était d'argent ;

16 pour ce qui est des deux colonnes, de la mer et des soubassements que Salomon avait faits pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de tous ces vaisseaux-là.

17 Chaque colonne avait dix-huit coudées de haut, et un chapiteau d'airain par-dessus, dont la hauteur était de trois coudées, outre les rets et les grenades qui étaient tout autour du chapiteau, le tout d'airain, et la seconde colonne était de la même façon avec les rets.

18 Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja, premier sacrificateur, et Sophonie, second sacrificateur, et les trois gardes des vaisseaux.

19 Il emmena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre, et cinq hommes de ceux qui étaient près de la personne du roi, qui furent trouvés dans la ville ; de plus le secrétaire du capitaine de l'armée, qui tenait les rôles du peuple du pays, et soixante hommes d'entre le peuple du pays, qui furent trouvés dans la ville.

20 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, les prit donc et les mena au roi de Babylone à Ribla.

21 Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla, au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.

22 Mais pour ce qui est du peuple qui était demeuré de reste au pays de Juda, que Nébucadnetsar, roi de Babylone, y avait laissé de reste, il établit pour gouverneur sur eux Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan.

23 Quand tous les capitaines des gens de guerre et leurs gens, eurent appris que le roi de Babylone avait établi pour gouverneur Guédalja, ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir, Ismaël, fils de Néthanja, et Johanan, fils de Karéath, et Séraja, fils de Tanhumeth Néthophathite, Jaazanja, fils d'un Mahacathite, eux et leurs gens.

24 Et Guédalja leur jura et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point d'être les serviteurs des Caldéens ; demeurez au pays et servez le roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien.

25 Mais il arriva, au septième mois, qu'Ismaël, fils de Néthanja, fils d'Élisçamath, du sang royal, et dix hommes avec lui, vinrent et frappèrent Guédalja, et il mourut. Ils frappèrent aussi les Juifs et les Caldéens qui étaient avec lui à Mitspa.

26 Et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec les capitaines des gens de guerre, se levèrent et s'en allèrent en Egypte, parce qu'ils avaient peur des Caldéens.

27 Or, il arriva, la trente-septième année de la captivité de Jéhojachim, roi de Juda, au vingt-septième jour du douzième mois, qu'Evilmérodac, roi de Babylone, l'année qu'il commença à régner, tira de prison

Jéhojachim, roi de Juda, et le mit en liberté ;

28 et il lui parla avec douceur, et il mit son trône au-dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone.

29 Et après qu'il lui eut changé les habits qu'il avait dans la prison, il mangea du pain ordinairement tout le temps de sa vie en sa présence.

30 Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi par le roi, pour chaque jour et pour tout le temps de sa vie.

RÉFLEXIONS

Voici l'une des histoires les plus mémorables de l'Écriture sainte.

Nous voyons ici que DIEU livra Jérusalem aux Babyloniens et que les Juifs périrent misérablement par la famine ou par l'épée, à la réserve de ceux qui furent menés en captivité et de ceux qui restèrent dans la Judée. Ce fut ainsi que les menaces que DIEU leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple des jugements de DIEU sur ceux qui abusent de ses grâces et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces événements, c'est que le temple même fut enveloppé dans cette ruine et que DIEU permit que les Babyloniens profanassent et brûlassent cette maison qui lui était consacrée, après en avoir emporté ce qu'il y avait de plus précieux. Par-là DIEU voulut punir les Juifs qui avaient profané son temple et son service et montrer en même temps que le culte légal qui y était établi ne devait pas toujours subsister et que ce culte qui fut alors aboli pour un temps le serait pour toujours à la venue du Messie par la dernière ruine de Jérusalem et du temple et par la dispersion des Juifs.

L'on doit remarquer que le roi Sédécias fut mené, enchaîné à Babylone après qu'on eût égorgé ses fils en sa présence et qu'on lui eût crevé les yeux pour le punir de sa rébellion et de sa parjure. Ce fut là un terrible, mais juste jugement de DIEU sur ce roi, puisque c'était lui qui par ses crimes, par la violation de son serment, par sa rébellion contre le roi de Babylone et par son obstination contre tout ce que

Jérémie lui avait dit, donna occasion à la ruine de Jérusalem.

Pour ce qui est des Juifs qui demeurèrent dans la Judée, leur état fut fort triste pendant que la captivité dura, cependant DIEU les y conserva, comme cela est rapporté dans le livre de Jérémie, chap XXXVII & XXXVIII. Enfin, il est dit que le roi Jéhojachim, nommé autrement Jéchonias, qui était captif à Babylone depuis longtemps, fut tiré de prison et traité honorablement par Evilmérodach, roi de Babylone. DIEU voulut que les Juifs qui étaient dans la captivité et Jéhojachim leur roi y trouvassent quelque douceur afin qu'ils pussent être rétablis lorsque les soixante et dix ans de leur captivité seraient écoulés et afin que la famille du roi David, de laquelle le Messie devait naître, subsistât.

LE PREMIER LIVRE

DES CHRONIQUES

ARGUMENT

Les livres des Chroniques sont des mémoires où on lit ce qui est arrivé principalement sous le règne de David et de Salomon, et sous celui des Rois de Juda. On y trouve aussi quelques particularités qui concernent les rois d'Israël. Le premier livre des Chroniques contient diverses généalogies depuis Adam jusqu'aux temps de la captivité de Babylone, c'est le sujet des neufs premiers chapitres. On voit dans le reste du livre l'histoire du règne de David qui commence à la mort de Saül.

CHAPITRE I.

La généalogie des patriarches depuis Adam jusqu'à Abraham. Celle des descendants d'Ismaël, fils d'Abraham, et la postérité d'Ésaü fils d'Isaac.

- 1 Adam, Seth, Énos ;
- 2 Kénan, Mahalaléel, Jéred ;
- 3 Énoc, Méthuscélah, Lémec ;
- 4 Noé, Sem, Cam et Japhet.
- 5 Les fils de Japhet *furent* Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mescec et Tiras.
- 6 Les fils de Gomer *furent* Asçkénaz, Diphath et Togarma ;
- 7 et les fils de Javan *furent* Elisçam, Tarsça, Kittim et Rodanim.
- 8 Les fils de Cam *furent* Cus, Mitsraïm, Put et Canaan ;
- 9 et les fils de Cus *furent* Scéba, Havila, Sabta, Rahma, Sabtéca ; et les fils de Rahma *furent* Scéba et Dédam ;
- 10 et Cus engendra Nimrod, qui commença de se rendre puissant sur la terre ;
- 11 et Mitsraïm engendra Ludim, Hanamim, Léhabim, Naphtuhim,
- 12 Pathrusim, Casluhim (dont sont sortis les Philistins), et Caphtorim ;
- 13 et Canaan engendra Sidon, son *fils* aîné, et Heth,
- 14 les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens,
- 15 les Héviens, les Harkiens, les Sidoniens,
- 16 les Arvadiens, les Tsémariens et les Hamathiens.
- 17 Les fils de Sem *furent* Hélam, Assur, Arpacçad, Lud, Aram, Hus, Hul, Guéther et Mescec.
- 18 Et Arpacçad engendra Scélah, et Scélah engendra Héber.
- 19 Deux fils naquirent à Héber ; l'un s'appelait Péleg, car de son temps la terre fut partagée ; et son frère se nommait Joktan.
- 20 Et Joktan engendra Almodad, Sçéleph, Hatsarmavet, Jérah,
- 21 Hadoram, Uzal, Dikla,
- 22 Hébal, Abimaël, Scéba,
- 23 Ophir, Havila et Jobab ; tous ceux-là *furent* fils de Joktan ;
- 24 Sem, Arpacçad, Scélah,
- 25 Héber, Péleg, Réhu,
- 26 Sérug, Nacor, Taré,
- 27 Et Abram, qui *est* Abraham.
- 28 Les enfants d'Abraham *furent* Isaac et Ismaël.

29 Ce *sont* ici leurs générations ; le premier-né d'Ismaël *fut* Nébajoth ; puis Kédar, Adbéel, Mibsam,
 30 Mişmah, Dumah, Massa, Hadad, Téma.
 31 Jéthur, Naphis et Kedma ; ce sont là les fils d'Ismaël.
 32 Pour ce qui est des fils de Kétura, concubine d'Abraham, elle enfanta Zimram, Joksçan, Médan, Madian, Jisçbak et Squah. Et les fils de Joksçan furent Scéba et Dédan ;
 33 et les fils de Madian *furent* Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah et Eldaha ; tous ceux-là *furent* fils de Kétura.
 34 Or, Abraham avait engendré Isaac, *et* les fils d'Isaac *furent* Ésaü et Israël ;
 35 les fils d'Ésaü furent Élip haz, Réhuel, Jéhus, Jahlam et Korah ;
 36 les fils d'Élip haz *furent* Téman, Omar, Tséphi, Gatham *et* Kénath ; et Timna *lui enfanta* Hamalek ;
 37 les fils de Réhuel *furent* Nahath, Zérah, Sçamma et Miza ;
 38 et les fils de Séhir *furent* Lotan, Sçobal, Tsibhon, Hana, Disçon, Etser et Disçan ;
 39 et les fils de Lotan *furent* Hori et Homam ; et Timnah *fut* sœur de Lotan ;
 40 les fils de Sçobal *furent* Haljan, Manahath, Hébal, Scéphi et Onam ; et les fils de Tsibhon furent Aja et Hana ;
 41 les fils de Hana *furent* Disçon ; les fils de Disçon *furent* Hamram, Esçban, Jitran et Kéran ;
 42 les fils d'Etser *furent* Bilhan, Zahavan et Jahakan ; les fils de Disçon *furent* Huts et Aran.
 43 Et ce *sont* ici les rois qui ont régné au pays de l'Idumée, avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël : Bélah, fils de Béhor, et le nom de sa ville *était* Dinhaba ;
 44 et Bélah mourut, et Jobab, fils de Pérah, de Botsra, régna en sa place ;
 45 et Jobab mourut, et Husçam du pays des Témmites, régna en sa place ;
 46 et Husçam mourut, et Hadad, fils de Bédad, régna en sa place ; il défit Madian au territoire de Moab ; et le nom de sa ville *était* Havith ;
 47 et Hadad mourut, et Samla de Masréka régna en sa place ;
 48 et Samla mourut, et Sçaül de Réhoboth, du fleuve, régna en sa place ;
 49 et Sçaül mourut, et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place ;
 50 et Bahal-hanan mourut, et Hadad régna en sa place ; le nom de sa ville *était* Pahi, et le nom de sa femme Méhétabéel, *qui était* fille de Matred, *et petite-fille* de Mézahab.
 51 Enfin Hadad mourut ; puis après vinrent les ducs de l'Idumée ; le duc Timna, le duc Halva, le duc Jéteth,
 52 le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
 53 le duc Kénaz, le duc Téman, le duc Mibtsar,
 54 le duc Magdiel *et* le duc Hiram. Ce *sont* là les ducs d'Édom.

RÉFLEXIONS

Les généalogies contenues dans ce chapitre et dans les suivants ont leur utilité. Elles établissent l'antiquité aussi bien que la vérité de l'histoire sainte puisqu'elle remontent jusqu'au commencement du monde et à Adam le premier des hommes. Elles prouvent qu'on avait conservé dès les temps les plus anciens et dans la suite parmi les Israélites la connaissance de ce qui s'était passé depuis la création. Elles servent à éclaircir plusieurs points de l'histoire sacrée. On y voit l'origine des nations et des divers peuples du monde. Il paraît en particulier par ce qui est rapporté dans ce chapitre que la postérité d'Abraham fut pendant longtemps illustre et puissante, puisqu'il y eut parmi les descendants d'Ismaël et d'Ésaü un grand nombre de princes et de rois, conformément aux promesses que DIEU avait faites autrefois.

CHAPITRE II.

La généalogie des descendants de Juda, l'un des douze fils de Jacob, et celle de Caleb.

1 Ce sont ici les fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zabulon,
 2 Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Asçer.
 3 Les fils de Juda furent Her, Onan et Scéla. Ces trois lui naquirent de la fille de Squah, Cananéenne ; mais Her, premier-né de Juda, fut méchant devant l'Éternel, et il le fit mourir.
 4 Et Tamar sa belle-fille lui enfanta Pharez et Zara. Tous les fils de Juda furent cinq.
 5 Les fils de Pharez *furent* Hetsron et Hamul ;
 6 et les fils de Zara *furent* Zimri, Ethan, Héman, Calcol et Darah ; cinq en tout.

- 7 Carmi *n'eut point* de fils *que* Hacan, qui troubla Israël, *et* qui pécha en *prenant* de l'interdit.
- 8 Et Ethan *n'eut point* de fils *que* Hazaria.
- 9 Et les fils qui naquirent à Hetsron *furent* Jérahméel, Ram et Kélubaï.
- 10 Et Ram engendra Hamminadab, et Hamminadab engendra Nahasson, chef des enfants de Juda ;
- 11 et Nahasson engendra Salma, et Salma engendra Booz ;
- 12 et Booz engendra Obed, et Obed engendra Isaï ;
- 13 et Isaï engendra son premier-né Eliab ; *il eut pour son second fils* Abinadab ; *et pour* le troisième, Scimha ;
- 14 le quatrième *fut* Nathanaël, le cinquième Raddaï ;
- 15 le sixième Otsem, *et* le septième David.
- 16 Et Tséruja et Abigaïl *furent* leurs sœurs. Tséruja *eut* trois enfants, Abisçaï, Joab et Hazaël.
- 17 Et Abigaïl enfanta Hamasa, dont le père *fut* Jéther, Ismaélite.
- 18 Or, Caleb, fils de Hetsron, eut des enfants de Hazuba *sa* femme, *et aussi* de Jérithoth ; *et ses fils furent* Jescer, Şçobob et Ardon.
- 19 Et Hazuba mourut ; et Caleb épousa Éphrat, qui lui enfanta Hur.
- 20 Et Hur engendra Uri, et Uri engendra Betsalél.
- 21 Après cela, Hetsron vint vers la fille de Makir, père de Galaad, et la prit, étant âgé de soixante ans, et elle lui enfanta Ségub.
- 22 Et Ségub engendra Jaïr, qui eut vingt-trois villes au pays de Galaad.
- 23 Et il prit sur Guesçur et sur Aram, les bourgades de Jaïr, *et* Kénath avec les villes de son ressort, qui sont soixante villes. Tous ceux-là *furent* enfants de Makir, père de Galaad.
- 24 Et après la mort de Hetsron, lorsque Caleb *épousa* Éphrat, Abija, femme de Hetsron, lui enfanta Asçhur, père de Tékoah.
- 25 Et les fils de Jérahméel, premier-né de Hetsron, furent Ram, *son fils* aîné ; puis Buna, et Oren, et Otsem, *nés* d'Ahija.
- 26 Jérahméel eut aussi une autre femme, nommée Hatara, qui *fut* mère d'Onam.
- 27 Et les fils de Ram, premier-né de Jérahméel, furent Mahats, Jamin et Héker.
- 28 Et les fils d'Onam furent Şçammaï et Jadah ; et les fils de Şçammaï *furent* Nadab et Abisçur.
- 29 Et le nom de la femme d'Abisçur *fut* Abihaïl, qui lui enfanta Acbam et Molid.
- 30 Et les fils de Nadab furent Séled et Appajim ; mais Séled mourut sans enfants.
- 31 Et Appajim *n'eut point* de fils *que* Jiscéhi ; et Jiscéhi *n'eut point* de fils *que* Scesçan ; et Scesçan *n'en eut point qu'*Alaï.
- 32 Et les enfants de Jadah, frère de Şçammaï, furent Jéther et Jonathan ; mais Jéther mourut sans enfants.
- 33 Et les fils de Jonathan furent Péleth et Zara. Ce furent là les enfants de Jérahméel.
- 34 Et Scesçan *n'eut point* de fils, mais *il eut* des filles ; or, il avait un serviteur égyptien, nommé Jarhah.
- 35 Et Scesçan donna sa fille pour femme à Jarhah son serviteur ; et elle lui enfanta Hattaï.
- 36 Et Hattaï engendra Nathan ; et Nathan engendra Zabad ;
- 37 et Zabad engendra Ephad ; et Ephad engendra Obed ;
- 38 et Obed engendra Jéhu ; et Jéhu engendra Hazaria ;
- 39 et Hazaria engendra Hélets ; et Hélets engendra Elhasa ;
- 40 et Elhasa engendra Sismaï ; et Sismaï engendra Şçallum ;
- 41 et Şçallum engendra Jékamja ; et Jékamja engendra Élisçamah.
- 42 Et les fils de Caleb, frère de Jérahméel, furent Mésçah, son premier-né ; celui-ci est le père de Ziph, et les fils de Marésça, père d'Hébron.
- 43 Et les fils d'Hébron furent Korah, Tappuah, Rékem, Scémah.
- 44 Et Scémah engendra Raham, père de Jorkéham ; et Rékem engendra Şçammaï.
- 45 Le fils de Şçammaï *fut* Mahon ; et Mahon *fut* père de Beth-tsur.
- 46 Et Hépha, concubine de Caleb, enfanta Haran, Motsa et Gazez. Haran aussi engendra Gazez.
- 47 Et les fils de Jadaï furent Réguem, Jotham, Guésçan, Pélet, Hapha et Şçahaph.
- 48 *Et* Mahaca, concubine de Caleb, enfanta Scéber et Tirhana.
- 49 Et la femme de Şçahaph, père de Madmanna, enfanta Scéva, père de Macbéna, et le père de Guibha ; et la fille de Caleb fut Hacsa.

- 50 Ceux-ci furent les fils de Caleb, fils de Hur, premier-né d'Ephrat : Sçobal, père de Kirjath-jéharim ;
 51 Salma, père de Bethléhem ; Hareph, père de Beth-gader.
 52 Sçobal, père de Kirjath-jéharim, eut des enfants : Haroë et Hatsi-ménuhoth.
 53 Et les familles de Kirjath-jéharim *furent* les Jithriens, les Puthiens, les Sçumathiens et les Misçrahiens, dont sont sortis les Tsarhathiens et les Esçtaoliens.
 54 Les enfants de Salma, Bethléhem, et les Nétophathiens, Hatroth, Beth-joab, Hatsi-ménuhoth, et les Tsorhiens.
 55 Et les familles des scribes qui habitaient à Jahbets, Tirhathiens, Scimathiens, Suchathiens. Ce *sont* les Kiniens, qui sont sortis de Hamath, père de Réchab.

RÉFLEXIONS

La généalogie des descendants de Juda est rapportée la première parce que la tribu de Juda tenait le premier rang. On voit par ce chapitre et par les deux suivants que cette tribu fut puissante et nombreuse, comme le patriarche Jacob l'avait prédit lorsqu'il bénit ses fils avant sa mort.

CHAPITRE III.

Les descendants du roi David avant et après la captivité de Babylone.

- 1 Ce sont ici les enfants de David, qui lui naquirent à Hébron ; le premier-né *fut* Amnon, *fils* d'Ahinoham Jizréhélite ; le second, Daniel, d'Abigaïl Carmélite.
 2 Le troisième Absçalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï, roi de Guesçur ; le quatrième Adonija, fils de Hagguith ;
 3 le cinquième Scéphatja, d'Abital ; le sixième Jitréham, d'Hégla sa femme.
 4 Ces six lui naquirent à Hébron, où il régna sept ans et six mois ; puis il régna trente-trois ans à Jérusalem.
 5 Et ceux-ci lui naquirent à Jérusalem, Scimha, Sçobab, Nathan, et Salomon, *tous* quatre *enfants* de Bathsçuah, fille de Hammiel ;
 6 et Jibhar, Élisçamah, Éliphélet,
 7 Nogah, Népheg, Japhiah,
 8 Élisçamah, Eljadah, et Éliphélet, *qui sont* neuf ;
 9 tous enfants de David, outre les enfants des concubines, et Tamar leur sœur.
 10 Le fils de Salomon *fut* Roboam, qui eut pour fils Abija, dont le fils *fut* Asa, dont le fils *fut* Josaphat,
 11 dont le fils *fut* Joram, dont le fils *fut* Achazia, dont le fils *fut* Joas,
 12 dont le fils *fut* Amatsia, dont le fils *fut* Hazaria, dont le fils *fut* Jotham,
 13 dont le fils *fut* Achaz, dont le fils *fut* Ézéchias, dont le fils *fut* Manassé,
 14 dont le fils *fut* Amon, dont le fils *fut* Josias.
 15 Et les fils de Josias *furent* Johanan, *son* premier-né, le second Jéhojachim, le troisième Sédécias, le quatrième Sçallum.
 16 Et les fils de Jéhojachim *furent* Jéchonias son fils, qui eut pour fils Sédécias.
 17 Et quant à Jéchonias captif, il eut pour fils Salathiel,
 18 *dont les fils furent* Malkiram, Pédaja, Scénatsar, Jékamja, Hosçamah et Nédabja.
 19 Et les fils de Pédaja *furent* Zorobabel et Scimhi ; et les fils de Zorobabel *furent* Mesçullam, Hananja, et Scéломith leur sœur.
 20 Et de Mesçullam, Hasçuba, Ohel, Bérecja, Hasadjah, et Jusçab-hésed ; cinq.
 21 Et les fils de Hananja *furent* Pélaja et Ésaïe, les fils de Réphaja, les fils d'Arnan, les fils de Hobadja, *et* les fils de Scécanja ;
 22 et les fils de Scécanja, Scémahja ; et les fils de Scémahja, Hattus, Jiguéal, Barjah, Néharja, Sçaphat : six,
 23 et Néharja *eut* trois fils, Eliohénaï, Ézéchias et Hazrikam ;
 24 et Eliohénaï *eut* sept fils, Hodaïvahu, Éliascib, Pélaja, Hakkub, Johanan, Délaja et Hanani.

RÉFLEXIONS

Comme la famille du roi David était la plus considérable de la tribu de Juda, la généalogie des descendants de ce prince fut exactement conservée. DIEU le voulut ainsi parce que le Messie devait naître de la postérité

de David. Ce qui fut accompli en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur comme cela se voit au commencement de l'Évangile selon St. Matthieu.

Au reste, le dénombrement qui se lit ici, des descendants de David prouve que les généalogies des Juifs ne se perdirent pas pendant la captivité de Babylone et que ces livres des Chroniques ont été écrits après cette captivité.

CHAPITRE IV.

La suite des descendants de Juda et de ceux de Siméon.

1 Les fils de Juda *furent* Pharez, Hetsron, Carmi, Hur et Sçobal.

2 Et Réaja, fils de Sçobal, engendra Jahath ; et Jahath engendra Ahumaï et Ladad. Ce *sont* là les familles des Tsohathiens.

3 Et ceux-ci *sont* du père de Hétham, Jizréhel, Jisçma et Jidbas ; et le nom de leur sœur *était* Hatsélelponi ;

4 et Pénuel, père de Guédor, et Hézer, père de Husça. Ce sont là les fils de Hur, premier-né d'Éphrat, père de Bethléhem.

5 Et Asçhur, père de Tékoah, eut deux femmes, savoir Héléa et Nahara ;

6 et Nahara lui enfanta Ahuzam, Hépher, Téméni et Hahasçtari. Ce sont là les fils de Nahara.

7 Et les fils de Héléa furent Tséreth, Jetsohar et Etnan.

8 Et Kots engendra Hanub et Tsobéha, et les familles d'Aathel, fils de Harum ;

9 *entre lesquelles* il y eut Jahbets, honoré par-dessus ses frères ; et sa mère l'avait nommé Jahbets, parce que, dit-elle, je l'ai enfanté avec travail.

10 Et Jahbets invoqua le DIEU d'Israël, et dit : Oh ! si tu me bénissais et que tu étendisses mes limites, que ta main fût avec moi, et que tu *me* garantissses tellement du mal, que je fusse sans douleur ! Et DIEU *lui* accorda ce qu'il avait demandé.

11 Et Kélub, frère de Sçuha, engendra Méhir, qui fut père d'Esçton.

12 Et Esçton engendra Beth-Rapha, Paséah et Téhinna, père de Hirnahas. Ce sont là les gens de Réca.

13 Et les fils de Kénaz furent Hothniel et Séraja ; et les fils de Hothniel, Hathath.

14 Et Méhonthaï engendra Hophra ; et Séraja engendra Joab, père de la vallée des ouvriers ; car ils étaient ouvriers.

15 Et les fils de Caleb, fils de Jephunné, *furent* Hiru, Éla et Naham ; et les fils d'Éla, Kénaz ;

16 et les fils de Jéhallélel *furent* Ziph, Zipha, Tirja et Asarel.

17 Et les fils d'Esdras *furent* Jéther, Méred, Hépher et Jahlon. Et *la femme de Méred* enfanta Marie, Sçammaï, et Jisçbah, père d'Esçtémoah.

18 Et sa femme, Jéhudija, enfanta Jéred, père de Guédor, et Héber, père de Soco, et Jékuthiel, père de Zanoah. Mais ceux-là sont les enfants de Bithja, fille de Pharaon, que Méred prit pour femme.

19 Et les fils de la femme de Hodija, sœur de Naham, furent le père de Kéhila Garmien, et Esçtémoah Mahacathien.

20 Et les fils de Scimmon furent Amnon, Rinna, Ben-Hanan et Tilon ; et les enfants de Jisçhi furent Zoheth et Ben-zoheth ;

21 les fils de Scéla, fils de Juda, *furent* Her, père de Léca, et Lahda, père de Maresça, et les familles de la maison *où l'on travaille* à l'ouvrage du fin lin, *qui sont* de la maison d'Asçbéath ;

22 et Jokim, et les gens de Cozéba, et Joas, et Saraph, qui dominèrent sur Moab, et Jasçubiléhem ; mais ce sont des choses anciennes.

23 Ils furent potiers de terre, et c'étaient des gens qui se tenaient dans les vergers et dans les parcs, qui habitaient là avec le roi pour son ouvrage.

24 Les fils de Siméon *furent* Némuel, Jamin, Jarib, Zérah et Sçaül ;

25 Sçallum son fils, Mibsam son fils, et Misçmah son fils ;

26 et les fils de Misçmah *furent* Hamuel son fils, Zaccur son fils, et Scimhi son fils.

27 Et Scimhi eut seize fils et six filles ; mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'enfants, et toute leur famille ne put être si grande que celle des enfants de Juda.

28 Et ils habitèrent à Béer-sçébah, à Molada, à Hatsar-Sçuhal,

29 à Bilha, à Hetsem, à Holad,

30 à Béthuel, à Horma, à Tsiklag,

31 à Beth-marcaboth, à Hatsar-susim, à Bethbiréi et à Sçaharajim. Ce *furent*-là leurs villes jusqu'au temps que David fut roi.

32 Et leurs bourgs furent Hétam, Hajim, Rimmon, Token et Hassan, cinq villes ;

33 Et tous leurs villages, qui étaient tout autour de ces villes-là, jusqu'à Bahal. Ce sont là leurs habitations et c'est la distribution qui en fut faite dans leurs familles.

34 Or, Mesçobab, Jamlec, Josça, fils d'Amatsja,

35 Joël, Jéhu, fils de Josçbia, fils de Séraja, fils de Hasiel ;

36 Éliohénaï, Jahakoba, Jesçahaja, Hasaja, Hadiel, Jésimiel, Bénaja,

37 et Zizu, fils de Sciphéhi, fils d'Allon, fils de Jédaja, fils de Scimri, fils de Scémahja,

38 étaient ceux qui avaient été nommés pour être principaux dans leurs familles, lorsque les maisons de leurs pères multiplièrent beaucoup.

39 Et ils partirent pour entrer dans Guédor jusqu'à l'orient de la vallée, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux.

40 Et ils trouvèrent des pâturages gras et bons, et un pays spacieux, paisible et fertile ; car ceux qui avaient habité là auparavant *étaient descendus* de Cam.

41 Ceux-ci donc, qui ont été inscrits par leurs noms, vinrent du temps d'Ézéchias, roi de Juda, et abattirent leurs tentes et les habitations qui y furent trouvées, et ils les détruisirent à la façon de l'interdit, jusqu'à ce jour ; et ils habitèrent en leur place, car *il y avait* là des pâturages pour leurs brebis.

42 Et cinq cents hommes d'entre eux, savoir, des enfants de Siméon, s'en allèrent dans la montagne de Séhir, et ils avaient pour chefs Pélatja, Néharia, Réphaja, et Huziel, enfants de Jischi ;

43 et ils frappèrent le reste des réchappés des Hamalékites, et ils y ont habité jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a de particulier à remarquer sur ce chapitre, c'est ce qui y est dit de Jahbets qui fut honoré et considéré en son temps et qui obtint de DIEU par ses prières l'avantage de vivre dans la tranquillité et sans affliction.

Il y a eu dans tous les temps des personnes recommandables par leur piété et par leur foi et qui ont regardé la faveur de DIEU comme la source de tout leur bonheur. Et dans tous les temps aussi, DIEU a répondu à leurs vœux et les a comblés de ses bénédictions.

CHAPITRE V.

La généalogie des descendants de Ruben de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé.

1 Les fils de Ruben, premier-né d'Israël ; (car il était le premier-né ; mais après qu'il eut souillé le lit de son père, son droit d'aînesse fut donné aux enfants de Joseph, fils d'Israël, non toutefois pour être mis le premier dans la généalogie selon le droit d'aînesse.

2 Car Juda fut le plus fort entre ses frères, et de lui sont sortis les gouverneurs ; mais le droit d'aînesse fut donné à Joseph) ;

3 les fils, dis-je, de Ruben, premier-né d'Israël, furent Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi ;

4 les fils de Joël *furent* Scémaja son fils, Goo son fils, Scimhi son fils ;

5 Mica son fils, Réaja son fils, Bahal son fils,

6 Béera son fils, qui fut transporté par Tiglath-Piletsér, roi des Assyriens. C'est lui qui était le principal chef des Rubénites,

7 Lorsque ses frères furent mis dans la généalogie, par leurs familles, selon leurs parentages, et ils avaient pour chefs Jéhiel et Zécarja.

8 Et Bélah, fils de Hazaz, fils de Sçamah, fils de Joël, habitait depuis Haroher jusqu'à Nébo et Bahalméhon.

9 Il habita depuis le côté d'orient jusqu'à l'entrée du désert, depuis le fleuve d'Euphrate ; car son bétail s'était multiplié dans le pays de Galaad.

10 Et du temps de Saül ils firent la guerre contre les Hagaréniens, qui moururent par leurs mains, et ils habitèrent dans leurs tentes, dans tout le pays qui regarde vers l'orient de Galaad.

11 Et les descendants de Gad habitèrent près d'eux, au pays de Basçan, jusqu'à Salca.

12 Joël fut le premier chef, et Sçaphan le second après lui ; puis Jahnaï, puis Sçaphat en Basçan.

13 Et leurs frères, selon la maison de leurs pères, furent sept en nombre : Micaël, Mesçullam, Scébah, Joraï, Jahcan, Ziah et Héber.

14 Ceux-ci furent les enfants d'Abihaïl, fils de Huri, fils de Jérad, fils de Galaad, fils de Micaël, fils de Jesciscaï, fils de Jahdo, fils de Buz.

15 Hahi, fils de Habdiel, fils de Guni, fut chef de la maison de leurs pères ;

16 et ils habitèrent en Galaad et en Basçan, et dans les villes de son ressort, et dans tous les faubourgs de Sçaron, jusqu'à leurs frontières.

17 Tous ceux-ci furent mis dans la généalogie du temps de Jotham, roi de Juda, et du temps de Jéroboam, roi d'Israël.

18 Les descendants de Ruben, et ceux de Gad, et la moitié de la tribu de Manassé, d'entre les vaillants hommes qui portaient le bouclier et l'épée, qui tiraient de l'arc, et qui étaient propres à la guerre, au nombre de quarante-quatre mille sept cent soixante, marchant en bataille,

19 firent la guerre contre les Hagaréniens, contre Jétur, Naphis et Nodab.

20 Et ils eurent du secours contre eux, de sorte que les Hagaréniens, et tous ceux qui étaient avec eux, furent livrés entre leurs mains, parce qu'ils crièrent à DIEU quand ils combattaient ; et il fut fléchi par leurs prières, parce qu'ils avaient mis leur espérance en lui.

21 Ainsi ils prirent leur bétail, savoir, cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille brebis, deux mille ânes, et cent mille personnes.

22 Car plusieurs étaient tombés morts, parce que la bataille venait de DIEU ; et ils habitèrent là en leur place, jusqu'au temps qu'ils furent transportés.

23 Les descendants de la moitié de la tribu de Manassé habitèrent aussi en ce pays-là, et ils multiplièrent depuis Basçan jusqu'à Bahal-Hermon et à Sénir, et à la montagne de Hermon.

24 Et ce sont ici les chefs de la maison de leurs pères : Hépher, Jiscéhi, Eliel, Hazriel, Jérémie, Hodavia, et Jacdiel, hommes forts et vaillants, gens de réputation, et chefs de la maison de leurs pères.

25 Mais ils péchèrent contre le DIEU de leurs pères, et ils se prostituèrent après les dieux des peuples du pays, que l'Éternel avait détruits de devant eux.

26 Et le DIEU d'Israël suscita Pul, roi des Assyriens, et Tiglath-Piletser, roi des Assyriens, qui transporta les Rubénites et les Gadites, et la moitié de la tribu de Manassé, et qui les emmena à Halah, à Habor, à Hara, et au fleuve de Gozan, où ils sont demeurés jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Les tribus de Ruben, de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé avaient eu leur partage au-delà du Jourdain du vivant de Moïse. Dans la suite, elles s'agrandirent et firent des conquêtes par l'assistance de DIEU qu'ils invoquèrent dans leurs combats et en qui ils mirent leur confiance. Mais on voit dans ce chapitre que ces mêmes tribus, étant devenues idolâtres et ayant abandonné DIEU, furent livrées aux rois d'Assyrie qui les transportèrent hors de leur pays.

C'est ainsi que ceux que DIEU a comblé de ses grâces et qui en abusent deviennent les objets de sa vengeance.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre contient :

I. La généalogie de Lévi et de ses trois fils Guersçon, Kéhath et Mérari et la succession des souverains sacrificateurs depuis Aaron jusqu'au temps de la captivité de Babylone. II. Une spécification des villes qui avaient été assignées dans les dix tribus d'Israël pour l'habitation des Lévites.

1 Les fils de Lévi furent Guersçon, Kéhath et Mérari.

2 Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel ;

3 Et les enfants de Hamram furent Aaron, Moïse et Marie ; et les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

4 Eléazar engendra Phinéas, et Phinéas engendra Abisçuah ;

5 et Abisçuah engendra Bukki, et Bukki engendra Huzi ;

6 et Huzi engendra Zérahja, et Zérahja engendra Mérajoth ;
 7 et Mérajoth engendra Amarja, et Amarja engendra Ahitub ;
 8 et Ahitub engendra Tsadok, et Tsadok engendra Ahimahats ;
 9 et Ahimahats engendra Hazarja, et Hazarja engendra Johanan ;
 10 et Johanan engendra Hazarja, qui exerça la sacrificature dans le temple que Salomon bâtit à Jérusalem ;
 11 et Hazarja engendra Amarja, et Amarja engendra Ahitub ;
 12 et Ahitub engendra Tsadok, et Tsadok engendra Sçallum ;
 13 et Sçallum engendra Hilkija, et Hilkija engendra Hazarja ;
 14 et Hazarja engendra Sérajah, et Sérajah engendra Jéhotsadak ;
 15 et Jéhotsadak s'en alla, quand l'Éternel transporta Juda et Jérusalem par Nébucadnetsar.
 16 Les fils de Lévi furent donc Guersçon, Kéhath et Mérari.
 17 Et ce sont ici les noms des fils de Guersçon, Libni et Scimhi.
 18 Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel ;
 19 les fils de Mérari furent Mahli et Musci. Ce sont là les familles des Lévites, selon les maisons de leurs pères.
 20 De Guersçon, Libni son fils, Jahath son fils, Zimma son fils,
 21 Joah son fils, Hiddo son fils, Zérah son fils, Jéhatéraï son fils.
 22 Des fils de Kéhath, Hamminadab son fils, Coré son fils, Assir son fils,
 23 Elkana son fils, Ebjasaph son fils, Assir son fils,
 24 Tahath son fils, Uriel son fils, Huzija son fils, et Sçaül son fils.
 25 Les fils d'Elkana furent Hamazaï et Ahimoth, et Elkana ;
 26 les fils d'Elkana furent Tsophaï son fils, Nahats son fils,
 27 Eliab son fils, Jéroham son fils, Elkana son fils.
 28 Pour ce qui est des fils de Samuel, fils d'Elkana, son fils aîné fut Vasçni, puis Abija.
 29 Les fils de Mérari furent Mahli, Libni son fils, Scimhi son fils, Huz son fils,
 30 Scimha son fils, Hagguija son fils, Hasaja son fils.
 31 Or, ce sont ici ceux que David établit pour les maîtres de la musique de la maison de l'Éternel, depuis que l'arche fut dans un lieu arrêté ;
 32 et ils faisaient le service devant le pavillon du tabernacle d'assignation, en chantant, jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de l'Éternel à Jérusalem ; et ils continuèrent dans leur ministère, selon l'ordonnance qui en fut faite.
 33 Ce sont ici ceux qui assistèrent avec leurs fils, d'entre les descendants des Kéhathites, Héman le chantre, fils de Joël, fils de Samuel,
 34 fils d'Elkana, fils de Jéroham, fils d'Eliel, fils de Toah,
 35 Fils de Tsuph, fils d'Elkana, fils de Mahath, fils de Hamasai,
 36 fils d'Elkana, fils de Joël, fils de Hazarja, fils de Sophonie,
 37 fils de Tahath, fils d'Assir, fils d'Ebiasaph, fils de Coré,
 38 fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fils d'Israël.
 39 Et son frère Asaph, qui se tenait à sa droite, Asaph, fils de Bérecja, fils de Scimha,
 40 fils de Micaël, fils de Bahaséja, fils de Malkija,
 41 fils d'Etni, fils de Zérah, fils de Hadaja,
 42 fils d'Ethan, fils de Zimma, fils de Scimhi,
 43 fils de Jahath, fils de Guersçon, fils de Lévi.
 44 Et les descendants de Mérari leurs frères étaient à la main gauche, savoir, Ethan, fils de Kisci, fils de Habdi, fils de Malluc,
 45 fils de Hasçabja, fils d'Amatsja, fils de Hilkija,
 46 fils d'Amtsi, fils de Bani, fils de Scémer,
 47 fils de Mahli, fils de Musci, fils de Mérari, fils de Lévi.
 48 Et leurs autres frères Lévites furent ordonnés pour tout le service du pavillon de la maison de DIEU.
 49 Mais Aaron et ses fils faisaient les parfums sur l'autel de l'holocauste et sur l'autel des parfums, pour tout ce qu'il fallait faire au lieu très saint, et pour faire la propitiation pour Israël, comme Moïse, serviteur de DIEU, l'avait commandé.

50 Ce sont ici les descendants d'Aaron : Eléazar son fils, Phinéas son fils, Abisquah son fils,
 51 Bukki son fils, Huzi son fils, Zérahja son fils,
 52 Mérajoth son fils, Amarja son fils, Ahitub son fils,
 53 Tsadok son fils, Ahimahats son fils.
 54 Et ce sont ici leurs demeures, selon leurs châteaux, dans leurs contrées. Pour ce qui est des descendants
 d'Aaron, qui appartiennent à la famille des Kéhathites, lorsqu'on jeta le sort pour eux,
 55 on leur donna Hébron, au pays de Juda, et ses faubourgs tout autour.
 56 Mais on donna à Caleb, fils de Jephunné, le territoire de la ville et ses villages.
 57 On donna donc aux descendants d'Aaron, Hébron d'entre les villes de refuge, et Libna avec ses
 faubourgs, Jattir et Eshtëmoah avec leurs faubourgs ;
 58 Hilen avec ses faubourgs, Débir avec ses faubourgs ;
 59 Hasçan avec ses faubourgs, et Beth-scémès avec ses faubourgs ;
 60 Et de la tribu de Benjamin, Guébah avec ses faubourgs, Halémeth avec ses faubourgs, et Hanathoth avec
 ses faubourgs. Toutes leurs villes étaient treize en nombre, selon leurs familles.
 61 Et on donna au reste des descendants de Kéhath, par sort, dix villes, des familles des deux tribus, et de la
 moitié de la tribu de Manassé ;
 62 et on en donna treize aux descendants de Guersçon, selon leurs familles, de la tribu d'Issacar, de la tribu
 d'Asçer, de la tribu de Nephthali, et de la tribu de Manassé en Basçan ;
 63 et aux descendants de Mérari, selon leurs familles, par sort, douze villes de la tribu de Ruben, de la tribu
 de Gad, et de la tribu de Zabulon.
 64 Ainsi les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites ces villes-là avec leurs faubourgs.
 65 Et ils donnèrent, par sort, de la tribu des descendants de Juda, de la tribu des descendants de Siméon, et
 de la tribu des descendants de Benjamin, ces villes-là qui devaient être nommées par leurs noms.
 66 Et pour ceux qui étaient des autres familles des descendants de Kéhath, il y eut des villes, pour leur
 contrée, de la tribu d'Ephraïm ;
 67 car on leur donna Sichem, d'entre les villes de refuge, avec ses faubourgs, dans la montagne d'Ephraïm,
 Guézer avec ses faubourgs,
 68 Jokméham avec ses faubourgs, Beth-horon avec ses faubourgs,
 69 Ajalon avec ses faubourgs, et Gath-rimmon avec ses faubourgs ;
 70 et de la moitié de la tribu de Manassé, Haner avec ses faubourgs, et Bilham avec ses faubourgs. On donna
 ces villes-là aux familles des descendants de Kéhath qui restaient.
 71 Pour les descendants de Guersçon il y eut, des familles de la moitié de la tribu de Manassé, Golan en
 Basçan avec ses faubourgs, et Hasçtaroth avec ses faubourgs ;
 72 de la tribu d'Issacar, Kédès avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,
 73 Ramoth avec ses faubourgs, et Hanem avec ses faubourgs ;
 74 et de la tribu d'Asçer, Masçal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,
 75 Hukkok avec ses faubourgs, et Réhob avec ses faubourgs ;
 76 Et de la tribu de Nephthali, Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammon avec ses faubourgs, et
 Kirjathajim avec ses faubourgs.
 77 Pour les descendants de Mérari, qui demeuraient de reste d'entre les Lévites, de la tribu de Zabulon,
 Rimmono avec ses faubourgs, et Tabor avec ses faubourgs ;
 78 Et au-delà du Jourdain de Jérico, vers l'orient du Jourdain, de la tribu de Ruben, Betser au désert avec ses
 faubourgs, Jathsa avec ses faubourgs,
 79 Kédémouth avec ses faubourgs, et Méphahath avec ses faubourgs ;
 80 et de la tribu de Gad, Ramoth en Galaad avec ses faubourgs, Mahanajim avec ses faubourgs,
 81 Hesçbon avec ses faubourgs, et Jahzer avec ses faubourgs.

RÉFLEXIONS

La généalogie des Lévites fut conservée avec un soin tout particulier parce qu'ils étaient les ministres de la
 religion et que chaque famille de cette tribu avait ses fonctions marquées pour la célébration du service
 divin. On peut recueillir de ce chapitre que les Lévites exercèrent ces fonctions tant dans le tabernacle que
 Moïse fit construire, que dans le temple que Salomon fit bâtir à Jérusalem, jusqu'à ce que ce temple fût

détruit et que le peuple fut emmené captif à Babylone.

Depuis le retour de la captivité, les sacrificateurs et les Lévites reprirent leurs fonctions, mais l'ancien ordre ne fut rétabli que d'une manière très imparfaite.

CHAPITRE VII.

Les descendants d'Issacar, de Benjamin, de Nephtali, de Manassé, d'Ephraïm et d'Asçer.

1 Les fils d'Issacar furent quatre : Tolah, Puah, Jasçub et Scimron ;

2 et les fils de Tolah furent Huzi, Réphaja, Jériel, Jamaï, Jibsam et Samuel, chefs des maisons de leurs pères, qui étaient de Tolah, gens forts et vaillants dans leurs générations. Le compte qui en fut fait du temps de David, fut de vingt-deux mille six cents.

3 Les fils de Huzi, Jizrahja ; et les fils de Jizrahja, Micaël, Hobadia, Joël et Jiscija, faisaient en tout cinq chefs ;

4 et avec eux, par leurs générations, selon les familles de leurs pères, en troupes de gens de guerre, trente-six mille hommes ; car ils eurent plusieurs femmes et plusieurs enfants.

5 Et leurs frères, selon toutes les familles d'Issacar, hommes forts et vaillants, étant comptés tous selon leur généalogie, furent quatre-vingt sept mille.

6 Les fils de Benjamin furent trois : Bélah, Béker et Jédihaël.

7 Et les fils de Bélah furent Etsbom, Huzi, Huziel, Jérimoth, Hiri, cinq chefs des familles des pères, hommes forts et vaillants. Et leur dénombrement, selon leur généalogie, monta à vingt-deux mille et trente-quatre.

8 Et les fils de Béker furent Zémira, Joas, Elihézer, Eliohénaï, Homri, Jérimoth, Abija, Hanathoth et Halémeth ; tous ceux-là furent fils de Béker.

9 Et leur dénombrement, selon leur généalogie, selon leurs générations et les chefs des familles de leurs pères, monta à vingt mille deux cents hommes forts et vaillants.

10 Et Jédihaël eut pour fils Bilhan ; et les fils de Bilhan furent Jéhus, Benjamin, Ehud, Kénahana, Zéthan, Tarscis et Ahisçahar.

11 Tous ceux-là furent fils de Jédihaël, selon les chefs des familles des pères ; ils étaient forts et vaillants, et en nombre de dix-sept mille deux cents hommes vaillants à la guerre.

12 Sçuppin et Huppin furent fils de Hir, et Huscim fut fils d'Aher.

13 Les fils de Nephtali furent Jahtsiel, Guni, Jetser, et Sçallum, petit-fils de Bilha.

14 Les fils de Manassé, Asriel, que la femme de Galaad enfanta ; et la concubine Syrienne de Manassé avait enfanté Makir, père de Galaad.

15 Et Makir prit une femme de la parenté de Huppin et de Sçuppin ; car ils avaient une sœur nommée Mahaca. Et le nom d'un des petits-fils de Galaad fut Tsélophcad, et Tsélophcad n'eut que des filles.

16 Et Mahaca, femme de Makir, enfanta un fils, et elle l'appela Pérès, et le nom de son frère Scérès, dont les fils furent Ulam et Rékem.

17 Et le fils d'Ulam fut Bédan. Ce sont là les descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé.

18 Mais sa sœur Moléketh enfanta Isçuhud, Abihézer et Mahla.

19 Et les fils de Scémidah furent Ahiam, Scékem, Likni et Aniham.

20 Et les fils d'Ephraïm furent Sçutélah, Bédred son fils, Tahath son fils, Elhada son fils, Tahah son fils,

21 Zabad son fils, Sçutélah son fils, et Hézer et Elhad. Mais ceux de Gath, nés au pays, les tuèrent, parce qu'ils étaient descendus pour prendre leur bétail.

22 Et Ephraïm leur père fut en deuil plusieurs jours, et ses frères vinrent pour le consoler.

23 Puis il entra vers sa femme, qui conçut et enfanta un fils ; et elle l'appela Bériha, parce qu'il fut conçu dans l'affliction qui était arrivée dans sa maison ;

24 et sa fille Scéera, qui rebâtit la basse et la haute Beth-Horon, et Uzen-Scéera.

25 Son fils fut Répha, puis Resceph, Télah son fils, Tahon son fils,

26 Ladhan son fils, Hammiud son fils, Elisçamah son fils,

27 Nun, son fils, Josué son fils.

28 Et leur possession et leur demeure fut Beth-el avec les villes de son ressort ; et du côté d'orient, Naharan ; et du côté d'occident, Guézer avec les villes de son ressort, et Sichem avec les villes de son ressort, jusqu'à Haza avec les villes de son ressort ;

29 et dans les lieux qui étaient aux enfants de Manassé, Beth-scéan avec les villes de son ressort, Tahanac avec les villes de son ressort, Méguiddo avec les villes de son ressort ; Dor avec les villes de son ressort. Les descendants de Joseph, fils d'Israël y habitèrent.

30 Les enfants d'Asçer furent Jimna, Jisçua, Bériha, et Sérah, leur sœur ;

31 et les fils de Bériha, furent Héber et Malkiel, qui fut père de Birzavith.

32 Et Héber engendra Japhlet, Sçomer, Hotham et Sçuah leur sœur.

33 Les fils de Japhlet furent Pasah, Bimhal et Hasvath. Ce sont là les fils de Japhlet.

34 Et les fils de Scémer furent Ahi, Rohéga, Jéhubba et Aram ;

35 et les fils de Hélem son frère furent Tsophah, Jimnah, Scellés et Hamal ;

36 les fils de Tsophah furent Sçuah, Harnépher, Sçual, Béri, Jimra,

37 Bethser, Hod, Sçamma, Scilsça, Jitrane et Béera ;

38 et les fils de Jéther furent Jephunné, Pispah et Ara ;

39 et les fils de Hulla furent Arah, Hanniel et Ritsja.

40 Tous ceux-là furent les descendants d'Asçer, chefs des maisons des pères, gens choisis, forts et vaillants, chefs des principaux. Et leur dénombrement, selon leurs généalogies, qui fut fait quand on s'assemblait pour aller à la guerre, fut de vingt-six mille hommes.

CHAPITRE VIII.

On voit dans ce chapitre un dénombrement des descendants de Benjamin et en particulier celui des ancêtres de la postérité de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

1 Benjamin engendra Bélah, qui fut son premier-né ; Asçbel fut le second, Achrah le troisième,

2 Noha le quatrième, et Rapha le cinquième.

3 Et les fils de Bélah furent Addar, Guérah, Abihud,

4 Abisçuah, Nahaman et Ahoah ;

5 et Guéra, Scéphuphan, et Huram.

6 Ce *sont* là les enfants d'Ehud ; ceux-là étaient chefs des pères des habitants de Guébah, qui furent transportés à Manabath ;

7 et Nahaman, et Ahija, et Guéra, qui les transporta et qui *ensuite* engendra Huza et Ahihud.

8 Or, Sçaharajim eut des enfants au territoire de Moab, après qu'il eut renvoyé Huscim et Bahara ses femmes.

9 Et il engendra de Hodès sa femme, Jobab, Tsibja, Mesça, Malcam,

10 Jéhuts, Socja et Mirma. Ce sont là ses fils, chefs des pères.

11 Mais de Huscim il engendra Abitub, Elpahal ;

12 et les fils d'Elpahal furent Héber, Mischam, et Scémed, qui bâtit Ono et Lod, et les villes de son ressort.

13 Et Bériha et Scémah furent chefs des pères des habitants d'Ajalon. Ils mirent en fuite les habitants de Gath.

14 Et Ahjo, Sçasçak, Jérémouth,

15 Zébadja, Harad, Heder,

16 Micaël, Jisçpa et Joha étaient fils de Bériha ;

17 et Zébadja, Mesçullam, Hizki, Héber

18 Jisméraï, Jizlia et Jobab *étaient* fils d'Elpahal ;

19 et Jakim, Zicri, Zabdi,

20 Elihénaï, Tsilléthaï, Eliel,

21 Hadaja, Béraja et Scimrath *étaient* fils de Scimhi ;

22 et Jisçpan, Héber, Eliel,

23 Habdon, Zicri, Hanan,

24 Hanaja, Héléam, Hantothija,

25 Jiphdéja et Pénuel étaient fils de Scascak ;

26 et Sçamscéraï, Scéharja, Hathalija,

27 Jaharescia, Elija et Zicri étaient fils de Jéroram.

28 Ce *sont* là les chefs des pères selon leurs générations, *qui furent* chefs ; et ils habitèrent à Jérusalem.

29 Et le père de Gabaon habita à Gabaon ; sa femme s'appela Mahaca.
 30 Et son fils premier-né fut Habdon ; puis il eut Tsur, Kis, Bahal, Nadab,
 31 Guédor, Ahjo et Zéker.
 32 Et Mikloth engendra Sciméa. Ils habitèrent aussi auprès de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères.
 33 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan, Malkisquah, Abinadab et Esqbahal.
 34 Le fils de Jonathan fut Mérib-Bahal ; et Mérib-Bahal engendra Mica ;
 35 Et les enfants de Mica furent Python, Mélec, Taréah et Achaz.
 36 Achaz engendra Jéhohadda ; et Jéhohadda engendra Halémeth, Hazmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa ;
 37 et Motsa engendra Bihna, qui eut pour fils Rapha, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.
 38 Et Atsel eut six fils, dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Sécharia, Hobadia et Hanan. Tous ceux-là furent enfants d'Atsel.
 39 Et les fils de Hescek son frère furent Ulam son premier-né, Jéhu le second, Eliphélet le troisième.
 40 Et les fils d'Ulam furent des hommes forts et vaillants, tirant bien de l'arc, et ils eurent beaucoup de fils et petits-fils, jusqu'à cent cinquante. Tous furent des descendants de Benjamin.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre contient :

- I. Les noms de ceux de Juda, de Benjamin, d'Éphraïm et de Manassé qui s'habituèrent à Jérusalem après la captivité de Babylone,*
- II. Les noms des sacrificateurs et des Lévites et les diverses fonctions auxquelles ils étaient employés.*
- III. Une répétition de la généalogie du roi Saül.*

1 Ainsi on fit la généalogie de tous ceux d'Israël, et voilà, ils sont écrits au livre des rois d'Israël ; et ceux de Juda furent transportés à Babylone à cause de leurs crimes.
 2 Mais ce sont ici les premiers qui habitèrent dans leurs possessions, et dans leurs villes, tant d'Israël que des sacrificateurs, des Lévites et des Néthiniens.
 3 Et il demeura à Jérusalem des descendants de Juda, des descendants de Benjamin, et des descendants d'Ephraïm et de Manassé,
 4 Huthaï, fils de Hammihud, fils de Homri, fils d'Imri, fils de Bani, des descendants de Pharez, fils de Juda ;
 5 et des Scilonites, Hasaja, le premier-né et ses fils ;
 6 et des enfants de Zara, Jéhuel et ses frères, six cent nonante ;
 7 et des enfants de Benjamin, Sallu, fils de Mesçullam, fils de Hodavia, fils de Hassénua.
 8 et Jibneja, fils de Jéroham, et Ela, fils de Huzi, fils de Micri ; et Mesçullam, fils de Scéphatja, fils de Réhuel, fils de Jibnija ;
 9 et leurs frères, selon leurs générations, furent neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes-là furent chefs des pères, selon la maison de leurs pères.
 10 Et des sacrificateurs, Jédahja, Jéhojarib et Jakin ;
 11 et Hazaria, fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, gouverneur de la maison de DIEU ;
 12 et Hadaja, fils de Jéhoram, fils de Pasçhur, fils de Malkija, et Mahasaï, fils de Hadiel, fils de Jahzéra, fils de Mesçullam, fils de Mescillémith, fils d'Immer ;
 13 Avec leurs frères, chefs dans la maison de leurs pères, en nombre de mille sept cent soixante, hommes forts et vaillants, pour faire l'œuvre du service de la maison de DIEU ;
 14 Et des Lévites, Scémahja, fils de Haççub, fils de Hazrikam, fils de Haççabja, des descendants de Mérari ;
 15 Bakbakar, Hérès et Galal ; et Mattanja, fils de Mica, fils de Zicri, fils d'Asaph ;
 16 et Hobadja, fils de Scémahja, fils de Galal, fils de Jéduthun ; et Bérecja, fils d'Asa, fils d'Elkana, qui habita aux bourgades des Nétophathiens ;
 17 et Sçallum, Hakkub, Talmon, et Ahiman et leurs frères étaient portiers ; (mais Sçallum était le chef ;
 18 Et il l'a été jusqu'à maintenant, ayant charge de la porte du roi vers l'orient). Ceux-là furent portiers selon les bandes des descendants de Lévi.

19 Et Sçallum, fils de Coré, fils d'Ebjasaph, fils de Corah, et ses frères, Corites selon la maison de son père, avaient la charge de l'ouvrage du service, gardant les vaisseaux du tabernacle, comme leurs pères en avaient gardé l'entrée dans le camp de l'Éternel ;

20 lorsque Phinéas, fils d'Eléazar, avec qui l'Éternel était, fut établi autrefois leur conducteur.

21 Et Zacharie, fils de Mescélemja, était le portier de l'entrée du tabernacle d'assignation.

22 Tous ceux-là furent choisis pour être les portiers des entrées ; ils étaient deux cent et douze, qui furent mis selon les familles d'où ils tiraient leur origine, selon leurs bourgs, comme David et Samuel le Voyant les avaient établis dans leur office.

23 Et eux et leurs descendants furent établis sur les portes de la maison de l'Éternel, qui est la maison du tabernacle, pour y faire la garde.

24 Les portiers devaient être vers les quatre vents ; savoir, vers l'orient et l'occident, vers le septentrion et le midi.

25 Et leurs frères qui étaient dans leurs bourgs, devaient venir avec eux de sept en sept jours, de temps en temps.

26 Car selon cet état-là, il y avait toujours quatre maîtres portiers, qui étaient Lévites, qui étaient même commis sur les chambres et sur les trésors de la maison de DIEU ;

27 et ils se tenaient la nuit tout autour de la maison de DIEU ; car la garde leur en appartenait, et ils avaient la charge de l'ouvrir tous les matins.

28 Il y en avait aussi d'entre eux quelques-uns qui étaient commis sur les vaisseaux du service. Car on en faisait le compte lorsqu'on les portait dans le temple, et qu'on les en tirait.

29 Il y en avait aussi qui étaient commis sur les autres ustensiles, sur tous les vaisseaux consacrés, sur la fleur de farine, sur le vin, sur l'huile, sur l'encens, et sur les choses aromatiques.

30 Mais ceux qui faisaient les parfums des choses aromatiques étaient des fils des sacrificateurs.

31 Et Mattitja, d'entre les Lévites, premier-né de Sçallum, Corite, avait la charge de ce qui se faisait avec les plaques.

32 Et il y en avait d'entre les enfants des Kéhatithes, qui étaient leurs frères, qui avaient la charge du pain de proposition, pour le préparer chaque sabbat.

33 Et d'entre eux il y avait aussi des chantres, chefs des pères des Lévites, qui demeuraient dans les chambres sans avoir d'autre charge, parce qu'ils devaient être en fonction le jour et la nuit.

34 Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs générations ; ils furent chefs, et ils habitèrent à Jérusalem.

35 Or, le père de Gabaon, Jéhiel, habita à Gabaon ; et le nom de sa femme était Mahaca ;

36 et son fils premier-né Habdon, puis Tsur, Kis, Bahal, Ner, Nadab,

37 Guédor, Ahjo, Zacharie et Mikloth.

38 Et Mikloth engendra Sciméam. Et ils habitèrent auprès de leurs frères à Jérusalem, avec leurs frères.

39 Et Ner engendra Kis, et Kis engendra Saül, et Saül engendra Jonathan, Malkisçuah, Abinadab et Esçbahal.

40 Et le fils de Jonathan fut Mérib-Bahal ; et Mérib-Bahal engendra Mica ;

41 et les enfants de Mica furent Pithon, Mêleç, Taréah et Achaz.

42 Et Achaz engendra Jahra ; et Jahra engendra Halémeth, Hazmaveth et Zimri ; et Zimri engendra Motsa ;

43 Et Motsa engendra Binhah qui eut pour fils Réphaja, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.

44 Et Atsel eut six fils, dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Scéharja, Hobadja et Hanan. Ce furent là les enfants d'Atsel.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES VII, VIII ET IX

Après ce qui a été dit sur les généalogies contenues dans les chapitres précédents, il n'y a rien de particulier à observer sur les chapitres VII et VIII. On voit dans le chapitre IX, qu'aussitôt que la captivité de Babylone fut finie et que les Juifs eurent la permission de retourner dans leur patrie, il y en eut plusieurs qui vinrent demeurer à Jérusalem et qui signalèrent leur zèle en travaillant à rétablir dans le service divin, autant que leur état pouvait le permettre, l'ordre qui était prescrit par la loi de DIEU et conformément à ce qui avait été réglé par le roi David et par le prophète Samuel.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins et de la mort de Saül et de ses trois fils qui furent tués dans le combat.

Les Philistins exposent ignominieusement les corps de Saül et de ses fils, mais les habitants de Jabès les ensevelirent honorablement. Après la mort de Saül, le royaume passa à David.

1 Or, les Philistins combattirent contre Israël, et ceux d'Israël s'enfuirent devant les Philistins, et ils tombèrent morts sur la montagne de Guilboah.

2 Et les Philistins poursuivirent et atteignirent Saül et ses fils ; et ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkisquah, fils de Saül.

3 Et tout l'effort du combat tomba sur Saül, de sorte que ceux qui tiraient de l'arc le trouvèrent ; et il eut peur de ces archers-là.

4 Alors Saül dit à celui qui portait ses armes : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me fassent des outrages. Mais celui qui portait ses armes, ne le voulut pas faire, parce qu'il était fort effrayé ; Saül donc prit l'épée et se jeta dessus.

5 Alors celui qui portait les armes de Saül ayant vu que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée, et mourut.

6 Ainsi mourut Saül et ses trois fils, et tous ses gens moururent avec lui.

7 Et tous ceux d'Israël, qui étaient dans la vallée, ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis, et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent, de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.

8 Et dès le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül et ses fils étendus sur la montagne de Guilboah ;

9 et l'ayant dépouillé, ils lui ôtèrent la tête et ses armes, et ils les envoyèrent dans le pays des Philistins de tous côtés, pour en faire savoir les nouvelles à leurs faux dieux et au peuple ;

10 et ils mirent ses armes au temple de leur DIEU, et ils attachèrent sa tête dans la maison de Dagon.

11 Or, tous ceux de Jabès de Galaad apprirent tout ce que les Philistins avaient fait à Saül ;

12 et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et enlevèrent le corps de Saül, et les corps de ses fils, et les apportèrent à Jabès, et ils ensevelirent leurs os sous un chêne à Jabès, et ils jeûnèrent sept jours.

13 Saül mourut donc pour le crime qu'il avait commis contre l'Éternel, parce qu'il n'avait point gardé la parole de l'Éternel, et même qu'il avait consulté l'esprit de Python, pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver ;

14 et parce qu'il ne s'était point enquis de l'Éternel. C'est pourquoi DIEU le fit mourir, et il transporta le royaume à David, fils d'Isaï.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer dans la victoire que les Philistins remportèrent sur le peuple d'Israël le juste jugement de DIEU sur ce peuple qui l'avait offensé en diverse manières et principalement sur le roi Saül. L'histoire sainte remarque expressément que : *Saül mourut pour le crime qu'il avait commis contre DIEU parce qu'il n'avait pas gardé la parole du Seigneur et même qu'il avait consulté l'esprit de python pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver, au lieu de s'enquérir de l'Éternel.*

Ce prince avait commis plusieurs fautes, mais celle-là fut la plus grande de toutes et celle qui hâta sa ruine. C'est ainsi que les pécheurs qui ont une fois abandonné DIEU s'éloignent toujours davantage de lui et comblent enfin la mesure de leurs péchés.

On doit en particulier recueillir d'ici que l'un des plus grands crimes dont on puisse se rendre coupable contre DIEU, c'est de consulter les devins et d'ajouter foi aux personnes qui exercent cet art illicite.

CHAPITRE XI.

David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël.

Il prend sur les Jébusiens la ville de Jébus qui fut ensuite nommée Jérusalem.

On trouve ici le nom des plus vaillants hommes qui étaient au service du roi David, avec le récit de leurs actions les plus remarquables.

- 1 Et tous ceux d'Israël s'assemblèrent vers David à Hébron, et lui dirent : Voici, nous sommes tes os et ta chair ;
- 2 et même ci-devant, quand Saül était roi, tu étais celui qui conduisait et qui ramenait Israël. L'Éternel ton DIEU t'a aussi dit : Tu gouverneras mon peuple d'Israël, et tu seras le conducteur de mon peuple d'Israël.
- 3 Tous les anciens d'Israël vinrent donc vers le roi à Hébron, et David traita alliance avec eux à Hébron devant l'Éternel, et ils oignirent David pour roi sur Israël, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Samuel.
- 4 Or, David et tous ceux d'Israël s'en allèrent à Jérusalem, qui *est* Jébus ; car *c'était* là *qu'étaient* les Jébusiens qui habitaient au pays.
- 5 Et ceux qui habitaient à Jébus dirent à David : Tu n'entreras point ici. Mais David prit la forteresse de Sion, qui est la cité de David.
- 6 Car David avait dit : Quiconque aura frappé le premier les Jébusiens, sera chef et capitaine. Et Joab, fils de Tsérufa, monta le premier, et il fut établi chef.
- 7 Et David habita dans la forteresse ; c'est pourquoi on l'appela la cité de David.
- 8 Il bâtit aussi la ville tout autour depuis Millo jusqu'aux environs ; mais Joab répara le reste de la ville.
- 9 Et David allait toujours en avançant et en croissant ; car l'Éternel des armées était avec lui.
- 10 Ce sont ici les principaux des hommes forts que David avait, qui se conduisirent vaillamment avec lui et avec tout Israël, pour son royaume, afin de le faire régner, selon la parole de l'Éternel touchant Israël.
- 11 Ceux-ci donc sont du nombre des hommes vaillants que David avait : Jasobham, fils de Hacmoni, un chef d'entre les trois principaux. Celui-ci lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort dans une seule occasion.
- 12 Après lui était Eléazar, fils de Dodo, Ahohite ; il était un des trois hommes vaillants.
- 13 Ce fut lui qui se trouva avec David à Pasdammin, lorsque les Philistins s'étaient assemblés pour combattre. Il y avait un endroit d'un champ rempli d'orge ; et le peuple avait fui devant les Philistins.
- 14 Et ils s'arrêtèrent au milieu de cet endroit de ce champ, et ils le défendirent, et ils battirent les Philistins. Ainsi l'Éternel accorda une grande délivrance.
- 15 Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines, près du rocher, vers David, dans la caverne de Hadullam, lorsque l'armée des Philistins était campée dans la vallée des Réphaïns.
- 16 David était alors dans la forteresse, et la garnison des Philistins était en ce même temps à Bethléhem.
- 17 Et David fit un souhait, et dit : Qui est-ce qui me fera boire de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ?
- 18 Alors ces trois-là passèrent tout au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau du puits qui était à la porte de Bethléhem ; et l'ayant apportée, ils la présentèrent à David, qui n'en voulut point boire, mais qui la répandit à l'honneur de l'Éternel.
- 19 Car il dit : DIEU me garde de faire une telle chose ! Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait ce voyage au péril de leur vie ? Car ils m'ont apporté cette eau au péril de leur vie. Et il n'en voulut point boire. Ces trois vaillants hommes firent cette action-là.
- 20 Abischaï, frère de Joab, était aussi chef des trois. Celui-là lançant sa hallebarde contre trois cents hommes, les blessa à mort, et il fut célèbre entre les trois ;
- 21 entre les trois il fut plus honoré que les deux autres, et il fut leur chef ; toutefois, il n'égala pas les trois premiers.
- 22 Bénaja aussi, fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme de Kabtséel, avait fait de grands exploits. Il tua deux des plus puissants hommes de Moab ; il descendit aussi et tua un lion au milieu d'une fosse, dans un jour de neige ;
- 23 il tua aussi un homme égyptien qui était haut de cinq coudées. Cet Égyptien-là avait en sa main une hallebarde grosse comme une ensuble de tisserand ; mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton, et il arracha la hallebarde de la main de l'Égyptien, et le tua de sa propre hallebarde.
- 24 Bénaja, fils de Jéhojadah, fit ces choses-là, et il fut célèbre entre ces trois vaillants hommes.
- 25 Il était honoré par-dessus les trente, quoiqu'il n'égâlât point ces trois-là ; c'est pourquoi, David l'établit sur ses gens de commandement.
- 26 Et les plus vaillants d'entre les gens de guerre, furent Hazaël, frère de Joab, et Elhanan, fils de Dodo, de Bethléhem ;

- 27 Sçammoth Hararite, Hélets Pélonien ;
- 28 Hira, fils de Hikkès Técohite, Abinézer Hanathothite ;
- 29 Sibbécaï Husçathite, Hilaï Ahohite ;
- 30 Maharai Néthophathite, Héled, fils de Bahana, Néthophathite ;
- 31 Ithai, fils de Ribaï, de Guibha, enfants de Benjamin ; Bénaja Pirhathonite ;
- 32 Hurai, des vallées de Gahas, Abiel Harbathite ;
- 33 Hazmaveth Baharumite, Eljacba Sçahalbonite ;
- 34 les fils de Hascen Guizonite, Jonathan, fils de Sçagué, Hararite ;
- 35 Ahijam, fils de Sacar, Hararite, Eliphal, fils d'Ur ;
- 36 Hépher Mékérathite, Abija Pélonien ;
- 37 Hetsro Carmélite, Naharai, fils d'Ezbai ;
- 38 Joël, frere de Nathan, Mibhar, fils d'Hagri ;
- 39 Tsélek Hammonite, Naharai Béerothite, qui portait les armes de Joab, fils de Tséruja ;
- 40 Hira Jithrite, Gareb Jithrite ;
- 41 Urie Héthien, Zabad, fils d'Ahlai ;
- 42 Hadina, fils de Sciza, Rubénite, chef des Rubénites, et trente avec lui ;
- 43 Hanan, fils de Mahaca, et Josçaphat Mithnite ;
- 44 Huzija Hasçtérathite, Sçamah et Jéhriel, fils de Hotham, Harohérithite ;
- 45 Jédihaël, fils de Scimri, et Joha son frère, Titsite ;
- 46 Elial Hammahavim, Jéribaï et Josçavja, les fils d'Elnaham, et Jithma Moabite ;
- 47 Elie, et Hobed, et Jasiel de Metsobaja.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est premièrement que David, après plusieurs traverses qui lui avaient été suscitées, tant par Saül son prédécesseur que par ceux qui tenaient le parti d'Isçbosceth fils de Saül, fut enfin établi roi sur toutes les tribus d'Israël qui se soumirent à lui comme au prince que DIEU avait choisi pour régner sur eux. C'est ainsi que les promesses de DIEU ne manquent jamais de s'exécuter et que les épreuves par où il fait passer ceux qui le craignent ont toujours une heureuse issue.

II. La prise de la ville de Jébus, qui est Jérusalem, est ici rapportée parce que ce fut un événement très considérable du règne de David, cette ville ayant été dans la suite la capitale du royaume et le siège de la religion.

III. Il faut considérer ce qui est dit ici de ces hommes forts et vaillants que David avait à son service, comme une marque de la faveur de DIEU envers ce prince.

IV. L'action de ces trois officiers qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem était une preuve de leur grand courage aussi bien que de l'attachement qu'ils avaient pour leur roi, puisqu'ils y allèrent au péril de leur vie. David refusa pourtant de boire de cette eau et il montre par là qu'il avait du déplaisir qu'ils se fussent ainsi exposés pour lui à un si grand danger sans nécessité. Mais en répandant cette eau en l'honneur de DIEU et en lui rendant grâce, il fit plus d'honneur à ces trois personnes que s'il en eût bu et il marqua bien mieux le cas qu'il faisait de leur valeur et de leur bonne volonté.

Nous ne devons jamais, ni nous exposer nous-mêmes témérairement aux dangers, ni permettre que d'autres s'y exposent sans nécessité pour notre intérêt ou pour notre satisfaction.

CHAPITRE XII.

On voit ici les noms et le dénombrement de ceux qui vinrent se joindre à David lorsqu'il était à Tsiklag sur la fin du règne de Saül,

Et de ceux qui se rendirent quelque temps après à Hébron pour l'établir roi.

1 Ce sont ici ceux qui vinrent vers David à Tsiklag, lorsqu'il y était encore caché à cause de Saül, fils de Kis, et qui étaient des plus vaillants, pour l'assister dans la guerre ;

2 équipés d'arcs, et qui se servaient de la main droite et de la gauche, pour lancer des pierres et des flèches avec l'arc. Des parents de Saül, qui étaient de Benjamin,

3 Ahihézer le chef et Joas, enfants de Scémaha, qui était de Guibha, et Jéziel et Pélet, enfants de

Hazmaveth ; et Béraca et Jéhu Hanathothite ;

4 et Jisçmahja Gabaonite, vaillant entre les trente, et même par-dessus les trente ; et Jérémie, Jahaziel, Johanan et Jozabad Guédérothite ;

5 Elhuzai, Jérimoth, Béhalja, Scémarja, et Scéphatja Haruphien ;

6 Elkana, Jiscija, Hazaréel, Johézer et Jasçobham, Corites ;

7 Et Johéla et Zébadja, enfants de Jéroham de Guédor ;

8 Quelques-uns aussi des Gadites se retirèrent vers David, à la forteresse qui regardait vers le désert, gens forts et vaillants, et de conduite pour la guerre, maniant le bouclier et la lance. Leurs visages étaient comme des faces de lions, et ils semblaient des daims sur les montagnes, tant ils couraient légèrement ;

9 Hézer le premier, Hobadja le second, Eliab le troisième,

10 Misçmanna le quatrième, Jérémie le cinquième,

11 Hattaï le sixième, Eliel le septième,

12 Johanan le huitième, Elzabad le neuvième,

13 Jérémie le dixième, Macbannaï le onzième.

14 Ceux-là d'entre les enfants de Gad étaient capitaines de l'armée ; le moindre avait la charge de cent hommes, et le plus grand de mille.

15 Ce sont ceux qui passèrent le Jourdain au premier mois, dans le temps qu'il a accoutumé de déborder sur tous ses rivages ; et ils chassèrent ceux qui demeuraient dans les vallées vers l'orient et vers l'occident.

16 Il vint aussi des enfants de Benjamin et de Juda vers David à la forteresse.

17 Et David sortit au-devant d'eux, et prenant la parole il leur dit : Si vous êtes venus dans un esprit de paix vers moi pour m'aider, mon cœur se joindra à vous ; mais si c'est pour me livrer à mes ennemis, bien que je ne sois coupable d'aucune violence, le DIEU de nos pères le verra, et il en fera la punition.

18 Et l'esprit anima Hamasai, un des principaux capitaines, et il dit : Que la paix te soit donnée, ô David, et *qu'elle soit* avec toi, fils d'Isaï ! Que la paix te soit donnée, et à ceux qui t'aident ! car ton DIEU t'aide. Ainsi David les reçut et les établit entre les capitaines de ses troupes.

19 Il y en eut aussi de ceux de Manassé qui allèrent se rendre à David, lorsqu'il vint avec les Philistins pour combattre contre Saül. Mais ils ne leur donnèrent point de secours, parce que les gouverneurs des Philistins ayant pris conseil, le renvoyèrent ; car ils disaient : Il se tournera vers Saül son seigneur, au péril de nos têtes.

20 Comme donc il retournait à Tsiklag, Hadna, Josabad, Jédihaël, Micaël, Jozabad, Elihu et Tsiléthaï, chefs des milliers qui étaient en Manassé, se retirèrent vers lui ;

21 et ils aidèrent David contre la troupe des Hamalékites ; car ils étaient tous forts et vaillants, et ils furent faits capitaines dans l'armée.

22 Et même à toute heure il venait des gens vers David pour l'aider, jusqu'à ce qu'il eût un gros camp, comme un camp de DIEU.

23 Ce sont ici les dénombrements des hommes armés pour aller à la guerre, qui vinrent vers David à Hébron, pour faire passer sous lui le royaume de Saül, selon le commandement de l'Eternel.

24 Des descendants de Juda, qui portaient le bouclier et la javeline, il y en avait six mille huit cents, équipés pour la guerre ;

25 Des descendants de Siméon il y en avait sept mille et cent, qui étaient forts et vaillants pour la guerre ;

26 Des descendants de Lévi il y en avait quatre mille six cents,

27 Avec Jéhojadah, qui était conducteur de ceux d'Aaron, et qui avait avec lui trois mille sept cents hommes ;

28 Et Tsadok, jeune homme fort et vaillant, et vingt-deux des principaux de la maison de son père ;

29 des descendants de Benjamin, parents de Saül, il y en avait trois mille. Car jusqu'alors la plus grande partie d'entre eux s'était employée à maintenir la maison de Saül ;

30 des descendants d'Ephraïm il y en avait vingt mille huit cents, forts et vaillants, et hommes de réputation dans la maison de leurs pères ;

31 de la moitié de la tribu de Manassé il y en avait dix-huit mille, qui furent nommés par leur nom pour aller établir David roi ;

32 des descendants d'Issacar, qui étaient fort intelligents dans la connaissance des temps, pour savoir ce qu'Israël devait faire, il y en avait deux cents de leurs chefs, et tous leurs frères se conduisaient par leur

avis ;

33 de Zabulon, cinquante mille combattants, rangés en bataille avec toutes sortes d'armes et gardant leur rang tout d'un accord ;

34 de Nephthali il y avait mille capitaines, et ils avaient avec eux trente-sept mille hommes qui portaient le bouclier et la hallebarde ;

35 des Danites il y en avait vingt-huit mille six cents, rangés en bataille ;

36 d'Asçer il y en avait quarante mille combattants, rangés en bataille ;

37 de ceux de delà le Jourdain, des Rubénites, des Gadites, et de la moitié de la tribu de Manassé, il y en avait cent vingt mille avec toutes sortes d'armes pour combattre.

38 Tous ceux-là, gens de guerre, rangés en bataille, vinrent tous de bon cœur à Hébron, pour établir David roi sur tout Israël. Et même, tout le reste d'Israël était d'un même sentiment pour établir David roi.

39 Et ils furent là avec David, mangeant et buvant pendant trois jours ; car leurs frères leur avaient apprêté des vivres ;

40 et même les plus proches d'eux, jusqu'à Issacar, et Zabulon, et Nephthali, apportaient du pain sur des ânes et sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, des vivres de farines, des figues sèches, des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance ; car il y avait une grande joie en Israël.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. On y voit les soins de la providence en faveur de David, en ce que pendant qu'il était à Tsiklag, un grand nombre d'hommes vaillants, même des parents de Saül, se joignirent à lui et grossirent son armée, ce qui le mit en état non seulement de poursuivre les Hamalékites qui lui avaient brûlé la ville de Tsiklag, mais aussi de se faire reconnaître roi après que Saül fut mort.

II. On remarque ici que selon les promesses que DIEU avait faites à David, les Israélites se soumirent à lui et le reconnurent pour leur roi.

III. Il paraît de là que DIEU tient les événements et les cœurs des hommes en sa main et qu'il achemine toutes choses pour l'exécution de ses desseins aussi bien que pour l'avantage de ceux qu'il aime et qui se confient en lui.

CHAPITRE XIII.

Le roi David assemble tous les Israélites et il leur propose de faire transporter l'arche de l'alliance de Kirjatjéharim, où elle était depuis quelque temps, dans la ville de Jérusalem, ce qui ayant été approuvé de tout le peuple, l'arche fut mise sur un chariot attelé par des bœufs.

Mais David n'osant pas alors faire conduire l'arche à Jérusalem, parce que DIEU fit mourir Huza pour l'avoir touchée, il la fit mettre dans la maison d'Hobed-Edom où elle demeura trois mois.

1 Or, David consulta les chefs des milliers et des centaines, et tous les conducteurs du peuple,

2 et il dit à toute l'assemblée d'Israël : S'il vous semble bon, et que cela vienne de l'Éternel notre DIEU, envoyons de tous côtés vers nos autres frères qui sont dans toutes les contrées d'Israël, et avec lesquels sont les Lévites, dans leurs villes et dans leurs faubourgs, afin qu'ils s'assemblent vers nous ;

3 et que nous ramenions vers nous l'arche de notre DIEU ; car nous ne l'avons point recherchée pendant la vie de Saül.

4 Et toute l'assemblée répondit qu'on le fit, car la chose fut approuvée par tout le peuple.

5 David donc rassembla tout Israël, depuis Scihor, le torrent d'Égypte, jusqu'à l'entrée d'Hamath, pour ramener l'arche de Kirjath-Jéharim.

6 Et David monta avec tout Israël à Bahala, à Kirjath-Jéharim, qui appartient à Juda, afin qu'ils fissent amener là l'arche de DIEU, qui est l'Éternel, qui habite entre les chérubins, et dont le nom y est invoqué.

7 Et ils mirent l'arche de DIEU sur un chariot neuf, et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, et Huza et Ahjo conduisaient le chariot ;

8 et David et tout Israël sautaient de joie en la présence de DIEU de toute leur force, avec des cantiques sur des harpes, des lyres, des tambours, des cymbales et des trompettes.

9 Mais quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Kidon, Huza étendit sa main pour retenir l'arche ; parce que

les bœufs avaient glissé.

10 Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Huza, et il le frappa, parce qu'il avait étendu sa main sur l'arche ; et il mourut là en la présence de DIEU.

11 Et David fut affligé de ce que l'Éternel avait fait une brèche, en faisant mourir Huza ; et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza.

12 Et David eut peur de DIEU en ce jour-là, et il dit : Comment ferais-je entrer chez moi l'arche de DIEU ?

13 C'est pourquoi David ne la retira point chez lui, dans la cité de David ; mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom, Guittien.

14 Et l'arche de DIEU demeura avec la famille d'Hobed-Edom, dans sa maison, trois mois ; et l'Éternel bénit la maison d'Hobed-Edom et tout ce qu'il avait.

RÉFLEXIONS

Il y a trois considérations à faire sur ce chapitre :

I. La première, qu'aussitôt que David fut établi roi sur toutes les tribus d'Israël, il voulut que l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem, croyant que le plus grand bonheur qui pût lui arriver serait d'avoir près de lui ce précieux gage de la présence et de la protection de DIEU.

C'est là un bel exemple de foi et de piété pour toutes sortes de personnes et surtout pour les princes et pour les grands de ce monde.

II. Pour ce qui est de la mort d'Huza, il ne faut pas croire qu'en avançant la main pour retenir l'arche qui était en danger de tomber, il le fit à mauvaise intention. Il paraît au contraire que son dessein était d'empêcher que l'arche ne tombât et ne fût renversée. Si donc DIEU le fit mourir, ce ne fut pas tant pour le punir, comme ce fut pour l'exemple, afin de donner de la crainte à David et à tout le peuple et de leur faire comprendre qu'ils avaient commis une grande faute en faisant trainer l'arche par des bœufs sur un chariot au lieu de la faire porter par des Lévites comme la loi de DIEU le prescrivait expressément.

La dernière réflexion concerne ce qui est dit, que DIEU bénit Hobed-Edom et tout ce qui lui appartenait pendant le séjour que l'arche fit chez lui. Après ce qui était arrivé à Huza, David n'aurait peut-être pas osé faire venir l'arche à Jérusalem, mais la bénédiction qu'elle apporta dans la maison d'Hobed-Edom encouragea David à exécuter son dessein.

Reconnaissons par-là que la présence de DIEU et sa faveur sont la source de tous les avantages que nous pouvons posséder.

CHAPITRE XIV.

David reçoit des ambassadeurs et des présents du roi de Tyr.

Il lui naît plusieurs enfants,

Et il remporte deux victoires sur les Philistins.

1 Et Hiram, roi de Tyr, envoya des ambassadeurs à David, et du bois de cèdre, et des maçons et des charpentiers, pour lui bâtir une maison.

2 Alors David connut que l'Éternel l'avait affermi roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume pour l'amour de son peuple d'Israël.

3 Et David prit encore des femmes à Jérusalem, et il eut encore des fils et des filles.

4 Et ce sont ici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Sçammuah, Sçobab, Nathan, Salomon,

5 Jibhar, Elisçuah, Elpélet,

6 Nogah, Népheg, Japhiah,

7 Elisçamah, Béel-Jadah et Eliphélet.

8 Mais quand les Philistins eurent appris que David avait été oint pour roi sur tout Israël, ils montèrent tous pour attaquer David. Et David l'ayant appris, sortit au-devant d'eux.

9 Et les Philistins vinrent et se dispersèrent dans la vallée de Réphaïns.

10 Alors David consulta DIEU, disant : Monterai-je contre les Philistins, et les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel lui répondit : Monte, et je les livrerai entre tes mains.

11 Alors ils montèrent à Bahal-Pératsim, et David les frappa là, et dit : DIEU a fait écouler mes ennemis par ma main, comme un débordement d'eaux. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Bahal-Pératsim.

12 Et ils laissèrent là leurs dieux , et David commanda qu'on les brûlât.

13 Et les Philistins se répandirent encore une autre fois dans cette vallée.

14 Et David consulta encore DIEU ; et DIEU lui répondit : Tu ne monteras pas après eux ; mais tu tourneras autour d'eux, et tu iras contre eux vis-à-vis des mûriers ;

15 et dès que tu entendras au haut des mûriers un bruit comme de gens qui marchent, alors tu sortiras pour combattre ; car DIEU sortira devant toi pour battre le camp des Philistins.

16 David fit ce que DIEU lui avait commandé ; et on battit le camp des Philistins, depuis Gabaon jusqu'à Guézer.

17 Ainsi la réputation de David se répandit par tous ces pays-là, et l'Éternel donna à toutes ces nations-là une grande crainte de David.

RÉFLEXIONS

I. L'ambassade et les présents que le roi de Tyr envoya à Jérusalem marquent l'estime et la considération où le roi David était chez les princes voisins. Par là aussi il put reconnaître, comme cela est dit dans ce chapitre, que DIEU le bénissait et que son règne était affermi.

II. Il faut remarquer sur ce qui est ici rapporté que David épousa plusieurs femmes, que c'était là une mauvaise coutume qui s'était alors établie contre l'intention de DIEU et la première institution du mariage et que ce grand nombre de fils que ce prince eut et qui étaient nés de diverses mères causa de grands malheurs dans sa famille, comme la suite de son histoire le fait voir.

Ce qui montre combien les lois de JÉSUS-CHRIST, qui a réformé tous ces désordres et rétabli le mariage dans son état primitif, étaient nécessaires et combien elles sont justes et avantageuses pour le bien de la société.

III. Pour ce qui est des deux victoires de David sur les Philistins, qui étaient les plus grands ennemis du peuple d'Israël, l'histoire sainte remarque qu'il les remporta par l'assistance de DIEU après l'avoir consulté et qu'il en donna aussi toute la gloire en reconnaissant que c'était le Seigneur qui avait détruit ces peuples idolâtres et en brûlant leurs idoles.

Ce que l'on entreprend sous la conduite du Seigneur et conformément à sa volonté a toujours une issue favorable et ce qui fait la plus grande joie des gens de bien dans les heureux succès qu'ils ont, c'est lorsqu'ils peuvent les regarder comme des marques de l'amour de DIEU envers eux et les faire servir à l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XV.

Le roi David fait transporter avec beaucoup de solennité par les Lévites l'arche de l'alliance de la maison d'Hobed-Edom à Jérusalem et il la fait mettre dans le tabernacle qu'il lui avait préparé.

1 Or, David se bâtit des maisons dans sa cité, et il prépara un lieu pour l'arche de DIEU, et il lui tendit un tabernacle.

2 Alors David dit : L'arche de DIEU ne doit être portée que par les Lévites ; car l'Éternel les a choisis pour porter son arche, et pour faire le service à toujours.

3 David assembla donc tous ceux d'Israël à Jérusalem, pour amener l'arche de l'Éternel dans le lieu qu'il lui avait préparé.

4 Et David assembla aussi les descendants d'Aaron et les Lévites ;

5 des descendants de Kéath, Uriel, le chef et ses frères, au nombre de cent vingt ;

6 des descendants de Mérari, Hasaja, le chef et ses frères, au nombre de deux cents et vingt ;

7 des descendants de Guersçon, Joël, le chef et ses frères, au nombre de cent et trente ;

8 des descendants d'Elitsaphan, Scémahja le chef et ses frères, au nombre de deux cents ;

9 des descendants de Hébron, Eliel le chef et ses frères, au nombre de quatre-vingts ;

10 des descendants de Huziel, Hamminadab le chef et ses frères, au nombre de cent et douze.

11 David appela donc Tsadok et Abiathar, les sacrificateurs, et les Lévites, savoir, Uriel, Hasaja, Joël, Scémahja, Eliel et Hamminadab ;

12 et il leur dit : Vous qui êtes les chefs des pères des Lévites, purifiez-vous, vous et vos frères, et transportez l'arche de l'Éternel, le DIEU d'Israël, au lieu que je lui ai préparé.

13 Parce que vous n'y étiez pas la première fois, l'Éternel notre DIEU fit une brèche parmi nous ; car nous ne le recherchâmes pas comme il est ordonné.

14 Les sacrificateurs donc et les Lévites se purifièrent, pour amener l'arche de l'Éternel, le DIEU d'Israël ;

15 et les fils des Lévites portèrent l'arche de DIEU sur leurs épaules, avec les barres *qu'ils avaient* sur eux, selon que Moïse l'avait commandé, suivant la parole de l'Éternel ;

16 et David dit aux chefs des Lévites qu'ils établissent quelques-uns de leurs frères, qui chantassent avec des instruments de musique, des lyres, des harpes et des cymbales, et qui fissent retentir leur voix avec joie.

17 Les Lévites établirent donc Héman, fils de Joël ; et d'entre ses frères, Asaph, fils de Bérecja ; et des descendants de Mérari, qui étaient leurs frères, Ethan, fils de Kusaja ;

18 et avec eux leurs frères, pour être au second rang, Zacharie, Ben, Jahaziel, Scémiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Bénaja, Mahaséja, Mattitja et Eliphalthu, Miknéja, Hobed-Edom et Jéhiel, portiers.

19 Et pour ce qui est de Héman, d'Asaph et d'Ethan, chantres, ils jouaient des cymbales d'airain, en faisant retentir leur voix ;

20 et Zacharie, Haziel, Scémiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Mahaséja et Bénaja jouaient du psaltérion, sur Halamoth ;

21 et Mattitja, Eliphalthu, Miknéja, Hobed-Edom, Jéhiel et Hazaria *jouaient* des instruments à huit cordes, pour renforcer le ton.

22 Mais Kénanja, le principal des Lévites, avait la charge de faire porter l'arche, montrant comment il la fallait porter ; car c'était un homme fort intelligent.

23 Et Bérecja et Elkana étaient portiers pour l'arche ;

24 et Scébanja, Jéhosaphat, Nathanaël, Hamasai, Zacharie, Bénaja, et Elihézer, sacrificateurs, jouaient des trompettes devant l'arche de DIEU, et Hobed-Edom et Jéhija étaient portiers pour l'arche.

25 David donc et les anciens d'Israël, avec les gouverneurs des milliers, se mirent en chemin pour transporter l'arche de l'alliance de l'Éternel avec joie, de la maison d'Hobed-Edom.

26 Et il arriva que DIEU ayant assisté les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, on sacrifia sept veaux et sept béliers.

27 Et David était vêtu d'un rochet de fin lin, avec tous les Lévites qui portaient l'arche, et les chantres ; et Kénanja, qui avait la principale charge de faire porter l'arche, était avec les chantres ; et David avait sur lui un éphod de lin.

28 Ainsi tout Israël conduisit l'arche de l'alliance de l'Éternel avec des cris de joie, et au son du cornet, des trompettes et des cymbales, faisant retentir *leur voix* avec des lyres et des harpes.

29 Mais il arriva que comme l'arche de l'alliance de l'Éternel entra dans la cité de David, Mical, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et jouant, et elle le méprisa dans son cœur.

RÉFLEXIONS

Il est à remarquer :

I. que David, voulant faire venir l'arche de l'alliance à Jérusalem, eut soin de la faire porter par des Lévites suivant l'ordre que DIEU en avait donné par Moïse et qu'il reconnut que c'était parce qu'on n'avait pas observé cet ordre trois mois auparavant que DIEU avait frappé de mort Huza. Cela montre pourquoi Huza était mort après avoir touché l'arche et fait voir avec combien d'exactitude il faut se conformer en toutes choses à ce que DIEU a prescrit.

II. David, les Lévites, les principaux et tout le peuple donnèrent les marques de la plus grande joie pendant le transport de l'arche en louant DIEU par des cantiques et en offrant des sacrifices. David surtout se distingua par le zèle qu'il témoigna dans cette occasion. La joie extraordinaire de ce roi procédait de la persuasion où il était que la présence de DIEU, de laquelle l'arche était un symbole exprès, ferait désormais tout son bonheur.

C'est là un exemple de foi et de piété qui doit être imité par toutes sortes de personnes, mais surtout par ceux qui tiennent un rang considérable dans le monde.

III. Mica, la femme de David, voyant qu'il sautait devant l'arche, en conçut du mépris pour lui jugeant qu'en cela il faisait une chose indécente et indigne d'un prince tel que lui. Elle fit voir par là qu'elle avait peu de zèle et de piété et c'est ainsi que les profanes et les gens du monde condamnent et méprisent souvent des actions très louables et tout-à-fait agréables à DIEU.

CHAPITRE XVI.

David ayant fait conduire l'arche à Jérusalem de la manière que cela a été rapporté dans le chapitre précédent, la fait mettre dans le tabernacle qu'il avait fait dresser à ce sujet. Il établit des Lévites pour y faire le service et pour louer DIEU. Il leur donne pour cet effet des cantiques qui sont ici rapportés.

- 1 Ils amenèrent donc l'arche de DIEU, et la posèrent dans le tabernacle que David lui avait tendu ; et on offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant DIEU.
- 2 Et quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de prospérités, il bénit le peuple au nom de l'Éternel.
- 3 Et il fit distribuer à chacun, tant aux hommes qu'aux femmes, une miche de pain, une pièce de chair, et une bouteille de vin.
- 4 Et il établit quelques-uns des Lévites devant l'arche de l'Éternel, pour y faire le service, pour célébrer, pour rendre grâces, et pour louer le DIEU d'Israël.
- 5 Asaph *était* le premier, et Zacharie le second ; *puis* Jéhiel, Scémiramoth, Jéhiel, Mattitja, Eliab, Bénaja, Hobed-Edom et Jéhiel. *Ils avaient* des instruments de musique, *savoir*, des psaltérions et des harpes ; et Asaph faisait retentir *sa voix* avec des cymbales ;
- 6 et Bénaja et Jahaziel, sacrificateurs, étaient continuellement avec des trompettes devant l'arche de l'alliance de DIEU.
- 7 Ce même jour-là, David donna entre les mains d'Asaph et de ses frères, les psaumes qui suivent, pour commencer à célébrer l'Éternel.
- 8 CÉLÉBREZ l'Éternel, réclamez son nom ; faites connaître parmi les peuples ses exploits.
- 9 Chantez-lui, psalmodiez-lui ; parlez de toutes ses merveilles.
- 10 Glorifiez-vous du nom de sa sainteté ; que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel, se réjouisse.
- 11 Recherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face.
- 12 Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles, et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.
- 13 La postérité d'Israël sont ses serviteurs ; les enfants de Jacob sont ses élus.
- 14 Il est l'Éternel notre DIEU, ses jugements sont par toute la terre.
- 15 Souvenez-vous toujours de son alliance, de ce qu'il a commandé pour mille générations ;
- 16 du traité qu'il a fait avec Abraham, et du serment qu'il a fait à Isaac ;
- 17 qu'il a confirmé à Jacob, à Israël, pour être une ordonnance et une alliance éternelle,
- 18 disant : Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage ;
- 19 encore que vous soyez en petit nombre, et que depuis peu de temps vous y demeuriez comme étrangers.
- 20 Car ils allaient de nation en nation, et d'un royaume vers un autre peuple.
- 21 Il n'a pas souffert que personne les outrageât ; et même, il a châtié des rois à cause d'eux,
- 22 *disant* : Ne touchez point mes oints, et ne faites point de mal à mes prophètes.
- 23 *Habitants de* toute la terre, chantez à l'Éternel, publiez de jour en jour sa délivrance ;
- 24 racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples ;
- 25 Car l'Éternel est grand, et très-digne de louange ; il est redoutable par-dessus tous les dieux.
- 26 Et en effet, tous les dieux des nations ne sont que des idoles ; mais l'Éternel a fait les cieux.
- 27 La majesté et la magnificence marchent devant lui ; la force et la joie sont au lieu où il habite.
- 28 Vous, familles des peuples, donnez gloire à l'Éternel, donnez gloire à l'Éternel, et reconnaissez sa force.
- 29 Donnez à l'Éternel la gloire qui est due à son nom. Apportez l'oblation, et présentez-vous devant lui ; prosternez-vous dans une sainte pompe.
- 30 Vous, tous les habitants de la terre, tremblez tout étonnés pour la présence de sa face ; car le monde est affermi par lui, et il ne sera point ébranlé.
- 31 Que les cieux et la terre se réjouissent, et qu'on dise parmi les nations : L'Éternel règne.
- 32 Que la mer bruie, et tout ce qu'elle contient ; que les champs se réjouissent, et tout ce qui est en eux.
- 33 Alors les bois de la forêt crieront de joie au-devant de l'Éternel, parce qu'il vient juger la terre.
- 34 Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde demeure à jamais ;
- 35 et dites : Ô DIEU de notre salut ! délivre-nous, et rassemble-nous, et retire-nous des nations, pour célébrer ton saint nom et pour nous glorifier en te louant.

36 Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, depuis un siècle jusqu'à l'autre. Et tout le peuple dit : Amen. Et on loua l'Éternel.

37 On laissa donc là, devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, Asaph et ses frères, pour faire continuellement le service, selon ce qu'il fallait faire chaque jour devant l'arche ;

38 et Hobed-Edom, et ses frères, au nombre de soixante-huit, Hobed-Edom, dis-je, le fils de Jédithun, et Hosa pour portiers.

39 Et on établit Tsadok le sacrificateur, et ses frères sacrificateurs, devant le pavillon de l'Éternel, dans le haut lieu qui était à Gabaon,

40 pour offrir continuellement des holocaustes à l'Éternel sur l'autel de l'holocauste, tant le matin que le soir, et pour faire toutes les choses qui sont écrites dans la loi de l'Éternel, lesquelles il avait commandées à Israël.

41 Et il y avait avec eux Héman et Jédithun, et les autres qui furent choisis et marqués par leur nom, pour célébrer l'Éternel, en disant : Que sa miséricorde demeure éternellement.

42 Et Héman et Jédithun étaient avec ceux-là. *Il y avait aussi* des trompettes et des cymbales pour ceux qui faisaient retentir leur voix, et des instruments pour chanter les cantiques de DIEU. Et les fils de Jédithun étaient portiers.

43 Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun dans sa maison ; et David fut aussi ramené pour bénir sa maison.

RÉFLEXIONS

Le roi David, après avoir fait transporter l'arche avec une grande pompe, acheva cette solennité en faisant chanter de saints cantiques à l'honneur de DIEU.

Le zèle de ce pieux roi doit exciter le nôtre et il est bien juste que les grands de la terre, et généralement tous ceux à qui DIEU accorde la prospérité et les moyens d'avancer sa gloire, l'honorent et le glorifient autant qu'ils en sont capables.

Les sacrés cantiques qui furent chantés par les Lévites et par le peuple doivent aussi servir de matière à nos louanges, mais nous avons encore plus de sujet d'adorer la majesté du Seigneur, de publier ses merveilles et de nous réjouir devant lui que les Israélites n'en avaient et même les exhortations qui sont ici adressées à tous les peuples de louer DIEU et de se réjouir de la venue de son règne regardent proprement les temps de l'Évangile.

C'est principalement aux chrétiens de s'exciter à ce devoir et de dire : *Célébrez le Seigneur car il est bon et sa miséricorde dure à jamais. Béni soit l'Éternel le DIEU d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre et que tout le peuple dise : Amen !*

CHAPITRE XVII.

Le roi David communique au prophète Nathan le dessein qu'il avait de bâtir un temple dans la ville de Jérusalem, mais ce prophète lui fit connaître ensuite d'une révélation qu'il avait eue que DIEU ne voulait pas qu'il bâtît le temple, mais qu'il lui donnerait un fils qui exécuterait ce dessein.

David, plein de reconnaissance des bontés du Seigneur envers sa famille, lui rend grâces avec un grand zèle et le supplie d'accomplir ses promesses et de bénir sa maison et sa postérité.

1 Après que David fut établi dans sa maison, il dit à Nathan le prophète : Voici, j'habite dans une maison faite de cèdre, et l'arche de l'alliance de l'Éternel est sous une tente.

2 Et Nathan dit à David : Fais tout ce qui est en ton cœur ; car DIEU est avec toi.

3 Mais il arriva cette nuit-là que la parole de DIEU fut adressée à Nathan, et qu'il lui dit :

4 Va, et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Tu ne me bâtiras point de maison pour y habiter ;

5 puisque je n'ai point habité dans aucune maison, depuis le temps que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Égypte, jusqu'à ce jour ; mais j'ai été de tabernacle en tabernacle, et de pavillon en pavillon.

6 Partout où j'ai passé avec tout Israël, en ai-je parlé à un seul de ces juges d'Israël, auxquels j'ai commandé de gouverner mon peuple, et leur ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre ?

7 Maintenant donc, tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je t'ai pris d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël ;

8 et j'ai été avec toi partout où tu as été ; et j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi ; et je t'ai acquis un

renom, tel qu'est le renom des grands qui sont sur la terre ;

9 et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël, et je le planterai ; il habitera chez lui, et ne sera plus agité ; les enfants d'iniquité ne le consumeront plus, comme ils ont fait auparavant ;

10 savoir, depuis les jours que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que j'ai abaissé tous tes ennemis, et que je t'ai fait entendre que l'Éternel établira ta famille.

11 Il arrivera donc, que quand tes jours seront accomplis, pour t'en aller avec tes pères, que je ferai lever ta postérité après toi, un de tes fils, et j'établirai son règne.

12 Il me bâtira une maison, et j'affermirai son trône à jamais.

13 Je lui serai père, et il me sera fils ; et je ne retirerai point ma miséricorde de lui, comme je l'ai retirée d'avec celui qui a été avant toi ;

14 et je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume à jamais, et son trône sera affermi à jamais.

15 Nathan parla donc à David selon toute cette vision.

16 Alors le roi David entra, et se tint devant l'Éternel, et il dit : Ô Éternel DIEU ! qui suis-je, et quelle est ma maison, que tu m'aies fait parvenir jusqu'au point où je suis ?

17 Et cela t'a paru être peu de chose, ô DIEU ! et tu as parlé de la maison de ton serviteur pour le temps à venir, et tu m'as regardé, tu m'as fait devenir comme un homme excellent, ô Éternel, mon DIEU !

18 Que te pourrait dire davantage David, de l'honneur que tu fais à ton serviteur ? car tu connais ton serviteur.

19 Ô Éternel ! c'est pour l'amour de ton serviteur, et selon ton cœur que tu as fait toutes ces grandes choses.

20 Éternel ! il n'y a personne qui soit semblable à toi, et il n'y a point de DIEU que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

21 Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que DIEU lui-même soit venu se racheter, pour lui être un peuple, et pour t'acquérir un renom par des choses grandes et terribles, en chassant les nations devant ton peuple que tu t'es racheté d'Égypte ?

22 Et tu t'es établi ton peuple d'Israël, pour être ton peuple à jamais ; et toi, Éternel, tu leur as été DIEU.

23 Maintenant donc, ô Éternel ! que la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur et sa maison, soit ferme à jamais, et fais comme tu en as parlé.

24 Et que ton nom demeure ferme et soit reconnu grand à jamais ; de sorte qu'on dise : L'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, est DIEU à Israël ; et que la maison de David ton serviteur soit assurée devant toi.

25 Car, ô mon DIEU, tu as fait entendre à ton serviteur que tu lui établirais une maison ; c'est pourquoi ton serviteur a été poussé à faire cette prière devant ta face ;

26 c'est pourquoi maintenant, ô Éternel, tu es DIEU, et tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.

27 Veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi ; car, Éternel ! tu l'as bénie, et elle sera bénie à jamais.

RÉFLEXIONS

David ne se contenta pas d'avoir fait transporter l'arche à Jérusalem, il voulut outre cela la placer dans un temple qu'il se proposait de bâtir. Ce sont ici de nouvelles marques de sa piété qui prouvent que dans l'état heureux et glorieux où ce prince se voyait, il prenait encore plus à cœur ce qui concerne la gloire de DIEU que ce qui regardait son intérêt particulier.

C'est l'esprit dont doivent être animés tous ceux à qui DIEU accorde des avantages particuliers et qui sont en état de faire quelque chose pour l'avancement de sa gloire.

II. Quoique le dessein de David fût bon et louable, DIEU ne trouva pas à propos qu'il l'exécutât, parce que, comme cela est dit ailleurs, ce roi avait eu et aurait encore diverses guerres à soutenir et que le règne heureux et paisible de Salomon son fils serait plus propre pour l'exécution d'un tel dessein.

DIEU ne veut pas toujours que des entreprises, qui sont bonnes en elles-mêmes, s'exécutent dans le temps que les hommes le souhaiteraient, mais il les fait réussir dans les circonstances les plus propres et les plus convenables. Ainsi l'on doit toujours se remettre à la providence du succès des desseins que l'on forme et croire cependant que DIEU, qui a égard à la bonne intention, ne laisse pas de les avoir pour agréables lorsqu'on les forme dans de bonnes vues.

III. Ce que Nathan promit à David, qu'il aurait un fils dont DIEU serait le Père et dont le règne durerait à toujours, peut se rapporter à Salomon le fils de David, mais l'application que St. Paul fait de cette promesse

à notre Seigneur montre qu'elle ne trouve son vrai accomplissement qu'en JÉSUS-CHRIST qui est né de la postérité du roi David, mais qui est le fils de DIEU et dont le règne subsistera éternellement.

IV. Enfin, l'on remarque dans les prières et dans les actions de grâces que David présenta à DIEU après que Nathan lui eut parlé, la vive reconnaissance dont ce prince était pénétré, sa profonde humilité, la parfaite confiance qu'il avait aux promesses de DIEU et un ardent désir d'obtenir pour lui et pour ses descendants la continuation de la faveur et de la protection du Seigneur.

Nous avons dans cette prière un très beau modèle de la gratitude, de la foi, de la piété et de l'humilité avec laquelle nous devons remercier DIEU de toutes ses grâces et lui en demander la continuation.

CHAPITRE XVIII.

Ce chapitre contient le récit de diverses victoires que David remporta sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens.

Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à DIEU ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples.

On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

1 Et il arriva que David battit les Philistins et les humilia, et il prit Gath et les villes de son ressort d'entre les mains des Philistins.

2 Il battit aussi les Moabites ; et les Moabites furent assujettis et tributaires à David.

3 David battit aussi Hadarhézér, roi de Tsoba, vers Hamath, qui allait pour établir sa domination sur le fleuve d'Euphrate.

4 Et David lui prit mille chariots, et sept mille hommes de cheval, et vingt mille hommes de pied ; et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots ; mais il en réserva cent chariots.

5 Or, les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadarhézér, roi de Tsoba ; et David battit vingt-deux mille Syriens.

6 Puis David mit garnison dans la Syrie à Damas ; et les Syriens furent assujettis et tributaires à David. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.

7 Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs de Hadarhézér, et il les apporta à Jérusalem.

8 Il emporta aussi de Tibbath et de Cun, villes de Hadarhézér, une grande abondance d'airain ; et Salomon en fit la mer d'airain, et les colonnes et les vaisseaux d'airain.

9 Or, Tohu, roi de Hamath, apprit que David avait défait toute l'armée de Hadarhézér, roi de Tsoba ;

10 et il envoya Hadoram son fils vers le roi David, pour le saluer et le féliciter de ce qu'il avait combattu Hadarhézér et qu'il l'avait défait ; car Hadarhézér avait une guerre continuelle contre Tohu. Et pour ce qui est de tous les vaisseaux d'or, d'argent et d'airain,

11 le roi David les consacra aussi à l'Éternel, avec l'argent et l'or qu'il avait emporté de toutes les nations, des Iduméens, des Moabites, des Hammonites, des Philistins et des Hamalékites.

12 Et Abisçaï, fils de Tséruja, battit dix-huit mille Iduméens dans la vallée du sel ;

13 et il mit garnison dans l'Idumée, et tous les Iduméens furent assujettis à David ; et l'Éternel gardait David partout où il allait.

14 Ainsi David régna sur tout Israël, rendant la justice et le droit à tout son peuple.

15 Et Joab, fils de Tséruja, avait la charge de l'armée ; et Jéhosaphat, fils d'Ahilud, était commis sur les registres ;

16 et Tsadok, fils d'Ahitub, et Abimélec, fils d'Abiathar, étaient les sacrificateurs, et Sçausça était le secrétaire ;

17 Et Bénaja, fils de Jéhojadah, était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens ; mais les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

RÉFLEXIONS

Les victoires dont on a ici le récit font voir la continuation de la faveur de DIEU sur le roi David. Il se rendit redoutable à ses ennemis, il était aimé et respecté des rois voisins, sa gloire allait toujours en croissant et tous ces avantages lui venaient, comme le remarque l'historien : *de ce que DIEU le gardait partout où il allait.*

Ce roi de son côté reconnaissait qu'il était redevable de toutes ces victoires à l'assistance du Seigneur et il lui en faisait hommage en lui consacrant le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus. Ce fut ainsi que DIEU bénit David pendant qu'il lui fut fidèle, mais la suite de son histoire fait voir qu'il n'éprouva plus la même protection lorsqu'il lui arriva de l'offenser par ses péchés.

Ce qu'il faut recueillir de là, c'est que tout notre bonheur dépend de l'amour et de la faveur de DIEU et que le moyen d'y avoir part, c'est de demeurer attachés à lui et d'employer à sa gloire tout ce qu'il nous accorde de bénédictions, soit temporelles, soit spirituelles.

CHAPITRE XIX.

Hanun, roi des Hammonites, ayant outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé, cela donna occasion à une guerre dans laquelle David défit les Syriens et les Hammonites par deux fois.

1 Il arriva après cela que Nahas, roi des Hammonites, mourut ; et son fils régna en sa place.

2 Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun, fils de Nahas ; car son père a eu de la bonté pour moi. Et David envoya des ambassadeurs pour le consoler sur la mort de son père, et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites, vers Hanun, pour le consoler.

3 Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père, que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître et pour épier le pays, afin de le détruire, que ses serviteurs sont venus vers toi ?

4 Hanun donc prit les serviteurs de David, et les fit raser, et il fit couper leurs habits par le milieu, depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds ; et il les renvoya.

5 Ils s'en retournèrent donc, et ils le firent savoir à David par quelques personnes ; et David envoya au-devant d'eux, car ces hommes-là étaient fort confus. Et le roi leur manda : Tenez-vous à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe soit revenue ; et alors vous reviendrez.

6 Or, les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, Hanun et eux envoyèrent mille talents d'argent, pour lever, à leurs dépens, des chariots et de la cavalerie dans la Mésopotamie et dans la Syrie de Mahaca et de Tsoba.

7 Et ils levèrent à leurs frais, pour eux, trente-deux mille hommes et des chariots ; et ils prirent avec eux le roi de Mahaca avec son peuple, qui vinrent et campèrent devant Médéba. Les Hammonites s'assemblèrent aussi de toutes leurs villes et vinrent pour combattre ;

8 ce que David ayant appris, il envoya Joab et ceux de toute l'armée qui étaient les plus vaillants.

9 Alors les Hammonites sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la ville ; et les rois qui étaient venus étaient à part dans la campagne.

10 Et Joab voyant que l'armée était tournée contre lui devant et derrière, choisit, de toutes les troupes d'élite d'Israël, des gens qu'il rangea contre les Syriens ;

11 et il donna la conduite du reste du peuple à Abisçaï son frère ; et on les rangea contre les Hammonites ;

12 et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras me délivrer ; et si les Hammonites sont plus forts que toi, je te délivrerai.

13 Sois vaillant, et combattons vaillamment pour notre peuple et pour les villes de notre DIEU ; et que l'Éternel fasse ce qui lui semblera bon.

14 Alors Joab et le peuple qui était avec lui, s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens ; et les Syriens s'enfuirent de devant lui.

15 Et les Hammonites, voyant que les Syriens s'en étaient fuis, s'enfuirent aussi devant Abisçaï, frère de Joab, et rentrèrent dans la ville ; et Joab s'en revint à Jérusalem.

16 Mais les Syriens qui avaient été battus par ceux d'Israël, envoyèrent des députés et firent venir les Syriens qui étaient de delà le fleuve ; et Sçophach, capitaine de l'armée de Hadarhézér, les conduisait.

17 Ce qui fut rapporté à David ; et il assembla tout Israël, et passa le Jourdain, et vint vers eux, et se rangea en bataille contre eux. David donc rangea la bataille contre les Syriens, et ils combattirent contre lui.

18 Mais les Syriens fuirent de devant Israël ; et David tua sept mille hommes montés sur les chariots des Syriens, et quarante mille hommes de pied, et mit à mort Sçophach, le chef de l'armée.

19 Alors les serviteurs de Hadarhézér voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, firent la paix avec David, et lui furent assujettis ; et les Syriens ne voulurent plus secourir les Hammonites.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que le roi David envoya des ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues d'amitié, mais que ce prince, écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour, crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les renvoya après les avoir traités ignominieusement.

On peut considérer sur cela :

I. Que les personnes vertueuses et sincères recherchent la paix et l'amitié d'un chacun, mais que les démarchent qu'elles font pour cela ne sont pas toujours bien reçues.

II. Que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attribuent les vues et les desseins qu'ils auraient eux-mêmes.

III. Que la défiance et la fausse politique font souvent prendre de fausses mesures

Et enfin qu'il est dangereux pour les princes et pour toutes sortes de personnes de prêter l'oreille à de mauvais conseils et de les suivre.

Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David.

L'issue de cette guerre dans laquelle David défit les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux fait voir que DIEU favorise les personnes qui ont de la droiture et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

CHAPITRE XX.

Le roi David prend la ville de Rabba sur les Hammonites et les défait. Il remporte aussi la victoire sur les Philistins en trois différentes guerres.

1 Il arriva, l'année suivante, lorsque les rois se mettaient en campagne, que Joab conduisit le fort de l'armée, et ravagea le pays des Hammonites ; puis il vint assiéger Rabba, tandis que David demeurait à Jérusalem ; et Joab battit Rabba et la détruisit.

2 Et David prit la couronne de dessus la tête de leur roi, et il trouva qu'elle valait un talent d'or ; et il y avait des pierres précieuses ; et on la mit sur la tête de David, qui emmena un grand butin de la ville.

3 Il emmena aussi le peuple qui y *était* et les scia de scies, et même de herses de fer et de scies. David en fit ainsi à toutes les villes des Hammonites ; puis il s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

4 Il arriva après cela que la guerre continua à Guézer contre les Philistins, et alors Sibbécaï le Husçathite tua Sippaï, qui était des enfants de Rapha ; et ils furent humiliés.

5 Il y eut encore une autre guerre contre les Philistins, dans laquelle Elhanan, fils de Jahir, tua Lahmi, frère de Goliath Guittien, qui avait une hallebarde dont la hampe était comme l'ensuble d'un tisserand.

6 Il y eut encore une autre guerre à Gath, où se trouva un homme de grande taille qui avait six doigts en chaque main et en chaque pied, de sorte qu'il en avait en tout vingt-quatre ; il était aussi de la race de Rapha.

7 Il défia Israël ; mais Jonathan, fils de Simha frère de David, le tua.

8 Ceux-là étaient nés à Gath, et ils étaient de la race de Rapha ; et ils moururent par les mains de David, et par les mains de ses serviteurs.

RÉFLEXIONS

Outre les réflexions qui ont déjà été faites sur les avantages que David remportait sur ses ennemis par l'assistance du Seigneur, il y a une considération particulière à faire sur la manière dont il est dit dans ce chapitre et dans le livre II de Samuel au chapitre XII, que David traita les Hammonites, les faisant mourir par des scies et par des herses et des haches de fer et les faisant passer par des fourneaux à cuire les briques. Supposé que ces paroles dénotent ces sortes de supplices, on doit croire que David n'aurait pas exercé sur ce peuple une vengeance si cruelle, à moins qu'il n'y eût été engagé par des raisons particulières que l'Histoire sainte ne rapporte pas. D'ailleurs, ce roi ne traita pas ainsi tous les Hammonites sans distinction, car ils ne furent pas entièrement détruits, mais seulement ceux qui étaient les plus coupables.

Quoi qu'il en soit, cette action de David n'autorise du tout point la cruauté, surtout parmi les chrétiens qui ont des préceptes si formels de modération et de douceur dans l'Évangile.

CHAPITRE XXI.

David ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets, DIEU lui fit dire par le prophète Gad qu'il devait choisir d'être puni par l'un de ces trois fléaux : la famine, la guerre ou la mortalité.

Ce roi choisi ce dernier fléau et septante mille de ses sujets périrent, mais il apaisa DIEU par sa profonde humiliation et par un sacrifice qu'il offrit par le commandement de DIEU dans un lieu que Gad lui marqua.

1 Mais Satan s'éleva contre Israël, et incita David à faire le dénombrement d'Israël.

2 Et David dit à Joab et aux principaux du peuple : Allez et faites le dénombrement d'Israël, depuis Béersébah jusqu'à Dan, et rapportez-le-moi, afin que j'en sache le nombre.

3 Mais Joab répondit : Que l'Éternel veuille augmenter son peuple cent fois autant qu'il est, ô roi mon seigneur ; tous ne sont-ils pas serviteurs de mon seigneur ? Pourquoi mon seigneur cherche-t-il cela ? Pourquoi cela tournerait-il en péché à Israël ?

4 Néanmoins, la parole du roi l'emporta sur celle de Joab ; et Joab partit, et alla par tout Israël, et revint à Jérusalem.

5 Et Joab donna à David le rôle du dénombrement du peuple, et il se trouva de tout Israël onze cent mille hommes qui tiraient l'épée ; et de Juda quatre cent soixante et dix mille hommes qui tiraient l'épée ;

6 Bien qu'il n'eut pas compté entre eux ceux de Lévi, ni ceux de Benjamin, parce que Joab exécutait la parole du roi à regret.

7 Or, cette affaire déplut à DIEU ; c'est pourquoi il frappa Israël.

8 Et David dit à DIEU : J'ai commis un très grand péché d'avoir fait une telle chose. Je te prie, fais maintenant passer l'iniquité de ton serviteur ; car j'ai agi très follement.

9 Et l'Éternel parla à Gad, le Voyant de David, et lui dit :

10 Va, parle à David, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Je te propose trois choses : choisis l'une des trois, afin que je te la fasse.

11 Et Gad vint vers David, et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel :

12 Choisis, ou la famine pour l'espace de trois ans, ou d'être consumé pendant trois mois, étant poursuivi de tes ennemis, de sorte que l'épée de tes ennemis t'atteigne ; ou que durant trois jours l'épée de l'Éternel et la mortalité soit sur le pays, et que l'ange de l'Éternel fasse un dégât dans toutes les contrées d'Israël. Maintenant donc, regarde ce que je répondrai à celui qui m'a envoyé.

13 Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande angoisse. Que je tombe, je te prie, entre les mains de l'Éternel ; car ses compassions sont en très grand nombre ; et que je ne tombe point entre les mains des hommes !

14 Et l'Éternel envoya une mortalité sur Israël, et il tomba soixante et dix mille hommes d'Israël.

15 DIEU envoya aussi l'ange à Jérusalem pour la ravager. Et comme il ravageait, l'Éternel regarda et se repentit de ce mal, et il dit à l'ange qui faisait ce ravage : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or, l'ange de l'Éternel était auprès de l'aire d'Ornan, Jébusien.

16 Et David élevant ses yeux, vit l'ange de l'Éternel, qui était entre la terre et le ciel, ayant son épée nue en sa main, et étendue contre Jérusalem. Et David et les anciens, couverts de sacs, tombèrent sur leurs faces.

17 Alors David dit à DIEU : N'est-ce pas moi qui ai commandé qu'on fit le dénombrement du peuple ? C'est moi qui ai péché et qui ai très mal fait ; mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Éternel, mon DIEU ! je te prie, que ta main soit sur moi, et sur la maison de mon père, et qu'elle ne soit point sur ton peuple pour le détruire.

18 Alors l'ange de l'Éternel commanda à Gad de dire à David, qu'il montât pour dresser un autel à l'Éternel, dans l'aire d'Ornan, Jébusien.

19 David donc monta, selon la parole que Gad avait dite au nom de l'Éternel ;

20 et Ornan s'étant retourné, et ayant vu l'ange, se tenait caché avec ses quatre fils. Or, Ornan foulait du blé.

21 Et David vint vers Ornan ; et Ornan regarda, et ayant vu David, il sortit hors de l'aire, et se prosterna devant lui, le visage en terre ;

22 et David dit à Ornan : Donne-moi la place de cette aire, et j'y bâtirai un autel à l'Éternel ; donne-la-moi pour le prix qu'elle vaut, afin que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.

23 Et Ornan dit à David : Prends-la, et que le roi mon seigneur fasse tout ce qui lui semblera bon. Voici, je donne ces taureaux pour les holocaustes, et ces instruments à fouler le blé au lieu de bois, et ce blé pour le gâteau ; je donne toutes ces choses.

24 Mais le roi David lui répondit : Non, mais certainement j'achèterai le tout au prix qu'il vaut ; car je ne présenterai point à l'Éternel ce qui est à toi, et je n'offrirai point un holocauste d'aucune chose que j'ai eue pour rien.

25 David donna donc à Ornan six cents sicles d'or de poids pour cette place-là ;

26 et il bâtit là un autel à l'Éternel, et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités, et il invoqua l'Éternel qui l'exauça par le feu qu'il fit tomber des cieux sur l'autel de l'holocauste.

27 Alors l'Éternel commanda à l'ange, et il remit son épée dans son fourreau.

28 En ce temps-là, David voyant que l'Éternel l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, Jébusien, il y sacrifia.

29 Or, le pavillon de l'Éternel que Moïse avait fait au désert, et l'autel des holocaustes étaient en ce temps-là dans le haut lieu de Gabaon.

30 Mais David ne put aller devant cet autel-là pour invoquer DIEU, parce qu'il avait été troublé en voyant l'épée de l'ange de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur cette histoire :

En premier lieu, que bien que le dénombrement du peuple fût une chose permise, David pécha en le faisant faire parce qu'il le fit sans nécessité et autrement que DIEU ne l'avait ordonné et sans doute aussi par un principe de vaine gloire ou par quelques autres motifs qui ne sont pas rapportés dans cette histoire, mais qui étaient connus de ses officiers, ce qui paraît parce que Joab jugea que DIEU serait offensé par ce dénombrement.

On ne pèche pas seulement lorsqu'on fait des choses mauvaises et défendues, on peut aussi pécher dans celles qui sont légitimes et permises lorsqu'on les fait dans de mauvaises vues et autrement que DIEU ne les commande ou ne le permet.

II. DIEU, pour punir David qui s'était glorifié de la multitude de ses sujets, résolut d'en diminuer le nombre par la guerre, par la famine ou par la mortalité et c'est ainsi que DIEU a accoutumé de punir les hommes par où ils l'ont offensé. Mais il voulut que ce fût David qui choisit l'un de ces trois fléaux pour lui faire d'autant mieux sentir sa faute et afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui qui avait attiré la calamité sur son royaume. Il se proposait aussi de l'éprouver par là et de voir s'il mettrait sa confiance dans ses forces et dans les moyens humains ou s'il se résignerait à sa volonté. Mais David marqua sa soumission aussi bien que sa confiance en DIEU et en ses bontés en choisissant la mortalité. C'est là un fléau qui procède plus particulièrement de DIEU et contre lequel les hommes peuvent moins se précautionner et qui pouvait d'ailleurs tomber sur David et sur sa famille aussi bien que sur son peuple.

III. David voyant les ravages que la mortalité faisait et l'ange du Seigneur tenant une épée en sa main, donna des marques de la plus vive douleur et de la plus profonde humiliation, reconnaissant publiquement devant tout le monde que c'était lui qui avait fait le mal et priant le Seigneur de faire tomber sa vengeance sur lui et sur sa maison plutôt que sur ses sujets. Ce sont là de beaux sentiments de repentance, surtout dans un prince, et qui marquent combien il était touché de sa faute et l'amour tendre qu'il portait à son peuple.

Voilà aussi comment on doit reconnaître ses péchés et en faire un aveu public lorsqu'ils sont connus et que l'on a causé du mal et du scandale.

Enfin, DIEU, fléchi par les prières du roi David et par son humiliation, lui prescrivit ce qu'il devait faire pour arrêter la mortalité et David, obéissant aux ordres du Ciel, offrit un sacrifice dans le lieu que l'ange du Seigneur lui avait marqué et par là la plaie cessa.

DIEU qui châtie les hommes leur enseigne aussi les moyens de rentrer en grâce, et il s'apaise envers eux, aussitôt qu'ils pratiquent ces moyens-là et qu'il les voit véritablement humiliés.

CHAPITRE XXII.

Le lieu où David avait offert un sacrifice pour faire cesser la mortalité qui affligeait son royaume ayant été marqué de DIEU afin qu'on y bâtit le temple, David fait les préparatifs nécessaires et assemble des ouvriers et des matériaux pour ce bâtiment.

Il recommande à Salomon, son fils, d'y travailler et de craindre DIEU et il exhorte les principaux du peuple à aider son fils dans ce dessein.

1 Et David dit : C'est ici la maison de l'Éternel DIEU, et c'est ici l'autel pour l'holocauste en Israël.

2 Et David commanda qu'on assemblât les étrangers qui étaient au pays d'Israël, et il en établit des maçons pour tailler des pierres de taille, afin de bâtir la maison de DIEU.

3 David prépara aussi du fer en abondance, pour faire des clous pour les linteaux des portes et pour les assemblages, et une si grande abondance d'airain qu'il était sans poids ;

4 et du bois de cèdre sans nombre ; car les Sidoniens et les Tyriens amenaient à David du bois de cèdre en abondance.

5 Car David dit : Salomon mon fils est jeune et tendre, et la maison qu'il faut bâtir à l'Éternel doit être magnifique, excellente, célèbre par tout le pays, et superbe ; je lui préparerai donc maintenant de quoi la bâtir. Ainsi David prépara ces choses en abondance, avant que de mourir.

6 Ensuite il appela Salomon son fils, et lui commanda de bâtir une maison à l'Éternel, le DIEU d'Israël.

7 David donc dit à Salomon : Mon fils, j'avais dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel mon DIEU ;
8 mais la parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit : Tu as répandu beaucoup de sang, et tu as fait de grandes guerres : tu ne bâtiras point de maison à mon nom, car tu as répandu beaucoup de sang sur la terre devant moi.

9 Voici, un fils va te naître, qui sera un homme de paix et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis tout autour, et son nom sera Salomon, et je donnerai la paix et le repos à Israël, en son temps.

10 Il bâtira une maison à mon nom, et il me sera fils, et je lui serai père ; et j'affermirai le trône de son règne sur Israël, à jamais.

11 Maintenant donc, mon fils, l'Éternel sera avec toi et tu prospéreras, et tu bâtiras la maison de l'Éternel ton DIEU, ainsi, qu'il a parlé de toi.

12 Que l'Éternel seulement te donne de la sagesse et de l'intelligence, et qu'il t'instruise touchant le gouvernement d'Israël, et comment tu dois garder la loi de l'Éternel ton DIEU.

13 Alors tu prospéreras, si tu prends garde à faire les statuts et les ordonnances que l'Éternel a prescrites à Moïse pour Israël. Fortifie-toi et t'encourage ; ne crains point et ne t'effraie de rien.

14 Voici, j'ai préparé, selon ma petitesse, pour la maison de l'Éternel, cent mille talents d'or et un million de talents d'argent ; quant à l'airain et au fer, il est sans poids, tant il est en grande abondance. J'ai aussi préparé le bois et les pierres, et tu y en ajouteras encore.

15 Tu as avec toi un grand nombre d'ouvriers, de maçons, de tailleurs de pierres, de charpentiers et toute sorte de gens experts en toute sorte d'ouvrages.

16 Il y a de l'or et de l'argent, de l'airain et du fer sans nombre ; lève-toi et travaille, et l'Éternel sera avec toi.

17 David commanda aussi à tous les principaux d'Israël d'aider à Salomon son fils, et il leur dit :

18 L'Éternel votre DIEU n'est-il pas avec vous, et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés ? Car il a livré entre mes mains les habitants du pays, et le pays a été assujetti devant l'Éternel et devant son peuple.

19 Maintenant donc, appliquez vos cœurs et vos âmes à rechercher l'Éternel votre DIEU, et mettez-vous à bâtir le sanctuaire de l'Éternel votre DIEU, pour amener l'arche de l'alliance de l'Éternel, et les saints vaisseaux de DIEU, dans la maison qui doit être bâtie au nom de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Le roi David donna de belles marques de sa piété sur la fin de son règne. Non content de servir DIEU, de l'invoquer et de lui rendre grâce pendant sa vie, il voulut qu'après sa mort on bâtît un temple à l'honneur de son DIEU et il consacra tout ce qu'il avait pu amasser de richesses et de matériaux pour l'exécution de ce pieux dessein. Mais le zèle et la religion de David se découvrent surtout dans les exhortations qu'il adressa à Salomon, son fils, lui recommandant de craindre DIEU, de garder ses lois et de gouverner justement son peuple et lui représentant que ce serait là la source de tout son bonheur.

Tous les chrétiens et en particulier ceux qui sont élevés en autorité ou qui ont des richesses doivent ainsi prendre à cœur l'établissement du service divin et de la piété. Les pères doivent recommander la piété et l'observation des lois du Seigneur à leurs enfants, puisque c'est là ce qui fait le bonheur des familles.

Il y a une réflexion particulière à faire sur ce que DIEU ne trouva pas à propos que David bâtit le temple de Jérusalem, parce qu'il avait été un homme de guerre et qu'il avait répandu beaucoup de sang et sur ce que DIEU voulut que ce dessein s'exécutât plutôt par Salomon son fils.

On peut reconnaître par-là que DIEU, qui est un DIEU de paix, n'aime pas l'effusion du sang, que les guerres, quoique justes et nécessaires, font toujours un mal et que c'est dans la paix et la tranquillité plutôt que dans la confusion et dans le trouble que son règne s'avance.

CHAPITRE XXIII.

David assemble les sacrificateurs et les Lévites. Il fait faire le dénombrement des Lévites et il leur assigne leurs fonctions.

1 David donc, étant vieux et rassasié de jours, établit Salomon son fils pour roi sur Israël ;

2 et il assembla tous les principaux d'Israël, et les sacrificateurs et les Lévites.

3 Et on fit le dénombrement des Lévites, depuis l'âge de trente ans et au-dessus, et les mâles d'entre eux, comptés par tête, se trouvèrent au nombre de trente-huit mille hommes.

4 *Il y en eut* d'entre eux vingt-quatre mille qui vauquaient ordinairement à l'ouvrage de la maison de l'Éternel, et six mille qui étaient prévôts et juges.

5 *Il y en avait*, de plus, quatre mille portiers, et quatre mille qui louaient l'Éternel avec des instruments que j'ai faits (dit David) pour le louer.

6 David les distribua aussi par classes, selon que les enfants de Lévi étaient partagés, savoir, Guersçon, Kéhath et Mérari.

7 Des Guersçonites furent Lahdan et Scimhi.

8 Les fils de Lahdan furent trois, Jéhiel le premier, et Zétham et Joël ;

9 les fils de Scimhi furent trois ; Scéломith, Haziel et Haran ; ce sont là les chefs des pères de famille de Lahdan.

10 Et les fils de Scimhi furent Jahath, Zina, Jéhus et Bériah ; ce sont là les quatre fils de Scimhi.

11 Et Jahath était le premier, et Zina le second ; mais Jéhus et Bériah n'eurent pas beaucoup d'enfants, et ils furent comptés pour un seul chef de famille dans la maison de leur père.

12 Les fils de Kéhath furent quatre, Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.

13 Les fils de Hamram furent Aaron et Moïse ; et Aaron fut séparé pour consacrer les choses très saintes, lui et ses fils, à toujours, pour faire des encensements en la présence de l'Éternel, pour le servir et pour bénir en son nom, à toujours.

14 Et pour ce qui est de Moïse homme de DIEU, ses enfants devaient être censés de la tribu de Lévi.

15 Les fils de Moïse furent Guersçon et Elihézer.

16 Des fils de Guersçon, Scébuel le premier ;

17 et à l'égard des fils d'Elihézer, Réhabja fut le premier ; et Elihézer n'eut point d'autres enfants ; mais les fils de Réhabja multiplièrent extraordinairement.

18 Des fils de Jitshar, Scéломith était le premier.

19 Les fils de Hébron furent Jérïja le premier, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième.

20 Les fils de Huziel furent Mica le premier, Jiscija le second.

21 Les fils de Mérari furent Mahli et Musci. Les fils de Mahli furent Eléazar et Kis.

22 Et Eléazar mourut et il n'eut point de fils, mais il eut des filles ; et les fils de Kis leurs frères les épousèrent.

23 Les fils de Musci furent trois, Mahli, Héder et Jérémouth.

24 Ce sont là les descendants de Lévi, selon les maisons de leurs pères, chefs des pères, selon leurs dénombrements qui furent faits selon le nombre de leurs noms, comptés par tête ; ils s'employaient au service de la maison de l'Éternel, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.

25 Car David avait dit : L'Éternel, DIEU d'Israël, a donné du repos à son peuple, et il a établi sa demeure à Jérusalem, pour toujours.

26 Et même, à l'égard des Lévites, ils n'avaient plus à porter le tabernacle ni tous ses ustensiles pour son service.

27 C'est pourquoi dans les dernières ordonnances de David, on fit le dénombrement des descendants de Lévi, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.

28 Et leur charge fut d'assister auprès des fils d'Aaron, pour le service de la maison de l'Eternel, étant établis sur le parvis, sur les chambres, pour nettoyer toutes les choses sacrées, et pour l'ouvrage du service de la maison de DIEU ;

29 et pour les pains de proposition, pour la fleur de farine pour le gâteau, et pour les beignets sans levain, pour ce qui se cuit sur la plaque, pour ce qui est rissolé, et pour la petite et la grande mesure ;

30 et pour se présenter tous les matins et tous les soirs, afin de célébrer et de louer l'Eternel ;

31 et d'offrir tous les holocaustes qu'il fallait offrir à l'Eternel dans les sabbats, dans les nouvelles lunes, et dans les fêtes solennelles, continuellement devant l'Eternel, selon le nombre qui avait été prescrit ;

32 et afin qu'ils fissent la garde du tabernacle d'assignation, la garde du sanctuaire, et la garde des descendants d'Aaron leurs frères, pour le service de la maison de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

David ayant fait faire le dénombrement des Lévites, il y en eut trente-huit mille, dont vingt-quatre mille servaient dans le temple, six mille étaient juges et prévôts, quatre mille étaient portiers et quatre mille étaient chantres. Jusqu'alors, l'office des Lévites avait été de porter le tabernacle et les vaisseaux et les ustensiles sacrés lorsqu'on démontait et qu'on transportait le tabernacle d'un lieu à un autre. Mais cet office allant cesser lorsque le temple serait bâti, on assigna d'autres fonctions aux Lévites et le plus grand nombre fut destiné à servir dans le temple sous les sacrificateurs, cependant ils ne servaient pas tous à la fois, mais ils servaient par tour.

Ce que David fit dans cette occasion marque et la sagesse de ce prince et le zèle dont il était animé pour le service de DIEU.

CHAPITRE XXIV.

Ce chapitre contient le dénombrement des sacrificateurs qui descendaient d'Aaron par Eléazar et Ithamar ses deux fils. Ils furent partagés en vingt-quatre classes pour servir tour à tour. On partagea ensuite de même les familles des Lévites en vingt-quatre classes pour être joints aux sacrificateurs dans le service du temple.

1 Pour ce qui est des descendants d'Aaron, ce sont ici leurs départements. Les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

2 Mais Nadab et Abihu moururent en la présence de leur père, et ils n'eurent point d'enfants ; et Eléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature.

3 David les distribua donc, savoir, Tsadok d'entre les descendants d'Eléazar, et Ahimélec d'entre les descendants d'Ithamar, pour leurs charges, dans le service qu'ils avaient à faire.

4 Et on trouva un beaucoup plus grand nombre des descendants d'Eléazar, pour être chefs de famille, que des descendants d'Ithamar, quand on les distribua, savoir, des descendants d'Eléazar seize chefs, selon leurs familles ; et huit des descendants d'Ithamar, selon leurs familles,

5 et on fit leurs départements par sort, les entremêlant les uns parmi les autres. Car les gouverneurs du sanctuaire et les gouverneurs de la maison de DIEU furent tirés, tant des descendants d'Eléazar, que des descendants d'Ithamar.

6 Et Scémahja, fils de Nathanaël scribe, qui était de la tribu de Lévi, les mit par écrit en la présence du roi, des principaux du peuple, de Tsadok le sacrificateur, d'Ahimélec, fils d'Abiathar, et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et Lévites ; le chef d'une maison de père se tirait pour Eléazar, et celui qui était tiré après, se tirait pour Ithamar.

7 Le premier sort donc échut à Jéhojarib, le second à Jédahja,

8 le troisième à Harim, le quatrième à Séhorim,

9 le cinquième à Malkija, le sixième à Mijamin,

10 le septième à Kots, le huitième à Abija,

11 le neuvième à Jesçuah, le dixième à Scécanja,

12 le onzième à Eliascib, le douzième à Jahim,

13 le treizième à Huppa, le quatorzième à Jesçebab,
 14 le quinzième à Bilga, le seizième à Immer,
 15 le dix-septième à Hézir, le dix-huitième à Pitsets,
 16 le dix-neuvième à Péthahja, le vingtième à Ezéchiël,
 17 le vingt et unième à Jakim, le vingt-deuxième à Gamul,
 18 le vingt-troisième à Délaja, le vingt-quatrième à Mahazia.
 19 Tel fut leur dénombrement pour le service qu'ils avaient à faire lorsqu'ils entraient dans la maison de l'Éternel, selon qu'il leur avait été ordonné par Aaron leur père, comme l'Éternel, le DIEU d'Israël, lui avait ordonné.
 20 Pour ce qui est des descendants de Lévi, qui étaient demeurés de reste des fils de Hamram, il y eut Sçubaël ; *et* des fils de Sçubaël, Jéhdéja ;
 21 de ceux de Réhabja, des fils, dis-je, de Réhabja, Jiscija était le premier ;
 22 des Jitsharites, Scélomoth ; des fils de Scélomoth, Jahath ;
 23 et des fils de Hébron, Jérija, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième ;
 24 des fils de Huziel, Mica ; des fils de Mica, Scamir.
 25 Le frère de Mica était Jiscija ; des fils de Jiscija, Zacharie ;
 26 des fils de Mérari, Mahli et Musci ; des enfants de Jahazija, son fils ;
 27 des enfants donc de Mérari, de Jahazija son fils, Sçoham, Zaccur et Hibri ;
 28 de Mahli, Eléazar, qui n'eut point de fils ;
 29 de Kis, le fils de Kis fut Jérasméel ;
 30 et des fils de Musci, Mahli, Héder et Jérismoth ; ce sont là les fils des Lévites, selon les maisons de leurs pères.
 31 Et ils jetèrent aussi le sort, selon le nombre de leurs frères, les enfants d'Aaron, en la présence du roi David, de Tsadok et d'Ahimélec, et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et des Lévites ; les chefs des pères de famille correspondant à leurs plus jeunes frères.

CHAPITRE XXV.

Ce chapitre traite des chantres qui étaient au nombre de deux cent quatre-vingt et huit et qui louaient DIEU dans le temple, tant de la voix que par les instruments sacrés. On les attribua aussi en vingt-quatre classes de douze chacune, tellement qu'il y avait toujours douze chantres en fonction.

1 Et David et les chefs de l'armée mirent à part pour le service, d'entre les enfants d'Asaph, d'Héman et de Jédithun, ceux qui prophétisaient avec des guitares, des harpes et des cymbales ; et ceux d'entre eux dont on fit le dénombrement, étaient des hommes propres pour être employés au service qu'ils devaient faire.
 2 Des fils d'Asaph, Zaccur, Joseph, Néthanja et Asçaréla, fils d'Asaph, sous la conduite d'Asaph, qui prophétisait auprès du roi ;
 3 de Jéduthun, les fils de Jéduthun, Guédalja, Tséri, Esaïe, Hasçabja, Mattitja et Scimhi, six en nombre, avec la guitare, sous la conduite de leur père Jéduthun, qui prophétisait, en célébrant et louant l'Éternel ;
 4 d'Héman, les fils d'Héman, Bukkija, Mattanja, Huziel, Scébuel, Jérismoth, Hananja, Hanani, Elijatha, Guddalti, Romanti-hézer, Josçbékasça, Mallothi, Hothir et Mahazioth.
 5 Tous ceux-là étaient fils d'Héman, le Voyant du roi dans les paroles de DIEU, pour en exalter la puissance, car DIEU donna à Héman quatorze fils et trois filles.
 6 Tous ceux-là étaient employés, sous la conduite de leurs pères, aux cantiques de la maison de l'Éternel, avec des cymbales, des harpes et des guitares, au service de la maison de DIEU, selon la commission du roi donnée à Asaph, Jédithun et Héman.
 7 Et leur nombre, avec leurs frères, auxquels on avait enseigné les cantiques de l'Éternel, était de deux cent quatre-vingt-huit, tous fort intelligents.
 8 Et ils jetèrent le sort touchant leur charge, mettant les uns contre les autres, les jeunes étant mis avec les plus âgés, et les maîtres avec les disciples.
 9 Et le premier sort échut à Asaph, savoir, à Joseph. Le second à Guédalja ; et lui, ses frères et ses fils étaient douze.
 10 Le troisième à Zaccur ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.

- 11 Le quatrième à Jitsri ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 12 Le cinquième à Néthanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 13 Le sixième à Bukkija ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 14 Le septième à Jesçaréla ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 15 Le huitième à Esaïe ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 16 Le neuvième à Mattanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 17 Le dixième à Scimhi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 18 Le onzième à Hazaréel ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 19 Le douzième à Hasçabja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 20 Le treizième à Sçubaël ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 21 Le quatorzième à Mattitja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 22 Le quinzième à Jérimoth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 23 Le seizième à Hananja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 24 Le dix-septième à Josçbékasça ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 25 Le dix-huitième à Hanani ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 26 Le dix-neuvième à Mallothi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 27 Le vingtième à Eljatha ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 28 Le vingt-unième à Hothir ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 29 Le vingt-deuxième à Guiddalti ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 30 Le vingt-troisième à Mahazioth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
- 31 Le vingt-quatrième à Romanti-hézer ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.

CHAPITRE XXVI.

On voit ici les départements et les offices de ceux des Lévites qui étaient portiers ou gardes du temple. Ils servaient par tour comme les autres et ils étaient placés aux quatre avenues du temple. Une partie de ces Lévites étaient gardes des trésors sacrés et d'autres étaient commis sur les affaires de la religion et sur les affaires civiles.

- 1 Pour ce qui est des départements des portiers, pour les Corites, il y eut Mescélemja, fils de Coré, d'entre les fils d'Asaph.
- 2 Et les fils de Mescélemja furent, Zacharie le premier-né, Jédihaël le second, Zébadja le troisième, Jathniel le quatrième,
- 3 Hélam le cinquième, Johanan le sixième, Eljéhohénaï le septième.
- 4 Et les fils de Hobed-Edom furent Scémahja le premier-né, Jéhozabad le second, Joab le troisième, Sacar le quatrième, Nathanaël le cinquième,
- 5 Hammiel le sixième, Issacar le septième, Péhullétaï le huitième ; car DIEU l'avait béni.
- 6 Et il naquit à Scémahja son fils, des fils qui eurent le commandement sur la maison de leur père, parce qu'ils étaient hommes forts et vaillants.
- 7 Les fils de Scémahja furent donc, Hothni et Réphaël, Hobed et Elzabad, ses frères, hommes vaillants, Elihu et Scémacja.
- 8 Tous ceux-là étaient des descendants d'Hobed-Edom, eux et leurs fils et leurs frères, hommes vaillants et forts pour le service ; ils étaient soixante-deux descendants d'Hobed-Edom.
- 9 Et les fils de Mescélemja avec ses frères étaient dix-huit, vaillants hommes.
- 10 Et les fils d'Hoza, d'entre les fils de Mérari, furent Scimri le chef ; (car bien qu'il ne fût pas l'aîné, néanmoins son père l'établit pour le chef).
- 11 Hilkija était le second, Tébalja le troisième, Zacharie le quatrième ; tous les fils et frères de Hoza furent treize.
- 12 On leur fit les départements des portiers, de sorte que les charges furent distribuées aux chefs de famille, en égalant les uns aux autres, afin qu'ils servissent dans la maison de l'Éternel.
- 13 Car ils jetèrent le sort, autant pour le plus petit que pour le plus grand, selon leurs familles, pour chaque porte.
- 14 Et ainsi le sort pour la porte vers l'orient échut à Scélemja. Puis on jeta le sort pour Zacharie son fils, qui

était un sage conseiller, et son sort échut pour la porte vers le septentrion.

15 Le sort d'Hobed-Edom échut pour la porte vers le midi, et la maison des assemblées échut à ses fils.

16 Le sort échut à Sçuppim et à Hoza pour la porte vers l'occident, auprès de la porte de Sçalléketh, au chemin montant ; une garde étant vis-à-vis de l'autre.

17 Il y avait vers l'orient six Lévites ; vers le septentrion, quatre par jour ; vers le midi, quatre aussi par jour ; et vers la maison des assemblées, deux en chaque lieu.

18 A Parbar vers l'occident, il y en avait quatre au chemin et deux à Parbar.

19 Ce sont là les départements des portiers pour les enfants des Corites, et pour les enfants de Mérari.

20 Ceux-ci aussi étaient Lévites : Ahija, commis sur les trésors de la maison de DIEU, et sur les trésors des choses consacrées.

21 Des fils de Lahdan, qui étaient d'entre les fils des Guersçonites, du côté de Lahdan, d'entre les chefs des pères appartenant à Lahdan, Guersçonite, Jéhiéli.

22 D'entre les fils de Jéhiéli, Zétham et Joël son frère, commis sur les trésors de la maison de l'Eternel.

23 Pour les Hamramites, Jitsharites, Hébronites et Hoziélites :

24 Scébuél, fils de Guersçon, fils de Moïse, était commis sur les autres trésors.

25 Et à l'égard de ses frères, du côté d'Elihézer, dont Réhabja fut fils, qui eut pour fils Esaïe, qui eut pour fils Joram, et qui eut pour fils Zicri, qui eut pour fils Scéломith ;

26 ce Scéломith et ses frères furent commis sur les trésors des choses saintes, que le roi David, les chefs des pères, les gouverneurs de milliers et de centaines, les capitaines de l'armée avaient consacrées ;

27 qu'ils avaient consacrées des combats et des dépouilles, pour le bâtiment de la maison de l'Eternel ;

28 et tout ce qu'avait consacré Samuel, le Voyant, et Saül, fils de Kis, et Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Tséruja ; tout ce qu'on consacrait était mis entre les mains de Scéломith et de ses frères.

29 D'entre les Jitsharites, Kénanja et ses fils étaient employés à l'œuvre de dehors sur Israël, pour être prévôts et juges.

30 A l'égard des Hébronites, Hasçabja et ses frères, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, présidaient sur le gouvernement d'Israël, au deçà du Jourdain, vers l'occident, pour tout ce qui regardait l'Eternel, et pour le service du roi.

31 Pour ce qui est des Hébronites, selon leurs générations dans les familles des pères, Jérija fut le chef des Hébronites. La quarantième année du règne de David, on en fit la revue, et on trouva parmi eux, à Jahzer de Galaad, des hommes forts et vaillants.

32 Ses frères donc, qui étaient hommes vaillants, furent deux mille sept cents, sortis des chefs des pères ; et le roi David les établit sur les Rubénites, les Gadites, et la moitié de la tribu de Manassé, pour toutes les affaires de DIEU, et pour celles du roi.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXIV, XXV ET XXVI

La réflexion générale qu'il y a à faire sur ces chapitres, c'est que David, par un effet de son grand zèle, établit avant que de mourir un bel ordre dans tout ce qui concernait la religion et le service divin afin qu'il fût célébré d'une manière convenable et conforme aux intentions de DIEU.

Au reste, ce prince ne régla pas toutes ces choses de son autorité, mais il suivit en cela les ordres de DIEU qui lui avaient été donnés par les prophètes Gad et Nathan, aussi bien que par le prophète Samuel.

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre contient le dénombrement et le département des officiers militaires et civils.

1 Pour ce qui est des enfants d'Israël, selon leur dénombrement, il y avait des chefs des pères, des gouverneurs de milliers et de centaines, et leurs prévôts, qui servaient le roi, selon tout l'état des départements ; l'un entraînait, et l'autre sortait de mois en mois, pendant tous les mois de l'année, et chaque département était de vingt-quatre mille hommes.

2 Et Jasçobham, fils de Zabdiel, présidait sur le premier département pour le premier mois, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

3 Il était des fils de Pharez, chef de tous les capitaines de l'armée du premier mois.

4 Dodaï Ahohite présidait sur le département du second mois, ayant Mikloth pour lieutenant en son

département, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

5 Le chef de la troisième armée pour le troisième mois, était Bénaja, fils de Jéhojadah sacrificateur et capitaine en chef ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

6 C'est ce Bénaja qui était fort entre les trente, et par-dessus les trente. Et Hammizabad son fils était dans son département.

7 Le quatrième, pour le quatrième mois, était Hazaël, frère de Joab, et Zébadja son fils était après lui ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

8 Le cinquième, pour le cinquième mois, était le capitaine Sçamhuth de Jizrah ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

9 Le sixième, pour le sixième mois, était Hira, fils de Hikkès Tékohite ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

10 Le septième, pour le septième mois, était Hélets Pélonite, des descendants d'Ephraïm ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

11 Le huitième, pour le huitième mois, était Sibbécaï Husçathite, de la famille des Zarhites ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

12 Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abihézer Hanathothite, des Benjamites ; et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

13 Le dixième, pour le dixième mois, était Naharaï Nétophathite, de la famille des Zarhites, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

14 Le onzième, pour le onzième mois, était Bénaja Pirhathonite, des descendants d'Ephraïm, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

15 Le douzième, pour le douzième mois, était Heldaï Nétophathite, appartenant à Hothniel, et il y avait vingt-quatre mille hommes dans son département.

16 Et ceux-ci présidaient sur les tribus d'Israël : Elihézer, fils de Zicri, était le conducteur des Rubénites. Des Siméonites, Scéphatja, fils de Mahaca.

17 Des Lévités, Hasçabja, fils de Kémuel. De ceux d'Aaron, Tsadok.

18 De Juda, Elihu, qui était un des frères de David. De ceux d'Issacar, Homri, fils de Micaël.

19 De ceux de Zabulon, Jisçmahia, fils de Hobadja. De ceux de Nephthali, Jérimoth, fils de Hazriel.

20 Des enfants d'Ephraïm, Hosée, fils de Hazazia. De la moitié de la tribu de Manassé, Joël, fils de Pédaja.

21 De l'autre moitié de la tribu de Manassé à Galaad, Jiddo, fils de Zacharie. De ceux de Benjamin, Jahaziel, fils d'Abner.

22 De ceux de Dan, Hazaréel, fils de Jérham. Ce sont là les principaux des tribus d'Israël.

23 Et David ne fit point le compte des Israélites depuis l'âge de vingt ans et au-dessous, parce que l'Éternel avait dit qu'il multiplierait Israël comme les étoiles du ciel.

24 Joab, fils de Tséruja, avait bien commencé à faire le dénombrement, mais il n'acheva pas, parce qu'à cause de cela l'indignation de DIEU était venue sur Israël, et ce dénombrement-là ne fut point mis parmi les dénombremens enregistrés dans les Chroniques du roi David.

25 Or, Hazmaveth, fils de Hadiel, était commis sur les finances du roi ; mais Jonathan, fils de Huzija, était commis sur les finances qui étaient à la campagne, dans les villes, dans les villages, et dans les châteaux ;

26 et Hezri, fils de Kélub, était commis sur ceux qui travaillaient à la campagne à la culture de la terre ;

27 et Scimhi, Ramathite, sur les vignes, et Zabdi Sciphmien, sur ce qui *provenait* des vignes *et* sur les celliers à vin ;

28 et Bahal-Hanan, Guédérithite, sur les oliviers et sur les figuiers qui étaient à la campagne ; et Johas, sur les celliers à huile ;

29 et Scitraï, Sçaronite, était commis sur le gros bétail qui paissait à Sçaron ; et Sçaphas, fils de Hadlaï, sur le gros bétail qui paissait dans les vallées ;

30 et Obil, Ismaélite, sur les chameaux ; Jéhdéja, Mérothite, sur les ânesses ;

31 et Jaziz, Hagarénien, sur les troupeaux du menu bétail. Tous ceux-là avaient la charge des biens qui appartenaient au roi David.

32 Mais Jonathan, oncle de David, était conseiller, homme fort intelligent et secrétaire ; et Jéhiel, fils de Hacmoni, était avec les fils du roi.

33 Et Ahitophel était le conseiller du roi ; et Cusçaï, Arkite, était l'intime ami du roi.

34 Après Ahitophel fut Jéhojadah, fils de Bénaja, et Abiathar. Et le général de l'armée du roi était Joab.

RÉFLEXIONS

Il paraît par ce chapitre que le roi David avait à son service deux cent quatre-vingt-huit mille hommes. Ils étaient partagés en douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun et qui servaient par mois. De cette manière ce service n'était point à charge, puisqu'après avoir servi un mois, les officiers et les soldats étaient libres pendant onze mois et pouvaient prendre soin de leurs affaires domestiques. On voit aussi dans ce chapitre les noms et les emplois des chefs des douze tribus et des principaux officiers de la maison du roi. Il y avait un intendant des finances pour la ville, un autre pour le pays, un autre pour la culture des terres, un autre pour les vignes et pour le vin, un autre pour les figuiers et les oliviers. Il y en avait un qui était commis sur le bétail des montagnes et des vallées, un autre qui avait inspection sur les chameaux et sur les ânesses, un autre qui avait la direction du menu bétail et enfin un gouverneur des enfants du roi. C'est ainsi que David, comme un prince sage et prudent et comme père de son peuple pourvoyait à la sûreté et à la défense de son royaume, sans pour autant charger ses sujets.

CHAPITRE XXVIII.

David informe les chefs du peuple du dessein qu'il avait eu de bâtir un temple et comment DIEU lui avait fait connaître que ce serait Salomon, son fils, qui le bâtirait. II. Il les exhorte aussi bien que Salomon à s'employer à cet ouvrage et il donne à Salomon le plan du temple avec une grande quantité d'or, d'argent et de matériaux qu'il avait amassés pour ce dessein.

1 Or, David assembla à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des départements, qui servaient le roi, et les capitaines de milliers et de centaines, et ceux qui avaient la charge de tous les biens du roi et de tout ce qu'il possédait, ses fils, avec ses officiers, et les hommes puissants, et tous les hommes forts et vaillants.

2 Et le roi David se tenant debout, leur dit : Mes frères et mon peuple, écoutez-moi : J'avais dessein de bâtir une maison de repos à l'arche de l'alliance de l'Éternel, et au marchepied de notre DIEU, et j'ai fait les préparatifs pour la bâtir.

3 Mais DIEU m'a dit : Tu ne bâtiras point de maison à mon nom, parce que tu es un homme de guerre, et que tu as répandu beaucoup de sang.

4 Or, comme l'Éternel, le DIEU d'Israël, m'a choisi de toute la maison de mon père, pour être roi sur Israël à toujours, car il a choisi Juda pour conducteur, et de la maison de Juda la maison de mon père, et d'entre les fils de mon père, il a pris son plaisir en moi, pour me faire régner sur tout Israël ;

5 aussi, d'entre tous mes fils (car l'Éternel m'a donné plusieurs fils) il a choisi Salomon mon fils, pour s'asseoir sur le trône du royaume de l'Éternel sur Israël.

6 Et il m'a dit : Salomon ton fils est celui qui bâtira ma maison et mes parvis ; car je me le suis choisi pour fils, et je lui serai père ;

7 et j'affermirai son règne à toujours, s'il s'applique à faire mes commandements et mes ordonnances, comme aujourd'hui.

8 Maintenant donc je vous somme, en la présence de tout Israël, qui est l'assemblée de l'Éternel, et devant notre DIEU qui l'entend, que vous ayez à garder et à rechercher diligemment tous les commandements de l'Éternel votre DIEU, afin que vous possédiez ce bon pays, et que vous le fassiez hériter à vos enfants après vous à jamais.

9 Et toi, Salomon mon fils, connais le DIEU de ton père, et sers-le avec intégrité de cœur et volontairement ; car l'Éternel sonde les cœurs, et connaît toutes les pensées des esprits. Si tu le cherches, il se fera trouver à toi ; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.

10 Regarde maintenant, que l'Éternel t'a choisi pour bâtir une maison pour son sanctuaire ; fortifie-toi donc, et applique-toi à y travailler.

11 Alors David donna à Salomon son fils, le modèle du portique, de ses appartements, de ses cabinets, de ses chambres hautes, de ses cabinets de dedans, et du lieu du propitiatoire ;

12 et le modèle de toutes les choses qu'il avait dans l'esprit, pour les parvis de la maison de l'Éternel, pour les chambres d'alentour, pour les trésors de la maison de l'Éternel, et pour les trésors des choses saintes ;

13 et pour les départements des sacrificateurs et des Lévites, et pour tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel, et pour tous les ustensiles du service de la maison de l'Éternel.

14 Il lui donna aussi de l'or à certain poids, pour ce qui devait être d'or, savoir, pour tous les ustensiles de chaque service, et de l'argent à certain poids, pour tous les ustensiles d'argent, savoir, pour tous les ustensiles de chaque service ;

15 savoir, le poids des chandeliers d'or et de leurs lampes d'or, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes ; et le poids des chandeliers d'argent, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes, selon le service de chaque chandelier ;

16 et le poids de l'or, pesant ce qu'il fallait pour chaque table des pains de proposition ; et de l'argent pour les tables d'argent.

17 et de l'or pur pour les fourchettes, pour les bassins, pour les gobelets, pour les plats d'or, selon le poids de chaque plat ; et de l'argent pour les plats d'argent, selon le poids de chaque plat ;

18 et de l'or affiné à certain poids, pour l'autel des parfums, et de l'or pour faire les deux chérubins qui étendaient les ailes et qui couvraient l'arche de l'alliance de l'Éternel.

19 On m'a fait entendre (*dit David*) de la part de l'Éternel toutes ces choses comme elles sont décrites ; tous les ouvrages de ce modèle.

20 C'est pourquoi, David dit à Salomon son fils : Fortifie-toi, et prends courage, et travaille ; ne crains point, et ne t'effraie point ; car l'Éternel DIEU, qui est mon DIEU, sera avec toi et ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point, que tu n'aies achevé tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel.

21 Et voici les départements des sacrificateurs et des Lévites, pour tout le service de la maison de DIEU, et il y a avec toi, pour tout cet ouvrage, toutes sortes de gens de bonne volonté, et experts pour toute sorte de service ; et les chefs avec tout le peuple seront prêts à exécuter tout ce que tu diras.

RÉFLEXIONS

Nous continuons à voir ici le grand zèle de David pour le service de DIEU, le soin qu'il avait eut avant sa mort de donner, tant aux principaux du royaume qu'à Salomon son fils, les ordres nécessaires pour bâtir le temple et comment il fournit l'or, l'argent, les matériaux et tout ce qu'il avait pu amasser pour l'exécution de ce pieux dessein.

Nous devons tous être animés du même zèle et contribuer, chacun suivant notre état et nos moyens, à l'établissement du service de DIEU. Et si la nature du culte que l'Évangile nous apprend à rendre à DIEU ne demande pas des dépenses si considérables, nous pouvons employer nos biens à des œuvres de piété encore plus agréables à DIEU, en procurant l'instruction et l'édification du prochain, en secourant les nécessiteux et en travaillant par tous les moyens possibles et surtout par nos bons exemples à l'avancement du règne de JÉSUS-CHRIST. Les exhortations que David adressa aux principaux de son royaume et à Salomon son fils, leur recommandant sur toutes choses de servir DIEU avec intégrité de cœur et de garder ses commandements doivent être bien considérées. Le premier et le plus important de tous nos devoirs est de craindre DIEU, d'être zélé pour sa gloire et de nous attacher à ses saintes lois, c'est de là que dépend le bonheur des peuples et celui des particuliers, comme David le représentait à Salomon en lui disant : *L'Éternel sonde les cœurs et il connaît toutes les pensées des esprits, si tu le cherches il se fera trouver à toi, mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.*

CHAPITRE XXIX.

Ce chapitre contient trois choses :

I. Une spécification des offrandes et des contributions que David et les principaux firent pour le temple.

II. Les louanges et les actions de grâces que David rendit à DIEU en lui présentant ces offrandes.

III. Salomon est établi roi et David meurt après avoir régné quarante ans.

1 Et le roi David dit à toute l'assemblée : DIEU a choisi un seul de mes fils, Salomon, qui est encore jeune et tendre, et l'ouvrage est grand ; car ce palais n'est pas pour un homme, mais il est pour l'Éternel DIEU.

2 Et moi, j'ai préparé de tout mon pouvoir pour la maison de mon DIEU, de l'or pour les choses qui doivent être d'or, de l'argent pour celles qui doivent être d'argent, de l'airain pour ce qui doit être d'airain, du fer pour ce qui doit être de fer, du bois pour ce qui doit être de bois, des pierres d'onyx et de remplages, des

pierres d'escarboucle et de diverses couleurs, des pierres précieuses de toutes sortes et du marbre en abondance.

3 Et de plus, comme j'ai une grande affection pour la maison de mon DIEU, je donne, outre toutes les choses que j'ai préparées pour la maison du sanctuaire, l'or et l'argent que j'ai parmi mes plus précieux bijoux ;

4 Trois mille talents d'or, de l'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent affiné, pour revêtir les murailles des appartements du temple ;

5 Afin qu'il y ait de l'or partout où il faut de l'or, et de l'argent partout où il faut de l'argent, et pour tout l'ouvrage qui se fera par la main des ouvriers. Et qui est-ce de vous qui se disposera volontairement à offrir aujourd'hui libéralement à l'Éternel ?

6 Alors les chefs des pères, et les chefs des tribus d'Israël, et les capitaines de milliers et de centaines, et ceux qui avaient la charge des affaires du roi, offrirent volontairement.

7 Et ils donnèrent pour le service de la maison de DIEU, cinq mille talents et dix mille drachmes d'or, dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents d'airain, et cent mille talents de fer.

8 Ils mirent aussi les pierres précieuses que chacun trouva chez lui, au trésor de la maison de l'Éternel, entre les mains de Jéhiel, Guersçonite.

9 Et le peuple offrait avec joie, volontairement ; car ils offraient de tout leur cœur leurs offrandes volontaires à l'Éternel ; et David eut une forte grande joie.

10 Après cela, David bénit l'Éternel en présence de toute l'assemblée, et dit : Ô Éternel ! DIEU d'Israël notre père, tu es béni de tout temps et à toujours ;

11 Ô Éternel ! c'est à toi qu'appartient la magnificence, la puissance, la gloire, l'éternité et la majesté ; car tout ce qui est aux cieux et sur la terre, est à toi. Ô Éternel ! le royaume est, à toi, et tu es élevé sur toutes choses.

12 Les richesses et les honneurs viennent de toi, et tu as la domination sur toutes choses ; la vertu et la puissance est en ta main, et *il est aussi* en ton pouvoir d'agrandir et de fortifier toutes choses.

13 Maintenant donc, ô notre DIEU ! nous te célébrons, et nous louons ton nom glorieux.

14 Car qui suis-je, et qui est mon peuple, que nous ayons le pouvoir d'offrir volontairement comme nous faisons ? Car toutes ces choses viennent de toi, et les ayant reçues de ta main, nous te les présentons.

15 Et nous sommes étrangers devant toi, comme tous nos pères ; et nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a rien d'autre à attendre.

16 Éternel notre DIEU, toute cette abondance que nous avons préparée pour bâtir une maison à ton saint nom, vient de ta main, et toutes ces choses sont à toi.

17 Et je connais, mon DIEU, que c'est toi qui sondes les cœurs, et que tu prends plaisir à la droiture ; c'est pourquoi, j'ai volontairement offert d'un cœur droit toutes ces choses ; et j'ai vu maintenant avec joie que ton peuple, qui s'est trouvé ici, t'a fait son offrande volontairement.

18 Ô Éternel ! DIEU d'Abraham, d'Isaac et d'Israël nos pères, conserve à toujours cette inclination des pensées du cœur de ton peuple, et dispose leurs cœurs vers toi !

19 Donne aussi un cœur intègre à Salomon mon fils, afin qu'il garde tes commandements, tes témoignages et tes statuts, et qu'il fasse tout ce qu'il faut faire, et qu'il bâtisse le palais que j'ai préparé.

20 Après cela, David dit à toute l'assemblée : Bénissez maintenant l'Éternel votre DIEU. Et toute l'assemblée bénit l'Éternel le DIEU de leurs pères, et s'inclinant, ils se prosternèrent devant l'Éternel et devant le roi.

21 Et le lendemain ils sacrifièrent à l'Éternel, et lui offrirent des holocaustes : mille veaux, mille béliers et mille agneaux, avec leurs aspersions ; et des sacrifices en grand nombre pour tous ceux d'Israël.

22 Et ils mangèrent et burent ce jour-là devant l'Éternel, avec une grande joie, et ils établirent roi pour la seconde fois, Salomon fils de David, et ils l'oignirent en le consacrant à l'Éternel, pour être leur conducteur, et Tsadok pour sacrificateur.

23 Salomon s'assit donc sur le trône de l'Éternel, pour être roi en la place de David, son père, et il prospéra ; car tout Israël lui obéit.

24 Et tous les principaux et les grands, et même tous les fils du roi David, donnèrent les mains pour être assujettis au roi Salomon.

25 Ainsi l'Éternel éleva souverainement Salomon à la vue de tout Israël ; et il lui donna une si grande

majesté royale qu'aucun roi avant lui n'en avait eu de semblable en Israël.

26 David donc, fils d'Isaï, régna sur tout Israël.

27 Et le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.

28 Puis il mourut en bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire ; et Salomon son fils régna en sa place.

29 Quant aux actions du roi David, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans le livre de Samuel le Voyant, et dans les livres de Nathan le Prophète, et dans les livres de Gad le Voyant,

30 Et tout son règne et sa force, et ce qui se passa de son temps, tant en Israël que dans tous les royaumes de ces pays.

RÉFLEXIONS

La dévotion et la promptitude avec laquelle David et les principaux du peuple offrirent autrefois si libéralement ce qui était nécessaire pour bâtir le temple doit nous inciter à marquer la même volonté dans toutes les occasions où il s'agit de DIEU et de son service.

Et comme l'on vit alors le Roi David donner le premier des marques de son zèle et les chefs du peuple suivre son exemple, il faut aussi que les grands et les riches se distinguent toutes les fois qu'ils peuvent faire quelque chose pour DIEU et que tout le monde se fasse un plaisir et un devoir de seconder ceux qui veulent faire fleurir la religion.

Mais on voit surtout éclater la piété de David dans la prière qu'il prononça à cette occasion. Il y reconnaît et il y adore la grandeur de DIEU, il lui présente avec beaucoup d'humilité son offrande et celles des principaux de son royaume. Il fait des vœux ardents pour tout le peuple et pour Salomon, son fils, et il exhorte toute l'assemblée d'Israël à bénir DIEU avec lui.

La dévotion humble et ardente et l'onction qui est répandue dans cette excellente prière doit nous animer fortement à ces mêmes devoirs. Acquittions-nous-en donc avec plaisir et avec un saint zèle. Adorons et célébrons la majesté et la puissance infinie du Seigneur. Reconnaissons avec une profonde humilité que nous ne sommes devant lui que de pauvres créatures faibles et mortelles, que tout ce que nous avons vient de lui et que quoi que nous puissions lui offrir et faire pour sa gloire, nous ne lui offrons que ses propres dons. Prions-le qu'il produise et qu'il entretienne toujours en nous de bonnes dispositions et qu'il tourne lui-même nos cœurs et nos pensées vers lui. Excitons enfin nos prochains à joindre leurs louanges aux nôtres et animons-nous continuellement les uns les autres à bénir et à glorifier son saint Nom, tant par nos prières et par nos actions de grâce que par notre obéissance et par notre attachement à son service.

Enfin, on voit ici que Salomon fut établi roi du vivant de David son père qui eut par ce moyen la consolation de voir avant sa mort l'accomplissement des promesses que DIEU lui avait faites de lui donner un fils qui règnerait avec gloire. Ce fut ainsi que David finit sa vie dont l'histoire nous est rapportée fort au long par les auteurs sacrés et dans laquelle nous trouvons plusieurs événements remarquables et divers exemples soit de vertus, soit de péchés, dont nous devons profiter pour notre instruction et pour notre sanctification.

LE SECOND LIVRE

DES CHRONIQUES

ARGUMENT

Ce livre contient l'histoire des rois qui ont régnés à Jérusalem depuis Salomon, fils de David, jusqu'au temps de la captivité de Babylone. On trouve dans ce livre plusieurs histoires qui sont rapportées dans les livres des rois, mais avec cette différence que ce livre ne traite proprement que du règne des rois de Juda et qu'il n'y est parlé des rois d'Israël que par occasion, au lieu que les livres des rois renferment l'histoire des rois d'Israël aussi bien que celle des rois de Juda.

CHAPITRE I.

Le roi Salomon, étant monté sur le trône, va à Gabaon pour y offrir un sacrifice solennel. DIEU y apparaît à lui et lui promet de lui donner tout ce qu'il lui demanderait et ce prince, ayant prié le Seigneur de lui donner la sagesse plutôt que les richesses, DIEU lui accorda l'un et l'autre de ces avantages. On voit sur la fin de ce chapitre une description abrégée de la puissance et des richesses de Salomon.

1 Salomon fils de David, se fortifia dans son règne ; et l'Éternel son DIEU fut avec lui, et il l'éleva souverainement.

2 Et Salomon parla à tout Israël, savoir, aux chefs des milliers et des centaines, aux juges et à tous les principaux de tout Israël, chefs des pères.

3 Et Salomon et toute l'assemblée qui était avec lui, allèrent au lieu haut qui était à Gabaon ; car c'était là que le tabernacle d'assignation de DIEU, que Moïse, serviteur de l'Éternel, avait fait au désert, avait été placé.

4 Mais David avait amené l'arche de DIEU de Kirjath-jéharim, dans le lieu qu'il avait préparé ; car il lui avait tendu un tabernacle dans Jérusalem.

5 Et l'autel d'airain que Bethsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, avait fait, était à Gabaon devant le pavillon de l'Éternel, qui fut aussi recherché par Salomon et par l'assemblée.

6 Et Salomon offrit là, devant l'Éternel, sur l'autel d'airain qui était auprès du tabernacle mille holocaustes.

7 En cette même nuit-là DIEU apparut à Salomon, et lui dit : Demande ce que tu voudras que je te donne.

8 Et Salomon répondit à DIEU : Tu as usé de grande miséricorde envers David mon père, et tu m'as établi roi en sa place.

9 Maintenant donc, Éternel mon DIEU ! que la parole que tu as donnée à David mon père, soit stable ; car tu m'as établi roi, sur un peuple grand en nombre comme la poudre de la terre.

10 Donne-moi donc maintenant de la sagesse et de la connaissance, afin de pouvoir gouverner ce peuple ; car qui pourrait juger ton peuple qui est si grand ?

11 Et DIEU dit à Salomon : Parce que tu as eu cette pensée, et que tu n'as pas demandé des richesses, ni des biens, ni de la gloire, ni la mort de ceux qui te haïssent, et même, que tu n'as pas demandé de vivre longtemps, mais que tu as demandé pour toi de la sagesse et de la connaissance, afin de pouvoir juger mon peuple, sur lequel je t'ai établi roi ;

12 la sagesse et la connaissance te sont données ; je te donnerai aussi des richesses, des biens, et de la gloire, ce qui n'est point ainsi arrivé aux rois qui ont été avant toi, et qui n'arrivera jamais ainsi après toi.

13 Et Salomon revint à Jérusalem du haut lieu qui était à Gabaon, de devant le tabernacle d'assignation, et il régna sur Israël.

14 Et il fit amas de chariots et de cavalerie, de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots et douze mille hommes de cheval, et il les mit dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi dans Jérusalem.

15 Et le roi fit que l'argent et l'or étaient aussi communs à Jérusalem que les pierres ; et les cèdres, que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avait.

16 Or, quant au péage, qui appartenait à Salomon, de la traite des chevaux qu'on tirait d'Egypte, et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil.

17 Mais on faisait remonter et sortir d'Egypte chaque chariot, pour six cents pièces d'argent, et chaque cheval pour cent cinquante. Et ainsi on en tirait par le moyen de ces fermiers, pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie.

RÉFLEXIONS

Salomon donna dès le commencement de son règne des marques de son attachement à la religion et de son zèle en allant à Gabaon où le tabernacle était pour y adorer DIEU, pour lui rendre grâces et pour implorer sa bénédiction. Mais il fit surtout paraître sa piété, lorsque DIEU lui ayant permis de demander tout ce qu'il souhaitait, il le pria de lui accorder les lumières et la sagesse dont il avait besoin pour gouverner son peuple justement. Ce qui plut tellement à DIEU qu'il donna à Salomon une sagesse extraordinaire, qu'il l'éleva au-dessus de tous les autres rois et avec cela les richesses, la puissance et la gloire qu'il n'avait pas demandées. Cette histoire montre aux rois et aux princes que dans l'élévation où ils sont, rien ne leur est plus nécessaire que la prudence et la justice, que le moyen d'obtenir cette grâce, c'est de la demander à DIEU et que c'est même ce qui attire sa faveur sur leurs personnes et sur leurs états et ce qui les fait prospérer. Nous devons tous apprendre d'ici à préférer la véritable sagesse et les lumières de l'esprit de DIEU aux avantages de la terre. DIEU, qui exauça les prières de Salomon, ne refuse jamais les véritables biens à ceux qui désirent les obtenir et qui les lui demandent et outre cela, il leur accorde souvent la prospérité temporelle qu'ils ne lui demandent pas.

CHAPITRE II.

Salomon envoie des ambassadeurs à Hiram, roi de Tyr, et lui demande des ouvriers et des matériaux pour bâtir le temple de Jérusalem.

Hiram félicite Salomon sur son avènement à la couronne et lui accorde ce qu'il avait demandé.

1 Salomon ayant résolu de bâtir une maison au nom de l'Eternel, et une maison pour sa cour royale,

2 fit un dénombrement de soixante et dix mille hommes, qui portaient les fardeaux, et de quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne, et de trois mille six cents commis sur eux.

3 Et il envoya vers Hiram, roi de Tyr, pour lui dire : Uses-en avec moi comme tu en as usé avec David mon père, et envoie-moi des cèdres, comme tu lui en envoyas pour lui bâtir une maison afin d'y habiter.

4 Voici, je m'en vais bâtir une maison au nom de l'Eternel mon DIEU, pour la consacrer, afin de faire fumer devant lui le parfum des odeurs aromatiques, et pour lui présenter les pains de proposition qu'on pose continuellement devant lui, et pour lui offrir les holocaustes du matin et du soir, pour les sabbats, et pour les nouvelles lunes, et pour les fêtes solennelles de l'Eternel notre DIEU, ce qui est perpétuel en Israël.

5 Or la maison que je vais bâtir sera grande, car notre DIEU est grand par-dessus tous les dieux .

6 Qui est-ce donc qui aurait le pouvoir de lui bâtir une maison, si les cieux, même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ? Et qui suis-je moi, que je lui bâtisse une maison, si ce n'est pour faire des parfums devant lui ?

7 C'est pourquoi, envoie-moi maintenant quelque homme qui s'entende à travailler en or, en argent, en airain, en fer, en écarlate, en cramoisi et en hyacinthe, qui sache graver ; afin qu'il soit avec les hommes experts que j'ai avec moi, dans la Judée et à Jérusalem, et que David mon père a destinés à cela.

8 Envoie-moi aussi du Liban du bois de cèdre, de sapin et d'Algummim ; car je sais que tes serviteurs s'entendent bien à couper le bois du Liban ; et voilà, mes serviteurs seront avec les tiens.

9 Et qu'on me prépare du bois en grande quantité, car la maison que je vais bâtir sera grande et magnifique.

10 Et je donnerai à tes serviteurs, qui couperont les bois, vingt mille cores de froment foulé, vingt mille cores d'orge, vingt mille baths de vin, et vingt mille baths d'huile.

11 Et Hiram, roi de Tyr, écrivit et manda à Salomon : C'est parce que l'Eternel a aimé son peuple, qu'il t'a établi roi sur eux.

12 Et Hiram dit : Béni soit l'Eternel, le DIEU d'Israël, qui a fait les cieux et la terre, de ce qu'il a donné au

roi David un fils sage, prudent et intelligent, qui doit bâtir une maison à l'Éternel, et une maison pour sa cour royale.

13 Je t'envoie donc maintenant un homme expert et habile, qui a servi Hiram mon père ;

14 fils d'une femme sortie de la tribu de Dan, avec son père qui est Tyrien, qui sait travailler en or, en argent, en airain, en fer, en pierres et en bois, en écarlate, en hyacinthe, en fin lin et en cramoisi, et qui sait faire toute sorte de gravure et de dessin de toutes les choses qu'on lui proposera, avec les hommes habiles que tu as, et ceux qu'a eus mon seigneur David ton père.

15 Et maintenant, que mon seigneur envoie à ses serviteurs le froment, l'orge, l'huile et le vin qu'il a dit.

16 Et nous couperons du bois du Liban autant qu'il t'en faudra, et nous te le mettrons en radeaux, et nous les conduirons par mer jusqu'à Japho, et tu les feras monter à Jérusalem.

17 Et Salomon fit le dénombrement de tous les étrangers qui étaient au pays d'Israël, après le dénombrement que David son père en avait fait ; et on en trouva cent cinquante-trois mille et six cents.

18 Et il en établit soixante et dix mille qui portaient les fardeaux, quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne, et trois mille six cents commis pour faire travailler le peuple.

RÉFLEXIONS

Le dessein que Salomon forma de bâtir un temple et les démarches qu'il fit auprès du roi de Tyr pour ce sujet nous engagent à considérer que rien n'est plus digne des princes qui ont le bonheur de connaître DIEU que de travailler à l'établissement de son service et de la vraie religion et que c'est le meilleur usage qu'ils puissent faire de leur puissance et de leurs richesses. Il y a deux réflexions à faire sur la réponse qu'Huram fit à Salomon.

L'une, que le roi de Tyr avait quelque connaissance du vrai DIEU, cela paraît parce qu'il bénit l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre, de ce que Salomon avait succédé à David son père.

L'autre, qu'Huram fournit à Salomon les matériaux et les ouvriers qu'il avait demandés.

C'est ainsi que DIEU bénit ordinairement les entreprises qui ont pour but l'avancement de sa gloire et qu'il leur donne des succès heureux.

CHAPITRE III.

On voit dans ce chapitre une description du temple que Salomon fit bâtir, de ses dimensions, du lieu très-saint, des chérubins, des tapisseries et des colonnes qui étaient à l'entrée du temple.

Et dans le chapitre IV, celle de l'autel des holocaustes, de la grande cuve, appelée la mer d'airain, des cuiviers, des chandeliers, des tables, des parvis et des autres ouvrages qui furent faits pour le temple, tant par Salomon, que par Hiram.

1 Salomon commença donc de bâtir la maison de l'Éternel à Jérusalem, sur la montagne de Morija, qui avait été montrée à David son père, au lieu que David son père avait préparé dans l'aire d'Ornan, Jébusien.

2 Il commença de la bâtir au second jour du second mois, la quatrième année de son règne.

3 Voici quel fut le plan de Salomon pour bâtir la maison de DIEU : Il y avait pour la première mesure, soixante coudées de long, et vingt coudées de large.

4 Et le portique, qui était vis-à-vis de la longueur, en front de la largeur de la maison, était de vingt coudées ; et il le couvrit en dedans d'or pur.

5 Et il couvrit la grande maison de bois de sapin ; il la revêtit d'or excellent, y ayant relevé en bosse par-dessus des palmes et des chaînettes.

6 Et il revêtit la maison de pierres précieuses, afin qu'elle en fût ornée ; et l'or était de l'or de Parvaïm.

7 Il revêtit donc d'or la maison, ses sommiers, ses poteaux, ses murailles et ses portes ; et il entailla des chérubins dans les parois.

8 Il fit aussi le lieu très saint, dont la longueur était de vingt coudées, selon la largeur de la maison, et la largeur de vingt coudées ; et il le couvrit d'or excellent, qui montait à six cents talents.

9 Et le poids des clous montait à cinquante sicles d'or. Il revêtit aussi d'or les voûtes.

10 Il fit aussi des chérubins dans le lieu très saint, d'ouvrage dont les pièces se pouvaient démonter, et il les couvrit d'or ;

11 et la longueur des ailes des chérubins était de vingt coudées, de sorte qu'une aile avait cinq coudées, et

touchait la muraille de la maison, et l'autre aile avait cinq coudées, et touchait l'aile de l'autre chérubin.

12 Et une des ailes de l'autre chérubin, qui avait cinq coudées, touchait la muraille de la maison, et l'autre aile, qui avait cinq coudées, était jointe à l'aile de l'autre chérubin.

13 Ainsi, les ailes de ces chérubins-là étaient étendues vingt coudées en long ; et ils se tenaient droits sur leurs pieds, et leurs faces regardaient vers la maison.

14 Il fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin ; et il fit par-dessus des chérubins.

15 Et au-devant de la maison il fit deux colonnes, qui avaient trente-cinq coudées de hauteur ; et les chapiteaux, qui étaient sur le sommet de chacune, étaient de cinq coudées.

16 Or, comme il avait fait des chaînettes pour l'oracle, il en mit aussi sur le sommet des colonnes. Il fit aussi cent pommes de grenade, qu'il mit aux chaînettes.

17 Et il dressa les colonnes au-devant du temple, l'une à main droite, et l'autre à main gauche ; il appela celle qui était à la droite, Jakin, et celle qui était à la gauche, Bohaz.

CHAPITRE IV.

1 Il fit aussi un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt coudées de large, et de dix coudées de haut.

2 Et il fit une mer de fonte de dix coudées, depuis un bord jusqu'à l'autre, ronde tout autour, et haute de cinq coudées, et un cordon de trente coudées l'environnait tout autour ;

3 et au-dessous, il y avait des figures de bœufs, qui environnaient la mer tout autour, dix à chaque coudée. Il y avait deux rangs de ces bœufs, qui avaient été jetés en fonte avec la mer.

4 Elle était posée sur douze bœufs ; trois desquels regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi, et trois l'orient. Et la mer était dessus, et tous les derrières du corps des bœufs étaient tournés en dedans.

5 Et son épaisseur était d'une paume, et son bord était comme le bord d'une coupe à façon de fleurs de lis. Elle contenait trois mille baths.

6 Il fit aussi dix cuiviers, et en mit cinq à droite et cinq à gauche, pour s'en servir à laver. On y lavait ce qui appartenait aux holocaustes ; mais la mer était pour les sacrificateurs, afin de s'y laver.

7 Il fit aussi dix chandeliers d'or, selon la façon qu'ils devaient avoir ; et il les mit au temple, cinq à droite, et cinq à gauche.

8 Il fit aussi dix tables, et il les mit au temple, cinq à droite, et cinq à gauche ; et il fit cent bassins d'or.

9 Et il fit le parvis des sacrificateurs, et le grand parvis, et les portes pour les parvis, lesquelles il couvrit d'airain.

10 Et il mit la mer au côté droit, tirant vers l'orient, du côté du midi.

11 Hiram fit aussi des chaudières, des racloirs et des bassins ; et il acheva de faire tout l'ouvrage qu'il fit au roi Salomon pour le temple de DIEU :

12 deux colonnes, et les pommeaux, et les deux chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes, et les deux rets pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes,

13 et les quatre cents pommes de grenade pour les deux rets, de sorte qu'il y avait deux rangs de pommes de grenade pour chaque rets, pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient au-dessus des colonnes.

14 Il fit aussi les soubassements et les cuiviers pour mettre sur les soubassements ;

15 une mer et douze bœufs au-dessous.

16 Et Hiram, son père, fit d'airain poli, au roi Salomon, des chaudières, des racloirs, des fourchettes, et tous leurs meubles, pour la maison de l'Eternel.

17 Le roi les fonda dans la plaine du Jourdain, dans de la terre grasse, entre Succoth et le chemin qui tend vers Tséreda.

18 Et le roi fit tous ces ustensiles-là en si grand nombre, qu'on ne pouvait savoir le poids de l'airain.

19 Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de DIEU, savoir, l'autel d'or, et les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition ;

20 et les chandeliers avec leurs lampes de fin or, pour les allumer devant l'oracle selon la coutume ;

21 et des fleurs, et des lampes, et les mouchettes d'or, qui étaient d'un or exquis ;

22 et les serpes, les bassins, les coupes et les encensoirs de fin or. Et pour ce qui est de l'entrée de la maison, les portes de dedans du lieu très saint, et les portes de la maison du temple étaient d'or.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer sur ces deux chapitres que le roi Salomon, en faisant bâtir le temple, le disposa à l'égard de ses principales parties sur le modèle de l'ancien tabernacle qui avait été autrefois construit dans le désert du temps de Moïse et qu'il se conforma à ce qui avait été prescrit alors par le Seigneur. Mais il y ajouta plusieurs riches ornements et il n'épargna rien pour rendre ce temple plus magnifique qu'il se pourrait. Quoi que ce que Salomon fit fût agréable à DIEU parce qu'il le faisait par zèle pour le service divin, il faut se souvenir que cette magnificence n'était pas ce que DIEU demandait principalement alors et qu'il l'exige encore moins des chrétiens. Tout ce qui est ordonné pour l'extérieur de la religion, c'est qu'on observe ce qu'il a établi à cet égard et que tout se fasse avec bienséance et avec ordre. Du reste, le culte évangélique est intérieur et spirituel et si les chrétiens n'appliquent pas les richesses qu'ils possèdent à la pompe et à la cérémonie, ils doivent les employer à des œuvres véritablement saintes et bonnes, ce que DIEU leur a aussi recommandé très expressément.

CHAPITRE V.

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment étant achevé au bout de sept ans, il y fait transporter l'arche et les vaisseaux sacrés qui étaient à Jérusalem dans le tabernacle. Il fait offrir des sacrifices et DIEU donne des marques de sa présence par la nuée qui remplit le temple.

1 Ainsi tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maison de l'Eternel, fut achevé.

Et Salomon fit apporter ce que David son père avait consacré, avec l'argent, l'or et tous les vaisseaux, qu'il mit dans les trésors de la maison de DIEU.

2 Alors Salomon assembla à Jérusalem les anciens d'Israël, et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël, pour emporter l'arche de l'alliance de l'Eternel, de la ville de David, qui est Sion.

3 Et tous ceux d'Israël furent assemblés vers le roi, pour la fête solennelle qui est au septième mois.

4 Tous les anciens d'Israël vinrent donc, et les Lévites portèrent l'arche.

5 Ainsi on emporta l'arche, et le tabernacle d'assignation, et tous les saints vaisseaux qui étaient dans le tabernacle ; les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.

6 Et le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël, qui s'était rendue vers lui, étaient devant l'arche, sacrifiant du gros et du menu bétail en si grand nombre, qu'on ne le pouvait nombrer ni évaluer.

7 Et les sacrificateurs apportèrent l'arche de l'alliance de l'Eternel en son lieu dans l'oracle de la maison, au lieu très saint, sous les ailes des chérubins.

8 Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche ; et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par-dessus.

9 Et ils retirèrent les barres en dedans, de sorte que les bouts des barres se voyaient hors de l'arche, sur le devant de l'oracle ; mais ils ne se voyaient pas en dehors ; et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.

10 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables que Moïse y avait mises à Horeb, quand l'Eternel traita alliance avec les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortirent d'Egypte.

11 Or, comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint (car tous les sacrificateurs qui se trouvèrent là, se sanctifièrent sans observer les départements ;

12 et les Lévites qui étaient chantres, selon tous leurs départements, tant d'Asaph que d'Héman, et de Jédithun, et de leurs fils, et de leurs frères, étant vêtus de fin lin, avec des cymbales, des lyres et des harpes, se tenaient vers l'orient de l'autel, et il y avait avec eux cent vingt sacrificateurs qui sonnaient des trompettes),

13 comme donc ils étaient ensemble avec ceux qui sonnaient des trompettes et qui chantaient et faisaient retentir leur voix d'un même accord, pour louer et pour célébrer l'Eternel, et comme ils élevaient leur voix, en jouant des trompettes, des cymbales et d'autres instruments de musique, et qu'ils louaient l'Eternel, disant : Qu'il est bon, et que sa miséricorde demeure à toujours ; il arriva que la maison de l'Eternel fût remplie d'une nuée ;

14 de sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service, à cause de la nuée ; car la gloire de l'Eternel avait rempli la maison de DIEU.

RÉFLEXIONS

L'arche de l'alliance étant le gage le plus précieux et le plus exprès de la présence de DIEU au milieu de son peuple, il était convenable qu'elle fût placée dans le temple que Salomon avait fait bâtir. À cause de cela, il l'y fit transporter avec tous les vaisseaux sacrés qui avaient été jusqu'alors dans le tabernacle que le roi David, son père, avait construit et il voulut que ce transport se fit d'une manière solennelle et religieuse en offrant des sacrifices et en louant DIEU par des cantiques et par le son des instruments sacrés. Ce qui se passa dans cette occasion est une preuve du zèle et de la piété de Salomon et nous montre qu'il n'y a rien qui doive nous toucher plus vivement et nous donner plus de joie que ce qui tend à la gloire de DIEU et ce qui nous procure sa protection et les effets de son amour. On voit dans cette histoire que ce qu'on fait dans ces vues lui est toujours agréable, puisqu'après que l'arche eut été posée dans le lieu très saint, DIEU donna des marques de sa présence par le moyen de la nuée qui remplit le temple et qui assurait les Israélites que le Seigneur y habitait désormais.

CHAPITRE VI.

Le roi Salomon fait la dédicace du temple de Jérusalem par une prière dans laquelle il bénit DIEU premièrement de ce qu'il avait heureusement exécuté le dessein de lui bâtir un temple.

Ensuite il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes et d'y donner toujours des marques de sa présence et de sa faveur.

1 Alors Salomon dit : L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité ;

2 or, je t'ai bâti une maison pour ta demeure et un domicile arrêté, afin que tu y habites à jamais.

3 Et le roi, se tournant, bénit toute l'assemblée d'Israël ; car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.

4 Et il dit : Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David mon père, et qui a aussi accompli par sa puissance ce qu'il avait promis, en disant :

5 Depuis le jour que je retirerai mon peuple hors du pays d'Égypte, je n'ai choisi aucune ville d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y bâtir une maison, afin que mon nom y fût établi ; et je n'ai point choisi d'autre homme pour être le conducteur de mon peuple d'Israël.

6 Mais j'ai choisi Jérusalem, afin que mon nom y soit ; et j'ai choisi David, afin qu'il ait le gouvernement de mon peuple d'Israël.

7 Et David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel, le DIEU d'Israël ;

8 Mais l'Éternel dit à David mon père : Quant au dessein que tu as eu de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein ;

9 néanmoins, tu ne bâtiras point cette maison ; mais ton fils, qui sortira de toi, sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.

10 L'Éternel a donc accompli la parole qu'il avait prononcée ; et j'ai succédé à David mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme l'Éternel en avait parlé ; et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel, le DIEU d'Israël.

11 Et j'y ai mis l'arche, dans laquelle est l'alliance de l'Éternel, qu'il a traitée avec les enfants d'Israël.

12 Puis il se tint debout devant l'autel de l'Éternel, en la présence de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains.

13 Car Salomon avait fait une estrade d'airain, et il l'avait mise au milieu du grand parvis, laquelle était longue de cinq coudées, large de cinq coudées, et haute de trois coudées, et il se mit dessus ; et ayant étendu ses mains vers les cieux, il dit :

14 Ô Éternel, DIEU d'Israël ! Il n'y a point de DIEU semblable à toi dans les cieux, ni sur la terre ; c'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant toi de tout leur cœur ;

15 qui as tenu à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui avais promis ; et en effet, ta main a accompli ce que ta bouche lui avait prononcé, comme il paraît aujourd'hui.

16 Maintenant donc, ô Éternel, DIEU d'Israël ! tiens à ton serviteur David, mon père, ce que tu lui as dit : Tu ne manqueras jamais de successeur, qui soit assis devant ma face sur le trône d'Israël ; pourvu seulement que tes fils prennent garde à leur voie, pour marcher dans ma loi, comme tu as marché devant ma face.

17 Et maintenant, ô Éternel, DIEU d'Israël ! que ta parole que tu as prononcée à David, ton serviteur, soit ratifiée.

18 Mais serait-il vrai que DIEU habitât sur la terre avec les hommes ? Voilà, les cieux, même les cieux des cieux, ne te peuvent contenir, et combien moins cette maison que j'ai bâtie ?

19 Toutefois, ô Éternel, mon DIEU ! aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication, pour entendre le cri et la prière que ton serviteur te présente :

20 C'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, qui est le lieu où tu as promis de mettre ton nom, exauçant la prière que ton serviteur te fait en ce lieu.

21 Exauce donc les supplications de ton serviteur et de ton peuple d'Israël, quand ils te feront des prières en ce lieu ; exauce-les du lieu de ta demeure, des cieux ; exauce et pardonne.

22 Si quelqu'un pèche contre son prochain, et qu'on lui défère le serment, pour faire jurer avec imprécation, et que le serment soit fait devant ton autel en cette maison,

23 exauce-les, toi, des cieux, et exécute ce que portera l'imprécation du serment, et juge tes serviteurs, en donnant au méchant son salaire, et lui rendant selon qu'il aura fait ; et en justifiant le juste, et lui rendant selon sa justice.

24 Si ton peuple d'Israël est battu par l'ennemi, parce qu'ils auront péché contre toi, et qu'ensuite ils se retournent vers toi, en réclamant ton nom et en te présentant des prières et des supplications dans cette maison,

25 exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de ton peuple d'Israël, et ramène-les dans la terre que tu as donnée à eux et à leurs pères.

26 Quand les cieux seront fermés, et qu'il n'y aura point de pluie, parce que ceux d'Israël auront péché contre toi, s'ils te prient dans ce lieu, et qu'ils réclament ton nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que tu les auras affligés,

27 Exauce-les, toi, des cieux, et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël, après que tu leur auras enseigné le bon chemin, par lequel ils doivent marcher ; et donne de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage.

28 Quand il y aura de la famine au pays, ou de la mortalité ; quand les blés seront brûlés, ou que la nielle, les sauterelles et les vermineux les gâteront ; même quand leurs ennemis les assiègeront jusque dans leur propre pays, ou qu'il y aura quelque plaie, ou quelque maladie ;

29 quelque prière, et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront reconnu chacun sa plaie et sa douleur, et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison,

30 alors exauce-les, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et pardonne, et rends à chacun selon toutes ses œuvres, selon que tu auras connu son cœur, car toi seul connais le cœur des hommes ;

31 afin qu'ils te craignent, pour marcher dans tes voies, tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.

32 Ecoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné, à cause de ton nom qui est grand, et de ta main forte, et de ton bras étendu. Quand donc il sera venu, et qu'il te priera dans cette maison,

33 exauce-le, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et fais tout ce que cet étranger t'aura prié de faire ; afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom, et qu'ils te craignent comme ton peuple d'Israël, et qu'ils connaissent que ton nom est réclamé sur cette maison que j'ai bâtie.

34 Quand ton peuple sera sorti en guerre contre ses ennemis, par le chemin par lequel tu les auras envoyés ; s'il te prie en regardant vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,

35 alors, exauce des cieux leur prière et leur supplication, et soutiens leur droit.

36 Quand ils auront péché contre toi (car il n'y a point d'homme qui ne pèche) et qu'étant en colère contre eux, tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis, et que ceux qui les auront pris les auront emmenés captifs en quelque pays, soit loin, soit près ;

37 si dans le pays où ils auront été menés captifs, ils reviennent à eux-mêmes, et que, se repentant, ils te supplient dans le pays de leur captivité, disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité, et nous avons agi perfidement ;

38 s'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, étant au pays de leur captivité où on les aura menés captifs, et s'ils t'adressent leurs prières, en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères, et vers cette ville que tu as choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,

39 exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leurs prières et leurs supplications, et soutiens leur droit, et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi.

40 Maintenant, ô mon DIEU ! je te prie que tes yeux soient ouverts, et que tes oreilles soient attentives à la prière qu'on te fera en ce lieu !

41 Maintenant donc, ô Éternel, mon DIEU ! lève-toi pour entrer en ton repos, toi et l'arche de ta force. Éternel DIEU ! que tes sacrificateurs soient revêtus de salut, et que tes bien-aimés se réjouissent du bien que tu leur auras fait !

42 Ô Éternel mon DIEU ! ne rebute point ton oint, et souviens-toi des bontés dont tu as usé envers David ton serviteur.

RÉFLEXIONS

La première chose qu'on remarque dans la prière que Salomon prononça à la dédicace du temple c'est la vive reconnaissance dont il était pénétré de ce que DIEU avait accompli les promesses qu'il avait faites à David son père.

On découvre ensuite dans cette prière de beaux sentiments de religion et de piété. Il paraît que ce prince savait que DIEU est partout et que sa majesté remplit les cieux et la terre et qu'ainsi il ne croyait pas que DIEU dût être renfermé dans cette maison qu'on lui consacrait.

Nous voyons de plus ici que, quoi que Salomon eût fait bâtir le temple avec une grande somptuosité et que le service divin y fut célébré avec pompe, il n'avait pas la pensée que cette magnificence fût agréable à DIEU par elle-même, non plus qu'un service purement extérieur. Mais il regardait le temple comme un lieu destiné principalement à la prière et où les Israélites viendraient offrir à DIEU leurs supplications dans leurs divers besoins et surtout dans les adversités et dans les calamités que DIEU leur enverrait pour les punir de leurs péchés.

Cela nous apprend que l'invocation du nom de DIEU est la plus importante partie de son service et que c'est à la prière que nous devons avoir recours, soit dans les afflictions générales, soit dans toutes nos autres nécessités.

Enfin, ce que Salomon dit dans cette occasion solennelle nous enseigne que DIEU exauce du Ciel ceux qui s'adressent à lui dans leurs besoins, pourvu qu'ils le fassent avec une humble et sincère confession de leurs péchés et dans les dispositions d'un véritable amendement.

CHAPITRE VII.

Salomon ayant achevé sa prière, DIEU donna de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. Après la fête de la dédicace, on célébra celle des tabernacles.

Ensuite DIEU apparut encore à Salomon, lui promettant d'habiter dans le temple et d'affermir son règne, si lui et le peuple lui obéissaient et menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service.

1 Dès que Salomon eut achevé de faire sa prière, le feu descendit des cieux et consuma l'holocauste et les autres sacrifices ; et la gloire de l'Éternel remplit le temple.

2 Et les sacrificateurs ne pouvaient entrer dans la maison de l'Éternel, parce que la gloire de l'Éternel avait rempli sa maison.

3 Et tous les enfants d'Israël voyant comment le feu descendait, et comment la gloire de l'Éternel était sur la maison, se courbèrent le visage en terre sur le pavé, et se prosternèrent, et célébrèrent l'Éternel, disant : Qu'il est bon, et que sa miséricorde demeure éternellement.

4 Or, le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant l'Éternel.

5 Et en effet, le roi Salomon offrit un sacrifice de vingt-deux mille taureaux, et cent vingt mille brebis. Ainsi le roi et tout le peuple dédièrent la maison de DIEU.

6 Et les sacrificateurs se tenaient là faisant leurs fonctions, et les Lévites avec les instruments de musique de l'Éternel, que le roi David avait faits pour célébrer l'Éternel, en disant : Que sa miséricorde demeure éternellement ; louant DIEU par les cantiques de David, avec les instruments qu'ils avaient dans leurs mains ; les sacrificateurs aussi sonnaient des trompettes vis-à-vis d'eux, et tout Israël était debout.

7 Et Salomon consacra le milieu du parvis, qui était devant la maison de l'Éternel ; car il offrit là les holocaustes et les graisses des sacrifices de prospérités, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait contenir les holocaustes, et les gâteaux et les graisses.

8 En ce temps-là donc, Salomon célébra une fête solennelle pendant sept jours, avec tout Israël. Il y avait une fort grande assemblée qui y était venue depuis qu'on entre à Hamath jusqu'au torrent d'Égypte.

9 Et au huitième jour, ils firent une assemblée solennelle ; car ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant sept jours, et ils y firent la fête solennelle pendant sept autres jours.

10 Et au vingt-troisième jour du septième mois, il renvoya le peuple dans ses tentes, qui se réjouissait et avait le cœur plein de joie, à cause du bien que l'Éternel avait fait à David, à Salomon, et à Israël son peuple.

11 Salomon donc acheva la maison de l'Éternel et la maison royale ; et il réussit dans tout ce qu'il avait eu dessein de faire dans la maison de l'Éternel et dans la sienne.

12 Et l'Éternel apparut à Salomon de nuit, et lui dit : J'ai exaucé ta prière, et je me suis choisi ce lieu pour une maison de sacrifices.

13 Si je ferme les cieux, et qu'il n'y ait point de pluie, et si je commande aux sauterelles de consumer la terre, et si j'envoie la mortalité parmi mon peuple ;

14 et que mon peuple, sur lequel mon nom est réclamé, s'humilie, et prie, et recherche ma face, et se détourne de son mauvais train, alors je l'exaucerai des cieux, je pardonnerai leurs péchés, et je guérirai leur pays.

15 Mes yeux seront désormais ouverts, et mes oreilles seront attentives à la prière qu'on fera dans ce lieu.

16 Car j'ai choisi maintenant et j'ai sanctifié cette maison, afin que mon nom y soit à toujours ; mes yeux et mon cœur seront toujours là.

17 Et pour toi, si tu marches devant moi comme David ton père a marché, faisant tout ce que je t'ai commandé, et si tu gardes mes statuts et mes ordonnances,

18 Alors j'affermirai le trône de ton royaume, comme je l'ai promis à David ton père, en lui disant : Il ne te manquera point de successeur qui règne en Israël.

19 Mais si vous vous détournez, et que vous abandonniez mes statuts et mes commandements que je vous ai proposés, et que vous vous en alliez et serviez d'autres dieux, et vous prosterniez devant eux,

20 je les arracherai de ma terre que je leur ai donnée, je rejeterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom, et je ferai qu'elle sera l'objet de la raillerie de tous les peuples.

21 Et pour ce qui est de cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné, et on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?

22 Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel, le DIEU de leurs pères, qui les avait retirés hors du pays d'Égypte, et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, et qu'ils se sont prosternés devant eux, et les ont servis ; c'est pour cela qu'il a fait venir sur eux tous ces maux.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut observer sur la première partie de ce chapitre, c'est que quoi qu'il n'y ait plus de lieu où DIEU habite comme il habitait autrefois dans le temple de Jérusalem et où l'on voit des marques sensibles et miraculeuses de sa présence comme l'on en vit autrefois dans la dédicace de ce temple, nous devons cependant croire qu'il est présent partout où on l'invoque sincèrement et que les prières qui lui sont adressées dans les assemblées religieuses lui sont très agréables, de quoi JÉSUS-CHRIST nous assure en disant : *Que là où deux ou trois personnes seront assemblées en son nom, il y sera au milieu d'elles.*

On voit dans la seconde partie de ce chapitre que DIEU apparut une seconde fois à Salomon, qu'il lui réitéra les promesses qu'il avait faites de sa protection tant sur la ville et le temple de Jérusalem que sur sa famille et sur ses sujets si lui et son peuple lui étaient fidèles, mais qu'il le menaça aussi de les rejeter et d'abandonner ce lieu qui venait de lui être consacré s'il leur arrivait de tomber dans la désobéissance et dans l'idolâtrie. Tout cela tendait à affermir Salomon dans les bons sentiments où il était alors et c'est ainsi que DIEU se sert des moyens les plus propres pour engager les hommes à le craindre. Il emploie surtout pour cela les promesses et les menaces et il les exécute aussi infailliblement en bénissant ceux qui gardent ses commandements et en abandonnant ceux qui se rebellent contre lui.

Les Juifs en firent l'expérience lorsque DIEU les livra à leurs ennemis et que le temple de Jérusalem, que Salomon avait bâti avec tant de magnificence et dédié d'une manière si solennelle et si religieuse, fut pris et

brûlé par les Caldéens au bout d'environ quatre cent vingt ans.

CHAPITRE VIII.

Le roi Salomon bâtit des villes et des forteresses, il rend divers peuples tributaires, il donne des emplois aux Israélites ses sujets, il loge la reine son épouse dans le palais qu'il lui avait bâti, il présente à DIEU des sacrifices solennels, il fait observer l'ordre que David son père avait établi pour le service de DIEU et il fait équiper une flotte pour aller quérir de l'or à Ophir.

1 Il arriva, au bout des vingt ans pendant lesquels Salomon bâtit la maison de l'Éternel, et la sienne,

2 qu'il bâtit aussi les villes que Hiram lui avait données, et y fit habiter des enfants d'Israël.

3 Puis Salomon s'en alla à Hamath de Tsoba, et la conquit.

4 Salomon bâtit aussi Tadmor au désert, et toutes les villes fortifiées qu'il bâtit à Hamath.

5 Et il bâtit aussi Beth-Horon la haute, et Beth-Horon la basse, villes fortes de murailles, de portes et de barres ;

6 et Banalath, et toutes les villes fortifiées qu'eut Salomon, et toutes les villes où il tenait ses chariots, et les villes où il tenait ses gens de cheval, et tout ce que Salomon prit plaisir de bâtir à Jérusalem, et au Liban, et dans tout le pays de sa domination.

7 Et quant à tout le peuple qui était resté des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens et des Jébusiens, qui n'étaient point d'Israël ;

8 d'entre leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pas entièrement détruits, Salomon les rendit tributaires, et ils l'ont été jusqu'à ce jour.

9 Mais Salomon ne souffrit point que les enfants d'Israël fussent asservis pour faire son ouvrage ; mais ils étaient gens de guerre, et principaux chefs de ses capitaines, et les chefs de ses chariots et de sa cavalerie.

10 Il y en avait aussi deux cent cinquante, qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur les ouvrages du roi Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple.

11 Or, Salomon fit monter la fille de Pharaon, de la cité de David dans la maison qu'il lui avait bâtie ; car il dit : Ma femme n'habitera point dans la maison de David, roi d'Israël, parce que les lieux auxquels l'arche de l'Éternel est entrée, sont saints.

12 Alors Salomon offrit des holocaustes à l'Éternel, sur l'autel de l'Éternel, qu'il avait bâti vis-à-vis du vestibule.

13 Et il offrait des sacrifices, selon qu'il échoyait chaque jour, et selon le commandement de Moïse, dans les sabbats, les nouvelles lunes, et les fêtes solennelles, trois fois l'année ; savoir, dans la fête solennelle des pains sans levain, dans la fête solennelle des semaines, et dans la fête solennelle des tabernacles.

14 Et il établit, comme David son père l'avait ordonné, les départements des sacrificateurs selon leur ministère, et les Lévités selon leurs charges, afin qu'ils louassent DIEU et fissent le service en présence des sacrificateurs, selon l'office de chaque jour. Il établit aussi les portiers dans leurs départements à chaque porte ; car tel avait été le commandement de David, homme de DIEU.

15 Et on ne se détourna point du commandement du roi, dans ce qui regardait les sacrificateurs et les Lévités, ni dans toute autre affaire, ni dans ce qui regardait les trésors.

16 Et tout l'ouvrage de Salomon était préparé, depuis le jour que la maison de l'Éternel fut fondée, jusqu'à ce qu'elle fût achevée. Et quand la maison de l'Éternel fut achevée,

17 alors Salomon alla à Hetsjon-Guéber et à Eloth, sur le bord de la mer, qui est au pays de l'Idumée.

18 Et Hiram lui envoya, sous la conduite de ses serviteurs, des navires, et de ses serviteurs expérimentés dans la marine, qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, et qui rapportèrent de là quatre cent cinquante talents d'or, et les apportèrent au roi Salomon.

RÉFLEXIONS

Après que Salomon eut dédié le temple, il pourvut au bien et à la sûreté de son royaume et de ses sujets. Il eut soin, outre cela, de faire en sorte que le service divin fut célébré régulièrement et d'une manière convenable selon que DIEU l'avait ordonné.

C'est ainsi que les rois que DIEU a honoré de sa connaissance doivent procurer le bonheur de leurs peuples et surtout faire fleurir la religion. DIEU bénit les princes qui en usent de la sorte. Il donna d'heureux succès

aux bons desseins de Salomon et il affermit et étendit même sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et en augmentant ses revenus et ses richesses.

CHAPITRE IX.

On voit ici : I. L'arrivée de la reine de Scéba à Jérusalem. II. Une description des richesses de Salomon. III. Sa mort.

1 La reine de Scéba ayant entendu la réputation de Salomon, vint à Jérusalem pour éprouver Salomon par des questions obscures, avec un fort grand train, et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses ; et étant venue à Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.

2 Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle proposa ; et il n'y eut rien que Salomon n'entendît et ne lui expliquât.

3 Alors la reine de Scéba voyant la sagesse de Salomon et la maison qu'il avait bâtie,

4 et les mets de sa table, les logements de ses serviteurs, l'ordre de service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons et leurs vêtements, et la montée par laquelle il montait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute ravie en elle-même ;

5 et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays, de ton état et de ta sagesse, est véritable ;

6 et je n'ai point cru ce qu'on en disait, jusqu'à ce que je sois venue, et que mes yeux l'aient vu ; et voici, on ne m'avait pas rapporté la moitié de la grandeur de ta sagesse ; tu surpasses ce que j'en avais appris de la renommée.

7 Oh ! qu'heureux sont tes gens ! qu'heureux sont tes serviteurs qui se tiennent continuellement devant toi et qui entendent ta sagesse !

8 Béni soit l'Éternel ton DIEU, qui t'a eu pour agréable, pour te mettre sur son trône, afin que tu sois roi pour l'Éternel ton DIEU ! C'est parce que ton DIEU aime Israël, pour le faire subsister à jamais, qu'il t'a établi roi sur eux, afin que tu rendes le droit et la justice.

9 Et elle donna au roi cent vingt talents d'or, et une grande abondance de choses aromatiques et de pierres précieuses ; et jamais il n'y eut depuis, à Jérusalem, de telles choses aromatiques, que celles que la reine de Scéba donna au roi Salomon.

10 Et les serviteurs de Hiram, et les serviteurs de Salomon, qui avaient apporté de l'or d'Ophir, apportèrent du bois d'Algummim, et des pierres précieuses.

11 Et le roi fit de ce bois d'Algummim les balustrades de la maison de l'Éternel et de la maison royale ; il en fit aussi des guitares et des harpes, ou des lyres pour les chantres. On n'avait point vu de ce bois auparavant dans le pays de Juda.

12 Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda, et plus que ce qu'elle avait apporté au roi ; et elle s'en retourna, et revint en son pays, elle et ses serviteurs.

13 Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année, était de six cent soixante-six talents d'or ;

14 sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros, et sans ce que lui apportaient les marchands qui vendaient en détail ; et tous les rois d'Arabie et les gouverneurs de ces pays-là apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.

15 Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or étendu au marteau, employant six cents pièces d'or étendu au marteau pour chaque bouclier ;

16 et trois cents boucliers plus petits, d'or aussi étendu au marteau, employant trois cents pièces d'or pour chaque bouclier ; et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.

17 Et le roi fit un grand trône d'ivoire, qu'il couvrit d'or pur ;

18 et ce trône avait six degrés, et un marchepied d'or, attaché au trône, et des accoudoirs de côté et d'autre du siège, et deux lions près des accoudoirs.

19 Il y avait aussi douze lions sur les six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en était point fait de tel dans aucun royaume.

20 Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or, et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or ; il n'y en avait point d'argent ; l'argent n'était point estimé du temps de Salomon.

21 Car les navires du roi allaient à Tarscis avec les serviteurs de Hiram ; et les navires de Tarscis revenaient

en trois ans une fois, apportant de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.

22 Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là, tant en richesses qu'en sagesse.

23 Et tous les rois de ces pays-là cherchaient à voir Salomon, pour entendre la sagesse que DIEU lui avait mise dans le cœur.

24 Et chacun d'eux lui apportait chaque année son présent, savoir, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.

25 Salomon avait aussi quatre mille écuries, et des chevaux, et des chariots, et douze mille hommes de cheval, qu'il mit dans les villes où il tenait ses chariots, et auprès du roi dans Jérusalem.

26 Et il dominait sur tous les rois, depuis le fleuve d'Euphrate, jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Egypte.

27 Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres, et les cèdres que les figuiers sauvages qui sont dans les plaines, tant il y en avait.

28 Et on tirait des chevaux d'Egypte pour Salomon, et de tous les pays.

29 Le reste des actions de Salomon, tant les premières que les dernières, n'est-il pas écrit dans le livre de Nathan le prophète et dans la prophétie d'Ahiha Scilonite, et dans la vision de Jeddo le Voyant, touchant Jéroboam, fils de Nébath ?

30 Et Salomon régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël ;

31 puis il s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité de David son père, et Roboam son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem y étant attirée par le bruit de la magnificence et de la sagesse de Salomon fait voir que la réputation de ce prince était très grande et ce voyage servit même à l'augmenter, en quoi Salomon devait reconnaître la vérité des promesses que DIEU lui avait faites. Il est à remarquer après cela que cette reine bénit DIEU de ce qu'il avait fait monter Salomon sur le trône et qu'elle reconnut que c'était DIEU qui avait donné en sa grâce ce prince au peuple d'Israël. Ainsi la venue de la reine de Scéba put servir à lui donner, et à ses sujets, quelque connaissance du vrai DIEU.

Mais la principale réflexion que les chrétiens doivent faire sur cette histoire est celle que notre Seigneur propose dans l'Évangile lorsque, parlant de ceux qui avaient ouï la prédication de l'Évangile et vu ses miracles, il dit : *La reine de Midi s'élèvera en jugement contre cette nation et la condamnera parce qu'elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon.*

Il paraît enfin de ce chapitre que DIEU, selon ses promesses, accorda au roi Salomon, avec cette sagesse extraordinaire qu'on admirait en lui, des richesses et une puissance qui le distinguaient de tous les princes voisins. Cela devait l'obliger à lui en témoigner sa reconnaissance pendant toute sa vie, mais il abusa de ces avantages au bout de quelque temps, ces richesses le corrompirent, et corrompirent aussi ses sujets et ce fut ce qui attira sur eux les jugements dont DIEU les avait menacés.

L'abondance et la paix sont ordinairement funestes aux hommes et l'ingratitude où ils tombent envers DIEU est ce qui l'engage à les en priver et à les punir.

CHAPITRE X.

Salomon étant mort et Roboam son fils lui ayant succédé, dix tribus d'Israël se révoltent de son obéissance et s'établissent Jéroboam pour roi.

1 Et Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'établir roi.

2 Or il arriva que, quand Jéroboam, fils de Nébath, qui était en Egypte, où il s'était fui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il revint d'Egypte.

3 Car on l'avait envoyé appeler. Ainsi Jéroboam et tout Israël vinrent et parlèrent à Roboam, disant :

4 Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège maintenant cette rude servitude de ton père, et ce pesant joug que ton père a mis sur nous ; et nous te servirons.

5 Et il leur répondit : Retournez vers moi dans trois jours ; et le peuple s'en alla.

6 Et le roi Roboam demanda conseil aux vieillards qui avaient été auprès de Salomon son père lorsqu'il vivait, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7 Et ils lui répondirent, disant : Si tu traites doucement ce peuple, que tu aies de la complaisance pour eux, et que tu leur donnes de bonnes paroles, ils seront toujours tes serviteurs.

8 Mais il laissa le conseil que les vieillards lui avaient donné, et demanda conseil aux jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, et qui étaient auprès de lui.

9 Et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé et qui m'a dit : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?

10 Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui, lui répondirent, disant : Tu diras ainsi à ce peuple qui t'a parlé et qui t'a dit : Ton père a mis sur nous un pesant joug ; mais toi, allège-le ; tu leur répondras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi est plus gros que les reins de mon père.

11 Mon père a imposé sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant ; mon père vous a châtiés avec des verges ; mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

12 Trois jours après, Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam, comme le roi le leur avait dit, disant : Retournez vers moi dans trois jours.

13 Mais le roi leur répondit rudement ; car le roi Roboam ne suivit point le conseil des vieillards.

14 Et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé, et il leur dit : Mon père a mis sur vous un pesant joug ; mais moi, je rendrai votre joug encore plus pesant ; mon père vous a châtiés avec des verges ; mais moi, je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

15 Le roi donc n'écoula point le peuple, car cela était dispensé de la part de DIEU, afin que l'Eternel ratifiât la parole qu'il avait prononcée par Ahija, Scilonite, à Jéroboam fils de Nébat.

16 Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple répondit au roi, disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, que chacun se retire en ses tentes ! Maintenant, David, pourvois à ta maison. Ainsi tout Israël s'en alla dans ses tentes.

17 Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

18 Alors le roi Roboam envoya Hadoram, qui était commis sur les tributs ; mais les enfants d'Israël l'assommèrent de pierres, et il mourut, et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot, et il s'enfuit à Jérusalem.

19 Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, ce qui a duré jusqu'à ce jour.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que, des douze tribus d'Israël sur lesquelles Salomon et David son père avaient régné, il y en eut dix qui se révoltèrent contre Roboam, fils de Salomon, de sorte qu'il n'y en eut que deux qui demeurassent sous l'obéissance des descendants de David et que les dix autres s'établirent un roi, savoir Jéroboam, et formèrent un royaume séparé. Ce fut là un événement remarquable et on peut recueillir du récit qui en est fait dans ce chapitre que ce fut là le fruit du mauvais conseil que les jeunes conseillers de Roboam lui donnèrent en l'engageant à traiter avec rigueur le peuple qui lui demandait quelque soulagement.

Par où l'on peut voir que les conseils violents et imprudents, tels que sont ordinairement ceux des personnes qui manquent d'âge et d'expérience, sont funestes à ceux qui les suivent et peuvent même exposer les états à de grands maux.

Mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que la révolte des dix tribus fut la punition de l'idolâtrie et des péchés de Salomon qui subsistaient encore sous Roboam son fils. L'histoire sainte remarque : *Que tout cela était conduit par le Seigneur, afin d'accomplir les paroles qu'il avait prononcées par le prophète Ahija, lequel avait prédit que dix tribus seraient séparées du royaume d'Israël et que Jéroboam règnerait sur elles.* Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. DIEU punit par ce moyen les péchés des descendants de David et ceux de tout le peuple et ce fut la persévérance dans ces mêmes péchés qui causa enfin la dernière ruine, tant du royaume de Juda que de celui d'Israël.

CHAPITRE XI.

Roboam, voulant faire la guerre aux dix tribus qui s'étaient rebellées contre lui, abandonne son entreprise sur la défense que DIEU lui fit faire par un prophète de l'exécuter.

Il pourvoit à la sûreté de son royaume et bâtit plusieurs forteresses.

Les sacrificateurs et les Lévites qui étaient dans le royaume des dix tribus se retirèrent vers Roboam à Jérusalem avec plusieurs autres personnes à cause de l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite.

Roboam prend plusieurs femmes et il lui naît un grand nombre d'enfants.

1 Et Roboam vint à Jérusalem, et il assembla la maison de Juda et de Benjamin, savoir, cent quatre-vingt mille hommes choisis et faits à la guerre, pour combattre contre Israël, et pour réduire le royaume à son obéissance.

2 Mais la parole de l'Eternel fut adressée à Scémahja, homme de DIEU, et il lui dit :

3 Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tous ceux d'Israël, qui sont en Juda et en Benjamin, et dis-leur :

4 Ainsi a dit l'Eternel : Vous ne monterez point, et vous ne combattrez point contre vos frères ; retournez-vous-en chacun dans sa maison, car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Eternel, et s'en retournèrent sans aller contre Jéroboam.

5 Ainsi Roboam demeura à Jérusalem, et il bâtit des villes en Juda pour forteresses.

6 Il bâtit Bethléhem, Hétam, Tékoah,

7 Beth-Sur, Soco, Hadullam,

8 Gath, Maresça, Ziph,

9 Adorajim, Lakis, Hazéka,

10 Tsorha, Ajalon et Hébron, qui étaient des villes de forteresses, en Juda et en Benjamin.

11 Il fortifia donc ces forteresses-là, et il y mit des gouverneurs et des provisions de vivres, d'huile et de vin.

12 Et il mit en chaque ville des boucliers et des javelines, et il les fortifia bien. Ainsi Juda et Benjamin fut à lui.

13 Or, les sacrificateurs et les Lévites, qui étaient dans tout Israël, se rangèrent vers lui, de toutes leurs contrées ;

14 car les Lévites abandonnèrent leurs faubourgs et leurs possessions, et vinrent à Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses fils les avaient chassés, afin qu'ils ne servissent plus de sacrificateurs à l'Eternel.

15 Car Jéroboam s'était établi des sacrificateurs pour les hauts lieux, pour les démons et pour les veaux qu'il avait faits.

16 Et après eux, ceux d'entre toutes les tribus d'Israël qui s'étaient appliqués à chercher l'Eternel, le DIEU d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à l'Eternel, le DIEU de leurs pères.

17 Et ils fortifièrent le royaume de Juda, et ils affermirent Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans ; car on suivit les voies de David et de Salomon pendant trois ans.

18 Or, Roboam prit pour femme Mahalath, fille de Jérimoth, fils de David ; et aussi Abihaïl, fille d'Eliab, fils d'Isaï ;

19 qui lui enfanta ces fils, Jéhus, Scémarja et Zaham.

20 Et après elle, il prit Mahaca, fille d'Absalom, qui lui enfanta Abija, Hattai, Zizi et Scéломith.

21 Mais Roboam aima Mahaca, fille d'Absalom, par-dessus toutes ses femmes et ses concubines ; car il avait pris dix-huit femmes et soixante concubines, dont il eut vingt-huit fils et soixante filles.

22 Et Roboam établit pour chef Abija, fils de Mahaca, afin qu'il fût le chef par-dessus ses frères ; son intention était de le faire roi.

23 Et il le faisait instruire, et il dispersa tous ses fils par toutes les contrées de Juda et de Benjamin, savoir, par toutes les villes fortes, et il leur donna abondamment de quoi vivre, et il demanda pour eux beaucoup de femmes.

RÉFLEXIONS

DIEU ne voulut pas que Roboam fit la guerre aux dix tribus révoltées, tant parce que la volonté du Seigneur était que ces tribus fussent séparées du royaume de Juda et qu'elles fissent un royaume à part, que parce que les Israélites des dix tribus étaient les frères de ceux de Juda.

D'où nous pouvons recueillir que quand DIEU trouve à propos de nous châtier en permettant certains événements, nous devons y acquiescer et qu'on doit éviter de faire la guerre à ceux avec qui l'on est uni par les liens de la nature et surtout par ceux de la religion, ce qui serait encore plus criminel dans les chrétiens qu'il ne l'eût été dans les Juifs.

Ce qui mérite après cela notre attention dans ce chapitre, c'est que Jéroboam chassa les sacrificateurs et les Lévites de son royaume parce qu'ils ne voulurent pas consentir à l'idolâtrie qu'il y avait établie, en quoi il

donna une nouvelle preuve de son impiété et de son ingratitude envers DIEU qui l'avait élevé sur le trône. Les ministres du Seigneur, de leur côté, donnèrent alors un bel exemple de zèle et de fermeté, puisqu'ils aimèrent mieux quitter leurs maisons et leurs possessions, que de demeurer dans un pays où l'idolâtrie était publiquement exercée, en quoi ils furent imités par un grand nombre d'Israélites qui vinrent à Jérusalem avec eux.

Il faut toujours s'éloigner des lieux où l'on ne peut pas servir DIEU purement et avec liberté et préférer l'avantage de le servir à toutes les commodités de la vie. Mais surtout, les ministres de la religion doivent être les premiers à s'acquitter de ce devoir et marquer en toutes occasions un zèle et un attachement inviolable pour la gloire de DIEU et pour son service. Après cela, cette retraite des sacrificateurs, des Lévites et des Israélites qui abandonnèrent ainsi leurs demeures, servit à affermir le règne de Roboam et cela devait l'engager à maintenir la vraie religion, mais ce prince ingrat abandonna DIEU au bout de trois ans et devint idolâtre. Il marqua de plus son impiété en prenant ce grand nombre de femmes qu'il eut, ce que DIEU avait défendu dans sa loi aux rois de son peuple. Et ce fut aussi par là qu'il attira sur lui et sur son royaume les jugements de DIEU.

CHAPITRE XII.

Roboam et ses sujets étant tombés dans l'idolâtrie et dans plusieurs autres crimes, DIEU, pour les punir, envoya contre eux Scisçak, roi d'Égypte, qui prit diverses villes de Juda.

Mais Roboam et les principaux s'étant humiliés ensuite des remontrances du prophète Scémahja, DIEU ne permit pas à Scisçak de les détruire et ce roi se retira après avoir pris les trésors du temple et de la maison royale.

Roboam meurt ayant régné dix-sept ans et Abija, son fils, lui succéda.

1 Dès que le royaume de Roboam fut établi et fortifié, il abandonna la loi de l'Éternel, et tout Israël avec lui.

2 C'est pourquoi il arriva que la cinquième année du roi Roboam, Scisçak, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem (parce qu'ils avaient péché contre l'Éternel),

3 avec mille deux cents chariots et soixante mille hommes de cheval, et le peuple qui était venu avec lui d'Égypte était sans nombre, savoir, les Libyens, les Sukiens et les Ethiopiens.

4 Et il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda, et vint jusqu'à Jérusalem.

5 Alors Scémahja le prophète vint vers Roboam et vers les principaux de Juda, qui s'étaient assemblés à Jérusalem, à cause de Scisçak, et leur dit : Ainsi a dit l'Éternel : Vous m'avez abandonné, c'est pourquoi aussi je vous ai abandonnés entre les mains de Scisçak.

6 Alors les principaux d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : L'Éternel est juste !

7 Et quand l'Éternel eut vu qu'ils s'étaient humiliés, la parole de l'Éternel fut adressée à Scémahja, et il lui dit : Ils se sont humiliés, je ne les détruirai point ; mais je leur donnerai dans peu de temps quelque moyen d'échapper, et mon courroux ne se répandra point sur Jérusalem par Scisçak.

8 Toutefois, ils lui seront asservis, afin qu'ils sachent ce que c'est que de me servir, et que d'être dans la servitude des royaumes de la terre.

9 Scisçak donc, roi d'Égypte, monta contre Jérusalem, et prit les trésors de la maison de l'Éternel, et les trésors de la maison royale ; il prit tout ; il prit aussi les boucliers d'or que Salomon avait faits.

10 Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain, au lieu de ceux-là, et il les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardaient la porte de la maison du roi.

11 Et quand le roi entra dans la maison de l'Éternel, les archers venaient, et les portaient ; puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.

12 Parce donc qu'il s'humilia, la colère de l'Éternel se détourna de lui, de sorte qu'il ne les détruisit pas entièrement ; car il y avait quelque chose de bon en Juda.

13 Ainsi le roi Roboam se fortifia dans Jérusalem, et y régna ; il était âgé de quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, qui est la ville que l'Éternel avait choisie, d'entre toutes les tribus d'Israël, pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Nahama, et elle était Hammonite.

14 Mais il fit ce qui déplait à l'Éternel ; car il ne disposa point son cœur pour chercher l'Éternel.

15 Quant aux actions de Roboam, tant les premières que les dernières, ne sont-elles pas écrites dans les livres de Scémahja le prophète, et de Hiddo le Voyant, parmi les généalogies, avec les guerres que Roboam

et Jéroboam ont eues, tout le temps qu'ils ont vécu ?

16 Et Roboam s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David ; et Abija son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Quoi que DIEU eût châtié Roboam par la révolte des dix tribus, ce prince abandonna DIEU dès qu'il se vit affermi dans son royaume, il y introduisit l'idolâtrie et toutes sortes d'abominations et il s'exposa par ce moyen à la colère de DIEU.

Quand les hommes ne profitent, ni des châtiments de DIEU, ni de son support, ils s'attirent de nouveaux malheurs, comme cela arriva à Roboam et à ses sujets qui furent attaqués par le roi d'Égypte et par ses alliés.

II. Roboam et les principaux de son royaume se voyant menacés s'humilièrent ensuite des remontrances du prophète Scémahja. DIEU les épargna à cause de cela et parce qu'il y avait encore de la religion et de la piété dans le royaume de Juda, comme cela est dit dans ce chapitre et il ne permit pas au roi d'Égypte de détruire Jérusalem.

Il est raisonnable que ceux qui ont offensé DIEU s'humilient et surtout que les grands qui, d'ordinaire allument la colère céleste, soient les premiers à l'apaiser. Cette humiliation des pécheurs et la piété des gens de bien détournent les jugements de DIEU et garantissent même les états.

Cependant, DIEU, pour punir Roboam, voulut que Scisçak emportât tout ce que le roi Salomon avait mis de plus précieux dans le temple et dans son palais. Par-là, Roboam et ses sujets devaient reconnaître que, s'ils continuaient à offenser DIEU, il les abandonnerait et qu'il livrerait enfin aux idolâtres Jérusalem et le temple que Salomon y avait bâti. L'on voit au reste ici un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. Salomon avait laissé à Roboam, son fils, des richesses immenses et des trésors remplis d'or et d'argent, mais Roboam ne les posséda pas longtemps et il s'en vit dépouillé comme il l'avait déjà été de la plus grande partie de ses états il y avait cinq ans par la révolte des dix tribus.

Enfin, il faut remarquer que quoi que Roboam se fut humilié, il n'ôta pas cependant l'idolâtrie de son royaume et qu'elle continua sous le règne d'Abija, son fils.

La repentance des pécheurs n'est pas toujours de durée et ils retombent souvent dans leur endurcissement aussitôt que DIEU leur donne du repos.

CHAPITRE XIII.

C'est ici l'histoire d'Abija, fils de Roboam, et second roi de Juda. Il fit la guerre à Jéroboam roi d'Israël et après lui avoir reproché et à ses sujets de s'être rebellés contre la maison de David et d'avoir abandonné le service de DIEU, il le vainquit par l'assistance du Seigneur. Abija mourut étant frappé de DIEU et n'ayant régné que trois ans.

1 La dix-huitième année du roi Jéroboam, Abija commença à régner sur Juda ;

2 et il régna trois ans dans Jérusalem. Sa mère s'appelait Micaja, et elle était fille d'Uriel de Guibha. Or il y eut guerre entre Abija et Jéroboam.

3 Et Abija rangea en bataille une armée composée de gens vaillants à la guerre, qui étaient quatre cent mille hommes choisis. Et Jéroboam avait rangé contre lui en bataille huit cent mille hommes choisis, forts et vaillants.

4 Et Abija se posta sur la montagne de Tsémarajim, qui était dans les montagnes d'Ephraïm, et il dit : Jéroboam et tout Israël, écoutez-moi !

5 Ne devez-vous pas savoir que l'Éternel, le DIEU d'Israël, a donné pour toujours le royaume à David sur Israël, à lui et à ses fils, par une alliance inviolable ?

6 Mais Jéroboam, fils de Némat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est élevé, et s'est rebellé contre son seigneur ;

7 et des hommes de néant et de méchants garnements se sont rassemblés vers lui, qui se sont fortifiés contre Roboam, fils de Salomon, parce que Roboam était comme un enfant et de petit courage, et il ne tint pas devant eux.

8 Et maintenant, vous pensez de tenir contre le royaume de l'Éternel, qui est entre les mains des fils de David, parce que vous êtes une grande multitude, et que les veaux d'or, que Jéroboam vous a faits pour vos

dieux sont avec vous ?

9 N'avez-vous pas rejeté les sacrificateurs de l'Éternel, les fils d'Aaron, et les Lévites ? Et ne vous êtes-vous pas fait des sacrificateurs à la façon des peuples des autres pays, tous ceux qui sont venus pour être consacrés avec un jeune veau et avec sept bœufs, pour être sacrificateurs de ce qui n'est pas DIEU ?

10 Mais pour nous, l'Éternel est notre DIEU, et nous ne l'avons point abandonné, et les sacrificateurs qui font le service à l'Éternel, sont enfants d'Aaron, et les Lévites sont employés à cette œuvre.

11 Et on fait fumer les holocaustes chaque matin et chaque soir à l'Éternel, et le parfum des choses aromatiques, et les pains de proposition sont arrangés sur la table pure, et on allume le chandelier d'or, avec ses lampes, chaque soir, car nous gardons ce que l'Éternel notre DIEU veut qu'on garde ; mais vous l'avez abandonné.

12 C'est pourquoi, voici, DIEU est avec nous pour être notre chef, et nous avons les sacrificateurs, et les trompettes de son éclatant, pour les faire retentir contre vous. Enfants d'Israël, ne combattez pas contre l'Éternel, le DIEU de vos pères ; car il ne vous en prendra pas bien.

13 Mais Jéroboam fit prendre un détour à une embuscade, afin qu'elle se jetât sur eux par derrière, de sorte que les Israélites se présentèrent en face à Juda, et l'embuscade était par derrière.

14 Et ceux de Juda regardèrent, et voici, ils avaient la bataille en face et par derrière, et ils s'écrièrent à l'Éternel, et les sacrificateurs sonnèrent des trompettes.

15 Tous ceux de Juda poussèrent aussi des cris de joie, et il arriva, comme ils poussaient des cris de joie, que DIEU frappa Jéroboam et tout Israël devant Abija et Juda ;

16 et les enfants d'Israël s'enfuirent de devant Juda, parce que DIEU les avait livrés entre leurs mains.

17 Abija donc et son peuple en firent un fort grand carnage, de sorte qu'il tomba d'Israël cinq cent mille hommes choisis qui furent blessés à mort.

18 Ainsi les enfants d'Israël furent abaissés en ce temps-là ; mais les enfants de Juda furent fortifiés, parce qu'ils s'étaient appuyés sur l'Éternel, le DIEU de leurs pères.

19 Et Abija poursuivit Jéroboam, et lui prit des villes, savoir, Beth-el et les villes de son ressort, Jesçana et les villes de son ressort, Héphraïm et les villes de son ressort.

20 Et Jéroboam n'eut plus de force pendant les temps d'Abija ; mais l'Éternel le frappa et il mourut.

21 Ainsi, Abija se fortifia, et il prit quatorze femmes, et il en eut vingt-deux fils et seize filles.

22 Le reste des actions d'Abija, et sa conduite, et ses paroles sont écrites dans les mémoires de Hiddo le prophète.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer sur ce chapitre, c'est premièrement que dans la guerre qu'Abija eut contre Jéroboam, roi d'Israël, il lui reprocha et aux dix tribus d'avoir abandonné le service et la loi de DIEU et de s'être fait des idoles et qu'il fit même paraître une grande confiance en DIEU. Ces reproches étaient justes et bien fondés, cependant Abija était lui-même un prince impie, et quoiqu'il se glorifiât d'avoir conservé avec ses sujets le pur service de DIEU, il était aussi idolâtre.

Mais les méchants marquent aussi du zèle pour DIEU et pour la religion lorsque cela peut servir à leurs intérêts et ils condamnent les autres dans le temps qu'ils sont eux-mêmes très coupables.

Toutefois, parce qu'Abija était de la famille de David et parce qu'il y avait dans son royaume des gens qui craignaient DIEU et qui se confiaient en lui, ce prince vainquit Jéroboam.

Il faut remarquer enfin que DIEU, qui n'avait pas permis que Roboam, père d'Abija, fit la guerre à Jéroboam, quelques années auparavant, parce qu'il voulait que le royaume des dix tribus demeurât séparé de celui de Juda, et parce que l'idolâtrie n'y était pas encore établie, n'empêcha pas Abija de faire la guerre à ce même prince et qu'il lui accorda une victoire signalée, un très grand nombre d'Israélites ayant été défaits. DIEU voulut par-là punir le roi Jéroboam, humilier les Israélites ses sujets et leur montrer que l'idolâtrie qui régnait parmi eux l'irritait et que le vrai service divin et son alliance étaient attachés au royaume de Juda. Si DIEU donna des succès heureux à Abija, il le fit pour la gloire de son nom et pour le bien de son peuple et c'est ainsi que DIEU permet quelquefois que les entreprises des méchants réussissent lorsqu'elles sont bonnes en elles-mêmes ou qu'elles peuvent servir à l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XIV.

Abija, second roi de Juda, étant mort, il eut pour successeur Asa, son fils, qui fut un roi craignant DIEU et qui ôta l'idolâtrie et rétablit le service divin.

Il gouverna son royaume avec beaucoup de sagesse et de valeur et les Éthiopiens étant venus lui faire la guerre avec une nombreuse armée, il implora le secours du Seigneur et il les défît.

1 Puis Abija s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David, et Asa son fils régna en sa place, et de son temps le pays fut en repos pendant dix ans.

2 Or, Asa fit ce qui est bon et droit devant l'Eternel son DIEU.

3 Car il ôta les autels des dieux des étrangers, et les hauts lieux, et brisa les statues et coupa les bocages ;

4 et il commanda à Juda d'invoquer l'Eternel, le DIEU de leurs pères, et d'observer sa loi et ses commandements.

5 Il ôta aussi de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les tabernacles ; et le royaume fut en repos sous son gouvernement.

6 Il bâtit aussi des villes fortes en Juda, parce que le pays était en repos ; et pendant ces années-là, il n'y eut point de guerre contre lui, parce que l'Eternel lui donnait du repos.

7 Car il dit à Juda : Bâtissons ces villes, et les environnons de murailles, de tours, de portes et de barres, pendant que nous sommes maîtres du pays ; parce que nous avons cherché l'Eternel notre DIEU, et que nous l'avons invoqué, il nous a donné du repos de tous côtés. C'est pourquoi ils bâtirent et ils prospérèrent.

8 Or, Asa avait dans son armée trois cent mille hommes de ceux de Juda qui portaient des boucliers et des javelines, et deux cent quatre-vingt mille de ceux de Benjamin, qui portaient le bouclier, et qui tiraient de l'arc, qui étaient tous forts et vaillants.

9 Et Zéraph Ethiopien sortit contre eux avec une armée d'un million d'hommes, et de trois cents chariots ; et il vint jusqu'à Maresça.

10 Et Asa alla au-devant de lui, et on rangea la bataille dans la vallée de Tséphath, auprès de Maresça.

11 Alors Asa cria à l'Eternel son DIEU, et dit : Eternel ! il ne t'est pas plus difficile d'aider celui qui n'a point de force, que celui qui est en grand nombre : Aide-nous, Eternel notre DIEU ! car nous nous sommes appuyés sur toi, et nous sommes venus en ton nom contre cette multitude. Tu es l'Eternel notre DIEU ! que l'homme ne prévale pas contre toi !

12 Et l'Eternel frappa les Ethiopiens devant Asa et devant Juda, de sorte que les Ethiopiens s'enfuirent.

13 Et Asa et le peuple qui était avec lui, les poursuivirent jusqu'à Guérar, et il tomba tant d'Ethiopiens, qu'ils n'eurent plus aucune force ; car ils furent défaits devant l'Eternel et devant son camp, et on en emporta un fort grand butin.

14 Ils battirent aussi toutes les villes qui étaient autour de Guérar, parce que la terreur de l'Eternel était sur eux ; et ils pillèrent toutes ces villes-là, parce qu'il y avait un gros butin.

15 Ils battirent aussi les tentes des troupeaux, et emmenèrent des brebis et des chameaux en abondance ; puis ils retournèrent à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la piété du roi Asa et la récompense que DIEU lui accorda. Asa signala sa piété en ôtant de son royaume les autels des faux dieux et les idoles qui avaient été introduites sous le règne de Salomon et conservées sous celui de Roboam et d'Abija ses prédécesseurs et ses pères.

C'est là un bel exemple qui doit inciter les princes à ne pas souffrir l'impiété dans leurs Etats et à y faire fleurir la religion et les bonnes mœurs.

II. DIEU bénit le roi Asa, il fortifia son royaume et il lui accorda la paix et le repos. Il est vrai qu'Asa fut attaqué par les Cusciens qui vinrent contre lui avec une armée formidable, mais ce prince ayant invoqué le Seigneur avec une profonde humilité et une grande confiance, il mit les Cusciens en fuite.

DIEU bénit et protège ainsi les bons princes et généralement tous ceux qui ont un vrai zèle pour sa gloire et qui le craignent et s'il permet qu'ils soient exposés à de grands dangers, il déploie sa puissance en leur faveur pour les en délivrer.

CHAPITRE XV.

Le prophète Hazarja exhorte Asa, troisième roi de Juda, à achever d'ôter l'idolâtrie.

Ce prince, touché des remontrances du prophète, renouvelle l'alliance avec DIEU et la fait jurer à tout le peuple. Il brise une idole que Mahaca, sa mère, avait faite et qu'elle servait et il remet dans le temple les choses qui étaient consacrées à DIEU. À cause de cela, le Seigneur continua à le bénir et le fit jouir d'une longue paix.

1 Alors l'esprit de DIEU fut sur Hazaria, fils de Hoded.

2 Et il sortit au-devant d'Asa, et lui dit : Asa, et tout Juda et Benjamin, écoutez-moi : L'Éternel est avec vous, tandis que vous êtes avec lui ; et si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.

3 Ceux d'Israël ont été longtemps sans le vrai DIEU, sans sacrificateur qui enseignât, et sans loi ;

4 mais quand ils se sont retournés, dans leur angoisse, vers l'Éternel, le DIEU d'Israël, et qu'ils l'ont cherché, ils l'ont trouvé.

5 En ce temps-là, il n'y avait point de paix pour ceux qui allaient et venaient, parce qu'il y avait de grands troubles parmi tous les habitants du pays.

6 Car une nation était foulée par l'autre, et une ville par l'autre, parce que DIEU les avait troublés par toute sorte d'angoisses.

7 Vous donc, fortifiez-vous, et que vos mains ne soient point lâches ; car il y a un salaire pour ce que vous ferez.

8 Dès qu'Asa eut entendu ces paroles-là, et la prophétie de Hoded le prophète, il se fortifia, et il ôta les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin, et des villes qu'il avait prises dans la montagne d'Ephraïm ; et il rétablit l'autel de l'Éternel, qui était devant le portique de l'Éternel.

9 Puis il rassembla tout Juda et tout Benjamin, et ceux d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon, qui demeuraient avec eux ; car plusieurs d'Israël s'étaient rendus à lui, voyant que l'Éternel son DIEU était avec lui.

10 Ils s'assemblèrent donc à Jérusalem, le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa ;

11 et ils sacrifièrent, en ce jour-là, à l'Éternel, sept cents taureaux et sept mille brebis, du butin qu'ils avaient amené.

12 Et ils rentrèrent dans l'alliance pour chercher l'Éternel, le DIEU de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme ;

13 de sorte qu'il fut résolu de faire mourir tous ceux qui ne recherchaient point l'Éternel, le DIEU d'Israël, tant les petits que les grands, tant les hommes que les femmes.

14 Et ils jurèrent à l'Éternel à haute voix et avec des cris de joie, avec des trompettes et des cors ;

15 et tout Juda se réjouit de ce serment-là, parce qu'ils avaient juré de tout leur cœur, et qu'ils avaient recherché l'Éternel de toute leur affection, et qu'ils l'avaient trouvé ; et l'Éternel leur donna du repos tout autour.

16 Et même, Asa ôta la régence à Mahaca sa mère, parce qu'elle avait fait une idole infâme pour un bocage. De plus, Asa mit en pièces son marmouset, et le brisa, et le brûla près du torrent de Cédron.

17 Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés du milieu d'Israël ; et néanmoins, le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie.

18 Et il remit dans la maison de DIEU les choses que son père avait consacrées, et ce qu'il avait aussi consacré, argent, or et vaisseaux.

19 Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend que le roi Asa, encouragé par la victoire signalée qu'il venait de remporter sur les Éthiopiens et par les exhortations du prophète Hazarja, s'appliqua avec un nouveau zèle à rétablir le service divin dans sa pureté. Il voulut que tout le peuple renouvelât l'alliance avec DIEU par un serment solennel, ce qui fut exécuté avec de grandes démonstrations de joie. Il ordonna que, conformément à la loi divine, on fit mourir tous ceux qui adoreraient les idoles. Il ôta même l'autorité à sa mère parce qu'elle était idolâtre. Toutes ces marques de la piété d'Asa furent si agréables à DIEU qu'il lui accorda et à ses sujets une grande tranquillité et une très longue paix.

Les principaux soins des princes et des peuples doivent être de se rendre DIEU favorable par un attachement sincère à la religion et à ses lois. C'est par là qu'ils s'affermirent et qu'ils assurent leur bonheur comme le prophète Hazarja le représentait au roi Asa et à son peuple en leur disant : *Le Seigneur est avec vous pendant que vous êtes avec lui. Si vous le cherchez-vous le trouverez, mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.*

Il faut pourtant remarquer que ce qui est dit dans ce chapitre que : *le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie* signifie qu'il conserva toujours le service de DIEU et qu'il ne devint pas idolâtre, car au reste, ce prince tomba dans de grandes fautes sur la fin de sa vie, comme on le voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XVI.

Asa, roi de Juda, étant attaqué par Bahasça, roi d'Israël, appelle Benhadad, roi de Syrie, à son secours. Le prophète Hanani l'en reprend et le censure de ce qu'il ne s'était pas confié en DIEU seul qui l'avait assisté dans la guerre qu'il avait eue avec les Éthiopiens.

Asa, irrité de ces reproches, fit mettre le prophète en prison et il commença alors à opprimer quelques personnes. Quelques temps, après il tomba malade et eut recours aux médecins plutôt qu'à DIEU. Il mourut l'an quarante et un de son règne et Josaphat son fils régna après lui.

1 La trente-sixième année du règne d'Asa, Bahasça, roi d'Israël, monta contre Juda, et fortifia la ville de Rama, afin de ne laisser sortir ni entrer personne vers Asa, roi de Juda.

2 Et Asa tira l'or et l'argent des trésors de la maison de l'Eternel et de la maison royale, et il envoya vers Ben-Hadad, roi de Syrie, qui habitait à Damas, pour lui dire :

3 Il y a alliance entre moi et toi, et entre mon père et le tien ; voici, je t'envoie de l'argent et de l'or ; va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça, roi d'Israël, afin qu'il se retire de moi.

4 Et Ben-Hadad fit ce que le roi Asa souhaitait ; et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait, contre les villes d'Israël, qui battirent Hijon, Dan, Abel-majim, et tous les magasins des villes de Nephthali.

5 Et il arriva que dès que Bahasça eut entendu cela, il cessa de bâtir Rama, et il fit cesser le travail.

6 Alors le roi Asa prit tous ceux de Juda, qui emportèrent les pierres et le bois de Rama, que Bahasça faisait bâtir, et il en bâtit Guébah et Mitspa.

7 En ce temps-là, Hanani le Voyant vint vers Asa, roi de Juda, et lui dit : Parce que tu ne t'es point appuyé sur l'Eternel ton DIEU, l'armée du roi de Syrie est échappée de ta main.

8 Les Ethiopiens et les Libyens n'étaient-ils pas une fort grande armée, ayant des chariots et de la cavalerie en grand nombre ? Mais parce que tu t'appuyais sur l'Eternel, il les livra entre tes mains.

9 Car les yeux de l'Eternel regardent çà et là par toute la terre, afin qu'il se montre puissant, en faveur de ceux qui sont d'un cœur droit envers lui. Tu as agi follement en cela ; car désormais tu auras toujours des guerres.

10 Et Asa, irrité contre le Voyant, le mit en prison ; car il fut fort indigné contre lui à cause de cela. Asa opprima aussi en ce temps-là quelques-uns du peuple.

11 Quant aux autres actions d'Asa, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

12 Et Asa, dans la trente-neuvième année de son règne, fut malade des pieds, et sa maladie fut extrême ; et cependant il ne chercha point l'Eternel dans sa maladie ; mais il chercha les médecins.

13 Puis Asa s'endormit avec ses pères, et il mourut la quarante-unième année de son règne.

14 Et on l'ensevelit dans le sépulcre qu'il s'était fait creuser dans la cité de David, et on le coucha dans un lit qu'il avait rempli de choses aromatiques et d'épicerie, préparées par art de parfumeur, et on en brûla sur lui une fort grande abondance.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce chapitre, c'est qu'Asa, qui avait fait paraître tant de piété pendant longtemps, s'oublia dans les dernières années de son règne. Se voyant attaqué par Bahasça, roi d'Israël, au lieu de se confier en DIEU dont il avait éprouvé l'assistance lorsque les Éthiopiens lui avaient fait la guerre, il cherche du secours auprès de Ben-hadad, roi de Syrie. Il le sollicite même et l'engage par de l'argent à rompre l'alliance qu'il avait avec Bahasça, roi d'Israël, ce qui était une action contraire à la bonne

foi et à la justice. Censuré par le prophète Hanani, il s'irrite contre lui et le fait mettre en prison, il commence à opprimer ses sujets. Enfin, il tombe malade et dans sa maladie, il n'a recours qu'aux médecins et il ne se tourne pas du côté du Seigneur et ce fut ainsi que finit le roi Asa.

Voilà une suite d'actions qui répondent bien mal à ce qu'il avait fait auparavant et qui marquent que son cœur s'était détourné de DIEU.

Ce changement qui arriva en Asa nous montre qu'il ne sert de rien d'avoir bien commencé et d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas. Ceci avertit les personnes qui ont de la piété de se tenir sur leurs gardes, de peur que, tombant dans le relâchement, elles ne se privent des effets de l'amour du Seigneur et de sa protection, DIEU n'accordant et ne continuant ses grâces qu'à ceux qui le servent d'un cœur droit et sincère, comme le prophète Hanani nous l'apprend dans ces belles paroles : *Les yeux du Seigneur regardent par toute la terre afin de montrer sa puissance en faveur de tous ceux qui sont droits de cœur devant lui.*

CHAPITRE XVII.

C'est ici que commence l'histoire de Josaphat, quatrième roi de Juda. Ce fut un bon prince. Il détruisit l'idolâtrie et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire le peuple dans la loi de DIEU. Le Seigneur le bénit à cause de sa piété, en sorte qu'il devint extrêmement puissant.

1 Et Josaphat, fils d'Asa, régna en sa place, et se fortifia contre Israël.

2 Car il mit des gens de guerre dans toutes les villes fortes de Juda, et des garnisons par le pays de Juda, et dans les villes d'Ephraïm qu'Asa son père avait prises.

3 Et l'Eternel fut avec Josaphat, parce qu'il suivit les premières voies de David son père, et qu'il ne rechercha point les Bahalims.

4 Mais il rechercha le DIEU de son père, et il marcha dans ses commandements, et non pas selon ce qu'Israël faisait.

5 L'Eternel affermit donc le royaume entre ses mains ; et tous ceux de Juda apportaient des présents à Josaphat, de sorte qu'il eut de grandes richesses et une grande gloire ;

6 et appliquant de plus en plus son cœur aux voies de l'Eternel, il ôta encore de Juda les hauts lieux et les bocages.

7 Et la troisième année de son règne, il envoya de ses principaux gouverneurs, savoir, Benhajil, Hobadja, Zacharie, Nathanaël et Micaja, pour enseigner dans les villes de Juda ;

8 et avec eux des Lévites, savoir, Scémaja, Néthanja, Zébadja, Hazaël, Scémiramoth, Jéhonathan, Adonija, Tobija et Tobadonija, Lévites, et avec eux Elisçamah et Jéhoram sacrificateurs ;

9 qui enseignèrent ceux qui étaient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Eternel, et qui firent le tour de toutes les villes de Juda, enseignant le peuple.

10 Et la terreur de l'Eternel fut sur tous les royaumes des pays qui étaient tout autour de Juda ; de sorte qu'ils ne firent point la guerre à Josaphat.

11 On apportait encore des présents de la part des Philistins à Josaphat, et de l'argent de tribut ; même les Arabes lui amenaient des troupeaux, sept mille sept cents moutons, et sept mille sept cents bœufs.

12 Ainsi Josaphat allait croissant jusqu'au plus haut point ; et il bâtit en Juda des châteaux et des villes fortes.

13 Et il eut de grands biens dans les villes de Juda, et des gens de guerre forts et vaillants à Jérusalem.

14 Et c'est ici leur dénombrement selon la maison de leurs pères : Les chefs des milliers de Juda furent : Hadna le capitaine ; et avec lui trois cent mille hommes forts et vaillants ;

15 et après lui Johanan le capitaine, et avec lui deux cent quatre-vingt mille ;

16 et après lui Hamasia, fils de Zicri, qui s'était volontairement offert à l'Eternel, et avec lui deux cent mille hommes forts et vaillants ;

17 et de Benjamin, Eljadah, homme fort et vaillant, et avec lui deux cent mille hommes équipés d'arcs et de boucliers ;

18 et après lui Jéhozabad, et avec lui cent quatre-vingt mille hommes équipés pour le combat.

19 Ce sont là ceux qui servaient le roi, outre ceux que le roi avait mis dans les villes fortes par tout le pays de Juda.

RÉFLEXIONS

La vie du pieux roi Josaphat mérite d'être bien considérée. Ce prince se rendit agréable à DIEU dès le commencement de son règne. Il imita ce qu'il y avait eu de louable dans la vie d'Asa, son père, il ôta même en plusieurs endroits les hauts lieux où l'idolâtrie était encore exercée et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire ses sujets dans la loi du Seigneur et pour leur enseigner à le craindre, ce qui fit que DIEU le bénit et l'éleva à une grande puissance qui le rendit redoutable à ses voisins. Les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas avoir moins de zèle pour procurer l'avancement de la gloire de DIEU et surtout faire en sorte que les peuples soient instruits dans la religion par de bons et fidèles ministres. C'est aussi là ce qui attire sur ceux qui gouvernent et sur les états qui leur sont soumis la protection du Ciel et ce qui les fait prospérer.

CHAPITRE XVIII.

Le roi Josaphat s'allie avec Achab, roi d'Israël, en faisant épouser la fille d'Achab à Joram, son fils. Il se joignit à Achab pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s'informer de la volonté du Seigneur qui lui fut déclarée par le prophète Michée, lequel, contre le sentiment de quatre cents faux prophètes, dit que DIEU ne bénirait pas cette entreprise.

Achab irrité contre Michée le fit mettre en prison et livra bataille au roi de Syrie, mais il y fut tué et Josaphat manqua d'y perdre aussi la vie.

1 Josaphat, ayant beaucoup de richesses et d'honneur, fit alliance avec Achab ;

2 et au bout de quelques années, il descendit vers Achab à Samarie. Et Achab tua pour lui, et pour le peuple qui était avec lui, un grand nombre de brebis et de taureaux, et il le porta à monter contre Ramoth de Galaad.

3 Car Achab, roi d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : Ne viendras-tu pas avec moi à Ramoth de Galaad ? Et il lui répondit : Dispose de moi comme de toi, et de mon peuple comme de ton peuple, et sache que nous irons avec toi à cette guerre.

4 Mais Josaphat dit au roi d'Israël : Je te prie qu'aujourd'hui tu t'informes de la parole de l'Éternel.

5 Et le roi d'Israël assembla quatre cents prophètes, auxquels il dit : Irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je ? Et ils répondirent : Monte, car DIEU la livrera entre les mains du roi.

6 Mais Josaphat dit : N'y a-t-il point ici encore quelque prophète de l'Éternel, afin que nous nous enquérions de lui ?

7 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l'Éternel ; mais je le hais, car il ne prophétise rien de bien, quand il est question de moi, mais toujours du mal ; c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle pas ainsi.

8 Alors le roi d'Israël appela un officier, auquel il dit : Fais venir en diligence Michée, fils de Jimla.

9 Or, le roi d'Israël, et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits, et ils étaient assis dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie ; et tous les prophètes prophétisaient en leur présence.

10 Alors Tsidkija, fils de Kenahana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens, jusqu'à les détruire entièrement.

11 Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad, et tu prospéreras, et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.

12 Or, le messenger qui était allé appeler Michée, lui parla et lui dit : Voici, les prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi ; je te prie donc que ta parole soit semblable à celle de chacun d'eux, et prédis-lui du bien.

13 Mais Michée répondit : L'Eternel est vivant, que je dirai ce que mon DIEU dira.

14 Il vint donc vers le roi, et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je ? Et il répondit : Montez, et vous prospérerez, et ils seront livrés entre vos mains.

15 Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je, afin que tu ne me dises que la vérité au nom de l'Eternel ?

16 Et il répondit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes, comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur ; et l'Eternel a dit : Ces gens-ci sont sans seigneurs ; que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

17 Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit, qu'il ne prophétise rien de bien, quand il est question de moi ; mais seulement du mal ?

18 Et Michée dit : C'est pourquoi écoutez la parole de l'Eternel : J'ai vu l'Eternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux qui se tenait à sa droite et à sa gauche.

19 Et l'Eternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il monte et qu'il périsse à Ramoth de Galaad ? Sur quoi l'un disait d'une sorte, et l'autre d'une autre ;

20 Alors un esprit s'avança, et se tint devant l'Eternel, et dit : Je le séduirai. Et l'Eternel lui dit : Comment ?

21 Et il répondit : Je sortirai, et je serai un esprit menteur en la bouche de tous ses prophètes. Et l'Eternel dit : Tu le séduiras, et même tu en viendras à bout ; sors et fais ainsi.

22 Maintenant donc, voici, l'Eternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tes prophètes, et l'Eternel a prononcé du mal contre toi.

23 Alors Tsidkija, fils de Kénahana, s'approcha, et frappa Michée sur la joue, et lui dit : Par quel chemin l'Esprit de l'Eternel s'est-il éloigné de moi, pour te parler ?

24 Et Michée répondit : Voici, tu le verras, en ce jour-là que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.

25 Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée, et qu'on le mène vers Amon, capitaine de la ville, et vers Joas, fils du roi ;

26 et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison, et donnez-lui très peu de pain à manger et fort peu d'eau, jusqu'à ce que je retourne en paix.

27 Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Eternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore : Ecoutez ceci, peuples, vous tous qui êtes ici.

28 Le roi d'Israël donc monta, avec Josaphat, roi de Juda, contre Ramoth de Galaad.

29 Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise, et que j'aie au combat ; mais toi, revêts-toi de tes habits ; le roi d'Israël donc se déguisa, et ainsi ils vinrent au combat.

30 Or, le roi des Syriens avait donné cet ordre aux capitaines de ses chariots : Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit ni grand, sinon contre le roi d'Israël.

31 Il arriva donc que, dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est ici le roi d'Israël ; et ils l'environnèrent pour combattre contre lui ; mais Josaphat s'écria, et l'Eternel vint à son secours, et DIEU fit qu'ils s'éloignèrent de lui.

32 Et dès que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.

33 Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force, et frappa le roi d'Israël entre les jointures de la cuirasse ; et il dit au cocher : Détourne-toi, et mène-moi hors du camp ; car on m'a fort blessé.

34 Et en ce jour-là le combat se renforça ; et le roi d'Israël demeura dans son chariot, vis-à-vis des Syriens, jusqu'au soir, et il mourut dans le temps que le soleil se couchait.

RÉFLEXIONS

Josaphat commit une grande faute en faisant épouser à Joram, son fils, Hatalie, fille d'Achab, qui était un prince impie et idolâtre et en allant avec lui à la guerre contre les Syriens.

Les grands maux qu'Hatalie fit dans la suite et le mauvais succès qu'eut cette guerre nous montrent qu'il est toujours dangereux d'être dans la société des méchants et qu'en particulier les rois pieux ne doivent pas s'unir avec les princes impies ou idolâtres.

II. Josaphat fit cependant paraître sa piété en ce qu'avant d'aller combattre contre les Syriens il fit consulter un prophète du Seigneur, mais il pécha en ce qu'après avoir entendu Michée il ne suivit pas ses conseils et qu'il ne laissa pas d'aller à cette guerre.

Avant que de rien entreprendre, on doit consulter le Seigneur et examiner si ce que l'on veut faire est conforme à ses intentions et lorsqu'elles nous sont connues, il faut les suivre. Plusieurs écoutent la voix de DIEU et de ses ministres et connaissent sa volonté, mais quand elle est contraire à ce qu'ils souhaitent et à ce qu'ils ont résolu, ils n'y ont point égard.

III. Le roi Achab n'aimait pas Michée parce que ce prophète ne lui disait pas des choses agréables et qu'il ne lui prédisait que du mal, il le fit même mettre en prison et il eut plus de confiance à ses prophètes qui lui promettaient la victoire qu'en ce que Michée lui annonçait.

Il vaut mieux écouter ceux qui nous parlent sincèrement, quand même ils nous diraient des choses fâcheuses, que ceux qui nous flattent. Mais quand les hommes s'offensent de la vérité et qu'ils veulent être trompés,

DIEU les laisse dans leur aveuglement. Ce fut ce qui arriva à Achab, DIEU le voyant obstiné permit qu'il fût séduit par ses faux prophètes. Mais il ne faut pas croire que DIEU inspirât à ces prophètes un esprit de mensonge ou qu'il fut la cause de l'incrédulité et de l'obstination de ce roi.

Enfin, l'événement vérifia la prédiction de Michée. Achab fut vaincu et tué et pour ce qui est de Josaphat qui n'avait pas eu le courage de se dégager d'avec Achab, il manqua de perdre la vie, mais DIEU l'épargna par un effet de sa bonté.

Voilà quelle est d'ordinaire l'issue des entreprises que l'on forme contre la volonté de DIEU et c'est aussi là le fruit des liaisons que l'on prend avec les méchants et des complaisances que l'on a pour eux au préjudice de son devoir.

CHAPITRE XIX.

Josaphat, revenant de la guerre contre le roi de Syrie, est repris par un prophète de ce qu'il s'était allié avec Achab, qui était un prince impie.

Josaphat s'appliqua ensuite à faire régner la piété et la justice dans son royaume. Il établit des juges dans toutes les villes et les instruisit de leurs devoirs et il ordonna aussi que l'on se soumit aux sacrificateurs et aux Lévites dans les choses qui concernaient la religion.

1 Josaphat, roi de Juda, revint plein de santé dans sa maison à Jérusalem.

2 Alors Jéhu, fils de Hanani, le Voyant, sortit au-devant du roi Josaphat et lui dit : Est-il possible que tu aies donné du secours au méchant, et que tu aimes ceux qui haïssent l'Eternel ? C'est pourquoi, l'Eternel est irrité contre toi.

3 Mais il s'est trouvé de bonnes choses en toi, parce que tu as ôté du pays les bocages, et que tu as disposé ton cœur pour rechercher DIEU.

4 Depuis, Josaphat se tint à Jérusalem ; toutefois, il fit encore la revue du peuple, depuis Béer-Scébah jusqu'à la montagne d'Ephraïm, et il les ramena à l'Eternel, le DIEU de leurs pères.

5 Et il établit des juges dans le pays, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville.

6 Et il dit aux juges : Regardez ce que vous ferez ; car vous n'exercez pas la justice de la part d'un homme, mais vous l'exercez de la part de l'Eternel, lequel est au milieu de vous en jugement.

7 Maintenant donc, que la crainte de l'Eternel soit sur vous ; prenez garde à faire votre devoir ; car il n'y a point d'iniquité dans l'Eternel notre DIEU, ni d'acception de personnes, ni de réception de présents.

8 Et Josaphat établit à Jérusalem quelques-uns des Lévites, et des sacrificateurs, et des chefs des pères d'Israël, pour le jugement de l'Eternel, et pour les procès, car on revenait à Jérusalem ;

9 et il leur donna des ordres, en leur disant : Vous agirez ainsi dans la crainte de l'Eternel, avec fidélité et avec intégrité de cœur.

10 Et pour tous les différends qui viendront devant vous, de la part de vos frères qui habitent dans leurs villes, lorsqu'il faudra juger entre meurtre et meurtre, entre loi et commandement, entre statuts et ordonnances, vous les en instruirez, afin qu'ils ne se trouvent point coupables devant l'Eternel, et qu'il n'y ait point de colère sur vous et sur vos frères ; vous agirez donc ainsi, et vous ne serez point trouvés coupables.

11 Et voici, Amarja, le principal sacrificateur, sera par-dessus vous dans toutes les affaires de l'Eternel, et Zébadia, fils d'Ismaël, sera le conducteur de la maison de Juda, dans toutes les affaires du roi, et les prévôts Lévites seront devant vous. Prenez courage, et agissez ainsi, et l'Eternel sera avec ceux qui seront gens de bien.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que DIEU par un effet de l'amour qu'il avait pour le roi Josaphat lui fit reprocher par le prophète Jéhu la faute dont il s'était rendu coupable en donnant du secours au roi Achab contre les Syriens.

Ces reproches montrent que l'on ne peut se joindre aux impies sans déplaire à DIEU et sans s'exposer à sa colère.

II. Quoi que Josaphat eût péché en cela, DIEU lui pardonna cette faute parce qu'il avait trouvé de bonnes choses en lui et surtout parce que ce roi avait travaillé à abolir l'idolâtrie dans son royaume.

Cette conduite du Seigneur envers ce prince fait voir que DIEU supporte les infirmités de ceux qui ont le cœur droit et qu'il leur pardonne lorsqu'ils se repentent.

III. Josaphat, touché des remontrances du prophète Jéhu, fit de grands actes de piété et de zèle. Il travailla à faire régner la religion et la justice dans son royaume, il eut soin d'établir des juges et il leur recommanda très expressément leur devoir conformément à ce que DIEU avait ordonné dans sa loi.

Les princes chrétiens doivent avoir encore plus de zèle pour le service de DIEU et pour l'exercice de la justice et les juges doivent faire une attention continuelle à ce qui est dit dans ce chapitre, exerçant leurs charges consciencieusement et comme en la présence de DIEU, sans avoir acception de personnes et sans recevoir aucun présent.

Et comme Josaphat établit un bon ordre, non seulement dans les affaires civiles, mais aussi dans celles de la religion, en ordonnant que le souverain sacrificateur présiderait et jugerait dans les choses qui regardaient DIEU, il paraît de là que l'ordre doit régner dans la société religieuse aussi bien que dans la société civile.

DIEU a établi des personnes à qui il a donné la conduite de l'église comme il en a établi pour gouverner les peuples et les états. Et les fonctions de ministres de la religion et des magistrats qui étaient séparées et distinctes parmi les Juifs doivent beaucoup moins être confondues parmi les chrétiens, puisque les fonctions des pasteurs sont toutes spirituelles et que l'église chrétienne n'est pas renfermée dans un état particulier comme l'était l'église judaïque, mais qu'elle est répandue par tout le monde.

CHAPITRE XX.

Josaphat étant attaqué par les Hammonites et par les Moabites fait publier un jeûne solennel, il s'humilie devant DIEU et lui présente sa prière.

DIEU lui promet par un prophète que les Moabites seraient détruits, ce qui arriva miraculeusement.

Après cette victoire, Josaphat fit son entrée à Jérusalem en bénissant DIEU.

Il s'associe ensuite avec Achazia, roi d'Israël, pour envoyer une flotte à Tarsis, mais leur entreprise ne réussit pas.

1 Après ces choses, les Moabites et les Hammonites vinrent (car avec les Moabites il y avait des Hammonites) pour faire la guerre à Josaphat.

2 Alors on vint faire ce rapport à Josaphat, et on lui dit : Il est venu contre toi une grande multitude de gens, des quartiers de delà la mer et de Syrie, et voici, ils sont à Hatsatson-tamar, qui est Henguédi.

3 Alors Josaphat craignit, et il se disposa à rechercher l'Eternel, et il publia un jeûne par tout Juda.

4 Ainsi Juda fut assemblé pour demander du secours à l'Eternel ; et même on vint de toutes les villes de Juda, pour invoquer l'Eternel.

5 Et Josaphat se tint debout dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de l'Eternel, au-devant du nouveau parvis ;

6 et il dit : O Eternel, DIEU de nos pères ! n'es-tu pas le DIEU qui es dans les cieux, et qui domines sur tous les royaumes des nations ? Et n'as-tu pas en ta main la force et la puissance, de sorte que nul ne peut te résister ?

7 N'est-ce pas toi, ô notre DIEU ! qui as dépossédé les habitants de ce pays de devant ton peuple d'Israël, et qui l'a donné pour toujours à la postérité d'Abraham, qui t'aimait ?

8 De sorte qu'ils y ont habité et t'y ont bâti un sanctuaire pour ton nom, disant :

9 S'il nous arrive quelque mal, ou quelque guerre par ton jugement, ou quelque mortalité, ou quelque famine, nous nous tiendrons devant cette maison, et en ta présence ; car ton nom est dans cette maison, et nous crierons à toi à cause de notre angoisse, et tu nous exauceras, et tu nous délivreras.

10 Or, maintenant, voici les Hammonites, les Moabites, et ceux du mont de Séhir, parmi lesquels tu ne permis pas aux enfants d'Israël de passer quand ils venaient du pays d'Egypte ; car ils se détournèrent d'eux, et ils ne les détruisirent pas ;

11 voici, pour nous récompenser, ils viennent nous chasser hors de ton héritage que tu nous as fait posséder.

12 Notre DIEU ! ne les jugeras-tu pas ? car il n'y a point de force en nous, pour subsister devant cette grande multitude qui vient contre nous, et nous ne savons ce que nous devons faire ; mais nos yeux sont sur toi.

13 Et tous ceux de Juda se tenaient debout devant l'Eternel, avec leurs familles, leurs femmes et leurs

enfants.

14 Alors l'Esprit de l'Eternel fut sur Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Bénaja, fils de Jéhiel, fils de Mattanja Lévite, d'entre les enfants d'Asaph, au milieu de l'assemblée ;

15 et il dit : Ô vous tous de Juda, et vous qui habitez à Jérusalem, et toi, roi Josaphat, soyez attentifs : Ainsi vous dit l'Eternel : Ne craignez point, et ne soyez point effrayés à cause de cette grande multitude ; car ce ne sera pas à vous à conduire cette guerre, mais ce sera à DIEU.

16 Descendez demain vers eux ; voici, ils vont monter par la montée de Tsits, et vous les trouverez au bout du torrent, vis-à-vis du désert de Jéruel.

17 Ce ne sera point à vous de combattre dans cette bataille ; présentez-vous, tenez-vous debout, et voyez la délivrance que l'Eternel vous va donner ! Juda et Jérusalem, ne craignez point et ne soyez point effrayés. Demain, sortez au-devant d'eux ; car l'Eternel sera avec vous.

18 Alors Josaphat s'inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem se jetèrent devant l'Eternel, se prosternant devant l'Eternel.

19 Et les Lévites d'entre les enfants des Kéathites, et d'entre les enfants des Corites, se levèrent pour louer l'Eternel, le DIEU d'Israël, d'une voix fort haute.

20 Puis ils se levèrent de grand matin et sortirent vers le désert de Tékoah ; et comme ils sortaient, Josaphat se tenant debout, dit : Juda, et vous, habitants de Jérusalem, écoutez-moi : Croyez à l'Eternel notre DIEU, et vous serez assurés ; croyez à ses prophètes, et vous prospérerez.

21 Et ayant consulté avec le peuple, il établit des gens qui chantassent à l'Eternel, et qui louassent sa sainte magnificence ; et marchant devant l'armée ils disaient : Célébrez l'Eternel, car sa miséricorde demeure à toujours.

22 Et à l'heure qu'ils commencèrent le chant du triomphe et la louange, l'Eternel mit des embuscades contre les Hammonites, les Moabites et ceux du mont de Séhir, qui venaient contre Juda, de sorte qu'ils furent battus.

23 Car les Hammonites et les Moabites se dressèrent contre les habitants du mont de Séhir, pour les détruire à la façon de l'interdit, et les exterminer, et quand ils eurent achevé d'exterminer les habitants de Séhir, ils s'aidèrent l'un l'autre à se détruire.

24 Et ceux de Juda vinrent jusqu'à l'endroit de Mitspa vers le désert, et regardant vers cette multitude, voilà, c'étaient tous des corps abattus par terre, sans qu'il en fût échappé un seul.

25 Ainsi Josaphat et son peuple vinrent pour piller leur butin, et ils trouvèrent de grandes richesses parmi les corps morts, et des hardes précieuses, et ils en prirent tant, qu'ils n'en pouvaient pas porter davantage ; ils pillèrent le butin pendant trois jours, car il y en avait en abondance.

26 Et au quatrième jour, ils s'assemblèrent dans la vallée de bénédiction, parce qu'ils bénirent là l'Eternel ; c'est pourquoi, on a appelé ce lieu-là jusqu'à ce jour, la vallée de bénédiction.

27 Et tous les hommes de Juda et de Jérusalem, et Josaphat, marchant le premier, tournèrent visage pour revenir à Jérusalem avec joie ; car l'Eternel leur avait donné la joie de voir la défaite de leurs ennemis.

28 Et ils entrèrent à Jérusalem dans la maison de l'Eternel, avec des lyres, des harpes et des trompettes.

29 Et la terreur de DIEU fut sur tous les royaumes de ce pays-là, après qu'ils eurent appris que l'Eternel avait combattu contre les ennemis d'Israël.

30 Ainsi le royaume de Josaphat fut tranquille, parce que son DIEU lui donna repos de tous côtés.

31 Josaphat régna donc sur Juda ; il était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hazuba, et elle était fille de Scilhi.

32 Et il suivit les traces d'Asa son père, et il ne se détourna point de ce chemin, faisant ce qui est droit devant l'Eternel.

33 Toutefois, les hauts lieux ne furent point ôtés ; car le peuple n'avait pas encore entièrement tourné son cœur vers le DIEU de ses pères.

34 Le reste des actions de Josaphat, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans les mémoires de Jéhu, fils de Hanani, comme il a été enregistré dans le livre des rois d'Israël.

35 Après cela, Josaphat, roi de Juda, se joignit à Achazia, roi d'Israël, qui ne s'employait qu'à faire du mal.

36 Et il s'associa avec lui pour faire des navires pour aller à Tarscis, et ils firent ces vaisseaux à Hetsjon-Guéber.

37 Alors Elihézer, fils de Dodava, de Maresça, prophétisa contre Josaphat, disant : Parce que tu t'es joint à

Achazia, l'Eternel a défait tes ouvrages. Les navires furent donc brisés, et ils ne purent point aller à Tarscis.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans cette histoire, c'est premièrement que Josaphat étant attaqué par les Hammonites et les Moabites eut recours à DIEU par un jeûne solennel qu'il célébra avec ses sujets et par cette belle prière qui est ici rapportée dans laquelle on voit paraître tant d'humilité et une si grande confiance en DIEU. Il marqua la même confiance lorsque, dans le temps qu'il marchait contre les ennemis, il disait à son armée : *Vous les habitants de Juda et de Jérusalem, croyez au Seigneur votre DIEU et vous serez assurés, croyez à ses prophètes et vous prospérerez.*

Cette confiance de Josaphat ne fut pas vaine. Un prophète lui promit de la part de DIEU qu'il remporterait la victoire sans combattre et par un miracle. Ce fut aussi ce qui arriva, les ennemis ayant tournés leurs armes contre eux-mêmes et s'étant tués les uns les autres dans le temps que les sacrificateurs louaient le Seigneur. Ainsi il parut bien clairement que cette victoire procédait de DIEU. Comme Josaphat avait invoqué DIEU dans le danger, il s'acquitta aussi d'une manière bien édifiante des devoirs de la reconnaissance en rendant à DIEU des actions de grâces solennelles lorsqu'il entra à Jérusalem au retour de cette guerre.

Les instructions que nous devons retirer d'ici sont donc ces trois :

I. Que la prière, le jeûne et l'humiliation sont les moyens les plus efficaces auxquels on puisse avoir recours dans les dangers et dans les nécessités, soit publiques, soit particulières.

II. Que DIEU délivre ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui et qu'il est magnifique en moyens et en conseils.

III. Que lorsque DIEU nous a exaucé, nous devons lui en rendre nos louanges et nos bénédictions avec ardeur et avec sincérité.

La dernière chose qu'il faut remarquer dans la vie de Josaphat, c'est qu'il retomba dans la même faute qu'il avait déjà commise. Il s'associa avec Achazia, roi d'Israël, duquel l'Écriture dit : *Qu'il ne s'employait qu'à faire du mal* comme il s'était auparavant joint avec Achab, père d'Achazia. Mais il en fut puni comme il l'avait déjà été, le prophète Élihézer l'en reprit, la flotte qu'il avait mise en mer avec Achazia périt et cette entreprise, que l'espérance du gain lui avait fait former, tourna à la confusion et à son dommage.

On ne se trouve jamais bien de se lier avec des impies et on doit éviter autant qu'il est possible d'avoir rien de commun avec eux.

CHAPITRE XXI.

Joram, cinquième roi de Juda, fils de Josaphat, tue ses frères et devient idolâtre comme Achab l'avait été. DIEU le punit par la révolte des Iduméens et de ceux de Libna.

Il reçoit une lettre du prophète Élie qui lui dénonçait les jugements de DIEU sur son royaume, sur sa famille et sur sa personne.

Peu après, les Philistins et les Arabes pillent son pays et lui enlèvent ses trésors, ses femmes et ses enfants. Après tous ces malheurs, il tombe dans une maladie longue et cruelle et il meurt dans de grandes douleurs, laissant pour successeur Achazia son fils qui fut le sixième roi de Juda.

1 Et Josaphat s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans la cité de David ; et Joram son fils régna en sa place.

2 Il avait des frères, fils de Josaphat, savoir, Hasaria, Jéhiel, Zacharie, Hazaria, Micaël et Scéphatja : tous ceux-là étaient fils de Josaphat, roi d'Israël.

3 Et leur père leur avait fait de grands dons d'argent, d'or et de choses précieuses, avec des villes fortes en Juda ; mais il avait donné le royaume à Joram, parce qu'il était l'aîné.

4 Et Joram étant élevé sur le royaume de son père, se fortifia et fit mourir par l'épée tous ses frères, et quelques-uns des principaux d'Israël.

5 Joram était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.

6 Et il suivit le train des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab ; car la fille d'Achab était sa femme ; de sorte qu'il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel.

7 Toutefois, l'Eternel, à cause de l'alliance qu'il avait traitée avec David, ne voulut pas détruire la maison de David, selon ce qu'il avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils pour toujours.

8 De son temps, ceux de l'Idumée se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et ils établirent un roi sur eux.

9 C'est pourquoi, Joram passa à Tsahir, avec ses capitaines et avec tous les chariots qu'il avait, et s'étant levé de nuit, il battit les Iduméens qui étaient autour de lui, et tous les gouverneurs des chariots.

10 Et néanmoins les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda, et cela a duré jusqu'à ce jour. En ce même temps-là, Libna se révolta de l'obéissance de Joram, parce qu'il avait abandonné l'Eternel, le DIEU de ses pères.

11 Il fit encore des hauts lieux dans les montagnes de Juda ; il fit que les habitants de Jérusalem se prostituèrent, et il y poussa aussi ceux de Juda.

12 Alors on lui apporta un écrit de la part d'Elie le prophète, conçu en ces termes : Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU de David ton père : Parce que tu n'as point suivi les traces de Josaphat ton père, ni celles d'Asa, roi de Juda,

13 Mais que tu as suivi le train des rois d'Israël, et que tu as fait prostituer ceux de Juda, et les habitants de Jérusalem, comme la maison d'Achab a fait prostituer Israël, et même que tu as tué tes frères, qui étaient la famille de ton père, et qui étaient meilleurs que toi,

14 voici, l'Eternel s'en va frapper de grandes plaies ton peuple, tes enfants, tes femmes et tous tes biens ;

15 et tu auras de grosses maladies, une maladie d'entrailles, jusque-là que tes entrailles sortiront par la force de la maladie, qui augmentera de jour en jour.

16 L'Eternel donc excita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes, qui habitent près des Cusiens ;

17 lesquels montèrent contre Juda, et se jetèrent tout au travers, et pillèrent toutes les richesses qui furent trouvées dans la maison du roi, et même ils emmenèrent captifs ses enfants et ses femmes, de sorte qu'il ne lui demeura aucun fils, sinon Jéhoachaz, le plus jeune de ses fils.

18 Et après toutes ces choses, l'Eternel le frappa dans ses entrailles d'une maladie incurable.

19 Et il arriva qu'un jour s'écoulant après l'autre, le temps de deux ans étant expiré, ses entrailles sortirent par la force de la maladie ; ainsi il mourut avec de grandes douleurs ; et le peuple ne fit point brûler sur lui de choses aromatiques, comme on avait fait sur ses pères.

20 Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem, et il mourut sans être regretté. On l'ensevelit dans la cité de David, mais non pas dans les sépulcres des rois.

RÉFLEXIONS

Les réflexions que ce chapitre présente regardent les péchés du roi Joram et la punition que DIEU en fit. Joram, fils du pieux roi Josaphat, fut un très méchant prince. Il commença son règne par tuer ses frères, il suivit l'idolâtrie des rois d'Israël et il engagea les habitants de Jérusalem et le royaume de Juda dans la même impiété.

On voit, par cet exemple, que les pères craignant DIEU peuvent avoir des enfants impies et que DIEU, pour punir les peuples, leur donne quelquefois des princes cruels et sans religion.

Et comme il est remarqué que Joram fut entraîné dans l'idolâtrie par Athalie sa femme qui était fille d'Achab, il paraît de là que les alliances que l'on fait, soit par mariage, soit autrement, avec des personnes qui ne craignent pas DIEU ont des suites funestes et surtout que les rois qui connaissent la vraie religion ne peuvent s'allier dans des familles impies ou idolâtres sans exposer leur royaume et leur propre famille aux derniers malheurs. C'est ce que la suite de cette histoire montrera encore plus clairement.

Quoi que ces crimes de Joram provoquassent la colère de DIEU, DIEU ne voulut pourtant pas détruire la famille du Roi David. Mais Joram ne demeura pas impuni. Les Iduméens et ceux de Libna se révoltèrent contre lui. Il reçut un écrit du prophète Élie qui lui dénonçait les jugements de DIEU. Les Philistins et les Arabes désolèrent ses états, lui enlevèrent ses trésors et emmenèrent captifs ses femmes et ses enfants. Et après qu'il eut été puni dans son royaume, dans ses biens et dans sa famille, il le fut dans sa personne étant tombé dans une maladie étrange qui dura deux ans et qui le fit mourir dans d'horribles douleurs en rendant ses entrailles et après sa mort il ne fut pas enseveli avec les rois.

Voilà qui marque bien sensiblement qu'il y a une malédiction particulière qui tombe sur les princes cruels, injustes et impies, que leur fin est rarement heureuse, que, quand ils sont morts, leur mémoire est en détestation et qu'en général les méchants deviennent souvent dès cette vie les objets de la vengeance divine, ce qui doit nous faire adorer la providence et nous donner une grande frayeur d'offenser DIEU.

CHAPITRE XXII.

Achazia, fils de Joram, règne après lui. Il fut le sixième roi de Juda et il conserva l'idolâtrie.

Après qu'il eut régné un an, Jéhu qui venait d'être oint roi d'Israël, le tua avec plusieurs des principaux de Juda. Quand il fut mort, Hathalie sa mère, qui était fille d'Achab et adonnée à l'idolâtrie, s'empara du royaume et fit tuer tous les princes du sang royal de Juda et même les enfants de son fils Achazia. Il n'en échappa qu'un, savoir Joas qui n'avait alors qu'un an et fut caché dans le temple et nourrit pendant six ans par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah.

1 Et les habitants de Jérusalem établirent pour roi en sa place Achazia, le plus jeune de ses fils, parce que les troupes qui étaient venues avec les Arabes au camp, avaient tué tous ceux qui étaient plus âgés que lui. Ainsi Achazia, fils de Joram, roi de Juda, régna.

2 Achazia était âgé de quarante-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hathalie, et elle était fille de Homri.

3 Et il suivit aussi le train de la maison d'Achab, car sa mère était sa conseillère à faire du mal.

4 Il fit donc ce qui est mauvais devant l'Eternel, comme ceux de la maison d'Achab ; parce qu'ils furent ses conseillers, après la mort de son père, à sa ruine.

5 Et même, se gouvernant selon leurs conseils, il alla, avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre à Ramoth de Galaad, contre Hazaël, roi de Syrie, où les Syriens frappèrent Joram,

6 qui s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel, parce qu'il avait des plaies, ayant été blessé à Rama, lorsqu'il faisait la guerre contre Hazaël, roi de Syrie ; et Hazaria, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, le fils d'Achab, à Jizréhel, parce qu'il était malade.

7 Et ce fut là l'entière ruine d'Achazia, laquelle procédait de DIEU, d'être venu vers Joram ; parce qu'après y être venu, il sortit avec Joram contre Jéhu, fils de Nimsçi, que l'Eternel avait oint pour exterminer la maison d'Achab.

8 Car, quand Jéhu exerçait les jugements de DIEU sur la maison d'Achab, il trouva les principaux de Juda et les fils des frères d'Achazia, qui servaient Achazia, et il les tua.

9 Et ayant cherché Achazia, qui s'était caché à Samarie, on le prit et on l'amena vers Jéhu, et on le fit mourir ; puis on l'ensevelit ; car on dit : C'est le fils de Josaphat, qui a recherché l'Eternel de tout son cœur. Ainsi la maison d'Achazia ne put se conserver le royaume.

10 Et Hathalie, mère d'Achazia, ayant vu que son fils était mort, s'éleva, et elle extermina tout le sang royal de la maison de Juda.

11 Mais Jéhosçabhath, fille du roi Joram, prit Joas, fils d'Achazia, et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir ; et elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. Ainsi Jéhosçabhath, fille du roi Joram et femme de Jéhojadah le sacrificateur, le cacha de devant Hathalie, à cause qu'elle était sœur d'Achazia ; de sorte qu'Hathalie ne le fit point mourir.

12 Et il fut caché avec eux dans la maison de DIEU, l'espace de six ans ; cependant Hathalie régnait sur le pays.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord dans ce chapitre qu'Achazia succéda à Joram son père parce que tous ses frères, qui étaient plus âgés que lui, avaient été tués par des troupes ennemies. Cette marque de la colère de DIEU contre la famille de Joram et de sa bonté envers Achazia qui fut épargné devait engager ce prince à ne pas irriter le Seigneur par ses crimes et il est étonnant qu'Achazia, après avoir vu tous les malheurs et la fin tragique de son père, se jeta dans les mêmes égarements que lui.

Mais c'est ce qui arrive le plus souvent dans les familles d'où la crainte de DIEU est bannie, les enfants ressemblent aux pères et c'est ce qu'on remarque surtout chez les princes qui d'ordinaire se livrent à leurs passions et sont environnés de flatteurs et de mauvais exemples.

Il faut remarquer en second lieu qu'Achazia se perdit en suivant les conseils d'Hathalie, sa mère, et en se liant avec Joram, roi d'Israël. *L'Écriture dit que ce fut là l'entière ruine d'Achazia de venir vers Joram et que cela procédait de DIEU.* Achazia fut tué par Jéhu et comme il avait participé aux crimes de la maison d'Achab, il fut aussi enveloppé dans les jugements que DIEU exerça sur cette maison par le moyen de Jéhu, roi d'Israël.

Et voilà comment les mauvais conseils et la société des méchants sont la source de toute sorte de malheurs. L'élévation de la méchante Hathalie sur le trône et la mort des enfants d'Achazia son fils, lesquels elle fit mourir, nous montrent que DIEU permet quelquefois qu'il s'élève des usurpateurs et des tyrans qui s'emparent des états et que les entreprises des méchants réussissent. Mais DIEU donne des bornes à leur malice et il n'abandonne pas toujours ceux qui sont opprimés.

Joaz, fils d'Achazia, fut sauvé par une providence de DIEU toute particulière et par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah, qui le cacha et le nourrit pendant six ans et au bout de ce temps-là Joas fut déclaré roi, il rétablit la religion dans sa pureté et Hathalie fut punie des maux qu'elle avait faits.

Il importe d'observer encore sur cela que comme il ne restait plus que Joas du sang royal de Juda, DIEU voulut qu'il fût conservé, non seulement parce qu'il avait promis que les descendants de David régneraient, mais aussi parce que le Messie devait naître de la postérité de David, ce qui ne serait pas arrivé si Joas avait été mis à mort, puisque la race de David aurait été éteinte.

CHAPITRE XXIII.

Joas, fils d'Achazia, roi de Juda, ayant été caché six ans pendant qu'Hathalie régnait, le souverain sacrificateur Jéhojadah, son oncle, le fit proclamer roi et fit mourir Hathalie.

Il renouvela l'alliance entre DIEU et le peuple, il détruisit le culte de Bahal qu'Hathalie avait introduit dans le royaume de Juda et il rétablit le service du Seigneur.

1 Mais dans la septième année, Jéhojadah se fortifia, et prit avec soi des capitaines, savoir, Hazaria, fils de Jérham, Ismaël, fils de Jéhohanan, Hazaria, fils de Hobed, Mahaséja, fils de Hadaja, et Elisçaphat, fils de Zicri ; et il fit un traité avec eux.

2 Et ils firent le tour de Juda, et assemblèrent de toutes les villes de Juda, les Lévites et les chefs des pères d'Israël ; et ils vinrent à Jérusalem.

3 Et toute cette assemblée-là traita alliance avec le roi, dans la maison de DIEU. Et Jéhojadah leur dit : Voici, le fils du roi régnera, comme l'Eternel a parlé touchant les fils de David.

4 Voici donc ce que vous ferez : La troisième partie de ceux d'entre vous qui entrerez en semaine, tant des sacrificateurs que des Lévites, sera à la porte de Sippim ;

5 et la troisième partie sera vers la maison du roi, et la troisième partie à la porte du fondement ; et que tout le peuple se tienne aux parvis de la maison de l'Eternel.

6 Que nul n'entre dans la maison de l'Eternel, sinon les sacrificateurs et les Lévites servants : ceux-ci y entreront, parce qu'ils sont consacrés, et le reste du peuple fera la garde de l'Eternel.

7 Et ces Lévites environneront le roi de tous côtés, chacun ayant ses armes à la main ; et que celui qui entrera dans la maison soit mis à mort, et soyez avec le roi quand il sortira et quand il entrera.

8 Les Lévites donc, et tous ceux de Juda, firent tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé, et ils prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient dans la semaine, que ceux qui en sortaient ; car Jéhojadah le sacrificateur n'avait point donné congé à ceux qui devaient sortir de semaine selon les départements qui avaient été faits.

9 Et Jéhojadah le sacrificateur donna aux capitaines des hallebardes, des boucliers et des rondelles, qui venaient du roi David, et qui étaient dans la maison de DIEU.

10 Et il rangea tout le peuple, chacun tenant ses armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche du temple, tant pour l'autel que pour le temple, auprès du roi tout autour.

11 Alors on amena le fils du roi, et on mit sur lui une couronne et le témoignage, et ils l'établirent roi, et Jéhojadah et ses fils l'oignirent et dirent : Vive le roi !

12 Et Hathalie, entendant le bruit du peuple qui courait et qui chantait des louanges de DIEU autour du roi, vint vers le peuple dans la maison de l'Eternel,

13 Et elle regarda, et voilà, le roi était près de sa colonne à l'entrée, et les capitaines et les trompettes étaient près du roi, et tout le peuple du pays était en joie, et on sonnait des trompettes ; les chantres chantaient aussi avec des instruments de musique, et ils exhortaient à chanter les louanges de DIEU. Alors Hathalie déchira ses vêtements, et dit : Conjuraison, conjuraison !

14 Et le sacrificateur Jéhojadah fit sortir les capitaines qui avaient la charge de l'armée, et leur dit : Menez-la hors des rangs, et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée ; car le sacrificateur avait dit : Ne la

mettez point à mort dans la maison de l'Eternel.

15 Ils lui firent donc place, et elle revint par l'entrée de la porte des chevaux, dans la maison du roi, et ils la firent mourir là.

16 Et Jéhojadah, tout le peuple et le roi firent une alliance, promettant qu'ils seraient le peuple de l'Eternel.

17 Alors tout le peuple entra dans la maison de Bahal, et ils la démolirent et ils brisèrent ses autels et ses images ; ils tuèrent aussi Mattan, sacrificateur de Bahal, devant les autels.

18 Jéhojadah rétablit aussi les charges de la maison de l'Eternel entre les mains des sacrificateurs lévites, que David avait distribués pour la maison de l'Eternel, afin qu'ils offrissent les holocaustes à l'Eternel, comme il est écrit dans la loi de Moïse, avec joie et avec des cantiques, selon l'établissement de David.

19 Il établit aussi des portiers dans les portes de la maison de l'Eternel, afin qu'aucune personne souillée, de quelque manière que ce fût, n'y entrât.

20 Et il prit les capitaines, et les plus considérables, et ceux qui étaient établis sur le peuple, et tout le peuple du pays, et il fit descendre le roi de la maison de l'Eternel, et ils entrèrent par le milieu de la haute porte, dans la maison du roi ; puis ils firent asseoir le roi sur le trône royal.

21 Et tout le peuple du pays fut en joie, et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée.

RÉFLEXIONS

La providence et la justice de DIEU paraissent d'une façon toute particulière dans l'élévation du jeune prince Joas sur le trône et dans la punition de la méchante reine Hathalie qui avait usurpé le royaume, qui y entretenait l'idolâtrie et qui avait répandu tant de sang. Cette heureuse révolution qui délivra le royaume de Juda de l'oppression d'une reine impie et cruelle et qui, en rendant ce royaume à son prince légitime, rétablit la religion dans sa pureté, nous fait voir que DIEU ne saurait accorder de plus grande grâce à un peuple que lorsqu'il ôte les méchants princes pour en établir de bons.

Et puisque Joas fut élevé sur le trône par le zèle et par la prudence du souverain sacrificateur Jéhojadah, qui fit en cela un acte de justice en rendant la couronne à celui à qui elle appartenait, on peut voir par-là que c'est un grand bonheur pour les princes et pour les états d'être conduits par les conseils de personnes sages et pieuses.

CHAPITRE XXIV.

C'est ici l'histoire de Joas, septième, roi de Juda. Il commença à régner à l'âge de sept ans et il fit son devoir pendant la vie du sacrificateur Jéhojadah.

Mais après sa mort, il se corrompit, jusque-là qu'il introduisit de nouveau l'idolâtrie qui avait été ôtée dans les commencements de son règne et qu'il fit lapider dans le temple Zacharie, fils de Jéhojabah, parce que ce prophète lui reprochait d'avoir abandonné le Seigneur.

DIEU punit Joas en le livrant entre les mains des Syriens et après qu'il eut régné quarante ans, il fut tué par ses propres officiers qui conjurèrent contre lui et Amasias, son fils, lui succéda.

1 Joas était âgé de sept ans quand il commença à régner, et il régna quarante ans dans Jérusalem ; sa mère s'appelait Tsibja, et elle était de Béer-scébah.

2 Or, Joas fit ce qui est droit devant l'Eternel, pendant tout le temps de la vie de Jéhojadah le sacrificateur.

3 Et Jéhojadah lui donna deux femmes, desquelles il eut des fils et des filles.

4 Après cela Joas prit à cœur de réparer la maison de l'Eternel.

5 Et il assembla les sacrificateurs et les Lévites, et leur dit : Allez par les villes de Juda, et amassez de l'argent de tout Israël pour réparer la maison de votre DIEU, d'année en année, et hâtez cette affaire. Mais les Lévites ne se hâtèrent point.

6 Et le roi appela Jéhojadah, le principal sacrificateur, et lui dit : Pourquoi n'as-tu pas fait diligence envers les Lévites, afin qu'ils apportassent de Juda et de Jérusalem l'impôt que Moïse, serviteur de l'Eternel, mit sur l'assemblée d'Israël, pour le tabernacle du témoignage ?

7 Car la méchante Hathalie et ses enfants avaient fourragé la maison de DIEU, et même ils avaient approprié aux Bahalims toutes les choses consacrées à la maison de l'Eternel.

8 C'est pourquoi le roi commanda qu'on fit un coffre et qu'on le mît à la porte de la maison de l'Eternel, en dehors.

9 Ensuite on publia dans Juda et dans Jérusalem, qu'on apportât à l'Eternel l'impôt sur Israël, que Moïse, serviteur de DIEU, avait ordonné dans le désert.

10 Et tous les principaux, et tout le peuple s'en réjouirent, et ils apportèrent, et ils jetèrent dans le coffre, jusqu'à ce qu'on eût achevé de réparer le temple.

11 Or, quand les Lévites emportaient le coffre, suivant l'ordre du roi (savoir, sitôt qu'on voyait qu'il y avait beaucoup d'argent), le secrétaire du roi et le commis du principal sacrificateur venaient et vidaient le coffre ; puis ils le reportaient et le remettaient en sa place ; ils faisaient ainsi de jour en jour, et ils amassèrent beaucoup d'argent.

12 Et le roi et Jéhojadah le distribuaient à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage qui se faisait pour le service de la maison de l'Eternel, qui louaient des tailleurs de pierres et des charpentiers pour réparer la maison de l'Eternel, et des ouvriers qui travaillaient en fer et en airain, pour réparer la maison de l'Eternel.

13 Ceux donc qui avaient la charge de faire l'ouvrage, travaillèrent, et l'ouvrage fut entièrement achevé par leur moyen, de sorte qu'ils rétablirent la maison de DIEU en son état, et qu'ils l'affermirent.

14 Et dès qu'ils eurent achevé, ils apportèrent devant le roi et devant Jéhojadah le reste de l'argent, dont il fit faire des ustensiles pour la maison de l'Eternel, savoir, des ustensiles pour servir et pour offrir, et d'autres ustensiles d'or et d'argent ; et ils offrirent continuellement des holocaustes dans la maison de l'Eternel, pendant tout le temps de Jéhojadah.

15 Or, Jéhojadah étant devenu vieux et rassasié de jours, mourut ; il était âgé de cent trente ans quand il mourut.

16 Et on l'ensevelit dans la cité de David avec les rois, parce qu'il avait fait du bien en Israël, et envers DIEU et envers sa maison.

17 Mais après que Jéhojadah fut mort, les principaux de Juda vinrent et se prosternèrent devant le roi, et alors le roi les écouta.

18 Et ils abandonnèrent la maison de l'Eternel, le DIEU de leurs pères, et ils servirent les idoles des bocages et les faux dieux ; c'est pourquoi la colère de l'Eternel s'embrasa contre Juda et contre Jérusalem, parce qu'ils s'étaient rendus coupables dans cette affaire.

19 Et bien qu'il leur envoyât des prophètes, pour les faire retourner à l'Eternel, et qu'ils les en sommassent, toutefois ils ne voulurent point les écouter.

20 Et même, l'Esprit de DIEU revêtit Zacharie, fils de Jéhojadah le sacrificateur, de sorte qu'il se tint debout devant le peuple, et leur dit : Ainsi a dit DIEU : Pourquoi transgressez-vous les commandements de l'Eternel ? Vous ne prospérerez point ; et parce que vous avez abandonné l'Eternel, l'Eternel vous abandonnera aussi.

21 Et ils conjurèrent contre lui, et ils l'assommèrent de pierres, par le commandement du roi, dans le parvis de la maison de l'Eternel ;

22 de sorte que le roi Joas ne se souvint point de la bonté dont Jéhojadah, père de Zacharie, avait usé envers lui ; mais il tua son fils, lequel mourant, dit : L'Eternel le voit, et il le redemandera.

23 Et il arriva que l'année suivante l'armée de Syrie monta contre lui, et vint en Juda et à Jérusalem, et les Syriens détruisirent tous les principaux du peuple ; et ils envoyèrent au roi, à Damas, tout leur butin.

24 Bien que l'armée qui vint de Syrie fût composée de peu de gens, l'Eternel néanmoins, livra entre leurs mains une très grosse armée, parce qu'ils avaient abandonné l'Eternel, le DIEU de leurs pères ; ainsi les Syriens exécutèrent sur Joas les jugements de DIEU.

25 Et quand ils furent partis d'avec lui, quoiqu'ils l'eussent laissé dans de grandes langueurs, ses serviteurs conjurèrent contre lui, à cause du meurtre qu'il avait fait des enfants de Jéhojadah le sacrificateur, et ils le tuèrent sur son lit, et ainsi il mourut, et on l'ensevelit dans la cité de David ; mais on ne l'ensevelit pas dans les sépulcres des rois.

26 Et ce sont ici ceux qui conjurèrent contre lui, savoir, Zabad, fils de Scimhat, femme Hammonite, et Jéhozabad, fils de Scimrith, femme Moabite.

27 Pour ce qui est de ses enfants, et de la grande charge qui fut imposée sous lui, pour le rétablissement de la maison de DIEU, voilà, ces choses sont écrites dans les mémoires du livre des Rois. Et Amasias son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Pour retirer du fruit de cette histoire, il faut considérer :

I. Que le roi Joas craignit DIEU et travailla pour établir son service pendant la vie du sacrificateur Jéhojadah, mais qu'après sa mort il se corrompit et qu'écoulant de mauvais conseils, il abandonna avec les principaux de son royaume le culte du DIEU de leurs pères pour servir de faux dieux.

Ce grand changement qui se fit en Joas montre combien il importe que les grands aient près d'eux des gens sages et vertueux et que les ministres de la religion soient revêtus de zèle et de prudence. La mort des personnes de ce caractère est une grande perte et les mauvais conseils sont très pernicieux aux princes qui les suivent.

DIEU voyant Joas dans cet égarement le fit avertir par un effet de sa bonté en lui envoyant ses prophètes, mais il méprisa ces avertissements et même il fit lapider dans le temple le prophète Zacharie qui le reprenait de ses crimes. Voilà l'exemple d'une extrême impiété en Joas aussi bien que d'une noire ingratitude, puisque Zacharie était son cousin, fils de la sœur du roi son père et du sacrificateur Jéhojadah, à qui Joas était redevable de la couronne et de la vie.

Les personnes qui ont eu de la piété et d'heureux commencements peuvent tomber dans les derniers crimes lorsqu'elles se relâchent et elles finissent quelque fois très mal.

Enfin, Joas eut le sort des méchants rois. L'Écriture dit que DIEU le livra aux Syriens ses ennemis quoiqu'ils fussent en petit nombre, il fut tué dans son lit par ses sujets et on l'ensevelit avec ignominie, d'où l'on doit recueillir que ceux qui provoquent la colère de DIEU par leurs péchés éprouvent tôt ou tard la sévérité de ses jugements.

CHAPITRE XXV.

Ce chapitre contient l'histoire d'Amasias, huitième roi de Juda. Il marqua de la piété dans les commencements et ayant la guerre contre les Iduméens, il renvoya, suivant les exhortations d'un prophète, les Israélites qu'il avait pris à sa solde et remporta la victoire.

Mais il tomba dans l'idolâtrie en servant les idoles des Iduméens qu'il avait vaincu, à cause de quoi un prophète lui dénonça sa ruine. Après cela, il déclara la guerre à Joas roi d'Israël et il fut vaincu. Joas entra à Jérusalem et pillait le temple. Enfin, Amasias, ayant régné vingt-neuf ans, fut tué dans une conspiration et Hosias son fils lui succéda.

1 Amasias commença de régner étant âgé de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jéhohaddan, et elle était de Jérusalem.

2 Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, mais il ne le fit pas avec intégrité de cœur.

3 Or, il arriva, après qu'il fut affermi dans son royaume, qu'il fit mourir ses serviteurs qui avaient tué le roi son père.

4 Cependant, il ne fit point mourir leurs enfants ; mais il fit selon ce qui est écrit dans la loi, au livre de Moïse, dans lequel l'Eternel fait ce commandement disant : Les pères ne mourront point pour les enfants ; les enfants aussi ne mourront point pour les pères ; mais chacun mourra pour son péché.

5 Puis Amasias rassembla ceux de Juda, et il les établit selon les familles des pères, selon les capitaines de milliers et de centaines, par tout Juda et Benjamin ; et il en fit le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et il en trouva trois cent mille choisis, qui marchaient en bataille et qui portaient la javeline et le bouclier.

6 Il prit aussi à sa solde cent mille hommes forts et vaillants, de ceux d'Israël, pour cent talents d'argent.

7 Mais un homme de DIEU vint à lui, et lui dit : O roi ! que l'armée d'Israël ne marche point avec toi ; car l'Eternel n'est point avec Israël, ils sont tous enfants d'Ephraïm.

8 Sinon, vas-y, fais ce que tu voudras, fortifie-toi pour le combat ; mais DIEU te fera tomber devant l'ennemi, car DIEU a la puissance d'aider et de faire tomber.

9 Et Amasias répondit à l'homme de DIEU : Mais que deviendront les cent talents que j'ai donnés aux troupes d'Israël ? Et l'homme de DIEU dit : L'Eternel en a pour t'en donner beaucoup plus.

10 Ainsi Amasias sépara les troupes qui lui étaient venues d'Ephraïm, afin qu'elles retournassent chez elles ; et leur colère s'enflamma contre Juda, et ils s'en retournèrent chez eux avec une grande colère.

11 Alors Amasias, ayant pris courage, conduisit son peuple et s'en alla dans la vallée du sel, où il battit dix

mille hommes des enfants de Séhir.

12 Et les enfants de Juda prirent dix mille hommes vifs, et ils les amenèrent sur le haut d'une roche, et les jetèrent du haut de la roche, de sorte qu'ils périrent tous.

13 Mais les troupes qu'Amasias avait renvoyées, afin qu'elles ne vinssent point avec lui à la guerre, se jetèrent sur les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Beth-Horon ; et après qu'ils en eurent frappé mille hommes, ils emportèrent un gros butin.

14 Or, il arriva qu'Amasias étant revenu de la défaite des Iduméens, et ayant apporté les dieux des enfants de Séhir, il se les établit pour dieux, et se prosterna devant eux, et leur fit des encensements.

15 Et la colère de l'Eternel s'alluma contre Amasias, et il envoya vers lui un prophète, qui lui dit : Pourquoi as-tu recherché les dieux d'un peuple, qui n'ont point délivré leur peuple de ta main ?

16 Et comme il parlait au roi, le roi lui dit : T'a-t-on établi conseiller du roi ? Retire-toi, pourquoi te ferais-tu tuer ? Et le prophète se retira ; et cependant, il dit : Je sais bien que DIEU a délibéré de te détruire, parce que tu as fait ceci, et que tu n'as point obéi à mon conseil.

17 Et Amasias, roi de Juda, ayant tenu conseil, envoya vers Joas, fils de Jéhoachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : Viens, que nous nous voyions l'un l'autre.

18 Et Joas, roi d'Israël, envoya dire à Amasias, roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils ; mais les bêtes sauvages qui sont au Liban, ont passé et ont foulé l'épine.

19 C'est ainsi que tu as parlé : Parce que tu as battu les Iduméens, ton cœur s'est élevé pour faire le glorieux. Tiens-toi maintenant dans ta maison ; pourquoi t'engagerais-tu dans un mal par lequel tu tomberais, toi et Juda avec toi ?

20 Mais Amasias ne l'écouta pas ; car cela venait de DIEU, afin de les livrer entre les mains de Joas, parce qu'ils avaient recherché les dieux des Iduméens.

21 Ainsi Joas, roi d'Israël, monta, et il se virent l'un l'autre, lui et Amasias, roi de Juda, à Beth-scémès, qui est de Juda.

22 Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.

23 Et Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils de Jéhoachaz, à Beth-scémès, et il l'emmena à Jérusalem, et il fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte du coin.

24 Et ayant pris tout l'or et l'argent, et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de DIEU, sous la direction de Hobed-Edom, avec les trésors de la maison royale, et des gens pour être en otage, il s'en retourna à Samarie.

25 Et Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans, après que Joas, fils de Jéhoachaz, roi d'Israël, fut mort.

26 Le reste des actions d'Amasias, tant les premières que les dernières, voilà, n'est-il pas écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël ?

27 Or, depuis le temps qu'Amasias se fut détourné de l'Eternel, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem, et il s'enfuit à Lakis ; mais on envoya après lui à Lakis et on le tua là.

28 Et de là on l'apporta sur des chevaux, et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de Juda.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Ce qu'il y eut de bon et de louable dans le roi Amasias. L'Écriture le loue de ce que lorsqu'il fit mourir ceux qui avaient tué le roi Josias son père, il ne fit pas mourir leurs enfants, en quoi il fit paraître sa justice, sa modération et son obéissance à la loi de DIEU qui défend de faire mourir les enfants pour les péchés de leurs pères. Amasias marqua encore sa soumission aux ordres de DIEU, lorsqu'ayant pris cent mille Israélites à sa solde pour une grande somme d'argent, il les renvoya sur ce qu'un prophète lui ordonna de faire et lui dit que quand même il perdrait cette somme qu'il avait donnée au roi d'Israël, DIEU était assez puissant pour le dédommager de cette perte. Amasias fut récompensé de la déférence qu'il eut pour la volonté de DIEU et il remporta de grands avantages sur les Iduméens.

Cela nous montre que jamais des raisons d'intérêt, ni aucune autre considération, ne doivent nous empêcher d'obéir à ce que DIEU nous commande et qu'il ne manque jamais de moyens de récompenser ceux qui font

sa volonté et qui se confient en lui.

Mais le roi Amasias tomba dans l'ingratitude et dans la rébellion contre DIEU. Au lieu de lui faire hommage de sa victoire, il adora les idoles des peuples qu'il avait vaincus et en étant repris par un prophète, il lui ordonna de se taire et le menaça de lui ôter la vie. Aussi DIEU retira sa protection de dessus ce prince, le roi d'Israël qu'Amasias avait provoqué témérairement et avec orgueil vint ravager son pays, il entra à Jérusalem et pilla même le temple et le palais du roi, ce que les rois d'Israël n'avaient point encore fait jusqu'alors. De cette manière, DIEU qui n'avait pas voulu que les Israélites aidassent Amasias contre le roi des Iduméens, se servit d'eux pour châtier Amasias lui-même et ses sujets.

Enfin, ce prince périt malheureusement comme son père et fut tué par une conjuration que l'on fit contre lui. La leçon que cela nous donne, c'est qu'il ne sert de rien d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas et que ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de la crainte de DIEU peuvent se corrompre jusqu'à devenir tout-à-fait méchants et à attirer sur eux les effets les plus terribles de la colère du Seigneur.

CHAPITRE XXVI.

Ce chapitre contient l'histoire d'Hozias, nommé autrement Azarias, neuvième roi de Juda. Il fut attaché au service de DIEU dans le commencement de son règne et il prospéra.

Mais il se corrompit dans la suite et il voulut même faire les fonctions de sacrificateur, à cause de quoi DIEU le frappa de lèpre et il fut séquestré jusqu'à sa mort. Jotham, son fils, lui succéda.

1 Alors tout le peuple de Juda prit Hozias, qui était âgé de seize ans, et ils l'établirent roi en la place d'Amasias son père.

2 Il bâtit Eloth, l'ayant remise en la puissance de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

3 Hozias était âgé de seize ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jécolia, et elle était de Jérusalem.

4 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait Amasias son père,

5 et il s'appliqua à rechercher DIEU pendant la vie de Zacharie, homme intelligent dans les visions de DIEU ; et pendant les jours qu'il rechercha l'Éternel, DIEU le fit prospérer.

6 Car il sortit et fit la guerre contre les Philistins, et il fit une brèche dans la muraille de Gath, et dans la muraille de Jabné, et dans la muraille d'Asçdod ; et il bâtit des villes à Asçdod, et entre les autres Philistins.

7 Et DIEU lui donna du secours contre les Philistins et contre les Arabes qui habitaient à Gur-Bahal, et contre les Méhunites.

8 Et même, les Hammonites donnaient des présents à Hozias, de sorte que sa réputation se répandit jusqu'à l'entrée d'Égypte ; car il avait très bien fortifié le pays.

9 Hozias bâtit aussi des tours à Jérusalem, sur la porte du coin, sur la porte de la vallée, et sur l'encoignure ; et il les fortifia.

10 Il bâtit aussi des tours dans le désert, et il creusa plusieurs puits, parce qu'il avait beaucoup de bétail dans la plaine et dans la campagne, et des laboureurs et des vigneron sur les montagnes et en Carmel, parce qu'il aimait l'agriculture.

11 Et Hozias avait une armée composée de gens de guerre, qui marchaient en bataille par bandes, selon le compte de leur dénombrement fait par Jéhiel scribe et Mahaséja prévôt, sous la conduite de Hananjà, l'un des principaux capitaines du roi.

12 Tout le nombre des chefs des pères, d'entre ceux qui étaient forts et vaillants, était de deux mille et six cents.

13 Et il y avait sous leur conduite, une armée de trois cent sept mille et cinq cents combattants, tous gens de guerre, forts et vaillants, pour aider le roi contre l'ennemi.

14 Et Hozias leur prépara, savoir, à toute cette armée-là, des boucliers, des javelines, des casques et des cuirasses, des arcs et des pierres de fronde.

15 Et il fit à Jérusalem des machines de l'invention d'un ingénieur, afin qu'elles fussent sur les tours et sur les coins, pour jeter des flèches et de grosses pierres. Ainsi sa réputation alla fort loin ; car il fut merveilleusement secouru jusqu'à ce qu'il fût fortifié.

16 Mais sitôt qu'il fut fortifié, son cœur s'éleva jusqu'à se corrompre, de sorte qu'il commit un grand péché

contre l'Éternel son DIEU ; car il entra au temple de l'Éternel pour faire un parfum sur l'autel du parfum.

17 Et Asarias le sacrificateur entra après lui, et il avait avec lui des sacrificateurs de l'Éternel, quatre-vingts vaillants hommes,

18 qui s'opposèrent au roi Hozias, et lui dirent : Hozias, il ne t'appartient point de faire le parfum à l'Éternel ; car c'est la fonction des sacrificateurs, fils d'Aaron, qui sont consacrés pour faire le parfum. Sors du sanctuaire ; car tu as péché, et tu n'en recevras point d'honneur de l'Éternel DIEU.

19 Alors Hozias, ayant en sa main le parfum pour faire des encensements, fut irrité ; et comme il s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre parut sur son front, en la présence des sacrificateurs, en la maison de l'Éternel, auprès de l'autel des parfums.

20 Alors Asarias, le principal sacrificateur, le regarda avec tous les sacrificateurs, et voilà, il était lépreux en son front, et ils le firent sortir en hâte de là ; et il se hâta de sortir, parce que l'Éternel l'avait frappé.

21 Et ainsi le roi Hozias fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut, et demeura lépreux dans une maison écartée, et même il fut retranché de la maison de l'Éternel ; et Jotham son fils, avait le commandement de la maison du roi, jugeant le peuple du pays.

22 Or, Esaïe, fils d'Amos, prophète, a écrit le reste des actions d'Hozias, tant les premières que les dernières.

23 Et Hozias s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli avec eux dans le champ des sépulcres des rois ; car dirent-ils, il est lépreux ; et Jotham son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

L'histoire d'Hozias, roi de Juda, nous apprend qu'il commença bien mais qu'il finit mal. Il eut d'abord de la piété et il s'appliqua à servir DIEU et à lui plaire étant aidé en cela par les conseils d'un prophète, nommé Zacharie, et pendant qu'il se conduisit de la sorte, il prospéra. Il fut victorieux des Philistins, il se maintint contre les Arabes, les Hammonites lui furent tributaires, il fortifia Jérusalem et sa réputation s'accrut extrêmement. Mais ces prospérités lui enflèrent le cœur et il s'oublia jusqu'à violer ouvertement les lois de la religion en voulant offrir le parfum dans le temple, ce qui n'était permis qu'aux sacrificateurs. Et comme il s'irrita et se raidit contre les sacrificateurs qui voulaient l'en empêcher, DIEU le punit en le rendant lépreux, ce qui fit qu'on le mit hors du temple et qu'on le séquestra pour tout le reste de sa vie.

L'on doit considérer sur cela que les personnes pieuses se corrompent lorsqu'elles ne se tiennent pas sur leurs gardes et que la prospérité est un état où l'on s'oublie facilement.

Ce qui arriva à Hozias pour avoir entrepris d'offrir le parfum dans le temple montrait que DIEU ne voulait pas que les rois ne changeassent rien dans la religion, ni qu'ils empiétassent sur la charge de ceux qui en étaient les ministres.

De là on peut recueillir que chacun doit se tenir dans les bornes de sa vocation sans s'ingérer dans celle des autres et que comme les conducteurs de l'église ne doivent point usurper les fonctions et l'autorité des princes et des magistrats, ceux-ci ne doivent pas non plus usurper celles des pasteurs, ni prétendre disposer à leur gré des choses de la religion.

CHAPITRE XXVII.

Jotham, dixième roi de Juda, succéda à Hozias, son père. Ce fut un prince recommandable par sa piété et son règne fut favorisé du Seigneur. Il mourut après avoir régné seize ans et il laissa le royaume à Achaz, son fils.

1 Jotham était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusça, et elle était fille de Tsadok.

2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme Hozias son père avait fait, excepté qu'il n'entra pas dans le temple de l'Éternel ; et néanmoins le peuple se corrompait encore.

3 Il bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel ; et il bâtit beaucoup en la muraille de Hophel.

4 Il bâtit aussi des villes sur les montagnes de Juda, et des châteaux, et des tours dans les forêts.

5 De plus, il combattit contre le roi des Hammonites, et il fut le plus fort. Et cette année-là les Hammonites lui donnèrent cent talents d'argent, et dix mille cores de blé, et dix mille d'orge. Les Hammonites lui donnèrent ces choses-là, même la seconde et la troisième année.

6 Jotham se fortifia donc, parce qu'il avait rendu ses voies droites devant l'Éternel son DIEU.

7 Le reste des actions de Jotham, et toutes ses batailles, et sa conduite, voilà, toutes ces choses sont écrites au livre des rois d'Israël et de Juda.

8 Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem.

9 Puis Jotham s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité de David ; et Achaz son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Jotham est compté entre les bons rois de Juda. Il marcha sur les traces d'Hozias son père en ce qu'il avait eu de bon, mais il ne l'imita pas dans ses fautes et par là il attira sur lui la faveur du Seigneur dont il ressentit particulièrement les effets dans la guerre qu'il eut avec les Hammonites.

I. On doit remarquer ici qu'au lieu que tous les rois d'Israël sans exception furent idolâtres, il y eut divers bons rois dans le royaume de Juda, quoi que pourtant ils ne pussent pas venir à bout d'abolir entièrement dans leur royaume toutes les pratiques idolâtres et superstitieuses. Mais si parmi les rois de Juda il s'en trouva plusieurs qui firent de si grandes choses pour faire régner la crainte de DIEU dans leur état, le nombre de ces bons rois devrait être beaucoup plus grand parmi les princes chrétiens.

II. L'on voit dans l'histoire de Jotham et dans celle de tous les autres rois pieux que DIEU les bénit tous et les fit prospérer pendant que les rois idolâtres étaient punis dans leur règne, dans leurs familles et en plusieurs autres manières. C'était là pour tout le peuple d'Israël une preuve bien sensible du soin que DIEU prenait d'eux et un puissant motif à le craindre. Et c'est ainsi que DIEU a donné de tout temps aux hommes des marques convaincantes de sa providence et de sa justice afin de les engager à le servir et à le regarder comme l'auteur de toute leur félicité.

CHAPITRE XXVIII.

Achaz, onzième roi de Juda, s'adonne à l'idolâtrie la plus abominable.

DIEU le punit par le moyen de Retsin, roi de Syrie, et de Pékah, roi d'Israël, qui lui font la guerre. Son armée est défaite par les Israélites qui emmenèrent à Samarie un très grand nombre de prisonniers et un gros butin. Mais, sur les remontrances du prophète Hoded, ils renvoyèrent tous les prisonniers et tout ce butin au pays de Juda.

Achaz appelle le roi des Assyriens à son secours contre les rois de Syrie et d'Israël, mais il ne lui en revint aucun avantage. Cependant il continua dans ses péchés, il adora les idoles. Après avoir donné des marques du plus grand endurcissement et de la dernière impiété pendant son règne, il mourut ayant régné seize ans et il eut pour successeur Ézéchias, son fils.

1 Achaz était âgé de vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem ; et il ne fit point ce qui est droit devant l'Eternel, comme David son père, avait fait.

2 Mais il suivit le train des rois d'Israël, et même il fit des images de fonte aux Bahalims.

3 Il fit aussi des encensements dans la vallée des fils de Hinnom, et il fit brûler de ses fils au feu, selon les abominations des nations que l'Eternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

4 Il sacrifiait aussi et faisait des encensements dans les hauts lieux, et sur les coteaux, et sous tout arbre chargé de feuilles.

5 C'est pourquoi l'Eternel son DIEU le livra entre les mains du roi de Syrie, de sorte que les Syriens le défirent et prirent sur lui un fort grand nombre de prisonniers, qu'ils emmenèrent à Damas ; il fut aussi livré entre les mains du roi d'Israël, qui lui fit un grand carnage.

6 Car Pékah, fils de Rémalja, tua en un jour cent vingt mille hommes de ceux de Juda, tous vaillants hommes parce qu'ils avaient abandonné l'Eternel, le DIEU de leurs pères.

7 Et Zicri, homme puissant d'Ephraïm, tua Mahaséja, fils du roi, et Hazrikam, qui avait la conduite de la maison, et Elkana, qui tenait le second rang après le roi.

8 Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonniers, de leurs frères, deux cent mille personnes, tant femmes que fils et filles ; et firent aussi sur eux un gros butin, et ils l'emmenèrent à Samarie.

9 Or, un prophète de l'Eternel, nommé Hoded, était là ; il sortit au-devant de cette armée, qui allait entrer à Samarie, et il leur dit : voici, l'Eternel, le DIEU de vos pères, étant indigné contre Juda, les a livrés entre vos mains, et vous les avez tués en furie, de sorte que cela est parvenu jusqu'aux cieux.

10 Et maintenant, vous faites votre compte de vous assujettir pour serviteurs et pour servantes les enfants de Juda et de Jérusalem. N'est-ce pas vous seuls, qui êtes coupables envers l'Éternel votre DIEU ?

11 Maintenant donc, écoutez-moi, et ramenez les prisonniers que vous avez pris d'entre vos frères ; car l'ardeur de la colère de l'Éternel est sur vous.

12 Alors quelques-uns des chefs des enfants d'Ephraïm se levèrent ; savoir Hazaria, fils de Jéhohanan, Bérecja, fils de Mescillémoth, Ezéchias, fils de Sçallum, et Hamasa, fils de Hadlaï, contre ceux qui retournaient de la guerre ;

13 et ils leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici ces prisonniers ; car vous prétendez nous rendre coupables devant l'Éternel, en ajoutant ce péché à nos péchés et à notre crime, bien que nous soyons très coupables, et que l'ardeur de la colère de l'Éternel soit grande sur Israël.

14 Alors les soldats relâchèrent les prisonniers et le butin devant les principaux et toute l'assemblée.

15 Et ces hommes, qui ont été nommés ci-dessus par leurs noms, se levèrent et prirent les prisonniers, et ils revêtirent du butin tous ceux d'entre eux qui étaient nus ; et quand ils les eurent vêtus et chaussés, et qu'ils leur eurent donné à manger et à boire, et qu'ils les eurent oints, ils conduisirent sur des ânes tous ceux qui ne pouvaient pas se soutenir, et ils les amenèrent à Jéricho, qui est la ville des palmes, chez leurs frères ; puis ils s'en retournèrent à Samarie.

16 En ce temps-là le roi Achaz envoya vers les rois d'Assyrie, afin qu'ils lui donnassent du secours.

17 Car outre cela les Iduméens étaient venus, et avaient emmené des prisonniers.

18 Les Philistins s'étaient aussi jetés sur les villes de la campagne et du midi de Juda, et ils avaient pris Bethscémès, Ajalon, Guédéroth, Soco avec les villes de son ressort, Timna avec les villes de son ressort, et Guimzo avec les villes de son ressort ; et ils habitaient là.

19 Car l'Éternel avait abaissé Juda, à cause d'Achaz, roi de Juda, parce qu'il avait détourné Juda du service de DIEU, de sorte qu'il s'était entièrement adonné à pécher contre l'Éternel.

20 Ainsi Tiglath-Pilnéser, roi d'Assyrie, vint vers lui ; mais il l'opprima, bien loin de le fortifier.

21 Car Achaz prit bien une partie des trésors de la maison de l'Éternel, et de la maison royale, et des principaux du peuple, et ils les donna au roi d'Assyrie ; toutefois, il ne le secourut point.

22 Et dans le temps qu'on l'affligeait, il continuait toujours plus à pécher contre l'Éternel ; c'était toujours le roi Achaz.

23 Car il sacrifia aux dieux de Damas qui l'avaient frappé ; et il dit : Puisque les dieux des rois de Syrie leur sont en aide, je leur sacrifierai, afin qu'ils me soient en aide. Mais ils furent cause de sa chute et de celle de tout Israël.

24 Et Achaz prit tous les vaisseaux de la maison de DIEU, et les rompit, les vaisseaux, dis-je, de la maison de DIEU ; et il ferma les portes de la maison de l'Éternel, et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem.

25 Et il fit des hauts lieux dans chaque ville de Juda, pour faire des encensements à d'autres dieux ; et il irrita l'Éternel, le DIEU de ses pères.

26 Quant au reste de ses actions, et toutes ses démarches, tant les premières que les dernières, voilà, toutes ces choses sont écrites au livre des rois de Juda et d'Israël.

27 Puis Achaz s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la cité, à Jérusalem ; mais on ne le mit point dans les sépulcres des rois d'Israël ; et Ezéchias son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

On doit considérer ici :

I. Le récit des impiétés d'Achaz qui, étant fils du pieux roi Jotham, dégénéra de la piété de son père et introduisit à Jérusalem des horreurs qu'on n'y avait point encore vues, jusques là qu'il fit passer ses enfants par le feu en l'honneur des idoles comme les anciens Cananéens le faisaient. Une telle impiété dans un prince qui connaissait le vrai DIEU est inconcevable, aussi ne tarda-t-il pas à ressentir les effets de la vengeance divine, DIEU l'ayant livré au roi de Syrie et ensuite au roi d'Israël qui le défi, lui tua cent vingt mille hommes en emmena deux cent mille prisonniers avec un butin considérable. C'était là un exemple bien remarquable de la justice de DIEU contre ce roi et contre son royaume.

II. Il faut observer que quoi que DIEU, pour punir Achaz, eût permis que le roi d'Israël lui tuât beaucoup de monde et emmenât prisonniers un grand nombre de ses sujets, le prophète Hoded censura les Israélites des

cruautés qu'ils avaient commises dans cette guerre contre ceux de Juda qui étaient leurs frères et qu'il commanda de renvoyer les prisonniers et le butin qu'ils avaient faits, à quoi les Israélites obéirent avec promptitude, renvoyant avec toute sorte d'humanité les prisonniers, rendant tout le butin et reconduisant au pays de Juda ceux qui ne pouvaient pas marcher.

Cette histoire fait voir bien clairement que DIEU n'approuve point les excès et les cruautés qui se commettent dans la guerre et qu'on doit toujours traiter tout le monde et même les ennemis avec modération et avec douceur. Et s'il est dit que DIEU fut indigné contre les Israélites de ce qu'ils avaient fait un si grand carnage de leurs frères, il l'est beaucoup plus contre les chrétiens qui, étant tous frères, sont si portés à se faire continuellement la guerre et à se détruire les uns les autres.

On voit ici l'extrême méchanceté et l'étrange endurcissement d'Achaz. Au lieu de s'humilier et de recourir à DIEU lorsqu'il fut attaqué par les rois de Syrie et d'Israël, il eut recours au roi d'Assyrie et il vint jusqu'à cet excès d'impiété que d'attribuer la puissance des Syriens à leurs faux dieux et de dire : *Puisque ces dieux des Syriens leur donnent du secours, je leur sacrifierai afin qu'ils me secourent aussi.*

DIEU irrité contre lui le livra à ses ennemis. Les Iduméens et les Philistins remportèrent plusieurs avantages sur lui. Le roi d'Assyrie, auquel il s'était confié, ravagea ses états. Mais ce qui fait surtout horreur, c'est ce que l'Écriture remarque, que dans le temps qu'Achaz était le plus en détresse il continuait d'autant plus à pécher contre le Seigneur.

C'est la marque d'un endurcissement désespéré lorsque les châtiments de DIEU ne servent de rien et qu'au lieu d'en profiter, on devient plus méchant dans l'affliction.

La dernière considération que l'on doit faire c'est que DIEU, en châtiant Achaz, voulut en même temps punir par le moyen du roi d'Assyrie les Israélites et les Syriens qui avaient déclaré injustement la guerre au royaume de Juda. C'est ce que l'on voit au chapitre VIII d'Ésaïe.

L'on doit reconnaître dans ces sortes d'événements les voies de la providence qui emploie souvent les méchants, soit pour punir ceux qui offensent le Seigneur, soit pour protéger ceux qu'il favorise.

CHAPITRE XXIX.

Ézéchias, douzième roi de Juda, fut illustre par sa piété. Il ôta l'idolâtrie qu'Achaz, son père, avait introduite, il rétablit le service divin, il assembla pour cet effet les sacrificateurs et les Lévites auxquels il adressa une grave exhortation.

Ensuite il fit renouveler l'alliance avec DIEU à tout le peuple d'une manière solennelle et il donna à cette occasion des marques éclatantes de son zèle et de sa joie.

1 Ezéchias commença à régner étant âgé de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abija et elle était fille de Zacharie.

2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, comme avait fait David son père.

3 La première année de son règne, au premier mois, il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel, et il les répara.

4 Et il fit venir les sacrificateurs et les Lévites, et les assembla dans la place orientale.

5 Et il leur dit : Ecoutez-moi, Lévites ; purifiez-vous, maintenant, et purifiez la maison de l'Éternel, le DIEU de vos pères, et jetez hors du sanctuaire les choses souillées.

6 Car nos pères ont péché et fait ce qui est mauvais devant l'Éternel notre DIEU ; et ils l'ont abandonné, et ils ont détourné leurs visages du pavillon de l'Éternel, et lui ont tourné le dos.

7 Et même ils ont fermé les portes du portique ; et ils ont éteint les lampes ; et ils n'ont point fait de parfum, et ils n'ont point offert d'holocauste dans le lieu saint, au DIEU d'Israël.

8 C'est pourquoi, l'indignation de l'Éternel a été sur Juda et sur Jérusalem, et il les a livrés pour être agités, désolés et moqués, comme vous le voyez de vos yeux.

9 Car, voici, nos pères sont tombés par l'épée ; nos fils, nos filles et nos femmes sont en captivité à cause de cela.

10 Maintenant donc, j'ai dessein de traiter alliance avec l'Éternel, le DIEU d'Israël ; et l'ardeur de sa colère se détournera de nous.

11 Or, mes enfants, ne vous abusez point ; car l'Éternel vous a choisis, afin que vous vous teniez devant lui pour le servir, et pour être ses serviteurs, et pour lui faire le parfum.

12 Les Lévites donc se levèrent, savoir, Mahath, fils de Hamasai, et Joël, fils de Hazaria, d'entre les descendants des Kéathites ; et des descendants de Mérari, Kis, fils de Habdi, et Hazaria, fils de Jahallélél ; et des Guersçonites, Joah, fils de Zimma, et Hédén, fils de Joah ;

13 et des descendants d'Elitsaphan, Scimri et Jéhiel ; et des descendants d'Asaph, Zacharie et Mattanja ;

14 et des descendants d'Héman, Jéhiel et Scimhi ; et des descendants de Jédithun, Scémahja et Huziel.

15 Ils assemblèrent leurs frères et se purifièrent ; et ils entrèrent selon le commandement du roi, et suivant la parole de l'Éternel, pour nettoyer la maison de l'Éternel.

16 Ainsi les sacrificateurs entrèrent dans la maison de l'Éternel, afin de la nettoyer ; et ils portèrent dehors au parvis de la maison de l'Éternel, toute l'ordure qu'ils trouvèrent dans le temple de l'Éternel, que les Lévites prirent pour l'emporter au torrent de Cédron.

17 Et ils commencèrent à purifier le temple, le premier jour du premier mois ; et le huitième jour du mois ils entrèrent au portique de l'Éternel, et ils purifièrent la maison de l'Éternel pendant huit jours ; et le seizième jour de ce premier mois, ils eurent achevé.

18 Après cela, ils entrèrent dans la chambre du roi Ézéchiass, et dirent : Nous avons nettoyé toute la maison de l'Éternel, et l'autel des holocaustes avec ses ustensiles, et la table des pains de proposition avec tous ses ustensiles ;

19 et nous avons dressé et nettoyé tous les ustensiles que le roi Achaz avait écartés, durant son règne, par son péché ; et voici, ils sont devant l'autel de l'Éternel.

20 Alors le roi Ézéchiass, se levant de bon matin, rassembla les principaux de la ville, et il monta dans la maison de l'Éternel.

21 Et ils amenèrent sept veaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs entiers, afin de les offrir en sacrifice pour le péché, pour le royaume, pour le sanctuaire et pour Juda. Puis le roi dit aux sacrificateurs, fils d'Aaron, qu'ils les offrissent sur l'autel.

22 Et ainsi ils égorgèrent les veaux ; et les sacrificateurs reçurent le sang, et ils le répandirent vers l'autel ; ils égorgèrent aussi les béliers, et ils répandirent le sang vers l'autel ; ils égorgèrent aussi les agneaux, et ils répandirent le sang vers l'autel.

23 Puis on fit approcher les boucs pour le péché, devant le roi et devant l'assemblée, et ils posèrent leurs mains sur eux.

24 Alors les sacrificateurs les égorgèrent, et offrirent en expiation leur sang vers l'autel, pour faire la propitiation pour tout Israël ; car le roi avait ordonné cet holocauste et ce sacrifice pour le péché, pour tout Israël.

25 Il fit aussi que les Lévites se tinssent en la maison de l'Éternel avec des cymbales et des lyres et des harpes, selon le commandement de David et de Gad le Voyant du roi, et de Nathan le prophète ; car ce commandement avait été donné de la part de l'Éternel, par ses prophètes.

26 Les Lévites y assistèrent donc avec les instruments de David, et les sacrificateurs avec les trompettes.

27 Alors Ézéchiass commanda qu'on offrît l'holocauste sur l'autel ; et à l'heure qu'on commença l'holocauste, le cantique de l'Éternel commença, et le son des trompettes et des instruments de David, roi d'Israël.

28 Et toute l'assemblée était prosternée, et le cantique se chantait, et les trompettes sonnaient ; et tout cela se fit jusqu'à ce qu'on eût achevé l'holocauste.

29 Et quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvèrent avec lui s'inclinèrent et se prosternèrent.

30 Puis le roi Ézéchiass et les principaux dirent aux Lévites qu'ils louassent l'Éternel, selon les paroles de David et d'Asaph le Voyant ; et ils louèrent l'Éternel jusqu'à avoir des transports de joie, et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

31 Alors Ézéchiass prit la parole, et dit : Vous avez maintenant consacré vos mains à l'Éternel ; approchez-vous de lui, et offrez-lui des sacrifices, et célébrez ses louanges dans la maison de l'Éternel. Et ainsi, l'assemblée offrit des sacrifices et chanta des louanges et tous ceux qui étaient pleins de bonne volonté offrirent des holocaustes.

32 Or, le nombre des holocaustes que l'assemblée offrit, fut de soixante et dix taureaux, cent béliers, deux cents agneaux, le tout en holocauste à l'Éternel.

33 Et les autres choses consacrées furent six cents taureaux et trois mille béliers.

34 Mais les sacrificateurs étaient en petit nombre, de sorte qu'ils ne purent pas écorcher toutes les bêtes qu'on offrait en holocauste ; c'est pourquoi les Lévites leurs frères les aidèrent, jusqu'à ce que les autres sacrificateurs se fussent purifiés ; car les Lévites eurent le cœur plus droit pour se purifier, que les sacrificateurs.

35 Car il y eut un grand nombre d'holocaustes, avec les graisses des sacrifices de prospérités, et avec les aspersions des holocaustes ; et ainsi le service de la maison de l'Éternel fut rétabli.

36 Et Ézéchiàs et tout le peuple se réjouirent de ce que DIEU avait ainsi disposé le peuple, et de ce que la chose s'était faite promptement.

RÉFLEXIONS

Ézéchiàs, prince religieux, quoique fils d'un père impie et idolâtre, ne fut pas plutôt monté sur le trône que, touché de l'état où la religion était alors aussi bien que des marques de la colère de DIEU contre les Juifs, il pensa à abolir l'idolâtrie et à remettre en état le service divin. Il rassembla les sacrificateurs et les Lévites pour nettoyer le temple. On en ôta tout ce qui avait servi à des usages idolâtres et tout cela fut jeté à la voirie, après quoi le service de DIEU y fut rétabli. Ensuite, Ézéchiàs rassembla les principaux du royaume et le peuple et il renouvela solennellement l'alliance avec le Seigneur.

Il n'y a rien à quoi les princes et les grands doivent s'employer avec plus d'ardeur qu'à déraciner l'impiété et à maintenir la religion. Ils doivent pour cet effet encourager tant les ministres du Seigneur que les magistrats à les seconder dans une si belle entreprise et les peuples doivent aussi de leur côté, à l'imitation des sujets d'Ézéchiàs, répondre aux bonnes intentions de leurs conducteurs. C'est là ce qui attire le plus sûrement sur les états la protection et la faveur du Ciel comme nous le voyons dans les bénédictions et dans les délivrances signalées que DIEU accorda à Ézéchiàs en considération de sa piété et de son zèle.

CHAPITRE XXX.

Le roi Ézéchiàs fait publier la fête de pâque dans tout son royaume et il fait même inviter à cette fête ceux des Israélites qui étaient demeurés de reste dans le pays des dix tribus.

Après quoi, le peuple étant rassemblé, il ôta de Jérusalem tous les autels idolâtres et la pâque fut célébrée avec beaucoup de solennité et avec de grandes démonstrations de dévotion et de joie.

1 Et Ézéchiàs envoya vers tout Israël et Juda, et même il écrivit des lettres à Ephraïm et à Manassé, afin qu'ils vinssent à la maison de l'Éternel à Jérusalem, pour célébrer la Pâque à l'Éternel, le DIEU d'Israël.

2 Car le roi et ses principaux officiers, avec toute l'assemblée, avaient tenu conseil à Jérusalem, de célébrer la Pâque au second mois ;

3 parce qu'ils ne l'avaient pas pu célébrer en son temps, à cause qu'il n'y avait pas assez de sacrificateurs sanctifiés, et que le peuple n'avait pas été rassemblé à Jérusalem.

4 Et la chose plut tellement au roi et à toute l'assemblée,

5 qu'ils déterminèrent de publier par tout Israël, depuis Béer-scébah jusqu'à Dan, qu'on vînt célébrer la Pâque à l'Éternel, le DIEU d'Israël, à Jérusalem ; car ils ne l'avaient pas célébrée depuis longtemps de la manière qu'il est prescrit.

6 Les courriers donc allèrent avec des lettres de la part du roi et de ses principaux officiers, par tout Israël et Juda, et selon que le roi l'avait commandé, disant : Vous, enfants d'Israël, retournez à l'Éternel, le DIEU d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, et il se retournera vers le reste d'entre vous, qui est échappé des mains des rois d'Assyrie.

7 Et ne soyez pas comme vos pères, ni comme vos frères, qui ont péché contre l'Éternel, le DIEU de leurs pères, de sorte qu'il les a mis en désolation, comme vous voyez.

8 Maintenant, ne raidissez point votre cou, comme ont fait vos pères ; tendez les mains à l'Éternel, et venez à son sanctuaire, qu'il a consacré pour toujours, et servez l'Éternel votre DIEU ; et l'ardeur de sa colère se détournera de vous.

9 Car si vous retournez à l'Éternel, vos frères et vos enfants trouveront miséricorde auprès de ceux qui les ont emmenés prisonniers, et ils reviendront en ce pays, parce que l'Éternel votre DIEU est plein de pitié et miséricordieux ; et il ne détournera point sa face de vous, si vous vous retournez à lui.

10 Ainsi les courriers passaient de ville en ville, par le pays d'Ephraïm et de Manassé, même jusqu'à

Zabulon ; mais on se moquait d'eux, et on s'en raillait.

11 Toutefois quelques-uns d'Ascer, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent, et vinrent à Jérusalem.

12 La main de l'Éternel fut aussi sur Juda pour leur donner un même cœur, afin d'exécuter le commandement du roi et des principaux, selon la parole de l'Éternel.

13 C'est pourquoi il s'assembla un grand peuple à Jérusalem, pour célébrer la fête solennelle des pains sans levain, au second mois ; de sorte qu'il y eut une fort grande assemblée.

14 Et ils se levèrent, et ils ôtèrent les autels qui étaient à Jérusalem, ils ôtèrent aussi tous les tabernacles où l'on faisait des encensements, et ils les jetèrent au torrent de Cédron.

15 Et on égorga la Pâque, au quatorzième jour du second mois ; car les sacrificateurs et les Lévites, ayant de la confusion, s'étaient purifiés, et ils avaient apporté des holocaustes dans la maison de l'Éternel ;

16 et ils se présentèrent en leur place, selon leur charge, suivant la loi de Moïse, homme de DIEU. Et les sacrificateurs répandaient le sang, le prenant des mains des Lévites.

17 Car il y en avait une grande partie dans cette assemblée qui ne s'étaient pas purifiés ; et les Lévites eurent la charge d'égorguer les Pâques pour tous ceux qui n'étaient pas purs, afin de les consacrer à l'Éternel.

18 Car une grande partie du peuple, savoir, la plupart de ceux d'Ephraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon, ne s'étaient pas purifiés, et, cependant ils mangèrent la Pâque autrement qu'il n'est prescrit. Mais Ézéchiass pria pour eux, disant : Que l'Éternel qui est bon, tienne pour faite la propitiation

19 de tous ceux qui ont disposé tout leur cœur pour rechercher DIEU, l'Éternel, le DIEU de leurs pères, bien qu'ils ne se soient pas purifiés selon la purification du sanctuaire.

20 Et l'Éternel exauça Ézéchiass, et fut favorable au peuple.

21 Les enfants d'Israël donc, qui se trouvèrent à Jérusalem, célébrèrent la fête solennelle des pains sans levain, pendant sept jours, avec une grande joie ; et les Lévites et les sacrificateurs louaient l'Éternel chaque jour, avec des instruments qui résonnaient à la louange de l'Éternel.

22 Et Ézéchiass parla à tous les Lévites qui avaient de l'intelligence dans les choses qui regardaient le service de l'Éternel ; il leur parla selon leur cœur, et ils mangèrent des sacrifices durant la fête solennelle pendant sept jours, offrant des sacrifices de prospérités, et louant l'Éternel, le DIEU de leurs pères.

23 Et toute l'assemblée résolut de célébrer sept autres jours ; et ainsi ils célébrèrent encore sept autres jours dans la joie.

24 Car Ézéchiass, roi de Juda, fit présent à l'assemblée de mille veaux et de sept mille bœufs ; les principaux aussi firent présent à l'assemblée, de mille veaux et de dix mille bœufs ; et beaucoup de sacrificateurs se purifièrent.

25 Et toute l'assemblée de Juda se réjouit, avec les sacrificateurs et les Lévites, et toute l'assemblée qui était venue d'Israël, et les étrangers mêmes qui étaient venus du pays d'Israël, et qui habitaient en Juda.

26 Et il y eut une grande joie à Jérusalem ; car depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, il ne s'était rien fait de semblable à Jérusalem.

27 Après cela, les sacrificateurs lévites se levèrent et bénirent le peuple, et leur voix fut exaucée ; car leur prière parvint jusqu'aux cieux, la sainte demeure de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Comme la pâque était le principal signe de l'alliance de DIEU avec les Israélites, Ézéchiass, qui voulait rétablir cette alliance et le service divin, voulut que cette fête fût célébrée et il fournit libéralement, de même que les principaux de son royaume, ce qui était nécessaire pour cela. Ce sont là de nouvelles preuves du grand zèle dont Ézéchiass était animé pour la gloire de DIEU.

II. Ce qui marque un zèle encore plus admirable c'est qu'Ézéchiass invita à cette dévotion solennelle les Israélites qu'il y avait encore dans le pays des dix tribus, quoi qu'ils ne fussent pas ses sujets, leur écrivant pour cet effet des lettres fort touchantes et pleines de piété.

Le vrai zèle s'étend le plus loin qu'il peut et ceux qui ont véritablement de la religion font tous leurs efforts pour engager les autres hommes à craindre DIEU et à le servir et pour retirer les pécheurs de l'égarement.

Ces invitations d'Ézéchiass ne produisirent pas le même effet sur tous les Israélites, les uns s'en moquèrent et les autres s'humilièrent et vinrent célébrer la pâque à Jérusalem.

C'est là ce qui arrive ordinairement. Les âmes bien disposées reçoivent avec humilité et avec joie les invitations de la grâce divine, mais les profanes les rejettent et en font même le sujet de leurs railleries et de

leur mépris.

L'on voit au reste par ce qui est dit ici que, parmi les Israélites qui étaient demeurés dans le pays des dix tribus après que les Assyriens eurent ravagé ce royaume-là, il y en avait encore un reste de gens de bien, mais que le plus grand nombre étaient impies et des endurcis qui n'avaient point profité des châtements de DIEU.

Enfin, il y a une circonstance digne d'attention dans cette histoire. Ceux qui étaient venus du pays des dix tribus à Jérusalem n'ayant pas pu faire tout ce qui est prescrit par la loi de Moïse avant que de célébrer la pâque, ne laissèrent pas de la manger. Mais Ézéchiàs, craignant que DIEU n'en fût offensé le pria de leur pardonner et d'agréer la dévotion de tous ceux qui l'avaient cherché de bon cœur, bien qu'ils ne se fussent pas purifiés selon tous les usages et toutes les cérémonies de la loi. Cela fait voir que la piété d'Ézéchiàs était éclairée. Ce prince savait que l'on ne doit jamais négliger volontairement et par mépris les devoirs extérieurs du service divin, mais il était aussi persuadé que DIEU regarde au cœur plus qu'aux cérémonies et que lorsqu'on ne peut pas les observer, il reçoit favorablement la dévotion et les prières de tous ceux qui le cherchent avec sincérité. Ézéchiàs ne fut pas trompé dans son attente, puisqu'il est dit dans ce chapitre que DIEU l'exauça, que la dévotion du peuple, des sacrificateurs et des Lévites lui fut agréable et que leur prière parvint jusqu'au Ciel et à la sainte demeure du Seigneur.

CHAPITRE XXXI.

Le roi Ézéchiàs fait ôter l'idolâtrie par tout son royaume et même dans le pays des dix tribus. Il rétablit l'ordre à l'égard du service divin et de l'entretien et des fonctions des sacrificateurs et des Lévites, commandant qu'on payât les dîmes et les prémices selon la loi de DIEU, ce que le peuple fit avec joie.

1 Dès qu'on eut achevé tout cela, tous ceux d'Israël qui s'étaient trouvés là, allèrent par les villes de Juda et brisèrent les statues, coupèrent les bocages et démolirent les hauts lieux et les autels dans tout le pays de Juda et de Benjamin. Ils en firent de même en Ephraïm et en Manassé, jusqu'à tout détruire ; ensuite tous les enfants d'Israël retournèrent, chacun en sa possession, dans leurs villes.

2 Et Ézéchiàs rétablit les départements des sacrificateurs et des Lévites, selon les départements qui en avaient été faits, chacun selon son ministère : savoir, tant les sacrificateurs que les Lévites, pour les holocaustes, et pour les sacrifices de prospérités, pour faire le service, pour célébrer et pour chanter les louanges de DIEU aux portes du camp de l'Éternel.

3 Il fit aussi une ordonnance, par laquelle le roi serait chargé d'une contribution, prise de ses finances, pour les holocaustes ; savoir, pour les holocaustes du matin et du soir, et pour les holocaustes des sabbats, et des nouvelles lunes, et des fêtes solennelles, selon qu'il est écrit dans la loi de l'Éternel.

4 Et il ordonna au peuple, savoir, aux habitants de Jérusalem, de donner la portion des sacrificateurs et des Lévites, afin qu'ils prissent courage, pour faire ce que la loi de l'Éternel commande.

5 Et aussitôt que la chose fut publiée, les enfants d'Israël apportèrent en abondance les prémices du froment, du vin, de l'huile, du miel et de tout ce que rapportent les champs ; ils apportèrent les dîmes de tout en abondance.

6 Et les enfants d'Israël et de Juda qui habitaient dans les villes de Juda, apportèrent aussi les dîmes du gros et du menu bétail, et les dîmes des choses saintes, qui étaient consacrées à l'Éternel leur DIEU ; et ils les mirent par monceaux.

7 Ils commencèrent au troisième mois de faire les premiers monceaux, et au septième mois ils les achevèrent.

8 Alors Ézéchiàs et les principaux vinrent, et virent ces monceaux, et ils bénirent l'Éternel et son peuple d'Israël.

9 Et Ézéchiàs s'informa des sacrificateurs et des Lévites touchant ces monceaux.

10 Et Hazaria, le principal sacrificateur, qui était de la famille de Tsadok, lui répondit et lui dit : Depuis qu'on a commencé à apporter des offrandes dans la maison de l'Éternel, nous avons mangé, et nous avons été rassasiés ; et il en est demeuré de reste en grande abondance, car l'Éternel a béni son peuple, et ce qui est demeuré de reste, c'est cette grande quantité.

11 Alors Ézéchiàs commanda qu'on préparât des chambres dans la maison de l'Éternel ; et ils les préparèrent ;

12 et ils y portèrent fidèlement les offrandes, et les dîmes, et les choses consacrées ; et Conanja Lévite en eut l'intendance, et Scimhi son frère était son commis sous lui ;

13 et Jéhriel, Hazazia, Nahath, Hasaël, Jéremoth, Jozabad, Eliel, Jismacja, Mahath, et Bénaja, étaient commis sous l'autorité de Conanja et de Scimhi son frère, par le commandement du roi Ézéchias et de Hazaria, gouverneur de la maison de DIEU.

14 Et Coré, fils de Jimna Lévite, qui était portier vers l'orient, avait la charge des choses qui étaient volontairement offertes à DIEU, pour fournir l'offrande élevée de l'Éternel, et les choses très saintes.

15 Et il avait sous lui Héden, Minjamin, Jesçuah, Scémahja, Amarja, et Scécanja, dans les villes des sacrificateurs, pour distribuer fidèlement les portions à leurs frères, tant aux petits qu'aux plus grands.

16 Outre cela on fit un dénombrement selon les généalogies des mâles d'entre eux, depuis ceux de trois ans et au-dessus, savoir, de tous ceux qui entraient dans la maison de l'Éternel, pour y faire ce qu'il y fallait faire chaque jour, selon leur ministère et selon leurs charges, suivant leurs départements.

17 On fit encore un dénombrement des sacrificateurs selon leurs généalogies, et selon la maison de leurs pères, et des Lévites, depuis ceux de vingt ans et au-dessus, selon leurs départements.

18 On fit outre cela un dénombrement selon leurs généalogies, de tous leurs petits-enfants, de leurs femmes, de leurs fils et de leurs filles, pour toute l'assemblée ; et on leur distribuait fidèlement les choses saintes.

19 Et pour ce qui est des descendants d'Aaron, sacrificateurs, qui étaient à la campagne et dans les faubourgs de leurs villes, il y avait dans chaque ville des gens nommés par leur nom, pour distribuer la portion à tous les mâles des sacrificateurs, et à tous ceux des Lévites dont on avait fait le dénombrement, selon leurs généalogies.

20 Ézéchias en usa ainsi par tout Juda, et il fit ce qui est bon, droit et véritable, en la présence de l'Éternel son DIEU ;

21 et il travailla de tout son cœur dans tout l'ouvrage qu'il entreprit pour le service de la maison de DIEU, et dans la loi, et dans les commandements, recherchant son DIEU, et il prospéra.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre fait voir dans le bon roi Ézéchias l'exemple d'une piété qui ne relâchait point. Après que la pâque eut été célébrée, il commanda qu'on abattit les statues et qu'on ôtât tout ce qui avait servi à l'idolâtrie, non seulement dans son royaume, mais même autant qu'il le pût dans le pays des dix tribus, ce que le peuple exécuta avec beaucoup de zèle, tellement que ce prince fut le restaurateur de la pure religion dans tout le pays d'Israël.

La véritable piété ne paraît pas seulement dans la pratique des actes extérieurs de la religion et du culte, elle se manifeste aussi et principalement par les œuvres et par les effets lorsqu'on s'attache à faire ce qui est agréable à DIEU et à ôter ce qui lui déplaît.

Après cela, Ézéchias s'appliqua à remettre le service divin en état et à rétablir les sacrificateurs et les Lévites dans leurs charges. Il fournit de ses propres revenus une partie de ce qui était nécessaire pour cela et il ordonna que les dîmes, les prémices et les offrandes fussent payées à l'avenir suivant la loi de DIEU, à quoi ses sujets obéirent promptement et avec plaisir en apportant de tous côtés en abondance tout ce qui était prescrit.

Il n'y a point de chrétien qui ne doive contribuer selon son état, sa vocation et son pouvoir à ce que la religion fleurisse et que le service divin et le saint ministère soient exercés convenablement. C'est surtout là un soin qui est bien digne des princes chrétiens et c'est par là qu'ils pourraient acquérir une grande gloire devant DIEU et devant les hommes.

La promptitude avec laquelle les sujets d'Ézéchias répondirent aux bonnes intentions de leur roi montre que le zèle et le bon exemple des princes est d'un grand poids et qu'il ne tient qu'à eux de faire beaucoup pour DIEU et pour la religion.

Les dernières paroles de ce chapitre sont remarquables. Il est dit : *Qu'Ézéchias fit ce qui est bon et droit devant le Seigneur, qu'il travailla de tout son cœur pour le service de la maison de DIEU, qu'il rechercha son DIEU et qu'il prospéra.*

Ce que l'on fait sincèrement pour le service de DIEU lui est toujours agréable et il ne manque jamais de bénir ceux qui travaillent de bon cœur pour l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE XXXII.

Ézéchias, étant attaqué par Sanchérib roi d'Assyrie, fortifie la ville de Jérusalem et exhorte le peuple à se confier en DIEU.

Sanchérib envoie des officiers de son armée qui somment Ézéchias et ses sujets de se rendre et qui prononcent des discours outrageant contre DIEU.

Mais DIEU, fléchi par les prières d'Ézéchias et par celles du prophète Ésaïe, fait périr par un ange l'armée de Sanchérib, qui étant retourné en son pays, y fut tué par ses fils.

Ézéchas fut guéri en ce temps-là d'une maladie mortelle, mais il s'oublia dans sa prospérité ayant montré ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone. Enfin il mourut après un règne de vingt-neuf ans et Manassé son fils régna après lui.

1 Après ces choses, et après qu'elles furent bien établies, Sanchérib, roi d'Assyrie, vint et entra en Juda, et campa contre les villes fortes, ayant résolu de faire brèche pour les prendre.

2 Et Ézéchias voyant que Sanchérib était venu, et qu'il se tournait contre Jérusalem pour y faire la guerre, 3 tint conseil avec ses principaux officiers, et avec les plus vaillants hommes qu'il eût, pour boucher les sources des fontaines qui étaient hors de la ville ; et ils l'aidèrent à le faire.

4 Car un grand peuple s'assembla, et ils bouchèrent toutes les fontaines, et le torrent qui se répandait par le pays, disant : Pourquoi les rois des Assyriens trouveraient-ils à leur venue des eaux en abondance ?

5 Il se fortifia aussi, et bâtit toute la muraille où l'on avait fait brèche, et il l'éleva jusqu'aux tours ; il bâtit une autre muraille par dehors ; il fit rétablir Millo dans la cité de David, et il fit faire beaucoup de javelots et de boucliers.

6 Et il ordonna des capitaines de guerre sur le peuple, et il les rassembla avec lui dans la place de la porte de la ville, et il leur parla selon leur cœur, et leur dit :

7 Fortifiez-vous et prenez courage, ne craignez point et ne soyez point effrayés du roi des Assyriens, ni de toute la multitude qui est avec lui ; car il y a beaucoup plus avec nous qu'avec lui.

8 Le bras de la chair est avec lui ; mais l'Éternel notre DIEU est avec nous, pour nous aider et pour conduire nos combats. Alors le peuple se rassura sur les paroles d'Ézéchias, roi de Juda.

9 Après ces choses, Sanchérib, roi des Assyriens, envoya ses serviteurs à Jérusalem (pendant qu'il était contre Lakis, et qu'il avait toutes les forces de son royaume avec lui) vers Ézéchias, roi de Juda, et vers tous les Juifs qui étaient à Jérusalem, pour leur dire :

10 Ainsi a dit Sanchérib, roi des Assyriens : Sur quoi vous assurez-vous, que vous demeuriez à Jérusalem pour y être assiégés ?

11 Ézéchias ne vous pousse-t-il pas à vous exposer à la mort par la famine et par la soif, en vous disant : L'Éternel notre DIEU nous délivrera de la main du roi des Assyriens ?

12 Cet Ézéchias n'a-t-il pas ôté les hauts lieux et les autels de l'Éternel, et n'a-t-il pas fait ce commandement à Juda et à Jérusalem, disant : Vous vous prosternerez devant un seul autel, et vous y ferez fumer vos sacrifices ?

13 Ne savez-vous pas ce que nous avons fait, moi et mes ancêtres, à tous les peuples de divers pays ? Les dieux des nations de ces pays ont-ils pu délivrer leur pays de ma main ?

14 Qui sont ceux de tous les dieux de ces nations, que mes ancêtres ont entièrement détruites, qui aient délivré leur peuple de ma main, pour croire que votre DIEU vous puisse délivrer de ma main ?

15 Maintenant donc, qu'Ézéchias ne vous abuse point, et ne vous séduise plus de cette manière, et ne le croyez pas ; car si aucun dieu d'aucune nation ou d'aucun royaume, n'a pu délivrer son peuple de ma main, ni de la main de mes ancêtres, combien moins votre DIEU vous pourra-t-il délivrer de ma main ?

16 Et ses serviteurs dirent encore d'autres choses contre l'Éternel DIEU, et contre Ezéchias son serviteur.

17 Il écrivit aussi des lettres pour blasphémer l'Éternel, le DIEU d'Israël, et pour parler ainsi contre lui : Comme les dieux des nations des autres pays n'ont pu délivrer leur peuple de ma main, ainsi le DIEU d'Ezéchias ne pourra délivrer son peuple de ma main.

18 Ils crièrent aussi à haute voix en langue judaïque, au peuple de Jérusalem qui était sur les murailles, pour leur donner de la crainte et pour les épouvanter, afin de prendre la ville ;

19 et ils parlèrent du DIEU de Jérusalem comme des dieux des peuples de la terre, qui sont un ouvrage de mains d'hommes.

20 C'est pourquoi le roi Ezéchias et Esaïe le prophète, fils d'Amos, prièrent et crièrent vers les cieux.

21 Et l'Eternel envoya un ange, qui extermina entièrement tous les hommes forts et vaillants ; et les chefs et les capitaines qui étaient dans le camp du roi des Assyriens, de sorte qu'il s'en retourna confus en son pays ; et étant entré dans la maison de son DIEU, ceux qui étaient sortis de ses propres entrailles le tuèrent avec l'épée.

22 Ainsi l'Eternel délivra Ezéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sanchérib, roi des Assyriens, et de la main de tous ces gens-là ; et il leur donna moyen d'aller de tous côtés.

23 Et plusieurs apportèrent des présents à l'Eternel, à Jérusalem, et des choses précieuses à Ezéchias, roi de Juda ; de sorte qu'après cela il fut élevé à la vue de toutes les nations.

24 En ces jours-là Ezéchias fut malade à la mort, et pria l'Eternel qui l'exauça et fit un miracle en sa faveur.

25 Mais Ezéchias ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu ; car son cœur fut élevé, et il y eut de l'indignation contre lui, et contre Juda et Jérusalem.

26 Mais Ezéchias s'humilia de ce qu'il avait élevé son cœur, tant lui que les habitants de Jérusalem, et l'indignation de l'Eternel ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ezéchias.

27 Car Ezéchias eut beaucoup de richesses et d'honneur, et il s'amassa des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, de choses aromatiques, de boucliers, et de toutes sortes de meubles précieux ;

28 et il se fit des magasins pour la récolte du froment, du vin et de l'huile, et des étables pour toute sorte de bêtes ; et il eut des troupeaux dans ses étables.

29 Il fit aussi bâtir des villes, et il acquit un grand nombre de troupeaux de gros et de menu bétail ; car DIEU lui avait donné de fort grandes richesses.

30 Ezéchias boucha aussi le haut canal des eaux de Guihon, et les conduisit droit en bas vers l'Occident de la cité de David. Ainsi Ezéchias prospéra dans tout ce qu'il fit.

31 Mais lorsque les ambassadeurs des princes de Babylone, qui avaient envoyé vers lui pour s'enquérir du miracle qui était arrivé sur la terre, furent venus vers lui, DIEU l'abandonna pour l'éprouver, afin de connaître tout ce qui était en son cœur.

32 Le reste des actions d'Ezéchias, et ses œuvres de piété, voilà, elles sont écrites dans la vision d'Esaïe le prophète, fils d'Amos, outre ce qui est dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

33 Puis Ezéchias s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit au plus haut des sépulcres des fils de David ; et tout Juda et les habitants de Jérusalem lui firent honneur à sa mort ; et Manassé son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Le roi Ézéchias agit en prince prudent lorsqu'apprenant que Sanchérib voulait assiéger Jérusalem, il fit fortifier cette ville et boucher les fontaines qui étaient aux environs afin que les Assyriens ne trouvassent point d'eau. Mais il donna en même temps des marques de sa grande piété et de sa confiance en DIEU en exhortant ses sujets à ne rien craindre et à s'assurer au Seigneur.

Les personnes sages et pieuses unissent ainsi les maximes de la prudence avec celles de la religion. Elles ne négligent pas les moyens légitimes que la providence leur présente pour éviter les dangers qui les menacent, mais elles mettent principalement leur confiance en DIEU.

II. L'on doit faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai DIEU en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le DIEU qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires et ces menaces de ce roi idolâtre qui étonnèrent Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire en envoyant un ange qui fit périr en une nuit son armée nombreuse et en permettant que ses propres fils le tuassent lorsqu'il fut de retour dans son pays.

Si DIEU vengea ainsi les outrages qui lui avaient été faits par un prince idolâtre, il vengera beaucoup plus sévèrement ceux qui lui sont faits par les chrétiens impies qui l'attaquent ouvertement.

III. Cette délivrance que DIEU accorda à Ézéchias le mit en grande considération chez les princes voisins et même l'on apportait de tous côtés des offrandes à DIEU dans le temple de Jérusalem.

C'est ainsi que DIEU fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la gloire de son nom.

IV. DIEU donna en ce temps-là à Ézéchias une nouvelle marque de sa faveur en le guérissant d'une maladie mortelle, mais l'histoire sainte remarque que ce prince ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu et qu'il pécha en montrant ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, ce qu'il fit sans doute par

ostentation et pour s'attirer la considération de leur maître.

Les hommes s'oubliaient facilement et se relâchent dans la prospérité et ils engagent par là le Seigneur à leur dispenser de nouveaux châtements.

V. Ce qui est dit dans ce chapitre que les ambassadeurs du roi de Babylone avaient ordre de s'informer du miracle qui était arrivé lorsque l'ombre du soleil recula de dix degrés dans le temps qu'Ézéchias était malade est une preuve de la certitude de ce miracle et montre qu'il avait été remarqué à Babylone. Enfin, Ézéchias mourut comblé de gloire. Il fut honoré d'une façon particulière après sa mort, mais il l'a été surtout par le témoignage que l'Écriture rend à sa piété et à son zèle et c'est par là que la mémoire de ce prince sera toujours en bonne odeur dans l'église et qu'il servira de modèle à ceux que DIEU a établis pour gouverner les peuples.

CHAPITRE XXXIII.

C'est ici l'histoire de Manassé, 13ème roi de Juda, dans laquelle on voit :

I. Les péchés de ce roi qui s'abandonna à l'idolâtrie et à toutes sortes de crimes,

II. La punition que DIEU lui envoya en permettant qu'il fut mené captif à Babylone,

III. Sa repentance et le pardon que le Seigneur lui accorda,

IV. Son rétablissement dans son royaume et le zèle avec lequel il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait et à abolir l'idolâtrie,

V. Sa mort et le règne d'Amon, son fils.

1 Manassé était âgé de douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.

2 Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

3 Et il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait démolis ; il redressa les autels des Bahalims, et il fit des bocages, et il se prosterna devant toute l'armée des cieux, et il les servit.

4 Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel, de laquelle l'Éternel avait dit : Mon nom sera dans Jérusalem à jamais.

5 Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.

6 Il fit aussi passer ses fils par le feu dans la vallée du fils de Hinnom ; il prédisait les temps, il usait de divination et de sortilèges, et il dressa un oracle d'esprit de Python et des diseurs de bonne aventure ; en un mot, il s'adonna fort à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel, pour l'irriter.

7 Il posa aussi une image taillée, qu'il avait faite pour représentation dans la maison de DIEU, dont DIEU avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël ;

8 et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai assignée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé par Moïse, savoir, toute la loi, les statuts et les ordonnances.

9 Manassé donc fit que Juda et les habitants de Jérusalem s'égarèrent, jusqu'à faire pis que les nations que l'Éternel avait exterminées de devant les enfants d'Israël.

10 Et l'Éternel parla à Manassé et à son peuple ; mais ils n'y voulurent point entendre.

11 C'est pourquoi il fit venir contre eux les capitaines de l'armée du roi des Assyriens, lesquels mirent Manassé dans les fers, et le lièrent de doubles chaînes d'airain, et l'emmenèrent à Babylone.

12 Mais dès qu'il fut en angoisse, il supplia l'Éternel son DIEU, et il s'humilia fort devant le DIEU de ses pères.

13 Il lui adressa donc ses supplications, et DIEU fut fléchi par ses prières, de sorte qu'il exauça sa supplication, et il le fit retourner à Jérusalem dans son royaume ; et Manassé reconnut que l'Éternel est celui qui est DIEU.

14 Après cela il bâtit la muraille du dehors pour la cité de David, vers l'occident de Guihon, dans la vallée, et jusqu'à l'entrée de la porte des poissons, et il environna Hophel, qu'il éleva fort ; il établit aussi des capitaines de l'armée par toutes les villes fortes de Juda.

15 Et il ôta les dieux des étrangers et l'idole de la maison de l'Éternel et tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de l'Éternel, et à Jérusalem ; et il les jeta hors de la ville.

16 Et il rebâtit l'autel de l'Éternel et il y offrit des sacrifices de prospérités et de louanges ; et il commanda à

Juda de servir l'Éternel, le DIEU d'Israël.

17 Mais le peuple sacrifiait encore dans les hauts lieux ; toutefois il sacrifiait à l'Éternel leur DIEU.

18 Le reste des actions de Manassé, et la prière qu'il fit à son DIEU, et les paroles des Voyants qui lui parlaient au nom de l'Éternel, le DIEU d'Israël, voilà, toutes ces choses sont parmi les actions des rois d'Israël.

19 Et sa prière, et comment DIEU fut fléchi par ses prières, tout son péché et son crime ; les places dans lesquelles il bâtit des hauts lieux, et dressa des bocages et des images taillées, avant qu'il s'humiliât, voilà, toutes ces choses sont écrites dans les paroles des Voyants.

20 Puis Manassé s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans sa maison, et Amon, son fils, régna en sa place.

21 Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner ; et il régna deux ans à Jérusalem.

22 Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Manassé son père ; car il sacrifia à toutes les images taillées que Manassé son père avait faites, et il les servit.

23 Mais il ne s'humilia point devant l'Éternel, comme Manassé son père s'était humilié, et il se rendit coupable de plus en plus.

24 Et ses serviteurs ayant fait une conspiration contre lui, le tuèrent dans sa maison.

25 Mais le peuple du pays fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et le peuple du pays établit pour roi en sa place Josias son fils.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer dans l'histoire du roi Manassé :

I. La première, qu'au lieu d'imiter la piété d'Ézéchias son père, il tomba dans l'idolâtrie la plus détestable, qu'il répandit du sang innocent en abondance, qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédé et que quoi que DIEU envoyât ses prophètes à Manassé et à son peuple pour les avertir, ils continuèrent de plus en plus à l'offenser.

II. La seconde, que DIEU irrité des péchés de ce roi et de son peuple fit dénoncer par ses prophètes l'entière ruine du royaume de Juda et que Manassé fut mené à Babylone chargé de chaînes, en quoi l'on vit l'accomplissement de ce qu'Ésaïe avait prédit à Ézéchias.

III. La troisième, que ce prince étant captif s'humilia et pria le Seigneur et que DIEU, voyant son humiliation, le rétablit à Jérusalem.

IV. La quatrième, que Manassé, après son rétablissement, marqua la sincérité de sa repentance en retranchant les idoles et l'idolâtrie et en apportant tous ses soins pour remettre la religion en bon état.

Les réflexions que l'on doit faire sur cette histoire sont que les pères qui craignent DIEU n'ont pas toujours des enfants qui héritent de leur piété, que ceux qui, comme Manassé, abandonnent DIEU dès leur jeunesse et qui ont les moyens de satisfaire leurs passions, se jettent dans les derniers excès du crime et que les princes impies sont les auteurs des calamités publiques et attirent la colère de DIEU sur eux et sur leurs sujets.

La repentance de Manassé doit être bien considérée. Elle nous met devant les yeux d'un côté le fruit et la nécessité des afflictions et de l'autre un grand exemple de la miséricorde de DIEU envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient et qu'ils profitent de ses châtiments.

L'on doit faire une grande attention à la conduite qu'eut Manassé après son rétablissement. Elle fut entièrement opposée à sa conduite précédente et il répara pendant un long règne les fautes qu'il avait commises dans sa jeunesse.

La vraie repentance consiste à ôter et à réparer autant qu'on le peut le mal qu'on a fait et à changer de vie. Pour entrer encore mieux dans ces réflexions, il faut joindre à cette lecture celle de la prière que Manassé fit étant captif à Babylone et qui se trouve dans les livres apocryphes

Pour ce qui est d'Amon, fils de Manassé et quatorzième roi de Juda, il introduisit de nouveau l'idolâtrie et il ne profita pas de ce qui était arrivé à son père. Mais il reçut la punition qu'il méritait ayant été tué dans une conspiration.

CHAPITRE XXXIV.

C'est ici que commence l'histoire de Josias, quinzième roi de Juda, qui fut un excellent prince. Étant encore fort jeune, il entreprit d'abolir l'idolâtrie et il fit réparer le temple.

On trouva de son temps le livre de la loi dont il fit faire la lecture et ayant consulté sur cela Hulda la prophétesse, elle lui dit que les menaces contenues dans ce livre allaient être exécutées et que le royaume de Juda serait bientôt détruit, mais que DIEU retirerait Josias avant que ces malheurs arrivassent. Le roi, ayant entendu cela, renouvela l'alliance avec DIEU et travailla de tout son pouvoir à rétablir la religion dans sa pureté.

1 Josias était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem.

2 Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, il marcha sur les traces de David son père, et ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.

3 Et la huitième année de son règne, comme il était encore jeune, il commença à rechercher le DIEU de David son père ; et la douzième année il commença à nettoyer Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bocages et des images de taille ou de fonte.

4 Et on détruisit en sa présence les autels des Bahalims, et les idoles qui étaient dessus. Il brisa aussi les bocages et les images de taille ou de fonte, et les ayant réduites en poudre, il la répandit sur les tombeaux de ceux qui leur avaient sacrifié.

5 De plus, il brûla les os des sacrificateurs sur leurs autels, et purifia Juda et Jérusalem.

6 Il en fit de même dans les villes de Manassé, d'Ephraïm et de Siméon, et même jusqu'à Nephthali, tout autour dans leurs lieux déserts.

7 Il démolit les autels et les bocages, et brisa les images jusqu'à les réduire en poudre, et il détruisit toutes ces idoles par tout le pays d'Israël, et il revint à Jérusalem.

8 Et la dix-huitième année de son règne depuis qu'il eut nettoyé le pays et le temple, il envoya Sçaphan, fils d'Atsalja, et Mahaséja, le capitaine de la ville, et Joah, fils de Joachaz, commis sur les registres, pour réparer la maison de l'Éternel son DIEU.

9 Et ils vinrent vers Hilkija, le grand sacrificateur, et on délivra l'argent qu'on apportait dans la maison de DIEU ; les Lévites, gardes des vaisseaux, avaient recueilli de Manassé et d'Ephraïm, et de tout le reste d'Israël, et de tout Juda et de Benjamin ; après quoi ils s'en étaient retournés à Jérusalem.

10 On délivra, dis-je, cet argent entre les mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel ; et ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui travaillaient dans la maison de l'Éternel, le distribuaient pour refaire et réparer le temple.

11 Et ils le distribuaient aux charpentiers et aux maçons, pour acheter des pierres de taille et du bois pour les lambris, et pour planchéier les maisons que les rois de Juda avaient détruites.

12 Et ces gens-là s'employaient fidèlement au travail. Or, Jahath et Hobadja, Lévites, des enfants de Mérari, étaient commis sur eux ; et Zacharie et Mesçullam, des descendants des Kéhathites, avaient la charge de les presser au travail ; et ces Lévites étaient tous intelligents dans les instruments de musique.

13 Il y en avait aussi de commis sur ceux qui portaient les fardeaux, et d'autres qui pressaient tous ceux qui vquaient à l'ouvrage, dans quelque service que ce fût ; les scribes, les prévôts et les portiers étaient d'entre les Lévites.

14 Or, comme on tirait l'argent qui avait été apporté dans la maison de l'Éternel, Hilkija le sacrificateur trouva le livre de la loi de l'Éternel qui avait été donné par Moïse.

15 Alors Hilkija prenant la parole, dit à Sçaphan le secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel ; et Hilkija donna ce livre à Sçaphan.

16 Et Sçaphan apporta le livre au roi ; et il rapporta tout au roi, et lui dit : Tes serviteurs font tout ce qu'on leur a donné à faire.

17 Et ils ont amassé l'argent qui a été trouvé dans la maison de l'Eternel, et ils l'ont livré entre les mains des commissaires et entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage.

18 Sçaphan le secrétaire dit aussi au roi : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre ; et Sçaphan le lut devant le roi.

19 Et il arriva que dès que le roi eut entendu les paroles de la loi, il déchira ses vêtements ;

20 et il donna cet ordre à Hilkija, à Ahikam, fils de Sçaphan, à Habdon, fils de Mica, à Sçaphan le secrétaire, et à Hasaja, serviteur du roi, et il leur dit :

21 Allez, consultez l'Eternel pour moi et pour ce qu'il y a de reste en Israël et en Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé ; car la colère de l'Eternel qui s'est répandue sur nous, est grande, parce que nos

pères n'ont point gardé la parole de l'Eternel, pour faire tout ce qui est écrit dans ce livre.

22 Hilkiya donc et les gens du roi s'en allèrent vers Hulda, la prophétesse, femme de Sçallum, fils de Tokhath, fils de Hasra, garde des vêtements, qui habitait à Jérusalem, dans la seconde enceinte de la ville ; et ils lui parlèrent de cela.

23 Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :

24 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je m'en vais faire venir du mal, sur ce lieu et sur ses habitants, savoir, toutes les imprécations du serment, qui sont écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.

25 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont fait des encensements à d'autres dieux , pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu, et elle ne sera point éteinte.

26 Mais pour ce qui est du roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter l'Eternel, vous lui direz : Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues :

27 Parce que ton cœur a été attendri, et que tu t'es humilié devant DIEU, quand tu as entendu ces paroles contre ce lieu et contre ses habitants ; et parce que t'étant humilié devant moi, tu as déchiré tes vêtements, et que tu as pleuré devant moi, je t'ai aussi exaucé, dit l'Eternel.

28 Voici, je vais te retirer avec tes pères, et tu seras retiré dans tes sépulcres en paix, et tes yeux ne verront point tout ce mal que je vais faire venir sur ce lieu et sur ses habitants. Et ils rapportèrent le tout au roi.

29 Alors le roi envoya assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem.

30 Et le roi monta dans la maison de l'Eternel avec tous les hommes de Juda, et les habitants de Jérusalem, et les sacrificateurs et les Lévites, et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; et on lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance, qui avait été trouvé dans la maison de l'Eternel.

31 Et le roi se tint debout en sa place, et il traita alliance devant l'Eternel, promettant qu'ils suivraient l'Eternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses lois et ses statuts, chacun de tout son cœur et de toute son âme, en faisant selon les paroles de l'alliance écrites dans ce livre-là.

32 Et il fit paraître tous ceux qui se trouvèrent à Jérusalem et en Benjamin, et ceux qui étaient à Jérusalem firent selon l'alliance de DIEU, le DIEU de leurs pères.

33 Josias ôta donc, de tous les pays qui appartenaient aux enfants d'Israël, toutes les abominations, et il obligea tous ceux qui se trouvèrent en Israël, de servir l'Eternel leur DIEU ; et pendant sa vie, ils ne se détournèrent point de l'Eternel, le DIEU de leurs pères.

RÉFLEXIONS

Ceux qui sont élevés en autorité et tous les chrétiens en général ont un très bel exemple d'attachement pour la religion et de zèle pour la gloire de DIEU en la personne du roi Josias et dans les soins qu'il prit de repurger Jérusalem et tout le pays de l'idolâtrie qui avait été introduite de nouveau par Amon, son père.

Les rois et les princes qui font profession du christianisme devraient donner la même attention à ce qui regarde la religion et avoir autant de zèle pour déraciner l'impiété, l'irrégion et le vice de leurs états que les bons rois de Juda en eurent pour bannir l'idolâtrie.

Josias marqua surtout sa sincère piété, lorsqu'après avoir entendu la lecture du livre de la loi, qui avait été trouvé dans le temple, il fut effrayé des malédictions qui y étaient contenues et qu'il envoya consulter la prophétesse Hulda sur ce qu'il y avait à faire pour détourner les malheurs dont les Juifs étaient menacés.

C'est là l'effet que la parole de DIEU et ses menaces produisent sur ceux qui le craignent, ils s'humilient à l'ouïe de la voix du Seigneur et lorsqu'ils voient sa colère allumée, ils cherchent les moyens de l'apaiser.

La réponse que Hulda fit faire au roi est remarquable. Elle dit que DIEU allait enfin exécuter sur Jérusalem et sur ses habitants les menaces qui étaient écrites dans la loi de Moïse parce qu'ils avaient provoqué sa colère par leur idolâtrie et par leurs crimes. Mais elle fit dire au roi Josias que DIEU l'ôterait du monde avant que cette ruine arrivât.

Quand les péchés des hommes sont parvenus à un certain degré, il faut que DIEU en fasse la vengeance, alors les gens de bien ne peuvent plus détourner ses jugements, mais DIEU les retire du monde afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les maux qui doivent arriver. Ainsi la mort n'est pas toujours une marque de la colère de DIEU et il abrège quelquefois les jours de ceux qu'il aime le plus, comme cela arriva au bon roi Josias qui était si agréable à DIEU à cause de sa piété et qui mourut cependant à la fleur de son âge.

Il faut considérer enfin que, quoi que DIEU eût fait dire à Josias que la ruine du royaume de Juda était

irrévocable et qu'il mourrait lui-même bientôt, il ne relâcha rien de son zèle. Il fit assembler les principaux de l'état et tout le peuple pour renouveler l'alliance avec DIEU, il travailla de tout son pouvoir à abolir l'idolâtrie et la débauche et il employa le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.

Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se rencontre et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre avec joie tout ce que DIEU lui donne de vie et de forces à l'avancement de sa gloire et de l'édification publique.

CHAPITRE XXXV.

Le roi Josias fait célébrer la pâque avec une grande solennité la dix-huitième année de son règne. Treize ans après, étant allé combattre le roi d'Égypte, il est blessé dans le combat et il meurt à Jérusalem, pleuré et regretté de tous ses sujets.

1 Or Josias célébra la Pâque à l'Éternel, à Jérusalem, et on égorgea la Pâque le quatorzième jour du premier mois.

2 Et il établit les sacrificateurs dans leurs charges, et les anima au service de la maison de l'Éternel.

3 Il dit aussi aux Lévites qui enseignaient tout Israël, et qui étaient consacrés à l'Éternel : Mettez l'arche sainte dans le temple que Salomon, fils de David, roi d'Israël, a bâti ; vous n'avez plus la charge de la porter sur vos épaules ; maintenant, servez l'Éternel votre DIEU et son peuple d'Israël ;

4 et rangez-vous par les maisons de vos pères, selon vos départements, selon l'ordre qui a été établi par David, roi d'Israël, et selon l'ordre qui a été prescrit par Salomon son fils.

5 Et demeurez dans le sanctuaire, selon les départements des familles de vos pères, pour vos frères, les enfants du peuple, et selon le partage de chaque famille des Lévites ;

6 et égorgez la Pâque. Sanctifiez-vous donc, et préparez-la pour vos frères, afin qu'ils la puissent faire selon la parole que l'Éternel a fait entendre par Moïse.

7 Et Josias fit présent à ceux du peuple qui se trouvèrent là, d'un troupeau d'agneaux et de chevreaux, au nombre de trente mille, le tout pour faire la Pâque, et de trois mille taureaux ; tout cela était du propre bien du roi.

8 Et ses principaux officiers firent un présent de leur bon gré, pour le peuple, aux sacrificateurs et aux Lévites ; Hilkija, Zacharie et Jéhiel, conducteurs de la maison de DIEU, donnèrent aux sacrificateurs, pour faire la Pâque, deux mille six cents, tant agneaux que chevreaux, et trois cents taureaux.

9 Et Conanja, Scémahja et Nathanaël ses frères, et Hasçabja, Jéhiel et Jozabad, les principaux des Lévites, présentèrent cinq cents taureaux.

10 Ainsi, le service étant tout préparé, les sacrificateurs se tinrent en leurs places, et les Lévites dans leurs départements, selon le commandement du roi.

11 Et on égorgea la Pâque ; et les sacrificateurs répandaient le sang, le prenant des mains des Lévites, et les Lévites écorchaient les victimes.

12 Et comme il les distribuaient selon les départements des maisons des pères de ceux du peuple, ils mirent à part l'holocauste pour l'offrir à l'Éternel, selon qu'il est écrit au livre de Moïse ; ils en firent de même des taureaux.

13 Ils rôtièrent donc la Pâque au feu, selon la coutume ; mais ils cuisirent les choses consacrées, dans des chaudières, des chaudrons et des poêles, et ils les firent distribuer parmi tout le peuple.

14 Ensuite ils apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs, car les sacrificateurs, descendants d'Aaron, avaient été occupés jusqu'à la nuit, à l'oblation des holocaustes et des graisses ; c'est pourquoi, les Lévites apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs, descendants d'Aaron.

15 Et les chantres, descendants d'Asaph, se tinrent en leur place, selon le commandement de David et d'Asaph, et avec les enfants d'Héman et de Jédithun, Voyant du roi ; les portiers étaient aussi à chaque porte, et ils ne se détournèrent pas de leurs fonctions ; car les Lévites leurs frères apprêtaient ce qu'il fallait pour eux.

16 Ainsi, tout le service de l'Éternel fut ordonné en ce jour-là pour faire la Pâque, et pour offrir les holocaustes sur l'autel de l'Éternel, selon le commandement du roi Josias.

17 Les enfants d'Israël qui s'y trouvèrent, célébrèrent donc la Pâque en ce temps-là, et la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours.

18 On n'avait point célébré de Pâque semblable en Israël depuis les jours de Samuel le prophète, et aucun des rois d'Israël n'avait jamais célébré une telle Pâque comme fit Josias, et avec les sacrificateurs et les Lévites, et tout Juda et Israël, qui s'y étaient trouvés avec les habitants de Jérusalem.

19 Cette Pâque-là fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.

20 Après tout cela, et après que Josias eut rétabli l'ordre du temple, Néco, roi d'Égypte, monta pour faire la guerre à Carkémis sur l'Euphrate ; et Josias s'en alla pour le rencontrer.

21 Mais Néco envoya vers lui des députés pour lui dire : Qu'y a-t-il entre moi et toi, roi de Juda ? Ce n'est pas à toi que j'en veux aujourd'hui, mais à une maison qui me fait la guerre, et DIEU m'a dit que je me hâtasse ; désiste-toi donc de venir contre DIEU, qui est avec moi, de peur qu'il ne te détruise.

22 Mais Josias ne voulut point se détourner de lui, mais il se déguisa pour combattre contre lui, et il n'écoula point les paroles de Néco, qui procédaient de la bouche de DIEU. Il vint donc pour combattre dans la campagne de Méguido.

23 Et les archers tirèrent contre le roi Josias ; et le roi dit à ses serviteurs : Otez-moi d'ici ; car on m'a fort blessé.

24 Et ses serviteurs l'ôtèrent du chariot, et ils le mirent sur un second chariot qu'il avait, et le menèrent à Jérusalem, où il mourut ; et il fut enseveli dans les sépulcres de ses pères, et tous ceux de Juda et de Jérusalem pleurèrent Josias.

25 Jérémie aussi fit des lamentations sur Josias ; et tous les chantres et toutes les chanteuses en parlèrent dans leurs lamentations sur Josias, qui durent jusqu'à ce jour, ayant été établies en coutume en Israël. Or, voici, ces choses sont écrites dans les lamentations.

26 Le reste des actions de Josias, et les œuvres de piété qu'il fit, selon ce qui est écrit dans la loi de l'Éternel,

27 Ses actions, dis-je, tant les premières que les dernières, sont écrites dans les livres des rois d'Israël et de Juda.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre de nouvelles preuves du grand zèle dont le roi Josias était animé. Pendant qu'il vécut, il ne négligea rien pour rétablir la religion dans sa pureté et pour apaiser la colère de DIEU qui était prête à se répandre sur les Juifs. Il célébra la pâque d'une manière solennelle avec tout son peuple et l'Écriture dit même qu'il ne s'était rien fait de semblable sous les rois ses prédécesseurs et depuis le temps du prophète Samuel. Ainsi ce bon prince fit tout ce qu'il put pour plaire au Seigneur et pour animer ses sujets à la piété.

Cela doit nous apprendre à ne nous relâcher jamais dans le bien et à y persévérer de plus en plus. Cet exemple doit surtout faire impression sur les princes et sur les magistrats chrétiens et les inciter à prendre aussi à cœur l'avancement de la vraie piété et de la religion et à se rendre recommandables devant DIEU et devant les hommes par les mêmes endroits qui ont rendu Josias l'un des meilleurs et des plus excellents rois qu'il y ait jamais eu. Mais quelque grande qu'ait été la piété de Josias, les rois et les princes qui font profession de croire en JÉSUS-CHRIST devraient surpasser à cet égard les meilleurs rois du peuple de DIEU.

Il paraît cependant que ce prince fit une faute en s'engageant inconsidérément à faire la guerre au roi d'Égypte, aussi fut-il tué dans cette occasion.

Après sa mort, tout le peuple de Jérusalem et de Juda le pleura et le prophète Jérémie prononça des lamentations sur ce sujet.

Les peuples font une grande perte et souvent une perte irréparable lorsque DIEU leur ôte des princes et des conducteurs sages et religieux. Ce fut ce que les Juifs éprouvèrent après que DIEU eut retiré Josias. Il fut le dernier bon roi de Juda, ses successeurs furent tous des impies et dans peu de temps le royaume de Juda prit fin, comme on le voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXVI.

Ce chapitre comprend l'histoire des quatre derniers rois de Juda.

Le premier fut Jéhoachaz, fils de Josias, qui régna trois mois et fut déposé par le roi d'Égypte.

Le second fut Eliakim, nommé autrement Jéhojakim, qui fut aussi idolâtre et qui régna onze ans. Nébucadnetsar le transporta à Babylone avec une partie des vaisseaux sacrés. Il revint pourtant à

Jérusalem où il fut tué et jeté à la voierie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie.

Après lui régna pendant trois ans Jéhojakim son fils qui fut aussi emmené à Babylone par Nébucadnetsar, lequel établit en sa place Sédécias, oncle de Jéhojakim, dix-neuvième et dernier roi de Juda.

Ce fut sous son règne que les Juifs, continuant dans leurs péchés et dans leur endurcissement, Jérusalem fut prise et brûlée avec son temple et que les Juifs allèrent en captivité à Babylone où ils demeurèrent jusqu'au temps de Cyrus roi de Perse qui les mit en liberté et leur permit de retourner à Jérusalem et de rebâtir le temple.

1 Alors le peuple du pays prit Jéhoachaz, fils de Josias, et ils l'établirent pour roi à Jérusalem, en la place de son père.

2 Jéhoachaz était âgé de vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem.

3 Et le roi d'Égypte le déposa dans Jérusalem, et il condamna le pays à une amende de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

4 Et le roi d'Égypte établit pour roi sur Juda et Jérusalem, Eliakim son frère, et il lui changea son nom, l'appelant Jéhojakim. Puis Néco prit Jéhoachaz son frère, et l'emmena en Égypte.

5 Jéhojakim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner. Il régna onze ans à Jérusalem, et il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel.

6 Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta contre lui, et le lia de doubles chaînes d'airain, pour le mener à Babylone.

7 Nébucadnetsar emporta aussi à Babylone des vaisseaux de la maison de l'Éternel, et il les mit dans son temple à Babylone.

8 Le reste des actions de Jéhojakim, et les abominations qu'il commit, voilà, ces choses sont écrites dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Et Jéhojakim son fils régna en sa place.

9 Jéhojakim était âgé de huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem, et il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel.

10 Et l'année suivante, le roi Nébucadnetsar envoya et le fit amener à Babylone, avec les riches vaisseaux de la maison de l'Éternel ; et il établit pour roi sur Juda et Jérusalem, Sédécias, son proche parent.

11 Sédécias était âgé de vingt-un an quand il commença à régner ; et il régna onze ans à Jérusalem.

12 Il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel son DIEU, et il ne s'humilia point, nonobstant la présence de Jérémie le prophète, qui lui parlait de la part de l'Éternel.

13 Et même, il se révolta contre le roi Nébucadnetsar, qui l'avait fait jurer par le nom de DIEU ; et il raidit son cou, et il obstina son cœur, pour ne pas se convertir à l'Eternel, le DIEU d'Israël.

14 Et tous les principaux des sacrificateurs, avec le peuple, continuèrent, de plus en plus, à commettre de grands crimes, selon toutes les abominations des nations, et ils souillèrent la maison que l'Eternel avait consacrée à Jérusalem.

15 Or, l'Eternel, le DIEU de leurs pères, les avait sommés par ses envoyés, qu'il leur envoyait en toute diligence, parce qu'il était touché de compassion envers son peuple et envers sa demeure.

16 Mais ils se moquaient des envoyés de DIEU, et ils méprisaient ses paroles et se raillaient de ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de l'Eternel s'embrasa contre son peuple, de sorte qu'il n'y eut plus de remède.

17 C'est pourquoi, il fit venir contre eux le roi des Caldéens, qui tua leurs jeunes gens avec l'épée, dans la maison de leur sanctuaire ; et il ne fut point touché de pitié des jeunes hommes, ni des filles, ni des vieillards et décrépits ; il les livra tous entre ses mains.

18 Et Nébucadnetsar fit emmener à Babylone tous les vaisseaux de la maison de DIEU, grands et petits, et les trésors de la maison de l'Eternel, et les trésors du roi et de ses principaux officiers.

19 On brûla aussi la maison de DIEU, et on démolit les murailles de Jérusalem ; on mit aussi le feu à tous ses palais, et on détruisit tout ce qu'il y avait de précieux.

20 Et le roi de Babylone transporta à Babylone tous ceux qui étaient échappés de l'épée, et ils furent esclaves de lui et de ses fils, jusqu'à la monarchie du royaume des Perses ;

21 afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie fût accomplie, jusqu'à ce que la terre eût pris plaisir à ses sabbats ; pendant tout le temps qu'elle demeura désolée, elle se reposa, pour accomplir les soixante-dix ans.

22 Mais la première année du règne de Cyrus, roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel toucha le cœur de Cyrus, roi de Perse, et il fit publier par tout son royaume, et même par lettres, cet édit :

23 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Eternel, le DIEU des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est dans la Judée. Qui est-ce d'entre vous, de tout son peuple, qui s'y veuille employer ? Que l'Eternel son DIEU soit avec lui, et qu'il monte.

RÉFLEXIONS

On voit dans l'histoire des quatre derniers rois de Juda que, nonobstant les avertissements que DIEU leur faisait donner et quoi qu'ils vissent que sa protection se retirait de dessus eux, ils irritèrent de plus en plus le Seigneur par l'idolâtrie et que tout le peuple les suivit dans leur égarement. L'Écriture remarque expressément que DIEU avant que de détruire les Juifs leur envoya ses serviteurs pour les exhorter à la repentance parce qu'il était ému de compassion envers son peuple, mais que ce peuple endurci se moquait d'eux et méprisait la parole du Seigneur, tellement que sa colère s'enflamma en sorte qu'il n'y eut plus de remède.

Voilà comment DIEU, qui est juste et bon, redouble ses avertissements envers les hommes à mesure qu'ils l'offensent avec plus de fierté et voilà aussi ce que produit le mépris ouvert et continué de la parole de DIEU et de ses grâces.

DIEU livra les Juifs aux Babyloniens qui prirent Jérusalem et la brûlèrent et qui répandirent le sang d'une infinité de personnes jusque dans le temple, sans avoir compassion des femmes, des enfants, ni des vieillards. Le temple même ne fut pas épargné, ayant été pillé et brûlé par les Caldéens et les Juifs qui échappèrent à cette désolation furent conduits à Babylone où ils demeurèrent captifs. Ce fut ainsi que les menaces que DIEU leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple par où l'on peut voir à quoi doivent s'attendre ceux qui abusent des grâces de DIEU et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

LE LIVRE

D'ESDRAS

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment les Juifs, après avoir été captifs à Babylone pendant soixante et dix ans, obtinrent de Cyrus roi de Perse la permission de revenir dans leur pays et de rebâtir le temple et la ville de Jérusalem sous la conduite de Zorobabel, prince de sang royal de Juda et petit-fils du roi Jéchonias et sous celle de Jéhosuah grand sacrificateur. Les Juifs furent traversés par les peuples voisins en diverses manières jusqu'au temps du roi Darius qui permit de nouveau aux Juifs de rebâtir leur temple et qui envoya en Judée Esdras sacrificateur. Cet Esdras était un homme très éclairé dans la connaissance de la loi de DIEU, il était doué d'un grand zèle et d'une grande prudence et il fit plusieurs règlements pour rétablir l'ordre, tant dans la religion que dans le gouvernement civil.

CHAPITRE I.

Cyrus donne un édit par lequel il permet aux Juifs de retourner dans leur pays et de rebâtir le temple. Il leur fait rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem.

1 La première année du règne de Cyrus, roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel toucha le cœur de Cyrus, roi de Perse ; et il fit publier par tout son royaume, et même par écrit, cet édit :

2 Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Eternel, le DIEU des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée.

3 Qui est-ce d'entre vous, de tout son peuple, qui s'y veuille employer ? Que son DIEU soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée, et qu'il rebâtisse la maison de l'Eternel, le DIEU d'Israël ; c'est le DIEU qui habite à Jérusalem.

4 Et pour tous ceux qui seront restés dans quelque lieu que ce soit où ils fassent leur séjour, que les gens du lieu où ils demeurent les soulagent, en leur fournissant de l'argent, de l'or, des biens et des montures, outre ce qu'on offrira volontairement pour la maison du DIEU qui est à Jérusalem.

5 Alors les chefs des pères de Juda, de Benjamin, des sacrificateurs et des Lévites, se levèrent pour conduire tous ceux dont DIEU toucha le cœur, afin de remonter pour rebâtir la maison de l'Eternel, qui est à Jérusalem.

6 Et tous ceux qui étaient autour d'eux les encouragèrent, en leur fournissant des vaisseaux d'argent, de l'or, des biens, des montures et des choses précieuses, outre tout ce qu'on offrit volontairement.

7 Et le roi Cyrus tira dehors les vaisseaux de la maison de l'Eternel, que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem, et qu'il avait mis dans la maison de son DIEU.

8 Et Cyrus, roi de Perse, les en fit tirer par Mithrédath le trésorier, qui les livra, par compte, à Scésçbatsar, prince de Juda.

9 Et c'est ici leur nombre : Trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt-neuf couteaux,

10 Trente plats d'or, quatre cent dix plats d'argent du second ordre, et d'autres ustensiles par milliers.

11 Tous les ustensiles d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Scésçbatsar les fit tous rapporter, quand on fit remonter de Babylone à Jérusalem ceux qui en avaient été transportés.

RÉFLEXIONS

On doit d'abord reconnaître ici l'accomplissement de deux prophéties remarquables :

I. La première est celle d'Ésaïe qui avait prédit deux cents ans à l'avance qu'un roi nommé Cyrus renverrait les Juifs dans leur pays et ferait rebâtir de nouveau Jérusalem et son temple. La seconde est celle de Jérémie qui avait marqué d'une manière précise la durée de la captivité de Babylone en disant que les Juifs en reviendraient au bout de soixante et dix ans.

II. Ce retour des Juifs marque la bonté de DIEU envers son peuple et la fermeté de son alliance et de ses promesses et l'on doit reconnaître par-là que si DIEU permet que son église soit persécutée, il ne veut pas la détruire, mais qu'il se propose de la purifier et qu'il la conserve toujours.

III. Il faut considérer après cela que ce rétablissement des Juifs se fit par Cyrus, prince païen, que ce roi fit paraître un grand respect pour le DIEU que les Juifs adoraient et qu'il leur fit rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés du temple de Jérusalem.

DIEU tourne les cœurs des rois de la manière qu'il lui plaît et comme il les emploie pour châtier son église, il lui rend aussi quelque fois la paix par leur moyen, ce qui doit nous être un motif à le craindre et à nous reposer sur sa puissance et sur sa bonté.

IV. Si Cyrus prince païen et idolâtre fit rendre les vaisseaux sacrés aux Juifs, les rois et les princes chrétiens doivent se faire un scrupule de retenir les biens consacrés pour le service divin et de les employer à d'autres usages qu'à des usages religieux.

CHAPITRE II.

Le dénombrement des Juifs, des sacrificateurs et des Lévites qui retournèrent de Babylone en Judée.

1 Ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité, d'entre ceux que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville,
2 qui vinrent avec Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Séraja, Réhélaja, Mardochée, Bilsçan, Mispar, Bigvaï, Réhum et Bahana. Le nombre des hommes du peuple d'Israël fut celui-ci :

3 Les enfants de Parhos, deux mille cent soixante-douze.

4 Les enfants de Scéphatja, trois cent soixante-douze.

5 Les enfants d'Arah, sept cent soixante-quinze.

6 Les enfants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Joab, deux mille huit cent douze.

7 Les enfants de Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.

8 Les enfants de Zattu, neuf cent quarante-cinq.

9 Les enfants de Zaccaï, sept cent soixante.

10 Les enfants de Bani, six cent quarante-deux.

11 Les enfants de Bébaï, six cent vingt-trois.

12 Les enfants de Hazgad, mille deux cent vingt-deux.

13 Les enfants d'Adonikam, six cent soixante-six.

14 Les enfants de Bigvaï, deux mille cinquante-six.

15 Les enfants de Hadin, quatre cent cinquante-quatre.

16 Les enfants d'Ater, issu d'Ézéchias, quatre-vingt-dix-huit.

17 Les enfants de Betsaï, trois cent vingt-trois.

18 Les enfants de Jora, cent douze.

19 Les enfants de Hasçum, deux cent vingt-trois.

20 Les enfants de Guibhath, quatre-vingt-quinze.

21 Les enfants de Beth-léhem, cent vingt-trois.

22 Les gens de Nétopha, cinquante-six.

23 Les gens de Hanathoth, cent vingt-huit.

24 Les enfants de Hazmaveth, quarante-deux.

25 Les enfants de Kirjath-harim, de Képhira et de Béeroth, sept cent quarante-trois.

26 Les enfants de Rama et de Guébah, six cent-vingt-un.

27 Les gens de Micmas, cent vingt-deux.

28 Les gens de Beth-el et d'Haï, deux cent vingt-trois.

29 Les enfants de Nébo, cinquante-deux.

30 Les enfants de Magbis, cent cinquante-six.

- 31 Les enfants d'un autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
32 Les enfants de Harim, trois cent vingt.
33 Les enfants de Lod, de Hadid, d'Ono, sept cent vingt-cinq.
34 Les enfants de Jérigo, trois cent quarante-cinq.
35 Les enfants de Sénaa, trois mille six cent trente.
36 Des sacrificateurs : les enfants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante et treize.
37 Les enfants d'Immer, mille cinquante-deux.
38 Les enfants de Pasçhur, mille deux cent quarante-sept.
39 Les enfants de Harim, mille et dix-sept.
40 Des Lévités : les enfants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les enfants de Hodavia, soixante et quatorze.
41 Des chantres : les enfants d'Asaph, cent vingt-huit.
42 Des enfants des portiers : les enfants de Sçallum, les enfants d'Ater, les enfants de Talmon, les enfants de Hakkub, les enfants de Hathita, les enfants de Sçobaï, tous, cent trente-neuf.
43 Des Néthiniens : les enfants de Tsiha, les enfants de Hasupha, les enfants de Tabbahoth ;
44 Les enfants de Kéros, les enfants de Sihaha, les enfants de Padon ;
45 Les enfants de Lébana, les enfants de Hagaba, les enfants de Hakkub ;
46 Les enfants de Hagab, les enfants de Sçamlai, les enfants de Hanan ;
47 Les enfants de Guiddel, les enfants de Gahar, les enfants de Réaja ;
48 Les enfants de Retsin, les enfants de Nékoda, les enfants de Gazam ;
49 Les enfants de Huza, les enfants de Paséah, les enfants de Bésaï ;
50 Les enfants d'Asna, les enfants de Méhunim, les enfants de Néphusim ;
51 Les enfants de Bakbuk, les enfants de Hakupha, les enfants de Harhur ;
52 Les enfants de Batsluth, les enfants de Méhida, les enfants de Harsça ;
53 Les enfants de Barkos, les enfants de Sisra, les enfants de Témah ;
54 Les enfants de Netsiah, les enfants de Hatipha.
55 Des enfants des serviteurs de Salomon : les enfants de Sotaï, les enfants de Sophéreth, les enfants de Péruda ;
56 Les enfants de Jahala, les enfants de Darkon, les enfants de Guiddel ;
57 Les enfants de Scéphatja, les enfants de Hattil, les enfants de Pokéreth-Hatsébajim, les enfants d'Ami.
58 Tous les Néthiniens, et les enfants des serviteurs de Salomon, furent trois cent quatre-vingt-douze.
59 Et ce sont ici ceux qui montèrent de Telmélah, de Tel-harsça, de Kérub, d'Adam et d'Immer, lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir s'ils étaient d'Israël.
60 Les enfants de Délaja, les enfants de Tobija, les enfants de Nékoda, six cent cinquante-deux.
61 Des enfants des sacrificateurs : les enfants de Habaja, les enfants de Kots, les enfants de Barzillaï, qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, et fut appelé de leur nom.
62 Ceux-là cherchèrent leur registre, en recherchant leur généalogie ; mais ils n'y furent point trouvés, et ils furent rejetés du sacerdoce.
63 Et Attirscatha leur dit, qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, pendant que le sacrificateur assisterait avec l'Urim et le Tummim.
64 Toute l'assemblée était de quarante-deux mille trois cent soixante ;
65 sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept ; et ils avaient deux cents, tant chantres que chanteuses.
66 Leurs chevaux étaient au nombre de sept cent trente-six, et ils avaient deux cent quarante-cinq mulets,
67 quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.
68 Et quelques-uns d'entre les chefs des pères, après être venus pour rebâtir la maison de l'Éternel qui habite à Jérusalem, offrant volontairement pour la maison de DIEU, afin de la rétablir en son état,
69 donnèrent au trésor de l'ouvrage, selon leur pouvoir, soixante et un mille drachmes d'or, et cinq mille mines d'argent, et cent robes de sacrificateurs.
70 Et ainsi les sacrificateurs, les Lévités, quelques-uns du peuple, les chantres, les portiers et les Néthiniens habitèrent dans leurs villes ; tous ceux d'Israël habitèrent aussi dans leurs villes.

RÉFLEXIONS

On peut recueillir du dénombrement des Juifs qui revinrent de Babylone en Judée, ensuite de l'édit du roi Cyrus et qui n'étaient qu'au nombre de quarante-deux mille, que ce peuple autrefois si nombreux était fort diminué. Il faut cependant remarquer qu'il en était resté plusieurs à Babylone et dans les pays voisins, lesquels revinrent dans la suite à diverses fois, comme cela se voit dans les chapitres VII et VIII de ce livre.

II. Il paraît qu'on apporta alors une très grande exactitude pour reconnaître les généalogies et que ceux qui prétendaient être de l'ordre des sacrificateurs et qui ne purent vérifier leur descendance furent exclus du sacerdoce.

III. On voit que ces Juifs, nonobstant l'état d'abaissement où ils se trouvaient alors, contribuèrent avec libéralité pour rétablir le temple et le service divin.

CHAPITRE III.

Les Juifs étant revenus de Babylone à Jérusalem bâtissent un autel sur lequel ils offrent des sacrifices, ils célèbrent la fête des tabernacles et rétablissent le service ordinaire en attendant que le temple fût rebâti. Ensuite ils posent les fondements du temple, ce qui fut pour les uns le sujet d'une grande joie et pour les autres un sujet de tristesse et de pleurs.

1 Le septième mois approchant, les enfants d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla à Jérusalem, comme si ce n'eût été qu'un seul homme.

2 Alors Jeschuah, fils de Jotsadak, se leva avec ses frères les sacrificateurs, et Zorobabel, fils de Salathiel, avec ses frères, et ils bâtirent l'autel du DIEU d'Israël pour y offrir les holocaustes, ainsi qu'il est écrit dans la loi de Moïse, homme de DIEU.

3 Et ils redressèrent l'autel de DIEU sur ses fondements, parce qu'ils étaient effrayés en eux-mêmes des peuples du pays, et ils y offrirent les holocaustes du matin et du soir.

4 Ils célébrèrent aussi la fête solennelle des tabernacles, ainsi qu'il est écrit, et ils offrirent les holocaustes chaque jour, autant qu'il en fallait, selon que l'ordinaire de chaque jour le demandait.

5 Et après cela, ils offrirent l'holocauste continu, et ceux des nouvelles lunes et de toutes les fêtes solennelles de l'Éternel, lesquelles on sanctifiait, et de tous ceux qui présentaient une offrande volontaire à l'Éternel.

6 Dès le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel, bien que le temple de l'Éternel ne fût pas encore fondé.

7 Mais ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers ; ils donnèrent aussi à manger et à boire, et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens, afin qu'ils amenassent du bois de cèdre, du Liban à la mer de Japho, selon la permission que Cyrus, roi de Perse, leur avait donnée.

8 Et la seconde année de leur arrivée à la maison de DIEU à Jérusalem, au second mois, Zorobabel, fils de Salathiel, et Jeschuah, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs et les Lévites, et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, commencèrent à fonder le temple, et ils établirent des Lévites, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, pour presser l'ouvrage de la maison de l'Éternel.

9 Et Jeschuah assistait avec ses fils et ses frères, et Kadmiel avec ses fils, descendants de Juda, pour presser ceux qui faisaient l'ouvrage de la maison de DIEU ; et les fils de Hénadad, avec leurs fils et leurs frères lévites.

10 Et comme ceux qui bâtissaient fondaient le temple de l'Éternel, on y fit assister les sacrificateurs revêtus, avec les trompettes, et les Lévites, descendants d'Asaph, avec les cymbales, pour louer l'Éternel, selon l'institution de David, roi d'Israël.

11 Et ils s'entre-répondaient en louant et célébrant l'Éternel, en disant : L'Éternel est bon et sa miséricorde demeure à toujours sur Israël ; et tout le peuple jetait de grands cris de joie, en louant l'Éternel parce qu'on fondait la maison de l'Éternel.

12 Mais plusieurs des sacrificateurs, et des Lévites, et des chefs des pères, qui étaient âgés et qui avaient vu la première maison sur pied, en se représentant cette maison-là, pleuraient à haute voix ; toutefois, plusieurs élevaient leurs voix avec des cris de réjouissance et avec joie.

13 Et l'on ne pouvait discerner la voix des cris de joie d'avec la voix des pleurs du peuple ; cependant, le peuple jetait de grands cris de réjouissance, de sorte que leur voix fut entendue bien loin.

RÉFLEXIONS

Dès que les Juifs furent revenus de Babylone, ils entreprirent de rebâtir le temple afin d'y rétablir le service de DIEU. C'était là un effet de leur piété et surtout du zèle de leurs conducteurs, Jéscuah grand sacrificateur et Zorobabel prince de Juda.

Nous devons tous avoir le même zèle pour travailler à l'édification de l'église. Ce sont là les soins qui doivent nous occuper préférablement à tous les autres et notre plus grande joie doit être de voir le règne de DIEU s'établir et s'affermir.

II. Il faut remarquer que, quoiqu'on rebâtît alors le temple de Jérusalem, ce second temple n'égalait pas celui que Salomon avait autrefois bâti et qui avait été ruiné par les Babyloniens, ce qui fit que les vieillards qui avaient vu le premier temple pleuraient lorsqu'on commença à bâtir le second.

Les Juifs pouvaient reconnaître par-là que le service de DIEU ne consistait pas dans la richesse et dans la pompe du bâtiment, ni dans l'éclat des cérémonies. Cela marquait aussi que le temps viendrait bientôt auquel DIEU détacherait les Juifs des choses sensibles et établirait parmi les hommes un culte spirituel tel qu'est celui de l'Évangile.

Au reste, si le second temple était inférieur au temple de Salomon en magnificence, il devait le surpasser de beaucoup en gloire par l'avantage que les Juifs auraient de voir le Messie dans ce dernier temple pendant qu'il subsisterait

CHAPITRE IV.

Les Juifs n'ayant pas voulu permettre aux Samaritains de bâtir le temple avec eux, les Samaritains écrivirent une lettre contre eux aux rois de Perse, ce qui fit que cet ouvrage fut interrompu à diverses fois sous le règne de Cyrus, sous celui d'Assuerus, nommé autrement Cambyse, son successeur,

Et sous celui d'Artaxerxes, aussi appelé Smerdis, à qui les Samaritains ayant écrit une lettre, qui est contenue, dans ce chapitre, ce prince défendit aux Juifs de continuer à bâtir la ville et le temple. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'à la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse.

1 Les ennemis de Juda et de Benjamin, ayant appris que ceux qui étaient retournés de la captivité, rebâtissaient le temple à l'Éternel, le DIEU d'Israël,

2 vinrent vers Zorobabel et vers les chefs des pères, et leur dirent : Permettez, que nous bâtissions avec vous ; car nous invoquerons votre DIEU comme vous ; et nous lui avons aussi sacrifié depuis le temps d'Ezrahaddon, roi d'Assyrie, qui nous fit monter ici.

3 Mais Zorobabel et Jéscuah, et les autres chefs des pères d'Israël leur répondirent : Il n'est pas à propos que vous et nous bâtissions la maison à notre DIEU ; mais pour nous qui sommes ici ensemble, nous bâtirons à l'Éternel, le DIEU d'Israël, comme Cyrus, roi de Perse, nous l'a commandé.

4 Ainsi, le peuple du pays rendait lâches les mains du peuple de Juda, et les effrayait lorsqu'ils bâtissaient.

5 Et même, ils avaient à leurs gages des conseillers contre eux, pour dissiper leur entreprise, pendant tout le temps de Cyrus, roi de Perse, jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.

6 Car, pendant le règne d'Assuérus, au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation calomnieuse contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

7 Et du temps d'Artaxerxès, Bisclam, Mithrédat, Tabéel, et les autres de sa compagnie, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. L'écriture de la copie de la lettre était en lettres syriaques, et couchée en langue syriaque.

8 Réhum président du conseil, et Scimsçaï le secrétaire, écrivirent donc une lettre touchant Jérusalem, au roi Artaxerxès, comme il s'ensuit :

9 Réhum, dis-je, président du conseil, et Scimsçaï le secrétaire, et les autres de leur compagnie, Dinien, Apharsathiens, Tarpéliens, Arphasiens, Arkéviens, Babyloniens, Sçusçankiens, Déhaviens et Hélamites,

10 Et les autres peuples que le grand et illustre Osnapar avait transportés et fait habiter dans la ville de Samarie, et les autres qui étaient de deçà le fleuve, et de telle date.

11 C'est ici la teneur de la lettre qu'ils lui envoyèrent : Au roi Artaxerxès : Tes serviteurs, les gens de deçà le fleuve et de telle date.

12 Que le roi soit averti que les Juifs qui sont montés d'auprès de lui vers nous, sont venus à Jérusalem, qu'ils rebâtissent cette ville rebelle et méchante, qu'ils posent les fondements des murailles, et qu'ils les

relèvent.

13 Maintenant donc, que le roi soit averti, que si cette ville est rebâtie et ses murailles fondées, ils ne paieront plus de taille, ni de gabelle, ni de péage ; ainsi elle causera une grande perte aux revenus du roi.

14 Et comme nous sommes aux gages du roi, il nous serait malséant de voir que le roi fût méprisé ; c'est pourquoi, nous avons envoyé et fait savoir au roi,

15 Qu'il cherche au livre des mémoires de ses pères ; il y trouvera écrit et il saura que cette ville est une ville rebelle et pernicieuse aux rois et aux provinces ; que de tout temps on y a fait des complots, et que c'est pour cela que cette ville a été détruite.

16 Nous faisons donc savoir au roi que si cette ville est rebâtie et ses murailles fondées, il n'aura plus de part à ce qui est au deçà du fleuve.

17 Et le roi envoya cette réponse à Réhum, président du conseil, à Sçimsçaï le secrétaire et autres de leur compagnie qui habitaient à Samarie, et aux autres de deçà le fleuve : Salut, et de telle date.

18 La teneur de la lettre que vous nous avez envoyée, a été exposée et lue devant moi ;

19 et j'ai donné ordre, et on a cherché, et on a trouvé que de tout temps cette ville-là s'est élevée contre les rois, et qu'on y a fait des rébellions et des complots ;

20 et qu'il y a eu aussi des rois puissants à Jérusalem, qui ont dominé sur tous ceux de delà le fleuve, et qu'on leur payait des tailles, des gabelles et des péages.

21 Maintenant donc, faites un mandement pour faire cesser ces gens-là, afin que cette ville-là ne soit point rebâtie, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné de ma part.

22 Et gardez-vous de manquer en ceci ; car pourquoi croîtrait le dommage au préjudice des rois ?

23 Quand donc la teneur des patentes du roi Artaxerxès eut été lue en la présence de Réhum, et de Scimsçaï le secrétaire et de ceux de leur compagnie, ils s'en allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et les firent cesser avec main forte.

24 Alors l'ouvrage de la maison de DIEU, qui habite à Jérusalem, cessa et demeura dans cet état jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi de Perse.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que les Samaritains, après avoir tâché inutilement de surprendre les Juifs par finesse pour empêcher que le temple de Jérusalem ne fût rebâti, les calomnièrent par leurs lettres auprès des rois de Perse et que par là ils firent en sorte que les Juifs ne purent continuer l'ouvrage qu'ils avaient commencé.

Ce qu'il y a à considérer sur cela, c'est que DIEU permet quelquefois que les plus saintes entreprises soient traversées et que l'Église a toujours ses ennemis qui l'attaquent, tantôt par la violence et tantôt par l'artifice. L'on voit surtout ici que les ennemis des Juifs eurent recours à la calomnie pour irriter les puissances contre eux, les dépeignant comme des rebelles, des séditeux et des ennemis des rois. Telle a toujours été la destinée de l'église et c'est de tout temps que les adorateurs du vrai DIEU ont été persécutés et calomniés. Mais la suite fera voir que DIEU confond enfin les ruses et les desseins des méchants, qu'il manifeste l'innocence des gens de bien et qu'après les avoir fait passer par ces épreuves, il leur rend favorables ceux qui leur avaient été les plus contraires.

CHAPITRE V.

Les prophètes Aggée et Zacharie exhortent les Juifs à rebâtir le temple.

II. Les gouverneurs de ce pays-là écrivent au roi Darius, fils d'Hystaspe, pour l'informer du dessein des Juifs et pour lui demander ses ordres là-dessus.

1 Alors Aggée prophète, et Zacharie, fils de Hiddo, prophète, prophétisaient aux Juifs qui étaient en Juda, et à Jérusalem, au nom du DIEU d'Israël, qui les avait envoyés vers eux.

2 Et Zorobabel, fils de Salathiel, et Jesçuah, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à rebâtir la maison de DIEU, qui habite à Jérusalem, et ils avaient avec eux les prophètes de DIEU, qui les aidaient.

3 En ce temps-là, Tatténaï, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï et leurs compagnons vinrent vers eux, et leur parlèrent ainsi : Qui vous a commandé de rebâtir cette maison, et de relever ces murailles ?

4 Ils leur dirent aussi : Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice ?

5 Mais parce que l'œil du DIEU des Juifs était sur leurs anciens, on ne les fit point cesser, jusqu'à ce que

l'affaire parvint à Darius, et qu'alors ils rapportassent des lettres sur cela.

6 Voici la teneur des lettres que Tattenai, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï, et ses compagnons apharsékiens, qui étaient de deçà le fleuve, envoyèrent au roi Darius.

7 Ils lui envoyèrent une déclaration du fait, en ces termes : Toute sorte de paix soit donnée au roi Darius !

8 Que le roi soit averti que nous sommes allés dans la province de Judée, vers la maison du grand DIEU, laquelle on bâtit de grosses pierres, et même la charpente est posée sur les murailles, et cet édifice se bâtit en diligence, et il s'avance entre leurs mains.

9 Et nous avons interrogé les anciens qui étaient là, et nous leur avons dit : qui vous a commandé de rebâtir cette maison et de relever ces murailles ?

10 Et même, nous leur avons demandé leurs noms, pour les faire savoir au roi, afin que nous écrivissions les noms de ceux qui sont les principaux d'entre eux.

11 Et ils nous ont répondu ainsi : Nous sommes les serviteurs du DIEU des cieux et de la terre, et nous rebâtissons la maison qui avait été bâtie ci-devant il y a longtemps, et qu'un grand roi d'Israël avait bâtie et fondée.

12 Mais après que nos pères ont irrité le DIEU des cieux, il les a livrés entre les mains de Nébucadnetsar, roi de Babylone, Caldéen, qui a détruit cette maison, et qui a transporté le peuple à Babylone.

13 Cependant, la première année du règne de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus commanda qu'on rebâtît cette maison de DIEU.

14 Et même, le roi Cyrus tira hors du temple de Babylone, les vaisseaux de la maison de DIEU, qui étaient d'or et d'argent, que Nébucadnetsar avait emportés du temple qui était à Jérusalem, et ils furent délivrés à un nommé Scesçbatsar, lequel il avait établi gouverneur.

15 Et il lui dit : Prends ces ustensiles, et va, et fais-les porter au temple qui était à Jérusalem, et que la maison de DIEU soit rebâtie en sa place.

16 Alors ce Scesçbatsar vint et posa les fondements de la maison de DIEU, qui est à Jérusalem ; et depuis ce temps-là jusqu'à présent on la bâtit, et elle n'est point encore achevée.

17 Maintenant donc, s'il semble bon au roi, qu'on cherche dans la maison des trésors du roi, laquelle est à Babylone, s'il est vrai qu'il y ait eu un ordre donné par Cyrus, de rebâtir cette maison de DIEU à Jérusalem ; et que le roi nous mande sa volonté sur cela.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons remarquer dans ce chapitre, c'est que dans le temps que le bâtiment du temple était interrompu, DIEU envoya Zacharie et Aggée ses prophètes pour relever le courage des Juifs et pour les engager à travailler de nouveau à ce pieux dessein et que les exhortations de ces Saints hommes eurent tant d'efficacité que nonobstant les oppositions des gouverneurs de ces pays-là, les Juifs continuèrent cet ouvrage en attendant que l'on sût les intentions du roi Darius.

DIEU n'abandonne jamais son église, il suscite toujours, quand il le faut, de fidèles ministres pour travailler à son édification. Ainsi l'on ne doit jamais se rebuter, ni perdre courage dans les entreprises qui sont justes et conformes à la volonté de DIEU et sa providence les fait enfin réussir heureusement, quelque contraire que soient les apparences.

Ce fut ce qui arriva dans cette rencontre. Les lettres que les officiers du roi Darius lui écrivirent contre les Juifs, ayant donné occasion à ce prince de rechercher l'édit qui avait été donné en leur faveur par le roi Cyrus, il y avait environ dix-sept ans et d'ordonner qu'on ne les molestât plus. De cette manière, ce que leurs ennemis avaient pensé faire pour les perdre, mit les Juifs en état d'exécuter leur entreprise.

CHAPITRE VI.

Le roi Darius, ayant retrouvé l'édit que le roi Cyrus avait donné en faveur des Juifs, ordonne à ses officiers de les laisser bâtir le temple et même de leur fournir ce qui serait nécessaire pour cet ouvrage et pour les sacrifices qui seraient offerts à Jérusalem.

Le temple fut achevé en quatre ans. On en fit la dédicace, le service divin y fut rétabli et la pâque fut célébrée avec une grande solennité et avec beaucoup de joie.

1 Alors le roi Darius donna ses ordres, et on rechercha au lieu où l'on tenait les registres et où l'on mettait

les trésors à Babylone.

2 Et on trouva dans un coffre, au palais royal qui était dans la province de Mède, un rouleau qui contenait ce mémoire :

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus fit cet édit : Que pour ce qui est de la maison de DIEU à Jérusalem, cette maison-là serait rebâtie, afin qu'elle fût le lieu où l'on ferait les sacrifices ; que ses fondements fussent assez forts pour soutenir son faix ; que sa hauteur serait de soixante coudées, et sa longueur de soixante coudées ;

4 et qu'il y aurait trois rangées de grosses pierres, et une rangée de bois neuf, et que la dépense serait fournie de l'hôtel du roi.

5 Et que pour les ustensiles de la maison de DIEU, qui sont d'or et d'argent, que Nébucadnetsar avait tirés du temple qui était à Jérusalem, et apportés à Babylone, on les rendrait, et qu'ils seraient remis au temple qui était à Jérusalem, chacun en sa place, et qu'on les ferait conduire en la maison de DIEU.

6 Maintenant donc, vous Tattenai, gouverneur de delà le fleuve, et Scétharboznaï, et vos compagnons apharsékiens, qui êtes de delà le fleuve, retirez-vous de là ;

7 laissez là l'ouvrage de cette maison de DIEU, et que le gouverneur des Juifs et leurs anciens rebâtissent cette maison de DIEU en sa place.

8 Et cet édit est fait de ma part, touchant ce que vous avez à faire avec les anciens de ces Juifs-là, pour rebâtir cette maison de DIEU ; c'est que, des finances du roi, qui reviennent des tailles de delà le fleuve, les frais soient incontinent fournis à ces gens-là, afin qu'on ne les fasse point chômer.

9 Et quant à ce qui sera nécessaire, soit veaux ou bœufs, ou agneaux pour les holocaustes qu'il faut faire au DIEU des cieux, soit blé, sel, vin et huile, ainsi que le diront les sacrificateurs qui sont à Jérusalem, qu'on le leur donne chaque jour sans y manquer ;

10 afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au DIEU des cieux, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses enfants.

11 J'ordonne aussi, que si quelqu'un change ceci, on arrache un bois de sa maison, qui sera dressé, afin qu'il y soit attaché, et qu'à cause de cela on fasse de sa maison une voirie.

12 DIEU, qui a fait habiter là son nom, détruise tout roi et tout peuple qui aura étendu sa main pour changer ou défaire cette maison de DIEU qui est à Jérusalem. Moi Darius ai fait l'édit ; qu'il soit incontinent exécuté.

13 Alors Tattenai, gouverneur de deçà le fleuve, et Scétharboznaï et ses compagnons le firent incontinent, parce que le roi Darius le leur avait ainsi écrit.

14 Or, les anciens des Juifs bâtissaient et avançaient, selon la prophétie d'Aggée le prophète, et de Zacharie, fils de Hiddo. Ils bâtirent donc, ayant posé les fondements par le commandement du DIEU d'Israël, et par le commandement de Cyrus, et de Darius, et même d'Artaxerxès, roi de Perse.

15 Et cette maison de DIEU fut achevée, au troisième jour du mois d'Adar, en la sixième année du règne du roi Darius.

16 Et les enfants d'Israël, les sacrificateurs, les Lévites et le reste de ceux qui étaient retournés de la captivité, célébrèrent la dédicace de cette maison de DIEU avec joie.

17 Et ils offrirent, pour la dédicace de cette maison de DIEU, cent veaux, deux cents bœufs, quatre cents agneaux et douze jeunes boucs pour le péché, pour tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.

18 Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs rangs, et les Lévites dans leurs départements, pour le service de DIEU qui se fait à Jérusalem, selon ce qui en est écrit au livre de Moïse.

19 Et ceux qui étaient retournés de la captivité, célébrèrent la Pâque au quatorzième jour du premier mois.

20 Car les sacrificateurs s'étaient purifiés avec les Lévites, de sorte qu'ils étaient tous purs ; c'est pourquoi ils égorgèrent la Pâque pour tous ceux qui étaient retournés de la captivité, et pour leurs frères les sacrificateurs, et pour eux-mêmes.

21 Ainsi elle fut mangée par les enfants d'Israël qui étaient revenus de la captivité, et par tous ceux qui s'étaient retirés vers eux, *en se purifiant* de la souillure des nations du pays, pour rechercher l'Éternel, le DIEU d'Israël.

22 Et ils célébrèrent avec joie la fête solennelle des pains sans levain, pendant sept jours ; car l'Éternel les avait réjouis, ayant tourné vers eux le cœur du roi d'Assyrie, afin de fortifier leurs mains dans l'ouvrage de la maison de DIEU, le DIEU d'Israël.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer ici la justice que le roi Darius rendit aux Juifs et l'empressement qu'il fit paraître pour rebâtir le temple de Jérusalem, même en fournissant de ses revenus une partie de la dépense nécessaire, tant pour le bâtiment que pour le service de DIEU. Surtout, ce prince marqua une grande vénération pour la religion des Juifs et pour le DIEU qu'ils adoraient. Il voulut que les Juifs fissent des prières et offrissent des sacrifices à DIEU pour lui et pour sa famille et il établit même des peines sévères contre tous ceux qui s'opposeraient à leur dessein.

Ces sentiments et cette conduite d'un roi idolâtre marquent bien clairement quel est le devoir des princes et des grands du monde à l'égard du service de DIEU et ce roi condamnera un jour les princes et les magistrats chrétiens, qui, faisant profession de connaître et de servir DIEU, ne révèrent pas la religion et la divinité, ne contribuent pas de tout leur pouvoir à ce que DIEU soit servi comme il le demande et ne reconnaissent pas que leur bonheur dépend de la faveur de DIEU et des prières que l'église fait pour eux.

Ensuite de cet ordre de Darius, les Juifs eurent la consolation d'achever de bâtir le temple, ils en firent la dédicace et ils célébrèrent la pâque avec joie, en bénissant DIEU de ce qu'il avait fléchi en leur faveur le cœur du roi.

Ce changement qui arriva dans l'état des Juifs est un événement où l'on ne saurait assez admirer les soins de la providence pour ce peuple et où l'on voit que DIEU veille pour son église et qu'il lui fait trouver de l'appui, même auprès des princes idolâtres et dans les lieux où elle a été le plus persécutée.

CHAPITRE VII.

Esdras va en Judée par l'ordre du roi Artaxerxes, surnommé Longuemain, pour achever de remettre en état la religion et le service divin et pour établir des juges et des magistrats. Ce roi lui donne un édit qui permettait aux Juifs qui était encore dans ses états de retourner avec lui à Jérusalem. Il lui remet l'or et l'argent que lui et les principaux de sa cour avaient donné pour le temple et les sacrifices et il ordonne à ses trésoriers de fournir de ses revenus pour le même usage.

Esdras rend grâce à DIEU de ce qu'il leur avait rendu le roi favorable.

Depuis le premier retour des Juifs sous la conduite de Zorobabel du temps de Cyrus jusqu'à ce voyage d'Esdras, il s'est écoulé environ soixante et dix ans.

1 Après ces choses-là, pendant le règne d'Artaxerxès, roi de Perse, Esdras, fils de Sérāja, fils de Hazaria, fils de Hilkija,

2 fils de Sçallum, fils de Tsadok, fils d'Ahitub,

3 fils d'Amarja, fils d'Hazarja, fils de Mérajoth,

4 fils de Zérajah, fils de Huzi, fils de Bukki,

5 fils d'Abisçuah, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, premier sacrificateur ;

6 cet Esdras monta de Babylone (or il était scribe, bien exercé dans la loi de Moïse, que l'Éternel, le DIEU d'Israël, avait donnée) ; et le roi lui accorda toute sa demande, parce que la main favorable de l'Éternel son DIEU était sur lui.

7 Quelques-uns aussi des enfants d'Israël, des sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, et des Néthinien, montèrent à Jérusalem, la septième année du roi Artaxerxès.

8 Et Esdras arriva à Jérusalem au cinquième mois, la septième année du règne du roi.

9 Car au premier jour du premier mois on commença de partir de Babylone ; et au premier jour du cinquième mois il arriva à Jérusalem, parce que la bonne main de son DIEU était sur lui.

10 Car Esdras avait disposé son cœur à rechercher la loi de l'Éternel, pour la faire, et pour enseigner au peuple d'Israël ses statuts et ses ordonnances.

11 Or c'est ici la teneur des patentes que le roi Artaxerxès donna à Esdras sacrificateur et scribe, qui était scribe des paroles des commandements de l'Éternel, et de ses ordonnances parmi les Israélites :

12 Artaxerxès, roi des rois, souhaite à Esdras sacrificateur et scribe de la loi du DIEU des cieux, une parfaite santé et de telle date.

13 Un édit est fait maintenant de ma part, que tous ceux de mon royaume qui sont du peuple d'Israël, et de ses sacrificateurs et Lévites, qui se présenteront volontairement pour aller à Jérusalem, aillent avec toi ;

14 parce que tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseillers, pour t'informer en Judée et à Jérusalem,

touchant la loi de ton DIEU, que tu as en ta main ;

15 et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement offert au DIEU d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem,

16 et tout l'argent et tout l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple et des sacrificateurs, qu'ils feront volontairement à la maison de leur DIEU, qui habite à Jérusalem ;

17 afin que tu achètes incontinent de cet argent, des veaux, des bœufs, des agneaux, avec leurs gâteaux et leurs aspersions, et que tu les offres sur l'autel de votre DIEU, qui habite à Jérusalem ;

18 et que du reste de l'argent et de l'or, vous en fassiez selon la volonté de votre DIEU, ce qu'il te semblera bon, à toi et à tes frères.

19 Et pour ce qui est des ustensiles qui te sont donnés pour le service de la maison de ton DIEU, rends-les en la présence du DIEU de Jérusalem.

20 Le reste qui sera nécessaire pour la maison de ton DIEU, autant qu'il faudra que tu en emploies, tu le prendras de la maison des trésors du roi.

21 Et il y a un ordre de la part de moi Artaxerxès roi, à tous les trésoriers qui sont au-delà du fleuve, que tout ce qu'Esdras le sacrificateur et scribe de la loi du DIEU des cieux vous demandera, soit fait incontinent ;

22 jusqu'à cent talents d'argent, et jusqu'à cent cores de froment, et jusqu'à cent baths de vin, et jusqu'à cent baths d'huile, et du sel sans mesure.

23 Que tout ce qui est commandé par le DIEU des cieux, soit promptement fait à la maison du DIEU des cieux ; de peur qu'il n'y ait de l'indignation contre le royaume, le roi et ses enfants.

24 Et de plus, nous vous faisons savoir qu'on ne pourra point imposer de taille, ni de gabelle, ni de péage, à aucun sacrificateur, ou Lévite, ou chantre, ou portier, ou Néthlinien, ou ministre de cette maison de DIEU.

25 Et pour toi, Esdras, ordonne des magistrats et des juges, selon la sagesse de ton DIEU, de laquelle tu es doué, afin qu'ils fassent justice à tout ce peuple qui est au-delà du fleuve, savoir, à tous ceux qui connaissent les lois de ton DIEU ; et que vous enseigniez celui qui ne les saura pas.

26 Et pour tous ceux qui n'observeront pas la loi de ton DIEU, et la loi du roi, qu'incontinent il en soit fait justice, et qu'on les condamne soit à la mort, soit au bannissement, soit à quelque amende pécuniaire, ou à l'emprisonnement.

27 Béni soit l'Eternel, le DIEU de nos pères, qui a mis cela au cœur du roi, pour honorer la maison de l'Eternel qui habite à Jérusalem ;

28 et qui a fait que j'ai trouvé grâce devant le roi, devant ses conseillers et devant tous les princes les plus puissants du roi ! Ainsi donc m'étant fortifié, parce que la main favorable de l'Eternel mon DIEU était sur moi, j'assemblai les chefs d'Israël, afin qu'ils montassent avec moi.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :

I. Qu'après que le temple fut rebâti, DIEU envoya en Judée le sacrificateur Esdras qui était un homme éclairé dans la loi, plein de zèle et inspiré divinement afin qu'il mît la religion dans l'état où elle devait être. L'église sera à jamais redevable à ce Saint homme, car ce fut par ses soins que le service divin, la loi et les livres sacrés furent rétablis. Ainsi sa mémoire doit être précieuse à l'église chrétienne comme elle l'a toujours été à l'église judaïque.

On peut voir par-là combien il est nécessaire pour l'édification publique qu'il y ait des ministres éclairés et fidèles qui instruisent les hommes et qui leur apprennent à servir DIEU comme il faut.

II. On voit ici qu'Artaxerxes, qui était un roi idolâtre, fournit avec beaucoup de libéralité une partie de ce qu'il fallait pour le service de DIEU et qu'il donna à Esdras l'autorité d'établir des magistrats pour gouverner les Juifs. Ce sont là des marques de respect pour la religion et des actes de justice et d'équité qui doivent être imités par toutes sortes de personnes et principalement par les grands.

III. Les actions de grâce qu'Esdras rendit à DIEU de ce qu'il avait mis au cœur du roi et de ses conseillers de favoriser les Juifs marquent que ce digne ministre de la religion était plein de piété et de zèle.

C'est ainsi que les personnes pieuses donnent à DIEU toute la gloire du bien qui leur arrive et qu'elles mettent toute leur confiance en lui, tant dans la prospérité que dans l'adversité.

CHAPITRE VIII.

On voit ici :

I. Le dénombrement des Juifs qui retournèrent en Judée avec Esdras l'an septième du règne d'Artaxerxes Longuemain.

II. Esdras, avant que de se mettre en chemin avec les Juifs, célèbre un jeûne pour implorer la protection de DIEU sur eux pendant leur voyage.

III. Il remet aux sacrificateurs l'or et l'argent que le roi et ses conseillers avaient donné pour le temple.

IV. Il part avec les Juifs qui l'accompagnaient et il arrive heureusement à Jérusalem.

1 Ce sont ici les chefs des pères, et le dénombrement selon les généalogies, de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, pendant le règne du roi Artaxerxès :

2 Des descendants de Phinéas, Guersçom. Des descendants d'Ithamar, Daniel. Des descendants de David, Hattus.

3 Des descendants de Scécanja, qui était des descendants de Parhos, Zacharie et avec lui, en faisant le dénombrement par leur généalogie, selon les mâles, cent cinquante hommes.

4 Des descendants de Pahath-Moab, Eljéhohénaï fils de Zérahja, et avec lui deux cents hommes.

5 Des descendants de Scécanja, le fils de Jahaziel, et avec lui trois cents hommes.

6 Des descendants de Hadin, Hébed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes.

7 Des descendants de Hélam, Esaïe fils de Hathalja, et avec lui soixante-dix hommes.

8 Des descendants de Scéphathja, Zébadja, fils de Micaël, et avec lui quatre-vingts hommes.

9 Des descendants de Joab, Habadja, fils de Jéhiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes.

10 Des descendants de Scéломith, le fils de Josiphja, et avec lui cent soixante hommes.

11 Des descendants de Bébaï, Zacharie fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes.

12 Des descendants de Hazgad, Johanan fils de Katan, et avec lui cent dix hommes.

13 Des descendants d'Adonicam, les derniers, desquels les noms sont : Eliphélet, Jéhiel et Scémahja, et avec eux soixante hommes.

14 Des descendants de Bigvaï, Huthaï et Zabbud, et avec eux soixante-dix hommes.

15 Je les rassemblai près du fleuve qui se rend dans Ahava, et nous y demeurâmes trois jours ; et je fis la revue du peuple et des sacrificateurs, et je n'y trouvai personne des enfants de Lévi.

16 Et ainsi j'envoyai Elihézer, Ariel, Scémahja, Elnathan, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie et Mesçullam des principaux, et Jojarib et Elnathan, docteurs.

17 Et je leur donnai des ordres pour Iddo, principal chef, qui demeurait dans le lieu de Casiphia ; et je les instruisis de ce qu'ils devaient dire à Iddo et à son frère, Néthiniens, dans le lieu de Casiphia, afin qu'ils nous fissent venir des gens pour servir dans la maison de notre DIEU.

18 Et ils nous amenèrent, parce que la bonne main de notre DIEU était sur nous, un homme intelligent, d'entre les descendants de Mahli, fils de Lévi, fils d'Israël, savoir, Scérébja, et ses fils, et ses frères, au nombre de dix-huit personnes ;

19 et Hasçabja, et avec lui Esaïe, d'entre les enfants de Mérari, ses frères, et leurs enfants, au nombre de vingt personnes ;

20 et des Néthiniens, que David et les principaux du peuple avaient assignés pour le service des Lévites, deux cent vingt Néthiniens, qui furent tous nommés par leurs noms.

21 Et je publiai là un jeûne auprès du fleuve d'Ahava, afin de nous humilier devant notre DIEU, en le priant de nous donner un heureux voyage, pour nous et pour nos petits-enfants, et pour tous nos biens.

22 Car j'aurais eu honte de demander au roi des gens de guerre et de la cavalerie, pour nous défendre des ennemis par le chemin ; parce que nous avons expressément dit au roi : La main de notre DIEU est favorable à tous ceux qui l'invoquent ; mais sa force et sa colère sont contre ceux qui l'abandonnent.

23 Nous jeûnâmes donc et nous implorâmes le secours de notre DIEU pour cela ; et il fut fléchi par nos prières.

24 Alors je séparai douze des principaux des sacrificateurs, avec Scérébja, Hasçabja, et avec eux dix de leurs frères.

25 Et je leur pesai l'argent et l'or et les ustensiles, qui étaient l'offrande que le roi, ses conseillers, ses princes et tous ceux d'Israël qui s'y étaient trouvés, avaient faite à la maison de notre DIEU.

26 Je leur pesai donc et délivrai six cent cinquante talents d'argent, et des plats d'argent, pesant cent talents, et cent talents d'or ;

27 et vingt plats d'or qui montaient à mille drachmes, et deux vases de cuivre resplendissant et fin, aussi précieux que s'ils eussent été d'or.

28 Et je leur dis : Vous êtes consacrés à l'Éternel, et ces ustensiles sont consacrés, cet argent aussi et cet or est une offrande volontaire à l'Éternel, le DIEU de vos pères.

29 Veillez et gardez-les jusqu'à ce que vous les pesiez en la présence des principaux, des sacrificateurs et des Lévites, et devant les principaux des pères d'Israël à Jérusalem, dans les chambres qui sont dans la maison de l'Éternel.

30 Les sacrificateurs donc et les Lévites reçurent le poids de l'argent et de l'or, et des ustensiles, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre DIEU.

31 Et nous partîmes du fleuve d'Ahava le douzième jour du premier mois, pour aller à Jérusalem ; et la main de notre DIEU fut sur nous, et il nous délivra de la main des ennemis et de leurs embûches sur le chemin.

32 Enfin nous arrivâmes à Jérusalem, et nous y étant reposés trois jours,

33 au quatrième jour nous pesâmes l'argent et l'or et les ustensiles, dans la maison de notre DIEU, et nous les délivrâmes à Mérémoth, fils d'Urija sacrificateur, avec lequel était Eléazar, fils de Phinéas, et avec eux Jozabad, fils de Jesquah, et Noadja, fils de Binnuï, Lévite,

34 Selon le nombre et le poids de toutes ces choses-là, et en même temps tout le poids en fut mis par écrit.

35 Et ceux qui avaient été transportés, qui étaient retournés de la captivité, offrirent en holocauste au DIEU d'Israël, douze veaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante et dix-sept agneaux, et douze boucs pour le péché ; le tout en holocauste à l'Éternel.

36 Et ils remirent les ordres du roi aux satrapes du roi, aux gouverneurs de deçà le fleuve, qui favorisèrent le peuple et la maison de DIEU.

RÉFLEXIONS

Il paraît au dénombrement des Juifs qui s'en allèrent de Babylone avec Esdras et qui étaient au nombre d'environ dix-huit cents, que tous les Juifs n'étaient pas retournés à Jérusalem avec Zorobabel sous le règne de Cyrus et qu'il en était demeuré plusieurs dans les pays où ils avaient été emmenés captifs.

II. Il est à remarquer qu'Esdras étant sur le point de partir pour la Judée ne demanda point au roi de soldats, ni d'escorte pour la sûreté de son voyage, ce qu'il aurait pourtant obtenu sans peine. Il dit lui-même qu'il en usa ainsi de peur qu'on ne crût qu'il se défiait du secours de DIEU, mais il implora la bénédiction du Seigneur par le jeûne et par la prière. En quoi il fit voir au roi Artaxerxes et aux peuples idolâtres parmi lesquels il vivait qu'il avait une parfaite confiance en la protection de son DIEU.

Les gens de bien se confient en DIEU plutôt qu'aux hommes, ils cherchent principalement leur sûreté dans la prière et DIEU de son côté les exauce et les bénit, comme cela arriva à Esdras qui fit heureusement son voyage avec ceux qui l'accompagnaient.

Il faut remarquer enfin que le roi Artaxerxes et les seigneurs les plus distingués de son royaume envoyèrent par les mains d'Esdras de grands présents et des offrandes considérables à Jérusalem.

Nous avons en cela une nouvelle preuve du soin particulier que DIEU prenait des Juifs et un exemple qui doit inciter particulièrement les grands du monde et les riches à user de libéralité toutes les fois qu'ils ont occasion de faire quelque chose pour DIEU et pour la religion.

CHAPITRE IX.

Esdras ayant appris à son arrivée à Jérusalem que plusieurs Juifs, même d'entre les sacrificateurs et les magistrats, avaient épousé des femmes idolâtres, ce qui était contre la loi de DIEU, il en est extrêmement affligé, il s'humilie devant DIEU et il lui présente une prière dans laquelle il confesse les péchés des Juifs. Il reconnaît la justice des jugements de DIEU sur eux et il promet, en leur nom, qu'ils ne violeraient plus les commandements et l'alliance du Seigneur comme ils avaient fait.

1 Dès que ces choses-là furent achevées, les principaux du peuple s'approchèrent de moi, disant : Le peuple d'Israël, et les sacrificateurs, et les Lévites, ne sont point séparés des peuples de ce pays, comme il le fallait, à cause de leurs abominations, savoir : des Cananéens, des Héthiens, des Phérésiens, des Jébusiens, des

Hammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amorrhéens.

2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils ; et la race sainte a été mêlée avec les peuples de ces pays ; et même, il y en a des principaux du peuple et autres magistrats qui ont été les premiers à commettre ce péché.

3 Et sitôt que j'eus entendu cela, je déchirai mes habits et mon manteau, et j'arrachai des cheveux de ma tête et de ma barbe, et je m'assis tout désolé.

4 Et tous ceux qui tremblaient aux paroles du DIEU d'Israël, s'assemblèrent vers moi, à cause du crime de ceux de la captivité, et je me tins assis tout désolé jusqu'à l'oblation du soir.

5 Et au temps de l'oblation du soir, je me levai de mon affliction, et ayant mes habits et mon manteau déchirés, je me courbai sur mes genoux, et j'étendis mes mains à l'Éternel mon DIEU ;

6 et je dis : Mon DIEU ! j'ai honte, et je suis trop confus pour oser élever, ô mon DIEU ! ma face vers toi ; car nos iniquités sont multipliées par-dessus la tête, et nos crimes sont si grands qu'ils atteignent jusqu'aux cieux.

7 Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous sommes très coupables ; et nous avons été livrés à cause de nos iniquités, nous, nos rois et nos sacrificateurs, entre les mains des rois des pays, pour être passés au fil de l'épée, pour être emmenés captifs, pillés, exposés à l'ignominie, comme l'on voit aujourd'hui.

8 Et maintenant, l'Éternel notre DIEU nous a fait grâce, comme en un moment, de sorte qu'il a fait que quelques-uns de nous sont demeurés de reste, et il nous a donné un clou dans son saint lieu, afin que notre DIEU éclairât nos yeux, et qu'il nous donnât quelque petit répit dans notre servitude.

9 Car nous sommes esclaves, et, toutefois, notre DIEU ne nous a point abandonnés dans notre servitude, mais il nous a fait trouver grâce devant les rois de Perse, pour nous donner du répit, afin de redresser la maison de notre DIEU, et rétablir ses lieux déserts, et pour nous donner une cloison dans Juda et à Jérusalem.

10 Mais maintenant, ô notre DIEU ! que dirons-nous après ces choses ? Car nous avons abandonné tes commandements,

11 Que tu as donnés par tes serviteurs les prophètes, disant : Le pays auquel vous allez entrer pour le posséder, est un pays souillé par la souillure des peuples de ce pays-là, à cause des abominations dont ils l'ont rempli depuis un bout jusqu'à l'autre, par leurs impuretés.

12 Maintenant donc, ne donnez point vos filles à leurs fils, et ne prenez point leurs filles pour vos fils, et ne cherchez jamais leur paix, ni leur bien, afin que vous soyez affermis, et que vous mangiez les biens de ce pays, et que vous *le* fassiez hériter à vos fils à toujours.

13 Or, après toutes les choses qui nous sont arrivées à cause de nos méchantes actions et des grands crimes qui se sont trouvés en nous, bien que, ô notre DIEU ! tu te sois retenu au-dessous de ce que nos péchés méritaient, et que tu nous aies laissé un reste tel que celui-ci,

14 Retournerions-nous à violer tes commandements et à faire alliance avec ces peuples abominables ? Ne serais-tu pas irrité contre nous, jusqu'à nous consumer, de sorte qu'il n'y aurait plus aucun reste, ni personne qui échappât ?

15 Éternel, DIEU d'Israël ! tu es juste ; car nous sommes demeurés de reste, comme on le voit aujourd'hui. Voici, nous sommes devant toi avec nos crimes, quoique nous ne puissions subsister devant toi, à cause de *ce que nous avons fait*.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre :

I. Qu'après le retour de la captivité il y avait beaucoup de désordres parmi les Juifs et qu'en particulier plusieurs d'entre eux, même des principaux, avaient épousé des femmes étrangères et idolâtres et qu'ainsi il était nécessaire que DIEU suscitât des personnes zélées, telles que le sacrificateur Esdras, pour réformer cet abus.

C'est un grand mal quand les hommes violent les lois du Seigneur d'une manière ouverte et surtout quand ceux qui tiennent le premier rang autorisent la licence par leur exemple.

II. Esdras n'eût pas plutôt appris que les Juifs avaient contracté de ces mariages illicites, qu'il en ressentit une vive douleur et qu'il entreprit d'y remédier. Il donna des marques publiques de son affliction en priant et en s'humiliant devant DIEU.

Voilà comment ceux qui ont une vraie piété et du zèle s'affligent et s'humilient, non seulement pour les maux qui leur arrivent et pour leurs fautes, mais aussi pour les péchés des autres.

La prière qu'Esdras fit dans cette occasion est très édifiante. Il y reconnaît avec une profonde humilité que c'étaient les péchés des Juifs qui avaient obligé le Seigneur à les châtier et qui les avaient réduits dans l'état de servitude où ils étaient alors.

Cela nous montre que, dans les maux que nous souffrons, nous devons toujours donner gloire à DIEU et adorer sa justice.

Mais Esdras, après avoir fait la confession des péchés des Juifs, promet qu'ils ne retourneraient plus à violer la loi de DIEU.

Il faut reconnaître que le moyen d'obtenir du Seigneur le retour de sa grâce et le pardon des fautes que l'on a commises, c'est de ne plus retomber dans ces péchés, mais de les abandonner par une prompte et sincère conversion.

CHAPITRE X.

Esdras, après s'être humilié devant DIEU, assemble tous les Juifs. Il représente à ceux qui s'étaient mariés avec des femmes étrangères le grand péché qu'ils avaient commis et par l'avis des principaux et de toute l'assemblée, il les engage à renvoyer ces femmes, ce qui fut ponctuellement exécuté, même à l'égard des sacrificateurs qui avaient contracté de ces sortes de mariages.

1 Comme Esdras priait et faisait cette confession, pleurant et s'étant jeté en terre, devant la maison de DIEU, une fort grande multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, de ceux d'Israël, s'assembla vers lui ; et le peuple répandit des larmes en abondance.

2 Alors Scécanja, fils de Jéhiel, des descendants de Hélam, prit la parole, et dit à Esdras : Nous avons péché contre notre DIEU, en ce que nous avons pris des femmes étrangères d'entre les peuples de ces pays. Mais, maintenant, il y a *encore* quelque espérance pour Israël en ceci.

3 C'est pourquoi, traitons maintenant alliance avec notre DIEU, que nous ferons sortir toutes ces femmes, et tout ce qui est né d'elles, selon le conseil du seigneur et de ceux qui tremblent aux commandements de notre DIEU, et que l'on fasse selon la loi.

4 Lève-toi ; car cette affaire te regarde, et nous serons avec toi ; prends donc courage, et agis.

5 Alors Esdras se leva, et fit jurer les principaux des sacrificateurs, des Lévites et de tout Israël, qu'ils feraient selon cette parole ; et ils le jurèrent.

6 Puis Esdras se leva de devant la maison de DIEU, et il s'en alla dans la chambre de Johanan, fils d'Eliascib, et y entra, et il ne mangea point de pain, et ne but point d'eau, parce qu'il pleurait à cause du péché de ceux de la captivité.

7 Alors on publia par Juda à Jérusalem, à tous ceux qui étaient retournés de la captivité, qu'ils eussent à s'assembler à Jérusalem ;

8 et que si quelqu'un ne s'y rendait pas dans trois jours suivant l'avis des principaux et des anciens, tout son bien serait mis à l'interdit, et qu'il serait séparé de l'assemblée de ceux de la captivité.

9 Ainsi, tous ceux de Juda et de Benjamin s'assemblèrent à Jérusalem dans les trois jours ; ce fut au neuvième mois, le vingtième jour du mois ; et tout le peuple se tint dans la place de la maison de DIEU, tremblant pour cela, et à cause des pluies.

10 Puis Esdras le sacrificateur se leva et leur dit : Vous avez péché en ce que vous avez pris chez vous des femmes étrangères, de sorte que vous avez rendu Israël plus coupable.

11 Mais maintenant faites la confession de votre faute à l'Éternel, le DIEU de vos pères, et faites sa volonté, et séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.

12 Et toute l'assemblée répondit, et dit à haute voix : C'est notre devoir de faire ce que tu as dit.

13 Mais le peuple est grand, et ce temps est pluvieux ; c'est pourquoi il n'y a pas moyen de demeurer dehors, et cette affaire n'est pas d'un jour, ni de deux ; car nous sommes plusieurs qui avons péché dans cette affaire.

14 Mais que tous les principaux d'entre nous comparaissent devant toute l'assemblée, et que tous ceux qui sont dans nos villes, qui ont pris chez eux des femmes étrangères, viennent dans un certain temps, et que les anciens en chaque ville et ses juges soient avec eux, jusqu'à ce que nous détournions de nous l'ardeur de la

colère de notre DIEU, et que ceci soit achevé.

15 Et Jonathan, fils de Hazaël, et Jahzéja, fils de Tikva, furent établis sur cette affaire ; et Mesçullam, et Sçabbéthai, Lévites, les aidèrent.

16 Et ceux qui étaient retournés de la captivité, en firent de même ; de sorte qu'on nomma Esdras le sacrificateur, et ceux qui étaient les chefs des pères, selon les maisons de leurs pères, tous nommés par leurs noms, lesquels siégèrent au premier jour du dixième mois, pour s'informer de cette affaire.

17 Et le premier jour du premier mois, ils eurent fini, avec tous ceux qui avaient pris chez eux des femmes étrangères.

18 Or, on trouva des fils des sacrificateurs qui avaient pris chez eux des femmes étrangères, savoir, d'entre les fils de Jesçuah, fils de Jotsadak, et de ses frères, Mahaséja, Elihézer, Jarib et Guédalja,

19 qui promirent de renvoyer leurs femmes, et avouant qu'ils étaient coupables, ils offrirent pour leur péché un bœuf du troupeau.

20 Des fils d'Immer, Hanani et Zébadja.

21 Et des fils de Harim, Mahaséja, Elie, Scémahja, Jéhriel et Huzija.

22 Et des fils de Pasçhur, Eljohénaï, Mahaséja, Ismaël, Nathanaël, Jozabad et Elhasa.

23 Et des Lévites, Jozabad, Scimhi, Kélaja (celui-là est Kélita), Péthathja, Juda et Elihézer.

24 Et des chantres, Eliascib ; et des portiers, Sçallum, Télem et Uri.

25 Et de ceux d'Israël, des descendants de Parhos, Ramja, Jizija, Malkija, Mijamin, Elhazar, Malkija et Bénaja.

26 Et des descendants de Hélam, Mattanja, Zacharie, Jéhriel, Habdi, Jérémouth et Elie.

27 Et des descendants de Zattu, Eljohénaï, Eliascib, Mattanja, Jérémouth, Zabad et Haziza.

28 Et des descendants de Bébaï, Johanan, Hananja, Zabbai et Hathlai.

29 Et des descendants de Bani, Mesçullam, Malluc, Hadaja, Jasçub, Séal et Ramoth.

30 Et des descendants de Pahath-Moab, Hadna, Kélal, Bénaja, Mahaséja, Mattanja, Betsaléel, Binnui et Manassé.

31 Et des descendants de Harim, Elihézer, Jiscija, Malkija, Scémahja, Siméon,

32 Benjamin, Malluc et Scémarja.

33 Et des descendants de Hasçum, Mattenaï, Mattata, Zabad, Eliphélet, Jérémaï, Manassé et Scimhi.

34 Et des descendants de Bani, Mahadaï, Hamram, Uël,

35 Bénaja, Bédéja, Kélulu,

36 Vanja, Mérémoth, Eljascib,

37 Mattanja, Mattenaï, Jahasaï,

38 Bani, Binnui, Scimhi,

39 Scélamja, Nathani, Hadaja,

40 Mabnadbaï, Sçasçaï, Sçaraï,

41 Hazaréel, Scélemja, Scémarja,

42 Sçallum, Amarja et Joseph.

43 Et des descendants de Nébo, Jéhriel, Mattitja, Zabad, Zébina, Jaddan, Joël et Bénaja.

44 Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères ; et il y en avait d'entre eux qui avaient eu des enfants de ces femmes-là.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut considérer sur ce chapitre c'est qu'Esdras, après avoir jeûné et confessé les péchés des Juifs, s'appliqua à réformer ces désordres et à ôter les abus qui s'étaient introduits parmi eux.

Ce n'est pas assez de prier, de faire la confession de ses péchés, d'en avoir quelque douleur, le principal effet de la confession et de la prière est de les faire cesser et d'y renoncer tout à fait. Cela montre aussi que le devoir des ministres du Seigneur et des magistrats est de se servir de leurs exhortations et de leur autorité pour réprimer la licence et pour arrêter les dérèglements et que quand même le mal serait général et enraciné et que les coupables seraient d'un rang distingué, il ne faudrait pas tolérer le désordre, ni le rebuter.

Ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que les Juifs obéirent à Esdras et aux sacrificateurs en renvoyant les femmes étrangères qu'ils avaient épousées contre la défense de DIEU, ce qui devait pourtant leur être bien fâcheux, surtout plusieurs ayant eu des enfants de ces femmes-là, mais ils firent paraître en cela leur docilité

et la sincérité de leur repentance.

Les pécheurs qui sont véritablement touchés de leurs fautes et qui désirent d'en obtenir le pardon ne se font aucune peine à satisfaire à tout ce que DIEU leur commande et que la conscience exige, quelque rude et difficile qu'il soit et de renoncer même à ce qu'ils ont de plus cher.

Au reste, on peut voir par ce chapitre, que les mariages et les alliances avec les idolâtres sont désagréables à DIEU et ne doivent pas être soufferts parmi ceux qui font profession de la vraie religion.

LE LIVRE

DE NÉHÉMIE

ARGUMENT

Le livre de Néhémie contient la suite de l'histoire de l'état des Juifs après la captivité de Babylone. Néhémie alla en Judée par la permission d'Artaxerxes Longuemain, roi de Perse, et il fit deux voyages. Le premier l'an vingtième du règne de ce prince, treize ans après qu'Esdras y fut allé et le second environ douze ans après. Il y alla en qualité de gouverneur des Juifs pour faire rebâtir la ville de Jérusalem et pour y établir un bon ordre. Il fit paraître dans toute sa conduite un grand zèle pour DIEU et en même temps beaucoup de prudence, de fermeté et de confiance en DIEU.

Les magistrats doivent lire et méditer ce livre avec beaucoup d'attention et profiter des beaux exemples de piété et de sagesse qui y sont contenus.

CHAPITRE I.

Néhémie étant informé du triste état de la ville de Jérusalem en est vivement touché et il prie le Seigneur d'en avoir pitié.

1 L'histoire de Néhémie, fils de Hacalja. Il arriva au mois de Kisleu, dans la vingtième année (du règne d'Artaxerxès), que comme j'étais à Susan, ville capitale,

2 Hanani, l'un de mes frères, et quelques gens arrivèrent de Juda, et je m'enquis d'eux touchant les Juifs réchappés, qui étaient de reste de la captivité, et touchant Jérusalem.

3 Et ils me dirent : Ceux qui sont restés de la captivité, sont là dans la province, dans une grande misère et en opprobre ; et la muraille de Jérusalem demeure détruite, et ses portes ont été brûlées par le feu.

4 Et dès que j'eus entendu ces paroles-là, je m'assis, je pleurai, je m'affligeai quelques jours, je jeûnai, et je fis ma prière devant le DIEU des cieux ;

5 et je dis : Je te prie, Éternel, DIEU des cieux ! qui es le Fort, le Grand et le Terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements ;

6 je te prie, que ton oreille soit attentive, et que tes yeux soient ouverts, pour entendre la prière que ton serviteur te présente en ce temps, jour et nuit, pour les enfants d'Israël tes serviteurs, en faisant confession des péchés des enfants d'Israël, que nous avons commis contre toi, moi-même et la maison de mon père ; car nous avons péché.

7 Certainement, nous nous sommes corrompus devant toi, et nous n'avons pas gardé les commandements, ni les statuts, ni les ordonnances que tu donnas à Moïse ton serviteur.

8 Mais je te prie, souviens-toi de la parole que tu donnas charge à Moïse ton serviteur de dire : Vous commettrez des crimes, et je vous disperserai parmi les peuples ;

9 puis vous retournerez à moi, et vous garderez mes commandements, et vous les ferez. Alors, quand il y en aura d'entre vous qui auraient été chassés jusqu'à un bout des cieux, je vous rassemblerai de là, et je vous ramènerai au lieu que j'aurai choisi pour y faire habiter mon nom.

10 Or, ceux-ci sont tes serviteurs et ton peuple, que tu as racheté par ta grande puissance et par ta main forte.

11 Je te prie donc, Seigneur ! que ton oreille soit maintenant attentive à la prière de ton serviteur, et à la supplication de tes serviteurs qui veulent craindre ton nom. Fais, je te prie, prospérer aujourd'hui ton serviteur, et fais qu'il trouve grâce envers cet homme ; car j'étais échanson du roi.

RÉFLEXIONS

Le commencement du livre de Néhémie marque le zèle et l'ardente piété de ce Saint homme. Elle paraît dans l'affliction qu'il ressentit en apprenant le triste état où la ville de Jérusalem et les Juifs se rencontraient et dans cette belle et fervente prière qu'il fit pour implorer la miséricorde de DIEU en leur faveur et pour obtenir le pardon de leurs péchés et leur entier rétablissement.

Tous ceux qui craignent DIEU et surtout ceux qui sont élevés aux dignités dans le monde doivent, comme Néhémie, s'intéresser pour l'église du Seigneur plus que pour toute autre chose, prendre part aux maux qui lui arrivent, prier continuellement pour elle et travailler autant qu'ils le peuvent pour sa prospérité et pour son bien.

CHAPITRE II.

Néhémie obtient du roi Artaxerxes, duquel il était échanton, la permission d'aller faire un voyage à Jérusalem et les lettres dont il avait besoin pour ce sujet.

Y étant arrivé et ayant visité la ville, il exhorte les magistrats et le peuple à en rebâtir les portes et les murailles, ce qu'ils se mirent en état de faire, nonobstant les oppositions de leurs ennemis.

1 Et il arriva au mois de Nisan, la vingtième année du roi Artaxerxès, que comme on lui apporta du vin, je pris le vin, et je le présentai au roi. Or, je n'avais jamais eu mauvais visage en me trouvant devant lui.

2 Et le roi me dit : Pourquoi as-tu mauvais visage, puisque tu n'es point malade ? Cela ne vient que de quelque tristesse d'esprit. Alors je craignis fort ;

3 et je répondis au roi : Que le roi vive à jamais ! Comment mon visage ne serait-il pas mauvais, puisque la ville, qui est le lieu des sépulcres de mes pères, demeure désolée, et que ses portes ont été consumées par le feu ?

4 Et le roi dit : Que me demandes-tu ? Alors je priai le DIEU des cieux ;

5 et je dis au roi : Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur t'est agréable, envoie-moi en Judée, vers la ville des sépulcres de mes pères, pour la rebâtir.

6 Et le roi me dit, et sa femme qui était assise auprès de lui : Combien serais-tu à faire ton voyage, et quand retournerais-tu ? Et quand j'eus marqué le temps au roi, il trouva bon de me donner mon congé.

7 Puis je dis au roi : Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de delà le fleuve, afin qu'ils me fassent passer sûrement jusqu'à ce que j'arrive en Judée ;

8 Et des lettres pour Asaph, le garde du parc du roi, afin qu'il me donne du bois pour la charpente des portes de la forteresse, qui est près de la maison de DIEU, et pour les murailles de la ville, et pour la maison dans laquelle j'entrerai. Et le roi me l'accorda, selon que la bonne main de mon DIEU était sur moi.

9 Je vins donc vers les gouverneurs qui sont de deçà le fleuve, et je leur donnai les paquets du roi. Or, le roi avait envoyé avec moi des capitaines de guerre et de la cavalerie.

10 Ce que Samballat Horonite, et Tobija, officier Hammonite, ayant appris, ils eurent un fort grand dépit de ce qu'il était venu quelqu'un pour procurer du bien aux enfants d'Israël.

11 Ainsi j'arrivai à Jérusalem, et je fus là trois jours.

12 Ensuite je me levai de nuit, moi et quelque peu de gens avec moi, et je ne déclarai à personne ce que mon DIEU m'avait mis au cœur de faire à Jérusalem ; et il n'y avait point de monture avec moi, sinon la monture sur laquelle j'étais monté.

13 Je sortis donc de nuit par la porte de la vallée, et je vins par-devant la fontaine du dragon, à la porte du fumier ; et je considérai les murailles de Jérusalem, comment elles demeuraient renversées, et comment ses portes avaient été consumées par le feu.

14 De là, je passai à la porte de la fontaine, et vers l'étang du roi, et il n'y avait point de lieu par où la monture, sur laquelle j'étais monté, pût passer.

15 Et je montai de nuit par le torrent, et je considérai la muraille ; et m'en retournant, je rentrai par la porte de la vallée, et revins ainsi à mon logis.

16 Or, les magistrats ne savaient point où j'étais allé, ni ce que je faisais ; aussi je n'en avais rien déclaré jusqu'alors, ni aux Juifs, ni aux sacrificateurs, ni aux principaux, ni aux magistrats, ni au reste de ceux qui maniaient les affaires.

17 Alors je leur dis : Vous voyez la misère dans laquelle nous sommes, comment Jérusalem demeure désolée

et ses portes brûlées ; venez, et rebâtissons les murailles de Jérusalem, et que nous ne soyons plus en opprobre.

18 Et je leur déclarai que la bonne main de mon DIEU était sur moi ; et je leur rapportai aussi les paroles que le roi m'avait dites. Alors ils dirent : Levons-nous, et bâtissons. Ils fortifièrent donc leurs mains pour bien travailler.

19 Mais Samballat Horonite, et Tobija, officier Hammonite, et Guescem Arabien, l'ayant appris, se moquèrent de nous, et nous méprisèrent, disant : Qu'est-ce que vous faites ? Ne vous révoltez-vous pas contre le roi ?

20 Et je leur répondis, et leur dis : Le DIEU des cieux est celui qui nous fera prospérer. Nous donc, qui sommes ses serviteurs, nous nous lèverons et bâtirons ; mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni mémorial à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Que quoi que Néhémie eût un emploi considérable à la cour du roi Artaxerxes et qu'il fût dans les bonnes grâces de ce prince, il était pénétré d'une vive douleur sachant l'état où Jérusalem était alors et qu'il demanda au roi la permission d'aller en Judée. C'est là une belle marque de la grande piété et du zèle de Néhémie.

Les gens de bien sont plus sensibles à ce qui regarde la gloire de DIEU qu'à leur propre intérêt et pendant qu'ils voient cette gloire retardée et l'église dans la souffrance, ils ne sauraient goûter aucune joie quand même ils posséderaient les plus grands avantages dans le monde. Cela montre aussi que ceux qui ont du crédit auprès des grands ou qui sont élevés en autorité ne sauraient mieux l'employer qu'à procurer le bien de l'église et de la religion.

On doit encore remarquer que Néhémie, avant que de faire la requête au roi, pria DIEU de toucher le cœur de ce prince, qu'il obtint sa demande et qu'il reconnut que c'était DIEU qui lui avait rendu le roi favorable.

Après cela, ce sage gouverneur étant arrivé à Jérusalem fit paraître une grande prudence et une entière confiance en DIEU et il travailla heureusement à faire rebâtir les murailles de cette ville, malgré les traverses des ennemis des Juifs. Toute cette conduite de Néhémie marque une sincère piété jointe à beaucoup de prudence et de courage et c'est là un modèle sur lequel les magistrats doivent toujours se former.

L'heureux succès qu'eut Néhémie fait voir que DIEU bénit les desseins que l'on forme dans de bonnes vues et que ceux qui travaillent pour sa gloire ne doivent jamais perdre courage lorsque les méchants s'opposent à eux.

CHAPITRE III.

On voit dans ce chapitre comment et dans quel ordre les murs de Jérusalem furent rebâtis.

1 Eliascib donc, le grand sacrificateur, se leva avec ses frères les sacrificateurs, et ils rebâtirent la porte des troupeaux, laquelle ils consacrèrent, et ils y posèrent ses portes, même ils la consacrèrent jusqu'à la tour de Méah, jusqu'à la tour de Hananéel.

2 Et les gens de Jérico rebâtirent à côté de lui, et à côté d'eux, Zaccur, fils d'Imri, rebâtit.

3 Et les Sénaites rebâtirent la porte des poissons ; ils la garnirent de planches, et ils y mirent ses portes, ses serrures et ses barres.

4 Et Mérémoth fils d'Urija, fils de Kots, répara. Et à côté d'eux Mesçullam fils de Bérecja, fils de Mescézabéel, répara. Et à côté d'eux, Tsadok, fils de Bahana, répara.

5 Et à côté d'eux, les Tékohites, réparèrent ; mais les plus considérables d'entre eux ne se rangèrent point à l'œuvre de leur Seigneur.

6 Et Jéhojadah, fils de Paséah, et Mesçullam, fils de Bésodiah, réparèrent la vieille porte ; ils la garnirent de planches, et ils y mirent ses portes, ses serrures et ses barres.

7 Et à leur côté, Mélatja Gabaonite, et Jadon Méronothite, de Gabaon et de Mitspa, réparèrent vers le trône du gouverneur de deçà le fleuve.

8 Et à côté de ce trône, Huziel, fils de Harhaja, d'entre les orfèvres, répara, et à son côté Hananja, fils de Harakkahim. Et ils laissèrent la partie de Jérusalem, qui est jusqu'à la large muraille.

9 Et à côté d'eux, Réphaja fils de Hur, capitaine du demi-quartier de Jérusalem, répara.

10 Et à côté d'eux, Jédaja, fils de Harumaph, répara vis-à-vis de sa maison. Et à son côté, Hattus, fils de Hasçabnéja, répara.

11 Et Malkija fils de Harim, et Hasçub fils de Pahath-Moab, en réparèrent autant, et la tour des fours.

12 Et à côté d'eux, Sçallum fils de Lohès, capitaine d'un demi-quartier de Jérusalem, répara, lui et ses filles.

13 Et Hanun et les habitants de Zanoah, réparèrent la porte de la vallée ; ils la rebâtirent, et mirent ses portes, ses serrures et ses barres, et firent mille coudées de muraille, jusqu'à la porte du fumier.

14 Et Malkija fils de Réchab, capitaine du quartier de Beth-kérem, répara la porte du fumier ; il la rebâtit, et plaça ses serrures et ses barres.

15 Et Sçallum fils de Col-hozeh, capitaine du quartier de Mitspa, répara la porte de la fontaine ; il la rebâtit et la couvrit, et posa ses portes, ses serrures et ses barres, et la muraille de l'étang de Scélah, tirant vers le jardin du roi, et jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

16 Après lui, Néhémie, fils de Hazbuc, capitaine du demi-quartier de Bethsur, répara jusqu'à l'endroit des sépulcres de David, et jusqu'à l'étang refait, et jusqu'à la maison des hommes vaillants.

17 Après lui réparèrent les Lévités, Réhum, fils de Bani, et à son côté répara Hisçabja, capitaine du demi-quartier de Kéhila, pour ceux de son quartier.

18 Après lui, leurs frères réparèrent, savoir, Bawaï fils de Hénadad, capitaine d'un demi-quartier de Kéhila.

19 Et à son côté, Hézer fils de Jesçuah, capitaine de Mitspa, en répara autant, à l'endroit où l'on monte à l'arsenal de l'angle.

20 Après lui, Baruc, fils de Zaccaï, s'excita et en répara autant depuis l'angle jusqu'à l'entrée de la maison d'Eliascib grand sacrificateur.

21 Après lui, Mérémoth, fils d'Urija, fils de Kots, en répara autant, depuis l'entrée de la maison d'Eliascib jusqu'au bout de la maison d'Eliascib.

22 Et après lui, les sacrificateurs, habitants de la campagne.

23 Après eux, Benjamin et Hasçub réparèrent à l'endroit de leur maison. Après eux, Hazarja fils de Mahaséja, fils de Hananja, répara auprès de sa maison.

24 Après lui, Binnuï fils de Hénadad, en répara autant depuis la maison de Hazarja jusqu'au tournant de l'angle, même jusqu'au coin.

25 Et Palal fils d'Uzaï, depuis l'endroit de ce tournant et de la tour qui sort de la haute maison du roi, qui est auprès de la cour de la prison. Après lui Pédaja, fils de Parhos,

26 et les Néthiniens, qui habitaient en Hophel, réparèrent vers l'orient, jusqu'à l'endroit de la porte des eaux, et vers la tour qui sort au dehors.

27 Après eux les Tékohites en réparèrent autant, depuis l'endroit de la grande tour, qui sort en dehors, jusqu'à la muraille de Hophel.

28 Et les sacrificateurs réparèrent, depuis le dessus de la porte des chevaux, chacun à l'endroit de sa maison.

29 Après eux, Tsadok fils d'Immer, répara à l'endroit de sa maison. Et après lui répara Scémahja, fils de Scécanja, garde de la porte orientale.

30 Après lui, Hananja fils de Scélemja, et Hanun, le sixième fils de Tsalaph, en réparèrent autant. Après eux, Mesçullam fils de Bérecja, répara à l'endroit de sa chambre.

31 Après lui, Malkija, fils de Tsoreph, répara jusqu'à la maison des Néthiniens et des marchands, et l'endroit de la porte de Miphkad, et jusqu'à la montée du coin.

32 Et les orfèvres et les marchands, réparèrent entre la montée du coin et la porte du bercail.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que les Juifs qui habitaient à Jérusalem, animés par les exhortations de Néhémie leur gouverneur, travaillèrent avec beaucoup d'empressement et de zèle à relever les murailles de cette ville, chacun de ceux qui étaient en état de s'y employer s'étant chargé d'une partie de l'ouvrage. Par ce moyen Jérusalem, dont les murailles étaient renversées depuis si longtemps, prit une nouvelle face et fut en état de se garantir contre ses ennemis. Cet heureux succès doit être attribué à la piété et à la sage conduite de Néhémie dont DIEU bénit les soins et à la bonne volonté que le peuple et les principaux firent paraître dans cette occasion.

CHAPITRE IV.

Les voisins des Juifs se moquent du dessein qu'ils avaient de rebâtir les murailles de leurs villes, mais voyant que cet ouvrage avançait, ils prennent la résolution de les attaquer.

Sur quoi Néhémie implore le secours de DIEU et se met en état de défense et il exhorte les Juifs à continuer leur travail et à ne rien craindre.

1 Mais il arriva que Samballat ayant appris que nous rebâtissions la muraille, fut fort indigné et fort irrité, et qu'il se moqua des Juifs.

2 Car il dit, en la présence de ses frères et des gens de guerre de Samarie : Que font ces Juifs languissants ? Les laissera-t-on faire ? Sacrifieront-ils et achèveront-ils tout en un jour ? Pourront-ils faire revenir les pierres des monceaux de poudre, puisqu'elles sont brûlées ?

3 Et Tobija, Hammonite, qui était auprès de lui, dit : Quoiqu'ils bâtissent, si un renard montait, il romprait leur muraille de pierre.

4 Ô notre DIEU ! écoute, car nous sommes en mépris ! Fais retourner sur leur tête l'opprobre dont ils nous couvrent, et mets-les en proie dans un pays de captivité ;

5 et ne couvre point leur iniquité, et que leur péché ne soit point effacé en ta présence ; car ils se sont moqués de ceux qui bâtissent.

6 Nous rebâtimmes donc la muraille, et tout le mur fut rejoint jusqu'à la moitié ; car le peuple prenait à cœur ce travail.

7 Mais quand Samballat et Tobija, et les Arabes, les Hammonites et les Asçdodiens eurent appris que la muraille de Jérusalem avait été refaite, et qu'on avait commencé à fermer ce qui avait été rompu, ils furent fort en colère.

8 Et ils se liguerent entre eux tous ensemble, pour venir faire la guerre contre Jérusalem, et pour faire échouer notre dessein.

9 Alors nous priâmes notre DIEU, et nous mîmes des gardes contre eux de jour et de nuit, pour nous garantir d'eux.

10 Et Juda dit : La force des ouvriers est diminuée, et il y a beaucoup de terre, en sorte que nous ne pourrions pas bâtir la muraille.

11 Et nos ennemis avaient dit : Qu'ils n'en sachent rien, et qu'ils n'en voient rien, jusqu'à ce que nous entrions au milieu d'eux, et que nous les tuions, et que nous fassions cesser l'ouvrage.

12 Mais il arriva que les Juifs qui habitaient parmi eux, venant vers nous, nous dirent par dix fois leur dessein, de tous les lieux d'où ils venaient nous trouver.

13 C'est pourquoi, je posai depuis le bas, derrière la muraille, sur des lieux élevés, le peuple selon leurs familles, avec leurs épées, leurs javelines et leurs arcs.

14 Puis je considérai toutes choses, et je me levai et je dis aux principaux, et aux magistrats, et au reste du peuple : Ne les craignez point ; souvenez-vous du Seigneur qui est grand et terrible, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons.

15 Or, après que nos ennemis eurent appris que nous avions été avertis, DIEU dissipa leur conseil ; et nous retournâmes tous aux murailles, chacun à son travail.

16 Depuis ce jour-là, une moitié de mes gens travaillait, et l'autre moitié était équipée de javelines, de boucliers, d'arcs et de cuirasses ; et les gouverneurs suivaient chaque famille de Juda.

17 Ceux qui bâtissaient la muraille, et ceux qui chargeaient les portefaix, travaillaient d'une main, et de l'autre ils tenaient l'épée.

18 Car chacun de ceux qui bâtissaient, était ceint sur ses reins d'une épée ; c'est ainsi qu'ils bâtissaient ; et la trompette était près de moi.

19 Car j'avais dit aux principaux, et aux magistrats, et au reste du peuple : L'ouvrage est grand et de longue étendue, et nous sommes écartés sur la muraille loin l'un de l'autre ;

20 en quelque lieu donc que vous entendiez le son de la trompette, courez-y vers nous ; notre DIEU combattra pour nous.

21 Ainsi nous travaillions ; toutefois, la moitié tenait des javelines depuis le point du jour, jusqu'à ce que les étoiles parussent.

22 Et en ce temps-là, je dis au peuple : Que chacun avec son serviteur passe la nuit dans Jérusalem, afin

qu'ils nous servent la nuit pour faire le guet, et le jour pour travailler.

23 Et pour moi, mes frères, mes serviteurs, et les gens de la garde qui me suivent, nous ne dépouillerons point nos habits ; que chacun vienne avec son épée et avec de l'eau.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions principales à faire sur ce chapitre :

I. La première, que comme les ennemis des Juifs se moquaient de leur dessein et firent tous leurs efforts pour le traverser, ceux qui forment des Saintes entreprises doivent s'attendre à la contradiction des méchants.

II. La seconde, que, dans les dangers, il faut s'adresser au Seigneur et ne pas négliger le travail et les moyens légitimes pour éviter les maux dont on est menacé. C'est ce que fit Néhémie, se voyant attaqué, il invoqua le Seigneur, il exhorta le peuple à ne rien craindre et il fit paraître dans tous ses discours qu'il mettait toute sa confiance en DIEU. Mais il donna aussi les ordres nécessaires pour se garantir d'être surpris par leurs ennemis et il prit toutes les précautions que la prudence voulait qu'il employât.

III. Enfin, l'on voit ici que ceux qui se confient ainsi en DIEU éprouvent son secours et qu'il les assiste contre ceux qui leurs sont contraires. Ce fut ce qui arriva à Néhémie, DIEU ayant rendu inutiles les oppositions des peuples voisins et les Juifs ayant heureusement achevé l'ouvrage qu'ils avaient commencé.

CHAPITRE V.

Néhémie, étant informé que plusieurs Juifs accablaient leurs frères par des usures, assemble les magistrats. Il représente aux coupables la grandeur de leur péché et il les oblige à rendre ce qu'ils avaient pris injustement.

Et pour être en bon exemple, il quitte une partie des droits de sa charge de gouverneur et il donne outre cela de son propre bien, tant pour bâtir les murailles de la ville que pour assister les nécessiteux.

1 Or, il y eut un grand cri du peuple et de leurs femmes contre les Juifs leurs frères.

2 Car il y en avait qui disaient : Plusieurs d'entre nous engagent leurs fils et leurs filles pour prendre du froment, afin que nous mangions, et que nous vivions.

3 Et il y en avait d'autres qui disaient : Nous engageons nos champs, et nos vignes, et nos maisons, afin que nous prenions du froment dans cette famine.

4 Il y en avait aussi qui disaient : Nous empruntons de l'argent pour payer le tribut du roi, sur nos champs et sur nos vignes.

5 Toutefois, notre chair est comme la chair de nos frères, et nos fils sont comme leurs fils. Et voici, nous assujettissons nos fils et nos filles pour être esclaves ; et quelques-unes de nos filles y sont déjà assujetties et ne sont plus en notre pouvoir ; et nos champs et nos vignes sont à d'autres.

6 Quand j'eus entendu leur cri et ces paroles-là, je fus fort en colère ;

7 et je consultai en moi-même, et je censurai les principaux et les magistrats, et leur dis : Vous exigez trop rigoureusement ce que chacun de vous a imposé à son frère. Et je fis convoquer la grande assemblée contre eux.

8 Et je leur dis : Nous avons racheté selon notre pouvoir nos frères juifs, qui avaient été vendus aux nations, et vous vendriez vous-mêmes vos frères, ou nous seraient-ils vendus ? Alors ils se turent, et ne surent que dire.

9 Et je dis : Vous ne faites pas bien. Ne voulez-vous pas marcher dans la crainte de notre DIEU, plutôt qu'être en opprobre aux nations qui nous sont ennemies ?

10 Nous pourrions aussi exiger de l'argent, et du froment, moi, mes frères et mes serviteurs ; mais quittons-leur, je vous prie, cette dette.

11 Rendez-leur, je vous prie, aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et, outre cela, le centième de l'argent, du froment, du vin et de l'huile que vous exigez d'eux.

12 Et ils répondirent : Nous les rendrons, et nous ne leur demanderons rien ; nous ferons ce que tu dis. Alors j'appelai les sacrificateurs entre les mains desquels je les fis jurer qu'ils le feraient.

13 Et je secouai mon sein, et je dis : Que DIEU secoue ainsi de sa maison et de son travail tout homme qui n'aura point accompli cette parole, et qu'il soit ainsi secoué et vidé ; et toute l'assemblée répondit : Amen.

Et ils louèrent l'Eternel ; et le peuple fit suivant cette parole-là.

14 Et même, depuis le jour auquel le roi m'avait commandé d'être leur gouverneur au pays de Juda, depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, l'espace de douze ans, moi et mes frères, nous n'avons point pris ce qui était assigné au gouverneur pour sa table ;

15 bien que les précédents gouverneurs, qui avaient été avant moi, eussent chargé le peuple et eussent pris d'eux du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent, et que même leurs serviteurs eussent dominé sur le peuple ; mais je n'ai pas fait ainsi, à cause de la crainte que j'ai de mon DIEU.

16 Et même, j'ai réparé une partie de cette muraille, et nous n'avons point acheté de champ, et tous mes serviteurs ont été assemblés là pour travailler.

17 Et outre cela, les Juifs et les magistrats, au nombre de cent cinquante hommes, et ceux qui venaient vers nous, des nations qui étaient autour de nous, étaient à ma table.

18 Et ce qu'on apprêtait chaque jour, était un bœuf et six moutons choisis ; on m'apprêtait aussi des volailles, et de dix en dix jours, on me présentait de toutes sortes de vins en abondance ; et avec tout cela, je n'ai point demandé le pain qui était assigné au gouverneur ; car cette servitude eût été rude à ce peuple.

19 O mon DIEU ! souviens-toi de moi, pour me faire du bien, selon tout ce que j'ai fait pour ce peuple.

RÉFLEXIONS

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre présente plusieurs belles réflexions.

I. La première, que c'est un très grand péché de prêter à usure et en particulier de s'enrichir dans les temps de cherté et de disette, d'acquérir le bien des personnes nécessiteuses en leur vendant ou même en leur prêtant à des conditions dures.

II. La seconde, que ceux qui sont coupables de ce péché doivent restituer ce qu'ils ont acquis par ces sortes de moyens ou même en se faisant payer à toute rigueur. Par où l'on voit que le devoir de la restitution est indispensable et qu'on est même obligé en conscience et devant DIEU de restituer bien des choses que l'on pourrait posséder légitimement devant les hommes.

III. Il paraît d'ici que les magistrats sont obligés d'empêcher qu'il ne se commette des usures et des injustices, de réprimer, comme le fit Néhémie, ceux qui foulent le peuple et de leur faire rendre ce qu'ils ont acquis par de mauvaises voies.

IV. Il faut faire une grande attention à la conduite de Néhémie. Pendant douze ans qu'il fut gouverneur de Jérusalem, il ne voulut pas se prévaloir de tous les droits de sa charge, ni permettre que ses domestiques et ceux qui étaient sous lui opprimassent personne, mais il quitta ces droits-là pour ne pas surcharger le peuple dans ces temps fâcheux. Il donna même du sien pour les nécessités du public et des particuliers et il fit tout cela comme il le dit : *par la crainte qu'il avait de son DIEU*.

Voilà un admirable exemple d'équité, de piété et de désintéressement qui doit être imité surtout par les grands, par les magistrats et par les riches et qui nous montre combien il faut s'éloigner de l'oppression et de l'injustice, puisque dans les cas de nécessité, on doit même donner de son propre bien et se relâcher de son droit.

Quand on s'acquitte de ces devoirs, on est rempli d'une grande assurance devant DIEU et l'on peut dire avec confiance ce que Néhémie disait avec tant de foi et de piété : *Ô mon DIEU, souviens-toi de moi pour me faire du bien*.

CHAPITRE VI.

Néhémie récite que, nonobstant les traverses qui lui avaient été suscitées par les ennemis des Juifs, par les faux prophètes et même par ceux de sa nation, il avait toujours résisté et qu'il avait achevé de rebâtir les murailles de Jérusalem.

1 Or, il arriva que, quand Samballat, Tobija et Guescem Arabe, et le reste de nos ennemis, eurent appris que j'avais rebâti la muraille, et qu'il n'y était demeuré aucune brèche (bien que, jusqu'à ce temps-là, je n'eusse pas encore mis les battants aux portes),

2 Samballat et Guescem envoyèrent vers moi, pour me dire : Viens, et que nous nous trouvions ensemble, dans les villages qui sont dans la campagne d'Ono. Et ils machinaient de me faire du mal.

3 Mais j'envoyai des députés vers eux, pour leur dire : Je fais un grand ouvrage, et je ne pourrai pas

descendre. Pourquoi cet ouvrage serait-il interrompu, si je le laissais, et si je descendais vers vous ?

4 Ils me mandèrent la même chose quatre fois, et je leur répondis de même.

5 Alors Samballat envoya vers moi son serviteur, pour me tenir le même discours pour la cinquième fois ; et il avait une lettre ouverte en sa main,

6 dans laquelle il était écrit : On entend dire parmi les nations, et Gasçmu le dit, que vous pensez, toi et les Juifs, à vous révolter, et que c'est pour cela que tu rebâtis la muraille, et que tu vas être leur roi, comme le montre ce que vous faites ;

7 et même, que tu as établi des prophètes, pour te proclamer à Jérusalem, et pour dire : *Il est roi en Judée*. Et, maintenant, on fera entendre au roi ces mêmes choses ; viens donc maintenant, afin que nous consultations ensemble.

8 Et je renvoyais vers lui, pour lui dire : Ce que tu dis n'est point ; mais tu l'inventes de toi-même.

9 Car ils nous épouvantaient tous, disant : Leurs mains seront fatiguées du travail, de sorte qu'il ne se fera point. Maintenant donc, ô DIEU ! fortifie mes mains.

10 Outre cela, j'allai dans la maison de Scémahja, fils de Délaja, fils de Méhétabéel, lequel y était renfermé. Et il me dit : Assemblons-nous dans la maison de DIEU, dans le temple, et fermons les portes du temple ; car ils doivent venir pour te tuer, et ils viendront de nuit pour te tuer.

11 Mais je répondis : Un homme tel que moi s'enfuirait-il ? Et quel homme tel que moi entrerait au temple pour sauver sa vie ? Je n'y entrerais point.

12 Et je connus bien que DIEU ne l'avait pas envoyé, mais qu'il avait prononcé cette prophétie contre moi, et que Samballat et Tobija l'avaient gagé ;

13 et qu'il était leur pensionnaire, afin que je fisse par crainte ce qu'il voulait, et que je commissey un péché, et qu'ils eussent quelque chose de mauvais à me reprocher.

14 O mon DIEU ! souviens-toi de Tobija et de Samballat, selon leurs actions, aussi bien que de Nohadja prophétesse, et du reste des prophètes, qui tâchaient de m'épouvanter.

15 Néanmoins, la muraille fut achevée au vingt-cinquième jour du mois d'Elul, en cinquante-deux jours.

16 Et quand tous nos ennemis l'eurent appris, et que toutes les nations qui étaient autour de nous, l'eurent vu, ils furent consternés en eux-mêmes ; et ils connurent que cet ouvrage avait été fait par notre DIEU.

17 Même en ces jours-là, des principaux de Juda envoyaient lettres sur lettres, qui allaient à Tobija ; et celles de Tobija leur parvenaient.

18 Car il y en avait plusieurs en Judée qui s'étaient liés à lui par serment, parce qu'il était gendre de Scécanja, fils d'Arah, et Johanan son fils avait épousé la fille de Mesçullam, fils de Bérecja.

19 Et même ils racontaient ses bienfaits en ma présence, et lui rapportaient mes discours ; et Tobija envoyait des lettres pour m'épouvanter.

RÉFLEXIONS

On peut remarquer dans le récit que Néhémie fait de ce qui lui arriva pendant son gouvernement que les gens de bien et surtout ceux qui s'intéressent pour la gloire de DIEU sont exposés à bien des contradictions, non seulement de la part de leurs ennemis déclarés qui emploient contre eux la force, la ruse et la calomnie, mais aussi de la part de ceux qu'ils regardent comme leurs frères et que même ces traverses leur sont quelquefois suscitées par de faux ministres du Seigneur.

Mais la conduite sage, ferme et pieuse de Néhémie montre que les personnes qui travaillent pour le bien ne doivent jamais s'ébranler pour les menaces et pour les calomnies des méchants et qu'avec l'aide du Seigneur, qui veille pour eux, ils surmontent heureusement toutes ces oppositions.

CHAPITRE VII.

Néhémie donne ses ordres pour la garde de la ville de Jérusalem. Il fait le dénombrement des Juifs qui étaient revenus de la captivité, parmi lesquels il y en eut qui firent des offrandes considérables pour les nécessités publiques et pour le service de DIEU. Au reste, ce dénombrement est le même que celui qui se lit dans Esdras chapitre II, à quelques différences près.

1 Après que la muraille fut rebâtie, et que j'eus mis les portes, et qu'on eut fait la revue des chantres et des Lévites,

- 2 je commandai à Hanani mon frère, et à Hananja, capitaine de la forteresse de Jérusalem (car il était tel qu'un homme fidèle doit être, et il craignait DIEU plus que plusieurs autres),
3 et je leur dis : Que les portes de Jérusalem ne s'ouvrent point jusqu'à la chaleur du soleil ; et pendant qu'ils étaient encore là, les portes furent bien fermées, et je posai des gardes des habitants de Jérusalem, chacun selon sa garde, et chacun vis-a-vis de sa maison.
4 Or, la ville était spacieuse et grande ; mais il y avait peu de peuple, et les maisons n'étaient point bâties.
5 Et mon DIEU me mit au cœur d'assembler les principaux, et les magistrats, et le peuple, pour en faire le dénombrement, selon leurs généalogies ; et je trouvai le registre du dénombrement, selon les généalogies de ceux qui étaient montés la première fois ; où je trouvai ainsi écrit :
6 Ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité, d'entre ceux que Nébucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés, et qui retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun en sa ville ;
7 qui vinrent avec Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Hazarja, Rahamja, Nahamani, Mardochée, Bisçan, Mitspéreth, Bigvaï, Néhum et Bahana ; le nombre, dis-je, des hommes du peuple d'Israël.
8 Les descendants de Parhos, deux mille cent soixante et douze.
9 Les descendants de Scéphatja, trois cent soixante et douze.
10 Les descendants d'Arah, six cent cinquante-deux.
11 Les descendants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Joab, deux mille huit cent dix-huit.
12 Les descendants de Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
13 Les descendants de Zattu, huit cent quarante-cinq.
14 Les descendants de Zaccaï, sept cent soixante.
15 Les descendants de Binnuï, six cent quarante-huit.
16 Les descendants de Bébaï, six cent vingt-huit.
17 Les descendants de Hazgad, deux mille trois cent vingt-deux.
18 Les descendants d'Adonikam, six cent soixante-sept.
19 Les descendants de Bigvaï, deux mille soixante-sept.
20 Les descendants de Hadin, six cent cinquante-cinq.
21 Les descendants d'Ater, issus d'Ezéchias, quatre-vingt-dix-huit.
22 Les descendants de Hasçum, trois cent vingt-huit.
23 Les descendants de Betsaï, trois cent vingt-quatre.
24 Les descendants de Harip, cent douze.
25 Les descendants de Gabaon, quatre-vingt-quinze.
26 Les gens de Bethléhem et de Nétopha, cent quatre-vingt-huit.
27 Les gens de Hanathoth, cent vingt-huit.
28 Les gens de Beth-hazmaveth, quarante-deux.
29 Les gens de Kirjath-jéharim, de Képhira et de Béeroth, sept cent quarante-trois.
30 Les gens de Rama et de Guébah, six cent-vingt-un.
31 Les gens de Micmas, cent vingt-deux.
32 Les gens de Beth-el et de Haï, cent vingt-trois.
33 Les gens de l'autre Nébo, cinquante-deux.
34 Les gens de l'autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.
35 Les descendants de Harim, trois cent vingt.
36 Les gens de Jérico, trois cent quarante-cinq.
37 Les gens de Lod, de Hadid, et d'Ono, sept cent-vingt-un.
38 Les gens de Sénaa, trois mille neuf cent trente.
39 Des sacrificateurs : les descendants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante-treize.
40 Les descendants d'Immer, mille cinquante-deux.
41 Les descendants de Pasçhur, mille deux cent quarante-sept.
42 Les descendants de Harim, mille dix-sept.
43 Des Lévites : les descendants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les descendants de Hodéva, soixante et quatorze.
44 Des chantres : les descendants d'Asaph, cent quarante-huit.
45 Des portiers : les descendants de Sçallum, les descendants d'Ater, les descendants de Talmon, les

descendants de Hakkub, les descendants de Hatita, les descendants de Sçobaï, cent trente-huit.

46 Des Néthiniens : les fils de Tsiha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbahoth,

47 les fils de Kéros, les fils de Siha, les fils de Padon,

48 les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils de Sçalmaï,

49 les fils de Hanan, les fils de Guiddel, les fils de Gahar,

50 les fils de Réaja, les fils de Retsin, les fils de Nékoda,

51 les fils de Gazam, les fils de Huza, les fils de Paséah,

52 Les fils de Bésaï, les fils de Méhunim, les fils de Néphiscésim,

53 les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Harhur,

54 les fils de Batslith, les fils de Méhida, les fils de Harsça,

55 les fils de Barkos, les fils de Sisera, les fils de Témah,

56 les fils de Netsia, les fils de Hatipha.

57 Des fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de Sophéret, les fils de Périda,

58 les fils de Jahala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,

59 les fils de Scéphatja, les fils de Hattil, les fils de Pokéreth-Hatsébajim, les fils d'Amon.

60 Tous les Néthiniens et les descendants des serviteurs de Salomon, étaient trois cent quatre-vingt-douze.

61 Et ce sont ici ceux qui montèrent de Tel-Mélah, de Tel-Harsça, de Kérub, d'Addan et d'Immer ; lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir, s'ils étaient d'Israël :

62 les descendants de Délaja, les descendants de Tobija, les descendants de Nékoda, six cent quarante-deux.

63 Et des sacrificateurs : les descendants de Habaja, les descendants de Kots, les descendants de Barzillaï, qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, et qui fut appelé de leur nom.

64 Ils cherchèrent leur registre, en recherchant leur généalogie ; mais ils n'y furent point trouvés ; et ils furent exclus de la sacrificature.

65 Et Attirsçatha leur dit, qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes, pendant que le sacrificateur assisterait avec Urim et Tummim.

66 Toute l'assemblée ensemble était de quarante-deux, mille trois cent soixante ;

67 sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept ; et ils avaient deux cent quarante-cinq, tant chantres que chanteuses.

68 Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets,

69 quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.

70 Et quelques-uns des chefs des pères contribuèrent pour l'ouvrage du temple. Attirsçatha donna au trésor mille drachmes d'or, cinquante bassins, cinq cent trente robes de sacrificateurs.

71 Et quelques autres d'entre les chefs des pères, donnèrent pour le trésor de l'ouvrage, vingt mille drachmes d'or et deux mille deux cents mines d'argent.

72 Et ce que le reste du peuple donna, fut vingt mille drachmes d'or et deux mille mines d'argent, et soixante-sept robes de sacrificateurs.

73 Et *ainsi* les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, quelques-uns du peuple, les Néthiniens, et tous ceux d'Israël, habitèrent dans leurs villes, de sorte que le septième mois approchant, les enfants d'Israël étaient dans leurs villes.

RÉFLEXIONS

Outre les réflexions qui ont été faites au chapitre 2 d'Esdras, sur les dénombrements qui sont ici rapportés, il y a deux choses à considérer dans ce chapitre. La première, que Néhémie joignit à une grande piété la prudence nécessaire pour mettre Jérusalem et les Juifs en sûreté dans des temps où ils étaient exposés aux insultes de leurs voisins, ce qui montre que c'est un soin tout à fait digne des magistrats sages et pieux de travailler à maintenir l'ordre et à conserver la tranquillité publique.

II. Nous avons aussi un bel exemple de libéralité et de piété dans la contribution que Néhémie, quelques-uns des chefs et plusieurs particuliers firent volontairement pour le temple et pour le service divin et cet exemple est d'autant plus édifiant que les Juifs étaient alors dans un état de pauvreté et qu'il n'y avait pas beaucoup de riches parmi eux.

CHAPITRE VIII.

Tous les Juifs s'assemblent pour entendre la lecture et l'explication de la loi et ils répandent bien des larmes. Néhémie et Esdras les consolent et ils font publier la fête des tabernacles qui fut célébrée avec une joie générale.

1 Or, tout le peuple s'assembla, comme si ce n'eût été qu'un seul homme, dans la place qui était devant la porte des eaux ; et ils dirent à Esdras le scribe d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Eternel avait commandé à Israël d'observer.

2 Et ainsi, au premier jour du septième mois, Esdras le sacrificateur apporta la loi devant l'assemblée, qui était composée d'hommes et de femmes, et de tous ceux qui étaient capables d'entendre, afin qu'on l'écoutât.

3 Et il lut au livre, dans la place qui était devant la porte des eaux, depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes et des femmes, et de ceux qui étaient capables d'entendre ; et les oreilles de tout le peuple furent attentives à la lecture du livre de la loi.

4 Et Esdras le scribe se tint debout sur un lieu éminent, bâti de bois, qu'on avait dressé pour cela ; et il avait auprès de lui, à sa main droite, Mattitja, Scémah, Hananja, Urija, Hilkija et Mahaséja ; et à sa gauche, Pédaja, Misçaël, Malkija, Hasçum, Hasçbadduna, Zacharie et Mesçullam.

5 Et Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple ; et sitôt qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.

6 Ensuite Esdras bénit l'Eternel, le grand DIEU, et tout le peuple répondit : Amen ! Amen ! en élevant leurs mains ; puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Eternel, le visage contre terre.

7 Jesçuah, Bani, Scérebja, Jamin, Hakkub, Sçabéthai, Hodija, Mahaséja, Kélita, Hazarja, Josabad, Hanan, Pélaja et les autres Lévites, faisaient aussi entendre la loi au peuple, le peuple se tenant en sa place.

8 Et ils lisaient au livre de la loi de DIEU, et ils l'exposaient et en donnaient l'intelligence, la faisant entendre par l'Ecriture même.

9 Et Néhémie, qui est Attirsçatha, et Esdras sacrificateur et scribe, et les Lévites instruisaient le peuple ; et ils dirent à tout le peuple : Ce jour est consacré à l'Eternel notre DIEU ; ne vous affligez pas, et ne pleurez pas ; car tout le peuple pleura sitôt qu'il eut entendu les paroles de la loi.

10 Puis on leur dit : Allez, mangez du plus gras, et buvez du vin doux, et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien d'apprêté, parce que ce jour est consacré à notre Seigneur ; ne soyez donc point affligés, car la joie de l'Eternel est votre force.

11 Et les Lévites faisaient faire silence à tout le peuple, disant : Faites silence ; car ce jour est consacré, et ne vous affligez point.

12 Ainsi tout le peuple s'en alla pour manger et pour boire, et pour envoyer des présents, et pour se réjouir, parce qu'ils avaient bien entendu les paroles qu'on leur avait enseignées.

13 Et au second jour du mois, les chefs des pères de tout le peuple, les sacrificateurs et les Lévites, s'assemblèrent vers Esdras le scribe, afin d'avoir l'intelligence des paroles de la loi.

14 Ils trouvèrent donc écrit dans la loi que l'Eternel avait donnée par Moïse, qu'il fallait que les enfants d'Israël demeuraient dans des tabernacles, pendant la fête solennelle au septième mois.

15 Ce qu'ils firent savoir et qu'ils publièrent par toutes les villes, et à Jérusalem, disant : Allez à la montagne, et apportez des rameaux d'oliviers, et des rameaux d'autres arbres huileux, des rameaux de myrte, des rameaux de palme, et des rameaux de bois branchus, afin de faire des tabernacles ainsi qu'il est écrit.

16 Le peuple donc sortit, et ils en apportèrent, et ils se firent des tabernacles, chacun sur son toit, et dans ses parvis, et dans les parvis de la maison de DIEU, et dans la place de la porte des eaux, et dans la place de la porte d'Ephraïm.

17 Et ainsi, toute l'assemblée de ceux qui étaient retournés de la captivité fit des tabernacles, et ils se tinrent dans les tabernacles ; car les enfants d'Israël n'en avaient point fait de tels, depuis les jours de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour-là ; et il y eut une fort grande joie.

18 Et on lut le livre de la loi de DIEU, chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier ; ainsi on célébra la fête solennelle pendant sept jours, et il y eut une assemblée solennelle au huitième jour, comme il était ordonné.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre qu'Esdras assembla tous les Juifs, les hommes, les femmes et tous ceux qui étaient capables d'intelligence pour entendre la lecture et l'explication de la loi.

De là il paraît combien il est nécessaire de donner au peuple la connaissance de l'Écriture sainte et pour cet effet de la lire publiquement et de l'expliquer à toutes sortes de personnes comme les Lévites le firent dans l'occasion dont il s'agit.

II. Les larmes que les Juifs répandirent et la vive émotion qu'ils ressentirent à l'ouïe de la loi montrent quel est l'effet que la parole de DIEU produit sur les personnes bien disposées.

III. Il est remarqué qu'Esdras et Néhémie voyant le peuple touché et affligé le consolèrent et l'exhortèrent à se réjouir en DIEU qui était leur force.

Lorsque le cœur est humilié et pénétré de la tristesse qui est selon DIEU, c'est alors que sa parole y fait une vive impression et qu'on est aussi en état de goûter la consolation et la joie spirituelle et de se présenter devant DIEU avec confiance, comme les Juifs le firent en célébrant la fête des tabernacles.

Les ordres que Néhémie et Esdras donnèrent pour cette fête marquent aussi avec combien d'exactitude ces pieux chefs du peuple de DIEU observaient tout ce qui était prescrit par la loi et de quel zèle nous devons tous être animés afin que DIEU soit servi, soit par nous, soit par les autres, d'une manière conforme à sa volonté.

CHAPITRE IX.

Les Juifs célèbrent un jeûne, ils écoutent la lecture de la loi et ils présentent à DIEU une prière dans laquelle ils adorent sa grandeur, ils reconnaissent ses bienfaits envers leurs pères, les merveilles qu'il a faites pour eux, les péchés dont ils se sont rendus coupables en divers temps, la patience avec laquelle il les avait supportés et avertis et la justice de ses châtements.

Ils bénissent DIEU de ce qu'il les avait rétablis dans leur patrie, quoique dans une condition triste et fâcheuse et ils lui promettent d'observer à l'avenir fidèlement son alliance.

1 Et le vingt-quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent, jeûnant et étant vêtus de sacs, et ayant de la terre sur eux.

2 Et la race d'Israël se sépara de tous les étrangers, et ils se présentèrent, confessant leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

3 Ils se levèrent donc en leur place ; et on lut au livre de la loi de l'Éternel leur DIEU, pendant la quatrième partie du jour, et pendant une autre quatrième partie, ils se confessaient et se prosternaient devant l'Éternel leur DIEU.

4 Et Jesçuah, Bani, Kadmiel, Scébanja, Bunni, Scérebja, Bani et Kénani se levèrent sur la tribune des Lévites, et ils crièrent à haute voix à l'Éternel leur DIEU.

5 Et les Lévites, savoir, Jesçuah, Kadmiel, Bani, Hasçabnéja, Scérebja, Hodija, Scébanja et Péthahja, dirent : Levez-vous, bénissez l'Éternel votre DIEU, d'éternité en éternité, et qu'on bénisse, ô DIEU, le nom de ta gloire, et qu'il soit élevé au-dessus de toute bénédiction et de toute louange !

6 Toi seul es l'Éternel ! tu as fait les cieux, les cieux des cieux, et toute leur armée ; la terre, et tout ce qui y est ; les mers, et toutes les choses qui y sont. Tu donnes la vie à toutes ces choses, et l'armée des cieux se prosterne devant toi.

7 Tu es l'Éternel DIEU, qui choisis Abram et qui le tiras hors d'Ur des Caldéens, et tu lui imposas le nom d'Abraham.

8 Tu trouvas son cœur fidèle devant toi, et tu traitas une alliance avec lui, que tu donnerais le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Jébusiens et des Guirgasciens, que tu le donnerais à sa postérité, et tu as accompli ce que tu avais promis, parce que tu es juste.

9 Car tu regardas l'affliction de nos pères en Egypte, et tu entendis leur cri vers la mer Rouge ;

10 et tu fis des prodiges et des miracles, sur Pharaon et sur tous ses serviteurs, et sur tout le peuple de son pays, parce que tu connus qu'ils s'étaient fièrement élevés contre eux ; et tu t'acquis un renom tel qu'il est aujourd'hui.

11 Tu fendis aussi la mer devant eux, et ils passèrent à sec, au travers de la mer, et tu jetas ceux qui les poursuivaient au profond des abîmes, comme une pierre dans les eaux profondes.

12 Tu les conduisis de jour par la colonne de nuée, et de nuit par la colonne de feu, pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.

13 Tu descendis aussi sur la montagne de Sinaï ; tu leur parlas des cieux, et tu leur donnas des ordonnances droites et des lois véritables, et de bons statuts et bons commandements.

14 Et tu leur enseignas ton saint sabbat, et tu leur donnas les commandements, les statuts, et la loi par Moïse ton serviteur.

15 Tu leur donnas aussi, des cieux, du pain pour leur faim, et tu fis sortir l'eau du rocher pour leur soif, et tu leur dis qu'ils entrassent, pour posséder le pays pour lequel tu avais levé ta main, jurant que tu le leur donnerais.

16 Mais eux et nos pères, se sont fièrement élevés, et ont raidi leur cou, et n'ont point écouté tes commandements.

17 Ils refusèrent d'écouter, et ils ne se souvinrent point des merveilles que tu avais faites en leur faveur ; mais ils raidirent leur cou, et par leur rébellion ils proposèrent de s'établir un chef, pour retourner dans leur servitude. Mais toi, qui es un DIEU plein de pardon, miséricordieux, pitoyable, lent à la colère, et abondant en miséricorde, tu ne les abandonnas point.

18 Et quand ils se firent un veau de fonte, et qu'ils dirent : Voici ton DIEU, qui t'a fait monter hors d'Egypte, et qu'ils te firent de grands outrages,

19 Tu ne les abandonnas pourtant pas dans le désert, par tes grandes miséricordes ; la colonne de nuée ne se retira point de dessus eux, de jour, pour les conduire par le chemin, ni la colonne de feu, de nuit, pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.

20 Tu leur donnas ton bon Esprit pour les faire sages ; tu ne retiras point ta manne de leur bouche, et tu leur donnas de l'eau pour leur soif.

21 Ainsi tu les nourris quarante ans dans le désert, sans que rien leur ait manqué ; leurs vêtements ne vieillirent point, et leurs pieds ne furent point foulés.

22 Et tu leur donnas les royaumes et les peuples, que tu leur as partagés par contrées ; car ils possédèrent le pays de Sihon, savoir, le pays du roi de Hesçbon, et le pays de Hog, roi de Basçan,

23 et tu multiplias leurs enfants comme les étoiles des cieux, et tu les introduisis au pays duquel tu avais dit à leurs pères, qu'ils y entreraient pour le posséder.

24 Ainsi les enfants entrèrent, et ils possédèrent le pays ; et tu abaissas devant eux les Cananéens, habitants du pays, et tu les livras entre leurs mains, eux et leurs rois, et les peuples du pays, afin qu'ils en fissent à leur volonté ;

25 de sorte qu'ils prirent les villes fortes et la terre grasse, et ils possédèrent les maisons qui étaient pleines de toutes sortes de biens, les puits qu'on avait creusés, les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers en abondance, desquels ils mangèrent et furent rassasiés ; ils furent engraisés, et ils se traitèrent délicieusement de tes grands biens.

26 Mais ils t'ont irrité, ils se sont rebellés contre toi, ils ont jeté ta loi derrière leur dos, et ils ont tué les prophètes qui les sommaient pour les ramener à toi ; même ils t'ont fait de grands outrages.

27 C'est pourquoi tu les as livrés entre les mains de leurs ennemis, qui les ont affligés ; mais dans le temps de leur angoisse, lorsqu'ils ont crié à toi, tu les as exaucés des cieux, et, selon tes grandes miséricordes, tu leur as donné des libérateurs, qui les ont délivrés de la main de leurs ennemis.

28 Mais dès qu'ils avaient du repos, ils retournaient à faire du mal en ta présence ; c'est pourquoi tu les abandonnais entre les mains de leurs ennemis, qui dominaient sur eux. Puis ils retournaient et ils criaient à toi, et tu les exauçais des cieux ; ainsi tu les as délivrés, selon tes miséricordes, plusieurs fois et en divers temps.

29 Et tu les as sommés pour les ramener à ta Loi ; mais ils se sont fièrement élevés, et ils n'ont pas obéi à tes commandements ; mais ils ont péché contre tes ordonnances, lesquelles feront vivre quiconque les observera. Ils ont toujours tiré l'épaule en arrière, et ont raidi leur cou, et n'ont pas écouté.

30 Et tu les as attendus patiemment pendant plusieurs années, et tu les as sommés par ton Esprit, par le ministère de tes prophètes ; mais ils ne leur ont point prêté l'oreille, et tu les as livrés entre les mains des peuples des pays.

31 Néanmoins, par tes grandes miséricordes, tu ne les as pas réduits à néant, et tu ne les as pas abandonnés tout à fait ; car tu es le DIEU fort, miséricordieux et pitoyable.

32 Maintenant donc, ô notre DIEU ! le Fort, le Grand, le Puissant et le Terrible ! qui gardes l'alliance et la miséricorde, que ce malheur qui nous est arrivé, à nous, à nos rois, aux principaux d'entre nous, à nos sacrificateurs, à nos prophètes, à nos pères et à tout ton peuple, depuis le temps des rois d'Assyrie jusqu'à aujourd'hui, ne soit point estimé peu de chose devant toi.

33 Certainement, tu es juste dans tout ce qui nous est arrivé ; car tu as agi en vérité, mais nous avons agi avec méchanceté.

34 Ni nos rois, ni les principaux d'entre nous, ni nos sacrificateurs, ni nos pères, n'ont point mis en effet ta loi, et n'ont point été attentifs à tes commandements, ni à tes sommations par lesquelles tu les as sommés.

35 Car ils ne t'ont point servi durant leur règne, ni pendant les grands biens que tu leur as faits, même dans le pays spacieux et gras que tu leur avais donné pour être à leur disposition, et ils ne se sont point détournés de leurs mauvaises œuvres.

36 Voici, nous sommes aujourd'hui esclaves, même dans le pays que tu as donné à nos pères pour en manger le fruit et les biens, voici, nous y sommes esclaves.

37 Et il rapporte en abondance pour les rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés, et qui dominent sur nos corps et sur nos bêtes, à leur volonté, de sorte que nous sommes dans une grande angoisse.

38 C'est pourquoi, à cause de tout cela, nous contractons une ferme alliance, et nous l'écrivons, et les principaux d'entre nous, nos Lévites et nos sacrificateurs, y apposent leurs seings.

RÉFLEXIONS

La prière qui est contenue dans ce chapitre et que les Juifs présentèrent à DIEU dans un jeûne solennel est l'une des plus belles qu'il y ait dans l'Écriture.

Voici ce qu'il y a de principal à remarquer dans cette prière :

- Les Juifs adorent et célèbrent la puissance et la majesté du DIEU souverain,
- Ils reconnaissent solennellement les grâces qu'il avait faites à leur nation en Égypte, dans le désert et pendant qu'elle avait été dans le pays de Canaan et le support dont il avait usé envers eux pendant si longtemps,
- Ils confessent leurs péchés, leurs rébellions et l'abus qu'ils avaient fait de ses faveurs,
- Ils avouent aussi que DIEU les avait châtiés avec justice en les envoyant en captivité et en les assujettissant à des princes étrangers,
- Enfin, ils s'engagent tous solennellement à ne plus retourner à leurs péchés et à observer inviolablement l'alliance qu'ils renouvelaient alors avec le Seigneur.

Nous devons nous faire une salubre application de toutes les parties de cette excellente prière, la lire souvent et nous exciter par là à louer et à adorer DIEU et à reconnaître les biens qu'il nous fait à tous en général et à chacun en particulier.

Surtout, ceux qui se trouvent dans des circonstances semblables à celles où les Juifs étaient alors et que DIEU a fait passer par diverses afflictions doivent apprendre d'ici à confesser leurs péchés et leur ingratitude, à célébrer son support, à lui être plus fidèles à l'avenir et à accomplir religieusement tous les devoirs auxquels son alliance les engage.

CHAPITRE X.

Les Juifs traitent alliance avec le Seigneur et ils s'engagent tous par un écrit signé des principaux et par un serment solennel d'observer religieusement cette alliance et en particulier de faire et de fournir tout ce qui était prescrit pour le service de DIEU.

1 Or, ceux qui apposèrent leurs seings, furent : Néhémie, qui est Attirsçatha, fils de Hacalja et Sédécias ;

2 Sérajah, Hazarja, Jérémie,

3 Pasçhur, Hamarja, Malkija,

4 Hattus, Scébanja, Malluc,

5 Harim, Mérémoth, Hobadja,

6 Daniel, Guinnéthon, Baruc,

7 Mesçullam, Abija, Mijamin,

8 Mahazja, Bilgaï, et Scémahja. Ce furent là les sacrificateurs.

9 Des Lévites : Jesçuah, fils d'Azanja, Binnuï, d'entre les enfants de Kénadad, et Kadmiel,
10 et leurs frères, Scébanja, Hodija, Kélita, Pélaja, Hanan,
11 Micaï, Réhob, Asçabja,
12 Zaccur, Scérebja, Scébanja,
13 Hodija, Bani et Béninu.
14 Des chefs du peuple : Parhos, Pahath-Moab, Hélam, Zattu, Bani,
15 Bunni, Hazgad, Bébaï,
16 Adonija, Bigvaï, Hadin,
17 Ater, Ezéchias, Hazur,
18 Hodija, Hasçum, Betsaï,
19 Hariph, Hanathoth, Nébaï,
20 Magpihas, Mesçullam, Hézir,
21 Mescézabéel, Tsadok, Jadduah,
22 Pélatja, Hanan, Hanaja,
23 Osée, Hananja, Hasçub,
24 Lohès, Pilha, Sçobek,
25 Réhum, Hasçabna, Mahaséja,
26 Ahija, Hanan, Hunan,
27 Malluc, Harim et Bahana.
28 Pour ce qui est du reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Néthinien, et tous ceux qui s'étaient séparés d'avec les peuples de ces pays, pour faire la loi de DIEU, et leurs femmes, leurs fils, et leurs filles, tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence,
29 adhèrent entièrement à leurs frères, les plus considérables d'entre eux, et prêtèrent serment, avec imprécation et jurement, de marcher dans la loi de DIEU, qui avait été donnée par Moïse, serviteur de DIEU, et de garder et de faire tous les commandements de l'Éternel notre Seigneur, et ses ordonnances, et ses statuts ;
30 et de ne donner point de nos filles aux peuples du pays, et de ne prendre point leurs filles pour nos fils ;
31 et de ne prendre rien au jour du sabbat, ni dans aucun autre jour consacré, des peuples du pays qui apportent des marchandises et toutes sortes de denrées, le jour du sabbat, pour les vendre, et de laisser là la septième année, et tout le droit d'exiger ce qui est dû.
32 Nous fîmes aussi des ordonnances, nous chargeant de donner, par an, la troisième partie d'un siècle, pour le service de la maison de notre DIEU,
33 pour les pains de proposition, pour le gâteau continu, et pour l'holocauste continu, et pour ceux des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes solennelles ; pour les choses saintes, et pour les offrandes pour le péché, afin de réconcilier Israël ; et pour tout ce qui se faisait dans la maison de notre DIEU.
34 Nous jetâmes aussi le sort, pour le bois des oblations, tant les sacrificateurs et les Lévites que le peuple, afin de l'amener dans la maison de notre DIEU, selon les maisons de nos pères ; et dans les temps déterminés d'année en année, pour brûler sur l'autel de notre DIEU, ainsi qu'il est écrit dans la loi.
35 Nous ordonnâmes aussi, que nous apporterions dans la maison de l'Éternel, d'année en année, les premiers fruits de notre terre, et les premiers fruits de tous les arbres ;
36 et les premiers-nés de nos fils et de nos bêtes, comme il est écrit dans la loi ; et que nous amènerions dans la maison de notre DIEU, aux sacrificateurs qui font le service dans la maison de notre DIEU, les premiers-nés de nos bœufs et de notre menu bétail ;
37 et que nous apporterions les prémices de notre pâte, nos oblations, les fruits de tous les arbres, le vin et l'huile, aux sacrificateurs, dans les chambres de la maison de notre DIEU, et la dîme de notre terre aux Lévites, et que les Lévites prendraient les dîmes par toutes les villes de notre labourage ;
38 et qu'il y aurait un sacrificateur, fils d'Aaron, avec les Lévites, pour dîmer les Lévites, et que les Lévites amèneraient la dîme dans la maison de notre DIEU, dans les chambres, au lieu où étaient les greniers ;
39 (car les enfants d'Israël et les enfants de Lévi, devaient apporter dans les chambres l'oblation du froment, du vin et de l'huile ; et c'était là qu'étaient les ustensiles du sanctuaire, et les sacrificateurs qui font le service, et les portiers, et les chantres) ; et que nous n'abandonnerions point la maison de notre DIEU.

RÉFLEXIONS

Les Juifs donnèrent des marques tout à fait édifiantes de leur repentance et de leur zèle lorsqu'après avoir célébré un jeûne public, ils renouvelèrent d'une manière si authentique leur alliance avec le Seigneur et s'engagèrent tous, grands et petits, à garder désormais les commandements de DIEU et à s'attacher inviolablement à son service.

C'est là l'effet que les actes de religion, le jeûne et les dévotions solennelles doivent produire, savoir, la réformation de la vie, l'obéissance aux commandements de DIEU et une application constante à le servir.

Cette cérémonie du renouvellement de l'alliance qui se fit alors doit nous faire souvenir de l'alliance que nous avons tous contractée dans le baptême et confirmée en tant d'occasion et surtout dans la sainte Cène, par les vœux les plus sacrés et les plus irrévocables. Nous nous sommes aussi liés et engagés à marcher dans la loi de notre DIEU, à garder et à faire tous ses commandements. Ainsi c'est à quoi nous devons nous appliquer constamment si nous ne voulons pas nous rendre coupables de parjure et d'infidélité.

Et comme Néhémie gouverneur de Jérusalem et tous les chefs furent les premiers à signer et à jurer cette alliance et que tout le peuple se joignit à eux dans cette occasion, il faut aussi que les magistrats et les ministres de la religion signalent leur zèle dans tout ce qui concerne la gloire de DIEU afin d'animer le peuple à s'acquitter de son devoir.

Après le renouvellement de l'alliance, les Juifs rétablirent l'ordre qui était prescrit par la loi divine à l'égard de la sanctification du sabbat, des offrandes, des prémices, des dîmes et des autres choses qui regardaient le service divin.

Nous ne devons pas être moins zélé pour le culte évangélique et pour tout ce qui peut être, soit pour nous, soit pour les autres, une aide à rendre à DIEU, non seulement le service extérieur qu'il demande, mais principalement le service intérieur qui consiste à l'aimer, à le craindre et à nous sanctifier de plus en plus pendant tout le temps de notre vie.

CHAPITRE XI.

On voit ici le dénombrement de ceux qui s'habituèrent à Jérusalem et dans le pays du temps de Néhémie. Les chefs des peuples demeurèrent dans la ville, on partagea le peuple en dix parts sur lesquelles on jeta le sort, l'une de ces dix parts s'établit à Jérusalem et les neufs autres furent distribuées dans les villages de la Judée.

1 Et les principaux du peuple s'habituèrent à Jérusalem ; mais tout le reste du peuple jeta le sort, afin qu'une des dix parties s'habituaît à Jérusalem, la sainte cité, et que les neuf autres parties demeurassent dans les autres villes.

2 Et le peuple bénit tous ceux qui se présentèrent volontairement pour s'habituer à Jérusalem.

3 Ce sont ici les principaux de la province qui s'habituèrent à Jérusalem, les autres s'étant établis dans les villes de Juda, chacun dans sa possession, par leurs villes, savoir, les Israélites, les sacrificateurs, les Lévites, les Néthinien et les descendants des serviteurs de Salomon.

4 Ceux de Juda et de Benjamin s'habituèrent donc à Jérusalem : Des descendants de Juda : Hathaja, fils de Huzija, fils de Zacharie, fils d'Amarja, fils de Scéphatja, fils de Mahaléel, d'entre les descendants de Pharez ;

5 et Mahaséja, fils de Baruc, fils de Colozeh, fils de Hazaja, fils de Hadaja, fils de Jojarib, fils de Zacharie, fils de Sciloni.

6 Tous ceux-là étaient descendants de Pharez, qui s'habituèrent à Jérusalem, quatre cent soixante-huit vaillants hommes.

7 Et ceux-ci étaient d'entre les descendants de Benjamin : Sallu, fils de Mesçullam, fils de Johed, fils de Pédaja, fils de Kolaja, fils de Mahaséja, fils d'Athiel, fils d'Esaïe ;

8 et après lui Gabbaï, Sallaï, neuf cent vingt-huit.

9 Et Joël, fils de Zicri, était commis sur eux ; et Juda, fils de Sénuia, était lieutenant sur la ville.

10 Des sacrificateurs : Jédahja fils de Jojarib, Jakin,

11 Séraja fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoht, fils d'Ahitub conducteur de la maison de DIEU,

12 et leurs frères, qui faisaient l'office de la maison, au nombre de huit cent vingt-deux. Et Hodaja, fils de

Jéroham, fils de Pélalja, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Pasçhur, fils de Malkija ;

13 et ses frères, les chefs des pères, au nombre de deux cent quarante-deux. Et Hamasçaï, fils de Hazaréel, fils d'Achzaï, fils de Mescillémoth, fils d'Immer ;

14 et leurs frères forts et vaillants, au nombre de cent vingt-huit ; et Zabdiel, fils de Guédolim, était commis sur eux.

15 Et des Lévites : Scémahja, fils de Hasçub, fils de Hazrikam, fils de Hasçabja, fils de Bunni.

16 Et Sçabbéthai et Jozabad étaient commis sur le travail de dehors, pour la maison de DIEU, étant d'entre les chefs des Lévites.

17 Et Mattanja, fils de Mica, fils de Zabdi, fils d'Asaph, était le principal des chantres, qui commençait le premier à chanter les louanges dans la prière. Et Bakbukja était le second d'entre ses frères ; puis Habda, fils de Sçammuah, fils de Galal, fils de Jédithun.

18 Tous les lévites qui s'établirent dans la sainte cité, étaient deux cent quatre-vingt-quatre.

19 Et des portiers : Hakkub, Talmon et leurs frères, qui gardaient les portes ; il y en eut cent soixante et douze.

20 Et le reste des Israélites, des sacrificateurs et des Lévites, fut dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21 Mais les Néthinien habitèrent à Hophel ; et Tsiha et Guisçpa étaient commis sur les Néthinien.

22 Et celui qui avait la charge des Lévites à Jérusalem, était Huzi, fils de Bani, fils de Hasçabja, fils de Mattanja, fils de Mica, d'entre les descendants d'Asaph, chantres, pour l'ouvrage de la maison de DIEU.

23 Car il y avait aussi un commandement du roi pour eux, et il y avait un état assuré pour les chantres, chaque jour.

24 Et Péthahja, fils de Mescézabéel, d'entre les enfants de Zara, fils de Juda, était commissaire du roi, dans tout ce qu'il y avait à faire envers le peuple.

25 Et pour ce qui est des bourgs avec leur territoire, quelques-uns des descendants de Juda habitèrent à Kirjath-arbah, et dans les lieux de son ressort ; à Jékabtséel, et dans les lieux de son ressort ;

26 à Jesçuah, à Molada, à Bethpélet ;

27 à Hathsar-sçual, à Béer-scébah et dans les lieux de son ressort ;

28 à Tsiklag, à Mécona et dans les lieux de son ressort ;

29 à Hen-rimmon, à Tzorha, à Jarmuth,

30 à Zanoah, à Hadullam et dans leurs bourgades ; à Lakis et dans ses territoires ; et à Hazéka et dans les lieux de son ressort ; et ils habitèrent depuis Béer-scébah jusqu'à la vallée de Hinnom.

31 Et les descendants de Benjamin habitèrent depuis Guébah, à Micmas, Haja, Beth-el et dans les lieux de son ressort ;

32 à Hanathoth, Nob, Hananja,

33 Hatsor, Rama, Guitajim,

34 Hadid, Tsébohim, Néballat,

35 Lod et Ono, la vallée des manœuvres.

36 Et quelques-uns des Lévites habitèrent dans leurs partages de Juda et de Benjamin.

RÉFLEXIONS

La considération qu'il y a à faire sur ce qui est rapporté dans ce chapitre, c'est qu'on y voit l'accomplissement de ce que les prophètes avaient prédit avant la ruine de Jérusalem et la captivité de Babylone en disant que cette ville et la Judée seraient habitées de nouveau. Ce fut ce qui arriva du temps du sage et pieux gouverneur Néhémie et en quoi les Juifs purent reconnaître la vérité des promesses de DIEU et son amour pour eux.

CHAPITRE XII.

La première partie de ce chapitre contient les noms des sacrificateurs et des Lévites de ce temps-là. On y voit en second lieu la manière dont on fit la dédicace des murailles de Jérusalem, et enfin, comment on établit des personnes pour recevoir les prémices, les dîmes et les autres oblations du peuple qui étaient destinées à l'entretien des sacrificateurs et des Lévites.

1 Or, ce sont ici les sacrificateurs et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Jesçuah, savoir : Séraja, Jérémie, Esdras,
 2 Amarja, Malluc, Hattus,
 3 Scécanja, Réhum, Mérémoth,
 4 Hiddo, Guinnéthoï, Abija,
 5 Mijamin, Mahadja, Bilga,
 6 Scémahja, Jojarib, Jédahja,
 7 Sallu, Hamok, Hilkija, Jédahja. Ce furent là les principaux des sacrificateurs et de leurs frères, du temps de Jesçuah.
 8 Et pour ce qui est des Lévites, *il y avait* Jesçuah, Binnuï, Kadmiel, Scérebja, Juda et Mattanja, qui était commis sur les louanges, lui et ses frères.
 9 Et Bakbukja et Hunni, leurs frères, étaient vis-à-vis d'eux dans leurs charges.
 10 Or, Jesçuah engendra Jojakim, et Jojakim engendra Eliascib, et Eliascib engendra Jojadah,
 11 et Jojadah engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jadduah.
 12 Et ceux-ci, au temps de Jojakim, étaient sacrificateurs, chefs des pères : pour Séraja, Méraja ; pour Jérémie, Hananja ;
 13 pour Esdras, Mesçullam ; pour Amarja, Johanan ;
 14 pour Mélicu, Jonathan ; pour Scébanja, Joseph ;
 15 pour Harim, Hadna ; pour Mérajoth, Helkaï ;
 16 pour Hiddo, Zacharie ; pour Guinnéthon, Mesçullam ;
 17 pour Abija, Zicri ; pour Minjamin et Mohadja, Piltai ;
 18 pour Bilga, Sçammuah ; pour Scémahja, Jonathan ;
 19 pour Jojarib, Matténaï ; pour Jédahja, Huzi ;
 20 Pour Sallaï, Kallaï ; pour Hamok, Héber ;
 21 Pour Hilkija, Hasçabja ; pour Jédahja, Nathanaël.
 22 Pour ce qui est des Lévites, les chefs de leurs pères, du temps d'Eliascib, Jojadah, Johanan et Jadduah, sont enregistrés avec les sacrificateurs jusqu'au règne de Darius de Perse ;
 23 de sorte que les descendants de Lévi, chefs des pères, ont été enregistrés dans le livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, petit-fils d'Eliascib.
 24 Les chefs des Lévites furent donc : Hasabja, Scérebja et Jesçuah, fils de Kadmiel, et leurs frères étaient vis-à-vis d'eux, pour louer et célébrer le nom de DIEU, selon le commandement de David, homme de DIEU, un rang répondant à l'autre.
 25 Mattanja, Bakbukja et Hobadja, Mesçullam, Talmon et Hakkud avaient la charge des portiers, qui faisaient la garde, dans les assemblées des portes.
 26 Ceux-là furent du temps de Jojakim, fils de Jesçuah, fils de Jotsadak, et du temps de Néhémie le gouverneur, et d'Esdras sacrificateur et scribe.
 27 Or, dans la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya querir les Lévites de tous leurs lieux, pour les faire venir à Jérusalem, afin qu'on célébrât la dédicace avec joie, avec actions de grâces, et avec des cantiques, sur des cymbales, des musettes et des guitares.
 28 On assembla donc ceux qui étaient de la race des chantres, tant de la campagne des environs de Jérusalem, que des bourgs des Nétophathiens ;
 29 et du lieu de Guilgal, et des territoires de Guébah et de Hazmaveth ; car les chantres s'étaient bâti des bourgs aux environs de Jérusalem.
 30 Ainsi les sacrificateurs et les Lévites se purifièrent, et ils purifièrent le peuple, et les portes, et la muraille.
 31 Ensuite je fis monter les principaux de Juda sur la muraille, et j'ordonnai deux grandes troupes qui chanteraient les louanges de DIEU, et le chemin de l'une était à droite, dessus la muraille, tendant vers la porte du fumier.
 32 Et après eux, marchait Hosçahja, avec la moitié des principaux de Juda :
 33 savoir, Hazarja, Esdras, Mesçullam,
 34 Juda, Benjamin, Scémahja et Jérémie ;
 35 et quelques-uns d'entre les enfants des sacrificateurs, avec les trompettes ; puis Zacharie, fils de Jonathan, fils de Scémahja, fils de Mattanja, fils de Micaja, fils de Zaccur, fils d'Asaph ;

36 et ses frères, Scémahja, Hazaréel, Milalaï, Guilalaï, Mahaï, Nathanaël, Juda et Hanani, avec les instruments des cantiques de David, homme de DIEU ; et Esdras le scribe marchait devant eux.

37 Et ils vinrent vers la porte de la fontaine qui était vis-à-vis d'eux, et ils montèrent aux degrés de la cité de David, par la montée de la muraille, depuis la maison de David jusqu'à la porte des eaux vers l'orient.

38 Et la seconde troupe de ceux qui chantaient les louanges de DIEU, allait à l'opposite, et j'allais après elle, avec l'autre moitié du peuple, sur la muraille, par-dessus la tour des fours, jusqu'à la large muraille ;

39 et vers la porte d'Ephraïm et vers la vieille porte, et vers la porte des poissons, la tour de Hananéel, et la tour de Méah, jusqu'à la porte des troupeaux, et ils s'arrêtèrent vers la porte de la prison.

40 Puis les deux bandes de ceux qui chantaient les louanges de DIEU, s'arrêtèrent dans la maison de DIEU ; je m'arrêtai aussi avec la moitié des magistrats qui étaient avec moi ;

41 et les sacrificateurs Eliakim, Mahaséja, Minjamin, Micaja, Eljohénaï, Zacharie et Hananja, avec les trompettes ;

42 et Mahaséja, Scémahja, Elhaza, Huzi, Johanan, Malkija, Hélam et Hézer ; puis les chantres, desquels Jizrahja avait la charge, firent retentir leur voix.

43 On offrit aussi en ce jour-là de grands sacrifices, et on se réjouit, parce que DIEU leur avait donné une grande joie ; même les femmes et les enfants se réjouirent ; et la joie de Jérusalem fut entendue de loin.

44 Et on établit en ce jour-là des hommes sur les chambres des trésors, des oblations, des prémices et des dîmes, pour rassembler, du territoire des villes, les portions ordonnées par la loi aux sacrificateurs et aux Lévites ; car Juda eut de la joie à cause des sacrificateurs et des Lévites qui assistaient là ;

45 parce qu'ils avaient gardé l'ordonnance qui leur avait été donnée de la part de leur DIEU, et l'ordonnance de la purification. On établit aussi des chantres et des portiers, selon le commandement de David et de Salomon son fils.

46 Car autrefois, du temps de David et d'Asaph, on établit des chefs des chantres, et des cantiques de louange et d'actions de grâces à DIEU.

47 C'est pourquoi, tous les Israélites du temps de Zorobabel et du temps de Néhémie, donnaient les portions des chantres et des portiers, ce qu'il fallait chaque jour ; et ils donnaient les choses sacrées aux Lévites ; et les Lévites donnaient aussi les choses sacrées aux descendants d'Aaron.

RÉFLEXIONS

La dédicace des murs de Jérusalem fut un effet de la piété de Néhémie et des Juifs. Ils voulurent marquer par cette cérémonie, par les sacrifices qu'ils offrirent et par les louanges qu'ils prononcèrent alors, qu'ils attribuaient le rétablissement de leur ville et de leur nation à la faveur de DIEU et ils se proposaient aussi d'attirer sa protection sur eux pour l'avenir.

Les personnes zélées prennent ainsi occasion de tout de témoigner à DIEU leur piété et leur reconnaissance, elles lui font hommage de tous les avantages temporels dont elles jouissent et les magistrats sages et pieux regardent sa protection comme ce qui fait le bonheur et la sûreté des villes et des états.

Les chrétiens doivent imiter le zèle de Néhémie et des Juifs en procurant comme eux le bien de la religion, l'entretien du service divin et l'avancement de la gloire de DIEU, chacun selon qu'ils en ont le pouvoir et les moyens.

CHAPITRE XIII.

Néhémie étant retourné en Perse, après avoir été douze ans en Judée, fait un second voyage de Perse à Jérusalem où il réforme divers désordres qui s'étaient introduits pendant son absence par la faute du sacrificateur Eljascib.

Il sépare les étrangers d'avec les Juifs,

Il pourvoit à la subsistance des Lévites qui, à cause de leur pauvreté, avaient quittés leurs fonctions. Il fait des règlements pour empêcher la profanation du sabbat et les mariages des Juifs avec des femmes étrangères.

1 En ce temps-là, on lut le livre de Moïse, et tout le peuple l'entendit ; et on y trouva écrit que les Hammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de DIEU ;

2 parce qu'ils n'étaient point venus au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, mais qu'ils

- avaient gagé Balaam contre eux, pour les maudire ; mais notre DIEU changea la malédiction en bénédiction.
- 3 C'est pourquoi il arriva que, dès qu'on eut entendu la loi, on sépara tout mélange d'avec les Israélites.
- 4 Or, avant que ceci arrivât, Eliascib, sacrificateur, qui avait été commis sur les chambres de la maison de notre DIEU, s'était allié à Tobija.
- 5 Et il lui avait préparé une grande chambre, où l'on mettait auparavant les gâteaux, l'encens, les ustensiles, et les dîmes du froment, du vin et de l'huile, qui étaient ordonnées pour les Lévites, pour les chantres et pour les portiers, avec ce qui se levait pour les sacrificateurs.
- 6 Or, je n'étais point à Jérusalem pendant tout cela ; car la trente-deuxième année d'Artaxerxès, roi de Babylone, je retournai vers le roi, et au bout de quelque temps je fus redemandé au roi.
- 7 Je revins donc à Jérusalem ; et alors j'entendis le mal qu'Eliascib avait fait en faveur de Tobija, lui préparant une chambre dans le parvis de la maison de DIEU.
- 8 Ce qui me déplut fort, et je jetai tous les meubles de la maison de Tobija hors de la chambre.
- 9 Et on nettoya les chambres, selon que je l'avais commandé ; et j'y fis rapporter les ustensiles de la maison de DIEU, les gâteaux et l'encens.
- 10 J'entendis aussi que les portions des Lévites ne leur avaient point été données, de sorte que les Lévites et les chantres, qui faisaient le service, s'étaient enfuis, chacun vers le bien qu'il avait à la campagne.
- 11 Et je censurai les magistrats, disant : Pourquoi a-t-on abandonné la maison de DIEU ? Je rassemblai donc les Lévites, et je les rétablis dans leurs fonctions.
- 12 Et tous ceux de Juda apportèrent les dîmes du froment, du vin et de l'huile dans les greniers.
- 13 Et j'ordonnai pour receveur sur les greniers, Scélamja sacrificateur, et Tsadok scribe ; et d'entre les Lévites, Pédaja ; et pour les assister, Hanan, fils de Zaccur, fils de Mattanja, parce qu'ils passaient pour être très fidèles ; et leur charge était de distribuer ce qu'il fallait à leurs frères.
- 14 Mon DIEU ! souviens-toi de moi touchant ceci ; et n'efface point ce que j'ai fait, de bonne et sincère affection, pour la maison de mon DIEU, et pour ce qu'il est ordonné d'y faire.
- 15 En ces jours-là, je vis quelques personnes en Juda, qui foulaient aux pressoirs le jour du sabbat ; et d'autres qui apportaient des gerbes, et qui en chargeaient des ânes, qui les chargeaient de vin, de raisins, de figes et de toutes sortes de charges, et qui les apportaient à Jérusalem le jour du sabbat. Et je les sommais, le jour qu'ils vendaient les provisions, de ne plus le faire.
- 16 Et même, ceux de Tyr, qui habitaient à Jérusalem, apportaient du poisson et toutes sortes d'autres marchandises, et ils les vendaient aux Juifs à Jérusalem, le jour du sabbat.
- 17 Je censurai donc les principaux de Juda, et je leur dis : Quel mal faites-vous de violer ainsi le jour du sabbat ?
- 18 Vos pères n'en ont-ils pas ainsi usé, et n'est-ce pas pour cela que notre DIEU fit venir tout ce mal sur nous et sur cette ville ? Et vous augmentez l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël, en violant le sabbat ?
- 19 C'est pourquoi, dès que le soleil s'était retiré des portes de Jérusalem, avant le sabbat, par mon commandement, on fermait les portes ; je commandai aussi qu'on ne les ouvrît point jusqu'après le sabbat ; et je fis tenir quelques-uns de mes gens sur les portes, afin qu'aucune charge n'entrât au jour du sabbat.
- 20 Et les revendeurs, et ceux qui vendaient toutes sortes de marchandises, passèrent la nuit une fois ou deux, hors de Jérusalem.
- 21 Et je les sommais de ne plus faire cela, et je leur dis : Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous y retournez, je mettrai la main sur vous. Ainsi, depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus le jour du sabbat.
- 22 Je dis aussi aux Lévites qu'ils se purifiassent, et qu'ils vinssent garder les portes, pour sanctifier le jour du sabbat. O mon DIEU ! souviens-toi aussi de moi à cet égard, et me pardonne selon la grandeur de ta miséricorde !
- 23 Et en ces jours-là, je vis des Juifs qui avaient pris des femmes asçdodiennes, hammonites et moabites.
- 24 Et leurs enfants parlaient en partie asçdodien, et ne savaient pas parler juif ; mais ils parlaient la langue des deux peuples.
- 25 C'est pourquoi je les repris, et je les blâmai, j'en fis battre quelques-uns, et je leur fis arracher le poil, et je les fis jurer par le nom de DIEU, qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers, et qu'ils ne prendraient point de leurs filles, pour leurs fils, ou pour eux.
- 26 Salomon, le roi d'Israël, ne pécha-t-il pas par ce moyen, bien que parmi plusieurs nations, il n'y eût point

de roi semblable à lui, et qu'il fût aimé de son DIEU, et que DIEU l'eût établi roi sur tout Israël ? Toutefois, les femmes étrangères le firent pécher.

27 Et vous permettrions-nous de faire tout ce grand mal, en commettant ce crime contre notre DIEU, savoir, de prendre des femmes étrangères ?

28 *Il y avait même un des fils de Jojadah, fils d'Eliascib grand sacrificateur, qui était gendre de Samballat Horonite, lequel je chassai à cause de cela d'auprès de moi.*

29 Mon DIEU ! qu'il te souvienne d'eux ; car ils ont souillé la sacrificature, et l'alliance de la sacrificature et des Lévites.

30 Ainsi je les purgeai de tous les étrangers, et je rétablis les charges aux sacrificateurs et aux Lévites, à chacun selon son office.

31 Et j'ordonnai ce qu'il fallait faire, touchant le bois des oblations, dans les temps déterminés, et touchant les premiers fruits. Mon DIEU ! souviens-toi de moi pour me faire du bien.

RÉFLEXIONS

Voici un chapitre qui doit être particulièrement considéré par ceux à qui la conduite de l'église est commise et par les magistrats chrétiens.

On y voit avec quel zèle Néhémie s'employa à retrancher les abus qui s'étaient glissés pendant le voyage qu'il avait fait en Perse et à faire observer ce que DIEU avait ordonné dans sa loi pour l'entretien des Lévites.

Rien n'est plus digne des personnes publiques que de prendre ainsi à cœur tout ce qui concerne la religion. On peut aussi recueillir d'ici qu'il faut pourvoir à ce que ceux qui font le service divin puissent subsister et que les biens qui sont destinés à des usages pieux doivent être administrés fidèlement. Surtout, on doit bien remarquer le zèle et la fermeté que Néhémie marqua contre ceux qui n'observaient pas le sabbat et qui apportaient ce jour-là à Jérusalem des fardeaux et diverses choses pour les vendre, aussi bien que contre ceux qui avaient épousé des femmes étrangères.

Les conducteurs de l'église et les magistrats doivent aussi se servir de leur autorité pour empêcher que le service divin et le jour du Seigneur ne soient profanés et pour s'opposer avec vigueur à tout ce qui est contraire à la loi de DIEU et à l'ordre. Pour s'animer à ces devoirs, ils doivent faire une grande attention à ces paroles que ce sage et pieux gouverneur de Jérusalem répète plus d'une fois dans ce livre et qui marquent tant de piété et de confiance : *Mon DIEU, souviens-toi de moi et n'efface pas ce que j'ai fait de bonne et sincère affection pour la maison de mon DIEU et pour tout ce qui est ordonné d'y faire ! Mon DIEU, souviens-toi de moi pour me faire du bien !*

Les pasteurs et les magistrats intègres et craignant DIEU et généralement tous ceux qui travaillent de bon cœur et avec une affection sincère pour l'édification de l'église peuvent tenir le même langage et s'assurer que DIEU se souviendra d'eux pour leur faire du bien et qu'il sera le rémunérateur de leur piété.

LE LIVRE

D'ESTER

ARGUMENT

On voit dans ce livre comment DIEU se servit de la reine Ester, qui était Juive et femme du roi Assuérus, pour délivrer les Juifs qui étaient dans les états de ce prince et pour leur faire du bien. On croit que ce qui est récité dans ce livre arriva quelque temps après que les Juifs furent revenus de la captivité de Babylone et que cet Assuérus, qui était nommé Artaxerxes, dans les additions à Ester, était Darius, fils d'Hystapse. Ce prince, de même que les autres rois de ce temps-là, ayant différents noms dans l'écriture sainte et dans les histoires profanes.

CHAPITRE I.

Le roi Assuérus fait un festin magnifique aux principaux seigneurs de son royaume, et il répudie la reine Vashti, son épouse, parce qu'ayant été appelée pour paraître à ce festin, elle refusa d'y venir.

- 1 Dans le temps qu'Assuérus régnait depuis les Indes jusqu'à l'Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces ;
- 2 en ce temps-là, dis-je, le roi Assuérus étant assis sur le trône de son royaume, à Susan, ville capitale,
- 3 la troisième année de son règne, il fit un festin à tous les principaux seigneurs de ses pays, et à tous ses serviteurs, de sorte que toute la puissance de Perse et de Mède, les plus grands seigneurs, et les gouverneurs des provinces, étaient devant lui,
- 4 pour montrer les richesses de la gloire de son royaume, et l'éclat de l'excellence de sa grandeur ; ce qui dura plusieurs jours, savoir, cent quatre-vingts jours.
- 5 Et au bout de ces jours-là, le roi fit un festin pendant sept jours, dans le parvis du jardin du palais royal, à tout le peuple qui se trouva à Susan, ville capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.
- 6 Les tapisseries de couleur blanche, verte et d'hyacinthe tenaient, avec des cordons de fin lin et d'écarlate, à des anneaux d'argent et des colonnes de marbre ; les lits étaient d'or et d'argent, sur un pavé de porphyre, de marbre, d'albâtre et de marbre tacheté.
- 7 On donnait à boire dans des vases d'or, qui étaient de diverses façons, et il y avait du vin royal en abondance, comme le roi le pouvait faire.
- 8 Et la manière de boire fut telle qu'on l'avait ordonné ; on ne contraignait personne, car le roi avait ainsi expressément commandé à tous ses maîtres d'hôtel, qu'ils fissent comme chacun voudrait.
- 9 Et Vashti la reine fit aussi un festin aux femmes, dans la maison royale qui était au roi Assuérus.
- 10 Or, le septième jour, comme le roi avait le cœur gai du vin qu'il avait pris, il commanda à Méhuman, Bitza, Harbona, Bigtha, Abagtha, Zéthar et Carcas qui étaient les sept eunuques qui servaient devant le roi Assuérus,
- 11 d'amener Vashti la reine devant lui, avec la couronne royale, pour faire voir sa beauté aux peuples et aux seigneurs ; car elle était belle.
- 12 Mais Vashti la reine refusa de venir au commandement que le roi lui fit faire par les eunuques ; et le roi se mit en fort grande colère, et son courroux s'alluma en lui.
- 13 Alors le roi dit aux sages, qui avaient la connaissance des temps (car le roi communiquait ainsi ses affaires à tous ceux qui connaissaient les lois et le droit ;
- 14 et alors Carscéna, Scéthar, Admatha, Tarscis, Mérés, Marséna et Mémucan, sept seigneurs de Perse et de Mède, étaient proches de lui, regardant le visage du roi, et ils avaient la première séance dans le royaume) ;
- 15 le roi, dis-je, leur dit : Que doit-on faire, selon les lois, à Vashti la reine, pour n'avoir point exécuté le

commandement que le roi Assuérus lui a envoyé faire par les eunuques ?

16 Alors Mémucan parla, en la présence du roi et des seigneurs, disant : La reine Vashti n'a pas seulement mal agi contre le roi, mais aussi contre tous les seigneurs, et contre tous les peuples, qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus.

17 Car, ce que la reine a fait se répandra parmi toutes les femmes, pour leur faire mépriser leurs maris, quand on dira : Le roi Assuérus avait commandé qu'on lui amenât la reine, et elle n'y est pas venue.

18 Et aujourd'hui, les dames de Perse et de Mède, qui auront appris la réponse de la reine, répondront ainsi à tous les seigneurs des pays du roi, d'où il arrivera beaucoup de mépris et de colère.

19 Si le roi le trouve bon, qu'on publie un édit royal de sa part, et qu'il soit écrit entre les ordonnances de Perse et de Mède, et qu'il soit irrévocable ; c'est que Vashti ne vienne plus devant le roi Assuérus, et que le roi donne son royaume à une autre qui soit meilleure qu'elle.

20 Et l'édit que le roi aura fait ayant été entendu par tout son royaume, qui est très grand, toutes les femmes honoreront leurs maris, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

21 Cette parole plut au roi et aux seigneurs ; et le roi fit ce que Mémucan avait dit.

22 Et il envoya des lettres par toutes les provinces du roi, à chaque province selon sa manière d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue, afin que chacun fût maître en sa maison ; et cela fut publié selon la langue de chaque peuple.

RÉFLEXIONS

Le récit qui est fait dans ce chapitre de ce superbe festin, que le roi Assuérus donna aux seigneurs de son empire et aux gouverneurs des provinces, fait voir les richesses et la magnificence de ce monarque et par là on peut juger de la gloire à laquelle Ester fut élevée en devenant son épouse. Cependant, on remarque, dans la description de ce festin, la sagesse et la tempérance d'Assuérus et de ceux de sa cour, puisqu'on n'y contraignait personne à boire au-delà de ce qu'il voulait. Ce procédé d'un prince païen ne devrait-il pas faire rougir les chrétiens des excès honteux auxquels ils s'abandonnent si souvent dans de semblables occasions.

II. On voit dans la conduite hautaine et fière de la reine Vashti et dans la disgrâce où elle tomba que les personnes orgueilleuses s'attirent ordinairement de grands malheurs et que la providence abaisse les superbes pendant qu'elle élève les humbles. III. Il faut considérer surtout que DIEU voulut que Vashti fût répudiée afin d'élever à sa place Ester qui devait être un instrument en la main de DIEU pour délivrer les Juifs. La dernière réflexion qu'on doit faire sur ce chapitre est que si Assuérus et ses conseillers jugèrent que la conduite de la reine Vashti était blâmable et d'une dangereuse conséquence et que les femmes doivent honorer leurs maris. C'est là un devoir qui est imposé de la manière la plus expresse aux femmes chrétiennes par la loi divine et en particulier par ce que St. Paul dit : *Que les femmes doivent être soumises à leurs maris comme au Seigneur et qu'il ne leur était pas permis de prendre autorité sur eux.*

CHAPITRE II.

Le roi Assuérus, après avoir répudié la reine Vashti, choisit Ester, qui était une fille juive, pour être reine en sa place. Deux officiers d'Assuérus conspirent contre lui, et Mardochée, proche parent d'Ester, découvre leur conspiration.

1 Après ces choses-là, lorsque la colère du roi Assuérus fut apaisée, il se souvint de Vashti, et de ce qu'elle avait fait, et de ce qui avait été décrété contre elle.

2 Et les jeunes gens qui servaient le roi, dirent : Qu'on cherche au roi des jeunes filles vierges et belles ;

3 et que le roi établisse des commissaires, dans toutes les provinces de son royaume, qui rassemblent toutes les jeunes filles qui seront vierges et belles, à Susan, ville capitale, dans l'hôtel des femmes, sous la charge d'Hégaï, eunuque du roi et gardien des femmes ; et qu'on leur donne ce qu'il leur faut pour se préparer.

4 et la jeune fille qui plaira au roi régnera en la place de Vashti. La chose plut au roi, et il le fit ainsi.

5 Or, il y avait à Susan, ville capitale, un homme juif, nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Scimhi, fils de Kis, Benjamite,

6 qui avait été transporté de Jérusalem, avec les prisonniers qui avaient été emmenés captifs avec Jéchonias, roi de Juda, et que Nébucadnézar, roi de Babylone, avait transportés.

7 Mardochée nourrissait Hadassa, qui est Ester, fille de son oncle ; car elle n'avait ni père ni mère. Et la

jeune fille était de belle taille, et très belle ; et après la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait prise pour sa fille.

8 Et quand la parole du roi et son édit fut su, et que plusieurs jeunes filles eurent été assemblées à Susan, ville capitale, sous la charge d'Hégaï, Ester fut aussi amenée dans la maison du roi, sous la charge d'Hégaï, gardien des femmes.

9 Et la jeune fille lui plut et gagna ses bonnes grâces, de sorte qu'il lui fit aussitôt expédier ce qu'il lui fallait pour se préparer ; il lui ordonna son état, et sept jeunes filles de la maison du roi, telles qu'il les lui fallait ; il lui fit changer d'appartement, et il la logea, elle et toutes ses jeunes filles, dans un des plus beaux lieux de l'hôtel des femmes.

10 Mais Ester ne déclara point son peuple ni son parentage ; car Mardochée lui avait enjoint qu'elle n'en déclarât rien.

11 Et Mardochée se promenait tous les jours devant le vestibule de l'hôtel des Femmes, pour savoir comment se portait Ester, et ce qu'on ferait d'elle.

12 Or, quand le tour de chaque jeune fille était venu, pour entrer vers le roi Assuérus, ayant achevé tout ce qui lui était échu à faire, selon ce qui était ordonné touchant les femmes, douze mois durant ; car c'est ainsi que s'accomplissaient les jours de leurs préparatifs ; savoir, six mois avec de l'huile de myrrhe, et six mois avec des choses aromatiques et d'autres préparatifs de femmes ;

13 et alors, en cet état, la jeune fille entra vers le roi ; on lui donnait tout ce qu'elle demandait pour aller avec elle, depuis l'hôtel des femmes jusqu'à l'hôtel du roi.

14 Elle y entra sur le soir ; et sur le matin, elle retournait dans le second hôtel des femmes, sous la charge de Sçahasçgas, eunuque du roi, gardien des concubines ; et elle n'entra plus vers le roi, à moins que le roi ne le voulût, et qu'elle ne fût appelée nommément.

15 Quand donc le tour d'Ester, fille d'Abihaïl, oncle de Mardochée, et que Mardochée avait prise pour sa fille, fut venu pour entrer vers le roi, elle ne demanda que ce que Hégaï, eunuque du roi, gardien des femmes, dirait ; et Ester gagnait la bonne grâce de tous ceux qui la voyaient.

16 Ainsi Ester fut amenée vers le roi Assuérus, dans son hôtel royal, au dixième mois, qui est le mois de Tébeth, dans la septième année de son règne.

17 Et le roi aima plus Ester que toutes les autres femmes, et elle gagna ses bonnes grâces et sa bienveillance, plus que toutes les autres vierges ; il mit la couronne du royaume sur sa tête, et il l'établit reine à la place de Vasçti.

18 Et le roi fit un grand festin à tous les principaux seigneurs de ses pays, et à tous ses serviteurs, savoir, le festin d'Ester ; et il soulagea les provinces, et fit des présents selon la puissance royale.

19 Or, comme on assemblait les vierges la seconde fois, et que Mardochée était assis à la porte du roi,

20 Ester ne déclara point son parentage ni son peuple, selon que Mardochée le lui avait recommandé ; car elle faisait ce que Mardochée lui ordonnait, comme lorsqu'elle était nourrie chez lui.

21 En ces jours-là, Mardochée étant assis à la porte du roi, Bigthan et Térés, deux eunuques du roi, d'entre ceux qui gardaient l'entrée, se mutinèrent, et ils cherchaient à mettre la main sur le roi Assuérus.

22 Ce que Mardochée ayant appris, il le fit savoir à Ester la reine ; puis Ester le redit au roi, de la part de Mardochée.

23 Alors on en fit la recherche, et on trouva que cela était vrai ; et les eunuques furent tous deux pendus à un gibet, et cela fut écrit dans le livre des Chroniques, devant le roi.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient deux événements remarquables. Le premier est le choix que le roi Assuérus fit d'Ester entre toutes les femmes pour la déclarer reine à la place de Vasçti. La providence dirigea les choses de cette manière afin qu'Ester, qui était Juive, mît les Juifs à couvert des malheurs auxquels ils allaient être exposés. Ainsi l'on voit en cela le soin que DIEU avait, non seulement d'Ester qui parvint à une si grande élévation, mais principalement des Juifs dont il y en avait alors un grand nombre qui étaient répandus dans l'empire d'Assuérus. C'est ainsi que DIEU a suscité de tout temps des personnes pour garantir son église des dangers auxquels elle était exposée. L'autre événement, qui fut aussi dans la suite l'occasion de la délivrance des Juifs, est que Mardochée, qui était Juif et proche parent de la reine Ester et qui même lui avait servi de père, découvrit la conspiration que deux officiers d'Assuérus avaient formée contre ce prince. Il est vrai que ce

service si important que Mardochée avait rendu à Assuérus fut d'abord oublié et demeura sans récompense, mais il fut écrit dans les registres publics. Et il parut bien quelque temps après que DIEU conduisait tout cela, puisque l'avis que Mardochée avait donné de cette conspiration fut la cause de son élévation, de la ruine d'Haman, l'ennemi des Juifs, et de la délivrance de ce peuple. La providence prépare ainsi les choses longtemps à l'avance pour exécuter ses desseins. Au reste, on a dans la conduite de Mardochée un exemple remarquable de la fidélité que les sujets doivent à leurs princes.

CHAPITRE III.

Haman, qui était favori du roi Assuérus, irrité de ce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, forme le dessein de faire périr Mardochée et tous les Juifs et il obtient du roi les ordres nécessaires pour cela.

1 Après ces choses, le roi Assuérus agrandit Haman fils d'Hammédatha, Agagien ; et il l'éleva, et mit son trône au-dessus de celui de tous les seigneurs qui étaient avec lui.

2 Et tous les officiers du roi, qui étaient à la porte du roi, s'inclinaient et se prosternaient devant Haman ; car le roi l'avait ainsi ordonné. Mais Mardochée ne s'inclinait point, ni ne se prosternait point devant lui.

3 Et les officiers du roi, qui étaient à la porte du roi, disaient à Mardochée : Pourquoi violes-tu le commandement du roi ?

4 Il arriva donc, qu'après qu'ils le lui eurent dit plusieurs jours, et qu'il ne les eut point écoutés, ils le rapportèrent à Haman ; pour voir si Mardochée serait ferme dans sa résolution, parce qu'il leur avait déclaré qu'il était Juif.

5 Et Haman vit que Mardochée ne s'inclinait ni ne se prosternait point devant lui ; et il fut rempli de colère.

6 Or, il ne daignait pas mettre la main sur Mardochée seul ; mais parce qu'on lui avait rapporté la nation dont était Mardochée, il cherchait à exterminer tous les Juifs, qui étaient par tout le royaume d'Assuérus, comme étant la nation de Mardochée.

7 Et au premier mois, qui *est* le mois de Nisan, la douzième année du roi Assuérus, on jeta Pur, c'est-à-dire, le sort, devant Haman, pour chaque jour, et pour chaque mois, *et le sort tomba sur le douzième mois, qui est le mois d'Adar.*

8 Et Haman dit au roi Assuérus : Il y a un certain peuple dispersé parmi les peuples, par toutes les provinces de ton royaume, et qui, toutefois, se tient à part, duquel les lois sont différentes de celles de tous les autres peuples, et ils n'observent point les lois du roi, de sorte qu'il n'est pas expédient au roi de les laisser ainsi.

9 Si donc le roi le trouve bon, qu'on écrive pour les détruire, et je délivrerai dix mille talents d'argent, entre les mains de ceux qui manient les affaires, pour les porter dans les trésors du roi.

10 Alors le roi tira son anneau de sa main, et le donna à Haman, fils de Hammédatha, Agagien, qui opprimait les Juifs.

11 Outre cela, le roi dit à Haman : Cet argent que tu m'offres t'est donné, aussi bien que ce peuple, pour en faire ce que tu voudras.

12 Et au treizième jour du premier mois, on appela les secrétaires du roi, et on écrivit aux satrapes du roi, comme Haman l'ordonna, et aux gouverneurs qui étaient établis sur chaque province, et aux principaux de chaque peuple, savoir, à chaque province selon sa façon d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue ; le tout fut écrit au nom du roi Assuérus, et cacheté de l'anneau du roi.

13 Et les lettres furent envoyées par des courriers, dans toutes les provinces du roi, afin qu'on eût à exterminer, à tuer et à détruire tous les Juifs, tant les jeunes que les vieux, les petits enfants et les femmes, dans un même jour, savoir, au treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et à piller leurs dépouilles.

14 Les patentes qui furent écrites portaient, qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province, et qu'on la proposerait publiquement à tous les peuples, afin qu'on fût prêt pour ce jour-là.

15 Ainsi les courriers, pressés par le commandement du roi, partirent ; l'ordonnance fut aussi publiée à Susan, ville capitale. Mais le roi et Haman étaient assis pour boire, pendant que la ville de Susan était dans le trouble.

RÉFLEXIONS

L'élévation d'Haman fait voir que DIEU permet quelquefois que des hommes orgueilleux et cruels

parviennent à un grand degré d'honneur et de puissance et qu'ils abusent de leur autorité pour faire périr les innocents. Mais il les abaisse bientôt et il les fait tomber dans la honte et dans la misère. II. Haman conçut une forte haine contre Mardochée et contre les Juifs parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, ce que Mardochée faisait, non par orgueil, mais parce que sa religion ne lui permettait pas de rendre à Haman les honneurs qu'il exigeait. Rien n'irrite plus les ambitieux que lorsqu'on ne s'humilie pas devant eux et le ressentiment qu'ils en ont excité ordinairement leur haine et les porte à la plus cruelle vengeance. Cela avertit tout le monde et principalement les grands d'être humble dans leur élévation. III. L'on voit qu'Haman ne fit pas tomber son ressentiment sur Mardochée seul, mais qu'il résolut de perdre tous les Juifs et que, pour en venir à bout, il prévint Assuérus contre eux par calomnie, les représentants comme un peuple séditieux et ennemi des princes. C'est la voie dont les ennemis de l'église se sont servis de tout temps pour la rendre odieuse aux rois. Ce moyen réussit à Haman. Il obtint du roi un édit qui condamnait tous les Juifs à la mort, le jour où ils devaient être exterminés était marqué, en sorte que tout ce peuple se vit dans la dernière détresse. Mais on voit par la suite de cette histoire que DIEU ne laissa pas venir les choses à cette extrémité, que pour mieux confondre Haman et pour marquer sa protection envers les Juifs d'une manière plus éclatante. Cependant Assuérus crut trop facilement ce qu'Haman lui avait dit contre les Juifs et par là il manqua de faire périr plusieurs milliers d'innocents. Cela montre qu'il est bien dangereux d'écouter les calomniateurs et qu'on ne doit jamais ajouter foi aux rapports sans s'être auparavant informé de la vérité.

CHAPITRE IV.

Mardochée ayant su qu'Assuérus avait donné un édit pour détruire tous les Juifs en est dans une extrême affliction et il fait avertir la reine Ester de travailler à obtenir du roi la révocation de cet édit. Ester fit d'abord quelque difficulté d'en parler au roi, mais sur ce que Mardochée lui fit présenter, elle promit d'agir en faveur des Juifs et elle leur fit dire de se mettre en jeûne et en prières pendant trois jours pour obtenir de DIEU le succès du dessein qu'elle avait formé.

1 Quand Mardochée eut appris tout ce qui avait été fait, il déchira ses vêtements, et se couvrit de sac et de cendre, et il sortit par la ville, criant d'un cri grand et très amer.

2 Et il vint jusqu'au-devant de la porte du palais du roi (car il n'était point permis d'entrer dans le palais du roi, étant vêtu d'un sac).

3 Et dans chaque province, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, les Juifs furent en grand deuil, jeûnant, pleurant et lamentant ; et plusieurs se couchaient sur le sac et sur la cendre.

4 Or, les demoiselles d'Ester et ses eunuques vinrent et lui rapportèrent cela ; et la reine fut fort affligée, et elle envoya des habits pour en revêtir Mardochée, et afin qu'il ôtât son sac de dessus lui ; mais il ne les prit pas.

5 Alors Ester appela Hathac, un des eunuques du roi, que le roi avait établi pour la servir ; et elle lui donna ordre de savoir de Mardochée ce que c'était, et pourquoi il en usait ainsi.

6 Hathac donc sortit vers Mardochée, dans la place de la ville qui était devant la porte du roi.

7 Et Mardochée lui déclara tout ce qui lui était arrivé, et l'offre de l'argent comptant qu'Haman avait promis de délivrer au trésor du roi, à l'occasion des Juifs, afin qu'on les détruisît.

8 Et il lui donna une copie de l'ordonnance qui avait été mise par écrit, et qui avait été publiée à Susan, afin de les exterminer, pour la montrer à Ester, et lui faire entendre la chose, et lui ordonner d'entrer vers le roi, pour lui demander grâce, et le prier pour sa nation.

9 Ainsi Hathac revint, et rapporta à Ester les paroles de Mardochée.

10 Et Ester dit à Hathac, et lui commanda de dire à Mardochée :

11 Tous les serviteurs du roi, et le peuple des provinces du roi, savent qu'aucun homme ni femme n'ose entrer vers le roi, dans la salle de dedans, sans y être appelé ; c'est une de ses lois de le faire mourir ; il n'y a que celui à qui le roi tend le sceptre d'or qui puisse vivre. Or, il y a déjà trente jours que je n'ai point été appelée pour entrer vers le roi.

12 On rapporta donc les paroles d'Ester à Mardochée.

13 Et Mardochée dit qu'on fit cette réponse à Ester : Ne pense pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, parce que tu es dans la maison du roi.

14 Car, si tu te tais en ce temps, les Juifs respireront et seront délivrés par quelque autre moyen, mais vous

pérez, et toi et la maison de ton père. Et qui sait si tu n'es point parvenue à la royauté pour un temps comme celui-ci ?

15 Alors Ester dit qu'on fit cette réponse à Mardochée :

16 Va, assemble tous les Juifs qui se trouveront à Susan, et jeûnez pour moi, et ne mangez ni ne buvez de trois jours, tant la nuit que le jour ; et pour moi et mes demoiselles, nous jeûnerons de même ; puis je m'en irai ainsi vers le roi, bien que ce soit contre la loi, et s'il arrive que je périsse, je périrai.

17 Mardochée donc s'en alla et fit comme Ester lui avait commandé.

RÉFLEXIONS

L'état où Mardochée et les Juifs se virent réduits après que l'édit, qui ordonnait leur destruction eut été publié, montre que les innocents sont quelques fois abandonnés à leurs ennemis en sorte que leur perte paraît inévitable, mais DIEU leur suscite alors des moyens de délivrance auxquels ils ne s'attendaient pas. II. Il faut remarquer qu'Ester, avertie de la part de Mardochée du malheur qui menaçait les Juifs, craignit d'abord d'en parler au roi, mais Mardochée lui ayant fait dire que si elle n'avait pas le courage d'agir en faveur de sa nation, DIEU l'en punirait et qu'il délivrerait son peuple sans elle et par d'autres moyens, elle prit la résolution, au hasard de s'exposer à l'indignation du roi, d'intercéder pour les Juifs. Il ne faut jamais refuser de s'intéresser pour les innocents et surtout pour le bien de l'église, chacun doit s'y employer, même au péril de sa vie en de certains cas et ceux qui peuvent y contribuer, et ceux qui n'osent pas le faire de peur de s'attirer quelque disgrâce, doivent craindre que DIEU ne les punisse. Enfin, comme Ester, avant que de se présenter devant le roi, voulut que les Juifs priassent et jeûnassent avec elle, il faut toujours recourir au Seigneur dans les dangers et dans les entreprises importantes et joindre la prière aux moyens qu'on emploie pour réussir afin que DIEU les bénisse.

CHAPITRE V.

La reine Ester, après avoir prié et jeûné pendant trois jours, se présente devant le roi Assuérus son époux. Elle est reçue favorablement et elle le prie de venir avec Haman à deux festins qu'elle avait préparé. Cependant, Haman indigné contre Mardochée fait dresser un gibet pour l'y pendre.

1 Au troisième jour, Ester se revêtit de son habit royal, et se tint dans la salle de dedans du palais du roi, qui était au-devant du palais du roi ; et le roi était assis sur le trône de son royaume, dans le palais royal, vis-à-vis de la porte du palais.

2 Or, dès que le roi vit la reine Ester, qui se tenait debout dans la salle, elle gagna ses bonnes grâces, de sorte que le roi tendit à Ester le sceptre d'or qui était en sa main ; et Ester s'approcha et toucha le bout du sceptre.

3 Et le roi lui dit : Qu'as-tu, reine Ester, et quelle est ta demande ? Quand ce serait jusqu'à la moitié du royaume, il te sera donné.

4 Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui, avec Haman, au festin que je lui ai préparé.

5 Alors le roi dit : Qu'on fasse venir en diligence Haman, pour faire ce qu'Ester a dit. Le roi vint donc avec Haman au festin qu'Ester avait préparé.

6 Et le roi dit à Ester, dans le vin du festin : Quelle est ta demande ? et elle te sera accordée ; et quelle est ta prière ? quand tu me demanderais jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.

7 Alors Ester répondit et dit : Ma demande et ma prière est :

8 Si j'ai trouvé grâce devant le roi, et si le roi trouve bon de m'accorder ma demande et d'octroyer ma requête, que le roi et Haman viennent au festin que je leur préparerai, et je ferai demain ce que le roi dit.

9 Et Haman sortit en ce jour-là, joyeux et fort gai ; mais sitôt qu'il eut vu, à la porte du roi, Mardochée, qui ne se leva point, et qui ne se remua point pour lui, Haman fut rempli de colère contre Mardochée.

10 Toutefois, Haman se fit violence et vint en sa maison ; puis il envoya chercher ses amis et Zérès sa femme.

11 Alors Haman leur raconta la gloire de ses richesses, et le nombre de ses enfants, et tout ce que le roi avait fait pour l'agrandir, et comment il l'avait élevé au-dessus des principaux seigneurs et des officiers du roi.

12 Haman dit aussi : Et même, la reine Ester n'a fait venir que moi avec le roi, au festin qu'elle a fait, et je suis encore convié par elle pour demain, avec le roi.

13 Mais tout cela ne me sert de rien, pendant tout le temps que je vois Mardochée, ce Juif, assis à la porte du roi.

14 Alors Zérès sa femme, et tous ses amis lui répondirent : Qu'on fasse un gibet haut de cinquante coudées, et, demain matin, dis au roi, qu'on y pende Mardochée ; et va-t'en joyeux au festin avec le roi. Cela plut à Haman, et il fit faire le gibet.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. Le courage et la résolution d'Ester, qui après s'être préparée par le jeûne et par la prière, se présenta devant le roi dans le dessein d'intercéder pour les Juifs, quoi qu'il fût défendu sous peine de la vie d'aller vers le roi sans être appelé. Quand il s'agit de notre devoir envers DIEU ou envers l'église, nous ne devons point avoir d'égard à nous-mêmes et il faut suivre notre vocation et faire tout ce qui dépend de nous quel qu'en doive être le succès.

II. Assuérus reçut favorablement la reine Ester quoiqu'elle eût craint d'abord de paraître devant lui. Ce fut là l'effet du jeûne et des prières de cette princesse, aussi bien que celles des Juifs. Par la prière et par l'humiliation on obtient de DIEU des succès favorables, surtout lorsque sa gloire y est intéressée et il fléchit le cœur des hommes et même celui des rois en faveur de ceux qui le craignent et qui se confient en lui. III. Ester ne demanda pas d'abord au roi ce qu'elle se proposait de lui demander, mais elle le pria de venir deux jours consécutifs à un festin avec Haman. Elle en usa ainsi par prudence pour gagner plus facilement le roi et pour confondre Haman en sa présence. Enfin, on voit ici que quoi qu'Haman fût encore alors au comble de la gloire et des honneurs, il ne pouvait goûter aucune joie solide parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui et que, pour se délivrer de ce chagrin, il fit faire un gibet pour y pendre Mardochée. Ceux qu'on voit dans la plus haute élévation ne sont pas toujours aussi heureux qu'on le croit, ils ont ordinairement quelque chagrin secret qui les dévore et il ne faut même que peu de chose pour répandre de l'amertume sur toute leur postérité. En particulier, les hommes superbes et ambitieux ne goutent jamais de solide contentement, ils trouvent leur punition dans leur propre orgueil et dans la mortification qu'ils ressentent lorsqu'on ne les honore pas assez à leur gré et ils s'abandonnent alors aux mouvements de la colère et de la vengeance. Mais lorsqu'ils semblent le plus affermis et qu'ils oppriment les innocents, c'est alors que leur ruine est près d'arriver et qu'ils la hâtent eux-mêmes par leur imprudence et par leur méchanceté.

CHAPITRE VI.

Le roi Assuérus ne pouvant dormir et s'étant fait apporter le registre public, on lui lut l'endroit où il était fait mention de la conspiration que deux de ses officiers avaient faite contre lui et que Mardochée avait découverte. Assuérus, pour récompenser Mardochée, lui fit faire le tour de la ville avec de grands honneurs et le fit même conduire par Haman l'ennemi des Juifs et le premier seigneur de son royaume qui était venu ce jour-là pour demander la mort de Mardochée. Haman après avoir ainsi conduit Mardochée s'en retourna fort chagrin dans sa maison.

1 Cette nuit-là le roi ne pouvait pas dormir ; et il commanda qu'on lui apportât le livre des mémoires, c'est-à-dire, les Chroniques ; et on les lut devant le roi.

2 Et on trouva écrit que Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bigthan et Térés, deux des eunuques du roi, d'entre ceux qui gardaient l'entrée, et qui avaient cherché de mettre la main sur le roi Assuérus.

3 Alors le roi dit : Quel honneur et quelle magnificence a-t-on faits à Mardochée pour cela ? Et les gens du roi qui le servaient répondirent : On ne lui en a point fait.

4 Et le roi dit : Qui y a-t-il au vestibule ? (Or, Haman était venu au vestibule du palais du roi, pour dire au roi qu'il fit pendre Mardochée au gibet qu'il lui avait fait préparer.)

5 Et les gens du roi lui répondirent : Voilà Haman qui est au vestibule ; et le roi dit : Qu'il entre.

6 Haman entra donc, et le roi lui dit : Que faudrait-il faire à un homme que le roi voudrait honorer ? (Or, Haman dit en son cœur : A qui le roi voudrait-il faire plus d'honneur qu'à moi ?)

7 Et Haman répondit au roi : Quant à l'homme que le roi veut honorer,

8 qu'on lui apporte le vêtement royal, dont le roi se revêt, et le cheval sur lequel le roi monte, et qu'on lui mette la couronne royale sur la tête.

9 Qu'ensuite on donne ce vêtement et ce cheval à quelqu'un des principaux et des plus grands seigneurs qui sont auprès du roi ; qu'on revête l'homme que le roi veut honorer, et qu'on le fasse aller à cheval par les rues de la ville, et qu'on crie devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.

10 Alors le roi dit à Haman : Hâte-toi, prends le vêtement et le cheval, comme tu l'as dit, et fais cela à Mardochée le Juif, qui est assis à la porte du roi ; n'omets rien de tout ce que tu as dit.

11 Haman donc prit le vêtement et le cheval, et il revêtit Mardochée, et il le fit aller à cheval par les rues de la ville, et il criait devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.

12 Puis Mardochée s'en retourna à la porte du roi ; mais Haman se retira promptement dans sa maison, tout affligé, et ayant la tête couverte.

13 Et Haman raconta à Zérès sa femme et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Alors ses sages et Zérès sa femme lui répondirent : Puisque Mardochée (devant lequel tu as commencé à tomber) est de la race des Juifs, tu n'auras point le dessus sur lui ; mais certainement tu tomberas devant lui.

14 Et comme ils parlaient encore avec lui, les eunuques du roi survinrent et se hâtèrent d'amener Haman au festin qu'Ester avait préparé.

RÉFLEXIONS

On ne saurait assez admirer la providence dans ce qui est rapporté ici. Elle paraît I. En ce que dans le temps que les Juifs allaient périr et le propre jour que Mardochée devait perdre la vie, DIEU voulut que le roi Assuérus ne pût dormir, qu'il fit lire les registres publics et qu'on lui lut précisément l'endroit où était marqué le service important que Mardochée avait rendu au roi en donnant avis de la conjuration de deux officiers qui avaient voulu lui ôter la vie. Par ce moyen, ce que Mardochée avait fait et qui avait été oublié, comme cela arrive ordinairement chez les grands, fut récompensé dans un temps où il en arriva un beaucoup plus grand bien et à Mardochée et à toute la nation des Juifs que si cette action eût été récompensée d'abord. DIEU fait tout avec une profonde sagesse, il laisse quelquefois venir les choses à un point qu'il semble qu'il ait oublié ceux qui le craignent, mais son secours vient toujours à propos et lorsqu'il le faut et il dispose de tous les événements pour leur bien. Une autre merveille de la providence que l'on découvre ici, c'est qu'Haman venait ce jour-là vers Assuérus pour obtenir l'ordre de faire pendre Mardochée, ce lui aurait été infailliblement accordé et qu'aveuglé par son orgueil il crut prononcer pour lui-même, lorsqu'Assuérus lui demanda quel honneur on pourrait faire à un homme que le roi voudrait honorer d'une manière distinguée. Il ordonna lui-même sans le savoir le triomphe de Mardochée qu'il haïssait si fort et dont il venait demander le supplice et il fut obligé de l'accompagner par toute la ville. Ainsi il eut la douleur et la honte de devenir contre son intention l'instrument de l'élévation et de la gloire de celui dont il avait résolu la perte et Mardochée reçut les plus grands honneurs le jour même qu'il devait être attaché à un gibet. Cet événement si imprévu et si extraordinaire et les suites qu'il eut par rapport à Haman et à la nation des Juifs marque de la manière la plus sensible que c'était DIEU qui le dispensait par sa puissance et par sa sagesse infinie pour délivrer Mardochée et les Juifs et pour confondre Haman, leur cruel oppresseur.

CHAPITRE VII.

Assuérus étant allé avec Haman au second festin auquel la reine Ester l'avait convié, elle le prie de révoquer l'ordre qu'il avait donné, à la sollicitation d'Haman, pour faire mourir les Juifs. Le roi indigné contre Haman commande qu'il soit pendu au même gibet qu'il avait fait faire pour y pendre Mardochée.

1 Le roi et Haman vinrent donc au festin, avec la reine Ester.

2 Et le roi dit à Ester, encore ce second jour dans le vin du festin : Quelle est ta demande, reine Ester ? et elle te sera accordée ; et quelle est ta prière ? fût-ce jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.

3 Alors la reine Ester répondit, et dit : Si j'ai trouvé grâce devant toi, ô roi ; et si le roi le trouve bon, que ma vie me soit donnée à ma demande, et qu'on accorde mon peuple à ma prière.

4 Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, tués et détruits. Que si nous n'avions été vendus que pour être serviteurs et servantes, je me fusse tue, quoique l'oppresseur ne dédommagerait point de la perte qui en reviendrait au roi.

5 Et le roi Assuérus dit à la reine Ester : Qui est, et où est cet homme qui a été si téméraire que de faire cela ?

6 Et Ester répondit : L'oppresseur et l'ennemi, est ce méchant Haman. Alors Haman fut troublé de la présence du roi et de la reine.

7 Et le roi en colère, se leva du vin du festin, et il entra dans le jardin du palais ; mais Haman se tint là, afin de prier la reine Ester pour sa vie ; car il voyait bien que le roi était résolu de le perdre.

8 Ensuite le roi retourna du jardin du palais, au lieu où l'on avait présenté le vin du festin. Or, Haman s'était jeté sur le lit sur lequel était Ester. Et le roi dit : Ferait-il bien encore violence, en ma présence, à la reine dans cette maison ? Dès que la parole fut sortie de la bouche du roi, aussitôt on couvrit la face d'Haman.

9 Et Harbona, l'un des eunuques, dit en la présence du roi : Voilà, même le gibet qu'Haman a fait faire pour Mardochée, qui donna ce bon avis pour le roi, est tout dressé dans la maison d'Haman, haut de cinquante coudées. Et le roi dit : Pendez-l'y.

10 Et ils pendirent Haman au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée ; et la colère du roi fut apaisée.

RÉFLEXIONS

L'on voit dans ce chapitre la chute soudaine d'Haman. Quoiqu'il fût le favori d'Assuérus, Ester l'accusa en présence de ce monarque et fit connaître l'injustice et la cruauté de cet ennemi des Juifs. Haman se sentant coupable ne put rien dire pour se justifier et le roi étant irrité contre lui, il fut non seulement disgracié, mais même condamné à mort et attaché avec ignominie au même gibet qu'il avait fait dresser pour y pendre Mardochée. Ce sont ici de nouvelles merveilles où l'on découvre la providence et la justice de DIEU. On y voit bien sensiblement la vanité des grandeurs humaines, la manière dont DIEU abaisse et punit les orgueilleux, les calomniateurs et les hommes sanguinaires et cruels et le soin particulier qu'il a de son église, et en général les innocents. Enfin, cet exemple montre clairement que DIEU, qui est juste, punit souvent les méchants en faisant retomber sur eux le mal qu'ils avaient préparé aux autres.

CHAPITRE VIII.

Le roi Assuérus donne à Mardochée les biens et les emplois d'Haman et il fait expédier, à la prière d'Ester, des lettres par lesquelles il révoque les ordres qu'il avait donnés contre les Juifs et il leur permet de se défendre contre leurs ennemis, ce qui fut pour les Juifs le sujet d'une grande joie.

1 En ce même jour-là, le roi Assuérus donna à la reine Ester la maison d'Haman qui opprimait les Juifs. Et Mardochée se présenta devant le roi ; car Ester avait déclaré ce qu'il lui était.

2 Et le roi prit son anneau, qu'il avait fait ôter à Haman, et le donna à Mardochée, et Ester établit Mardochée sur la maison d'Haman.

3 Et Ester continua de parler en la présence du roi, et se jetant à ses pieds, elle pleura, et le supplia de faire que la malice d'Haman Agagien, et ce qu'il avait machiné contre les Juifs, n'eût point d'effet.

4 Et le roi tendit son sceptre d'or à Ester ; alors Ester se leva et se tint debout devant le roi,

5 et elle dit : Si le roi le trouve bon, si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose semble raisonnable au roi, et si je lui suis agréable, qu'on écrive pour révoquer les lettres qui regardaient la machination d'Haman, fils d'Hammédatha, Agagien, qu'il avait écrites, pour détruire les Juifs qui sont dans toutes les provinces du roi.

6 Car, comment pourrais-je voir le mal qui arrivera à mon peuple, et comment pourrais-je voir la destruction de mon parentage ?

7 Et le roi Assuérus dit à la reine Ester et à Mardochée le Juif : Voilà, j'ai donné la maison d'Haman à Ester ; on l'a pendu au gibet, parce qu'il avait étendu sa main sur les Juifs.

8 Vous donc, écrivez au nom du roi, en faveur des Juifs, comme il vous semblera bon, et cachez l'écrit de l'anneau du roi ; car l'écriture qui est écrite au nom du roi, et cachetée de l'anneau du roi, ne se révoque point.

9 Alors, et tout aussitôt, au vingt-troisième *jour* du troisième mois, qui est le mois de Sivan, les secrétaires du roi furent appelés, et on écrivit aux Juifs, comme Mardochée le commanda, et aux satrapes, aux gouverneurs et aux principaux des provinces, qui étaient depuis les Indes jusqu'en Ethiopie, savoir, cent vingt-sept provinces, à chaque province selon sa façon d'écrire, et à chaque peuple selon sa langue, et aux Juifs selon leur façon d'écrire, et selon leur langue.

10 On écrivit donc des lettres au nom du roi Assuérus ; et on les cacheta de l'anneau du roi ; puis on les

envoya par des courriers, qui étaient montés sur des genêts, des mulets et des juments ;

11 savoir : Que le roi avait permis aux Juifs, qui étaient dans chaque cité, de s'assembler, et de se mettre en défense pour leur vie, afin d'exterminer, de tuer et de détruire toute multitude, de quelque peuple et de quelque province que ce fût, qui se trouverait en armes pour les opprimer, et d'exterminer avec eux leurs petits-enfants, et leurs femmes, et de piller leurs dépouilles ;

12 et en un même jour, dans toutes les provinces du roi Assuérus, savoir, au treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar.

13 Les patentes qui furent écrites portaient, qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province et qu'on la notifierait publiquement à tous les peuples, afin que les Juifs fussent prêts en ce jour-là, pour se venger de leurs ennemis.

14 Ainsi les courriers, qui étaient montés sur des genets et des mulets, partirent, se dépêchant et se hâtant pour l'ordre du roi ; et l'ordonnance fut aussi publiée à Susan, ville capitale.

15 Et Mardochée sortait de devant le roi en habit royal, de couleur d'hyacinthe et blanc, avec une grande couronne d'or, et une robe de fin lin et d'écarlate ; et la ville de Susan applaudissait aux Juifs et se réjouissait.

16 Et il y eut pour les Juifs de la prospérité, de la joie, de la réjouissance et de l'honneur.

17 Et dans chaque province, et dans chaque ville, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, il y eut de même de l'allégresse et de la joie pour les Juifs, des festins et des jours de fêtes ; même, plusieurs des peuples des pays se faisaient Juifs, parce que la frayeur qu'ils avaient des Juifs les avait saisis.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est que non seulement Haman fut puni et que les Juifs furent garantis du massacre qu'on en devait faire, mais que Mardochée prit la place d'Haman et fut élevé aux mêmes honneurs que cet ennemi du peuple de DIEU et que même les Juifs furent autorisés à se défendre contre tous ceux qui voudraient leur nuire. La reine Ester demanda au roi que les Juifs eussent la permission de se garantir ainsi en prenant les armes, cette précaution était nécessaire parce qu'elle prévoyait qu'après les ordres qu'Haman avait donnés, les Juifs seraient attaqués en divers endroits, ce qui arriva aussi. Par ce moyen les alarmes où les Juifs étaient, furent dissipées et changées en joie et cette merveilleuse délivrance servit même à la gloire de DIEU, puisqu'il est remarqué que plusieurs personnes embrassèrent alors la religion des Juifs. Nous voyons ici la vérité de ce qui est dit dans l'Écriture : *que DIEU élève les petits de la poussière et qu'il les fait seoir sur des trônes de gloire*, nous y remarquons que si le Seigneur permet que les justes soient affligés et s'il semble quelquefois qu'il les ait livrés au pouvoir des méchants, il leur rend la paix et des jours heureux. Ce sont là de puissants motifs à nous confier en DIEU et à vivre toujours dans l'innocence afin que nous ayons aussi toujours part à sa protection.

CHAPITRE IX.

Les Juifs, ensuite de la permission d'Assuérus, s'assemblent pour se défendre contre leurs ennemis et en tuent un grand nombre et cela le propre jour qui avait été marqué par Haman pour les faire périr eux-mêmes. Ensuite ils célèbrent une fête solennelle et la reine Ester et Mardochée ordonnent que ce jour-là serait célébré à l'avenir en mémoire d'une si grande délivrance. Cette fête fut appelée la fête de purim.

1 Au douzième mois donc, qui est le mois d'Adar, au treizième jour de ce mois-là, auquel la parole du roi et son ordonnance devaient être exécutées, au jour que les ennemis des Juifs espéraient d'en être les maîtres, le contraire arriva, et les Juifs furent maîtres de ceux qui les haïssaient.

2 Les Juifs s'assemblèrent dans leurs villes par toutes les provinces du roi Assuérus, pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur mal ; et nul ne put subsister devant eux, parce que la frayeur qu'on avait d'eux avait saisi tous les peuples.

3 Et tous les principaux des provinces, les satrapes, les gouverneurs et ceux qui maniaient les affaires du roi, soutenaient les Juifs, parce que la crainte qu'ils avaient de Mardochée les avait saisis.

4 Car Mardochée *était* grand dans la maison du roi, et le bruit se répandait par toutes les provinces, que ce Mardochée, allait toujours croissant.

5 Les Juifs donc tuèrent tous leurs ennemis à coups d'épée, et *en firent* un grand carnage, de sorte qu'ils

disposèrent à leur volonté de ceux qui les haïssaient.

6 Même à Susan, ville capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes.

7 Ils tuèrent aussi Parsçandata, Dalphon, Aspatha,

8 Poratha, Adalja, Aridatha,

9 Parmasçtha, Arisaï, Aridaï, et Vajézatha,

10 Dix fils d'Haman, fils d'Hammédatha, qui opprimaient les Juifs ; mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

11 En ce jour-là, on rapporta au roi le nombre de ceux qui avaient été tués dans Susan, ville capitale.

12 Et le roi dit à la reine Ester : Dans Susan, ville capitale, les Juifs ont tué et détruit cinq cents hommes, et les dix fils d'Haman ; qu'auront-ils fait au reste des provinces du roi ? Toutefois, quelle est ta demande ? et elle te sera octroyée ; et quelle est encore ta prière ? et cela sera fait.

13 Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis encore demain, aux Juifs qui sont à Susan, de faire selon ce qui avait été ordonné de faire aujourd'hui, et qu'on pendre au gibet les dix fils d'Haman.

14 Et le roi commanda que cela fût ainsi fait, de sorte que l'ordonnance fut publiée à Susan ; et on pendit les dix fils d'Haman.

15 Les Juifs donc, qui étaient à Susan, s'assemblèrent encore au quatorzième jour du mois d'Adar, et ils tuèrent à Susan trois cents hommes ; mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

16 Et le reste des Juifs qui étaient dans les provinces du roi, s'assemblèrent et se mirent en défense pour leur vie ; et ils eurent du repos de leurs ennemis, et ils tuèrent soixante et quinze mille hommes de ceux qui les haïssaient ; mais ils ne mirent point la main au pillage.

17 Cela se fit au treizième jour du mois d'Adar ; mais au quatorzième du même mois ils se reposèrent, et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.

18 Et les Juifs qui étaient à Susan, s'assemblèrent aux treizième et quatorzième jour du même mois ; mais ils se reposèrent au quinzième, et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.

19 C'est pourquoi, les Juifs des bourgs, qui habitent dans les villes qui ne sont point fermées de murailles, emploient le quatorzième jour du mois d'Adar en joie, en festin, en jour de fête, et à s'envoyer des présents l'un à l'autre.

20 Car Mardochée écrivit ces choses, et en envoya les lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, tant près que loin ;

21 leur ordonnant de célébrer le quatorzième jour du mois d'Adar, et le quinzième jour du même mois chaque année,

22 qui étaient les jours auxquels les Juifs avaient eu du repos de leurs ennemis, et le mois où leur détresse fut changée en joie, et leur deuil en jour de fête ; afin qu'ils les célébrassent comme des jours de festin et de joie, et en s'envoyant des présents l'un à l'autre, et en envoyant des dons aux pauvres.

23 Et chacun des Juifs se soumit à faire ce qu'on avait commencé, et ce que leur avait écrit Mardochée ;

24 parce qu'Haman, fils d'Hammédatha, Agagien, qui opprimait tous les Juifs, avait machiné contre les Juifs de les détruire, et qu'il avait jeté Pur, c'est-à-dire le sort, pour les exterminer et les détruire.

25 Mais quand Ester fut venue devant le roi, il commanda par lettres que la méchante machination qu'Haman avait faite contre les Juifs, retombât sur sa tête, et qu'on le pendît, lui et ses fils, au gibet.

26 C'est pourquoi on appelle ces jours Purim, du nom de Pur ; et suivant toutes les paroles de cette lettre, et selon ce qui en était résulté, et ce qui leur était arrivé,

27 les Juifs établirent et se soumirent, eux et leur postérité, et tous ceux qui se joindraient à eux, à ne manquer pas à célébrer ces deux jours, selon ce qui en avait été écrit, et dans leur saison, chaque année.

28 Et ils ordonnèrent que la mémoire de ces jours serait célébrée et solennisée dans chaque âge, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville ; et qu'on n'abolirait point ces jours de Purim parmi les Juifs, et que la mémoire de ces jours-là ne s'effacerait point en leur postérité.

29 La reine Ester aussi, fille d'Abihaïl, avec Mardochée le Juif, écrivit tout ce qui était requis pour autoriser cette patente de Purim, pour la seconde fois.

30 Et on envoya des lettres à tous les Juifs, par les cent vingt-sept provinces du royaume d'Assuérus, avec des paroles de paix et de vérité,

31 pour établir ces jours-là de Purim dans leur saison, comme Mardochée le Juif et la reine Ester l'avaient ordonné, et comme ils les avaient établis pour eux-mêmes et pour leur postérité, pour être des monuments de

leur jeûne et de leurs cris.

32 Ainsi l'édit d'Ester autorisa cet arrêt-là de Purim, comme il est écrit dans ce livre.

CHAPITRE X.

Le roi élève Mardochée aux plus grands honneurs et Mardochée se sert de son crédit pour procurer le bien de sa nation.

1 Puis le roi Assuérus imposa un tribut sur le pays et sur les îles de la mer.

2 Pour ce qui est de tous les exploits de sa force et de sa puissance, et de la description de la magnificence de Mardochée, de laquelle le roi l'honora, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des Chroniques des rois de Mède et de Perse ?

3 Car Mardochée le Juif fut le second après le roi Assuérus, et il fut grand parmi les Juifs, et agréable à la multitude de ses frères, procurant le bien de son peuple, et parlant pour la prospérité de sa race

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES IX ET X

Il faut faire ces trois considérations sur ces deux derniers chapitres :

La première, que si les Juifs firent mourir leurs ennemis, ils le firent justement, non seulement parce qu'ils étaient dans le cas d'une défense juste et nécessaire, mais aussi parce que le roi les avait autorisés à cela et leur avait donné le droit de se défendre contre ceux qui les attaqueraient, nonobstant la révocation de l'édit qu'Haman avait obtenu contre les Juifs. Parmi ceux que les Juifs tuèrent, il y eut les fils d'Haman qui même furent pendus après leur mort, ce qui fut une marque de la malédiction de DIEU sur la famille de cet homme cruel et sanguinaire. La deuxième réflexion regarde la vérité et la certitude de l'histoire qui est contenue dans ce livre d'Ester. Cette certitude paraît par ce qui se lit dans le chapitre dixième que ces choses furent marquées dans les registres des rois de Mède et de Perse, mais principalement par l'établissement de la fête de purim qui fut ordonnée par Ester et Mardochée et qui a toujours été observée depuis et l'est encore aujourd'hui par les Juifs. Enfin, ce qui est dit à la fin de ce livre que Mardochée fut le second après le roi Assuérus, qu'il procura le bien de son peuple et qu'il parla pour la prospérité de sa nation fait voir aux grands et à ceux qui ont du crédit et de l'autorité que si DIEU les a ainsi élevés, il l'a fait afin qu'ils s'emploient pour soutenir les innocents, pour protéger l'église et pour procurer l'avancement de la religion et de la gloire de DIEU.

C'est ici la fin du livre d'Ester et des livres historiques du vieux Testament.

LE LIVRE

DE JOB

ARGUMENT

Job a été un homme illustre par sa piété et par sa patience et il vivait environ le temps auquel les enfants d'Israël étaient en Égypte.

On voit trois choses dans ce livre :

I. Les afflictions de Job.

II. Les entretiens qu'il eut avec ses amis sur cette question, si DIEU afflige les gens de bien en ce monde et si l'adversité est une marque de sa colère ?

III. La fin des afflictions de Job et son rétablissement dans la prospérité.

Ce livre est écrit dans un style figuré, mais il renferme plusieurs belles instructions et nous devons surtout y remarquer les sentiments que l'on avait du temps de Job sur les principales vérités et sur les plus importants devoirs de la religion.

Au reste, le témoignage que DIEU rend à Job par le prophète Ézéchiël, en le mettant au rang des plus saints hommes tels qu'étaient Noé et Daniel et ce que l'Apôtre St. Jacques dit de lui, confirme la vérité de cette histoire et nous oblige à considérer avec d'autant plus d'attention ce qui est contenu dans ce livre.

Chapitre I

Le premier chapitre nous apprend trois choses :

I. Quelle était la piété et la prospérité de Job.

II. Comment DIEU, pour l'éprouver et pour confondre les calomnies de satan, permit qu'il perdît tous ses biens et ses enfants.

IV. La résignation avec laquelle il reçut toutes ces afflictions.

1 Il y avait un homme au pays de Huts, dont le nom était Job ; et cet homme-là était intègre et droit ; il craignait DIEU, et se détournait du mal.

2 Et il lui naquit sept fils et trois filles.

3 Et il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœufs et cinq cents ânesses, et un grand nombre de serviteurs ; et cet homme était le plus grand de tous les Orientaux.

4 Et ses fils allaient les uns chez les autres, et se traitaient chacun à son tour ; et ils envoyaient convier aussi leurs trois sœurs pour manger et boire avec eux.

5 Puis, quand le tour des jours de leurs festins était achevé, Job envoyait *vers eux*, et il les purifiait, et se levant de bon matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car Job, disait : Peut-être que mes enfants auront péché, et qu'ils auront blasphémé contre DIEU dans leurs cœurs. Et Job en usait toujours ainsi.

6 Or, il arriva un jour que les enfants de DIEU vinrent se présenter devant l'Eternel, et Satan aussi entra parmi eux.

7 Alors l'Eternel dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan répondit à l'Eternel, disant : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener.

8 Et l'Eternel lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit, qui craint DIEU et qui se détourne du mal ?

9 Et Satan répondit à l'Eternel, disant : Est-ce en vain que Job craint DIEU ?

10 Ne l'as-tu pas environné de biens de toutes parts, et sa maison, et tout ce qui lui appartient ? Tu as béni

l'œuvre de ses mains, et son bétail a fort multiplié sur la terre.

11 Mais étends maintenant ta main, et touche tout ce qui lui *appartient*, et tu verras s'il ne te maudit pas en face.

12 Et l'Éternel dit à Satan : Voilà, tout ce qui lui appartient est en ton pouvoir ; mais ne mets point la main sur lui. Et Satan sortit de devant la face de l'Éternel.

13 Il arriva donc un jour, comme les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné,

14 qu'un messenger vint à Job, et lui dit : Les bœufs labouraient, et les ânesses paissaient auprès ;

15 et ceux de Scéba se sont jetés dessus et les ont pris, et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

16 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Le feu de DIEU est tombé des cieux, et il a brûlé les brebis et les serviteurs, et les a consumés ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

17 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Les Caldéens, rangés en trois bandes, se sont jetés sur les chameaux et les ont pris, et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

18 Cet homme parlait encore, lorsqu'un autre vint et dit : Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné ;

19 et voici, un grand vent s'est levé au-delà du désert, qui a donné contre les quatre coins de la maison, si fortement qu'elle est tombée sur ces jeunes gens, et ils sont morts ; et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

20 Alors Job se leva, il déchira son manteau, et il tondit sa tête, et se jetant par terre il se prosterna devant DIEU ;

21 et il dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu. L'Éternel l'avait donné, l'Éternel l'a ôté : que le nom de l'Éternel soit béni !

22 Dans toutes ces choses, Job ne pécha point, et il n'attribua rien de mal convenable à DIEU.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la grande piété de Job. Nous en avons une preuve convaincante dans le témoignage que DIEU lui rend en disant que c'était un homme intègre et droit, qu'il craignait le Seigneur, qu'il se détournait du mal et qu'il n'avait pas son égal sur la terre à cet égard. Sa piété paraît aussi dans le soin qu'il avait de faire des prières et des sacrifices pour ses enfants.

On peut voir par là qu'il y a eu dans les siècles les plus éloignés des personnes douées d'une grande piété et que le devoir des pères est de prier pour leurs enfants et de faire régner la crainte de DIEU dans leurs familles.

II. La seconde réflexion concerne les grandes richesses et la prospérité de Job et le changement qui arriva dans son état. Il était l'homme le plus riche des pays où il habitait, mais il perdit tout à la fois ses biens, ses enfants et tout ce qu'il avait de plus cher et il se vit réduit dans l'état le plus déplorable. C'est là un exemple bien remarquable qui nous apprend que les gens de bien jouissent quelquefois de la prospérité et des avantages de cette vie, mais que DIEU les en prive aussi et leur envoie de grandes adversités et qu'ainsi les afflictions ne sont pas toujours une preuve de la colère de DIEU.

III. Ce que DIEU dit à satan marque ces deux choses :

L'une, que le diable et les hommes ne peuvent nuire aux enfants de DIEU qu'autant que DIEU le leur permet et l'autre, que quand DIEU expose ses enfants à la souffrance et aux tentations, il le fait afin d'éprouver et de manifester leur foi et leur piété.

Enfin, l'on doit faire une attention particulière à la manière dont Job reçut toutes ces adversités. Il fit paraître une résignation et une constance admirable au milieu de ses malheurs et il bénit même DIEU dans ce triste état.

C'est ainsi que nous devons glorifier DIEU par notre patience, recevoir sans murmurer toutes les afflictions qu'il nous dispense, quelques rudes qu'elles soient, le bénir dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité et dire en toutes choses : *Le Seigneur l'avait donné, le Seigneur l'a ôté, que le nom du Seigneur soit béni !*

CHAPITRE II

DIEU permet à satan, qui continuait à accuser Job : I. De le frapper d'une maladie fâcheuse et très douloureuse. II. Job reçoit cette nouvelle épreuve avec constance et il reprend sa femme de ce qu'elle le sollicitait au murmure. III. Les amis de Job viennent le visiter.

1 Il arriva encore un jour, que les enfants de DIEU étant venus pour se présenter devant l'Éternel, et Satan aussi étant entré parmi eux, pour se présenter devant l'Éternel,

2 l'Éternel dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan répondit à l'Éternel : Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener.

3 Et l'Éternel dit à Satan : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit, qui craint DIEU et qui se détourne du mal ? Tu vois comme il garde encore son intégrité, et, cependant, tu m'as incité contre lui pour l'engloutir sans sujet.

4 Et Satan répondit à l'Éternel : Chacun donnera peau pour peau, et tout ce qu'il a, pour sa vie.

5 Mais étends maintenant ta main, et touche ses os et sa chair, *et tu verras* s'il ne te maudit pas en face.

6 Et l'Éternel dit à Satan : Voici, il est en ta puissance ; prends seulement garde de toucher à sa vie.

7 Ainsi, Satan sortit de devant l'Éternel, et frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête.

8 Et il prit un morceau de pot de terre pour se gratter, et il était assis dans la cendre.

9 Et sa femme lui dit : Tu conserveras encore ton intégrité ? Bénis DIEU et meurs.

10 Et il lui répondit : Tu parles comme une femme impie. Quoi ? nous recevrons les biens de la main de DIEU et nous n'en recevrons point les maux ? Dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres.

11 Or, trois des intimes amis de Job, Eliphaz Thémánite, Bildad Sçuhite, et Tsophar Nahamathite, ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés, partirent chacun du lieu où ils étaient, et convinrent ensemble d'un jour pour venir s'affliger avec lui et pour le consoler.

12 Ces amis levant de loin leurs yeux, ne le reconnurent point, et élevant leur voix, ils pleurèrent et déchirèrent chacun leur manteau, et répandirent de la poudre sur leurs têtes, en la jetant en l'air vers les cieux.

13 Et ils s'assirent à terre avec lui, pendant sept jours et sept nuits, et nul d'eux ne lui dit aucune parole ; car ils voyaient que sa douleur était forte, grande.

RÉFLEXIONS

Voici ce qu'il y a à considérer sur les trois parties de ce chapitre :

I. Que DIEU, pour confondre satan et pour manifester pleinement la sincère piété de Job, permit à satan de frapper ce Saint homme d'une maladie étrange et très douloureuse après qu'il eût perdu son bien et ses enfants.

DIEU envoie souvent à ceux qu'il aime le plus les maux les plus rudes et des afflictions de toutes les sortes, mais il le fait pour les éprouver et pour leur donner occasion de lui marquer tant mieux la sincérité de leur attachement.

II. Dans la seconde partie du chapitre, il y a à remarquer :

D'un côté le procédé de la femme de Job qui, au lieu de le consoler et de l'encourager, le sollicitait à murmurer contre DIEU et à le maudire et de l'autre la merveilleuse constance de Job qui conserva toujours son intégrité et qui dit à sa femme

Quoi ? Nous recevrons les biens de la main de DIEU et nous n'en recevrons pas les maux ?

Il faut penser là-dessus que les personnes qui sont unies par le mariage ou autrement commettent un très grand péché quand elles ne s'édifient pas les unes les autres et qu'elles ne s'exhortent pas mutuellement à la piété et que lorsqu'il plaît à DIEU de nous affliger, nous devons acquiescer humblement à sa volonté et recevoir de sa main tout ce qu'il nous dispense, les maux ne procédant pas moins de lui et ne nous étant pas moins utiles que les biens.

III. L'exemple des trois amis de Job qui vinrent le visiter dans son adversité nous apprend à nous intéresser pour les personnes affligées et comme le dit St. Paul : *à pleurer avec ceux qui pleurent* et à les consoler par toutes sortes de moyens.

CHAPITRE III

Job pressé de ses maux maudit le jour de sa naissance. Il souhaite la mort et il se plaint de ce que DIEU l'avait laissé vivre pour endurer tant d'afflictions.

- 1 Après cela Job ouvrit sa bouche et maudit son jour ;
- 2 et prenant la parole, il dit :
- 3 Que le jour auquel je naquis périsse, et la nuit en laquelle il fut dit : Un homme est né.
- 4 Que ce jour-là ne soit que ténèbres ; que DIEU ne le recherche point d'en haut, et qu'il ne soit point éclairé de la lumière !
- 5 Que les ténèbres et l'ombre de la mort rendent ce jour souillé ; que les nuées obscures demeurent sur lui ; qu'on l'ait en horreur comme un jour d'amertume !
- 6 Que l'obscurité couvre cette nuit-là, qu'on ne la mette pas parmi les jours de l'année, et qu'elle ne soit point comptée dans les mois.
- 7 Que cette nuit-là soit solitaire, et qu'on ne s'y réjouisse point.
- 8 Que ceux qui maudissent les jours, et ceux qui sont toujours prêts à renouveler leur deuil, la maudissent.
- 9 Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies ; qu'elle attende la lumière, mais qu'il n'y en ait point, et qu'elle ne voie point les rayons de l'aurore,
- 10 Parce qu'elle n'a pas fermé le ventre qui m'a porté, et qu'elle n'a point caché à mes yeux le tourment qui m'accable.
- 11 Que ne suis-je mort dès la matrice ! Que ne suis-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre de ma mère !
- 12 Pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux ? Et pourquoi m'a-t-on présenté des mamelles, afin que je les suçasse !
- 13 Car maintenant je serais couché dans le tombeau et je me reposerais ; je dormirais : dès lors j'aurais été en repos,
- 14 avec les rois et les gouverneurs de la terre, qui se bâtissent des solitudes ;
- 15 ou avec les princes qui avaient de l'or, et qui avaient rempli leurs maisons d'argent.
- 16 Ou, pourquoi n'ai-je pas été comme un avorton caché, comme les petits enfants qui n'ont jamais vu la lumière ?
- 17 C'est là que les méchants ne tourmentent plus personne, et que ceux qui ont perdu leur force, se reposent.
- 18 C'est là que ceux qui avaient été liés ensemble, jouissent du repos et n'entendent plus la voix de l'exacteur.
- 19 Le petit et le grand sont là, et l'esclave n'est plus là, sujet à son maître.
- 20 Pourquoi la lumière est-elle donnée au misérable, et la vie à ceux qui ont le cœur outré ;
- 21 qui attendent la mort, et elle ne vient point, et qui la recherchent plus que les trésors ;
- 22 qui seraient ravis de joie, et qui auraient de grands transports s'ils avaient trouvé le sépulcre ?
- 23 Pourquoi la lumière est-elle donnée à l'homme auquel le chemin est caché, et que DIEU a couvert de tous côtés de ténèbres ?
- 24 Car je soupire avant que de manger, et mes cris coulent comme des eaux.
- 25 Parce ce que je craignais le plus, m'est arrivé, et ce que j'appréhendais est tombé sur moi.
- 26 Je n'ai point eu de paix, je n'ai point eu de repos ni de calme ; et le trouble est venu *sur moi*.

RÉFLEXIONS

Il faut regarder les plaintes que Job fait dans ce chapitre comme un effet de la violence de ses maux et c'est ici une de ces infirmités qui peuvent se rencontrer dans les personnes même qui ont une sincère piété, ce qui nous avertit que la faiblesse de la chair est grande et qu'ainsi nous devons prendre garde qu'elle ne nous porte à l'impatience et au murmure.

Job disait qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né ou être mort avant son adversité, mais il disait cela dans les mouvements de sa douleur. Car il n'ignorait pas que si DIEU laisse vivre certaines personnes dans d'extrêmes souffrances, on ne doit pas croire que ces gens-là fussent plus heureux d'être morts. Il savait et il reconnaît dans ce livre que DIEU est infiniment bon et parfaitement sage, qu'il ne fait rien que pour de bonnes raisons prises de notre propre bien et que l'état où il nous met est toujours celui qui nous convient le mieux.

Nous devons donc nous soumettre avec résignation et avec joie à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser, surtout puisqu'au lieu de nous traiter avec trop de sévérité, il ne nous punit pas selon que nos péchés le méritent. Et si notre faiblesse nous pousse aux murmures et que nous ne découvrions pas d'abord les raisons de la conduite de DIEU envers nous, il faut réprimer ces mouvements d'impatience et porter notre croix tout autant de temps qu'il plaira à DIEU en attendant qu'il mette fin à nos maux.

CHAPITRE IV

Eliphaz, le premier des amis de Job, le reprend de ce qu'il s'abandonnait aux murmures, lui qui avait exhorté autrefois les affligés à la patience.

Il lui présente que DIEU afflige les méchants et non les gens de bien.

Il rapporte une vision qu'il avait eue par laquelle DIEU lui avait fait connaître quelle était sa justice et quel est le néant et la corruption de l'homme. Par ce discours Eliphaz voulait faire comprendre à Job que c'était à cause de ses péchés que DIEU l'affligeait, que la piété qu'il avait fait paraître pendant sa prospérité n'était pas sincère et qu'il ne connaissait pas bien son néant et son indignité.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :

2 Si nous entreprenons de te parler, te fâcheras-tu ? Mais qui pourrait retenir ses paroles ?

3 Voilà, tu as *en toi-même* instruit plusieurs, et tu as soutenu les mains *qui étaient* affaiblies.

4 Tes paroles ont redressé ceux qui chancelaient, et tu as affermi les genoux qui pliaient.

5 Et maintenant que ceci t'est arrivé, tu perds courage ; le mal t'a atteint, et tu es tout éperdu.

6 Ta piété n'a-t-elle pas été ton espérance, et l'intégrité de tes voies, n'a-t-elle pas été ton attente ?

7 Rappelle en ta mémoire, je te prie, qui est l'innocent qui ait jamais péri ; et où est-ce que les hommes droits ont été exterminés ?

8 J'ai toujours vu que ceux qui labourent l'iniquité et qui sèment l'outrage, les moissonnent.

9 Ils périssent par le souffle de DIEU, et ils sont consumés par le vent de sa colère.

10 Le rugissement du lion, et le cri du grand lion cesse ; les dents des lionceaux sont arrachées.

11 Le lion périt faute de proie, et les petits du vieux lion ont été écartés.

12 Pour moi, une parole m'a été adressée en secret, et mon oreille en a entendu quelque peu ;

13 pendant les pensées diverses des visions de la nuit, quand un profond sommeil assoupit les hommes,

14 une frayeur et un tremblement me saisit, qui pénétra tous mes os.

15 Un esprit passa devant moi, qui me fit hérissier les cheveux,

16 et il se tint là, mais je ne connus point son visage ; une figure d'homme était devant mes yeux, et j'entendis une voix basse qui disait :

17 L'homme sera-t-il plus juste que DIEU ? L'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé ?

18 Voici, il ne s'assure point sur ses serviteurs, et il met de la lumière dans ses anges ;

19 combien plus ceux qui demeurent dans des maisons d'argile, dont le fondement est dans la poudre, seront-ils consumés à la rencontre d'un vermisseau ?

20 Ils sont détruits du matin au soir, sans qu'on y prenne garde ; et ils périssent pour toujours.

21 L'excellence qui était en eux n'est-elle pas passée ? Ils meurent sans avoir été sages.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire sur ce discours d'Eliphaz, c'est que quoi qu'en général il soit vrai que les innocents ne périssent jamais et que DIEU afflige les hommes à cause de leurs péchés, Eliphaz avait pourtant tort de conclure de là que la vertu de Job n'avait pas été sincère. La raison en est que DIEU envoie aussi des maux aux gens de bien. Ainsi ce serait un jugement bien téméraire et tout à fait précipité de croire que ceux que DIEU afflige sont des impies ou des hypocrites par cela seulement qu'ils sont affligés. La piété et la justice veulent au contraire qu'on juge d'eux charitablement, surtout quand leur vie a été innocente comme celle de Job l'avait été.

La vision qu'Eliphaz rapporte ici est très remarquable et pleine d'instructions. DIEU se révélait souvent aux hommes de ce temps-là par des apparitions, par des songes et en faisant entendre sa voix. Ce fut ainsi qu'il se révéla à Eliphaz pour lui apprendre que DIEU est parfaitement juste dans toutes ses œuvres et que l'homme doit reconnaître qu'il n'est rien devant lui qu'une créature infirme et corrompue.

CHAPITRE V

Eliphaz parle des jugements de DIEU sur les méchants et sur leur postérité.

Il dit de très belles choses pour montrer quelle est la puissance, la justice et la bonté du Seigneur et en particulier comment il a accoutumé de confondre les méchants et de délivrer les justes.

Il parle de l'utilité des châtements de DIEU, il exhorte Job à profiter de ceux que DIEU lui envoyait et à reconnaître ses péchés et il lui fait espérer que par ce moyen il serait délivré de ses maux et rétabli dans son premier état.

1 Crie maintenant ; y aura-t-il quelqu'un qui te réponde ? Et à qui d'entre les saints t'adresseras-tu ?

2 Certainement la colère tue l'insensé, et le dépit fait mourir celui qui est destitué de sens.

3 J'ai vu l'insensé qui jetait des racines ; mais j'ai aussitôt maudit sa demeure.

4 Ses enfants, bien loin de trouver leur sûreté, sont écrasés à la porte, sans qu'il y ait personne qui les délivre.

5 L'affamé dévore la moisson de cet homme, l'enlevant même d'entre les épines ; et le voleur engloutit ses biens.

6 Car le tourment ne sort point de la poudre, et le travail ne germe point de la terre ;

7 bien que l'homme naisse pour le travail, comme les étincelles s'élèvent pour voler.

8 Certainement, j'aurai recours au DIEU fort ;

9 qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne les peut compter ;

10 qui répand la pluie sur la face de la terre, et qui envoie les eaux sur les campagnes ;

11 qui élève ceux qui étaient abaissés, et qui fait que ceux qui étaient dans l'affliction, sont élevés et délivrés.

12 Il dissipe les projets des hommes rusés, en sorte qu'ils ne viennent point à bout de leurs desseins.

13 Il surprend les sages dans leur ruse, et le conseil des pervers est renversé.

14 Au milieu du jour ils rencontrent les ténèbres, et ils marchent à tâtons en plein midi, comme dans la nuit.

15 Mais il délivre le pauvre de leur épée, de leur bouche et de la main de l'homme puissant.

16 Ainsi le pauvre remporte ce qu'il a espéré ; mais le méchant a la bouche fermée.

17 Voici, oh ! qu'heureux est l'homme que DIEU châtie ! Ne rejette donc point le châtement du Tout-Puissant.

18 Car c'est lui qui fait la plaie, et qui la bande ; il blesse, et ses mains guérissent.

19 Il te délivrera dans six afflictions, et à la septième le mal ne te touchera point.

20 Dans un temps de famine il te garantira de la mort, et de l'épée en temps de guerre.

21 Tu seras à couvert du fléau de la langue, et tu n'auras point peur de la désolation quand elle arrivera.

22 Tu riras durant la désolation et la famine ; et tu n'auras point peur des bêtes de la terre.

23 Tu auras même la paix avec les pierres des champs, et tu seras en paix avec les bêtes sauvages.

24 Et tu verras la prospérité dans ta tente, et tu prendras soin de ta demeure, et tu ne pécheras point.

25 Tu verras ta postérité s'augmenter, et tes descendants croître comme l'herbe de la terre.

26 Tu entreras vieux au sépulcre, comme un monceau de gerbes qu'on serre en sa saison.

27 Voilà, nous avons examiné la chose, et elle est comme nous te le disons. Ecoute-le, et considère-le pour ton bien.

RÉFLEXIONS

Les instructions que nous avons ici sont les suivantes :

I. Que bien que les méchants soient dans la prospérité, le jugement de DIEU les poursuit et que leur bonheur n'est pas de durée. Ce qu'Eliphaz dit ici sur ce sujet est très vrai, mais l'application qu'il en fait à Job n'est pas juste.

II. Que DIEU, dont la puissance et la sagesse sont sans bornes, dispense tous les événements et en particulier tout ce qui arrive aux hommes avec une parfaite justice et une grande bonté en sorte que tôt ou tard les méchants sont confondus et les justes délivrés. C'est ce que l'expérience confirme tous les jours et ce qui doit aussi nous détourner du mal et nous engager à mettre toute notre confiance en DIEU seul.

III. La troisième instruction est que c'est un grand bonheur pour les hommes d'être châtiés et qu'ainsi il faut

se soumettre avec joie à l'affliction. Eliphaz marque cela par ces belles paroles : *Ô qu'heureux est l'homme que DIEU châtie ! Ne rejette donc point le châtiment du tout-puissant, car c'est lui qui fait la plaie et qui la bande, il blesse et ses mains guérissent.*

Il suit de là que le parti que nous devons prendre dans nos maux, c'est de nous humilier devant DIEU, de profiter de ses châtiments et d'avoir recours à lui. Ceux qui le font peuvent s'assurer, comme cela est dit à la fin de ce chapitre, que DIEU les délivrera de leurs souffrances et des dangers auxquels ils sont exposés et qu'il les comblera de ses faveurs après les avoir éprouvés par l'affliction.

CHAPITRE VI

Job répond dans ce chapitre au discours d'Eliphaz et il fait deux choses :

- I. Il justifie ses plaintes par la violence des maux qu'il endurait et il continue à souhaiter la mort,*
- II. Il se plaint de ses amis qui, au lieu de le consoler, l'accablaient par leurs reproches.*

1 Mais Job répondit et dit :

2 Plût à DIEU que ce qui m'afflige fût bien pesé, et que ma calamité fût mise dans une balance !

3 Car elle se trouverait plus pesante que le sable de la mer ; c'est pourquoi les paroles me manquent.

4 Car les flèches du Tout-Puissant sont en moi ; mon esprit en suce le venin ; les frayeurs de DIEU se rangent en bataille contre moi.

5 L'âne sauvage crie-t-il auprès de l'herbe, et le bœuf mugit-il auprès de son fourrage ?

6 Mange-t-on sans sel ce qui est fade ? Trouve-t-on du goût dans le blanc d'un œuf ?

7 Ce que mon âme refusait de toucher est devenu pour moi comme un pain de langueur.

8 Plût à DIEU que ce que je demande m'arrivât, et que DIEU me donnât ce que j'attends ;

9 et que DIEU voulût me réduire en poudre, et laisser aller sa main pour m'achever !

10 Mais j'ai pourtant cette consolation, (bien que la douleur me consume et qu'elle ne m'épargne point) que je n'ai point caché les paroles du DIEU saint.

11 Quelle est ma force, que je puisse espérer, et quelle est ma fin, que je prolonge ma vie ?

12 Ma force est-elle une force de pierre, et ma chair est-elle d'acier ?

13 N'est-il pas vrai que je ne trouve plus de secours en moi, et que toute ressource m'est ôtée ?

14 Celui qui n'en peut plus devrait avoir des faveurs de son intime ami ; mais il a abandonné la crainte du Tout-Puissant.

15 Mes amis m'ont manqué comme un torrent, et comme le cours impétueux des torrents qui passent ;

16 qui tarissent par la gelée et sur lesquels la neige s'amasse ;

17 et qui, lorsque la chaleur vient, manquent ; et quand ils sentent la chaleur ils disparaissent et s'écoulent de leur lieu ;

18 qui serpentant çà et là par les chemins, se réduisent à rien et se perdent.

19 Les troupes des voyageurs de Téma y pensaient ; ceux qui vont à Scéba s'y attendaient ;

20 mais ils sont honteux d'avoir espéré ; ils étaient allés jusque-là, et ils en ont rougi.

21 Maintenant vous ne me servez de rien. Vous avez vu ma calamité, et vous en avez eu horreur.

22 Est-ce que je vous ai dit : Apportez-moi et faites-moi des présents de votre bien ;

23 et délivrez-moi de la main de l'ennemi, et rachetez-moi de la main des puissants ?

24 Enseignez-moi, et je me tairai, et faites-moi entendre en quoi j'ai tort.

25 Oh ! que des paroles de vérité ont de force ! mais à quoi sert votre censure ?

26 N'avez-vous donc des paroles que pour me reprendre ? Et les discours d'un homme qui n'a plus d'espérance, ne sont-ils que du vent ?

27 Vous vous jetteriez même sur un orphelin, puisque vous vous efforcez d'accabler votre intime ami.

28 Maintenant donc, jetez, je vous prie, les yeux sur moi, et voyez si je mens en votre présence.

29 Revenez à vous-mêmes, je vous prie, et qu'il n'y ait point d'injustice ; revenez, car le droit est de mon côté.

30 Y a-t-il de l'iniquité dans mes discours ? Et mon palais ne sait-il pas discerner mes malheurs ?

RÉFLEXIONS

Job continue à représenter la rigueur de ses maux et il veut justifier par-là les plaintes auxquelles il s'était

laissé aller.

I. Nous devons penser sur cela que non seulement il peut arriver aux personnes que DIEU aime et qui le craignent de se voir dans un état tout à fait déplorable et d'être accablé de souffrances et de douleurs, mais que dans cet état l'infirmité humaine peut les jeter dans l'impatience. Quoi que ce soient-là de ces faiblesses que DIEU pardonne à ses enfants, il faut pourtant tâcher de les surmonter et ne jamais se plaindre trop amèrement quand nous sommes affligés.

II. Pour ce qui est des plaintes que Job fait d'Eliphaz et de ses amis, elles étaient justes, puisqu'au lieu de le consoler, ils venaient lui faire des reproches et jugeaient de lui d'une manière si peu charitable.

Cela nous avertit de faire toujours des jugements favorables des personnes affligées, principalement quand ce sont des gens qui ont eu de la piété, ne pas augmenter leur douleur par des sentiments contraires à la charité, mais de nous conduire plutôt à leur égard avec bonté et compassion et de tâcher d'adoucir l'amertume de leurs maux et de les consoler par toutes sortes de moyens.

CHAPITRE VII

Job décrit les misères de la vie humaine et en particulier la violence des maux qu'il endurait.

Il prie DIEU d'avoir pitié de lui et d'épargner sa faiblesse. Il lui expose son trouble et ses frayeurs et il implore sa miséricorde et le pardon de ses péchés.

1 N'y a-t-il pas comme une guerre ordonnée aux mortels sur la terre, et leurs jours ne sont-ils pas comme les jours d'un mercenaire ?

2 Comme un serviteur ne soupire qu'après l'ombre, et comme un ouvrier attend son salaire,

3 ainsi on m'a donné, pour mon partage, des mois qui ne m'apportent rien ; et on m'a ordonné des nuits de travail.

4 Si je suis couché, je dis : Quand me lèverai-je, et quand est-ce que la nuit aura achevé sa mesure ? et je m'inquiète cruellement jusqu'au point du jour.

5 Ma chair est couverte de vers et de mottes de poudre ; ma peau se crevasse et se dissout.

6 Mes jours ont passé plus légèrement que la navette d'un tisserand, et ils se consomment sans espérance.

7 Souviens-toi, Éternel ! que ma vie est un vent, et que mon œil ne reverra plus le bien.

8 L'œil de ceux qui me regardent ne me verra plus ; tes yeux seront sur moi, et je ne serai plus.

9 Comme la nuée se dissipe et s'en va, ainsi celui qui descend au sépulcre ne remontera plus.

10 Il ne reviendra plus dans sa maison, et le lieu où il était ne le connaîtra plus.

11 C'est pourquoi je ne retiendrai point ma bouche ; je parlerai dans l'affliction de mon esprit, et je m'entretiendrai dans l'amertume de mon cœur.

12 Suis-je une mer, ou quelque grand poisson, que tu m'aies ainsi resserré ?

13 Quand je dis : Mon lit me soulagera, ma couche emportera quelque chose de ma plainte ;

14 alors tu m'étonnes par des songes, et tu me troubles par des visions.

15 C'est pourquoi je choisirais d'être emporté par une mort violente, et de mourir, plutôt que de subsister comme je suis.

16 Je suis ennuyé de la vie, et je ne vivrai pas toujours. Retire-toi de moi ; car mes jours ne sont que vanité.

17 Qu'est-ce que de l'homme mortel, que tu en fasses un si grand cas, et que tu penses à lui,

18 que tu le châties chaque matin et que tu l'éprouves à tout moment ?

19 Jusqu'à quand différeras-tu de te retirer de moi ; et ne me permettras-tu point d'avaler ma salive ?

20 J'ai péché ; que te ferai-je, conservateur des hommes ? Pourquoi m'as-tu mis pour être en butte, et pour m'être à charge à moi-même ?

21 Et pourquoi n'ôtes-tu pas mon péché, et ne fais-tu pas passer mon iniquité ? car je vais m'endormir maintenant, dans la poussière ; et si tu me cherches le matin, je ne serai plus.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer dans ce chapitre quelle est la vanité et la brièveté de la vie humaine et à combien de misères l'homme est sujet en ce monde.

Job nous met cette vérité devant les yeux en disant : *Qu'il y a comme une guerre qui est ordonnée aux mortels sur la terre.* Et c'est là ce qu'il nous fait voir par son exemple et par la rigueur de ses souffrances.

Puisque telle est notre condition et que Job, cet homme si saint et si agréable à DIEU, a été traité de la sorte, nous ne devons pas nous attacher aux choses d'ici-bas, ni être surpris si DIEU nous fait passer par diverses afflictions. Considérons plutôt que DIEU fait tout avec bonté et avec sagesse, qu'il nous envoie les maux pour nous faire sentir la vanité de cette vie et pour nous détacher de ce monde, qu'ainsi nous devons nous soumettre humblement à sa volonté, reconnaître notre néant et nos péchés, le prier d'avoir égard à notre faiblesse et de nous pardonner et lui dire dans cette vue avec Job : *Qu'est-ce que l'homme mortel que tu en fasses un si grand cas et que tu penses à lui ? J'ai péché, que te ferais-je, conservateur des hommes ? Veuille ôter mon péché et faire passer mon iniquité !*

CHAPITRE VIII

Bildad, le second ami de Job, condamne ses plaintes. Il dit que, DIEU étant juste, le malheur de Job et de ses enfants était la peine de leurs péchés. Il prouve par l'expérience de tous les temps que DIEU a accoutumé de punir les méchants et les hypocrites et de bénir au contraire les gens de bien. Par-là Bildad veut obliger Job à reconnaître qu'il s'était attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :

2 Jusqu'à quand parleras-tu ainsi, et les paroles de ta bouche *seront-elles* comme un vent impétueux ?

3 Le DIEU fort renverserait-il l'équité ? et le Tout-Puissant renverserait-il la justice ?

4 Si tes enfants ont péché contre lui, il les a aussi livrés à leur péché.

5 Mais si tu recherches le DIEU fort dès le matin, et que tu demandes grâce au Tout-Puissant ;

6 si tu es pur et droit, certainement il se réveillera pour toi, et il fera régner la paix dans l'habitation de ta justice.

7 Et si ton commencement a été petit, ta dernière condition sera beaucoup plus grande.

8 Car, je te prie, interroge les races précédentes, et applique-toi à t'informer avec soin de leurs pères.

9 Car pour nous, nous ne sommes que d'hier, et nous ne savons rien, parce que nos jours sont sur la terre comme une ombre.

10 Mais ceux-là ne t'enseigneront-ils pas, ne te parleront-ils pas, et ne tireront-ils pas ces discours de leur cœur ?

11 Le jonc montera-t-il sans le limon ? L'herbe des marais croîtra-t-elle sans eau ?

12 Ne flétrira-t-elle pas, même avant toutes les herbes, bien qu'elle soit encore dans sa verdure, et qu'on ne la cueille point ?

13 Il en sera ainsi des voies de tous ceux qui oublient le DIEU fort ; et l'attente de l'hypocrite périra.

14 Son espérance sera frustrée, et sa confiance sera comme une maison d'araignée.

15 Il s'appuiera sur sa maison, mais elle n'aura point de fermeté ; il pensera l'affermir, mais elle ne subsistera point.

16 Mais le juste est plein de vigueur, comme une plante exposée au soleil, et ses jets poussent par-dessus son jardin.

17 Ses racines s'entrelacent près des sources, et elles embrassent les pierres des bâtiments.

18 Fera-t-on qu'il ne soit plus en sa place, et que le lieu où il était ne le reconnaisse plus, et qu'il dise : Je ne t'ai point connu ?

19 Voilà la joie qu'il reçoit de sa conduite, et même il en germera d'autres de la poussière après lui.

20 Voilà, le DIEU fort ne rejette point l'homme qui vit dans l'intégrité, et il ne soutient point la main des méchants.

21 Ainsi, il remplira ta bouche de joie, et tes lèvres de chants d'allégresse.

22 Ceux qui te haïssent seront couverts de honte, et la maison des méchants ne subsistera plus.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut apprendre de ce chapitre c'est :

I. Que DIEU est juste et sage dans ce qu'il dispense aux hommes, qu'il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les afflige et qu'ils n'ont aucun sujet de se plaindre de lui,

II. Que DIEU s'apaise envers ceux qui le recherchent, qui lui demandent grâce et qui s'adonnent à l'intégrité et à la droiture,

III0 Qu'on a vu de tout temps des impies et des hypocrites éprouver sa colère et être frustrés de leur attente. Ce sont là des vérités certaines et des instructions que nous devons bien retenir et qui sont très propres pour nous faire vivre dans la crainte de DIEU et pour nous soutenir dans l'adversité.

Cependant, il ne faut pas croire que les justes ne soient jamais affligés et quoi que ce que Bildad établit dans ce chapitre soit véritable, il faisait pourtant un jugement faux et précipité en disant que Job n'était pas agréable à DIEU parce qu'il était dans l'adversité.

DIEU expose souvent les gens de bien à de très grands maux pour les éprouver et pour les faire servir d'exemple aux autres, mais quoi qu'il puisse leur arriver, ce que Bildad dit est toujours vrai : *Que le DIEU fort ne rejette jamais celui qui vit dans l'intégrité.*

CHAPITRE IX

Job répond au discours de Bildad son ami. Il convient de ce que Bildad lui avait dit de la justice de DIEU, il reconnaît que DIEU est infiniment sage, qu'il a une souveraine autorité sur les hommes et que sa puissance, sa grandeur et sa justice paraissent dans toutes ses œuvres, il confesse qu'il ne saurait se justifier devant lui et il a recours à sa miséricorde.

Cependant, il soutient que DIEU afflige les justes aussi bien que les méchants et qu'il permet quelquefois que les impies jouissent de la prospérité et il déclare que, quoi qu'il fut accablé des fléaux de DIEU, il n'avait garde de croire que DIEU le traitât avec trop de sévérité.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Certainement, je sais que cela est ainsi, et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le DIEU fort ?

3 S'il veut plaider avec lui, il ne lui répondra pas sur un seul article, de mille qu'on lui proposera.

4 DIEU est sage de cœur, et tout-puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à lui, et s'en est bien trouvé ?

5 Il transporte les montagnes ; et ceux qu'il renverse dans sa colère n'y font aucune attention.

6 Il fait trembler la terre et la remue de sa place, et ses colonnes sont ébranlées.

7 C'est lui qui parle au soleil, et le soleil ne se lève point ; et c'est lui qui tient les étoiles sous son sceau.

8 C'est lui seul qui étend les cieux, qui marche sur les hauteurs de la mer ;

9 qui a fait l'Ourse, l'Orion, et les Pléiades, et les signes qui sont au fond du midi ;

10 qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne les peut compter.

11 Voici, il passera auprès de moi, et je ne le verrai point ; et il repassera, et je ne l'apercevrai point.

12 S'il ravit, qui le lui fera rendre ? qui est-ce qui lui dira : Que fais-tu ?

13 DIEU ne révoque point sa colère ; et le secours des hommes superbes est abattu sous lui.

14 Combien moins lui répondrais-je, moi, et choisirais-je des paroles pour lui parler ?

15 Moi, je ne lui répondrai point, quand même je serais juste ; mais je demanderai grâce à mon juge.

16 Si lorsque je l'invoque il me répondait, je ne croirais point encore qu'il eût écouté ma voix.

17 Car il m'a écrasé d'un tourbillon, et il a ajouté plaie sur plaie, sans que j'en sache la raison.

18 Il ne me permet point de reprendre haleine ; mais il me rassasie d'amertume.

19 S'il est question de la force, voilà, il est le plus fort ; et s'il faut aller en justice, qui entreprendra ma cause ?

20 Si je me justifie, ma propre bouche me condamnera ; si j'allègue que je suis plein d'intégrité, il me convaincra d'être coupable.

21 Quand je serais plein d'intégrité, je ne me soucierais pas de vivre ; je suis ennuyé de la vie.

22 Tout ce que j'ai dit revient à ceci : C'est que DIEU afflige l'homme qui vit dans l'intégrité, aussi bien que l'impie.

23 Au moins, si le fléau faisait mourir incontinent ; mais il semble se rire de l'épreuve des innocents.

24 La terre est livrée entre les mains du méchant ; qui bouche les yeux de ses juges. Si ce n'est lui, qui est-ce donc ?

25 Et mes jours ont passé plus vite qu'un courrier ; ils se sont enfuis, et ils n'ont pas joui du bien.

26 Ils ont passé avec la même vitesse que des barques de poste ; comme un aigle qui vole après la proie.

27 Si je dis : J'oublierai ma plainte, je cesserai d'être chagrin, je prendrai courage ;

28 je suis effrayé de toutes mes douleurs ; car je sais que tu ne me jugeras point innocent.

29 Je serai trouvé méchant ; pourquoi travaillerais-je en vain ?

30 Quand je me laverais dans de l'eau de neige, et que je nettoierais mes mains en pureté ;

31 alors tu me plongerais dans un fossé, et mes vêtements feraient qu'on m'aurait en horreur.

32 Car il n'est pas un homme comme moi, pour que je puisse lui répondre, et que nous allions ensemble en jugement.

33 Il n'y a personne qui puisse prendre connaissance de la cause qui est entre nous, et qui puisse interposer son autorité entre nous deux.

34 Qu'il ôte donc sa verge de dessus moi, et que sa frayeur ne me trouble plus.

35 Je parlerai alors sans le craindre ; mais dans l'état où je me trouve, je ne suis point à moi-même.

RÉFLEXIONS

Job nous enseigne dans ce chapitre que l'homme ne saurait se justifier devant DIEU, que si le Seigneur voulait entrer en jugement avec lui, de mille articles, il ne pourrait répondre à un seul, que la puissance de DIEU est infinie et que les hommes étant pécheurs, il ne leur est pas permis de se plaindre de quelque manière qu'il les traite, mais qu'ils doivent tous passer condamnation en sa présence et lui demander grâce. Tout ce discours de Job montre que bien qu'il soutint qu'il n'était pas un méchant, il ne prétendait pas pour tout cela être juste devant DIEU. Nous devons tous entrer dans les mêmes sentiments, faire de sérieuses et de continuelles réflexions sur toutes ces vérités que Job établit dans ce chapitre et nous exciter par là à craindre DIEU, à nous soumettre à sa volonté et à nous confier en lui.

En particulier, ce que Job dit de l'état où les bons et les méchants sont en ce monde nous apprend à juger comme il faut des biens et des maux que DIEU dispense aux hommes et à s'acquiescer aux ordres de la providence, soit qu'elle envoie de l'adversité aux gens de bien, soit qu'elle laisse jouir les méchants de la prospérité.

CHAPITRE X

Job continue à se plaindre des grands maux qu'il souffrait et il supplie le Seigneur de ne pas avoir égard à ses péchés. Il le prie que, comme il l'avait formé et lui avait donné la vie, il veuille lui accorder quelque relâche dans ses extrêmes souffrances avant que de le retirer du monde.

1 Ma vie est devenue ennuyeuse à mon âme ; je m'abandonnerai à mes plaintes ; je parlerai dans l'amertume de mon âme.

2 Je dirai à DIEU : Ne me condamne point ; montre-moi pourquoi tu plaides contre moi.

3 Peux-tu te plaire à m'accabler, à rejeter l'ouvrage de tes mains, et à favoriser les desseins des méchants ?

4 As-tu des yeux de chair ? Vois-tu les choses comme l'homme mortel les voit ?

5 Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme mortel ? Tes années sont-elles comme les années de l'homme,

6 Que tu fasses la recherche de mon iniquité, et que tu t'informes de mon péché ?

7 Tu sais que je ne suis pas un impie, et qu'il n'y a personne qui puisse me délivrer de ta main.

8 Tes mains m'ont formé, elles ont arrangé toutes les parties de mon corps, et tu me détruirais !

9 Souviens-toi, je te prie, que tu m'as formé comme l'argile, et que tu me feras retourner en poudre.

10 Ne m'as-tu pas coulé comme du lait ? Et ne m'as-tu pas fait cailler comme un fromage ?

11 Tu m'as revêtu de peau et de chair, et tu m'as composé d'os et de nerfs.

12 Tu m'as donné la vie, et tu as usé de miséricorde envers moi, et par tes soins continuels tu as gardé mon esprit.

13 Et tu tenais dans ton cœur toutes ces choses qui me sont arrivées ; je sais qu'elles viennent de toi.

14 Si j'ai péché, tu m'as remarqué, et tu ne m'as point absous de mon iniquité.

15 Si j'ai agi perfidement, malheur à moi ! Si j'ai été juste, je n'en lève pas la tête plus haut ; je suis rassasié d'ignominie : regarde donc mon affliction.

16 Elle va croissant ; tu chasses après moi comme un grand lion, et tu y reviens, et tu te rends admirable contre moi.

17 Tu produis de nouveaux témoins contre moi ; tu multiplies de plus en plus les effets de ton indignation contre moi ; une nouvelle armée vient contre moi.

18 Et pourquoi m'as-tu tiré du sein de ma mère ? Que n'y suis-je expiré, en sorte qu'aucun œil ne m'eût vu !
 19 J'aurais été comme n'ayant jamais existé ; et j'aurais été porté du sein de ma mère au sépulcre !
 20 Mes jours ne sont-ils pas en petit nombre ? Qu'il me donne donc du relâche, qu'il s'éloigne de moi, et que je respire un peu ;
 21 avant que j'aie, pour n'en plus revenir, dans le pays de ténèbres et d'ombre de la mort ;
 22 dans le pays d'une obscurité semblable aux ténèbres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre, et où il n'y a que l'horreur des plus épaisses ténèbres.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre des marques de la piété de Job et de sa faiblesse.

Sa piété paraît dans l'humilité avec laquelle il invoque le Seigneur et dans l'aveu qu'il fait que DIEU était tout puissant et tout juste et que c'était de lui qu'il tenait la vie et toutes choses.

À cet égard nous devons imiter Job en reconnaissant que DIEU est notre créateur, que, comme c'est lui qui nous a donné la vie, il peut aussi disposer de nous de la manière qu'il lui plaît et que les hommes étant outre cela coupables et pécheurs, il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les expose à la souffrance.

Mais nous voyons aussi des marques de la faiblesse de Job dans ses plaintes et surtout en ce qu'il dit qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né. Il y avait de l'excès dans ce discours de Job, quoi que les hommes puissent souffrir, DIEU a toujours de sages et de justes raisons de leur accorder la vie, mais c'était la violence des maux de Job qui lui faisait dire des choses qu'il n'aurait pas dites dans un autre état.

Ceci nous apprend à posséder toujours nos âmes en patience, en sorte que la souffrance ne nous fasse jamais murmurer. Tout ce qui nous est permis quand nous sommes affligés c'est de prier DIEU qu'il épargne notre faiblesse et qu'il nous donne quelque relâche dans nos maux.

CHAPITRE XI

Tsophar, le troisième des amis de Job, le blâme d'avoir parlé comme si DIEU l'avait affligé à tort.

Il lui propose la grandeur de DIEU, sa sagesse, sa puissance et sa justice et il lui promet que, s'il a recours à DIEU par la repentance et par la prière, DIEU fera cesser ses maux et le rétablira dans la prospérité.

1 Alors, Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :

2 Ne répondra-t-on point à tant de discours, et ne faudra-t-il qu'être un grand parleur, pour être justifié ?

3 Tes discours vains feront-ils taire les gens ? Te moqueras-tu des autres, sans que personne te confonde ?

4 Car tu as dit : Mes discours sont purs, et je suis net devant tes yeux.

5 Certainement, il serait à souhaiter que DIEU parlât, et qu'il ouvrit sa bouche avec toi.

6 Il te montrerait les secrets de sa sagesse, savoir, qu'il pourrait t'affliger au double. Reconnais donc que DIEU exige de toi beaucoup moins que ton iniquité ne mérite.

7 Trouverais-tu le fond en DIEU en le sondant ? Trouverais-tu parfaitement le Tout-Puissant ?

8 Ce sont les hauteurs des cieux ; qu'y ferais-tu ? C'est une chose plus profonde que les enfers ; qu'y connaîtrais-tu ?

9 Son étendue est plus longue que la terre, et plus large que la mer.

10 Soit qu'il renverse, soit qu'il resserre, soit qu'il rassemble, qui l'en empêchera ?

11 Car il connaît la vanité des hommes ; et quand il voit l'iniquité, n'y prendra-t-il pas garde ?

12 Mais l'homme vide de sens le comprendra-t-il ? L'homme qui est né comme un ânon sauvage ?

13 Si tu disposes ton cœur, et que tu étendes tes mains vers DIEU ;

14 si tu éloignes l'iniquité qui est dans ta main, et si tu ne permets point que la méchanceté habite dans tes tentes ;

15 alors, certainement, tu pourras élever ton visage, qui sera sans tache ; tu seras affermi, et tu ne craindras rien ;

16 et tu oublieras tes travaux, et tu n'en auras non plus de souvenir que des eaux qui sont écoulées.

17 Et le temps s'élèvera pour toi plus clair que le midi, et l'obscurité sera comme le matin.

18 Tu seras plein de confiance, parce qu'il y aura lieu d'espérer ; tu creuseras et tu reposeras sûrement.

19 Tu te coucheras, et il n'y aura personne qui t'épouvante, et plusieurs rechercheront ta bienveillance.

20 Mais les yeux des méchants seront consumés ; il n'y aura point de ressource pour eux, et leur attente sera

de rendre l'âme.

RÉFLEXIONS

Il y a trois choses à remarquer dans ce chapitre :

I. La première est que Tsophar condamne les discours et les plaintes de Job et qu'il lui représente dans cette vue que DIEU est souverainement juste en tout ce qu'il fait. Bien que Tsophar condamnât Job avec trop de rigueur, ce qu'il dit ici est vrai dans le fond et nous enseigne à reconnaître en toutes choses la puissance et la justice de DIEU et à adorer sa providence dont les voies sont si admirables et si pleines d'équité.

Ces considérations nous convaincront qu'au lieu de murmurer lorsqu'il nous fait passer par la souffrance, nous devons reconnaître avec humilité la justice de ses jugements et même le support dont il use envers nous.

II. Les promesses que Tsophar fait à Job en l'assurant que s'il se convertissait à DIEU, il se verrait rétabli dans sa première prospérité, sont fondées sur cette vérité très certaine que DIEU se fait trouver à ceux qui le cherchent avec humilité et que lorsque les pécheurs confessent leurs péchés et les abandonnent, il s'apaise envers eux.

III. Enfin, nous apprenons du discours de Tsophar qu'un homme de bien est toujours ferme et plein de confiance, qu'il ne craint rien, qu'il repose sûrement, qu'il se couche sans que personne l'épouvante et qu'aucun événement ne peut l'ébranler.

Par où nous voyons qu'il n'y a qu'une sincère piété et la confiance en DIEU qui puissent rendre l'homme heureux en ce monde et lui faire passer la vie avec tranquillité et sans crainte.

CHAPITRE XII

Job répond à ce que Tsophar lui avait dit de la grandeur de DIEU et de sa sagesse infinie. Il tombe d'accord que DIEU donne des preuves si évidentes de sa puissance et de sa sagesse dans le gouvernement du monde qu'il n'y a personne qui ne puisse le remarquer. C'est ce qu'il fait voir par des exemples pris de la nature et de ce qui arrive aux hommes en particulier auxquels il envoie tantôt la prospérité et tantôt l'adversité, élevant les uns et abaissant les autres selon qu'il le trouve à propos.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Vraiment, êtes-vous tout un peuple, et la sagesse mourra-t-elle avec vous ?

3 J'ai du sens aussi bien que vous ; je ne vous suis point inférieur ; et qui ne sait ces choses que vous savez ?

4 Je suis cet homme qui est exposé à la risée de son intime ami, mais qui invoque DIEU et à qui DIEU répond : On se moque de celui qui est juste et plein d'intégrité.

5 Celui dont les pieds sont tout prêts à glisser, est, selon la pensée de celui qui est à son aise, comme un flambeau qu'on méprise.

6 Les tentes des voleurs prospèrent, et ceux qui irritent le DIEU fort sont en sûreté, et DIEU leur met tout entre les mains.

7 Et en effet, je te prie, interroge les bêtes, et chacune d'elles t'enseignera ; ou les oiseaux des cieux, et ils te le déclareront.

8 Ou, parle à la terre, et elle t'instruira, et même les poissons de la mer te le raconteront.

9 Qui est-ce qui ne sait que c'est la main de DIEU qui a fait toutes ces choses ?

10 Car c'est lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, et l'esprit de toute chair humaine.

11 L'oreille ne juge-t-elle pas des discours, comme le palais goûte les viandes ?

12 La sagesse est dans les vieillards, et l'intelligence est le fruit d'une longue vie.

13 Mais c'est en DIEU que se trouve la sagesse et la force ; c'est à lui qu'appartient le conseil et l'intelligence.

14 Voilà, il démolira, et on ne rebâtira point ; s'il renferme quelqu'un, on n'ouvrira point.

15 Voilà, il retiendra les eaux, et tout deviendra sec ; il les lâchera, et elles renverseront la terre.

16 C'est en lui que résident la force et l'adresse ; c'est de lui que dépendent tant celui qui s'égare, que celui qui le fait égarer.

17 Il emmène dépouillés les conseillers, et il frappe d'étourdissement les juges.

18 Il détache le lien des rois, et il met la ceinture sur leurs reins.

- 19 Il emmène dépouillés ceux qui sont en autorité, et il renverse les puissants.
 20 Il ôte la parole aux plus assurés ; il prive de sens les vieillards.
 21 Il fait tomber dans le mépris les principaux d'entre les peuples ; il relâche la ceinture des plus forts.
 22 Il met en évidence les choses qui étaient cachées dans les ténèbres, et il produit au jour l'ombre de la mort.
 23 Il multiplie les nations, et il les fait périr ; il disperse çà et là les nations, et puis il les ramène.
 24 Il ôte le courage aux chefs des peuples de la terre ; et il les fait errer dans les déserts, ou il n'y a point de chemin.
 25 Ils vont à tâtons dans les ténèbres sans aucune clarté, et il les fait chanceler comme des gens qui sont ivres.

RÉFLEXIONS

Il paraît dans ce discours de Job que quoi qu'il y eût de l'excès dans les plaintes qu'il avait faites de la rigueur de ses maux, il était pourtant convaincu que DIEU était tout puissant et en même temps parfaitement juste. C'est la doctrine qu'il établit dans ce chapitre où il enseigne que DIEU tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, que c'est à lui qu'appartiennent la force et la sagesse, que personne ne peut lui résister, qu'il abaisse les plus puissants, qu'il rend inutile quand il lui plaît la prudence des plus sages et qu'il dispose à son gré de tous les hommes, même des rois et des peuples entiers.

L'usage que nous devons faire de ces vérités est de bien méditer les œuvres du Seigneur et d'apprendre par là à le craindre, à nous confier à lui,

à être patients dans l'adversité et à conformer en toutes choses notre volonté à la sienne.

CHAPITRE XIII

Job, après avoir dit dans le chapitre précédent que DIEU est tout puissant et parfaitement juste en tout ce qu'il fait, reproche à ses amis d'avoir mal parlé de la conduite de DIEU envers les méchants et envers les gens de bien. Il témoigne une ferme confiance en DIEU et il le prie de l'épargner et d'avoir pitié de sa faiblesse.

- 1 Voici, mon œil a vu toutes ces choses ; mon oreille les a ouïes et entendues.
 2 Comme vous les savez, je les sais aussi ; je ne vous suis pas inférieur.
 3 Mais je parlerai au Tout-Puissant, et je veux alléguer mes raisons au DIEU fort.
 4 Et en effet, vous forgez des mensonges, et vous êtes tous des médecins de néant.
 5 Plût à DIEU que vous demeurassiez dans le silence, et cela vous serait réputé à sagesse !
 6 Ecoutez donc maintenant ma défense, et soyez attentifs à ce que mes paroles répliqueront.
 7 Prononceriez-vous des choses injustes en faveur du DIEU fort, et diriez-vous quelque fraude pour lui ?
 8 Est-ce à vous de le favoriser, et de plaider la cause du DIEU fort ?
 9 Vous en prendra-t-il bien, s'il vous sonde ? Vous jouerez-vous de lui comme d'un homme mortel ?
 10 Certainement il vous reprendra même si vous prétendez le favoriser secrètement.
 11 Sa majesté ne vous épouvantera-t-elle point ? Et sa frayeur ne tombera-t-elle point sur vous ?
 12 Vos discours mémorables sont des sentences de cendre, et vos éminences sont des éminences de boue.
 13 Taisez-vous devant moi, et je parlerai ; et qu'il m'arrive ce qui pourra.
 14 Pourquoi déchirerais-je ma chair avec mes dents, et tiens-je mon âme entre mes mains ?
 15 Voilà, quand il me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui, et je défendrais ma conduite en sa présence.
 16 Et même, il me délivrerait, mais l'hypocrite ne paraîtra point devant sa face.
 17 Ecoutez attentivement mes discours, et prêtez l'oreille à ce que je vais vous déclarer.
 18 Voilà, aussitôt que j'aurai déduit par ordre mon droit, je sais que je serai justifié.
 19 Qui est-ce qui veut plaider contre moi ? Car maintenant je me tairai, et je mourrai.
 20 Seulement, ô DIEU ! ne me fais point ces deux choses, et alors je ne me cacherai point de devant ta face :
 21 Eloigne ta main de moi, et que ta frayeur ne m'épouvante plus,
 22 et appelle-moi, et je répondrai ; ou je parlerai, et tu me répondras.
 23 Combien ai-je commis d'iniquités et de péchés ? Fais-moi connaître mon forfait et mon péché.

24 Pourquoi caches-tu ta face, et me tiens-tu pour ton ennemi ?

25 Déploieras-tu tes forces contre une feuille que le vent emporte ? Poursuivras-tu du chaume sec ?

26 Car tu donnes contre moi des arrêts d'amertume, et tu me fais recevoir la peine des péchés de ma jeunesse.

27 Et tu as mis mes pieds dans les ceps ; tu épies tous mes chemins, et tu observes de près toutes les traces de mes pas.

28 Et ce corps s'en va par pièces comme du bois vermoulu, et comme une robe que la teigne a rongée.

RÉFLEXIONS

Ce que Job répond à ses amis dans ce chapitre et ce qu'il y dit de la majesté de DIEU et de la justice avec laquelle il se conduit envers les hommes montre bien clairement que si Job s'était plaint trop fortement de ses maux, ces plaintes étaient un effet de son infirmité et qu'elles ne procédaient pas d'un mauvais principe. Nous voyons ici de belles marques de la piété de Job, de la confiance et de l'espérance qu'il avait en DIEU et de sa profonde humilité. Il reconnaît humblement son néant et la grandeur de DIEU et il le supplie seulement de lui donner quelque consolation et quelque relâche dans ses douleurs.

C'est ainsi que dans les plus rudes souffrances il faut toujours espérer en DIEU et le prier de ne pas nous châtier en sa colère, mais d'avoir pitié de nous et de se souvenir que nous ne sommes que poudre et que cendre devant lui.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre est un tableau de la fragilité de la vie humaine. Job y décrit les misères auxquelles l'homme est sujet pendant sa vie et l'état où il est réduit par la mort. Il fait voir dans sa personne un exemple de ces misères et il prie DIEU d'avoir pitié de lui et surtout de n'avoir pas égard à ses péchés.

1 L'homme né de femme est d'une vie courte et plein d'ennui.

2 Il sort comme une fleur, puis il est coupé ; il s'enfuit comme une ombre, et il ne s'arrête point.

3 Et, cependant, tu as ouvert tes yeux sur lui, et tu me tires en cause contre toi !

4 Qui est-ce qui tirera une chose nette de ce qui est souillé ? Personne.

5 Ses jours sont déterminés ; le nombre de ses mois est entre tes mains ; tu lui as prescrit ses limites, qu'il ne passera point.

6 Retire-toi donc de dessus lui, et qu'il ait quelque repos, jusqu'à ce qu'il ait achevé, comme un mercenaire achève sa journée.

7 Car si un arbre est coupé, il y a de l'espérance, il repoussera encore, et il aura encore des rejetons ;

8 bien que sa racine soit vieillie dans la terre, et que son tronc soit comme mort dans la poussière ;

9 dès qu'il sentira l'eau, il repoussera et produira du fruit, comme un arbre nouvellement planté.

10 Mais l'homme meurt, et perd toute sa force, et il expire ; puis où est-il ?

11 Comme les eaux s'écoulent de la mer, et comme une rivière devient à sec et tarit,

12 ainsi l'homme est couché par terre, et il ne se relève point ; ils ne se réveilleront point ; et ils ne seront point réveillés de leur sommeil, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux.

13 Que je souhaiterais que tu me cachasses dans le sépulcre ; que tu m'y misses à couvert jusqu'à ce que ta colère fût passée ; que tu me donnasses un terme, après lequel tu te souviesses de moi !

14 Si l'homme meurt, revivra-t-il ? Attendrai-je tous les jours de mon combat, jusqu'à ce qu'il m'arrive quelque changement ?

15 Tu m'appelleras, et je te répondrai, et tu prendras plaisir à l'ouvrage de tes mains.

16 Mais maintenant tu comptes mes pas, et ne prends-tu pas garde à mon péché ?

17 Mes péchés sont cachetés comme dans un faisceau, et tu as cousu ensemble mes iniquités.

18 Certainement, comme une montagne s'écroule en tombant, et comme un rocher est transporté de sa place ;

19 et comme les eaux minent les pierres et entraînent par un débordement la poussière de la terre, et ce qu'elle a produit ; ainsi tu fais périr l'espérance de l'homme mortel.

20 Tu te montres toujours plus fort que lui, et il s'en va ; et lui ayant fait changer de visage, tu le renvoies.

21 Ses enfants seront avancés, mais il n'en saura rien ; ou ils seront abaissés, mais il ne s'en souciera point.

22 Mais sa chair, pendant qu'elle est sur lui, a de la douleur, et son âme s'afflige tandis qu'elle est en lui.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient une description de la vanité de notre vie. Nous y voyons que cette vie est courte et accompagnée de beaucoup de misères, qu'on n'y jouit d'aucun bonheur assuré et qu'elle se termine enfin par la mort. Ce sont là des vérités que personne ne peut ignorer et voici l'usage que nous devons en faire.

C'est :

I. De ne pas nous attacher trop à la vie et aux choses de la terre qui sont toutes vaines et passagères,

II. D'être modéré dans la prospérité et de supporter patiemment l'adversité,

III. De prier le Seigneur qu'il lui plaise de nous assister toujours pendant le cours de cette vie périssable et surtout de nous pardonner nos péchés.

IV. Enfin, nous devons bénir DIEU de ce que nous avons dans l'Évangile et dans l'espérance ferme et certaine de la résurrection une consolation efficace et un remède assuré contre la vanité de cette vie et contre la mort. Notre grand soin donc, doit être de profiter du temps et des moyens que DIEU nous accorde pendant que nous sommes en ce monde pour nous affranchir des misères auxquelles nous y sommes sujets et de la mort même et pour nous assurer la possession des véritables biens et d'une meilleure vie.

CHAPITRE XV

Eliphaz parle pour la seconde fois. Il accuse Job d'avoir tenu des discours contraires à la justice de DIEU et à la piété.

Il soutient que si les méchants sont heureux pendant quelque temps, DIEU les punit dès cette vie en ce qu'ils n'ont jamais de repos en leur conscience et que leur félicité n'est pas de durée.

Il faut se souvenir en lisant ce chapitre que ce qu'Eliphaz y dit est le plus souvent vrai, mais qu'il ne s'ensuit pas de là que tous ceux qui souffrent soient des impies, ni que Job fût un méchant parce qu'il était extraordinairement affligé.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :

2 Un homme sage dans ses réponses, prononcera-t-il des opinions vaines, et remplira-t-il son cœur du vent d'Orient ?

3 Et disputera-t-il avec des discours qui ne servent de rien, et avec des paroles dont on ne peut tirer aucun profit ?

4 Certainement, tu abolis la crainte de DIEU, et tu anéantis la prière qu'on doit présenter au DIEU fort.

5 Car ta bouche montre ton iniquité, et tu as choisi la langue des hommes rusés.

6 C'est ta bouche qui te condamne, et non pas moi, et tes lèvres témoignent contre toi.

7 Es-tu le premier homme né ? As-tu été formé avant les montagnes ?

8 As-tu été instruit dans le conseil secret de DIEU, et en as-tu emporté la sagesse ?

9 Que sais-tu que nous ne sachions pas ? Quelle connaissance as-tu que nous n'ayons aussi ?

10 Il y a aussi parmi nous quelque homme à cheveux blancs, et quelques vieillards ; il y en a même de plus avancés en âge que ton père.

11 Les consolations du DIEU fort sont-elles trop petites pour toi ? Et cela t'est-il caché ?

12 Qu'est-ce qui te fait perdre courage, et pourquoi tes yeux regardent-ils de travers ?

13 Pourquoi pousses-tu ton souffle contre le DIEU fort, et fais-tu sortir de ta bouche de tels discours ?

14 Qu'est-ce que l'homme mortel, pour être pur ; et celui qui est né de femme, pour être juste ?

15 Voici, il ne s'assure point sur ses saints, et les cieux ne se trouvent point purs devant lui ;

16 et combien plus l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau, est-il abominable et puant ?

17 Je t'enseignerai ; écoute-moi, et je te raconterai ce que j'ai vu ;

18 ce que les sages ont déclaré, et qu'ils n'ont point caché, et qu'ils avaient reçu de leurs pères ;

19 auxquels seuls ce pays a été donné, et parmi lesquels l'étranger n'est point passé.

20 Le méchant est comme en travail d'enfant tous les jours, et un petit nombre d'années est réservé à l'homme violent.

21 Un cri de frayeur est dans ses oreilles ; au milieu de la paix il croit que le destructeur se jette sur lui.

22 Il ne croit point pouvoir sortir des ténèbres, et il voit toujours l'épée.

23 Il court de tous côtés après le pain, disant : Où y en a-t-il ? Il sait que le jour des ténèbres lui est préparé.

24 L'angoisse et l'adversité l'épouvantent, et elles l'assiègent, comme un roi qui est préparé pour le combat.

25 Parce qu'il a élevé sa main contre le DIEU fort, et qu'il s'est raidi contre le Tout-Puissant.
 26 DIEU a couru contre lui, et l'a saisi au plus épais de ses boucliers,
 27 parce que la graisse a couvert tout son visage, et qu'elle a fait des plis sur son corps.
 28 Il habitera dans les villes détruites, et dans les maisons désertes, qui ne sont plus que des monceaux de pierres ;
 29 il ne s'en enrichira point, et ses biens ne croîtront point, et ce qu'il voulait achever ne s'étendra point sur la terre.
 30 Il ne pourra se tirer des ténèbres ; la flamme séchera ses branches encore tendres ; et il s'en ira par le souffle de sa bouche.
 31 Qu'il ne s'assure point sur la vanité qui le séduit, car la vanité sera sa récompense.
 32 Il périra avant que ses jours soient accomplis ; ses branches ne reverdiront point.
 33 On lui ravira son verjus comme à une vigne ; et on fera tomber sa fleur comme à un olivier.
 34 Car la bande des hypocrites sera désolée ; le feu dévorera les tentes de ceux qui reçoivent les présents.
 35 Ils conçoivent le travail, et ils enfantent le tourment, et ils inventent dans leur cœur des tromperies.

RÉFLEXIONS

Les avertissements qu'Eliphaz donne à Job dans ce discours nous apprennent :

I. Qu'il ne faut jamais murmurer contre DIEU, ni trouver à redire à sa conduite, quoi qu'il nous arrive et que l'homme étant corrompu et souillé, il ne doit point se plaindre des maux qu'il souffre, ni prétendre se justifier devant DIEU qui est la sainteté même.

II. Eliphaz décrit ici avec beaucoup de force les frayeurs dont les méchants sont agités et le trouble d'une mauvaise conscience. Il dit que le méchant est comme en travail tous les jours de sa vie, qu'il est perpétuellement en crainte, qu'il ne jouit jamais d'aucun solide repos et que sa prospérité passe en très peu de temps.

C'est là une vérité que le sentiment de tous les hommes et l'expérience de tous les temps confirment. C'est aussi ce qui doit nous donner une grande crainte du péché puisqu'il nous expose à tant de misères et nous faire embrasser la piété qui seule peut nous procurer la paix intérieure et la tranquillité de la conscience et assurer notre bonheur pour toujours en nous rendant DIEU favorable.

CHAPITRE XVI

Job répond à Eliphaz, il reproche à ses amis leur dureté et il leur dit que s'ils étaient en pareil état que lui, il les consolerait au lieu d'augmenter leur affliction.

Il parle encore de ses souffrances, il dit que DIEU l'avait accablé de ses fléaux.

Enfin il proteste qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime et il prend même DIEU à témoin de son innocence.

1 Mais Job répondit et dit :

2 J'ai souvent entendu de pareils discours ; vous êtes tous des consolateurs fâcheux.

3 N'y aura-t-il point de fin à ces discours en l'air, et qu'est-ce qui te porte à répondre ainsi ?

4 Parlerais-je comme vous faites, si vous étiez en ma place ? accumulerais-je des paroles contre vous, ou hocherais-je la tête sur vous ?

5 Je vous fortifierais par les paroles de ma bouche, et je ne discourrais pas tant.

6 Si je parle, ma douleur n'en sera point soulagée ; et si je me tais, elle ne s'en ira pas.

7 Mais maintenant elle m'accable. Tu as désolé toute ma troupe.

8 Les rides dont tu m'as couvert, sont le témoin de ma douleur ; et la maigreur qui est venue sur mon visage, en rend témoignage.

9 Sa fureur m'a déchiré, il s'est déclaré mon ennemi, il grince les dents sur moi, et étant devenu mon ennemi il étincelle des yeux contre moi.

10 Ils ouvrent leur bouche contre moi ; ils me donnent des soufflets sur la joue pour m'outrager ; ils s'assemblent tous contre moi.

11 Le DIEU fort m'a enfermé sous le pouvoir de l'impie, et il m'a fait tomber entre les mains des méchants.

12 J'étais en repos, et il m'a écrasé ; il m'a saisi au collet, et m'a brisé, et il m'a mis comme en butte à ses

traits.

13 Ses archers m'ont environné ; il me perce les reins, et ne m'épargne aucunement, et il répand mes entrailles sur la terre.

14 Il m'a brisé et m'a fait plaie sur plaie ; il a couru sur moi comme un homme puissant.

15 J'ai cousu un sac sur ma peau, et j'ai terni mon éclat dans la poussière.

16 Mon visage est couvert de boue à force de pleurer, et l'ombre de la mort est sur mes paupières.

17 Non qu'il y ait aucun outrage dans mes mains, et que ma prière ne soit pas pure.

18 O terre, ne cache point le sang que j'ai répandu, et que mon cri ne soit point exaucé !

19 Et même, voilà, j'ai maintenant mon témoin dans les cieux, mon témoin est dans les lieux hauts.

20 Mes intimes amis se moquent de moi, et mon œil fond en larmes devant DIEU.

21 Oh ! s'il était permis à l'homme de raisonner avec DIEU, comme un homme raisonne avec son intime ami !

22 Car les années qui me sont déterminées s'en vont, et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai plus.

RÉFLEXIONS

Les reproches que Job fait à ses amis de leur dureté en leur disant qu'ils étaient des consolateurs fâcheux et que s'ils étaient en sa place, il ne leur parlerait pas comme ils lui avaient parlé, nous enseignent qu'il ne faut jamais insulter aux malheureux, ni augmenter leur affliction en les traitant avec rigueur ou en faisant des jugements opposés à la charité, mais qu'on doit plutôt les consoler autant qu'on le peut et les supporter dans leurs faiblesses.

Pour ce qui est des plaintes que Job continue à faire dans ce chapitre et des protestations qu'il y fait de son innocence, il ne faut pas prendre ce qu'il dit à la rigueur, ni croire qu'il prétendît être exempt de tout péché et se justifier devant DIEU. Mais comme ses amis l'avaient accusé de s'être attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait, sa pensée était simplement qu'il n'était pas coupable de ces crimes que les méchants et les impies commettent et qui les exposent à la malédiction divine.

Toute personne qui craint DIEU sincèrement doit être en état de tenir ce langage et cela doit nous faire reconnaître combien on est heureux quand on vit dans l'innocence et quand, en s'humiliant devant DIEU comme les plus justes doivent toujours le faire, on ose le prendre à témoin de l'intégrité avec laquelle on s'efforce de le servir et de faire sa volonté.

CHAPITRE XVII

Job continue à se plaindre à ses amis qui le condamnaient,

Et il dit que dans l'état déplorable où il se rencontrait il ne s'attendait plus qu'à la mort.

1 Mes esprits se dissipent, mes jours vont être éteints, le sépulcre m'attend.

2 Je n'ai à faire qu'à des railleurs, et mon œil veille toute la nuit pendant qu'ils aigrissent mon esprit.

3 Donne-moi, je te prie, un pleige auprès de toi : qui est-ce qui me touchera dans la main ?

4 Car tu as caché à leur cœur l'intelligence ; c'est pourquoi tu ne les élèveras pas.

5 Les yeux des enfants de celui qui parle en flatterie à ses intimes amis, défaudront.

6 Il m'a rendu la fable des peuples, et je suis comme un tambour devant eux.

7 Mon œil est terni de chagrin, et tous les membres de mon corps sont comme une ombre.

8 Les hommes droits en seront étonnés, et l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite.

9 Cependant, le juste demeurera ferme dans ses voies, et celui qui a les mains nettes, se fortifiera.

10 Revenez donc vous tous, revenez, je vous prie ; car je ne trouve aucun sage entre vous.

11 Mes jours sont passés ; mes desseins, qui occupaient mon cœur, sont renversés.

12 Ils ont changé la nuit en jour, et la lumière est près des ténèbres.

13 Ce que j'attends, c'est que le sépulcre va être ma maison, et que je dresserai mon lit dans les ténèbres.

14 Je crie à la fosse : Tu es mon père ; et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur.

15 Où sera donc son attente ? Et qui est-ce qui la verra ?

16 Mes espérances descendront jusqu'aux barrières du sépulcre, et nous nous reposerons ensemble dans la poussière.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations sur ce chapitre.

La première que c'est un surcroît d'affliction pour les misérables de voir que ceux-là même qui devraient les plaindre et les consoler aggravent leur douleur par des reproches et par des discours capables d'ébranler leur foi comme les amis de Job faisaient à son égard.

Ceux qui en usent de la sorte envers les malheureux pèchent contre la charité et contre la justice.

L'autre considération est que Job parle comme s'il n'attendait plus de consolation et de délivrance que par la mort. Il y a quelque faiblesse dans ce langage, mais on aurait tort de juger des véritables sentiments de Job par ce qu'il disait dans la violence de sa douleur. Il marque en plusieurs endroits de ce livre que dans ses malheurs il espérait toujours en DIEU.

Cela doit nous apprendre à nous affermir tellement dans la crainte de DIEU et dans la foi qu'il ne nous échappe jamais rien qui puisse blesser la soumission que nous devons aux ordres de la providence et que nous soyons toujours animés d'une ferme confiance qui nous soutienne au milieu des plus grandes afflictions et dans la mort même.

CHAPITRE XVIII

Bildad parle pour la seconde fois, il accuse Job de présomption.

Et il soutient que DIEU a accoutumé de faire tomber ses jugements sur les méchants et sur leur postérité.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :

2 Quand finirez-vous ces discours ? Ecoutez ; et nous parlerons.

3 Pourquoi sommes-nous réputés comme si nous étions des bêtes et pourquoi nous tenez-vous pour souillés ?

4 Ô toi qui te déchires toi-même dans ta fureur, la terre sera-t-elle abandonnée pour toi ? Les rochers seront-ils transportés de leur place ?

5 Certainement, la lumière des méchants sera éteinte, et leur feu ne jettera point d'étincelles.

6 La lumière qui luisait dans la tente de chacun d'eux sera obscurcie, et la lampe qui éclairait sur eux sera éteinte.

7 Ses démarches violentes seront resserrées, et son propre conseil le renversera.

8 Car il sera pris dans les filets par ses pieds, et il marchera sur des rets.

9 Le lacet lui saisira le talon et le voleur sera plus fort que lui.

10 Le piège où il sera pris est caché dans la terre, et la trappe où il tombera est dans son sentier.

11 Les terreurs l'assiégeront de tous côtés, et le feront courir çà et là de ses pieds.

12 Sa force sera affamée, et la calamité sera toujours à son côté.

13 Le premier-né de la mort dévorera ce qui soutient sa peau ; il dévorera ce qui le soutient.

14 *Les choses où il mettait sa confiance*, seront arrachées de sa tente, et cela le fera marcher vers le roi des frayeurs.

15 On habitera dans sa tente, sans qu'elle soit plus à lui ; et on répandra du soufre sur sa maison.

16 Ses racines sécheront par-dessous, et ses branches seront coupées en haut.

17 Sa mémoire périra de la terre, et on ne parlera plus de son nom dans les places.

18 On le chassera de la lumière dans les ténèbres, et il sera exterminé du monde.

19 Il n'aura ni fils ni petit-fils parmi son peuple, et il n'aura personne qui lui survive dans ses demeures.

20 Ceux qui viendront après lui, seront étonnés du jour de sa ruine ; et ceux qui auront été avant lui, en seront saisis d'horreur.

21 Telles seront les demeures de l'injuste ; et tel sera le lieu de celui qui ne connaît point DIEU.

RÉFLEXIONS

Quoique Bildad eût tort d'appliquer à Job ce qu'il dit dans ce chapitre, la doctrine qu'il y établit ne laisse pas d'être véritable. C'est que si les méchants jouissent de la prospérité pendant quelque temps, elle passe bientôt, que DIEU déploie ses jugements sur leurs personnes, sur leurs enfants, sur leurs biens, sur tout ce qui leur appartient et qu'il les fait servir d'exemple aux autres.

Cela étant, c'est une grande folie d'envier la condition des impies et de les imiter dans leurs dérèglements. Il

faut seulement prendre garde qu'on n'abuse pas de cette doctrine en croyant que tous ceux à qui DIEU envoie l'adversité soient des impies, DIEU permettant aussi quelques fois pour des raisons de sagesse et de justice que ceux qu'il aime soient réduits dans un état très fâcheux comme cela arriva autrefois à Job qui était un homme si intègre et si agréable à DIEU.

CHAPITRE XIX

Job répond à Bildad et il se plaint de la dureté de ses amis.

Il leur représente le nombre et la rigueur des maux dont DIEU l'accablait et il les conjure d'avoir pitié de lui. Il fait cependant paraître une ferme confiance en DIEU et il parle en des termes très remarquables de l'espérance qu'il avait en lui.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Jusqu'à quand affligerez-vous mon âme, et m'accablerez-vous de paroles ?

3 Voici déjà dix fois que vous m'avez fait avoir honte de vous. N'avez-vous point honte de vous raidir contre moi ?

4 Si j'ai manqué, la faute en demeure avec moi.

5 Mais si vous vous élevez contre moi, et si vous me reprochez l'opprobre où je me trouve,

6 sachez maintenant, que c'est DIEU qui m'a renversé, et qui a tendu ses filets autour de moi.

7 Voici, je crie à cause de la violence qu'on me fait, et je ne suis point exaucé ; je crie, et il n'y a point de jugement.

8 Il a fermé mon chemin, tellement que je ne saurais passer ; et il a mis les ténèbres sur mes sentiers.

9 Il m'a dépouillé de ma gloire, il a ôté la couronne de dessus ma tête ;

10 il m'a détruit de tous côtés, et je m'en vais ; il m'a ôté toute espérance, comme à un arbre arraché.

11 Sa colère s'est allumée contre moi, et il m'a tenu pour l'un de ses ennemis.

12 Ses troupes sont venues ensemble ; elles ont dressé leur chemin contre moi, et se sont campées autour de ma tente.

13 Il a écarté de moi mes frères, et ceux qui me connaissaient se sont même éloignés de moi.

14 Mes proches m'ont abandonné, et ceux que je connaissais m'ont oublié.

15 Ceux qui habitaient dans ma maison, et mes servantes, m'ont tenu pour un inconnu, et m'ont réputé comme étranger.

16 J'ai appelé mon serviteur ; mais il ne m'a point répondu, quoique je l'aie prié de ma propre bouche.

17 Mon haleine est devenue étrange à ma femme, et j'ai prié les enfants qui sont sortis de moi.

18 Même les iniques me méprisent, et quand je me lève, ils parlent contre moi.

19 Tous ceux à qui je déclarais mes secrets, m'ont en abomination ; et tous ceux que j'aimais se sont tournés contre moi.

20 Mes os sont attachés à ma peau et à ma chair, et à peine mes lèvres couvrent-elles mes dents.

21 Ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi, vous mes amis ! car la main de DIEU m'a frappé.

22 Pourquoi me persécutez-vous comme le DIEU fort, sans pouvoir vous rassasier de ma chair ?

23 Plût à DIEU que maintenant mes discours fussent écrits ; plût à DIEU qu'ils fussent gravés dans un livre,

24 avec un burin de fer et sur du plomb, et qu'ils fussent taillés sur une pierre de roche à perpétuité.

25 Pour moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'il demeurera le dernier sur la terre.

26 Et qu'encore qu'après que ma peau l'on ait rongé ceci, je verrai DIEU de ma chair.

27 Je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non un autre. Mes reins se consomment dans mon sein.

28 Vous devriez plutôt dire : Pourquoi le persécutons-nous ? Car la racine du fait se trouve en moi.

29 Craignez l'épée ; car l'épée fera la vengeance de l'iniquité, afin que vous sachiez qu'il y a un jugement.

RÉFLEXIONS

Dans ce chapitre, de même que dans plusieurs autres de ce livre, nous devons remarquer :

I. Que Job paraît s'abandonner à des plaintes trop amères sur la grandeur de ses maux, mais que cependant il donne gloire à DIEU et qu'il s'humilie devant lui. Cela doit nous servir d'avertissement afin que dans quelque état qu'il plaise à DIEU de nous réduire, nous réprimions tout mouvement d'impatience et que nous soyons soumis à sa volonté.

II. Job se plaignait avec raison que ses amis, qui devaient le consoler, l'accablaient par leurs reproches. De là nous devons apprendre qu'au lieu d'en user ainsi envers les personnes affligées, il faut en avoir pitié et tâcher d'adoucir leurs maux et de les leur rendre plus supportables.

III. Nous voyons que Job dans ses maux se confiait pourtant toujours en DIEU, comme il le témoignait par ces belles paroles : *Je sais que mon rédempteur est vivant et qu'il demeurera le dernier sur la terre et encore qu'après ma peau l'on ait rongé ceci, je verrai DIEU de ma chair, je le verrai moi-même et mes yeux le verront.*

Les enfants de DIEU doivent être animés de cette même espérance au milieu des afflictions et de la mort même et ces paroles de Job doivent élever leurs esprits à une ferme attente de la résurrection et de la vie à venir par JÉSUS-CHRIST notre Sauveur.

CHAPITRE XX

Tsophar parle pour la seconde fois et montre que si les impies sont heureux dans le monde, leur bonheur ne dure pas longtemps, que DIEU leur ôte leurs richesses et leur force et que sa colère paraît sur eux, sur leurs familles et sur tout ce qui leur appartient.

1 Alors Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :

2 C'est pour cela que mes pensées me poussent à répondre, et que je me hâte de le faire.

3 J'ai entendu la correction par laquelle tu veux me faire honte ; mais mon esprit tirera de mon intelligence la réponse pour moi.

4 N'as-tu pas su ce qui a été de tout temps, depuis que DIEU a mis l'homme sur la terre,

5 Que le triomphe des méchants est de peu de durée, et que la joie de l'hypocrite n'est que d'un moment ?

6 Quand son élévation monterait jusqu'aux cieux, et que sa tête atteindrait les nues,

7 néanmoins il périra à jamais comme de l'ordure, et ceux qui l'auront vu ; diront : Où est-il ?

8 Il s'envolera comme un songe, et on ne le trouvera plus ; il s'évanouira comme un rêve de la nuit.

9 L'œil qui l'aura vu ne le verra plus ; le lieu où il était ne le reconnaîtra plus.

10 Ses enfants feront la cour aux pauvres ; et ses mains restitueront ce qu'il aura ravi par violence.

11 Ses os sont pleins des péchés de sa jeunesse ; mais ils reposeront avec lui sur la poudre.

12 Si le mal est doux à sa bouche, et s'il le cache sous sa langue ;

13 s'il le goûte et s'il ne le rejette point, mais qu'il le retienne dans son palais,

14 ce qu'il mangera se changera dans ses entrailles en un fiel d'aspic.

15 Il a englouti les richesses ; mais il les vomira, et le DIEU fort les jettera hors de son ventre.

16 Il sucera un venin d'aspic, et la langue de la vipère le tuera.

17 Il ne verra point couler sur lui les ruisseaux, les fleuves, ni les torrents de miel et de beurre.

18 Il rendra ce qu'il a acquis par son travail, et il ne l'avalera point ; il le rendra à proportion de ce qu'il avait pris ; et il ne s'en réjouira point.

19 Parce qu'il aura foulé et abandonné les pauvres ; qu'il aura pillé la maison au lieu de la bâtir.

20 Certainement, il n'en sentira point de contentement en lui-même, et il ne sauvera rien de ce qu'il aura tant désiré.

21 Il n'aura rien de reste à manger ; c'est pourquoi il ne s'attendra plus à son bien.

22 Après que son abondance aura été comblée, il sera en angoisse ; les mains de tous ceux qui oppriment les autres se jetteront sur lui.

23 S'il y a eu de quoi remplir son ventre, DIEU lui fera sentir l'ardeur de sa colère, et fera pleuvoir sur lui et sur sa chair.

24 S'il s'enfuit de devant les armes de fer, l'arc d'airain le transpercera.

25 Le trait décoché transpercera son corps, et le fer étincelant transpercera son fiel ; toutes sortes de frayeurs viendront sur lui.

26 Les ténèbres les plus épaisses seront cachées dans ses lieux les plus secrets ; un feu qu'on n'aura point soufflé le consumera ; celui qui restera dans sa tente sera malheureux.

27 Les cieux découvriront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui.

28 Le revenu de sa maison sera transporté ; tout s'écoulera au jour de la colère de DIEU.

29 C'est là la portion que DIEU réserve à l'homme méchant, et l'héritage qu'il recevra du DIEU fort à cause

de ses paroles.

RÉFLEXIONS

Voici encore un chapitre qui nous enseigne que quelque heureux et affermis que les impies semblent être, leur joie passe et que leur gloire est d'une durée très courte, que quand ils s'élèveraient jusqu'au ciel, DIEU confondra leur orgueil, que les biens qu'ils acquièrent par l'injustice leur sont ôtés, que leurs enfants tombent dans la pauvreté et dans la misère et qu'eux-mêmes, après avoir été quelque temps dans la joie, sont dans un trouble et dans des angoisses inexprimables.

Cette vérité qui est répétée tant de fois dans ce livre de Job et qui s'accorde si bien avec l'expérience de tous les temps doit être bien méditée.

Puisque c'est là la portion que DIEU réserve aux méchants, craignons d'attirer sur nous les effets de la colère céleste, n'établissons jamais notre bonheur dans la possession des biens et des avantages de ce monde, mais cherchons-le uniquement dans la faveur de DIEU et dans la piété qui seule peut nous faire jouir d'une solide félicité dans cette vie et après la mort.

CHAPITRE XXI

Job répond au second discours de Tsophar, il prie ses amis de l'écouter et pour leur montrer qu'ils se trompaient, il leur représente que l'on voit des impies qui ont perdu toute crainte de DIEU et qui vivent cependant dans l'affluence de toute sorte de bien.

Il avoue qu'enfin DIEU les punit et les retranche et que la vengeance divine poursuit leur postérité, mais il remarque que ce qui arrive après leur mort n'empêche pas qu'ils n'aient été heureux pendant leur vie.

Job dit tout cela pour faire voir à ses amis que DIEU ne punit pas toujours les impies en ce monde et qu'ainsi tous ceux que DIEU afflige ne sont pas des impies comme ses amis le prétendaient.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Ecoutez attentivement mon discours, et cela me tiendra lieu de vos consolations.

3 Supportez-moi et je parlerai ; et après que j'aurai parlé, moquez-vous-en.

4 Pour moi, est-ce à un homme que mon discours s'adresse ? Si cela était, comment mon esprit ne s'affligerait-il pas ?

5 Regardez-moi, et soyez étonnés, et mettez la main sur la bouche.

6 Quand il me souvient de mon état, je suis éperdu, et un tremblement saisit ma chair.

7 Pourquoi les méchants vivent-ils, et vieillissent-ils ? Et même, pourquoi sont-ils les plus puissants ?

8 Leur postérité s'établit en leur présence avec eux, et leurs rejetons subsistent devant leurs yeux.

9 Leurs maisons jouissent de la paix sans frayeur : la verge de DIEU n'est point sur eux.

10 Leurs vaches conçoivent et conservent leur fruit ; leur jeune vache vèle et n'avorte point.

11 Ils chassent devant eux leurs petits comme un troupeau de brebis, et leurs enfants sautent.

12 Ils élèvent leur voix avec le tambour et la harpe, et ils se réjouissent au son des instruments.

13 Ils passent leurs jours dans la bonne chère, et ils descendent au sépulcre en un moment.

14 Et, cependant, ils ont dit au DIEU fort : Retire-toi de nous ; nous ne voulons point connaître tes voies.

15 Qu'est-ce du Tout-Puissant que nous le servions ? et quel profit nous reviendra-t-il quand nous l'aurons prié ?

16 Mais leur bien n'est pas en leur puissance ; c'est pourquoi je me suis éloigné du conseil des méchants.

17 Quand est-ce que la lampe des méchants sera éteinte, et que l'orage viendra sur eux, et que DIEU leur donnera leur partage en sa colère ?

18 Quand seront-ils comme la paille exposée au vent, et comme de la balle qui est enlevée par un tourbillon ?

19 DIEU réservera les peines de la violence du méchant à ses enfants ; il la lui rendra, et il la sentira.

20 Ils verront leur ruine de leurs propres yeux, et ils boiront de la colère du Tout-Puissant.

21 Mais que lui importera-t-il de ce que deviendra sa maison après lui, quand le nombre de ses mois aura été retranché ?

22 Enseignerait-on la science au DIEU fort qui juge ceux qui sont élevés ?

23 Celui-ci meurt dans la force de sa vigueur, tout à son aise et en repos.

24 Ses vaisseaux sont remplis de lait, et ses os sont comme abreuvés de moëlle.
 25 Et l'autre meurt dans l'amertume de son âme, et n'ayant jamais goûté aucun bien.
 26 Ils sont couchés ensemble dans la poudre, et les vers les couvrent.
 27 Voilà, je connais vos pensées et les desseins que vous formez contre moi.
 28 Car vous dites : Où est la maison de cet homme opulent, et où est la tente où les méchants habitaient ?
 29 Ne vous êtes-vous jamais enquis des voyageurs ? Et n'avez-vous point reconnu par les preuves qu'ils vous en donnaient,
 30 que le méchant est réservé pour le jour de l'orage et pour le jour que les fureurs seront envoyées contre lui ?
 31 Et qui est-ce qui oserait lui représenter en face sa conduite ? Qui est-ce qui lui rendrait ce qu'il a fait ?
 32 Il sera porté au sépulcre, et il ne bougera pas du tombeau.
 33 Les mottes des vallées lui seront douces ; il tirera tous les hommes après lui, et devant lui il y a des gens sans nombre.
 34 Comment donc me donnez-vous des consolations vaines, puisqu'il y a toujours de la prévarication dans vos pensées ?

RÉFLEXIONS

Job continue à nous apprendre comment il faut juger de la prospérité et de l'adversité.
 Il nous montre que l'on voit quelquefois des méchants et même des gens qui rejettent toute crainte de DIEU et qui lui font toutes sortes d'outrages jusqu'à lui dire : *Retire-toi de nous, nous n'avons que faire de la connaissance de tes voies*, que l'on les voit dis-je, quelques fois, passer la vie dans l'abondance et dans les plaisirs et être comblés de biens jusqu'à la mort et que si leur postérité est malheureuse après qu'ils sont morts, ils ne le voient pas.
 Il dit que l'on voit, d'un autre côté, des innocents qui traînent une vie misérable et qui meurent comme ils ont vécu.
 La conclusion que nous devons tirer de là c'est qu'on ne doit pas juger du bonheur ou du malheur des hommes, ni de la part qu'ils ont à l'amour de DIEU ou à sa haine par ce qu'il leur arrive en ce monde. La prospérité n'est pas toujours une marque de la faveur de DIEU et l'adversité n'est pas toujours non plus une preuve de sa colère. Ainsi il ne faut pas se scandaliser si l'on voit les impies prospérer et les justes souffrir, mais il faut chercher la punition des méchants et la vraie récompense des justes dans l'état intérieur des uns et des autres et surtout dans ce qui leur arrivera après cette vie.

CHAPITRE XXII

Eliphaz parle pour la troisième fois et il réfute ce que Job avait avancé. Il lui dit que DIEU ne reçoit aucune utilité, ni aucun dommage du bien ou du mal que les hommes font.
Il lui représente que si DIEU l'affligeait, ce n'était qu'à cause de ses péchés et il l'accuse d'avoir manqué aux devoirs de la justice et de la charité.
Il lui remet encore devant les yeux que DIEU avait fait tomber de tout temps ses jugements sur les méchants. Enfin il l'exhorte à se reconnaître coupable et à se repentir et il lui promet que s'il le faisait DIEU lui rendrait sa faveur et le comblerait de toutes sorte de biens.

1 Alors Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :
 2 L'homme apportera-t-il quelque profit au DIEU fort ? C'est plutôt à soi-même que l'homme sage apporte du profit.
 3 Le Tout-Puissant reçoit-il quelque plaisir, si tu es juste ; ou quelque gain, si tu marches dans l'intégrité ?
 4 Te reprend-il, et entre-t-il avec toi en jugement par la crainte qu'il ait de toi ?
 5 Ta méchanceté n'est-elle pas grande ? Et tes iniquités ne sont-elles pas sans nombre ?
 6 Car tu as pris le gage de tes frères sans raison ; tu as ôté le vêtement à ceux qui étaient nus.
 7 Tu n'as point donné d'eau à boire à celui qui était fatigué du chemin ; tu as empêché que celui qui avait faim, n'eût du pain.
 8 Tu as donné la terre à celui qui était puissant, et celui pour qui tu avais des égards, y habitait.
 9 Tu as renvoyé les veuves vides, et les bras des orphelins ont été brisés.
 10 C'est pour cela que les pièges sont autour de toi, et qu'une subite frayeur t'épouvante ;

11 et que les ténèbres sont autour de toi, et que tu ne vois point, et que le débordement des eaux te couvre.
 12 DIEU n'est-il pas là-haut aux cieux ? Regarde donc la hauteur des étoiles, et combien elles sont élevées.
 13 Et tu as dit : Qu'est-ce que le DIEU fort connaît ? Jugera-t-il au travers des nuées obscures ?
 14 Les nuées lui sont comme une cachette, et il ne voit rien ; il se promène sur le tour des cieux.
 15 N'as-tu pas pris garde au chemin que les injustes ont tenu anciennement ;
 16 qui ont été retranchés avant leur temps, et dont un fleuve a emporté le fondement ?
 17 Ils disaient au DIEU fort : Retire-toi de nous. Et qu'est-ce que leur avait fait le Tout-Puissant ?
 18 Il avait rempli de biens leur maison. Mais loin de moi le conseil des méchants !
 19 Les justes le verront, et s'en réjouiront, et l'innocent se moquera d'eux et dira :
 20 Certainement, notre état n'a point été détruit ; mais le feu a dévoré tout ce qui leur restait.
 21 Attache-toi donc à DIEU, je te prie, et demeure en paix, et il t'en arrivera du bien.
 22 Reçois la loi de sa bouche, je te prie, et mets ses paroles en ton cœur.
 23 Si tu retournes jusqu'au Tout-Puissant, tu seras rétabli. Eloigne l'iniquité de ta tente ;
 24 et tu mettras l'or sur la poussière, et l'or d'Ophir sur les rochers des torrents ;
 25 et le Tout-Puissant sera ton or et l'argent qui te donnera des forces.
 26 Alors tu trouveras tes délices dans le Tout-Puissant, et tu élèveras ton visage vers DIEU.
 27 Tu le fléchiras par tes prières, et il t'exaucera, et tu lui rendras tes vœux.
 28 Si tu as quelque dessein, il te réussira, et la lumière resplendira sur tes voies.
 29 Quand quelqu'un aura été humilié, et que tu diras qu'il soit élevé, DIEU délivrera celui qui aura tenu les yeux baissés.
 30 Il délivrera l'innocent, et il sera délivré par la pureté de tes mains.

RÉFLEXIONS

Nous devons tirer d'ici ces quatre instructions :

La première, que les hommes n'apportent aucun profit à DIEU en faisant le bien et que lorsque nous sommes justes et que nous marchons dans l'intégrité, le Tout-Puissant n'en reçoit aucun profit, ni aucun gain, mais que c'est plutôt à nous-mêmes que le profit en revient. Ces paroles sont très remarquables, elles nous apprennent que si DIEU nous donne ses lois et s'il veut que nous les observions, il ne le fait que pour notre bien et que si nous l'offensons nous ne faisons du mal qu'à nous-mêmes.

La seconde instruction est que l'injustice, la violence et le manque de charité sont de grands crimes devant DIEU, mais qu'il y a bien du péché à imputer ces crimes à des innocents, à les condamner lorsqu'ils souffrent et à les accuser de s'être attiré la colère de DIEU par leurs péchés, comme Eliphaz en accusait Job.

La troisième, que la conduite de DIEU et les voies de sa providence sont parfaitement justes et que cela a toujours paru dans ce qui est arrivé soit aux bons, soit aux méchants et à leur postérité, mais que cependant l'on voit quelquefois que des impies déclarés jouissent des biens et des plaisirs de cette vie.

Cela montre bien clairement que l'on ne doit pas fonder le jugement que l'on fait des hommes sur la prospérité, ni sur l'adversité.

IV. Les dernières paroles de ce chapitre sont très instructives. Eliphaz nous y enseigne que quand nous retournons sincèrement à DIEU et que nous renonçons aux péchés par lesquels nous avons provoqué sa colère, il se laisse fléchir par nos prières, qu'il nous rend sa grâce, que nous trouvons alors nos délices en lui et que nous pouvons nous promettre les plus doux effets de son amour.

CHAPITRE XXIII

Job répond au troisième discours d'Eliphaz et il dit qu'il était tellement persuadé de son innocence qu'il souhaitait d'être jugé par le Seigneur lui-même. Par là il veut faire voir à ses amis que ce n'étaient pas ses péchés qui lui avaient attirés les maux qu'il souffrait, bien que ces maux fussent extrêmes.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Je parlerai encore aujourd'hui en me plaignant ; ma main s'appesantira sur mon gémissement.

3 Que je souhaiterais de savoir où je pourrais trouver DIEU ! J'irais jusqu'à son trône ;

4 j'y déduirais par ordre ma cause devant lui, et je remplirais ma bouche de preuves ;

5 je saurais ce qu'il me répondrait, et j'entendrais ce qu'il me dirait.

6 Contesterait-il avec moi par la grandeur de sa force ? Non ; il proposerait seulement contre moi ses raisons.

7 L'homme droit y raisonnerait avec lui, et je serais absous pour toujours par mon juge.

8 Voilà, si je vais en avant, il n'y est pas ; si je vais en arrière, je ne l'y apercevrai point ;

9 si je vais à gauche, je ne l'y vois point encore ; il se cache à droite, et je ne l'y découvre point ;

10 quand il aura connu la voie que j'ai suivie, et qu'il m'aura éprouvé, je sortirai comme l'or qui a passé par le feu.

11 Mon pied a tenu son chemin, j'ai gardé sa voie, et je ne m'en suis point détourné.

12 Je ne me suis point écarté non plus du commandement qui est sorti de ses lèvres ; j'ai serré les paroles de sa bouche avec plus de soin que ma provision ordinaire.

13 Mais s'il a fait un dessein, qui l'en détournera ? Il fait ce que son âme désire.

14 Car il achèvera ce qu'il a ordonné de moi ; et il fait encore beaucoup d'autres choses semblables.

15 C'est pourquoi je suis éperdu à cause de sa présence : si j'y pense, je suis effrayé à cause de lui.

16 Parce que le DIEU fort a abattu mon cœur, et que le Tout-Puissant m'a étonné ;

17 Parce que je n'ai pas été entièrement retranché à la vue des ténèbres, et qu'il n'a pas éloigné l'obscurité de devant moi.

RÉFLEXIONS

Pour bien juger de ce que Job dit dans ce chapitre, il faut considérer que c'est ici une réponse au discours d'Eliphaz qui avait accusé Job d'hypocrisie et d'injustice. Job répond à ces accusations qu'il était innocent de ces crimes-là et qu'à cet égard il prenait DIEU à témoin de son intégrité, qu'il consentait d'avoir le Seigneur lui-même pour juge et qu'il ne craindrait pas de paraître devant lui. Mais il ne faut pas entendre ce que Job dit comme s'il eût prétendu être innocent à tous égards devant DIEU.

Nous devons donc apprendre d'ici qu'il est permis aux gens de bien de soutenir leur innocence lorsqu'ils sont accusés injustement et lorsque leur conscience leur rend un bon témoignage, mais que cependant ils doivent toujours reconnaître leurs faiblesses, donner gloire à DIEU lors même qu'il les afflige et confesser qu'il est parfaitement juste et souverainement sage dans tout ce qu'il fait à leur égard.

CHAPITRE XXIV

Le dessein de Job dans ce chapitre est de montrer que DIEU ne punit pas toujours les méchants dans la vie présente et que les afflictions ne sont pas toujours une preuve que DIEU soit courroucé contre ceux qui les endurent. Il décrit pour cet effet les injustices, les extorsions, les violences, les meurtres, les adultères et les autres crimes qui se commettent dans ce monde et il remarque que plusieurs de ceux qui les commettent ne laissent pas de vivre heureux, bien loin de recevoir en cette vie les peines qu'ils méritent, quoi que DIEU voie pourtant tout le mal qu'ils font et qu'il ne veuille pas les laisser impunis.

1 Pourquoi est-ce que les temps ne sont pas cachés par le Tout-Puissant, et que ceux qui le connaissaient ne voient point ses jours ?

2 On remue les bornes, on ravit les troupeaux, et on les fait paître ;

3 on emmène l'âne des orphelins, on prend pour gage le bœuf de la veuve ;

4 on fait écarter les pauvres du chemin ; les affligés du pays sont pareillement contraints de se cacher.

5 Voilà, ce sont comme des ânes sauvages dans le désert ; ils sortent pour faire ce qu'ils ont entrepris ; ils se lèvent le matin pour chercher de la proie ; la campagne leur donne du pain pour leurs enfants.

6 Ils moissonnent par les champs le fourrage qui y est, et ils font que le méchant vendange les vignes.

7 Ils font passer la nuit sans vêtement à l'homme nu, de sorte qu'il n'a pas de quoi se couvrir durant le froid ;

8 en sorte que les pauvres sont percés par les grandes pluies des montagnes, et qu'ils cherchent leur retraite dans les rochers.

9 Ils ravissent le pupille dès la mamelle, et ils prennent des gages sur le pauvre.

10 Ils font aller sans vêtement l'homme nu, et ils enlèvent à ceux qui ont faim ce qu'ils ont glané.

11 Ceux qui pressent l'huile dans leurs maisons, et qui foulent la vendange dans leurs pressoirs, ont soif.

12 Les hommes jettent des sanglots dans la ville ; l'âme de ceux qui sont blessés à mort, crie ; et, cependant,

DIEU ne fait rien mal à propos.

13 Ils ont été rebelles à la lumière, ils n'ont point connu les voies de DIEU, et ils ne se sont point tenus à ses sentiers.

14 Le meurtrier se lève au point du jour, et tue le pauvre et l'indigent ; et de nuit il dérobe comme un larron.

15 L'œil de l'adultère épie le soir, disant : Aucun œil ne me verra ; et il se cache le visage.

16 Ils percent dans les ténèbres les maisons qu'ils avaient marquées le jour ; ils ne savent ce que c'est que la lumière.

17 Car la lumière du matin leur est à tous comme l'ombre de la mort ; si quelqu'un les reconnaît, ils ont des frayeurs mortelles.

18 Il est léger et inconstant comme la surface de l'eau ; leur portion dans la terre est maudite ; il néglige la culture des vignes.

19 Comme la sécheresse et la chaleur consomment les eaux de neige, ainsi le sépulcre ravit les pécheurs.

20 Il sera oublié comme s'il n'était jamais né ; les vers en feront bonne chère ; on ne s'en souviendra plus, l'inique sera brisé comme un bois.

21 C'est lui qui tourmentait la stérile qui n'enfantait point, et qui ne faisait aucun bien à la veuve ;

22 et qui entraînait les puissants par sa force ; il se levait, mais il n'était pas assuré de sa vie.

23 DIEU lui donne de quoi s'assurer, et il s'appuie sur cela : mais ses yeux sont ouverts sur leur conduite.

24 Ils sont élevés en peu de temps ; après cela ils ne subsistent plus ; ils sont abaissés ; ils sont emportés comme tous les autres ; ils sont coupés comme le haut d'un épi.

25 Si cela n'est pas ainsi, qui est-ce qui me convaincra que je mens, et qui mettra ma parole au néant ?

RÉFLEXIONS

Job représente dans ce discours l'impiété, les injustices, les cruautés et les divers crimes des méchants et il fait remarquer à ses amis que DIEU ne déploie pas toujours sa vengeance sur eux, que même ils réussissent souvent dans leurs mauvais desseins, mais que DIEU les voit pourtant et qu'à la fin ils sont accablés par son juste jugement.

Cette doctrine doit être bien méditée afin que lorsque nous voyons tant de crimes et de désordres qui règnent dans le monde, même parmi ceux qui font profession de connaître DIEU, nous n'en soyons pas ébranlés, mais que nous nous souvenions que DIEU le voit aussi bien et mieux que nous et que, comme rien n'échappe à sa connaissance, rien ne saurait échapper à son jugement.

Il s'ensuit aussi de là que c'est une pensée très fausse et très dangereuse de croire que des gens sont innocents et agréables à DIEU parce qu'ils sont heureux en ce monde ou qu'ils sont coupables parce qu'ils y sont malheureux.

Ainsi, sans s'arrêter à la prospérité ou à l'adversité, il faut uniquement avoir égard à la piété ou à l'impiété, puisque c'est là ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes et qu'à la fin, DIEU doit leur rendre à tous selon leurs œuvres.

CHAPITRE XXV

Bildad parle à Job pour la troisième fois, il lui représente la puissance et la justice de DIEU aussi bien que le néant de l'homme et il veut montrer par-là que l'homme ne saurait être trouvé juste devant DIEU.

1 Alors Bildad Sçuhite prit la parole et dit :

2 C'est lui qui domine, et qui doit être craint ; il fait régner la paix dans ses hauts lieux.

3 Ses armées se peuvent-elles compter ? Et sur qui sa lumière ne se lève-t-elle pas ?

4 Et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le DIEU fort ? Et comment celui qui est né de femme serait-il pur ?

5 La lune même ne luit point en sa présence ; et les étoiles ne sont pas pures devant ses yeux ;

6 combien moins est l'homme qui n'est qu'un ver, et le fils de l'homme qui n'est qu'un vermisseau ?

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne que la puissance de DIEU est infinie, qu'il est parfaitement juste et saint et que l'homme, étant une créature faible et corrompue, ne saurait jamais être trouvé pur devant lui.

L'usage qu'il faut faire de cette doctrine, c'est que les hommes doivent se tenir dans une profonde humilité en la présence de DIEU et se soumettre à tout ce qu'il lui plaît de faire à leur égard.

CHAPITRE XXVI

Job répond à Bildad qui l'avait exhorté à considérer la puissance de DIEU et sa parfaite sainteté et il lui dit que tous ces discours étaient superflus et qu'il était instruit et convaincu de la grandeur de DIEU et de sa profonde sagesse de laquelle il fait ici une description en parlant des merveilles de la création et du gouvernement du monde.

1 Mais Job répondit et dit :

2 Qui as-tu aidé ? Est-ce celui qui n'avait point de force ? Qui as-tu délivré ? Est-ce celui dont le bras était affaibli ?

3 A qui as-tu donné conseil ? Est-ce à celui qui n'avait point de sagesse ? Est-ce ainsi que tu as fait paraître l'abondance de ta sagesse ?

4 A qui as-tu tenu ces discours ? Et qui est celui dont le souffle soit sorti de toi ?

5 Les choses inanimées sont formées de ce qui est sous les eaux, même ceux qui y habitent.

6 L'abîme est nu devant lui, et le gouffre n'a point de couverture.

7 Il étend le Septentrion sur le vide, et il suspend la terre sur le néant.

8 Il resserre les eaux dans ses nuées, et la nuée n'éclate pas sous elles.

9 Il couvre la face de son trône, et il étend sa nuée par-dessus.

10 Il a compassé des bornes sur les eaux tout autour, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni lumière, ni ténèbres.

11 Les colonnes des cieux sont ébranlées, et s'étonnent à sa menace.

12 Il fend la mer par sa puissance, et il frappe par son intelligence les flots quand ils s'élèvent.

13 Il a orné les cieux par son esprit, et sa main a formé le serpent traversant.

14 Ce ne sont là que les bords de ses voies. Que ce que nous en connaissons est peu de chose ! Et qui est-ce qui pourra comprendre le grand éclat de sa puissance ?

RÉFLEXIONS

Job nous enseigne ici que les œuvres de DIEU sont admirables et en grand nombre, que nous n'en connaissons même qu'une très petite partie et que nous ne comprenons pas toutes les raisons de la conduite de DIEU dans le gouvernement du monde. DIEU étant si grand, si puissant, si juste et si sage, ce n'est pas à nous à trouver à redire à ce qu'il fait, ni à sonder ses voies trop curieusement. Nous devons plutôt être persuadés qu'il conduit toutes choses avec sagesse et avec justice, nous soumettre humblement à tout ce qu'il ordonne et reconnaître au reste sa bonté qui paraît en ce que, s'il y a dans ses desseins et dans ses œuvres quelque chose qui nous soit caché, ce qu'il nous en a révélé et ce que nous en connaissons suffit pour nous apprendre à le craindre et pour nous rendre heureux si nous en faisons un bon usage.

CHAPITRE XXVII

Job continue à parler et il proteste que, quoi qu'il eût soutenu son innocence contre les accusations de ses amis, il ne lui arriverait jamais de rien dire contre la justice et la providence de DIEU.

Il montre ensuite que les impies et les hypocrites sont une fin funeste, qu'ils sont punis en diverses manières, que leur félicité n'est que passagère et qu'elle ne les met point à couvert de la colère du Ciel.

1 Job continuant, reprit son discours sentencieux et dit :

2 Je prends à témoin le DIEU vivant, qui a écarté mon droit, et le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume,

3 que pendant tout le temps que j'aurai du souffle et que DIEU me laissera respirer l'air,

4 mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne dira point de chose fausse.

5 DIEU me garde de vous justifier ! Tant que je vivrai, je ne quitterai point mon intégrité.

6 J'ai conservé ma justice, et je ne l'abandonnerai point ; et ma conscience ne me reprochera rien, dans les jours de ma vie.

7 Celui qui me hait sera comme le méchant ; et celui qui se lève contre moi, comme l'injuste.

- 8 Car quelle sera l'attente de l'hypocrite qui se sera enrichi, lorsque DIEU lui arrachera son âme ?
 9 Le DIEU fort entendra-t-il ses cris quand l'affliction viendra sur lui ?
 10 Trouvera-t-il son plaisir dans le Tout-Puissant ? Invoquera-t-il DIEU en aucun temps ?
 11 Je vous enseignerai les œuvres du DIEU fort, et je ne vous cacherais point ce qui est dans le Tout-Puissant.
 12 Voilà, vous avez tous vu *ces choses* ; et comment vous laissez-vous aller à des discours vains ?
 13 C'est ici la portion de l'homme méchant, que le DIEU fort lui réserve, et l'héritage que les violents reçoivent du Tout-Puissant.
 14 Si ses enfants sont multipliés, c'est pour l'épée ; et sa postérité ne sera pas même rassasiée de pain.
 15 Ceux qu'il aura de reste, étant morts, seront ensevelis ; mais ses veuves ne les pleureront point.
 16 Quand il entasserait l'argent comme la poussière, et qu'il mettrait en réserve des habits comme par monceaux ;
 17 il les arrangera ; mais le juste s'en revêtira, et l'innocent partagera l'argent.
 18 Il se bâtira une maison comme la teigne, et comme celui qui garde les possessions fait sa cabane.
 19 Le riche sera couché, et ne sera point recueilli ; il ouvrira ses yeux et il ne trouvera rien.
 20 Les frayeurs le surprendront comme des eaux ; le tourbillon l'enlèvera de nuit.
 21 Le vent d'orient l'emportera, et il s'en ira ; il l'enlèvera de sa place comme un tourbillon.
 22 Le Seigneur se jettera sur lui et ne l'épargnera point ; et étant poursuivi par sa main, il ne cessera de fuir.
 23 Chacun frappera des mains contre lui, et le sifflera de la place qu'il occupait.

RÉFLEXIONS

Ce discours de Job nous apprend :

- I. À ne jamais rien dire, ni rien penser qui soit contraire aux sentiments que nous devons avoir de la justice et de la majesté de DIEU.
 II. Qu'il nous est permis cependant, lorsque nous sommes accusés injustement, d'alléguer le témoignage de notre conscience pour soutenir notre innocence, moyennant que nous le fassions avec sincérité et avec humilité.
 III. Que la fin des méchants et en particulier celle des hypocrites doit être très funeste et qu'ils seront saisis d'un cruel désespoir lorsque DIEU leur redemandera leur âme et qu'il leur rendra selon leurs œuvres.
 C'est une vérité bien certaine et bien importante que celle-là et nous devons nous la proposer continuellement.
 IV. Job nous a appris que, quoi que les mondains vivent dans l'affluence de toutes sortes de biens, qu'ils amassent beaucoup de richesses et qu'ils les laissent à leurs enfants, elles passent bientôt à d'autres et qu'on voit souvent leur postérité dans la disette et dans la honte.
 Ce sont là des effets visibles de la providence de DIEU et de sa justice contre les méchants et ces considérations doivent nous retirer fortement de l'injustice, de l'orgueil et de l'amour des biens du monde.

CHAPITRE XXVIII

Le but de Job dans ce chapitre est de faire voir : I. Que les hommes peuvent connaître les choses de la nature et s'en servir à divers usages. II. Que la véritable sagesse leur est cachée et qu'elle est plus précieuse que tout ce qu'il y a au monde. III. Qu'il n'y a que DIEU en qui elle se trouve et qui la puisse donner et qu'au reste cette sagesse divine, qui est la seule véritable, consiste dans la crainte du Seigneur.

- 1 Certainement, l'argent a sa veine et l'or a un lieu d'où on le tire pour l'affiner.
 2 Le fer se tire de la poussière, et la pierre de mine fondue rend de l'airain.
 3 L'homme met une fin aux ténèbres, de sorte qu'il recherche le bout de toutes choses, même les pierres précieuses qui sont dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort.
 4 Le torrent, se débordant d'un lieu habité, se jette dans les lieux où l'on ne met plus le pied ; mais ses eaux enfin se tarissent et s'écoulent par le travail des hommes.
 5 C'est de la terre que sort le pain et au-dessous elle est renversée, et elle est en feu.
 6 Ses pierres sont le lieu où se trouvent les saphirs, et la poudre d'or y est.
 7 L'oiseau de proie n'en a point connu le chemin, et l'œil du milan ne l'a point découvert.
 8 Les jeunes lions n'y ont point marché ; le vieux lion n'a point passé par là.

- 9 L'homme met la main aux pierres les plus dures, et renverse les montagnes jusqu'aux fondements.
 10 Il fait passer les ruisseaux au travers des rochers fendus, et son œil découvre tout ce qui y est de précieux.
 11 Il arrête les fleuves, afin d'en empêcher le cours, et il met au jour ce qui y est caché.
 12 Mais où trouvera-t-on la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?
 13 L'homme ne connaît pas son prix ; et elle ne se trouve pas dans la terre des vivants.
 14 L'abîme dit : Elle n'est pas en moi ; et la mer dit : Elle n'est pas avec moi.
 15 Elle ne se donne point pour du fin or, et elle ne s'achète point au poids de l'argent.
 16 On ne l'échange point avec l'or d'Ophir, ni avec l'onyx précieux, ni avec le saphir.
 17 L'or ni le diamant ne sauraient approcher de son prix, et on ne la donnera point en échange pour un vaisseau de fin or.
 18 En comparaison d'elle, on ne parlera point de corail ni de béryl ; et le prix de la sagesse surpasse celui des perles.
 19 La topaze d'Ethiopie n'approchera point de son prix, et la sagesse ne sera point échangée contre l'or le plus pur.
 20 D'où vient donc la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?
 21 Elle est couverte aux yeux de tout homme vivant, et cachée aux oiseaux des cieux.
 22 Le gouffre et la mort disent : Nous avons entendu parler d'elle de nos oreilles.
 23 C'est DIEU qui en sait le chemin et qui sait où elle est.
 24 Car c'est lui qui voit jusqu'aux extrémités du monde, et qui regarde sous tous les cieux.
 25 Quand il donnait du poids au vent, et qu'il pesait et mesurait les eaux ;
 26 quand il prescrivait une loi à la pluie, et qu'il marquait le chemin à l'éclair des tonnerres ;
 27 alors il la vit et la découvrit ; il la prépara, et même il la sonda jusqu'au fond.
 28 Puis il dit à l'homme : Voilà, la crainte du Seigneur est la vraie sagesse, et l'intelligence consiste à se détourner du mal.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on doit recueillir de ce chapitre :

I. C'est que DIEU a donné aux hommes diverses connaissances dans les choses de la nature et que ces connaissances ont leur utilité pour les différents usages de la vie, en quoi nous avons sujet de reconnaître sa bonté, mais que de toutes les connaissances auxquelles nous pouvons nous appliquer, il n'y en a point de plus nécessaire que celle de la sagesse, que c'est ce qu'il y a de plus précieux au monde, qu'elle est plus estimable que l'or, les richesses et tout ce dont les hommes font le plus de cas et qu'ainsi nous devons la préférer à tout et travailler continuellement à l'acquérir.

II. Job nous enseigne ici le moyen de parvenir à cette sagesse. Il nous dit qu'elle ne vient point de nous-mêmes, mais que c'est DIEU seul qui en est l'auteur et la source et qu'il la donne à tous ceux qui s'adressent à lui et qui la recherchent de tout leur cœur, ce qui doit nous inciter à la lui demander avec ardeur, avec humilité et avec foi.

III. Enfin, Job nous apprend que cette véritable sagesse consiste à craindre DIEU et à éviter ce qui lui déplaît. C'est ce qui est marqué par ces dernières paroles de ce chapitre : *La crainte du Seigneur est la sagesse et la vraie intelligence consiste à se détourner du mal.*

C'est donc là à quoi nous devons nous attacher par-dessus toutes choses comme c'est aussi le sûr moyen de plaire à DIEU et de parvenir au véritable bonheur.

CHAPITRE XXIX

Job représente : I. L'état de prospérité où il était avant que DIEU l'affligeât. II. Les égards que l'on avait pour lui. III. Et en troisième lieu son intégrité, le soin qu'il avait eu de rendre la justice à chacun et de soulager les misérables. Il faut remarquer que Job disait tout cela, non pour se glorifier, mais pour montrer que ses maux n'étaient pas la peine de ses crimes et qu'il n'avait pas abusé de sa prospérité comme ses amis le soutenait.

1 Et Job continuant, reprit son discours sentencieux, et dit :

2 Oh ! qui me ferait être comme j'étais autrefois, comme j'étais dans ces jours où DIEU me gardait !

3 quand il faisait luire son flambeau sur ma tête, et quand, par sa lumière, je marchais dans les ténèbres !
 4 Comme j'étais aux jours de ma jeunesse, dans le conseil secret de DIEU, dans ma tente ;
 5 quand le Tout-Puissant était encore avec moi, et mes gens autour de moi ;
 6 quand je lavais mes pas dans le beurre, et que des ruisseaux d'huile découlaient pour moi du rocher ;
 7 quand je sortais vers la porte, passant par la ville, et que je me faisais préparer un siège dans la place ;
 8 les jeunes gens me voyant, se retiraient ; les plus anciens se levaient et se tenaient debout.
 9 Les principaux s'abstenaient de parler, et mettaient la main sur leur bouche.
 10 Les conducteurs retenaient leur voix, et leur langue était attachée à leur palais.
 11 L'oreille qui m'entendait disait que j'étais bien heureux ; et l'œil qui me voyait me rendait témoignage ;
 12 car je délivrais l'affligé qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir.
 13 La bénédiction de celui qui s'en allait périr venait sur moi, et je faisais que le cœur de la veuve chantait de joie.
 14 J'étais revêtu de justice ; elle me servait de vêtement, mon équité m'était comme un manteau, et comme une tiare.
 15 Je servais d'yeux à l'aveugle, et de pieds au boiteux.
 16 J'étais le père des pauvres, et je m'informais diligemment de la cause qui ne m'était point connue.
 17 Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais la proie d'entre ses dents.
 18 Et je disais : Je mourrai dans mon nid, et je multiplierai mes jours comme des grains de sable.
 19 Ma racine s'étendait sur les eaux, et la rosée demeurait toute la nuit sur mes branches.
 20 Ma gloire se renouvelait en moi, et mon arc se renforçait dans mes mains.
 21 On m'écoutait, et on attendait que j'eusse parlé, et on se taisait après avoir entendu mon avis.
 22 Ils ne répliquaient rien après ce que je disais, et ma parole tombait sur eux comme les gouttes de la pluie.
 23 Ils m'attendaient comme la pluie ; ils ouvraient leur bouche comme après la pluie de l'arrière-saison.
 24 Riaient-ils avec eux, ils ne le croyaient pas ; et ils ne faisaient point déchoir la sérénité de mon visage.
 25 Voulais-je aller avec eux, j'étais assis dans la première place ; j'étais entre eux comme un roi dans son armée, et comme celui qui console les affligés.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer dans ce discours de Job.

La première, que Job s'était vu dans une grande prospérité et que dans cet état il s'était conduit avec justice et avec charité envers tout le monde, qu'il était le père des pauvres et le protecteur des innocents.

Voilà un exemple qui enseigne à ceux qui ont des biens, du crédit et d'autres avantages à les employer à de bons usages, à être justes et intègres et surtout à faire du bien aux pauvres, à consoler les misérables et à prendre le parti de ceux à qui l'on fait tort.

La seconde réflexion est que, pendant que Job jouissait de la prospérité, tout le monde avait des égards pour lui, mais qu'il se vit abandonné dès qu'il fut dans l'adversité.

C'est ce qui arrive tous les jours. On s'attache à ceux qui possèdent des richesses ou des honneurs et qui ont du crédit, mais on les abandonne lorsqu'ils perdent ces avantages et la vertu est d'ordinaire peu estimée lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la prospérité.

Cela prouve que les jugements des hommes sont extrêmement vains et injustes et que nous ne devons pas nous y arrêter, ni en faire dépendre notre bonheur.

CHAPITRE XXX

Job se plaint de ce qu'après avoir été estimé de tous ceux qui le connaissaient dans le temps de sa prospérité, il se voyait abandonné de chacun et exposé au mépris et aux insultes de ses amis et même des personnes de la condition la plus basse. Il se plaint encore des maux qui l'accablaient et de ce que DIEU ne le délivrait point quoiqu'il implorât son secours.

1 Mais maintenant, ceux qui sont plus jeunes que moi se moquent de moi ; ceux-là même dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau.

2 Et qu'avais-je à faire de la force de leurs mains ? Leur vieillesse était aussi périe.

3 Pressés par la disette et par la faim, ils vivaient à l'écart, fuyant dans les lieux arides, ténébreux, désolés et

déserts.

4 Ils coupaient des herbes sauvages auprès des arbrisseaux, et la racine des genièvres pour se chauffer.

5 Ils étaient chassés du milieu des hommes, et on criait après eux comme après un larron.

6 Et ils habitaient dans les creux des torrents, dans les trous de la terre et des rochers.

7 Ils ne faisaient que hurler entre les arbrisseaux, et ils se tapissaient sous les chardons.

8 C'étaient des gens de néant, des gens sans nom et qui étaient abaissés plus bas que la terre.

9 Et maintenant je suis le sujet de leur chanson, et je fais la matière de leur entretien.

10 Ils m'ont en abomination ; ils se tiennent loin de moi ; même, ils ne craignent pas de me cracher au visage.

11 Parce que DIEU a relâché la corde de mon arc et m'a affligé, ils ont secoué le frein de devant moi.

12 Des jeunes gens s'élèvent à ma droite ; ils poussent mes pieds, et apprennent aux autres à m'outrager.

13 Ils ont rompu mon chemin ; ils aident à me rendre misérable, sans qu'ils aient besoin de personne qui les aide.

14 Ils viennent contre moi comme par une brèche large, et ils se sont roulés sur moi dans ma ruine.

15 Tout a été renversé sur moi, et des frayeurs poursuivent mon âme comme un vent, de sorte que ma délivrance est passée comme une nuée.

16 C'est pourquoi, maintenant mon âme se fond en moi ; les jours d'affliction m'ont atteint.

17 Il m'a percé de nuit les os, et mes veines n'ont point de repos.

18 Mon vêtement a changé de couleur, par la grandeur de sa force ; et il me serre tout autour, comme l'ouverture de ma camisole.

19 Il m'a jeté dans la boue, et je ressemble à la poussière et à la cendre.

20 Je crie à toi, et tu ne m'exauces point ; je me tiens debout devant toi, et tu ne me regardes point.

21 Tu deviens cruel contre moi, et tu t'opposes à moi, par la force de ta main.

22 Tu m'enlèves, tu me fais monter sur le vent, comme sur un chariot, et tu fais fondre en moi tout ce qui me fait subsister.

23 Or, je sais bien que tu m'amèneras à la mort, et dans la maison assignée à tous les vivants.

24 Quoi qu'il en soit, il n'étendra point sa main jusqu'au sépulcre. Ceux qu'il aura détruits, crieront-ils à lui ?

25 Ne pleurais-je pas à cause de celui qui passait de mauvais jours ? et mon âme n'était-elle pas affligée à cause du pauvre ?

26 Quand j'attendais le bien, le mal m'est arrivé ; et quand j'espérais la clarté, les ténèbres sont venues.

27 Mes entrailles sont comme dans un feu, sans avoir aucun repos ; les jours d'affliction m'ont prévenu.

28 Je marche tout noirci, mais non point par les rayons du soleil ; je me lève, je crie en pleine assemblée.

29 Je suis devenu le frère des dragons et le compagnon des hiboux.

30 Ma peau est devenue noire sur moi, et mes os sont desséchés par l'ardeur du feu qui me consume.

31 C'est pourquoi ma harpe s'est changée en deuil, et mes instruments de musique en des voix lugubres.

RÉFLEXIONS

Les plaintes que Job fait ici de ce qu'il était abandonné par ceux qui le respectaient autrefois et même par les personnes les plus viles, découvrent la folie, l'aveuglement et l'injustice des hommes qui au lieu d'estimer uniquement la vertu ne font cas que des richesses et des avantages de cette vie et méprisent ceux qu'ils voient dans la misère et la pauvreté, quand même ce seraient des personnes pieuses et vertueuses.

Cela fait voir qu'on ne peut faire fond, ni sur leur amitié, ni sur leur estime et que ce n'est pas aussi ce que nous devons principalement rechercher.

Nous voyons en second lieu que Job se plaint surtout de ce que DIEU lui-même semblait l'avoir abandonné et de ce qu'il le laissait toujours dans la souffrance.

C'est peu de chose d'être rejeté des hommes, pourvu qu'on ait DIEU favorable, mais on est bien à plaindre lorsque, dans l'affliction, DIEU semble s'éloigner et qu'il ne nous répond point.

Cet état où Job s'est vu réduit doit consoler ceux que DIEU fait passer par de semblables épreuves, cependant ils doivent apprendre de ce qui arriva à Job, à se modérer dans leurs plaintes, à endurer leurs maux avec patience et à attendre avec résignation qu'il plaise à DIEU de les délivrer, ce qu'il ne manquera pas de faire lorsqu'il en sera temps.

CHAPITRE XXXI

Job déclare avoir vécu dans une grande chasteté et évité non seulement les crimes de l'impureté, mais même les regards et les pensées dérégées.

Il dit qu'il s'était appliqué à rendre exactement la justice et qu'il avait toujours eu pitié des misérables.

Il ajoute qu'il n'avait jamais mis sa confiance dans les richesses, qu'il n'avait point regardé le soleil et la lune, ce qui signifie qu'il s'était éloigné de l'idolâtrie.

Enfin, il proteste qu'il ne s'était point réjoui du mal de ses ennemis, qu'il avait exercé l'hospitalité et qu'il n'avait point cherché à cacher ou à excuser ses fautes.

Le dessein de Job dans tout ce discours est de se défendre contre les accusations de ses amis qui lui disaient que c'étaient ses péchés qui l'avaient réduit dans l'état où il se trouvait.

1 J'avais fait accord avec mes yeux ; et comment eussé-je contemplé une vierge !

2 Car quelle aurait été la portion que DIEU m'aurait envoyée d'en haut ? et quel est l'héritage que j'aurais reçu des hauts lieux, de la part du Tout-Puissant ?

3 La perdition n'est-elle pas pour le pervers, et les accidents étranges pour les ouvriers d'iniquité ?

4 N'a-t-il pas vu ma conduite, et n'a-t-il pas compté toutes mes démarches ?

5 Si j'ai marché dans le mensonge, et si mon pied s'est hâté à tromper ;

6 qu'on me pèse dans des balances justes, et DIEU connaîtra mon intégrité.

7 Si mes pas se sont détournés du droit chemin, et si mon cœur a suivi mes yeux, et si quelque souillure s'est attachée à mes mains ;

8 que je sème, et qu'un autre en mange, et que tout ce que j'aurai fait produire soit déraciné.

9 Si mon cœur a été séduit par quelque femme ; si j'ai dressé des embûches à la porte de mon prochain ;

10 que ma femme soit déshonorée, et qu'elle soit prostituée à d'autres.

11 Car c'eût été une méchanceté préméditée, et une de ces iniquités qui sont toutes jugées.

12 Même, ç'aurait été un feu qui m'aurait dévoré jusqu'à me consumer, et qui aurait déraciné tout mon revenu.

13 Si j'ai dédaigné de faire droit à mon serviteur ou à ma servante, quand ils ont contesté avec moi ;

14 car qu'eussé-je fait, quand le DIEU fort se serait levé ? Et quand il m'en aurait demandé compte, que lui aurais-je répondu ?

15 Celui qui m'a fait dans le ventre, n'a-t-il pas fait aussi celui qui me sert ? Ne nous a-t-il pas formés de même dans la matrice ?

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils ont désiré, si j'ai fait attendre trop longtemps la veuve ;

17 si j'ai mangé seul mes morceaux, et si l'orphelin n'en a point mangé.

18 (car, dès ma jeunesse, il a été élevé avec moi, comme chez son père ; et dès le ventre de ma mère j'ai pris soin de la veuve.)

19 si j'ai vu un homme périr, faute d'être vêtu, et le pauvre, faute de couverture ;

20 si ses reins ne m'ont point béni, et s'il n'a pas été échauffé de la laine de mes agneaux ;

21 si j'ai levé la main contre l'orphelin, quand j'ai vu à la porte que je pouvais l'aider ;

22 que mon épaule tombe et soit séparée de mon côté, et que mon bras soit cassé avec son os.

23 Car j'ai eu frayeur de l'orage du DIEU fort, et de ce que je ne pourrais pas subsister devant sa grandeur.

24 Si j'ai mis mon espérance en l'or, et si j'ai dit au fin or : Tu es ma confiance ;

25 si je me suis réjoui de ce que mes biens étaient multipliés, et de ce que ma main en avait trouvé beaucoup ;

26 si j'ai regardé le soleil lorsqu'il brillait le plus, et la lune lorsqu'elle était claire ;

27 et si mon cœur a été séduit en secret, et si ma main a baisé ma bouche ;

28 (ce qui est aussi une iniquité toute jugée, car j'eusse renié le DIEU fort d'en haut) ;

29 si je me suis réjoui du malheur de celui qui me haïssait ; si j'ai sauté de joie quand il lui est arrivé du mal

30 (je n'ai pas même permis à ma langue de pécher, en demandant sa mort avec imprécation).

31 Les gens de ma maison n'ont point dit : Qui nous donnera de sa chair ? Nous n'en saurions être rassasiés.

32 L'étranger n'a point passé la nuit dehors ; j'ai ouvert ma porte au voyageur.

33 Si j'ai caché mon péché comme Adam, et si j'ai couvert mon iniquité en me flattant

34 (bien que je pusse opprimer une grande multitude, toutefois, le moindre qu'il y eût dans les familles me

donnait de la crainte, et je me tenais dans le silence, je ne sortais point de la porte).

35 Plût à DIEU que quelqu'un m'écoutât ! Voilà mon but, c'est que le Tout-Puissant me réponde, et que ma partie adverse produise son écrit.

36 Je le porterais sur mon épaule ; et je l'attacherais comme une couronne.

37 Je lui raconterais tous mes pas, je m'approcherais de lui comme d'un prince.

38 Si la terre que je possède crie contre moi, et si ses sillons pleurent ;

39 si j'ai mangé son fruit sans le payer, si j'ai tourmenté l'esprit de ceux qui la possédaient ;

40 qu'elle me produise des épines au lieu de blé, et de l'ivraie au lieu d'orge. C'est ici la fin des paroles de Job.

RÉFLEXIONS

Voici un chapitre qu'on doit lire et méditer avec beaucoup d'attention.

L'on y découvre de très beaux sentiments sur les principaux devoirs de la religion et en particulier sur la pureté et la chasteté, sur la justice et la charité, sur la crainte qu'on doit avoir de DIEU, sur l'aumône et la compassion envers les misérables, sur le détachement des biens du monde, sur la piété envers DIEU, sur l'amour des ennemis et sur la confession des péchés.

Si Job avait des sentiments si purs et si relevés et une conduite si pieuse et si sage dans le temps où il vivait, ces devoirs nous regardent beaucoup plus, nous qui sommes chrétiens. Nous devons donc apprendre de ce discours de Job à être chaste et à nous éloigner de toutes sortes d'impuretés, même dans les pensées et dans les regards, à rendre la justice à tout le monde, à avoir pitié des pauvres et des malheureux et à les assister de tout notre pouvoir et à prendre la défense des innocents.

L'exemple de Job nous enseigne encore à ne mettre pas notre confiance aux biens du monde, à ne point nous réjouir du mal qui arrive à ceux qui nous haïssent, à être justes et équitables dans toutes nos affaires et enfin à ne jamais cacher nos fautes, mais à les confesser franchement et à ne nous point flatter dans nos péchés.

Pour nous animer à ces devoirs, considérons ce que Job dit si fortement dans tout ce chapitre, c'est que s'il se fût abandonné aux divers péchés dont il parle, il n'aurait pas échappé à la vengeance céleste et qu'il y a une malédiction particulière qui poursuit les impurs, les injustes, les orgueilleux, ceux qui ont le cœur attaché aux biens de la terre, les impies et les personnes qui manquent de charité.

Enfin, nous devons penser que c'était un grand adoucissement aux maux de Job de pouvoir tenir le langage qu'il tient dans ce chapitre et de s'être acquitté de tous ses devoirs lorsqu'il était dans sa prospérité.

Lorsqu'on a tâché de vivre dans l'innocence, on jouit d'une douce consolation dans l'adversité et quoique la piété qu'on marque dans l'affliction soit agréable à DIEU lorsqu'elle est sincère, il est encore plus beau, plus consolant et plus digne d'une personne qui aime DIEU d'être pieuse, humble, tempérant et charitable lorsqu'il nous fait du bien et que nous jouissons de la santé, de la prospérité et du repos.

CHAPITRE XXXII

Les trois amis de Job ne lui répondant rien, Elihu qui était aussi un de ses amis et qui n'avait point encore parlé le blâme de ce qu'il avait trop soutenu son innocence.

Il condamne aussi ses trois amis et leur dit qu'ils n'avaient pu convaincre Job, ni répondre à ses discours. Il ajoute que, bien qu'il fût plus jeune qu'eux, il ne pouvait s'empêcher de dire son sentiment avec sincérité.

1 Alors ces trois hommes-là cessèrent de répondre à Job, parce qu'il croyait être juste.

2 Et Elihu, fils de Barakéel, Buzite, de la famille de Ram, se mit dans une fort grande colère contre Job, parce qu'il se justifiait soi-même devant DIEU.

3 Il se mit aussi en colère contre ses trois amis, parce qu'ils n'avaient pas trouvé de quoi répondre, et que, cependant, ils avaient condamné Job.

4 Et Elihu avait attendu avec Job qu'ils parlassent, parce qu'ils étaient plus âgés que lui.

5 Mais Elihu, voyant qu'il n'y avait aucune réponse dans la bouche de ces trois hommes, se mit fort en colère.

6 C'est pourquoi, Elihu, fils de Barakéel, Buzite, prit la parole et dit : Je suis moins âgé que vous, et vous êtes fort vieux ; aussi j'ai craint, et je n'ai pas osé vous dire mon avis.

7 Je disais : Les jours parleront, et le grand nombre des années fera connaître la sagesse.

- 8 Mais, quoique l'esprit soit dans les hommes, c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui les rend intelligents.
 9 Les grands ne sont pas toujours sages, et les vieillards n'entendent pas toujours ce qui est juste.
 10 C'est pourquoi je dis : Ecoute-moi, et je dirai aussi mon avis.
 11 Voici, j'ai attendu que vous parlassiez ; j'ai prêté l'oreille, jusqu'à ce que vous eussiez bien considéré et que vous eussiez bien examiné les discours de Job.
 12 Je vous ai examinés ; mais voilà, il n'y en a pas un d'entre vous qui ait convaincu Job, et qui ait répondu à ce qu'il a dit ;
 13 afin que vous ne disiez pas : Nous avons trouvé la sagesse ; c'est le DIEU fort qui le poursuit, et non pas un homme.
 14 Ce n'est point contre moi qu'il a adressé ses discours ; aussi je ne lui répondrai pas selon vos paroles.
 15 Ils ont été étonnés ; ils n'ont plus rien répondu ; on leur a fait perdre la parole.
 16 J'ai donc attendu jusqu'à ce qu'ils ne parlassent plus, mais parce qu'ils sont demeurés muets, et qu'ils n'ont plus répondu,
 17 je répondrai aussi ce que j'ai à dire à mon tour ; j'en dirai aussi mon avis.
 18 Car je suis gros de parler, et les pensées de mon cœur me pressent.
 19 Voici, mon cœur est comme un vaisseau de vin qui n'a point d'air, et il éclaterait comme des vaisseaux neufs.
 20 Je parlerai donc, et je me soulagerai ; j'ouvrirai mes lèvres, et je répondrai.
 21 Qu'il ne m'arrive pas d'avoir acception de personnes ; je ne me servirai point de mots couverts, en parlant à un homme.
 22 Car je ne sais point user de mots couverts ; celui qui m'a fait, ne m'enlèverait-il pas incontinent ?

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre et des suivants qu'Elihu était un homme sage et fort éclairé. Il jugea mieux de l'état de Job que ses trois amis n'avaient fait.

Il blâma Job de s'être laissé aller à des plaintes trop amères et d'avoir parlé de soi-même un peu trop avantageusement. Mais il blâma aussi ses amis de l'avoir condamné comme ils avaient fait et d'avoir dit que les maux qu'il souffrait étaient une preuve que sa piété n'était pas sincère.

D'où nous devons apprendre à ne pas juger trop favorablement de nous-mêmes et à ne pas juger les autres non plus avec trop de sévérité.

On voit aussi par là le cas qu'il faut faire des discours et des personnes prudentes et éclairées telle qu'était Elihu.

Enfin, la protestation qu'Elihu fait qu'il parlerait franchement et sans acception de personnes montre qu'il faut toujours parler avec sincérité, sans que les égards pour les hommes nous en empêchent, surtout lorsque la gloire de DIEU et leur propre bien demandent que nous disions la vérité.

CHAPITRE XXXIII

Elihu reprend Job d'avoir trop soutenu son innocence et d'avoir en quelque façon accusé DIEU de l'affliger à tort.

Il lui représente après cela que DIEU donne divers avertissements aux hommes pour les retirer du mal et que c'est dans cette vue qu'il les châtie et qu'il les réduit dans des extrémités semblables à celle où Job était alors, afin que reconnaissant leurs péchés ils soient délivrés de leurs maux.

Ce chapitre contient d'excellentes instructions.

- 1 C'est pourquoi, Job, écoute, je te prie, mon discours, et prête l'oreille à toutes mes paroles.
 2 Voici maintenant, j'ouvre ma bouche : ma langue parle dans mon palais ;
 3 mes paroles répondront à la droiture de mon cœur, et mes lèvres prononceront la pure vérité.
 4 L'Esprit du DIEU fort m'a fait, et le souffle du Tout-Puissant m'a donné la vie.
 5 Si tu peux, réponds-moi ; résiste-moi en face, et défends-toi.
 6 Voici, je suis formé de DIEU aussi bien que toi ; je suis aussi tiré de la boue.
 7 Voici, ma frayeur ne te troublera point, et ma main ne s'appesantira point sur toi.
 8 Quoi qu'il en soit, tu as dit devant moi, et j'ai entendu la voix de tes discours :

9 Je suis pur, sans péché ; je suis net, et il n'y a point d'iniquité en moi ;
 10 voici, DIEU cherche des sujets de me condamner ; il me tient pour son ennemi ;
 11 il m'a mis les pieds dans les ceps ; il épie tous mes chemins.
 12 Je te réponds qu'en cela tu n'as point été juste ; car DIEU sera toujours plus grand que l'homme mortel.
 13 Pourquoi donc as-tu plaidé contre lui ? Car il ne rend aucun compte de ce qu'il fait.
 14 Le DIEU fort parle une première fois ; et lorsqu'on n'y prend pas garde, il parle une seconde fois,
 15 en songe, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes, et lorsqu'ils dorment dans le lit.
 16 Alors il ouvre l'oreille aux hommes, et il scelle son châtiment sur eux ;
 17 afin qu'il détourne l'homme de ce qu'il prétend faire, et qu'il empêche sa fierté de paraître.
 18 Ainsi, il préserve son âme de la fosse, et il sauve sa vie de l'épée.
 19 *L'homme* est aussi châtié par les douleurs *qu'il souffre* sur son lit, et dans la force de ses os.
 20 Alors sa vie lui fait avoir en horreur le pain, et son âme a en aversion la viande qu'elle désirait.
 21 Sa chair est tellement consumée qu'on ne la voit plus ; et ses os sont tellement brisés qu'on n'y connaît plus rien.
 22 Son âme approche de la fosse, et sa vie des choses qui font mourir.
 23 Que s'il y a pour cet homme-là quelque messenger qui parle pour lui, un d'entre mille, et qu'il fasse connaître à l'homme ce qu'il doit faire ;
 24 alors, DIEU aura pitié de lui, et dira : Garantis-le afin qu'il ne descende pas dans la fosse ; j'ai trouvé lieu de *lui* faire grâce.
 25 Sa chair deviendra plus délicate qu'elle n'était dans son enfance ; et il rajeunira.
 26 Il fléchira DIEU par ses prières, et DIEU s'apaisera envers lui ; il lui fera voir sa face avec joie, et il lui rendra sa justice.
 27 Il regardera les autres hommes, et il dira : J'avais péché, j'avais violé la justice, et cela ne m'a point profité.
 28 Mais DIEU a garanti mon âme, afin qu'elle ne passât point dans la fosse ; et ma vie voit la lumière.
 29 Voilà, le DIEU fort fait toutes ces choses deux et trois fois envers l'homme ;
 30 pour retirer de la fosse son âme, afin qu'elle soit éclairée de la lumière des vivants.
 31 Sois attentif, Job, écoute-moi ; tais-toi, et je parlerai.
 32 Et si tu as de quoi parler, réponds-moi, parle ; car je désire de te justifier.
 33 Sinon, écoute-moi, tais-toi, et je t'enseignerai la sagesse.

RÉFLEXIONS

Le dessein d'Elihu dans ce chapitre est de montrer à Job qu'il avait eu tort de se plaindre comme il avait fait et de tant soutenir son innocence.

Ainsi l'instruction générale que nous avons ici c'est de ne point nous justifier nous-mêmes et de ne pas murmurer quand DIEU nous afflige.

Après cela, Elihu représente d'une manière très belle et très forte comment le Seigneur se conduit envers les hommes et les divers moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés. Il dit que DIEU parle aux hommes une première et une seconde fois, qu'il les avertit avec une grande patience, que c'est surtout ce qu'il fait en leur envoyant des maladies et des douleurs qui les conduisent jusqu'au bord du tombeau, que le dessein de DIEU en tout cela est de les détourner du mal qu'ils veulent faire et que si dans cet état d'affliction l'homme a recours au Seigneur et s'il est aidé par les conseils et par les prières de quelque homme de bien, DIEU aura pitié de lui, qu'il le rétablira et qu'il lui donnera sujet de louer sa puissance et sa bonté.

Ce sont là des instructions très importantes et tout à fait salutaires et soit que nous soyons dans le repos et dans la santé, soit que nous nous rencontrions dans l'affliction, dans la maladie et dans la souffrance, nous devons les rappeler souvent dans notre esprit, afin d'apprendre à faire un bon usage des divers avertissements que DIEU nous donne et de tout ce qu'il fait pour notre salut.

CHAPITRE XXXIV

Elihu continue à reprendre Job d'avoir trop parlé de sa propre justice et à blâmer l'excès qu'il y avait eu

dans ses plaintes.

Il dit que DIEU est parfaitement juste dans tout ce qu'il fait et que ce n'est point à nous à y trouver à redire, qu'il examine toutes nos actions, qu'il abaisse et détruits les plus puissants, qu'il délivre les misérables et qu'il punit les hommes et même les peuples entiers avec un pouvoir auquel rien ne saurait résister et en même temps avec une parfaite justice.

Il exhorte Job à bien considérer toutes ces choses et à recourir avec humilité à la miséricorde de DIEU.

1 Elihu reprit encore la parole et dit :

2 Vous, sages, écoutez mes discours ; et vous qui avez de l'intelligence, prêtez-moi l'oreille.

3 Car l'oreille juge des discours, comme le palais goûte ce qu'on doit manger.

4 Choisissons-nous ce qui est juste et voyons entre nous ce qui est bon.

5 Car Job a dit : Je suis juste, et le DIEU fort m'a ôté mon droit.

6 Je suis regardé comme menteur lorsque je soutiens mon droit ; la flèche qui me perce est douloureuse, sans que j'aie péché.

7 Qui est l'homme tel que Job, qui boit la moquerie comme de l'eau ;

8 et qui marche dans la compagnie des ouvriers d'iniquité, et même, qui marche avec les méchants ?

9 Car il a dit : L'homme ne gagne rien à se plaire avec DIEU.

10 C'est pourquoi, vous qui avez de l'intelligence, écoutez-moi. Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le DIEU fort, et de la perversité dans le Tout-Puissant.

11 Car il rendra à l'homme selon son œuvre, et il fera trouver à chacun selon son train.

12 Certainement, le DIEU fort ne déclare point méchant l'homme de bien, et le Tout-Puissant ne renverse point le droit.

13 Qui est-ce qui lui a commis le soin de la terre ? Ou, qui est-ce qui a posé la terre habitable tout entière ?

14 S'il prenait garde à l'homme de près, et qu'il retirât à lui son esprit et son souffle,

15 toute chair expirerait en même temps, et l'homme retournerait dans la poudre.

16 Si donc tu as de l'intelligence, écoute ceci, prête l'oreille à ce que tu entendras de moi.

17 Et quoi ! celui qui haïrait la justice, punirait-il ? Et condamneras-tu comme méchant celui qui est souverainement juste ?

18 Dira-t-on à un roi, scélérat ; et méchant, aux principaux des peuples ?

19 Combien moins le dira-t-on à celui qui n'a point d'égards à la personne des grands, et qui ne reconnaît point ceux qui sont riches, pour les préférer aux pauvres ? Car ils sont tous l'ouvrage de ses mains.

20 Ils mourront en un moment, même au milieu de la nuit ; tout un peuple sera ébranlé et passera, et le puissant sera emporté, même sans effort.

21 Car les yeux de DIEU sont sur les voies de chacun, et il regarde tous leurs pas.

22 Il n'y a ni ténèbres, ni ombres de la mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité.

23 Car il n'impose point à l'homme une trop grande charge, en sorte qu'il ait sujet de venir plaider avec le DIEU fort.

24 Il brise les puissants d'une manière incompréhensible, et il en établit d'autres en leur place.

25 Parce qu'il connaît leurs œuvres, il les renverse la nuit, et ils sont brisés.

26 Il les frappe comme des impies, à la vue de tout le monde.

27 Parce qu'ils se sont ainsi détournés de lui, et qu'ils n'ont considéré aucune de ses voies ;

28 ils ont fait monter le cri du pauvre jusqu'à lui, en sorte qu'il a entendu les clameurs des affligés.

29 Or, s'il donne du repos, qui est-ce qui le troublera ? S'il cache sa face, qui le regardera ? Soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme ;

30 afin que l'homme hypocrite ne règne plus, à cause des péchés du peuple.

31 Certainement, voici ce qui devait être dit au DIEU fort : J'ai souffert, je n'empirerai point.

32 S'il y a quelque chose en moi de plus que ce que je vois, fais-le-moi connaître ; si j'ai commis quelque perversité, je ne le ferai plus.

33 DIEU te le rendra-t-il selon ton opinion, parce que tu l'as récusé ? C'est à toi à choisir, et non pas à moi. Si tu sais quelque chose, dis-le.

34 Les gens de sens parleront comme moi, et l'homme sage sera de mon sentiment.

35 Job ne parle point avec connaissance, et ses paroles ne sont point avec intelligence.

36 Ha ! mon père, que Job soit éprouvé jusqu'à la fin, pour avoir répondu comme les impies ont accoutumé de répondre.

37 Car autrement, il ajoutera péché sur péché ; il s'applaudira parmi nous, et il parlera de plus en plus contre le DIEU fort.

RÉFLEXIONS

Voici ce que l'on doit recueillir de ce discours d'Elihu :

I. Qu'il ne nous est jamais permis de nous plaindre du Seigneur lorsqu'il nous châtie et que nous ne devons pas prétendre être innocents devant lui.

II. Que DIEU fait tout sagement et justement, que les hommes n'étant que le néant, ce n'est pas à eux à lui demander raison de sa conduite, qu'il examine et qu'il connaît les actions de chacun, que c'est lui qui est le juge du monde et qui rendra aux hommes selon leurs œuvres et que, soit qu'il fasse du bien, soit qu'il punisse, personne ne saurait l'en empêcher. Ces instructions sont renfermées dans ces paroles d'Elihu : *Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le DIEU fort, ni de la perversité dans le Tout-puissant, car il rendra à chacun selon son œuvre. Les yeux de DIEU sont sur les voies des hommes et il regarde tous leurs pas. Il n'y a ni ténèbres, ni ombre de mort où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité. S'il donne du repos, ou s'il cache sa face, qui est-ce qui l'empêchera, soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme.*

Enfin, Elihu marque dans ce chapitre que ce que nous avons à faire lorsque DIEU nous châtie, c'est de nous humilier, de le prier qu'il nous donne à connaître nos péchés et de lui promettre de ne plus retomber dans les fautes par lesquelles il nous serait arrivé de l'offenser.

CHAPITRE XXXV

Elihu continue à faire voir à Job qu'il ne devait pas se justifier devant DIEU et pour cet effet il lui présente la grandeur de DIEU et sa puissance. Il lui montre que DIEU ne reçoit aucun profit, ni aucun préjudice du bien ou du mal que les hommes font. Et par là il veut l'engager à reconnaître la bonté et la justice de DIEU, à s'humilier en sa présence et à profiter de son support.

1 Elihu reprit encore son discours, et dit :

2 As-tu pensé avoir raison de dire : Ma justice est au-dessus de celle du DIEU fort ?

3 Que si tu demandes de quoi elle te profitera, disant : Que m'en reviendra-t-il, non plus que de mon péché ?

4 Je te répondrai en propres termes, et à tes amis avec toi :

5 Regarde les cieux et les considère ; vois les nuées, elles sont plus hautes que toi.

6 Si tu pêches, que feras-tu contre lui ? Et quand tes péchés se multiplieront, que lui auras-tu fait ?

7 Si tu es juste, que lui auras-tu donné ? ou, qu'aura-t-il reçu de ta main ?

8 C'est à un homme tel que toi, que ta méchanceté peut nuire, et c'est au fils de l'homme que ta justice peut être utile.

9 On fait crier les opprimés par la grandeur des maux qu'on leur fait ; ils crient à cause de la violence des grands.

10 Mais personne ne dit : Où est DIEU qui m'a fait, qui donne de quoi chanter des cantiques pendant la nuit,

11 qui nous a donné de l'intelligence plus qu'aux bêtes de la terre, et qu'aux oiseaux des cieux ?

12 Ils crient donc à cause de la fierté des méchants, mais DIEU ne les exauce point.

13 Quoi qu'il en soit, le DIEU fort n'écoute point le mensonge, et le Tout-Puissant n'y a point d'égard.

14 Quoique tu aies dit que tu ne le vois pas, fais ce qui est juste devant lui et attends-le.

15 Mais maintenant, ce n'est rien ce que sa colère exécute, et il n'est point entré fort avant en connaissance de toutes les choses que tu as faites.

16 Job ouvre donc en vain sa bouche, et il entasse paroles sur paroles sans connaissance.

RÉFLEXIONS

Elihu nous enseigne dans ce chapitre une doctrine très importante. C'est que quand nous sommes justes, nous pouvons faire du bien aux autres hommes et que quand nous péchons, nous pouvons leur nuire, mais il ne revient à DIEU aucune utilité du bien que nous faisons, ni aucun dommage des péchés que nous

commettons.

I. Cela nous montre que DIEU, étant parfaitement heureux et n'ayant pas besoin des hommes, il ne leur commande et ne leur défend rien que pour leur avantage. Cette doctrine nous engage premièrement à nous attacher avec plaisir à tout ce que DIEU nous commande, puisqu'en le faisant nous travaillons à notre propre bonheur et à éviter de l'offenser par nos péchés, puisque par là nous nous rendrions nous-mêmes très misérables.

II. Il s'ensuit de là que DIEU n'a en vue que notre propre bien dans tout ce qu'il fait envers nous et en particulier lorsqu'il nous afflige, que s'il nous punit, il le fait non seulement avec justice, mais même avec bonté et qu'ainsi bien loin de l'accuser de nous traiter avec trop de rigueur, nous devons acquiescer avec plaisir en toutes choses à sa sage et bonne providence.

CHAPITRE XXXVI

C'est ici la suite du discours d'Elihu, dans lequel il montre que DIEU en use avec justice envers les bons et envers les méchants, qu'il afflige ceux qu'il l'aime pour les éprouver, mais qu'il fait enfin périr les impies et les hypocrites. Il exhorte Job à considérer ces choses et à adorer avec humilité la justice et la grandeur de DIEU qui paraissent dans les œuvres de la nature aussi bien que dans la conduite qu'il tient envers les hommes.

1 Puis Elihu continua, et dit :

2 Attends un peu, et je montrerai qu'il y a encore d'autres raisons pour la cause de DIEU.

3 Je prendrai de loin ma science, et je rendrai la justice à celui qui m'a fait.

4 Car, certainement, mes discours ne sont point des mensonges, et celui qui est auprès de toi, est intègre dans ses sentiments.

5 Voilà, DIEU est puissant, et il ne rejette point celui qui a de la force de cœur.

6 Il ne laisse point vivre le méchant et il fait justice aux affligés.

7 Il ne retire point ses yeux de dessus les justes ; même, il les place sur le trône avec les rois, et les y fait asseoir pour toujours, et ils sont élevés.

8 Que s'ils sont liés de chaînes, et s'ils sont prisonniers dans les liens de l'affliction,

9 il leur fait connaître ce qu'ils ont fait, et que leurs péchés ont prévalu.

10 Alors il leur ouvre l'oreille pour les rendre sages, et leur dit de se détourner de leur iniquité.

11 S'ils l'écoutent, et qu'ils le servent, ils achèveront leurs jours heureusement, et leurs années dans la joie.

12 Mais s'ils n'écoutent point, ils passeront par l'épée, et ils expireront pour n'avoir pas été sages.

13 Et pour ce qui est de ceux qui sont hypocrites en leur cœur, ils attirent sur eux la colère, et ils ne crient point à lui lorsqu'il les a liés.

14 Ils mourront dans leur vigueur, et leur vie finira parmi ceux qui se prostituent à l'infamie.

15 Mais il retire l'affligé de son affliction, et il lui ouvre l'oreille lorsqu'il est dans l'oppression.

16 C'est ainsi qu'il t'aurait tiré hors de l'angoisse où tu es, pour te mettre au large ; il n'y eût rien eu qui t'eût serré, et ta table eût été dressée pleine de viandes grasses.

17 Mais tu as accompli le jugement du méchant ; cependant, la justice et le droit se maintiendront.

18 Certainement, la colère de DIEU est près ; prends garde qu'il ne te pousse dans l'affliction ; car il n'y aura point de rançon si grande qu'elle puisse te faire échapper.

19 Ferait-il quelque cas de tes richesses ? Il n'estimera ni ton or, ni toute ta grande puissance.

20 Ne t'inquiète point la nuit sur ce que les peuples s'évanouissent de leur place ;

21 Mais garde-toi de retourner à l'iniquité ; car tu en as fait le choix, pour t'être tant affligé.

22 Voici, le DIEU fort élève les hommes par sa force ; et qui pourrait enseigner comme lui ?

23 Qui est-ce qui lui a prescrit le chemin qu'il devait tenir ; et qui lui a dit : Tu as fait une injustice ?

24 Souviens-toi de célébrer ses ouvrages que les hommes voient.

25 Tout homme les voit, chacun les aperçoit de loin.

26 Voici, le DIEU fort est grand, et nous ne le connaissons point, et pour ce qui est du nombre de ses années, on ne le peut sonder.

27 Il fait dégoutter peu à peu les gouttes des eaux, qui répandent la pluie de sa vapeur ;

28 et les nuées la font distiller et dégoutter sur les hommes en abondance.

- 29 Et qui pourrait comprendre les éclats de la nuée, et le son éclatant de son tabernacle ?
 30 Voilà, il étend sa lumière sur elle, et il couvre les abîmes et le fond de la mer.
 31 C'est par ces choses-là qu'il juge les peuples, et qu'il donne les vivres en abondance.
 32 Il tient caché dans les deux paumes de ses mains le feu étincelant, et il lui ordonne ce qu'il doit faire à ce qui vient à sa rencontre.
 33 Son tonnerre emporte les nouvelles, et annonce sa colère contre ce qui est élevé.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la conduite du Seigneur envers les hommes et voici ce qu'Elihu nous enseigne sur ce sujet.

C'est que le DIEU Tout-Puissant ne rejette personne et qu'il ne retire jamais ses yeux de dessus le juste, mais que lorsque les péchés des hommes se multiplient, il les afflige afin de les rendre sage et de les détourner de leurs iniquités, que s'ils écoutent alors sa voix et qu'ils le servent, il les délivre et leur fait achever leurs années dans la paix, mais que pour ce qui est des hypocrites et de ceux qui endurent leur cœur à sa voix et à ses châtements, il les livre à sa colère.

Comme Elihu exhortait Job à considérer cette conduite du Seigneur, à se convertir à lui et à reconnaître sa grandeur, sa sagesse et sa justice, nous devons aussi méditer ces importantes vérités, faire notre profit des avertissements du Seigneur, de ses châtements et de tout ce que sa providence fait à notre égard, craindre ses jugements et révéler sa majesté et sa puissance infinie qui paraissent avec tant d'éclat dans toutes ses œuvres.

CHAPITRE XXXVII

Elihu représente la puissance de DIEU et il la fait remarquer dans le tonnerre, dans la pluie, dans la neige et dans les autres œuvres de la nature. Il dit que DIEU se sert de toute ces choses pour faire du bien aux hommes ou pour les châtier. Et il exhorte Job à faire attention à ces merveilles, à sentir son ignorance et sa faiblesse et à adorer avec respect les jugements du Seigneur.

- 1 Mon cœur même est à cause de cela en émotion, et il sort comme de lui-même.
 2 Ecoutez attentivement et en tremblant le bruit que DIEU fait, et le tonnerre qui sort de sa bouche.
 3 Il l'envoie sur tous les cieux, et sa lumière étincelante va jusqu'aux extrémités de la terre.
 4 Un grand bruit s'élève après lui, il tonne de sa voix magnifique ; et il ne tarde point dès qu'on a entendu sa voix.
 5 Le DIEU fort tonne terriblement par sa voix, il fait des choses grandes et que nous ne saurions comprendre.
 6 Car il dit à la neige : Sois sur la terre. Il le dit aussi à l'ondée de la pluie, et même aux fortes pluies.
 7 Alors il renferme tous les hommes par son pouvoir, afin que tous les hommes reconnaissent ses œuvres.
 8 Les bêtes se retirent dans les tanières, et elles demeurent dans leurs repaires.
 9 Le tourbillon sort des lieux cachés, et le froid, des vents qui dispersent.
 10 Le DIEU fort, par son souffle, donne la glace, et les eaux qui se répandaient au large, sont resserrées.
 11 Il épuise aussi la nuée à force d'arroser, et il écarte les nuées par sa lumière ;
 12 et elles font plusieurs tours selon ses desseins, pour faire tout ce qu'il leur a commandé sur la face de la terre habitable.
 13 Il les fait rencontrer, soit pour s'en servir de verge, soit pour rendre la terre fertile, soit pour exercer sa bonté.
 14 Prête l'oreille à ceci, ô Job ! arrête-toi, considère les merveilles du DIEU fort.
 15 Sais-tu comment DIEU les arrange, et comment il fait briller la lumière de sa nuée ?
 16 Comprends-tu le balancement des nuées, et les merveilles de celui qui est parfait en science ?
 17 Comment tes vêtements sont chauds, quand il donne du relâche à la terre par le moyen du midi ?
 18 As-tu étendu avec lui les cieux, qui sont fermes comme un miroir de fonte ?
 19 Apprends-nous ce que nous lui dirons : car nous ne saurions rien dire par ordre, à cause de nos ténèbres.
 20 Lui rapporterait-on ce que j'en dirais ? Si quelqu'un veut en parler, il en sera comme englouti.
 21 Et maintenant, on ne peut regarder la lumière du soleil quand elle resplendit dans les cieux, après que le

vent y a passé et qu'il les a nettoyés,

22 et que le temps, qui reluit comme l'or, est venu du septentrion. Il y a en DIEU une majesté redoutable.

23 Il est le Tout-Puissant ; on ne saurait le comprendre ; il est grand en puissance, en jugement, et en abondance de justice ; il n'opprime *personne*.

24 C'est pourquoi les hommes doivent le craindre ; mais il ne les voit pas tous sages dans leur cœur.

RÉFLEXIONS

Ce discours d'Elihu nous oblige à faire de sérieuses réflexions sur les merveilles qui paraissent dans la nature et en particulier dans le tonnerre, dans la neige, dans les vents, dans la pluie, dans les nuées et dans les saisons. On découvre en toutes ces choses premièrement l'infinie puissance de DIEU et après cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, puisque toutes ces créatures différentes et les divers effets qu'elles produisent dans le monde sont des moyens dont DIEU se sert tantôt pour faire du bien aux hommes et tantôt pour servir de verge et pour les châtier.

Ainsi ce chapitre nous engage à ces deux devoirs :

L'un, de considérer avec attention la manière admirable dont le monde est gouverné.

Et l'autre, de faire un bon usage, soit des grâces que DIEU nous accorde, soit des châtiments qu'il nous dispense et de répondre au but qu'il se propose qui est de nous apprendre à le connaître et à le craindre.

C'est ici que finissent les discours des amis de Job.

L'on peut voir par les entretiens que Job et ses amis eurent ensemble et qui sont rapportés dans ce livre que non seulement la connaissance de DIEU et de la religion n'était pas éteinte dans les pays où ils habitaient, mais qu'il y avait dans ces lieux-là des personnes très éclairées et d'une grande piété. Ce qui montre que l'on ne doit pas croire qu'il n'y eût alors que le seul peuple d'Israël qui connût le vrai DIEU et que tous ceux qui n'étaient pas compris dans l'alliance que DIEU avait traitée avec ce peuple fussent engagés dans l'ignorance, dans l'idolâtrie et dans l'impiété et exclus de la grâce de DIEU et du salut.

CHAPITRE XXXVIII

Après que Job et ses amis ont parlé, DIEU parle à Job dans le reste de ce livre.

Il lui fait voir qu'il ne lui appartenait, ni à aucun homme, de sonder curieusement les raisons de sa conduite.

Il lui met pour cet effet devant les yeux les merveilles de ses ouvrages, la manière dont la terre a été formée et ce que l'on voit d'admirable dans la mer, dans la lumière, dans la neige, dans la grêle, dans le tonnerre, dans la pluie, dans les orages, dans les astres et dans l'ordre des saisons et il lui fait remarquer que l'homme n'est pas capable de comprendre la puissance et la sagesse avec laquelle DIEU fait toutes ces choses.

1 Alors l'Éternel répondit d'un tourbillon à Job, et dit :

2 Qui est celui qui obscurcit mon conseil par des paroles sans science ?

3 Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme, et je t'interrogerai, et tu m'instruiras.

4 Où étais-tu quand je fondais la terre ? Si tu as de l'intelligence, dis-le-moi.

5 Qui en a réglé les mesures, si tu le sais ? ou qui a appliqué le niveau sur elle ?

6 Sur quoi ses bases sont-elles afferemies, ou qui est celui qui a posé la pierre angulaire pour la soutenir,

7 lorsque les étoiles du matin poussaient ensemble des cris de joie, et que les enfants de DIEU chantaient en triomphe ?

8 Qui est-ce qui renferma la mer dans ses bords, quand elle fut tirée comme de la matrice, et qu'elle en sortit ?

9 Quand je lui donnai la nuée pour couverture, et l'obscurité pour ses langes,

10 et que j'établis mon ordonnance, et que je lui mis des barrières et des portes,

11 Et que je lui dis : Tu viendras jusque-là, et tu ne passeras point plus avant, et l'élévation de tes ondes s'arrêtera ici ?

12 As-tu, depuis que tu es au monde, commandé au point du jour ? Et as-tu marqué à l'aube du jour sa place,

13 afin qu'elle se répande subitement jusqu'aux extrémités de la terre, et que les méchants soient écartés par elle,

14 et que la terre prenne une nouvelle forme, comme l'argile moulée en figure, et que tout y paraisse comme

avec des vêtements nouveaux ;

15 et que la lumière soit ôtée aux méchants, et que le bras hautain soit rompu ?

16 Es-tu entré jusqu'aux gouffres de la mer, et t'es-tu promené dans le fond des abîmes ?

17 Les portes de la mort se sont-elles découvertes à toi ? As-tu vu les portes de l'ombre de la mort ?

18 As-tu compris toute l'étendue de la terre ? Si tu l'as toute connue, montre-le.

19 En quel endroit se tient la lumière, et où est le lieu des ténèbres ;

20 pour les conduire chacune en son lieu, si tu sais la route de leur maison ?

21 Tu le sais sans doute ; car alors tu étais né, et le nombre de tes jours est grand.

22 Es-tu entré dans la connaissance des trésors de la neige ? As-tu vu les trésors de la grêle,

23 que je réserve pour le temps d'affliction, et pour le jour du choc et du combat ?

24 Par quel chemin se partage la lumière, et le vent d'orient se répand-il sur la terre ?

25 Qui est-ce qui a distribué les canaux des inondations, et le chemin à l'éclair des tonnerres,

26 pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne, et sur un désert où aucun homme ne demeure ;

27 pour inonder une solitude et un désert, et pour faire produire de l'herbe ?

28 La pluie a-t-elle un père, ou qui est-ce qui produit les gouttes de la rosée ?

29 Qui est-ce qui fait naître la glace, et qui produit la gelée qui tombe du ciel,

30 quand les eaux disparaissent et se durcissent comme une pierre, et que la surface de l'abîme se prend ?

31 Pourrais-tu retenir les douces influences des Pléiades, ou modérer la vertu resserrante de l'Orion ?

32 Pourrais-tu faire sortir les signes du midi en leur temps, et conduire l'Ourse avec sa queue ?

33 Sais-tu l'ordre des cieux, et disposeras-tu de leur gouvernement sur la terre ?

34 Crieras-tu à la nuée à haute voix, afin qu'une abondance d'eau te couvre ?

35 Enverras-tu les foudres, en sorte qu'elles marchent, et te disent : Nous voici ?

36 Qui est-ce qui a mis la sagesse dans le cœur, ou qui a donné à l'âme l'intelligence ?

37 Qui est-ce qui pourra réciter ce qui se passe dans le ciel avec sagesse, et arrêter les influences des cieux,

38 Lorsque la poussière est détrempée par les eaux qui l'arrosent, et que les mottes de la terre se rejoignent ?

RÉFLEXIONS

DIEU pour convaincre Job de sa faiblesse et de son ignorance et pour l'humilier lui dit de considérer tant de créatures dont le monde est composé, les divers effets qu'elles produisent et l'ordre admirable qui règne dans la nature.

Nous devons faire les mêmes réflexions puisque toutes ces merveilles sont aussi exposées à nos yeux et y remarquer la suprême puissance et la profonde sagesse du créateur de toutes choses.

Cette méditation est très propre à nous faire sentir la grandeur de DIEU et notre néant, surtout puisque les œuvres du Seigneur sont si merveilleuses que nous ne saurions les sonder, ni en comprendre parfaitement la nature, les causes et les effets. Ainsi nous devons adorer avec une profonde humilité ce DIEU si puissant et si sage, nous soumettre à tous les ordres de la providence, sans prétendre pénétrer toutes les raisons de sa conduite et croire que tout ce qu'il fait dans le monde et envers nous, il le fait avec justice et avec bonté.

CHAPITRE XXXIX

Ce chapitre contient la suite de la description des merveilles de la création et de la providence lesquelles se découvrent dans plusieurs animaux que DIEU a mis sur la terre et dans l'air.

Job confesse sa faiblesse et donne gloire à DIEU.

1 Chasseras-tu de la proie pour le vieux lion, et rassasieras-tu les lionceaux qui cherchent leur vie,

2 quand ils se tapissent dans leurs repaires, et qu'ils épient la proie du fond de leurs cavernes ?

3 Qui est-ce qui apprête la nourriture au corbeau, quand ses petits crient au DIEU fort et volent çà et là, parce qu'ils n'ont rien à manger ?

4 Sais-tu le temps auquel les chamois des rochers font leurs petits ? As-tu observé quand les biches faonnent ?

5 Compteras-tu les mois qu'elles achèvent leur portée, et sauras-tu le temps qu'elles feront leurs petits ?

6 Et qu'elles se courberont pour faire sortir leurs petits, et pour se délivrer de leurs douleurs ?

7 Leurs petits se fortifient, ils croissent dans les blés ; ils sortent et ne retournent plus vers elles.

8 Qui est-ce qui a laissé aller libre l'âne sauvage, et qui a délié les liens de cet animal farouche,
 9 à qui j'ai donné la campagne pour maison, et la terre stérile pour ses lieux de retraite ?
 10 Il se rit du bruit de la ville, il n'entend point le bruit éclatant de l'exacteur.
 11 Les montagnes qu'il parcourt sont ses pâturages, et il cherche partout de la verdure.
 12 La chèvre sauvage voudra-t-elle te servir, ou s'établira-t-elle près de ta crèche ?
 13 La lieras-tu de son lien pour labourer au sillon, ou hersera-t-elle les vallées après toi ?
 14 Te reposeras-tu sur elle, parce que sa force est grande, et lui abandonneras-tu ton travail ?
 15 Croiras-tu qu'elle te rendra ta semence, et qu'elle l'amassera dans ton aire ?
 16 As-tu donné aux paons le plumage qui est si gai, ou à l'autruche les ailes et les plumes ?
 17 As-tu fait qu'elle abandonne ses œufs à terre, et qu'elle les fasse échauffer sur la poudre ;
 18 et qu'elle oublie que le pied les écrasera, ou que les bêtes des champs les fouleront ?
 19 Elle se montre cruelle envers ses petits, comme s'ils n'étaient pas siens, et son travail est vain, sans
 qu'elle craigne rien pour eux ;
 20 car DIEU l'a privée de sagesse, et ne lui a point départi d'intelligence.
 21 A la première occasion elle se dresse en haut, et se moque du cheval et de celui qui le monte.
 22 As-tu donné la force au cheval, et as-tu revêtu son cou d'une crinière ?
 23 Feras-tu bondir le cheval comme une sauterelle ? Son fier hennissement donne de la terreur.
 24 De son pied il creuse la terre, il s'égaie en sa force, il va à la rencontre de l'homme armé ;
 25 il se rit de la frayeur ; il ne s'épouvante de rien, et il ne se détourne point de devant l'épée ;
 26 ni lorsque les flèches du carquois font du bruit sur lui, ni pour le fer de la hallebarde et de la lance.
 27 Il creuse la terre en se secouant et se remuant ; il ne peut se retenir dès que la trompette sonne.
 28 Quand la trompette sonne, il hennit ; il sent de loin la guerre, le bruit des capitaines et le cri de triomphe.
 29 Est-ce par ta sagesse que l'épervier se remplume, et qu'il étend ses ailes vers le Midi ?
 30 L'aigle s'élèvera-t-il en haut à ton commandement, et élèvera-t-il sa nichée dans des hauteurs ?
 31 Il habite sur les rochers, et il se tient sur les sommets des rochers et dans les lieux forts.
 32 De là il découvre le gibier, ses yeux voient de loin.
 33 Ses petits aussi sucent le sang, et où il y a des corps morts, il s'y trouve.
 34 Puis l'Eternel prit la parole, et dit :
 35 Celui qui conteste avec le Tout-Puissant, lui apprendra-t-il quelque chose ? Que celui qui dispute avec
 DIEU réponde à ceci.
 36 Alors Job répondit à l'Eternel, et dit :
 37 Voici, je suis un homme vil ; que te répondrais-je ? Je mettrai la main sur ma bouche.
 38 J'ai parlé une fois, et je ne répondrai plus ; même deux fois, mais je n'y retournerai plus.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. Ce que DIEU lui-même y dit nous apprend que lorsqu'il a formé tant de créature que l'on voit dans le monde, son dessein a été de se faire connaître aux hommes et qu'ainsi le plus digne usage que nous puissions faire de notre raison est de considérer avec une sérieuse attention la puissance et la sagesse de DIEU dont nous voyons des marques si sensibles et si admirables dans toutes ses œuvres et en particulier dans tant d'animaux qu'il y a sur la terre et dans l'air. Les diverses qualités que DIEU leur a données, la manière dont il en conserve les espèces et dont il pourvoit à leur subsistance et à celles de leurs petits, les usages différents auxquels ils servent et l'ordre merveilleux et constant que l'on découvre en tout cela prouve bien clairement aux hommes qu'un être tout puissant, tout bon et infiniment sage a formé toutes ces choses sans exception et qu'il n'y a aucune créature qu'il ne conduise par sa providence.

II. L'aveu que Job fait de son néant et du tort qu'il avait eu de parler comme il avait fait nous montre quel est l'effet que la considération de toutes ces merveilles doit produire, c'est de nous convaincre de notre ignorance, de notre faiblesse et de nous abattre tellement en la présence de DIEU qu'il ne nous arrive jamais de rien dire, ni de rien penser qui soit contraire à la profonde soumission où nous devons être à son égard.

CHAPITRE XL

Ces deux chapitres contiennent la description de deux animaux remarquables que DIEU a formé, dont l'un est appelé béhémoth et que l'on croit être l'éléphant ou le cheval marin et l'autre léviathan et qui est comme on le prétend quelque gros poisson ou le crocodile.

- 1 L'Eternel répondit encore à Job du tourbillon, et dit :
- 2 Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme ; je t'interrogerai, et tu m'instruiras.
- 3 Est-ce que tu voudrais anéantir mon jugement ? Me condamnerais-tu pour te justifier ?
- 4 As-tu un bras comme le DIEU fort ? Tonnes-tu de la voix comme lui ?
- 5 Pare-toi maintenant de magnificence et de grandeur, et revêts-toi de majesté et de gloire.
- 6 Répands les fureurs de ta colère ; regarde tout orgueilleux et l'abats.
- 7 Regarde tous les orgueilleux, abaisse-les, et froisse les méchants sur la place.
- 8 Cache-les tous ensemble dans la poudre, et bande-leur la face dans un lieu caché.
- 9 Alors je te donnerai moi-même cette louange, que ta droite t'aura délivré.
- 10 Or, voilà le Béhémoth, que j'ai fait avec toi ; il mange le foin comme le bœuf.
- 11 Voilà maintenant, sa force est en ses flancs, et sa vigueur est dans le nombril de son ventre.
- 12 Il remue sa queue comme un cèdre, les nerfs de ses hanches sont entrelacés.
- 13 Ses os sont comme des barres d'airain, et ses menus os comme des barreaux de fer.
- 14 C'est le chef-d'œuvre du DIEU fort ; celui qui l'a fait lui a appliqué son épée.
- 15 De plus, les montagnes, où toutes les bêtes des champs se jouent, lui rapportent leur revenu.
- 16 Il se couche dans les lieux où il y a de l'ombre, dans la cachette des roseaux et dans le limon.
- 17 Les arbres le couvrent de leur ombre, et les saules des torrents l'environnent.
- 18 Voici, qu'une rivière fasse du ravage, il n'en aura point peur ; il serait assuré quand même le Jourdain déborderait dans sa gueule.
- 19 Il l'engloutit en le voyant, et son nez passe au travers des empêchements qu'il rencontre.
- 20 Tireras-tu le Léviathan avec un hameçon, et sa langue avec un cordeau que tu auras plongé ?
- 21 Mettras-tu un jonc dans ses narines ? ou perceras-tu ses mâchoires avec une épine ?
- 22 Emploiera-t-il envers toi beaucoup de prières ? ou te parlera-t-il doucement ?
- 23 Fera-t-il un accord avec toi, et le prendras-tu pour esclave à toujours ?
- 24 T'en joueras-tu comme d'un oiseau, et le lieras-tu pour amuser tes jeunes filles ?
- 25 Des amis en feront-ils des festins ? Sera-t-il partagé entre les marchands ?
- 26 Perceras-tu sa peau avec des piquants, et sa tête entrera-t-elle dans une nasse de poissons ?
- 27 Mets ta main sur lui, tu ne penseras jamais à lui faire la guerre.
- 28 Voilà, l'espérance qu'on avait de le prendre se trouve frustrée ; ne sera-t-on même pas atterré à son regard ?

CHAPITRE XLI

- 1 Il n'y a point d'homme si hardi qui l'ose réveiller ; et qui est-ce qui se trouvera devant moi ?
- 2 Qui est celui qui m'a prévenu, et je le lui rendrai ? Ce qui est sous tous les cieux, est à moi.
- 3 Je ne me tairai point de ses membres, ni de ce qui regarde ses forces, ni de la belle proportion de toutes les parties de son corps.
- 4 Qui est-ce qui découvrira le dessus de son vêtement ? Et qui viendra avec un double mors pour s'en rendre maître ?
- 5 Qui est-ce qui ouvrira l'entrée de sa gueule ? La terreur est autour de ses dents.
- 6 Il est magnifiquement couvert d'écailles comme d'un bouclier ; elles sont étroitement serrées, et comme scellées.
- 7 L'une est jointe à l'autre, et le vent n'entre point entre deux.
- 8 Elles sont jointes l'une à l'autre ; elles s'entretiennent, et ne se séparent point.
- 9 Ses éternuments jettent un éclat de lumière, et ses yeux sont comme les paupières de l'aube du jour.
- 10 Il sort comme des flambeaux de sa bouche, et il en rejaillit des étincelles de feu.
- 11 Une fumée sort de ses narines, comme d'un pot qui bout, ou d'une chaudière.
- 12 Son souffle enflammerait des charbons, et de sa gueule il sort comme une flamme.

13 La force est dans son cou, et la terreur marche devant lui.

14 Les muscles de sa chair sont liés ; tout cela est massif en lui, rien n'y branle.

15 Son cœur est massif comme une pierre, et ferme comme une pièce de la meule de dessous.

16 Les hommes les plus forts tremblent quand il s'élève, et ils ne savent où ils en sont, voyant comme il rompt tout.

17 Si quelqu'un s'en approche, ni l'épée, ni la hallebarde, ni le dard, ni la cuirasse, ne tiendront point devant lui.

18 Il ne tient non plus de compte du fer que de la paille, et de l'airain non plus que du bois pourri.

19 La flèche ne le fera point fuir, les pierres de la fronde ne lui sont pas plus que du chaume.

20 Les machines à jeter des pierres ne sont pour lui que comme des brins de chaume ; et il se rit lorsqu'on lance des dards contre lui.

21 Il a sous lui des pointes de pots cassés ; et il se couche sur des pierres aiguës, comme sur le limon.

22 Il fait bouillonner le fond de la mer comme une chaudière, et il la rend semblable à un chaudron de parfumeur.

23 Il fait briller sa trace après lui, et il fait paraître l'abîme comme une tête blanche de vieillesse.

24 Il n'y a rien sur la terre qui lui puisse être comparé ; il a été fait pour ne rien craindre.

25 Il voit au-dessous de lui tout ce qui est élevé ; il est roi sur tous les plus fiers animaux.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ces deux chapitres que DIEU voulant faire voir sa puissance à Job lui propose ce qu'il y a d'admirable dans ces deux espèces d'animaux dont il est ici parlé. Quoi que ces animaux ne nous soient pas connus, comme ils l'étaient dans les pays où Job vivait, nous ne devons pas laisser d'admirer ce qui est dit dans cet endroit.

Au reste, nous pouvons considérer les merveilles de la providence dans tant d'animaux que nous connaissons et généralement dans toutes les œuvres du Seigneur. Il faut seulement prendre garde que, parce que nous voyons tous les jours ces merveilles, nous n'en soyons pas moins touchés, mais que plutôt nous y fassions continuellement des réflexions qui nous élèvent à la connaissance de DIEU notre créateur et qui nous portent à l'aimer, à l'adorer et à le craindre.

CHAPITRE XLII

On voit trois choses dans ce dernier chapitre du livre de Job :

I. Job reconnaît la puissance et la justice de DIEU et s'humilie devant lui. II. DIEU reprend les trois amis de Job des discours qu'ils avaient tenus et il leur commande de s'adresser à Job afin qu'il intercède et qu'il offre des sacrifices pour eux. III. DIEU délivre Job de ses souffrances et il le rétablit dans un état plus heureux que son premier état n'avait été.

1 Alors Job répondit à l'Éternel et dit :

2 Je sais que tu peux tout, et qu'on ne te saurait empêcher de faire ce que tu as résolu.

3 Qui est celui qui obscurcit le conseil par des discours sans science ? J'ai donc parlé, et je n'y entendais rien ; ces choses sont trop merveilleuses pour moi, et je n'y connais rien.

4 Ecoute maintenant, et je parlerai ; je t'interrogerai, et tu m'instruiras.

5 J'avais ouï parler de toi de mes oreilles ; mais maintenant mon œil t'a vu.

6 C'est pourquoi je me condamne, et je me repens sur la poudre et sur la cendre.

7 Or, après que l'Éternel eut ainsi parlé à Job, il dit à Eliphaz Thémanite : Ma colère est embrasée contre toi et contre tes deux compagnons, parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi, comme Job mon serviteur.

8 C'est pourquoi, prenez pour vous maintenant sept taureaux et sept bœufs, et allez vers Job mon serviteur, et offrez un holocauste pour vous ; et Job mon serviteur priera pour vous (car, certainement, j'exaucerai sa prière), afin que je ne vous traite pas selon votre folie, parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi, comme Job mon serviteur.

9 Ainsi, Eliphaz Thémanite, et Bildad Sùhite, et Tsophar Nahamathite vinrent et firent ce que l'Éternel leur avait commandé ; et l'Éternel exauça la prière de Job.

10 Et l'Eternel tira Job de sa captivité, après qu'il eut prié pour ses amis ; et il lui rendit au double tout ce qu'il avait eu.

11 Aussi tous ses frères, et toutes ses sœurs, et tous ceux qui l'avaient connu auparavant vinrent vers lui ; et ils mangèrent avec lui dans sa maison ; et lui ayant témoigné qu'ils étaient touchés de compassion pour lui, ils le consolèrent de tout le mal que l'Eternel avait fait venir sur lui ; et chacun d'eux lui donna une pièce d'argent, et chacun une bague d'or.

12 Ainsi l'Eternel bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis, et six mille chameaux, et mille couples de bœufs, et mille ânesses.

13 Il eut aussi sept fils et trois filles.

14 Et il appela le nom de l'une Jémima, et le nom de l'autre Ketsiha, et le nom de la troisième Kéren-Happuc.

15 Et il ne se trouva point de si belles femmes dans tout le pays que les filles de Job ; et leur père leur donna héritage entre leurs frères.

16 Et Job vécut après ces choses-là cent quarante ans, et vit ses fils, et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération.

17 Puis il mourut âgé et rassasié de jours.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre d'ici, c'est :

I. De donner gloire à DIEU comme Job, et de nous humilier devant lui ; surtout lorsque nous avons fait ou dit quelque chose de contraire à notre devoir et de nous en repentir sur la poudre et sur la cendre.

II. Les reproches que DIEU fait aux trois amis de Job montrent bien clairement qu'ils avaient eu tort de le condamner et de soutenir que l'adversité est une marque de la colère de DIEU. On voit aussi par-là que DIEU est offensé quand on juge mal de ceux qui souffrent et surtout des justes affligés.

L'ordre que DIEU donne aux amis de Job de recourir à son intercession prouve que les prières des gens de bien sont d'une grande efficace pour nous réconcilier avec DIEU et que nous devons y avoir recours surtout lorsque nous leur avons fait quelque tort. On peut aussi reconnaître par-là combien Job était agréable au Seigneur.

Enfin, nous avons vu que DIEU, après avoir affligé et éprouvé ce saint homme, lui donne une heureuse issue de ses maux et le bénit en sorte qu'il lui rendit le double de tout ce qu'il avait perdu et qu'il le fit venir à une vieillesse heureuse et très avancée.

C'est ici un exemple illustre par lequel DIEU a voulu apprendre aux hommes de tous les temps que s'il afflige ses enfants pour les éprouver, il les délivre enfin heureusement et que souvent même il les bénit dès cette vie et leur rend au-delà de ce qu'il leur avait ôté.

Le profit que nous devons retirer de cette histoire et de ce livre est donc de ne jamais perdre courage dans les maux, mais de les souffrir patiemment, d'en profiter et d'imiter la piété et la foi de Job, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité.

LE LIVRE

DES PSAUMES

ARGUMENT

Le livre des Psaumes est un recueil de plusieurs cantiques sacrés dont la plupart ont été composés par le roi David. Il y a, dans ce livre, des Psaumes d'adoration et de louange où la grandeur, la puissance, la bonté et les autres perfections de DIEU sont célébrées. Il y a des cantiques d'actions de grâces qui étaient destinés à remercier DIEU des faveurs qu'il avait accordées soit au peuple d'Israël en général, soit à certaines personnes en particulier. On trouve encore dans ce livre des Psaumes de prière dans lesquels David ou les autres prophètes qui en sont les auteurs implorant la grâce de DIEU et lui demandent le pardon des péchés ou la délivrance dans les dangers et dans les afflictions. Il y a des Psaumes historiques qui avaient été composés pour conserver la mémoire de ce qui était arrivé de plus considérable au peuple d'Israël. Enfin, il y a des Psaumes prophétiques où l'on voit diverses prédictions qui regardent JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et les temps de l'Évangile. Ainsi, l'on peut retirer un très grand fruit de la lecture et de la méditation de ce livre et à cause de cela il doit être d'un usage ordinaire et général parmi les chrétiens.

PSAUME I

David représente dans ce Psaume, la félicité des gens de bien et le malheur des impies.

1. Heureux l'homme qui ne marche point suivant le conseil des méchants, qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs et qui ne s'assied point au banc des moqueurs,
2. Mais qui prend son plaisir dans la loi de l'Éternel, tellement qu'il médite jour et nuit dans sa loi,
3. Car il sera comme un arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes qui rend son fruit dans sa saison et dont le feuillage ne flétrit point et ainsi tout ce qu'il entreprendra prospérera.
4. Il n'en sera pas ainsi des méchants ; mais ils seront comme la balle que le vent chasse loin.
5. C'est pourquoi les méchants ne subsisteront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes,
6. Car l'Éternel connaît la voie des justes, mais la voie des méchants périra.

RÉFLEXIONS

Ce premier Psaume nous donne ces trois instructions :

- I. Que la marque des gens de bien est de fuir le commerce des impies et des profanes, de s'éloigner de leurs maximes et de leurs dérèglements et de prendre plaisir dans la méditation et dans l'observation de la loi de DIEU.
- II. Que les justes sont parfaitement heureux, que DIEU les connaît, qu'il les bénit et les fait prospérer.
- III. Que les méchants n'échapperont pas à sa vengeance et qu'ils tomberont tôt ou tard dans la dernière misère.

PSAUME II

David témoigne dans ce Psaume qu'il était persuadé que les desseins des rois et des peuples qui s'opposaient à lui seraient inutiles et que, nonobstant leurs efforts, DIEU, qui l'avait oint pour roi, affermirait son règne. Il les exhorte à se soumettre à la volonté de DIEU et à le servir de peur d'encourir sa vengeance. Ce Psaume est prophétique et il se rapporte au règne de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

1. Pourquoi les nations s'assemblent-elles et les peuples projettent-ils des choses vaines ?
2. Pourquoi les rois de la terre et les princes consultent-ils ensemble contre l'Éternel et contre son oint ?
3. Rompons, disent-ils, leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes.

4. Celui qui habite dans les cieux s'en rira, le Seigneur se moquera d'eux.
5. Il leur parlera alors dans sa colère et il les épouvantera dans l'ardeur de son courroux.
6. J'ai sacré, dira-t-il, mon roi sur Sion, la montagne de ma Sainteté.
7. Je rapporterai l'ordonnance de l'Éternel ; il m'a dit : C'est toi qui es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.
8. Demande-moi et je te donnerai pour ton héritage les nations et pour ta possession les bouts de la terre.
9. Tu les briseras avec un sceptre de fer et tu les mettras en pièces comme un vaisseau de potier.
10. Maintenant donc, ô rois, ayez de l'intelligence, juges de la terre, recevez l'instruction.
11. Servez l'Éternel avec crainte et réjouissez-vous avec tremblement.
- 12 Rendez hommage au fils, de peur qu'il ne se courrouce, et que vous ne périssiez dans cette voie, quand sa colère s'embrasera tant soit peu. Ô qu'heureux sont ceux qui se retirent vers lui !

RÉFLEXIONS

La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume nous montre en général que tout ce que les hommes font contre les desseins de DIEU est inutile, que ce qu'il a résolu s'exécute toujours et que rien ne peut nuire à ceux qui ont part à son amour et à ses promesses. Mais l'application que les apôtres font à notre Seigneur de ces paroles : *Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui*, nous obligent surtout à considérer que le règne de JÉSUS-CHRIST, le fils de DIEU, s'est établi dans le monde malgré l'opposition des rois et des grands de la terre et qu'il subsistera à jamais. Puisque ce règne est établi parmi nous et que nous avons le bonheur d'en être les sujets, nous devons nous soumettre à ce roi glorieux, le servir avec humilité et avec joie, craindre d'attirer sur nous sa colère et mettre toute notre confiance en sa protection et en sa faveur.

PSAUME III

C'est ici une prière que le roi David fit lorsqu'il était persécuté par Absalon, son fils, et où il se plaint du nombre de ses ennemis. Il implore le secours de DIEU et il marque une parfaite confiance en sa protection.

1. Psaume de David sur sa fuite devant Absalon son fils.
2. Éternel, combien ceux qui me persécutent sont-ils multipliés ! Que ceux qui s'élèvent contre moi sont en grand nombre ?
3. Plusieurs disent de mon âme, il n'y a aucune délivrance pour lui auprès de DIEU. Sélah.
4. Mais toi, Éternel, tu es mon bouclier autour de moi ; tu es ma gloire et celui qui me fait lever la tête.
5. J'ai crié de ma voix à l'Éternel et il m'a répondu de la montagne de sa Sainteté. Sélah.
6. Je me suis couché et je me suis endormi, je me suis réveillé, car l'Éternel me soutient.
7. Je ne craindrai point les milliers des peuples qui se sont rangés contre moi tout autour.
8. Lève-toi Éternel mon DIEU, délivre-moi. Certainement tu as frappé à la joue tous mes ennemis ; tu as rompu les dents des méchants.
9. La délivrance vient de l'Éternel ; ta bénédiction est sur ton peuple. Sélah.

RÉFLEXIONS

L'assurance que David fit paraître lorsqu'il était poursuivi par Absalon nous apprend qu'un homme qui craint DIEU peut être réduit à de grandes extrémités, mais qu'il est rempli de confiance et tranquille, en quelque état qu'il se trouve, qu'il ne craint pas les hommes ayant DIEU pour lui, qu'il se lève et se couche avec assurance et qu'il se repose toujours sur le secours de DIEU même au milieu des plus grands dangers.

PSAUME IV

David implore le secours de DIEU contre ses ennemis. Il les exhorte à quitter leurs desseins et à se soumettre à la volonté de DIEU, qui l'avait établi Roi. Il déclare qu'il se confiait en DIEU seul et que l'assurance qu'il avait en sa faveur le rendait plus heureux que les mondains ne le sont dans leur plus grande prospérité.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur le néguinoth.
2. Ô DIEU de ma justice, puisque je crie, répond moi ; quand j'étais pressé, tu m'as mis au large ; aie pitié de

moi et exauce ma requête.

3. Fils des hommes, jusqu'à quand ma gloire sera-t-elle diffamée ; jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? Sélah.

4. Sachez que l'Éternel s'est choisi un homme qu'il aime. L'Éternel m'exaucera quand je crierai vers lui.

5. Soyez saisis de crainte et ne péchez plus ; pensez-en vous-même sur votre lit et demeurez au repos. Sélah.

6. Sacrifiez des sacrifices de justice et confiez-vous-en l'Éternel.

7. Plusieurs disent : Qui nous fera jouir des biens ? Fais lever sur nous la lumière de ta face, Éternel.

8. Tu as mis plus de joie dans mon cœur qu'ils n'en ont lorsque leur froment et leur meilleur vin ont été abondants.

9. Je me coucherai et je dormirai aussi en paix, car c'est toi seul qui es l'Éternel ; tu me feras habiter en assurance.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne :

I. Que les justes ont toujours leurs recours à DIEU dans leurs besoins ;

II. Que les entreprises que l'on forme contre ceux que DIEU favorise sont vaines et sans effet ;

III. Que les gens du monde ne recherchent que les avantages de la terre, mais que les justes n'aspirent qu'à la faveur de DIEU ; que cette faveur est ce qui fait leur bonheur et leur sûreté et qu'elle met plus de joie dans leur cœur, lors même qu'ils sont le plus affligés, que les mondains les plus heureux n'en ont au milieu de l'abondance et de la plus grande prospérité.

PSAUMES V

Le roi David étant affligé et persécuté prie le Seigneur de le secourir. Il s'assure que DIEU, qui hait les hommes cruels et les trompeurs, confondrait ceux qui le poursuivaient avec tant de cruauté et d'injustice et qu'il lui ferait la grâce l'aller l'adorer dans son tabernacle. Il le prie de le conduire, et de le garantir des pièges et de la malice des méchants afin que lui et tous les justes aient sujet de le louer et de se confier toujours en sa protection.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur néhiloth.

2. Éternel, prête l'oreille à mes paroles, écoute ma méditation.

3. Mon Roi et mon DIEU, sois attentif à la voix de mon cri, car je t'adresse ma requête.

4. Éternel, dès le matin tu entendas ma voix, dès le matin je me préparerai, je regarderai vers toi.

5. Car tu n'es point un DIEU qui prenne plaisir à la méchanceté, le méchant n'habitera point avec toi.

6. Les orgueilleux ne subsisteront point devant toi, tu as toujours haï tous les ouvriers d'iniquité.

7. Tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge ; l'Éternel a en abomination l'homme de sang et le trompeur.

8. Mais moi, dans l'abondance de ta faveur, j'entrerai dans ta maison, je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté avec le respect qui t'es dû.

9. Éternel, conduis-moi par ta justice à cause de mes ennemis, dresse ton chemin devant moi,

10. Car il n'y a rien de droit dans leur bouche, leur intérieur n'est que malice, leur gosier est un sépulcre ouvert, ils flattent de leur langue.

11. Ô DIEU, fais-leur leur procès, qu'ils échouent dans leurs desseins, chasse-les à cause du grand nombre de leurs crimes, car ils se sont rebellés contre toi.

12. Mais que tous ceux qui se retirent vers toi se réjouissent, qu'ils soient toujours comblés de joie et sois leur protecteur et que ceux qui aiment ton nom se glorifient en toi,

13. Car, ô Éternel, tu béniras le juste et tu l'environneras de ta bienveillance comme d'un bouclier.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ces quatre choses dans ce Psaume :

I. L'ardeur et la confiance avec laquelle les fidèles invoquent le Seigneur dans leurs besoins.

II. Le zèle qu'ils ont pour son service et les sentiments de respect et de joie avec lesquels ils l'adorent dans les lieux où il est invoqué publiquement.

III. L'aversion que DIEU a pour le crime et en particulier pour l'orgueil, pour la tromperie et la punition qu'il

réserve aux superbes et aux injustes.

IV. Et enfin, la protection dont il favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

PSAUME VI

Ceci est un Psaume de prière. David étant dans une grande affliction représente la violence de ses maux et prie DIEU de ne pas le punir en sa colère, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer. Il fait cette prière avec une ferme assurance que DIEU l'exaucerait et que ses ennemis seraient confondus.

1. Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter en néguinoth sur sceminith.
- 2 Éternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ta colère.
3. Éternel aie pitié de moi, car je suis sans aucune force ; guéris-moi Éternel, car mes os sont étonnés.
4. Même mon âme est fort troublée ; et toi, Eternel, jusqu'à quand ?
5. Éternel retourne-toi, tire mon âme de peine ; délivre-moi pour l'amour de ta miséricorde,
6. Car on ne se souvient point de toi dans la mort. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre ?
7. Je me suis lassé dans mon gémissement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon lit de mes larmes.
8. Mon œil est fondu de tristesse ; il est vieilli à cause de tous ceux qui me pressent.
9. Retirez-vous loin de moi, vous tous ouvriers d'iniquité, car l'Éternel a entendu la voix de mes larmes.
10. L'Éternel a ouï ma supplication, l'Éternel a reçu ma requête.
11. Tous mes ennemis seront remplis de honte et effrayés ; ils se retireront ; ils seront saisis de honte subitement.

RÉFLEXIONS

I. Les premières paroles de ce Psaume : *Seigneur, ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ta colère*, expriment l'humilité avec laquelle ceux qui sentent vivement leurs fautes et le besoin qu'ils ont du secours de DIEU, implorent sa miséricorde. C'est là une prière que nous devons faire non seulement pour être délivré des maux qui nous pressent et des afflictions de cette vie, mais principalement dans la vue d'obtenir le pardon de nos péchés et la délivrance des peines de la vie à venir. II. Les marques de confiance que David donne dans ce même Psaume où il paraît si repentant et si humilié nous font voir que quand on a recours à DIEU avec humilité et avec foi, on peut être assuré qu'il exaucera nos prières et qu'il nous accordera le secours qui nous est nécessaire dans quelque danger que nous puissions nous rencontrer.

PSAUME VII

David prie le Seigneur de le garantir de ses ennemis et il le prend à témoin de son innocence. Il est persuadé que DIEU l'exaucera, que si ses ennemis ne quittent pas leurs desseins, tout ce qu'ils entreprenaient contre lui tournera à leur propre ruine.

1. Sciggajon de David, qu'il chanta à l'Éternel touchant l'affaire de Cus Benjamite.
2. Éternel, mon DIEU ! je me suis retiré vers toi ; sauve-moi de tous ceux qui me poursuivent, et m'en délivre ;
3. de peur qu'ils ne me déchirent comme un lion, me mettant en pièces, sans qu'il y ait personne qui m'en retire.
4. Éternel, mon DIEU ! si j'ai commis ce qu'on m'impute, s'il y a de l'iniquité dans mes mains ;
5. si j'ai rendu le mal à celui qui avait la paix avec moi, et si je n'ai pas garanti celui qui m'opprimait à tort ;
6. que l'ennemi me poursuive et qu'il m'atteigne ; qu'il foule aux pieds ma vie, et mette ma gloire dans la poussière. (Sélah.)
7. Lève-toi, Eternel ! dans ta colère ; élève-toi contre les fureurs de mes ennemis ; réveille-toi en ma faveur : tu as ordonné la justice.
8. Que l'assemblée des peuples t'environne, et mets-toi au-dessus d'elle dans un lieu éminent.
9. Que l'Eternel juge les peuples ; juge-moi, Eternel ! selon ta justice et selon mon intégrité, telle qu'elle est en moi.
10. Que la malice des méchants prenne fin, et affermis l'homme juste, toi, dis-je, qui sondes les cœurs et les

reins, ô DIEU juste !

11. Mon bouclier est en DIEU, qui délivre ceux qui ont le cœur droit.

12. DIEU est un juste juge ; et le DIEU fort s'irrite tous les jours contre le méchant.

13. S'il ne se convertit pas, DIEU aiguisera son épée : il a tendu son arc et il le tient prêt.

14. Il lui prépare des armes mortelles : il tirera contre lui des flèches ardentes.

15. Voici, le méchant est en travail pour enfanter la vanité, car il a conçu l'outrage ; mais il enfantera ce qui le trompera.

16. Il a creusé une citerne, et l'a rendue profonde ; mais il est tombé dans la fosse qu'il a faite.

17. Son travail retournera sur sa tête, et sa violence lui descendra sur le sommet.

18. Je célébrerai l'Eternel à cause de sa justice, et je psalmodierai au nom du DIEU très haut.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend à recourir à DIEU dans nos maux, comme David le faisait lorsque ses ennemis le poursuivaient. Mais il nous apprend aussi que si nous voulons que DIEU nous exauce, il ne faut pas qu'il y ait de l'iniquité en nous, que DIEU sonde les cœurs et les reins et qu'il ne favorise que ceux qui marchent dans l'intégrité et qui ont le cœur droit.

Pour ce qui est des méchants, David déclare dans ce Psaume que leur malice prendra fin, que DIEU les laisse faire et qu'il les supporte pendant quelque temps, mais que s'ils continuent dans leur malice, il leur prépare les peines qu'ils méritent et qu'il fera retomber sur eux le mal qu'ils voulaient faire aux autres.

C'est en quoi nous avons de grands motifs à adorer la justice de DIEU, à profiter de son support et à éviter tout ce qui pourrait nous exposer à sa vengeance.

PSAUME VIII

David célèbre la majesté et la puissance de DIEU dont on voit des marques éclatantes dans les œuvres de la création, et il le loue particulièrement de ce qu'il a créé l'homme à son image et lui a donné la domination sur les autres créatures.

1. Psaume de David, donné au maître chanter, pour le chanter sur Guittith.

2. Eternel notre Seigneur ! que ton nom est magnifique par toute la terre ! Tu as établi ta majesté au-dessus des cieux.

3. Tu tires le fondement de ta puissance de la bouche des petits-enfants et de ceux qui têtent, à cause de tes adversaires ; afin de confondre l'ennemi et celui qui veut se venger.

4. Quand je regarde tes cieux, l'ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as agencées ;

5. je dis : Qu'est-ce que l'homme mortel, que tu te souviennes de lui ; et que le fils de l'homme, que tu le visites ?

6. Car tu l'as fait un peu moindre que les anges, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur.

7. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains ; tu lui as mis toutes choses sous ses pieds ;

8. toutes les brebis et tous les bœufs et même les bêtes des champs ;

9. les oiseaux des cieux, et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers de la mer.

10. Eternel, notre Seigneur ! que ton nom est magnifique par toute la terre !

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui doit nous rendre attentifs aux marques de l'infinie puissance de DIEU que nous voyons dans les cieux, dans les astres et dans tant de merveilles que la terre et les eaux renferment. L'usage que nous devons faire de cette méditation est d'adorer la majesté du Seigneur et de dire, dans la considération de sa grandeur et de notre néant : *Seigneur, qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites !*

Et puisque DIEU nous a créés à son image en nous donnant une raison capable de le connaître et de le louer et qu'il nous a soumis les autres créatures, il faut se servir de ces avantages avec reconnaissance et à sa gloire et louer continuellement notre créateur et notre bienfaiteur en disant avec David : *Ô Seigneur notre DIEU, que ton nom est magnifique par toute la terre !*

PSAUME IX.

C'est ici un Psaume d'action de grâce pour les victoires que David avait remportées sur ses ennemis, Il y exhorte les justes avec un grand zèle, à louer avec lui la puissance, la sagesse et la justice du Seigneur qui délivrent ceux qui se confient en lui et qui confond la malice et les ruses des méchants, et il le prie de protéger les bons contre la violence de ceux qui les haïssent.

- 1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter sur Muth-Laben.
- 2 Je célébrerai l'Éternel de tout mon cœur ; je raconterai toutes tes merveilles.
- 3 Je me réjouirai en toi et je serai transporté de joie ; je psalmodierai ton nom, ô Souverain !
- 4 Parce que mes ennemis ont tourné le dos ; ils sont tombés, et ils ont péri de devant ta face.
- 5 Car tu m'as fait droit et justice ; tu t'es assis sur ton trône, toi, juste juge.
- 6 Tu as réprimé les nations ; tu as fait périr le méchant ; tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.
- 7 O ennemi, as-tu achevé de désoler ? As-tu aussi détruit les villes pour jamais ? Leur mémoire est-elle périée avec elles ?
- 8 Mais l'Éternel sera assis éternellement ; il a préparé son trône pour juger.
- 9 Il jugera le monde avec justice, et il fera droit aux peuples avec équité.
- 10 L'Éternel sera une haute retraite à celui qui sera foulé, une haute retraite au temps qu'il sera dans la détresse.
- 11 Et ceux qui connaissent ton nom, s'assureront sur toi ; car, Éternel ! tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.
- 12 Psalmodiez à l'Éternel qui habite en Sion, annoncez ses exploits parmi les peuples.
- 13 Car il fait enquête des meurtres et il s'en souvient ; il n'oublie point le cri des affligés.
- 14 Éternel ! aie pitié de moi, regarde mon affliction qui m'est causée par ceux qui me haïssent, toi qui m'enlèves hors des portes de la mort ;
- 15 afin que je raconte toutes tes louanges aux portes de la fille de Sion. Je me réjouirai de la délivrance que tu m'auras donnée.
- 16 Les nations ont été enfoncées dans la fosse qu'elles avaient faite, leur pied a été pris au filet qu'elles avaient caché.
- 17 L'Éternel s'est fait connaître ; il a exercé le jugement ; le méchant est enlacé dans l'ouvrage de ses mains. Higgajon, Sélah.
- 18 Les méchants retourneront au sépulcre ; toutes les nations qui oublient DIEU y retourneront.
- 19 Car le pauvre ne sera point oublié pour toujours, et l'attente des affligés ne périra point à perpétuité.
- 20 Lève-toi, Éternel ! et que l'homme mortel ne se fortifie pas ; que les nations soient jugées devant ta face.
- 21 Éternel ! jette-les dans la frayeur ; que les nations sachent qu'elles ne sont que des hommes mortels. Sélah.

RÉFLEXIONS

Ce cantique où David fait éclater si vivement sa piété, sa joie et sa reconnaissance au sujet des victoires qu'il avait remportées par l'assistance de DIEU doit nous inciter à louer aussi DIEU de tout notre cœur pour ses bienfaits et pour les délivrances qu'il nous accorde. Non content de le louer nous-mêmes, nous devons, à l'exemple de David, publier partout ses bontés et engager par-là les autres hommes à le bénir avec nous et à le craindre. Nous apprenons de plus dans ce Psaume que DIEU est et sera toujours le Roi et le Juge du monde, qu'il rendra aux méchants selon leurs œuvres, qu'il fait la recherche des crimes, que tous ceux qui l'offensent périront et qu'il ne permettra pas que les impies prévalent toujours. Enfin, David nous assure que ceux qui craignent le Seigneur peuvent se confier en lui, qu'il n'oublie pas le cri des humbles affligés, qu'il n'abandonne point ceux qui le cherchent et que l'attente du juste ne sera jamais vaine. Ce sont là des vérités que nous devons bien retenir et qui sont très propres à nous remplir de confiance en DIEU et à nous détourner fortement du péché.

PSAUME X.

Le prophète décrit ici la violence, la cruauté et les artifices dont les méchants se servent contre les innocents. Il prie DIEU d'être le protecteur des justes et il espère que sa prière sera exaucée.

- 1 Pourquoi, Éternel ! te tiens-tu loin et te caches-tu dans le temps que nous sommes dans la détresse ?
- 2 Le méchant dans son orgueil, poursuit ardemment l'affligé. Ils seront pris par les machinations qu'ils ont préméditées.
- 3 Car le méchant se glorifie dans les désirs de son âme ; il estime heureux l'avare, et il irrite l'Éternel.
- 4 Le méchant, plein d'audace, ne se fait conscience de rien ; toutes ses pensées sont, qu'il n'y a point de DIEU.
- 5 Ses voies prospèrent en tout temps ; tes jugements sont éloignés de devant lui ; il souffle contre tous ses ennemis.
- 6 Il dit en son cœur : Je ne serai jamais ébranlé ; jamais il ne m'arrivera de mal.
- 7 Sa bouche est pleine de malédictions, de tromperies et de fraude ; il n'y a sous sa langue que tourment et qu'outrage.
- 8 Il se tient aux embûches des villages ; il tue l'innocent dans les lieux cachés ; ses yeux épient les affligés.
- 9 Il se tient aux embûches dans un lieu caché, comme un lion dans son fort ; il se tient aux embûches pour surprendre le faible ; il surprend le faible l'attirant dans son filet.
- 10 Il se tapit et se baisse ; et puis les misérables tombent en sa puissance.
- 11 Il dit en son cœur : Le DIEU fort l'a oublié, il a caché sa face, et il ne le verra jamais.
- 12 Éternel ! lève-toi, ô DIEU fort ! élève ta main, et n'oublie point les affligés.
- 13 Pourquoi le méchant braverait-il DIEU ? il a dit en son cœur que tu n'en feras point d'enquête.
- 14 Tu l'as vu ; car tu regardes quand on outrage ou qu'on afflige quelqu'un, pour le prendre en ta protection ; c'est à toi que se remettent les désolés ; tu aides l'orphelin.
- 15 Romps le bras du méchant ; et pour ce qui est de l'inique, fais l'enquête de sa méchanceté, et tu ne le trouveras plus.
- 16 L'Éternel est Roi à toujours et à perpétuité ; les nations ont péri de dessus sa terre.
- 17 Éternel ! tu exauces le souhait des débonnaires ; affermis leur cœur ; que ton oreille les écoute attentivement ;
- 18 Pour faire droit à l'orphelin et à celui qui est foulé ; afin que l'homme mortel qui est de terre, ne continue plus à donner de l'effroi.

RÉFLEXIONS

Les plaintes que les fidèles font dans ce Psaume nous montrent qu'il ne faut pas être surpris si les justes sont quelquefois dans l'oppression et si les méchants viennent à bout de leurs desseins injustes et cruels. L'on voit ici que les impies emploient souvent la ruse et la force pour perdre les gens de bien, que DIEU permet pendant quelque temps que l'innocence soit opprimée et qu'alors les méchants s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre et que DIEU ne prendra point connaissance de leurs péchés. Mais ce Psaume nous apprend aussi que le Seigneur ne souffre pas toujours que les hommes orgueilleux et injustes prévalent, qu'il fait enfin la vengeance de leurs crimes et que pour ce qui est des gens de bien et des humbles, il voit leurs maux, qu'il exauce leurs prières et qu'il ne les abandonne jamais.

PSAUME XI.

David poursuivi de ses ennemis déclare qu'il mettait toute sa confiance au Seigneur et qu'il ne doutait point que DIEU, qui est un juste juge, ne soutint toujours les bons et qu'il ne fit tomber ses jugements sur les méchants.

- 1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
Je me suis retiré vers l'Éternel, comment donc dites-vous à mon âme : Sauve-toi en votre montagne comme un oiseau ?
- 2 En effet, voilà, les méchants bandent l'arc ; ils ont ajusté leur flèche sur la corde, pour tirer en cachette contre ceux qui ont le cœur droit.
- 3 Car les fondements sont renversés. Et qu'a fait l'homme de bien ?
- 4 L'Éternel est dans le palais de sa sainteté ; l'Éternel a son trône dans les cieux ; ses yeux contemplent, et ses paupières sondent les fils des hommes.

5 L'Éternel sonde le juste et le méchant, et son âme hait celui qui aime l'extorsion.

6 Il fera pleuvoir sur les méchants des pièges, du feu et du soufre ; et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage.

7 Car l'Éternel, qui est juste, aime la justice ; sa face regarde l'homme droit.

RÉFLEXIONS

I. Ce Psaume nous fournit un exemple de la confiance que les justes ont au Seigneur leur DIEU vers qui ils ont toujours un refuge assuré lors même qu'ils sont dans l'état le plus fâcheux et qu'ils ne savent que devenir.

II. Le roi David nous enseigne ici que DIEU a son trône dans le ciel, qu'il voit et qu'il sonde tant les bons que les méchants, qu'il hait ceux qui s'adonnent à l'injustice, qu'il fera tomber sur eux le feu de sa vengeance, que comme il est parfaitement juste, il aime aussi la justice par-dessus toutes choses et que sa faveur se répand toujours sur les hommes droits.

PSAUME XII.

C'est ici un Psaume de prière où David se plaint de ce qu'il y avait si peu de personnes droites et sincères et de ce que les hommes de son temps étaient trompeurs et malins. Il prie DIEU de vouloir, selon la vérité de sa parole et de ses promesses, protéger les innocents contre l'injustice et la violence de ceux qui cherchaient à les opprimer.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Scémith.

2 Délivre-nous, ô Éternel ! car l'homme de bien est défailli, et les hommes sincères ont pris fin parmi les fils des hommes.

3 Chacun dit des mensonges à son prochain avec des lèvres flatteuses ; et ils parlent avec un cœur double.

4 L'Éternel veuille retrancher toutes les lèvres flatteuses, et la langue qui parle avec orgueil :

5 parce qu'ils disent : Nous aurons le dessus par nos langues ; nos lèvres sont en notre puissance ; qui est seigneur sur nous ?

6 A cause de la misère des affligés, à cause du gémissement des pauvres, je me lèverai maintenant, dit l'Éternel, je mettrai en sûreté celui auquel on tend des pièges.

7 Les paroles de l'Éternel sont des paroles pures ; c'est un argent affiné au creuset, épuré par sept fois.

8 Toi, Éternel ! garde-les, et préserve chacun d'eux à toujours de cette race de gens.

9 Car, pendant que des gens abjects sont élevés parmi les fils des hommes, les méchants se promènent de toutes parts.

RÉFLEXIONS

I. La plainte que David faisait autrefois sur le petit nombre de gens de bien et les prières qu'il présentait à DIEU à cette occasion nous enseignent que ce que nous avons à faire quand nous voyons l'impiété multipliée et le peu de droiture et de sincérité qu'il y a parmi les hommes, c'est de prier DIEU qu'il nous délivre des pièges et de la malice des méchants, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler.

II. DIEU promet dans ce Psaume qu'il viendra retrancher les langues flatteuses, les trompeurs et les hommes cruels et qu'il se lèvera pour délivrer les innocents affligés. Cela doit nous éloigner de la tromperie et de toute injustice et nous assurer que si nous marchons dans l'intégrité, nous aurons toujours DIEU pour appui et pour défenseur.

PSAUME XIII.

David, plongé dans une profonde tristesse, se plaint que DIEU l'avait abandonné, il le prie de venir le consoler et de le délivrer de ses frayeurs au milieu desquelles cependant il est animé d'une sainte confiance qui le porte à louer le Seigneur.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Éternel ! jusqu'à quand m'oublieras-tu toujours ? Jusqu'à quand cacheras-tu ta face de moi ?

3 Jusqu'à quand consulterai-je en moi-même, et affligerai-je mon cœur tout le jour ? Jusqu'à quand mon ennemi s'élèvera-t-il contre moi ?

4 Éternel, mon DIEU ! regarde, exauce-moi ; éclaire mes yeux, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort ;

5 de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu le dessus, et que mes adversaires ne se réjouissent, si j'étais ébranlé.

6 Pour moi, je me confie en ta bonté, mon cœur se réjouira de ta délivrance. Je chanterai à l'Éternel de ce qu'il m'aura fait ce bien.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour les affligés et particulièrement pour les personnes qui sont alarmées en leur conscience et privées du sentiment de la grâce de DIEU. Ceux qui se trouvent dans ce triste état ne doivent pas perdre courage : ils doivent plutôt recourir à DIEU avec confiance ; implorer ses compassions et le prier de les consoler et de les éclairer de sa lumière, de peur qu'ils ne succombent sous le poids de leurs maux. Et après que DIEU les a délivrés, leur devoir est de célébrer sa miséricorde et de le louer de toutes ses bontés.

PSAUME XIV.

David fait deux choses :

I. Il décrit la grande et la générale corruption des hommes de son temps, leur impiété et leurs crimes.

II. Il menace les méchants du jugement de DIEU et il promet aux justes son secours et sa délivrance.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de DIEU. Ils se sont corrompus, ils ont fait des choses abominables, il n'y a personne qui fasse le bien.

2 L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui ait de l'intelligence, et qui cherche DIEU.

3 Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants ; il n'y a personne qui fasse bien, non pas même un.

4 Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain ; ils n'invoquent point l'Éternel.

5 C'est là qu'ils seront saisis d'une grande frayeur ; car DIEU est avec la race juste.

6 Vous faites honte à l'affligé de son dessein, parce que l'Éternel est sa retraite.

7 Oh ! qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ? Lorsque l'Éternel ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse ; Israël se réjouira.

RÉFLEXIONS

La description que David fait ici de l'impiété des hommes de son temps, convient à bien des égards à ce qui se voit parmi les chrétiens, où tant de personnes vivent comme si elles croyaient qu'il n'y a point de DIEU, s'abandonnant à toutes sortes de crimes et où l'on en voit si peu qui cherchent DIEU avec sincérité. Ainsi il faut bien méditer ce qui est dit dans ce Psaume, afin de se garantir de cette corruption.

Pour cet effet, nous devons considérer ces deux vérités que David nous enseigne ici. L'une, que si la malice et la dépravation des hommes sont grandes, DIEU qui la voit en fera la vengeance, et l'autre, que dans les temps les plus fâcheux, il y a pourtant toujours des fidèles et des justes qui craignent DIEU et qui auront aussi toujours part aux effets de sa protection et de son amour, comme cela est dit dans ce Psaume.

PSAUME XV.

C'est ici un Psaume de doctrine où David enseigne qui sont ceux qui étaient dignes de servir DIEU dans son tabernacle et de jouir de sa présence et quelles sont les marques auxquelles on les reconnaît.

1 Psaume de David.

Éternel ! qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle ? Qui est-ce qui habitera en la montagne de ta sainteté ?

2 C'est celui qui marche en intégrité, qui fait ce qui est juste, et qui dit la vérité ainsi qu'elle est en son cœur ;

3 celui qui ne médit point par sa langue, qui ne fait point de mal à son ami, qui ne lève point de blâme contre son prochain ;

4 aux yeux duquel celui qui est méprisable est rejeté ; mais il honore ceux qui craignent l'Éternel ; et s'il a juré, fût-ce à son dommage, il n'en changera rien ;

5 celui qui ne donne point son argent à usure, et qui ne prend point de présent contre l'innocent. Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume très instructif. Il nous apprend que toutes sortes de personnes ne seront pas admises à la présence de DIEU, ni réputées de vrais membres de l'église, mais que cet avantage n'est que pour ceux qui marchent dans l'intégrité, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la médisance, de l'injustice et de l'usure, qui aiment les gens de bien et qui tiennent exactement ce qu'ils ont promis. Ce sont là les caractéristiques d'un homme vertueux et craignant DIEU et c'est aussi là la glorieuse récompense qui lui est promise. Puisqu'il n'y a que ceux qui sont tels qui puissent jouir des effets de l'amour de DIEU et en ce monde et en l'autre, nous devons nous appliquer avec un grand zèle à l'observation de tous ces devoirs et vivre dans l'intégrité et dans l'innocence et nous éprouverons la vérité de la promesse qui est faite dans ce Psaume. *Que celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.*

PSAUME XVI.

C'est ici une prière par laquelle David demande à DIEU de le garantir puisqu'il se confiait en lui. Il y déclare qu'il aimait surtout les gens de bien et qu'il avait l'idolâtrie en horreur. Il y paraît plein d'une sainte joie dans le sentiment qu'il avait de la grâce de DIEU et il témoigne qu'il ne craint pas même la mort et qu'il espère d'être toujours heureux dans la communion du Seigneur.

1 Mictam de David.

Garde-moi, ô DIEU fort ! car je me suis retiré vers toi.

2 Ô mon âme ! tu as dit à l'Éternel : Tu es le Seigneur ; le bien que je fais ne vient point jusqu'à toi ;

3 c'est dans les saints qui sont sur la terre, et dans ces personnes illustres, que je prends tout mon plaisir.

4 Que les idoles des impies se multiplient, et qu'ils courent après ; je ne ferai point leurs aspersions de sang, et leur nom ne passera point par ma bouche.

5 L'Éternel est la portion de mon héritage et de mon breuvage ; et tu conserves mon lot.

6 Les cordeaux me sont échus dans des lieux agréables, et un très bel héritage m'est échu.

7 Je bénirai l'Éternel, qui est mon conseil ; même les nuits dans lesquelles mes pensées m'instruisent.

8 Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi ; puisqu'il est à ma droite, je ne serai point ébranlé.

9 C'est pourquoi, mon cœur s'est réjoui, et ma langue chante de joie ; aussi ma chair habitera en assurance.

10 Car tu n'abandonneras point mon âme dans le sépulcre, et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption.

11 Tu me feras connaître le chemin de la vie. Ta face est un rassasiement de joie ; il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer ici les sentiments des enfants de DIEU et leur bonheur. Pour ce qui est de leurs sentiments, David nous apprend par son exemple qu'ils se confient toujours au Seigneur, qu'ils aiment et estiment surtout les personnes vertueuses et pieuses, qu'ils fuient le commerce et l'égarement des méchants et qu'ils s'attachent inviolablement au service de DIEU. À l'égard de leur bonheur, ce Psaume nous enseigne qu'ils sont infiniment heureux, que DIEU lui-même est leur portion et leur héritage, qu'il se tient à leur droite et qu'ils ne seront jamais ébranlés, qu'ils se réjouissent et qu'ils louent DIEU continuellement dans le sentiment de leur félicité et enfin qu'ils sont même persuadés que DIEU ne les abandonnera point au pouvoir de la mort. Au reste, quoique ce qui est dit dans ce Psaume convienne à David et à tous les fidèles, il faut remarquer que ces paroles : *Tu ne laisseras point mon âme au sépulcre et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption*, trouvent leur parfait accomplissement en JÉSUS-CHRIST, lequel, comme St. Pierre le remarque, étant le Saint le bien-aimé de DIEU, n'est pas demeuré dans le sépulcre et n'a senti

aucune corruption, mais est ressuscité le troisième jour et a été élevé dans le ciel où il règne sur toutes choses et où il prépare à tous les fidèles un bonheur qui ne finira jamais.

PSAUME XVII.

C'est ici un Psaume de prière. David supplie le Seigneur d'avoir égard à son innocence, de réprimer la malice de ceux qui le persécutaient et de garantir les justes de la violence des méchants. Il fait connaître de plus qu'il ne cherchait point son bonheur dans le monde, mais qu'il le cherchait uniquement dans la présence et dans la faveur de son DIEU.

1 Prière de David.

Éternel ! écoute ma juste cause ; sois attentif à mon cri ; prête l'oreille à la requête que je te fais, sans qu'il y ait de la tromperie dans mes lèvres.

2 Que mon droit sorte de ta présence, que tes yeux regardent à la justice de ma cause.

3 Tu as sondé mon cœur, tu l'as visité de nuit, tu m'as éprouvé, tu n'as rien trouvé ; ma pensée ne va point au-delà de ma parole.

4 Pour ce qui est des actions des hommes, je me suis gardé, selon la parole que tu as prononcée de ta bouche, des sentiers des hommes violents.

5 Ayant affermi mes pas dans tes sentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.

6 Ô DIEU fort ! je t'invoque, parce que tu as accoutumé de m'exaucer ; incline ton oreille vers moi, écoute ce que je dis.

7 Rends admirables tes bontés, toi qui délivres ceux qui se retirent vers toi, de devant ceux qui s'élèvent contre ta droite.

8 Garde-moi comme la prune de l'œil, et couvre-moi sous l'ombre de tes ailes,

9 de devant ces méchants qui me désolent, et de mes ennemis mortels qui m'environnent.

10 La graisse leur cache le visage, leur bouche parle avec fierté.

11 Ils nous environnent présentement, à chaque pas que nous faisons ; ils épient pour nous jeter par terre.

12 Il ressemble au lion qui ne demande qu'à déchirer, et au lionceau qui se tient dans les lieux cachés.

13 Lève-toi, Éternel ! devance-le, renverse-le ; délivre mon âme du méchant par ton épée.

14 Éternel ! *délivre-moi par* ta main de ces gens, des gens du monde, dont le partage *est* dans *cette* vie, et dont tu remplis le ventre de tes provisions, *tellement que leurs* enfants *en* sont rassasiés ; et ils laissent leur reste à leurs petits-enfants.

15 *Mais* moi, je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé.

RÉFLEXIONS

I. La confiance avec laquelle David invoque le Seigneur dans ce Psaume et la ferme espérance qu'il a que DIEU, qui voyait l'intégrité de son cœur soutiendrait son innocence, nous découvre le grand avantage qu'ont tous ceux dont le cœur est droit et sincère puisqu'ils peuvent toujours s'adresser à DIEU avec assurance et qu'ils savent que DIEU qui les connaît sera aussi leur défenseur, *qu'il les conserve comme la prune de l'œil et qu'il les tient sous l'ombre de ses ailes.*

II. Nous voyons ici d'un autre côté que DIEU connaît aussi les impies et que quelque grande que soit leur force, il ne manquera pas de réprimer leur méchanceté et leur orgueil et de soutenir les justes.

III. David nous apprend à ne pas chercher notre bonheur dans les choses du monde, comme font les hommes charnels et mondains, et à prier DIEU, non seulement qu'il nous garantisse de leur malice, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler. C'est ce que David demandait en disant : *Seigneur, délivre-moi par ta main des gens du monde desquels le partage est en cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions.*

IV. Enfin, les dernières paroles de ce Psaume : *Je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance lorsque je serai réveillé*, doivent nous élever à l'attente et au désir de la félicité dont les enfants de DIEU jouiront après la résurrection.

PSAUME XVIII.

C'est un cantique d'actions de grâces où David, délivré de ses ennemis, fait vœu d'aimer DIEU et de le louer à jamais. Il y décrit les grands dangers par où il avait passé, la manière admirable dont le Seigneur

l'en avait tiré, les victoires qu'ils avaient remportées par son secours sur ses ennemis et il célèbre la puissance, la justice et la bonté que DIEU avait fait paraître en le délivrant.

1 Psaume de David, serviteur de l'Éternel, qui prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique, lorsqu'il l'eut délivré de la main de tous ses ennemis, et même de la main de Saül, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Il dit donc : Éternel, qui es ma force ! je t'aimerai d'une affection cordiale.

3 L'Éternel est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur ; mon DIEU fort est mon rocher, je me retirerai vers lui ; il est mon bouclier, la force qui me délivre, et ma haute retraite.

4 Je crierai à l'Éternel, qui doit être loué, et je serai délivré de mes ennemis.

5 Les cordeaux de la mort m'avaient environné ; et les torrents des méchants m'avaient épouvanté.

6 Les cordeaux du sépulcre m'avaient environné ; les pièges de la mort m'avaient surpris.

7 Quand j'étais dans l'adversité, j'ai crié à l'Éternel ; j'ai crié à mon DIEU ; il a entendu ma voix de son palais, et le cri que j'ai jeté devant lui est parvenu à ses oreilles.

8 Alors la terre fut ébranlée et trembla, les fondements des montagnes croulèrent et furent ébranlés, parce qu'il était courroucé.

9 Une fumée montait de ses narines, et de sa bouche un feu dévorant, tellement que des charbons en étaient embrasés.

10 Il abaissa donc les cieux, et descendit, ayant une obscurité sous ses pieds.

11 Et il était monté sur un chérubin, et il volait ; et il était porté sur les ailes du vent.

12 Il mit autour de lui des ténèbres, pour sa retraite, comme une tente ; les ténèbres des eaux, qui sont les nuées de l'air.

13 De la splendeur qui était devant lui, les nuées furent écartées, et il y avait de la grêle et des charbons de feu.

14 Et l'Éternel tonna des cieux, et le souverain jeta sa voix avec de la grêle et des charbons de feu.

15 Il tira ses flèches, et les écarta ; il lança des éclairs, et les mit en déroute.

16 Alors le fond des eaux parut, et les fondements du monde furent découverts, parce que tu les menaçais, ô Éternel ! et par le souffle du vent de ta colère.

17 Il étendit la main d'en haut, et m'enleva, et me tira des grosses eaux.

18 Il me délivra de mon ennemi puissant, et de ceux qui me haïssaient, quoiqu'ils fussent plus forts que moi.

19 Ils m'avaient surpris au jour de ma calamité ; mais l'Éternel fut mon appui.

20 Il m'a mis au large, il m'a délivré, parce qu'il a pris son plaisir en moi.

21 L'Éternel m'a rendu selon ma justice, il m'a rendu selon la pureté de mes mains.

22 Car j'ai suivi les voies de l'Éternel, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon DIEU.

23 Car j'ai eu devant moi tous ses statuts, et je n'ai point rejeté ses ordonnances loin de moi.

24 J'ai agi avec lui en intégrité, et je me suis gardé de l'iniquité.

25 L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice et selon la pureté de mes mains, qu'il a connue.

26 Avec celui qui est bon, tu es bon ; et avec l'homme qui a de l'intégrité, tu agis avec intégrité.

27 Tu es pur avec celui qui est pur ; mais avec le pervers tu agis selon sa perversité.

28 Car c'est toi qui sauves le peuple affligé, et qui abaisces les yeux des superbes.

29 Même, c'est toi qui fais luire ma lampe ; l'Éternel mon DIEU éclairera mes ténèbres.

30 Avec toi je me jetterai sur toute une bande, et avec mon DIEU je franchirai la muraille.

31 La voie du DIEU fort est entière ; la parole de l'Éternel est purifiée par le feu ; c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui.

32 Car qui est DIEU, sinon l'Éternel ? Et qui est un rocher, sinon notre DIEU ?

33 C'est le DIEU fort qui m'environne de force, et qui a rendu mon chemin sûr.

34 Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches, et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.

35 C'est lui qui a formé mes mains au combat, tellement qu'un arc d'airain a été rompu avec mes bras.

36 Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut ; ta droite m'a soutenu, et ta bonté m'a fait devenir grand.

37 Tu m'as fait marcher au large, et mes talons n'ont point glissé.

38 J'ai poursuivi mes ennemis, et je les ai atteints, et je ne m'en suis point retourné, jusqu'à ce que je les eusse consumés.

39 Je les ai transpercés, tellement qu'ils n'ont pu se relever ; mais ils sont tombés sous mes pieds.
 40 Car tu m'as revêtu de force pour le combat ; tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.
 41 Tu as fait aussi que mes ennemis ont tourné le dos devant moi ; et j'ai détruit ceux qui me haïssaient.
 42 Ils criaient, mais il n'y avait point de libérateur ; ils criaient, dis-je, à l'Éternel, mais il ne leur répondait point.
 43 Et je les ai menuisés comme la poussière qui est emportée par le vent ; je les ai foulés comme la boue des rues.
 44 Tu m'as délivré des oppositions du peuple ; tu m'as établi chef des nations ; le peuple que je ne connaissais point, m'a été assujetti.
 45 Aussitôt qu'ils ont ouï parler de moi, ils se sont rendus obéissants ; les étrangers m'ont menti.
 46 Les étrangers se sont écoulés ; ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.
 47 L'Éternel est vivant, et mon rocher est béni ; que le DIEU de ma délivrance soit donc exalté.
 48 Le DIEU fort est celui qui me donne les moyens de me défendre, et qui a rangé les peuples sous moi.
 49 C'est lui qui m'a délivré de mes ennemis ; même, tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi ; tu me délivres de l'homme violent.
 50 C'est pourquoi, ô Éternel ! je te célébrerai parmi les nations, et je chanterai des psaumes à ton nom.
 51 C'est lui qui délivre magnifiquement son roi, et qui exerce sa miséricorde envers David son oint, et envers sa postérité à jamais.

RÉFLEXIONS

I. Les premières paroles de ce cantique nous apprennent que l'effet que doivent produire sur nous les délivrances et les grâces que DIEU nous accorde, c'est de nous attacher à lui par un amour tendre et ardent et de nous exciter continuellement à le bénir. II. Le récit que David fait des périls extrêmes où il s'était vu et de la merveilleuse puissance que DIEU avait déployée pour l'en tirer fait voir que dans quelque extrémité qu'on se trouve, on ne doit jamais désespérer du secours de DIEU pourvu qu'on le craigne, que sa puissance est plus grande que celle des hommes et qu'il ne manque jamais de moyens pour délivrer ceux qui espèrent en lui. III. Ce que David dit : *que DIEU lui avait rendu selon sa pureté*, ne doit pas s'entendre comme s'il eût été entièrement innocent devant DIEU. Mais il parle ainsi :

- Premièrement pour dire que DIEU avait soutenu la justice de sa cause contre Saül et contre tous ceux qui l'avaient persécuté injustement ou qui n'avaient pas voulu le reconnaître pour roi ;

-Et en second lieu, pour marquer que DIEU avait eu égard à ce qu'il n'avait jamais abandonné le culte du vrai DIEU et la pure religion. La réflexion que nous devons faire sur cela est celle que David fait en ces termes : *Tu es juste envers le juste, pur envers celui qui est pur, mais tu rends au pervers selon sa perversité.*

IV. L'on voit dans ce Psaume combien la condition des méchants est déplorable, puisque, comme David le dit : *il n'y a point de libérateur pour eux lorsqu'ils sont en détresse et quand ils crient au Seigneur il ne les exauce point.* La considération d'un état si funeste doit nous éloigner fortement de l'impiété. V. Enfin, le zèle que David fait éclater dans les derniers versets de ce Psaume nous montre que ce n'est pas assez de louer DIEU en notre particulier pour ses faveurs, mais qu'il faut répandre partout ses louanges et ses bienfaits autant qu'il nous est possible afin que son saint nom soit glorifié, tant par nous que par les autres hommes.

PSAUME XIX.

Ce Psaume a deux parties :

Dans la première, David célèbre la gloire de DIEU qui paraît dans l'ordre de la nature et particulièrement dans les cieux et dans le soleil. Dans la seconde, il parle de l'excellence de la loi du Seigneur, il le prie de lui pardonner ses péchés, de le préserver de tout mal et de sanctifier ses pensées, ses paroles et toute sa conduite.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Les cieux racontent la gloire du DIEU fort ; et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains.

3 Un jour parle à un autre jour ; et une nuit enseigne une autre nuit.

4 Il n'y a point en eux de langage, ni de paroles ; et, toutefois, leur voix est entendue.

5 Leur voix va par toute la terre, et leurs discours jusqu'au bout du monde. Il a posé en eux un pavillon pour

le soleil ;

6 tellement qu'il est semblable à un époux qui sort de sa chambre nuptiale, et il se réjouit comme un homme vaillant pour faire sa course.

7 Son départ est de l'un des bouts des cieux, et son tour s'achève à l'autre bout, et il n'y a rien qui se puisse cacher à sa chaleur.

8 La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme ; le témoignage de l'Éternel est assuré, et donne la sagesse aux plus simples.

9 Les commandements de l'Éternel sont droits ; ils réjouissent le cœur ; le commandement de l'Éternel est pur, et il fait que les yeux voient.

10 La crainte de l'Éternel est pure, elle subsiste à perpétuité ; les jugements de l'Éternel ne sont que vérité, et ils se trouvent également justes.

11 Ils sont plus désirables que l'or, même que beaucoup de fin or ; et plus doux que le miel, même que ce qui distille des rayons de miel.

12 Aussi ton serviteur en est-il éclairé ; il y a un grand salaire dans leur observation.

13 Qui est-ce qui connaît ses fautes commises par erreur ? Nettoie-moi des fautes cachées.

14 Préserve aussi ton serviteur des péchés commis par fierté ; qu'ils ne dominent point sur moi ; alors je serai intègre, et je serai innocent des grands péchés.

15 Que les paroles de ma bouche, et la méditation de mon cœur te soient agréables, ô Éternel ! mon rocher et mon rédempteur.

RÉFLEXIONS

Le roi David parle ici des deux principaux moyens par lesquels DIEU s'est fait connaître aux hommes, savoir des œuvres de la nature et de sa parole. Ainsi, l'usage que nous devons faire de ce Psaume est de profiter de l'un et de l'autre de ces moyens, de nous appliquer à la méditation de ces merveilleux ouvrages du Seigneur qui nous instruisent si bien de sa puissance et de sa sagesse, mais de nous attacher surtout à la lecture et à la méditation de sa sainte loi. Le loge que David fait dans ce Psaume de la parole de DIEU nous apprend que cette parole est la règle sûre, claire et parfaite de notre foi et de notre conduite, qu'elle est infiniment plus précieuse que tout ce qu'il y a d'excellent dans le monde, qu'elle nous a été donnée pour nous éclairer et pour nous sanctifier, que c'est ce qui réjouit l'âme et qui la console, que la crainte de DIEU procure un parfait bonheur à ceux qui s'y attachent, et qu'il y a un très grand salaire dans l'observation de ses commandements. À ces réflexions, nous devons joindre des prières humbles et ardentes pour demander à DIEU avec David qu'il imprime ces vérités dans notre cœur, qu'il nous pardonne tous nos péchés, qu'il nous préserve surtout des péchés de malice et qu'il veuille nous sanctifier tellement que nos pensées, nos paroles et nos actions puissent lui être agréables.

PSAUME XX.

Le peuple d'Israël prie pour David son roi, et demande à DIEU de le protéger, et de le rendre victorieux et il se promet que DIEU exaucera ses prières.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Que l'Éternel te réponde au jour que tu seras en détresse ; que le nom du DIEU de Jacob te mette dans un état élevé !

3 Qu'il t'envoie son secours de son saint lieu, et qu'il te soutienne de Sion !

4 Qu'il se souvienne de toutes tes oblations, et qu'il réduise en cendre ton holocauste ! Sélah.

5 Qu'il te donne le désir de ton cœur, et qu'il accomplisse tous tes desseins !

6 Nous triompherons de ta délivrance, et nous marcherons à enseignes déployées au nom de notre DIEU ; l'Éternel accomplira toutes tes demandes.

7 Déjà je connais que l'Éternel a délivré son oint ; il lui répondra des cieux de sa sainteté ; la délivrance a été faite par sa droite avec force.

8 Les uns se vantent de leurs chariots, et les autres de leurs chevaux ; mais nous nous vanterons du nom de l'Éternel notre DIEU.

9 Ceux-là ont plié et sont tombés ; mais nous nous sommes relevés et affermis.

10 Éternel ! conserve le roi ; exauce-nous au jour que nous t'invoquons.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce Psaume que les peuples doivent prier pour les rois et pour les princes que DIEU a élevés au-dessus d'eux. C'est un devoir pour les chrétiens, comme c'en était un pour les Israélites et St. Paul le prescrit lorsqu'il ordonne : *Qu'on fasse des prières et des supplications pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité*. Le peuple d'Israël demandait à DIEU dans ce Psaume d'exaucer les vœux de son roi et de lui donner la victoire sur ses ennemis. Les chrétiens doivent aussi prier le Seigneur de soutenir leurs princes dans les guerres et dans les entreprises justes, mais le principal but qu'ils doivent se proposer dans leurs prières c'est de vivre dans la piété et dans la tranquillité sous la domination des puissances. Enfin, l'on voit ici que la sûreté et la gloire des princes et des états dépend de la faveur et de la protection de DIEU, que c'est à cette protection qu'ils sont redevables des victoires et des heureux succès qu'ils ont, qu'ainsi les rois et leurs sujets doivent travailler sur toutes choses à se rendre DIEU favorable.

PSAUME XXI.

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent. Les Israélites louent DIEU avec David des avantages qu'il lui avait accordés et ils se promettent la continuation de la protection et de l'assistance du Seigneur.

- 1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
- 2 Éternel ! le roi se réjouira dans ta force, et combien n'aura-t-il pas de joie de ta délivrance !
- 3 Tu lui as donné le souhait de son cœur, et tu ne lui as point refusé ce qu'il a prononcé de ses lèvres. Sélah.
- 4 Car tu l'as prévenu par toutes sortes de bénédictions et de biens, et tu as mis sur sa tête une couronne de fin or.
- 5 Il t'avait demandé la vie, et tu la lui as donnée ; même, une prolongation de jours à perpétuité.
- 6 Sa gloire est grande par ta délivrance ; tu as mis sur lui la majesté et la gloire.
- 7 Car tu l'as fait être un exemple de tes bénédictions pour toujours ; tu l'as comblé de joie par ta face.
- 8 Puisque le roi s'assure en l'Eternel et dans la bonté du souverain, il ne sera point ébranlé.
- 9 Ta main trouvera tous tes ennemis ; ta droite trouvera tous ceux qui te haïssent.
- 10 Tu les rendras comme un four embrasé, au temps de ton courroux ; l'Eternel les engloutira en sa colère, et le feu les consumera.
- 11 Tu feras périr leur fruit de dessus la terre, et leur race d'entre les fils des hommes.
- 12 Car ils ont projeté du mal contre toi, et ils ont formé une entreprise dont ils ne pourront venir à bout.
- 13 Parce que tu les mettras en butte, et que tu coucheras tes flèches sur tes cordes contre leurs faces.
- 14 Elève-toi, Eternel ! par ta force ; et nous chanterons et psalmodierons ta puissance.

RÉFLEXIONS

On voit par ce Psaume :

- I. Que comme le devoir des peuples est de prier pour leurs rois, ils doivent aussi prendre part aux bénédictions que DIEU répand sur leurs personnes et sur leurs justes desseins et lui en rendre grâce.
- II. Que DIEU aime et qu'il protège d'une façon toute particulière les rois justes et pieux qui l'invoquent et qui se confient en lui.
- III. Qu'il abaisse et qu'il détruit les princes injustes et principalement ceux qui s'opposent à l'établissement de son règne et aux desseins de sa providence.

PSAUME XXII.

David se plaint de ce que DIEU l'avait abandonné à la violence de l'affliction et à la fureur de ses ennemis. Il représente le triste état où il était réduit et il prie le Seigneur de venir à son aide. Il témoigne cependant une ferme confiance en DIEU, il le loue même de la délivrance qu'il attendait de sa bonté et il exhorte tous les fidèles à se joindre à lui pour le louer. Il faut remarquer que ce Psaume est prophétique et qu'il regarde surtout les souffrances et le règne du Messie.

- 1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter, sur Ajéleth-hasçachar.
- 2 Mon DIEU ! mon DIEU ! pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance et des paroles de mon gémissement ?
- 3 Mon DIEU ! je crie de jour, mais tu ne réponds point ; et de nuit, et je n'ai point de repos.
- 4 Cependant, tu es le Saint ; tu habites au milieu d'Israël, qui célèbre tes louanges.
- 5 Nos pères ont espéré en toi ; ils ont espéré, et tu les as délivrés.
- 6 Ils ont crié vers toi, et ils ont été délivrés ; il se sont assurés en toi, et ils n'ont point été confus.
- 7 Mais moi, je suis un ver, et non point un homme ; l'opprobre des hommes, et le méprisé du peuple.
- 8 Tous ceux qui me voient se moquent de moi ; ils me font la moue, ils hochent la tête.
- 9 Il se repose, disent-ils, sur l'Éternel ; qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il a mis en lui son affection.
- 10 Certainement, c'est toi qui m'as tiré du sein de ma mère, qui as pris soin de moi, lorsque j'étais aux mamelles de ma mère.
- 11 J'ai été remis à tes soins dès ma naissance ; tu es mon DIEU fort dès le ventre de ma mère.
- 12 Ne t'éloigne point de moi ; car la détresse est près de moi, et il n'y a personne qui me secoure.
- 13 Plusieurs taureaux m'ont environné, des taureaux puissants de Basçan m'ont enfermé.
- 14 Ils ont ouvert leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant.
- 15 Je suis écoulé comme de l'eau, et tous mes os sont déjoins ; mon cœur est comme de la cire, et s'est fondu dans mes entrailles.
- 16 Ma vigueur est desséchée comme de la terre cuite au feu ; ma langue est attachée à mon palais ; et tu m'as mis dans la poussière de la mort.
- 17 Car des chiens m'ont environné, et une assemblée de gens malins m'a entouré ; ils ont percé mes mains et mes pieds.
- 18 Je compterais tous mes os ; ils me considèrent et me regardent.
- 19 Ils partagent entre eux mes vêtements, et jettent le sort sur mon habit.
- 20 Toi donc, Éternel ! ne t'éloigne point ; toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir.
- 21 Délivre ma vie de l'épée, mon unique de la patte du chien.
- 22 Délivre-moi de la gueule du lion, me réponds, me retirant d'entre les cornes des licornes.
- 23 J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de *leur* assemblée.
- 24 *Vous* qui craignez l'Éternel, louez-le ; toute la race de Jacob, glorifiez-le, et toute la race d'Israël, redoutez-le.
- 25 Car il n'a point méprisé, ni dédaigné l'affliction de l'affligé ; il n'a point détourné sa face de lui ; mais quand il a crié à lui, il l'a exaucé.
- 26 Je te louerai dans une grande assemblée ; je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent.
- 27 Les humbles mangeront, et seront rassasiés ; ceux qui cherchent l'Éternel, le loueront ; votre cœur vivra à perpétuité.
- 28 Tous les bouts de la terre s'en souviendront, et se convertiront à l'Éternel, et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi.
- 29 Car le règne appartient à l'Éternel, et il domine sur les nations.
- 30 Tous les riches de la terre mangeront, et se prosterneront devant lui ; tous ceux qui descendent en la poudre s'inclineront, même celui qui ne peut garantir sa vie.
- 31 La postérité le servira, et elle sera comptée à l'avenir parmi ceux qui servent le Seigneur.
- 32 Ils viendront et publieront sa justice au peuple qui naîtra, parce qu'il aura fait cela.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut considérer ce Psaume par rapport au roi David et par rapport à JÉSUS-CHRIST.

I. Au premier égard, nous voyons par les plaintes que David fait ici que les personnes que DIEU aime tombent quelquefois dans un état très fâcheux, en sorte qu'il leur semble que DIEU les ait abandonnés. Mais la confiance que David marque dans ce Psaume nous montre aussi qu'il ne faut jamais perdre courage dans les afflictions, que le Seigneur en délivre ses enfants et qu'il leur donne sujet par-là de célébrer sa bonté.

II. Ce Psaume contient une description très claire des souffrances et du profond abaissement de notre Seigneur. On y lit ces paroles qu'il prononça lorsqu'il fut crucifié : *Mon DIEU, mon DIEU, pourquoi m'as-tu*

abandonné ? On y voit les outrages que les Juifs lui disaient pendant qu'il fut sur la croix, le sort jeté sur ses habits, ses mains et ses pieds percés et les principales circonstances de sa passion et le sa mort.

DIEU voulut que toutes ces choses fussent marquées par David, afin que quand elles arriveraient à notre Seigneur on en fût moins surpris et qu'on put même reconnaître par-là que JÉSUS était le Messie. Ainsi, nous devons déplorer l'aveuglement des Juifs qui se scandalisaient de la croix et des souffrances de JÉSUS, au lieu qu'elles devaient les convaincre qu'il était le Messie que DIEU avait promis.

Ces considérations doivent nous fortifier dans la croyance que nous avons que JÉSUS est le sauveur du monde, d'autant plus que ce Psaume nous met aussi devant les yeux la gloire où DIEU l'a élevé après ses souffrances et dont il jouit maintenant qu'il est à la droite de son père et que son règne est établi par toute la terre.

PSAUME XXIII.

David représente les soins paternels du Seigneur envers lui sous l'image d'un berger qui conduit ses brebis, qui les nourrit et qui les défend et il décrit les grâces dont il espérait de jouir toujours dans la communion du Seigneur.

1 Psaume de David. L'Éternel est mon berger, je n'aurai point de disette.

2 Il me fait reposer dans des parcs herbus, et il me conduit le long des eaux tranquilles.

3 Il restaure mon âme, et il me mène par des sentiers unis, pour l'amour de son nom.

4 Même, quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi ; c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.

5 Tu dresses la table devant moi, à la vue de ceux qui me persécutent ; tu oins ma tête d'huile, et ma coupe est remplie.

6 Quoi qu'il en soit, les biens et la miséricorde m'accompagneront tous les jours de ma vie, et mon habitation sera dans la maison de l'Éternel pour longtemps.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous met devant les yeux d'une manière bien touchante l'heureux état des fidèles qui vivent dans l'assurance de l'amour de DIEU et sous sa protection. David nous montre par son exemple, qu'ils n'ont jamais besoin de rien, que DIEU les protège, qu'il les console, qu'il les soutient dans tous les états où ils se trouvent, qu'il est avec eux dans la mort même et qu'il les comble de ses grâces et de ses faveurs en les faisant vivre dans sa bienheureuse communion. Ainsi, ce cantique est très propre pour la consolation des vrais fidèles et le désir d'avoir part à ces précieux avantages doit nous faire embrasser à tous avec ardeur l'étude de la piété.

PSAUME XXIV.

Le roi David reconnaît dans ce Psaume que DIEU qui a créé le monde règne sur toutes choses et particulièrement sur l'église. Il montre quels sont les vrais membres de l'église et à quelles marques ont les reconnaît. Enfin, il célèbre la gloire et la force de ce roi tout-puissant.

1 Psaume de David. La terre appartient à l'Éternel, et tout ce qui y est ; la terre habitable, et ceux qui y habitent.

2 Car il l'a fondée sur les mers, et l'a établie sur les fleuves.

3 Qui est-ce qui montera à la montagne de l'Éternel, et qui est-ce qui demeurera au lieu de sa sainteté ?

4 Ce sera l'homme qui a les mains pures et le cœur net, dont l'âme n'est point portée à la fausseté, et qui ne jure point pour tromper.

5 Il recevra la bénédiction de l'Éternel, et la justice de DIEU son sauveur.

6 Telle est la génération de ceux qui le cherchent, qui cherchent ta face en Jacob ! Sélah.

7 Portes, élevez vos têtes ; portes éternelles, haussez-vous, et le Roi de gloire entrera.

8 Qui est ce Roi de gloire ? C'est l'Éternel fort et puissant dans les combats.

9 Portes, élevez vos têtes ; élevez-les aussi, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera.

10 Qui est ce Roi de gloire ? C'est l'Éternel des armées ; c'est lui qui est le Roi de gloire. (Sélah.)

RÉFLEXIONS

Ce cantique renferme deux instructions :

I. La première que DIEU, qui créa la terre au commencement, est le roi souverain et tout-puissant dont la gloire et la force doivent être célébrées à jamais.

II. Ce Psaume nous enseigne, qui sont ceux que DIEU regarde comme siens, et qu'il admettra à sa présence glorieuse. Ce n'est que ceux dont le cœur et les actions sont purs, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la fraude et de la tromperie, qui invoquent le Seigneur et qui cherchent sa face de tout leur cœur.

Si donc nous souhaitons d'avoir part à l'amour de DIEU, nous devons chercher ces caractères et ces sentiments en nous-mêmes et travailler à les y produire et à les y augmenter continuellement.

PSAUME XXV.

Dans ce Psaume David implore la grâce de DIEU avec beaucoup de ferveur. Il le prie surtout de lui enseigner ses voies, de lui donner sa crainte, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer de ses afflictions. Il y fait aussi une belle description de la piété et du bonheur où elle élève les hommes. Ce Psaume renferme des instructions très remarquables et de beaux mouvements de dévotion.

1 *Psaume* de David.

Aleph. Éternel ! j'élève mon âme à toi.

2 *Beth.* Mon DIEU ! je m'assure en toi, que je ne sois point confus, que mes ennemis ne triomphent point de moi.

3 *Guimel.* Certainement, aucun de ceux qui s'attendent à toi ne sera confus, mais ceux-là le seront, qui agissent perfidement en toute occasion.

4 *Daleth.* Éternel ! fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers.

5 *Hé. Vau.* Fais-moi marcher dans ta vérité, et m'enseigne ; car tu es le DIEU de ma délivrance ; je m'attends à toi tout le jour.

6 *Zajin.* Éternel ! souviens-toi de tes compassions et de tes bontés ; car elles sont de tout temps.

7 *Heth.* Ne te souviens point des péchés de ma jeunesse, ni de mes transgressions ; selon ta miséricorde souviens-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Éternel !

8 *Teth.* L'Éternel est bon et droit ; c'est pourquoi il enseignera aux pécheurs le chemin qu'ils doivent tenir.

9 *Jod.* Il fera marcher les débonnaires dans la droiture, et il enseignera sa voie aux humbles.

10 *Caph.* Toutes les voies de l'Éternel ne sont que bonté et que vérité pour ceux qui gardent son alliance et ses témoignages.

11 *Lamed.* Pour l'amour de ton nom, Éternel ! tu me pardonneras mon iniquité, quoiqu'elle soit grande.

12 *Mem.* Qui est l'homme qui craint l'Éternel ? il lui enseignera le chemin qu'il doit choisir.

13 *Nun.* Son âme logera parmi les biens, et sa postérité possédera la terre en héritage.

14 *Samech.* Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent, et son alliance pour la leur faire connaître.

15 *Hajin.* Mes yeux sont continuellement vers l'Éternel ; car c'est lui qui tirera mes pieds des filets.

16 *Pé.* Tourne ta face vers moi, et aie pitié de moi ; car je suis seul affligé.

17 *Tsadé.* Les détresses de mon cœur se sont augmentées ; délivre-moi de mes angoisses.

18 *Res.* Regarde mon affliction et mon travail, et me pardonne tous mes péchés.

19 *Res.* Regarde mes ennemis ; car ils sont en grand nombre, et ils me haïssent d'une haine pleine de violence.

20 *Scin.* Garde mon âme, et me délivre ; que je ne sois point confus, car je me suis retiré vers toi.

21 *Thau.* Que l'intégrité et la droiture me préservent ; car je me suis attendu à toi.

22 *Pé.* Ô DIEU ! rachète Israël de toutes ses détresses.

RÉFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est d'y remarquer : I. Avec quelle assurance ceux qui se confient en DIEU s'adressent à lui et implorant son secours dans tous leurs besoins. II. Que ce que nous devons demander à DIEU avec le plus d'ardeur, c'est qu'il nous remplisse de sa connaissance, qu'il nous enseigne à marcher dans ses voies et qu'il nous accorde le pardon de tous les péchés que nous avons

commis. III. Nous voyons ici quel est le prix de la crainte de DIEU et quels sont les avantages qu'elle procure. Le roi David nous dit sur ce sujet que DIEU enseigne ses voies aux débonnaires et aux humbles, qu'il montre à ceux qui le craignent le chemin qu'ils doivent choisir, que c'est à eux qu'il manifeste ses secrets et son alliance, qu'il les comble de biens eux et leur postérité et que lorsqu'ils sont dans l'affliction, il les protège et qu'il les délivre de toutes détresses.

Ce sont là des instructions tout à fait salutaires et nous ne saurions rien faire de mieux pour nous affermir dans la piété et pour nous assurer un parfait bonheur, que de les lire et de les méditer avec soin et que de présenter souvent à DIEU les prières qui sont contenues dans ce Psaume.

PSAUME XXVI.

David prie le Seigneur de soutenir son innocence. Il dit qu'il s'éloignait toujours des méchants et que son plus grand plaisir était de servir DIEU dans son tabernacle. Avec ces dispositions il espère que DIEU ne l'abandonnera pas à ses ennemis.

1 Psaume de David.

Éternel ! fais-moi justice ; car j'ai marché dans mon intégrité, et j'ai mis mon assurance en l'Éternel ; je ne serai point ébranlé.

2 Éternel ! sonde-moi et m'éprouve ; examine mes reins et mon cœur.

3 Car ta bonté est devant mes yeux, et j'ai marché dans ta vérité.

4 Je ne me suis point assis avec les hommes vains, et je n'ai point fréquenté les gens couverts.

5 J'ai haï la compagnie des méchants, et je ne hante point les impies.

6 Je lave mes mains dans l'innocence, et je fais le tour de ton autel, ô Éternel !

7 Pour éclater en voix d'actions de grâces, et pour raconter toutes tes merveilles.

8 Éternel ! j'aime la demeure de ta maison, et le lieu où est le pavillon de ta gloire.

9 N'assemble point mon âme avec les pécheurs, ni ma vie avec les hommes sanguinaires,

10 Dont les mains exécutent les crimes qu'ils ont médités, et dont la main droite est pleine de présents.

11 Mais moi, je marcherai dans mon intégrité ; rachète-moi, et aie pitié de moi.

12 Mon pied sera ferme dans le droit chemin. Je bénirai l'Éternel dans les assemblées.

RÉFLEXIONS

I. La première instruction que ce Psaume nous donne est que DIEU regarde principalement à l'intégrité et à la droiture, qu'il sonde et éprouve les cœurs et qu'ainsi le seul moyen d'avoir DIEU favorable est de se rendre approuvé de lui, de vivre dans l'innocence, de marcher dans sa vérité et de haïr les vices et la société des méchants.

II. Le zèle dont David était animé pour servir DIEU dans le tabernacle doit nous inciter à nous acquitter des devoirs de la religion avec la même ardeur et à prendre notre plus grand plaisir à nous rendre dans la maison de DIEU pour le louer et pour méditer les merveilles de son amour. Mais le soin que ce roi pieux avait de se purifier avant que de paraître devant l'autel du Seigneur nous montre que pour pouvoir se présenter devant DIEU, il faut être pur et vivre dans la sainteté.

III. Enfin, nous devons nous joindre à David dans la prière qu'il fait à DIEU sur la fin de ce Psaume et lui demander qu'il nous préserve de ressembler aux méchants, de peur que nous ne soyons enveloppés dans les peines qui leur sont préparées.

PSAUME XXVII.

I. Le roi David témoigne ici qu'il avait une entière confiance en DIEU dans les plus grands dangers.

II. Il y marque son zèle et son attachement pour le service divin.

III. Il prie DIEU de lui donner des témoignages de sa faveur et il paraît pleinement assuré que DIEU ne l'abandonnerait jamais. Il y a dans ce Psaume beaucoup d'onction et de très beaux sentiments de foi, de dévotion et de piété.

1 Psaume de David.

L'Éternel est ma lumière et ma délivrance ; de qui aurai-je peur ? L'Eternel est la force de ma vie ; de qui

aurai-je de la crainte ?

2 Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis, sont venus contre moi, pour manger ma chair, eux-mêmes ont bronché et sont tombés.

3 Quand toute une armée se camperait contre moi, mon cœur ne craindrait rien ; si la guerre s'élève contre moi, j'aurai cette confiance.

4 J'ai demandé une chose à l'Eternel, et je la rechercherai ; c'est que j'habite dans la maison de l'Eternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Eternel, et visiter soigneusement son palais.

5 Car il me cachera dans sa tente au mauvais jour, il me tiendra caché dans le lieu secret de son tabernacle, il m'élèvera comme sur un rocher.

6 Même, dès à présent, ma tête s'élèvera par-dessus mes ennemis qui sont autour de moi ; et je sacrifierai dans son tabernacle des sacrifices de cris de joie ; je chanterai et je psalmodierai à l'Eternel.

7 Eternel ! écoute ma voix, je t'invoque ; aie pitié de moi, et m'exauce.

8 Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face. Je chercherai ta face, ô Eternel !

9 Ne cache point ta face de moi, ne rejette point ton serviteur dans ton courroux. Tu as été mon aide ; ô DIEU de ma délivrance ! ne me délaisse point, et ne m'abandonne point.

10 Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois, l'Eternel me recueillera.

11 Eternel ! enseigne-moi ta voie, et me conduis par un sentier uni, à cause de mes ennemis.

12 Ne me livre point au désir de mes adversaires ; car de faux témoins, et qui ne respirent que violence, se sont élevés contre moi.

13 N'eût été que j'ai cru que je verrais les biens de l'Eternel dans la terre des vivants, c'était fait de moi.

14 Attends-toi à l'Eternel, et demeure ferme, et il fortifiera ton cœur ; attends-toi, dis-je, à l'Eternel.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer ici :

I. Que ceux qui craignent DIEU et qui se confient en lui n'ont jamais peur des hommes et qu'ils sont tranquilles et inébranlables lors même qu'ils se voient persécutés et réduits à l'état le plus fâcheux.

II. Que l'avantage le plus précieux et la plus douce consolation dont nous puissions jouir en ce monde sont de nous rencontrer souvent dans la maison de DIEU pour l'adorer, pour le louer et pour y recevoir les témoignages de sa faveur.

III. Que quand DIEU nous sollicite par les mouvements de notre cœur à rechercher sa face, nous devons profiter de cette grâce qu'il nous fait et répondre aux invitations qu'il nous adresse.

IV. Enfin, l'assurance que David marque dans ce Psaume nous apprend que quand même nous serions abandonnés de tout le monde, DIEU ne nous abandonnera point si nous le craignons et si nous nous reposons sur lui, qu'il n'y a que la confiance en DIEU et l'espérance en ses promesses qui puisse nous soutenir au milieu des traverses de cette vie et que l'attente de ceux qui cherchent leur bonheur en DIEU seul ne sera jamais vaine.

PSAUME XXVIII.

Le roi David prie DIEU de le garantir de la malice et des artifices des méchants et des jugements qui devaient tomber sur eux. Il le loue aussi des soins qu'il avait de lui, il se confie en son secours et il fait des vœux pour la prospérité du peuple d'Israël.

1 Psaume de David.

Je crie à toi, Eternel, mon Rocher ! ne sois point sourd à mon égard, de peur que si tu ne me réponds, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

2 Exauce la voix de mes supplications, lorsque je crie à toi et que j'élève mes mains vers l'oracle de ta sainteté.

3 Ne m'entraîne point avec les méchants, ni avec les ouvriers d'iniquité, qui parlent de paix avec leur prochain, quoiqu'il y ait de la malice dans leur cœur.

4 Donne-leur selon leurs œuvres, selon la malice de leurs actions, selon les œuvres de leurs mains ; rends-leur ce qu'ils ont mérité ;

5 parce qu'ils ne prennent point garde aux ouvrages de l'Eternel, ni aux œuvres de ses mains ; il les ruinera

et ne les fera point subsister.

6 Béni soit l'Eternel ; car il a exaucé la voix de mes supplications.

7 L'Eternel est ma force et mon bouclier ; mon cœur a eu confiance en lui, et j'ai été secouru, et mon cœur s'est réjoui ; c'est pourquoi je le célébrerai par mon cantique.

8 L'Eternel est la force de son peuple, il est la force qui délivre son oint.

9 Sauve ton peuple, et bénis ton héritage ; gouverne-les, et les élève éternellement.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre de ce Psaume, c'est :

I. D'invoquer le Seigneur dans tous nos besoins, d'élever à lui nos mains et nos cœurs pour implorer son secours et le prier surtout qu'il ne permette pas que nous soyons entraînés dans le mal avec les pêcheurs.

II. Que DIEU rende aux méchants selon leurs œuvres et qu'en particulier il détruit les hommes doubles et trompeurs qui parlent de paix à leur prochain pendant qu'ils ont le cœur plein de malice et de haine.

III. Que ce qui cause la ruine et le malheur des hommes c'est qu'ils ne prennent pas garde aux œuvres de DIEU pour apprendre par là à le craindre.

IV. Les louanges que David joint à ses prières montrent que les gens de bien invoquent le Seigneur avec une parfaite confiance en sa bonté, que DIEU exauce ceux qui le réclament et qu'il sera toujours le bouclier et la force des justes et le protecteur de son peuple.

PSAUME XXIX.

C'est ici une exhortation à reconnaître la majesté de DIEU qui paraît dans ses œuvres et en particulier dans le tonnerre. Le prophète parle aussi de la protection dont DIEU favorise le peuple d'Israël.

1 Psaume de David.

Fils des princes, rendez à l'Eternel, rendez à l'Eternel la gloire et la force.

2 Rendez à l'Eternel la gloire due à son nom ; prosternez-vous devant l'Eternel dans son sanctuaire magnifique.

3 La voix de l'Eternel est sur les eaux, le DIEU glorieux fait tonner, l'Eternel est sur les grandes eaux.

4 La voix de l'Eternel est forte, la voix de l'Eternel est magnifique.

5 La voix de l'Eternel brise les cèdres, l'Eternel brise même les cèdres du Liban,

6 et les fait sauter comme un veau ; le Liban et Scirjon, comme un faon de licorne.

7 La voix de l'Eternel jette des éclats de flamme de feu.

8 La voix de l'Eternel fait trembler le désert ; l'Eternel fait trembler le désert de Kadès.

9 La voix de l'Eternel fait avorter les biches, et découvre les forêts ; mais chacun annonce sa gloire dans son palais.

10 L'Eternel a présidé sur le déluge ; et l'Eternel présidera comme Roi éternellement.

11 L'Eternel donnera de la force à son peuple ; l'Eternel bénira son peuple dans la paix.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume nous engage à adorer avec respect et avec crainte la majesté de DIEU dont il donne des preuves dans ses ouvrages. Ce Psaume nous enseigne surtout que c'est DIEU qui par sa puissance forme les tonnerres qui se font entendre dans les airs et qui produisent des effets si surprenants, que ce DIEU tout-puissant préside sur ces sortes d'événements et que sa providence s'en sert pour faire connaître aux hommes sa grandeur et pour exercer ses jugements sur eux.

Ainsi nous devons prendre occasion de tout ce qui arrive dans la nature, pour craindre DIEU et mettre toute notre confiance en lui, nous souvenant qu'il est le maître et le juge du monde et que s'il emploie sa puissance pour punir ceux qui l'offensent, il s'en sert aussi pour le bien de son peuple et de tous ses enfants.

PSAUME XXX.

David rend à DIEU des actions de grâces solennelles de ce qu'il l'avait délivré et de ce qu'il avait fait succéder sa faveur à sa colère. Il reconnaît que s'étant oublié dans sa prospérité DIEU l'avait châtié pour le ramener à son devoir et pour l'obliger à l'invoquer avec plus d'ardeur et il fait le vœu de le bénir à jamais de

ce qu'il l'avait exaucé. On croit que ce Psaume doit être rapporté à ce que David, étant de retour à Jérusalem après la conspiration d'Absalon, fit pour purifier et consacrer sa maison qui avait été souillée par ce fils dénaturé.

1 Psaume, qui fut un cantique de la dédicace de la maison de David.

2 Éternel ! je t'exalterai, parce que tu m'as tiré du danger, et que tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de moi.

3 Éternel, mon DIEU ! j'ai crié vers toi, et tu m'as guéri.

4 Éternel ! tu as fait remonter mon âme du sépulcre, tu m'as rendu la vie, afin que je ne descendisse pas dans la fosse.

5 Psalmodiez à l'Éternel, vous ses bien-aimés, et célébrez la mémoire de sa sainteté.

6 Car il n'y a qu'un moment dans sa colère, mais il y a toute une vie dans sa faveur ; les pleurs logent le soir, et le chant de triomphe survient au matin.

7 Quand j'étais dans ma prospérité, je disais : Je ne serai jamais ébranlé.

8 Éternel ! par ta faveur tu avais mis la force dans ma montagne ; mais sitôt que tu as caché ta face, je suis devenu tout éperdu.

9 Éternel ! j'ai crié à toi ; j'ai présenté ma supplication à l'Éternel, disant :

10 Quel profit y aura-t-il en mon sang, si je descends dans la fosse ? La poudre te célébrera-t-elle ? Annoncera-t-elle ta vérité ?

11 Éternel ! écoute, et aie pitié de moi ; Éternel ! sois-moi en aide.

12 Tu as changé mon deuil en réjouissance, tu as détaché le sac dont j'étais couvert, et tu m'as revêtu de joie ;

13 afin que dans ma gloire je te psalmodie, et que je ne me taise point. Éternel, mon DIEU ! je te célébrerai à toujours.

RÉFLEXIONS

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui convient particulièrement aux personnes qui sont échappées de quelque grand danger. Ceux que DIEU a ainsi délivrés doivent, à l'imitation de David, célébrer sa bonté, inviter tous les hommes à la célébrer avec eux et reconnaître : *qu'il n'y a qu'un moment dans la colère de DIEU, mais qu'il y a toute une vie dans sa faveur*. Il faut surtout bien remarquer les instructions que ce Psaume nous donne sur l'utilité des afflictions. David nous y dit que *lorsqu'il était dans sa prospérité il croyait n'être jamais ébranlé, mais qu'aussitôt que DIEU avait caché sa face, il avait été tout éperdu et qu'ayant prié le Seigneur dans cet état, il avait été exaucé*. Reconnaissons par-là combien il est utile et nécessaire d'être affligé. Les hommes et même quelques fois les justes s'oublient dans la prospérité, mais DIEU se sert de l'adversité pour produire en eux une frayeur salutaire pour les obliger à recourir à lui et pour les ramener par ce moyen à leur devoir. Et c'est alors aussi qu'il s'apaise envers eux, qu'il les exauce et qu'il change leur tristesse en joie et leurs plaintes en actions de grâces.

C'est là une doctrine qui est d'un usage général et que nous devons bien méditer afin que si DIEU nous accorde le repos, nous n'en abusions pas et que s'il nous envoie des adversités, elles servent à nous humilier et à nous attacher de plus en plus à lui.

PSAUME XXXI.

Le roi David prie DIEU que puisqu'il se confiait en lui, il lui plût de le garantir des maux qu'il endurait de la part de ses ennemis et même de la part de ses proches. Et dans la persuasion où il est que sa prière sera exaucée il se réjouit de la délivrance qu'il attend de la bonté du Seigneur.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Éternel ! je me suis retiré vers toi ; que je ne sois jamais confus ! Délivre-moi par ta justice.

3 Incline ton oreille vers moi, délivre-moi promptement ; sois pour moi une forte roche et une maison bien munie, afin que je m'y puisse sauver.

4 Car tu es mon rocher et ma forteresse ; c'est pourquoi, à cause de ton nom, mène-moi et conduis-moi.

5 Tire-moi hors des filets qu'on m'a tendus en cachette ; car tu es ma force.

- 6 Je remets mon esprit en ta main ; tu m'as racheté, ô Éternel ! qui es le DIEU de vérité.
7 J'ai haï ceux qui s'adonnent aux vanités trompeuses ; mais moi, je me suis assuré en l'Éternel.
8 Je m'égaierai et me réjouirai dans ta bonté, parce que tu as regardé mon affliction, et tu as pris connaissance des détresses de mon âme.
9 Tu ne m'as point livré entre les mains de mon ennemi, mais tu as fait tenir debout mes pieds au large.
10 Éternel ! aie pitié de moi, car je suis en détresse ; mon regard est tout défait de chagrin, et mon âme et mes entrailles.
11 Car ma vie se consume d'ennui, et mes ans par mes soupirs ; ma force est déchue pour la peine de mon iniquité, et mes os sont consumés.
12 J'ai été en opprobre à tous mes ennemis, je l'ai même été beaucoup à mes voisins ; j'ai été en horreur à ceux de ma connaissance ; ceux qui me voyaient dehors s'enfuyaient de moi.
13 J'ai été mis en oubli dans le cœur des hommes, comme un mort ; j'ai été estimé comme un vaisseau de nul usage.
14 Car j'ai ouï le blâme de plusieurs ; la frayeur m'a saisi de tous côtés, quand ils consultaient ensemble contre moi ; ils ont consulté pour m'ôter la vie.
15 Toutefois, Éternel ! je me suis assuré en toi ; j'ai dit : Tu es mon DIEU.
16 Mes temps sont en ta main, délivre-moi de la main de mes ennemis, et de ceux qui me poursuivent.
17 Fais luire ta face sur ton serviteur ; délivre-moi par ta bonté.
18 Éternel ! que je ne sois point confus, puisque je t'ai invoqué ; que les méchants soient confus ; qu'ils aient la bouche fermée dans le sépulcre.
19 Que les lèvres qui mentent et qui prononcent des paroles dures contre le juste, avec orgueil et avec mépris, soient muettes.
20 Oh ! que tes biens sont grands, que tu as réservés pour ceux qui te craignent, et que tu fais pour ceux qui se retirent vers toi, aux yeux des fils des hommes !
21 Tu les caches dans le secret sous ta face, loin de l'orgueil des hommes ; tu les preserves, dans une tente, des langues qui les attaquent.
22 Béni soit l'Éternel, parce qu'il a rendu admirable sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une ville munie.
23 Je disais dans ma précipitation : Je suis retranché de devant tes yeux ; et, toutefois, tu as exaucé la voix de mes supplications, quand j'ai crié à toi.
24 Aimez l'Éternel, vous tous ses bien-aimés ! L'Éternel garde les fidèles, et il rend à celui qui se conduit avec fierté tout ce qu'il a mérité.
25 Vous tous, qui avez votre attente à l'Éternel, demeurez fermes, et il fortifiera votre cœur.

RÉFLEXIONS

- I. La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume et les prières qu'il y adresse à DIEU nous montrent que les enfants de DIEU s'assurent pleinement sur sa bonté, qu'ils se retirent vers lui dans leurs détresses et qu'ils ne sont jamais confus dans leur espérance. Nous devons imiter David dans sa piété et dans sa confiance, nous recommander sans cesse à la protection du Seigneur et avoir toujours dans le cœur cette prière : *Je remets mon esprit en ta main, car tu m'as racheté ô Eternel, DIEU de vérité.*
- II. Les maux et les persécutions que David a soufferts, même de la part de ses plus proches et la manière dont il recevait ces épreuves, nous font voir que si nous nous trouvons dans la souffrance, nous devons supporter patiemment nos afflictions, n'avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous font du mal et attendre avec résignation le secours de DIEU.
- III. L'on voit enfin dans ce Psaume combien David était ravi dans le sentiment des bontés du Seigneur envers ceux qui le craignent et de la grandeur des biens qu'il leur réserve. Tous ceux qui aiment DIEU doivent considérer cela pour leur consolation et pour s'encourager de plus en plus à lui obéir et à lui plaire. C'est à quoi tend l'exhortation par où ce cantique finit : *Aimez le Seigneur vous tous ses saints, car le Seigneur garde les fidèles. Vous tous qui avez votre attente en l'Éternel, persévérez constamment et il fortifiera votre cœur.*

PSAUME XXXII

C'est ici un Psaume de doctrine qui nous enseigne que le vrai bonheur de l'homme consiste dans le pardon des péchés et dans la pureté de la conscience et que cette grâce s'obtient par une sincère confession des péchés et par un vrai retour à DIEU.

Ensuite, David exhorte les hommes à profiter de cette doctrine et à s'éloigner de l'endurcissement. Il menace les méchants des derniers malheurs et il promet aux justes une parfaite félicité.

1 Maskil de David.

Oh ! qu'heureux est celui dont la transgression est quittée, et duquel le péché est couvert !

2 Oh ! qu'heureux est l'homme auquel l'Éternel n'impute point l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !

3 Quand je me suis tu, mes os se sont consumés ; et quand je n'ai fait que crier tout le jour.

4 Parce que jour et nuit ta main s'appesantissait sur moi ; ma vigueur était changée en une sécheresse d'été. (Sélah.)

5 Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel ; et tu as ôté la peine de mon péché. (Sélah.)

6 C'est pourquoi tout homme de bien te suppliera au temps qu'on te trouve, en sorte que quand de grandes eaux se déborderaient, elles ne l'atteindront point.

7 Tu es ma retraite, et tu me garantiras de la détresse ; tu m'environneras de chants de délivrance. (Sélah.)

8 Je te rendrai intelligent, m'a dit l'Éternel, et je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher, et mon œil te guidera.

9 Ne soyez point Comme le cheval, ni comme le mulet, qui sont sans intelligence, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein, pour s'en faire obéir.

10 Plusieurs douleurs arriveront au méchant ; mais la miséricorde environnera celui qui s'assure en l'Éternel.

11 Vous, justes, réjouissez-vous en l'Éternel, et vous égayez ; chantez de joie vous tous qui avez le cœur droit.

RÉFLEXIONS

I. Il faut faire sur les premières paroles de ce Psaume la réflexion que St. Paul y fait au chapitre IV de l'épître aux Romains, savoir que le bonheur de l'homme et sa justification devant DIEU consistent dans le pardon des péchés, dans la paix de la conscience et dans le sentiment de la grâce de DIEU.

II. Le roi David nous enseigne par son exemple que si l'on veut être dans cet heureux état, il faut avoir le cœur net et la conscience pure, que la rémission des péchés est l'effet de la miséricorde de DIEU, que pour l'obtenir il faut confesser sincèrement ses fautes et les abandonner et que dès qu'on le fait de bon cœur, nos péchés sont effacés et que DIEU nous rend sa faveur et son amour.

III. Il paraît de ce Psaume qu'un vrai pénitent, après avoir reçu le pardon de ses fautes, ne se contente pas de louer DIEU de son bonheur, mais il engage autant qu'il le peut les autres hommes à entrer dans les voies de la repentance et de la conversion. C'est à quoi tendent les instructions et les exhortations qui se lisent sur la fin de ce Psaume. David nous y avertit d'éviter l'endurcissement des pécheurs et il nous dit que toutes sortes de maux arriveront aux méchants, mais que la miséricorde environnera ceux qui craignent le Seigneur et que les justes et tous ceux qui ont le cœur droit auront toujours sujet de chanter de joie et de se réjouir en sa présence.

PSAUME XXXIII

C'est ici un cantique :

I. où David exhorte les justes à louer DIEU du cœur et de la voix par la considération de sa bonté, de sa puissance et de sa justice, qui paraissent dans les œuvres de la création et de la providence.

II. il y représente après cela, que DIEU voit toutes choses, qu'il examine les actions des hommes et qu'il déploie sa faveur sur ceux qui le craignent et qui espèrent en lui.

1 Vous, justes, chantez de joie à l'Éternel, sa louange est bienséante aux hommes droits.

- 2 Célébrez l'Éternel avec la harpe ; chantez-lui des psaumes avec l'instrument à dix cordes.
 3 Chantez-lui un cantique nouveau ; touchez agréablement les instruments avec un cri de joie.
 4 Car la parole de l'Éternel est droite, et toutes ses œuvres sont avec fermeté.
 5 Il aime la justice et l'équité ; la terre est remplie de la bonté de l'Éternel.
 6 Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel, et toute leur armée par le souffle de sa bouche.
 7 Il assemble les eaux de la mer comme en un monceau ; il met les abîmes comme dans des trésors.
 8 Que toute la terre craigne l'Éternel ; que tous les habitants de la terre le redoutent.
 9 Car il a parlé, et ce qu'il a dit a eu son être ; il a commandé, et la chose a comparu.
 10 L'Éternel dissipe le conseil des nations, et met à néant les desseins des peuples.
 11 Mais ce que l'Éternel a résolu subsiste toujours ; les desseins de son cœur durent d'âge en âge.
 12 Oh ! qu'heureuse est la nation de laquelle l'Éternel est le DIEU, et le peuple qu'il s'est choisi pour héritage !
 13 L'Éternel regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes.
 14 Il prend garde du lieu de sa demeure sur tous les habitants de la terre.
 15 C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui prend garde à toutes leurs actions.
 16 Le roi n'est point sauvé par une grosse armée, et l'homme puissant n'échappe point par sa grande force.
 17 Le cheval manque pour sauver, et ne délivre pas par la grandeur de sa force.
 18 Voici, l'œil de l'Éternel est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité ;
 19 afin qu'il les retire de la mort, et qu'il les entretienne en vie durant la famine.
 20 Notre âme s'est attendue à l'Éternel ; il est notre aide et notre bouclier.
 21 Certainement, notre cœur se réjouira en lui, parce que nous avons mis notre confiance en son saint nom.
 22 Que ta bonté soit sur nous, ô Éternel ! comme nous nous sommes attendus à toi.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à faire ces cinq réflexions :

- I. La première, que c'est un devoir très juste et très agréable que de louer le Seigneur ; mais qu'il n'y a que les gens de bien qui puissent s'en acquitter comme il faut et que les louanges de DIEU ne sont bienséantes que dans la bouche des hommes droits.
 II. Que nous devons louer DIEU, parce qu'il a créé le monde par sa toute-puissance et parce qu'il le gouverne sagement et justement par sa providence.
 III. Que si c'était un grand avantage pour les Israélites d'être le peuple que DIEU avait choisi et qu'il protégeait d'une façon particulière ; la grâce que DIEU nous a faite de nous recevoir dans son église et dans son alliance est un privilège encore plus glorieux.
 IV. Que DIEU a une connaissance exacte de tout ce qui se fait dans le monde et qu'en particulier il voit toutes les actions et toutes les pensées de chacun des hommes ; c'est ce qui est marqué par ces mots : *Le Seigneur regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes. Il observe du lieu de sa demeure tous les habitants de la terre. C'est lui qui a formé leur cœur et qui prend garde à toutes leurs actions.* C'est là une pensée qui doit nous occuper continuellement afin que la considération de la présence de DIEU et de sa connaissance infinie nous fasse vivre saintement devant lui. Enfin, puisque David nous assure, *que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent et qui s'attendent à sa bonté*, nous pouvons reconnaître par-là que le vrai moyen d'avoir DIEU propice est de le craindre, de se confier en lui, d'implorer sans cesse sa faveur et de faire sans cesse dans cette vue ce vœu du prophète : *Que ta miséricorde soit sur nous, ô DIEU, selon que nous nous sommes attendus à toi !*

PSAUME XXXIV

C'est ici un Psaume d'actions de grâces et de doctrine. David y bénit DIEU, de ce qu'il l'avait délivré lorsqu'il fut reconnu par les Philistins dans la ville de Gath. Il y représente le soin que DIEU a de ses enfants, la protection dont il les couvre, les avantages que la crainte de DIEU leur procure et le sort funeste des méchants. Tout cela est exprimé dans ce Psaume avec une beauté et une force particulière.

- 1 Psaume de David, sur ce qu'il se contrefit en la présence d'Abimélec, qui le chassa, et il s'en alla.
 2 Aleph. Je bénirai l'Éternel en tout temps ; sa louange sera continuellement dans ma bouche.

- 3 *Beth*. Mon âme se glorifiera en l'Éternel ; les débonnaires l'entendront et s'en réjouiront.
 4 *Guimel*. Magnifiez l'Éternel avec moi, et exaltons son nom tous ensemble.
 5 *Daleth*. J'ai cherché l'Éternel, et il m'a répondu, et m'a délivré de toutes mes frayeurs.
 6 *Hé. Vau*. L'a-t-on regardé ? On en est illuminé, et l'on n'en a point la face confuse.
 7 *Zajin*. Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses détresses.
 8 *Heth*. L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et les garantit.
 9 *Teth*. Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! Oh ! qu'heureux est l'homme qui se retire vers lui !
 10 *Jod*. Craignez l'Éternel, vous ses saints ; car rien ne manque à ceux qui le craignent.
 11 *Caph*. Les lionceaux ont disette et ont faim ; mais ceux qui cherchent l'Éternel n'auront faute d'aucun bien.
 12 *Lamed*. Venez, enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte de l'Éternel.
 13 *Mem*. Qui est l'homme qui prenne plaisir à vivre, et qui aime la longue vie pour jouir du bien ?
 14 *Nun*. Garde ta langue de mal, et tes lèvres de parler avec tromperie.
 15 *Samech*. Détourne-toi du mal, et fais le bien ; cherche la paix et la poursuis.
 16 *Hajin*. Les yeux de l'Éternel sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leur cri.
 17 *Pé*. La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de la terre.
 18 *Tsadé*. Quand les justes crient, l'Éternel les exauce, et il les délivre de toutes leurs détresses.
 19 *Koph*. L'Éternel est près de ceux qui ont le cœur rompu, et il délivre ceux qui ont l'esprit brisé.
 20 *Res*. Le juste a des maux en grand nombre ; mais l'Éternel le délivre de tous.
 21 *Scin*. Il garde tous ses os ; pas un ne sera rompu.
 22 *Thau*. La malice fera mourir le méchant, et ceux qui haïssent le juste seront détruits.
 23 *Pé*. L'Éternel rachète l'âme de ses serviteurs ; et aucun de ceux qui se retirent vers lui ne sera détruit.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit être mis au rang des plus beaux et des plus instructifs. Le roi David nous y apprend par ses leçons et par son exemple.

I. Que quand DIEU nous accorde quelque délivrance ou quelque autre faveur nous devons lui marquer notre reconnaissance, non seulement en lui rendant nos actions de grâces, mais aussi en invitant tous les hommes et particulièrement les gens de bien à le louer avec nous.

II. Que le Seigneur ne manque jamais d'exaucer et de délivrer les justes qui l'invoquent dans leurs détresses et qu'il emploie même les anges pour leur défense. III. David paraît tout pénétré dans ce Psaume du sentiment de la bonté de DIEU et du bonheur que l'on goûte quand on a part à son amour. Il y décrit d'une manière admirable la nature de la piété en exhortant les saints à craindre toujours le Seigneur, à être sincères dans leurs discours et dans toute leur conduite, à fuir le mal, à faire le bien et à chercher la paix.

Enfin, le psalmiste nous met devant les yeux les fruits et les avantages incomparables que la piété procure, en nous disant que rien ne saurait manquer à ceux qui craignent DIEU, que ses yeux sont toujours ouverts sur les justes, que ses oreilles sont attentives à leurs cris et que s'ils ont des maux en grands nombres, il les en délivre au lieu que sa face est contre les méchants pour les détruire. Nous ne saurions rien faire de plus utile que de repasser sans cesse ces divines leçons dans notre mémoire, de les avoir toujours devant les yeux et dans le cœur et de lire pour cet effet fréquemment ce Psaume XXXIV afin d'en faire un usage continuel pour notre édification et pour notre consolation.

PSAUME XXXV

David implore le secours de DIEU contre ses ennemis dont il décrit la malice, l'injustice, l'ingratitude et la cruauté. Il parle de son innocence et de la manière dont il s'était conduit envers eux. Il leur dénonce leur ruine et il bénit DIEU à l'avance de la délivrance qu'il attendait de sa puissance et de sa bonté.

1 *Psaume* de David.

Éternel ! débats contre ceux qui débattent contre moi ; fais la guerre à ceux qui me font la guerre.

2 Prends le bouclier et la rondelle ; et lève-toi pour venir à mon secours.

3 Avance la hallebarde, et ferme le passage devant ceux qui me poursuivent ; dis à mon âme : Je suis ta délivrance.

- 4 Que ceux qui cherchent mon âme soient honteux et confus, et que ceux qui machinent mon mal soient repoussés en arrière, et qu'ils rougissent.
- 5 Qu'ils soient comme de la balle exposée au vent, et que l'ange de l'Éternel les chasse.
- 6 Que leur chemin soit ténébreux et très glissant ; que l'ange de l'Éternel les poursuive.
- 7 Car c'est sans cause qu'ils ont caché la fosse où étaient tendus leurs rets ; c'est sans cause qu'ils ont creusé pour surprendre mon âme.
- 8 Que la ruine qu'il ne prévoit pas lui arrive, et que ses filets qu'il a cachés le surprennent ; qu'il tombe dans cette même ruine.
- 9 Mais que mon âme s'égaie en l'Éternel, et se réjouisse en sa délivrance.
- 10 Tous mes os diront : Éternel ! qui est semblable à toi, qui délivres l'affligé de la main de celui qui est plus fort que lui, même l'affligé et le pauvre, de la main de celui qui l'opprime ?
- 11 Des témoins violents s'élèvent contre moi ; on me redemande des choses dont je ne sais rien.
- 12 Ils m'ont rendu le mal pour le bien, tâchant de m'ôter la vie.
- 13 Mais moi, quand ils ont été malades, je me vêtais d'un sac, j'affligeais mon âme par le jeûne ; je priais toujours pour eux dans mon cœur.
- 14 Je me suis conduit comme *si c'eût été mon* intime ami, comme *si c'eût été mon* frère ; j'allais courbé, en habit de deuil, comme celui qui pleurerait sa mère.
- 15 Mais quand j'ai été en danger de tomber, ils se réjouissaient et s'assemblaient ; des gens de néant se sont assemblés contre moi, sans que j'en susse rien ; ils m'ont déchiré, et ils n'ont point cessé,
- 16 Avec les hypocrites et les railleurs, et ils ont grincé les dents contre moi.
- 17 Seigneur ! combien de temps le verras-tu ? Retire mon âme des désolations qu'ils me préparent, et mon unique d'entre les lionceaux.
- 18 Je te célébrerai dans une grande assemblée ; je te louerai parmi un grand peuple.
- 19 Que ceux qui sont mes ennemis sans sujet ne se réjouissent point de moi ; et que ceux qui me haïssent sans cause ne clignent point l'œil.
- 20 Car ils ne parlent point de paix ; mais ils inventent des choses pleines de fraude contre les personnes paisibles de la terre.
- 21 Et ils ont ouvert leur bouche, autant qu'ils ont pu, contre moi, *et* ils ont dit : Ha ! ha ! notre œil l'a vu !
- 22 Ô Éternel ! tu l'as vu ; ne te tais point ; Seigneur ! ne t'éloigne point de moi.
- 23 Réveille-toi, réveille-toi, mon DIEU et mon Seigneur ! pour me faire justice, et pour maintenir ma cause.
- 24 Juge-moi selon ta justice, Éternel, mon DIEU ! et qu'ils ne se réjouissent point de moi.
- 25 Qu'ils ne disent point dans leur cœur : Courage, courage, réjouissons-nous ; qu'ils ne disent point : Nous l'avons englouti.
- 26 Que ceux qui se réjouissent de mon mal soient honteux et rougissent tous ensemble ; et que ceux qui s'élèvent contre moi, soient revêtus de honte et de confusion.
- 27 Mais que ceux qui sont affectionnés à ma justice, se réjouissent avec un chant de triomphe, et qu'ils fassent éclater leur joie ; qu'ils disent incessamment : Magnifié soit l'Éternel, qui veut la paix de son serviteur.
- 28 Alors ma langue parlera continuellement de ta justice et de ta louange.

RÉFLEXIONS

On peut recueillir en général de ce Psaume que DIEU défend les gens de bien, que les méchants et ceux qui persécutent les fidèles sont exposés à sa vengeance et que le devoir des justes est de se réjouir en DIEU lorsqu'il les délivre, surtout lorsque sa gloire est avancée par leur délivrance. Au reste, on ne doit pas conclure de ce que David dit dans ce Psaume contre ses ennemis qu'il nous soit permis de souhaiter du mal à ceux qui nous en font ou de nous réjouir lorsqu'il leur en arrive. Il faut se souvenir que les ennemis de David étaient les ennemis de DIEU même et que ce prince étant prophète et DIEU lui ayant outre cela promis expressément qu'il le soutiendrait et qu'il affermirait son règne, il a pu dénoncer la ruine à ceux qui s'opposaient à lui. Mais dans le fond, il ne leur souhaitait point de mal et même qu'il s'affligeait lorsqu'il leur en arrivait, comme il le témoigne dans ce Psaume où il dit qu'il s'était conduit envers eux comme s'ils eussent été ses frères et ses amis. Ces sentiments conviennent encore mieux à des chrétiens qui savent que la loi de l'Évangile les oblige à aimer tout le monde et même ceux qui les haïssent, à leur faire du bien et à

prier pour eux, suivant en cela les commandements et l'exemple de JÉSUS-CHRIST notre sauveur.

PSAUME XXXVI

Le roi David fait deux choses dans ce Psaume :

I. Il décrit l'impiété et la malice des méchants.

II. Il célèbre la bonté de DIEU envers toutes ses créatures et en particulier l'excellence des biens dont il fait part à ceux qui le craignent.

1 Psaume de David, serviteur de l'Éternel, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 L'impiété du méchant me dit au dedans du cœur, qu'il n'a point la crainte de DIEU devant ses yeux.

3 Car il se flatte en lui-même, quand son iniquité se présente à lui, et qu'il devrait la haïr.

4 Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que fraude ; il refuse d'être intelligent et de bien faire.

5 Il médite l'iniquité dans son lit ; il s'arrête au chemin qui n'est pas bon ; il n'a point en horreur le mal.

6 Éternel, ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et ta fidélité jusqu'aux nues.

7 Ta justice est comme de hautes montagnes ; tes jugements sont un grand abîme. Éternel ! tu conserves les hommes et les bêtes.

8 Ô DIEU ! que ta bonté est précieuse ! aussi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes.

9 Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison, et tu les abreuveras au fleuve de tes délices.

10 Car la source de la vie est avec toi, et c'est par ta lumière que nous sommes éclairés.

11 Continue à déployer ta faveur sur ceux qui te connaissent, et ta justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12 Que le pied de l'orgueilleux ne s'avance pas sur moi, et que la main des méchants ne m'ébranle pas.

13 C'est là que sont tombés les ouvriers d'iniquité ; ils ont été renversés et ils n'ont pu se relever.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume :

I. quels sont les sentiments et quelle est la conduite des méchants et des impies, c'est qu'ils n'ont point la crainte de DIEU devant leurs yeux, qu'ils s'affermissent et qu'ils se flattent de plus en plus dans leurs péchés, qu'ils ne cherchent qu'à nuire aux autres et qu'ils n'ont point en horreur le mal.

II. David nous fait voir que les justes ont des sentiments bien différents. Ils adorent la justice et la puissance de DIEU dans ses œuvres et dans ses jugements. Mais ils sont surtout comblés de joie à la vue de son immense bonté et des biens qu'il fait à ceux qui l'aiment et qui se confient en lui.

La lecture de ce Psaume doit donc nous éloigner de l'impiété et nous attacher à DIEU par un amour sincère et par une crainte religieuse afin que nous puissions nous réjouir en lui et dire avec David et avec tous les fidèles dans le sentiment des biens qu'il nous accorde et dans l'attente de ceux qu'il nous réserve : *Ô DIEU, que ta bonté est précieuse ! C'est pourquoi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes. Nous serons rassasiés de la graisse de ta maison et tu nous abreuveras au fleuve de tes délices.*

PSAUME XXXVII

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine dont le but est de montrer qu'on ne doit pas être surpris si les méchants sont quelquefois heureux en cette vie et si les bons y sont dans la souffrance. David fait voir que tôt ou tard DIEU ne manque pas de délivrer les gens de bien et de récompenser leur piété et de faire sentir aux méchants les effets de sa colère.

Ce Psaume contient d'admirables instructions et qui sont très efficaces pour nous porter à craindre DIEU et à nous détourner du mal. C'est pourquoi il faut le lire et méditer avec bien de l'attention.

1 Psaume de David.

Aleph. Ne t'irrite point à cause des gens malins ; ne sois point jaloux de ceux qui s'adonnent à la perversité.

2 *Car* ils seront soudainement retranchés comme le foin, et ils se faneront comme l'herbe verte.

3 *Beth.* Assure-toi en l'Éternel, et fais ce qui est bon ; habite la terre, et te repais de vérité ;

4 et prends ton plaisir en l'Éternel, et il t'accordera les demandes de ton cœur.

5 *Guimel.* Remets ta voie sur l'Éternel, et t'assure en lui, et il travaillera pour toi.

6 Il manifestera ta justice comme la clarté, et ton bon droit comme le midi.

- 7 *Daleth*. Sois tranquille, en regardant à l'Éternel, et attends-le. Ne t'irrite point à cause de celui qui fait bien ses affaires, à cause, dis-je, de l'homme qui vient à bout de ses entreprises.
- 8 *Hé*. Réprime la colère, et laisse là l'emportement ; ne t'irrite point, du moins pour faire le mal.
- 9 Car les méchants seront retranchés ; mais ceux qui s'attendent à l'Éternel hériteront la terre.
- 10 *Vau*. Encore un peu de temps, et le méchant ne sera plus ; tu considéreras son lieu, et il n'y sera plus.
- 11 Mais les débonnaires hériteront la terre, et jouiront à leur aise d'une grande prospérité.
- 12 *Zajin*. Le méchant machine contre le juste, et grince les dents contre lui.
- 13 Le Seigneur se rira de lui ; car il a vu que son jour approche.
- 14 *Heth*. Les méchants ont tiré l'épée, ils ont bandé leur arc pour abattre l'affligé et le pauvre, et pour égorger ceux qui marchent droit ;
- 15 *mais* leur épée entrera dans leur propre cœur, et leurs arcs seront rompus.
- 16 *Teth*. Le peu du juste vaut mieux que l'abondance de biens de plusieurs méchants.
- 17 Car les bras des méchants seront rompus ; mais l'Éternel soutient les justes.
- 18 *Jod*. L'Éternel connaît les jours de ceux qui sont intègres, et leur héritage subsistera toujours.
- 19 Ils ne seront point confus dans les temps mauvais ; mais ils seront rassasiés dans le temps de la famine.
- 20 *Caph*. Mais les méchants périront, et les ennemis de l'Éternel seront consumés comme la graisse des agneaux ; ils s'en iront en fumée.
- 21 *Lamed*. Le méchant emprunte, et ne rend point ; mais le juste a compassion, et il donne.
- 22 Car ceux qu'il bénira hériteront la terre ; mais ceux qu'il maudira seront retranchés.
- 23 *Mem*. Les pas de l'homme de bien sont dirigés par l'Éternel, et il prend plaisir à ses voies.
- 24 S'il tombe, il ne sera point abattu ; car l'Éternel lui soutient la main.
- 25 *Nun*. J'ai été jeune, et j'ai aussi atteint la vieillesse ; mais je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain.
- 26 Il est toujours ému de pitié et il prête ; et sa postérité est en bénédiction.
- 27 *Samech*. Retire-toi du mal et fais le bien, et tu auras une habitation éternelle.
- 28 Car l'Éternel aime la droiture, et il n'abandonne point ses bien-aimés ; c'est pourquoi ils sont toujours gardés ; mais la postérité des méchants sera retranchée.
- 29 *Hajin*. Les justes hériteront la terre, et y habiteront à perpétuité.
- 30 *Pé*. La bouche du juste parlera de la sagesse, et sa langue prononcera ce qui est droit.
- 31 La loi de son DIEU est dans son cœur ; aucun de ses pas ne chancellera.
- 32 *Tsadé*. Le méchant épie le juste, et cherche à le faire mourir ;
- 33 *mais* l'Éternel ne l'abandonnera point entre les mains du méchant, et ne le laissera point condamner quand on le jugera.
- 34 *Koph*. Attends l'Éternel et garde ses voies, et il t'élèvera, afin que tu hérites la terre, et tu verras que les méchants seront retranchés.
- 35 *Res*. J'ai vu le méchant terrible, et verdoyant comme un laurier vert ;
- 36 mais j'ai passé, et voilà, il n'est plus ; je l'ai cherché, et il ne s'est plus trouvé.
- 37 *Scin*. Prends garde à l'homme intègre et considère l'homme droit ; car la fin d'un tel homme est la paix.
- 38 Mais les pécheurs seront tous ensemble détruits, et le reste des méchants sera retranché.
- 39 *Thau*. Mais la délivrance des justes viendra de l'Éternel ; il sera leur force au temps de la détresse.
- 40 Et l'Éternel les aidera et les délivrera ; il les délivrera des méchants, et il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.

RÉFLEXIONS

La doctrine qui est renfermée dans ce Psaume revient en général à ceci : qu'on ne doit pas envier le bonheur dont les impies jouissent en ce monde, ni se scandaliser des afflictions que les gens de bien y endurent. Outre cela, nous devons remarquer ici que le caractère des méchants est l'injustice, la malice, la haine contre les justes, la confiance en eux-mêmes, l'orgueil, la violence et l'impiété.

Qu'au contraire, les gens de bien s'assurent en DIEU en faisant ce qui est bon, qu'ils prennent tout leur plaisir en lui, qu'ils sont toujours tranquilles, doux, humbles, qu'ils aiment à donner et à exercer la charité et que leurs discours sont pleins de sagesse et d'édification. David nous assure que ceux qui sont tels sont bénis et protégés de DIEU, que la vraie félicité est leur partage, que sa faveur se répand sur eux et sur leur postérité,

que s'ils sont quelquefois dans l'affliction, ils y éprouvent l'assistance de DIEU et que leur fin est toujours heureuse. Il n'en est pas ainsi des méchants, leur prospérité n'est qu'imaginaire et de peu de durée, DIEU confond leurs desseins injustes et sa colère se fait voir d'une manière sensible sur eux et sur tout ce qui leur appartient. L'expérience vérifie tous les jours ce que ce Psaume nous apprend, ainsi l'effet que cette lecture doit produire est de nous convaincre que tout notre bonheur dépend de nous adonner à la piété puisqu'elle a de si sûres et de si glorieuses récompenses.

PSAUME XXXVIII

C'est ici une ardente prière par laquelle David supplie le Seigneur de ne pas le punir en sa colère. Il s'y plaint des peines qu'il souffrait à cause de ses péchés et de ce qu'il était abandonné de ses amis et persécuté par ses ennemis et il y donne des marques de son humilité, de sa piété et de sa confiance en DIEU.

1 Psaume de David, pour être un mémorial.

2 Éternel ! ne me reprends point dans ton indignation, et ne me châtie point dans ton courroux.

3 Car tes flèches sont entrées au dedans de moi, et ta main s'est appesantie sur moi.

4 Il n'y a rien d'entier dans ma chair, à cause de ton indignation ; ni aucun repos dans mes os, à cause de mon péché.

5 Car mes iniquités ont surpassé ma tête, et sont comme un pesant fardeau ; elles sont plus pesantes que je ne puis porter.

6 Mes plaies sont puantes et corrompues, à cause de ma folie.

7 Je suis courbé et abattu au dernier point ; je marche en habit de deuil tout le jour.

8 Car mes reins sont pleins d'inflammation ; il n'y a rien d'entier dans mon corps.

9 Je suis extrêmement affaibli et tout brisé ; je rugis dans le grand frémissement de mon cœur.

10 Seigneur ! tout mon désir est devant toi, et mon gémissement ne t'est point caché.

11 Mon cœur est extrêmement agité ; ma force m'a abandonné, et la clarté de mes yeux ; même je ne les ai plus.

12 Ceux qui m'aiment, et mes intimes amis, se tiennent éloignés de ma plaie ; mes plus proches se tiennent loin.

13 Ceux qui en veulent à ma vie m'ont tendu des pièges, et ceux qui cherchent mon mal parlent de méchancetés et méditent des tromperies chaque jour.

14 Mais moi, je n'entends non plus qu'un sourd, et je suis comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.

15 Je suis, dis-je, comme un homme qui n'entend point, et qui n'a point de réplique dans sa bouche.

16 Puisque je me suis attendu à toi, Éternel ! tu me répondras, Seigneur, mon DIEU !

17 C'est pourquoi j'ai dit : Qu'ils ne se réjouissent point à mon sujet ; quand mon pied glisse, ils s'élèvent contre moi.

18 Je suis prêt à tomber, et ma douleur est continuellement devant moi ;

19 je déclare mon iniquité, et je suis en peine pour mon péché.

20 Cependant mes ennemis vivent et se fortifient ; ceux qui me haïssent sans sujet se multiplient ;

21 et ceux qui me rendent le mal pour le bien me sont opposés, parce que je m'attache au bien.

22 Éternel ! ne m'abandonne point ; mon DIEU, ne t'éloigne point de moi.

23 Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur, qui es ma délivrance !

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces quatre considérations sur ce Psaume :

I. On y voit les sentiments d'un pécheur pénitent et humilié sous le poids de ses péchés et de la colère de DIEU. Ces sentiments sont exprimés par cette prière : *Seigneur, ne me reprends pas dans ton indignation, et ne me châtie pas en ton courroux.*

II. En second lieu, ce qui est dit dans ce Psaume est très propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont affligés par des maladies, par des douleurs ou en quelque autre manière. David leur apprend par son exemple à regarder les maux qui leur arrivent, quelque rudes qu'ils soient, comme un juste châtiment de leurs péchés et à en demander à DIEU le pardon.

III. Ceux qui souffrent par l'injustice et par la malice des hommes doivent imiter David dans son humilité,

dans sa patience et dans sa douceur et attendre au reste avec résignation que DIEU, qui n'abandonne jamais les innocents, vienne les délivrer.

IV. L'on peut voir par les plaintes que David fait de la cruauté, de l'inhumanité et de l'injustice de ses ennemis, que ceux qui affligent les innocents, qui se réjouissent du mal d'autrui et qui rendent le mal pour le bien, n'éviteront pas le juste jugement de DIEU.

PSAUME XXXIX

David déclare dans ce Psaume qu'il avait pris une forte résolution de ne point murmurer à la vue de la prospérité des méchants et dans le sentiment des maux qu'il souffrait. Il dit que pour surmonter cette tentation, il avait considéré la brièveté de cette vie et la vanité des biens de ce monde. Il demande à DIEU le pardon de ses péchés et la délivrance de ses maux et il se soumet humblement aux châtements que DIEU lui envoyait.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, à Jéduthun, pour le chanter.

2 J'ai dit : Je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pèche pas par ma langue, et je garderai ma bouche avec un frein, tant que le méchant sera devant moi.

3 J'ai été muet, sans dire mot ; j'ai même tu ce qui était bon ; mais ma douleur s'est augmentée.

4 Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, et le feu de ma méditation s'est embrasé ; j'ai parlé de ma langue, et j'ai dit :

5 Éternel ! donne-moi à connaître ma fin, et quelle est la mesure de mes jours ; que je sache de combien petite durée je suis.

6 Voilà, tu as réduit mes jours à la mesure de quatre doigts, et le temps de ma vie est devant toi comme un rien. Certainement, tout homme qui subsiste n'est que vanité. (Sélah.)

7 Certainement, l'homme se promène parmi ce qui n'a que de l'apparence ; certainement, il se tourmente en vain ; on amasse des biens, et on ne sait qui les recueillera.

8 Et maintenant, qu'ai-je attendu, Seigneur ? Mon attente est à toi.

9 Délivre-moi de toutes mes transgressions, et ne m'expose pas à l'opprobre de l'homme insensé.

10 Je me suis tu, et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'as fait.

11 Retire de moi la plaie que tu m'as faite ; je suis défailli par la guerre que tu me fais.

12 Aussitôt que tu reprends quelqu'un, *et* que tu le châties à cause de *son* péché, tu consumes, comme la teigne, ce qu'il aime le plus. Certainement, tout homme *est* vanité. Sélah.

13 Éternel ! écoute ma requête, prête l'oreille à mon cri, et ne sois point sourd à mes larmes. Car je suis voyageur devant toi, et étranger, comme tous mes pères.

14 Détourne-toi de moi, afin que je reprenne mes forces, avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

RÉFLEXIONS

I. Ce Psaume renferme une doctrine très utile, c'est que le moyen de ne jamais tomber dans le murmure et de n'être pas tenté, ni scandalisé lorsqu'on voit le bonheur temporel des impies ou que l'on est dans la souffrance, c'est de se bien représenter la brièveté de cette vie, le néant des biens du monde et la vanité du travail des hommes et des diverses occupations qu'ils se donnent pour les choses de la terre.

II. David nous enseigne que DIEU peut, quand il lui plaît, terminer notre vie et nous dépouiller de tous nos avantages, que nous ne sommes ici-bas que des étrangers et des voyageurs et que l'unique remède à cette misère et à cette vanité de la vie humaine, c'est d'avoir toute notre attente au Seigneur, de lui demander son secours et le pardon de nos fautes et de nous soumettre avec résignation à sa sainte volonté, en disant lorsqu'il nous afflige : *Je me suis tu et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'a fait.* Avec ces sentiments, on est toujours heureux et tranquille, on peut se reposer en tout temps sur DIEU et l'on est en état de le bénir et de se réjouir en lui dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité.

PSAUME XL

Le prophète David rend grâce à DIEU des délivrances et des faveurs qu'il avait reçues de sa bonté, il se consacre à son service et il reconnaît que c'est par la soumission à la volonté du Seigneur, plutôt que par les sacrifices, qu'il peut lui être agréable. Il fait vœu de le louer devant tout le monde et il le prie de le secourir

dans les maux et dans les dangers où il se trouvait encore, mais surtout de le délivrer de ses péchés.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 J'ai patiemment attendu l'Éternel, et il s'est tourné vers moi, et il a ouï mon cri.

3 Il m'a fait remonter hors d'un puits qui menait un grand bruit, et d'un bournier fangeux ; il a assuré mes pieds sur le roc, et il a affermi mes pas.

4 Et il a mis dans ma bouche un nouveau cantique de louange à notre DIEU. Plusieurs, voyant cela, craindront, et s'assureront en l'Éternel.

5 Oh ! qu'heureux est l'homme qui a pris l'Éternel pour son assurance, et qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui se détournent vers le mensonge !

6 Éternel, mon DIEU, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre, qu'il n'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire ? Elles sont en si grand nombre que je ne les saurais raconter.

7 Tu ne prends point plaisir au sacrifice ni au gâteau ; mais tu m'as percé les oreilles ; tu n'as point demandé d'holocauste, ni d'oblation pour le péché ;

8 alors j'ai dit : Me voici, je suis venu, il est écrit de moi dans le volume du livre.

9 Mon DIEU ! j'ai pris plaisir à faire ta volonté, et ta loi est au dedans de mes entrailles.

10 J'ai annoncé ta justice dans une grande assemblée ; voilà, je n'ai point fermé mes lèvres ; tu le sais, Éternel !

11 Je n'ai point renfermé ta justice au dedans de mon cœur ; j'ai déclaré ta fidélité et ta délivrance ; je n'ai point caché ta bonté ni ta vérité dans la grande assemblée.

12 Toi donc ! ô Éternel ! ne m'épargne point tes compassions ; que ta bonté et ta vérité me gardent continuellement !

13 Car des maux sans nombre m'ont environné ; mes iniquités m'ont atteint, et je ne les ai pu voir ; elles surpassent en nombre les cheveux de ma tête, et le cœur me manque.

14 Éternel ! veuille me délivrer ; Éternel ! hâte-toi de venir à mon aide !

15 Que tous ceux qui cherchent ma vie pour la détruire, soient couverts de honte, et rougissent ! Et que ceux qui prennent plaisir à mon mal, retournent en arrière et soient confus !

16 Que ceux qui disent de moi : Ah ! ah ! soient désolés et n'aient que la honte pour récompense !

17 Que tous ceux qui te cherchent soient ravis de joie, et se réjouissent en toi, et que ceux qui aiment ta délivrance, disent continuellement : Magnifié soit l'Éternel !

18 Je suis affligé et misérable, mais le Seigneur a soin de moi ; tu es mon aide et mon libérateur ; mon DIEU ne tarde point.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume renferme de beaux mouvements de piété et de reconnaissance. On y voit des sentiments d'un cœur rempli de confiance et pénétré des bienfaits de DIEU, d'un désir ardent de se consacrer à lui et d'une profonde humilité. Les instructions que ce Psaume nous donne sont donc :

I. que dans nos afflictions il faut attendre patiemment le Seigneur et quoiqu'il tarde pendant quelque temps, il vient enfin au secours de ceux qui espèrent en lui ;

II. que le vrai bonheur de l'homme consiste à choisir le Seigneur pour son refuge, sans chercher la félicité dans les hommes ou dans les choses de ce monde ;

III. que les bontés de DIEU envers nous sont en si grand nombre que nous ne saurions les raconter, ni les célébrer comme elles le méritent ;

IV. que ce que DIEU demande principalement de nous c'est que nous nous soumettions à lui sans réserve en lui disant : *Me voici, ô DIEU, que je fasse ta volonté, ta loi est au dedans de mes entrailles et que nous publiions ses louanges et sa vérité devant tout le monde.* Nous voyons dans ce Psaume que c'est là le seul service que DIEU agréé et que quand on est dans cet état, on peut, comme David, l'invoquer avec une pleine assurance de son secours. Au reste il faut considérer que David parle dans ce Psaume comme type de JÉSUS-CHRIST lorsqu'il dit : *Tu n'as point voulu d'oblation pour le péché, mais tu m'as percé les oreilles, me voici, je viens pour faire, ô DIEU, ta volonté.* Saint Paul applique ces paroles à notre Seigneur dans l'épître aux Hébreux, et il remarque que c'est par l'oblation et par le sacrifice que JÉSUS-CHRIST a fait de

soi-même que nous avons été sanctifiés et consacrés à DIEU. En quoi nous avons un puissant motif à célébrer la charité infinie de notre Rédempteur, à nous consacrer nous-mêmes au Seigneur et à nous conformer en toutes choses à sa volonté.

PSAUME XLI

I. David promet une bénédiction particulière à ceux qui se conduisent charitablement envers les affligés.

II. Il se plaint de la dureté de ses ennemis et même de ses amis qui n'avaient point de compassion de ses maux, qui disaient que DIEU le punissait à cause de ses péchés et qui souhaitaient sa mort. C'est ici que finit le premier livre des Psaumes.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Heureux celui qui se conduit sagement envers l'affligé ! L'Éternel le délivrera au jour de la calamité.

3 L'Éternel le gardera et le préservera en vie ; il sera même rendu heureux sur la terre, et tu ne le livreras point au désir de ses ennemis.

4 L'Éternel le soutiendra quand il sera dans un lit de langueur ; tu changeras entièrement son lit quand il sera malade.

5 J'ai dit : Éternel ! aie pitié de moi ; guéris mon âme, car j'ai péché contre toi.

6 Ceux qui me haïssent, me souhaitant du mal, disent : Quand mourra-t-il ? Et quand est-ce que son nom périra ?

7 Et si quelqu'un d'eux vient me visiter, il me parle faussement ; son cœur rassemble de mauvais desseins. Est-il sorti ? il en parle.

8 Tous ceux qui me haïssent parlent tout bas entre eux contre moi, et ils pensent à me faire du mal.

9 Quelque action, (disent-ils), telle que commettent les méchants, est attachée à lui, et celui qui est couché ne se relèvera plus.

10 Même celui qui avait la paix avec moi, en qui je me fiais, qui mangeait mon pain, a levé le talon contre moi.

11 Mais toi, Éternel ! aie pitié de moi, et me relève, et je le leur rendrai.

12 Je connais à ceci que tu m'aimes, c'est que mon ennemi n'a pas eu lieu d'éclater de joie sur moi.

13 Tu m'as soutenu dans mon intégrité, et tu m'as établi devant toi pour toujours.

14 Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, de siècle en siècle. Amen ! Amen !

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume où la bénédiction de DIEU est promise à ceux qui ont pitié des affligés, qui en jugent charitablement et qui les soulagent dans leurs souffrances. David fait espérer à ces personnes charitables que DIEU les délivrera dans leurs afflictions, qu'il les guérira lorsqu'ils seront malades et languissants et qu'il les conservera et les rendra heureux en cette vie. Ces promesses doivent nous inspirer des sentiments de charité et de compassion pour les misérables et nous porter à les consoler et à les assister de tout notre pouvoir. D'un autre côté, ce que David dit du procédé de ses ennemis, nous montre que c'est un grand péché d'insulter au malheureux, de souhaiter le mal ou la mort de quelqu'un et de juger que tous ceux que DIEU afflige soient punis à cause de leurs péchés. Ceci doit nous éloigner de la dureté et des jugements téméraires et nous inspirer des sentiments favorables pour ceux qui sont dans la souffrance, surtout si ce sont des personnes en qui l'on remarque de la piété et de la crainte du Seigneur.

PSAUME XLII

Le prophète exprime avec beaucoup de force la vive douleur qu'il ressentait de se voir éloigné de la maison de DIEU par la persécution de ses ennemis et l'ardent désir qu'il avait de s'en approcher pour y servir DIEU avec les fidèles. Il représente ses alarmes et les combats qu'il avait sentis en lui-même dans ce triste état et comment il les avait surmontés par la confiance au secours du Seigneur.

1 Maskil des descendants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Comme un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô DIEU !

3 Mon âme a soif de DIEU, du DIEU fort et vivant. Quand entrerais-je et me présenterais-je devant la face de

DIEU ?

4 Mes larmes m'ont servi de pain, jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton DIEU ?

5 Je me souviendrai de ceci, et je le rappellerai dans mon âme ; c'est que je marcherai encore avec la troupe, et que je m'en irai avec elle jusqu'à la maison de mon DIEU, avec une voix de triomphe et de louange, et avec la multitude qui fera la fête.

6 Mon âme ! pourquoi t'abats-tu, et frémis-tu dans moi ? Attends-toi à DIEU ; car je le célébrerai encore ; son regard est la délivrance même.

7 Mon DIEU ! mon âme est abattue en moi-même, parce que je me souviens de toi, depuis le pays du Jourdain, et des Hermoniens, et de la montagne de Mitsar.

8 Un abîme appelle un autre abîme au bruit de tes canaux ; toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi.

9 L'Eternel enverra durant le jour sa gratuité, et son cantique sera avec moi pendant la nuit, et je ferai ma requête au DIEU fort, qui est ma vie.

10 Je dirai au DIEU fort, qui est mon rocher : Pourquoi m'as-tu oublié ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil, sous l'oppression de celui qui me hait ?

11 Mes ennemis m'ont outragé, ce qui m'a été une épée dans les os, quand ils m'ont dit chaque jour : Où est ton DIEU ?

12 Mon âme ! pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à DIEU, car je le célébrerai encore ; il est la délivrance à laquelle je regarde ; il est mon DIEU !

RÉFLEXIONS

Le prophète qui parle dans ce Psaume, et qui est apparemment David, y exprime ses ardents désirs de se rapprocher de la maison de DIEU dont il était éloigné. On voit en cela les sentiments que la vraie dévotion et la sincère piété inspirent. Il n'y a rien que les fidèles souhaitent davantage que de se présenter devant DIEU et en particulier de se joindre aux Saintes assemblées pour le servir et pour s'édifier dans la compagnie et par le bon exemple des gens de bien. Et il n'y a rien aussi qui les pénètre d'une douleur plus amère que lorsqu'ils sont privés de cette consolation et qu'ils voient que les méchants attaquent la divinité par des discours impies et se moquent de la confiance que les justes ont en DIEU. On remarque, outre cela, dans ce Psaume, que celui qui en est l'auteur avait été dans d'extrêmes détresses et comme accablé des fléaux de DIEU, en sorte que son âme était éperdue et presque destituée de consolation, mais que cependant sa foi l'avait relevé et soutenu. Cet exemple doit fortifier les fidèles affligés, les consoler dans leurs plus grandes amertumes et leur faire dire avec David : *Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à DIEU, car je le célébrerai encore, il est ma délivrance, il est mon DIEU.*

PSAUME XLIII

Dans ce Psaume, de même que dans le précédent, le psalmiste, persécuté et éloigné du tabernacle, prie DIEU de le délivrer de ses ennemis et de lui rendre la précieuse liberté de le servir et de le louer publiquement et il se console dans l'attente de son secours.

1 Fais-moi justice, ô DIEU ! et soutiens ma cause contre la nation cruelle. Délivre-moi de l'homme trompeur et pervers.

2 Puisque tu es le DIEU de ma force, pourquoi m'as-tu rejeté ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui me hait ?

3 Envoie ta lumière et ta vérité ; qu'elles me conduisent et m'introduisent à la montagne de ta sainteté et dans tes tabernacles.

4 Alors j'entrerai jusqu'à l'autel de DIEU, vers le DIEU fort de ma joie et de mon ravissement, et je te célébrerai sur la harpe, ô DIEU, mon DIEU !

5 Mon âme, pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à DIEU, car je le célébrerai encore ; il est la délivrance à laquelle je regarde ; il est mon DIEU !

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume fait voir que si le prophète priait DIEU de le garantir de la malice de ses ennemis, c'était principalement dans la vue de pouvoir se rapprocher du tabernacle afin d'y louer DIEU et de lui marquer sa joie, son amour et sa reconnaissance. C'est aussi ce que les enfants de DIEU souhaitent par-

dessus toutes choses et c'est ce qui les soutient et les console le plus efficacement dans leurs afflictions et dans leurs combats. Au reste, les plaintes et les gémissements que David fait dans ce Psaume et dans le précédent, sur ce qu'il ne pouvait pas se rencontrer dans la maison de DIEU, doivent engager ceux qui ont la liberté de servir DIEU dans les Saintes assemblées à se prévaloir avec empressement de ce précieux avantage.

PSAUME XLIV

I. Ce Psaume a été composé dans un temps où le peuple d'Israël était affligé et persécuté. Le prophète y fait mention des merveilles que DIEU avait faites pour introduire leurs pères dans le pays de Canaan et il espère que DIEU déploierait encore la même puissance en faveur des Israélites affligés.

II. Il décrit l'état déplorable où ce peuple se trouvait alors et la rigueur des persécutions auxquelles il était exposé.

1 Maskil des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Ô DIEU ! nous avons ouï de nos oreilles, et nos pères nous ont raconté les exploits que tu as faits en leurs jours, aux jours d'autrefois.

3 Tu as chassé par ta main les nations, et tu as planté nos pères en leur place ; tu as affligé ces peuples, et tu les as chassés.

4 Car nos pères n'ont point conquis le pays par leur épée, et leur bras ne les a point délivrés ; mais c'est ta droite, et ton bras, et la lumière de ta face, parce que tu leur portais de l'affection.

5 Ô DIEU ! c'est toi qui es mon Roi. Ordonne que les descendants de Jacob soient délivrés.

6 Par toi, nous frapperons nos ennemis ; par ton nom, nous foulerons ceux qui s'élèvent contre nous.

7 Car je ne m'assure point en mon arc, et mon épée ne me délivrera point.

8 Mais tu nous délivreras de la main de nos ennemis, et tu rendras confus ceux qui nous haïssent.

9 Nous nous glorifierons en DIEU chaque jour, et nous célébrerons à jamais ton nom. (Sélah.)

10 Cependant, tu nous as rejetés ; tu nous as rendus confus, et tu ne sors plus avec nos armées.

11 Tu nous as fait retourner en arrière de devant l'ennemi, et ceux qui nous haïssent se sont enrichis de ce qu'ils ont pillé sur nous.

12 Tu nous as livrés comme des brebis qu'on doit manger, et tu nous as dispersés parmi les nations.

13 Tu as vendu ton peuple pour rien, et tu n'as point fait hausser leur prix.

14 Tu nous as mis en opprobre à nos voisins, en moquerie et raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

15 Tu nous as mis en proverbe parmi les nations, et tu as fait que les peuples ont hoché la tête sur nous.

16 Ma confusion est toujours devant moi, et la honte de mon visage me couvre ;

17 à cause des discours de celui qui me fait des outrages, et qui m'injurie, et à cause de l'ennemi et du persécuteur.

18 Tout cela nous est arrivé, et néanmoins, nous ne t'avons point oublié, et nous n'avons point violé ton alliance.

19 Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, nos pas ne se sont point écartés de tes sentiers ;

20 bien que tu nous aies foulés parmi des dragons, et couverts de l'ombre de la mort.

21 Si nous eussions oublié le nom de notre DIEU, et que nous eussions étendu nos mains à un DIEU étranger,

22 DIEU n'en ferait-il point la recherche ? Car c'est lui qui connaît les secrets du cœur.

23 Mais nous sommes tous les jours mis à mort à cause de toi, et nous sommes estimés comme des brebis de la boucherie.

24 Lève-toi ! Pourquoi dors-tu, Seigneur ? Réveille-toi, ne nous rejette point à jamais.

25 Pourquoi caches-tu ta face et oublies-tu notre affliction et notre oppression ?

26 Car notre âme est abattue jusque dans la poussière, et notre ventre est attaché contre terre.

27 Lève-toi à notre aide ! et délivre-nous pour l'amour de ta bonté.

RÉFLEXIONS

I. Le peuple d'Israël affligé rappelle dans ce Psaume le souvenir des grâces signalées que DIEU avait faites autrefois à leur nation. C'est ainsi que nous devons nous consoler dans nos afflictions, par la considération

des bontés du Seigneur et des marques qu'il nous a données de tout temps de sa puissance et de sa miséricorde.

II. Comme les Israélites reconnaissaient que ce n'était pas par leur propre force que leurs pères s'étaient rendus maîtres du pays de Canaan, mais que c'était DIEU qui les y avait établis, il faut aussi donner à DIEU toute la gloire des avantages dont nous jouissons et reconnaître que c'est sa faveur qui fait le bonheur et la sureté des peuples et en particulier de l'église.

III. Les plaintes que les Israélites font de l'état déplorable où ils étaient, montrent, que c'est de tout temps que l'église a été affligée et que DIEU permet souvent que son peuple soit livré entre les mains des méchants et que les fidèles soient cruellement persécutés. C'est la réflexion que St. Paul fait dans l'épître aux Romains, chapitre VIII, où il applique aux chrétiens ces paroles de ce Psaume : Nous sommes tous les jours livrés à la mort pour l'amour de toi et nous sommes estimés comme des brebis qu'on mène à la boucherie. DIEU le permet ainsi pour la gloire de son nom et dans la vue d'éprouver son église et de la purifier. Enfin, l'on voit ici que nonobstant les afflictions qui arrivent aux fidèles, ils n'oublient point le Seigneur et ils n'abandonnent point son alliance et que c'est à cause de cela aussi qu'il est toujours prêt à venir à leur aide et à les exaucer lorsqu'ils l'invoquent dans leurs besoins.

PSAUME XLV

Ce Psaume est un cantique nuptial sur le mariage du roi Salomon et l'on y voit une description de la gloire de ce prince et de celle de son épouse, mais c'est aussi un Psaume prophétique qui se rapporte à JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

1 Maskil des enfants de Coré, *qui est un cantique nuptial, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçosçannim.*

2 Mon cœur bouillonne pour prononcer une parole excellente. J'ai dit : Mes ouvrages seront pour le roi ; ma langue sera comme la plume d'un écrivain diligent.

3 Tu es plus beau qu'aucun des fils des hommes ; la grâce est répandue sur tes lèvres ; c'est pourquoi DIEU t'a béni éternellement.

4 Ô prince puissant ! ceins sur ta cuisse ton épée, ta majesté et ta magnificence ;

5 et prospère dans ta magnificence. Sois monté sur la parole de vérité, de débonnairété et de justice ; et ta droite t'apprendra des choses merveilleuses.

6 Tes flèches sont aiguës ; les peuples tomberont sous toi ; elles entreront dans le cœur des ennemis du roi.

7 Ton trône, ô DIEU ! est à toujours et à perpétuité ; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.

8 Tu aimes la justice, et tu hais la méchanceté ; c'est pourquoi, ô DIEU ! ton DIEU t'a oint d'une huile de joie par-dessus tes semblables.

9 Tous tes vêtements sont parfumés de myrrhe, d'aloès et de casse, quand tu sors des palais d'ivoire, par lesquels on t'a réjoui.

10 Des filles de rois sont entre tes dames d'honneur ; ta femme est à ta droite, parée d'or d'Ophir.

11 Ecoute, fille, et considère, incline ton oreille, et oublie ton peuple et la maison de ton père ;

12 et le roi mettra son affection en ta beauté. Puisqu'il est ton seigneur, prosterne-toi devant lui.

13 Et la fille de Tyr et les plus riches des peuples te feront hommage avec des présents.

14 La fille du roi est toute pleine de gloire au dedans ; son vêtement est tissu d'or.

15 Elle sera présentée au roi, en des vêtements de broderie ; et les filles qui la suivent, et qui sont ses amies, te seront amenées.

16 Elles te seront présentées avec joie et avec allégresse, et elles entreront au palais du roi.

17 Tes enfants tiendront la place de tes pères ; tu les établiras pour princes par toute la terre.

18 Je rendrai ton nom mémorable dans tous les âges ; c'est pourquoi les peuples te célébreront à toujours et à perpétuité.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit être considéré en deux manières :

I. Comme un cantique destiné à obtenir la bénédiction de DIEU sur le mariage de Salomon et sur son règne.

II. Ce qui est dit ici regarde proprement JÉSUS-CHRIST l'époux et le roi de l'église. Il y est parlé très

expressément de sa divinité, de son onction, de sa puissance, de la gloire et de la durée de son règne, comme St. Paul nous le fait voir au chapitre I de l'épître aux Hébreux où il cite cet endroit de ce Psaume : *Ton trône, ô DIEU demeure à toujours, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité. Ô DIEU, ton DIEU ta oint d'une huile de joie par-dessus tes semblables.* Cela ne convient proprement qu'à JÉSUS-CHRIST et ces paroles qui nous mettent sa gloire et sa puissance infinie devant les yeux nous engagent à le révéler et à lui être soumis afin que nous ayons part aux bénédictions qu'il répand sur son église et sur tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous son empire.

PSAUME XLVI

C'est ici un Psaume d'actions de grâces pour les secours que DIEU avait accordé aux Israélites dans un temps où ils avaient été attaqués par plusieurs peuples.

- 1 Cantique des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter sur Halamoth.
- 2 DIEU est notre retraite, notre force, et notre secours dans les détresses, et un secours fort aisé à trouver.
- 3 C'est pourquoi nous ne craignons point, quand même la terre se bouleverserait, et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer ;
- 4 et que ses eaux viendraient à bruire et à se troubler, et que les montagnes seraient ébranlées par l'élévation de ses vagues. (Sélah.)
- 5 Les ruisseaux du fleuve réjouiront la ville de DIEU, qui est le lieu saint des tabernacles du Très-Haut.
- 6 DIEU est au milieu d'elle ; elle ne sera point ébranlée. DIEU la secourra, en tournant son visage vers elle dès le matin.
- 7 Les nations se sont émues, les royaumes ont été ébranlés ; il a fait entendre son tonnerre, et la terre s'est fondue.
- 8 L'Éternel des armées est avec nous ; le DIEU de Jacob est notre haute retraite. Sélah.
- 9 Venez, contemplez les exploits de l'Éternel, et comment il a réduit la terre en solitude.
- 10 Il a fait cesser les guerres jusqu'au bout de la terre ; il rompt les arcs, il brise les lances, il brûle les chariots au feu.
- 11 Cessez, a-t-il dit, et reconnaissez que je suis DIEU : je serai exalté parmi les nations ; je serai exalté par toute la terre.
- 12 L'Éternel des armées est avec nous. le DIEU de Jacob est notre haute retraite. Sélah.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre ici que DIEU est le protecteur de son église et que quand-même les rois et les peuples, qui sont représentés dans ce Psaume sous l'image des eaux d'un torrent, s'unissent contre elle, DIEU rend leurs efforts inutiles et la délivre avec puissance. L'église chrétienne a encore plus de part à ces promesses et à cette protection de DIEU que l'ancien peuple n'en avait, puisqu'elle doit subsister à jamais et c'est aussi de quoi elle a toujours fait l'expérience, et ce que les fidèles doivent considérer pour leur consolation et pour l'affermissement de leur foi.

PSAUME XLVII

Le prophète exhorte tous les habitants de la terre à louer le Seigneur, à adorer sa majesté et sa puissance et à reconnaître que l'Éternel, qui avait traité alliance avec le peuple d'Israël, était le roi du monde, auquel tous les peuples doivent se soumettre.

- 1 Psaume des enfants de Coré donné au maître chantre, pour le chanter.
- 2 Peuples ! frappez tous des mains, poussez des cris de joie à DIEU, avec une voix de triomphe.
- 3 Car le DIEU très-haut est redoutable, et il est grand Roi sur toute la terre.
- 4 Il range les peuples sous nous, et les nations sous nos pieds.
- 5 Il nous a choisi notre héritage, qui est la gloire de Jacob, lequel il a aimé. Sélah.
- 6 DIEU est monté avec un cri de joie : l'Éternel est monté au bruit de la trompette.
- 7 Psalmodiez à DIEU, psalmodiez, psalmodiez à notre Roi, psalmodiez.
- 8 Car DIEU est Roi de toute la terre ; chantez ce cantique.

9 DIEU règne sur les nations ; DIEU est assis sur le trône de sa sainteté.

10 Les principaux des peuples se sont rassemblés, avec le peuple du DIEU d'Abraham, car les puissants de la terre appartiennent à DIEU ; il est infiniment élevé.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit nous exciter à louer DIEU et à célébrer sa gloire avec de saints transports parce qu'il est le roi de toute la terre et qu'il mérite les hommages de tous les hommes, mais surtout parce qu'il nous a choisis pour être son peuple et son héritage. Ce qui est dit dans ce Psaume convient particulièrement aux temps de l'Évangile et surtout au triomphe de l'ascension de notre Seigneur, à la gloire de son règne et au bonheur qu'ont maintenant les divers peuples de la terre d'être réputés le peuple de DIEU.

PSAUME XLVIII

Ce Psaume fut composé à l'occasion d'une délivrance que DIEU avait accordée à la ville de Jérusalem. Le prophète y loue DIEU de ce qu'il avait dissipé les conseils et les efforts des rois qui avaient attaqué cette ville. Il y décrit la force de Jérusalem et la protection dont DIEU couvrait son peuple.

1 Cantique de Psaume des enfants de Coré.

2 L'Éternel est grand et digne d'être loué dans la ville de notre DIEU, et dans la montagne de sa sainteté.

3 Le plus beau lieu du pays, la joie de toute la terre, c'est la montagne de Sion, au fond du septentrion ; c'est la ville du grand Roi.

4 DIEU est connu dans ses palais pour une haute retraite.

5 Car voici, les rois s'étaient donné assignation, ils s'étaient avancés tous ensemble.

6 L'ont-ils vue ? Aussitôt ils ont été étonnés ; ils ont été éperdus, ils se sont enfuis à l'étourdie.

7 Ils ont été saisis de tremblement, et d'une douleur pareille à celle d'une femme qui est en travail.

8 Ils ont été chassés comme par le vent d'orient, qui brise les navires de Tarscis.

9 Ce que nous avons entendu, c'est ce que nous avons vu dans la ville de l'Éternel des armées, dans la ville de notre DIEU, laquelle DIEU conservera à toujours. (Sélah.)

10 Ô DIEU ! nous avons attendu ta faveur au milieu de ton temple.

11 Ô DIEU ! tel qu'est ton nom, telle est ta louange jusqu'au bout de la terre ; ta droite est pleine de justice.

12 La montagne de Sion se réjouira, et les filles de Juda auront de la joie à cause de tes jugements.

13 Faites le tour de Sion, considérez-la de tous côtés, et comptez ses tours ;

14 remarquez son rempart, et examinez ses palais, afin que vous le racontiez à la génération à venir.

15 Car ce DIEU sera notre DIEU à toujours et à perpétuité ; il nous accompagnera jusqu'à la mort.

RÉFLEXIONS

La réflexion qu'il faut faire sur ce Psaume est que l'église a souvent été attaquée par les puissances du monde et par les peuples qui se sont unis pour la détruire, mais que DIEU a aussi toujours veillé pour elle, qu'il a rendu inutiles tous les complots de ses ennemis et qu'il les a fait tourner à leur confusion.

Ce Psaume nous assure très expressément que l'église est ce que DIEU a de plus cher sur la terre, qu'il habite au milieu d'elle, qu'il l'environne de sa protection et qu'il la soutiendra à toujours. Ces promesses conviennent encore mieux à l'église chrétienne qu'elles ne convenaient à l'église judaïque et elles doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'en être membres et remplir tous les vrais chrétiens d'assurance et d'une ferme confiance en DIEU.

PSAUME XLIX

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine. Le prophète qui en est l'auteur y montre par diverses considérations que le bonheur de l'homme ne consiste point dans les richesses et dans les honneurs du monde, que ceux qui y établissent leur gloire et leur félicité sont des insensés et qu'ainsi l'on ne doit point s'attacher aux avantages temporels, ni craindre ceux qui les possèdent ou leur porter envie, mais qu'il faut mettre sa confiance en DIEU seul qui peut rendre heureux, même après la mort, ceux qui le craignent et qui mettent toute leur espérance en lui.

- 1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
- 2 Peuples, écoutez tous ceci ! vous tous les habitants du monde, prêtez l'oreille !
- 3 Tant les gens de bas état que les personnes distinguées ; tant les riches que les pauvres.
- 4 Ma bouche prononcera des discours de sagesse ; et ce que mon cœur a médité, sont des choses pleines de sens.
- 5 J'appliquerai mon oreille à un discours sentencieux ; j'exposerai mes maximes sur la harpe.
- 6 Pourquoi craindrai-je dans le mauvais temps, quand la malice de ceux qui me talonnent m'environnera ?
- 7 Il y en a qui se confient en leurs biens, et qui se glorifient de l'abondance de leurs richesses.
- 8 Cependant, personne n'en pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à DIEU sa rançon ;
- 9 car le rachat de leur âme est trop cher, et il ne se fera jamais ;
- 10 en sorte qu'ils vivent toujours, et qu'ils ne voient jamais la fosse.
- 11 Car on voit que les sages meurent, et que le fou et l'abruti périssent également, et laissent leurs biens à d'autres.
- 12 Leur intention est que leurs maisons durent toujours, et que leurs habitations subsistent d'âge en âge ; ils ont même donné leur nom à leurs terres.
- 13 Et cependant, l'homme ne demeure point en honneur ; mais il ressemble aux bêtes qui périssent.
- 14 Cette conduite qu'ils suivent est une folie, et cependant, leurs successeurs approuvent leurs maximes. (Sélah.)
- 15 Ils seront mis au sépulcre comme des brebis ; la mort s'en repaîtra, et les hommes droits auront domination sur eux dès le matin ; et leur force sera consumée dans le sépulcre, après qu'ils auront été transportés de leur demeure.
- 16 Mais DIEU rachètera mon âme de la puissance du sépulcre, quand il me prendra à soi. (Sélah.)
- 17 Ne crains donc point quand tu verras quelqu'un enrichi, et quand la gloire de sa maison sera multipliée.
- 18 Car quand il mourra, il n'emportera rien ; sa gloire ne descendra point après lui.
- 19 Bien qu'il se soit satisfait pendant sa vie, et qu'on le loue, parce qu'il se sera fait du bien,
- 20 il viendra jusqu'à la génération de ses pères, qui ne verront jamais la lumière.
- 21 L'homme qui est en honneur, et qui n'a point d'intelligence, est semblable aux bêtes qui périssent.

RÉFLEXIONS

Il y a de très importantes réflexions à faire sur ce Psaume. Il nous apprend que ceux qui se confient en leurs biens et en leurs richesses ou qui se tiennent fiers de leurs honneurs et de leur crédit sont des aveugles et des insensés. On y voit la vanité et la folie des projets que les mondains font de leur élévation et pour celle de leur famille. Le prophète remarque que DIEU renverse tous ces projets, que la mort leur ravit toute leur gloire, qu'ils deviennent la proie du sépulcre et que leurs biens ne sauraient racheter leur âme ni les garantir de la mort et du jugement de DIEU. Enfin ce Psaume nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi de ceux qui mettent leur confiance en DIEU, puisqu'ils sont assurés qu'il les rachètera de la mort même et les rendra éternellement heureux. Les grands et les petits doivent écouter et méditer ces instructions, comme le prophète les y exhorte. Ceux qui sont riches ou élevés en honneur doivent y faire attention, de peur qu'il ne leur arrive d'oublier DIEU et de tomber dans l'orgueil. Elles apprennent aux petits à ne jamais envier la condition de ceux qui ont la gloire, les richesses et la prospérité pour leur partage et elles doivent nous engager tous à détacher nos affections du monde pour chercher uniquement notre félicité dans la faveur et dans l'amour de DIEU.

PSAUME L

Le but de ce Psaume est de reprendre l'hypocrisie des Israélites qui mettaient leur confiance dans les sacrifices et dans les cérémonies, pendant qu'ils négligeaient d'observer les devoirs les plus essentiels de la religion. DIEU parle ici à son peuple et il lui dit qu'il n'a pas d'égard aux sacrifices et au culte extérieur, mais que le culte qu'il demande consiste à le louer et à l'invoquer avec sincérité. Il y reprend fortement les hypocrites qui font profession de vivre dans son alliance et de le servir et qui s'abandonnent cependant au péché. Il les menace de son jugement et il les exhorte à la repentance.

1 Psaume d'Asaph.

Le DIEU fort, le DIEU, l'Eternel a parlé, et il a appelé toute la terre, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.

2 DIEU a fait resplendir sa lumière de Sion, qui est parfaite en beauté.

3 Notre DIEU viendra, et ne demeurera plus dans le silence ; il y aura un feu dévorant devant lui, et autour de lui il y aura une grosse tempête.

4 Il appellera les cieux d'en haut, et la terre, pour juger son peuple, et il dira :

5 Assemblez-moi mes bien-aimés, qui ont traité alliance avec moi sur les sacrifices.

6 Les cieux annonceront aussi sa justice ; car c'est DIEU qui est juge. (Sélah.)

7 Ecoute, mon peuple ! et je te parlerai ; sois attentif, Israël ! et je témoignerai contre toi. C'est moi qui suis DIEU, et ton DIEU !

8 Je ne te reprendrai point pour tes sacrifices, ni pour tes holocaustes, qui sont continuellement devant moi.

9 Je ne prendrai point de veau de ta maison, ni de bouc de tes parcs.

10 Car toutes les bêtes des forêts sont à moi, et les bêtes qui paissent en mille montagnes.

11 Je connais tous les oiseaux des montagnes, et toutes sortes de bêtes des champs sont à mon commandement.

12 Si j'avais faim, je ne t'en dirais rien ; car la terre habitable est à moi, et tout ce qui y est.

13 Mangerais-je la chair des gros taureaux, et boirais-je le sang des boucs ?

14 Sacrifie la louange à DIEU, et rends tes vœux au souverain ;

15 et invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai, et tu me glorifieras.

16 Mais DIEU a dit au méchant : Est-ce à toi de réciter mes statuts et de prendre mon alliance en ta bouche ;

17 puisque tu hais la correction, et que tu as jeté mes paroles derrière toi ?

18 Si tu vois un larron, tu cours avec lui, et ta portion est avec les adultères.

19 Tu lâches ta bouche au mal, et par ta langue tu trames la fraude.

20 Tu sieds, et tu parles contre ton frère, et tu charges de blâme le fils de ta mère.

21 Tu as fait ces choses-là, et je me suis tu ; et tu as cru que j'étais véritablement comme toi. Je t'en reprendrai, et j'exposerai tout en ta présence.

22 Ecoutez maintenant ceci, vous qui oubliez DIEU ; de peur que je ne vous ravisse, et qu'il n'y ait personne qui vous délivre.

23 Celui qui me sacrifie la louange, m'honorera ; et je ferai voir la délivrance de DIEU à celui qui règle ses voies.

RÉFLEXIONS

C'est un Psaume très instructif que celui-ci :

Il nous enseigne que le vrai service de DIEU ne consiste pas dans des devoirs extérieurs, tels qu'étaient autrefois les sacrifices et tels que sont aujourd'hui les actes du culte public, les cérémonies et la profession de la religion.

À la vérité ces devoirs ne doivent pas être négligés, ils sont indispensables, puisque DIEU les a établis et ils lui sont aussi très agréables quand on s'en acquitte comme il faut. Mais le vrai culte que DIEU exige est qu'on le serve en esprit et du cœur, qu'on le loue, qu'on l'invoque et qu'on fasse sa volonté. Pour ce qui est de ceux qui font profession de servir DIEU, qui prennent son alliance dans leur bouche et qui cependant s'adonnent au mal et en particulier à l'injustice, à l'impureté, à la fraude et à la médisance, DIEU ne peut souffrir leur hypocrisie et s'il ne les punit pas d'abord, ils ne doivent pas s'imaginer qu'ils échappent à son jugement. Les pécheurs et les faux chrétiens doivent bien profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et nous devons tous y faire de sérieuses réflexions afin qu'il ne nous arrive pas d'offenser DIEU par un culte hypocrite, mais qu'en l'invoquant avec sincérité et en nous étudiant surtout à faire ce qu'il nous ordonne, nous lui rendions un culte qui soit digne de lui et qui nous procure sa faveur.

PSAUME LI

C'est ici le Psaume de la pénitence du roi David. Il y implore la miséricorde de DIEU avec beaucoup d'ardeur et d'humilité ; Il y fait la confession de ses péchés et il prie DIEU de le renouveler par son esprit et de lui rendre la paix de la conscience afin qu'étant rentré dans sa grâce, il le loue et qu'il serve d'exemple aux pécheurs. Il espère que DIEU agréera sa repentance et il fait des vœux pour le bien de Jérusalem et

pour la prospérité du peuple d'Israël.

- 1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
- 2 lorsque Nathan le prophète vint à lui, après qu'il fut entré vers Bath-scébah.
- 3 Ô DIEU ! aie pitié de moi selon ta miséricorde ; selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.
- 4 Lave-moi de plus en plus de mon iniquité, et nettoie-moi de mon péché.
- 5 Car je connais mes transgressions, et mon péché est continuellement devant moi.
- 6 J'ai péché contre toi, contre toi proprement ; et j'ai fait ce qui est désagréable à tes yeux, en sorte que tu seras reconnu juste quand tu parleras, et trouvé pur quand tu me jugeras.
- 7 Voilà, j'ai été formé dans l'iniquité, et ma mère m'a échauffé dans le péché.
- 8 Voilà, tu aimes la vérité dans l'intérieur, et tu m'avais enseigné la sagesse dans le secret de mon cœur.
- 9 Purifie-moi de mon péché avec l'hysope, et je serai net ; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige.
- 10 Fais-moi entendre la joie et la consolation, et que les os que tu as brisés se réjouissent.
- 11 Détourne ta face de mes péchés, et efface toutes mes iniquités.
- 12 Ô DIEU ! crée-moi un cœur net, et renouvelle au dedans de moi un esprit droit.
- 13 Ne me rejette pas de devant ta face, et ne m'ôte pas l'esprit de ta sainteté.
- 14 Rends-moi la joie de ton salut, et que l'esprit franc me soutienne.
- 15 J'enseignerai tes voies aux méchants, et les pécheurs se convertiront à toi.
- 16 Ô DIEU, DIEU de mon salut ! délivre-moi de tant de sang ; ma langue chantera hautement ta justice.
- 17 Seigneur ! ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange.
- 18 Car tu ne prends point plaisir aux sacrifices, autrement j'en donnerais ; l'holocauste ne t'est point agréable.
- 19 Les sacrifices de DIEU sont l'esprit froissé ; ô DIEU ! tu ne méprises point le cœur froissé et brisé.
- 20 Fais du bien selon ta bienveillance à Sion, et édifie les murs de Jérusalem.
- 21 Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice, à l'holocauste et aux sacrifices qui se consomment par le feu ; alors on offrira de jeunes taureaux sur ton autel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est un de ceux qui sont d'un usage le plus général et où l'on voit le mieux les mouvements et les caractères de la vraie repentance. On y découvre :

- I. Le vif sentiment que David avait de son crime, la confession humble et publique qu'il en fait devant DIEU et devant les hommes et son recours à la miséricorde divine.
- II. On y voit qu'il ne se contente pas de prier DIEU de lui pardonner ses péchés, mais il le prie aussi de l'en délivrer et de lui donner son Esprit qui le purifie et le renouvelle.
- III. On y remarque en troisième lieu les promesses qu'il fait de rentrer dans les voies du Seigneur et de porter par son exemple et par ses instructions les pécheurs à se convertir.
- IV. David marque ici sa confiance et l'espérance qu'il a que DIEU ne rejettera pas sa repentance. Enfin, après avoir prié pour soi-même, il prie DIEU de continuer à bénir Jérusalem et tout son royaume. Il paraît de ce Psaume que le devoir des pécheurs et surtout de ceux qui sont tombés dans de grands péchés, est de les reconnaître et d'en bien sentir la grandeur, de les confesser humblement et même publiquement devant les hommes si cela est nécessaire, d'implorer la miséricorde de DIEU ardemment et avec une vraie contrition et de lui demander en même temps la grâce d'une conversion sincère et l'assistance de son Esprit pour ne plus retomber à l'avenir dans le péché. Enfin, un pécheur pénitent et véritablement humilié sent qu'il est obligé de réparer le scandale qu'il a donné et de contribuer de tout son pouvoir à la conversion des autres pécheurs et à l'édification publique, tant par son bon exemple et par ses exhortations que par ses prières. Ce n'est que par là qu'on peut obtenir le pardon des fautes qu'on a commises et se procurer le retour de la grâce de DIEU et la paix de la conscience.

PSAUME LII

David dénonce les jugements de DIEU à un conseiller de Saül nommé Doëg, qui par ses calomnies avait irrité Saül contre lui et qui avait été l'auteur de la mort d'un grand nombre de sacrificateurs que Saül fit mourir inhumainement. Pour bien entendre ce Psaume, il faut lire l'histoire qui est contenue au chapitre

XXII du premier livre de Samuel.

- 1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter ;
- 2 sur ce que Doëg Iduméen vint vers Saül, et lui avait rapporté que David était venu dans la maison d'Ahimélec.
- 3 Pourquoi te glorifies-tu de ta malice, homme puissant ? La bonté du DIEU fort dure tous les jours.
- 4 Ta langue invente des méchancetés, elle fait des tromperies comme un rasoir affilé.
- 5 Tu aimes plus le mal que le bien, et le mensonge plus que de dire des choses justes. (Sélah.)
- 6 Tu aimes tous les discours qui vont à détruire, et le langage trompeur.
- 7 Aussi le DIEU fort te détruira pour jamais ; il te ravira, t'arrachera de ta tente, et te déracinera de la terre des vivants. (Sélah.)
- 8 Les justes le verront, et ils craindront ; ils se riront de lui, et ils diront :
- 9 Voilà cet homme qui n'avait point pris DIEU pour sa force ; mais qui s'assurait sur ses grandes richesses, et qui se fortifiait dans sa méchanceté.
- 10 Mais moi, je serai comme un olivier verdoyant dans la maison de DIEU ; je m'assure en la bonté de DIEU pour toujours et à perpétuité.
- 11 Ô DIEU ! je te célébrerai toujours de ce que tu auras fait cela, et j'espérerai en ton nom, car il est bon envers tes bien-aimés.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir de ce Psaume :

- I. Que les méchants et en particulier les hommes cruels et calomnieux, tels qu'était Doëg, recevront de DIEU la punition qu'ils méritent et que DIEU déteste la calomnie et le mensonge.
- II. Que ceux qui se fient dans leurs richesses ou dans leur adresse deviennent des exemples du juste jugement de DIEU, pendant que sa faveur se répand sur ceux qui ne mettent leur confiance qu'en lui et qui marchent fidèlement dans ses voies.

PSAUME LIII

- I. Le prophète fait le tableau de l'extrême impiété et de la corruption générale qui régnait de son temps.
- II. Il dénonce aux méchants la vengeance divine et il promet aux justes le secours et la délivrance du Seigneur.

- 1 Maskil de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Mahalath.
- 2 L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de DIEU. Ils se sont corrompus, et ils se sont rendus abominables dans leur iniquité ; il n'y a personne qui fasse le bien.
- 3 DIEU a regardé des cieus sur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent, et qui cherche DIEU.
- 4 Ils se sont tous dévoyés ; ils sont tous devenus puants ; il n'y a personne qui fasse le bien, non pas même un.
- 5 Les ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple, comme s'ils mangeaient du pain, ils n'invoquent point DIEU.
- 6 Ils seront extrêmement effrayés, lors même qu'ils ne craindront rien ; car DIEU a dissipé les forces de celui qui campe contre toi. Tu les rendras confus, parce que DIEU les méprise.
- 7 Oh ! qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ? Quand DIEU ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse, Israël se réjouira.

RÉFLEXIONS

Ce que David dit au commencement de ce Psaume « *L'insensé a dit en son cœur, il n'y a point de DIEU* » ne signifie pas que tous les méchants croient en effet qu'il n'y a point de DIEU, mais le sens de ces paroles est, comme le prophète s'explique lui-même, que l'impiété était si grande et si générale, que les méchants vivaient comme s'ils ne reconnaissaient point de divinité. Cette plainte que David faisait autrefois pour être appliquée à un très grand nombre de chrétiens qui font profession de connaître DIEU, mais qui le renient par

leurs œuvres et qui s'abandonnent à toutes sortes de dérèglements.

II. Il paraît cependant par ce que David dit ici des maux que les méchants font aux gens de bien et par les promesses qu'il y fait aux justes affligés, que dans les temps de la dépravation la plus générale, DIEU a toujours de fidèles adorateurs qui déplorent cette corruption, qui tâchent de s'en garantir et qui au milieu des désordres qu'ils voient régner, regardent toujours à DIEU et se confient en lui.

III. Ce Psaume nous oblige encore à considérer que DIEU voit du Ciel les crimes qui se commettent, qu'il les punira et que ceux qui ne redoutent pas sa puissance, auront un jour la frayeur pour leur partage. Au reste, il faut remarquer que Saint Paul dans l'Épître aux Romains, rapporte ce qui se dit dans ce Psaume pour prouver que les Juifs étaient pécheurs aussi bien que les païens, qu'ainsi ils n'avaient pu être justifiés par la loi de Moïse et qu'ils ne le pourraient être que par la foi en JÉSUS-CHRIST.

PSAUME LIV

Le roi Saül ayant été averti par les Ziphien que David s'était retiré dans leur pays et y étant allé pour le prendre, David prie DIEU de le garantir de ceux qui cherchaient sa mort, et il fait le vœu de le louer et de le bénir après qu'il l'aurait exaucé. L'événement qui fut l'occasion de cette prière est rapporté dans I Samuel XXIII et XXIV.

1 Maskil de David, donné au maître chanter, pour le chanter sur Néguinouth ;
 2 Touchant ce que les Ziphien vinrent vers Saül, et lui dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous ?
 3 Ô DIEU ! délivre-moi par ton nom, et fais-moi justice par ta puissance.
 4 Ô DIEU ! écoute ma requête, et prête l'oreille aux paroles de ma bouche.
 5 Car des étrangers se sont élevés contre moi ; et des gens violents, qui n'ont point DIEU devant leurs yeux, cherchent ma vie. (Sélah.)
 6 Voilà, DIEU est mon aide ; le Seigneur est de ceux qui soutiennent mon âme.
 7 Il fera retomber le mal sur ceux qui m'épient. Détruis-les selon ta vérité.
 8 Je t'offrirai des sacrifices volontaires ; Éternel ! je célébrerai ton nom, parce qu'il est bon.
 9 Car il m'a délivré de toutes mes détresses ; et mon œil a vu en ceux qui me haïssent ce qu'il espérait de voir.

RÉFLEXIONS

On voit par la lecture de ce Psaume que David y fait trois choses :

I. Il implore le secours de DIEU dans le péril où il se rencontrait.

II. Il témoigne une ferme confiance en lui.

III. Il lui promet de le louer à jamais. Par-là, le roi prophète nous enseigne que la prière doit être notre refuge dans les dangers, que quand même les hommes auraient conjuré notre ruine, si nous invoquons DIEU d'un cœur pur, il nous protégera et que quand il nous a exaucé, nous devons l'en bénir de tout notre cœur et lui témoigner notre reconnaissance.

PSAUME LV

David craignant de tomber entre les mains de ses ennemis représente au Seigneur le danger extrême où il se trouvait. Il se plaint d'avoir été trahi et calomnié par ceux qui lui avaient le plus marqué d'amitié et en qui il avait eu le plus confiance. Il se console cependant dans l'espérance que DIEU ne l'abandonnera point et qu'il détruirait ceux qui cherchaient sa ruine.

1 Maskil de David, donné au maître chanter, pour le chanter sur Néguinouth.
 2 Ô DIEU ! prête l'oreille à ma requête, et ne te cache point de ma supplication.
 3 Ecoute-moi et m'exauce. Je gémis dans ma méditation, et je me tourmente,
 4 à cause du bruit que l'ennemi fait, et à cause de l'oppression du méchant ; car ils m'imputent des crimes, et ils me haïssent avec fureur.
 5 Mon cœur est comme en travail au dedans de moi, et des frayeurs mortelles sont tombées sur moi.
 6 La crainte et le tremblement se sont jetés sur moi, et l'effroi m'a couvert.
 7 Et j'ai dit : Oh ! qui me donnerait des ailes de colombe : je m'envolerais et je me poserais en quelque lieu.

- 8 Voilà, je m'enfuirais bien loin, et me tiendrais au désert. (Sélah.)
 9 Je me hâterais de me sauver de ce vent poussé par un tourbillon.
 10 Engloutis-les, Seigneur ! retranche leur langue ; car j'ai vu la violence et les disputes dans cette ville.
 11 Elles l'environnent jour et nuit sur ses murailles ; l'outrage et l'oppression sont au milieu d'elle.
 12 Les méchancetés sont au milieu d'elle ; la tromperie et les fraudes ne bougent d'aucune de ses places.
 13 Car ce n'a point été mon ennemi qui m'a diffamé, autrement je l'eusse enduré ; ce n'a point été celui qui me haïssait, qui s'est élevé contre moi, autrement je me fusse caché de lui.
 14 Mais ç'a été toi, ô homme que j'estimais un autre moi-même, mon conseiller et mon ami !
 15 Nous prenions plaisir à nous communiquer nos secrets, et nous allions ensemble à la maison de DIEU, avec l'assemblée.
 16 La mort se jettera sur eux ; ils descendront tout vifs dans le sépulcre, car il n'y a que mal parmi eux et dans leur cœur.
 17 Mais moi je crierai à DIEU, et l'Éternel me délivrera.
 18 Le soir, le matin, et à midi, je parlerai et je crierai, et il entendra ma voix.
 19 Il délivrera mon âme de la guerre qu'on me fait, et me donnera la paix, quoique j'aie à faire à beaucoup de gens.
 20 Le DIEU fort l'entendra, et les humiliera ; car il règne de tout temps. (Sélah.) Parce qu'il n'y a point de changement en eux, et qu'ils ne craignent point DIEU.
 21 Chacun d'eux a jeté ses mains sur ceux qui vivaient paisiblement avec lui, et a violé son accord.
 22 Les paroles de sa bouche sont plus coulantes que le beurre, mais la guerre est dans son cœur ; ses paroles sont plus douces que l'huile, mais elles sont autant d'épées.
 23 Décharge-toi de ton fardeau sur l'Éternel, et il te soulagera ; il ne permettra jamais que le juste soit ébranlé.
 24 Mais toi, ô DIEU ! tu les précipiteras dans le puits de la perdition ; les hommes sanguinaires et trompeurs ne parviendront pas à la moitié de leurs jours ; mais moi, je m'assurerai en toi.

RÉFLEXIONS

L'exemple de David montre :

- I. Que les fidèles sont exposés à la persécution des méchants et même quelque fois à la haine de ceux de qui ils devraient attendre du secours.
 II. Que dans cet état ils s'adressent à DIEU avec une pleine confiance et s'assurent qu'il les soutiendra et qu'il réprimera l'injustice de ceux qui les persécutent à tort. Il faut cependant prendre garde de ne pas abuser de ce Psaume, et de quelques autres semblables, en appliquant ce que David y dit contre les ennemis qui le persécutaient aux sujets de plaintes que nous pourrions avoir les uns contre les autres, pour quelques chagrins ou quelques déplaisirs qu'on nous aurait faits. Outre que ce ne sont là le plus souvent que de légères offenses, un chrétien doit tout pardonner et ne haïr personne et bien loin d'en venir jamais à des imprécations contre qui que ce soit, il doit prier pour ceux qui lui font le plus de mal et se conformer en cela aux lois de l'Évangile, et à l'exemple de patience et de douceur que notre Seigneur nous a donné dans sa vie et dans sa mort.

PSAUME LVI

David ayant été pris par les Philistins dans la ville de Gath, comme cela se voit au chapitre XXI du premier livre de Samuel, prie le Seigneur d'avoir pitié de lui dans ce pressant danger.

Il joint à sa prière des louanges et des actions de grâces qui marquent la grande confiance qu'il avait en DIEU.

- 1 Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* sur Jonathélem-réhokim ; touchant ce que les Philistins le prirent dans *la ville* de Gath.
 2 Ô DIEU ! aie pitié de moi ! car l'homme mortel m'a englouti et m'opprime, m'attaquant tous les jours.
 3 Mes ennemis m'ont englouti tout le jour ; car, ô Très-Haut ! plusieurs font la guerre contre toi.
 4 Mais au jour auquel je serai dans la crainte je m'assurerai en toi.
 5 Je louerai DIEU à cause de sa promesse ; je m'assure en DIEU, je ne craindrai rien ; que me ferait

l'homme ?

6 Tout le jour ils tordent mes discours, et ils ne pensent qu'à me faire du mal.

7 Ils s'assemblent, ils se tiennent cachés, ils observent mes pas, attendant comment ils surprendront mon âme.

8 Rejette-les à cause de leur iniquité ; ô DIEU ! précipite les peuples dans ta colère.

9 Tu as compté mes allées et mes venues ; mets mes larmes en tes vaisseaux, ne sont-elles pas dans ton registre ?

10 Au jour auquel je crierai à toi, mes ennemis retourneront en arrière ; je sais que DIEU est pour moi.

11 Je louerai DIEU à cause de sa promesse ; je louerai l'Éternel à cause de sa parole.

12 Je m'assure en DIEU, je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ?

13 Ô DIEU ! je m'acquitterai des vœux que je t'ai faits ; je te rendrai des actions de grâces,

14 Puisque tu as délivré mon âme de la mort, et mes pieds de chute ; afin que je marche devant DIEU, dans la lumière des vivants.

RÉFLEXIONS

David nous apprend ici par son exemple que dans quelque extrémité que les enfants de DIEU se trouvent et lorsqu'on emploie la force et la ruse contre eux, ils ne seront point ébranlés, que leur assurance est si ferme qu'ils ne craignent rien de tout ce que les hommes pourraient faire et qu'avant même qu'ils soient délivrés, ils se réjouissent en DIEU et lui rendent à l'avance leurs vœux et leurs actions de grâce. David nous assure encore que les souffrances des justes sont précieuses devant DIEU, qu'il voit leurs maux et leurs afflictions et qu'il serre leurs larmes dans ses vaisseaux. C'est là un avantage inestimable que la piété nous procure et la plus douce de toutes les consolations dans nos adversités.

PSAUME LVII

David étant fugitif et s'étant retiré dans une caverne où il fut surpris par Saül, comme nous le voyons dans I Samuel XXIV, présente cette prière à DIEU par laquelle il l'invoque son secours et où il témoigne une ferme espérance en sa protection.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Al-tascheth, touchant ce qu'il s'enfuit de devant Saül, dans une caverne.

2 Aie pitié de moi, ô DIEU ! aie pitié de moi ; car mon âme se retire vers toi, et je me retire sous l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées.

3 Je crierai au DIEU souverain, au DIEU fort qui accomplira son œuvre en moi.

4 Il enverra des cieux, et me délivrera, il rendra honteux celui qui me veut dévorer. (Sélah.) DIEU enverra sa bonté et sa vérité.

5 Mon âme est parmi des lions ; je demeure parmi des boute-feu ; parmi des hommes dont les dents sont des lances et des flèches, et dont la langue est une épée aiguë.

6 Ô DIEU ! élève-toi sur les cieux ; que ta gloire paraisse sur toute la terre !

7 Ils avaient tendu des pièges à mes pas ; mon âme penchait déjà ; ils avaient creusé une fosse devant moi, mais ils sont tombés au milieu d'elle. (Sélah.)

8 Mon cœur est disposé, ô DIEU ! mon cœur est disposé ; je chanterai et je psalmodierai.

9 Réveille-toi, ma gloire ! réveille-toi, mon luth et ma harpe ; je me réveillerai à l'aube du jour.

10 Seigneur, je te célébrerai parmi les peuples, je te psalmodierai parmi les nations.

11 Car ta bonté est grande jusqu'aux cieux, et ta vérité jusqu'aux nues.

12 Ô DIEU ! élève-toi sur les cieux ; que ta gloire soit sur toute la terre !

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans ce Psaume, de même que dans les précédents, que David, animé par sa piété et soutenu par sa foi, cherchait toujours sa délivrance auprès de DIEU dans les périls où il se rencontrait. Quoi que nous ne soyons pas exposés à des dangers semblables à ceux où ce roi s'est vu autrefois et qu'ainsi nous ne puissions pas nous appliquer tout ce qui se lit dans ce Psaume, nous pouvons en recueillir en général que, dans tous nos besoins, nous devons nous retirer vers DIEU et nous mettre à couvert sous l'ombre de ses

ailles, persuadés qu'il ne manquera pas de nous envoyer son secours du Ciel et de nous délivrer. Mais afin de pouvoir nous assurer ainsi sur lui, il faut toujours demeurer attaché à notre devoir et ne jamais se servir d'aucun mauvais moyen pour nous délivrer des maux qui nous pressent, imitant en cela David, qui pouvant ôter la vie à Saül lorsque ce prince le surpris dans la caverne, ne voulut pas le faire. Enfin comme David loue le Seigneur avec de saints transports sur la fin de ce Psaume, notre devoir est aussi, après que nous avons éprouvé l'assistance de DIEU, de lui en rendre nos actions de grâce et de publier partout ses bontés envers nous.

PSAUME LVIII

C'est ici une plainte de David contre les juges iniques, desquels il décrit l'impiété et l'endurcissement au mal. Il prédit aussi que la vengeance divine les détruirait promptement et entièrement. Il y a de l'apparence que David voulait parler des conseillers de Saül.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Altascheth.

2 Vous, gens de l'assemblée, prononcez-vous véritablement ce qui est juste ? Vous, fils des hommes, jugez-vous avec droiture ?

3 Au contraire, vous formez dans votre cœur des desseins d'iniquité ; et vous tenez dans vos mains des balances d'injustice sur la terre.

4 Les méchants se sont égarés dès leur naissance ; ils se sont fourvoyés dès le ventre de leur mère, et ils ont parlé fausement.

5 Ils ont un venin semblable au venin du serpent, et ils sont comme l'aspic sourd, qui bouche son oreille,

6 Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes.

7 Ô DIEU ! casse-leur les dents dans la bouche ; Éternel, romps les dents mâchelières des lionceaux.

8 Ils s'écouleront comme l'eau, et ils se fondront ; ils tendront leur arc, mais leurs flèches seront comme si elles étaient rompues.

9 Ils s'en iront comme un limaçon qui se fond ; ils ne verront non plus le soleil que l'avorton d'une femme.

10 Avant que vos chaudières aient senti le feu des épines, l'ardeur de la colère, comme un tourbillon, les enlèvera chacun d'eux comme de la chair crue.

11 Le juste se réjouira quand il aura vu cette vengeance ; il lavera ses pieds dans le sang du méchant.

12 Et chacun dira : Quoi qu'il en soit, il y a du fruit pour le juste ; quoi qu'il en soit, il y a un DIEU qui juge en la terre.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume dont ceux qui sont dans les charges publiques doivent profiter et qui leur apprend que s'ils ne rendent pas exactement la justice et qu'ils se servent de l'artifice et la violence pour opprimer les innocents, ils éprouveront la vengeance de DIEU. En général, nous voyons ici que ceux qui s'endurcissent dans leurs égarements sans vouloir écouter la voix qui les en rappelle, sont aussi menacés de cette vengeance. Enfin ce Psaume nous enseigne que la providence gouverne toutes choses avec justice et que quoi que les méchants prospèrent et que les bons soient affligés pendant quelque temps, on a pourtant toujours enfin sujet de reconnaître : *qu'il y a du fruit pour le juste et qu'il y a un DIEU qui juge sur la terre.*

PSAUME LIX

David étant en danger d'être pris par des personnes que Saül avait envoyée dans sa maison pour le saisir, expose au Seigneur le péril pressant où il se rencontrait et il ne doute pas que DIEU ne le délivre de ses ennemis et qu'il ne réprime leur malice et ne les fasse servir d'exemple à tout le monde. L'histoire qui a été donnée dans ce Psaume est contenue dans I Samuel, chapitre XIX.

1 Mictam de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Altascheth ; touchant ce que Saül envoya des gens qui gardèrent sa maison, afin de le tuer.

2 Mon DIEU ! délivre-moi de ceux qui me haïssent, garantis-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

3 Délivre-moi des ouvriers d'iniquité, et sauve-moi des hommes sanguinaires.

4 Car voici, ils m'ont dressé des embûches, et des gens puissants se sont assemblés contre moi, bien qu'il n'y ait point de transgression ni de péché en moi, ô Éternel !

- 5 Ils courent çà et là, et se mettent en ordre, bien qu'il n'y ait point d'iniquité en moi. Réveille-toi pour venir au-devant de moi, et regarde mon état.
- 6 Toi donc, Éternel ! DIEU des armées ! DIEU d'Israël ! réveille-toi pour visiter toutes les nations ; ne fais grâce à aucun de ces prévaricateurs perfides. (Sélah.)
- 7 Ils vont et viennent sur le soir, ils aboient comme des chiens, et ils font le tour de la ville.
- 8 Voici, ils vomissent de mauvais discours de leur bouche ; des épées sont dans leurs lèvres ; car disent-ils, qui est-ce qui nous entend ?
- 9 Mais toi, Éternel ! tu te riras d'eux ; tu te moqueras de toutes les nations.
- 10 A cause de la force de mon ennemi, je regarde à toi ; car DIEU est ma haute retraite.
- 11 DIEU, qui me favorise, me préviendra, DIEU me fera voir dans ceux qui me haïssent ce que j'attends.
- 12 Ne les tue pas encore, de peur que mon peuple ne l'oublie ; dissipe-les par ta puissance, et les abats, ô Seigneur qui es notre bouclier.
- 13 Ils pèchent par leur bouche et par leurs lèvres ; qu'ils soient donc pris par leur orgueil, car ils ne tiennent que des discours d'imprécation et de mensonge.
- 14 Consume-les avec fureur, consume-les en sorte qu'ils ne soient plus ; et qu'on sache que DIEU domine en Jacob, et jusqu'aux bouts de la terre. (Sélah.)
- 15 Qu'ils aillent donc et viennent sur le soir, et qu'ils mènent du bruit comme des chiens, et fassent le tour de la ville.
- 16 Qu'ils aillent de lieu en lieu pour trouver à manger ; et qu'ils passent la nuit sans être rassasiés.
- 17 Mais moi, je chanterai ta force, et je louerai à haute voix ta bonté dès le matin, parce que tu m'as été une haute retraite, et mon refuge au jour que j'étais en détresse.
- 18 Ô DIEU, qui es ma force ! je te psalmodierai ; car DIEU est ma haute retraite et le DIEU qui me favorise.

RÉFLEXIONS

Pour retirer du profit de la lecture de ce Psaume, on doit y faire ces deux réflexions :

- I. La première, que les prières que David y adressait à DIEU furent exaucées et que la providence lui fournit un moyen d'échapper à la fureur de Saül qui le cherchait pour le faire mourir, par où l'on voit que les prières des fidèles et la confiance qu'ils ont en DIEU ne sont jamais sans effet.
- II. Il est nécessaire de remarquer sur ce que David dit contre ses ennemis dans ce Psaume qu'on ne doit pas croire qu'il parlât ainsi par haine ou par vengeance. Mais que se voyant poursuivi injustement et sa cause étant celle de DIEU, il a pu en qualité de prophète leur dénoncer la malédiction divine. Mais il n'est permis à qui que ce soit de faire de semblables prières. Tout ce que nous devons faire quand nous souffrons quelque chose par l'injustice et par la malice des hommes, c'est de demeurer dans les bornes de la modération que l'Évangile nous prescrit, de rendre toujours le bien pour le mal qu'on nous a fait et d'attendre patiemment le secours du Seigneur.

PSAUME LX

Le roi David parle dans ce Psaume des calamités et des guerres auxquelles les Israélites avaient été exposés, et des victoires et des délivrances que DIEU leur avait accordées. On voit dans le chapitre VIII du IIème livre de Samuel, quelle fut l'occasion de ce Psaume.

- 1 Mictam de David, propre pour enseigner, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçusçan-héduth,
- 2 touchant le combat qu'il eut contre la Syrie de Mésopotamie, et contre la Syrie de Tsoba ; et touchant ce que Joab, retournant, défait douze mille Iduméens dans la vallée du sel.
- 3 Ô DIEU ! tu nous as rejetés, tu nous as dissipés, tu t'es courroucé ; retourne-toi vers nous.
- 4 Tu as ému la terre, et tu l'as fendue ; guéris ses brèches, car elle est ébranlée.
- 5 Tu as fait voir à ton peuple des choses dures ; tu nous as abreuvés d'un vin d'étourdissement.
- 6 Mais depuis, tu as donné un étendard à ceux qui te craignent, pour l'élever en haut, à cause de ta vérité. (Sélah.)
- 7 Afin que ceux que tu aimes soient délivrés. Sauve-moi par ta droite et m'exauce.
- 8 DIEU a parlé dans son sanctuaire ; je me réjouirai, je partagerai Sichem, et mesurerai la vallée de Succoth.
- 9 Galaad sera à moi, Manassé sera aussi à moi, Ephraïm sera la force de ma tête, et Juda mon législateur.

10 Moab sera le bassin où je me laverai ; je jetterai mon soulier sur Edom. Ô Palestine ! fais-moi des acclamations.

11 Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui sera-ce qui me conduira jusqu'en Edom ?

12 Ne sera-ce pas toi, ô DIEU ! qui nous avais rejetés, toi, ô DIEU ! qui ne sortais plus avec nos armées ?

13 Donne-nous du secours pour sortir de détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14 Nous ferons des actions de valeur en DIEU, et il foulera nos ennemis.

RÉFLEXIONS

I. La première chose qu'on remarque dans ce Psaume, c'est que le Roi David rapporte à DIEU les calamités qui étaient arrivées aux Israélites. Cela nous apprend que lorsque les peuples et les pays sont exposés à la guerre ou à d'autres fléaux, DIEU leur dispense tous ces maux afin de les châtier et de les humilier.

II. David célèbre la puissance et la bonté du Seigneur qui avait secouru son peuple et l'avait rendu vainqueur de ses ennemis. C'est ainsi que DIEU s'apaise envers les hommes, après les avoir affligés et qu'en particulier il dissipe les complots des ennemis de son église. Enfin ce Psaume nous apprend que le secours des hommes n'est que vanité et qu'il n'y a que DIEU qui puisse nous aider et sur qui nous puissions nous reposer avec une parfaite confiance.

PSAUME LXI

C'est ici un Psaume de prière et de consolation. David prie le Seigneur de le prendre en sa protection, et il paraît rempli de joie et de reconnaissance dans le sentiment qu'il avait de la grâce de DIEU et dans l'espérance de son secours.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.

2 Ô DIEU ! écoute mon cri, et sois attentif à ma requête.

3 Je crierai à toi du bout de la terre, lorsque mon cœur se pâme ; conduis-moi sur ce rocher qui est trop élevé pour moi.

4 Car tu as été ma retraite et ma forte tour contre l'ennemi.

5 Je séjournerai dans ton tabernacle plusieurs siècles ; je me retirerai sous le couvert de tes ailes. Sélah.

6 Car tu as, ô DIEU ! exaucé mes vœux, et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom.

7 Tu ajouteras des jours aux jours du roi ; et ses années seront d'une génération à l'autre génération.

8 Il demeurera toujours en la présence de DIEU. Accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder.

9 Ainsi je psalmodierai ton nom à perpétuité, et je te rendrai mes vœux chaque jour.

RÉFLEXIONS

On voit, dans ce Psaume, David gémissant et invoquant le Seigneur à son aide, mais on le voit aussi plein de confiance et comblé de joie. Ce sont là les dispositions de tous ceux qui craignent DIEU. Ils imploront son secours dans les maux qui les pressent et ils cherchent auprès de lui leur retraite et leur sûreté. Mais ils sont en même temps animés d'une confiance inébranlable et comblée de joie dans l'assurance de sa faveur et dans les sentiments de ses bontés, en sorte que dans tous les états où ils se trouvent, ils disent avec le psalmiste : *Ô DIEU tu as exaucé mes désirs, et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom, c'est pourquoi je te psalmodierai chaque jour et je te rendrai mes vœux à perpétuité.*

PSAUME LXII

David témoigne que la confiance qu'il avait en DIEU le rendait parfaitement tranquille, nonobstant tout ce que ses ennemis entreprenaient contre lui. Il montre qu'on ne doit point se confier aux hommes, ni aux biens du monde, mais qu'il faut s'assurer sur DIEU seul qui est le maître de toute chose et le juge de tous les hommes.

1 Psaume de David, donné au maître chantre d'entre les enfants de Jédithun, pour le chanter.

2 Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur DIEU, ma délivrance vient de lui.

3 Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite ; je ne serai pas beaucoup ébranlé.

4 Jusqu'à quand machinerez-vous des maux contre un homme ? Vous serez tous mis à mort ; vous serez

comme un mur qui penche, et comme une paroi qui est ébranlée.

5 Ils ne font que consulter pour le faire tomber de son élévation : ils prennent plaisir au mensonge ; ils bénissent de leur bouche, mais ils maudissent dans le fond du cœur. (Sélah.)

6 Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos, regardant à DIEU ; car mon attente est en lui.

7 Quoi qu'il en soit, il est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé.

8 C'est en DIEU qu'est ma délivrance et ma gloire ; c'est en DIEU qu'est le rocher de ma force et ma retraite.

9 Peuples ! confiez-vous-en lui en tout temps, et répandez votre cœur en sa présence ; DIEU est notre retraite. (Sélah.)

10 Ceux du bas état ne sont que vanité, les Grands ne sont que mensonge ; si on les mettait tous ensemble dans une balance, ils se trouveraient plus légers que la vanité même.

11 Ne mettez point votre confiance dans l'oppression, ni dans la rapine ; ne devenez point vains ; quand les richesses abonderont, n'y mettez point votre cœur.

12 DIEU a parlé une fois, et je l'ai entendu deux fois ; c'est que la force appartient à DIEU.

13 Et c'est à toi, Seigneur ! qu'appartient la miséricorde ; certainement tu rendras à chacun selon son œuvre.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons de ce psaume :

I. Que le vrai et le seul moyen de jouir du repos de l'âme et d'une paix que rien ne puisse troubler, c'est de s'assurer sur DIEU seul et que dans cet état on ne craint rien de tout ce que les hommes peuvent faire.

II. Que c'est un grand aveuglement de se confier aux hommes qui ne sont que la vanité même, de mettre son cœur aux biens de la terre et de devenir vain et fier lorsqu'ils abondent. Enfin, David déclare très expressément dans ce cantique qu'il n'y a que le DIEU tout puissant en qui il faille mettre sa confiance puisque c'est lui qui est le maître et le juge du monde et qui rendra à chacun selon ses œuvres. Ces trois instructions que ce Psaume renferme sont très utiles pour notre tranquillité et pour notre bonheur.

PSAUME LXIII

Le roi David étant persécuté et se trouvant dans le désert de Juda où il s'était retiré, comme on le voit dans I Samuel XXIII, présente à DIEU la prière qui est contenue dans ce Psaume. Il y témoigne qu'il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de se trouver dans la maison de DIEU et que le sentiment de la bonté du Seigneur le remplissait d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable contre tous les efforts de ses ennemis.

1 Psaume de David, lorsqu'il était au désert de Juda.

2 Ô DIEU ! tu es mon DIEU fort, je te cherche au point du jour ; mon âme a soif de toi, ma chair te souhaite en cette terre déserte, où je suis altéré et sans eau ;

3 pour voir ta force et ta gloire, ainsi que je t'ai contemplé dans le sanctuaire.

4 Car ta bonté est meilleure que la vie ; c'est pourquoi, mes lèvres te loueront.

5 Et ainsi, je te bénirai durant ma vie, et j'élèverai mes mains en invoquant ton nom !

6 Mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse, et ma bouche te loue avec un chant de réjouissance,

7 quand je me souviens de toi sur mon lit, et que je pense à toi durant les veilles de la nuit.

8 Parce que tu m'as été en aide, c'est pourquoi je me réjouirai sous l'ombre de tes ailes.

9 Mon âme a adhéré à toi pour te suivre, et ta droite me soutient.

10 Mais ceux qui demandent que mon âme tombe en ruine, entreront au plus bas de la terre.

11 Ils seront détruits par l'épée ; ils seront la proie des renards.

12 Mais le roi se réjouira en DIEU, et quiconque jure par lui, s'en glorifiera ; car la bouche de ceux qui parlent faussement sera fermée.

RÉFLEXIONS

L'extrême ardeur avec laquelle David fugitif et persécuté cherchait la présence du Seigneur et les vœux qu'il formait pour en jouir dans le tabernacle nous apprennent que pendant que nous sommes étrangers et voyageurs dans ce monde, il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus l'empressement que de servir

DIEU, de le louer dans sa maison et de voir un jour sa face dans le ciel.

II. Les mouvements de consolation, de joie et de confiance que David fait éclater dans ce Psaume font voir d'une manière bien sensible que la grâce et l'amour de DIEU produisent dans le cœur des fidèles une joie et une satisfaction inexprimable, même lorsqu'ils sont le plus affligés, que sous sa protection ils ne craignent aucun mal et que rien ne peut troubler ni altérer leur repos. Si donc nous souhaitons de parvenir au vrai bonheur, il faut le chercher uniquement en DIEU en sorte qu'il fasse lui seul toute notre consolation et toute notre joie.

PSAUME LXIV

Le psalmiste prie DIEU de le garantir de la cruauté et des artifices de ses ennemis.

Il prédit leur ruine et il dit qu'elle sera remarquée de tout le monde.

1 Psaume de David donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Ô DIEU ! écoute ma voix quand je parle, garde ma vie de la crainte que j'ai de l'ennemi.

3 Mets-moi à couvert des desseins secrets des malins et de la conjuration des ouvriers d'iniquité ;

4 Lesquels ont aiguisé leur langue comme une épée, et ont tiré comme une flèche des discours pleins de fiel ;

5 Pour décocher contre celui qui est intègre, jusque dans le lieu où il se tient caché ; ils tirent contre lui soudainement, et ils n'ont point de crainte.

6 Ils s'obstinent dans leurs mauvaises entreprises ; ils parlent de tendre des pièges cachés, et ils disent : Qui les verra ?

7 Ils cherchent curieusement des méchancetés ; ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme et au cœur le plus profond.

8 Mais DIEU a soudainement tiré ses flèches contre eux, leurs blessures s'en sont ensuivies.

9 Ils tomberont par leur propre langue, et tous ceux qui les verront se retireront.

10 Et tous les hommes craindront ; ils raconteront l'œuvre de DIEU, et considéreront ce qu'il aura fait.

11 Le juste se réjouira en l'Éternel, et se retirera vers lui, et tous ceux qui ont le cœur droit s'en glorifieront.

RÉFLEXIONS

Nous pouvons reconnaître par ce Psaume que les méchants emploient souvent la ruse et l'artifice pour réussir dans leurs desseins et pour perdre les innocents, mais que DIEU préserve ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui des pièges qu'on leur tend et qu'il tourne même les complots de leurs ennemis à leur propre ruine.

C'est là une doctrine qui doit remplir les justes de joie et de confiance et nous faire adorer la bonté, la sagesse et la justice du Seigneur dans la conduite qu'il tient tant envers les méchants qu'envers les fidèles.

PSAUME LXV

Ce Psaume a deux parties. David parle dans la première des bénédictions spirituelles que DIEU accordait à ceux qui l'adoraient en Sion. Et dans la seconde, des bénédictions temporelles dont DIEU comblait le peuple d'Israël et en particulier de la fertilité du pays de Canaan.

1 Psaume de David, qui est un cantique donné au maître chantre, pour le chanter.

2 Ô DIEU ! la louange t'attend en silence dans Sion, et le vœu te sera rendu.

3 Tu y entends les requêtes ; toute créature y viendra jusqu'à toi.

4 Les iniquités avaient prévalu sur moi ; mais tu feras l'expiation de nos transgressions.

5 Qu'heureux est celui que tu auras élu et que tu auras fait approcher *de toi, afin qu'il habite dans tes parvis* ! Nous serons rassasiés des biens de ta maison, et du saint lieu de ton palais.

6 Ô DIEU de notre délivrance ! tu nous répondras, en faisant des choses terribles, avec justice, toi qui es l'assurance de tous ceux qui habitent jusqu'aux extrémités de la terre, et des mers les plus éloignées.

7 Il tient fermes les montagnes par sa force, et il est environné de puissance.

8 Il apaise le bruit de la mer, le bruit de ses ondes, et l'émotion des peuples.

9 Et ceux qui habitent au bout de la terre, craignent à la vue de tes prodiges ; tu donnes le matin et le soir des

sujets de te louer.

10 Tu visites la terre, et après que tu l'as rendue altérée, tu l'arroses abondamment ; les ruisseaux de DIEU sont pleins d'eau ; tu fais croître le froment après que tu l'as ainsi préparé.

11 Tu arroses ses sillons, et tu aplanis ses rayons ; tu l'amollis par la pluie menue, et tu bénis son germe.

12 Tu couronnes l'année de tes biens, et tes ornières distillent la graisse.

13 Elles distillent sur les loges du désert, et les coteaux sont parés de joie.

14 Les campagnes sont revêtues de troupeaux, et les vallées sont couvertes de froment ; elles en triomphent et elles en chantent.

RÉFLEXIONS

Les deux parties de ce Psaume renferment ces deux instructions principales.

La première, que comme DIEU était adoré autrefois en Sion et qu'il y exauçait les prières qui lui étaient adressées, il habite dans son église, qu'il reçoit favorablement les vœux de tous ceux qui l'invoquent, qu'il leur pardonne leurs péchés et qu'il les comble de ses grâces. Par là nous devons reconnaître combien nous sommes heureux de vivre dans l'église du Seigneur, d'être du nombre de ceux qu'il a élus et à qui il destine ses biens infinis, qui rassasient l'âme et qui produisent cette plénitude de contentement que David fait ici paraître. La seconde instruction est que DIEU gouverne le monde par sa puissance et que c'est lui qui rend la terre fertile, qui en fait sortir le pain et qui fournit aux hommes tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance. Ces réflexions doivent nous faire sentir l'obligation où nous sommes de le célébrer et de le remercier comme étant l'auteur de tous les biens dont nous jouissons et de nous servir de ces biens avec reconnaissance et à sa gloire.

PSAUME LXVI

C'est ici une exhortation à célébrer la puissance du Seigneur et les délivrances qu'il avait accordées à son peuple en le retirant d'Égypte et dans plusieurs autres occasions. Le prophète loue ensuite DIEU pour les grâces qu'il avait reçues de lui et il exhorte tous ceux qui craignent le Seigneur à joindre leurs louanges aux siennes et à s'affermir par son exemple dans la confiance en DIEU et dans sa crainte.

1 Cantique, ou psaume, donné au maître chantre, pour le chanter.

Vous tous les habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à DIEU.

2 Psalmodiez la gloire de son nom, rendez sa louange glorieuse.

3 Dites à DIEU : Oh ! que tu es terrible en tes œuvres ! Tes ennemis seront contraints de se soumettre à toi, à cause de la grandeur de ta force.

4 Toute la terre se prosternera devant toi, et te psalmodiera ; elle psalmodiera ton nom. (Sélah.)

5 Venez et voyez les œuvres de DIEU ; il est terrible dans ses exploits sur les fils des hommes.

6 Il a changé la mer en une terre sèche ; on a passé le fleuve à pied sec ; c'est là que nous nous sommes réjouis en lui.

7 Il domine éternellement par sa puissance ; ses yeux considèrent les nations, les rebelles ne pourront point s'élever. (Sélah.)

8 Peuples ! bénissez notre DIEU, et faites retentir le son de sa louange.

9 C'est lui qui a rendu la vie à notre âme, et qui n'a pas permis que nos pieds bronchassent.

10 Car, ô DIEU ! tu nous as sondés, tu nous as affinés comme on affine l'argent.

11 Tu nous avais amenés dans les filets ; tu avais mis nos reins à l'étroit.

12 Tu avais fait monter les hommes sur notre tête, et nous étions entrés dans le feu et dans l'eau ; mais tu nous as fait sortir dans un lieu de rafraîchissement.

13 J'entrerai dans ta maison avec des holocaustes, et je te rendrai mes vœux,

14 lesquels mes lèvres ont proférés, et que ma bouche a prononcés, lorsque j'étais en détresse.

15 Je t'offrirai des holocaustes de bêtes grasses, avec la graisse des moutons qu'on fait fumer ; je te sacrifierai des taureaux avec des boucs. (Sélah.)

16 Vous tous qui craignez DIEU, venez, écoutez, et je raconterai ce qu'il a fait à mon âme.

17 Je l'ai invoqué de ma bouche, et il a été exalté par ma langue.

18 Si j'eusse pensé quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.

19 Mais, certainement, DIEU m'a écouté, et il a été attentif à la voix de ma requête.

20 Béni soit DIEU ! qui n'a point rejeté ma requête, ni éloigné de moi sa bonté.

RÉFLEXIONS

Ce psaume nous engage :

I. À célébrer la puissance et la grandeur de DIEU dont on voit des preuves dans les merveilles qu'il a faites de tout temps en faveur de son église, tant sous le vieux Testament que sous le Nouveau.

II. Nous y apprenons que DIEU pour éprouver les fidèles les abandonne quelquefois au pouvoir des méchants et *qu'il les fait passer par le feu et par l'eau*, c'est-à-dire par toutes sortes d'afflictions et de dangers, qu'il en use ainsi pour les éprouver et pour les purifier, mais qu'enfin il les en retire et leur accorde du repos.

III. L'exemple du prophète nous enseigne que quand DIEU nous a délivrés de quelque danger, notre devoir est de lui en rendre grâce, de raconter ses bontés, d'exciter nos prochains à le louer avec nous et surtout de nous acquitter religieusement des vœux et des promesses que nous lui avons faits dans notre détresse.

IV. Il faut bien remarquer ces paroles du psalmiste *Si j'eusse pensé quelque chose de mauvais dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté*.

Elles nous apprennent que le Seigneur ne reçoit point les prières des méchants et que si nous voulons qu'il nous exauce, il faut que notre cœur soit droit et pur devant lui et que nous ayons un attachement sincère et inviolable pour son service et pour les intérêts de sa gloire.

PSAUME LXVII

Le peuple d'Israël prie DIEU de le bénir et souhaite que DIEU soit loué et célébré par tous les peuples du monde.

1 Psaume, ou cantique, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguinoth.

2 DIEU ait pitié de nous, et nous bénisse, et fasse luire sa face vers nous ! (Sélah.)

3 afin que ta voie soit connue dans la terre, et ta délivrance parmi toutes les nations.

4 Les peuples te célébreront, ô DIEU ! tous les peuples te célébreront.

5 Les nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les peuples en équité, et tu conduiras les nations sur la terre. (Sélah.)

6 Les peuples te célébreront, ô DIEU ! tous les peuples te célébreront.

7 La terre produira son fruit ; DIEU, notre DIEU, nous bénira.

8 DIEU nous bénira, et toutes les extrémités de la terre le craindront.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à ces deux devoirs :

Le premier est de regarder la bénédiction de DIEU comme la source de tous les biens temporels et spirituels qui peuvent nous rendre heureux et de l'implorer continuellement par ce vœu du prophète *DIEU ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face sur nous*.

Le second, de former ce souhait et de faire cette prière, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les peuples du monde afin que DIEU se fasse connaître à eux et qu'il soit célébré par toutes les nations. C'est une prière qui nous convient encore mieux qu'elle ne convenait aux Israélites, puisque c'est dans les temps de l'Évangile que les divers peuples de la terre ont dû être éclairés de la connaissance de DIEU et enrichis de ses bénédictions par JÉSUS-CHRIST.

PSAUME LXVIII

David célèbre la puissance du Seigneur dont il avait donné des marques en détruisant les ennemis de son peuple, en les conduisant dans le désert et en l'établissant dans le pays de Canaan où ce peuple jouissait d'une parfaite prospérité sous la protection de DIEU. Ce Psaume fut prononcé lorsque l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem. Il est en partie prophétique et il contient diverses choses qui se rapportent à JÉSUS-CHRIST et à son règne.

- 1 Psaume, ou cantique de David, donné au maître chanter, pour le chanter.
- 2 Que DIEU se lève, et ses ennemis seront dispersés, et ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant lui.
- 3 Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent ; et comme la cire se fond au feu, ainsi périront les méchants devant DIEU.
- 4 Mais les justes se réjouiront et s'égaieront devant DIEU et tressailliront de joie.
- 5 Chantez à DIEU, psalmodiez son nom, exaltez celui qui est monté sur les cieux ; son nom est L'ETERNEL, réjouissez-vous-en sa présence.
- 6 Il est le père des orphelins, et le juge des veuves ; DIEU est dans la demeure de sa sainteté.
- 7 DIEU fait habiter en famille ceux qui étaient seuls ; il délivre ceux qui étaient enchaînés, mais les rebelles demeurent dans un désert.
- 8 O DIEU ! quand tu sortis devant ton peuple, quand tu marchais par le désert.
- 9 la terre trembla, même les cieux fondirent en eaux, pour la présence de DIEU ; et ce mont de Sinaï, pour la présence de DIEU, du DIEU d'Israël.
- 10 O DIEU ! tu as fait dégoutter abondamment la pluie sur ton héritage, et quand il était épuisé, tu l'as rétabli.
- 11 Ton troupeau s'y est tenu, tu fournis de tes biens l'affligé, ô DIEU !
- 12 Le Seigneur a donné de quoi parler ; les messagères de bonnes nouvelles ont été une grande armée.
- 13 Les rois des armées s'en sont fuis, ils s'en sont fuis ; et celle qui demeurait dans la maison, a partagé leurs dépouilles.
- 14 Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous brillerez comme les ailes argentées d'un pigeon ; comme les ailes qui ont la couleur jaune du fin or.
- 15 Quand le Tout-Puissant dissipa les rois dans ce pays, il devint blanc comme la neige du mont de Tsalmon.
- 16 La montagne de DIEU est un mont de Basçan, une montagne élevée, un mont de Basçan.
- 17 Pourquoi vous élevez-vous, montagnes bossues ? DIEU a choisi cette montagne pour y habiter, et l'Eternel y demeurera à jamais.
- 18 La cavalerie de DIEU se compte par vingt-mille, par des milliers redoublés. Le Seigneur est parmi eux ; c'est un autre Sinaï en sainteté.
- 19 Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes, et même entre les rebelles, afin qu'ils demeurent dans le lieu de l'Eternel notre DIEU.
- 20 Béni soit le Seigneur, qui nous comble chaque jour de ses biens : le DIEU fort est notre délivrance ! (Sélah.)
- 21 Le DIEU fort est notre DIEU fort pour nous délivrer, et la délivrance de la mort vient de l'Eternel notre Seigneur.
- 22 Certainement, DIEU percera la tête de ses ennemis, et le sommet de la tête chevelue de celui qui marche dans les vices.
- 23 Le Seigneur a dit : Je les ferai revenir de Basçan, et je les ramènerai du profond de la mer ;
- 24 afin que ton pied et la langue de tes chiens s'enfoncent dans le sang de chacun de tes ennemis.
- 25 O DIEU ! ils ont vu tes démarches, les démarches de mon DIEU, de mon Roi, qui demeure dans le sanctuaire.
- 26 Les chantres allaient devant, ensuite les joueurs d'instruments, et au milieu les jeunes filles qui jouaient du tambour.
- 27 Bénissez DIEU dans les assemblées ; bénissez le Seigneur, vous qui descendez d'Israël comme de votre source !
- 28 C'est là que Benjamin le petit a dominé sur eux, que les principaux de Juda se sont assemblés avec les principaux de Zabulon et les principaux de Nephthali.
- 29 C'est ton DIEU qui t'a donné cette force ; ô DIEU ! fortifie-nous ; c'est toi qui as fait ceci.
- 30 Les rois t'apporteront des présents dans ton temple, qui est à Jérusalem.
- 31 Réprime les bêtes sauvages des roseaux, l'assemblée des forts taureaux, avec les veaux des peuples, et ceux qui sont parés de lames d'argent. Il a dissipé les peuples qui ne demandent que la guerre.
- 32 De grands seigneurs viendront d'Egypte ; les Cusciens se hâteront d'étendre leurs mains vers DIEU.
- 33 Royaumes de la terre, chantez à DIEU, psalmodiez au Seigneur ! (Sélah.)
- 34 A celui qui est porté sur les cieux des cieux, dès le commencement, et qui fait retentir sa voix avec force.

35 Célébrez la force de DIEU ; sa magnificence est sur Israël, et sa force dans les nues.

36 O DIEU ! tu es redouté dans tes sanctuaires. Le DIEU fort d'Israël est celui qui donne force et puissance à son peuple. Béni soit DIEU !

RÉFLEXIONS

On peut remarquer en général dans ce Psaume que DIEU a déployé dans tous les temps sa puissance en faveur de son peuple en le protégeant contre ses ennemis et en le comblant de ses grâces. C'est ce qu'il a fait pour l'église chrétienne aussi bien que pour le peuple d'Israël. Ce qui est dit dans ce cantique de la protection dont DIEU couvrait le mont de Sion contre les attaques des peuples voisins doit nous assurer que l'église subsistera à jamais malgré les efforts du monde et de l'enfer. Il y a deux oracles remarquables dans ce Psaume. Le premier est celui-ci : *Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer aux hommes*. L'autre oracle prédit que les rois et les peuples les plus éloignés viendront adorer le vrai DIEU. La première de ces prophéties s'accomplit lorsque notre Seigneur monta au Ciel, comme Saint Paul le montre dans Éphésiens IV où il cite cette prophétie, l'appliquant à l'ascension de JÉSUS-CHRIST et aux dons qu'il a répandus sur son église par sa parole et par son esprit. Et la seconde a été vérifiée par la conversion des divers peuples du monde qui ont crû à l'Évangile, mais elle le sera de manière plus parfaite dans les temps à venir. C'est aussi ce qui doit faire le sujet de nos actions de grâces, de nos vœux et de nos espérances.

PSAUME LXIX

Le roi David se trouvant dans une grande affliction fait trois choses dans ce Psaume :

I. Il prie DIEU d'avoir pitié de lui et de venir à son aide et il représente l'extrémité où il était réduit par la haine et par la malice de ses ennemis. II. Il leur dénonce la colère de DIEU. III. Il finit par des louanges et par des actions de grâces.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçosçannim.

2 Délivre-moi, ô DIEU ! car les eaux sont entrées jusque dans mon âme.

3 Je suis enfoncé dans un borbier profond, dans lequel je ne puis prendre pied ; je suis entré au plus profond des eaux, et les eaux débordées m'entraînent.

4 Je suis las de crier, mon gosier en est asséché, mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon DIEU.

5 Ceux qui me haïssent sans cause, passent en nombre les cheveux de ma tête, et ceux qui tâchent de me ruiner, et qui sont mes ennemis sans sujet, se sont fortifiés. J'ai rendu ce que je n'avais point ravi.

6 O DIEU ! tu connais ma folie, et mes fautes ne te sont point cachées.

7 O Seigneur, Eternel des armées ! que ceux qui s'attendent à toi ne soient pas rendus honteux à cause de moi ; que ceux qui te cherchent ne soient pas confus à cause de moi, ô DIEU d'Israël !

8 Car c'est à cause de toi que j'ai souffert de l'opprobre, et que la honte a couvert ma face.

9 Je suis devenu étranger à mes frères, et un homme de dehors aux enfants de ma mère.

10 Car le zèle de ta maison m'a rongé, et les blâmes de ceux qui te blâmaient sont tombés sur moi.

11 Et j'ai pleuré en jeûnant ; mais cela m'est tourné en opprobre.

12 J'ai aussi pris un sac pour vêtement ; mais j'ai été le sujet de leurs railleries.

13 Ceux qui sont assis à la porte discourent de moi ; je sers de chanson à ceux qui boivent la cervoise.

14 Mais, pour moi, ô Eternel ! ma requête s'adresse à toi, ô DIEU ! Il y a un temps de ta faveur, selon la grandeur de ta bonté ; réponds-moi et me délivre selon ta fidélité.

15 Retire-moi de ce borbier, et que je ne m'y enfonce point ; que je sois délivré de ceux qui me haïssent, et des eaux profondes.

16 Que le fil des eaux débordées ne m'emporte pas ; que le gouffre ne m'engloutisse pas, et que le puits ne ferme pas son ouverture sur moi.

17 Eternel ! exauce-moi ; car ta faveur est bonne ; tourne ton visage vers moi, selon la grandeur de tes compassions ;

18 et ne cache point ta face de ton serviteur, car je suis en détresse ; hâte-toi ; exauce-moi.

19 Approche-toi de mon âme, rachète-la ; délivre-moi à cause de mes ennemis.

20 Toi-même, tu connais l'opprobre, la honte et l'ignominie dont je suis couvert ; tous mes ennemis sont

devant toi.

21 L'opprobre m'a rompu le cœur, et je suis languissant ; j'ai attendu quelque compassion, mais il n'y en a point eu ; et des consolateurs, mais je n'en ai point trouvé.

22 Et ils m'ont donné du fiel à mon repas, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.

23 Leur table sera un lacet devant eux, et leur prospérité leur sera un piège.

24 Leurs yeux seront tellement obscurcis qu'ils n'en pourront pas voir, et tu feras continuellement trembler leurs reins.

25 Tu répandras ton indignation sur eux, et l'ardeur de ta colère les saisira.

26 Leur demeure sera désolée, et il n'y aura personne qui habite dans leurs tentes.

27 Car ils persécutent celui que tu avais frappé, et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés.

28 Tu leur mettras iniquité sur iniquité, et ils n'auront point de part à ta bonté.

29 Ils seront effacés du livre de vie, et ils ne seront point écrits avec les justes.

30 Pour moi, je suis affligé et dans la douleur ; mais ta délivrance, ô DIEU ! m'élèvera dans une haute retraite.

31 Je louerai le nom de DIEU par un cantique, et je le magnifierai par mes louanges ;

32 et cela plaira plus à l'Eternel qu'un taureau et qu'un veau ayant des cornes et l'ongle divisé.

33 Les débonnaires le verront et s'en réjouiront, et votre cœur vivra, ô vous qui cherchez DIEU !

34 Car l'Eternel exauce les misérables et il n'a point négligé ses prisonniers.

35 Que les cieux et la terre le louent, les mers et tout ce qui s'y meut.

36 Car DIEU délivrera Sion, et bâtera les villes de Juda ; on y habitera et on les possédera ;

37 et la postérité de ses serviteurs la possédera, et ceux qui aiment son nom y demeureront.

RÉFLEXIONS

David paraît ici engagé dans une profonde affliction et dans un état où il n'y avait presque plus de ressource pour lui. C'est là un exemple qui prouve qu'il peut arriver aux enfants de DIEU d'être accablés de maux et en particulier d'être exposés à la haine et au mépris du monde à cause du zèle qu'ils ont pour DIEU et pour sa gloire. Mais les prières et les actions de grâces que David joint à ses plaintes montrent que les fidèles espèrent en DIEU dans leurs plus grandes détresses, qu'ils l'invoquent à leur aide avec ardeur, avec humilité et avec confiance et que non seulement après leur délivrance, mais même avant que d'être délivrés, ils le louent et lui rendent grâces du secours qu'ils attendent de sa bonté. Il faut considérer que si David parle en des termes qui semblent marquer qu'il demandait la punition de ses ennemis, ce ne sont pas proprement des imprécations qu'il fait contre eux, ce sont des prédictions plutôt que des souhaits, ainsi ce qu'il dit ne nous autorise point à souhaiter du mal à qui que ce soit, ni à solliciter la vengeance divine contre ceux qui nous en font. Enfin, il faut savoir que David parle dans ce Psaume comme type de JÉSUS-CHRIST. On y voit le zèle de notre Seigneur pour la gloire de DIEU, le mépris qu'il a souffert, le fiel et le vinaigre qu'on lui présenta sur la croix, la fin de Judas, l'endurcissement et la réjection des Juifs. C'est ce qui paraît par les citations que les Apôtres font dans le Nouveau Testament de divers endroits de ce Psaume.

PSAUME LXX

David étant poursuivi par ses ennemis prie le Seigneur de venir à son secours.

1 Psaume de David, pour servir de mémorial, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 O DIEU ! hâte-toi de me délivrer, ô DIEU ! hâte-toi de venir à mon aide.

3 Que ceux-là soient honteux et rougissent, qui cherchent mon âme, et que ceux qui prennent plaisir à mon mal, retournent en arrière et soient confus.

4 Que ceux qui s'encouragent mutuellement à m'attaquer retournent en arrière, pour le salaire de la honte qu'ils m'ont faite.

5 Que tous ceux qui te cherchent s'égaient et se réjouissent en toi ; et que ceux qui aiment ta délivrance, disent toujours : Que DIEU soit magnifié !

6 Je suis affligé et misérable ; ô DIEU ! hâte-toi de venir à moi, tu es mon aide et mon libérateur ; ô Eternel ! ne tarde point.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend que DIEU vient au secours de ceux qui sont persécutés injustement, que l'attente des justes affligés n'est jamais vaine et que les délivrances qu'il leur accorde sont pour eux et pour tous les fidèles une occasion de se réjouir en lui et de célébrer ses bontés.

PSAUME LXXI

Le roi David prononça ce Psaume étant déjà vieux et apparemment lors de la révolte de son fils Absalom. Il prie DIEU de le délivrer et de lui faire éprouver cette même bonté dont il avait ressenti les effets dès sa jeunesse, il se plaint de l'inhumanité et des insultes de ses ennemis et dans l'assurance où il est que DIEU le protégera, il est rempli d'une sainte joie et il fait le vœu de le bénir à jamais.

- 1 Eternel ! je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus.
- 2 Délivre-moi par ta justice, et me fais échapper ; tourne ton oreille vers moi, et me sauve.
- 3 Sois pour moi un rocher de retraite, afin que je m'y puisse toujours retirer ; tu as ordonné que je fusse sauvé ; car tu es mon rocher et ma forteresse.
- 4 Mon DIEU ! délivre-moi de la main du pervers et de l'oppresseur.
- 5 Car tu es mon attente, Seigneur Eternel ! et ma confiance dès ma jeunesse.
- 6 Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance ; c'est toi qui m'as tiré des entrailles de ma mère ; tu as toujours été le sujet de mes louanges.
- 7 J'ai été regardé par plusieurs comme un monstre ; tu es ma forte retraite.
- 8 Que ma bouche soit remplie chaque jour de ta louange et de ta magnificence.
- 9 Ne me rejette point dans le temps de ma vieillesse ; ne m'abandonne point maintenant que ma force est défaillie.
- 10 Car ceux qui me haïssent ont parlé de moi, et ceux qui épient mon âme ont pris conseil ensemble ;
- 11 disant : DIEU l'a abandonné ; poursuivez-le, et le saisissez ; car il n'y a personne qui le délivre.
- 12 Ô DIEU ! ne t'éloigne point de moi ; mon DIEU ! hâte-toi de venir à mon aide.
- 13 Que ceux qui sont ennemis de mon âme, soient honteux et défaits ; que ceux qui cherchent mon mal, soient couverts d'opprobre et de honte.
- 14 Mais moi, j'attendrai toujours, et je te louerai de plus en plus.
- 15 Ma bouche racontera chaque jour ta justice et ta délivrance, bien que je ne sache pas le nombre de tes faveurs.
- 16 Je marcherai dans la force du Seigneur Éternel ; je ne raconterai que ta justice.
- 17 Ô DIEU ! tu m'as enseigné dès ma jeunesse, et jusqu'ici j'ai annoncé tes merveilles.
- 18 Et je le ferai encore jusqu'à la vieillesse, même jusqu'à la vieillesse toute blanche ; ô DIEU ! ne m'abandonne point, jusqu'à ce que j'aie annoncé ton bras à cette génération, et ta puissance à tous ceux qui viendront après moi,
- 19 et ta justice, ô DIEU ! qui est élevée, parce que tu as fait de grandes choses. Ô DIEU ! qui est semblable à toi,
- 20 qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et *plusieurs* maux, m'as rendu la vie, et m'as fait remonter des abîmes de la terre ?
- 21 Tu accroîtras ma grandeur, et tu me consoleras encore.
- 22 Aussi, mon DIEU ! je te célébrerai, pour l'amour de ta vérité, avec l'instrument du luth ; ô Saint d'Israël ! je te psalmodierai avec la harpe.
- 23 Mes lèvres et mon âme, que tu auras rachetées, chanteront de joie ; je te psalmodierai.
- 24 Ma langue aussi parlera chaque jour de ta justice, parce que ceux qui cherchent mon mal seront honteux et rougiront.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. Que ceux qui se confient en DIEU ne sont jamais confus et qu'ils peuvent se retirer vers lui dans tous leurs besoins avec une parfaite assurance en son secours, mais afin que cette confiance soit bien fondée, il faut avoir les mêmes sentiments de piété que David fait paraître dans ce cantique.

II. Comme ce prince pour se consoler et pour s'animer à louer DIEU rappelait dans son esprit les bienfaits qu'il avait reçus de lui par le passé, nous devons aussi conserver le souvenir des grâces que DIEU nous a accordées dès notre jeunesse et pendant tout le cours de notre vie. On trouve dans cette méditation des sujets de joie et de reconnaissance et des motifs de consolation et d'assurance pour l'avenir et c'est là ce qui doit surtout occuper les personnes qui, comme David, sont dans un âge avancé.

III. Le devoir de ceux qui ont passé par de grandes afflictions et que DIEU en a heureusement tirés est d'admirer et de célébrer les bontés du Seigneur envers eux comme le faisait David lorsqu'il disait : *Ô DIEU, qui est semblable à toi, qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'a fait remonter des abîmes de la terre !* C'est ainsi que comblés des faveurs de DIEU et surtout de ses grâces spirituelles, nous devons bénir son saint nom en toutes choses et publier sans cesse les merveilles de sa miséricorde.

PSAUME LXXII

Ce Psaume fut composé lorsque Salomon fut établi roi. David y prie DIEU de donner à Salomon son fils la sagesse et la justice dont il avait besoin pour gouverner ses sujets. On y voit ensuite une description de la gloire et de l'étendue du royaume de Salomon et de la félicité dont le peuple d'Israël jouirait sous sa domination. C'est ici que finit le second livre des Psaumes.

1 Pour Salomon.

Ô DIEU ! donne tes jugements au roi, et ta justice au fils du roi.

2 Qu'il juge ton peuple avec justice, et avec équité les tiens qui seront affligés.

3 Que les montagnes produisent la paix pour le peuple, et les coteaux la justice.

4 Qu'il fasse droit aux affligés d'entre le peuple ; qu'il délivre les enfants du misérable, et qu'il humilie l'opresseur.

5 Ils te craindront, tant que le soleil et la lune dureront dans tous les âges.

6 Il descendra comme la pluie après le regain, et comme la menue pluie après l'herbe fauchée de la terre.

7 Le juste fleurira en son temps, et il y aura une abondance de paix, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.

8 Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.

9 Les habitants des déserts se prosterneront devant lui, et ses ennemis lécheront la poussière.

10 Les rois de Tarscis et des îles lui présenteront des dons ; les rois de Schéba et de Séba lui apporteront des présents.

11 Tous les rois aussi se prosterneront devant lui ; toutes les nations le serviront.

12 Car il délivrera le misérable qui criera à lui, et l'affligé, et celui qui n'a personne qui l'aide.

13 Il aura compassion du pauvre et du misérable, et il sauvera les âmes des malheureux.

14 Il garantira leur âme de la fraude et de la violence, et leur sang sera précieux devant ses yeux.

15 Il vivra donc, et on lui donnera de l'or de Schéba ; on priera pour lui continuellement, et on le bénira chaque jour.

16 Une poignée de froment étant semée dans la terre, au sommet des montagnes, le fruit qu'elle produira fera du bruit comme le Liban ; et les hommes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre.

17 Sa renommée durera à toujours ; sa réputation ira de père en fils, tant que le soleil durera, et on sera béni en lui ; toutes les nations le publieront heureux.

18 Béni soit l'Éternel DIEU, le DIEU d'Israël, qui fait seul des choses merveilleuses.

19 Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire, et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, Amen.

20 Ce sont ici les dernières requêtes de David, fils d'Isaï.

RÉFLEXIONS

Il y a deux sortes de considérations à faire sur ce Psaume.

I. Les vœux que David faisait pour la prospérité du règne de Salomon nous apprennent qu'il est d'une grande conséquence que les peuples et les rois eux-mêmes demandent à DIEU que ceux qui gouvernent les états aient en partage la justice, la sagesse, la clémence et toutes les autres vertus qui leur sont nécessaires et qu'afin qu'un peuple soit heureux et bien gouverné, ce n'est pas assez qu'il ait un prince puissant et qu'il

vive dans l'abondance, mais qu'il faut surtout que la justice y soit exercée, que les méchants soient punis et que les innocents et les gens de bien soient protégés.

II. Il faut remarquer que la plupart des choses qui sont contenues dans ce Psaume conviennent plus parfaitement au règne de notre Seigneur qu'à celui de Salomon puisque JÉSUS-CHRIST devait être ce roi glorieux qui s'assujettirait les peuples les plus éloignés, dont le règne durerait jusqu'à la fin du monde et sous l'empire duquel les hommes jouiront d'une parfaite félicité et seraient comblés des plus précieuses bénédictions du Ciel. Nous avons donc dans ce Psaume la description de notre bonheur et c'est ce qui doit nous mettre dans la bouche ces louanges par où David finit ce cantique : *Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, amen.*

PSAUME LXXIII

Asaph représente dans ce Psaume, que voyant la prospérité des méchants et le triste état des gens de bien, il avait été fortement ébranlé par cette tentation, mais qu'après avoir médité sur les voies du Seigneur, il avait reconnu que la prospérité des impies les conduits à une misère éternelle, d'où il avait conclu que tout son bonheur consistait à s'attacher à DIEU seul. Ce Psaume doit être bien considéré à cause des instructions et des sentiments de piété qu'il renferme.

1 Psaume d'Asaph.

Certainement, DIEU est bon à Israël, savoir, à ceux qui sont nets de cœur.

2 Pour moi, mes pieds m'ont presque manqué, et il s'en est peu fallu que mes pas n'aient glissé.

3 Car j'ai porté envie aux insensés, voyant la prospérité des méchants.

4 Parce qu'ils ne sont point liés jusqu'à leur mort ; mais leur force est en son entier.

5 Lorsque les hommes sont en travail, ils n'y sont point ; et ils ne sont point frappés avec les autres hommes.

6 C'est pourquoi l'orgueil les environne comme un collier, et un ornement de violence les couvre.

7 Les yeux leur sortent de graisse ; ils surpassent les désirs de leur cœur.

8 Ils sont dissolus, et parlent malicieusement d'opprimer ; ils parlent avec élévation et fierté.

9 Ils portent leur bouche jusqu'au ciel, et leur langue parcourt toute la terre.

10 C'est pourquoi, son peuple en revient à ceci, quand on leur fait boire en abondance les eaux de l'affliction ;

11 et ils disent : Comment le DIEU fort connaîtrait-il, et comment y aurait-il de la connaissance dans le Très-Haut ?

12 Voilà, ceux-ci sont méchants, et étant à leur aise en ce monde, ils acquièrent de plus en plus des richesses.

13 Certainement, c'est en vain que j'ai purifié mon cœur, et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence ;

14 car j'ai été battu tous les jours, et mon châtiment revenait tous les matins.

15 Mais quand je disais : J'en parlerai ainsi ; voilà, j'étais infidèle à la génération de tes enfants.

16 Toutefois, j'ai tâché à connaître cela ; mais il m'a semblé fort fâcheux ;

17 jusqu'à ce que je sois entré dans les sanctuaires du DIEU fort, et que j'aie considéré la fin de ces gens-là.

18 Certainement, tu les as mis en des lieux glissants ; tu les fais tomber en des précipices.

19 Comment ont-ils été détruits, en un moment ? comment sont-ils périés et ont-ils été consumés de frayeur ?

20 *Ils sont* comme un songe quand on s'est réveillé. Seigneur ! tu mettras en mépris leur éclat apparent, quand tu te réveilleras.

21 Or, quand mon cœur s'aigrissait ainsi, et que je me tourmentais dans mes pensées,

22 alors, j'étais abruti, et je n'avais aucune connaissance ; j'étais devant toi comme les bêtes.

23 Je serai donc toujours avec toi ; tu m'as pris par la main droite ;

24 tu me conduiras par ton conseil, et puis tu me recevras dans la gloire.

25 Quel autre que toi ai-je dans le ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi.

26 Ma chair et mon cœur défailaient ; mais DIEU est le rocher de mon cœur et mon partage à toujours.

27 Car, voilà, ceux qui s'éloignent de toi, périront ! Tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.

28 Mais pour moi, d'approcher de DIEU, c'est tout mon bien ; j'ai assis ma retraite sur le Seigneur l'Éternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne comment il faut juger de la prospérité des méchants et des afflictions des gens de bien.

On ne doit jamais croire que les impies qui vivent en ce monde dans la joie et dans l'abondance et qui y accomplissent leurs désirs soient véritablement heureux et que les justes qui sont affligés et misérables servent DIEU en vain. Asaph nous a appris que pour résister à cette tentation qui est très dangereuse, il faut entrer dans la méditation de la parole de DIEU et des voies de la providence. Qu'alors on reconnaît que la félicité des mondains est vaine, qu'elle passe en très peu de temps et qu'ils sont dans des lieux glissants d'où ils tombent soudainement dans des précipices.

Si nous joignons à ces considérations les lumières que l'Évangile nous donne sur l'état à venir tant des bons que des méchants, nous ne serons jamais ébranlés, ni par l'état heureux et florissant des impies, ni par les souffrances des justes. Et au lieu d'être tentés d'abandonner la crainte du Seigneur nous nous attacherons de plus en plus à lui par une foi vive et par ces sentiments d'amour et de confiance qu'Asaph exprime quand il dit : *Je serai toujours avec toi, tu m'as pris par la main droite, tu me conduiras par ton conseil et tu me recevras dans la gloire. Quel autre ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi, approcher de DIEU, c'est tout mon bien.*

PSAUME LXXIV

Ce Psaume fut composé à l'occasion de la ruine du temple de Jérusalem et l'église judaïque y fait deux choses :

I. Elle parle de la destruction et de l'embrasement du temple et du triste état où elle était réduite dans la captivité, étant privée des marques de l'alliance de DIEU et de sa grâce.

II. Elle implore le secours du Seigneur et elle se console par la considération des délivrances qu'il avait envoyées autrefois à son peuple et des marques qu'il donne de sa toute puissance dans l'ordre du monde et dans le cours ordinaire de la nature.

1 Maskil d'Asaph.

Ô DIEU ! pourquoi nous as-tu rejetés pour jamais ? Et pourquoi ta colère fume-t-elle contre le troupeau de ta pâture ?

2 Souviens-toi de ton assemblée, que tu t'étais acquise d'ancienneté. Tu avais racheté cette montagne de Sion, en laquelle tu as habité, pour être la portion de ton héritage.

3 Avance tes pas vers les masures de perpétuelle durée ; l'ennemi a tout désolé dans le lieu saint.

4 Tes ennemis ont rugi au milieu de tes synagogues ; ils y ont mis leurs enseignes pour enseigner.

5 Là chacun d'eux se faisait voir, élevant les haches à travers le bois entrelacé.

6 Et maintenant, avec des cognées et des marteaux, ils ont brisé toutes ses sculptures.

7 Ils ont mis en feu tes sanctuaires, et ils ont profané le pavillon dédié à ton nom, le renversant par terre.

8 Ils ont dit en leur cœur : Saccageons-les tous ensemble. Ils ont brûlé toutes les synagogues du DIEU fort dans le pays.

9 Nous ne voyons plus nos signes ; il n'y a plus de prophètes, et il n'y a plus personne avec nous qui sache jusqu'à quand nos maux dureront.

10 Ô DIEU ! jusqu'à quand l'ennemi te couvrira-t-il d'opprobres ? Et l'adversaire méprisera-t-il ton nom à jamais ?

11 Pourquoi retires-tu ta main et ta droite ? Consume-les, la tirant du milieu de ton sein.

12 DIEU est mon Roi de tout temps ; il fait des délivrances au milieu de la terre.

13 Tu as fendu la mer par ta force, tu as cassé les têtes des baleines sur les eaux.

14 Tu as brisé les têtes du Léviathan, tu l'as donné en viande au peuple des habitants des déserts.

15 Tu as ouvert les fontaines et les fleuves, tu as fait tarir les grosses rivières.

16 A toi est le jour, à toi aussi est la nuit ; tu as établi la lumière et le soleil.

17 Tu as posé toutes les limites de la terre ; tu as formé l'été et l'hiver.

18 Souviens-toi de ceci, que c'est l'ennemi qui a blâmé l'Éternel, et qu'un peuple insensé a outragé ton nom.

19 N'abandonne point aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle ; n'oublie point pour toujours la troupe de tes affligés.

- 20 Regarde à ton alliance ; car la terre est couverte de ténèbres épaisses, et remplie de cabanes de violence.
 21 Que celui qui est abattu ne s'en retourne pas confus ; que l'affligé et le pauvre louent ton nom.
 22 Ô DIEU ! lève-toi ; débats ta cause, souviens-toi de l'opprobre qui t'est fait tous les jours par l'insensé.
 23 N'oublie pas le cri de tes adversaires ; le bruit de ceux qui s'élèvent contre toi monte continuellement.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous oblige à faire ces quatre réflexions principales :

La première que l'église a été de tout temps, exposée à la persécution et qu'ainsi il ne faut pas être surpris si l'église chrétienne a été persécutée et si elle l'est encore quelquefois. La seconde, que ce fut pour punir les Juifs de l'abus qu'ils avaient fait de son service que DIEU permit que le temple fût brûlé et qu'ils fussent eux-mêmes emmenés en captivité par les idolâtres. C'est pour les mêmes raisons qu'il a souvent livré son église au pouvoir des persécuteurs et qu'il prive le peuple du chandelier de sa parole. Quand DIEU afflige ainsi l'église, son dessein est de la châtier, de l'éprouver et de la purifier.

La troisième réflexion est que lorsque DIEU paraît le plus irrité contre son peuple, il ne l'abandonne pourtant pas, mais qu'il se souvient toujours de son alliance et qu'il le délivre enfin par sa puissance et par sa bonté. C'est ce qui est toujours arrivé et ce fut ce que les Juifs éprouvèrent lorsque DIEU les ramena de la captivité de Babylone et qu'ils rebâtirent le temple de Jérusalem dont ils déplorent la ruine dans ce Psaume.

Enfin, comme le prophète gémissait sur la désolation du temple et des Juifs et formait des vœux ardents pour leur rétablissement, les chrétiens doivent être vivement touchés des maux de l'église et prier continuellement pour sa délivrance et pour sa prospérité.

PSAUME LXXV

L'auteur de ce Psaume, loue DIEU de ce qu'après plusieurs travers il l'avait affermi dans son royaume et il fait vœu de le gouverner justement et de réprimer les méchants et les orgueilleux. Il montre aussi que DIEU conduit toutes choses, qu'il élève les uns, qu'il abaisse les autres et qu'en qualité de juge du monde, il punit les pécheurs et protège les gens de bien.

- 1 Psaume d'Asaph, qui est un cantique, donné au maître chantre pour le chanter sur Al-tascheth.
 2 Ô DIEU ! nous t'avons célébré, nous t'avons célébré, et ton nom est près de nous ; tes merveilles seront racontées.
 3 Quand j'aurai trouvé le temps propre, je jugerai justement.
 4 Le pays s'écoulait, et tous ceux qui y habitent ; mais j'ai affermi ses colonnes. (Sélah.)
 5 J'ai dit aux insensés : Ne faites plus les insensés ; et aux méchants : N'élève plus la corne.
 6 N'élève plus votre corne en haut, et ne parlez plus avec un cou endurci.
 7 Car l'élévation ne vient point de l'Orient, ni de l'Occident, ni du désert.
 8 C'est DIEU qui gouverne ; il abaisse l'un, et élève l'autre.
 9 Car il y a une coupe dans la main de l'Eternel, et le vin rugit dedans, elle est pleine de mixtion, et il en verse. Certainement, tous les méchants de la terre en suceront les lies, et les boiront.
 10 Et moi, j'en ferai le récit à toujours, je psalmodierai au DIEU de Jacob.
 11 Et je retrancherai toutes les forces des méchants ; mais les forces du juste seront élevées.

RÉFLEXIONS

Voici les instructions que ce Psaume renferme.

- I. Que c'est DIEU qui établit et qui affermis les rois et qui donne la paix aux états.
- II. Que le devoir des rois et des princes et en général de tous ceux qui gouvernent est d'exercer la justice et surtout de s'opposer aux méchants et aux orgueilleux et de protéger les innocents.
- III. Qu'il ne faut point devenir fier dans la prospérité ni abuser du pouvoir que l'on a.
- IV. Que l'élévation et l'abaissement des hommes procèdent de DIEU qui gouverne le monde sagement et justement par sa providence.
- V. Et enfin que DIEU réserve aux méchants une juste et sévère punition et qu'il donne toujours aux gens de bien des témoignages de sa faveur.

PSAUME LXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui fut prononcé à l'occasion de quelque grande victoire que DIEU avait accordée à son peuple et une exhortation à reconnaître la force et la grandeur de DIEU.

- 1 Psaume d'Asaph, qui est un cantique, donné au maître chantre, pour le chanter sur Néguioth.
- 2 DIEU est connu dans la Judée, sa renommée est grande en Israël.
- 3 Son tabernacle est en Salem, et son domicile en Sion.
- 4 C'est là qu'il a rompu les arcs étincelants, le bouclier, l'épée et la bataille. (Sélah.)
- 5 Tu es resplendissant et magnifique sur les montagnes qui ont été en proie.
- 6 Les cœurs courageux ont été dépouillés ; ils ont dormi d'un profond sommeil ; et aucun de ces hommes vaillants n'a trouvé ses mains.
- 7 O DIEU de Jacob ! les chariots et les chevaux ont été assoupis quand tu les as menacés.
- 8 Tu es terrible, toi, et qui pourra subsister devant toi, dès que ta colère paraît ?
- 9 Tu as fait entendre du ciel le jugement ; la terre a été effrayée et s'est tenue en repos,
- 10 quand tu te levas, ô DIEU ! pour exécuter tes jugements, pour délivrer tous les débonnaires de la terre. (Sélah.)
- 11 Certainement, la fureur de l'homme tournera à ta louange ; tu achèveras de détruire le reste de ces furieux.
- 12 Vouez et rendez vos vœux à l'Eternel votre DIEU, vous tous qui l'environnez, et qu'on apporte des dons au DIEU redoutable.
- 13 Il retranche du monde les princes, et il est redoutable aux rois de la terre.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume une magnifique description du pouvoir que DIEU avait déployé en faveur du peuple d'Israël dans un temps où ce peuple était attaqué par des ennemis puissants et redoutables. De là nous devons conclure que DIEU étant toujours le même, il fera aussi toujours pour son église ce qu'il a fait autrefois et qu'ainsi elle ne doit craindre ni la colère, ni le pouvoir des hommes. Tous les fidèles peuvent prendre la même assurance en la protection et en l'amour de DIEU. Et c'est aussi ce qui doit engager à rendre nos vœux et nos hommages à ce grand DIEU et à révéler sa puissance infinie, selon que le prophète nous y exhorte dans ce Psaume.

PSAUME LXXVII

Le psalmiste décrit ici la grandeur des afflictions par où il avait passé et les combats qu'il avait endurés en lui-même, craignant que DIEU ne l'eût rejeté pour toujours. Il représente aussi comment il s'était consolé dans cet état en méditant sur la miséricorde de DIEU, sur ses promesses et sur les merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple d'Israël.

- 1 Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, d'entre les enfants de Jéduthun, pour le chanter.
- 2 Ma voix s'adresse à DIEU, et je crierai ; ma voix s'adresse à DIEU, et il m'écouterà.
- 3 J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détresse ; ma main était étendue vers lui durant la nuit et ne cessait point ; mon âme refusait d'être consolée.
- 4 Je me souvenais de DIEU, et je me tourmentais ; je méditais, et mon esprit était transi. (Sélah.)
- 5 Tu avais retenu mes yeux dans les veilles ; j'étais étourdi, et je ne pouvais parler.
- 6 Je pensais aux jours d'autrefois et aux années des siècles passés.
- 7 Je me souvenais des cantiques que je chantaïs avec des instruments pendant la nuit ; je méditais en mon cœur, et mon esprit cherchait diligemment, et je disais :
- 8 Le Seigneur m'a-t-il rejeté pour toujours, et ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ?
- 9 Sa bonté est-elle défaillie pour jamais ? Sa parole a-t-elle pris fin pour toujours ?
- 10 Le DIEU fort a-t-il oublié d'avoir pitié ? A-t-il resserré ses compassions par son courroux ?
- 11 Puis j'ai dit : C'est bien ici ce qui m'affaiblit ; mais la droite du Souverain change.
- 12 Je me suis souvenu des exploits de l'Eternel ; même, je me suis souvenu de tes merveilles d'autrefois ;
- 13 et j'ai médité toutes tes œuvres ; et j'ai parlé de tes exploits, disant :

- 14 O DIEU ! ta voie est dans le sanctuaire ; qui est le DIEU fort et grand comme DIEU ?
 15 Tu es le DIEU fort, qui fait des merveilles ; tu as fait connaître ta force parmi les peuples.
 16 Tu as délivré ton peuple par ton bras, savoir, les enfants de Jacob et de Joseph. (Sélah.)
 17 Les eaux t'ont vu, ô DIEU ! les eaux t'ont vu, et ont tremblé ; même, les abîmes en ont été émus.
 18 Les nuées ont répandu des inondations d'eaux, les nuées ont fait retentir leur voix ; tes traits ont volé ça et là.
 19 Le son de ton tonnerre était dans la rondeur de l'air, les éclairs ont éclairé la terre habitable, la terre en a été émue et en a tremblé.
 20 Ton chemin a été par la mer, et tes sentiers dans les grosses eaux, et tes traces n'ont point été connues.
 21 Tu as mené ton peuple comme un troupeau, sous la conduite de Moïse et d'Aaron.

RÉFLEXIONS

Il y a deux considérations à faire sur ce Psaume et elles regardent particulièrement ceux qui sont dans l'affliction.

I. Les plaintes et les gémissements du prophète montrent que des personnes, qui sont d'ailleurs agréables à DIEU, ont quelques fois de grands combats à soutenir et qu'elles se rencontrent dans d'extrêmes angoisses et dans un état où elles sont privées du sentiment de la grâce de DIEU, en sorte qu'il leur semble que DIEU les ait rejetées et qu'il ne les aime plus.

II. Ceux qui passent par de semblables épreuves peuvent apprendre d'ici, que pour ne pas succomber à la douleur, il faut méditer sur l'infinie miséricorde du Seigneur, sur la fermeté de son alliance et sur les marques qu'il a données en divers temps de son amour et de sa faveur envers son peuple et envers tous ses fidèles serviteurs. Mais les chrétiens trouvent encore de plus grands motifs de consolation dans la méditation de l'amour que DIEU nous a témoigné en JÉSUS-CHRIST et de tout ce que ce grand sauveur a souffert en son corps et en son âme pour nous racheter et pour nous réconcilier avec DIEU.

PSAUME LXXVIII

C'est ici un Psaume historique où l'on voit un abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et un récit des grâces que DIEU avait accordées en différents temps à ce peuple, de leurs divers péchés, des punitions que DIEU avait déployées sur eux et en particulier de ce qui leur arriva lorsqu'ils furent vaincus et que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins, du temps d'Héli, souverain sacrificateur. Cette histoire s'étend depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de David, auquel temps l'arche qui était auparavant à Soli et ensuite à Kirjatjébarim fut amenée à Jérusalem où le service de DIEU fut ensuite établi.

1 Maskil d'Asaph.

Mon peuple ! écoutez ma loi, prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.

2 J'ouvrirai ma bouche en similitudes ; je répandrai les choses cachées du temps passé ;

3 lesquelles nous avons ouïes et connues, et que nos pères nous ont racontées.

4 Nous ne les cacherons point à leurs enfants, et ils raconteront les louanges de l'Éternel à la génération qui viendra, et sa force, et les merveilles qu'il a faites.

5 Car il a établi son témoignage en Jacob, et il a mis la loi en Israël ; et il ordonna à nos pères de les faire entendre à leurs enfants ;

6 afin que la génération suivante et les enfants qui naîtraient, les connussent, qu'ils les récitassent à leurs enfants ;

7 et qu'ils missent leur confiance en DIEU, qu'ils n'oubliassent pas les exploits du DIEU fort, qu'ils gardassent ses commandements ;

8 et qu'ils ne fussent pas comme leurs pères, une génération perfide et rebelle, une génération qui n'a point soumis son cœur, et dont l'esprit n'a point été fidèle au DIEU fort.

9 Les enfants d'Ephraïm, armés et tirant de l'arc, ont tourné le dos au jour de la bataille.

10 Ils n'ont point gardé l'alliance de DIEU, et ont refusé de marcher selon sa loi.

11 Et ils ont mis en oubli ses exploits et ses merveilles qu'il leur avait fait voir.

12 Il a fait des miracles en la présence de leurs pères au pays d'Égypte, au territoire de Tsohan.

13 Il a fendu la mer, les a fait passer au travers, et il a fait arrêter les eaux comme un monceau.

14 Et il les a conduits de jour par la nuée, et toute la nuit par une lumière de feu.
15 Il a fendu les rochers dans le désert, et leur a donné abondamment à boire comme *s'il l'eût puisé* des abîmes.
16 Et il a fait sortir des ruisseaux du rocher, et en a fait découler des eaux comme des rivières.
17 Toutefois ils continuèrent à pécher contre lui, irritant le Souverain dans le désert.
18 Ils tentèrent le DIEU fort dans leurs cœurs, en demandant de la viande pour satisfaire leur appétit.
19 Et ils parlèrent contre DIEU, et dirent : Le DIEU fort nous pourrait-il dresser une table en ce désert ?
20 Voilà, il a frappé le rocher, et les eaux en sont découlées, et les torrents sont sortis abondamment ; mais pourrait-il aussi donner du pain ? Apprêterait-il bien de la chair à son peuple ?
21 C'est pourquoi l'Éternel, les ayant ouïs, se mit en une grande colère, et le feu s'embrasa contre Jacob, et sa colère s'éleva contre Israël ;
22 parce qu'ils n'avaient pas cru à DIEU, et ne s'étaient pas assurés de sa délivrance ;
23 bien qu'il eût donné commandement aux nues d'en haut et ouvert les portes des cieux ;
24 et qu'il eût fait pleuvoir la manne sur eux, afin qu'ils en mangeassent, et qu'il leur eût donné le froment des cieux ;
25 tellement que chacun mangeait du pain des puissants. Il leur envoya donc de la viande pour les rassasier.
26 Il fit venir le vent d'orient dans les cieux et il amena par sa force le vent du midi ;
27 et il fit pleuvoir sur eux de la chair abondamment, comme de la poussière, et des oiseaux ailés comme le sable de la mer.
28 Il la fit tomber au milieu de leur camp, et à l'entour de leurs pavillons.
29 Et ils en mangèrent, et furent rassasiés, tellement qu'il accomplit leur souhait.
30 Ils n'en avaient pas encore perdu l'envie, leur viande était encore dans leur bouche,
31 lorsque la colère de DIEU monta contre eux, et fit mourir les plus gras d'entre eux, et abattit les gens d'élite d'Israël.
32 Avec tout cela ils péchèrent encore, et ne crurent pas à ses merveilles.
33 C'est pourquoi il consuma leurs jours soudainement, et leurs années dans le trouble.
34 Quand il les faisait mourir, alors ils le recherchaient, et se retournaient, et cherchaient le DIEU fort dès le matin ;
35 et ils se souvenaient que DIEU était leur rocher, et que le DIEU fort et souverain était leur libérateur.
36 Mais ils faisaient beau semblant de leur bouche, et ils lui mentaient de leur langue.
37 Car leur cœur n'était point droit envers lui, et ils ne furent point fidèles dans son alliance.
38 Toutefois, lui, qui est pitoyable fut propice à leur iniquité, tellement qu'il ne les détruisit point ; mais il révoqua souvent sa colère, et n'émut pas tout son courroux.
39 Et il se souvint qu'ils n'étaient que chair, et qu'un vent qui passe et ne revient point.
40 Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert ? Et combien de fois l'ont-ils ennuyé dans cette solitude ?
41 Car, coup sur coup, ils tentaient le DIEU fort, et ils donnaient des bornes au Saint d'Israël.
42 Ils ne se sont point souvenus de sa main, ni du jour auquel il les avait délivrés de celui qui les opprimait.
43 Ni de celui qui avait fait ses prodiges en Egypte, et ses miracles au territoire de Tsohan ;
44 et qui avait changé en sang leurs rivières et leurs ruisseaux, afin qu'ils n'en pussent pas boire ;
45 et qui avait envoyé contre eux une mêlée de bête qui les mangèrent, et des grenouilles qui les détruisirent ;
46 et qui avait donné leurs fruits aux vermisseaux, et leur travail aux sauterelles ;
47 qui avait détruit leurs vignes par la grêle, et leurs sycomores par des orages ;
48 et qui avait livré leur bétail à la grêle, et leurs troupeaux aux foudres étincelantes ;
49 qui avait envoyé sur eux l'ardeur de sa colère, sa grande colère, l'indignation et la détresse, et qui leur avait fait annoncer toutes sortes de maux ;
50 qui avait préparé le chemin à sa colère, et n'avait point préservé leur âme de la mort, qui avait livré leur bétail à la mortalité ;
51 qui avait frappé tous les premiers-nés en Egypte, et les prémices de leur force, dans les tentes de Cam ;
52 qui avait fait sortir son peuple, comme des brebis, et qui l'avait mené par le désert, comme un troupeau ;
53 et qui les avait conduits sûrement, et sans qu'ils eussent aucune frayeur, dans le lieu où la mer couvrit leurs ennemis ;

54 et qui les avait introduits dans sa terre sainte, dans cette montagne que sa droite a conquise ;
 55 et qui avait chassé les nations de devant eux, lesquelles il leur fit échoir en héritage, en faisant habiter les tribus d'Israël dans leurs tentes.
 56 Mais ils tentèrent et ils irritèrent le DIEU très haut, et ne gardèrent point ses commandements.
 57 Et ils se retirèrent en arrière, et ils devinrent infidèles comme leurs pères, et ils se renversèrent comme un arc qui trompe ;
 58 et ils provoquèrent sa colère par leurs hauts lieux, et l'émurent à jalousie par leurs images taillées.
 59 DIEU l'entendit, et s'irrita, et prit Israël en aversion.
 60 Et il abandonna le pavillon de Scilo, le tabernacle où il habitait parmi les hommes.
 61 Et il livra en captivité sa force et sa gloire entre les mains de l'ennemi.
 62 Et il livra son peuple à l'épée, et il fut indigné contre son héritage.
 63 Le feu consuma leurs gens d'élite, et l'on ne fit aucun éloge de leurs vierges.
 64 Leurs sacrificateurs tombèrent par l'épée et leurs veuves ne pleurèrent pas.
 65 Ensuite le Seigneur se réveilla, comme un homme qui se serait endormi, et comme un homme vaillant à qui le vin fait jeter des cris.
 66 Et il frappa ses ennemis, leur faisant tourner le dos, et les chargea d'un opprobre perpétuel.
 67 Mais il rejeta le tabernacle de Joseph, et ne choisit point la tribu d'Ephraïm.
 68 Mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion, laquelle il aime.
 69 Et il bâtit son sanctuaire comme des bâtiments haut élevés, et comme la terre qu'il a fondée pour toujours.
 70 Et il choisit David son serviteur, et le prit des parcs des brebis,
 71 et d'après de celles qui allaitent ; il l'amena pour gouverner Jacob son peuple, et Israël son héritage.
 72 Et il les a gouvernés dans l'intégrité de son cœur, et les a conduits par la sagesse de ses mains.

RÉFLEXIONS

Il y a principalement quatre choses à remarquer dans l'histoire du peuple d'Israël de laquelle nous avons ici un abrégé.

I. Les bienfaits de DIEU envers cette nation et les miracles qu'il avait faits pour elle en Égypte, dans le désert et dans le pays de Canaan.

II. L'ingratitude des Israélites, leurs fréquents murmures contre DIEU et leur insensibilité à ses châtiments et à son support.

III. La punition que DIEU fit de leurs rebellions et de leurs infidélités en les livrant à leurs ennemis et en particulier aux Philistins qui les vainquirent et qui prirent même l'arche de l'alliance.

IV. La délivrance que DIEU accorda aux Israélites en punissant les Philistins, en ramenant l'arche dans le pays d'Israël et en établissant quelque temps après David pour roi. Ce Psaume qui avait été écrit pour l'instruction du peuple d'Israël doit aussi servir à la nôtre et nous devons en recueillir :

I. que la mémoire des bienfaits de DIEU doit être conservée avec soin et que le devoir des pères est d'en faire passer le souvenir à leurs enfants et à leur postérité,

II. que les grâces de DIEU nous engagent à l'aimer et à le craindre et que si les Israélites se rendirent si coupables contre DIEU par leurs péchés et par leurs fréquentes révoltes, notre ingratitude serait encore plus criante si après tout ce qu'il a fait pour nous il nous arrivait de lui être infidèle.

III. Les jugements qui tombèrent sur les Israélites nous avertissent que DIEU ne saurait laisser impunis les péchés qui sont commis par des personnes qu'il a comblées de ses grâces et que s'il nous arrive d'imiter les Israélites dans leurs rebellions, nous devons nous attendre aux plus terribles effets de la colère de DIEU et de sa vengeance.

Enfin les jugements que DIEU exerça sur les ennemis de son peuple et les faveurs dont il les combla après l'avoir châtié doivent nous persuader que DIEU ne saurait abandonner les intérêts de sa gloire et qu'il sera toujours l'appui et le défenseur de son église.

PSAUME LXXIX

Les Juifs se plaignent dans ce Psaume que les idolâtres avaient détruit le temple et la ville de Jérusalem. et ils prient DIEU d'être apaisé envers son peuple et de punir la cruauté et les blasphèmes de leurs ennemis.

1 Psaume d'Asaph.

Ô DIEU ! les nations sont entrées dans ton héritage ; elles ont profané le temple de ta sainteté, et elles ont mis Jérusalem en monceaux de pierres.

2 Elles ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oiseaux des cieux ; la chair de tes bien-aimés aux bêtes de la terre.

3 Elles ont répandu leur sang, comme de l'eau, à l'entour de Jérusalem ; et il n'y avait personne qui les ensevelît.

4 Nous avons été en opprobre à nos voisins, en moquerie et en raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

5 Jusques à quand, ô Éternel ! te courrouceras-tu à jamais ? Ta jalousie s'embrasera-t-elle comme un feu ?

6 Répands ta colère sur les nations qui ne te connaissent point, et sur les royaumes qui n'invoquent point ton nom.

7 Car on a dévoré Jacob, et on a désolé sa demeure.

8 Ne te souviens point de nos iniquités passées ; hâte-toi ; que tes compassions nous préviennent, car nous sommes devenus fort misérables.

9 Ô DIEU de notre délivrance ! aide-nous, pour la gloire de ton nom, et nous délivre ; pardonne-nous nos péchés, pour l'amour de ton nom.

10 Pourquoi les nations diraient-elles : Où est leur DIEU ? Que la vengeance du sang de tes serviteurs, qui a été répandu, soit manifestée parmi les nations, en notre présence.

11 Que le gémissement des prisonniers vienne jusqu'en ta présence ; conserve, par ta grande puissance, ceux qui sont dévoués à la mort.

12 Et rends à nos voisins, dans leur sein, sept fois au double, l'outrage qu'ils t'ont fait, ô Éternel !

13 Mais nous, qui sommes ton peuple et le troupeau de ta pâture, nous te célébrerons à toujours, d'âge en âge, et nous raconterons ta louange.

RÉFLEXIONS

Nous avons à considérer ici :

I. L'état déplorable où les Juifs furent autrefois réduits lorsque DIEU livra leur ville et leur temple à la fureur des Babyloniens. Ce peuple affligé reconnaît dans ce Psaume que c'était ses péchés qui avaient ainsi allumé la colère de DIEU. C'est à cette même cause que l'on doit attribuer les maux et les calamités dont DIEU visite les hommes et en particulier son église et nous avons ici un exemple mémorable où l'on voit que DIEU n'épargne pas ceux qu'il a reçus dans son alliance lorsqu'ils viennent à la violer et qu'il les punit quelquefois avec bien de la sévérité.

II. Ce Psaume nous enseigne que quand l'église est persécutée, nous devons implorer en sa faveur les compassions de DIEU et travailler à fléchir sa colère par notre repentance.

III. Comme les Juifs espéraient que DIEU ferait la vengeance du sang de ses serviteurs et qu'il les délivrerait pour la gloire de son nom, de peur que les idolâtres ne lui insultassent, nous devons croire fermement que DIEU est engagé pour sa propre gloire à donner des bornes à la malice des persécuteurs et en général à réprimer l'audace des impies et de tous ceux qui l'outragent.

PSAUME LXXX

Les Israélites représentent l'extrême désolation où ils se trouvaient, ils prient le Seigneur de venir les délivrer et de se souvenir de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple et ils lui promettent de se convertir et de bénir son saint nom.

1 Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, pour le chanter sur Sçosçannim-héduth.

2 Toi, qui es le pasteur d'Israël, prête l'oreille ; toi, qui mènes Joseph comme un troupeau ; toi, qui es assis entre les chérubins, fais reluire ta splendeur.

3 Réveille ta puissance aux yeux d'Ephraïm, de Benjamin et de Manassé ; viens à notre délivrance.

4 Ô DIEU ! ramène-nous ; et fais reluire ta face, et nous serons délivrés.

5 Éternel, DIEU des armées ! jusques à quand ta colère fumera-t-elle contre la requête de ton peuple ?

6 Tu les as nourris de pain de larmes, et tu les as abreuvés de pleurs à pleine mesure.

7 Tu nous as exposés à l'injustice de nos voisins, et nos ennemis se moquent de nous entre eux.

8 Ô DIEU des armées, ramène-nous ; fais reluire ta face, et nous serons délivrés.
 9 Tu avais transporté une vigne hors d’Égypte ; tu avais chassé des nations, et tu l’avais plantée ;
 10 tu avais préparé la place devant elle ; tu lui avais fait prendre racine, et elle avait rempli la terre.
 11 Les montagnes étaient couvertes de son ombre, et ses sarments étaient comme de hauts cèdres.
 12 Elle avait étendu ses branches jusqu’à la mer, et ses rejetons jusqu’au fleuve.
 13 Pourquoi as-tu rompu ses cloisons, de sorte que tous les passants en ont cueilli les raisins ?
 14 Les sangliers de la forêt l’ont détruite, et toutes sortes de bêtes sauvages l’ont broutée.
 15 Ô DIEU des armées ! reviens, je te prie ; regarde des cieux, et vois, et visite cette vigne,
 16 Et le plant que ta droite a planté, et les provins que tu as fortifiés pour toi-même.
 17 Elle est brûlée par le feu, elle est retranchée ; ils périront dès que tu te montreras pour les reprendre.
 18 Que ta main soit sur l’homme de ta droite, et sur le fils de l’homme que tu t’es fortifié.
 19 Et nous ne nous détournerons plus de toi ; rends-nous la vie, et nous invoquerons ton nom.
 20 Ô Éternel, DIEU des armées ! ramène-nous ; fais reluire ta face, et nous serons délivrés.

RÉFLEXIONS

On doit faire ces trois considérations sur ce Psaume :

La première, que si le peuple d’Israël, qui était comme un troupeau que DIEU paissait et comme une vigne qu’il avait plantée et cultivée avec un soin particulier, souffrit une désolation aussi terrible que celle décrite ici, les souffrances de l’église chrétienne ne doivent pas nous surprendre, surtout, JÉSUS-CHRIST ayant prédit qu’elle serait persécutée.

La deuxième réflexion est que dans les temps de calamité, il faut s’adresser à DIEU pour rappeler sa faveur et que le moyen de faire cesser sa colère est de se convertir à lui et de ne plus se détourner de l’obéissance qui lui est due.

Enfin, ce qui est dit dans ce Psaume peut être appliqué aux ravages que le vice et l’impiété font ordinairement dans l’église lorsqu’elle jouit de la paix et de la prospérité temporelle et les fidèles n’ont pas moins de sujet de prier DIEU qu’il la sanctifie et qu’il la défende contre ses ennemis spirituels, que de lui demander qu’il la garantisse contre les persécuteurs qui cherchent à la détruire.

PSAUME LXXXI

Ce cantique était destiné à louer DIEU dans les fêtes que les Juifs célébraient le premier jour de chaque mois. DIEU parle à son peuple et il lui reproche que nonobstant qu’il l’eût comblé de bénédictions et qu’il lui eût donné sa loi, il était tombé dans la rébellion. Le Seigneur y témoigne le désir sincère qu’il avait que ce peuple lui obéît afin qu’il pût le rendre parfaitement heureux.

1 Psaume d’Asaph, donné au maître chanter, pour le chanter sur Guittith.
 2 Chantez hautement à DIEU notre force ; jetez des cris de réjouissance au DIEU de Jacob.
 3 Entonnez le cantique, prenez le tambour et la harpe agréable, avec la lyre.
 4 Sonnez la trompette à la nouvelle lune, dans la solennité, pour le jour de notre fête.
 5 Car c’est un statut pour Israël, une ordonnance du DIEU de Jacob.
 6 Il établit cela pour témoignage en Joseph, lorsqu’il sortit d’Égypte, où j’ouïs un langage que je n’entendais pas.
 7 J’ai déchargé ses épaules du fardeau, et ses mains ont été retirées des pots.
 8 Tu as crié étant en détresse, et je t’en ai retiré ; je t’ai répondu, étant caché dans le tonnerre ; je t’ai éprouvé auprès des eaux de Mériba. (Sélah.)
 9 Ecoute, mon peuple, je te sommerai ; Israël, oh ! si tu m’écoutais !
 10 Il n’y aura point parmi toi de dieu étranger, et tu ne te prosterner point devant les dieux étrangers.
 11 Je suis l’Éternel ton DIEU, qui t’ai fait monter hors du pays d’Égypte ! Ouvre ta bouche et je la remplirai.
 12 Mais mon peuple n’a point écouté ma voix, et Israël n’a pas voulu m’obéir.
 13 Et je les ai abandonnés à la dureté de leur cœur, et ils ont marché selon leurs conseils.
 14 Oh ! si mon peuple m’eût écouté ! si Israël eût marché dans mes voies !
 15 j’eusse en un instant abattu leurs ennemis, et j’eusse tourné ma main contre leurs adversaires.
 16 Ceux qui haïssaient l’Éternel, lui eussent menti, et leur temps heureux eût toujours duré.

17 DIEU l'eût repu de la moelle du froment, et je t'eusse, dit-il, rassasié du miel qui découle du rocher.

RÉFLEXIONS

Ce cantique doit :

I. nous exciter à louer DIEU et à lui rendre nos hommages avec zèle et de la manière la plus solennelle. C'est là un devoir qui ne regarde pas moins les chrétiens que les Israélites et si DIEU avait accordé des grâces très considérables à ce peuple en les retirant d'Égypte et en lui donnant sa loi, il nous en a fait d'incomparablement plus excellentes en nous donnant la connaissance de l'Évangile et en nous rachetant par son fils.

II. DIEU déclare ici de la manière la plus claire et la plus expresse qu'il est toujours disposé à combler les hommes de ses faveurs, qu'il leur offre sa grâce, qu'il ne désire que leur bien et leur salut et que si les hommes sont malheureux, c'est uniquement parce qu'ils ne veulent pas écouter sa voix et qu'ils s'endurcissent eux-mêmes volontairement. Ce que DIEU dit dans ce Psaume nous apprend aussi que quand les hommes refusent de l'écouter et qu'ils aiment mieux suivre leur propre volonté que de lui obéir, il les abandonne à leur endurcissement et qu'il les prive des effets de son amour.

PSAUME LXXXII

C'est ici une grave remontrance qui s'adresse aux magistrats et aux juges. Le prophète leur représente que DIEU était au milieu d'eux, il les exhorte à exercer la justice avec intégrité, et il leur dit que bien qu'ils fussent élevés en autorité, ils n'étaient pourtant que des hommes mortels et que DIEU, qui est le juge du monde, devait les juger et leur rendre selon leurs œuvres.

1 Psaume d'Asaph.

DIEU assiste dans l'assemblée du DIEU fort ; il juge au milieu des juges.

2 Jusques à quand jugerez-vous injustement, et aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ? (Sélah.)

3 Faites justice au petit et à l'orphelin ; faites justice à l'affligé et au pauvre.

4 Délivrez le petit et le pauvre, et les retirez de la main des méchants.

5 Ils ne connaissent ni n'entendent rien ; ils marchent dans les ténèbres ; tous les fondements de la terre sont ébranlés.

6 J'ai dit : Vous êtes dieux, et vous êtes tous enfants du Souverain ;

7 toutefois, vous mourrez comme hommes, et vous, qui êtes les principaux, tomberez comme un autre.

8 Ô DIEU ! lève-toi, juge la terre ; car tu posséderas en héritage toutes les nations.

RÉFLEXIONS

Les juges et les magistrats doivent profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et se souvenir que DIEU les ayant établis pour administrer la justice, il est présent dans leurs jugements, qu'ainsi leur devoir est de faire droit à chacun sans avoir égard à l'apparence des personnes et surtout de protéger les faibles et les innocents que l'on opprime. Pour cet effet, ils doivent considérer que quoi qu'ils soient au-dessus des autres, ils mourront un jour comme tous les hommes meurent et qu'ils paraîtront alors devant le grand juge du monde pour lui rendre compte de toutes leurs actions.

PSAUME LXXXIII

Plusieurs peuples voisins des Israélites s'étant rassemblés pour leur faire la guerre, le psalmiste prie le Seigneur de détruire ces peuples comme il avait autrefois détruit les rois qui avaient attaqué les enfants d'Israël.

1 Cantique et psaume d'Asaph.

2 Ô DIEU ! ne garde pas le silence, ne te tais point, et ne demeure pas dans le repos, ô DIEU fort !

3 Car voici, tes ennemis font du bruit, et ceux qui te haïssent ont levé la tête.

4 Ils ont consulté finement en secret contre ton peuple, et ils ont tenu conseil contre ceux qui se sont retirés vers toi pour se cacher.

5 Ils ont dit : Venez, et détruisons-les, tellement qu'ils ne soient plus une nation, et qu'il ne soit plus parlé du nom d'Israël.

6 Car ils ont conspiré d'un même courage, et ils ont fait une ligue contre toi :

7 les tentes des Iduméens, des Ismaélites, des Moabites et des Hagariens ;

8 les Guébalites, les Hammonites, les Hamalékites et les Philistins, avec les habitants de Tyr.

9 Les Assyriens aussi se sont joints à eux ; ils ont prêté leurs bras aux enfants de Lot. (Sélah.)

10 Fais-leur comme tu fis à Madian, comme à Sisera, et comme à Jabin, auprès du torrent de Kisçon ;

11 lesquels furent défaits à Hendor, et servirent de fumier à la terre.

12 Fais que les principaux d'entre eux soient comme Horeb et comme Zéeb, et tous leurs princes comme Zébah et Tsalmunah.

13 Parce qu'ils ont dit : Possédons la demeure de DIEU.

14 Mon DIEU ! rends-les semblables à une boule, et au chaume qui est chassé par le vent.

15 Comme le feu brûle une forêt, et comme la flamme embrase les montagnes,

16 poursuis-les de même par ta tempête, et les épouvante par ton tourbillon.

17 Couvre leurs faces d'ignominie, afin qu'on cherche ton nom, ô Éternel !

18 Qu'ils soient honteux et effrayés à jamais, qu'ils rougissent et qu'ils périssent !

19 Afin qu'on connaisse que toi seul, qui t'appelles L'ÉTERNEL, es Souverain sur toute la terre.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer :

I. Que comme DIEU permit autrefois que les nations voisines des Israélites s'unissent pour les détruire, il permet aussi, en de certains temps et par des raisons de sagesse et de justice, que son église soit attaquée par un grand nombre d'ennemis puissants et redoutables et que les justes soient exposés à la contradiction et à la haine du monde.

II. Que DIEU, par son infinie puissance, a toujours dissipé les complots de ceux qui cherchaient la ruine de l'église et que toute la force des hommes réunie ne peut rien contre elle, ni contre ceux qu'il favorise de son amour et de sa protection.

PSAUME LXXXIV

Le psalmiste étant éloigné du tabernacle désire avec beaucoup d'ardeur de s'en approcher. Il célèbre avec des saints transports le bonheur de ceux qui pouvaient s'y rencontrer en tout temps, et il témoigne qu'il préférerait ce bonheur-là à tous les avantages du monde. Il y a de l'apparence que le roi David présenta cette prière à DIEU lorsque la rébellion de D'Absalom son fils l'obligea de sortir de Jérusalem.

1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter sur Guittith.

2 Éternel des armées ! que tes tabernacles sont aimables !

3 Mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Éternel ; mon cœur et ma chair sont transportés de joie après le DIEU fort et vivant.

4 Le passereau même a bien trouvé sa maison, et l'hirondelle son nid, où elle a mis ses petits ; et moi, quand verrai-je tes autels ? ô Éternel des armées, mon roi et mon DIEU !

5 Oh ! qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison, et qui te louent incessamment ! (Sélah.)

6 Oh ! qu'heureux est l'homme dont la force est en toi, et ceux au cœur desquels sont les chemins battus !

7 Passant par la vallée de Baca, ils la réduisent en fontaine ; la pluie aussi comble les réservoirs.

8 Ils vont de bande en bande pour se présenter devant DIEU en Sion.

9 Éternel, DIEU des armées ! écoute ma requête ; DIEU de Jacob ! prête l'oreille. (Sélah.)

10 O DIEU, notre bouclier ! vois et regarde la face de ton oint !

11 Car un jour vaut mieux dans tes parvis que mille ailleurs. J'aimerais mieux me tenir à la porte, dans la maison de mon DIEU, que de demeurer dans les tentes des méchants.

12 Car l'Éternel notre DIEU nous est un soleil et un bouclier ; l'Éternel donne la grâce et la gloire, et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.

13 Éternel des armées, oh ! qu'heureux est l'homme qui se confie en toi !

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce Psaume, c'est combien l'attachement que les vrais fidèles ont pour le service de DIEU est tendre et sincère.

L'ardente dévotion que David témoigne ici pour le tabernacle et pour les autels du Seigneur nous apprend qu'il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir DIEU et de le louer, que c'est là le plus grand bonheur dont on puisse jouir en cette vie et un avantage qui est à préférer à tous les biens et à toute la gloire du monde, *puisque le Seigneur donne la grâce et la gloire et qu'il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité*. Enfin, l'on doit faire cette réflexion sur ce cantique, que si les enfants de DIEU désirent ainsi de le louer et de le servir en ce monde, ils aspirent avec encore plus d'ardeur à voir un jour sa face dans le Ciel et à le louer éternellement dans l'assemblée des bienheureux.

PSAUME LXXXV

Les Israélites ayant été délivrés de quelque grande calamité rendent grâce à DIEU de ce qu'il s'était apaisé envers eux. Ils le prient d'achever de les rétablir, ils lui promettent une fidélité inviolable et ils espèrent que DIEU les comblera de ses bénédictions.

- 1 Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, pour le chanter.
- 2 Eternel ! tu t'es apaisé envers ta terre ; tu as ramené et mis en repos les prisonniers de Jacob.
- 3 Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple, et tu as couvert tous leurs péchés. (Sélah.)
- 4 Tu as retiré toute ta grande colère, et tu es revenu de l'ardeur de ton courroux.
- 5 O DIEU de notre délivrance ! rétablis-nous, et fais cesser ton indignation envers nous.
- 6 Seras-tu toujours courroucé contre nous ? Feras-tu durer ta colère d'âge en âge ?
- 7 Ne reviendras-tu pas nous rendre la vie, afin que ton peuple se réjouisse en toi ?
- 8 Eternel ! fais-nous voir ta faveur, et accorde-nous ta délivrance.
- 9 J'écouterai ce que le DIEU fort, l'Eternel dira ; car il parlera de paix à son peuple, et à ses bien-aimés, et ils ne retourneront plus à leurs égarements.
- 10 Certainement, sa délivrance est près de ceux qui le craignent, afin que sa gloire demeure en notre pays.
- 11 La bonté et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entre-baisées.
- 12 La vérité germera de la terre, et la justice regardera des cieux.
- 13 L'Eternel aussi donnera ses biens tellement que notre terre rendra son fruit.
- 14 La justice marchera devant lui, et il la mettra où il passera.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous présente ces deux instructions principales :

I. Que DIEU fait sentir aux hommes et quelques fois à son peuple et à son église des effets de sa colère pour les châtier et que le but qu'il se propose en cela est de les retirer de leurs égarements.

II. Que lorsqu'il les voit humiliés, il s'apaise envers eux et qu'il est toujours prêt à délivrer ceux qui le craignent et à répandre sur eux ses plus précieuses bénédictions temporelles et spirituelles.

PSAUME LXXXVI

David pressé par une grande affliction invoque le Seigneur avec un zèle ardent et avec une ferme confiance. Il lui demande surtout sa connaissance, sa crainte et la grâce de marcher dans ses voies et il le prie que selon sa miséricorde et ses promesses il le garantisse de ceux qui cherchaient sa ruine.

- 1 Requête de David.
- Eternel ! incline ton oreille, réponds-moi ; car je suis affligé et misérable.
- 2 Garde mon âme, car je suis de ceux que tu aimes ; ô toi, mon DIEU ! délivre ton serviteur qui se confie en toi.
- 3 Seigneur ! aie pitié de moi, car je te réclame tout le jour.
- 4 Réjouis l'âme de ton serviteur ; car j'élève mon âme vers toi, ô Seigneur !
- 5 Parce que toi, ô Eternel ! tu es bon et clément, et d'une grande bonté envers tous ceux qui te réclament.
- 6 Éternel ! prête l'oreille à ma requête, et sois attentif à la voix de mes supplications.

7 Je te réclame au jour de ma détresse ; car tu m'exauces.

8 Seigneur ! entre les dieux il n'y en a point de semblable à toi, et il n'y a point de telles œuvres que les tiennes.

9 Seigneur ! toutes les nations que tu as faites viendront et se prosterneront devant toi et glorifieront ton nom.

10 Car tu es grand, et tu fais des choses merveilleuses ; tu es le seul DIEU !

11 Éternel ! enseigne-moi tes voies, et je marcherai dans ta vérité ; range parfaitement mon cœur à craindre ton nom.

12 Seigneur, mon DIEU ! je te célébrerai de tout mon cœur, et je glorifierai ton nom à toujours.

13 Car ta bonté est grande envers moi, et tu as retiré mon âme du sépulcre profond.

14 Ô DIEU ! des gens orgueilleux se sont élevés contre moi, et une bande de gens terribles, qui ne t'ont point eu devant leurs yeux, a cherché ma vie.

15 Mais toi, Seigneur ! tu es le DIEU fort, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, et abondant en grâce et en vérité.

16 Tourne-toi vers moi, et aie pitié de moi ; donne ta force à ton serviteur, délivre le fils de ta servante.

17 Accorde-moi quelque marque de ta faveur, et que ceux qui me haïssent le voient et soient honteux, parce que toi, ô Éternel, tu m'auras aidé, et que tu m'auras consolé.

RÉFLEXIONS

L'exemple et la prière du roi David doivent exciter et encourager ceux qui se trouvent dans l'affliction et dans la détresse à implorer le secours de DIEU, avec une profonde humilité et une ferme confiance en sa miséricorde et en sa puissance en lui demandant, non seulement la délivrance des maux qui les pressent, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir, comme David le faisait par cette prière : *Seigneur, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, fléchi entièrement mon cœur à craindre ton nom.* Il faut de plus, lorsqu'on est dans la souffrance, méditer sur l'infinie bonté du Seigneur et considérer que c'est un DIEU miséricordieux, clément, tardif à la colère, abondant en grâce et toujours prêt à donner des marques de sa faveur à ceux qui l'invoquent et qui le servent. Cela nous soutiendra dans nos épreuves, nous remplira de consolation et de joie et nous fera trouver dans nous-même des sujets de le louer et de le bénir.

PSAUME LXXXVII

Le prophète décrit la gloire de Jérusalem et de Sion et il dit que tous les peuples admireraient le bonheur de cette ville et du peuple de DIEU et souhaiteraient d'y avoir part.

1 Psaume, ou cantique des enfants de Coré.

Son fondement est sur les saintes montagnes.

2 L'Éternel aime les portes de Sion, plus que tous les tabernacles de Jacob.

3 Ce qui se dit de toi, cité de DIEU ! ce sont des choses glorieuses. (Sélah.)

4 Je ferai mention de Rahab et de Babylone entre ceux qui me connaissent ; voici la Palestine, et Tyr, avec Cus ; celui-ci, disait-on, est né là.

5 Et pour ce qui est de Sion ; l'on dira : Celui-ci et celui-là y sont nés, et le Très-Haut lui-même l'affermira.

6 Quand l'Éternel enregistra les peuples, il dénombrera aussi ceux-là, et il dira : Celui-ci est né là. (Sélah.)

7 Et les chantres, de même que les joueurs de flûtes, toutes les sources de mes grâces seront en toi.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume marque la gloire du peuple d'Israël, mais plus encore celle de l'église chrétienne. Le Saint-Esprit y prédit que les païens et les nations les plus éloignées seraient un jour reçues dans l'alliance divine et mises au rang des adorateurs du vrai DIEU. C'est le bonheur qui nous est arrivé par la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et pour lequel nous devons rendre à DIEU de continuelles actions de grâces.

PSAUME LXXXVIII

Le prophète qui a composé ce Psaume y paraît extraordinairement affligé, presque destitué de consolation. Il y présente la violence et la dureté de ses maux, les frayeurs dont il était agité et il se plaint que DIEU ne

l'exauçait point, quoi qu'il l'invoquât avec bien de l'ardeur.

- 1 Maskil d'Héman Ezrahite, qui est un cantique, ou psaume, donné au maître chanter, d'entre les enfants de Coré, pour le chanter sur Mahalath-Léhannoth.
- 2 Éternel, DIEU de ma délivrance ! je crie jour et nuit devant toi.
- 3 Que ma requête vienne en ta présence, incline ton oreille à mon cri.
- 4 Car mon âme est rassasiée de maux, et ma vie est parvenue jusqu'au sépulcre.
- 5 On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse ; je suis devenu comme un homme qui n'a plus de vigueur ;
- 6 séparé parmi les morts, comme les blessés à mort qui sont couchés dans le sépulcre, dont tu ne te souviens plus, mais qui sont retranchés par ta main.
- 7 Tu m'as mis dans une fosse des plus basses, dans des lieux ténébreux, dans des lieux profonds.
- 8 Ta colère s'est jetée sur moi, et tu m'as accablé de tes flots. (Sélah.)
- 9 Tu as éloigné de moi tous ceux de ma connaissance ; tu m'as mis en abomination devant eux. Je suis renfermé, en sorte que je ne saurais sortir.
- 10 Mon œil languit d'affliction, Éternel ! je t'invoque, tout le jour, j'étends mes mains vers toi.
- 11 Feras-tu un miracle envers les morts, ou les trépassés se relèveront-ils pour te célébrer ? (Sélah.)
- 12 Annoncera-t-on ta bonté dans le sépulcre, et ta fidélité dans le tombeau ?
- 13 Connaîtra-t-on tes merveilles dans les ténèbres, et ta justice dans le pays de l'oubli ?
- 14 Pour moi, Éternel ! je crie à toi, et ma prière te prévient dès le matin.
- 15 Éternel ! pourquoi rejettes-tu mon âme et caches-tu ta face de moi ?
- 16 Je suis affligé et comme rendant l'âme dès ma jeunesse ; j'ai souffert tes frayeurs, et je ne sais où j'en suis.
- 17 Les ardeurs de ta colère sont passé sur moi, et tes frayeurs m'ont retranché.
- 18 Elles m'ont environné chaque jour comme des eaux ; elles m'enveloppent toutes ensemble.
- 19 Tu as éloigné de moi mon ami, même mon intime ami, et ceux dont j'étais connu sont pour moi dans les ténèbres.

RÉFLEXIONS

La lecture et la méditation de ce Psaume est tout à fait propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont plongés dans quelque profonde tristesse. L'état où se rencontrait le prophète qui parle ici fait voir que les saints ont passé par de semblables épreuves, qu'ils se sont vus comme abandonnés de DIEU, privés de toute consolation et cela pendant fort longtemps, en sorte qu'il leur semblait que DIEU même les poursuivait en sa colère et les accablait de ses fléaux. Ainsi ceux qui craignent DIEU ne doivent pas perdre courage lorsqu'ils sont affligés au dehors et même troublés au dedans par le défaut de consolation et par les frayeurs qu'ils ressentent en leur âme. Mais ils doivent représenter à DIEU leur triste état, attendre patiemment qu'il vienne les consoler et se souvenir au reste que ces angoisses d'esprit n'empêchent pas que DIEU ne les regarde toujours en sa grâce. C'est de quoi les frayeurs que notre Seigneur ressentit en son âme dans le temps de sa passion les assurent encore plus fortement que l'exemple du prophète qui parle dans ce Psaume.

PSAUME LXXXIX

Ce Psaume fut composé dans un temps d'affliction et de calamité pour le peuple de DIEU. Le psalmiste y décrit la majesté, la puissance et la bonté du Seigneur, il y parle de la délivrance qu'il avait accordée aux enfants d'Israël en les retirant d'Égypte et de l'alliance qu'il avait traitée avec David en lui promettant d'affermir son trône et celui de sa postérité. Il représente après cela que nonobstant ces promesses, le royaume de Juda se trouvait alors dans une grande désolation, étant dépouillée de sa gloire et livré à ses ennemis et il implore les compassions du Seigneur. C'est ici que finit le troisième livre des Psaumes.

- 1 Maskil d'Ethan Ezrahite.
- 2 Je chanterai à jamais les bontés de l'Éternel ; je manifesterai de ma bouche ta fidélité, d'âge en âge.
- 3 J'ai dit : Ta bonté dure toujours ; tu as établi ta fidélité dans les cieux, et tu as dit :
- 4 J'ai traité alliance avec mon élu ; j'ai fait serment à David mon serviteur, disant :

5 J'établirai ta postérité pour toujours, et j'affermirai ton trône d'âge en âge. (Sélah.)
6 Les cieux célèbrent tes merveilles, ô Éternel ! et ta fidélité est célébrée dans l'assemblée des saints.
7 Car, qui est égal à l'Éternel dans le ciel ? Qui est semblable à l'Éternel entre les fils de DIEU ?
8 Le DIEU fort est redoutable dans l'assemblée secrète des saints ; et plus redouté que tous ceux qui l'environnent.
9 Ô Éternel, DIEU des armées ! qui est semblable à toi, ô DIEU tout-puissant ! Tu es environné de ta fidélité.
10 Tu as la puissance sur l'élévation des flots de la mer ; quand ses vagues s'élèvent, tu les apaises.
11 Tu as abattu Rahab comme un homme blessé à mort ; tu as dissipé tes ennemis par le bras de ta force.
12 Les cieux t'appartiennent, la terre est à toi, tu as fondé la terre et tout ce qui y est.
13 Tu as créé l'aquilon et le midi ; Tabor et Hermon se réjouissent en ton nom.
14 Tu as un bras puissant, ta main est forte, et ta droite est élevée.
15 La justice et l'équité sont la base de ton trône ; la miséricorde et la vérité marchent devant ta face.
16 Heureux le peuple qui a sujet de jeter des cris de réjouissance ! Éternel ! ils marcheront à la clarté de ta face.
17 Ils se réjouiront tout le jour en ton nom, et se glorifieront de ta justice.
18 Tu es la gloire de leur force, et notre corne est élevée par ta faveur.
19 Car l'Éternel est notre bouclier, et le Saint d'Israël est notre Roi.
20 Tu as autrefois parlé en visions touchant celui que tu as aimé, et tu as dit : J'ai prêté mon secours à un homme puissant ; j'ai élevé celui que j'ai choisi d'entre le peuple.
21 J'ai trouvé David mon serviteur ; je l'ai oint de ma sainte huile.
22 Ma main sera ferme avec lui, et mon bras le fortifiera.
23 L'ennemi ne le rançonnera point, et l'inique ne l'affligera point.
24 Mais je frapperai devant lui ses ennemis, et je détruirai ceux qui le haïssent.
25 Ma fidélité et ma faveur seront avec lui, et sa corne sera élevée en mon nom ;
26 et je poserai sa main sur la mer, et sa droite sur les fleuves.
27 Il m'invoquera, en disant : Tu es mon Père, mon DIEU fort, et le rocher de ma délivrance.
28 Aussi je l'établirai l'aîné et le souverain sur les rois de la terre.
29 Je lui conserverai toujours ma faveur, et mon alliance lui sera assurée.
30 Et je rendrai sa postérité éternelle, et son trône comme les jours des cieux.
31 Que si ses enfants abandonnent ma loi, et ne marchent pas selon mes ordonnances,
32 s'ils violent mes statuts, et s'ils ne gardent point mes commandements ;
33 je châtierai leur transgression par la verge, et leur iniquité par des plaies ;
34 mais je ne retirerai pas tout à fait de lui ma bonté, et ne lui fausserai point ma foi.
35 Je ne violerai point mon alliance, et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.
36 Je l'ai une fois juré par ma sainteté, et je ne mentirai jamais à David,
37 que sa race subsistera toujours, et que son trône sera comme le soleil en ma présence ;
38 qu'il sera affermi à jamais comme la lune ; et il y en aura dans les cieux un fidèle témoin. (Sélah.)
39 Néanmoins, tu l'as rejeté et tu l'as méprisé ; tu t'es mis en grande colère contre ton oint ;
40 tu as rejeté l'alliance de ton serviteur ; tu as souillé sa couronne, la jetant par terre ;
41 tu as rompu toutes ses barrières ; tu as ruiné ses forteresses ;
42 tous ceux qui passaient par le chemin, l'ont pillé ; il a été mis en opprobre à ses voisins ;
43 tu as relevé la droite de ses adversaires, tu as réjoui tous ses ennemis ;
44 tu as aussi émoussé la pointe de son épée, et ne l'as point soutenu dans le combat ;
45 tu as fait cesser son éclat, et tu as jeté par terre son trône ;
46 tu as abrégé les jours de sa jeunesse, et tu l'as couvert de honte. (Sélah.)
47 Jusques à quand, ô Éternel ! te cacheras-tu ? ta colère s'embrasera-t-elle comme un feu ?
48 Souviens-toi de mon peu de durée ; pourquoi aurais-tu créé en vain tous les fils des hommes ?
49 Qui est l'homme qui vivra, qui ne verra point la mort, et qui garantira son âme de la puissance du sépulcre ? (Sélah.)
50 Seigneur ! où sont tes bontés passées que tu avais jurées à David sur ta fidélité ?
51 Seigneur ! souviens-toi de l'opprobre de tes serviteurs ; je porte en mon sein l'opprobre qui nous a été fait

par tous ces grands peuples ;

52 par lequel tes ennemis ont outragé, ô Éternel ! par lequel, dis-je, ils ont outragé les démarches de ton oint.

53 Béni soit l'Éternel à toujours ! Amen, oui, Amen.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce Psaume doit :

I. Nous animer d'un saint zèle pour publier les bontés du Seigneur, sa puissance et sa fidélité dont on voit les effets dans la création, dans le gouvernement du monde et dans tant de merveilles qu'il a faites, non seulement en faveur du peuple d'Israël, mais aussi en faveur de l'église chrétienne.

II. On remarque dans ce cantique que ce qui fait le bonheur d'un peuple, c'est lorsque DIEU le favorise de sa présence salutaire et qu'il est lui-même sa force, sa gloire et son bouclier.

III. Ce qui est dit ici des promesses que DIEU avait faites à David et à sa postérité et de l'état déplorable où les descendants de ce prince étaient réduits nous fait voir que DIEU protège les rois et les peuples qui lui sont fidèles, mais que quand ils violent son alliance, il retire d'eux sa protection, que cependant il ne les abandonne pas tout à fait et qu'il ne les châtie que pour les convertir et pour se rapprocher d'eux.

IV. Il faut se souvenir que l'alliance que DIEU avait faite avec David et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'affermir son règne et sa postérité pour toujours avaient leur rapport au Messie et qu'on en voit la vérité dans le règne de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur qui subsistera éternellement. Enfin, nous devons dans toutes nos afflictions, soit générales, soit particulières, prier humblement le Seigneur avec le prophète de nous secourir, de se souvenir de son alliance et d'avoir égard à notre néant, puisque nous ne sommes devant lui que des créatures faibles et mortelles qui n'ont rien à attendre que de sa puissance et de sa bonté.

PSAUME XC

Pour entendre ce Psaume, il faut savoir que lorsque les enfants d'Israël étaient dans le désert, DIEU, irrité par leur défiance et par leur incrédulité, déclara que tous ceux d'entre eux qui étaient sortis d'Égypte au-dessus de l'âge de vingt ans mourraient dans le désert dans l'espace de quarante ans et qu'ils n'entreraient pas dans le pays de Canaan. C'est ce qu'on lit au chapitre XIV du livre des Nombres. Ce fut à cette occasion et dans le temps que la mort emportait un grand nombre de personnes que Moïse présenta cette prière à DIEU. Il y décrit la vanité et les misères de la vie humaine. Il reconnaît que c'étaient les péchés des Israélites qui avaient allumé la colère de DIEU contre eux et qui faisait que leurs jours étaient ainsi abrégés et que ceux qui étaient sortis d'Égypte dans leur plus grande vigueur ne vieillissaient plus.

Il prie DIEU de leur faire la grâce de profiter de ses châtements et de bien considérer la vanité de la vie. Enfin, il lui demande le retour de sa faveur et il le supplie de s'apaiser envers son peuple.

1 Prière de Moïse, homme de DIEU. Seigneur ! tu nous as été une retraite d'âge en âge.

2 Avant que les montagnes fussent nées et que tu eusses formé la terre, la terre habitable, d'éternité jusqu'en éternité, tu es et tu seras le DIEU fort.

3 Tu réduis l'homme mortel en poussière, et tu dis : Fils des hommes, retournez en terre.

4 Car mille ans devant tes yeux sont comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille dans la nuit.

5 Tu les emportes comme par une ravine d'eau ; ils sont comme un songe ; ils sont le matin comme une herbe qui se change ;

6 laquelle fleurit le matin, et elle se fane ; le soir on la coupe, et elle sèche.

7 Car nous sommes consumés par ta colère, et nous sommes troublés par l'ardeur de ton courroux.

8 Tu as mis devant toi nos iniquités, et devant la clarté de ta face, nos fautes cachées.

9 Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère, et nous consomons nos années comme une pensée.

10 Les jours de nos années reviennent à soixante-dix, et s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingts ans ; et le plus beau de ces jours n'est que fâcherie et que tourment ; il est retranché, et nous nous envolons.

11 Qui est-ce qui connaît la force de ton courroux et de ta grande colère, pour te craindre ?

12 Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous en puissions avoir un cœur sage.

13 Éternel ! reviens, jusqu'à quand ? et aie compassion de tes serviteurs.

14 Rassasie-nous chaque matin de ta bonté, afin que nous nous réjouissions, et que nous soyons joyeux tout

le long de nos jours.

15 Réjouis-nous à proportion des jours que tu nous as affligés, et des années auxquelles nous avons senti des maux.

16 Que ton œuvre paraisse sur tes serviteurs ; et ta gloire sur leurs enfants.

17 Et que le regard favorable de l'Éternel notre DIEU soit sur nous, qu'il affermis l'œuvre de nos mains, et qu'il accomplisse l'œuvre de nos mains.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume contient des instructions très salutaires. On y voit :

I. Que DIEU qui est le créateur du monde et qui a donné la vie aux hommes les fait retourner quand il lui plait dans la poussière, que la vie est courte, qu'elle passe en très peu de temps et qu'elle est outre cela accompagnée de beaucoup de traverse et d'afflictions.

II. Nous devons considérer que, comme c'étaient les rebellions des Israélites qui les exposaient à la colère de DIEU et à la mort dans le désert, les misères de cette vie et la mort sont aussi des suites du péché, mais que pour les enfants de DIEU, la mort est un effet de son amour et un moyen dont il se sert pour procurer leur bonheur.

III. Moïse nous apprend que l'usage qu'il faut faire de la connaissance que nous avons de la brièveté de cette vie, c'est d'apprendre par là à devenir sages et à craindre DIEU et de nous adresser à lui pour le prier qu'il lui plaise de nous accorder sa grâce pendant que nous sommes en ce monde et de nous faire toujours ressentir les effets de sa bonté en sorte que nous passions cette vie heureusement et tranquillement.

Enfin, la considération de la vanité de la vie présente doit nous élever à l'attente d'une meilleure vie et nous faire aspirer à l'immortalité qui nous est préparée dans le Ciel et qui nous a été acquise par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

PSAUME XCI

Le psalmiste décrit dans ce Psaume la protection dont DIEU favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui et les bénédictions dont il les comble.

1 Celui qui habite dans la retraite secrète du Souverain, est logé à l'ombre du Tout-Puissant.

2 Je dirai à l'Éternel : *Tu es* ma retraite et ma forteresse, mon DIEU en qui je m'assure.

3 Certes, il te délivrera des pièges du chasseur et de la mortalité funeste.

4 Il te couvrira de ses plumes, et tu auras retraite sous ses ailes ; sa vérité sera ton bouclier et ton écu.

5 Tu n'auras point peur de ce qui effraie pendant la nuit, ni de la flèche qui vole de jour.

6 Ni de la mortalité qui marche dans les ténèbres, ni de la destruction qui fait le dégât en plein midi.

7 Il en tombera mille à ton côté, et dix mille à ta droite ; mais elle n'approchera point de toi.

8 Seulement tu considéreras de tes yeux, et tu verras la punition des méchants.

9 Car tu es ma retraite, ô Éternel ! tu as établi le Souverain pour ton asile.

10 Aucun mal ne t'arrivera, et aucune plaie n'approchera de ta tente ;

11 car il donnera charge de toi à ses anges, afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies.

12 Ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.

13 Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic, et tu fouleras le lionceau et le dragon.

14 Puisqu'il m'aime avec affection, dit le Seigneur, je le délivrerai ; je le mettrai en une haute retraite, parce qu'il connaît mon nom.

15 Il me réclamera, et je l'exaucerai ; je serai avec lui *quand il sera* dans la détresse ; je l'en retirerai, et le glorifierai.

16 Je le rassasierai d'une longue vie, et je lui ferai voir ma délivrance.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume combien ceux qui se confient en DIEU et qui se retirent vers lui sont heureux. Le prophète nous assure que DIEU les couvre de sa protection, qu'étant auprès de lui ils sont dans une pleine sûreté et que dans les temps de la calamité ils n'ont peur d'aucun mal. DIEU ordonne à ses anges de les garder dans tous les dangers, il les aime tendrement, il les préserve de tout ce qui peut leur nuire, il les

délivre quand ils l'invoquent dans leurs détresses et il les comble de toute sorte de bénédictions. Ce sont là de glorieux avantages et d'excellentes promesses qui doivent consoler et encourager tous ceux qui craignent DIEU et les remplir d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable. Elles nous apprennent aussi que si nous voulons jouir d'un repos assuré, il faut se détacher du monde pour chercher tout notre bonheur en DIEU seul et pour nous étudier uniquement et par-dessus toutes choses à lui plaire.

PSAUME XCII

Ce Psaume devait être récité le jour du sabbat. Le prophète y célèbre avec un grand zèle et une sainte joie les merveilleux ouvrages de DIEU. Surtout il admire la sage conduite de la providence envers les méchants et envers les bons. Il fait voir que si les méchants prospèrent, ils sont à la fin retranchés ; au lieu que DIEU couronne les justes de toutes sortes de faveurs.

1 Psaume ou cantique pour le jour du sabbat.

2 C'est une belle chose que de célébrer l'Éternel, et de psalmodier à ton nom, ô Souverain !

3 D'annoncer chaque matin ta bonté, et ta fidélité toutes les nuits,

4 sur l'instrument à dix cordes, et sur la lyre, et par un cantique médité sur la harpe.

5 Car, ô Éternel ! tu m'as réjoui par tes œuvres, et je me réjouirai des œuvres de tes mains.

6 Ô Éternel ! que tes œuvres sont magnifiques ! Tes pensées sont merveilleusement profondes.

7 L'homme abruti n'y connaît rien, et l'insensé ne comprend point ceci :

8 savoir, que les méchants s'avancent comme l'herbe, et que tous les ouvriers d'iniquité fleurissent, pour être exterminés éternellement.

9 Mais toi, Éternel ! tu es élevé à toujours.

10 Car, voici, tes ennemis, ô Éternel ! voici, tes ennemis périront, et tous les ouvriers d'iniquité seront dissipés.

11 Mais tu élèveras ma corne comme celle d'une licorne, et mon onction sera d'huile toute fraîche.

12 Et mon œil verra en ceux qui m'épient, et mes oreilles entendront touchant les méchants qui s'élèvent contre moi, ce que j'attends.

13 Le juste s'avancera comme la palme, et croîtra comme le cèdre au Liban.

14 Etant plantés dans la maison de l'Éternel, ils fleuriront dans les parvis de notre DIEU.

15 Ils porteront encore des fruits dans la vieillesse toute blanche ; ils seront en vigueur, et se tiendront verts ;

16 Afin d'annoncer que l'Éternel est droit. Il est mon rocher, et il n'y a point d'injustice en lui.

RÉFLEXIONS

Puisque les premières paroles de ce Psaume nous apprennent que c'est une belle chose que de louer DIEU et que d'annoncer jour et nuit sa bonté et sa fidélité, nous devons tous être animés d'un saint zèle pour nous acquitter avec assiduité, avec joie et avec ferveur d'un devoir si juste et si agréable. C'est à quoi nous seront puissamment incités si nous nous appliquons à la considération des œuvres de DIEU qui sont si grandes et si admirables et si nous faisons surtout attention aux voies de la providence et à la conduite du Seigneur envers les bons et envers les méchants. Il arrive quelquefois que les impies et les mondains fleurissent et sont heureux, mais leur prospérité passe comme l'herbe, DIEU les détruit et les retranche entièrement. Au contraire, il bénit les justes, il affermit leur bonheur, il les fait prospérer et croître en sorte qu'ils portent des fruits même jusqu'à leur vieillesse et qu'ils sont en ce monde des exemples de sa miséricorde et de sa fidélité. Cette doctrine est très importante. Elle nous présente de grands motifs à louer la sage providence de DIEU, à célébrer sa justice et à nous adonner constamment à l'innocence afin que nous ayons part à ces excellentes bénédictions dont DIEU promet de récompenser la piété de ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

PSAUME XCIII

Le prophète célèbre dans ce cantique la grandeur de DIEU et la souveraine puissance avec laquelle il règne sur toute choses et particulièrement sur son peuple.

1 L'Éternel règne, il est revêtu de magnificence ; l'Éternel est revêtu de force, il s'en est ceint : aussi la terre

habitable a été affermie, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.

2 Ton trône est établi dès lors ; tu es de toute éternité.

3 Les fleuves ont élevé, ô Éternel ! les fleuves ont levé leur voix, les fleuves ont élevé leurs flots.

4 L'Éternel qui est là-haut, est plus puissant que le bruit des grosses eaux, et que les fortes vagues de la mer.

5 Tes témoignages sont très certains, ô Éternel ! ta sainteté ornera ta maison pour une longue durée.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous enseigne que DIEU règne avec gloire et magnificence sur tout le monde, que son trône est établi sur la justice et que sa puissance surpasse infiniment celle de toutes les créatures. D'où nous devons conclure qu'il règnera à jamais pour le bien et pour l'avantage de son peuple et de tous ceux qui le servent et qui se soumettent à lui.

PSAUME XCIV

Les enfants d'Israël exposent à DIEU dans ce Psaume le triste état où ils étaient réduits par la cruauté de leurs ennemis desquels ils décrivent l'impiété, l'insolence et les blasphèmes.

Le psalmiste adore cependant la sagesse et la bonté de DIEU dans les afflictions dont il visite les hommes et il prédit la délivrance des justes et la ruine des méchants.

1 Ô Éternel ! qui es le DIEU fort des vengeances, le DIEU fort des vengeances, fais luire ta splendeur.

2 Toi qui es le juge de la terre, élève-toi, rends la récompense aux orgueilleux.

3 Jusques à quand les méchants, ô Éternel ! jusques à quand les méchants se glorifieront-ils ?

4 *Jusques à quand* tous les ouvriers d'iniquité prononceront-ils et diront-ils des paroles fières, et se vengeront-ils ?

5 Éternel ! ils foulent ton peuple, et ils affligent ton héritage.

6 Ils tuent la veuve et l'étranger, et ils mettent à mort les orphelins.

7 Et ils ont dit : L'Éternel ne le verra point ; le DIEU de Jacob n'en entendra rien.

8 Vous, les plus brutaux d'entre le peuple, prenez garde à ceci ; et vous, insensés, quand serez-vous intelligents ?

9 Celui qui a planté l'oreille, n'entendra-t-il point ? Celui qui a formé l'œil, ne verra-t-il point ?

10 Celui qui châtie les nations, celui qui enseigne la science aux hommes, ne reprendra-t-il point ?

11 L'Éternel connaît que les pensées des hommes ne sont que vanité.

12 Oh ! qu'heureux est l'homme que tu reprends, ô Éternel ! et que tu instruis par ta loi !

13 Afin que tu le mettes en repos, le tirant des jours de l'adversité, jusqu'à ce que la fosse soit creusée pour le méchant !

14 Car l'Éternel ne quittera point son peuple, et n'abandonnera point son héritage.

15 C'est pourquoi ses jugements ramèneront la justice, et tous ceux qui sont droits de cœur la suivront.

16 Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants ? Qui est-ce qui m'assistera contre les ouvriers d'iniquité ?

17 Si l'Éternel ne m'eût secouru, mon âme eut été bientôt logée dans le lieu du silence.

18 Lorsque j'ai dit : Mon pied a glissé, ô Éternel ! ta bonté m'a soutenu.

19 Quand j'avais beaucoup de pensées au dedans de moi, tes consolations ont réjoui mon âme.

20 Le trône de méchanceté, qui forge le travail contre la justice, aurait-il communion avec toi ?

21 Ils se bandent contre l'âme du juste, et condamnent le sang innocent.

22 Mais l'Éternel sera ma haute retraite, et mon DIEU sera le rocher de mon refuge.

23 Et il fera retomber sur eux leur outrage, et il les détruira par leur propre malice ; l'Éternel notre DIEU les détruira.

RÉFLEXIONS

On doit faire ici attention :

I. A la description que le psalmiste y fait des méchants. Il les représente comme des gens injustes et cruels et en même temps comme des impies qui outragent la Divinité par leurs blasphèmes, disant, dans le temps qu'ils commettent leurs péchés, que DIEU ne les voit pas et qu'il ne les punira point. C'est là le caractère de

la dernière méchanceté de joindre l'impiété au crime et de ne point craindre DIEU lorsqu'on l'offense.

II. On voit dans ce Psaume que ces sentiments et ces discours impies font horreur aux gens de bien et qu'ils sont fortement persuadés que DIEU, qui a formé et créé les hommes, connaît toutes leurs actions, toutes leurs pensées et qu'il en sera le juge.

Une troisième instruction que nous avons ici regarde l'utilité des corrections du Seigneur, ce qui est marqué par ces paroles : *Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruis par ta loi.*

III. La dernière réflexion est que DIEU n'abandonnera jamais son peuple et son héritage, qu'il est le défenseur des fidèles, qu'il réjouit leur âme lorsqu'ils sont dans l'agitation et dans le trouble et qu'il les soutient contre ceux qui cherchent à leur nuire et qui les persécutent.

PSAUME XCV

Ce cantique a deux parties :

Dans la première, le psalmiste invite les Israélites à louer DIEU et à adorer sa majesté, dans la seconde, il les exhorte à obéir à la voix de DIEU et à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères, qui ayant été rebelles dans le désert, furent à cause de cela exclu du pays de Canaan.

1 Venez, chantons à l'Éternel, jetons des cris de réjouissance au rocher de notre salut.

2 Allons au-devant de sa face avec la louange, poussons des cris de réjouissance avec des cantiques.

3 Car l'Éternel est le DIEU fort et grand, et grand Roi par-dessus tous les dieux .

4 C'est en sa main que sont les lieux les plus profonds de la terre, et les plus hautes montagnes.

5 C'est à lui qu'appartient la mer ; car lui-même l'a faite, et ses mains ont formé la terre.

6 Venez, prosternons-nous, inclinons-nous, et fléchissons les genoux devant l'Éternel qui nous a faits.

7 Car il est notre DIEU, et nous sommes le peuple qu'il paît, et les brebis qu'il conduit.

8 Si aujourd'hui vous entendez sa voix, n'endurcissez point votre cœur, comme à Mériba, et comme à la journée de Massa, dans le désert,

9 où vos pères m'ont tenté et m'ont éprouvé, et où ils virent aussi mes œuvres.

10 J'ai été ennuyé de cette génération durant quarante ans, et j'ai dit : C'est un peuple dont le cœur s'égare, et ils n'ont point connu mes voies.

11 C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : S'ils entrent dans mon repos !

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à deux devoirs :

I. Le premier est de rendre à DIEU avec ardeur et avec une sainte joie les adorations et les louanges qui lui sont dues à cause de sa puissance et de sa grandeur et surtout parce qu'il est notre DIEU et que nous avons le bonheur d'être son peuple.

II. Le second devoir est de profiter des exhortations que David adressait aux Israélites à ne pas endurcir leurs cœurs comme leurs pères avaient fait. Ces paroles : *Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs*, et celles-ci. *J'ai juré dans ma colère, s'ils entrent dans mon repos*, regardent aussi les chrétiens. C'est ce que Saint Paul nous représente dans les chapitres III et IV de l'épître aux Hébreux où il nous avertit de prendre garde que par notre endurcissement et par notre rébellion à l'Évangile, nous nous trouvions privés du repos éternel comme les Israélites rebelles furent exclus du pays de Canaan à cause de leur incrédulité.

PSAUME XCVI

Ce Psaume convie les Israélites et tous les peuples à bénir, à invoquer et à adorer l'Éternel comme le seul vrai DIEU, à célébrer sa puissance et à se soumettre avec joie à son empire.

1 Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ; vous tous qui habitez la terre, chantez à l'Éternel.

2 Chantez à l'Éternel, bénissez son nom, annoncez de jour en jour sa délivrance.

3 Racontez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples.

4 Car l'Éternel est grand et digne de louange ; il est redoutable par-dessus tous les dieux.

5 Car tous les dieux des peuples ne sont que des idoles ; mais l'Éternel a fait les cieux.

6 La majesté et la magnificence marchent devant lui ; la force et la beauté sont dans son sanctuaire.
 7 Vous, familles des peuples, rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force ;
 8 rendez à l'Éternel la gloire due à son nom ; apportez l'oblation, et entrez dans ses parvis ;
 9 prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique. Vous tous les habitants de la terre, tremblez à cause de sa présence.
 10 Dites parmi les nations : L'Éternel règne ; même, la terre est affermie, elle ne sera pas ébranlée ; il jugera les peuples avec équité.
 11 Que les cieux se réjouissent, et que la terre s'égaie ; que la mer et ce qu'elle contient retentisse ;
 12 que les champs soient dans les transports, et tout ce qui est en eux ; que tous les arbres de la forêt chantent de joie
 13 au-devant de l'Éternel, parce qu'il vient, parce qu'il vient pour juger la terre ; il jugera le monde en justice, et les peuples selon sa fidélité.

RÉFLEXIONS

Lorsque le prophète exhortait dans ce Psaume toutes les nations de la terre à louer DIEU par leurs cantiques et à venir l'adorer dans son temple, elles n'étaient pas en état de s'acquitter de ce devoir puisqu'elles étaient engagées dans l'ignorance et dans l'idolâtrie. Ainsi ces exhortations conviennent proprement aux temps où nous vivons et elles marquent le zèle dont nous devons être animés et la joie que nous devons faire éclater maintenant que les divers peuples du monde sont éclairés de la connaissance de DIEU et de JÉSUS-CHRIST son fils.

Ces précieux avantages, dont nous sommes participants, nous engagent à louer sans cesse le Seigneur, à publier partout la délivrance qu'il nous a accordée et les merveilles qu'il a faites en notre faveur, à l'adorer humblement, avec joie et avec crainte et surtout à lui présenter notre cœur et en montrant par notre obéissance qu'il règne véritablement sur nous et que nous faisons consister tout notre bonheur et toute notre gloire à lui appartenir.

PSAUME XCVII

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent. C'est une exhortation à célébrer la majesté et la toute-puissance de DIEU, et la gloire de son règne, et à se réjouir des avantages que l'établissement de ce règne procure à ceux qui y sont soumis.

1 L'Éternel règne ; que la terre tressaille de joie, et que toutes les îles se réjouissent.
 2 La nuée et l'obscurité sont autour de lui ; la justice et le jugement sont la base de son trône.
 3 Le feu marche devant lui, et embrase de tous côtés ses ennemis.
 4 Ses éclairs brillent par tout le monde, et la terre tremble en le voyant.
 5 Les montagnes se fondent comme de la cire, à cause de la présence de l'Éternel, à cause de la présence du Seigneur de toute la terre.
 6 Les cieux annoncent sa justice, et tous les peuples voient sa gloire.
 7 Que tous ceux qui servent les images et qui se glorifient dans les idoles, soient confus. Vous, tous les dieux, prosternez-vous devant lui.
 8 Sion l'a entendu, et s'en est réjouie, et les filles de Juda ont tressailli d'allégresse à cause de tes jugements, ô Éternel !
 9 Car tu es l'Éternel, élevé par-dessus toute la terre : tu es infiniment élevé par-dessus tous les dieux !
 10 Vous, qui aimez l'Éternel, haïssez le mal ; car il garde les âmes de ses saints, et il les délivre de la main des méchants.
 11 La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.
 12 Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel, et célébrez la mémoire de sa sainteté.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume n'est pas tant une description du règne de DIEU sur les Israélites, comme c'est une prédiction de l'établissement du règne de JÉSUS-CHRIST sur les peuples et de la destruction de l'idolâtrie et de l'impiété. Le Saint-Esprit y marque aussi l'effet que la venue de ce règne devait produire et la joie que les fidèles

ressentiraient lorsqu'il serait manifesté. C'est donc principalement à nous à entrer dans les mouvements de dévotion et de zèle qui éclatent dans ce Saint cantique. Nous y apprenons que la véritable manière de louer DIEU et le vrai caractère de ceux qui l'adorent est de l'aimer, de haïr le mal et de se réjouir continuellement en lui. Enfin, nous y voyons que DIEU comble de bonheur et de gloire tous ceux qui le craignent, c'est ce qui y est exprimé par ces excellentes promesses : *Le Seigneur garde ses saints et il les délivre, la lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit. Vous justes, réjouissez-vous toujours au Seigneur et célébrez la mémoire de sa sainteté.*

PSAUME XCVIII

C'est ici une exhortation à louer DIEU pour la rédemption qu'il devait envoyer à son peuple et à se réjouir de la venue de son règne.

1 Psaume.

Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, car il a fait des choses merveilleuses ; sa droite et le bras de sa sainteté l'ont délivré.

2 L'Éternel a fait connaître sa délivrance ; il a révélé sa justice aux yeux des nations.

3 Il s'est souvenu de sa miséricorde et de sa fidélité envers la maison d'Israël ; toutes les extrémités de la terre ont vu la délivrance de notre DIEU.

4 Vous, tous les habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel ; écrivez-vous, chantez de joie et psalmodiez.

5 Psalmodiez à l'Éternel avec la harpe, avec la harpe et avec le chant de la voix.

6 Jetez des cris de réjouissance avec les trompettes et le son du cornet, devant le Roi, l'Éternel !

7 Que la mer et tout ce qu'elle contient retentisse ; la terre et ceux qui y habitent !

8 Que les fleuves frappent des mains ; que les montagnes chantent aussi de joie,

9 au-devant de l'Éternel ; car il vient pour juger la terre ; il jugera le monde avec justice, et les peuples avec équité.

RÉFLEXIONS

Ce cantique regarde les chrétiens plutôt que les Juifs, puisque ce n'est proprement que depuis la venue de JÉSUS-CHRIST qu'on peut dire que DIEU a accompli ses promesses, *qu'il s'est souvenu de sa bonté et de sa fidélité et que toutes les extrémités de la terre ont vu le salut de notre DIEU.* C'est donc aussi maintenant que les hommes doivent chanter à DIEU un cantique nouveau et que sa gloire doit être célébrée par toutes les nations et dans tous les lieux du monde avec de saints transports de joie. Il faut après cela que, vivant dans ces temps heureux où DIEU règne sur les hommes et sachant qu'il doit juger le monde en justice, nous nous soumettions à lui avec une humble obéissance et que nous répondions à la grâce inestimable qu'il nous a faite, *de nous transporter de la puissance des ténèbres au royaume de son fils JÉSUS-CHRIST.*

PSAUME XCIX

Ce Psaume est destiné à célébrer la grandeur de DIEU et la gloire de son règne. Il y est aussi parlé des faveurs que DIEU avait accordées aux Israélites du temps de Moïse, d'Aaron et de Samuel et en plusieurs autres occasions.

1 L'Éternel règne ; que les peuples tremblent. Il est assis entre les chérubins ; que la terre soit ébranlée.

2 L'Éternel est grand en Sion, et il est élevé par-dessus tous les peuples.

3 Ils célébreront ton nom grand et redoutable, car il est saint ;

4 et la force du Roi qui aime la justice. Tu as établi l'équité, tu as fait jugement et justice en Jacob.

5 Exaltez l'Éternel notre DIEU, et prosternez-vous devant son marchepied : il est saint.

6 Moïse et Aaron ont été entre ses sacrificateurs ; et Samuel entre ceux qui invoquaient son nom ; ils invoquaient l'Éternel, et il leur répondait.

7 Il parlait à eux de la colonne de nuée ; ils ont gardé ses témoignages et l'ordonnance qu'il leur avait donnée.

8 Ô Éternel, notre DIEU ! tu les as exaucés, tu leur as été un DIEU fort, en pardonnant, et en faisant

vengeance de leurs actions.

9 Exaltez l'Éternel notre DIEU, et prosternez-vous dans la montagne de sa sainteté ; car l'Éternel notre DIEU est saint.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons ici que le devoir de ceux qui ont le bonheur de connaître DIEU et d'être soumis à son règne est de le craindre, de révéler sa grandeur, de l'adorer avec la plus profonde humilité et de célébrer sans cesse son nom qui est redoutable et saint.

II. On voit dans ce Psaume que DIEU délivrait autrefois les Israélites lorsque Moïse, Aaron et Samuel l'invoquaient et qu'il faisait aussi la vengeance des péchés de ce peuple. C'est ainsi que DIEU qui est bon, mais qui est aussi juste a toujours fait ressentir aux hommes des effets tantôt de sa clémence et tantôt de sa colère afin de les engager par là à l'aimer et à le craindre.

PSAUME C

Tous les peuples sont ici exhortés à adorer DIEU, à le louer comme leur créateur et à célébrer sa bonté et sa vérité.

1 Psaume d'actions de grâces. Vous tous, habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à l'Éternel.

2 Servez l'Éternel avec allégresse, venez devant lui avec des chants de joie.

3 Reconnaissez que l'Éternel est DIEU ; c'est lui qui nous a formés, et ce n'est pas nous qui nous sommes faits, nous sommes son peuple et le troupeau de sa pâture.

4 Entrez dans ses portes avec des actions de grâces, dans ses parvis avec la louange ; célébrez-le, bénissez son nom.

5 Car l'Éternel est bon, sa bonté demeure à toujours, et sa fidélité d'âge en âge.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce Psaume :

La première, que nous devons souhaiter que tous les peuples de la terre adorent et glorifient le Seigneur et que pour cet effet, DIEU leur donne sa connaissance et celle de JÉSUS-CHRIST son fils. La seconde, que pour servir DIEU d'une manière qui lui soit agréable, il faut le faire, non par contrainte ou de la bouche seulement, mais de bon cœur et avec une Sainte joie.

La troisième, que pour nous exciter à ce devoir, nous devons considérer que DIEU est notre créateur, que nous sommes son peuple et son troupeau et qu'il nous comble, non seulement dans la nature, mais surtout dans la grâce et dans son église des témoignages de sa bonté et de sa miséricorde.

PSAUME CI

C'est ici un vœu que David fait de gouverner son peuple justement et principalement de punir et d'éloigner les méchants et de favoriser les gens de bien.

1 Psaume de David.

Je chanterai la bonté et la justice ; Éternel ! je te psalmodierai.

2 Je m'appliquerai à la voie de l'intégrité. Quand viendras-tu à moi ? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur, au milieu de ma maison.

3 Je ne me proposerai rien de mauvais ; j'ai en haine les actions de ceux qui se détournent du droit chemin ; rien ne s'en attachera à moi.

4 Le cœur pervers se retirera d'auprès de moi ; je n'avouerai point le méchant.

5 Je retrancherai celui qui médit en secret de son prochain ; je ne pourrai pas souffrir celui qui a les yeux élevés et le cœur enflé.

6 Je rechercherai les gens de bien du pays, afin qu'ils demeurent avec moi ; celui qui marche dans l'intégrité me servira.

7 Celui qui use de tromperie ne demeurera point dans ma maison ; celui qui prononce des faussetés ne sera point affermi devant mes yeux.

8 Je retrancherai chaque matin tous les méchants du pays, afin d'exterminer de la cité de l'Éternel tous les ouvriers d'iniquité.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce Psaume quels sont les devoirs et les sentiments des bons princes et des bons magistrats et quelle est la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement des états. C'est :

I. De marcher dans l'intégrité, d'avoir le mal en horreur et de s'appliquer à conduire leurs peuples avec justice.

II. De punir les méchants et les impies, d'éloigner les calomniateurs, les trompeurs, les orgueilleux et les flatteurs et au contraire de faire cas des hommes droits et sincères, de les protéger et de les employer à leur service. Les personnes qui sont élevées en autorité doivent méditer ce Psaume pour leur instruction et tout le monde doit prier DIEU qu'il inspire ces sentiments à ceux qui gouvernent les peuples, puisque c'est de là que dépend le bonheur et la tranquillité du public et l'avancement de la gloire de DIEU.

PSAUME CII

Ce Psaume est une prière des Juifs captifs dans laquelle ils présentent à DIEU la désolation de Jérusalem et leur déplorable état et ils le prient de les rétablir.

Ils y marquent aussi leur confiance et l'espérance qu'ils avaient que DIEU, qui est toujours le même et immuable dans ses promesses aussi bien que dans son essence, les rétablirait en sorte que tous les peuples admireraient le bonheur et la gloire de Sion et que la postérité des Juifs l'en bénirait à jamais.

1 Prière de l'affligé qui est éperdu, et qui répand sa plainte devant l'Éternel.

2 Éternel ! écoute ma requête, et que mon cri vienne jusqu'à toi.

3 Ne cache point ta face de moi au jour que je suis en détresse ; incline ton oreille vers moi ; au jour que je te réclame, hâte-toi, réponds-moi !

4 Car mes jours s'en vont comme la fumée, et mes os sont desséchés comme un foyer.

5 Mon cœur a été frappé, et est devenu sec comme l'herbe, de sorte que j'ai oublié de manger mon pain.

6 Mes os sont attachés à ma chair, à cause de la voix de mon gémissement.

7 Je suis devenu semblable au cormoran du désert, et je suis comme la chouette des lieux sauvages.

8 Je veille, et je suis semblable à un passereau qui est seul sur le toit.

9 Ceux qui me haïssent me couvrent d'opprobres, et ceux qui sont poussés de fureur contre moi jurent contre moi.

10 Car j'ai mangé la cendre comme le pain, et j'ai mêlé ma boisson de pleurs,

11 à cause de ton courroux et de ton indignation ; parce que tu m'avais élevé, et puis tu m'as jeté par terre.

12 Mes jours sont comme une ombre qui est sur son déclin, et je deviens sec comme l'herbe.

13 Mais toi, Éternel ! tu demeures éternellement, et ta mémoire dure d'âge en âge.

14 Tu te lèveras, tu auras compassion de Sion ; car il est temps d'en avoir pitié, parce que le temps marqué est échu.

15 Car tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres, et ils sont touchés de pitié, la voyant dans la poussière.

16 Alors, les nations redouteront le nom de l'Éternel, et tous les rois de la terre ta gloire.

17 Quand l'Éternel aura rebâti Sion, qu'il aura été vu en sa gloire,

18 et qu'il aura regardé à la requête de celui qui est désolé, et qu'il n'aura point méprisé leur requête ;

19 cela sera enregistré pour la génération à venir, et le peuple qui sera créé de nouveau, louera l'Eternel,

20 de ce qu'il aura jeté la vue du lieu élevé de sa sainteté, et que l'Eternel aura regardé des cieux en terre,

21 pour entendre le gémissement des prisonniers, et pour délier ceux qui étaient destinés à la mort ;

22 afin qu'on raconte le nom de l'Eternel en Sion, et sa louange en Jérusalem,

23 lorsque les peuples et les royaumes s'assembleront pour servir l'Eternel.

24 Il a abattu ma force dans le chemin, et il a abrégé mes jours.

25 Et j'ai dit : Mon DIEU fort, ne m'enlève point au milieu de mes jours ; tes années durent d'âge en âge.

26 Tu as autrefois fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains.

27 Ils périront, mais tu subsisteras toujours ; ils vieilliront tous comme un vêtement ; tu les changeras comme un habit, et ils seront changés.

28 Mais toi, tu es toujours le même, et tes années ne finiront jamais.

29 Les enfants de tes serviteurs habiteront devant toi, et leur race sera affermie en ta présence.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses principalement à remarquer dans ce Psaume, savoir 1. Le triste état des Juifs captifs et leur extrême affliction Et en second lieu l'espérance qu'ils avaient en DIEU. Ainsi cette lecture nous donne ces deux instructions.

I. La première, que les enfants de DIEU s'intéressent tendrement pour l'église et qu'il n'y a rien qui les pénètre d'une plus vive douleur que de la voir dans la souffrance. Mais si les fidèles s'affligent lorsque l'église est persécutée, ils ne s'affligent pas moins à la vue déplorable où elle est souvent réduite par le vice et l'impiété lorsqu'elle jouit de la paix.

II. Comme les anciens Juifs espéraient fermement que DIEU se lèverait, qu'il aurait pitié de Sion, qu'il la rétablirait dans un état glorieux et qu'en délivrant les Juifs captifs, il ferait voir sa gloire aux yeux de tous les rois et de tous les peuples, nous ne devons pas douter que DIEU ne fasse la même chose et cela d'une manière encore plus illustre en faveur de l'église chrétienne et que les temps ne viennent auxquels la gloire de l'église et le règne de JÉSUS-CHRIST paraîtront avec éclat. Cet heureux rétablissement est ce que les vrais chrétiens souhaitent par-dessus toute chose et qu'ils demandent à DIEU par leurs prières les plus ardentes.

C'est aussi ce qui ne manquera pas d'arriver par un effet de l'infinie puissance de JÉSUS-CHRIST, puisqu'il est le maître du monde, étant DIEU sur toutes choses, béni éternellement, comme Saint Paul l'enseigne dans le premier chapitre de l'épître aux Hébreux où il applique au fils de DIEU ce qui est dit de la création du monde sur la fin de ce Psaume.

PSAUME CIII

C'est ici un Psaume de louange où David bénit le Seigneur de toutes les grâces qu'il lui avait accordées et de celles qu'il avait faites au peuple d'Israël. Il y parle de la grande bonté de DIEU envers les hommes, de cette miséricorde par laquelle il leur pardonne leurs péchés et de l'amour tendre et constant dont il est animé envers ceux qui le craignent. Il y invite enfin toutes les créatures à louer le Seigneur avec lui.

1 Psaume de David.

Mon âme, bénis l'Eternel ! et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté.

2 Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie pas un de ses bienfaits.

3 C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes infirmités ;

4 qui retire ta vie de la fosse, qui t'environne de bonté et de compassion ;

5 qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta jeunesse est renouvelée comme celle de l'aigle.

6 L'Eternel fait justice et droit à tous ceux qui sont opprimés.

7 Il a fait connaître ses voies à Moïse, et ses exploits aux enfants d'Israël.

8 L'Eternel est pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, et abondant en grâce.

9 Il ne conteste pas à perpétuité, et il ne garde pas sa colère pour toujours.

10 Il ne nous a pas fait selon nos péchés, et ne nous a pas rendu selon nos iniquités.

11 Car autant que les cieus sont élevés par-dessus la terre, autant sa bonté est grande sur ceux qui le craignent.

12 Il a éloigné de nous nos iniquités, autant que l'orient est éloigné de l'occident.

13 Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Eternel est touché de compassion envers ceux qui le craignent ;

14 car il sait bien de quoi nous sommes faits ; il se souvient que nous ne sommes que poudre.

15 Les jours de l'homme mortel sont comme le foin ; il fleurit comme la fleur d'un champ ;

16 car le vent étant passé par-dessus, elle n'est plus, et son lieu ne la reconnaît plus.

17 Mais la miséricorde de l'Eternel est de tout temps et à toujours, sur ceux qui le craignent, et sa justice sur les enfants de leurs enfants,

18 à ceux qui gardent son alliance et qui se souviennent de ses commandements, pour les accomplir.

19 L'Eternel a établi son trône dans les cieus, et son règne a la domination sur tout.

20 Bénissez l'Eternel, vous, ses anges puissants en force, qui faites son commandement en obéissant à la voix de sa parole.

21 Bénissez l'Eternel, vous, toutes ses armées, qui êtes ses ministres et qui faites sa volonté.

22 Bénissez l'Eternel, vous, toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, bénis l'Eternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici l'un des plus excellents cantiques d'actions de grâces qu'il y ait dans tous le livre des Psaumes. David y paraît pénétré de la dévotion et de la reconnaissance la plus vive. Il nous y apprend par son exemple à bénir DIEU, non seulement de la bouche, mais de tout notre cœur et par les mouvements de notre âme, à conserver chèrement le souvenir de tous ses bienfaits et à prendre plaisir à les réciter et à lui rendre grâce continuellement. Surtout, il y célèbre cette miséricorde infinie du Seigneur qui, sachant que les hommes ne sont que poudre, les supporte et ne leur rend pas selon que leurs péchés le méritent et a pour eux les mêmes sentiments d'amour et de compassion qu'un père a pour ses enfants. Mais il nous enseigne en même temps que cette bonté du Seigneur ne se déploie qu'en faveur de ceux qui le craignent et qui le révèrent et que sa grâce n'est que pour ceux qui gardent son alliance, qui se souviennent de ses commandements et qui les observent. Enfin, il paraît de ce Psaume que pour louer DIEU dignement, ce n'est pas assez de le louer nous-mêmes, mais il faut souhaiter, comme David, qu'il soit loué par tous les hommes, par les anges et par toutes les créatures. C'est dans ces sentiments que nous devons dire sans cesse avec zèle, avec amour et avec reconnaissance : *Bénissez le Seigneur vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, béni l'Eternel.*

PSAUME CIV

David adore et célèbre la grandeur de DIEU qui se fait voir dans les œuvres de la création et de la providence. Il décrit la puissance, la sagesse et la bonté avec laquelle DIEU conserve et conduit tant de créatures que le monde contient.

Enfin, il souhaite que DIEU soit loué et béni éternellement.

1 Mon âme, bénis l'Eternel ! O Eternel mon DIEU ! tu es merveilleusement grand ; tu es revêtu de majesté et de magnificence.

2 Il s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement ; il étend les cieux comme un pavillon.

3 Il lambrisse ses chambres hautes dans les eaux, il fait des grosses nuées son chariot ; il se promène sur les ailes du vent.

4 Il fait des vents ses messagers, et du feu brûlant ses serviteurs.

5 Il a fondé la terre sur ses bases, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.

6 Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement, et les eaux se tenaient sur les montagnes.

7 Elles s'enfuirent à ta menace, et se mirent promptement en fuite au bruit de ton tonnerre.

8 Les montagnes se dressèrent, et les vallées s'abaissèrent au même lieu que tu leur avais établi.

9 Tu leur as mis une borne qu'elles ne passeront point ; elles ne reviendront plus pour couvrir la terre.

10 C'est lui qui conduit les fontaines par les vallées, et qui les fait couler entre les montagnes.

11 Elles abreuvent toutes les bêtes des champs ; les ânes sauvages en étanchent leur soif.

12 Les oiseaux des cieux y habitent, et font résonner leur voix au milieu des feuilles.

13 Il arrose les montagnes de ses chambres hautes, et la terre est rassasiée du fruit de tes ouvrages.

14 Il fait germer le foin pour le bétail, et l'herbe pour le service de l'homme ; il fait sortir le pain de la terre,

15 et le vin qui fortifie le cœur de l'homme, et pour faire reluire son visage avec l'huile, et pour soutenir le cœur de l'homme avec le pain.

16 Les arbres les plus hauts, les cèdres du Liban qu'il a plantés, sont rassasiés ;

17 afin que les oiseaux y fassent leurs nids ; les sapins sont la demeure de la cigogne.

18 Les hautes montagnes sont pour les chamois, et les rochers sont la retraite des lapins.

19 Il a fait la lune pour marquer les temps, et le soleil connaît son coucher.

20 Tu amènes les ténèbres, et la nuit vient, durant laquelle toutes les bêtes des forêts se promènent.

21 Les lionceaux rugissent après la proie, et pour demander au DIEU fort leur pâture.

22 Le soleil se lève-t-il ? Ils se retirent et ils se couchent dans leurs tanières.

23 Alors l'homme sort à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir.
 24 O Éternel ! que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse ; la terre est pleine de tes richesses ;
 25 et cette mer grande et spacieuse, où il y a des animaux agiles sans nombre, gros et petits.
 26 C'est là que les navires se promènent, et ce Léviathan que tu as formé pour s'y jouer.
 27 Elles s'attendent toutes à toi, afin que tu leur donnes la nourriture en leur temps.
 28 Quand tu la leur donnes, elles la recueillent, et quand tu ouvres ta main, elles sont rassasiées de biens.
 29 Caches-tu ta face ? Elles sont troublées. Retires-tu leur souffle ? elles défaillent et retournent en leur poudre.
 30 Mais si tu renvoies ton Esprit, elles sont créées de nouveau, et tu renouvelles la face de la terre.
 31 Que la gloire de l'Éternel soit célébrée à toujours ; que l'Éternel se réjouisse en ses œuvres !
 32 C'est lui qui regarde la terre, et elle tremble ; qui touche les montagnes, et elles fument.
 33 Je chanterai à l'Éternel pendant toute ma vie, je psalmodierai à mon DIEU tant que je subsisterai.
 34 Ma méditation lui sera agréable ; et moi, je me réjouirai en l'Éternel.
 35 Que les pécheurs soient consumés de dessus la terre, et qu'il n'y ait plus de méchants ! Mon âme, bénis l'Éternel ! Louez l'Éternel !

RÉFLEXIONS

Le but de ce Psaume est de nous apprendre à louer DIEU à cause de ses œuvres admirables. Pour cet effet, nous devons considérer attentivement les merveilles que le monde nous présente, tant de créatures qu'il renferme et que l'on voit dans le ciel, dans les airs, sur la terre et dans les eaux, l'ordre constant et admirable qui règne entre elles, la manière dont DIEU les conserve toutes et les conduit et les soins de cette providence adorable qui s'étendent à tous les animaux, à toutes les plantes et surtout aux besoins des hommes, toutes ces créatures servant aux divers usages et aux commodités de notre vie. Ces réflexions nous conduisent à reconnaître que DIEU est l'auteur de toutes ces choses, que c'est par lui seul qu'elles subsistent et que, comme il les a créées par sa puissance, il peut aussi les détruire par sa seule volonté. Ce qu'il faut surtout considérer, c'est que si toutes ces créatures ont été faites pour l'homme, l'homme a été fait par le créateur et que DIEU ne nous a mis en ce monde et ne nous a rendus capables de voir tant de merveilles et de jouir de tant de biens différents, afin que nous le connaissions, que nous l'aimions et que nous le remercions de tous ces bienfaits. Ces sentiments d'admiration, d'amour et de reconnaissance que cette méditation produit sont exprimés dans ce Psaume par ces paroles : *Ô DIEU, que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est remplie de tes richesses.* Que la gloire du Seigneur soit célébrée à toujours et que le Seigneur se réjouisse dans ses ouvrages ! Mon âme béni le Seigneur ! Louez l'Éternel.

PSAUME CV

Le psalmiste exhorte les Israélites à louer DIEU et à célébrer sa puissance, sa bonté et sa fidélité. Il raconte ce que DIEU avait fait en faveur de leurs pères, ensuite de l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham. Il récite ce qui était arrivé aux descendants de ce patriarche et en particulier à Joseph, l'arrivée de Jacob en Égypte, la persécution que le peuple d'Israël souffrit en ce pays-là, les plaies dont DIEU frappa les Égyptiens, le séjour des Israélites dans le désert et enfin leur établissement dans le pays de Canaan.

1 Célébrez l'Éternel, invoquez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits.
 2 Chantez-lui, psalmodiez-lui, parlez de toutes ses merveilles.
 3 Glorifiez-vous du nom de sa sainteté ; que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel, se réjouisse.
 4 Recherchez l'Éternel et sa force ; cherchez continuellement sa face.
 5 Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles, et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.
 6 La postérité d'Abraham sont ses serviteurs ; les enfants de Jacob sont ses élus.
 7 Il est l'Éternel notre DIEU ; ses jugements sont par toute la terre.
 8 Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la parole qu'il a établie pour mille générations ;
 9 du traité qu'il a fait avec Abraham, du serment qu'il a fait à Isaac ;
 10 et qu'il a ratifié, pour une ordonnance, à Jacob, et à Israël, pour une alliance éternelle,

11 Disant : Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage ;
 12 Encore qu'ils fussent en petit nombre, et qu'ils y demeurassent peu de temps comme étrangers.
 13 Car ils allaient de nation en nation, et d'un royaume vers un autre peuple.
 14 Il n'a pas souffert que personne les opprimât ; et il a châtié des rois pour l'amour d'eux ;
 15 disant : Ne touchez point à mes oints, ne faites point de mal à mes prophètes.
 16 Il appela aussi la famine pour venir sur la terre, et rompit toute la force du pain.
 17 Il envoya un homme devant eux ; Joseph fut vendu pour esclave.
 18 On lui serra les pieds dans des ceps ; il fut mis aux fers ;
 19 jusqu'au temps que ce qu'il prédisait ce qui arriva, et que la parole de l'Éternel l'eut fait connaître.
 20 Le roi envoya, et le relâcha, même le dominateur du peuple, et il le délia.
 21 Il l'établit pour maître sur sa maison, et pour dominateur sur tout ce qu'il possédait.
 22 Pour assujettir les principaux de son pays à sa volonté, et pour instruire ses anciens.
 23 Alors Israël entra en Égypte, et Jacob séjourna au pays de Cam.
 24 Et DIEU fit fort multiplier son peuple, et le rendit plus puissant que ceux qui l'opprimaient.
 25 Il changea leur cœur, de sorte qu'ils eurent son peuple en haine, jusqu'à conspirer contre ses serviteurs.
 26 Il envoya donc Moïse son serviteur, et Aaron qu'il avait élu ;
 27 lesquels firent au milieu d'eux ses prodiges, selon sa parole, et des miracles au pays de Cam.
 28 Il envoya les ténèbres, et fit obscurcir l'air ; et rien ne résista à ses paroles.
 29 Il changea leur eau en sang, et fit mourir leurs poissons.
 30 Leur terre produisit en toute abondance des grenouilles, jusque dans les cabinets de leurs rois.
 31 Il parla, et il vint une mêlée de bêtes, et des poux par tout leur pays.
 32 Il fit pleuvoir sur eux de la grêle, et fit tomber le feu et les flammes sur leur terre.
 33 Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers, et brisa les arbres de leur pays.
 34 Il commanda, et les sauterelles vinrent, et les hurebecs sans nombre ;
 35 lesquels broutèrent toute l'herbe dans leur pays, et dévorèrent le fruit de la terre.
 36 Et il frappa tous les premiers-nés dans leur pays, et les prémices de toute leur force.
 37 Puis il fit sortir Israël avec de l'or et de l'argent, et il n'y eut aucun malade parmi ses tribus.
 38 L'Égypte fut réjouie à leur départ ; car la frayeur les avait saisis.
 39 Il étendit la nuée pour les couvrir, et le feu pour les éclairer pendant la nuit.
 40 Le peuple demanda, et il fit venir des cailles, et il les rassasia du pain des cieux.
 41 Il ouvrit le rocher et les eaux en découlèrent ; elles coururent par les lieux secs comme un fleuve.
 42 Car il se souvint de la parole sacrée qu'il avait donnée à Abraham son serviteur ;
 43 et il fit sortir son peuple avec allégresse, et ses élus avec un chant de joie.
 44 Et il leur donna les pays des nations, et ils possédèrent le travail des peuples ;
 45 afin qu'ils gardassent ses statuts, et qu'ils observassent ses lois. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord éclater dans ce Psaume la joie et la sainte ardeur avec laquelle les fidèles se portent à louer DIEU et à publier partout ses bontés.

On y trouve après cela une histoire abrégée des bienfaits de DIEU envers le peuple d'Israël. Ce récit fait voir que DIEU a toujours eu soin des siens, qu'il a fait dans tous les temps de grandes merveilles en leur faveur et qu'il est fidèle et constant dans son alliance et dans ses promesses, ce qui doit nous remplir de confiance et nous assurer que DIEU sera toujours le protecteur de son église et de ses enfants.

III. Ce cantique était destiné à perpétuer parmi les Israélites la mémoire des bienfaits de DIEU et à exciter leur reconnaissance. Quoique ces événements ne regardent pas directement les chrétiens, ils doivent cependant en conserver le souvenir, la méditation en étant très instructive et tout-à-fait édifiante. Mais il faut surtout qu'à l'occasion de ce qui est dit dans ce Psaume, nous nous élevions à la considération des grâces signalées et des bénédictions spirituelles que DIEU a répandues sur nous, en traitant une nouvelle alliance par JÉSUS-CHRIST, en nous délivrant de la captivité du péché, du diable et de la mort et en nous recevant dans son église.

IV. On voit dans les dernières paroles de ce Psaume que DIEU avait fait toutes ces grâces aux Israélites, afin qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois.

C'est là le but que DIEU se propose lorsqu'il fait du bien aux hommes. Ses bienfaits ne tendent, sinon à nous engager à l'aimer et à garder ses commandements et c'est aussi par-là que nous pouvons le mieux lui témoigner notre reconnaissance.

PSAUME CVI

Comme le Psaume précédent est un récit des grâces de DIEU sur les enfants d'Israël, celui-ci est un récit et une confession des murmures et des péchés où ils étaient tombés après leur sortie d'Égypte dans le désert et dans le pays de Canaan. Nous y voyons aussi les divers châtiments de DIEU sur ce peuple et les marques qu'il lui avait données de sa bonté en les supportant et en les délivrant en plusieurs occasions. C'est ici que ce termine le quatrième livre des Psaumes.

1 Louez l'Éternel.

Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde demeure à toujours.

2 Qui pourrait réciter les exploits de l'Éternel ? Qui pourrait faire retentir toute sa louange ?

3 Heureux ceux qui gardent ce qui est droit, et qui font en tout temps ce qui est juste !

4 Éternel ! souviens-toi de moi, selon la bienveillance que tu portes à ton peuple, et prends soin de moi selon ta délivrance,

5 afin que je voie le bien de tes élus, que je me réjouisse dans la joie de ta nation, et que je me glorifie avec ton héritage.

6 Nous et nos pères, nous avons péché, nous avons fait iniquement, nous avons agi avec méchanceté.

7 Nos pères n'ont point été attentifs à tes merveilles en Égypte ; et ils ne se sont point souvenus de la multitude de tes bontés ; mais ils ont été rebelles auprès de la mer, vers la mer Rouge.

8 Toutefois, il les délivra pour l'amour de son nom, afin de donner à connaître sa force.

9 Car il tança la mer Rouge et elle fut à sec, et il les conduisit par ses gouffres, comme par un lieu sec.

10 Et il les délivra de la main de ceux qui les haïssaient, et les garantit de la main de l'ennemi ;

11 Et les eaux couvrirent leurs oppresseurs ; il n'en resta pas un seul.

12 Alors ils crurent à ses paroles, et ils chantèrent sa louange.

13 Mais ils oublièrent incontinent ses œuvres, et n'attendirent pas qu'il accomplît son conseil.

14 Mais ils furent épris de convoitise dans le désert, et ils tentèrent le DIEU fort dans la solitude.

15 Alors il leur donna ce qu'ils avaient demandé ; mais il leur envoya une consommation en leur corps.

16 Ils portèrent envie à Moïse dans le camp, et à Aaron, le saint de l'Éternel.

17 La terre s'ouvrit et engloutit Dathan, et couvrit la bande d'Abiram.

18 Le feu consuma aussi leur assemblée, et la flamme brûla les méchants.

19 Ils firent un veau en Horeb, et se prosternèrent devant une image de fonte ;

20 et changèrent leur gloire en la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.

21 Ils oublièrent le DIEU fort, leur libérateur, qui avait fait de grandes choses en Égypte,

22 des choses merveilleuses au pays de Cam, et des choses terribles sur la mer Rouge.

23 C'est pourquoi il dit qu'il les détruirait ; mais Moïse, son élu, se tint à la brèche devant lui, pour détourner sa colère, afin qu'il ne les détruisît pas.

24 Ils méprisèrent aussi le pays désirable, et ils ne crurent point à sa parole.

25 Ils murmurèrent dans leurs tentes, et ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel.

26 C'est pourquoi il leva la main, et jura qu'il les ferait tomber dans le désert ;

27 et qu'il accablerait leur postérité parmi les nations, et les disperserait en divers pays.

28 Ils se prostituèrent à Bahal-Péhor, et mangèrent des sacrifices des morts.

29 Et ils irritèrent DIEU, par leurs actions criminelles, tellement qu'une plaie fit une brèche parmi eux.

30 Mais Phinées se présenta, et fit justice, et la plaie fut arrêtée ;

31 et cela lui a été imputé pour justice dans tous les âges.

32 Ils irritèrent aussi le Seigneur près des eaux de Mériba, et il en arriva du mal à Moïse, à cause d'eux ;

33 car ils chagrinèrent son esprit, et il parla légèrement de ses lèvres.

34 Ils n'ont point détruit les peuples que l'Éternel leur avait dit de détruire.

35 Mais ils se sont mêlés parmi ces nations-là, et ils ont appris leurs manières de faire.

36 Et ils ont servi leurs faux dieux, lesquels leur ont été en pièges.

37 Car ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons ;
38 et ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, lesquels ils ont sacrifiés aux faux dieux de Canaan, et le pays a été souillé de sang.
39 Ils se sont souillés par leurs actions, et ils se sont prostitués par ce qu'ils firent.
40 Et la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple, et il a eu en abomination son héritage.
41 Et il les a livrés en la main des nations, et ceux qui les haïssaient ont dominé sur eux.
42 Leurs ennemis les ont opprimés, et ils ont été humiliés sous leur main.
43 Il les a souvent délivrés ; mais ils l'ont provoqué par leurs conseils, et ils ont été humiliés par leur iniquité.
44 Toutefois, il les a regardés dans leur détresse, quand il entendait leur cri.
45 Et il s'est souvenu en leur faveur de son alliance, et il s'est repenti selon la grandeur de ses compassions ;
46 et il a fait que ceux qui les avaient emmenés captifs ont eu pitié d'eux.
47 Éternel, notre DIEU ! délivre-nous, et nous rassemble d'entre les nations, afin que nous célébrions le nom de ta sainteté, et que nous te glorifions par nos louanges.
48 Béni soit l'Éternel, le DIEU d'Israël, depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle, et que tout le peuple dise : Amen. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Pour faire servir ce Psaume à notre édification, il faut y remarquer ces trois articles principaux.
I. Le premier est une confession des péchés des Israélites, de leurs rebellions, de leurs murmures, de leur ingratitude et de l'idolâtrie dont ils s'étaient rendus coupables à diverses fois.

De là nous devons apprendre d'un côté, à nous éloigner de l'ingratitude et de l'infidélité de ce peuple, puisque DIEU nous a fait encore plus de grâce qu'à eux et de l'autre, à reconnaître et à confesser nos péchés devant DIEU lorsque nous l'avons offensé.

II. On voit ici que toutes les fois que les Israélites tombaient dans la désobéissance, le Seigneur leur faisait sentir des marques de sa colère. DIEU ne laisse pas les rebellions des hommes impunies, mais il punit surtout les péchés de ceux qu'il a reçu dans son alliance et qui abusent de ses grâces et il le fait pour les ramener à leur devoir. Ainsi, lorsque DIEU nous visite, soit par des calamités générales, soit par des afflictions particulières, au lieu d'en murmurer, nous devons reconnaître la justice de ses châtements, en profiter et craindre d'en attirer de nouveaux sur nous par notre endurcissement.

III. Il est dit dans ce Psaume que DIEU par un effet de sa bonté avait supporté les Israélites, qu'il avait eu pitié d'eux lorsqu'ils étaient dans la détresse et qu'il les avait délivrés en plusieurs occasions. Ce sont là des preuves de la grande miséricorde de DIEU. Il est plein de compassion et de support envers les hommes, même envers ceux qui l'ont offensé et il est toujours disposé à leur pardonner lorsqu'ils se convertissent et à les combler de ses grâces.

PSAUME CVII

Le but de ce Psaume est de montrer que la providence de DIEU dispense aux hommes diverses épreuves et qu'elle les expose à plusieurs dangers afin de les obliger à recourir à lui, à le craindre et à célébrer sa bonté. C'est ce que le prophète fait voir par l'exemple de ceux qui sont errants dans les pays étrangers, des prisonniers, des malades et de ceux qui sont exposés aux orages sur la mer. Il parle aussi de la famine, de la sécheresse, de l'abaissement des grands et de l'élévation des petits et il montre que DIEU fait tout cela avec sagesse, avec justice et pour le bien des hommes.

1 Célébrez l'Éternel, car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.
2 C'est ce que doivent dire les rachetés de l'Éternel, lesquels il a rachetés de la main de l'oppresseur ;
3 et ceux qu'il a rassemblés des pays d'Orient et d'Occident, d'Aquilon et du Midi.
4 Ils étaient errants par le désert, dans un chemin solitaire, et ils ne trouvaient aucune ville habitée.
5 Ils étaient affamés et altérés ; leur âme défailait.
6 Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
7 Et il les a conduits au droit chemin, pour aller dans une ville habitée.
8 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes,

9 parce qu'il a rassasié l'âme qui était vide, et rempli de biens l'âme affamée.
 10 Ceux qui habitent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, détenus dans l'affliction et dans les fers,
 11 parce qu'ils ont été rebelles aux paroles du DIEU fort, et qu'ils ont méprisé le conseil du Très-Haut ;
 12 Il a humilié leurs cœurs par la souffrance, et ils ont été abattus, sans qu'il y eût personne qui les secourût.
 13 Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
 14 Il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il a rompu leurs liens.
 15 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes ;
 16 parce qu'il a brisé les portes d'airain, et rompu les barres de fer !
 17 Les insensés qui sont affligés à cause de leur voie, de leurs transgressions et de leurs iniquités ;
 18 tellement que leur âme a en horreur toute sorte de nourriture, et qu'ils touchent aux portes de la mort ;
 19 alors, ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse, et il les a délivrés de leurs angoisses.
 20 Il envoie sa parole, et il les guérit, et les délivre de leurs tombeaux.
 21 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes !
 22 Qu'ils sacrifient des sacrifices d'actions de grâces, et qu'ils racontent ses œuvres en chantant de joie !
 23 Ceux qui descendent sur la mer dans des navires, et qui font commerce sur les grandes eaux ;
 24 ce sont eux qui voient les œuvres de l'Éternel, et ses merveilles dans les lieux profonds ;
 25 car il commande, et il fait lever un vent de tempête, qui élève les vagues de la mer :
 26 ils montent aux cieux, ils descendent aux abîmes ; leur âme se fond d'angoisse.
 27 Ils branlent et chancellent comme un homme ivre, et toute leur sagesse leur manque.
 28 Alors ils crient à l'Éternel dans leur détresse, et il les délivre de leurs angoisses.
 29 Il arrête la tempête, la changeant en calme, et les ondes s'apaisent.
 30 Puis ils se réjouissent de ce qu'elles sont calmées, et il les conduit au port qu'ils désiraient.
 31 Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel, et ses merveilles parmi les fils des hommes !
 32 Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple, et le louent dans le lieu où les anciens s'assemblent !
 33 Il réduit les fleuves en désert, et les sources d'eaux en sécheresse ;
 34 la terre fertile en terre salée, à cause de la malice de ceux qui y habitent.
 35 Il réduit le désert en des étangs d'eaux, et la terre sèche en des sources d'eaux.
 36 Et il y fait habiter ceux qui étaient affamés, tellement qu'ils y bâtissent des villes pour y habiter.
 37 Et ils y sèment les champs, et y plantent des vignes, qui rendent du fruit tous les ans.
 38 Il les bénit, et ils se multiplient extrêmement, et il ne laisse point diminuer leur bétail.
 39 Ils sont ensuite réduits à un petit nombre, et humiliés par l'oppression, par la misère, et par la douleur.
 40 Il répand le mépris sur les principaux, et les fait errer par des lieux déserts, où il n'y a point de chemin.
 41 Mais il élève le misérable hors de l'affliction, et leur donne des familles comme par troupeaux.
 42 Les hommes droits voient cela, et s'en réjouissent ; mais tous les iniques ont la bouche fermée.
 43 Quiconque est sage prendra garde à ces choses, afin de considérer les bontés de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume très instructif. Il tend à nous apprendre :

Que DIEU dispense très sagement tout ce qui arrive aux hommes et que quand ils se trouvent dispersés, fugitifs, captifs, malades, en danger de perdre la vie, affligé par la famine ou de quelque autre manière, c'est DIEU qui les fait passer par toutes ces épreuves afin de les engager à l'invoquer et à recourir à sa puissance et à sa bonté. Ce Psaume nous montre donc :

- Que le devoir des personnes affligées est de s'adresser à DIEU par d'humbles et d'ardentes prières et de chercher auprès de lui la délivrance de leurs maux,
- Que lorsque les hommes crient à DIEU dans leurs besoins et qu'ils se convertissent, il a pitié d'eux et qu'il les délivre de toutes leurs angoisses et que le devoir de ceux qui par le secours de DIEU, sont échappés de quelque grande maladie, de quelque danger de mort ou de quelque autre détresse est de lui marquer leur reconnaissance pendant toute leur vie, de célébrer ses bontés et d'en informer les autres hommes. C'est à quoi doivent prendre garde ceux qui se sont vus dans l'affliction. Il est assez ordinaire aux hommes de recourir à DIEU quand ils souffrent, mais le péril étant passé, ils tombent ordinairement dans l'oubli des grâces de DIEU et dans l'ingratitude. Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à faire une sérieuse attention à ce qui arrive dans le monde et surtout à ce qui arrive à nous-mêmes, afin que nous apprenions par

là à craindre DIEU. C'est là l'usage qu'il faut faire de ce cantique et ce qui est marqué dans le dernier verset en ces termes : *Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin que l'on considère les bontés du Seigneur.*

PSAUME CVIII

David loue DIEU avec un grand zèle et il implore son secours. Il se promet aussi que, par son assistance, il règnerait sur tout le pays d'Israël et qu'il serait victorieux des Moabites, des Iduméens et de tous ceux qui s'opposaient à lui.

1 Cantique, ou psaume de David.

2 Mon cœur est disposé, ô DIEU ! ma gloire l'est aussi ; je chanterai et je psalmodierai.

3 Réveille-toi, mon luth et ma harpe ; je me réveillerai à l'aube du jour.

4 Éternel, je te célébrerai parmi les peuples, et je te psalmodierai parmi les nations.

5 Car ta bonté atteint jusqu'aux cieux, et ta vérité jusqu'aux nues.

6 O DIEU ! élève-toi sur les cieux, et que ta gloire soit sur toute la terre ;

7 afin que ceux que tu aimes soient délivrés ; sauve-moi par ta droite, et m'exauce.

8 DIEU a parlé dans son sanctuaire ; je me réjouirai ; je partagerai Sichem, et mesurerai la vallée de Succoth ;

9 Galaad sera à moi, Manassé sera à moi, Ephraïm sera la force de ma tête, et Juda mon législateur.

10 Moab sera le bassin où je me laverai, et je jetterai mon soulier sur Edom, je triompherai de la Palestine.

11 Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui est-ce qui me conduira jusqu'en Edom ?

12 Ne sera-ce pas toi, ô DIEU ! qui nous avais rejetés, et qui ne sortais plus, ô DIEU ! avec nos armées ?

13 Donne-nous du secours, pour sortir de la détresse ; car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14 Nous ferons des actions de valeur en DIEU, et il foulera nos ennemis.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume doit :

I. Nous inspirer une grande dévotion et un zèle ardent pour louer DIEU et pour célébrer sa bonté et sa vérité.

II. Il doit remplir les fidèles d'une ferme confiance au secours de DIEU et les assurer que ceux que DIEU aime seront toujours délivrés.

III. David nous apprend que toute la force et tout le bonheur des hommes dépend de DIEU seul, que le secours humain n'est que vanité et qu'ainsi il ne faut mettre son espérance qu'au Seigneur.

PSAUME CIX

Dans ce Psaume, David décrit la malice et l'injustice de ses ennemis et il les menace de la malédiction divine.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

2 O DIEU de ma louange ! ne te tais point. Car la bouche du méchant, et la bouche remplie de fraudes se sont ouvertes sur moi, et ils m'ont parlé avec une langue menteuse.

3 Ils m'ont environné par des paroles pleines de haine, et ils me font la guerre sans cause.

4 Au lieu que je les aimais, ils m'ont été opposés ; mais moi, je priais pour eux.

5 Et ils m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais.

6 Tu établiras le méchant sur lui, et l'adversaire se tiendra à sa droite.

7 Quand on le jugera, il sera déclaré méchant ; et sa prière lui tournera en péché.

8 Sa vie sera courte, et un autre prendra sa charge.

9 Ses enfants seront orphelins, et sa femme veuve.

10 Et ses enfants seront errants, ils mendieront et quêteront à cause de leurs maisons détruites.

11 Le créancier se saisira de tout ce qui est à lui, et les étrangers pilleront tout le fruit de son travail.

12 Il n'y aura personne qui continue d'user de bonté envers lui, ni qui ait pitié de ses orphelins.

13 Sa postérité sera retranchée, et son nom sera effacé dans la race qui suivra.

14 L'iniquité de ses pères reviendra en mémoire à l'Éternel, et le péché de sa mère ne sera point effacé.

- 15 Ils seront continuellement devant l'Éternel, et il retranchera leur mémoire de la terre ;
 16 parce que ce méchant ne s'est point souvenu d'user de bonté, mais qu'il a persécuté l'homme affligé et misérable, et dont le cœur était navré, pour le faire mourir.
 17 Il a aimé la malédiction ; elle viendra sur lui ; et parce qu'il n'a point pris plaisir à la bénédiction, elle s'éloignera de lui.
 18 Il sera revêtu de malédiction comme d'un habit ; elle entrera dans son corps comme de l'eau, et comme de l'huile dans ses os.
 19 Elle lui sera comme un vêtement dont il sera couvert, et comme une ceinture dont il sera toujours ceint.
 20 Tel sera, de la part de l'Éternel, le salaire de mes adversaires et de ceux qui disent du mal de moi.
 21 Mais toi, Éternel mon DIEU ! use envers moi de ta faveur, pour l'amour de ton nom ; et puisque tu es si bon, délivre-moi.
 22 Car je suis affligé et misérable, et mon cœur est navré dans moi.
 23 Je m'en vais comme l'ombre quand elle décline, et je suis agité comme une sauterelle.
 24 Mes genoux sont affaiblis par le jeûne, et ma chair s'est amaigrie, au lieu qu'elle était en embonpoint.
 25 Ils me chargent d'opprobre ; et quand ils me voient, ils branlent la tête.
 26 Éternel ! mon DIEU ! aide-moi ; délivre-moi par ta bonté ;
 27 afin qu'on connaisse que c'est ici ta main, et que c'est toi, ô Éternel, qui as fait ceci.
 28 Ils maudiront, mais tu béniras ; ils s'élèveront, mais ils seront confus, et ton serviteur se réjouira.
 29 Mes adversaires seront revêtus de confusion, ils seront couverts de honte comme d'un manteau.
 30 Je célébrerai l'Éternel par ma bouche et de toutes mes forces, et je le louerai au milieu de plusieurs nations,
 31 de ce qu'il se tient à la droite du misérable, pour le délivrer de ceux qui condamnent son âme.

RÉFLEXIONS

Ce que nous pouvons apprendre en général de ce Psaume, c'est que DIEU protège les bons et que sa malédiction poursuit ordinairement les méchants et principalement ceux qui oppriment les innocents, qui sont durs et cruels et qui nuisent aux autres, que cette malédiction passe même à leur postériorité et que le mal qu'ils ont fait ou souhaité à autrui retombe le plus souvent sur eux. Mais il importe de considérer que ce serait abuser d'une manière criminelle et impie de ce qu'on lit dans ce Psaume, que de s'imaginer qu'il nous soit permis de souhaiter que la vengeance de DIEU tombe sur ceux qui nous font du mal ou qui ne nous aiment pas. David parle ici en qualité de roi choisi de DIEU et de prophète. Il prédisait la ruine de ses ennemis plutôt qu'il ne la souhaitait, il leur avait même rendu, comme il le dit, le bien pour le mal et l'amour pour la haine. Outre cela, ce qui est dit ici ne regarde que les ennemis de DIEU et certains grands pécheurs, tel qu'était Judas à qui quelques-unes des paroles de ce Psaume sont appliquées dans le Nouveau Testament. Mais ce que nous devons surtout considérer, c'est qu'un chrétien ne doit haïr personne et que la qualité que nous portons de disciples de JÉSUS-CHRIST nous oblige à aimer tous les hommes, même nos plus grands ennemis, à prier pour eux de tout notre cœur et à leur souhaiter et à leur faire tout le bien que nous pourrons.

PSAUME CX

Le Saint Esprit prédit dans ce Psaume que le Messie devait être élevé à la droite de DIEU, qu'il serait le Roi et le sacrificateur de l'église, qu'il établirait glorieusement son règne et qu'il triompherait de tous ses ennemis.

1 Psaume de David.

L'Éternel a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.

2 L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force, disant : Domine au milieu de tes ennemis.

3 Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté, au jour que tu assembleras ton armée avec une sainte pompe ; ta postérité sera comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore.

4 L'Éternel l'a juré, et il ne s'en repentira point, que tu es sacrificateur à toujours, selon l'ordre de Melchisédec.

5 Le Seigneur est à ta droite ; il transpercera les rois au jour de sa colère.

6 Il exercera ses jugements sur les nations ; il remplira tout de corps morts ; il écrasera le chef qui domine sur un grand pays.

7 Il boira du torrent dans le chemin ; c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST lui-même et les apôtres nous apprennent dans le Nouveau Testament, que ce Psaume regarde le Messie. Nous y voyons la dignité infinie de sa personne, la nature de son règne qui devait être tout spirituel et céleste, la gloire suprême où DIEU l'élèverait en le faisant seoir à sa droite et la force avec laquelle il établirait son empire en détruisant ses ennemis. Le Saint-Esprit prédit encore ici que le Messie serait non seulement un roi puissant, mais aussi notre grand sacrificateur qui expierait nos péchés. C'est ce que Saint Paul fait voir au chapitre VII de l'épître aux Hébreux. Nous voyons de plus dans ce Psaume que les sujets de ce roi glorieux seraient un peuple de franche volonté, ce qui marque qu'ils se soumettraient à lui sans contrainte et qu'ils lui obéiraient volontairement et avec joie.

Ainsi ce cantique nous instruit de nos avantages et de notre devoir.

Enfin, ce qui y est dit ne nous permet pas de douter que JÉSUS-CHRIST ne règne à jamais pour ses fidèles et que tous ses ennemis et les nôtres ne soient un jour mis sous ses pieds, ce qui arrivera surtout lorsqu'il détruira la mort qui est le dernier de nos ennemis, par la bienheureuse résurrection, comme St. Paul le remarque dans I Corinthiens chapitre XV.

PSAUME CXI

Le psalmiste loue DIEU à cause de ses œuvres admirables et surtout à cause des grâces temporelles et spirituelles qu'il avait accordées au peuple d'Israël.

1 Louez l'Éternel.

Aleph. Je célébrerai l'Éternel de tout mon cœur, *Beth*, dans la compagnie des hommes droits, et dans leur assemblée.

2 *Guimel.* Les œuvres de l'Éternel sont grandes. *Daleth.* Elles sont recherchées de tous ceux qui y prennent plaisir.

3 *Hé.* Son œuvre n'est que majesté et que magnificence, *Vau*, et sa justice demeure à perpétuité.

4 *Zajin.* Il a rendu ses merveilles mémorables. *Heth.* L'Éternel est miséricordieux et pitoyable.

5 *Teth.* Il a donné à vivre à ceux qui le craignent. *Jod.* Il se souvient toujours de son alliance.

6 *Caph.* Il a manifesté à son peuple la force de ses œuvres, *Lamed*, en leur donnant l'héritage des nations.

7 *Mem.* Les œuvres de ses mains ne sont que vérité et équité. *Nun.* Tous ses commandements sont fidèles.

8 *Samech.* Ils sont stables à perpétuité et dans tous les siècles, *Hajin*, étant faits avec fidélité et avec droiture.

9 *Pé.* Il a envoyé la rédemption à son peuple. *Tsadé.* Il a ordonné son alliance pour toujours. *Koph.* Son nom est saint et redoutable.

10 *Resch.* Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel. *Scin.* Tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages. *Thau.* Que sa louange demeure éternellement.

RÉFLEXIONS

Nous devons joindre nos louanges à celles qui sont exprimées dans ce cantique, nous avons même encore plus de sujet que les anciens fidèles de reconnaître que les œuvres de DIEU sont grandes et admirables, qu'il est miséricordieux, juste et plein de pitié, qu'il s'est souvenu de son alliance et qu'il a envoyé le salut et la rédemption à son peuple. Ces grâces inestimables doivent nous inciter à le louer continuellement et de tout notre cœur et à publier ses merveilles et ses bontés devant les hommes et particulièrement dans l'assemblée des fidèles. David nous donne à la fin de ce Psaume une instruction très utile et très importante lorsqu'il dit que le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur et que tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages. Cela nous apprend qu'en craignant DIEU on parvient à la vraie sagesse et au vrai bonheur et qu'ainsi ce doit être là notre principale étude.

PSAUME CXII

Ce Psaume contient une description de la piété et du bonheur de ceux qui s'y adonnent.

1 Louez l'Éternel.

Aleph. Heureux l'homme qui craint l'Éternel, *Beth*, et qui prend tout son plaisir dans ses commandements.

2 *Guimel.* Sa postérité sera puissante sur la terre. *Daleth.* La postérité des hommes droits sera bénie.

3 *Hé.* Il y aura des biens et des richesses dans sa maison, *Vau*, et sa justice demeure à perpétuité.

4 *Zajin.* La lumière s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui sont droits. *Heth.* Il est pitoyable, miséricordieux et juste.

5 *Teth.* L'homme de bien fait l'aumône, et prête. *Jod.* Il règle ses affaires avec droiture.

6 *Caph.* Même, il ne sera jamais ébranlé. *Lamed.* La mémoire du juste sera perpétuelle.

7 *Mem.* Il n'aura peur d'aucun mauvais bruit. *Nun.* Son cœur est ferme, se confiant en l'Éternel.

8 *Samech.* Son cœur bien appuyé ne craindra point, *Hajin*, jusqu'à ce qu'il ait vu en ceux qui l'oppriment *ce qu'il attend.*

9 *Pé.* Il a répandu, il a donné aux pauvres. *Tsadé.* Sa justice demeure à perpétuité. *Koph.* Sa corne sera élevée en gloire.

10 *Resch.* Le méchant *le* verra, et *en* aura du dépit. *Scin.* Il grincera les dents, et se fondra. *Thau.* Le désir des méchants périra.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous instruit :

I. des marques de la vraie piété. II. du bonheur de ceux qui s'y attachent.

Voici les caractères que le psalmiste donne des gens de bien, c'est qu'ils craignent le Seigneur, qu'ils prennent un singulier plaisir à ses commandements, qu'ils sont justes et sincères, qu'ils règlent toutes leurs affaires avec droiture, qu'ils sont bons et pleins de compassion et qu'ils aiment à faire l'aumône et à donner aux pauvres.

Pour ce qui est de leur bonheur, le prophète nous apprend qu'ils sont parfaitement heureux, que DIEU les bénit dans leurs personnes, dans leur postérité et dans leurs biens et surtout qu'ils jouissent de la paix de la conscience, qu'ils ne craignent aucun mal, qu'ils sont toujours ferme, se reposant sur le Seigneur et que leur justice et leur mémoire durera à jamais. Ce sont là des instructions très importantes et des motifs qui doivent nous animer puissamment à l'étude de la piété.

PSAUME CXIII

C'est ici un Psaume de louange et une exhortation à reconnaître et à publier la grandeur de DIEU et sa puissance infinie qui paraît dans les œuvres de la providence et surtout en ce qu'il élève et qu'il bénit ceux à qui il trouve à propos de faire du bien.

1 Louez l'Éternel.

Louez, vous, les serviteurs de l'Éternel, louez le nom de l'Éternel.

2 Que le nom de l'Éternel soit béni, dès maintenant et à toujours.

3 Le nom de l'Éternel est digne de louange, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.

4 L'Éternel est élevé par-dessus toutes les nations ; sa gloire est par-dessus les cieux.

5 Qui est semblable à l'Éternel notre DIEU, qui habite dans les lieux très hauts ;

6 qui s'abaisse pour regarder dans les cieux et sur la terre ;

7 qui tire le petit de la poudre, et qui élève le pauvre du fumier,

8 pour le faire asseoir avec les principaux, même, avec les principaux de son peuple ;

9 qui donne de la famille à celle qui était stérile, la rendant mère de plusieurs enfants et joyeuse ? Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui doit nous exciter à louer le saint nom du Seigneur, à publier sans cesse sa gloire qui éclate en tous lieux et à célébrer cette providence adorable qui gouverne tout ce qui se fait ici-bas et qui élève et abaisse les hommes comme il lui plaît.

Ces considérations nous engagent fortement à craindre ce grand DIEU, à dépendre absolument de lui et à mettre toute notre confiance en sa bonté.

PSAUME CXIV

Le psalmiste décrit dans ce cantique la puissance que DIEU déploya lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, lorsqu'ils passèrent la Mer Rouge et lorsque le fleuve du Jourdain cessa de couler à leur entrée dans le pays de Canaan.

- 1 Quand Israël sortit d'Égypte, et la maison de Jacob d'avec le peuple barbare,
- 2 Juda fut consacré à DIEU, et Israël devint son empire.
- 3 La mer le vit, et s'enfuit, le Jourdain retourna en arrière.
- 4 Les montagnes sautèrent comme des moutons et les coteaux comme des agneaux.
- 5 Ô mer ! pourquoi t'es-tu enfuie ? Ô Jourdain, pourquoi t'es-tu retourné en arrière ?
- 6 Montagnes, pourquoi avez-vous sauté comme des moutons, et vous coteaux, comme des agneaux ?
- 7 Terre, tremble pour la présence du Seigneur, pour la présence du DIEU de Jacob ;
- 8 lequel a changé le rocher en un étang d'eaux, et la pierre très dure en une source abondante.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations sur ce Psaume :

La première, que les miracles que DIEU fit autrefois en faveur de son peuple dans la sortie d'Égypte, dans le passage de la Mer Rouge et dans celui du Jourdain sont des preuves incontestables de la puissance, de la grandeur et de la majesté de DIEU et qu'ainsi nous devons aussi célébrer cette puissance infinie et révéler ce grand DIEU à qui rien ne peut résister. La deuxième réflexion est que les merveilles dont il est fait mention dans ce Psaume, n'étant pas si considérables que celles que DIEU a faites par JÉSUS-CHRIST dans l'ouvrage de notre rédemption, nous avons encore plus de sujet que les Israélites n'en avaient d'exalter la puissance et la bonté de notre DIEU et de le bénir à jamais.

PSAUME CXV

Ce Psaume a trois parties :

I. La première est une prière par laquelle les Israélites demandent à DIEU de les délivrer pour la gloire de son nom.

II. La seconde est une description de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres.

Dans la troisième, le psalmiste représente le bonheur de ceux qui se confient en DIEU et qui le craignent.

- 1 Non point à nous, Éternel ! non point à nous, mais donne gloire à ton nom, pour l'amour de ta bonté, pour l'amour de ta vérité.
- 2 Pourquoi diraient les nations : Où est maintenant leur DIEU ?
- 3 Certes, notre DIEU est dans les cieux ; il fait tout ce qu'il lui plaît.
- 4 Leurs faux dieux sont de l'or et de l'argent, un ouvrage de main d'homme.
- 5 Ils ont une bouche, et ne parlent point ; ils ont des yeux, et ne voient point.
- 6 Ils ont des oreilles, et n'entendent point ; ils ont un nez et ne sentent point,
- 7 des mains, et ne touchent point, des pieds, et ne marchent point ; ils ne rendent aucun son de leur gosier.
- 8 Ceux qui les font, et tous ceux qui s'y confient, leur deviendront semblables.
- 9 Israël, assure-toi sur l'Éternel ; car il est l'aide et le bouclier de ceux qui l'invoquent.
- 10 Maison d'Aaron, assurez-vous sur l'Éternel ; car il est leur aide et leur bouclier.
- 11 Vous qui craignez l'Éternel, assurez-vous sur l'Éternel ; car il est leur aide et leur bouclier.
- 12 L'Éternel s'est souvenu de nous, il nous bénira ; il bénira la maison d'Israël, il bénira la maison d'Aaron ;
- 13 il bénira ceux qui le craignent, tant les petits que les grands.
- 14 L'Éternel ajoutera de nouvelles bénédictions sur vous et sur vos enfants.
- 15 Vous êtes bénis de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.
- 16 Pour ce qui est des cieux, les cieux sont à l'Éternel ; mais il a donné la terre aux enfants des hommes.
- 17 Les morts ne loueront point l'Éternel, ni tous ceux qui descendent au lieu du silence.
- 18 Mais nous, nous bénirons l'Éternel dès maintenant et à toujours. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend ces trois choses :

I. Que quand DIEU fait du bien aux hommes, il est porté à le faire non par aucun mérite qui soit en eux, mais par sa pure bonté et que ce doit être là aussi le fondement de notre confiance dans les prières que nous lui adressons.

II. Ce qui est dit ici de la folie et de la stupidité des idolâtres qui adorent les idoles mortes et des ouvrages de mains d'hommes tendait à éloigner les Israélites du culte des fausses divinités et de les attacher plus fortement au service du vrai DIEU.

Cela nous oblige à bénir le Seigneur de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie en nous donnant sa connaissance et à le servir avec pureté, avec fidélité et avec zèle.

III. Nous voyons ici combien ceux qui adorent DIEU et qui le craignent sont heureux. Le psalmiste nous assure que DIEU est l'aide et le bouclier de tous ceux qui s'assurent sur lui, qu'ils sont bénis du Seigneur et qu'il les comble de faveurs et de grâces, eux et leur postérité. Nous devons, en vue de ces glorieuses promesses, nous adonner de plus en plus à craindre DIEU et attendre toute notre félicité de sa seule bénédiction.

PSAUME CXVI

David rend grâces à DIEU avec de saints transports de zèle, de joie et d'amour pour les délivrances qu'il lui avait accordées et pour tous les biens qu'il avait reçus de lui.

1 J'aime l'Éternel, parce qu'il a exaucé ma voix et mes supplications.

2 Car il a incliné son oreille vers moi ; c'est pourquoi je l'invoquerai tous les jours de ma vie.

3 Les cordeaux de la mort m'avaient environné, et les détresses du sépulcre m'avaient rencontré ; j'avais trouvé la détresse et la douleur.

4 Mais j'invoquai le nom de l'Éternel, disant : Je te prie, Éternel ! délivre mon âme.

5 L'Éternel est pitoyable et juste, et notre DIEU fait miséricorde.

6 L'Éternel garde les petits ; j'étais devenu misérable, et il m'a sauvé.

7 Mon âme, retournes-en ton repos, car l'Éternel t'a fait du bien ;

8 car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs, et mes pieds de chute.

9 Je marcherai en la présence de l'Éternel, dans la terre des vivants.

10 J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ; j'étais extrêmement affligé.

11 Je disais dans ma détresse : Tout homme est menteur.

12 Que rendrai-je à l'Éternel ? tous ses bienfaits sont sur moi.

13 Je prendrai la coupe des délivrances, et j'invoquerai le nom de l'Éternel.

14 Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple.

15 La mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses yeux.

16 Je te prie, ô Éternel ! car je suis ton serviteur ; je suis ton serviteur, le fils de ta servante ; tu as délié mes liens.

17 Je te sacrifierai des sacrifices d'actions de grâces, et j'invoquerai le nom de l'Éternel.

18 Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple,

19 Dans les parvis de la maison de l'Éternel, au milieu de toi, ô Jérusalem ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici un Psaume où la dévotion et le zèle du roi David éclatent d'une façon toute particulière. Nous devons y remarquer avec quels sentiments de joie et de reconnaissance il célèbre les merveilleuses délivrances que DIEU lui avait accordées dans les grandes extrémités où il s'était vu, avec quelle ardeur il lui offre ses actions de grâce, son amour et le vœu de son obéissance. Par-là, ce roi pieux nous apprend que quand DIEU nous a fait quelque grâce particulière et surtout quand il nous a délivré de quelque grand danger, notre devoir est de l'aimer, de bénir son saint nom, de lui rendre nos vœux et nos louanges en présence de tout le monde et surtout de marcher devant lui tout le temps de notre vie et de lui témoigner notre reconnaissance, non seulement par nos paroles, mais surtout par toute notre conduite.

C'est à quoi nous invitent surtout les grâces spirituelles que DIEU répand sur nous en nous pardonnant nos

péchés, en nous délivrant de la condamnation et de la mort et en nous recevant au nombre de ses enfants et de ses serviteurs. La vue et le sentiment de ces biens si précieux doit remplir de consolation et de joie tous ceux qui y ont part et leur faire dire avec le psalmiste : *Mon âme retourne en ton repos, car le Seigneur t'a fait du bien. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai son saint Nom. Je lui sacrifierai un sacrifice d'action de grâces et je lui rendrai mes vœux devant tout son peuple. Louez l'Éternel.*

PSAUME CXVII

Le psalmiste invite toutes les nations de la terre à louer DIEU à cause de sa bonté et de sa miséricorde.

1 Nations, louez toutes l'Éternel ; vous tous, les peuples, célébrez-le.

2 Car sa bonté est très grande sur nous, et la vérité de l'Éternel demeure à toujours. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous invite à l'un des plus importants devoirs de la religion qui est de louer DIEU continuellement pour sa bonté et de reconnaître que sa miséricorde est grande sur nous et qu'elle demeure éternellement. C'est en nous acquittant religieusement d'un devoir tout à fait si juste si agréable, que nous pourrions contribuer en quelque sorte à y amener tous les peuples de la terre, et à hâter ces temps heureux où toutes les nations éclairées de la lumière de l'évangile se plairont à louer l'Éternel, et à célébrer sa bonté, surtout l'infinie miséricorde de l'envoi de son fils bien-aimé, pour opérer les merveilleux ouvrages de nôtre rédemption.

PSAUME CXVIII

David exhorte tous les Israélites à célébrer la bonté de DIEU. Il le loue avec un grand zèle de ce qu'il l'avait fait triompher de ses ennemis. Le peuple répond à ses invitations en bénissant aussi le Seigneur et en priant pour la postérité de David. La dernière partie de ce Psaume se rapporte à notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

1 Célébrez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.

2 Qu'Israël dise maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.

3 Que la maison d'Aaron dise maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.

4 Que ceux qui craignent l'Éternel disent maintenant, que sa miséricorde dure éternellement.

5 Quand je me suis trouvé dans la détresse, j'ai invoqué l'Éternel, et l'Éternel m'a répondu en me mettant au large.

6 L'Éternel est pour moi ; je ne craindrai rien ; que me ferait l'homme ?

7 L'Éternel est pour moi parmi ceux qui m'aident ; c'est pourquoi je verrai en ceux qui me haïssent ce que j'attends.

8 Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur l'homme.

9 Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel, que de s'assurer sur les principaux d'entre les peuples.

10 Toutes les nations m'avaient environné ; mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

11 Elles m'avaient environné ; même elles m'avaient environné ; mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

12 Elles m'avaient environné comme des abeilles, elles ont été éteintes comme un feu d'épines ; car au nom de l'Éternel je les ai détruites.

13 Tu m'avais rudement poussé, pour me faire tomber ; mais l'Éternel m'a secouru.

14 L'Éternel est ma force et mon cantique ; il a été mon libérateur.

15 Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes : la droite de l'Éternel, disent-ils, fait vertu.

16 La droite de l'Éternel est élevée, la droite de l'Éternel fait vertu.

17 Je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres de l'Éternel.

18 L'Éternel m'a châtié sévèrement ; mais il ne m'a point livré à la mort.

19 Ouvrez-moi les portes de la justice ; j'y entrerai, et je célébrerai l'Éternel.

20 C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront.

- 21 Je te célébrerai, de ce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur.
 22 La pierre que ceux qui bâtaient avaient rejetée, est devenue la principale de l'angle.
 23 Ceci a été fait par l'Éternel, et a été une chose merveilleuse devant nos yeux.
 24 C'est ici la journée que l'Éternel a faite ; égayons-nous, et nous réjouissons en elle.
 25 Éternel ! je te prie, délivre-nous maintenant ; Éternel ! je te prie, donne-nous maintenant la prospérité.
 26 Béni soit celui qui vient au nom de l'Éternel ; nous vous bénissons de la maison de l'Éternel.
 27 L'Éternel est le DIEU fort, et il nous a éclairés. Liez avec des cordes la bête du sacrifice, et l'amenez jusqu'aux cornes de l'autel.
 28 Tu es mon DIEU fort, c'est pourquoi je te célébrerai ; tu es mon DIEU, je t'exalterai.
 29 Célébrez l'Éternel ; car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume, de même que plusieurs autres, nous convie à louer DIEU et à célébrer sa bonté et sa miséricorde.

David, délivré de tous les dangers auxquels il avait été exposé, rend à DIEU ses actions de grâces avec une ardente reconnaissance et il invite les sacrificateurs, les chefs du peuple et tous les Israélites à se joindre à lui. Nous devons tous être enflammés du même zèle et il faut que les personnes de tout ordre, de toute condition et de tout état s'unissent pour s'acquitter de ce devoir et pour reconnaître : *que DIEU est bon et que sa miséricorde dure éternellement*. Au reste, c'est ici un Psaume que les Israélites chantaient dans leurs fêtes. Les chrétiens doivent aussi s'en servir pour rendre grâce à DIEU, non seulement des faveurs et des délivrances, soit générales, soit particulières, qu'il leur envoie, mais surtout de la venue de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur. L'Esprit de DIEU a marqué dans ce Psaume que le Messie serait rejeté par les principaux des Juifs et que cependant il deviendrait le Roi et le Chef de l'église et c'est ce qui a été accompli lorsque JÉSUS-CHRIST a été crucifié et lorsqu'après sa résurrection il est monté au Ciel et que son règne s'est établi dans le monde. C'est donc à nous à célébrer la puissance et la bonté de DIEU qui ont paru dans cet ouvrage merveilleux et c'est en vue de ces salutaires événements que nous devons dire avec David : *La pierre que ceux qui bâtaient ont rejetée, est devenue la principale de l'angle. Cela a été fait par le Seigneur et est une chose admirable à nos yeux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Célébrez l'Éternel car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.*

PSAUME CXIX

Le Psaume CXIX est une admirable description de l'excellence de la loi de DIEU et du bonheur de ceux qui l'observent. Ce Psaume est tout rempli d'une dévotion tendre et ardente. Il est parsemé de plusieurs belles prières, de divers mouvements de piété et d'un grand nombre de Saintes maximes pour la conduite de la vie. Ainsi l'on peut retirer un grand fruit de sa lecture, pourvu qu'on y apporte l'attention et la dévotion convenables.

PREMIERE PARTIE, VERSETS 1-32

Le roi David représente dès l'entrée de ce Psaume le bonheur des personnes qui gardent les commandements de DIEU. Il témoigne que son intention et son désir est de s'y attacher uniquement et il demande à DIEU avec bien de l'ardeur qu'il lui fasse grâce de connaître sa sainte loi et de l'observer constamment.

ALEPH.

- 1 Heureux ceux qui sont intègres dans leurs voies, et qui marchent dans la loi de l'Éternel !
 2 Heureux ceux qui gardent ses témoignages, et qui le cherchent de tout leur cœur !
 3 Qui ne font point aussi d'iniquité, mais qui marchent dans ses voies !
 4 Tu as donné tes commandements, afin qu'on les garde soigneusement.
 5 Oh ! que mes voies soient bien réglées, pour garder tes statuts !
 6 Alors je ne rougirai point de honte, quand je regarderai à tous tes commandements.
 7 Je te célébrerai dans la droiture de mon cœur, quand j'aurai appris les ordonnances de ta justice.
 8 Je veux garder tes statuts ; ne m'abandonne pas entièrement.

BETH.

- 9 Par quel moyen un jeune homme rendra-t-il pure sa conduite ? C'est en y prenant garde selon ta parole.
 10 Je t'ai recherché de tout mon cœur ; ne me laisse point égarer de tes commandements.
 11 J'ai serré ta parole en mon cœur, afin que je ne pèche point contre toi.
 12 Éternel ! tu es béni ; enseigne-moi tes statuts.
 13 J'ai raconté de mes lèvres toutes les ordonnances de ta bouche.
 14 Je me suis réjoui dans le chemin de tes témoignages, comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.
 15 Je m'entretiendrai de tes commandements, et je regarderai à tes sentiers.
 16 Je prends plaisir à tes statuts, et je n'oublierai point tes paroles.

GUIMIEL.

- 17 Fais ce bien à ton serviteur, que je vive ; et je garderai ta parole.
 18 Découvre mes yeux, afin que je regarde aux merveilles de ta loi.
 19 Je suis étranger sur la terre ; ne me cache point tes commandements.
 20 Mon âme se pâme de l'affection qu'elle a, de tout temps, pour tes ordonnances.
 21 Tu as rudement châtié les orgueilleux maudits, qui s'écartent de tes commandements.
 22 Ote de dessus moi l'opprobre et le mépris ; car j'ai gardé tes témoignages.
 23 Les principaux se sont assis, et ont parlé contre moi, pendant que ton serviteur s'entretenait de tes statuts.
 24 Aussi tes témoignages sont mes plaisirs, et les gens de mon conseil.

DALETH.

- 25 Mon âme est attachée à la poudre ; fais-moi revivre selon ta parole.
 26 Je t'ai raconté mes voies, et tu m'as répondu ; enseigne-moi tes statuts.
 27 Fais-moi entendre le chemin de tes commandements, et je parlerai de tes merveilles.
 28 Mon âme s'est fondue d'ennui ; rétablis-moi selon tes paroles.
 29 Eloigne de moi la voie du mensonge, et donne-moi gratuitement d'observer ta loi.
 30 J'ai choisi la voie de la vérité, et je me suis proposé tes ordonnances.
 31 J'ai adhéré à tes témoignages, ô Éternel ! Ne me fais point rougir de honte.
 32 Je courrai par la voie de tes commandements, quand tu auras mis mon cœur au large.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce Psaume nous apprend que le plus grand bonheur des hommes consiste à marcher dans l'intégrité, à garder la loi du Seigneur et à rechercher ses commandements de tout leur cœur, que c'est par cette divine loi que les jeunes gens et toutes sortes de personnes doivent régler leur conduite et que ceux qui le font ne tomberont jamais dans la honte et dans la misère. Ces considérations nous engagent à choisir, comme David, les commandements de DIEU pour notre partage, à les serrer dans notre cœur, à en faire le sujet de nos entretiens, à y prendre tout notre plaisir et à nous réjouir de les observer, plus que si nous possédions toutes les richesses du monde. Pour nous assurer ce bonheur, nous devons prier DIEU qu'il nous enseigne lui-même ses statuts, qu'il éclaire nos yeux afin que nous voyions les merveilles de sa loi, qu'il éloigne de nous la voie du mensonge et de l'iniquité et qu'il nous fasse connaître le chemin de ses Saintes lois, en sorte que nous y marchions avec fidélité et avec persévérance jusqu'à la fin de notre vie.

SECONDE PARTIE, VERSETS 33-72

David demande à DIEU par plusieurs vœux réitérés la grâce de bien entendre et de bien observer ses lois. Il le prie de le soutenir par ce moyen dans toutes ses épreuves. Il déclare que la parole de DIEU et la considération des jugements du Seigneur était ce qui l'avait fortifié et consolé dans ses malheurs. Il reconnaît qu'il lui avait été bon d'être affligé afin qu'il apprît à garder les statuts du Seigneur. Il proteste qu'il veut s'y appliquer de plus en plus, qu'il avait choisi la loi de DIEU pour sa portion et qu'il l'estimait au-delà de tous les biens et de tous les avantages du monde.

HE.

- 33 Éternel ! enseigne-moi la voie de tes statuts, et je la garderai jusqu'à la fin.

34 Donne-moi l'intelligence, et je garderai ta loi et l'observerai de tout mon cœur.
 35 Fais-moi marcher dans le sentier de tes commandements ; car j'y prends plaisir.
 36 Incline mon cœur à tes témoignages, et non point à l'avarice.
 37 Détourne mes yeux, afin qu'ils ne regardent pas à la vanité ; fais-moi revivre par le moyen de tes voies.
 38 Ratifie ta parole à ton serviteur qui est adonné à ta crainte.
 39 Détourne de moi l'opprobre que je crains ; car tes ordonnances sont bonnes.
 40 Voici, je suis affectionné à tes commandements ; fais-moi revivre par ta justice.

VAU.

41 Et que tes bontés viennent sur moi, ô Éternel ! et ta délivrance selon ta parole ;
 42 et j'aurai de quoi répondre à celui qui m'outrage ; car je me suis assuré en ta parole.
 43 N'ôte pas de ma bouche la parole de vérité ; car je me suis attendu à tes ordonnances.
 44 Et je garderai continuellement ta loi, à toujours et à perpétuité.
 45 Et je marcherai au large, parce que j'ai recherché tes commandements.
 46 Je parlerai de tes témoignages devant les rois, et je ne rougirai point de honte.
 47 Et je prendrai mon plaisir en tes commandements, que j'ai aimés.
 48 J'élèverai mes mains vers tes commandements que j'ai aimés, et je m'entretiendrai de tes statuts.

ZAJIN.

49 Souviens-toi de la parole que tu as donnée à ton serviteur, et en laquelle tu m'as fait espérer.
 50 C'est ici ma consolation dans mon affliction, que ta parole m'a rendu la vie.
 51 Les orgueilleux se sont moqués de moi au dernier point ; mais je ne me suis point détourné de ta loi.
 52 Éternel ! je me suis souvenu des jugements que tu as exercés de tout temps, et je me suis consolé en eux.
 53 L'horreur m'a saisi, à cause des méchants qui ont abandonné ta loi.
 54 Tes statuts m'ont été autant de cantiques de musique, dans la maison où j'ai demeuré comme étranger.
 55 Éternel ! je me suis souvenu de ton nom la nuit, et j'ai gardé ta loi.
 56 Cela m'est arrivé parce que je gardais tes commandements.

HETH.

57 Ô Éternel ! j'ai conclu que ma portion était de garder tes paroles.
 58 Je t'ai supplié de tout mon cœur : Aie pitié de moi selon ta parole.
 59 J'ai fait le compte de mes voies, et j'ai retourné mes pas vers tes témoignages.
 60 Je me suis hâté ; et je n'ai point différé de garder tes commandements.
 61 Les bandes des méchants m'ont pillé ; toutefois, je n'ai point oublié ta loi.
 62 Je me lève à minuit pour te célébrer, à cause des ordonnances de ta justice.
 63 Je m'accompagne de tous ceux qui te craignent et qui gardent tes commandements.
 64 Éternel ! la terre est pleine de ta bonté ; enseigne-moi tes statuts.

TETH.

65 Éternel ! tu as fait du bien à ton serviteur selon ta parole.
 66 Enseigne-moi à avoir du sens et de l'intelligence ; car j'ai cru à tes commandements.
 67 Avant que je fusse affligé, je m'égarais ; mais maintenant j'observe ta parole.
 68 Tu es bon et bienfaisant ; enseigne-moi tes statuts.
 69 Les orgueilleux ont forgé des faussetés contre moi ; mais je garderai de tout mon cœur tes commandements.
 70 Leur cœur est épaissi comme de la graisse, mais moi, je prends plaisir en ta loi.
 71 Il m'est bon d'avoir été affligé, afin que j'apprenne tes statuts.
 72 La loi que tu as prononcée de ta bouche m'est plus précieuse que mille pièces d'or ou d'argent.

RÉFLEXIONS

L'usage qu'il faut faire de cette lecture c'est d'entrer dans tous les pieux sentiments qui y sont exprimés et de demander à DIEU, avec David, qu'il nous enseigne le chemin de ses commandements en nous donnant

l'intelligence pour les connaître et pour les garder, qu'il fléchisse nos cœurs à son obéissance et qu'il les détourne de la vanité, de l'avarice et de tout mal, qu'il nous fasse toujours sentir les effets de sa miséricorde en nous soutenant dans tous les dangers et enfin qu'il ne nous prive jamais de sa parole et de sa grâce. Après cela, David nous apprend que les gens de bien font une profession ouverte et publique de craindre DIEU et qu'ils ne se lassent jamais de parler de lui et de ses Saintes lois. Lorsqu'ils voient les impies qui l'outragent et qui insultent à ceux qui le craignent, ils ont horreur de leur impiété et des jugements qui les menacent. Ils s'affermisssent de plus en plus dans l'amour de la loi du Seigneur, ils la prennent pour leur portion, ils la méditent jour et nuit et ils recherchent la compagnie de ceux qui craignent DIEU et qui gardent ses commandements.

Enfin, ce que David dit ici nous instruit sur l'utilité des afflictions et nous engage à adorer la sagesse et la bonté de DIEU qui afflige et qui châtie les hommes pour leur apprendre à observer sa parole. Ce fut le fruit que David retira de ses adversités et ce qui lui apprit à préférer cette divine parole à tous les biens, à toutes les richesses et à tout ce que le monde a de plus excellent.

TROISIÈME PARTIE, VERSETS 73-104

David continue à marquer son zèle et son amour pour la loi de DIEU et il le supplie de venir l'éclairer et le consoler. Il témoigne que c'était cette loi qui avait fait son espérance dans ses ennuis, qu'il s'y était attaché de plus en plus, qu'il la regardait comme ce qu'il y a de plus parfait dans le monde, qu'il l'aimait par-dessus toutes choses, qu'elle lui fournissait toutes les lumières et toute la sagesse dont il avait besoin et qu'il trouvait un plaisir et une douceur indicible à la pratiquer.

JOD.

73 Tes mains m'ont fait et formé ; rends-moi intelligent, afin que j'apprenne tes commandements.

74 Ceux qui te craignent me verront et se réjouiront, parce que je me suis attendu à ta parole.

75 Je connais, Éternel ! que tes ordonnances ne sont que justice, et que tu m'as affligé suivant ta fidélité.

76 Je te prie, que ta bonté me console selon ta parole adressée à ton serviteur.

77 Que tes compassions viennent sur moi, et je vivrai ; car ta loi est tout mon plaisir.

78 Que les orgueilleux rougissent de honte, parce qu'ils m'ont maltraité sans sujet ; mais moi, je parlerai de tes commandements.

79 Que ceux qui te craignent, et ceux qui connaissent tes témoignages, reviennent vers moi.

80 Que mon cœur soit intègre dans tes statuts, afin que je ne rougisse point de honte.

CAPH.

81 Mon âme est défaillie en attendant ta délivrance ; je me suis attendu à ta parole.

82 Mes yeux défaillent en attendant ta parole : Quand me consoleras-tu ?

83 Car je suis devenu comme une outre qui est à la fumée, et je n'ai point oublié tes statuts.

84 Combien ont à durer les jours de ton serviteur ? Quand feras-tu justice de ceux qui me poursuivent ?

85 Les orgueilleux m'ont creusé des fosses, ce qui n'est point selon ta loi.

86 Car tous tes commandements enjoignent la fidélité. Ils me persécutent sans sujet ; aide-moi.

87 Ils m'ont presque réduit à rien et mis par terre ; mais je n'ai point abandonné tes commandements.

88 Fais-moi revivre selon ta bonté, et je garderai le témoignage de ta bouche.

LAMED.

Ô Éternel ! ta parole subsiste toujours dans les cieux.

90 Ta fidélité dure d'âge en âge ; tu as fondé la terre, et elle demeure ferme.

91 Tout subsiste aujourd'hui selon ton ordonnance ; car toutes choses te servent.

92 N'eût été que ta loi était tout mon plaisir, je fusse déjà péri dans mon affliction.

93 Je n'oublierai jamais tes commandements ; car par eux tu m'as fait revivre.

94 Je suis à toi, sauve-moi ; car j'ai recherché tes commandements.

95 Les méchants m'ont attendu, pour me faire périr ; mais je me suis rendu attentif à tes témoignages.

96 J'ai vu un bout dans toutes les choses les plus parfaites ; mais ton commandement est d'une très grande étendue.

MEM.

97 Oh ! combien j'aime ta loi ! C'est ce dont je m'entretiens tout le jour.

98 Tu me rends plus sage par tes commandements que ne le sont mes ennemis ; car ta loi est toujours avec moi.

99 J'ai passé en prudence tous ceux qui m'avaient enseigné, parce que tes témoignages sont mon entretien.

100 Je suis devenu plus entendu que les anciens, parce que j'ai gardé tes commandements.

101 J'ai gardé mes pieds de tout mauvais chemin, afin que j'observasse ta parole.

102 Je ne me suis point détourné de tes ordonnances, parce que tu me les as enseignées.

103 Oh ! que ta parole a été douce à mon palais ! même plus douce que le miel à ma bouche !

104 Je suis devenu prudent par tes commandements ; c'est pourquoi, j'ai haï toute voie de mensonge.

RÉFLEXIONS

Cette partie du Psaume CXIX nous met devant les yeux les grands fruits qui nous reviennent de la connaissance et de l'observation de la loi de DIEU. La manière dont David en parle nous fait voir que ceux qui s'y adonnent ne sont jamais confus et que dans leurs afflictions ils éprouvent toujours les secours et les consolations qui leur sont nécessaires. Il nous apprend que les maux qui arrivent aux justes, bien loin de leur faire abandonner la loi de DIEU, font qu'ils s'y attachent encore d'avantage et que c'est ce qui les soutient dans toutes leurs épreuves. David nous assure que cette loi est ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent, que ceux qui sont éclairés par cette divine lumière surpassent les plus prudents en sagesse et en intelligence et que tous les plaisirs et tous les délices de la terre ne sont pas comparable à la douceur et au contentement que l'on goutte dans la connaissance et dans l'amour de la loi du Seigneur. Ce sont là des sentiments que nous devons tous avoir et dans lesquels nous devons prier DIEU de nous affermir de plus en plus.

QUATRIEME PARTIE, VERSETS 105-144

Le roi David continue à parler de l'utilité de la loi de DIEU et il fait vœu de l'observer tout le temps de sa vie. Il dit que DIEU confond tous les méchants et tous ceux qui s'écartent du droit chemin, mais qu'il est l'appui de ceux qui le craignent, que les justes n'ont rien à appréhender des méchants et qu'il ne saurait leur arriver aucun mal. Il revient encore à décrire l'excellence de la loi du Seigneur, il marque la vive douleur qu'il avait de voir qu'elle était violée, il proteste qu'il veut l'aimer et s'y appliquer de plus en plus et il supplie le Seigneur de lui augmenter l'intelligence.

NUM.

105 Ta parole sert de lampe à mon pied, et de lumière pour mon sentier.

106 J'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.

107 Éternel ! je suis extrêmement affligé ; fais-moi revivre selon ta parole.

108 Éternel ! je te prie, aie pour agréables les oblations volontaires de ma bouche, et m'enseigne tes ordonnances.

109 Ma vie a été continuellement en danger ; toutefois, je n'ai point oublié ta loi.

110 Les méchants m'ont tendu des pièges ; toutefois, je ne me suis point écarté de tes commandements.

111 J'ai pris pour héritage perpétuel tes témoignages ; car ils sont la joie de mon cœur.

112 J'ai incliné mon cœur à accomplir toujours tes statuts jusqu'à la fin.

SAMECH.

113 J'ai eu en haine les pensées vaines ; mais j'ai aimé ta loi.

114 Tu es ma retraite et mon bouclier ; je me suis attendu à ta parole.

115 Méchants, retirez-vous de moi, et je garderai les commandements de mon DIEU.

116 Soutiens-moi suivant ta parole, et je vivrai, et ne me fais point rougir de honte, pour n'avoir pas eu ce que j'espérais.

117 Soutiens-moi, et je serai sauvé ; et j'aurai continuellement les yeux sur tes statuts.

118 Tu as foulé aux pieds tous ceux qui se déviaient de tes statuts ; car leur tromperie n'est que fausseté.

119 Tu as réduit à néant tous les méchants de la terre, comme de l'écume ; c'est pourquoi j'ai aimé tes

témoignages.

120 Ma chair a frissonné à cause de ta frayeur, et j'ai craint tes jugements.

HAIJIN.

121 J'ai exercé l'équité et la justice ; ne m'abandonne point à ceux qui me font tort.

122 Garantis ton serviteur pour le bien, de peur que les orgueilleux ne m'oppriment.

123 Mes yeux défaillent, en attendant ta délivrance et la parole de ta justice.

124 Agis envers ton serviteur suivant ta bonté, et m'enseigne tes statuts.

125 Je suis ton serviteur ; rends-moi intelligent, et je connaîtrai tes témoignages.

126 Il est temps que l'Éternel opère ; ils ont aboli ta loi.

127 C'est pourquoi j'ai aimé tes commandements plus que l'or, même que le fin or.

128 C'est pourquoi aussi, j'ai marché dans tous tes commandements, et j'ai eu en haine toute voie de mensonge.

PE.

129 Tes témoignages sont des choses merveilleuses ; c'est pourquoi mon âme les a gardés.

130 La connaissance de tes paroles illumine, et rend les plus simples intelligents.

131 J'ai ouvert ma bouche, et j'ai soupiré ; car j'ai désiré tes commandements.

132 Regarde-moi, et aie pitié de moi, selon que tu fais ordinairement à l'égard de ceux qui aiment ton nom.

133 Affermis mes pas sur ta parole, et qu'aucune iniquité ne domine sur moi.

134 Délivre-moi de l'oppression des hommes, afin que je garde tes commandements.

135 Fais luire ta face sur ton serviteur, et m'enseigne tes statuts.

136 Mes yeux se sont fondus en ruisseaux d'eau, parce qu'on n'observe pas ta loi.

TSADE.

137 Tu es juste, ô Éternel ! et droit en tes jugements.

138 Tu as prescrit tes témoignages comme une chose juste et souverainement ferme.

139 Mon zèle m'a miné, parce que mes ennemis ont oublié tes paroles.

140 Ta parole est parfaitement pure ; c'est pourquoi ton serviteur l'aime.

141 Je suis petit et méprisé ; toutefois, je n'oublie point tes commandements.

142 Ta justice subsiste toujours, et ta loi n'est que vérité.

143 La détresse et l'angoisse m'avaient rencontré ; mais tes commandements ont été mes plaisirs.

144 La justice de tes témoignages dure toujours ; donne m'en l'intelligence, afin que je vive.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions que cette lecture nous présente :

La première est que *la parole de DIEU est une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers* et que ceux qui sont éclairés de cette divine lumière et qui marchent dans le chemin qu'elle prescrit ne sauraient s'égarer.

II. Il paraît d'ici que les fidèles ont un sincère attachement pour cette partie de la parole de DIEU qui leur prescrit leur devoir et qui contient les Saintes lois qu'il nous a données pour notre conduite. Ils la prennent pour leur héritage perpétuel, elle fait la joie de leur cœur, ils vouent à DIEU leur obéissance et leur amour, disant avec David : *Je l'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.* Et ils lui demandent continuellement la grâce d'accomplir ce vœu.

Ils sont pénétrés d'une vive douleur et d'une frayeur salutaire à la vue de l'impiété qui règne dans le monde et des jugements que DIEU déploie sur ceux qui se détournent de lui. Ils s'attachent d'autant plus à sa loi qu'ils voient que les autres l'abandonnent. Et soit dans l'affliction, soit dans quelque autre état que ce puisse être, cette divine loi fait toute leur consolation et tous leurs plaisirs.

CINQUIEME PARTIE, VERSETS 145-176

David invoque DIEU à son secours, il le prie de regarder son affliction et de défendre sa cause contre les grands qui le persécutaient. Il témoigne que tout son désir est de garder la loi de son DIEU, de le louer et de

le glorifier pendant toute sa vie.

KOPH.

145 J'ai crié de tout mon cœur ; réponds-moi, Éternel ! et je garderai tes statuts.
 146 J'ai crié vers toi ; sauve-moi, afin que j'observe tes témoignages.
 147 J'ai prévenu le point du jour et j'ai crié ; je me suis attendu à ta parole.
 148 Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit, pour méditer ta parole.
 149 Ecoute ma voix selon ta bonté, ô Éternel ! fais-moi revivre selon ton ordonnance.
 150 Ceux qui ont de mauvais desseins, s'approchent ; ils se sont éloignés de ta loi.
 151 Éternel ! tu es près de moi ; et tous tes commandements ne sont que vérité.
 152 J'ai connu dès longtemps que tu as établi tes témoignages pour toujours.

RESCH.

153 Regarde mon affliction, et m'en délivre ; car je n'ai point oublié ta loi.
 154 Défends ma cause, et me rachète ; fais-moi revivre selon ta parole.
 155 La délivrance est loin des méchants, parce qu'ils n'ont point recherché tes statuts.
 156 Tes compassions sont en grand nombre, ô Éternel ! fais-moi revivre selon tes ordonnances.
 157 Ceux qui me persécutent et qui me pressent, sont en grand nombre ; toutefois, je ne me suis point détourné de tes témoignages.
 158 J'ai considéré les prévaricateurs, et j'ai été affligé de ce qu'ils n'observaient point ta parole.
 159 Considère que j'ai aimé tes commandements ; Éternel ! fais-moi revivre selon ta bonté.
 160 Le fondement de ta parole est la vérité, et tous tes jugements ont toujours été justes.

SCIN

161 Les principaux du peuple m'ont persécuté sans cause ; mais mon cœur a été effrayé à cause de ta parole.
 162 Je me réjouis de ta parole, comme celui qui aurait trouvé un grand butin.
 163 J'ai eu en haine et en abomination le mensonge ; j'ai aimé ta loi.
 164 Je te loue sept fois le jour, à cause des ordonnances de ta justice.
 165 Il y a une grande prospérité pour ceux qui aiment ta loi, et il n'y a rien qui les fasse tomber.
 166 Éternel ! j'ai espéré en ta délivrance, et j'ai gardé tes commandements.
 167 Mon âme a observé tes témoignages, et je les ai souverainement aimés.
 168 J'ai observé tes commandements et tes témoignages ; car toutes mes voies sont devant toi.

THAU.

169 Éternel ! que mon cri vienne en ta présence ! rends-moi intelligent selon ta parole.
 170 Que ma supplication vienne devant toi, et délivre-moi suivant ta parole.
 171 Mes lèvres répandront ta louange, quand tu m'auras enseigné tes statuts.
 172 Ma langue ne parlera que de ta parole ; car tous tes commandements ne sont que justice.
 173 Que ta main me secoure ; car j'ai choisi tes commandements.
 174 Éternel ! j'ai souhaité ta délivrance, et ta loi est tout mon plaisir.
 175 Que mon âme vive, afin qu'elle te loue, et que tes ordonnances me donnent du secours !
 176 J'ai été égaré comme une brebis perdue ; cherche ton serviteur, car je n'ai point oublié tes commandements.

RÉFLEXIONS

Les instructions que cette dernière partie du Psaume CXIX, nous donne, sont les suivantes :

La première, que dans tous nos maux nous devons nous adresser à DIEU pour lui demander, non seulement la délivrance qui nous est nécessaire, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir.
 La seconde, que notre occupation la plus douce et la plus ordinaire doit être de méditer la loi de DIEU et sa divine parole.

La troisième, que DIEU voit les souffrances des siens, qu'il écoute leurs prières, mais qu'il se tient loin des méchants et qu'il ne les exauce pas.

La quatrième, que DIEU a attaché à l'observation de sa loi une glorieuse récompense et un parfait bonheur.

David nous en assure lorsqu'il dit : *Qu'il y a une grande prospérité pour ceux qui observent la loi de DIEU et qu'il n'y a rien qui les fasse tomber.*

Et la dernière, que nous devons consacrer à DIEU toute notre vie, désirer de l'employer à le servir et à le louer et le supplier qu'il nous accorde toujours l'assistance nécessaire pour cela. C'est le vœu que faisait David sur la fin ce Psaume en disant : *Seigneur que mon âme vive afin qu'elle te loue. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur et je n'oublierai point tes commandements.*

RÉFLEXIONS GENERALES SUR LE PSAUME CXIX

Pour lire ce Psaume avec fruit, il faut outre, les réflexions particulières que nous y avons faites, y remarquer principalement ces trois choses :

I. L'excellence de la loi de DIEU et ses admirables effets. David nous enseigne que cette divine loi est très parfaite, que c'est une lumière céleste qui nous éclaire, qu'elle nous rend intelligent, qu'elle purifie et qu'elle réjouit le cœur, qu'elle nous soutient dans l'affliction, qu'elle donne à la conscience une paix indicible et qu'elle vaut infiniment mieux que tous les trésors et que tout ce qu'il y a de plus excellent en ce monde.

II. Nous voyons dans ce Psaume à quoi on reconnaît les gens de bien. Ils sont intègres dans leurs voies, ils font ce qui est droit, ils marchent dans la loi du Seigneur, ils la méditent jour et nuit, ils la gardent et ils aiment DIEU et sa parole de tout leur cœur. Outre cela, ils se retirent du mal et du commerce des méchants, ils se joignent aux justes, ils sont saisis de crainte à la vue des jugements de DIEU, ils se confient en lui et ils sont patients dans leurs adversités.

III. Enfin, ce Psaume est rempli de plusieurs excellentes prières que nous devons avoir continuellement dans le cœur et dans la bouche, demandant à DIEU qu'il veuille nous éclairer, nous enseigner lui-même sa loi, fléchir nos cœurs à son obéissance, prendre soin de nous et nous conduire toujours par sa providence et par son bon Esprit. Ce sont là les instructions que nous devons recueillir de ce Psaume et c'est dans ces vues qu'il faut le lire et le méditer ordinairement.

PSAUME CXX

Le prophète demande à DIEU de le garantir des fraudes et des calomnies des méchants et il se plaint de ce qu'il était obligé de vivre parmi eux.

1 Cantique de Mahaloth.

J'ai invoqué l'Éternel dans ma grande détresse, et il m'a exaucé.

2 Éternel ! délivre mon âme des fausses lèvres, et de la langue qui n'est que tromperie.

3 Que te donnera et de quoi te profitera la langue trompeuse ?

4 Ce sont des flèches aiguës, tirées par un homme puissant, et comme des charbons de genièvre.

5 Hélas ! que je suis misérable de séjourner en Méscec, et de demeurer dans les tentes de Kédar !

6 Mon âme a longtemps demeuré avec celui qui hait la paix.

7 Je suis un homme de paix ; mais dès que j'en parle ils ne respirent que la guerre.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous apprend :

I. Que les gens de bien peuvent être exposés à la calomnie et à la malice des hommes, mais que DIEU les protège et les délivre.

II. Que c'est pour eux un grand sujet d'affliction de vivre parmi les méchants et les impies.

III. Et enfin, que le caractère des justes est d'aimer la paix comme au contraire celui des méchants est d'être portés à la guerre et au trouble.

PSAUME CXXI

L'auteur de ce Psaume y témoigne qu'il avait une ferme confiance dans le secours de DIEU et qu'il était persuadé que DIEU veillerait toujours pour la sûreté de son peuple et de tous les fidèles.

1 Cantique de Mahaloth.

J'élève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
 2 Mon secours vient de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.
 3 Il ne permettra point que ton pied soit ébranlé ; celui qui te garde ne sommeillera point.
 4 Voilà, celui qui garde Israël ne sommeillera point et ne s'endormira point.
 5 L'Éternel est celui qui te garde ; l'Éternel est ton ombre, il est à ta main droite.
 6 Le soleil ne frappera point sur toi pendant le jour, ni la lune pendant la nuit.
 7 L'Éternel te gardera de tout mal ; il gardera ton âme.
 8 L'Éternel gardera ton issue et ton entrée dès maintenant et à toujours.

RÉFLEXIONS

Le précis de ce Psaume est que notre secours vient de DIEU seul, qu'il veille pour son église et pour les justes, qu'il les préserve dans tous les dangers et qu'il ne les abandonnera jamais. L'effet que cette doctrine doit produire est de remplir les fidèles d'une ferme confiance en DIEU et de les animer de plus en plus à son amour et à sa crainte.

PSAUME CXXII

David exprime le zèle et l'amour qu'il avait pour la maison de DIEU et pour la ville de Jérusalem. Il prie pour la prospérité de cette ville et il fait vœu de procurer de tout son pouvoir la gloire de DIEU et le bien du peuple d'Israël.

1 Cantique de Mahaloth, de David.
 Je me suis réjoui à cause de ceux qui me disaient : Nous irons à la maison de l'Éternel.
 2 Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem !
 3 Jérusalem, qui es bâtie comme une ville bien unie,
 4 en laquelle montent les tribus, les tribus de l'Éternel ; ce qui est un témoignage à Israël, pour célébrer le nom de l'Éternel.
 5 C'est là que sont posés les trônes, pour juger les tribus de la maison de David.
 6 Priez pour la paix de Jérusalem ; que ceux qui t'aiment jouissent de la paix !
 7 Que la paix soit dans tes murs, et la prospérité dans tes palais !
 8 A cause de mes frères et de mes amis, je prierai maintenant pour ta paix.
 9 A cause de la maison de l'Éternel notre DIEU, je procurerai ton bien.

RÉFLEXIONS

Le grand zèle dont le roi David était animé pour le temple, pour la ville de Jérusalem et pour les tribus d'Israël et les vœux qu'il faisait à ce sujet apprennent premièrement aux princes et aux magistrats et ensuite à tous les membres de l'église à s'intéresser pour la tranquillité publique et pour le bien de la société civile, mais surtout pour la religion et pour le service de DIEU, à prier sans cesse pour la paix de l'église et à joindre leur travail à leurs prières en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour sa prospérité et pour son édification.

PSAUME CXXIII

Le peuple d'Israël, étant opprimé et persécuté par ses ennemis, implore l'assistance du Seigneur.

1 Cantique de Mahaloth.
 J'élève mes yeux vers toi qui demeures dans les cieux.
 2 Voici, comme les yeux des serviteurs regardent à la main de leurs maîtres, et les yeux de la servante à la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux regardent à l'Eternel notre DIEU, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.
 3 Aie pitié de nous, Eternel ! aie pitié de nous ; car nous sommes rassasiés de mépris.
 4 Notre âme est rassasiée de la moquerie de ceux qui sont dans l'abondance, et du mépris des orgueilleux.

RÉFLEXIONS

Ceux qui sont exposés à la persécution, au mépris et à l'injustice des hommes doivent apprendre de ce

Psaume à regarder toujours à DIEU, à le prier d'avoir pitié d'eux et à mettre toute leur confiance en son secours, étant persuadés que DIEU n'abandonnera jamais ceux qui le servent fidèlement et qui souffrent pour l'amour de lui.

PSAUME CXXIV

Le peuple d'Israël reconnaît dans ce Psaume que DIEU l'avait délivré en plusieurs occasions et que sans la protection du Seigneur il aurait été détruit depuis longtemps.

1 Cantique de Mahaloth, de David.

Qu'Israël dise maintenant : Si l'Eternel n'eût pas été pour nous,

2 si l'Eternel n'eût pas été pour nous, quand les hommes se sont élevés contre nous,

3 ils nous auraient dès lors engloutis tout vifs, pendant que leur colère était embrasée contre nous.

4 Dès lors les eaux se seraient débordées sur nous, un torrent eût passé sur notre âme.

5 Dès lors les eaux enflées auraient passé sur notre âme.

6 Béni soit l'Eternel, qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.

7 Notre âme est échappée, comme un oiseau du lacet des oiseleurs ; le lacet a été rompu, et nous, sommes échappés.

8 Notre secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.

RÉFLEXIONS

Voici un Psaume qui convient encore mieux à l'église chrétienne qu'à l'église d'Israël. Ce qui y est dit nous engage à faire des réflexions sur les différents états par où l'église de JÉSUS-CHRIST a passé et à considérer que, malgré les efforts que satan et le monde ont fait contre elle depuis sa naissance, elle a toujours subsisté. De là nous devons conclure que DIEU sera toujours sa force et son appui et qu'elle ne périra jamais. Il en sera de même de tous les vrais fidèles, n'étant pas possible que DIEU les abandonne et qu'il cesse de les aimer et d'en prendre soin.

PSAUME CXXV

David décrit la fermeté de ceux qui se confient au Seigneur et la protection dont DIEU couvrait Jérusalem et le peuple d'Israël.

Il dit que si les justes sont affligés, ce n'est pas pour toujours au lieu que ceux qui se détournent de DIEU périssent enfin malheureusement.

1 Cantique de Mahaloth.

Ceux qui se confient en l'Eternel sont comme la montagne de Sion, qui ne peut être ébranlée, mais qui subsistera toujours.

2 Pour ce qui est de Jérusalem, elle est environnée de montagnes, et l'Eternel est autour de son peuple, dès maintenant et à toujours.

3 Car la verge des méchants ne reposera pas sur le lot des justes, de peur que les justes ne mettent leurs mains à l'iniquité.

4 Eternel ! fais du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit.

5 Mais pour ceux qui se détournent à des sentiers obliques, l'Eternel les fera marcher avec les ouvriers d'iniquité. Que la paix soit sur Israël.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume représente en peu de paroles l'état heureux de ceux qui craignent DIEU et qui mettent leur confiance en lui. Le psalmiste nous apprend que rien ne peut les ébranler, que DIEU est toujours près d'eux pour leur défense, que s'il permet qu'ils soient affligés, il a égard à leur faiblesse, qu'il adoucit et qu'il abrège leurs maux. Il nous assure encore que DIEU fait toujours du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit au lieu que ceux qui suivent des sentiers détournés sont enfin détruits. Les fidèles trouvent dans cette méditation des puissants motifs à être tranquilles, à mettre toute leur confiance en DIEU et à s'attacher de plus en plus à leur devoir.

PSAUME CXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces où les Juifs se réjouissent de la merveilleuse délivrance que DIEU leur avait accordée en les ramenant de la captivité, et ils le prient d'achever de les rétablir.

1 Cantique de Mahaloth.

Quand l'Eternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui songent.

2 Alors notre bouche éclata de joie, et notre langue de chant de triomphe. Alors on disait parmi les nations : L'Eternel a fait de grandes choses à ceux-ci.

3 L'Eternel nous a fait de grandes choses ; nous en avons été réjouis.

4 O Eternel ! ramène nos prisonniers, comme les courants des eaux aux pays du Midi.

5 Ceux qui sèment avec larmes, moissonneront avec chant de triomphe.

6 Celui qui porte la semence pour la mettre en terre, ira en pleurant, mais il reviendra avec un cri de joie, quand il portera ses gerbes.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous engage à faire réflexion sur les merveilles que DIEU a faites de tout temps pour son peuple en le délivrant contre toute apparence de la puissance de ses ennemis. Par là nous voyons que si les justes ou l'église sont dans l'affliction, DIEU leur donne enfin des sujets de se réjouir et qu'en général lorsque les hommes ont été éprouvés et humiliés par l'adversité, il fait succéder la joie aux pleurs en sorte que, comme les Juifs le disent dans ce cantique : *Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent ensuite avec chant de triomphe.*

PSAUME CXXVII

Nous voyons dans ce Psaume que les soins qu'on prend pour la prospérité des villes et des familles sont inutiles sans la protection de DIEU, et que c'est lui qui donne des enfants en sa grâce à ceux qu'il veut bénir.

1 Cantique de Mahaloth, de Salomon.

Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain. Si l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain.

2 C'est en vain que vous vous levez matin, que vous vous couchez tard, et que vous mangez le pain de douleur ; certainement, c'est DIEU qui donne le repos à celui qu'il aime.

3 Voici, les enfants sont un héritage de l'Eternel ; ce fruit du mariage est une récompense.

4 Telles que sont les flèches dans la main d'un homme puissant, tels sont les fils d'un père dans la fleur de son âge.

5 Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ! ils ne rougiront point de honte, quand ils parleront avec leurs ennemis à la porte.

RÉFLEXIONS

Le psalmiste nous enseigne :

I. Que ce qui fait subsister les états, les villes et les familles, ce n'est pas tant les soins que les hommes prennent comme c'est la bénédiction de DIEU et qu'ainsi les magistrats et les pères de famille doivent travailler à attirer sur eux cette bénédiction.

II. Que c'est DIEU qui donne des enfants et que c'est là une faveur particulière puisque si on les élève dans la vertu et dans la piété, ils seront la joie et la gloire de leurs pères, non seulement dans ce monde, mais aussi dans la vie à venir.

PSAUME CXXVIII

Il est parlé dans ce Psaume du bonheur des personnes pieuses et des bénédictions temporelles que DIEU leur accorde en faisant prospérer leur travail et en leur donnant des enfants et une heureuse postérité.

1 Cantique de Mahaloth.

Heureux quiconque craint l'Éternel, et marche dans ses voies !

2 Car tu mangeras du travail de tes mains ; tu seras bienheureux et tu prospéreras.

3 Ta femme sera dans ta maison, comme une vigne abondante en fruit ; et tes enfants comme des plantes d'oliviers autour de ta table.

4 Certainement, c'est ainsi que sera béni l'homme qui craint l'Éternel.

5 L'Éternel te bénira en Sion, et tu verras le bien de Jérusalem tous les jours de ta vie.

6 Et tu verras des enfants à tes enfants. Que la paix soit sur Israël !

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous assure que DIEU bénit le travail et les familles de ceux qui le craignent et qui marchent dans ses voies. Quoique ces bénédictions temporelles qui étaient autrefois promises aux Israélites ne soient pas les principales auxquelles les chrétiens doivent aspirer, il faut pourtant les regarder comme une récompense de la piété et les recevoir avec reconnaissance. La piété a aussi les promesses de la vie présente. DIEU bénit toujours les familles où sa crainte règne, mais il y répand surtout ses bénédictions spirituelles et il élève enfin ceux qui vivent dans l'innocence au bonheur suprême qu'il leur prépare dans le Ciel.

PSAUME CXXIX

Le prophète exhorte l'église judaïque à reconnaître que si elle avait été souvent persécutée, DIEU ne l'avait point abandonnée, et il prédit que tous les ennemis de l'église seraient détruits.

1 Cantique de Mahaloth.

Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse ;

2 ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse ; toutefois, ils n'ont point encore eu le dessus sur moi.

3 Des laboureurs ont labouré sur mon dos, ils y ont tiré tout au long leurs sillons.

4 L'Éternel est juste ; il a coupé les cordes des méchants.

5 Tous ceux qui haïssent Sion rougiront de honte, et seront repoussés en arrière.

6 Ils seront comme l'herbe des toits, qui est sèche avant qu'elle monte en tuyau ;

7 de laquelle le moissonneur ne remplit point sa main, ni celui qui cueille les javelles, ses bras ;

8 et dont les passants ne diront point : La bénédiction de L'Éternel soit sur vous ; nous vous bénissons au nom de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer que l'église a été très souvent attaquée, et sous le Vieux Testament et sous le Nouveau Testament, mais que DIEU l'a toujours conservée et que ses ennemis n'ont jamais pu la détruire. Cela doit nous affermir dans cette persuasion que l'église subsistera éternellement, aussi bien que tous ses véritables membres et que ceux qui se déclarent contre elle n'auront que la honte et la confusion pour leur partage.

PSAUME CXXX

David implore dans ce Psaume la miséricorde de DIEU et le pardon de ses péchés. Il y marque aussi la confiance qu'il avait en sa bonté.

1 Cantique de Mahaloth.

Ô Éternel ! je t'invoque du fond d'un abîme.

2 Seigneur ! écoute ma voix ; que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications.

3 Ô Éternel ! si tu prends garde aux iniquités, Seigneur ! qui est-ce qui subsistera ?

4 Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne.

5 J'ai attendu l'Éternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en sa parole.

6 Mon âme s'attend au Seigneur plus soigneusement que les guets du matin qui font la garde le matin.

7 Israël, attends-toi à l'Éternel, car la miséricorde est avec l'Éternel, et la rédemption se trouve en abondance auprès de lui.

8 Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

RÉFLEXIONS

Le psalmiste nous donne ici trois instructions :

La première que si DIEU nous examinait à la rigueur de sa justice, personne ne serait trouvé juste devant lui et qu'ainsi nous devons tous avoir recours à sa miséricorde et dire avec une profonde humilité : *Ô seigneur, si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui subsistera ?*

La seconde que DIEU est disposé à pardonner aux hommes, mais qu'il n'accorde ce pardon qu'afin qu'on le craigne et que sans cette crainte nous n'avons point de pardon à espérer de lui. C'est ce qui est marqué par ces mots : *Le pardon se trouve auprès de toi afin qu'on te craigne.*

Et la troisième, que DIEU a toujours été et qu'il sera toujours le défenseur de l'église et des fidèles.

PSAUME CXXXI

David proteste solennellement dans ce Psaume qu'il n'avait pas eu des sentiments d'élévation et d'orgueil, mais qu'il s'était toujours étudié à l'innocence et à l'humilité.

1 Cantique de Mahaloth, de David.

Ô Éternel ! mon cœur ne s'est point élevé, mes yeux ne se sont point haussés, et je n'ai point recherché des choses grandes et trop élevées pour moi.

2 Si je n'ai pas rangé et fait taire mes désirs, tel qu'est un enfant sevré à l'égard de sa mère, et si mon âme n'est pas comme un enfant sevré, que je ne sois pas exaucé de toi !

3 Israël, attends-toi à l'Éternel, dès maintenant et à toujours.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume exprime des sentiments que tous les enfants de DIEU doivent avoir, c'est d'être humble, de ne point rechercher ce qui est grand et élevé et de ressembler aux petits-enfants en innocence et en simplicité. Ce que David nous enseigne sur ce sujet, c'est ce que JÉSUS-CHRIST nous recommande encore plus fortement dans l'Évangile, en nous disant que : *si nous ne devenons comme des petits-enfants*, il ne nous reconnaîtra pas pour ses disciples et *nous n'entrerons point au royaume des Cieux.*

PSAUME CXXXII

L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, y rapporte le vœu que ce prince avait fait de ne se donner aucun repos jusqu'à ce que l'arche de l'alliance eût été conduite à Jérusalem et que le service divin y eût été établi et il loue DIEU de ce que ce vœu était accompli. Il espère que DIEU, selon ses promesses, bénirait sa postérité et il prie pour les sacrificateurs, pour les Lévites et pour tout le peuple.

1 Cantique de Mahaloth.

Ô Éternel ! souviens-toi de David, et de toute son affliction,

2 lequel a juré à l'Éternel, et fait ce vœu au Puissant de Jacob :

3 Si j'entre dans la tente de ma maison, et si je monte sur le lit où je me couche,

4 si je donne du sommeil à mes yeux, ou si je laisse sommeiller mes paupières,

5 jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu à l'Éternel, et des pavillons pour le puissant DIEU de Jacob !

6 Voici, nous avons ouï dire qu'elle avait été à Ephrat ; et nous l'avons trouvée dans les champs de Jahar.

7 Nous entrerons dans ses pavillons, et nous nous prosternerons devant son marchepied.

8 Lève-toi, ô Éternel ! pour venir dans ton repos, toi, et l'arche de ta face.

9 Que tes sacrificateurs soient revêtus de justice, et que tes bien-aimés chantent de joie.

10 Pour l'amour de David ton serviteur, ne rejette point le visage de ton oint.

11 L'Éternel a juré la vérité à David, il n'en reviendra point, quand il a dit : Je mettrai de tes fils sur ton trône.

12 Si tes enfants gardent mon alliance et mes commandements, que je leur enseignerai, leurs fils aussi seront assis à perpétuité sur ton trône.

13 Car l'Éternel a choisi Sion, et l'a agréée pour son siège.

14 Elle est, dit-il, le lieu de mon repos à perpétuité ; j'y demeurerai, parce que je m'y plais.

15 Je bénirai abondamment ses vivres, et je rassasierai de pain ses pauvres.

- 16 Je revêtirai ses sacrificateurs de délivrance, et ses saints chanteront d'une grande joie.
 17 C'est là que je ferai germer une corne à David, et que je préparerai une lampe à mon oint.
 18 Je couvrirai de honte ses ennemis, et son diadème fleurira sur lui.

RÉFLEXIONS

Le vœu que David avait fait pour l'établissement du service divin et qui est rapporté dans ce Psaume est une marque de sa piété. De là, les grands, les magistrats et toutes sortes de personnes doivent apprendre que la gloire de DIEU et son vrai service est ce qu'ils doivent désirer avec le plus d'ardeur et procurer de tout leur pouvoir.

II. La grâce que DIEU fit à David d'exécuter son pieux dessein nous montre que DIEU bénit les entreprises que l'on forme dans de bonnes intentions.

III. Le choix que DIEU avait fait de Sion pour y être adoré et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'y habiter à jamais, de la bénir et de la combler de bien doivent être appliquées à l'église chrétienne où DIEU habite encore plus particulièrement et dans laquelle il doit être servi et adoré jusqu'à la fin du monde. Enfin, nous devons tous, à l'imitation du psalmiste, prier continuellement pour la conservation de l'église, pour la bénédiction de ses ministres et pour la prospérité de tous ses membres.

PSAUME CXXXIII

Ce Psaume représente le bonheur de ceux qui vivent dans l'union et dans la paix et les bénédictions que DIEU leur accorde.

1 Cantique de Mahaloth, de David.

Oh ! que c'est une chose bonne, et que c'est une chose agréable, que les frères demeurent unis ensemble !

2 C'est comme cette huile précieuse, répandue sur la tête, qui descend sur la barbe d'Aaron, et qui découle sur l'ouverture d'en haut de ses vêtements.

3 Et comme la rosée de Hermon, et celle qui descend sur la montagne de Sion ; car c'est là que l'Éternel a établi la bénédiction et la vie à toujours.

RÉFLEXIONS

L'instruction que ce Psaume nous donne est qu'il n'y a rien de plus agréable à DIEU que l'union et la paix et qu'il comble de ses plus précieuses faveurs les personnes qui sont unies entre elles, ce qui doit avoir beaucoup de force pour nous faire vivre les uns avec les autres dans une concorde fraternelle et chrétienne.

PSAUME CXXXIV

C'est ici une exhortation qui s'adresse aux ministres de l'ancien temple et qui les invite à louer DIEU.

1 Cantique de Mahaloth.

Bénissez l'Éternel, vous tous les serviteurs de l'Éternel, vous qui assistez toutes les nuits dans la maison de l'Éternel.

2 Elevez vos mains dans le sanctuaire, et bénissez l'Éternel.

3 L'Éternel te bénisse de Sion, lui qui a fait les cieux et la terre.

RÉFLEXIONS

Les ministres du Seigneur doivent apprendre d'ici que comme la fonction des sacrificateurs et des Lévites était de louer DIEU jour et nuit dans son temple et de prier pour la postérité d'Israël, la charge des ministres de l'église chrétienne les appelle aussi d'une façon particulière à prier sans cesse pour elle et à célébrer continuellement le saint nom du Seigneur.

PSAUME CXXXV

Le psalmiste exhorte les Lévites à louer DIEU, à publier la puissance infinie par laquelle il a créé toutes choses et à célébrer surtout les merveilles qu'il avait faites autrefois pour retirer son peuple d'Égypte et pour le mettre en possession du pays de Canaan. Il y parle aussi de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres.

- 1 Louez l'Éternel ; louez le nom de l'Éternel, vous les serviteurs de l'Éternel, louez-le.
- 2 Vous qui assistez dans la maison de l'Éternel, dans les parvis de la maison de notre DIEU,
- 3 Louez l'Éternel, car l'Éternel est bon ; psalmodiez à son nom, car c'est une chose agréable.
- 4 Car l'Éternel s'est choisi Jacob et Israël pour son précieux joyau.
- 5 Certainement, je connais que l'Éternel est grand, et que notre Seigneur est au-dessus de tous les dieux.
- 6 L'Éternel fait tout ce qu'il lui plaît, dans les cieus et sur la terre, dans la mer, et dans tous les abîmes.
- 7 C'est lui qui fait monter du bout de la terre les vapeurs ; il produit les éclairs pour la pluie ; il tire le vent de ses trésors.
- 8 C'est lui qui a frappé les premiers-nés d'Égypte, tant des hommes que des bêtes ;
- 9 qui a envoyé des prodiges et des miracles au milieu de toi, ô Égypte ! contre Pharaon et contre tous ses serviteurs ;
- 10 qui a frappé plusieurs nations, et mis à mort de puissants rois ;
- 11 Sihon, le roi des Amorrhéens, et Hog, le roi de Basçan ; et les rois de tous les royaumes de Canaan ;
- 12 et qui a donné leur pays en héritage, en héritage, dis-je, à Israël son peuple.
- 13 Éternel ! ta renommée est à toujours ; Éternel ! ta mémoire est d'âge en âge.
- 14 Car l'Éternel fera justice à son peuple, et se repentira envers ses serviteurs.
- 15 Les faux dieux des nations sont de l'or et de l'argent, un ouvrage de main d'homme.
- 16 Ils ont une bouche, et ils ne parlent point ; ils ont des yeux, et ils ne voient point ;
- 17 ils ont des oreilles, et ils n'entendent point ; il n'y a point aussi de souffle dans leur bouche.
- 18 Ceux qui les font, et tous ceux qui s'y confient, leur deviendront semblables.
- 19 Maison d'Israël, bénissez l'Éternel ; maison d'Aaron, bénissez l'Éternel.
- 20 Maison des Lévites, bénissez l'Éternel ; vous qui craignez l'Éternel, bénissez l'Éternel.
- 21 Béni soit de Sion l'Éternel qui habite à Jérusalem ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume ne nous engage pas moins que les Israélites à bénir DIEU et à célébrer cette puissance, cette sagesse et cette bonté qui paraissent dans la création et dans le gouvernement du monde et principalement à reconnaître la grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple.

S'il avait délivré le peuple d'Israël de l'Égypte et détruit les rois de Canaan pour l'établir dans ce pays-là, JÉSUS-CHRIST a fait pour nous de plus grands prodiges de puissance et d'amour. Il a détruit l'idolâtrie qui régnait dans le monde, il nous a retiré de la condamnation et de la mort et il nous a fait entrer dans son église. Il est donc bien juste que ce DIEU tout-puissant et tout bon soit à jamais béni et que tous ceux qui le craignent et principalement ses ministres et ses serviteurs s'unissent pour le louer et pour dire : *Béni soit le Seigneur qui habite en Sion ! Louez l'Éternel.*

PSAUME CXXXVI

C'est ici un Psaume de louange où les Israélites parlent premièrement des œuvres de la création. Et en second lieu des miracles que DIEU avait fait lorsque leurs pères sortirent d'Égypte et qu'ils entrèrent dans le pays de Canaan. Il faut remarquer que les Lévites et le peuple se répondent les uns aux autres dans tout ce Psaume et que la bonté de DIEU y est célébrée dans chaque verset par ces mots : Car sa miséricorde demeure éternellement. C'était un formulaire de louange qui était alors employé et consacré d'une façon particulière pour louer DIEU dans le temple.

- 1 Célébrez l'Éternel, car il est bon ; parce que sa miséricorde demeure éternellement.
- 2 Célébrez le DIEU des dieux ; car sa miséricorde demeure éternellement.
- 3 Célébrez le Seigneur des seigneurs ; car sa miséricorde demeure éternellement.
- 4 Célébrez celui qui fait seul de grandes merveilles ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
- 5 celui qui a fait les cieus avec intelligence ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
- 6 celui qui a étendu la terre sur les eaux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
- 7 celui qui a fait les grands luminaires ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
- 8 Le soleil pour avoir seigneurie sur le jour ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
- 9 la lune et les étoiles, pour avoir domination sur la nuit ; car sa miséricorde demeure éternellement ;

10 celui qui a frappé l’Egypte en ses premiers-nés ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 11 et qui a fait sortir Israël du milieu d’eux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 12 avec une main forte et un bras étendu ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 13 lequel a fendu la mer Rouge en deux ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 14 et a fait passer Israël par le milieu d’elle ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 15 et a renversé Pharaon et son armée dans la mer Rouge ; car sa miséricorde demeure éternellement.
 16 Lequel a conduit son peuple par le désert ; car sa miséricorde demeure éternellement.
 17 Lequel a frappé de grands rois ; car sa miséricorde demeure éternellement,
 18 Et a tué des rois magnifiques ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 19 Sihon, roi des Amorrhéens ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 20 et Hog, roi de Basçan ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 21 et a donné leur pays en héritage ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 22 en héritage à Israël son serviteur ; car sa miséricorde demeure éternellement.
 23 Lequel, lorsque nous étions bien bas, s’est souvenu de nous ; car sa miséricorde demeure éternellement ;
 24 et nous a délivrés de la main de nos ennemis ; car sa miséricorde demeure éternellement.
 25 Lequel donne de la nourriture à toute chair ; car sa miséricorde demeure éternellement.
 26 Célébrez le DIEU fort des cieux ; car sa miséricorde demeure éternellement.

RÉFLEXIONS

Il faut faire deux réflexions sur ce Psaume :

La première, que nous avons les mêmes sujets de bénir DIEU que les Israélites en considérant les merveilles de la création et de la providence et les miracles qu’il fit autrefois en faveur de son peuple, mais que nous devons surtout louer cette miséricorde infinie et cette puissance divine qu’il a fait paraître dans l’ouvrage de la rédemption. La deuxième réflexion regarde ces paroles qui sont répétées dans tous les versets de ce Psaume et qui étaient un formulaire usité et consacré dans le service divin : *Car sa miséricorde dure éternellement*. Elles font voir que la bonté de DIEU paraît dans toutes ses œuvres, qu’elle est la source de tous les biens que nous possédons et qu’ainsi nous devons la célébrer par des louanges continuelles avec une grande reconnaissance et avec toute l’ardeur dont nous sommes capables.

PSAUME CXXXVII

Les Juifs captifs à Babylone parlent dans ce Psaume. Ils y marquent la vive douleur dont ils étaient pénétrés dans leur exil et le zèle qu’ils avaient pour Jérusalem. Le prophète y prédit aussi la ruine des Iduméens qui s’étaient réjouis de la désolation de cette ville et la destruction des Babyloniens.

1 Nous nous sommes tenus auprès des fleuves de Babylone, et même, nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.
 2 Nous avons pendu nos harpes aux saules, au milieu d’elle.
 3 Quand ceux qui nous avaient emmenés prisonniers nous ont demandé de chanter des cantiques, et de les réjouir avec nos harpes que nous avions pendues, et qu’ils nous ont dit : Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion ; nous avons répondu :
 4 Comment chanterions-nous les cantiques de l’Eternel dans une terre étrangère ?
 5 Si je t’oublie, Jérusalem, que ma droite s’oublie elle-même.
 6 Que ma langue soit attachée à mon palais, si je ne me souviens de toi ; si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie.
 7 O Eternel ! souviens-toi des enfants d’Edom, lesquels, dans la journée de Jérusalem, disaient : Découvrez, découvrez jusqu’à ses fondements.
 8 Fille de Babylone, qui vas être détruite, heureux celui qui te rendra la pareille, de ce que tu nous as fait !
 9 Heureux celui qui saisira tes petits-enfants, et les écrasera contre les pierres !

RÉFLEXIONS

Les sentiments que les Juifs captifs font paraître dans ce Psaume sont ceux de tous les vrais fidèles. Ils ont un très grand zèle pour l’église, ils ne sauraient se réjouir lorsqu’ils la voient dans la souffrance et ils

s'oublieraient plutôt eux-mêmes et leurs propres intérêts que d'oublier les intérêts de la gloire de DIEU.

II. La ruine des Iduméens et des Babyloniens, qui est prédite dans ce Psaume et qui arriva peu d'années après celle de Jérusalem, nous apprend que DIEU venge les maux que l'on fait à son église et qu'il punit sévèrement et d'une manière exemplaire les persécuteurs et ceux qui se joignent à eux, aussi bien que ceux qui insultent aux misérables et qui se réjouissent du mal qui leur arrive.

PSAUME CXXXVIII

David animé d'un Saint zèle déclare qu'il veut louer DIEU publiquement pour toutes ses faveurs et inciter tous les rois et tous les peuples à le louer avec lui. Il le prie de continuer à le protéger et il témoigne une parfaite confiance en son assistance et en ses promesses.

1 Psaume de David.

Je te célébrerai de tout mon cœur, je te psalmodierai en la présence des souverains.

2 Je me prosternerai dans le palais de ta sainteté, et je célébrerai ton nom, à cause de ta bonté et de ta vérité ; car tu as rendu ton nom grand et admirable, par-dessus tout autre, en accomplissant ta parole.

3 Au jour que j'ai crié tu m'as exaucé, et tu m'as fortifié en mon âme par ta vertu.

4 Eternel ! tous les rois de la terre te célébreront, quand ils auront entendu les paroles de ta bouche.

5 Et ils chanteront les voies de l'Eternel ; car la gloire de l'Eternel est grande.

6 Car l'Eternel est élevé ; il voit les choses basses, et il connaît de loin les choses les plus élevées.

7 Si je marche au milieu de l'adversité, tu me vivifieras ; tu avanceras ta main contre la fureur de mes ennemis, et ta droite me délivrera.

8 L'Eternel achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Eternel ! ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

RÉFLEXIONS

On voit éclater dans ce cantique le zèle ardent dont les fidèles sont animés et qui les porte à se réjouir en DIEU, à l'adorer, à chanter ses louanges et à publier ses bontés devant tous les hommes et même devant les rois et les grands de la terre, afin de leur apprendre à craindre DIEU et à célébrer sa gloire. Nous voyons après cela dans ce Psaume que ce grand DIEU qui habite dans le Ciel connaît tout ce qui se passe ici-bas, qu'il ne dédaigne pas de prendre soin des hommes, mais qu'il a particulièrement les yeux ouverts sur ses enfants, qu'il est avec eux dans l'adversité, en sorte que tous ceux qui le craignent peuvent dire avec une pleine assurance : *Le Seigneur achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Seigneur, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.*

PSAUME CXXXIX

David reconnaît dans ce Psaume que DIEU est présent partout et qu'il a une parfaite connaissance de toute chose et même de celles qui sont les plus cachées. Il loue la sagesse infinie de DIEU qui paraît d'une façon particulière dans la formation de l'homme et touché de toutes ces merveilles, il déclare que la considération des œuvres du Seigneur le portera toujours à le bénir, à le craindre et à se réjouir en lui.

Enfin, il dit que la confiance qu'il avait en la bonté et en la puissance du Seigneur le soutiendrait contre les efforts de ses ennemis, qu'il ne les craindrait jamais et qu'il n'aurait aucun commerce avec eux.

1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.

Eternel ! tu m'as sondé et tu m'as connu.

2 Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève ; tu découvres de loin ma pensée.

3 Tu m'environnes, soit que je marche, soit que je m'arrête, et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies.

4 Même, avant que la parole soit sur ma langue, voici, ô Eternel ! tu connais déjà tout.

5 Tu me tiens serré par derrière et par devant, et tu as mis ta main sur moi.

6 Ta science est trop merveilleuse pour moi, et si élevée que je n'y saurais atteindre.

7 Où irai-je loin de ton Esprit ? Et où fuirai-je loin de ta face ?

8 Si je monte aux cieux, tu y es ; si je me couche au sépulcre, t'y voilà.

- 9 Si je prenais les ailes de l'aube du jour, et si j'allais demeurer à l'extrémité de la mer,
 10 là même, ta main me conduirait, et ta droite me saisirait.
 11 Si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit même te servira de lumière tout autour de moi.
 12 Les ténèbres mêmes ne me cacheront point à toi, et la nuit resplendira comme le jour ; autant te sont les ténèbres que la lumière.
 13 Car tu as possédé mes reins, dès que tu m'as enveloppé dans le sein de ma mère.
 14 Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière ; tes œuvres sont merveilleuses, et mon âme le connaît bien.
 15 L'agencement de mes os ne t'a point été caché, lorsque j'ai été formé dans un lieu secret, et tissu dans les lieux bas de la terre.
 16 Tes yeux m'ont vu, lorsque j'étais comme un peloton, et toutes ces choses s'écrivaient dans ton livre, au jour qu'elles se formaient, même lorsqu'il n'y en avait encore aucune.
 17 C'est pourquoi, ô DIEU fort, que tes pensées me sont précieuses, et que la multitude en est grande.
 18 Les veux-je compter ? Elles sont en plus grand nombre que le sable. Suis-je réveillé ? Je suis encore avec toi.
 19 Ô DIEU ! ne feras-tu pas mourir le méchant ? C'est pourquoi, ô hommes de sang, retirez-vous loin de moi.
 20 Car ils ont parlé contre toi avec méchanceté ; tes ennemis se sont élevés vainement.
 21 Éternel ! ne haïrais-je pas ceux qui te haïssent ? Et ne serais-je pas indigné contre ceux qui s'élèvent contre toi ?
 22 Je les hais d'une parfaite haine ; je les tiens pour mes ennemis.
 23 Ô DIEU fort ! sonde-moi et considère mon cœur, éprouve-moi, et considère mes discours.
 24 Et regarde s'il y a en moi aucun dessein de nuire à personne, et conduis-moi par la voie du monde.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention sur ce Psaume. C'est un endroit de l'Écriture où il est parlé le plus clairement de la présence et de la connaissance de DIEU. David nous enseigne d'une manière très expresse que DIEU est partout, que sa connaissance est infinie aussi bien que sa puissance, que rien ne lui est caché et qu'en quelque lieu que nous soyons, il est le témoin, non seulement de nos actions et de nos paroles, mais même de nos pensées les plus secrètes. Nous devons comme David, être pénétrés de ces vérités et elles nous engagent à vivre comme étant toujours sous les yeux du Seigneur et à craindre ce grand DIEU qui est partout et qui nous jugera avec une parfaite équité sur la connaissance qu'il a de nos œuvres.

À cette réflexion qui est la principale, il faut ajouter ces trois considérations particulières. La première, que nous avons dans la manière admirable dont DIEU nous a donné la vie, de grands motifs à reconnaître sa puissance et sa bonté et à employer nos corps et nos âmes à le servir. La seconde, que cette puissance et cette bonté de DIEU doivent remplir les justes d'une grande confiance et les rassurer contre la crainte qu'ils pourraient avoir des hommes.

La dernière réflexion est que si nous aimons DIEU, nous aurons de la haine pour tout ce que DIEU haït, que nous éviterons les vices et le commerce des impies sans pour autant haïr jamais leurs personnes, imitant en cela DIEU notre Père qui hait l'injustice, mais qui supporte les pécheurs leur faisant continuellement du bien et usant d'une grande patience envers eux pour les amener à la repentance.

PSAUME CXL

David prie DIEU de le garantir des ruses et de la malice de ceux qui cherchaient sa ruine, et il les menace de la vengeance céleste.

- 1 Psaume de David, donné au maître chantre, pour le chanter.
 2 Éternel ! délivre-moi de l'homme mauvais ; garde-moi de l'homme outrageux.
 3 Ils pensent du mal dans leur cœur ; ils renouvellent tous les jours des combats.
 4 Ils affilent leur langue comme un serpent ; il y a du venin de vipère sous leurs lèvres. Sélah.
 5 Éternel ! garde-moi des mains du méchant ; préserve-moi de l'homme outrageux, de ceux qui ne pensent qu'à me faire tomber.
 6 Les orgueilleux m'ont caché le piège, et ils ont tendu avec des cordes un rets à mon passage ; ils m'ont mis

des trébuchets. (Sélah.)

7 J'ai dit à l'Éternel : Tu es mon DIEU fort ; Éternel ! prête l'oreille à la voix de mes supplications.

8 Ô Éternel ! Seigneur, qui es la force de mon salut, tu as couvert ma tête au jour de la bataille.

9 Éternel ! n'accorde point au méchant ses souhaits ; ne fais point que sa pensée ait son effet. Ils s'élèveraient. (Sélah.)

10 Pour ce qui est des principaux de ceux qui m'assiègent, le mal qu'ils font par leurs lèvres les couvrira.

11 Des charbons embrasés tomberont sur eux, et les feront tomber dans le feu et dans des fosses profondes, sans qu'ils se relèvent.

12 L'homme médisant ne sera point affermi sur la terre ; pour ce qui est de l'homme outrageux et mauvais, on chassera après lui jusqu'à ce qu'il soit exterminé.

13 Je sais que l'Éternel fera justice à l'affligé, et droit aux misérables.

14 Certainement, les justes célébreront ton nom, les hommes droits habiteront devant ta face.

RÉFLEXIONS

Ce que nous avons à remarquer ici, c'est que DIEU garantit les justes contre la violence des méchants, que sa vengeance tombe sur les hommes cruels, sur les calomniateurs et sur les trompeurs, que quelque redoutable que paraisse leur puissance, il dissipe tous leurs complots et que s'il souffre que les innocents succombent pour quelque temps, il montre à la fin qu'il est leur protecteur, en sorte qu'ils ont sujet de reconnaître et de célébrer sa puissance, sa justice et sa bonté. C'est dans cet esprit et dans ces vues et non dans un esprit de ressentiment et de vengeance contre ceux qui pourraient nous avoir offensé que nous devons lire et méditer ce Psaume.

PSAUME CXLI

David, exposé à l'injustice et à la calomnie de diverses personnes qui le persécutaient, prie DIEU de recevoir favorablement ses supplications. Il lui demande la grâce de ne point pécher par sa langue en se laissant aller au murmure et d'être garanti de la séduction des pécheurs et il souhaite d'être repris et corrigé par les justes. Il se confie au secours de DIEU et il est persuadé qu'il le délivrerait de ceux qui cherchaient sa ruine.

1 Psaume de David.

Éternel ! je t'invoque, hâte-toi de venir à moi ; prête l'oreille à ma voix, lorsque je crie à toi.

2 Que ma requête vienne devant toi comme le parfum, et l'élévation de mes mains comme l'oblation du soir.

3 Éternel, garde ma bouche ; garde l'ouverture de mes lèvres.

4 Éternel, Garde mon cœur d'incliner à des choses mauvaises, en sorte que je commette de méchantes actions par malice, avec les ouvriers d'iniquité ; et préserve-moi de manger de leurs délices.

5 Que le juste me frappe, ce me sera une faveur ; et qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent ; il ne blessera point ma tête ; je prierai même pour eux dans leurs calamités.

6 Quand leurs gouverneurs auront été précipités des rochers, alors on écouterà mes paroles et elles seront agréables.

7 Nos os sont épars près de l'ouverture du sépulcre, comme quand on laboure et qu'on fend la terre.

8 Mais, ô Éternel, mon Seigneur ! mes yeux sont tournés vers toi, je me suis retiré vers toi ; ne laisse point mon âme dénuée.

9 Garde-moi du piège qu'ils m'ont tendu, et des trébuchets des ouvriers d'iniquité.

10 Les méchants tomberont tous ensemble dans leurs filets, jusqu'à ce que je sois passé.

RÉFLEXIONS

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est de nous joindre au roi David dans les prières qu'il y fait et de demander :

I. premièrement à DIEU avec humilité qu'il daigne recevoir favorablement nos requêtes et qu'elles montent jusqu'en sa présence,

II. qu'il nous préserve de l'offenser par des discours inconsidérés ou par des pensées criminelles et de nous laisser séduire par les pécheurs, c'est à quoi tend cette prière : *Seigneur, garde ma bouche et mes lèvres,*

garde mon cœur d'incliner à des choses mauvaises, que je ne commette aucun mal avec les méchants et que je ne goute pas leurs délices.

III. David nous apprend à recevoir avec plaisir et avec reconnaissance les avertissements et les corrections des gens de bien, c'est le sentiment qu'on toutes les personnes pieuses et ce que David exprime lorsqu'il dit : *Que le juste me frappe, ce me sera une faveur, qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent.*

L'on voit enfin dans ce Psaume que bien que la condition des justes soit quelquefois misérable, DIEU les garde toujours et qu'il ne les abandonne pas à ceux qui cherchent leur ruine.

PSAUME CXLII

David, renfermé dans la caverne de Henguédi et environné des troupes de Saül, prie DIEU de le secourir dans ce pressant danger. Il fait vœu de lui rendre ses actions de grâce. On peut lire dans I Samuel XXIV l'histoire qui donne occasion de ce Psaume.

1 Maskil de David, qui est une requête qu'il fit lorsqu'il était dans la caverne.

2 Je crie de ma voix à l'Éternel, je supplie de ma voix l'Éternel.

3 Je répands ma plainte devant lui ; j'expose ma détresse en sa présence.

4 Quand mon esprit s'est pâmé en moi, alors tu as connu mon sentier. Ils m'ont caché un piège dans le chemin par lequel je marchais.

5 Je considérais à ma droite, et je regardais, et il n'y avait personne qui me reconnût ; tout refuge me manquait, et il n'y avait personne qui eût soin de mon âme.

6 Éternel ! je me suis écrié vers toi, et j'ai dit : Tu es ma retraite et ma portion dans la terre des vivants.

7 Sois attentif à mon cri, car je suis devenu fort misérable ; délivre-moi de ceux qui me poursuivent, car ils sont plus puissants que moi.

8 Tire mon âme hors de prison, afin que je célèbre ton nom ; les justes viendront autour de moi, parce que tu m'auras récompensé.

RÉFLEXIONS

Cette prière que le roi David adressa à DIEU, étant sur le point de tomber entre les mains de Saül, fait voir que c'est auprès du Seigneur qu'il faut chercher le secours qui nous est nécessaire. Et la délivrance que DIEU accorda à David dans cette extrémité montre que la confiance des fidèles ne les trompe jamais, que DIEU a toujours des moyens de les tirer du danger et qu'il change enfin leur tristesse en joie et en actions de grâces.

PSAUME CXLIII

I. Le roi David s'humilie profondément devant DIEU par la confession de ses péchés.

II. Il le prie d'avoir égard à son déplorable état, d'écouter favorablement sa prière, de le conduire par son Esprit et de le tirer du péril où il se trouvait.

1 Psaume de David.

Éternel ! écoute ma requête, prête l'oreille à mes supplications, suivant ta fidélité ; réponds-moi par ta justice.

2 Et n'entre point en jugement avec ton serviteur ; car nul homme vivant ne sera justifié devant toi.

3 L'ennemi poursuit mon âme ; il a foulé ma vie par terre ; il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts depuis longtemps.

4 Et mon esprit se pâme en moi, et mon cœur est désolé au dedans de moi.

5 Je me souviens des jours anciens ; je médite toutes tes œuvres, et je m'entretiens des ouvrages de tes mains.

6 J'étends mes mains vers toi, mon âme est devant toi comme une terre altérée. (Sélah.)

7 Ô Éternel ! hâte-toi ; réponds-moi ; mon esprit est en défaillance ; ne cache point ta face de moi, en sorte que je devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

8 Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré sur toi ; fais-moi connaître le chemin par lequel j'ai à marcher ; car j'ai élevé mon cœur vers toi.

9 Éternel ! délivre-moi de ceux qui me haïssent ; car je me suis retiré vers toi.

10 Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon DIEU ; que ton bon esprit me conduise dans le droit chemin.

11 Éternel ! rends-moi la vie, pour l'amour de ton nom ; tire mon âme hors de la détresse, à cause de ta justice ;

12 et retranche par ta bonté ceux qui me haïssent, et détruis tous ceux qui oppriment mon âme ; car je suis ton serviteur.

RÉFLEXIONS

La prière que le roi David fait à l'entrée de ce Psaume en ces termes : *N'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera trouvé justifié devant toi*, est d'un usage général et il n'y a personne qui ne doive la présenter à DIEU avec ardeur et humilité.

II. Le recours que David avait à DIEU dans ses maux nous enseigne que dans quelque extrémité que nous nous trouvions, nous devons chercher notre sûreté et notre consolation dans la prière et dans la confiance au Seigneur et méditer pour cet effet ses œuvres et les divers témoignages qu'il a donné de tout temps de sa bonté à ceux qui le craignent. Mais ce que nous devons surtout lui demander, soit que nous soyons affligés ou que nous nous trouvions dans quelque autre état, c'est la grâce de le craindre, les effets de son amour et la conduite de son bon Esprit, lui présentant pour cet effet cette prière : *Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré en toi, fais-moi connaître le chemin par lequel je dois marcher. Car j'ai élevé mon cœur à toi. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon DIEU, que ton Esprit me conduise dans le droit chemin.*

Au reste, quand nous voyons avec quelle ardeur David prie le Seigneur, dans ce Psaume et dans plusieurs autres, de le délivrer de ceux qui le haïssaient, il faut penser que nous n'avons pas les mêmes raisons que ce roi avait de faire de semblables prières, mais que nous devons implorer de tout notre cœur l'assistance de DIEU contre les ennemis de notre salut, puisque nous sommes toujours exposés à leurs attaques et qu'ils sont infiniment plus à craindre que les ennemis temporels.

PSAUME CXLIV

C'est ici un cantique d'actions de grâces pour les victoires et les délivrances que DIEU avait accordées à David, et une prière pour la prospérité du peuple d'Israël.

1 Psaume de David.

Béni soit l'Éternel, mon rocher, lequel dresse mes mains pour le combat, et mes doigts pour la bataille ;

2 qui déploie sa bonté envers moi ; qui est ma forteresse, ma haute retraite, mon libérateur, mon bouclier. Je me suis retiré vers lui ; il range mon peuple sous moi.

3 Ô Éternel ! qu'est-ce que l'homme, que tu aies soin de lui ; et que le fils de l'homme mortel, que tu en tiennes compte ?

4 L'homme est semblable à la vanité, ses jours sont comme une ombre qui passe.

5 Éternel ! abaisse tes cieux, et descends ; touche les montagnes, et qu'elles fument.

6 Lance l'éclair, et les dissipe ; tire tes flèches, et les mets en déroute ;

7 étends tes mains d'en haut ; délivre-moi, et me retire des grosses eaux, de la main des enfants de l'étranger ;

8 dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse.

9 Ô DIEU ! je te chanterai un nouveau cantique ; je te psalmodierai sur l'instrument à dix cordes.

10 C'est lui qui envoie la délivrance aux rois, et qui délivre David son serviteur de l'épée meurtrière.

11 Retire-moi et me délivre de la main des enfants de l'étranger, dont la bouche prononce des mensonges, et dont la droite est une droite trompeuse ;

12 Que nos fils soient comme de jeunes plantes, croissant en leur jeunesse, et nos filles comme les angles taillés pour l'ornement d'un palais.

13 Que nos celliers soient remplis, fournissant toute espèce de provisions ; que nos troupeaux multiplient par milliers, par dix milliers dans nos parcs !

14 Que nos bœufs soient chargés de graisse, qu'il n'y ait point de brèche, qu'il ne se fasse point de sortie, et qu'il n'y ait point de cri dans nos places !

15 Heureux le peuple qui est dans cet état ! Heureux le peuple duquel l'Éternel est le DIEU !

RÉFLEXIONS

Les actions de grâces que David rend à DIEU des victoires qu'il avait obtenues nous montre que c'est à DIEU qu'il faut donner la gloire de tous les biens qui nous arrivent et que c'est lui qui favorise les rois pieux et en général tous ceux qui le craignent et qui les tire des plus grands dangers. II. Lorsque DIEU nous accorde quelque grâce, nous devons joindre à nos louanges un humble aveu de notre indignité et dire dans ces sentiments : *Ô Seigneur, qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui et du fils de l'homme que tu en tiennes compte.*

III. Ce cantique nous enseigne que l'abondance, la paix et la prospérité temporelle sont des effets de la bonté de DIEU et de sa providence et qu'il faut recevoir ces bienfaits-là avec reconnaissance et en faire un bon usage. Souvenons-nous cependant, que ces faveurs temporelles que les Israélites demandaient à DIEU et qui leur étaient promises par l'alliance qu'il avait faite avec eux ne sont pas celles que les chrétiens doivent principalement rechercher. Soyons encore plus sensibles aux bénédictions spirituelles que DIEU nous accorde dans l'église et qui nous assurent la jouissance d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est dans la vue de ces bénédictions que nous avons encore plus de sujet que les Israélites n'en avaient de dire : *Heureux le peuple duquel l'Éternel est DIEU.*

PSAUME CXLV

David adore et loue dans ce Psaume d'une manière pleine de zèle et d'amour la grandeur de DIEU, ses ouvrages merveilleux, sa puissance, sa justice, mais surtout sa bonté envers tous les hommes et l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent et qui l'invoquent. Ce cantique est l'un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit et d'édification.

1 *Psaume de louange, composé par David.*

Aleph. Mon DIEU, mon Roi, je t'exalterai, et je bénirai ton nom à toujours et à perpétuité.

2 *Beth.* Je te bénirai chaque jour, et je louerai ton nom à toujours et à perpétuité.

3 *Guimel.* L'Éternel est grand et infiniment digne d'être loué, et l'on ne saurait sonder sa grandeur.

4 *Daleth.* Une génération dira la louange de tes œuvres à l'autre génération, et elles raconteront tes exploits.

5 *Hé.* Je m'entretiendrai de la magnificence glorieuse de ta majesté, et de tes œuvres merveilleuses ;

6 *Vau.* Et on récitera la force de tes exploits redoutables, et je raconterai ta grandeur.

7 *Zajin.* Ils répandront le souvenir de ta grande bonté, et ils raconteront ta justice avec un chant de triomphe.

8 *Heth.* L'Éternel est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère, et grand en bonté.

9 *Teth.* L'Éternel est bon envers tous, et ses compassions sont par-dessus toutes ses œuvres.

10 *Jod.* Éternel ! toutes tes œuvres te célébreront, et tes bien-aimés te béniront.

11 *Caph.* Ils réciteront la gloire de ton règne, et raconteront tes grands exploits ;

12 *Lamed.* Afin de donner à connaître tes grands exploits aux hommes, et la gloire de la magnificence de ton règne.

13 *Mem.* Ton règne est un règne de tous les siècles, et ta domination est dans tous les âges.

14 *Samech.* L'Éternel soutient tous ceux qui sont prêts à tomber, et il redresse tous ceux qui sont abattus.

15 *Hajin.* Les yeux de tous s'attendent à toi, et tu leur donnes leur nourriture en leur temps.

16 *Pé.* Tu ouvres ta main, et tu rassasies à souhait tout ce qui vit.

17 *Tsadé.* L'Éternel est juste dans toutes ses voies, et plein de bonté dans toutes ses œuvres.

18 *Koph.* L'Éternel est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

19 *Resch.* Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent, il exauce leur cri, et il les délivre.

20 *Scin.* L'Éternel garde tous ceux qui l'aiment ; mais il exterminera tous les méchants.

21 *Thau.* Ma bouche racontera la louange de l'Éternel, et toute chair bénira le nom de sa sainteté à toujours et à perpétuité.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume est très propre pour enflammer notre zèle et pour nous animer à louer DIEU avec une ardente dévotion. David y exprime en des termes extrêmement touchants le plaisir, le ravissement et la Sainte ardeur

avec laquelle les fidèles méditent les œuvres merveilleuses du Seigneur et célèbrent sa puissance, sa majesté, sa fidélité, sa justice et principalement sa bonté et sa miséricorde qui est par-dessus toutes ses œuvres. David nous apprend dans ce cantique que c'est par le Seigneur que toutes les créatures ont été faites et qu'elles subsistent, que sa providence s'étend jusqu'aux animaux, mais il y représente principalement le soin paternel que DIEU a de ceux qui le craignent, il nous assure que DIEU est toujours près d'eux pour les garder, qu'il les exauce quand ils le réclament, qu'il les délivre dans leurs détresses et qu'il accomplit le souhait de leur cœur. L'effet que la considération de toutes ces choses doit produire est de nous remplir d'un grand amour pour ce DIEU si bon, de nous porter à l'imiter dans sa bonté, de nous inspirer toujours plus d'attachement pour la piété qui nous procure ces précieux avantages et de nous animer d'un zèle ardent pour le bénir et pour publier à jamais ses louanges.

PSAUME CXLVI

Le prophète fait vœu de louer DIEU tout le temps de sa vie et il enseigne qu'il faut mettre sa confiance en DIEU seul qui est le maître du monde et qui a un soin particulier des justes.

1 Louez l'Éternel.

Mon âme, loue l'Éternel.

2 Je louerai l'Éternel pendant toute ma vie ; je psalmodierai à mon DIEU tant que je durerai.

3 Ne vous assurez point sur les princes, ni sur aucun fils d'homme, qui ne saurait délivrer.

4 Son esprit sort, et l'homme retourne en sa terre, et en ce jour-là ses desseins périssent.

5 Heureux celui à qui le DIEU fort de Jacob est en aide, et dont l'attente est à l'Éternel son DIEU,

6 qui a fait les cieux et la terre, et la mer, et tout ce qui y est, et qui garde toujours la vérité ;

7 qui fait droit à ceux à qui l'on fait tort, qui donne du pain à ceux qui ont faim. L'Éternel délie ceux qui sont liés.

8 L'Éternel ouvre les yeux des aveugles ; l'Éternel redresse ceux qui sont abattus ; l'Éternel aime les justes.

9 L'Éternel garde les étrangers ; il soutient l'orphelin et la veuve, et il renverse le train des méchants.

10 L'Éternel régnera à jamais. Ô Sion ! ton DIEU est d'âge en âge. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce Psaume :

I. Que le plus bel usage que nous puissions faire de notre vie est de l'employer toute entière à louer et à glorifier le saint nom de l'Éternel.

II. Que c'est une grande folie de mettre sa confiance dans les hommes et dans les grands, puisqu'ils ne sont que la faiblesse et le néant même, étant des hommes mortels, mais que pour jouir d'un vrai bonheur, il faut se reposer uniquement sur DIEU qui est le créateur du monde qui aime la vérité et la droiture, qui fait justice à ceux qu'on opprime, qui les délivre et qui régnera à jamais pour la défense de son peuple et de ses enfants.

Psaume CXLVII

Les Israélites sont exhortés à louer DIEU : I. premièrement à cause des œuvres de la création. II. et en second lieu à cause des grâces qu'il répandait sur leur nation en particulier.

1 Louez l'Éternel ; car c'est une chose bonne de psalmodier à notre DIEU, et c'est une chose agréable ; sa louange est bienséante.

2 L'Éternel est celui qui bâtit Jérusalem ; il rassemblera ceux d'Israël qui sont dispersés.

3 Il guérit ceux qui ont le cœur brisé, et il bande leurs plaies.

4 Il compte le nombre des étoiles ; il les appelle toutes par leur nom.

5 Notre Seigneur est grand et d'une grande puissance ; son intelligence est infinie.

6 L'Éternel soutient les débonnaires, mais il abaisse les méchants jusqu'en terre.

7 Chantez à l'Éternel avec des actions de grâces, en vous répondant les uns aux autres ; psalmodiez avec la harpe à notre DIEU ;

8 qui couvre de nuées les cieux, qui prépare la pluie pour la terre, qui fait produire le foin aux montagnes ;

9 qui donne la pâture au bétail, et aux petits du corbeau qui crient.

- 10 Il n'a point d'égard à la force du cheval ; il ne fait point cas des hommes légers à la course.
 11 L'Éternel met son affection en ceux qui le craignent, et en ceux qui s'attendent à sa bonté.
 12 Jérusalem, loue l'Éternel, Sion, loue ton DIEU !
 13 Car il a renforcé les barres de tes portes, il a béni tes enfants au milieu de toi.
 14 C'est lui qui rend paisibles tes contrées, et qui te rassasie de la moelle du froment.
 15 C'est lui qui envoie ses ordres sur la terre ; de sorte que ce qu'il a prononcé la parcourt avec beaucoup de vitesse.
 16 C'est lui qui donne la neige comme des flocons de laine, et qui répand la bruine comme de la cendre.
 17 C'est lui qui jette sa glace comme par morceaux. Qui pourra soutenir la rigueur de son froid ?
 18 Il envoie ses ordres, et il les fait fondre ; il fait souffler son vent, et les eaux s'écoulent.
 19 Il annonce ses paroles à Jacob, ses statuts et ses ordonnances à Israël.
 20 Il n'a pas fait ainsi à toutes les nations, et elles ne connaissent point ses ordonnances. Louez l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume nous présente deux grands motifs à louer DIEU et à l'aimer. Le premier qui nous est commun avec les Israélites et avec tous les hommes et qui est pris de cette puissance et de cette sagesse admirable avec laquelle il gouverne le monde. Nous voyons ici que c'est DIEU qui conserve toutes choses, qui envoie la neige et la pluie, qui fait produire à la terre son fruit, qui donne l'abondance et la paix et qu'ainsi tous ces biens temporels doivent être attribués à sa bonté et rapportés à sa gloire. Le second sujet des louanges de DIEU qui est exprimé dans ce Psaume est pris des biens que DIEU avait fait aux Israélites et surtout de ce qu'outre la protection, l'abondance et la paix dont ils jouissaient dans la terre de Canaan, il leur avait donné sa parole et sa sainte loi. À cet égard nous avons des motifs bien plus forts à rendre grâce au Seigneur en vue des bénédictions spirituelles qu'il répand sur nous, entre lesquelles celle que nous devons le plus estimer est l'avantage d'être éclairé par l'Évangile et par la connaissance de sa volonté. C'est là une grâce qu'il n'a pas faite à tous les peuples. Ainsi nous devons en reconnaître le prix, la posséder avec gratitude et nous en servir à l'honneur de son saint Nom et à notre propre salut.

PSAUME CXLVIII

David dans les transports de son zèle invite toutes les créatures du Ciel et de la terre à louer DIEU, mais il y convie particulièrement les hommes et les Israélites. Il y a beaucoup d'élévation et d'onction dans ce Psaume.

- 1 Louez l'Eternel.
 Louez l'Eternel dans les cieux ; louez-le dans les plus hauts lieux.
 2 Tous ses anges, louez-le ; toutes ses armées, louez-le.
 3 Louez-le, soleil et lune ; toutes les étoiles qui jetez de la lumière, louez-le.
 4 Louez-le, cieux des cieux, et les eaux qui sont sur les cieux.
 5 Que toutes ces choses louent le nom de l'Eternel ; car il a commandé, et elles ont été créées.
 6 Et il les a établies à perpétuité, et pour toujours, il y a mis un ordre qui ne changera point.
 7 Louez de la terre l'Eternel ; louez-le, vous, les gros poissons, et tous les abîmes ;
 8 feu et grêle, neige et vapeur, vents de tempête, qui exécutez sa parole ;
 9 montagnes et tous les coteaux, arbres fruitiers, et tous les cèdres ;
 10 bêtes sauvages, et tout le bétail, reptiles, et oiseaux qui avez des ailes ;
 11 rois de la terre, et tous les peuples ; princes, et tous les gouverneurs de la terre ;
 12 ceux qui sont à la fleur de leur âge ; et les vierges, et les vieillards, et les jeunes gens ;
 13 qu'ils louent tous le nom de l'Eternel ; car son nom est élevé, sa majesté est sur la terre et sur les cieux.
 14 Car il a élevé la corne de son peuple, ce qui est une louange pour tous ses bien-aimés, pour les enfants d'Israël, qui sont le peuple qui est près de lui. Louez l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Dans ce cantique, aussi bien que dans plusieurs autres, nous apprenons que c'est DIEU qui a formé, qui conserve et qui conduit toutes les créatures qu'il y a dans le Ciel et sur la terre, les anges, le soleil, la lune et

tous les astres, que c'est par sa volonté que le feu, la grêle, la neige, les vents, les montagnes, les arbres et les bêtes subsistent dans un ordre qui ne change jamais et produisent tous les divers effets que nous voyons tous les jours.

II. Nous devons considérer que toutes ces créatures, à la réserve des anges, étant destituées de raison, elles ne louent le Seigneur qu'en tant qu'elles nous présentent des sujets de le louer par les merveilles qu'elles nous mettent devant les yeux et qu'ainsi c'est aux hommes à bénir DIEU puisqu'eux seuls sont capables de le connaître dans ses ouvrages. Nous voyons dans ce Psaume que toutes sortes de personnes sont obligées à s'acquitter de ce devoir : les grands et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards. En général tous ceux qui ont le bonheur de vivre dans l'église doivent signaler leur zèle et s'unir pour donner gloire au créateur de toutes choses et notre plus ardent désir doit être que le nom de notre DIEU soit loué et béni par nous et par toutes les créatures dès maintenant et dans l'éternité.

PSAUME CXLIX

C'est ici un Psaume de louange et de reconnaissance pour les victoires que le peuple d'Israël avait remportées sur plusieurs rois par l'assistance de DIEU.

1 Louez l'Éternel.

Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, et sa louange dans l'assemblée de ses bien-aimés.

2 Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a fait, et que les enfants de Sion soient transportés de joie en leur Roi.

3 Qu'ils louent son nom en concert, qu'ils lui psalmodient sur le tambour et sur la harpe ;

4 car l'Éternel met son affection en son peuple ; il rendra honorables les débonnaires en les délivrant.

5 Ses bien-aimés triompheront avec gloire, et se réjouiront sur leurs lits.

6 Les louanges du DIEU fort seront dans leur bouche, et des épées affilées à deux tranchants seront dans leur main ;

7 pour faire la vengeance parmi les nations, et pour châtier les peuples ;

8 pour lier leurs rois avec des chaînes, et les grands d'entre eux avec des ceps de fer ;

9 afin qu'ils exercent sur eux le jugement qui est écrit. Cet honneur est pour tous ses bien-aimés. Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce cantique doit exciter tous les vrais membres de l'église à chanter et à publier les louanges de DIEU et à se réjouir continuellement en lui. Et comme les Israélites faisaient retentir leurs chants de joie parce que DIEU les avaient fait triompher de leurs ennemis et des rois qui leur faisaient la guerre, nous devons aussi le louer en considération du soin qu'il a eu en tout temps de son église et de toutes les faveurs que nous avons reçues de lui, mais principalement de ce qu'il a vaincu tous nos ennemis spirituels et de ce qu'il nous a mis en état d'en triompher nous-mêmes et d'être plus que vainqueurs en toutes choses par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

PSAUME CL

Le psalmiste exhorte tous les hommes à louer DIEU à cause de sa majesté, de son élévation et de ses œuvres admirables en employant à cela des instruments sacrés. C'est ici que finit le livre des Psaumes.

1 Louez l'Éternel.

Louez le DIEU fort à cause de sa sainteté ; louez-le à cause de cette étendue qu'il a faite par sa puissance.

2 Louez-le de ses grands exploits ; louez-le selon la grandeur de sa majesté.

3 Louez-le au son de la trompette ; louez-le avec le psaltérion et la harpe.

4 Louez-le avec le tambour et la flûte ; louez-le avec le luth et avec l'orgue.

5 Louez-le avec les cymbales retentissantes ; louez-le avec les cymbales de triomphe.

6 Que tout ce qui respire loue l'Éternel ! Louez l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce Psaume, qui est le dernier, doit nous animer d'un Saint zèle pour louer sans cesse la grandeur de notre

DIEU, sa puissance infinie et toutes ses perfections adorables. C'est ce que nous devons tous faire, non seulement de la bouche et de la voix, mais principalement du cœur, nous souvenant que si les Israélites employaient dans leur culte le son éclatant de divers instruments de musique, de même que plusieurs cérémonies, DIEU veut que nous le louions et que nous le servions sous l'Évangile principalement du cœur et avec toute l'affection et la ferveur possible. Acquittons-nous tout le temps de notre vie d'un devoir si juste et si agréable et faisons pour cet effet un bon usage de tant de belles exhortations et de divins modèles de dévotions et de louanges que le livre des Psaumes contient afin qu'après avoir loué et glorifié DIEU sur la terre, nous le glorifions éternellement dans le Ciel avec tous les bienheureux.

Amen.

LES PROVERBES

DE SALOMON

ARGUMENT

*Le livre des proverbes a le Roi Salomon pour auteur. Ce livre a deux parties :
La première, qui est contenue dans les neuf premiers chapitres, renferme des exhortations, des instructions et des conseils que la sagesse donne aux hommes.
La seconde, qui commence au chapitre X est un recueil de proverbes et de sentences morales sur toutes sortes de sujets. Il paraît que Salomon a écrit les XXIV premiers chapitres. Les suivants sont un recueil qui fut fait des sentences de ce prince, environ deux cent quatre-vingts ans après du temps Roi Ézéchias. Les deux derniers chapitres semblent être d'un autre que du roi Salomon. Les sentences de ce livre sont courtes et d'un style figuré selon la manière des Orientaux, mais elles renferment un grand sens et l'on y trouve d'excellentes instructions sur toutes sortes de devoir et pour toutes sortes de personnes.*

CHAPITRE I

Le premier chapitre a trois parties :

- I. Une préface qui marque le but de ce livre avec une exhortation à acquérir la sagesse.*
- II. Un avertissement à s'éloigner des méchants et à ne pas se laisser séduire par eux.*
- III. Une invitation par laquelle la sagesse sollicite les pécheurs à se convertir avec de sévères menaces contre ceux qui s'endurcissent.*

- 1 Les proverbes de Salomon, fils de David, et roi d'Israël ;
- 2 pour faire connaître la sagesse et l'instruction, pour faire entendre les discours d'intelligence ;
- 3 pour recevoir une instruction de bon sens, de justice, de jugement et d'équité ;
- 4 pour donner du discernement aux simples, de la connaissance et de la science aux jeunes gens.
- 5 Le sage écoutera, et en deviendra plus éclairé, et l'homme intelligent en acquerra de la prudence ;
- 6 afin d'entendre les sentences et leur interprétation ; les paroles des sages et leurs discours profonds.
- 7 La crainte de l'Éternel est le principal point de la science ; mais les fous méprisent la sagesse et l'instruction.
- 8 Mon fils, écoute l'instruction de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère.
- 9 Car ce sont des grâces assemblées autour de ta tête, et des colliers à ton cou.
- 10 Mon fils, si les pécheurs te veulent attirer, n'y consens pas.
- 11 S'ils disent : Viens avec nous, dressons des embûches pour tuer ; épions secrètement l'innocent, sans qu'il en ait donné de sujet ;
- 12 engloutissons-les vifs comme le sépulcre, et tout entiers comme ceux qui descendent dans la fosse ;
- 13 nous trouverons toutes sortes de biens précieux, nous remplirons nos maisons de butin ;
- 14 tu y auras ton lot parmi nous ; il n'y aura qu'une bourse pour nous tous.
- 15 Mon fils, ne te mets point en chemin avec eux ; retire ton pied de leur sentier.
- 16 Car leurs pieds courent au mal, et se hâtent pour répandre le sang.
- 17 Car comme c'est sans sujet que le filet est tendu devant les yeux de tout ce qui a des ailes ;
- 18 ainsi, ceux-ci dressent des embûches contre le sang de ceux-là, et ils épient secrètement leurs vies.
- 19 Tel est le train de tout homme convoiteux du gain déshonnête, lequel enlèvera l'âme de ceux qui y sont adonnés.
- 20 La souveraine sagesse crie hautement au dehors, elle fait retentir sa voix dans les rues ;

- 21 elle crie dans les carrefours, où on mène le plus de bruit, aux entrées des portes ; elle prononce ses paroles par la ville :
- 22 Stupides, dit-elle, jusqu'à quand aimerez-vous la sottise ? Jusqu'à quand les moqueurs prendront-ils plaisir à la moquerie, et les fous auront-ils en haine la science ?
- 23 Etant repris par moi, convertissez-vous. Voici, je vous communiquerai de mon esprit en abondance, et je vous ferai comprendre mes paroles.
- 24 Parce que j'ai crié, et que vous avez refusé d'ouïr ; que j'ai étendu ma main, et qu'il n'y a eu personne qui y prît garde ;
- 25 et que vous avez rebuté tout mon conseil, et n'avez point eu à gré que je vous reprenne :
- 26 Aussi je me rirai de votre calamité, je me moquerai quand votre effroi surviendra.
- 27 Quand votre effroi surviendra comme une ruine, et votre calamité comme un tourbillon ; quand la détresse et l'angoisse viendront sur vous ;
- 28 alors on criera après moi, mais je ne répondrai point ; on me cherchera de grand matin, mais on ne me trouvera point ;
- 29 parce qu'ils auront haï la science, et qu'ils n'auront point choisi la crainte de l'Éternel.
- 30 Ils n'ont point pris plaisir à mon conseil ; ils ont dédaigné toutes mes répréhensions.
- 31 Qu'ils mangent donc le fruit de leur train, et qu'ils se rassasient de leurs conseils.
- 32 Car l'aise des sots les tue, et la prospérité des insensés les perd.
- 33 Mais celui qui m'écouterait, habitera en sûreté, et sera tranquille, sans être effrayé d'aucun mal.

RÉFLEXIONS

Il y a trois choses dans ce premier chapitre qui sont dignes d'une attention particulière.

I. La première que le but de ce livre est de donner aux hommes de la prudence et de l'intelligence et de leur faire acquérir la véritable sagesse qui consiste dans la crainte de DIEU, que c'est là à quoi toutes sortes de personnes, mais surtout les jeunes gens doivent principalement s'appliquer, et que cette sagesse céleste apporte avec elle toutes sortes d'avantages et de bénédictions.

Ces considérations doivent nous disposer à profiter des instructions qui sont contenues dans ce livre. II. La seconde chose que Salomon nous apprend est que pour parvenir à la sagesse, il faut s'éloigner des pécheurs et de ceux qui cherchent à nuire aux autres, de peur qu'ils ne nous entraînent au mal par leurs sollicitations et par leurs exemples et que nous ne soyons enveloppés dans les malheurs qui les menacent.

III. Il faut faire une très sérieuse attention à cette belle et très grave remontrance que la sagesse adresse sur la fin de ce chapitre aux pécheurs qui, comme des insensés, marchent dans l'égarement. On voit clairement ici que DIEU les cherche et qu'il leur fait entendre sa voix, qu'il ne néglige rien pour les retirer du mal, qu'il est prêt à répandre sur eux son esprit et sa grâce, mais que s'il leur arrive de mépriser ses conseils et d'abuser de sa patience, il les abandonne et que quand ils seront surpris par son jugement il ne sera plus temps pour eux de recourir à sa miséricorde.

Cela met la bonté et la justice de DIEU dans un plein jour et fait voir qu'il ne tient qu'aux hommes d'être heureux, que s'ils ne le sont pas, leur perte vient d'eux-mêmes et qu'ainsi il faut écouter la voix de DIEU et les conseils salutaires qu'il nous donne et profiter de sa patience et des offres de sa miséricorde pendant qu'il en est temps.

CHAPITRE II

Salomon exhorte à travailler sur toutes choses à acquérir la vraie sagesse. Il montre que c'est là ce qu'il y a de plus précieux et que DIEU la donne à ceux qui la cherchent sincèrement.

II. Il nous enseigne que ceux qui cherchent la sagesse, et qui la possèdent, sont comblés de biens et qu'elle les garantit des tentations, mais que ceux qui s'en éloignent pour s'abandonner au mal et en particulier à l'impureté se précipitent dans les derniers malheurs.

- 1 Mon fils, si tu reçois mes paroles, et si tu conserves avec toi mes commandements,
- 2 tellement que tu rendes attentive ton oreille à la sagesse, et que tu inclines ton cœur à l'intelligence ;
- 3 si tu appelles à toi la prudence, et que tu adresses ta voix à l'intelligence ;
- 4 si tu la cherches comme de l'argent, et si tu la recherches soigneusement comme des trésors ;

- 5 alors tu comprendras la crainte de l'Éternel, et tu trouveras la connaissance de DIEU.
 6 Car l'Éternel donne la sagesse, et c'est de sa bouche que procèdent la connaissance et l'intelligence.
 7 Il réserve pour ceux qui sont droits un état permanent, et il est le bouclier de ceux qui marchent en intégrité,
 8 pour suivre les sentiers de la justice. Il gardera la voie de ses bien-aimés.
 9 Alors tu connaîtras la justice, le jugement, l'équité et tout bon chemin.
 10 Si la sagesse vient dans ton cœur, et si la connaissance en est agréable à ton âme,
 11 la prudence te conservera et l'intelligence te gardera ;
 12 pour te délivrer du mauvais chemin, et de l'homme qui parle de perversité ;
 13 de ceux qui laissent les chemins de la droiture, pour marcher par les voies des ténèbres ;
 14 qui se réjouissent de mal faire et qui prennent plaisir dans les méchancetés que fait le méchant ;
 15 desquels les chemins sont détournés, et qui dans leur conduite vont de travers.
 16 Tu seras aussi délivré de la femme étrangère, et de la femme d'autrui, dont les paroles sont flatteuses ;
 17 qui a abandonné le conducteur de sa jeunesse, et qui a oublié l'alliance de son DIEU.
 18 Car sa maison penche vers la mort, son chemin mène vers les trépassés.
 19 Pas un de ceux qui vont vers elle n'en revient, ni ne reprend les sentiers de la vie.
 20 Afin aussi que tu marches dans la voie des gens de bien, et que tu gardes les sentiers des justes.
 21 Car ceux qui sont droits habiteront la terre, et les hommes intègres y subsisteront.
 22 Mais les méchants seront retranchés de la terre, et ceux qui agissent perfidement, en seront exterminés.

RÉFLEXIONS

Les instructions que Salomon nous donne ici sont :

I. Qu'il faut écouter les paroles de la sagesse, se rendre attentif à ses conseils, la chercher de tout son cœur, que pour l'obtenir on n'a qu'à la demander à DIEU qui en est l'auteur et la source, qu'elle n'est pas difficile à acquérir et que DIEU la donne à ceux qui la cherchent sincèrement.

II. Ce chapitre nous met devant les yeux les biens qui reviennent aux hommes de la possession de cette divine sagesse, elle leur communique les lumières et la prudence dont ils ont besoin, elle procure la paix et la tranquillité, elle garantit de tout mal et en particulier des tentations, avec elle on évite les pièges des méchants, on ne craint point leur malice et l'on n'est pas en danger de périr avec eux.

Enfin, Salomon nous enseigne qu'entre les avantages que la sagesse procure aux hommes, elle les détourne en particulier de l'impureté et qu'elle les préserve par là des malheurs dans lesquels s'engagent ceux qui suivent la sensualité et les désirs déréglés de la chair.

CHAPITRE III

Salomon exhorte les hommes à suivre les instructions de la sagesse, à craindre DIEU, à se confier en lui, à l'honorer et à se soumettre à ses châtiments.

Ce prince parle ensuite du prix de la sagesse et de l'excellence des biens qu'elle procure.

Enfin, il exhorte à faire du bien à tout le monde, à ne nuire à personne et à marcher dans l'intégrité.

- 1 Mon fils, ne mets point en oubli mon enseignement, et que ton cœur garde mes commandements.
 2 Car ils t'apporteront de longs jours, et des années de vie, et la prospérité.
 3 Que la miséricorde et la vérité ne t'abandonnent point ; lie-les à ton cou, et les écris sur la table de ton cœur ;
 4 et tu trouveras grâce et une bonne intelligence devant DIEU et devant les hommes.
 5 Confie-toi en l'Éternel de tout ton cœur, et ne t'appuie point sur ta prudence.
 6 Considère-le dans toutes tes voies, et il dirigera tes sentiers.
 7 Ne sois point sage à tes yeux, crains l'Éternel, et détourne-toi du mal.
 8 Ce sera une santé à tes entrailles et un arrosage à tes os.
 9 Honore l'Éternel de ton bien, et des prémices de tout ton revenu.
 10 Et tes greniers seront remplis d'abondance, et tes cuves regorgeront de moût.
 11 Mon fils, ne rebute point l'instruction de l'Éternel, et ne perds pas courage de ce qu'il te reprend ;
 12 Car l'Éternel reprend celui qu'il aime, comme un père l'enfant qu'il chérit.

- 13 Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse, et l'homme qui avance dans l'intelligence !
- 14 Car le trafic qu'on peut faire d'elle est meilleur que le trafic de l'argent, et le revenu qu'on en peut tirer vaut mieux que le fin or.
- 15 Elle est plus précieuse que les perles, et toutes les choses désirables ne la valent pas.
- 16 Il y a de longs jours dans sa droite, et des richesses et de la gloire dans sa gauche.
- 17 Ses voies sont des voies agréables, et tous ses sentiers ne sont que prospérité.
- 18 Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent, et tous ceux qui la conservent sont rendus bienheureux.
- 19 L'Éternel a fondé la terre par la sagesse, et agencé les cieux par l'intelligence.
- 20 Les abîmes s'ouvrent par sa science, et les nuées distillent la rosée.
- 21 Mon fils, qu'elles ne s'écartent point de devant tes yeux, garde la droite connaissance et la prudence.
- 22 Et elles seront la vie de ton âme, et un ornement à ton cou.
- 23 Alors tu marcheras en assurance par ton chemin, et ton pied ne heurtera point.
- 24 Si tu te couches, tu n'auras point de frayeur ; et quand tu seras couché, ton sommeil sera doux.
- 25 Ne crains point la frayeur soudaine, ni la ruine des méchants, quand elle arrivera.
- 26 Car l'Éternel sera ton espérance, et il gardera ton pied d'être pris.
- 27 Ne retiens pas le bien à ceux auxquels il appartient, encore qu'il fût en ta puissance de le faire.
- 28 Ne dis point à ton prochain : Va et reviens, et je te le donnerai demain, quand tu l'as par devers toi.
- 29 Ne machine point de mal contre ton prochain qui habite en assurance avec toi.
- 30 N'aie point de procès sans sujet avec personne, lorsqu'on ne t'a fait aucun mal.
- 31 Ne porte point d'envie à l'homme violent, et ne choisis aucune de ses voies.
- 32 Car celui qui va de travers est en abomination à l'Éternel ; mais son secret est avec ceux qui sont droits.
- 33 La malédiction de l'Éternel est dans la maison du méchant ; mais il bénit la demeure des justes.
- 34 S'il se moque des moqueurs, il fait grâce aux débonnaires.
- 35 Les sages hériteront la gloire ; mais les insensés élèvent leur ignominie.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons considérer en général sur ce chapitre, ce sont :

I. Ces exhortations si graves et si touchantes que Salomon nous y adresse et la description qu'il fait de la félicité dont on jouit lorsqu'on se laisse conduire par les conseils de la sagesse. Il nous dit sur ce sujet que celui qui craint DIEU et qui se détourne du mal est plus heureux que s'il possédait tous les trésors et tout ce que le monde a de plus précieux, que la sagesse fait jouir des plus doux plaisirs, qu'elle prolonge les jours, qu'elle est une source de vie et de bénédiction, qu'avec elle on ne craint aucun mal, qu'on marche en assurance, qu'on se lève et qu'on se couche sans crainte et qu'on a toujours DIEU pour protecteur.

Outre cela, Salomon nous recommande ici certains devoirs particuliers.

Le premier, de nous confier en DIEU et non point dans notre propre sagesse.

Le second, de regarder à lui dans toutes nos voies, de le craindre et de nous détourner du mal.

Le troisième, de l'honorer en faisant un Saint usage de nos revenus et des biens temporels qu'il nous donne.

Le quatrième, de nous soumettre à ses châtements nous souvenant : *que DIEU reprend celui qu'il aime comme un père reprend l'enfant auquel il prend plaisir.*

Le cinquième, de ne jamais commettre d'injustice, de ne point nuire à notre prochain et de ne lui point susciter de procès sans sujet et sans nécessité, de prendre au contraire plaisir à lui faire du bien et de ne jamais renvoyer à l'assister lorsque nous pouvons le faire.

Le dernier devoir est de ne porter point envie aux méchants et de nous souvenir que ceux qui ne vont pas droit sont en abomination au Seigneur et que la malédiction est dans leurs maisons au lieu que DIEU bénit toujours ceux qui vivent dans l'intégrité.

CHAPITRE IV

Salomon continue à exhorter les hommes à l'étude de la sagesse et à montrer qu'elle apporte toutes sortes de gloire et de bonheur à ceux qui s'y adonnent.

Il ajoute des avertissements à éviter la société des méchants et leurs mauvais exemples et à suivre constamment les règles de la piété et de la justice.

- 1 Enfants, écoutez l'instruction de votre père, et soyez attentifs pour connaître la prudence.
- 2 Car je vous propose une bonne doctrine, n'abandonnez donc point mon enseignement.
- 3 Quand j'étais encore tendre fils de mon père, et unique auprès de ma mère,
- 4 il m'enseignait et me disait : Que ton cœur retienne mes paroles ; garde mes commandements, et tu vivras.
- 5 Acquiers la sagesse, acquiers la prudence ; ne l'oublie pas, et ne te détourne point des paroles de ma bouche.
- 6 Ne l'abandonne pas, elle te gardera ; aime-la, et elle te conservera.
- 7 La principale chose, c'est la sagesse ; acquiers la sagesse, et sur toutes tes acquisitions acquiers la prudence.
- 8 Estime-la, et elle t'élèvera ; elle te glorifiera quand tu l'auras embrassée.
- 9 Elle posera des grâces assemblées autour de ta tête, et te donnera une couronne d'ornement.
- 10 Ecoute, mon fils, et reçois mes paroles ; et les années de ta vie te seront multipliées.
- 11 Je t'ai enseigné le chemin de la sagesse, et je t'ai fait marcher par les sentiers de la droiture.
- 12 Quand tu y marcheras, tes pas ne se trouveront point resserrés, et si tu cours, tu ne broncheras point.
- 13 Embrasse l'instruction, ne la lâche point ; garde-la, car c'est ta vie.
- 14 N'entre point au sentier des méchants, et ne pose pas ton pied au chemin des pervers.
- 15 Détourne-t'en, ne passe point par là ; éloigne-t'en, et passe outre.
- 16 Car ils ne dormiraient pas, s'ils n'avaient fait quelque mal, et le sommeil leur serait ôté, s'ils n'avaient fait tomber quelqu'un.
- 17 Car ils mangent le pain de méchanceté, et ils boivent le vin d'extorsion.
- 18 Mais le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui augmente son éclat jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection.
- 19 La voie des méchants est comme l'obscurité ; ils ne savent où ils tomberont.
- 20 Mon fils, sois attentif à mes paroles, incline ton oreille à mes discours.
- 21 Qu'ils ne partent point de devant tes yeux, garde les dans ton cœur.
- 22 Car ils sont la vie de ceux qui les trouvent, et la santé de tout leur corps.
- 23 Garde ton cœur plus que tout autre chose qu'on garde ; car c'est de lui que procèdent les sources de la vie.
- 24 Eloigne de toi la perversité de la bouche, et la dépravation des lèvres.
- 25 Que tes yeux regardent ce qui est droit, et que tes paupières dirigent ton chemin devant toi.
- 26 Balance le chemin de tes pieds, et toutes tes voies seront afferemies.
- 27 Ne te détourne point à droite ni à gauche ; retire ton pied du mal.

RÉFLEXIONS

Toutes sortes de personnes, et en particulier les jeunes gens, trouvent dans ce chapitre des instructions très salutaires et des motifs pressants à profiter des préceptes qu'on leur donne pour les former à la piété et à la vertu.

Salomon nous exhorte à aimer la sagesse, à l'estimer, à travailler par-dessus toutes choses à l'acquérir et à la conserver et il nous assure que c'est là ce qui rend les hommes heureux et ce qui les élève au comble de la gloire. Il nous enseigne de plus que pour parvenir à cette divine sagesse, il est surtout nécessaire de s'éloigner de la société et de la séduction des méchants, puisque le chemin qu'ils suivent conduit à la mort.

Enfin, il nous recommande d'être attentifs aux divines instructions de la sagesse, de les avoir toujours devant les yeux, de garder notre cœur de tout ce qui pourrait le corrompre et le séduire et de régler tellement nos actions, nos discours et toutes nos voies, que nous ne nous détournions jamais du droit chemin.

CHAPITRE V

Ce chapitre contient des exhortations à fuir les désirs déréglés de la chair et à s'éloigner de l'impureté.

- 1 Mon fils, sois attentif à ma sagesse, incline ton oreille à ma prudence ;
- 2 afin que tu prennes garde à tes pensées, et que tes lèvres conservent la science.
- 3 Car les lèvres de l'étrangère distillent des rayons de miel, et son palais est plus doux que l'huile.
- 4 Mais ce qui en provient est amer comme de l'absinthe, et perçant comme une épée à deux tranchants.

- 5 Ses pieds conduisent à la mort, ses démarches aboutissent au sépulcre,
 6 et à empêcher que tu ne pèses le chemin de la vie ; ses chemins sont détournés, tu ne la connaîtras point.
 7 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi ; et ne vous détournez point des paroles de ma bouche.
 8 Eloigne ton chemin d'elle et n'approche point de l'entrée de sa maison ;
 9 de peur que tu ne donnes ton honneur à d'autres, et tes années à un homme cruel ;
 10 de peur que les étrangers ne se rassasient de ta force, et que ce que tu auras acquis par ton travail ne passe dans une maison étrangère,
 11 et que tu ne rugisses quand tu seras près de ta fin, quand ta chair et ton corps seront consumés,
 12 et que tu ne dises : Comment ai-je haï l'instruction, et comment mon cœur a-t-il rejeté les répréhensions ?
 13 Comment n'ai-je point obéi à la voix de ceux qui m'instruisaient, et n'ai-je point incliné mon oreille à ceux qui m'enseignaient ?
 14 Peu s'en est fallu que je ne me sois plongé dans toutes sortes de maux, au milieu de l'assemblée et de la multitude.
 15 Bois des eaux de ta citerne, et des ruisseaux du fond de ton puits ;
 16 que tes fontaines se répandent dehors, et les ruisseaux d'eau par les rues ;
 17 qu'elles soient à toi seul, et non aux étrangers avec toi.
 18 Que ta source soit bénie, et réjouis-toi de la femme de ta jeunesse,
 19 comme d'une biche aimable et d'une chèvre agréable ; que ses mamelles te rassasient en tout temps, et sois continuellement épris de son amour.
 20 Et pourquoi, mon fils, t'égarerais-tu après l'étrangère, et embrasserais-tu le sein de celle qui est d'un autre pays ?
 21 vu que les voies de l'homme sont devant les yeux de l'Éternel, et qu'il pèse toutes ses démarches.
 22 Les iniquités du méchant l'attraperont, et il sera arrêté dans les cordes de son péché.
 23 Il mourra, faute d'instruction, et il ira errant par la grandeur de sa folie.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre qu'entre les conseils salutaires que la sagesse donne aux hommes, elle leur recommande d'une façon toute particulière de fuir l'impureté et d'avoir en horreur les personnes débauchées.

Salomon parle de la femme étrangère parce que, comme les nations voisines du pays d'Israël vivaient dans un grand débordement, les Israélites auraient pu être séduits par des femmes venues de ces pays-là. Il exhorte très fortement les hommes, et surtout les jeunes gens, à éviter ces sortes de personnes, il leur met devant les yeux la folie et l'abrutissement de ceux qui se laissent séduire par la sensualité, les malheurs dans lesquels ils s'engagent et le tort qu'ils se font à eux-mêmes, il leur représente surtout que toutes les actions des hommes sont devant les yeux du Seigneur et qu'il examine toutes leurs démarches.

Ces considérations-là, jointes à tant d'autres motifs que l'Évangile nous propose, doivent nous inspirer une grande horreur pour l'impureté. Elles nous apprennent que la sagesse et la piété ne peuvent habiter dans un cœur qui est possédé par cette passion, que l'on doit fuir avec tout le soin possible les tentations, les occasions et les objets qui pourraient l'exciter et s'étudier à la pureté et à la chasteté, tant du corps, que du cœur.

CHAPITRE VI

Salomon dit qu'il ne faut pas être prompt à cautionner quelqu'un envers un étranger.

Il exhorte à éviter la paresse dont il représente les suites funestes,

Et à fuir la malice, l'orgueil, la cruauté et le mensonge.

Il recommande enfin d'éviter l'impureté et d'avoir en horreur les crimes où elle entraîne les hommes.

- 1 Mon fils, si tu as cautionné quelqu'un envers ton ami, ou si tu as touché de ta main celle de l'étranger,
 2 tu es enlacé par les paroles de ta bouche ; tu es pris par les paroles que ta bouche a prononcées.
 3 Mon fils, fais promptement ceci, et te dégage ; puisque tu es tombé entre les mains de ton ami, va, prosterne-toi, et encourage tes amis.
 4 Ne donne point de sommeil à tes yeux, et ne laisse point sommeiller tes paupières ;

- 5 dégage-toi comme un daim se dégage de la main du chasseur, et comme un oiseau s'échappe de la main de l'oiseleur.
- 6 Va, paresseux, vers la fourmi, regarde ses voies et deviens sage,
- 7 Laquelle n'ayant point de capitaine, ni de prévôt, ni de dominateur,
- 8 Prépare en été sa viande, et amasse durant la moisson de quoi manger.
- 9 Paresseux, jusqu'à quand seras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton dormir ?
- 10 Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu les mains pliées pour être couché ;
- 11 et ta pauvreté viendra comme un passant, et ta disette comme un homme armé.
- 12 Le méchant homme, l'homme inique va avec une bouche perverse.
- 13 Il fait signe de ses yeux, il parle de ses pieds, il donne à entendre de ses doigts.
- 14 Son cœur forme des desseins de nuire, il machine du mal en tout temps, il fait naître des querelles.
- 15 C'est pourquoi sa ruine viendra tout d'un coup, il sera subitement brisé, et il n'y aura point de guérison.
- 16 DIEU hait ces six choses, et même, il y en a sept qui lui sont en abomination :
- 17 les yeux hautains, la fausse langue, les mains qui répandent le sang innocent ;
- 18 le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds qui se hâtent pour courir au mal ;
- 19 le faux témoin qui prononce des mensonges, et celui qui sème des querelles entre les frères.
- 20 Mon fils, garde le commandement de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère.
- 21 Tiens-les continuellement liés à ton cœur, et les attache à ton cou.
- 22 Quand tu marcheras, il te conduira ; quand tu te coucheras, il te gardera ; et quand tu te réveilleras, il te parlera.
- 23 Car le commandement est une lampe, l'enseignement est une lumière, et les corrections propres à instruire sont le chemin de la vie.
- 24 Pour te garder de la femme corrompue, et des flatteries de la langue d'une étrangère,
- 25 Ne convoite point sa beauté dans ton cœur, et ne te laisse pas prendre par ses yeux.
- 26 Car pour l'amour de la femme débauchée on vient jusqu'à un morceau de pain, et la femme chasse après l'âme précieuse de l'homme.
- 27 Quelqu'un peut-il prendre du feu dans son sein, sans que ses habits brûlent ?
- 28 Quelqu'un marchera-t-il sur la braise, sans que ses pieds soient brûlés ?
- 29 Ainsi en prend-il à celui qui entre vers la femme de son prochain ; quiconque la touchera ne sera point innocent.
- 30 On ne traitera pas ignominieusement un larron, s'il ne dérobe que pour se rassasier, quand il a faim.
- 31 Et s'il est surpris, il rendra sept fois au double, il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.
- 32 Mais celui qui commet adultère avec une femme, est dépourvu de sens, et celui qui le fera, perdra son âme.
- 33 Il trouvera des plaies et de l'ignominie, et son opprobre ne sera point effacé ;
- 34 car la jalousie d'un mari est une fureur, et il n'épargnera point l'adultère au jour qu'il se vengera.
- 35 Il n'aura égard à aucune rançon, et n'acceptera rien, quand même tu multiplierais les présents.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre :

I. Que le conseil que Salomon y donne de ne pas se rendre caution pour un autre ne veut pas dire qu'on ne doive jamais cautionner qui que ce soit, mais c'est une maxime de prudence qui signifie que l'on ne doit pas s'engager inconsidérément pour un autre et surtout que les Israélites devaient éviter de se rendre pleiges auprès des étrangers. Cela est fondé sur ce que DIEU ne voulait pas que les Israélites eussent un commerce particulier avec les nations voisines et sur ce que ces cautionnements donnaient lieu à divers inconvénients.

II. Ce que le sage nous a dit de la paresse et des grands maux qu'elle cause doit être bien remarqué, mais l'on doit surtout la fuir parce qu'elle corrompt l'esprit et le cœur et qu'elle engage à diverses tentations et dans le péché.

III. Salomon nous a appris que DIEU haït particulièrement les gens orgueilleux et superbes, les trompeurs, les hommes cruels, ceux qui forment de mauvais desseins, les faux témoins et ceux qui sèment la division par leurs rapports.

Puisque ceux qui commettent ces péchés sont en abomination au Seigneur, nous devons en avoir une

extrême horreur et nous souvenir qu'ils seraient encore plus odieux et plus abominables dans les chrétiens qu'ils ne l'étaient dans les Juifs.

IV. Le sage recommande aux jeunes gens de profiter des bonnes instructions de leurs pères et de leurs mères et de ne les jamais oublier.

Enfin, les malheurs qui sont dénoncés dans ce chapitre et dans le suivant aux adultères et aux impurs nous font voir que la vengeance divine les poursuit d'une façon particulière. L'expérience confirme ces menaces, mais ce que l'Évangile dit de ces péchés infâmes doit encore plus nous toucher et ne nous permet pas de douter que DIEU punisse très sévèrement ceux qui s'y abandonnent.

CHAPITRE VII

Ce chapitre contient des exhortations à suivre les conseils et les maximes de la sagesse et surtout à s'étudier à la chasteté et à ne se pas laisser séduire par des personnes impudiques.

- 1 Mon fils, garde mes paroles et mets en réserve, au dedans de toi, mes commandements.
- 2 Garde mes commandements, et tu vivras, et mon enseignement comme la prune de tes yeux ;
- 3 lie-les à tes doigts, écris-les sur la table de ton cœur.
- 4 Dis à la sagesse : Tu es ma sœur ; et appelle la prudence ton amie ;
- 5 afin qu'elles te préservent de la femme étrangère, et de la femme d'autrui, qui se sert de paroles flatteuses.
- 6 Comme je regardais par la fenêtre de ma maison, par mes treillis,
- 7 je vis parmi les insensés, et je considérai parmi les jeunes gens, un jeune homme dépourvu de sens,
- 8 qui passait par une rue, au coin de la maison d'une telle femme, et qui tenait le chemin de cette maison,
- 9 sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devenait noire et obscure ;
- 10 Et voici, une femme vint au-devant de lui, parée en courtisane, et fort rusée,
- 11 qui était turbulente et revêche, dont les pieds ne demeuraient point dans sa maison ;
- 12 mais qui était tantôt dehors, tantôt dans les rues, et qui épiait à chaque coin.
- 13 Elle le prit, et le baisa, et avec un visage effronté elle lui dit :
- 14 J'ai chez moi des sacrifices de prospérités ; j'ai aujourd'hui payé mes vœux.
- 15 C'est pourquoi je suis sortie au-devant de toi, pour te chercher avec empressement, et je t'ai trouvé.
- 16 J'ai garni mon lit de garnitures d'ouvrage entrecoupé de fil d'Égypte.
- 17 J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès, et de cinnamome.
- 18 Viens, enivrons-nous de délices jusqu'au matin, réjouissons-nous dans les plaisirs.
- 19 Car mon mari n'est point à la maison ; il s'en est allé bien loin en voyage.
- 20 Il a pris avec soi un sac d'argent ; il ne retournera en sa maison qu'au jour marqué.
- 21 Elle l'attira par divers discours, et le fit tomber par les mignardises de ses lèvres.
- 22 Il s'en alla incontinent après elle, comme un bœuf s'en va à la boucherie, et comme un fou aux ceps pour être châtié ;
- 23 tant que la flèche lui perça le cœur, comme un oiseau qui se hâte vers le lacet, ne sachant pas qu'on l'a tendu contre sa vie.
- 24 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi, et soyez attentifs aux paroles de ma bouche.
- 25 Que ton cœur ne se détourne point vers les voies de cette femme ; et qu'elle ne te fasse point égarer dans ses sentiers.
- 26 Car elle en a fait tomber plusieurs blessés à mort, et elle en a tué plusieurs qui étaient des plus forts.
- 27 Sa maison est le chemin du sépulcre, qui descend aux profondeurs de la mort.

RÉFLEXIONS

Les fréquents avertissements que le sage donne aux hommes dès le commencement de son livre pour les garantir de l'impureté montrent que ce péché est entièrement incompatible avec la sagesse et avec la crainte de DIEU, qu'il n'y a que des personnes destituées de prudence et de piété qui s'y adonnent, mais que ceux qui sont véritablement sages évitent les pièges de la sensualité.

L'on voit dans ce chapitre que le caractère des personnes qui ne sont pas chastes est le luxe, la parure, l'impudence, la vie dissipée et l'amour des voluptés. Salomon fait voir qu'on ne saurait assez fuir ces personnes-là et que ceux qui se laissent entraîner aux passions charnelles ressemblent aux bêtes destituées de

raison et qu'ils courent à leur ruine.

Ces avertissements auront encore plus de force si l'on considère qu'outre les malheurs où l'impureté engage les hommes dès cette vie, elle les précipite dans l'état le plus funeste par rapport à leur âme et à leur salut et si l'on fait attention aux déclarations que l'Évangile contient sur ce sujet et qui sont encore plus expresses que celles de Salomon.

CHAPITRE VIII

La sagesse divine invite les hommes à recevoir ses instructions et les avantages qu'elle leur présente.

Elle dit qu'elle a été dès le commencement avec DIEU, que c'est par elle que DIEU a fait toutes ses œuvres et qu'il gouverne le monde, qu'elle comble de biens ceux qui suivent ses instructions et que ceux qui la rejettent se rendent eux-mêmes très malheureux.

1 La sagesse ne crie-t-elle pas, et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix ?

2 Elle s'est présentée au haut des lieux élevés, sur le chemin, aux carrefours.

3 Elle crie près des portes, à l'entrée de la ville, à l'entrée des portes :

4 Ô hommes ! je vous appelle, et ma voix s'adresse aux enfants des hommes.

5 Vous, imprudents, apprenez la prudence, vous, insensés, devenez intelligents de cœur.

6 Ecoutez-moi, car je dirai des choses importantes, et j'ouvrirai mes lèvres pour prononcer des choses droites.

7 Car mon palais parlera de la vérité, et mes lèvres détesteront l'impiété.

8 Tous les discours de ma bouche sont avec justice ; il n'y a rien en eux de détourné ni de mauvais.

9 Ils sont tous aisés à trouver à l'homme intelligent, et droits à ceux qui ont acquis la science.

10 Recevez mon instruction, plutôt que de l'argent ; et la science, plutôt que de l'or choisi.

11 Car la sagesse est meilleure que les perles, et tout ce qu'on saurait souhaiter ne la vaut pas.

12 Moi, la sagesse, j'habite avec la discrétion, et je découvre la connaissance de la prudence.

13 La crainte de l'Éternel, c'est de haïr le mal ; j'ai en haine l'orgueil et l'arrogance, la mauvaise conduite et la bouche qui parle avec perversité.

14 C'est à moi qu'appartient le conseil et l'adresse ; c'est moi qui suis la prudence ; la force est à moi.

15 C'est par moi que les rois règnent, et que les princes ordonnent ce qui est juste.

16 C'est par moi que dominent les seigneurs, les princes et tous les juges de la terre.

17 J'aime ceux qui m'aiment ; et ceux qui me cherchent soigneusement me trouveront.

18 Les richesses et la gloire sont avec moi ; les biens permanents et la justice.

19 Mon fruit est meilleur que le fin or, même que l'or raffiné, et mon revenu est meilleur que l'argent le plus pur.

20 Je fais marcher par le chemin de la justice, et par le milieu des sentiers de la droiture ;

21 pour donner en héritage des choses permanentes à ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.

22 L'Éternel m'a possédée dès le commencement de ses voies ; avant qu'il fit aucune de ses œuvres, j'étais déjà alors avec lui.

23 J'ai été établie princesse dès le siècle, dès le commencement, dès l'origine de la terre.

24 J'ai été engendrée lorsqu'il n'y avait point encore d'abîmes, ni de fontaines chargées d'eaux.

25 J'ai été engendrée avant que les montagnes fussent assises, et avant les coteaux ;

26 lorsqu'il n'avait point encore fait la terre, ni les campagnes, ni le commencement de la poussière du monde.

27 Quand il agençait les cieux, j'y étais ; quand il traçait le cercle au-dessus des abîmes ;

28 quand il affermissait les nuées d'en haut ; quand il rendait fermes les fontaines des abîmes ;

29 quand il établissait son règlement pour la mer, afin que les eaux n'en passassent point le bord ; quand il compassait les fondements de la terre ;

30 alors j'étais auprès de lui son nourrisson, j'étais ses délices de tous les jours, et je me réjouissais devant lui en tout temps.

31 Je me plaisais dans le monde et dans sa terre, et mes plaisirs étaient avec les enfants des hommes.

32 Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi. Heureux ceux qui garderont mes voies.

33 Ecoutez l'instruction, et devenez sages, et ne la rebutez point.

34 Heureux l'homme qui m'écoute, qui veille à mes portes tous les jours, et qui garde les poteaux de l'entrée de ma maison !

35 Car celui qui me trouve, trouve la vie, et attire la faveur de l'Éternel ;

36 mais celui qui m'offense fait tort à son âme ; tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

RÉFLEXIONS

L'on voit ici :

I. Premièrement, la grande bonté et le soin particulier avec lequel DIEU appelle tous les hommes sans distinction, et même les pécheurs, pour les instruire, pour les retirer de la folie et des égarements du monde et pour les rendre véritablement sages. DIEU les prévenant ainsi et faisant tout ce qui est nécessaire pour les rendre heureux. Si après cela ils ne parviennent pas à la sagesse et au bonheur, ce sera uniquement leur faute.

II. On doit remarquer dans ce chapitre qu'il n'y a rien dans le monde qui soit d'un plus grand prix que cette divine sagesse, qu'elle a toujours été avec DIEU, que c'est par elle que toutes les créatures ont été formées et mises dans l'état et dans l'ordre où on les voit, que c'est elle qui établit les rois et qui leur donne la prudence dont ils ont besoin et que cette sagesse qui était avec DIEU avant la création a été manifestée pour rendre les hommes heureux.

C'est ce qui est surtout arrivé lorsque le Fils de DIEU, qui est sa sagesse et sa parole éternelle, est venu au monde et qu'il a annoncé aux hommes la doctrine du salut.

C'est aussi ce qui doit nous animer d'autant plus à profiter des instructions que JÉSUS-CHRIST nous donne dans l'Évangile.

Enfin Salomon nous apprend que cette sagesse céleste ne se communique qu'à ceux qui la désirent et qui la veulent recevoir, que pour la trouver il n'y a qu'à l'aimer et à la chercher, qu'elle ne peut subsister avec l'orgueil et les passions déréglées, que ceux qui l'écoutent sont parfaitement heureux, mais que ceux qui la rejettent font tort à leur propre âme et qu'ils s'engagent volontairement dans la mort.

CHAPITRE IX

La sagesse propose sous l'image d'un festin les biens qu'elle présente aux hommes.

Elle les exhorte à recevoir ses instructions

Et elle les avertit de se garantir des tentations par lesquelles la femme folle et débauchée attire les insensés.

1 La souveraine sagesse a bâti sa maison, elle a taillé ses sept colonnes ;

2 elle a apprêté sa viande, elle a préparé son vin ; elle a aussi dressé sa table.

3 Elle a envoyé ses servantes ; elle appelle de dessus les perrons des lieux les plus élevés de la ville, disant :

4 Que celui qui est simple se retire ici ; et elle dit à celui qui manque d'intelligence :

5 Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai préparé.

6 Laissez là l'imprudence, et vous vivrez ; et marchez dans le chemin de la prudence.

7 Celui qui instruit un moqueur, n'en reçoit que de la honte ; et celui qui reprend un méchant s'attire une tache.

8 Ne reprends point un moqueur, de peur qu'il ne te haïsse ; reprends un homme sage, et il t'aimera.

9 Instruis un sage, et il en deviendra encore plus sage ; enseigne un homme de bien, et il croîtra en doctrine.

10 Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel ; et la science des saints est la vraie prudence.

11 Car tes jours seront multipliés par moi, et des années de vie te seront ajoutées.

12 Si tu es sage, tu seras sage pour toi-même ; aussi, si tu es moqueur, tu en porteras seul la peine.

13 La femme insensée est turbulente, sans entendement, et elle ne connaît rien.

14 Et elle s'assied à la porte de sa maison, sur un siège, dans les lieux élevés de la ville,

15 Pour appeler les passants qui vont droit leur chemin, et pour leur dire :

16 Que celui qui est simple se retire ici ; et elle dit à celui qui manque d'intelligence :

17 Les eaux dérobées sont douces, et Le pain pris en cachette est agréable.

18 Et il ne considère pas que c'est là que sont les morts, et que ceux qu'elle a invités sont au fond du sépulcre.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que puisque la sagesse convie les hommes avec tant d'empressement et avec tant de bonté à la jouissance de ses biens, nous devons profiter de ses invitations, quitter pour cet effet les égarements du siècle et nous appliquer sincèrement à l'étude de la vraie prudence qui consiste dans la crainte de DIEU et qui nous procurera une vie heureuse et une éternité de bonheur et de gloire.

II. Il faut remarquer que ces salutaires conseils de la sagesse ne sont pas reçus de la même manière par tous les hommes, que les gens sages les écoutent avec plaisir et que les profanes s'en moquent et n'en deviennent que plus méchants.

III. Ce chapitre nous montre que l'une des plus grandes folies et l'un des plus dangereux égarements est de se laisser gagner par les attraites de la volupté et que l'on ne saurait trop se précautionner contre cette tentation puisque l'issue en est si funeste à ceux qui s'y adonnent. C'est de quoi le roi Salomon lui-même fut un triste exemple, ayant été entraîné par les femmes dans l'idolâtrie lorsqu'il fut devenu vieux.

CHAPITRE X

C'est ici que commencent les proverbes ou les sentences de Salomon.

Celles qui sont contenues dans ce chapitre regardent le devoir des enfants, les richesses mal acquises, le bonheur des justes et le malheur des méchants, la charité et l'amour de la paix, la sagesse dans les discours, l'utilité des corrections, la médisance, le défaut de trop parler, le fruit qu'on reçoit des discours des personnes sages, la ruine des impies et l'état ferme et assuré des justes.

1 Proverbes de Salomon. L'enfant sage réjouit son père ; mais l'enfant insensé est l'ennui de sa mère.

2 Les trésors de méchanceté ne profiteront de rien ; mais la justice délivrera de la mort.

3 L'Éternel ne permettra point que l'âme du juste soit affamée, mais il renverse la malice des méchants.

4 La main paresseuse appauvrit ; mais la main des diligents enrichit.

5 L'enfant prudent amasse en été ; mais celui qui dort durant la moisson, est un enfant qui fait honte.

6 Il y a des bénédictions sur la tête du juste, mais la violence couvrira le visage des méchants.

7 La mémoire du juste sera en bénédiction ; mais le nom des méchants deviendra puant.

8 Celui qui a le cœur sage, recevra les commandements ; mais celui qui a les lèvres insensées, tombera.

9 Celui qui marche en intégrité, marche en assurance ; mais celui qui pervertit ses voies, sera connu.

10 Celui qui fait signe de ses yeux, donne de la peine ; et celui qui a les lèvres insensées tombera.

11 La bouche du juste est une source de vie ; mais la violence couvrira le visage des méchants.

12 La haine excite les querelles ; mais la charité couvre tous les péchés.

13 La sagesse se trouve sur les lèvres d'un homme sage ; mais la verge est pour le dos de celui qui est dépourvu de sens.

14 Les sages cachent la science ; mais la bouche du fou est une ruine prochaine.

15 Les biens du riche sont comme sa ville forte ; mais la pauvreté des misérables est leur ruine.

16 L'œuvre du juste tend à la vie ; mais le fruit du méchant tend au péché.

17 Celui qui garde l'instruction, tient le chemin qui tend à la vie ; mais celui qui néglige la correction, s'égare.

18 Celui qui couvre la haine a des lèvres trompeuses, et celui qui prononce des blâmes est un insensé.

19 Où il y a beaucoup de paroles, il ne manque pas d'y avoir du péché ; mais celui qui retient ses lèvres est prudent.

20 La langue du juste est un argent pur ; mais le cœur des méchants n'est d'aucun prix.

21 Les lèvres du juste en repaissent plusieurs ; mais les fous mourront faute de sens.

22 La bénédiction de l'Éternel est celle qui enrichit, et il n'y joint aucun travail.

23 C'est comme un jeu à l'insensé, de faire quelque méchanceté ; mais la sagesse est la prudence de l'homme.

24 Ce que le méchant craint, lui arrivera ; mais DIEU accordera aux justes ce qu'ils désirent.

25 Comme le tourbillon passe, ainsi le méchant n'est plus ; mais le juste est comme un fondement perpétuel.

26 Ce qu'est le vinaigre aux dents, et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à ceux qui l'envoient.

27 La crainte de l'Éternel accroît le nombre des jours ; mais les ans des méchants seront retranchés.

- 28 L'espérance des justes est la joie ; mais l'attente des méchants périra.
29 La voie de l'Éternel est la force de l'homme intègre ; mais elle est la ruine des ouvriers d'iniquité.
30 Le juste ne sera jamais ébranlé ; mais les méchants n'habiteront point sur la terre.
31 La bouche du juste produira la sagesse ; mais la langue des pervers sera retranchée.
32 Les lèvres du juste connaissent ce qui est agréable ; mais la bouche des méchants n'est que méchanceté.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes :

Que le plus grand bonheur des pères et des mères est d'avoir des enfants sages,
Que les biens acquis par l'injustice, par la tromperie ou par l'extorsion ne durent pas longtemps,
Que la bénédiction de DIEU est ce qui enrichit et qu'elle repose sur les hommes droits,
Que celui qui marche dans l'intégrité marche en assurance, mais que ceux qui s'écartent du droit chemin ne prospéreront point,
Qu'on doit éviter d'exciter les querelles et
Que la charité couvre les fautes d'autrui. Nous apprenons outre cela, dans ce chapitre,
Qu'on doit apporter beaucoup de prudence et de discernement dans les discours,
Que c'est un grand vice que de trop parler,
Que les gens qui parlent beaucoup ne peuvent que tomber dans le mensonge, dans la médisance et dans plusieurs autres péchés.
Salomon nous avertit encore que ce que les méchants craignent leur arrive, qu'ils tombent enfin dans la ruine, mais que DIEU accorde aux justes ce qu'ils désirent, que la crainte du Seigneur prolonge leurs jours et les rend heureux, que leur espérance n'est que joie et qu'ils ne seront jamais ébranlés.
Ce sont là des vérités très certaines et des maximes tout à fait salutaires que nous devons avoir continuellement devant les yeux.

CHAPITRE XI

Il est parlé dans ce chapitre de l'injustice et de la fraude, de l'orgueil, de l'intégrité, de la vanité des richesses, de la mort des méchants, des maux qu'ils causent dans le monde et du bien qu'y font les hommes droits, de la sincérité et de la discrétion, des fruits de la justice, de la punition des méchants, de la femme sans vertu, de l'avarice, de l'usure, de la folie de ceux qui se fient dans leurs richesses et enfin de ce qui arrive en ce monde aux gens de bien et aux pécheurs.

- 1 La fausse balance est en abomination à l'Éternel ; mais le poids juste lui est agréable.
2 L'orgueil est-il venu, aussitôt vient l'ignominie ; mais la sagesse est avec ceux qui sont modestes.
3 L'intégrité des hommes droits les conduit ; mais la perversité des perfides les détruit.
4 Les biens ne serviront de rien au jour de l'indignation ; mais la justice délivrera de la mort.
5 La justice de l'homme intègre aplanit son chemin ; mais le méchant tombera par sa méchanceté.
6 La justice des hommes droits les délivrera ; mais les perfides seront pris par leur malice.
7 Quand l'homme méchant meurt, son attente périt, et l'espérance des violents périra.
8 Le juste est délivré de la détresse ; mais le méchant y entre en sa place.
9 L'hypocrite corrompt son prochain par ses discours ; mais les justes sont délivrés par la science.
10 La ville se réjouit du bien des justes ; et il y a un chant de triomphe quand les méchants périssent.
11 La ville est élevée par la bénédiction des hommes droits ; mais elle est renversée par la bouche des méchants.
12 Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens ; mais un homme discret se tait.
13 Celui qui va médisant, révèle le secret ; mais celui qui a un cœur loyal, le cache.
14 Le peuple tombe, faute de prudence ; mais la délivrance est dans la multitude des gens de bon conseil.
15 Celui qui répond pour un étranger, ne peut manquer d'avoir du mal ; mais celui qui hait ceux qui frappent dans la main, est en sûreté.
16 La femme gracieuse obtient de l'honneur, et les hommes violents obtiennent les richesses.
17 L'homme bienfaisant se fait du bien à soi-même ; mais celui qui est cruel trouble sa chair.
18 Le méchant fait une œuvre qui le trompe ; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.

19 Ainsi la justice tend à la vie, et celui qui poursuit le mal, tend à sa mort.

20 Ceux qui ont le cœur dépravé, sont en abomination à l'Éternel ; mais ceux qui marchent en intégrité, lui sont agréables.

21 De main en main, le méchant ne demeurera point impuni ; mais la race des justes sera délivrée.

22 Une belle femme, qui se détourne de la raison, est comme une bague d'or au museau d'un pourceau.

23 Le souhait des justes ne tend qu'à ce qui est bon ; mais l'attente des méchants n'est qu'indignation.

24 Tel répand son bien, qui l'augmentera encore davantage ; et tel le resserre plus qu'il ne faut, qui sera dans la disette.

25 Celui qui est bienfaisant, sera aussi arrosé lui-même.

26 Le peuple maudira celui qui retient le froment ; mais la bénédiction sera sur la tête de celui qui le débite.

27 Celui qui procure soigneusement le bien, acquiert de la faveur ; mais le mal arrivera à celui qui le cherche.

28 Celui qui se fie en ses richesses, tombera ; mais les justes reverdiront comme la feuille.

29 Celui qui ne gouverne pas sa maison avec ordre, aura le vent pour héritage ; et le fou sera le serviteur de celui qui a le cœur sage.

30 Le fruit du juste est un arbre de vie, et celui qui gagne les âmes, est sage.

31 Voici, le juste reçoit sur la terre sa rétribution : combien plus le méchant et le pécheur ?

RÉFLEXIONS

Voici ce que ce chapitre nous enseigne :

I. Que DIEU a en abomination la tromperie et l'injustice et qu'il faut s'attacher inviolablement à l'intégrité et à la droiture dans les discours et dans les actions.

II. Que l'orgueil est suivi de la honte au lieu que l'humilité conduit à la gloire.

III. Que les méchants font beaucoup de mal dans le monde et que, quand ils meurent, leur esprit périt, au lieu que les justes procurent de grands biens dans les villes et dans les états et que leur bonheur est toujours stable.

IV. Que les gens sages s'éloignent de la médisance et des rapports et qu'ils sont prudents dans leurs discours, mais qu'il arrive de grands maux au public et aux particuliers par le manque de prudence et de bon conseil. Que tôt ou tard on voit que le méchant ne demeure pas impuni.

V. Que les femmes vertueuses sont dignes d'être estimées, mais que les femmes sans vertu ne méritent que du mépris.

VI. Que c'est une grande folie que d'aimer les richesses et d'y mettre sa confiance et qu'en particulier ceux qui se réjouissent de la cherté et qui en profitent pour s'enrichir seront maudits.

Et enfin, que si le juste même est exposé aux afflictions en ce monde, le pécheur n'échappera pas à la vengeance divine et qu'il recevra infailliblement ce qu'il a mérité.

CHAPITRE XII

Les sentences contenues dans ce chapitre concernent les corrections et leur utilité, la bénédiction que DIEU accorde à l'homme de bien et la punition du méchants, les femmes vertueuses, la prudence, la modestie, l'humanité, la paresse, la sincérité, la prospérité des justes et le malheur de ceux qui s'adonnent à l'injustice et à la tromperie.

1 Celui qui aime l'instruction, aime la science ; mais celui qui hait d'être repris, est un insensé.

2 L'homme de bien attire la faveur de l'Éternel ; mais DIEU condamnera l'homme malicieux.

3 L'homme ne sera point affermi par la méchanceté ; mais la racine des justes ne sera point ébranlée.

4 Une femme vertueuse est la couronne de son mari ; mais celle qui fait honte est comme la vermoulure à ses os.

5 Les pensées des justes vont à la justice ; mais les conseils des méchants ne sont que fraude.

6 Les paroles des méchants ne tendent qu'à dresser des embûches, pour répandre le sang ; mais la bouche des hommes droits les délivrera.

7 Sitôt que les méchants sont renversés, ils ne sont plus ; mais la maison des justes se maintiendra.

8 L'homme sera loué suivant sa prudence ; mais le cœur dépravé sera dans le mépris.

- 9 L'homme qui ne s'estime point soi-même, bien qu'il ait des serviteurs, vaut mieux que celui qui fait le brave, et qui a besoin de pain.
- 10 Le juste a égard à la vie de sa bête ; mais les entrailles des méchants sont cruelles.
- 11 Celui qui cultive sa terre, sera rassasié de pain ; mais celui qui suit les fainéants, est dépourvu de sens.
- 12 Ce que le méchant désire est un piège de maux ; mais la racine des justes donnera son fruit.
- 13 Il y a un mauvais piège dans le péché des lèvres ; mais le juste sortira de la détresse.
- 14 L'homme sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche, et on rendra à l'homme la rétribution de ses mains.
- 15 L'insensé estime droite sa voie ; mais celui qui écoute le conseil, est sage.
- 16 Le dépit de l'insensé se connaît le même jour ; mais celui qui est bien avisé, dissimule l'injure.
- 17 Celui qui prononce des choses véritables, rend un témoignage juste ; mais le faux témoin fait des rapports trompeurs.
- 18 Il y a tel homme dont les paroles blessent comme des pointes d'épée ; mais la langue des sages est santé.
- 19 La parole véritable est toujours ferme ; mais la fausse langue n'est que pour un moment.
- 20 Il y a de la tromperie dans le cœur de ceux qui machinent du mal ; mais il y a de la joie pour ceux qui conseillent la paix.
- 21 Il n'arrivera aucun malheur au juste ; mais les méchants seront remplis de mal.
- 22 Les fausses lèvres sont en abomination à l'Éternel ; mais ceux qui agissent sincèrement, lui sont agréables.
- 23 L'homme prudent cache ce qu'il sait ; mais le cœur des insensés publie la folie.
- 24 La main des diligents dominera ; mais la main paresseuse sera tributaire.
- 25 Le chagrin qui est dans le cœur de l'homme, l'accable ; mais la bonne parole le réjouit.
- 26 Le juste a plus de bien que son voisin ; mais la voie des méchants les fera fourvoyer.
- 27 L'homme paresseux ne rôtit point sa chasse ; mais les biens précieux de l'homme sont pour celui qui est diligent.
- 28 La vie est dans le chemin de la justice, et la voie de son sentier ne tend point à la mort.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

- I. Premièrement à aimer l'instruction et la correction et à suivre toujours la droiture, puisque c'est ce qui attire la faveur du Seigneur.
- II. Ce qui est dit du prix des femmes sages et vertueuses avertit les femmes chrétiennes de leur devoir.
- III. Salomon nous recommande de vivre modestement et de ne pas affecter de paraître avec éclat, d'éviter la dureté et l'inhumanité, d'être laborieux et diligents, de fuir la ruse et la tromperie et de ne jamais nuire à personne. Il nous exhorte de plus à être prudents et véritables dans nos paroles, à aimer la paix et à la procurer et à suivre constamment la justice et la crainte de DIEU, puisque c'est le chemin qui conduit à la vie. Ces maximes sont toutes très importantes et nous devons les pratiquer, non seulement parce qu'elles peuvent contribuer à la tranquillité de cette vie, mais principalement parce qu'elles sont justes en elles-mêmes et qu'en les observant nous faisons ce qui est agréable à DIEU et que nous nous procurons sa faveur.

CHAPITRE XIII

Les enseignements que ce chapitre renferme concernent les enfants sages, la sincérité et la retenue dans les discours et dans la conduite, la diligence et le travail, la modestie, l'orgueil, les biens acquis injustement, l'utilité que l'on trouve dans les instructions des personnes sages, la prudence, les bonnes et les mauvaises compagnies, la nécessité de châtier les enfants et la bénédiction qui arrive aux gens de bien.

- 1 L'enfant sage écoute l'instruction de son père ; mais le moqueur n'écoute point la correction.
- 2 L'homme sera rassasié de bien par le fruit de ses discours ; mais l'âme de ceux qui agissent perfidement, mangera l'extorsion.
- 3 Celui qui garde sa bouche, garde son âme ; mais celui qui ouvre à tout propos ses lèvres, tombera en ruine.
- 4 L'âme du paresseux ne fait que souhaiter, et il n'a rien ; mais l'âme des diligents sera engraisée.
- 5 Le juste hait la parole de mensonge ; mais le méchant se met en mauvaise odeur, et tombe dans la

confusion.

6 La justice garde celui qui marche dans l'intégrité, mais la méchanceté renversera celui qui s'égare.

7 Tel se fait riche qui n'a rien du tout ; et tel se fait pauvre qui a de grands biens.

8 Les richesses font qu'un homme peut racheter sa vie ; mais le pauvre n'entend point de menaces.

9 La lumière des justes réjouira ; mais la lampe des méchants s'éteindra.

10 L'orgueil ne produit que des querelles ; mais la sagesse est avec ceux qui prennent conseil.

11 Les richesses qui proviennent de fraude, seront diminuées ; mais celui qui amasse par son travail, les multipliera.

12 L'espérance différée fait languir le cœur ; mais le souhait accompli est comme l'arbre de vie.

13 Celui qui méprise la parole, périra par-là ; mais celui qui respecte le commandement, en aura la récompense.

14 L'enseignement du sage est une source de vie, pour se détourner des pièges de la mort.

15 Un bon entendement donne de la grâce ; mais la voie de ceux qui agissent perfidement, est rude.

16 Tout homme bien avisé agira avec connaissance ; mais l'insensé fera voir sa folie.

17 Le mauvais messenger tombera dans le mal ; mais le messenger fidèle est santé.

18 La pauvreté et l'ignominie arriveront à celui qui rejette l'instruction ; mais celui qui profite de la répréhension, sera honoré.

19 Le souhait accompli est une chose douce à l'âme ; mais se détourner du mal est en abomination aux insensés.

20 Celui qui fréquente les sages, deviendra sage ; mais le compagnon des fous sera accablé.

21 Le mal poursuit les pécheurs ; mais le bien sera rendu aux justes.

22 L'homme de bien laissera de quoi hériter aux enfants de ses enfants ; mais les richesses du pécheur seront réservées au juste.

23 Il y a beaucoup à manger dans les champs des pauvres ; mais il y a tel qui est consumé, faute de jugement.

24 Celui qui épargne sa verge, hait son fils ; mais celui qui l'aime se hâte de le châtier.

25 Le juste mangera jusqu'à être rassasié à son souhait ; mais le ventre des méchants sera dans l'indigence.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses sentences dont les principales tendent à nous apprendre combien il est utile aux jeunes gens d'être instruits et corrigés, de quelle importance il est d'observer toujours beaucoup de prudence et de retenue dans les paroles et d'être sincères, les grands biens qui arrivent de la diligence et de l'humilité et au contraire les maux qui naissent de la paresse, de la négligence et de l'orgueil, la malédiction qui suit les biens qui proviennent d'injustice, l'avantage qu'on retire de la fréquentation des gens craignant DIEU et le danger qu'il y a à fréquenter les méchants.

Enfin, Salomon nous apprend que DIEU bénit les biens et la postérité des hommes droits, que ceux qui aiment leurs enfants doivent les châtier de bonne heure, que les justes verront l'accomplissement de leurs souhaits et jouiront d'une solide paix, mais que la misère sera le partage de ceux qui se détournent de leur devoir.

CHAPITRE XIV

Ce chapitre traite des femmes vertueuses, de la droiture, de la prudence, des faux témoins et des menteurs, de la sagesse, de l'aveuglement des hommes dans le jugement qu'ils font d'eux-mêmes, de la fausse joie, de la crédulité, de la colère, de l'imprudence, du mépris qu'on fait des pauvres et des égards que l'on a pour les riches, de la compassion envers les misérables, de la sincérité, des fruits que la crainte de DIEU apporte, de la douceur et de ce qui fait le bonheur ou le malheur des états.

1 Toute femme sage bâtit sa maison, mais la folle la ruine de ses mains.

2 Celui qui marche dans la droiture, révère l'Eternel ; mais celui dont les voies sont perverses, le méprise.

3 La bouche de l'insensé est une verge d'orgueil ; mais les lèvres des sages les conservent.

4 Où il n'y a point de bœuf, la grange est vide ; mais l'abondance du revenu provient de la force du bœuf.

5 Le témoin fidèle ne mentira jamais ; mais le faux témoin avance des faussetés.

- 6 Le moqueur cherche la sagesse et ne la trouve point ; mais la science est aisée à trouver pour un homme entendu.
- 7 Eloigne-toi de l'homme insensé, puisque tu ne connais pas en lui de paroles sages.
- 8 La sagesse d'un homme habile est de connaître les règles de sa conduite ; mais la folie des insensés est la fraude.
- 9 Les insensés excusent le péché ; mais la bienveillance est parmi les hommes droits.
- 10 Le cœur de chacun sent l'amertume de son âme ; et un autre n'aura point de part à sa joie.
- 11 La maison des méchants sera détruite, mais la tente des hommes droits fleurira.
- 12 Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont l'issue sont les voies de la mort.
- 13 Même en riant le cœur sera triste ; et la joie finit par l'ennui.
- 14 Celui qui a le cœur pervers, sera rassasié de ses voies ; mais l'homme de bien le sera plus que lui.
- 15 Un homme simple croit tout ce qu'on dit ; mais un homme bien avisé considère ses pas.
- 16 Le sage craint, et il évite le mal ; mais l'insensé se met en colère, et se tient assuré.
- 17 L'homme emporté fait des folies ; et l'homme rusé est haï.
- 18 Les imprudents possèdent la folie ; mais les bien avisés sont couronnés de science.
- 19 Les méchants seront humiliés devant les bons, et les impies seront aux portes du juste.
- 20 Le pauvre est haï, même de son ami ; mais les amis du riche sont en grand nombre.
- 21 Celui qui méprise son prochain, se fourvoie du droit chemin ; mais celui qui a pitié des affligés, est heureux.
- 22 Ceux qui machinent du mal, ne se fourvoient-ils pas ? Mais la miséricorde et la vérité seront pour ceux qui procurent le bien.
- 23 En tout travail il y a quelque profit ; mais les vains discours ne tournent qu'à disette.
- 24 Les richesses des sages leur sont comme une couronne ; mais la folie des insensés est toujours folie.
- 25 Le témoin fidèle délivre les âmes ; mais celui qui prononce des mensonges, n'est que tromperie.
- 26 Il y a une ferme assurance dans la crainte de l'Eternel, et il y aura une sûre retraite pour les enfants de celui qui le craint.
- 27 La crainte de l'Eternel est une source de vie, pour se détourner des pièges de la mort.
- 28 La magnificence d'un roi consiste dans la multitude du peuple ; mais quand le peuple manque, c'est la ruine du prince.
- 29 Celui qui est lent à la colère est d'un grand sens ; mais celui qui est prompt à se courroucer, excite la folie.
- 30 Le cœur tranquille est la vie du corps ; mais l'envie est la vermoulure des os.
- 31 Celui qui fait tort au faible, déshonore celui qui l'a fait ; mais celui-là l'honore qui a pitié du nécessaire.
- 32 Le méchant sera rejeté par sa malice ; mais le juste trouve une retraite, même en sa mort.
- 33 La sagesse repose dans le cœur de l'homme entendu ; elle est même reconnue au milieu des insensés.
- 34 La justice élève une nation ; mais le péché est la honte des nations.
- 35 La faveur du roi est pour le serviteur prudent ; mais il aura de l'indignation contre celui qui lui fait déshonneur.

RÉFLEXIONS

Entre les réflexions que ce chapitre nous fournit, voici celles qui méritent particulièrement notre attention :

Que les femmes font beaucoup de bien ou beaucoup de mal dans les familles,

Que la marque d'un homme qui craint DIEU est de marcher dans la droiture,

Qu'on doit toujours parler en vérité et avec sagesse et éviter la mauvaise foi, le mensonge et l'imprudence dans les paroles,

Que les hommes sont sujets à se tromper et que tel croit être sur le bon chemin qui est dans les voies de perdition,

Que la joie des méchants finit par la douleur et par la misère,

Que la crédulité aussi bien que la colère et l'envie font tomber en bien des fautes et que c'est une grande sagesse d'être doux et modéré.

Le sage remarque outre cela :

Que les riches sont ordinairement honorés et les pauvres et les petits négligés et méprisés,

Que c'est faire outrage à DIEU que de mépriser les pauvres, mais que celui qui a pitié d'eux honore le Seigneur, qu'où la crainte de DIEU est, il y a une source de vie, une ferme assurance et qu'on est préservé des pièges de la mort.

Enfin, que la véritable gloire des rois et le plus sûr appui des états est la justice et la droiture et qu'au contraire l'injustice est ce qui en fait la honte et la misère.

CHAPITRE XV

Le sage parle de la douceur et de la prudence dans les paroles, de la connaissance que DIEU a de la conduite de tous les hommes, des prières des justes et de celles des méchants, de la manière dont les sages et les insensés reçoivent les corrections, de la joie et du contentement d'esprit, de la médiocrité, de la colère, de la paresse, des enfants sages, de la ruine des orgueilleux et des injustes et du bonheur des gens intègres et humbles.

1 Une réponse douce apaise la fureur ; mais la parole dure excite la colère.

2 La langue des sages orne la science ; mais la bouche des insensés ne prononce que folie.

3 Les yeux de l'Eternel contemplent en tous lieux les méchants et les bons.

4 Une langue qui corrige est comme l'arbre de vie ; mais la perversité qui est dans la langue, est comme un vent qui brise tout.

5 L'insensé méprise l'instruction de son père ; mais celui qui prend garde à la correction deviendra prudent.

6 Il y a un grand trésor dans la maison du juste ; mais il y a du trouble dans la maison du méchant.

7 Les discours des sages répandent la science ; mais il n'en est pas ainsi du cœur des insensés.

8 Le sacrifice des méchants est en abomination à l'Eternel ; mais la requête des hommes droits lui est agréable.

9 La voie du méchant est en abomination à l'Eternel ; mais il aime celui qui s'adonne soigneusement à la justice.

10 Le châtiment paraît fâcheux à celui qui quitte le droit chemin ; mais celui qui hait d'être repris, mourra.

11 Le sépulcre et le gouffre sont devant l'Eternel ; combien plus les cœurs des enfants des hommes ?

12 Le moqueur n'aime point qu'on le reprenne, et il n'ira jamais vers les sages.

13 Le cœur joyeux embellit le visage ; mais la tristesse du cœur abat l'esprit.

14 Un cœur intelligent cherche la science ; mais la bouche des fous se repaît de folie.

15 Tous les jours de l'affligé sont mauvais ; mais un cœur joyeux est un festin continu.

16 Peu, avec la crainte de l'Eternel, vaut mieux qu'un grand trésor, où il y a du trouble.

17 Un repas d'herbes, où il y a de l'amitié, vaut mieux que celui d'un bœuf engraisé où il y a de la haine.

18 L'homme furieux excite les débats ; mais l'homme lent à la colère apaise les querelles.

19 La voie du paresseux est comme une haie de ronces ; mais le sentier des hommes droits est comme un chemin battu.

20 L'enfant sage réjouit son père ; mais l'homme insensé méprise sa mère.

21 La folie est la joie de celui qui est dépourvu de sens ; mais l'homme prudent dresse ses pas pour marcher.

22 Les desseins se dissipent où il n'y a point de secret ; mais ils sont fermes où il y a nombre de conseillers sages.

23 L'homme a de la joie de la réponse de sa bouche ; et qu'une parole dite à propos est bonne !

24 Le chemin de la vie élève l'homme prudent, et lui fait éviter l'abîme profond.

25 L'Eternel démolit la maison des orgueilleux ; mais il affermit les bornes de la veuve.

26 Les pensées du méchant sont en abomination à l'Eternel ; mais celles de ceux qui sont purs sont des paroles agréables.

27 Celui qui est adonné au gain déshonnête, trouble sa maison ; mais celui qui hait les présents vivra.

28 Le cœur du juste médite ce qu'il doit répondre ; mais la bouche des méchants prononce des choses mauvaises.

29 L'Eternel est loin des méchants ; mais il exauce la requête des justes.

30 La lumière des yeux réjouit le cœur, et la bonne renommée engraisse les os.

31 L'oreille qui écoute une correction qui donne la vie, habitera parmi les sages.

32 Celui qui rebute l'instruction, méprise son âme ; mais celui qui écoute la répréhension, acquiert du sens.

33 La crainte de l'Eternel est une instruction de sagesse, et l'humilité va devant la gloire.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :

Que la douceur et la discrétion en paroles font beaucoup de bien,

Que DIEU connaît et examine la conduite et le cœur de tous les hommes, tant des bons que des méchants,

Que les instructions et les corrections sont très salutaires,

Que les gens sages les reçoivent volontiers, mais que c'est une marque de folie et d'aveuglement de ne pouvoir les souffrir,

Que DIEU bénît les justes et qu'il exauce leurs prières, mais qu'il rejette celles des méchants.

Le sage nous apprend de plus que la joie et le contentement est le plus grand bien de la vie quand il est joint à la piété et que peu de bien avec la crainte de DIEU et avec la paix vaut mieux que les richesses où il y a du trouble et de l'impiété,

Que la colère et la paresse ont des suites fâcheuses,

Que les enfants sages sont la consolation de leurs pères,

Que DIEU détruit les impies et les orgueilleux,

Que la maison de ceux qui aiment le gain déshonnête ne subsistera pas, mais que DIEU fait prospérer ceux qui le craignent et qui vivent dans l'intégrité et dans l'humilité.

CHAPITRE XVI

Salomon enseigne que DIEU connaît et conduit les actions et les pensées des hommes, que c'est en lui qu'il faut se confier, qu'il fait tout avec sagesse, qu'il pardonne les péchés et que ceux qui se convertissent et qui le craignent obtiennent sa grâce, qu'il ne faut rien posséder que justement et que DIEU hait l'orgueil et l'injustice.

Il parle, outre de cela, de la puissance et du devoir des rois, du prix de la sagesse, de l'orgueil et de l'humilité, de la prudence, du travail, de la médisance, de la vieillesse honorable, de la modération et du sort.

1 Les dispositions du cœur sont à l'homme, et le discours de la langue est de l'Eternel.

2 Toutes les voies de l'homme lui semblent pures ; mais l'Eternel pèse les esprits.

3 Décharge-toi de tes affaires sur l'Eternel, et tes desseins seront affermis.

4 L'Eternel a fait toutes choses en sorte qu'elles se répondent l'une à l'autre, et même le méchant pour le jour de la calamité.

5 L'Eternel a en abomination tout homme hautain de cœur ; de main en main il ne demeurera point impuni.

6 L'iniquité sera expiée par la miséricorde et la vérité ; et par la crainte de l'Eternel on se détourne du mal.

7 Quand l'Eternel prend plaisir aux voies d'un homme, il apaise même envers lui ses ennemis.

8 Peu, avec justice, vaut mieux que de grands revenus sans droit.

9 Le cœur de l'homme délibère sur sa conduite, mais l'Eternel dirige ses pas.

10 La divination est sur les lèvres du roi, et sa bouche ne se fourvoiera point du droit.

11 La balance et le trébuchet justes sont de l'Eternel, et tous les poids du sachet sont son œuvre.

12 Faire une injustice, doit être en abomination aux rois, car le trône est établi par la justice.

13 Les rois doivent prendre plaisir aux paroles de justice, et aimer celui qui profère des choses droites.

14 La fureur du roi est comme des messagers de mort ; mais l'homme sage l'apaisera.

15 C'est une vie que le visage serein du roi ; et sa faveur est comme la nuée qui donne la pluie de l'arrière-saison.

16 Combien vaut-il mieux acquérir de la sagesse que du fin or ! Et combien est-il plus excellent d'acquérir de la prudence que de l'argent !

17 Le chemin battu des hommes droits, c'est de se détourner du mal ; celui-là garde son âme qui prend garde à sa conduite.

18 L'orgueil va devant l'écrasement, et la fierté d'esprit devant la ruine.

19 Il vaut mieux être humilié d'esprit avec les débonnaires, que de partager le butin avec les orgueilleux.

20 Celui qui prend garde à la parole trouvera le bien ; et celui qui se confie en l'Eternel, sera heureux.

- 21 On appellera prudent celui qui a un cœur sage ; et la douceur des paroles augmente la science.
- 22 La prudence est à ceux qui la possèdent une source de vie ; mais la science des insensés est folie.
- 23 Le cœur sage règle prudemment sa bouche, et ajoute la science à ses discours.
- 24 Les paroles agréables sont des rayons de miel, une douceur à l'âme, et la santé aux os.
- 25 Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont la fin sont les voies de la mort.
- 26 L'âme de celui qui travaille, travaille pour lui, parce que sa bouche l'y contraint.
- 27 Le méchant homme se creuse le mal, et il y a comme un feu brûlant sur ses lèvres.
- 28 L'homme pervers sème des querelles, et le rapporteur met les plus grands amis en division.
- 29 L'homme outrageux séduit son compagnon, et le fait marcher par une voie qui n'est pas bonne.
- 30 Il cligne des yeux pour méditer des malices, et en remuant ses lèvres il exécute le mal.
- 31 Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur ; elle se trouvera dans la voie de la justice.
- 32 Celui qui est lent à la colère vaut mieux que l'homme vaillant ; et celui qui maîtrise son courage, que celui qui prend des villes.
- 33 On jette le sort au giron ; mais tout ce qui en doit arriver vient de l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Les enseignements que le sage nous donne ici sont premièrement que DIEU connaît le cœur de tous les hommes, que c'est en lui seul qu'il faut mettre sa confiance, qu'il a disposé toutes choses avec une profonde sagesse et une parfaite justice et que c'est par un effet de cette justice qu'il prépare aux méchants la calamité et la misère.

II. Qu'on trouve auprès de DIEU le pardon et la propitiation des péchés, pourvu qu'on ait recours à lui par la repentance, qu'on le craigne et qu'on se détourne du mal.

III. Que peu avec la justice vaut mieux que grands revenus sans la droiture et que l'orgueil va devant la ruine et qu'ainsi l'on ne saurait trop s'éloigner de l'injustice, de la tromperie et de l'orgueil.

IV. Salomon avertit ceux qui sont élevés au-dessus des autres de haïr la fraude, d'aimer la vertu et les hommes droits et de faire un bon usage de leur autorité.

V. Il nous exhorte à nous attacher à la vraie sagesse et à la crainte de DIEU, puisqu'elle vaut plus que tous les trésors du monde, à être prudents, doux, modérés dans nos discours et dans nos actions et à nous abstenir de la médisance, de la malice et de la colère.

Il nous apprend que la vieillesse jointe à la vertu est très honorable et que c'est là une bénédiction que DIEU accorde ordinairement à la piété.

Enfin, il déclare que DIEU préside sur le sort, ce qui montre clairement qu'il sait tout, qu'il conduit tout par sa providence et qu'il n'arrive rien dans le monde que par sa volonté.

CHAPITRE XVII

Les sentences de ce chapitre concernent la concorde, la fidélité des serviteurs, la connaissance que DIEU a des cœurs, le mépris des pauvres, la bénédiction des familles, l'éloignement que les juges doivent avoir pour le mensonge, pour les présents et pour l'injustice, on y voit aussi les sentences sur les répréhensions, la folie, l'ingratitude, les querelles, le prix de l'amitié, le malheur de ceux qui ont des enfants vicieux, la joie et la tristesse, la discrétion dans les discours et le silence.

- 1 Un morceau de pain sec, où il y a la paix, vaut mieux qu'une maison pleine de viandes apprêtées, où il y a des querelles.
- 2 Le serviteur prudent dominera sur le fils qui fait honte, et il partagera l'héritage entre les frères.
- 3 Le fourneau est pour éprouver l'argent, et le creuset est pour l'or ; mais l'Eternel éprouve les cœurs.
- 4 Le méchant est attentif à la lèvre injuste, et le menteur écoute la langue nuisible.
- 5 Celui qui se moque du pauvre, déshonore celui qui l'a fait ; et celui qui se réjouit du mal d'autrui, ne demeurera point impuni.
- 6 Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards ; et les pères sont la gloire des enfants.
- 7 La parole grave ne convient point à un insensé ; combien moins la parole fausse aux principaux du peuple !
- 8 Le présent est comme une pierre précieuse aux yeux de ceux qui y sont adonnés ; de quelque côté qu'il se

tourne, il réussit.

9 Celui qui couvre les fautes, cherche l'amitié ; mais celui qui en fait rapport, met les plus grands amis en division.

10 Une correction se fait mieux sentir à l'homme prudent, que cent coups à l'insensé.

11 Le méchant cherche des querelles, mais un messenger cruel sera envoyé contre lui.

12 Que l'homme rencontre plutôt une ourse qui a perdu ses petits, qu'un fou dans sa folie.

13 Le mal ne partira point de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

14 Le commencement d'une querelle est comme quand on lâche les eaux ; mais avant qu'on en vienne à la dispute, retire-toi.

15 Celui qui déclare juste le méchant, et celui qui déclare méchant le juste, sont tous deux en abomination à l'Eternel.

16 Que sert le prix dans la main d'un insensé pour acheter la sagesse, puisqu'il manque de sens ?

17 L'intime ami aime en tout temps, et il naîtra comme un frère dans la détresse.

18 Celui-là est dépourvu de sens, qui touche dans la main, et qui se rend caution envers son prochain.

19 Celui qui aime la perversité, aime les débats ; et celui qui élève sa porte, cherche sa ruine.

20 Celui qui a le cœur pervers, ne trouvera point le bien ; et celui dont la langue est double, tombera dans le mal.

21 Celui qui a mis au monde un insensé, en aura de l'ennui ; et le père d'un fou ne se réjouira point.

22 Le cœur joyeux vaut une médecine ; mais l'esprit abattu dessèche les os.

23 Le méchant accepte le présent, pour renverser les voies de la justice.

24 La sagesse est devant l'homme prudent ; mais les yeux de l'insensé sont au bout de la terre.

25 L'enfant insensé est l'indignation de son père, et l'amertume de celle qui l'a enfanté.

26 Il n'est pas bon aussi de condamner à l'amende le juste, ni que les principaux frappent quelqu'un pour avoir fait ce qui est droit.

27 L'homme retenu dans ses paroles connaît la prudence, et l'homme qui est d'un esprit froid, est un homme entendu.

28 Même l'insensé passe pour sage quand il se tait, et celui qui ferme ses lèvres est réputé intelligent.

RÉFLEXIONS

L'on doit recueillir de ce chapitre :

I. Que trois choses font le bonheur des familles, savoir la paix, les domestiques fidèles et les enfants élevés dans la vertu.

II. Que DIEU sonde et examine les cœurs des hommes, ce qui est un grand motif à la sainteté.

III. Que c'est pécher contre DIEU et s'exposer à sa colère que de mépriser les pauvres et de se réjouir du mal d'autrui.

IV. Que les magistrats et les juges doivent avoir une forte aversion pour le mensonge et la tromperie, pour les présents et pour l'injustice dans les jugements.

V. Que les rapporteurs sèment la division, mais que des corrections faites à propos sont très utiles.

VI. Que les ingrats et ceux qui rendent le mal pour le bien ne seront pas bénis.

VII. Qu'on doit éviter avec soin les querelles.

VIII. Que l'un des plus grands biens que l'on puisse avoir en ce monde, c'est de trouver de vrais amis.

IX. Que puisque la joie est ce qui fait le bonheur de la vie et que le chagrin et la tristesse la rendent amère, il faut s'attacher à la crainte de DIEU qui seule donne le vrai contentement.

Enfin, que l'un des principaux effets de la sagesse est de parler avec retenue et savoir garder le silence.

Chacun dans son état doit faire réflexion sur ces divers préceptes afin de les pratiquer et d'y conformer sa conduite.

CHAPITRE XVIII

Salomon parle des gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, des discours graves et prudents, de ceux qui ont acception des personnes dans les jugements et qui prennent des présents. Il parle aussi des querelles et du soin qu'il faut avoir de les apaiser, de la flatterie, de la paresse et de la confiance en DIEU, de l'orgueil et de la ruine qui le suit, de la précipitation dans les discours et dans les jugements, de

l'empressement avec lequel les sages recherchent l'instruction, des procès, du bien et du mal que la langue peut faire, des femmes vertueuses, de l'orgueil des riches et du soin qu'il faut avoir de conserver les vrais amis.

- 1 L'homme privé cherche ce qu'il désire, et se mêle de toutes sortes d'affaires.
- 2 Le fou ne prend point de plaisir à la prudence ; mais il manifeste ce qu'il a dans le cœur.
- 3 Quand le méchant vient, le mépris vient aussi, et l'opprobre avec l'ignominie.
- 4 Les paroles de la bouche d'un homme sage sont comme des eaux profondes ; et la source de la sagesse est comme un torrent qui bouillonne.
- 5 Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence de la personne du méchant, pour faire tort au juste dans le jugement.
- 6 Les lèvres de l'insensé entrent en querelle, et sa bouche excite les combats.
- 7 La bouche de l'insensé est une ruine pour lui, et ses lèvres sont un piège à son âme.
- 8 Les paroles d'un médisant sont comme des paroles douces ; mais elles pénètrent jusqu'au dedans des entrailles.
- 9 Celui qui se relâche dans son ouvrage, est frère de celui qui dissipe ce qu'il a.
- 10 Le nom de l'Eternel est une forte tour ; le juste y courra, et il y sera dans une haute retraite.
- 11 Les biens du riche sont comme sa ville forte, et comme une haute muraille dans son imagination.
- 12 Le cœur de l'homme s'élève, avant que la ruine arrive ; mais l'humilité précède la gloire.
- 13 Celui qui répond à un discours, avant que de l'avoir entendu, fait une folie et tombe dans la confusion.
- 14 L'esprit de l'homme le soutiendra dans son infirmité ; mais si l'esprit est abattu, qui le relèvera ?
- 15 Le cœur de l'homme intelligent acquiert de la science, et l'oreille des sages cherche la doctrine.
- 16 Le présent d'un homme lui fait faire place, et le conduit devant les grands.
- 17 Celui qui plaide le premier paraît avoir raison ; mais sa partie vient et l'examine.
- 18 Le sort termine les procès, et fait les partages entre les puissants.
- 19 Un frère offensé est comme une ville forte, et les différends en sont comme les verrous d'un palais.
- 20 Le ventre de chacun sera rassasié du fruit de sa bouche ; il sera rassasié du revenu de ses lèvres.
- 21 La mort et la vie sont au pouvoir de la langue, et celui qui aime à parler, mangera de ses fruits.
- 22 Celui qui a trouvé une femme vertueuse, a trouvé un bien, et il a obtenu une faveur de l'Eternel.
- 23 Le pauvre ne prononce que des supplications ; mais le riche ne répond que par des paroles rudes.
- 24 Que l'homme qui a des amis, se tienne à leur amitié, parce qu'il y a tel ami qui est plus attaché qu'un frère.

RÉFLEXIONS

Le roi Salomon nous enseigne dans ce chapitre à apporter beaucoup de prudence dans notre conduite et dans nos paroles, à rechercher les entretiens des personnes sages et à profiter de leurs instructions, à exercer la justice, à terminer les débats et à procurer la paix de tout notre pouvoir, à ne point écouter les flatteurs et à ne prendre aucun plaisir à leurs discours et à nous éloigner de la paresse. Le sage nous apprend de plus que le nom du Seigneur est une retraite assurée pour le juste, que quand les hommes s'enflent et s'élèvent par orgueil, leur ruine n'est pas éloignée, qu'il arrive de maux infinis par les paroles inconsidérées et qu'en général la langue peut faire beaucoup de mal et beaucoup de bien.

Ce chapitre avertit les juges en particulier de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes, de ne point recevoir de présents et de terminer les procès équitablement.

Enfin, nous voyons ici qu'une femme sage et prudente est l'une des plus précieuses bénédictions que DIEU puisse accorder en cette vie et qu'on ne saurait faire trop de cas des amis fidèles et vertueux. Quand nous lisons ces diverses sentences de Salomon, il ne faut pas les regarder simplement comme des maximes et des règles de prudences qui servent au bonheur de cette vie et à détourner plusieurs maux temporels, mais nous devons les considérer comme des moyens de plaire à DIEU et de nous attirer son amour et son approbation. Et c'est dans cette vue principalement que nous devons les observer.

CHAPITRE XIX

Les sentences de ce chapitre regardent le jugement que les gens sages font des pauvres et des riches et celui qu'on en fait ordinairement dans le monde, l'imprudence, les faux témoins, l'élévation des personnes

indignes, le soin qu'il faut avoir de réprimer sa colère, l'indignation des rois, le bien et le mal qui arrivent par les femmes et les enfants, la récompense des personnes charitables, le châtement des enfants, les maux qui naissent de la colère, de la paresse, et du défaut de crainte de DIEU, les fruits de la piété, les corrections et les malheurs que les méchants s'attirent.

- 1 Le pauvre qui marche dans son intégrité, vaut mieux que celui qui parle avec perversité et qui est insensé.
- 2 Une âme sans prudence n'est pas un bien, et celui qui se précipite dans ses démarches, pèche.
- 3 La folie de l'homme renversera ses voies ; et, cependant, son cœur murmurerà contre l'Éternel.
- 4 Les richesses semblent beaucoup d'amis ; mais celui qui est pauvre est délaissé, même de son ami.
- 5 Le faux témoin ne demeurera point impuni, et celui qui profère des mensonges, n'échappera point.
- 6 Plusieurs supplient celui qui est libéral, et chacun est ami de l'homme qui donne.
- 7 Tous les frères du pauvre le haïssent ; combien plus ses amis se retireront-ils de lui ! il les presse, mais il n'y a que des paroles pour lui.
- 8 Celui qui acquiert du sens, aime son âme, et celui qui conservera la prudence, trouvera le bien.
- 9 Le faux témoin ne demeurera point impuni, et celui qui prononce des mensonges, périra.
- 10 L'aise ne sied pas bien à un insensé ; combien moins sied-il à un esclave d'être maître par-dessus les seigneurs !
- 11 La prudence de l'homme retient sa colère, et c'est un honneur pour lui que de passer par-dessus le tort qu'on lui fait.
- 12 L'indignation du roi est comme le rugissement d'un jeune lion ; mais sa faveur est comme la rosée qui tombe sur l'herbe.
- 13 L'enfant insensé est un grand malheur à son père ; et les querelles de la femme sont une gouttière continuelle.
- 14 La maison et les richesses sont l'héritage des pères ; mais une femme prudente est un don de l'Éternel.
- 15 La paresse produit l'assoupissement, et l'âme paresseuse aura faim.
- 16 Celui qui garde le commandement, garde son âme ; mais celui qui néglige ses voies, mourra.
- 17 Celui qui a pitié du pauvre, prête à l'Éternel, et il lui rendra son bienfait.
- 18 Châtie ton enfant pendant qu'il y a de l'espérance, et n'écoute point ses plaintes.
- 19 Celui qui se laisse transporter à la colère en porte la peine ; que si tu veux l'en retirer, tu y en ajouteras davantage.
- 20 Ecoute le conseil et reçois l'instruction, afin que tu sois sage à la fin de tes jours.
- 21 Il y a plusieurs pensées dans le cœur de l'homme ; mais le conseil de l'Éternel est permanent.
- 22 Ce que l'homme doit désirer, c'est d'exercer la miséricorde, et le pauvre vaut mieux que l'homme menteur.
- 23 La crainte de l'Éternel conduit à la vie, et celui qui l'a sera rassasié, et passera la nuit sans être visité d'aucun mal.
- 24 Le paresseux cache sa main sous l'aisselle ; même il ne daigne pas la porter à sa bouche.
- 25 Si tu bats le moqueur, le simple en deviendra avisé ; et si tu reprends un homme prudent, il entendra ce qu'il faut savoir.
- 26 L'enfant qui fait honte et confusion, détruit le père et chasse la mère.
- 27 Garde-toi, mon fils, d'écouter ce qui pourrait te détourner des paroles de la sagesse.
- 28 Un témoin qui est méchant se moque de la justice, et la bouche des méchants engloutit l'iniquité.
- 29 Les jugements sont préparés pour les moqueurs, et les grands coups pour le dos des insensés.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'on doit faire sur cette lecture, est qu'un homme pauvre qui marche dans son intégrité vaut mieux qu'un riche sans vertu et qu'ainsi l'on ne doit pas estimer les hommes à cause qu'ils sont riches, ni mépriser les petits à cause de leur bassesse.

La seconde, qu'il est d'une grande importance de se conduire prudemment en toutes choses.

La troisième, que les faux témoins ne demeurent pas impunis.

La quatrième, que c'est un grand mal quand des gens indignes et de basse condition sont élevés en autorité.

La cinquième, que savoir pardonner et modérer sa colère est l'effet d'une grande sagesse.

La sixième, que les femmes et les enfants contribuent au bonheur ou au malheur des familles et qu'il faut châtier les enfants de bonne heure sans être retenu par une fausse tendresse.

Ce chapitre nous enseigne encore que celui qui donne aux pauvres prête au Seigneur et que DIEU le lui rendra, que la colère et la paresse sont la source de plusieurs maux, que garder les commandements de DIEU et le craindre est le vrai moyen d'être heureux à la fin de la vie et enfin qu'il nous revient de grands avantages des corrections, qu'on doit s'y soumettre avec plaisir, mais que ceux qui les rejettent et qui se moquent de l'instruction se préparent les derniers malheurs.

CHAPITRE XX

Les maximes que ce chapitre contient regardent l'excès dans le vin, les rois et leur colère, les procès, la paresse, les louanges qu'on donne à la vertu, le bonheur dont la postérité des justes jouit, la corruption des hommes, l'aversion que DIEU a pour l'injustice, le naturel des enfants, l'excès dans le dormir, le prix de la sagesse, les médisants, les enfants rebelles, la vengeance, les biens acquis par la fraude, le sacrilège, la violation des vœux et ce qui fait la sûreté des états et la gloire des jeunes gens et des vieillards.

- 1 Le vin est moqueur et la cervoise est tumultueuse, et quiconque y fait excès, n'est pas sage.
- 2 La terreur du roi est comme le rugissement d'un jeune lion ; celui qui l'irrite pèche contre soi-même.
- 3 C'est une gloire à l'homme de s'abstenir des disputes ; mais tout insensé s'y engage.
- 4 Le paresseux ne labourera point à cause du mauvais temps, mais il mendiera durant la moisson, et il n'aura rien.
- 5 Le conseil est dans le cœur d'un homme sage comme des eaux profondes ; et l'homme intelligent y puisera.
- 6 La plupart des hommes vantent leur bonté ; mais qui trouvera un homme véritable ?
- 7 Oh ! que les enfants du juste, qui marchent dans son intégrité, seront heureux après lui !
- 8 Le roi assis sur le trône de la justice dissipe tout mal par son regard.
- 9 Qui est-ce qui peut dire : J'ai purifié mon cœur ; je suis net de mon péché ?
- 10 Le double poids et la double mesure sont tous deux en abomination à l'Éternel.
- 11 On peut reconnaître par les actions d'un jeune enfant si sa conduite sera pure et droite.
- 12 L'oreille qui entend, et l'œil qui voit, sont deux choses que l'Éternel a faites.
- 13 N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre ; ouvre tes yeux, et tu seras rassasié de pain.
- 14 Celui qui achète, dit : Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien ; après cela il s'en va, et il l'estime.
- 15 Il y a de l'or, et beaucoup de perles ; mais les lèvres sages sont un meuble précieux.
- 16 Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit, et prends-le en gage pour cet étranger.
- 17 Le pain acquis par la tromperie est agréable à l'homme ; mais ensuite sa bouche sera remplie de gravier.
- 18 Les résolutions s'affermissent par le conseil ; fais donc la guerre avec prudence.
- 19 Celui qui fait le délateur, révèle le secret ; ne te mêle donc point avec celui qui flatte par ses lèvres.
- 20 La lampe de celui qui maudit son père ou sa mère, sera éteinte dans les ténèbres les plus noires.
- 21 L'héritage pour lequel on s'est trop hâté du commencement, ne sera point béni à la fin.
- 22 Ne dis point : Je rendrai le mal qu'on m'a fait ; mais attends l'Éternel, et il te délivrera.
- 23 Le double poids est en abomination à l'Éternel, et la fausse mesure n'est pas bonne.
- 24 Les pas de l'homme sont dirigés par l'Éternel : comment donc l'homme comprendrait-il sa voie ?
- 25 C'est un piège à l'homme de dévorer les choses consacrées ; et après avoir voué, de s'en informer.
- 26 Le sage roi dissipe les méchants, et fait tourner la roue sur eux.
- 27 L'esprit de l'homme est une lampe divine, elle sonde jusqu'aux choses les plus profondes.
- 28 La bonté et la vérité conserveront le roi, et il soutient le trône par la clémence.
- 29 La force des jeunes gens est leur gloire, et les cheveux blancs sont l'honneur des vieillards.
- 30 Les meurtrissures des plaies sont le remède du mal et des coups qui pénètrent jusqu'à l'intérieur.

RÉFLEXIONS

Salomon nous recommande ici d'éviter l'ivrognerie et l'intempérance, de peur de tomber dans les querelles et dans les autres désordres où ces vices entraînent, de révéler les rois, de nous abstenir des procès, de fuir la

paresse et de ne pas nous contenter de louer la vertu, mais de la pratiquer.

Il nous apprend de plus :

Que les descendants des gens de bien sont heureux et bénis,

Que personne ne peut se glorifier d'être entièrement net et exempt de péché,

Que le faux poids, la fausse mesure et toute sorte de tromperie est en abomination au Seigneur.

Que le bon ou le mauvais naturel des hommes se reconnaît dès leur plus tendre enfance et qu'ainsi l'on doit prendre un soin particulier des enfants dès le commencement de leur vie,

Que l'excès dans le dormir est contraire à la vertu,

Que la vraie sagesse est rare parmi les hommes,

Qu'on doit fuir les médisants et les rapporteurs,

Que les enfants rebelles sont maudits, aussi bien que les richesses acquises injustement

Et qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal. Enfin, nous devons recueillir d'ici

Que c'est un grand crime de ravir les choses saintes et de ne pas accomplir ses vœux,

Qu'un gouvernement juste est ce qui fait le bonheur d'un état,

Que les jeunes gens doivent faire un bon usage des forces de leur âge et que la vieillesse est respectable lorsqu'elle est accompagnée de la vertu.

CHAPITRE XXI

Nous voyons dans ce chapitre que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de DIEU et que rien ne lui est plus agréable que la droiture.

Salomon y parle de l'orgueil, des richesses acquises injustement, des femmes querelleuses, de la dureté envers les misérables, des présents, du plaisir que les justes trouvent à bien faire, de ceux qui aiment le vin et la bonne chère, des fruits de la piété et de la sagesse, des paresseux, des avares, du culte que les méchants rendent à DIEU, des faux témoins et de la puissance infinie du Seigneur.

1 Le cœur du roi est dans la main de l'Éternel comme des ruisseaux d'eaux courantes ; il l'incline à tout ce qu'il veut.

2 Chaque voie de l'homme lui semble droite ; mais l'Éternel pèse les cœurs.

3 Faire ce qui est juste et droit, est une chose que l'Éternel aime mieux que des sacrifices.

4 Les yeux élevés et le cœur enflé est la lampe des méchants ; ce n'est que péché.

5 Les projets de celui qui est diligent, produisent l'abondance ; mais tout homme étourdi tombe dans l'indigence.

6 Travailler à avoir des trésors par une langue trompeuse, c'est une vanité chassée par ceux qui cherchent la mort.

7 La rapine des méchants les abattra, parce qu'ils auront refusé de faire ce qui est droit.

8 Quand la voie d'un homme est perverse, il s'égare ; mais l'œuvre de celui qui est pur, est droite.

9 Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.

10 L'âme du méchant souhaite le mal, et son prochain ne trouve point de grâce devant lui.

11 Quand on punit le moqueur, le simple en devient sage, et quand on instruit le sage, il acquiert la science.

12 Le juste considère prudemment la maison du méchant, lorsque les méchants sont renversés dans la misère.

13 Celui qui ferme son oreille pour ne pas ouïr le cri du misérable, criera aussi lui-même, et on ne lui répondra point.

14 Le don fait en secret apaise la colère, et le présent mis dans le sein calme la fureur la plus véhémence.

15 C'est une joie pour le juste de faire ce qui est droit ; mais c'est une peine pour les ouvriers d'iniquité.

16 L'homme qui s'écarte du chemin de la prudence, aura sa demeure dans l'assemblée des morts.

17 L'homme qui aime la joie, sera indigent, et celui qui aime le vin et la graisse, ne s'enrichira point.

18 Le méchant sera la rançon du juste, et le déloyal celle des hommes droits.

19 Il vaut mieux habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et chagrine.

20 La provision désirable et l'huile est dans la demeure du sage ; mais l'homme insensé l'engloutit.

21 Celui qui s'adonne soigneusement à la justice et à la miséricorde, trouvera la vie, la justice et la gloire.

22 Le sage entre dans la ville des hommes forts, et il abat la force où elle mettait sa confiance.

- 23 Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de détresse.
 24 On appelle moqueur un superbe arrogant, qui agit avec colère et fierté.
 25 Le souhait du paresseux le tue, parce que ses mains refusent de travailler.
 26 Il ne fait que souhaiter tout le jour ; mais le juste donne, et n'épargne rien.
 27 Le sacrifice des méchants est une abomination : combien plus lorsqu'ils l'apportent avec une mauvaise intention !
 28 Le témoin menteur périra ; mais l'homme qui écoute parlera et aura la victoire.
 29 L'homme méchant a un air imprudent ; mais l'homme droit règle sa conduite.
 30 Il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil, pour résister à l'Éternel.
 31 Le cheval est équipé pour le jour de la bataille ; mais la délivrance vient de l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente les instructions suivantes :

Que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de DIEU et qu'il est le juge de toutes leurs pensées,
 Que faire ce qui est juste et droit est plus agréable à DIEU que tous les sacrifices,
 Qu'il punit très sévèrement les orgueilleux,
 Que ceux qui gagnent du bien par de méchantes voies travaillent à leur propre ruine,
 Que les femmes doivent s'éloigner de l'aigreur et des querelles et revêtir un esprit de douceur ;
 Que celui qui est dur envers les pauvres ne sera pas exaucé dans la calamité.
 Ce Outre cela, il faut apprendre d'ici :
 Que les justes se portent avec plaisir à faire leur devoir, mais que les méchants s'en font une grande peine,
 Qu'il est dangereux d'aimer la bonne chère et le vin,
 Que celui qui s'adonne à la piété et à l'étude de la sagesse trouve la vie et la gloire,
 Que les avares et les paresseux se tourmentent par des souhaits inutiles, mais que les justes vivent contents et aiment à donner,
 Que les prières des méchants sont une abomination,
 Enfin, qu'il n'y a ni sagesse, ni conseil qui puissent résister à DIEU et qu'il est le protecteur et le libérateur de ceux qui se confient en lui.

CHAPITRE XXII

Les sentences de ce chapitre concernent la bonne réputation, la providence de DIEU, la douceur et la piété, l'éducation des enfants et la nécessité de les corriger de bonne heure, la charité, la ruine des méchants, la paresse, l'oppression des pauvres, le soin qu'on doit avoir de profiter des instructions, le devoir des princes et des magistrats, la colère, les bornes des possessions et la diligence.

- 1 La renommée est plutôt à choisir que les grandes richesses, et une bonne estime plus que l'argent ni l'or.
 2 Le riche et le pauvre se rencontrent ; celui qui les a faits l'un et l'autre, c'est l'Éternel.
 3 L'homme bien avisé prévoit le mal, et se tient caché ; mais les simples passent outre, et en souffrent le dommage.
 4 La récompense de la modestie et de la crainte de l'Éternel, sont les richesses, la gloire et la vie.
 5 Il y a des épines et des pièges dans la voie du pervers ; celui qui aime son âme s'en retirera loin.
 6 Instruis le jeune enfant à l'entrée de sa voie ; lors même qu'il sera devenu vieux, il ne s'en éloignera point.
 7 Le riche sera maître par-dessus les pauvres, et celui qui emprunte sera serviteur de l'homme qui prête.
 8 Celui qui sème la perversité, moissonnera le tourment, et la verge de sa fureur prendra fin.
 9 L'œil bienfaisant sera béni, parce qu'il aura donné de son pain au pauvre.
 10 Chasse le moqueur, et la dispute s'en ira, et la querelle et l'outrage cesseront.
 11 Le roi est ami de celui qui aime la pureté du cœur, et qui a de la grâce dans ses discours.
 12 Les yeux de l'Éternel protègent la sagesse ; mais il confond les paroles du perfide.
 13 Le paresseux dit : Le lion est là dehors ; je serai tué par les rues.
 14 La bouche des femmes étrangères est une fosse profonde ; celui que l'Éternel a en détestation, y tombera.
 15 La folie est liée au cœur du jeune enfant ; mais la verge du châtiment la fera éloigner de lui.

- 16 Celui qui fait tort au pauvre pour s'enrichir et pour donner au riche, ne peut manquer de tomber dans l'indigence.
- 17 Prête ton oreille, et écoute les paroles des sages ; applique ton cœur à ma science.
- 18 Car ce sera une chose agréable pour toi, si tu les gardes au dedans de toi, et elles se répandront ensemble sur tes lèvres.
- 19 Je te l'ai aujourd'hui fait entendre à toi-même, afin que ta confiance soit en l'Eternel.
- 20 Ne t'ai-je pas écrit des choses qui conviennent à ceux qui gouvernent, pour le conseil et pour la science ?
- 21 afin de te donner à connaître la certitude des paroles de vérité, et que tu puisses répondre des paroles de vérité à ceux qui te consultent.
- 22 Ne pille point le pauvre, parce qu'il est pauvre, et ne foule point l'affligé à la porte.
- 23 Car l'Eternel plaidera leur cause, et pillera l'âme de ceux qui les auront pillés.
- 24 Ne te rends point compagnon de l'homme colère, et ne va point avec l'homme furieux ;
- 25 de peur que tu n'apprennes ses manières, et que tu ne mettes un piège dans ton âme.
- 26 Ne sois point de ceux qui frappent dans la main, ni de ceux qui cautionnent les dettes.
- 27 Si tu n'avais pas de quoi payer, pourquoi prendrait-on ton lit de dessous toi ?
- 28 Ne transporte point la borne ancienne que tes pères ont posée.
- 29 As-tu vu un homme habile dans son travail ? Il sera au service des rois, et non pas à celui de gens d'une condition obscure.

RÉFLEXIONS

Voici les instructions qu'il faut retirer de ce chapitre :

Que la bonne réputation est un bien qu'on doit tâcher d'acquérir et de conserver, surtout afin d'être par ce moyen en édification aux autres,

Que DIEU a également fait les riches et les pauvres et qu'il a mis entre les hommes la différence des conditions pour le bien de la société, mais qu'il les jugera tous,

Que la crainte de DIEU et la douceur font toute la félicité de l'homme,

Qu'il importe extrêmement de bien élever les enfants et de les châtier de bonne heure et que les fruits de l'éducation paraissent dans toute la vie,

Que DIEU bénit ceux qui assistent les nécessiteux, qu'il prend en main la cause des petits que l'on opprime et qu'il fait tomber dans la misère ceux qui les foulent,

Que c'est une chose très salubre et très agréable d'écouter et de suivre les conseils de la sagesse, mais que cela est tout à fait digne de ceux qui gouvernent les peuples,

Qu'on doit s'éloigner des gens colères et se garder de rien faire qui soit contraire à la bonne foi et que le travail et la diligence apportent de grands avantages aux hommes.

Ces maximes sont très utiles pour vivre heureux en ce monde, mais ce sont surtout des devoirs indispensables que la religion et la conscience nous imposent, c'est aussi ce qui doit principalement nous engager à les prendre pour la règle de notre conduite.

CHAPITRE XXIII

Dans ce chapitre, le sage nous enseigne à être sobres, à ne pas désirer les richesses, à ne pas accepter ce qui nous est présenté par des envieux et par des avarés, à être prudent dans nos discours et juste dans notre conduite et surtout ne faire aucun tort aux orphelins et aux petits. Salomon exhorte outre cela à châtier les enfants, à ne point porter d'envie aux méchants, à fuir les ivrognes et les débauchés, à honorer père et mère, à acquérir la vérité et la sagesse et à s'éloigner de l'impureté et de l'intempérance.

1 Quand tu seras assis pour manger avec un prince, considère avec attention ce qui sera devant toi ;

2 autrement tu te mettras le couteau à la gorge, si ton appétit te domine.

3 Ne désire point ses délicatesses ; car c'est une viande trompeuse.

4 Ne te travaille point pour t'enrichir ; mais désiste-toi de ta résolution.

5 Jetterais-tu les yeux sur ce qui bientôt ne sera plus ? car, certainement, il se fera des ailes ; il s'envolera aux cieux comme un aigle.

6 Ne mange point le pain de celui qui est envieux, et ne désire point ses viandes agréables.

- 7 Car il est tel qu'il pense en son âme. Il te dira bien : Mange et bois ; mais son cœur n'est point avec toi.
 8 Tu voudrais rejeter ton morceau que tu auras mangé, et tu auras perdu tes belles paroles.
 9 Ne parle point quand un fou t'écoute ; car il méprisera la prudence de tes discours.
 10 Ne transporte point la borne ancienne, et n'entre point dans les champs des orphelins ;
 11 car leur garant est le DIEU fort ; il plaidera leur cause contre toi.
 12 Applique ton cœur à l'instruction, et tes oreilles aux paroles de la science.
 13 N'épargne point la correction au jeune enfant ; quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en mourra pas.
 14 Tu le frapperas avec la verge ; mais tu délivreras son âme du sépulcre.
 15 Mon fils, si ton cœur est sage, mon cœur s'en réjouira ; oui, moi-même je m'en réjouirai ;
 16 et mes reins tressailliront de joie, quand tes lèvres prononceront des choses droites.
 17 Que ton cœur ne porte point d'envie aux pécheurs ; mais adonne-toi à la crainte de l'Éternel continuellement.
 18 Car il y aura véritablement bonne issue pour toi, et ton attente ne sera point trompée.
 19 Toi, mon fils, écoute, et deviens sage, et adresse ton cœur dans la bonne voie.
 20 Ne sois point avec les avaleurs de vin, ni avec les gourmands de viande.
 21 Car l'avaleur de vin et le gourmand seront appauvris, et le long dormir fait qu'on porte des robes déchirées.
 22 Ecoute ton père ; c'est celui qui t'a donné la vie ; et ne méprise point ta mère quand elle sera devenue vieille.
 23 Achète la vérité et ne la vends point ; achète la sagesse, l'instruction et la prudence.
 24 Le père du juste se réjouit fort ; et celui qui aura mis au monde un enfant sage, en aura de la joie.
 25 Que ton père et ta mère se réjouissent, et que celle qui t'a enfanté soit ravie de joie !
 26 Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes voies.
 27 La femme débauchée est une fosse profonde, et l'étrangère est un puits de détresse.
 28 Aussi se tient-elle en embûche, comme après la proie, et elle rendra plusieurs hommes infidèles.
 29 A qui sont ces plaintes ? Malheur sur moi ! A qui, hélas ? à qui les débats ? à qui le bruit ? à qui les blessures sans cause ? à qui la rougeur des yeux ?
 30 A ceux qui s'arrêtent auprès du vin, et qui vont chercher le vin mixtionné.
 31 Ne regarde point le vin quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule droit ;
 32 il mord par derrière comme un serpent, et pique comme un basilic.
 33 Ensuite tes yeux regarderont les femmes étrangères, et ton cœur parlera d'une manière déréglée ;
 34 et tu seras comme celui qui dort au milieu de la mer, et comme celui qui dort au haut d'un mât.
 35 On m'a battu, diras-tu, et je n'en ai point été malade ; on m'a frappé et je ne l'ai point senti. Quand me réveillerai-je ? je me remettrai encore à chercher le vin.

RÉFLEXIONS

Les principales instructions que nous avons dans ce chapitre sont
 D'être sobres et de ne point rechercher la délicatesse dans le manger et dans le boire,
 De ne pas désirer les richesses et de considérer qu'elles sont passagères et périssables,
 De ne rien recevoir des avares et de ceux qui ne donnent pas de bon cœur,
 D'être circonspects en paroles,
 De ne point changer les bornes des possessions et de ne faire aucun tort aux petits, nous souvenant qu'ils ont leur garant dans le Ciel qui défendra leur cause.
 Après cela, le sage recommande
 De châtier les enfants et de n'être pas indulgent à leur égard,
 De ne jamais envier la prospérité des méchants, mais de s'adonner à la crainte du Seigneur,
 De fuir la compagnie des ivrognes et des débauchés de peur de tomber comme eux dans la misère.
 Les enfants doivent en particulier apprendre d'ici à honorer toujours leurs pères et leurs mères et à ne pas les mépriser quand ils sont vieux.
 Salomon nous avertit encore qu'il n'y a rien que nous devons acquérir et conserver avec plus de soin que la vérité et la sagesse.

Enfin, ce qu'on lit sur la fin de ce chapitre doit nous détourner fortement de l'impureté et de l'ivrognerie, non seulement par la crainte des malheurs auxquels ces péchés exposent les hommes en ce monde, mais surtout par la considération du mal que l'on fait en s'y adonnant et de la punition que DIEU en fera dans la vie à venir.

CHAPITRE XXIV

Ce chapitre contient des sentences touchant l'envie, le soin d'acquérir la sagesse et la prudence, l'obligation où l'on est de défendre ceux qui sont opprimés et la crainte du jugement de DIEU, la protection du Seigneur sur les justes affligés, l'amour des ennemis, la fin des méchants et le peu de sujet que l'on a de leur porter envie, la crainte de DIEU, l'honneur dû aux rois, la droiture dans les jugements, l'économie, la vengeance et la paresse.

- 1 Ne porte point d'envie aux hommes méchants, et ne désire point d'être avec eux ;
- 2 car leur cœur médite la rapine, et leurs lèvres parlent de nuire.
- 3 La maison sera bâtie par la sagesse ; et elle sera affermie par l'intelligence.
- 4 Et c'est par la science que les cabinets seront remplis de tous les biens précieux et agréables.
- 5 L'homme sage est accompagné de force, et l'homme habile surpasse la force.
- 6 Car avec la prudence tu feras la guerre, et la délivrance consiste dans le nombre des bons conseillers.
- 7 La sagesse est trop élevée pour un insensé ; il n'ouvrira pas la bouche dans l'assemblée des juges.
- 8 Celui qui pense à faire mal, on l'appellera maître en malices.
- 9 Un mauvais dessein est une folie et un péché, et le moqueur est en abomination aux hommes.
- 10 Si tu perds courage, ta force sera petite au jour de la détresse.
- 11 Si tu manques de délivrer ceux qui sont traînés à la mort, et qui sont sur le point d'être tués,
- 12 sous prétexte que tu diras : Voici, nous n'en avons rien su ? celui qui pèse les cœurs ne l'entendra-t-il point, et celui qui garde ton âme ne le saura-t-il point, et ne rendra-t-il pas à chacun selon son œuvre ?
- 13 Mon fils, mange le miel, car il est bon, et le rayon de miel, qui est doux à ton palais.
- 14 Telle sera la connaissance de la sagesse à ton âme ; quand tu l'auras trouvée, elle aura une bonne issue, et ton attente ne sera point frustrée.
- 15 Méchant, n'épie point le domicile du juste, et ne gêne point son habitation.
- 16 Car le juste tombera sept fois, et il sera relevé ; mais les méchants tombent dans le mal.
- 17 Quand ton ennemi sera tombé, ne t'en réjouis point ; et quand il sera renversé, que ton cœur ne s'en égaie point ;
- 18 de peur que l'Éternel ne le voie, et que cela ne lui déplaise, tellement qu'il détourne sa colère de dessus lui sur toi.
- 19 Ne t'irrite point à cause des gens malins ; ne porte point d'envie aux méchants ;
- 20 car il n'y aura pas une bonne issue pour le méchant, et la lampe des méchants sera éteinte.
- 21 Mon fils, crains l'Éternel et le roi, et ne te mêle point avec des gens remuants.
- 22 Car leur ruine s'élèvera tout d'un coup, et qui sait l'inconvénient qui arrivera à l'un et à l'autre ?
- 23 Ces choses aussi sont pour les sages : Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes dans le jugement.
- 24 Les peuples maudiront, et les nations auront en détestation celui qui dit au méchant : Tu es juste ;
- 25 mais pour ceux qui le reprennent, il y aura toute sorte de plaisir, et la bénédiction de tous les biens viendra sur eux.
- 26 Celui qui répond avec droiture à quelqu'un, lui donne un baiser à la bouche.
- 27 Règle ton ouvrage au dehors, et mets ordre à ton champ ; et puis tu bâtiras ta maison.
- 28 Ne sois point témoin contre ton prochain sans qu'il soit nécessaire ; et voudrais-tu séduire par tes lèvres ?
- 29 Ne dis point : Je lui ferai comme il m'a fait ; je rendrai à cet homme selon ce qu'il m'a fait.
- 30 J'ai passé près du champ d'un homme paresseux, et près de la vigne d'un homme dépourvu de sens ;
- 31 et voilà, tout y était monté en chardons, les orties en avaient couvert le dessus, et sa cloison de pierres était démolie.
- 32 Et ayant vu cela, je le mis dans mon cœur ; je le regardai, j'en tirai une instruction.
- 33 Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu de mains pliées pour être couché,

34 et ta pauvreté viendra comme un passant, et ta disette comme un homme armé.

RÉFLEXIONS

L'effet que la lecture de ce chapitre doit produire est de nous apprendre :

À ne porter jamais d'envie aux méchants et à ne nous joindre point à eux,

À faire notre principale étude d'acquérir la sagesse,

À consoler et à défendre les affligés et à craindre les jugements dont DIEU menace ceux qui n'ont point pitié d'eux.

Le sage nous apprend ensuite que si les justes tombent souvent dans l'affliction, DIEU les en retire. C'est le sens de cette sentence :

Le juste tombera sept fois et sera relevé, mais Salomon n'a pas voulu dire

Que le plus juste pèche sept fois le jour, comme plusieurs le disent fausement.

Il paraît de ce chapitre qu'un homme sage et craignant DIEU ne se réjouit point du mal qui arrive à ceux qui ne l'aiment pas et qu'il n'est point jaloux de la prospérité des impies. Il craint DIEU et il honore ses supérieurs, il vit tranquillement sans se mêler de ce qui ne le regarde pas, il n'a point d'égard aux hommes dans l'exercice de la justice et il rend exactement à chacun ce qui lui est dû. Il ne rend jamais le mal pour le mal et il s'abstient de la vengeance, il est prudent et laborieux et il se garde de l'oisiveté et de la paresse, non seulement parce qu'elle est suivie de la pauvreté et de plusieurs maux, mais surtout parce qu'elle est un obstacle à la vertu et qu'elle corrompt le cœur.

Toutes ces maximes que ce chapitre renferme nous sont prescrites dans l'Évangile et même d'une manière encore plus parfaite, ce qui nous impose d'autant plus l'obligation de ne nous en écarter jamais.

CHAPITRE XXV

Le sage propose diverses maximes touchant la grandeur et le devoir des rois, l'humilité, les différends, le secret, les paroles dites à propos et les corrections, la fausse libéralité, la douceur, la tempérance, le commerce qu'on doit avoir avec son prochain, le soin de consoler des affligés, l'amour des ennemis, le moyen de réprimer les médisants. Il parle enfin des femmes querelleuses, du mauvais effet que produisent les chutes des justes et de la colère.

1 Ces choses sont aussi des proverbes de Salomon, que les gens d'Ezéchias, roi de Juda, ont copiés.

2 La gloire de DIEU est de celer la chose ; mais la gloire des rois est de sonder les affaires.

3 Il n'y a pas moyen de sonder, ni les cieux, à cause de leur hauteur, ni la terre, à cause de sa profondeur, ni le cœur des rois.

4 Ote de l'argent la crasse, et il en sortira un vase très pur pour le fondeur.

5 De même, ôte le méchant de devant le roi, et son trône sera affermi par la justice.

6 Ne fais point le magnifique devant le roi, et ne te mets point au rang des grands.

7 Car il vaut mieux qu'on te dise : Monte ici, que si l'on t'abaissait devant un seigneur que tes yeux auront vu.

8 Ne te hâte pas de sortir pour plaider, de peur qu'à la fin tu ne saches que faire, après que ton prochain t'aura rendu confus.

9 Traite tellement ton différend avec ton prochain, que tu ne révèles point le secret d'un autre ;

10 de peur que celui qui l'écoute ne te le reproche, et que tu n'en reçoives un blâme qui ne s'efface point.

11 Une parole dite à propos est comme des pommes d'or dans des paniers d'argent.

12 Quand on reprend le sage qui a l'oreille obéissante, c'est comme une bague d'or, ou comme un joyau de fin or.

13 L'ambassadeur fidèle est à ceux qui l'envoient comme une fraîcheur de neige au temps de la moisson, et il restaure l'âme de son maître.

14 Celui qui se vante d'une fausse libéralité, est comme les nuées et le vent qui sont sans pluie.

15 Le prince est fléchi par la patience, et la langue douce brise les os.

16 Quand tu auras trouvé du miel, manges-en, mais autant qu'il te suffira, de peur qu'en en prenant par excès, tu ne le rejettes.

17 De même, mets rarement le pied dans la maison de ton prochain, de peur qu'étant dégoûté de toi, il ne te

haïsse.

18 L'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain, est comme un marteau, une épée, et une flèche aiguë.

19 La confiance qu'on met en celui qui est infidèle au temps de l'affliction, est une dent qui se rompt, et un pied qui glisse.

20 Celui qui chante des chansons à un cœur affligé, est comme celui qui ôte son habit dans un temps froid, et comme du vinaigre répandu sur le nitre.

21 Si celui qui te hait a faim, donne-lui à manger du pain ; et s'il a soif, donne-lui à boire de l'eau.

22 Car tu prendras des charbons pour lui mettre sur la tête, et l'Éternel te le rendra.

23 Le vent de bise chasse la pluie, et le visage sévère la langue qui médit en cachette.

24 Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.

25 De bonnes nouvelles apportées d'un pays éloigné, sont comme de l'eau fraîche à une personne altérée et lasse.

26 Le juste qui pêche devant le méchant, est comme une fontaine embourbée et une source gâtée.

27 Comme il n'est pas bon de manger trop de miel, aussi n'y a-t-il pas de la gloire pour ceux qui la cherchent avec trop d'ardeur.

28 L'homme qui ne peut pas retenir son esprit est comme une ville où il y a une brèche ou qui est sans murailles.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit de la grandeur des rois au commencement de ce chapitre montre qu'il faut les respecter et que s'ils veulent être heureux, ils doivent éloigner les méchants.

Après cela, Salomon nous enseigne :

À ne point rechercher l'élévation et la gloire, mais à nous tenir dans l'humilité,

À fuir les querelles,

À garder le secret et à parler à propos dans toutes les occasions,

À nous soumettre avec plaisir aux corrections,

À ne jamais nous vanter de rien et surtout de ce que nous ne sommes pas,

À apaiser par des paroles douces ceux qui sont irrités

Et à être sobres et tempérants. Il nous avertit encore

De ne pas trop entrer dans le commerce du monde et de vivre dans une retraite raisonnable,

De nous conduire charitablement et prudemment envers les affligés.

Il nous exhorte à rendre le bien pour le mal par ces paroles que St. Paul cite au chapitre XII de l'épître aux Romains :

Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif donne-lui à boire, car tu prendras des charbons sur sa tête, ce qui veut dire que par là nous gagnerons ceux qui nous haïssent et que nous les délivrerons d'un grand mal, que nous ferons une bonne œuvre que DIEU récompensera ou que s'ils continuent à nous haïr, ils seront inexcusables.

Sur la fin de ce chapitre, le sage nous apprend que le moyen de faire taire les médisants est de témoigner qu'on ne prend pas plaisir à les entendre. Il remarque que les chutes des justes font bien du mal, qu'elles sont d'un exemple dangereux et que les méchants s'autorisent par-là, quoique mal à propos, à pécher et il dit que c'est la marque d'une grande faiblesse que de n'être pas maître de son esprit et de ne pas savoir résister à la colère.

CHAPITRE XXVI

Voici quel est le sujet des sentences de ce chapitre.

L'élévation des personnes sans vertu, les malédictions téméraires, les maux qui arrivent de la folie et la manière dont il faut répondre aux insensés, c'est-à-dire à ceux qui manquent de vertu et de sagesse, leur obstination dans le mal, la bonne opinion de soi-même, la paresse, les débats, l'infidélité de ceux qui trompent leurs amis, les querelles, la médisance, la dissimulation et la flatterie.

1 Comme la neige vient mal en été, et la pluie pendant la moisson, ainsi la gloire ne convient point à un fou.

- 2 Comme l'oiseau va çà et là, et comme l'hirondelle vole, ainsi la malédiction donnée témérairement n'arrivera point.
- 3 Le fouet est pour le cheval, le mors pour l'âne, et la verge pour le dos des insensés.
- 4 Ne réponds point au fou selon sa folie, de peur que tu ne sois aussi fait semblable à lui.
- 5 Réponds au fou selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage.
- 6 Celui qui envoie des messages par une personne destituée de sens, se coupe les pieds, et boit la peine du tort qu'il se fait.
- 7 Faites clocher les jambes d'un boiteux ; tel est un discours sentencieux dans la bouche des insensés.
- 8 Il en est de celui qui fait honneur à un insensé, comme s'il mettait une pierre précieuse dans un monceau de pierres.
- 9 Un discours sentencieux dans la bouche des insensés, est comme une épine dans la main d'un homme ivre.
- 10 Les grands donnent de l'ennui à tous, et prennent à leur service des insensés et des pécheurs.
- 11 Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, ainsi le fou réitère sa folie.
- 12 As-tu vu un homme qui croit être sage ? Il y a plus d'espérance d'un fou que de lui.
- 13 Le paresseux dit : Le grand lion est au chemin, le lion est par les rues.
- 14 Comme une porte tourne sur ses gonds, ainsi fait le paresseux sur son lit.
- 15 Le paresseux cache sa main sous l'aisselle ; il a de la peine de la porter à sa bouche.
- 16 Le paresseux se croit plus sage que sept autres qui donnent de sages conseils.
- 17 Celui qui en passant se met en colère pour une querelle qui ne le touche en rien, est comme celui qui saisit un chien par les oreilles.
- 18 Tel qu'est celui qui fait le furieux, et qui jette des tisons, des flèches et des choses propres à tuer,
- 19 Tel est l'homme qui trompe son ami, et qui dit : Ne me jouais-je pas ?
- 20 Le feu s'éteint faute de bois ; ainsi, quand il n'y aura plus de rapporteurs, les querelles s'apaiseront.
- 21 Le charbon est pour faire la braise, et le bois pour faire le feu, et l'homme querelleur pour exciter les querelles.
- 22 Les paroles d'un rapporteur sont comme des paroles douces ; mais elles descendent jusqu'au dedans des entrailles.
- 23 Les lèvres brûlantes de zèle, et le mauvais cœur sont comme de l'écume d'argent dont on enduit un pot de terre.
- 24 Celui qui hait, se contrefait par ses discours ; mais il cache la fraude au dedans de lui.
- 25 Quand il parlera gracieusement, ne le crois point ; car il y a sept abominations dans son cœur.
- 26 La malice de celui qui couvre sa haine pour faire du mal, sera manifestée dans l'assemblée.
- 27 Celui qui creuse une fosse, y tombera, et la pierre retournera sur celui qui la roule.
- 28 La fausse langue hait celui qu'elle a abattu, et la bouche flatteuse fait tomber.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions que ce chapitre nous présente :

Que l'élévation et l'honneur ne convient point à des gens sans mérite et sans vertu,

Que les malédictions qu'on prononce contre quelqu'un ne nuisent qu'à celui qui les dit,

Que ceux qui sont privés de sagesse tombent dans le mépris et dans le malheur et qu'ils causent divers maux aux autres,

Qu'on doit se conduire sagement envers ces personnes-là et leur répondre, ou se taire selon que la prudence prescrit.

Nous apprenons de plus d'ici :

Que la plus grande folie et celle d'où l'on revient le moins c'est d'être rempli de bonne opinion de soi-même,

Que la paresse est un vice qui rend l'homme incapable de faire rien de bon, ni d'écouter aucun conseil,

Que c'est une grande imprudence de se mêler dans les querelles des autres,

Que sans les rapporteurs il n'y aurait point d'animosités et qu'ils sont les auteurs de bien des maux, que c'est une perfidie de tromper son ami et de témoigner de l'amitié pendant qu'on a de la haine et de mauvais desseins dans le cœur et que nous devons bannir la flatterie de nos discours.

Les chrétiens doivent avoir tous ces vices en horreur puisqu'ils sont tout à fait indignes de leur vocation et

s'étudier pour cet effet à la douceur, à la charité, à l'humilité et à la sincérité dans leurs paroles et dans toute leur conduite.

CHAPITRE XXVII

Ce chapitre traite de l'incertitude de la vie et des événements, des louanges qu'on se donne à soi-même, de la jalousie, des répréhensions, du prix et du devoir de la vraie amitié, des mauvaises femmes, des effets de la louange et de la flatterie, des gens incorrigibles et de l'économie.

- 1 Ne te vante point du jour du lendemain ; car tu ne sais pas ce que le jour enfantera.
- 2 Qu'un étranger te loue, et non pas ta propre bouche ; que ce soit un autre et non pas tes lèvres.
- 3 La pierre est pesante, et le sable charge ; mais la colère d'un insensé est plus pesante que tous les deux.
- 4 La colère est cruelle ; et la fureur est comme une inondation ; mais qui pourra subsister devant la jalousie ?
- 5 La correction manifeste vaut mieux qu'une amitié cachée.
- 6 Les blessures faites par celui qui aime, sont fidèles ; et les baisers de celui qui hait sont à craindre.
- 7 Celui qui est rassasié, foule aux pieds les rayons de miel ; mais celui qui a faim trouve doux même ce qui est amer.
- 8 Tel qu'est un oiseau qui s'écarte de son nid, tel est l'homme qui s'écarte de son lieu.
- 9 L'huile et le parfum réjouissent le cœur, et le conseil d'un ami est la douceur de l'âme.
- 10 Ne quitte point ton ami, ni l'ami de ton père, et n'entre point dans la maison de ton frère au temps de ton affliction ; car un bon voisin qui est près, vaut mieux qu'un frère qui est loin.
- 11 Mon fils, sois sage, et réjouis mon cœur, afin que j'aie de quoi répondre à celui qui me fait des reproches.
- 12 L'homme bien avisé prévoit le mal, et se tient caché ; mais les malavisés passent et, en souffrent le dommage.
- 13 Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit ; prends-le-lui en gage pour cet étranger.
- 14 Celui qui bénit son ami à haute voix, se levant de grand matin, sera réputé comme s'il maudissait.
- 15 Une gouttière continuelle au temps d'une grosse pluie, et une femme querelleuse, c'est tout un.
- 16 Celui qui la veut retenir est comme s'il voulait arrêter le vent, et retenir dans sa main une huile qui s'écoule.
- 17 Comme le fer aiguise le fer, ainsi la vue d'un ami excite son ami.
- 18 Celui qui garde le figuier, mangera de son fruit ; ainsi celui qui garde son maître, sera honoré.
- 19 Comme dans l'eau le visage répond au visage ; ainsi le cœur d'un homme répond à celui d'un autre homme.
- 20 Le sépulcre et le gouffre ne sont jamais rassasiés ; ainsi les yeux des hommes sont insatiables.
- 21 Comme le fourneau éprouve l'argent, et le creuset l'or ; de même la bouche qui loue éprouve celui qu'elle loue.
- 22 Quand tu pilerais un insensé dans un mortier, parmi du grain qu'on pile avec un pilon, sa folie ne se détachera pas de lui.
- 23 Sois diligent à reconnaître l'état de tes brebis, et applique ton cœur aux troupeaux ;
- 24 car les richesses ne durent pas toujours, et la couronne ne demeure pas d'âge en âge.
- 25 Le foin se montre, et l'herbe paraît, et les herbes des montagnes sont recueillies.
- 26 Les agneaux seront pour te vêtir, et les boucs seront le prix du champ ;
- 27 et l'abondance du lait des chèvres sera pour ton manger, pour le manger de ta maison, et pour la vie de tes servantes.

RÉFLEXIONS

Cette sentence de Salomon :

Ne te vante point du lendemain, car tu ne sais pas ce que le jour enfantera nous avertit que rien n'est plus incertain que la vie et les événements et qu'ainsi c'est une grande folie de compter sur l'avenir.

Le sage nous apprend ensuite :

Qu'il n'est ni de la prudence, ni de l'humilité de se louer soi-même,

Que l'on doit éviter fort soigneusement la colère et l'emportement,

Que ceux qui nous reprennent avec sincérité sont nos meilleurs amis et qu'au contraire ceux qui ne nous

parlent pas sincèrement et qui nous flattent sont nos ennemis,

Que les vrais amis sont un bien très précieux et qu'il ne faut jamais les quitter.

Les femmes doivent apprendre dans ce chapitre à fuir l'humeur aigre et querelleuse et à revêtir un esprit paisible et doux.

Le sage nous y dit qu'il y a des gens tellement incorrigibles que ni les avertissements, ni les châtements ne peuvent les changer. Enfin, les maximes de Salomon sur l'économie et la diligence doivent être observées, non seulement à cause de l'utilité qui en revient, mais surtout parce qu'en s'attachant à un travail légitime on vit plus innocemment et parce qu'une vie simple et laborieuse est une aide pour la piété et pour le salut.

CHAPITRE XXVIII

Ce chapitre contient de belles sentences sur l'état d'une bonne et d'une mauvaise conscience, sur le gouvernement, sur l'oppression, sur l'intégrité, sur les enfants qui s'adonnent à la vertu et à la piété ou qui s'en écartent, sur la droiture, l'usure, l'observation des commandements de DIEU, sur l'élévation des gens de bien, la crainte de DIEU, la domination tyrannique, la diligence, la bonne foi, l'acception des personnes, sur les malheurs où tombent les envieux et les avarés, sur les corrections et le péché des enfants qui dérobent à père et mère et enfin sur la présomption et sur la charité envers les pauvres.

1 Tout méchant fuit sans qu'on le poursuive ; mais les justes seront comme un jeune lion.

2 A cause des péchés d'un pays, il y a plusieurs princes ; mais la domination sera prolongée par un homme intelligent.

3 Un homme qui est pauvre, et qui opprime les petits, est comme une pluie qui, faisant du ravage, cause la disette du pain.

4 Ceux qui abandonnent la loi, louent les méchants ; mais ceux qui gardent la loi leur font la guerre.

5 Les gens adonnés au mal n'entendent point ce qui est droit ; mais ceux qui cherchent l'Eternel entendent tout.

6 Le pauvre qui marche dans son intégrité, vaut mieux que celui dont les voies sont détournées et qui est riche.

7 Celui qui garde la loi est un enfant entendu ; mais celui qui entretient les gourmands fait honte à son père.

8 Celui qui augmente son bien par usure et par surcroît, l'assemble pour celui qui aura pitié des pauvres.

9 La prière même de celui qui détourne son oreille pour ne point écouter la loi, est en abomination.

10 Celui qui fait égarer dans un mauvais chemin ceux qui vont droit, tombera dans la fosse qu'il aura faite ; mais ceux qui sont intègres, hériteront le bien.

11 L'homme riche pense être sage ; mais le pauvre qui est intelligent le sondera.

12 Quand les justes se réjouissent, la gloire est grande ; mais quand les méchants sont élevés, chacun se déguise.

13 Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point ; mais celui qui les confesse et qui les délaisse, obtiendra miséricorde.

14 Heureux est l'homme qui est continuellement dans la crainte ! mais celui qui endure son cœur tombera dans la calamité.

15 Un méchant qui domine sur un peuple nécessiteux, est comme un lion rugissant, et un ours qui quête sa proie.

16 Le conducteur qui manque d'intelligence fait beaucoup d'extorsions ; mais celui qui hait le gain déshonnête, prolongera ses jours.

17 L'homme qui fait tort au sang d'une personne, fuira jusque dans la fosse, sans que personne le retienne.

18 Celui qui marche en intégrité, sera délivré ; mais le pervers qui a une conduite double, tombera tout d'un coup.

19 Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain ; mais le compagnon des fainéants aura son soûl de pauvreté.

20 L'homme loyal abondera en bénédictions ; mais celui qui se hâte de s'enrichir ne demeurera point impuni.

21 Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes ; car pour un morceau de pain l'homme prévariquera.

- 22 L'homme qui est envieux se hâte pour avoir des richesses, et il ne considère pas que la disette lui arrivera.
 23 Celui qui reprend quelqu'un trouvera grâce à la fin auprès de lui, plutôt que celui qui flatte de la langue.
 24 Celui qui pille son père ou sa mère, et qui dit que ce n'est point un crime, est compagnon de l'homme destructeur.
 25 Celui qui a le cœur enflé se mêle dans la querelle ; mais celui qui s'assure sur l'Éternel, sera engraisé.
 26 Celui qui est plein de confiance en son cœur, est un insensé ; mais celui qui marche sagement sera délivré.
 27 Celui qui donne au pauvre, n'aura point de disette ; mais celui qui en détourne ses yeux, abondera en malédictions.
 28 Quand les méchants s'élèvent, les hommes se cachent ; mais quand ils périssent, les justes se multiplient.

RÉFLEXIONS

Cette sentence : Le méchant fuit sans qu'on le poursuive, mais le juste est assuré comme un jeune lion doit être bien considérée, elle nous montre qu'une mauvaise conscience est ordinairement dans la crainte au lieu qu'un homme de bien est toujours tranquille et assuré. Après cela, Salomon nous apprend :
 Que DIEU punit quelquefois les peuples par ceux qui les gouvernent et qu'ainsi de bons princes et de bons magistrats sont une bénédiction particulière de DIEU sur les états,
 Qu'un pauvre qui est un homme de bien est plus estimable qu'un riche sans vertu,
 Que les enfants sages font la gloire des familles, mais que les enfants vicieux en sont la honte,
 Que celui qui augmente son bien par l'usure et l'injustice amasse pour les autres,
 Que le Seigneur rejette les prières de ceux qui violent sa loi,
 Que tout le monde doit se réjouir quand les justes sont élevés, mais que c'est un grand mal quand les méchants dominent.
 L'on doit faire une attention particulière à cette sentence : Celui qui cache ses péchés ne prospérera point, mais celui qui les confesse et qui les délaisse obtiendra miséricorde, et à celle-ci : Heureux est l'homme qui a continuellement de la crainte !
 Ces paroles nous apprennent que sans la confession des péchés l'on ne peut obtenir le pardon et que la crainte de DIEU est la source du vrai bonheur.
 On voit de plus dans ce chapitre :
 Que l'oisiveté fait tomber dans la misère,
 Qu'il faut exercer la justice sans égard pour personne,
 Que l'envie et l'avarice ne sont que pour rendre les hommes misérables,
 Que les personnes qui nous reprennent sont celles que nous devons le plus aimer,
 Que c'est un grand péché aux enfants de dérober à leurs pères et à leurs mères,
 Que la bonne opinion de soi-même est la marque d'une extrême folie
 Et enfin
 Que ceux qui donnent aux pauvres n'auront jamais de disette, mais que les gens sans charité sont maudits.

CHAPITRE XXIX

Le sage parle de ceux qui n'aiment pas d'être repris, de l'élévation des justes et de celle des méchants, des impurs, des rois et de ceux qui gouvernent les états, des flatteurs, du bien que les gens sages font aux autres et du mal que les méchants causent, du soin qu'il faut avoir de procurer la paix et de se modérer, du châtement d'un peuple qui est privé de la parole de DIEU, de la nécessité qu'il y a de corriger les serviteurs, de ceux qui sont considérés dans leurs affaires et dans leurs discours, de la colère, et l'orgueil et de l'injustice.

- 1 L'homme qui, étant repris, raidit son cou, sera écrasé subitement, sans qu'il y ait de guérison.
 2 Quand les justes sont avancés, le peuple se réjouit ; mais quand le méchant domine, le peuple gémit.
 3 L'homme qui aime la sagesse réjouit son père ; mais celui qui entretient des débauchées, dissipe les richesses.
 4 Un roi affermit le pays par la justice, mais l'homme qui est adonné aux présents, le ruinera.
 5 L'homme qui flatte son prochain, tend un piège devant ses pas.

- 6 Il y a un piège dangereux dans le crime de l'homme, mais le juste chantera et se réjouira.
- 7 Le juste prend connaissance de la cause des petits, mais le méchant ne s'en informe pas.
- 8 Les hommes moqueurs troublent la ville, mais les sages apaisent la colère.
- 9 Un homme sage contestant avec un homme insensé, soit qu'il se fâche, soit qu'il rie, n'aura point de repos.
- 10 Les hommes sanguinaires ont en haine l'homme intègre, mais les hommes droits prennent soin de sa vie.
- 11 L'insensé pousse dehors tout ce qu'il a dans l'esprit, mais le sage le retient pour l'avenir.
- 12 Tous les serviteurs d'un prince qui prête l'oreille à la parole de mensonge, sont méchants.
- 13 Le pauvre et l'homme frauduleux se rencontrent, et l'Éternel les éclaire tous deux.
- 14 Le trône du roi qui fait justice aux pauvres dans la vérité, sera affermi à perpétuité.
- 15 La verge et la répréhension donnent la sagesse, mais l'enfant abandonné fait honte à sa mère.
- 16 Quand les méchants sont avancés, les crimes se multiplient, mais les justes verront leur ruine.
- 17 Corrige ton enfant, et il te mettra en repos et donnera du plaisir à ton âme.
- 18 Lorsqu'il n'y a point de vision, le peuple se dissipe, mais heureux est celui qui garde la loi !
- 19 Un esclave ne se corrige pas par des paroles, car il entendra, mais il ne répondra pas.
- 20 As-tu vu un homme étourdi dans ses affaires, il y a plus d'espérance d'un fou que de lui !
- 21 Le serviteur sera à la fin le fils de celui qui le nourrit délicatement dès la jeunesse.
- 22 L'homme colère excite les querelles, et l'homme furieux commet plusieurs crimes.
- 23 L'orgueil de l'homme l'abaisse, mais celui qui est humble d'esprit, obtient la gloire.
- 24 Celui qui partage avec un larron, hait son âme, il entend le serment d'exécration, et il ne déclare rien.
- 25 La crainte qu'on a de l'homme, fait tomber dans le piège, mais celui qui s'assure en l'Éternel aura une haute retraite.
- 26 Plusieurs recherchent la face de celui qui domine, mais c'est de l'Éternel que vient le jugement des hommes.
- 27 L'homme inique est en abomination aux justes, et celui qui va droit est en abomination au méchant.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre, c'est :

Que ceux qui ne veulent pas être repris sont ennemis d'eux-mêmes,

Que les impurs s'engagent dans de grands malheurs,

Qu'un peuple est heureux quand il est gouverné par des gens de bien, mais que c'est un grand malheur pour lui d'avoir des conducteurs qui aiment les présents et qui ont sous eux des gens sans vertus,

Que la flatterie est un piège que tout homme sage doit éviter,

Que les gens sages et pieux sont très utiles dans le monde, mais que les méchants y font beaucoup de mal et sont ennemis des justes.

Ce chapitre nous enseigne de plus :

Qu'il est de la sagesse d'éviter les contestations, de modérer ses passions et de réprimer la colère,

Qu'on doit embrasser la défense des gens de bien,

Que les enfants qu'on châtie à propos donnent de la joie,

Que les peuples sont à plaindre et qu'ils se corrompent quand ils manquent d'instruction et de crainte de DIEU,

Qu'il faut se conduire prudemment envers les serviteurs,

Qu'on ne doit jamais entrer en société avec les méchants et que ceux qui partagent avec eux et qui profitent de leurs injustices ont part à leur crime.

Enfin, Salomon nous apprend :

Que la colère pousse à commettre divers péchés,

Que l'orgueil est ce qui abaisse l'homme au lieu que l'humilité l'élève

Et que pour être toujours dans un état ferme il n'y a qu'à se confier en DIEU et à marcher droit.

Chapitre XXX

Dans ce chapitre Agur reconnaît le néant de l'homme et la grandeur de DIEU et il le prie de ne lui donner ni la pauvreté, ni les richesses.

- 1 Les paroles d'Agur, fils de Jaké, savoir, l'instruction que cet homme-là prononça à Ithiel, touchant Ithiel et Ucal.
- 2 Certainement, je suis plus grossier qu'aucun homme, et il n'y a pas en moi la prudence d'un homme du commun ;
- 3 et je n'ai point appris la sagesse, et connaîtrais-je la science des saints ?
- 4 Qui est monté aux cieux, ou qui en est descendu ? Qui a assemblé le vent dans ses poings ? Qui a serré les eaux dans sa robe ? Qui a dressé toutes les bornes de la terre ? quel est son nom, et quel est le nom de son fils, si tu le connais ?
- 5 Toute la parole de DIEU est épurée ; il est un bouclier à ceux qui ont leur refuge vers lui.
- 6 N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur.
- 7 Je t'ai demandé deux choses ; ne me les refuse pas durant ma vie :
- 8 Eloigne de moi la vanité et la parole de mensonge. Ne me donne ni pauvreté ni richesses ; nourris-moi du pain de mon ordinaire ;
- 9 de peur qu'étant rassasié je ne te renie, et que je ne dise : Qui est l'Éternel ? De peur aussi qu'étant appauvri, je ne dérobe et que je ne prenne en vain le nom de mon DIEU.
- 10 Ne blâme point le serviteur devant son maître, de peur qu'il ne te maudisse, et que tu ne sois trouvé coupable.
- 11 Il y a une espèce de gens qui maudit son père, et qui ne bénit point sa mère.
- 12 Il y a une race de gens qui pense être nette, et qui, toutefois, n'est pas lavée de son impureté.
- 13 Il y a une race de gens dont les yeux sont fort hautains, et les paupières élevées.
- 14 Il y a une race de gens dont les dents sont comme des épées, et dont les dents mâchelières sont des couteaux, pour consumer de dessus la terre les affligés et les pauvres d'entre les hommes.
- 15 La sangsue a deux filles, qui disent : Apporte, apporte. Il y a trois choses lesquelles ne se soûlent point, même il y en a quatre qui ne disent point : C'est assez.
- 16 Le sépulcre, la femme stérile, la terre qui n'est point rassasiée d'eau, et le feu, qui ne dit point : C'est assez.
- 17 Les corbeaux des torrents crèveront l'œil de celui qui se moque de son père, et qui méprise l'enseignement de sa mère, et les petits de l'aigle le mangeront.
- 18 Il y a trois choses qui sont trop merveilleuses pour moi, même quatre, lesquelles je ne connais point :
- 19 La trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur un rocher, le chemin d'un navire au milieu de la mer, et la trace de l'homme dans la vierge.
- 20 Telle est la conduite de la femme adultère. Elle mange, et s'essuie la bouche ; puis elle dit : Je n'ai point commis de mal.
- 21 La terre tremble pour trois choses, même pour quatre, et elle ne les peut porter :
- 22 pour le serviteur quand il règne, et pour un insensé quand il est rassasié de viande ;
- 23 pour une femme digne d'être haïe, quand elle se marie, et pour une servante, quand elle hérite de sa maîtresse.
- 24 Il y a quatre choses des plus petites de la terre, lesquelles, toutefois, sont sages et avisées :
- 25 Les fourmis qui sont un peuple faible, et néanmoins, elles préparent leur provision durant l'été ;
- 26 les lapins qui sont un peuple qui n'est pas puissant, et, cependant, ils font leurs maisons dans les rochers ;
- 27 les sauterelles qui n'ont point de roi, et, cependant, elles vont toutes par bandes ;
- 28 l'araignée, qui s'attache avec les mains, et qui est dans les palais des rois.
- 29 Il y a trois choses qui marchent bien, même quatre qui ont une belle démarche :
- 30 le lion, le plus fort d'entre les animaux, qui ne recule point pour la rencontre de qui que ce soit ;
- 31 le cheval, qui a les flancs bien troussés, et le bouc, et le roi, devant qui personne ne peut subsister.
- 32 Si tu t'es conduit follement en t'élevant, et si tu as mal pensé, mets la main sur ta bouche.
- 33 Comme celui qui bat le lait, fait sortir le beurre, et comme celui qui presse le nez fait sortir le sang, ainsi celui qui provoque la colère, excite la querelle.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Ce qui est dit du néant de l'homme et de la toute-puissance de DIEU. Cela doit produire en nous un vif

sentiment de notre faiblesse, de la grandeur de DIEU et de la dépendance où nous devons être à son égard.

II. Agur nous enseigne ici que l'état de médiocrité par rapport aux biens du monde est le plus heureux, c'est ce que nous apprend ce beau vœu : *Seigneur, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, mais nourris-moi du pain de mon ordinaire.*

CHAPITRE XXXI

Ce chapitre a deux parties :

La première contient des instructions que la mère du roi Lémuel, que l'on croit être Salomon, lui donne pour l'éloigner de la sensualité, des guerres injustes et de l'ivrognerie et pour l'engager à protéger les faibles et à gouverner justement.

La seconde partie contient les louanges d'une femme vertueuse.

1 Les paroles du roi Lémuel, et l'instruction suivant laquelle sa mère l'instruisit :

2 Que te dirai-je, mon fils, cher fruit de mes entrailles ? Que te dirai-je, mon fils, pour lequel j'ai tant fait de vœux ?

3 Ne donne point ton bien aux femmes, et ne mets point ton étude à détruire les rois.

4 Lémuel, ce n'est point aux rois, ce n'est point aux rois de boire le vin, ni aux princes de boire la cervoise ;

5 de peur qu'ayant bu, ils n'oublient ce qui est ordonné, et qu'ils ne pervertissent le droit de tous les pauvres affligés.

6 Donnez de la cervoise à celui qui s'en va périr, et le vin à celui qui est dans l'amertume du cœur.

7 afin qu'il en boive, et qu'il oublie sa pauvreté, et qu'il ne se souvienne plus de sa peine.

8 Parle en faveur de celui qui est muet, et pour le droit de tous ceux qui vont périr.

9 Ouvre ta bouche, fais justice, et fais droit à l'affligé et au nécessiteux.

10 Aleph. Qui est-ce qui trouvera une femme vertueuse ? Car son prix surpasse beaucoup celui des perles.

11 Beth. Le cœur de son mari s'assure en elle, et il ne manquera point de dépouilles ;

12 Guimel. Elle lui fera du bien tous les jours de sa vie, et jamais du mal ;

13 Daleth. Elle cherche de la laine et du lin, et elle fait de ses mains ce qu'elle veut ;

14 Hé. Elle est semblable aux navires d'un marchand, et elle amène son pain de loin ;

15 Vau. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle distribue l'ordinaire de sa maison, et la tâche à ses servantes ;

16 Zajin. Elle considère un champ, et l'acquiert, et elle plante la vigne du fruit de ses mains ;

17 Heth. Elle ceint ses reins de force, et elle fortifie ses bras ;

18 Teth. Elle éprouve que son trafic est bon ; sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit ;

19 Jod. Elle met ses mains au fuseau, et ses mains tiennent la quenouille ;

20 Caph. Elle tend sa main à l'affligé, et avance ses mains au nécessiteux ;

21 Lamed. Elle ne craint point la neige pour sa famille ; car toute sa famille est vêtue de vêtements doubles ;

22 Mem. Elle se fait des tours de lit ; le fin lin et l'écarlate est ce dont elle s'habille.

23 Nun. Son mari est reconnu dans les portes, quand il est assis avec les anciens du pays ;

24 Samech. Elle fait du linge et le vend ; et des ceintures, qu'elle donne au marchand ;

25 Hajin. La force et la magnificence est son vêtement, et elle se rit du jour à venir ;

26 Pé. Elle ouvre sa bouche avec sagesse, et la loi de bonté est sur sa langue ;

27 Tsadé. Elle examine le train de sa maison, et elle ne mange point le pain de paresse ;

28 Koph. Ses enfants se lèvent, et la disent bienheureuse ; son mari aussi, et il la loue, et dit :

29 Resch. Plusieurs filles se sont conduites vertueusement ; mais tu les surpasses toutes.

30 Sein. La grâce trompe, et la beauté s'évanouit ; mais la femme qui craint l'Éternel est celle qui sera louée.

31 Thau. Donnez-lui les fruits de ses mains, et que ses œuvres la louent dans les portes.

RÉFLEXIONS

Les instructions qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent proprement les rois et ceux qui gouvernent et elles tendent à les détourner de l'impureté, des guerres injustes et de l'intempérance et à leur inspirer des sentiments d'équité et de justice.

Mais il n'y a personne qui ne doive profiter de ces conseils salutaires et s'étudier à la chasteté, à la sobriété

et à l'amour de la justice et de la paix.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que ce qui rend les femmes dignes de louange, c'est la diligence et le travail, le soin de leur ménage, l'amour qu'elles portent à leurs maris et à leurs enfants, la charité envers les pauvres, la discrétion et la sagesse dans les discours et surtout la crainte de DIEU.

On voit ici la vie simple et laborieuse des femmes de ce temps-là, même de celles qui étaient riches et qu'elles travaillaient de leurs mains pour les besoins de leurs familles.

Au reste, il ne faut pas croire que ce qui est dit dans ce chapitre ne soient que des maximes et des devoirs d'économie. La religion impose aux femmes ces mêmes devoirs et les qualités qui sont ici louées dans les personnes de ce sexe sont celles qui les rendent recommandables devant DIEU. Saint Paul le montre dans lorsqu'il loue : *les femmes qui ont soin de leurs enfants, qui gardent la maison, qui gouvernent leur ménage, qui exercent la charité et qui pratiquent avec soin toutes sortes de bonnes œuvres et lorsqu'il condamne celles qui sont oiseuses, causeuses, curieuses et qui vont de maison en maison.*

Ainsi les femmes chrétiennes doivent faire une attention particulière à ce qui est dit dans cet endroit.

LE LIVRE

DE L'ECCLÉSIASTE

ARGUMENT

Le but du roi Salomon, dans ce livre de l'Ecclésiaste est de montrer la vanité du monde et de la vie humaine et de faire voir que le seul moyen d'être heureux est de craindre DIEU et de garder ses commandements.

CHAPITRE I.

Salomon enseigne : I. Que tout ce qu'il y a dans le monde est vain et inconstant en particulier que la connaissance des choses d'ici-bas et le travail des hommes ne peuvent leur donner le contentement de l'esprit. II. Il confirme cela par l'expérience qu'il en avait faite.

- 1 Les paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.
- 2 Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités ; tout est vanité.
- 3 Quel avantage a l'homme de tout le travail qu'il fait sous le soleil ?
- 4 Une génération passe, et l'autre génération vient ; mais la terre demeure toujours ferme.
- 5 Le soleil se lève aussi, et le soleil se couche, et il aspire vers le lieu d'où il se lève.
- 6 Le vent va vers le midi, et tourne vers l'aquilon ; il tourne çà et là, et revient à ses circuits.
- 7 Tous les fleuves vont à la mer, et la mer n'en est point remplie ; les fleuves retournent au lieu d'où ils étaient partis, pour revenir dans la mer.
- 8 Toutes choses travaillent plus que l'homme ne saurait dire ; l'œil n'est jamais rassasié de voir, ni l'oreille lasse d'ouïr.
- 9 Ce qui a été, c'est ce qui sera ; ce qui a été fait, c'est ce qui se fera, et il n'y a rien de nouveau sous le soleil.
- 10 Y a-t-il quelque chose dont on puisse dire : Regarde, cela est nouveau ? Il a déjà été dans les siècles qui ont été avant nous.
- 11 On ne se souvient plus des choses qui ont précédé ; aussi on ne se souviendra point des choses qui seront ci-après, parmi ceux qui viendront à l'avenir.
- 12 Moi, l'Ecclésiaste, j'ai été roi sur Israël en Jérusalem,
- 13 et j'ai appliqué mon cœur à rechercher et à sonder avec sagesse tout ce qui se faisait sous les cieux, ce qui est une occupation fâcheuse que DIEU a donnée aux hommes, afin qu'ils s'y occupent.
- 14 J'ai regardé tout ce qui se faisait sous le soleil, et voilà, tout est vanité et tourment d'esprit.
- 15 Ce qui est tortu ne se peut redresser, et les défauts ne se peuvent compter.
- 16 J'ai parlé en mon cœur, et j'ai dit : Voici, je me suis agrandi et accru en sagesse, par-dessus tous ceux qui ont été avant moi sur Jérusalem, et mon cœur a vu beaucoup de sagesse et de science.
- 17 Et j'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à connaître les erreurs et la folie ; mais j'ai connu que cela était aussi un tourment d'esprit.
- 18 Car où il y a abondance de science, il y a abondance de chagrin, et celui qui s'accroît de la science, s'accroît de la douleur.

RÉFLEXIONS

Tout ce livre de l'Ecclésiaste et ce chapitre en particulier tend à nous instruire de la vanité et de l'inconstance du monde et de notre propre vie et à nous apprendre que tout y est dans un changement continu et que les peines que les hommes se donnent pour les choses d'ici-bas ne sauraient les rendre heureux.

Nous ne devons pas moins être convaincu de ces vérités que Salomon l'était et le néant du monde doit même paraître encore plus sensible à ceux qui sont éclairés par l'Évangile. Il est donc de la sagesse et de notre devoir de nous représenter continuellement que tout est vanité et de nous guérir par-là de l'amour du monde et de l'attachement à nos passions.

Il faut après cela que cette méditation nous engage à bénir DIEU de ce que nous avons dans sa connaissance et dans sa crainte un remède à cette vanité à laquelle toutes choses sont assujetties.

Et puisque la peine que les hommes prennent pour posséder les avantages de cette vie et pour acquérir la sagesse de ce monde n'est que chagrin et folie, la prudence veut que nous nous appliquions à un travail plus utile et plus nécessaire en tâchant d'acquérir la vraie sagesse qui se trouve dans la crainte de DIEU et qui seule peut nous faire jouir d'un solide contentement et d'un parfait bonheur pendant le cours de cette vie et même après notre mort.

CHAPITRE II.

Salomon fait voir par son expérience la vanité de ce que les hommes estiment le plus en ce monde. Il dit qu'après avoir cherché à se satisfaire par les plaisirs, par les bâtiments, par les richesses et par la magnificence, il avait reconnu que tout cela n'était que vanité.

Il ajoute, qu'il avait fait le même jugement de la conduite des hommes et du travail qu'ils se donnent pour acquérir la prudence et la sagesse mondaine, soit pour amasser des biens.

1 J'ai dit en mon cœur : Allons, que je t'éprouve maintenant par la joie, et jouis du bien, mais voilà, cela est aussi une vanité.

2 J'ai dit touchant le ris : Il est insensé, et touchant la joie : De quoi sert-elle ?

3 J'ai recherché en mon cœur le moyen de me traiter délicatement, et que mon cœur cependant s'appliquât à la sagesse, et comprit ce que c'est que la folie jusqu'à ce que je visse ce qu'il est bon aux hommes de faire sous les cieux pendant les jours de leur vie.

4 Je me suis fait des choses magnifiques ; je me suis bâti des maisons ; je me suis planté des vignes ;

5 je me suis fait des jardins et des vergers, et j'y ai planté toutes sortes d'arbres fruitiers ;

6 je me suis fait des réservoirs d'eaux, pour en arroser le parc planté d'arbres ;

7 J'ai acquis des serviteurs et des servantes, et j'ai eu des serviteurs nés en ma maison, et j'ai eu plus de gros et de menu bétail que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem ;

8 je me suis aussi amassé de l'argent et de l'or, et des plus précieux joyaux des rois et des provinces ; je me suis acquis des chantes et des chanteuses, et les délices des hommes, une harmonie d'instruments de musique, même plusieurs harmonies de toutes sortes d'instruments ;

9 je me suis agrandi et me suis accru plus que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem, et avec cela ma sagesse est demeurée avec moi.

10 Enfin, je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé, et je n'ai épargné aucune joie à mon cœur ; car mon cœur s'est réjoui de tout mon travail, et ç'a été tout ce que j'ai eu de tout mon travail.

11 Mais ayant considéré tous mes ouvrages que mes mains avaient faits, et tout le travail auquel je m'étais occupé, voilà, tout était vanité et tourment d'esprit ; de sorte que l'homme n'a aucun avantage de ce qui est sous le soleil.

12 Puis je me suis mis à considérer tant la sagesse que les sottises et la folie, car qui est l'homme qui pourrait suivre un roi en ce qui a été déjà fait ?

13 Et j'ai vu que la sagesse a beaucoup d'avantages sur la folie, comme la lumière a beaucoup d'avantages sur les ténèbres.

14 Le sage a ses yeux en sa tête, et l'insensé marche dans les ténèbres ; mais j'ai bien connu qu'un même accident leur arrive à tous.

15 C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur : Il m'arrivera comme à l'insensé. Pourquoi donc ai-je été alors plus sage ? C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur, que cela aussi était une vanité.

16 La mémoire du sage ne sera point éternelle, non plus que celle de l'insensé, parce que dans les jours à venir tout sera déjà oublié ; et pourquoi le sage meurt-il de même que l'insensé ?

17 C'est pourquoi j'ai haï cette vie, à cause que les choses qui se sont faites sous le soleil m'ont déplu, parce que tout est vanité et tourment d'esprit.

18 J'ai aussi haï tout mon travail qui a été fait sous le soleil, parce que je le laisserai à l'homme qui sera après moi.

19 Et qui sait s'il sera sage ou insensé ? Cependant, il sera maître de tout mon travail auquel je me suis occupé, et de ce que j'ai fait sous le soleil. Cela aussi est une vanité.

20 C'est pourquoi je me suis tourné à n'espérer plus rien de tout le travail auquel je m'étais occupé sous le soleil.

21 Car il y a tel homme qui a travaillé avec sagesse, science et adresse, lequel néanmoins laisse tout à celui qui n'y a point travaillé, pour être sa portion. Cela aussi est une vanité et un grand mal.

22 Car qu'est-ce que l'homme a de tout son travail, et du tourment de son cœur, dont il se fatigue sous le soleil ?

23 Car tous ses jours ne sont que douleurs, et son occupation n'est que chagrin ; même la nuit, son cœur ne repose point. Cela aussi est une vanité.

24 N'est-ce donc pas le bien de l'homme, qu'il mange et qu'il boive, et qu'il fasse que son âme jouisse du fruit de son travail ? J'ai vu aussi que cela vient de la main de DIEU.

25 Car qui en mangera, et qui s'en sentira plutôt que moi ?

26 Car DIEU donne à celui qui il lui plaît, de la sagesse, de la science et de la joie ; mais il donne au pécheur de l'occupation à recueillir et à assembler, afin que cela soit donné à celui qu'il plaira à DIEU. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

RÉFLEXIONS

L'on doit faire beaucoup d'attention à ce qui est dit dans ce chapitre.

On y voit un grand roi qui, après avoir vécu dans les délices, dans la magnificence et dans l'abondance, avoue que tout cela n'est que vanité.

Cet exemple de Salomon doit nous faire reconnaître le néant des biens, des plaisirs, des honneurs et de tout ce que les hommes recherchent sur la terre et de la folie qu'il y a de s'y attacher et d'y mettre son cœur.

Mais ce que JÉSUS-CHRIST nous dit sur ce sujet dans l'Évangile et la connaissance qu'il nous a donnée des biens éternels doit nous en convaincre bien plus fortement.

Les réflexions que Salomon fait sur le peu de fruit que l'on retire de la sagesse qui se borne aux choses de cette vie méritent d'être bien pesées, aussi bien que ce qu'il dit de la folie de ces personnes qui se tourmentent pour amasser des richesses et qui en mourant les laissent à d'autres personnes et même quelquefois à des gens qu'ils ne connaissent point.

Ces considérations doivent nous porter à rechercher la véritable sagesse, à nous modérer dans les soins qui regardent les biens de ce monde et dans l'usage que nous en faisons et à éviter cet attachement et ces soins excessifs qui rendent l'homme misérable, déjà dès cette vie et qui lui font perdre avec cela la paix de l'âme et le bonheur de la vie à venir.

CHAPITRE III.

Salomon fait voir que toutes choses ont leur temps et que tout est sujet au changement en ce monde et il en conclut que le meilleur est d'être content et de s'appliquer à bien faire.

Après cela il parle des jugements injustes qui se rendent par les juges.

Enfin, il montre que tous les hommes sont mortels et qu'à cet égard il n'y a point de différence par rapport au corps entre eux et les bêtes.

1 A toute chose sa saison, et à toute affaire sous les cieux, son temps.

2 Il y a un temps de naître, et un temps de mourir ; un temps de planter, et un temps d'arracher ce qui est planté ;

3 un temps de tuer, et un temps de guérir ; un temps de démolir, et un temps de bâtir ;

4 un temps de pleurer, et un temps de rire ; un temps de lamenter, et un temps de sauter ;

5 un temps de jeter des pierres, et un temps de les ramasser ; un temps d'embrasser, et un temps de s'éloigner des embrassements ;

6 un temps de chercher, et un temps de laisser perdre ; un temps de conserver, et un temps de rejeter ;

7 un temps de déchirer, et un temps de rejoindre ; un temps de se taire, et un temps de parler ;

- 8 Un temps d'aimer, et un temps de haïr ; un temps de guerre, et un temps de paix ;
 9 quel avantage a celui qui travaille, de tout son travail ?
 10 J'ai considéré cette occupation que DIEU a donnée aux hommes pour s'y occuper.
 11 Il a fait toutes choses belles en leur temps ; aussi a-t-il mis le monde dans leur cœur, sans que l'homme toutefois puisse comprendre, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'œuvre que DIEU a faite.
 12 C'est pourquoi j'ai connu qu'il n'est rien de meilleur entre les hommes, que de se réjouir et de bien faire pendant sa vie ;
 13 et même, que chacun mange et boive, et qu'il jouisse du bien de tout son travail ; c'est un don de DIEU.
 14 J'ai connu que, quoi que DIEU fasse, il est toujours le même ; on ne saurait qu'y ajouter, ni qu'en diminuer ; et DIEU le fait afin qu'on le craigne.
 15 Ce qui a été est maintenant, et ce qui doit être a déjà été, et DIEU rappelle ce qui est passé.
 16 J'ai encore vu sous le soleil, que dans le lieu établi pour juger, il y a de la méchanceté, que dans le lieu établi pour faire justice, il y a de l'impiété.
 17 Et j'ai dit en mon cœur : DIEU jugera le juste et l'injuste ; car il y a un temps pour tous les desseins des hommes et pour toutes leurs actions.
 18 J'ai pensé en mon cœur sur l'état des hommes, que DIEU leur fera connaître et qu'ils verront qu'ils ne sont que des bêtes.
 19 Car l'accident *qui arrive* aux hommes, et l'accident *qui arrive* aux bêtes, *est* un même accident ; telle qu'*est* la mort de l'un, telle *est* la mort de l'autre, et ils ont tous un même souffle, et l'homme n'a point d'avantage sur la bête ; car tout *est* vanité.
 20 Tout va en un même lieu ; tout a été fait de la poudre, et tout retourne dans la poudre.
 21 Qui est-ce qui connaît l'esprit des hommes qui monte en haut, et l'esprit de la bête qui descend en bas dans la terre ?
 22 J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme que de se réjouir en ce qu'il fait ; parce que c'est là sa portion, car qui est-ce qui le ramènera pour voir ce qui sera après lui ?

RÉFLEXIONS

Ce que Salomon nous enseigne de l'inconstance et des changements continuels qu'on voit dans les choses du monde et dans la vie de l'homme doit premièrement nous convaincre que le solide repos ne saurait se trouver en des choses périssables et passagères.

II. Cela doit nous inciter à nous conduire prudemment, à profiter du temps et des occasions qui se présentent pour nous procurer un état heureux.

III. Puisque c'est DIEU qui préside sur tous ces changements auxquelles les choses d'ici-bas sont sujettes et qu'il manifeste en cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, il est de notre devoir et de notre repos de nous soumettre en toutes choses à la providence et aux événements qu'il lui plaît de dispenser.

IV. Ce chapitre nous apprend que quelque confusion et quelque désordre que l'on découvre en ce monde, cependant DIEU connaît tout ce qui s'y fait, qu'il examine en particulier la conduite des juges et que s'ils commettent des injustices, il leur en fera rendre compte.

Enfin, il faut considérer que si Salomon dit que l'homme meurt comme la bête, il ne dit cela que par rapport à la mort du corps. Du reste, il enseigne dans ce chapitre même : *Que DIEU jugera le juste et l'injuste et qu'il y a un temps ordonné pour toutes les actions des hommes.*

Et il dit expressément sur la fin de ce livre : *Que quand le corps meurt, l'esprit retourne à DIEU qui l'a donné et que DIEU amènera en jugement tout ce qui est caché, tant le bien que le mal.*

La conséquence qu'il faut tirer de ce chapitre est donc, qu'on doit user avec modération et avec reconnaissance de la vie présente et s'attacher par-dessus toutes choses à craindre DIEU et à lui plaire.

CHAPITRE IV.

Salomon parle des innocents qui sont opprimés, de l'envie que les hommes se portent les uns aux autres, de l'oisiveté, de la peine qu'on prend pour gagner du bien, des inconvénients qu'il y a à vivre seul et sans amis et de l'élévation de ceux qui dominent sur les autres.

- 1 Puis je me suis mis à considérer toutes les oppressions qui se font sous le soleil ; et voilà les larmes de

ceux qu'on opprime, et qui n'ont point de consolateur ; et la force est du côté de ceux qui les oppriment ; ainsi ils n'ont point de consolateur.

2 C'est pourquoi j'estime plus les morts qui sont déjà morts, que les vivants qui sont encore en vie.

3 Même, j'estime celui qui n'a pas encore été, plus heureux que les uns et les autres ; car il n'a point vu les méchantes actions qui se font sous le soleil.

4 J'ai aussi regardé tout le travail et l'adresse de chaque métier, et j'ai vu que l'un porte envie à l'autre. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

5 L'insensé tient ses mains pliées, et se consume soi-même, disant :

6 Plein le creux de la main avec du repos, vaut mieux que pleines les deux paumes, avec travail et tourment d'esprit.

7 Je me suis mis encore à regarder une vanité sous le soleil :

8 C'est qu'il y a tel homme qui est seul, et qui n'a point de second ; il n'a ni fils, ni frère, et toutefois, il ne met nulle fin à son travail ; même, son œil ne voit jamais assez de richesses ; et il ne se dit point en lui-même : Pour qui est-ce que je travaille, et que je me prive moi-même du bien ? Cela aussi est une vanité et une fâcheuse occupation.

9 Deux valent mieux qu'un ; car ils ont plus de récompense de leur travail.

10 Car si l'un tombe, l'autre relèvera son compagnon ; mais malheur à celui qui est seul, parce qu'étant tombé, il n'aura personne pour le relever.

11 Si aussi deux couchent ensemble, ils en auront plus de chaleur ; mais celui qui est seul, comment aura-t-il chaud ?

12 Que si quelqu'un est plus fort que l'un ou l'autre, les deux lui pourront résister, et la corde à trois cordons ne se rompt pas sitôt.

13 Un enfant pauvre et sage vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne sait ce que c'est que d'être averti.

14 Car tel sort de prison pour régner ; et de même, tel étant né roi, devient pauvre.

15 J'ai vu tous les vivants qui marchent sous le soleil, marcher après un enfant, qui est la seconde personne après le roi, et qui doit être en la place du Roi.

16 Le peuple qui a été devant ceux-ci, était sans nombre, et celui-ci ne sera pas la joie de ceux qui viendront après. Certainement, cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

RÉFLEXIONS

I. Ce que le sage remarque dans ce chapitre que les innocents sont souvent opprimés et sans consolation est une preuve de la vanité du monde, mais cela prouve aussi qu'il y a un DIEU qui rendra à chacun selon ses œuvres et qu'ainsi il ne faut pas juger du bonheur ou du malheur des hommes par ce qui leur arrive en ce monde.

II. L'envie que les hommes se portent les uns aux autres est une preuve de la vanité de cette vie, mais c'est une passion que l'on doit bannir de son cœur puisqu'elle ne fait que nous tourmenter inutilement et qu'elle est d'ailleurs contraire à la charité envers le prochain et à la soumission où il faut être à l'égard de la volonté de DIEU.

III. Salomon nous enseigne que c'est une grande folie de se tourmenter pour avoir du bien, que par là on se donne beaucoup de peine et que le plus souvent on ne sait pas à qui ce bien parviendra.

IV. Il nous dit qu'il est très utile et très agréable d'avoir des liaisons et d'être unis par l'amitié, pourvu que ce soit avec des personnes vertueuses.

V. Nous apprenons ici que la sagesse vaut mieux que tous les avantages du monde et qu'un homme pauvre mais sage est à préférer aux rois mêmes à qui la sagesse manque.

Enfin, Salomon remarque que les hommes ne s'attachent qu'à ceux de qui ils ont quelque chose à espérer et qu'ils abandonnent les grands dès qu'ils n'en attendent plus rien. Cela montre qu'il y a bien de la vanité dans les jugements des hommes et dans les grandeurs du monde et qu'ainsi ce n'est pas de là que nous devons faire dépendre notre bonheur.

CHAPITRE V.

Salomon donne ici des avertissements :

I. Sur la précipitation et l'hypocrisie dans le service divin et sur les vœux.

II. Sur les jugements injustes.

III. Sur la folie des avares et la vanité des richesses.

Et enfin sur l'usage qu'on doit faire des biens que DIEU nous donne.

1 Quand tu entreras dans la maison de DIEU, prends garde à ton pied, et approche-toi pour écouter, plutôt que pour donner le sacrifice des insensés ; car ils ne considèrent pas le mal qu'ils font.

2 Ne te précipite point à parler, et que ton cœur ne se hâte point de prononcer aucune parole devant DIEU ; car DIEU est aux cieux, et toi, tu es sur la terre ; c'est pourquoi, use de peu de paroles.

3 Car comme un songe vient de la multitude des occupations, ainsi la voix des fous vient de la multitude des paroles.

4 Quand tu auras fait quelque vœu à DIEU ne diffère point de l'accomplir ; car il ne prend point de plaisir dans les insensés. Accomplis donc ce que tu auras voué.

5 Il vaut mieux que tu ne fasses point de vœux, que d'en faire et de ne pas les accomplir.

6 Ne permets pas que ta bouche te fasse pécher, et ne dis pas devant l'ange de DIEU, que c'est l'ignorance. Pourquoi l'Eternel se courroucerait-il à cause de ta parole, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains ?

7 Car comme dans la multitude des songes il y a de la vanité, il y en a aussi beaucoup dans la multitude des paroles ; mais crains DIEU.

8 Si tu vois que dans la province on fasse tort au pauvre, et que le droit et la justice y soient violés, ne t'étonne point de cette manière d'agir, car il y en a un qui est élevé par-dessus celui qui est élevé, et qui y prend garde, et il y en a de plus élevés qu'eux.

9 La culture de la terre a un avantage par-dessus toutes choses. Le roi est assujéti au champ.

10 Celui qui aime l'argent n'est point rassasié par l'argent, et celui qui aime un grand train, n'en est pas nourri. Cela aussi est une vanité.

11 Où il y a beaucoup de bien, il y a beaucoup de gens qui le mangent ; et quel profit en a celui qui le possède, sinon qu'il le voit de ses yeux ?

12 Le sommeil de celui qui laboure est doux, soit qu'il mange peu ou beaucoup ; mais le rassasiement du riche ne le laisse pas dormir.

13 Il y a un mal fâcheux que j'ai vu sous le soleil, c'est que des richesses sont conservées pour le malheur de celui qui les possède.

14 Et ces richesses-là périssent par un mauvais trafic, de sorte qu'on aura mis au monde un enfant à qui il n'en parviendra rien.

15 Un tel homme s'en retournera nu, comme il est sorti du ventre de sa mère, s'en allant comme il est venu, il n'emportera rien de son travail auquel il a employé ses mains.

16 C'est aussi ici un mal fâcheux, que comme il est venu, aussi s'en va-t-il ; et quel avantage a-t-il d'avoir travaillé après du vent ?

17 Il mange aussi tous les jours de sa vie dans les ténèbres, et il se chagrine beaucoup, et son mal va jusqu'à la fureur.

18 Voici donc ce que j'ai reconnu ; c'est que c'est une chose bonne et agréable à l'homme, de manger et de boire, et de jouir du bien de tout son travail dont il s'occupe sous le soleil, durant les jours de sa vie que DIEU lui a donnés ; car c'est là sa portion.

19 En effet, ce que DIEU donne à tout homme, des richesses et des biens, dont il le fait maître pour en manger et pour en prendre sa part, et pour se réjouir de son travail, cela est un don de DIEU.

20 Car il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie, parce que DIEU lui répond par la joie de son cœur.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. À nous présenter devant DIEU avec un grand respect surtout quand nous entrons dans les lieux où il est adoré et à prendre garde à nos pensées et à nos paroles lorsque nous paraissions devant lui.

II. Que c'est un devoir indispensable d'accomplir exactement les vœux qu'on a fait et qu'il vaut mieux n'en point faire que de les violer.

III. Que si par la faute des princes et des juges la justice n'est pas exercée, il faut croire qu'il y a un DIEU

dans le Ciel qui le voit et qui en jugera.

IV. Que celui qui aime l'argent et le faste n'en vit pas plus heureux, ni plus longtemps, qu'il n'en a au contraire que plus de peine et d'inquiétude,

V. Que les personnes qui gagnent leur vie par leur travail, vivent avec plus de douceur et de repos que ceux qui possèdent de grands biens,

VI. Que plus on a de bien, plus on a de soucis,

VII. Que les riches ne peuvent souvent jouir de leurs richesses, qu'ils meurent comme les autres sans avoir un solide contentement et qu'ils ne savent pas ce que leurs biens deviendront après leur mort.

Enfin, il faut se souvenir que quand Salomon dit qu'il est bon de manger, de boire et de jouir de ce que l'on a, sa pensée n'est pas que l'on doive se livrer à la sensualité et aux plaisirs.

Ce qu'il dit dans ce chapitre du respect avec lequel il faut se présenter devant DIEU, des vœux, du jugement que DIEU exercera sur ceux qui jugent les autres et de la joie qu'il répand dans le cœur des gens de bien ne permet pas de lui attribuer ces pensées.

Il veut seulement dire que quand DIEU donne des biens en ce monde, il faut être content, les recevoir et les posséder comme un don de sa bonté et s'en servir avec reconnaissance et sobriété sans pour autant établir son bonheur en ces biens-là.

Ce sont là les véritables sentiments du roi Salomon, mais ce sont surtout ceux que l'Évangile nous inspire.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre représente la vanité et le malheur de ceux à qui DIEU donne des biens mais qui ne savent pas en faire bon usage et qui ne sont jamais contents, ni en repos.

1 Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est fréquent entre les hommes,

2 savoir, qu'il y a tel homme à qui DIEU donne des richesses, des biens et des honneurs, tellement que rien ne manque à son âme de tout ce qu'il saurait souhaiter ; mais DIEU ne l'en fait pas maître pour en manger ; mais un étranger le mangera. Cela est vanité, et un mal fâcheux.

3 Quand un homme aurait mis au monde cent enfants, et vécu plusieurs années, de sorte qu'il eût multiplié les jours de ses années, néanmoins, si son âme ne s'est pas rassasiée de bien, et que même il n'ait point de sépulture, je dis qu'un avorton vaut mieux que lui.

4 Car il sera venu en vain, et s'en sera allé dans les ténèbres, et son nom aura été couvert de ténèbres.

5 Il aura même plus de repos que celui-là, parce qu'il n'aura point vu le soleil, ni rien connu.

6 Et quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'avait pas joui de ses biens, tous ne vont-ils pas en un même lieu ?

7 Tout le travail de l'homme est pour sa bouche, et toutefois, son désir n'est jamais rempli.

8 Car, qu'est-ce que le sage a de plus que l'insensé ? Ou, quel avantage a l'affligé qui sait se conduire parmi les vivants ?

9 Il vaut mieux voir de ses yeux, que d'avoir des désirs vagues. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

10 Le nom de celui qui est, est déjà nommé ; on sait qu'il est homme, et qu'il ne peut contester avec celui qui est plus fort que lui.

11 Quand on a beaucoup, on a tant plus de vanité. Quel avantage en a l'homme ?

12 Car qui est-ce qui connaît ce qui est bon à l'homme en cette vie, pendant les jours de la vie de sa vanité, lesquels passent comme une ombre ? car qui est-ce qui déclarera à un homme ce qui sera après lui sous le soleil ?

RÉFLEXIONS

Les réflexions que Salomon fait dans ce chapitre sont très propres à modérer l'ardeur que les hommes ont pour acquérir les biens de la terre.

La vanité de leur travail paraît non seulement en ce qu'ils ne savent pas jouir de ces biens qu'ils recherchent avec tant de passion, mais principalement en ce qu'ils sont privés du plus grand bien de la vie qui est le repos et le contentement d'esprit et en ce qu'ils ne peuvent s'assurer de rien pour l'avenir.

L'Évangile nous donne des leçons encore plus expresses sur ce sujet lorsqu'il nous dit : *que ceux qui veulent*

devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège et dans plusieurs désirs insensés et pernicious, que l'amour des richesses est la racine de tous les maux et que la piété avec le contentement d'esprit est le plus grand gain que l'on puisse faire en ce monde.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre traite de la méditation de la mort, des répréhensions et de l'usage qu'il faut en faire, de la patience, du prix de la sagesse, de la manière dont on doit se conduire dans la prospérité et dans l'adversité, de ce qui arrive en ce monde aux justes et aux méchants, des maux que s'attirent ceux qui manquent de modération et d'équité et qui présument d'eux-mêmes et des avantages que l'on trouve dans la crainte de DIEU.

Salomon ajoute que tous les hommes sont sujets à pécher et qu'il ne faut pas s'informer curieusement de ce que l'on dit de nous, ni s'en mettre en peine.

Enfin, il parle des femmes qui n'ont pas de la vertu, des maux qu'elles causent et de l'état dans lequel DIEU créa l'homme au commencement.

- 1 La bonne réputation vaut mieux que le bon parfum ; et le jour de la mort que le jour de la naissance.
- 2 Il vaut mieux aller à une maison de deuil, que d'aller à une maison de festin ; car on voit dans celle-là la fin de tout homme, et celui qui est vivant met cela dans son cœur.
- 3 La tristesse vaut mieux que le ris, parce que par la tristesse le cœur devient joyeux.
- 4 Le cœur des sages est dans la maison de deuil ; mais le cœur des insensés est dans la maison de joie.
- 5 Il vaut mieux entendre la correction d'un homme sage, que d'ouïr la chanson des insensés.
- 6 Car tel qu'est le bruit des épines sous le chaudron, tel est le ris de l'insensé. Cela aussi est une vanité.
- 7 Certainement, l'oppression peut faire perdre le sens au sage ; et le présent aussi corrompt le cœur.
- 8 La fin d'une chose vaut mieux que son commencement ; et l'homme patient, vaut mieux que l'homme hautain.
- 9 Ne te précipite point dans ton esprit pour te dépiter ; car le dépit repose dans le sein des insensés.
- 10 Ne dis point : Pourquoi les jours passés ont-ils été meilleurs que ceux-ci ? Car ce que tu t'enquiers de cela, ne vient point de la sagesse.
- 11 La sagesse est bonne avec un héritage, et ceux qui voient le soleil en reçoivent de l'avantage.
- 12 Car on est à couvert à l'ombre de la sagesse, et à l'ombre de l'argent ; toutefois, l'avantage de connaître la sagesse fait vivre celui qui en est doué.
- 13 Regarde l'œuvre de DIEU ; car qui est-ce qui pourra redresser ce qu'il aura renversé ?
- 14 Au jour du bien use du bien, et au jour de l'adversité prends-y garde ; aussi DIEU a fait l'un à l'opposite de l'autre, afin que l'homme ne trouve rien à redire après lui.
- 15 J'ai vu tout ceci pendant les jours de ma vanité. Il y a tel juste qui périt dans sa justice, et il y a tel méchant qui prolonge ses jours dans sa malice.
- 16 Ne te crois pas trop juste, et ne te fais pas trop sage ; pourquoi te perdrais-tu ?
- 17 Ne sois point remuant, et ne sois point insensé ; pourquoi mourrais-tu avant ton temps ?
- 18 Il est bon que tu retiennes ceci, et que tu ne négliges pas cela ; car qui craint DIEU, sort de tout.
- 19 La sagesse donne plus de force au sage que dix gouverneurs qui seraient dans une ville.
- 20 Certainement, il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse bien et qui ne pèche.
- 21 N'applique point aussi ton cœur à toutes les paroles qu'on dira, de peur que tu n'entendes ton serviteur parler mal de toi.
- 22 Car aussi tu sais dans ton cœur que tu as aussi mal parlé des autres, même plusieurs fois.
- 23 J'ai examiné tout ceci avec sagesse ; et j'ai dit : J'acquerrai de la sagesse ; mais elle s'est éloignée de moi.
- 24 Ce qui a été est bien loin, il est enfoncé fort bas : qui le trouvera ?
- 25 Nous nous sommes tournés de tous côtés, moi et mon cœur, pour connaître, pour examiner et pour chercher la sagesse et la raison de tout, et pour connaître le mal de la folie, de l'imbécillité et de l'imprudence.
- 26 Et j'ai trouvé qu'une femme qui est comme un piège, et dont le cœur est comme des filets, et les mains comme des liens, est une chose plus amère que la mort ; celui qui est agréable à DIEU en échappera ; mais

le pécheur y sera pris.

27 Voici, dit l'Ecclésiaste, ce que j'ai trouvé, cherchant la raison de toutes choses, l'une après l'autre :

28 c'est que jusqu'à présent mon âme a cherché, mais je n'ai point trouvé. J'ai bien trouvé un homme entre mille ; mais non pas une femme entre elles toutes.

29 Voici seulement ce que j'ai trouvé : c'est que DIEU a fait l'homme droit ; mais ils ont cherché beaucoup de discours.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans ce chapitre plusieurs belles instructions :

I. La première, que c'est une pensée très salutaire que celle de la mort et qu'il est plus utile d'être dans le deuil que de s'abandonner à la joie.

II. La seconde, que les gens sages écoutent avec plaisir ceux qui les reprennent et qu'ils sont toujours doux et modérés dans leurs discours et dans toute leur conduite.

III. La troisième, que la possession des richesses n'est un bien que lorsqu'elle est accompagnée de la vertu.

IV. La quatrième, que DIEU fait tout avec une parfaite justice, que c'est lui qui envoie aux hommes la prospérité et qu'il faut faire un bon usage de l'un et de l'autre de ces états.

V. La cinquième, que si l'on voit les justes souffrir et les méchants vivre heureux et longtemps, cela ne doit point nous ébranler, ni nous scandaliser.

Ces paroles : *Ne te crois pas trop juste et ne te fais pas trop sage* : ne veulent pas dire qu'il ne faille pas être trop homme de bien ou trop sage. On ne saurait jamais l'être assez, ni faire trop d'efforts pour le devenir, mais Salomon dit cela contre ceux qui, lorsqu'il s'agit de faire valoir leur droit ou de juger des autres, le font à toute rigueur et n'observent pas ce que la modération et l'équité prescrivent et qui, remplis de présomption et de bonne opinion d'eux-mêmes, veulent tout régler et s'ingèrent dans ce qui ne les regarde pas.

Le sage nous apprend outre cela que tous les hommes sont sujets à tomber dans quelque faute et qu'ainsi ils doivent se supporter les uns les autres.

Il nous avertit de ne pas nous informer, ni nous inquiéter de ce qu'on peut dire de nous, puisque cela serait capable de nous faire perdre le repos et la tranquillité et nous pousserait au ressentiment et à des jugements téméraires.

Ce qui est dit des femmes sur la fin de ce chapitre doit être bien entendu.

Comme l'Écriture parle souvent des femmes illustres par leur vertu et que Salomon lui-même en fait l'éloge, Prov. 12, 4 & 18, 22 & 31, 10. Il n'a pas voulu dire qu'il n'ait pu trouver une femme vertueuse. Il n'y a à cet égard aucune différence entre les deux sexes. Mais sa pensée est qu'ayant recherché la raison de tout ce qui se fait de mauvais dans le monde (verset 25), il avait trouvé qu'il n'y avait rien de plus méchant et de plus dangereux qu'une femme déréglée, telle qu'il la représente (verset 26), que sa malice et ses artifices sont tels qu'on ne saurait les concevoir, ni s'en dégager quand on s'y est laissé surprendre. Ainsi Salomon ne parle pas de toutes les femmes, mais seulement de celles qu'il venait de décrire. Au reste, ce prince parlait sans doute de la sorte ayant été lui-même séduit par les femmes. Voyez I Rois 11.1--4

Enfin, Salomon nous a enseigné que DIEU a fait l'homme droit, mais que l'homme s'est corrompu lui-même volontairement, d'où il s'en suit qu'on ne doit pas attribuer à DIEU la dépravation qui se trouve dans les hommes et que leur corruption vient d'eux-mêmes.

CHAPITRE VIII.

Les instructions contenues dans ce chapitre concernent le prix de la sagesse, le respect dû aux rois, la prudence, l'incertitude des événements et la certitude de la mort, l'abus que les hommes font de la patience de DIEU, l'état présent et l'état à venir des bons et des méchants et l'usage qu'il faut faire des avantages de la vie.

1 Qui est tel que le sage ? Et qui sait ce que veulent dire ces choses ? La sagesse de l'homme fait reluire sa face, et son regard sévère en est changé.

2 Observe, je te le dis, le commandement du roi, et la parole du serment fait à DIEU.

3 Ne te hâte point de te retirer de devant sa face, et ne persévère point dans une chose mauvaise ; car il fera tout ce qu'il lui plaira.

4 Où la parole du roi est, là est la puissance ; et qui lui dira : Que fais-tu ?

5 Celui qui garde le commandement ne sentira aucun mal, et le cœur du sage connaît le temps et la conduite qu'on doit tenir.

6 Car dans tout dessein il y a un temps et un moyen propre pour s'y conduire ; autrement il arrive bien du mal à l'homme.

7 Car il ne sait pas ce qui doit arriver, et qui est-ce qui lui déclarera quand ce sera ?

8 L'homme n'est point maître de son âme pour la pouvoir retenir, et n'a point de puissance sur le jour de la mort ; et il n'y a point de trêve dans cette guerre, et la malice ne délivrera point celui en qui elle se trouve.

9 J'ai vu tout cela, et j'ai appliqué mon cœur à tout le travail qui se fait sous le soleil. Il y a un temps auquel un homme domine sur l'autre à son malheur.

10 Et alors j'ai vu les méchants ensevelis, et puis retournés ; et ceux qui s'en étaient allés, et qui étaient venus du lieu saint, être oubliés dans la ville où ils avaient fait ce qui est droit. Cela est aussi une vanité.

11 Parce que la sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas d'abord, à cause de cela, le cœur des hommes est plein d'envie de mal faire.

12 Car le pécheur fait mal cent fois, et DIEU lui donne du délai. Mais je connais aussi que ceux qui craignent DIEU, et qui révèrent sa face, seront heureux ;

13 Et que le méchant ne sera pas heureux, et qu'il ne prolongera pas ses jours plus que l'ombre, parce qu'il ne révère point la face de DIEU.

14 Il y a une vanité qui arrive sur la terre, c'est qu'il y a des justes auxquels il arrive selon l'œuvre des méchants ; et il y a aussi des méchants auxquels il arrive selon l'œuvre des justes. J'ai dit aussi que cela est une vanité.

15 C'est pourquoi j'ai prisé la joie, parce qu'il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme que de manger et de boire, et de se réjouir ; et c'est ce qui lui demeurera de son travail durant les jours de sa vie, que DIEU lui donne sous le soleil.

16 J'ai aussi appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à considérer les affaires qui se font sur la terre ; car l'homme ne donne point de repos à ses yeux, ni jour ni nuit.

17 Et j'ai reconnu dans toutes les œuvres de DIEU, que l'homme ne peut trouver la raison de ce qui se fait sous le soleil ; et que s'il travaille à la chercher, il ne la trouve pas ; et que même si le sage dit qu'il la sait, il ne la pourra pas trouver.

RÉFLEXIONS

Voici les principales instructions que le sage nous donne dans ce chapitre :

I. Que la sagesse est ce qui fait la joie et la vraie félicité de l'homme,

II. Qu'on doit porter aux rois l'honneur qui leur est dû,

III. Que l'un des principaux devoirs de la sagesse est de savoir profiter du temps et de l'occasion en toutes choses et que ceux qui ne le font pas s'attirent divers maux,

IV. Que les hommes ne savent pas ce qui leur doit arriver, que les événements et leur propre vie ne sont point en leur puissance et que la mort est inévitable tant aux méchants qu'aux gens de bien, ce qui est un grand motif à la modération et à la piété.

Ce chapitre nous enseigne outre cela

V. Que les pécheurs s'endurcissent ordinairement parce que DIEU les supporte et diffère de les punir, mais que cependant ils recevront tôt ou tard ce qu'ils méritent,

VI. Que si les justes sont malheureux en ce monde et si les méchants y sont heureux, cela marque la vanité des choses d'ici-bas, mais que DIEU le veut ainsi pour éprouver les bons et pour inviter les méchants à la repentance et pour rendre à la fin aux uns et aux autres selon leurs œuvres.

Enfin, il faut savoir que quand Salomon dit qu'il avait prisé la joie par-dessus toute chose, il entend par là une joie raisonnable qui naît d'un usage légitime et modéré des biens que DIEU nous accorde et qui n'a rien de déréglé, ni d'opposé à la piété.

CHAPITRE IX.

Salomon enseigne dans ce chapitre :

I. Que les bons et les méchants sont sujets aux mêmes accidents et que les morts n'ont plus de part à ce qui

se fait sur la terre et ne peuvent plus jouir des biens de cette vie et qu'ainsi il faut s'en servir pendant qu'on le peut.

II. Que les hommes ne sont pas les maîtres des événements.

Enfin, que la sagesse est d'un très grand prix, quoi que les personnes sages soient quelques fois méprisées.

1 Certainement, j'ai appliqué mon cœur à tout cela, et pour éclaircir tout ceci, savoir, que les justes et les sages et leurs actions sont dans la main de DIEU, et l'amour et la haine, et que les hommes ne connaissent rien de tout ce qui est devant eux.

2 Tout arrive également à tous ; un même accident arrive au bon et au méchant, au juste et à l'injuste, au net et au souillé, à celui qui sacrifie et à celui qui ne sacrifie point ; le pécheur est à cet égard comme l'homme de bien ; celui qui jure, comme celui qui craint de jurer.

3 C'est ici une chose fâcheuse, entre toutes celles qui se font sous le soleil, qu'un même accident arrive à tous, et qu'aussi le cœur des hommes est rempli de mal, et qu'ils ont des folies dans leurs cœurs durant leur vie ; après quoi ils s'en vont vers les morts.

4 Et qui voudrait leur être associé ? Car il y a de l'espérance pour tous ceux qui sont encore vivants ; et même un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.

5 Certainement, les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien et ne gagnent plus rien ; car leur mémoire est mise en oubli.

6 Aussi leur amour, leur haine, leur envie a déjà péri, et ils n'ont plus aucune part au monde, dans tout ce qui se fait sous le soleil.

7 Va donc, mange ton pain avec joie, et bois gaiement ton vin, parce que DIEU a déjà tes œuvres pour agréables.

8 Que tes vêtements soient blancs en tout temps, et que le parfum ne défaille point sur ta tête.

9 Vis joyeusement, tous les jours de la vie de ta vanité, avec la femme que tu as aimée, laquelle t'a été donnée sous le soleil pour tous les jours de ta vanité ; car c'est là ta portion dans cette vie, et ce qui te revient de ton travail, auquel tu t'appliques sous le soleil.

10 Fais selon ton pouvoir tout ce que tu auras moyen de faire ; car dans le sépulcre, où tu vas, il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse.

11 Je me suis tourné ailleurs, et j'ai vu sous le soleil, que la course n'est pas toujours pour les plus légers, ni le combat pour les vaillants, ni le pain pour les sages, ni la faveur pour les savants ; mais que le temps et l'occurrence échéent à tous.

12 Car l'homme même ne connaît pas son temps, non plus que les poissons qui sont pris au fatal filet, et que les oiseaux qui sont pris au lacet ; ainsi les hommes sont surpris par le temps de l'adversité, lorsque tout d'un coup elle tombe sur eux.

13 J'ai vu aussi cette sagesse sous le soleil, qui m'a semblé très grande :

14 C'est qu'il y avait une petite ville, et peu de gens dedans, contre laquelle est venu un grand roi, qui l'a investie, et qui a bâti de grands forts contre elle ;

15 mais il s'y est trouvé un homme qui était pauvre et sage, et qui l'a délivrée par sa sagesse ; et nul n'a eu mémoire de ce pauvre homme-là.

16 Alors j'ai dit : La sagesse vaut mieux que la force, et toutefois la sagesse du pauvre est méprisée, et on n'écoute point ses paroles.

17 Les paroles des gens sages doivent être écoutées plus paisiblement que le cri de celui qui domine parmi les insensés.

18 La sagesse vaut mieux que tous les instruments de guerre, et un seul homme pécheur fait perdre de grands biens.

RÉFLEXIONS

I. Il faut remarquer sur ce chapitre que, bien que les événements heureux et malheureux soient communs à tous les hommes, cela n'empêche pas que les justes et leurs actions ne soient, comme le sage le déclare, dans la main de DIEU et qu'il ne soit le juge tant des bons que des méchants.

II. Lorsque Salomon dit : *Que les morts n'ont plus de part à ce qui se fait ici-bas et que leur amour et leur haine ont pris fin et qu'ainsi il faut manger son pain avec joie tous les jours de sa vie*, sa pensée est qu'on

doit profiter des avantages de cette vie et en user sagement pendant qu'on les possède. Mais on ne doit pas abuser de cela, ni croire qu'il soit permis de se livrer à la joie et aux plaisirs et de dire avec les profanes : *Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.*

III. Le sage nous enseigne que la prudence et la force sont utiles en bien des occasions, mais que nous ne sommes pourtant pas maîtres des événements et que nous tombons souvent dans l'adversité, sans que nous puissions le prévoir, ni l'empêcher. Cela nous apprend à ne jamais nous confier en nos propres forces, en notre prudence, ni en notre adresse et à nous souvenir toujours que nous dépendons de la providence.

IV. Nous avons à remarquer ici que quoi que la sagesse soit très estimable et très avantageuse elle est souvent méprisée, surtout dans les petits ; mais que c'est-là un jugement fort injuste, et qu'on doit faire cas des gens sages et vertueux sans avoir égard à l'apparence des personnes.

CHAPITRE X.

Ce chapitre traite des fautes que commettent les gens sages, des fruits de la sagesse et des maux qui procèdent de la folie, de l'élévation des personnes indignes et des malheurs qui arrivent aux états lorsque ceux qui gouvernent sont incapables de commander, qu'ils sont jeunes ou adonnés aux plaisirs et à l'intempérance.

Il y est aussi parlé de la prudence et de l'inconsidération dans les discours, de la paresse et du respect qui est dû aux grands

1 Les mouches mortes font puer et exhaler les parfums du parfumeur ; un peu de folie fait la même chose à l'égard de celui qui est estimé pour sa sagesse et pour sa gloire.

2 Le sage a le cœur à sa droite ; mais le fou a le cœur à sa gauche.

3 Et même, quand l'insensé marche dans son chemin, le sens lui manque ; tandis qu'il dit de chacun : Il est insensé.

4 Si l'esprit de celui qui domine s'élève contre toi, ne quitte point ta condition ; car c'est un remède qui fait quitter de grandes fautes.

5 Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, comme une imprudence qui procède du prince :

6 c'est que la folie est mise aux lieux les plus élevés, et que les riches sont assis en bas.

7 J'ai vu les serviteurs à cheval, et les seigneurs marcher sur la terre comme des serviteurs.

8 Celui qui creuse la fosse y tombera, et le serpent mordra celui qui rompt la haie.

9 Celui qui remue des pierres en sera blessé ; et celui qui fend du bois en sera en danger,

10 si le fer est émoussé, et qu'il n'en ait pas aiguisé le tranchant, quand même il redoublerait ses efforts ; mais la sagesse est une excellente adresse.

11 Si le serpent mord, n'étant pas enchanté, le médisant ne vaut pas mieux.

12 Les paroles du sage ne sont que grâce ; mais les lèvres du fou l'engloutissent.

13 Le commencement de ses paroles est une folie ; et ses dernières paroles une extravagance.

14 L'insensé multiplie ses paroles ; et, toutefois, l'homme ne sait ce qui arrivera ; et qui est ce qui lui déclarera ce qui sera après lui ?

15 Le travail des insensés les lasse, car pas un d'eux ne sait le chemin qui mène à la ville.

16 Malheur à toi, terre, dont le roi est un enfant, et dont les gouverneurs mangent dès le matin.

17 Oh ! que tu es heureuse, terre, dont le roi est de race illustre, et dont les gouverneurs mangent quand il en est temps, pour leur réfection, et non dans la débauche.

18 A cause des mains paresseuses, le plancher s'affaisse ; et à cause des mains lâches, la maison a des gouttières.

19 On apprête la viande pour se réjouir, et le vin réjouit les vivants ; mais l'argent tient lieu de tout.

20 Ne dis point de mal du roi, pas même dans ta pensée ; ne dis point aussi de mal du riche dans la chambre de ton lit ; car les oiseaux en porteraient la voix, et ce qui vole en porterait les nouvelles.

RÉFLEXIONS

On doit faire principalement ces quatre réflexions sur ce chapitre :

I. Que les fautes des gens qui passent pour sages sont d'une grande conséquence à cause du mauvais exemple et du scandale qu'ils donnent. Cela doit engager ceux qui ont de la vertu à prendre garde à leur

conduite, mais cela n'autorise personne à les imiter dans les fautes qu'ils commettent.

II. Qu'en toutes choses l'on doit se conduire avec prudence et ne rien faire, ni ne rien dire inconsidérément et mal à propos. Par là on évite bien des maux et diverses fautes où les hommes tombent, manque de réfléchir sur leurs actions et sur leurs discours. III. Que lorsque des gens de basse extraction et avec cela destitués de mérite et de vertu sont élevés aux honneurs il en arrive pour l'ordinaire de grands inconvénients.

IV. Que les peuples et les états sont à plaindre lorsque leurs princes et leurs magistrats n'ont pas la sagesse et les lumières nécessaires, lorsqu'ils sont jeunes et sans expérience et lorsqu'ils s'adonnent à l'ivrognerie, à la gourmandise et aux plaisirs, mais qu'au contraire un pays est heureux quand il est gouverné par des personnes sages, sobres et dignes de commander.

Il faut remarquer sur cela que les rois et les magistrats pieux et intègres sont dignes d'être doublement honorés, mais que les défauts de ceux qui sont en autorité n'empêchent pas qu'on ne doive les respecter et leur obéir.

CHAPITRE XI.

Le sage fait quelques réflexions sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des biens du monde.

Il montre qu'il faut suivre l'ordre que DIEU a établi, pour nous procurer ce qui est nécessaire pour la vie en se souvenant cependant toujours que tout dépend de la providence et que les choses de cette vie sont vaines et passagères.

1 Jette ton pain sur la face des eaux, et après plusieurs jours tu le trouveras.

2 Fais-en part à sept, et même à huit personnes ; car tu ne sais pas quel mal viendra sur la terre.

3 Lorsque les nuées sont pleines, elles répandent la pluie sur la terre ; et si un arbre tombe vers le midi, ou vers le septentrion, en quelque lieu qu'il soit tombé, il y demeurera.

4 Celui qui observe le vent ne sèmera point ; et celui qui observe les nuées, ne moissonnera point.

5 Comme tu ne sais pas quel est le chemin du vent, ni comment se forment les os dans le ventre de celle qui est enceinte ; ainsi tu ne connais pas l'œuvre de DIEU, qui a fait toutes choses.

6 Sème ta semence dès le matin, et ne laisse pas reposer tes mains le soir ; car tu ne sais pas lequel réussira le mieux, celui-ci ou celui-là, et si tous deux, seront également bons.

7 Il est vrai que la lumière est douce, et qu'il est agréable aux yeux de voir le soleil.

8 Mais si un homme vit beaucoup d'années, et qu'il se réjouisse tout le long de ces années-là, et qu'il se souvienne des jours qu'il passera dans les ténèbres, qui seront en grand nombre, tout ce qui lui sera arrivé se trouvera une vanité.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce chapitre :

I. À nous conformer à l'ordre que la providence a établi à l'égard des moyens de nous procurer ce dont nous avons besoin pour passer cette vie et de l'usage des biens temporels.

II. Que les œuvres de DIEU sont admirables et que nous n'en saurions comprendre toutes les merveilles, mais que nous devons nous reposer sur cette providence adorable qui pourvoit à tout et jouir cependant des biens qu'elle nous présente sans pourtant y établir notre félicité.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre a trois parties :

I. Salomon exhorte les jeunes gens à craindre DIEU avant que la vieillesse vienne et que la mort les ôte de ce monde.

II. Il décrit les infirmités de la vieillesse et il dit qu'elle se termine par la mort.

III. Il conclut ce livre en montrant que le but de tout ce qui y est dit est d'apprendre aux hommes à reconnaître la vanité de ce monde et à craindre DIEU.

1 Jeune homme, réjouis-toi dans ton jeune âge, et que ton cœur te rende content dans les jours de ta jeunesse, et marche comme ton cœur te mène, et selon le regard de tes yeux ; mais sache que pour toutes ces choses DIEU te fera venir en jugement.

- 2 Ote le chagrin de ton cœur, et éloigne de toi la malice ; car le jeune âge et l'adolescence ne sont que vanité.
- 3 Mais souviens-toi de ton créateur pendant les jours de ta jeunesse, avant que les jours mauvais viennent, et que les ans arrivent desquels tu diras : Je n'y prends point de plaisir ;
- 4 Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent, et que les nuées retournent après la pluie ;
- 5 lorsque les gardes de la maison trembleront, que les hommes forts se courberont, que celles qui veulent cesseront, parce qu'elles auront été diminuées, et lorsque celles qui regardent par les fenêtres, seront obscurcies ;
- 6 et lorsque les deux battants de la porte seront fermés vers la rue, avec abaissement du bruit de la meule ; qu'on se lèvera au chant de l'oiseau, et que tout ce qui sert au chant sera abattu ;
- 7 Lorsqu'ils craindront ce qui est élevé, qu'ils trembleront en marchant, que l'amandier fleurira, que la sauterelle deviendra pesante, et que l'appétit s'en ira ; car l'homme s'en va à la maison où il demeurera toujours, et ceux qui pleurent feront le tour par les rues ;
- 8 avant que la corde d'argent se rompe, que le vase d'or se casse, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne ;
- 9 et que la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été ; et que l'esprit retourne à DIEU qui l'a donné.
- 10 Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste ; tout est vanité.
- 11 Et parce que l'Ecclésiaste a été très sage, il a enseigné la sagesse au peuple. Il a fait entendre, il a recherché et mis en ordre plusieurs sentences graves.
- 12 L'Ecclésiaste a cherché pour trouver des sentences agréables, et il a écrit avec droiture des paroles de vérité.
- 13 Les paroles des sages sont comme des aiguillons, et les maîtres qui en ont fait des recueils sont comme des clous enfoncés, et donnés par un même prince.
- 14 Mon fils, garde-toi de rien chercher outre ceci ; car il n'y a point de fin à faire beaucoup de livres ; et tant d'étude n'est que du travail qu'on se donne.
- 15 Le but de tout le discours qui a été entendu, c'est : Crains DIEU, et garde ses commandements ; car c'est là le tout de l'homme ;
- 16 car DIEU fera venir en jugement tout ce qu'on aura fait, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal.

RÉFLEXIONS

I. Les jeunes gens doivent profiter des graves et fortes exhortations que le sage leur adresse dans ce chapitre et apprendre d'ici à reconnaître de quelle importance il est à leur âge de fuir les désirs de la jeunesse et surtout les plaisirs et les voluptés, de se souvenir de leur Créateur pendant qu'ils sont jeunes et de craindre son jugement avant que l'occasion de s'acquitter de ces devoirs leur soit ôtée, de peur que s'ils suivent le penchant de leur cœur et s'ils se livrent à la joie du monde ils ne reconnaissent leur égarement que lorsqu'il ne sera plus temps d'en revenir.

II. La description que Salomon fait des infirmités de la vieillesse nous met devant les yeux la vanité de cette vie, mais cela doit principalement nous faire penser que puisque l'homme déchet ainsi et que son corps s'affaiblit et se consume dans l'âge avancé, cet âge-là n'est plus guère propre pour glorifier DIEU, ni pour se procurer le salut quand on a négligé de le faire auparavant et qu'ainsi on doit y travailler avant que la fin vienne et pendant que l'on a le temps et les forces nécessaires pour cela. III. Il faut faire une attention particulière à ces paroles : *Que la poudre retourne dans la terre, mais que l'esprit retourne à DIEU qui l'a donné.*

Elles marquent bien clairement que l'âme est immortelle et qu'elle ne périt pas avec le corps.

La conclusion de ce livre de l'Ecclésiaste est surtout remarquable. Salomon déclare que : *le but de tout ce qu'il a dit est de craindre DIEU et de garder ses commandements, que c'est là le tout de l'homme et que DIEU jugera un jour tous les hommes selon le bien et le mal qu'ils auront fait.* C'est par ces dernières paroles que tout ce qui se lit dans ce livre doit être expliqué et c'est aussi là le but et l'abrégé de toute la religion et de toutes les instructions qui nous sont données dans les livres sacrés.

LE CANTIQUE

DE SALOMON

ARGUMENT

Le livre du cantique des cantiques a le roi Salomon pour auteur. Ce qui s'y lit étant pris à la lettre paraît être une description de l'amour que Salomon et la princesse son épouse avaient l'un pour l'autre. Mais il faut entendre ce cantique dans un sens spirituel et mystique et c'est ainsi que tous les anciens docteurs juifs et chrétiens l'ont entendu. L'on y voit sous des termes figurés et sous des allégories l'amour qu'il y a entre JÉSUS-CHRIST et l'église, qui est appelée son épouse dans les livres sacrés, et les sentiments que cet amour produit dans le cœur de tous les vrais fidèles. C'est dans ces vues que l'on doit considérer ce qui est dit dans ce livre.

CHAPITRE I.

L'épouse touchée de la beauté de son Époux souhaite d'être avec lui et l'Époux lui marque les mêmes sentiments.

1 Le Cantique des cantiques, qui est de Salomon.

2 Qu'il me baise des baisers de sa bouche ! car tes amours sont plus agréables que le vin.

3 A cause de l'odeur de tes excellents parfums ; ton nom est comme un parfum répandu ; c'est pour cela que les filles t'ont aimé.

4 Tire-moi, et nous courrons après toi. Après que le roi m'aura introduite dans ses cabinets, nous nous égaierons et nous réjouirons en toi ; nous célébrerons tes amours plus que le vin. Les hommes droits t'ont aimé.

5 O filles de Jérusalem, je suis brune, mais de bonne grâce, comme les tentes de Kédar, et comme les pavillons de Salomon.

6 Ne considérez pas que je suis brune, parce que le soleil a donné sur moi ; les enfants de ma mère se sont irrités contre moi, ils m'ont mise à garder les vignes ; et je n'ai point gardé ma propre vigne.

7 Déclare-moi, ô toi que mon âme aime, où tu pais ton troupeau et où tu le fais reposer sur le midi ; car, pourquoi serais-je comme une femme errante autour des troupeaux de tes compagnons ?

8 Si tu ne le sais pas, ô la plus belle d'entre les femmes, sors suivant les traces du troupeau, et pais tes petites chèvres auprès des cabanes des bergers.

9 Ma grande amie, je te compare à mes chevaux, qui sont attelés aux chariots de Pharaon.

10 Tes joues ont bonne grâce avec les atours, et ton cou avec les colliers.

11 Nous te ferons des atours d'or, avec des boutons d'argent.

12 Tandis que le roi a été assis à table, mon aspic a rendu son odeur.

13 Mon bien-aimé est avec moi, comme un sachet de myrrhe ; il passera la nuit entre mes mamelles.

14 Mon bien-aimé m'est comme une grappe de troëne, dans les vignes de Hen-guédi.

15 Te voilà, belle, ma grande amie, te voilà belle ; tes yeux sont comme ceux des colombes.

16 Te voilà, beau, mon bien-aimé ; que tu es agréable ! Aussi notre lit est verdoyant.

17 Les poutres de nos maisons sont de cèdre, et nos soliveaux de sapin.

CHAPITRE II.

L'Époux parle de la beauté de son épouse qui de son côté marque son attachement pour lui.

- 1 Je suis la rose de Sçaron et le muguet des vallées.
- 2 Tel qu'est le muguet entre les épines, telle est ma grande amie entre les filles.
- 3 Tel qu'est le pommier entre les arbres des forêts, tel est mon bien-aimé entre les jeunes hommes ; j'ai désiré son ombrage, et m'y suis assise, et son fruit a été doux à mon palais.
- 4 Il m'a menée dans la salle du festin, et l'amour est son étendard sur moi.
- 5 Faites-moi revenir le cœur avec du vin ; faites-moi une couche de pommes ; car je me pâme d'amour.
- 6 Que sa main gauche soit sous ma tête, et que sa droite m'embrasse.
- 7 Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et les biches des champs, que vous n'éveilliez, ni ne réveilliez point celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle le veuille.
- 8 C'est ici la voix de mon bien-aimé : le voici qui vient, sautant sur les montagnes, et bondissant sur les coteaux.
- 9 Mon bien-aimé est semblable au chevreuil, ou au faon des biches ; le voilà qui se tient derrière notre muraille ; il regarde par les fenêtres, il s'avance par les treillis.
- 10 Mon bien-aimé a pris la parole, et m'a dit : Lève-toi, ma grande amie, ma belle, et t'en viens.
- 11 Car, voici, l'hiver est passé, la pluie est passée et s'en est allée ;
- 12 les fleurs paraissent sur la terre, le temps des chansons est venu, et la voix de la tourterelle a déjà été ouïe dans notre contrée.
- 13 Le figuier a jeté ses premières figues, et les vignes ont des grappes, et rendent de l'odeur. Lève-toi, ma grande amie, ma belle, et t'en viens.
- 14 Ma colombe, qui te tiens dans les fentes du rocher, dans les cachettes des lieux escarpés, fais-moi voir ton regard, et fais-moi entendre ta voix ; car ta voix est douce, et ton regard est gracieux.
- 15 Prenez-vous les renards, et les petits renards, qui gâtent les vignes, depuis que nos vignes ont des grappes.
- 16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; il paît son troupeau parmi le muguet.
- 17 Avant que le vent du jour souffle et que les ombres s'enfuient, reviens, mon bien-aimé, comme le chevreuil, ou le faon des biches sur les montagnes entrecoupées.

CHAPITRE III.

On voit ici l'inquiétude où l'épouse avait été à cause de l'absence de son époux et la tendresse de l'époux pour elle. Elle décrit la beauté de sa chambre nuptiale.

- 1 J'ai cherché durant les nuits sur mon lit celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.
- 2 Je me lèverai maintenant, et je ferai le tour de la ville, par les carrefours et par les places, et je chercherai celui que mon âme aime. Je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.
- 3 Le guet qui faisait la ronde par la ville m'a trouvée. N'avez-vous point vu, leur ai-je dit, celui que mon âme aime ?
- 4 A peine les avais-je passés, que je trouvai celui que mon âme aime ; je l'ai pris, et je ne le lâcherai point, que je ne l'aie amené à la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a conçue.
- 5 Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et par les biches des champs, que vous n'éveilliez ni ne réveilliez point celle que j'aime jusqu'à ce qu'elle le veuille.
- 6 Qui est celle-ci qui monte du désert comme des colonnes de fumée en forme de palmes, parfumée de myrrhe et d'encens, et de toute sorte de poudre de parfumeur ?
- 7 Voici le lit de Salomon, autour duquel il y a soixante vaillants hommes, des plus vaillants d'Israël ;
- 8 tous maniant l'épée, et très bien dressés à la guerre ; ayant chacun son épée sur la cuisse, à cause de ce que l'on peut craindre pendant la nuit.
- 9 Le roi Salomon s'est fait un lit de bois du Liban.
- 10 Il a fait ses piliers d'argent, et son lit d'or, son ciel d'écarlate, et le dedans garni d'amour par les filles de Jérusalem.
- 11 Sortez, filles de Sion, et regardez le roi Salomon, avec la couronne dont sa mère l'a couronné au jour de son mariage, et au jour de la joie de son cœur.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre exprime la tendresse que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

- 1 Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle ; tes yeux sont comme ceux des colombes entre tes tresses, tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de la montagne de Galaad, qu'on a tondues.
- 2 Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues qui remontent du lavoir, et qui sont toutes deux à deux, et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.
- 3 Tes lèvres sont comme un fil teint en écarlate ; ton parler est gracieux ; ta tempe est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.
- 4 Ton cou est comme la tour de David, bâtie à créneaux, à laquelle pendent mille boucliers et tous les écus des vaillants hommes.
- 5 Tes deux mamelles sont comme deux faons jumeaux d'une chevrette, qui paissent parmi le muguet.
- 6 Avant que le vent du jour souffle, et que les ombres s'enfuient, je m'en irai à la montagne de myrrhe, et au coteau d'encens.
- 7 Tu es toute belle, ma grande amie, et il n'y a point de tache en toi.
- 8 Viens du Liban avec moi, mon épouse, viens du Liban avec moi, regarde du sommet d'Amana, du sommet de Scénir et de Hermon, des repaires des lions, et des montagnes des léopards.
- 9 Tu m'as ravi le cœur, ma sœur, mon épouse ; tu m'as ravi le cœur par l'un de tes yeux, et par l'une des tresses de ta tête.
- 10 Que tes amours sont belles, ma sœur, mon épouse ! Que tes amours sont meilleures que le vin, et l'odeur de tes parfums qu'aucune drogue aromatique !
- 11 Tes lèvres, mon épouse, distillent des rayons de miel. Il y a du miel et du lait sous ta langue, et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban.
- 12 Ma sœur, mon épouse, tu es un jardin fermé, une source close, et une fontaine cachetée.
- 13 Tes plantes sont un jardin de grenadiers, avec des fruits délicieux de troëne, avec de l'aspic ;
- 14 l'aspic et le safran, la canne odorante et le cinnamome, avec toutes sortes d'arbres d'encens ; la myrrhe et l'aloès, avec toutes les principales drogues aromatiques.
- 15 Ô fontaine des jardins ! Ô puits d'eau vive, et ruisseaux découlant du Liban !
- 16 Lève-toi, bise, et viens, vent du midi, souffle par mon jardin, afin que ses drogues aromatiques distillent. Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits délicieux !

CHAPITRE V.

L'Époux invite ses amis aux noces et l'épouse marque l'état où elle s'était vue pour n'avoir pas reçu son Époux duquel elle représente encore la beauté.

- 1 Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse ; j'ai cueilli ma myrrhe, avec mes drogues aromatiques ; j'ai mangé mes rayons avec mon miel ; j'ai bu mon vin avec mon lait. Mes amis, mangez, buvez, faites bonne chère, mes bien-aimés.
- 2 J'étais endormie, mais mon cœur veillait, et voici la voix de mon bien-aimé qui heurtait, disant : Ouvre-moi, ma sœur, ma grande amie, ma colombe, ma parfaite. Car ma tête est pleine de rosée, et mes cheveux des gouttes de la nuit.
- 3 J'ai dépouillé ma robe, disais-je, comment la revêtirais-je ? j'ai lavé mes pieds, comment les souillerais-je ?
- 4 Mon bien-aimé a avancé sa main par le trou de la porte, et mes entrailles ont été émues à cause de lui.
- 5 Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé, et la myrrhe distilla de mes mains, même la myrrhe franche de mes doigts, sur les garnitures du verrou.
- 6 J'ouvris à mon bien-aimé, mais mon bien-aimé s'était retiré, et était passé outre ; mon âme se pâma de l'avoir ouï parler ; je le cherchai, mais je ne le trouvai point ; je l'appelai, mais il ne me répondit point.
- 7 Le guet qui faisait la ronde par la ville, me trouva, ils me battirent, ils me blessèrent ; les gardes des murailles m'ôtèrent mon voile de dessus moi.
- 8 Filles de Jérusalem, je vous adjure, si vous trouvez mon bien-aimé, que lui rapporterez-vous ? Dites-lui que je languis d'amour.

- 9 Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre, ô la plus belle d'entre les femmes ? Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre, que tu nous aies ainsi adjurées ?
10 Mon bien-aimé est blanc et vermeil, il porte l'étendard au milieu de dix mille.
11 Sa tête est un or très fin ; ses cheveux sont crépus, noirs comme un corbeau.
12 Ses yeux sont comme ceux des colombes sur les ruisseaux des eaux courantes, lavés dans du lait, et comme enchâssés dans les chatons d'anneau.
13 Ses joues sont comme un parterre de plantes aromatiques, et comme des vases d'odeurs ; ses lèvres sont comme du muguet, elles distillent la myrrhe franche.
14 Ses mains sont comme des anneaux d'or, où il y a des chrysolithes enchâssées ; son ventre est d'ivoire bien poli, couvert de saphirs.
15 Ses jambes sont comme des piliers de marbre, fondés sur des soubassements de fin or ; son port est comme le Liban, il est exquis comme les cèdres.
16 Son palais n'est que douceur, tout ce qui est en lui sont des choses désirables. Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami, filles de Jérusalem.

CHAPITRE VI.

L'Époux et l'épouse se donnent des témoignages réciproques de leur affection.

- 1 Ou est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes ? De quel côté est allé ton bien-aimé ? et nous le chercherons avec toi.
2 Mon bien-aimé est descendu dans son verger, au parterre des plantes aromatiques, pour paître son troupeau dans les vergers, et cueillir du muguet.
3 Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi ; il paît son troupeau parmi le muguet.
4 Ma grande amie, tu es belle comme Tirtsa, agréable comme Jérusalem, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées.
5 Détourne tes yeux qu'ils ne me regardent, car ils me forcent ; tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de Galaad, qu'on a tondus.
6 Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui remontent du lavoir, et qui sont toutes deux à deux, et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.
7 Ta tempe est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.
8 Il y a soixante reines, et quatre-vingts concubines, et des vierges sans nombre.
9 Ma colombe, ma parfaite, est unique ; elle est unique à sa mère, elle est particulièrement aimée de celle qui l'a enfantée ; les filles l'ont vue, et l'ont dite bienheureuse ; les reines et les concubines l'ont louée, disant :
10 Qui est celle-ci qui paraît comme l'aube du jour, belle comme la lune, d'élite comme le soleil, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées ?
11 Je suis descendu au verger des noyers, pour voir les fruits qui mûrissent dans la vallée ; pour voir si la vigne s'avance, et si les grenadiers ont jeté leur fleur.
12 Je ne me suis point aperçu que mon affection m'a rendu semblable aux chariots de Haminadab.
13 Reviens, reviens, ô Sçulamithe, reviens, reviens, et que nous te considérions. Que considériez-vous dans la Sçulamithe ? Comme l'assemblée de deux camps.

CHAPITRE VII.

Salomon continue à décrire les sentiments que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

- 1 Fille de prince, que tes démarches sont belles, avec tes souliers ! L'enceinte de tes hanches est comme des colliers travaillés de la main d'un excellent ouvrier.
2 Ton nombril est comme une tasse ronde, toute comble de breuvage ; ton ventre est comme un tas de blé entouré de muguet.
3 Tes deux mamelles sont comme deux faons jumeaux d'une chevrette.
4 Ton cou est comme une tour d'ivoire, tes yeux sont comme les viviers qui sont à Hesçbon, près de la porte de Bath-rabbim ; ton visage est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.
5 Ta tête est sur toi comme du cramoisi, et les cheveux les plus déliés de ta tête sont comme de l'écarlate. Le

roi est attaché aux galeries pour te regarder.

6 Que tu es belle, et que tu es agréable, mon amour et mes délices !

7 Cette taille que tu as est semblable à une palme, et tes mamelles à des grappes de raisins.

8 J'ai dit : Je monterai sur la palme, et je prendrai ses branches ; et tes mamelles me seront maintenant comme des grappes de vigne, et l'odeur de ton visage, comme l'odeur des pommes ;

9 et ton palais comme le bon vin qui coule droit à mon bien-aimé, et qui fait parler les lèvres de ceux qui dorment.

10 Je suis à mon bien-aimé, et son désir tend à moi.

11 Viens, mon bien-aimé, sortons aux champs, passons la nuit aux villages.

12 Levons-nous le matin pour aller aux vignes ; et voyons si la vigne est avancée, et si la grappe est formée, et si les grenadiers sont fleuris ; c'est là que je te donnerai mes amours.

13 Les mandragores jettent leur odeur, et à nos portes il y a de toutes sortes de fruits exquis, des nouveaux et des vieux, que je t'ai gardés, ô mon bien-aimé !

CHAPITRE VIII.

L'épouse représente encore son amour pour son Époux et il y répond en l'assurant du sien.

1 Plût à DIEU que tu fusses comme mon frère, qui a sucé les mamelles de ma mère ; je t'irais trouver dehors, et je te baiserais, et on ne m'en mépriserait point.

2 Je t'amènerais, et t'introduirais dans la maison de ma mère ; et tu m'instruirais, et je te ferais boire du vin mixtionné de drogues et du moût de mon grenadier.

3 Que sa main gauche soit sous ma tête, et que sa droite m'embrasse.

4 Je vous adjure, filles de Jérusalem, que vous n'éveilliez ni ne réveilliez pas celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle le veuille.

5 Qui est celle-ci qui monte du désert, et qui s'appuie doucement sur son bien-aimé ? Je t'ai réveillé sous un pommier, là où ta mère t'a enfanté, là où t'a enfanté celle qui t'a donné le jour.

6 Mets-moi comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras. L'amour est fort comme la mort, et la jalousie est dure comme le sépulcre ; leurs embrassements sont des embrassements de feu et une flamme très-véhémente.

7 Beaucoup d'eaux ne pourraient éteindre cet amour-là ; et les fleuves même ne le pourraient pas noyer ; si quelqu'un donnait tous les biens de sa maison pour cet amour-là, certainement, on n'en tiendrait aucun compte.

8 Nous avons une petite sœur qui n'a point encore de mamelles ; que ferons-nous à notre sœur au jour qu'on parlera d'elle ?

9 Si elle est comme une muraille, nous bâtirons sur elle un palais d'argent ; et si elle est comme une porte, nous la renforcerons d'un entablement de cèdre.

10 Je suis comme une muraille, et mes mamelles sont comme des tours ; alors j'ai été si favorisée de lui, que j'ai trouvé la paix.

11 Salomon a eu une vigne à Bahal-Hamon, qu'il a donnée à des gardes ; chacun desquels en doit apporter pour son fruit mille pièces d'argent.

12 Ma vigne, qui est à moi est à mon commandement, ô Salomon ! Que les mille pièces d'argent soient à toi, et qu'il y en ait deux cents pour les gardes de son fruit.

13 Toi, qui habites dans les jardins, les amis sont attentifs à ta voix ; fais que je l'entende.

14 Mon bien-aimé, fui-t-en aussi vite qu'un chevreuil, ou qu'un faon de biche, sur les montagnes des drogues aromatiques.

LE LIVRE D'ESAÏE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Le prophète Ésaïe vivait environ huit cents ans avant la venue de JÉSUS-CHRIST et il a prophétisé environ soixante ans dans le royaume de Juda. Il y a beaucoup de force et de majesté dans ses exhortations, dans ses censures et dans ses menaces. On voit dans ce livre diverses prédictions qui concernent les Juifs et les peuples voisins. Mais surtout Ésaïe est celui de tous les prophètes qui a parlé le plus clairement de JÉSUS-CHRIST, de ses souffrances, de son règne et de la vocation des Gentils.

CHAPITRE I.

I. Ésaïe reproche aux Juifs leur ingratitude et leur extrême corruption qui allait attirer sur eux une totale ruine.

II. Il les reprend de leur hypocrisie et de la vaine confiance qu'ils avaient dans les sacrifices et dans le culte extérieur.

III. Il les exhorte à la repentance et il leur déclare que s'ils se convertissaient DIEU leur pardonnerait et les bénirait, mais que s'ils continuaient dans leur rébellion ils seraient détruits,

Enfin, il se plaint que la ville de Jérusalem s'était corrompue et surtout que les magistrats et les principaux étaient adonnés à l'injustice et il déclare que DIEU ferait bientôt la vengeance de tous ces péchés et que les Juifs seraient dépouillés de tous les avantages dont ils jouissaient

1 La vision d'Esaïe, fils d'Amots, qu'il a vue touchant Juda et Jérusalem, au temps de Hozias, de Jotham, d'Achaz, et d'Ézéchias, rois de Juda.

2 VOUS, cieux, écoutez ; et toi, terre, prête l'oreille ; car l'Éternel a parlé, disant : J'ai nourri des enfants, et je les ai élevés ; mais ils se sont rebellés contre moi.

3 Le bœuf connaît son possesseur, et l'âne la crèche de son maître ; mais Israël n'a point de connaissance ; mon peuple n'a point d'intelligence.

4 Ha ! nation pécheresse, peuple chargé d'iniquité, race de gens malins, enfants qui ne font que se corrompre ! Ils ont abandonné l'Éternel, ils ont irrité avec mépris le Saint d'Israël, ils sont retournés en arrière.

5 Pourquoi seriez-vous encore battus ? Vous ajouterez la révolte ; toute la tête est en douleur, et tout le cœur est languissant.

6 Depuis la plante du pied jusqu'à la tête il n'y a rien d'entier en lui ; mais il n'y a que blessure, meurtrissure et plaies purulentes, qui n'ont point été nettoyées, ni bandées, et dont pas une n'a été adoucie avec de l'huile.

7 Votre pays n'est que désolation, et vos villes sont en feu ; les étrangers dévoreront en votre présence votre pays, et cette désolation sera comme une ruine faite par des étrangers.

8 Et la fille de Sion restera comme une cabane dans une vigne, comme une loge dans un champ de concombres, comme une ville serrée de près.

9 Si l'Eternel des armées ne nous eût réservé quelque petit reste, nous aurions été comme Sodome, et nous serions devenus semblables à Gomorrhe.

10 Ecoutez la parole de l'Eternel, conducteurs de Sodome ; prêtez l'oreille à la loi de notre DIEU, peuple de Gomorrhe !

11 Qu'ai-je à faire, dit l'Eternel, de la multitude de vos sacrifices ? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de graisse de bêtes grasses ; je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs.

12 Lorsque vous entrez pour vous présenter devant ma face, qui a requis cela de vous, que vous fouliez de

vos pieds mes parvis ?

13 Ne continuez plus de m'apporter des oblations de néant ; le parfum m'est en abomination ; et pour ce qui est des nouvelles lunes et des sabbats, et de la publication de vos convocations, je n'en puis plus porter l'ennui, ni de vos assemblées solennelles.

14 Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles ; elles me sont fâcheuses, je suis las de les souffrir.

15 C'est pourquoi, lorsque vous étendrez vos mains, je cacherai mes yeux de vous ; même lorsque vous multiplierez vos requêtes, je ne les exaucerai point ; vos mains sont pleines de sang.

16 Lavez-vous, nettoyez-vous, ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions ; cessez de mal faire.

17 Apprenez à bien faire ; recherchez la droiture, protégez celui qui est opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve.

18 Venez, maintenant, dit l'Eternel, et disputons nos droits. Quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine.

19 Si vous obéissez volontairement, vous mangerez le meilleur du pays.

20 Mais si vous refusez, et si vous êtes rebelles, vous serez consumés par l'épée ; car la bouche de l'Eternel a parlé.

21 Comment la ville fidèle est-elle devenue prostituée ? Elle était pleine de droiture, et la justice habitait en elle ; mais maintenant elle est pleine de meurtriers.

22 Ton argent s'est changé en crasse, et ton breuvage a été mêlé d'eau.

23 Les principaux de ton peuple sont rebelles, ce sont des compagnons de larrons ; chacun d'eux aime les présents, ils courent après les récompenses, ils ne font point droit à l'orphelin, et la cause de la veuve ne vient point devant eux.

24 C'est pourquoi le Seigneur, l'Eternel des armées, le Puissant d'Israël dit : Ha ! je me satisferai de mes adversaires, et je me vengerai de mes ennemis.

25 Je remettrai ma main sur toi, je refondrai au net ta crasse, et j'ôterai tout ton étain.

26 Et je rétablirai tes juges tels qu'ils étaient autrefois, et tes conseillers tels que du commencement ; après cela on t'appellera cité de justice, ville fidèle.

27 Sion sera rachetée par le jugement, et ceux qui y retourneront seront rachetés par la justice.

28 Mais les rebelles et les pécheurs seront brisés ensemble, et ceux qui ont abandonné l'Eternel seront consumés.

29 Car vous serez honteux à cause des chênes que vous avez désirés ; et vous rougirez à cause des vergers que vous avez choisis.

30 Car vous serez comme un chêne duquel la feuille déchoit, et comme un verger qui n'a point d'eau.

31 Et le plus fort deviendra comme de l'étaupe, et son ouvrage comme une étincelle ; et tous deux brûleront ensemble, et il n'y aura personne qui éteigne le feu.

RÉFLEXIONS

I. Les reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de leur ingratitude nous engagent à considérer que DIEU nous ayant adoptés en JÉSUS-CHRIST pour être ses enfants et nous ayant fait naître dans son église, il nous a accordé des grâces beaucoup plus excellentes qu'à l'ancien peuple et qu'ainsi nous serions infiniment plus coupables et que nous attirerions sur nous une punition bien plus sévère si nous étions ingrats à ses bienfaits et si nous tombions dans la révolte.

II. DIEU déclare dans ce chapitre que c'est en vain qu'on lui rend un culte public, qu'on se rencontre dans les assemblées et qu'on pratique les actes les plus solennels de la religion pendant qu'on vit dans le péché et qu'un tel culte lui est en abomination.

III. Ce chapitre nous enseigne que l'unique moyen d'éviter la colère de DIEU c'est de se purifier par la repentance, de cesser de mal faire et d'apprendre à bien faire, que DIEU est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui se convertissent, mais que les rebelles et les endurcis périront dans leur impénitence.

IV. Il faut remarquer qu'Ésaïe se plaignait surtout de la dépravation des juges et des magistrats de Jérusalem disant que c'était des compagnons de voleurs, qu'ils aimaient les présents et qu'ils courraient après les récompenses. Ces censures et ces menaces prouvent que les péchés qui se commettent par les personnes

publiques sont d'ordinaire suivis d'une dépravation générale et des plus sévères jugements de DIEU et qu'au contraire c'est une grande bénédiction sur les villes et sur les états lorsque DIEU leur donne des conducteurs justes et intègres.

CHAPITRE II.

Le prophète prédit :

I. Que les divers peuples du monde seraient appelés à la connaissance et au service du vrai DIEU.

II. Que DIEU abandonnerait les Juifs à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés,

III. Qu'il détruirait par sa toute-puissance ceux qui s'opposeraient à lui et qu'il abolirait l'idolâtrie.

1 La parole qu'Esaïe, fils d'Amots, a ouïe touchant Juda et Jérusalem.

2 Il arrivera, aux derniers jours, que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et élevée par-dessus les coteaux, et toutes les nations y aborderont.

3 Et plusieurs peuples y iront, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, à la maison du DIEU de Jacob ; et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel de Jérusalem.

4 Il exercera les jugements parmi les nations, et il reprendra plusieurs peuples ; ils forgeront leurs épées en hoyaux, et leurs haliebardes en serpes. Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne s'adonneront plus à *faire* la guerre.

5 Vous, maison de Jacob, venez et marchons à la lumière de l'Éternel.

6 Mais tu as quitté ton peuple, qui est la maison de Jacob, parce qu'ils se sont remplis de l'idolâtrie d'Orient, et de devins, comme les Philistins, et qu'ils se sont attachés aux enfants des étrangers.

7 Son pays a été rempli d'argent et d'or, et il n'y a point eu de fin à ses trésors ; son pays a été rempli de chevaux, et il n'y a point eu de fin à ses chariots.

8 Son pays a été rempli d'idoles, ils se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains, devant ce que leurs doigts avaient fait.

9 Et ceux du commun se sont inclinés, et les personnes de qualité se sont abaissées ; c'est pourquoi tu ne leur pardonneras point.

10 Entre dans la roche et cache-toi dans la poussière, à cause de la frayeur de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté.

11 Les yeux hautains des hommes seront abaissés, et les hommes qui s'élèvent seront humiliés ; et l'Éternel sera seul élevé en ce jour-là.

12 Car il y a un jour assigné par l'Éternel des armées contre tous les orgueilleux et les hautains, contre tout homme qui s'élève, et il sera abaissé ;

13 et contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés, et contre tous les chênes de Basçan ;

14 et contre toutes les hautes montagnes, et contre tous les coteaux élevés ;

15 et contre toute haute tour, et contre toute muraille forte ;

16 et contre tous les navires de Tarscis, et contre toutes les plus belles peintures.

17 Et l'arrogance des hommes sera abattue, et les hommes qui s'élèvent seront abaissés ; et l'Éternel sera seul haut élevé en ce jour-là.

18 Et pour ce qui est des idoles, elles seront toutes détruites.

19 Et les hommes entreront dans les cavernes des rochers, et dans les trous de la terre, à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté, quand il se lèvera pour frapper la terre.

20 En ce jour-là l'homme jettera aux taupes et aux chauves-souris les idoles faites de son argent, et les idoles faites de son or, qu'on lui aura faites pour se prosterner devant elles.

21 Et ils entreront dans les fentes des rochers et dans les cavernes des roches, à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel, et à cause de la gloire de sa majesté, quand il se lèvera pour frapper la terre.

22 Ne vous arrêtez pas à l'homme, duquel le souffle est dans ses narines ; car quel cas en peut-on faire ?

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient trois prophéties dont la première marquait la vocation des Gentils, la seconde la réjection des Juifs et la troisième la destruction des impies et des ennemis de DIEU.

Nous voyons l'accomplissement de ces prédictions :

I. Les divers peuples du monde ont été amenés à la connaissance du vrai DIEU par le moyen de II. L'Évangile et sont entrés dans l'église et dans l'alliance divine,

III. Les Juifs ont été rejetés à cause de leurs péchés et de leur incrédulité,

Et DIEU a confondu de tout temps l'orgueil et la puissance des impies et des ennemis de son règne. L'usage que nous devons faire de cette lecture est donc premièrement de bien sentir le grand avantage que nous avons d'être du nombre de ces peuples que DIEU a reçus dans son église et de lui marquer notre reconnaissance en nous attachant à nous instruire de sa volonté en le servant avec pureté et avec zèle et en marchant dans ses voies.

Nous devons après cela profiter de l'exemple des Juifs et des menaces qui sont dénoncées à tous ceux qui s'élèvent contre DIEU de peur que par notre rébellion nous ne nous exposions à ces terribles jugements qu'il doit répandre sur les méchants et sur tous ceux qui ne révèrent pas sa puissance.

CHAPITRE III.

Ésaïe prédit dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem et du royaume de Juda seraient exposés à la dernière désolation.

Il dit que cela arriverait à cause de leurs crimes et surtout à cause des injustices que les principaux du peuple commettaient ouvertement et de l'immodestie et du luxe des femmes et des filles de Jérusalem.

1 Voici, le Seigneur, l'Éternel des armées, s'en va ôter de Jérusalem et de Juda le soutien du pain, et tout le soutien de l'eau ;

2 l'homme fort et l'homme de guerre ; le juge et le prophète ; l'homme prévoyant et l'ancien ;

3 le cinquantenier et l'homme d'autorité ; le conseiller et l'artisan le plus habile ; et l'homme éloquent.

4 Et je leur donnerai des jeunes gens pour gouverneurs et des enfants domineront sur eux.

5 Et le peuple sera rançonné l'un par l'autre, et chacun le sera par son prochain ; l'enfant s'élèvera contre le vieillard, et le plus méprisable contre celui qui est honorable.

6 Même un homme prendra son frère de la maison de son père, et lui dira : Tu as un habit ; sois notre conducteur, et que ce peuple qui est dans la désolation soit sous ta conduite.

7 Mais cet homme-là lèvera la main en ce jour-là, disant : Je ne saurais y mettre du remède ; car il n'y a dans ma maison ni pain ni habit ; ne me faites donc point conducteur du peuple.

8 Car Jérusalem est trébuchée, et Juda est tombé, parce que leur langue et leurs actions sont contre l'Eternel, pour irriter les yeux de sa gloire.

9 L'impudence de leur visage rend témoignage contre eux. Ils ont publié leur péché comme Sodome, et ils ne l'ont point caché. Malheur à leur âme ! car ils se font du mal à eux-mêmes.

10 Dites au juste qu'il lui arrivera du bien ; car les justes mangeront le fruit de leurs œuvres.

11 Malheur au méchant qui ne cherche qu'à faire mal ! car la rétribution de ses actions lui sera faite.

12 Pour ce qui est de mon peuple, des enfants sont ses prévôts, et les femmes dominant sur lui. Mon peuple, ceux qui te conduisent te font égarer, et t'ont fait perdre la route des chemins que tu dois suivre.

13 L'Eternel se présente pour plaider, et il se tient debout pour juger les peuples.

14 L'Eternel entrera en jugement avec les anciens de son peuple, et avec ses princes ; car vous avez consumé la vigne d'autrui, et ce que vous avez ravi à l'affligé est dans vos maisons.

15 Que vous revient-il de fouler mon peuple, et d'écraser la face des affligés ? dit le Seigneur, l'Eternel des armées.

16 L'Eternel a dit encore : Parce que les filles de Sion se sont élevées, et ont marché la gorge étendue, et en faisant des signes des yeux, et qu'elles ont marché à petit pas, faisant du bruit avec les pieds,

17 l'Eternel enverra la gale sur la tête des filles de Sion, et il découvrira leur nudité.

18 En ce temps-là le Seigneur ôtera l'ornement des sonnettes, et les agrafes, les boucles,

19 les petites boîtes, les chaînettes, les papillotes,

20 les atours, les jarretières, les rubans, les boîtes de parfums, les pendants d'oreilles,

21 les anneaux, les bagues de senteur, qui pendent sur le front,

22 les mantelets, les écharpes, les voiles, les poinçons,

23 les miroirs les crêpes, les tiares, et les couvre-chefs.

24 Et il arrivera qu'au lieu des odeurs aromatiques il y aura de la puanteur ; et au lieu d'être ceintes elles seront débraillées ; et au lieu de cheveux frisés elles auront la tête chauve ; et au lieu de ceintures de cordon, des cordes de sac ; et au lieu de beau teint, un teint hâlé.

25 Tes gens tomberont par l'épée, et ta force par la guerre.

26 Et ses portes se plaindront et gémiront, et elle sera vidée ; elle sera couchée par terre.

CHAPITRE IV.

Le prophète prédit dans ce chapitre que dans ces temps fâcheux le peuple juif serait extrêmement diminué, mais que DIEU rétablirait les restes de ce peuple, qu'il le sanctifierait et qu'il le protégerait.

1 En ce temps-là, sept femmes prendront un homme seul, et lui diront : Nous mangerons notre pain, et nous nous vêtirons de nos habits ; seulement que nous portions ton nom ; ôte notre opprobre.

2 En ce temps-là, le germe de l'Eternel sera dans la magnificence et dans la gloire, et le fruit de la terre élevé et excellent, pour ceux qui seront réchappés d'Israël ;

3 et il arrivera que celui qui sera resté dans Sion, et qui sera demeuré de reste dans Jérusalem, sera appelé saint ; et ceux qui seront dans Jérusalem, seront tous écrits pour la vie ;

4 après que le Seigneur aura purifié la souillure des filles de Sion, et qu'il aura lavé le sang de Jérusalem du milieu d'elle, par un esprit de jugement, et par un esprit embrasé d'ardeur.

5 L'Éternel créera aussi sur toute l'étendue du mont de Sion, et sur ses assemblées, une nuée pendant le jour, avec une fumée et une splendeur de feu qui jettera des flammes pendant la nuit, car toute sa gloire sera à couvert.

6 Et il y aura de jour une cabane pour l'ombrage contre la chaleur, et pour refuge et pour retraite contre la tempête et la pluie.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES III ET IV

Ces chapitres nous enseignent :

I. Que DIEU retire sa protection de dessus les peuples qui l'irritent par leurs péchés et qu'il les châtie en leur donnant pour conducteurs des personnes incapables de bien gouverner.

II. Que quand les hommes publient leurs péchés et qu'ils ne les cachent point, quand ils n'en ont point honte et qu'ils les commettent sans retenue, on doit croire que les jugements de DIEU ne sont pas éloignés.

III. Qu'entre les péchés qui provoquent la colère de DIEU, il est surtout offensé par les injustices que les personnes publiques commettent aussi bien que par le luxe et par l'orgueil. L'on doit bien remarquer la description qu'Ésaïe fait ici du luxe et du faste des filles et des femmes de Jérusalem, de leurs divers ornements, de leur immodestie, de leur fierté et de leur vie molle et dissolue. On voit ici que l'oisiveté et le luxe s'introduisirent à Jérusalem avec les autres crimes et le prophète dit expressément que ce serait là l'une des causes de la ruine des Juifs et des malheurs qui allaient fondre sur eux.

Cela ne nous permet pas de douter que le luxe soit très odieux au Seigneur et plus encore dans les chrétiens que dans les Juifs et que dans l'immodestie, l'oisiveté, le faste, la mollesse et l'amour des plaisirs se répandent, ce ne soit là la marque certaine d'une grande corruption et des signes avant-coureurs de la colère céleste.

IV. Enfin, DIEU donne ici des marques de sa bonté en ce qu'il promet qu'après que les Juifs auraient été punis, il les rétablirait et les sanctifierait. Ce fut ce qu'il fit lorsqu'il les garantit de leurs ennemis qui devaient bientôt les attaquer lorsqu'il les rappela de la captivité de Babylone et principalement lorsqu'il leur envoya son fils pour les bénir et pour les racheter de leurs péchés.

CHAPITRE V.

Ésaïe représente par la similitude d'une vigne bien cultivée, mais stérile, le soin que DIEU avait eu des Juifs, l'ingratitude de ce peuple et les jugements qui allaient tomber sur eux.

Il spécifie les principaux péchés de cette nation, savoir l'avarice, l'injustice, l'ivrognerie, l'amour des plaisirs, le mépris des jugements de DIEU, l'humour profane et les iniquités que les juges commettaient en prenant des présents de corruption. Il dit que les Juifs seraient punis de tous ces péchés-là et que les

nations éloignées, c'est-à-dire les Assyriens et les Caldéens, viendraient contre Jérusalem.

1 Je chanterai maintenant, pour celui que j'aime, le cantique de mon bien-aimé sur sa vigne. Celui que j'aime avait une vigne sur un coteau, dans un lieu gras.

2 Et il l'environna d'une haie ; il en ôta les pierres, et il la planta de ceps exquis ; il bâtit aussi une tour au milieu d'elle, et il y tailla une cuve. Or, il s'attendait qu'elle produirait des raisins ; mais elle a produit des grappes sauvages.

3 Maintenant donc, vous habitants de Jérusalem, et vous hommes de Juda, jugez, je vous prie, entre moi et ma vigne.

4 Que fallait-il faire de plus à ma vigne que je ne le lui aie fait ? Pourquoi ai-je attendu qu'elle produisît des raisins, et elle a produit des grappes sauvages ?

5 Maintenant donc, que je vous fasse entendre, je vous prie, ce que je vais faire à ma vigne : J'ôterai sa haie, et elle sera broutée ; je romprai sa cloison, et elle sera foulée.

6 Et je la réduirai en désert, tellement qu'elle ne sera plus taillée ni fossoyée, et les ronces et les épines y monteront, et je commanderai aux nuées qu'elles ne fassent plus tomber de pluie sur elle.

7 Or, la maison d'Israël est la vigne de l'Éternel des armées, et les hommes de Juda sont le plant auquel il prenait plaisir ; il en attendait de la droiture, et voici la plaie ; de la justice, et voici le cri.

8 Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent un champ à l'autre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lieu, et que vous vous rendiez les seuls habitants du pays.

9 L'Éternel des armées m'a fait entendre, et m'a dit : Si plusieurs maisons ne sont réduites en désolation, et si les plus grandes et les plus belles ne sont sans habitants !

10 Même, dix journaux de vigne ne produiront qu'un bath ; et la semence d'un homer ne produira qu'un épha.

11 Malheur à ceux qui se lèvent de bon matin, qui suivent la cervoise, qui demeurent jusqu'au soir, jusqu'à ce que le vin les échauffe.

12 La harpe, le luth, le tambour, la flûte et le vin sont dans leurs festins, et ils ne regardent point l'œuvre de l'Éternel, et ne considèrent point l'ouvrage de ses mains.

13 C'est pourquoi mon peuple sera emmené captif, parce qu'il n'a point eu de connaissance ; et les plus honorables d'entre eux mourront de faim, et leur peuple séchera de soif.

14 C'est pour cela que le sépulcre s'est élargi, et qu'il a ouvert sa gueule sans mesure ; et sa magnificence y descendra, et sa multitude et sa pompe, et ceux qui s'y réjouissent.

15 Et ceux du commun seront abattus, et les personnes de qualité seront humiliées, et les yeux des superbes seront abaissés.

16 Et l'Éternel des armées sera élevé par le jugement, et le DIEU fort et saint sera sanctifié par la justice.

17 Les agneaux paîtront à leur ordinaire, et les étrangers mangeront les déserts où le bétail devenait gras.

18 Malheur à ceux qui tirent l'iniquité avec les cordes de mensonge, et le péché comme avec des cordages de chariot ;

19 qui disent : Qu'il se dépêche, et qu'il hâte son œuvre, afin que nous la voyions, et que le dessein du Saint d'Israël s'avance et vienne, et nous saurons ce que c'est.

20 Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal ; qui font les ténèbres lumière, et la lumière ténèbres ; qui font l'amer doux, et le doux amer.

21 Malheur à ceux qui sont sages dans leur propre opinion, et prudents en se considérant eux-mêmes.

22 Malheur à ceux qui sont puissants à boire le vin, et vaillants à entonner la cervoise ;

23 qui justifient le méchant pour des présents, et ravissent aux justes leur droit !

24 C'est pourquoi, comme un flambeau de feu dévore le chaume, et comme la flamme consume la balle, leur racine sera comme de la pourriture, et leur fleur s'en ira à néant comme la poussière, car ils ont rejeté la loi de l'Éternel des armées, et ils ont méprisé la parole du Saint d'Israël.

25 C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple, il a étendu sa main sur lui, et il l'a frappé ; et les montagnes en ont croulé, et leurs corps morts ont été mis en pièces au milieu des rues. Pour tout cela il n'a point fait cesser sa colère ; mais sa main est encore étendue.

26 Même, il dressera l'étendard vers les nations éloignées, et sifflera à chacune d'elles des extrémités de la terre ; et voici, chacune viendra habilement et légèrement.

27 Il n'y en aura pas un d'entre eux qui soit las, ni qui bronche, ni qui sommeille, ni qui dorme ; la ceinture de leurs reins ne sera point déliée, et la courroie de leurs souliers ne sera point rompue.

28 Leurs flèches seront aiguës, tous leurs arcs tendus ; les cornes des pieds de leurs chevaux sera regardée comme des cailloux, et les roues de leurs chariots comme un tourbillon.

29 Leur rugissement sera comme celui du vieux lion ; ils rugiront comme des lionceaux. Ils frémiront et prendront la proie ; ils l'emporteront, et il n'y aura personne qui la leur ôte.

30 En Ce temps-là on mènera un bruit sur son peuple, semblable au bruit de la mer, et on regardera vers la terre ; mais voici, il y aura des ténèbres, et la calamité viendra avec la lumière ; il y aura des ténèbres dans ses ruines.

RÉFLEXIONS

Les plaintes que DIEU fait de l'ingratitude et de la rébellion des Juifs, qu'il représente sous l'image d'une vigne stérile, montrent clairement que DIEU fait tout ce qui est nécessaire pour le bien des hommes, qu'il emploie les moyens les plus propres pour les engager à l'aimer et à le craindre qu'ainsi il n'est nullement l'auteur de leur perdition et que s'ils périssent cela arrive uniquement par leur faute.

Cette similitude nous apprend aussi que quand les hommes abusent des moyens dont DIEU se sert pour les rendre heureux, il les en prive et qu'il les abandonne.

Il paraît outre cela de ce chapitre qu'il y a de certains péchés qui exposent particulièrement les hommes à la vengeance divine. Ces péchés sont : l'avarice et le désir immodéré de s'enrichir, l'ivrognerie, l'amour de la joie, des festins et des plaisirs, le mépris des menaces de DIEU et la sécurité, les sentiments et les discours impies et les injustices que les juges et les magistrats commettent.

Les Juifs furent livrés aux Caldéens pour avoir irrité le Seigneur par ces péchés-là et l'on peut voir par cet exemple que l'abandonnement au mal ne manque jamais d'exposer les hommes à la colère de DIEU.

CHAPITRE VI.

Le prophète rapporte une vision dans laquelle DIEU lui apparut en sa gloire et lui ordonne d'aller parler aux Juifs de sa part,

Et de leur déclarer que puisque leur endurcissement était sans remède, leurs villes seraient désolées, mais que cependant ils ne seraient pas détruits sans ressources.

1 L'année de la mort du roi Hozias, je vis le Seigneur séant sur un trône haut et élevé, et les pans de sa robe remplissaient le temple.

2 Les séraphins se tenaient au-dessus de lui, et chacun d'eux avait six ailes ; de deux ils couvraient leur face, et de deux ils couvraient leurs pieds, et de deux ils volaient.

3 Et ils se criaient l'un à l'autre, et disaient : Saint, saint, saint est l'Éternel des armées ; tout ce qui est dans toute la terre est sa gloire.

4 Et les poteaux avec les linteaux et les seuils furent ébranlés par la voix de celui qui criait ; et la maison fut remplie de fumée.

5 Alors je dis : Malheur à moi ! parce que je me suis tu, parce que je suis un homme souillé de lèvres, et que je demeure parmi un peuple *qui est aussi* souillé de lèvres, et mes yeux ont vu le Roi, l'Éternel des armées.

6 Mais l'un des séraphins vola vers moi, ayant dans sa main un charbon vif, qu'il avait pris de dessus l'autel avec des pincettes.

7 Et il en toucha ma bouche, et me dit : Voici, ceci a touché tes lèvres ; c'est pourquoi ton iniquité sera ôtée, et la propitiation sera faite pour ton péché.

8 J'entendis ensuite la voix du Seigneur, qui dit : Qui enverrai-je, et qui ira pour nous ? Et je dis : Me voici ; envoie-moi.

9 Et il dit : Va, et dis à ce peuple : En entendant vous entendrez, et vous ne comprendrez point ; et en voyant vous verrez, et vous ne discernerez point.

10 Engraisse le cœur de ce peuple-ci, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux, en sorte qu'il ne voie pas de ses yeux, et qu'il n'entende pas de ses oreilles, et que son cœur ne comprenne pas, et qu'il ne se convertisse pas, et qu'il ne recouvre pas la santé.

11 Et je dis : Jusqu'à quand, Seigneur ? Et il répondit : Jusqu'à ce que les villes et les maisons aient été

tellement désolées qu'il n'y ait aucun homme, et que le pays soit mis dans une entière désolation ;

12 et que l'Éternel ait éloigné les hommes, et que le pays ait été longtemps abandonné.

13 Toutefois, il en restera une dixième partie, qui sera encore désolée ; mais comme la fermeté des chênes et des ormes consiste en ce qu'ils rejettent, ainsi la semence sainte en sera la fermeté.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses principales dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire attention.

I. La première est cette apparition magnifique qu'eut autrefois Ésaïe dans laquelle il vit le Seigneur assis sur son trône environné des Saints anges qui célébraient sa sainteté et sa majesté. Par cette vision si remarquable et qui remplit le prophète de frayeur, DIEU voulait confirmer sa vocation et le préparer à dire et à faire tout ce qu'il lui commanderait.

Le récit de cette vision doit nous inspirer des sentiments de respect et de crainte pour ce grand DIEU et nous inciter à l'adorer et à le louer continuellement avec les anges et à dire avec une profonde humilité :

Saint, saint, saint est le Seigneur des armées, tout ce qui est par toute la terre est sa gloire.

II. Il faut remarquer qu'on ne doit pas entendre ce qui est dit ici de l'aveuglement et de l'endurcissement des Juifs, comme si DIEU les eût aveuglés et endurcis. DIEU avertit simplement Ésaïe du succès qu'aurait son ministère et il prédit que les Juifs s'endurciraient eux-mêmes volontairement.

On ne doit jamais attribuer à DIEU les péchés, ni l'endurcissement des hommes, bien loin de les aveugler et de les endurcir, il fait tout ce qui est nécessaire pour les éclairer, pour les convertir et pour les sauver. Et s'ils demeurent dans leurs péchés et qu'ils y périssent, cela n'arrive que par leur propre malice et parce qu'ils le veulent ainsi.

CHAPITRE VII.

Achaz, roi de Juda, étant attaqué par Retsin, roi de Syrie, et par Pékab, roi d'Israël, DIEU envoie Ésaïe à Achaz pour l'assurer qu'il garantirait Jérusalem et que dans peu les royaumes de Syrie et d'Israël prendraient fin.

Le prophète, pour assurer plus fortement Achaz que le royaume de Juda ne serait pas livré aux ennemis qui l'attaquèrent prédit la naissance d'un enfant extraordinaire.

Il déclare ensuite que le royaume d'Israël serait ravagé par les Égyptiens et par les Assyriens.

1 Il arriva au temps d'Achaz, fils de Jotham, fils de Hozias, roi de Juda, que Retsin, roi de Syrie, et Pékah, fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'assiéger ; mais ils ne purent la prendre.

2 Et on le rapporta à la maison de David, et on lui dit : La Syrie s'est reposée sur Ephraïm. Alors le cœur d'Achaz et le cœur de son peuple fut ébranlé, comme les arbres des forêts sont ébranlés par le vent.

3 Alors l'Éternel dit à Esaïe : Sors maintenant au-devant d'Achaz, toi, et Sçéarjasçub ton fils, vers le bout du canal de l'eau du haut étang, vers le grand chemin du champ du foulon ;

4 et dis-lui : Prends garde à toi, et sois tranquille ; ne crains point, et que ton cœur ne devienne point lâche à cause de ces deux bouts de tisons fumants, à cause de l'ardeur de la colère de Retsin et de la Syrie, et du fils de Rémalja ;

5 de ce que la Syrie a conspiré pour te faire du mal, avec Ephraïm et le fils de Rémalja, en disant :

6 Montons en Judée, et l'attaquons, et y faisons une ouverture ; partageons-la entre nous, et établissons pour roi le fils de Tabéal au milieu d'elle.

7 Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : Cela n'aura point d'effet, et ne se fera point.

8 Car le Chef de la Syrie, c'est Damas, et le chef de Damas, c'est Retsin, et dans soixante-cinq ans Ephraïm sera abattu, pour n'être plus un peuple.

9 Et le Chef d'Ephraïm, c'est Samarie, et le chef de Samarie, c'est le fils de Rémalja. Que si vous ne croyez pas ceci, certainement vous ne serez point affermis.

10 Et l'Éternel continua de parler avec Achaz, disant :

11 Demande un signe pour toi de l'Éternel ton DIEU, demande-le, soit au lieu le plus bas, soit au lieu le plus haut.

12 Et Achaz dit : Je n'en demanderai point, et je ne tenterai point l'Éternel.

13 Alors Esaïe dit : Ecoutez maintenant, ô maison de David : Vous est-ce peu de chose de travailler les

hommes, sans que vous travailliez aussi mon DIEU ?

14 C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on l'appellera EMMANUEL.

15 Il mangera du beurre et du miel, jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.

16 Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays pour lequel tu as de l'aversion, sera abandonné par ses deux rois.

17 Mais l'Éternel fera venir sur toi, et sur ton peuple, et sur la maison de ton père, par le moyen du roi d'Assyrie, des jours tels qu'il n'y en a point eu de semblables depuis le jour qu'Ephraïm se sépara d'avec Juda.

18 Et il arrivera qu'en ce jour-là l'Éternel appellera les mouches qui sont au bout des fleuves d'Égypte, et les guêpes qui sont au pays d'Assyrie ;

19 et elles viendront, et se poseront toutes dans les vallées désertes, et dans les trous des rochers, et par tous les buissons, et par tous les halliers.

20 En ce jour-là, le Seigneur rasera avec un rasoir pris à louage au-delà du fleuve, savoir, avec le roi d'Assyrie, la tête et les poils des pieds, et il achèvera aussi la barbe.

21 Et il arrivera en ce temps-là qu'un homme nourrira une vache et deux brebis,

22 Et elles donneront du lait en tant d'abondance qu'il mangera du beurre ; car tout homme qui sera demeuré de reste dans le pays, mangera du beurre et du miel.

23 Et il arrivera en ce jour-là, que tout lieu où il y aura eu mille vignes, de mille pièces d'argent, sera réduit en ronces et en épines.

24 On y entrera avec des flèches et avec l'arc ; car tout le pays ne sera que ronces et épines.

25 Et dans toutes les montagnes qu'on essartait avec la serpe, on ne craindra plus qu'il y croisse des ronces et des épines ; mais on y mettra les bœufs, et elles seront foulées par les brebis.

RÉFLEXIONS

Le soin que DIEU eut d'envoyer Ésaïe au roi Achaz, qui était un prince impie et idolâtre, pour lui promettre qu'il le garantirait contre les rois de Syrie et d'Israël qui lui faisaient la guerre est un exemple où l'on voit la bonté dont DIEU est animé envers les hommes, même envers ceux qui l'offensent et l'amour qu'il portait à son peuple. Ésaïe exhorte Achaz et ses sujets à ne point craindre ces deux tisons humains, nommant ainsi par mépris le roi de Syrie et celui d'Israël et en effet, ces deux rois qui prétendaient envahir le royaume de Juda furent eux-mêmes détruits peu de temps après avec leurs royaumes.

Il y a dans ce chapitre une prédiction remarquable, le prophète dit : *Que dans soixante-cinq ans Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, serait entièrement détruits et cesserait d'être un peuple.*

Cela arriva au bout de ce temps-là lorsqu'Esarhaddon, roi d'Assyrie envoya des peuples étrangers pour habiter dans le pays d'Israël à la place des Israélites qui y étaient demeurés en assez grand nombre, depuis que Salmanasar roi d'Assyrie avait détruit le royaume des dix tribus.

Sur ce qu'Achaz rejeta les promesses et les offres qu'Ésaïe lui faisait de la part de DIEU, il faut considérer que si c'est tenter DIEU que d'espérer ce qu'il n'a pas promis, c'est aussi l'offenser que de ne pas croire à ses promesses et de ne pas recevoir les offres de sa grâce. Cependant, on voit ici que DIEU, nonobstant le refus d'Achaz lui fit dire par Ésaïe, que dans très peu de temps et avant qu'un jeune fils de ce prophète eût de la connaissance, Jérusalem serait délivrée des deux rois qui lui faisaient la guerre. Mais ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est qu'Ésaïe prédit alors qu'une vierge enfanterait un fils : C'est un oracle qui regarde JÉSUS-CHRIST et qui lui est appliqué dans l'Évangile, n'y ayant que lui qui soit né d'une vierge et à qui l'on puisse attribuer ce qu'Ésaïe dit de cet enfant extraordinaire et les titres augustes qu'il lui donne dans ce chapitre et dans les deux suivants.

Au reste, comme le Messie, dont la naissance est ici annoncée, devait naître de la famille du roi David, cet oracle tendait à assurer les Juifs que DIEU ne permettrait pas que cette famille et le royaume de Juda, qui étaient alors attaqués, fussent détruits par leurs ennemis.

CHAPITRE VIII.

Ésaïe continue à prédire que les efforts des rois de Syrie et d'Israël contre Jérusalem seraient sans effet et qu'avant qu'un fils, qui lui était né, fût en âge de connaissance, les Assyriens viendraient contre ces deux

royaumes et qu'ils passeraient même jusqu'à celui de Juda.

Il exhorte les Juifs à se confier en DIEU, à ne craindre que lui, à s'attacher à sa parole et à ne point recourir aux idoles, ni aux devins et il parle de la désolation qui arriverait dans ce temps-là aux Israélites qui habitaient dans la Galilée.

1 Et l'Éternel me dit : Prends-toi un grand volume, et écris dessus avec une plume d'homme : Qu'on se dépêche de butiner ; qu'on hâte le pillage.

2 Et je pris avec moi des témoins fidèles, savoir, Urie le sacrificateur, et Zacharie fils de Jébécja.

3 Puis je m'approchai de la prophétesse, laquelle conçut et enfanta un fils. Et l'Éternel me dit : Appelle-le Mahersçalal-hasçbaz ;

4 car avant que l'enfant sache crier mon père et ma mère, on enlèvera la puissance de Damas et le butin de Samarie, en la présence du roi d'Assyrie.

5 Et l'Éternel continua encore de me parler, et me dit :

6 Parce que ce peuple a méprisé les eaux de Siloé qui coulent doucement, et qu'il s'est réjoui de Retsin, et du fils de Rémalja ;

7 à cause de cela, voici, le Seigneur va faire venir sur eux les fortes et grosses eaux du fleuve, savoir, le roi d'Assyrie et toute sa gloire ; ce fleuve s'élèvera au-dessus de son lit, et se répandra par-dessus tous ses bords.

8 Il traversera jusqu'en Juda, et il se débordera ; il passera tellement qu'il montera jusqu'au cou, et il étendra ses ailes, qui rempliront toute l'étendue de ton pays, ô Emmanuel !

9 Vous peuples, liguez-vous, et soyez défaits ; et prêtez l'oreille, vous tous qui êtes d'un pays éloigné ; équipez-vous et soyez défaits ; équipez-vous, et soyez défaits.

10 Formez un dessein, et il sera dissipé ; parlez, et votre parole n'aura point d'effet, car le DIEU fort est avec nous.

11 Car ainsi m'a dit l'Éternel dans la force de sa main ; et il m'a instruit de n'aller point par le chemin de ce peuple-ci, en me disant :

12 Ne dites point : Conjuración, toutes les fois que ce peuple dit : Conjuración, et ne craignez point ce qu'il craint, et ne vous en effrayez point.

13 Sanctifiez l'Éternel des armées, et que lui seul soit votre crainte et votre frayeur.

14 Et il sera votre sanctuaire ; mais il sera une pierre d'achoppement et un rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël, en piège et en lacs aux habitants de Jérusalem.

15 Et plusieurs d'entre eux trébucheront et tomberont, et seront froissés, et seront enlacés, et seront pris.

16 Enveloppe ce témoignage, scelle la loi pour mes disciples.

17 J'attendrai donc l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob, et j'espérerai en lui.

18 Me voici, et les enfants que l'Éternel m'a donnés pour être un signe et un présage en Israël, de la part de l'Éternel des armées, qui habite en la montagne de Sion.

19 Que s'ils vous disent : Enquérez-vous des esprits de Python, et des diseurs de bonne aventure, qui marmottent et qui parlent bas, répondez : Le peuple ne s'enquerra-t-il pas *plutôt* de son DIEU ? *Quoi ! aller aux morts pour les vivants !*

20 A la loi et au témoignage : Que s'ils ne parlent selon cette parole-ci, il n'y aura point de lumière du matin pour lui ;

21 et il sera vagabond par le pays, étant pressé et affamé ; et il arrivera que dans sa faim il s'irritera, et maudira son roi et son DIEU ; et il regardera en haut,

22 et il regardera vers la terre, et il ne verra que détresse et ténèbres, et une angoisse effrayante, et il sera enfoncé dans l'obscurité.

23 Car il n'y a point eu d'obscurité épaisse pour celle qui a été affligée, au temps que le premier se déchargea légèrement vers le pays de Zabulon, et vers le pays de Nephthali, et que le dernier s'appesantit sur le chemin de la mer, au-deçà du Jourdain, dans la Galilée des gentils.

RÉFLEXIONS

Les promesses réitérées par lesquelles Ésaïe assurait le roi Achaz et les Juifs qu'ils seraient délivrés des rois de Syrie et d'Israël montrent que DIEU dissipe les complots et les efforts que les ennemis de son église font

contre elle et qu'ainsi il doit être lui seul notre confiance et notre crainte.

Au reste, la prédiction d'Ésaïe fut suivie de l'événement. Tiglath-piléser roi des Assyriens vint au secours d'Achaz, il prit la ville de Damas qui était la capitale du royaume de Syrie, il tua Retsin qui en était roi et ce royaume prit fin en sa personne. Tiglath-piléser prit aussi une partie du royaume d'Israël et il en transporta le peuple en Assyrie, mais il rendit Achaz Roi de Juda tributaire.

Quelque temps après Salmanasar successeur de Tiglath-piléser détruisit entièrement le royaume d'Israël et au bout de huit ans, Sanchérib, aussi roi d'Assyrie, porta la guerre dans le royaume de Juda sous le règne d'Ézéchias fils d'Achaz. Il assiégea même Jérusalem, mais inutilement, DIEU ayant protégé et délivré miraculeusement cette ville.

Ainsi, tout ce qu'Ésaïe avait prédit s'accomplit.

Dans la seconde partie de ce chapitre, le prophète condamne très fortement ceux qui, dans le danger où les Juifs se trouvaient alors, avaient recours aux devins et aux morts au lieu de s'arrêter à DIEU et à sa parole.

Il paraît de là que c'est un grand crime et une extrême impiété que de consulter les devins et ceux qui se mêlent de prédire l'avenir et de dire la bonne aventure et que ceux qui croient à ces personnes-là et qui se servent de ces moyens damnables abandonnent DIEU. Cela nous apprend aussi que nous ne devons point avoir d'autre appui de notre confiance, ni d'autre règle de notre foi que sa parole.

Il faut remarquer enfin que si la Galilée, où les tribus de Zabulon et de Nephthali étaient situées, fut désolée la première par les Assyriens, ce pays eut le bonheur dans la suite d'être éclairé avant les autres par l'Évangile, JÉSUS-CHRIST ayant fait son séjour le plus ordinaire dans la Galilée comme St. Matthieu le remarque au chapitre IV de son livre où il cite à ce sujet les dernières paroles de ce chapitre VIII d'Ésaïe et les premières paroles du chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre a deux parties :

Ésaïe prédit Premièrement : I. Que DIEU délivrerait Jérusalem et le royaume de Juda et qu'il établirait un règne éternel dans la famille de David par un fils qui y naîtrait.

II. En second lieu, que l'orgueil du royaume d'Israël, qui faisait alors la guerre à Juda, serait abaissé par les Syriens, par les Philistins et par le roi d'Assyrie.

1 Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la lumière a relui sur ceux qui habitaient dans le pays de l'ombre de la mort.

2 Tu as multiplié la nation, tu as augmenté sa joie ; ils se réjouiront devant toi, comme on se réjouit pendant la moisson, comme on se réjouit quand on partage le butin.

3 Car tu as mis en pièces le joug dont il était chargé, et le bâton dont on lui battait ordinairement les épaules, et la verge de son exacteur, comme tu fis au jour de Madian.

4 Car tout combat de ceux qui se battent se fait avec tumulte, et les vêtements sont vautrés de sang ; mais celui-ci sera comme un embrasement, comme quand le feu dévore quelque chose.

5 Car l'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné, et l'empire a été posé sur son épaule, et on l'appellera, l'Admirable, le Conseiller, le DIEU fort, le Puissant, le Père de l'éternité, le Prince de la paix.

6 Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire et à la prospérité du trône de David et de son règne, pour l'affermir et pour l'établir dans l'équité et dans la justice, dès maintenant et à toujours. La jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

7 Le Seigneur a envoyé la parole en Jacob, et elle est tombée en Israël.

8 Et tout le peuple, savoir, Ephraïm, et les habitants de Samarie le connaîtront, et néanmoins, ils diront avec orgueil et avec un cœur hautain :

9 Les briques sont tombées, mais nous bâtissons avec des pierres de taille ; les figuiers sauvages ont été coupés, mais nous les changerons en cèdres.

10 Après que l'Éternel aura élevé les ennemis de Retsin au-dessus de lui, il amènera aussi pêle-mêle les ennemis d'Israël ;

11 la Syrie du côté d'orient, et les Philistins du côté d'occident, lesquels dévoreront Israël à gueule ouverte. Pour tout cela, il ne fera point cesser sa colère ; mais sa main sera encore étendue.

12 Parce que ce peuple ne sera point retourné jusqu'à celui qui le frappait, et qu'ils n'auront pas recherché

l'Éternel des armées.

13 L'Éternel donc, tout en un jour, retranchera d'Israël la tête et la queue, la branche et le jonc.

14 L'ancien et l'homme d'autorité, c'est la tête ; et le prophète qui enseigne le mensonge, c'est la queue.

15 Et ceux qui font accroire à ce peuple-ci qu'il sera heureux, se trouveront des séducteurs ; et ceux du peuple qui se font accroire qu'ils seront heureux, se trouveront perdus.

16 C'est pourquoi le Seigneur ne prendra point plaisir en ses jeunes gens d'élite, et il n'aura point de pitié de ses orphelins, ni de ses veuves ; car ils ne sont tous que des hypocrites, et des gens malins, et toute bouche ne prononce que le mensonge. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue ;

17 car la méchanceté brûlera comme un feu, elle dévorera les ronces et les épines ; elle s'allumera dans les lieux les plus épais de la forêt, et ils se dissiperont en s'élevant comme la fumée qui monte.

18 La terre sera obscurcie à cause de la colère de l'Éternel des armées, et le peuple sera comme la nourriture du feu ; l'un n'aura point compassion de l'autre.

19 Il ravira à la droite, et il aura faim ; il mangera à la gauche, et ils ne seront point rassasiés ; chacun mangera la chair de son bras :

20 Manassé Ephraïm, et Ephraïm Manassé ; eux ensemble seront contre Juda. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

RÉFLEXIONS

On trouve l'accomplissement de ce qui est dit au commencement de ce chapitre :

I. Que le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière non seulement dans la délivrance que DIEU accorda autrefois aux Juifs lorsqu'il les garantit contre les ennemis qui les attaquaient, mais principalement dans la grâce que DIEU fit à ce peuple et ensuite aux autres nations, de faire luire sur eux la lumière de l'Évangile lorsqu'ils étaient dans les ténèbres du péché et de la mort. Cet heureux changement arriva par la venue de JÉSUS-CHRIST le fils de DIEU duquel la gloire, la divinité et le règne éternel sont ici décrits en des termes si exprès et si remarquables et qui ne peuvent être appliqués à aucun autre.

II. Il faut considérer qu'Ésaïe prédit que DIEU déploierait divers jugements contre les Israélites par le moyen des Syriens et de leurs autres voisins et parce que ce peuple ne se convertissait pas à celui qui le frappait, que même il se flattait dans ses péchés : *DIEU ne ferait point cesser sa colère et que sa main serait encore étendue*, ce qui veut dire que DIEU lui enverrait de nouvelles et de plus grandes calamités.

Le Seigneur afflige les hommes pour les rappeler à lui, mais quand ils s'endurcissent, il redouble les coups de sa verge. Ainsi le seul moyen de faire cesser sa colère est de profiter de ses châtiments, de s'humilier et de se convertir.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient des menaces contre ceux qui oppriment les autres par la violence et par l'injustice et en particulier contre les Assyriens.

Ésaïe prédit que DIEU se servirait d'eux pour punir le royaume d'Israël et qu'ils croiraient même se rendre maître de Jérusalem comme ils s'étaient rendus maîtres de Calno et de quelques autres villes qui sont ici nommées.

Mais le prophète ajoute qu'après que les Assyriens auraient exécuté les desseins de DIEU, il les punirait de leur arrogance et de leur injustice.

Enfin, il rassure les habitants de Jérusalem contre la crainte qu'ils avaient du roi d'Assyrie, leur promettant que DIEU rachèterait les restes de son peuple.

1 Malheur à ceux qui font des ordonnances d'iniquité, et qui font écrire aux scribes des arrêts d'oppression !

2 pour enlever aux petits leurs droits, et pour ravir le droit des affligés de mon peuple, afin d'avoir les veuves pour leur butin, et de piller les orphelins.

3 Et que ferez-vous au jour de la visitation, et dans la ruine éclatante qui viendra de loin ? Vers qui recourrez-vous pour avoir du secours, et où laisserez-vous votre gloire ?

4 Afin de n'être pas abaissés au-dessous de ceux qui sont prisonniers, ils tomberont sous ceux qui auront été tués. Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

- 5 Malheur à Assur, verge de ma colère, quoique le bâton qui est dans leur main soit mon indignation.
6 Je l'enverrai contre la nation hypocrite, et je le dépêcherai contre le peuple sur lequel je veux déployer ma fureur, afin qu'il fasse un grand butin et un grand pillage, et qu'il le rende foulé comme la boue des rues.
7 Mais il ne l'estimera pas ainsi, et son cœur ne le pensera pas ainsi ; mais il n'aura dans son cœur que le dessein de détruire et d'exterminer beaucoup de nations.
8 Car il dira : Mes princes ne sont-ils pas autant de rois ?
9 Calno n'est-elle pas comme Carkémis ? Hamath n'est-elle pas comme Arpad ? Et Samarie n'est-elle pas comme Damas ?
10 Comme ma main a vaincu les royaumes et leurs idoles, elle prendra aussi les images taillées de Jérusalem et de Samarie.
11 Ne ferai-je pas aussi à Jérusalem et à ses idoles de même que j'ai fait à Samarie et à ses idoles ?
12 Mais il arrivera, lorsque le Seigneur aura achevé toute son œuvre, dans la montagne de Sion et à Jérusalem, que je ferai venir à compte le fruit de la fierté du cœur du roi d'Assyrie, et la gloire de l'élévation de ses yeux.
13 Parce qu'il aura dit : J'ai fait cela par la force de ma main, et par ma sagesse, car je suis intelligent ; j'ai ôté les bornes des peuples, et j'ai pillé ce qu'ils avaient de plus précieux, et comme puissant, j'ai fait descendre ceux qui étaient assis ;
14 et ma main a trouvé, comme un nid, les richesses des peuples ; et comme l'on rassemble les œufs qui sont laissés, ainsi ai-je rassemblé toute la terre, et il n'y a eu personne qui ait remué l'aile, ou qui ait ouvert le bec, ou qui ait grommelé.
15 La hache se glorifiera-t-elle contre celui qui en coupe ? Ou la scie s'élèvera-t-elle contre celui qui la remue ? Comme si la verge se remuait contre ceux qui la lèvent en haut, et que le bâton s'élevât comme s'il n'était pas du bois.
16 C'est pourquoi le Seigneur, l'Éternel des armées, enverra la maigreur sur les hommes gras, et il allumera sous sa gloire un embrasement tel que l'embrasement d'un feu.
17 Car la lumière et le Saint d'Israël sera un feu, et une flamme qui embrasera ses épines et ses ronces tout en un jour ;
18 et mettra fin à la gloire de sa forêt et de son Carmel, depuis l'âme jusqu'au corps, et il en sera comme quand le guidon est défait.
19 Et le reste des arbres de sa forêt seront si aisés à compter, qu'un enfant les mettrait bien en écrit.
20 Et il arrivera en ce jour-là, que le reste d'Israël, et ceux qui seront réchappés de la maison de Jacob, ne s'appuieront plus sur celui qui les aura frappés ; mais ils s'appuieront en vérité sur l'Eternel, le Saint d'Israël.
21 Le reste se convertira, le reste de Jacob se convertira au DIEU fort et puissant.
22 Car, ô Israël ! quand ton peuple serait comme le sable de la mer, il n'y en aura qu'un reste qui se convertisse ! mais la destruction qui a été résolue fera déborder le jugement.
23 Car le Seigneur, l'Eternel des armées, va faire venir la destruction qu'il a résolue au milieu de toute la terre.
24 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel des armées : Mon peuple, qui habites en Sion, ne crains point Assur ; il te frappera de la verge, et lèvera son bâton sur toi, comme l'Egypte a fait autrefois,
25 mais dans fort peu de temps mon indignation sera finie, et ma colère viendra pour leur destruction.
26 Et l'Eternel des armées lèvera sur l'Assyrien un fouet, comme lors de la plaie de Madian au rocher de Horeb, et comme il éleva son bâton sur la mer contre les Egyptiens.
27 Et il arrivera en ce jour-là, que le fardeau de l'Assyrien sera ôté de dessus ton épaule, et son joug de dessus ton cou, et le joug sera rompu à cause de l'onction.
28 Il est venu à Hajath, il est passé à Migron, et a mis son bagage à Micmas.
29 Ils ont passé le gué, ils ont pris leur gîte à Guébah, Rama s'est effrayée, Guibhath-Saül s'est enfuie.
30 Fille de Gallim, élève ta voix ; pauvre Anathoth, fais-toi ouïr vers Laïs.
31 Madména s'est écartée, les habitants de Guébim s'en sont fuis par troupes.
32 Encore un jour il s'arrêtera à Nob ; il lèvera sa main contre la montagne de la fille de Sion, et contre le coteau de Jérusalem.
33 Voici, le Seigneur, l'Eternel des armées, ébranchera les rameaux avec force, et ceux qui sont les plus

élevés seront coupés, et les plus hauts seront abaissés.

34 Et il taillera les lieux les plus épais de la forêt avec le fer, et le Liban tombera avec impétuosité.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir en général de ce chapitre que les hommes injustes, violents et superbes sont menacés de la malédiction de DIEU.

Mais ce qu'il y faut surtout remarquer, c'est que DIEU voulait se servir du roi d'Assyrie pour châtier les Israélites :

- Que ce prince devait accomplir les desseins de DIEU sans le savoir,
- Qu'il s'applaudirait de ses succès,
- Que même il se promettait de réduire Jérusalem sous sa puissance,

Mais qu'après cela DIEU le détruirait parce qu'il aurait attaqué les Juifs injustement et par un principe d'orgueil et parce qu'il aurait attribué ses victoires à sa force et à sa sagesse.

Ceci est très remarquable. On y voit manifestement que quoi que DIEU laisse faire les méchants et qu'il les emploie pour châtier les hommes et pour exécuter ses desseins, il les punit pourtant avec justice parce qu'ils agissent librement et volontairement et que dans ce qu'ils font ils ont en vue de satisfaire leurs passions et non d'accomplir les desseins de DIEU.

Cela nous apprend à adorer les voies de la providence et à reconnaître qu'elle préside sur tout, même sur ce que les méchants font d'injuste et de criminel, mais que cependant DIEU n'est en aucune façon l'auteur des péchés qui sont commis par les hommes, qu'il a le droit de les en punir et qu'il le fera infailliblement. Ces considérations qui justifient parfaitement la providence de DIEU nous apprennent à ne point craindre la puissance et la malice des hommes et à nous confier toujours en lui. Ce qu'Ésaïe dit dans ce chapitre : *Que les restes de Jacob se convertiraient* ne marque pas seulement ce qui arriva à ceux qui furent délivrés du roi d'Assyrie ou de la captivité de Babylone, mais cela regarde en général ceux de cette nation qui furent sauvés en croyant en JÉSUS-CHRIST pendant que les autres Juifs furent rejetés.

C'est l'application que St. Paul fait dans l'épître aux Romains, de ces paroles d'Ésaïe : *Quand le nombre des enfants d'Israël serait comme le sable de la mer, il n'y en aurait qu'un petit reste de sauvé.*

CHAPITRE XI.

Le prophète prédit dans ce chapitre que quoi que le royaume et la famille de David dussent être abaissés et réduits dans un état fort abject par leurs ennemis, DIEU conserverait cette famille et qu'il y susciterait un grand roi sur lequel l'Esprit de DIEU reposerait.

Il représente en termes figurés le règne de ce roi comme un règne de paix sous lequel toute la terre serait remplie de la connaissance de DIEU. Il promet que DIEU déploierait encore en faveur de son peuple, pour le rassembler des divers pays où il avait été dispersé, la même puissance qu'il avait déployée autrefois pour le tirer d'Égypte.

1 Mais il sortira un rejeton du tronc d'Isaï, et un surgeon croîtra de ses racines ;

2 et l'Esprit de l'Eternel reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de crainte de l'Eternel.

3 Et il lui fera sentir la crainte de l'Eternel, tellement qu'il ne jugera point par ce qui frappe les yeux, et il ne condamnera pas sur un ouï-dire.

4 Mais il jugera avec justice les petits, et il condamnera avec droiture, pour maintenir les débonnaires de la terre. Il frappera la terre de la verge de sa bouche, et fera mourir le méchant par l'esprit de ses lèvres.

5 Et la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité la ceinture de ses côtés.

6 Le loup habitera avec l'agneau, et le léopard gîtera avec le chevreau ; le veau, le lionceau, et le bétail qu'on engraisse, seront ensemble, et un enfant les conduira.

7 La jeune vache paîtra avec l'ours, leurs petits gîteront ensemble, et le lion mangera du fourrage comme le bœuf.

8 L'enfant qui tête s'ébattra sur le trou de l'aspic, et l'enfant qu'on sèvre mettra la main au trou du basilic ;

9 on ne nuira point, et on ne fera aucun dommage à personne dans toute la montagne de ma sainteté ; car la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent.

10 Car en ce jour-là il arrivera que les nations rechercheront la racine d'Isaï, dressée pour enseigne des peuples, et son séjour ne sera que gloire.

11 Et il arrivera en ce jour-là, que le Seigneur mettra encore sa main une seconde fois pour posséder les restes de son peuple, qui seront demeurés de reste d'Assur, d'Égypte, de Patros, et de Cus, et de Hélam, et de Scinhar, et de Hamath, et des îles de la mer.

12 Il élèvera l'enseigne parmi les nations, et il assemblera les Israélites qui auront été chassés, et recueillera, des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés.

13 Et la jalousie d'Ephraïm sera ôtée, et les oppresseurs de Juda seront retranchés. Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, et Juda n'opprimera plus Ephraïm.

14 Mais ils voleront sur les épaules des Philistins vers la mer, ils pilleront ensemble les peuples d'Orient ; les Iduméens et les Moabites seront ceux sur lesquels ils jetteront leurs mains, et les Hammonites leur obéiront.

15 L'Éternel exterminera aussi à la façon de l'interdit la langue de la mer d'Égypte, et il lèvera sa main contre le fleuve, et par la force de son vent il frappera dans les sept rivières, tellement qu'il fera qu'on y marchera avec des souliers.

16 Et il y aura un chemin pour le reste de son peuple, qui sera échappé des Assyriens, comme il y en eut un pour Israël, au temps qu'il remonta du pays d'Égypte.

RÉFLEXIONS

On peut appliquer ce qui est dit dans ce chapitre à ce que DIEU fit en faveur de la famille du roi David et des Juifs sous le règne du pieux roi Ézéchias lorsqu'il les préserva des ennemis qui les attaquaient en ce temps-là et lorsque dans la suite il fit revenir les restes de ce peuple des divers pays où ils avaient été dispersés.

Mais le vrai sens de cette prophétie est que le Messie naîtrait des descendants de David, que l'Esprit de DIEU reposerait sur lui avec ses dons les plus précieux, que son règne serait spirituel et céleste et que le but de ce règne devait être de réunir tous les hommes, de les faire vivre en paix et de remplir toute la terre de la connaissance de DIEU.

Ce sont là autant de marques auxquelles nous pouvons reconnaître que JÉSUS est ce Messie qui devait venir, ce sont aussi de forts motifs à nous soumettre à son règne, à vivre dans la paix et dans l'union et à répondre par une vie sainte à la grâce que DIEU nous a faite de nous donner sa connaissance et de nous racheter par JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XII.

Dans ce chapitre le prophète ajoute un cantique d'actions de grâce pour ce grand salut que DIEU devait envoyer à son peuple.

1 En ce jour-là tu diras : Éternel ! je te célébrerai, parce que t'étant courroucé contre moi, ta colère s'est détournée, et que tu m'as consolé.

2 Voici, le DIEU fort est ma délivrance, j'aurai confiance, et je ne serai point effrayé ; car l'Éternel est ma force et ma louange ; et il a été mon Sauveur.

3 Et vous puiserez des eaux avec joie des sources de cette délivrance.

4 Et vous direz en ce jour-là : Célébrez l'Éternel, réclamez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits, faites souvenir que son nom est une haute retraite.

5 Psalmodiez à l'Éternel, car il a fait des choses magnifiques : cela est connu dans toute la terre.

6 Habitante de Sion, égaie-toi et réjouis-toi avec chant de triomphe ; car le Saint d'Israël est grand au milieu de toi.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans ce chapitre un modèle des actions de grâce et des louanges que les chrétiens doivent rendre continuellement à DIEU pour la grande délivrance qu'il leur a accordée en les rachetant par JÉSUS-CHRIST son fils.

CHAPITRE XIII.

Ce qui est contenu dans les chapitres précédents regarde l'état où les Juifs se trouvaient lorsqu'ils furent attaqués sous le règne d'Achaz et ce qui devait leur arriver; de même qu'au royaume d'Israël.

Le chapitre XIII et les suivants contiennent des prédictions contre les peuples et les royaumes qui auraient affligé le peuple de DIEU. Dans le chapitre XIII, il est dit que les Babyloniens seraient subjugués par les Mèdes et les Perses.

1 Prédiction contre Babylone, révélée à Ésaïe, fils d'Amots.

2 Levez l'étendard sur une haute montagne, élevez la voix vers eux, faites-leur signe de la main, et qu'on entre dans les portes des magnifiques.

3 C'est moi qui ai donné charge à mes délégués ; j'ai appelé mes hommes forts pour exécuter ma colère, et ceux qui se réjouissent à cause de ma grandeur.

4 Il y a aux montagnes le bruit d'une multitude, tel que celui d'un grand peuple ; un bruit d'un son éclatant, des royaumes, des nations assemblées ; l'Éternel des armées fait la revue de l'armée pour la guerre.

5 L'Éternel et les instruments de son indignation viennent d'un pays éloigné, du bout des cieux, pour détruire tout le pays.

6 Hurlez, car la journée de l'Éternel est près ; elle viendra comme un dégât fait par le Tout-Puissant.

7 C'est pourquoi toutes les mains deviendront lâches, et tout cœur d'homme se fondra.

8 Ils seront éperdus ; les détresses et les douleurs les saisiront ; ils seront en travail comme celle qui enfante ; chacun s'étonnera, regardant vers son prochain ; leurs visages seront comme des visages enflammés.

9 Voici, la journée de l'Éternel qui vient est cruelle ; elle n'est que fureur et ardeur de colère, pour réduire ce pays en désolation, et il en exterminera les méchants.

10 Même les étoiles des cieux et leurs astres ne feront point luire leur clarté. Le soleil s'obscurcira quand il se lèvera, et la lune ne fera point resplendir sa lumière.

11 Je punirai le monde à cause de sa malice, et les méchants à cause de leur iniquité ; je ferai cesser l'arrogance de ceux qui se conduisent avec fierté, et j'abaisserai l'orgueil de ceux qui se font redouter.

12 Je ferai qu'un homme sera plus précieux que le fin or, et une personne plus que l'or d'Ophir.

13 C'est pourquoi je ferai crouler les cieux, et la terre sera ébranlée de sa place par la colère de l'Éternel des armées, et au jour de l'ardeur de son courroux.

14 Et chacun sera comme un chevreuil qui est chassé, et comme une brebis que personne ne retire ; chacun tournera visage vers son peuple, et chacun fuira vers son pays.

15 Quiconque sera trouvé sera transpercé, et quiconque s'y sera joint tombera par l'épée.

16 Et leurs petits enfants seront écrasés devant leurs yeux, leurs maisons seront pillées, et leurs femmes seront violées.

17 Voici, je vais susciter contre eux les Mèdes, qui ne feront aucune estime de l'argent, et qui ne s'arrêteront point à l'or.

18 Ils briseront les arcs des jeunes gens, et ils n'auront point de pitié du fruit des mères ; leur œil n'épargnera point les enfants.

19 Ainsi il en sera de Babylone, la noblesse des royaumes, et la gloire de l'orgueil des Caldéens, comme quand DIEU renversa Sodome et Gomorrhe.

20 Elle ne sera jamais rétablie, elle ne sera habitée en aucun temps ; les Arabes n'y dresseront plus leurs tentes, et les bergers n'y parqueront plus.

21 Mais les bêtes sauvages des déserts y auront leurs repaires, et leurs maisons seront remplies de fouines ; les chat-huants y habiteront, et les chevreuils y sauteront ;

22 Et les bêtes sauvages des îles et les dragons hurleront, se répondant les uns aux autres dans ses palais désolés et dans ses maisons de plaisance. Son temps est prêt à venir, et ses jours ne seront plus prolongés.

RÉFLEXIONS

On doit faire d'abord cette réflexion générale sur ce chapitre et sur les suivants, jusqu'au XXIV, de même que sur plusieurs endroits de ce livre, que les prédictions d'Ésaïe ne regardaient pas seulement les Juifs, mais que DIEU lui ordonna de prophétiser aussi contre les autres peuples et même contre les empires les plus puissants tel qu'était alors celui des Babyloniens et de mettre ces prophéties par écrit.

DIEU le voulait ainsi, tant pour l'instruction et la consolation des Juifs que pour faire voir à tout le monde et dans les siècles à venir qu'il est le DIEU tout-puissant et le maître des rois et de tous les peuples. C'est là un caractère de majesté et de grandeur qui doit être bien remarqué dans ces prophéties et qui est d'autant plus sensible, que toutes les menaces qui y sont faites contre diverses nations ont été exécutées. Il faut considérer sur ce chapitre XIII d'Ésaïe, que comme c'étaient les babyloniens qui devaient prendre Jérusalem, bruler son temple, et emmener le peuple en captivité : DIEU pour instruire les juifs sur ce grand évènement, et pour les consoler, voulut faire déclarer longtemps auparavant que l'empire des babyloniens serait détruit. Cette prédiction est admirable ; Esaïe dit formellement, que Babylone serait prise dans un temps et d'une manière que les babyloniens n'auraient pu prévoir. Qu'elle serait totalement détruite et qu'elle ne se relèverait jamais de ses ruines, et qu'elle deviendrait la retraite des bêtes sauvages. Esaïe prédit cela deux cents ans à l'avance et dans un temps où l'empire des babyloniens était très florissant. Au bout de ce temps-là Babylone fut prise par les Perses et les Mèdes comme nous le lisons au chapitre V de Daniel et dans les histoires profanes.

On découvre bien clairement dans cette prophétie la divinité des livres sacrés, elle montre que c'était DIEU qui dirigeait tous ces grands événements. On y remarque la justice divine contre les Babyloniens qui avaient opprimés les Juifs si injustement et l'on y voit enfin la protection dont DIEU couvre son église.

Ces prédictions qui étaient si propres à rassurer les Juifs lorsqu'elles furent prononcées doivent faire encore plus d'impression sur nous puisqu'elles ont été si exactement accomplies et que nous y voyons les preuves si convaincantes de la divinité des prophéties qui sont contenues dans ce livre.

CHAPITRE XIV.

Ésaïe continue à prédire :

- Premièrement la délivrance des Juifs et leur rétablissement,
- Et en second lieu la ruine des Babyloniens, disant que DIEU allait les détruire par sa puissance à cause de leur orgueil et de leur cruauté, quoi qu'ils se confiasse en leurs forces.

Il menace aussi les Philistins d'une totale destruction

1 Car l'Éternel aura pitié de Jacob, et choisira encore Israël, et les rétablira dans leur terre, et les étrangers se joindront à eux, et ils s'attacheront à la maison de Jacob.

2 Et les peuples les prendront, et les ramèneront en leur pays, et la maison d'Israël les possédera en droit d'héritage sur la terre de l'Éternel, comme des serviteurs et des servantes ; et ils tiendront captifs ceux qui les avaient tenus captifs, et ils domineront sur leurs exacteurs.

3 Et il arrivera qu'au jour que l'Éternel te donnera du relâche de ton travail et de ton tourment, et de la dure servitude sous laquelle on t'aura asservi,

4 Tu te moqueras ainsi du roi de Babylone, et tu diras : Comment l'exacteur se repose-t-il ? Comment se repose celle qui était toute d'or ?

5 L'Éternel a rompu le bâton des méchants, et la verge des dominateurs.

6 Celui qui frappait avec fureur les peuples, de coups qu'on ne pouvait détourner, qui dominait sur les nations avec colère, est poursuivi sans qu'il puisse s'en garantir.

7 Toute la terre a été mise en repos et en tranquillité, ils ont éclaté en chants de triomphe.

8 Même les sapins se sont réjouis de ce qui t'est arrivé, et les cèdres du Liban, et ont dit : Depuis que tu es endormi, personne n'est monté pour nous couper.

9 Le sépulcre profond s'est ému à cause de toi, pour aller au-devant de toi à ta venue ; il a réveillé à cause de toi les trépassés ; il a fait lever de leurs sièges tous les principaux de la terre, tous les rois des nations.

10 Ils prendront tous la parole et te diront : Tu as été aussi affaibli comme nous ! tu as été rendu semblable à nous !

11 On a fait descendre ta magnificence dans le sépulcre, avec le bruit de tes instruments ; tu es couché sur une couche de vers, et la vermine te couvre.

12 Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aube du jour ? Toi qui foulais les nations, tu es abattue jusqu'en terre.

13 Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône par-dessus les étoiles du DIEU fort ;

je serai assis sur la montagne de l'assemblée, aux côtés d'Aquilon ;
 14 je monterai par-dessus les plus hauts lieux des nuées, je serai semblable au Souverain.
 15 Et toutefois, on t'a fait descendre au sépulcre, au fond de la fosse.
 16 Ceux qui te verront te regarderont, et te considéreront, disant : N'est-ce pas ici cet homme qui faisait trembler la terre, et qui ébranlait les royaumes,
 17 qui a réduit le monde en désert, et qui a détruit ses villes, et n'a point relâché ses prisonniers pour les renvoyer en leur maison ?
 18 Tous les rois des nations, tous tant qu'ils sont, sont morts avec gloire, chacun dans sa maison ;
 19 mais tu as été jeté loin de ton sépulcre, comme un tronc pourri, comme un habit de gens tués, transpercés avec l'épée, qui sont descendus parmi les pierres dans une fosse, et comme un corps mort foulé aux pieds.
 20 Tu ne seras pas mis avec eux dans le sépulcre, car tu as ravagé ta terre ; tu as tué ton peuple ; on ne parlera pas longtemps de la race des méchants.
 21 Préparez la tuerie pour ses enfants, à cause de l'iniquité de leurs pères ; afin qu'ils ne se relèvent plus, et qu'ils ne possèdent pas le pays, et qu'ils ne remplissent pas de villes le dessus de la terre.
 22 Je m'élèverai contre eux, dit l'Éternel des armées, et j'abolirai le nom de Babylone, et ce qui y reste, le fils et le petit-fils, dit l'Éternel.
 23 Et je la rendrai la demeure du butor, et je la réduirai en marais d'eaux, et je la balaierai d'un balai de destruction, dit l'Éternel des armées.
 24 L'Éternel des armées a juré, disant : Si cela n'arrive comme je l'ai pensé, et si cela n'est pas ferme comme je l'ai arrêté dans mon conseil :
 25 C'est que je détruirai dans ma terre le roi d'Assyrie, et je le foulerai aux pieds sur mes montagnes, et son joug sera ôté de dessus mon peuple, et son fardeau de dessus leurs épaules.
 26 C'est là le dessein qui a été arrêté contre toute la terre, et c'est là la main étendue sur toutes les nations.
 27 Car l'Éternel des armées l'a arrêté en son conseil, et qui l'enfreindrait ? Sa main est étendue, et qui la détournerait ?
 28 L'an auquel mourut le roi Achaz cette prophétie fut prononcée :
 29 Toi, toute la terre des Philistins, ne te réjouis point de ce que la verge de celui qui te frappait a été brisée ; car de la racine du serpent sortira un basilic, et son fruit sera un serpent brûlant qui vole.
 30 Les plus petits seront repus, et les misérables reposeront en assurance ; mais je ferai mourir de faim ta postérité, et on tuera ce qui est resté de toi.
 31 Toi porte, hurle ; toi ville, crie ; toi, toute la terre des Philistins, écoule-toi ; car une fumée viendra d'Aquilon, et personne ne demeurera seul dans ses habitations.
 32 Et que répondra-t-on aux envoyés de cette nation ? Que l'Éternel a fondé Sion, et que les affligés de son peuple se retireront vers elle.

RÉFLEXIONS

Les promesses qu'Ésaïe faisait aux Juifs montrent que si les prophètes avaient ordre de les menacer, ils étaient aussi envoyés pour les consoler en les assurant que DIEU s'apaiserait envers eux. C'est ainsi que DIEU a toujours donné des marques de sa bonté en même temps qu'il en a donné de sa justice.

La description qu'Ésaïe fait de l'orgueil insupportable des Babyloniens, de leur puissance formidable et de l'étendue de leur domination doit nous faire considérer que, quelque grande que soit la puissance des rois de la terre et des ennemis de l'église, elle ne peut tenir contre celle de DIEU et que sa justice l'engage à confondre les superbes et les injustes.

Cela doit nous porter à la confiance en DIEU et en même temps à l'humilité, puisque l'orgueil ne lui est pas moins odieux dans les particuliers que dans les princes et dans les peuples.

Au reste, la ruine de la ville et de l'empire de Babylone prouve bien clairement la vérité et la divinité des prédictions d'Ésaïe. Ce prophète touche une particularité très remarquable, c'est que cette grande et superbe ville deviendrait un marais et la demeure des bêtes sauvages, ce qui arriva en effet au bout de quelque temps comme on le sait par l'histoire.

La ruine des Philistins, qui étaient les anciens ennemis du peuple de DIEU nous présente les mêmes réflexions et elle arriva en effet sous le règne d'Ézéchias, peu d'année après qu'Ésaïe eut prophétisé contre eux.

CHAPITRE XV.

Ésaïe prophétise dans ce chapitre et dans le suivant contre les Moabites. Il prédit que leurs principales villes comme Har, Kir et d'autres qui sont ici nommées seront prises et que leur pays serait réduit aux dernières extrémités.

1 Prophétie contre Moab. Parce que Har de Moab a été ravagée de nuit, il a été défait ; parce que Kir de Moab a été saccagée de nuit, il a été défait.

2 Il est monté à Bajith et à Dibon, aux hauts lieux, pour pleurer. Moab hurlera sur Nébo, et sur Médéba ; toutes ses têtes seront chauves, et ils raseront tous leurs barbes.

3 Ils se ceindront de sacs dans ses rues ; chacun hurlera, fondant en larmes sur ses toits et dans ses places.

4 Hesçbon et Elhalé se sont écriées ; leur voix a été ouïe jusqu'à Jahats ; à cause de cela ceux de Moab, qui seront équipés pour aller à la guerre, jetteront des cris lamentables ; l'âme de chacun se tourmentera au dedans de lui.

5 Mon cœur crie à cause de Moab. Ses fugitifs s'en sont fuis jusqu'à Tsohar, comme une génisse de trois ans ; car on montera par la montée de Luhith avec des pleurs ; on fera retentir le cri de l'affliction au chemin de Horonajim,

6 car les eaux de Nimrim seront désolées ; le foin est séché, l'herbe a manqué, et il n'y a point de verdure.

7 C'est pourquoi, ce qui sera resté à chacun, et ce qu'ils auront mis en réserve, sera porté à la vallée des Arabes.

8 Car le cri a environné la contrée de Moab ; son hurlement ira jusqu'à Eglajim, et son cri jusqu'à Béer-Elim.

9 Même les eaux de Dimon seront remplies de sang ; car j'ajouterai un surcroît de maux sur Dimon, savoir, les lions, contre ceux qui sont réchappés de Moab, et contre les restes du pays.

CHAPITRE XVI.

Le prophète dit dans ce chapitre que les Moabites enverraient des agneaux, c'est-à-dire un tribut, au roi de Jérusalem, que les Israélites habiteraient dans leur pays et que tout cela arriverait pour punition de l'orgueil et de la fierté des Moabites. Enfin, il marque que ces menaces s'accompliraient dans trois ans.

1 Envoyez l'agneau au dominateur du pays ; envoyez-le du rocher qui est vers le désert à la montagne de la fille de Sion.

2 Car il arrivera que les filles de Moab seront au passage d'Arnon, comme un oiseau qui vole çà et là, comme une nichée chassée de son nid.

3 Prends conseil, forme une ordonnance, sers d'ombre comme une nuit en plein midi ; cache ceux qui ont été chassés, et ne décèle point ceux qui sont errants.

4 Que ceux de mon peuple qui ont été chassés, séjournent chez toi, ô Moab ! Sois-leur une retraite contre celui qui fait le dégât ; car celui qui opprime cessera, le dégât finira ; ceux qui foulaient seront consumés de dessus la terre.

5 Et un trône sera établi par la miséricorde, et sur ce trône sera assis dans la vérité, et dans la maison de David, un juge qui recherchera le droit, et qui sera prompt à faire justice.

6 Nous avons entendu l'orgueil de Moab le très orgueilleux, sa fierté, et son orgueil et son arrogance ; ses mensonges n'ont rien de ferme.

7 C'est pourquoi Moab hurlera sur Moab, chacun hurlera, vous gémirez sur les fondements de Kirharéséth ; il n'y aura que gens blessés à mort ;

8 car les guérets de Hesçbon, et le vignoble de Sibma languissent ; les princes des nations ont foulé ses meilleurs ceps, qui atteignaient jusqu'à Jahzer ; ils couraient par le désert, et ses provins qui s'étendaient passaient au-delà de la mer.

9 C'est pourquoi je pleurerai le vignoble de Sibma et de Jahzer ; je t'arroserai de mes larmes, ô Hesçbon et Elhalé ! car l'ennemi est tombé à grands cris sur tes fruits d'été et sur ta moisson.

10 Et la joie et l'allégresse s'est retirée du champ fertile ; on ne se réjouira plus, on n'entendra plus des cris de joie dans les vignes ; celui qui foulait le vin ne le foulera plus dans les cuves ; j'ai fait cesser la chanson de la vendange.

- 11 C'est pourquoi mes entrailles font du bruit sur Moab, comme une harpe, et mon ventre sur Kirhérès.
 12 Et il arrivera qu'on verra que Moab se lassera pour aller au haut lieu, et qu'il entrera dans son sanctuaire pour prier ; mais il ne pourra *rien obtenir*.
 13 C'est là la parole que l'Éternel a prononcée dès lors sur Moab.
 14 Et maintenant l'Éternel a parlé, disant : Dans trois ans, tels que sont les ans d'un mercenaire, la gloire de Moab sera détruite, avec toute cette grande multitude, et le reste en sera petit, peu de chose et peu nombreux.

RÉFLEXIONS

La prophétie touchant la ruine des Moabites eut son accomplissement dans le temps précis qu'Ésaïe avait marqué lorsque Salmanasar roi d'Assyrie vint faire la guerre aux Israélites. Ce prince s'empara du royaume de Moab et les Moabites devinrent ensuite tributaires du royaume de Juda et rendirent hommage à Ézéchias après que les Assyriens eurent été défaits sous le règne de ce roi. DIEU fit prédire tous ces événements pour convaincre les Juifs de la vérité de tout ce que les prophètes leur annonçaient et pour leur apprendre que sa providence conduisait toutes choses.

Ce sont les mêmes instructions que nous devons retirer de cette prophétie et de plusieurs autres semblables. Il faut aussi considérer dans la désolation des Moabites la juste punition de leur fierté et des maux qu'ils avaient causés aux Juifs et les soins pleins de bonté que DIEU a pris de tout temps de son peuple.

CHAPITRE XVII.

Le prophète annonce la ruine de Damas, capitale du royaume de Syrie, qui est appelée ici la Forteresse d'Ephraïm, c'est-à-dire, l'appui des Israélites des dix tribus, lesquels s'étaient mis sous la protection du roi de Syrie.

Il annonce la ruine des dix tribus elles-mêmes parce qu'elles avaient abandonnés DIEU pour servir des idoles.

- 1 Prophétie contre Damas. Voici, Damas est réduite à n'être plus une ville, et elle ne sera qu'un monceau de ruines.
 2 Les villes de Haroher seront abandonnées ; elles deviendront des parcs de brebis, qui y reposeront sans que personne les épouvante.
 3 La forteresse sera ôtée à Ephraïm, et le royaume à Damas et au reste de la Syrie ; ils seront comme la gloire des enfants d'Israël, dit l'Éternel des armées.
 4 Et il arrivera en ce jour-là que la gloire de Jacob sera diminuée, et que la graisse de son corps sera amaigrie.
 5 Et il en sera comme quand le moissonneur cueille les blés et moissonne les épis avec son bras ; même il en arrivera comme quand on ramasse les épis dans la vallée des Réphaïns.
 6 Mais il y demeurera quelques grappillages, comme quand on secoue l'olivier, et qu'il reste deux ou trois olives au haut des branches, et quatre ou cinq dans des branches fertiles, dit l'Éternel, le DIEU d'Israël.
 7 En ce jour-là, l'homme jettera sa vue vers celui qui l'a formé, et ses yeux regarderont vers le Saint d'Israël.
 8 Et il ne jettera plus sa vue vers les autels qui sont l'ouvrage de ses mains, et il ne regardera plus ce que ses mains auront fait, ni les bocages ni les tabernacles.
 9 En ce jour-là, ses villes les plus fortes, qui auront été abandonnées à cause des enfants d'Israël, seront comme un bois taillis et des rameaux abandonnés, et il y aura une entière désolation.
 10 Parce que tu as oublié le DIEU de ton salut, et que tu ne t'es point souvenue du rocher de ta force ; à cause de cela tu planteras des plantes excellentes, et des provins étrangers.
 11 Le jour tu feras croître ce que tu auras planté, et le matin tu feras germer ta semence ; mais au jour de la jouissance, la moisson sera enlevée, et il y aura une douleur désespérée.
 12 Malheur sur la multitude de plusieurs peuples, qui bruient comme les mers bruient, et sur le bruit retentissant des nations, qui est semblable au bruit des eaux impétueuses !
 13 Les nations font du bruit comme une tempête éclatante de grosses eaux ; mais il la menacera, et elle s'enfuira loin, et sera dissipée comme la poussière des montagnes chassée par le vent, et comme un amas de poudre chassé par un tourbillon.
 14 Au soir tout sera dans le trouble ; mais avant le matin il ne paraîtra plus rien. C'est là la portion de ceux

qui nous auront fourragés, et le lot de ceux qui nous auront pillés.

RÉFLEXIONS

On lit dans le second livre des rois, au chapitre XVI, le récit de la destruction du royaume de Damas qu'Ésaïe avait prédite. Tiglatpilésér, roi des Assyriens prit cette ville, la ruina, en transporta les habitants et fit mourir son roi.

Et peu d'année après, le royaume d'Israël, qui s'était ligué avec les Syriens contre le royaume de Juda, fut aussi subjugué et totalement éteint par les mêmes Assyriens qui avaient conquis le royaume de Damas. Par ce moyen, les Syriens et les Israélites qui avaient attaqué injustement le roi de Juda, furent punis de leur injustice comme Ésaïe l'avait prédit à diverses fois et les Israélites en particulier reçurent le juste châtiment que méritait leur idolâtrie. Tellement que la justice divine et la vérité des prédictions d'Ésaïe parurent dans la destruction de l'un et de l'autre de ces royaumes.

CHAPITRE XVIII.

Ce chapitre a de l'obscurité et il est difficile d'en marquer le sens avec certitude à cause des expressions figurées qui s'y trouvent et qu'on peut expliquer en plus d'une manière et parce que l'histoire ne nous fournit pas assez de lumière sur ce sujet.

L'explication qui paraît la plus vraisemblable est que le roi d'Éthiopie étant sur le point de marcher contre le roi d'Assyrie qui attaquait les Juifs, inviterait les Égyptiens à se joindre à lui, mais que DIEU confondrait les desseins des Assyriens et qu'il délivrerait Jérusalem par sa seule puissance.

1 Malheur au pays qui fait ombre avec ses ailes, qui est au-delà des fleuves de Cus !

2 qui envoie par mer des ambassadeurs dans des vaisseaux de jonc sur les eaux, en disant : Allez, messagers légers, vers la nation de grand attirail et brillante ; vers le peuple qui est terrible depuis son commencement et dans la suite, vers la nation qui mesure au cordeau, et qui foule tout, et dont les fleuves inondent le pays.

3 Vous tous, les habitants du monde, et vous qui demeurez dans le pays, sitôt que l'enseigne sera élevée sur les montagnes, regardez ; et sitôt que le cornet aura sonné, écoutez.

4 Car ainsi m'a dit l'Éternel : Je me tiendrai en repos, et je regarderai mon domicile arrêté, comme une chaleur brillante de lumière, et comme une nuée qui donne de la rosée dans la chaleur de la moisson.

5 Car avant la moisson, lorsque le bouton sera venu en sa perfection, et que la fleur sera devenue une grappe prête à mûrir, il coupera les branches avec des serpes, et il ôtera les sarments et les retranchera.

6 Ils seront tous ensemble abandonnés aux oiseaux de proie des montagnes, et aux bêtes du pays ; les oiseaux de proie passeront l'été sur eux, et toutes les bêtes du pays y passeront l'hiver.

7 En ce temps-là on apportera un présent à l'Éternel des armées, au lieu où le nom de l'Éternel des armées habite, à la montagne de Sion, de la part du peuple de grand attirail et brillant ; de la part du peuple qui est terrible, depuis son commencement et dans la suite, et de la part de la nation qui mesure au cordeau, et qui foule tout, et dont les fleuves inondent le pays.

RÉFLEXIONS

On voit dans le chapitre XIX du deuxième livre des rois les deux événements que le prophète Ésaïe marque ici.

L'un, que Tirhaca, roi d'Éthiopie, viendrait avec son armée pour combattre Sennachérib, roi d'Assyrie, qui assiégeait alors Jérusalem.

L'autre, que l'armée de Sennachérib fut entièrement détruite par un ange et que ce prince étant de retour dans ses états y périt misérablement.

Ainsi ce fut DIEU lui-même, et non pas le roi d'Éthiopie, qui délivra Jérusalem et qui fit tomber sa vengeance sur les Assyriens. En quoi il fit paraître son pouvoir infini et son amour envers son peuple.

CHAPITRE XIX.

Ce chapitre est une prophétie contre les Égyptiens, laquelle marque qu'ils seraient divisés les uns contre les autres et qu'un roi puissant exécuterait contre eux les jugements de DIEU. Ésaïe prédit aussi que la connaissance et le service de DIEU s'établiraient en Égypte.

- 1 Prophétie contre l'Égypte. Voici, l'Éternel va monter sur une nuée légère, et il entrera dans l'Égypte ; les idoles d'Égypte seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Égypte se fondra au milieu d'elle.
- 2 Et je ferai venir pêle-mêle l'Égyptien contre l'Égyptien, et chacun fera la guerre contre son frère, et chacun contre son ami, ville contre ville, royaume contre royaume.
- 3 L'esprit de l'Égypte s'évanouira au milieu d'elle, et je dissiperai son conseil ; ils interrogeront les idoles, les enchanteurs, les esprits de Python, et les diseurs de bonne aventure.
- 4 Et je livrerai l'Égypte dans la main d'un seigneur rude, et un roi cruel dominera sur eux, dit le Seigneur, l'Éternel des armées.
- 5 Et les eaux de la mer manqueront, et le fleuve séchera et tarira.
- 6 Et on fera détourner les fleuves, les ruisseaux des digues s'abaisseront et se sécheront, les roseaux et les joncs seront coupés.
- 7 Les prairies qui sont auprès des ruisseaux, et sur l'embouchure du fleuve, et tout ce qui aura été semé vers les ruisseaux, séchera, et sera jeté loin, et ne sera plus.
- 8 Et les pêcheurs gémiront, et tous ceux qui jettent l'hameçon dans le fleuve seront dans le deuil, et ceux qui étendent les filets sur les eaux languiront.
- 9 Ceux qui travaillent en lin et en fin crêpe, et ceux qui font des tissus de filets, seront honteux.
- 10 Et ses chaussées seront rompues ; et tous ceux qui font des viviers seront dans l'abattement.
- 11 Certainement, les principaux de Tsohan ont perdu le sens, les sages d'entre les conseillers de Pharaon sont un conseil abruti. Comment dites-vous à Pharaon : Je suis fils des sages, le fils des anciens rois ?
- 12 Où sont-ils ? Où sont tes sages ? Qu'ils t'annoncent maintenant, s'ils le savent, ce que l'Éternel des armées a arrêté contre l'Égypte.
- 13 Les principaux de Tsohan ont perdu le sens ; les principaux de Noph se sont trompés, les cantons des tribus d'Égypte l'ont fait égarer.
- 14 L'Éternel a versé au milieu d'elle un esprit d'étourdissement, et on a fait errer l'Égypte dans toutes ses œuvres, comme un homme ivre se vautre dans ce qu'il a vomi.
- 15 Et il n'y aura rien qui serve à l'Égypte, de tout ce que fera la tête ou la queue, le rameau ou le jonc.
- 16 En ce jour-là, l'Égypte sera comme les femmes, et elle sera éperdue et épouvantée, à cause de la main levée de l'Éternel des armées, laquelle il va lever contre elle.
- 17 Et la terre de Juda sera l'effroi de l'Égypte ; quiconque fera mention d'elle en sera épouvanté en soi-même, à cause du dessein que l'Éternel des armées a formé contre elle.
- 18 En ce temps-là il y aura cinq villes dans le pays d'Égypte qui parleront le langage de Canaan, et qui jureront à l'Éternel des armées, et l'une d'entre elles sera appelée ville de destruction.
- 19 En ce jour-là il y aura un autel à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte, et un monument dressé à l'Éternel sur sa frontière.
- 20 Et cela sera pour signe et pour témoignage à l'Éternel des armées dans le pays d'Égypte ; car ils crieront à l'Éternel, à cause de ceux qui les opprimeront, et il leur enverra un libérateur et un grand protecteur qui les délivrera.
- 21 Et l'Éternel se fera connaître à l'Égypte ; et en ce jour-là l'Égypte connaîtra l'Éternel, et le servira en offrant des sacrifices et des gâteaux ; et elle vouera des vœux à l'Éternel, et les accomplira.
- 22 L'Éternel frappera donc les Égyptiens, il les guérira après les avoir frappés, et ils retourneront jusqu'à l'Éternel, lequel sera fléchi par leurs prières, et les guérira.
- 23 En ce jour-là, il y aura un chemin battu de l'Égypte en Assur, et Assur viendra en Égypte, et l'Égypte en Assur, et l'Égypte sera assujettie à Assur.
- 24 En ce jour-là, Israël sera joint pour troisième partie à l'Égypte et à Assur, et la bénédiction sera au milieu de la terre.
- 25 Ce que l'Éternel des armées bénira, disant : Bénie soit l'Égypte, qui est mon peuple, et Assur qui est l'ouvrage de mes mains, et Israël qui est mon héritage.

RÉFLEXIONS

L'histoire éclaire parfaitement les prédictions que ce chapitre contient.

Après la mort de Séthon, roi d'Égypte, les Égyptiens eurent douze rois qui se firent la guerre pendant

longtemps, après quoi toute l'Égypte fut soumise à un seul prince nommé Psammitichs. Ensuite les Égyptiens furent attaqués par le roi d'Assyrie et par Nabuchodonosor qui se les assujettit et au bout de quelque temps, l'Égypte, la Judée et l'Assyrie furent sous la domination d'un même monarque. Ésaïe dit sur la fin de ce chapitre que les villes d'Égypte parleraient le langage de Canaan, qu'il y aurait un autel du Seigneur dans ce pays-là et que les Égyptiens invoqueraient DIEU et lui sacrifieraient. Cela regarde premièrement ce qui arriva lorsque les Juifs se retirèrent en Égypte après la ruine de Jérusalem et lorsque dans la suite ils y bâtirent un temple qu'on appela le temple d'Onias, ce qui attira plusieurs Égyptiens au culte du vrai DIEU.

Mais cette prophétie ne trouve son sens parfait que dans les temps de l'Évangile où les Égyptiens et les autres peuples furent convertis et réputés par ce moyen le peuple de DIEU, tout de même que les Israélites.

CHAPITRE XX.

DIEU commande à Ésaïe de marcher sans souliers et nu, c'est-à-dire sans robe et n'ayant que les habits de dessous, pour marquer que dans trois ans les Égyptiens et ceux de Cus seraient emmenés captifs sans habits et pieds nus par les Assyriens et que par-là les Juifs reconnaîtraient qu'ils avaient eu tort de croire que le roi d'Égypte les garantirait du roi d'Assyrie.

1 L'année que Tartan, envoyé par Sargon, roi d'Assyrie, vint contre Asçdod, et combattit contre Asçdod, et la prit ;

2 en ce temps-là, l'Éternel parla par le ministère d'Ésaïe, fils d'Amots, et lui dit : Va, et délie le sac de dessus tes reins, et déchausse tes souliers de tes pieds ; ce qu'il fit, allant nu et déchaussé.

3 Et l'Éternel dit : Comme Ésaïe mon serviteur a marché nu et déchaussé, ce qui est un signe et un prodige contre l'Égypte et contre Cus pour trois années ;

4 ainsi le roi d'Assur emmènera d'Égypte et de Cus, prisonniers et captifs, les jeunes et les vieux, nus et déchaussés, ayant des habits courts, ce qui est l'opprobre de l'Égypte.

5 Ils seront effrayés, et ils seront honteux à cause de Cus, qui était celui auquel ils regardaient, à cause de l'Égypte qui était leur gloire.

6 Et celui qui habite en cette île-ci, dira en ce jour-là : Voilà en quel état est celui auquel nous regardions, et où nous nous sommes réfugiés pour avoir du secours, afin que nous fussions délivrés de la rencontre du roi d'Assur, et comment pourrons-nous échapper ?

RÉFLEXIONS

Cette prophétie fut vérifiée lorsque le roi d'Assyrie porta la guerre jusqu'en Égypte, y prit plusieurs villes en emmena un grand nombre d'Égyptiens prisonniers dans son pays. Cela devait désabuser les Juifs qui s'assuraient sur les Égyptiens et leur apprendre à se confier en DIEU seul.

CHAPITRE XXI.

Ce chapitre contient deux prédictions :

I. La première, touchant la ruine des Babyloniens qui tomberaient sous la puissance des Perses et des Mèdes.

II. La seconde regarde ceux de Duma et les arabes de Kédar qui devaient aussi éprouver les derniers malheurs. Ceux de Duma étaient de la postérité des Ismaélites.

1 Prophétie contre le désert de la mer. Il vient du désert et de la terre formidable comme des tourbillons qui s'élèvent du pays du midi, pour traverser.

2 Une vision terrible m'a été révélée. Le perfide est perfide ; celui qui saccage, saccage toujours. Hélamites, montez ; Mèdes, assiégez ; j'ai fait cesser tous ses soupirs.

3 C'est pourquoi mes reins ont été remplis de douleur, et des angoisses m'ont saisi, telles que sont les angoisses de celle qui enfante ; je me suis tourmenté à cause de ce que j'ai ouï, et j'ai été perdu à cause de ce que j'ai vu.

4 Mon cœur a été agité çà et là, et j'ai tremblé de frayeur ; on m'a rendu effrayante la nuit de mes plaisirs.

5 Qu'on dresse la table, qu'on fasse le guet ; qu'on mange, qu'on boive ; levez-vous, capitaines, oignez le

bouclier.

6 Car ainsi me dit le Seigneur : Va, pose la sentinelle, et qu'elle rapporte ce qu'elle verra.

7 Et elle vit un chariot, un couple de gens de cheval, un chariot tiré par des ânes, et un chariot tiré par des chameaux, et elle les considéra fort attentivement.

8 Et elle cria : C'est un lion. Seigneur, je me tiens en sentinelle continuellement de jour, et je me tiens dans ma garde toutes les nuits.

9 Et voici venir le chariot d'un homme, un couple de gens de cheval. Alors elle parla et dit : Elle est tombée, elle est tombée, Babylone ; et toutes les images taillées de ses dieux ont été brisées et jetées par terre.

10 C'est ce que j'ai foulé, et le grain que j'ai battu dans mon aire ; je vous ai annoncé ce que j'ai ouï de l'Éternel des armées, du DIEU d'Israël.

11 Prophétie contre Duma. On crie à moi de Séhir : Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis le soir ? Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis la nuit ?

12 La sentinelle a dit : Le matin est venu, et la nuit aussi ; si vous le demandez avec empressement, retournez et venez.

13 Prophétie contre l'Arabie. Vous passerez pêle-mêle la nuit dans la forêt, dans les sentiers de Dédanim.

14 Venez avec des eaux au-devant de celui qui a soif, habitants du pays de Téma ; venez avec du pain au-devant de celui qui a pris la fuite.

15 Car ils ont pris la fuite de devant les épées, de devant l'épée dégainée, et de devant l'arc tendu, et de devant le fort de la bataille.

16 Car ainsi m'a dit le Seigneur : Dans une année, telle que sont les années d'un mercenaire, toute la gloire de Kédar prendra fin ;

17 et le reste du nombre des puissants archers des enfants de Kédar sera diminué ; car l'Éternel, le DIEU d'Israël, a parlé.

RÉFLEXIONS

Ésaïe prédit dans ce chapitre que Babylone serait prise par les Perses et les Mèdes. Il appelle ces peuples pour l'assiéger et pour s'en rendre maître et il marque expressément qu'ils prendraient cette ville dans une nuit où le roi de Babylone ferait un festin et se livrerait aux plaisirs. Ce qui arriva en effet comme on le sait par l'histoire et par ce qu'on lit sur la fin du chapitre V de Daniel.

Il y a dans cette prophétie qui fut prononcée si longtemps à l'avance un caractère bien sensible de divinité et de majesté.

Les Iduméens et les Arabes qui sont ici nommés furent aussi envahis par les Assyriens. Par-là DIEU voulut faire la punition de l'idolâtrie de ces peuples et venger les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

CHAPITRE XXII.

Après qu'Ésaïe a prédit dans les chapitres précédents la ruine des peuples idolâtres qui avaient opprimé les Juifs, il annonce dans celui-ci les malheurs qui tomberaient sur les Juifs eux-mêmes malgré toutes les précautions que les habitants de Jérusalem prendraient pour se garantir de leurs ennemis et il dit que cela arriverait parce que les Juifs s'abandonnaient à la joie et à la dissolution dans un temps où DIEU les appelaient à la repentance. Le prophète prédit après cela que Sçebna, qui était l'un des principaux officiers du roi Ézéchias dans le temps que Sanchérib assiégeait Jérusalem, serait ôté de son emploi et qu'Éliakim lui succéderait.

Ce qui est dit ici de Sçebna donne lieu de croire que cette prophétie regarde ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent contre Jérusalem et qu'ils emmenèrent captif à Babylone Manassé fils d'Ézéchias comme cela est dit dans II Chroniques XXXIII.11.

1 Prophétie contre la vallée de la vision. Qu'as-tu maintenant, que tu es toute montée sur les toits,

2 ville pleine de troubles, ville bruyante, ville qui ne demandais qu'à te réjouir ? Ceux des tiens qui ont été tués, n'ont pas été tués par l'épée et ne sont pas morts par la guerre.

3 Tous tes conducteurs ont pris la fuite ensemble, ils ont été liés par des archers ; tous ceux qui ont été trouvés des tiens ont été liés ensemble, s'étant enfuis bien loin.

4 C'est pourquoi j'ai dit : Retirez-vous de moi, je pleurerai amèrement ; ne vous empressez point de me

consoler sur la désolation de la fille de mon peuple.

5 Car c'est un jour de trouble, d'oppression et de perplexité, envoyé par le Seigneur, l'Éternel des armées, dans la vallée de la vision ; il va démolir la muraille, et le cri en ira jusqu'à la montagne.

6 Même Hélam a pris le carquois ; il y a des hommes montés sur des chariots, et Kir a détaché le bouclier.

7 Et il est arrivé que tes plus belles vallées ont été remplies de chariots, et les cavaliers se sont tous rangés en bataille contre la porte.

8 Et on a découvert ce qui couvrait Juda, et tu as regardé en ce jour-là vers les armes de la maison du parc.

9 Et vous avez vu que les brèches de la cité de David étaient grandes ; et vous avez rassemblé les eaux du bas étang.

10 Et vous avez fait le dénombrement des maisons de Jérusalem, et vous avez démoli les maisons pour fortifier la muraille.

11 Vous avez aussi fait un réservoir d'eaux entre les deux murailles, pour les eaux du vieux étang ; mais vous n'avez point regardé à celui qui l'a faite et formée dès longtemps.

12 Et le Seigneur, l'Éternel des armées, vous a appelés ce jour-là aux pleurs et au deuil, et à vous arracher les cheveux, et à ceindre le sac ;

13 et voici, il n'y a que joie et qu'allégresse ; on tue des bœufs, on égorge des moutons, on mange de la chair, et on boit du vin ; et on dit : Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.

14 Or, l'Éternel des armées m'a déclaré, et m'a dit : Si jamais cette iniquité vous est pardonnée, que vous n'en mouriez, a dit le Seigneur, l'Éternel des armées.

15 Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel des armées : Va, entre chez le trésorier, vers ce maître d'hôtel Scebna, et dis-lui :

16 Qu'as-tu à faire ici ? Et qui as-tu ici qui t'appartienne, que tu te sois taillé ici un sépulcre ? Il taille un lieu éminent pour son sépulcre, et il se creuse une demeure dans le roc.

17 Voici, ô homme ! l'Éternel te transportera bien loin, et t'enveloppera entièrement.

18 Il te fera rouler fort vite, comme une boule dans un pays large et spacieux ; tu mourras là, et c'est là que ton char magnifique sera la honte de la maison de ton seigneur.

19 Et je te chasserai de ton poste, et je te déposerai de ton emploi.

20 Et il arrivera en ce jour-là que j'appellerai mon serviteur Eliakim, fils de Hilkija ;

21 et je le vêtirai de ton habit, et le fortifierai de ta ceinture ; et je mettrai ton autorité entre ses mains, et il sera pour père à ceux qui habitent dans Jérusalem, et à la maison de Juda.

22 Et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule ; et il ouvrira, et il n'y aura personne qui ferme ; et il fermera, et il n'y aura personne qui ouvre.

23 Et je l'attacherai comme un clou dans un lieu ferme, et il sera un trône de gloire à la maison de son père.

24 Et toute la gloire de la maison de son père, de ses parents, et de ses parentes, reposera sur lui ; toutes sortes d'ustensiles, depuis les tasses jusqu'à tous les instruments de musique.

25 En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, le clou qui avait été attaché dans un lieu ferme sera ôté, et il tombera, et tout ce qui y était attaché sera retranché ; car l'Éternel a parlé.

RÉFLEXIONS

Les menaces qu'Ésaïe faisait contre Jérusalem après avoir menacé les autres nations montrent que DIEU n'épargne pas son peuple et ceux qui font profession de le servir lorsqu'il leur arrive de l'offenser et que les nations et les villes où l'impiété règne sont enfin exposées à sa vengeance sans que rien puisse les en garantir. Il paraît sur tout ce chapitre que l'une des choses qui marquent le plus grand endurcissement et qui engagent le plus DIEU à punir les hommes, c'est lorsqu'ils sont insensibles à ses châtiments et qu'ils se livrent à la joie, aux plaisirs et à la dissolution dans le temps qu'il les appelle à l'humiliation et à la repentance.

La prédication qu'Ésaïe fait de la déposition de Scebna, qui est ici représenté comme un homme vain et superbe, et de l'élévation d'Éliakim fait voir que ce qui arrive aux particuliers est dirigé par la providence aussi bien que ce qui arrive aux peuples et aux rois et que DIEU élève et abaisse ceux qu'il lui plaît selon les vues qu'il se propose.

CHAPITRE XXIII.

C'est ici une prophétie qui marque que les Tyriens, qui étaient voisins des Juifs et qui se tenaient fiers de leurs richesses et leur puissance, seraient abaissés.

- 1 Prophétie contre Tyr. Hurlez, ô navires de Tarscis, car elle est détruite, tellement qu'il n'y a plus de maison, et qu'on n'y viendra plus ; ceci leur a été annoncé du pays de Kittim.
- 2 Vous qui habitez dans l'île, taisez-vous, et toi qui étais remplie par les marchands de Sidon, par ceux qui traversaient la mer.
- 3 Les grains de Scihor, qui croissent parmi les grandes eaux, la moisson du fleuve, c'était son revenu, et elle était la foire des nations.
- 4 Sois honteuse, ô Sidon, car la mer, la force de la mer a parlé, disant : Je n'ai point été en travail d'enfant, et je n'ai point enfanté, et je n'ai point nourri de jeunes gens, ni élevé aucunes vierges.
- 5 Lorsque le bruit en aura été entendu en Égypte, on sera saisi de douleur, d'apprendre ce qui sera arrivé à Tyr.
- 6 Passez en Tarscis, hurlez, vous qui habitez dans les îles.
- 7 N'est-ce pas ici votre ville qui faisait *votre* joie ? Celle dont l'antiquité est depuis si longtemps, ira sur ses pieds bien loin, habiter dans un pays étranger.
- 8 Qui a pris ce conseil contre Tyr, laquelle couronne ses habitants, de laquelle les marchands sont des princes, et dont les facteurs sont les plus honorables de la terre ?
- 9 L'Éternel des armées a pris ce conseil ici, pour flétrir l'orgueil des superbes, et pour avilir tous les plus honorables de la terre.
- 10 Traverse ton pays comme une rivière, ô fille de Tarscis ! tu n'as plus de ceinture.
- 11 Il a étendu sa main sur la mer, et il a fait trembler les royaumes ; l'Éternel a donné ordre à un marchand de détruire ses forteresses ;
- 12 et il a dit : Tu ne continueras plus à te glorifier, quand tu seras opprimée, vierge fille de Sidon ; lève-toi, traverse en Kittim ; encore n'y aura-t-il point-là de repos pour toi.
- 13 Voici le pays des Caldéens ; ce peuple-là n'était point autrefois ; Assur l'a fondé pour les gens de marine ; on a dressé ses forteresses, on a élevé ses palais, et il l'a mis en ruine.
- 14 Hurlez, navires de Tarscis, car votre force est détruite.
- 15 Et il arrivera en ce jour-là que Tyr sera mise en oubli durant septante années, selon les jours d'un roi. Au bout de septante années, Tyr chantera comme une chanson de prostituée.
- 16 Prends la harpe, fais le tour de la ville, prostituée qui avais été mise en oubli, chante avec force, multiplie tes chants, afin qu'on se souvienne de toi.
- 17 Et il arrivera au bout de septante années que l'Éternel visitera Tyr, mais elle retournera au salaire de sa prostitution, et elle se prostituera avec tous les royaumes des pays qui sont sur la face de la terre.
- 18 Enfin son trafic et son salaire sera consacré à l'Éternel ; il n'en sera rien réservé, ni serré ; car son trafic sera pour ceux qui habitent en la présence de l'Éternel, pour manger jusqu'à être rassasiés, et pour avoir des habits durables.

RÉFLEXIONS

La prédiction contenue dans ce chapitre s'accomplit lorsque Nébucadnetsar roi de Babylone prit la ville de Tyr après un long siège.

Il y a ceci de remarquable dans ce chapitre que le prophète dit expressément que Tyr serait désolée pendant septante ans, qu'au bout de ce temps-là elle serait rétablie, que son commerce fleurirait de nouveau et qu'elle ferait même hommage à DIEU de ses richesses. Toutes ces choses arrivèrent à la ville de Tyr. Après être tombée sous la puissance des Babylonniens, elle se releva de sa ruine, elle devint très considérable et recouvra sa liberté jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

Dans la suite, les Juifs retirèrent divers avantages des Tyriens et enfin, l'Évangile fut annoncé dans le pays de Tyr.

En tout cela, on voit des preuves évidentes de la divinité de ces prophéties, aussi bien que de la providence qui gouverne le monde et qui le préside sur tout ce qui y arrive.

CHAPITRE XXIV.

Il est parlé dans ce chapitre de l'extrême désolation qui arriverait dans la Judée à cause des péchés des Juifs, cependant Ésaïe promet que l'on verrait Jérusalem rétablie

- 1 Voici, l'Éternel s'en va rendre le pays vide et l'épuiser, il le fera changer de face, et il dispersera ses habitants.
- 2 Et tel sera le sacrificateur que le peuple, tel le maître que son serviteur, telle la dame que sa servante, tel le vendeur que l'acheteur, tel celui qui prête que celui qui emprunte, tel le créancier que celui duquel on exige.
- 3 Le pays sera entièrement vidé et entièrement pillé ; car l'Éternel a prononcé cet arrêt-là.
- 4 La terre est dans le deuil, elle est déchue, le monde est languissant, il est déchu ; les plus considérables du peuple de ce pays sont languissants.
- 5 Le pays a été profané par ses habitants, parce qu'ils ont transgressé les lois ; ils ont changé les ordonnances, et ont violé l'alliance éternelle.
- 6 C'est pourquoi l'imprécation du serment a dévoré le pays, et ses habitants ont été mis en désolation ; à cause de cela les habitants du pays sont consumés, et peu de gens y sont demeurés de reste.
- 7 Le vin excellent pleure, la vigne languit, tous ceux qui avaient le cœur joyeux soupirent.
- 8 La joie des tambours a cessé, le bruit de ceux qui se réjouissent est fini, la joie de la harpe a cessé.
- 9 On ne boira plus de vin avec des chansons, la cervoise sera amère à ceux qui la boivent.
- 10 La ville de confusion a été ruinée ; toute maison est fermée, tellement que nul n'y entre.
- 11 Il y aura des cris dans les places, parce que le vin manquera ; toute la joie est tournée en obscurité, l'allégresse du pays s'en est allée.
- 12 Il ne reste dans la ville qu'une solitude, et la porte est frappée d'une ruine éclatante.
- 13 Car il arrivera au milieu du pays, et parmi les peuples, comme quand on secoue l'olivier et quand on grappille, après avoir achevé de vendanger.
- 14 Ceux-là élèveront leurs voix, et se réjouiront avec un chant de triomphe, et ils pousseront des cris de joie de devers la mer, à cause de la majesté de l'Éternel.
- 15 C'est pourquoi glorifiez l'Éternel dans les vallées, et le nom de l'Éternel, le DIEU d'Israël, dans les îles de la mer.
- 16 Nous avons entendu du bout de la terre des cantiques qui annonçaient la gloire du juste ; mais j'ai dit : Je suis exténué, je suis exténué ; malheur à moi ! les prévaricateurs ont prévarié ; ils ont prévarié, comme les prévaricateurs ont accoutumé de faire.
- 17 La frayeur, la fosse, et le piège sont sur toi, habitant du pays.
- 18 Et il arrivera que celui qui s'enfuira, à cause du bruit de la frayeur, tombera dans la fosse, et celui qui sera remonté hors de la fosse sera pris dans le piège ; car les bondes d'en haut sont ouvertes, et les fondements de la terre tremblent.
- 19 Le pays est entièrement froissé, le pays est entièrement écrasé, le pays est entièrement remué de sa place.
- 20 Le pays chancellera entièrement comme un homme ivre, et sera transporté comme une loge ; et son péché s'appesantira sur lui, tellement qu'il tombera et qu'il ne s'en relèvera pas.
- 21 Et il arrivera en ce jour-là que l'Éternel visitera dans un lieu élevé l'armée superbe, et les rois de la terre, sur la terre.
- 22 Et ils seront assemblés en troupe, comme des prisonniers dans une fosse, et ils seront enfermés étroitement dans une prison, et après plusieurs jours ils seront visités.
- 23 La lune rougira, et le soleil sera honteux, quand l'Éternel des armées régnera en la montagne de Sion et à Jérusalem, et qu'il sera glorieux en la présence de ses anciens.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre une prédiction des malheurs qui menaçaient les Juifs. Ésaïe annonce que leur pays allait être entièrement désolé parce que ce pays avait été profané et souillé par les crimes de ses habitants et parce qu'ils avaient violé l'alliance divine.

On peut voir par là à quoi doivent s'attendre ceux qui imitent les Juifs dans leur rébellion et dans leur ingratitude. DIEU exécute à la fin sur eux les arrêts de sa justice et ils les accable de ses jugements, mais s'il ne punit pas toujours par des peines temporelles ceux qui transgressent son alliance et ses lois, il les

punira infailliblement dans la vie à venir, les menaces de l'Évangile n'étant pas moins expresses, ni moins certaines que celles des anciens prophètes. D'un autre côté, les promesses que DIEU fait ici d'établir son règne et de manifester encore sa gloire à Jérusalem après l'avoir affligée marquent sa miséricorde envers son peuple.

Ces promesses nous regardent aussi bien que les Juifs, puisque c'est dans la manifestation de JÉSUS-CHRIST et dans l'établissement de son règne que nous en voyons le parfait accomplissement.

CHAPITRE XXV.

C'est ici un cantique de louange pour les bénédictions que DIEU accorderait à son peuple en le délivrant et en abaissant ses ennemis.

1 Éternel, tu es mon DIEU ; je t'exalterai, je célébrerai ton nom ; car tu as fait des choses merveilleuses, tes desseins formés dès longtemps se sont trouvés être la fermeté même.

2 Car tu as fait de la ville un monceau de pierres, et de la forte cité une ruine ; le palais des étrangers qui était dans la ville, ne sera jamais rebâti.

3 A cause de cela, un peuple puissant te glorifiera, la ville des nations redoutables te révèrera.

4 Car tu as été la force du pauvre, la force du misérable en sa détresse, le refuge contre le débordement, l'ombrage contre le hâle, parce que la colère de ces hommes terribles est comme un tourbillon qui abattrait une muraille.

5 Tu rabaisseras la tempête éclatante des étrangers, comme le hâle dans un lieu aride est rabaissé par l'ombre d'une nuée. Il abattra les branches des hommes violents.

6 Et l'Éternel des armées fera à tous les peuples sur cette montagne un banquet de choses grasses, un banquet de vins purifiés, de choses grasses, moelleuses, de vins bien purifiés.

7 Et il enlèvera en cette montagne-ci l'enveloppe redoublée qu'on voit sur tous les peuples, et la couverture qui est étendue sur toutes les nations.

8 Et il engloutira la mort pour jamais ; et le Seigneur l'Éternel essuiera les larmes de dessus tous les visages, et il ôtera l'opprobre de son peuple de dessus toute la terre ; car l'Éternel a parlé.

9 En ce jour-là on dira : Voici notre DIEU ; nous l'avons attendu, et il nous sauvera ; c'est ici l'Éternel, nous l'avons attendu ; nous nous égaierons et nous réjouirons de son salut.

10 Car la main de l'Éternel reposera sur cette montagne ; mais Moab sera foulé sous lui, comme on foule la paille pour en faire du fumier.

11 Et il étendra ses mains au milieu de lui, comme celui qui nage les étend pour nager ; et il rabaissera sa fierté, se faisant ouverture avec ses mains.

12 Et il abaissera la force de tes plus hautes murailles ; il les abattra, et les jettera par terre, les réduisant en poussière.

RÉFLEXIONS

Les actions de grâce et les louanges qui sont contenues dans ce chapitre regardent premièrement la délivrance des Juifs et leur retour de Babylone, mais elles conviennent surtout à la grande délivrance que le Messie devait procurer aux hommes en les rachetant et en leur acquérant le salut. Nous devons principalement remarquer après St. Paul et St. Jean que ces paroles du prophète : *La mort sera engloutie pour jamais et le Seigneur essuiera les larmes de leurs yeux*, ne seront parfaitement accomplies que lorsque la mort, qui est le dernier de nos ennemis, sera détruite par la résurrection et que JÉSUS-CHRIST introduira ses élus dans la gloire éternelle.

Cette attente doit produire en nous un grand désir d'avoir part à ces excellentes promesses et nous inciter à bénir le Seigneur qui nous les a faites et à nous réjouir continuellement dans l'attente du salut qui sera pleinement manifesté à la seconde venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XXVI.

Ésaïe continue à louer DIEU des biens qu'il ferait à son peuple et il exprime les sentiments de confiance que les justes ont en DIEU.

Il représente ensuite comment les hommes abusent du support de DIEU, il reconnaît sa justice et sa

puissance qui devaient paraître en ce qu'après avoir réduit les Juifs aux dernières extrémités, il leur rendrait la paix et par toutes ces considérations il console et encourage le peuple de DIEU.

- 1 En ce jour-là ce cantique sera chanté au pays de Juda : Nous avons une ville forte ; la délivrance y sera mise pour muraille et pour avant-mur.
- 2 Ouvrez les portes, et la nation juste et qui garde la vérité y entrera.
- 3 C'est une délibération arrêtée que tu conserveras la vraie paix, car on se confie en toi.
- 4 Confiez-vous en l'Éternel à perpétuité ; car le rocher des siècles est en l'Éternel notre DIEU.
- 5 Il abaissera ceux qui habitent dans les lieux élevés ; il humiliera la ville superbe ; il l'humiliera jusqu'en terre, il la fera descendre jusqu'à la poussière.
- 6 Le pied, même les pieds des affligés, et les plantes des petits la fouleront.
- 7 Le sentier du juste est uni, tu aplanis le chemin du juste.
- 8 Aussi nous t'avons attendu, ô Éternel ! dans le sentier de tes jugements ; et c'est vers ton nom et vers ton souvenir que tend le désir de notre âme.
- 9 Mon âme t'a désiré pendant la nuit, et mon esprit qui est en moi te cherchera le matin, car lorsque tes jugements sont sur la terre, les habitants de la terre apprennent la justice.
- 10 Fait-on grâce au méchant ? il n'en apprendra point à être juste, mais il agira avec méchanceté dans la terre de la droiture, et il ne regardera point à la majesté de l'Éternel.
- 11 Éternel ! ta main est-elle élevée ? Ils ne le voient point ; mais ils la verront, et ils seront honteux à cause de la jalousie que tu montres en faveur de ton peuple ; le feu dont tu punis tes ennemis les dévorera.
- 12 Éternel ! tu nous donneras la paix ; car c'est toi qui nous as fait tout ce qui nous est arrivé.
- 13 Éternel, notre DIEU ! d'autres seigneurs que toi nous ont maîtrisés ; mais c'est par toi seul que nous nous souvenons de ton nom.
- 14 Ils sont morts, ils ne vivront plus ; les trépassés ne se relèveront point, parce que tu les as visités, que tu les as exterminés, et que tu en as fait périr toute la mémoire.
- 15 Éternel ! tu avais accru la nation, tu avais accru la nation ; tu as été glorifié, tu les as jetés loin par tous les bouts de la terre.
- 16 Éternel ! quand ils ont été dans la détresse, ils t'ont recherché ; ils ont répandu leur humble requête quand ton châtiment a été sur eux.
- 17 Comme celle qui est enceinte, lorsqu'elle est prête d'enfanter, est en travail et crie dans ses douleurs, c'est ainsi que nous avons été à cause de ton courroux, ô Éternel !
- 18 Nous avons conçu, et nous avons été en travail, nous n'avons enfanté que du vent ; nous ne saurions en aucune manière délivrer le pays, et les habitants de la terre n'ont pas été exterminés.
- 19 Mais ceux que tu avais fait mourir vivront ; mon corps mort se relèvera. Réveillez-vous et vous réjouissez avec chant de triomphe, vous, habitants de la poussière ; car ta rosée est comme la rosée qui tombe sur les herbes, et la terre jettera dehors les trépassés.
- 20 Va, mon peuple, entre dans tes cabinets, et ferme ta porte sur toi ; cache-toi pour un petit moment, jusqu'à ce que l'indignation soit passée.
- 21 Car, voici, l'Éternel va sortir de son lieu, pour visiter l'iniquité que les habitants de la terre ont commise contre lui ; alors la terre découvrira le sang qu'elle aura reçu, et elle ne cachera plus ceux qu'on a mis à mort.

RÉFLEXIONS

I. Nous devons méditer avec reconnaissance et avec foi ce qui est dit dans ce chapitre et en tant d'autres prophéties de la délivrance et de la paix que DIEU enverrait à son église, vu que ces prédictions se rapportent principalement aux temps de l'Évangile.

II. Nous apprenons de ce chapitre que le caractère des vrais fidèles est de se fier en DIEU seul, de ne désirer que lui, de le chercher de toutes les puissances de leur âme et que DIEU de son côté les soutient et les conduit dans le chemin qu'ils doivent suivre et prend soin de tout ce qui les regarde.

III. Une troisième instruction que le prophète nous donne, c'est que les hommes apprennent ordinairement à craindre DIEU et à faire ce qui est juste lorsqu'il les châtie et qu'ils voient ses jugements, mais les pécheurs s'endurcissent quand DIEU leur fait grâce et les supporte et qu'au lieu de se

convertir ils deviennent encore plus méchants et plus impies. IV. Enfin, les assurances qu'Ésaïe donne aux Juifs de la protection de DIEU doivent consoler l'église et tous ses vrais membres, les rendre tranquilles dans les temps les plus fâcheux et les remplir continuellement d'espérance et de joie.

CHAPITRE XXVII.

DIEU promet qu'il punirait par sa puissance les ennemis des Juifs, qu'il s'apaiserait envers son peuple et qu'il ramènerait ceux qui auraient été dispersés en Assyrie et en Égypte, il les ramènerait à Jérusalem où ils adoreraient encore le Seigneur.

- 1 En ce jour-là l'Éternel punira de sa dure, grande et forte épée, Léviathan le grand serpent, et Léviathan le serpent tortueux, et il tuera la baleine qui est dans la mer.
- 2 En ce jour-là vous chanterez, en vous répondant l'un à l'autre, sur la vigne qui porte le meilleur vin.
- 3 C'est moi, l'Éternel, qui la garde ; je l'arroserai de moment en moment, je la garderai nuit et jour, de peur qu'on ne lui fasse du mal.
- 4 Il n'y a point de fureur en moi. Qui m'opposera des ronces et des épines pour les combattre ? Je marcherai sur elles, et je les brûlerai toutes ensemble.
- 5 Ou plutôt, qu'il retienne ma force ; qu'il fasse la paix avec moi, qu'il fasse la paix avec moi.
- 6 Il fera ci-après que Jacob prendra racine et fleurira ; Israël germera, et ils rempliront de fruit le dessus de la terre.
- 7 Aurait-il frappé son peuple de la même plaie dont il a frappé celui qui le frappait, et aurait-il été tué comme ceux qu'il a tués l'ont été ?
- 8 Tu la jugeras avec modération, quand tu la rejetteras. Il l'a emportée par le vent impétueux de sa colère, comme au jour que le vent d'Orient souffle.
- 9 Ainsi l'expiation de l'iniquité de Jacob sera faite par ce moyen, et ceci en sera tout le fruit, c'est que son péché sera ôté ; quand il aura mis toutes les pierres de l'autel, comme des pierres de plâtre menuisées, quand les bocages et les statues ne seront plus debout.
- 10 Car la ville forte sera désolée ; la maison de plaisance sera abandonnée et quittée comme un désert, le veau y paîtra, et y gîtera, et broutera les branches qui y seront.
- 11 Quand son branchage sera sec, il sera brisé, et les femmes y venant en allumeront du feu, car ce peuple n'a point d'intelligence ; c'est pourquoi celui qui l'a fait n'aura point pitié de lui, et celui qui l'a formé ne lui fera point de grâce.
- 12 Il arrivera donc, en ce jour-là, que l'Éternel frappera, depuis le cours du fleuve jusqu'au torrent d'Égypte ; mais vous serez rassemblés un à un, ô enfants d'Israël !
- 13 Et il arrivera, en ce jour-là, qu'on sonnera de la trompette avec un grand bruit, et ceux qui s'étaient perdus au pays d'Assyrie, et ceux qui avaient été chassés au pays d'Égypte, reviendront et se prosterneront devant l'Éternel, dans la sainte montagne, à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Nous pouvons recueillir de ce chapitre :

- I. Que quelque grande que soit la puissance des impies et des ennemis de DIEU, il est encore plus puissant qu'eux et qu'il donnera toujours des bornes à leur malice,
 - II. Qu'il y a cette différence entre les afflictions dont il visite l'église et les jugements qu'il déploie sur les peuples idolâtres, qu'il afflige son église par un effet de sa bonté et pour la purifier, au lieu qu'il punit les autres en sa colère et pour les détruire.
- Cette bonté du Seigneur paraît dans les promesses qu'il fait de rassembler les Juifs dispersés et les ramener à Jérusalem, ce qui arriva en effet après la captivité de Babylone.
- L'on voit par-là que DIEU ne retire jamais entièrement sa protection de dessus son peuple et de dessus ceux qu'il aime et qu'après les avoir humiliés par ses châtiments, il fait succéder le repos au trouble et leur donne de nouveaux témoignages de son amour et des sujets de célébrer sa miséricorde.

CHAPITRE XXVIII.

C'est ici une prophétie contre ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire contre le royaume des dix tribus et contre le

royaume de Juda.

Ésaïe dit qu'ils seraient livrés à leurs ennemis à cause de leur fierté, de leurs dissolutions et de leurs idolâtries.

Il reproche aux sacrificateurs et aux prophètes de s'être laissé aller à ce dérèglement général ; d'être engagés avec tout le peuple dans une grande ignorance et dans une extrême corruption et outre cela d'être rempli d'une fausse confiance en sorte qu'ils se croiraient à couvert des jugements de DIEU.

Il leur dénonce ces jugements et il promet cependant que DIEU déploierait sa puissance et sa sagesse infinie en faveur de Jérusalem et que comme le laboureur, après avoir préparé la terre et y avoir mis sa semence, met à part le bon grain, de même le Seigneur épargnerait ceux de Juda et ne les détruirait pas avec les méchants.

1 Malheur à la couronne d'orgueil, aux ivrognes d'Ephraïm ! l'ornement de sa gloire *n'est qu'une fleur qui tombe* ; ceux qui sont au haut de la vallée grasse sont étourdis de vin.

2 Voici, le Seigneur a en main un homme fort et puissant, qui ressemble à une tempête de grêle, à un tourbillon qui brise tout, à une tempête de grosses eaux débordées ; il jettera tout par terre avec la main.

3 La couronne de fierté et les ivrognes d'Ephraïm seront foulés aux pieds.

4 Et l'ornement de sa gloire, qui est au haut de la vallée grasse, ne sera qu'une fleur qui tombe ; ils seront comme les fruits hâtifs avant l'été, lesquels quelqu'un prend avec la main, les dévore, et les mange, dès qu'il les a vus.

5 En ce jour-là, l'Éternel des armées sera une couronne de noblesse, et un diadème de gloire au reste de son peuple.

6 Et il sera un esprit de jugement pour celui qui sera assis sur le tribunal de la justice ; et la force de ceux qui retourneront du combat à la porte.

7 Mais ceux-ci aussi se sont oubliés dans le vin, et se sont égarés dans la cervoise ; le sacrificateur et le prophète se sont oubliés dans la cervoise ; ils ont été absorbés dans le vin, ils se sont fourvoyés dans la cervoise, ils se sont égarés dans la vision, ils ont chancelé dans le jugement.

8 Car toutes leurs tables ont été remplies de vomissement et d'ordure, de sorte qu'il ne reste plus de place.

9 A qui enseignerait-on la science, et à qui ferait-on entendre l'enseignement ? Ils sont comme ceux qu'on vient de sevrer et d'arracher de la mamelle.

10 Car il faut leur donner commandement après commandement ; commandement après commandement ; ligne après ligne ; ligne après ligne ; un peu ici, un peu là.

11 C'est pourquoi il parlera à ce peuple avec des lèvres qui bégayeront et avec un langage étranger.

12 Il lui avait dit : C'est ici le moyen d'avoir du repos, que vous donniez du repos à celui qui est accablé ; c'est ici le soulagement ; mais ils n'ont point voulu écouter.

13 Ainsi la parole de l'Éternel leur sera commandement après commandement ; commandement après commandement ; ligne après ligne ; ligne après ligne ; un peu ici, un peu là, afin qu'ils aillent et qu'ils tombent à la renverse, et qu'ils soient brisés ; et qu'ils tombent dans le piège, et qu'ils soient pris.

14 C'est pourquoi écoutez la parole de l'Éternel, vous hommes moqueurs, qui dominez sur ce peuple-ci, qui est à Jérusalem.

15 Car vous avez dit : Nous avons fait accord avec la mort, et nous avons intelligence avec le sépulcre. Quand le fléau débordé traversera, il ne viendra point sur nous ; car nous avons mis le mensonge pour notre confiance, et la fausseté nous mettra à couvert.

16 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : Voici, je mettrai pour fondement une pierre en Sion, une pierre éprouvée, une pierre angulaire et précieuse, pour être un fondement solide ; celui qui croira ne sera point confus.

17 Et je mettrai le jugement à l'équerre, et la justice au niveau ; la grêle enlèvera la confiance du mensonge, et les eaux inonderont ce qui mettait à couvert.

18 Et votre accord avec la mort sera aboli, et votre intelligence avec le sépulcre ne tiendra point ; quand le fléau débordé traversera, vous en serez accablés.

19 Dès qu'il traversera, il vous emportera, car il traversera tous les matins, et de jour et de nuit ; et dès qu'on entendra le bruit, il n'y aura que trouble.

20 Car le lit sera trop court, tellement qu'on ne s'y pourra pas étendre, et la couverture trop étroite, quand on

se voudra envelopper.

21 Car l'Éternel se lèvera comme il fit dans la montagne de Pératsim, et il sera ému comme il le fut dans la vallée de Gabaon, pour faire son travail, son travail non accoutumé.

22 Maintenant donc, ne vous moquez plus, de peur que vos liens ne se resserrent ; car j'ai entendu, de la part du Seigneur, l'Éternel des armées, qu'il y a une destruction déterminée sur tout le pays.

23 Prêtez l'oreille, et écoutez ma voix ; soyez attentifs, et écoutez mes discours.

24 Celui qui laboure pour semer, laboure-t-il toujours ? Ne cessera-t-il pas, et ne rompra-t-il pas les mottes de sa terre ?

25 Quand il en aura aplani le dessus, ne sèmera-t-il pas la vesce ; ne répandra-t-il pas le cumin, et ne mettra-t-il pas le froment au meilleur endroit, et l'orge en son lieu assigné, et l'épeautre en son quartier ?

26 Car son DIEU l'instruit et l'enseigne touchant ce qu'il faut faire ;

27 parce qu'on ne foule point la vesce avec la herse, et on ne fait pas tourner la roue du chariot sur le cumin ; mais on bat la vesce avec une verge, et le cumin avec un fléau.

28 Le blé dont on fait le pain se foule ; mais le laboureur ne le foule pas toujours, et quoiqu'il l'écrase avec la roue de son chariot, néanmoins il ne le menuisera pas tout à fait avec les chevaux qui le foulent.

29 Ceci aussi procède de l'Éternel des armées, lequel est admirable en conseil, et magnifique en moyens.

RÉFLEXIONS

Les menaces d'Ésaïe contre les Israélites nous apprennent :

I. Que les péchés des hommes et en particulier l'orgueil, l'ivrognerie et la dissolution attirent sur eux les malheurs qui leur arrivent et les châtements dont DIEU les visite,

II. Que si ces péchés déplaisent à DIEU en toutes sorte de personnes, ils sont encore plus odieux dans les ministres de la religion et que l'ignorance et la corruption dans ceux qui doivent instruire les autres produisent la dépravation du peuple et cause la ruine de l'église.

III. Ésaïe déplore la fausse confiance des Israélites qui, dans le temps que la colère de DIEU était prête à fondre sur eux, dormaient dans une profonde sécurité et disaient : *Nous avons fait accord avec la mort et le fléau débordé ne viendra point jusque sur nous.*

C'est ainsi que les hommes se flattent dans leurs péchés et qu'ils se croient en sûreté lorsqu'ils vont être surpris et accablés par le jugement de DIEU.

IV. DIEU promet : *de mettre en Sion une pierre élue et précieuse qui serait la pierre de l'angle et le fondement solide.*

Cet oracle regarde proprement JÉSUS-CHRIST et il lui est appliqué plusieurs fois dans le nouveau Testament où il est dit que JÉSUS-CHRIST est cette pierre angulaire sur laquelle l'église est bâtie et qui est une occasion de ruine et de scandale pour les incrédules et un moyen de salut pour tous ceux qui croient en lui.

CHAPITRE XXIX.

Ésaïe parle dans ce chapitre et dans les suivants de la venue des Assyriens qui devaient venir en ce temps-là faire la guerre à Jérusalem.

Il prédit dans celui-ci que cette ville, qui est ici appelée Ariel, serait visitée et assiégée dans peu, mais que DIEU dissiperait et confondrait ceux qui lui auraient fait la guerre.

II. Il dit que tous ces maux procéderaient du grand endurcissement, de l'aveuglement et de la sécurité qui régnait dans cette ville, même parmi les prophètes, aussi bien que de l'hypocrisie des Juifs. Il joint à ces menaces des promesses de leur délivrance.

1 Malheur à Ariel, à Ariel, à la ville où David a résidé. Ajoutez année sur année ; qu'on égorge des victimes pour les fêtes ;

2 et je mettrai Ariel à l'étroit, et la ville ne sera que tristesse et deuil, et elle me sera comme Ariel.

3 Car je camperai tout autour contre toi, et je t'assiégerai avec des tours, et dresserai contre toi des forts.

4 Et tu seras abaissée ; tu parleras comme de dedans la terre ; ta parole sera basse comme si elle sortait de la poussière ; ta voix sortant de la terre sera semblable à celle d'un esprit de Python, et tu parleras comme si ta parole sortait de la poussière.

- 5 Et la multitude de tes ennemis sera comme la poudre menue, et la multitude des hommes formidables sera comme la balle qui passe, et cela arrivera subitement et en un moment.
- 6 Elle sera visitée par l'Éternel des armées avec des tonnerres, et avec tremblement de terre, et avec un grand bruit de tempête, de tourbillon, et avec la flamme d'un feu dévorant.
- 7 Et la multitude de toutes les nations qui combattront contre Ariel, et tous ceux qui attaqueront cette ville et sa forteresse, et ceux qui la serreront de près, seront comme un songe et une vision de nuit.
- 8 Tellement qu'il arrivera que, comme celui qui a faim songe qu'il mange, mais quand il est réveillé, son âme est vide ; et comme celui qui a soif songe qu'il boit, mais quand il est réveillé, il est las, et son âme est altérée ; il en sera de même de la multitude de toutes les nations qui combattront contre la montagne de Sion.
- 9 Arrêtez-vous, et soyez étonnés ; ils ont élevé leur voix, et ils ont crié ; ils sont ivres, mais non pas de vin ; ils chancellent, mais non pas à cause de la cervoise.
- 10 Car l'Éternel a répandu sur vous un esprit d'assoupissement ; il a fermé vos yeux, il a bandé les yeux de vos prophètes et de vos principaux voyants.
- 11 Et toutes les visions vous seront comme les paroles d'un livre cacheté, qu'on donnerait à un homme qui saurait lire, en lui disant : Nous te prions, lis ceci ; et qui répondrait : Je ne saurais, car il est cacheté.
- 12 Puis si on le donnait à quelqu'un qui ne sût pas lire, en lui disant : Nous te prions, lis ceci ; il répondrait : Je ne sais pas lire.
- 13 C'est pourquoi le Seigneur dit : Puisque ce peuple-ci s'approche de moi de sa bouche, et qu'ils m'honorent de leurs lèvres, mais qu'ils ont éloigné leur cœur de moi, et que la crainte qu'ils ont de moi est un commandement qui leur a été enseigné par des hommes ;
- 14 à cause de cela, voici, je continuerai à faire des merveilles dans ce peuple-ci, même à faire des prodiges étranges ; c'est que la sagesse de ses sages périra, et l'intelligence de ses hommes entendus s'évanouira.
- 15 Malheur à ceux qui veulent tenir leurs desseins profondément cachés à l'Éternel, et dont les œuvres sont dans les ténèbres, et qui disent : Qui nous voit, et qui nous aperçoit ?
- 16 Ce que vous faites avec perversité, ne sera-t-il pas réputé comme l'argile d'un potier ? L'ouvrage dira-t-il de celui qui l'a fait : Il ne m'a point fait ? Et la chose formée dira-t-elle de celui qui l'a formée : Il n'y entendait rien ?
- 17 Le Liban ne sera-t-il pas encore dans très peu de temps converti en un Carmel, et Carmel ne sera-t-il pas réputé comme une forêt ?
- 18 Et les sourds entendront, en ce jour-là, les paroles du Livre, et les yeux des aveugles, étant délivrés de l'obscurité et des ténèbres, verront.
- 19 Et les humbles auront joie sur joie, en l'Éternel, et les plus pauvres d'entre les hommes s'égaieront dans le Saint d'Israël.
- 20 Car l'homme formidable ne sera plus, et le moqueur sera consumé, et tous ceux qui veillent pour commettre l'iniquité, seront retranchés ;
- 21 ceux aussi qui font pécher les hommes par leurs paroles, et qui tendent des pièges à celui qui les reprend à la porte, et qui font tomber le juste dans la confusion.
- 22 C'est pourquoi l'Éternel, qui a racheté Abraham, a dit ainsi touchant la maison de Jacob : Jacob ne sera plus honteux, et sa face ne pâlera plus.
- 23 Car, quand il verra ses fils être un ouvrage de mes mains au milieu de lui, ils sanctifieront mon nom ; ils sanctifieront, dis-je, le Saint de Jacob, et redouteront le DIEU d'Israël.
- 24 Et ceux dont l'esprit était égaré deviendront entendus, et ceux qui murmuraient apprendront la doctrine.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre :

- I. Que les menaces d'Ésaïe contre Jérusalem et contre ceux qui l'attaqueraient eurent leur effet peu d'années après lorsque Sanchérib vint assiéger cette ville et qu'il fut obligé de se retirer avec la perte de son armée.
- II. Que ce fut l'aveuglement des prophètes et l'hypocrisie des Juifs qui engagèrent DIEU à les traiter de la sorte.

D'où nous devons recueillir que l'ignorance et l'impiété des conducteurs de l'église est toujours suivie d'une grande corruption et que DIEU a en abomination le culte qu'on lui rend quand ce n'est qu'un culte extérieur et hypocrite. C'est ce que marquent ces paroles que notre Seigneur allègue dans l'Évangile : *Ce peuple*

s'approche de moi de sa bouche et il m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

Ce chapitre nous enseigne aussi que c'est une extrême impiété et une grande folie de prétendre se cacher aux yeux de DIEU et de se soustraire à sa connaissance et à son pouvoir et que rien ne peut nous mettre à couvert de son jugement, ni l'empêcher de disposer de nous comme un potier dispose de l'argile.

Enfin, DIEU fait paraître sa miséricorde et son amour envers son peuple en ce qu'après l'avoir menacé, il promet d'en avoir pitié et de le rétablir dans un état glorieux.

CHAPITRE XXX.

Ésaïe dénonce les derniers malheurs à ceux des Juifs qui, au lieu d'attendre tranquillement le secours de DIEU contre les Assyriens, auraient recours aux Égyptiens, qui n'écouteront pas les prophètes du Seigneur et qui voudraient même les empêcher de parler.

Il les assure qu'ils seraient délivrés en se confiant en DIEU plutôt qu'aux hommes, que DIEU était disposé à leur faire grâce, qu'il les garantirait et leur ferait voir la ruine des Assyriens et qu'après cela ils jouiraient de la paix et du bonheur. Le prophète représente cette prospérité en disant qu'alors la lumière du soleil et de la lune seraient plus grande qu'à l'ordinaire et par d'autres expressions figurées.

1 Malheur aux enfants rebelles, dit l'Eternel, qui prennent conseil, et non pas de moi, et qui forment des entreprises, et non point par mon esprit, afin d'ajouter péché sur péché ;

2 qui marchent pour descendre en Egypte, sans avoir consulté ma bouche, pour se fortifier de la force de Pharaon, et se retirer sous l'ombrage de l'Egypte.

3 Car la force de Pharaon vous tournera à honte, et la retraite sous l'ombrage de l'Egypte, à confusion.

4 Car les principaux de son peuple ont été à Tsohan, et ses messagers sont parvenus jusqu'à Hanès.

5 Tous seront rendus honteux par un peuple qui ne leur servira de rien, ni pour aide, ni pour aucun profit ; mais il sera leur honte et même leur opprobre.

6 Voilà les bêtes chargées pour aller au Midi ; ils porteront leurs richesses sur le dos des ânes, et leurs trésors sur la bosse des chameaux, vers un peuple qui ne leur servira de rien, au pays de détresse et d'affliction, d'où viennent le vieux lion, et le lionceau, la vipère et le serpent brûlant qui vole.

7 Car les secours que les Egyptiens leur donneront ne sera que vanité et néant ; c'est pourquoi je leur ai crié ceci : Leur force est de se tenir en repos.

8 Entre donc maintenant, et l'écris en leur présence sur un tableau, et le grave dans un livre, afin que cela demeure pour le temps à venir, à perpétuité et à toujours :

9 Que c'est ici un peuple qui m'irrite, des enfants menteurs, des enfants qui ne veulent point écouter la loi de l'Eternel ;

10 qui ont dit aux voyants : Ne voyez point ; et à ceux qui voient des visions : Ne voyez point pour nous des choses droites ; mais dites-nous des choses agréables, voyez des visions trompeuses ;

11 retirez-vous du chemin, détournez-vous du sentier, faites que le Saint d'Israël cesse de paraître devant nous.

12 C'est pourquoi, ainsi a dit le Saint d'Israël : Parce que vous avez rebuté cette parole, et que vous vous êtes confiés dans l'oppression et dans vos moyens obliques, et que vous vous êtes appuyés là-dessus ;

13 à cause de cela, cette iniquité-ci sera pour vous comme la fente d'une muraille qui s'en va tomber, faisant ventre jusqu'au haut, de laquelle la ruine vient soudain, et en un moment.

14 Il la brisera donc, comme on brise une bouteille d'un potier de terre, qui est cassée, laquelle on n'épargne point, et des pièces de laquelle on ne trouverait pas un têt pour prendre du feu du foyer, ou pour puiser de l'eau d'une fosse.

15 Car ainsi avait dit le Seigneur l'Eternel, le Saint d'Israël : En vous tenant en paix et en repos, vous serez délivrés ; votre force sera de vous tenir en repos et en assurance ; mais vous ne l'avez point eu à gré.

16 Et vous avez dit : Non, mais nous nous enfuirons sur des chevaux ; à cause de cela vous vous enfuirez. Et nous monterons sur des chevaux légers ; c'est pourquoi ceux qui vous poursuivront seront encore plus légers.

17 Mille d'entre vous s'enfuiront à la menace d'un seul ; à la menace de cinq, vous vous enfuirez jusqu'à ce que vous soyez abandonnés, comme un arbre ébranché au sommet d'une montagne, et comme un étendard sur un coteau.

18 Et, cependant, l'Eternel attend pour vous faire grâce ; et ainsi il sera exalté en ayant pitié de vous ; car l'Eternel est un DIEU juste. Heureux tous ceux qui s'attendent à lui !

19 Car le peuple habitera dans Sion et dans Jérusalem ; tu ne pleureras plus. Certainement, il te fera grâce, sitôt qu'il aura ouï ton cri ; sitôt qu'il t'aura ouï, il t'exaucera.

20 Le Seigneur vous donnera bien du pain de détresse, et de l'eau d'angoisse ; mais ceux qui t'enseignent, ne disparaîtront plus, et tes yeux verront ceux qui t'enseignent ;

21 et tes oreilles entendront la parole de celui qui sera derrière toi, et qui te dira : C'est ici le chemin ; marchez-y sans vous détourner ni à droite ni à gauche.

22 Et vous tiendrez pour souillés les chapiteaux des images taillées, faites de votre argent, et les ornements faits de votre or ; tu les jetteras loin, comme un sang impur ; et tu leur diras : Sortez d'ici.

23 Et il enverra la pluie sur tes semailles, quand tu auras semé la terre ; et le grain du revenu de la terre sera abondant et bien nourri ; en ce jour-là ton bétail paîtra dans une campagne spacieuse ;

24 et les bœufs et les ânes qui labourent la terre, mangeront le pur fourrage de ce qui aura été vanné avec la pelle et le van ;

25 et il y aura des ruisseaux d'eaux courantes sur toutes les hautes montagnes, et sur tous les coteaux, au jour de la grande tuerie, lorsque les tours tomberont.

26 Et la lumière de la lune sera comme la lumière du soleil ; et la lumière du soleil sera sept fois aussi grande, comme si c'était la lumière de sept jours, au jour que l'Eternel aura bandé la plaie de son peuple, et qu'il aura guéri la blessure de sa plaie.

27 Voici, le nom de l'Eternel vient de loin, sa colère est ardente et une pesante charge ; ses lèvres sont remplies d'indignation, et sa langue est comme un feu dévorant.

28 Et son esprit est comme un torrent débordé, qui atteint jusqu'au milieu du cou pour disperser les nations, d'une telle dispersion, qu'elles seront réduites à néant ; et comme une bride aux mâchoires des peuples, qui les fera aller à travers champs.

29 Vous aurez un cantique, tel que celui de la nuit dans laquelle on se prépare à célébrer une fête solennelle, et une allégresse de cœur, telle qu'à celui qui marche avec la flûte, pour venir en la montagne de l'Eternel, vers le rocher d'Israël.

30 Et l'Eternel fera entendre sa voix pleine de majesté, et fera voir où son bras aura été étendu dans l'indignation de sa colère, avec la flamme d'un feu dévorant, avec éclat, tempête, et une grêle de pierres.

31 Car Assur, qui frappait à coups de bâton, sera effrayé par la voix de l'Eternel.

32 Et partout où passera la verge que DIEU aura fait reposer sur lui, on entendra des tambours et des harpes, et il combattrait avec elle dans les batailles, à bras élevé.

33 Car Tophet est déjà préparée, et même elle est apprêtée pour le roi ; il l'a faite profonde et large ; son bûcher c'est du feu ; il y a beaucoup de bois ; le souffle de l'Eternel est comme un torrent de soufre qui l'embrase.

RÉFLEXIONS

L'accomplissement de ce qui est dit ici se voit dans les chapitres suivants où Ésaïe récite ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent faire la guerre à Jérusalem.

Cependant, il faut faire ces trois réflexions sur ce qui est dit dans ce chapitre :

I. Les menaces qu'Ésaïe faisait aux Juifs, qui au lieu de s'appuyer sur DIEU seul, croiraient trouver leur sûreté auprès du roi d'Égypte, montrent que DIEU ne bénit pas ceux qui, dans le danger, ont recours à de mauvais moyens pour se délivrer ou qui se confient aux hommes plutôt qu'en lui. Le prophète nous dit sur ce sujet : *Que c'est en se tenant en repos qu'on est délivré et que notre force est dans notre espérance.*

II. Les vifs reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de n'avoir pas obéi aux prophètes et de leur avoir même voulu fermer la bouche nous apprennent que c'est la marque du dernier endurcissement de ne pas écouter la voix de DIEU et de ne pouvoir souffrir que ses serviteurs disent la vérité.

III. DIEU marque une grande bonté lorsque sans avoir égard aux péchés des Juifs, il leur fait dire qu'il attendait pour leur faire grâce, qu'il aurait encore pitié d'eux et qu'il protégerait Jérusalem et ses habitants contre les Assyriens.

Cette bonté et cette miséricorde dont DIEU est animé envers les hommes doit nous engager à rechercher principalement sa faveur, à nous reposer sur lui seul et à vivre d'une manière que nous puissions l'avoir

pour protecteur et mettre toute notre confiance en lui.

CHAPITRE XXXI.

Le prophète continue à menacer ceux qui chercheraient du secours auprès des Égyptiens contre les Assyriens, et à assurer les Juifs de la protection de DIEU.

1 Malheur à ceux qui descendent en Egypte pour avoir du secours, et qui s'appuient sur les chevaux, et mettent leur confiance dans leurs chariots, quand ils sont en grand nombre, et dans leurs gens de cheval, quand ils sont bien forts ; qui n'ont point regardé au Saint d'Israël, et qui n'ont point recherché l'Éternel.

2 Et cependant, c'est lui qui est sage ; c'est lui qui fait venir les maux, et qui ne révoque point sa parole ; il s'élèvera contre la maison des méchants, et contre ceux qui aident aux ouvriers d'iniquité.

3 Or, les Égyptiens ne sont que des hommes, et ne sont pas le DIEU fort, et leurs chevaux ne sont que chair, et non pas esprit ; l'Éternel donc étendra sa main ; et celui qui donne secours trébuchera ; et celui à qui le secours est donné tombera, et eux tous ensemble seront consumés.

4 Mais ainsi m'a dit l'Éternel : Comme le lion et le lionceau rugit sur sa proie, et quoiqu'on appelle contre lui un grand nombre de bergers, il n'est point effrayé pour leur cri, et ne s'étonne point pour leur bruit ; ainsi l'Éternel des armées descendra pour combattre en faveur de la montagne de Sion et de son coteau.

5 Comme les oiseaux volent sur leurs petits, ainsi l'Éternel des armées garantira Jérusalem ; il la protégera et la délivrera ; il passera et il la sauvera.

6 Retournez à celui contre qui les enfants d'Israël ont commis une très profonde révolte.

7 En ce jour-là chacun jettera les idoles faites de son argent, et les idoles faites de son or, lesquelles vos mains ont faites pour vous faire pécher.

8 Et Assur tombera par l'épée qui ne sera point l'épée d'un vaillant homme ; une épée, dis-je, qui ne sera point une épée d'homme, le dévorera ; il s'enfuira de devant l'épée, et ses jeunes gens d'élite seront rendus tributaires.

9 Et il s'en ira de frayeur à sa forteresse, et ses capitaines quitteront leur étendard, dit l'Éternel, qui a son feu dans Sion, et son fourneau dans Jérusalem.

RÉFLEXIONS

La principale instruction qu'il faut tirer de ce chapitre est que c'est pécher contre DIEU et s'abuser soi-même que de mettre sa confiance dans les hommes plutôt que dans le secours du Seigneur.

Comme Ésaïe disait que les Égyptiens n'étaient que des hommes et non le DIEU fort, nous devons toujours nous souvenir que les hommes sont la faiblesse même, que tout leur pouvoir n'est que vanité et que ceux qui s'y reposent sont trompés dans leur attente au lieu que ceux qui craignent DIEU et qui espèrent en lui, en dépendant uniquement de sa volonté et de sa puissance, sont dans une entière sûreté.

C'est ce que les Juifs durent reconnaître lorsque Sanchérib roi d'Assyrie vint contre Jérusalem. Sa venue et ses progrès jetèrent d'abord partout la terreur, mais DIEU confondit les desseins de ce prince et, fléchi par les prières d'Ézéchias, qui s'était confié en DIEU seul, il rendit la paix à Jérusalem comme cela est dit dans la suite.

CHAPITRE XXXII.

Ésaïe décrit le bonheur dont les Juifs jouiraient sous le règne d'Ézéchias après la défaite et la retraite du roi d'Assyrie et il prédit qu'alors les gens de bien seraient élevés et que les injustes et les méchants seraient abaissés.

Il s'adresse aux femmes de Jérusalem qui vivaient dans le luxe et dans la mollesse et il leur dit de déplorer les maux qui allaient leur arriver, promettent cependant que la paix et la prospérité succèderaient à la tristesse et au trouble et que les jugements de DIEU fondraient comme une grêle sur les Assyriens.

1 Voici, un roi régnera avec justice, et les princes présideront avec équité.

2 Et cet homme sera comme un lieu où l'on se met à couvert du vent, et comme une retraite contre la tempête ; comme sont les ruisseaux d'eau dans un lieu sec, et l'ombre d'un gros rocher dans un pays altéré.

3 Alors les yeux de ceux qui voient ne seront plus retenus, et les oreilles de ceux qui écoutent seront

attentives.

4 Et le cœur des insensés entendra la science, et la langue de ceux qui bégayaient parlera promptement et nettement.

5 L'insensé ne sera plus appelé libéral ; et l'avare ne sera plus nommé magnifique.

6 Car l'insensé ne prononce que des folies, et son cœur ne s'adonne qu'à l'iniquité, pour exécuter ce qu'il dissimulait, et pour prononcer des faussetés contre l'Éternel, pour épuiser l'âme de celui qui a faim, et pour ôter le breuvage à celui qui est altéré.

7 Les moyens dont l'avare se sert sont pernicioeux. Il trouve des inventions pour perdre les affligés par des paroles fausses, lors même que le pauvre parle selon la justice.

8 Mais le libéral prend des conseils de libéralité, et il se lève pour exercer la libéralité.

9 Femmes, qui êtes à votre aise, levez-vous, écoutez ma voix ; filles, qui vous tenez assurées, prêtez l'oreille à ma parole.

10 Dans un an et quelques jours, vous qui vous tenez assurées, vous serez troublées, car la vendange manquera, et on ne fera point de récolte.

11 Vous qui êtes à votre aise, tremblez ; vous qui vous tenez assurées, soyez troublées ; dépouillez-vous, quittez vos habits pour vous ceindre les reins.

12 Frappez-vous la poitrine à cause de vos belles campagnes, et de vos vignes fertiles.

13 Les épines et les ronces monteront sur la terre de mon peuple, même sur toutes les maisons de plaisir, et sur la ville qui est dans la joie.

14 Car le palais va être renversé, la multitude de la ville va être abandonnée ; les lieux élevés du pays et les forteresses seront autant de cavernes, à jamais ; ce sera là que se joueront les ânes sauvages, et que paîtront les troupeaux ;

15 jusqu'à ce que l'esprit soit répandu d'en haut sur nous, et que le désert devienne un Carmel, et que Carmel soit réputé comme une forêt.

16 L'équité habitera dans le lieu qui avait été désert, et la justice reposera en Carmel.

17 La paix sera l'effet de la justice, et le labourage de la justice produira le repos et la sûreté, à toujours.

18 Et mon peuple habitera dans une habitation paisible, dans des pavillons de sûreté, et dans un repos fort tranquille.

19 Mais la grêle tombera sur la forêt, et la ville sera extrêmement abaissée.

20 Oh ! que vous êtes heureux, vous qui semez auprès de toutes les eaux, et qui y faites aller le pied du bœuf et de l'âne !

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente les mêmes réflexions que les précédents sur la grande délivrance que DIEU devait accorder à Jérusalem du temps d'Ézéchias.

Outre cela, nous devons reconnaître dans ce qu'Ésaïe dit de la félicité et du repos dont les Juifs jouiraient sous la domination de ce prince, après s'être vu dans un extrême danger, que c'est une source de bénédiction pour les peuples d'être soumis à des princes et à des magistrats justes et religieux.

Mais c'est un bonheur encore plus grand d'avoir DIEU pour protecteur et de pouvoir s'assurer de son secours et de sa faveur dans tous les besoins où l'on peut se rencontrer.

CHAPITRE XXXIII.

C'est encore ici une prédiction de la ruine des Assyriens qui devaient attaquer Jérusalem et causer de grandes alarmes sous le règne d'Ézéchias.

Ésaïe promet que ce roi juste et pieux serait béni, que DIEU préserverait Jérusalem par sa puissance et que l'armée de Sanchérib roi d'Assyrie serait détruite.

1 Malheur à toi qui pillas ! Et ne seras-tu pas aussi pillé ? Et toi qui agis perfidement, n'usera-t-on pas de perfidie envers toi ? Sitôt que tu auras achevé de piller, tu seras pillé ; et sitôt que tu auras achevé d'agir perfidement, on te traitera avec perfidie.

2 Éternel, aie pitié de nous ! nous nous sommes attendus à toi. Sois le bras de ceux-ci dès le matin ; sois notre délivrance au temps de la détresse.

3 Les peuples ont pris la fuite, à cause du bruit éclatant ; les nations se sont dispersées, parce que tu t'es élevé.

4 Et votre butin sera ramassé, comme l'on ramasse les sauterelles ; on courra sur lui comme les sauterelles sautent.

5 L'Éternel va être exalté, car il habite dans un lieu élevé ; il remplira Sion d'équité et de justice.

6 Et la sagesse et la connaissance seront la fermeté de ton temps, et la force de tes délivrances : la crainte de l'Éternel sera ton trésor.

7 Voici, leurs hérauts crient dehors, et les députés pour la paix pleurent amèrement.

8 Les chemins ont été réduits en désolation ; les passants ne passent plus par les sentiers ; il a rompu l'alliance, il a rejeté les villes, il ne fait aucun cas des hommes.

9 Le pays est dans les pleurs et languit ; le Liban est confus et coupé ; Saron est devenu comme une lande, et Basçan et Carmel ont été secoués.

10 Maintenant je me lèverai, dira l'Éternel ; maintenant je serai exalté ; maintenant je serai élevé.

11 Vous concevrez de la balle, et vous enfanterez du chaume ; votre souffle vous dévorera comme le feu.

12 Et les peuples seront comme des fourneaux de chaux ; ils seront brûlés au feu comme des épines coupées.

13 Vous qui êtes éloignés, écoutez ce que j'ai fait ; et vous qui êtes près, connaissez ma force.

14 Les pécheurs seront effrayés dans Sion ; et le tremblement saisira les hypocrites. Qui est-ce d'entre nous, diront-ils, qui pourra séjourner avec le feu dévorant ? Qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec les flammes éternelles ?

15 Celui qui marche dans la justice, et qui parle avec droiture ; qui rejette le gain acquis par extorsion, et qui secoue ses mains pour ne prendre point de présents ; qui bouche ses oreilles, pour ne point ouïr des paroles de sang, et qui ferme ses yeux pour ne point voir le mal ;

16 celui-là habitera dans des lieux élevés ; des forteresses assises sur des rochers seront sa retraite ; son pain lui sera donné, et ses eaux ne lui manqueront point.

17 Tes yeux verront le roi dans son éclat, et ils verront la terre éloignée.

18 Ton cœur s'occupera de la frayeur qu'il avait eue, et tu diras : Où est le secrétaire ? Où est celui qui pèse ? Où est celui qui compte les tours ?

19 Tu ne verras plus le peuple fier, le peuple d'un langage inconnu, et qu'on n'entend point, et d'une langue qui bégaye, et qu'on ne comprend point.

20 Regarde Sion, la ville de nos fêtes solennelles ; que tes yeux voient Jérusalem, qui est une habitation tranquille, un tabernacle qui ne sera point transporté, duquel les pieux ne seront jamais ôtés, et dont pas un des cordeaux ne sera rompu.

21 Car c'est là véritablement que l'Éternel est magnifique pour nous ; c'est là le lieu des fleuves, des rivières très larges, par lequel des vaisseaux à rames n'iront point, et aucun gros navire n'y passera.

22 Car l'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre Législateur, l'Éternel est notre Roi ; c'est lui qui nous sauvera.

23 Tes cordages qui sont relâchés ne tiendront point ferme leur mât, et on n'étendra point le voile ; alors les dépouilles d'un grand butin seront partagées ; les boiteux même auront leur part du pillage.

24 Et celui qui y habitera ne dira point : Je suis malade ; l'iniquité du peuple qui habitera dans Jérusalem lui sera pardonnée.

RÉFLEXIONS

La première instruction que ce chapitre nous présente est que tous les desseins et tous les efforts des ennemis de DIEU et de son église sont vains et sans effet, qu'ils ne sauraient résister à la puissance du Seigneur et que tout ce qu'ils entreprennent contre lui ne tourne qu'à sa gloire et à leur confusion. Il faut considérer de plus que les menaces qui sont contenues dans ce chapitre regardent tous les méchants : *que DIEU est pour eux un feu dévorant, que les pécheurs seront effrayés et que le tremblement saisira les hypocrites, tellement qu'ils diront : Qui de nous pourra demeurer avec le feu dévorant et subsister avec les flammes éternelles ?*

Ces paroles nous présentent une image de l'effroi et du désespoir dont les méchants seront saisis lorsque DIEU viendra pour les juger.

Il faut aussi considérer que ce qu'Ésaïe disait du bon roi Ézéchias convient à tous les gens de bien et que

comme le prophète le dit : *Celui qui marche dans la justice, qui parle avec droiture, qui rejette le gain déshonnête et qui ferme les yeux pour ne point voir le mal habite dans un lieu assuré et que rien ne lui manquera jamais.*

On voit dans ces paroles les caractères de la piété et l'heureux état de ceux qui s'y adonnent.

On peut enfin recueillir de ce chapitre que, comme DIEU délivra autrefois Jérusalem de l'invasion des Assyriens, il sera constamment le protecteur de son église et de tous ceux qui le craignent, en sorte qu'ils peuvent dire avec une vraie confiance : *Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi, c'est lui qui nous sauvera.*

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient des menaces contre les Iduméens auxquels DIEU dénonce une ruine dont ils ne pourraient se relever. Ésaïe prédit que l'Idumée serait désolée, qu'elle n'aurait plus de roi et qu'elle serait réduite en désert.

1 Approchez-vous, ô nations ! pour écouter, et vous, peuples, soyez attentifs ; que la terre et tout ce qui y est, écoute ; le monde et tout ce qu'il produit.

2 Car l'indignation de l'Éternel est sur toutes ces nations ; et sa colère sur toute leur armée ; il les a mises à l'interdit, il les a livrées pour être tuées.

3 Leurs blessés à mort seront jetés à la voirie, et la puanteur de leurs corps morts montera, et les montagnes découleront de leur sang.

4 Et toute l'armée des cieux se fondra, et les cieux seront mis en un rouleau comme un livre ; et toute leur armée tombera comme tombe la feuille de la vigne, et comme tombe celle du figuier.

5 Parce que mon épée est enivrée dans les cieux, voici, elle descendra sur les Iduméens et sur le peuple que j'ai mis à l'interdit.

6 L'épée de l'Éternel est pleine de sang, elle est engraisée de la graisse du sang des agneaux et des boucs, et de la graisse des reins des moutons ; car il y a un sacrifice à l'Éternel à Botsra, et une grande tuerie au pays d'Edom,

7 Et les chevreuils tomberont avec eux, et les veaux avec les taureaux ; leur terre sera enivrée de sang, et leur poussière sera engraisée de leur graisse.

8 Car ce sera le jour de la vengeance de l'Éternel, et une année de rétribution pour soutenir le droit de Sion.

9 Et ses torrents seront changés en poix, et sa poussière en soufre, et sa terre deviendra de la poix brûlante.

10 Elle ne sera point éteinte ni nuit ni jour ; sa fumée montera à jamais ; elle sera désolée de génération en génération ; il n'y aura personne qui y passe à l'avenir.

11 Et le cormoran et le butor la posséderont, le hibou et le corbeau y habiteront, et on étendra sur elle le cordeau de confusion, et le niveau de désordre.

12 Ses princes crieront qu'il n'y a plus là de royaume, et tous ses gouverneurs seront réduits à rien.

13 Les épines croîtront dans ses palais, les chardons et les buissons dans ses forteresses, et elle sera le repaire des dragons, et le pâturage des autruches.

14 Là les bêtes sauvages des déserts rencontreront les bêtes sauvages des îles, et le chevreuil criera à son compagnon ; là même se reposera l'orfraie et elle y trouvera du repos.

15 Là le martinet fera son nid, et y couvera et éclosa, et recueillera ses petits sous son ombre, et là aussi seront assemblés les vautours l'un avec l'autre.

16 Recherchez dans le livre de l'Éternel, et lisez ; il ne s'en est manqué quoi que ce soit ; ni l'une ni l'autre de ces bêtes n'y ont manqué ; car c'est ma bouche qui l'a commandé, a dit le Seigneur, et son Esprit est celui qui les aura assemblées.

17 Car il leur a jeté le sort, et sa main leur a distribué ce pays au cordeau ; ils le posséderont à toujours, ils y habiteront d'âge en âge.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que les Iduméens, qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü frère du patriarche Jacob, furent totalement détruits quelque temps après cette prédiction d'Ésaïe par le roi

d'Assyrie, que leur pays fut réduit en désert, qu'ils ne se relevèrent point de cette désolation et qu'ainsi les menaces qu'Ésaïe et les autres prophètes avaient faites contre eux s'exécutèrent.

II. Il faut savoir que DIEU les traita ainsi parce que dans tous les temps ils avaient fait de grands maux aux Juifs qui étaient leurs frères et parce qu'ils s'étaient réjouis de leur ruine. Ainsi la destruction de l'Idumée est un exemple du jugement de DIEU sur ceux qui sont cruels et injustes, qui souhaitent du mal aux autres et qui s'en réjouissent.

CHAPITRE XXXV.

Le prophète décrit en termes figurés la joie que les Juifs auraient de se voir délivrés dans le temps que les Assyriens et leurs autres ennemis seraient confondus.

1 Le désert et le lieu aride se réjouiront, la solitude sera dans l'allégresse, et fleurira comme une rose.

2 Elle fleurira et sera dans l'allégresse, elle poussera des cris de joie et des chants de triomphe ; la gloire du Liban et la magnificence de Carmel et de Saron lui seront données ; ils verront la gloire de l'Éternel et la magnificence de notre DIEU.

3 Fortifiez les mains languissantes et affermissez les genoux tremblants.

4 Dites à ceux qui ont le cœur troublé : Prenez courage et ne craignez plus, voici votre DIEU ; la vengeance viendra, la rétribution de DIEU ; il viendra lui-même et il vous délivrera.

5 Alors les yeux des aveugles seront ouverts, et les oreilles des sourds seront débouchées.

6 Alors le boiteux sautera comme un cerf, et la langue du muet chantera avec triomphe, car des eaux sortiront du désert, et des torrents de la solitude.

7 Et les lieux qui étaient secs deviendront des étangs, et la terre altérée deviendra des sources d'eaux, et dans le lieu où était la demeure et le gîte des dragons, on verra la verdure des roseaux et des joncs.

8 Et il y aura là un sentier et un chemin qui sera appelé le chemin de la sainteté : celui qui est souillé n'y passera point, mais il sera pour ceux-là ; celui qui marchera dans ce chemin et les insensés ne s'y fourvoieront point.

9 Il n'y aura point-là de lion, et aucune bête farouche n'y montera, ni ne s'y trouvera, mais les rachetés y marcheront.

10 Et ceux dont l'Éternel aura payé la rançon retourneront et viendront en Sion avec un chant de triomphe, et une allégresse éternelle sera sur leur tête ; ils seront dans la joie et dans l'allégresse : la douleur et le gémissement s'enfuiront.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit ici regarde premièrement l'heureux état où les Juifs se virent lorsque DIEU les garantit de l'invasion du roi d'Assyrie et ensuite lorsqu'il les ramena de la captivité de Babylone, pendant que les Iduméens, dont Ésaïe avait prédit la ruine dans le chapitre précédent, et leurs autres ennemis furent détruits. Ce que le prophète dit dans cet endroit doit aussi être appliqué à l'église chrétienne et aux bénédictions que DIEU se proposait de répandre sur elle en rachetant les fidèles, en les sanctifiant, en détruisant leurs ennemis spirituels et en les rendant éternellement heureux par le moyen du Messie. Les dernières paroles de ce chapitre expriment les sentiments de joie et de reconnaissance qu'une si grande délivrance produit dans le cœur de tous les vrais fidèles.

CHAPITRE XXXVI.

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre et dans les suivants fait voir l'accomplissement des prédictions qui sont rapportées dans les chapitres précédents et qui marquaient que DIEU garantirait Jérusalem de l'invasion des Assyriens.

Sanchérib, roi d'Assyrie, vient faire la guerre à Ézéchias, roi de Juda, et après lui avoir pris plusieurs villes, il envoie Rabsaké à Jérusalem qui somme Ézéchias et les Juifs de se rendre et qui blasphème contre DIEU en disant que, comme les dieux des peuples qu'il avait vaincus n'avaient pu délivrer ces peuples-là, le DIEU qu'Ézéchias adorait ne le délivrerait pas non plus. Cette même histoire est récitée au chapitre XVIII du deuxième livre des rois et dans les suivants.

- 1 Il arriva, la quatorzième année du roi Ézéchias, que Sanchérib, roi des Assyriens, monta contre toutes les villes fortes de Juda et les prit.
- 2 Et le roi des Assyriens envoya Rabsçaké, avec de grandes forces, de Lakis à Jérusalem, contre le roi Ézéchias, et il se présenta auprès de l'aqueduc du haut étang, au grand chemin du champ du foulon.
- 3 Alors Eliakim fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les registres, sortirent vers lui.
- 4 Et Rabsçaké leur dit : Dites maintenant à Ézéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance que tu as ?
- 5 Tu parles, mais ce ne sont que des paroles : le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre : et maintenant sur qui t'es-tu fié, que tu te sois rebellé contre moi ?
- 6 Voici, tu t'es fié sur ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, savoir, sur l'Égypte, roseau sur lequel si quelqu'un s'appuie, il lui entrera dans la main et la percera ; tel est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui se confient en lui.
- 7 Que si tu me dis : Nous nous confions en l'Éternel notre DIEU : n'est-ce pas celui-là dont Ézéchias a ôté les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel-ci ?
- 8 Maintenant donc, donne des otages au roi des Assyriens mon maître, et je te donnerai deux mille chevaux, si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.
- 9 Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies en l'Égypte, à cause des chariots et des gens de cheval.
- 10 Et maintenant, suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce pays-ci pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là, et le détruis.
- 11 Alors Eliakim, et Scebna, et Joah dirent à Rabsçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque à tes serviteurs, car nous l'entendons, et ne parle point à nous en langue judaïque, pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.
- 12 Et Rabsçaké répondit : Mon maître m'a-t-il envoyé seulement vers ton maître, ou vers toi, pour dire ces paroles-là ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille, pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments, et qu'ils boiront leur urine avec vous ?
- 13 Rabsçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue judaïque, et dit : Ecoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens.
- 14 Ainsi a dit le roi : Qu'Ézéchias ne vous trompe point ; car il ne pourra point vous délivrer.
- 15 Et qu'Ézéchias ne vous fasse point confier en l'Eternel, en vous disant : L'Eternel nous délivrera certainement, et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.
- 16 N'écoutez point Ezéchias ; mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi pour votre bien, et sortez vers moi, et vous mangerez chacun de sa vigne, et chacun de son figuier, et vous boirez chacun de l'eau de sa citerne,
- 17 jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays qui est comme votre pays ; un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes.
- 18 Qu'Ézéchias ne vous séduise point, disant : L'Eternel nous délivrera. Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens.
- 19 Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharvajim ? Et même, a-t-on délivré Samarie de ma main ?
- 20 Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main, pour dire que l'Eternel délivrât Jérusalem de ma main ?
- 21 Mais ils se turent et ne lui répondirent pas un mot ; car le roi avait donné cet ordre : Vous ne lui répondrez rien.
- 22 Après cela Eliakim fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et Joah fils d'Asaph, commis sur les registres, s'en revinrent avec leurs vêtements déchirés vers Ezéchias, et lui rapportèrent les paroles de Rabsçaké.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer la guerre que le roi d'Assyrie fit à Ézéchias et les avantages que ce roi idolâtre remporta d'abord comme un châtiment de DIEU sur les sujets d'Ézéchias et comme une épreuve que DIEU envoyait à

ce prince afin de l'obliger, et tout son peuple, à recourir à lui et de leur donner ensuite des marques éclatantes de sa puissance en les garantissant d'un si grand danger.

Nous devons remarquer après cela que les discours fiers et impies de Sanchérib et ses blasphèmes alarmèrent extrêmement Ézéchiass, mais que ce fut ce qui attira la vengeance divine sur ce prince idolâtre. Lorsque les hommes s'en prennent à DIEU et l'attaquent par des discours impies, il ne manque pas de donner des bornes à leur insolence. Cela doit nous inspirer une forte horreur pour tout ce qui outrage la divinité et en particulier pour le blasphème et pour tous les discours qui blessent le respect qui est dû à ce grand DIEU que nous adorons.

CHAPITRE XXXVII.

Ézéchiass avertit Esaïe des blasphèmes de Sanchérib roi d'Assyrie et ce prophète lui promet le secours de DIEU.

Sanchérib est obligé de quitter la Judée parce que le roi d'Éthiopie lui avait déclaré la guerre et il envoie à Ézéchiass une lettre pleine de menaces et de blasphèmes contre DIEU.

Ézéchiass porte ces lettres au temple et invoque DIEU à son secours.

Esaïe vient lui dire de la part de DIEU que le roi d'Assyrie n'entrerait point à Jérusalem et qu'il s'en retournerait dans son pays.

Un ange fait périr l'armée de Sanchérib qui, étant de retour dans son royaume, fut tué par ses propres fils.

1 Dès que le roi Ezéchias eut entendu cela, il déchira ses vêtements et se couvrit d'un sac, et il entra dans la maison de l'Eternel.

2 Et il envoya Eliakim, maître d'hôtel, et Scebna le secrétaire, et les anciens d'entre les sacrificateurs, couverts de sacs, vers Esaïe le prophète, fils d'Amots ;

3 et ils lui dirent : Ainsi a dit Ezéchias : Ce jour est un jour d'angoisse et de reproche, et de blasphème ; car les enfants sont venus jusqu'au terme de leur naissance ; mais il n'y a point de force pour enfanter.

4 Peut-être que l'Eternel ton DIEU aura entendu les paroles de Rabsçaké, lequel le roi des Assyriens son maître, a envoyé pour blasphémer le DIEU vivant, et pour l'insulter par des paroles que l'Eternel ton DIEU a entendues. Fais donc requête pour ce qui se trouve encore de reste.

5 Les serviteurs du roi Ezéchias vinrent donc vers Esaïe ;

6 et Esaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître : Ainsi a dit l'Eternel : Ne crains point pour les paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7 Voici, je vais mettre en lui un tel esprit, qu'ayant entendu une certaine nouvelle, il retournera en son pays, et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.

8 Or, quand Rabsçaké s'en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui assiégeait Libna ; car il avait entendu qu'il était parti de Lakis.

9 Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka, roi d'Éthiopie, et on lui dit : Il est sorti pour te combattre ; et l'ayant entendu, il envoya des députés vers Ezéchias, et leur dit :

10 Vous parlerez ainsi à Ézéchiass, roi de Juda, et vous lui direz : Que ton DIEU, auquel tu te confies, ne te trompe point, disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

11 Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays, en les détruisant entièrement ; et toi, tu échapperas ?

12 Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, savoir de Gozan, de Caran, de Retseph et des enfants d'Héden qui sont en Télasar, les ont-ils délivrés ?

13 Où est le roi de Hamath, et le roi d'Arpad, et le roi de la ville de Sépharvajim, de Hénah et d'Hiva ?

14 Et quand Ézéchiass eut reçu la lettre de la main des députés et qu'il l'eut lue, il monta à la maison de l'Eternel, et il la déploya devant l'Eternel.

15 Puis Ézéchiass fit sa requête à l'Eternel, et dit :

16 Ô Eternel des armées ! DIEU d'Israël, qui es assis entre les chérubins ! toi seul es le DIEU de tous les royaumes de la terre ; tu as fait les cieux et la terre.

17 Ô Eternel ! incline ton oreille, et écoute ; ô Eternel ! ouvre tes yeux et regarde ; écoute toutes les paroles de Sanchérib, qu'il m'a envoyé dire pour blasphémer le DIEU vivant.

18 Il est vrai, ô Eternel ! que les rois des Assyriens ont détruit tous les pays et leurs contrées ;

19 et qu'ils ont jeté au feu leurs dieux ; car ils n'étaient point dieux, mais c'était un ouvrage de main d'homme, du bois et de la pierre ; c'est pourquoi ils les ont détruits.

20 Maintenant donc ! ô Éternel, notre DIEU ! délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les royaumes de la terre sachent que toi seul es l'Éternel.

21 Alors Ésaïe, fils d'Amots, envoya vers Ézéchias, pour lui dire : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Quant à ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib, roi des Assyriens,

22 c'est ici la parole que l'Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t'a méprisé et s'est moquée de toi ; la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.

23 Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu haussé la voix, et levé les yeux en haut ? C'est contre le Saint d'Israël.

24 Tu as outragé le Seigneur par le moyen de tes serviteurs, et tu as dit : Je monterai avec la multitude de mes chariots sur le haut des montagnes, aux côtés du Liban ; je couperai les plus hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient, et je monterai jusqu'à son sommet et dans la forêt de son Carmel.

25 J'ai creusé des sources, et j'en ai bu les eaux ; et j'ai tari de la plante de mes pieds tous les ruisseaux des forteresses.

26 N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville, et que je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant, l'aurais-je conservée jusqu'ici pour être réduite en désolation, et ses villes munies pour être réduites en monceaux de ruine ?

27 Il est vrai que ses habitants, étant dénués de force, ont été épouvantés et confus, et sont devenus comme l'herbe des champs, et l'herbe verte, et le foin des toits, qui est sec avant qu'il soit monté en tuyau.

28 Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée, et comment tu es forcené contre moi.

29 Puisque tu es ainsi furieux contre moi, et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines et un mors à ta bouche, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

30 Et ceci te sera pour signe, ô Ézéchias ! c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même, et dans la seconde année ce qui croîtra encore sans semer, mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez, vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.

31 Et ce qui est réchappé et demeuré de reste dans la maison de Juda, étendra par-dessous sa racine, qui produira son fruit par-dessus.

32 Car il sortira de Jérusalem quelque reste, et quelques réchappés de la montagne de Sion ; la jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

33 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel, touchant le roi des Assyriens : Il n'entrera point en cette ville-ci, et il n'y jettera aucune flèche, et il ne se présentera point contre elle avec le bouclier, et ne dressera point de terrasse contre elle.

34 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel.

35 Car je garantirai cette ville, et je la délivrerai à cause de moi, et à cause de David mon serviteur.

36 Et un ange de l'Éternel sortit, et tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes au camp des Assyriens ; et quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.

37 Et Sanchérib, roi des Assyriens, partit de là, et s'en alla, et s'en retourna, et demeura à Ninive.

38 Et il arriva, comme il était prosterné dans la maison de Nisroc son DIEU, qu'Adrammélec et Scharéetser, ses fils, le tuèrent avec l'épée ; puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat ; et Essarhaddon son fils régna en sa place.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons remarquer ici :

I. C'est premièrement que dans l'extrémité où Ézéchias se voyait réduit par les menaces de Sanchérib, il eut recours à l'intercession d'Ésaïe, qu'il présenta dans le temple les lettres insultantes que ce roi idolâtre lui avait envoyées et qu'il adressa à DIEU une prière remplie d'une ardente piété, d'une grande confiance et d'un grand zèle pour la gloire de DIEU.

C'est ainsi que les personnes qui craignent DIEU ont leur recours à lui et aux prières des gens de bien dans leurs détresses.

II. On voit dans les promesses qu'Ésaïe fit à Ézéchias du secours de DIEU que ce fut surtout l'extrême arrogance du roi d'Assyrie et ses blasphèmes qui irritèrent le Seigneur et qu'ainsi DIEU ne manque jamais de

confondre les orgueilleux et les impies. Le discours d'Ésaïe au roi Ézéchias exprime d'une manière bien forte la fierté de Sanchérib et en même temps sa faiblesse et la puissance avec laquelle DIEU allait donner des bornes à sa malice en le détruisant et en délivrant Jérusalem.

III. Il paraît enfin de ce chapitre que les promesses d'Ésaïe et la confiance d'Ézéchias ne furent pas vaines. La providence voulut que Tirhaca roi d'Éthiopie déclarât la guerre à Sanchérib pour l'obliger à se retirer des états d'Ézéchias, l'armée des Assyriens fut défaite miraculeusement par un ange et Sanchérib au retour de son expédition fut tué par ses propres fils dans le temple de l'idole qu'il adorait.

Chacun peut voir dans ces événements que la confiance en DIEU et les prières sont d'une grande efficace, que la puissance du Seigneur est infinie, qu'il est juste et que, tôt ou tard, il punit les princes impies et en général tous ceux qui l'outragent par leur orgueil et par leur impiété.

CHAPITRE XXXVIII.

Le roi Ézéchias étant malade, Ésaïe vient lui annoncer la mort, mais DIEU fléchi par ses prières lui promet quinze ans de vie et confirme cette promesse par un miracle. Ézéchias étant guéri en rend grâce à DIEU par un cantique.

1 En ces temps-là Ézéchias fut malade à la mort, et Ésaïe le prophète, fils d'Amots, vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Dispose de ta maison, car tu vas mourir, et tu ne vivras plus.

2 Alors Ézéchias tourna sa face contre la paroi, et fit sa requête à l'Éternel.

3 Et il dit : Souviens-toi maintenant, je te prie, ô Éternel ! comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur, et comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias répandit beaucoup de larmes.

4 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Ésaïe, et le Seigneur lui dit :

5 Retourne, et dis à Ézéchias : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU de David ton père : J'ai exaucé ta requête, j'ai vu tes larmes ; voici, je vais ajouter quinze années à tes jours.

6 Et je te délivrerai de la main du roi des Assyriens, toi et cette ville, et je garantirai cette ville.

7 Et ce signe t'est donné par l'Éternel, pour t'assurer que l'Éternel accomplira cette parole qu'il a prononcée :

8 Voici, je vais faire rétrograder l'ombre des degrés par lesquels elle est descendue au cadran d'Achaz, de dix degrés en arrière avec le soleil ; et le soleil rétrograda de dix degrés par les degrés par lesquels il était descendu.

9 C'est ici l'écrit d'Ézéchias, roi de Juda, sur ce qu'il avait été malade, et qu'il fut guéri de sa maladie :

10 J'avais dit, lorsque mes jours allaient être retranchés : Je m'en irai aux portes du sépulcre, je suis privé de ce qui restait de mes années.

11 J'avais dit : Je ne verrai plus l'Éternel, même, l'Éternel dans la terre des vivants ; je ne verrai plus aucun homme parmi les habitants du monde.

12 Ma durée est finie, elle a été transportée d'avec moi comme une cabane de berger ; j'ai vu couper ma vie comme un tisserand coupe le fil de sa toile ; du matin au soir tu m'auras enlevé.

13 Je pensais en moi-même, jusqu'au matin : Il brisera tous mes os comme un lion ; du matin au soir tu m'auras enlevé.

14 Je criais comme la grue et comme l'hirondelle ; je gémissais comme la colombe ; mes yeux se lassaient de regarder en haut ; Seigneur ! on me fait violence, sois mon garant !

15 Que dirai-je ? Il m'a parlé, et c'est lui-même qui l'a fait. Je passerai toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme.

16 Seigneur ! c'est par là qu'on a la vie, et c'est dans toutes ces choses que consiste la vie de mon âme. Tu m'as guéri, et tu m'as rendu la vie.

17 Voici, une grande amertume m'était survenue dans ma prospérité ; mais tu as embrassé ma personne, afin qu'elle ne tombât pas dans la fosse, parce que tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos.

18 Car le sépulcre ne te célébrera point ; la mort ne te louera point ; ceux qui descendent dans le tombeau ne s'attendent plus à ta fidélité.

19 Mais celui qui vit, celui qui vit, te célébrera, comme je fais aujourd'hui, le père fera connaître ta vérité à ses enfants.

20 L'Éternel est venu me délivrer, et à cause de cela nous chanterons des cantiques tous les jours de notre vie

dans la maison de l'Éternel.

21 Or, Esaïe avait dit : Qu'on prenne une masse de figes, et qu'on en fasse un emplâtre sur l'ulcère, et il guérira.

22 Et Ezéchias avait dit : Quel signe aurai-je que je monterai à la maison de l'Éternel ?

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer que : I. Dans le temps qu'Ézéchias avait été attaqué par les Assyriens, DIEU lui envoya une maladie mortelle. C'était là une nouvelle épreuve pour ce prince que DIEU aimait et qui devait servir à manifester et à augmenter sa foi et sa piété. C'est pour les mêmes raisons que DIEU afflige ses enfants en diverses manières et qu'après les avoir tirés d'un danger il permet quelquefois qu'ils tombent dans un autre.

II. La prière qu'Ézéchias fit dans sa maladie en suppliant le Seigneur de se souvenir qu'il avait marché devant lui avec intégrité nous montre que l'on s'adresse à DIEU avec une grande confiance dans l'adversité et aux approches de la mort quand on a vécu dans la piété et qu'on a fait ce qui lui est agréable.

III. L'on voit, dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle qui se fit en sa faveur, la puissance de DIEU, l'amour qu'il portait à ce prince et l'efficace des prières des justes.

IV. Enfin, ceux que DIEU a garanti de la mort ou de quelque autre danger doivent, à l'imitation d'Ézéchias, qui loua DIEU par un cantique d'action de grâces célébrer ses bontés, en conserver le souvenir, et surtout employer leur vie à le glorifier.

CHAPITRE XXXIX.

Le roi de Babylone ayant envoyé des ambassadeurs à Ézéchias, ce prince leur montra ses trésors. Mais Ésaïe l'en reprit et lui dit que ces trésors et ses enfants même seraient transportés à Babylone.

1 En ce temps-là, Mérodac-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre avec un présent à Ezéchias ; parce qu'il avait appris qu'il avait été malade, et qu'il était guéri.

2 Et Ezéchias en eut de la joie, et il leur montra les cabinets de ses parfums, l'argent, l'or, et les choses aromatiques et les baumes précieux, tout son arsenal, et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ; il n'y eut rien qu'Ezéchias ne leur montrât dans son palais, et dans toute sa cour.

3 Et le prophète Esaïe vint vers le roi Ezéchias, et lui dit : Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ezéchias répondit : Ils sont venus vers moi d'un pays éloigné, savoir, de Babylone.

4 Et Esaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ezéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison ; il n'y a rien eu dans mes trésors que je ne leur aie montré.

5 Alors Esaïe dit à Ezéchias : Ecoute la parole de l'Éternel des armées.

6 Voici, les jours viendront, que tout ce qui est dans ta maison, et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à aujourd'hui, sera emporté à Babylone ; il n'en demeurera rien de reste, a dit l'Éternel.

7 Même, on prendra de tes fils, qui sortiront de toi, et que tu auras donné le jour, afin qu'ils soient eunuques au palais du roi de Babylone.

8 Et Ezéchias répondit à Esaïe : La parole de l'Éternel, que tu as prononcée, est bonne ; et il ajouta : Au moins que la paix et la sûreté durent pendant ma vie !

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions que l'Écriture fait sur ce qui est récité dans ce chapitre. C'est que quand les ambassadeurs du roi de Babylone vinrent vers Ézéchias pour s'informer du miracle qui était arrivé sur la terre lorsque l'ombre du cadran d'Achaz avait rétrogradé avec le soleil, DIEU abandonna Ézéchias à lui-même pour l'éprouver, qu'Ézéchias ne rendit pas à DIEU ce qu'il lui devait pour le bien qu'il en avait reçu, que son cœur s'éleva, qu'à cause de cela la colère de DIEU s'alluma contre Jérusalem, qu'Esaïe lui dit que ses enfants et ses trésors seraient transportés à Babylone, mais qu'Ézéchias s'étant humilié avec les habitants de Jérusalem, la colère de DIEU ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ézéchias.

Il faut apprendre de là que l'on s'oublie facilement dans la prospérité et que ceux qui ont fait leur devoir dans l'affliction tombent souvent dans le relâchement lorsqu'elle est passée. Cette histoire nous montre encore que les avantages du monde sont vains et inconstants et qu'il ne faut jamais s'enfler quand on les possède.

Enfin, il paraît d'ici que DIEU châtie ceux qu'il aime lorsqu'il leur arrive de se relâcher et de l'offenser, mais qu'il s'apaise envers eux aussitôt qu'il les voit humiliés et repentants.

CHAPITRE XL.

Le prophète console le peuple d'Israël et il l'assure que DIEU, dont la parole et les promesses sont toujours fermes, le délivrerait.

Il l'exhorte à se réjouir de cette grande délivrance.

Il décrit l'infinie majesté du Seigneur, sa puissance et sa sagesse et la folie de ceux qui servent les idoles.

Il parle enfin du bonheur de ceux qui adorent le vrai DIEU et qui se confient en lui.

1 Consolez, consolez mon peuple, dira votre DIEU.

2 Parlez à Jérusalem selon son cœur, et criez-lui que son temps marqué est accompli, que son iniquité est acquittée, qu'elle a reçu au double, de la main de l'Éternel, la peine de tous ses péchés.

3 La voix de celui qui crie au désert, est : Préparez le chemin de l'Éternel, dressez dans la solitude les sentiers à notre DIEU.

4 Toute vallée sera comblée, et toute montagne et tout coteau seront abaissés, et les lieux tortus seront redressés, et les lieux raboteux seront aplanis.

5 Alors la gloire de l'Éternel se manifestera, et toute chair la verra en même temps ; car la bouche de l'Éternel a parlé.

6 Une voix dit : Crie. Et on a répondu : Que crierai-je ? Crie : Toute chair est comme l'herbe, et toute sa grâce est comme la fleur d'un champ.

7 L'herbe est séchée, et la fleur est tombée, parce que le vent de l'Éternel a soufflé dessus : ce peuple est véritablement comme l'herbe.

8 L'herbe est séchée, et la fleur est tombée ; mais la parole de notre DIEU demeure éternellement.

9 Sion, qui annonces de bonnes nouvelles, monte sur une haute montagne. Jérusalem, qui annonces de bonnes nouvelles, élève ta voix avec force ; élève-la, ne crains point ; dis aux villes de Juda : Voici votre DIEU ;

10 voici, le Seigneur l'Éternel viendra contre l'homme puissant, et son bras dominera sur lui ; voici, son salaire est avec lui, et sa récompense marche devant lui.

11 Il paîtra son troupeau comme un berger, il rassemblera les agneaux entre ses bras, et les portera dans son sein ; il conduira celles qui allaitent.

12 Qui est celui qui a mesuré les eaux avec le creux de sa main, et qui a compassé les cieux avec la paume de la main ? Et qui est celui qui a renfermé, dans le tiers d'une mesure, la poussière de la terre ? Et qui a pesé au crochet les montagnes, et les coteaux à la balance ?

13 Qui a dirigé l'Esprit de l'Éternel, ou qui a été son conseiller, pour lui montrer quelque chose ?

14 Avec qui a-t-il pris conseil, et qui l'a instruit et lui a enseigné le sentier de la justice ? Qui lui a enseigné la science, et lui a montré le chemin de l'intelligence ?

15 Voilà, les nations sont comme une goutte qui tombe d'un seau, et elles sont réputées comme la menue poussière d'une balance : voilà, il dissipe les îles comme de la poussière.

16 Et le bois du Liban ne suffirait pas pour le feu, et les bêtes qui y sont ne seraient pas suffisantes pour l'holocauste.

17 Toutes les nations sont devant lui comme un rien, et il les tient pour moins que rien, et une chose de néant.

18 A qui donc ferez-vous ressembler le DIEU fort, et quelle ressemblance lui approprierez-vous ?

19 L'ouvrier fond une image, et l'orfèvre étend l'or par-dessus, et lui fond des chaînettes d'argent.

20 Celui qui est si pauvre qu'il n'a pas de quoi offrir, choisit un bois qui ne pourrit point, et cherche un ouvrier expert, pour faire une image taillée qui ne se remue point.

21 N'aurez-vous jamais de connaissance ? N'écoutez-vous jamais ? Ne vous a-t-il pas été annoncé dès le commencement ? N'avez-vous pas compris comment la terre a été fondée ?

22 C'est lui qui est assis au-dessus du globe de la terre, et ses habitants sont devant lui comme des sauterelles ; c'est lui qui étend les cieux comme un pavillon, même, il les a étendus comme une tente pour y habiter.

23 C'est lui qui réduit les princes à rien, et qui anéantit les gouverneurs de la terre.

24 Même, ils ne seront point plantés, même, ils ne seront point semés, et même, leur tronc ne jettera point de racine en terre, et même, il soufflera sur eux, et ils sécheront, et le tourbillon les emportera comme de la paille.

25 A qui donc me ferez-vous ressembler, et à qui serais-je égalé ? dit le Saint.

26 Elevez vos yeux en haut, et regardez : qui a créé ces choses ? C'est celui qui conduit leur armée par ordre, et qui les appelle toutes par leur nom ; il n'y en a pas une qui manque à lui obéir, à cause de sa grande force, et parce qu'il excelle en puissance.

27 Pourquoi donc dirais-tu, ô Jacob ! et pourquoi parlerais-tu ainsi, ô Israël : Mon état est caché à l'Eternel, et DIEU ne soutient plus mon droit ?

28 Ne sais-tu pas, et n'as-tu pas entendu que le DIEU d'éternité est l'Eternel, qui a créé les bornes de la terre ; il ne se lasse point, et ne se travaille point, et il n'y a point de moyen de sonder son intelligence.

29 C'est lui qui donne de la force à celui qui est lassé, et qui multiplie la vigueur de celui qui est affaibli.

30 Les jeunes gens se lassent et se travaillent, même, les jeunes gens choisis tombent.

31 Mais ceux qui s'attendent à l'Eternel reprennent de nouvelles forces ; les ailes leur reviennent, comme aux aigles ; ils courent, et ne se fatigueront point ; ils marcheront, et ne se lasseront point.

RÉFLEXIONS

Les promesses que DIEU fait dans ce chapitre de consoler et de racheter son peuple ne doivent pas seulement s'expliquer de la délivrance que DIEU envoya aux Juifs en les garantissant du roi d'Assyrie et en les ramenant de la captivité de Babylone. Elles regardent principalement les temps du Nouveau Testament et en particulier la venue de Jean Baptiste que DIEU envoya pour préparer les hommes à croire en JÉSUS-CHRIST. C'est ce que nous voyons dans le commencement de l'Évangile où cette prophétie est appliquée à Jean-Baptiste : *La voix de celui qui crie au désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.*

Il faut aussi rapporter à ces mêmes temps ce qu'Ésaïe dit ici de la fermeté de la parole de DIEU par opposition au néant de l'homme, comme Saint Pierre nous l'apprend lorsqu'il parle ainsi après Ésaïe : *Toute chair est comme l'herbe et toute sa gloire est comme la fleur de l'herbe, l'herbe sèche et la fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.*

Ce que le prophète dit dans la dernière partie de ce chapitre est très remarquable. Il y parle de la grandeur de DIEU en des termes et sous des images magnifiques, il y représente vivement la stupidité des idolâtres qui adorent des images mortes qu'ils ont eux-mêmes formées et il y décrit le parfait bonheur de ceux qui n'espèrent qu'en DIEU.

Ce discours du prophète nous enseigne :

- Que DIEU a l'idolâtrie en horreur et qu'il ne doit, ni ne peut être représenté par aucune image,
- Que nous devons adorer et craindre ce grand DIEU devant qui tous les hommes et toutes les créatures ne sont que néant et que toute notre félicité dépend de l'avoir favorable et de mettre notre espérance en lui.

CHAPITRE XLI.

Le prophète s'adresse aux îles, c'est-à-dire aux peuples éloignés, et il les exhorte à reconnaître la puissance de DIEU et le néant des idoles.

Il assure le peuple d'Israël que DIEU le protégerait, qu'il le ferait triompher de ses ennemis et qu'il le comblerait de ses grâces.

Enfin, il fait voir que l'Eternel était le seul vrai DIEU et que les idoles n'étaient que de fausses divinités parce qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir et il promet le rétablissement de Jérusalem.

1 Iles, faites silence pour m'écouter, et que les peuples reprennent de nouvelles forces ; qu'ils approchent, et qu'alors ils parlent : Allons ensemble en jugement.

2 Qui a fait venir de l'Orient la justice ? Qui l'a appelée, afin qu'elle le suivît pas à pas ? Qui a soumis à son commandement les nations, et lui a fait avoir la domination sur les rois, et les a livrés à son épée, comme de

la paille poussée par le vent ?

3 Il les a poursuivis, et il est passé en paix par un chemin où il n'avait jamais mis le pied.

4 Qui est celui qui a opéré et fait cela ? C'est celui qui a appelé dès le commencement ceux qui devaient naître. Moi, l'Éternel, je suis le premier, et je suis avec les derniers.

5 Les îles ont vu, et ont été saisies de crainte ; les bouts de la terre ont été effrayés, ils se sont approchés, et sont venus.

6 Chacun a aidé à son prochain, et a dit à son frère : Fortifie-toi.

7 L'ouvrier a encouragé le fondeur ; celui qui frappe du marteau encourage celui qui frappe sur l'enclume, et dit : Cela est bon pour souder, puis il fait tenir cela avec des clous afin qu'il ne branle point.

8 Mais toi, Israël, tu es mon serviteur, et toi, Jacob, tu es celui que j'ai élu, la race d'Abraham, qui m'a aimé.

9 Car je t'ai pris des extrémités de la terre, et je t'ai appelé d'entre ceux qui y étaient les principaux, et je t'ai dit : C'est toi qui es mon serviteur ; je t'ai élu et ne t'ai point rejeté.

10 Ne crains point, car je suis avec toi ; ne sois point éperdu, car je suis ton DIEU. Je t'ai fortifié, je t'ai même aidé, et je t'ai maintenu par la main droite de ma justice.

11 Voici, tous ceux qui s'irriteront contre toi seront honteux et confondus ; ils seront réduits à néant, et les hommes qui s'opposent à toi périront.

12 Tu chercheras les hommes qui avaient des différends avec toi, et tu ne les trouveras plus ; ils seront réduits à néant, et ceux qui te font la guerre seront comme s'ils n'avaient jamais été.

13 Car je suis l'Éternel ton DIEU, qui soutiens ta main droite, et qui te dis : Ne crains point, c'est moi qui t'ai aidé.

14 Ne crains point, ô vermisseau de Jacob, hommes d'Israël qui êtes comme morts ! Je t'aiderai, dit l'Éternel, et le Saint d'Israël, ton Rédempteur.

15 Voici, je ferai que tu seras comme une herse toute neuve, garnie de dents pointues ; tu fouleras les montagnes et tu les briseras, et tu rendras les coteaux semblables à de la balle.

16 Tu les vanneras, et le vent les emportera, et le tourbillon les dispersera ; mais tu te réjouiras dans l'Éternel, et tu te glorifieras dans le Saint d'Israël.

17 Pour ce qui est des affligés et des misérables qui cherchent des eaux, et qui n'en ont point, et dont la langue périt de soif, moi, l'Éternel, je les exaucerai ; moi, qui suis le DIEU d'Israël, je ne les abandonnerai point.

18 Je ferai sortir des fleuves des lieux élevés, et des fontaines du milieu des vallées ; je changerai le désert en étangs d'eaux, et la terre sèche en sources d'eaux.

19 Je ferai croître au désert le cèdre, le sapin, le myrte et l'olivier, je mettrai ensemble dans la solitude le sapin, l'orme et le buis,

20 Afin qu'on voie, qu'on sache, que l'on considère, et que l'on comprenne en même temps, que c'est la main de l'Éternel qui a fait cela, et que le Saint d'Israël en est l'auteur.

21 Approchez-vous pour plaider votre procès, dit l'Éternel ; et produisez les fondements de votre cause, dit le roi de Jacob.

22 Qu'on les amène, et qu'ils nous déclarent les choses qui arriveront ; déclarez-nous ce qui arrivera le premier, et nous y ferons attention, et nous en saurons l'issue ; ou, faites-nous entendre ce qui est prêt à arriver.

23 Annoncez les choses qui doivent arriver à l'avenir, et nous saurons que vous êtes des dieux, faites aussi du bien ou du mal, et nous le publierons, et nous le verrons tous ensemble.

24 Voici, vous êtes moins que rien ; et ce que vous faites est le néant même ; celui qui vous choisit n'est qu'abomination.

25 Je l'ai suscité de l'Aquilon, et il viendra ; il réclamera mon nom depuis le soleil levant, et marchera sur les princes comme sur la boue, et il les foulera comme le potier foule l'argile.

26 Qui est-ce qui a déclaré cela longtemps auparavant, afin que nous le connaissions ; et qui l'a prédit dès le temps qui a précédé, et nous dirons qu'il est juste ? Mais il n'y a personne qui l'ait déclaré, il n'y a personne qui l'ait fait entendre, il n'y a personne qui ait entendu vos paroles.

27 C'est moi le premier qui ai dit à Sion : Les voici, les voici, et qui enverrai à Jérusalem un messenger de bonnes nouvelles.

28 J'ai regardé, et il n'y avait parmi eux aucun homme considérable, et qu'on pût consulter. Je les ai

interrogés, et ils n'ont pu répondre quoi que ce soit.

29 Voilà, ils sont tous menteurs ; ce qu'ils font n'est que le néant, et leurs idoles de fonte ne sont que du vent et une chose vaine.

RÉFLEXIONS

Ce qui doit être remarqué dans ce chapitre c'est :

I. Que l'Éternel est le seul vrai DIEU qu'il faille adorer et servir :

- Que son pouvoir est sans bornes,
- Qu'il dispose des rois et de tout ce qui arrive dans le monde et
- Que ceux qui servent des idoles sont des insensés.

II. On voit ici la fermeté de l'alliance que DIEU avait traitée avec l'ancien peuple et de l'amour qu'il lui portait, d'où nous devons conclure :

- Que l'église chrétienne ne lui étant pas moins chère, il ne l'abandonnera jamais,
- Qu'en quelque état qu'elle se trouve elle n'a rien à craindre et que bien loin que ses ennemis viennent à bout de la détruire, ils seront eux-mêmes détruits.

III. Il faut faire une attention particulière à la considération qu'Ésaïe allègue pour montrer que les idoles n'étaient pas des dieux en disant qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir, ni faire aux hommes aucun bien, ni aucun mal. Cette raison qui prouve si fortement la vanité des idoles montre avec la dernière évidence que tant de prédictions que nous avons dans l'Écriture ne peuvent venir que de DIEU. Elle prouve clairement qu'il y a un DIEU qui connaît et qui conduit toutes choses et que l'Écriture sainte est véritable et divinement inspirée.

IV. Enfin, cela nous apprend que ce grand DIEU, qui connaît tout et qui peut tout, est le maître de tous les hommes, le juge du monde et celui qu'il faut craindre, puisqu'étant tout-puissant il emploiera sa puissance pour le bien de ceux qui l'adorent et pour punir ceux qui se rebellent contre lui.

CHAPITRE XLII.

Ésaïe continue à prédire que les Juifs seraient délivrés et rétablis par Cyrus. I. Mais il annonce surtout que le Messie viendrait répandre ses grâces sur les Juifs et même sur les Gentils. II. Il exhorte les hommes à louer DIEU et à se réjouir du bonheur qui allait leur arriver. III. Il prédit que les idolâtres seraient confondus et que l'idolâtrie serait abolie. IV. Il se plaint de l'aveuglement des Juifs et il déclare qu'ils seraient livrés à cause de leurs péchés entre les mains de leurs ennemis.

1 Voici mon serviteur, je le soutiendrai ; c'est mon élu, mon âme y a mis son affection ; j'ai mis mon esprit sur lui ; il exercera la justice parmi les nations.

2 Il ne criera point, il n'élèvera point sa voix, et ne la fera point entendre dans les rues.

3 Il ne brisera point le roseau froissé, et il n'éteindra point le lumignon qui fume encore ; il jugera dans la vérité.

4 Il ne se trompera point, ni ne se précipitera point, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre ; et les îles s'arrêteront à sa loi.

5 Ainsi a dit le DIEU fort, l'Éternel, qui a créé les cieux et les a étendus ; qui a aplani la terre avec ce qu'elle produit ; qui donne la respiration au peuple qui est sur elle, et l'esprit à ceux qui y marchent :

6 Moi, qui suis l'Éternel, je t'ai appelé dans la justice, je te prendrai par la main, et je te garderai ; je te ferai être l'alliance du peuple et la lumière des nations ;

7 afin d'ouvrir les yeux des aveugles, et de retirer les prisonniers du lieu où on les tient enserrés, et de faire sortir de la prison ceux qui habitent dans les ténèbres.

8 Je *suis* l'ÉTERNEL, c'est là mon nom ; et je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni ma louange aux images taillées.

9 Voici, les premières choses sont arrivées ; et je vous en annonce de nouvelles, et je vous les fais entendre avant qu'elles arrivent.

10 Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ; que sa louange soit entendue du bout de la terre ; que ceux qui voguent sur la mer, et tout ce qui y est, les îles, et leurs habitants,

11 Que le désert et ses villes élèvent la voix ; que les tentes où habitent ceux de Kédar, que ceux qui habitent

dans le rocher, éclatent en chants de triomphe ; qu'ils s'écrient du sommet des montagnes ;

12 qu'ils donnent gloire à l'Éternel, et qu'ils publient sa louange dans les îles.

13 L'Éternel sortira comme un homme vaillant ; il réveillera sa jalousie comme un homme de guerre ; il poussera des cris d'allégresse ; il criera même de toute sa force, et il se fortifiera contre ses ennemis.

14 Je me suis tu pendant longtemps ; j'ai été dans le silence ; je me suis retenu ; mais je crierai comme celle qui enfante ; je détruirai et j'engloutirai tout.

15 Je réduirai les montagnes et les coteaux en désert, et je dessècherai toute leur herbe, je réduirai les fleuves en îles, et je sécherai les étangs.

16 Je conduirai les aveugles par le chemin qu'ils ne connaissent point, et je les ferai marcher par les sentiers qui leur étaient inconnus ; je changerai en leur présence les ténèbres en lumière, et les choses tortues en choses droites ; je leur ferai cela, et je ne les abandonnerai point.

17 Que ceux-là donc retournent en arrière, et soient couverts de confusion, qui se fient aux images taillées, et qui disent aux images de fonte : Vous êtes nos dieux.

18 Sourds, écoutez ; et vous, aveugles, regardez et voyez.

19 Qui est aveugle, sinon mon serviteur ? et qui est sourd comme mon ministre que j'ai envoyé ? Qui est aveugle comme celui qui a été comblé de bienfaits ? Et qui est aveugle comme le serviteur de l'Éternel ?

20 Vous voyez beaucoup de choses, et vous ne prenez garde à rien ; vous avez des oreilles ouvertes, et vous n'entendez rien.

21 L'Éternel avait mis son affection en lui, à cause de sa justice ; il avait rendu sa loi magnifique et illustre.

22 Mais ce peuple sera pillé et fourragé ; ils seront tous pris au lacet dans les cavernes, et seront cachés dans les prisons ; ils seront exposés au pillage, et il n'y aura personne qui les délivre ; ils seront fourragés, et il n'y aura personne qui dise : Rends ce que tu as pris.

23 Qui est-ce d'entre vous qui écoute ceci, qui y prenne garde, et qui y fasse attention à l'avenir ?

24 Qui a livré Jacob en proie, et Israël à ceux qui l'ont pillé ? N'est-ce pas l'Éternel, celui contre qui nous avons péché ? car on n'a point voulu marcher dans ses voies, et l'on n'a point écouté sa loi.

25 C'est pourquoi, il a répandu sur lui l'ardeur de sa colère, et une forte guerre, et il a embrasé tout autour ; mais ce peuple ne l'a point reconnu ; tu l'as brûlé, mais il n'y a point fait d'attention.

RÉFLEXIONS

Saint Matthieu, citant les premiers versets de ce chapitre dans son Évangile, nous apprend que l'on voit dans cet oracle les caractères du Messie, savoir, sa douceur, son humilité, la gloire de ses œuvres et la force avec laquelle il établirait son règne parmi les nations. Ce sont là tout autant de preuves qui montrent que JÉSUS est ce Messie promis par les prophètes et de motifs à nous soumettre avec joie à ce rédempteur puissant et plein de bonté.

II. Ésaïe exprime les sentiments de joie et de reconnaissance dont les hommes seraient pénétrés lorsque le Sauveur serait manifesté par ces paroles : *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que sa louange soit par toute la terre et dans la mer, que tous les habitants de la terre éclatent en chants de triomphe, qu'ils donnent gloire au Seigneur et qu'ils publient sa louange dans les îles.*

Ce sont les actions de grâce que nous devons rendre sans cesse à DIEU en vue des biens qu'il nous fait par JÉSUS-CHRIST et en particulier de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie qui régnait autrefois dans le monde.

III. L'exemple des Juifs qui furent exposés à la désolation à cause de leur aveuglement et de leur endurcissement nous avertit que ce qui engage DIEU à punir les hommes et à les abandonner c'est lorsqu'ils ferment les yeux à la lumière qui les éclaire, lorsqu'ils sont sourds à sa voix et qu'ils refusent de marcher dans ses voies et d'obéir à sa loi.

CHAPITRE XLIII.

DIEU promet de délivrer son peuple par sa puissance et de le ramener de sa dispersion.

Il déclare qu'il était le seul vrai DIEU qui avait créé toutes choses et qui s'était fait connaître aux Juifs et qu'ainsi il ne manquerait pas de les rassembler.

Il se plaint que ce peuple ne l'avait pas servi comme il le devait et il le menace de le châtier, lui promettant cependant de s'apaiser envers lui et de lui pardonner.

- 1 Mais maintenant, ainsi a dit l'Éternel qui t'a créé, ô Jacob ! et qui t'a formé, ô Israël ! ne crains point, car je t'ai racheté, et je t'ai appelé par ton nom ; tu es à moi.
- 2 Quand tu passeras par les eaux, je serai avec toi, et quand tu passeras par les fleuves, ils ne te noieront point ; quand tu marcheras dans le feu, tu ne seras point brûlé, et la flamme ne t'embrassera point.
- 3 Car je suis l'Éternel ton DIEU, le Saint d'Israël, ton Sauveur ; j'ai donné l'Égypte pour ta rançon, Cus et Scéba pour toi.
- 4 Parce que tu as été précieux à mes yeux, tu as été rendu honorable, et je t'ai aimé, et je donnerai les hommes pour toi, et les peuples pour racheter ton âme.
- 5 Ne crains point, car je suis avec toi ; je ramènerai ta postérité de l'Orient, et je te rassemblerai de l'Occident.
- 6 Je dirai à l'Aquilon : Donne ; et au Midi : Ne mets point d'empêchement ; amène mes fils des lieux éloignés, et mes filles du bout de la terre ;
- 7 savoir, tous ceux qui sont appelés de mon nom : car je les ai créés pour ma gloire ; c'est moi qui les ai formés et qui les ai faits.
- 8 Faites venir le peuple aveugle, qui a des yeux, et les sourds, qui ont des oreilles.
- 9 Que toutes les nations soient ramassées ensemble, et que les peuples soient assemblés. Qui d'entre eux a déclaré cela ? Et qui sont ceux qui nous ont prédit ce qui est arrivé autrefois ? Qu'ils produisent leurs témoins, et qu'ils se justifient, afin qu'on les entende et qu'on dise : Cela est vrai.
- 10 Vous êtes mes témoins, dit l'Éternel, et mon serviteur que j'ai élu ; afin que vous connaissiez, et que vous me croyiez, et que vous compreniez que c'est moi. Il n'y a point eu de DIEU fort avant moi qui ait rien formé ; et il n'y en aura point après moi.
- 11 C'est moi, c'est moi qui suis l'Eternel, et il n'y a point d'autre Sauveur que moi.
- 12 C'est moi qui ai annoncé les choses à venir, qui vous ai sauvés, et qui les ai fait entendre ; et il n'y a point eu parmi vous de dieu étranger qui ait fait ces choses-là ; et vous m'êtes témoins, dit l'Eternel, que je suis le DIEU fort.
- 13 J'étais même avant que le jour fût ; il n'y a personne qui puisse délivrer de ma main ; je travaillerai, et qui l'empêchera ?
- 14 Ainsi a dit l'Eternel, votre Rédempteur, le Saint d'Israël : J'enverrai pour l'amour de vous vers Babylone, et je ferai qu'ils descendront tous et qu'ils s'enfuiront, et le cri des Caldéens sera dans les navires.
- 15 C'est moi qui suis l'Eternel, votre Saint, le Créateur d'Israël, votre roi.
- 16 Ainsi a dit l'Eternel, qui a dressé un chemin dans la mer, et un sentier au travers des eaux impétueuses :
- 17 Pour ce qui est de celui qui amenait des chariots et des chevaux, et une armée puissante, ils furent tous ensevelis ensemble, et ils ne se relèveront point ; ils furent étouffés, ils furent éteints comme un lumignon.
- 18 Mais vous ne vous souvenez plus des choses passées, et vous ne considérez plus ce qui est arrivé autrefois.
- 19 Voici, je vais faire une chose nouvelle qui éclora maintenant ; ne la connaîtrez-vous pas ? C'est que je mettrai un chemin au désert, et des fleuves au lieu désolé.
- 20 Les bêtes des champs, les dragons et les chahuants me glorifieront, parce que j'aurai mis des eaux dans le désert, et des fleuves dans la solitude, pour abreuver mon peuple, mon élu.
- 21 Je me suis formé ce peuple-ci ; Ils raconteront ma louange.
- 22 Mais toi, Jacob, tu ne m'as point invoqué, lorsque tu t'es travaillé pour moi, ô Israël !
- 23 Tu ne m'as point offert les menues bêtes de tes holocaustes, et tu ne m'as point honoré par tes sacrifices ; je ne t'ai point assujetti pour me faire des oblations, et je ne t'ai point travaillé pour me présenter de l'encens.
- 24 Tu ne m'as point acheté, du roseau aromatique avec de l'argent, et tu ne m'as point rassasié de la graisse de tes sacrifices ; mais tu m'as fatigué par tes péchés, et tu m'as travaillé par tes iniquités.
- 25 C'est moi, c'est moi qui efface tes iniquités pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés.
- 26 Fais-moi souvenir, et plaidons ensemble ; déduis tes raisons pour te justifier.
- 27 Ton père a péché le premier, et tes docteurs ont prévarié contre moi.
- 28 C'est pourquoi je traiterai comme souillés les principaux du lieu saint, et livrerai Jacob à l'interdit et à l'opprobre.

RÉFLEXIONS

On voit dans la première partie de ce chapitre l'amour de DIEU envers les Juifs. Cet amour paraît dans les promesses qu'il leur fait de les protéger et de les faire revenir de Babylone comme étant leur créateur et leur sauveur.

Ces promesses regardent aussi l'église chrétienne et tous les vrais fidèles et elles sont très propres à les consoler et à les remplir de confiance et de joie.

La seconde partie de ce chapitre nous propose de puissants motifs à craindre le Seigneur, puisque c'est lui qui est l'Éternel et le seul vrai DIEU qui a été de tout temps et qui a formé toutes choses, qui connaît l'avenir et qui fait tout ce qu'il veut, en sorte que rien ne peut lui résister et que personne ne peut se délivrer de sa main.

III. Les reproches que DIEU faisait aux Juifs de l'avoir irrité et offensé par leurs sacrifices et par le service qu'ils lui rendaient nous enseignent combien un culte qui ne consiste que dans les cérémonies et dans les dehors de la religion et qui n'est pas accompagné d'obéissance déplaît au Seigneur.

Enfin, les promesses de pardon qui se voient à la fin de ce chapitre nous montrent que si DIEU châtie les hommes, il est disposé à leur faire grâce lorsqu'ils se convertissent, que c'est lui seul qui pardonne les péchés et qu'il le fait uniquement pour l'amour de lui-même et par un effet de sa pure miséricorde.

CHAPITRE XLIV.

Ce chapitre contient :

I. Des promesses expresses de la délivrance des Juifs et des grâces dont DIEU les comblerait,

II. Une belle description de la folie des idolâtres,

III. Une exhortation aux Juifs à se réjouir dans l'espérance que DIEU les tirerait de la captivité et les ramènerait dans leur pays par le moyen de Cyrus, roi de Perse.

1 Maintenant donc, ô Jacob, mon serviteur, écoute, et toi, Israël, que j'ai élu !

2 Ainsi a dit l'Éternel, qui t'a fait et formé dès ta conception, et qui t'aide : Ne crains point, ô Jacob mon serviteur, et toi, Jesçurun, que j'ai élu !

3 Car je répandrai des eaux sur celui qui est altéré, et des rivières sur la terre sèche ; je répandrai mon esprit sur ta postérité, et ma bénédiction sur ceux qui sortiront de toi.

4 Et ils germeront comme parmi les herbages, et comme croissent les saules auprès des eaux courantes.

5 L'un dira : Je suis à l'Éternel ; et l'autre se réclamera du nom de Jacob, et l'autre écrira de sa main : Je suis à l'Éternel, et il prendra le nom d'Israël.

6 Ainsi a dit l'Éternel, le roi d'Israël, et son Rédempteur, l'Éternel des armées : Je suis le premier, et je suis le dernier, et il n'y a point de DIEU que moi.

7 Et qui est semblable à moi ? Qu'il me déclare, qu'il mette par ordre ce que j'ai fait depuis que j'ai établi le peuple ancien. Qu'ils déclarent les choses à venir, et celles qui arriveront.

8 Ne soyez point effrayés et ne soyez point troublés. Ne te l'ai-je pas fait entendre et déclaré dès ce temps-là ? Vous m'en êtes témoins. Y a-t-il quelque autre DIEU que moi ? Il n'y a point d'autre rocher ; je n'en connais point.

9 Tous ceux qui font des images taillées ne sont que le néant ; leurs ouvrages les plus estimés ne servent de rien, et leurs idoles leur sont témoins qu'elles ne voient point, et qu'elles ne connaissent point ; c'est pourquoi ils seront honteux.

10 Mais qui est celui qui forme un DIEU, et qui fond une image taillée, pour n'en avoir aucun profit ?

11 Voici, tous ses compagnons seront confondus ; car ces ouvriers-là sont d'entre les hommes ; ils seront tous ensemble effrayés et couverts de honte.

12 Le forgeron prend le ciseau, il travaille avec le charbon, et le forme avec le marteau ; il le fait à force de bras, même jusqu'à avoir faim, en sorte qu'il n'a plus de force, et qu'il ne boira point d'eau, et jusqu'à être fatigué.

13 Le menuisier étend sa règle, et le trace avec de la craie ; il le fait avec des équerres et le forme au compas ; il lui donne la ressemblance d'un homme, et il le pare pour le loger dans une maison.

14 Il se coupe des cèdres, il prend un cyprès ou un chêne, il emploie les arbres de la forêt, il plante un frêne, et la pluie le fait croître.

15 Après cela il servira à cet homme pour brûler ; car il en prend, et s'en chauffe ; même, il en fait du feu, et il en cuit du pain ; il en fait aussi un dieu ; et il se prosterne devant lui ; il en fait une image taillée, et il l'adore.

16 Il en brûle la moitié au feu ; et avec l'autre moitié il mange sa chair ; il la rôtit, il s'en chauffe aussi, et il dit : ha ! ha ! je me suis réchauffé, j'ai vu la lueur du feu.

17 Puis, du reste de ce bois il en fait un DIEU, pour être son image taillée ; il l'adore, il se prosterne devant lui, il lui fait sa prière, et il lui dit : Délivre-moi, car tu es mon DIEU.

18 Ils ne connaissent et ne comprennent rien ; car on leur a plâtré les yeux, en sorte qu'ils ne voient rien, et leurs cœurs, en sorte qu'ils ne comprennent rien.

19 Nul ne rentre en soi-même et n'a ni connaissance ni intelligence, pour dire : J'ai brûlé la moitié de ceci au feu, et même, j'en ai cuit du pain sur les charbons ; j'en ai rôti de la chair, et j'en ai mangé ; et du reste en ferais-je une idole ? Adorerais-je une branche de bois ?

20 Il se repaît de cendres, et son cœur abusé le fait égarer ; il ne délivrera point son âme, et ne dira point : Ce qui est dans ma main droite, n'est-ce pas un mensonge ?

21 Jacob et Israël, souviens-toi de ceci : car tu es mon serviteur ; ô Israël, ne m'oublie pas.

22 J'ai effacé tes forfaits comme une nuée épaisse, et tes péchés comme un nuage ; retourne à moi, car je t'ai racheté.

23 Ô cieux ! réjouissez-vous avec un chant de triomphe, car l'Éternel a travaillé ; vous, les lieux bas de la terre, jetez des cris de réjouissance ; montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe, et vous, forêts, et tous les arbres qui y sont, parce que l'Éternel a racheté Jacob, et s'est rendu glorieux en Israël.

24 Ainsi a dit l'Éternel ton Rédempteur, et celui qui t'a formé dès ta conception : Je suis l'Éternel qui ai fait toutes choses, qui seul ai étendu les cieux, et qui ai étendu la terre par moi-même ;

25 qui dissipe les signes des menteurs, et qui rends insensés les devins ; qui renverse les sages, et qui fais que leur science devient une folie.

26 C'est lui qui affermit la parole de son serviteur, et qui accomplit le conseil de ses envoyés ; qui dit à Jérusalem : Tu seras habitée ; et aux villes de Juda : Vous serez rebâties, et je redresserai ses lieux déserts ;

27 qui dit à l'abîme : Sois asséché, et je tarirai tes fleuves ;

28 qui dit de Cyrus : C'est mon pasteur ; il accomplira toute ma volonté, en disant à Jérusalem : Tu seras rebâtie ; et au temple : Tu seras fondé.

RÉFLEXIONS

Les promesses que DIEU faisait à son peuple de le racheter, de le faire croître et multiplier et de le bénir commencèrent à s'exécuter lorsqu'il retira les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles le furent parfaitement lorsque DIEU envoya le Rédempteur du monde, selon qu'il l'avait promis de tout temps. C'est donc aux chrétiens à méditer ces magnifiques promesses avec foi et reconnaissance et à se réjouir en DIEU de ce qu'il les a accomplies.

II. Il y a dans ce chapitre une description de la vanité des idoles qui doit être lue et considérée avec soin. Ésaïe représente la folie de ceux qui adorent des images qui sont faites de bois ou de quelque autre matière et qui se prosternent devant l'ouvrage de leurs mains et devant des choses mortes. En cela nous voyons dans quel abrutissement les hommes sont tombés lorsqu'ils ont été abandonnés à eux-mêmes et privés des lumières de la parole de DIEU et dans quel état nous serions encore si nous n'avions pas été tirés de l'idolâtrie pour servir le DIEU vivant et véritable. Cela nous apprend aussi avec quel respect et quelle crainte il faut adorer le DIEU tout-puissant qui est le maître du monde, qui connaît toutes choses et qui, ayant un pouvoir sans bornes, peut faire du bien à ceux qui le révèrent et punir ceux qui l'offensent.

Les derniers versets de ce chapitre sont remarquables. DIEU n'y promet pas seulement que les Juifs reviendraient de Babylone et que leur ville et leur temple seraient rebâties, mais il dit que cela se ferait par le moyen d'un roi nommé Cyrus, ce fut ce qui arriva environ deux cents ans après cette prédiction.

CHAPITRE XLV.

Cette prophétie marque qu'il y aurait un roi nommé Cyrus à qui DIEU donnerait une grande puissance et qui mettrait les Juifs en liberté en les renvoyant de Babylone en leur pays.

Ésaïe dit que DIEU ferait cela pour montrer sa puissance et son amour envers son peuple et pour faire voir

que les dieux des païens étaient de faux dieux et qu'il n'y avait point d'autre DIEU que celui d'Israël.

1 Ainsi a dit l'Eternel à son oint, à Cyrus, que j'ai pris par la main droite, afin que je renverse les nations devant lui, et que j'ôte la force aux rois, afin qu'on ouvre devant lui les portes, et qu'elles ne soient point fermées :

2 J'irai devant toi, et je dresserai les chemins tortus ; je romprai les portes d'airain, et mettrai en pièces les barres de fer ;

3 et je te donnerai les trésors cachés, et les richesses les plus secrètement gardées, afin que tu saches que je suis l'Eternel, le DIEU d'Israël, qui t'appelle par ton nom.

4 Pour l'amour de Jacob, mon serviteur et d'Israël mon élu, je t'ai appelé par ton nom, et je t'ai désigné, bien que tu ne me connusses point.

5 Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre. Il n'y a point d'autre DIEU que moi. Je t'ai revêtu de force, quoique tu ne me connusses point.

6 Afin qu'on connaisse, depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, qu'il n'y en a point d'autre que moi. Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre ;

7 qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, qui fais la paix et qui crée l'adversité, c'est moi, l'Eternel, qui fais toutes ces choses-là.

8 Cieux ! envoyez la rosée d'en haut, et que les nuées fassent pleuvoir la justice ; que la terre s'ouvre, et qu'ils produisent la délivrance, et que la justice germe en même temps ; c'est moi, l'Eternel, qui ai créé cela.

9 Malheur à celui qui dispute contre celui qui l'a formé. Qu'un pot dispute contre d'autres pots de terre ; mais l'argile dira-t-elle à celui qui l'a formée : Que fais-tu ? Tu n'as point d'adresse pour ton ouvrage.

10 Malheur à celui qui dit à son père : Qu'engendres-tu ? Et à sa mère : Qu'enfantas-tu ?

11 Ainsi a dit l'Eternel, le Saint d'Israël, qui l'a formé : Interrogez-moi sur les choses à venir, et sur ce qui regarde mes fils, et marquez-moi ce que je dois faire de l'ouvrage de mes mains.

12 C'est moi qui ai fait la terre, et qui ai créé l'homme sur elle ; c'est moi qui ai étendu les cieux de mes mains, et qui ai donné la loi à toute leur armée.

13 C'est moi qui ai suscité Cyrus pour la justice, et je conduirai tous ses desseins ; il rebâtira ma ville, et renverra sans rançon et sans présents mon peuple qui avait été transporté, a dit l'Eternel des armées.

14 Ainsi a dit l'Eternel : Le travail de l'Egypte, et le trafic de Cus, et les Sabéens, hommes de grande taille, passeront vers toi, et seront à toi ; ils marcheront après toi, ils viendront enchaînés, et ils se prosterneront devant toi, et ils te rendront hommage, en disant : Le DIEU fort est véritablement avec toi, et il n'y a point d'autre DIEU que lui.

15 Certainement, tu es le DIEU fort qui te caches, le DIEU d'Israël, le Sauveur.

16 Ils ont tous été honteux et confus ; les ouvriers d'images se sont retirés tous ensemble avec honte.

17 Mais Israël a été sauvé par l'Eternel d'un salut éternel ; vous ne serez point honteux, et vous ne serez jamais confus.

18 Car ainsi a dit l'Eternel, qui a créé les cieux, le DIEU qui a formé la terre et qui l'a faite, celui qui l'a affermie, et qui ne l'a point créée pour être une chose vaine, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée : Je suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre.

19 Je n'ai pas parlé en secret, ni dans quelque lieu ténébreux de la terre ; je n'ai pas dit en vain à la postérité de Jacob : Cherchez-moi. Je suis l'Eternel, qui prononce ce qui est juste, et qui déclare ce qui est droit.

20 Assemblez-vous et venez, approchez-vous tous ensemble, vous les réchappés d'entre les nations. Ceux qui élèvent une image taillée de bois ne savent rien, ni ceux qui adressent leur prière à un DIEU qui ne délivre point.

21 Déclarez-le, faites-les approcher et consultez ensemble. Qui a fait entendre cela longtemps auparavant ? Qui l'a déclaré dès lors ? N'est-ce pas moi l'Eternel ? Il n'y a point d'autre DIEU que moi. Il n'y a point de DIEU fort, juste et sauveur que moi.

22 Vous tous les bouts de la terre, regardez vers moi et soyez sauvés ; car je suis le DIEU fort, il n'y en a point d'autre.

23 Je l'ai juré par moi-même, et une parole de justice est sortie de ma bouche, et elle ne sera point révoquée ; c'est que tout genou se pliera devant moi, et toute langue jurera par moi.

24 Certainement, on dira alors : La justice et la force viennent de l'Eternel ; mais quiconque s'opposera à lui

sera honteux, de même que tous ceux qui s'irriteront contre lui.

25 Toute la postérité d'Israël sera justifiée par le Seigneur, et elle se glorifiera en lui.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient l'une des prophéties les plus expresses et les plus remarquables qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Elle porte qu'un roi, qui est ici désigné par son nom, savoir Cyrus, deviendrait très puissant :

- Que DIEU marcherait devant lui,
- Qu'il lui ferait remporter de grandes victoires,
- Qu'il lui donnerait des richesses immenses et la monarchie de l'Asie,
- Que ce serait ce prince qui permettrait aux Juifs de retourner dans leur pays
- Et qui ferait rebâtir Jérusalem et son temple.

Tout ceci fut prédit longtemps à l'avance et au bout d'environ deux cents ans, Cyrus, roi de Perse, vint détruire la monarchie des Caldéens et donna un édit en faveur des Juifs pour les faire retourner chez eux.

Ces prédictions, qui ont été si exactement accomplies, prouvent invinciblement la divinité des Saintes Écritures et la vérité de la religion. Elles font voir qu'il y a un DIEU qui connaît l'avenir, qui préside sur tous les événements et surtout ce qui arrive dans le monde. Elles montrent en particulier qu'il dispose des choses qui dépendent de la liberté de l'homme sans pour autant lui ôter cette liberté, en sorte que les hommes exécutent sans le savoir les desseins de la providence. C'est par là aussi que le vrai DIEU se distingue des idoles comme il le dit à diverses fois dans ce chapitre et dans les précédents.

De tout cela nous devons recueillir que DIEU seul doit être craint et adoré, qu'il dispense tout avec sagesse et que le but qu'il se propose dans tous ses ouvrages est de se faire connaître aux hommes et de les engager à le servir et à le craindre. C'est ce qui a paru encore plus clairement dans l'accomplissement des promesses qu'il avait faites d'envoyer JÉSUS-CHRIST et d'établir son règne.

CHAPITRE XLVI.

Ésaïe prédit que les Babyloniens seraient détruits et qu'il paraîtrait alors que bel et nébo, qui étaient leurs idoles, n'étaient que des faux dieux et que l'Éternel était le protecteur des Juifs et le seul vrai DIEU.

Le prophète ajoute que DIEU ferait venir de l'Orient un homme qui exécuterait les desseins de sa providence, ce qui dénote Cyrus, qui viendrait de la Perse pour subjuguier les Babyloniens et mettre les Juifs en liberté.

1 Bel est tombé sur ses genoux, Nébo est tombé sur le nez ; leurs faux dieux ont été mis sur des bêtes et sur des chevaux ; les idoles que vous portiez les ont chargés, elles ont été un fardeau aux bêtes lassées.

2 Elles sont tombées sur le nez ; elles sont tombées ensemble sur leurs genoux ; elles n'ont pu éviter d'être chargées, et elles-mêmes sont allées en captivité.

3 Maison de Jacob, écoutez-moi, et vous tous qui restez de la maison d'Israël, dont je me suis chargé dès votre conception, et que j'ai portés dès la naissance :

4 Je serai le même jusqu'à votre vieillesse, je me chargerai de vous jusqu'à votre blanche vieillesse ; je l'ai fait, et je vous porterai ; et je me chargerai de vous, et je vous délivrerai.

5 A qui me rendriez-vous semblable, et à qui m'égaleriez-vous ? et à qui me feriez-vous ressembler, pour dire que nous fussions semblables ?

6 Ils tirent l'or de la bourse, et pèsent l'argent à la balance, et louent un orfèvre pour en faire un dieu ; ils l'adorent, et se prosternent devant lui.

7 On le porte sur les épaules, on s'en charge, on le pose en sa place, où il se tient debout, sans branler de son lieu ; on crie à lui, mais il ne répondra point, et il ne délivrera point de leur détresse ceux qui crieront à lui.

8 Souvenez-vous de cela, encouragez-vous, et revenez à votre sens, vous, prévaricateurs.

9 Souvenez-vous des choses qui ont été autrefois ; car c'est moi qui suis le DIEU fort ; et il n'y a point d'autre DIEU, et il n'y en a point qui soit semblable à moi ;

10 Qui annonce dès le commencement ce qui arrivera à la fin, et longtemps auparavant ce qui n'a point encore été fait ; qui dis : Mon conseil tiendra, et j'exécuterai toute ma volonté.

11 C'est moi qui appelle de l'Orient un oiseau de proie, et d'une terre éloignée un homme qui accomplira ce que j'ai résolu. Je l'ai dit, et je ferai que la chose arrive ; j'en ai formé le dessein, et je l'exécuterai.

12 Ecoutez-moi, vous qui avez le cœur dur, et qui êtes éloignés de la justice :

13 J'ai fait approcher ma justice, elle ne s'éloignera point, et ma délivrance ne tardera point : j'établirai la délivrance en Sion, et ma gloire en Israël.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit ici de la destruction de Babylone eut son accomplissement lorsque Babylone fut prise et que l'empire des Babyloniens passa aux Perses et aux Mèdes. DIEU lui-même déclare que ce grand événement serait une preuve illustre par où il ferait voir aux Juifs et à toutes les nations que les divinités des païens n'étaient que des idoles mortes, qu'il était le seul DIEU tout-puissant, que l'avenir lui était parfaitement connu et que rien ne pouvait l'empêcher d'exécuter ses desseins.

On découvre aussi dans cette ruine de Babylone l'amour que DIEU portait à son peuple et la vérité de ses promesses. DIEU assure ici les Juifs que, comme il avait pris soin d'eux dès le commencement, il serait toujours le même à leur égard, d'où nous devons conclure que DIEU ne cessera jamais d'aimer et de protéger son église et qu'il n'est pas possible qu'il abandonne les siens.

III. Ce chapitre contient une description remarquable de l'extravagance des idolâtres qui, après avoir fait faire des images d'or ou d'argent, se prosternaient devant ces idoles et invoquaient des dieux qui ne pouvaient ni se remuer de leur place, ni les entendre, ni les délivrer.

D'où nous devons apprendre que l'idolâtrie est le plus grand outrage que l'on puisse faire à la divinité et en même temps le dernier de tous les égarements où les hommes puissent tomber.

CHAPITRE XLVII.

Ésaïe continue à prophétiser contre Babylone.

Il prédit que DIEU abaisserait l'orgueil des Babyloniens et après avoir livré son peuple entre leurs mains pour le châtier il les dépouillerait de cette puissance et de cette gloire qui les rendaient si fiers et qu'il les punirait des cruautés qu'ils avaient exercées contre son peuple, de leur orgueil, de leur idolâtrie et de leurs autres crimes.

1 Descends, sieds-toi sur la poussière, vierge, fille de Babylone, sieds-toi à terre, il n'y a plus de trône pour la fille des Caldéens ; car on ne parlera plus de ta mollesse et de ta délicatesse.

2 Mets la main aux meules, et fais moudre la farine ; découvre tes tresses, déchausse-toi, trousse-toi, passe les fleuves.

3 Ta honte sera découverte, même ton opprobre sera vu ; je me vengerai de toi, et aucun homme n'intercédera pour toi.

4 Le nom de notre Rédempteur est : L'ÉTERNEL DES ARMÉES, le SAINT d'ISRAËL.

5 Sieds-toi dans le silence, et entre dans les ténèbres, fille des Caldéens ; car tu ne te feras plus appeler la dame des royaumes.

6 J'ai été dans une grande colère contre mon peuple ; j'ai profané mon héritage, et je les ai livrés entre tes mains ; mais tu n'as point usé de miséricorde envers eux ; tu as cruellement appesanti ton joug sur le vieillard.

7 Et tu as dit : Je serai reine à toujours ; tu n'as point fait attention à ces choses-là ; tu n'as point pensé à ce qui t'arriverait un jour.

8 Maintenant donc, écoute ceci, toi, voluptueuse, qui habites en assurance, et qui dis en ton cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi ; je ne demeurerai point veuve, et je ne saurai pas ce que c'est que d'être privée d'enfants.

9 C'est que ces deux choses t'arriveront en un moment, en un même jour, la privation d'enfants et le veuvage ; elles viendront sur toi dans tout leur perfection, à cause du grand nombre de tes enchantements, et de la multitude de tes enchanteurs.

10 Tu t'es confiée dans ta malice, et tu as dit : Il n'y a personne qui me voie. Ta sagesse et ta science, c'est ce qui t'a séduite, et tu as dit en ton cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi.

11 C'est pourquoi le mal viendra sur toi, et tu ne sauras pas quand il arrivera ; et une affliction tombera sur

toi, que tu ne pourras point détourner, et une désolation que tu n'auras pas prévue viendra subitement sur toi.
 12 Viens maintenant avec tes enchanteurs, et avec le grand nombre de tes enchantements, auxquels tu t'es appliquée dès ta jeunesse ; peut-être que tu en pourras tirer quelque profit, peut-être que tu en seras fortifiée.
 13 Tu t'es fatiguée par la multitude des conseils que tu as demandés. Que ceux qui étudient le ciel, qui contemplent les étoiles et qui font leurs prédictions selon les lunes, paraissent maintenant, et qu'ils te délivrent de ce qui va t'arriver.
 14 Voici, ils sont devenus comme de la paille ; le feu les a brûlés ; ils ne délivreront point leur âme de la violence de la flamme ; il ne restera point de charbons pour se chauffer, ni de feu pour s'asseoir devant.
 15 Tels deviendront ceux avec lesquels tu t'es fatiguée, et avec lesquels tu as trafiqué dès ta jeunesse ; chacun s'est enfui de son côté, et il n'y en a point qui te délivre.

RÉFLEXIONS

On doit considérer sur ce chapitre :

I. Que DIEU dispose de toutes choses et en particulier des rois et des états les plus puissants avec un pouvoir auquel rien ne peut résister et en même temps avec une parfaite justice. Ce fut ce qui parut autrefois dans l'abaissement et dans la ruine de Babylone qui arriva selon les prédictions d'Ésaïe.

II. Il paraît d'ici que trois choses engagèrent DIEU à punir les Babyloniens, savoir leur orgueil, leur inhumanité envers les Juifs et leur idolâtrie.

Ainsi l'on ne peut douter que ces péchés-là n'attirent particulièrement la colère de DIEU sur ceux qui s'en rendent coupables. Cela prouve aussi que DIEU est le juge du monde, que c'est lui seul qu'il faut craindre et qu'il est engagé par sa bonté et sa justice à faire du bien à ceux qui le servent et qui s'attachent à lui plaire.

CHAPITRE XLVIII.

I. Ésaïe dit aux Juifs que DIEU les avait fait avertir de ce qui devait arriver afin qu'ils renonçassent à l'idolâtrie, qu'ils reconnussent qu'il était le seul DIEU et qu'ils se convertissent à lui.

II. Il leur dit que DIEU pour l'amour de soi-même et pour la gloire de son nom ne les détruirait pas tout à fait et qu'il exécuterait ses jugements et ses menaces sur les Babyloniens leurs ennemis.

III. Il ajoute que s'ils eussent été attentifs à la voix du Seigneur, ils auraient toujours joui de la paix et qu'ils n'auraient pas été livrés aux Babyloniens, que cependant DIEU les rachèterait et les feraient sortir de Babylone, mais qu'il n'y aurait aucune paix pour leurs ennemis, ni en général pour les méchants.

1 Ecoutez ceci, maison de Jacob, qui êtes appelés du nom d'Israël, et qui êtes sortis de la race de Juda, qui jurez par le nom de l'Éternel, et qui faites mention du DIEU d'Israël, mais non pas dans la vérité, ni dans la justice.

2 Car ils prennent le nom de la ville sainte, et ils s'appuient sur le DIEU d'Israël, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES.

3 J'ai annoncé longtemps auparavant les choses qui sont arrivées depuis ; elles sont sorties de ma bouche, et je les ai publiées ; tout aussitôt, je les ai faites, et elles sont arrivées.

4 Parce que je savais que tu étais dur, et que ton cou était comme une barre de fer, et que tu avais un front d'airain ;

5 je t'ai annoncé dès lors ces choses-là, et je te les ai fait entendre avant qu'elles arrivassent, de peur que tu ne disses : Mes faux dieux ont fait ces choses, et mon image taillée, et mon image de fonte les ont ordonnées.

6 Tu les as ouïes ; vois-les toutes accomplies, et vous, ne le publierez-vous pas ? Je te fais entendre maintenant des choses nouvelles, qui étaient cachées et que tu ne savais pas.

7 Elles ont été faites maintenant, et non pas longtemps auparavant, et avant ce jour tu n'en avais rien entendu ; afin que tu ne disses pas : Voici, je les savais bien.

8 Et même tu ne les as pas entendues, tu ne les as pas connues ; même, dès lors, ton oreille n'a point été ouverte ; car j'ai su que tu agirais très perfidement, et tu as été appelé prévaricateur, dès ta naissance.

9 A cause de mon nom je différerai ma colère, et à cause de ma louange je me retiendrai pour ne pas te retrancher.

10 Voici, je t'ai purifié, mais non pas pour de l'argent ; je t'ai élu dans le creuset de l'affliction.

11 C'est pour l'amour de moi, pour l'amour de moi, que je le ferai ; car comment mon nom serait-il profané ? Et je ne donnerai point ma gloire à un autre.

12 Ecoute-moi, Jacob, et toi, Israël, que j'ai appelé : C'est moi qui suis le premier, et je suis aussi le dernier.

13 Ma main a aussi fondé la terre, et ma droite a mesuré les cieux à l'empan ; quand je les appelle, ils paraissent ensemble.

14 Assemblez-vous tous et écoutez : Qui d'entre eux a déclaré ces choses ? L'Eternel l'a aimé ; il exécutera sa volonté contre Babylone, et son bras sera contre les Caldéens.

15 C'est moi, c'est moi qui ai parlé ; je l'ai aussi appelé ; je l'amènerai et ses desseins lui réussiront.

16 Approchez-vous de moi, et écoutez ceci : Dès le commencement je n'ai point parlé en cachette ; au temps que la chose a été résolue, j'étais là, et maintenant c'est le Seigneur Eternel et son Esprit qui m'a envoyé.

17 Ainsi a dit l'Eternel, ton Rédempteur, le Saint d'Israël : Je suis l'Eternel ton DIEU, qui t'enseigne ce qui t'est utile, et qui te guide par le chemin par lequel tu dois marcher.

18 Oh ! si tu eusses été attentif à mes commandements ! ta paix eût été comme un fleuve, et ta justice comme les flots de la mer ;

19 et ta postérité eût été comme le sable, et ceux qui sortent de tes entrailles comme son gravier ; ton nom n'aurait point été effacé, ni détruit de devant ma face.

20 Sortez de Babylone, fuyez de la Caldée ; publiez ceci, avec une voix de chant de triomphe ; annoncez, publiez ceci et envoyez-le dire jusqu'au bout de la terre ; dites : L'Eternel a racheté Jacob son serviteur.

21 Et quand il les a fait marcher par les déserts, ils n'ont point eu soif ; il leur a fait couler l'eau du rocher ; même il leur a fendu le rocher, et les eaux en sont découlées.

22 Il n'y a point de paix pour les méchants, a dit l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne en premier lieu que DIEU se fait connaître aux hommes et qu'il leur révèle sa volonté et ses desseins autant que cela est nécessaire pour leur apprendre à le craindre et pour les rendre heureux.

II. On doit bien remarquer ce que DIEU dit ici, c'est qu'il avait fait annoncer les choses à venir longtemps avant qu'elles arrivassent afin de montrer aux Juifs qu'il était le seul vrai DIEU et de les détourner du service des idoles. Cette considération que DIEU propose en tant d'endroits de ce livre et dans les autres prophètes mérite nos plus sérieuses réflexions. DIEU ne pouvait marquer plus expressément que l'une des voies les plus claires par où il se soit révélé aux hommes sont les prédictions des prophètes et que c'est là ce qui prouve le plus fortement qu'il y a un DIEU et une providence qui conduit toutes choses. Ainsi nous devons faire une attention particulière à cette épreuve afin d'être affermis par ce moyen dans la croyance de la vérité et dans la pratique de ses devoirs.

III. La troisième instruction que ce chapitre nous donne est que si les hommes répondaient à ce que DIEU fait pour eux, ils jouiraient d'un bonheur assuré et qu'ils n'obligeraient pas à les punir. DIEU marque ces favorables dispositions lorsqu'il dit aux Juifs : *Je suis le Seigneur ton DIEU qui t'enseigne ce qui t'est utile et qui te guide par le chemin où tu dois marcher. Ô si tu eusses été attentif à mes commandements ! Ta paix aurait été comme un fleuve et ta postérité comme les flots de la mer.*

Il paraît enfin de ce chapitre que si DIEU est engagé à punir les hommes, il retire sa verge de dessus eux aussitôt qu'il les voit humiliés. Ce fut ce qu'il fit envers les Juifs lorsqu'après les avoir envoyés en captivité à Babylone il les en fit revenir et leur rendit la paix.

CHAPITRE XLIX.

Ésaïe annonce le glorieux rétablissement des Juifs et en même temps la venue du Messie qui apporterait le salut et la délivrance à toutes les nations et il promet aux Juifs que DIEU les mettrait en liberté en les tirant de la captivité de Babylone.

Il exhorte toutes les créatures à se réjouir en vue de ce grand salut, il console Jérusalem qui aurait pu se croire abandonnée de DIEU, il l'assure que le Seigneur la protégerait, qu'il la rétablirait, qu'il la multiplierait extrêmement, qu'il lui rendrait favorables les princes étrangers et qu'il ferait éclater sa gloire aux yeux de tous les peuples en domptant ceux qui l'auraient opprimées.

- 1 Iles, écoutez-moi, et vous, peuples éloignés, soyez attentifs. L'Eternel m'a appelé dès ma naissance ; il a fait mention de mon nom dès les entrailles de ma mère ;
- 2 Et il a rendu ma bouche semblable à une épée aiguë ; il m'a protégé sous l'ombre de sa main, et il m'a rendu semblable à une flèche bien polie ; il m'a serré dans son carquois.
- 3 Et il m'a dit : Tu es mon serviteur ; Israël est celui en qui je me glorifierai par toi.
- 4 Et moi j'ai dit : J'ai travaillé en vain ; j'ai consumé ma force inutilement et sans fruit ; toutefois, mon droit est auprès de l'Eternel, et mon œuvre est auprès de mon DIEU.
- 5 Maintenant donc, l'Eternel qui m'a formé dès ma naissance pour être son serviteur, m'a dit que je ramène Jacob à lui ; mais Israël ne se rassemble point ; mais je serai glorifié aux yeux de l'Eternel, et mon DIEU sera ma force.
- 6 Et il m'a dit : C'est peu de chose que tu sois mon serviteur, pour rétablir les tribus de Jacob, et pour ramener les restes d'Israël ; mais je t'ai donné pour être la lumière des nations, et pour être mon salut jusqu'au bout de la terre.
- 7 Ainsi a dit l'Eternel, le Rédempteur, et le Saint d'Israël, à celui qui est méprisé, à la nation détestée, à celui qui est esclave de ceux qui dominent : Les rois le verront et se lèveront, et les principaux se prosterneront devant lui, pour l'amour de l'Eternel, qui est fidèle, et du Saint d'Israël, qui t'a élu.
- 8 Ainsi a dit l'Eternel : Je t'ai exaucé dans le temps favorable, et je t'ai aidé dans le jour de salut ; et je te garderai, et je te donnerai pour être l'alliance du peuple, pour rétablir la terre, et afin qu'on possède les héritages désolés ;
- 9 pour dire à ceux qui sont garrottés : Sortez ; et à ceux qui sont dans les ténèbres : Montrez-vous. Ils paîtront sur les chemins, et leurs pâturages seront sur tous les lieux élevés.
- 10 Ils n'auront plus de faim, ils n'auront plus soif, et la chaleur ne les frappera plus, ni le soleil ; car celui qui a pitié d'eux les conduira, et les mènera aux sources d'eaux.
- 11 Et je réduirai toutes mes montagnes en chemins, et mes sentiers seront relevés.
- 12 Voici, ils viendront de loin ; voici, ceux-ci viendront d'Aquilon, et de la mer, et ceux-là du pays des Siniens.
- 13 O cieux, réjouissez-vous avec un chant de triomphe, et toi, terre, sois dans l'allégresse, et vous, montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe ; car l'Eternel a consolé son peuple, et il aura compassion de ceux qu'il avait affligés.
- 14 Mais Sion a dit : L'Eternel m'a délaissée, le Seigneur m'a oubliée.
- 15 La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, et n'avoir pas pitié du fils de ses entrailles ? Mais quand les femmes les auraient oubliés, encore ne t'oublierai-je pas, moi.
- 16 Voici, je t'ai gravée sur la paume de mes mains ; tes murs sont continuellement devant moi.
- 17 Ceux qui te rebâtiront se hâteront de venir, et ceux qui t'auront détruite et réduite en désert sortiront du milieu de toi.
- 18 Elève tes yeux tout autour et regarde ; tous ceux-ci se sont rassemblés ; ils sont venus à toi. Je suis vivant, dit l'Eternel, que tu t'en revêtiras comme d'un ornement, et tu t'en pareras comme une épouse.
- 19 Certainement, tes déserts, tes lieux désolés, et ton pays détruit seront maintenant trop à l'étroit pour le nombre des habitants ; et ceux qui te dévoraient s'éloigneront.
- 20 Les enfants que tu auras, après avoir perdu les autres, te diront encore : Ce lieu est trop étroit pour moi ; donne-moi une place, afin que j'y puisse demeurer.
- 21 Et tu diras en ton cœur : Qui m'a donné ceux-ci, vu que j'avais perdu mes enfants, et que j'étais seule ? J'ai été emmenée en captivité et agitée ; et qui m'a nourri ceux-ci ? Voici, j'étais demeurée toute seule, et ceux-ci, où étaient-ils ?
- 22 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je lèverai ma main vers les nations, et je hausserai mon étendard vers les peuples, et ils apporteront tes fils entre leurs bras, et on se chargera de tes filles sur les épaules.
- 23 Et les rois seront tes nourriciers, et les princesses leurs femmes, tes nourrices ; ils se prosterneront devant toi, la face baissée en terre, et lécheront la poudre de tes pieds, et tu sauras que je suis l'Eternel, et que ceux qui s'attendent à moi ne seront point honteux.
- 24 Le butin sera-t-il ôté à un homme puissant ? Et les captifs d'un homme juste lui seront-ils enlevés ?
- 25 Mais ainsi a dit l'Eternel : Les captifs pris par un homme puissant lui seront ôtés, et le butin de l'homme fort lui sera enlevé, car je plaiderai moi-même avec ceux qui plaident contre toi, et je délivrerai tes enfants.

26 Et je ferai que ceux qui t'auront opprimée mangeront leur propre chair, et s'enivreront de leur sang, comme de la liqueur qui sort de la vendange, et toute chair connaîtra que je suis l'Éternel qui te sauve, et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre s'accomplit en partie lorsque, environ deux cents ans après que ces prédictions eurent été faites, les Juifs furent rappelés de Babylone. DIEU fit alors éclater d'une manière magnifique sa puissance aux yeux de toutes les nations, il donna à son peuple des princes étrangers pour protecteurs, tels que furent Cyrus, Darius et plusieurs autres, il le rassembla dans son pays, il l'y multiplia et l'y combla de ses grâces.

Mais ces promesses se rapportent surtout à l'église chrétienne. On voit clairement ici la vocation des Gentils et le merveilleux accroissement de l'église de JÉSUS-CHRIST. St. Paul nous l'enseigne lorsque, pour faire voir que l'Évangile doit être annoncé aux païens, il cite cet oracle tiré de ce chapitre : *Je t'ai établi pour être la lumière des nations et mon salut jusqu'aux bouts de la terre* et lorsqu'il applique aux temps de l'Évangile ces autres paroles d'Ésaïe : *Je t'ai exaucé dans le temps favorable et je t'ai aidé au jour du salut, c'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut.*

C'est dans ce temps heureux que l'église a vu ses enfants se multiplier et que les rois et les grands de ce monde ont rendu leurs hommages au DIEU tout-puissant et se sont mis au nombre de ses adorateurs. Tous ceux qui ont le bonheur d'être membres de l'église doivent sentir le prix de ces avantages et les posséder avec reconnaissance. Les princes chrétiens doivent en particulier apprendre d'ici que leur plus grande gloire consiste à connaître DIEU, à appartenir à l'église, à en être les protecteurs et les nourriciers, et à se servir de leur pouvoir pour la rendre de plus en plus florissante.

Enfin, ce chapitre contient de très fortes assurances de l'amour de DIEU envers son peuple. DIEU y déclare : *que quand même une mère oublierait l'enfant qu'elle allaite, il n'abandonnera jamais son église et qu'elle est gravée sur la paume de ses mains.*

Ce sont là des promesses infiniment consolantes pour l'église en général et pour tous ceux qui en sont de vrais membres.

CHAPITRE L.

Ésaïe montre aux Juifs, par la similitude d'une femme qui aurait été répudiée par son mari, que s'ils étaient rejetés, c'était parce qu'ils avaient abandonné DIEU, que du reste DIEU avait le pouvoir de les délivrer puisqu'il était le maître du monde et que rien ne pouvait résister à sa puissance. Il parle ensuite des traverses auxquelles il avait été exposé en exerçant son ministère et il fait paraître une ferme confiance en DIEU.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Où est la lettre de divorce de votre mère que j'ai renvoyée ? Ou, qui est celui de mes créanciers à qui je vous ai vendus ? Voilà, vous avez été vendus à cause de vos iniquités, et votre mère a été renvoyée à cause de vos crimes.

2 Pourquoi suis-je venu, et il ne s'est trouvé personne ? J'ai crié, et il n'y a personne qui ait répondu. Ma main est-elle absolument raccourcie, tellement que je ne puisse pas racheter ? Ou, n'y a-t-il plus de force en moi pour délivrer ? Voici, je fais tarir la mer, quand je la menace, je réduis les fleuves en désert, en sorte que leur poisson devient puant, et meurt de soif, parce qu'il n'y a point d'eau.

3 Je revêts les cieux de noirceur, et je mets un sac pour leur couverture.

4 Le Seigneur l'Éternel m'a donné une langue savante, pour savoir parler à propos à celui qui est abattu ; il m'excite à l'attention tous les matins ; il me touche l'oreille, afin que j'écoute, comme on écoute les maîtres.

5 Le Seigneur l'Éternel m'a ouvert l'oreille, et je n'ai point été rebelle, et ne me suis point retiré en arrière.

6 J'ai exposé mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai point caché mon visage pour éviter l'ignominie et les crachats.

7 Mais le Seigneur l'Éternel m'a aidé ; c'est pourquoi je n'ai point été confus ; c'est pourquoi j'ai rendu ma face semblable à un caillou ; car je sais que je ne serai point rendu honteux.

8 Celui qui me justifie est près de moi : qui se déclarera contre moi ? Paraissions ensemble : qui est ma partie ? Qu'il approche de moi.

9 Voilà, le Seigneur l'Éternel m'aidera : qui me condamnera ? Voilà, ils s'useront tous comme un vêtement, la teigne les rongera.

10 Qui est celui d'entre vous qui craint l'Éternel, et qui écoute la voix de son serviteur ? Que celui qui marche dans les ténèbres, et qui n'a point de lumière, ait sa confiance au nom de l'Éternel, et qu'il s'appuie sur son DIEU.

11 Voilà, vous tous qui avez allumé le feu, et qui vous êtes environnés d'étincelles, vous marcherez dans le feu et dans les étincelles que vous avez allumées ; c'est de ma main que tout ceci vous est arrivé ; vous mourrez dans les tourments.

RÉFLEXIONS

Ce que le prophète disait aux Juifs dans ce chapitre nous apprend :

I. Que DIEU n'abandonne les hommes que lorsqu'ils l'abandonnent eux-mêmes les premiers et que ce sont leurs péchés qui interrompent le cours de ses grâces sur eux,

II. Que si le peuple Juif fut justement rejeté pour n'avoir pas voulu écouter la voix de DIEU et de ses prophètes, notre condamnation sera bien plus sévère si nous n'écoutons pas la voix de JÉSUS-CHRIST.

III. Les ministres du Seigneur peuvent voir par ce qui arriva à Ésaïe qu'ils doivent s'attendre à rencontrer des oppositions en s'acquittant de leur charge, mais que cependant ils ne doivent pas abandonner leur vocation et que DIEU soutiendra toujours tous ceux qui travaillent et qui souffrent pour sa cause.

Au reste, on voit dans la seconde partie de ce chapitre une image des contradictions que JÉSUS-CHRIST a souffert, des outrages qu'il a reçus de la part de ceux qui le crucifièrent aussi bien que de la glorieuse issue que DIEU lui a donné de tous ses travaux en le ressuscitant et en établissant son règne malgré les contradictions du monde.

CHAPITRE LI.

Le prophète assure les Juifs que, comme DIEU avait béni Abraham et Sara en leur donnant une nombreuse postérité, il les multiplierait aussi après qu'ils auraient été captifs, qu'il leur donnerait des sujets de joie et qu'il déploierait pour leur délivrance la force de son bras, comme il l'avait déployée autrefois contre Rahab, c'est-à-dire contre l'Égypte, lorsqu'il en avait retiré leurs pères et qu'il avait ouvert la Mer rouge devant eux.

II. Il les exhorte à se confier en DIEU qui ne manquerait pas de consoler Jérusalem, de la relever de ses ruines après qu'elle aurait été désolée par les Caldéens et de faire retomber sur ces peuples idolâtres les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

1 Ecoutez-moi, vous qui suivez la justice, et qui cherchez l'Éternel ; regardez au rocher duquel vous avez été taillés, et aux creux de la carrière dont vous avez été tirés.

2 Regardez à Abraham votre père et à Sara qui vous a enfantés, comment je l'ai appelé, lorsqu'il était seul, et comment je l'ai béni et multiplié.

3 Car l'Éternel consolera Sion ; il la consolera de toutes ses ruines, et il rendra son désert semblable à Héden, et sa solitude au jardin de l'Éternel ; la joie et l'allégresse se trouveront au milieu d'elle, la louange et la voix de cantique.

4 Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, et prêtez-moi l'oreille, vous qui êtes ma nation ; car la loi sortira de moi, et je ferai reposer ma justice sur les peuples pour être leur lumière.

5 Ma justice est près, mon salut a paru, et mes bras jugeront les peuples ; les îles se confieront en moi, et leur espérance sera en mon bras.

6 Elevez vos yeux vers les cieux, et regardez-en bas vers la terre ; car les cieux s'évanouiront comme la fumée, et la terre vieillira comme un habit, et ses habitants mourront pareillement ; mais mon salut demeurera à toujours, et ma justice ne sera point anéantie.

7 Écoutez-moi, vous qui connaissez la justice, peuple dans le cœur duquel est ma loi ; ne craignez point l'opprobre des hommes, et ne soyez point effrayés de leurs injures.

8 Car la teigne les rongera comme un habit, et la gerce les dévorera comme la laine ; mais ma justice subsistera toujours, et mon salut sera dans tous les âges.

9 Réveille-toi, réveille-toi, revêts-toi de force, bras de l'Éternel ; réveille-toi, comme aux jours anciens,

comme aux siècles passés. N'est-ce pas toi qui as taillé en pièces Rahab, et qui as blessé à mort le dragon ?
 10 N'est-ce pas toi qui as fait tarir la mer et les eaux du grand abîme ? qui as fait un chemin dans les lieux les plus profonds de la mer, afin que les rachetés y passassent ?
 11 Ceux que l'Éternel aura rachetés retourneront et viendront à Sion avec un chant de triomphe, et une allégresse éternelle sera sur leurs têtes ; ils auront pour leur partage la joie et l'allégresse ; la douleur et le gémissement s'enfuiront.
 12 C'est moi, c'est moi qui vous console. Qui es-tu pour avoir peur de l'homme mortel qui mourra, et du fils de l'homme qui deviendra comme du foin ?
 13 Tu as oublié l'Éternel qui t'a formée, qui a étendu les cieux, qui a fondé la terre, et tu t'es continuellement effrayée à cause de la fureur de celui qui te pressait, lorsqu'il était prêt à te détruire ! Et où est maintenant la fureur de celui qui te pressait ?
 14 Il se hâtera de mettre en liberté celui qui aura été transporté d'un lieu à un autre ; il ne mourra pas dans la fosse, et son pain ne lui manquera point.
 15 Car je suis l'Éternel ton DIEU, qui fend la mer, et ses flots bruient ; l'Éternel des armées est son nom.
 16 J'ai mis mes paroles dans ta bouche, et je t'ai couvert de l'ombre de ma main, afin que j'établisse les cieux, et que je fonde la terre, et que je dise à Sion : Tu es mon peuple.
 17 Réveille-toi, réveille-toi, lève-toi, Jérusalem, qui as bu de la main de l'Éternel la coupe de sa colère ; tu as bu, tu as sucé la lie de la coupe d'étourdissement.
 18 Il n'y a pas un de tous les enfants qu'elle a enfantés qui la conduise ; et de tous les enfants qu'elle a nourris, il n'y en a pas un qui la prenne par la main.
 19 Ces deux choses te sont arrivées : et qui est-ce qui te plaindra ? Le ravage et la désolation ; la famine et l'épée ? Par qui te consolerais-je ?
 20 Tes enfants sont tombés en défaillance, ils ont été couchés dans les carrefours par toutes les rues, comme un bœuf sauvage pris dans les rets ; ils ont été remplis de l'indignation de l'Éternel, et de la vengeance de ton DIEU.
 21 C'est pourquoi, écoute maintenant ceci, toi qui es affligée, et qui es enivrée, mais non pas de vin :
 22 ainsi a dit l'Éternel ton Seigneur et ton DIEU, qui défend la cause de son peuple : Voici, j'ai pris de ta main la coupe d'étourdissement, la lie de la coupe de ma colère ; tu n'en boiras plus désormais ;
 23 Mais je la mettrai dans la main de ceux qui t'affligent, qui ont dit à ton âme : Prosterne-toi, et nous passerons ; et tu as mis ton corps comme une terre sur laquelle on marche, et comme un chemin pour les passants.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer, premièrement, que DIEU selon les promesses qui sont contenues dans ce chapitre rétablit les Juifs après les avoir affligés et qu'il déploya sa toute-puissance en leur faveur lorsqu'il les racheta de la captivité de Babylone.

II. Ce qui est dit ici est très propre pour la consolation de l'église en général. L'amour tendre que DIEU fait paraître pour le peuple juif ne nous permet pas de douter qu'il n'aime aussi l'église de son fils et que s'il la visite par des afflictions, il ne soit pourtant pas toujours son protecteur.

III. Le prophète nous apprend qu'on ne doit pas craindre les hommes et que, quelque puissants et redoutables qu'ils paraissent, ce ne sont que des créatures mortelles et que DIEU est infiniment plus puissant qu'eux.

IV. Ce qu'Ésaïe disait de la joie dont les Juifs seraient comblés lorsque DIEU les rappellerait de Babylone est une image de la grande joie que JÉSUS-CHRIST devait apporter au monde. Mais il faut aussi remarquer que cette joie n'est promise qu'aux justes et que les consolations qu'on lit dans ce chapitre ne s'adressent qu'au vrai peuple de DIEU, à ceux qui cherchent le Seigneur, qui écoutent sa voix et qui ont sa loi gravée dans leur cœur.

Pour ce qui est des méchants, ces promesses ne les regardent point. DIEU les menace au contraire de les faire boire dans la coupe de sa colère et de les accabler de ses jugements.

CHAPITRE LII.

Ésaïe continue à promettre que DIEU rétablirait Jérusalem, il assure les Juifs que DIEU ferait de grandes

merveilles pour leur délivrance à la vue de toute la terre et qu'il les ramènerait de Babylone dans une pleine liberté.

- 1 Réveille-toi, réveille-toi, Sion, revêts-toi de ta force, Jérusalem, ville sainte ; revêts-toi de tes vêtements magnifiques ; car désormais l'incirconcis et le souillé ne passeront plus au milieu de toi.
- 2 Jérusalem, secoue la poudre de dessus toi, lève-toi, et t'assieds ; délie les liens de ton cou, fille de Sion, qui étais captive.
- 3 Car ainsi a dit l'Éternel : Vous avez été vendus pour rien ; vous serez aussi rachetés sans argent.
- 4 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mon peuple descendit autrefois en Égypte pour y habiter ; mais les Assyriens l'ont opprimé sans sujet.
- 5 Qu'ai-je donc à faire maintenant, dit l'Éternel, que mon peuple ait été enlevé pour néant ? Ceux qui dominant sur lui le font hurler, dit l'Éternel ; et mon nom est blasphémé continuellement et chaque jour.
- 6 C'est pourquoi mon peuple connaîtra mon nom ; c'est pourquoi il connaîtra, en ce jour-là, que c'est moi qui ai dit : Me voici.
- 7 Que les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, et qui publie la paix sur les montagnes sont beaux, de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut, et qui dit à Sion : Ton DIEU règne.
- 8 Tes sentinelles élèveront leurs voix, et se réjouiront ensemble avec un chant de triomphe ; car elles verront de leurs yeux que l'Éternel aura ramené Sion.
- 9 Déserts de Jérusalem, éclatez, réjouissez-vous tous ensemble avec un chant de triomphe ; car l'Éternel a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem.
- 10 L'Éternel a découvert le bras de sa sainteté devant les yeux de toutes les nations ; et tous les bouts de la terre verront le salut de notre DIEU.
- 11 Retirez-vous, retirez-vous, sortez de là, ne touchez à aucune chose souillée ; sortez du milieu d'elle ; nettoyez-vous, vous qui portez les vaisseaux de l'Éternel.
- 12 Car vous ne sortirez point à la hâte, et vous ne marcherez point en fuyant, parce que l'Éternel ira devant vous, et le DIEU d'Israël sera votre arrière-garde.
- 13 Voici, mon serviteur prospérera, il sera fort exalté et élevé, et il s'agrandira extrêmement.
- 14 Comme plusieurs ont été étonnés à cause de toi, de ce que tu étais ainsi défait de visage plus qu'aucun autre, et sans apparence, plus que pas un des enfants des hommes ;
- 15 ainsi il fera rejaillir le sang de plusieurs nations ; et les rois fermeront la bouche devant toi, car ceux auxquels on n'en avait rien annoncé le verront, et ceux qui n'en avaient point ouï parler, l'entendront.

RÉFLEXIONS

Cette prophétie avait deux vues :

La première était la délivrance des Juifs captifs à Babylone et ces prédictions s'accomplirent à cet égard lorsque Cyrus mit fin à leur captivité et qu'ils se retirèrent d'entre ces peuples idolâtres pour retourner à Jérusalem et pour y servir DIEU comme auparavant.

La seconde et la principale vue de cette prophétie était de marquer que les hommes seraient rachetés par JÉSUS-CHRIST et que les heureuses nouvelles de cette rédemption et de la venue du règne de DIEU seraient publiées par toute la terre par le moyen des apôtres. Saint Paul le montre lorsqu'il applique à la prédication de l'Évangile ces paroles d'Ésaïe : *Ô que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux qui apportent de bonnes nouvelles et qui disent à Sion : Ton DIEU règne !*

Il paraît de ce chapitre que le devoir de ceux à qui l'Évangile est ainsi prêché est : premièrement, de rendre grâce à DIEU de ce qu'il a accompli ces magnifiques promesses et de recevoir avec reconnaissance et avec joie la doctrine du salut qui leur est annoncée par les apôtres et par les ministres de JÉSUS-CHRIST, et en second lieu de se séparer du monde, de ne point participer à ses souillures et de se sanctifier pour servir DIEU d'un cœur pur en vivant dans l'innocence et d'une manière qui réponde aux grâces inestimables que DIEU leur a faites par JÉSUS-CHRIST son fils.

CHAPITRE LIII.

C'est ici une prophétie qui prédit l'abaissement et la mort du Messie, Aussi bien que sa gloire et l'établissement de son règne.

- 1 Qui a cru à notre prédication ? Et à qui le bras de l'Éternel a-t-il été révélé ?
- 2 Il est monté comme un rejeton devant lui, et comme une racine qui sort d'une terre sèche. Il n'y a en lui ni forme, ni éclat, quand nous le regardons ; il n'y a rien en lui, à le voir, qui nous le fasse désirer.
- 3 Il est le méprisé et le dernier des hommes, un homme de douleurs, et qui sait ce que c'est que la langueur, et nous avons comme caché notre face de lui ; il était méprisé, et nous n'en avons fait aucun cas.
- 4 Il s'est chargé véritablement de nos langueurs, et il a porté nos douleurs, et pour nous, nous avons cru qu'il était frappé, battu de DIEU, et affligé.
- 5 Mais il a été navré pour nos forfaits, et frappé pour nos iniquités ; le châtiment qui nous apporte la paix est tombé sur lui, et nous avons la guérison par sa meurtrissure.
- 6 Nous avons tous été errants comme des brebis, nous nous sommes détournés pour suivre chacun son propre chemin, et l'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous.
- 7 On exige de lui ; il a été affligé, et il n'a point ouvert sa bouche ; il a été mené à la tuerie comme un agneau, et comme une brebis muette devant celui qui la tond ; même il n'a point ouvert sa bouche.
- 8 Il a été enlevé par la force de l'angoisse et de la condamnation ; mais qui racontera sa durée ? Car il a été retranché de la terre des vivants, et la plaie lui a été faite pour le péché de mon peuple.
- 9 Or, on avait ordonné son sépulcre avec les méchants, mais dans sa mort il a été avec le riche, car il n'avait point fait d'outrage, et il ne s'est point trouvé de fraude dans sa bouche.
- 10 L'Éternel l'a voulu frapper, et il l'a mis dans la langueur, mais après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité, il prolongera ses jours, et la volonté de l'Éternel prospérera dans sa main.
- 11 Il jouira du travail de son âme, et il en sera rassasié ; et mon serviteur juste en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui, et lui-même portera leurs iniquités.
- 12 C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands, et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il aura livré son âme à la mort, qu'il aura été mis au rang des méchants, et qu'il aura porté les péchés de plusieurs, et intercédé pour les pécheurs.

RÉFLEXIONS

On ne peut rien voir de plus clair et de plus exprès, que cette admirable prophétie, pour marquer l'état d'abaissement par où le Messie devait passer et son état d'élévation et de gloire. L'Esprit de DIEU y marque :

I. Que le Messie paraîtrait dans la bassesse, qu'il serait méprisé et rejeté à cause de cela par les Juifs, qu'il se chargerait des péchés des hommes et qu'il les expierait par sa mort, qu'on le mettrait au rang des malfaiteurs et qu'il serait enseveli honorablement.

On voit de plus dans cet oracle la parfaite innocence du Messie, sa douceur et la patience avec laquelle il souffrirait tous les maux qu'on lui ferait.

Enfin, le prophète dit : *qu'après que le Messie se serait livré à la mort, il se verrait de la postérité et qu'il prolongerait ses jours.*

Cela signifie que sa mort serait suivie de sa résurrection et de son exaltation, qu'il s'assemblerait une église, qu'il justifierait ceux qui croiraient en lui et que son règne s'établirait dans tout le monde.

Cette prophétie où nous voyons les principales circonstances de la passion de JÉSUS-CHRIST doit nous convaincre pleinement que c'est lui qui est ce grand rédempteur dont les prophètes avaient parlé, que sa doctrine est véritable et divine, que ses souffrances et sa mort sont l'admirable moyen par lequel DIEU a sauvé les hommes et qu'étant maintenant élevé dans la gloire, il a la puissance de sauver tous ceux qui s'approchent de DIEU par lui et qui lui obéissent.

CHAPITRE LIV.

Ésaïe représente sous l'image d'une femme stérile à qui DIEU donnerait des enfants et d'une épouse qui aurait été abandonnée de son mari et qui serait rappelée l'amour que DIEU portait aux Juifs et qui l'engagerait à les multiplier et à les bénir après leur retour de la captivité. Il les assure que DIEU ne serait plus indigné contre eux et que, comme il promit à Noé après le déluge de ne plus inonder la terre, il ne les livrerait plus à leurs ennemis, qu'il rétablirait Jérusalem dans un état glorieux et qu'il dissiperait les complots et les efforts qu'on ferait contre elle.

1 Réjouis-toi avec des chants de triomphe, stérile qui n'enfantais point ; toi qui ne sentais pas les douleurs de l'enfantement, éclate de joie avec des chants de triomphe, car les enfants de celle qui était abandonnée seront en plus grand nombre que les enfants de celle qui était mariée, a dit l'Éternel.

2 Elargis le lieu de ta tente, et qu'on étende les rideaux de tes pavillons, ne néglige rien, allonge tes cordages, et fais tenir ferme tes pieux,

3 Car tu te répandras à droite et à gauche, et ta postérité possédera les nations, et fera habiter les villes désertes.

4 Ne crains point, car tu n'en auras point de honte, et tu ne rougiras point et ne seras point confondue, parce que tu oublieras la confusion de ta jeunesse, et que tu n'auras plus de souvenir de l'opprobre de ton veuvage.

5 Car celui qui t'a formée sera ton époux, l'Éternel des armées est son nom, et ton Rédempteur, le Saint d'Israël ; il sera appelé le DIEU de toute la terre.

6 Car l'Éternel t'a appelée comme une femme abandonnée et affligée en son esprit, et comme une jeune femme qui aurait été répudiée, a dit ton DIEU.

7 Je t'ai abandonnée pour un peu de temps, mais je te rassemblerai par mes grandes compassions.

8 J'ai caché ma face pour un moment dans le temps de la colère, mais j'ai eu compassion de toi par une miséricorde éternelle, a dit l'Éternel ton Rédempteur.

9 Car ceci me sera comme les eaux de Noé, c'est que comme j'ai juré que les eaux de Noé ne se répandront plus sur la terre, ainsi j'ai juré que je ne serai plus indigné contre toi, et que je ne te détruirai plus.

10 Car, quand les montagnes se remueraient, et que les coteaux s'ébranleraient, ma bonté ne se retirera point de toi, et l'alliance de ma paix ne sera jamais ébranlée, a dit l'Éternel qui a compassion de toi.

11 Affligée, battue de la tempête, destituée de consolation, voici, je vais mettre des escarboucles pour tes pierres, et je te fonderai sur des saphirs.

12 Et je ferai tes fenêtres d'agates, et tes portes seront de pierres de rubis, et toute ton enceinte de pierres précieuses.

13 Tous tes enfants seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera abondante.

14 Tu seras affermie dans la justice ; tu seras loin de l'oppression ; tu ne craindras rien et tu seras sans frayeur ; car elle n'approchera point de toi.

15 Voici, on ne manquera point de comploter, mais ce ne sera pas par moi ; quiconque complotera contre toi, tombera.

16 Voici, c'est moi qui ai créé le forgeron qui souffle le charbon au feu, et qui forme les instruments pour son ouvrage ; et c'est moi qui ai créé le destructeur pour détruire.

17 Aucunes armes forgées contre toi ne réussiront ; et tu condamneras toute langue qui se sera élevée contre toi en jugement ; c'est là l'héritage des serviteurs de l'Eternel, et leur justice qu'ils trouveront auprès de moi.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre comment Ésaïe consolait les Juifs en leur promettant que DIEU, après les avoir châtiés et réduits à petit nombre, les ramènerait de Babylone, qu'il les ferait croître et les mettrait dans un état glorieux,

Qu'il leur donnerait des témoignages de son amour,

Et qu'il rendrait inutiles et vains tous les complots que leurs ennemis feraient contre eux.

Ces promesses ne se terminent pas au rétablissement des Juifs, elles marquent principalement ce que DIEU voulait faire et ce qui devait arriver dans les jours du Messie, c'est que l'église se répandrait en tous lieux,

Qu'elle s'augmenterait par la conversion des peuples,

Que DIEU traiterait avec elle une alliance éternelle,

Que si elle était affligée et persécutée, il la maintiendrait contre toutes les entreprises de ses ennemis

Et que, comme notre Seigneur l'a dit : *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

La vérité de ces promesses a paru dans le merveilleux établissement de l'église chrétienne et dans sa conservation au milieu de tant de dangers et de persécutions par où elle a passé, mais la gloire de l'église paraîtra avec encore plus d'éclat lorsqu'elle s'étendra par tout le monde et que le règne de DIEU sera pleinement manifesté.

Ces réflexions doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'appartenir à l'église et nous engager à demander à DIEU le parfait accomplissement de ces glorieuses promesses.

CHAPITRE LV.

Le prophète, après avoir prédit l'heureux rétablissement du peuple de DIEU, invite les hommes à recevoir les grâces qu'il voulait répandre sur eux et à se convertir à lui.

Il parle ensuite de l'efficace de la parole de DIEU et de la fermeté des promesses qu'il avait faites aux Juifs.

1 O vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux, et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez, et mangez ; venez, dis-je, achetez sans argent, et sans aucun prix, du vin et du lait.

2 Pourquoi employez-vous l'argent pour ce qui ne nourrit point ; et votre travail pour ce qui ne rassasie point ? Ecoutez-moi attentivement, et vous mangerez ce qui est bon, et votre âme jouira avec plaisir de ce qu'il y a de meilleur.

3 Prêtez l'oreille, et venez à moi ; écoutez, et votre âme vivra, et je traiterai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde promise à David.

4 Voici, je l'ai donné pour être témoin aux peuples, pour être conducteur, et afin qu'il commande aux peuples.

5 Voici, tu appelleras la nation que tu ne connaissais point, et les nations qui ne te connaissaient point accourront à toi, à cause de l'Eternel ton DIEU, et du Saint d'Israël, qui t'aura glorifié.

6 Cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve ; invoquez-le tandis qu'il est près.

7 Que le méchant délaisse sa voie, et l'homme inique ses pensées ; et qu'il retourne à l'Eternel, et il aura pitié de lui, et à notre DIEU, car il pardonne abondamment.

8 Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies, dit l'Eternel.

9 Car autant que les cieux sont élevés par-dessus la terre, autant mes voies sont élevées par-dessus vos voies, et mes pensées par-dessus vos pensées.

10 Comme la pluie et la neige descendent des cieux, et n'y retournent plus, mais qu'elles arrosent la terre, et la font produire, et la font germer, tellement qu'elle donne semence au semeur, et le pain à celui qui mange ;

11 il en sera de même de ma parole qui sera sortie de ma bouche ; elle ne retournera point à moi sans effet ; mais elle fera tout ce que j'aurai ordonné, et aura son effet dans les choses pour lesquelles je l'aurai envoyée.

12 Car vous sortirez avec allégresse, et vous serez conduits en paix ; les montagnes et les coteaux éclateront de joie avec un chant de triomphe devant vous, et tous les arbres des champs y applaudiront.

13 Au lieu du buisson croîtra le sapin, et au lieu de l'épine croîtra le myrte ; et cela rendra glorieux le nom de l'Eternel, et sera un signe perpétuel, qui ne sera jamais retranché.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :

I. Que DIEU a la bonté d'appeler les hommes à la participation de ses grâces et qu'il les sollicite fortement à les recevoir.

Sur quoi nous devons considérer que ces invitations nous sont particulièrement adressées dans l'Évangile où DIEU nous présente ses biens les plus précieux en son fils.

II. Nous voyons ici que quand DIEU nous appelle, nous devons recevoir avec reconnaissance et avec empressement les offres qu'il veut bien nous faire et qu'au lieu d'employer notre travail pour ce qui ne nourrit et ne rassasie point, il faut donner tous nos soins à l'acquisition des véritables biens.

III. Le moyen de les obtenir, c'est d'écouter la voix de JÉSUS-CHRIST que DIEU nous a donné pour conducteur,

- De chercher le Seigneur pendant qu'il se trouve,
- De l'invoquer pendant qu'il est près,
- De se détourner de ses péchés
- Et de se convertir à DIEU.

Enfin, le prophète nous assure que par là nous obtiendrons de DIEU le pardon de nos fautes et les effets de sa miséricorde et que nous éprouverons la vérité des promesses qu'il nous fait dans sa parole.

CHAPITRE LVI.

Le prophète exhorte les Juifs à la vertu et surtout à l'observation du sabbat.

II. Il prédit que les étrangers et ceux qui n'étaient pas admis à tous les privilèges des Israélites par la loi de Moïse seraient reçus dans la maison de DIEU et lui offriraient leurs sacrifices et leurs prières, ce qui voulait dire que DIEU recevrait indifféremment toutes sortes de personnes et de peuples dans son alliance.

III. Il annonce la ruine des Juifs et il déplore l'extrême corruption de leurs conducteurs.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Gardez ce qui est droit, et faites ce qui est juste ; car mon salut est prêt à venir, et ma justice est prête à être révélée.

2 Heureux est l'homme qui fera cela, et le fils de l'homme qui s'y attachera, observant le sabbat, de peur de le profaner, et gardant ses mains de faire aucun mal !

3 Et que le fils de l'étranger, qui se sera attaché à l'Éternel, ne dise point : L'Éternel me sépare de son peuple ; et que l'eunuque ne dise point : Voici, je suis un arbre sec.

4 Car, voici ce que l'Éternel a dit touchant les eunuques : Ceux qui garderont mes sabbats, et choisiront ce qui m'est agréable, et qui seront fermes dans mon alliance,

5 je leur donnerai dans ma maison et dans mes murailles une place, et un meilleur nom que celui de fils et de filles ; je leur donnerai à chacun un renom perpétuel, qui ne sera point retranché.

6 Et pour ce qui est des enfants de l'étranger, qui se seront joints à l'Éternel, pour le servir et pour aimer le nom de l'Éternel, afin d'être ses serviteurs, savoir, tous ceux qui observent le sabbat, de peur de le profaner, et qui seront fermes dans mon alliance ;

7 je les amènerai à la montagne de ma sainteté, et les réjouirai dans la maison où l'on m'invoque ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréables sur mon autel ; car ma maison sera appelée une maison de prières pour tous les peuples.

8 J'y en assemblerai encore d'autres, outre ceux qui y sont assemblés, dit le Seigneur l'Éternel, qui rassemble ceux d'Israël qui ont été chassés.

9 Bêtes des champs, et bêtes des forêts, venez toutes pour manger.

10 Toutes ses sentinelles sont aveugles ; ils ne savent rien ; ce sont tous des chiens muets, qui ne peuvent aboyer, qui ronflent, qui se tiennent couchés, et qui aiment à dormir.

11 Ce sont des chiens gloutons, qui ne savent ce que c'est d'être rassasiés, et ce sont des pasteurs sans intelligence. Ils se sont tous détournés pour suivre chacun sa voie ; chacun jusqu'au dernier suit son avarice, et ils disent :

12 Venez, je prendrai du vin, et nous nous enivrerons de cervoise, et nous ferons demain comme aujourd'hui, et même beaucoup au-delà.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous donne trois instructions :

La première, que ce que DIEU demande surtout de nous, c'est que nous fassions ce qui est juste, que nous gardions sa loi et que nous ne profanions pas son alliance et son service. Ésaïe nous apprend que c'est à cela que DIEU regarde principalement et que tous ceux qui s'acquittent de ces devoirs sont réputés être son peuple, de quelque condition qu'ils soient d'ailleurs. C'est ce que Saint Pierre a parfaitement éclairci en disant : *Que DIEU n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en toute nation, celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.*

La seconde réflexion regarde le bonheur qui est arrivé à tant de peuples qui étaient autrefois exclus de l'alliance de DIEU qui ont maintenant l'avantage d'y être admis et la vive reconnaissance que nous devons avoir de cette grâce que DIEU nous a faite.

La troisième considération concerne les plaintes qu'Ésaïe fait contre les conducteurs du peuple juif, lesquels il appelle des sentinelles aveugles et endormies et des chiens muets et gloutons, pour dire que c'étaient des conducteurs infidèles qui négligeaient leur devoir et qui ne songeaient qu'à leur intérêt et à satisfaire leurs passions.

C'est ici un avertissement pour ceux qui sont établis sur l'église aussi bien que pour les magistrats. Quand ces personnes-là manquent de lumière ou de zèle, quand ils sont mous, négligents ou adonnés à leur intérêt et à leurs plaisirs, ils n'attirent pas seulement sur eux la colère du Ciel, mais ils sont la cause de la ruine et de la désolation de l'église.

CHAPITRE LVII.

I. Ésaïe reproche aux Juifs leur stupidité et leur endurcissement qui paraissait en ce qu'ils ne prenaient pas garde que la mort des gens de bien était un présage de leur ruine.

II. Il les reprend de ce qu'ils continuaient à commettre leurs idolâtries sous les arbres et dans les lieux élevés malgré les avertissements et les menaces du Seigneur et de ce qu'ils cherchaient de l'appui auprès des hommes au lieu de se confier en DIEU seul.

III. Il promet cependant que les Juifs reviendraient de la captivité, il console les personnes humbles qu'il y avait parmi eux, il leur annonce la paix, mais il déclare qu'il n'y avait aucune paix pour les impies.

1 Le juste meurt, et il n'y a personne qui y prenne garde ; et les gens de bien sont retirés du monde, sans que l'on considère que le juste a été retiré devant que le mal arrive.

2 Il entrera dans la paix ; ils se reposent dans leurs sépulcres, savoir, quiconque aura marché devant DIEU.

3 Mais vous, enfants de la devineresse, race adultère, et qui vous prostituez, approchez ici.

4 De qui vous êtes-vous moqués ? Contre qui avez-vous ouvert la bouche, et tiré la langue ? N'êtes-vous pas des enfants prévaricateurs, et une race bâtarde ;

5 qui vous échauffez après les chênes, et sous tout arbre verdoyant, égorgeant les enfants dans les torrents, sous des rochers avancés ?

6 Ta portion est dans les pierres polies des torrents ; ce sont elles, ce sont elles qui sont ton partage ; tu y as répandu ton aspersion, tu y as offert des offrandes ; sont-ce là des choses que je puisse agréer ?

7 Tu as mis ton lit sur les montagnes hautes et élevées ; même tu y es montée pour faire des sacrifices.

8 Et tu as mis derrière la porte et derrière le poteau ton idole, car tu t'es découverte devant moi, et tu es montée ; tu as agrandi ton lit, et tu te l'es taillé plus grand qu'eux ; tu as aimé leur lit, et cela à découvert.

9 Tu es allée vers le roi avec des parfums, et tu as ajouté parfums sur parfums : tu as envoyé tes ambassades bien loin, et tu t'es abaissée jusqu'au sépulcre.

10 Tu t'es fatiguée dans la longueur de ton chemin, et tu n'as point dit : Il n'y a point d'espérance ; tu as trouvé la vie par ta main, et à cause de cela tu n'as point été languissante.

11 Et de qui as-tu eu peur, et qui as-tu craint, que tu m'aies menti, et que tu ne te sois point souvenue de moi, et que tu ne t'en sois point souciée ? Est-ce parce que je me suis tu depuis si longtemps, que tu ne m'as point craint ?

12 Je publierai quelle est ta justice, et tes œuvres ne te serviront de rien.

13 Quand tu crieras, que ceux que tu assembles te délivrent ; mais le vent les enlèvera tous, la vanité les emportera. Mais celui qui se retire vers moi héritera la terre et possédera la montagne de ma sainteté.

14 Et on dira : Relevez, relevez, préparez les chemins, ôtez tous les embarras du chemin de mon peuple.

15 Car ainsi a dit celui qui est haut et élevé, qui habite dans l'éternité, et duquel le nom est le Saint : J'habiterai dans le lieu haut et saint, avec celui qui a le cœur brisé et qui est humble d'esprit, afin de donner la vie à ceux qui ont l'esprit humble, et afin de vivifier ceux qui ont le cœur brisé.

16 Car je ne disputerai pas toujours, et je ne serai pas indigné à jamais ; l'esprit serait accablé par ma présence, et c'est moi qui ai fait les âmes.

17 A cause de l'iniquité de son avarice j'ai été indigné et j'ai frappé ; j'ai caché ma face, et j'ai été indigné ; mais le rebelle s'en est allé et a suivi les égarements de son cœur.

18 J'ai vu ses voies, et, toutefois, je l'ai guéri ; je l'ai ramené et lui ai rendu mes consolations, et à ceux d'entre eux qui pleuraient.

19 Je crée ce qui est le fruit des lèvres. Paix, paix à celui qui est loin, et à celui qui est près, a dit l'Eternel ; car je le guérirai.

20 Mais les méchants sont comme la mer qui est agitée, quand elle ne se peut apaiser, et que les ondes jettent de la fange et de l'écume.

21 Il n'y a point de paix pour les méchants, a dit mon DIEU.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre :

La première, que DIEU retire souvent les gens de bien afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les malheurs qui doivent arriver, que quand ils meurent ils entrent dans un état de repos et que leur mort est

quelquefois suivie de bien des calamités. C'est de quoi l'on voit un exemple dans le bon roi Josias que DIEU retira du monde avant la ruine des Juifs.

La seconde réflexion est que si DIEU se plaignait en tant d'endroits de l'endurcissement des Juifs et de ce qu'ils continuaient à l'irriter par l'idolâtrie à laquelle ils s'adonnaient, nous l'offenserions encore plus, si, ayant tant de sujets de lui être fidèle et de le craindre, il nous arrivait de faire ce qui lui déplait.

La troisième, que DIEU se communique aux cœurs humbles et affligés et qu'ainsi, si l'on veut avoir communion avec lui, il faut renoncer à soi-même et se tenir dans une continuelle humilité en sa présence.

La dernière réflexion regarde l'état funeste des méchants. DIEU déclare qu'il n'y a nulle paix pour eux et qu'ils sont sans cesse dans l'agitation et dans le trouble. C'est là l'état ordinaire d'une mauvaise conscience et ce que les méchants éprouvent tôt ou tard et c'est aussi ce qui doit nous donner un grand éloignement pour le vice et pour l'impiété.

CHAPITRE LVIII.

DIEU commande au prophète de reprendre fortement les péchés des Juifs et surtout l'hypocrisie de leurs jeûnes.

Ésaïe enseigne quels sont les jeûnes que DIEU reçoit et il dit que DIEU exauce, bénit et délivre ceux qui l'invoquent avec sincérité et humilité et qui se convertissent à lui.

1 Crie à plein gosier, ne t'épargne point, élève ta voix comme un cornet, et déclare à mon peuple leur forfait, et à la maison de Jacob leurs péchés.

2 Car ils me cherchent chaque jour, et ils veulent savoir mes voies, comme une nation qui aurait suivi la justice et qui n'aurait point abandonné le jugement de son DIEU ; ils me demandent des jugements justes, et ils veulent s'approcher de DIEU, et ils disent :

3 Pourquoi avons-nous jeûné, et tu n'y as point eu d'égard ? Pourquoi avons-nous affligé nos âmes, et tu ne t'en es point soucié ? Voici, dans le jour de votre jeûne vous trouvez votre volonté, et vous exigez ce qui vous est dû en tourmentant les autres.

4 Voici, vous jeûnez pour faire des procès et des querelles, et pour frapper du poing avec méchanceté ; vous ne jeûnez point comme ce jour le requerrait, pour faire que votre voix soit exaucée d'en haut.

5 Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son âme un jour ? Est-ce en courbant sa tête comme un jonc, et en étendant le sac et la cendre ? Appelleras-tu cela un jeûne et un jour agréable à l'Eternel ?

6 N'est-ce pas plutôt ici le jeûne que j'ai choisi, que tu dénoues les liens de la méchanceté, que tu délies les liens du joug, que tu laisses aller libres ceux qui sont foulés, et que vous brisiez tout joug ?

7 N'est-ce pas que tu rompes de ton pain à celui qui a faim, et que tu fasses venir dans ta maison les affligés qui vont errant ; que quand tu vois celui qui est nu, tu le couvres, et que tu ne te caches point de ta propre chair ?

8 Alors ta lumière éclora comme l'aube du jour, et ta guérison germera incontinent ; ta justice ira devant toi, et la gloire de l'Eternel sera ton arrière-garde.

9 Alors tu invoqueras, et l'Eternel t'exaucera ; tu crieras et il dira : Me voici ; si tu ôtes le joug du milieu de toi, et que tu cesses d'étendre le doigt et de dire des outrages ;

10 si tu ouvres ton âme à celui qui a faim, et que tu rassasies l'âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres, et tes ténèbres seront comme le midi.

11 Et l'Eternel te conduira continuellement, et il rassasiera ton âme dans les grandes sécheresses, et engraissera tes os, et tu seras comme un jardin arrosé, et comme une source d'eaux dont les eaux ne défont point ;

12 et des gens sortiront de toi, qui rebâtiront ce qui aura été désert depuis longtemps ; tu rétabliras les fondements abandonnés d'âge en âge, et on t'appellera le réparateur des brèches et celui qui redresse les chemins, afin qu'on puisse habiter au pays.

13 Si tu retires ton pied du sabbat, et que tu ne fasses pas ta volonté au jour qui m'est consacré, et si tu appelles le sabbat tes délices, et honorable ce qui est consacré à l'Eternel, et que tu l'honores en ne suivant point tes voies, et en ne trouvant pas ta volonté, et en ne disant pas des paroles vaines ;

14 alors tu jouiras des délices en l'Eternel, et je te ferai passer à cheval par-dessus les lieux haut élevés de la terre, et te donnerai pour te nourrir l'héritage de Jacob ton père ; car la bouche de l'Eternel a parlé.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne quels sont les jeûnes que DIEU reçoit et quels sont ceux qu'il rejette.

DIEU témoigne ici qu'il est offensé par le service et par les jeûnes des méchants, qu'il n'a point d'égard à l'humiliation des pécheurs lorsqu'elle n'est qu'extérieure ou qu'elle ne dure que peu de temps, mais que la véritable manière de jeûner et de prier est d'affliger son âme, de s'humilier devant DIEU, de réformer sa vie, de réparer le mal qu'on a commis, d'exercer la charité et de servir DIEU avec fidélité, avec amour et avec respect.

Le prophète nous assure que DIEU ne manque jamais d'exaucer, de délivrer et de combler de ses bénédictions ceux qui prient et qui jeûnent de cette manière.

Il nous apprend enfin que le moyen d'avoir DIEU propice et de jouir en tout temps d'une douce paix c'est de renoncer à notre propre volonté pour nous soumettre absolument à la sienne, de chercher en DIEU seul toute notre joie, d'avoir la religion en révérence et de faire consister notre plus grand plaisir à servir DIEU et à l'honorer.

C'est sur quoi nous devons faire de sérieuses réflexions en tout temps et surtout lorsque nous nous présentons devant DIEU pour nous acquitter des devoirs de la religion et de la piété.

CHAPITRE LIX.

Le prophète dit aux Juifs que si DIEU ne détournait pas les malheurs qui allaient fondre sur eux, ce n'était pas qu'il manquât de puissance, mais que c'était à cause de leurs péchés et de leur corruption dont il décrit la grandeur. Il leur dénonce les malheurs et les peines dont DIEU allait les punir. Mais à ces menaces il ajoute des promesses par lesquelles il leur fait espérer que DIEU aurait pitié d'eux et qu'il enverrait un rédempteur à ceux qui se convertiraient.

1 Voici, la main de l'Éternel n'est pas raccourcie, pour ne pouvoir plus délivrer, et son oreille n'est pas devenue pesante, pour ne pouvoir plus entendre.

2 Mais ce sont vos iniquités qui ont fait séparation entre vous et votre DIEU, et ce sont vos péchés qui ont fait qu'il a caché sa face de vous, pour ne vous plus écouter.

3 Car vos mains se sont souillées de sang, et vos doigts d'iniquité ; vos lèvres ont proféré le mensonge, et votre langue a dit des choses perverses.

4 Il n'y a personne qui crie pour la justice, et il n'y a personne qui juge pour la vérité ; on se fie en des choses de néant, et on dit des choses vaines ; on conçoit le travail et on enfante le tourment.

5 Ils ont fait éclore des œufs d'aspic et ils ont tissé des toiles d'araignées : celui qui mangera de ces œufs mourra, et si on les écrase, il en sortira un aspic.

6 Leurs toiles ne serviront point à faire des vêtements, et on ne se couvrira point de leur travail. Leurs ouvrages sont des ouvrages d'iniquité, et leurs mains font des actions de violence.

7 Leurs pieds courent au mal, et se hâtent pour répandre le sang innocent ; leurs pensées sont des pensées d'iniquité ; la ruine et la désolation sont dans leurs voies.

8 Ils ne connaissent point le chemin de la paix, et il n'y a point de justice dans leurs voies, leurs sentiers sont des sentiers détournés ; tous ceux qui y marchent ne connaissent point la paix.

9 C'est pourquoi le jugement s'est éloigné de nous, et la justice ne vient point jusqu'à nous ; nous attendions la lumière, et voici les ténèbres ; la splendeur, et nous marchons dans l'obscurité.

10 Nous allons à tâtons comme des aveugles le long de la muraille ; nous allons à tâtons comme ceux qui sont sans yeux ; nous avons bronché en plein midi comme sur la brune, et nous avons été dans des lieux désolés, comme des morts.

11 Nous crions tous comme des ours, et nous ne cessons de gémir comme des colombes ; nous attendions le jugement, et il n'y en a point ; la délivrance, et elle s'est éloignée de nous.

12 Car nos prévarications se sont multipliées devant toi, et chacun de nos péchés a témoigné contre nous ; car nos rébellions sont avec nous, et nous connaissons nos iniquités ;

13 Qui sont de pécher et de mentir contre l'Éternel, et de se détourner de notre DIEU, de parler d'oppression et de révolte ; de concevoir et de méditer dans le cœur des paroles de mensonge.

14 C'est pourquoi le jugement s'est éloigné, et la justice s'est tenue loin ; car la vérité est tombée dans les rues, et la droiture n'y a pu entrer.

15 Même, la vérité a manqué ; et celui qui se retire du mal est exposé au pillage ; l'Eternel l'a vu, et cela lui a déplu, parce qu'il n'y a plus de droiture.

16 Il a vu aussi qu'il n'y avait aucun homme, et il s'est étonné que personne ne se présentât pour intercéder ; mais son bras l'a délivré, et sa propre justice l'a soutenu.

17 Car il s'est revêtu de la justice comme d'une cuirasse, et il a mis le casque de salut sur sa tête ; il s'est vêtu de vengeance comme d'un vêtement, et s'est couvert de jalousie comme d'un manteau ;

18 comme pour faire la rétribution et pour rendre la pareille, savoir, la fureur à ses ennemis, et la rétribution à ceux qui le haïssent ; il rendra la rétribution aux îles.

19 Et on craindra le nom de l'Eternel depuis l'Occident, et sa gloire depuis le soleil levant ; car l'ennemi viendra comme un fleuve, mais l'Esprit de l'Eternel lèvera l'étendard contre lui.

20 Et le Rédempteur viendra en Sion, et vers ceux de Jacob, qui se convertiront de leur péché, dit l'Eternel.

21 Et pour moi, a dit l'Eternel, voici mon alliance, que je ferai avec eux : Mon Esprit qui est sur toi, et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche, ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta postérité, ni de la bouche de la postérité de ta postérité, a dit l'Eternel, dès maintenant et jusqu'à jamais.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut y faire les réflexions suivantes :

I. Que DIEU ne manque jamais de puissance, ni de bonté pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer et qu'ainsi, s'il les punit ou s'il les laisse dans la souffrance, ce sont leurs péchés qui mettent la séparation entre DIEU et eux.

II. Que par un retour sincère à DIEU on se le rend propice et qu'on rappelle infailliblement sa faveur.

III. Nous devons faire attention au tableau qui est fait ici de la dépravation des Juifs, du dérèglement de leurs actions et de leurs paroles, des injustices et des violences qui se commettaient parmi eux. Il faut surtout remarquer qu'Ésaïe se plaint que les gens de bien étaient en très petit nombre, qu'il n'y avait plus personne qui osât tenir le parti de la justice, ni s'opposer aux méchants, que même si quelqu'un voulait se retirer du mal il était exposé à la persécution.

Quand un peuple est corrompu jusqu'à ce point, on doit croire que le mal est à son comble, que la punition suivra bientôt et c'est ce qui paraît par les menaces que ce chapitre contient et par ce qui arriva aux Juifs.

Pour ce qui est des promesses que DIEU fait ici d'envoyer un Rédempteur et de répandre son Esprit sur son peuple, il faut considérer qu'elles se rapportent principalement à JÉSUS-CHRIST que DIEU devait envoyer pour le salut des Juifs et de tous les hommes, mais qu'elles ne sont faites qu'en faveur de ceux qui se convertiraient de leurs péchés et nullement pour les impénitents et pour les endurcis.

CHAPITRE LX.

Ésaïe décrit l'état de gloire et de félicité où l'église serait après son rétablissement. Il prédit que les peuples étrangers et même les rois qui auraient affligés les Juifs, les protégeraient, qu'ils accourraient de toutes part pour rendre leurs hommages au vrai DIEU et pour se joindre à son peuple, qu'ils entreraient dans son alliance et que l'église, comblée des bénédictions de DIEU, jouirait d'un parfait bonheur.

1 Lève-toi ; sois illuminée ; car ta lumière est venue et la gloire de l'Eternel est levée sur toi.

2 Voici, les ténèbres couvriront la terre, et l'obscurité couvrira les peuples ; mais l'Eternel se lèvera sur toi, et sa gloire paraîtra sur toi.

3 Et les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la splendeur qui se lèvera sur toi.

4 Elève tes yeux et regarde tout autour, tous ceux que tu vois se sont assemblés, ils sont venus pour toi ; tes fils viendront de loin, et tes filles seront nourries à tes côtés.

5 Alors tu verras, et tu seras éclairée, et ton cœur s'étonnera et s'épanouira de joie, lorsque l'abondance de la mer se tournera vers toi, et que la puissance des nations viendra à toi.

6 Une foule de chameaux te couvrira ; les dromadaires de Madian et de Hépha, et tous ceux de Scéba viendront ; ils apporteront de l'or et de l'encens, et publieront les louanges de l'Eternel.

7 Toutes les brebis de Kédar seront assemblées vers toi ; les moutons de Nébajoth seront employés à ton service ; ils seront agréables, étant offerts sur mon autel ; et je rendrai magnifique la maison de ma gloire.

- 8 Quelles sont ces volées épaisses comme des nuées, qui volent comme des pigeons à leurs colombers ?
- 9 Car les îles s'attendent à moi, et les navires de Tarscis les premiers, pour amener tes fils des pays éloignés, avec leur argent et leur or, pour le nom de l'Éternel ton DIEU, et du Saint d'Israël qui t'aura glorifié.
- 10 Et les fils des étrangers rebâtiront tes murailles, et leurs rois seront employés à ton service ; car je t'ai frappée dans ma colère, mais j'ai eu pitié de toi dans ma bonne volonté.
- 11 Tes portes seront continuellement ouvertes, elles ne seront fermées ni nuit ni jour, afin qu'on t'apporte les richesses des nations, et que leurs rois y soient conduits.
- 12 Car la nation et le royaume qui ne te serviront point, périront ; même ces nations-là seront réduites en une entière désolation.
- 13 La gloire du Liban viendra à toi : le sapin, l'orme et le buis serviront ensemble à parer le lieu de mon sanctuaire ; et je rendrai glorieux le lieu de mes pieds.
- 14 Même, les enfants de ceux qui t'auront affligée viendront vers toi, en se baissant ; et tous ceux qui te méprisaient se prosterneront à la plante de tes pieds, et t'appelleront : La ville de l'Éternel, la Sion du Saint d'Israël.
- 15 Au lieu que tu as été abandonnée et haïe, tellement qu'il n'y avait personne qui passât vers toi, je te mettrai dans une élévation éternelle, et dans une joie qui durera de génération en génération.
- 16 Et tu suceras le lait des nations, et tu suceras la mamelle des rois, et tu sauras que je suis l'Éternel, ton Sauveur et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.
- 17 Je ferai venir de l'or au lieu d'airain, et je ferai venir de l'argent au lieu de fer, et de l'airain au lieu de bois, et du fer au lieu de pierres ; je ferai que la paix régnera sur toi, et la justice te gouvernera.
- 18 On n'entendra plus parler de violence dans ton pays, ni de dégât, ni d'oppression dans tes contrées ; mais tu appelleras tes murailles, salut, et tes portes, louange.
- 19 Tu n'auras plus le soleil pour la lumière du jour, et la lueur de la lune ne t'éclairera plus ; mais l'Éternel sera pour toi une lumière éternelle, et ton DIEU sera ta gloire.
- 20 Ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne se retirera plus ; car l'Éternel sera pour toi une lumière perpétuelle, et les jours de ton deuil seront finis.
- 21 Et ceux de ton peuple seront tous justes ; ils posséderont éternellement la terre ; ils seront le rejeton que j'ai planté, et l'ouvrage de mes mains dans lequel je serai glorifié.
- 22 La petite famille croîtra jusqu'à mille personnes, et la moindre deviendra une nation puissante. Je suis l'Éternel, je hâterai ceci en son temps.

RÉFLEXIONS

Cette prophétie doit être méditée dans trois vues :

I. Par rapport au rétablissement des Juifs après leur captivité. On vit alors cette nation se rassembler de tous côtés, rebâtir Jérusalem et se multiplier. On vit aussi des princes étrangers comme *Cyrus*, *Darius*, *Artaxerxès* protéger les Juifs, honorer leur religion et contribuer à remettre le service divin sur pied, on en vit même venir rendre leurs hommages au DIEU d'Israël.

II. Ces prédictions conviennent encore mieux à l'église chrétienne qui a été rassemblée de toutes les nations et dans laquelle divers rois et peuples de la terre ont apporté leur gloire en embrassant le service de DIEU. Ces illustres événements, dont nous sommes les témoins, prouvent à tout le monde que DIEU a parlé autrefois par Ésaïe et nous devons y admirer la puissance de DIEU et la fidélité de ses promesses.

Enfin, cette prophétie prise dans son sens le plus parfait représente l'état glorieux où l'église se verra lorsque le règne de DIEU sera pleinement manifesté et que DIEU la recevra dans sa gloire. St. Jean nous l'enseigne lorsqu'il applique à la Jérusalem céleste ces paroles que nous avons lues : *Elle n'aura plus besoin de soleil, ni de lune pour luire au milieu d'elle, car DIEU lui sera une lumière perpétuelle et les nations qui auront été sauvées marcheront à sa lumière, car le Seigneur les éclairera et ils règneront avec lui aux siècles des siècles. Apocalypse XXI.23*

CHAPITRE LXI.

Dans ce chapitre, Ésaïe, sous l'image de la délivrance et du rétablissement des Juifs, parle des dons du Saint Esprit desquels le Messie serait revêtu, du but de sa venue et de son ministère qui serait la

rédemption et la sanctification de l'église et de la grande joie qu'elle ressentirait.

1 L'esprit du Seigneur l'Éternel est sur moi ; c'est pourquoi l'Éternel m'a oint pour évangéliser aux débonnaires, il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour publier aux captifs la liberté, et aux prisonniers l'ouverture de la prison ;

2 Pour publier l'année de la bienveillance de l'Éternel, et le jour de la vengeance de notre DIEU ; pour consoler tous ceux qui sont dans le deuil ;

3 pour proposer à ceux de Sion qui pleurent, que la magnificence leur sera donnée au lieu de la cendre, l'huile de joie au lieu du deuil, un manteau de louange au lieu d'un esprit affligé ; tellement qu'on les appellera les chênes de justice, et le plant de l'Éternel pour le glorifier.

4 Et ils rebâtiront ce qui aura été désert longtemps, ils rétabliront les lieux qui auront été auparavant désolés, et ils renouvelleront les villes abandonnées, et ce qui était désolé depuis longtemps.

5 Et les étrangers s'y tiendront, et ils paîtront vos brebis ; et les enfants de l'étranger seront vos laboureurs et vos vignerons.

6 Mais vous, vous serez appelés les sacrificateurs de l'Éternel, et on vous nommera les ministres de notre DIEU ; vous mangerez les richesses des nations, et vous vous vanterez de leur gloire.

7 Au lieu de la honte que vous avez eue, les nations en auront le double, et elles publieront que la confusion est leur portion. Ainsi vous posséderez le double en leur pays, et vous y aurez une joie éternelle.

8 Car je suis l'Éternel, qui aime la justice, et qui hais la rapine pour l'holocauste. J'établirai leurs œuvres dans la vérité, et je traiterai avec eux une alliance éternelle.

9 Et leur race sera connue parmi les nations, et ceux qui seront sortis d'eux seront connus parmi les peuples ; tous ceux qui les verront connaîtront qu'ils sont la race que l'Éternel aura bénie.

10 Je me réjouirai en l'Éternel, et mon âme s'égaiera en mon DIEU ; car il m'a revêtu des vêtements de salut, et m'a couvert du manteau de la justice, comme un époux qui se pare avec magnificence, et comme une épouse qui s'orne de ses bijoux.

11 Car, comme la terre pousse son germe, et comme un jardin fait germer les choses qui y sont semées, ainsi le Seigneur l'Éternel fera germer la justice et la louange, en présence de toutes les nations.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que DIEU devait envoyer un grand prophète qui serait rempli du Saint Esprit :

- Qui annoncerait la bonne nouvelle du salut aux hommes,
- Qui les délivrerait de l'esclavage du péché
- Et par qui DIEU traiterai avec eux une alliance éternelle.

Cet oracle regarde JÉSUS-CHRIST qui est ce grand prophète en qui DIEU a mis son Esprit et qu'il a oint

- Pour évangéliser les hommes,
- Pour annoncer la liberté aux captifs,
- Et pour publier l'année de la bienveillance du Seigneur.

C'est ce que nous voyons au chapitre IV de St Luc, où il est dit que JÉSUS-CHRIST ayant lu dans la synagogue de Nazareth ce chapitre LXI d'Ésaïe, il dit que cette prophétie était accomplie en sa personne.

Mais cette même prophétie nous apprend que ces grâces précieuses ne sont destinées qu'aux personnes débonnaires et aux humbles, à ceux qui ont l'esprit brisé et qui soupirent après la grâce de DIEU. C'est là l'état où il faut être pour avoir part aux bénédictions que JÉSUS-CHRIST a apportée au monde et à la joie que l'église devait ressentir de la venue de son rédempteur.

CHAPITRE LXII.

Le prophète continue à prédire que DIEU rachèterait son église et que quoi qu'elle parût être abandonnée de DIEU, elle se verrait encore dans un état glorieux et qu'elle ne serait pas livrée à ses ennemis. Il annonce la venue du Sauveur et il exhorte les hommes à le recevoir.

1 Pour l'amour de Sion je ne me tairai point, et pour l'amour de Jérusalem je ne serai point en repos, jusqu'à ce que sa justice sorte comme une splendeur, et que sa délivrance s'allume comme une lampe.

2 Alors les nations verront ta justice, et tous les rois ta gloire, et on t'appellera d'un nouveau nom, que la

bouche de l'Éternel aura expressément déclaré.

3 Tu seras une couronne d'ornement en la main de l'Éternel, et une tiare royale dans la paume de ton DIEU.

4 On ne te nommera plus la répudiée, et on ne nommera plus ta terre la désolation ; mais on t'appellera : Ma bonne volonté en elle ; et ta terre, la mariée ; car l'Éternel mettra son affection en toi, et ta terre aura un mari.

5 Car, comme un jeune homme se marie à une vierge, et comme tes enfants se marient chez toi, ainsi ton DIEU se réjouira de toi, de la joie qu'un époux a de son épouse.

6 Jérusalem, j'ai ordonné des gardes sur tes murailles ; ils ne se tairont point, ni le jour ni la nuit. Vous qui faites souvenir de l'Éternel, ne vous donnez point de repos ;

7 et ne lui donnez point de repos, jusqu'à ce qu'il rétablisse et qu'il remette Jérusalem en un état renommé sur la terre.

8 L'Éternel a juré par sa droite et par le bras de sa force : Si je donne plus ton froment en viande à tes ennemis, et si les étrangers boivent plus ton vin excellent, pour lequel tu auras travaillé.

9 Car ceux qui auront amassé le froment le mangeront et loueront l'Éternel, et ceux qui auront recueilli le vin, le boiront dans les parvis de ma sainteté.

10 Passez, passez par les portes, et dites : Préparez le chemin du peuple, rétablissez, rétablissez le sentier, et ôtez-en les pierres, et élevez l'étendard vers les peuples.

11 Voici, l'Éternel a publié jusqu'au bout de la terre : Dites à la fille de Sion : Voici, ton Sauveur vient ; son salaire est avec lui, et sa récompense marche devant lui.

12 Et on les appellera le peuple saint, les rachetés de l'Éternel ; et on t'appellera la recherchée, la ville qui n'est plus abandonnée.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre, que l'amour que DIEU porte à son église ne lui permet pas de l'abandonner, qu'il l'aime comme un époux aime son épouse et qu'elle fera toujours l'objet de ses soins et de sa protection.

II. Qu'il est du devoir de ceux qui s'intéressent pour la gloire de DIEU de prier continuellement pour la prospérité de l'église.

III. DIEU promet ici d'envoyer à son peuple un Sauveur qui le rachèterait et qui le mettrait dans un état glorieux sur la terre. La vérité de ces promesses parut :

- Premièrement lorsqu'au retour de la captivité de Babylone, Jérusalem fut rebâtie
- Et ensuite dans la venue de JÉSUS-CHRIST le Sauveur du monde
- Et dans l'établissement de son église.

Enfin, nous devons, à l'ouïe de ces consolantes promesses, louer DIEU de ce qu'il les a accomplies en notre faveur, et travailler à nous rendre dignes du privilège glorieux que nous avons d'être son peuple et ses rachetés et d'appartenir à l'église qui est son épouse et à laquelle il destine la gloire et la félicité de son royaume.

CHAPITRE LXIII.

Le prophète représente en des termes figurés et pris de la vengeance les jugements que DIEU exercerait sur les ennemis des Juifs et en particulier sur les Iduméens et sur Botsra qui était une de leurs villes.

II. Il parle de ce que DIEU avait fait pour le peuple d'Israël lorsqu'il l'avait délivré d'Égypte par le moyen de Moïse et en d'autres temps et il se plaint de la rébellion et de l'ingratitude de ce peuple.

III. Il implore la miséricorde de DIEU sur les Juifs par une prière.

1 Qui est celui qui vient d'Edom, savoir, de Botsra, ayant les vêtements teints en rouge ; cet homme magnifiquement vêtu, et qui marche avec tant de force ? C'est moi qui parle avec justice, et qui ai le pouvoir de sauver.

2 Pourquoi y a-t-il du rouge dans ton vêtement ? et pourquoi tes habits sont-ils comme les habits de ceux qui foulent au pressoir ?

3 J'ai été tout seul à fouler au pressoir, et aucun homme d'entre les peuples n'a été avec moi ; et j'ai marché sur eux dans ma colère, et je les ai foulés dans mon indignation ; leur sang a rejailli sur mes vêtements, et

j'ai tâché tous mes habits.

4 Car le jour de la vengeance est dans mon cœur, et l'année en laquelle je dois racheter les miens est venue.

5 J'ai donc regardé, et il n'y a eu personne qui m'aidât ; j'ai été étonné, et il n'y a eu personne qui me soutînt ; mais mon bras m'a sauvé, et mon courroux m'a soutenu.

6 Ainsi je foulerai les peuples dans ma colère, et je les enivrerai dans mon indignation, et je renverserai leur force par terre.

7 Je publierai les miséricordes et les louanges de l'Éternel, à cause de tous les biens qu'il nous a faits ; car c'est un grand bien que celui que DIEU a fait à la maison d'Israël dans ses grandes compassions et dans la grandeur de ses bontés.

8 Il a dit : Quoi qu'il en soit, ils sont mon peuple, et des enfants qui ne dégénéreront plus ; il a été leur libérateur.

9 Et dans toute leur détresse il a été en détresse, et l'ange de sa face les a délivrés ; lui-même les a rachetés par son amour et par son support ; et il les a portés, et il les a élevés en tout temps.

10 Mais ils ont été rebelles, et ils ont contristé l'Esprit de sa sainteté, et il est devenu leur ennemi, et lui-même a combattu contre eux.

11 Et il s'est souvenu des jours anciens de Moïse et de son peuple : Où est celui qui les a fait remonter de la mer, avec les pasteurs de son troupeau ? Où est celui qui mettait au milieu d'eux son Esprit saint ;

12 qui les a conduits étant à la main droite de Moïse, par son bras glorieux ; qui a fendu les eaux devant eux, afin qu'il s'acquît un renom éternel ;

13 qui les a menés par les abîmes sans y broncher, comme un cheval qui marche dans une campagne ?

14 L'Esprit de l'Éternel les a conduits tout doucement, comme on conduit une bête qui descend dans une plaine ; c'est ainsi que tu as conduit ton peuple, afin de t'acquérir un renom glorieux.

15 Regarde des cieux, et vois de la demeure de ta sainteté et de ta gloire. Où est ta jalousie, et ta force, et l'émotion de tes entrailles et de tes compassions, elles se sont retenues envers moi ?

16 Car tu es notre père, quand même Abraham ne nous connaîtrait pas, et qu'Israël ne nous avouerait pas. Éternel, c'est toi qui es notre père, et ton nom est : NOTRE RÉDEMPTEUR DE TOUT TEMPS.

17 Pourquoi nous as-tu fait égarer, ô Éternel, hors de tes voies ? et pourquoi as-tu endurci notre cœur pour ne te pas craindre ? Reviens en faveur de tes serviteurs, et des tribus de ton héritage.

18 Le peuple de ta sainteté a été en possession bien peu de temps ; nos ennemis ont foulé aux pieds ton sanctuaire.

19 Nous avons été comme ceux sur lesquels tu n'as jamais dominé, et sur lesquels ton nom n'est point réclamé.

RÉFLEXIONS

La destruction des Iduméens qui arriva quelque temps après qu'Ésaïe eut prédit leur ruine est une preuve de la vérité et de la divinité de cette prédiction, aussi bien que de la justice de DIEU sur ces peuples idolâtres qui avaient fait de grands maux au royaume de Juda.

II. Nous devons considérer que si le prophète rendait grâce à DIEU à cette occasion du soin qu'il avait toujours eu du peuple d'Israël, nous avons encore plus de sujet de le bénir en vue de la victoire que JÉSUS-CHRIST a remportée sur nos ennemis spirituels en répandant son sang et en ressuscitant glorieusement.

C'est dans cette vue que nous devons dire avec Ésaïe : *Je publierai les bontés du Seigneur et ses louanges à cause de tous les biens qu'il nous a faits, car c'est un grand bien que celui qu'il a fait à la maison d'Israël selon ses compassions et selon la grandeur de ses bontés.*

III. Les reproches qu'Ésaïe fait aux Juifs d'avoir été ingrats envers DIEU et de s'être rebellés contre lui après tant de merveilles qu'il avait faites pour eux et pour leurs pères doivent nous rappeler le souvenir de tout ce que DIEU a fait en notre faveur et nous engager à lui en témoigner notre reconnaissance mieux que les Juifs ne le firent.

IV. Il y a deux choses à remarquer sur la prière qui se lit à la fin de ce chapitre.

L'une, que comme Ésaïe priait DIEU d'être ému de compassion en faveur de Jérusalem pour la gloire de son nom et de n'avoir point égard à l'indignité des Juifs, aussi la miséricorde de DIEU et la fermeté de son alliance et de ses promesses doit être le fondement de toute notre confiance. L'autre, que ces mots : *Seigneur, pourquoi nous as-tu fait égarer de tes voies et pourquoi as-tu aliéné nos cœurs de ta crainte ?* ne veulent pas

dire que DIEU fut l'auteur et la cause des égarements des Juifs, ces mots signifient seulement que DIEU voyant leur obstination et leur endurcissement volontaire avait permis qu'ils s'égarrassent et qu'il les avait abandonnés à eux-mêmes par un juste jugement.

CHAPITRE LXIV.

C'est ici une prière, dans laquelle le prophète demande à DIEU de faire paraître sa gloire et sa majesté aux yeux de tous les hommes et de faire encore, pour la délivrance de son peuple, les mêmes merveilles qu'il a faites autrefois en sa faveur.

Il le prie ensuite de ne pas avoir égard à leurs péchés et d'être ému de compassion sur l'état déplorable où Jérusalem et son temple allaient être réduits par les Babyloniens.

- 1 Ô ! si tu ouvrais les cieux, et si tu descendais ! les montagnes s'écouleraient de devant toi,
- 2 comme si elles se fondaient au feu, et comme le feu fait bouillir l'eau ; et les nations trembleraient à cause de ta présence.
- 3 Quand tu fis des choses terribles que nous n'attendions point, tu descendis, et les montagnes s'écoulèrent de devant toi.
- 4 Car on n'a jamais ouï ni entendu des oreilles, et l'œil n'a jamais vu d'autre DIEU que toi, qui fit de telles choses à ceux qui s'attendent à lui.
- 5 Tu es venu au-devant de celui qui était dans la joie, et qui faisait ce qui est juste ; ils se souviendront de toi dans tes voies. Tu t'étais irrité, parce que nous avons péché contre elles pendant longtemps ; cependant nous serons délivrés.
- 6 Or, nous sommes tous devenus comme une chose souillée, et toutes nos justices sont comme le linge le plus souillé ; nous sommes tous déchus comme la feuille, et nos iniquités nous ont transportés comme le vent.
- 7 Et il n'y a personne qui réclame ton nom, qui se réveille pour se tenir ferme à toi ; c'est pourquoi tu as caché ta face de nous, et tu nous as fait fondre par la force de nos iniquités.
- 8 Mais maintenant, ô Eternel, tu es notre père, nous sommes l'argile, et tu es celui qui nous as formés, et nous sommes tous l'ouvrage de tes mains.
- 9 Eternel ! ne sois pas excessivement ému à indignation, et ne te souviens pas toujours de notre iniquité ; voici, regarde, nous te prions, nous sommes tous ton peuple.
- 10 Les villes de ta sainteté sont devenues un désert ; Sion est devenue un désert, et Jérusalem une désolation.
- 11 La maison de notre sanctification et de notre gloire, où nos pères t'ont loué, a été consumée par le feu, et il n'y a rien eu de toutes les choses qui nous étaient chères qui n'ait été désolé.
- 12 Eternel ! ne te retiendras-tu pas après cela ? Ne cesseras-tu pas ? Et nous affligeras-tu jusqu'à l'extrémité ?

RÉFLEXIONS

La description qui est faite dans ce chapitre de la souveraine puissance de DIEU et des marques qu'il en a données autrefois doit nous engager à révéler et à craindre ce DIEU tout-puissant à qui rien ne peut résister, qui a fait dans tous les temps de si grandes choses pour délivrer ceux qui se confient en lui et qui a aussi toujours fait sentir aux méchants des effets de sa justice.

II. Comme Ésaïe priait autrefois pour la délivrance des Juifs, tous ceux qui aiment DIEU et son église doivent faire sans cesse des prières ardentes pour elle et lui demander surtout qu'il vienne déployer son pouvoir et sa force pour la sanctifier, pour l'étendre par toute la terre et pour manifester son nom à ceux qui ne le connaissent point. Et comme le prophète, en intercédant pour les Juifs reconnaissaient qu'ils s'étaient souillés et coupables, et que cependant il suppliait le Seigneur d'avoir pitié de leur triste état et de se souvenir qu'ils étaient son peuple et l'ouvrage de ses mains, nous devons aussi présenter nos prières à DIEU avec une profonde humilité et avec un aveu sincère de notre néant et de nos fautes et avoir tout notre recours à sa seule miséricorde, aux promesses qu'il nous a faites et à l'alliance qu'il a traitée avec nous en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

CHAPITRE LXV.

DIEU déclare qu'il appellerait les Gentils à sa connaissance et qu'il rejetterait les Juifs à cause de leur rébellion et surtout à cause de l'idolâtrie dont ils se souillaient.

II. Il prédit cependant que Jérusalem serait rebâtie, que les Juifs habiteraient dans leur pays, que le bétail paîtrait à Sçaron et à Hacor qui étaient des pâturages fertiles et que DIEU les comblerait de ses bénédictions pendant qu'il livrerait les Juifs rebelles et idolâtres à sa vengeance.

Enfin, DIEU promet de créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre et de faire régner partout la justice et la paix.

1 J'ai été recherché par ceux qui ne s'informaient pas de moi, et j'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point ; j'ai dit à la nation qui ne s'appelait point de mon nom : Me voici, me voici.

2 J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers le peuple rebelle, vers ceux qui marchent dans le mauvais chemin, après leurs pensées ;

3 vers le peuple et vers ceux qui m'irritent continuellement en face, qui sacrifient dans les jardins et font des parfums sur les autels de briques ;

4 qui se tiennent dans les sépulcres, et passent la nuit dans les lieux désolés, qui mangent la chair des pourceaux, et qui ont dans leurs vaisseaux le jus des viandes abominables ;

5 qui disent : Retire-toi, n'approche point de moi, car je suis plus saint que toi. Ils seront une fumée dans ma colère, et un feu qui brûlera toujours.

6 Voici, ceci est écrit devant moi ; je ne m'en tairai point, mais je le rendrai, même je le rendrai dans leur sein ;

7 savoir, vos iniquités, dit l'Eternel, aussi bien que les iniquités de vos pères, qui ont fait des parfums sur les montagnes, et qui m'ont déshonoré sur les coteaux ; c'est pourquoi je leur mesurerai aussi dans leur sein le salaire de ce qu'ils ont fait au commencement.

8 Ainsi a dit l'Eternel : Comme quand on trouve une grappe où il y a du vin, on dit : Ne la gâte pas, car c'est une bénédiction ; j'en userai de même, à cause de mes serviteurs, afin que tout ne soit pas détruit.

9 Et je ferai sortir de la postérité de Jacob et de Juda celui qui possédera mes montagnes, et mes élus seront les héritiers du pays ; mes serviteurs y habiteront ;

10 et Sçaron servira de parc au menu bétail, et la vallée de Hacor sera le gîte du gros bétail pour mon peuple qui m'aura recherché.

11 Mais pour vous qui abandonnez l'Eternel, et qui oubliez la montagne de ma sainteté, qui dressez la table à l'armée des cieux, et qui fournissez l'aspersion à autant d'astres qu'on en peut compter ;

12 je vous compterai aussi avec l'épée, et vous serez tous courbés pour être égorgés, parce que j'ai appelé, et vous n'avez point répondu ; j'ai parlé, et vous n'avez point écouté ; mais vous avez fait ce qui me déplait, et vous avez choisi les choses auxquelles je ne prends point de plaisir.

13 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel : Voici, mes serviteurs mangeront, et vous aurez faim ; mes serviteurs boiront, et vous aurez soif ; mes serviteurs se réjouiront, et vous serez honteux.

14 Mes serviteurs se réjouiront avec des chants de triomphe, de la joie qu'ils auront au cœur ; mais vous crierez de la douleur que vous aurez dans le cœur, et vous hurlerez à cause de l'amertume de votre esprit ;

15 et vous laisserez votre nom à mes élus, pour s'en servir dans les imprécations, et le Seigneur l'Eternel te fera mourir ; mais il appellera ses serviteurs d'un autre nom.

16 Celui qui souhaitera d'être béni sur la terre, se bénira par le DIEU de vérité ; et celui qui jurera sur la terre, jurera par le DIEU de vérité ; car les afflictions précédentes seront oubliées, et même elles seront cachées de mes yeux.

17 Car voici, je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, et on ne se souviendra plus des choses passées, et elles ne reviendront plus dans l'esprit.

18 Mais vous vous réjouirez et vous serez toujours dans l'allégresse, à cause de ce que je vais créer ; car voici, je vais créer Jérusalem, pour n'être que joie, et son peuple pour n'être qu'allégresse.

19 Je serai transporté de joie sur Jérusalem, et je me réjouirai sur mon peuple, et on n'y entendra plus aucune voix de pleurs, ni aucune voix de crierie.

20 Il n'y aura plus désormais aucun enfant qui ne vive que peu de jours, ni aucun vieillard qui n'accomplisse le temps de sa vie ; car celui qui mourra âgé de cent ans sera encore jeune ; mais le pécheur âgé de cent ans

sera maudit.

21 Même ils bâtiront des maisons, et ils y habiteront ; ils planteront des vignes, et ils en mangeront le fruit.

22 Ils ne bâtiront pas de maisons pour qu'un autre y habite ; ils ne planteront pas des vignes pour qu'un autre en mange le fruit ; car les jours de mon peuple égaleront la durée des arbres, et mes élus verront vieillir l'ouvrage de leurs mains.

23 Ils ne travailleront plus en vain, et ne mettront plus au monde des enfants pour être exposés à la frayeur ; car ils seront la postérité des bénis de l'Éternel, et ceux qui sortiront d'eux le seront avec eux.

24 Et il arrivera, qu'avant qu'ils crient je les exaucerai, et lorsqu'ils parleront encore je les aurai déjà entendus.

25 Le loup et l'agneau paîtront ensemble, le lion mangera du fourrage comme le bœuf, et la poudre sera la nourriture du serpent ; ils ne nuiront point et ne feront point de mal dans toute la montagne de ma sainteté, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

DIEU promet ici : *de se faire connaître à ceux qui ne le cherchaient point et aux peuples qui n'invoquaient point son nom.*

C'est là un oracle qui marque en termes formels que DIEU donnerait sa connaissance aux païens, comme Saint Paul le montre en citant ces paroles dans l'épître aux Romains.

II. DIEU menace les Juifs de les rejeter parce qu'ils l'avaient irrité par leur idolâtrie et par leurs rébellions continuelles. Cette menace fut exécutée lorsque Jérusalem tomba sous la puissance des Babyloniens et que les Juifs furent menés en captivité. Une si sévère punition doit faire craindre aux chrétiens rebelles et ingrats les plus terribles effets de la vengeance divine.

III. On voit dans ce chapitre que lorsque DIEU exécute ses jugements, il met toujours de la différence entre les méchants et ses fidèles serviteurs et que les méchants n'ont que la honte et la douleur pour leur partage.

IV. Ce qui est prédit ici : *que DIEU créerait de nouveaux cieux et une nouvelle terre et que le loup et l'agneau habiteraient ensemble* marque non seulement que DIEU allait changer l'état de Jérusalem et des Juifs en les délivrant de la captivité et leur rendre la paix, mais que bientôt DIEU renouvellerait le monde et réunirait tous les hommes dans son église.

Ce renouvellement de toutes choses commença à se faire par la prédication de l'Évangile et il se fera encore plus parfaitement dans les derniers temps. Les apôtres nous apprennent sur cela : *que puisque toutes choses ont été faites nouvelles et que nous attendons les nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite, nous devons être de nouvelles créatures et nous étudier à être sans tache et irrépréhensibles.*

Il paraît enfin d'ici, que le dessein de JÉSUS-CHRIST a été de réunir tous les hommes dans son église et de les faire vivre dans la concorde et qu'ainsi son règne est un règne de paix, que les chrétiens ne doivent point se nuire les uns aux autres et que leur caractère doit être l'amour mutuel, la paix, le support et la charité.

CHAPITRE LXVI.

Le Seigneur déclare d'une manière extrêmement forte qu'il rejetait les sacrifices et tout le culte des Juifs et qu'il allait punir très sévèrement leur hypocrisie et leurs rébellions.

Il promet de rendre la paix à Jérusalem, de lui donner un grand nombre d'enfants, de l'enrichir de ses grâces et surtout de la sanctifier et il menace les impies d'une ruine éternelle. C'est ici que finit la prophétie d'Ésaïe.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Les cieux sont mon trône, et la terre est le marchepied de mes pieds. Quelle serait la maison que vous me bâtiriez, et quel serait le lieu de mon repos ?

2 Car ma main a fait toutes ces choses ; c'est par moi que toutes ces choses-là ont eu leur être, dit l'Éternel. Mais à qui regarderai-je ? A celui qui est humble, qui a l'esprit brisé, et qui tremble à ma parole.

3 Celui qui égorge un bœuf est comme celui qui tuerait un homme ; celui qui sacrifie une brebis est comme celui qui couperait le cou à un chien ; celui qui offre un gâteau est comme celui qui offrirait le sang d'un pourceau ; celui qui fait un parfum d'encens est comme celui qui bénirait une idole. Ils ont même choisi

leurs voies, et leur âme a pris plaisir dans leurs abominations.

4 Et moi aussi je choisirai la peine de leurs outrages, et je ferai venir sur eux ce qu'ils craignent ; parce que j'ai crié, et il n'y a eu personne qui répondît ; j'ai parlé, et ils n'ont point écouté ; mais ils ont fait ce qui me déplaît ; et ils ont choisi les choses auxquelles je ne prends point de plaisir.

5 Ecoutez la parole de l'Éternel, vous qui tremblez à sa parole : Vos frères qui vous haïssent, et qui vous rejettent comme une chose abominable, à cause de mon nom, ont dit : Que l'Éternel montre sa gloire ! Il sera donc vu à votre joie ; mais eux seront honteux.

6 Un bruit éclatant vient de la ville, un bruit vient du temple, savoir, le bruit de l'Éternel, qui rend la pareille à ses ennemis.

7 Elle a enfanté avant que de sentir les douleurs de l'enfantement ; elle a été délivrée d'un enfant mâle avant que les tranchées lui vinssent.

8 Qui entendit jamais une telle chose, et qui en a jamais vu de semblables ? Un pays serait-il enfanté dans un jour, ou une nation naîtrait-elle tout d'un coup, que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ?

9 Moi, qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Eternel. Moi, qui fais naître, l'empêcherais-je d'enfanter ? a dit ton DIEU.

10 Réjouissez-vous avec Jérusalem, et soyez dans l'allégresse à cause d'elle, vous tous qui l'aimez ; vous tous qui pleuriez sur elle, réjouissez-vous avec elle d'une grande joie ;

11 afin que vous suciez le lait de ses consolations, et que vous en soyez rassasiés ; afin que vous soyez allaités et que vous trouviez vos délices dans la splendeur de sa gloire.

12 Car ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais faire couler sur elle la paix comme un fleuve, et la gloire des nations comme un torrent débordé, et vous serez allaités, et vous serez portés sur le côté, et on vous caressera sur les genoux.

13 Je vous consolerais comme une mère console son fils, et vous serez consolés dans Jérusalem.

14 Et vous le verrez, et votre cœur se réjouira, et vos os reprendront vigueur comme l'herbe, et la main de l'Eternel se fera connaître en faveur de ses serviteurs, mais il sera ému à indignation contre ses ennemis.

15 Car voici, l'Eternel viendra avec le feu, et ses chariots seront comme une tempête, pour tourner sa colère en fureur, et sa menace en flamme de feu.

16 Car l'Eternel exercera son jugement contre toute chair par le feu et avec son épée, et le nombre de ceux qui seront tués par l'Eternel sera grand.

17 Ceux qui se sanctifient et qui se purifient au milieu des jardins l'un après l'autre, qui mangent de la chair de porc, et des choses abominables, et des souris, seront ensemble consumés, a dit l'Éternel.

18 Mais pour moi, voyant leurs œuvres et leurs pensées, je viens pour assembler toutes les nations et toutes les langues ; elles viendront et verront ma gloire.

19 Car je mettrai une marque en eux ; et ceux d'entre eux qui sont réchappés, je les enverrai vers les nations en Tarscis, en Pul, en Lud, vers les peuples qui tirent de l'arc, en Tubal, et en Javan, et vers les îles éloignées, qui n'ont point entendu parler de mon nom, et qui n'ont point vu ma gloire, et ils annonceront ma gloire parmi les nations.

20 Et ils amèneront tous vos frères, d'entre toutes les nations, sur des chevaux et des chariots, et dans des litières, et sur des mulets et des dromadaires, pour faire offrande à l'Éternel à la montagne de ma sainteté, à Jérusalem, a dit l'Éternel ; comme lorsque les enfants d'Israël apportent l'offrande dans un vaisseau net à la maison de l'Éternel.

21 Et même, j'en prendrai d'entre eux pour sacrificateurs et pour Lévites, a dit l'Éternel.

22 Car comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer, subsisteront toujours devant moi, dit l'Éternel, ainsi subsistera votre postérité et votre nom.

23 Et il arrivera que depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre, et depuis un sabbat jusqu'à l'autre, toute chair viendra se prosterner devant ma face, a dit l'Éternel.

24 Et ils sortiront, et verront les corps morts des hommes qui auront prévarié contre moi, car leur ver ne mourra point, et leur feu ne sera point éteint, et ils seront en abomination à toute chair.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous enseigne que DIEU, étant le créateur du monde, n'habite pas dans des temples matériels, qu'il n'est point honoré par un service qui n'est qu'extérieur, qu'il ne reçoit le culte que de ceux qui ont un cœur humble et qui tremblent à sa parole et que, sans ces dispositions, tous les actes du service divin, même ceux qu'il a établis et commandés, tels qu'étaient sous la loi les sacrifices des taureaux et des brebis, les offrandes et le parfum, loin de lui plaire, lui sont en abomination.

II. Les promesses que DIEU avait faites de racheter son peuple et de le faire croître et de le combler de joie et de bénédictions ont été exécutées :

- Premièrement lorsqu'on vit les Juifs se rassembler des divers pays du monde à Jérusalem et y rétablir le service divin,

- Mais ces promesses annoncent surtout que les Gentils entreraient dans l'église de JÉSUS-CHRIST, ce qui est aussi arrivé.

En quoi nous devons reconnaître la fidélité de DIEU, la vérité de sa parole et de ses oracles et sa grande miséricorde envers nous.

III. Il faut bien remarquer cependant que le Seigneur déclare plusieurs fois dans ce chapitre que ces bénédictions ne seraient que pour ses élus et pour les fidèles et qu'il accablerait les incrédules et les méchants de sa vengeance. Ce n'est donc que par l'obéissance et par la foi que nous pourrions être faits participants du salut et de la gloire qu'Ésaïe et les autres prophètes ont annoncée et qui nous a été acquise par JÉSUS-CHRIST auquel la louange et l'adoration doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

LE LIVRE DE JÉRÉMIE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Jérémie, sacrificateur et prophète, a prophétisé depuis la treizième année du roi Josias jusqu'à la prise de Jérusalem, pendant quarante-cinq ans ou environ. Ce livre est écrit avec beaucoup de simplicité et de force. Il est en partie prophétique et en partie historique. On y voit diverses prédictions touchant la ruine des Juifs, leur retour de la captivité, la destruction de l'empire des Babyloniens et de quelques autres royaumes, la vocation des Gentils et la nouvelle alliance qui serait établie par JÉSUS-CHRIST. Nous y avons de plus l'histoire de ce qui arriva à Jérémie et des persécutions qu'il souffrit devant et après la prise de Jérusalem. On y lit aussi le récit de ce qui se passa pendant le siège et à la prise de cette ville et de l'état des Juifs qui demeurèrent alors dans la Judée et qui s'en allèrent après cela en Égypte.

CHAPITRE I.

Le premier chapitre a trois parties. Jérémie y rapporte :

I. Comment il fut appelé à la charge de prophète, les excuses qu'il alléguait pour s'en dispenser et l'ordre que DIEU lui donna de suivre sa vocation.

II. Il récite deux visions qu'il eut, dont la première, qui était celle d'un amandier qui commençait à pousser, signifiait que la désolation de Jérusalem était près d'arriver et la seconde, qui était celle d'un pot bouillant du côté d'Aquilon, marquait que cette désolation viendrait du côté du nord, c'est-à-dire de Babylone. III. On voit ici les promesses que DIEU fit à Jérémie de l'assister et de le protéger.

1 Les paroles de Jérémie, fils de Hilkija, d'entre les sacrificateurs qui étaient à Hanathoth, dans le pays de Benjamin.

2 La parole de l'Eternel lui fut adressée du temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda, l'an treizième de son règne.

3 Elle lui fut aussi adressée du temps de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias fils de Josias, roi de Juda, savoir, jusqu'à ce que Jérusalem fut transportée, ce qui arriva au cinquième mois.

4 La parole de l'Eternel me fut donc adressée, et il me dit :

5 Avant que je te formasse dans le sein de ta mère, je t'ai connu ; avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai sanctifié, je t'ai établi prophète pour les nations.

6 Et je répondis : Ah ! Seigneur Eternel ! voici, je ne sais pas parler, car je ne suis qu'un enfant.

7 Et l'Eternel me dit : Ne dis point : Je ne suis qu'un enfant ; car tu iras partout où je t'enverrai, et tu diras tout ce que je te commanderai.

8 Ne les crains point ; car je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Eternel.

9 Et l'Eternel étendit sa main, et toucha ma bouche ; puis l'Eternel me dit : Voici, j'ai mis mes paroles dans ta bouche.

10 Regarde, je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, afin que tu arraches et que tu démolisses ; que tu ruines et que tu détruises ; que tu bâtisses et que tu plantes.

11 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Je vois une branche d'amandier.

12 Et l'Eternel me dit : Tu as bien vu ; car je me hâte d'exécuter ma parole.

13 Et la parole de l'Eternel me fut adressée pour la seconde fois, et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis

: Je vois un pot bouillant, dont le devant est vers l'Aquilon.

14 Et l'Éternel me dit : Le mal se découvrira du côté de l'Aquilon sur tous les habitants de ce pays.

15 Car voici, dit l'Éternel, je vais appeler toutes les familles des royaumes de l'Aquilon, et elles viendront et mettront chacune son trône à l'entrée des portes de Jérusalem, joignant toutes ses murailles tout autour, et joignant toutes les villes de Juda.

16 Et je leur prononcerai mes jugements, à cause de toute leur malice par laquelle ils m'ont abandonné et ont fait des parfums à d'autres dieux, et se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains.

17 Toi donc, ceins tes reins, et te lève, et dis-leur toutes les choses que je te commanderai ; ne crains point de paraître devant eux, de peur que je ne te mette en pièces en leur présence.

18 Car voici, je t'ai aujourd'hui établi comme une ville fortifiée, comme une colonne de fer, et comme des murailles d'airain, contre tout ce pays, savoir contre les rois de Juda, contre les principaux du pays, contre ses sacrificateurs, et contre le peuple du pays.

19 Et ils combattront contre toi ; mais ils ne seront pas plus forts que toi ; car je suis avec toi, dit l'Éternel, pour te délivrer.

RÉFLEXIONS

On doit considérer en général sur ce livre que DIEU eut la bonté d'envoyer Jérémie aux Juifs pour les exhorter à la repentance et pour les avertir de leur ruine dans le temps qu'elle était sur le point d'arriver.

II. Il faut remarquer que Jérémie fut appelé pour être prophète étant encore jeune, qu'il craignit d'abord de se charger de cet emploi, mais que DIEU lui ayant commandé de suivre sa vocation, il obéit.

On voit par-là que Jérémie entra dans sa charge, non de son propre mouvement, mais par obéissance à la volonté de DIEU et dans les sentiments d'une profonde humilité.

C'est à DIEU seul à envoyer ses ministres, ceux qu'il appelle doivent sentir leurs faiblesses, mais ils doivent pourtant faire ce qu'il leur ordonne et se confier en son secours.

Les deux visions que DIEU envoya à Jérémie marquaient que le principal but de son ministère était d'annoncer la ruine prochaine de Jérusalem.

C'est ainsi que les serviteurs de DIEU sont envoyés, non seulement pour faire des promesses aux hommes, mais aussi pour les menacer.

Enfin, les ordres que DIEU donna à Jérémie de dire aux Juifs tout ce qu'il lui commanderait et les promesses qu'il lui fit de le soutenir contre tous ceux qui s'opposeraient à lui montrent que les ministres du Seigneur doivent s'acquitter de leur devoir et annoncer toute la volonté de DIEU avec courage et sans craindre les hommes et que DIEU assiste toujours ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

CHAPITRE II.

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre :

I. DIEU, sous l'image d'un mari qui aime tendrement son épouse, représente son amour envers les Juifs et les biens dont il les avait comblés dans le pays de Canaan.

II. Il se plaint que les Juifs avaient été ingrats à tant d'amour et à tant de bienfaits, que le peuple et même les sacrificateurs, les rois et les principaux étaient tombés dans la rébellion, jusque-là qu'ils avaient abandonné le Seigneur pour servir de faux dieux, ce que le prophète leur reproche fort en long.

III. DIEU leur fait dire que cette ingratitude et cette idolâtrie allaient causer leur désolation et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis, que ni ceux de Noph et de Taphnez, c'est-à-dire, les Égyptiens, et les Assyriens en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que même DIEU se servirait de ces peuples pour les châtier.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2 Va, et crie aux oreilles de Jérusalem, et dis : Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis souvenu de toi et de la faveur dont j'ai usé envers toi dans ta jeunesse, et de l'amour de ton mariage, quand tu me suivais au désert, dans un pays qu'on n'ensemence point.

3 Israël était une chose sainte à l'Éternel ; c'étaient les prémices de son revenu ; tous ceux qui le dévoraient étaient coupables ; il leur en arrivait du mal, dit l'Éternel.

4 Ecoutez la parole de l'Éternel, vous, maison de Jacob, et vous, toutes les familles de la maison d'Israël.

5 Ainsi a dit l'Éternel : Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, et qu'ils aient marché après la vanité, et qu'ils soient devenus vains ?

6 Et ils n'ont point dit : Où est l'Éternel qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, qui nous a conduits par le désert, par un pays de landes et inhabitable, par un pays aride et d'ombre de mort, par un pays par lequel nul homme n'avait passé, et où personne n'avait habité.

7 Mais je vous ai fait entrer dans un pays de Carmel, afin que vous mangeassiez ses fruits et son bien ; mais sitôt que vous y êtes entrés, vous avez souillé mon pays, et vous avez rendu abominable mon héritage.

8 Les sacrificateurs n'ont point dit : Où est l'Éternel ? Ceux qui étaient les dépositaires de la loi ne m'ont point connu. Les pasteurs ont prévarié contre moi, et les prophètes ont prophétisé par Bahal, et ont marché après des choses qui ne profitent de rien.

9 C'est pourquoi je plaiderai encore avec vous, dit l'Éternel, et je plaiderai avec les enfants de vos enfants.

10 Car, passez par les îles de Kittim, et voyez ; envoyez-en Kédar, et considérez bien, et regardez s'il n'y est rien arrivé de pareil.

11 Y a-t-il aucune nation qui ait changé ses dieux, lesquels, toutefois, ne sont pas dieux ? Mais mon peuple a changé sa gloire en ce qui ne profite de rien.

12 Cieux, soyez étonnés de ceci ; ayez horreur et soyez réduits en solitude, dit l'Éternel ;

13 car mon peuple a fait deux maux ; ils m'ont abandonné, moi qui suis la source des eaux vives, pour se creuser des citernes, même des citernes crevées, qui ne peuvent contenir les eaux.

14 Israël est-il un esclave, et n'est-il pas né dans la maison ? Pourquoi donc a-t-il été mis au pillage ?

15 Les lionceaux ont rugi et ont jeté leur cri sur lui, et on a mis leur pays en désolation, ses villes ont été brûlées, tellement qu'il n'y a personne qui y habite.

16 Même les enfants de Noph et de Taphnès, te casseront le sommet de la tête.

17 Ne t'es-tu pas attiré cela, parce que tu as abandonné l'Éternel ton DIEU, dans le temps qu'il te conduisait par le chemin ?

18 Et maintenant qu'as-tu à faire d'aller en Égypte pour y boire de l'eau de Scihor ? Et qu'as-tu à faire d'aller en Assyrie pour y boire de l'eau du fleuve ?

19 Ta malice te châtiara, et tes infidélités te reprendront afin que tu saches et que tu voies, que c'est une chose mauvaise et amère que tu aies abandonné l'Éternel ton DIEU, et que ma crainte ne soit pas en toi, dit le Seigneur, l'Éternel des armées.

20 Parce que dès longtemps j'ai brisé ton joug et rompu tes liens, tu as dit : Je ne servirai point ; tu es même allée et tu t'es prostituée sur toutes les collines élevées, et sous tous les arbres feuillus.

21 Je t'avais moi-même plantée *comme* une vigne exquise, de laquelle tout le plant était franc : comment donc as-tu été changée par moi en sarments d'une vigne sauvage ?

22 Quand tu te laveras avec du nitre, et que tu emploieras à cela beaucoup de savon, ton iniquité demeurera encore marquée devant moi, dit le Seigneur l'Éternel.

23 Comment dis-tu : Je ne me suis point souillée ; je ne suis point allée après les Bahalims ? Regarde ton train dans la vallée, reconnais ce que tu as fait, dromadaire légère, qui ne tiens point de route certaine,

24 Anesse sauvage, accoutumée au désert, qui hume le vent à son plaisir ; et qui pourrait la détourner de sa course ? Nul de ceux qui la cherchent ne se lassera après elle ; on la trouvera même dans sa souillure.

25 Retiens ton pied, et ne sois pas déchaussée ; et ton gosier, et ne sois pas altérée. Mais tu as dit : C'en est fait : Non ; car j'aime les étrangers, et j'irai après eux.

26 Comme un larron est confus quand il est surpris ; ainsi ceux de la maison d'Israël seront confus, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs, et leurs prophètes ;

27 qui disent au bois : Tu es mon père ; et à la pierre : Tu m'as donné la vie ; car ils m'ont tourné le dos et non le visage ; et ils diront au temps de leur affliction : Lève-toi, et nous délivre.

28 Et où sont tes dieux que tu t'es faits ? Qu'ils se lèvent. Te délivreront-ils au temps de ton affliction ? Car, ô Juda, tu as eu autant de dieux que de villes.

29 Pourquoi plaideriez-vous avec moi ? Vous avez tous péché contre moi, dit l'Éternel.

30 J'ai frappé en vain vos enfants ; ils n'ont point reçu d'instruction ; votre épée a dévoré vos prophètes, comme un lion qui ravage tout.

31 O peuple, considérez la parole de l'Éternel : Ai-je été un désert à Israël ? Ai-je été une terre ténébreuse ? Pourquoi mon peuple a-t-il dit : Nous sommes nos maîtres, nous ne viendrons plus à toi ?

32 La vierge oubliera-t-elle son ornement, et l'épouse ses atours ? Et, cependant, mon peuple m'a oublié durant des jours sans nombre.

33 Pourquoi rends-tu ainsi ta contenance affectée, pour chercher des personnes qui t'aiment, de sorte que tu as même enseigné tes manières de faire aux femmes de mauvaise vie ?

34 Même on a trouvé dans les pans de ta robe le sang des âmes des pauvres innocents, lesquels toutefois tu n'avais point surpris en fracture, mais *ç'a été* pour toutes ces choses-là.

35 Et cependant tu dis : Je suis innocente, quoi qu'il en soit, sa colère s'est détournée de moi. Voici, je vais plaider contre toi, parce que tu as dit : Je n'ai point péché.

36 Pourquoi fais-tu tant de courses en changeant de chemin ? Tu auras de la confusion de l'Égypte, comme tu en as eu de l'Assyrie.

37 Tu sortiras même d'ici, ayant les mains sur ta tête, parce que l'Éternel a rejeté ce qui était le fondement de ta confiance, et tu n'en tireras aucun avantage.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire réflexion sur l'amour de DIEU envers les Juifs, sur leur ingratitude et sur leur ruine.

Sur le premier article, nous devons considérer que si DIEU avait aimé les Juifs et s'il les avait comblés de bienfaits, il nous a témoigné un amour encore plus grand et qu'il a répandu sur nous des faveurs bien plus précieuses que celles qu'il avait accordées à l'ancien peuple.

II. DIEU reproche aux Juifs d'être tombés dans une noire ingratitude contre lui et de s'être détournés de son service pour commettre les idolâtries les plus abominables, c'est ce que marque cette plainte que DIEU fait : *Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi qu'ils se soient ainsi éloignés de moi ? Cieux, soyez étonnés et ayez horreur ! Mon peuple m'a abandonné, moi qui suis la source d'eau vive, pour se creuser des citernes qui ne contiennent point d'eau.*

Par-là, DIEU marque bien clairement :

- Qu'il est le seul souverain bien des hommes,
- Qu'il ne cesse de les attirer à lui par ses bienfaits,
- Que c'est à eux une extrême ingratitude et une grande folie de se détourner d'un DIEU qui est la source de tout leur bonheur pour s'attacher à des choses vaines et qui ne peuvent les rendre heureux,
- Que ceux qui en usent ainsi ne sauraient rien alléguer pour s'excuser et qu'ils se rendent nécessairement misérables, ce fut aussi ce que les Juifs éprouvèrent.

On voit ici, en troisième lieu, que les Juifs étant devenus infidèles à DIEU, ils se privèrent de sa protection et qu'ils attirèrent sur eux les malheurs dont Jérémie les avait menacés.

C'est ainsi qu'il faut que tous ceux qui abandonnent DIEU, qui abusent de sa patience et qui sont insensibles à ses bienfaits et ses châtiments périssent enfin malheureusement.

CHAPITRE III.

Jérémie représente, par la similitude d'une femme adultère, le crime des Juifs qui avaient quitté le service de DIEU et violé son alliance. Ensuite, continuant la même comparaison :

I. Il parle d'Israël et de Juda comme de deux sœurs coupables d'adultère, ce qui veut dire que les Israélites des dix tribus avaient abandonné DIEU pour servir des idoles et que ceux du royaume de Juda les avaient imités et les avaient même surpassés par leurs péchés et par leur endurcissement.

II. DIEU témoigne que nonobstant l'infidélité de ce peuple, il était encore disposé à leur pardonner s'ils se convertissaient.

III. Il promet qu'après avoir dispersé ceux d'Israël et de Juda, il rassemblerait un jour ces deux peuples et qu'alors ils le serviraient fidèlement,

1 On dit : Si quelqu'un renvoie sa femme, et qu'étant séparée de lui, elle se joigne à un autre mari, le premier mari retournera-t-il de nouveau vers elle ? Le pays même n'en serait-il pas entièrement souillé ? Or, toi, tu t'es prostituée à plusieurs qui t'aimaient ; toutefois, retourne-toi vers moi, dit l'Éternel.

2 Lève tes yeux vers les lieux élevés, et regarde s'il y a un lieu où tu ne te sois pas prostituée ; tu te tenais par les chemins comme un Arabe au désert, et tu as souillé le pays par tes impudicités et par ta malice.

3 Et les pluies ont été retenues, et il n'y a point eu de pluie de l'arrière-saison, mais tu as un front d'une femme débauchée, tu n'as point voulu avoir de honte.

4 Ne crieras-tu point désormais vers moi : Mon père, tu es le conducteur de ma jeunesse ?

5 Tiendra-t-il sa colère à toujours, et me la gardera-t-il à jamais ? Voilà ce que tu as dit, et tu as fait ces maux-là, et autant que tu as pu.

6 L'Éternel me dit aussi, dans les jours du roi Josias : N'as-tu point vu ce qu'Israël la rebelle a fait ? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes, et sous tous les arbres feuillus, et elle s'y est prostituée.

7 Et après qu'elle a fait toutes ces choses, je lui ai dit : Retourne-toi vers moi, mais elle n'est point retournée ; ce que sa sœur Juda la perfide a vu.

8 Et j'ai vu que quoique j'eusse renvoyé Israël la rebelle, pour tous les cas où elle s'était rendue coupable d'adultère, et que je lui eusse donné ses lettres de divorce, néanmoins Juda sa sœur, la perfide, n'en a point eu de crainte, mais elle s'en est allée, et s'est aussi prostituée.

9 Et il est arrivé que par sa légèreté à se prostituer, elle a souillé le pays, et a commis adultère avec la pierre et avec le bois.

10 Et, toutefois, pour tout cela, Juda sa sœur, la perfide, n'est point retournée à moi de tout son cœur, mais elle l'a fait en mentant, dit l'Éternel.

11 L'Éternel donc m'a dit : Israël la rebelle s'est montrée plus juste que Juda la perfide.

12 Va donc, et crie ces paroles-ci vers l'Aquilon, et dis : Retourne-toi, Israël la rebelle, dit l'Éternel, je ne ferai point tomber ma colère sur vous, car je suis miséricordieux, dit l'Éternel, je ne vous la garderai point à toujours.

13 Toutefois, reconnais ton iniquité, car tu as péché contre l'Éternel ton DIEU, et tu t'es prostituée aux étrangers sous tout arbre feuillu, et tu n'as point écouté ma voix, dit l'Éternel.

14 Enfants rebelles, convertissez-vous, dit l'Éternel, car j'ai sur vous le droit d'un mari, et je vous prendrai l'un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous ferai entrer en Sion,

15 Et je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur, qui vous paîtront avec science et avec intelligence.

16 Et il arrivera que, quand vous serez multipliés et accrus sur la terre, en ces jours-là, dit l'Éternel, on ne dira plus : L'arche de l'alliance de l'Éternel ; et elle ne leur reviendra plus dans l'esprit, ils n'en feront plus mention, et ils ne la visiteront plus, et cela ne se fera plus.

17 En ce temps-là on appellera Jérusalem, le trône de l'Éternel, et toutes les nations s'assembleront vers elle, au nom de l'Éternel qui est à Jérusalem, et elles ne marcheront plus dans la dureté de leur mauvais cœur.

18 En ces jours-là, la maison de Juda marchera avec la maison d'Israël, et ils viendront ensemble au pays que j'ai donné en héritage à vos pères.

19 Mais j'ai dit : Comment te mettrai-je au nombre de mes fils, et te donnerai-je la terre désirable, l'héritage excellent des armées des nations ? Et j'ai dit : Tu me crieras : Mon père ; et tu ne te détourneras plus de moi.

20 Certainement, comme une femme pêche contre son mari, ainsi avez-vous péché contre moi, ô maison d'Israël, dit l'Éternel.

21 On a entendu sur les lieux élevés une voix, des cris lamentables, des enfants d'Israël ; car ils ont perverti leur voie, et ils ont oublié l'Éternel leur DIEU.

22 Enfants rebelles, convertissez-vous ; je remédierai à vos rébellions. Dites : Voici, nous venons vers toi, car tu es l'Éternel notre DIEU.

23 Certainement on s'attend en vain aux collines et à la multitude des montagnes ; mais c'est en l'Éternel notre DIEU qu'est la délivrance d'Israël.

24 Car la honte a consumé le travail de nos pères, dès notre jeunesse, leurs brebis et leurs bœufs, leurs fils et leurs filles.

25 Nous serons couchés dans notre honte, et notre ignominie nous couvrira ; parce que nous avons péché contre l'Éternel notre DIEU, nous et nos pères, dès notre jeunesse, même jusqu'à aujourd'hui, et nous n'avons point obéi à la voix de l'Éternel notre DIEU.

RÉFLEXIONS

I. La comparaison que Jérémie fait des Juifs idolâtres avec une femme adultère est une image du crime et de la perfidie des chrétiens qui ne gardent pas à DIEU la fidélité qu'ils lui doivent, qui violent son alliance et qui ne répondent à son amour et à ses bienfaits que par l'ingratitude et la rébellion.

II. On voit ici que les Juifs de Jérusalem et du royaume de Juda, qui devaient être plus attachés au pur service de DIEU, ce service étant établi au milieu d'eux, et qui avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple de leurs frères des dix tribus qui venaient d'être détruits, les imitèrent et les surpassèrent même dans leur idolâtrie.

C'est ainsi qu'il arrive quelques fois à ceux qui ont été le plus favorisés des grâces de DIEU d'en abuser et de se rendre par-là beaucoup plus coupables que ceux qui n'ont pas eu les mêmes avantages.

III. DIEU déclare qu'il voulait encore pardonner aux Juifs nonobstant leur infidélité : *Enfants rebelles, leur dit-il, convertissez-vous et je remédierai à vos rébellions.*

DIEU n'abandonne pas ceux qui l'ont le plus offensé, il conserve encore pour eux des sentiments d'amour, il leur offre sa grâce et il les exhorte à se convertir.

Il faut enfin considérer que la promesse que DIEU faisait de rassembler ceux d'Israël et de Juda fut en quelque manière accomplie lorsque les Juifs revinrent de Babylone, mais comme cette délivrance ne regarde proprement que ceux de Juda et que le plus grand nombre de ceux d'Israël demeurèrent dans leur dispersion, ces promesses s'étendent aux temps de l'Évangile où ces deux peuples devaient être réunis dans l'église chrétienne et elles seront pleinement accomplies lorsque la nation des Juifs se convertira.

CHAPITRE IV.

I. DIEU promet aux Juifs d'avoir pitié d'eux s'ils se convertissaient.

II. Il les menace que, s'ils continuaient dans leurs rébellions, les Caldéens viendraient contre eux et le prophète représente sous l'image d'un lion qui vient pour dévorer, d'un vent impétueux qui brise et qui renverse tout et d'une femme qui est en travail, combien cette venue des Caldéens serait terrible et l'extrême désolation qu'elle causerait à Jérusalem et dans toute la Judée,

1 Israël, si tu te retournes, dit l'Éternel, retourne-toi à moi ; si tu ôtes tes abominations de devant moi, tu ne seras plus errant çà et là.

2 Et tu jureras : L'Éternel est vivant dans la vérité, dans l'équité, et dans la justice. Alors les nations s'estimeront heureuses en lui, et se glorifieront en lui.

3 Car, ainsi a dit l'Éternel à ceux de Juda et de Jérusalem : Défrichez-vous des terres nouvelles, et ne semez plus parmi les épines.

4 Hommes de Juda, et vous habitants de Jérusalem, soyez circoncis à l'Éternel, et ôtez les prépuces de vos cœurs ; de peur que ma colère ne sorte comme un feu, qu'elle ne s'embrase, et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne, à cause de la méchanceté de vos actions.

5 Annoncez ceci en Juda, et publiez-le à Jérusalem, et dites : Sonnez du cornet par le pays ; criez, et vous amassez, et dites : Assemblez-vous, et retirons-nous dans les villes fortifiées.

6 Dressez l'étendard vers Sion ; retirez-vous en troupes, et ne vous arrêtez point ; car je vais faire venir le mal et une grande calamité de l'aquilon.

7 Le lion est monté hors de son hallier, et le destructeur des nations est parti ; il est sorti de son lieu pour réduire ton pays en désolation ; tes villes seront ruinées, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

8 C'est pourquoi, ceignez-vous de sacs, lamentez et hurlez ; car l'ardeur de la colère de l'Éternel n'est point détournée de nous.

9 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel, que le cœur du roi et le cœur des principaux sera éperdu ; les sacrificateurs seront étonnés ; et les prophètes seront surpris.

10 C'est pourquoi j'ai dit : Hélas ! Seigneur Éternel, tu as véritablement séduit ce peuple-ci et Jérusalem, en disant : Vous aurez la paix, et l'épée est venue jusqu'à l'âme.

11 En ce temps-là, on dira à ce peuple-ci et à Jérusalem : Un vent brûlant des lieux élevés souffle du désert, dans le chemin de la fille de mon peuple, non pour vanner ni pour nettoyer ;

12 mais un vent plus véhément que cela viendra de ma part, et maintenant je leur prononcerai mes jugements.

13 Voici, il montera comme des nuées ; ses chariots seront semblables à un tourbillon ; ses chevaux seront plus légers que les aigles. Malheur à nous, car nous sommes détruits !

14 Jérusalem, nettoie ton cœur de ta malice, afin que tu sois délivrée. Jusqu'à quand entretiendras-tu des pensées mauvaises au dedans de toi ?

- 15 Car le cri apporte des nouvelles de Dan, et annonce l'affliction du côté du mont d'Ephraïm.
16 Faites-le entendre aux nations ; publiez-le contre Jérusalem : les assiégeants viennent d'un pays éloigné, et ils ont jeté leur cri contre les villes de Juda.
17 Ils se sont mis tout autour d'elle, comme ceux qui gardent les champs, parce qu'elle m'a été rebelle, dit l'Éternel.
18 Ta conduite et tes actions t'ont attiré tout ceci : c'est le fruit de ta malice ; parce qu'elle est amère ; certainement elle te pénétrera jusqu'au cœur.
19 Mes entrailles ! mes entrailles ! je sens de la douleur ; le dedans de mon cœur, le cœur me bat, je ne puis me taire ; car, ô mon âme ! tu as ouï le son de la trompette et le cri de l'alarme.
20 Une ruine est appelée par l'autre ; car toute la terre est détruite ; mes tentes ont été renversées tout d'un coup, et mes pavillons en un moment.
21 Jusqu'à quand verrai-je l'étendard, et entendrai-je le bruit de la trompette ?
22 Car mon peuple est insensé ; ils ne m'ont point connu ; ce sont des enfants fous, et qui n'ont point d'entendement ; ils sont habiles à faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien.
23 J'ai regardé la terre, et voici, elle est sans forme et vide, et les cieux, et il n'y a point de clarté.
24 J'ai regardé les montagnes, et voici, elles branlent, et toutes les collines sont renversées.
25 J'ai regardé, et voici, il n'y a pas un seul homme, et tous les oiseaux des cieux s'en sont fuis.
26 J'ai regardé, et voici, Carmel est un désert, et toutes ses villes ont été ruinées, à cause de la présence de l'Éternel, et à cause de l'ardeur de sa colère.
27 Car, ainsi a dit l'Éternel : Toute la terre ne sera que désolation ; toutefois, je ne la détruirai pas entièrement.
28 C'est pourquoi la terre sera dans le deuil, et les cieux seront noirs au-dessus, parce que je l'ai prononcé ; je l'ai pensé, et je ne m'en repentirai point.
29 Toutes les villes prendront la fuite au bruit de la cavalerie et de ceux qui tirent de l'arc ; ils sont entrés dans les lieux épais, et ils sont montés sur les rochers ; toutes les villes sont abandonnées, et personne n'y habite.
30 Et quand tu auras été détruite, que feras-tu ? Quoique tu te revêtes de pourpre, que tu te pares d'ornements d'or, et que tu te peignes les yeux avec du fard, tu t'embellis en vain ; ceux qui t'aimaient t'ont méprisée.
31 Car j'ai ouï un cri comme celui d'une femme qui est en travail, et une angoisse comme celle d'une femme qui est en travail de son premier-né. C'est le cri de la fille de Sion ; elle étend ses mains, et elle dit : Malheur maintenant à moi ; car mon âme est défaillie à cause de ces meurtriers !

RÉFLEXIONS

Les promesses que le Seigneur faisait aux Juifs coupables de leur pardonner s'ils se convertissaient à lui montrent que DIEU est plein de bonté et de miséricorde et que le retour à sa grâce est ouvert à ceux-là même qui ont le plus provoqué sa colère dès qu'ils se repentent et se convertissent.

Mais les menaces que DIEU joint à ces promesses nous apprennent qu'il est juste aussi bien que miséricordieux et que ceux qui s'obstinent dans leurs péchés n'ont rien à espérer de lui. C'est ce que l'on peut voir dans ce qui arriva aux Juifs. La description que Jérémie fait dans ce chapitre des malheurs qui allaient fondre sur la Judée et des ravages que les Caldéens feraient dans tout ce pays-là est une image de ce qui arriva à ce peuple quelques années après et c'est un exemple qui doit nous convaincre de la certitude des menaces que DIEU fait et de la sévérité de ses jugements.

CHAPITRE V.

I. Jérémie se plaint que la corruption était si générale à Jérusalem qu'à peine y trouvait-on un homme de bien, il dit que les Juifs étaient insensibles aux châtiments de DIEU, que les grands et les petits étaient également endurcis et que tous s'adonnaient à l'idolâtrie, à l'adultère et à toutes sortes de péchés.

II. Il annonce la vengeance divine sur ces crimes des Juifs et quoique ce peuple, séduit par les faux prophètes, se promît la paix, il déclare que les Caldéens viendraient bientôt contre Jérusalem, mais que pourtant DIEU ne détruirait pas entièrement son peuple.

III. Jérémie exhorte les Juifs à craindre le DIEU tout puissant et à se repentir, il leur reproche encore leur

aveuglement, leurs injustices et leurs crimes et il se plaint surtout que les sacrificateurs et les prophètes étaient aussi corrompus que le peuple.

1 Promenez-vous par les rues de Jérusalem, et regardez maintenant, et considérez, et informez-vous par ses places, si vous y trouverez un homme, s'il y en a un qui fasse ce qui est droit, et qui cherche la vérité ; et je pardonnerai à la ville.

2 Lors même qu'ils diront : L'Éternel est vivant, ils jureront fausement.

3 Éternel ! tes yeux ne regardent-ils pas à la fidélité ? Tu les as frappés, mais ils n'en ont point senti de douleur ; tu les as consumés, mais ils ont refusé de recevoir l'instruction ; ils ont endurci leurs faces plus qu'un rocher ; ils ont refusé de se convertir.

4 Et j'ai dit : Peut-être que ce ne sont que les petits qui ont agi follement, parce qu'ils ne connaissent point la voie de l'Éternel, ni le droit de leur DIEU.

5 Je m'en irai donc aux plus grands, et je leur parlerai ; car ceux-là connaissent la voie de l'Éternel, et le droit de leur DIEU ; mais ceux-là même ont pareillement brisé le joug, et rompu les liens.

6 C'est pourquoi le lion de la forêt les a tués, le loup du désert les a ravagés, et le léopard est au guet contre leurs villes ; quiconque en sortira sera dévoré ; car leurs crimes sont multipliés, et leurs rébellions sont augmentées.

7 Comment te pardonnerai-je cela ? Tes fils m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont point dieux ; je les ai rassasiés, et ils ont commis adultère, et sont allés en foule dans la maison de la prostituée,

8 Ils sont comme des chevaux bien repus ; quand ils se lèvent le matin, chacun hennit après la femme de son prochain.

9 Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

10 Montez sur les murailles, et renversez-les ; mais ne les achevez pas entièrement ; ôtez ces créneaux, car ils ne sont point à l'Éternel.

11 Car la maison d'Israël et la maison de Juda ont agi très perfidement envers moi, dit l'Éternel.

12 Ils ont démenti l'Éternel, et ils ont dit : Cela n'arrivera pas, et le mal ne viendra pas sur nous ; nous ne verrons ni l'épée ni la famine.

13 Leurs prophètes s'en iront au vent, car la parole du Seigneur n'était point en eux ; cela leur arrivera.

14 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des armées : Parce que vous avez prononcé cette parole-là, voici, je vais mettre mes paroles en ta bouche pour y être comme un feu ; ce peuple sera comme le bois, et ce feu les consumera.

15 Maison d'Israël, voici, je vais faire venir contre vous une nation d'un pays éloigné, dit l'Éternel ; c'est une nation puissante, une nation ancienne, une nation de laquelle tu ne sauras point la langue, et tu n'entendras point ce qu'elle dira.

16 Son carquois est comme un sépulcre ouvert ; ils sont tous forts et vaillants.

17 Et elle mangera ta moisson et ton pain, que tes fils et tes filles devaient manger ; elle mangera tes brebis et tes bœufs ; elle mangera les fruits de tes vignes et de tes figuiers, et elle réduira à la pauvreté, par l'épée, tes villes fortes, sur lesquelles tu t'assurais.

18 Toutefois, en ces jours-là, dit l'Éternel, je ne vous achèverai pas entièrement.

19 Et il arrivera que vous direz : Pourquoi l'Éternel notre DIEU nous a-t-il fait toutes ces choses ? et tu leur diras ainsi : Comme vous m'avez abandonné, et comme vous avez servi les dieux de l'étranger, dans votre pays, ainsi servirez-vous les étrangers en un pays qui ne sera pas à vous.

20 Faites savoir ceci dans la maison de Jacob, et publiez-le en Juda et dites :

21 Ecoutez maintenant ceci, peuple insensé et qui n'avez point d'intelligence, qui avez des yeux et ne voyez point, et qui avez des oreilles et n'entendez point.

22 Ne me craignez-vous point, dit l'Éternel, et ne serez-vous point épouvantés devant ma face ? Moi qui ai mis le sable pour borne à la mer, par une ordonnance perpétuelle, et qu'elle ne passera point ; ses vagues s'émeuvent, mais elles ne seront pas les plus fortes ; et elles bruient, mais elles ne la passeront point.

23 Mais ce peuple-ci a un cœur rétif et rebelle ; ils se sont retirés en arrière et s'en sont allés ;

24 et ils n'ont point dit dans leur cœur : Craignons maintenant l'Éternel notre DIEU, qui nous donne la pluie de la première et de la dernière saison ; qui nous conserve les semaines ordonnées pour la moisson.

25 Vos iniquités ont détourné tout cela, et vos péchés ont éloigné de vous tout bien.

26 Car il s'est trouvé dans mon peuple des méchants, qui sont comme celui qui tend des lacets ; ils dressent des pièges pour perdre, ils prennent les hommes.

27 Comme une cage est remplie d'oiseaux, ainsi leurs maisons sont remplies de fraude, et ils se sont agrandis et enrichis par ce moyen.

28 Ils sont pleins et engraisés ; ils ont surpassé les actions des méchants ; ils ne font justice à personne, pas même à l'orphelin, et ils prospèrent ; ils ne font point droit aux misérables.

29 Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

30 Il est arrivé dans le pays une chose étonnante et qui fait horreur :

31 les prophètes prophétisent le mensonge, et les sacrificateurs dominent par leur moyen, et mon peuple a pris plaisir à cela. Que ferez-vous donc quand la fin viendra ?

RÉFLEXIONS

Ce chapitre renferme des instructions très importantes. On y voit :

I. À quoi l'on peut reconnaître que la corruption est extrême parmi un peuple, c'est :

Lorsque les gens de bien y sont réduits à un petit nombre,

Lorsque les grands et les principaux abandonnent la loi de DIEU aussi bien que les petits,

Lorsque l'impureté et l'injustice y ont libre cours,

Lorsque les hommes ne sont plus touchés des bienfaits de DIEU et qu'ils ne craignent point ses menaces,

Et enfin, lorsque les ministres que DIEU a établis, au lieu de s'opposer au mal, suivent le dérèglement général et le favorisent, ce que le prophète appelle une chose étonnante et qui fait horreur.

II. Il est à remarquer que dans le temps que les Juifs étaient engagés dans cette profonde corruption, ils ne croyaient point aux paroles, ni aux menaces des prophètes et qu'ils se flattaient dans leurs crimes, se persuadant qu'il ne leur arriverait point de mal.

Tel est l'aveuglement des hommes, ils vivent dans la sécurité et ils n'appréhendent pas les jugements de DIEU lors même qu'ils en sont les plus menacés.

Cependant DIEU exécute enfin ses menaces comme il le témoigne par ces paroles qui sont répétées plus d'une fois par Jérémie : *Ne punirais-je pas ces choses-là, dit le Seigneur, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?*

Enfin ce qui est dit avec tant de force dans ce chapitre des sujets que les Juifs avaient de craindre le DIEU tout-puissant et de l'aveuglement de ce peuple doit être bien considéré.

Cela nous apprend que c'est une étrange stupidité aux hommes de ne pas craindre ce grand DIEU dont la puissance est sans borne, qui est le maître du monde et qui les comble de ses bienfaits en envoyant du ciel les pluies et les saisons fertiles. Par là ils s'exposent à son indignation et ils se privent des effets de sa miséricorde, puisque, comme DIEU le dit, ce sont les péchés des hommes qui détournent le cours de ses grâces de dessus eux et qui empêchent qu'il ne leur arrive du bien.

CHAPITRE VI.

I. Jérémie dit que DIEU allait faire venir du côté d'Aquilon un peuple contre Jérusalem. Ce qui marque la venue des Caldéens qui, dans peu d'années, devaient venir assiéger et prendre cette ville et emmener les Juifs captifs.

II. DIEU exhorte les Juifs à l'amendement, il témoigne qu'il les aimait encore et que ce qui causerait leur désolation, c'était leur endurcissement, l'obstination insurmontable et générale qui régnait parmi eux, leur abandonnement à toutes sortes de péchés, mais principalement les crimes des sacrificateurs et des prophètes et le mépris des remontrances et des menaces du Seigneur.

III. DIEU leur fait dire que leurs offrandes, leurs sacrifices et tout le culte extérieur qu'ils lui rendaient ne les garantirait point de leur ruine et que cela ne ferait même que la hâter et la rendre plus épouvantable

1 Enfants de Benjamin, fuyez par troupes du milieu de Jérusalem, sonnez de la trompette à Tékoah, et élevez un signal de feu vers Beth-kérem ; car le mal et une grande ruine a paru du côté de l'Aquilon.

2 J'avais rendu la fille de Sion semblable à une femme qui ne sort point de la maison, et qui est délicate.

3 Les pasteurs avec leurs troupeaux viendront contre elle ; ils planteront leurs tentes autour d'elle ; chacun paîtra dans son quartier.

4 Préparez le combat contre elle ; levez-vous, et montons en plein midi. Malheur à nous ! car le jour décline, et les ombres du soir s'augmentent.

5 Levez-vous, montons de nuit, et ruinons ses palais.

6 Car, ainsi a dit l'Eternel des armées : Coupez des arbres, et dressez des terrasses contre Jérusalem. C'est ici la ville qui doit être visitée ; elle est toute remplie de violence.

7 Comme un puits fait sourdre ses eaux, ainsi fait-elle sortir sa malice ; on n'entend continuellement en elle devant moi que violence et que désolation ; il n'y a que maladies et que plaies.

8 Jérusalem, reçois l'instruction, de peur que mon affection ne se retire de toi ; de peur que je ne fasse de toi une désolation et une terre inhabitable.

9 Ainsi a dit l'Eternel des armées : On grappillera entièrement, comme une vigne, les restes d'Israël. Remets ta main aux paniers comme un vendangeur.

10 A qui parlerai-je, et qui sommerai-je, afin qu'ils écoutent ? Voici, leur oreille est incirconcise, et ils ne peuvent pas entendre ; ils méprisent la parole de l'Eternel, ils n'y prennent point de plaisir.

11 C'est pourquoi, je suis rempli de la colère de l'Eternel, et je suis las de la retenir ; de sorte que je la répandrai sur les enfants par les rues, aussi bien que sur l'assemblée des jeunes gens, même, le mari sera pris avec la femme, et l'homme âgé avec celui qui est décrépité.

12 Et leurs maisons passeront à des étrangers ; leurs champs et leurs femmes aussi ; car j'étendrai ma main sur les habitants de ce pays, dit l'Eternel.

13 Car, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, chacun s'adonne au gain deshonnête ; tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent fausement.

14 Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple à la légère, disant : La paix, la paix, et il n'y avait point de paix.

15 Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis des abominations ? Ils n'en ont même eu aucune honte, et ils ne savent ce que c'est que de rougir ; c'est pourquoi ils tomberont sur ceux qui seront tombés morts ; ils tomberont, au temps que je les visiterai, a dit l'Eternel.

16 Ainsi a dit l'Eternel : Tenez-vous sur les chemins, et regardez, et enquérez-vous touchant les sentiers des siècles passés, quel est le bon chemin, et marchez-y ; et vous trouverez le repos de vos âmes. Et ils ont répondu : Nous n'y marcherons point.

17 J'avais aussi établi sur vous des sentinelles qui vous disent : Soyez attentifs au son de la trompette. Et ils ont répondu : Nous n'y serons point attentifs.

18 Vous donc, nations, écoutez, et toi, assemblée de peuples, connais ce qui se passe parmi eux.

19 Ecoute, terre : Voici, je vais faire venir un mal sur ce peuple-ci, savoir, le fruit de leurs pensées, parce qu'ils n'ont point été attentifs à mes paroles et qu'ils ont rejeté ma loi.

20 Pourquoi me présentera-t-on de l'encens venu de Scéba, et la meilleure canne aromatique, venant d'un pays éloigné ? Vos holocaustes ne me plaisent point, et vos sacrifices ne me sont point agréables.

21 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais mettre contre ce peuple des achoppements, sur lesquels les pères et les enfants, le voisin et son compagnon tomberont ensemble et ils périront.

22 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, un peuple vient du pays de l'Aquilon, et une grande nation se réveillera du fond de la terre.

23 Ils prendront l'arc et l'étendard, ils seront cruels, et ils n'auront point de compassion ; leur voix fera du bruit comme la mer, et ils seront montés sur des chevaux ; chacun d'eux se rangera comme un homme de guerre, contre toi, ô fille de Sion !

24 Dès que nous en aurons ouï le bruit, nos mains deviendront lâches, l'angoisse nous saisira, même, un travail comme de celle qui enfante.

25 Ne sortez point aux champs et n'allez point par le chemin ; car l'épée de l'ennemi et la frayeur est tout à l'entour.

26 Fille de mon peuple, ceins-toi d'un sac, et roule-toi dans la cendre ; pleure comme on pleure sur un fils unique, et fais une lamentation très amère ; car le destructeur viendra subitement sur nous.

27 Je t'ai établie pour être une place munie et une forteresse au milieu de mon peuple, afin que tu connaisses et que tu sondes leur voie.

28 Tous sont rebelles, et plus que rebelles ; ils agissent frauduleusement et ils sont comme de l'airain et du fer ; ce sont tous des enfants qui se perdent l'un l'autre.

29 Le soufflet est brûlé, le plomb est consumé par le feu, le fondeur a fondu en vain, car les méchants n'ont point été séparés.

30 On les appellera un argent faux ; car l'Eternel les a rejetés.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici :

I. L'extrême tendresse avec laquelle DIEU avertit les hommes des malheurs qui les menacent et les exhortent à prévenir leur ruine. Cette bonté du Seigneur paraît dans ces paroles si remarquables : *Jérusalem, reçois l'instruction de peur que mon affection ne se retire de toi.*

II. Les sévères menaces que DIEU joint à ces exhortations nous enseignent que quelque grande que soit la bonté et la patience de DIEU, quand elle a été longtemps méprisée, elle fait place à sa colère. Les Juifs l'éprouvèrent peu de temps après que Jérémie leur eut fait entendre ces menaces.

III. On doit recueillir de ce chapitre que ce qui provoque le plus l'indignation de DIEU c'est quand les hommes s'abandonnent tellement au mal qu'ils pèchent sans honte et sans retenue et qu'ils ne savent ce que c'est que de rougir, quand ils n'ont plus d'égard aux exhortations des ministres du Seigneur, quand les ministres eux-mêmes vivent dans le désordre et dans le relâchement et que les grands se corrompent aussi bien que les petits.

Enfin, il paraît de ce chapitre que pendant que les Juifs comblaient la mesure de leurs crimes ils continuaient à offrir à DIEU le parfum et les sacrifices, mais que DIEU rejetait tout ce service qu'ils prétendaient lui rendre et qu'il se préparait à les accabler de ses fléaux.

Les méchants et les plus impies s'acquittent quelquefois des devoirs extérieurs de la religion, mais tout culte qui est rendu à DIEU par des personnes qui ne le craignent pas, bien loin d'attirer sa faveur, ne fait qu'allumer davantage sa colère.

CHAPITRE VII.

C'est ici une grave et une forte censure des péchés des Juifs et surtout de leur hypocrisie, de leur vaine confiance et de la profanation qu'ils faisaient du temple et du service divin.

Jérémie les menace que DIEU allait traiter Jérusalem et le temple comme il avait traité Sçilo où le tabernacle était autrefois et comme il avait traité leurs frères d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus qui avaient été détruits par les Assyriens.

II. DIEU défend à Jérémie de prier pour les Juifs. Il dit que c'était en vain qu'ils lui offraient des sacrifices pendant qu'ils se laissaient aller à toutes sortes de péchés et qu'ils adoraient les idoles et en particulier moloch et la reine du ciel, c'est-à-dire la lune. DIEU déclare que, pour punition de ces crimes, les corps des Juifs seraient jetés à la voierie à Tophet, c'était une vallée près de Jérusalem où les Juifs idolâtres offraient leurs enfants aux idoles en les faisant passer par le feu.

C'est ici un chapitre qui mérite une grande attention.

1 La parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :

2 Tiens-toi debout à la porte de la maison de l'Eternel, et y crie cette parole, et dis : Vous tous, hommes de Juda, qui entrez par ces portes, pour vous prosterner devant l'Eternel, écoutez la parole de l'Eternel.

3 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le DIEU d'Israël : Amendez vos voies et vos actions, et je vous ferai habiter en ce lieu-ci.

4 Ne vous fiez point sur des paroles trompeuses, en disant : C'est ici le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel.

5 Mais amendez sérieusement vos voies et vos actions, et appliquez-vous à rendre la justice à ceux qui plaident l'un contre l'autre.

6 Et ne faites point de tort à l'étranger, ni à l'orphelin, ni à la veuve, et ne répandez point en ce lieu le sang innocent, et ne marchez point après les dieux étrangers, à votre ruine.

7 Alors, je vous ferai habiter, depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle, en ce lieu, au pays que j'ai donné à vos pères.

8 Voici, vous vous fiez sur des paroles trompeuses, sans aucun profit.

9 Ne dérobez-vous pas ? Ne tuez-vous pas ? Ne commettez-vous pas adultère ? Ne jurez-vous pas

faususement ? Ne faites-vous pas des encensements à Bahal ? N'allez-vous pas après les dieux étrangers que vous ne connaissez point ?

10 Toutefois, vous venez, et vous vous présentez devant moi dans cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé, et vous dites : Nous avons été délivrés, quoi que nous ayons fait toutes ces abominations-là.

11 Cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé devant vos yeux, n'est-elle pas devenue une caverne de voleurs ? Et voici, moi-même je l'ai vu, dit l'Eternel.

12 Mais allez maintenant à mon lieu, qui était à Scilo, où j'avais établi mon nom dès le commencement, et regardez ce que je lui ai fait, à cause de la malice de mon peuple d'Israël.

13 Maintenant donc, parce que vous faites toutes ces choses-là, dit l'Eternel, et que je vous ai parlé, me levant matin, et a réitérées fois, et que vous n'avez point écouté ; parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez point répondu ;

14 je traiterai cette maison sur laquelle mon nom est réclamé, et sur laquelle vous vous fiez, et ce lieu que je vous ai donné à vous et à vos pères, comme j'ai traité Scilo ;

15 et je vous chasserai de devant ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, avec toute la postérité d'Ephraïm.

16 Toi donc, ne prie point pour ce peuple, et ne jette point de cri, et ne fais point de requête pour eux, et n'intercède point auprès de moi : car je ne t'exaucerai point.

17 Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda, et dans les rues de Jérusalem ?

18 Les fils amassent le bois, les pères allument le feu, et les femmes pétrissent la pâte, pour faire les gâteaux à la reine des cieux, et pour faire des aspersions à d'autres dieux, afin de m'irriter.

19 Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit l'Eternel ? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes, à la confusion de leurs faces ?

20 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, ma colère et ma fureur va fondre contre ce lieu, sur les hommes, et sur les bêtes, sur les arbres des champs et sur les fruits de la terre ; elle s'embrase, et elle ne s'éteindra point.

21 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le DIEU d'Israël : Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez de la chair.

22 Car je n'ai point parlé avec vos pères, ni ne leur ai point donné de commandement, au jour que je les fis sortir hors du pays d'Egypte, touchant les holocaustes et les sacrifices.

23 Mais voici ce que je leur ai commandé et dit : Ecoutez ma voix et je serai votre DIEU, et vous serez mon peuple, et marchez dans toutes les voies que je vous ordonnerai, afin que vous soyez heureux.

24 Mais ils n'ont point écouté, et n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont suivi d'autres conseils et la dureté de leur méchant cœur, et ils se sont tournés en arrière, au lieu de venir à moi.

25 Depuis le jour que vos pères sont sortis du pays d'Egypte, jusqu'à aujourd'hui, je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant matin, et les envoyant chaque jour.

26 Mais ils ne m'ont point écouté, et ils n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont raidi leur cou ; ils ont fait pis que leurs pères.

27 Alors tu leur prononceras toutes ces paroles, mais ils ne t'écouteront point ; tu crieras après eux, mais ils ne te répondront point.

28 C'est pourquoi tu leur diras : C'est ici la nation qui n'a point écouté la voix de l'Eternel son DIEU, et qui n'a point reçu d'instruction ; la fidélité a péri et a été retranchée de leur bouche.

29 Tonds ta chevelure, ô Jérusalem, et la jette bien loin, et prononce à haute voix ta complainte sur les lieux élevés ; car l'Eternel a rejeté et abandonné la race contre laquelle il est fort courroucé.

30 Parce que les enfants de Juda ont fait ce qui m'est désagréable, dit l'Eternel ; ils ont mis leurs abominations dans cette maison, sur laquelle mon nom est invoqué, afin de la souiller.

31 Et ils ont bâti les hauts lieux de Tophet, qui est dans la vallée du fils de Hinnom, pour brûler leurs fils et leurs filles au feu, ce que je n'ai pas commandé, et à quoi je n'ai point pensé.

32 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Eternel, qu'elle ne sera plus appelée Tophet, ni la vallée du fils de Hinnom, mais la vallée de la tuerie ; et on ensevelira les morts à Tophet, à cause qu'il n'y aura plus d'autre lieu.

33 Et les corps morts de ce peuple serviront de viande aux oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.

34 Je ferai aussi cesser des villes de Juda, et des rues de Jérusalem, la voix de joie, et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, car le pays sera en désolation.

RÉFLEXIONS

Les graves remontrances que Jérémie adressait aux Juifs nous engagent à faire les réflexions suivantes :

I. Que c'est en vain qu'on se glorifie d'être membre de l'église et que l'on rend à DIEU un service public pendant qu'on viole ses lois ; que ceux qui croient plaire à DIEU en venant dans son temple et en pratiquant les actes du culte divin et qui sont des injustes, des impurs, des impies et des hypocrites s'abusent et font de la maison de DIEU une caverne de voleurs, et qu'il n'y a point d'autre moyen de plaire à DIEU que de s'amender et de faire ce qui est juste.

II. Il faut considérer que DIEU, irrité par les péchés des Juifs, les menace de les traiter avec la dernière sévérité, de les détruire avec leur temple et de les abandonner comme il avait abandonné Scilo du temps du prophète Samuel et ensuite les Israélites des dix tribus.

Ce sont là des exemples dont nous devons profiter, aussi bien que de celui de tant d'églises chrétiennes qui ont été privées du chandelier de la parole de DIEU pour en avoir abusé.

III. On voit par la défense que DIEU fit à Jérémie de prier pour les Juifs que, lorsqu'un peuple a provoqué la colère de DIEU par un endurcissement insurmontable, les prières même des justes ne sauraient la détourner.

IV. On doit bien remarquer ces paroles qui se lisent dans ce chapitre : *Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit le Seigneur ? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes et à la confusion de leurs faces ?*

Par-là, DIEU montre clairement que tout ce que les hommes font contre lui en l'offensant ne peut lui nuire et ne tourne qu'à leur propre confusion et à leur grand malheur et qu'ainsi ce n'est que pour les empêcher de se perdre que DIEU a la bonté de les avertir.

Il faut enfin faire attention à la terrible et juste vengeance que DIEU fit des crimes et des idolâtries des Juifs en détruisant leur ville et en voulant que leurs corps fussent jetés à la voirie dans le même lieu où ils avaient exercé leurs idolâtries abominables.

Toutes ces considérations doivent produire en nous une salutaire frayeur des jugements de DIEU et nous porter efficacement à le craindre et à le servir avec sincérité.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre a trois parties :

I. Jérémie prédit que les Juifs, et même les principaux d'entre eux, seraient jetés à la voirie et que leurs corps morts et leurs os seraient exposés au soleil, à la lune et aux astres qu'ils avaient adorés et que l'état du reste des Juifs serait si déplorable qu'ils souhaiteraient la mort plutôt que la vie.

II. Le prophète marque la cause de ces malheurs, savoir, l'endurcissement de ce peuple qui ne se convertissait point, nonobstant les avertissements que DIEU leur donnait et particulièrement l'impiété des docteurs de la loi, des sacrificateurs et des prophètes.

III. Il parle de la désolation que les Babyloniens allaient causer à Jérusalem et dans toute la Judée.

1 En ce temps-là, dit l'Éternel, on jettera les os des rois de Juda, et les os de ses princes, les os des sacrificateurs, et les os des prophètes, et les os des habitants de Jérusalem, hors de leurs sépulcres.

2 Et on les étendra devant le soleil, et devant la lune, et devant toute l'armée des cieux, astres qu'ils ont aimés, qu'ils ont servis, et après lesquels ils ont marché, qu'ils ont recherchés, et devant lesquels ils se sont prosternés ; ils ne seront point ramassés ni ensevelis, ils seront comme du fumier sur la face de la terre.

3 Et la mort sera plus désirable que la vie, à tout le reste de ceux qui seront restés de cette méchante race ; même à ceux qui seront restés parmi tous les lieux où je les aurai chassés, dit l'Éternel des armées.

4 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel : Si on tombe, ne se relèvera-t-on pas ? Et si on se détourne, ne retournera-t-on pas au chemin ?

5 Pourquoi donc ce peuple, savoir, Jérusalem, s'est-il égaré d'un égarement continuel ? Ils se sont adonnés opiniâtement à la tromperie, et ils ont refusé de se convertir.

6 Je me suis rendu attentif, et j'ai écouté ; ils ne parlent pas avec droiture ; il n'y a personne qui se repente de son mal, disant : Qu'ai-je fait ? Ils sont tous retournés à leur course, comme le cheval qui se jette à bride abattue dans le combat.

7 La cigogne même a connu dans les cieux ses saisons ; la tourterelle, l'hirondelle et la grue observent le temps qu'elles doivent venir ; mais mon peuple n'a point connu le jugement de l'Éternel.

8 Comment dites-vous : Nous sommes les sages, et la loi de l'Éternel est avec nous ? Voilà, on a vraiment agi avec mensonge, et la plume des scribes est une plume de fausseté.

9 Les sages ont été confus ; ils ont été épouvantés et pris ; car ils ont rejeté la parole de l'Éternel, et quelle sagesse auraient-ils ?

10 C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à d'autres, et leurs champs à ceux qui les posséderont en héritage. Car, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, chacun s'adonne à l'avarice ; tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent fausement.

11 Et ils ont pensé la plaie de la fille de mon peuple à la légère, disant : La paix, la paix, et il n'y avait point de paix.

12 Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis l'abomination ? Ils n'en ont même eu aucune honte, et ils ne savent ce que c'est de rougir : c'est pourquoi ils tomberont les uns sur les autres ; ils tomberont au temps que je les visiterai, a dit l'Éternel.

13 En les ramassant, je les consumerai entièrement, dit l'Éternel. Il n'y a pas une grappe dans la vigne, et il n'y a pas une figue au figuier ; la feuille est flétrie, et ce que je leur ai donné sera enlevé.

14 Sur quoi nous arrêtons-nous ? Assemblez-vous et entrons dans la ville forte, et nous serons là en repos ; car l'Éternel notre DIEU nous a fait taire, et nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre l'Éternel.

15 On attend la paix, et il n'y a rien de bon ; le temps de guérison, et voici le trouble.

16 Le ronflement de ses chevaux a été ouï de Dan, et tout le pays a été ému du bruit des hennissements de ses puissants chevaux ; ils sont venus et ils ont dévoré le pays et tout ce qui y était, la ville et ceux qui y habitaient.

17 Qui plus est, voici, je vais envoyer contre vous des serpents, des basilics, contre lesquels il n'y a point d'enchantement, et ils vous mordront, dit l'Éternel.

18 J'ai voulu tenir bon contre la douleur ; mais mon cœur est languissant au dedans de moi.

19 Voici la voix du cri de la fille de mon peuple, qui crie d'un pays éloigné : L'Éternel n'est-il plus dans Sion ? Son roi n'est-il plus au milieu d'elle ? mais pourquoi m'ont-ils irrité par leurs images taillées, par les vanités des étrangers ?

20 La moisson est passée, l'été est achevé, et nous n'avons point été délivrés.

21 Je suis froissé par la froissure de la fille de mon peuple ; j'en suis en deuil ; la désolation m'en a saisi.

22 N'y a-t-il point de baume en Galaad ? N'y a-t-il point-là de médecin ? Pourquoi donc la plaie de la fille de mon peuple n'est-elle pas consolidée ?

RÉFLEXIONS

Il faut faire ici ces quatre réflexions :

La première, que Jérémie prédit que les os des Juifs seraient étendus devant les astres qu'ils avaient adorés et que ceux qui vivraient dans le temps de leur ruine souhaiteraient la mort plutôt que la vie. On voit en cela une terrible, mais juste jugement de DIEU sur ce peuple qui s'était adonné au crime de l'idolâtrie.

La punition des pécheurs a d'ordinaire du rapport avec les péchés qu'ils ont commis.

II. La seconde réflexion se tire de cette plainte du prophète : *Si l'on tombe ne se relèvera-t-on point ? Et si l'on se détourne ne reviendra-t-on pas au droit chemin ? Pourquoi donc ce peuple s'est-il détourné ? Et continue-t-il dans son égarement ? Ont-ils été confus dans leurs abominations ? Ils se sont endurcis comme un rocher, ils n'en ont aucune honte, ils ne savent ce que c'est que de rougir.*

Cela nous apprend que, quand les hommes sont impénitents et qu'ils n'ont plus de honte de mal faire, c'est la marque d'un endurcissement désespéré et d'une punition prochaine.

III. Les plaintes si fréquentes et si fortes que DIEU fait de l'infidélité et de l'hypocrisie des sacrificateurs et des prophètes montrent combien DIEU est irrité et de quels malheurs un peuple est menacé lorsque ceux qui ont charge dans l'église abandonnent les devoirs de leur vocation et déshonorent la sainteté de leur caractère par une vie profane et déréglée.

Il faut, enfin, se souvenir que DIEU, qui envoya tant de maux sur la Judée et qui fit venir contre ce pays-là des ennemis cruels et impitoyables, peut encore traiter de la même manière les peuples et les églises coupables,

mais que, s'il ne punit pas par ces calamités temporelles ceux qui l'offensent, ils n'échapperont pas pour tout cela à sa justice et qu'il y a d'autres peines qui sont beaucoup plus terribles que celles que Jérémie dénonçait aux Juifs dans ce chapitre.

CHAPITRE IX.

Jérémie gémit sur la ruine des Juifs et sur leurs crimes qui étaient l'adultère, le mensonge, la tromperie, la cruauté et d'autres péchés semblables.

Il dit que Jérusalem et tout le pays de Juda allaient être réduits en désert et dans un état tout à fait lamentable parce que les Juifs avaient abandonné la loi et le service de DIEU et il exhorte les habitants du pays à pleurer les calamités qui allaient tomber sur eux.

Il leur déclare, enfin, que, ni leur sagesse, ni leur force, ni leur circoncision, dont ils se glorifiaient, ne les garantiraient point de ces malheurs et qu'ils seraient traités comme les autres peuples, leurs voisins.

1 Plût à DIEU que ma tête se fondît en eau et que mes yeux fussent une vive fontaine de larmes ! et je pleurerais jour et nuit les blessés à mort de la fille de mon peuple.

2 Plût à DIEU que j'eusse au désert une cabane de voyageurs ! et j'abandonnerais mon peuple, et je me retirerais d'avec eux ; car ils sont tous des adultères, et c'est une troupe de perfides.

3 Ils ont tendu leur langue comme un arc, pour lancer des traits de mensonge, et non de vérité ; ils se sont fortifiés dans la terre ; ils sont allés de malice en malice, et ils ne m'ont point connu, dit l'Éternel.

4 Gardez-vous chacun de son ami, et ne vous fiez à aucun de vos frères ; car tout frère fait métier de supplanter, et tout intime ami agit frauduleusement.

5 Et chacun se moque de son prochain, et on ne dit point la vérité, ils ont formé leur langue à dire le mensonge ; ils se fatiguent pour faire le mal.

6 Ta demeure est au milieu de la fraude et de la tromperie ; ils refusent de me connaître, dit l'Éternel.

7 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais les fondre, et je les éprouverai ; car comment agirais-je envers la fille de mon peuple ?

8 Leur langue est un trait lancé ; elle prononce des fraudes ; chacun a la paix dans la bouche avec son prochain, mais dans son intérieur il lui dresse des embûches.

9 Ne punirais-je point ces choses-là en eux ? dit l'Éternel. Mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

10 J'élèverai ma voix avec larmes, et je ferai une lamentation sur les montagnes, et une complainte sur les campagnes agréables, parce qu'elles ont été brûlées, de sorte qu'il n'y a personne qui y passe, et on n'y entend plus le cri des troupeaux ; tant les oiseaux des cieux que le bétail se sont enfuis, et ont disparu.

11 Et je réduirai Jérusalem en monceaux de ruines, en repaires de dragons ; et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

12 Qui est l'homme sage qui entende ceci, et à qui la bouche de l'Éternel ait parlé ? Qu'il en fasse le rapport, savoir, pourquoi le pays est perdu et brûlé comme un désert, sans que personne y passe.

13 Et l'Éternel a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur avais proposée, et qu'ils n'ont pas écouté ma voix, et qu'ils ne l'ont pas suivie ;

14 Mais qu'ils ont suivi la dureté de leur cœur, et les Bahalims, ce que leurs pères leur ont enseigné.

15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais donner à manger à ce peuple de l'absinthe, et je leur donnerai à boire de l'eau de fiel.

16 Et je les disperserai parmi des nations qu'eux ni leurs pères n'ont point connues ; et j'enverrai après eux l'épée, jusqu'à ce que je les aie consumés.

17 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Cherchez et appelez des pleureuses, afin qu'elles viennent ; et envoyez vers celles qui sont sages, et qu'elles viennent.

18 Qu'elles se hâtent, et qu'elles prononcent à haute voix une lamentation sur nous ; que nos yeux se fondent en larmes, et que nos paupières dégouttent en eau.

19 Car une voix de lamentation a été ouïe de Sion, disant : Comment avons-nous été détruits ? Nous sommes extrêmement confus, parce que nous avons abandonné le pays, parce que nos tentes ont été jetées par terre.

20 C'est pourquoi, vous, femmes, écoutez la parole de l'Éternel, et que votre oreille reçoive la parole de sa bouche ; et enseignez vos filles à lamenter, et chacune sa compagne à faire des complaintes.

21 Car la mort est montée par nos fenêtres ; elle est entrée dans nos palais, pour exterminer nos enfants du milieu des rues, et les jeunes gens du milieu des places.

22 Dis : Ainsi a dit l'Éternel : Même les corps morts des hommes seront étendus comme du fumier sur le dessus des champs, et comme une poignée d'épis après le moissonneur, que personne ne ramasse.

23 Ainsi a dit l'Éternel : Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse ; que le fort ne se glorifie point dans sa force, et que le riche ne se glorifie point dans ses richesses.

24 Mais que celui qui se glorifie, se glorifie en ce qu'il a de l'intelligence et qu'il me connaît, et qu'il sait que je suis l'Éternel, qui exerce la miséricorde, le jugement et la justice sur la terre ; car je prends plaisir en ces choses-là, dit l'Éternel.

25 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je punirai tout homme circoncis qui a le prépuce ;

26 Égypte, Juda, Edom, les enfants de Hammon, Moab et tous ceux qui sont au bout et aux extrémités du désert ; car toutes les nations ont le prépuce, et toute la maison d'Israël a le prépuce du cœur.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre :

I. Que comme Jérémie pleurait et gémissait autrefois sur les crimes et la désolation des Juifs, de même tous ceux qui craignent le Seigneur, et principalement ses vrais ministres, sont touchés d'une amère douleur à la vue des péchés des hommes et des malheurs que ces péchés attirent sur eux.

II. Il faut remarquer que les Juifs s'étaient débordés à toutes sortes de crimes, que la perfidie, la tromperie, la dissimulation régnait parmi eux à un tel point que l'on ne pouvait se fier à personne, pas même à ses plus proches, qu'ils s'adonnaient à l'impureté et qu'il n'y avait presque plus de connaissance, ni de crainte de DIEU à Jérusalem.

Quand la corruption est montée jusqu'à ce degré, un peuple ne saurait demeurer longtemps impuni. Et ce fut là ce qui attira les derniers effets de la colère de DIEU sur les Juifs, comme le marquent ces paroles : *Qui est l'homme sage qui entende ceci et qui demande pourquoi ce pays est réduit en désert ? Et le Seigneur a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur ai donnée et qu'ils n'ont point écouté ma voix pour la suivre, mais qu'ils ont suivi la dureté de leur cœur.*

La fin de ce chapitre nous enseigne que l'on ne doit point se glorifier dans sa propre sagesse, ni dans sa force, ni même dans les marques extérieures de l'alliance divine, mais qu'il faut uniquement se glorifier de ce qu'on connaît DIEU et qu'on le craint. C'est ce qui est exprimé par ces paroles de Jérémie qui sont citées dans cette vue par Saint Paul : *Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse, ni le fort dans sa force, ni le riche dans ses richesses, mais que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur. I Corinthiens I.31.*

CHAPITRE X.

Jérémie exhorte les Juifs à ne pas imiter la folie de ceux qui adoraient les astres et qui servaient des idoles qu'ils avaient eux-mêmes formées. Il oppose au néant des idoles la majesté du DIEU souverain qui est le créateur et le maître du monde, l'abrutissement des peuples idolâtres, le bonheur qu'avait le peuple d'Israël de connaître le vrai DIEU et de lui appartenir.

Ensuite, le prophète prédit que, parce que les Juifs avaient abandonné le Seigneur, ils allaient être désolés, cependant il prie DIEU de ne pas les châtier dans sa colère et de ne pas les détruire sans ressource.

1 Maison d'Israël, écoutez la parole que l'Éternel a prononcée contre vous.

2 Ainsi a dit l'Éternel : N'apprenez point les façons de faire des nations, et ne craignez point les signes des cieus, parce que les nations les craignent.

3 Car les statuts des peuples ne sont que vanité. On coupe du bois de la forêt pour le mettre en œuvre avec la hache ;

4 Puis on l'embellit avec de l'argent et de l'or, et on les fait tenir avec des clous et avec des marteaux, afin qu'on ne les remue point.

5 Ils sont façonnés droits comme une palme, et ils ne parlent point ; on les porte par nécessité, parce qu'ils ne peuvent pas marcher. Ne les craignez point, car ils ne font point de mal, comme aussi il n'est point en leur pouvoir de faire du bien.

6 Il n'y en a point de semblable à toi, ô Éternel ! Tu es grand, et ton nom est grand en puissance.

7 Qui ne te craindrait, ô roi des nations ? Car cela t'appartient ; parce que parmi les plus sages des nations et dans tous leurs royaumes il n'y en a point de semblable à toi.

8 Ils sont tous ensemble abrutis et devenus fous ; le bois ne leur apprend que des vanités.

9 L'argent qui est étendu en lingots est apporté de Tarscis, et l'or d'Uphaz, pour être mis en œuvre par un ouvrier, et par les mains d'un fondeur ; la pourpre et l'écarlate sont leur vêtement ; toutes ces choses sont l'ouvrage de gens habiles.

10 Mais l'Éternel est le DIEU de vérité ; c'est le DIEU vivant et le roi éternel ; la terre sera ébranlée par sa colère, et les nations ne pourront soutenir son indignation.

11 Vous leur direz ainsi : Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre, périront de dessus la terre et de dessous les cieux.

12 *Mais l'Éternel est celui* qui a fait la terre par sa vertu, qui a établi le monde par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par son intelligence.

13 Sitôt qu'il a fait entendre sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit ; il fait monter du bout de la terre des vapeurs, il tourne les éclairs en pluie, et tire le vent hors de ses trésors.

14 Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire ; tout fondeur est rendu honteux par les images taillées ; car son image de fonte n'est que fausseté, et il n'y a point de respiration en elles ;

15 elles ne sont que vanité, et un ouvrage trompeur ; elles périront au temps que DIEU les visitera.

16 Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là ; car c'est celui qui a tout formé, et Israël est la tribu de son héritage ; son nom est l'Éternel des armées.

17 Toi qui habites en un lieu fort, ramasse du pays des marchandises.

18 Car, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais cette fois jeter bien loin, comme avec une fronde, les habitants du pays ; je les réduirai à l'extrémité, tellement qu'ils l'éprouveront.

19 Malheur à moi, diront-ils, à cause de ma froissure ; ma plaie est douloureuse. Et moi j'ai dit : Quoi qu'il en soit, c'est ici la peine de mon iniquité, et je la porterai.

20 Ma tente est gâtée ; tous mes cordages sont rompus ; mes enfants sont sortis d'avec moi, et ils ne sont plus. Il n'y a plus personne qui redresse ma tente, et qui relève mes pavillons.

21 Car les pasteurs sont abrutis, et n'ont point recherché l'Éternel. Et parce qu'ils n'ont point eu d'intelligence, tous leurs troupeaux ont été dispersés.

22 Voici, un grand bruit s'entend de loin, et un grand tumulte de devers le pays d'Aquilon, pour mettre les villes de Juda en désolation et en retraite de dragons.

23 Éternel ! je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche de bien diriger ses pas.

24 O Éternel ! châtie-moi, toutefois par mesure ; non pas en ta colère, de peur que tu ne me réduises à néant.

25 Répands ta colère sur les nations qui ne te connaissent point, et sur les familles qui n'invoquent point ton nom ; car elles ont dévoré Jacob ; elles l'ont dévoré, et l'ont consumé, et elles ont mis sa demeure en désolation.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre traite de l'idolâtrie des païens :

On y voit l'extravagance de ceux qui adoraient les astres et les idoles de bois, d'or ou d'argent faites par les mains des hommes et qui, étant des choses mortes, ne pouvaient faire ni bien, ni mal. Jérémie disait tout cela aux Juifs pour leur donner de l'horreur de l'idolâtrie, pour leur faire sentir combien ils étaient coupables d'y être tombés et pour empêcher qu'ils ne s'y laissent aller lorsqu'ils seraient dispersés parmi les peuples idolâtres.

Ces réflexions nous engagent à louer DIEU de ce qu'il nous a donné sa connaissance et à nous éloigner avec soin, non seulement de l'idolâtrie, mais aussi de tout ce qui en approche et de toutes sortes de croyances ou de pratiques superstitieuses et vaines.

II. L'opposition qui est faite ici de la majesté du DIEU tout-puissant qui a créé le monde et qui le gouverne, au néant et à l'impuissance des idoles, doit nous inspirer pour ce grand DIEU des sentiments de respect et de crainte que Jérémie exprime en disant : *Il n'y a personne qui te soit semblable, ô Seigneur. Tu es grand et ton nom est grand en puissance. Qui ne te craindrait, ô roi des nations, car cela t'appartient !*

On voit ici que les Juifs furent désolés par les Babyloniens pour s'être détournés du service de DIEU et de la

fidélité qu'ils lui devaient. Cette punition si sévère prouve que la colère de DIEU se répand sur ceux qui, après l'avoir connu, ne le glorifient pas comme ils le doivent.

III. Enfin, nous recueillons des dernières paroles de ce chapitre que DIEU châtie les hommes parce que ses châtiments leur sont nécessaires, mais qu'il ne le fait pas pour les perdre. Ainsi, nous devons nous soumettre humblement aux châtiments lorsque DIEU nous les dispense et nous borner toujours à cette prière du prophète : *Ô Seigneur, châtie-moi, toutefois par mesure, non point en ta colère, de peur que tu ne me réduises au néant.*

CHAPITRE XI.

DIEU met devant les yeux des Juifs l'alliance qu'il avait faite avec eux lorsque leurs pères sortirent d'Égypte et il leur reproche de l'avoir violée avec obstination, surtout par l'idolâtrie.

II. Il leur fait dire que, pour les punir, il allait les accabler de ses fléaux et il défend à Jérémie de prier pour eux. III. Le prophète se plaint des habitants de Hanathoth, qui était la ville où il demeurait, parce qu'ils avaient voulu l'empêcher de leur parler et même lui ôter la vie.

1 La parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :

2 Ecoutez les paroles de cette alliance, et prononcez-les aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem.

3 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Maudit est l'homme qui n'écouterà pas les paroles de cette alliance,

4 que je commandai à vos pères de garder, au jour que je les retirai du pays d'Égypte, du fourneau de fer, en leur disant : Ecoutez ma voix, et faites toutes les choses que je vous ai commandées, et vous serez mon peuple et je serai votre DIEU.

5 Afin que je ratifie le serment que j'ai fait à vos pères, de leur donner un pays où coulent le lait et le miel, comme il paraît aujourd'hui. Et je répondis, et dis : Amen ! ô Éternel !

6 Puis l'Éternel me dit : Crie toutes ces paroles par les villes de Juda, et par les rues de Jérusalem, en disant : Ecoutez les paroles de cette alliance et observez-les.

7 Car j'ai sommé expressément vos pères, depuis le jour que je les fis monter hors du pays d'Égypte, jusqu'à aujourd'hui, me levant matin, et les sommant et leur disant : Ecoutez ma voix.

8 Mais ils ne l'ont pas écoutée, et ils n'y ont point été attentifs ; mais ils ont marché chacun suivant la dureté de leur mauvais cœur. C'est pourquoi j'ai fait venir sur eux tout ce que portent les paroles de cette alliance que je leur avais commandé de garder, et qu'ils n'ont point gardée.

9 Et l'Éternel me dit : Il y a une conjuration entre les hommes de Juda, et entre les habitants de Jérusalem.

10 Ils sont retournés aux iniquités de leurs ancêtres, qui ont refusé d'écouter mes paroles, et qui sont allés après d'autres dieux pour les servir. La maison d'Israël et la maison de Juda ont enfreint mon alliance, que j'avais traitée avec leurs pères.

11 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire venir sur eux un mal duquel ils ne pourront sortir ; ils crieront vers moi, mais je ne les exaucerai point.

12 Et les villes de Juda, et les habitants de Jérusalem s'en iront et crieront vers les dieux auxquels ils font leurs parfums ; mais ils ne les délivreront point au temps de leur malheur.

13 Car, ô Juda ! tu as eu autant de dieux que de villes, et toi, Jérusalem, tu as dressé autant d'autels aux choses infâmes que tu as de rues, des autels pour faire des parfums à Bahal.

14 Toi donc, ne fais point de requête pour ce peuple-ci, et ne jette point de cri, et ne fais point de prière pour eux, car je ne les exaucerai point au temps qu'ils crieront vers moi à cause de leur malheur.

15 Qu'est-ce que celui que j'aimais fait dans ma maison, en y commettant plusieurs crimes ? La chair sainte te sera enlevée, et encore, quand tu fais le mal, c'est alors que tu t'élèves.

16 L'Éternel t'avait appelé : Un olivier verdoyant, beau, et d'un beau fruit ; mais, au bruit de sa parole, il y a allumé le feu, et ses branches ont été gâtées.

17 Car l'Éternel des armées, qui t'avait planté, a prononcé le mal contre toi, à cause du mal que ceux de la maison d'Israël et de la maison de Juda ont commis contre eux-mêmes, jusqu'à m'irriter, en faisant des parfums à Bahal.

18 Et l'Éternel me l'a donné à connaître, et je l'ai connu ; alors tu m'as fait voir leurs entreprises.

19 Mais j'ai été comme un agneau, ou comme un bœuf, qu'on mène pour être égorgé, et je n'ai point su

qu'ils eussent fait contre moi quelque machination, en disant : Détruisons l'arbre avec son fruit, et l'exterminons de la terre des vivants, et qu'il ne soit plus fait mention de son nom.

20 Mais toi, Eternel des armées, qui juges justement, et qui sondes les reins et les cœurs, tu me feras voir la vengeance que tu feras d'eux ; car je t'ai découvert ma cause.

21 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel, touchant les gens de Hanathoth, qui cherchent ta vie, et qui disent : Ne prophétise plus au nom de l'Eternel, et tu ne mourras pas par nos mains.

22 Ainsi a dit l'Eternel des armées : Voici, je vais les punir ; leurs jeunes gens mourront par l'épée ; leurs fils et leurs filles mourront par la famine.

23 Et il ne restera rien d'eux ; car je ferai venir le mal sur les gens de Hanathoth, l'année de leur Visitation.

RÉFLEXIONS

La première instruction que ce chapitre nous donne c'est que DIEU maudit ceux qui ne gardent pas son alliance.

Nous devons penser sur cela que DIEU a traité avec nous une alliance bien plus excellente que celle qu'il avait avec les Juifs, que cette nouvelle alliance nous engage encore plus étroitement à écouter sa voix et à garder ce qu'il nous a commandé et qu'ainsi nous encourrons une malédiction bien plus sévère si nous ne l'observons pas.

Au reste, il faut se souvenir que l'on enfreint pas seulement l'alliance divine en servant les idoles, mais qu'on le fait aussi quand on viole les promesses qu'on a faites à DIEU et quand on détourne son cœur de lui pour le donner au monde.

II. DIEU se plaint dans ce chapitre qu'il y avait une conjuration parmi les habitants de Jérusalem contre lui et une obstination insurmontable dans le mal, ce qui l'irritait tellement qu'il ne voulait pas que Jérémie priât plus pour eux.

Quand la malice des hommes est parvenue jusqu'à ce degré-là, quand ils s'accordent pour irriter le Seigneur et que le mépris de ses lois est général, il ne les épargne plus et l'intercession des justes devient inutile.

L'on doit enfin considérer les menaces qui sont faites dans ce chapitre contre les Juifs et en particulier contre les gens d'Hanathoth qui ne voulaient pas souffrir que Jérémie leur parlât au nom du Seigneur et qui voulurent même le faire mourir.

C'est un grand péché de rejeter la parole de DIEU, de refuser d'écouter ses fidèles serviteurs et de vouloir leur fermer la bouche et DIEU demandera compte de ce péché-là aux peuples et aux églises qui s'en rendent coupables. Cependant, les ministres du Seigneur, à l'exemple de Jérémie, ne doivent ni s'irriter, ni se rebuter lorsqu'ils rencontrent de semblables oppositions.

CHAPITRE XII.

Jérémie demande au Seigneur d'où vient que les Juifs impies qui rejetaient son ministère jouissaient encore de la prospérité.

DIEU lui répond qu'il devait se préparer à éprouver encore plus de contradiction à Jérusalem, mais qu'il verrait l'effet de ses menaces, que les Juifs allaient être abandonnés et transportés dans un pays étranger d'où ils allaient pourtant revenir.

Le Seigneur ajoute qu'il punirait aussi les nations voisines des Juifs à cause des maux qu'elles leur auraient faits, mais que si ces nations embrassaient le service du vrai DIEU, elles seraient réputées pour être aussi son peuple.

1 Eternel ! quand je contesterai avec toi, tu seras trouvé juste ; cependant j'entrerai dans une sorte de contestation avec toi. Pourquoi la voie des méchants a-t-elle prospéré, et pourquoi ceux qui agissent très perfidement sont-ils en paix ?

2 Tu les as plantés, et ils ont pris racine ; ils s'avancent, même ils fructifient. Tu es près de leur bouche, et loin de leurs pensées.

3 Mais toi, Eternel ! tu m'as connu, tu m'as vu, et tu as sondé comment mon cœur est disposé envers toi. Tu les traîneras comme des brebis pour être égorgées, et tu les prépareras pour le jour de la tuerie.

4 Jusqu'à quand la terre sera-t-elle dans le deuil, et l'herbe de tous les champs séchera-t-elle à cause de la malice de ses habitants ? Les bêtes et les oiseaux sont défailis, quoiqu'ils eussent dit : On ne verra point

notre fin.

5 Si tu as couru avec les gens de pied, et qu'ils t'aient lassé, comment te mêleras-tu parmi les chevaux ? Et si tu n'es pas en assurance dans une terre de paix, que feras-tu lorsque le Jourdain sera enflé ?

6 Certainement tes frères même et la maison de ton père, ceux-là même agiront perfidement contre-toi ; eux-mêmes crieront après toi à plein gosier. Ne les crois point, quand même ils te parleront amialement.

7 J'ai abandonné ma maison ; j'ai quitté mon héritage ; j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.

8 Mon héritage m'a été comme un lion dans la forêt ; il a jeté son cri contre moi, c'est pourquoi je l'ai pris en aversion.

9 Mon héritage me sera-t-il comme un oiseau de diverses couleurs ? Les oiseaux ne sont-ils pas tout autour de lui ? Venez, assemblez-vous, vous toutes les bêtes des champs, venez pour le dévorer.

10 Plusieurs bergers ont gâté ma vigne ; ils ont foulé mon partage ; ils ont réduit mon partage désirable en une solitude déserte.

11 On l'a réduit en désolation ; il est tout désolé et en deuil devant moi. Toute la terre a été réduite en désolation, parce qu'il n'y a personne qui pense à elle.

12 Les destructeurs sont venus sur tous les lieux élevés du désert ; car l'épée de l'Éternel dévore depuis un bout du pays jusqu'à l'autre ; il n'y a point de paix pour qui que ce soit.

13 Ils ont semé du froment, et ils moissonneront des épines ; ils se sont donnés de la peine, et ils n'y profiteront rien ; vous serez frustrés de vos revenus par l'ardeur de la colère de l'Éternel.

14 Ainsi a dit l'Éternel contre tous mes mauvais voisins, qui mettent la main sur l'héritage que j'ai fait hériter à mon peuple d'Israël : Voici, je vais les arracher hors de leur pays, et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

15 Et il arrivera qu'après les avoir arrachés, je me retournerai vers eux, j'aurai compassion d'eux, et je les ferai retourner chacun à son héritage et chacun à sa terre.

16 S'ils apprennent les voies de mon peuple, pour jurer par mon nom, d'Éternel, comme ils avaient enseigné à mon peuple à jurer par Bahal, ils seront établis parmi mon peuple.

17 Mais s'ils n'écoutent point, j'arracherai entièrement une telle nation, et je la ferai périr, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons recueillir d'ici c'est :

I. Qu'il ne faut jamais croire que les impies doivent demeurer impunis ou qu'ils soient véritablement heureux parce que DIEU les épargne pendant quelque temps, ni que les menaces du Seigneur soient moins certaines parce qu'il diffère de les exécuter.

II. Que les serviteurs de DIEU ne doivent pas se décourager lorsqu'ils ont à essuyer les contradictions et les moqueries des méchants et que même ceux qui veulent s'acquitter de leur devoir avec intégrité doivent s'attendre à cela.

III. Que les menaces du Seigneur ont tôt ou tard leur effet et que ni l'alliance divine, ni l'amour qu'il a eu pour un peuple ne le mettent point à couvert de sa colère quand il la provoque par ses rébellions. C'est ce qui est marqué par ces paroles : *J'ai abandonné ma maison, j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.*

IV. DIEU fait connaître qu'il avait dessein de châtier premièrement son peuple et ensuite les nations voisines et même de recevoir ces nations idolâtres dans son alliance. Par là nous pouvons voir que DIEU est tout ensemble juste et miséricordieux, qu'il n'a point d'égard à l'apparence des personnes, qu'il regarde uniquement à l'intégrité et à la droiture. C'est ce qui a paru clairement après la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST dans la vocation des Gentils.

CHAPITRE XIII.

Le prophète représente aux Juifs par le moyen d'une ceinture pourrie qui n'était plus bonne à rien que l'alliance qu'ils avaient avec DIEU allait être rompue et qu'il allait les rejeter, parce qu'ils l'avaient abandonné.

Il exhorte le peuple et surtout le roi et les grands à s'humilier avant que la ruine arrivât.

Il déplore cette ruine et il leur déclare que c'était leur endurcissement insurmontable qui allait l'attirer sur

eux.

1 Ainsi m'a dit l'Éternel : Va et achète-toi une ceinture de lin, et mets-là sur tes reins, et ne la lave pas dans l'eau.

2 J'achetai donc une ceinture, selon la parole de l'Éternel, et je la mis sur mes reins.

3 Et la parole de l'Éternel me fut adressée pour la seconde fois, et il me dit :

4 Prends la ceinture que tu as achetée, qui est sur tes reins, et te lève, et t'en va vers l'Euphrate, et l'y cache dans le trou d'un rocher.

5 Je m'en allai donc et je la cachai dans l'Euphrate, comme l'Éternel m'avait commandé.

6 Et il arriva, plusieurs jours après, que l'Éternel me dit : Lève-toi et t'en va vers l'Euphrate, et reprends de là la ceinture que je t'avais commandé d'y cacher.

7 Et je m'en allai vers l'Euphrate, et je creusai et je pris la ceinture, du lieu où je l'avais cachée, et voici, la ceinture était pourrie, tellement qu'elle n'était plus bonne à rien.

8 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

9 Ainsi a dit l'Éternel : C'est ainsi que je ferai pourrir l'orgueil de Juda, et le grand orgueil de Jérusalem ;

10 de ce peuple très méchant, qui refusent d'écouter mes paroles, et qui marchent suivant la dureté de leur cœur, et vont après d'autres dieux pour les servir et pour se prosterner devant eux, tellement que ce peuple sera comme cette ceinture qui n'est bonne à rien.

11 Car, comme une ceinture est jointe sur les reins d'un homme, ainsi j'avais joint à moi toute la maison d'Israël, et toute la maison de Juda, dit l'Éternel, afin qu'ils fussent mon peuple, mon renom, ma louange et ma gloire ; mais ils ne m'ont point écouté.

12 Tu leur diras donc cette parole-ci : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Tout vaisseau sera rempli de vin. Et ils te diront : Ne savons-nous pas bien que tout vaisseau sera rempli de vin ?

13 Mais tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais remplir d'ivresse tous les habitants de ce pays, et les rois qui sont assis sur le trône de David, et les sacrificateurs et les prophètes, et tous les habitants de Jérusalem.

14 Et je les briserai l'un contre l'autre, les pères et les enfants ensemble, dit l'Éternel ; je n'*en* aurai point de compassion, je ne *les* épargnerai point, et nulle pitié ne me retiendra, pour ne les pas détruire.

15 Ecoutez et prêtez l'oreille ; ne vous élevez point, car l'Éternel a parlé.

16 Donnez gloire à l'Éternel votre DIEU, avant qu'il fasse venir les ténèbres, et avant que vos pieds bronchent sur les montagnes obscures ; vous attendrez la lumière, mais il la changera en une ombre de mort, et la réduira en obscurité.

17 Que si vous n'écoutez pas ceci, mon âme pleurera en secret à cause de votre orgueil, mon œil versera beaucoup de larmes, même il se fondra en larmes, parce que le troupeau de l'Éternel aura été emmené prisonnier.

18 Dis au roi et à la reine : Humiliez-vous et abaissez-vous ; car la couronne de votre gloire est tombée de dessus vos têtes.

19 Les villes du Midi sont fermées, et il n'y a personne qui les ouvre ; tout Juda est transporté, il est entièrement transporté.

20 Levez vos yeux et voyez ceux qui viennent de l'Aquilon ; où est le parc qui t'a été donné, et ton magnifique troupeau ?

21 Que diras-tu quand il te punira ? C'est toi qui leur as appris à être chefs au-dessus de toi ; les douleurs ne te saisiront-elles pas, comme elles saisissent une femme qui enfante ?

22 Que si tu dis en ton cœur : Pourquoi ceci m'est-il arrivé ? C'est à cause de la grandeur de ton iniquité, que les pans de tes habits ont été troussés, et que tes pieds ont été souillés.

23 Un More changerait-il sa peau, et un léopard ses taches ? Pourriez-vous aussi faire quelque bien, vous qui n'êtes appris qu'à mal faire ?

24 C'est pourquoi je les disperserai comme du chaume, qui est emporté par le vent du désert.

25 C'est ici ton sort et la portion que je t'ai assignée, dit l'Éternel, parce que tu m'as oublié et que tu as mis ta confiance dans le mensonge.

26 J'ai même aussi troussé les pans de tes habits sur ton visage, et ta honte paraîtra.

27 Tes adultères, tes hennissements, et l'énormité de tes prostitutions sont sur les collines et par les champs ;

j'ai vu tes abominations. Malheur à toi, Jérusalem ! Ne seras-tu point nettoyée ? Jusqu'à quand cela durera-t-il ?

RÉFLEXIONS

Les instructions que ce chapitre nous présente sont celles-ci :

I. Que l'alliance que nous avons avec DIEU nous procure de grands avantages et qu'elle nous unit à lui très étroitement, mais que s'il nous arrive de l'enfreindre, comme les Juifs le firent, elle nous deviendra inutile.

II. Que quand DIEU fait entendre ses menaces, il faut s'humilier et que comme les grands sont ordinairement les principaux auteurs de la corruption des peuples et des malheurs qui la suivent, il est juste qu'ils travaillent par leur humiliation à détourner la colère du Ciel. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ce que Jérémie exhortait, non seulement le peuple, mais le roi et la reine, à donner gloire à DIEU et à s'humilier avant que les ténèbres vinssent sureux.

III. Les larmes que Jérémie répandait sur l'obstination des Juifs et sur leurs malheurs font voir que, quand l'endurcissement des hommes est irrémédiable, les gens de bien et en particulier les ministres du Seigneur ne peuvent faire autre chose que d'en gémir et de déplorer le malheur de ceux qui périssent.

IV. L'on doit bien considérer ces paroles : *Un More changerait-il sa peau et un léopard ses taches ? Comment pourriez-vous faire le bien vous qui n'avez appris qu'à faire le mal ?*

Ce reproche, qui décrit l'étrange endurcissement des Juifs, nous apprend qu'en résistant à la grâce de DIEU et en s'habituant au péché on tombe dans un degré de corruption d'où il est très difficile de revenir et d'où plusieurs ne reviennent jamais.

CHAPITRE XIV.

L'occasion de la prophétie qui est contenue dans ce chapitre fut une grande sécheresse que DIEU avait envoyée sur la Judée et de laquelle Jérémie fait la description. Dans ce temps fâcheux, il prie pour apaiser la colère de DIEU et pour obtenir de la pluie.

Mais DIEU lui dit que ses prières étaient inutiles, aussi bien que les jeûnes et les prières des Juifs, qu'ils allaient être exterminés par tous ses fléaux et que les faux prophètes, qui leur promettaient la prospérité, seraient confondus et enveloppés dans cette ruine générale.

Cependant le prophète supplie le Seigneur de pardonner aux Juifs et de ne pas les abandonner dans cette extrémité.

1 La parole de l'Éternel, qui fut adressée à Jérémie, à l'occasion d'une sécheresse :

2 La Judée a été dans le deuil, et ses portes sont dans un pitoyable état ; ils sont tous noircis sur la terre, et le cri de Jérusalem est monté au ciel.

3 Et les grands d'entre eux ont envoyé les petits chercher de l'eau ; ils sont allés aux citernes, et n'y ont point trouvé d'eau ; ils ont été rendus honteux et confus, et ils ont couvert leur tête.

4 Parce que la terre est crevassée, à cause qu'il n'y a point eu de pluie au pays ; les laboureurs ont été rendus honteux, et ont couvert leur tête.

5 Même la biche a fait son faon à la campagne, et l'a abandonné, parce qu'il n'y a point d'herbe.

6 Et les ânes sauvages se sont tenus sur les lieux élevés, ils ont attiré le vent comme les dragons ; leurs yeux sont affaiblis, parce qu'il n'y a point d'herbe.

7 Éternel ! si nos iniquités rendent témoignage contre nous, agis à cause de ton nom ; car nos rébellions sont multipliées ; c'est contre toi que nous avons péché.

8 Toi qui es l'attente d'Israël, et son libérateur au temps de la détresse, pourquoi serais-tu dans le pays comme un étranger, et comme un voyageur qui se détourne pour passer la nuit ?

9 Pourquoi serais-tu comme un homme étonné, et comme un homme fort qui ne peut délivrer ? Or tu es au milieu de nous, ô Éternel ! et ton nom est réclamé sur nous ; ne nous abandonne point.

10 Ainsi a dit l'Éternel à ce peuple : Parce qu'ils ont aimé à aller ainsi çà et là, et qu'ils n'ont point retenu leur pieds, l'Éternel n'a point pris plaisir en eux ; mais maintenant il se souviendra de leurs iniquités, et punira leurs péchés.

11 Puis l'Éternel me dit : Ne fais point de requête pour ce peuple.

12 Quand ils jeûneront, je n'exaucerai point leur cri ; et quand ils offriront des holocaustes et des oblations,

je n'y prendrai point de plaisir ; mais je les consumerai par l'épée, par la famine et par la mortalité.

13 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! Voici, les prophètes leur disent : Vous ne verrez point l'épée, et vous n'aurez point de famine ; mais je vous donnerai une paix assurée dans ce lieu-ci.

14 Et l'Éternel me dit : Ce que ces prophètes prophétisent en mon nom, n'est que mensonge ; je ne les ai point envoyés, et ne leur ai point donné de charge, et ne leur ai point parlé ; ils vous prophétisent des visions de mensonge, de divination, de néant, et la tromperie de leur cœur.

15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel touchant les prophètes qui prophétisent en mon nom, lesquels, toutefois, je n'ai point envoyés, et qui disent : L'épée ni la famine ne seront point dans ce pays-ci : ces prophètes-là seront consumés par l'épée et par la famine.

16 Et le peuple auquel ils ont prophétisé sera jeté par les rues de Jérusalem à cause de la famine et de l'épée, et il n'y aura personne qui les ensevelisse, tant eux que leurs fils et leurs filles, et je répandrai sur eux leur méchanceté.

17 Tu leur diras donc cette parole : Que mes yeux se fondent en larmes nuit et jour, et qu'ils ne cessent point, car la vierge fille de mon peuple a été accablée d'une grande ruine ; la plaie en est fort douloureuse.

18 Si je sors aux champs, voici des blessés à mort par l'épée ; et si j'entre dans la ville, voici des gens qui meurent de faim ; même le prophète et le sacrificateur ont couru par le pays, et ne savent où ils en sont.

19 Aurais-tu entièrement rejeté Juda, et ton âme aurait-elle Sion en horreur ? Pourquoi nous as-tu frappés en sorte qu'il n'y a point de guérison ? On attend la paix, et il n'y a rien de bon ; et le temps de la guérison, et voici le trouble.

20 Éternel ! nous reconnaissons notre méchanceté, et l'iniquité de nos pères ; car nous avons péché contre toi.

21 À cause de ton nom ne nous rejette point, et n'expose point à opprobre le trône de ta gloire ; souviens-toi de ton alliance avec nous, et ne la romps point.

22 Y en a-t-il parmi les divinités des nations qui fassent pleuvoir et qui fassent que les cieux donnent la menue pluie ? N'est-ce pas toi, Éternel notre DIEU, qui le feras ? C'est pourquoi nous espérons en toi ; car c'est toi qui as fait toutes ces choses-là.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici ces quatre choses :

I. Que comme DIEU envoya une sécheresse et une famine sur la Judée pour avertir les Juifs qu'il était irrité contre eux et que bientôt il viendrait les détruire, il faut regarder ces sortes de calamités temporelles comme des signes de la colère céleste et des invitations à la repentance.

II. Que le devoir des conducteurs de l'église et de tous ses vrais membres est de travailler par leurs prières, à l'imitation de Jérémie, à prévenir et à détourner les jugements de DIEU ou à les modérer s'ils ne peuvent pas les détourner tout à fait.

III. Que le zèle et l'intercession des justes, non plus que les jeûnes d'un peuple impénitent et obstiné ne sauraient éloigner la colère de DIEU. Le Seigneur le déclare lui-même lorsqu'il dit au prophète : *Ne fais point de requête pour ce peuple, quand ils jeûneront et qu'ils prieront, je n'exaucerai point leur cri*, et en ajoutant que les Juifs seraient consumés, non seulement par la sécheresse et par la famine, mais aussi par la guerre et la mortalité. Enfin, les ministres de la religion doivent bien considérer ce que DIEU dit ici du crime et de la punition de ces faux prophètes qui promettaient la paix au peuple de Jérusalem dans le temps que sa ruine approchait, afin qu'il ne leur arrive jamais de flatter les hommes et d'entretenir la sécurité des pécheurs, mais qu'ils disent toujours avec sincérité et avec zèle ce que DIEU leur commande de dire. Cela montre aussi que le peuple doit écouter ceux qui annoncent la volonté du Seigneur sans déguisement et sans flatterie.

CHAPITRE XV.

DIEU continue à déclarer à Jérémie, qui avait intercédé pour les Juifs, que ses prières ne seraient point exaucées, que leur ruine était résolue parce qu'ils avaient abandonné DIEU et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis qui les détruiraient, aux bêtes et aux oiseaux qui les dévoreraient, et à toutes sortes de calamités.

Le prophète se plaint des traverses qu'il souffrait de la part des Juifs parce qu'il les menaçait des

jugements de DIEU, mais le Seigneur le console et l'assure de sa protection.

- 1 Et l'Éternel me dit : Quand Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, je n'aurais pourtant point d'affection pour ce peuple ; chasse-les de devant ma face, et qu'ils sortent.
- 2 Que s'ils te disent : Où sortirons-nous ? tu leur répondras : Ainsi a dit l'Éternel : Ceux qui sont destinés à la mort, à la mort ; ceux qui sont destinés à l'épée, à l'épée ; ceux qui sont destinés à la famine, à la famine ; et ceux qui sont destinés à la captivité, à la captivité.
- 3 J'enverrai aussi sur eux quatre sortes de fléaux, dit l'Éternel, savoir, l'épée pour tuer, les chiens pour traîner, et les oiseaux des cieux et les bêtes de la terre pour dévorer et pour détruire.
- 4 Et je les livrerai à être agités par tous les royaumes de la terre, à cause de Manassé, fils d'Ezéchias, roi de Juda, et des choses qu'il a faites à Jérusalem.
- 5 Car qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem ! ou qui viendrait s'affliger avec toi, ou qui se détournerait pour s'informer de ta prospérité ?
- 6 Tu m'as abandonné, dit l'Éternel, et tu t'en es allée en arrière ; c'est pourquoi j'étendrai ma main sur toi, et je te détruirai ; je suis las de me repentir.
- 7 Je les vannerai avec un van jusqu'aux extrémités du pays. J'ai désolé et j'ai fait périr mon peuple, et ils ne se sont point détournés de leur voie.
- 8 J'ai multiplié ses veuves plus que le sable de la mer ; j'ai fait venir contre eux, et sur les mères, celui que j'ai choisi pour les détruire en plein midi ; j'ai fait tomber subitement sur elles l'ennemi et la frayeur.
- 9 Celle qui en avait enfanté sept est devenue languissante, elle a rendu l'esprit, son soleil lui est couché pendant qu'il était encore jour, elle a été rendue honteuse et confuse et je livrerai ceux qui lui resteront à l'épée, à la vue de leurs ennemis, dit l'Éternel.
- 10 Malheur à moi, ô ma mère ! de ce que tu m'as mis au monde, pour être un homme exposé à la contradiction et à la dispute dans tout ce pays ! Je n'ai rien prêté, et je n'ai rien emprunté, et cependant chacun me maudit.
- 11 Alors l'Éternel me dit : Ce qui te reste ne sera-t-il pas heureux ? Et ne ferai-je pas que l'ennemi te préviendra, au temps de la calamité, et au temps de la détresse ?
- 12 Le fer brisera-t-il le fer de l'Aquilon et l'acier ?
- 13 Je livrerai au pillage, sans en faire prix, tes richesses et tes trésors ; et cela à cause de tous tes péchés ; et même par toutes tes contrées.
- 14 Et je ferai passer tes ennemis par un pays que tu ne connais pas ; car le feu de ma colère jette des flammes ; il sera embrasé sur vous.
- 15 Éternel ! tu le connais, souviens-toi de moi, visite-moi, et me défends contre ceux qui me persécutent ; ne m'enlève pas, en différant ta colère ; prends connaissance des opprobres que je souffre pour l'amour de toi.
- 16 Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai aussitôt mangées ; et ta parole a été la joie et l'allégresse de mon cœur ; car ton nom est réclamé sur moi, ô Éternel, DIEU des armées !
- 17 Je ne me suis point assis dans les conseils secrets des moqueurs, et ne m'y suis point réjoui ; mais je me suis tenu assis tout seul, à cause de ta main, parce que tu m'as rempli d'indignation.
- 18 Pourquoi ma douleur est-elle continuelle, et pourquoi ma plaie est-elle sans espérance ? Elle a refusé d'être guérie. Serais-tu à mon égard comme des eaux qui trompent et qui ne durent pas ?
- 19 C'est pourquoi, ainsi m'a dit l'Éternel : Si tu te tournes vers moi, je te ramènerai, et tu subsisteras devant moi ; et si tu sépars ce qui est précieux de ce qui est méprisable, tu seras ma bouche ; ils se tourneront vers toi, et tu ne te tourneras pas vers eux.
- 20 Et je te ferai être à ce peuple une muraille d'acier bien forte, ils combattront contre toi ; mais ils n'auront point le dessus sur toi ; car je suis avec toi pour te garantir et pour te délivrer, dit l'Éternel.
- 21 Et je te délivrerai de la main des méchants, et te rachèterai de la main des hommes violents.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir d'ici ces trois instructions :

I. La première, que quoi que les personnes pieuses soient très agréables à DIEU et que leurs prières soient d'une grande efficace, ils ne peuvent rien obtenir en faveur de ceux dont l'endurcissement est désespéré. DIEU déclare cela de la manière la plus forte en disant que quand Moïse et Samuel, qui avaient

autrefois détourné sa colère de dessus le peuple d'Israël par leur intercession, le prieraient pour les Juifs, il n'y aurait aucun égard.

II. La seconde instruction est que la punition des pécheurs, quelque sévère qu'elle soit, est si juste qu'ils ne méritent pas qu'on les plaigne, cela est exprimé par ces mots : *Qui est-ce qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem, ou qui voudrait s'affliger avec toi, puisque tu m'as abandonné ?*

III. Les ministres de JÉSUS-CHRIST voient par l'exemple de Jérémie qu'ils sont souvent appelés à dire aux hommes des choses dures et fâcheuses et que cela peut les exposer à la haine des méchants, mais qu'ils doivent pourtant toujours suivre les ordres que DIEU leur donne et se conserver purs au milieu de la corruption générale, moyennant quoi ils peuvent s'assurer que l'assistance de DIEU ne leur manquera jamais.

CHAPITRE XVI.

DIEU, pour apprendre aux Juifs et à Jérémie que la Judée était menacée des derniers malheurs, lui défend de se marier et de se rencontrer dans aucune maison de deuil pour consoler ceux qui seraient affligés, non plus que dans aucun festin. Il lui dit que les crimes des Juifs et leur prodigieux endurcissement leur attireraient tous ces maux.

Il promet cependant de les faire revenir du pays d'Aquilon, c'est-à-dire de Babylone, après qu'ils auraient porté la peine de leurs péchés.

1 Puis la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :

2 Tu ne prendras point de femme, et tu n'auras point de fils ni de filles en ce lieu.

3 Car ainsi a dit l'Eternel, touchant les fils et les filles qui naîtront en ce lieu, et touchant leurs mères qui les auront enfantés, et touchant les pères qui les auront engendrés en ce pays :

4 Ils mourront de maladies langoureuses, ils ne seront point pleurés, et ils ne seront point ensevelis, mais ils seront sur le dessus de la terre comme du fumier ; ils seront consumés par l'épée et par la famine, et leurs corps morts serviront de viande aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre.

5 Même, ainsi a dit l'Eternel : N'entre point dans aucune maison de deuil, et ne va point pour pleurer ni pour t'affliger pour eux ; car j'ai retiré de ce peuple-ci, dit l'Eternel, ma paix, ma bonté et mes compassions.

6 Et les grands et les petits mourront en ce pays ; ils ne seront point ensevelis, et on ne les pleurera point, et personne ne se fera aucune incision, ni ne se rasera pour eux ;

7 on ne leur fera point de repas pour le deuil, ni pour consoler quelqu'un à cause d'un mort ; et on ne leur donnera point à boire de la coupe de consolation pour leur père ou pour leur mère.

8 Tu n'entreras non plus en aucune maison de festin, pour t'asseoir avec eux, pour manger ou pour boire.

9 Car ainsi a dit l'Eternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire cesser de ce lieu devant vos yeux, et en vos jours, la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse.

10 Et il arrivera que, quand tu auras prononcé à ce peuple-ci toutes ces paroles-là, ils te diront : Pourquoi l'Eternel a-t-il prononcé tout ce grand mal contre nous ? Et quelle est notre iniquité, et quel est notre péché que nous avons commis contre l'Eternel notre DIEU ?

11 Et tu leur diras : Parce que vos pères m'ont abandonné, dit l'Eternel, et sont allés après d'autres dieux, et les ont servis, et se sont prosternés devant eux, et qu'ils m'ont abandonné, et n'ont point gardé ma loi.

12 Et vous avez encore fait pis que vos pères ; car, voici, chacun de vous marche après la dureté de son cœur méchant, afin de ne me point écouter.

13 C'est pourquoi je vous transporterai de ce pays en un pays que vous n'avez point connu, ni vous ni vos pères ; et là vous servirez jour et nuit à d'autres dieux, parce que je ne vous aurai point fait de grâce.

14 Car, voici, les jours viennent, dit l'Eternel, qu'on ne dira plus : L'Eternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Egypte ;

15 mais on dira : L'Eternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël du pays de l'Aquilon, et de tous les pays auxquels il les avait chassés ; car je les ramènerai dans leur pays que j'avais donné à leurs pères.

16 Voici, je vais mander à plusieurs pêcheurs, dit l'Eternel, et ils les pêcheront, et après cela je manderai à plusieurs chasseurs qui les chasseront par toutes les montagnes, et par tous les coteaux, et par tous les trous des rochers.

17 Car mes yeux sont sur toute leur conduite, qui n'est point cachée devant moi, et leur iniquité n'est point

couverte devant mes yeux.

18 Mais je leur rendrai premièrement au double la peine de leur iniquité et de leur péché, parce qu'ils ont souillé mon pays par les cadavres puants de leurs infamies, et parce qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations.

19 Eternel ! qui es ma force et ma puissance, et mon refuge au jour de la détresse ! les nations viendront à toi des bouts de la terre, et elles diront : Quoi qu'il en soit, nos pères n'ont possédé que le mensonge et la vanité, et des choses auxquelles il n'y a point d'utilité.

20 L'homme se fera-t-il lui-même des dieux, lesquels ne sont pas dieux ?

21 C'est pourquoi, voici, je leur ferai connaître à cette fois, je leur ferai connaître ma force et ma puissance, et ils sauront que mon nom est l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Si DIEU défendit à Jérémie de se marier, d'entrer dans les maisons de deuil et de se trouver à aucun festin, c'était afin que cette conduite du prophète frappât davantage les Juifs et leur fit comprendre que le temps de leur désolation était venu, que les enfants qui naîtraient seraient exposés à toutes sortes de maux et feraient une fin tragique, que les morts ne seraient ni ensevelis, ni pleurés et que ce peuple n'aurait bientôt plus aucun sujet de se réjouir.

Sur cela nous devons remarquer que dans les temps de calamité, DIEU veut qu'on s'humilie, qu'on donne des marques de sa douleur et qu'on s'abstienne même de ce qui pourrait être permis en d'autres temps.

II. DIEU déclare formellement ici que tous ces maux viendraient sur les Juifs parce qu'ils l'avaient abandonné et qu'ils avaient même fait pis que leurs pères, que ses yeux étaient sur toute leur conduite et qu'il leur rendrait au double ce que leurs péchés méritaient.

Cela marque bien clairement que DIEU est juste, qu'il voit et qu'il connaît toutes les actions des hommes et que quand ils aggravent leurs péchés, ils l'obligent à en faire la vengeance.

III. On voit cependant dans ce chapitre que DIEU conservait encore pour les Juifs des sentiments d'amour puisqu'il voulait faire cesser leur captivité et les faire remonter du pays de Babylone après qu'il les aurait châtiés pour les retirer de leurs égarements.

DIEU en use de la sorte envers les hommes et s'il leur envoie des maux pour les punir, il ne les rejette pas tout à fait et il pardonne toujours à ceux qui profitent de ses châtiments.

CHAPITRE XVII.

Jérémie dit aux Juifs que leurs péchés et surtout leur idolâtrie allaient causer leur ruine, que les hommes en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que pour être heureux il fallait se confier en DIEU seul qui sonde et qui connaît les cœurs, qui est le juge de tous les hommes et qui est l'ennemi de l'injustice.

Jérémie se plaint des outrages qu'on lui faisait et il proteste qu'il n'avait point souhaité la destruction des Juifs et qu'il n'avait fait que leur dire ce que DIEU lui avait commandé de leur annoncer.

Il exhorte le roi et le peuple à se repentir et principalement à empêcher que le jour du sabbat ne fût profané, leur promettant que s'ils le faisaient DIEU les bénirait et les menaçant de la destruction s'ils continuaient dans leurs rébellions.

1 Le péché de Juda est écrit avec un burin de fer, et avec une pointe de diamant ; il est gravé sur la table de leur cœur, et sur les cornes de leurs autels.

2 De sorte que leurs fils se souviendront de leurs autels et de leurs bocages, auprès des arbres verdoyants sur les hautes collines.

3 J'exposerai au pillage ma montagne, la campagne, tes richesses, tous tes trésors, tes lieux élevés, à cause du péché que tu as commis dans toutes tes contrées.

4 Et toi, tu laisseras reposer l'héritage que je t'avais donné, et je ferai que tu serviras tes ennemis dans un pays que tu ne connais point, parce que vous avez allumé le feu de ma colère, et il brûlera toujours.

5 Ainsi a dit l'Eternel : Maudit est l'homme qui se confie en l'homme, et qui de la chair fait son bras, et duquel le cœur se retire de l'Eternel.

6 Car il sera comme la bruyère dans une lande, et il ne verra point venir le bien ; mais il demeurera au désert dans les lieux secs, dans une terre salée et inhabitable.

7 Béni soit l'homme qui se confie en l'Eternel, duquel l'Eternel est la confiance.

8 Car il sera comme un arbre planté près des eaux et qui étend ses racines le long d'une eau courante, lequel, lorsque la chaleur viendra, ne la sentira point, et sa feuille sera verte ; et il ne sera point en peine dans l'année de la sécheresse, et il ne cessera point de porter du fruit.

9 Le cœur est trompeur et désespérément malin par-dessus toutes choses ; qui le connaîtra ?

10 Je suis l'Eternel qui sonde le cœur, et qui éprouve les reins, même pour rendre à chacun selon son train, et selon le fruit de ses actions.

11 Celui qui acquiert des richesses, et non point avec droit, est comme une perdrix qui couve ce qu'elle n'a point pondu ; il les laissera au milieu de ses jours, et à la fin il se trouvera que c'est un insensé.

12 Le lieu de notre sanctuaire est un trône de gloire, un lieu élevé dès le commencement.

13 Eternel ! qui es l'attente d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent deviendront honteux ; et ceux qui se détournent de toi seront écrits sur la terre, parce qu'ils ont abandonné la source des eaux vives, savoir l'Eternel.

14 Eternel, guéris-moi et je serai guéri ; sauve-moi, et je serai sauvé ; car tu es ma louange.

15 Voici, ceux-ci me disent : Où est la parole de l'Eternel ? Qu'elle vienne présentement.

16 Mais je ne me suis point empressé, pour n'être pas pasteur après toi ; et je n'ai point désiré le jour de l'extrême affliction ; tu le sais, et ce qui est sorti de mes lèvres est droit devant toi.

17 Ne sois point un sujet d'effroi pour moi ; tu es ma retraite au jour de l'affliction.

18 Ceux qui me persécutent deviendront honteux, et je ne serai point confus ; ils seront épouvantés, et je ne serai point effrayé ; amène sur eux le jour du mal, et frappe-les d'une double plaie.

19 Ainsi m'a dit l'Éternel : Va, et tiens-toi debout à la porte des enfants du peuple, par laquelle les rois de Juda entrent et par laquelle ils sortent, et à toutes les portes de Jérusalem ;

20 Et dis-leur : Ecoutez la parole de l'Éternel, rois de Juda, et vous tous les hommes de Juda, et vous tous les habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes.

21 Ainsi a dit l'Éternel : Prenez garde à vos âmes, et ne portez aucuns fardeaux au jour du sabbat, et ne les faites point passer par les portes de Jérusalem ;

22 Et ne tirez hors de vos maisons aucun fardeau au jour du sabbat, et ne faites aucune œuvre ; mais sanctifiez le jour du sabbat, comme j'ai commandé à vos pères.

23 Mais ils n'ont pas écouté, et n'ont point incliné l'oreille ; mais ils ont raidi leur cou, pour ne point écouter, et pour ne point recevoir d'instruction.

24 Si vous m'écoutez attentivement, dit l'Éternel, pour ne faire passer aucun fardeau par les portes de cette ville au jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat, tellement que vous ne fassiez aucune œuvre en ce jour-là,

25 Les rois et les principaux, ceux qui sont assis sur le trône de David, entreront dans cette ville, montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et les principaux d'entre eux, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem ; et cette ville sera habitée à toujours.

26 On viendra aussi des villes de Juda et des environs de Jérusalem, du pays de Benjamin, de la campagne et des montagnes, et de devers le Midi ; on apportera des holocaustes, des sacrifices, des oblations et de l'encens ; on apportera aussi des sacrifices d'actions de grâces dans la maison de l'Éternel.

27 Mais si vous ne m'écoutez pas pour sanctifier le jour du sabbat, et pour ne porter plus aucun fardeau, et n'en faire entrer aucun par les portes de Jérusalem au jour du sabbat, je mettrai le feu à ses portes, et il consumera les palais de Jérusalem, et ne sera point éteint.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont :

I. Que comme les Juifs furent abandonnés à leurs ennemis parce qu'ils avaient irrité le Seigneur, aussi DIEU fait tôt ou tard la punition des péchés de ceux qui l'offensent.

II. Que c'est en vain que l'on prétend trouver sa sûreté dans le secours des hommes lorsqu'on n'est pas bien avec DIEU et qu'en général ceux qui se confient dans les hommes et dans le bras de la chair sont maudits de DIEU, mais qu'il bénit ceux qui s'assurent sur lui et qu'il n'y a point d'état plus heureux, ni plus ferme que celui d'une personne qui se confie en DIEU et qui le craint.

III. Il faut faire une attention particulière à ces paroles : *Le cœur de l'homme est rusé et malin par-dessus*

toutes choses. Qui le connaîtra ? Je suis l'Éternel qui sonde les cœurs et les reins pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Cela doit nous apprendre à nous défier de nous-mêmes, à tâcher de bien connaître notre cœur et à craindre DIEU dont la connaissance est infinie et qui est le juge de tous les hommes.

IV. Ce chapitre nous enseigne que ceux qui acquièrent des richesses injustement ne les possèdent pas longtemps.

V. Enfin, les personnes publiques ont ici des leçons très importantes.

Les ministres du Seigneur doivent apprendre par ce qui arriva à Jérémie à ne pas trouver étrange si les méchants rejettent leur ministère, à s'en acquitter fidèlement et à être toujours animés de charité pour ceux à qui ils sont envoyés, quand même ils en seraient mal reçus. Les exhortations que Jérémie faisait aux rois et aux principaux touchant l'observation du sabbat montre que le devoir des princes et des magistrats est de garder ce que DIEU a ordonné, d'avoir son service en révérence et d'empêcher qu'il ne soit profané.

C'est là le moyen d'obtenir la faveur de DIEU, comme au contraire l'irrégion et l'impiété est ce qui prive les peuples et les états de sa protection.

CHAPITRE XVIII.

Jérémie représente aux Juifs, par la comparaison d'un potier et de l'argile, que DIEU avait le pouvoir de les détruire à cause de leurs péchés et de les rétablir s'ils se convertissaient.

Il les exhorte à cette conversion, les menaçant que, s'ils continuaient à oublier DIEU, ils seraient désolés.

Enfin, il revient à se plaindre des complots que les Juifs avaient fait pour lui ôter la vie et il leur dénonce la vengeance du Seigneur.

1 La parole de l'Éternel fut encore adressée à Jérémie, et il lui dit :

2 Lève-toi, et descends dans la maison d'un potier, et là je te ferai entendre mes paroles.

3 Je descendis donc dans la maison d'un potier, et voici, il faisait son ouvrage étant assis sur sa selle.

4 Et le vaisseau qu'il faisait avec l'argile qui était en sa main fut gâté, et il en refit de nouveau un autre vaisseau, comme il lui sembla bon de le faire.

5 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

6 Maison d'Israël, ne pourrais-je pas faire de vous comme ce potier a fait, dit l'Éternel. Voici, comme l'argile est dans la main d'un potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël.

7 Au moment que j'aurai parlé contre une nation, et contre un royaume, pour l'arracher, pour le démolir, et pour le détruire ;

8 si cette nation-là, contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle avait fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire.

9 Et au moment aussi que j'aurai parlé d'une nation et d'un royaume, pour l'établir et pour le planter ;

10 s'il fait ce qui m'est désagréable, de sorte qu'il n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais dit que je lui ferais.

11 Parle donc maintenant aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem, et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je prépare du mal, et je forme un dessein contre vous. Détournez-vous donc maintenant chacun de son mauvais train, et amendez votre voie et vos actions.

12 Et ils ont répondu : Il n'y a plus d'espérance ; c'est pourquoi nous suivrons nos pensées, et chacun de nous fera selon la dureté de son mauvais cœur.

13 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Demandez maintenant aux nations, qui a jamais entendu rien de pareil ? La vierge d'Israël a fait une chose très énorme.

14 Préférera-t-on la neige et les rochers du Liban à une campagne unie et fertile, et des eaux congelées à des eaux coulantes ?

15 Cependant mon peuple m'a oublié, et il a fait des parfums à ce qui n'est que vanité ; on les a fait broncher dans leurs voies pour les faire retirer des sentiers anciens, afin de marcher dans les sentiers d'un chemin qui n'est point battu ;

16 pour mettre leur pays en désolation, et en un opprobre perpétuel ; tellement que quiconque passera par là en sera étonné, et branlera la tête.

17 Je les disperserai devant l'ennemi, comme par le vent d'orient ; je leur tournerai le dos, et non pas la face,

au jour de leur calamité.

18 Et ils ont dit : Venez et faisons des machinations contre Jérémie ; car la loi ne se perdra point chez le sacrificateur, ni le conseil chez le sage, ni la parole chez le prophète. Venez et perçons-le de la langue, et ne donnons point d'attention à aucun de ses discours.

19 Éternel ! attends-moi et écoute la voix de ceux qui contestent avec moi.

20 Le mal sera-t-il rendu pour le bien ? Car ils ont creusé une fosse pour mon âme. Souviens-toi que je me suis présenté devant toi, afin de prier pour leur bien et de détourner d'eux ta fureur.

21 C'est pourquoi livre leurs enfants à la famine, et fais couler leur sang à coups d'épée ; que leurs femmes soient privées d'enfants ; et que leurs maris soient mis à mort, et que leurs jeunes gens soient tués avec l'épée dans le combat.

22 Que le cri soit ouï de leurs maisons, quand tu auras fait venir subitement des troupes contre eux, parce qu'ils ont creusé une fosse pour me prendre, et qu'ils ont caché des filets sous mes pieds.

23 Tu sais, Éternel ! que tout leur dessein contre moi est de me mettre à mort, ne sois point apaisé sur leur iniquité, et n'efface point leur péché de devant ta face ; qu'ils soient renversés en ta présence ; agis contre eux au temps de ta colère.

RÉFLEXIONS

La comparaison d'un potier qui se lit dans ce chapitre ne signifie pas que DIEU ait créé des hommes pour les perdre, ni qu'il les rende malheureux par un simple effet de sa volonté, mais elle veut dire que les Juifs étaient entre les mains de DIEU et qu'il avait la puissance de les punir et ensuite de les rétablir tout de même qu'un potier qui, croyant faire un bon vaisseau, n'aurait pas réussi, pourrait en faire un autre avec la même terre. C'est ce que DIEU lui-même explique en disant que si un peuple dont il avait résolu la perte, venait à se convertir, il ne le détruirait pas et que si au contraire une nation à laquelle il avait résolu de faire du bien n'écoutait pas sa voix, il retirerait sa faveur de dessus cette nation-là. Il déclare de plus que, quoi qu'il eût menacé les Juifs, il leur pardonnerait encore et qu'il n'exécuterait ses menaces qu'en cas qu'ils continuassent à suivre la dureté de leur cœur.

Cette doctrine est très importante et il paraît clairement de là que DIEU ne manque jamais de puissance, ni de bonté pour faire du bien aux hommes, qu'il est parfaitement juste envers eux et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes.

On voit dans le procédé impie des Juifs, qui complotaient pour faire mourir Jérémie, que ceux qui s'acquittent de leur devoir encourent quelquefois la haine des méchants.

Pour ce qui est des derniers versets de ce chapitre, où Jérémie semble faire des imprécations contre les Juifs, on ne doit pas entendre ce qu'il dit comme s'il eût souhaité leur ruine. Il paraît de tout ce livre et de cet endroit même qu'il avait prié pour eux et il prend DIEU à témoin dans le chapitre précédent qu'il n'avait point désiré leur calamité, mais ce sont des menaces qu'il leur fait de la part de DIEU en qualité de prophète pour marquer que leur ruine était inévitable et qu'ils allaient être accablés de toutes sortes de maux, eux et leurs enfants.

CHAPITRE XIX.

Le but de ce chapitre est de marquer que : pour punir les Juifs de leur idolâtrie et surtout de ce qu'ils avaient sacrifié leurs enfants à l'idole moloc, appelée autrement bahal, dans la vallée de Tophet, DIEU les ferait périr d'une manière lamentable jusque-là qu'ils mangeraient leurs enfants durant le siège de Jérusalem et que leurs corps morts seraient dévorés par les bêtes dans cette même vallée. Le prophète représente cela en cassant un pot de terre en ce lieu-là par le commandement de DIEU, voulant marquer par cette action que DIEU les détruirait aussi facilement et aussi promptement qu'on brise un pot de terre et que tout de même que les pièces d'un pot brisé ne peuvent être rejointes et ne sont de nul usage, aussi leur ruine serait totale et que la plupart d'entre eux périraient sans ressource.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Va, et achète un vase de terre d'un potier, et prends des anciens du peuple, et des anciens des sacrificateurs ;

2 et sors à la vallée du fils de Hinnom, qui est auprès de l'entrée de la porte orientale, et crie là les paroles que je te dirai.

3 Dis donc : Rois de Juda, et vous habitants de Jérusalem, écoutez la parole de l'Éternel : ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire venir un mal sur ce lieu-ci, tel que quiconque l'entendra, les oreilles lui en corneront.

4 Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont rendu ce lieu-ci profane, et qu'ils y ont fait des encensements à d'autres dieux, lesquels ni eux, ni leurs pères, ni les rois de Juda n'avaient point connus, et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents.

5 Et parce qu'ils ont bâti des hauts lieux à Bahal, pour brûler au feu leurs fils et en faire des holocaustes à Bahal, ce que je n'ai point commandé, et dont je n'ai point parlé, et à quoi je n'ai jamais pensé.

6 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que ce lieu-ci ne sera plus appelé Tophet, ni la vallée du fils de Hinnom ; mais il sera appelé la vallée de tuerie.

7 Et j'anéantirai le conseil de Juda et de Jérusalem en ce lieu-ci, et je les ferai tomber par l'épée en la présence de leurs ennemis, et dans la main de ceux qui cherchent leur vie, et je donnerai leurs corps morts à manger aux oiseaux des cieux, et aux bêtes de la terre.

8 Et je mettrai cette ville en étonnement et en opprobre ; quiconque passera près d'elle sera étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies ;

9 et je leur ferai manger la chair de leurs fils, et la chair de leurs filles, et chacun mangera la chair de son voisin pendant le siège, et à cause de l'extrémité où les réduiront leurs ennemis et ceux qui cherchent leur vie.

10 Puis après tu casseras le vase, en présence de ceux qui seront allés avec toi.

11 Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je briserai ce peuple-ci et cette ville-ci, de même qu'on brise un vaisseau de potier, qui ne peut être soudé, et ils seront ensevelis à Tophet, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir.

12 C'est ainsi que je ferai à ce lieu-ci, dit l'Éternel, et à ses habitants, tellement que je réduirai cette ville-ci dans le même état que Tophet.

13 Et les maisons de Jérusalem et les maisons des rois de Juda seront impures, comme le lieu de Tophet, à cause de toutes les maisons sur les terrasses desquelles ils ont fait des parfums à toute l'armée des cieux, et des aspersions à d'autres dieux .

14 Puis Jérémie s'en vint de Tophet, où l'Éternel l'avait envoyé pour prophétiser, et il se tint debout au parvis de la maison de l'Éternel, et dit à tout le peuple :

15 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire venir sur cette ville-ci et sur toutes ses villes tout le mal que j'ai prononcé contre elle, parce qu'ils ont raidi leur cou, pour ne point écouter mes paroles.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer ici en premier lieu que les Juifs s'étaient rendus coupables des crimes les plus atroces et de l'idolâtrie la plus exécrationnelle dont on ait jamais ouï parler, puisqu'ils en étaient venus jusqu'à brûler leurs enfants en l'honneur des idoles.

Cela fait voir, que non seulement les peuples qui sont privés de la connaissance de DIEU, mais que ceux-là même qui le connaissent et qui font profession de le servir peuvent commettre les dernières horreurs et renoncer à tous les sentiments de la religion et même de la nature quand ils ont une fois perdu la crainte de DIEU et qu'ils se sont livrés à leur aveuglement et à leur endurcissement.

II. Nous devons considérer que DIEU déclara que les Juifs seraient tués et étendus morts dans la même vallée où ils avaient ainsi sacrifié leurs enfants aux idoles et qu'ils seraient réduits par la famine à manger la chair de leur fils et filles.

La justice de DIEU se découvre bien sensiblement dans cet événement et c'est ainsi que DIEU punit souvent les hommes par les choses mêmes par lesquelles ils l'ont offensé et que ceux qu'il a distingué par ses faveurs deviennent, lorsqu'ils en abusent, des exemples de sa plus terrible vengeance.

L'image d'un pot de terre brisé est remarquable. Elle exprime la facilité avec laquelle DIEU peut détruire les pécheurs et elle marque qu'il n'y a rien qui puisse les délivrer, ni les rétablir lorsqu'il veut les punir.

CHAPITRE XX.

Un sacrificateur nommé Paschur frappe Jérémie et le fait mettre en prison parce qu'il avait prédit la ruine

de Jérusalem, mais Jérémie lui prédit qu'il serait lui-même mené captif à Babylone avec ceux de sa maison et ses amis et qu'il y mourrait.

Le prophète se plaint d'être ainsi exposé à la haine des Juifs impies et il en témoigne une amère douleur

1 Alors Paschur, fils d'Immer, sacrificateur, qui était prévôt et conducteur dans la maison de l'Éternel, entendit Jérémie qui prophétisait ces choses.

2 Et Paschur frappa le prophète Jérémie, et le mit dans la prison qui est à la haute porte de Benjamin, dans la maison de l'Éternel.

3 Et il arriva dès le lendemain que Paschur tira Jérémie hors de la prison, et Jérémie lui dit : L'Éternel ne t'a pas appelé Paschur, mais il t'a appelé Magormissabib.

4 Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais te mettre dans la frayeur, toi et tous tes amis ; ils tomberont par l'épée de leurs ennemis, et tes yeux *le* verront ; je livrerai tous ceux de Juda entre les mains du roi de Babylone, qui les transportera à Babylone, et les frappera avec l'épée.

5 Et je livrerai toutes les richesses de cette ville-ci, et tout son travail, et tout ce qu'elle a de précieux, je livrerai tous les trésors des rois de Juda entre les mains de leurs ennemis, qui les pilleront, les enlèveront, et les emporteront à Babylone.

6 Et toi, Paschur, et tous ceux qui demeurent dans ta maison, vous irez en captivité, tu iras à Babylone, tu y mourras, et tu y seras enseveli, toi et tous tes amis, auxquels tu as prophétisé le mensonge.

7 Ô Éternel ! tu m'as attiré, et j'ai été attiré ; tu as été plus fort que moi, et tu as prévalu ; je suis un objet de moquerie tout le jour, et chacun se moque de moi.

8 Car depuis que je parle, je jette des cris ; j'annonce la violence et la désolation ; mais la parole de l'Éternel m'est tournée en opprobre et en moquerie tout le jour.

9 C'est pourquoi j'ai dit : Je ne ferai plus mention de lui, et je ne parlerai plus en son nom ; mais il y a eu dans mon cœur comme un feu ardent, renfermé dans mes os ; et je suis las de le souffrir, et je n'en puis plus.

10 Car j'ai entendu les blâmes de plusieurs, la frayeur m'a saisi de tous côtés. Rapportez, disent-ils, ce qu'il a dit, et nous le rapporterons. Tous ceux qui avaient la paix avec moi épient si je ne broncherai point, et ils disent : Peut-être qu'il sera surpris, et alors nous en aurons le dessus, et nous nous vengerons de lui.

11 Mais l'Éternel est avec moi comme un homme puissant et redoutable, c'est pourquoi ceux qui me persécutent tomberont et n'auront point le dessus, mais ils seront couverts de confusion ; car ils n'ont pas eu de l'intelligence. Ce sera une honte éternelle, qui ne s'oubliera jamais.

12 C'est pourquoi, Éternel des armées ! qui sondes les justes, qui pénètres les reins et le cœur, je verrai la vengeance que tu feras d'eux ; car je t'ai découvert ma cause.

13 Chantez à l'Éternel, louez l'Éternel ; car il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchants.

14 Que le jour auquel je naquis soit maudit ! Que le jour auquel ma mère m'enfanta ne soit point béni !

15 Que l'homme qui en apporta les nouvelles à mon père, et qui lui dit : Un enfant mâle t'est né, et qui crut le bien réjouir !

16 Que cet homme-là soit comme les villes que l'Éternel a détruites sans s'en repentir ; qu'il entende le cri le matin, et des hurlements au temps du midi ;

17 Que ne m'a-t-on fait mourir dans le sein de ma mère ! Que n'a-ce été là mon sépulcre ! Que jamais ma mère n'eût-elle conçu !

18 Pourquoi suis-je né pour ne voir que travail et qu'ennui, et pour passer mes jours dans la honte ?

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente trois réflexions principales :

I. La première est que Jérémie fut battu et mis en prison parce qu'il prophétisait contre les Juifs, mais que cependant il ne laissa pas de continuer à prédire leur ruine et qu'il dénonça à Paschur qu'il éprouverait la vengeance divine.

C'est ainsi que les méchants s'irritent contre ceux qui leur parlent de la part de DIEU et qu'ils les persécutent, mais les fidèles ministres du Seigneur font toujours leur devoir et ceux qui s'opposent à eux reçoivent la juste punition de leur malice.

II. On voit ici que Jérémie avait été étonné et affligé des oppositions qu'il rencontrait, mais qu'il s'était pourtant consolé en se confiant en DIEU.

C'est ce que tous ceux qui souffrent pour la justice doivent considérer afin de ne pas perdre courage.

III. La troisième réflexion regarde les derniers versets de ce chapitre où Jérémie dit : *Que le jour auquel je naquît soit maudit !*

On pourrait dire que ce prophète ne parle pas de lui-même, mais qu'il exprime les sentiments des Juifs et ce qu'ils diraient dans le temps de leur ruine. Elle devait être si terrible qu'ils souhaiteraient alors eux-mêmes la mort et qu'ils auraient été plus heureux de n'être pas nés. Mais quand même ces paroles regarderaient Jérémie, il ne faudrait pas croire qu'il fût tombé dans le murmure et dans l'impatience, car dans ce même chapitre il paraît animé d'une ferme confiance et d'une joie qui le porte à louer DIEU, mais il aura simplement voulu marquer par ces manières de parler proverbiales et usitées dans ce temps-là combien il était malheureux de vivre parmi un peuple si corrompu et qu'il était pénétré de la plus vive douleur à la vue de leur endurcissement et des malheurs qui allaient fondre sur eux.

CHAPITRE XXI.

Ce qui est récité dans ce chapitre arriva lorsque les Caldéens assiégeaient Jérusalem sous le règne de Sédécias. Ce prince ayant envoyé consulter Jérémie, le prophète lui fit dire que DIEU avait résolu de livrer cette ville aux Caldéens, qu'ainsi il fallait se soumettre à eux, que ceux qui le feraient sauveraient leur vie, mais que si le roi et le peuple refusaient de se rendre, ils seraient exposés à toutes les horreurs de la guerre. Il exhorte aussi le roi et les magistrats à s'amender et à rendre la justice à chacun.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Éternel, lorsque le roi Sédécias envoya vers lui Paschur fils de Malkija, et Sophonie fils de Mahaséja, sacrificateur, pour lui dire :

2 Consulte maintenant l'Éternel pour nous, car Nébucadnézar, roi de Babylone, combat contre nous ; peut-être que l'Éternel fera pour nous quelque-une de ses merveilles, et qu'il le fera retirer de nous.

3 Et Jérémie leur dit : Vous direz ainsi à Sédécias :

4 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Voici, je vais détourner les armes qui sont dans vos mains, avec lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone et contre les Caldéens qui vous assiègent, et je les rassemblerai au milieu de cette ville.

5 Et je combattrai contre vous avec une main étendue, et avec un bras fort, avec colère, avec fureur, et avec une grande indignation.

6 Et je frapperai les habitants de cette ville, les hommes et les bêtes : ils mourront d'une grande mortalité.

7 Et après cela, dit l'Éternel, je livrerai Sédécias, roi de Juda, et ses serviteurs, et le peuple, et ceux qui auront échappé dans cette ville, à la mortalité, à l'épée et à la famine ; je les livrerai entre les mains de Nébucadnézar, roi de Babylone, et entre les mains de leurs ennemis et de ceux qui cherchent leur vie, et il les frappera au tranchant de l'épée ; il ne les épargnera point, il n'en aura point compassion, il n'en aura point de pitié.

8 Tu diras aussi à ce peuple : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je mets devant vous le chemin de la vie, et le chemin de la mort.

9 Quiconque se tiendra dans cette ville mourra par l'épée, ou par la famine, ou par la mortalité ; mais celui qui en sortira et qui se rendra aux Caldéens qui vous assiègent, vivra et sauvera sa vie comme un butin.

10 Car j'ai dressé ma face en mal et non en bien contre cette ville, dit l'Éternel ; elle sera livrée dans la main du roi de Babylone ; et il la brûlera.

11 Et tu diras à la maison du roi de Juda : Ecoutez la parole de l'Éternel.

12 Maison de David, ainsi a dit l'Éternel : Faites justice dès le matin, et délivrez celui qui est opprimé d'entre les mains de celui qui lui fait tort ; de peur que ma colère ne sorte comme un feu, et qu'elle ne s'embrase, et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne, à cause de la malice de vos actions.

13 Voici, dit le Seigneur je viens à toi, ville située dans la vallée, qui es le rocher du plat pays, et qui dis : Qui descendra contre nous, et qui entrera dans nos demeures ?

14 Et je vous punirai selon le fruit de vos actions, dit l'Éternel ; et j'allumerai dans sa forêt un feu qui consumera tout ce qui est autour d'elle.

RÉFLEXIONS

Il faut principalement considérer ici le conseil que Jérémie donnait au roi Sédécias et aux Juifs de se

soumettre aux Caldéens, leur déclarant que, s'ils le faisaient et s'ils obéissaient à la voix de DIEU, ils seraient épargnés, qu'autrement ils périraient par l'épée, par la famine et par la mortalité.

On voit par-là que DIEU avait bien arrêté de livrer Jérusalem aux Caldéens, mais qu'il n'avait pas résolu de faire périr les Juifs et qu'ils pouvaient encore sauver leur vie. DIEU faisait ainsi paraître sa bonté en même temps qu'il exerçait sa justice.

Cela montre aussi très clairement que la perte des pécheurs n'est pas tellement résolue qu'ils ne puissent la prévenir, DIEU est toujours disposé à leur pardonner, il les épargne dans le temps même qu'il les châtie et il ne les accable de ses jugements que lorsqu'il y est forcé par leur impénitence. Cela nous apprend encore que quand DIEU veut nous punir, il faut se soumettre au châtiment, de peur qu'en voulant résister à la providence nous ne nous attirions de plus grands maux.

Enfin, les magistrats et les juges doivent apprendre de ce chapitre que l'exercice de la justice est un moyen très efficace d'éloigner les jugements de DIEU et d'obtenir sa protection.

CHAPITRE XXII.

Jérémie exhorte le roi de Juda et le peuple à se convertir et à faire régner la justice, les menaçant que s'ils ne le faisaient pas, Jérusalem serait réduite en désert.

Il marque ce qui devait arriver aux descendants de Josias roi de Juda.

Il dit que Sçallum, nommé autrement Joachaz, devait être emmené en Égypte et qu'il y mourrait, que Jéhojakim son frère et son successeur serait privé de la sépulture, et que Conja, nommé aussi Jéchonias, serait mené à Babylone, qu'il y mourrait et qu'il n'aurait point de fils qui régnât après lui.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Descends dans la maison du roi de Juda, et y prononce cette parole :

2 Tu diras donc : Roi de Juda, qui es assis sur le trône de David, Ecoute la parole de l'Éternel, toi et tes serviteurs, et ton peuple, qui entrez par ses portes.

3 Ainsi a dit l'Éternel : Faites droit et justice ; et délivrez celui qui est opprimé des mains de l'oppresser qui lui fait tort ; ne foulez point l'orphelin, ni l'étranger, ni la veuve ; et n'usez d'aucune violence, et ne répandez point le sang innocent dans ce lieu.

4 Car, si vous mettez sérieusement en effet cette parole, alors les rois qui sont assis en la place de David sur son trône, entreront par les portes de cette maison, montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs serviteurs et leur peuple.

5 Que si vous n'écoutez pas ces paroles, j'ai juré par moi-même, dit l'Éternel, que cette maison sera réduite en désolation.

6 Car ainsi a dit l'Éternel, touchant la maison du roi de Juda : Tu me seras comme Galaad, et comme le sommet du Liban, je jure que je te réduirai en désert, et tes villes ne seront point habitées.

7 Je préparerai contre toi des destructeurs, chacun avec ses armes, qui couperont tes cèdres exquis, et qui les jetteront au feu.

8 Et plusieurs nations passeront auprès de cette ville, et chacun dira à son compagnon : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi fait à cette grande ville ?

9 Et on dira : Parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel leur DIEU, et qu'ils se sont prosternés devant d'autres dieux, et les ont servis.

10 Ne pleurez point celui qui est mort, et ne faites point de condoléance ; mais pleurez amèrement celui qui s'en va en exil ; car il ne retournera plus, et ne verra plus le pays de sa naissance.

11 Car ainsi a dit l'Éternel, touchant Sçallum fils de Josias, roi de Juda, qui a régné au lieu de Josias son père, et qui est sorti de ce lieu : Il n'y reviendra plus ;

12 mais il mourra au lieu auquel on l'a transporté, et il ne verra plus ce pays.

13 Malheur à celui qui bâtit sa maison par injustice, et ses étages sans droiture ; qui se sert de son prochain sans le payer, et qui ne lui rend point le salaire de son travail ;

14 qui dit : Je me bâtirai une grande maison et des étages bien aérés, et qui se perce des fenêtres, qui la lambrisse de cèdres, et qui la peint de vermillon.

15 Régneras-tu, que tu te mêles parmi les cèdres ? Ton père n'a-t-il pas mangé et bu, quand il a fait droit et justice ? alors il a prospéré.

16 Il a jugé la cause de l'affligé et du pauvre, et alors il a prospéré. N'était-ce pas là me connaître ? dit l'Éternel.

17 Mais tes yeux et ton cœur ne sont adonnés qu'à ton avarice, et qu'à répandre le sang innocent, et qu'à faire tort et qu'à opprimer.

18 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, touchant Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda : On ne le plaindra point, disant : Hélas mon frère ! et hélas ma sœur ! On ne le plaindra point, disant : Hélas sire ! Hélas sa majesté !

19 Il sera enseveli de la sépulture d'un âne, il sera traîné et jeté hors des portes de Jérusalem.

20 Monte au Liban et crie, jette ta voix vers Basçan, et crie par les passages, parce que tous ceux qui t'aimaient ont été détruits.

21 Je t'ai parlé durant ta grande prospérité ; mais tu as dit : Je n'écouterai point. Tel est ton train dès ta jeunesse, que tu n'as point écouté ma voix.

22 Le vent se repaîtra de tous tes pasteurs, et ceux qui t'aimaient iront en captivité. Alors certainement tu seras honteuse et confuse à cause de toute ta malice.

23 Tu as ta demeure au Liban et tu fais ton nid dans les cèdres. Comment trouveras-tu grâce, lorsque les tranchées et la douleur, comme d'une femme qui est en travail d'enfant, te surprendront.

24 Je suis vivant, dit l'Éternel, que quand Conja, fils de Jéhojakim, roi de Juda, serait un cachet dans ma main droite, je t'arracherai de là ;

25 et je te livrerai entre les mains de ceux qui cherchent ta vie, et entre les mains de ceux dont la présence te fait peur, et entre les mains de Nébucadnézar, roi de Babylone, et entre les mains des Caldéens !

26 Et je jetterai toi et ta mère qui t'a enfanté, dans un autre pays, auquel vous n'êtes point nés, et vous y mourrez.

27 Et pour ce qui est du pays vers lequel leur âme tend pour y retourner, ils n'y retourneront point.

28 Ce personnage, Conja, n'est-il pas comme une idole méprisée et brisée ? N'est-il pas comme un vaisseau qui ne fait plus de plaisir ? Pourquoi ont-ils été jetés là, lui et sa postérité, même jetés en un pays qu'ils ne connaissent point ?

29 O terre, terre, terre ! écoute la parole de l'Éternel.

30 Ainsi a dit l'Éternel : Ecrivez que cet homme-là sera sans enfants ; ce sera un homme qui ne prospérera point pendant ses jours ; même il n'y aura aucun homme de sa postérité qui prospère, ni qui soit assis sur le trône de David, ni qui domine en Juda.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne que l'une des choses qui attirent le plus la faveur de DIEU sur un peuple, c'est lorsque les juges rendent une bonne justice à tout le monde. Si les rois et les principaux de Juda eussent fait leur devoir en cela selon les exhortations de Jérémie, ils auraient subsisté, mais pour y avoir manqué ils périrent et toute la nation avec eux.

Il y a un autre endroit dans ce chapitre qui doit être remarqué, c'est celui où il est dit que ceux qui prétendent s'élever et établir leur maison par de mauvaises voies et par l'avarice, ne prospéreront jamais. Mais la principale réflexion qu'il faut faire sur cette lecture regarde les rois dont il est ici parlé. Tout ce que Jérémie avait dit leur arriva :

Sçallum, fils du roi Josias, fut pris par le roi d'Égypte et emmené dans ce pays-là où il mourut, Jéhojakim tomba entre les mains des Caldéens et fut emmené enchaîné à Babylone, de même que Jéchonias qui n'eut point de successeur dans sa maison.

Ainsi DIEU accomplit les prédictions de Jérémie et punit tous ces mauvais princes qui furent tous idolâtres. Au reste, l'impiété de ces descendants du bon et pieux roi Josias et la fin tragique qu'ils firent montre que la piété des pères ne garantit pas leurs enfants des jugements de DIEU, si ces enfants irritent le Seigneur par leur désobéissance.

CHAPITRE XXIII.

Jérémie menace les mauvais pasteurs, c'est-à-dire les magistrats, les sacrificateurs et les prophètes, les accusant d'être cause que toutes sortes de crimes régnaient dans le royaume de Juda et il prédit que DIEU susciterait dans la famille de David un grand roi qui serait le libérateur de son peuple.

Après cela, il se plaint que les sacrificateurs et les prophètes de Jérusalem étaient encore pire que ceux du royaume d'Israël, il dit qu'ils s'abandonnaient à des crimes énormes et qu'outre cela, ils trompaient le peuple en se vantant faussement d'avoir eu des révélations et en lui promettant la paix et il leur dénonce la malédiction divine.

1 Malheur aux pasteurs qui détruisent et dissipent le troupeau de mon pâturage, dit l'Éternel.

2 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël, touchant les pasteurs qui paissent mon peuple : Vous avez dispersé mes brebis et vous les avez chassées, et ne les avez point visitées ; voici, je vais visiter sur vous la malice de vos actions, dit l'Éternel.

3 Et je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays auxquels je les aurai chassées, et je les ferai retourner à leurs parcs, et elles fructifieront et se multiplieront.

4 J'établirai aussi sur elles des pasteurs qui les paîtront, tellement qu'elles n'aurent plus de crainte, et ne s'épouvanteront point, et il n'en manquera aucune, dit l'Éternel.

5 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je susciterai à David un germe juste, et il régnera comme roi, il prospérera, et il exercera le jugement et la justice sur la terre.

6 Et en ces jours Juda sera délivré, et Israël habitera en assurance ; et c'est ici le nom duquel on l'appellera : L'ÉTERNEL NOTRE JUSTICE.

7 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, qu'on ne dira plus : L'Éternel est vivant, qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Égypte ;

8 mais on dira : L'Éternel est vivant, qui a fait remonter, et qui a ramené la postérité de la maison d'Israël, du pays qui est vers l'Aquilon, et de tous les pays auxquels je les avais chassés, et ils habiteront dans leur pays.

9 A cause des prophètes mon cœur est brisé au dedans de moi, tous mes os en tremblent, je suis comme un homme ivre, et comme un homme que le vin a surmonté, pour la présence de l'Éternel, et à cause des paroles de sa sainteté.

10 Car le pays est rempli d'hommes adultères, même le pays est dans le deuil, à cause des parjures ; les pâturages du désert sont devenus tout secs ; leur course ne va qu'au mal, et leur force à ce qui n'est pas droit.

11 Car tant le prophète que le sacrificateur se contrefont ; j'ai même trouvé leur méchanceté dans ma maison, dit l'Éternel.

12 C'est pourquoi leur chemin sera comme des lieux glissants dans les ténèbres ; ils y seront poussés, et y tomberont ; car je ferai venir le mal sur eux dans le temps que je les visiterai, dit l'Éternel.

13 Or, j'avais bien vu des choses mal convenables dans les prophètes de Samarie ; ils prophétisaient par Bahal, et ils faisaient fourvoyer mon peuple d'Israël.

14 Mais j'ai vu des choses énormes dans les prophètes de Jérusalem, car ils commettent des adultères, et ils marchent dans le mensonge ; ils ont fortifié les mains des méchants, tellement que pas un ne s'est détourné de sa malice ; ils me sont tous comme Sodome, et les habitants de la ville me sont comme Gomorrhe.

15 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées touchant ces prophètes : Voici, je vais leur faire manger de l'absinthe, et leur faire boire de l'eau de fiel. Car l'impiété s'est répandue par tout le pays, par le moyen des prophètes de Jérusalem.

16 Ainsi a dit l'Éternel des armées : N'écoutez point les paroles des prophètes qui vous prophétisent ; ils vous font devenir vains ; ils prononcent la vision de leur cœur, laquelle ne procède point de la bouche de l'Éternel.

17 Ils ne cessent de dire à ceux qui me méprisent : L'Éternel a dit : Vous aurez la paix ; et ils disent à tous ceux qui marchent dans la dureté de leur cœur : Il ne vous arrivera point de mal.

18 Car qui s'est trouvé au conseil secret de l'Éternel ? Qui est-ce qui l'a vu, et qui a entendu sa parole ? Qui est-ce qui a été attentif à sa parole, et qui l'a ouïe ?

19 Voici la tempête de l'Éternel, sa colère est sortie ; et le tourbillon qui va fondre tombera sur la tête des méchants.

20 La colère de l'Éternel ne sera point détournée, qu'il n'ait exécuté et mis en effet les pensées de son cœur. Vous aurez une claire intelligence de ceci dans les derniers jours.

21 Je n'ai point envoyé ces prophètes-là, et ils ont couru ; je ne leur ai point parlé, et ils ont prophétisé.

22 S'ils s'étaient trouvés dans mon conseil secret, ils auraient aussi fait entendre mes paroles à mon peuple, et ils les auraient détournés de leur mauvais train, et de la malice de leurs actions.

23 Ne suis-je DIEU que de près, dit l'Éternel, et ne suis-je pas aussi DIEU de loin ?

24 Quelqu'un se pourra-t-il cacher dans quelques cachettes, que je ne le voie pas ? dit l'Éternel : Ne remplis-je pas, moi, les cieux et la terre ? dit l'Éternel.

25 J'ai ouï ce que les prophètes ont dit, en prophétisant le mensonge en mon nom, et en disant : J'ai eu un songe, j'ai eu un songe.

26 Jusqu'à quand ceci sera-t-il au cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge et qui prophétisent la tromperie de leur cœur ;

27 Qui pensent comment ils feront oublier mon nom à mon peuple, par les songes que chacun d'eux récite à son prochain, comme leurs pères ont oublié mon nom pour Bahal ?

28 Que le prophète qui a un songe, récite ce songe ; et que celui qui a ma parole prononce ma parole en vérité. Quel rapport y a-t-il de la paille avec le froment ? dit l'Éternel.

29 Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise la pierre ?

30 C'est pourquoi, voici, dit l'Éternel, j'en veux aux prophètes qui dérobent mes paroles chacun à son prochain.

31 Voici, j'en veux à ces prophètes, dit l'Éternel, qui accommodent leurs langues, et qui disent : Le Seigneur a dit ainsi.

32 Voici, j'en veux à ceux qui prophétisent des songes de fausseté, dit l'Éternel, et qui les récitent, et qui font fourvoyer mon peuple par leurs mensonges, et par leur témérité ; bien que je ne les aie point envoyés, et ne leur aie point donné de charge. C'est pourquoi ils n'apporteront aucun profit à ce peuple, dit l'Éternel.

33 Si donc ce peuple t'interroge, ou le prophète, ou le sacrificateur, et te dit : Quelle est la charge de l'Éternel ? Tu leur diras ce que c'est que cette charge, savoir : Je vous abandonnerai, dit l'Éternel.

34 Et pour ce qui est du prophète, et du sacrificateur, et du peuple qui aura dit : La charge de l'Éternel ; je punirai cet homme-là, et sa maison.

35 Vous direz ainsi chacun à son compagnon, et chacun à son frère : Qu'a répondu l'Éternel, et qu'a prononcé l'Éternel ?

36 Et vous ne parlerez plus de la charge de l'Éternel, car la parole de chacun sera sa charge ; parce que vous avez renversé les paroles du DIEU vivant, dit l'Éternel des armées, notre DIEU.

37 Tu diras ainsi au prophète : Que t'a répondu l'Éternel, et que t'a prononcé l'Éternel ?

38 Que si vous dites : La charge de l'Éternel ; à cause de cela, a dit l'Éternel, et parce que vous avez dit cette parole : La charge de l'Éternel ; et que j'ai envoyé vers vous, pour vous dire : Ne dites plus : La charge de l'Éternel ;

39 A cause de cela me voici, et je vous oublierai entièrement, et je rejetterai de ma présence et vous et la ville que j'ai donnée à vous et à vos pères ;

40 Et je mettrai sur vous un opprobre éternel, et une confusion éternelle qui ne sera jamais oubliée.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ici ces considérations :

I. Que la promesse que DIEU faisait de donner de bons pasteurs à son peuple et de susciter dans la maison du roi David un prince juste s'exécuta, non seulement lorsque les Juifs revinrent de Babylone sous la conduite de Zorobabel qui descendait de David et qu'ils eurent pour conducteurs Esdras, Jehosuah, Néhémie et d'autres personnes pieuses, mais principalement lorsque DIEU fit naître de cette famille JÉSUS-CHRIST le grand Pasteur et le Rédempteur de l'église.

II. Les plaintes que DIEU fait ici contre les faux pasteurs et surtout contre les prophètes et les sacrificateurs de Jérusalem sont dignes de toute notre attention. Le Seigneur dit qu'ils étaient pires que ceux de Samarie, qui étaient pourtant des idolâtres, que le pays était rempli d'adultères, de parjures et d'autres crimes, mais que les prophètes en étaient la cause, que s'ils eussent fait entendre aux Juifs la volonté de DIEU, ils les auraient détournés de leurs péchés, mais qu'au lieu de cela, ils les avaient abusés en leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre.

Les ministres qui sont envoyés de DIEU doivent écouter ses paroles et les rapporter fidèlement. Mais c'est un grand malheur lorsqu'au lieu d'annoncer ce que DIEU leur commande et de retirer les pécheurs de leurs égarements, ils les flattent et leur donnent en cela un mauvais exemple. DIEU proteste très fortement qu'il en veut à ces mauvais pasteurs et qu'ils ne sauraient échapper à sa connaissance, ni à sa vengeance. Chacun

peut voir par-là de quelle conséquence il est que les pasteurs et les conducteurs s'acquittent de leur devoir. Mais puisque DIEU menace le peuple aussi bien que les prophètes, il paraît de là que, si ceux qui séduisent les autres sont coupables, ceux qui se laissent séduire seront punis avec justice, qu'ainsi il faut se bien instruire de la volonté de DIEU et après qu'on l'a connue, craindre d'offenser DIEU par la désobéissance et se représenter toujours pour cet effet ce qu'il dit lui-même dans ce chapitre : *Quelqu'un pourrait-il se cacher dans quelque cachette où je ne le voie point ? Ne remplis-je pas le ciel et la terre, dit le Seigneur ?*

CHAPITRE XXIV.

Pour l'intelligence de ce chapitre, il faut savoir que quelques années avant que Nébucadnézar, roi de Babylone, vint prendre Jérusalem, une partie des Juifs avaient déjà été transportés à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda.

Dans ce temps-là, Jérémie eut la vision qu'il rapporte ici, dans laquelle DIEU lui fit voir deux paniers de figes, les unes bonnes et les autres mauvaises.

Cela marquait la différence qu'il y aurait entre les Juifs qui avaient été transportés avec Jéchonias et ceux qui étaient demeurés à Jérusalem. C'est que les premiers seraient préservés et que DIEU les rétablirait, au lieu que les autres périraient presque tous par la guerre, par la famine et par la mortalité avec Sédécias dernier roi de Juda et que ceux qui s'en iraient en Égypte après la prise de Jérusalem y feraient aussi une fin funeste. Ce fut ce qui arriva onze ans après cette prophétie.

1 L'Éternel me fit voir une vision, et voici, deux paniers de figes qui étaient posés devant le temple de l'Éternel, après que Nébucadnézar, roi de Babylone, eut transporté de Jérusalem Jéchonias, fils de Jéhojakim, roi de Juda, et les principaux de Juda, avec les charpentiers et les serruriers, et les eut emmenés à Babylone.

2 L'un des paniers avait de fort bonnes figes, comme sont d'ordinaire les figes qui sont les premières mûres ; et l'autre panier avait de fort mauvaises figes, dont on ne pouvait manger, tant elles étaient mauvaises.

3 Et l'Éternel me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Des figes, de bonnes figes, et fort bonnes, et de mauvaises, fort mauvaises, qu'on ne saurait manger, tant elles sont mauvaises.

4 Alors la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

5 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Comme ces figes-ci sont bonnes, ainsi je prendrai connaissance de ceux qui ont été transportés de Juda, que j'ai envoyés hors de ce lieu au pays des Caldéens, et je leur ferai du bien.

6 Et je les regarderai d'un œil favorable, et je les ferai retourner en ce pays, et je les y rebâtirai, et ne les détruirai plus : je les planterai, et ne les arracherai plus.

7 Et je leur donnerai un cœur pour connaître que je suis l'Éternel, et ils seront mon peuple, et je serai leur DIEU : car ils retourneront à moi de tout leur cœur.

8 Et comme ces figes sont si mauvaises qu'on n'en peut manger, tant elles sont mauvaises, l'Éternel a dit : Je mettrai dans un même état Sédécias roi de Juda, et les principaux de sa cour, et le reste de ceux de Jérusalem qui sont demeurés dans ce pays, et ceux qui iront habiter dans le pays d'Égypte.

9 Et je les livrerai pour être agités, pour souffrir du mal par tous les royaumes de la terre, et pour être en opprobre, en proverbe, en risée, et en malédiction par tous les lieux où je les aurai chassés.

10 Et j'enverrai sur eux l'épée, la famine, et la mortalité, jusqu'à ce qu'ils soient consumés de dessus la terre que je leur avais donnée, à eux et à leurs pères.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que, quand le roi Jéchonias et une partie du peuple furent transportés à Babylone, le reste des Juifs devaient reconnaître par-là que leur désolation approchait.

C'est ainsi que DIEU punit les hommes par degrés avant que de les détruire, il leur fait comprendre par les coups dont il les frappe que leur ruine n'est pas éloignée et que s'ils ne préviennent ses jugements, ils en seront accablés.

Il faut remarquer après cela que les Juifs qui furent menés captifs les premiers à Babylone en revinrent heureusement au lieu que ceux qui restèrent à Jérusalem et qui se croyaient beaucoup plus heureux que leurs

compatriotes captifs, mais qui étaient beaucoup plus méchants et plus coupables, puisqu'ils ne profitèrent pas de ce qui était arrivé à leurs frères, périrent presque tous par la guerre et par les autres fléaux de DIEU lorsque Nébucadnézar vint la dernière fois contre Jérusalem. Sédécias, leur roi fit une fin tragique avec les principaux de sa cour et ceux d'entre eux qui s'en allèrent en Égypte après que Jérusalem eut été prise y furent accablés des jugements de DIEU.

On peut voir par-là que ceux que DIEU punit les premiers ne sont pas toujours les plus malheureux et que les pécheurs qui jouissent de la prospérité et que DIEU supporte plus longtemps sont traités avec le plus de sévérité lorsqu'ils persévèrent dans l'impénitence.

CHAPITRE XXV.

Ce chapitre contient trois choses remarquables.

La première, que les Juifs, pour avoir méprisé les exhortations des prophètes et en particulier celles que Jérémie leur avait adressées pendant vingt-trois ans, seraient livrés aux Babyloniens.

La seconde, que la captivité de Babylone durerait soixante et dix ans.

La troisième, que puisque DIEU n'épargnait pas son peuple, il n'épargnerait pas non plus les autres nations, que les Égyptiens, les divers peuples d'Arabie, les Philistins, les Iduméens, les Moabites et les autres rois voisins de la Judée, de même que les Perses et les Mèdes seraient punis, après quoi les Babyloniens seraient détruits. Le prophète marque cela en disant que toutes ces nations boiraient la coupe de vin de la colère de DIEU, ce qui est une manière de parler figurée qui signifie la vengeance divine.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie, touchant tout le peuple de Juda, la quatrième année du règne de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, qui était la première année de Nébucadnézar, roi de Babylone ;

2 et que Jérémie le prophète prononça à tout le peuple de Juda, et à tous les habitants de Jérusalem, disant :

3 Depuis la troisième année de Josias fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, il y a vingt-trois ans, que la parole de l'Éternel m'a été adressée, et je vous l'ai annoncée, me levant matin, et vous parlant à vous-mêmes, mais vous n'avez point écouté.

4 Et l'Éternel vous a envoyé tous ses serviteurs prophètes, se levant matin, et vous les envoyant ; mais vous ne les avez point écoutés, et vous n'avez point prêté l'oreille pour écouter,

5 Lorsqu'ils disaient : Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train, et de la malice de vos actions, et vous habitez de siècle en siècle sur la terre que l'Éternel vous a donnée, à vous et à vos pères, depuis un siècle jusqu'à l'autre ;

6 et n'allez plus après d'autres dieux, pour les servir et pour vous prosterner devant eux, et ne m'irritez plus par les œuvres de vos mains, et je ne vous ferai aucun mal.

7 Mais vous m'avez désobéi, dit l'Éternel, pour m'irriter par les œuvres de vos mains, à votre dommage.

8 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées : Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

9 Voici, j'envverrai et j'assemblerai tous les peuples de l'Aquilon, dit l'Éternel, vers Nébucadnézar, roi de Babylone, mon serviteur, et je les ferai venir contre ce pays-ci, et contre ses habitants, et contre toutes ces nations des environs, et je les détruirai à la façon de l'interdit, et je les mettrai en désolation et en sifflement, et en déserts éternels ;

10 et je ferai cesser parmi eux la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit des meules et la lumière des lampes.

11 Et tout ce pays sera un désert jusqu'à s'en étonner, et ces nations seront assujetties au roi de Babylone pendant soixante et dix années.

12 Et quand les soixante et dix ans auront été accomplis, je ferai, dit l'Éternel, la punition de l'iniquité du roi de Babylone et de cette nation, et du pays des Caldéens, que je réduirai en des désolations éternelles.

13 Et j'exécuterai sur ce pays toutes mes paroles que j'ai prononcées contre lui ; toutes les choses qui sont écrites dans ce livre, lesquelles Jérémie a prophétisées contre toutes ces nations.

14 Car de grands rois aussi, et de grandes nations se les assujettiront, et je leur rendrai selon leurs actes, et selon l'œuvre de leurs mains.

15 Car ainsi m'a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Prends de ma main la coupe de ce vin de cette colère, et en fais boire à toutes les nations auxquelles je t'envoie.

16 Ils en boiront et en seront troublés, et ils deviendront comme insensés, à cause de l'épée que j'envverrai

entre eux.

17 Je pris donc la coupe de la main de l'Éternel, et en fis boire à toutes les nations auxquelles l'Éternel m'envoyait ;

18 Savoir, à Jérusalem, et aux villes de Juda, et à ses rois, et à ses principaux, pour les mettre en désolation, en étonnement, en sifflement et en malédiction comme il paraît aujourd'hui ;

19 à Pharaon, roi d'Égypte, et à ses serviteurs, et aux principaux de sa cour, et à tout son peuple.

20 Et à tout mélange des peuples d'Arabie, et à tous les rois du pays de Huts ; à tous les rois du pays des Philistins, à Asçkélon, à Gaza, et Hébron, et au reste d'Asçdod ;

21 à Edom, et à Moab, et aux enfants de Hammon ;

22 à tous les rois de Tyr, et à tous les rois de Sidon, et aux rois des îles qui sont au-delà de la mer ;

23 à Dédan, à Téma, et à Buz, et à tous ceux qui sont aux bouts et aux extrémités ;

24 à tous les rois d'Arabie, et à tous les rois du mélange qui habitent au désert ;

25 et à tous les rois de Zimri, à tous les rois de Héléam, et à tous les rois de Méde ;

26 et à tous les rois de l'Aquilon, tant proches qu'éloignés l'un de l'autre, et à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre, et le roi de Scesçac en boira après eux.

27 Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Buvez et soyez enivrés, et rejetez ce que vous avez bu, et tombez sans vous relever, à cause de l'épée, que j'enverrai entre vous.

28 Or, il arrivera qu'ils refuseront de prendre la coupe de ta main pour en boire ; mais tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous en boirez certainement.

29 Car voici, je suis sur le point d'envoyer du mal sur la ville, sur laquelle mon nom est réclamé, et vous, en seriez-vous entièrement exempts ? vous n'en serez point exempts ; car je vais appeler l'épée pour venir sur tous les habitants de la terre, dit l'Éternel des armées.

30 Tu prophétiseras donc contre eux toutes ces paroles-là, et tu leur diras : L'Éternel rugira d'en haut ; et il fera entendre sa voix de la demeure de sa sainteté ; il rugira d'une façon épouvantable contre son habitation ; il redoublera vers tous les habitants de la terre un cri d'encouragement, comme quand on foule la vendange.

31 Le son éclatant en est venu jusqu'au bout de la terre, car l'Éternel plaide avec les nations, et il entrera en jugement contre toute chair. Il livrera les méchants à l'épée ; l'Éternel l'a dit.

32 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, le mal va passer d'une nation à l'autre, et un grand tourbillon se lèvera de l'extrémité de la terre.

33 Et en ce jour-là ceux que l'Éternel aura tués seront étendus depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre bout, ils ne seront point pleurés, et ils ne seront point recueillis, ni ensevelis ; mais ils seront comme du fumier sur le dessus de la terre.

34 Vous, les pasteurs, hurlez et criez, et vous, les plus considérables du troupeau, roulez-vous dans la poussière ; car les jours où vous devez être égorgés et dispersés sont accomplis, et vous tomberez comme un vaisseau de prix ;

35 et les pasteurs n'auront aucun moyen de s'enfuir, ni les plus considérables du troupeau d'échapper.

36 *Il y aura* une voix du cri des pasteurs, et un hurlement des plus considérables du troupeau, parce que l'Éternel va gâter leurs pâturages.

37 Et les cabanes paisibles seront renversées, à cause de l'ardeur de la colère de l'Éternel.

38 Il a abandonné son tabernacle, comme un lion ; leur pays est mis en désolation, à cause de la fureur du destructeur, à cause de l'ardeur de sa colère.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que DIEU supporte les hommes et qu'il les fait exhorter à la repentance pendant longtemps, mais que quand ils abusent de son support, il exécute à la fin ses menaces. Ce fut ainsi que DIEU, après avoir appelé inutilement les Juifs à la conversion pendant plusieurs années par le ministère de Jérémie, fit venir contre eux le roi de Babylone.

II. DIEU promet de ramener les Juifs de Babylone au bout de soixante et dix ans et de punir alors les Babyloniens. Ces soixante et dix ans commencèrent lorsque sous le règne de Jéhojakim, un grand nombre de Juifs furent transportés à Babylone avec une partie des vaisseaux sacrés du temple et ils finirent lorsque les Juifs revinrent dans leur pays par la permission de Cyrus roi de Perse.

Il faut savoir que les Égyptiens, les Philistins et les autres peuples qui sont ici nommés furent assujettis au

roi de Babylone conformément à la prédiction de Jérémie et qu'après cela les Babyloniens furent subjugués par les Perses et les Mèdes.

DIEU parle ici comme le maître du monde qui dispose des rois et des peuples à son gré. Et ces grands événements que Jérémie et les autres prophètes avaient marqués si formellement sont des preuves incontestables de la divinité de ces prophéties, aussi bien que de la vérité des promesses de DIEU, de sa protection sur son église et de sa justice contre ceux qui l'oppriment.

On doit aussi considérer sur cela que si DIEU n'épargne pas son église, les autres peuples et les méchants ne sauraient échapper à sa justice et que s'il se servit des rois impies, cruels et superbes pour châtier divers peuples, il rendit enfin à ces rois, qui avaient été les instruments de sa vengeance, la punition qu'ils méritaient, ce qui doit nous faire adorer la providence qui préside sur tout avec justice, avec sagesse et avec bonté.

CHAPITRE XXVI.

Jérémie continuant à prédire la ruine de Jérusalem et du temple, les sacrificateurs le saisissent et demandent avec le peuple qu'on le fasse mourir.

Mais le prophète, sans s'étonner, persista à dire les mêmes choses en présence des principaux, lesquels après l'avoir entendu, le renvoyèrent absous sans lui faire aucun mal, DIEU s'étant servi d'un officier du roi nommé Ahikam pour sauver la vie à Jérémie.

Il est parlé sur la fin de ce chapitre d'un autre prophète, nommé Urie, que le roi Jéhojakim fit assassiner pour avoir prédit les mêmes choses que Jérémie.

1 Au commencement du règne de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, cette parole fut adressée à Jérémie par l'Éternel, qui lui dit :

2 Ainsi a dit l'Éternel : Tiens-toi debout au parvis de la maison de l'Éternel, et prononce à toutes les villes de Juda, qui viennent pour se prosterner dans la maison de l'Éternel, toutes les paroles que je t'ai commandé de leur prononcer ; n'en retranche pas un mot.

3 Peut-être qu'ils écouteront, et qu'ils se détourneront chacun de sa mauvaise voie ; et je me repentirai du mal que j'ai résolu de leur faire à cause de la malice de leurs actions.

4 Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel : Si vous ne m'écoutez pas, pour marcher dans ma loi que je vous ai proposée,

5 pour obéir aux paroles des prophètes mes serviteurs que je vous envoie, me levant matin, et que vous n'avez point écoutés quand je vous les ai envoyés,

6 je traiterai cette maison de même que j'ai traité Scilo, et je livrerai cette ville pour être en exécution à toutes les nations de la terre.

7 Or, les sacrificateurs, et les prophètes, et tout le peuple ouïrent Jérémie, qui prononçait ces paroles-là dans la maison de l'Éternel.

8 Aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer tout ce que l'Éternel lui avait commandé de prononcer à tout le peuple, les sacrificateurs, et les prophètes, et tout le peuple le saisirent, et lui dirent : Tu mourras certainement.

9 Pourquoi as-tu prophétisé au nom de l'Éternel, et as-tu dit : Cette maison sera comme Scilo, et cette ville sera désolée, tellement que personne n'y habitera ? Et tout le peuple s'assembla vers Jérémie dans la maison de l'Éternel.

10 Mais les principaux de Juda ayant ouï toutes ces choses-là, montèrent de la maison du roi à la maison de l'Éternel, et s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel.

11 Alors les sacrificateurs et les prophètes parlèrent aux principaux et à tout le peuple, et dirent : Cet homme a mérité d'être condamné à mort ; car il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles.

12 Et Jérémie parla à tous les principaux et à tout le peuple, et leur dit : L'Éternel m'a envoyé pour prophétiser contre cette maison, et contre cette ville, toutes les paroles que vous avez entendues.

13 Maintenant donc, amendez votre conduite et vos actions, et écoutez la voix de l'Éternel votre DIEU, et l'Éternel se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous.

14 Pour moi, me voici entre vos mains ; faites de moi comme il vous semblera bon et juste.

15 Quoi qu'il en soit, sachez certainement que, si vous me faites mourir, vous mettez du sang innocent sur vous, sur cette ville, et sur ses habitants ; car en vérité, l'Éternel m'a envoyé vers vous, afin de prononcer toutes ces paroles-là, et pour vous les faire entendre.

16 Alors les principaux et tout le peuple dirent aux sacrificateurs et aux prophètes : Cet homme n'a pas mérité d'être condamné à mort ; car il nous a parlé au nom de l'Éternel notre DIEU.

17 Et quelques-uns des anciens du pays se levèrent, et parlèrent à toute l'assemblée du peuple, et dirent :

18 Michée Moraschtite a prophétisé aux jours d'Ezéchias, roi de Juda, et a parlé à tout le peuple de Juda, en disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera réduite en monceaux, et la montagne du temple en une haute forêt.

19 Ezéchias, roi de Juda, et tous ceux de Juda le firent-ils mourir ? Ne craignit-il pas l'Éternel ; et ne supplia-t-il pas l'Éternel ? Et l'Éternel se repentit du mal qu'il avait prononcé contre eux. Nous faisons donc un grand mal contre nos âmes.

20 Il y eut aussi un homme qui prophétisa au nom de l'Éternel, savoir, Urie fils de Scémahja, de Kirjath-jéharim, lequel prophétisa contre cette même ville, et contre ce même pays, de la même manière que Jérémie.

21 Et le roi Jéhojakim et tous les plus puissants de sa cour, et les principaux de Juda entendirent ses paroles, et le roi voulut le faire mourir ; mais Urie l'ayant appris, et ayant eu peur, s'enfuit et s'en alla en Égypte.

22 Et le roi Jéhojakim envoya des gens en Égypte, savoir, Elnathan, fils de Habor, et quelques autres avec lui en Égypte.

23 Et ils tirèrent Urie de l'Égypte, et l'amènèrent au roi Jéhojakim, qui le fit mourir par l'épée, et jeta son corps mort dans les sépulcres du commun peuple.

24 Outre tous ces discours, Ahikam fils de Sçaphan, soutint Jérémie, et empêcha qu'on ne le livrât entre les mains du peuple, pour le faire mourir.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous propose trois exemples remarquables :

I. Le premier est celui des sacrificateurs et du peuple de Jérusalem qui voulurent faire mourir Jérémie. Ce procédé injuste et impie des Juifs montre que leur méchanceté était extrême.

On voit aussi par-là que les serviteurs de DIEU sont quelques fois exposés à de grands dangers de la part de ceux qui ne peuvent souffrir leurs remontrances.

On doit faire la même réflexion sur l'impiété du roi Jéhojakim qui en vint jusqu'à faire tuer le prophète Urie. Cette persécution contre les fidèles serviteurs de DIEU fut l'une des choses qui hâta la ruine des Juifs.

II. Le second exemple est celui de Jérémie qui, étant menacé de la mort, dit aux Juifs qu'ils pouvaient lui ôter la vie, mais qui continua cependant à les exhorter et à les menacer de la part de DIEU.

Ce caractère de patience, de modération et de douceur et en même temps de zèle et de fermeté doit être imité par tous ceux qui exercent le ministère sacré s'il leur arrive de souffrir en faisant leur devoir.

III. Le troisième exemple est celui de plusieurs d'entre les magistrats et surtout d'Ahikam, l'un des premiers officiers du roi, lesquels prirent la défense de Jérémie et reconnurent qu'il leur parlait au nom du Seigneur. En cela on peut voir la protection de DIEU sur ce prophète et les soins de la providence qui suscite des personnes et des moyens de délivrance à ceux qu'on opprime injustement.

Les grands et les magistrats doivent méditer cette histoire et apprendre d'ici à craindre DIEU et à soutenir les innocents et en particulier ses fidèles ministres, imitant en cela Ahikam aussi bien que le roi Ezéchias dont l'exemple est rapporté dans ce chapitre, lequel, au lieu de s'irriter contre le prophète Michée, s'humilia et fléchit par son humiliation la colère de DIEU.

CHAPITRE XXVII.

Les rois voisins de la Judée ayant envoyé des ambassadeurs à Sédécias roi de Juda, DIEU ordonne à Jérémie d'envoyer des liens et des jugs à ces rois-là pour marquer par cette action mystérieuse que ces rois, bien loin de garantir Sédécias comme il espérait, seraient eux-mêmes subjugués par le roi de Babylone. Le prophète leur dit de se soumettre à ce roi et il marque que la domination des Babyloniens finirait au petit-fils de Nébucadnézar.

Il exhorte ensuite Sédécias et les Juifs à s'assujettir à ce prince et à ne pas croire aux faux prophètes qui

leur promettaient que les vaisseaux du temple, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim, seraient rapportés à Jérusalem. Jérémie déclare que bien loin de là, le reste des vaisseaux sacrés seraient emportés par Nébucadnézar qui viendrait détruire Jérusalem et le temple.

1 Au commencement du règne de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, la parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, pour dire :

2 Ainsi m'a dit l'Éternel : Fais-toi des liens, et des jongs, et les mets sur ton cou ;

3 Et les envoie au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des enfants de Hammon, au roi de Tyr, et au roi de Sidon, par les mains des ambassadeurs qui doivent venir à Jérusalem vers Sédécias, roi de Juda ;

4 et leur commande de dire à leurs maîtres : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Vous direz ainsi à vos maîtres :

5 J'ai fait la terre, les hommes, et les bêtes qui sont sur la terre, par ma grande force, et par mon bras puissant ; et je l'ai donnée à qui bon m'a semblé.

6 Et maintenant, j'ai livré tous ces pays dans la main de Nébucadnézar, roi de Babylone, mon serviteur ; et même, je lui ai donné les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties.

7 Et toutes les nations lui seront assujetties, et à son fils, et au fils de son fils, jusqu'à ce que le temps de son pays même vienne aussi, et que plusieurs nations et de grands rois l'assujettissent.

8 Et il arrivera que la nation et le royaume qui ne se soumettra pas à lui, savoir, à Nébucadnézar, roi de Babylone, et quiconque ne soumettra pas son cou au joug du roi de Babylone, je punirai cette nation-là, dit l'Éternel, par l'épée, par la famine, et par la mortalité, jusqu'à ce que je les aie consumés par sa main.

9 Vous donc, n'écoutez point vos prophètes, ni vos devins, ni ceux qui songent, ni vos augures, ni vos magiciens, qui vous parlent, qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone.

10 Car ils vous prophétisent le mensonge, pour vous faire aller bien loin de votre pays, afin que je vous en chasse, et que vous périssiez.

11 Mais la nation qui soumettra son cou au joug du roi de Babylone, et qui s'assujettira à lui, je la laisserai dans son pays, dit l'Éternel, et elle le cultivera et y demeurera.

12 Ensuite je parlai à Sédécias, roi de Juda, selon toutes ces paroles-là, disant : Soumettez-vous au joug du roi de Babylone, et vous rendez sujets à lui et à son peuple, et vous vivrez.

13 Pourquoi mourriez-vous, toi et ton peuple, par l'épée, par la famine, et par la mortalité selon que l'Éternel a parlé, touchant la nation qui ne se sera point soumise au roi de Babylone ?

14 N'écoutez donc point les paroles des prophètes, qui vous parlent et qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone ; car ils vous prophétisent le mensonge.

15 Je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel, et ils prophétisent fausement en mon nom, afin que je vous chasse ; et que vous périssiez, tant vous que les prophètes qui vous prophétisent.

16 Je parlai aussi aux sacrificateurs, et à tout le peuple, et je leur dis : Ainsi a dit l'Éternel : N'écoutez point les paroles de vos prophètes, qui vous prophétisent, et qui vous disent : Voici, les vaisseaux de la maison de l'Éternel reviendront bientôt de Babylone ; car ils vous prophétisent le mensonge.

17 Ne les écoutez donc point ; soumettez-vous au roi de Babylone, et vous vivrez ; pourquoi cette ville serait-elle réduite en un désert ?

18 Et s'ils sont prophètes, qu'ils intercèdent maintenant envers l'Éternel des armées, afin que les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel, et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem, ne soient pas transportés à Babylone.

19 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, touchant les colonnes et la mer, et les soubassements et les autres vaisseaux qui sont demeurés de reste en cette ville ;

20 lesquels Nébucadnézar, roi de Babylone, n'a point emportés, quand il a transporté de Jérusalem à Babylone Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda, et tous les magistrats de Juda et de Jérusalem ;

21 voici, dis-je, ce que l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, a dit touchant les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel, et dans la maison du roi de Juda, et à Jérusalem.

22 Ils seront emportés à Babylone, et ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai, dit l'Éternel ; puis je les ferai rapporter, et les ferai revenir en ce lieu.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre observations à faire sur ce chapitre :

I. La première, sur ce que Jérémie envoya des cordes et des jongs aux rois voisins de Jérusalem pour leur faire connaître qu'ils seraient assujettis par Nébucadnézar qui est ici appelé le serviteur de DIEU, parce qu'il devait exécuter les desseins de la providence. Cela devait apprendre à Sédécias qu'il ne trouverait point de secours auprès de ces rois-là contre les Babyloniens. Cette action de Jérémie, dont les ambassadeurs de ces princes furent les témoins, tendait aussi à leur faire voir que l'Éternel, de la part de qui Jérémie parlait, était le vrai DIEU. C'est de quoi ils durent être convaincus lorsqu'ils tombèrent sous la puissance des Babyloniens qui les vainquirent tous les uns après les autres. II. La seconde observation est que Jérémie prédit que la monarchie des Babyloniens subsisterait jusqu'au petit-fils de Nébucadnézar. Elle finit en effet en Belsçatsar lorsque les Perses et les Mèdes se rendirent maîtres de Babylone. Ce sont là des prophéties bien expresses et des preuves qui établissent bien clairement la divinité des oracles de Jérémie.

III. Les exhortations que ce prophète faisait à Sédécias et aux Juifs de se soumettre volontairement au roi de Babylone nous apprennent que c'est en vain que l'on prétend résister à la volonté de DIEU et que dès qu'il nous la fait connaître et qu'il trouve à propos de nous châtier, il faut s'y soumettre avec humilité.

IV. On voit enfin dans ce chapitre que DIEU défendait aux Juifs d'écouter ces faux prophètes qui les flattaient et leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés.

C'est un grand crime à ceux qui sont établis dans l'église de dissimuler la volonté de DIEU et de flatter les hommes par une lâche complaisance et les vrais serviteurs de DIEU sont ceux qui annoncent la vérité avec sincérité et sans déguisement.

CHAPITRE XXVIII.

Un faux prophète, nommé Hananja, s'oppose à Jérémie. Il prédit que les Babyloniens ne prendraient pas Jérusalem, que dans deux ans les vaisseaux sacrés, qui avaient été emportés à Babylone, seraient rapportés à Jérusalem et que le roi Jéchonias en reviendrait avec les autres captifs. Et pour confirmer sa prédiction, il brise un joug de bois que Jérémie avait fait par l'ordre de DIEU et qui représentait que les Juifs seraient assujettis au roi de Babylone, comme cela est dit dans le chapitre précédent.

Mais Jérémie dit à Hananja que l'événement montrerait la fausseté de ce qu'il prédisait. Il fait faire un joug de fer au lieu du joug de bois qu'Hananja avait rompu et il lui prédit qu'il mourrait cette année-là, ce qui arriva aussi.

1 Il arriva aussi cette même année-là, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda, savoir, la quatrième année de son règne, au cinquième mois, que Hananja fils de Hazur, prophète, qui était de Gabaon, me parla dans la maison de l'Éternel, en la présence des sacrificateurs et de tout le peuple, et me dit :

2 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : J'ai rompu le joug du roi de Babylone.

3 Dans deux ans accomplis je ferai rapporter en ce lieu tous les vaisseaux de la maison de l'Éternel, que Nébucadnézar, roi de Babylone, a emportés de ce lieu, et a transportés à Babylone.

4 Et je ferai revenir, dit l'Éternel, Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda, et tous ceux qui ont été transportés de Juda, qui sont allés à Babylone ; car je romprai le joug du roi de Babylone.

5 Alors Jérémie le prophète parla à Hananja le prophète, en la présence des sacrificateurs, et en la présence de tout le peuple qui assistaient dans la maison de l'Éternel.

6 Et Jérémie le prophète dit : Amen ! que l'Éternel le fasse ! Que l'Éternel accomplisse tes paroles que tu as prophétisées, et qu'il fasse revenir de Babylone en ce lieu les vaisseaux de la maison de l'Éternel, et tous ceux qui ont été transportés à Babylone.

7 Toutefois, écoute maintenant cette parole que je prononce, toi et tout le peuple l'écouter :

8 Les prophètes qui ont été avant moi, et avant toi dès longtemps, ont prophétisé contre plusieurs pays, et contre de grands royaumes, la guerre, l'affliction et la mortalité.

9 Si un prophète prophétise la paix, lorsque la parole de ce prophète sera accomplie, ce prophète-là sera connu avoir été véritablement envoyé par l'Éternel.

10 Alors Hananja le prophète prit le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète et le rompit.

11 Puis Hananja parla en la présence de tout le peuple, disant : Ainsi a dit l'Éternel : C'est ainsi que je romprai, entre ci et deux ans accomplis, le joug de Nébucadnézar, roi de Babylone, de dessus le cou de

toutes les nations. Et Jérémie le prophète s'en alla son chemin.

12 Mais la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, après que Hananja le prophète eut rompu le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète, et il lui dit :

13 Va, et parle à Hananja, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Tu as rompu les jougs qui étaient de bois ; mais au lieu de ceux-là fais-en qui soient de fer.

14 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de toutes ces nations ; afin qu'elles soient assujetties à Nébucadnézar, roi de Babylone, et elles lui seront assujetties, et même, je lui ai donné les bêtes des champs.

15 Puis Jérémie le prophète dit à Hananja le prophète : Ecoute maintenant, ô Hananja : L'Éternel ne t'a point envoyé, mais tu as fait que ce peuple-ci a mis sa confiance dans le mensonge.

16 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je t'exterminerai de dessus la terre ; tu mourras cette année ; car tu as parlé de révolte contre l'Éternel.

17 Et Hananja le prophète mourut cette année-là, au septième mois.

RÉFLEXIONS

La principale considération que ce chapitre nous présente, c'est que dans le temps que la ruine des Juifs approchait, il y avait de faux prophètes parmi eux qui leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés et de leurs frères captifs.

Il y a eu de tout temps dans l'église de faux docteurs qui ont nourri et entretenu la sécurité, mais il est dangereux de les écouter et DIEU accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il leur envoie des ministres fidèles qui ne les flattent point et qui ne leur cachent rien de tout ce qu'ils ont ordre de dire aux hommes pour leur bien.

La fermeté que Jérémie fit paraître en résistant à Hananja nous montre qu'il ne faut jamais céder aux méchants lorsqu'ils tâchent de séduire les autres, mais qu'on doit s'opposer à eux et s'acquitter courageusement de son devoir.

La punition d'Hananja qui mourut selon la prédiction de Jérémie devait apprendre aux Juifs que Hananja était un faux prophète et que les autres menaces de Jérémie s'accompliraient.

C'est aussi là un exemple de la vengeance divine sur ceux qui s'opposent à DIEU et à sa parole et qui entraînent les autres dans la séduction et dans le péché.

CHAPITRE XXIX.

C'est ici une lettre que Jérémie écrivit aux Juifs, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéchonias, dans laquelle il fait quatre choses.

I. Il les exhorte à demeurer à Babylone, à être fidèle au roi de ce pays-là et à l'état et à ne pas croire les prophètes qui leur promettaient qu'ils seraient délivrés avant que les soixante et dix ans de la captivité fussent accomplis.

II. Il leur promet qu'au bout de ce temps-là DIEU les ramènerait à Jérusalem.

III. Il leur dit que les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et Sédécias leur roi allaient être réduits dans la dernière désolation.

IV. Il prédit la punition d'Achab et de Sédécias qui étaient deux faux prophètes et celle de Scémaja qui avait écrit des lettres de Babylone à Jérusalem contre le prophète Jérémie.

1 Voici les paroles de la lettre que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens de ceux qui avaient été transportés, et aux sacrificateurs, et aux prophètes, et à tout le peuple que Nébucadnézar avait transportés de Jérusalem à Babylone ;

2 après que le roi Jéchonias fut sorti de Jérusalem avec la reine, et les eunuques, et les principaux de Juda et de Jérusalem, et les charpentiers et les serruriers ;

3 et que Jérémie envoya par Elhasa fils de Sçaphan, et Guémarja fils de Hilkija, lesquels Sédécias, roi de Juda, envoyait à Babylone vers Nébucadnézar, roi de Babylone ; voici, dis-je, la teneur de sa lettre :

4 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, à tous ceux qui ont été transportés, que j'ai fait transporter de Jérusalem à Babylone :

5 Bâissez des maisons et demeurez-y ; plantez des jardins, et mangez-en les fruits.

6 Prenez des femmes, et ayez des fils et des filles ; prenez aussi des femmes pour vos fils, et donnez vos filles à des hommes, et qu'elles enfantent des fils et des filles ; et multipliez dans ce lieu-là, et n'y diminuez pas.

7 Et cherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai fait transporter, et priez l'Éternel pour elle ; car dans sa paix vous aurez la paix.

8 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Que vos prophètes qui sont parmi vous et vos devins ne vous séduisent point, et ne croyez point à vos songes.

9 Car ils vous prophétisent faussement en mon nom. Je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel.

10 Car ainsi a dit l'Éternel : Lorsque les septante ans seront accomplis à Babylone, je vous visiterai, et j'exécuterai ma bonne parole sur vous, pour vous faire retourner en ce lieu.

11 Car je sais que les pensées que j'ai de vous, dit l'Éternel, sont des pensées de paix, et non d'adversité, pour vous donner une fin telle que vous attendez.

12 Alors vous m'invoquerez, et vous vous en irez ; vous me prierez et je vous exaucerai.

13 Vous me chercherez, et vous me trouverez, après que vous m'aurez recherché de tout votre cœur.

14 Car je me ferai trouver à vous, dit l'Éternel, et je ramènerai vos captifs, et je vous rassemblerai de toutes les nations, et de tous les lieux où je vous aurai chassés, dit l'Éternel, et je vous ferai revenir au lieu dont je vous ai fait transporter.

15 Cependant vous avez dit : L'Éternel nous a suscité des prophètes à Babylone.

16 Car ainsi a dit l'Éternel, touchant le roi qui est assis sur le trône de David, et touchant tout le peuple qui habite dans cette ville, savoir, touchant vos frères, qui ne sont point allés avec vous en captivité ;

17 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais envoyer sur eux l'épée, la famine et la mortalité, et je les ferai devenir comme les figues qui sont étrangement mauvaises, qu'on ne peut manger, tant elles sont mauvaises.

18 Et je les poursuivrai avec l'épée, la famine et la mortalité, et je les abandonnerai pour être agités par tous les royaumes de la terre, et pour être en exécration, en étonnement, en sifflement et en opprobre à toutes les nations parmi lesquelles je les aurai chassés.

19 Parce que, dit l'Éternel, ils n'ont point écouté mes paroles que je leur ai fait annoncer par mes serviteurs les prophètes, en me levant matin, et les envoyant ; et vous n'avez point écouté, dit l'Éternel.

20 Vous tous donc, qui avez été transportés, et que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone, écoutez la parole de l'Éternel.

21 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, touchant Achab fils de Kolaja, et touchant Sédécias fils de Mahaséja, qui vous prophétisent faussement en mon nom : Voici, je vais les livrer dans la main de Nébucadnézar roi de Babylone, et il les fera mourir devant vos yeux.

22 Et on prendra d'eux un formulaire de malédiction, parmi tous ceux qui ont été transportés de Juda, qui sont à Babylone, et on dira : Que l'Éternel te mette dans le même état qu'il a mis Sédécias et Achab, lesquels le roi de Babylone a fait brûler vifs ;

23 Parce qu'ils ont commis des infamies en Israël, et qu'ils ont commis adultère avec les femmes de leurs prochains, et qu'ils ont dit des paroles fausses en mon nom, que je ne leur avais point commandées ; et c'est moi-même qui le sais, et j'en suis le témoin, dit l'Éternel.

24 Parle aussi à Scémahja Néhélamite, et dis-lui :

25 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Parce que tu as envoyé en ton nom des lettres à tout le peuple qui est à Jérusalem, et à Sophonie, fils de Mahaséja sacrificateur, et à tous les sacrificateurs, leur disant :

26 L'Éternel t'a établi pour sacrificateur au lieu de Jéhojadah le sacrificateur, afin que vous ayez la charge de la maison de l'Éternel, sur tout homme qui fait l'inspiré et le prophète, pour les mettre dans la prison et dans les fers ;

27 et maintenant, pourquoi n'as-tu pas repris Jérémie de Hanathoth, qui vous prophétise ?

28 Car il nous a envoyés pour ce sujet à Babylone, en disant : La captivité sera longue ; bâtissez des maisons, et demeurez-y ; plantez des jardins, et mangez-en les fruits.

29 (Or, Sophonie le sacrificateur avait lu ces lettres-là, Jérémie le prophète l'entendant.)

30 C'est pourquoi la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, en disant :

31 Mande à tous ceux qui ont été transportés, et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel touchant Scémahja

Néhélamite : Parce que Scémahja vous a prophétisé, quoique je ne l'aie point envoyé, et vous a fait confier au mensonge ;

32 à cause de cela, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais punir Scémahja Néhélamite, et sa postérité ; il n'y aura personne de sa race qui habite parmi ce peuple, et il ne verra point le bien que je vais faire à mon peuple, dit l'Éternel, parce qu'il a parlé de révolte contre l'Éternel.

RÉFLEXIONS

L'ordre que Jérémie donna aux Juifs qui étaient à Babylone d'y demeurer et de prier pour la prospérité de cette ville-là nous enseigne que DIEU veut qu'on soit soumis aux rois sous la domination desquels on vit et qu'on prie pour la prospérité de leurs états et que quand DIEU trouve à propos de nous châtier, il faut y acquiescer et demeurer dans l'état où il lui plaît de nous mettre.

II. Les promesses expresses et réitérées que Jérémie faisait aux Juifs qu'ils seraient renvoyés libres au bout de soixante et dix ans marque l'amour de DIEU envers eux et la divinité de cette prophétie.

III. Il est à remarquer que, bien que les Juifs qui étaient alors à Jérusalem parussent plus heureux que ceux qui étaient à Babylone, ils devaient être accablés de tous les fléaux de DIEU pour n'avoir pas profité du malheur de leurs frères captifs et pour avoir continué à mépriser la voix du Seigneur.

C'est ainsi que DIEU proportionne les châtements aux péchés des hommes et que ceux qu'il punit les derniers sont d'ordinaire punis avec plus de sévérité parce qu'ils ont abusé plus longtemps de son support.

IV. L'on voit enfin dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem et à Babylone de faux prophètes qui décriaient Jérémie, qui séduisaient le peuple et qui étaient avec cela des hommes impurs et corrompus. DIEU a permis de tout temps, pour éprouver les hommes, qu'il y ait eu des séducteurs et c'est ce qui nous oblige à nous donner garde de ces gens-là selon l'exhortation de JÉSUS-CHRIST et à les discerner d'avec les fidèles docteurs.

Mais on voit aussi la condamnation de ces faux docteurs dans la punition que DIEU fit de ceux dont il est ici parlé, Achab et Sédécias ayant été brûlés par le roi de Babylone et Scémahja étant péri avec sa famille sans voir la délivrance des Juifs, pendant que Jérémie, qui leur avait parlé sincèrement, éprouva la protection du Seigneur.

CHAPITRE XXX.

Jérémie, après avoir annoncé aux Juifs qu'ils seraient menés en captivité à Babylone, leur promet que DIEU les en délivrerait, que les Babyloniens éprouveraient sa vengeance et qu'après avoir châtié les Juifs, il les rétablirait par sa grande puissance.

1 La parole qui fut adressée à Jérémie par l'Éternel, en lui disant :

2 Ainsi a parlé l'Éternel, le DIEU d'Israël : Ecris-toi dans un livre toutes les paroles que je t'ai dites.

3 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël et de Juda, a dit l'Éternel, et je les ferai venir au pays que j'ai donné à leurs pères, et ils le posséderont.

4 Et ce sont ici les paroles que l'Éternel a prononcées touchant Israël et Juda ;

5 Ainsi a dit l'Éternel : Nous avons ouï un bruit d'effroi et d'épouvante, et il n'y a point de paix.

6 Informez-vous, je vous prie, et voyez si des hommes enfantent. Pourquoi donc ai-je vu tout homme ayant ses mains sur ses reins comme une femme qui enfante ? Et pourquoi tous les visages sont-ils changés en jaunisse ?

7 Hélas ! que cette journée-là est grande ! il n'y en a point eu de semblable, et elle sera un temps de détresse à Jacob. Il en sera pourtant délivré.

8 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Eternel des armées, que je briserai son joug de dessus ton cou, et que je romprai tes liens, tellement que tu ne seras plus assujetti aux étrangers.

9 Mais ils serviront l'Eternel leur DIEU, et David leur roi, que je leur susciterai.

10 Toi donc, mon serviteur Jacob, ne crains point, dit l'Eternel, et ne t'épouvante point, ô Israël ! car, voici, je vais te délivrer du pays éloigné, et ta postérité du pays auquel ils sont captifs ; Jacob retournera, et il sera en repos et à son aise, et il n'y aura personne qui lui fasse peur ;

11 car je suis avec toi, dit l'Eternel, pour te délivrer ; et même, je consumerai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé ; mais je ne te consumerai point entièrement ; je te châtierai par mesure ;

cependant, je ne te tiendrai pas pour innocent.

12 Car ainsi a dit l'Eternel : Ta blessure est hors d'espérance, et ta plaie est très maligne.

13 Il n'y a personne qui juge ta cause pour nettoyer ta plaie : il n'y a point de remède pour toi, pour faire revenir la chair.

14 Tous ceux qui t'aimaient t'ont oubliée, ils ne te cherchent plus ; car je t'ai frappée d'une plaie d'ennemi, d'un châtiment d'homme cruel, à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.

15 Pourquoi cries-tu à cause de ta blessure ? Ta douleur est hors d'espérance. Je t'ai fait ces choses-là à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.

16 Cependant, tous ceux qui te dévorent seront dévorés ; tous ceux qui te mettent dans la détresse iront en captivité ; tous ceux qui te fourragent seront fourragés ; et j'abandonnerai au pillage tous ceux qui te pillent.

17 Je consoliderai tes plaies, et je te guérirai de tes blessures, dit l'Eternel, parce qu'ils t'ont appelée la répudiée : C'est Sion, disent-ils ; il n'y a personne qui la recherche.

18 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais ramener les tentes de Jacob, et j'aurai compassion de ses pavillons ; la ville sera rétablie sur son lieu élevé, et le temple sera assis en sa place.

19 Et une voix d'actions de grâces et de gens qui se réjouissent en sortira ; et je les mettrai en honneur, et ils ne seront plus diminués.

20 Ses enfants seront comme auparavant, et son assemblée sera affermie devant moi, et je punirai tous ceux qui l'oppriment.

21 Et celui qui aura autorité sur lui sera de sa race, et son dominateur sortira du milieu de lui, je le ferai approcher, et il viendra vers moi. Qui est celui qui ait disposé son cœur pour venir vers moi ? dit l'Eternel.

22 Et vous serez mon peuple, et je serai votre DIEU.

23 Voici, la tempête de l'Eternel, la fureur est sortie, un tourbillon grossit ; il tombera sur la tête des méchants.

24 L'ardeur de la colère de l'Eternel ne se détournera point, jusqu'à ce qu'il ait exécuté et mis en effet les desseins de son cœur : vous entendrez ceci dans les derniers jours.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il y a à faire sur ce chapitre regardent l'amour de DIEU, sa puissance, sa justice et sa fidélité.

L'amour de DIEU envers les Juifs se découvre en ce qu'il promet de les délivrer du joug du roi de Babylone et de les faire encore habiter dans leur pays. Sa puissance paraît en ce qu'il les délivra dans un temps où il semblait qu'il n'y avait aucune ressource pour eux et par des moyens auxquels ils ne se seraient jamais attendus.

Il donna des marques de sa justice dans la vengeance qu'il fit des Babyloniens qui avaient traités les Juifs avec tant de dureté et d'injustice.

Enfin, nous devons reconnaître la fidélité de DIEU et la vérité de ses promesses puisque ce qui est ici prédit touchant le rappel des Juifs arriva lorsqu'ils revinrent de Babylone en leur pays sous la conduite de Zorobabel et de leurs autres chefs.

Mais, ces promesses eurent leur plein effet en la personne de JÉSUS-CHRIST qui est né de la postérité du roi David.

De tout cela nous devons conclure que DIEU, qui est toujours le même, protégera l'église chrétienne, que s'il paraît quelquefois irrité contre elle, son dessein est de la purifier et qu'elle subsistera à jamais malgré les efforts de ceux qui cherchent sa ruine.

CHAPITRE XXXI.

Ce chapitre, de même que le précédent, traite du rétablissement des Juifs.

DIEU promet qu'après qu'il les aurait affligés et qu'ils se seraient convertis, il les mettrait dans un état glorieux et que ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, auraient part à cette heureuse révolution.

Il les exhorte à ne plus pleurer leur désolation et il leur donne de fortes assurances de son amour. Il promet enfin de traiter avec eux une nouvelle alliance qui subsisterait à jamais.

- 1 En ce temps-là, dit l'Éternel, Je serai le DIEU de toutes les familles d'Israël, et ils seront mon peuple.
- 2 Ainsi a dit l'Éternel : Le peuple réchappé de l'épée a trouvé grâce dans le désert ; Israël va être mis en repos.
- 3 L'Éternel m'est apparu depuis longtemps, et m'a dit : Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai attirée par ma miséricorde.
- 4 Je te rétablirai encore, et tu seras rebâtie, ô vierge d'Israël ! tu paraîtras encore avec tes tambours, et tu marcheras dans la troupe des joueurs d'instruments.
- 5 Tu planteras encore des vignes sur les montagnes de Samarie ; ceux qui plantent planteront, et en recueilleront les fruits pour leur usage.
- 6 Car il y a un jour auquel les gardes crieront sur la montagne d'Ephraïm : Levez-vous, et montons en Sion vers l'Éternel notre DIEU.
- 7 Car ainsi a dit l'Éternel : Réjouissez-vous avec un chant de triomphe, et avec allégresse, à cause de Jacob, et faites éclater votre joie à la tête des nations ; faites-vous entendre, chantez des louanges, et dites : Éternel ! délivre ton peuple, savoir, le reste d'Israël.
- 8 Voici, je vais les faire venir du pays d'Aquilon, et je les assemblerai du bout de la terre ; l'aveugle, et le boiteux, la femme enceinte, et celle qui enfante seront ensemble parmi eux ; une grande assemblée retournera ici.
- 9 Ils y seront allés en pleurant ; mais je les ferai revenir par ma miséricorde, et je les conduirai aux torrents des eaux, et par un droit chemin, auquel ils ne broncheront point. Car j'ai été père à Israël, et Ephraïm est mon premier-né.
- 10 Vous, nations, écoutez la parole de l'Éternel, et l'annoncez aux îles éloignées, et dites : Celui qui a dispersé Israël, le rassemblera, et le gardera comme un berger garde son troupeau.
- 11 Car l'Éternel a racheté Jacob, et l'a retiré de la main d'un ennemi plus fort que lui.
- 12 Ils viendront donc, et se réjouiront avec un chant de triomphe, au lieu le plus élevé de Sion ; et ils accourront aux biens de l'Éternel, au froment, au vin, et à l'huile, et au fruit du gros et du menu bétail ; et leur âme sera comme un jardin plein de sources, et ils ne seront plus dans la langueur.
- 13 Alors la vierge se réjouira dans la troupe des joueurs d'instruments, et les jeunes gens et les vieillards ensemble ; et je changerai leur deuil en joie, et je les consolerais, et je les réjouirai en les délivrant de leur douleur.
- 14 Je rassasierai aussi de graisse l'âme des sacrificateurs, et mon peuple sera rassasié de mes biens, dit l'Éternel.
- 15 Ainsi a dit l'Éternel : Une voix très amère de lamentation et de pleurs a été ouïe à Rama, Rachel pleurant ses enfants ; elle a refusé d'être consolée touchant ses enfants de ce qu'il n'y en a plus.
- 16 Ainsi a dit l'Éternel : Retiens ta voix de pleurer, et tes yeux de verser des larmes ; car ce que tu fais aura sa récompense, dit l'Éternel, et on reviendra du pays de l'ennemi.
- 17 Il y a de l'espérance pour tes derniers jours, dit l'Éternel, et tes enfants retourneront en leurs quartiers.
- 18 J'ai entendu Ephraïm qui se plaint, et qui dit : Tu m'as châtié, et j'ai été châtié comme un veau indompté ; convertis-moi, et je serai converti ; car tu es l'Éternel mon DIEU.
- 19 Certes, après que j'aurai été converti, je me repentirai, et après que je me serai reconnu, je frapperai sur ma cuisse. J'ai été honteux et confus, parce que j'ai porté l'opprobre de ma jeunesse.
- 20 Ephraïm n'a-t-il pas été pour moi un enfant chéri ? Ne m'a-t-il pas été un enfant agréable ? Car depuis que je lui ai parlé, je n'ai point manqué de m'en souvenir ; c'est pourquoi mes entrailles se sont émues à cause de lui, et j'aurai certainement pitié de lui, dit l'Éternel.
- 21 Dresse-toi des signaux ; mets-toi des monceaux de pierres ; prends garde aux chemins, et par quelle voie tu as marché. Reviens, ô vierge d'Israël, retourne à tes villes.
- 22 Jusqu'à quand iras-tu ça et là, fille rebelle ? L'Éternel a créé une chose nouvelle sur la terre : La femme environnera l'homme.
- 23 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : On dira encore cette parole dans le pays de Juda, et dans ses villes, quand j'aurai ramené leurs captifs : Que l'Éternel te bénisse, ô demeure agréable de la justice ! ô saintes montagnes !
- 24 Et Juda et toutes ses villes ensemble, les laboureurs, et ceux qui conduisent les troupeaux, habiteront en elle.

25 Car j'ai enivré l'âme altérée, et j'ai rassasié toute âme qui languissait.

26 C'est pourquoi je me suis réveillé, et j'ai regardé, et mon sommeil m'a été doux.

27 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je peuplerai la maison d'Israël, et la maison de Juda, d'hommes et de bêtes.

28 Et comme j'ai veillé sur eux pour arracher, pour démolir, pour détruire, pour perdre, et pour faire du mal, de même je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter, dit l'Éternel.

29 En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en sont agacées.

30 Mais chacun mourra pour son iniquité ; tout homme qui mangera des raisins verts, ses dents en seront agacées.

31 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je traiterai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda.

32 Non pas selon l'alliance que je traitai avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte ; alliance qu'ils ont enfreinte, et toutefois je leur avais été pour mari, dit l'Éternel.

33 Mais c'est ici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel : Je mettrai ma loi au dedans d'eux, et je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur DIEU, et ils seront mon peuple.

34 Chacun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en disant : Connaissiez l'Éternel ; car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit l'Éternel : parce que je pardonnerai leur iniquité, et que je ne me souviendrai plus de leur péché.

35 Ainsi a dit l'Éternel, qui donne le soleil pour être la lumière du jour, et qui règle la lune et les étoiles pour être la lumière de la nuit ; qui agite la mer, et les flots en bruient ; duquel le nom est L'ÉTERNEL DES ARMÉES.

36 Si jamais ces lois-là cessent devant moi, dit l'Éternel, aussi la race d'Israël cessera d'être une nation devant moi pour toujours.

37 Ainsi a dit l'Éternel : Si les cieux se peuvent mesurer par-dessus, et si les fondements de la terre se peuvent sonder par-dessous, alors je rejetterai toute la race d'Israël, à cause de tout ce qu'ils ont fait, dit l'Éternel.

38 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que cette ville sera rebâtie à l'Éternel, depuis la tour de Hananéel jusqu'à la porte du coin.

39 Et encore le cordeau à mesurer sera tiré vis-à-vis d'elle sur la colline de Gareb, et fera le tour vers Goha.

40 Et toute la vallée de la voirie et des cendres et tout le quartier jusqu'au torrent de Cédron, et jusqu'au coin de la porte des chevaux, vers l'orient, sera un lieu saint à l'Éternel, et ne sera plus démoli, ni ne sera jamais détruit.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces trois réflexions sur ce chapitre :

La première, que si les prophètes étaient envoyés pour faire des menaces aux Juifs, ils devaient aussi les consoler par des promesses et que celles que nous venons de lire devaient servir à soutenir leur foi pendant qu'ils seraient dans la captivité.

La seconde, que DIEU promettait aux Juifs de les faire retourner dans leur pays après qu'ils se seraient repentis et convertis, d'où il paraît que, comme DIEU n'afflige les hommes qu'à cause de leurs péchés, il ne leur fait grâce que lorsqu'il les voit humiliés et repentants.

La troisième et la principale réflexion est que DIEU promet ici de traiter une nouvelle alliance qui serait aussi ferme que l'ordre du monde et qui durerait autant que les cieux et la terre. Saint Paul fait l'application de cette promesse à l'alliance évangélique dans l'épître aux Hébreux, et il est visible que l'on n'en trouve point le vrai sens dans le rétablissement des Juifs qui ne fut que d'une très courte durée et auquel il n'y eut que la moindre partie des Juifs des dix tribus qui eussent part.

Ainsi cette promesse ne convient qu'à l'église chrétienne avec laquelle DIEU a traité une alliance qui doit subsister jusqu'à la fin du monde. Cette prophétie nous met devant les yeux l'avantage que nous avons de vivre dans cette alliance et elle nous apprend en même temps que le dessein de DIEU en nous y recevant a été de nous sanctifier, de mettre sa loi dans nos cœurs et de l'écrire dans nos entendements afin que nous le servions et que nous lui obéissions tout le temps de notre vie.

CHAPITRE XXXII.

Jérémie, ayant été mis en prison dans le temps que les Caldéens assiégeaient Jérusalem, DIEU lui ordonne d'acheter un champ et de faire mettre l'acte de l'achat dans un lieu où il pût se conserver. Sur quoi Jérémie demandant au Seigneur pourquoi il lui commandait d'acheter des terres dans un temps où Jérusalem allait être prise et le peuple emmené captif,

DIEU lui dit que c'était afin d'assurer les Juifs qu'après qu'ils auraient été envoyés en captivité à Babylone pour punition de tous les péchés qu'ils avaient commis, ils habiteraient encore leur pays et qu'ils le posséderaient.

1 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, la dixième année de Sédécias, roi de Juda, et l'an dix-huitième de Nébucadnézar.

2 L'armée du roi de Babylone assiégeait alors Jérusalem, et Jérémie le prophète était enfermé dans la cour de la prison qui était dans la maison du roi de Juda.

3 Car Sédécias, roi de Juda, l'avait fait enfermer, et lui avait dit : Pourquoi prophétises-tu, en disant : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la prendra ?

4 Et Sédécias, roi de Juda, n'échappera point de la main des Caldéens ; mais il sera certainement livré dans la main du roi de Babylone, et il lui parlera bouche à bouche, et ses yeux verront les yeux de ce roi.

5 Et il emmènera Sédécias à Babylone ; il y demeurera jusqu'à ce que je le visite, dit l'Éternel. Si vous combattez contre les Caldéens, vous ne prospérerez point ?

6 Et Jérémie dit : La parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit :

7 Voici Hanaméel, fils de Sçallum, ton oncle, qui vient vers toi pour te dire : Achète pour toi mon champ, qui est à Hanathoth ; car tu as droit de retrait lignager pour le racheter.

8 Hanaméel donc, fils de mon oncle, vint vers moi, selon la parole de l'Éternel, dans la cour de la prison, et il me dit : Achète, je te prie, mon champ qui est à Hanathoth, dans le territoire de Benjamin ; car tu as le droit d'héritage et de retrait lignager ; achète-le donc pour toi ; alors je connus que c'était la parole de l'Éternel.

9 Ainsi j'achetai le champ de Hanaméel, fils de mon oncle, lequel champ est à Hanathoth ; et je lui pesai l'argent, savoir, sept sicles, et dix pièces d'argent.

10 Puis j'en écrivis le contrat, que je cachetai, et je pris des témoins, après avoir pesé l'argent dans la balance ;

11 et je pris le contrat de l'acquisition, tant celui qui était cacheté selon l'ordonnance et les statuts, que celui qui était ouvert.

12 Et je donnai le contrat de l'acquisition à Baruc, fils de Nérija, fils de Mahaséja, en présence de Hanaméel mon cousin germain, et des témoins qui s'étaient souscrits dans le contrat de l'acquisition, et en présence de tous les Juifs qui étaient assis dans la cour de la prison.

13 Puis je fis ce commandement à Baruc, en leur présence, et je lui dis :

14 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Prends ces contrats-ci, savoir, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, et ce contrat qui est ouvert, et mets-les dans un pot de terre, afin qu'il puisse se conserver longtemps.

15 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes en ce pays.

16 Et après que j'eus donné à Baruc, fils de Nérija, le contrat de l'acquisition, je fis ma requête à l'Éternel, en disant :

17 Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! voici, tu as fait le ciel et la terre, par ta grande puissance, et par ton bras étendu ; aucune chose ne te sera difficile :

18 C'est toi qui fais miséricorde en mille générations, et qui rends l'iniquité des pères dans le sein de leurs enfants après eux : Tu es le DIEU fort, le Grand, le Puissant, duquel le nom est : L'ÉTERNEL DES ARMÉES ;

19 grand en conseil, et puissant en exploits ; car tes yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants des hommes, pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres.

20 Tu as fait des prodiges et des miracles dans le pays d'Égypte, dont la mémoire dure jusqu'à ce jour, et en Israël et parmi les hommes, et tu t'es acquis un renom tel qu'il paraît aujourd'hui ;

21 et tu as retiré Israël ton peuple du pays d'Égypte avec des prodiges et des miracles, et avec une main forte et un bras étendu, et avec une grande frayeur ;

22 et tu leur as donné ce pays, que tu avais juré à leurs pères de leur donner, un pays où coulent le lait et le miel.

23 Et ils y sont entrés, et l'ont possédé ; mais ils n'ont point obéi à ta voix, et n'ont point marché dans ta loi, et n'ont rien fait de tout ce que tu leur avais commandé de faire : c'est pourquoi tu as fait que tout ce mal leur est arrivé.

24 Voilà, les terrasses, on est venu contre la ville pour la prendre ; et la ville va être livrée entre les mains des Caldéens qui combattent contre elle, et abandonnée à l'épée, à la famine et à la mortalité ; et ce que tu as dit est arrivé, et voici, tu le vois.

25 Et, cependant, Seigneur Éternel ! tu m'as dit : Achète ce champ à prix d'argent, et prends-en des témoins, quoique la ville aille être livrée entre les mains des Caldéens.

26 Mais la parole de l'Éternel me fut adressée, à moi Jérémie, et il me dit :

27 Je suis l'Éternel, le DIEU de toute chair ; y aura-t-il quelque chose qui me soit difficile ?

28 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais livrer cette ville entre les mains de Caldéens, et entre les mains de Nébucadnézar, roi de Babylone, qui la prendra.

29 Et les Caldéens, qui combattent contre cette ville, y entreront, et ils mettront le feu à cette ville, et ils la brûleront, avec les maisons sur les plates-formes desquelles on a fait des parfums à Bahal, et des aspersions à d'autres dieux pour m'irriter.

30 Car les enfants d'Israël et les enfants de Juda n'ont fait dès leur jeunesse que du mal à mes yeux, et ce qui m'est désagréable ; et les enfants d'Israël ne font que m'irriter par les œuvres de leurs mains, dit l'Éternel.

31 Car cette ville a toujours été portée à provoquer ma colère et mon indignation, depuis le jour qu'ils l'ont bâtie jusqu'à ce jour, afin que je l'abolisse de devant ma face.

32 À cause de toute la malice que les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont commise pour m'irriter, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs et leurs prophètes, les hommes de Juda, et les habitants de Jérusalem.

33 Et ils m'ont tourné le dos, et non le visage ; et quand j'ai voulu les instruire, me levant matin, et les enseignant, ils n'ont point été obéissants pour recevoir l'instruction.

34 Mais ils ont mis leurs abominations dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé, pour la souiller.

35 Et ils ont bâti les hauts lieux de Bahal, qui sont dans la vallée du fils de Hinnom, pour faire passer leurs fils et leurs filles par le feu à Moloc ; ce que je ne leur avais point commandé ; et je n'avais jamais pensé qu'ils fissent cette abomination-là pour faire pécher Juda.

36 Et, cependant, voici ce que l'Éternel, le DIEU d'Israël, a dit touchant cette ville, de laquelle vous dites qu'elle va être livrée entre les mains du roi de Babylone, à l'épée, à la famine et à la mortalité :

37 Voici, je vais les rassembler de tous les pays où je les aurai chassés, dans l'ardeur de ma colère et dans ma grande indignation, et je les ferai revenir en ce lieu, et les y ferai habiter en sûreté ;

38 et ils seront mon peuple, et je serai leur DIEU.

39 Et je leur donnerai un même cœur, et un même chemin, afin qu'ils me craignent à toujours, pour leur bien et pour le bien de leurs enfants après eux.

40 Et je traiterai avec eux une alliance éternelle ; je ne me retirerai point d'eux, que je leur fasse du bien ; mais je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent point de moi.

41 Et je me réjouirai sur eux pour leur faire du bien, et je les planterai véritablement dans ce pays de tout mon cœur et de toute mon âme.

42 Car ainsi a dit l'Éternel : Comme j'ai fait venir tout ce grand mal sur ce peuple, je ferai aussi venir sur eux tout le bien que je leur promets ;

43 et l'on achètera des champs dans ce pays duquel vous dites que ce n'est que désolation, n'y étant demeuré ni homme, ni bête, et qu'il est livré entre les mains des Caldéens ;

44 on achètera des champs à prix d'argent, et on en écrira les contrats, et on les cachettera, et on prendra des témoins, au pays de Benjamin et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, tant dans les villes des montagnes, que dans les villes de la plaine, et dans les villes du Midi ; car je ferai revenir leurs captifs, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

L'ordre que DIEU donna à Jérémie d'acheter un champ pendant que les Babyloniens assiégeaient Jérusalem et qu'il était lui-même en prison est bien remarquable. Cela tendait à consoler ce prophète et à confirmer ce qu'il disait aux Juifs de leur ruine prochaine et de leur retour. Ce fut dans cette vue que DIEU voulut que l'acte de cet achat fut conservé pour être dans le temps à venir une preuve et un monument de la vérité des prédictions de Jérémie. Par-là, nous voyons que rien n'est impossible à DIEU et qu'il exécute infailliblement ses promesses, quand même on n'y verrait aucune apparence selon le monde.

Nous continuons aussi de voir dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem, quoique DIEU les eût comblés de faveurs et qu'il les eût supportés longtemps, se corrompirent de plus en plus, que cette ville ne cessa de l'irriter, ce qui fit qu'il l'abandonna au pouvoir et à la cruauté des Babyloniens, mais après avoir fait souffrir aux Juifs la punition qu'ils méritaient, il en eut pitié.

DIEU venge sévèrement le mépris qu'on fait de sa bonté et l'ingratitude à ses bienfaits, mais il ne retire pas entièrement son amour de dessus ceux qui l'ont offensé et quand les châtiments ont produit leur effet, il leur rend sa faveur et il fait succéder les témoignages de son amour aux marques de sa colère.

CHAPITRE XXXIII.

Cette prophétie est une suite de la précédente. Elle porte que les Babyloniens prendraient Jérusalem, que les maisons de cette ville seraient démolies, que ses habitants seraient mis à mort, mais qu'ensuite les Juifs y reviendraient, qu'ils la rebâtiraient avec gloire et que le service divin serait exercé dans le temple comme auparavant.

DIEU confirme cette promesse en disant que son alliance avec son peuple serait aussi ferme et aussi immuable que l'ordre qui règne dans la nature.

1 Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie pour une seconde fois, quand il était encore enfermé dans la cour de la prison, et DIEU lui dit :

2 Ainsi a dit l'Éternel, qui va faire ceci, l'Éternel, qui va l'accomplir et l'établir, et celui duquel le nom est L'ÉTERNEL :

3 Crie vers moi, et je te répondrai, et je te déclarerai des choses grandes et cachées, lesquelles tu ne sais pas.

4 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël, touchant les maisons de cette ville et les maisons des rois de Juda : elles vont être renversées par les terrasses et par l'épée ;

5 parce qu'on est entré en guerre contre les Caldéens, cette ville sera remplie des corps morts des hommes que je frapperai dans ma colère et dans mon indignation, parce que j'ai caché ma face de cette ville, à cause de toute leur malice.

6 Mais je lui rendrai la santé et la guérison, et je les guérirai, et leur ferai voir l'abondance de la paix et de la vérité ;

7 et je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs d'Israël, et je les rebâtirai comme auparavant ;

8 et je les nettoierai de toute leur iniquité par laquelle ils ont péché contre moi ; je pardonnerai toutes leurs iniquités par lesquelles ils ont péché et prévarié contre moi ;

9 ce qui m'acquerra un renom plein de joie, de louange et de gloire vers toutes les nations de la terre qui entendront tout le bien que je vais leur faire ; et elles seront effrayées et épouvantées de tout le bien et de toute la prospérité que je vais leur donner.

10 Ainsi a dit l'Éternel : Dans ce lieu-ci, duquel vous dites : Il est désert, n'y ayant ni homme, ni bête ; dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, qui sont désolées n'y ayant ni homme, ni habitant, ni aucune bête,

11 on y entendra encore la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, et la voix de ceux qui diront : Célébrez l'Éternel des armées, car l'Éternel est bon, parce que sa miséricorde demeure à toujours ; et la voix de ceux qui apporteront des oblations d'actions de grâces à la maison de l'Éternel ; car je ferai revenir les captifs de ce pays, et je les mettrai au même état qu'auparavant, a dit l'Éternel.

12 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Dans ce lieu qui est désert, et où il n'y a ni homme, ni bête, et dans toutes ses villes, il y aura encore des cabanes de bergers qui y feront reposer leurs troupeaux ;

13 Et dans les villes des montagnes, dans les villes de la plaine, dans les villes du Midi, dans le pays de

Benjamin, dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda ; et les troupeaux passeront encore sous les mains de celui qui les compte, a dit l'Éternel.

14 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que j'accomplirai la bonne parole que j'ai prononcée touchant la maison d'Israël et la maison de Juda.

15 En ces jours-là et en ce temps-là je ferai germer à David un germe de justice, qui fera droit et justice dans la terre.

16 En ces jours-là Juda sera délivré, et Jérusalem habitera en assurance, et elle sera appelée L'ÉTERNEL, NOTRE JUSTICE.

17 Car ainsi a dit l'Éternel : La race de David ne manquera jamais d'homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël ;

18 Et il ne manquera aussi jamais, d'entre les sacrificateurs lévites, d'homme qui offre des holocaustes et qui fasse tous les jours devant moi des parfums de gâteau et des sacrifices.

19 La parole de l'Éternel fut encore adressée à Jérémie, en disant :

20 Ainsi a dit l'Éternel : Si vous pouvez rompre l'ordre que j'ai établi touchant le jour et touchant la nuit, tellement que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps,

21 Mon alliance avec David mon serviteur sera aussi rompue, tellement qu'il n'ait plus de fils qui règne sur son trône, et mon alliance avec les Lévites sacrificateurs qui font mon service.

22 Comme on ne peut compter l'armée des cieux, ni mesurer le sable de la mer, ainsi je multiplierai la postérité de David mon serviteur, et les Lévites qui font mon service.

23 De plus, la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, en disant :

24 N'as-tu pas vu ce que ce peuple a prononcé en disant : L'Éternel a rejeté les deux familles qu'il avait élues ? Ainsi ils méprisent mon peuple, de sorte qu'à leur compte il ne sera plus une nation.

25 Ainsi a dit l'Éternel : Si je n'ai pas établi mon alliance touchant le jour et la nuit, et si je n'ai pas établi les lois des cieux et de la terre ;

26 Je rejetterai aussi la postérité de Jacob et de David mon serviteur, pour ne prendre plus de sa postérité des gens qui dominent sur la postérité d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, car je ferai revenir leurs captifs, et j'aurai compassion d'eux.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut considérer sur les promesses que DIEU faisait de ramener les Juifs à Jérusalem après qu'elle aurait été détruite, de les y faire habiter et de les y combler de ses grâces, c'est que DIEU est toujours miséricordieux et porté à faire du bien aux hommes et que ce n'est que dans des vues d'amour qu'il les afflige, cela marque aussi la fidélité de DIEU et la fermeté de son alliance.

Il faut cependant remarquer que les promesses qui sont faites ici aux deux familles d'Israël, c'est-à-dire aux Juifs du royaume de Juda et à ceux des dix tribus n'eurent pas leur parfait accomplissement après la captivité de Babylone, puisque le plus grand nombre de ceux des dix tribus demeurèrent dans les pays où ils avaient été dispersés.

Il faut remarquer la même chose sur ce que DIEU dit, en termes si exprès, que son service serait établi pour toujours à Jérusalem et que son alliance avec la famille de David et avec les Juifs subsisterait autant que le monde durerait.

Cela ne peut convenir que très imparfaitement au rétablissement des Juifs après la captivité, puisqu'ils ne subsistèrent pas longtemps dans la Judée, qu'ils furent dans la suite détruits par les Romains et que le service qui se faisait à Jérusalem fut entièrement aboli par la ruine du temple. Ces promesses regardent donc les temps du Messie et elles marquent le règne de JÉSUS-CHRIST, l'établissement du culte évangélique parmi tous les peuples et la pleine conversion des Juifs qui doit arriver un jour.

Nous devons bénir DIEU de ce qu'elles sont accomplies à notre égard et de ce que nous sommes compris dans cette nouvelle alliance que DIEU avait promis d'établir dans les derniers jours avec les hommes.

CHAPITRE XXXIV.

Jérusalem étant assiégée par le roi Nébucadnézar, Jérémie déclare au roi Sédécias que cette ville serait prise et brûlée, que cependant il ne serait pas mis à mort, mais qu'on le mènerait à Babylone où il mourrait. Sédécias et les Juifs, effrayés des menaces de Jérémie, donnèrent quelques marques de repentance et mirent

en liberté les esclaves Juifs, comme cela devait se faire tous les sept ans par la loi de DIEU. Mais peu après, les Caldéens s'étant retirés et les principaux croyant que le danger était passé, remirent dans l'esclavage ceux qu'ils avaient affranchis. Sur quoi Jérémie leur dit, qu'à cause de leur hypocrisie et de la violation de leurs vœux, DIEU allait faire revenir les Caldéens qui brûleraient Jérusalem, qui en feraient mourir les habitants et qui mettraient tout le pays en désolation.

1 La parole qui fut adressée de la part de l'Éternel à Jérémie, lorsque Nébucadnézar, roi de Babylone et toute son armée, tous les royaumes de la terre, et tous les peuples qui étaient sous la puissance de sa main, combattaient contre Jérusalem, et contre toutes ses villes ; et DIEU lui dit :

2 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Va, et parle à Sédécias, roi de Juda, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais livrer cette ville dans la main du roi de Babylone, et il la brûlera.

3 Et tu n'échapperas point de sa main, car, certainement tu seras pris, et tu seras livré entre ses mains, et tes yeux verront les yeux du roi de Babylone, et il te parlera bouche à bouche, et tu entreras dans Babylone.

4 Toutefois, ô Sédécias, roi de Juda, écoute la parole de l'Éternel. Ainsi a dit l'Éternel de toi : Tu ne mourras point par l'épée ;

5 mais tu mourras en paix, et on fera brûler sur toi des choses aromatiques, comme on en a brûlé sur tes pères, les rois précédents, qui ont été avant toi, et on fera le deuil pour toi, en disant : Hélas ! Seigneur. Car j'ai prononcé la parole, dit l'Éternel.

6 Jérémie le prophète prononça donc toutes ces paroles à Sédécias, roi de Juda, à Jérusalem.

7 Et l'armée du roi de Babylone combattait contre Jérusalem et contre toutes les villes de Juda qui étaient demeurées de reste, savoir, contre Lakis et contre Hazéka ; car c'étaient les villes fortes qui restaient entre les villes de Juda.

8 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, après que le roi Sédécias eut traité alliance avec tout le peuple qui était à Jérusalem, pour leur publier la liberté ;

9 afin que chacun renvoyât libre son serviteur, et chacun sa servante, hébreu ou hébreuse, afin que pas un d'eux ne rendît esclave son frère juif.

10 Tous les principaux donc, et tout le peuple, qui étaient entrés dans cette alliance, s'engagèrent à renvoyer libres chacun son serviteur et chacun sa servante, sans les plus tenir dans l'esclavage, et ils obéirent, et ils les renvoyèrent.

11 Mais ensuite ils changèrent d'avis et ils firent revenir leurs serviteurs et leurs servantes, qu'ils avaient renvoyés libres, et ils les assujettirent de nouveau à l'esclavage, pour être leurs serviteurs et leurs servantes.

12 La parole de l'Éternel fut donc adressée à Jérémie et il lui dit :

13 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël : Je traitai alliance avec vos pères, au jour que je les tirai hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude, et je leur dis :

14 Au bout de sept ans vous renverrez chacun votre frère hébreu, qui vous aura été vendu ; il te servira six ans ; puis tu le renverras libre d'avec toi ; mais vos pères ne m'ont point écouté, et ne m'ont point prêté l'oreille.

15 Et vous vous étiez convertis aujourd'hui, et vous aviez fait ce qui était droit devant moi, en publiant la liberté chacun à son prochain ; et vous aviez traité alliance en ma présence, dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé.

16 Mais vous avez changé d'avis, et vous avez profané mon nom ; car vous avez fait revenir chacun son serviteur, et chacun sa servante, que vous aviez renvoyés libres pour être à eux-mêmes ; et vous les avez de nouveau rendus esclaves pour être vos serviteurs et vos servantes.

17 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Vous ne m'avez point écouté pour publier la liberté chacun à son frère, et chacun à son prochain ; voici, dit l'Éternel, je vais publier la liberté contre vous à l'épée, à la mortalité et à la famine ; et je vous livrerai pour être errants par tous les royaumes de la terre.

18 Et je livrerai les hommes qui ont transgressé mon alliance, et qui n'ont pas exécuté les paroles de l'alliance qu'ils ont traitée devant moi, en passant entre les deux moitiés du veau qu'ils avaient coupé en deux ;

19 les principaux de Juda et les principaux de Jérusalem, les eunuques, et les sacrificateurs, et tout le peuple du pays, lesquels ont passé entre les deux moitiés du veau ;

20 même je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie ;

et leurs corps morts seront la pâture des oiseaux des cieux et des bêtes de la terre.

21 Je livrerai aussi Sédécias, roi de Juda et les principaux de sa cour entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie ; savoir, entre les mains de l'armée du roi de Babylone, qui s'est retiré de vous.

22 Voici, je vais leur donner ordre, dit l'Éternel, et je les ferai venir contre cette ville ; ils combattront contre elle, et ils la prendront, et la brûleront, et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

RÉFLEXIONS

La plus importante réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la conduite de Sédécias et des habitants de Jérusalem. Se voyant assiégés, ils donnèrent la liberté à leurs serviteurs Juifs et témoignèrent qu'ils voulaient garder la loi de DIEU, mais les Caldéens s'étant retirés à cause que le roi d'Égypte venait contre eux, les Juifs, s'imaginant qu'ils n'avaient plus rien à craindre, changèrent d'avis et remirent leurs frères dans l'esclavage.

C'est ainsi que les pécheurs en usent. Ils paraissent s'humilier et être disposés à se convertir lorsqu'ils sont menacés et que le péril est près, mais aussitôt qu'ils ne craignent plus rien, ils retournent à leurs péchés et violent leurs promesses.

Les reproches et les menaces que Jérémie adressa aux Juifs sur leur procédé impie et injuste montrent qu'une telle repentance et un amendement qui n'est point de durée, au lieu d'apaiser DIEU, l'offense encore plus et que ceux qui violent son alliance et leurs promesses, après avoir fait vœu de les observer, porteront la peine de leur perfidie et de leur infidélité. Ce fut ce qui s'accomplit sur Sédécias et sur les habitants de Jérusalem. Cette ville fut prise peu après ces événements, Sédécias tomba entre les mains de Nébucadnézar qui le fit enchaîner et conduire à Babylone où il mourut.

C'est là un exemple du juste jugement de DIEU sur les méchants et en particulier sur les mauvais princes.

CHAPITRE XXXV.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Récabites étaient des Juifs qui descendaient de Jonadab, fils de Récab, qui vivaient du temps de Jéhu, roi d'Israël, II. Rois X.15. Ensuite d'un vœu que leur père leur avait fait faire, ils ne buvaient point de vin et ils habitaient sous des tentes.

Ces Récabites s'étant réfugiés à Jérusalem lorsque les Caldéens entrèrent dans la Judée sous le règne de Jéhojakim, comme cela est dit au chapitre XXIV du deuxième livre des rois, Jérémie présenta du vin aux Récabites et leur dit d'en boire, ce qu'ils refusèrent de faire, alléguant leur vœu et la défense de leur père.

Sur cela, Jérémie reprocha aux Juifs de n'avoir pas pour les commandements de DIEU le même respect que les Récabites avaient pour ce que leur père leur avait ordonné et de continuer dans la désobéissance et dans leur idolâtrie. Il dénonce aux Juifs leur ruine et il promet aux Récabites que DIEU les bénirait.

1 La parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, aux jours de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, et il lui dit :

2 Va à la maison des Récabites, et leur parle, et fais-les venir dans la maison de l'Éternel, dans une des chambres, et leur présente du vin à boire.

3 Je pris donc Jaazanja fils de Jérémie, fils de Habatsinja, et ses frères, et tous ses fils, et toute la maison des Récabites.

4 Et je les menai dans la maison de l'Éternel, dans la chambre des fils de Hanan fils de Jigdalja, homme de DIEU, laquelle était auprès de la chambre des principaux, et sur la chambre de Maaséja fils de Sçallum, garde des vaisseaux.

5 Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis : Buvez du vin.

6 Et ils répondirent : Nous ne boirons point de vin ; car Jéhonadab, fils de Récab notre père, nous a donné un commandement, disant : Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos enfants, à jamais.

7 Vous ne bâtirez aucune maison, vous ne sèmerez aucune semence, vous ne planterez aucune vigne, et vous n'en aurez point ; mais vous habiterez sous des tentes, tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre dans laquelle vous séjournez comme étrangers.

8 Nous avons donc obéi à la voix de Jéhonadab, fils de Récab, notre père, dans toutes les choses qu'il nous a commandées, de sorte que nous n'avons point bu de vin, tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles.

9 Nous n'avons bâti aucunes maisons pour notre demeure, et n'avons eu ni vigne, ni champ, ni semence ;

10 mais nous avons habité sous des tentes, et nous avons obéi, et avons fait tout ce que Jéhonadab, notre père, nous a commandé.

11 Mais il est arrivé que quand Nébucadnézar, roi de Babylone, est monté en ce pays, nous avons dit : Venez et entrons à Jérusalem, de devant l'armée des Caldéens, et de devant l'armée de Syrie, et nous sommes demeurés dans Jérusalem.

12 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, et il lui dit :

13 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Va, et dis aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem : Ne recevrez-vous point d'instruction pour obéir à mes paroles ? dit l'Éternel.

14 Toutes les paroles de Jéhonadab, fils de Récab, qu'il a commandées à ses enfants, de ne boire point de vin, ont été exécutées, et ils n'en ont point bu jusqu'à ce jour ; mais ils ont obéi au commandement de leur père ; et moi, je vous ai parlé, me levant matin, et vous parlant, à fois réitérées et vous ne m'avez point obéi.

15 Car je vous ai envoyé tous les prophètes mes serviteurs, me levant matin, et les envoyant pour vous dire : Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train, et amendez vos actions, et ne suivez point d'autres dieux pour les servir, afin que vous demeuriez dans la terre que je vous ai donnée et à vos pères ; mais vous n'avez point prêté l'oreille, et vous ne m'avez point écouté.

16 Puisque les enfants de Jéhonadab, fils de Récab, ont obéi au commandement que leur père leur avait fait, et que ce peuple ne m'a point écouté ;

17 Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire venir sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem tout le mal que j'ai prononcé contre eux, parce que je leur ai parlé, et qu'ils n'ont point écouté ; et que je les ai appelés, et qu'ils n'ont point répondu.

18 Et Jérémie dit à la maison des Récabites : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Parce que vous avez obéi au commandement de Jéhonadab votre père, et que vous avez gardé tous ses commandements et que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé,

19 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Jamais il ne manquera d'y avoir quelqu'un des descendants de Jéhonadab, fils de Récab, qui assiste toujours devant moi.

RÉFLEXIONS

Cette histoire est digne d'attention.

Jérémie présenta du vin aux Récabites, non pour les solliciter à en boire et à rompre leur vœu, mais dans la vue de se servir de leur exemple pour condamner les Juifs. En effet, les Récabites ayant dit qu'il ne leur était pas permis de boire du vin à cause du vœu que leur père leur avait imposé, Jérémie prit occasion de là de remontrer aux Juifs combien ils étaient coupables d'avoir violé les lois du Seigneur et le vœu qu'ils avaient fait de les observer, quoi que ces lois regardassent, non des choses indifférentes, comme l'usage du vin ; mais les devoirs les plus nécessaires et les plus indispensables. Il leur reproche que DIEU n'avait cessé de les faire exhorter à la repentance par les prophètes, mais qu'ils avaient refusé de les écouter, pendant que les Récabites gardaient religieusement un vœu fait depuis longtemps.

Il faut recueillir de là que ceux qui n'accomplissent pas les vœux qu'ils ont faits à DIEU et qui ne remplissent pas les devoirs de son alliance doivent s'attendre aux peines qui sont dénoncées à ceux qui l'auront violée et qu'au contraire, ceux qui observent ces devoirs seront bénis de DIEU comme les Récabites le furent à cause de leur piété.

CHAPITRE XXXVI.

Jérémie fait écrire dans un livre ses menaces contre les Juifs et, ne pouvant aller au temple, il ordonne à Baruc de les lire devant tout le peuple dans un jour de jeûne.

Baruc, ayant fait cette lecture en présence du peuple et des officiers de Jéhojakim, ce prince se fit apporter cet écrit et, en ayant entendu lire une partie, il le coupa et le jeta au feu et ordonna qu'on saisisse Jérémie et Baruc.

Mais Jérémie eut ordre d'écrire un autre livre qui contient les mêmes choses qui étaient écrites dans celui que

le roi avait brûlé et de dire à ce prince que DIEU le punirait de son impiété, tant lui que sa postérité, et que son corps serait privé de la sépulture.

1 La quatrième année de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, cette parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie, et il lui dit :

2 Prends un livre, et y écris toutes les paroles que je t'ai dites contre Israël, et contre Juda, et contre toutes les nations, depuis le jour que je t'ai parlé, savoir, depuis les jours de Josias jusqu'à ce jour.

3 Peut-être que la maison de Juda entendant tout le mal que je me propose de leur faire, chacun se détournera de son mauvais train, afin que je leur pardonne leur iniquité et leur péché.

4 Jérémie appela donc Baruc, fils de Nérija. Et Baruc écrivit, d'après la bouche de Jérémie, dans un rouleau, toutes les paroles de l'Éternel, lesquelles il lui dicta.

5 Après cela, Jérémie donna cet ordre à Baruc, et il lui dit : Je suis retenu, et je ne puis entrer dans la maison de l'Éternel.

6 Tu y entreras donc, et tu liras, dans le rouleau que tu as écrit les paroles de l'Éternel, que je t'ai dictées, en sorte que le peuple l'entende, dans la maison de l'Éternel, au jour du jeûne. Tu les liras, dis-je, en sorte que tous ceux de Juda, qui seront venus de leurs villes, l'entendent.

7 Peut-être que leur supplication sera reçue devant l'Éternel, et que chacun se détournera de son mauvais train ; car la colère et la fureur que l'Éternel a prononcée contre ce peuple est grande.

8 Et Baruc, fils de Nérija, fit tout ce que Jérémie le prophète lui avait commandé, lisant dans le livre, les paroles de l'Éternel, dans la maison de l'Éternel.

9 Car il arriva, la cinquième année de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, au neuvième mois, qu'on publia un jeûne, en la présence de l'Éternel, à tout le peuple de Jérusalem, et à tout le peuple qui était venu des villes de Juda à Jérusalem.

10 Baruc lut donc, dans le livre, les paroles de Jérémie, dans la maison de l'Éternel, dans la chambre de Guémarja, fils de Sçaphan, secrétaire, dans le parvis d'en haut, à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel, tout le peuple l'écoutant.

11 Et quand Michée, fils de Guémarja, fils de Sçaphan, eut ouï de ce livre toutes les paroles de l'Éternel,

12 il descendit dans la maison du roi, dans la chambre du secrétaire ; et tous les principaux y étaient assis, savoir, Elisçamah le secrétaire, et Délajah fils de Scémahja, Elnathan fils de Hacbor, et Guémarja fils de Sçaphan, et Sédécias fils de Hananja, et tous les principaux.

13 Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avait ouïes, quand Baruc lisait dans le livre, le peuple l'écoutant.

14 C'est pourquoi, tous les principaux envoyèrent vers Baruc, Jéhudi fils de Néthanja, fils de Scélemja, fils de Cusci, pour lui dire : Prends dans ta main le volume dans lequel tu as lu, le peuple l'écoutant, et t'en viens. Et Baruc, fils de Nérija, prit le volume, et vint vers eux.

15 Et ils lui dirent : Sieds-toi maintenant, et y lis, que nous l'entendions ; et Baruc lut, eux l'écoutant.

16 Et il arriva qu'aussitôt qu'ils eurent ouï toutes ces paroles, ils furent effrayés entre eux, et ils dirent à Baruc : Nous ne manquerons point de rapporter au roi toutes ces paroles-là.

17 Et ils interrogèrent Baruc, en disant : Déclare-nous maintenant, comment tu as écrit toutes ces paroles de la bouche de Jérémie !

18 Et Baruc leur dit : Il me dictait de sa bouche toutes ces paroles, et je les écrivais avec de l'encre, dans le livre.

19 Alors les principaux dirent à Baruc : Va, et te cache, toi et Jérémie, et que personne ne sache où vous serez.

20 Puis ils allèrent vers le roi, au parvis ; mais ils mirent en garde le volume dans la chambre d'Elisçamah le secrétaire, et rapportèrent toutes ces paroles, le Roi l'entendant.

21 Et le roi envoya Jéhudi pour apporter le volume ; et quand Jéhudi l'eut pris de la chambre d'Elisçamah le secrétaire, il le lut, le roi et tous les principaux qui assistaient autour de lui l'entendant.

22 Or, le roi était assis dans l'appartement d'hiver, au neuvième mois, et il y avait devant lui un brasier ardent.

23 Et il arriva qu'aussitôt que Jéhudi en eut lu trois ou quatre pages, le roi le coupa avec le canif du secrétaire, et le jeta au feu dans le brasier, jusqu'à ce que tout le rouleau fût consumé.

24 Et le roi et tous ses serviteurs qui entendirent toutes ces paroles-là n'en furent point effrayés, et ne déchirèrent point leurs vêtements.

25 Toutefois, Elnathan, et Délajah, et Guémarja avaient prié le roi de ne pas brûler le rouleau, mais il ne les écouta point.

26 Même le roi commanda à Jérahméel fils de Hammélec, et à Sérajah fils de Hazriel, et à Scélemja fils de Habdéel, de saisir Baruc le secrétaire, et Jérémie le prophète ; mais l'Eternel les cacha.

27 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie, après que le roi eut brûlé le volume, et les paroles que Baruc avait écrites de la bouche de Jérémie, et DIEU lui dit :

28 Prends un autre rouleau, et y écris toutes les premières paroles qui étaient dans le premier rouleau, que Jéhojakim, roi de Juda, a brûlé.

29 Et tu diras à Jéhojakim, roi de Juda : Ainsi a dit l'Eternel : Tu as brûlé ce volume, et tu as dit : Pourquoi y as-tu écrit, que le roi de Babylone viendra certainement, et qu'il détruira ce pays, et qu'il en exterminera les hommes et les bêtes ?

30 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Eternel touchant Jéhojakim, roi de Juda : Il n'aura personne qui soit assis sur le trône de David ; et son corps mort sera jeté là, pour être le jour à la chaleur, et la nuit à la gelée.

31 Je visiterai donc sur lui et sur sa postérité, et sur ses serviteurs, leur iniquité, et je ferai venir sur eux, et sur les habitants de Jérusalem, et sur les hommes de Juda, tout le mal que je leur ai prononcé, et qu'ils n'ont point écouté.

32 Ainsi Jérémie prit un autre volume, et le donna à Baruc, fils de Nérija secrétaire, lequel y écrivit, d'après la bouche de Jérémie, toutes les paroles du livre que Jéhojakim, roi de Juda, avait brûlé, et plusieurs paroles semblables y furent encore ajoutées.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer dans cette histoire :

I. Que DIEU fit avertir les Juifs par le ministère de Jérémie et de Baruc dans le jour du jeûne solennel des malheurs qui les menaçaient afin qu'ils les détournassent par la repentance. C'était la une marque de la bonté de DIEU envers ce peuple qui était à la veille d'être détruit et c'est ainsi que DIEU avertit les pécheurs et leur fournit jusqu'à la fin des moyens d'éviter leur ruine.

II. On voit ici l'extrême impiété du roi Jéhojakim. Au lieu de s'humilier en entendant la lecture de ces menaces, il coupa et jeta au feu le livre où elles étaient contenues, sans avoir égard aux prières de quelques-uns de ses officiers qui voulaient l'en empêcher et il ordonna qu'on mit Jérémie et Baruc en prison. Cette conduite de Jéhojakim marque la plus grande impiété et le dernier mépris de DIEU et de sa parole.

Voilà comment les impies, au lieu d'être touchés des avertissements que DIEU leur fait donner, s'en irritent et s'en prennent à DIEU, à sa parole et à ses serviteurs.

III. L'ordre que DIEU donna à Jérémie d'écrire les mêmes menaces dans un autre livre et d'y en ajouter de nouvelles contre le roi doit nous faire reconnaître que c'est en vain que les méchants prétendent se moquer de la parole de DIEU et fermer la bouche à ses serviteurs. Ce que DIEU a arrêté s'exécute toujours et les profanes et les impies reçoivent tôt ou tard leur punition, comme cela arriva à Jéhojakim qui périt misérablement et dont le corps fut jeté à la voirie, ainsi que Jérémie l'avait déjà prédit au chapitre XXII de ce livre.

CHAPITRE XXXVII.

Le roi Sédécias prie Jérémie d'intercéder pour lui envers DIEU dans le temps que les Caldéens lui *faisaient la guerre, mais le prophète lui dit que, quoique les Caldéens eussent levé le siège de Jérusalem pour aller combattre le roi d'Égypte qui était venu à son secours, ils reviendraient et prendraient cette ville.*

Jérémie voulant sortir de Jérusalem fut arrêté et accusé d'avoir dessein de se rendre aux Caldéens, ce qui fit qu'on le maltraita et qu'on le mit dans un cachot.

Mais Sédécias l'ayant fait venir en secret, Jérémie lui prédit qu'il tomberait entre les mains du roi de Babylone et il le pria de ne pas le renvoyer dans le cachot où on l'avait renfermé, de peur qu'il n'y mourût. Le roi ordonna qu'on le mît dans la cour de la prison et qu'il y fut nourri pendant le siège de Jérusalem,

1 Or, Sédécias fils de Josias, régna comme roi à la place de Conja fils de Jéhojakim, et Sédécias fut établi

pour roi sur le pays de Juda, par Nébucadnézar, roi de Babylone.

2 Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni le peuple du pays, aux paroles de l'Eternel, qu'il avait prononcées par Jérémie le prophète.

3 Toutefois, le roi Sédécias envoya Jéhucal fils de Scélemja, et Sophonie fils de Mahaséja sacrificateur, vers Jérémie le prophète, pour lui dire : Fais, je te prie, requête pour nous à l'Eternel notre DIEU.

4 Car Jérémie allait et venait parmi le peuple, parce qu'on ne l'avait pas encore mis en prison.

5 Alors, l'armée de Pharaon sortit d'Egypte, et quand les Caldéens qui assiégeaient Jérusalem, en ouïrent les nouvelles, ils se retirèrent de Jérusalem.

6 Et la parole de l'Eternel fut adressée à Jérémie le prophète, et DIEU lui dit :

7 Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël : Vous direz ainsi au roi de Juda, qui vous a envoyés pour m'interroger : Voici, l'armée de Pharaon, qui est sortie à votre secours, va retourner en Egypte.

8 Et les Caldéens reviendront et combattront contre cette ville, et la prendront, et la brûleront.

9 Ainsi a dit l'Eternel : Ne vous trompez point vous-mêmes, en disant : Les Caldéens se retireront certainement de nous ; car ils ne s'en iront point.

10 Eussiez-vous même défait toute l'armée des Caldéens qui combattent contre vous, et n'y eût-il de reste entre eux que des hommes transpercés, ils se relèveraient pourtant chacun dans sa tente, et ils brûleraient cette ville.

11 Or, il arriva que quand l'armée des Caldéens se fut retirée de devant Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon,

12 Jérémie sortit de Jérusalem, pour s'en aller au pays de Benjamin, se glissant hors de là parmi le peuple.

13 Mais quand il fut à la porte de Benjamin, le capitaine de la garde, nommé Jireija, fils de Scélemja, fils de Hananja, saisit Jérémie le prophète, et lui dit : Tu vas te rendre aux Caldéens.

14 Et Jérémie répondit : Cela n'est point ; je ne vais point me rendre aux Caldéens. Mais il ne l'écouta pas, et Jireija saisit Jérémie, et l'amena vers les principaux.

15 Et les principaux se mirent en colère contre Jérémie, et le battirent, et le mirent en prison dans la maison de Jéhonathan le secrétaire ; car ils en avaient fait le lieu de la prison.

16 Et ainsi Jérémie entra dans la basse fosse, et dans les cachots ; et il y demeura plusieurs jours.

17 Mais le roi Sédécias y envoya, et l'en tira, et l'interrogea en secret, dans sa maison, et lui dit : Y a-t-il quelque parole de la part de l'Eternel ? et Jérémie répondit : Il y en a : Tu seras livré, lui dit-il, entre les mains du roi de Babylone.

18 Jérémie dit encore au roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre toi, et envers tes serviteurs, et envers ce peuple, que vous m'ayez mis en prison ?

19 Mais où sont vos prophètes, qui vous prophétisaient, et qui disaient : Le roi de Babylone ne reviendra point contre vous ni contre ce pays ?

20 Or, écoute maintenant, je te prie, ô roi mon seigneur ! et que ma supplication soit maintenant reçue devant toi : Ne me renvoie pas dans la maison de Jéhonathan le secrétaire, de peur que je n'y meure.

21 C'est pourquoi le roi Sédécias commanda qu'on gardât Jérémie dans la cour de la prison, et qu'on lui donnât tous les jours une miche de pain, de la place des boulangers, jusqu'à ce que tout le pain de la ville fût consommé. Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses à remarquer ici.

La première, que les méchants semblent quelquefois recourir à DIEU dans le danger, mais qu'ils ne le font pas sincèrement. On voit cela dans Sédécias qui, étant assiégé, eut recours aux prières et aux conseils de Jérémie, mais qu'il ne se détourna pas de ses péchés et ne suivit pas les conseils du prophète.

La deuxième réflexion regarde ce que Jérémie déclara au roi Sédécias en lui disant qu'il ne devait point compter sur le secours des Égyptiens, ni sur ce que le roi de Babylone avait levé le siège de Jérusalem, mais que cette ville serait infailliblement prise par les Babylonniens.

On se fie en vain au secours des hommes quand on n'a pas DIEU favorable et rien ne peut empêcher l'exécution de ce qu'il a résolu.

III. Nous voyons que Jérémie fut accusé injustement par les Juifs et qu'il fut même battu et mis dans un cachot, mais qu'il ne laissa pas de continuer à dire au roi que DIEU voulait qu'il fût livré aux Caldéens.

Les ministres du Seigneur ont été souvent exposés à la persécution et à l'injustice, mais la crainte des hommes n'a jamais fermé la bouche à ceux qui étaient remplis d'un vrai zèle.

IV. On doit remarquer ici que DIEU protégea Jérémie et qu'il fléchit Sédécias en sa faveur en sorte qu'il fut même nourri pendant que Jérusalem était assiégée et que la famine y était.

C'est ainsi que la providence arrête la malice des hommes, qu'elle garantit les justes et qu'elle leur fait trouver de la consolation et du secours dans les temps les plus fâcheux.

CHAPITRE XXXVIII.

Les principaux de Jérusalem font mettre Jérémie dans une fosse pleine de boue parce qu'il continuait à prédire la prise de cette ville.

Mais un officier, nommé Hébed-mélec, intercèda pour lui et le tira de cette fosse.

Ensuite Jérémie, étant appelé en secret devant le roi Sédécias, il lui prédit que la ville serait prise, il l'exhorte fortement à se rendre aux Caldéens, lui promettant que s'il le faisait il sauverait sa vie et celle de sa famille et que la ville ne serait pas brûlée.

Sédécias fut presque persuadé, mais il n'eut pas le courage de suivre le conseil de Jérémie et ce prophète fut envoyé dans la cour de la prison où il demeura jusqu'à la prise de Jérusalem.

1 Mais Scéphatja fils de Mattan, et Guédalja fils de Pasçhur, et Jucal fils de Scélemja, et Pasçhur fils de Malkija, entendirent les paroles que Jérémie prononçait à tout le peuple, en disant :

2 Ainsi a dit l'Éternel : Celui qui demeurera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine, ou par la mortalité ; mais celui qui sortira vers les Caldéens vivra, il sauvera sa vie comme un butin, et il vivra.

3 Ainsi a dit l'Éternel : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du roi de Babylone, et il la prendra.

4 Et les principaux dirent au roi : Qu'on fasse mourir cet homme ; car il fait perdre courage aux hommes de guerre, qui sont demeurés de reste dans cette ville, et à tout le peuple, en leur disant de telles paroles ; car cet homme ne cherche point la prospérité, mais le mal de ce peuple.

5 Et le roi Sédécias dit : Voici, il est entre vos mains ; car le roi ne peut rien par-dessus vous.

6 Ils prirent donc Jérémie, et le jetèrent dans la fosse de Malkija fils de Hammélec, laquelle était dans la cour de la prison, et ils dévalèrent Jérémie, avec des cordes, dans cette fosse, où il n'y avait point d'eau, mais de la boue ; et ainsi Jérémie fut enfoncé dans la boue.

7 Mais Hébed-Mélec Cuscien, officier qui était de la maison du roi, entendit qu'ils avaient mis Jérémie dans cette fosse-là, et le roi était assis à la porte de Benjamin.

8 Et Hébed-Mélec sortit de la maison du roi, et parla au roi, disant :

9 O roi mon seigneur ! ces hommes-ci ont agi injustement dans tout ce qu'ils ont fait contre Jérémie le prophète, en le jetant dans la fosse ; il serait déjà mort de faim dans le lieu où il était, puisqu'il n'y a plus de pain dans cette ville.

10 C'est pourquoi le roi donna cet ordre à Hébed-Mélec Cuscien : Prends d'ici trente hommes sous ta conduite, et fais remonter hors de la fosse Jérémie le prophète, avant qu'il meure.

11 Hébed-Mélec donc prit ces hommes sous sa conduite, et entra dans la maison du roi, au-dessous de la trésorerie, d'où il prit de vieux lambeaux, et de vieux haillons, et les descendit, avec des cordes, à Jérémie dans la fosse.

12 Et Hébed-Mélec Cuscien dit à Jérémie : Mets ces vieux lambeaux et ces haillons sous les aisselles de tes bras autour des cordes ; et Jérémie fit ainsi.

13 Ainsi ils tirèrent dehors Jérémie, avec les cordes ; et le firent remonter de la fosse, et Jérémie demeura dans la cour de la prison.

14 Et le roi Sédécias envoya querir Jérémie le prophète, et le fit amener à la troisième entrée, qui était dans la maison de l'Éternel. Alors le roi dit à Jérémie : Je vais te demander une chose, ne me cache rien.

15 Et Jérémie répondit à Sédécias : Quand je te l'aurai déclarée, n'est-il pas vrai que tu me feras mourir ? et quand je t'aurai donné conseil, tu ne m'écouteras point.

16 Alors le roi Sédécias jura à Jérémie, en secret, disant : L'Éternel est vivant, qui nous a donné cette vie, que je ne te ferai point mourir, et que je ne te livrerai point entre les mains de ces gens-ci qui cherchent ta vie.

17 Alors Jérémie dit à Sédécias : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des armées, le DIEU d'Israël : Si tu sors

volontairement pour aller vers les principaux du roi de Babylone, ton âme vivra ; cette ville ne sera point brûlée, et tu vivras, toi et ta maison.

18 Mais si tu ne sors pas vers les principaux du roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Caldéens, qui la brûleront, et tu n'échapperas pas de leurs mains.

19 Et le roi Sédécias dit à Jérémie : Je suis en peine à cause des Juifs qui se sont rendus aux Caldéens ; je crains qu'on ne me livre entre leurs mains, et qu'ils ne me traitent indignement.

20 Et Jérémie lui répondit : On ne te livrera point à eux. Je te prie, écoute la voix de l'Éternel dans ce que je te dis, afin que tu t'en trouves bien, et que ton âme vive.

21 Que si tu te refuses de sortir, voici ce que l'Éternel m'a fait voir :

22 C'est que toutes les femmes qui sont demeurées de reste dans la maison du roi de Juda, seront menées dehors, aux principaux du roi de Babylone, et elles diront, que ceux qui ne t'annonçaient que la paix, t'ont séduit, et t'ont gagné ; qu'ils t'ont plongés dans la boue, et ensuite ils t'ont abandonné.

23 Ils s'en vont donc mener dehors toutes tes femmes et tes enfants aux Caldéens, et tu n'échapperas point de leurs mains ; mais tu seras pris pour être livré entre les mains du roi de Babylone, et tu seras cause que cette ville sera brûlée.

24 Alors Sédécias dit à Jérémie : Que personne ne sache rien de tout ceci, et tu ne mourras point.

25 Que si les principaux apprennent que je t'ai parlé, et qu'ils viennent vers toi et te disent : Déclare-nous maintenant ce que tu as dit au roi, et ce que le roi t'a dit, ne nous en cache rien, et nous ne te ferons point mourir ;

26 tu leur diras : J'ai présenté ma supplication devant le roi, qu'il ne me fit point ramener dans la maison de Jéhonathan, pour y mourir.

27 Tous les principaux donc vinrent vers Jérémie, et l'interrogèrent ; mais il leur rapporta toutes les paroles que le roi lui avait commandé de dire ; et ils le laissèrent en repos ; car on n'avait rien su de cette affaire-là.

28 Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison, jusqu'au jour que Jérusalem fut prise, et il y était lorsque Jérusalem fut prise.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente diverses considérations très instructives.

I. La première, que les serviteurs de DIEU sont souvent calomniés et persécutés lorsqu'ils s'acquittent de leur devoir. Ce fut ce que Jérémie éprouva, il fut accusé et emprisonné comme traître au roi et à sa patrie parce qu'il conseillait aux Juifs de se rendre aux Caldéens.

II. La délivrance de Jérémie, qui fut tiré par Héméd-méloc de cette fosse où il serait péri, est une preuve du soin que DIEU a des justes persécutés et la piété d'Hébed-mélec, qui eut le courage d'intercéder pour Jérémie, montre que ceux qui craignent DIEU prennent toujours le parti des innocents qu'on veut opprimer. On voit dans le chapitre suivant que la piété d'Hébed-mélec ne demeura pas sans récompense.

III. Les conseils que Jérémie donna au roi, en l'assurant positivement et de la manière la plus expresse, que s'il se rendait aux Caldéens il ne lui arriverait aucun mal et que Jérusalem ne serait pas brûlée, mais que s'il ne le faisait pas il attirerait sur lui et sur cette ville les derniers malheurs, prouvent bien clairement que la ruine de ce prince et de Jérusalem n'était pas tellement arrêtée, qu'il ne pût la détourner.

Les menaces de DIEU, ses prédictions et la connaissance qu'il a de l'avenir ne privent point les hommes de leur liberté, les maux dont DIEU les menace ne leur arrivant que par leur faute.

Il faut enfin et surtout faire attention à la conduite de Sédécias. Ce prince avait des égards pour Jérémie, il souhaitait même de suivre ses conseils, il fut ébranlé par ce que ce prophète lui dit et presque déterminé à faire ce qu'il lui conseillait, mais la crainte des principaux du peuple l'en empêcha.

C'est ainsi que les pécheurs en usent. DIEU leur parle, ils sont quelquefois touchés, il y a encore quelque chose de bon en eux et ils sont sollicités au bien, mais ils ne suivent pas ce que leur conscience leur inspire, étant retenus par une fausse honte, par l'égard qu'ils ont pour les hommes ou par d'autres motifs semblables, d'où il arrive qu'ils laissent passer l'occasion et le temps favorable et qu'après avoir longtemps été combattus, ils prennent le mauvais parti et se perdent. Ce fut là la cause de la ruine de Sédécias. L'Écriture remarque qu'il ne s'humilia point lorsque Jérémie lui parlait de la part de DIEU et, malgré les sollicitations de ce prophète et les sentiments de sa propre conscience, il s'obstina à ne pas se rendre aux Caldéens.

Les avertissements qui sont contenus dans ce chapitre furent les derniers que DIEU lui donna et n'en ayant

pas profité, il ne fut plus temps de les suivre et il attira sur lui et sur tous ses sujets les derniers malheurs, comme cela est récéité dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXXIX.

On voit ici :

I. Un récit de la prise de Jérusalem et comment Sédécias fut emmené à Babylone avec les Juifs après que Nébucadnézar eut fait égorger ses fils en sa présence et qu'il lui eut fait crever les yeux.

II. Ce qui arriva à Jérémie et les égards que les Caldéens eurent pour lui.

III. Qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à Jérémie, fut aussi préservé lorsque Jérusalem fut prise, comme ce prophète le lui avait promis.

1 La neuvième année de Sédécias, roi de Juda, au dixième mois, Nébucadnézar, roi de Babylone, vint, avec toute son armée, assiéger Jérusalem.

2 Et la onzième année de Sédécias, au quatrième mois, le neuvième jour du mois, la brèche fut faite à la ville.

3 Et tous les principaux capitaines du roi de Babylone y entrèrent et se postèrent à la porte du milieu ; savoir, Nergal-Sçaréetser, Samgar-Nébu, Sarsékim, Rabsaris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag, et tout le reste des principaux capitaines du roi de Babylone.

4 Et il arriva qu'aussitôt que Sédécias, roi de Juda et tous les hommes de guerre les eurent vus, ils s'enfuirent et sortirent de nuit hors de la ville, par le chemin du jardin du roi, par la porte qui était entre les deux murailles ; et ils s'en allaient par le chemin de la campagne.

5 Mais l'armée des Caldéens les poursuivit, et ils atteignirent Sédécias dans les campagnes de Jérico ; et l'ayant pris ils l'amenèrent vers Nébucadnézar, roi de Babylone, à Ribla, qui est au pays de Hamath, où on lui fit son procès.

6 Et le roi de Babylone fit égorger à Ribla les fils de Sédécias en sa présence ; le roi de Babylone fit aussi égorger tous les magistrats de Juda.

7 Puis il fit crever les yeux de Sédécias, et le fit lier de doubles chaînes d'airain, pour l'emmener à Babylone.

8 Les Caldéens brûlèrent aussi les maisons royales et les maisons du peuple, et démolirent les murailles de Jérusalem.

9 Et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone le reste dû peuple, qui était demeuré dans la ville, et ceux qui étaient allés se rendre à lui, et le reste du peuple qui était échappé.

10 Mais Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple, qui n'avaient rien ; et en ce jour-là il leur donna des vignes et des champs.

11 Or Nébucadnézar, roi de Babylone, avait donné commission à Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, touchant Jérémie, et lui avait dit :

12 Prends-le, et aie soin de lui, et ne lui fais aucun mal, mais fais-lui tout ce qu'il te dira.

13 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, envoya Nebusçazban, Rabsaris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag, et tous les principaux capitaines du roi de Babylone ;

14 Et ils envoyèrent retirer Jérémie de la cour de la prison et le remirent à Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, pour le mener dans une maison ; ainsi il demeura parmi le peuple.

15 Or, la parole de l'Éternel avait été adressée à Jérémie, du temps qu'il était enfermé dans la cour de la prison, et il lui avait dit :

16 Va, et parle à Hébed-Mélec, Cuscien, et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais faire venir mes paroles sur cette ville-ci, en mal et non pas en bien, et elles seront accomplies en ce jour-là, en ta présence.

17 Mais je te délivrerai en ce jour-là, dit l'Éternel, et tu ne seras point livré entre les mains des hommes que tu crains.

18 Car certainement je te délivrerai, tellement que tu ne tomberas point par l'épée ; mais ta vie te sera comme un butin, parce que tu as eu confiance en moi, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que la ville de Jérusalem fut prise, pillée et brûlée avec son temple et les palais et les maisons et que les Juifs furent transportés à Babylone comme Jérémie et les autres prophètes les en avaient menacés. Cet événement si remarquable prouve que DIEU est juste, que ses menaces sont certaines et qu'après avoir longtemps et inutilement supporté les hommes, il les punit comme ils l'ont mérité.

II. La seconde réflexion est que Sédécias fut pris, que le roi de Babylone lui fit faire son procès comme à un perfide qui avait violé le serment de fidélité qu'il lui avait fait, qu'on égorgea ses fils devant lui et qu'on lui creva les yeux, après quoi on l'emmena enchaîné à Babylone. Ce qui arriva à ce prince à qui DIEU avait donné tant d'avertissements par le moyen de Jérémie montre que ceux qui refusent d'écouter la voix de DIEU, ceux qui sont les auteurs des péchés d'autrui et des malheurs publics et en particulier les parjures, éprouvent enfin la vengeance céleste.

III. Il faut remarquer que Jérémie fut préservé lors de la prise de Jérusalem et qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à ce prophète, fut aussi épargné, comme DIEU le lui avait fait promettre, parce qu'il s'était confié en lui.

Ce sont là deux exemples de la protection dont DIEU couvre les gens de bien dans les temps de calamité. Ce qui arriva à Hébed-mélec montre en particulier que ceux qui prennent la défense des innocents opprimés reçoivent la récompense de leur zèle et de leur piété.

CHAPITRE XL.

Ce chapitre et les suivants contiennent l'histoire de ce qui arriva aux Juifs que le roi de Babylone laissa dans la Judée après la prise de Jérusalem.

Jérémie ayant été conduit à Rama, lié de chaînes, avec les autres Juifs qu'on emmenait captifs, le maître d'hôtel du roi de Babylone donna le choix à ce prophète d'aller à Babylone ou de rester dans le pays avec les Juifs, mais il aima mieux demeurer dans la Judée et il se retira vers Guédalja qui était gouverneur de ce pays-là.

Guédalja exhorte les Juifs à se soumettre aux Babyloniens et les assure qu'ils pourraient habiter en sûreté dans leur patrie.

On avertit ce gouverneur qu'Ismaël et le roi des Hammonites avaient conspiré contre lui, mais il n'en voulut rien croire.

1 La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, après que Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, l'eut renvoyé de Rama, l'ayant pris lorsqu'il *était* lié de chaînes parmi tous ceux qu'on transportait de Jérusalem et de Juda, et qu'on menait captifs à Babylone.

2 Quand donc le prévôt de l'hôtel eut fait venir Jérémie, il lui dit : L'Éternel ton DIEU a prononcé ce mal contre ce lieu.

3 Et l'Éternel l'a fait venir, et il a fait comme il l'avait dit, parce que vous avez péché contre l'Éternel, et que vous n'avez point écouté sa voix ; c'est pourquoi ceci vous est arrivé.

4 Maintenant donc, voici, je t'ai aujourd'hui délié des chaînes que tu avais aux mains. S'il te plaît de venir avec moi à Babylone, viens, et j'aurai soin de toi ; mais s'il ne te plaît pas de venir avec moi à Babylone, ne le fais pas ; regarde, tout le pays est à ta disposition ; va où tu jugeras à propos d'aller.

5 On ne reviendra plus ici, retourne-t'en donc vers Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, que le roi de Babylone a établi sur les villes de Juda ; et demeure avec lui parmi le peuple, ou va-t'en partout où il te plaira d'aller. Et le prévôt de l'hôtel lui donna des vivres et quelques présents, et le renvoya.

6 Jérémie vint donc vers Guédalja fils d'Ahikam, à Mitspa, et demeura avec lui parmi le peuple qui avait été laissé de reste dans le pays.

7 Et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne, eux et leurs gens, apprirent que le roi de Babylone avait établi Guédalja fils d'Ahikam, sur le pays, et qu'il lui avait commis le soin des hommes, des femmes, et des enfants, d'entre les plus pauvres du pays, savoir, de ceux qui n'avaient pas été transportés à Babylone.

8 Alors ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir, Ismaël fils de Néthanja, et Johanan, et Jonathan, enfants de Karéah, et Séraja fils de Tanhumet, et les enfants de Héphaï Nétophathite, et Jézanja fils d'un

Mahacathite, eux et leurs gens.

9 Et Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, leur jura, à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point d'être soumis aux Caldéens ; demeurez dans le pays, et soumettez-vous au roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien.

10 Et pour moi, je demeurerai à Mitspa, pour exécuter les ordres des Caldéens qui viendront vers nous ; mais pour vous, recueillez le vin, les fruits d'été, et l'huile, et mettez-les dans vos vaisseaux, et demeurez dans les villes que vous occupez.

11 Tous les Juifs aussi qui étaient au pays de Moab, et parmi les Hammonites, et dans l'Idumée, et dans tous ces pays-là, ayant appris que le roi de Babylone avait laissé quelque reste en Juda, et qu'il avait établi sur eux Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan,

12 tous ces Juifs-là revinrent de tous les lieux où ils avaient été chassés, et ils se rendirent au pays de Juda vers Guédalja à Mitspa, et ils recueillirent du vin, et des fruits d'été, en grande abondance.

13 Mais Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne, vinrent vers Guédalja, à Mitspa ;

14 et lui dirent : Ne sais-tu pas bien que Bahalis, roi des enfants de Hammon, a envoyé Ismaël fils de Néthanja, pour t'ôter la vie ? Mais Guédalja, fils d'Ahikam, ne les crut point.

15 Et Johanan fils de Karéah, parla en secret à Guédalja, à Mitspa, et lui dit : Je m'en irai maintenant, et je tuerai Ismaël fils de Néthanja, sans que personne le sache : pourquoi t'ôterait-il la vie, et pourquoi tous les Juifs qui se sont rassemblés vers toi seraient-ils dissipés, et les restes de Juda périraient-ils ?

16 Mais Guédalja fils d'Ahikam, dit à Johanan fils de Karéah : Ne fais point cela ; car tu parles fausement d'Ismaël.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer sur ce chapitre, c'est premièrement, que les Caldéens eurent des égards particuliers pour Jérémie après la prise de Jérusalem et que dans le temps que les Juifs étaient dans les fers et qu'on les emmenait captifs, ce prophète fut mis en liberté. Ce fut là une récompense de son zèle et de son intégrité et une preuve des soins que DIEU a de ceux qui le craignent.

II. On voit ici la piété de Jérémie et l'attachement qu'il avait pour sa patrie et pour sa nation. Il aima mieux demeurer dans la Judée avec les Juifs qui étaient restés que d'aller à Babylone où il aurait eu part à la faveur de Nébucadnézar.

C'est ainsi que nous devons toujours préférer notre devoir et l'édification de nos frères à tous les avantages du monde.

III. Ce qui est rapporté dans ce chapitre montre que les Juifs auraient pu, s'ils l'avaient voulu, vivre en sûreté dans leur pays sous l'autorité de Guédalja en se soumettant aux Caldéens et même DIEU leur envoya cette année-là une récolte abondante.

C'était là une marque de la bonté de DIEU envers ce peuple et par là nous voyons qu'en quelque état qu'il plaise à DIEU de nous mettre, nous devons y acquiescer et qu'il est toujours disposer de faire du bien à ceux qui se soumettent aux ordres de la providence.

Enfin, on doit faire attention à la conduite de Guédalja. Étant averti de la conspiration qu'Ismaël, prince de sang royal de Juda, avait formée contre lui, il ne la crut pas et il ne voulut pas permettre qu'on lui ôtât la vie. On voit dans ce procédé le caractère d'un homme droit. Les gens de bien n'ajoutent pas facilement foi aux rapports et comme ils agissent avec candeur et qu'ils sont incapables d'une mauvaise action, ils ne croient pas que les autres en soient capables et ils ne se servent jamais de la trahison, ni d'autres mauvais moyens pour se mettre en sûreté.

CHAPITRE XLI.

Ismaël tue en trahison Guédalja, gouverneur de la Judée, et les Caldéens qui étaient avec lui.

Le jour suivant il égorga soixante et dix Juifs qui allaient prier et offrir des dons sur les ruines du temple et il prit prisonniers tous les Juifs qui étaient à Mitspa voulant les emmener chez les Hammonites. Mais Johanan les délivra et mit Ismaël en fuite.

Après cela, les Juifs craignant que les Caldéens ne vengeassent sur eux le meurtre qu'Ismaël avait commis en tuant Guédalja, formèrent le dessein de se retirer en Égypte.

1 Il arriva au septième mois qu'Ismaël fils de Néthanja, fils d'Elisçamah, de la race royale, et des principaux de chez le roi, et dix hommes avec lui, vinrent vers Guédalja fils d'Ahikam, à Mitspa, et ils y mangèrent ensemble.

2 Mais Ismaël fils de Néthanja, se leva, et les dix hommes qui étaient avec lui, et ils tuèrent avec l'épée Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, et il fit mourir celui que le roi de Babylone avait établi sur le pays.

3 Ismaël tua aussi tous les Juifs qui étaient avec lui, savoir, avec Guédalja à Mitspa, et les Caldéens et les gens de guerre qui se trouvèrent là.

4 Et il arriva, le jour après qu'on eut fait mourir Guédalja, avant que personne le sût,

5 Que quelques hommes de Sichem, de Scilo, et de Samarie vinrent, savoir quatre-vingts hommes, ayant la barbe rasée et les vêtements déchirés, et se faisant des incisions, lesquels avaient des offrandes et de l'encens dans leurs mains, pour les apporter à la maison de l'Éternel.

6 Alors Ismaël fils de Néthanja, sortit de Mitspa au-devant d'eux, et marchait en pleurant, et quand il les eut rencontrés, il leur dit : Venez vers Guédalja fils d'Ahikam.

7 Mais sitôt qu'ils furent venus au milieu de la ville, Ismaël fils de Néthanja, accompagné des hommes qui étaient avec lui, les égorgea, et les jeta dans une fosse.

8 Or, il se trouva dix hommes entre eux qui dirent à Ismaël : Ne nous fais point mourir ; car nous avons dans les champs des réservoirs de froment, d'orge, d'huile et de miel. Et il s'arrêta, et ne les fit point mourir avec leurs frères.

9 Et la fosse dans laquelle Ismaël jeta les corps morts des hommes qu'il tua à l'occasion de Guédalja, est celle que le roi Asa avait fait faire, lorsqu'il craignait Bahasça, roi d'Israël ; et Ismaël, fils de Néthanja, la remplit de ceux qui avaient été tués.

10 Et Ismaël emmena prisonniers tous ceux du peuple qui étaient demeurés de reste à Mitspa, savoir les filles du roi, et tout le peuple, qui étaient demeurés de reste à Mitspa, dont Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, avait commis le soin à Guédalja fils d'Ahikam. Mais, comme Ismaël, fils de Néthanja, les emmenait prisonniers, et s'en allait pour passer vers les Hammonites,

11 Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ayant entendu tout le mal qu'Ismaël, fils de Néthanja, avait fait,

12 et ayant pris tous leurs gens, ils vinrent pour combattre contre Ismaël fils de Néthanja, lequel ils trouvèrent auprès des grosses eaux qui sont à Gabaon.

13 Et sitôt que tout le peuple qui était avec Ismaël eut vu Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ils s'en réjouirent.

14 Et tout le peuple, qu'Ismaël emmenait prisonnier de Mitspa, tourna visage, et se retournant ils passèrent vers Johanan fils de Karéah.

15 Mais Ismaël fils de Néthanja, se sauva avec huit hommes de devant Johanan, et s'en alla vers les Hammonites.

16 Et Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, prirent tout le reste du peuple qu'ils avaient retiré des mains d'Ismaël fils de Néthanja, lorsqu'il l'emmenait prisonnier de Mitspa, après qu'il eut tué Guédalja fils d'Ahikam, savoir, les vaillants hommes de guerre, les femmes, les enfants, et les eunuques ; et ils les ramenèrent depuis Gabaon.

17 Et ils s'en allèrent, et s'arrêtèrent à Géruthé-Kimham, auprès de Bethléhem, pour se retirer en Égypte,

18 A cause des Caldéens ; car ils les craignaient, parce qu'Ismaël fils de Néthanja, avait tué Guédalja fils d'Ahikam, lequel avait été établi sur le pays par le roi de Babylone.

RÉFLEXIONS

La mort de Guédalja et des Juifs qui furent assassinés par Ismaël et par d'autres conjurés est l'exemple d'une noire trahison et d'une détestable perfidie et cet événement fait voir que parmi les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée, il y en avait de très méchants.

Il paraît cependant, par ce qui est dit ici de ces quatre-vingts hommes qui allaient prier sur les ruines du temple, qu'il y avait aussi des personnes pieuses et zélées parmi les restes de cette nation.

Ce qui leur arriva montre que DIEU permet quelque-fois que les innocents soient opprimés et cela par des raisons de sagesse et pour des vues que sa providence se propose.

Cependant on voit que DIEU ne permit pas que le traître Ismaël et ses adhérents réussissent dans le dessein qu'il avait formé de se rendre maîtres des Juifs. Ismaël ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes et DIEU donna des bornes à sa malice par le moyen de Johanan qui le chassa et qui délivra le peuple.

Si DIEU souffre que les méchants exécutent leurs mauvais desseins, il les arrête aussi et ils ne viennent pas toujours à bout de leurs injustes projets.

CHAPITRE XLII.

Les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée après la prise de Jérusalem consultent Jérémie sur le dessein qu'ils avaient de se retirer en Égypte et s'engagent avec serment de faire ce qu'il leur dirait.

Le prophète leur ordonne de demeurer dans le pays et de se soumettre aux Caldéens, leur promettant qu'ils y seraient en sûreté et les menaçant que s'ils allaient en Égypte, ils y périraient misérablement et qu'ils ne reverraient jamais leur patrie.

1 Alors tous les capitaines des gens de guerre, et Johanan fils de Karéah, et Jézanja, fils de Hosçahja, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, s'approchèrent ;

2 et dirent à Jérémie le prophète : Reçois favorablement notre prière, et fais requête à l'Éternel ton DIEU pour nous, savoir, pour tout ce reste ; car nous sommes restés peu, de beaucoup que nous étions, comme tu le vois de tes yeux.

3 Et que l'Éternel ton DIEU nous déclare le chemin que nous devons suivre, et ce que nous avons à faire.

4 Et Jérémie le prophète leur répondit : Je vous ai entendus. Voici, je vais faire requête à l'Éternel votre DIEU, comme vous l'avez dit ; et je vous déclarerai tout ce que l'Éternel vous répondra, et je ne vous en cacherai pas un mot.

5 Et ils dirent à Jérémie : L'Éternel soit témoin véritable et fidèle entre nous, si nous ne faisons tout ce que l'Éternel ton DIEU nous aura fait dire en t'envoyant vers nous.

6 Soit bien, soit mal, nous obéirons à la voix de l'Éternel notre DIEU, vers lequel nous t'envoyons ; afin qu'il nous arrive du bien, quand nous aurons obéi à la voix de l'Éternel notre DIEU.

7 Et il arriva au bout de dix jours, que la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie.

8 Alors il appela Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ;

9 et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le DIEU d'Israël, vers lequel vous m'avez envoyé, pour présenter votre supplication en sa présence :

10 Si vous continuez à demeurer dans ce pays, je vous y rétablirai, et je ne vous détruirai point ; je vous y planterai, et je ne vous arracherai point ; car je me suis repenti du mal que je vous ai fait.

11 N'ayez point peur du roi de Babylone, que vous craignez ; n'en ayez point peur, dit l'Éternel ; car je suis avec vous, pour vous sauver et pour vous délivrer de sa main.

12 Même je vous ferai obtenir miséricorde, tellement qu'il aura pitié de vous, et qu'il vous fera retourner en votre pays.

13 Que si vous dites : Nous ne demeurerons pas dans ce pays, et nous n'écouterons pas la voix de l'Éternel notre DIEU ;

14 Si vous dites : Non ; mais nous irons au pays d'Égypte, afin que nous ne voyions point de guerre, et que nous n'entendions pas le son de la trompette, et que nous ne manquions pas de pain ; et nous y demeurerons ;

15 en ce cas, écoutez maintenant la parole de l'Éternel, vous les restes de Juda : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Si vous êtes fermement résolus d'aller en Égypte, et que vous y entriez pour y demeurer,

16 il arrivera que l'épée, dont vous avez peur, vous surprendra là au pays d'Égypte ; et la famine qui vous met en inquiétude s'attachera à vous en Égypte, tellement que vous y mourrez.

17 Et il arrivera, dis-je que tous les hommes qui se seront obstinés à vouloir entrer en Égypte, afin d'y demeurer, mourront par l'épée, par la famine, et par la mortalité ; nul d'eux ne restera, ni n'échappera de devant le mal que je vais faire venir sur eux.

18 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Comme ma colère a fondu sur les habitants de Jérusalem, ainsi ma colère fondra sur vous, quand vous serez entrés en Égypte ; et vous serez en exécration,

en étonnement, en malédiction, et en opprobre, et vous ne verrez plus ce lieu-ci.

19 Vous, les restes de Juda, l'Éternel a parlé contre vous. N'entrez point en Égypte ; vous sentirez certainement que je vous en ai sommés aujourd'hui.

20 Car vous avez usé de fraude contre vous-mêmes, quand vous m'avez envoyé vers l'Éternel votre DIEU, en me disant : Fais requête envers l'Éternel notre DIEU pour nous, et nous déclare tout ce que l'Éternel notre DIEU te dira, et nous le ferons.

21 Et je vous l'ai déclaré aujourd'hui ; mais vous n'avez point écouté la voix de l'Éternel votre DIEU ; ni aucune des choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22 Maintenant donc, sachez certainement que vous mourrez par l'épée, par la famine, et par la mortalité, au lieu où vous avez désiré d'entrer, pour y demeurer.

RÉFLEXIONS

Il faut faire deux réflexions sur ce chapitre :

I. La première, que les Juifs demandèrent à Jérémie s'ils devaient se retirer en Égypte et qu'ils promirent avec serment de suivre les ordres du Seigneur, ce qu'ils ne firent pourtant pas.

C'est ainsi que les hommes semblent quelquefois s'informer avec sincérité de la volonté de DIEU et paraissent résolus à s'y conformer et qu'ils suivent cependant leur volonté propre et violent leurs promesses. Mais il ne sert de rien de consulter DIEU si l'on ne veut pas faire ce qu'il nous ordonne.

II. La deuxième réflexion est que DIEU fit dire aux Juifs de demeurer dans la Judée et qu'il leur promit qu'ils y vivraient en paix, au lieu que s'ils allaient en Égypte, croyant éviter la guerre, le ressentiment des Caldéens et la famine, la vengeance divine les y poursuivrait et qu'ils périraient par ces mêmes fléaux qu'ils prétendaient éviter. C'était là un effet de la bonté de DIEU qui voulait conserver les Juifs dans leur patrie et les garantir des malheurs qui allaient tomber sur les Égyptiens dans peu de temps.

DIEU en use de la sorte envers les hommes, il leur présente les moyens d'être heureux et il les avertit des maux qui les menacent. En suivant ses conseils, on est toujours en sûreté, mais en les rejetant et en préférant les maximes de la prudence humaine à ce que DIEU nous fait connaître, on tombe inévitablement dans la misère.

Il faut remarquer, enfin, que, nonobstant tout ce que Jérémie dit aux Juifs, ils s'obstinèrent à se retirer en Égypte et que, comme ce prophète le leur reprocha, ils usèrent de tromperie en lui disant de consulter DIEU pour eux. Les Juifs sont toujours incrédules et rebelles. Ils se croient en sûreté dans leur pays dans le temps que les prophètes les menacent des jugements de DIEU et ils se croient menacés lorsque Jérémie les assure qu'ils n'ont rien à craindre.

C'est ainsi que les hommes ne croient, ni aux promesses du Seigneur, ni à ses menaces et que par là ils arrêtent le cours de ses bontés envers eux et s'exposent à ses châtements et à sa vengeance.

CHAPITRE XLIII.

Les Juifs s'élèvent contre Jérémie qui leur ordonne de la part de DIEU de demeurer dans leur pays et ils s'en vont en Égypte où ils mènent aussi Jérémie et Baruc.

Ce prophète étant à Taphnez, en Égypte, prédit que Nébucadnézar, roi de Babylone, détruirait les Égyptiens et les temples de leurs idoles, aussi bien que les Juifs qui s'étaient retirés en ce pays-là.

1 Aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer à tout le peuple toutes les paroles de l'Éternel leur DIEU, pour lesquelles leur DIEU l'avait envoyé vers eux, savoir, toutes ces choses-là,

2 Hazarja fils de Hosçahja, et Johanan fils de Karéah, et tous ces orgueilleux, dirent à Jérémie : Tu prononces des mensonges ; l'Éternel notre DIEU ne t'a pas envoyé pour dire : N'entrez point en Égypte pour y demeurer.

3 Mais c'est Baruc fils de Nérija, qui t'incite contre nous, afin de nous livrer entre les mains des Caldéens, pour nous faire mourir, et pour nous transporter à Babylone.

4 Ainsi Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre, et tout le peuple n'écoutèrent point la voix de l'Éternel, pour demeurer au pays de Juda.

5 Car Johanan fils de Karéah, et tous les capitaines des gens de guerre prirent tout le reste de ceux de Juda, qui étaient revenus de toutes les nations où ils avaient été dispersés, pour demeurer dans le pays de Juda ;

6 les hommes et les femmes, et les enfants, et les filles du roi, et toutes les personnes que Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, avait laissées avec Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan ; ils prirent aussi Jérémie le prophète, et Baruc fils de Nérija ;

7 et ils entrèrent au pays d'Égypte ; car ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel, et vinrent jusqu'à Taphnès.

8 Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, à Taphnès, et il lui dit :

9 Prends de grosses pierres dans ta main, et les cache en la présence des Juifs dans l'argile, en la tuilerie qui est à l'entrée de la maison de Pharaon, à Taphnès ;

10 et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais envoyer et je ferai venir Nébucadnésar, roi de Babylone, mon serviteur, et je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées, et il étendra sa tente sur elles.

11 Et il viendra et frappera le pays d'Égypte : ceux qui sont destinés à la mort, iront à la mort ; ceux qui sont destinés à la captivité, iront en captivité ; et ceux qui sont destinés à l'épée, seront livrés à l'épée.

12 Et je mettrai le feu aux maisons des dieux d'Égypte, et Nébucadnésar les brûlera, et emmènera captifs ceux d'Égypte, et se revêtira des dépouilles du pays d'Égypte, comme un berger s'enveloppe de son vêtement ; il en sortira en paix.

13 Il brisera aussi les statues de la maison du soleil, qui est au pays d'Égypte, et il brûlera les maisons des dieux d'Égypte.

RÉFLEXIONS

On voit dans le procédé des Juifs une grande impiété jointe à une insigne hypocrisie. Ils avaient promis avec serments de suivre les conseils que Jérémie leur donnerait, mais parce que ces conseils n'étaient pas conformes à leurs inclinations, ils s'en allèrent en Égypte et ils accusèrent même ce prophète d'avoir parlé faussement au nom du Seigneur et de chercher à les livrer aux Caldéens.

Ces Juifs sont l'image de ceux qui marquent du zèle et de bonnes intentions en de certaines rencontres, mais qui oublient leurs promesses et qui rejettent les conseils les plus salutaires lorsque ces conseils sont contraires à leurs passions et à ce qu'ils ont résolu. Ces gens-là en viennent enfin jusqu'à désobéir ouvertement et à ne garder plus aucunes mesures.

Cependant DIEU permit que Jérémie fût mené en Égypte afin qu'il y dénonçât la ruine des Égyptiens et celle des Juifs qui avaient mis leur confiance en eux. En quelque lieu que les méchants soient, la main de DIEU les trouve et ceux qui pensent éviter, en lui désobéissant, les maux qu'ils craignent et qui se servent pour cela de mauvais moyens tombent par cela même dans ces maux et sont confondus dans leur espérance.

CHAPITRE XLIV.

C'est ici une prophétie contre les Juifs qui s'étaient retirés en Égypte.

Jérémie leur reproche, qu'après tous leurs malheurs, ils continuaient dans leur rébellion contre DIEU et dans leur idolâtrie et il leur dit que sa vengeance les poursuivrait dans ce pays où ils s'étaient retirés.

Mais les Juifs lui répondirent avec fierté qu'ils étaient résolus à sacrifier aux idoles et à la reine des cieux, c'est-à-dire à la lune,

Ce qui fit que Jérémie leur déclara que DIEU les exterminerait tous à la réserve d'un petit nombre et que le roi d'Égypte serait livré à Nébucadnésar, roi de Babylone.

Ce chapitre est digne d'une attention particulière.

1 Cette parole fut adressée à Jérémie, touchant tous les Juifs qui habitaient dans le pays d'Égypte, à Migdol, à Taphnès, à Noph, et au pays de Patros :

2 Ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Vous avez vu tout le mal que j'ai fait venir sur Jérusalem, et sur toutes les villes de Juda ; et voici, elles sont aujourd'hui un désert, et personne n'y demeure ;

3 à cause des maux qu'ils ont faits pour m'irriter, en allant faire des encensements, et servir à d'autres dieux qu'ils n'ont point connus, ni eux, ni vous, ni vos pères.

4 Et je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant matin, et les envoyant pour vous dire : Ne commettez point maintenant cette chose abominable, et que je déteste.

5 Mais ils n'ont point écouté, et ils n'ont point prêté l'oreille, pour se détourner de leur malice, et pour ne

faire plus d'encensements à d'autres dieux .

6 C'est pourquoi mon indignation et ma colère ont fondu sur eux et ont embrasé les villes de Juda et les rues de Jérusalem, qui sont réduites en un désert et en une désolation, comme il paraît aujourd'hui.

7 Maintenant donc, ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des armées, le DIEU d'Israël : Pourquoi faites-vous ce grand mal contre vous-mêmes, pour vous faire retrancher du milieu de Juda, les hommes et les femmes, les petits enfants, et ceux qui têtent, et pour n'en laisser aucun de reste parmi vous ;

8 en m'irritant par les œuvres de vos mains, en faisant des encensements à d'autres dieux au pays d'Égypte, où vous venez d'entrer pour y demeurer ; afin que vous soyez retranchés, et que vous soyez en malédiction et en opprobre parmi toutes les nations de la terre ?

9 Avez-vous oublié les crimes de vos pères, et les crimes des rois de Juda, et les crimes des femmes de chacun d'eux, et vos propres crimes, et les crimes que vos femmes ont commis dans le pays de Juda, et dans les rues de Jérusalem ?

10 Ils n'ont point été domptés jusqu'à ce jour, et ils n'ont point eu de crainte, et ils n'ont pas marché dans ma loi, ni dans mes ordonnances, que je vous ai proposées, et à vos pères.

11 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais tourner ma face contre vous en mal, et pour retrancher tout Juda.

12 Et je prendrai le reste de ceux de Juda qui se sont obstinés à vouloir venir au pays d'Égypte, pour y demeurer, et ils seront tous consumés, ils tomberont dans le pays d'Égypte, ils seront consumés par l'épée et par la famine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; ils mourront par l'épée et par la famine ; et ils seront en exécution, en désolation, en malédiction, et en opprobre.

13 Et je punirai ceux qui demeurent au pays d'Égypte, comme j'ai puni Jérusalem par l'épée, par la famine, et par la mortalité.

14 Et il n'y aura personne des restes de Juda, savoir, de ceux qui sont venus pour demeurer au pays d'Égypte, qui se sauve et qui échappe pour retourner au pays de Juda, auquel ils se promettent de retourner pour y demeurer ; car pas un n'y retournera, sinon ceux qui fuiront de l'Égypte.

15 Mais tous ceux qui savaient bien que leurs femmes faisaient des encensements à d'autres dieux, et toutes les femmes qui étaient là en grand nombre, et tout le peuple qui demeurerait dans le pays d'Égypte, à Patros, répondirent à Jérémie, et lui dirent :

16 Pour ce qui est de la parole que tu nous as dite au nom de l'Éternel, nous ne t'écouterons point ;

17 mais nous ferons certainement tout ce que nous avons dit, en faisant des encensements à la reine des cieux, et en lui faisant des aspersions, comme nous et nos pères, nos rois et les principaux d'entre nous, avons fait dans les villes de Juda, et dans les rues de Jérusalem, et nous avons alors été rassasiés de pain, nous avons été à notre aise, et nous n'avons point vu le mal.

18 Mais depuis le temps que nous avons cessé de faire des encensements à la reine des cieux, et de lui faire des aspersions, nous avons manqué de tout, et nous avons été consumés par l'épée et par la famine.

19 Et quand nous faisions des encensements à la reine des cieux, et que nous lui faisions des aspersions, lui avons-nous fait des gâteaux où elle était représentée, et lui avons-nous répandu des aspersions à l'insu de nos maris ?

20 Alors Jérémie parla à tout le peuple, contre les hommes, contre les femmes et contre tout le peuple, qui avait ainsi répondu, et il dit :

21 L'Éternel ne s'est-il pas souvenu des encensements que vous avez faits dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, vous et vos pères, vos rois et les principaux d'entre vous, et le peuple du pays, et cela ne lui est-il pas revenu en mémoire ?

22 Tellement que l'Éternel ne l'a pu supporter davantage, à cause de la malice de vos actions, et à cause des abominations que vous avez commises ; en sorte que votre pays a été réduit en désert, en désolation et en malédiction, sans que personne y habite, comme il paraît aujourd'hui.

23 Parce donc que vous avez fait ces encensements, et que vous avez péché contre l'Eternel, que vous n'avez point écouté la voix de l'Eternel, et n'avez point marché dans sa loi, ni dans ses ordonnances, ni dans ses témoignages ; c'est à cause de cela ce mal vous est arrivé, comme il paraît aujourd'hui.

24 Puis Jérémie dit à tout le peuple et à toutes les femmes : Vous tous ceux de Juda, qui êtes dans le pays d'Égypte, écoutez la parole de l'Eternel.

25 Ainsi a dit l'Eternel des armées, le DIEU d'Israël : Vous et vos femmes, qui ont parlé par votre bouche,

touchant ce que vous avez exécuté de vos mains, et qui avez dit : Certainement nous accomplirons nos vœux que nous avons voués, en faisant des encensements à la reine des cieux, et lui faisant des aspersions : vous avez pleinement accompli vos vœux, et vous les avez exécutés de point en point.

26 C'est pourquoi écoutez la parole de l'Eternel, vous tous ceux de Juda, qui demeurez dans le pays d'Egypte : Voici, j'ai juré par mon grand nom, a dit l'Eternel, que mon nom ne sera plus réclamé dans tout le pays d'Egypte, par la bouche d'aucun de Juda, qui dise : Le Seigneur l'Eternel est vivant.

27 Voici, je veille contre eux pour leur faire du mal, et non pas du bien, et tous les hommes de Juda qui sont dans le pays d'Egypte seront consumés par l'épée et par la famine, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus aucun.

28 Et ceux qui seront réchappés de l'épée retourneront du pays d'Egypte au pays de Juda en fort petit nombre, et tout le reste de ceux de Juda qui seront entrés dans le pays d'Egypte, pour y demeurer, saura quelle parole tiendra, la mienne, ou la leur.

29 Et ceci vous sera pour signe, dit l'Eternel, que je vous punirai en ce lieu-ci, afin que vous sachiez que mes paroles seront infailliblement accomplies contre vous en mal.

30 Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais livrer Pharaon-Hophrah, roi d'Egypte, entre les mains de ses ennemis, et de ceux qui cherchent sa vie ; comme j'ai livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nébucadnézar, roi de Babylone, son ennemi, et qui cherchait sa vie.

RÉFLEXIONS

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre :

On y voit en premier lieu que les Juifs qui étaient en Égypte n'avaient point été domptés, ni humiliés par la désolation de leur patrie. Ils persévéraient avec tant d'obstination dans leurs péchés qu'ils n'écoutaient point ce que Jérémie leur disait au nom du Seigneur. Ils en vinrent même jusqu'à cet excès d'impiété et de fureur que de lui dire que, depuis qu'ils avaient cessé de sacrifier aux idoles, ils n'avaient éprouvé que toutes sortes de malheurs, que c'était ce qui avait attiré sur eux la guerre et la famine et qu'ainsi ils étaient résolus de continuer à servir les faux dieux . C'est là l'exemple d'une méchanceté désespérée et d'une impiété qui fait horreur, surtout dans un peuple qui connaissait DIEU et qui venait d'être accablé de ses jugements pour être tombé dans l'idolâtrie.

Mais ceux qui ont une fois abandonné DIEU deviennent toujours plus méchants et plus endurcis, en sorte que l'adversité même ne peut les dompter, ce qui fait que DIEU, voyant qu'ils sont incorrigibles, les abandonnent aussi tout à fait.

Ce fut ce qui arriva à ces malheureux Juifs qui s'étaient retirés en Égypte. Ils furent exterminés avec les Égyptiens par la guerre et par la famine, comme Jérémie et les autres prophètes l'avaient prédit. Nébuzar-Adan sar vainquit le roi d'Égypte et les Juifs, qui avaient cru trouver un asile dans les états de ce roi, y périrent misérablement.

CHAPITRE XLV.

DIEU console Baruc qui s'affligeait de l'endurcissement des Juifs et il lui promet de le garantir lorsque Jérusalem serait prise.

Ceci doit être rapporté au temps qui précéda la ruine de cette ville et au chapitre XXXVI de ce livre.

1 La parole que Jérémie le prophète dit à Baruc fils de Nérija, quand il écrivit dans un livre les paroles que lui dicta Jérémie, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda. Jérémie lui dit :

2 Ainsi a dit l'Eternel, le DIEU d'Israël, touchant toi, Baruc :

3 Tu as dit : Malheur à moi ! car l'Eternel a ajouté la tristesse à ma douleur ; je me suis lassé dans mon gémissement, et je n'ai point trouvé de repos.

4 Tu lui diras donc : Ainsi a dit l'Eternel : Voici, je vais détruire ce que j'avais bâti et arracher ce que j'avais planté, savoir, tout ce pays-ci.

5 Et toi, tu te chercherais des grandeurs ? Ne les cherche point, car voici, je vais faire venir du mal sur toute chair, dit l'Eternel ; mais je te donnerai ton âme comme pour butin, dans tous les lieux où tu iras.

RÉFLEXIONS

Ce que l'on peut remarquer ici, c'est que les serviteurs de DIEU auraient tort de se décourager et de

s'abandonner à une trop grande tristesse lorsque leur ministère est rejeté, mais qu'ils doivent suivre leur vocation dans la confiance que DIEU sera toujours leur protecteur.

CHAPITRE XLVI.

Jérémie prédit que les Égyptiens seraient vaincus deux fois par les Babyloniens.

La première à Carkémis sur l'Euphrate où pharaon Néco fut défait.

Et la seconde dans l'Égypte même où Nébucadnézar porta la guerre et la désolation du temps de pharaon Hophra. Jérémie prédit aussi que les Juifs reviendraient de la captivité.

Ces prédictions furent faites avant la ruine de Jérusalem.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les nations,

2 Touchant l'Égypte, et contre l'armée de Pharaon-Néco, roi d'Égypte, qui était auprès du fleuve d'Euphrate, à Carkémis, laquelle Nébucadnézar, roi de Babylone, défit, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda.

3 Préparez l'écu et le bouclier, et approchez-vous pour le combat.

4 Attendez les chevaux, et vous cavaliers, montez ; présentez-vous avec les casques, fourbissez les lances, revêtez les cuirasses.

5 Que vois-je ? Ils *sont* effrayés ; ils tournent le dos ; leurs hommes forts ont été mis en pièces, et ils s'enfuient sans regarder derrière eux ; la frayeur est de toutes parts, dit l'Éternel.

6 Que celui qui est léger à la course ne s'enfuit point ; et que celui qui est fort ne se sauve point. Ils sont trébuchés et tombés vers l'Aquilon, sur les bords du fleuve d'Euphrate.

7 Qui est celui-ci qui s'élève comme une rivière, et duquel les eaux sont émues comme les fleuves ?

8 C'est l'Égypte ; elle s'élève comme une rivière, et ses eaux s'émouvent comme les fleuves ; et elle dit : Je m'élèverai, je couvrirai la terre, je détruirai les villes et ceux qui y habitent.

9 Montez, chevaux ; chariots, faites un grand bruit, et que les hommes vaillants sortent ; ceux de Cus et de Put qui manient le bouclier, et les Ludiens qui manient et bandent l'arc.

10 Car c'est le jour du Seigneur, l'Éternel des armées, jour de vengeance, pour se venger de ses ennemis. L'épée dévorera, et sera assouvie et enivrée de leur sang ; car il y a un sacrifice au Seigneur, l'Éternel des armées, au pays de l'Aquilon, auprès du fleuve d'Euphrate.

11 Monte en Galaad, et prends du baume, vierge fille d'Égypte ; c'est en vain que tu multiplies les remèdes, car il n'y a point de guérison pour toi.

12 Les nations ont appris ta honte, et ton cri a rempli la terre ; car le fort est tombé sur le fort, et ils sont tombés tous deux ensemble.

13 La parole que l'Éternel prononça à Jérémie le prophète, touchant la venue de Nébucadnézar, roi de Babylone, pour frapper le pays d'Égypte :

14 Faites-le savoir en Égypte, publiez-le à Migdol, publiez-le à Noph et à Taphnès, et dites : Présente-toi et te tiens prêt ; car l'épée a dévoré ce qui est autour de toi.

15 Pourquoi chacun de tes hommes vaillants a-t-il été emporté ? Il n'a pu tenir ferme, parce que l'Éternel l'a renversé.

16 Il en a terrassé un grand nombre, et même chacun est tombé sur son compagnon, et ils ont dit : Lève-toi, retournons à notre peuple, et au pays de notre naissance, de devant l'épée qui désole tout.

17 Ils ont crié là : Pharaon, roi d'Égypte, n'est que bruit ; il a laissé échapper l'occasion.

18 Je suis vivant, dit le roi, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES, que comme Tabor est entre les montagnes, et comme Carmel s'avance jusque dans la mer, ainsi ceci arrivera.

19 Ô fille habitante de l'Égypte, prépare-toi pour partir ; car Noph sera désolée et rendue déserte, sans qu'il y ait plus d'habitants.

20 L'Égypte *est comme* une très-belle génisse. La destruction vient, elle vient de l'Aquilon.

21 Même les gens de guerre, qu'elle entretient chez soi à ses gages, sont comme des veaux qu'on engraisse. Car ils ont aussi tourné le dos, ils se sont enfuis ensemble, ils n'ont point tenu ferme, parce que le jour de leur calamité est venu sur eux, le temps de leur punition.

22 Sa voix se fera entendre comme celle d'un serpent ; car ils marcheront avec une puissante armée, et ils viendront contre elle avec des haches, comme ceux qui coupent le bois.

23 Ils couperont, dit l'Éternel, sa forêt, dont on ne pouvait compter les arbres, parce qu'ils seront en plus grand nombre que les sauterelles, de sorte qu'on ne les saurait compter.

24 La fille d'Égypte est rendue honteuse, elle est livrée entre les mains du peuple de l'Aquilon.

25 L'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, a dit : Voici, je vais punir le grand peuple de No, et Pharaon, et l'Égypte, et ses dieux, et ses rois ; tant Pharaon que ceux qui se confient en lui.

26 Et je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent leur vie, entre les mains de Nébucadnézar, roi de Babylone, et entre les mains de ses serviteurs ; mais après cela elle sera habitée comme anciennement, dit l'Éternel.

27 Et toi, Jacob mon serviteur, ne crains point et ne t'épouvante point, ô Israël ; car voici, je vais te délivrer du pays éloigné, et ta postérité du pays de ta captivité ; Jacob reviendra et sera en repos et à son aise, et il n'y aura personne qui lui donne de la crainte.

28 Toi donc, Jacob mon serviteur, ne crains point, dit l'Éternel, car je suis avec toi ; je détruirai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé ; mais je ne te consumerai pas tout à fait ; je te châtierai par mesure ; toutefois je ne te tiendrai pas tout à fait pour innocent.

RÉFLEXIONS

Les prédictions contenues dans ce chapitre furent exactement accomplies, Nébucadnézar ayant défait les Égyptiens deux fois. La première, près de l'Euphrate, sous le règne de Jéhojakim, roi de Juda, et la seconde, lorsqu'après avoir pris la ville de Thyr, il subjuguait l'Égypte et en amena les habitants en captivité, ce qui arriva quelque temps après la prise de Jérusalem. DIEU voulut par-là punir les Égyptiens et en même temps châtier les Juifs qui étaient allés chercher du secours et une retraite chez eux contre la défense de DIEU, un grand nombre de Juifs étant périés dans cette guerre. Il faut cependant observer que le prophète prédit qu'après cela l'Égypte serait habitée et en effet, les Égyptiens revinrent dans leur pays, comme Ézéchiél le marque expressément.

Enfin, nous voyons ici que le Seigneur console les Juifs, leur promettant de les rétablir et de détruire les nations qui les avaient opprimés, et c'est ainsi qu'au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde, DIEU est toujours le conservateur et le protecteur de son église.

CHAPITRE XLVII.

Jérémie prédit que les Babyloniens subjugueraient les Philistins, les Tyriens et les Sidoniens.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les Philistins, avant que Pharaon frappât Gaza :

2 Ainsi a dit l'Éternel : Voici des eaux qui montent de l'Aquilon, qui seront comme un torrent débordé, et qui se déborderont sur la terre et sur tout ce qui est en elle ; sur la ville et sur ses habitants ; les hommes crieront et tous les habitants du pays hurleront ;

3 à cause du bruit éclatant de la corne des pieds de ses puissants chevaux, à cause du fracas de ses chariots, et à cause du bruit de ses roues ; les pères n'ont pas même regardé leurs enfants, tant ils ont eu le courage abattu ;

4 à cause du jour qui vient pour ravager tous les Philistins, et pour retrancher à Tyr et à Sidon quiconque restera pour les secourir ; car l'Éternel va livrer au pillage les Philistins, qui sont les restes de l'île de Caphtor.

5 Gaza est devenue chauve ; Asçkélon est dans le silence, avec le reste de leur vallée. Jusqu'à quand feras-tu des incisions sur toi ?

6 Ah ! épée de l'Éternel, jusqu'à quand ne cesseras-tu point ? Rentre en ton fourreau, apaise-toi, et te tiens en repos.

7 Comment cesserais-tu ? L'Éternel lui a commandé ; il l'a assignée contre Asçkélon, et contre le rivage de la mer.

RÉFLEXIONS

Les Philistins aussi bien que les Tyriens et les Sidoniens furent vaincus et soumis par Nébucadnézar, DIEU ayant voulu les punir des maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

CHAPITRE XLVIII.

Jérémie annonce les malheurs qui devaient tomber sur les Moabites. Il prédit que Nébo, Kirjath-hajim, Hesçon et leurs autres villes qui sont ici nommées seraient détruites et qu'ils seraient emmenés captifs, mais que cependant ils seraient rétablis.

- 1 Pour ce qui est de Moab, l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, a dit : Malheur a Nébo ; car elle a été saccagée ; Kirjath-hajim a été rendue honteuse, et a été prise ; la ville forte a été rendue honteuse et effrayée.
- 2 Moab ne se glorifiera plus de Hesçon ; car on a machiné du mal contre elle, et on a dit : Venez, et exterminons-la, qu'elle ne soit plus une nation. Toi aussi, Madmen, tu seras détruite, et l'épée te poursuivra.
- 3 Il y a un grand cri du côté de Horonajim, le bruit d'un pillage et d'une grande défaite.
- 4 Moab est brisé ; on y a entendu le cri de ses petits-enfants.
- 5 On montera par la montée de Luhith avec de grands pleurs : les ennemis entendront dans la descente de Horonajim les cris de ceux qui auront été défaits.
- 6 Fuyez, dira-t-on, sauvez vos vies, et elles seront comme des bruyères dans un désert.
- 7 Car, parce que tu as eu confiance en tes ouvrages et en tes trésors, tu seras aussi prise ; et Kémos sortira pour être transporté, avec ses sacrificateurs et ses principaux.
- 8 Et celui qui fait le dégât entrera dans toutes les villes, et pas une ville n'échappera ; la vallée périra, et le plat pays sera détruit, suivant ce que l'Éternel a dit.
- 9 Donnez des ailes à Moab ; car il s'envolera certainement, et ses villes seront réduites en désolation, sans qu'il n'y ait personne qui y habite.
- 10 Que celui qui fera l'œuvre de l'Éternel frauduleusement soit maudit ; et que celui qui gardera son épée de répandre le sang soit maudit !
- 11 Moab a été à son aise depuis sa jeunesse, et a reposé sur sa lie ; il n'a point été vidé d'un vaisseau dans un autre, et il n'a point été transporté ; aussi son goût lui est toujours demeuré, et son odeur ne s'est point changée.
- 12 C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je lui enverrai des gens qui l'enlèveront, et qui videront ses vaisseaux, et mettront ses barils en pièces.
- 13 Et Moab sera honteux à cause de Kémos, comme la maison d'Israël est devenue honteuse à cause de Beth-el, qui était sa confiance.
- 14 Comment dites-vous : Nous sommes forts et vaillants dans le combat ?
- 15 Moab est saccagé, et chacune de ses villes s'en est allée en fumée, et l'élite de ses jeunes gens est descendue pour être égorgée, dit le roi, duquel le nom est l'ÉTERNEL DES ARMÉES.
- 16 La calamité de Moab est prochaine, et son mal s'avance à grands pas.
- 17 Vous tous qui êtes autour de lui, soyez émus de compassion ; et vous tous qui connaissez son nom, dites : Comment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire a-t-il été rompu ?
- 18 Toi, qui demeures chez la fille de Dibon, descends de ta gloire, et t'assieds dans un lieu de sécheresse ; celui qui a ravagé Moab est monté contre toi, et a détruit tes forteresses.
- 19 Habitante de Haroher, tiens-toi sur le chemin, et regarde ; interroge celui qui s'enfuit, et celle qui s'est échappée ; et dis-lui : Qu'est-il arrivé ?
- 20 Moab est rendu honteux ; car il a été mis en pièces ; hurlez et criez : publiez sur l'Arnon, que Moab a été saccagé,
- 21 Et que la punition est venue sur le plat pays, sur Holon, et sur Jathsa, et sur Méphahat,
- 22 et sur Dibon, et sur Nébo, et sur Beth-diblathajim,
- 23 et sur Kirjath-hajim, et sur Beth-gamul, et sur Beth-méhon.
- 24 Et sur Kérjioth, et sur Botsra, et sur toutes les villes du pays de Moab, éloignées et prochaines.
- 25 La puissance de Moab a été retranchée, et son bras a été brisé, dit l'Éternel.
- 26 Enivrez-le, car il s'est élevé contre l'Éternel. Moab se roulera dans son vomissement, et on se moquera aussi de lui.
- 27 Ne t'es-tu pas moqué d'Israël ? A-t-il été surpris parmi les larrons ? Que toutes les fois que tu as parlé de lui, tu as tressailli de joie ?
- 28 Habitants de Moab, quittez les villes, et demeurez dans les rochers, et soyez comme une colombe qui fait son nid aux côtés de l'ouverture d'une caverne.

29 Nous avons appris l'orgueil de Moab le très orgueilleux, son arrogance, son orgueil, sa fierté, et son cœur altier.

30 J'ai connu, dit l'Éternel, sa fureur ; mais il n'en sera pas ainsi ! j'ai connu ses mensonges, mais ils n'ont rien de ferme.

31 Je hurlerai donc à cause de Moab, je crierai à cause de Moab tout entier ; on gémera sur ceux de Kir-hérès.

32 Ô vignoble de Sibmah ! je pleurerai sur toi, comme j'ai pleuré Jahzer ; tes provins ont passé au-delà de la mer, ils ont atteint jusqu'à la mer de Jahzer ; celui qui ravage s'est jeté sur tes fruits d'été et sur ta vendange.

33 L'allégresse aussi et la joie se retireront du champ fertile et du pays de Moab ; et je ferai cesser le vin des cuves. On n'y foulera plus en chantant, et le chant de la vendange n'y retentira plus.

34 À cause du cri de Hesçbon, qui est parvenu jusqu'à Elhalé, ils ont jeté leurs cris, comme une génisse de trois ans, jusqu'à jahats ; même depuis Tsohar jusqu'à Horonajim ; car aussi les eaux de Nimrim seront désolées.

35 Et je ferai, dit l'Eternel, qu'il n'y aura plus personne en Moab qui offre sur les hauts lieux, ni personne qui fasse des encensements à ses dieux .

36 C'est pourquoi mon cœur fera du bruit pour Moab, comme des flûtes ; mon cœur fera du bruit comme des flûtes sur ceux de Kir-hérès ; parce que toute l'abondance de ce qu'il avait acquis est périée.

37 Car toutes les têtes seront sans cheveux, et toutes les barbes seront rasées ; et il y aura des incisions sur toutes les mains, et des sacs sur les reins.

38 Il n'y aura que deuil sur tous les toits de Moab, et dans ses places, parce que j'aurai brisé Moab, comme un vaisseau qui ne plaît pas, dit l'Eternel.

39 Hurlez, et dites : Comment a-t-il été brisé ? Comment Moab a-t-il tourné le dos tout honteux ? Car Moab sera en moquerie et en effroi à tous ceux qui sont autour de lui.

40 Car ainsi a dit l'Eternel : Voici, l'ennemi volera comme un aigle, et il étendra ses ailes sur Moab.

41 Kérijoth a été prise, et les forteresses ont été saisies, et le cœur des hommes forts de Moab sera en ce jour-là comme le cœur d'une femme qui est en travail.

42 Et Moab sera exterminé, tellement qu'il ne sera plus peuple, parce qu'il s'est élevé contre l'Eternel.

43 Habitant de Moab, la frayeur, la fosse et le piège sont sur toi, dit l'Eternel.

44 Celui qui s'enfuira dans la frayeur tombera dans la fosse ; et celui qui remontera de la fosse sera pris au piège ; car je ferai venir sur lui, savoir, sur Moab, l'année de leur punition, dit l'Eternel.

45 Ils se sont arrêtés à l'ombre de Hesçbon, voulant éviter la force ; mais le feu est sorti de Hesçbon, et la flamme du milieu de Sihon, qui dévorera un canton de Moab, et le sommet de la tête des gens qui font du bruit.

46 Malheur à toi, Moab ; le peuple de Kémos est perdu ; car tes fils ont été enlevés pour être emmenés captifs et tes filles pour être emmenées captives.

47 Toutefois, je ramènerai et je mettrai en repos les captifs de Moab, dans les derniers jours, dit l'Eternel. Jusqu'ici est le jugement de Moab.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient une prédiction tout à fait détaillée des calamités que les Moabites devaient éprouver dans toutes leurs villes et dans tout leur pays et elles sont entièrement conformes à celles que le prophète Ésaïe avait prononcées auparavant et qu'on lit aux chapitres XV et XVI de son livre. Tout cela s'accomplit peu après la prise de Jérusalem, les Caldéens étant venus ravager cette contrée.

On voit, dans ce chapitre, que ce fut leur idolâtrie, leur orgueil insupportable et les insultes qu'ils avaient faites aux Juifs qui attirèrent sur eux ces effets de la vengeance céleste.

CHAPITRE XLIX.

Le prophète dénonce les jugements de DIEU aux Hammonites, aux Iduméens, aux Syriens, aux Arabes et aux Hélamites.

1 Pour ce qui est des Hammonites, ainsi a dit l'Eternel : Israël n'a-t-il point d'enfants, ou n'a-t-il point d'héritier ? Pourquoi donc Malcam a-t-il hérité de Gad, et pourquoi son peuple demeure-t-il dans ses villes ?

2 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ferai entendre l'alarme dans Rabba, ville des Hammonites, elle sera réduite en un monceau de ruines, et les villes de son ressort seront brûlées, et Israël possédera ceux qui l'auront possédé, a dit l'Éternel.

3 Hurle, ô Hesçon ! car Haï a été saccagée ; vous, les villes du ressort de Rabba, criez, ceignez le sac sur vous, lamentez, courez le long des murailles ; car Malcam ira en captivité, avec ses sacrificateurs et ses principaux.

4 Pourquoi te glorifies-tu de tes vallées ? Ta vallée s'est écoulée, fille rebelle. Elle se confiait en ses trésors, et elle disait : Qui viendra contre moi ?

5 Voici, je vais faire venir de tous tes environs la frayeur sur toi, dit le Seigneur, l'Éternel des armées, et vous serez chassés chacun ça et là, et il n'y aura personne qui rassemble les fugitifs.

6 Mais après cela je ferai revenir les captifs des Hammonites, dit l'Éternel.

7 Pour ce qui est de l'Idumée, ainsi a dit l'Éternel des armées : N'est-il pas vrai qu'il n'y a plus de sagesse dans Théman ? Le conseil a manqué aux hommes entendus ; leur sagesse est évanouie.

8 Fuyez ; les habitants de Dédan ont tourné le dos, ils ont fait des creux pour y habiter. Car j'ai fait venir sur Esaü sa calamité, le temps auquel je veux le visiter.

9 S'il était entré chez toi des vendangeurs, ne t'auraient-ils point laissé de grappillage ? Si c'étaient des larrons de nuit, ils n'auraient pris que ce qui leur aurait suffi.

10 Mais j'ai fouillé Esaü, j'ai découvert ce qu'il avait de plus caché, tellement qu'il ne se pourra cacher ; sa postérité est désolée, et ses frères, et ses voisins ; et il n'est plus.

11 Laisse tes orphelins, et je leur donnerai de quoi vivre, et que tes veuves s'assurent sur moi.

12 Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, ceux qui ne devaient pas boire de la coupe *en* boiront certainement ; et toi, en serais-tu exempt en quelque manière ? Tu n'en seras point exempt ; mais tu en boiras certainement.

13 Car j'ai juré par moi-même, dit l'Éternel, que Botsra sera réduite en désolation, en opprobre, en désert, et en malédiction ; et que toutes ses villes seront réduites en déserts perpétuels.

14 J'ai ouï une publication de la part de l'Éternel, et il y a un ambassadeur envoyé parmi les nations pour leur dire : Assemblez-vous et venez contre elle ; et levez-vous pour combattre.

15 Car voici, je te rendrai petit entre les nations et méprisable entre les hommes.

16 Ta présomption et la fierté de ton cœur t'ont séduit, toi qui habites dans les creux des rochers, et qui occupes le sommet des coteaux. Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je te jetterai bas de là, dit l'Éternel.

17 Et l'Idumée sera réduite en désolation ; tellement que quiconque passera près d'elle en sera étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies.

18 Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils d'homme n'y séjournera ; comme cela arriva dans la subversion de Sodome et Gomorrhe, et de leurs lieux circonvoisins.

19 Voici, il montera comme un lion monte, à cause du débordement du Jourdain, vers la demeure forte, et en un moment je le ferai courir sur elle, et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps, et qui est le Chef qui me résistera ?

20 C'est pourquoi écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Edom, et les pensées qu'il a eues contre les habitants de Théman : Si les plus petits du troupeau ne les traînent par terre, et si l'on ne détruit leurs cabanes sur eux !

21 La terre a été ébranlée du bruit de leur ruine ; il y a eu un cri, la voix en a été ouïe vers la mer Rouge.

22 Voici, il montera comme un aigle, et il volera et étendra ses ailes sur Botsra ; et en ce jour-là le cœur des plus vaillants d'Edom sera comme le cœur d'une femme qui est en travail.

23 Pour ce qui est de Damas : Hamath et Arphad ont été rendues honteuses, parce qu'elles ont appris des nouvelles très fâcheuses ; ils sont fondus, il y a une tourmente dans la mer, elle ne se peut apaiser.

24 Damas n'a plus de force, on l'a mise en fuite ; la peur l'a surprise, l'angoisse et les douleurs l'ont saisie comme celle qui enfante.

25 Comment n'a-t-on pas épargné la ville fameuse, la ville agréable !

26 Certainement ses gens d'élite tomberont par les rues, et tous ses hommes de guerre seront dans le silence en ce jour-là, dit l'Éternel des armées.

27 Et je mettrai le feu à la muraille de Damas, qui dévorera les palais de Benhadad.

28 Pour ce qui est de Kédar, et des royaumes de Hatsor, lesquels Nébucadnézar, roi de Babylone, frappera,

ainsi a dit l'Éternel : Levez-vous, montez vers Kédar, et détruisez les enfants d'Orient.

29 Ils enlèveront leurs tentes et leurs troupeaux, et ils prendront pour eux leurs tentes et tout leur équipage, et leurs chameaux et on criera : Frayeur de tous côtés !

30 Fuyez, éloignez-vous tant que vous pourrez ; habitants de Hatsor, ont fait des creux pour y demeurer, dit l'Éternel ; car Nébucadnézar, roi de Babylone, a formé un dessein contre vous, il a pris une résolution contre vous.

31 Levez-vous, montez vers la nation qui est en repos, et qui habite en assurance, dit l'Éternel ; ils n'ont ni portes, ni barres, et ils habitent seuls.

32 Leurs chameaux seront au pillage, et la multitude de leur bétail sera en proie ; et je les disperserai à tout vent vers ceux qui sont aux extrémités du pays, et je ferai venir leur calamité de tous les côtés qu'elle peut venir, dit l'Éternel.

33 Et Hatsor deviendra un repaire de dragons, et un désert pour toujours, il n'y demeurera personne, et aucun fils d'homme n'y habitera.

34 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète, contre Hélam, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda, en ces termes :

35 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais rompre l'arc de Hélam, qui est leur principale force.

36 Et je ferai venir contre Hélam les quatre vents, des quatre bouts des cieux ; et je les disperserai par tous ces vents-là, et il n'y aura point de nation où ne viennent ceux de Hélam qui seront chassés.

37 Et je ferai que ceux de Hélam seront éperdus devant leurs ennemis, et devant ceux qui cherchent leur vie ; et je ferai venir du mal sur eux, savoir, l'ardeur de ma colère, dit l'Éternel ; et j'enverrai l'épée sur eux, jusqu'à ce que je les aie consumés.

38 Et je mettrai mon trône dans Hélam, et j'en détruirai les rois et les principaux, dit l'Éternel.

39 Mais il arrivera qu'aux derniers jours je ferai retourner les captifs de Hélam, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre que dans le temps que Jérusalem fut attaquée et prise par les Caldéens et que les Juifs furent amenés captifs, DIEU fit tomber ses jugements sur les nations qui sont ici nommées. DIEU les traita de cette manière parce qu'elles avaient fait divers maux à son peuple et pour faire voir à ces peuples idolâtres que le DIEU que les Juifs adoraient était le seul vrai DIEU et le souverain maître de toutes choses. Et afin qu'il parût que c'était lui qui dispensait tous ces événements, il voulut que ses prophètes les annonçassent à l'avance et les missent par écrit.

Au reste, l'exact accomplissement de ces prédictions en prouve clairement la divinité.

CHAPITRE L.

Ce chapitre marque que les idoles de Babylone, dont les noms étaient bel et mérodac, seraient détruites et que les Babyloniens, après avoir opprimé les Juifs et les autres peuples, dont il est parlé dans les chapitres précédents, seraient vaincus par les Perses et les Mèdes et que les Juifs seraient mis en liberté et retourneraient dans leur patrie.

1 La parole que l'Éternel prononça contre Babylone, et contre le pays des Caldéens, par Jérémie le prophète :

2 Faites savoir ceci parmi les nations, et publiez-le, et levez l'étendard ; publiez-le et ne le cachez point. Dites : Babylone a été prise, Bel est confondu ; Mérodac est brisé ; ses idoles sont rendues honteuses, et ses dieux infâmes sont mis en pièces.

3 Car une nation est montée contre elle de l'Aquilon ; elle mettra son pays en désolation, et il n'y aura personne qui y habite ; tant les hommes que les bêtes se sont enfuis et s'en sont allés.

4 En ces jours-là, et en ce temps-là, dit l'Éternel, les enfants d'Israël et les enfants de Juda reviendront ensemble ; ils marcheront en pleurant, et chercheront l'Éternel leur DIEU.

5 Ils s'informeront du chemin de Sion, vers lequel ils tourneront leur visage, et ils diront : Venez et joignez-vous à l'Éternel, par une alliance éternelle, qui ne s'oubliera jamais.

6 Mon peuple a été comme des brebis perdues ; leurs bergers les ont fait égarer, et les ont fait errer par les montagnes ; elles sont allées de montagne en colline, et elles ont oublié leur gîte.

7 Tous ceux qui les ont trouvées les ont dévorées ; et leurs ennemis ont dit : Nous ne serons coupables d'aucun mal, parce qu'ils ont péché contre l'Éternel, qui est la demeure de la justice ; *contre* l'Éternel qui a été l'attente de leurs pères.

8 Fuyez hors de Babylone, et sortez du pays des Caldéens, et soyez comme les boucs qui vont devant le troupeau.

9 Car voici, je vais susciter et faire venir contre Babylone une multitude de grandes nations du pays de l'Aquilon, qui se rangeront en bataille contre elle, de sorte qu'elle sera prise. Leurs flèches seront comme celles d'un homme puissant qui ne fait que détruire, et qui ne retourne point à vide.

10 Et la Caldée sera abandonnée au pillage, et tous ceux qui la pilleront seront rassasiés, dit l'Eternel.

11 Parce que vous vous êtes réjouis, parce que vous avez sauté de joie, en ravageant mon héritage, parce que vous êtes devenus épais et larges comme une génisse qui est à l'herbe, et que vous avez henni comme de puissants chevaux ;

12 votre mère est devenue fort honteuse, et celle qui vous a enfantés a rougi ; voici, elle sera la dernière entre les nations, elle deviendra un désert, un pays sec, une lande.

13 Elle ne sera plus habitée, à cause de l'indignation de l'Eternel, et tout entière elle ne sera que désolation ; quiconque passera près de Babylone sera étonné, et sifflera à cause de toutes ses plaies.

14 Rangez-vous en bataille contre Babylone, tout autour ; vous tous qui maniez l'arc, tirez contre elle et n'épargnez point les traits ; car elle a péché contre l'Eternel.

15 Jetez de grands cris contre elle tout autour ; elle tend les mains, ses fondements sont tombés, ses murailles sont renversées ; car c'est la vengeance de l'Eternel ; vengez-vous d'elle ; faites-lui comme elle a fait.

16 Retranchez de Babylone celui qui sème, et celui qui tient la faucille au temps de la moisson ; que chacun s'en retourne vers son peuple, et que chacun s'enfuie vers son pays, à cause de l'épée qui désole tout.

17 Israël est comme une brebis égarée que les lions ont chassée. Le roi d'Assyrie l'a dévorée le premier ; mais ce dernier-ci, savoir, Nébucadnézar, roi de Babylone, lui a brisé les os.

18 C'est pourquoi ainsi a dit l'Eternel des armées, le DIEU d'Israël : Voici, je vais visiter le roi de Babylone et son pays, comme j'ai visité le roi d'Assyrie.

19 Et je ferai retourner Israël à ses demeures ; il paîtra en Carmel et en Basçan, et son âme sera rassasiée sur la montagne d'Ephraïm et de Galaad.

20 En ces jours-là, et en ce temps-là, dit l'Eternel, on cherchera l'iniquité d'Israël, mais elle ne sera plus, et les péchés de Juda, mais ils ne seront point trouvés ; car je pardonnerai à ceux que j'aurai fait demeurer de reste.

21 Monte sur la terre des rebelles ; monte contre lui, et visite les habitants ; désole et détruis à la façon de l'interdit ceux qui sont après eux, dit l'Eternel, et fais toutes les choses que je t'ai commandées.

22 L'alarme est au pays, et une grande plaie.

23 Comment le marteau de toute la terre a-t-il été brisé et rompu ? Comment Babylone est-elle en étonnement parmi les nations ?

24 Je t'ai tendu des pièges, et tu as été prise, ô Babylone ! et tu n'en savais rien ; tu as été trouvée et surprise, parce que tu as insulté l'Eternel.

25 L'Eternel a ouvert son arsenal, et en a tiré les armes de son indignation ; parce que le Seigneur, l'Eternel des armées, a une entreprise à exécuter dans le pays des Caldéens.

26 Venez contre elle des bouts de la terre ; ouvrez ses granges, foulez-la comme des javelles ; détruisez-la à la façon de l'interdit, et qu'elle n'ait rien de reste.

27 Coupez la gorge à tous ses veaux ; qu'ils descendent à la tuerie. Malheur à eux ; car le jour est venu, le temps de leur Visitation.

28 On entend la voix de ceux qui s'enfuient, et qui sont échappés du pays de Babylone, pour annoncer dans Sion la vengeance de l'Eternel notre DIEU, la vengeance de son temple.

29 Assemblez à cri public les archers contre Babylone, vous tous qui tirez de l'arc : campez contre elle tout autour ; que personne n'échappe ; rendez-lui selon ses œuvres ; faites-lui selon tout ce qu'elle a fait ; car elle s'est élevée avec fierté contre l'Éternel, contre le Saint d'Israël.

30 C'est pourquoi ses gens d'élite tomberont par les places, et on fera perdre la parole à tous ses gens de guerre en ce jour-là, dit l'Éternel.

31 Voici, *c'est à toi que j'en veux, toi qui es la fierté même*, dit le Seigneur, l'Éternel des armées ; car ton jour est venu, le temps auquel je te visiterai.

32 Le superbe bronchera et tombera, et il n'y aura personne qui le relève ; je mettrai aussi le feu à ses villes, et il dévorera tout autour d'elles.

33 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont été ensemble opprimés ; tous ceux qui les ont pris les retiennent, et ont refusé de les laisser aller.

34 Leur Rédempteur est l'ÉTERNEL DES ARMÉES ; il plaidera certainement leur cause, afin qu'il donne le repos au pays, et qu'il mette dans le trouble les habitants de Babylone.

35 L'épée est sur les Caldéens, dit l'Éternel, sur les habitants de Babylone, sur ses principaux et sur ses sages.

36 L'épée est sur ses imposteurs ; ils seront reconnus insensés ; l'épée est sur ses vaillants hommes, et ils seront éperdus.

37 L'épée est sur ses chevaux, sur ses chariots, et sur tout l'amas de diverses sortes de gens qui sont au milieu d'elle, et ils deviendront comme des femmes ; l'épée est sur ses trésors, et ils seront pillés.

38 La sécheresse sera sur ses eaux, et elles tariront ; car c'est le pays des images taillées ; ils sont fous après leurs idoles monstrueuses.

39 C'est pourquoi les bêtes sauvages des déserts avec celles des îles y habiteront aussi ; et elle ne sera jamais plus habitée, et on n'y demeurera plus, en quelque temps que ce soit.

40 Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils d'homme n'y habitera, comme cela est arrivé dans la subversion que DIEU a faite de Sodome et de Gomorrhe, et des lieux circonvoisins.

41 Voici, un peuple et une grande nation vient de l'Aquilon, et plusieurs rois se réveilleront du fond de la terre.

42 Ils prendront l'arc et l'étendard ; ils sont cruels, et ils n'auront point de compassion ; leur voix bruiira comme la mer, et ils seront montés sur des chevaux ; chacun d'eux est rangé en homme de guerre contre toi, ô fille de Babylone !

43 Le roi de Babylone en a ouï le bruit, et ses mains en sont devenues lâches, l'angoisse l'a saisi, même un travail comme de celle qui enfante.

44 Voici, il montera comme un lion monte, à cause du débordement du Jourdain, vers la demeure forte ; et en un moment je le ferai courir sur elle, et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps, et qui est le Chef qui me résistera ?

45 C'est pourquoi écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Babylone, et les desseins qu'il a formés contre le pays des Caldéens : Si les plus petits du troupeau, dit-il, ne les traînent par terre, et si on ne détruit leurs cabanes sur eux !

46 La terre a été ébranlée du bruit de la prise de Babylone, et le cri en a été ouï parmi les nations.

RÉFLEXIONS

Cette prophétie marque deux événements considérables, savoir, la ruine des Babyloniens et la délivrance des Juifs.

Quant au premier de ces événements, il faut savoir qu'après que DIEU se fût servi du roi de Babylone pour châtier les Juifs, les Égyptiens et les autres nations dont Jérémie avait prédit la ruine, les Babyloniens furent punis à leur tour et tombèrent sous la puissance des Mèdes et des Perses. DIEU voulut que cela arrivât, comme Jérémie l'avait prédit, pour faire voir que les dieux des Babyloniens étaient de fausses divinités, pour confondre leur orgueil et pour les punir de leur tyrannie, de leur injustice et surtout de ce qu'ils avaient insulté au vrai DIEU, détruit son temple, aboli son service et opprimé son peuple.

L'autre événement, qui est marqué dans cette prophétie, est la délivrance des Juifs qui arriva dans le même temps. Ils furent mis en liberté par Cyrus roi de Perse, après qu'il eut pris Babylone, et ils furent ensuite protégés par les successeurs de ce prince.

Ainsi l'on doit reconnaître, dans l'accomplissement de ces deux prédictions de Jérémie, la vérité et la divinité de ces prophéties et en même temps la puissance de DIEU, sa justice et son amour envers son peuple.

Au reste, DIEU révéla ces choses à Jérémie et il voulut que les Juifs en fussent informés pour les soutenir et les consoler dans un temps où ils allaient tomber sous la puissance des Caldéens.

CHAPITRE LI.

Ce chapitre contient une prophétie touchant la destruction de la ville de Babylone et de l'empire des Babyloniens.

Jérémie dit qu'après que DIEU aurait châtié plusieurs peuples et principalement les Juifs, par le moyen du roi de Babylone, cette ville serait prise, que la monarchie des Babyloniens serait renversée et qu'alors les Juifs captifs seraient remis en liberté et reviendraient à Jérusalem avec joie. Jérémie donna cette prophétie par écrit à Séraja, l'un des principaux officiers de Sédécias, qui allait à Babylone de la part du Roi son maître. Il lui ordonna d'en faire la lecture aussitôt qu'il y serait arrivé, de l'attacher ensuite à une pierre et de la jeter dans le fleuve de l'Euphrate afin de marquer par-là la certitude de la ruine de cette ville.

1 Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais faire lever un vent de destruction contre Babylone, et contre ceux qui y habitent, et dont le cœur s'élève contre moi.

2 Et j'enverrai contre Babylone des vanneurs qui la vanteront et qui videront son pays, car ils viendront sur elle de tous côtés, au jour de son malheur.

3 Qu'on bande l'arc contre celui qui bande son arc, et contre celui qui est fier dans sa cuirasse ; et n'épargnez point ses gens d'élite ; exterminiez à la façon de l'interdit toute son armée.

4 Et les blessés à mort tomberont au pays des Caldéens, et ceux qui auront été percés, dans ses places.

5 Car Israël et Juda n'est point privé de son DIEU, dit l'Eternel des armées ; mais leur pays a été trouvé plein de crimes, par le saint d'Israël.

6 Fuyez hors de Babylone, et sauvez chacun sa vie, de peur que vous ne périissiez dans son iniquité ; car c'est le temps de la vengeance de l'Eternel ; il lui rend ce qu'elle a mérité.

7 Babylone a été comme une coupe d'or dans la main de l'Eternel ; elle enivrait toute la terre ; les nations ont bu de son vin ; c'est pourquoi les nations sont devenues folles.

8 Babylone est tombée en un instant, et elle a été brisée ; hurlez sur elle ; prenez du baume pour sa douleur ; peut-être qu'elle guérira.

9 Nous avons traité Babylone, et elle n'est point guérie. Laissez-la, et nous en allons chacun dans son pays ; car sa condamnation est parvenue jusqu'aux cieux, et s'est élevée jusqu'aux nues.

10 L'Eternel a mis en évidence notre justice. Venez, et que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Eternel notre DIEU.

11 Aiguisez les flèches, et assemblez les boucliers ; l'Eternel a réveillé l'esprit des rois de Mède ; car il a résolu de détruire Babylone, parce que c'est la vengeance de l'Eternel, et la vengeance de son temple.

12 Elevez l'enseigne sur les murailles de Babylone, renforcez la garnison, posez les gardes, préparez des embuscades ; car l'Eternel a formé un dessein ; même il exécute ce qu'il a dit contre les habitants de Babylone.

13 Tu étais assise sur plusieurs eaux, abondante en trésors ; ta fin est venue, et le comble de ton avarice.

14 L'Eternel des armées a juré par soi-même, disant : Si je ne te remplis d'hommes comme de sauterelles, et s'ils ne jettent pas des cris pour s'encourager contre toi !

15 C'est lui qui a fait la terre par sa vertu, qui a agencé le monde par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par son intelligence.

16 Sitôt qu'il fait ouïr sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit ; il fait monter du bout de la terre les vapeurs ; il tourne les éclairs en pluie, et il tire le vent de ses trésors.

17 Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire ; tout fondeur est rendu honteux par ses images taillées ; car ce qu'ils fondent n'est que fausseté, et il n'y a point de respiration en elles.

18 Elles ne sont que vanité, et un ouvrage trompeur ; elles périront au temps que DIEU les visitera.

19 Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là ; car c'est lui qui a tout formé, et Israël est la tribu de son héritage ; son nom est l'ÉTERNEL DES ARMEES.

20 Tu m'as été un marteau et des instruments de guerre ; c'est par toi que j'ai mis en pièces les nations, et c'est par toi que j'ai détruit les royaumes.

21 C'est par toi que j'ai mis en pièces le cheval et celui qui le montait : c'est par toi que j'ai mis en pièces le chariot et celui qui était monté dessus.

22 C'est par toi que j'ai mis en pièces l'homme et la femme ; c'est par toi que j'ai mis en pièces le vieillard et le jeune garçon : c'est par toi que j'ai mis en pièces le jeune homme et la vierge.

23 C'est par toi que j'ai mis en pièces le pasteur et son troupeau ; c'est par toi que j'ai mis en pièces le laboureur et ses bœufs accouplés, et c'est par toi que j'ai mis en pièces les gouverneurs et les magistrats.

24 Mais je rendrai à Babylone, et à tous les habitants de la Caldée, à vos yeux, tous les maux qu'ils ont fait dans Sion, dit l'Éternel.

25 Voici, je viens à toi, dit l'Éternel, montagne qui détruis, qui détruis toute la terre ; j'étendrai aussi ma main sur toi, je te roulerai en bas des rochers, et te réduirai en une montagne embrasée.

26 Et on ne pourra prendre de toi aucune pierre pour servir d'angle, ni aucune pierre pour servir de fondement ; car tu seras réduite en ruines perpétuelles, dit l'Éternel.

27 Levez l'étendard sur la terre ; sonnez de la trompette parmi les nations ; préparez les nations contre elle ; appelez contre elle les royaumes d'Ararat, de Minni, et d'Askénaz. Ordonnez des capitaines contre elle ; faites monter ses chevaux comme des sauterelles effrayantes.

28 Préparez contre elle les nations, les rois de Mède, ses gouverneurs, et tous ses magistrats, et tout le pays de sa domination.

29 Et la terre en sera ébranlée, et elle en sera en travail, parce que tout ce que l'Éternel a résolu sera exécuté contre Babylone, pour réduire le pays en désolation, tellement qu'il n'y ait personne qui y habite.

30 Les hommes vaillants de Babylone ont cessé de combattre ; ils se sont tenus dans les forteresses ; leur force a manqué, et ils sont devenus comme des femmes ; on a brûlé ses demeures, et les barres de ses portes ont été rompues.

31 Il viendra courrier sur courrier, et messenger sur messenger, pour annoncer au roi de Babylone que sa ville est prise par une de ses extrémités ;

32 et que ses gués sont surpris, et que ses marais sont brûlés au feu, et que les hommes de guerre sont éperdus.

33 Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël : La fille de Babylone est comme l'aire ; il est temps qu'elle soit foulée ; le temps de sa moisson viendra bientôt.

34 Nébucadnézar, roi de Babylone, m'a dévorée et m'a brisée ; il m'a mise dans le même état qu'un vaisseau qui ne sert de rien ; il m'a engloutie comme un grand poisson ; il a rempli son ventre de mes délices ; il m'a chassée loin.

35 Ce qu'il m'a ravi par violence et ma chair est à Babylone, dira l'habitante de Sion ; et mon sang est chez les habitants de la Caldée, dira Jérusalem.

36 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Voici, je vais plaider ta cause, et je ferai la vengeance pour toi, je dessécherais sa mer, et je ferai tarir sa source.

37 Et Babylone sera réduite en monceaux, en demeures de dragons, en désolation, et en sifflement, sans que personne y habite.

38 Ils rugiront ensemble comme des lions, et crieront comme des lionceaux.

39 Je les ferai échauffer dans leurs festins, et je les enivrerai, afin qu'ils se réjouissent, et qu'ils dorment d'un sommeil perpétuel, et qu'ils ne se réveillent plus, dit l'Éternel.

40 Je les ferai descendre comme des agneaux à la tuerie, et comme on y mène les moutons avec les boucs.

41 Comment Scesçac a-t-elle été prise ? Et comment celle qui était célèbre par toute la terre a-t-elle été saisie ? Comment Babylone a-t-elle été réduite en désolation parmi les nations ?

42 La mer est montée sur Babylone ; elle a été couverte de la multitude de ses flots.

43 Ses villes ont été réduites en désolation, en une terre sèche et de landes, en un pays où personne ne demeure, et où aucun fils d'homme ne passe.

44 Je punirai aussi Bel à Babylone, et je tirerai de sa bouche ce qu'il avait englouti, et les nations n'aborderont plus vers lui ; même la muraille de Babylone est renversée.

45 Mon peuple, sortez du milieu d'elle, et délivrez chacun sa vie de l'ardeur de la colère de l'Éternel ;

46 De peur que votre cœur ne s'amollisse, et que vous ne soyez épouvantés des nouvelles qu'on entendra dans le pays ; car des nouvelles viendront une année, et après cela d'autres nouvelles une autre année ; et la violence sera dans le pays, et un prince succédera à un autre prince.

47 C'est pourquoi voici, les jours viennent que je punirai les images taillées de Babylone, et tout son pays sera rendu honteux, et tous ses blessés à mort tomberont au milieu d'elle.

48 Les cieux, et la terre, et tout ce qui y est se réjouiront avec un chant de triomphe sur Babylone, parce qu'il viendra de l'Aquilon des destructeurs contre elle, dit l'Éternel.

49 Et comme Babylone a fait tomber les blessés à mort d'Israël, ainsi les blessés à mort de tout le pays tomberont à Babylone.

50 Vous qui êtes réchappés de l'épée, marchez, ne vous arrêtez point ; quoique vous soyez loin, souvenez-vous de l'Eternel, et que Jérusalem vous revienne dans le cœur.

51 Mais, direz-vous : Nous sommes honteux des opprobres que nous avons entendus ; la confusion a couvert nos faces, de ce que les étrangers sont venus contre les sanctuaires de la maison de l'Eternel.

52 C'est pourquoi, voici, les jours viennent, dit l'Eternel, que je ferai justice de ses images taillées, et les blessés à mort gémiront par tout son pays.

53 Quand Babylone serait montée jusqu'aux cieux, et qu'elle se serait affermie dans les lieux les plus élevés, toutefois les destructeurs y entreraient de ma part, dit l'Eternel.

54 Un grand cri s'entend de Babylone, et un grand débris du pays des Caldéens ;

55 Parce que l'Eternel va détruire Babylone, et il fera cesser le grand bruit au milieu d'elle ; et leurs flots bruiraient comme de grosses eaux ; l'éclat de leur bruit retentira.

56 Car le destructeur est venu contre elle, contre Babylone ; ses hommes forts ont été pris, et leurs arcs ont été brisés ; car le DIEU fort des rétributions, l'Eternel, ne manque jamais à rendre la pareille.

57 J'enivrerai donc ses principaux et ses sages, ses gouverneurs et ses magistrats et ses hommes forts ; ils dormiront d'un sommeil perpétuel, et ils ne se réveilleront plus, dit le Roi, duquel le nom est l'ETERNEL DES ARMEES.

58 Ainsi a dit l'Eternel des armées : Il n'y aura aucune muraille de Babylone, quelque large qu'elle soit, qui ne soit entièrement rasée, et ses portes si hautes seront brûlées ; ainsi les peuples auront travaillé pour néant, et les nations se seront fatiguées pour le feu.

59 C'est ici l'ordre que Jérémie le prophète donna à Scérajah fils de Nérija, fils de Mahaséja, quand il alla à Babylone, de la part de Sédécias, roi de Juda, la quatrième année de son règne. Or, Scérajah était principal chambellan.

60 Car Jérémie avait écrit, dans un livre, tout le mal qui devait venir sur Babylone ; savoir, toutes ces paroles qui sont écrites contre Babylone.

61 Jérémie donc dit à Scérajah : Sitôt que tu seras arrivé à Babylone, et que tu l'auras vue, tu liras toutes ces paroles-là.

62 Et tu diras : Eternel ! tu as parlé contre ce lieu pour l'exterminer, tellement qu'il n'y ait plus d'habitant, ni homme, ni bête ; mais qu'il soit réduit en des désolations perpétuelles.

63 Et dès que tu auras achevé de lire ce livre, tu le lieras à une pierre et tu le jetteras dans l'Euphrate ;

64 et tu diras : Babylone sera ainsi plongée ; et elle ne se relèvera point du mal que je vais faire venir sur elle, et ils en seront accablés. Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie.

RÉFLEXIONS

Voici une prophétie bien remarquable et elle s'accomplit soixante ans après qu'elle eut été prononcée. On y voit une prédiction exacte de la prise de Babylone et des circonstances de ce mémorable événement.

Jérémie dit que cette grande ville serait prise par les Perses et par les Mèdes après un long siège, quoique les habitants de Babylone se crussent en sûreté, leur ville étant forte et située avantageusement, puisqu'elle était environnée des eaux de l'Euphrate, les ennemis y entreraient après avoir détournés les eaux de ce fleuve et desséché les autres eaux qui étaient aux environs. Il ajoute que le roi de Babylone n'apprendrait cette nouvelle que lorsque les ennemis seraient entrés dans la ville par un bout, et que cela arriverait dans le temps qu'il s'adonnerait à la joie et qu'il ferait un festin, avec les seigneurs de son royaume. Il dit que les hautes et superbes murailles de cette ville seraient rasées et qu'il n'y resterait aucune marque de son ancienne grandeur. Tout cela est parfaitement conforme à ce que le prophète Daniel, et d'autres historiens, nous apprennent de la prise de cette grande ville et de la fin de l'empire des Babyloniens.

Lorsque Jérémie et les autres prophètes prédisaient ces choses, les Babyloniens étaient au plus haut degré de leur élévation et de leur puissance, ils étendaient de tous côtés leur domination et leurs conquêtes, ils étaient même sur le point de désoler Jérusalem et les Juifs et cependant, les prophètes annonçaient alors que les Babyloniens seraient désolés eux-mêmes et que leur ville serait prise, brûlée et renversée par des princes qui mettraient les Juifs en liberté et qui feraient rebâtir Jérusalem.

Il y a dans tout cela un caractère de majesté qui marque sensiblement l'origine céleste et divine de ces

prophéties.

Au reste, DIEU voulut qu'elles fussent lues et prononcées à Babylone pour la consolation des Juifs qui y étaient déjà et de ceux qui devaient y être transportés dans peu d'années et pour leur apprendre que cette révolution, qui serait si funeste aux Babyloniens, serait très avantageuse à la nation judaïque, puisqu'elle serait alors mise en liberté.

CHAPITRE LII.

C'est ici le récit de la destruction de Jérusalem qui fut prise par le roi de Babylone après un long siège. La ville fut brûlée avec le temple, Sédécias et les principaux de Jérusalem furent pris et conduits à Babylone avec le peuple. La même histoire se lit au chapitre XXV du deuxième livre des rois. C'est ici que finit le livre de Jérémie.

1 Sédécias était âgé de vingt et un ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem ; sa mère s'appelait Hamutal, et était fille de Jérémie de Libna.

2 Il fit ce qui est mauvais devant l'Eternel, comme Jéhojakim avait fait.

3 Car il arriva, à cause de la colère de l'Eternel, qui était allumée contre Jérusalem et Juda, jusqu'à les rejeter de devant sa face, que Sédécias se rebella contre le roi de Babylone.

4 Il arriva donc, l'an neuvième de son règne, le dixième jour du dixième mois, que Nébucadnézar, roi de Babylone, vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et ils campèrent contre elle et bâtirent des forts tout autour.

5 Et la ville fut assiégée, jusqu'à l'an onzième du roi Sédécias.

6 Et le neuvième jour du quatrième mois, la famine se renforça dans la ville, tellement qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.

7 Alors la brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent, et sortirent de nuit hors de la ville, par le chemin de la porte qui est entre les deux murailles, qui mène au jardin du roi ; et ils s'en allèrent par le chemin de la campagne. Or, les Caldéens étaient tout autour de la ville.

8 Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi Sédécias, et quand ils l'eurent atteint dans les campagnes de Jéricho, toute son armée se dispersa d'avec lui.

9 Ils prirent donc le roi, et le firent monter vers le roi de Babylone, à Ribla qui est au pays de Hamath, où on lui fit son procès.

10 Et le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias en sa présence ; il fit égorger aussi tous les principaux de Juda à Ribla.

11 Puis il fit crever les yeux à Sédécias, et le fit lier de doubles chaînes d'airain ; et le roi de Babylone le mena à Babylone, et le mit en prison, pour y être jusqu'à sa mort.

12 Et au dixième jour du cinquième mois de l'an dix-neuvième de Nébucadnézar, roi de Babylone, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, officier ordinaire du roi de Babylone, entra dans Jérusalem.

13 Et il brûla la maison de l'Eternel, et la maison royale, et toutes les maisons de Jérusalem, et mit le feu dans toutes les maisons des grands.

14 Et toute l'armée des Caldéens, qui était avec le prévôt de l'hôtel, démolit toutes les murailles qui étaient autour de Jérusalem.

15 Et Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone les plus pauvres du peuple, ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville, et ceux qui étaient allés se rendre au roi de Babylone, et le reste de la multitude.

16 Toutefois, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays, pour être vignerons et laboureurs.

17 Et les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Eternel, et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

18 Ils emportèrent aussi les chaudières, les pelles, les serpes, les bassins, les tasses, et tous les ustensiles d'airain, dont on faisait le service.

19 Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les coupes, les encensoirs, les bassins, les chaudrons, les chandeliers, les tasses, et les gobelets, ce qui était d'or, et ce qui était d'argent.

20 Pour ce qui est des deux colonnes, de la mer, et des douze bœufs d'airain, qui lui servaient de

soubassements, lesquels le roi Salomon avait fait pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de toutes ces pièces.

21 Et pour ce qui est des colonnes, chaque colonne avait dix-huit coudées de haut, et un cordon de douze coudées l'environnait ; elle était épaisse de quatre doigts, et elle était creuse.

22 Et il y avait par-dessus un chapiteau d'airain ; et la hauteur d'un des chapiteaux était de cinq coudées ; il y avait aussi un rets et des grenades tout autour du chapiteau, le tout d'airain : la seconde colonne était de même façon, et il y avait aussi des grenades.

23 Il y avait aussi quatre-vingt-seize grenades à un côté ; de sorte qu'il y avait en tout cent grenades, qui étaient environnées d'un rets.

24 Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja, qui était le premier sacrificateur, et Sophonie, qui était le second sacrificateur, et les trois gardes des vaisseaux.

25 Il emmena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre, et sept hommes, de ceux qui étaient près de la personne du roi, lesquels furent trouvés dans la ville ; et de plus le secrétaire du capitaine de l'armée, qui tenait les rôles du peuple du pays, et soixante hommes d'entre le peuple du pays, qui furent trouvés dans la ville.

26 Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, les prit et les mena vers le roi de Babylone, à Ribla.

27 Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla, au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.

28 C'est ici le peuple que Nébucadnézar transporta. La septième année, il transporta trois mille vingt-trois Juifs.

29 La dix-huitième année de Nébucadnézar on transporta de Jérusalem huit cent trente-deux personnes.

30 La vingt-troisième année de Nébucadnézar, Nébuzar-Adan, prévôt de l'hôtel, transporta sept cent quarante-cinq personnes des Juifs. Toutes ces personnes donc furent quatre mille six cents.

31 Or, il arriva, l'an trente-septième de la captivité de Jéhojakim, roi de Juda, au vingt-cinquième jour du douzième mois, qu'Evilmérodac, roi de Babylone, l'an qu'il commença à régner, tira de la prison Jéhojakim, roi de Juda.

32 Et il lui parla avec douceur et il mit son trône au-dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone.

33 Et après qu'il lui eut changé ses habits de prison, il mangea ordinairement, tous les jours de sa vie, en sa présence.

34 Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi, par le roi de Babylone, pour chaque jour, jusqu'à sa mort.

RÉFLEXIONS

Nous avons à considérer dans cette histoire un des événements les plus remarquables qui soient jamais arrivés, c'est la prise de Jérusalem par les Caldéens. Cette ville, après avoir soutenu un long siège et souffert une cruelle famine, fut prise d'assaut, brûlée et entièrement détruite. Le temple fut enveloppé dans cette ruine générale et DIEU, qui y avait mis son nom et établi son service, permit que les Caldéens le profanassent et le brûlassent après l'avoir dépouillé de ce qu'il y avait de plus précieux, en sorte que ce saint lieu demeura désolé et que le service divin y cessa entièrement.

DIEU vengea ainsi la profanation que les Juifs avaient faite de ce temple et fit voir que le culte qui y était établi ne durerait pas toujours.

Le roi Sédécias fut enchaîné et mené à Babylone ayant les yeux crevés après qu'il eut vu égorger ses fils. Ce fut un juste jugement de DIEU sur ce roi qui, par son parjure envers le roi de Babylone et par son obstination, avait attiré tous ces malheurs sur son royaume.

Les sacrificateurs et les principaux furent aussi mis à mort, comme les prophètes les en avaient menacés et comme ils le méritaient, puisqu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils avaient entraîné le peuple dans toutes sortes de crimes.

Enfin, le peuple ne fut pas épargné, les Juifs périrent presque tous par la famine, ou par l'épée et de ceux qui échappèrent à la fureur des Babyloniens, les uns furent menés en captivité et les autres demeurèrent dans la Judée dans un état chétif et misérable. Ainsi, DIEU accomplit tant de menaces qu'il avait faites aux Juifs par ses prophètes et il fit voir que ceux qui persévérèrent à l'offenser deviennent enfin des exemples de sa

justice et que son alliance même ne les mets pas à couvert de ses jugements. Il est cependant à remarquer que le roi de Babylone traita favorablement Jéhojakim roi de Juda qui était captif depuis longtemps dans cette ville-là. Ce fut là une marque de l'amour de DIEU envers les Juifs captifs et un acheminement à leur retour dans leur patrie qui arriva lorsque les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

LES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Ce livre contient les lamentations et les plaintes que Jérémie prononça sur la désolation de Jérusalem après que les Caldéens eurent pris et brûlé cette ville avec le temple et que les Juifs eurent été menés à Babylone.

CHAPITRE I.

Le prophète se plaint que Jérusalem, qui était autrefois si florissante, était réduite en désert, que le peuple était captif et le service divin renversé.

Il reconnaît que tous ces malheurs étaient arrivés aux Juifs pour s'être rebellé contre DIEU.

Il le prie d'avoir pitié d'eux et de réprimer la malice de leurs ennemis.

1 *Aleph.* Comment est-il arrivé que la ville si peuplée soit assise solitaire ? que celle qui était grande entre les nations soit devenue comme veuve ? que celle qui était princesse dans les provinces ait été rendue tributaire ?

2 *Beth.* Elle ne cesse de pleurer pendant la nuit, et ses larmes sont sur ses joues ; il n'y a pas un de tous ses amis qui la console ; ses voisins ont agi perfidement contre elle, et sont devenus ses ennemis.

3 *Guimel.* La Judée a été emmenée captive, tant elle est affligée, et tant sa servitude est grande ; elle demeure maintenant parmi les nations, et elle ne trouve point de repos ; tous ses persécuteurs l'ont saisie entre ses détroits.

4 *Daleth.* Les chemins de Sion sont dans le deuil, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne aux fêtes solennelles ; toutes ses portes sont désolées, ses sacrificateurs sanglotent, ses vierges sont affligées, et elle est dans l'amertume.

5 *Hé.* Ses adversaires ont eu le dessus ; ses ennemis ont prospéré ; car l'Éternel l'a rendue toute désolée à cause de la multitude de ses forfaits ; ses petits-enfants s'en sont allés captifs devant l'ennemi.

6 *Vau.* Et tout l'ornement de la fille de Sion s'est retiré d'elle ; ses principaux sont devenus semblables à des cerfs qui ne trouvent point de pâture, et ils s'en sont allés, destitués de force, devant celui qui les poursuivait.

7 *Zajin.* Jérusalem, dans les jours de son affliction et de son exil, s'est souvenue de tout ce qu'elle avait de plus désirable depuis si longtemps, lorsque son peuple est tombé par la main de l'ennemi, sans que personne la secourût ; ses adversaires l'ont vue, et se sont moqués de ses sabbats.

8 *Heth.* Jérusalem a grièvement péché ; c'est pourquoi elle a été transportée ; tous ceux qui l'honoraient l'ont méprisée, parce qu'ils ont vu son ignominie ; elle en a aussi sangloté, et s'est tournée en arrière.

9 *Teth.* Sa souillure était dans les pans de sa robe, et elle ne s'est point souvenue de sa fin ; elle a été prodigieusement abaissée ; elle n'a point de consolateur. Regarde, ô Éternel ! mon affliction, car l'ennemi s'est élevé avec orgueil.

10 *Jod.* L'adversaire a étendu sa main sur tout ce qu'elle avait de plus désirable ; car elle a vu entrer dans son sanctuaire les nations dont tu avais donné cet ordre : Elles n'entreront point dans ton assemblée.

11 *Caph.* Tout son peuple sanglote ; ils cherchent du pain ; ils ont donné ce qu'ils avaient de plus précieux pour de la nourriture, afin de se faire revenir le cœur. Vois, ô Éternel, et regarde ! car je suis devenue méprisée.

12 *Lamed.* Cela ne vous touche-t-il point ? vous tous, qui passez, regardez, et voyez s'il y a une douleur comme ma douleur, qui m'est arrivée, à moi que l'Éternel a affligée, au jour de l'ardeur de sa colère.

13 *Mem.* Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os, qui les a consumés ; il a tendu un rets à mes pieds, et m'a fait tomber en arrière ; il m'a rendue désolée et languissante, pendant tout le jour..

14 *Nun.* Le joug de mes forfaits est lié par sa main ; ils ont été entrelacés et mis sur mon cou ; il a fait déchoir ma force ; le Seigneur m'a livrée entre des mains d'où je ne pourrai me dégager.

15 *Samech.* Le Seigneur a renversé tous les hommes vaillants que j'avais au milieu de moi ; il a fait venir sur moi le temps qu'il avait marqué, pour mettre en pièces mes gens d'élite. Le Seigneur a tiré le pressoir sur la vierge, sur la fille de Juda.

16 *Hajin.* A cause de cela je pleure, et mon œil, mon œil se fond en eau ; car le consolateur, qui me fait revenir le cœur, s'est éloigné de moi ; mes enfants ont été désolés, parce que l'ennemi a été le plus fort.

17 *Pé.* Sion étend ses mains, et personne ne la console ; l'Éternel a ordonné aux ennemis de Jacob de venir tout autour de lui ; Jérusalem est devenue entre eux comme une femme souillée.

18 *Tsade.* L'Éternel est juste ; car je me suis rebellée contre son commandement. Peuples, écoutez tous, je vous prie, et regardez ma douleur ; mes vierges et mes gens d'élite sont allés en captivité.

19 *Koph.* J'ai appelé mes amis, mais ils m'ont trompée ; mes sacrificateurs et mes anciens sont morts dans la ville, lorsqu'ils ont cherché à manger pour eux, afin de se faire revenir le cœur.

20 *Resch.* Regarde, Éternel ! car je suis dans la détresse ; mes entrailles sont émues ; mon cœur est agité dans moi, parce que j'ai ajouté rébellion à rébellion ; au dehors l'épée m'a privée d'enfants ; au dedans c'est comme la mort.

21 *Scin.* On m'a ouïe sangloter, et toutefois je n'ai personne qui me console ; tous mes ennemis ont appris mon mal, et s'en sont réjouis, parce que tu l'as fait ; tu feras venir le jour que tu as marqué, et ils seront semblables à moi.

22 *Thau.* Que toute leur malice vienne en ta présence ; et fais-leur comme tu m'as fait, à cause de tous mes crimes ; car mes sanglots sont en grand nombre, et mon cœur est languissant.

RÉFLEXIONS

La ruine de Jérusalem nous met devant les yeux un grand exemple de la justice divine. La sévérité de cette justice paraît, non seulement en ce que cette ville fut prise et en ce que le peuple fut exposé à la fureur de ses ennemis et mené en captivité, mais surtout, en ce que le temple de DIEU fut brûlé et que le service divin y cessa. Après un tel exemple, personne ne peut douter que DIEU ne vengera sévèrement le mépris que les hommes font de son alliance, de son service et des invitations de sa grâce.

II. Comme Jérémie faisait des plaintes et pleurait sur cette désolation, ceux qui aiment le Seigneur sont touchés de la douleur la plus amère lorsqu'ils voient que DIEU est irrité par les péchés des hommes et que l'église est dans la souffrance.

Et comme le prophète reconnaissait que toutes ces calamités étaient la juste peine des rébellions des Juifs, nous devons adorer la justice de DIEU dans tous les maux qui nous arrivent et les recevoir comme des châtiments que nous nous sommes attirés. Il faut aussi, à l'exemple de Jérémie, implorer avec ardeur la miséricorde de DIEU lorsqu'il est irrité contre nous et le prier surtout avec zèle pour la prospérité de l'église.

CHAPITRE II.

Jérémie continue ses plaintes sur la destruction de Jérusalem, du temple, de la Judée et de la nation des Juifs. Il fait une description fort touchante des malheurs dont ils avaient été accablés et il implore les compassions de DIEU sur eux.

1 *Aleph.* Comment le Seigneur a-t-il couvert de sa colère la fille de Sion, comme d'une nuée ! Comment a-t-il jeté des cieux en terre l'ornement d'Israël, et ne s'est-il point souvenu, au jour de sa colère, du marchepied de ses pieds !

2 *Beth.* Le Seigneur a abîmé et n'a point épargné tous les lieux agréables de Jacob ; il a ruiné, par sa fureur, les forteresses de la fille de Juda, et l'a jetée par terre ; il a profané le royaume et ses principaux.

3 *Guimel.* Il a retranché toute la force d'Israël, par l'ardeur de sa colère ; il a retiré sa droite en arrière de devant l'ennemi ; il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant qui l'a consumé de toutes parts.

4 *Daleth.* Il a tendu son arc comme un ennemi ; il a affermi sa droite comme un homme qui attaque, et il a tué tout ce qui était agréable à l'œil, dans le tabernacle de la fille de Sion ; il a répandu sa colère comme un feu.

5 *Hé*. Le Seigneur a été comme un ennemi ; il a abîmé Israël ; il a abîmé tous ses palais ; il a dissipé toutes ses forteresses, et il a multiplié, dans la fille de Juda, le deuil et la lamentation.

6 *Vau*. Il a renversé violemment sa demeure, comme un jardin ; il a détruit le lieu de sa demeure ; l'Éternel a fait oublier dans Sion les fêtes solennelles et le sabbat, et il a rejeté, dans l'indignation de sa colère, le roi et le sacrificateur.

7 *Zajin*. Le Seigneur a rejeté son autel ; il a détruit son sanctuaire ; il a livré dans la main de l'ennemi les murailles de ses palais ; ils ont jeté leurs cris dans la maison de l'Éternel, comme aux jours des fêtes solennelles.

8 *Heth*. L'Éternel a résolu de détruire la muraille de la fille de Sion ; il a étendu le cordeau, et il n'a point retiré sa main qu'il ne l'ait abîmée ; et il a désolé l'avant-mur et la muraille ; ils ont été ruinés ensemble.

9 *Teth*. Ses portes sont enfoncées en terre ; il en a détruit et brisé les barres ; son roi et ses principaux sont parmi les nations ; la loi n'est plus, et ses prophètes n'ont reçu aucune vision de l'Éternel.

10 *Jod*. Les anciens de la fille de Sion sont assis à terre, et se taisent ; ils ont mis de la poudre sur leur tête ; ils se sont ceints de sacs ; les vierges de Jérusalem baissent leurs têtes vers la terre.

11 *Caph*. Mes yeux défaillent à force de larmes ; mes entrailles sont émues, mon foie s'est répandu en terre, à cause de la destruction de mon peuple, parce que les petits enfants et ceux qui étaient sont défailles dans les places de la ville.

12 *Lamed*. Ils ont dit à leurs mères : Où est le froment et le vin ? Lorsqu'ils pâmaient dans les places de la ville, comme celui qui est blessé à mort, et qu'ils rendaient l'esprit dans le sein de leurs mères.

13 *Mem*. Qui prendrai-je à témoin contre toi ? Qui comparerai-je avec toi, fille de Jérusalem, et qui t'égalrai-je, pour te consoler, vierge, fille de Sion ? car ta plaie est grande comme une mer. Qui est-ce qui te guérira ?

14 *Nun*. Tes prophètes ont vu pour toi des mensonges et des extravagances ; ils ne t'ont point découvert ton iniquité, pour détourner ta captivité ; mais ils ont vu pour toi des prédictions fausses, et l'expulsion de tes ennemis.

15 *Samech*. Tous les passants ont frappé des mains sur toi ; ils ont sifflé, et branlé la tête contre la fille de Jérusalem, *disant* : Est-ce ici la ville de laquelle on disait : La parfaite en beauté, la joie de toute la terre ?

16 *Pé*. Tous tes ennemis ont ouvert leur bouche sur toi ; ils ont sifflé et grincé les dents, *et* ils ont dit : Nous les avons abîmés ; certainement, nous l'avons trouvée, nous l'avons vue.

17 *Hajin*. L'Éternel a fait ce qu'il avait résolu ; il a accompli la parole qu'il avait arrêtée depuis longtemps ; il a ruiné et il n'a rien épargné ; il t'a fait être un sujet de joie à ton ennemi, et il a relevé la force de ceux qui te haïssaient.

18 *Tsade*. Leur cœur a crié au Seigneur : Muraille de la fille de Sion, verse des larmes jour et nuit, comme un torrent ; ne te donne point de repos, et que la prunelle de tes yeux ne cesse point.

19 *Koph*. Lève-toi *et* t'écrie de nuit, dès le commencement des veilles *de la nuit* ; répands ton cœur comme de l'eau, en la présence du Seigneur ; lève tes mains vers lui, pour la vie de tes petits enfants, qui meurent de faim au coin de toutes les rues.

20 *Resch*. Regarde, ô Éternel ! et considère qui tu as ainsi traité. Les femmes n'ont-elles pas mangé leur fruit, et les petits enfants qu'elles emmaillottaient ? Le sacrificateur et le prophète n'ont-ils pas été tués dans le sanctuaire du Seigneur ?

21 *Scin*. Le jeune enfant et le vieillard ont été couchés par terre dans les rues ; mes vierges et mes gens d'élite sont tombés par l'épée ; tu as tué au jour de ta colère ; tu as massacré ; tu n'as point épargné.

22 *Thau*. Tu as appelé, comme à un jour solennel, les frayeurs qui m'environnent ; et personne n'est échappé ni demeuré de reste, au jour de la colère de l'Éternel ; mon ennemi a consumé ceux que j'avais emmaillottés et élevés.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire trois réflexions :

I. La première regarde les malheurs des Juifs, la perte de tous leurs avantages et de la protection de DIEU, la ruine de leur ville et de leur temple, les maux qu'ils souffrirent par la guerre et par la famine et leur captivité. Jérémie reconnaît, dans tous ces tristes événements, le juste jugement de DIEU sur ce peuple qui avait abusé des grâces dont il avait été comblé. C'est de quoi les prophètes avaient menacé les Juifs et ce que Moïse leur

avait prédit autrefois.

II. La seconde considération est que, quoi que les Babyloniens eussent réduit les Juifs dans l'état déplorable où ils étaient alors, le prophète attribue tous ces malheurs à DIEU et qu'il dit que c'était le Seigneur lui-même qui avait rejeté son peuple et livré son temple, ses autels et sa ville aux idolâtres. Les ennemis des Juifs n'auraient pu leur nuire si DIEU n'eût retiré sa protection de dessus ce peuple qu'il s'était choisi.

C'est DIEU qui dispense aux hommes les afflictions, mais surtout, il n'arrive rien à son église que par sa volonté.

III. Enfin, nous devons penser que lorsque DIEU expose ainsi son église à la souffrance, son dessein n'est pas de la détruire, mais qu'il se propose de la sanctifier par ses châtiments.

Il faut faire le même jugement de tous les maux qui arrivent aux hommes en cette vie.

CHAPITRE III.

Ce chapitre a trois parties :

I. Jérémie représente sous diverses images le déplorable état des Juifs.

II. Il se console et il reconnaît l'amour de DIEU dans ses châtiments. Il montre combien les afflictions sont nécessaires aux hommes, il dit que DIEU dispense les biens et les maux très justement et il exhorte les Juifs à confesser leurs péchés et à se convertir.

Enfin, il revient à décrire les malheurs des Juifs, il sollicite les compassions de DIEU en leur faveur et il prédit la ruine des Babyloniens et de leurs autres ennemis.

1 *Aleph.* Je suis l'homme qui ai vu l'affliction par la verge de sa fureur.

2 Il m'a conduit et fait marcher dans les ténèbres, et non dans la lumière.

3 Certainement il s'est tourné contre moi ; et il a tourné tous les jours sa main sur moi.

4 *Beth.* Il a fait vieillir ma chair et ma peau, il a brisé mes os.

5 Il a bâti contre moi, et m'a environné de fiel et de travail.

6 Il m'a fait demeurer dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts dès longtemps.

7 *Guimel.* Il a fait une cloison autour de moi, afin que je ne sorte point ; il a appesanti mes fers.

8 Même quand je crie et que je frémis, il rejette ma requête.

9 Il a fait une cloison de pierres de taille à mes chemins, il a renversé mes sentiers.

10 *Daleth.* Il est pour moi comme un ours qui est aux embûches, et un lion qui se tient dans ses cavernes.

11 Il a détourné mes chemins, et il m'a mis en pièces, et il m'a rendu désolé.

12 Il a tendu son arc, et m'a mis comme un but pour la flèche.

13 *Hé.* Il a fait entrer dans mes reins les flèches de son carquois.

14 J'ai été en risée à tous les peuples, et le sujet de leur chanson pendant tout le jour.

15 Il m'a rassasié d'amertume, et m'a enivré d'absinthe.

16 *Vau.* Il m'a brisé les dents avec du gravier, il m'a couvert de cendre ;

17 tellement que la paix s'est éloignée de mon âme ; j'ai oublié ce que c'est que le bonheur ;

18 et j'ai dit : Ma force est perdue, et l'espérance que j'avais en l'Éternel.

19 *Zajin.* Souviens-toi de mon affliction, et de mon triste état, qui est de l'absinthe et du fiel.

20 Mon âme s'en souvient sans cesse, et en est tout abattue.

21 Je rappelle ceci en mon cœur, c'est pourquoi j'aurai de l'espérance.

22 *Heth.* Ce sont, me dis-je, les bontés de l'Éternel, qui font que nous n'avons pas été consumés ; ses compassions ne sont point défaillies.

23 Elles se renouvellent chaque matin ; ta fidélité est grande.

24 L'Éternel est ma portion, a dit mon âme, c'est pourquoi j'espérerai en lui.

25 *Teth.* L'Éternel est bon à ceux qui s'attendent à lui, et à l'âme qui le recherche.

26 Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Éternel.

27 Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.

28 *Jod.* Il sera assis seul, et il sera dans le silence, parce qu'on a mis le joug sur lui.

29 Il mettra sa bouche dans la poussière, il attendra s'il y aura quelque espérance.

30 Il tendra la joue à celui qui le frappe ; il sera rassasié d'opprobres.

31 *Caph.* Mais le Seigneur ne rejette pas pour toujours.

32 S'il afflige quelqu'un, il en a aussi compassion, selon la grandeur de ses bontés.

- 33 Car ce n'est pas volontiers qu'il afflige et qu'il contriste les fils des hommes.
 34 *Lamed*. Lorsqu'on foule sous les pieds tous les prisonniers du pays ;
 35 lorsqu'on pervertit le droit de quelqu'un en la présence du Très-Haut ;
 36 lorsqu'on fait tort à quelqu'un dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas ?
 37 *Mem*. Qui est-ce qui dit que cela a été fait, et que le Seigneur ne l'a point commandé ?
 38 Les maux et les biens ne procèdent-ils pas du commandement du Très-Haut ?
 39 Pourquoi l'homme vivant murmurerait-il, l'homme, dis-je, qui souffre pour ses péchés ?
 40 *Nun*. Recherchons nos voies, et les sondons, et retournons jusqu'à l'Éternel.
 41 Levons nos cœurs et nos mains au DIEU fort qui est aux cieux, et disons :
 42 Nous avons prévarié, nous avons été rebelles, et tu n'as point pardonné.
 43 *Samech*. Tu nous as couverts de ta colère, et tu nous as poursuivis ; tu as tué, et tu n'as point épargné.
 44 Tu t'es couvert d'une nuée, afin que notre requête ne passât point jusqu'à toi.
 45 Tu nous as fait être la raclure et le rebut au milieu des peuples.
 46 *Pé*. Tous nos ennemis ont ouvert leur bouche sur nous.
 47 La frayeur et la fosse, la désolation et la destruction nous sont arrivées.
 48 Mon œil s'est fondu en ruisseaux d'eau, à cause de la ruine de la fille de mon peuple.
 49 *Hajin*. Mon œil pleure et ne cesse point, parce qu'il n'y a aucun relâche ;
 50 jusqu'à ce que l'Éternel regarde et voie des cieux.
 51 Mon œil afflige mon âme à cause de toutes les filles de ma ville.
 52 *Tsade*. Ceux qui sont mes ennemis sans cause m'ont poursuivi à outrance, comme on poursuit un oiseau.
 53 Ils ont enfermé mon âme dans une fosse, ils ont roulé une pierre sur moi.
 54 Les eaux ont monté par-dessus ma tête. Je disais : Je suis retranché.
 55 *Koph*. J'ai invoqué ton nom, ô Éternel ! du plus profond de l'abîme.
 56 Tu as ouï ma voix ; ne cache point ton oreille à mes soupirs et à mon cri.
 57 Tu t'es approché au jour que je t'ai invoqué, et tu as dit : Ne crains rien.
 58 *Resch*. Ô Seigneur ! tu as plaidé la cause de mon âme, et tu as garanti ma vie.
 59 Tu as vu, Éternel ! le tort qu'on me fait ; fais-moi justice.
 60 Tu as vu toutes leurs vengeances, et tous leurs desseins contre moi ;
 61 *Scin*. Tu as entendu, ô Éternel ! leurs opprobres, et toutes leurs machinations contre moi ;
 62 Les discours de ceux qui s'élèvent contre moi, et les desseins qu'ils forment contre moi tout le jour.
 63 Considère que je suis le sujet de leurs chansons, quand ils s'asseyent, et quand ils se lèvent.
 64 *Thau*. Tu leur rendras la pareille, Éternel ! selon l'ouvrage de leurs mains.
 65 Tu leur donneras ta malédiction qui leur couvrira le cœur.
 66 Tu les poursuivras dans ta colère, et tu les effaceras, ô Éternel ! de dessous les cieux.

RÉFLEXIONS

Voici un chapitre qui est très propre pour l'instruction et pour la consolation des personnes qui sont dans la souffrance.

On y voit :

I. Que DIEU expose les hommes à divers maux, qu'il les punit quelque fois avec bien de la sévérité et qu'il les réduit dans un état où il semble qu'il les ait tout à fait abandonné et qu'il n'y ait plus d'espérance, ni de ressource pour eux.

II. Jérémie nous apprend que ce n'est pas volontiers que DIEU afflige les hommes, mais qu'il le fait avec justice et avec bonté, que lorsqu'il les châtie, il ne les rejette pas entièrement, mais qu'il se propose de les rappeler à lui. Jérémie dit sur cela que les afflictions sont tout à fait salutaires, qu'il est bon à l'homme de porter le joug dans sa jeunesse, que c'est dans la souffrance qu'on apprend à chercher DIEU et que c'est aussi alors que DIEU s'approche de nous, puisqu'il est toujours bon à ceux qui espèrent en lui et à l'âme qui le cherche.

III. Le prophète nous assure que les biens et les maux procèdent du commandement du Très-haut et qu'il ne se fait rien ici-bas que par sa volonté. Il nous instruit du devoir des personnes affligées en disant que l'homme ne doit pas perdre courage à cause de ses péchés, mais qu'il doit rechercher ses voies, les sonder, élever son cœur et ses mains à DIEU, lui confesser ses fautes et les abandonner.

Enfin, le prophète déclare que DIEU s'apaise envers ceux qui s'humilient ainsi et qui profitent des coups de sa verge.

C'est là une doctrine que nous devons bien comprendre et bien retenir pour en faire usage en tout temps et surtout dans l'adversité.

CHAPITRE IV.

Il y a trois parties dans ce chapitre :

I. Jérémie décrit les terribles jugements de DIEU sur les Juifs et il compare l'état heureux où ils avaient été avant leur ruine avec l'état déplorable où ils se rencontraient.

II. Il marque la cause de tous ces malheurs, savoir, leurs rébellions et principalement les péchés des sacrificateurs et des prophètes.

III. Il prédit la délivrance des Juifs et il dénonce la vengeance de DIEU aux Iduméens.

1 *Aleph.* Comment l'or est-il devenu obscur, et le fin or a-t-il changé de couleur ? Comment les pierres du sanctuaire sont-elles semées aux coins de toutes les rues ?

2 *Beth.* Comment les chers enfants de Sion, qui étaient estimés comme le meilleur or, sont-ils réputés comme des vaisseaux de terre, qui ne sont que l'ouvrage de la main d'un potier ?

3 *Guimel.* Les monstres marins tendent les mamelles et allaitent leurs petits ; mais la fille de mon peuple a affaire à des gens cruels comme les chouettes du désert.

4 *Daleth.* La langue de celui qui tétait s'est attachée à son palais dans sa soif ; les petits enfants ont demandé du pain, et personne ne leur en a rompu.

5 *Hé.* Ceux qui mangeaient des viandes délicates sont demeurés désolés par les rues, et ceux qui étaient nourris sur l'écarlate, sont entourés d'ordure ;

6 *Vau.* Et la peine de l'iniquité de la fille de mon peuple est plus grande que la peine du péché de Sodome, qui fut renversée, comme en un moment, sans que les mains des hommes y contribuassent.

7 *Zajin.* Ses hommes honorables étaient plus éclatants que la neige, plus blancs que le lait ; leur teint était plus vermeil que des pierres précieuses, et ils étaient polis comme un saphir.

8 *Heth.* Leur visage est plus obscur que la noirceur ; on ne les reconnaît plus par les rues ; leur peau tient à leurs os, elle est devenue sèche comme du bois.

9 *Teth.* Ceux qui ont été tués par l'épée, ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine ; parce que ceux-ci ont été consumés peu à peu, étant périés par le défaut du revenu des champs.

10 *Jod.* Les mains des femmes, naturellement pitoyables, ont fait cuire leurs enfants, qui leur ont servi de viande, dans la ruine de la fille de mon peuple.

11 *Caph.* L'Eternel a satisfait son courroux, il a répandu l'ardeur de sa colère ; il a allumé dans Sion le feu qui a dévoré ses fondements.

12 *Lamed.* Les rois de la terre et tous les habitants du monde n'auraient jamais cru que l'adversaire et l'ennemi fût entré par les portes de Jérusalem.

13 *Mem.* Cela est arrivé à cause des péchés de ses prophètes, et des iniquités de ses sacrificateurs, qui répandaient le sang des justes au milieu d'elle.

14 *Nun.* Ils allaient çà et là par les rues, comme des aveugles, ils se souillaient dans le sang, en sorte qu'ils ne pouvaient s'empêcher de le toucher de leurs habits.

15 *Samech.* On leur criait : Retirez-vous, cela est souillé, retirez-vous, retirez-vous, n'y touchez point. Ils se sont envolés, même ils ont couru çà et là. On a dit parmi les nations : Ils n'y demeureront plus.

16 *Pé.* La force de l'Eternel les a écartés, il ne les regardera plus. Ils n'ont point eu de respect pour la face des sacrificateurs, ni de pitié des vieillards.

17 *Hajin.* Et pour nous, nos yeux se sont consumés jusqu'ici après un vain secours ; nous avons regardé attentivement vers une nation qui ne pouvait pas nous délivrer.

18 *Tsadi.* Ils ont épié nos pas, afin que nous ne marchassions point par nos places ; notre fin est arrivée, nos jours sont accomplis, notre fin est venue.

19 *Koph.* Nos persécuteurs ont été plus légers que les aigles des cieus ; ils nous ont poursuivis sur les montagnes ; ils ont mis des embûches contre nous dans le désert.

20 *Resch.* Celui qui nous faisait respirer, l'oint de l'Eternel, a été pris dans leurs fosses ; celui duquel nous

disions : Nous vivrons parmi les nations sous son ombre.

21 *Scin.* Réjouis-toi et sois dans la joie, fille d'Edom, qui demeures dans le pays de Huts ; la coupe passera aussi vers toi ; tu en seras enivrée, et tu seras découverte.

22 *Thau.* Fille de Sion, la peine de ton iniquité est accomplie ; le Seigneur ne te transportera plus, mais il visitera ton iniquité ; ô fille d'Edom ! il découvrira tes péchés.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer ici, c'est :

I. Le changement qui arriva dans l'état des Juifs. Après s'être vu dans la prospérité, ils furent dépouillés de leurs avantages et accablés de tous les maux imaginables, DIEU ayant répandu sur eux tous ses fléaux et toute l'ardeur de sa colère.

Voilà comment ceux que DIEU a le plus favorisés éprouvent ses plus sévères châtiments lorsqu'ils abusent de ses grâces.

II. Jérémie dit que toutes ces adversités étaient arrivées aux Juifs : *à cause des péchés de leurs prophètes et des iniquités de leurs sacrificateurs*. Ces paroles sont remarquables. Elles montrent que l'une des choses qui allument le plus la colère de DIEU, ce sont les péchés des personnes publiques et surtout ceux des ministres de la religion, la dépravation et l'impiété des conducteurs entraînant ordinairement après elle celle du peuple.

III. Les menaces qui sont ici faites contre les Iduméens sont fondées sur ce qu'ils avaient eu de la joie à la ruine des Juifs et qu'ils y avaient même contribué.

De là il paraît que, si ceux que DIEU aime ne sont pas épargnés, les méchants et les impies ne doivent pas se flatter de demeurer impunis.

CHAPITRE V.

C'est ici une prière où Jérémie supplie le Seigneur d'avoir pitié de Jérusalem et des Juifs, il représente leur extrême désolation, il confesse qu'ils souffraient la juste peine des péchés de leurs pères et il demande à DIEU de rétablir sa ville et son peuple dans leur premier état.

1 Souviens-toi, ô Éternel ! de ce qui nous est arrivé ; regarde et vois notre opprobre.

2 Notre héritage a été transporté à des étrangers ; nos maisons à des gens de dehors.

3 Nous sommes devenus comme des orphelins qui sont sans pères ; et nos mères sont comme des veuves.

4 Nous avons bu notre eau pour de l'argent, et notre bois nous a été mis à prix, l'allant chercher sur notre cou.

5 Nous avons souffert la persécution ; nous avons travaillé, et nous n'avons point eu de repos.

6 Nous avons tendu la main aux Égyptiens et aux Assyriens, pour nous rassasier de pain.

7 Nos pères ont péché, et ne sont plus ; et nous avons porté la peine de leurs iniquités.

8 Des esclaves ont dominé sur nous, et personne ne nous a délivrés de leurs mains.

9 Nous allions chercher notre pain au péril de notre vie, à cause de l'épée qui était au désert.

10 Notre peau a été noircie comme un four, par l'ardeur véhémence de la faim.

11 Ils ont déshonoré les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda.

12 Les principaux ont été pendus par leur main, et on n'a porté aucun respect à la face des anciens.

13 Ils ont pris les jeunes gens pour moudre, et les enfants sont tombés sous le bois.

14 Les anciens ont cessé de se trouver aux portes, et les jeunes gens de chanter.

15 La joie de notre cœur a cessé, et notre danse est changée en deuil.

16 La couronne de notre tête est tombée ; maintenant malheur à nous, parce que nous avons péché.

17 C'est pourquoi notre cœur est dans la tristesse, et c'est à cause de ces choses que nos yeux sont obscurcis ;

18 à cause de la montagne de Sion, qui est désolée, tellement que les renards s'y promènent.

19 Mais toi, Éternel ! tu demeures éternellement, et ton trône est d'âge en âge.

20 Pourquoi nous oublierais-tu à jamais, et pourquoi nous abandonnerais-tu si longtemps ?

21 Convertis-nous à toi, Éternel ! et nous serons convertis ; renouvelle nos jours comme ils étaient autrefois.

22 Mais tu nous as entièrement rejetés, et tu t'es courroucé contre nous à toute extrémité.

RÉFLEXIONS

Le zèle et l'ardeur avec laquelle Jérémie demande au Seigneur d'avoir compassion de son peuple doit nous inciter à faire en tout temps des prières ardentes pour la prospérité et pour les besoins de l'église, soit qu'elle se trouve dans la souffrance, soit que le vice et l'impiété y fassent de tristes ravages.

II. Il faut faire une attention particulière à ces paroles du prophète : *Nos pères ont péché, ils ne sont plus et nous portons la peine de leurs crimes.*

On ne doit pas croire que DIEU, qui est juste et bon, punisse les enfants et les exclus de sa grâce à cause des péchés que leurs pères ont commis, mais il arrive souvent que DIEU, pour châtier les pères et pour le bien des enfants mêmes, les expose en cette vie aux calamités que leurs pères se sont attirées par leurs crimes. Ce fut ce qu'éprouvèrent les juifs captifs à Babylone. C'est de quoi DIEU les avait menacés en disant dans sa loi : *Qu'il punirait l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.*

Et c'est ce qui arrive tous les jours dans le cours de la providence.

Enfin, l'humble prière que Jérémie adresse à DIEU pour obtenir le rétablissement du peuple juif nous montre que lorsque DIEU nous châtie et qu'il nous traite même avec plus de sévérité, nous devons implorer sa miséricorde avec une sérieuse repentance et que c'est par là que nous pouvons nous procurer le retour de ses bontés.

LE LIVRE D'ÉZÉCHIEL

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Le prophète Ézéchiél a prophétisé en Caldée, où il était avec les Juifs qui y avaient été transportés avec le roi Jéhojakim, environ onze ans avant la ruine de Jérusalem. Il prophétisa depuis la cinquième année de la captivité, pendant environ vingt ans, et cela dans le même temps que Jérémie prophétisait à Jérusalem et prédisait les mêmes choses que lui. Ézéchiél fut suscité de DIEU pour instruire et pour exhorter les Juifs qui étaient en Caldée et pour prédire la désolation des Juifs qui étaient encore dans la Judée, la prise de Jérusalem, la destruction de plusieurs peuples, la délivrance des Juifs captifs, la venue du Messie, la vocation des Gentils et l'établissement du règne de DIEU.

CHAPITRE I.

Ézéchiél rapporte : I. Le temps et le lieu où DIEU l'appela. II. Une vision qui lui fut adressée.

1 Il arriva, la trentième année, au cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais parmi ceux qui avaient été transportés sur le fleuve de Kébar, que les cieux furent ouverts, et je vis des visions de DIEU.

2 Au cinquième jour du mois de cette année, qui fut la cinquième après que le roi Jéhojakim eut été transporté,

3 la parole de l'Eternel fut adressée expressément à Ezéchiél sacrificateur, fils de Buzi, au pays des Caldéens, sur le fleuve de Kébar, et la main de l'Eternel fut là sur lui.

4 Je vis donc, et voilà un tourbillon de vent qui venait de l'Aquilon, une grosse nuée, et un feu qui l'entourait, et une splendeur tout autour, au milieu de laquelle on voyait comme un métal qui sort du feu.

5 Et au milieu de ce feu on voyait une ressemblance de quatre animaux ; et telle était leur forme : ils avaient la ressemblance d'un homme ;

6 et chacun d'eux avait quatre faces, et chacun quatre ailes ;

7 et leurs pieds étaient des pieds droits ; et la plante de leurs pieds était comme la plante du pied d'un veau, et ils étincelaient comme de l'airain très luisant.

8 Et des mains d'hommes sortaient de dessous leurs ailes aux quatre côtés ; les quatre avaient leurs faces et leurs ailes.

9 Leurs ailes étaient jointes l'une à l'autre ; quand ils marchaient ils ne se tournaient point ; mais chacun marchait droit devant lui.

10 Et leur ressemblance de leurs faces était une face d'homme, et tous quatre avaient une face de lion à la droite ; et tous quatre avaient une face de bœuf à la gauche, et tous quatre avaient une face d'aigle.

11 Et leurs faces et leurs ailes étaient partagées par le haut ; chacun avait deux ailes qui se joignaient l'une à l'autre, et deux couvraient leurs corps.

12 Et chacun d'eux marchait devant soi ; ils allaient partout où l'esprit les portait à aller, et ils ne se tournaient point quand ils marchaient.

13 Et pour ce qui est de l'aspect des animaux, ils étaient à les voir comme des charbons de feu ardent, et comme des lampes ardentes ; le feu courait parmi les animaux, et le feu avait une splendeur éclatante, et il en sortait des éclairs.

14 Et ces animaux couraient et revenaient comme des éclairs.

15 Et comme je regardais ces animaux, voici une roue parut sur la terre auprès des animaux, devant les quatre faces.

16 Et la ressemblance et la façon des roues était comme si on voyait une chrysolithe ; et toutes les quatre

avaient une même ressemblance ; leur ressemblance et leur façon était comme si une roue eût été dans une autre roue.

17 En marchant elles allaient sur leurs quatre côtés, et elles ne se retournaient point quand elles allaient.

18 Elles avaient des jantes, et elles étaient si hautes qu'elles faisaient peur, et les jantes des quatre roues étaient pleines d'yeux tout autour.

19 Et quand les animaux marchaient, les roues marchaient aussi ; et quand les animaux s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi étaient élevées.

20 Partout où l'esprit les portait à aller, ils y allaient ; l'esprit tendait-il là, ils y allaient, et les roues s'élevaient vis-à-vis d'eux ; car l'esprit des animaux était dans les roues.

21 Quand ils marchaient, elles marchaient, et quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et quand ils s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi s'élevaient vis-à-vis d'eux ; car l'esprit des animaux était dans les roues.

22 Et ce qui paraissait au-dessus des têtes des animaux était une étendue semblable à un cristal brillant, et cette étendue était par-dessus leurs têtes.

23 Et au-dessus de l'étendue, leurs ailes étaient droites, l'une vis-à-vis de l'autre ; et chacun en avait deux, lesquelles couvraient leurs corps d'un côté ; et chacun en avait deux qui le couvraient de l'autre côté.

24 Et j'entendis le bruit de leurs ailes quand ils marchaient, comme le bruit des grosses eaux, comme le bruit du Tout-Puissant, un bruit éclatant comme le bruit d'un camp ; et quand ils s'arrêtaient ils baissaient leurs ailes.

25 Et lorsque ce bruit se faisait entendre de dessus l'étendue qui était sur leurs têtes, ils s'arrêtaient et baissaient leurs ailes.

26 Et au-dessus de cette étendue qui était sur leurs têtes, on voyait comme un trône, qui ressemblait à une pierre de saphir ; et sur cette ressemblance de trône il y avait la ressemblance d'un homme.

27 Puis je vis comme du métal embrasé, et un feu qui était au dedans et tout autour ; depuis la ressemblance des reins de cet homme en haut, et depuis la ressemblance de ses reins en bas, il paraissait comme un feu, et une splendeur éclatante de tous côtés.

28 La splendeur qui était tout autour était semblable à celle de l'*arc-en-ciel*, lorsqu'il se forme dans la nuée en un jour de pluie. C'est là la forme de la représentation de la gloire de l'Éternel ; et l'ayant vue je tombai sur mon visage, et j'entendis une voix qui parlait.

RÉFLEXIONS

Il y a ici deux choses sur lesquelles il faut faire attention, savoir la vocation d'Ézéchiél et la vision que DIEU lui adressa.

I. La vocation de ce prophète et le commandement qu'il reçut de DIEU d'annoncer ce qui est contenu dans ce livre nous oblige à en écouter la lecture avec attention et avec respect.

II. Cette vision magnifique des quatre animaux et des quatre roues qu'Ézéchiél vit était une image sensible de la gloire de DIEU qui tendait à convaincre ce prophète que c'était DIEU qui lui apparaissait. Cela marquait aussi que DIEU est partout, que sa connaissance et sa puissance sont infinies, qu'il conduit tout par sa providence et que, comme c'était par sa volonté que Jérusalem allait être détruite, ce serait lui aussi qui changerait son état et qui ramènerait les Juifs de leur captivité par des voies qui n'étaient connues que de lui.

CHAPITRE II.

DIEU ordonne à Ézéchiél de parler aux Juifs et de leur reprocher leur ingratitude, Il lui fait voir un rouleau ou un livre rempli de malédictions.

1 Et il me fut dit : Fils de l'homme, tiens-toi sur tes pieds, et je te parlerai.

2 Et lorsqu'il m'eut parlé, l'esprit entra en moi et m'affermis sur mes pieds, et j'entendis celui qui me parlait ;

3 et il me dit : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël, vers des gens rebelles qui se sont rebellées contre moi ; eux et leurs pères ont péché contre moi jusqu'à ce propre jour.

4 Et ce sont des enfants effrontés, et d'un cœur obstiné vers lesquels je t'envoie ; c'est pourquoi tu leur diras, qu'ainsi a parlé le Seigneur l'Éternel.

5 Et soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, parce qu'ils sont une maison rebelle, ils sauront au

moins qu'il y aura eu un prophète au milieu d'eux.

6 Mais toi, fils de l'homme, ne les crains point, et ne crains point leurs paroles ; quoique tu aies avec toi des gens revêches et semblables aux épines, et que tu demeures parmi des églantiers, ne crains point leurs paroles, et ne t'effraie point à cause d'eux, car ils sont une maison rebelle.

7 Tu leur prononceras donc mes paroles, soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, car ils ne sont que rébellion.

8 Mais toi, fils de l'homme, écoute ce que je te dis, et ne sois point rebelle, comme cette maison rebelle, ouvre ta bouche et mange ce que je vais te donner.

9 Alors je regardai, et voici une main envoyée vers moi, et elle tenait un livre roulé.

10 Et elle l'ouvrit devant moi, et voici, il était écrit dedans et dehors ; et il y avait des lamentations, des gémissements et des malédictions.

RÉFLEXIONS

L'ordre que DIEU donna à Ézéchiël de parler aux Juifs et de leur dire hardiment et sans crainte tout ce qu'il aurait ordre de leur proposer fait voir que ceux qui sont envoyés de DIEU doivent s'acquitter de leur commission avec zèle, sans appréhender la malice des hommes et que, soit qu'on les écoute, soit qu'on ne les écoute pas, ils doivent toujours annoncer la volonté du Seigneur.

Il paraît aussi de là que ceux qui sont avertis et qui n'en profitent pas sont inexcusables.

La vision de ce livre qui était rempli de malédictions et de lamentations, marquait que les malédictions que DIEU avait dénoncées aux Juifs par Moïse et par les prophètes allaient fondre sur eux et qu'ils seraient réduits bientôt dans l'état le plus déplorable.

CHAPITRE III.

I. DIEU ordonne à Ézéchiël de manger un rouleau ou un livre, ce qui signifiait qu'il devait écouter et mettre dans son cœur les paroles de DIEU, exécuter l'ordre qu'il avait de parler aux Juifs captifs en Caldée et ne les point craindre quoiqu'ils fussent obstinés dans leurs péchés et il réitère la vision que ce prophète avait déjà eue.

II. Ézéchiël va vers les Juifs qui étaient à Télabib où DIEU l'instruit des fonctions de sa charge, il le confirme dans sa vocation par la vision qui lui avait déjà été adressée et il l'avertit encore une fois de l'endurcissement des Juifs.

1 Puis il me dit : Fils de l'homme, mange ce que tu trouveras ; mange ce rouleau, et va, parle à la maison d'Israël.

2 J'ouvris donc ma bouche, et il me fit manger ce rouleau.

3 Et il me dit : Fils de l'homme, repais ton ventre, et remplis tes entrailles de ce rouleau que je te donne : ainsi je le mangeai, et il fut dans ma bouche doux comme du miel.

4 Et il me dit : Fils de l'homme, va vers la maison d'Israël, et tu leur rapporteras mes paroles.

5 Car tu n'es point envoyé vers un peuple d'un langage inconnu ou d'une langue barbare ; c'est vers la maison d'Israël.

6 Ni vers plusieurs peuples d'un langage inconnu, ou d'une langue barbare, dont tu ne puisses pas entendre les paroles ; si je t'eusse envoyé vers eux, ne t'écouterait-ils pas ?

7 Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'ils ne me veulent pas écouter ; car toute la maison d'Israël est effrontée et d'un cœur obstiné.

8 Voici, j'ai rendu ta face plus ferme que leurs faces, et ton front plus dur que leurs fronts.

9 Et j'ai rendu ton front semblable à un diamant, et plus dur qu'un caillou ; ne les crains donc point, et ne t'effraie point à cause d'eux ; car ils sont une maison rebelle.

10 Puis il me dit : Fils de l'homme, reçois dans ton cœur et écoute de tes oreilles toutes les paroles que je te dirai.

11 Sus donc, va vers ceux qui ont été transportés, vers les enfants de ton peuple, et parle-leur, et dis-leur : Voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel ; soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien.

12 Puis l'esprit m'éleva, et j'entendis derrière moi une voix avec un grand bruit qui disait : Bénie soit la gloire de l'Éternel, du lieu où il habite.

13 Et j'entendis le bruit des ailes des animaux, lesquelles se frappaient l'une contre l'autre, et le bruit des roues vis-à-vis d'eux ; même une voix accompagnée d'un grand bruit.

14 L'esprit m'éleva donc et m'emporta, et je m'en allai dans l'amertume et dans le chagrin de mon esprit, et la main de l'Éternel était sur moi pour me fortifier.

15 Et je vins vers ceux qui avaient été transportés à Télabib, vers ceux qui demeuraient auprès du fleuve de Kébar, et je me tins où ils se tenaient ; je me tins là parmi eux sept jours tout étonné.

16 Et au bout des sept jours, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

17 Fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; tu écouteras donc la parole de ma bouche, et tu les avertiras de ma part.

18 Quand j'aurai dit au méchant : Tu mourras, et que tu ne l'auras pas averti, et ne lui auras pas parlé pour l'avertir de se garder de son mauvais train, afin de lui sauver la vie, ce méchant-là mourra dans son iniquité, mais je redemanderai son sang de ta main.

19 Que si tu as averti le méchant, et qu'il ne se soit point détourné de sa méchanceté, ni de son mauvais train, il mourra dans son iniquité, mais toi tu auras délivré ton âme.

20 De même si le juste se détourne de sa justice, et commet l'iniquité, lorsque j'aurai mis quelque achoppement devant lui, il mourra, parce que tu ne l'auras pas averti ; il mourra dans son péché, et on ne fera plus mention de ses justices qu'il aura faites ; mais je redemanderai son sang de ta main.

21 Que si tu avertis le juste, afin qu'il ne pèche point, et que lui aussi ne tombe pas dans le péché, il vivra certainement, parce qu'il aura été averti ; et toi tu auras délivré ton âme.

22 Et la main de l'Éternel fut là sur moi, et il me dit : Lève-toi et sors à la campagne, et là je te parlerai.

23 Je me levai donc, et je sortis à la campagne, et voici, la gloire de l'Éternel paraissait là, telle que je l'avais vue auprès du fleuve de Kébar, et je tombai sur ma face.

24 Alors l'esprit entra dans moi, et m'affermis sur mes pieds ; et il me parla, et me dit : Va, et renferme-toi dans ta maison.

25 Car pour toi, fils de l'homme, voici, on mettra des cordes sur toi, et on t'en liera, et tu ne sortiras point pour aller parmi eux.

26 Et je ferai que ta langue s'attachera à ton palais ; tu seras muet, et tu ne leur seras point comme un homme qui les reprenne, parce qu'ils sont une maison rebelle.

27 Mais quand je te parlerai, j'ouvrirai ta bouche, et tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Que celui qui écoute, écoute ; et que celui qui n'écoute pas, n'écoute pas ; car ils sont une maison rebelle.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il y a à faire sur ce chapitre, c'est que DIEU dit à Ézéchiél qu'il l'envoyait, non à des nations étrangères, mais aux Juifs et que cependant ils ne l'écouteront pas.

DIEU a la bonté de prévenir les hommes et de se faire connaître à eux, mais ceux qui devraient être le plus attentif à sa voix et à qui il fait le plus de grâces tombent souvent dans le plus grand endurcissement.

II. On voit ici que, quoique DIEU connût l'obstination des Juifs, il ne laissa pas de leur envoyer Ézéchiél pour les exhorter.

Cela montre d'un côté, que DIEU fait avertir les hommes, même les plus corrompus et que s'ils n'en profitent pas, il les punira avec justice et de l'autre, que l'apparence et la crainte d'un mauvais succès ne doivent pas empêcher les ministres du Seigneur de s'acquitter de leur devoir.

III. Les promesses que DIEU fait à Ézéchiél de l'assister doivent remplir de confiance tous ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

IV. En quatrième lieu, et surtout, il faut remarquer que lorsque DIEU fit voir sa gloire à Ézéchiél pour la seconde fois, il lui ordonna expressément de parler aux Juifs de sa part, lui disant qu'il l'établissait sur eux comme une sentinelle, que s'il n'avertissait pas les méchants et même les justes qui se détourneraient de leur devoir, ils périraient dans leurs péchés, mais qu'il serait responsable de leur perte, au lieu que s'il les avertissait fidèlement, il sauverait son âme.

Cela fait voir avec combien de zèle ceux qui veillent sur les âmes et qui en doivent rendre compte doivent s'acquitter de leur ministère et avertir, tant les pécheurs que les gens de biens, s'ils ne veulent pas répondre de leur salut devant DIEU. Mais cela montre aussi que ceux qui, étant avertis, n'en profitent pas n'auront aucune excuse.

CHAPITRE IV.

C'est ici une description figurée et prophétique du siège de Jérusalem et de la famine qu'il y aurait dans cette ville pendant ce siège.

- 1 Fils de l'homme, prends une brique et la mets devant toi, et traces-y la ville de Jérusalem.
- 2 Puis tu mettras le siège contre elle, et tu bâtiras contre elle des bastions et tu lèveras contre elle des terrasses, et tu poseras des camps contre elle ; et tu mettras autour d'elle des machines pour la battre.
- 3 Tu prendras aussi une plaque de fer, et tu la mettras comme une muraille de fer, entre toi et la ville ; tu dresseras ta face contre elle, et elle sera assiégée, tu l'assiégeras. C'est un signe pour la maison d'Israël.
- 4 Après cela tu dormiras sur ton côté gauche, et tu mettras l'iniquité de la maison d'Israël sur ce côté-là ; selon le nombre des jours que tu dormiras sur ce côté, tu porteras leur iniquité.
- 5 Car je t'ai assigné les années de leur iniquité, selon le nombre des jours, savoir, de trois cent et quatre-vingt-dix jours. Ainsi tu porteras l'iniquité de la maison d'Israël.
- 6 Et quand tu auras accompli ces jours-là, tu dormiras une seconde fois sur ton côté droit ; et tu porteras l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours ; je t'ai assigné chaque jour pour chaque année.
- 7 Et tu dresseras ta face vers le siège de Jérusalem ; et ton bras sera retroussé, et tu prophétiseras contre elle.
- 8 Or, voici, j'ai mis des cordes sur toi, et tu ne te tourneras point d'un de tes côtés sur l'autre, jusqu'à ce que tu aies accompli les jours de ton siège.
- 9 Prends aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de l'épeautre, et tu les mettras dans un vaisseau, et tu t'en feras du pain selon le nombre des jours que tu dormiras sur ton côté ; tu en mangeras pendant trois cents et nonante jours.
- 10 Et la viande que tu mangeras sera du poids de vingt sicles par jour ; et tu en mangeras de temps en temps.
- 11 Tu boiras aussi de l'eau par mesure, savoir, la sixième partie d'un hin ; tu la boiras de temps en temps.
- 12 Et tu mangeras des gâteaux d'orge, et tu les cuiras avec des excréments d'hommes, eux le voyant.
- 13 Puis l'Éternel dit : C'est ainsi que les enfants d'Israël mangeront leur pain souillé, parmi les nations vers lesquelles je les chasserai.
- 14 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur, Éternel ! voici, mon âme n'a point été souillée, et je n'ai point mangé d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par les bêtes sauvages, depuis ma jeunesse jusqu'à présent, et aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche.
- 15 Et il me répondit : Voici, je te donne la fiente des bœufs, au lieu de la fiente de l'homme, et tu feras cuire ton pain avec cette fiente.
- 16 Puis il me dit : Fils de l'homme, voici, je vais rompre le bâton du pain dans Jérusalem ; et ils mangeront le pain au poids et avec chagrin ; ils boiront l'eau par mesure et avec étonnement.
- 17 Parce que le pain et l'eau leur manqueront, et ils seront étonnés, se regardant l'un l'autre, et ils fondront à cause de leur iniquité.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce chapitre que DIEU représentait autrefois par des visions et par des images sensibles ce qu'il voulait révéler aux prophètes et qu'ils avaient aussi accoutumé de représenter par ces mêmes images et par des actions extraordinaires ce qui devait arriver.

Ces 390 jours pendant lesquels Ézéchiél fut couché sur son côté gauche signifiait que Jérusalem serait assiégée pendant autant de jours et ces 390 jours répondaient aux 390 ans qui s'étaient écoulés depuis que l'idolâtrie fut introduite par Jéroboam jusqu'à la prise de Jérusalem.

Les 40 jours que le prophète passa, couché sur son côté droit marquaient que depuis la prise de cette ville jusqu'à ce que les Caldéens eussent achevé de la piller et de la brûler, il y aurait autant de jours et il s'écoula un pareil nombre d'année depuis que DIEU avait déclaré sous le règne de Josias que la ruine de cette ville était irrévocable. La nourriture chétive et extraordinaire du prophète pendant tout ce temps-là dénotait la grande famille qu'il aurait à Jérusalem durant le siège.

Le Seigneur voulut ainsi révéler à l'avance à Ézéchiél ce qui allait arriver dans peu aux habitants de Jérusalem, afin que les Juifs, et surtout ceux qui étaient en Caldée, ne doutassent pas de l'exécution des menaces que DIEU avait faites contre leurs compatriotes.

CHAPITRE V.

DIEU ordonne à Ézéchiël de se couper la barbe et les cheveux, d'en brûler une partie, d'en couper une autre partie avec une épée, d'en jeter une troisième partie au vent et d'en serrer quelque reste. C'était encore ici une de ces actions mystérieuses des prophètes et elle signifiait que les Juifs qui étaient à Jérusalem seraient détruits, les uns par la mortalité et par la famine, les autres par la guerre, que les autres seraient dispersés et qu'il en aurait un petit nombre que DIEU y conserverait.

1 Fils de l'homme, prends une épée tranchante, et un rasoir de barbier ; prends-le et fais-le passer sur ta tête, et sur ta barbe ; puis tu prendras une balance à peser, et tu partageras ce que tu auras rasé.

2 Tu en brûleras un tiers au feu au milieu de la ville, lorsque les jours du siège s'accompliront ; et tu en prendras un autre tiers, et tu frapperas avec l'épée tout autour ; et tu disperseras au vent l'autre tiers ; car je tirerai l'épée après eux.

3 Tu en prendras aussi un petit nombre, et tu le serreras dans les pans de ton manteau.

4 Et de ceux-ci tu en prendras encore, et tu les jetteras au milieu du feu, et tu les brûleras ; d'où il sortira un feu contre la maison d'Israël.

5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : C'est ici cette Jérusalem que j'avais mise au milieu des nations, et il y avait divers pays autour d'elle.

6 Elle a changé mes ordonnances en une méchanceté pire que celle des nations, et mes statuts en une méchanceté pire que celle des pays qui sont autour d'elle ; car ils ont rejeté mes ordonnances, et n'ont point marché dans mes statuts.

7 C'est pourquoi le Seigneur l'Éternel a dit : A cause que vous avez fait plus de méchancetés que les nations qui sont autour de vous, et que vous n'avez pas marché dans mes statuts, que vous n'avez point accompli mes ordonnances, et que vous n'avez pas même agi selon les coutumes des nations qui sont autour de vous ;

8 à cause de cela le Seigneur l'Éternel a dit : Voici, je viens à toi, oui, moi, j'exécuterai au milieu de toi mes jugements aux yeux des nations.

9 Et je ferai au milieu de toi des choses que je ne fis jamais, et telles que je n'en ferai jamais de semblables, à cause de toutes tes abominations.

10 Les pères mangeront leurs enfants au milieu de toi, et les enfants mangeront leurs pères ; et j'exécuterai mes jugements sur toi, et je disperserai à tous vents tout ce qui restera de toi.

11 Et je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que parce que tu as souillé mon sanctuaire par toutes tes actions infâmes, et par toutes tes abominations, que moi-même je te raserai, et mon œil ne t'épargnera point, et même je n'en aurai point de compassion !

12 Un tiers d'entre vous mourra de mortalité, et sera consumé par la famine au milieu de toi, et un tiers tombera par l'épée autour de toi ; et je disperserai l'autre tiers à tous vents, et je tirerai l'épée après eux.

13 Car ma colère s'accomplira, et je ferai arrêter ma fureur sur eux, et je me satisferai, et ils sauront que moi qui suis l'Éternel ai parlé dans ma jalousie, lorsque j'aurai accompli ma fureur sur eux.

14 Je te mettrai en désert et en opprobre parmi les nations qui sont autour de toi, aux yeux de tous les passants.

15 Et tu seras en opprobre, en ignominie, en instruction, et en étonnement aux nations qui sont autour de toi, quand j'aurai exécuté mes jugements sur toi, avec colère, avec fureur, et par des châtiments pleins de fureur ; moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

16 Quand j'aurai tiré sur eux les mauvaises flèches de la famine, qui seront mortelles, lesquelles je tirerai pour vous détruire, j'augmenterai encore la famine sur vous, et je vous romprai le bâton du pain.

17 Je vous enverrai la famine, et de mauvaises bêtes qui te priveront d'enfants ; et la mortalité et le sang passeront au milieu de toi, et je ferai venir l'épée sur toi ; moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre une image très expresse des calamités qui arrivèrent aux Juifs lorsque les Caldéens assiégèrent et prirent Jérusalem. Il y en eut un grand nombre qui périrent par la mortalité : plusieurs furent emportés par la famine durant le siège de la ville, d'autres furent tués par les ennemis et ceux qui échappèrent à ces malheurs furent dispersés et envoyés en captivité.

II. Le prophète, en proposant cet emblème de la ruine des Juifs, déclara que DIEU les accablerait ainsi de

ses fléaux parce qu'ils avaient rejeté ses ordonnances et profané son sanctuaire et surtout parce qu'ils avaient imité et même surpassé les nations voisines dans leurs idolâtries. Il leur dit qu'à cause de cela, DIEU les punirait aux yeux de ces mêmes nations et que, comme ils avaient surpassé en méchanceté les autres peuples, il leur ferait des choses telles qu'il n'en avait jamais fait de semblables et qu'il exécuterait ses jugements sur eux avec colère et avec fureur.

C'est ainsi que DIEU punit les rébellions des hommes, proportionnant le châtiment à l'offense et traitant avec plus de rigueur ceux qu'il avait le plus distingué de ses grâces lorsqu'il leur arrive d'en abuser.

CHAPITRE VI.

C'est ici la suite de la prophétie du chapitre précédent. Ézéchiël prophétise contre la Judée et il prédit

I. Que les villes et les lieux où les Juifs avaient commis leurs idolâtries seraient détruits et qu'ils périraient par la guerre, par la famine et par la mortalité.

II. Qu'il y en aurait un reste d'entre eux qui seraient préservés et rétablis après avoir été captifs dans les pays étrangers.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, tourne ta face contre les montagnes d'Israël, et prophétise contre elles.

3 Et dis : Vous, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur l'Éternel. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux cours des rivières et aux vallées : Me voici, moi, je vais faire venir l'épée sur vous, et je détruirai vos hauts lieux ;

4 Et vos autels seront désolés, et les tabernacles de vos idoles seront brisés, et je ferai tomber ceux qui seront blessés à mort parmi vous devant vos dieux infâmes.

5 Et je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant leurs dieux infâmes, et je disperserai vos os autour de vos autels.

6 Les villes seront désertes, et les hauts lieux seront désolés dans toutes vos demeures ; en sorte que vos autels seront rendus déserts et désolés, vos dieux infâmes seront brisés et ne seront plus, et les tabernacles de vos idoles seront mis en pièces, et vos ouvrages seront effacés.

7 Et les blessés à mort tomberont parmi vous, et vous saurez que je *suis* l'Éternel.

8 Mais j'en laisserai d'entre vous quelques-uns de reste, afin que vous ayez quelques réchappés de l'épée parmi les nations, quand vous serez dispersés par les pays.

9 Et vos réchappés se souviendront de moi parmi les nations chez lesquelles ils seront captifs ; parce que j'ai été tourmenté à cause de leur cœur porté à la prostitution, lequel s'est détourné de moi ; et à cause de leurs yeux qui se prostituent après leurs dieux infâmes ; et ils seront ennuyés en eux-mêmes des maux qu'ils auront faits dans toutes leurs abominations.

10 Et ils sauront que je suis l'Éternel, et que ce n'est pas en vain que je les ai menacés de leur faire tout ce mal.

11 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Frappe de ta main, et heurte de ton pied ; et dis : Hélas ! à cause de toutes les méchancetés abominables de la maison d'Israël, car ils tomberont par l'épée, par la famine, et par la mortalité.

12 Celui qui sera loin mourra par la mortalité, et celui qui sera près tombera par l'épée, et celui qui sera demeuré de reste et qui sera assiégé mourra par la famine ; ainsi j'accomplirai ma fureur sur eux.

13 Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand les blessés à mort d'entre eux seront étendus parmi leurs dieux de fiente, autour de leurs autels, sur tout coteau haut élevé, sur tous les sommets des montagnes, sous tout arbre et sous tout chêne branchu, qui est le lieu où ils ont fait des parfums de bonne odeur à tous leurs dieux infâmes.

14 J'étendrai donc ma main sur eux, et je rendrai leur pays désolé et désert dans toutes leurs demeures, plus que le désert qui est vers Dibra ; et ils sauront que je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre :

I. La première, que les habitants de Jérusalem et de la Judée éprouvèrent tous ces malheurs qu'Ézéchiël leur avait dénoncés, comme on le voit dans l'histoire de ce qui leur arriva pendant le siège et à la prise de

cette ville. DIEU voulut que ces choses fussent prédites à l'avance afin que, comme cela est dit dans ce chapitre, lorsqu'elles arriveraient, les Juifs reconnussent que la parole du Seigneur n'avait pas été veine et qu'ils fussent incités à se convertir à lui.

II. Puisque DIEU traita ainsi les Juifs pour les punir de leurs péchés et surtout de leur idolâtrie, on peut voir par là qu'il a particulièrement l'idolâtrie en horreur et qu'il venge sévèrement l'infidélité de ceux qui le connaissent et qui ne laissent pas de mépriser ses lois et de profaner son service.

III. Parmi ces menaces des prophètes et toutes ces marques de la colère céleste, on voit paraître la miséricorde de DIEU en ce qu'il promet d'épargner une partie des Juifs et de rétablir ceux d'entre eux qui se souviendraient de lui et qui se convertiraient, ce qui nous assure que ceux contre qui DIEU paraît le plus irrité peuvent encore devenir les objets de son amour en reconnaissant et en déplorant leurs fautes et en profitant de ses châtements.

CHAPITRE VII.

Ézéchiél continue à prédire la ruine des Juifs. Il dit que la fin, c'est-à-dire le temps de leur désolation, était venue, que DIEU ne les épargnerait plus et qu'il allait faire la punition de leur idolâtrie et de leurs crimes en les exterminant par l'épée, par la famine et par la mortalité, en les chassant de leur patrie, en les envoyant en captivité et en donnant leur pays à des étrangers.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Toi, fils de l'homme, écoute : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la terre d'Israël : La fin, la fin vient sur les quatre coins du pays.

3 Maintenant la fin vient sur toi ; j'enverrai sur toi ma colère, et je te jugerai selon ton train, et ferai venir sur toi toutes tes abominations.

4 Et mon œil ne t'épargnera point, et je n'aurai point compassion de toi ; mais je mettrai ton train sur toi, et tes abominations seront au milieu de toi, et vous saurez que je suis l'Éternel.

5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici un mal, un mal qui vient.

6 La fin vient, la fin vient, elle se réveille contre toi ; voici, le mal vient.

7 Le matin est venu sur toi qui demeures dans le pays ; le temps est venu ; le jour est près de toi. Il ne sera qu'effroi, et non un retentissement de joie dans les montagnes.

8 Maintenant je vais répandre ma fureur sur toi, et j'accomplirai sur toi ma colère ; et je te jugerai selon ton train, et ferai venir sur toi toutes tes abominations.

9 Mon œil ne t'épargnera point, et je n'aurai point compassion de toi, mais je te punirai selon ton train, et tes abominations seront au milieu de toi, et vous saurez que c'est moi, l'Éternel, qui vous frappe.

10 Voici le jour ; le voici qui vient ; le matin paraît ; la verge a fleuri, la fierté a poussé des boutons.

11 La violence est crue en verge de méchanceté ; il ne restera rien, ni d'eux, ni de leur multitude, ni de leur tumulte, et on ne les lamentera point.

12 Le temps est venu, le jour est arrivé : Que celui qui achète ne se réjouisse point, et que celui qui vend n'en soit point dans le deuil ; car il y a une ardeur de colère sur toute la multitude du pays.

13 Car celui qui vend ne retournera point à ce qu'il aura vendu, quand il serait encore en vie ; car la vision qui regarde toute la multitude de ce pays ne sera point révoquée ; chacun sentira la peine de son iniquité, tandis qu'il vivra ; ils ne reprendront jamais courage.

14 Ils ont sonné la trompette, ils ont tout préparé ; mais il n'y a personne qui aille au combat, parce que l'ardeur de ma colère est sur toute la multitude de son pays.

15 L'épée est au dehors, et la mortalité et la famine sont au dedans ; celui qui sera aux champs mourra par l'épée ; et la famine et la mortalité dévoreront celui qui sera dans la ville.

16 Et les réchappés d'entre eux qui échapperont, seront par les montagnes comme les pigeons des vallées, gémissant tous, chacun pour son iniquité.

17 Toutes les mains deviendront lâches, et tous les genoux s'en iront en eaux.

18 Ils se ceindront de sacs, et le tremblement les couvrira ; la confusion sera sur tous les visages, et toutes leurs têtes seront rasées.

19 Ils jetteront leur argent par les rues, et leur or sera comme une chose souillée ; ni leur argent ni leur or ne les pourront délivrer au jour de la grande colère de l'Éternel ; ils n'en rassasieront point leurs âmes, et n'en

rempliront point leurs entrailles, parce que leur iniquité a été leur ruine.

20 Il avait mis parmi eux la beauté de son ornement magnifique ; mais ils en ont fait des images de leurs abominations et de leurs infamies ; c'est pourquoi je ferai qu'elles leur seront une chose souillée.

21 Et je la livrerai au pillage dans la main des étrangers, et en proie aux méchants de la terre qui la profaneront.

22 Je détournerai aussi ma face d'eux, et on profanera mon lieu secret, et des voleurs y entreront et le profaneront.

23 Fais une chaîne ; car le pays est plein de crimes de meurtre, et la ville est pleine de violence.

24 Et je ferai venir les plus méchants des nations, qui posséderont leurs maisons, et je ferai cesser l'orgueil des puissants, et leurs saints lieux seront profanés.

25 La destruction vient ; ils chercheront la paix, mais il n'y en aura point.

26 Il viendra malheur sur malheur, et il y aura mauvaise nouvelle sur mauvaise nouvelle ; ils demanderont la vision aux prophètes ; la loi périe chez le sacrificateur, et le conseil chez les anciens.

27 Le roi sera dans le deuil, et les principaux se vêtiront de désolation, et les mains du peuple du pays seront troublées ; je les traiterai selon leur train, et les jugerai selon qu'ils l'auront mérité, et ils sauront que je suis l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Ces menaces réitérées qu'Ézéchiél faisait contre les Juifs qui étaient encore à Jérusalem, et qui eurent toutes leur accomplissement, sont des avertissements et des exemples qui nous apprennent qu'après que DIEU a supporté longtemps les pécheurs, il exécute enfin et infailliblement ses menaces. La certitude et la sévérité du jugement de DIEU se voit en ce qu'il proteste expressément qu'il n'épargnerait plus les Juifs et qu'il n'en aurait point de compassion.

Ainsi il ne faut jamais se reposer sur la miséricorde divine lorsqu'on est dans l'impénitence et il y a un temps où la bonté et la patience du Seigneur prennent fin.

Il faut encore remarquer sur ce sujet que le prophète déclare ici, que, ni les richesses, ni aucun autre avantage des Juifs ne les garantissaient point de la désolation et de la honte qui les menaçaient, d'où nous devons recueillir qu'il n'y a rien qui puisse mettre les hommes à couvert de la colère de DIEU lorsqu'ils persévèrent dans leurs péchés.

CHAPITRE VIII.

DIEU transporte en vision Ézéchiél à Jérusalem, il lui fait voir les diverses abominations que les Juifs y commettaient en adorant toutes sortes d'idoles. Et il proteste qu'il allait répandre sur eux toute l'ardeur de sa colère

1 La sixième année, au cinquième jour du sixième mois, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient assis devant moi, la main du Seigneur l'Eternel y tomba sur moi.

2 Alors je regardai ; et voici une représentation d'homme, qui paraissait comme du feu ; depuis la ressemblance de ses reins en bas, c'était du feu, et depuis ses reins en haut, c'était comme l'éclat d'un métal embrasé.

3 Et il avança une forme de main, et il me prit par les cheveux, et l'esprit m'éleva entre la terre et les cieux, et m'amena à Jérusalem, dans des visions de DIEU, à l'entrée de la porte du parvis de dedans, laquelle regarde vers l'Aquilon, où était posée l'idole de jalousie, qui excite la jalousie.

4 Et voici, la gloire du DIEU d'Israël était là, semblable à la vision que j'avais vue dans la campagne.

5 Et il me dit : Fils de l'homme, lève maintenant tes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquilon ; et j'élevai mes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquilon, et je vis du côté de l'Aquilon, à la porte de l'autel, l'idole de jalousie, qui était à l'entrée.

6 Alors il me dit : Fils de l'homme, ne vois-tu pas ce que ces gens font, et les grandes abominations que la maison d'Israël commet ici, afin que je me retire de mon sanctuaire ? Mais tourne-toi encore, et tu verras de grandes abominations.

7 Il me mena donc à l'entrée du parvis ; et je regardai, et voici, il y avait un trou dans la paroi.

8 Et il me dit : Fils de l'homme, perce maintenant la paroi ; et quand j'eus percé la paroi, il se trouva là une

porte.

9 Puis il me dit : Entre, et regarde les horribles abominations qu'ils commettent ici.

10 J'entrai donc, et je regardai ; et voici, toutes sortes de figures de reptiles, et de bêtes, et de choses abominables ; et tous les dieux infâmes de la maison d'Israël étaient peints sur la paroi, tout autour.

11 Et soixante-dix hommes d'entre les anciens de la maison d'Israël assistaient et se tenaient devant elles, avec Jaazanja fils de Sçaphan, qui était debout au milieu d'eux, et chacun avait un encensoir à la main, d'où montait en haut une épaisse nuée de parfum.

12 Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans son cabinet peint ? Car ils disent : L'Éternel ne nous voit point ; l'Éternel a abandonné le pays.

13 Puis il me dit : Tourne-toi encore, et tu verras de grandes abominations que ceux-ci commettent.

14 Il m'amena donc à l'entrée de la porte de la maison de l'Éternel, qui est vers l'Aquilon ; et voici, il y avait là des femmes assises, qui pleuraient Thammuz.

15 Et il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Tourne-toi encore, et tu verras de plus grandes abominations que celles-ci.

16 Il me fit donc entrer au parvis du dedans de la maison de l'Éternel ; et voici, à l'entrée du temple de l'Éternel, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui avaient le dos tourné contre le temple de l'Éternel, et leurs faces vers l'orient, qui se prosternaient vers l'orient devant le soleil.

17 Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Est-ce une chose légère à la maison de Juda, de commettre ces abominations qu'ils commettent ici ? Car ils ont rempli le pays de violence, et sont revenus à m'irriter ; mais voici, ils mettent une écharde à leurs nez.

18 C'est pourquoi j'agirai aussi dans le plus grand courroux ; mon œil ne les épargnera point, et je n'en aurai point compassion ; et quand ils crieront à moi à haute voix, je ne les exaucerai point.

RÉFLEXIONS

Ce qui est contenu dans ce chapitre mérite bien de l'attention.

On y voit que les Juifs de Jérusalem s'abandonnaient aux dernières abominations peu avant leur ruine. Ils adoraient les idoles, le soleil et toutes sortes de figures de bêtes, leurs femmes rendaient un culte abominable aux idoles des Égyptiens et pour comble de l'impiété, ils exerçaient cette idolâtrie détestable, non seulement dans leurs maisons, mais jusque dans le temple de DIEU. L'horreur de ces crimes prouve que leur dépravation était parvenue au dernier degré et qu'il n'y avait plus rien de bon à attendre d'eux.

Au reste, DIEU fit voir en vision à Ézéchiël toutes ces abominations des Juifs pour le convaincre, et les Juifs qui étaient en Caldée avec lui, que la destruction de Jérusalem était inévitable et tout à fait juste.

Cela nous montre aussi que DIEU connaît toutes choses, que les hommes ne sauraient lui dérober la connaissance de leurs péchés, quand même ils les commettraient en secret et dans les ténèbres et qu'ainsi ils ne sauraient échapper à son jugement.

CHAPITRE IX.

C'est ici la continuation de la vision du chapitre précédent.

DIEU, après avoir montré en vision à Ézéchiël les crimes et les idolâtries des habitants de Jérusalem, ordonne aux ministres de sa vengeance de les exterminer, mais d'épargner les gens de bien qu'il y avait encore parmi eux et de mettre pour cet effet une marque sur leurs fronts.

Sur quoi le prophète, ayant demandé à DIEU s'il voulait donc détruire entièrement les Juifs, DIEU lui répond qu'il ne les épargnerait plus.

1 Puis il cria à haute voix à mes oreilles, et il dit : Faites approcher ceux qui ont commission contre la ville, et chacun avec son instrument de destruction dans sa main.

2 Et voici, six hommes venaient de vers le chemin de la haute porte qui est tournée vers l'Aquilon, et chacun avait dans sa main son instrument de destruction ; il y avait aussi un homme au milieu d'eux, vêtu de lin, ayant un cornet d'écrivain sur ses reins ; et ils entrèrent, et ils se tinrent auprès de l'autel d'airain.

3 Alors la gloire du DIEU d'Israël s'éleva de dessus le chérubin sur lequel elle était, pour aller vers le seuil de la maison ; et il cria à l'homme qui était vêtu de lin, et qui avait le cornet d'écrivain sur ses reins ;

4 et l'Eternel lui dit : Passe par le milieu de la ville, par le milieu de Jérusalem, et fais une marque sur les fronts des hommes qui gémissent et qui soupirent, à cause de toutes les abominations qui se commettent au dedans d'elle.

5 Et j'entendis qu'il dit aux autres : Passez par la ville après lui, et frappez ; que votre œil n'épargne personne, et n'ayez point de compassion.

6 Tuez entièrement les vieillards, les jeunes gens, les vierges, les petits enfants et les femmes ; mais n'approchez d'aucun de ceux sur qui sera cette marque, et commencez par mon sanctuaire. Ils commencèrent donc par les vieillards qui étaient devant la maison.

7 Et il leur dit : Profanez la maison et remplissez les parvis de gens blessés à mort, sortez ; et ils sortirent, et frappèrent par la ville.

8 Comme ils frappaient, je demeurai là ; et je tombai sur ma face, et je criai, et dis : Ah ! ah ! Seigneur Eternel, vas-tu donc détruire tous les restes d'Israël, en répandant ta colère sur Jérusalem ?

9 Et il me répondit : L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est excessivement grande, et le pays est rempli de sang, et la ville remplie de perversité ; car ils ont dit : L'Eternel a abandonné le pays, l'Eternel ne voit rien.

10 Et pour moi aussi mon œil ne les épargnera point, et je n'en aurai point de compassion, je leur rendrai leur train sur leur tête.

11 Et voici, l'homme qui était vêtu de lin, qui avait le cornet sur les reins, rapporta ce qu'il avait fait, et il dit : J'ai fait comme tu m'as commandé.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire ces trois réflexions :

I. La première, sur l'ordre que DIEU donna aux ministres de sa colère de tuer et d'exterminer les vieillards, les jeunes gens, les enfants et les femmes. Ce fut ce que les Caldéens exécutèrent lorsqu'ils prirent Jérusalem, les habitants de cette ville périrent misérablement par la famine et surtout par le fer et par le feu, sans que les ennemis eussent égard à l'âge, au sexe, ni à la condition.

C'est là un exemple terrible qui doit nous inspirer une grande crainte du jugement de DIEU.

II. L'on doit faire beaucoup d'attention à l'ordre que DIEU donna à un ange : *de marquer et d'épargner tous ceux qui gémissaient et qui soupiraient à cause des abominations qui se commettaient à Jérusalem.*

On voit dans ces paroles le caractère des gens de bien et des élus, c'est de s'affliger à la vue des péchés des hommes.

On y découvre, après cela, combien les personnes pieuses et zélées sont chères à DIEU, le soin qu'il en prend et comment il les épargne lorsqu'il punit les méchants.

Les mêmes promesses sont faites dans les livres sacrés à tous les fidèles serviteurs de DIEU et à ceux qui se seront conservés purs au milieu de la corruption du siècle.

Enfin, on doit bien considérer qu'Ézéchiël, ayant demandé à DIEU s'il voulait donc détruire son peuple, DIEU lui répondit que le péché des Juifs était trop grand pour qu'il n'en fit pas la vengeance, qu'ils portaient l'impiété jusqu'à dire *Le Seigneur a abandonné le pays, le Seigneur ne nous voit point. Et qu'à cause de cela, il n'aurait point de compassion d'eux.*

Quand les crimes des hommes sont montés à un certain degré, qu'ils ont perdu toute crainte de DIEU et que tout est dans le renversement, DIEU est obligé de faire justice et sa miséricorde fait alors place à sa vengeance.

CHAPITRE X.

C'est ici la suite de la vision qui est récitée dans les deux chapitres précédents.

Ézéchiël eut une apparition semblable à celle qu'il avait déjà eue et qui est décrite au commencement de ce livre, mais cette dernière apparition fut accompagnée de deux circonstances particulières. L'une que le prophète vit un ange qui répandait des charbons embrasés sur la ville de Jérusalem et l'autre qu'il vit la gloire de DIEU se retirer du temple et de cette ville.

1 Puis je regardai, et voici, il y avait sur l'étendue qui était sur la tête des chérubins, comme une pierre de saphir, et la ressemblance d'un trône, qui paraissait au-dessus d'eux.

2 Et on parla à l'homme qui était vêtu de lin, et on lui dit : Entre dans l'entre-deux des roues, et au-dessus du chérubin, et remplis tes paumes de charbons de feu de l'entre-deux des chérubins, et les répands sur la ville. Il y entra donc, et je le vis.

3 Et les chérubins se tenaient à main droite de la maison, quand l'homme y entra ; et une nuée remplit le parvis intérieur.

4 Puis la gloire de l'Eternel s'éleva de dessus les chérubins, pour venir sur le seuil de la maison, et la maison fut remplie d'une nuée ; le parvis fut aussi rempli de la splendeur de la gloire de l'Eternel.

5 Et on entendit le bruit des ailes des chérubins jusqu'au parvis de dehors, comme la voix du DIEU fort tout-puissant, quand il parle.

6 Et il arriva que quand il eut commandé à l'homme qui était vêtu de lin, et qu'il lui eut dit : Prends du feu de l'entre-deux des roues, et de l'entre-deux des chérubins, il entra, et se tint auprès des roues.

7 Et l'un des chérubins étendit sa main vers l'entre-deux des chérubins, au feu qui était dans l'entre-deux des chérubins, et il en prit, et le mit entre les mains de celui qui était vêtu de lin, et lui, l'ayant reçu, sortit.

8 Car il paraissait dans les chérubins la figure d'une main d'homme sous leurs ailes.

9 Puis je regardai, et voici quatre roues auprès des chérubins, une roue auprès de l'un des chérubins, et l'autre roue auprès de l'autre chérubin, et l'aspect des roues était comme qui verrait une pierre de chrysolithe.

10 Et pour ce qui est de leur figure, toutes quatre avaient une même forme, comme si une roue eût été au milieu d'une autre roue.

11 Quand elles marchaient, elles allaient sur leurs quatre côtés, et en marchant elles ne se tournaient point, mais elles allaient après la première, au lieu vers lequel elle se tournait ; elles ne se tournaient point, quand elles marchaient ;

12 Non plus que tout le corps des chérubins, ni leur dos, ni leurs mains, ni leurs ailes ; et les roues étaient pleines d'yeux tout autour, savoir, leurs quatre roues.

13 Pour les roues, j'entendis qu'on les appela : Chariot.

14 Et chaque animal avait quatre faces : La première face était la face d'un chérubin ; la seconde était la face d'un homme ; la troisième était la face d'un lion ; et la quatrième la face d'un aigle.

15 Puis les chérubins s'élevèrent. Ce sont là les animaux que j'avais vus auprès du fleuve de Kébar.

16 Et lorsque les chérubins marchaient, les roues aussi marchaient auprès d'eux ; et quand les chérubins élevaient leurs ailes, pour s'élever de dessus la terre, les roues mêmes ne se détournèrent point d'auprès d'eux.

17 Lorsqu'ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et lorsqu'ils s'élevaient, elles s'élevaient ; car l'esprit des animaux était dans les roues.

18 Puis la gloire de l'Eternel se retira de dessus le seuil de la maison, et se tint sur les chérubins.

19 Et les chérubins, élevant leurs ailes, s'élevèrent de terre en ma présence, quand ils partirent, et les roues s'élevèrent aussi vis-à-vis d'eux, et chacun d'eux s'arrêta à l'entrée de la porte orientale de la maison de l'Eternel, et la gloire du DIEU d'Israël était sur eux.

20 Ce sont là les animaux que j'avais vus sous le DIEU d'Israël, auprès du fleuve de Kébar ; et je connus que c'étaient des chérubins.

21 Chacun avait quatre faces, et chacun quatre ailes, et il y avait une ressemblance de main d'homme sous leurs ailes.

22 Et pour la ressemblance de leurs faces, c'étaient les faces que j'avais vues auprès du fleuve de Kébar, et leur même regard, et elles-mêmes ; et chacun marchait devant soi.

RÉFLEXIONS

DIEU voulut que la vision, qu'Ézéchiél avait déjà eue dès le commencement de son ministère, fût réitérée pour confirmer ses prédictions et pour marquer encore plus expressément que Jérusalem allait être brûlée et détruite, et que le temple serait bientôt privé de la présence de DIEU. Ces charbons de feu qu'un ange répandit sur la ville signifiait qu'elle serait brûlée par les Caldéens. Il est dit que cet ange prit ces charbons d'entre les chérubins par le commandement de DIEU pour montrer que cette ruine procéderait du Seigneur.

Le prophète vit surtout la gloire de DIEU s'élever au milieu des chérubins, se poser sur la porte du sanctuaire et de là sur celle du parvis, ce qui marquait que DIEU allait se retirer de ce lieu-là. C'est là en

général le sens et le but de cette vision dans laquelle nous voyons des images sensibles de la sévère vengeance que DIEU était sur le point de faire des crimes qui avaient été commis à Jérusalem et de la profanation que les Juifs avaient faite du temple et du service divin

CHAPITRE XI.

Ce chapitre est une suite du précédent. Ézéchiél achève d'y rapporter la vision qu'il avait eue. DIEU lui fait connaître :

I. Que les habitants de Jérusalem allaient éprouver ses plus sévères jugements, quoiqu'ils crussent n'avoir rien à craindre, de quoi il lui donne un signe dans la mort soudaine de Pélâtja qui était l'un des principaux du peuple.

II. Que bien que les Juifs qui étaient à Jérusalem crussent qu'ils habiteraient dans leur pays plutôt que leurs frères qui étaient déjà captifs à Babylone, ceux-ci seraient rappelés chez eux et que DIEU bénirait tous ceux d'entre eux qui se convertiraient.

Après cela, le prophète vit la gloire du Seigneur, qui s'était arrêtée sur la porte du parvis du temple, se retirer entièrement de la ville, ce qui marquait qu'elle allait être abandonnée de DIEU. Cette vision étant finie, le prophète en fit le récit aux Juifs qui étaient en Caldée.

1 Puis l'esprit m'éleva, et me mena à la porte orientale de la maison de l'Éternel, qui regarde vers l'orient ; et voici, il y avait vingt-cinq hommes à l'entrée de la porte ; et je vis au milieu d'eux Jaazanja fils de Hazur, et Pélâtja fils de Bénaja, les principaux du peuple.

2 Et il me dit : Fils de l'homme, ceux-ci sont les hommes qui ont des pensées d'iniquité, et qui donnent de mauvais conseils dans cette ville.

3 et qui disent : Ce n'est pas une chose prête ; qu'on bâtitte des maisons ; elle est la chaudière, et nous sommes la chair.

4 C'est pourquoi prophétise contre eux ; prophétise, fils de l'homme.

5 L'esprit de l'Éternel tomba donc sur moi, et me dit : Parle : Ainsi a dit l'Éternel : Vous parlez ainsi, ô maison d'Israël ! mais je connais toutes les pensées de votre esprit.

6 Vous avez multiplié vos blessés à mort dans cette ville, et vous avez rempli ses rues de blessés à mort.

7 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos blessés à mort que vous avez mis au milieu d'elle sont la chair, et elle est la chaudière ; mais je vous tirerai du milieu d'elle.

8 Vous avez eu peur de l'épée ; mais je ferai venir l'épée sur vous, dit le Seigneur l'Éternel.

9 Et je vous tirerai hors de cette ville, et vous livrerai entre les mains des étrangers, et j'exercerai mes jugements contre vous.

10 Vous tomberez par l'épée ; je vous jugerai dans la frontière d'Israël, et vous saurez que je suis l'Éternel.

11 Elle ne sera pas pour vous une chaudière, et vous ne serez point dans elle comme la chair, je vous jugerai dans la frontière d'Israël.

12 Et vous saurez que je suis l'Éternel ; car vous n'avez point marché dans mes statuts, et vous n'avez point suivi mes ordonnances ; mais vous avez fait selon les ordonnances des nations qui sont autour de vous.

13 Or il arriva, comme je prophétisais, que Pélâtja fils de Bénaja, mourut ; alors je tombai sur ma face, et je criai à haute voix, et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel ! t'en vas-tu consumer entièrement le reste d'Israël ?

14 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

15 Fils de l'homme, ce sont tes frères, tes frères, les hommes de ton parentage, et généralement tous ceux de la maison d'Israël, auxquels les habitants de Jérusalem ont dit : Eloignez-vous de l'Éternel ; la terre nous a été donnée en héritage.

16 Dis donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quoique je les aie éloignés parmi les nations, et que je les aie dispersés par les pays, je leur ferai comme un petit sanctuaire dans les pays où ils sont allés.

17 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je vous recueillerai aussi d'entre les peuples, et je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël.

18 Et ils entreront, et ils en ôteront toutes ses infamies et toutes ses abominations.

19 Et je ferai qu'ils n'aient qu'un cœur, et je mettrai en eux un esprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et leur donnerai un cœur de chair ;

20 afin qu'ils marchent dans mes statuts, et qu'ils gardent mes ordonnances, et qu'ils les observent, et ils

seront mon peuple, et je serai leur DIEU.

21 Mais pour ceux dont le cœur va après le désir de leurs infamies et de leurs abominations, pour ceux-là, je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.

22 Puis les chérubins élevèrent leurs ailes, et les roues qui étaient vis-à-vis d'eux s'élevèrent aussi, et la gloire du DIEU d'Israël qui était au-dessus d'eux.

23 Et la gloire de l'Éternel s'éleva du milieu de la ville, et elle s'arrêta sur la montagne qui est vers l'orient de la ville.

24 Puis l'esprit m'éleva, et me ramena en Caldée, vers ceux qui avaient été transportés, et cela en vision, par l'esprit de DIEU ; et la vision, que j'avais vue disparut de devant moi.

25 Alors je dis à ceux qui avaient été transportés, toutes les choses que l'Éternel m'avait fait voir.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem, immédiatement après la ruine de cette ville, un grand nombre de personnes, même d'entre les principaux, qui se moquaient des menaces de DIEU et qui donnaient au peuple des conseils pernicieux.

Cet esprit d'incrédulité et d'irréligion est toujours un signe avant-coureur des jugements du Ciel, surtout lorsque ceux qui sont élevés au-dessus des autres en sont infectés.

DIEU le témoigne en disant qu'il connaissait toutes les pensées de ces Juifs rebelles et incrédules et qu'il ferait venir l'épée sur eux. Et par là nous voyons aussi que le Seigneur connaît distinctement toutes les actions et toutes les pensées des hommes et qu'il les juge tous selon leurs œuvres.

L'image d'une chaudière, ou d'un pot, où l'on fait bouillir de la chair marquait qu'une partie des habitants de Jérusalem y périraient et que les autres en seraient tirés pour être mis à mort dans le pays d'Israël et dans d'autres lieux par leurs ennemis.

Les promesses que DIEU joint à ces menaces en faveur des Juifs captifs en Caldée disant qu'il les rassemblerait encore dans la terre d'Israël montrent que DIEU est miséricordieux et bon, lors même qu'il déploie ses plus sévères jugements, mais il fait connaître en même temps qu'il n'exerce sa bonté que sur les pécheurs qui ont un esprit et un cœur nouveau pour le craindre et qu'il rend à ceux qui suivent leurs désirs déréglés ce qu'ils ont mérités.

Enfin, l'on voit ici que la gloire de DIEU qui s'était retirée du sanctuaire et ensuite du temple se retira tout à fait de la ville de Jérusalem, ce qui signifiait que DIEU allait abandonner entièrement cette ville et ses habitants.

CHAPITRE XII.

DIEU commande à Ézéchiël de sortir de sa maison, à l'entrée de la nuit, ayant le visage couvert. C'était pour montrer que le roi Sédécias s'enfuirait de Jérusalem de nuit, qu'il serait pris et conduit à Babylone, qu'il mourrait dans cette ville-là mais qu'il ne la verrait point parce qu'on lui crèverait les yeux.

Le prophète annonce la ruine et la captivité du peuple de Jérusalem.

Enfin, il déclare que les menaces des prophètes du Seigneur allaient être exécutées bientôt, quoique les Juifs crussent qu'elles ne le seraient de longtemps.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, tu demeures au milieu d'une maison rebelle, qui ont des yeux pour voir, mais qui ne voient point, et des oreilles pour ouïr, mais qui n'entendent point, parce qu'ils sont une maison rebelle.

3 Toi donc, fils de l'homme, fais-toi l'équipage d'un homme qui va partir, et pars de jour, à leurs yeux ; pars de ton lieu pour aller en un autre, à leurs yeux ; peut-être qu'ils y prendront garde, quoiqu'ils soient une maison rebelle.

4 Tu porteras de jour, à leurs yeux, ton équipage, semblable à l'équipage d'un homme qui part ; et tu sortiras sur le soir en leur présence, comme on fait quand on sort pour partir.

5 Perce la paroi devant leurs yeux, et tire dehors ton équipage par l'ouverture que tu y auras faite.

6 Tu le porteras sur l'épaule à leur vue, et tu l'emporteras quand il fait obscur ; tu couvriras aussi ta face, afin que tu ne voies point la terre ; car je t'ai mis pour être un signe à la maison d'Israël.

7 Je fis donc comme il m'avait été ordonné ; je portai dehors de jour, mon équipage, semblable à l'équipage

d'un homme qui part ; et sur le soir je perçai la paroi avec la main, je le tirai dehors, comme il faisait obscur, et je le portai sur l'épaule, devant leurs yeux.

8 Et le matin, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

9 Fils de l'homme, la maison d'Israël, la maison rebelle, ne t'a-t-elle pas dit : Qu'est-ce que tu fais ?

10 Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Cette prédiction s'adresse au prince qui est à Jérusalem, et à toute la maison d'Israël qui est parmi eux.

11 Dis-leur : Je vous suis un signe ; il leur sera fait comme j'ai fait : ils partiront pour s'en aller en captivité.

12 Et le prince qui est parmi eux portera sur la brune son équipage sur l'épaule, et sortira ; on lui percera la paroi pour le faire sortir par là ; il couvrira sa face, en sorte qu'il ne verra pas la terre de ses yeux.

13 J'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mes filets ; et je le ferai entrer dans Babylone au pays des Caldéens, laquelle il ne verra point, et toutefois il y mourra.

14 Et je disperserai à tout vent tout ce qui est autour de lui pour son secours, et toutes ses troupes, et je tirerai l'épée après eux.

15 Et ils sauront que je suis l'Éternel, quand je les aurai répandus parmi les nations, et que je les aurai dispersés par les pays.

16 Mais je laisserai de reste d'entre eux quelque peu de gens qui seront préservés de l'épée, de la famine, et de la mortalité, afin qu'ils racontent toutes leurs abominations, parmi les nations vers lesquelles ils seront arrivés ; et ils sauront que je suis l'Éternel.

17 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

18 Fils de l'homme, mange ton pain avec émotion, et bois ton eau avec tourment et avec chagrin.

19 Et tu diras au peuple du pays : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, touchant les habitants de Jérusalem qui sont au pays d'Israël : Ils mangeront leur pain avec chagrin, et boiront leur eau avec étonnement, parce que le pays sera désolé, étant privé de son abondance, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20 Et les villes peuplées seront désertes, et le pays ne sera que désolation ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

21 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

22 Fils de l'homme, quel est ce proverbe dont vous vous servez touchant le pays d'Israël, en disant : Les jours seront prolongés, et toute vision périra ?

23 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai cesser ce proverbe, et on ne s'en servira plus pour proverbe en Israël ; mais dis-leur : Les jours et la parole de toutes les visions s'approchent.

24 Car il n'y aura point désormais de vision vaine, ni de prédiction flatteuse, au milieu de la maison d'Israël.

25 Car je suis l'Éternel, je parlerai, et la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, elle ne sera plus différée ; mais, ô maison rebelle, je prononcerai dans vos jours la parole, et je l'exécuterai, dit le Seigneur l'Éternel.

26 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

27 Fils de l'homme : Voici, ceux de la maison d'Israël disent : La vision que cet homme voit *ne s'accomplira qu'*après un grand nombre de jours, et il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés.

28 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucune de mes paroles ne sera plus différée, mais la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On trouve dans ce chapitre une représentation très expresse de ce qui devait bientôt arriver au roi Sédécias et aux Juifs lorsque Jérusalem serait prise par les Caldéens.

C'est que ce prince tomberait entre les mains des ennemis :

- Qu'il sortirait de nuit de Jérusalem pour s'enfuir,
- Qu'il serait pris,
- Qu'on lui crèverait les yeux,
- Qu'il entrerait à Babylone, mais qu'il ne la verrait pas,
- Que les principaux de Jérusalem seraient tués
- Et que le peuple serait emmené captif.

C'est ici une prédiction bien circonstanciée et qui fut accomplie à la lettre. Elle prouve bien clairement que DIEU connaît parfaitement l'avenir et que toutes choses sont dirigées par sa providence. DIEU fit avertir de

ceci les Juifs qui étaient en Caldée afin qu'ils n'enviassent pas la condition de leurs frères qui étaient encore à Jérusalem.

II. Il est à remarquer que DIEU dit ici qu'il voulait disperser les Juifs parmi les nations afin qu'ils y racontassent leurs abominations et leurs péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère. Cela nous instruit de la justice de DIEU et des vues qu'il se propose en affligeant les hommes, il veut les amener par là à la repentance et à la confession de leurs péchés et les faire en même temps servir d'exemple aux autres.

III. Il paraît de ce chapitre que les Juifs de Jérusalem, quoique très coupables et à la veille de périr, vivaient dans une grande sécurité, qu'ils ne craignaient point les menaces des prophètes ou que du moins elles ne s'accompliraient de longtemps et ce fut cette sécurité qui les entretint dans l'impénitence et qui causa leur dernière ruine.

Il est dangereux de se flatter lorsque DIEU nous avertit et qu'il nous menace et de différer de se convertir à lui et une crainte salutaire accompagnée d'une prompt conversion est le sûr et l'unique moyen de prévenir ses jugements.

CHAPITRE XIII.

Ézéchiél dénonce les jugements du Seigneur aux prophètes et prophétesses qui se vantaient faussement d'être inspirés de DIEU et qui promettaient la paix au peuple d'Israël dans le temps qu'il n'y avait point de paix pour ce peuple et que DIEU se préparait à le détruire. Il menace aussi des mêmes malheurs ceux qui écoutaient ces faux prophètes.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël, qui prophétisent ; et dis à ceux qui sont prophètes de leur propre mouvement : Ecoutez la parole de l'Éternel :

3 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur aux prophètes insensés, qui suivent leur propre esprit, quoiqu'ils n'aient eu aucune vision !

4 Israël, tes prophètes ont été comme les renards dans les déserts.

5 Vous n'êtes point montés aux brèches, et vous n'avez point refait les cloisons pour la maison d'Israël, pour être fermes dans le combat à la journée de l'Éternel.

6 Ils ont eu des visions de vanité, et des prédictions de mensonge, en disant : L'Éternel a dit ; et toutefois l'Éternel ne les avait point envoyés ; et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie.

7 N'avez-vous pas vu des visions de vanité, et prononcé des prédictions de mensonge ? Toutefois vous dites : L'Éternel a dit ; quoique je ne vous aie point parlé.

8 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que vous avez prononcé la vanité, et que vous avez vu le mensonge, c'est pour cela que je vous en veux, dit le Seigneur l'Éternel.

9 Et ma main sera sur les prophètes qui voient la vanité, et qui prophétisent le mensonge ; ils ne seront plus dans le conseil de mon peuple, et ils ne seront plus écrits dans les registres de la maison d'Israël, et ils n'entreront plus dans la terre d'Israël, et vous saurez que je suis le Seigneur l'Éternel.

10 C'est parce que, et c'est parce qu'ils ont abusé mon peuple, en disant : La paix, et il n'y avait point de paix ; l'un bâtissait la muraille, et les autres l'enduisaient de mortier mal lié.

11 Dis à ceux qui l'enduisent de mortier mal lié, qu'elle tombera ; il y aura une pluie débordée, et vous, pierres de grêle, vous tomberez dessus, et un vent de tempête la fendra.

12 Et voici, la muraille est tombée. Ne vous dira-t-on donc pas : Où est le plâtre dont vous l'aviez plâtrée ?

13 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai éclater un vent impétueux dans mon courroux, et il y aura une pluie débordée dans ma colère, et des pierres de grêle avec fureur, pour détruire entièrement.

14 Et je démolirai la muraille que vous avez enduite de mortier mal lié, et la jetterai par terre, tellement que son fondement sera découvert, et elle tombera, et vous serez entièrement détruits au milieu d'elle ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

15 Ainsi j'accomplirai ma colère contre le mur, et contre ceux qui l'enduisent de mortier mal lié ; et je vous dirai : Le mur n'est plus, ni ceux qui l'ont enduit ;

16 savoir, les prophètes d'Israël, qui prophétisent touchant Jérusalem, et qui voient pour elle des visions de paix ; et néanmoins il n'y a point de paix, dit le Seigneur l'Éternel.

17 Toi, fils de l'homme, dresse aussi ta face contre les filles de ton peuple, qui prophétisent de leur propre

mouvement, et prophétise contre elles ;

18 et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à celles qui cousent des coussins pour s'accouder le long du bras jusqu'aux mains, et qui font des voiles pour mettre sur la tête de personnes de toute taille, afin de chasser aux âmes. Chasseriez-vous aux âmes de mon peuple, et vous, garantiriez-vous vos propres âmes ?

19 Vous m'avez profané auprès de mon peuple pour des poignées d'orge, et pour des pièces de pain, faisant mourir les âmes qui ne devaient point mourir, et faisant vivre les âmes qui ne devaient point vivre, en mentant à mon peuple, qui écoute le mensonge ?

20 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'en veux à vos coussins par lesquels vous chassez là aux âmes, afin qu'elles s'envolent ; et je les arracherai de dessus vos bras, et je laisserai aller les âmes auxquelles vous chassez, afin qu'elles s'envolent.

21 J'arracherai aussi vos voiles, et je délivrerai mon peuple d'entre vos mains, pour en faire votre chasse ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

22 Parce que vous avez affligé le cœur du juste en mentant, lequel je n'affligeais point ; et que vous avez renforcé les mains du méchant, afin qu'il ne se détournât pas de son mauvais train, et que je lui sauvasse la vie.

23 C'est pourquoi, vous n'aurez plus aucune vision de vanité, ni aucune prédiction ; mais je délivrerai mon peuple d'entre vos mains, et vous saurez que je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

La désolation de la ville de Jérusalem vérifia pleinement ce qu'Ézéchiél avait dit dans ce chapitre et l'événement montra que ces prophètes qui voulaient persuader aux Juifs qu'il ne leur arriverait point de mal étaient des imposteurs et qu'Ézéchiél avait parlé de la part de DIEU.

De là il faut recueillir ces deux choses :

I. Que les ministres du Seigneur commettent un grand péché et s'exposent à une effroyable condamnation lorsqu'au lieu de reprendre hardiment les pécheurs impénitents et de leur dénoncer la colère de DIEU, ils les endorment et les entretiennent dans leurs vices en les remplissant d'une fausse confiance.

Le prophète exprime le crime de ces faux ministres en disant : *qu'ils abusaient le peuple de DIEU, qu'ils promettaient la paix lorsqu'il n'y avait point de paix, qu'ils couvraient la muraille d'un mortier mal lié et qu'ils cousaient des coussins pour s'appuyer dessus.*

Ceci engage bien fortement ceux qui sont appelés au ministère sacré à annoncer fidèlement la volonté du Seigneur, de peur qu'en flattant les pécheurs par des promesses vaines et mal fondées, ils ne s'exposent avec eux à la malédiction divine.

II. Puisque DIEU menace de son indignation le peuple qui prêtait l'oreille aux faux prophètes, il paraît que ceux qui se laissent tromper porteront aussi la peine de leur péché, surtout si, comme les Juifs, ils ont des moyens de s'instruire de la volonté de DIEU et de leur devoir.

Il s'ensuit aussi de là, qu'autant que l'on doit fuir les séducteurs et les faux ministres, autant on doit aimer et écouter ceux qui s'acquittent de leur devoir avec zèle et sincérité.

CHAPITRE XIV.

Ce chapitre contient des plaintes et des menaces contre les Juifs hypocrites qui faisaient semblant de s'informer de la volonté de DIEU et de consulter ses prophètes et qui cependant continuaient à servir les idoles et écoutaient même les faux prophètes plutôt que les vrais serviteurs de DIEU. Ézéchiél dit que le Seigneur allait déployer ses plus terribles vengeances sur ces séducteurs et sur ceux qui les écoutaient.

II. Il déclare que, quand il aurait résolu de châtier un pays par quelqu'un de ses fléaux, les gens de bien de ce pays-là pourraient être garantis, mais qu'ils ne préserveraient pas les autres. Par-là DIEU veut marquer que la destruction des Juifs était inévitable, qu'il allait déployer tous ses fléaux à la fois sur eux et que le petit nombre de gens de bien qu'il y avait parmi eux ne les mettraient pas à couvert.

1 Quelques-uns des anciens d'Israël vinrent vers moi, et s'assirent devant moi.

2 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

3 Fils de l'homme, ces gens-ci ont élevé leurs dieux infâmes dans leurs cœurs, et ils ont mis le scandale de leur iniquité devant leur face. Serait-ce sérieusement qu'ils me recherchent ?

4 C'est pourquoi, parle-leur, et leur dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quiconque de la maison d'Israël aura élevé ses dieux dans son cœur, et mis le scandale de son iniquité devant sa face, et viendra vers un prophète, moi qui suis l'Éternel, je lui répondrai selon qu'il vient avec la multitude de ses dieux infâmes.

5 Afin que ceux de la maison d'Israël soient pris par leur propre cœur ; car ils se sont tous éloignés de moi par leurs dieux infâmes.

6 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Convertissez-vous et faites qu'on se retire de vos dieux infâmes, et détournez vos faces de toutes vos abominations.

7 Car, quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël, se sera éloigné de moi et aura élevé ses dieux infâmes dans son cœur, et aura mis le scandale de son iniquité devant sa face, s'il vient vers un prophète pour m'interroger par lui, je suis l'Éternel, on lui répondra pour moi.

8 Et je dresserai ma face contre cet homme-là, et le ferai servir de signe et de proverbe, et je le retrancherai du milieu du peuple ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

9 Et s'il arrive que le prophète soit séduit, et qu'il prononce quelque parole, moi qui suis l'Éternel, j'aurai séduit ce prophète-là ; et j'étendrai ma main sur lui, et je l'exterminerai de mon peuple d'Israël.

10 Et ils porteront la peine de leur iniquité ; la peine de l'iniquité du prophète sera comme celle de celui qui l'aura interrogé.

11 Afin que la maison d'Israël ne se détourne plus de moi, et qu'ils ne se souillent plus par tous leurs crimes ; alors ils seront mon peuple, et je serai leur DIEU, dit le Seigneur l'Éternel.

12 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

13 Fils de l'homme, quand un pays aura péché contre moi, en commettant prévarication, et que j'aurai étendu ma main contre lui, et que je lui aurai rompu le bâton du pain, et envoyé la famine et retranché du milieu de lui tant les hommes que les bêtes,

14 Et que ces trois hommes, Noé, Daniel et Job y fussent, ils délivreraient leurs âmes par leur justice, dit le Seigneur l'Éternel.

15 Si je fais passer les mauvaises bêtes par ce pays-là et qu'elles le rendent désolé, tellement que ce ne soit que désolation, sans qu'il y ait personne qui y passe, à cause des bêtes ;

16 et que ces trois hommes-là s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux seuls seraient délivrés, et le pays ne sera que désolation.

17 Ou, si je fais venir l'épée sur ce pays-là, et que je disse : Que l'épée passe par le pays et en retranche tant les hommes que les bêtes ;

18 et que ces trois hommes-là s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux seuls seraient délivrés.

19 Ou si j'envoie la mortalité sur ce pays-là, et que je répande ma colère contre lui, avec le sang, pour en retrancher tant les hommes que les bêtes ;

20 et que Noé, Daniel et Job s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils ni filles ; mais eux délivreraient leurs âmes par leur justice.

21 Mais voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel : Combien plus quand j'aurai envoyé mes quatre mauvaises punitions, savoir, l'épée, la famine, les mauvaises bêtes, et la mortalité contre Jérusalem, pour en retrancher tant les hommes que les bêtes ?

22 Cependant, voici, quelques réchappés y demeureront de reste, savoir, ceux qu'on va faire sortir, et fils et filles, voici, ils vont venir vers vous, et vous verrez leur train et leurs actions, et vous serez rendus contents du mal que j'aurai fait venir contre Jérusalem, savoir, tout ce que j'aurai fait venir sur elle.

23 Même vous en serez rendus contents, lorsque vous aurez vu leur train et leurs actions ; et vous reconnaîtrez que je n'aurai point fait sans cause tout ce que j'aurai fait en elle, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre :

I. Que c'est une impiété et une hypocrisie manifeste que de faire semblant de consulter le Seigneur et d'écouter sa parole pendant qu'on a le cœur éloigné de lui et qu'on est résolu à persévérer dans ses péchés.

II. Que quand DIEU a fait connaître suffisamment sa volonté aux hommes et qu'ils s'égarent après cela dans leurs pensées suivant leur volonté propre avec obstination, il les abandonne par un juste jugement et qu'alors, venant à rencontrer des personnes qui les trompent, ils écoutent le mensonge plutôt que la vérité.

Ce fut ce qui arriva aux Juifs. Au lieu de suivre les conseils salutaires que DIEU leur faisait donner par ses prophètes, ils s'attachèrent à des imposteurs et ils périrent aussi avec eux lorsque Jérusalem fut prise, comme Ézéchiél les en avait menacés.

Il est dangereux d'écouter une autre voix que celle de DIEU et il punira justement, tant ceux qui séduisent les autres, que ceux qui se laissent séduire.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

On y voit que la famine, la guerre, la mortalité et les autres calamités semblables sont des peines dont DIEU visite les peuples. Mais surtout, on doit bien considérer ce qui est dit ici, que quand Noé, Daniel et Job, qui étaient des personnes si saintes et si agréables à DIEU, seraient au milieu d'un peuple dont DIEU aurait résolu la ruine, ils ne pourraient pas la détourner.

L'intercession des gens de bien peut beaucoup, mais elle n'est pas toujours efficace pour les autres, cependant, DIEU prend toujours soin de ses élus et il les exempte des peines dont il visite les méchants et les endurcis.

Il paraît au reste de ce chapitre que Daniel était déjà alors illustre par sa piété parmi ceux qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim. Voyez Daniel I.1-6.

CHAPITRE XV.

DIEU représente la totale ruine des Juifs par l'image du bois de la vigne qui n'est bon qu'à brûler.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, que vaut le bois de la vigne plus que les autres bois, et les sarments plus que ce qui est aux arbres d'une forêt ?

3 En prendra-t-on du bois pour en faire quelque ouvrage, ou en prendra-t-on une cheville pour y pendre quelque chose ?

4 Voici, on le met au feu pour être consumé ; le feu en consume aussitôt les deux bouts ; le milieu de même est réduit en cendres : sera-t-il bon à quelque chose ?

5 Voici, quand il est entier, on n'en fait aucun ouvrage ; combien moins, quand le feu l'aura consumé et qu'il sera brûlé, sera-t-il propre pour quelque ouvrage ?

6 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Comme le bois de la vigne est tel entre les arbres des forêts, que je l'ai destiné au feu pour être consumé, ainsi je livrerai les habitants de Jérusalem ;

7 et je dresserai ma face contre eux. Seront-ils sortis du feu ? Le feu les consumera encore, et vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai dressé ma face contre eux.

8 Et je ferai que le pays ne sera que désolation, parce qu'ils ont persévéré dans leur prévarication, dit le Seigneur, l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Nous avons ici un emblème qui nous met devant les yeux, d'un côté, l'entière destruction des Juifs qui devaient être consumés par le feu de la colère de DIEU et de l'autre, la cause de cette destruction, savoir les crimes et les prévarications de ce peuple qui était comme une vigne infructueuse et un bois inutile.

Notre Seigneur emploie la même image pour représenter ce qu'ont à attendre les méchants lorsqu'il dit :

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il sèche, puis on l'amasse, on le jette au feu et il brûle. Et Jean-Baptiste dénonçait la même punition aux incrédules par cette menace :

Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

CHAPITRE XVI.

Ézéchiél se sert de la parabole d'une femme adultère pour représenter que DIEU avait choisi les Juifs, et qu'il les avait comblés de ses grâces ; mais qu'ils s'étaient rendus coupables d'infidélité contre lui et surtout que, par leur idolâtrie, ils avaient rompu l'alliance dans laquelle il les avait reçus. Ils reprochent aux Juifs de Jérusalem d'avoir imité et surpassé Samarie, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus dans leurs culte idolâtre ; et de s'être souillés des mêmes abominations que les Égyptiens, les Assyriens et les Caldéens. Il les compare à Sodome qu'il appelle leur sœur et il les menace d'une ruine terrible et inévitable, promettant toutefois que DIEU aurait compassion d'une partie d'entre eux et qu'après les

avoir humiliés, il les recevrait encore dans son alliance.

1 La parole de l'Éternel me fut aussi adressée et il me dit :

2 Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations ;

3 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Jérusalem : Tu as tiré ton extraction et ta naissance du pays des Cananéens ; ton père était Amorrhéen, et ta mère était Héthienne.

4 Et pour ce qui est de ta naissance, ton nombril ne fut point coupé au jour que tu naquis, et tu ne fus point lavée d'eau pour être purifiée, ni nettoyée avec du sel, ni aucunement emmaillottée.

5 Il n'y a eu aucun œil qui ait eu pitié de toi, pour te faire aucune de ces choses-là, en ayant compassion de toi ; mais tu fus jetée sur le dessus d'un champ, parce qu'on avait horreur de toi au jour auquel tu naquis.

6 Et passant près de toi, je te vis étendue par terre dans ton sang ; et je te dis : Vis dans ton sang ; et je te redis : Vis dans ton sang.

7 Je te fis croître par millions, comme le germe des champs. Tu crûs, et tu devins grande, et tu parvins à une parfaite beauté, ton corps se forma ; mais tu étais nue, et dans la confusion.

8 Et je passai auprès de toi, et je te regardai, et voici, tu étais en âge d'être aimée, et j'étendis le pan de ma robe sur toi, et je couvris ta nudité ; puis je te jurai, et j'entrai en alliance avec toi, dit le Seigneur l'Eternel, et tu devins mienne.

9 Et je te lavai avec de l'eau ; et en t'y plongeant, j'ôtai ton sang de dessus toi, et je t'oignis avec de l'huile.

10 Et je te vêtis de broderie, et je te chaussai de peaux de couleur d'hyacinthe, et je te ceignis de fin lin, et je te couvris de soie.

11 Et je te parai d'ornements, et je mis des bracelets sur tes mains, et un collier à ton cou.

12 Je te mis aussi une bague sur le front, et des pendants aux oreilles, et une couronne éclatante sur ta tête.

13 Tu fus donc parée d'or et d'argent ; ton vêtement était de fin lin, de soie, et de broderie ; tu mangeas la fleur de froment, le miel, et l'huile ; tu devins extrêmement belle, et tu parvins jusqu'à régner.

14 Et ta renommée se répandit parmi les nations, à cause de ta beauté, parce qu'elle était parfaite, à cause de ma gloire que j'avais mise sur toi, dit le Seigneur l'Eternel.

15 Mais tu t'es confiée en ta beauté, et tu t'es prostituée à cause de ta renommée, et tu as poussé tes prostitutions jusqu'à te livrer à tout passant.

16 Et tu as pris de tes vêtements, et t'en es fait des ornements de diverses couleurs pour tes hauts lieux, tels qu'il n'y en a point et n'y en aura point de semblables, et tu t'y es prostituée.

17 Et tu as pris les bagues magnifiques, faites de mon or et de mon argent, que je t'avais données, et tu t'en es fait des images d'hommes, et tu t'es prostituée avec elles.

18 Et tu as pris tes vêtements de broderie, et tu les en as couvertes ; et tu as mis mon huile de senteur et mon parfum devant elles.

19 Et à l'égard de mon pain que je t'avais donné de la fleur de froment, de l'huile et du miel, que je t'avais donnés à manger, tu les as mis devant elles, pour être une odeur agréable. Voilà ce qui a été fait, dit le Seigneur l'Eternel.

20 Tu as aussi pris tes fils et tes filles, que tu m'avais enfantés, et tu les leur as sacrifiés pour être consumés. Est-ce peu de chose, que tes prostitutions ?

21 Que tu aies immolé mes fils, et que tu les aies livrés pour les faire passer par le feu ?

22 Et après toutes tes abominations et tes prostitutions, tu ne t'es point ressouvenue du temps de ta jeunesse, quand tu étais toute nue, dans la confusion, et étendue par terre dans ton sang.

23 Et il est arrivé après toute ta malice (malheur, malheur à toi, dit le Seigneur l'Eternel),

24 que tu t'es bâti un lieu éminent, et que tu t'es fait des hauts lieux par toutes les places.

25 Tu as bâti un haut lieu à chaque bout de chemin, tu as rendu ta beauté abominable, et tu t'es prostituée à tout passant, et tu as multiplié tes prostitutions.

26 Tu t'es prostituée avec les Egyptiens, tes voisins, qui sont vigoureux ; et tu as multiplié tes infamies, pour m'irriter.

27 Et voici, j'ai étendu ma main sur toi, et j'ai diminué ton état, et je t'ai abandonnée à la volonté de celles qui te haïssaient, savoir, des filles des Philistins, lesquelles ont honte de ta conduite criminelle.

28 Tu t'es aussi prostituée avec les assyriens, parce que tu n'étais pas encore assouvie ; et après t'être prostituée avec eux, tu n'as pas encore été contente.

29 Mais tu as multiplié tes prostitutions dans le pays de Canaan jusqu'en Caldée, et avec cela tu n'as pas encore été contente.

30 Oh ! que ton cœur est lâche, dit le Seigneur l'Éternel, d'avoir fait toutes ces choses-là, qui sont les actions d'une maîtresse prostituée !

31 D'avoir bâti tes lieux éminents à chaque bout de chemin, et d'avoir fait tes hauts lieux dans toutes les places ! et encore n'as-tu pas fait comme les prostituées, en ce que tu as méprisé le salaire ?

32 Femme adultère, qui prends des étrangers au lieu de ton mari.

33 On donne un salaire à toutes les personnes infâmes ; mais toi, tu as donné à tous ceux qui t'aimaient les présents que ton mari t'avait faits ; et tu leur as fait des présents, afin que de toutes parts ils vinssent vers toi, pour tes prostitutions.

34 Et il est arrivé en toi et en tes débauches tout le contraire de ce qui arrive aux autres femmes, parce qu'il n'y avait personne qui te recherchât ; car, en ce que tu as donné des présents, et qu'on ne t'en a point donné, tu as agi tout au rebours des autres.

35 C'est pourquoi, femme prostituée, écoute la parole de l'Éternel.

36 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que ton ordure est répandue, et que ta nudité s'est découverte dans tes prostitutions avec ceux qui t'aimaient, et avec tes dieux abominables et infâmes, et dans le meurtre de tes enfants, lesquels tu leur as donnés,

37 Voici, je vais assembler tous ceux qui t'ont aimée, avec qui tu as satisfait ta passion, et que tu as aimés, et tous ceux que tu as haïs ; oui, je les assemblerai de toutes parts contre toi, et je découvrirai ta nudité devant eux, tellement qu'ils verront toute ta honte.

38 Et je te jugerai comme on juge les femmes adultères, et celles qui répandent le sang ; et je te livrerai pour être mise à mort, dans ma colère et dans ma jalousie.

39 Et je te livrerai entre leurs mains, et ils détruiront tes lieux éminents, et démoliront tes hauts lieux ; ils te dépouilleront de tes vêtements, et emporteront tes bagues dont tu te parais, et te laisseront toute nue et toute confuse.

40 Et on fera monter contre toi une assemblée de gens qui t'assommeront de pierres, et te transperceront avec leurs épées ;

41 Ils mettront le feu à tes maisons, et feront des exécutions sur toi en la présence de plusieurs femmes ; et je t'empêcherai de te prostituer, et tu ne donneras plus de salaires.

42 Et je contenterai ma colère sur toi, tellement que ma jalousie se détournera de toi ; et je serai en repos, et ne me courroucerai plus.

43 Parce que tu ne t'es point souvenue du temps de ta jeunesse, et que tu m'as provoqué par toutes ces choses-là ; c'est pourquoi aussi, voici, j'ai fait retomber ta conduite sur ta tête, dit le Seigneur l'Éternel. N'as-tu pas commis ce crime énorme, outre toutes les autres abominations ?

44 Voici, tous ceux qui se servent de proverbes feront un proverbe de toi, et diront : Telle qu'est la mère, telle est sa fille.

45 Tu es la fille de ta mère, qui a abandonné son mari et ses enfants ; et tu es la sœur de chacune de tes sœurs, qui ont abandonné leurs maris et leurs enfants ; votre mère était Héthienne, et votre père était Amorrhéen.

46 Et ta sœur aînée, c'est Samarie et les villes de son ressort, laquelle est située à ta gauche ; et ta jeune sœur qui est située à ta droite, c'est Sodome et les villes de son ressort.

47 Encore n'as-tu pas seulement suivi leur train, et fait selon leurs abominations ; mais, comme si c'eût été peu de chose, tu t'es plus corrompue qu'elles, dans toute ta conduite.

48 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que Sodome ta sœur n'a point fait, ni elle ni les villes de son ressort, comme tu as fait, toi et les villes de ton ressort.

49 Voici quelle a été l'iniquité de Sodome ta sœur, l'orgueil, l'abondance du pain ; et elle a été dans l'aise et dans l'oisiveté, elle et les villes de son ressort ; mais elle n'a point soutenu la main de l'affligé, ni du nécessiteux.

50 Elles se sont élevées, et elles ont commis des abominations devant moi ; et je les ai détruites, après l'avoir vu.

51 Et pour ce qui est de Samarie, elle n'a pas fait la moitié autant de péchés que toi ; car tu as multiplié tes abominations plus qu'elle, et tu as justifié tes sœurs par toutes les abominations que tu as commises.

52 Porte donc aussi ta confusion, toi qui as condamné chacune de tes sœurs, à cause de tes péchés, par lesquels tu as été rendue plus abominable qu'elles ; elles sont plus justes que toi, sois donc aussi honteuse, et porte ta confusion, puisque tu as justifié tes sœurs.

53 Quand je ramènerai leurs captifs, savoir les captifs de Sodome, et des villes de son ressort, les captifs de Samarie, et des villes de son ressort, je ramènerai aussi les captifs de ta captivité parmi elles ;

54 afin que tu portes ta confusion, et que tu sois confuse à cause de tout ce que tu as fait, en sorte que tu leur sois un sujet de consolation.

55 Quand ta sœur Sodome, et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent ; et quand Samarie et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent, toi aussi et les villes de ton ressort vous retournerez à votre état précédent.

56 Ta bouche n'a point fait mention de Sodome ta sœur, dans le temps de ton orgueil ;

57 avant que ta malice fût découverte, comme elle l'a été lorsque tu as été exposée aux outrages des villes de Syrie et de toutes celles d'alentour, savoir, les villes des Philistins, qui t'ont pillée de tous côtés.

58 Tu portes sur toi ton énormité et tes abominations, dit l'Éternel.

59 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je te ferai ainsi comme tu as fait, quand tu as méprisé l'exécration du serment, en violant l'alliance.

60 Toutefois je me souviendrai de l'alliance que j'avais traitée avec toi dans les jours de ta jeunesse, et j'établirai avec toi une alliance éternelle.

61 Alors tu te souviendras de ta conduite, et tu en seras confuse, quand tu recevras tes sœurs, tant celles qui sont plus grandes que celles qui sont plus petites que toi, et je te les donnerai pour filles ; mais non pas selon ton alliance,

62 Car j'établirai mon alliance avec toi, et tu sauras que je suis l'Éternel.

63 Afin que tu t'en souviennes, et que tu sois honteuse, et que tu n'aies plus la hardiesse d'ouvrir la bouche, à cause de ta confusion, après que j'aurai été apaisé envers toi, pour tout ce que tu auras fait, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on lit dans ce chapitre représente le crime de ceux qui, ayant été reçus dans l'alliance de DIEU et comblés de ses bienfaits, tombent dans l'infidélité et dans l'ingratitude en se détournant de l'obéissance qu'ils lui doivent, ce que l'Écriture appelle un adultère spirituel, pour montrer que les hommes rompent par là l'alliance qu'ils avaient avec DIEU.

Les reproches que le Seigneur faisait aux Juifs, non seulement d'avoir imité Samarie et Sodome, mais même de les avoir surpassé dans leurs dérèglements, nous apprennent que, de tous les hommes, il n'y en a point de plus coupables que ceux qui ont été le plus enrichis des faveurs de DIEU et qui en abusent et que ce sont aussi ceux qu'ils punit avec le plus de sévérité. Cependant, il est à remarquer que DIEU déclare qu'après avoir exercé sa vengeance sur les Juifs rebelles et idolâtres, il se souviendrait de son alliance et qu'il pardonnerait à ceux qui se convertiraient.

Le but des châtiments temporels est d'amener les hommes à la repentance. Aussitôt qu'ils s'humilient, DIEU s'apaise envers eux et c'est ainsi qu'il fait voir sa bonté dans le même temps qu'il donne des marques de sa justice.

CHAPITRE XVII.

Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence de ce chapitre, que lorsque le roi de Babylone transporta en Caldée Jéchonias, roi de Juda, avec plusieurs Juifs, il établit Sédécias roi sur les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et le fit jurer qu'il lui serait fidèle. Mais Sédécias viola son serment, il se rebella contre le roi de Babylone et s'allia avec le roi d'Égypte auquel il demanda du secours.

Ézéchiél prédit ici que Sédécias serait puni de son parjure et livré aux Babyloniens avec tout son peuple. C'est ce qu'il représente par la similitude d'un aigle et d'un cèdre, de laquelle il donne l'explication.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, propose une énigme et une similitude à la maison d'Israël ;

3 et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Un grand aigle à grandes ailes, et d'un long plumage, plein de

plumes de diverses couleurs, comme en façon de broderie, est venu au Liban, et en a enlevé la cime d'un cèdre.

4 Et il a rompu le bout de ses jets, et l'a transporté en un pays marchand, et l'a mis dans une ville de négociants.

5 Puis il a pris de la semence de ce pays-là, et l'a mise dans un champ propre à semer, et la portant près des grosses eaux, l'a mise là comme un saule.

6 Et cette semence poussa, et devint un cep plantureux, mais bas, ayant ses rameaux tournés vers l'aigle, et ses racines sous lui ; elle devint donc un cep, et produisit des branches, et jeta des provins.

7 Mais il y avait un autre grand aigle à grandes ailes, et de beaucoup de plumes, et voici, ce cep poussa vers lui ses racines, et étendit vers lui ses branches, afin qu'il l'arrosât des eaux de son parterre.

8 Il était donc planté dans une bonne terre, près des grosses eaux, de sorte qu'il jeta des branches et porta du fruit, et qu'il devint un cep excellent.

9 Dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Réussira-t-il ? Le premier aigle n'arrachera-t-il pas ses racines, et ne coupera-t-il pas ses fruits, en sorte qu'ils deviennent secs ? Toutes les branches qu'il a jetées sécheront, sans qu'il faille un grand effort, ni un grand peuple pour l'enlever de ses racines.

10 Mais pourtant il était planté. N'importe ; réussira-t-il ? Quand le vent d'orient l'aura touché, ne séchera-t-il pas entièrement ? Il séchera sur les carreaux de ses jets.

11 Ensuite la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

12 Dis maintenant à la maison rebelle : Ne savez-vous pas ce que cela veut dire ? Voici, le roi de Babylone est venu à Jérusalem, et il a pris son roi et ses princes, et les a emmenés avec soi à Babylone.

13 Et il en a pris un de la race royale, et il a traité alliance avec lui, et lui a fait prêter serment, et a retenu les puissants du pays ;

14 afin que le royaume fût tenu bas, et qu'il ne s'élevât point, mais qu'il subsistât en observant son traité.

15 Mais celui-ci s'est rebellé contre lui, en envoyant ses ambassadeurs en Egypte, afin qu'on lui donnât des chevaux et un grand peuple. Celui qui fait de telles choses, prospérera-t-il ? Echappera-t-il ? Ayant enfreint l'alliance, échappera-t-il ?

16 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si celui-ci ne meurt au pays du roi qui l'a établi pour roi, dont il a méprisé le serment d'exécration, et dont il a enfreint l'alliance, si, dis-je, il ne meurt étant avec lui au milieu de Babylone !

17 Et Pharaon, avec une grande armée et de grosses troupes, ne fera rien pour lui dans la guerre, lorsque l'ennemi aura dressé des terrasses, et aura bâti des bastions pour exterminer un grand nombre d'hommes.

18 Car il a méprisé le serment en violant l'alliance ; et quoiqu'il eût donné sa main, il n'a pas laissé de faire tout cela ; il n'échappera point.

19 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je suis vivant, si je ne fais tomber sur sa tête mon serment d'exécration qu'il a méprisé, et mon alliance qu'il a violée !

20 Et j'étendrai mon rets sur lui, et il sera pris dans mes filets, et je le ferai entrer dans Babylone, et là, j'entrerai en jugement contre lui, pour le crime qu'il a commis contre moi.

21 Et tous ses fugitifs, avec toutes ses troupes, tomberont par l'épée, et ceux qui demeureront de reste seront dispersés à tout vent, et vous saurez que c'est moi, l'Éternel, qui ai parlé.

22 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je prendrai aussi un rameau de la cime de ce haut cèdre, et le mettrai en terre ; je couperai, dis-je, du bout de ses jeunes branches un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et élevée.

23 Je le planterai sur la haute montagne d'Israël, et là il produira des branches, et fera du fruit, et deviendra un excellent cèdre, et des oiseaux de tout plumage demeureront sous lui, et habiteront sous l'ombre de ses branches.

24 Et tous les arbres des champs connaîtront que c'est moi, l'Éternel, qui aurai abaissé le grand arbre, et élevé le petit arbre ; qui aurai fait sécher le bois vert, et fait reverdir le bois sec. Moi l'Éternel, je l'ai dit, et je le ferai.

RÉFLEXIONS

On voit ici le crime de Sédécias qui, après avoir fait serment de fidélité au roi de Babylone, viola sa promesse et demanda du secours aux Égyptiens, et l'on y voit aussi comment Sédécias fut puni de sa

perfidie, DIEU l'ayant livré aux Babyloniens qui l'emmenèrent captifs.

De là, nous devons apprendre que la violation du serment est l'un des plus grands crimes où l'on puisse tomber, que ce crime attire la malédiction divine sur les particuliers et même sur les peuples entiers, surtout lorsqu'il est commis par ceux qui sont élevés au-dessus des autres.

Ézéchiél déclare que : *DIEU fait tomber l'exécration du serment sur la tête de celui qui l'a enfreint* et c'est de quoi le roi Sédécias fit l'expérience.

Ce chapitre nous apprend de plus que DIEU ne bénit pas les moyens auxquels les parjures et les injustes ont recours et que c'est en vain que l'on a recours aux hommes quand on est mal avec DIEU. Sédécias croyait trouver du secours dans les Égyptiens contre le roi de Babylone et ce fut par là qu'il engagea ce prince à lui déclarer la guerre et à lui faire son procès comme à un parjure. Ce qui est ajouté à la fin de ce chapitre : *Que DIEU planterait un rameau de cèdre sur la montagne d'Israël et que ce rameau croîtrait et deviendrait un grand cèdre sous lequel les oiseaux demeureraient* veut dire que Zorobabel, prince de sang royal de Juda, ramènerait de Babylone les Juifs captifs.

CHAPITRE XVIII.

Ézéchiél répond aux murmures des Juifs captifs qui se plaignaient d'être punis pour les péchés de leurs pères.

Il dit sur cela que DIEU n'imputait point aux enfants les péchés que leurs pères avaient commis, mais que chacun serait puni pour ses propres péchés. C'est ce qu'il explique fort au long et d'une manière tout à fait claire.

Il ajoute à cela, pour montrer l'injustice de ces plaintes des Juifs, que DIEU ne désirait que leur salut et qu'il était disposé à leur pardonner dès qu'ils se repentiraient sincèrement et il les exhorte avec force à reconnaître que DIEU est juste et à se convertir.

Ce chapitre contient des instructions importantes et l'on doit donner une grande attention à sa lecture.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Que voulez-vous dire, vous qui vous servez ordinairement de ce proverbe, touchant le pays d'Israël, en disant : Les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des enfants en sont agacées ?

3 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que vous n'aurez plus occasion de vous servir de ce proverbe en Israël.

4 Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme de l'enfant est à moi comme l'âme du père ; l'âme qui péchera sera celle qui mourra.

5 Mais l'homme qui sera juste, et qui fera ce qui est juste et droit,

6 qui n'aura point mangé sur les montagnes, et n'aura point levé ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël, qui n'aura point souillé la femme de son prochain, et qui ne se sera point approché de la femme séparée à cause de sa souillure ;

7 et qui n'aura foulé personne, qui aura rendu le gage à son débiteur, qui n'aura point exercé de rapine, qui aura donné de son pain à celui qui avait faim, et qui aura couvert d'un vêtement celui qui était nu,

8 qui n'aura point prêté à usure, et qui n'aura point pris de surcroît ; qui aura détourné sa main de l'iniquité, et qui aura rendu un jugement droit entre un homme et l'autre,

9 qui aura marché dans mes statuts, et aura gardé mes ordonnances pour agir selon la vérité ; celui-là est juste ; certainement il vivra, dit le Seigneur l'Éternel.

10 Que si cet homme-là est père d'un enfant qui soit un voleur, qui répande le sang, ou qui commette quelque chose de semblable ;

11 Et qui ne fasse pas ce que j'ai commandé, mais qui mange sur les montagnes, et qui souille la femme de son prochain ;

12 qui foule l'affligé et le misérable, qui ravisse le bien d'autrui, et qui ne rende point le gage ; qui lève ses yeux vers les dieux infâmes, et qui commette des abominations ;

13 qui prête à usure, et qui prenne du surcroît ; vivra-t-il ? Il ne vivra pas, quand il aura commis toutes ces abominations-là : il mourra très certainement, et son sang sera sur lui.

14 Mais s'il est père d'un fils, qui, voyant tous les péchés que son père aura commis, y prenne garde, et ne fasse rien de semblable ;

- 15 qui ne mange pas sur les montagnes, et n'élève pas ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël ; et qui ne souille point la femme de son prochain ;
- 16 et qui ne foule personne ; qui ne retienne point de gage ; et qui ne ravisse point le bien d'autrui ; qui donne de son pain à celui qui a faim, et qui couvre celui qui est nu ;
- 17 qui n'opprime pas le pauvre ; qui ne prenne ni usure ni surcroît, qui garde mes ordonnances, et marche dans mes statuts : cet homme-là ne mourra point pour l'iniquité de son père, mais il vivra certainement.
- 18 Et quant à son père, parce qu'il a opprimé les autres, et qu'il a ravi ce qui était à son frère, et qu'il a fait, parmi son peuple, ce qui n'est pas bon, il mourra pour son iniquité.
- 19 Mais vous direz : Pourquoi ce fils ne portera-t-il pas l'iniquité de son père ? C'est parce que ce fils a fait ce qui était juste et droit, et qu'il a gardé tous mes statuts, et qu'il les a observés. Certainement il vivra.
- 20 L'âme qui péchera sera celle qui mourra ; le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils : la justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.
- 21 Que le méchant se détourne de tous ses péchés qu'il aura commis, et qu'il garde tous mes statuts, et fasse ce qui est juste et droit, certainement il vivra ; et il ne mourra point.
- 22 Il ne sera fait aucune mention de tous les péchés qu'il aura commis, mais il vivra pour sa justice à laquelle il se sera adonné.
- 23 Prendrais-je en aucune façon plaisir à la mort du méchant, dit le Seigneur l'Éternel, et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de son train, et qu'il vive ?
- 24 Mais si le juste se détourne de sa justice, et qu'il commette l'iniquité, selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il ? Il ne sera fait aucune mention de toutes les œuvres de justice qu'il aura faites, à cause de son crime, et à cause de son péché, qu'il aura commis ; il mourra pour ces choses-là.
- 25 Et vous dites : La voie du Seigneur n'est pas bien réglée. Ecoutez maintenant, ô maison d'Israël : Est-ce ma voie qui n'est pas bien réglée ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?
- 26 Quand le juste se sera détourné de sa justice, et qu'il aura commis l'iniquité, il mourra, à cause de cela, il mourra à cause de son iniquité qu'il aura commise.
- 27 Et quand le méchant se détournera de la méchanceté qu'il aura commise, et qu'il fera ce qui est juste et droit, il fera vivre son âme.
- 28 S'il revient à lui-même, et qu'il se détourne de tous les péchés qu'il aura commis, certainement il vivra et ne mourra point.
- 29 Et ceux de la maison d'Israël ont dit : La voie du Seigneur l'Éternel n'est pas bien réglée. Ô maison d'Israël ! sont-ce mes voies qui ne sont pas bien réglées ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?
- 30 C'est pourquoi, ô maison d'Israël ! je vous jugerai chacun de vous selon ses voies, dit le Seigneur. Convertissez-vous, et détournez-vous de tous vos péchés, et l'iniquité ne vous sera pas une occasion de ruine.
- 31 Jetez loin de vous tous vos péchés par lesquels vous avez péché, et faites-vous un nouveau cœur et un esprit nouveau ; et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ?
- 32 Car je ne prends point de plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Éternel. Convertissez-vous donc et vivez.

RÉFLEXIONS

L'usage qu'il faut faire de ce chapitre, c'est :

I. D'y apprendre à ne jamais murmurer lorsque DIEU nous afflige et à ne pas imiter l'impiété de ces Juifs qui disaient que DIEU les punissait pour les péchés de leurs pères et que ses voies n'étaient pas bien réglées.

II. DIEU dit très clairement dans ce chapitre, et il le répète plusieurs fois de la manière la plus expresse, *que les enfants ne porteront pas la peine de l'iniquité de leurs pères, mais que l'âme qui aura péché sera celle qui mourra.*

Pour confirmer cela, DIEU ajoute que, si un homme de bien a un fils impie, le fils mourra à cause de son péché, et que, si un méchant a un fils qui soit un homme de bien, le fils vivra et que le père mourra.

C'est là une doctrine qui nous met devant les yeux la parfaite justice de DIEU aussi bien que sa bonté et qui

nous apprend que DIEU ne condamne jamais les hommes que pour leurs propres péchés, bien qu'il arrive quelquefois que les enfants sont enveloppés dans les peines temporelles dont DIEU punit les crimes que leurs pères ont commis.

III. DIEU fait connaître qu'il est infiniment bon et toujours prêt à pardonner, même à ceux qui ont commis de très grands péchés, tels que sont l'idolâtrie, l'injustice et les autres crimes qui sont ici spécifiés, pourvu qu'ils les abandonnent et qu'ils gardent dans la suite ses commandements. C'est l'assurance que nous donnent ces paroles : *Détournez-vous de vos forfaits et votre iniquité ne vous fera pas périr. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ? Je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, convertissez-vous donc et vivez.*

Cette grande bonté de DIEU doit nous inciter fortement à nous convertir lorsque nous l'avons offensé. Nous voyons ici l'absolue nécessité de la repentance, mais nous y apprenons en même temps que la repentance à laquelle DIEU promet le pardon est celle qui retire l'homme du péché, qui le porte, comme cela est dit à diverses fois dans ce chapitre, à réparer, soit par la restitution, soit par tous les autres moyens possible le mal qu'il a fait. En un mot, le Seigneur déclare, qu'il n'y a de repentance salutaire que celle qui produit un cœur nouveau et un changement d'inclinations qui soit suivi d'un véritable amendement.

CHAPITRE XIX.

Ézéchiël propose deux emblèmes. L'un est celui d'une lionne et de ses petits, l'autre est celui d'une vigne et de ses branches. Par où le prophète marque ce qui arriva aux princes de la famille royale de Juda et en particulier à Joachas qui fut emmené en Égypte et à Jéhojakim qui fut pris, chargé de chaînes et conduit à Babylone.

1 Prononce à haute voix une complainte touchant les principaux d'Israël ;

2 et dis : Qu'était-ce que ta mère ? Une lionne qui a gîte parmi les lions, et a élevé ses petits parmi les lionceaux.

3 Elle a fait croître un de ses petits, qui est devenu un lionceau, qui a appris à déchirer la proie ; il a dévoré les hommes.

4 Les nations en ont ouï parler, il a été attrapé en leur fosse, et elles l'ont emmené enchaîné au pays d'Égypte.

5 Cette lionne ayant attendu quelque temps, et voyant que son attente était vaine, elle a pris un autre de ses petits, et en a fait un lionceau ;

6 lequel marchant parmi les lions est devenu lionceau, et il a appris à déchirer la proie ; il a dévoré les hommes.

7 Il a désolé leurs palais et a détruit leurs villes, tellement que le pays a été rendu désolé, et tout ce qui y est, par le cri de son rugissement.

8 Et les nations se sont rangées contre lui de tous les côtés des provinces, et ont étendu leurs rets contre lui ; il a été attrapé dans leurs fosses.

9 Puis ils l'ont enfermé et enchaîné pour l'amener au roi de Babylone et le mettre dans une forteresse ; afin que sa voix ne fût plus ouïe sur les montagnes d'Israël.

10 Ta mère était comme une vigne de ton sang, plantée auprès des eaux ; et elle est devenue pleine de fruit et de rameaux, à cause des grandes eaux.

11 Et elle a eu des branches fortes pour les sceptres des princes ; et son trône s'est élevé, entre ses branches entrelacées, et a paru dans sa hauteur avec la multitude de ses rameaux.

12 Mais elle a été arrachée avec fureur, et jetée par terre ; et le vent d'orient a séché son fruit ; ses branches fortes ont été rompues et séchées ; le feu les a consumées.

13 Et maintenant elle est plantée dans un désert, dans une terre sèche et aride.

14 Et le feu est sorti d'une branche de ses bois, et a consumé son fruit, et il n'y a en elle aucune branche forte pour servir de sceptre à dominer. C'est ici la complainte, et elle servira de complainte.

RÉFLEXIONS

On voit par le chapitre XXXIV du deuxième livre des Chroniques que les derniers rois de Juda éprouvèrent les malheurs que le prophète dénonce ici. DIEU qui conduit tout avec justice et avec sagesse

dispose particulièrement de ce qui concerne les rois, il les change et les ôte comme il le trouve à propos et il punit d'ordinaire aux yeux de tout le monde, en leurs personnes et en leurs familles, les crimes dont ils se rendent coupables.

CHAPITRE XX.

Ézéchiél représente aux principaux des Juifs, qui étaient venus le consulter, que DIEU les avait comblés de ses grâces en tout temps, qu'il les avait choisis et qu'il leur avait donné ses lois afin de les engager à le craindre et surtout afin de les détourner de l'idolâtrie.

Mais il leur reproche de n'avoir cessé d'offenser le Seigneur en violant ses commandements et en servant les idoles, et cela après leur sortie d'Égypte, dans le désert et dans le pays de Canaan. III. Il leur dénonce que, parce qu'ils continuaient à irriter le Seigneur comme leurs pères l'avaient fait, il allait répandre sa colère sur eux.

Cependant il promet que DIEU aurait pitié d'une partie d'entre eux et qu'il les ramènerait à Jérusalem.

1 La septième année, au dixième jour du cinquième mois, que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter l'Éternel, et ils s'assirent devant moi.

2 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

3 Fils de l'homme, parle aux anciens d'Israël, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Est-ce pour me consulter que vous venez ? Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez !

4 Ne les jugeras-tu pas, ne les jugeras-tu pas, toi, fils de l'homme ? Donne-leur à connaître les abominations de leurs pères ;

5 et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que j'élus Israël, et que je levai ma main à la postérité de la maison de Jacob, et que je me donnai à connaître à eux au pays d'Égypte, et que je leur levai ma main, en disant : Je suis l'Éternel votre DIEU ;

6 en ce jour-là même je leur levai ma main, que je les tirerais du pays d'Égypte, *pour les amener* au pays que j'avais découvert pour eux ; pays où coulent le lait et le miel, et qui est le meilleur de tous les pays.

7 Alors je leur dis : Que chacun de vous rejette les choses abominables de devant ses yeux, et ne vous souillez point par les dieux infâmes d'Égypte : C'est moi qui suis l'Éternel votre DIEU.

8 Mais ils se rebellèrent contre moi, et ils n'eurent point à gré de m'écouter ; aucun d'eux ne rejeta les choses abominables de devant ses yeux, ni ne quitta les dieux infâmes d'Égypte ; et je dis que je répandrais mon indignation sur eux, et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le pays d'Égypte.

9 Mais quand je les ai tirés du pays d'Égypte, je l'ai fait pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en la présence des nations parmi lesquelles ils étaient, et en la présence desquelles je m'étais donné à connaître à eux.

10 Je les tirai donc du pays d'Égypte, et je les amenai au désert.

11 Et je leur donnai mes statuts, et leur fis connaître mes ordonnances, par lesquelles l'homme vivra, s'il les accomplit.

12 Et même je leur donnai aussi mes sabbats, pour leur être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis l'Éternel qui les sanctifie.

13 Mais ceux de la maison d'Israël se rebellèrent contre moi dans le désert, ils ne marchèrent pas dans mes statuts, mais ils rejetèrent mes ordonnances, par lesquelles l'homme vivra, s'il les accomplit ; et ils profanèrent extrêmement mes sabbats ; c'est pourquoi je dis que je répandrais sur eux ma colère dans le désert pour les consumer.

14 Ce que je fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en présence des nations, aux yeux desquelles je les avais tirés hors du pays d'Égypte.

15 Et même je leur levai ma main dans le désert, que je ne les amènerais pas au pays que je leur avais donné ; pays où coulent le lait et le miel, et qui est le plus excellent de tous les pays.

16 Parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, et qu'ils n'avaient pas marché dans mes statuts, et qu'ils avaient profané mes sabbats ; car leur cœur marchait après leurs dieux infâmes.

17 Toutefois mon œil les épargna pour ne les pas détruire, et je ne les consumai pas entièrement dans le désert.

18 Mais je dis à leurs enfants dans le désert : Ne marchez point dans les statuts de vos pères, et ne gardez

point leurs ordonnances, et ne vous souillez point par leurs dieux infâmes.

19 C'est moi qui suis l'Éternel votre DIEU, marchez dans mes statuts, et gardez mes ordonnances, et faites-les.

20 Sanctifiez mes sabbats, et ils seront un signe entre moi et vous, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre DIEU.

21 Mais leurs enfants se rebellèrent aussi contre moi, et ne marchèrent point dans mes statuts ; ils ne gardèrent et ne firent point mes ordonnances par lesquelles l'homme vivra, s'il les accomplit, et ils profanèrent mes sabbats ; et je dis que je répandrais mon indignation sur eux, et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le désert.

22 Toutefois je retins ma main, et je le fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en présence des nations, aux yeux desquelles je les avais retirés.

23 Et cependant je leur levai ma main dans le désert, que je les répandrais parmi les nations et que je les disperserais dans les pays.

24 Parce qu'ils n'avaient pas accompli mes ordonnances, et qu'ils avaient rejeté mes statuts, et profané mes sabbats, et que leurs yeux étaient après les dieux infâmes de leurs pères.

25 C'est pourquoi je leur ai aussi donné des statuts qui n'étaient pas bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point.

26 Et je les ai laissés se souiller dans leurs offrandes, en ce qu'ils ont fait passer par le feu tous leurs premiers-nés, afin que je les misse en désolation, et qu'on connût que je suis l'Éternel.

27 C'est pourquoi toi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos pères m'ont encore outragé, en ce qu'ils ont commis un tel crime contre moi ;

28 C'est que, les ayant introduits au pays que j'avais levé ma main de leur donner, ils ont regardé toute haute colline, et tout arbre feuillu, ils y ont fait leurs sacrifices, ils y ont mis leurs oblations pour m'irriter, ils y ont mis leurs parfums, et y ont répandu leurs aspersions.

29 Et je leur ai dit : Que veulent dire ces hauts lieux auxquels vous allez ? Et cependant ils ont été appelés des hauts lieux jusqu'à ce jour.

30 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne vous souillez-vous pas dans le train de vos pères, et ne vous prostituez-vous pas après leurs abominations ?

31 En offrant vos dons, quand vous faites passer vos enfants par le feu, vous vous souillez par tous vos dieux infâmes jusqu'à ce jour ; et vous me consultez ainsi, ô maison d'Israël ! Je *suis* vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez !

32 Et ce que vous pensez n'arrivera point, lorsque vous dites : Nous ferons comme les nations et les familles des pays, en servant le bois et la pierre.

33 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si je ne règne sur vous avec une main forte, un bras étendu, et une colère répandue ;

34 et si je ne vous tire d'entre les peuples, et si je ne vous rassemble des pays dans lesquels vous aurez été dispersés avec une main forte, et un bras étendu et une colère répandue ;

35 et si je ne vous fais venir au désert des peuples, et si je n'entre là en jugement contre vous face à face.

36 Comme je suis entré en jugement contre vos pères au désert du pays d'Égypte, je vous jugerai de même, dit le Seigneur l'Éternel.

37 Et je vous ferai passer sous la verge, et je vous ramènerai au lieu de l'alliance ;

38 et je mettrai à part les rebelles d'entre vous, et ceux qui se révoltent contre moi, et je les ferai sortir du pays où ils demeurent, et ils ne reviendront point au pays d'Israël, et vous saurez que je suis l'Éternel.

39 Vous donc, ô maison d'Israël ! ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Allez, servez chacun vos dieux infâmes, puisque vous ne me voulez pas écouter ; aussi ne profanerez-vous plus le nom de ma sainteté par vos dons, et par vos dieux infâmes.

40 Mais ce sera dans ma sainte montagne, sur la haute montagne d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que toute la maison d'Israël me servira ; elle sera toute dans cette terre ; je prendrai plaisir en eux ; et c'est là que je demanderai vos offrandes élevées, et les prémices de vos dons, avec toutes vos choses consacrées.

41 Je prendrai plaisir en vous, comme en une odeur agréable, quand je vous aurai tirés d'entre les peuples, et que je vous aurai rassemblés des pays dans lesquels vous aurez été dispersés ; et je serai sanctifié en vous à la vue des nations.

42 Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand je vous aurai fait revenir dans la terre d'Israël, qui est le pays que j'ai levé ma main de donner à vos pères.

43 Et là vous vous souviendrez de vos voies et de toutes vos actions, par lesquelles vous vous êtes souillés, et vous vous déplairez en vous-mêmes de tous les maux que vous aurez faits.

44 Et vous saurez que je suis l'Éternel, par ce que j'aurai fait à votre égard à cause de mon nom, et non selon votre méchant train et vos actions corrompues, ô maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre un récit des grâces que DIEU avait accordées aux Juifs en les choisissant pour être son peuple, en leur donnant ses lois et en les supportant pendant longtemps. On y voit aussi qu'ils avaient été ingrats aux bienfaits de DIEU, insensibles à ses avertissements, à son support et même à ses châtements, à cause de quoi il allait les accabler de ses jugements les plus terribles.

Nous devons considérer sur cela que DIEU a fait pour nous infiniment plus que pour les Juifs. Il nous a rachetés par JÉSUS-CHRIST, il nous a donné la connaissance de ses saintes lois par le moyen desquelles nous pouvons obtenir la vie éternelle et les avertissements qu'il nous adresse pour nous obliger à le servir et à le craindre ne sont ni moins exprès, ni moins fréquents que ceux qu'il donnait à l'ancien peuple. Si, après cela, il nous arrivait de tomber dans l'infidélité et dans la désobéissance, nous serions plus condamnables que les Juifs et notre punition serait aussi beaucoup plus sévère. Les promesses que DIEU fait de rassembler encore les Juifs dans le pays de leurs pères, après qu'ils auraient reconnu leurs péchés et qu'ils en auraient porté la peine, nous découvre l'amour de DIEU envers son église et les vues dans lesquelles il punit les hommes, c'est de les humilier, de les convertir et de les rendre par ce moyen les objets de sa miséricorde.

CHAPITRE XXI.

Ce chapitre a deux parties :

I. Dans la première, Ézéchiël représente, par l'image d'un feu qui consume du bois et d'une épée dégainée, la désolation de Jérusalem. II. Dans la seconde, il dit que le roi de Babylone consulterait les devins et le sort pour savoir s'il marcherait contre les Hammonites ou contre les Juifs et que DIEU dirigerait le sort d'une manière que les Juifs seraient détruits les premiers et que Sédécias leur Roi, qui est appelé ici un prince méchant et profane, recevrait la peine de sa perfidie et qu'ensuite les Hammonites seraient aussi subjugués.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, dresse ta face vers le chemin de Théman, et fais découler ta parole vers le midi ; prophétise contre la forêt champêtre du midi ;

3 Et dis-lui : Ecoute la parole de l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais allumer un feu au dedans de toi, qui consumera en toi tout le bois vert et tout le bois sec ; la flamme de l'embrasement ne s'éteindra point, et tout le dessus en sera brûlé depuis le midi jusqu'au septentrion.

4 Et toute chair verra que c'est moi, l'Éternel, qui y ai allumé le feu, et il ne s'éteindra point.

5 Et je dis : Ah ! ah ! Seigneur Éternel, ils disent de moi : Cet homme ne parle-t-il pas toujours par similitudes ?

6 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

7 Fils de l'homme, dresse ta face vers Jérusalem, et fais découler ta parole vers les saints lieux ; et prophétise contre la terre d'Israël,

8 et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, c'est à toi que j'en veux ; je tirerai mon épée de son fourreau, et je retrancherai du milieu de toi le juste et le méchant.

9 Et parce que je veux retrancher du milieu de toi le juste et le méchant, à cause de cela mon épée sortira de son fourreau, contre toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion ;

10 et toute chair saura, que c'est moi, l'Éternel, qui aurai tiré mon épée de son fourreau, et elle n'y retournera plus.

11 Aussi toi, fils de l'homme, gémis, gémis en leur présence, te rompant les reins, et avec amertume.

12 Et quand ils te diront : Pourquoi gémis-tu ? alors tu répondras : A cause du bruit, car il vient ; tous les cœurs se fondront, toutes les mains deviendront lâches, tous les esprits seront abattus, et tous les genoux s'en iront en eau. Voici, il vient, et cela se fera, dit le Seigneur l'Éternel.

13 Et la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

14 Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit l'Éternel : Dis : L'épée, l'épée a été aiguisée, et même elle est fourbie.

15 Elle a été aiguisée pour faire un grand carnage ; elle a été fourbie afin qu'elle brille. Nous réjouirons-nous ? C'est la verge de mon fils ; elle méprise tout bois.

16 Et l'Éternel l'a donnée à fourbir pour la saisir avec la main ; l'épée a été aiguisée, et elle a été fourbie pour la mettre dans la main de celui qui tue.

17 Crie et hurle, ô fils de l'homme ! car elle est contre mon peuple, elle est contre tous les principaux d'Israël ; les frayeurs de cette épée ont été sur mon peuple ; c'est pourquoi frappe ta cuisse.

18 Quand ce serait une épreuve : et que serait-ce ? Si même cette épée, qui dédaigne tout bois, était une verge, il n'en serait rien, dit le Seigneur l'Éternel.

19 Toi donc, fils de l'homme, prophétise, et frappe d'une main contre l'autre, et que l'épée redouble une seconde et une troisième fois ; l'épée des blessés à mort, c'est l'épée des grands qui sont blessés à mort, qui pénétrera jusqu'à leurs cabinets.

20 J'ai mis l'épée brillante sur toutes leurs portes, afin que le cœur se fonde, et que les ruines soient multipliées. Ah ! elle est faite pour briller, et aiguisée pour tuer.

21 Joins-toi, ô épée, frappe à droite ; avance-toi, frappe à gauche, de quelque côté que tu rencontres.

22 Je frapperai aussi d'une main contre l'autre, et je contenterai ma colère ; moi, l'Éternel, j'ai parlé.

23 Et la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

24 Et toi, fils de l'homme, propose-toi deux chemins par où l'épée du roi de Babylone doit venir, et que les deux chemins sortent d'un même pays, et les choisis ; choisis-les à l'endroit où commence le chemin de la ville de Babylone.

25 Tu te proposeras le chemin par lequel l'épée doit venir, ou contre Rabba des Hammonites, ou contre Juda à Jérusalem, ville fortifiée.

26 Car le roi de Babylone s'est arrêté dans un chemin fourchu, au commencement de deux chemins, pour consulter les devins ; il a poli les flèches, il a interrogé les idoles, il a regardé au foie.

27 La divination est à sa main droite contre Jérusalem, pour y mettre des béliers, pour animer la tuerie, pour crier l'alarme à haute voix, pour ranger les béliers contre les portes, pour dresser des terrasses et bâtir des bastions.

28 Et cela sera à leurs yeux comme une divination de mensonge ; ils ont fait de grands serments ; mais il se souviendra de cette perfidie, en sorte qu'ils seront pris.

29 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité, et que vos crimes se sont découverts, tellement que vos péchés se voient dans toutes vos actions, parce que, dis-je, vous en avez rappelé le souvenir, vous serez pris avec la main.

30 Et toi, profane et méchant prince d'Israël, duquel le jour est venu, dans le temps que ton iniquité va prendre fin ;

31 ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Qu'on ôte cette tiare, et qu'on enlève cette couronne ; elle ne sera plus elle-même ; j'élèverai ce qui est bas, et j'abaisserai ce qui est haut.

32 Je la mettrai à la renverse, à la renverse, à la renverse, et elle ne sera plus, jusqu'à ce que celui à qui le gouvernement appartient vienne, et je le lui donnerai.

33 Et toi, fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, touchant les Hammonites, et touchant leur opprobre : Dis donc : Épée, épée dégainée, fourbie pour faire la tuerie, pour consumer avec son éclat ;

34 pendant qu'on voit pour toi des visions de vanité, et qu'on devine pour toi le mensonge : Épée, sors, pour tomber sur le cou des méchants, qui seront blessés à mort ; desquels le jour est venu dans le temps que l'iniquité va prendre fin.

35 La remettrait-on dans son fourreau ? Je te jugerai dans le lieu où tu as été créé, dans le pays de ton extraction.

36 Et je répandrai mon indignation sur toi, j'allumerai sur toi le feu de ma colère, et je te livrerai entre les mains d'hommes barbares, et qui ont conspiré ta destruction.

37 Tu seras livré au feu pour être dévoré, ton sang sera au milieu de la terre ; il ne sera plus fait mémoire de toi, parce que moi, qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous met devant les yeux, sous la similitude d'un embrasement qui dévore tout et d'une épée qui frappe de tous côtés sans rien épargner, combien les effets de la justice divine sont terribles et inévitables lorsque les hommes se les attirent par leurs péchés. Il faut considérer, sur la seconde partie, que le roi de Babylone, ayant consulté les idoles et jeté le sort pour se déterminer à faire la guerre ou aux Juifs ou aux Hammonites, DIEU, quoique ce moyen fût criminel le dirigea d'une manière que les Juifs furent attaqués les premiers.

Il paraît de là très clairement que DIEU conduit tout par sa providence, qu'il préside même sur le sort et sur les événements que l'on attribue au hasard et généralement sur tout ce que les hommes font, en sorte que, sans le savoir, ils n'exécutent que ce que DIEU a résolu de faire ou de permettre.

La ruine des Juifs, et surtout la punition exemplaire du roi Sédécias, prouve que les peuples coupables et principalement les mauvais princes sont poursuivis par la vengeance divine. Et la destruction des Hammonites, qui furent d'abord épargnés, mais qui furent détruits par Nébucadnézar cinq ans après que ce prince eut pris Jérusalem, montre que si DIEU diffère pendant quelque temps de châtier les coupables, ils n'échappent pourtant pas à son jugement.

CHAPITRE XXII.

Ézéchiél prophétise contre Jérusalem. Il parle des crimes qui s'y commettaient, de l'idolâtrie, du mépris de père et de mère, de l'injustice, de l'oppression, du meurtre, de la profanation du service divin, de l'adultère, des présents de corruption et de l'usure et il dit que ces crimes allaient causer la ruine de cette ville et de toute la nation.

Mais il se plaint surtout de ce que les prophètes, les sacrificateurs et les magistrats s'abandonnaient au mal et de ce qu'il n'y avait personne qui se mit en état d'arrêter l'indignation du Seigneur qui allait se répandre sur le peuple.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Et toi, fils de l'homme, ne jugeras-tu pas, ne jugeras-tu pas la ville sanguinaire, et ne lui donneras-tu pas à connaître toutes ses abominations ?

3 Tu diras donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que ton temps vienne, et qui a fait des dieux infâmes contre elle-même, pour te souiller ;

4 tu t'es rendue coupable par le sang que tu as répandu, et tu t'es souillée par tes dieux infâmes que tu as faits ; tu as fait approcher tes jours, et tu es venue jusqu'à tes années ; c'est pourquoi je t'ai exposée en opprobre aux nations, et en moquerie à tous les pays.

5 Celles qui sont près et celles qui sont loin de toi, se moqueront de toi, qui es célèbre par tes infamies, et remplie de troubles.

6 Voici, les princes d'Israël ont été au milieu de toi, pour répandre le sang, chacun selon son pouvoir.

7 On a méprisé père et mère au milieu de toi, on a usé de violence à l'égard de l'étranger chez toi ; on a opprimé l'orphelin et la veuve chez toi.

8 Tu as méprisé mes choses saintes et tu as profané mes sabbats.

9 Des gens trompeurs ont été chez toi pour répandre le sang, et ont mangé sur les montagnes chez toi ; on a commis des actions énormes au milieu de toi ;

10 chez toi l'enfant a découvert la nudité du père, et on a humilié chez toi la femme souillée de son impureté.

11 Et chez toi l'un a commis abomination avec la femme de son prochain ; et l'autre en commettant des actions énormes a souillé sa belle-fille, et l'autre a humilié sa sœur, fille de son père.

12 Chez toi l'on a reçu des présents pour répandre le sang ; tu as pris de l'usure et du surcroît ; tu as fait un gain déshonnête sur tes prochains, en usant de tromperie, et tu m'as oublié, dit le Seigneur l'Éternel.

13 C'est pourquoi j'ai frappé des mains à cause de ton gain déshonnête que tu as fait, et à cause de ton sang qui a été répandu chez toi.

14 Ton cœur pourra-t-il tenir ferme, ou tes mains seront-elles fortes aux jours que j'agirai contre toi ? Moi, l'Éternel, je l'ai dit, et je le ferai.

15 Et je te disperserai parmi les nations, et je te répandrai par les pays, et je consumerai ta souillure, de sorte

qu'il n'y en aura plus en toi.

16 Et tu seras profanée chez toi, même en la présence des nations, et tu sauras que je suis l'Éternel.

17 Puis la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

18 Fils de l'homme, la maison d'Israël m'est devenue comme de l'écume ; ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer et du plomb, mis dans un creuset ; ils sont devenus comme l'écume de l'argent.

19 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Puisque vous êtes tous devenus de l'écume, voici, je vais vous rassembler au milieu de Jérusalem.

20 Comme on assemblerait de l'argent, de l'airain, du fer, du plomb et de l'étain dans un creuset, afin d'y souffler le feu pour les fondre ; ainsi je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem dans ma colère et mon indignation, et je vous y laisserai, et je vous fondrai.

21 Je vous y ramasserai donc, et je soufflerai contre vous le feu de ma colère, et vous serez fondus au milieu d'elle.

22 Comme l'argent se fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus au milieu d'elle ; et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, j'ai répandu ma colère sur vous.

23 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

24 Fils de l'homme, dis-lui : Tu es un pays qui n'a point été nettoyé, ni arrosé de pluie au jour de l'indignation.

25 Il y a un complot de ses prophètes au milieu d'elle, ils sont comme des lions rugissants qui ravissent la proie : ils ont dévoré les âmes ; ils en ont emporté les richesses et la gloire ; ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26 Ses sacrificateurs ont fait violence à ma loi, et ont profané mes choses saintes ; ils n'ont point mis de différence entre la chose sainte et la chose profane ; et ils n'ont point donné à connaître la différence qu'il y a entre la chose immonde et la chose nette ; et ils ont détourné leurs yeux de mes sabbats, et j'ai été profané au milieu d'eux.

27 Les principaux ont été au milieu d'elle comme des loups qui ravissent la proie, pour répandre le sang, pour détruire les âmes, et pour faire un gain déshonnête.

28 Ses prophètes aussi les ont enduits de mortier mal lié ; ils ont des visions fausses, et ils leur prédisent le mensonge, disant : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel ; et néanmoins l'Éternel ne leur a point parlé.

29 Le peuple du pays a usé de fraudes, et ils ont exercé la rapine, et ils ont opprimé l'affligé et le misérable, et ils ont trompé l'étranger contre tout droit.

30 Et j'ai cherché quelqu'un d'entre eux qui refit la cloison, et qui se tint à la brèche devant moi pour le pays, afin que je ne le détruissais point ; mais je n'en ai point trouvé.

31 C'est pourquoi je répandrai sur eux mon indignation ; et je les consumerai par le feu de ma colère ; je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses qui doivent bien être considérées dans ce chapitre. On y voit :

I. Un dénombrement des péchés qui régnaient à Jérusalem peu avant la ruine de cette ville. Les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'injustice, à l'impureté et à toutes sortes d'abominations et ils avaient profané la religion et le service divin de la manière la plus criante. Ce fut ce qui les priva de la protection du Seigneur et qui l'obligea à exécuter ses menaces.

Nous ne pouvons donc pas douter que DIEU n'ait tous ces péchés-là en horreur et plus encore dans les chrétiens et que ceux qui les commettent ne deviennent les objets de sa vengeance.

II. DIEU se plaint plus particulièrement des personnes publiques. Les prophètes séduisaient le peuple, les sacrificateurs violaient la loi divine et profanaient les choses saintes et les juges étaient adonnés à l'injustice, au gain déshonnête, à la tromperie et à la violence.

Ces plaintes que DIEU fait si fréquemment nous apprennent que, quand les conducteurs de l'église et de la société civile sont des gens sans religion et sans vertu, il faut que la corruption et l'impiété fasse de grands ravages et que l'on doit s'attendre aux derniers malheurs. Les pasteurs et les magistrats doivent bien considérer ceci, de peur qu'ils ne deviennent les auteurs de la corruption et des calamités publiques et ce qui est encore un plus grand mal, de la perdition éternelle de ceux sur lesquels DIEU les a établis.

CHAPITRE XXIII.

Ce chapitre contient la parabole de deux sœurs débauchées qui représentent les deux royaumes d'Israël, savoir celui de Samarie, ou des dix tribus, qui avait abandonné le premier le service de DIEU et établi l'idolâtrie, et celui de Juda qui avait imité à cet égard les dix tribus. Le Seigneur déclare que, comme ces tribus avaient été livrées aux Assyriens à cause de cette idolâtrie, aussi ceux du royaume de Juda, qui avaient vu la punition de leurs frères et qui, au lieu d'en profiter, les avaient surpassés dans leurs crimes, seraient dans peu désolés par les Caldéens.

- 1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
- 2 Fils de l'homme, il y a eu deux femmes, filles d'une même mère ;
- 3 lesquelles se sont prostituées en Égypte, elles se sont prostituées dès leur jeunesse ; c'est là qu'elles ont été corrompues.
- 4 Le nom de la plus grande était Ahola, et celui de sa sœur était Aholiba. Elles ont été à moi, et elles ont enfanté des fils et des filles. Ahola, c'est Samarie ; et Aholiba, c'est Jérusalem.
- 5 Or, Ahola a commis adultère, étant ma femme, et elle a aimé ses amants, savoir, les Assyriens ses voisins,
- 6 vêtus de pourpre, gouverneurs et magistrats, tous jeunes et aimables, cavaliers montés sur des chevaux.
- 7 Et elle a commis ses adultères avec eux, qui tous étaient l'élite des Assyriens, et avec tous ceux qu'elle a aimés, et elle s'est souillée avec tous leurs dieux infâmes.
- 8 Et elle n'a point quitté ses prostitutions, *qu'elle avait apportées* d'Égypte, où elle avait été corrompue dans sa jeunesse, et où ils avaient répandu sur elle leur impureté.
- 9 C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens qu'elle avait aimés.
- 10 Ils ont découvert sa nudité, ils ont enlevé ses fils et ses filles, et l'ont tuée elle-même avec l'épée ; et elle a été fameuse entre les femmes, après qu'ils ont exercé des jugements sur elle.
- 11 Et quand sa sœur Aholiba a vu cela, elle a pis fait qu'elle dans sa passion ; même elle a pis fait dans ses prostitutions que sa sœur n'avait fait dans les siennes.
- 12 Elle a aimé les Assyriens, les gouverneurs et les magistrats ses voisins, qui étaient parfaitement bien vêtus, et des cavaliers montés sur des chevaux, tous jeunes et bien faits.
- 13 Et j'ai vu qu'elle s'était souillée, et que toutes deux suivaient un même train.
- 14 Et encore a-t-elle augmenté ses prostitutions ; car ayant vu des hommes portraits sur la paroi, savoir, les images de Caldéens peints de vermillon,
- 15 Ceints de baudriers sur leurs reins, et ayant sur leur tête *des habillements de tête flottants et teints*, des tiaras de diverses couleurs, et l'apparence de grands seigneurs, et la ressemblance des enfants de Babylone en Caldée, qui est le pays de leur naissance,
- 16 elle s'en est rendue amoureuse, par le regard de ses yeux, et elle a envoyé des ambassadeurs vers eux au pays des Caldéens ;
- 17 et les enfants de Babylone sont venus vers elle au lit de ses prostitutions, et ils l'ont souillée par leurs adultères ; et elle s'est aussi souillée avec eux, et puis son cœur s'est détaché d'eux.
- 18 Elle a donc découvert ses adultères ; elle a découvert son ignominie ; et mon cœur s'est détaché d'avec elle, comme mon cœur s'était détaché d'avec sa sœur.
- 19 Car elle a multiplié ses adultères, jusqu'à rappeler le souvenir des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'était prostituée au pays d'Égypte.
- 20 Et elle s'est attachée à ses débauchés, qui sont comme des ânes, et dont la force est comme celle des chevaux.
- 21 Tu as donc repris les actions de ta jeunesse, lorsque tu fus corrompue dans le pays d'Égypte, dans ta jeunesse.
- 22 C'est pourquoi, ô Aholiba, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais réveiller contre toi tous ceux qui t'ont aimée, d'avec lesquels ton cœur s'est détaché, et je les amènerai contre toi de toutes parts ;
- 23 savoir, les enfants de Babylone, et tous les Caldéens, Pékod, Sçoah, Koah, et tous les Assyriens avec eux, tous jeunes gens d'élite, gouverneurs et magistrats, grands seigneurs et renommés, tous montant à cheval.
- 24 Ils viendront contre toi avec des chars, des chariots et des charrettes, et avec un grand amas de peuples ; ils mettront contre toi, de toutes parts, des écus, des boucliers et des casques ; et je leur mettrai le jugement

en main, et ils te jugeront selon leurs jugements.

25 Et je mettrai ma jalousie sur toi, et ils agiront contre toi avec fureur ; ils te couperont le nez et les oreilles ; et ce qui sera demeuré de reste au milieu de toi tombera par l'épée. Ils enlèveront tes fils et tes filles ; et ce qui sera demeuré de reste au milieu de toi sera consumé par le feu.

26 Ils te dépouilleront de tes vêtements, et enlèveront tes ornements dont tu te pares.

27 Et je ferai que tu cesseras de commettre tes crimes et la prostitution que tu as apportée du pays d'Égypte ; tu ne lèveras plus tes yeux vers eux, et ne te souviendras plus de l'Égypte.

28 car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais te livrer dans la main de ceux que tu hais, dans la main de ceux d'avec lesquels ton cœur s'est détaché.

29 Ils te traiteront avec haine, et ils enlèveront tout ton travail, et ils te laisseront toute nue et toute découverte, et la turpitude de tes adultères et de ton énormité et de tes prostitutions sera mise en évidence.

30 On te fera ces choses-là, parce que tu t'es prostituée après les nations, parce que tu t'es souillée par leurs dieux infâmes.

31 Tu as marché par le chemin de ta sœur, c'est pourquoi je mettrai sa coupe dans ta main.

32 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tu boiras la coupe profonde et large de ta sœur, et qui sera d'une grande mesure, tu seras en dérision et en moquerie.

33 Tu seras remplie d'ivresse et de douleur, par la coupe de désolation et de dégât, qui est la coupe de ta sœur Samarie.

34 Tu la boiras et tu la videras et en briseras les pièces, et tu te déchireras le sein ; car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

35 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu m'as oublié et que tu m'as jeté derrière ton dos, aussi tu porteras la peine de tes crimes et de tes prostitutions.

36 Puis l'Éternel me dit : Fils de l'homme, ne jugeras-tu pas Ahola et Aholiba ? Déclare-leur donc leurs abominations.

37 Car elles ont commis adultère, et il y a du sang en leurs mains ; elles ont commis adultère avec leurs dieux infâmes, et même elles ont fait passer leurs enfants, qu'elles m'avaient enfantés, par le feu, pour les consumer.

38 Et voici encore ce qu'elles m'ont fait ; elles ont souillé mon saint lieu dans ce même jour-là, et elles ont profané mes sabbats.

39 Car après avoir égorgé mes enfants, à leurs dieux infâmes, elles sont entrées ce même jour-là dans mon saint lieu, pour le profaner ; et voilà comment elles ont fait au milieu de ma maison.

40 Et qui plus est, elles ont envoyé vers des hommes venant de loin, lesquels sont venus sitôt que leurs ambassadeurs leur ont été envoyés ; pour lesquels tu t'es lavée, et as fardé ton visage, et t'es parée de tes ornements.

41 Et tu t'es assise sur un lit honorable, devant lequel il y avait une table dressée, sur laquelle tu as mis mon encens et mon parfum.

42 Et on y entendait la voix d'une troupe de gens qui étaient dans la joie, et outre ces hommes-là, tant il y avait de gens, on a fait venir des Sabéens du désert, qui leur ont mis des bracelets aux mains, et des couronnes magnifiques sur la tête.

43 Et j'ai dit de celle qui avait vieilli dans l'adultère : Maintenant ses prostitutions prendront fin, et elle aussi.

44 Et cependant on est venu vers elle comme on vient vers une femme prostituée ; ainsi ils sont venus vers Ahola et vers Aholiba, femmes pleines d'énormité.

45 Les hommes justes les jugeront donc comme on juge les femmes adultères, et comme on juge celles qui répandent le sang ; car elles sont adultères, et le sang est dans leurs mains.

46 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Qu'on fasse monter contre elles l'assemblée, et qu'on les livre au tumulte et au pillage ;

47 et que l'assemblée les assomme de pierres, et les taille en pièces avec leurs épées ; qu'ils tuent leurs fils et leurs filles, et qu'ils brûlent leurs maisons.

48 Et ainsi j'abolirai du pays l'énormité, et toutes les femmes apprendront à ne pas imiter votre énormité.

49 On mettra votre énormité sur vous, et vous porterez les péchés de vos dieux infâmes, et vous saurez que je suis le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Les plaintes que DIEU fait dans ce chapitre, tant contre les Israélites des dix tribus que contre ceux de Juda, ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit particulièrement offensé lorsque ceux à qui il s'est fait connaître corrompent son service et se rebellent contre lui. Ce qui est dit ici sous l'image de l'adultère, montre que ceux qui deviennent ici infidèles à DIEU, violent son alliance et s'exposent au plus terribles effets de son indignation. Et puisque DIEU témoigne être encore plus irrité contre les Juifs de Jérusalem parmi lesquels son vrai culte avait été conservé que contre ceux des dix tribus, on peut voir par-là que la rébellion contre DIEU est encore plus odieuse en ceux qu'il a distingués par des avantages particuliers qu'elle ne l'est dans les autres.

CHAPITRE XXIV.

DIEU révèle à Ézéchiél, qui était en Caldée, que ce même jour-là, le roi de Babylone avait mis le siège devant Jérusalem et il lui ordonne de représenter la destruction de cette ville par une chaudière où l'on ferait bouillir de la viande et que l'on ferait rougir au feu.

Ce même jour-là, la femme d'Ézéchiél mourut, mais DIEU lui défendit de donner aucune marque de deuil. C'était pour montrer que la désolation de Jérusalem serait si grande et si générale que les maris et les femmes, les pères et les enfants et les plus proches parents ne pourraient pleurer la mort les uns des autres.

1 La neuvième année, au dixième jour du dixième mois, la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
2 Fils de l'homme, écris-toi le nom de ce jour, de ce même jour-ci ; car le roi de Babylone s'est approché contre Jérusalem dans ce même jour.

3 Et propose une similitude à la maison rebelle, et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mets une chaudière sur le feu, et verse de l'eau dedans.

4 Assembles-y ses pièces, toutes les bonnes pièces, la cuisse et l'épaule, et remplis-la des meilleurs os.

5 Prends la plus belle bête du troupeau, et arrange ses os au bas, et fais-la bouillir à gros bouillons, en sorte que ses os même soient cuits au dedans d'elle.

6 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à la ville sanguinaire, à la chaudière dans laquelle est son écume, et de laquelle l'écume n'est point sortie ! Vide-la, pièce après pièce, et que le sort ne soit point jeté sur elle.

7 Car son sang est au milieu d'elle ; elle l'a mis sur la pierre sèche, elle ne l'a point répandu sur la terre pour le couvrir de poussière.

8 J'ai mis son sang sur une pierre sèche, afin qu'il ne soit point couvert, pour faire monter la fureur, afin qu'on en prenne vengeance.

9 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à la ville sanguinaire ! Aussi en ferai-je un grand tas de bois à brûler.

10 Amasse force bois, allume le feu, fais bien cuire la chair, et la fais consumer et que les os soient brûlés.

11 Puis mets la chaudière vide sur les charbons, afin qu'elle s'échauffe, que son airain se brûle, que son ordure soit fondue au dedans d'elle, et que sa rouille soit consumée.

12 Elle m'a travaillé par des mensonges, mais sa grosse rouille n'est point sortie d'elle ; sa rouille s'en ira au feu.

13 Il y a de l'énormité dans ta souillure, parce que je t'avais voulu nettoyer, et tu n'as point été nette ; tu ne seras point encore nettoyée de ta souillure, jusqu'à ce que j'aie satisfait mon indignation sur toi.

14 Moi, l'Éternel, j'ai parlé ; cela arrivera, et je le ferai ; je ne me retirerai point en arrière, et je n'épargnerai point, et je ne serai point apaisé. On t'a jugée selon ton train et selon tes actions, dit le Seigneur l'Éternel.

15 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

16 Fils de l'homme, voici, je vais t'ôter le désir de tes yeux par une plaie ; mais n'en fais point le deuil, et ne pleure point, et que tes larmes n'en coulent point.

17 Soupire en secret, et ne fais point le deuil qu'on a accoutumé de faire sur les morts ; attache ton bonnet sur toi, mets tes souliers à tes pieds, et ne cache point la lèvre de dessus, et ne mange point le pain des autres.

18 Je parlai donc au peuple le matin, et ma femme mourut le soir ; et le lendemain matin je fis comme il m'avait été commandé.

19 Et le peuple me dit : Ne nous déclareras-tu point ce que nous signifient ces choses que tu fais ?

20 Et je leur répondis : La parole de l'Éternel m'a été adressée, et il m'a dit :

21 Dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais profaner mon sanctuaire, votre force magnifique, le désir de vos yeux, ce que vous voudriez qu'on épargnât sur toutes choses ; et vos fils et vos filles, que vous avez abandonnés, tomberont par l'épée.

22 Alors vous ferez comme j'ai fait ; vous ne couvrirez point vos lèvres, et ne mangerez point le pain des autres.

23 Et vos bonnets seront sur vos têtes, et vos souliers à vos pieds ; vous ne ferez point le deuil, ni ne pleurerez point ; mais vous fondrez à cause de vos iniquités, et vous gémirez les uns avec les autres.

24 Et Ezéchiel vous sera pour un signe ; vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites. Quand cela sera arrivé, vous connaîtrez que je suis le Seigneur l'Éternel.

25 Et pour toi, fils de l'homme, au jour que je leur ôterai leur force, la joie de leur ornement, ce qui est le désir de leurs yeux, et où leurs âmes tendent, leurs fils et leurs filles,

26 en ce même jour-là, quelqu'un qui sera échappé ne viendra-t-il pas vers toi pour te le raconter ?

27 Et en ce jour-là ta bouche sera ouverte pour parler avec celui qui sera échappé ; tu parleras et ne seras plus muet, et tu leur seras pour un signe et ils sauront que je suis l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Les considérations qu'il y a à faire ici sont :

I. Que quoiqu'Ézéchiel fût en Caldée et fort éloigné de Jérusalem, DIEU lui fit connaître le propre jour auquel le roi de Babylone commença d'assiéger cette ville, ce qui fait voir que DIEU connaît parfaitement tout ce qui se fait dans le monde.

II. L'image d'une chaudière où l'on fait bouillir de la chair et qui, étant vide, serait remise au feu pour en ôter la rouille, était un emblème qui marquait, selon l'explication que DIEU en donne, que sa colère allait se répandre sur Jérusalem et sur tous ses habitants et que cette colère est un feu qui consule tout.

III. Il faut remarquer que Jérusalem fut ainsi traitée parce que c'était une ville souillée et remplie d'abomination, parce que le sang y avait été répandu et que ses habitants y avaient commis toutes sortes de crimes, sans que rien eût pu les ramener à leur devoir.

DIEU proportionne ses châtiments aux péchés des hommes et à l'état où ils sont et il emploie les remèdes extrêmes et les peines les plus sévères lorsque l'endurcissement des hommes est insurmontable.

IV. La défense que DIEU fit au prophète de pleurer la mort de sa femme, quoiqu'elle lui fût très chère, devait faire comprendre aux Juifs captifs que la ruine de leurs frères, qui étaient en Judée, serait si terrible que les morts ne seraient pas même pleurés.

Et l'obéissance qu'Ézéchiel rendit à cet ordre, qui devait lui paraître fâcheux, fait voir que quand DIEU commande, il faut sacrifier ce que nous avons de plus cher et que l'intérêt de sa gloire doit nous toucher plus fortement que notre intérêt particulier.

CHAPITRE XXV.

Ézéchiel prédit que les Hammonites, les Moabites, les Iduméens et les Philistins, qui étaient des peuples voisins et ennemis des Juifs, seraient bientôt détruits parce qu'ils s'étaient réjouis de la ruine de Jérusalem.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée et il me dit :

2 Fils de l'homme, dresse ta face contre les enfants de Hammon, et prophétise contre eux ;

3 et dis aux enfants de Hammon : Ecoutez la parole du Seigneur l'Eternel : Parce que vous avez dit : ha ! ha ! contre mon sanctuaire, lorsqu'il était profané, et contre la terre d'Israël, lorsqu'elle était désolée ; et contre la maison de Juda, lorsqu'ils allaient en captivité ;

4 A cause de cela, voici, je vais te donner en héritage aux peuples d'Orient, et ils établiront leurs palais au milieu de toi, et ils y dresseront leurs tentes, ils mangeront tes fruits, et ils boiront ton lait.

5 Et je livrerai Rabba pour être le repaire des chameaux, et les enfants de Hammon pour être le gîte des brebis ; et vous saurez que je suis l'Eternel.

6 Car ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que tu as frappé des mains, et que tu as sauté des pieds, et que tu t'es réjouie dans ton âme avec toute sorte de mépris, à cause du pays d'Israël ;

7 à cause de cela, voici, j'étendrai ma main sur toi, je te livrerai pour être pillée parmi les nations, je te retrancherai d'entre les peuples, et je te ferai périr d'entre les pays ; je te détruirai, et tu sauras que je suis l'Eternel.

8 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que Moab et Séhir ont dit : Voici, la maison de Juda est comme toutes les autres nations ;

9 à cause de cela, voici, je vais ouvrir le quartier de Moab du côté des villes, du côté de ses villes qui sont sur ses frontières, la beauté du pays de Beth-Jescimoth, de Bahal-Méhon, et de Kirjath-Hajim,

10 Aux peuples d'Orient, au-delà du pays des enfants de Hammon ; je le leur ai donné en héritage, en sorte qu'on ne fera plus mention des enfants de Hammon parmi les nations.

11 J'exercerai aussi des jugements contre Moab, et ils sauront que je suis l'Eternel.

12 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : A cause de ce qu'Edom a fait, quand il s'est inhumainement vengé de la maison de Juda, et parce qu'il s'est rendu fort coupable en se vengeant d'eux ;

13 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : J'étendrai ma main sur Edom, et j'en retrancherai les hommes et les bêtes, et le réduirai en désert ; depuis Théman et devers Dédan ils tomberont par l'épée.

14 J'exercerai ma vengeance sur Edom, par le moyen de mon peuple d'Israël, et ils traiteront Edom selon ma colère, et selon mon indignation, et ils sentiront ce que c'est que ma vengeance, dit le Seigneur l'Eternel.

15 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que les Philistins ont agi par vengeance, et qu'ils se sont vengés inhumainement, selon leur désir, et avec mépris, jusqu'à tout détruire par une inimitié immortelle ;

16 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais étendre ma main sur les Philistins, et j'exterminerai les Kéréthiens, et je ferai périr le reste de leurs ports de mer ;

17 et je déploierai sur eux de grandes vengeances par des châtiments de fureur ; et ils sauront que je suis l'Eternel, quand j'aurai exécuté ma vengeance sur eux.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces trois considérations sur ce chapitre :

I. La première, qu'Ézéchiél, après avoir prédit la destruction de Jérusalem et des Juifs, dénonce à leurs ennemis la vengeance divine, ce qui nous montre que DIEU est juste et que s'il punit et châtie son peuple, il n'épargne pas les ennemis de son église.

II. La seconde, que cette ruine des Hammonites, des Moabites, des Iduméens et des Philistins arriva peu après la désolation de Jérusalem et que ces peuples furent vaincus par le roi de Babylone conformément aux menaces qu'Ézéchiél, Ésaïe et Jérémie avaient faites contre eux.

III. La troisième considération est que DIEU exerça ces jugements contre ces peuples-là pour venger les outrages qu'ils avaient faits et pour les punir de leur orgueil et de l'inhumanité avec laquelle ils avaient insulté aux Juifs dans le temps de leur ruine. C'est un grand péché que d'être dur et cruel envers les misérables et que de se réjouir des maux d'autrui. DIEU punit rigoureusement et avec justice ceux qui en usent de la sorte, comme au contraire il bénit ceux qui sont touchés des souffrances des malheureux et qui les consolent.

CHAPITRE XXVI.

Ce chapitre et les deux suivants sont une prophétie contre les Tyriens.

Dans celui-ci Ézéchiél prédit la ruine de la ville de Tyr. Il dit que cette ville, qui avait eu de la joie de voir Jérusalem ruinée par le roi Nébucadnézar, serait prise, pillée et détruite par le même roi.

1 La onzième année, au premier jour du mois, la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme : Parce que Tyr a dit au sujet de Jérusalem : Ah ! celle qui était la porte des peuples a été rompue, elle est réduite à se réfugier chez moi ; je me remplirai, parce qu'elle a été rendue déserte ;

3 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Me voici contre toi, ô Tyr, et je ferai monter contre toi plusieurs nations, comme la mer fait monter ses flots.

4 Et elles détruiront les murailles de Tyr, et démoliront ses tours ; je raclerai sa poussière hors d'elle, et je la rendrai semblable à une pierre sèche.

5 Elle servira à étendre les filets au milieu de la mer ; car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Eternel, et elle sera en pillage aux nations.

6 Et les villes de son ressort qui sont à la campagne seront passées au fil de l'épée, et elles sauront que je suis l'Éternel.

7 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais faire venir de l'Aquilon Nébucadnézar, roi de Babylone, le roi des rois, contre Tyr, avec des chevaux, des chariots, des gens de cheval, et un grand peuple assemblé de toutes parts.

8 Il passera au fil de l'épée les villes de ton ressort qui sont à la campagne ; il élèvera des forts contre toi, et dressera des terrasses contre toi, et lèvera le bouclier contre toi.

9 Et il posera ses machines de guerre contre tes murailles, et démolira tes tours avec ses marteaux.

10 La poussière de ses chevaux te couvrira, à cause de leur multitude ; tes murailles trembleront du bruit de la cavalerie, des charrettes et des chariots, quand il entrera par tes portes, comme on entre dans une ville à laquelle on a fait brèche.

11 Il foulera toutes tes rues avec la corne des pieds de ses chevaux ; il tuera ton peuple avec l'épée, et les trophées de ta force seront renversés par terre.

12 Ils butineront tes richesses, et pilleront tes marchandises, et ils ruineront tes murailles, et ils démoliront tes maisons de plaisance, et jetteront tes pierres, ton bois, et ta poussière, au milieu des eaux.

13 Et je ferai cesser le bruit de tes chansons, et on n'entendra plus le son de tes harpes.

14 Je te rendrai semblable à une pierre sèche ; et elle ne sera plus rebâtie, parce que moi qui suis l'Éternel, ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

15 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Tyr : Les îles ne trembleront-elles pas du bruit de ta ruine, lorsque ceux qui seront blessés à mort gémiront, lorsque le carnage se fera au milieu de toi ?

16 Tous les princes de la mer descendront de leurs sièges, ils ôteront leurs manteaux, et dépouilleront leurs vêtements de broderie, et prendront les vêtements de frayeurs ; et ils seront effrayés à tout moment, et ils seront désolés à cause de toi.

17 Et ils prononceront à haute voix une complainte sur toi, et te diront : Comment es-tu périée, toi qui étais fréquentée par ceux qui vont sur la mer, ville renommée, qui étais forte dans la mer, toi et tes habitants, qui se sont fait redouter à tous ceux qui habitent sur la mer ?

18 Les îles seront maintenant effrayées au jour de ta ruine, et les îles qui sont dans la mer seront éperdues à cause de ton issue.

19 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quand je t'aurai rendue une ville désolée, comme sont les villes qui ne sont point habitées, quand j'aurai fait monter sur toi l'abîme, et que les grosses eaux t'aient couverte,

20 Je te ferai descendre alors avec ceux qui descendent dans le sépulcre, vers le peuple d'autrefois, et je te placerai dans les lieux les plus bas de la terre, dans les lieux désolés depuis longtemps, avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre, en sorte que tu ne seras plus habitée, et je rétablirai la gloire dans la terre des vivants.

21 Je ferai qu'on sera tout éperdu à cause de toi, de ce que tu ne seras plus ; et quand on te cherchera on ne te trouvera plus à jamais, dit le Seigneur l'Éternel.

CHAPITRE XXVII.

Ézéchiél décrit le grand commerce des Tyriens avec les autres peuples, leurs richesses immenses et l'étonnement que leur ruine causerait à tout le monde.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Toi donc, fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur Tyr,

3 et dis à Tyr : Ô toi, qui habites aux avenues de la mer, qui fais le commerce avec les peuples dans plusieurs îles ! Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tyr, tu as dit : Je suis parfaite en beauté ;

4 tes confins sont au cœur de la mer, ceux qui t'ont bâtie t'ont rendue parfaite en beauté ;

5 ils t'ont bâti tous les côtés des navires, de sapins de Scénir ; ils ont pris les cèdres du Liban pour te faire des mâts ;

6 ils ont fait tes rames de chênes de Basçan, et la troupe des Assyriens a fait tes bancs d'ivoire, apporté des îles de Kittim ;

7 le fin lin en façon de broderie, apporté d'Égypte, a été ce que tu étendais, pour te servir de voiles ; tu te couvrais de pourpre et d'écarlate, apportées des îles d'Elisça ;

8 les habitants de Sidon et d'Arvad étaient tes matelots ; ô Tyr ! tes sages qui étaient au milieu de toi, étaient tes pilotes ;
9 les anciens de Guébal et les plus habiles ont été parmi toi pour réparer tes brèches ; tous les navires de la mer et leurs mariniers ont été avec toi pour trafiquer et pour faire ton commerce.
10 Ceux de Perse, de Lud et de Put ont été tes gens de guerre dans ton armée ; ils ont pendu chez toi le bouclier et le casque ; Ils t'ont rendue magnifique ;
11 Ceux d'Arvad avec ton armée ont été sur tes murailles tout autour et ceux de Gammad ont été dans tes tours ; ils ont pendu leurs boucliers autour de tes murailles, ils ont achevé de te rendre parfaite en beauté.
12 Ceux de Tarscis ont trafiqué avec toi de toutes sortes de richesses, faisant valoir tes foires en argent, en fer, en étain et en plomb.
13 Javan, Tubal et Mescec ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en vendant des hommes et des vaisseaux d'airain.
14 Ceux de la maison de Togarma ont fait valoir tes foires en chevaux, en cavaliers et en mulets ;
15 les enfants de Dédan ont négocié avec toi, tu avais dans ta main le commerce de plusieurs îles, et on t'a rendu en échange des dents d'ivoire et de l'ébène.
16 La Syrie a trafiqué avec toi de tes ouvrages de toute sorte ; on a fait valoir tes foires en escarboucles, en écarlate, en broderie, en fin lin, en corail et en agate ;
17 Juda et le pays d'Israël ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en blé de Minnith et de Pannag, et en miel, et en huile et en baume ;
18 Damas a trafiqué avec toi en te donnant pour la multitude de tes ouvrages toutes sortes de richesses, du vin de Helbon, et de la laine blanche ;
19 et Dan, et Javan, et Mosel ont fait valoir tes foires en fer luisant ; la casse et le roseau aromatique ont été dans ton commerce.
20 Ceux de Dédan ont négocié avec toi en draps précieux pour aller à cheval.
21 Les Arabes et tous les principaux de Kédar ont été les marchands que tu avais dans ta main, trafiquant avec toi en agneaux, en moutons et en boucs ;
22 les marchands de Scéba et de Rahma ont négocié avec toi, faisant valoir tes foires en toutes sortes de drogues les plus exquises, et en toutes sortes de pierres précieuses, et en or ;
23 Haran, et Canne et Hédén ont fait trafic avec toi ; Scéba, Assur et Chilmad ont négocié avec toi.
24 Ceux-ci ont négocié avec toi en toutes sortes de choses, en draps de pourpre et de broderie, et en caisses pour des vêtements précieux, serrées de cordes ; même les coffres de cèdre ont été dans ton trafic.
25 Les navires de Tarscis ont été les principaux de ton commerce, et tu as été remplie et rendue fort glorieuse au milieu de la mer.
26 Les matelots t'ont amenée sur les grandes eaux ; mais le vent d'orient t'a brisée au milieu de la mer.
27 Tes richesses, et tes foires, ton commerce, tes mariniers et tes pilotes, ceux qui réparaient tes brèches, et ceux qui avaient le soin de ton commerce, tous tes gens de guerre qui étaient dans toi, et toute la multitude qui est au milieu de toi, tomberont au milieu de la mer au jour de ta ruine.
28 Les faubourgs trembleront au bruit du cri de tes pilotes,
29 et tous ceux qui manient la rame descendront de leurs navires, les mariniers et tous les pilotes de la mer ; ils se tiendront sur la terre,
30 et ils feront entendre sur toi leur voix, et crieront amèrement ; ils jetteront de la poudre sur leurs têtes, et se vautreront dans la cendre ;
31 et ils s'arracheront les cheveux à cause de toi ; et ils se ceindront de sacs, et ils te pleureront dans l'amertume de leur âme, d'une plainte amère ;
32 et ils prononceront à haute voix sur toi une complainte, dans leur lamentation, et dans leur complainte ils diront : Quelle ville fut jamais telle que Tyr, qui a été détruite au milieu de la mer ?
33 Par la traite des marchandises qu'on apportait de tes foires, au-delà des mers, tu as rassasié plusieurs peuples, et tu as enrichi les rois de la terre par la grandeur de tes richesses et de ton commerce.
34 Mais lorsque tu as été brisée par la mer au profond des eaux, ton commerce et toute ta multitude sont tombés, avec toi.
35 Tous les habitants des îles ont été désolés à cause de toi, et leurs rois ont été horriblement épouvantés et troublés dans leurs faces.

36 Les marchands d'entre les peuples ont sifflé sur toi, tu es un sujet d'étonnement, et tu ne seras jamais rétablie.

CHAPITRE XXVIII.

Ézéchiél représente ici l'orgueil du roi de Tyr. Il dit que Sidon, qui était une ville voisine de Tyr, serait aussi détruite et il promet aux Juifs qu'ils reviendraient de la captivité et qu'ils habiteraient encore dans leur pays.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que ton cœur s'est élevé et que tu as dit : Je suis le DIEU fort, et je suis assis sur le trône de DIEU, au cœur de la mer, quoique tu ne sois qu'un homme et non pas le DIEU fort, et parce que tu as élevé ton cœur comme si c'était le cœur de DIEU ;

3 voici, tu es plus sage que Daniel, rien de caché n'est obscur pour toi ;

4 tu t'es acquis de la puissance par ta sagesse et par ta prudence ; et tu as amassé de l'or et de l'argent dans tes trésors ;

5 tu as accru ta puissance par la grandeur de ta sagesse dans ton commerce ; puis ton cœur s'est élevé à cause de ta puissance ;

6 c'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu as élevé ton cœur, comme s'il était le cœur de DIEU ;

7 à cause de cela, voici, je vais faire venir contre toi des étrangers, les plus terribles d'entre les nations qui tireront leurs épées contre l'éclat de ta sagesse, et ils souilleront ta beauté ;

8 ils te feront descendre dans le sépulcre, et tu mourras au milieu de la mer, de la mort de ceux qui sont tués.

9 Diras-tu devant celui qui te tuera : Je suis DIEU ? tu seras un homme et non pas le DIEU fort, entre les mains de celui qui te tuera.

10 Tu mourras de la mort des incirconcis, par la main des étrangers ; car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

11 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

12 Fils de l'homme, prononce à haute voix une plainte sur le roi de Tyr, et dis-lui : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Toi, à qui rien ne manque, qui es plein de sagesse, et parfait en beauté ;

13 tu étais en Héden, le jardin de DIEU ; ta couverture était de pierres précieuses de toutes sortes, de sardoine, de topaze, de jaspe, de chrysolithe, d'onyx, de béryl, de saphir, d'escarboucle, d'émeraude et d'or ; le bruit de tes tambours et de tes flûtes a été chez toi ; ils ont été préparés pour le jour que tu fus créé.

14 Tu étais un chérubin, oint pour protéger ; je t'avais établi, et tu étais dans la sainte montagne de DIEU ; tu marchais au milieu des pierreries éclatantes comme le feu.

15 Tu étais parfait dans tes voies, depuis le jour que tu fus créé, jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en toi.

16 Dans l'abondance de ton commerce tu as été rempli de violence au milieu de toi, et tu as péché : je te jetterai comme une chose souillée hors de la montagne de DIEU, je te détruirai, ô chérubin ! qui protèges, du milieu des pierreries éclatantes comme le feu.

17 Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, et tu as corrompu ta sagesse par ton éclat ; je te jetterai par terre, je te mettrai en spectacle aux rois, afin qu'ils te regardent.

18 Tu as profané tes sanctuaires par la multitude de tes iniquités, en usant mal de ton trafic, et je ferai sortir du milieu de toi un feu qui te consumera, et je te réduirai en cendre sur la terre, en la présence de tous ceux qui te verront.

19 Tous ceux qui te connaissent parmi les peuples seront désolés à cause de toi ; tu seras un sujet d'étonnement, et tu ne seras jamais rétabli.

20 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

21 Fils de l'homme, dresse ta face contre Sidon et prophétise contre elle,

22 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Me voici contre toi, ô Sidon ! et je serai glorifié au milieu de toi ; et on saura que je suis l'Eternel, quand j'aurai été sanctifié.

23 J'enverrai donc la mortalité sur elle, et le sang dans ses places ; et les blessés à mort tomberont au milieu d'elle, par l'épée qui viendra de toutes parts sur elle ; et ils sauront que je suis l'Eternel.

24 Et elle ne sera plus une ronce piquante à la maison d'Israël, ni une épine qui lui cause plus de douleur qu'aucun de ceux qui sont autour d'eux et qui les pillent ; et ils sauront que je suis le Seigneur l'Eternel.

25 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Quand j'aurai rassemblé la maison d'Israël d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés, je serai sanctifié en eux, à la vue des nations ; et ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob ;

26 et ils y habiteront en sûreté, ils y bâtiront des maisons, et y planteront des vignes ; ils y habiteront en sûreté, quand j'aurai exercé des jugements contre ceux qui les auront pillés de toutes parts ; et ils sauront que je suis l'Eternel leur DIEU.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXVI, XVII ET XXVIII

Voici ce qu'il faut remarquer sur le chapitre 26 d'Ézéchiël et sur les deux suivants.

C'est que, quoique la ville de Tyr fût très puissante par son assiette, étant située sur le bord de la mer, par la prodigieuse étendue de son commerce, par ses richesses immenses et par les liaisons qu'elle avait avec presque tous les peuples du monde, ainsi qu'on le voit dans le chapitre XXVII, elle était sur le point de tomber entre les mains du roi de Babylone qui la prendrait et la dépouillerait de toute sa gloire. En effet, peu après cette prophétie, Nébucadnézar prit la ville de Tyr après un siège de treize ans. Il la détruisit, en sorte que, comme Ézéchiël l'avait prédit, elle ne fut point rebâtie, car la nouvelle ville de Tyr fut bâtie à un autre endroit que celui où l'ancienne était située.

Cet événement ne peut être regardé que comme l'ouvrage de DIEU, surtout si l'on considère qu'il avait été prédit avec toutes ses circonstances, non seulement par le prophète Ézéchiël, dix-huit ans à l'avance, mais aussi par Ésaïe plus de cent et vingt ans auparavant.

Au reste, l'on doit attribuer cette destruction de Tyr à l'idolâtrie qui y régnait, à l'orgueil et au luxe que les grandes richesses y avaient introduit et à la haine des Tyriens contre les Juifs. C'est de la sorte que la providence abaisse les états les plus puissants et les villes les plus florissantes pour réprimer l'impiété, l'orgueil, le luxe, l'injustice, les dissolutions et les autres crimes que l'abondance et la prospérité entraînent ordinairement après elles.

Enfin, il faut remarquer que si Ézéchiël dénonce les jugements de DIEU aux nations idolâtres aussi bien qu'aux Juifs, il ne promet pas à ces peuples-là qu'ils seraient rétablis comme il le fait espérer au peuple de DIEU. Cela devait consoler les Juifs captifs, les engager à recourir à DIEU par la repentance et les convaincre que DIEU veillait pour eux et qu'il ne manquerait pas de les faire revenir de la captivité de Babylone.

CHAPITRE XXIX.

Ce chapitre et les trois suivants sont une prophétie contre les Égyptiens.

Le prophète, ayant prédit la ruine de Tyr dans les chapitres précédents, annonce dans celui-ci celle de l'Égypte qui serait subjuguée par le roi de Babylone après qu'il aurait pris Tyr. Ézéchiël marque cependant qu'au bout de quarante ans les Égyptiens retourneraient dans leur pays, mais qu'ils y seraient dans un état abaissé.

1 La dixième année, au douzième jour du dixième mois, la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, dresse ta face contre Pharaon, roi d'Égypte, et prophétise contre lui, et contre toute l'Égypte.

3 Parle, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Me voici contre toi, ô Pharaon, roi d'Égypte, grande baleine couchée au milieu de tes fleuves, qui as dit : Mes fleuves sont à moi, et je me les suis faits.

4 C'est pourquoi je mettrai des crocs dans tes mâchoires, et je ferai attacher les poissons de tes fleuves à tes écailles, et je te tirerai du milieu de tes fleuves, avec tous les poissons de tes fleuves qui auront été attachés à tes écailles.

5 Et je te jetterai dans le désert, je te laisserai là, toi et tous les poissons de tes fleuves ; tu seras étendu sur le dessus de la campagne ; tu ne seras point recueilli ni ramassé ; je te livrerai aux bêtes de la terre, et aux oiseaux des cieux, pour en être dévoré.

6 Et tous les habitants d'Égypte sauront que je suis l'Eternel, parce qu'ils auront été un bâton qui n'était qu'un roseau à la maison d'Israël.

7 Quand ils t'ont saisi par la main, tu as été rompu, et tu leur as percé toute l'épaule ; et quand ils se sont appuyés sur toi, tu as été rompu, et tu as rendu leurs reins immobiles.

8 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais faire venir l'épée sur toi, et j'exterminerai du milieu de toi les hommes et les bêtes.

9 Et le pays d'Egypte sera en désolation et en désert, et ils sauront que je suis l'Eternel, parce que le roi d'Egypte a dit : Le fleuve est à moi, et je l'ai fait.

10 C'est pourquoi, voici, je viens contre toi et contre tes fleuves, et je réduirai le pays d'Egypte en déserts de sécheresse et de désolation, depuis la tour de Syène, jusqu'aux frontières de Cus.

11 Nul pied d'homme ne passera par là ; et nul pied de bête n'y passera non plus, et elle sera quarante ans sans être habitée.

12 Car je réduirai le pays d'Egypte en désolation entre tous les pays désolés, et ses villes entre toutes les villes qui ont été réduites en désert ; ils seront désolés quarante ans, et je disperserai les Egyptiens parmi les nations, et je les répandrai dans les pays.

13 Toutefois, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Au bout de quarante ans je rassemblerai les Egyptiens d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés ;

14 Et je ramènerai les captifs d'Egypte, et je les ramènerai au pays de Pathros, au pays de leur commerce, mais ils seront un royaume abaissé.

15 Il sera le plus bas des royaumes, et il ne s'élèvera plus par-dessus les nations ; je le diminuerai, afin qu'il ne domine point sur les autres nations.

16 Et il ne sera plus un sujet de confiance à la maison d'Israël ; il les fera souvenir de l'iniquité dont ils se sont rendus coupables lorsqu'ils regardaient après eux ; et ils sauront que je suis le Seigneur l'Eternel.

17 La vingt-septième année, au premier jour du premier mois, la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

18 Fils de l'homme, Nébucadnézar, roi de Babylone, a fait servir son armée dans un service pénible contre Tyr : toute tête en est devenue chauve, et toute épaule en a été écorchée, et il n'a point eu de salaire, lui, ni son armée à cause de Tyr, pour le service qu'il a fait contre elle.

19 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, je vais donner à Nébucadnézar, roi de Babylone, le pays d'Egypte ; et il en enlèvera la multitude, et il en emportera le butin, et il en pillera le pillage ; et ce sera là le salaire de son armée.

20 Pour le loyer de l'ouvrage auquel il a servi contre Tyr, je lui ai donné le pays d'Egypte, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur l'Eternel.

21 En ce jour-là je ferai germer la force de la maison d'Israël, et je te donnerai une bouche ouverte au milieu d'eux, et ils sauront que je suis l'Eternel.

CHAPITRE XXX.

Ézéchiël continue à prophétiser contre l'Égypte et il dit que les principales villes de ce royaume, qui sont nommée dans ce chapitre, seraient détruites avec leurs idoles.

1 Puis la parole de l'Eternel me fut adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Hurlez, et dites : Ah ! malheureuse journée !

3 Car la journée est près, même la journée de l'Eternel approche ; c'est une journée de nuage, ce sera le temps des nations.

4 L'épée viendra sur l'Egypte, et il y aura de l'effroi en Cus ; lorsque ceux qui seront blessés à mort tomberont en Égypte, et lorsqu'on enlèvera la multitude de son peuple, et que ses fondements seront détruits.

5 Cus, et Put, et Lud, et tout le mélange des peuples d'Arabie, et Cub, et les enfants du pays allié, tomberont par l'épée avec eux.

6 Ainsi a dit l'Eternel : Ceux qui soutiendront l'Égypte tomberont, et l'orgueil de sa force sera abaissé ; ils y tomberont par l'épée, depuis la tour de Syène, dit le Seigneur l'Eternel.

7 Et ils seront désolés parmi les pays désolés, et ses villes seront parmi les villes désertes.

8 Et ils sauront que je suis l'Eternel, lorsque j'aurai mis le feu en Égypte, et que tous ceux qui lui donneront

du secours seront brisés.

9 En ce jour-là des messagers sortiront de ma part dans des navires, pour effrayer Cus, qui se tient assurée ; et il y aura entre eux un tourment pareil à celui de la journée d'Égypte ; car voici qui vient.

10 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'anéantirai la multitude du peuple d'Égypte par la puissance de Nébucadnézar, roi de Babylone.

11 Lui et son peuple avec lui, qui sont les plus terribles d'entre les nations, seront amenés pour ruiner le pays ; et ils tireront l'épée sur les Égyptiens, et ils rempliront la terre de gens blessés à mort.

12 Et je mettrai à sec les fleuves, et je livrerai le pays entre les mains de gens méchants ; et je désolerai le pays et tout ce qui y est, par la puissance des étrangers. Moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je détruirai aussi les dieux infâmes, et j'anéantirai les idoles de Noph, et il n'y aura plus de prince du pays d'Égypte ; et je répandrai la terreur dans le pays d'Égypte.

14 Et Je désolerai Pathros, je mettrai le feu à Tsophan, et j'exercerai des jugements à No.

15 Et je répandrai ma fureur sur Sin, qui est la force de l'Égypte, et j'exterminerai la multitude qui est à No.

16 Lorsque je mettrai le feu en Égypte, Sin sera dans de graves douleurs, et No sera rompue par diverses brèches ; il n'y aura à Noph que détresses en plein jour.

17 Les gens d'élite d'Aven et de Pibéséth tomberont par l'épée, et ils iront en captivité.

18 Et on ne verra goutte à Taphnès, lorsque j'y aurai brisé les barrières d'Égypte, et que l'orgueil de sa force aura cessé ; une nuée la couvrira, et les villes de son ressort iront en captivité.

19 Et j'exercerai donc mes jugements en Égypte, et ils sauront que je suis l'Éternel.

20 Or il était arrivé, la onzième année, au septième jour du premier mois, que la parole de l'Éternel m'avait été adressée, et il m'avait dit :

21 Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon, roi d'Égypte ; et voici, on ne l'a point pansé pour le guérir, en sorte qu'on lui ait mis des linges pour le bander et pour le fortifier, afin qu'il pût manier l'épée.

22 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens contre Pharaon, roi d'Égypte, et je romprai ses bras, tant celui qui est encore fort, que celui qui est déjà rompu, et je ferai tomber l'épée de sa main ;

23 et je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et les répandrai parmi les pays.

24 Je fortifierai les bras du roi de Babylone, et je lui mettrai mon épée dans la main ; mais je romprai les bras de Pharaon, et il poussera des cris devant lui, comme les gens qui sont blessés à mort.

25 Je fortifierai, dis-je, les bras du roi de Babylone, mais les bras de Pharaon tomberont ; et on saura que je suis l'Éternel, quand j'aurai mis mon épée dans la main du roi de Babylone, et qu'il l'aura étendue sur le pays d'Égypte.

26 Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations, et les répandrai parmi les pays, et ils sauront que je suis l'Éternel.

CHAPITRE XXXI.

Le prophète représente par la comparaison d'un grand et beau cèdre que la monarchie des Assyriens avait été autant et plus puissante que celle des Égyptiens, mais qu'elle avait pris fin et qu'il en serait de même de celle d'Égypte.

1 La onzième année, au premier jour du troisième mois, la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, dis à Pharaon, roi d'Égypte, et à la multitude de son peuple : A qui ressembles-tu dans ta grandeur ?

3 Voici, Assur était comme un cèdre au Liban, ayant de belles branches, et des rameaux qui faisaient de l'ombre, et qui étaient d'une grande hauteur ; et sa cime était touffue.

4 Les eaux l'avaient fait croître, l'abîme l'avait fait pousser en haut, ses fleuves couraient autour de ses plantes, et il renvoyait les ruisseaux de ses eaux vers tous les arbres des champs.

5 C'est pourquoi sa hauteur s'était élevée par-dessus tous les arbres des champs, et ses branches avaient multiplié, et ses rameaux étaient devenus longs par les grandes eaux, lorsqu'il poussait ses branches.

6 Tous les oiseaux des cieux nichaient dans ses branches, et toutes les bêtes des champs faisaient leurs petits sous ses rameaux, et toutes les grandes nations demeuraient à son ombre.

7 Il était donc devenu beau dans sa grandeur, et dans la longueur de ses branches ; car sa racine était sur les grosses eaux.

8 Les cèdres du jardin de DIEU ne lui ôtaient rien de son lustre, les sapins n'étaient pas pareils à ses branches, et les châtaigniers n'étaient pas semblables à ses rameaux ; tous les arbres du jardin de DIEU ne lui étaient pas semblables en beauté.

9 Je l'avais rendu beau dans la multitude de ses rameaux, tellement que tous les arbres d'Héden, qui étaient au jardin de DIEU, lui portaient envie.

10 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Parce que tu t'es élevé en hauteur, comme celui-là qui avait sa cime touffue a élevé son cœur dans sa grandeur ;

11 Et je l'ai livré entre les mains du puissant d'entre les nations ; on l'a traité comme il fallait, et je l'ai chassé à cause de sa méchanceté.

12 Et les étrangers les plus terribles d'entre les nations l'ont coupé, et l'ont laissé à l'abandon ; et ses branches sont tombées sur les montagnes et sur toutes les vallées, et ses rameaux se sont rompus dans tous les courants d'eaux de la terre, et tous les peuples de la terre se sont retirés de dessous son ombre, et l'ont abandonné.

13 Tous les oiseaux des cieux se tiennent sur ses ruines, et toutes les bêtes des champs se retirent dans ses rameaux.

14 C'est pourquoi tous les arbres arrosés d'eaux ne s'élèveront plus dans leur hauteur, et ne produiront plus de cime touffue ; même les plus forts d'entre eux, et ceux qui sont arrosés d'eaux ne subsisteront pas dans leur élévation ; mais ils seront tous livrés à la mort au fond de la terre, parmi les enfants des hommes, avec ceux qui descendent dans le sépulcre.

15 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Au jour qu'il descendit dans le sépulcre, je fis faire le deuil sur lui, je couvris l'abîme devant lui, et j'empêchai ses fleuves de couler, et ses grosses eaux furent retenues ; je fis que le Liban fut en deuil à cause de lui, et tous les arbres des champs défailirent.

16 J'ébranlai les nations par le bruit de sa ruine, quand je le fis descendre dans le sépulcre, avec ceux qui descendent dans la fosse ; et tous les arbres d'Héden, l'élite et le meilleur du Liban, tous arrosés d'eau, furent consolés au bas de la terre.

17 Eux aussi sont descendus avec lui dans le sépulcre, vers ceux qui sont blessés à mort par l'épée ; et ceux qui étaient son bras, savoir ceux qui habitaient sous son ombre parmi les nations, y sont aussi descendus.

18 A qui as-tu ressemblé en gloire et en grandeur parmi les arbres d'Héden ? Tu seras aussi jeté bas avec les arbres d'Héden, dans les lieux bas de la terre ; tu seras couché au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée. Tel sera Pharaon ; et toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur l'Eternel.

CHAPITRE XXXII.

C'est ici une plainte sur la désolation de l'Égypte qui serait réduite dans le même état que les Perses, les Iduméens et les autres peuples qui devaient aussi être vaincus par les Babyloniens.

1 La douzième année, au premier jour du douzième mois, la parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur Pharaon, roi d'Égypte, et dis-lui : Tu as été semblable à un lionceau parmi les nations, et tel qu'une baleine dans les mers, tu te lançais dans tes fleuves, et de tes pieds tu troublais les eaux, et remplissais de bourbe leurs fleuves.

3 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : J'étendrai aussi mon filet sur toi, avec un amas de plusieurs peuples, qui te tireront dans mes filets ;

4 et je te laisserai à l'abandon sur la terre ; je te jetterai sur le dessus des champs, et je ferai demeurer sur toi tous les oiseaux des cieux, et je rassasierai de toi les bêtes de toute la terre.

5 Car je mettrai ta chair sur les montagnes, et je remplirai les vallées de tes hommes hautains ;

6 et j'arroserai de ton sang la terre où tu nages, jusqu'aux montagnes ; et les lits des eaux seront remplis de toi.

7 Et quand je t'aurai éteint, je couvrirai les cieux, et je ferai obscurcir leurs étoiles ; je couvrirai le soleil de nuages, et la lune ne donnera plus sa lumière.

8 Je ferai obscurcir sur toi tous les astres qui donnent la lumière dans les cieux, et je mettrai les ténèbres sur

ton pays, dit le Seigneur l'Éternel.

9 Et je ferai que le cœur de plusieurs peuples frémira quand j'aurai fait venir la nouvelle de ta ruine parmi les nations, dans les pays que tu n'as point connus.

10 Et je rendrai étonnés plusieurs peuples à cause de toi, et leurs rois seront horriblement éperdus à cause de toi, quand je ferai luire mon épée sur leurs faces ; et ils seront effrayés de moment en moment, chacun en lui-même, au jour de ta ruine.

11 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : L'épée du roi de Babylone viendra sur toi.

12 J'abattraï la multitude de tes gens par les épées des hommes forts, qui seront tous les plus terribles d'entre les nations ; et ils détruiront l'orgueil de l'Égypte, et toute la multitude de son peuple sera dissipée.

13 Et je ferai périr tout son bétail, qui est près des grosses eaux, et aucun pied d'homme ni aucun ongle de bête ne les troublera plus.

14 Alors je ferai rasseoir les eaux, et je ferai couler leurs fleuves, clairs comme l'huile, dit le Seigneur l'Éternel.

15 Quand j'aurai réduit le pays d'Égypte en désolation, et que le pays aura été dénué de ce dont il était rempli ; quand j'aurai frappé tous ceux qui y habitent, alors ils sauront que je suis l'Éternel.

16 C'est ici la complainte qu'on fera sur elle ; les filles des nations feront cette complainte sur l'Égypte, et sur toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur l'Éternel.

17 La douzième année, au quinzième jour du mois, la parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

18 Fils de l'homme, fais une lamentation sur la multitude du peuple d'Égypte, et fais-la descendre, elle et les filles des nations magnifiques, aux plus bas lieux de la terre, avec ceux qui descendent dans le sépulcre.

19 En quoi m'aurais-tu été plus agréable que les autres ? Descends, et sois étendue avec les incirconcis.

20 Ils tomberont au milieu de ceux qui sont blessés à mort par l'épée ; l'épée a déjà été donnée ; quelle soit traînée avec toute la multitude de son peuple.

21 Les plus forts d'entre les puissants lui parleront du milieu du sépulcre, avec ceux qui lui donnaient du secours, et lui diront : Les incirconcis sont descendus ; ils sont étendus avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée ;

22 C'est là est Assur et tout son peuple ; ses sépulcres sont autour de lui ; ils sont tous blessés à mort, ils sont tombés par l'épée.

23 Ses sépulcres ont été posés au plus profond de la fosse, et son assemblée est autour de sa sépulture ; eux tous, qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants, ont été blessés à mort et sont tombés par l'épée.

24 C'est là qu'est Hélam, et toute sa multitude autour de sa sépulture ; tous ont été blessés à mort et sont tombés par l'épée ; ils sont descendus incirconcis dans les plus bas lieux de la terre, eux, qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants ; et toutefois, ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse.

25 On a mis son lit parmi ceux qui sont blessés à mort, avec toute sa multitude ; ses sépulcres sont autour de lui ; tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants ; toutefois ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse ; il a été mis parmi ceux qui sont blessés à mort.

26 C'est là qu'est Mescec, Tubal, et toute la multitude de leurs gens ; leurs sépulcres sont autour d'eux ; tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants.

27 Et ils ne sont point étendus avec les hommes forts qui sont tombés, et qui étaient incirconcis, qui sont descendus au sépulcre avec leurs armes, et dont on a mis les épées sous leurs têtes, et dont la méchanceté a été sur leurs os ; parce qu'ils étaient la terreur des hommes forts dans la terre des vivants.

28 Toi aussi, tu seras froissé au milieu des incirconcis ; et tu seras étendu avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée.

29 C'est là qu'est Edom, ses rois et tous ses princes, qui ont été mis avec leur force, parmi ceux qui sont blessés à mort par l'épée ; ils seront étendus avec les incirconcis, et avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.

30 C'est là que sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les Sidoniens, qui sont descendus avec ceux qui sont blessés à mort, avec la terreur qu'inspirait leur force ; ils sont honteux, ils sont étendus incirconcis avec

ceux qui sont blessés à mort par l'épée, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.

31 Pharaon les verra, et se consolera de toute la multitude de son peuple ; même Pharaon, et toute son armée, blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Eternel.

32 Car J'ai mis ma terreur dans la terre des vivants ; c'est pourquoi Pharaon, avec toute la multitude de son peuple, seront étendus au milieu des incirconcis, avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Eternel.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXIX, XXX XXXI ET XXXII

I. Il faut considérer sur ces chapitres que DIEU voulut faire prédire par Ézéchiél et par les autres prophètes la ruine de l'Égypte afin que les Juifs reconnussent que le DIEU qu'ils adoraient était le maître souverain du monde et de tous les peuples et que c'était en vain qu'ils avaient mis leur confiance aux Égyptiens.

II. C'est une chose remarquable qu'Ezéchiél dit expressément que DIEU livrerait l'Égypte à Nébucadnézar pour son salaire de ce qu'il aurait exécuté ses jugements sur la ville de Tyr, que les Égyptiens seraient dispersés, que dans quarante ans ils reviendraient en Égypte, mais que leur royaume ne serait pas rétabli dans l'état où il était auparavant et que ce serait un royaume abaissé. Tout cela fut accompli à la lettre. Nébucadnézar se rendit maître de l'Égypte après avoir pris la ville de Tyr, les Égyptiens furent emmenés captifs et au bout de quelques années ils retournèrent dans leur pays sous le règne d'Amasias, mais le royaume d'Égypte ne reprit plus sa première splendeur et il fut depuis abaissé et soumis à des princes étrangers, comme Ézéchiél l'avait prédit.

La comparaison de ces prophéties avec l'événement est bien propre à nous convaincre qu'elles ont DIEU pour auteur, que l'Écriture sainte est divinement inspirée et que rien n'est plus vrai, ni plus certain que la doctrine qui y est contenue.

CHAPITRE XXXIII.

Il y a quatre choses à remarquer dans ce chapitre :

I. DIEU instruit le prophète des devoirs de sa charge et de l'obligation où il était d'avertir les pécheurs.

II. Pour arrêter les murmures des Juifs, DIEU déclare qu'il ne veut point la mort des méchants et que les pécheurs qui s'amendent seront reçus en grâce, tout de même que les justes qui abandonnent la justice mourront dans leur péché.

III. Ézéchiél reçoit la nouvelle de la prise de Jérusalem et il prédit la ruine des Juifs qui étaient demeurés de reste dans la Judée.

IV DIEU se plaint de l'hypocrisie des Juifs qui étaient à Babylone, lesquels venaient écouter Ézéchiél, mais qui ne faisaient pas ce qu'il leur commandait de la part de DIEU. Ce chapitre est l'un des plus instructifs de tout ce livre.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur : Lorsque je ferai venir l'épée sur quelque pays, et que le peuple de ce pays aura choisi quelqu'un d'entre eux, et l'aura établi pour leur servir de sentinelle ;

3 et que cet homme voyant venir l'épée sur le pays, aura sonné du cor, et aura averti le peuple ;

4 si le peuple, ayant bien ouï le son du cor, ne se tient pas sur ses gardes, et qu'ensuite l'épée vienne, et le surprenne, son sang sera sur sa tête ;

5 car il a ouï le son du cor, et il ne s'est point tenu sur ses gardes : son sang donc sera sur lui-même ; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa vie.

6 Que si la sentinelle voit venir l'épée, et qu'elle ne sonne pas du cor, en sorte que le peuple ne se tienne pas sur ses gardes, et qu'ensuite l'épée vienne, et ôte la vie à quelqu'un d'entre eux, celui-ci aura bien été surpris dans son iniquité ; mais je redemanderai son sang de la main de la sentinelle.

7 Et toi fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël ; tu écouteras donc la parole de ma bouche, et tu les avertiras de ma part.

8 Lorsque j'aurai dit au méchant : Méchant, tu mourras ; et que tu n'auras pas parlé pour avertir le méchant de se retirer de son train, ce méchant-là mourra dans son iniquité ; mais je redemanderai son sang de ta main.

9 Mais si tu as averti le méchant de se détourner de son train, et qu'il ne s'en soit pas détourné, il mourra dans son iniquité, mais toi, tu auras délivré ton âme.

10 Toi donc, fils de l'homme, dis à la maison d'Israël : Vous avez ainsi parlé, et vous avez dit : Puisque nos forfaits et nos péchés sont sur nous, et que nous défaillassons à cause d'eux, comment pourrions-nous vivre ?

11 Dis-leur : Je suis vivant, dit le Seigneur l'Eternel, que je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais plutôt à ce que le méchant se détourne de son train, et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchant train ; et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ?

12 Toi donc, fils de l'homme, dis aux enfants de ton peuple : La justice du juste ne le délivrera point au jour qu'il aura péché ; et le méchant ne tombera point par sa méchanceté au jour qu'il s'en sera détourné ; et le juste ne pourra pas vivre par sa justice au jour qu'il aura péché.

13 Lorsque j'aurai dit au juste qu'il vivra certainement, et que lui, se confiant sur sa justice, aura commis l'iniquité, il ne sera fait mention d'aucune de ses justices ; mais il mourra dans son iniquité qu'il aura commise.

14 Aussi, lorsque j'aurai dit au méchant : Tu mourras ; s'il se détourne de son péché, et qu'il fasse ce qui est juste et droit ;

15 savoir, si le méchant rend le gage, et qu'il restitue ce qu'il aura ravi, et s'il marche dans les statuts de la vie, sans commettre l'iniquité, certainement il vivra et ne mourra point.

16 Aucun des péchés qu'il aura commis ne lui sera imputé : il a fait ce qui est juste et droit ; certainement il vivra.

17 Or les enfants de ton peuple ont dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée. C'est plutôt leur voie qui n'est pas bien dressée.

18 Lorsque le juste se détournera de sa justice, et commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là.

19 Et lorsque le méchant se détournera de sa méchanceté, et qu'il fera ce qui est juste et droit, il vivra pour ces choses-là.

20 Et vous avez dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée ! Je vous jugerai, ô maison d'Israël ! chacun selon son train.

21 Or il arriva, la douzième année de notre captivité, au cinquième jour du dixième mois, qu'un homme qui était échappé de Jérusalem, vint vers moi et me dit : La ville a été prise.

22 Et la main de l'Eternel avait été sur moi, le soir avant que celui qui était échappé vînt ; et il m'avait ouvert la bouche en attendant que cet homme vînt le matin vers moi ; et ma bouche ayant été ouverte, je ne me tus plus.

23 Car la parole de l'Eternel me fut adressée et il me dit :

24 Fils de l'homme, ceux qui habitent en ces lieux déserts, sur la terre d'Israël, parlent et disent : Abraham était seul, et il a possédé le pays ; mais nous sommes plusieurs ; le pays nous a été donné en héritage.

25 C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Vous mangez la chair avec le sang, et vous levez vos yeux vers vos dieux infâmes, et répandez le sang ; et vous posséderiez le pays ?

26 Vous vous confiez en votre épée, vous commettez l'abomination, et vous souillez chacun de vous la femme de son prochain ; et vous posséderiez le pays ?

27 Tu leur diras donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Je suis vivant, que ceux qui sont dans ces lieux déserts tomberont par l'épée ; et que je livrerai aux bêtes celui qui est par les champs, afin qu'elles le mangent, et que ceux qui sont dans les forteresses et dans les cavernes mourront de la mortalité.

28 Ainsi je réduirai le pays en désolation et en désert, tellement que l'orgueil de sa force sera aboli, et les montagnes d'Israël seront désolées, sans que personne y passe.

29 Et ils reconnaîtront que je suis l'Eternel, lorsque j'aurai réduit leur pays en désolation et en désert, à cause de toutes les abominations qu'ils ont commises.

30 Et pour ce qui est de toi, fils de l'homme, les enfants de ton peuple discourent de toi auprès des murailles, et aux entrées des maisons ; et ils parlent l'un à l'autre, et chacun avec son prochain, et ils disent : Venez maintenant, et écoutez quelle est la parole qui est procédée de l'Eternel.

31 Et ils viennent vers toi, comme par un concours de peuple, et mon peuple s'assied devant toi, et ils écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent point en effet ; mais ils en font une chanson agréable dans leur bouche, et leur cœur marche après leur cupidité.

32 Et voici, tu leur es comme une chanson agréable, de belle voix, et qui résonne bien ; et ils écoutent tes

paroles, mais ils ne les mettent point en effet.

33 Mais quand cela sera arrivé, et le voici qui va arriver, ils sauront qu'il y a eu un prophète au milieu d'eux.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de ce chapitre, voici ce qu'il faut y considérer :

I. La comparaison d'une sentinelle, par laquelle DIEU représente les devoirs de la charge d'Ézéchiël, nous montre :

- D'un côté, que ceux que DIEU a établis conducteurs dans son église, doivent avertir fidèlement les pécheurs et travailler de tout leur pouvoir à les retirer de leurs égarements s'ils ne veulent pas être responsables de la perdition des âmes

- Et de l'autre, que si les pécheurs ne s'amendent pas lorsqu'ils sont avertis, ils périront justement.

II. Nous avons ici l'une des déclarations les plus expresses qu'il y ait dans l'écriture, sur l'infinie miséricorde de DIEU. DIEU y jure par lui-même, qu'il ne veut en aucune façon la mort des méchants, qu'il ne demande que leur conversion et leur vie, et qu'il les reçoit en grâces aussitôt qu'ils se convertissent. La considération de cette grande miséricorde du Seigneur doit remplir les pécheurs de confiance, et les engager à s'amender et à prévenir par-là leur perdition.

III. Ezéchiël nous apprend de plus, que DIEU n'a égard dans son jugement qu'au bien et au mal que chacun a fait ; et que les pécheurs qui changent de vie et de conduite obtiendront miséricorde, aussi les justes qui abandonnent la piété mourront dans leur péché.

Ce que DIEU dit sur ce sujet, d'une manière si claire et si expresse, met en plein jour son infinie bonté envers les hommes, aussi bien que sa parfaite justice, et c'est là une doctrine qui doit fermer la bouche aux pécheurs endurcis et inspirer aux gens de bien une crainte salutaire.

IV. Nous avons un grand exemple de la justice de DIEU et de la vérité de ses menaces dans la prise de Jérusalem et dans les malheurs qui tombèrent sur les Juifs qui étaient encore dans la Judée. Cependant, il est à remarquer, que ces Juifs, quoi que coupables de toutes sortes de crimes et même d'idolâtrie, s'étaient flattés jusqu'alors qu'ils demeureraient dans leur pays et qu'ils le possèderaient.

C'est ainsi que les pécheurs s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre dans le temps même qu'ils sont sous la colère de DIEU et que sa vengeance va les accabler.

Enfin, les reproches que DIEU fait aux Juifs, sur ce qu'ils venaient écouter Ézéchiël, mais qu'ils ne faisaient pas ce qu'il leur disait, nous apprennent que c'est une insigne hypocrisie et un mépris tout à fait criminel que d'écouter la parole de DIEU et de ne pas pratiquer ce qu'elle ordonne.

CHAPITRE XXXIV.

Ce chapitre contient :

I. Des menaces contre les faux pasteurs, c'est-à-dire, contre les prophètes et les magistrats qui, au lieu de prendre soin du troupeau et des brebis du Seigneur, en causaient la ruine.

II. Des promesses que DIEU fait de sauver ses brebis, de leur donner de bons pasteurs et surtout d'envoyer un grand pasteur qui rachèterait son peuple et le comblerait de bénédictions.

1 La parole de l'Eternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, prophétise contre les pasteurs d'Israël, prophétise, et dis-leur, savoir, aux pasteurs : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Malheur aux pasteurs d'Israël, qui se sont repus eux-mêmes ! Les pasteurs ne paissent-ils pas le troupeau ?

3 Vous en mangez la graisse, et vous vous revêtez de la laine ; vous tuez ce qui est gras, et vous ne paissez point le troupeau.

4 Vous n'avez point fortifié les brebis infirmes ; et vous n'avez point donné de remède à celle qui était malade ; et vous n'avez point bandé celle qui était blessée ; et vous n'avez point ramené celle qui était chassée, et n'avez point cherché celle qui était perdue ; mais vous les avez maîtrisées avec dureté et avec rigueur.

5 Et elles ont été dispersées, faute de pasteur ; et dans leur dispersion, elles ont été exposées à toutes les bêtes des champs, pour en être dévorées.

6 Mes brebis ont été errantes par toutes les montagnes, et par tous les coteaux élevés ; mes brebis ont été

dispersées sur toute la terre, et il n'y a eu personne qui les cherchât, ni personne qui s'en informât.

7 C'est pourquoi vous, pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel.

8 Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si je ne fais justice de ce que mes brebis ont été exposées en proie, et de ce que mes brebis ont été exposées pour être dévorées de toutes les bêtes des champs, faute de pasteur ; et de ce que mes pasteurs n'ont point recherché mes brebis ; mais que les pasteurs se sont repus eux-mêmes, et n'ont point fait paître mes brebis.

9 C'est pourquoi vous, pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel.

10 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'en veux à ces pasteurs, et je redemanderai mes brebis de leur main ; et je les ferai cesser de paître les brebis, et les pasteurs ne se repaîtront plus eux-mêmes ; mais je délivrerai mes brebis de leur bouche, et elles ne leur serviront plus de pâture.

11 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici ; je redemanderai mes brebis et je les rechercherai.

12 Comme le pasteur cherche ses brebis dispersées, lorsqu'il est au milieu de son troupeau ; ainsi je chercherai mes brebis et je les délivrerai de tous les lieux où elles auront été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.

13 Et je les retirerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai des pays, et je les ramènerai dans leur terre, et les nourrirai sur les montagnes d'Israël, auprès des cours des eaux et dans toutes les demeures du pays.

14 Je les paîtrai dans de bons pâturages, et leur parc sera dans les hautes montagnes d'Israël ; et là elles coucheront dans un bon parc, et paîtront dans les pâturages gras, sur les montagnes d'Israël.

15 Ce sera moi qui paîtrai mes brebis, et qui les ferai reposer, dit le Seigneur l'Éternel.

16 Je chercherai celle qui sera perdue, je ramènerai celle qui sera blessée, et je fortifierai celle qui sera malade ; mais je détruirai celle qui sera grasse et forte, car je les paîtrai avec justice.

17 Mais pour vous, mes brebis, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais discerner les brebis d'avec les brebis, les béliers et les boucs.

18 Vous est-ce peu de chose d'être repus d'une bonne pâture, que vous fouliez encore de vos pieds le reste de votre pâture, et de boire de belles eaux claires, que vous troubliez encore de vos pieds ce qui en reste ?

19 Et mes brebis se repaissent de ce que vous foulez de vos pieds, et boivent ce que vos pieds ont troublé.

20 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici, je discernerai moi-même la brebis grasse et la brebis maigre.

21 Parce que vous avez poussé du côté et de l'épaule, et heurté de vos cornes toutes celles qui sont languoureuses, jusqu'à ce que vous les ayez chassées dehors ;

22 je sauverai mon troupeau, tellement qu'il ne sera plus en proie, et je discernerai les brebis d'avec les brebis.

23 Je susciterai sur elles un pasteur qui les paîtra, savoir mon serviteur David ; il les paîtra et lui-même sera leur pasteur.

24 Mais moi, l'Éternel, je serai leur DIEU, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles ; moi, je suis l'Éternel, j'ai parlé.

25 Et je traiterai avec elles une alliance de paix, et j'exterminerai du pays les mauvaises bêtes ; et mes brebis qui habiteront au désert dormiront en assurance au milieu des bois.

26 Même je les comblerai de bénédictions, elles et tous les environs de mon coteau, et je ferai descendre la pluie en sa saison ; ce seront des pluies de bénédiction.

27 Les arbres des champs produiront leur fruit, la terre rapportera son revenu, et elles seront en sûreté dans leur terre, et elles sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai rompu les bois de leur joug, et que je les aurai délivrées de la main de ceux qui se les asservissaient.

28 Et elles ne seront plus en proie aux nations, et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus ; mais elles habiteront en sûreté, et il n'y aura personne qui les épouvante.

29 Je leur susciterai une plante d'un grand nom ; elles ne mourront plus de faim sur la terre, et elles ne porteront plus l'opprobre des peuples.

30 Et ils sauront que moi, qui suis l'Éternel leur DIEU, suis avec eux, et qu'eux, savoir, la maison d'Israël, sont mon peuple, dit le Seigneur l'Éternel.

31 Or, vous êtes mes brebis, les brebis de ma pâture, vous hommes ; et je suis votre DIEU, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui doit être bien médité, tant par les conducteurs de l'église que par les magistrats. Les plaintes que DIEU y fait contre les faux pasteurs et les malédictions qu'il leur dénonce montrent que le devoir des pasteurs est de veiller avec toute l'application dont ils sont capables sur les brebis qui leurs sont confiées et de pourvoir avec assiduité et avec tendresse à tous leurs besoins et que s'ils y manquent, DIEU leur en fera rendre un terrible compte. Cela impose aussi aux princes et aux magistrats l'obligation de conduire fidèlement et justement les peuples qui leur sont soumis.

Ce qui arriva aux Juifs qui, à cause de l'infidélité de leurs prophètes et de leurs magistrats, tombèrent dans une totale ruine, fait voir qu'il n'y a point de plus grand malheur pour un peuple que d'avoir de mauvais conducteurs et que tous ceux qui s'intéressent pour la gloire de DIEU et pour le bien et l'édification de l'église, doivent lui demander qu'il donne toujours de bons et de fidèles pasteurs à son peuple. Pour ce qui est des promesses que DIEU fait dans ce chapitre de sauver ses brebis et d'être lui-même leur pasteur et leur conducteur, elles marquaient

- Premièrement le retour des Juifs à Babylone qui revinrent dans leur pays sous l'autorité de Cyrus, roi de Perse, et sous la conduite de leurs chefs,
- Mais elles conviennent plus parfaitement à JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur, qui est le grand Pasteur des brebis et le bon Berger, qui a donné sa vie pour les sauver, qui est venu les rassembler dans son église et qui leur donnera la vie éternelle, comme il le déclare lui-même dans l'Évangile.

CHAPITRE XXXV.

Ézéchiél prophétise contre les Iduméens et leur dénonce une entière désolation parce qu'ils avaient fait de grands maux aux Juifs et qu'ils s'étaient élevés avec fierté contre DIEU.

- 1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :
- 2 Fils de l'homme, dresse ta face contre la montagne de Séhir, et prophétise contre elle,
- 3 et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô montagne de Séhir ! et j'étendrai ma main contre toi, et te réduirai en désolation et en désert.
- 4 Je réduirai tes villes en désert, tu ne seras que désolation, et tu connaîtras que je suis l'Éternel.
- 5 Parce que tu as eu une inimitié immortelle contre les enfants d'Israël, et que tu as fait couler leur sang, à coups d'épée, dans le temps de leur calamité, et dans le temps que leur iniquité *était venue à son comble*.
- 6 C'est pourquoi je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te mettrai toute en sang, et le sang te poursuivra ; parce que tu n'as point haï le sang, le sang aussi te poursuivra.
- 7 Et je réduirai la montagne de Séhir en désolation et en désert, et je retrancherai d'elle les allants et les venants.
- 8 Et je remplirai ses montagnes de ses gens blessés à mort ; les hommes blessés à mort par l'épée tomberont dans tes coteaux, et dans tes vallées et dans tous tes torrents.
- 9 Je te réduirai en des solitudes éternelles, et tes villes ne seront plus habitées ; et vous saurez que je suis l'Éternel.
- 10 Parce que tu as dit : Les deux nations et les deux pays seront à moi, et nous les posséderons, quoique l'Éternel y ait habité ;
- 11 C'est pourquoi je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te traiterai selon la colère et l'envie que tu as exercées, à cause de tes inimitiés contre eux, et je serai connu parmi eux, quand je t'aurai jugé ;
- 12 Et tu sauras que moi, qui suis l'Éternel, j'ai ouï tous les blasphèmes que tu as prononcés contre les montagnes d'Israël, en disant : Elles ont été désolées, elles nous ont été données pour les consumer.
- 13 Et vous m'avez bravé par votre bouche, et vous avez multiplié vos paroles, et je les ai entendues.
- 14 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Lorsque toute la terre sera dans la joie, je te réduirai en désolation.
- 15 Comme tu t'es réjouie sur l'héritage de la maison d'Israël, parce qu'il a été désolé, je te traiterai de même ; tu seras désolée, ô montagne de Séhir ! et même toute l'Idumée entièrement ; et on connaîtra que je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

On voit ici que les Iduméens devaient éprouver la vengeance céleste et que leur pays allait être réduit en

désert à cause qu'ils avaient eu de tout temps une inimitié mortelle contre le peuple d'Israël et parce que dans le temps de la ruine de ce peuple, non seulement ils en avaient eu de la joie, mais qu'ils s'étaient aidés à les détruire et leur avaient insulté avec beaucoup d'audace et de cruauté. Ces menaces ne tardèrent pas à s'exécuter sur les Iduméens, leur pays ayant été ravagé et réduit en solitude par le même roi qui avait détruit Jérusalem et quelque temps après par les Juifs, du temps des Maccabées.

C'est ainsi que DIEU punit ceux qui n'ont pas pitié des malheureux et qui prennent plaisir à faire du mal aux autres, mais principalement les ennemis de sa gloire et les persécuteurs de son église.

CHAPITRE XXXVI.

Le prophète prédit que les Iduméens et les autres ennemis des Juifs allaient être désolés et que les Juifs seraient ramenés dans leur terre.

Il dit que DIEU avait détruit Jérusalem et dispersé le peuple d'Israël à cause de leurs péchés, mais que le Seigneur aurait pitié d'eux, qu'il les ferait encore habiter dans leur pays, qu'il les y comblerait de ses grâces et surtout qu'il les sanctifierait et les remplirait de sa connaissance et de sa crainte et qu'il ferait tout cela pour la gloire de son nom et pour montrer aux peuples idolâtres qu'il n'y avait point d'autre DIEU que lui.

1 Toi, fils de l'homme, prophétise aussi touchant les montagnes d'Israël, et dis : Montagnes d'Israël ! écoutez la parole de l'Éternel.

2 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que l'ennemi a dit contre vous : Ah ! les lieux élevés de toute ancienneté sont devenus notre possession ;

3 à cause de cela, prophétise et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que, oui, parce qu'on vous a réduites en désolation, et que ceux qui étaient autour de vous, vous ont englouties, afin que vous fussiez en possession au reste des nations, et qu'on vous a fait passer par la bouche et par les railleries des peuples ;

4 à cause de cela, ô montagnes d'Israël ! écoutez la parole du Seigneur l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux torrents et aux vallées, aux lieux détruits et désolés, et aux villes abandonnées, qui ont été au pillage et en moquerie au reste des nations qui sont tout autour ;

5 à cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Si je ne parle dans l'ardeur de ma jalousie contre le reste des nations, et contre tous ceux d'Idumée, qui se sont mis en possession de mon pays avec joie, de tout leur cœur, et avec un grand mépris, pour le mettre au pillage !

6 C'est pourquoi prophétise touchant la terre d'Israël, et dis aux montagnes et aux coteaux, aux torrents et aux vallées : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'ai parlé dans ma jalousie et dans ma colère, parce que vous avez porté l'ignominie des nations.

7 C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'ai levé ma main, si les nations qui sont autour de vous ne portent leur ignominie !

8 Mais vous, montagnes d'Israël, vous pousserez vos branches, et vous porterez votre fruit pour mon peuple d'Israël, car ils sont prêts à venir.

9 Car me voici, je viens à vous, et je me retournerai vers vous, et vous serez labourées et semées.

10 Et je multiplierai les hommes sur vous, savoir, la maison d'Israël tout entière, et les villes seront habitées, et les lieux déserts seront rebâtis ;

11 et je multiplierai sur vous les hommes et les bêtes, et ils multiplieront et s'accroîtront ; et je ferai que vous serez habitées comme vous l'étiez anciennement, et je vous ferai du bien plus que vous n'avez même eu au commencement ; et vous saurez que je suis l'Éternel.

12 Et je ferai venir sur vous des hommes, savoir, mon peuple d'Israël, lesquels vous posséderont, et vous serez leur héritage, et vous ne les consumerez plus.

13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce qu'on a dit de vous : Tu es un pays qui dévore les hommes, et tu as consumé ta propre nation ;

14 c'est pourquoi tu ne dévoreras plus les hommes, et ne consumeras plus ta nation, dit le Seigneur l'Éternel.

15 Et je ne te ferai plus entendre les outrages des nations, tu ne porteras plus l'opprobre des peuples, et tu ne feras plus déchoir ta nation, dit le Seigneur l'Éternel.

16 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

17 Fils de l'homme, ceux de la maison d'Israël, qui ont habité dans leur terre, l'ont souillée par leur train et par leurs actions ; leur train est devenu devant moi comme la souillure de la femme séparée.

18 Et j'ai répandu sur eux l'ardeur de ma colère, à cause du sang qu'ils ont répandu sur le pays, et à cause qu'ils l'ont souillé par leurs dieux infâmes.

19 Et je les ai dispersés parmi les nations, et ils ont été répandus par les pays ; je les ai jugés selon leur train et selon leurs actions.

20 Et ils sont venus parmi les nations vers lesquelles ils étaient allés, et ils ont profané le nom de ma sainteté, lorsqu'on a dit d'eux : Ceux-ci sont le peuple de l'Éternel, et ils sont sortis de son pays.

21 Mais j'ai épargné le nom de ma sainteté, que la maison d'Israël avait profané parmi les nations où ils étaient allés.

22 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ne le fais pas à cause de vous, ô maison d'Israël ! mais je le fais à cause du nom de ma sainteté, que vous avez profané parmi les nations où vous êtes allés.

23 Et je sanctifierai mon grand nom, qui a été profané parmi les nations, et que vous avez profané au milieu d'elles ; et les nations sauront que je suis l'Éternel, dit le Seigneur l'Éternel, quand je serai sanctifié en vous sous leurs yeux.

24 Je vous retirerai donc d'entre les nations, je vous rassemblerai de tous les pays, et je vous ramènerai dans votre terre.

25 Et je répandrai sur vous des eaux nettes, et vous serez nettoyés ; je vous nettoierai de toutes vos souillures et de tous vos dieux infâmes.

26 Et je vous donnerai un nouveau cœur, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; et j'ôterai le cœur de pierre de votre chair, et je vous donnerai un cœur de chair.

27 Et je mettrai mon esprit au dedans de vous, et je ferai que vous marcherez dans mes statuts, et que vous garderez mes ordonnances, et que vous les ferez.

28 Et vous habitez dans le pays que j'ai donné à vos pères, et vous serez mon peuple, et je serai votre DIEU.

29 Et je vous délivrerai de toutes vos souillures ; et j'appellerai le froment, et je le multiplierai, et je ne vous enverrai plus la famine.

30 Mais je multiplierai le fruit des arbres et le revenu des champs, afin que vous ne portiez plus l'opprobre de la famine devant les nations.

31 Et vous vous souviendrez de votre mauvais train et de vos actions, qui n'étaient pas bonnes ; et vous aurez horreur de vous-mêmes, à cause de vos abominations.

32 Je ne le fais pas pour l'amour de vous, dit le Seigneur l'Éternel, je veux que vous le sachiez ; soyez honteux et confus à cause de votre train, ô maison d'Israël !

33 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que je vous aurai nettoyés de toutes vos iniquités, je vous ferai habiter dans les villes, et les lieux déserts seront rebâti.

34 Et la terre désolée sera cultivée, au lieu qu'elle n'a été que désolation aux yeux de tous les passants.

35 Et ils diront : Cette terre-ci, qui était désolée, est devenue comme un jardin d'Héden ; et ces villes, qui avaient été désertes, désolées et détruites, sont fortifiées et habitées.

36 Et les nations qui seront demeurées de reste autour de vous, sauront que moi, qui suis l'Éternel, aurai rebâti les lieux détruits, et planté le pays désolé ; moi, l'Éternel, je l'ai dit, et le ferai.

37 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je serai encore recherché par la maison d'Israël, pour leur faire ceci : c'est que je les multiplierai comme un troupeau d'hommes.

38 Les villes qui sont désertes seront remplies de troupeaux d'hommes, tels que sont les troupeaux des bêtes consacrées, tels que sont les troupeaux des bêtes qu'on amène à Jérusalem dans ses fêtes solennelles, et ils sauront que je suis l'Éternel.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous engage à considérer :

I. En premier lieu, que si DIEU permit autrefois que son peuple fut opprimé pendant quelque temps, ce n'était pas qu'il voulût le rejeter tout à fait, mais que son dessein était de le purifier en le châtiât et de faire ensuite éclater sa puissance et sa justice en le délivrant et en punissant ceux qui l'avaient affligé.

On doit faire le même jugement des persécutions auxquelles l'église est exposée, aussi bien que des afflictions que DIEU dispense aux hommes pendant cette vie.

II. La promesse que DIEU fait ici de rétablir, de protéger et de sanctifier son peuple ne se borne pas à la délivrance des Juifs et aux bénédictions temporelles qu'il leur accorda dans leur pays après leur retour de la captivité de Babylone. Elle convient surtout aux bénédictions spirituelles que DIEU se proposait de répandre premièrement sur les Juifs et ensuite sur tous les hommes dans les temps du Messie et elle a été accomplie par la venue de JÉSUS-CHRIST, par l'envoi du Saint-Esprit et par la prédication de l'Évangile.

Ce que nous devons surtout remarquer dans ces promesses, c'est que le dessein de DIEU a été de retirer les hommes de leurs péchés, de les sanctifier et de leur donner un cœur nouveau et un esprit nouveau afin qu'ils marchent dans ses voies et qu'ils gardent ses commandements.

C'est donc aussi à quoi nous devons nous appliquer principalement et le but auquel nous devons rapporter les grâces que DIEU nous accorde dans les temps heureux de la nouvelle alliance où nous avons le bonheur de vivre.

CHAPITRE XXXVII.

Il y a deux parties dans ce chapitre :

I. Dans la première, Ézéchiél rapporte la vision qu'il eut d'une campagne couverte d'os de corps morts qui furent rétablis en vie, par où DIEU voulait montrer qu'il avait le pouvoir de faire revenir les Juifs de la captivité de Babylone, quoiqu'il n'y eût aucune apparence à leur rétablissement.

II. Dans la seconde, le prophète fait voir par l'emblème de deux pièces de bois jointes ensemble que le Seigneur réunirait les Juifs d'Ephraïm, c'est-à-dire ceux des dix tribus, et ceux de Juda, qu'ils ne composeraient qu'un seul peuple, qu'ils vivraient tous sous un même roi et que DIEU traiterait avec eux une alliance éternelle.

1 La main de l'Éternel fut sur moi, et l'Éternel me fit sortir, en esprit, et il me posa au milieu d'une campagne, qui était pleine d'os.

2 Et il me fit passer près d'eux tout autour ; et voici, ils étaient en fort grand nombre sur le dessus de cette campagne, et ils étaient fort secs.

3 Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os-ci pourraient-ils bien revivre ? Et je répondis : Seigneur Éternel, tu le sais.

4 Alors il me dit : Prophétise sur ces os-ci, et leur dis : Vous, os qui êtes secs, écoutez la parole de l'Éternel.

5 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à ces os : Voici, je vais faire entrer l'esprit en vous, et vous revivrez.

6 Et je mettrai des nerfs sur vous, je ferai croître de la chair sur vous, et j'étendrai sur vous de la peau ; puis je mettrai l'esprit en vous, et vous revivrez, et vous saurez que je suis l'Éternel.

7 Alors je prophétisai, comme il m'avait été commandé ; et sitôt que j'eus prophétisé, il se fit un bruit, puis un tremblement, et ces os s'approchèrent l'un de l'autre.

8 Et je regardai, et voici, il se forma des nerfs sur eux, et il y crût de la chair, et la peau y fut étendue par-dessus ; mais l'esprit n'y était point.

9 Alors il me dit : Prophétise, t'adressant à l'esprit, prophétise, toi, fils de l'homme, et dis à l'esprit : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Esprit, viens des quatre vents, et souffle sur ces tués, et qu'ils revivent.

10 Je prophétisai donc, comme il m'avait commandé, et l'esprit entra en eux, et ils revécurent et se tinrent sur leurs pieds, et ils faisaient une fort grande armée.

11 Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os sont toute la maison d'Israël. Voici, et ils disent : Nos os sont devenus secs, et notre attente est perdue ; c'en est fait de nous.

12 C'est pourquoi prophétise, et leur dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mon peuple, voici, je vais ouvrir vos sépulcres, et je vous tirerai hors de vos sépulcres, et vous ferai rentrer dans la terre d'Israël.

13 Et vous, mon peuple, vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai ouvert vos sépulcres, et que je vous aurai tirés hors de vos sépulcres.

14 Et je mettrai mon esprit en vous, et vous revivrez, et je vous poserai sur votre terre ; et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, aurai parlé, et que je l'aurai fait, dit l'Éternel.

15 Puis la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

16 Toi, fils de l'homme, prends un bois, et écris dessus, pour Juda, et pour les enfants d'Israël ses

compagnons ; et prends un autre bois, et écris dessus, le bois d'Ephraïm, et de toute la maison d'Israël, ses compagnons, pour Joseph.

17 Puis tu les joindras l'un à l'autre en un bois, et ils seront unis dans ta main.

18 Et quand les enfants de ton peuple te demanderont et te diront : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire par ces choses ?

19 Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais prendre le bois de Joseph, qui est dans la main d'Ephraïm, et celui des tribus d'Israël ses compagnes, et je les mettrai sur celui-ci, savoir sur le bois de Juda, et je les ferai être un seul bois, et ils ne seront qu'un bois dans ma main.

20 Ainsi les bois sur lesquels tu auras écrit, seront dans ta main en leur présence.

21 Et tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je vais prendre les enfants d'Israël d'entre les nations où ils sont allés, et je les rassemblerai de toutes parts, et les ferai rentrer dans leur terre.

22 Et je ferai qu'ils seront une seule nation dans le pays, sur les montagnes d'Israël, et eux tous n'auront qu'un roi pour leur roi, et ils ne seront plus deux nations, et ne seront plus divisés en deux royaumes.

23 Et ils ne se souilleront plus par leurs dieux infâmes, ni par leurs infamies, ni par leurs péchés ; et je les retirerai de toutes leurs demeures où ils avaient péché, et je les nettoierai ; et ils seront mon peuple, et je serai leur DIEU.

24 Et David mon serviteur sera roi sur eux, et ils auront tous un seul pasteur ; ils marcheront dans mes ordonnances, et ils garderont mes statuts, et les feront.

25 Et ils habiteront dans le pays que j'ai donné à Jacob mon serviteur, où vos pères ont habité ; et ils y habiteront, dis-je, eux et leurs enfants, et les enfants de leurs enfants à toujours, et David mon serviteur sera leur prince à toujours.

26 Et je traiterai avec eux une alliance de paix, et il y aura une alliance éternelle avec eux, et je les établirai, et je les multiplierai ; je mettrai mon sanctuaire au milieu d'eux à toujours.

27 Et mon pavillon sera parmi eux, et je serai leur DIEU, et ils seront mon peuple.

28 Et les nations sauront que je suis l'Éternel, qui sanctifie Israël, lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux à toujours.

RÉFLEXIONS

Cette vision d'Ézéchiël dans laquelle DIEU lui fit voir des corps morts qui ressuscitent tendait à apprendre aux Juifs que, quoiqu'ils fussent dans un état tout à fait déplorable et que leur rétablissement parût désespéré, DIEU les délivrerait infailliblement par sa puissance.

De là nous devons recueillir que rien n'est impossible à DIEU et qu'il ne manque jamais de moyens d'accomplir ses promesses.

Nous avons aussi dans cette vision une image très expresse de la résurrection des morts. Quoique nos corps soient réduits en poudre, DIEU a la puissance de les ranimer et de les réunir à nos âmes et il le fera aussi infailliblement au dernier jour, c'est de quoi l'Évangile nous assure de la manière la plus expresse.

II. La prédiction qu'Ézéchiël fait que les deux peuples, savoir les Juifs des dix tribus et ceux de Juda, seraient rassemblés et réunis sous un même roi pour servir DIEU d'un commun accord, ne peut s'expliquer que très imparfaitement de l'état où les Juifs furent après la captivité, puisqu'une partie considérable de cette nation et surtout des dix tribus, ne retournèrent point dans leur pays et que ceux qui y revinrent n'y subsistèrent que très peu de temps et cela presque toujours sous la domination des princes étrangers.

Ainsi cette prophétie marque le rappel des Juifs qui doit se faire sous l'Évangile, leur réunion dans l'église de JÉSUS-CHRIST et particulièrement leur conversion qui arrivera lorsque cette nation embrassera la religion chrétienne.

CHAPITRE XXXVIII.

Dans ce chapitre et dans le suivant, Ézéchiël prédit que le peuple de DIEU serait attaqué par Gog, par où l'on croit que le Saint-Esprit a voulu marquer les maux que les rois voisins, et en particulier Antiochus Épiphane, roi de Syrie, feraient aux Juifs après leur retour de Babylone, il prédit aussi la destruction de ce prince cruel et la glorieuse délivrance que DIEU accorderait à son peuple, par le moyen des Maccabées.

1 La parole de l'Éternel me fut encore adressée, et il me dit :

2 Fils de l'homme, dresse ta face vers Gog, vers le pays de Magog, prince et chef de Mescec et de Tubal, et prophétise contre lui ;

3 Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal ;

4 Et je te ferai retourner en arrière, et je mettrai des boucles dans tes mâchoires, et je te ferai sortir avec toute ton armée, avec les chevaux, et des gens de cheval, tous parfaitement bien équipés, une grande multitude avec des écus et des boucliers, qui manient tous l'épée ;

5 ceux de Perse, de Cus, et de Put seront avec eux, lesquels ont tous des boucliers et des casques ;

6 Gomer et toutes ses troupes, la maison de Togarma, du fond de l'Aquilon, avec toutes ses troupes, et plusieurs peuples avec toi.

7 Sois prêt, et prépare-toi, et toute la multitude qui est assemblée avec toi, et sois leur garde.

8 Après plusieurs jours tu seras visité ; dans les dernières années tu viendras au pays qui aura été sauvé de devant l'épée, et ramassé de plusieurs peuples, savoir, contre les montagnes d'Israël, qui auront été longtemps désertes ; lorsque ce pays-là ayant été retiré d'entre les peuples, tous y habiteront en assurance.

9 Tu monteras donc, et tu viendras comme une tempête éclatante, et tu seras comme une nuée pour couvrir la terre, toi, et toutes tes troupes, et plusieurs peuples avec toi.

10 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Il arrivera en ces jours-là, que plusieurs choses te viendront dans l'esprit, et que tu auras un méchant dessein ;

11 et tu diras : Je monterai contre le pays des villes sans murailles, j'envahirai ceux qui sont en repos, et qui habitent en assurance ; qui demeurent tous dans des villes qui sont sans murailles, et qui n'ont ni barres, ni portes ;

12 pour enlever du butin et faire le pillage ; pour mettre ta main sur les lieux déserts, qui auront été rendus habitables, et sur le peuple rassemblé d'entre les nations, lequel nourrit du bétail, et qui a ses biens au milieu du pays.

13 Scéba, et Dédan, et les marchands de Tarscis, et tous ses lionceaux te diront : Ne viens-tu pas pour faire un grand butin, et n'as-tu pas assemblé ta multitude pour faire le pillage, pour emporter de l'argent et de l'or, pour prendre le bétail et les biens, et pour emporter un grand butin ?

14 C'est pourquoi toi, fils de l'homme, prophétise, et dis à Gog : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne sauras-tu pas en ce jour-là qu'Israël mon peuple habitera en assurance ?

15 Et ne viendras-tu pas de ton lieu, du fond de l'Aquilon, toi et plusieurs peuples avec toi, tous gens de cheval, une grande multitude, et une grosse armée ?

16 Et ne monteras-tu pas contre mon peuple d'Israël, comme une nuée, pour couvrir la terre ? Ce sera dans les derniers jours, et je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connaissent, lorsque je serai sanctifié en toi, ô Gog ! en leur présence.

17 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : N'est-ce pas toi de qui j'ai parlé autrefois par le ministère de mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ces temps-là, pendant plusieurs années, que je te ferai venir contre eux ?

18 Mais il arrivera en ce jour-là, au jour de la venue de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que la colère me montera au visage.

19 J'ai parlé dans ma jalousie et dans l'ardeur de ma colère, et j'ai dit : Si en ce jour-là il n'y a un grand trouble sur la terre d'Israël !

20 Et les poissons de la mer, les oiseaux des cieux, les bêtes des champs, tout reptile qui rampe sur la terre, et tous les hommes qui sont sur le dessus de la terre trembleront à cause de ma présence ; les montagnes seront renversées, les tours tomberont, et toutes les murailles seront renversées par terre.

21 Et j'appellerai contre lui l'épée par toutes mes montagnes, dit le Seigneur l'Éternel ; l'épée de chacun d'eux sera contre son frère.

22 Et j'entrerais en jugement avec lui par la mortalité et par le sang, et je ferai pleuvoir sur lui, sur ses troupes, et sur les grands peuples qui seront avec lui, une pluie débordée, des pierres de grêle, du feu et du soufre.

23 Et je me glorifierai, je me sanctifierai, et me ferai connaître aux yeux de plusieurs nations, et elles sauront que je suis l'Éternel.

CHAPITRE XXXIX.

1 Toi donc, fils de l'homme, prophétise contre Gog, et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Voici, j'en veux à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal !

2 Et je te ferai retourner en arrière, n'en laissant qu'un de six, après t'avoir fait monter du fond de l'Aquilon, et t'avoir fait venir sur les montagnes d'Israël.

3 Car j'abattrai ton arc de ta main gauche, et je ferai tomber tes flèches de ta main droite.

4 Tu tomberas dans les montagnes d'Israël, toi et toutes tes bandes, et les peuples qui seront avec toi ; je t'ai livré aux oiseaux de proie, à tous les oiseaux et aux bêtes des champs pour être dévoré.

5 Tu tomberas sur le dessus des champs, parce que j'ai parlé, dit le Seigneur l'Eternel.

6 Et je mettrai le feu dans Magog, et parmi ceux qui demeurent en assurance dans les îles, et ils sauront que je suis l'Eternel.

7 Et je ferai connaître le nom de ma sainteté au milieu de mon peuple d'Israël, et je ne profanerais plus le nom de ma sainteté ; les nations sauront que je suis l'Eternel, le Saint en Israël.

8 Voici, cela est arrivé, et a été fait, dit le Seigneur l'Eternel ; c'est ici la journée de laquelle j'ai parlé.

9 Et les habitants des villes d'Israël sortiront et allumeront le feu, et brûleront les armes, les boucliers, les écus, les arcs, les flèches, les bâtons qu'on lance de la main, et les javelines, et ils y tiendront le feu allumé sept ans durant.

10 Et on n'apportera point de bois des champs, et on n'en coupera point des forêts, parce qu'ils feront du feu de ces armes, lorsqu'ils butineront ceux qui les avaient butinés, et pilleront ceux qui les avaient pillés, dit le Seigneur l'Eternel.

11 Et il arrivera en ce jour-là que j'y donnerai à Gog un lieu pour sépulcre en Israël, savoir, la vallée des passants, qui est à l'orient de la mer, et cette vallée fera que les passants se boucheront le nez ; on enterrera là Gog, et toute la multitude de son peuple, et on l'appellera la vallée d'Hamon-Gog.

12 Et ceux de la maison d'Israël les enterreront pendant sept mois, afin de nettoyer le pays.

13 Et tout le peuple du pays les enterrera ; et ce jour leur sera célèbre, savoir, le jour auquel j'aurai été glorifié, dit le Seigneur l'Eternel.

14 Et ils mettront à part des gens qui ne feront autre chose qu'aller et venir dans le pays, lesquels avec les passants enterreront ceux qui seront demeurés de reste sur le dessus de la terre, afin de la nettoyer, et ils en chercheront jusqu'au bout de sept mois.

15 Et ces passants-là iront par le pays ; et celui qui verra l'os d'un homme dressera auprès de lui une marque, jusqu'à ce que les enterreurs l'aient enterré dans la vallée d'Hamon-Gog.

16 Et même aussi le nom de la ville sera Hamona, et on nettoiera le pays.

17 Toi donc, fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Dis aux oiseaux de toutes espèces, et à toutes les bêtes des champs : Assemblez-vous et venez, amassez-vous de toutes parts pour mon sacrifice, que je sacrifie pour vous, pour un grand sacrifice sur les montagnes d'Israël, et vous mangerez de la chair, et boirez du sang.

18 Vous mangerez la chair des hommes forts, et vous boirez le sang des principaux de la terre, des moutons, des agneaux, des boucs et des veaux, qui sont tous des bêtes grasses de Basçan.

19 Vous mangerez votre soûl de graisse, et vous boirez du sang jusqu'à en être ivres, savoir, de mon sacrifice que j'aurai sacrifié pour vous.

20 Et vous serez rassasiés sur ma table, de chevaux, et de bêtes d'attelage, d'hommes forts, et de tout homme de guerre, dit le Seigneur l'Eternel.

21 Et je mettrai ma gloire parmi les nations, et toutes les nations verront mon jugement, que j'aurai exercé, et comment j'aurai mis ma main sur eux.

22 Et la maison d'Israël, dès ce jour-là, et dans la suite, connaîtra que je suis l'Eternel.

23 Et les nations connaîtront que la maison d'Israël avait été transportée à cause de son iniquité, parce qu'ils avaient péché contre moi, et que j'avais caché ma face d'eux, et que je les avais livrés entre les mains de leurs ennemis, tellement qu'ils étaient tous tombés par l'épée.

24 Je leur avais fait selon leur souillure, et selon leur crime, et j'avais caché ma face d'eux.

25 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Maintenant je ramènerai les captifs de Jacob, et j'aurai pitié de toute la maison d'Israël, et je serai jaloux du nom de ma sainteté ;

26 après qu'ils auront porté leur ignominie et tout leur crime, par lequel ils avaient péché contre moi, lorsqu'ils demeureraient en sûreté dans leur terre, et sans qu'il n'y eut personne qui les épouvantât.

27 Car je les ramènerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai des pays de leurs ennemis, et je serai sanctifié en eux, en la présence de plusieurs nations.

28 Et ils sauront que je suis l'Éternel leur DIEU, lorsqu'après les avoir transportés parmi les nations, je les aurai rassemblés dans leur terre, et que je n'en aurai laissé demeurer là aucun de reste.

29 Et je ne cacherai plus ma face d'eux, depuis que j'aurai répandu mon Esprit sur la maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES XXXVIII ET XXXIX

Comme les Juifs devaient être exposés, quelque temps après leur retour de la captivité de Babylone, à de cruelles persécutions, particulièrement sous le règne d'Antiochus, roi de Syrie, DIEU les en fit avertir par cette prophétie d'Ézéchiël, de même que par celle de Daniel, qui prédit aussi le même événement afin que, quand ces maux arriveraient, ils n'en fussent pas surpris. Ils furent en effet attaqués et opprimés par Antiochus qui leur fit la guerre, qui en fit mourir un grand nombre, qui profana le temple de Jérusalem et qui y fit cesser le service divin pendant quelque temps. Mais ils éprouvèrent le secours de DIEU, ce prince fut vaincu, DIEU ayant béni les armes des Maccabées ; il devint un exemple de la justice divine et les Juifs recouvrèrent leur liberté. Ce fut ainsi que DIEU voulut éprouver et purifier son peuple, lui donner, à la vue des nations idolâtres, des marques signalées de sa protection et le disposer à recevoir le Messie qui devait leur être envoyé bientôt.

CHAPITRE XL.

Ézéchiël rapporte dans ce chapitre et dans les suivants, jusqu'à la fin du livre, une vision qui lui fut adressée quatorze ans après que Jérusalem eut été prise, dans laquelle on voit la description du temple et du service qui s'y ferait, le partage du pays de Canaan aux douze tribus d'Israël et le plan d'une nouvelle ville.

Les uns appliquent cette prophétie au temple qui fut rebâti après la captivité et à l'état où les Juifs furent en ce temps-là. D'autres, considérant que :

- *Le second temple ne fut pas bâti tel qu'Ézéchiël le représente,*
- *Que les douze tribus ne revinrent pas dans leur patrie,*
- *Que le pays de Canaan ne leur fut pas partagé,*
- *Qu'on ne rebâtît pas Jérusalem suivant le plan qu'Ézéchiël avait proposé,*
- *Considérant encore qu'il y a dans ces chapitres des lois qui n'ont pas été observées par les Juifs depuis leur retour*

- Et des promesses dont on n'a pas vu l'accomplissement, croient qu'il faut expliquer cette vision dans un sens spirituel et l'entendent de l'église chrétienne.

Quelques-uns veulent qu'elle marque ce qui serait arrivé si les douze tribus se fussent converties à DIEU.

Enfin, il y en a qui prétendent qu'elles regardent le rétablissement de la nation des Juifs qui arrivera dans les derniers jours lorsqu'ils se convertiront.

Comme il y a diverses difficultés dans toutes ces explications différentes, il serait malaisé de marquer le sens de ces chapitres d'une manière précise et certaine et d'y faire des réflexions particulières. Le chapitre XL contient le plan du temple qui devait être bâti.

1 La vingt-cinquième année de notre captivité, au commencement de l'année, au dixième jour du mois, la quatorzième année après que la ville eut été prise, en ce même jour la main de l'Éternel fut sur moi, et il m'amena là.

2 Il m'amena donc, dans des visions de DIEU, au pays d'Israël, et il me posa sur une forte haute montagne, sur laquelle, du côté du midi, il y avait comme le bâtiment d'une ville.

3 Et après qu'il m'y eut fait entrer, voici un homme dont le visage était comme de l'airain, qui avait en sa main un cordeau de lin, et une canne à mesurer, et qui se tenait debout à la porte.

4 Et cet homme me parla, et me dit : Fils de l'homme, regarde de tes yeux, et écoute de tes oreilles, et applique ton cœur à toutes les choses que je vais te faire voir ; car tu as été amené ici, afin que je te les fasse voir, et que tu fasses savoir à la maison d'Israël toutes les choses que tu vas voir.

5 Il y avait donc une muraille au dehors de la maison tout autour. Et cet homme-là ayant à la main une canne à mesurer de six coudées, chaque coudée étant d'une coudée commune et d'une paume, il mesura la largeur de ce mur bâti, qui était d'une canne, et la hauteur d'une autre canne.

6 Puis il vint vers une porte qui regardait le chemin d'orient, et il monta par ses degrés, et il mesura un des poteaux de la porte d'une canne en largeur, et l'autre poteau d'une autre canne en largeur.

7 Puis il mesura chaque chambre d'une canne en longueur, et d'une canne en largeur, et les entre-deux des chambres de cinq coudées ; et il mesura d'une canne chacun des poteaux de la porte qui était auprès de l'allée qui menait à la porte de dedans.

8 Après cela il mesura d'une canne l'allée qui menait à la porte de dedans.

9 Ensuite il mesura l'allée du portail, qui était de huit coudées, et ses auvents de deux coudées, avec l'allée qui menait à la porte de dedans.

10 Et les chambres du portail vers le chemin d'orient étaient trois deçà et trois delà ; toutes trois d'une même mesure, et les auvents qui étaient deçà et delà avaient une même mesure.

11 Puis il mesura la largeur de l'ouverture de la première porte, qui était de dix coudées ; et la longueur de la même porte, qui était de treize coudées.

12 Puis il mesura d'un côté un espace limité au-devant des chambres d'une coudée, et l'espace limité de l'autre côté aussi d'une coudée ; et il mesura chaque chambre de six coudées deçà, et de six coudées delà.

13 Puis il mesura le portail, depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre, de la largeur de vingt-cinq coudées. Au reste, les ouvertures y étaient l'une vis-à-vis de l'autre.

14 Puis il mit en auvents soixante coudées, et au bout des auvents le parvis tout autour du portail.

15 Tellement qu'il y avait au-devant de la porte des avenues, et au-devant de l'allée qui menait à la porte de dedans, cinquante coudées.

16 Et il y avait aux chambres des fenêtres rétrécies, et à leurs auvents qui regardaient sur le dedans du portail tout autour, et il y en avait de même aux allées. Et les fenêtres qui étaient tout autour regardaient en dedans, et il y avait des palmes aux auvents.

17 Et il me mena au dedans du parvis de dehors, et voici des chambres et des perrons, bâtis dans ce parvis de tous côtés, et trente chambres à chaque perron.

18 Or, les perrons, qui étaient vers les côtés des portes, à l'endroit de la longueur des portes, étaient les perrons les plus bas.

19 Après cela il mesura dans la largeur du parvis, depuis le devant de la porte, qui menait vers le bas, au-devant du parvis de dedans et en dehors, cent coudées du côté de l'orient et du côté du septentrion.

20 Après cela il mesura la longueur et la largeur du parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin du septentrion.

21 Et ses chambres, dont il y en avait trois deçà et trois delà, et ses auvents et ses allées étaient selon les mesures du premier portail, tellement que le portail de ce second parvis de dehors avait en longueur cinquante coudées, et en largeur vingt-cinq coudées.

22 Ses fenêtres aussi, et ses autres allées, et ses palmes furent selon les mesures observées au parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin d'orient, tellement qu'on y montait de même par sept degrés, et ses allées se répondaient l'une à l'autre.

23 Et la porte du parvis de dedans était vis-à-vis de la première porte du septentrion, comme elle était au côté de l'orient ; et il mesura, depuis une porte jusqu'à l'autre, cent coudées.

24 Après cela il me conduisit au chemin du midi, et je vis le portail du chemin du midi, et il en mesura les auvents et les allées, suivant les mesures précédentes.

25 Et il y avait des fenêtres et des allées tout autour, semblables aux fenêtres précédentes, tellement qu'il avait cinquante coudées de long, et vingt-cinq coudées de large.

26 Il y avait aussi sept degrés par lesquels on y montait, et devant lesquels se rencontraient ses allées ; de même il y avait des palmes pour ses auvents, l'une deçà, et l'autre delà.

27 Pareillement le parvis de dedans avait sa porte vis-à-vis du chemin du midi, tellement qu'il mesura, depuis cette porte jusqu'à la porte du chemin du midi, cent coudées.

28 Après cela il me fit entrer au parvis de dedans, par la porte du côté du midi, et il mesura le portail qui y était du côté du midi, suivant les mesures précédentes.

29 Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents et ses allées avaient les mesures précédentes, et ce

portail et les allées qu'il avait tout autour avaient des fenêtres, et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq coudées de largeur.

30 Et il avait des allées tout autour, qui avaient vingt-cinq coudées de longueur et cinq coudées de largeur.

31 Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors, et des palmes à ses auvents, et huit degrés par lesquels on y montait.

32 Après cela il me fit entrer au parvis de dedans de la porte qui regardait le chemin de l'orient, et il y mesura le portail suivant les mesures précédentes.

33 Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents, et ses allées avaient les mesures précédentes ; et ce portail et ses allées qu'il avait tout autour, avaient des fenêtres, et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq de largeur.

34 Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors, et des palmes à ses auvents deçà et delà, et huit degrés par lesquels on y montait.

35 Après cela il me mena vers la porte du septentrion, et la mesura selon les mesures précédentes,

36 Et ses chambres, ses auvents et ses allées. Or il y avait des fenêtres tout autour, et un portail de cinquante coudées de longueur et de vingt-cinq coudées de largeur.

37 Il y avait aussi des auvents vers le parvis de dehors et des palmes à ses auvents, deçà et delà, et huit degrés par lesquels on y montait.

38 Il y avait aussi des chambres, qui avaient leurs ouvertures vers les auvents qui se rendaient aux portes, où on lavait les holocaustes.

39 Il y avait aussi dans l'allée du portail deux tables deçà, et deux tables delà, pour y égorger les bêtes qu'on sacrifierait pour l'holocauste, et celles qu'on sacrifierait pour le péché, et celles qu'on sacrifierait pour le délit.

40 Et vers l'un des côtés de la porte au dehors, vers le lieu où l'on montait, à l'entrée de la porte qui regardait vers le septentrion, il y avait deux tables ; et à l'autre côté de la même porte qui tirait vers l'allée de la porte, deux autres tables.

41 Il y avait donc quatre tables deçà, et quatre tables delà, vers les jambages de la porte ; et ainsi il y avait huit tables sur lesquelles on égorgeait les bêtes.

42 Or, les quatre tables qui étaient pour l'holocauste, étaient de pierres de taille, de la longueur d'une coudée et demie, et de la largeur d'une coudée et demie, et de la hauteur d'une coudée ; et on mettait sur elles les instruments avec lesquels on égorgeait les bêtes pour l'holocauste et pour les autres sacrifices.

43 Il y avait aussi au dedans de la maison, tout autour, des râteliers à écorcher, larges d'une paume et préparés, d'où on apportait la chair des oblations sur les tables.

44 Et au dehors de la porte de dedans il y avait des chambres pour les chantres, au parvis de dedans, lesquelles étaient au côté de la porte du septentrion, et regardaient le chemin du midi ; et une rangée de chambres qui étaient au côté de la porte orientale, lesquelles regardaient le chemin du septentrion.

45 Puis il me parla, et me dit : Ces chambres-là qui regardent le chemin du midi, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de la maison.

46 Mais ces chambres-là qui regardent le chemin du septentrion, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de l'autel, qui sont les fils de Tsadok, lesquels s'approchent de l'Éternel pour faire son service d'entre les descendants de Lévi.

47 Puis il mesura un parvis de la longueur de cent coudées, et de la largeur de cent coudées, mesurées en carré ; et l'autel était au-devant du temple.

48 Puis il me fit entrer dans le vestibule du temple, et il mesura les poteaux du vestibule de cinq coudées deçà, et cinq coudées delà ; puis la largeur de la porte de trois coudées deçà, et de trois coudées delà ;

49 La longueur de ce vestibule était de vingt coudées, et la largeur de onze coudées ; on y montait par huit degrés, et il y avait des colonnes sous près des poteaux, l'une deçà, et l'autre delà.

CHAPITRE XLI.

Suite du plan et de la description du temple.

1 Ensuite il me fit entrer dans le temple et il mesura des poteaux de six coudées de largeur d'un côté, et de six coudées de largeur de l'autre côté, *qui est la largeur du tabernacle.*

2 Et la largeur de la porte était de dix coudées, et les côtés de la porte de cinq coudées deçà, et de cinq coudées delà. Puis il mesura dans le temple une longueur de quarante coudées, et une largeur de vingt coudées.

3 Et il entra dans le lieu qui était plus intérieur, et il mesura un poteau d'une ouverture de porte de deux coudées, et la hauteur de cette porte était de six coudées, et la largeur de cette ouverture de sept coudées.

4 Il mesura ensuite, au dedans de cette ouverture, une longueur de vingt coudées, et une largeur de vingt coudées, sur le sol du temple ; puis il me dit : C'est ici le lieu très saint.

5 Puis il mesura l'épaisseur de la muraille du temple de six coudées, et la largeur des chambres qui étaient tout autour du temple de quatre coudées.

6 Pour ce qui est de ces chambres, il y en avait trois l'une sur l'autre, tellement qu'il y en avait trente, ainsi rangées, desquelles les soliveaux entraient dans une muraille qui touchait à la muraille du temple, et qui avait été ajoutée, tout autour, afin que les soliveaux de ces chambres y fussent appuyés et qu'ils ne fussent pas appuyés sur la muraille du temple.

7 Or il y avait une largeur et un circuit autour du temple, beaucoup plus haut que les chambres ; car cette muraille par le moyen de laquelle on montait tout autour du temple, était beaucoup plus haute tout autour du temple, et ainsi elle était cause que le temple avait de la largeur vers le dessus, tellement qu'on montait, de l'étage d'en bas à celui d'en haut, par celui du milieu.

8 Je vis aussi, tout autour du temple, une hauteur qui était comme les fondements des chambres, laquelle avait une grande canne, c'est-à-dire six coudées de celles qui vont jusqu'à l'aisselle.

9 La largeur de la muraille qu'avaient les chambres vers le dehors était de cinq coudées, lequel espace était aussi dans la muraille où on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, et c'était sur ces deux murailles qu'étaient appuyées les chambres d'alentour du temple.

10 Et entre les chambres il y avait un espace de vingt coudées de largeur tout autour du temple.

11 L'ouverture des chambres était vers la muraille, dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, savoir, une ouverture du côté du chemin vers le septentrion, et une autre ouverture du côté vers le midi ; et la largeur du lieu où était la muraille, dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, était de cinq coudées tout autour.

12 Or le bâtiment qui donnait sur le devant de la séparation, qui faisait le côté du chemin vers l'occident, avait la largeur de septante coudées, et la muraille du bâtiment cinq coudées de largeur tout autour, tellement que sa longueur était de quatre-vingt et dix coudées.

13 Puis il mesura le temple, qui eut en longueur cent coudées ; de sorte que les séparations, les bâtiments et les parois qui y étaient, avaient en longueur cent coudées.

14 Et la largeur du devant du temple et des séparations vers l'orient, cent coudées.

15 Et il mesura la largeur du bâtiment, qui était vis-à-vis de la séparation, qui était au derrière du temple et de ses chambres, de côté et d'autre, et elle était de cent coudées ; ensuite il y avait le temple du dedans, et les allées du parvis.

16 Les poteaux et les fenêtres qui étaient rétrécies, et les chambres d'autour du temple dans leurs trois étages depuis le long des poteaux, n'étaient qu'un lambris de bois tout autour ; même le sol en était couvert jusqu'aux fenêtres, qui en étaient couvertes de même ;

17 jusqu'au-dessus des ouvertures qu'il y avait, et jusqu'à la maison intérieure, aussi bien qu'au dehors et par-dessus toutes les murailles d'alentour, tant dans la maison intérieure que dans celle de dehors, en y gardant toutes les mesures.

18 Et ce lambris était sculpté de chérubins et de palmes, tellement qu'il y avait une palme entre un chérubin et l'autre, et chaque chérubin avait deux faces.

19 Et la face d'un homme était tournée vers la palme d'un côté, et la face d'un lionceau était tournée vers la même palme de l'autre côté ; ainsi il était sculpté par toute la maison tout autour.

20 Depuis le sol jusqu'au-dessus des ouvertures il y avait des chérubins et des palmes sculptées, même jusqu'au-dessus de la muraille du temple.

21 Les portes du temple étaient carrées, et la façade du lieu saint était semblable à la précédente.

22 L'autel était de bois, de la hauteur de trois coudées, et de deux coudées de longueur ; et ses coins, et sa longueur, et ses côtés étaient de bois. Puis il me dit : C'est ici la table qui est devant l'Éternel.

23 Il y avait aussi deux battants à la porte du temple, et de même à la porte du lieu très saint.

24 Et chacun de ces battants avait deux autres battants, et se repliait, de sorte que chacun de ces battants était brisé en deux.

25 Il y avait aussi des chérubins et des palmes figurées sur les portes du temple, comme il y en avait de figurées sur les parois. Il y avait aussi de grosses pièces de bois sur le devant du vestibule en dehors.

26 Il y avait pareillement des fenêtres rétrécies, et des palmes deçà et delà, aux côtés du vestibule ; il y avait aussi des chambres qui étaient autour du temple, et puis de grosses pièces de bois.

CHAPITRE XLII.

Continuation de la description des espaces et des appartements qui étaient près du temple.

1 Après cela, il me fit sortir vers le parvis de dehors, par le chemin qui mène vers le septentrion ; puis il me fit entrer vers les chambres qui étaient devant la séparation, et qui étaient le long du bâtiment vers le septentrion.

2 Vis-à-vis de la longueur de cent coudées il y avait une ouverture vers le septentrion, et la largeur était de cinquante coudées.

3 Le long des vingt coudées qui étaient du parvis intérieur, et le long du perron qui était du parvis extérieur, il y avait des chambres vis-à-vis des autres chambres, à trois étages.

4 Et au-devant de ces chambres il y avait une allée large de dix coudées en dedans, vers laquelle il y avait un chemin d'une coudée, et leurs ouvertures étaient vers le septentrion.

5 Or les chambres de dessus étaient rétrécies ; car les chambres basses et les moyennes, desquelles était composé ce bâtiment, s'avançaient plus que celles-là.

6 Car elles étaient à trois étages, et elles n'avaient point de colonnes, telles que sont les colonnes des parvis ; et pour cela il avait été réservé quelque chose des chambres basses et des moyennes, dès le sol du premier étage.

7 Et le parquet, qui était au dehors vis-à-vis des chambres et qui avait un chemin tirant au parvis de dehors vis-à-vis des chambres, avait cinquante coudées de longueur.

8 Car la longueur des chambres qu'avait le parvis de dehors était de cinquante coudées ; et ce qui était vis-à-vis du temple avait cent coudées.

9 Or, au-dessous des chambres qui étaient dans ce parvis, il y avait l'endroit par lequel on entraient du côté de l'orient, quand on était venu là, en sortant du parvis de dehors.

10 Il y avait dans la largeur le parquet du parvis vers les chemins qui se rendaient du côté de l'orient, et des chambres vis-à-vis de la séparation, et vis-à-vis du bâtiment.

11 Et il y avait des chemins devant elles, semblables aux chambres qui étaient vers le chemin du septentrion, et elles avaient une même longueur et une même largeur, et toutes les mêmes sorties ; selon leurs façons et selon leurs ouvertures.

12 Car les ouvertures des chambres qui étaient vers le chemin du midi, étaient semblables aux ouvertures de ces chambres-là, tellement que l'ouverture était où le chemin commençait, et le chemin se rendait vis-à-vis du parquet préparé, savoir, le chemin qui venait du parvis d'orient, pour aller vers les chambres.

13 Après cela il me dit : Les chambres du parvis du septentrion, et les chambres du parvis du midi, qui sont le long des séparations, étant les chambres du lieu saint, sont celles dans lesquelles les sacrificateurs qui approchent de l'Éternel mangeront les choses très saintes. Ils poseront donc là les choses très saintes, savoir les gâteaux, les oblations pour le péché, et les oblations pour le délit ; car ce lieu est saint.

14 Quand les sacrificateurs y seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint pour venir au parvis de dehors, qu'ils n'aient posé là leurs habits avec lesquels ils font le service, parce qu'ils sont saints, et qu'ils n'aient revêtu d'autres vêtements. Alors ils s'approcheront du parvis du peuple.

15 Après qu'il eut achevé les mesures de la maison intérieure, il me fit sortir par le chemin de la porte, laquelle regardait le chemin de l'orient ; puis il mesura l'enceinte qui était tout à l'entour.

16 Il mesura donc le côté de l'orient avec la canne à mesurer, et il y eut tout autour cinq cents cannes, de la canne à mesurer.

17 Puis il mesura le côté du septentrion, qui eut tout autour cinq cents cannes, de la canne à mesurer.

18 Puis il mesura le côté du midi, qui eut cinq cents cannes, de la canne à mesurer.

19 Puis il fit le tour du côté de l'occident, et le mesura, et il y eut cinq cents cannes, de la canne à mesurer.

20 Il mesura donc cette enceinte à ses quatre côtés, dans lesquels il y avait une muraille tout autour, et cette muraille avait cinq cents cannes de longueur et cinq cents cannes de largeur, et elle servait à séparer le lieu saint d'avec le lieu profane.

CHAPITRE XLIII.

DIEU apparaît en sa gloire à Ézéchiël dans le temple et il promet d'y habiter à condition qu'il ne serait plus profané par les Israélites, comme il l'avait été autrefois.

II. Dessen de l'autel des holocaustes et de la manière de le consacrer.

1 Ensuite il me ramena vers la porte, savoir, vers la porte qui regardait le chemin de l'orient.

2 Et voici la gloire du DIEU d'Israël, qui venait devers le chemin de l'orient ; et le bruit qu'il faisait était comme le bruit de beaucoup d'eaux, et la terre resplendissait de sa gloire.

3 Et la vision que j'eus alors était semblable à celle que j'avais vue lorsque j'étais venu pour détruire la ville ; et ces visions étaient comme la vision que j'avais vue sur le fleuve de Kébar ; et je me prosternai sur ma face.

4 Et la gloire de l'Éternel entra dans la maison, par le chemin de la porte qui regardait le chemin de l'orient.

5 Alors l'esprit m'enleva et me fit entrer dans le parvis intérieur, et voici, la gloire de l'Éternel avait rempli la maison.

6 Et je l'entendis qui me parlait du dedans de la maison, et l'homme qui me conduisait était debout près de moi.

7 Et l'Éternel me dit : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, et le lieu des plantes de mes pieds, auquel je ferai ma demeure pour jamais parmi les enfants d'Israël ; la maison d'Israël ne souillera plus mon saint nom, ni eux ni leurs rois, par leurs prostitutions, ni par les cadavres de leurs rois, dans leurs lieux élevés.

8 Car ils ont mis leur porte près de ma porte, et leur poteau tout joignant mon poteau, tellement qu'il n'y a eu que la paroi entre moi et eux, et ainsi ils ont souillé mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises ; et je les ai consumés en ma colère.

9 Maintenant ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois, et je ferai ma demeure parmi eux à jamais.

10 Toi donc, fils de l'homme, montre à la maison d'Israël ce que c'est que ce temple, et qu'ils soient confus à cause de leurs iniquités, et qu'ils en mesurent le plan.

11 Et quand ils auront été confus de tout ce qu'ils ont fait, explique-leur la forme de ce temple, sa disposition, ses sorties, ses entrées, toutes ses figures, toutes ses ordonnances, toutes ses formes, et toutes ses lois ; fais-en une description à leurs yeux, afin qu'ils observent toute sa forme et toutes les ordonnances qui auront été établies et qu'ils les pratiquent.

12 C'est donc ici la loi de ce temple. Tout l'enclos de ce temple, qui sera sur le haut de la montagne, sera un lieu très saint tout autour. Telle est la loi de ce temple.

13 Mais ce sont ici les mesures de l'autel, prises à la coudée, qui vaut une coudée commune et une paume : le sein de l'autel aura une coudée de hauteur, et une coudée de largeur ; et son enceinte, sur son bord tout autour, sera haute d'une demi-coudée ; et ce sera l'élévation de l'autel.

14 Or depuis le sein enfoncé en terre jusqu'à la saillie d'en bas il y aura deux coudées, et cette saillie aura une coudée de largeur ; puis il y aura quatre coudées depuis la petite saillie jusqu'à la grande saillie, laquelle aura une coudée de largeur.

15 Après cela il y aura l'Ariel haut de quatre coudées ; et quatre cornes sortiront de l'Ariel, et s'élèveront en haut.

16 Et l'Ariel aura douze coudées de longueur, correspondantes à douze autres coudées de largeur ; et il sera carré en tous sens.

17 Mais chaque saillie aura quatorze coudées de longueur, correspondantes à quatorze autres coudées de largeur à ses quatre côtés, et elle aura tout autour une enceinte haute d'une demi-coudée, parce que chaque saillie aura un sein d'une coudée tout autour ; et les endroits par où on y montera regarderont l'orient.

18 Et il me dit : Fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ce sont ici les statuts qu'on doit observer à l'égard de l'autel, dès le jour qu'il aura été fait, afin qu'on y offre l'holocauste, et qu'on y répande le sang.

19 C'est que tu donneras aux sacrificateurs Lévites, qui sont de la race de Tsadok, et qui approchent de moi, dit le Seigneur l'Éternel, pour y faire mon service, un jeune veau pour sacrifice pour le péché.

20 Et tu prendras de son sang, et en mettras sur les quatre cornes de l'autel, et sur les quatre coins des saillies, et sur les enceintes tout autour, et ainsi tu purifieras l'autel, et tu feras propitiation pour lui.

21 Puis tu prendras le veau qui est le sacrifice pour le péché ; et on le brûlera au lieu ordonné de la maison, au dehors du sanctuaire.

22 Et le second jour tu offriras un bouc d'entre les chèvres, sans tare, pour sacrifice pour le péché ; on purifiera l'autel comme on l'aura purifié avec le veau.

23 Après que tu auras achevé de purifier l'autel, tu offriras un jeune veau sans tare, et un béliet pris d'entre les brebis, qui soit sans tare.

24 Tu les offriras en la présence de l'Éternel, et les sacrificateurs jeteront dessus du sel, et les offriront en holocauste à l'Éternel.

25 Durant sept jours tu sacrifieras chaque jour un bouc, tel qu'on sacrifie pour le péché, et les sacrificateurs sacrifieront un jeune veau et un béliet pris d'entre les brebis sans tare.

26 Durant sept jours les sacrificateurs feront propitiation pour l'autel, et le purifieront, et chacun d'eux sera consacré.

27 Après qu'on aura achevé ces jours-là, s'il arrive, dès le huitième jour et dans la suite, que les sacrificateurs sacrifient sur cet autel vos holocaustes et vos sacrifices de prospérités, je serai apaisé envers vous, dit le Seigneur l'Éternel.

CHAPITRE XLIV.

DIEU reproche aux Israélites d'avoir établi dans le sacerdoce des personnes qui s'étaient souillées par l'idolâtrie et il règle ce qui concerne les sacrificateurs et leur entretien.

1 Puis il me ramena au chemin de la porte du sanctuaire extérieur, laquelle regardait l'orient, et elle était fermée.

2 Et l'Éternel me dit : Cette porte sera fermée, et ne sera point ouverte, et personne n'entrera par elle, parce que l'Éternel, le DIEU d'Israël, est entré par elle ; elle sera donc fermée.

3 Pour ce qui est du prince, le prince s'y assiera pour manger devant l'Éternel, et il entrera par le chemin de l'allée de cette porte-là, et sortira par le même chemin.

4 Et il me fit revenir par le chemin de la porte du septentrion, jusque sur le devant de la maison, et je regardai, et voici, la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel, et je tombai sur ma face.

5 Alors l'Éternel me dit : Fils de l'homme, applique ton cœur, et regarde de tes yeux, et écoute de tes oreilles tout ce que je vais te dire, toutes les ordonnances et toutes les lois qui concernent la maison de l'Éternel ; applique ton cœur à ce qui concerne l'entrée de la maison, et toutes les sorties du sanctuaire.

6 Tu diras donc à ceux qui sont rebelles, savoir, à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Maison d'Israël, qu'il vous suffise qu'entre toutes vos abominations,

7 Vous ayez fait entrer les enfants de l'étranger, qui étaient incirconcis de cœur, et incirconcis de chair, pour être dans mon sanctuaire, et pour le profaner en ma propre maison, en m'offrant ma viande, savoir, la graisse et le sang ; et qu'outre toutes vos autres abominations vous ayez violé mon alliance,

8 en ce que vous n'avez point donné ordre que mes choses saintes fussent observées ; mais que vous avez établi, comme il vous a plu dans mon sanctuaire, des gens pour y faire observer mes ordonnances.

9 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucun de tous ceux qui seront enfants d'étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire ; même aucun d'entre tous les enfants d'étranger qui seront parmi les enfants d'Israël.

10 Mais les Lévites qui se sont éloignés de moi, lorsqu'Israël s'est égaré, et qui se sont égarés de moi pour suivre les dieux infâmes, porteront la peine de leur iniquité.

11 Toutefois ils serviront dans mon sanctuaire, dans les charges qui sont vers les portes de la maison ; ils feront le service de la maison ; même ils égorgeront pour le peuple les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste et pour les autres sacrifices, et ils se tiendront devant lui pour le servir.

12 Parce qu'ils les ont servis, se présentant devant leurs dieux infâmes, et qu'ils ont été en scandale et une occasion de péché à la maison d'Israël ; à cause de cela j'ai levé ma main en jurant contre eux, dit le

Seigneur l'Éternel, qu'ils porteront la peine de leur iniquité.

13 Tellement qu'ils n'approcheront plus de moi pour exercer le sacerdoce, ni pour approcher d'aucune de mes choses saintes dans les lieux les plus saints ; mais ils porteront leur confusion, et leurs abominations qu'ils ont commises.

14 Et je les établirai pour avoir la garde de la maison, pour en faire tout le service, et tout ce qui s'y fait.

15 Mais pour ce qui est des sacrificateurs Lévitiques, enfants de Tsadok, lesquels ont soigneusement administré ce qu'il fallait faire dans mon sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël se sont égarés de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour faire mon service, et ils se tiendront devant moi pour m'offrir de la graisse et du sang, dit le Seigneur l'Éternel.

16 Ceux-là entreront dans mon sanctuaire, ceux-là s'approcheront de ma table, pour faire mon service, et ils administreront soigneusement ce que j'ai ordonné qu'on fit.

17 Et lorsqu'ils entreront par les portes du parvis intérieur, ils se vêtiront de robes de lin, et il n'y aura point de laine sur eux, pendant qu'ils feront le service aux portes du parvis intérieur et au dedans.

18 Ils auront des tiares de lin sur la tête, et des caleçons de lin sur les reins, et ils ne se ceindront point au lieu où l'on sue.

19 Mais quand ils sortiront au parvis extérieur, au parvis extérieur vers le peuple, ils quitteront leurs habits avec lesquels ils font le service, et ils les poseront dans les chambres saintes ; et ils se revêtiront d'autres habits, de peur qu'ils ne sanctifient le peuple avec leurs habits.

20 Ils ne se raseront point la tête, ni ne laisseront point croître leurs cheveux ; mais ils couperont simplement les cheveux de leurs têtes.

21 Aucun des sacrificateurs ne boira du vin lorsqu'ils entreront au parvis intérieur.

22 Ils n'épouseront point de femme veuve ni répudiée ; mais ils prendront des vierges, qui seront de la race de la maison d'Israël, ou une veuve qui sera veuve d'un sacrificateur.

23 Et ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre la chose sainte et la chose profane, et leur feront entendre la différence qu'il y a entre ce qui est souillé et ce qui est net.

24 Et quand il surviendra quelque procès, ils présideront au jugement, et jugeront selon le droit que j'ai établi ; et ils garderont mes lois et mes statuts dans toutes mes solennités, et sanctifieront mes sabbats.

25 Aucun *des sacrificateurs* n'entrera vers le corps mort d'aucun homme, de peur d'en être souillé ; toutefois ils se souilleront bien pour *leur* père, pour *leur* mère, pour *leur* fils, pour *leur* fille, pour *leur* frère, et pour *leur* sœur qui n'aura point eu de mari.

26 Et après que chacun d'eux se sera purifié, on lui comptera sept jours.

27 Et le jour qu'il entrera dans les lieux saints, savoir, au parvis intérieur pour faire le sacrifice dans les lieux saints, il offrira un sacrifice pour son péché, dit le Seigneur l'Éternel.

28 Pour ce qui est de leur héritage, ce sera moi qui serai leur héritage ; et vous ne leur donnerez aucune possession en Israël ; ce sera moi qui serai leur possession.

29 Ils mangeront donc les gâteaux, et ce qui s'offrira pour le péché, et ce qui s'offrira pour le délit ; et tout l'interdit en Israël leur appartiendra.

30 Et les prémices de tout ce qui est produit le premier en toutes choses, et tout ce qui sera présenté en offrande élevée de toutes choses, dans toutes vos offrandes élevées, appartiendront aux sacrificateurs ; vous donnerez aussi les prémices de vos pâtes aux sacrificateurs, afin qu'ils fassent reposer la bénédiction sur la maison de chacun de vous.

31 Les sacrificateurs ne mangeront point de chair d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée, soit oiseau, soit bête à quatre pieds.

CHAPITRE XLV.

Règlements touchant le partage du pays, le lieu où temple et la ville doivent être bâtis, la portion du prince, les sacrifices et les fêtes.

1 Quand vous partagerez par le sort le pays en héritage, vous en lèverez une portion pour l'Éternel, la lui présentant comme en offrande élevée laquelle, étant prise sur la longueur du pays, sera consacrée parmi toutes les autres portions du pays, et aura de longueur vingt-cinq mille cunes, et de largeur dix mille. Ce sera une chose sainte dans toutes ses limites autour.

2 De cette portion il y aura cinq cents cannes correspondantes à cinq cents autres, mesurées en carré à l'entour, pour le lieu saint ; et cinquante coudées à l'entour pour ses faubourgs.

3 Tu mesureras donc de cette mesure la longueur de vingt-cinq mille, et la largeur de dix mille cannes ; et le sanctuaire, c'est-à-dire le lieu très saint, sera dans cet espace.

4 Cette portion est consacrée d'entre les autres portions du pays, et elle appartiendra aux sacrificateurs qui font le service du sanctuaire, et qui approchent de l'Eternel pour faire son service ; et elle leur sera un lieu pour des maisons, et un lieu très saint pour le sanctuaire.

5 Et il y aura vingt-cinq mille autres cannes en longueur, et dix mille en largeur, qui appartiendront aux Lévites qui font le service de la maison, pour être leur possession, avec vingt chambres.

6 Vous donnerez ensuite pour la possession de la ville la largeur de cinq mille, et la longueur de vingt-cinq mille cannes, suivant la proportion de la portion sanctifiée, qui aura été levée sur toute la masse ; et cela sera pour toute la maison d'Israël.

7 Puis vous assignerez la portion du prince, tant au-delà de la portion consacrée, qui aura été levée sur toute la masse, qu'au deçà de la possession de la ville, savoir, tout le long de la portion consacrée qui aura été levée sur toute la masse, et tout le long de la possession de la ville, depuis le quartier de l'occident jusqu'à l'occident, et depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusque vers l'orient, tellement que la longueur répondra à la longueur des autres portions, depuis les confins qui regardent vers l'orient.

8 Cette portion de terre appartiendra au prince, pour en être possédée dans le pays d'Israël ; et les princes que j'établirai ne fouleront plus mon peuple, mais ils distribueront le pays à la maison d'Israël selon leurs tribus.

9 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Princes d'Israël, que cela vous suffise : ôtez la violence et le pillage, rendez le droit et la justice ; ôtez vos extorsions de dessus mon peuple, dit le Seigneur l'Eternel.

10 Ayez la balance juste, et l'épha juste, et le bath juste.

11 L'épha et le bath seront de même mesure, tellement qu'on prendra un bath pour la dîme d'un homer, et l'épha sera la dixième partie d'un homer ; la mesure de l'un et de l'autre se rapportera à l'homer.

12 Et le sicle sera de vingt oboles ; et vingt sicles, vingt-cinq sicles, et quinze sicles feront la mine.

13 C'est ici l'oblation que vous offrirez en offrande élevée, savoir, un sixième d'épha d'un homer de blé ; et vous donnerez la sixième partie d'un épha d'un homer d'orge.

14 Et parce que le bath est la mesure pour l'huile, l'offrande ordonnée de l'huile sera la dixième d'un bath pour le core ; dix baths feront un homer, car dix baths font un homer.

15 Et l'offrande ordonnée des bêtes du menu bétail sera de deux cents l'une, des meilleurs pâturages d'Israël, et elle sera employée en gâteaux, en holocaustes et en sacrifices de prospérités, afin de faire propitiation pour vous, dit le Seigneur l'Eternel.

16 Tout le peuple du pays sera tenu à cette offrande élevée pour celui qui sera prince en Israël.

17 Mais le prince sera tenu de fournir les holocaustes, et les gâteaux et les aspersions qu'il faudra offrir aux fêtes solennelles, aux nouvelles lunes et aux sabbats, et dans toutes les solennités de la maison d'Israël. Il tiendra prêtes les bêtes qu'on sacrifiera pour le péché, et les gâteaux, et les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste, et les bêtes qu'on sacrifiera pour les sacrifices de prospérités, afin de faire propitiation pour la maison d'Israël.

18 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Au premier mois, au premier jour du mois, tu prendras un jeune veau sans tare, et tu purifieras le sanctuaire par le sacrifice offert pour le péché.

19 Tellement que le sacrificateur prendra du sang de ce sacrifice offert pour le péché, et en mettra sur les poteaux de la maison, et sur les quatre coins des saillies de l'autel, et sur les poteaux des portes des parvis de dedans.

20 Tu feras la même chose au septième jour du même mois, pour les hommes qui pèchent par ignorance, et pour les hommes simples ; et vous ferez propitiation pour la maison.

21 Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous aurez la Pâque, la fête solennelle, qui durera sept jours, pendant lesquels on mangera des pains sans levain.

22 Et en ce jour-là le prince offrira un veau pour le péché, tant pour lui que pour tout le peuple du pays.

23 Et durant les sept jours de cette fête solennelle, il offrira, chaque jour, sept veaux et sept béliers sans tare, pour l'holocauste qu'on offrira à l'Eternel, et un bouc d'entre les chèvres, pour le sacrifice pour le péché, chacun de ces sept jours-là.

24 Et il offrira un épha pour le gâteau de chaque veau, et un épha pour le gâteau de chaque béliér ; et un hin d'huile pour chaque épha.

25 Au septième mois, au quinzième jour du mois, en la fête solennelle, il offrira durant sept jours, les mêmes choses, le même sacrifice pour le péché, le même holocauste, les mêmes gâteaux, et les mêmes mesures d'huile.

CHAPITRE XLVI.

DIEU prescrit par quelle porte le prince et le peuple doivent entrer dans le temple et en sortir et il donne des lois touchant les sacrifices.

1 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : La porte du parvis intérieur, laquelle regarde l'orient, sera fermée les six jours ouvriers ; mais elle sera ouverte le jour du sabbat, et elle sera aussi ouverte le jour de la nouvelle lune.

2 Et le prince y entrera par le chemin de l'allée de la porte du parvis extérieur, et il se tiendra près de l'un des poteaux de la porte, et les sacrificateurs prépareront son holocauste et ses sacrifices de prospérités, et il se prosternera sur le seuil de cette porte, et il sortira ; et cette porte ne sera point fermée jusqu'au soir.

3 Tellement que le peuple du pays se prosternera devant l'Eternel, à l'entrée de cette porte, aux sabbats et aux nouvelles lunes.

4 Et l'holocauste que le prince offrira à l'Eternel au jour du sabbat, sera de six agneaux sans tare, et d'un béliér sans tare.

5 Et le gâteau pour le béliér sera d'un épha, et le gâteau pour chacun des agneaux sera selon ce qu'il pourra donner ; mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

6 Et au jour de la nouvelle lune, son holocauste sera d'un jeune veau sans tare, et de six agneaux et d'un béliér, lesquels seront sans tare.

7 Et il offrira pour le gâteau du veau un épha, et pour le gâteau du béliér un autre épha, et pour chacun des agneaux selon ce qu'il pourra donner ; mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

8 Et lorsque le prince entrera au temple, il entrera par le chemin de l'allée de cette même porte du parvis extérieur, laquelle regarde l'orient, et il sortira aussi par le même chemin.

9 Mais quand le peuple du pays y entrera pour se présenter devant l'Eternel, aux fêtes solennelles, celui qui y entrera par le chemin de la porte du septentrion pour y adorer l'Eternel, sortira par le chemin de la porte du midi ; et celui qui y entrera par le chemin de la porte du midi sortira par le chemin de la porte qui regarde vers le septentrion, tellement que personne ne retournera par le chemin de la porte par laquelle il sera entré ; mais il sortira par celle qui est vis-à-vis.

10 Et le prince entrera parmi eux, quand ils entreront ; et quand ils sortiront, ils sortiront ensemble.

11 Dans ces fêtes solennelles, et dans ces solennités, le gâteau d'un veau sera d'un épha, et le gâteau d'un béliér d'un autre épha, et le gâteau de chacun des agneaux sera selon ce que le prince pourra donner, et il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

12 Que si le prince offre un sacrifice volontaire, quelque holocauste ou quelques sacrifices de prospérités, en offrande volontaire à l'Eternel, on lui ouvrira la porte qui regarde l'orient, et il offrira son holocauste et ses sacrifices de prospérités comme il les offre au jour du sabbat ; puis il sortira et après qu'il sera sorti on fermera cette porte.

13 Tu sacrifieras chaque jour en holocauste à l'Eternel un agneau d'un an, sans tare ; tu le sacrifieras tous les matins.

14 Tu offriras aussi tous les matins, avec cet agneau, un gâteau qui sera d'un sixième d'un épha, et d'une troisième partie d'un hin d'huile, pour en détrempier la fine farine ; c'est là le gâteau continué à l'Eternel, qu'il faut offrir par une ordonnance perpétuelle.

15 Ainsi on offrira tous les matins, en holocauste continué, cet agneau et ce gâteau détrempé avec cette huile.

16 Ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : Quand le prince aura fait un don de quelque pièce de son héritage à quelqu'un de ses fils, ce don appartiendra à ses fils, parce qu'ils ont droit de possession en l'héritage.

17 Mais s'il fait un don de quelque pièce de son héritage à l'un de ses serviteurs, le don lui appartiendra bien, mais seulement jusqu'à l'an d'affranchissement, et alors il retournera au prince ; car c'est son héritage, qui appartient à ses fils ; c'est pourquoi il leur demeurera.

18 Et le prince n'usurpera rien de l'héritage du peuple, les fraudant de la possession qui leur appartient ; il laissera seulement en héritage à ses fils la possession qui lui appartient, afin qu'aucun de mon peuple ne soit chassé de sa possession.

19 Après cela, il me mena par l'entrée qui était vers le côté de la porte, aux chambres saintes, qui appartenaient aux sacrificateurs, lesquelles regardaient vers le septentrion, et voilà, il y avait une place aux deux côtés du fond qui regardaient vers l'occident.

20 Et il me dit : C'est là le lieu où les sacrificateurs feront bouillir le reste de la bête qu'on aura sacrifiée pour le délit, et le reste de celle qu'on aura sacrifiée pour le péché, et où ils cuiront les gâteaux, afin qu'ils ne les portent point au parvis extérieur, pour en sanctifier le peuple.

21 Puis il me fit sortir vers le parvis extérieur, et il me fit traverser vers les quatre coins du parvis, et voici, il y avait un parvis à chaque coin du parvis.

22 Tellement qu'aux quatre coins de ce parvis il y avait d'autres parvis qui y étaient joints, et ils étaient longs de quarante coudées, et larges de trente ; et tous quatre avaient une même mesure, et avaient leurs quatre coins.

23 Tous ces quatre parvis avaient une rangée de bâtiments élevés tout autour, et ce qui était bâti au-dessous de ces rangées de bâtiments élevés tout autour, c'étaient des lieux propres à cuire.

24 Et il me dit : Ce sont ici les cuisines, où ceux qui font le service de la maison cuiront les sacrifices du peuple.

CHAPITRE XLVII.

Vision d'une source dont les eaux sortaient de dessous la porte du temple et qui devinrent un grand fleuve. Partage et frontières de la terre sainte.

1 Ensuite il me fit revenir vers l'entrée de la maison, et voici des eaux qui sortaient de dessous le seuil de la maison, vers l'orient, car le devant de la maison était vers l'orient ; et ces eaux-là descendaient de dessous, du côté droit de la maison, devers le côté méridional de l'autel.

2 Après cela, il me fit sortir par le chemin de la porte qui regardait vers le septentrion, et me fit tourner par le chemin de dehors jusqu'à la porte de dehors, jusqu'au chemin qui regardait l'orient, et voici, les eaux coulaient du côté droit.

3 Quand cet homme commença de s'avancer vers l'orient, il avait dans sa main un cordeau, et il en mesura mille coudées ; puis il me fit passer au travers de ces eaux-là, et elles me venaient jusqu'aux chevilles des pieds.

4 Ensuite il mesura mille autres coudées, et il me fit passer au travers de ces eaux, et elles me venaient jusqu'aux deux genoux, et il mesura encore mille autres coudées, et il me fit passer au travers de ces eaux, et elles me venaient jusqu'aux reins.

5 Puis il mesura mille autres coudées ; mais ces eaux-là étaient déjà un torrent, que je ne pouvais pas passer à gué, car ces eaux s'étaient enflées ; c'étaient des eaux qu'il fallait passer à la nage, et un torrent que l'on ne pouvait passer à gué.

6 Alors il me dit : Fils de l'homme, as-tu vu ? Puis il me fit aller plus outre, et il me fit revenir vers le bord du torrent.

7 Quand j'y fus retourné, je vis un fort grand nombre d'arbres sur le bord du torrent deçà et delà.

8 Puis il me dit : Ces eaux vont se rendre dans la Galilée orientale, et de là elles descendront à la campagne, puis elles entreront dans la mer. Et s'étant rendues dans la mer, les eaux en seront rendues saines.

9 Et il arrivera que tout animal vivant, qui se traînera partout où ces deux torrents viendront, vivra, et il y aura une fort grande quantité de poissons. Et lorsque ces eaux seront entrées là, les autres eaux en seront rendues saines, et tout vivra où ce torrent sera entré.

10 Il arrivera aussi que les pêcheurs se tiendront le long de cette mer, depuis Hen-Guédi jusqu'à Hen-Héglajim ; ce lieu sera plein de filets, tous étendus pour prendre du poisson, et le poisson qu'on y pêchera sera en fort grand nombre, chacun selon son espèce, comme le poisson qu'on pêche dans la grande mer.

11 Ses marais et ses fosses serviront pour y faire le sel, à cause qu'elles ne seront point rendues saines.

12 Et auprès de ce torrent, et sur son bord, deçà et delà, il croîtra des arbres fruitiers de toutes sortes, dont le feuillage ne flétrira point, et où l'on trouvera toujours du fruit ; dans tous leurs mois ils produiront des fruits

hâtifs, parce que les eaux de ce torrent sortent du sanctuaire ; et à cause de cela, leur fruit sera bon à manger, et leur feuillage servira pour guérir.

13 Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ce sont ici les frontières du pays dont vous vous rendrez possesseurs à titre d'héritage, selon les douze tribus d'Israël ; Joseph en aura deux portions.

14 Or vous posséderez tous également en héritage le pays que j'ai levé ma main de donner à vos pères, et ce pays-là vous écherra en héritage.

15 C'est donc ici la frontière du pays, du côté du septentrion, devers la grande mer, savoir, ce qui est du chemin d'Hethlon, du quartier qu'on entre à Tsédad ;

16 Où sont Hamath, vers Béroth et Sibrajim, qui est entre la frontière de Damas et entre la frontière de Hamath ; et les bourgs d'entre deux, qui sont vers la frontière de Havran.

17 La frontière depuis la mer sera Hatsar-Héan, frontière de Damas, et le septentrion, savoir la frontière de Hamath ; et le quartier du septentrion.

18 Mais vous mesurerez le côté de l'orient, depuis ce qui est entre Havran, Damas, Galaad et le pays d'Israël qui est delà le Jourdain, et depuis la frontière qui est vers la mer orientale ; et ce sera là le quartier oriental.

19 Puis vous mesurerez le côté du midi, qui regarde vers le midi depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès, le long du torrent jusqu'à la grande mer ; ainsi ce sera le quartier méridional, vers le midi.

20 Et le côté de l'occident sera la grande mer, depuis la frontière du midi jusqu'à l'endroit de l'entrée de Hamath ; ce sera là le côté d'occident.

21 Après cela vous vous partagerez ce pays-là selon les tribus d'Israël.

22 A condition toutefois, que vous ferez que ce pays écherra en héritage à vous et aux étrangers qui habitent parmi vous, lesquels auront engendré des enfants parmi vous, et qui vous seront comme celui qui est né au pays, d'entre les enfants d'Israël, tellement qu'ils viendront avec vous en partage de l'héritage, parmi les tribus d'Israël.

23 Et vous assignerez à l'étranger son héritage dans la tribu dans laquelle il demeurera, dit le Seigneur l'Éternel.

CHAPITRE XLVIII.

Partage du pays d'Israël aux douze tribus. La place pour le temple et pour la ville.

1 Ce sont ici les noms des tribus. Depuis le bout du côté qui regarde vers le septentrion, le long de la contrée du chemin de Hethlon, du quartier par lequel on entre dans Hamath, jusqu'à Hatsar-Héan, qui est la frontière de Damas, du côté qui regarde vers le septentrion, le long de la contrée de Hamath, tellement que ce bout ait le quartier de l'orient et celui de la mer. Ce sera une portion pour Dan.

2 Ensuite joignant les confins de Dan, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Ascer.

3 Et joignant les confins d'Ascer, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Nephthali.

4 Et joignant les confins de Nephthali, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Manassé.

5 Et joignant les confins de Manassé, depuis le quartier qui regarde vers l'occident jusqu'au quartier qui regarde vers l'orient, il y aura une autre portion pour Ephraïm.

6 Et joignant les confins d'Ephraïm, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Ruben.

7 Et joignant les confins de Ruben, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une autre portion pour Juda.

8 Et joignant les confins de Juda, depuis le quartier de l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion que vous lèverez sur toute la masse du pays, en offrande élevée, laquelle aura vingt-cinq mille cannes de largeur, et autant de longueur que l'une des autres portions, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, et le sanctuaire sera au milieu.

9 La portion que vous lèverez pour l'Éternel, la lui présentant comme en offrande élevée, aura vingt-cinq mille cannes de longueur, et dix mille de largeur.

10 Et cette portion sainte sera pour ceux-ci, savoir, pour les sacrificateurs, et elle aura vers le septentrion vingt-cinq mille cannes de longueur ; et vers l'occident dix mille ; et vers l'orient dix mille ; et vers le midi vingt-cinq mille ; et le sanctuaire de l'Éternel sera au milieu.

11 Elle sera pour les sacrificateurs, et pour quiconque aura été consacré, d'entre les fils de Tsadok, lesquels ont fait ce que j'avais ordonné qu'on fit, et qui ne se sont point égarés, lorsque les enfants d'Israël se sont égarés, comme se sont égarés les autres Lévites.

12 Ceux-là auront une portion ainsi levée sur l'autre, qui aura été auparavant levée sur toute la masse du pays, comme étant une chose très sainte, et elle sera vers les confins de la portion des Lévites.

13 Car la portion des Lévites sera joignant les confins de ce qui appartiendra aux sacrificateurs, et elle aura vingt-cinq mille cannes de longueur, et dix mille de largeur, tellement que toute la longueur sera de vingt-cinq mille cannes, et la largeur de dix mille.

14 Or, ils n'en vendront rien, et pas un d'entre eux n'en échangera rien, ni n'en transportera les prémices de la terre, parce que c'est une chose consacrée à l'Éternel.

15 Mais les cinq mille cannes qui restent dans la largeur, sur le devant des vingt-cinq mille cannes de longueur, est un lieu non consacré, pour la ville, tant pour son assiette que pour ses faubourgs et la ville sera au milieu.

16 Et ce sont ici les mesures qu'aura l'assiette de la ville : du côté du septentrion quatre mille cinq cents cannes, et du côté du midi quatre mille cinq cents, et du côté de l'orient quatre mille cinq cents, et du côté de l'occident quatre mille cinq cents.

17 Et il y aura des faubourgs pour la ville, vers le septentrion de deux cent cinquante cannes, et vers le midi de deux cent cinquante, et vers l'orient de deux cent cinquante, et vers l'occident de deux cent cinquante cannes.

18 Pour ce qui restera sur la longueur, et qui sera joignant la portion consacrée, et qui aura dix mille cannes vers l'orient, et dix mille autres cannes vers l'occident, joignant aussi la portion consacrée, le revenu qu'on en tirera sera pour nourrir ceux qui auront quelque office dans la ville.

19 Et ceux qui auront quelque office dans la ville, étant pris de toutes les tribus d'Israël, cultiveront ce pays-là.

20 Vous lèverez donc sur toute la masse du pays, pour être une portion consacrée, présentée à l'Éternel, comme en offrande élevée, toute cette portion qui sera de vingt-cinq mille cannes, répondant à vingt-cinq mille autres cannes, le tout pris en carré, et y comprenant la possession de la ville.

21 Et ce qui restera sera pour le prince, tant au-delà de la portion sainte, présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, qu'au deçà de la possession de la ville, tellement que ce qui sera le long des vingt-cinq mille cannes de la portion qui aura été levée sur toute la masse jusqu'aux frontières vers l'orient, et ce qui tendant vers l'occident, le long des autres vingt-cinq mille cannes jusqu'aux frontières qui regardent vers l'occident, joignant les autres portions, sera pour le prince, et ainsi la portion sainte, présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, et le sanctuaire de la maison, seront au milieu de tout le pays.

22 Ce qui sera donc pour le prince sera entre deux, depuis la possession des Lévites, et depuis la possession de la ville ; ce qui sera entre ces possessions-là, et les confins de Juda, et les confins de Benjamin, sera pour le prince.

23 Et ce qui sera de reste sera pour les autres tribus. Depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Benjamin.

24 Et joignant les confins de Benjamin, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Siméon.

25 Et joignant les confins de Siméon, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Issacar.

26 Et joignant les confins d'Issacar, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Zabulon.

27 Et joignant les confins de Zabulon, depuis le quartier qui regarde vers l'orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'occident, il y aura une portion pour Gad.

28 Et ce qui est du côté du midi sera la frontière de Gad ; et cette frontière sera depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès, le long du torrent jusqu'à la grande mer.

29 C'est là le pays que vous partagerez par sort en héritage aux tribus d'Israël, et ce sont là leurs portions,

dit le Seigneur l'Éternel.

30 Ce sont aussi ici les sorties de la ville : du côté du septentrion il y aura quatre mille cinq cents mesures.

31 Et les portes de la ville porteront le nom des tribus d'Israël ; il y aura trois portes, qui regarderont vers le septentrion ; une appelée la porte de Ruben ; une appelée la porte de Juda, et une appelée la porte de Lévi.

32 Du côté qui regarde vers l'orient, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et trois portes ; une appelée la porte de Joseph ; une appelée la porte de Benjamin ; et une appelée la porte de Dan.

33 Et du côté qui regarde vers le midi, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et trois portes ; une appelée la porte de Siméon ; une appelée la porte d'Issacar, et une appelée la porte de Zabulon.

34 Du côté qui regarde vers l'occident, il y aura quatre mille cinq cents mesures, et il y aura trois portes, une appelée la porte de Gad ; une appelée la porte d'Ascer, et une appelée la porte de Nephthali.

35 Suivant cela le circuit de la ville sera de dix-huit mille mesures et le nom de la ville, depuis ce jour-là, sera : L'Éternel est là.

LE LIVRE DE DANIEL

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Daniel a été illustre par sa sainteté, par son grand zèle et par les révélations qu'il a eues. Le témoignage que DIEU lui rend dans les chapitres XIV et XXVIII d'Ézéchiel et ce que JÉSUS-CHRIST en dit dans l'Évangile prouve que ça a été un très saint homme et un grand prophète. Il vivait à Babylone près de six-cents ans avant la venue de notre Seigneur et il a été connu comme prophète pendant tout le temps de la captivité, et même au-delà, c'est-à-dire pendant plus de 70 ans, de sorte qu'il atteignit une vieillesse fort avancée. Son livre est mêlé d'histoires et de prophéties très remarquables. On y lit le récit de divers événements considérables qui arrivèrent à Babylone, tant aux Rois de ce pays-là, qu'à Daniel lui-même et plusieurs prédictions qui marquent les changements qui devaient arriver dans les empires et en particulier dans l'état des Juifs, aussi bien que la venue du Messie.

CHAPITRE I.

On voit dans le premier chapitre comment Daniel fut mené à Babylone et élevé à la cour du roi Nébucadnézar.

1 La troisième année du règne de Jéhojakim, Roi de Juda, Nébucadnézar, Roi de Babylone, vint contre Jérusalem, et l'assiégea.

2 Et le Seigneur livra entre ses mains Jéhojakim, Roi de Juda, et une partie des vaisseaux de la maison de DIEU ; et Nébucadnézar les fit emporter au pays de Scinhar, dans la maison de son DIEU, et mit ces vaisseaux-là dans la maison du trésor de son DIEU.

3 Et le Roi dit à Asçpénas, chef de ses eunuques, qu'il amenât, d'entre les enfants d'Israël, et de la race royale, et des principaux seigneurs,

4 quelques jeunes hommes en qui il n'y eût aucune tache, beaux de visage, instruits en toute sorte de sagesse, connaissant les sciences, et qui eussent beaucoup d'intelligence, et qui fussent capables de se tenir au palais du Roi, et qu'on leur enseignât les lettres et la langue des Caldéens.

5 Et le Roi leur assigna, pour provision pour chaque jour, une portion de la viande royale, et du vin dont il buvait, afin qu'on les nourrit ainsi trois ans, et qu'après cela, quelques-uns d'entre eux servissent en la présence du Roi.

6 Et il y eut parmi eux, d'entre les enfants de Juda, Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria.

7 Mais le chef des eunuques leur mit d'autres noms ; car il appela Daniel Beltesçatsar ; et Hanania Sçadrac, et Misçaël Mesçac ; et Hazaria Habed-Négo.

8 Or Daniel prit la résolution dans son cœur de ne se pas souiller par la portion de la viande du Roi, et du vin que le Roi buvait ; c'est pourquoi il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne se point souiller.

9 Et DIEU fit que le chef des eunuques eut de la bonté pour Daniel, et qu'il eut des égards pour lui.

10 Cependant, le chef des eunuques dit à Daniel : Je crains le Roi mon maître, qui a ordonné votre manger et votre boire. Pourquoi verrait-il vos visages plus défaits que ceux des autres jeunes hommes vos semblables, et rendriez-vous ma tête coupable vers le Roi ?

11 Mais Daniel dit à Meltsar, qui avait été ordonné par le chef des eunuques sur Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria :

12 Eprouve, je te prie, tes serviteurs, pendant dix jours, et qu'on nous donne des légumes à manger, et de l'eau à boire.

13 Après cela regarde nos visages et les visages des jeunes hommes qui mangent la portion de la viande royale ; alors fais avec tes serviteurs selon ce que tu auras vu.

14 Et il leur accorda cela, et il les éprouva pendant dix jours.

15 Et au bout des dix jours leurs visages parurent en meilleur état et avec plus d'embonpoint que ceux de tous les jeunes hommes qui mangeaient la portion de la viande royale.

16 Ainsi Meltsar prenait la portion de leur viande, et le vin qu'ils devaient boire, et leur donnait des légumes.

17 Et DIEU donna à ces quatre jeunes hommes de la science et de la connaissance dans toutes les lettres, et de la sagesse ; et Daniel avait de l'intelligence en toutes sortes de visions, et dans les songes divins.

18 Et au bout des jours que le Roi avait dit qu'on les amenât, le chef des eunuques les amena en la présence de Nébucadnézar.

19 Et le Roi leur parla ; mais entre tous il ne s'en trouva point de tels que Daniel, Hanania, Misçaël et Hazaria ; et ils assistèrent en la présence du Roi.

20 Et dans toutes les affaires de sagesse et d'intelligence que le Roi leur demandait, il en trouva en eux dix fois plus que dans tous les devins et les astrologues qu'il y avait dans tout son royaume.

21 Et Daniel y fut jusqu'à la première année du Roi Cyrus.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La première, que DIEU voulut que Daniel fût mené captif à Babylone avec d'autres Juifs, qu'il y fût élevé à la cour du Roi et qu'il s'y rendît illustre par sa sagesse et par le don de la prophétie. La providence ménageait ainsi tous ces événements pour la consolation des Juifs captifs, pour rendre le nom du vrai DIEU célèbre dans ce pays-là parmi ces peuples idolâtres et même pour l'instruction et la consolation de l'Église dans tous les temps.

II. On a un bel exemple de tempérance, de piété et de confiance en DIEU dans la conduite de Daniel et de ses trois compagnons. Ils ne se nourrirent que d'eau et de légumes et ils refusèrent de manger des viandes du roi, parce que les Babyloniens mangeaient de certains animaux dont il n'était pas permis aux Juifs de manger et parce que ces viandes étaient le plus souvent consacrées aux idoles. Cette tempérance et cette piété de Daniel et de ses amis qui, étant encore jeunes et dans l'âge où l'on est le plus porté aux plaisirs et vivant au milieu d'une cour idolâtre et adonnée aux voluptés, gardèrent ainsi leur conscience pure, apprennent à tout le monde, et surtout aux jeunes gens et à ceux qui vivent chez les grands, à fuir les délices, à être sobres et à ne jamais rien faire contre la religion et la conscience.

III. On voit ici que DIEU accorda à Daniel, avec la santé du corps, des lumières et des dons extraordinaires et qu'il le fit parvenir à des emplois considérables. Comme DIEU destinait Daniel à de grandes choses, il l'y prépara, dès sa jeunesse, par les grands dons qu'il lui communiqua et par la considération où il le mit auprès d'un prince puissant et de ses successeurs, jusqu'à ce que la monarchie passa des Caldéens aux Perses.

C'est ainsi que DIEU met ses grâces dans les personnes sobres et pieuses, qu'il bénit ceux qui le craignent et qu'il leur accorde même souvent des bénédictions temporelles en récompense de leur piété.

CHAPITRE II.

Le Roi Nébucadnézar voit en songe une statue composée de divers métaux. Les astrologues n'ayant pu deviner ni expliquer ce songe furent condamnés à mort.

Mais Daniel le récita et l'expliqua au Roi qui reconnut que le DIEU que Daniel adorait était le vrai DIEU et qui éleva ce prophète et ses trois amis à de grands honneurs.

1 La seconde année du règne de Nébucadnézar, Nébucadnézar fit des songes, dont son esprit fut étonné, et son sommeil fut interrompu.

2 Alors le Roi commanda qu'on appelât les magiciens, les astrologues, les enchanteurs, et les Caldéens pour lui expliquer ses songes ; et ils vinrent, et se présentèrent devant le Roi.

3 Et le Roi leur dit : J'ai fait un songe, et mon esprit s'est étonné, et j'ai tâché de me rappeler ce songe.

4 Et les Caldéens répondirent au Roi en langue syriaque : Roi, vis éternellement, dis le songe à tes serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.

5 Mais le Roi répondit, et dit aux Caldéens : La chose m'est échappée : si vous ne me dites le songe et ne

m'en donnez l'interprétation, vous serez mis en pièces, et vos maisons seront réduites en voirie.

6 Mais si vous me dites le songe et que vous m'en donniez l'interprétation, vous recevrez de moi des dons, des présents, et de grands honneurs. Quoi qu'il en soit, dites-moi le songe et m'en donnez l'interprétation.

7 Ils répondirent pour la seconde fois, et dirent : Que le Roi dise le songe à ses serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation.

8 Le Roi répondit, et dit : Je connais maintenant que vous cherchez à gagner du temps, parce que vous voyez que la chose m'est échappée.

9 Que si vous ne me dites pas le songe, il y a une même sentence contre vous ; car vous vous êtes préparés pour dire devant moi quelque parole fausse et trompeuse, en attendant que le temps change. Quoi qu'il en soit, dites-moi le songe, et je connaîtrai par-là que vous m'en pouvez donner l'interprétation.

10 Les Caldéens répondirent au roi, et dirent : Il n'y a aucun homme sur la terre, qui puisse satisfaire à ce que demande le Roi ; aussi n'y a-t-il aucun roi, ni seigneur, ni gouverneur qui n'ait jamais demandé une telle chose à quelque magicien, astrologue, ou Caldéen que ce soit.

11 Car ce que le Roi demande est si difficile, qu'il n'y a que les dieux, qui n'ont aucune communication avec la chair, qui puissent le révéler au Roi.

12 Sur cela le Roi se mit en colère et entra dans une grande indignation, et il commanda qu'on fit mourir tous les sages de Babylone.

13 La sentence fut donc publiée, et on tuait les sages ; et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir.

14 Alors Daniel détourna l'exécution du dessein et de l'arrêt *qui avait été donné* à Arjoc, prévôt de l'hôtel du Roi, lequel était sorti pour faire mourir les sages de Babylone.

15 Et il demanda, et dit à Arjoc, commissaire du Roi : Pourquoi la sentence est-elle si précipitée de la part du Roi ? Et Arjoc dit toute cette affaire à Daniel.

16 Et Daniel entra, et pria le Roi qu'il lui donnât quelque temps, et qu'il donnerait l'interprétation au Roi.

17 Alors Daniel alla dans sa maison, et informa de cette affaire Hanania, Misçaël, et Hazaria ses compagnons.

18 Et ils implorèrent la miséricorde du DIEU des cieux pour la révélation de ce secret, afin qu'on ne mît point à mort Daniel et ses compagnons, avec le reste des sages de Babylone.

19 Alors le secret fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit ; et Daniel bénit le DIEU des cieux,

20 Et dit : Béni soit le nom de DIEU, depuis un siècle jusqu'à l'autre, car c'est à lui qu'est la sagesse et la force.

21 Et c'est lui qui change les temps et les saisons ; qui ôte les Rois, et qui établit les Rois ; qui donne la sagesse aux sages, et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence.

22 C'est lui qui découvre les choses profondes et cachées ; il connaît les choses qui sont dans les ténèbres, et la lumière demeure avec lui.

23 Ô DIEU de nos pères ! je te célèbre et je te loue, de ce que tu m'as donné de la sagesse et de la force, et de ce que tu m'as révélé maintenant ce que nous t'avons demandé, en nous faisant connaître ce que requiert le Roi.

24 C'est pourquoi Daniel alla vers Arjoc, que le Roi avait ordonné pour faire mourir les sages de Babylone ; et il lui parla ainsi : Ne fais pas mourir les sages de Babylone ; mais fais-moi entrer devant le Roi, et je donnerai au Roi l'interprétation de son songe.

25 Alors Arjoc fit promptement entrer Daniel devant le Roi, et il lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, qui donnera au Roi l'interprétation de son songe.

26 Le Roi prit la parole, et dit à Daniel, qui s'appelait Beltesçatsar : Pourras-tu me dire le songe que j'ai eu, et m'en donner l'interprétation ?

27 Et Daniel répondit en la présence du Roi, et dit : Le secret que le Roi demande est tel, que ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins ne sauraient absolument le révéler au Roi.

28 Mais il y a un DIEU dans les cieux qui révèle les secrets, et qui a fait connaître au Roi Nébucadnézar ce qui doit arriver dans les temps à venir. Ton songe, et les visions de ta tête, que tu as eues, sur ton lit, sont telles :

29 Ô Roi ! il t'est monté des pensées sur ton lit, touchant ce qui arrivera ci-après, et celui qui révèle les secrets t'a déclaré ce qui doit arriver.

30 Et ce secret m'a été révélé, non point par quelque sagesse qui soit en moi, plus qu'en aucun des vivants ; mais afin d'en donner l'interprétation au Roi, et que tu connaisses les pensées de ton cœur.

31 Toi donc, ô Roi ! tu regardais, et tu voyais une grande statue, et cette grande statue dont la splendeur était extraordinaire, était debout devant toi, et son regard était terrible.

32 La tête de cette statue était d'or très fin ; sa poitrine et ses bras d'argent ; son ventre et ses hanches d'airain ;

33 ses jambes de fer, et ses pieds en partie de fer, et en partie de terre.

34 Tu la contemplais, lorsqu'une pierre fut détachée de la montagne sans main, qui frappa la statue dans ses pieds de fer et de terre, et les brisa.

35 Alors le fer, la terre, l'airain, l'argent et l'or furent brisés ensemble, et devinrent comme la paille de l'aire en été, que le vent jette çà et là ; et on n'en trouva plus rien en aucun lieu ; mais cette pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne, et remplit toute la terre.

36 C'est là le songe. Nous dirons maintenant son interprétation en la présence du roi.

37 Toi, ô Roi ! tu es le Roi des rois, parce que le DIEU des cieux t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire.

38 Et il a mis en ta main les enfants des hommes, les bêtes des champs, et les oiseaux des cieux, en quelque lieu qu'ils habitent, et il t'a fait dominer sur eux tous ; c'est toi qui es la tête d'or.

39 Et après toi il s'élèvera un autre royaume moindre que toi ; puis un autre troisième royaume d'airain, qui dominera sur toute la terre.

40 Et le quatrième royaume sera comme le fer, parce que le fer brise et rompt toutes choses ; et comme le fer met en pièces toutes choses, ainsi ce royaume brisera et mettra tout en pièces.

41 Et ce que tu as vu que les pieds et les orteils étaient en partie de terre de potier, et en partie de fer, c'est que ce royaume sera divisé : il y aura bien en lui la force du fer, parce que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier ;

42 mais comme les orteils des pieds étaient en partie de fer, et en partie de terre, ce royaume sera en partie fort, et en partie fragile.

43 Et quant à ce que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier, c'est qu'ils se mêleront par des alliances humaines ; mais ils ne demeureront pas unis l'un avec l'autre, comme le fer ne peut pas s'allier avec la terre.

44 Et dans le temps de ces Rois le DIEU des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit ; et ce royaume ne passera point à un autre peuple, mais il brisera et consumera tous ces royaumes-là, et il sera établi éternellement.

45 Comme tu as vu qu'une pierre de la montagne en a été détachée sans main, et qu'elle a brisé le fer, l'airain, la terre, et l'or ; le grand DIEU a fait connaître au Roi ce qui arrivera ci-après. Le songe est véritable, et son interprétation est certaine.

46 Alors le Roi Nébucadnézar tomba sur sa face, et se prosterna devant Daniel ; et il dit qu'on lui donnât de quoi faire des oblations et des offrandes de bonne odeur.

47 Le Roi parla aussi à Daniel, et lui dit : Certainement votre DIEU est le DIEU des dieux et le Seigneur des Rois, et il révèle les secrets, puisque tu as pu découvrir celui-ci.

48 Alors le Roi éleva en honneur Daniel, et lui fit beaucoup de grands présents, et l'établit gouverneur sur toute la province de Babylone, et le plus grand seigneur de tous ceux qui avaient la surintendance sur tous les sages de Babylone.

49 Et sur la demande que Daniel en fit au Roi, le Roi établit sur les affaires de la province de Babylone Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo ; mais Daniel était à la porte du Roi.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes :

I. DIEU envoya un songe à Nébucadnézar et permit ensuite qu'il l'oublîât afin que Daniel lui en rappelant le souvenir, ce prince fut disposé par là à recevoir et à croire ce que Daniel lui dirait et qu'il reconnut que ce songe venait de DIEU qui seul connaît l'avenir.

II. L'impuissance où les sages de Babylone furent de deviner ce songe montre que ces gens-là étaient des imposteurs et qu'il n'y a que le vrai DIEU qui puisse découvrir les choses cachées.

III. La promesse que Daniel fit au Roi de lui dire et de lui expliquer le songe qu'il avait eu, marque une foi

admirable et une grande confiance en DIEU, vu que s'il n'avait pu le faire, il n'aurait pas évité la mort. Et puisque DIEU accorda aux prières de Daniel et de ses amis la révélation et l'interprétation du songe de Nébucadnézar, on voit par-là combien les prières des gens de bien ont de vertu. Mais ce qu'il y a principalement à observer ici, c'est l'interprétation de ce songe. Daniel dit qu'il y aurait quatre puissants empires qui se succèderaient.

Le premier était celui des Caldéens qui subsistait encore alors et dont Nébucadnézar était roi, mais qui devait bientôt finir.

Le second devait être celui des Perses et des Mèdes.

Le troisième celui d'Alexandre le grand et des grecs.

Pour ce qui est du quatrième empire :

Les uns veulent que ce soit celui des Rois de Syrie et d'Égypte qui régnèrent après Alexandre le grand et ils croient que ce qui est dit ici marque ce qui devait arriver aux Juifs sous ces Rois-là et en particulier sous le règne d'Antiochus Épiphanes, le cruel persécuteur du peuple de DIEU,

D'autres prétendent que le quatrième empire est l'empire romain, se fondant principalement sur ce que devait être dans le temps cette quatrième domination que DIEU établirait son règne par JÉSUS-CHRIST. Et c'est ainsi que tous les anciens ont entendu cet oracle.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces empires se sont succédés les uns aux autres et qu'après toutes ces révolutions, le règne de DIEU a été manifesté par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

On ne saurait assez admirer cette prophétie qui s'étend à tant de siècles. Elle servit autrefois, comme on le voit sur la fin de ce chapitre, à faire connaître le vrai DIEU parmi un peuple idolâtre et elle rendit le Roi de Babylone favorable aux Juifs.

Elle doit faire beaucoup plus d'impression sur nous qui en voyons l'accomplissement et nous convaincre pleinement qu'il y a un DIEU à qui l'avenir est parfaitement connu. Nous devons aussi en conclure que l'élévation et le renversement des royaumes et des états et les divers changements qui arrivent dans le monde procèdent de la providence qui a toujours en vue le bien de ceux qui le craignent et celui de l'église.

CHAPITRE III.

Le Roi Nébucadnézar fait faire une grande statue et commanda que chacun l'adore.

Ce que les trois amis de Daniel n'ayant pas voulu faire, le Roi les fit jeter dans une fournaise ardente.

Mais DIEU les y préserva miraculeusement en sorte que Nébucadnézar, frappé par cette merveille, reconnut et publia la puissance de DIEU.

1 Le Roi Nébucadnézar fit faire une statue d'or dont la hauteur était de soixante coudées, et la largeur de six coudées ; et il la dressa dans la campagne de Dura, dans la province de Babylone.

2 Et le Roi Nébucadnézar fit assembler les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts, et tous les gouverneurs des provinces, afin qu'ils vinssent à la dédicace de la statue qu'il avait dressée.

3 Ainsi les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts, et tous les gouverneurs des provinces furent assemblés pour la dédicace de la statue que le Roi Nébucadnézar avait dressée ; et ils se tenaient debout devant cette statue.

4 Alors un héraut cria à haute voix, et dit : On vous fait savoir, ô peuples de toutes nations et de toutes langues,

5 qu'à l'heure que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, vous ayez à vous jeter bas et à vous prosterner devant la statue d'or que le Roi Nébucadnézar a dressée.

6 Et quiconque ne se sera pas jeté bas et ne se sera pas prosterné, sera jeté à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée.

7 C'est pourquoi au même instant, aussitôt que tous les peuples entendirent le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, et de toute sorte de musique, tous les peuples, de quelque nation et de quelque langue qu'ils fussent, se jetèrent bas et se prosternèrent devant la statue d'or que le Roi avait dressée.

8 A cette occasion et dans le même temps certains Caldéens s'approchèrent et accusèrent les Juifs.

9 Et ils parlèrent au Roi Nébucadnézar, et lui dirent : O roi, vis à jamais !

10 O Roi ! tu as fait un édit, que tout homme qui aurait entendu le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, se jetât bas, et se prosternât devant la statue d'or ;

11 et que quiconque ne se serait pas jeté bas et ne se serait pas prosterné, serait jeté au milieu de la fournaise embrasée.

12 Or il y a certains Juifs que tu as établis sur les affaires de la province de Babylone, savoir, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo ; ces gens-là, ô Roi ! n'ont eu aucun égard pour toi ; ils ne servent point tes dieux , et ils ne se prosternent point devant la statue d'or que tu as dressée.

13 Alors le Roi Nébucadnézar étant en colère et en fureur, commanda qu'on amenât Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo. Et ces gens-là furent amenés devant le roi.

14 Et le Roi Nébucadnézar prenant la parole leur dit : Est-il vrai, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, que vous ne servez pas mes dieux , et que vous ne vous prosternez pas devant la statue d'or que j'ai dressée.

15 Maintenant donc n'êtes-vous pas prêts, au moment que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, et de toute sorte de musique, de vous jeter bas et de vous prosterner devant la statue que j'ai faite ? Que si vous ne vous prosternez pas, vous serez jetés à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée. Et qui est le DIEU qui vous délivrera de mes mains ?

16 Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo répondirent et dirent au Roi Nébucadnézar : Il n'est pas besoin que nous te répondions sur ce sujet-là.

17 Voici, notre DIEU que nous servons peut nous délivrer de la fournaise embrasée ; il peut même nous délivrer de ta main, ô Roi !

18 Que s'il ne trouve pas à propos de le faire, sache, ô Roi ! que nous ne servons point tes dieux , et que nous ne nous prosternerons point devant la statue d'or que tu as dressée.

19 Alors Nébucadnézar fut rempli de fureur, et l'air de son visage fut changé contre Scadrac, Mesçac et Habed-Négo ; et il prit la parole et commanda qu'on allumât la fournaise sept fois autant qu'elle avait accoutumé d'être allumée.

20 Et il commanda aux hommes les plus forts et les plus vaillants qui fussent dans son armée, de lier Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, pour les jeter dans la fournaise de feu ardent.

21 En même temps ces hommes-là furent liés avec leurs caleçons, leurs chaussures, leurs tiars et leurs vêtements, et ils furent jetés au milieu de la fournaise embrasée.

22 Et comme l'ordre du Roi était pressant, et que la fournaise était extraordinairement allumée, la flamme tua les hommes qui y avaient jeté Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo.

23 Et ces trois hommes-là, savoir, Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo tombèrent tout liés au milieu de la fournaise embrasée.

24 Alors le Roi Nébucadnézar fut étonné, et il se leva tout d'un coup, et il prit la parole et dit à ses conseillers : N'avons-nous pas jeté trois hommes au milieu du feu, tout liés ? Ils répondirent au Roi : Il est vrai, ô Roi !

25 Et le Roi leur dit : Voici, je vois quatre hommes déliés, qui marchent au milieu du feu, et ils n'en sont point endommagés, et la forme du quatrième est semblable à un fils de DIEU.

26 Alors Nébucadnézar s'approcha vers l'entrée de la fournaise du feu ardent, et il prit la parole et dit : Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo, serviteurs du DIEU souverain, sortez et venez. Alors Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo sortirent du milieu du feu.

27 Puis les satrapes, les magistrats, les gouverneurs et les conseillers du Roi s'assemblèrent pour considérer ces hommes-là, sur le corps desquels le feu n'avait eu aucune puissance, de sorte qu'aucun cheveu de leur tête n'était grillé, que leurs caleçons n'étaient point changés, et que l'odeur du feu n'avait pas même passé sur eux.

28 Alors Nébucadnézar prit la parole et dit : Béni soit le DIEU de Sçadrac, de Mesçac et d'Habed-Négo, lequel a envoyé son ange, et a délivré ses serviteurs qui ont eu espérance en lui, et qui ont violé l'édit du Roi, et ont abandonné leurs corps, afin de ne servir aucun dieu que leur DIEU, et de ne se prosterner devant aucun autre.

29 De ma part donc est fait un édit : Que tout homme, de quelque nation et langue qu'il soit, qui dira quelque chose de mal convenable contre le DIEU de Sçadrac, de Mesçac et d'Habed-Négo, soit mis en

pièces, et que sa maison soit réduite en voirie, parce qu'il n'y a aucun DIEU qui puisse délivrer comme lui. 30 Alors le Roi avançâ Sçadrac, Mesçac et Habed-Négo dans la province de Babylone.

RÉFLEXIONS

Dans la mémorable histoire qui est ici rapportée, il y a ces quatre choses à remarquer.

I. La folie, l'orgueil et l'impiété de Nébucadnézar, qui commanda à tous ses sujets, sous peine de mort, d'adorer la statue d'or qu'il avait fait faire. On voit en cela que l'idolâtrie et la superstition est toujours extravagante et cruelle et nous avons en Nébucadnézar une image des princes orgueilleux idolâtres et persécuteurs.

II. On voit ici l'admirable constance et la généreuse résolution des trois Hébreux qui répondirent sans hésiter qu'ils aimaient mieux être jetés dans la fournaise que d'obéir au commandement du Roi.

C'est là un illustre exemple de foi et de constance qui fait voir que les gens de bien ne sont jamais retenus par la crainte des hommes lorsqu'il s'agit d'être fidèles à DIEU, ils ne délibèrent point sur le parti qu'ils ont à prendre dans ces occasions et ils sont toujours prêts à exposer courageusement leur vie pour sa gloire et pour maintenir la vérité.

III. Ceux qui jetèrent les trois amis de Daniel dans la fournaise furent consumés par les flammes et les trois Hébreux y furent miraculeusement conservés par l'ange du Seigneur. Ce fut ainsi que DIEU voulut punir les Caldéens idolâtres et cruels, leur faire sentir sa puissance, rendre le miracle qu'il fit en faveur des trois Hébreux plus certain et plus sensible et récompenser la fidélité et le zèle de ses serviteurs qui avaient exposés leur vie pour l'amour de lui. St. Paul attribue en particulier cette merveilleuse délivrance à la foi des trois amis de Daniel lorsqu'il dit : *que ce fut par la foi qu'ils éteignirent la force du feu.*

Reconnaissons par-là que la foi est d'une grande efficace, que DIEU ne manque jamais de puissance pour délivrer ceux qui souffrent à cause de lui, qu'il est avec eux dans les plus grands dangers et qu'il peut toujours leur en donner une heureuse issue.

Enfin, le zèle que Nébucadnézar témoigna pour la gloire du DIEU que Daniel adorait, les hommages qu'il lui rendit et les louanges qu'il donna à la fidélité des trois Hébreux doivent nous inciter à reconnaître et à adorer la puissance de ce grand DIEU qui seul fait des choses merveilleuses et qui déploie son pouvoir en faveur de ceux qui le craignent et qui mettent leur espérance en lui.

La conduite de ce prince païen doit aussi engager les princes et les magistrats chrétiens à honorer DIEU, à faire révéler la religion, à réprimer l'impiété et les outrages qui sont faits à la majesté divine.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre a trois parties :

I. La première contient le récit d'un songe dans lequel le Roi Nébucadnézar vit un grand arbre dont les branches furent coupées.

II. La seconde comprend l'interprétation que Daniel donna de ce songe en disant au Roi qu'il allait être chassé de son royaume, mais qu'il y serait rétabli.

III. Dans la troisième, on voit l'accomplissement de tout ce que Daniel avait prédit à Nébucadnézar.

1 Le Roi Nébucadnézar à tous les peuples et aux nations de toutes langues qui habitent dans toute la terre : Que votre paix soit multipliée !

2 Il m'a semblé bon de vous informer des signes et des merveilles que le DIEU souverain a faits envers moi.

3 Oh ! que ses signes sont grands, et que ses merveilles sont faites avec force ! Son règne est un règne éternel, et sa puissance est de génération en génération.

4 Moi Nébucadnézar, j'étais tranquille dans ma maison, et florissant dans mon palais.

5 Je fis un songe qui m'épouvanta, et les pensées que j'eus dans mon lit, et les visions de ma tête me troublèrent.

6 Et un édit fut fait de ma part, pour faire venir tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'interprétation du songe.

7 Les mages, les astrologues, les Caldéens et les devins vinrent donc, et je récitai le songe devant eux ; mais ils ne purent m'en donner l'interprétation.

8 Mais à la fin Daniel, qui s'appelle Beltesçatsar, selon le nom de mon DIEU, et dans lequel est l'esprit des

dieux saints, entra devant moi, et je récitai le songe en sa présence et je lui dis :

9 Beltesçatsar, chef des mages, comme je connais que l'esprit des dieux saints est en toi, et que nul secret ne t'est difficile, écoute les visions que j'ai eues en songe, et dis-m'en l'interprétation.

10 Les visions donc de ma tête sur mon lit étaient telles : Je voyais un arbre au milieu de la terre, dont la hauteur était grande.

11 Cet arbre-là était devenu grand et fort, et sa cime touchait les cieux, et il se faisait voir jusqu'au bout de toute la terre.

12 Son branchage était beau et son fruit abondant, et il y avait de quoi manger pour tous ; les bêtes des champs se mettaient à l'ombre sous lui, et les oiseaux des cieux se tenaient dans ses branches, et toute chair en était nourrie.

13 Dans ces visions de ma tête, sur mon lit, je regardais, et voici, un veillant et un saint descendit des cieux,

14 et il cria à haute voix, et dit : Coupez l'arbre et l'ébranchez ; jetez ça et là ses branches et répandez son fruit ; que les bêtes s'écartent de dessous, et les oiseaux d'entre ses branches.

15 Toutefois laissez le tronc de ses racines dans la terre ; qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain, parmi l'herbe des champs, et qu'il soit arrosé de la rosée des cieux, et qu'il ait sa portion avec les bêtes dans l'herbe ;

16 que son cœur soit changé pour n'être plus un cœur d'homme, et qu'on lui donne un cœur de bête, et que sept temps passent sur lui.

17 La chose est arrêtée par le décret des veillants, et la sentence par la parole des saints, afin que les vivants connaissent que le Souverain domine sur les royaumes des hommes, et qu'il les donne à qui il lui plaît et y établit le plus abject des hommes.

18 Moi Nébucadnézar roi, j'ai eu ce songe ; toi donc Beltesçatsar, donnes-en l'interprétation ; car aucun des sages de mon royaume ne me la peut donner ; mais pour toi, tu le peux ; car l'esprit des dieux saints est en toi.

19 Alors Daniel, duquel le nom était Beltesçatsar, demeura tout étonné environ une heure, et ses pensées le troublaient ; et le Roi prenant la parole lui dit : Beltesçatsar, que le songe ni son interprétation ne te troublent point. Beltesçatsar lui répondit : O mon seigneur ! que le songe arrive à ceux qui te haïssent, et son interprétation à tes ennemis !

20 L'arbre que tu as vu, qui était devenu grand et fort, dont la cime touchait les cieux, et qui se faisait voir par toute la terre ;

21 et dont le branchage était beau, et le fruit abondant, et auquel il y avait de quoi manger pour tous, sous lequel les bêtes des champs demeuraient, et dans les branches duquel les oiseaux des cieux se tenaient ;

22 c'est toi, ô Roi ! qui es devenu grand et puissant, de sorte que ta grandeur s'est accrue, et qu'elle s'est élevée jusqu'aux cieux, et que ta domination s'est étendue jusqu'au bout de la terre.

23 Mais ce que le Roi a vu un veillant et un saint, qui descendait des cieux et disait : Coupez l'arbre et l'ébranchez ; toutefois laissez le tronc de ses racines dans la terre, et qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain parmi l'herbe des champs, qu'il soit arrosé de la rosée des cieux, et qu'il ait sa portion avec les bêtes des champs, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui :

24 c'est ici l'interprétation, ô Roi ! et c'est le décret du Souverain, de ce qui arrivera au Roi mon seigneur.

25 C'est qu'on te chassera d'entre les hommes, et ton habitation sera avec les bêtes des champs ; et tu seras nourri d'herbe comme les bœufs, et tu seras arrosé de la rosée des cieux, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le souverain domine sur le règne des hommes, et qu'il le donne à qui il lui plaît.

26 Mais ce qui a été dit, qu'on laissât le tronc des racines de cet arbre, cela marque que ton royaume te sera rendu, dès que tu auras connu que les cieux dominent.

27 C'est pourquoi, ô Roi ! agréé mon conseil, et rachète tes péchés par la justice, et tes iniquités en faisant miséricorde aux pauvres ; voici, ce sera une prolongation à ta prospérité.

28 Toutes ces choses arrivèrent au Roi Nébucadnézar.

29 Au bout de douze mois il se promenait sur le palais royal de Babylone ;

30 et le Roi prenant la parole dit : N'est-ce pas ici la grande Babylone, que j'ai bâtie pour être la demeure royale, par le pouvoir de ma force, et pour la gloire de ma magnificence ?

31 La parole était encore dans la bouche du roi, quand une voix vint des cieux, qui dit : Roi Nébucadnézar,

on te fait savoir que ton règne t'est ôté ;

32 et on te chassera d'entre les hommes, et ton habitation sera avec les bêtes des champs ; tu seras nourri d'herbe comme les bœufs, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur les royaumes des hommes, et qu'il les donne à qui il lui plaît.

33 A cette même heure-là cette parole fut accomplie sur Nébucadnézar ; il fut chassé d'entre les hommes, et il mangea l'herbe comme les bœufs ; son corps fut arrosé de la rosée des cieux, en sorte que son poil crût comme les plumes d'un aigle, et ses ongles comme ceux des oiseaux.

34 Mais à la fin de ces jours-là, moi Nébucadnézar, je levai mes yeux vers les cieux, et mon sens me revint ; et je bénis le Souverain, et je louai et j'honorai celui qui vit éternellement, dont la puissance est une puissance éternelle, dont le règne est de génération en génération ;

35 devant qui tous les habitants de la terre sont estimés un néant, et qui fait ce qui lui plaît, tant dans l'armée des cieux, que parmi les habitants de la terre ; et il n'y a personne qui empêche sa main, et qui lui dise : Qu'as-tu fait ?

36 En ce temps-là mon sens me revint, et je retournai à la gloire de mon royaume, et ma majesté et ma splendeur me furent rendues ; mes conseillers et mes grands me redemandèrent ; et je fus rétabli dans mon royaume, et une plus grande magnificence me fut ajoutée.

37 Maintenant donc, moi Nébucadnézar, je loue, j'exalte, et je glorifie le Roi des cieux, duquel toutes les œuvres sont véritables, et les voies justes, et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil.

RÉFLEXIONS

Cette histoire renferme diverses instructions :

I. Ce qui arriva à Nébucadnézar lorsqu'il était dans sa plus grande gloire nous apprend que la prospérité est un état dangereux, que l'on tombe aisément dans l'orgueil et dans la sécurité quand on est dans l'élévation et dans l'abondance et que c'est alors que l'on est le plus menacé des jugements de DIEU, l'orgueil allant ordinairement devant la ruine.

II. Il faut remarquer en second lieu, que, comme DIEU s'était autrefois révélé extraordinairement à Pharaon dans un songe, il voulut aussi se révéler à Nébucadnézar par un songe qui l'instruisait de ce qui devait lui arriver et qui lui fut expliqué par Daniel, afin que ce prince reconnût que son abaissement procédait de DIEU.

C'est ainsi que le Seigneur, par un effet de sa bonté, fait avertir les hommes des malheurs qui les menacent et qu'il leur enseigne en même temps les moyens de les prévenir.

III. Le conseil que Daniel donna au Roi de *racheter ses péchés par des aumônes* nous apprend qu'il faut réparer par toutes les voies possibles les péchés qu'on a commis et qu'en particulier les œuvres de charité ont une grande efficacité pour fléchir la colère de DIEU quand elles procèdent d'une vraie repentance.

IV. On doit bien considérer la punition de Nébucadnézar qui fut chassé de son royaume, privé de son bon sens et réduit à l'état des bêtes, ce prince étant tombé dans la manie et dans une mélancolie noire qui l'abrutit pour un temps et qui l'éloigna du commerce des hommes. Cet événement, dont les historiens païens font mention fut dispensé, comme cela est dit dans ce chapitre et comme ce Roi le confessa afin que les hommes reconnussent que le DIEU souverain domine sur les Rois, qu'il fait tout ce qu'il veut, qu'il élève et qu'il abaisse ceux qu'il lui plaît et surtout qu'il est juste et qu'il confond les orgueilleux.

V. Enfin, Nébucadnézar revint à lui-même, il s'humilia, il donna même des marques publiques de la crainte qu'il avait du vrai DIEU en ordonnant à tous ses sujets de le révéler et alors aussi il fut rétabli dans son royaume.

Voilà comment les châtiments de DIEU servent à faire rentrer les hommes dans leur devoir et à leur procurer le retour de sa faveur.

Au reste, la reconnaissance solennelle que Nébucadnézar fit de la grandeur de DIEU et de sa justice. Instruit les princes et les grands du monde de l'obligation où ils sont de rendre à DIEU leurs hommages et de procurer de tout leur pouvoir l'avancement de sa gloire.

CHAPITRE V.

Le Roi Belsçatsar étant à table, dans le temps que Babylone était assiégée par les Mèdes, et profanant les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem, voit une main qui écrivait sur la paroi l'arrêt de sa mort, comme

Daniel le lui expliqua.

Cet arrêt s'exécuta sur l'heure, Belsçatsar ayant été tué en cette même nuit et Babylone prise par Darius. Par ce moyen la monarchie des Caldéens passa aux Mèdes et aux Perses, selon que Daniel et les autres prophètes l'avaient prédit.

1 Le Roi Belsçatsar fit un grand festin à mille de ses principaux seigneurs, et il buvait le vin devant ces personnes-là.

2 Et ayant un peu bu, il commanda qu'on apportât les vaisseaux d'or et d'argent, que Nébucadnézar son père avait tirés du temple de Jérusalem ; afin que le Roi, et ses gentilshommes, ses femmes, et ses concubines bussent dedans.

3 Alors on apporta les vaisseaux d'or qu'on avait tirés du temple de la maison de DIEU, qui était à Jérusalem ; et le Roi, et ses gentilshommes, ses femmes, et ses concubines y burent.

4 Ils y burent du vin, et ils louèrent leurs dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois, et de pierre.

5 A cette même heure-là des doigts d'une main d'homme sortirent, qui écrivaient devant le chandelier, sur l'enduit de la muraille du palais royal, et le Roi voyait cette partie de main qui écrivait.

6 Alors le visage du Roi fut changé, et ses pensées le troublèrent, et les jointures de ses reins se relâchèrent, et ses genoux heurtaient l'un contre l'autre.

7 Et le Roi cria à haute voix qu'on fit venir les astrologues, les Caldéens, et les devins ; et le Roi dit aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture, et m'en donnera l'interprétation, sera vêtu d'écarlate, et il aura un collier d'or au cou et dominera sur la troisième partie du royaume.

8 Alors tous les sages du Roi entrèrent ; mais ils ne purent lire l'écriture, ni en donner au Roi l'interprétation.

9 de sorte que le Roi Belsçatsar fut fort troublé, et son visage fut changé : et ses principaux seigneurs furent aussi éperdus.

10 Et la reine entra dans la maison du festin, à cause de ce qui était arrivé au Roi et à ses principaux seigneurs ; et la reine parla et dit : Roi, vis à jamais ; que tes pensées ne te troublent point ; et que ton bon visage ne se change point.

11 Il y a un homme dans ton royaume, en qui est l'esprit des dieux saints ; et dans les temps de ton père on trouva en lui une lumière, une intelligence et une sagesse semblables à la sagesse des dieux ; et le Roi Nébucadnézar ton père, ton père lui-même, ô Roi ! l'établit chef des mages, des astrologues, des Caldéens, et des devins ;

12 parce qu'on trouve en lui, savoir, en Daniel, auquel le Roi imposa le nom de Beltesçatsar, un plus grand esprit et plus de connaissance et d'intelligence, pour interpréter les songes, et expliquer les questions obscures, et résoudre les choses difficiles. Maintenant donc, que Daniel soit appelé, et il en donnera l'interprétation.

13 Alors Daniel fut amené devant le Roi ; et le Roi, prenant la parole, dit à Daniel : Es-tu ce Daniel qui est d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, que le Roi mon père a fait emmener de Juda ?

14 J'ai ouï dire de toi, que l'esprit des dieux saints est en toi, et qu'on a trouvé en toi une lumière, une intelligence, et une sagesse singulière.

15 Et maintenant les sages et les astrologues ont été amenés devant moi, afin qu'ils lussent cette écriture, et qu'ils m'en donnassent l'interprétation, mais ils ne peuvent point me la donner.

16 Mais j'ai ouï dire de toi, que tu peux expliquer et résoudre les choses difficiles. Maintenant donc, si tu peux lire cette écriture, et m'en donner l'interprétation, tu seras vêtu d'écarlate, et *tu porteras* au cou un collier d'or, et tu domineras sur la troisième partie du royaume.

17 Alors Daniel répondit, et dit devant le Roi : Que tes dons te demeurent, et donne tes présents à un autre ; cependant je lirai l'écriture au roi, et je lui en donnerai l'interprétation.

18 Ô Roi ! le DIEU souverain avait donné à Nébucadnézar ton père ce royaume, cette magnificence, cette gloire et cet honneur.

19 Et à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples et les nations de toutes langues tremblaient devant lui et le redoutaient ; car il faisait mourir ceux qu'il voulait, et il sauvait la vie à ceux qu'il voulait, et il élevait ceux qu'il voulait, et il abaissait ceux qu'il voulait.

20 Mais son cœur s'étant élevé, et son esprit s'étant affermi dans son orgueil, il fut déposé de son trône royal, et on le dépouilla de sa gloire ;

21 et il fut chassé d'entre les hommes ; son cœur fut rendu semblable à celui des bêtes, et son habitation fut avec les ânes sauvages ; il fut nourri d'herbe, comme les bœufs, et son corps fut arrosé de la rosée des cieux, jusqu'à ce qu'il connût que le DIEU souverain a puissance sur les royaumes des hommes, et qu'il y établit qui il lui plaît.

22 Toi aussi Belsçatsar, qui es son fils, tu n'as point humilié ton cœur, quoique tu susses toutes ces choses ;
23 mais tu t'es élevé contre le Seigneur des cieux, et on a apporté les vaisseaux de sa maison devant toi, et vous y avez bu du vin, toi, et tes principaux seigneurs, tes femmes, et tes concubines, et tu as loué les dieux d'argent, d'or, d'airain, de fer, de bois, et de pierre, qui ne voient, ni n'entendent, ni ne connaissent point ; et tu n'as pas glorifié le DIEU qui a ton souffle et toutes tes voies dans sa main.

24 C'est pourquoi cette partie de main a été envoyée de sa part, et cette écriture a été écrite.

25 Or, c'est ici l'écriture qui a été écrite : MENE' MENE' THEKEL UPHARSIN.

26 Et voici l'interprétation de ces paroles : MENÉ, DIEU a calculé ton règne, et il y a mis fin.

27 THEKEL, tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé léger.

28 PERES, ton royaume a été divisé, et a été donné aux Mèdes et aux Perses.

29 Alors, par le commandement de Belsçatsar, on vêtit Daniel d'écarlate, et on lui mit au cou un collier d'or, et on publia qu'il dominerait sur la troisième partie du royaume.

30 Cette même nuit-là, Belsçatsar, Roi de Caldée, fut tué.

31 Et Darius de Méde prit possession du royaume, étant âgé environ de soixante et deux ans.

RÉFLEXIONS

C'est une histoire tout à fait mémorable que celle qui est récitée dans ce chapitre et voici ce qu'il faut principalement remarquer :

I. C'est que dans le temps que le Roi Belsçatsar faisait un grand festin aux seigneurs de son royaume, qu'il se livrait à la joie et qu'il déshonorait le vrai DIEU en buvant dans les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem en l'honneur des idoles, DIEU fit paraître une main qui écrivait sa condamnation, afin que ce prodige et que l'explication que Daniel en donna persuadât ces peuples idolâtres que le même DIEU dont Nébucadnézar, aïeul de Belsçatsar, avait détruit le temple allait renverser l'empire des Caldéens.

II. Le trouble extrême et l'inquiétude que Belsçatsar ressentit à la vue de cette main fait voir que rien n'est plus faible, ni plus craintif qu'une mauvaise conscience et que le jugement de DIEU surprend les méchants lorsqu'ils croient être le plus en sûreté.

III. Il faut observer que Daniel reprocha au Roi de n'avoir pas profité des châtiments que DIEU avait envoyé à Nébucadnézar son grand-père, d'avoir persévéré dans son orgueil et de s'être élevé contre DIEU en profanant les vases du temple de Jérusalem et en louant ses idoles, au lieu de donner gloire à DIEU. C'est là un effet visible de la justice divine sur ceux dont le cœur s'enfle dans la prospérité, sur les profanes et les impies, qui au lieu de révéler celui de qui ils tiennent la vie et toutes choses, ont l'audace de s'élever contre lui et sur ceux qui ne profitent pas des avertissements que DIEU leur donne, des châtiments dont il les visite et des exemples qu'ils ont devant les yeux.

IV. Enfin, la mort de Belsçatsar et la ruine de l'empire des Babyloniens qui passa aux Mèdes et aux Perses est un événement d'autant plus remarquable qu'il avait été annoncé à l'avance, non seulement par Daniel, mais aussi par Ésaïe, par Jérémie et par les autres prophètes qui avaient prédit expressément que Babylone serait prise dans une nuit que le Roi et les principaux se livreraient à la joie, ce qui est aussi confirmé par les historiens profanes.

Ainsi nous devons reconnaître dans ce récit la divinité des livres sacrés et la vérité de la religion et y adorer la puissance de DIEU, sa connaissance infinie et les merveilles de sa providence qui dirige avec tant de sagesse, de justice et de bonté tout ce qui arrive dans le monde.

CHAPITRE VI.

Daniel est élevé par le Roi Darius à de grands honneurs, de quoi les seigneurs du royaume étant jaloux, obtiennent un édit qui défendait de faire aucune prière pendant trente jours à quelque DIEU ou à quelque homme que ce fût, sinon au Roi.

Mais Daniel, ayant continué à adorer DIEU publiquement, comme il avait accoutumé, fut accusé d'avoir violé l'édit du Roi et fut jeté dans la fosse aux lions où DIEU le garantit miraculeusement. Le Roi, frappé

de cette merveille, commande que le DIEU de Daniel soit adoré de tout le monde.

1 Il plut à Darius d'établir cent vingt satrapes sur le royaume, pour être sur tout le royaume.

2 Et il mit au-dessus d'eux trois gouverneurs, dont Daniel était l'un, auxquels ces satrapes rendissent compte, afin que le Roi ne souffrît point de dommage.

3 Mais Daniel était au-dessus des autres gouverneurs et satrapes, parce qu'il y avait plus d'esprit en lui ; et le Roi pensait à l'établir sur tout le royaume.

4 Et les gouverneurs et les satrapes tâchaient de trouver quelque occasion d'accuser Daniel, au sujet des affaires du royaume ; mais ils n'en pouvaient trouver aucune occasion ; car il était fidèle, et il ne se trouvait en lui aucun crime, ni aucune faute.

5 Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons point d'occasion contre ce Daniel, à moins que nous ne la trouvions contre lui dans la loi de son DIEU.

6 Alors ces gouverneurs et ces satrapes s'assemblèrent, et vinrent vers le Roi, et ils lui dirent : Roi Darius, vis à jamais !

7 Tous les gouverneurs de ton royaume, les magistrats, les satrapes, les conseillers, et les capitaines ont été d'avis d'établir une ordonnance royale, et de faire un décret ferme, que quiconque fera aucune prière à quelque DIEU ou à quelque homme que ce soit, pendant trente jours, sinon à toi, ô Roi ! sera jeté dans la fosse des lions.

8 Maintenant donc, ô Roi ! confirme cet édit, et fais-en écrire des patentes, afin qu'on ne le change point, selon que la loi des Mèdes et des Perses est irrévocable.

9 C'est pourquoi le Roi Darius écrivit la lettre et l'édit.

10 Cependant, Daniel ayant appris que ces lettres étaient écrites, entra dans sa maison, et les fenêtres de sa chambre étant ouvertes du côté de Jérusalem, il se mettait trois fois le jour à genoux, et priait et célébrait son DIEU comme il faisait auparavant.

11 Et ces hommes s'assemblèrent, et trouvèrent Daniel qui priait et qui faisait requête à son DIEU.

12 Alors ils s'approchèrent, et dirent au roi, au sujet de l'édit royal : N'as-tu pas ordonné par un édit, que tout homme qui ferait requête à quelque DIEU ou à quelque homme que ce fût pendant trente jours, sinon à toi, ô Roi ! serait jeté dans la fosse des lions ? Et le Roi répondit et dit : La chose est constante, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est irrévocable.

13 Alors ils dirent au Roi : Daniel, qui est de ceux qui ont été amenés captifs de Juda, n'a eu aucun égard pour toi, ô Roi ! ni pour l'édit que tu as donné ; mais il prie et fait sa requête trois fois le jour.

14 Alors le Roi ayant entendu cela, en eut en lui-même un fort grand déplaisir, et prit à cœur de délivrer Daniel, et il travailla jusqu'au soleil couché à le délivrer.

15 Mais ces hommes-là s'assemblèrent vers le roi, et lui dirent : O Roi ! sache que la loi des Mèdes et des Perses est telle, que tout décret et ordonnance que le roi aura établie, ne se doit point changer.

16 Alors le Roi commanda qu'on amenât Daniel, et qu'on le jetât dans la fosse des lions. Et le Roi prenant la parole dit à Daniel : Ton DIEU que tu sers sans cesse est celui qui te délivrera.

17 Et on apporta une pierre qui fut mise sur l'ouverture de la fosse, et le Roi la scella de son anneau, et de l'anneau de ses principaux seigneurs, afin qu'on ne changeât rien à l'égard de Daniel.

18 Alors le Roi s'en alla dans son palais, et il passa la nuit sans souper, et on ne lui fit point venir des instruments de musique, même il ne put point dormir.

19 Et le Roi se leva au point du jour, dès qu'il commença à luire, et il s'en alla en diligence vers la fosse des lions.

20 Et comme il approchait de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste ; Daniel, dit-il, serviteur du DIEU vivant, ton DIEU que tu sers sans cesse, te pourrait-il avoir délivré des lions ?

21 Alors Daniel, dit au Roi : Ô roi, vis à jamais !

22 Mon DIEU a envoyé son ange, et il a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent ; et même, ô Roi ! je n'ai commis aucune faute à ton égard.

23 Alors le Roi fut extrêmement réjoui, et il commanda qu'on tirât Daniel de la fosse. Et on ne trouva en lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son DIEU.

24 Et par le commandement du Roi, ces hommes qui avaient accusé Daniel, furent amenés et jetés dans la fosse des lions, eux, leurs enfants, et leurs femmes ; mais avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la

fosse, les lions s'en rendirent maîtres et brisèrent tous leurs os.

25 Alors le Roi Darius écrivit des lettres de telle teneur : A tous peuples et nations de toutes langues qui habitent sur toute la terre : Que votre paix soit multipliée !

26 Un édit est fait de ma part, que, dans toute l'étendue de mon royaume, on ait de la crainte et de la frayeur pour le DIEU de Daniel ; car c'est le DIEU vivant, et qui demeure à toujours ; et son royaume ne sera point dissipé, et sa domination sera jusqu'à la fin.

27 Il sauve et il délivre, et il fait des prodiges et des merveilles dans les cieux et sur la terre, tellement qu'il a délivré Daniel de la puissance des lions.

28 Ainsi Daniel prospéra sous le règne de Darius, et sous le règne de Cyrus, Roi de Perse.

RÉFLEXIONS

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre :

I. La fidélité avec laquelle Daniel servit le Roi Darius apprend à tous ceux qui sont dans les charges publiques à les exercer avec intégrité.

II. Dans l'édit que Darius donna à la sollicitation des ennemis de Daniel, on remarque d'un côté la folie et l'impiété d'un prince qui veut se faire adorer comme un dieu et de l'autre les maux qui arrivent par l'envie et la jalousie et combien il est dangereux d'écouter ceux qui emploient la calomnie, la ruse et la violence pour perdre les innocents.

III. L'on voit ici le zèle de Daniel. Il avait été religieux et dévot dans sa plus haute fortune, il l'est encore lorsqu'il est menacé. L'édit du Roi ne l'intimide point, il continue à adorer son DIEU et il le fait publiquement, sans craindre le danger auquel il s'exposait par-là, de peur que s'il l'eut fait en secret, on n'eut cru qu'il dissimulait sa croyance et qu'il obéissait à l'ordre que le Roi avait donné.

C'est dans des occasions semblables qu'il faut faire une profession publique de sa foi sans user d'aucune dissimulation et sans trahir sa conscience par la crainte qu'on pourrait avoir des hommes.

IV. Il est à remarquer que Darius eut la faiblesse de consentir à la mort de Daniel, bien qu'il le crût innocent. DIEU ne voulut pas garantir son serviteur par le moyen du Roi Darius, mais il permit qu'on le jetât aux lions pour être dévoré, parce qu'il voulait le délivrer lui-même d'une manière plus magnifique en envoyant son ange. L'Écriture dit que Daniel fut ainsi préservé

parce qu'il avait été trouvé innocent et qu'il avait cru en son DIEU.

Ce fut là une récompense bien glorieuse de sa fidélité et un effet admirable de sa foi, comme Saint Paul le remarque dans l'épître aux Hébreux.

C'est ainsi que DIEU protège les siens. Il semble quelquefois les abandonner, jusque-là qu'on croirait qu'il n'y a plus de ressource pour eux, mais il les tire heureusement de toutes leurs épreuves.

V. Une cinquième réflexion qu'il faut faire est que les lions ne touchent point Daniel et que ses ennemis sont dévorés sur le champ. Cela rend la protection de DIEU sur Daniel plus sensible et c'est ainsi que DIEU fait retomber sur les méchants le mal qu'il voulait faire aux autres.

VI. Enfin, la reconnaissance solennelle que Darius fit de la grandeur de DIEU nous engage à adorer la bonté, la justice et la toute-puissance du Seigneur et à publier ses œuvres merveilleuses. Il faut aussi admirer les voies de la providence qui se sert de l'édit de ce monarque, de ceux de Nébucadnézar et de plusieurs autres princes païens pour répandre sa connaissance dans ces pays-là où l'idolâtrie régnait. C'est sur quoi les princes chrétiens doivent faire une attention particulière s'ils ne veulent pas que ces Rois idolâtres s'élèvent en jugement contre eux.

CHAPITRE VII.

Daniel rapporte dans ce chapitre une vision qu'il eut de quatre bêtes. Et l'explication qu'un ange lui donna de cette vision en lui disant qu'il y aurait quatre grands empires et que, dans le temps du quatrième, le règne de DIEU s'établirait.

1 La première année du règne de Belsçatsar, Roi de Babylone, Daniel étant sur son lit, fit un songe, et eut des visions dans sa tête, et il écrivit le songe, et il en dit le sommaire.

2 Daniel donc parla et dit : Je regardais de nuit dans ma vision : et voilà les quatre vents des cieux qui donnaient sur la grande mer.

3 Ensuite quatre grandes bêtes montèrent de la mer, différentes l'une de l'autre.

4 La première était comme un lion, et elle avait des ailes d'aigle ; et je la regardai, jusqu'à ce que les plumes de ses ailes fussent arrachées, et qu'elle se fût levée de terre, et dressée sur ses pieds comme un homme, et qu'un cœur d'homme lui fût donné.

5 Et voici une seconde bête semblable à un ours, laquelle se tenait sur un côté, et avait trois crocs dans sa gueule parmi ses dents ; et on lui disait : Lève-toi, mange beaucoup de chair.

6 Après celle-là, je regardai, et en voici une autre semblable à un léopard, qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseaux ; et cette bête avait quatre têtes, et la domination lui fut donnée.

7 Après celle-là je regardais dans mes visions de la nuit, et voici une quatrième bête, qui était épouvantable, terrible, et très forte, elle avait de grandes dents de fer ; elle dévorait et elle brisait et foulait à ses pieds ce qui restait ; elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle, et elle avait dix cornes.

8 Je considérais ces cornes-là, et voici une autre petite corne qui montait du milieu des autres, et trois des premières cornes furent arrachées devant elle, et voici, des yeux semblables aux yeux d'un homme étaient dans cette corne, et une bouche qui disait de grandes choses.

9 Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés, et que l'ancien des jours s'assit ; son vêtement était blanc comme de la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine la plus fine ; son trône était comme des flammes de feu, et ses roues comme un feu ardent.

10 Un fleuve de feu se répandait et sortait de devant lui, mille milliers le servaient, et dix mille millions assistaient devant lui ; le jugement se tint, et les livres furent ouverts.

11 Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait, et je regardai, jusqu'à ce que la bête fût tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu.

12 La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoiqu'une longue vie leur eût été donnée jusqu'à un certain temps.

13 Je regardais dans ces visions de la nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux, et il vint jusqu'à l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui.

14 Et il lui donna la seigneurie, et l'honneur, et le règne ; et tous les peuples et les nations de toutes langues le serviront ; sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera point détruit.

15 Alors mon esprit fut saisi, à moi Daniel, et je frémis dans tout mon corps, et les visions que j'avais eues dans ma tête me troublèrent.

16 Et je m'approchai de l'un des assistants, et lui demandai la vérité de toutes ces choses. Et il me parla, et m'en donna l'interprétation.

17 Ces quatre grandes bêtes, me dit-il, sont quatre Rois, qui s'élèveront de la terre.

18 Et les saints du Souverain recevront le royaume et y régneront jusqu'au siècle et au siècle des siècles.

19 Alors je voulus savoir la vérité touchant la quatrième bête, qui était différente de toutes les autres et fort terrible, dont les dents étaient de fer, et les ongles d'airain, qui dévorait, et qui brisait et foulait à ses pieds ce qui restait ;

20 et touchant les dix cornes qui étaient sur sa tête, et touchant l'autre corne qui montait, en présence de laquelle trois des autres étaient tombées, et de ce que cette corne-là avait des yeux, et une bouche qui prononçait de grandes choses, et qu'elle avait plus d'apparence que les autres.

21 J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints et prévalait sur eux ;

22 jusqu'à ce que l'ancien des jours vint, et que le jugement fut donné aux saints du Souverain, et que le temps vint que les saints entrassent en possession du royaume.

23 Et il me dit ainsi : La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre, lequel sera différent de tous les royaumes, et dévorera toute la terre ; et la foulera et la brisera.

24 Mais les dix cornes, ce sont dix Rois qui s'élèveront de ce royaume-là ; et un autre s'élèvera après eux, qui sera différent des premiers et abattra trois Rois.

25 Il prononcera des paroles contre le Souverain, et détruira les saints du Souverain, et pensera de pouvoir changer le temps et la loi, et les saints seront livrés dans sa main jusqu'à un temps, et des temps, et une moitié de temps.

26 Mais le jugement se tiendra, et on lui ôtera sa domination, en le détruisant et le faisant périr, jusqu'à en voir la fin ;

27 afin que le règne et la domination, et la grandeur des royaumes, qui sont sous tous les cieux, soit donnée au peuple des saints du Souverain. Son royaume est un royaume éternel, et tous les empires lui seront assujettis et lui obéiront.

28 C'est ici la fin de ce qui me fut dit : Pour ce qui est de moi, Daniel, mes pensées me troublèrent fort, et mon visage en fut tout changé ; toutefois je conservai ces paroles-là dans mon cœur.

RÉFLEXIONS

Voici une prophétie qui doit être considérée avec une grande attention. Ce songe mystérieux que DIEU envoya à Daniel et l'explication qu'un ange lui en donna marque la même chose que la vision de la statue qui est rapportée au chapitre II de ce livre. C'est que quatre grands empires se succèderaient les uns aux autres.

I. Celui des Babylonniens.

II. Celui des Perses et des Mèdes.

III. Celui des Grecs.

Le quatrième est, ainsi qu'il a été dit sur le chapitre second, ou celui des Rois de Syrie et d'Égypte, appelés les Séleucides et les Lagides ou celui des Romains.

Suivant la première explication, cette corne, c'est-à-dire cette puissance qui devait faire la guerre aux saints, mais qui devait être détruite, est le Roi Antiochus qui fit tant de maux aux Juifs et les réduisit aux dernières extrémités.

Suivant la seconde, cette puissance c'est l'antéchrist qui devait paraître dans l'église mais que DIEU détruirait, après quoi on verrait la pleine manifestation du règne de DIEU.

Ces prophéties qui s'étendent à tant de siècles et qui annonçaient si longtemps à l'avance ces grandes révolutions, font voir que Daniel parlait par l'inspiration divine, que l'avenir est parfaitement connu à DIEU et qu'il préside sur toutes choses.

Il faut principalement reconnaître que parmi tous ces changements, DIEU avait en vue l'établissement de son règne parmi les hommes et que ce célèbre oracle qui prédit : *que le Fils de l'homme recevrait de DIEU l'empire et la domination sur toutes choses et que son règne n'aurait point de fin et que les saints règneraient avec lui*

Regarde incontestablement JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et qu'il assure une parfaite félicité et une gloire éternelle à tous les saints et à tous les vrais fidèles.

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre a deux parties :

I. La vision d'un béliet et d'un bouc qui combattaient l'un contre l'autre.

II. L'explication que l'ange Gabriel donna de cette vision et qui revient à ceci :

- C'est qu'un Roi de Javan, c'est-à-dire de la Grèce, viendrait détruire le royaume des Perses et des Mèdes. Cela arriva lorsque Alexandre le Grand vainquit Darius, Roi de Perse, l'ange dit ensuite qu'après la mort d'Alexandre, il s'élèverait quatre cornes, ce qui signifie que son empire serait partagé en quatre principaux royaumes et que dans l'un de ces royaumes il y aurait un Roi superbe et cruel qui persécuterait les Juifs, qui ferait cesser le service divin pendant trois ans et demi, mais qu'il serait détruit. Ce Roi est Antiochus Épiphanes, Roi de Syrie.

1 La troisième année du règne de Belsçatsar, moi Daniel, j'eus une vision, outre celle que j'avais déjà eue auparavant.

2 J'eus, dis-je, une vision ; et alors j'étais à Susan, ville capitale, qui est dans la province d'Hélam ; et dans ma vision, il me semblait que j'étais sur le fleuve d'Ulaï.

3 Et j'élevai mes yeux, et je regardai, et je vis un béliet qui se tenait auprès du fleuve ; et il avait deux cornes, et ces deux cornes étaient hautes ; mais l'une était plus haute que l'autre, et la plus haute s'avancait en arrière.

4 Je vis ce béliet heurtant des cornes contre l'occident, et contre l'aquilon, et contre le midi ; et pas une bête ne pouvait subsister devant lui ; et il n'y avait personne qui lui pût rien ôter, mais il faisait tout ce qu'il voulait, et il devint fort puissant.

5 Et comme je regardais attentivement, voici, un bouc d'entre les chèvres venait de l'occident sur le dessus de toute la terre, et il ne touchait point à terre ; et ce bouc avait une corne qui paraissait entre ses yeux.

6 Et il vint jusqu'au bélier, qui avait deux cornes, lequel j'avais vu, se tenant auprès du fleuve ; et il courut contre lui dans la fureur de sa force.

7 Et je le vis approcher du bélier, et s'irritant contre lui, il le heurta, et brisa ses deux cornes, et il n'y eut aucune force au bélier pour tenir bon contre lui ; et quand il l'eut jeté par terre, il le foula, et personne ne put délivrer le bélier de sa puissance.

8 Alors le bouc d'entre les chèvres devint fort grand, et sitôt qu'il fut devenu puissant, sa grande corne fut rompue, et au lieu d'elle il en crût quatre, qui paraissaient vers les quatre vents des cieux.

9 Et de l'une d'elles sortit une autre petite corne, qui s'agrandit vers le midi, et vers l'orient, et vers le pays de la gloire.

10 Et elle s'agrandit jusqu'à l'armée des cieux, et elle renversa une partie de l'armée des étoiles ; et les foula aux pieds.

11 Elle s'agrandit même jusqu'au chef de l'armée, et le sacrifice continuels fut ôté, et le domicile de son sanctuaire fut renversé par cette corne-là.

12 Et un certain temps lui fut donné contre le sacrifice continuels, à cause des péchés ; elle jeta la vérité par terre, et fit de grands exploits, et elle prospéra.

13 Alors j'entendis un saint qui parlait ; et un saint disait à un certain autre qui parlait : Jusqu'à quand durera cette vision, touchant le sacrifice continuels, et le péché qui cause cette désolation, pour livrer le sanctuaire et l'armée à être foulés aux pieds ?

14 Et il me dit : Jusqu'à deux mille et trois cents soirs et matins ; puis le sanctuaire sera purifié.

15 Et après que moi, Daniel, eus vu la vision, et que j'en eus demandé l'intelligence, voici, je vis comme une figure d'homme, qui se tint devant moi.

16 Et j'entendis la voix d'un homme au milieu du fleuve d'Ulaï, qui cria, et dit : Gabriel, explique la vision à cet homme-là.

17 Et Gabriel vint près du lieu où je me tenais, et lorsqu'il fut venu, je fus épouvanté, et je tombai sur ma face, et il me dit : Fils de l'homme, écoute, car il y a un temps marqué pour cette vision.

18 Et comme il me parlait je m'assoupis la face contre terre ; puis il me toucha, et me fit tenir debout dans le lieu où j'étais.

19 Et il me dit : Voici, je te ferai savoir ce qui arrivera jusqu'à ce que l'indignation finisse ; car il y a un temps déterminé pour cela.

20 Le bélier que tu as vu, qui avait deux cornes, ce sont les Rois des Mèdes et des Perses ;

21 et le bouc velu c'est le Roi de Javan ; et la grande corne qui était entre ses yeux, c'est le premier roi.

22 Et ce qu'elle s'est rompue, et que quatre cornes se sont élevées en sa place, ce sont quatre royaumes qui s'élèveront de cette nation ; mais non pas selon sa force.

23 Et à la fin de leur règne, quand le nombre des déloyaux sera accompli, il s'élèvera un Roi fier de visage, et entendu en subtilités ;

24 et sa puissance s'accroîtra, non pas toutefois par sa force ; il fera de prodigieux dégâts, et il prospérera, et il fera de grands exploits, et détruira les puissants et le peuple des saints ;

25 et par le moyen de ses artifices, il fera prospérer la fraude dans sa main ; il s'élèvera dans son cœur, et dans la prospérité il en fera périr plusieurs ; il résistera contre le Seigneur des seigneurs ; mais il sera brisé sans main.

26 La vision du soir et du matin, qui a été dite, est très véritable ; mais toi scelle la vision, car elle n'arrivera de longtemps.

27 Et moi, Daniel, je fus tout défait et malade pendant quelques jours ; puis je me levai, et je fis les affaires du Roi, et j'étais tout étonné de la vision ; mais il n'y eut personne qui l'entendît.

RÉFLEXIONS

La prophétie qui est contenue dans ce chapitre a eu son entier accomplissement et elle a été tellement éclaircie par l'événement qu'il n'y reste pas la moindre obscurité.

L'empire des Perses et des Mèdes s'éleva à une grande puissance, mais il fut détruit par Alexandre le grand qui vainquit Darius dernier Roi des Perses.

La monarchie d'Alexandre fut partagée en quatre royaumes principaux après sa mort et de l'un de ces royaumes, qui fut celui de Syrie, on vit s'élever Antiochus, surnommé l'illustre, qui persécuta cruellement les Juifs et qui abolit le service divin à Jérusalem pendant trois ans et demi, après quoi cette persécution cessa, le temple fut purifié et Antiochus éprouva la vengeance céleste.

De tout cela, il suit incontestablement que Daniel, qui a marqué tous ces événements si longtemps auparavant, était inspiré de DIEU.

À cette réflexion générale, qui établit si fortement la vérité de la religion, il faut ajouter une considération particulière, c'est que DIEU voulut révéler toutes ces choses à Daniel et lui faire connaître qu'Antiochus ferait de grands maux aux Juifs, mais qu'ils seraient affranchis de la tyrannie de ce prince. Il était nécessaire que les Juifs fussent avertis de cela, afin que, quand cette persécution arriverait, ils la soutinssent avec constance. Ceci nous oblige à considérer que DIEU, dont la providence conduit toutes choses, préside d'une façon particulière sur les événements qui intéressent l'église, il permet quelquefois qu'elle soit opprimée, mais il ne l'abandonne jamais et il donne toujours des bornes à la malice des persécuteurs.

Enfin, nous devons souhaiter, que comme le sanctuaire fut autrefois nettoyé des abominations d'Antiochus y avait introduites, DIEU vienne aussi purifier son église et repurger le christianisme de tant de souillures qui y règnent.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre contient :

I. Une prière dans laquelle Daniel confesse les péchés des Juifs et prie DIEU d'être apaisé envers eux.

II. Une prophétie qui marque que depuis le rétablissement de Jérusalem jusqu'au Messie, il s'écoulerait soixante et dix semaines d'années, c'est-à-dire quatre cents et nonante ans. Cette prophétie marque de plus que le Messie mourrait, que les Romains prendraient Jérusalem, qu'ils détruiraient cette ville et qu'ils causeraient une désolation générale dans tout le pays des Juifs.

1 La première année du règne de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, lequel avait été établi Roi sur le royaume des Caldéens ;

2 la première année, dis-je, de son règne, moi, Daniel, ayant entendu, par les livres, que le nombre des ans dont l'Éternel avait parlé par le prophète Jérémie, pour finir les désolations de Jérusalem, était de soixante et dix ans ;

3 je tournai mon visage vers le Seigneur DIEU, cherchant à faire requête et supplication, avec jeûne, et en prenant le sac et la cendre.

4 Et je priai l'Éternel mon DIEU, et je lui fis confession, et je dis : Hélas, Seigneur ! qui es le DIEU fort, le Grand, le Terrible, qui gardes l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements !

5 Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait de méchantes actions, nous avons été rebelles, et nous nous sommes détournés de tes commandements et de tes jugements ;

6 et nous n'avons pas obéi aux prophètes tes serviteurs, qui ont parlé en ton nom à nos Rois, aux principaux d'entre nous, à nos pères, et à tout le peuple du pays.

7 Ô Seigneur ! à toi est la justice, et à nous la confusion de face, qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitants de Jérusalem, et tous ceux d'Israël, qui sont près et qui sont loin, dans tous les pays auxquels tu les as chassés, à cause de leur perfidie qu'ils ont commise contre toi.

8 Seigneur ! à nous est la confusion de face, à nos Rois, aux principaux d'entre nous, et à nos pères, parce que nous avons péché contre toi.

9 Les compassions et les pardons sont du Seigneur notre DIEU ; car nous nous sommes rebellés contre lui.

10 Et nous n'avons point écouté la voix de l'Éternel notre DIEU, pour marcher dans ses lois, qu'il avait mises devant nous, par le moyen de ses serviteurs les prophètes.

11 Tous ceux d'Israël ont transgressé ta loi, et se sont détournés, pour ne point écouter ta voix ; et l'imprécation et le serment écrit dans la loi de Moïse, serviteur de DIEU, ont fondu sur nous, parce que nous avons péché contre lui.

12 Et il a accompli ses paroles qu'il avait prononcées contre nous, et contre nos chefs qui nous ont gouvernés, tellement qu'il a fait venir sur nous un grand mal, tel qu'il n'en est point arrivé sous tous les

cieux de semblable à celui qui est arrivé à Jérusalem.

13 Tout ce mal-là est venu sur nous, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse ; et nous n'avons point supplié l'Éternel notre DIEU, pour nous retirer de nos iniquités, et nous rendre attentifs à sa vérité.

14 Et l'Éternel a veillé sur le mal, et l'a fait venir sur nous ; car l'Éternel notre DIEU est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites à notre égard ; mais nous n'avons point obéi à sa voix.

15 Et maintenant, Seigneur notre DIEU ! qui as tiré ton peuple du pays d'Égypte par une main forte, et qui t'es acquis un renom, tel qu'il paraît aujourd'hui, nous avons péché, nous avons été méchants.

16 Seigneur ! je te prie, que selon toutes tes justices, ta colère et ton indignation soient détournées de ta ville de Jérusalem, qui est la montagne de ta sainteté ; car c'est à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, que Jérusalem et ton peuple sont en opprobre à tous ceux qui sont autour de nous.

17 Ecoute donc maintenant, ô notre DIEU ! la requête de ton serviteur et ses supplications ; et, pour l'amour du Seigneur, fais reluire ta face sur ton sanctuaire qui est désolé.

18 Mon DIEU, prête l'oreille et écoute ; ouvre tes yeux et regarde nos désolations, et la ville sur laquelle ton nom a été invoqué ; car ce n'est pas sur nos justices que nous présentons nos supplications devant ta face ; mais c'est sur tes grandes compassions.

19 Seigneur ! exauce ; Seigneur ! pardonne ; Seigneur ! sois attentif et opère, à cause de toi-même, ô mon DIEU ! ne tarde point ; car ton nom a été invoqué sur ta ville et sur ton peuple.

20 Or, comme je parlais encore, et que je faisais ma requête, et que je confessais mon péché, et le péché de mon peuple d'Israël, et que je présentais ma supplication, en la présence de l'Éternel mon DIEU, pour la sainte montagne de mon DIEU ;

21 comme, dis-je, je parlais encore dans ma prière, alors cet homme, Gabriel, que j'avais vu en vision auparavant, volant promptement, me toucha, environ le temps de l'oblation du soir.

22 Et il m'instruisit, me parla, et me dit : Daniel, je suis sorti maintenant, afin de t'apprendre une chose digne d'être entendue :

23 La parole est sortie, dès le commencement de tes prières, et je suis venu pour te la déclarer, parce que tu es agréable à DIEU. Ecoute donc la parole, et comprends la vision.

24 Il y a soixante et dix semaines déterminées sur ton peuple, et sur la ville sainte, pour abolir le crime, pour consumer le péché, pour faire propitiation pour l'iniquité, et pour amener la justice des siècles, et pour accomplir la vision et la prophétie, et pour oindre le Saint des saints.

25 Tu sauras donc et tu l'entendras, que, depuis que la parole sera sortie, pour s'en retourner et pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au CHRIST le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines ; et les places et la brèche seront rebâties dans un temps fâcheux.

26 Et après ces soixante-deux semaines, le CHRIST sera retranché, et non pas pour soi ; puis le peuple d'un conducteur qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire, et la fin en sera avec débordement, et les désolations qui ont été déterminées arriveront à la fin de la guerre.

27 Et il confirmera l'alliance à plusieurs, dans une semaine ; et à la moitié de cette semaine-là, il fera cesser le sacrifice et l'oblation ; puis, par le moyen des ailes abominables, qui causeront la désolation, jusqu'à l'entière ruine qui a été déterminée, la désolation fondra sur le désolé.

RÉFLEXIONS

La prière de Daniel est un excellent modèle de l'humilité avec laquelle nous devons reconnaître et confesser nos péchés devant DIEU, surtout dans le temps de la calamité. Cette prière nous apprend que ce sont les péchés des hommes qui allument la colère de DIEU contre eux et que le moyen de l'apaiser est de recourir à sa miséricorde avec une sincère repentance. Et les vœux que Daniel formait pour le rétablissement de Jérusalem et de son temple nous montrent que le devoir de tous les vrais membres de l'église est de s'intéresser pour elle et de faire des prières ardentes et continuelles pour sa prospérité.

La prophétie des soixante et dix semaines est l'une des plus expresses qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle désigne clairement le temps qui devait s'écouler depuis l'édit qui serait donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'à la mort du Messie. L'ange qui parlait à Daniel dit que ce temps serait de 490 ans, lesquels doivent être comptés depuis l'édit qu'Artaxerxes, surnommé Longue main, donna en faveur des Juifs. Cet oracle marque formellement

- Que le Messie paraîtrait à la fin de ce terme,

- Qu'il ferait l'expiation des péchés par sa mort,
- Qu'il établirait et qu'il confirmerait l'alliance de DIEU avec les hommes et
- Qu'après cela les Romains viendraient détruire pour toujours la ville de Jérusalem et son temple.

Toutes ces choses sont arrivées dans le temps et de la manière qu'elles avaient été prédites, comme on le sait très certainement par l'histoire.

Ainsi nous avons dans ces oracles un appui inébranlable de notre foi, ils prouvent invinciblement la divinité de l'Écriture et la vérité de la religion chrétienne. Ils font voir de la manière la plus claire que JÉSUS est le Messie et qu'il est venu racheter les hommes par sa mort, ils établissent enfin très fortement l'obligation où nous sommes de le recevoir comme notre Sauveur et de nous soumettre à la doctrine qu'il a annoncée.

CHAPITRE X.

Ce chapitre et les deux suivants contiennent une révélation qui fut adressée à Daniel et dont le but était de l'instruire de ce qui arriverait aux Juifs depuis le règne de Cyrus Roi de Perse jusqu'à la fin de la persécution d'Antiochus.

Dans le chapitre X, Daniel rapporte la vision qu'il eut d'un ange qui s'apparut à lui sous la forme d'un homme vêtu de lin, la frayeur que cette vision lui causa et comment cet ange le rassura et le prépara à écouter ce qu'il avait à lui dire.

Ce que l'ange dit à Daniel dans ce chapitre revient à ceci :

- *Que les prières de ce prophète en faveur des Juifs avaient été exaucées, mais que les Rois de Perse leur seraient contraire,*
- *Que les Juifs seraient traversés dans le dessein de rebâtir le temple,*
- *Que cependant DIEU les protégerait,*
- *Que le prince de Javan ou des Grecs, c'est Alexandre le grand, viendrait contre les Perses.*

Et que les principaux anges, tels qu'était celui qui parlait à Daniel et Michel l'archange, seraient employés de DIEU pour défendre et assister les Juifs et pour fortifier les Rois qui leur seraient favorables, comme il est dit au commencement du chapitre suivant, que l'ange qui parle ici avait fortifié le Roi Darius.

1 La troisième année du règne de Cyrus, Roi de Perse, une parole fut révélée à Daniel, qui était nommé Beltesçatsar, et cette parole est véritable ; mais le temps déterminé en est long ; et il entendit la parole, et il eut l'intelligence de cette vision.

2 En ce temps-là, moi Daniel, je fus dans le deuil pendant trois semaines entières ;

3 je ne mangeai point de pain d'appétit, et il n'entra point de chair ni de vin dans ma bouche, et je ne m'oignis point jusqu'à ce que ces trois semaines entières fussent accomplies.

4 Et le vingt-quatrième jour du premier mois j'étais sur le bord du grand fleuve qui est Hiddékel ;

5 et j'élevai mes yeux, et je regardai, et je vis un homme vêtu de lin, et dont les reins étaient ceints d'une ceinture d'or fin d'Uphaz.

6 Et son corps était comme de chrysolithe, son visage brillait comme un éclair, ses yeux étaient comme des lampes allumées, et ses bras et ses pieds paraissaient comme de l'airain poli, et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude de gens.

7 Et moi, Daniel, je vis seul la vision, et les hommes qui étaient avec moi ne la virent point ; mais une grande frayeur tomba sur eux, et ils s'enfuirent pour se cacher.

8 Et étant laissé tout seul, je vis cette grande vision, et il ne demeura point de force en moi ; mon visage fut changé jusqu'à être tout défait, et je ne conservai aucune force.

9 Car j'entendis la voix de ces paroles, et sitôt que je l'eus entendue, je tombai assoupi sur mon visage, et mon visage était contre terre.

10 Alors une main me toucha, et me fit mettre sur mes genoux et sur les paumes de mes mains.

11 Puis il me dit : Daniel, homme agréable à DIEU, écoute les paroles que je te dis, et tiens-toi debout sur tes pieds ; car j'ai été envoyé maintenant vers toi. Et quand il m'eut dit cette parole, je me tins debout en tremblant.

12 Et il me dit : Ne crains point, Daniel ; car dès le premier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre ces choses, et à t'affliger en la présence de ton DIEU, tes paroles ont été exaucées, et c'est à cause de tes paroles que je suis venu.

13 Mais le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours : et voici, Micaël, l'un des principaux chefs, est venu pour m'aider, et je suis demeuré là chez le Roi de Perse.

14 Et je viens maintenant pour te faire entendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours ; car la vision s'étend jusqu'à ces jours-là.

15 Et comme il me tenait ces discours, je mis mon visage contre terre et je me tus.

16 Et voici, quelqu'un qui avait la ressemblance d'un homme toucha mes lèvres ; et ouvrant ma bouche, je parlai et dis à celui qui était auprès de moi : Mon Seigneur, mes jointures se sont relâchées en moi par cette vision, et je n'ai conservé aucune force ;

17 et comment le serviteur de mon Seigneur pourrait-il parler avec mon Seigneur, puisque dès maintenant il n'est resté en moi aucune force, et que je perds même la respiration ?

18 Alors celui qui ressemblait à un homme me toucha encore et me fortifia.

19 Et il me dit : Ne crains point, homme agréable à DIEU ; la paix est avec toi ; prends courage, prends courage ; et comme il parlait avec moi, je repris courage, et je dis : Que mon Seigneur parle, car tu m'as fortifié.

20 Et il me dit : Ne sais-tu pas pourquoi je suis venu vers toi ? Et maintenant je m'en retournerai pour combattre contre le chef de Perse ; après cela je sortirai, et voici, le chef de Javan viendra.

21 Au reste, je te déclarerai ce qui est écrit dans l'Écriture de vérité ; cependant il n'y a personne qui m'assiste dans ces choses, sinon Micaël votre chef.

RÉFLEXIONS

I. L'affliction et le jeûne de Daniel, qui fut dans le deuil pendant trois semaines, doivent être considérés comme un effet de son zèle pour le rétablissement des Juifs.

C'est ainsi que les personnes pieuses et zélées s'affligent lorsque la gloire de DIEU n'est pas avancée et prient pour la paix de l'église.

II. On voit ici combien DIEU aime ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité et combien il a d'égard à leurs prières et à leur affliction. C'est ce que marque l'apparition de cet ange qui fut envoyé à Daniel et la manière pleine de bonté dont il lui parla en l'assurant qu'il était un homme agréable à DIEU et que ses prières avaient été exaucées.

III. Ce que l'ange dit à Daniel, qu'il avait travaillé et combattu en faveur des Juifs contre ceux qui cherchaient à leur nuire, est une preuve du soin que DIEU a de son église pour la protéger dans les temps fâcheux et pour lui susciter des moyens de délivrance. Cela marque aussi que DIEU se sert du ministère des anges pour exécuter ses desseins et pour le bien de ceux qu'il favorise. Mais ce qui doit surtout nous remplir de confiance, c'est que JÉSUS-CHRIST, le Chef et le roi de l'église, veille toujours pour elle et qu'il déploie sa puissance en sa faveur.

CHAPITRE XI.

L'ange continue à parler à Daniel et à lui révéler les choses qui doivent arriver. Cette prophétie a trois parties. Elle marque :

I. La fin de l'empire des Perses et l'établissement de la monarchie des Grecs qui serait fondée par Alexandre le grand.

II. Le partage qui se ferait de cette monarchie après sa mort et les guerres qu'il y aurait entre les Rois d'Égypte et les Rois de Syrie.

III. Le règne d'Antiochus, Roi de Syrie, ses guerres avec le Roi d'Égypte et surtout la persécution qu'il ferait aux Juifs pour tâcher d'abolir le culte de DIEU et d'établir l'idolâtrie et enfin la ruine de ce prince impie et cruel.

1 Or, la première année du règne de Darius de Mède, j'assistais pour l'aider et pour le fortifier.

2 Et maintenant aussi je te déclarerai la vérité. Voici, il y aura encore trois Rois en Perse ; puis le quatrième possèdera de grandes richesses par-dessus tous les autres ; et s'étant fortifié par ses richesses, il soulèvera tout le monde contre le royaume de Javan.

3 Mais un Roi puissant se lèvera, et il dominera avec une grande puissance, et fera tout ce qu'il voudra.

4 Et aussitôt qu'il sera affermi, son règne sera détruit et partagé vers les quatre vents des cieux, et il ne

passera point à sa postérité, et ne conservera pas la même puissance avec laquelle il aura dominé ; car son royaume sera extirpé, et même il sera donné à d'autres outre ceux-là.

5 Et le Roi du Midi se fortifiera ; et un autre d'entre les principaux gouverneurs se fortifiera par-dessus lui ; et il dominera, et sa domination sera une grande domination.

6 Et au bout de quelques années ils s'allieront, et la fille du Roi du Midi épousera le Roi de l'Aquilon, pour rétablir les choses ; mais elle ne conservera pas la force du bras, et ni elle ni son bras ne subsisteront point, mais elle sera livrée, et ceux qui l'auront amenée, et celui qui sera né d'elle et qui la soutenait en ces temps-là.

7 Mais un rejeton du royaume du Midi s'élèvera de ses racines pour le soutenir ; il viendra avec une armée, et il entrera dans les forteresses du Roi de l'Aquilon et y fera de grands exploits et se fortifiera.

8 Et même il emmènera en captivité en Egypte leurs dieux, avec les vaisseaux de leurs aspersions, et avec leurs vaisseaux précieux d'argent et d'or, et il subsistera quelques années plus que le Roi de l'Aquilon.

9 Et le Roi du Midi entrera dans son royaume, et il retournera en son pays.

10 Mais les fils de celui-là entreront en guerre, ayant assemblé une multitude de grandes armées, et l'un d'eux viendra avec vitesse, et se répandra, et passera, et reviendra, et s'avancera en bataille jusqu'à la forteresse du Roi du Midi.

11 Et le Roi du Midi sera irrité, et il sortira et combattra contre lui, savoir, contre le Roi de l'Aquilon, et il assemblera une grande multitude de gens, et la multitude du peuple du Roi de l'Aquilon sera livrée dans la main du Roi du Midi.

12 Et ayant défait cette multitude, son cœur s'élèvera, et il en abattra à milliers ; mais il n'en sera pas fortifié.

13 Car le Roi de l'Aquilon reviendra et assemblera une plus grande multitude que la première, et au bout de quelque temps et de quelques années, il viendra avec une grande armée et un grand appareil.

14 En ce temps-là plusieurs s'élèveront contre le Roi du Midi, et les enfants des prévaricateurs de ton peuple s'élèveront afin d'accomplir la vision, mais ils tomberont.

15 Et le Roi de l'Aquilon viendra : il fera des terrasses et prendra les villes fortes, et les bras du Midi, ni son peuple d'élite ne pourront pas subsister, car *ils n'auront* point de force pour résister.

16 Et il fera de celui qui sera venu contre lui tout ce qui lui plaira ; et il n'y aura personne qui subsiste devant lui, et il s'arrêtera dans le pays de gloire, lequel sera détruit.

17 Puis il dressera sa face pour entrer par force dans tout le royaume de l'autre, et ses affaires iront bien, et il fera de grands exploits, et il lui donnera une fille entre les femmes, pour ruiner le royaume ; mais cela ne réussira pas, et elle ne sera point à lui.

18 Ensuite il tournera sa face vers les îles, et en prendra plusieurs ; mais un capitaine fera cesser l'opprobre qu'il lui faisait ; et sans y avoir du déshonneur, il le fera retomber sur lui.

19 De là il tournera sa face vers les forteresses de son pays, et il tombera, et ne sera plus trouvé.

20 Et un autre sera rétabli en sa place, qui enverra l'exacteur pour la gloire du royaume ; mais en peu de jours il périra, non point par rencontre, ni par bataille.

21 Après lui un autre, qui sera méprisé, sera établi en sa place, auquel on ne donnera pas l'honneur royal, mais il viendra en paix et il s'emparera du royaume par des flatteries.

22 Et les bras des grandes eaux seront engloutis devant lui, comme par un déluge, et ils seront détruits aussi bien que le prince de l'alliance.

23 Car après les accords faits avec lui, il usera de tromperie, et il montera, et se fortifiera avec peu de gens.

24 Il entrera dans la province paisible, et dans ses lieux gras ; il fera des choses que ses pères, ni les pères de ses pères n'avaient pas faites ; il leur répandra le pillage, le butin et les richesses, et il formera des desseins contre les forteresses, et cela jusqu'à un certain temps.

25 Après cela il réveillera sa force et son courage contre le Roi du Midi, avec une grande armée ; et le Roi du Midi s'avancera en bataille avec une grande et très forte armée, mais il ne subsistera point, parce qu'on formera des complots contre lui.

26 Et ceux qui mangent les mets de sa table le ruineront, et son armée sera accablée comme d'un déluge, et plusieurs tomberont blessés à mort.

27 Et le cœur de ces deux Rois ne cherchera qu'à s'entre-nuire ; et ils parleront dans une même table avec tromperie, ce qui ne réussira pas, parce que la fin sera différée à un autre temps.

28 Il retournera donc en son pays avec de grandes richesses ; son cœur se déclarera contre la sainte alliance, et il fera de grands exploits, puis il retournera en son pays.

29 Il retournera au temps marqué, et il viendra contre le Midi, mais cette dernière fois ne sera pas comme la précédente.

30 Car les navires de Kittim viendront contre lui, de quoi il sera indigné, et il s'en retournera, et il se dépitiera contre la sainte alliance, et il fera de grands exploits, et retournera, et s'entendra avec les apostats de la sainte alliance.

31 Et les forces seront de son côté, et on souillera le sanctuaire qui est la forteresse, et on fera cesser le sacrifice continu, et on y mettra l'abomination qui causera la désolation.

32 Et il fera pécher par ses flatteries ceux qui prévariqueront dans l'alliance ; mais le peuple de ceux qui connaîtront leur DIEU prendra courage et fera de grands exploits.

33 Et ceux qui seront intelligents parmi le peuple en instruiront plusieurs ; et il y en aura qui tomberont par l'épée et par la flamme ; ils iront en captivité, et ils seront en proie plusieurs jours.

34 Mais dans le temps qu'ils seront ainsi abattus, ils seront un peu secourus, et plusieurs se joindront à eux avec un beau semblant.

35 Et quelques-uns de ces plus intelligents tomberont, afin qu'il y en ait d'entre eux qui soient éprouvés, purifiés et blanchis, jusqu'au temps marqué, car cela durera encore pendant un certain temps.

36 Ce Roi fera donc au gré de ses désirs ; et il s'élèvera, et il s'agrandira au-dessus de tout dieu ; il parlera insolemment contre le DIEU des dieux, et il prospérera jusqu'à ce que la colère de DIEU finisse ; car la détermination en a été faite.

37 Et il ne se souciera point du dieu de ses pères, ni de désirer des femmes ; même il ne se souciera de quelque dieu que ce soit, car il s'élèvera par-dessus tout.

38 Toutefois il honorera dans son lieu le dieu des forces, il honorera avec l'or et l'argent, les pierreries, et les choses les plus désirables, le dieu que ses pères n'avaient point connu.

39 Et il fera des forteresses à Maosim, ce dieu étranger ; et à ceux qui le reconnaîtront il leur multipliera la gloire, et les fera dominer sur plusieurs, et leur partagera le pays à prix d'argent.

40 Et au temps marqué le Roi du Midi le heurtera de ses cornes ; mais le Roi de l'Aquilon s'élèvera contre lui comme une tempête, avec des chariots et de la cavalerie, et avec plusieurs navires ; et il entrera dans ses terres, et les inondera, et il passera outre.

41 Et il entrera au pays de la gloire, et plusieurs pays seront ruinés ; mais ceux-ci échapperont de sa main, savoir, Edom, et Moab, et le principal lieu des enfants de Hammon.

42 Il mettra donc la main sur ces pays-là, et le pays d'Égypte n'échappera point.

43 Il sera maître des trésors d'or et d'argent, et de toutes les choses précieuses de l'Égypte ; les Libyens et ceux de Cus seront à sa suite.

44 Mais des nouvelles viendront de l'Orient et de l'Aquilon, qui le troubleront, et il sortira avec une grande fureur, pour en détruire et en exterminer plusieurs.

45 Et il dressera les tentes de sa maison royale entre les mers, vers la montagne glorieuse et sainte ; il viendra jusqu'à sa fin, et il n'y aura personne pour le secourir.

REFLEXION

Voici le sens et la substance de ce chapitre :

C'est qu'il y aurait trois Rois en Perse depuis Cyrus qui régnait alors :

- Qu'après cela il s'élèverait un prince puissant, savoir Xerxes,
- Qu'Alexandre le grand viendrait détruire l'empire des Perses,
- Qu'après sa mort, sa monarchie serait partagée et qu'il s'en formerait deux royaumes principaux, savoir celui de Syrie, qui est appelé dans ce chapitre *le royaume d'Aquilon*, et celui d'Égypte, qui est appelé *le royaume du Midi* :

- Que ces deux royaumes se feraient la guerre,
- Qu'entre les Rois de Syrie, il y en aurait un qui usurperait le royaume par ses artifices, c'est Antiochus Épiphanes,
- Que ce Roi ferait diverses guerres au Roi d'Égypte,
- Qu'il persécuterait les Juifs,

- Qu'il en ferait mourir plusieurs et qu'il profanerait le temple de Jérusalem, mais que les Juifs lui résisteraient et se mettraient en liberté,
- Que cet Antiochus pillerait les temples,
- Qu'il ferait encore une expédition en Égypte
- Et qu'après cela, DIEU l'amènerait à sa fin.

Bien que ce chapitre ait de l'obscurité pour ceux qui ne savent pas l'histoire ancienne, la lecture n'en doit pas être omise parce que c'est l'une des prophéties les plus claires et les plus circonstanciées qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle comprend l'histoire d'environ quatre cents ans et l'on trouve dans les historiens de ces temps-là un récit très exact des événements qui sont ici prédits.

Ce chapitre est donc tout à fait remarquable, il nous fournit les preuves les plus évidentes et les plus fortes qu'on puisse imaginer de la divinité de l'Écriture. Il nous présente aussi diverses réflexions particulières sur les révolutions et les guerres qui arrivent dans le monde, sur les desseins de DIEU dans ces divers événements, sur les persécutions auxquelles l'Église est exposée, sur les délivrances que DIEU lui accorde et sur la fin tragique que font ordinairement les princes tyrans et persécuteurs.

CHAPITRE XII.

C'est ici la suite de la prophétie qui est contenue dans le chapitre précédent. L'ange qui parlait à Daniel y marque ces deux choses.

I. La délivrance des Juifs et la glorieuse récompense que DIEU donnerait à ceux qui auraient été exposés à la persécution d'Antiochus.

II. La durée de cette persécution qui devait être de trois ans et demi.

1 En ce temps-là, Micaël, ce grand chef qui tient ferme pour les enfants de ton peuple, s'élèvera, et ce sera un temps de détresse, tel qu'il n'y en a point eu depuis qu'il y a eu des nations jusqu'à ce temps-là, et en ce temps-là ton peuple échappera, savoir, quiconque sera trouvé écrit dans le livre.

2 Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour des opprobres et une infamie éternelle.

3 Et ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur de l'étendue, et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice, luiront comme les étoiles, à toujours et à perpétuité.

4 Mais toi, Daniel, ferme ces paroles, et scelle ce livre jusqu'au temps marqué, auquel plusieurs le parcourront, et auquel la connaissance sera augmentée.

5 Alors moi, Daniel, je regardai, et voici deux autres hommes qui se tenaient debout, l'un au deçà, sur le bord du fleuve, et l'autre au-delà, sur le bord du même fleuve.

6 Et on dit à l'homme vêtu de lin, qui était sur les eaux du fleuve : Quand sera la fin de ces merveilles ?

7 Et j'entendis l'homme vêtu de lin, qui était sur les eaux du fleuve, lequel éleva sa droite et sa gauche vers les cieux, et jura par celui qui vit éternellement, que ce sera jusqu'à un temps, à des temps, et une moitié de temps, et que quand il aura achevé de disperser la force du peuple saint, toutes ces choses-là seront accomplies.

8 Ce que j'entendis bien, mais je ne le compris point, et je dis : Mon Seigneur, quelle sera l'issue de ces choses ?

9 Et il me dit : Va, Daniel ; car ces paroles sont closes et scellées jusqu'au temps marqué.

10 Il y en aura plusieurs nettoyés, blanchis et éprouvés ; mais les méchants agiront avec méchanceté ; et aucun des méchants n'aura de l'intelligence ; mais les intelligents comprendront ces choses.

11 Or depuis le temps que le sacrifice continuel aura cessé, et qu'on aura mis l'abomination de désolation, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours.

12 Heureux celui qui attendra et qui atteindra jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours.

13 Mais pour toi, va à ta fin ; cependant tu te reposeras et tu demeureras dans ton état jusqu'à la fin de tes jours.

RÉFLEXIONS

Les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre sont :

I. Que DIEU a été dans tous les temps le défenseur de son église et qu'il l'a toujours protégée, lors même

qu'elle a été attaquée avec le plus de violence. Nous en avons une preuve dans ce qui est dit ici, que Michel l'archange tiendrait le parti des Juifs et dans la glorieuse délivrance que DIEU leur accorda, après qu'ils eurent été cruellement persécutés par Antiochus.

II. Il faut faire beaucoup d'attention à ces paroles : *Que ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour un opprobre éternel.*

Comme c'est ici une promesse qui regarde ces Juifs zélés qui auraient soutenus la religion et souffert la mort sous la persécution d'Antiochus, on ne peut douter aussi que ces paroles ne se rapportent à la résurrection des morts et à la distinction qu'il y aura dans la vie à venir entre les bons et les méchants. C'est la doctrine que JÉSUS-CHRIST nous a enseignée encore plus clairement dans l'Évangile et à peu près dans les mêmes termes que Daniel.

III. Ce que l'ange dit que les Juifs éclairés qui auraient signalé leur fidélité dans les temps de persécution seraient couronnés d'une gloire particulière mérite aussi d'être bien considéré et doit nous inspirer un grand zèle pour soutenir les intérêts de la gloire de DIEU, même au péril de notre vie et pour contribuer au salut et à l'édification des hommes par tous les moyens qui sont en notre puissance.

Enfin, puisque le temps de la persécution d'Antiochus et le nombre de jours qu'elle devait durer est ici marqué d'une manière si précise, nous devons apprendre de là que DIEU tient les temps en sa puissance, qu'il a fixé un terme que les ennemis de sa gloire ne passeront point et que ce qu'il a résolu s'exécute toujours dans le temps et de la manière qu'il l'a arrêté.

Ce sont là, pour l'église en général, et pour les fidèles en particulier, de grands motifs :

- A se confier en DIEU, même dans les temps les plus fâcheux,
- A se reposer sur sa providence

LE LIVRE D'OSÉE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Osée, le premier des douze petits prophètes, fut envoyé pour annoncer la ruine du royaume des dix tribus, de même que celle du royaume de Juda. Il prédit aussi le retour des Juifs, et la vocation des Gentils, et il prophétisa pendant environ quatre-vingts ans.

CHAPITRE I. II & III.

Dans les trois premiers chapitres, Osée représente, sous l'emblème d'un mariage avec une femme débauchée et des enfants qui en naîtraient, que les Israélites étaient tombés dans l'idolâtrie, que DIEU pour les en punir, les rejetterait et les réduirait dans la dernière misère, que cependant il aurait pitié d'eux et les recevrait encore dans son alliance.

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Osée fils de Bééri, au temps de Hozias, de Jotham, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, et au temps de Jéroboam fils de Joas, roi d'Israël.

2 Lorsque l'Éternel commença à parler par Osée, l'Éternel lui dit : Va, prends-toi une femme débauchée, et aie d'elle des enfants de prostitution ; car le pays ne fait que se prostituer, en se détournant de l'Éternel.

3 Il s'en alla donc et prit Gomer fille de Diblajim, laquelle conçut et lui enfanta un fils.

4 Et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Jizréhel ; car dans peu de temps je ferai sur la maison de Jéhu la punition du sang de Jizréhel ; et je ferai finir le règne de la maison d'Israël.

5 Et il arrivera qu'en ce jour-là je romprai l'arc d'Israël dans la vallée de Jizréhel.

6 Elle conçut encore, et elle enfanta une fille ; et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Loruhamah ; car je ne continuerai plus à faire miséricorde à la maison d'Israël, mais je les enlèverai entièrement.

7 Mais je ferai miséricorde à la maison de Juda, et je les délivrerai par moi-même, qui suis l'Éternel leur DIEU ; je ne les délivrerai point par l'arc, ni par l'épée, ni par les combats, ni par les chevaux, ni par les gens de cheval.

8 Puis quand elle eut sevré Loruhamah, elle conçut et enfanta un fils.

9 Et l'Éternel dit : Appelle son nom Lohammi ; car vous n'êtes plus mon peuple, et je ne serai plus votre DIEU.

10 Toutefois il arrivera que le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter ; et il arrivera que dans le lieu où on leur aura dit : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Vous êtes les enfants du DIEU fort et vivant.

11 Aussi les enfants de Juda et les enfants d'Israël se rassembleront, et s'établiront un chef, et ils remonteront du pays ; car la journée de Jizréhel aura été grande.

CHAPITRE II.

1 Appelez vos frères Hammi, et vos sœurs Ruhama.

2 Plaidez avec votre mère, plaidez ; car elle n'est plus ma femme, je ne suis plus aussi son mari ; et qu'elle ôte ses prostitutions de dessus son visage, et ses adultères de son sein.

3 De peur que je ne la dépouille toute nue, et que je ne la remette dans l'état où elle était au jour qu'elle naquit, et que je ne la réduise en un désert, que je ne la rende comme une terre sèche, et que je ne la fasse mourir de soif ;

4 et que je n'use point de miséricorde envers ses enfants, parce que ce sont des enfants de prostitution.

5 Parce que leur mère s'est prostituée ; celle qui les a conçus s'est déshonorée ; car elle a dit : J'irai après ceux qui m'aiment, qui me donnent mon pain et mes eaux, ma laine et mon lin, mon huile et mon breuvage.

6 C'est pourquoi voici, je boucherai ton chemin avec des épines, et je ferai une cloison de pierres, tellement qu'elle ne trouvera point ses sentiers.

7 Elle poursuivra donc ceux qu'elle aime, mais elle ne les atteindra point ; elle les cherchera, mais elle ne les trouvera point. Et elle dira : Je m'en irai, et je retournerai à mon premier mari ; car alors j'étais mieux que je ne suis maintenant.

8 Or elle n'a point connu que c'était moi qui lui avais donné le froment, le vin, et l'huile, et qui lui avais multiplié l'argent et l'or dont ils ont fait un Bahal.

9 C'est pourquoi je changerai et je reprendrai mon froment en son temps et mon vin en sa saison, et je retirerai ma laine et mon lin, qui couvraient sa honte.

10 Et je découvrirai maintenant sa turpitude aux yeux de ceux qui l'aiment, et personne ne la délivrera de ma main.

11 Je ferai cesser toute sa joie, ses fêtes, ses nouvelles lunes, ses sabbats, et toutes ses fêtes solennelles.

12 Et je gâterai ses vignobles et ses figuiers, desquels elle a dit : Ce sont là mes salaires, que ceux que j'aime m'ont donnés ; et je les réduirai en forêt, et les bêtes des champs les dévoreront.

13 Et je punirai sur elle les jours des Bahalims, auxquels elle leur faisait des parfums, et se parait de ses bagues et de ses bijoux, et s'en allait après ceux qu'elle aimait, et m'oubliait, dit l'Eternel.

14 C'est pourquoi voici, je l'attirerai, après que je l'aurai fait aller dans le désert, et je lui parlerai selon son cœur.

15 Et je lui donnerai ses vignes, depuis ce lieu-là, et la vallée de Hacor, pour une entrée à l'espérance, et elle y chantera comme au temps de sa jeunesse, et comme lorsqu'elle remonta du pays d'Egypte.

16 Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Eternel, que tu m'appelleras : Mon mari, et que tu ne m'appelleras plus : Mon Bahal.

17 Car j'ôterai de sa bouche les noms des Bahalims, et on ne fera plus mention de leur nom.

18 Aussi, en ce temps-là, je traiterai pour eux une alliance avec les bêtes des champs, avec les oiseaux des cieux et avec les reptiles de la terre ; et je briserai et j'ôterai du pays l'arc, l'épée et la guerre, et je les ferai dormir en sûreté.

19 Et je t'épouserai pour toujours ; et même je t'épouserai pour moi en justice, en jugement, en bonté et en compassions.

20 Et je t'épouserai fidèlement, et tu connaîtras l'Eternel.

21 Et il arrivera en ce temps-là que je répondrai, dit l'Eternel, que je répondrai aux cieux, et ils répondront à la terre ;

22 Et la terre répondra au froment, au bon vin et à l'huile ; et ils répondront à Jizréhel.

23 Puis je la sèmerai pour moi parmi la terre, et je ferai miséricorde à Loruhamma, et je dirai à Lohammi : Tu es mon peuple ; et il me dira : Mon DIEU.

CHAPITRE III.

1 Après cela l'Eternel me dit : Va encore aimer une femme aimée d'un ami, et adultère, comme l'Eternel aime les enfants d'Israël, lesquels toutefois regardent à d'autres dieux, et aiment les flacons de vin.

2 Je m'acquis donc cette femme-là pour quinze pièces d'argent, et un homer et demi d'orge ;

3 Et je lui dis : Tu demeureras avec moi pendant plusieurs jours ; tu ne t'abandonneras plus, et tu ne seras à aucun mari, et moi aussi je te serai fidèle.

4 Car les enfants d'Israël demeureront plusieurs jours sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans statue, sans éphod et sans téphim.

5 Mais après cela les enfants d'Israël se retourneront et rechercheront l'Eternel leur DIEU, et David leur roi, et révéleront l'Eternel et sa bonté, aux derniers jours.

RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES I, II ET III

On doit remarquer en général sur cette prophétie, la bonté de DIEU qui envoya Osée et d'autres prophètes aux Israélites pour les retirer de l'idolâtrie qui était établie dans leur royaume et pour les exhorter à la repentance.

Ce qu'on lit au commencement de ce livre paraît être une histoire véritable et donne lieu de croire qu'Osée épousa en effet une femme qui avait eu une conduite déréglée, mais qui n'y persévérera pas et on peut dire

que l'ayant épousée par le commandement de DIEU il le fit légitimement. Cependant, comme un tel mariage paraît contraire à la bienséance, surtout dans un prophète, on peut regarder ceci comme une parabole et une allégorie.

Les prophètes récitent souvent des choses qui ne se sont passées qu'en vision ou en figure, comme si elles étaient arrivées réellement. On en a des exemples formels dans leurs écrits. Et le nom de la femme qu'Osée épousa et les autres circonstances qu'il rapporte ne prouvent pas que ce soit une histoire véritable, tout de même qu'on ne peut pas conclure que la parabole du mauvais riche, ne soit pas une parabole parce que Lazare y est nommé et qu'il est dit que le riche avait cinq frères.

Voici donc ce que DIEU voulait marquer parce qu'Osée rapporte ici. C'est que les Israélites s'étaient détournés de son service pour adorer les idoles comme une femme adultère se détourne de son mari. Le nom de Jizréhel, qui est donné au premier fils qui naquit, marquait que DIEU punirait la famille de Jéhu roi d'Israël à cause de l'idolâtrie et des crimes de ce prince et de ses successeurs. Cette menace s'exécuta, Zacharie, fils de Jéroboham second, sous le règne duquel Osée prophétisait, ayant été le dernier roi des descendants de Jéhu. Le second enfant fut une fille nommée Lo-ruhama, ce nom signifie que DIEU n'aurait plus de compassion des Israélites et qu'ils éprouveraient sa vengeance, ce qui arriva aussi. Le nom du troisième fut Lo-hammi, ce qui veut dire que les Israélites n'étaient plus le peuple de DIEU.

Après cela, Osée prédit les calamités qui allaient tomber sur les Juifs pour punition de leur idolâtrie. Cependant, DIEU dit qu'il avait encore pour ce peuple des sentiments d'amour et qu'après les avoir punis, il aurait pitié d'eux et qu'ils se convertiraient.

Voilà le sens et le but de ces chapitres dans lesquels nous avons une vive image de l'infidélité de ceux qui violent l'alliance qu'ils ont avec DIEU et la vengeance sévère que DIEU en fait, aussi bien que de sa clémence envers ceux qui le cherchent par une véritable conversion.

CHAPITRE IV.

Osée déclare que DIEU, irrité par les divers crimes qui régnaient dans le royaume d'Israël, même parmi les sacrificateurs, et surtout par l'idolâtrie, qui est ici appelée un adultère, allait détruire ce royaume dans peu de temps. Il exhorte ceux du royaume de Juda à ne pas imiter les dix tribus dans leur idolâtrie et dans les impiétés qu'elles commettent à Guilgal et à Bethel.

1 Enfants d'Israël, écoutez la parole de l'Eternel ; car l'Eternel a un procès avec les habitants du pays, parce qu'il n'y a point de vérité, ni de bonté, ni de connaissance de DIEU dans le pays.

2 Il n'y a que parjure, que mensonge, que meurtre, que larcin et qu'adultère ; ils se sont entièrement débordés, et un meurtre touche l'autre.

3 C'est pourquoi le pays sera dans le deuil, et tous ses habitants dans la langueur, avec les bêtes des champs, et les oiseaux des cieux ; même les poissons de la mer périront.

4 Cependant qu'on ne dispute avec personne, et qu'on ne reprenne personne ; car ton peuple est comme ceux qui disputent avec le sacrificateur.

5 Tu tomberas donc en plein jour et le prophète tombera aussi avec toi de nuit ; et j'exterminerai ta mère.

6 Mon peuple est détruit, parce qu'il est sans connaissance ; parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai, afin que tu ne m'exerces plus le sacerdoce ; parce que tu as oublié la loi de ton DIEU, moi aussi j'oublierai tes enfants.

7 A mesure qu'ils se sont multipliés, ils ont péché contre moi : je changerai leur gloire en ignominie.

8 Ils mangent les péchés de mon peuple, et ne demandent rien que son péché.

9 C'est pourquoi le sacrificateur sera traité comme le peuple, et je le punirai selon son train, et lui rendrai selon ses actions.

10 Ils mangeront, mais ils ne seront point rassasiés ; ils se prostitueront, mais ils ne multiplieront point ; car ils ont abandonné l'Eternel, pour ne pas observer sa loi.

11 La fornication, le vin et le moût leur ont ôté l'entendement.

12 Mon peuple demande avis à son bois, et son bâton lui répond ; car l'esprit de fornication les a fait errer et ils se sont prostitués en abandonnant leur DIEU.

13 Ils sacrifient sur le sommet des montagnes, et ils font du parfum sur les coteaux, sous les chênes, les peupliers et les ormes, dont l'ombre est agréable ; c'est pourquoi vos filles se prostitueront, et vos épouses

commettront adultère.

14 Je ne ferai point punition de vos filles, quand elles se seront prostituées, ni de vos épouses, quand elles auront commis adultère ; car ils se séparent avec les prostituées, et ils sacrifient avec les femmes publiques ; ainsi le peuple qui est sans intelligence sera ruiné.

15 Si tu te prostitues, ô Israël ! au moins que Juda ne se rende point coupable ; et n'entrez point à Guilgal, et ne montez point à Beth-aven, et ne jurez point : L'Eternel est vivant.

16 Parce que les Israélites ont été rebelles comme une génisse qui n'est pas domptée, l'Eternel les fera paître maintenant comme des agneaux dans des lieux spacieux.

17 Ephraïm s'est associé aux faux dieux ; abandonne-le.

18 Leur vin est aigri ; ils n'ont fait que se prostituer ; ils ont aimé, donnez-nous ; ses principaux sont sa honte.

19 Le vent l'a emportée liée sur ses ailes, et ils auront honte de leurs sacrifices.

RÉFLEXIONS

Il paraît de ce chapitre que, dans le temps d'Osée, le royaume d'Israël était rempli d'impiété, d'injustice, de dissolution et de toutes sortes de crimes, que même les sacrificateurs étaient très corrompus et que cette dépravation générale allait attirer la colère de DIEU sur les Israélites, ce qui arriva lorsqu'ils furent détruits par le roi d'Assyrie et transportés en son pays.

On voit par ces censures et par ces menaces que, quand il n'y a plus de crainte de DIEU dans un pays et que les crimes s'y multiplient et y ont un libre cours, sans que les hommes puissent être ramenés à leur devoir, DIEU retire sa protection de dessus eux et qu'il les accable de ses jugements. Les exhortations qu'Osée adressaient aux Juifs du royaume de Juda de ne se pas laisser aller aux péchés et à l'idolâtrie du royaume d'Israël, nous apprennent que ceux que DIEU a honorés plus particulièrement de sa connaissance, au lieu d'imiter les méchants dans leurs dérèglements, doivent s'attacher d'autant plus inviolablement à leur devoir, s'ils ne veulent pas s'exposer à ses plus sévères châtements.

CHAPITRE V.

I. Osée reproche aux sacrificateurs, aux magistrats et aux princes d'Israël d'être les auteurs des péchés du peuple et de sa ruine.

II. Il déclare que DIEU, sans avoir égard aux sacrifices des Juifs, les ferait tous périr, tant ceux d'Ephraïm, c'est-à-dire du royaume d'Israël, que de ceux de Juda et que les secours du roi d'Assyrie ne les garantiraient point des malheurs qui allaient tomber sur eux.

1 Ecoutez ceci, sacrificateurs, et vous, maison d'Israël, soyez attentifs, et vous, maison du roi, prêtez l'oreille, car c'est à vous à faire la justice ; mais vous êtes devenus comme un piège à Mitspa, et comme un filet étendu sur Tabor.

2 Et on a subtilement inventé des moyens d'égorger les révoltés ; mais je les châtierai tous.

3 Je connais Ephraïm, et Israël ne m'est point caché ; je sais que maintenant toi, Ephraïm, tu t'es prostitué, et qu'Israël est souillé.

4 Ils n'appliquent pas leurs pensées à revenir à leur DIEU, parce que l'esprit de fornication est au milieu d'eux, et ils ne connaissent point l'Éternel.

5 Aussi la fierté d'Israël témoignera contre sa face, et Israël et Ephraïm tomberont par leur iniquité ; Juda aussi tombera avec eux.

6 Ils iront avec leurs brebis et avec leurs bœufs chercher l'Éternel, mais ils ne le trouveront point ; il s'est retiré d'avec eux.

7 Ils ont péché contre l'Éternel ; car ils ont engendré des enfants étrangers ; maintenant un mois les dévorera avec leurs biens.

8 Sonnez du cor à Guibha, et de la trompette à Rama ; sonnez avec retentissement à Beth-aven, qui est derrière toi, ô Benjamin !

9 Ephraïm sera mis en désolation au jour du châtement ; j'annonce parmi les tribus d'Israël une chose certaine.

10 Les gouverneurs de Juda sont comme ceux qui remuent les bornes ; je répandrai ma colère sur eux

comme de l'eau.

11 Ephraïm est opprimé, il est accablé justement, parce qu'il a voulu aller après le commandement.

12 Je serai donc comme la teigne à Ephraïm, et comme la vermoulure à la maison de Juda.

13 Et Ephraïm a vu sa langueur, et Juda sa plaie, Ephraïm s'en est allé vers Assur, et on a envoyé vers le roi Jareb ; mais il ne vous pourra pas guérir, et ne pansera point la plaie pour vous en délivrer.

14 Car je serai comme un lion à Ephraïm, et comme un lionceau à la maison de Juda ; c'est moi, c'est moi qui déchirerai ; j'irai, j'emporterai, et il n'y aura personne qui m'ôte la proie.

15 Je m'en irai, et je reviendrai en mon lieu, jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent coupables et qu'ils cherchent ma face. Ils me chercheront de grand matin dans leur angoisse.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est :

I. Que la corruption et la ruine des peuples procèdent le plus ordinairement de ce que leurs conducteurs spirituels et temporels ne s'acquittent pas de leur devoir et violent les lois de la religion et de la justice.

II. Que quand des hypocrites et des impies, qui offensent le Seigneur par leurs rébellions, viennent se présenter devant lui pour lui rendre un culte et des hommages extérieurs, ils ne font que provoquer davantage sa colère.

III. Que c'est en vain que l'on a recours aux hommes lorsqu'on n'a pas DIEU propice et qu'il n'y a point d'autre moyen de l'apaiser, quand on est coupable, que de reconnaître ses péchés et que de recourir à lui par une sérieuse repentance.

CHAPITRE VI.

I. Osée exhorte les Israélites à se convertir et il leur promet que, s'ils le faisaient, DIEU aurait pitié d'eux et les rétablirait.

II. Il reproche à ceux des dix tribus le peu de sincérité de leur piété et il leur dit que c'était à cause de cela que DIEU les menaçait, par ses prophètes, de les détruire.

III. Il se plaint qu'au lieu de se rendre agréables à DIEU par leur obéissance, ils violaient son alliance et s'abandonnaient, tant eux que leurs sacrificateurs, à toutes sortes de désordres et surtout à l'idolâtrie.

1 Venez, et retournons à l'Éternel ; car c'est lui qui a déchiré, mais il nous guérira ; il a frappé, mais il bandera nos plaies.

2 Il nous rendra la vie dans deux jours, et au troisième jour il nous rétablira, et nous vivrons en sa présence.

3 Car nous connaissons l'Éternel, et nous continuerons toujours à le connaître ; son lever se prépare comme celui de l'aurore, et il viendra à nous comme la pluie, comme la pluie de l'arrière-saison, qui arrose la terre.

4 Que te ferai-je, Ephraïm ? que te ferai-je, Juda ? puisque votre piété est comme une nuée du matin, et comme une rosée du matin qui se dissipe.

5 C'est pourquoi je les ai retranchés par les prophètes, et je les ai tués par les paroles de ma bouche, et mes jugements sur eux paraîtront comme la lumière qui se lève.

6 Car je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice, et la connaissance de DIEU plutôt que les holocaustes.

7 Mais ils ont transgressé l'alliance, comme si elle eût été d'un homme ; en quoi ils ont péché contre moi.

8 Galaad est une ville d'ouvriers d'iniquité, et remplie de sang.

9 Les sacrificateurs ayant comploté, font comme des bandes de voleurs qui tuent les gens sur le chemin de Sichem, car ils exécutent leurs méchants desseins.

10 J'ai vu une chose horrible dans la maison d'Israël ; c'est là qu'est la prostitution d'Ephraïm ; Israël en est souillé.

11 Juda, tu seras aussi moissonné jusqu'à ce que je ramène mon peuple captif.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que quand DIEU menace ou punit les hommes, ils ne peuvent détourner, ni apaiser sa colère que par un vrai et prompt retour à leur devoir.

II. Que la piété et la repentance qui n'est que passagère et qui ne produit pas un amendement constant est

inutile.

III. Que ce que DIEU demande et ce qu'il aime par-dessus toutes choses, c'est que les hommes le connaissent et le craignent et en particulier qu'ils exercent la miséricorde et la charité. C'est ce que nous enseignent ces paroles d'Osée que notre Seigneur allègue dans l'Évangile : *La miséricorde vaut mieux que les sacrifices et la connaissance de DIEU vaut mieux que les holocaustes.*

IV. La fin de ce chapitre nous enseigne que, quand ceux que DIEU a reçus dans son alliance viennent à la transgresser et à tomber dans l'infidélité, DIEU les prive de sa protection et de sa grâce et les fait servir d'exemple à tout le monde. Les Israélites en firent l'expérience, comme Osée et les autres prophètes les en ont menacés.

CHAPITRE VII.

DIEU se plaint :

I. Que dans le temps qu'il voulut ramener Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, de leur idolâtrie et de leurs égarements, ils y continuaient.

II. Que leurs rois et les principaux avaient été les premiers à entraîner le peuple dans la rébellion et qu'à cause de cela, ils seraient consumés par le feu de la colère de DIEU et deviendraient la proie des étrangers.

III. DIEU dit que ce serait en vain qu'ils chercheraient du secours vers les Égyptiens et vers les Assyriens.

IV. Il leur reproche de ne pas s'être convertis lorsqu'il les avait frappés

1 Lorsque je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Ephraïm et les méchancetés de Samarie se sont manifestées ; car ils ont commis des faussetés ; c'est pourquoi le larron est entré, et la bande des voleurs a pillé dehors.

2 Et ils n'ont point pensé dans leur cœur que je me souviens de toute leur malice ; les actions qu'ils ont commises en ma présence les ont maintenant environnés.

3 Ils réjouissent le roi par leur malice, et les princes par leurs mensonges.

4 Ils commettent tous adultère, étant embrasés, comme un four chauffé par le boulanger, après qu'il a cessé d'éveiller, depuis que la pâte est pétrie jusqu'à ce qu'elle soit levée.

5 Au jour de notre roi, on a rendu malades les gouverneurs par le vin ; il a tendu la main aux moqueurs.

6 Car ils ont appliqué à dresser des embûches leur cœur, qui est semblable à un four, qui, après que le boulanger a dormi toute la nuit, est embrasé le matin, comme un feu qui jette des flammes.

7 Ils sont tous échauffés comme un four, et ils dévorent leurs gouverneurs ; tous leurs rois sont tombés, et il n'y en a aucun d'entre eux qui crie à moi.

8 Ephraïm même s'est mêlé avec les peuples ; Ephraïm est comme un gâteau qui n'a point été tourné.

9 Les étrangers ont dévoré sa force, et il ne l'a point senti ; ses cheveux sont devenus blancs, et il ne l'a pas aperçu.

10 L'orgueil d'Israël rendra donc témoignage contre lui en face ; ils ne se sont pas convertis à DIEU, et ils ne l'ont point recherché pour tout cela.

11 Ephraïm est devenu comme une colombe stupide, sans entendement ; car ils ont appelé l'Égypte à leur secours, et sont allés vers les Assyriens.

12 Mais quand ils y iront, j'étendrai mon filet sur eux, et je les ferai tomber comme les oiseaux des cieux ; je les châtierai, comme ils l'ont entendu dans leur assemblée.

13 Malheur à eux ! parce qu'ils se sont retirés de moi, ils seront exposés en proie ; ils ont péché contre moi ; je les avais rachetés, mais ils prononcent des mensonges contre moi.

14 Ils ne crient point vers moi du fond de leur cœur, quand ils hurlent sur leurs lits ; ils s'inquiètent pour le froment et le vin, et ils se détournent de moi.

15 Soit que je les aie châtiés, soit que j'aie fortifié leurs bras, ils ont pensé du mal contre moi.

16 Ils se retournent, mais non point au Souverain ; ils sont devenus comme un arc trompeur ; les principaux d'entre eux tomberont par l'épée, à cause de la fureur de leur langue ; cela leur tournera en moquerie au pays d'Égypte.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre :

I. Que, comme les Israélites persévérèrent avec obstination dans leurs péchés, quoi que DIEU voulût les en

retirer, les hommes s'éloignent souvent de DIEU et l'offensent avec plus de fierté dans le temps qu'il veut les rappeler à lui.

II. Que l'irrégion et l'impiété de ceux qui gouvernent infectent ordinairement les peuples qui leur sont soumis et exposent les états à une ruine totale.

III. Qu'on s'abuse de recourir aux moyens humains lorsqu'on n'est pas bien avec DIEU et que même il se sert de ces moyens-là pour punir ceux qui y mettent leur confiance. Les Juifs croyaient trouver du secours auprès des Assyriens et des Égyptiens et ils furent châtiés par ces mêmes peuples.

IV. Nous voyons ici que les Israélites criaient et gémissaient dans leurs maux, mais qu'ils ne se convertissaient pas à DIEU qui les frappaient. C'est là l'image de ceux qui s'affligent et se plaignent dans l'adversité et qui font même semblant de recourir à DIEU, mais qui ne sont pas touchés d'une vraie repentance et dont la douleur ne procède que des maux qu'ils souffrent et ne produit pas un véritable amendement.

CHAPITRE VIII.

I. Ce chapitre contient de nouvelles menaces que DIEU fait aux Israélites des dix tribus parce qu'ils s'étaient révoltés contre lui en s'établissant d'autres rois que ceux de la maison de David, en mettant le culte des veaux d'or en la place du vrai DIEU et en allant chercher de l'assistance auprès des Assyriens.

II. Le prophète leur dénonce qu'ils allaient être exterminés à cause de toutes leurs rébellions et qu'après eux les Juifs du royaume de Juda le seraient aussi

1 Crie comme si tu avais une trompette à la bouche. L'ennemi vient comme un aigle contre la maison de l'Éternel, parce qu'ils ont violé mon alliance, et ont péché contre ma loi.

2 Ils crieront à moi : Mon DIEU ! nous t'avons connu, nous qui sommes Israël.

3 Israël a rejeté ce qui était bon, l'ennemi le poursuivra.

4 Ils ont fait régner, mais non par moi ; ils ont établi des princes, et je ne l'ai pas su ; ils se sont fait des dieux de leur or et de leur argent ; c'est pourquoi chacun d'eux sera retranché.

5 Samarie, ton veau t'a chassée loin ; ma colère s'est embrasée contre eux ; jusqu'à quand ne voudront-ils pas s'adonner à l'innocence ?

6 Car ce veau est aussi d'Israël ; l'ouvrier l'a fait, et il n'est point DIEU ; c'est pourquoi le veau de Samarie sera mis en pièces.

7 Parce qu'ils sèment du vent, ils moissonneront la tempête ; et il n'y aura point de blé debout ; le grain ne donnera point de farine ; et s'il en donne, les étrangers la dévoreront.

8 Israël est dévoré, il est maintenant parmi les nations comme un vaisseau qui déplaît.

9 Car ils sont montés vers Assur, qui est comme un âne sauvage qui se tient seul à part ; Ephraïm a donné des présents à ses amis.

10 Mais, parce qu'ils auront donné des présents aux nations, je les assemblerai maintenant, et ils se reposeront un peu du tribut qu'ils payaient pour le roi des princes.

11 Parce qu'Ephraïm a fait plusieurs autels pour pécher, ces autels lui tourneront en péché.

12 Je leur avais prescrit plusieurs préceptes de ma loi ; mais ils les ont regardés comme une chose étrangère.

13 Pour ce qui est des sacrifices qui me sont offerts, ils sacrifient de la chair, et ils la mangent ; mais l'Éternel ne les agréé point ; maintenant il se souviendra de leur iniquité, et il punira leurs péchés ; ils retourneront en Égypte.

14 Israël a oublié celui qui l'a fait, et a bâti des palais, et Juda a fait plusieurs villes fortes ; mais j'enverrai le feu dans les villes de celui-ci, quand il aura dévoré les palais de celui-là.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire sur les reproches qu'Osée faisait aux Israélites de s'être révoltés de l'obéissance qu'ils devaient à DIEU et d'avoir abandonné son alliance et son service, c'est qu'on ne saurait se détourner du culte que DIEU a établi de quelque manière que l'on fasse sans s'exposer à sa vengeance la plus rigoureuse.

Sur quoi nous devons penser que ce n'est pas seulement par l'idolâtrie qu'on abandonne DIEU, mais qu'on le fait aussi lorsqu'on ne lui rend pas le vrai culte qu'il exige et qui consiste à le servir d'un cœur pur, à

l'aimer par-dessus toutes choses et à lui obéir.

Si donc les Israélites furent punis avec tant de rigueur de leur idolâtrie, les chrétiens qui sont infidèles à DIEU et qui désobéissent à JÉSUS-CHRIST doivent s'attendre à des peines encore plus sévères.

CHAPITRE IX.

Le sommaire de ce chapitre est

I. Que les Israélites, ayant abandonné DIEU pour servir les idoles, ils allaient être chassés de leur pays et dispersés en Égypte et en Assyrie et que leurs sacrifices étaient rejetés,

II. Que leur ruine ferait voir que les faux prophètes les avaient trompés,

III. Qu'ils étaient aussi corrompus que les Israélites de Guibha l'étaient autrefois, et que les idolâtries qui se commettaient depuis si longtemps dans leur pays et surtout à Guilgal allaient faire venir sur eux et sur leurs enfants une désolation dont ils ne se relèveraient jamais.

1 Israël, ne te réjouis point, et ne sois point transporté de joie comme les autres peuples, de ce que tu t'es prostitué en abandonnant ton DIEU. Tu as aimé le salaire de ta prostitution, dans toutes les aires de froment.

2 Mais l'aire et la cuve ne les repaîtront point, et le vin excellent leur manquera.

3 Ils ne demeureront point dans la terre de l'Éternel, mais Ephraïm retournera en Égypte, et ils mangeront en Assyrie la viande souillée.

4 Ils ne feront point aspersion de vin à l'Éternel, et leurs sacrifices ne lui plairont point ; mais ils leur seront comme le pain de deuil : tous ceux qui en mangeront seront souillés ; parce que leur pain est pour leurs morts ; il n'entrera point dans la maison de l'Éternel.

5 Que ferez-vous aux jours des fêtes solennelles, et aux jours des fêtes de l'Éternel ?

6 Car voici, ils s'en sont allés à cause de la désolation ; l'Égypte les rassemblera ; Memphis les ensevelira : on ne désirera que leur argent ; le chardon sera leur héritier, l'épine croîtra dans leurs tentes.

7 Les jours de la Visitation sont venus, les jours de la rétribution sont venus, et Israël le saura ; les prophètes sont fous, les hommes inspirés sont insensés, à cause de la grandeur de ton iniquité et de ta grande rébellion.

8 La sentinelle d'Ephraïm est avec mon DIEU ; mais le prophète est un filet d'oiseleur dans tous ses chemins ; il est un sujet d'aversion dans la maison de son DIEU.

9 Ils se sont extrêmement corrompus, comme aux jours de Guibha ; c'est pourquoi il se souviendra de leur iniquité, il punira leurs péchés.

10 J'avais trouvé Israël comme des grappes dans le désert ; j'avais vu vos pères comme le premier fruit d'un figuier dans son commencement, mais ils sont entrés vers Bahal-Péhor ; ils se sont séparés pour aller après une chose infâme, et se sont rendus abominables comme ce qu'ils ont aimé.

11 La gloire d'Ephraïm s'envolera aussi vite qu'un oiseau, elle s'envolera dès la naissance et dès la conception.

12 Que s'ils élèvent leurs enfants, je les en priverai, tellement qu'aucun d'entre eux ne deviendra homme ; et malheur aussi à eux quand je me serai retiré d'avec eux !

13 Ephraïm, lorsque je l'ai regardé, était comme une autre Tyr, plantée dans un beau lieu ; toutefois Ephraïm mènera ses fils à celui qui les tuera.

14 Ô Éternel ! donne-leur. Que leur donnerais-tu ? Donne-leur une matrice sujette à avorter, et des mamelles taries.

15 Tout leur mal est à Guilgal ; car c'est là que je les haïs, et je les chasserai de ma maison à cause de la malice de leurs actions ; je ne continuerai plus à les aimer, tous les principaux d'entre eux sont des rebelles.

16 Ephraïm a été frappé, et sa racine est sèche ; ils ne porteront plus de fruit ; et s'ils ont des enfants, je mettrai à mort ce qu'ils aiment le plus, et ce qui sera né d'eux.

17 Mon DIEU les rejettera, parce qu'ils ne l'ont point écouté ; et ils seront errants parmi les nations.

RÉFLEXIONS

On doit considérer dans ce chapitre ce qui arriva aux Israélites pour avoir renoncé au service du vrai DIEU, embrassé un faux culte et une religion idolâtre et ajouté foi aux faux prophètes plutôt qu'aux prophètes du Seigneur. Ce peuple que DIEU avait tant aimé et avec lequel il avait traité alliance fut privé de sa protection, dépouillé de tous les avantages dont il jouissait et dispersé parmi les nations étrangères.

Voilà à quoi l'ingratitude envers DIEU et l'infidélité dans son service exposent les hommes. Il rejette enfin ceux qui refusent d'écouter sa voix et après les avoir épargnés longtemps, il exécute ses menaces et fait la vengeance de leur méchanceté.

CHAPITRE X.

Osée déclare que, parce que les Israélites avaient persévéré dans leur idolâtrie et dans leurs péchés et qu'ils les avaient même multipliés de plus en plus, ils seraient transportés de leur pays, que Samarie, qui était leur ville capitale, serait prise avec son roi et que DIEU ferait venir contre eux un peuple qui les réduirait dans la dernière désolation.

Il faut savoir, pour entendre ce chapitre, qu'Éphraïm signifie les Israélites des dix tribus, que Béthel où Béthaven était le lieu où ils adoraient les idoles, que les veaux ou les jeunes vaches sont les idoles qui sont adorées dans ce lieu-là et que les camars sont les prêtres ou les sacrificateurs de ces fausses divinités.

1 Israël est une vigne stérile, et qui fait du fruit de même ; il a multiplié les autels, à proportion de l'abondance de son fruit ; à proportion de la bonté de leur pays, ils ont embelli leurs statues.

2 Leur cœur s'est partagé ; ils vont être déclarés coupables ; il abattra leurs autels, il détruira leurs statues.

3 Car ils diront bientôt : Nous n'avons point de roi, parce que nous n'avons point craint l'Éternel ; et que nous ferait un roi ?

4 Ils ont prononcé des paroles, en jurant faussement, lorsqu'ils ont traité alliance ; c'est pourquoi le jugement germera sur les sillons des champs, comme les herbes amères.

5 Les habitants de Samarie sont épouvantés à cause des jeunes vaches de Beth-aven ; car le peuple fera le deuil sur son idole ; et ses Camars qui s'en réjouissaient, s'affligeront, parce que sa gloire a été transportée loin d'elle.

6 Elle sera transportée en Assyrie, et on en fera présent au roi Jareb ; Ephraïm recevra de la confusion, et Israël sera honteux de ses desseins.

7 Le roi de Samarie sera retranché, comme l'écume qui est au-dessus de l'eau.

8 Et les hauts lieux d'Aven, qui sont le péché d'Israël, seront détruits ; l'épine et le chardon croîtront sur leurs autels, et ils diront aux montagnes : Couvrez-nous, et aux coteaux : Tombez sur nous.

9 Israël, tu as péché plus que dans les jours de Guibha ; ils s'y arrêteront, pensant que la guerre qu'ils faisaient contre des impies ne les envelopperait pas à Guibha.

10 Je les châtierai selon ma volonté, et les peuples s'assembleront contre eux, lorsqu'ils seront liés à cause de leurs deux iniquités.

11 Ephraïm est comme une jeune vache qui est bien dressée, et qui aime à fouler le blé ; mais je mettrai un joug sur son cou superbe ; je ferai qu'Ephraïm tirera la charrue, Juda labourera, Jacob rompra ses mottes.

12 Semez à la justice, et vous moissonnerez la miséricorde ; rompez les novales ; car il est temps de rechercher l'Éternel, jusqu'à ce qu'il vienne et fasse pleuvoir la justice sur vous.

13 Vous avez labouré la méchanceté, et vous avez moissonné l'iniquité ; vous avez mangé le fruit du mensonge, parce que tu t'es confiée sur ta conduite, et sur la multitude de tes hommes forts.

14 C'est pourquoi un tumulte s'élèvera parmi ton peuple, et on détruira toutes tes forteresses, comme Sçalman détruisit Beth-arbel, au jour de la bataille, où la mère fut écrasée sur les enfants.

15 Bethel vous fera la même chose à cause de votre extrême malice ; le roi d'Israël sera entièrement exterminé au point du jour.

RÉFLEXIONS

Sur ce chapitre, de même que sur les autres chapitres de ce livre, il faut remarquer que tous ces malheurs qu'Osée et les autres prophètes avaient dénoncé aux Israélites tombèrent sur eux lorsque Salmanasar vint détruire Samarie et qu'il transporta les dix tribus en Assyrie. Ainsi, leur entière ruine procéda de leur idolâtrie et de leur impénitence, puisqu'au lieu d'abandonner leurs péchés, ils les multipliaient de plus en plus.

Dans cet exemple, chacun peut voir que DIEU est juste et qu'il ne saurait laisser impuni le mépris de son alliance.

Au reste, quand nous entendons les fréquents reproches que les prophètes faisaient aux Juifs sur ce qu'ils

adoraient les idoles et les menaces qu'ils leur adressaient de la part de DIEU, nous devons faire cette réflexion, que violer les commandements de DIEU et détourner son cœur de lui pour le monde, c'est commettre une espèce d'idolâtrie qui ne lui est pas moins odieuse dans les chrétiens que celles, dont Osée se plaignait, l'était dans les Israélites et qu'il ne manquera pas de punir en bannissant de sa présence et de son royaume ceux qui s'en rendent coupables.

CHAPITRE XI.

Osée représente aux Juifs des dix tribus que, nonobstant les grâces que DIEU avait accordées à leurs pères en les délivrant d'Égypte et tout ce qu'il avait fait pour les attirer à lui, ils l'avaient rejeté et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de crimes, ce qui ferait qu'il les livrerait au roi d'Assyrie. Cependant le Seigneur témoigne qu'il était ému de compassion envers eux parce qu'ils étaient son peuple et il promet de ne les pas détruire tout à fait et de les ramener de leur dispersion,

1 Quand Israël était jeune enfant, je l'aimai et j'appelai mon fils hors d'Égypte.

2 Lorsqu'on les appelait, ils se sont éloignés de ceux qui les appelaient ; ils ont sacrifié aux Bahalims, et fait des encensements aux images taillées.

3 Et j'ai appris à Ephraïm à marcher, on l'a porté sur les bras ; mais ils n'ont point connu que c'était moi qui les guérissais.

4 Je les ai attirés avec des cordeaux d'humanité, et avec des liens d'amitié ; je leur ai été comme ceux qui auraient enlevé la bride de leur bouche, et lui ai présenté de la nourriture.

5 Il ne retournera point au pays d'Égypte ; mais son roi sera l'Assyrien, parce qu'ils n'ont point voulu se convertir.

6 L'épée s'arrêtera dans ses villes, et consumera ses forces, et les dévorera, à cause de leurs desseins.

7 Et mon peuple pend attaché à sa rébellion contre moi ; et on le rappelle au Souverain, mais aucun d'eux ne l'exalte.

8 Comment te traiterais-je, Ephraïm ? Comment te livrerais-je, Israël ? Comment te traiterais-je comme Adma, et te réduirais-je dans l'état de Tséboïm ? Mon cœur est agité dans moi, et mes compassions se sont échauffées en même temps.

9 Je n'exécuterai point l'ardeur de ma colère, je n'en viendrai point à détruire Ephraïm, car je suis le DIEU fort, et non pas un homme ; je suis le Saint au milieu de toi, et je n'entrerai point dans la ville pour la détruire entièrement.

10 Ils marcheront après l'Éternel, qui rugira comme un lion ; lorsqu'il rugira, les enfants accourront de l'occident, avec une grande crainte.

11 Ils accourront avec une grande crainte, comme des oiseaux hors d'Égypte, et comme des pigeons hors du pays d'Assyrie, et je les ferai habiter dans leurs maisons, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

I. Les reproches que DIEU faisait aux Israélites d'avoir si mal répondu à l'amour qu'il avait eu pour eux et pour leurs pères et aux grâces qu'il leur avait faites nous avertissent de n'être pas ingrats aux bontés du Seigneur et surtout à ses bienfaits spirituels qui sont beaucoup plus excellent que ceux qu'il avait accordés à l'ancien peuple.

II. Osée nous apprend ici que DIEU attire les hommes à lui et qu'il veut se les attacher par *des liens d'humanité*, c'est-à-dire par des voies de douceur et d'amour, par des promesses et par des bienfaits et que ce sont là les moyens qu'il met en usage avant que d'employer la rigueur contre eux.

III. DIEU fait paraître sa grande bonté envers les Juifs coupables en déclarant que ses compassions étaient encore émues en leur faveur, qu'il ne voulait pas les détruire entièrement et qu'après les avoir châtiés, il aurait pitié d'eux.

DIEU est toujours bon envers les hommes, il les épargne lors même qu'il les punit et il leur rend son amour et sa faveur dès que l'affliction les a humiliés et les a rappelés à leur devoir.

CHAPITRE XII.

Osée se plaint que les Israélites des dix tribus avaient établi un culte idolâtre pendant que le culte que

DIEU avait prescrit était exercé dans le royaume de Juda et il menace aussi ceux de Juda parce qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie à l'imitation des dix tribus.

Il rappelle aux Israélites le souvenir des bénédictions que DIEU avait accordées à Jacob leur père et à ses descendants en les retirant d'Égypte et en les conduisant dans le désert, mais il leur reproche d'avoir été ingrats à toutes les bontés du Seigneur et de l'avoir irrité par le service des idoles.

1 Ephraïm m'a environné de mensonge, et la maison d'Israël de tromperie ; mais Juda domine encore avec le DIEU fort, et il est fidèle avec les saints.

2 Ephraïm se repaît de vent, et suit le vent d'orient ; il multiplie tous les jours ses mensonges, à sa ruine ; et il traite alliance avec Assur, et l'on porte des huiles de senteur en Égypte.

3 L'Éternel entre aussi en jugement avec Juda, et il visitera Jacob selon son train ; il lui rendra selon ses œuvres.

4 Dès sa naissance il supplanta son frère, et par sa force il fut le maître en luttant avec DIEU.

5 Il fut le maître en luttant avec l'ange, et il fut le plus fort ; il pleura, et lui demanda grâce ; il le rencontra à Beth-el, et ce fut là qu'il parla avec nous.

6 Or l'Éternel est le DIEU des armées ; son mémorial c'est, l'Éternel.

7 Toi donc, convertis-toi à ton DIEU ; garde la miséricorde et la justice, et espère continuellement en ton DIEU.

8 Ephraïm est un marchand ; il y a dans sa main des balances trompeuses ; il aime à commettre des fraudes.

9 Et Ephraïm a dit : Cependant je suis devenu riche ; je me suis acquis des richesses ; on ne trouvera dans aucun de mes travaux une injustice qui soit un péché.

10 Et moi, je suis l'Éternel ton DIEU, dès le pays d'Égypte ; je te ferai encore habiter dans tes tentes, comme aux jours de fête.

11 Et j'ai parlé par les prophètes, j'ai multiplié les visions, et j'ai proposé des similitudes par le moyen des prophètes.

12 Certainement Galaad n'est qu'iniquité ; certainement ils ne sont que vanité ; ils ont sacrifié des bœufs à Guilgal ; même leurs autels sont comme des monceaux sur des sillons des champs.

13 Or, Jacob s'enfuit au pays de Syrie, et Israël servit pour une femme, et pour une femme il gardait le bétail.

14 Après cela, l'Éternel fit remonter Israël hors d'Égypte, par le prophète, et il fut gardé par le prophète.

15 Mais Ephraïm a provoqué DIEU à une amère indignation ; c'est pourquoi on répandra son sang sur lui, et son Seigneur lui rendra l'opprobre qu'il a mérité.

RÉFLEXIONS

Le but de ce chapitre était de remettre devant les yeux des Israélites leur ingratitude et leur infidélité contre DIEU qui n'avait cessé de les combler de ses grâces pour les ramener à leur devoir.

Cette lecture doit nous rappeler le souvenir des grâces inestimables que DIEU nous a accordées en nous donnant sa connaissance et en nous rachetant par son fils et nous faire sentir combien nous serions condamnables et de quelles peines notre ingratitude serait punie si nous ne répondions pas à tant de bienfaits.

L'endroit de ce chapitre où il est dit : *Que Jacob fût vainqueur en luttant avec l'ange et qu'il fut le plus fort en pleurant et en demandant grâce* mérite une sérieuse attention.

C'est un exemple qui nous apprend que DIEU ne refuse rien à ceux qui l'invoquent avec humilité et avec persévérance et qu'en s'attachant à lui par la foi et par un désir sincère de sa grâce et de sa bénédiction, on ne manque jamais de l'obtenir.

CHAPITRE XIII.

Le prophète dit que ceux d'Ephraïm étaient autrefois puissants et redoutables, mais que, s'étant révoltés par leur idolâtrie contre DIEU qui les avait tirés d'Égypte et comblés de biens, ils avaient attiré sa colère sur eux. Il prédit que leur royaume serait détruit et que Samarie, qui en était la capitale, serait désolée, au lieu que s'ils eussent été fidèles à leur DIEU, il les aurait garantis de tous ces malheurs.

- 1 Dès qu'Ephraïm parlait, on tremblait ; il s'était élevé en Israël ; mais il s'est rendu coupable par Bahal, et il est mort.
- 2 Et maintenant ils continuent à pécher, et ils se sont fait une image de fonte de leur argent, et des faux dieux selon leur invention, et tout ce qu'ils font n'est qu'un ouvrage d'artisans ; et ils disent : Que ceux qui sacrifient baisent les veaux.
- 3 C'est pourquoi ils seront comme une nuée du matin, même comme la rosée du matin qui se dissipe ; comme la balle qui est emportée de l'aire par le tourbillon, et comme la fumée qui sort de la cheminée.
- 4 Mais je suis l'Éternel ton DIEU dès le pays d'Égypte, et tu ne devrais reconnaître aucun dieu que moi ; aussi n'y a-t-il aucun libérateur que moi.
- 5 Je t'ai connu dans le désert, dans une terre sèche.
- 6 Ils ont été rassasiés dans leurs pâturages ; ils ont été rassasiés, et leur cœur s'est élevé, et ils m'ont oublié.
- 7 Je serai donc pour eux comme un grand lion, et je les épierai sur le chemin comme un léopard.
- 8 Je les rencontrerai comme une ourse à qui on a ôté ses petits ; je déchirerai l'enveloppe de leur cœur, et je les dévorerai là comme un vieux lion ; la bête sauvage les déchirera.
- 9 Tu es perdu, ô Israël ! mais ton secours est en moi.
- 10 Où est ton roi ? Où est-il ? Qu'il te délivre dans toutes tes villes. Où sont tes gouverneurs, dont tu disais : Donne-moi un roi et des seigneurs ?
- 11 Je t'ai donné un roi dans mon indignation, et je te l'ôterai dans ma colère.
- 12 L'iniquité d'Ephraïm est liée, et son péché est réservé.
- 13 Les douleurs de celle qui enfante le surprendront ; c'est un enfant qui n'est pas sage, car il ne subsistera pas dans le temps que ses enfants seront détruits.
- 14 Je les aurais délivrés de la puissance du sépulcre, et je les aurais garantis de la mort. Ô mort ! j'aurais été ta peste. Ô sépulcre ! j'aurais été ta destruction. Le repentir est caché de mes yeux.
- 15 Quoiqu'il ait fructifié entre ses frères, le vent oriental de l'Éternel, montant du désert, viendra ; ses sources sécheront, et sa fontaine tarira, et on pillera le trésor de tous les bijoux précieux.
- 16 Samarie sera désolée ; car elle s'est rebellée contre son DIEU ; ils tomberont par l'épée, leurs petits enfants seront écrasés, et leurs femmes enceintes seront fendues.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à réfléchir sur ce qui arriva autrefois aux Israélites pour avoir mal répondu aux grâces du Seigneur envers eux et abusé de sa patience et de ses bienfaits. DIEU, qui avait été leur protecteur dès le temps de leurs pères, se déclara contre eux et les fit détruire par les Assyriens. Reconnaissons par là qu'il n'arrive jamais de mal aux hommes que celui qu'ils se font à eux-mêmes. Le Seigneur est plein de bonté envers eux, il n'a sur eux que des vues de miséricorde, mais quand ils sont ingrats à ses faveurs et insensibles à sa patience, ils perdent la part qu'ils avaient de son amour et ils éprouvent enfin sa plus sévère vengeance.

CHAPITRE XIV.

Le prophète exhorte le peuple d'Israël à recourir à DIEU par la repentance, à ne mettre point leur confiance aux Assyriens et à renoncer au culte des idoles. Il promet le retour de la grâce de DIEU à ceux d'entre eux qui se convertiraient.

- 1 Ô Israël ! convertis-toi à l'Éternel ton DIEU ; car tu es tombé par ton iniquité.
- 2 Adressez-lui vos paroles, convertissez-vous à l'Éternel, et dites-lui : Ôte toute l'iniquité, et prends ce qui est bon ; et nous te rendrons des bouveaux par nos lèvres.
- 3 Assur ne nous délivrera pas ; nous ne monterons plus sur les chevaux, et nous ne dirons plus à l'ouvrage de nos mains : Vous êtes nos dieux ; car l'orphelin trouve la compassion devant toi.
- 4 Je guérirai leur rébellion, et je les aimerai de bon cœur ; car ma colère s'est détournée d'eux.
- 5 Je serai comme une rosée à Israël ; il fleurira comme les lis, et il jettera ses racines comme les arbres du Liban.
- 6 Ses branches s'avanceront, sa beauté sera comme celle de l'olivier, et il aura une odeur comme celle du Liban.

7 Ils retourneront pour se tenir assis sous son ombre, ils feront revivre le froment, ils fleuriront comme une vigne, et l'odeur de chacun d'eux sera comme celle du Liban.

8 Ephraïm dira : Qu'ai-je plus à faire avec les faux dieux ? Je l'exaucerai, je les regarderai, je serai pour lui comme un sapin toujours vert ; ton fruit se trouvera en moi.

9 Qui est sage ? qu'il comprenne ces choses ; et qui est prudent ? qu'il les connaisse ; car les voies de l'Éternel sont droites ; les justes y marcheront, mais les rebelles y tomberont.

RÉFLEXIONS

Ce dernier chapitre d'Osée contient ces deux instructions :

I. La première, que quand on a péché contre DIEU et que l'on est tombé dans la rébellion, il faut s'en relever par une prompte conversion et recourir à sa miséricorde et en faisant le vœu de s'amender et de le servir avec fidélité.

II. La seconde, que DIEU est toujours disposé à recevoir en grâce ceux qui se repentent et à leur faire du bien après les avoir châtiés. Les promesses de pardon que DIEU faisait aux Israélites marquaient ce qui arriverait à ceux d'entre eux qui furent rappelés dans leur patrie avec les autres Juifs qui revinrent de Babylone, c'est que DIEU les bénirait et qu'ils renonceraient pour toujours au culte des idoles.

L'usage que nous devons faire de l'exemple de ce peuple et des avertissements qui sont contenus dans cette prophétie est marqué dans les dernières paroles de ce livre : *que celui qui est sage et intelligent prenne garde à ces choses, car les voies du Seigneur sont droites, les justes y marcheront, mais les pécheurs y tomberont.*

LE LIVRE DE JOËL

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Joël a prophétisé dans le royaume de Juda, mais on ne sait pas bien en quel temps. L'occasion de sa prophétie est une sécheresse et une famine qui était arrivée dans ce royaume-là. Il exhorte les Juifs à l'humiliation et à la conversion, il prédit aussi le retour de la captivité de Babylone et ce qui arriverait dans le temps que le Messie serait manifesté.

CHAPITRE I.

Joël décrit la désolation où la Judée allait être réduite par la sécheresse, par les insectes et par la famine. Et il exhorte les Juifs à recourir à la miséricorde de DIEU par leurs prières et par leur repentance

1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Joël, fils de Péthuel.

2 Ecoutez ceci, vous vieillards, et vous tous les habitants du pays, prêtez l'oreille. Une telle chose a-t-elle été faite de votre temps, ou même du temps de vos pères ?

3 Faites-en le récit à vos enfants, et vos enfants à leurs enfants, et leurs enfants à une autre génération.

4 La sauterelle a brouté le reste du hanneton, et le hurbec a brouté le reste de la sauterelle, et le vermisseau a brouté le reste du hurbec.

5 Ivrognes, réveillez-vous et pleurez ; et vous tous qui buvez le vin, hurlez à cause de la liqueur qui sort de la vendange ; car elle est retranchée de votre bouche.

6 Car une nation puissante et innombrable est montée contre mon pays ; ses dents sont des dents de lion et elle a des dents mâchelières d'un vieux lion.

7 Elle a réduit ma vigne en désert, et elle a ôté l'écorce de mes figuiers ; elle les a entièrement dépouillés de leurs figues, et elle les a abattus ; leurs branches sont devenues toutes blanches.

8 Lamente-toi comme une jeune fille qui serait ceinte d'un sac, à cause de la mort du mari de sa jeunesse.

9 Le gâteau et l'aspersion sont retranchés de la maison de l'Éternel, et les sacrificateurs qui font le service de l'Éternel en pleurent.

10 Les champs sont ravagés, et la terre en gémit, parce que le froment est gâté, le vin est tari, et l'huile manque.

11 Laboureurs, soyez confus ; vigneron, hurlez à cause du froment et de l'orge ; car la moisson des champs est périe.

12 Les vignes sont sans fruit, et les figuiers ont manqué ; les grenadiers, et même les palmiers, les pommiers et tous les arbres des champs sont devenus secs ; c'est pourquoi la joie a cessé parmi les hommes.

13 Sacrificateurs, ceignez-vous, et vous lamentez ; vous qui faites le service de l'autel, hurlez ; vous qui faites le service de mon DIEU, entrez, passez la nuit vêtus de sacs ; car il est défendu au gâteau et à l'aspersion d'entrer en la maison de votre DIEU.

14 Sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle, assemblez les vieillards, et tous les habitants du pays dans la maison de l'Éternel votre DIEU, et criez à l'Éternel, et dites :

15 Hélas ! quelle journée ! Car la journée de l'Éternel approche ; elle viendra comme un dégât fait par le Tout-Puissant.

16 Les vivres ne sont-ils pas retranchés de devant nos yeux, et la joie et l'allégresse de la maison de notre DIEU ?

17 Les grains sont pourris sous leurs mottes ; les greniers sont désolés ; les granges sont détruites, parce que le froment a manqué.

18 Ô ! que les bêtes ont gémi, et dans quelle peine ont été les troupeaux de bœufs, parce qu'il n'y a point de

pâturages pour eux ! Les troupeaux de brebis sont aussi désolés.

19 Éternel ! je crierai à toi, car le feu a consumé les cabanes du désert, et la flamme a brûlé tous les arbres des champs.

20 Même les bêtes sauvages ont bramé après toi, parce que les courants d'eaux sont taris, et que le feu a consumé les cabanes du désert.

RÉFLEXIONS

La famine, dont les Juifs furent affligés du temps de Joël, doit être considérée dans ces deux vues :

I. Comme un châtiment de DIEU sur ce peuple et en second lieu comme un signe avant-coureur de la désolation que les Babyloniens devaient causer dans la Judée.

Sur quoi il faut faire ici ces deux réflexions :

- La première, que DIEU a plusieurs moyens en main pour châtier les hommes et qu'ayant toutes les créatures à sa disposition, il punit les peuples coupables par la sécheresse, par les insectes, par la stérilité et par la famine comme cela arriva autrefois dans le royaume de Juda.
- La deuxième, que lorsque DIEU envoie ces sortes de fléaux, il faut recourir à lui par le jeûne, par l'humiliation et par des supplications ardentes et le fléchir par une repentance sincère, de peur qu'il ne déploie sur nous des châtiments plus sévères.

Par ce moyen, on détourne quelquefois les calamités temporelles, mais on obtient sûrement le pardon des péchés et la délivrance des maux de l'âme et des peines de la vie à venir.

CHAPITRE II.

Il y a trois parties dans ce chapitre :

I. Joël décrit en termes figurés les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, tant par la famine et les insectes, que par les Caldéens.

II. Il ordonne au peuple, et principalement aux sacrificateurs, de s'humilier et d'apaiser le Seigneur par un jeûne solennel et par leurs prières, moyennant quoi DIEU leur promet le retour de sa faveur.

III. Il ajoute une prophétie touchant le retour de la captivité et les dons du Saint-Esprit que JÉSUS-CHRIST répandrait sur les hommes après être monté au ciel et avant la dernière ruine de Jérusalem.

1 Sonnez de la trompette en Sion, et sonnez avec un retentissement bruyant dans la montagne de ma sainteté. Que tous les habitants du pays tremblent ; car la journée de l'Éternel vient ; car elle approche ;

2 une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuages et de brouillards. Comme l'aube du jour se répand sur les montagnes, ainsi se répandra un peuple grand et puissant, auquel il n'y en a point eu de semblable dans tous les temps, et auquel il n'y en aura point de pareil dans toutes les générations.

3 Le feu dévore devant lui ; la flamme brûle après lui ; le pays était avant sa venue comme le jardin d'Héden ; et après qu'il sera parti il sera comme un désert désolé, même il n'y aura rien qui lui échappe.

4 A le voir, il semble qu'on voie des chevaux ; et ils courent comme des cavaliers.

5 Et ils sauteront sur les sommets des montagnes, faisant un bruit semblable à celui des chariots, et au bruit d'une flamme de feu qui dévore du chaume ; ils seront comme un peuple puissant rangé en bataille.

6 Les peuples seront effrayés en le voyant, tous les visages en deviendront noirs comme une marmite.

7 Ils courent comme des gens vaillants, et monteront sur la muraille comme des gens de guerre ; ils marcheront chacun en son rang, et ne se détourneront point de leurs chemins.

8 L'un ne pressera point l'autre, mais chacun marchera dans son chemin ; ils se jetteront au travers des épées, et ils ne seront point blessés.

9 Ils iront çà et là par la ville, ils courent sur la muraille, ils monteront sur les maisons, ils entreront par les fenêtres comme un voleur.

10 La terre tremblera devant lui, les cieux en seront ébranlés, le soleil et la lune en seront obscurcis, et les étoiles en retireront leur lumière.

11 L'Éternel fera aussi entendre sa voix devant son armée, parce que son camp sera très grand ; car l'exécuteur de sa parole sera puissant. Certainement la journée de l'Éternel est grande et tout à fait terrible, et qui la pourra soutenir ?

12 Maintenant donc aussi, dit l'Éternel, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, avec jeûne, avec larmes,

et avec lamentation.

13 Et rompez vos cœurs, et non pas vos vêtements, et retournez à l'Éternel votre DIEU ; car il est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère et abondant en grâce ; et il se repent d'avoir affligé.

14 Qui sait si l'Éternel votre DIEU ne viendra point à se repentir, et s'il ne laissera point après lui la bénédiction, le gâteau et l'aspersion ?

15 Sonnez de la trompette en Sion, sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle.

16 Convoquez le peuple, sanctifiez l'assemblée, appelez les anciens, faites venir les enfants et ceux qui sont à la mamelle ; que l'époux sorte de son cabinet, et l'épouse de sa chambre nuptiale.

17 Que les sacrificateurs, qui font le service de l'Éternel, pleurent entre le portique et l'autel, et qu'ils disent : Éternel ! pardonne à ton peuple, et n'expose point ton héritage à l'opprobre, en sorte que les nations en fassent leurs railleries. Pourquoi dirait-on parmi les peuples : Où est leur DIEU ?

18 L'Éternel a été jaloux de sa terre, il a été ému de compassion envers son peuple.

19 Et l'Éternel a répondu et a dit à son peuple : Voici, je vous enverrai du froment, du bon vin, et de l'huile, et vous en serez rassasiés, et je ne vous exposerai plus à l'opprobre parmi les nations.

20 J'éloignerai de vous celui qui vient du septentrion, et je le pousserai dans un pays sec et désolé ; ce qui sera devant, vers la mer orientale, et ce qui sera derrière, vers la mer occidentale ; sa puanteur montera, et son infection s'élèvera, quoiqu'il ait fait de grandes choses.

21 Ne crains point, terre, égaie-toi et te réjouis ; car l'Éternel fera de grandes choses.

22 Ne craignez point, bêtes des champs, car les pâturages du désert ont poussé leur jet, et même les arbres ont poussé leur fruit ; le figuier et la vigne ont poussé avec vigueur.

23 Et vous, enfants de Sion, égayez-vous et vous réjouissez en l'Éternel votre DIEU ; car il vous donnera la pluie selon sa justice ; même il répandra sur vous la pluie de la première et de la dernière saison comme auparavant.

24 Et les aires seront remplies de froment, et les cuves regorgeront de vin excellent et d'huile.

25 Ainsi je vous rendrai les fruits des années que la sauterelle, le hurbec, le vermisseau, et le hanneton, ma grande armée, que j'avais envoyée contre vous, avaient broutés.

26 Vous aurez donc en abondance de quoi manger et être rassasiés, et vous louerez le nom de l'Éternel votre DIEU, qui vous aura fait des choses merveilleuses ; ainsi mon peuple ne sera plus jamais confus.

27 Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, que je suis l'Éternel votre DIEU, et qu'il n'y en a point d'autre ; et mon peuple ne sera plus jamais confus.

28 Et il arrivera après ces choses, que je répandrai mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront ; vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens auront des visions.

29 Et même en ces jours-là je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes ;

30 et je ferai des miracles dans les cieux et sur la terre, du sang et du feu, et des colonnes de fumée.

31 Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le jour grand et terrible de l'Éternel vienne.

32 Et il arrivera que quiconque invoquera le nom de l'Éternel sera sauvé ; car le salut sera dans la montagne de Sion et à Jérusalem, comme l'Éternel l'a dit, et dans les restes que l'Éternel aura appelés.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir de ce chapitre, de même que du précédent

I. Que la famine, la guerre et les autres calamités sont des effets de la justice de DIEU et des verges dont il se sert pour punir les hommes.

II. Que quand DIEU paraît irrité, l'on doit détourner sa colère par la prière et par le jeûne, mais que la véritable manière de jeûner est d'avoir le cœur brisé par une vive douleur et de se convertir sincèrement à DIEU. C'est là un devoir général, mais les exhortations que Joël adresse aux sacrificateurs montrent qu'il regarde d'une façon toute particulière les ministres de la religion.

III. Le prophète prédit que DIEU rachèterait son peuple, qu'il répandra son Esprit sur toute chair dans les derniers jours et qu'alors tous ceux qui invoqueraient le nom du Seigneur seraient sauvés.

Cet oracle se rapporte aux temps de l'Évangile. On en vit l'accomplissement lorsque notre Seigneur envoya le Saint-Esprit aux apôtres après son ascension comme Saint Pierre le fait voir au chapitre II du livre des Actes et cette promesse s'exécute en faveur de tous les fidèles qui vivent sous la nouvelle alliance. DIEU répandant son Esprit dans les cœurs et accordant le salut à tous ceux qui invoquent son nom ; ce qui doit nous

être un motif à célébrer la miséricorde de DIEU envers nous et à profiter de toutes les bénédictions spirituelles qu'il nous communique si abondamment dans son église.

CHAPITRE III.

Joël prédit que DIEU ramènerait les Juifs dans leur pays après la captivité, qu'il ferait la vengeance des cruautés et des injustices que leurs ennemis avaient exercés contre eux, qu'il délivrerait son peuple et qu'il le bénirait abondamment.

1 Car voici, en ces jours-là et en ce temps-là, auquel je ferai revenir ceux qui auront été emmenés captifs de Juda et de Jérusalem,

2 J'assemblerai toutes les nations, et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat ; et là j'entrerai en jugement avec eux, à cause de mon peuple et de mon héritage d'Israël, qu'ils ont dispersé parmi les nations, et parce qu'ils se sont partagé mon pays ;

3 et qu'ils ont jeté le sort sur mon peuple, et qu'ils ont donné le jeune garçon pour la prostitution, et ont vendu la jeune fille pour du vin qu'ils ont bu.

4 Qu'ai-je aussi à faire avec vous, Tyr et Sidon, et tous les confins de la Palestine ? Voulez-vous vous venger de moi ? Si vous voulez vous venger de moi, je vous rendrai promptement et subitement sur la tête votre salaire.

5 Car vous avez pris mon argent et mon or, et vous avez emporté dans vos temples mes choses les plus précieuses et les meilleures.

6 Et vous avez vendu les enfants de Juda, et les enfants de Jérusalem aux enfants des Grecs, afin de les éloigner de leur pays.

7 Voici, je les ferai revenir du lieu où ils ont été transportés, après que vous les avez vendus ; et je ferai retourner sur votre tête votre salaire.

8 Je vendrai donc vos fils et vos filles, les livrant entre les mains des enfants de Juda ; et ils les vendront à ceux de Scéba, qui les transporteront vers une nation éloignée ; car l'Éternel a parlé.

9 Publiez ceci parmi les nations ; préparez la guerre ; réveillez les hommes forts ; que tous les gens de guerre s'approchent et qu'ils montent.

10 Forgez des épées de vos hoyaux, et des lances de vos serpes ; et que le faible dise : Je suis fort.

11 Nations, assemblez-vous, venez de toutes parts, et soyez assemblées. C'est là que l'Éternel abattra tes braves.

12 Que les nations se réveillent, et qu'elles montent à la vallée de Josaphat ; car j'y serai assis pour juger les nations de tous les environs.

13 Mettez la faucille, car la moisson est mûre ; venez et descendez, car le pressoir est plein ; les cuves regorgent, car leur malice est grande.

14 Peuples, peuples, à la vallée de la destruction ; car la journée de l'Éternel approche, dans la vallée de la destruction.

15 Le soleil et la lune ont été obscurcis, et les étoiles ont retiré leur lumière.

16 Et l'Éternel rugira de Sion, et fera ouïr sa voix de Jérusalem ; les cieux et la terre seront ébranlés ; et l'Éternel sera la retraite de son peuple, et la force des enfants d'Israël.

17 Et vous saurez que je suis l'Éternel votre DIEU, qui habite en Sion, montagne de ma sainteté ; et Jérusalem sera sainte, et les étrangers n'y passeront plus.

18 Et il arrivera en ce jour-là, que le vin doux dégouttera des montagnes ; le lait coulera des coteaux ; les eaux couleront dans toutes les vallées de Juda, et il sortira une fontaine de la maison de l'Éternel, qui arrosera la vallée de Sittim.

19 L'Égypte sera désolée, et l'Idumée sera réduite en déserts et en solitude, à cause de la violence qui a été faite aux enfants de Juda, desquels ils ont répandu le sang innocent dans leur pays.

20 Mais la Judée sera habitée éternellement, et Jérusalem d'âge en âge.

21 Et je nettoierai leur sang, que je n'avais point nettoyé ; car l'Éternel habite en Sion.

RÉFLEXIONS

Les promesses qui sont contenues dans ce chapitre et par lesquelles DIEU s'était engagé de ramener les

captifs de Juda dans leur patrie et de punir les nations idolâtres et les peuples qui les avaient affligés s'accomplirent lorsque les Juifs revinrent de la captivité de Babylone et que les Iduméens, les Égyptiens et les Babyloniens, qui avaient fait tant de maux au peuple de DIEU, éprouvèrent la vengeance céleste. L'on voit donc ici

- La fidélité de DIEU dans ses promesses et la fermeté de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple,
- On y découvre sa bonté et son amour, même envers ceux contre qui il paraît le plus irrité,
- Enfin, on y remarque le soin qu'il a de conserver son église, de la protéger et de la défendre contre la puissance et la malice de ses ennemis.

Ces promesses s'appliquent à l'église chrétienne dans un sens encore plus parfait et c'est dans cette vue que nous devons les méditer pour notre édification et pour notre consolation.

LE LIVRE D'AMOS

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

DIEU envoya le prophète Amos, qui était berger, pour exhorter les Juifs d'Israël et de Juda à la repentance ; pour leur dénoncer ses jugements et en même temps pour prédire la délivrance du peuple de DIEU et la venue de JÉSUS-CHRIST. Le temps auquel Amos vivait est marqué au commencement de son livre.

CHAPITRE I.

DIEU dit qu'il allait punir les Syriens, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens et les Hammonites à cause de leurs crimes et de tous les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

1 Les paroles d'Amos, qui était d'entre les bergers de Tékoah, lesquelles il entendit en vision touchant Israël, du temps de Hozias, roi de Juda, et de Jéroboam fils de Joas, roi d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre.

2 Il dit donc : L'Éternel rugira de Sion, et fera ouïr sa voix de Jérusalem ; les cabanes des bergers se lamenteront, et le sommet de Carmel séchera.

3 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Damas, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont écrasé les habitants de Galaad avec des herses de fer.

4 Je mettrai le feu à la maison de Hazaël, et ce feu dévorera le palais de Ben-Hadad.

5 Je briserai aussi les barres de Damas, et j'exterminerai de Bikhath-Aven les habitants, et de la maison d'Héden celui qui y tient le sceptre ; et le peuple de Syrie sera transporté à Kir, a dit l'Eternel.

6 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Gaza, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont transporté ceux de Juda en une captivité entière, jusqu'à les livrer aux Iduméens.

7 Je mettrai le feu à la muraille de Gaza, et le feu dévorera ses palais.

8 Et j'exterminerai d'Asçdod ceux qui l'habitent, et d'Asçkélon celui qui y tient le sceptre ; puis je tournerai ma main sur Hébron, et le reste des Philistins périra, a dit le Seigneur l'Eternel.

9 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Tyr, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont livré ceux de Juda en une captivité entière à Edom, et ne se sont point souvenus de l'alliance fraternelle.

10 Je mettrai le feu à la muraille de Tyr, et ce feu dévorera ses palais.

11 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes d'Edom, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'il a poursuivi son frère avec l'épée, et violé la compassion qu'il lui devait, et que sa colère déchire continuellement, et qu'il garde sa fureur à toujours.

12 Je mettrai le feu à Théman, et ce feu dévorera les palais de Botsra.

13 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes des enfants de Hammon, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont fendu le ventre des femmes enceintes de Galaad, afin d'étendre leurs frontières.

14 Et j'allumerai le feu avec alarme au jour du combat, avec le tourbillon au jour de la tempête, en la muraille de Rabba, et ce feu dévorera ses palais.

15 Et leur roi ira en captivité, lui avec les principaux de son pays, a dit l'Eternel.

RÉFLEXIONS

La considération qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que tous les peuples qui sont ici nommés éprouvèrent les effets des menaces d'Amos et des autres prophètes et que DIEU les punit par le moyen des Assyriens de

leurs injustices, de leur orgueil et des cruautés qu'ils avaient exercées contre les Juifs, par où nous voyons que DIEU est juste et véritable dans ses menaces et qu'il venge les maux qui sont faits aux innocents et surtout à son église.

CHAPITRE II.

Amos dénonce la ruine des Moabites. Il déclare ensuite que les habitants du royaume de Juda et ceux du royaume d'Israël seraient aussi punis pour avoir abandonné le service et les lois du Seigneur et s'être rendus coupables d'une noire ingratitude et parce que DIEU, ayant suscité des prophètes parmi eux pour les avertir, ils avaient refusé de les écouter.

1 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Moab, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'il a brûlé les os du roi d'Edom, jusqu'à les calciner.

2 Je mettrai le feu dans Moab, qui dévorera les palais de Kérjioth ; et les Moabites mourront dans le tumulte, dans l'alarme, et au son de la trompette.

3 J'exterminerai les gouverneurs du milieu de son pays, et je tuerai avec eux tous les principaux du pays, a dit l'Eternel.

4 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes de Juda, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont rejeté la loi de l'Eternel, et qu'ils n'ont point gardé ses statuts ; mais les mensonges que leurs pères avaient suivis les ont fait égarer.

5 Je mettrai le feu dans Juda, qui dévorera les palais de Jérusalem.

6 Ainsi a dit l'Eternel : A cause de trois crimes d'Israël, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont vendu le juste pour de l'argent, et le misérable pour une paire de souliers.

7 Foulant aux pieds sur la poussière de la terre la tête des pauvres, ils font du tort aux affligés dans leur cause, et un homme et son père vont vers une même fille pour profaner le nom de ma sainteté.

8 Ils se couchent près de tout autel, sur les vêtements qu'ils ont pris en gage ; et ils boivent dans la maison de leurs dieux, le vin de ceux qu'ils ont condamnés injustement.

9 J'avais pourtant détruit l'Amorrhéen devant eux, duquel la hauteur était comme la hauteur des cèdres, et qui était fort comme des chênes ; et j'avais détruit son fruit par-dessus, et ses racines par-dessous.

10 Je vous ai aussi tirés du pays d'Egypte, et je vous ai conduits par le désert quarante ans durant, afin que vous possédassiez le pays de l'Amorrhéen.

11 J'ai suscité encore quelques-uns d'entre vos fils, pour être prophètes ; et quelques-uns d'entre vos jeunes gens, pour être nazariens. Cela n'est-il pas vrai, ô enfants d'Israël ! dit l'Eternel ?

12 Mais vous avez fait boire du vin aux nazariens, et vous avez fait défense aux prophètes, en leur disant : Ne prophétisez plus.

13 Voici, je vais fouler le lieu où vous habitez, comme un chariot plein de gerbes foule tout où il passe.

14 Tellement que l'homme léger ne pourra fuir ; le fort ne trouvera pas sa force, et le vaillant ne sauvera point sa vie ;

15 et celui qui manie l'arc ne pourra demeurer ferme ; et l'homme léger à la course n'échappera point, l'homme de cheval ne sauvera point non plus sa vie ;

16 et le plus courageux entre les plus braves s'enfuira tout nu en ce jour-là, dit l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Les menaces qui sont contenues dans ce chapitre nous engagent à considérer que DIEU, après avoir dit qu'il voulait punir les peuples voisins des Israélites, déclare qu'il voulait aussi faire la punition des péchés des habitants du royaume de Juda et du royaume d'Israël et cela parce qu'ils avaient péché contre DIEU, abandonné son service, abusé de ses bienfaits et refusé d'écouter les prophètes qu'il avait suscité milieu d'eux en divers temps.

DIEU punit le péché partout et principalement en ceux à qui il a accordé des grâces particulières lorsqu'il leur arrive d'être ingrats à ses bontés, de violer ses lois et de mépriser sa parole et les avertissements de ses serviteurs.

CHAPITRE III.

I. Amos dénonce aux Israélites les terribles jugements de DIEU et il leur déclare que les menaces des prophètes allaient s'exécuter.

II. Il appelle les Philistins pour être témoins des crimes des Israélites et de la vengeance que DIEU voulait en faire. Il dit que leurs villes et leurs palais seraient renversés et que Béthel, qui était le lieu où ils servaient les idoles, seraient entièrement détruits.

1 Enfants d'Israël, écoutez la parole que l'Eternel a prononcée contre vous, contre toutes les familles que j'ai tirées du pays d'Egypte, et ce qu'il a dit.

2 Je n'ai connu que vous d'entre toutes les familles de la terre ; c'est pourquoi je punirai sur vous toutes vos iniquités.

3 Deux hommes marcheront-ils ensemble, s'ils n'en sont d'accord ?

4 Le lion rugira-t-il dans la forêt, s'il n'a quelque proie ? Le lionceau jettera-t-il son cri de son gîte, s'il n'a pris quelque chose ?

5 Un oiseau tomberait-il dans les filets sur la terre, sans qu'on lui eût tendu des laqs ? Lèverait-on le filet de dessus la terre, sans avoir du tout rien pris ?

6 La trompette sonnera-t-elle par la ville, sans que le peuple étant tout effrayé s'assemble ? Ou y aura-t-il quelque malheur dans la ville, que l'Eternel ne l'ait fait ?

7 Car le Seigneur l'Eternel ne fera rien qu'il n'ait révélé son secret aux prophètes ses serviteurs.

8 Le lion a rugi ; qui ne craindra ? Le Seigneur l'Eternel a parlé ; qui ne prophétisera ?

9 Faites entendre ceci sur les palais d'Asçdod, sur les palais du pays d'Egypte, et dites : Assemblez-vous sur les montagnes de Samarie, et regardez les grands désordres qu'il y a au dedans d'elle, et ceux à qui l'on fait tort au milieu d'elle.

10 Ils n'ont su faire ce qui est droit, dit l'Eternel : car ils amassent des trésors de violence et de rapine dans leurs palais.

11 C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : L'ennemi vient, il est autour du pays et il ôtera ta force, et tes palais seront pillés.

12 Ainsi a dit l'Eternel : Comme si un berger sauvait de la gueule d'un lion les deux jarrets, ou le bout d'une oreille, ainsi les enfants d'Israël, qui demeurent à Samarie, seront sauvés au coin du lit, et dans la ruelle du châlit.

13 Ecoutez et protestez contre la maison de Jacob, dit le Seigneur l'Eternel, le DIEU des armées,

14 qu'au jour que je punirai les crimes d'Israël sur lui, j'exercerai aussi la punition sur les autels de Bethel, et les cornes de l'autel seront retranchées et tomberont par terre.

15 Et je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été ; les palais d'ivoire seront détruits, et les grandes maisons prendront fin, dit l'Eternel.

RÉFLEXIONS

Le traitement sévère que DIEU fit aux Israélites qu'il avait élus d'entre tous les peuples de la terre, mais qui s'étaient rebellés contre lui, nous enseigne que ceux que DIEU a reçus dans son alliance et qu'il a distingués par ses faveurs, sont ceux qu'il punit le plus rigoureusement lorsqu'ils lui deviennent infidèles.

II. Ce chapitre nous apprend que, quand DIEU parle et menace, tout le monde doit être dans la crainte et qu'il n'arrive aucun mal aux hommes qui ne vienne du Seigneur.

Cela doit nous inspirer une crainte salutaire pour la voix de DIEU et pour ses menaces, nous faire reconnaître que tous les maux et toutes les calamités sont dispensées par la providence et qu'ainsi il faut adorer en toutes choses la justice de DIEU et se soumettre à sa volonté.

III. Quand nous lisons que DIEU appelle les nations voisines pour voir les grands désordres qui régnaient dans le pays d'Israël et pour être témoins de la punition qu'il se proposait d'en faire, cela marque l'extrême corruption des Israélites qui était telle même que les nations idolâtres devaient en être étonnées et reconnaître la justice des jugements de DIEU sur eux.

IV. Cette justice de DIEU paraît en ce que Béthel, qui était la ville où l'on adorait les idoles, et les maisons des grands où ils avaient commis leurs crimes devaient être désolées et détruites pour toujours.

CHAPITRE IV.

Amos prédit que Samarie, qui était la capitale du royaume des dix tribus, serait bientôt détruite à cause des crimes, des injustices et des violences qui étaient commises par les grands, qui sont ici appelés des vaches grasses de Basçan, et à cause de l'idolâtrie qui s'exerçait à Béthel et à Guilgal.

Il reproche après cela aux Israélites que, bien que DIEU les eût châtiés par la famine, par la sécheresse, par les insectes et par la mortalité et par d'autres fléaux, ils ne s'étaient point convertis à lui et qu'ainsi ils devaient se préparer à ressentir les derniers effets de sa colère.

1 Ecoutez cette parole-ci, vaches de Basçan, qui vous tenez dans la montagne de Samarie, qui faites tort aux petits, et qui opprimez les pauvres ; qui dites à leurs maîtres : Apportez et nous boirons.

2 Le Seigneur l'Éternel a juré par sa sainteté, que voici, les jours viennent sur vous, qu'il vous enlèvera avec des pointes, et ce qui restera de vous, avec des hameçons de pêcheur.

3 Et vous sortirez dehors par les brèches, chacun de vous devant soi, et vous jetterez là vos palais, dit l'Éternel.

4 Entrez à Beth-el et commettez-y vos crimes ; multipliez vos crimes à Guilgal, et amenez vos sacrifices dès le matin, et vos dîmes au bout de trois ans ;

5 et faites des parfums de pain levé pour l'oblation d'actions de grâces ; publiez les oblations volontaires et les faites savoir ; car vous le voulez ainsi, enfants d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

6 C'est pourquoi aussi je vous ai rendu les dents nettes dans toutes vos villes, et la disette de pain dans tous vos lieux ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

7 Je vous ai aussi retenu la pluie, quand il restait encore trois mois jusqu'à la moisson ; j'ai fait pleuvoir sur une ville, et je n'ai point fait pleuvoir sur l'autre ; une pièce de terre a été arrosée de pluie, et l'autre pièce, sur laquelle il n'a point plu, est séchée.

8 Et deux, même trois villes, ont couru vers une autre ville pour boire de l'eau, et n'ont point été rassasiées ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

9 Je vous ai frappés de brûlure et de nielle ; le hanneton a brouté tous les jardins, les vignes, les figuiers et les oliviers que vous aviez ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

10 Je vous ai envoyé la mortalité, comme je l'avais envoyée en Egypte, et j'ai fait mourir par l'épée vos gens d'élite, outre vos chevaux qui avaient été pris ; et j'ai fait monter la puanteur de vos camps en vos narines ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

11 J'en ai renversé parmi vous comme je renversai Sodome et Gomorrhe, et vous avez été comme un tison tiré du feu ; et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

12 C'est pourquoi je te traiterai de la même manière, ô Israël ! et puisque je veux te faire cela, prépare-toi à la rencontre de ton DIEU, Ô Israël !

13 Car voici celui qui a formé les montagnes, qui a créé le vent, et qui déclare à l'homme quelle est sa pensée, qui fait l'aube et l'obscurité, et qui marche sur les lieux élevés de la terre ; l'ÉTERNEL, LE DIEU DES ARMÉES, est son nom.

RÉFLEXIONS

Il y a ces deux réflexions à faire sur ce chapitre :

La première, qu'entre les péchés qui irritent le Seigneur, il y en a deux qui provoquent particulièrement sa colère contre les peuples, savoir

- L'oppression et les injustices qui sont commises par les principaux et
- La profanation du service divin et le faux culte que l'on rend à DIEU.

La seconde réflexion est que DIEU a accoutumé d'appeler les hommes à la repentance par divers châtiments avant que de faire tomber sur eux ses derniers jugements.

Il avait envoyé aux Israélites la famine, la sécheresse, la brûlure, les insectes, la mortalité et la guerre pour les rappeler à lui, mais parce qu'ils ne se convertirent pas sincèrement à DIEU lorsqu'il les frappait de ces divers fléaux, il employa enfin les derniers et les plus sévères châtiments en les livrant à leurs ennemis et en les chassant de leur patrie.

CHAPITRE V.

Amos prédit et déplore la désolation des dix tribus et il attribue cette désolation à l'idolâtrie, à l'oppression, à l'injustice et aux divers crimes de cette nation, mais surtout à ce qu'au lieu de chercher DIEU et de ne servir que lui, elle continuait dans le culte idolâtre qui était exercé à Béthel, à Guilgal et à Beerscébah.

II. Ce prophète leur annonce les malheurs qui allaient fondre sur leurs villes et sur tout leur pays.

III. Il dit enfin que DIEU haïssait leurs assemblées, leurs holocaustes et tout leur culte parce qu'ils servaient les idoles comme leurs pères avaient fait dans le désert et que pour les punir de leur idolâtrie, ils allaient être transportés en Assyrie au-delà de Damas.

1 Ecoutez cette parole, cette complainte, que je prononce à haute voix sur vous, ô maison d'Israël !

2 Elle est tombée, elle ne se relèvera plus, la fille d'Israël ; elle est abandonnée sur la terre, il n'y a personne qui la relève.

3 Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la maison d'Israël : La ville, de laquelle il en sortait mille, n'en aura de reste que cent ; et celle de laquelle il en sortait cent, n'en aura de reste que dix.

4 Voici donc ce que l'Éternel a dit à la maison d'Israël : Cherchez-moi, et vous vivrez.

5 Et ne cherchez point Beth-el, et n'entrez point à Guilgal, et ne passez point à Béer-scébah ; car Guilgal sera entièrement transportée, et Beth-el sera réduite à rien.

6 Cherchez l'Éternel, et vous vivrez, de peur qu'ils ne saisissent la maison de Joseph, comme un feu qui la consumera, sans qu'il y ait personne qui l'éteigne à Beth-el ;

7 parce qu'ils changent le droit en absinthe, et qu'ils mettent la justice par terre.

8 Cherchez celui qui a fait les Pléiades et l'Orion ; celui qui change les plus noires ténèbres en aube du jour, et qui fait devenir le jour obscur comme la nuit, celui qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la terre, duquel le nom est l'Éternel.

9 C'est celui qui fortifie l'oppresseur contre l'homme fort, en sorte que l'oppresseur entrera dans la forteresse.

10 Ils haïssent à la porte ceux qui les reprennent, et ils ont en abomination celui qui parle en intégrité.

11 C'est pourquoi, à cause que vous opprimez le pauvre, et que vous lui enlevez sa charge de froment, vous avez bâti des maisons de pierres de taille, mais vous n'y habiterez point ; vous avez planté des vignes bonnes à souhait, mais vous n'en boirez point le vin.

12 Car j'ai connu vos crimes qui sont en grand nombre, et vos péchés qui se sont renforcés ; vous êtes des oppresseurs du juste, vous recevez des présents, et vous pervertissez le droit des pauvres à la porte.

13 C'est pourquoi l'homme prudent se tiendra en silence en ce temps-là, car le temps est mauvais.

14 Cherchez le bien et non pas le mal, afin que vous viviez ; et alors l'Éternel, le DIEU des armées, sera avec vous, comme vous l'avez dit.

15 Haïssez le mal et aimez le bien, et établissez la justice à la porte ; l'Éternel, le DIEU des armées, aura peut-être pitié du reste de Joseph.

16 C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le DIEU des armées, le Seigneur : Lamentation par toutes les places ; on criera par toutes les rues : Hélas ! hélas ! et on appellera au deuil le laboureur, et à la lamentation ceux qui savent faire les plaintes funèbres.

17 Il y aura des lamentations par toutes les vignes, car je passerai tout au travers de toi, a dit l'Éternel.

18 Malheur à ceux qui désirent le jour de l'Éternel ! De quoi vous servira-t-il ? Le jour de l'Éternel sera des ténèbres et non de la lumière.

19 Comme si un homme fuyait de devant un lion, et qu'un ours le rencontrât ; ou qu'il entrât en la maison, et qu'il appuyât sa main sur la paroi, et qu'un serpent le mordît.

20 Le jour de l'Éternel ne sera-t-il pas des ténèbres, et non une lumière ? Et n'y a-t-il pas de l'obscurité et non de la clarté ?

21 Je hais et je rebute vos fêtes solennelles ; et l'odeur de ce que vous m'offrirez dans vos assemblées solennelles ne me sera pas agréable.

22 Que si vous m'offrez des holocaustes et des gâteaux, je ne les recevrai point, et je ne regarderai point les oblations de prospérités que vous ferez de vos bêtes grasses.

23 Ote de devant moi le bruit de tes cantiques, et que je n'entende plus la mélodie de tes harpes.

24 Mais le jugement roulera comme de l'eau, et la justice comme un torrent impétueux.

25 Est-ce à moi, maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert pendant quarante ans ?

26 Au contraire, vous avez porté le tabernacle de votre Moloc et Kijun, vos images, et l'étoile de vos dieux, que vous vous êtes faits.

27 C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Damas, a dit l'Éternel, duquel le nom est le DIEU des armées.

RÉFLEXIONS

Nous continuons à voir ici que DIEU faisait reprocher aux Israélites deux péchés principaux :

- L'un, qu'ils étaient idolâtres,

- L'autre, que les grands étaient des gens sans religion et sans conscience qui opprimaient les innocents, qui commettaient des injustices et qui recevaient des présents et des récompenses.

Ces reproches, qui reviennent si souvent dans les prophètes, marquent bien clairement que ces péchés-là sont du nombre de ceux que DIEU ne peut laisser impunis et qui causent la ruine des peuples et des états.

II. Il paraît d'ici que, dans le temps où les Israélites étaient si fort menacés, DIEU avait encore la bonté de leur enseigner ce qu'ils devaient faire pour prévenir leur ruine, en leur défendant d'aller à Béthel et dans les autres lieux où l'on servait les idoles et en leur disant à répétées fois : *Cherchez-moi et vous vivrez, haïssez le mal, aimez le bien, rendez la justice dans les jugements, peut-être le Seigneur aura-t-il pitié de vous.*

DIEU est infiniment bon et d'une longue patience envers les pécheurs et avant que de leur infliger les peines qu'ils méritent, il leur enseigne le moyen de les éviter.

III. On voit ici que les sacrifices et tout le culte des Juifs ne faisaient qu'offenser le Seigneur, qu'il haïssait leurs fêtes solennelles et leurs assemblées et qu'il ne voulait plus recevoir leurs holocaustes. Par-là DIEU témoigne qu'il regarde tous les actes extérieurs de la religion, même ceux qui se font avec le plus de solennité, comme les actes sacrilèges et impies lorsque ceux qui les pratiquent foulent aux pieds ses saintes lois et n'ont pas une véritable intention de lui plaire et de lui obéir.

CHAPITRE VI.

Les censures et les menaces de ce chapitre s'adressent principalement aux riches et aux grands du royaume de Juda et de celui d'Israël. Amos leur reproche leurs injustices, leurs dissolutions, leur vie sensuelle, leur orgueil. Il les reprend surtout de ce que dans le temps où ils devaient s'affliger, en voyant la plaie de Joseph, c'est-à-dire la désolation d'une partie de leurs frères et où ils étaient eux-mêmes menacés d'un traitement semblable, ils s'abandonnaient à la joie et aux plaisirs. Il leur déclare que DIEU, justement irrité, abaisserait leur orgueil, qu'il les ferait périr malheureusement, tant les grands que les petits, qu'il les priverait de tous les avantages dont ils abusaient et qu'il les livrerait aux Assyriens.

1 Malheur à ceux qui sont à leur aise en Sion, et qui se confient en la montagne de Samarie, qui sont les plus renommés d'entre les principaux des peuples, vers lesquels la maison d'Israël va.

2 Passez jusqu'à Calné, et regardez ; allez-vous-en de là à Hamath la grande ; puis descendez à Gath des Philistins. N'étaient-ils pas plus excellents que ne le sont ces royaumes-ci ? Leur contrée n'était-elle pas plus étendue que n'est votre contrée ?

3 Vous qui éloignez les jours de la calamité, et qui faites approcher de vous le siège de violence ;

4 qui vous couchez sur des lits d'ivoire, et qui vous étendez sur vos couches ; qui mangez les agneaux choisis du troupeau, et les veaux pris du lieu où on les engraisse ;

5 qui accordez vos voix au son de la harpe ; qui inventez des instruments de musique, comme David ;

6 qui buvez le vin dans des bassins, qui vous parfumez des parfums les plus exquis, et qui n'êtes pas dans la douleur à cause de la ruine de Joseph.

7 A cause de cela ils s'en iront maintenant en captivité, entre les premiers qui seront transportés ; et les festins de ceux qui s'étendent sur leurs lits cesseront.

8 Le Seigneur l'Éternel a juré par soi-même ; l'Éternel, le DIEU des armées, a dit ainsi : Je déteste l'orgueil de Jacob, et je hais ses palais ; c'est pourquoi je livrerai la ville et tout ce qui est en elle.

9 Et s'il arrive qu'il y ait dix hommes de reste dans une maison, ils mourront.

10 Et leur plus proche parent prendra chacun d'eux, et les brûlera, pour en mettre les os hors de la maison ;

et il dira à ceux qui seront au fond de la maison : Y en a-t-il encore quelqu'un avec toi ? Et il répondra : Il n'y en a plus. Puis il dira : Tais-toi ; mais ce ne sera pas pour faire souvenir du nom de l'Éternel.

11 Car voici, l'Éternel donne ses ordres, et il frappera les grandes maisons par des ruines, et les petites maisons par des fentes.

12 Les chevaux courront-ils par les rochers, ou y labourera-t-on avec des bœufs, que vous ayez changé le droit en amertume, et le fruit de l'injustice en absinthe ?

13 Vous vous réjouissez en des choses de néant, et vous dites : Ne nous sommes-nous pas rendus puissants par notre force ?

14 Mais, ô maison d'Israël ! voici, j'élèverai contre vous, dit l'Éternel, le DIEU des armées, une nation qui vous opprimera, depuis l'entrée de Hamath jusqu'au torrent du désert.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous engage principalement à considérer qu'entre les péchés qui déplaisent au Seigneur et qui allument sa colère, il y en a trois qui produisent surtout cet effet :

I. Les injustices et les violences que les grands et les riches commettent et les excès auxquels ils s'abandonnent,

II. La vie sensuelle et voluptueuse, le luxe, la bonne chère, l'amour des divertissements et des plaisirs et l'orgueil

III. Et enfin l'insensibilité aux châtiments de DIEU et aux exemples de sa colère.

Ce furent ces péchés-là qui firent périr les Juifs, ainsi il faut s'en éloigner avec un très grand soin.

Nous devons considérer pour cet effet que ces péchés n'exposent pas seulement les hommes aux châtiments temporels, mais qu'ils les assujettissent encore plus inévitablement aux peines de la vie à venir et que l'injustice, l'amour des voluptés, l'impénitence et la sécurité déplaisent encore plus à DIEU dans les chrétiens que ces vices ne l'offensaient dans les Juifs, l'Évangile nous appelant si expressément par des motifs si forts à renoncer aux désirs de la chair et à vivre dans la charité, dans la tempérance et dans l'humilité.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre a deux parties :

I. Dans la première, Amos rapporte trois visions qu'il eut : Les deux premières, qui sont celle des sauterelles et celle du feu, marquent les châtiments dont DIEU avait voulu punir les Israélites, mais dont ils avaient été délivrés par l'intercession du prophète et par la bonté et le support du Seigneur. Mais la troisième vision, savoir celle d'un homme qui avait un niveau à la main, signifie que DIEU était sur le point d'exécuter ses menaces sur le peuple, qu'il ne le supporterait plus et en particulier qu'il allait détruire la famille du roi Jéroboam.

II. Dans la seconde partie, Amos rapporte qu'Amasias, qui était un sacrificateur idolâtre de Béthel, l'accusa auprès du roi Jéroboam d'avoir conspiré contre lui et voulut obliger le prophète à se retirer du pays de Juda et de ne plus prophétiser à Béthel. Mais Amos réitéra ses prédictions, il dénonça à Amasias et à sa famille une fin funeste et il dit que les Israélites seraient certainement transportés hors de leur pays.

1 Le Seigneur l'Éternel me fit voir ceci en vision ; il formait des sauterelles dans le temps que le regain commençait à croître ; et c'était le regain qui croissait après que le roi avait fait faucher.

2 Et quand elles eurent achevé de manger l'herbe de la terre, alors je dis : Seigneur, Éternel ! sois propice, je te prie. Qui rétablirait Jacob ? car il est bien faible.

3 Alors l'Éternel se repentit de cela : Cela n'arrivera point, dit l'Éternel.

4 Le Seigneur l'Éternel me fit encore voir ceci en vision : j'entendis le Seigneur, l'Éternel, crier tout haut, que le jugement se fit par le feu ; et le feu dévora un grand abîme ; et il dévora aussi une pièce de terre.

5 Et je dis : Seigneur Éternel, cesse, je te prie. Qui relèverait Jacob ? car il est bien faible.

6 Alors l'Éternel se repentit de cela : Cela n'arrivera pas non plus, dit le Seigneur l'Éternel.

7 Il me fit voir encore ceci en vision : je vis le Seigneur qui se tenait debout sur un mur fait au niveau, et qui tenait en sa main un niveau.

8 Et l'Éternel me dit : Que vois-tu, Amos ? et je répondis : Je vois un niveau. Et le Seigneur me dit : Je vais

mettre le niveau au milieu de mon peuple d'Israël, et je ne lui en passerai plus.

9 Et les hauts lieux d'Isaac seront désolés, et les sanctuaires d'Israël seront détruits ; et je me dresserai contre la maison de Jéroboam avec l'épée.

10 Alors Amasias, sacrificateur de Beth-el, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël : Amos a conspiré contre toi au milieu de la maison d'Israël ; le pays ne saurait souffrir toutes ses paroles.

11 Car voici ce qu'Amos a dit : Jéroboam mourra par l'épée, et Israël ne manquera pas d'être transporté hors de sa terre.

12 Puis Amasias dit à Amos : Voyant, va-t'en, et t'enfuis au pays de Juda, et mange là ton pain et y prophétise.

13 Mais ne continue plus à prophétiser à Beth-el, car c'est le sanctuaire du roi, et c'est la maison du roi.

14 Et Amos répondit, et dit à Amasias : Je n'étais ni prophète, ni fils de prophète ; mais j'étais un berger, et je recueillais des figes sauvages.

15 Et l'Éternel m'a pris d'après le troupeau et m'a dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël.

16 Mais écoute maintenant la parole de l'Éternel. Tu me dis : Ne prophétise plus contre Israël, et ne fais plus découler ta parole contre la maison d'Isaac.

17 A cause de cela, ainsi a dit l'Éternel : Ta femme se prostituera dans la ville, tes fils et tes filles tomberont par l'épée, ta terre sera partagée au cordeau, et tu mourras dans une terre souillée, et Israël ne manquera point d'être transporté hors de sa terre.

RÉFLEXIONS

Les visions qui sont récitées dans la première partie de ce chapitre font voir que DIEU, avant que de rejeter les Juifs, les châtie en diverses manières et qu'il les supporta longtemps, étant fléchi par les prières du prophète, mais que voyant leur endurcissement insurmontable, il résolut de ne les plus épargner.

DIEU, patient et bon comme il est, ne détruit pas d'abord ceux qui pèchent contre lui, il les averti et les menace et à égard à l'intercession des gens de bien, mais lorsque les pécheurs ne profitent pas de son support, il déploie sur eux toute la sévérité de ses jugements, sans que rien puisse les en garantir. On lit dans la seconde partie de ce chapitre qu'un sacrificateur idolâtre accusa Amos d'avoir conspiré contre le roi et voulut le faire retirer du pays d'Israël, mais le prophète continua toujours à parler de la part de DIEU et il déclara à ce sacrificateur impie qu'il verrait lui-même la honte et la ruine de sa famille et qu'il serait transporté avec les Israélites dans un pays étranger.

Cela nous engage à considérer :

I. Que les innocents et les vrais serviteurs de DIEU ont éprouvé de tout temps la contradiction des méchants et ont été exposés à la calomnie.

II. Que la crainte des hommes ne les doit point empêcher de s'acquitter de leur devoir,

III. Que ceux qui s'opposent à la parole de DIEU et à ses fidèles ministres, s'opposant à DIEU lui-même, ne sauraient demeurer impunis.

CHAPITRE VIII.

DIEU représente la ruine du royaume d'Israël par la vision d'un panier de fruits d'été qui étaient mûrs et prêts à être mangés. II. Il censure ceux qui s'enrichissaient par l'avarice, par l'usure, par l'injustice et qui foulaient le peuple.

III. Il proteste que DIEU ne laisserait point ces crimes impunis, qu'il accablerait le pays d'Israël de toutes sortes de calamités et surtout qu'il enverra la famine de sa parole pour punir les Israélites du mépris qu'ils en faisaient et de l'idolâtrie qu'ils commettaient en adorant les veaux d'or à Dan et à Béerscébah.

1 Le Seigneur l'Éternel me fit encore voir cette vision ; je vis un panier de fruits d'été.

2 Et il me dit : Que vois-tu, Amos ? et je répondis : Je vois un panier de fruits d'été. Et l'Éternel me dit : La fin est venue sur mon peuple d'Israël ; je ne lui en passerai plus.

3 Les cantiques du temple seront des hurlements en ce temps-là, dit le Seigneur l'Éternel. Il y aura grand nombre de corps morts, qu'on jettera en tous lieux en silence.

4 Ecoutez ceci, vous qui engloutissez les pauvres, même jusqu'à faire périr les nécessiteux du pays ;

5 qui dites : Quand ce mois sera passé, nous débiterons le blé ; et quand ce sabbat sera fini, nous mettrons en

vente le froment, en faisant l'épha plus petit, augmentant le sicle, et falsifiant les balances pour tromper ;
6 afin que nous acquérions les nécessiteux pour de l'argent, et le pauvre pour une paire de souliers, et que nous débitons la criblure du froment.

7 L'Éternel a juré par la magnificence de Jacob : Si j'oublie jamais aucune de leurs actions !

8 Le pays ne sera-t-il pas ébranlé pour cela, et tous ses habitants ne se lamenteront-ils pas ? La terre ne sera-t-elle pas inondée comme par le débordement d'un fleuve, et n'en sera-t-elle pas emportée et submergée comme par le fleuve d'Égypte ?

9 Et il arrivera en ce jour-là, dit le Seigneur l'Éternel, que je ferai coucher le soleil en plein midi, et que je ferai venir les ténèbres sur la terre en un jour serein.

10 Je changerai vos fêtes solennelles en deuil, et tous vos cantiques en lamentations ; je mettrai le sac sur tous les reins, je rendrai chauves toutes les têtes, et je mettrai le pays dans un deuil semblable à celui qu'on fait pour un fils unique, et sa fin sera un jour d'amertume.

11 Voici, les jours viennent, dit le Seigneur l'Éternel, que j'enverrai la famine sur le pays, non la famine du pain, ni la soif de l'eau ; mais la famine et la soif d'ouïr les paroles de l'Éternel.

12 Ils courront depuis une mer jusqu'à l'autre, et ils iront de tous côtés, depuis l'Aquilon jusqu'à l'Orient, pour chercher la parole de l'Éternel, mais ils ne la trouveront point.

13 En ce jour-là, les belles vierges et les jeunes hommes se pâmeront de soif.

14 Lesquels jurent par le péché de Samarie et disent : Ô Dan, vive ton DIEU ! Et vive la voie de Béerscébah ! Mais ils tomberont, et ne se relèveront plus.

RÉFLEXIONS

Outre les réflexions générales qu'il faut faire sur les châtiments que les Israélites attirèrent sur eux par leur idolâtrie et par leurs autres péchés, ce chapitre nous présente deux considérations particulières.

L'une, que c'est un péché criant de se servir de l'oppression, de l'usure et de la tromperie pour gagner du bien, d'avoir de faux poids et de fausses mesures et de resserrer ou d'enchérir le blé et les autres choses nécessaires à la vie dans les temps de disette, afin de s'enrichir et d'acquérir par ce moyen le bien des petits et des nécessiteux. Il est à remarquer que DIEU jure par lui-même qu'il ne laisserait point un tel péché impuni.

L'autre réflexion regarde la menace qu'Amos fait que : *DIEU enverrait sur le pays, non pas la famine de pain, ni la soif de l'eau, mais la famine d'ouïr la parole du Seigneur.*

Cela montre que le plus terrible châtiment dont DIEU puisse visiter un peuple est de lui ôter sa parole et de ne lui plus envoyer ses fidèles serviteurs.

Ainsi ceux qui jouissent de ces précieux avantages doivent les estimer par-dessus toutes choses et en faire un bon usage, de peur que DIEU ne les en prive.

CHAPITRE IX.

Amos récite une nouvelle vision qui lui fut adressée. Il vit DIEU se tenant sur l'autel, commandant que le temple fût détruit avec tout le peuple et déclarant que sa vengeance poursuivrait les Juifs où ils allassent et qu'il ne les regarderait plus comme son peuple. Toutefois, il promet qu'après les avoir dispersés, il les rappellerait un jour et qu'il rétablirait le tabernacle, c'est-à-dire le trône du roi David et le vrai culte de DIEU. Et c'est par cette promesse qu'Amos finit sa prophétie.

1 Je vis le Seigneur qui se tenait debout sur l'autel, et il disait : Frappe le dessus de la porte, et que les poteaux soient ébranlés ; blesse-les tous à la tête ; je tuerai par l'épée tout ce qui restera d'eux ; celui qui voulait s'enfuir ne s'enfuira point ; et celui qui croyait échapper n'échappera point.

2 Quand ils auraient creusé jusqu'aux lieux les plus bas de la terre, ma main les enlèvera de là ; et quand ils monteraient jusqu'aux cieux, je les en ferai descendre.

3 Et quand ils se seraient cachés au sommet du mont Carmel, je les y chercherai, et je les enlèverai de là ; et quand ils se seraient cachés de devant mes yeux au fond de la mer, je commanderai à un serpent de les y mordre.

4 Et lorsqu'ils s'en iront en captivité devant leurs ennemis, je commanderai à l'épée qu'elle les y tue ; je mettrai mes yeux sur eux pour leur faire du mal et non pas du bien.

5 Car le Seigneur, l'Éternel des armées, est celui qui touche la terre, et elle se fond, et tous ceux qui l'habitent se lamentent, elle est inondée comme par un fleuve, et elle est submergée comme par le fleuve d'Égypte.

6 C'est lui qui a bâti ses étages dans les cieux, et qui a fondé ses armées sur la terre ; c'est lui qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la face de la terre ; son nom est l'ÉTERNEL.

7 Vous, enfants d'Israël, ne m'êtes-vous pas comme les enfants des Cusciens ? dit l'Éternel. N'ai-je pas fait remonter Israël du pays d'Égypte, et les Philistins de Caphtor, et les Syriens de Kir ?

8 Voici, les yeux du Seigneur l'Éternel sont sur le royaume pécheur, et je l'abolirai de dessus la terre ; cependant je n'abolirai pas entièrement la maison de Jacob, dit l'Éternel.

9 Car je commanderai, et je ferai courir la maison d'Israël parmi toutes les nations, comme le blé est remué dans le crible, sans qu'il en tombe un grain en terre.

10 Tous les pécheurs de mon peuple mourront par l'épée ; tous ceux qui disent : Le mal n'approchera pas de nous, et ne viendra pas jusqu'à nous.

11 En ce temps-là je relèverai le tabernacle de David, qui sera tombé ; je réparerai ses brèches, et je redresserai ses ruines ; je le rebâtirai comme il était anciennement ;

12 afin qu'ils possèdent le reste de l'Idumée, et toutes les nations sur lesquelles mon nom sera invoqué, dit l'Éternel qui fera cela.

13 Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que le laboureur suivra de près le moissonneur ; et celui qui foule les raisins, celui qui jette la semence ; et le moût dégouttera des montagnes, et tous les coteaux en découleront.

14 Et je ramènerai de la captivité ceux de mon peuple d'Israël qui auront été emmenés captifs ; et on rebâtira les villes désertes, et on les habitera ; ils planteront des vignes, et ils en boiront le vin ; ils feront aussi des jardins, et en mangeront le fruit.

15 Je les planterai sur leur terre, et ils ne seront plus arrachés de leur terre, que je leur ai donnée, dit l'Éternel ton DIEU.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre la sévérité de la justice de DIEU contre les Juifs et sa miséricorde envers les restes de cette nation.

La sévérité de sa justice paraît dans l'ordre que DIEU donna à un ange de détruire les Juifs et surtout dans ce qu'il dit que quand même ils se cacheraient dans les abîmes de la terre ou de la mer ou qu'ils monteraient jusqu'aux cieux, ils les y poursuivraient puisqu'il était le DIEU tout puissant, le créateur et le maître de toutes choses.

Ce sont là des paroles pleines de majesté qui doivent nous donner de la crainte et nous faire reconnaître que DIEU est partout, que sa puissance n'a point de bornes et que rien ne saurait mettre les méchants à couvert de sa justice.

La miséricorde du Seigneur se découvre en ce qu'il déclare que les Juifs ne seraient pas rejetés pour toujours, qu'il les ramènerait de leur captivité, qu'il relèverait le tabernacle de David et qu'alors toutes les nations invoqueront le nom de l'Éternel.

Cette prophétie ne signifie pas seulement que les Juifs reviendraient dans leur pays après la captivité de Babylone, elle concerne le glorieux établissement du règne du Messie et la vocation des païens, comme St. Luc l'explique au chapitre XV du livre des Actes, où il cite cet oracle dans cette vue : *Après cela, je rétablirai et rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé, je réparerai ses ruines et je le relèverai afin que le reste des hommes re cherchent le Seigneur avec toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait toutes ces choses.*

LE LIVRE D'ABDIAS

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Le livre d'Abdias est une prophétie contre les Iduméens qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü, frère du patriarche Jacob, ce qui fait qu'Abdias dit que les Juifs étaient leurs frères.

Abdias prédit que DIEU exterminerait les Iduméens à cause de leur orgueil et surtout parce qu'ils s'étaient réjouis de la désolation des Juifs et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire, ce qui peut faire croire qu'il vivait après la ruine de Jérusalem.

Mais comme Joël, ch III.19 et Amos, ch I.1-2 font les mêmes reproches et les mêmes menaces aux Iduméens et que la prophétie d'Abdias est placée immédiatement après celle de Joël et d'Amos, on doit croire que ces trois prophètes ont vécu dans le même temps et ce qui est dit dans ce livre des malheurs arrivés aux Juifs, regarde d'autres calamités auxquelles ils avaient été exposés, comme on le voit II Chroniques XXI.16-17 et XXV.21.

Abdias prédit aussi que les Juifs reviendraient dans leur pays et qu'ils posséderaient même une partie de l'Idumée.

1 La vision d'Abdias. Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel, touchant Edom : Nous avons ouï une publication faite de la part de l'Éternel, et un ambassadeur a été envoyé parmi les nations, pour dire : Venez, levons-nous contre lui pour le combattre.

2 Voici, je te rendrai petit parmi les nations, et tu seras fort méprisé.

3 L'orgueil de ton cœur t'a trompé, toi qui habites dans les fentes des rochers, qui sont ta haute demeure, et qui dis en ton cœur : Qui me jettera par terre ?

4 Quand tu aurais élevé ton nid comme un aigle, quand tu l'aurais mis entre les étoiles, je te ferai descendre de là, dit l'Éternel.

5 Sont-ce des larrons ou des voleurs de nuit, qui sont entrés chez toi ? Comment donc as-tu été pillé ? Ne se fussent-ils pas contentés de prendre ce qui leur aurait suffi ? Si des vengeurs étaient entrés chez toi, n'eussent-ils pas laissé quelque grappillage ?

6 Comment donc Esaü a-t-il été fouillé ? Comment a-t-on cherché ce qu'il avait de plus caché ?

7 Tous tes alliés t'ont chassé jusqu'à la frontière ; ceux qui étaient en paix avec toi t'ont trompé et ont eu le dessus sur toi ; ceux qui mangeaient ton pain ont mis une plaie sous toi. Il n'y a point d'intelligence en lui.

8 Ne sera-ce pas en ce temps-là, dit l'Éternel, que je ferai périr les sages de l'Idumée, et la prudence de la montagne d'Esaü ?

9 Tes hommes forts aussi seront éperdus, ô Théman ! afin que les hommes soient retranchés de la montagne d'Esaü par le carnage.

10 La honte te couvrira, et tu seras retranché à jamais, à cause de la violence que tu as faite à ton frère Jacob.

11 Lorsque tu te tenais vis-à-vis, quand les étrangers menaient son armée en captivité, lorsque les étrangers entraient dans ses portes, et qu'ils jetaient le sort sur Jérusalem, tu étais aussi comme l'un d'eux.

12 Mais tu ne devais pas prendre plaisir à voir le jour de la punition de ton frère, quand il a été livré aux étrangers ; et tu ne devais pas te réjouir sur les enfants de Juda au jour qu'ils ont été détruits ; tu ne les devais pas braver au jour de la détresse.

13 Et tu ne devais pas entrer dans la porte de mon peuple au jour de sa calamité ; et tu ne devais pas, toi, prendre plaisir à voir son mal au jour de sa ruine ; tes mains ne devaient pas s'avancer pour prendre son bien, au jour de son affliction.

14 Et tu ne devais pas te tenir sur les passages, pour exterminer ceux des siens qui se sauvaient, ni livrer ceux qui étaient restés, le jour de leur détresse.

15 Car le jour de l'Éternel approche contre toutes les nations ; on te fera comme tu as fait, ton salaire retournera sur ta tête.

16 Car comme vous avez bu sur la montagne de ma sainteté, ainsi toutes les nations boiront continuellement ; oui, elles boiront, elles avaleront, et elles deviendront comme si elles n'avaient jamais été.

17 Mais il y aura quelques réchappés sur la montagne de Sion, et elle sera sainte, et la maison de Jacob possédera ses possessions.

18 La maison de Jacob sera un feu, et la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Esäü du chaume ; elles s'allumeront contre eux, et elles les consumeront, et il n'y aura rien de reste dans la maison d'Esäü ; car l'Éternel a parlé.

19 Ils posséderont le Midi, savoir, la montagne d'Esäü, et la campagne, savoir, les Philistins, et ils posséderont le territoire de Samarie, et Benjamin possédera Galaad.

20 Et l'armée des enfants d'Israël, qui auront été transportés, posséderont ce qui était aux Cananéens, jusqu'à Sarepta ; et ceux de Jérusalem qui auront été transportés posséderont ce qui est jusqu'à Sépharad ; ils le posséderont avec les villes du Midi.

21 Car les libérateurs monteront à la montagne de Sion, pour juger la montagne d'Esäü ; et le royaume sera à l'Éternel.

RÉFLEXIONS

La prophétie d'Abdias a ceci de particulier qu'il a prophétisé, non contre les Juifs, mais contre un peuple étranger, savoir contre les Iduméens.

On doit faire ces deux considérations sur ce livre. La première, que les Iduméens furent effectivement détruits, conformément aux menaces d'Abdias et des autres prophètes, car les Caldéens prirent et ravagèrent l'Idumée peu après avoir pris Jérusalem. Et lorsque les Juifs furent revenus dans leur patrie, ils remportèrent de grands avantages sur les Iduméens et se rendirent maître d'une partie de leur pays. Ces événements qui sont si conformes à la prophétie d'Abdias en prouvent la divinité.

La seconde réflexion regarde la cause de cette désolation des Iduméens. Le prophète dit à diverses fois qu'ils furent ainsi traités à cause de leur fierté et de leur vaine confiance et surtout parce qu'ils avaient pris plaisir à voir le malheur des Juifs leurs voisins et leurs frères et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire en tuant ceux d'entre eux qui étaient échappés à la fureur des Babyloniens lors de la prise de Jérusalem.

C'est ainsi que DIEU abaisse les peuples superbes et cruels, qu'il punit ceux qui sont durs envers les misérables et qui se font une joie de les voir souffrir et qu'il déploie sa vengeance sur ceux qui affligent son église et sur les ennemis de sa gloire.

LE LIVRE DE JONAS

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Jonas vivait du temps de Jéroboam second, roi d'Israël. Il fut envoyé de la part de DIEU à Ninive, qui était la capitale de l'empire des Assyriens, pour annoncer la ruine de cette ville et l'on voit dans ce livre quel fut le succès de son ministère.

Jonas a aussi prononcé d'autres prophéties que celles qui sont contenues dans ce livre, comme cela se recueille du livre II des Rois, au chapitre XIV.

C'est le seul d'entre les prophètes, dont nous avons les écrits, qui ait été envoyé à une nation étrangère.

Au reste, ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile confirme la vérité de ce qui est contenu dans ce livre et montre que Jonas était un prophète envoyé de DIEU.

CHAPITRE I.

DIEU envoie Jonas à Ninive, mais ce prophète, craignant d'y aller, s'embarque sur la mer pour s'enfuir à Tarscis. DIEU excite une grande tempête et Jonas est jeté dans la mer pour apaiser l'orage.

1 La parole de l'Éternel fut adressée à Jonas fils d'Amittaï, et il lui dit :

2 Lève-toi, et t'en va en la grande ville de Ninive, et crie contre elle ; car leur malice est montée jusqu'à moi.

3 Mais Jonas se leva pour s'enfuir à Tarscis de devant la face de l'Éternel ; et il descendit à Japho, où il trouva un navire qui allait à Tarscis, et ayant payé son passage, il y entra, pour aller avec eux à Tarscis, de devant la face de l'Éternel.

4 Mais l'Éternel éleva un grand vent sur la mer, qui y excita une grande tempête, de sorte que le navire était en danger de se briser.

5 Et les mariniers eurent peur, et crièrent chacun à son DIEU, et ils jetèrent dans la mer la charge qui était dans le navire, pour le décharger ; mais Jonas était descendu au fond du navire, où il était couché, et dormait profondément.

6 Alors le maître pilote s'approcha de lui, et lui dit : Qu'as-tu, dormeur ? Lève-toi, et crie à ton DIEU, peut-être qu'il pensera à nous et que nous ne périrons point.

7 Et ils se dirent l'un à l'autre : Venez, et jetons le sort, afin que nous connaissions qui est la cause de ce mal qui nous est arrivé. Ils jetèrent donc le sort, et le sort tomba sur Jonas.

8 Alors ils lui dirent : Déclare-nous maintenant pourquoi ce mal nous est arrivé. Quelle est ta profession ? Et d'où viens-tu ? Quel est ton pays, et de quel peuple es-tu ?

9 Et il leur dit : Je suis Hébreu, et j'adore l'Éternel, le DIEU des cieux, qui a fait la mer et la terre.

10 Alors ces hommes furent saisis d'une grande crainte, et ils lui dirent : Pourquoi as-tu fait cela ? car ces gens-là avaient appris qu'il s'enfuyait de devant la présence de l'Éternel, parce qu'il le leur avait déclaré.

11 Et ils lui dirent : Que te ferons-nous, afin que la mer se calme à notre égard ? Car la mer s'agitait de plus en plus.

12 Et il leur répondit : Prenez-moi, et jetez-moi dans la mer, et la mer s'apaisera à votre égard ; car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venue sur vous.

13 Et ces hommes voguaient, pour relâcher à terre ; mais ils ne pouvaient, parce que la mer s'agitait de plus en plus contre eux.

14 Ils crièrent donc vers l'Éternel, et ils dirent : Éternel ! nous te prions que nous ne périssions point

maintenant à cause de l'âme de cet homme, et ne mets point sur nous le sang innocent ; car tu es l'Éternel, tu as fait en ceci comme il t'a plu.

15 Alors ils prirent Jonas, et le jetèrent dans la mer ; et la tempête de la mer s'arrêta.

16 Et ces gens-là craignirent l'Éternel d'une grande crainte, et ils offrirent des sacrifices à l'Éternel, et vouèrent des vœux.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer en général sur ce livre que DIEU envoya Jonas aux Ninivites et aux Assyriens pour faire connaître à ces peuples, qui étaient idolâtres et ennemis des Juifs et qui devaient même dans peu détruire le royaume des dix tribus, que le DIEU d'Israël était le DIEU tout puissant et que ce serait ce même DIEU qui renverserait leur ville et leur empire, comme cela arriva au bout de quelque temps.

Il y a trois réflexions particulières à faire sur ce chapitre :

I. La première, que Jonas, n'osant pas aller exécuter sa commission à Ninive, voulut s'enfuir dans un pays éloigné. Ce fut là un effet de la faiblesse du prophète qui prévalut dans cette occasion sur sa piété. Ceux qui n'ont pas le courage de suivre leur vocation quand DIEU les appelle se rendent coupables d'un péché semblable à celui de Jonas, mais c'est ce que sont surtout les ministres du Seigneur, qui retenus par la honte ou par la crainte des hommes, n'osent pas leur parler de sa part.

II. La tempête qui surprit Jonas et ceux qui étaient embarqués avec lui et qui fut envoyée de DIEU nous apprend que c'est en vain que l'on pense se dérober à sa connaissance et se soustraire à son autorité, il poursuit et il trouve partout ceux qui refusent de lui obéir et où qu'ils soient, ils ne sauraient échapper à sa justice.

III. Il faut remarquer que Jonas fut découvert par le sort et jeté dans la mer pour faire cesser l'orage. Par-là DIEU voulait punir ce prophète de sa désobéissance, lui faire sentir la grandeur de sa faute et l'obliger à la confesser en présence de ses compagnons de voyage et à la réparer dans la suite en allant à Ninive. DIEU se proposait aussi de donner de la crainte à ces idolâtres, qui étaient avec Jonas dans le vaisseau et de les engager à révéler et à publier le pouvoir de DIEU dont Jonas était le ministre, ce qu'ils firent aussi après que la tempête fut calmée.

Au reste, ce qui arriva dans cette occasion fait voir que le sort, aussi bien que tous les autres événements, est soumis à la providence divine.

CHAPITRE II.

Jonas, ayant été jeté dans la mer, est englouti par un grand poisson dans le ventre duquel il resta trois jours et trois nuits. Il fait sa prière à DIEU, il le remercie de ce qu'il l'avait délivré et le poisson le porte sur le rivage.

1 Mais l'Éternel avait préparé un grand poisson pour engloutir Jonas, et Jonas demeura dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits.

2 Et Jonas fit sa requête à l'Éternel son DIEU dans le ventre du poisson.

3 Et il dit : J'ai crié à l'Éternel à cause de ma détresse, et il m'a exaucé ; je me suis écrié du ventre du sépulcre, et tu as entendu ma voix.

4 Tu m'avais jeté au profond, au cœur de la mer, et le courant m'avait environné, tous tes flots et toutes tes vagues avaient passé sur moi ;

5 et j'avais dit : Je suis rejeté de devant tes yeux ; cependant je verrai encore le temple de ta sainteté.

6 Les eaux m'avaient environné jusqu'à l'âme ; l'abîme m'avait enveloppé de toutes parts ; les roseaux m'avaient entouré la tête.

7 J'étais descendu jusqu'aux racines des montagnes ; la terre avec ses barres était autour de moi pour jamais ; mais tu as fait remonter ma vie hors de la fosse, ô Eternel mon DIEU !

8 Quand mon âme se pâmait en moi, je me suis souvenu de l'Eternel, et ma requête est parvenue à toi jusqu'au palais de ta sainteté.

9 Ceux qui s'adonnent aux vanités fausses, abandonnent leur miséricorde.

10 Mais moi, je te sacrifierai avec une voix de louange, je rendrai ce que j'ai voué, car le salut est de l'Eternel.

11 Alors l'Eternel fit commandement au poisson, et il vomit Jonas sur le sec.

RÉFLEXIONS

La manière dont DIEU préserva Jonas en le faisant engloutir par un grand poisson après qu'il eut été jeté dans la mer est un nouveau miracle où l'on découvre la puissance de DIEU et en même temps sa bonté envers ce prophète.

I. C'est ainsi que DIEU fait voir sa miséricorde dans le temps qu'il donne des marques de sa justice et qu'en châtiant les hommes il se propose de les sauver et de les bénir.

II. La prière que Jonas fit à DIEU lorsqu'il l'eut fait remonter des gouffres de la mer, comme cela est dit au versets 7, et dans le temps que le poisson, qui l'avait englouti, allait le rejeter sur le rivage, marque la grande foi et la reconnaissance de ce prophète, aussi bien que sa repentance et son retour à son devoir.

III. La délivrance de Jonas, qui sortit du ventre du poisson, est une autre merveille où le pouvoir de DIEU et son amour paraissent avec éclat.

IV. Mais ce que nous devons principalement considérer dans cet événement, c'est que la manière miraculeuse dont DIEU rendu la vie à Jonas au troisième jour était une image très expresse de la mort et de la résurrection de notre Seigneur. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans l'Évangile où il dit : *Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre et au troisième jour il ressuscitera.*

CHAPITRE III.

Jonas est envoyé une seconde fois à Ninive. Il dénonce au peuple de cette grande ville qu'elle allait être renversée, de quoi le roi et les habitants de Ninive étant touchés, ils jeûnèrent et s'humilièrent, ce qui fit que DIEU les épargna.

1 Après cela la parole de l'Eternel fut adressée à Jonas pour la seconde fois, et il lui dit :

2 Lève-toi, et t'en va à Ninive la grande ville, et publies-y ce que je te commande.

3 Jonas se leva donc, et il s'en alla à Ninive, suivant l'ordre de l'Eternel. Or, Ninive était une très grande ville, de trois jours de chemin.

4 Alors Jonas commença d'entrer dans la ville le chemin d'un jour, et il cria en disant : Encore quarante jours, et Ninive sera renversée.

5 Et les hommes de Ninive crurent à DIEU, et ils publièrent un jeûne, et se vêtirent de sacs depuis le plus grand d'entre eux jusqu'au plus petit.

6 Car cela était parvenu jusqu'au roi de Ninive, qui se leva de son trône, ôta de dessus lui son vêtement magnifique, et se couvrit d'un sac, et s'assit sur la cendre.

7 Et il fit crier, et l'on publia dans Ninive par un édit du roi et de ses princes : Qu'aucun homme, ni bête, ni bœuf, ni brebis, ne goûtent d'aucune chose, qu'ils ne se repaissent point et ne boivent point d'eau ;

8 et que les hommes et les bêtes soient couverts de sacs, et qu'ils crient à DIEU de toute leur force ; et que chacun se convertisse de sa mauvaise voie, et de l'iniquité qui est en ses mains.

9 Qui sait si DIEU ne se repentira point, et s'il ne reviendra point de l'ardeur de sa colère, en sorte que nous ne périssions point ?

10 Et DIEU regarda à ce qu'ils avaient fait, et comment ils s'étaient détournés de leur mauvaise voie, et DIEU se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait, et ne le fit point.

RÉFLEXIONS

Les réflexions que cette histoire nous présente sont les suivantes

I. Que Jonas, qui n'avait pas osé aller à Ninive la première fois que DIEU le lui ordonna, y alla hardiment après qu'il eut senti les effets de la puissance du Seigneur.

Telle est l'utilité des châtiments de DIEU, ils ramènent les hommes de leurs égarements, ils réveillent surtout le zèle des gens de bien et les portent à s'acquitter mieux de leurs devoirs.

II. DIEU commanda à Jonas d'aller à Ninive et de dénoncer aux habitants de cette grande ville, qui était plongée dans l'idolâtrie, dans le luxe et dans la dissolution, une ruine prompte et entière. Ces avertissements que DIEU fit donner aux Ninivites marquaient :

- D'un côté, qu'il était irrité des crimes auxquels ils s'adonnaient et
- De l'autre, qu'il avait encore de la bonté pour ce peuple.

C'est ainsi que les péchés des hommes et particulièrement ceux qui se commettent dans les grandes villes et à la cour des princes, provoquent la colère de DIEU et que DIEU cependant, par un effet de sa miséricorde, fait menacer les hommes avant que de les punir, afin qu'ils préviennent ses jugements par la repentance.

III. Le roi et le peuple de Ninive, qui apparemment avaient été informés du miracle arrivé en la personne de Jonas s'humilièrent et se détournèrent de leurs péchés et DIEU s'apaisa envers eux.

Cela nous apprend que l'humiliation, le jeûne et la conversion sont un moyen très efficace pour détourner la colère du Ciel et que DIEU, étant infiniment bon, pardonne aux plus coupables dès qu'ils abandonnent leurs péchés.

Enfin, cette histoire doit nous rappeler ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile : *Ceux de Ninive s'élèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et il y a ici plus que Jonas.*

Par là nous pouvons juger de la condamnation des chrétiens, qui étant appelés à la repentance par la voix de JÉSUS-CHRIST, n'en auront pas profité.

CHAPITRE IV.

Jonas, voyant que DIEU avait épargné les Ninivites, s'afflige et souhaite la mort.

Mais DIEU, pour lui faire comprendre qu'il avait tort de s'affliger ainsi, fit sécher une plante sous laquelle il s'était retiré.

1 Mais cela déplut extrêmement à Jonas, et il en fut fort affligé.

2 Et il fit sa requête à l'Eternel, et dit : Eternel ! je te prie, n'est-ce pas ici ce que je disais, quand j'étais encore en mon pays ? C'est pourquoi aussi je voulais m'enfuir à Tarscis ; car je connaissais que tu es un DIEU miséricordieux, pitoyable, lent à la colère, abondant en grâce, et qui te repens du mal dont tu as menacé.

3 Maintenant donc, Eternel ! retire, je te prie, mon âme ; car la mort m'est meilleure que la vie.

4 Et l'Eternel lui dit : Fais-tu bien de t'affliger ainsi ?

5 Et Jonas était sorti de la ville, et s'était assis du côté du devant de la ville, et il s'était fait là une cabane, sous laquelle il se tint à l'ombre, jusqu'à ce qu'il vît ce qui arriverait à la ville.

6 Et l'Eternel DIEU prépara un kikajon, et le fit monter au-dessus de Jonas, afin qu'il lui fit ombre sur la tête, et qu'il le délivrât de son mal ; et Jonas se réjouit d'une grande joie, à cause de ce kikajon.

7 Mais DIEU prépara pour le lendemain, quand l'aube du jour monterait, un ver qui frappa le kikajon, et il sécha.

8 Et quand le soleil fut levé, DIEU prépara un vent oriental et brûlant, et le soleil donna sur la tête de Jonas, de sorte qu'il tomba en défaillance, et qu'il pria pour son âme, demandant qu'il pût mourir, et qu'il dit : La mort m'est meilleure que la vie.

9 Et DIEU dit à Jonas : Fais-tu bien de t'affliger ainsi pour ce kikajon ? Et il répondit : J'ai raison de m'affliger ainsi, même jusqu'à la mort.

10 Et l'Eternel dit : Tu voudrais qu'on eut épargné le kikajon, pour lequel tu n'as point travaillé, et que tu n'as point fait croître ; car il est venu en une nuit, et en une nuit il est péri.

11 Et moi, n'épargnerais-je pas Ninive, cette grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille créatures humaines, qui ne savent pas discerner leur main droite de leur main gauche, et outre cela plusieurs bêtes ?

RÉFLEXIONS

La tristesse que Jonas ressentit, lorsque DIEU eut épargné les Ninivites, était une de ces faiblesses qui se rencontrent quelquefois dans les personnes qui d'ailleurs ont de la piété et que DIEU leur pardonne. Ce déplaisir procédait au reste de la crainte que Jonas avait d'être exposé à quelque mauvais traitement dans ce pays-là et de passer pour un faux prophète, puisque ses menaces n'avaient pas été exécutées.

II. Il est à remarquer que Jonas, s'étant mis à l'ombre sous une plante, DIEU la fit sécher et que, comme ce prophète s'en affligeait, il lui fit voir combien il avait tort d'être dans l'amertume et dans la crainte à cause

que Ninive avait été épargnée.

Ce que DIEU dit à Jonas dans cette occasion marque une grande bonté envers ce prophète. On y voit surtout sa miséricorde envers les hommes et même envers les petits enfants.

Ce DIEU tout bon ne hait aucune de ses créatures, et bien loin de les rendre malheureuses et de prendre plaisir à les voir dans la souffrance, il est porté à les épargner et leur faire du bien.

Cette bonté du Seigneur doit toucher nos cœurs d'amour et de reconnaissance envers lui, nous inspirer des sentiments de charité pour tous les hommes et nous engager à être miséricordieux comme notre Père qui est dans le Ciel est miséricordieux.

LE LIVRE DE MICHÉE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Michée vivait du temps d'Ésaïe et d'Osée. Le but de sa prophétie est de reprendre les péchés des Israélites des dix tribus, et principalement de ceux du Royaume de Juda, de leur annoncer leur ruine et de prédire le rétablissement du peuple de DIEU et la venue du Messie.

CHAPITRE I.

Michée dit que DIEU allait détruire Samarie, qui était la capitale du royaume d'Israël, et Jérusalem, qui était la capitale de celui de Juda, à cause de l'idolâtrie à laquelle ces deux royaumes s'étaient abandonnés. Il prédit aussi la ruine de plusieurs villes du pays d'Israël et de Juda, de Saphir, de Tسان, de Maroth, de Lakis et de quelques autres.

1 La parole de l'Éternel, qui fut adressée à Michée Moraschtite, du temps de Jotham, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, dans une vision contre Samarie et Jérusalem.

2 Vous tous, peuples, écoutez, et toi, terre, sois attentive, et tout ce qui est en elle, et que le Seigneur l'Éternel soit témoin contre vous, le Seigneur qui sort du palais de sa sainteté.

3 Car voici, l'Éternel va sortir de son lieu, il descendra et marchera sur les lieux élevés de la terre.

4 Et les montagnes se fondront sous lui, et les vallées se fondront comme la cire se fond devant le feu, et comme les eaux qui coulent dans une descente.

5 Tout ceci arrivera à cause du péché de Jacob et à cause des péchés de la maison d'Israël. Quel est le péché de Jacob ? N'est-ce pas Samarie ? Et quels sont les lieux élevés ? N'est-ce pas Jérusalem ?

6 C'est pourquoi je réduirai Samarie comme en un monceau de pierres, qu'on fait dans les champs où l'on plante des vignes, et je ferai rouler ses pierres dans la vallée, et je découvrirai ses fondements.

7 Et toutes ses images taillées seront brisées, et tous les salaires de sa prostitution seront brûlés au feu, et je mettrai tous ses faux dieux en désolation : comme elle les a amassés du salaire de sa prostitution, ils retourneront aussi pour le salaire d'une prostituée.

8 C'est pourquoi je me plaindrai, et je gémirai : j'irai dépouiller et nu, je gémirai comme les dragons, et je me lamenterai comme les hiboux.

9 Car chacune de ses plaies est incurable, elles sont venues jusqu'à Juda, elles sont parvenues jusqu'à la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem.

10 Ne l'annoncez point à Gath, ne pleurez point, vautre-toi dans la poudre dans la maison de Haphra.

11 Habitante de Sçaphir, passe, ayant ta nudité découverte : l'habitante de Tsaan ne sortira point ; il y aura des lamentations dans la maison d'Etsel, elle apprendra de vous son état.

12 Car l'habitante de Maroth sera dans l'angoisse, à cause de son bien, lorsque le mal descendra de la part de l'Éternel jusqu'à la porte de Jérusalem.

13 Attelle les chevaux légers au chariot, habitante de Lakis, toi par qui le péché de la fille de Sion a commencé ; car c'est en toi que les péchés d'Israël ont été trouvés.

14 C'est pourquoi, tu donneras des présents à cause de Moresceth de Gath ; les maisons d'Aczib tromperont les rois d'Israël.

15 Je t'amènerai encore un possesseur, habitante de Maresça, et la gloire d'Israël viendra jusqu'à Hadullam.

16 Arrache-toi les cheveux et coupe-les, à cause de tes fils chéris ; sois entièrement chauve, comme un aigle qui mue, car ils sont menés captifs loin de toi.

RÉFLEXIONS

I. Il faut considérer en général sur ce premier chapitre, que la vérité et la divinité des prédictions de Michée parut par l'événement, le royaume d'Israël ayant été détruit par les Assyriens et celui de Juda ayant été attaqué par les mêmes Assyriens sous le règne d'Ézéchias et enfin aussi détruit par les Babyloniens qui menèrent les Juifs en captivité.

II. L'on doit faire attention à cette magnifique description que le prophète fait de la majesté du Seigneur à l'entrée de ce livre. Elle nous apprend que DIEU a un pouvoir sans bornes, que rien ne peut lui résister et qu'il se sert de ce pouvoir pour châtier ceux qui l'offensent, comme il l'emploie pour protéger ceux qui le craignent.

III. Ce fut ce qui parut dans la destruction des principales villes d'Israël et de Juda et dans la ruine de ces deux royaumes qui, pour avoir provoqué la colère de DIEU par leur idolâtrie et par divers crimes, se virent privés de sa protection et livrés à leurs ennemis.

CHAPITRE II.

Michée, après avoir parlé dans le chapitre précédent de l'idolâtrie des Juifs, parle dans celui-ci des injustices et des extorsions qui se commettaient parmi eux, principalement par les grands et par les magistrats, et il leur dénonce une soudaine destruction.

1 Malheur à ceux qui pensent à l'iniquité, qui forgent le mal sur leurs lits, et qui l'exécutent dès le point du jour, parce qu'ils en ont le pouvoir en main.

2 S'ils désirent des possessions, ils les ont aussitôt ravies ; et s'ils désirent des maisons, ils les ont aussitôt prises, et ils oppriment l'homme et sa maison, l'homme et son héritage.

3 C'est pourquoi, l'Éternel a dit : Voici, je pense aussi contre cette famille un mal duquel vous ne pourrez point retirer votre cou, et vous ne marcherez plus avec fierté, car ce temps est très mauvais.

4 En ce temps-là, on fera de vous un proverbe, et on gémira d'un gémissement lamentable, et on dira : Nous sommes entièrement détruits ; on a changé la portion de mon peuple ; comment me l'a-t-on ôtée ? Partage-t-on nos champs pour nous les rendre ?

5 C'est pourquoi, il n'y aura personne pour toi qui étende le cordeau, pour ton partage, dans l'assemblée de l'Éternel.

6 On dit : Ne prophétisez point. Ils prophétiseront ; mais ils ne prophétiseront pas pour ceux-ci ; la confusion ne s'éloignera point.

7 Toi, qu'on appelle la maison de Jacob, l'Esprit de l'Éternel est-il resserré ? Sont-ce là ses pensées ? Mes paroles ne sont-elles pas bonnes pour celui qui marche droitement ?

8 Mais celui qui était ci-devant mon peuple s'est élevé contre moi comme un ennemi ; vous avez dépouillé du manteau et de l'habit ceux qui passaient en assurance, en revenant de la guerre.

9 Vous avez chassé les femmes de mon peuple des maisons où elles étaient en repos : vous avez ôté ma gloire pour toujours de dessus leurs petits-enfants.

10 Levez-vous et marchez, car ce pays n'est plus un lieu de repos pour vous, parce qu'il est souillé ; il vous détruira, même d'une prompte destruction.

11 S'il y a quelque homme qui coure après le vent, et qui mente et parle faussement, en disant : Je te prophétiserai du vin et de la cervoise, ce sera le prophète de ce peuple-ci.

12 Certainement je t'assemblerai tout entier, ô Jacob ! je rassemblerai entièrement les restes d'Israël, et je les mettrai tous ensemble comme des brebis de Bostra, et comme un troupeau au milieu de son étable : il y aura un grand bruit pour la foule des hommes.

13 Le destructeur montera devant eux, ils briseront tout, et passeront outre, et ils sortiront par la porte, et leur roi passera devant eux, et l'Éternel sera à leur tête.

RÉFLEXIONS

Le prophète se plaint, dans ce chapitre, que les Juifs, et surtout les principaux d'entre eux, étaient des avarés et des injustes qui n'avaient en vue que de s'enrichir et qui employaient toutes sortes de moyens pour cela.

Il les accuse de plus de vouloir empêcher les prophètes du Seigneur de leur parler et d'écouter plutôt les faux prophètes.

Enfin, il proteste que DIEU leur ferait bientôt sentir les effets de sa justice en les chassant du pays où ils habitaient.

On ne peut pas douter dès là que les péchés des personnes qui sont en autorité, l'injustice, la violence, le désir de s'enrichir et le mépris des avertissements que DIEU fait donner par sa parole et par ses serviteurs ne soient la marque d'une extrême corruption et que DIEU ne fasse enfin, d'une manière ou d'une autre, la vengeance de ces péchés-là lorsque les hommes y persévèrent avec obstination.

CHAPITRE III.

Le prophète continue ses censures contre les crimes des Juifs.

Il reproche aux magistrats leur avarice, leurs iniquités et leurs malversations. Il parle contre les faux prophètes qui trompent les Juifs en leur promettant la paix et cela dans des vues d'intérêt. Et il déclare de la part du Seigneur que ces péchés des chefs du peuple seraient cause que DIEU renverserait bientôt Jérusalem et le temple et les réduirait en masures.

1 C'est pourquoi j'ai dit : Ecoutez maintenant, chefs de Jacob, et vous conducteurs de la maison : N'est-ce point à vous de connaître ce qui est droit ?

2 Ils haïssent le bien, et ils aiment le mal : ils arrachent la peau de ces gens de dessus eux, et leur chair de dessus leurs os.

3 Et ce qu'ils mangent c'est la chair de mon peuple ; ils ont arraché leurs peaux de dessus eux, et ils ont brisé leurs os, et les ont mis par pièces, comme dans un pot, et comme de la chair dans une chaudière.

4 Alors ils crieront à l'Éternel, mais il ne les exaucera point, mais il cachera sa face d'eux en ce temps-là, comme ils ont fait le mal dans toute leur conduite.

5 Ainsi a dit l'Éternel, contre les prophètes qui font égarer mon peuple, qui mordent de leurs dents, et qui crient : Paix ! et si quelqu'un ne leur donne rien dans leur bouche, ils publient la guerre contre lui.

6 C'est pourquoi, au lieu de la vision, vous aurez la nuit, et les ténèbres au lieu de la révélation ; le soleil se couchera sur ces prophètes-là, et le jour deviendra noir sur eux.

7 Et les voyants seront honteux, et les devins rougiront de honte ; tous se couvriront jusque sur la lèvre de dessus, parce qu'il n'y aura aucune réponse de DIEU.

8 Mais moi, je suis rempli, par l'Esprit de l'Éternel, de vertu, de justice et de force, afin que je déclare à Jacob son crime, et à Israël son péché.

9 Ecoutez maintenant ceci, chefs de la maison de Jacob, et vous, conducteurs de la maison d'Israël, qui avez la justice en abomination et qui pervertissez tout ce qui est droit.

10 On bâtit Sion de sang, et Jérusalem d'iniquité.

11 Ses chefs jugent pour des présents ; les sacrificateurs enseignent pour un salaire, et ses prophètes prophétisent pour de l'argent ; cependant ils s'appuient sur l'Éternel, en disant : L'Éternel n'est-il pas parmi nous ? Il ne viendra point de mal sur nous.

12 C'est pourquoi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ ; Jérusalem sera réduite en monceaux, et la montagne du temple en une haute forêt.

RÉFLEXIONS

Les censures qui sont contenues dans ce chapitre s'adressent aux principaux, aux magistrats et aux prophètes d'Israël. Elles montrent que la dépravation était générale et sans remède parmi les Juifs du temps de Michée, mais que la source du mal se trouvait dans ceux qui étaient à la tête du peuple. Les juges et les magistrats s'adonnaient ouvertement à l'injustice, ils jugeaient pour des présents et ils prenaient des récompenses. Outre cela, les prophètes et les sacrificateurs, qui auraient dû s'opposer au mal, étaient aussi des prévaricateurs et des mercenaires qui, en flattant le peuple, l'entretenaient dans la sécurité. Ce sont là des crimes que les prophètes reprochent très souvent aux principaux des Juifs et pour lesquels Michée déclare que Sion et Jérusalem allaient être réduits en monceaux de pierres.

Par-là chacun peut voir à quel point les crimes des personnes publiques, l'iniquité dans les jugement et l'infidélité dans les ministres de la religion, irritent le Seigneur ; et les grands maux qui en arrivent à tout le peuple. C'est sur quoi les juges et les magistrats, aussi bien que les pasteurs doivent faire une continuelle et sérieuse attention. Les serviteurs de DIEU en particulier doivent imiter la sainte hardiesse de Michée et

être comme lui remplis de l'Esprit de DIEU *pour dire à Jacob son crime et à Israël son péché*, c'est-à-dire pour reprendre le vice avec courage en toutes sortes de personnes et pour déclarer aux hommes tout ce que DIEU leur commande de dire de sa part, se gardant bien surtout, d'endormir les pécheurs en leur donnant des espérances trompeuses, ou en dissimulant les malheurs qui les menacent.

CHAPITRE IV.

Le prophète prédit :

I. Que tous les peuples devaient être appelés à la connaissance de DIEU.

II. Que quoi que les Juifs dussent aller en captivité à Babylone, DIEU leur donnerait la paix et la victoire sur leurs ennemis.

1 Mais il arrivera, dans les derniers jours, que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et elle sera élevée par-dessus les coteaux, et les peuples y aborderont.

2 Et plusieurs nations y iront, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, et à la maison du DIEU de Jacob, et il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers ; car la loi sortira de Sion, et la parole de l'Éternel de Jérusalem.

3 Il exercera le jugement parmi plusieurs peuples, et il châtie les nations puissantes jusqu'aux pays les plus éloignés ; et elles forgeront leurs épées en hoyaux, et leurs halberdes en serpes ; une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et elles ne s'adonneront plus à faire la guerre.

4 Mais chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier ; et il n'y aura personne qui les épouvante ; car la bouche de l'Éternel des armées a parlé.

5 Certainement tous les autres peuples marcheront, chacun au nom de son dieu ; mais nous marcherons au nom de l'Éternel notre DIEU, pour toujours et à perpétuité.

6 En ce temps-là, dit l'Éternel, je rassemblerai celle qui était boiteuse, et je recueillerai celle qui avait été chassée, et celle que j'avais affligée.

7 Et je réserverai les restes de celle qui était boiteuse ; et celle qui était éloignée, je la ferai devenir une nation puissante, et l'Éternel régnera sur eux dans la montagne de Sion, depuis ce temps jusqu'à toujours.

8 Et toi, tour du troupeau, Hophel, la fille de Sion viendra jusqu'à toi ; et la première domination et le royaume reviendra à la fille de Jérusalem.

9 Pourquoi t'écris-tu si fort maintenant ? N'y a-t-il point de roi au milieu de toi ? Ou, ton conseiller est-il péri, que la douleur t'ait saisie comme celle qui enfante ?

10 Sois en travail et crie, fille de Sion, comme celle qui enfante ; car tu sortiras bientôt de la ville, et tu demeureras aux champs, et tu viendras jusqu'à Babylone ; mais tu y seras délivrée ; c'est là que l'Eternel te rachètera des mains de tes ennemis.

11 Et maintenant, plusieurs nations se sont assemblées contre toi, lesquelles disent : Qu'elle soit profanée, et que notre œil voie en Sion ce que nous souhaitons.

12 Mais elles ne connaissent pas les pensées de l'Eternel, et elles ne comprennent pas que son dessein est de les assembler, comme on assemble des gerbes dans l'aire.

13 Lève-toi et foule, fille de Sion, car je ferai que ta corne sera de fer, et que tes ongles seront d'airain, et tu briseras plusieurs peuples, et je consacrerai comme un interdit leur gain à l'Eternel, et leurs biens au Seigneur de toute la terre.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient deux prédictions :

La première est celle qui porte que toutes les nations étrangères seraient éclairées de la connaissance de DIEU et viendraient l'adorer et le servir.

L'état où la religion et le service divin furent à Jérusalem après le retour des Juifs de la captivité de Babylone ne répond point à la majesté de cet oracle. Mais on en trouve l'accomplissement dans la vocation des païens et dans leur conversion à la religion chrétienne. Ce grand et heureux événement doit nous convaincre de la vérité de cette religion et de la divinité des prophéties qui l'ont annoncé et produire en nous une grande reconnaissance envers DIEU et un zèle ardent pour son service.

La seconde prédiction de Michée marque que les Juifs iraient à Babylone, mais qu'ils reviendraient habiter la

Judée et que leurs ennemis seraient confondus.

Cette prophétie a été accomplie, de même que la précédente, ce qui doit servir à confirmer d'autant mieux notre foi.

On voit, au reste, éclater ici la bonté de DIEU et son amour envers son peuple, puisqu'à mesure qu'il menace les Juifs de les livrer aux nations étrangères, il leur promet de les ramener et de les faire triompher de tous leurs ennemis.

CHAPITRE V.

Les prédictions de ce chapitre marquent :

I. Les guerres qu'il y aurait dans la Judée, le siège de Jérusalem, l'abaissement du gouvernement des Juifs, la venue du Messie qui naîtrait à Bethléhem et l'établissement de son règne.

II. Michée prédit que les Israélites seraient délivrés des Assyriens et des Babyloniens et que ceux-ci seraient livrés à leurs ennemis et entièrement détruits.

1 Assemble-toi maintenant par troupes, fille de troupes ; on a mis le siège contre nous ; on frappera le prince d'Israël avec la verge sur la joue.

2 Mais toi, Bethléhem vers Ephrath, quoique tu sois petite entre les milliers de Juda, c'est de toi que me sortira celui qui doit être dominateur en Israël, et ses issues sont d'ancienneté, dès les jours éternels.

3 C'est pourquoi il les livrera jusqu'au temps que celle qui est en travail d'enfant aura enfanté, et le reste de ses frères retournera avec les enfants d'Israël.

4 Et il se maintiendra, et il gouvernera par la force de l'Eternel, et avec la magnificence du nom de l'Eternel son DIEU. Et ils reviendront ; et maintenant il sera glorifié jusqu'aux bouts de la terre, et c'est lui qui fera la paix.

5 Après que l'Assyrien sera entré dans notre pays, et qu'il aura mis le pied dans nos palais, nous établirons contre lui sept pasteurs et huit princes, pris du commun.

6 Ils ravageront le pays d'Assyrie avec l'épée, et la contrée de Nimrod dans ses portes ; et il nous délivrera des Assyriens, après qu'ils seront entrés dans notre pays, et qu'ils auront mis le pied dans nos quartiers.

7 Et le reste de Jacob sera parmi plusieurs peuples, comme une rosée qui vient de l'Eternel, et comme une pluie menue sur l'herbe, et qu'on n'attend point de l'homme, et qu'on n'espère point des enfants des hommes.

8 Le reste de Jacob sera entre les nations, et parmi plusieurs peuples, comme un lion parmi les bêtes des forêts, et comme un lionceau parmi des troupeaux de brebis, qui en passant foule et déchire, sans que personne n'en puisse rien garantir.

9 Ta main sera élevée sur tes adversaires, et tous tes ennemis seront retranchés.

10 Et il arrivera en ce temps-là, dit l'Eternel, que je retrancherai tes chevaux du milieu de toi, et je ferai périr tes chariots.

11 Et je retrancherai les villes de ton pays, et ruinerai toutes tes forteresses.

12 Je retrancherai aussi de ta main les enchantements, et tu n'auras plus aucun devin.

13 Je retrancherai aussi du milieu de toi tes images taillées et tes statues, et tu ne te prosternerai plus devant l'ouvrage de tes mains.

14 J'arracherai aussi tes bocages du milieu de toi, et je détruirai tes villes.

15 Et je ferai vengeance, avec colère et sévérité, de toutes les nations qui ne m'auront point écouté.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre renferme diverses prédictions qui ont toutes été vérifiées par l'événement.

On y voit les malheurs qui affligèrent les Juifs avant la venue de notre Seigneur. On y lit surtout un oracle qui marque formellement que le Messie devait sortir de la ville de Bethléem. Cette prophétie convient parfaitement à JÉSUS-CHRIST, comme Saint Matthieu le remarque au chapitre II de son Évangile, et elle ne peut être appliquée à aucun autre.

Les autres prédictions de Michée ont aussi été accomplies. Les Juifs furent délivrés et protégés par des rois suscités de DIEU pour cela et ils revinrent dans la Judée. L'empire des Assyriens et des Babyloniens prit fin et Babylone fut totalement détruite.

De sorte que la divinité des oracles des prophètes et la vérité des promesses de DIEU ne peuvent être révoquées en doute, non plus que la vérité de la religion en général et la nécessité où nous sommes d'en observer les devoirs.

CHAPITRE VI.

DIEU se plaint d'une manière extrêmement forte et touchante de l'ingratitude des Juifs qui, nonobstant les bienfaits qu'il leur avait accordés de tout temps, s'étaient révoltés contre lui et l'avaient abandonné.

Il leur dit que leurs sacrifices et leurs oblations n'étaient pas capables de détourner sa colère et que le seul moyen de lui être agréable était de faire ce qui est droit.

Enfin, il leur reproche les injustices, les violences et les tromperies qu'ils commettaient, mais surtout il les accuse d'avoir gardé les ordonnances de Homri et d'Achab, c'est-à-dire d'avoir suivi le culte idolâtre que ces Rois-là avaient introduits dans le royaume des dix tribus ; et il déclare qu'irrité par tous ces crimes, il les accablerait de ses fléaux.

1 Ecoutez maintenant ce que dit l'Éternel : Lève-toi, plaide devant les montagnes, et que les collines entendent ta voix.

2 Écoutez, montagnes, le procès de l'Éternel : Ecoutez-le, même vous, les plus fermes fondements de la terre ; car l'Éternel a un procès avec son peuple, et il veut plaider avec Israël.

3 Mon peuple, que t'ai-je fait, ou en quoi t'ai-je causé de la peine ? Réponds-moi.

4 Car je t'ai fait remonter du pays d'Égypte, et je t'ai délivré de la maison de servitude, et j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Marie.

5 Mon peuple, souviens-toi, je te prie, du dessein que Balak, roi de Moab, avait formé contre toi, et quelle réponse Balaam fils de Béhor, lui fit ; et de ce que j'ai fait, depuis Scittim jusqu'à Guilgal, afin que tu connaisses que l'Éternel est juste.

6 Avec quoi préviendrai-je l'Éternel, et me prosternerai-je devant le DIEU souverain ? Le préviendrai-je avec les holocaustes, avec des veaux d'un an ?

7 L'Éternel prendra-t-il plaisir à des milliers de moutons, ou à dix mille torrents d'huile ? Donnerai-je mon premier-né pour mon forfait, et mes enfants pour le péché de mon âme ?

8 Ô homme ! il t'a déclaré ce qui est bon ; et qu'est-ce que l'Éternel demande de toi, sinon de faire ce qui est droit, d'aimer la miséricorde, et de marcher dans l'humilité avec ton DIEU ?

9 La voix de l'Éternel crie à la ville, et ceux qui sont sages craindront ton nom. Ecoutez la verge, et celui qui l'a ordonnée.

10 Les trésors de méchanceté ne sont-ils pas encore dans la maison du méchant, et un épha trop petit, ce qui est abominable ?

11 Tiendrai-je pour innocent celui qui a de fausses balances, et de fausses pierres à peser dans le sac ?

12 Car ses riches sont remplis de ce qu'ils ont ravi par violence, et ses habitants parlent fausement, et il y a une langue trompeuse dans leur bouche.

13 C'est pourquoi, je t'ai fait venir languissante en te frappant, et je t'ai désolée à cause de tes péchés.

14 Tu mangeras, et tu ne seras point rassasiée, et tu seras abaissée au dedans de toi ; tu ôteras de devant l'ennemi, mais tu ne sauveras point ; et ce que tu auras sauvé, je le livrerai à l'épée.

15 Tu sèmeras, mais tu ne moissonneras point ; tu presseras l'olive, mais tu ne t'oindras point d'huile, et tu fouleras le moût, mais tu ne boiras point de vin.

16 On a gardé les ordonnances de Homri, et tout ce que la maison d'Achab a fait, et vous avez marché dans leurs conseils ; c'est pourquoi je te mettrai en désolation, et on sifflera ceux qui habitent en elle ; et vous porterez l'opprobre de mon peuple.

REFLEXION

Ce qu'il faut recueillir de ce chapitre c'est, premièrement, que DIEU est parfaitement juste et en même temps plein d'amour et de bonté envers les hommes, qu'il ne se propose que leur bien et qu'il les comble de ses bienfaits pour se les attacher et pour les engager à l'aimer et à le craindre. C'est ce que Michée marque en des termes bien touchants, lorsqu'il dit que DIEU plaide avec son peuple et lui demande : *Mon peuple, que t'ai-je fait ou en quoi t'ai-je causé la peine ? Réponds-moi.*

Ces paroles du Seigneur montrent d'une manière bien claire que les hommes se rendent coupables d'une noire ingratitude lorsqu'il leur arrive de se rebeller contre un DIEU si bon et que s'ils attirent par là sa colère sur eux, ils ne sauraient rien alléguer pour s'excuser.

La seconde instruction est : *que ce n'est pas par des sacrifices et par des holocaustes ou des oblations que l'on peut prévenir le Seigneur et lui plaire, que DIEU nous a déclaré ce qui est bon et qu'il ne demande autre chose de l'homme, sinon qu'il fasse ce qui est droit, qu'il aime la miséricorde et qu'il marche dans l'humilité avec son DIEU.* Par-là DIEU nous apprend que le seul culte qu'il reçoive est celui qui est accompagné de la droiture, de l'innocence de la vie, de la charité et de l'humilité de cœur.

Ce sont là les devoirs essentiels de la religion et ce fut pour les avoir négligés que les Juifs, qui étaient d'ailleurs soigneux de pratiquer les cérémonies et les devoirs extérieurs du culte divin, périrent malheureusement.

Enfin, puisque DIEU déclare qu'il ne tiendra point pour innocent les injustes, ceux qui ont de fausses mesures et de faux poids et ceux qui ravissent le bien d'autrui, soit par la violence, soit par la fraude et la tromperie, on ne peut douter que ces crimes-là ne lui soient très odieux et qu'ils n'attirent sur ceux qui y tombent les effets de sa malédiction.

CHAPITRE VII.

I. Michée déplore l'extrême corruption des Juifs et les crimes qui régnaient parmi eux.

II. Il leur promet un heureux rétablissement et il les assure, qu'après que DIEU les aurait livrés à leurs ennemis pour quelque temps et qu'il les aurait châtiés avec justice, il leur rendrait la paix et qu'il ferait pour eux des merveilles semblables à celles qu'il avait faites du temps de leurs pères et c'est de quoi Michée loue et bénit le Seigneur.

1 Malheur à moi ! car je suis comme quand on a cueilli les fruits d'été, et les grappillages de la vendange ; il n'y a plus de grappe pour manger, et mon âme désirait des premiers fruits.

2 L'homme de bien est péri de dessus la terre, et il n'y a personne qui soit droit entre les hommes ; tous tendent des pièges pour répandre le sang ; chacun chasse après son frère avec des filets.

3 Pour faire le mal avec les deux mains, le gouverneur exige, et le juge court après la récompense, et les grands ne parlent que des violences qu'ils souhaitent de faire, et qu'ils ont préparées.

4 Le plus homme de bien d'entre eux est comme une ronce ; et l'homme le plus droit est pire qu'une haie d'épines ; le jour de tes sentinelles et de ta punition est venu ; c'est maintenant qu'ils seront dans la perplexité.

5 Ne croyez point à votre intime ami, et ne vous fiez point en vos conducteurs ; garde-toi d'ouvrir ta bouche devant celle qui dort dans ton sein.

6 Car le fils déshonore son père ; la fille s'élève contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère, et les domestiques de chacun sont ses ennemis.

7 Mais moi, je regarderai vers l'Éternel ; j'attendrai le DIEU de ma délivrance ; mon DIEU m'exaucera.

8 Toi, ô mon ennemie ! ne te réjouis point sur moi. Si je suis tombée, je me relèverai ; si j'ai été couchée dans les ténèbres, l'Éternel m'éclairera.

9 Je porterai l'indignation de l'Éternel, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il défende ma cause, et qu'il me fasse justice ; il me conduira à la lumière, je verrai sa justice.

10 Et mon ennemie le verra, et la honte la couvrira. Celle qui me disait : Où est l'Éternel ton DIEU ? mes yeux la verront, et elle sera bientôt foulée comme la boue des rues.

11 Au jour qu'il rebâtera tes masures, en ce jour-là, les édits seront éloignés.

12 En ce temps-là, on viendra jusqu'à toi, même d'Assyrie et des villes fortes, et depuis les villes fortes jusqu'au fleuve, et depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis une montagne jusqu'à l'autre ;

13 après que le pays aura été en désolation, à cause de ses habitants, à cause du fruit de leurs actions.

14 Pais ton peuple avec ta houlette, le troupeau de ton héritage, qui demeure seul dans les forêts au milieu de Carmel ; qu'ils paissent en Basçan et en Galaad, comme au temps d'autrefois.

15 Je ferai voir à mon peuple des choses merveilleuses, comme au temps que tu sortis du pays d'Égypte.

16 Les nations le verront, et elles seront honteuses avec toute leur force ; elles mettront la main sur la bouche, et leurs oreilles seront sourdes.

17 Elles lécheront la poudre comme le serpent, et elles trembleront dans leurs enclos comme les reptiles de la terre ; elles seront effrayées de l'Éternel notre DIEU, et elles te craindront.

18 Qui est le DIEU fort semblable à toi, qui ôte l'iniquité, et qui passe par-dessus les péchés du reste de son héritage ? Il ne tient pas toujours sa colère, parce qu'il se plaît à faire miséricorde.

19 Il aura encore compassion de nous ; il mettra sous ses pieds nos iniquités, et il jettera tous nos péchés au profond de la mer.

20 Tu feras voir la vérité à Jacob, et ta miséricorde à Abraham, selon que tu l'as juré à nos pères, dès les temps anciens.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer dans ce chapitre les plaintes du prophète, les consolations qu'il donne aux Juifs et les actions de grâce qu'il rend à DIEU.

I. Il se plaint de la dépravation des Juifs en disant qu'on ne trouvait plus d'homme de bien parmi eux, qu'ils ne cherchaient qu'à faire du mal les uns aux autres, que les gens sincères y étaient si rares qu'on ne pouvait pas même se fier à ses plus proches et que les juges couraient après les récompenses et commettaient toutes sortes d'iniquités.

II. Ce tableau de l'étrange corruption des Juifs montre la justice des peines dont DIEU les visita et nous apprend que la crainte de DIEU, la droiture et la sincérité sont bannies d'un pays lorsque la fraude et la tromperie y règnent et que les magistrats y vendent la justice, il n'est pas possible que DIEU ne fasse la punition de ces crimes-là.

Il faut faire attention à ces paroles par lesquelles Michée consolait le peuple de DIEU qui allait bientôt tomber entre les mains de ses ennemis : *Toi qui es mon ennemie, ne te réjouis point sur moi, si je suis tombée, je me relèverai, si je suis dans les ténèbres, le Seigneur m'éclairera. Je porterai son indignation parce que j'ai péché contre lui, mais après cela il défendra ma cause.*

Ces belles paroles nous instruisent de la conduite de DIEU envers les hommes et en particulier envers son église ; il lui fait ressentir les effets de son indignation lorsqu'elle pèche contre lui, mais après cela il en a pitié et il la délivre et ses ennemis ne prévaudront jamais sur elle.

III. Cette conduite du Seigneur nous engage à reconnaître et à louer sa puissance, sa bonté, sa sagesse et à dire avec Michée : *Qui est le DIEU fort semblable à toi, qui ôtes l'iniquité et qui passes par-dessus les péchés de ton héritage ? Il ne garde pas toujours sa colère, il se plaît à exercer sa miséricorde, il aura compassion de nous et il nous pardonnera tous nos péchés.*

LE LIVRE DE NAHUM

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

La prophétie de Nahum concerne la ruine de Ninive et la fin de l'empire des Assyriens et l'on croit que Nahum a vécu quatre-vingts ans après Jonas qui avait aussi prophétisé contre les Ninivites.

CHAPITRE I.

Nahum fait une magnifique description de la grandeur de DIEU et de sa puissance afin de montrer que les Assyriens ne sauraient lui résister et que, nonobstant leur force, ils seraient détruits pendant que les Juifs, auxquels ils avaient fait tant de maux, seraient rétablis et conservés.

1 Prophétie contre Ninive : Livre de la vision de Nahum Elkoscien.

2 Le DIEU fort est jaloux, et l'Éternel est vengeur, l'Éternel est vengeur et il a la terreur à son commandement ; l'Éternel se venge de ses adversaires, et la garde à ceux qui le haïssent.

3 L'Éternel est lent à la colère, et grand en force, et il ne tient nullement le coupable pour innocent ; l'Éternel marche parmi les tourbillons, et les tempêtes et les nuées sont la poudre de ses pieds.

4 Il tance la mer, et la fait tarir, et il dessèche tous les fleuves. Basçan et Carmel languissent, la fleur du Liban est flétrie.

5 Les montagnes tremblent à cause de lui, et les coteaux s'écoulent ; la terre monte en feu à cause de sa présence, et le monde et tous ceux qui y habitent.

6 Qui subsistera devant son indignation, et qui demeurera ferme dans l'ardeur de sa colère ? Sa colère se répand comme un feu, et les rochers sont brisés devant lui.

7 L'Éternel est bon ; il est une forteresse au temps de la détresse, et il connaît ceux qui se retirent vers lui.

8 Il va passer comme une inondation, il détruira son lieu, et il fera que les ténèbres poursuivront ses ennemis.

9 Quel dessein pourriez-vous former contre l'Éternel ? C'est lui qui détruit ; la détresse ne s'élèvera pas deux fois.

10 Car étant embarrassés comme des épines, et enivrés comme des gens ivres, ils seront entièrement consumés comme la paille sèche.

11 C'est de toi qu'est sorti celui qui pense du mal contre l'Éternel, et qui forme un dessein de méchanceté.

12 Ainsi a dit l'Éternel : Encore qu'ils soient en paix et en grand nombre, cependant ils seront coupés comme avec un rasoir, et on passera outre. Or je t'ai affligée, mais je ne t'affligerai plus.

13 Mais maintenant je briserai ton joug de dessus toi, et je romprai tes liens.

14 Car l'Éternel a donné commission contre toi ; il n'en naîtra plus de ton nom ; je retrancherai de la maison de tes dieux les images taillées et celles de fonte ; j'en ferai ton sépulcre, après que tu seras tombé dans le mépris.

15 Voici sur les montagnes les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, et qui publie la paix. Ô Juda, célèbre tes fêtes solennelles, et rends tes vœux ; car le méchant ne passera plus à l'avenir au milieu de toi ; ils sont entièrement retranchés.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur ce livre de Nahum que DIEU suscita divers prophètes pour annoncer, non seulement la ruine des Juifs, mais aussi celle des autres peuples et en particulier celle des Assyriens dont l'empire était très puissant et qui avaient opprimé le peuple de DIEU, leurs rois Pul, Tiglathpilésér, Salmanasar et

Sanchérib, étant venus à diverses fois dans le pays d'Israël et y ayant porté la désolation.

Ces prédictions devaient consoler les Juifs et leur faire voir, aussi bien qu'aux nations idolâtres elles-mêmes, que c'était le DIEU tout-puissant et le maître du monde qui permettait à ces nations de nuire à son peuple et qui parlait par la bouche des prophètes.

Il importe de remarquer après cela, que Jonas ayant été envoyé à Ninive environ quatre-vingts ans avant que Nahum prophétisât, les Ninivites avaient alors détourné la colère de DIEU par leur repentance, mais qu'étant depuis retombés dans leurs crimes et ayant fait de grands maux aux Juifs, Nahum eut ordre de prédire l'entière destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens.

DIEU pardonne aux hommes lorsqu'ils s'humilient, mais quand ils retournent à leurs péchés, il exécute enfin sur eux les arrêts de sa justice.

III. Il faut savoir que ces prédictions que Nahum faisait dans le temps que les Assyriens étaient encore puissants et redoutables s'accomplirent tout à fait au bout d'environ quatre-vingt-dix ans, Nabopolassar, père du grand Nébucadnézar, roi de Babylone, ayant détruit Ninive et mis fin à l'empire des Assyriens. C'est là une forte preuve de la divinité de ce livre.

Au reste, ce que Nahum dit avec tant de force et de majesté à l'entrée de son livre, de la puissance infinie du Seigneur et de sa justice, nous apprend que DIEU, étant si grand et si puissant, ceux qui l'offensent ne sauraient lui résister et qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

CHAPITRE II.

Le prophète prédit que la ville de Ninive serait attaquée avec l'empire des Assyriens, dont elle était la capitale, par des ennemis puissants et que nonobstant sa force, elle serait prise, pillée et entièrement désolée. Cette désolation est ici représentée par des manières de parler prophétiques et figurées.

1 Le destructeur est monté contre toi ; garde la forteresse, prends garde aux avenues, fortifie tes reins, ramasse toutes tes forces.

2 Car l'Éternel a abaissé la fierté des ennemis de Jacob, et la fierté des ennemis d'Israël, parce que ceux qui font le dégât les ont pillés, et qu'ils ont gâté leurs sarments.

3 Le bouclier de ses hommes forts est teint en rouge ; ses hommes vaillants sont couverts de pourpre ; les chariots marcheront avec un feu de flambeaux au jour qu'il se préparera, et les sapins branleront.

4 Les chariots feront la rage par les rues, et se heurteront par les places ; à les voir ils seront comme des flambeaux, et ils courront comme des éclairs.

5 Il se souviendra de ses braves gens, mais ils tomberont en chemin ; ils se hâteront de monter sur les murailles, et la défense en sera préparée.

6 Les portes des fleuves sont ouvertes et le palais est détruit.

7 Celle qui était debout, la reine, a été emmenée prisonnière ; on l'a fait monter et ses suivantes l'ont accompagnée, en gémissant comme des colombes, et en se frappant la poitrine.

8 Ninive a été, depuis les temps qu'elle a été bâtie, comme un vivier d'eaux ; mais ils prennent la fuite ; *et quand on leur dit* : Arrêtez-vous, arrêtez-vous, personne ne tourne visage.

9 Pillez l'argent, pilliez l'or ; car il n'y a point de fin à ce qu'elle a préparé, et à la magnificence de ses meubles précieux.

10 Qu'elle soit toute vidée et revidée, même toute épuisée ; que leur cœur se fonde ; que leurs genoux se heurtent l'un contre l'autre ; que le tourment soit dans leurs reins, et que leurs visages deviennent noirs comme une marmite.

11 Où est maintenant le repaire des lions, et le pâturage des lionceaux, où les lions se retiraient, et les vieux lions, et les faons des lions, sans que personne les effarouchât ?

12 Les lions y ravissaient tout ce qu'il fallait à leurs faons, et l'étranglaient pour leurs lionnes ; ils remplissaient leurs tanières de proie, et leurs repaires de ce qu'ils avaient ravi.

13 Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées ; je brûlerai et je réduirai en fumée tes chariots, et l'épée consumera tes lionceaux ; je retrancherai de la terre ta proie, et la voix de tes ambassadeurs ne sera plus ouïe.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre la description de ce qui arriva aux Assyriens et à la ville de Ninive quelque temps après que cette prophétie eut été prononcée. Cette ville, qui était si ancienne, si puissante et si riche, fut prise par les Babyloniens, ses maisons et ses palais furent détruits, ses habitants devinrent la proie des vainqueurs et l'empire des Assyriens prit fin.

Un événement si considérable doit nous persuader de plus en plus que les prédictions des prophètes procèdent de DIEU, qu'il y a une providence qui préside sur toutes choses avec justice et sagesse et avec une puissance à laquelle rien ne peut résister et que le même DIEU qui punit et abaisse ainsi les peuples et les royaumes est aussi le juge de tous les hommes et qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.

CHAPITRE III.

Nahum continue à prédire la destruction de Ninive, qu'il appelle une ville de sang, à cause des cruautés qu'elle avait exercées.

Il dit que cette ville qui était si puissante et si superbe serait pillée et saccagée parce qu'elle était remplie d'injustice et d'orgueil et qu'elle s'était souillée par ses adultères, c'est-à-dire par l'idolâtrie qui y régnait. Il ajoute que, comme No, qui était une ville très considérable en Égypte et qu'on croit être la fameuse ville de Thèbes, avait été détruite par Sanchérib, Ninive le serait aussi, sans que, ni ses richesses, ni ses hommes forts, ni son grand peuple pussent l'en garantir et qu'elle ne s'en relèverait jamais.

1 Malheur à la ville sanguinaire, qui est toute pleine de mensonge, toute remplie de proie ; la rapine ne s'en retire point.

2 On entend le bruit du fouet, le bruit impétueux des roues, les chevaux qui battent des pieds, les chariots qui sautent.

3 Les cavaliers font bondir leurs chevaux, l'épée brille, la hallebarde étincelle ; il y a une multitude de gens blessés à mort, un grand nombre de corps morts ; il n'y a aucune fin à ces corps morts, en sorte qu'on tombe par-dessus ;

4 à cause de la multitude des prostitutions de cette agréable débauchée, de cette maîtresse enchanteresse qui vendait les nations par ses prostitutions, et les familles par ses enchantements.

5 Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées ; je retrousserai tes habits sur ton visage, et je montrerai ta nudité aux nations, et ta honte aux royaumes.

6 Et je jetterai sur toi tes abominations, je te déshonorerai et je te ferai être comme de l'ordure.

7 Et il arrivera que quiconque te verra s'éloignera de toi, et dira : Ninive a été détruite. Qui aura compassion d'elle ? Où te chercherai-je des consolateurs ?

8 Vaux-tu mieux que No-Ammon, située au milieu des fleuves, qui était environnée d'eaux, dont la mer était le rempart, et à qui la mer servait de murailles ?

9 Cus était sa force, aussi bien que l'Égypte, et une infinité d'autres peuples. Put aussi et les Libyens étaient allés à ton secours.

10 Elle-même aussi a été transportée ; elle s'en est allée en captivité ; même ses enfants ont été écrasés aux carrefours de toutes les rues ; et on a jeté le sort sur ses gens de qualité, et tous ses plus grands ont été liés de chaînes.

11 Toi aussi, tu seras enivrée ; tu seras cachée ; tu chercheras aussi quelque force contre l'ennemi.

12 Toutes tes forteresses seront comme des figues et des premiers fruits, qui, étant secoués, tombent dans la bouche de celui qui les veut manger.

13 Voici, ton peuple sera comme autant de femmes au milieu de toi ; les portes de ton pays seront toutes ouvertes à tes ennemis ; le feu consumera tes barres.

14 Puisse-toi de l'eau pour le siège, fortifie tes forteresses, enfonce le mortier, et foule l'argile, et rebâti le fourneau à faire des briques.

15 Là le feu te consumera, l'épée te retranchera, elle te consumera comme les hurbecs ; qu'on s'amasse comme les sauterelles.

16 Tu as multiplié tes négociants en plus grand nombre que les étoiles des cieux ; les hurbecs s'étant répandus ont tout ravagé, et ils se sont envolés.

17 Tes princes étaient comme des sauterelles, et tes capitaines comme de grandes sauterelles qui campent

dans les haies au temps de la fraîcheur, et qui, lorsque le soleil est levé, s'écartent, de sorte qu'on ne connaît plus le lieu où elles ont été.

18 Tes pasteurs se sont endormis, ô roi d'Assyrie ! Tes hommes illustres se sont tenus dans leurs tentes ; ton peuple est dispersé par les montagnes, et il n'y a personne qui le rassemble.

19 Il n'y a point de remède à ta blessure, ta plaie est mortelle ; tous ceux qui entendront parler de toi battront des mains sur toi ; car sur qui est-ce que les effets de ta malice ne sont point passés continuellement ?

RÉFLEXIONS

On doit reconnaître dans la destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens, qui était l'un des plus anciens et des plus florissants qu'il y eut au monde, que la puissance de DIEU est infinie et qu'il renverse quand il lui plaît les plus grands Etats.

Outre la puissance du Seigneur, il faut remarquer ici sa justice, car ce fut l'orgueil des Assyriens, leur luxe, leurs injustices, leurs idolâtries et les maux qu'ils avaient faits au peuple d'Israël qui engagèrent DIEU à les détruire.

Il en sera toujours de même, DIEU abaissera toujours les superbes et il punira ceux qui vivent dans le crime et dans l'impiété, surtout lorsqu'ils persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

Il faut enfin considérer que DIEU fit annoncer longtemps à l'avance par Nahum cette destruction de Ninive pour la consolation de son peuple qui devait être affligé et envahi par les rois d'Assyrie. Il le fit aussi afin que les peuples idolâtres ne se glorifiasent pas d'avoir vaincu les Juifs et qu'il parût à toute la terre que cela n'était arrivé que par sa volonté et par la permission de DIEU qui avait voulu châtier son peuple par le moyen des Assyriens.

LE LIVRE D'HABACUC

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Habacuc a prophétisé peu avant la prise de Jérusalem, à peu près dans le même temps que Jérémie. Il prédit que DIEU, offensé par les péchés de son peuple, allait les livrer aux Caldéens leurs ennemis et qu'ensuite les Caldéens éprouveraient aussi sa vengeance.

CHAPITRE I.

Dans le premier chapitre, Habacuc fait trois choses.

I. Il se plaint de ce que la corruption des Juifs était parvenue à son comble.

II. Il dit que DIEU ferait venir contre eux les Caldéens.

III. Il prie DIEU de ne pas abandonner son peuple, de venger les maux qu'on lui faisait et de ne pas souffrir que ses ennemis en triomphassent, ni qu'ils attribuassent leurs victoires à leur propre force et à leurs idoles.

1 Prophétie révélée au prophète Habacuc.

2 Ô Éternel ! jusqu'à quand crierai-je, sans que tu écoutes ? Jusqu'à quand crierai-je vers toi, à cause de la violence, sans que tu délivres ?

3 Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité et la perversité ? Pourquoi me fais-tu voir la désolation et la violence devant moi, et des gens qui élèvent des débats et des querelles ?

4 C'est pourquoi la loi est affaiblie, et le droit n'est jamais soutenu ; car le méchant environne le juste ; à cause de cela on prononce un jugement pervers.

5 Regardez parmi les nations, et voyez, et soyez extrêmement étonnés ; car je vais faire une œuvre de votre temps, que vous ne croirez point quand on vous la récitera.

6 Car voici, je vais susciter les Caldéens, qui sont une nation cruelle et impétueuse qui marche tout au travers du pays, pour posséder des tentes qui ne lui appartiennent pas.

7 Elle est affreuse et terrible ; son gouvernement et son élévation viendra d'elle-même.

8 Ses chevaux sont plus légers que les léopards, et ils ont la vue plus aiguë que les loups du soir ; sa cavalerie se répandra de toutes parts, et ses cavaliers viendront de loin ; ils voleront comme un aigle qui se hâte pour se repaître.

9 Elle viendra tout entière pour ravir ; ce qu'ils engloutiront de leurs regards sera porté vers l'Orient, et elle amassera les prisonniers comme du sable.

10 Elle se moque des rois, et elle se rit des princes ; elle se rit de toutes les forteresses ; elle fera des terrasses, et elle les prendra.

11 Alors elle renforcera son courage, elle passera outre, et elle se rendra coupable, en disant, que cette puissance qu'elle a vient de son DIEU.

12 N'es-tu pas de toute éternité ? ô Éternel, mon DIEU, mon Saint ! Nous ne mourrons point, ô Éternel ! Tu l'as mis pour exercer tes jugements, et toi, ô mon rocher ! tu l'as établi pour châtier.

13 Tu as les yeux trop purs pour voir le mal ; et tu ne saurais prendre plaisir à voir la violence. Pourquoi verrais-tu les perfides, et te tairais-tu quand le méchant dévore celui qui est plus juste que lui ?

14 Aurais-tu fait les hommes comme les poissons de la mer, et comme le reptile qui n'a point de dominateur ?

15 Il a tout enlevé avec son hameçon ; il l'a amassé dans son filet et l'a assemblé dans ses rets ; c'est pourquoi il se réjouira et triomphera.

16 Il sacrifiera à son filet, et encensera à ses rets, parce que sa portion sera devenue grasse par leur moyen, et que sa viande sera succulente.

17 Videra-t-il pour cela son filet, et ne cessera-t-il jamais de détruire les nations ?

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de ce chapitre.

I. La première regarde l'état où les Juifs étaient peu avant leur ruine. Les plaintes par où Habacuc commence sa prophétie montrent, qu'on ne voyait alors que violence et qu'injustice parmi eux ; la loi n'y avait plus de force, la justice y était foulée aux pieds, et il s'y commettait toute sorte de crimes. Ce fut la véritable cause des maux qui fondirent sur eux et c'est ainsi que DIEU a accoutumé de punir ceux qui s'abandonnent au crime et à l'impiété.

II. Dans la description que le prophète fait de la venue des Caldéens, de leur cruauté et des ravages qu'ils feraient dans la Judée, il faut considérer, non pas tant la puissance et la cruauté des Caldéens, comme la justice de DIEU qui se sert d'eux pour la punition des Juifs.

III. La prière qu'Habacuc adresse au Seigneur pour implorer son secours contre l'orgueil et l'injustice du roi des Caldéens, qui s'applaudissait de ses conquêtes et les attribuerait à ses idoles, nous apprend à recourir à DIEU dans les besoins et dans les dangers où nous pouvons nous rencontrer et à le faire surtout avec un grand zèle et avec une confiance particulière lorsqu'il s'agit des intérêts de sa gloire.

Cette prière nous enseigne aussi que DIEU est juste, qu'il a les yeux trop purs pour voir le mal qu'on fait aux autres, qu'il ne peut souffrir la violence et l'injustice et qu'il est engagé par sa propre gloire à confondre les orgueilleux et tous ceux qui s'élèvent avec fierté contre lui.

CHAPITRE II.

Le prophète ayant prié pour les Juifs dans le chapitre précédent, DIEU lui répond dans celui-ci.

Il l'assure que, quoique la délivrance de son peuple et la punition des Babyloniens fût différée pour quelque temps, elle arriverait infailliblement, que les Babyloniens seraient punis de leurs cruautés, de leurs dissolutions et surtout de leur impiété et de leur idolâtrie et qu'il paraîtrait que c'était en vain qu'ils se confiaient en leurs faux dieux.

1 Je me tenais en sentinelle, je me tenais debout dans la forteresse, et je regardais pour voir ce qui me serait dit, et ce que je répondrais à celui qui me reprend.

2 Et l'Eternel me répondit et me dit : Ecris la vision, et marque-la lisiblement sur des tablettes, afin qu'on la lise couramment.

3 Car la vision est encore différée jusqu'à un temps déterminé ; elle se manifestera à la fin, et elle ne trompera point. S'il diffère, attends-le, car il viendra assurément, et il ne tardera pas.

4 Voici, l'âme de celui qui s'élève n'est point droite en lui ; mais le juste vivra de sa foi.

5 Et comme l'homme adonné au vin est prévaricateur, l'orgueilleux ne demeurera pas dans son état, parce qu'il élargit son âme comme le sépulcre, qu'il est insatiable comme la mort, qu'il rassemble vers lui toutes les nations, et qu'il s'assujettit tous les peuples.

6 Tous ceux-là ne feront-ils pas un proverbe de lui, et des railleries ingénieuses ? Et ne dira-t-on pas : Malheur à celui qui assemble ce qui ne lui appartient pas ! Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue épaisse ?

7 N'y en aura-t-il pas qui s'élèveront tout d'un coup pour te mordre ; et ne s'en réveillera-t-il point qui te fassent courir çà et là, et dont tu deviennes la proie ?

8 Parce que tu as dépouillé plusieurs nations, tout le reste des peuples te dépouillera, à cause des meurtres des hommes, et de la violence que tu auras faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.

9 Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un mauvais gain, afin de mettre son nid dans un lieu élevé, pour être délivré de la main du méchant !

10 Tu as formé un dessein qui confondra ta maison ; qui est de consumer beaucoup de peuples, en péchant contre ton âme.

11 Car la pierre de la muraille criera, et la charpente lui répondra d'entre le bois.

12 Malheur à celui qui bâtit la ville avec le sang des hommes, et qui la fonde sur l'iniquité.

13 Voici, ceci ne vient-il pas de l'Eternel des armées, que les peuples travaillent pour assouvir le feu, et que les nations se lassent pour le néant ?

14 Mais la terre sera remplie de la connaissance de la gloire de l'Eternel, comme les eaux comblent la mer.

15 Malheur à celui qui fait boire son compagnon, lui approchant la bouteille et l'enivrant, afin qu'on voie leur nudité.

16 Tu auras encore plus de déshonneur, que tu n'as eu d'honneur ; bois aussi toi, et découvre-toi ; la coupe de la droite de l'Eternel fera le tour chez toi, et un vomissement infâme sera répandu sur ta gloire.

17 Car la violence que tu as exercée au Liban te couvrira, et le dégât fait par les grosses bêtes les rendra éperdus, à cause des meurtres des hommes, et de la violence faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.

18 De quoi sert l'image taillée, que son ouvrier l'ait taillée, ou l'idole de fonte ? C'est un docteur de mensonge, quoique l'ouvrier qui fait des idoles muettes se confie en son ouvrage.

19 Malheur à ceux qui disent au bois : Réveille-toi ; et à la pierre morte : Réveille-toi. Enseignera-t-elle quelque chose ? Voici, elle est couverte d'or et d'argent ; toutefois, il n'y a aucun esprit dedans :

20 mais l'Eternel est dans le temple de sa sainteté. Toute la terre, tais-toi, et redoute sa présence.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre doit nous apprendre premièrement, à attendre patiemment et avec une foi et une espérance ferme l'accomplissement des promesses de DIEU sans jamais perdre courage lorsqu'il diffère de les exécuter. C'est l'instruction que nous donne le prophète en disant : *S'il diffère, attends-le, car il viendra assurément et ne tardera pas, le juste vivra par sa foi.*

II. Le prophète marque expressément que la ruine des Babyloniens était infaillible et qu'elle serait causée par leur orgueil, par leurs extorsions et par leur idolâtrie.

Cela nous instruit du but que DIEU se propose dans ses jugements, c'est de faire la vengeance des crimes et de montrer qu'il est le DIEU souverain et le juge de tous les hommes.

Ces menaces d'Habacuc furent, au reste, accomplies, les Babyloniens éprouvèrent la vengeance divine comme les Assyriens l'avaient éprouvée avant eux et par ce moyen ces deux puissances redoutables qui avaient traité les Juifs avec tant de cruauté devinrent des exemples de la justice de DIEU à la vue de toute la terre.

Enfin, ce que le prophète dit de la punition que DIEU voulait faire des violences et des injustices du roi de Babylone doit être appliquée à tous ceux qui veulent s'élever et s'enrichir par des moyens criminels.

Ces paroles d'Habacuc : *Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un gain déshonnête* doivent être bien considérées de même que ce qui est dit sur ce sujet dans ce chapitre.

Cette malédiction ne regarde pas moins les particuliers que les rois, elle menace tous ceux qui amassent du bien par de méchantes voies, l'expérience la vérifie tous les jours, la possession des biens mal acquis n'étant pas longue et attirant ordinairement sur les injustes et sur leur postérité toutes sortes de malheurs.

CHAPITRE III.

C'est ici un cantique dans lequel Habacuc célèbre, en des termes magnifiques, la grandeur de DIEU qui avait paru autrefois lorsqu'il publia la loi sur le mont Sinaï et dans les merveilles qu'il fit en détruisant les rois et les peuples du pays de Canaan et des environs et en établissant les enfants d'Israël dans ce pays-là.

Le but de ce cantique était de consoler les Juifs et de les assurer pleinement que DIEU ne les abandonnerait point et qu'il emploierait encore sa puissance pour les délivrer de l'oppression des Caldéens.

1 Prière d'Habacuc le prophète sur Sigionoth.

2 Éternel ! j'ai entendu ce que tu m'as fait entendre, et j'ai été saisi de crainte. Ô Éternel ! entretiens ton ouvrage parmi le cours des années ; fais-le connaître d'âge en âge ; souviens-toi, lorsque tu es en colère, d'avoir compassion.

3 DIEU vint de Théman, et le Saint vint du mont de Paran. (Sélah.) Sa Majesté couvrait les cieux, et la terre fut remplie de sa louange.

4 Sa splendeur était comme la lumière même, et les rayons sortaient de ses mains ; c'est là que sa force était cachée.

5 La mortalité marchait devant lui, et les charbons sortaient à ses pieds.

6 Il s'arrêta et il mesura le pays ; il regarda et fit tressaillir les nations ; les montagnes anciennes furent brisées, et les coteaux anciens s'abaissèrent. Les chemins de l'univers sont à lui.

7 Je vis les tentes de Cusçan accablées de tourment ; les pavillons du pays de Madian furent ébranlés.

8 L'Éternel était-il courroucé contre les fleuves ? Ta colère était-elle contre les fleuves ? Ta fureur était-elle contre la mer, lorsque tu montas sur tes chevaux et sur tes chariots pour la délivrance de ton peuple ?

9 Ton arc fut entièrement épuisé de ses flèches, selon le serment que tu avais fait aux tribus d'Israël, et selon ta parole. (Sélah.) Tu fendis la terre en fleuves.

10 Les montagnes te virent, et en furent en travail ; l'impétuosité des eaux passa, l'abîme fit retentir sa voix, et il éleva ses mains en haut.

11 Le soleil et la lune s'arrêtèrent dans leur demeure ; ils marchèrent à la lueur de tes flèches, et à la splendeur de l'éclair de ta hallebarde.

12 Tu marchas sur la terre avec indignation ; et tu foulas les nations avec colère.

13 Tu sortis pour la délivrance de ton peuple, pour la délivrance avec ton oint ; tu transperças le chef, afin qu'il n'y en eût plus dans la maison du méchant, en découvrant le fondement jusqu'au cou. (Sélah.)

14 Tu perças avec ses bâtons le chef des habitants de ses bourgs, quand ils venaient comme une tempête pour me détruire ; ils se réjouissaient comme pour dévorer l'affligé en secret.

15 Tu marchas avec tes chevaux par la mer, par la fange des grandes eaux.

16 J'ai entendu, et mon ventre en a été ému ; mes lèvres ont tremblé à ta voix. La pourriture est entrée dans mes os, et j'ai tremblé en moi-même ; je serai en repos au jour de la détresse, auquel, en montant en faveur de son peuple, il le mettra en pièces.

17 Car le figuier ne poussera point, et il n'y aura point de fruit dans les vignes, ce que l'olivier produit manquera, et pas un champ ne produira rien à manger, les brebis seront retranchées du parc, et il n'y aura point de bœufs dans les étables.

18 Mais moi, je me réjouirai en l'Éternel, et je tressaillirai de joie au DIEU de ma délivrance.

19 L'Éternel, le Seigneur est ma force ; il rendra mes pieds semblables à ceux des biches, et me fera marcher sur mes lieux élevés. Au maître chantre, sur Néguinouth.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre de ce cantique :

- En premier lieu, à nous souvenir des bienfaits de DIEU, à les méditer sans cesse et principalement à penser aux merveilles que JÉSUS-CHRIST notre Seigneur a faites pour nous racheter et qui surpassent de beaucoup celles que le prophète célèbre dans ce chapitre,
- En second lieu, la considération de tous ces effets de la puissance et de l'amour du Seigneur doit enflammer nos cœurs de reconnaissance et d'amour pour lui. Elle doit surtout nous remplir d'une ferme confiance en DIEU, dans les plus grandes adversités.
- DIEU, qui a donné dans tous les temps des preuves si éclatantes de sa puissance, de sa justice et de son amour pour son église et pour ses enfants est toujours le même ; ainsi il est impossible qu'il n'abandonne jamais ceux qui lui appartiennent et qui espèrent en lui.

LE LIVRE DE SOPHONIE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Sophonie fut envoyé aux Juifs du Royaume de Juda, sous le règne de Josias, quelque temps avant leur ruine, pour les retirer de l'idolâtrie, et de leurs autres péchés, et pour les menacer que, s'ils y persévéraient, ils seraient infailliblement détruits par les Caldéens.

CHAPITRE I.

Dans le chapitre premier, Sophonie annonce que la colère de DIEU allait fondre sur Jérusalem, sur ses habitants, sur la famille royale et sur tout le royaume de Juda parce que les Juifs avaient irrité le Seigneur par leurs crimes et surtout par le culte des faux dieux, aussi bien que par leur impénitence. Le prophète représente l'horreur de cette désolation des Juifs et il leur déclare qu'ils n'en sauraient être garantis, ni par leurs richesses, ni par leur force.

- 1 La parole de l'Éternel qui fut adressée à Sophonie fils de Cusci, fils de Guédalja, fils d'Amaria, fils d'Ézéchias, du temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda.
- 2 Je ferai entièrement périr toutes choses de dessus cette terre, dit l'Éternel.
- 3 Je ferai périr l'homme et le bétail ; je consumerai les oiseaux des cieux et les poissons de la mer, et les scandales avec les méchants ; et je retrancherai les hommes de dessus cette terre, dit l'Éternel.
- 4 J'étendrai ma main sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem ; et je retrancherai de ce lieu le reste des Bahalims, et les noms des Camars, avec les Sacrificateurs ;
- 5 et ceux qui se prosternent sur les terrasses des maisons devant l'armée des cieux, et ceux qui se prosternent devant l'Éternel et jurent par lui, et qui jurent aussi par Malcam ;
- 6 et ceux qui se détournent de l'Éternel, et ceux qui n'ont point cherché l'Éternel, et qui ne l'ont point recherché.
- 7 Tais-toi, à cause de la présence du Seigneur l'Éternel, car la journée de l'Éternel approche, l'Éternel a préparé le sacrifice, il a invité ses conviés.
- 8 Et il arrivera au jour du sacrifice de l'Éternel, que je punirai les seigneurs et les enfants du roi, et tous ceux qui s'habillent de vêtements étrangers.
- 9 Et je punirai en ce jour-là tous ceux qui sautent par-dessus le seuil, qui remplissent la maison de leurs maîtres de violence et de fraude.
- 10 En ce jour-là, dit l'Éternel, on entendra un grand cri, depuis la porte des poissons, et des hurlements vers la seconde ville, et une grande désolation vers les coteaux.
- 11 Vous qui habitez à Mactès, hurlez ; car tous ceux qui trafiquaient ont été défaits, et tous ceux qui apportaient de l'argent ont été exterminés.
- 12 Et il arrivera en ce temps-là, que je fouillerai Jérusalem avec des lampes, et que je punirai les hommes qui sont figés sur leurs lies, et qui disent dans leurs cœurs : L'Éternel ne nous fera ni bien ni mal.
- 13 Et leurs biens seront au pillage, et leurs maisons en désolation ; et ils auront bâti des maisons, mais ils n'y habiteront point ; ils auront planté des vignes, mais ils n'en boiront pas le vin.
- 14 La grande journée de l'Éternel approche, elle approche, et elle se hâte fort ; le cri de la journée de l'Éternel est amer : c'est là que les hommes forts crieront.
- 15 Cette journée-là est une journée de fureur, une journée de détresse et d'angoisse, une journée d'un bruit éclatant et effrayant, une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuées et de brouillards,
- 16 Une journée de cor et d'alarme contre les villes et contre les hautes tours.
- 17 Je mettrai les hommes dans la détresse, et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché

contre l'Éternel ; leur sang sera répandu comme de la poussière, et leur chair comme de l'ordure.

18 Ni leur argent ni leur or ne les pourront délivrer dans la journée de la colère de l'Éternel ; et tout ce pays sera dévoré par le feu de sa jalousie ; car il se hâtera de consumer tous les habitants de ce pays.

RÉFLEXIONS

DIEU, par un effet de sa bonté envers les Juifs suscita Sophonie sous le règne de Josias dans un temps où tout était dans le désordre et où les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'impiété et aux crimes les plus honteux. Ce prophète eut ordre de DIEU de les exhorter à se convertir et de leur annoncer leur totale ruine, ce que la prophétesse Hulda leur disait aussi dans le même temps.

C'est ainsi que DIEU, avant que de punir les hommes, les avertit et les menace afin qu'ils préviennent ses châtiments par la repentance.

II. On voit ici que les Juifs allaient être réduits dans la dernière désolation et que DIEU se proposait de faire une exacte recherche et une vengeance sévère et exemplaire de leurs rébellions, ce qui arriva dans la suite par les invasions que les Égyptiens et les Assyriens firent dans la Judée et enfin par les Caldéens qui prirent et qui détruisirent la ville de Jérusalem. De là, nous devons apprendre que rien ne peut résister à la puissance et à la justice de DIEU et que c'est une chose terrible que de tomber entre ses mains lorsqu'il punit. Surtout, la description que Sophonie fait du jour de la ruine des Juifs doit nous faire penser au grand jour du jugement et à l'effroi dont les méchants seront alors saisis.

Il faut réfléchir, enfin, sur la cause de tous ces malheurs qui accablèrent les Juifs. Ils avaient abandonné le Seigneur et corrompu son service et dans cet état de rébellion et d'impiété, ils ne laissaient pas de vivre dans la sécurité et de se persuader que DIEU ne leur ferait aucun mal.

C'est ainsi que le Seigneur punit la profanation de son service et l'obstination dans le mal, principalement en ceux à qui il s'est fait connaître d'une façon plus particulière. Mais ce qui marque le dernier endurcissement et ce qui engage surtout DIEU à ne plus épargner les pécheurs, c'est lors qu'étant très coupables et menacés de ses jugements, ils ne les craignent point et ne se mettent point en état de les détourner par leur repentance.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :

I. Sophonie exhorte les Juifs à reconnaître leurs péchés et à se convertir avant que DIEU exécutât sur eux l'arrêt de sa colère.

II. Il dit que DIEU sauverait une partie de ce peuple, qu'il ferait encore habiter les Juifs dans le pays de Canaan et que les peuples voisins, les Philistins, les Moabites, les Hammonites et les Arabes seraient détruits aussi bien que les Assyriens, qui étaient alors si puissants et Ninive, qui était leur ville capitale.

1 Examinez-vous, examinez-vous, nation peu aimable ;

2 avant que le décret enfante, et que le jour passe comme la balle ; avant que l'ardeur de la colère de l'Éternel vienne sur vous, avant que le jour de la colère de l'Éternel vienne sur vous.

3 Vous tous, les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez l'Éternel, recherchez la justice, recherchez la débonnairerie ; peut-être serez-vous cachés au jour de la colère de l'Éternel.

4 Car Gaza sera abandonnée et Asçkélon sera dans la désolation ; on chassera Asçdod en plein midi, et Hébron sera renversée.

5 Malheur aux habitants de la contrée maritime, à la nation des Kéréthiens ! La parole de l'Éternel est contre vous. Canaan, terre des Philistins, je te détruirai tellement, que personne n'y habitera.

6 Et la contrée maritime ne sera plus que des cabanes, que des loges de bergers, et que des parcs de brebis.

7 Et cette contrée sera pour les restes de la maison de Juda ; ils paîtront dans ces lieux-là, et le soir ils feront leur gîte dans les maisons d'Asçkélon, car l'Éternel leur DIEU les visitera, et ramènera leurs captifs.

8 J'ai entendu les insultes des Moabites et les reproches des Hammonites, par lesquels ils ont outragé mon peuple et l'ont bravé sur leur frontière.

9 C'est pourquoi je suis vivant, dit l'Éternel des armées, le DIEU d'Israël, que Moab sera comme Sodome, et les enfants de Hammon comme Gomorrhe, un lieu embarrassé d'orties, et une carrière de sel et de désolation à jamais ; les restes de mon peuple les pilleront, et les restes de ma nation les posséderont.

10 Ceci leur arrivera en échange de leur orgueil, parce qu'ils ont outragé et bravé le peuple de l'Éternel des armées.

11 L'Éternel sera terrible contre eux ; car il anéantira tous les lieux de la terre, et chacun se prosternera devant lui dans son pays ; même toutes les îles des nations.

12 Vous aussi, habitants de Cus vous serez blessés à mort par mon épée.

13 Il étendra aussi sa main sur l'Aquilon, et il détruira l'Assyrie ; il mettra Ninive en désolation en un lieu aride comme un désert.

14 Et les troupeaux se reposeront au milieu d'elle, et toutes les bêtes des nations, même le cormoran, même le butor, habiteront dans ses portiques ; leur cri retentira aux fenêtres ; la désolation sera sur le seuil, car les cèdres seront découverts.

15 C'est là cette ville orgueilleuse qui se tenait si assurée, qui disait en son cœur : C'est moi, et il n'y en a point d'autre que moi. Comment a-t-elle été réduite en désert, pour être le gîte des bêtes ? Quiconque passera près d'elle sifflera et branlera sa main.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous apprend :

I. Que lorsque DIEU paraît irrité, le moyen de prévenir les effets de sa colère est de s'amender et de le fléchir par un prompt retour à lui avant qu'il exécute ses menaces.

II. Que la piété, le zèle et l'intégrité de ceux qui craignent DIEU détournent quelquefois sa vengeance, mais qu'il punit les méchants. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ces paroles de Sophonie : *Vous tous les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez le Seigneur, cherchez la justice, cherchez la débonnairété, peut-être serez-vous cachés au jour de la colère du Seigneur.*

III. Le prophète prédit que les peuples ennemis des Juifs seraient désolés pendant que DIEU ramènerait les Juifs dans leur patrie. Ces prédictions ne tardèrent pas à s'exécuter. Le roi de Babylone assujettit les divers peuples qui sont ici nommés. On vit surtout alors la destruction de la fameuse ville de Ninive et de l'empire des Assyriens.

Tous ces événements nous montrent que DIEU est un juste juge, qu'il réprime la malice, l'orgueil et la puissance des peuples et des rois, qu'il prend en main la cause de son église et qu'il la conserve au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde et malgré les efforts de ceux qui veulent la détruire.

CHAPITRE III.

Sophonie dénonce les derniers malheurs à Jérusalem parce que les Juifs n'avaient point voulu écouter la voix de DIEU. Il se plaint des injustices que les juges commettaient, des mensonges des faux prophètes, de l'impiété des sacrificateurs et de l'endurcissement du peuple qui n'avait profité, ni de la patience de DIEU, ni de ses châtiments, ni de l'exemple des autres peuples et surtout de celui des dix tribus qui avaient été détruits il y a quelque temps.

Il les menace, à cause de cela, d'une prompte désolation, promettant cependant que DIEU leur ferait du bien et leur donnerait encore des sujets de joie en les ramenant des pays éloignés dans leur patrie et en les y comblant de ses grâces.

1 Malheur à la ville qui pille, qui est souillée, et qui ne fait qu'opprimer.

2 Elle n'a point écouté la voix, elle n'a point reçu d'instruction ; elle ne s'est point confiée en l'Éternel ; elle ne s'est point approchée de son DIEU.

3 Ses seigneurs sont au milieu d'elle comme des lions rugissants, et ses gouverneurs comme des loups du soir, qui ne laissent point les os pour les ronger le matin.

4 Ses prophètes sont des téméraires et des hommes prévaricateurs ; ses sacrificateurs ont souillé les choses saintes ; ils ont fait violence à la loi.

5 L'Éternel juste est au milieu d'elle, il ne fait point d'iniquité ; chaque matin il produit son jugement à la lumière, et il n'y manque pas ; mais l'injuste ne sait ce que c'est que d'avoir honte.

6 J'ai exterminé les nations, et leurs principaux lieux ont été désolés, j'ai rendu leurs places désertes, sans que personne y passe plus ; leurs villes ont été détruites, de sorte qu'il n'y a plus aucun homme, ni personne qui y habite.

7 Je disais : Au moins tu me craindras, tu recevras l'instruction ; et son habitation n'aurait pas été détruite par toutes les punitions que j'ai envoyées sur elle ; mais ils se sont hâtés de corrompre toute leur conduite.

8 C'est pourquoi attendez-moi, dit l'Éternel, au jour que je me lèverai pour le pillage ; car ma résolution est d'amasser les nations, et d'assembler les royaumes, afin que je répande sur eux mon indignation, et toute l'ardeur de ma colère, après que tout le pays aura été dévoré par le feu de ma jalousie.

9 Et alors je changerai les lèvres des peuples en des lèvres pures, afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Éternel, pour le servir d'un même esprit.

10 Mes adorateurs qui sont au-delà des fleuves de Cus, savoir, la fille de mes dispersés, m'apporteront des offrandes.

11 En ce jour-là tu ne seras plus confuse, à cause de toutes les actions par lesquelles tu as péché contre moi ; car alors j'exterminerai ceux qui se réjouissaient de ton orgueil, et désormais tu ne t'enorgueilliras plus de la montagne de ma sainteté.

12 Et je laisserai de reste au milieu de toi un peuple affligé et chétif, et ils auront leur confiance au nom de l'Éternel.

13 Les restes d'Israël ne feront plus l'iniquité, ils ne proféreront plus de mensonge, et il n'y aura plus dans leur bouche de langue trompeuse ; mais ils paîtront, et ils se reposeront, et il n'y aura personne qui les épouvante.

14 Réjouis-toi avec un chant de triomphe, fille de Sion ; jette des cris de réjouissance, ô Israël ! réjouis-toi, égaye-toi de tout ton cœur, fille de Jérusalem.

15 L'Éternel a ôté tes jugements, il a fait retirer ton ennemi ; le Roi d'Israël, l'Éternel, est au milieu de toi, tu ne sentiras plus de mal.

16 En ce temps-là on dira à Jérusalem : Ne crains point, Sion ; que tes mains ne se relâchent point.

17 L'Éternel ton DIEU est au milieu de toi, le DIEU puissant te délivrera ; il se réjouira à cause de toi d'une grande joie ; il se taira à cause de son amour, et il se réjouira à cause de toi avec un chant de triomphe.

18 Je rassemblerai ceux qui étaient affligés, à cause des fêtes solennelles ; ils étaient sortis de toi, et c'était pour toi un pesant opprobre.

19 Voici, je détruirai en ce temps-là tous ceux qui t'auront affligée, et je délivrerai la boiteuse, et recueillerai celle qui avait été chassée ; je ferai qu'ils seront loués et renommés dans tous les pays où ils avaient reçu de la honte.

20 En ce temps-là je vous ferai revenir, et vous rassemblerai ; car je vous mettrai en réputation et en louange parmi tous les peuples de la terre, quand je ramènerai vos captifs devant vos yeux, a dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Le prophète se plaint ici que la ville de Jérusalem avait refusé d'écouter la voix de DIEU et de recevoir l'instruction, que ses magistrats, ses sacrificateurs et ses prophètes étaient des impies, des injustes et des profanes et que tout le peuple était dans le dernier endurcissement. Il ajoute que, quoique DIEU fût au milieu d'eux et qu'il fit chaque jour ce qui était nécessaire pour les ramener à lui, ils ne savaient ce que c'était que d'avoir honte et de se repentir.

Ces plaintes doivent être bien considérées :

I. Elles nous montrent que DIEU est toujours juste et bon et qu'ainsi l'on ne doit chercher la cause de ses jugements et des maux qui arrivent aux hommes que dans leur malice et dans leur résistance à sa voix.

Surtout, on peut voir, dans ce chapitre, que le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple et ce qui l'expose le plus sûrement aux jugements de DIEU, c'est quand les conducteurs spirituels, abandonnant les devoirs de leur vocation, foulent aux pieds les lois de la religion et de la justice.

II. Il faut remarquer que DIEU avait fait voir aux Juifs la désolation de divers peuples et surtout celle de leurs frères du royaume d'Israël, afin qu'ils apprissent par ces exemples à le craindre, mais que, comme ils avaient persévéré dans leurs rébellions, le feu de sa colère allait les consumer.

Ceux qui, voyant des exemples de la justice divine et les malheurs qui tombent sur les autres, n'en profitent pas aggravent leur faute et leur punition et doivent s'attendre aux effets les plus sévères de la vengeance de DIEU.

III. Enfin, les promesses que Sophonie joint à ses menaces nous apprennent que, comme DIEU n'afflige les hommes que pour les châtier et les purifier, il fait cesser l'adversité aussitôt qu'ils reviennent à lui. Ce

fut ainsi qu'il rendit la paix aux Juifs et qu'il les rappela de Babylone après que les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

LE LIVRE D'AGGÉE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Les trois derniers prophètes, savoir Aggée, Zacharie et Malachie, ont prophétisé après que les Juifs furent revenus de Babylone.

Aggée eut ordre d'exhorter les Juifs à rebâtir le temple de Jérusalem et de leur annoncer que le Messie viendrait bientôt et que la gloire de son règne serait très grande.

CHAPITRE I.

Dans le premier chapitre, Aggée reproche aux Juifs d'avoir plus de soin de bâtir leurs maisons que de rebâtir le temple. Il leur dit que leur négligence et leur peu de zèle était cause que DIEU les avait punis par la stérilité. Sur quoi, Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosçuah, grand sacrificateur, et tout le peuple se mettent en état de bâtir la maison de DIEU.

1 La seconde année du règne de Darius, le premier jour du sixième mois, la parole de l'Eternel fut adressée, par Aggée le prophète, à Zorobabel, fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et à Jéhosçuah, fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, en ces termes :

2 Ainsi a parlé l'Eternel des armées : Ce peuple-ci a dit, le temps de rebâtir la maison de l'Eternel n'est pas encore venu.

3 C'est pourquoi la parole de l'Eternel fut adressée par Aggée le prophète, et il lui dit :

4 Et vous, est-il temps pour vous d'habiter dans vos maisons lambrissées, pendant que cette maison demeure désolée ?

5 Maintenant donc, ainsi a dit l'Eternel des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

6 Vous avez beaucoup semé ; mais vous avez peu recueilli ; vous avez mangé, mais vous n'avez point été rassasiés ; vous avez bu, mais non jusqu'à la joie ; vous avez été vêtus, mais vous n'en avez point été réchauffés ; et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé.

7 Ainsi a dit l'Eternel des armées. Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

8 Montez à la montagne, apportez du bois, et bâtissez cette maison ; et j'y prendrai mon plaisir, et j'y serai glorifié, a dit l'Eternel.

9 On s'attendait à beaucoup, et voici, tout revient à peu ; et vous le portez chez vous ; mais je soufflerai dessus. Pourquoi ? A cause, dit l'Eternel des armées, que ma maison demeure désolée, pendant que vous vous empressez chacun pour sa maison.

10 C'est à cause de cela que les cieux se sont fermés sur vous, pour ne point donner la rosée, et que la terre a retenu son rapport ;

11 et que j'ai appelé la sécheresse sur la terre, et sur les montagnes, et sur le froment, et sur le vin excellent, et sur l'huile, et sur tout ce que la terre produit, sur les hommes, sur les bêtes, et sur tout le travail des mains.

12 Zorobabel donc, fils de Salathiel, et Jéhosçuah, Grand sacrificateur, et tout le reste du peuple entendirent la voix de l'Eternel leur DIEU, et les paroles d'Aggée le prophète, selon que l'Eternel leur DIEU l'avait envoyé ; et le peuple craignit la présence de l'Eternel.

13 Et Aggée, ambassadeur de l'Eternel, parla au peuple, suivant la commission de l'Eternel, et dit : Je suis avec vous, dit l'Eternel.

14 Et l'Eternel excita le zèle de Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, Grand sacrificateur, et de tout le reste du peuple, et ils vinrent et travaillèrent à la maison de l'Eternel leur DIEU,

15 le vingt-quatrième jour du sixième mois de la seconde année du règne de Darius.

RÉFLEXIONS

Les reproches qu'Aggée fait aux Juifs de ce qu'ils négligeaient de rebâtir le temple pendant qu'ils travaillaient à bâtir leurs maisons nous engagent à considérer que l'on se rend très coupable lorsqu'on a plus de soin de ce qui regarde les intérêts temporels et les commodités de cette vie, que de ce qui concerne la gloire de DIEU et son service. Il faut remarquer ensuite que, comme DIEU punit cette négligence et cette tiédeur des Juifs en ne bénissant pas leur travail et en leur envoyant la stérilité et la disette ; ceux qui manquent de zèle pour son service se privent aussi de sa faveur, au lieu qu'il bénit ceux qui cherchent premièrement son règne et sa justice et qu'avec les bénédictions spirituelles, il leur accorde les temporelles. Enfin, la déférence que Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosuah, Grand sacrificateur, et tous les Juifs eurent pour les remontrances d'Aggée nous apprend qu'il faut recevoir avec soumission les exhortations que DIEU nous fait adresser et que ceux qui ont de l'autorité, soit dans les états, soit dans les églises, doivent s'employer avec courage et de tout leur pouvoir aux œuvres de piété et à l'établissement du service de DIEU.

CHAPITRE II.

Dans la première partie de ce chapitre, Aggée prédit que, quoique le temple que les Juifs bâtissaient alors fut peu de chose en comparaison du temple de Salomon, la gloire de ce second temple serait plus grande que celle du premier et que la grâce de DIEU se répandrait de là sur tous les peuples. Aggée ajoute que les Juifs et leurs sacrifices avaient été réputés souillés devant DIEU et qu'il leur avait envoyé la stérilité pendant qu'ils avaient négligé de bâtir son temple, mais qu'il allait désormais les bénir. Il prédit, enfin, que DIEU détruirait divers royaumes et qu'il récompenserait le zèle de Zorobabel gouverneur des Juifs,

1 Le vingt et unième jour du septième mois, la parole de l'Eternel fut adressée à Aggée le prophète, et il lui dit :

2 Parle maintenant à Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et à Jéhosuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, et à tout le reste du peuple, et dis-leur :

3 Qui est celui d'entre vous qui soit demeuré de reste, et qui ait vu cette maison dans sa première gloire, et qui la voie telle que vous la voyez maintenant ? Celle-ci n'est-elle pas comme un rien devant vos yeux, au prix de celle-là ?

4 Maintenant donc, toi, Zorobabel, fortifie-toi, dit l'Éternel ; et toi aussi, Jéhosuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, fortifie-toi ; vous aussi, tout le peuple du pays, fortifiez-vous, dit l'Éternel, et travaillez ; car je suis avec vous, dit l'Éternel des armées.

5 La parole de l'alliance que j'ai traitée avec vous quand vous sortîtes d'Égypte, et mon Esprit, demeurent au milieu de vous ; ne craignez point.

6 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Encore une fois, et ce sera dans peu de temps, j'ébranlerai les cieux et la terre, et la mer et le sec.

7 Et j'ébranlerai toutes les nations, et les désirés d'entre toutes les nations viendront ; et je remplirai cette maison de gloire, a dit l'Éternel des armées.

8 L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit l'Éternel des armées.

9 La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, a dit l'Éternel des armées ; et je mettrai la paix en ce lieu, dit l'Éternel des armées.

10 Le vingt-quatrième jour du neuvième mois de la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut encore adressée à Aggée le prophète, et il lui dit :

11 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Propose maintenant cette question sur la loi aux sacrificateurs :

12 Si quelqu'un porte de la chair consacrée au coin de son habit, et que du coin de son habit il touche du pain, ou quelque chose de cuit, ou de l'huile, ou quelque viande que ce soit, cela en sera-t-il consacré ? Et les sacrificateurs répondirent et dirent : Non.

13 Alors Aggée dit : Si celui qui est souillé pour un mort touche toutes ces choses-là, ne seront-elles pas souillées ? Et les sacrificateurs répondirent et dirent : Oui, elles seront souillées.

14 Alors Aggée continua, et dit : C'est ainsi que ce peuple, c'est ainsi que cette nation est devant ma face, dit l'Éternel ; telle est toute l'œuvre de leurs mains, et tout ce qu'ils offrent ici est souillé.

15 Maintenant donc, rappelez dans votre esprit ce qui est arrivé depuis ce jour, et auparavant, avant qu'on

remît pierre sur pierre au temple de l'Éternel.

16 Depuis ces jours-là quand on est venu à un monceau de blé de vingt mesures, il ne s'en est trouvé que dix ; et quand on est venu à la cuve pour en puiser cinquante mesures de ce qui est coulé du pressoir, il ne s'en est trouvé que vingt.

17 Je vous ai frappés de la brûlure, de la nielle et de la grêle, dans tout le travail de vos mains ; et vous n'êtes point retournés à moi, dit l'Éternel.

18 Considérez maintenant dans vos cœurs ce qui est arrivé depuis ce jour, et auparavant, depuis le vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis le jour que les fondements du temple de l'Éternel ont été jetés ; considérez-le, dis-je, dans vos cœurs.

19 Ce que vous avez semé est-il au grenier ? Même jusqu'à la vigne et au figuier, et au grenadier, et à l'olivier, rien n'a rapporté ; mais depuis ce jour-ci je bénirai.

20 Et la parole de l'Éternel fut adressée pour la seconde fois à Aggée, le même jour, vingt-quatrième jour du mois, et il lui dit :

21 Parle à Zorobabel, gouverneur de Juda, et *dis-lui* : J'ébranlerai les cieux et la terre ;

22 et je renverserai le trône des royaumes, et je détruirai la force des royaumes des nations, et je renverserai les chariots et ceux qui les montent, et les chevaux et ceux qui sont montés dessus seront abattus, chacun par l'épée de son frère.

23 En ce temps-là, dit l'Éternel des armées, je te prendrai, ô Zorobabel fils de Salathiel, mon serviteur ! dit l'Éternel, et je te mettrai comme un anneau de cachet ; car je t'ai élu, dit l'Éternel des armées.

RÉFLEXIONS

La plus importante réflexion qu'il y ait à faire ici regarde la prophétie d'Aggée qui marque que la gloire du second temple, qui fut rebâti après la captivité, surpasserait celle du premier temple que Salomon avait fait construire et qui avait été brûlé par les Caldéens. Sur quoi il faut remarquer que le temple de Salomon était infiniment plus riche et plus magnifique que celui qui fut élevé du temps d'Aggée, mais que la gloire de ce second temple serait infiniment plus grande parce que le Messie devait y entrer.

Cet oracle, dont on ne peut montrer la vérité et l'accomplissement que par cet endroit, prédit évidemment que le Messie devait paraître pendant que le second temple subsisterait et comme ce temple ne subsiste plus, il faut nécessairement reconnaître que le Messie est venu et que ce Messie est JÉSUS-CHRIST notre Seigneur. Cette prophétie est l'une des plus claires et des plus expresse qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Une autre considération que ce chapitre présente, c'est que les Juifs avaient été réputés souillés et que DIEU les avait punis par la disette, pendant que le temple n'avait pas été rebâti. De là nous devons apprendre que l'on ne peut avoir part à la bénédiction de DIEU quand on est indifférent pour son service.

Il faut remarquer, enfin, que, conformément aux prédictions d'Aggée, les monarchies des Perses et des Grecs, qui opprimèrent les Juifs, furent détruites, comme celles des Babyloniens l'avait été, que les Juifs furent maintenus dans leur pays, que Zorobabel et ses descendants subsistèrent avec gloire pendant assez longtemps et qu'enfin notre Seigneur naquît de sa postérité.

C'est ainsi que les prédictions des prophètes ont toujours été accomplies et que les promesses de DIEU ne manquent jamais de s'exécuter.

LE LIVRE DE ZACHARIE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Zacharie fut envoyé dans le même temps et pour le même sujet qu'Aggée, savoir pour encourager les Juifs à rebâtir le temple. Mais ce qu'il y a de particulier dans ce livre, c'est qu'on y trouve beaucoup de visions et de figures qui marquent ce qui devait arriver aux Juifs. On y voit aussi diverses prédictions qui regardent JÉSUS-CHRIST et en particulier son entrée royale à Jérusalem, les trente pièces d'argent que Judas reçut pour le livrer aux Juifs, et la vocation des Gentils.

CHAPITRE I.

Dans le chapitre I, Zacharie fait deux choses :

I. Il exhorte les Juifs à se convertir et à ne plus imiter leurs pères qui, pour avoir méprisé les remontrances des prophètes, avaient été emmenés en captivité.

II. Il rapporte deux visions, savoir,

Celle d'un homme monté sur un cheval roux, ce qui signifiait, que DIEU aurait pitié de Jérusalem, qu'il la rétablirait et qu'il veillait en faveur des Juifs,

Et celle de quatre cornes et de quatre forgerons. Ce qui marquait que DIEU dissiperait les desseins et les efforts des ennemis des Juifs et qu'il abattrait la puissance des royaumes et des nations qui leur avaient été contraire.

1 Au huitième mois de la seconde année du règne de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie fils de Barachie, fils de Hiddo, le prophète, en ces termes :

2 L'Éternel a été fort indigné contre vos pères.

3 C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous, dit l'Éternel des armées.

4 Ne soyez point comme vos pères, auxquels les prophètes, qui ont été ci-devant, criaient et disaient : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Détournez-vous maintenant de votre mauvaise voie, et de vos mauvaises actions ; mais ils n'ont pas écouté, et ils n'ont point fait attention à ce que je leur disais, dit l'Éternel.

5 Vos pères, où sont-ils ? Et ces prophètes devaient-ils toujours vivre ?

6 Cependant mes paroles et mes ordres, que j'avais donnés aux prophètes mes serviteurs, n'ont-ils pas été accomplis sur vos pères ? De sorte qu'étant revenus à eux-mêmes, ils ont dit : Tout ce que l'Éternel des armées avait résolu de nous faire, selon notre train et selon nos actions, il l'a exécuté sur nous.

7 Le vingt-quatrième jour du onzième mois, qui est le mois de Scébat, la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, fils de Hiddo, le prophète, en cette manière :

8 J'eus une vision pendant la nuit ; et voici, un homme était monté sur un cheval roux, et qui se tenait parmi des myrtes, qui étaient en un lieu profond, et après lui il y avait des chevaux roux, bais et blancs.

9 Et je dis : Mon Seigneur, que signifient ces choses ? Et l'ange qui me parlait me dit : Je te montrerai ce qu'elles signifient.

10 Et l'homme qui se tenait parmi les myrtes répondit et dit : Ce sont ici ceux que l'Éternel a envoyés pour aller çà et là par la terre.

11 Et ils répondirent à l'ange de l'Éternel, qui se tenait parmi les myrtes, et ils dirent : Nous avons été çà et là par la terre ; et voici, toute la terre est habitée ; et elle est en repos.

12 Alors l'ange de l'Éternel répondit et dit : Éternel des armées ! jusqu'à quand n'auras-tu point compassion de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles tu as été indigné pendant ces soixante et dix années ?

13 Et l'Éternel répondit à l'ange qui me parlait, par de bonnes paroles de consolation.

14 Ensuite l'ange qui me parlait me dit : Crie, et dis : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je suis ému d'une grande jalousie pour Jérusalem et pour Sion.

15 Et je suis extrêmement indigné contre les nations qui sont à leur aise ; car j'étais un peu courroucé, et ils ont aidé au mal.

16 C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Jérusalem par mes compassions, et ma maison y sera rebâtie, dit l'Éternel des armées, et le niveau sera étendu sur Jérusalem.

17 Crie encore, disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Mes villes regorgeront encore de biens, et l'Éternel consolera encore Sion, et élira encore Jérusalem.

18 Puis j'élevai mes yeux et je regardai, et voici quatre cornes.

19 Alors je dis à l'ange qui me parlait : Que signifient ces choses-ci ? Et il me répondit : Ce sont les puissances qui ont dissipé Juda, Israël, et Jérusalem.

20 Puis l'Éternel me montra quatre forgerons.

21 Et je dis : Que viennent faire ceux-ci ? Et il répondit : Ce sont là les cornes qui ont dissipé Juda, tellement que personne n'osait lever la tête, mais ceux-ci sont venus pour les effrayer et pour abattre les cornes des nations, qui ont élevé la corne contre le pays de Juda pour le dissiper.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est premièrement cette exhortation que DIEU adressait aux Juifs : *Retournez vers moi et je me retournerai vers vous.*

I. Ce sont là des paroles qui nous apprennent qu'aussitôt que ceux qui ont provoqué la colère de DIEU par leurs péchés se convertissent sincèrement à lui, il leur pardonne et leur rend sa paix et sa faveur.

II. DIEU fait dire aux Juifs que, parce que leurs pères n'avaient pas voulu se convertir, ni écouter la voix des prophètes qui les exhortaient de sa part, à se détourner de leurs péchés, il avait accompli les menaces que ces mêmes prophètes leur avaient fait entendre.

Cela nous avertit de ne pas abuser du support de DIEU et de ne pas mépriser ses exhortations et ses menaces.

III. DIEU envoya des visions et un ange à Zacharie pour l'assurer qu'il avait été ému de compassion sur le triste état de Jérusalem et qu'il avait résolu de la relever de ses ruines, de la tirer de l'oppression où elle était et de la garantir des complots et des efforts de ses ennemis.

Ces paroles de l'ange sont remarquables. On y découvre bien sensiblement que DIEU voit et gouverne tout ce qui se fait dans le monde et surtout ce qui intéresse son église, que, dans quelque état qu'elle se rencontre, il prend sa défense et qu'il ne l'abandonne jamais à ceux qui cherchent à la détruire.

CHAPITRE II.

DIEU fait voir à Zacharie, en vision, un homme qui tenait un cordeau à mesurer, ce que l'ange lui explique en disant que Jérusalem serait rebâtie et habitée et que DIEU lui servirait de muraille.

Le prophète invite les Juifs qui étaient encore à Babylone à revenir à Jérusalem, il dénonce le jugement de DIEU à leurs ennemis, il exhorte les Juifs à se réjouir et il prédit que les autres nations se joindraient à eux et deviendraient aussi le peuple de DIEU.

1 Je levai encore mes yeux et je regardai, et je vis un homme qui avait à la main un cordeau à mesurer.

2 Et je lui dis : Où vas-tu ? Et il me répondit : Je vais mesurer Jérusalem, pour voir quelle est sa largeur, et quelle est sa longueur.

3 Et l'ange qui me parlait sortit, et un autre ange vint au-devant de lui ;

4 et il lui dit : Cours, et parle à ce jeune homme-là, et dis-lui : Jérusalem sera habitée sans murailles, à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle ;

5 et je lui serai, dit l'Éternel, une muraille de feu tout autour ; et je serai glorifié au milieu d'elle.

6 Holà, fuyez hors du pays de l'Aquilon, dit l'Éternel ; car je vous ai dispersés vers les quatre vents des cieux, dit l'Éternel.

7 Holà, Sion, qui demeures avec la fille de Babylone, sauve-toi.

8 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : après cette gloire m'a envoyé vers les nations qui vous ont pillés ;

celui qui vous touche, touche la prunelle de son œil.

9 Car voici, je vais étendre ma main sur eux, et ils seront en proie à ceux qui ont été leurs serviteurs ; et vous connaîtrez que l'Éternel des armées m'a envoyé.

10 Réjouis-toi avec chant de triomphe, et t'égaie, ô fille de Sion ! car voici, je viens, et j'habiterai au milieu de toi, dit l'Éternel.

11 Et plusieurs nations se joindront à l'Éternel en ce jour-là, et deviendront mon peuple, et j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers toi.

12 Et l'Éternel possédera Juda comme son partage, dans la terre de sa sainteté, et il choisira encore Jérusalem.

13 Toute chair, tais-toi devant la face de l'Éternel, car il s'est réveillé de la demeure de sa sainteté.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre, de même que dans toute la prophétie de Zacharie, des preuves très expresses de l'amour et de la protection dont DIEU favorisait le peuple juif. C'est ce que marquent surtout ces paroles : *Je serai comme une muraille de feu autour de Jérusalem, réjouis-toi avec chant de triomphe, fille de Sion, car je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur.*

Le rappel des Juifs captifs à Babylone et les grâces que DIEU leur accorda après leur retour à Jérusalem découvrent le sens et la vérité de ces promesses, mais elles conviennent encore mieux à l'église chrétienne. C'est elle qui est la véritable Sion, qui doit subsister éternellement et dans laquelle les nations étrangères devaient entrer pour devenir le peuple de DIEU, et c'est aussi au milieu d'elle que DIEU habitera toujours pour en être le protecteur. Ces réflexions sont très propres pour remplir de confiance tous ceux qui sont de vrais membres de l'Église et pour les affermir de plus en plus dans la piété.

CHAPITRE III.

Zacharie voit le grand sacrificateur Jehoschuah qui se tenait devant l'ange, ayant un satan, c'est-à-dire un adversaire, à ses côtés. Cet adversaire représentait les puissances ennemies des Juifs qui empêchaient le rétablissement de leur ville et de leur temple. Mais l'ange menace ce satan du jugement de DIEU, il commande que Jehoschuah soit revêtu de ses habits sacerdotaux et il lui promet, aussi bien qu'aux Juifs, une bénédiction et une protection particulière. C'est ce qui est marqué dans ce chapitre par la vision qui y est rapportée et par cette pierre sur laquelle il y avait sept yeux, ces yeux représentent la connaissance de DIEU et sa providence qui s'étend à tout. Le but de tout cela était de marquer que DIEU conserverait les Juifs, Jérusalem et le temple malgré les oppositions de leurs ennemis.

1 Puis l'Éternel me fit voir Jehoschuah le grand sacrificateur, qui était debout devant l'ange de l'Éternel, et Satan qui était debout à sa droite, pour s'opposer à lui.

2 Et l'ange de l'Éternel dit à Satan : Que l'Éternel te réprime rudement, ô Satan ! que l'Éternel, dis-je, qui a élu Jérusalem, te réprime rudement ; celui-ci n'est-il pas un tison tiré du feu ?

3 Et Jehoschuah était vêtu d'habits sales, et il se tenait debout devant cet ange ;

4 lequel prit la parole, et parla à ceux qui assistaient devant lui, et leur dit : Otez-lui ces habits sales. Et il lui dit : Voici, j'ai ôté de dessus toi ton péché, et je t'ai vêtu d'habits neufs.

5 Alors je dis : Qu'on lui mette une tiare éclatante sur la tête ; et ils lui mirent sur la tête une tiare éclatante ; et ils le revêtirent d'habits neufs ; et l'ange de l'Éternel était présent.

6 Alors l'ange de l'Éternel fit cette déclaration à Jehoschuah, et lui dit :

7 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si tu marches dans mes voies, et si tu gardes ce que je veux que l'on garde, tu auras aussi le gouvernement de ma maison, et même tu garderas mes parvis, et je ferai que tu marcheras parmi ceux qui assistent ici.

8 Ecoute maintenant, Jehoschuah, grand sacrificateur, toi, et tes compagnons qui sont assis devant toi ; car ce sont des gens qu'on tient pour des monstres ; certainement voici, je m'en vais faire venir mon serviteur, dont le nom est GERME.

9 Car voici, pour ce qui est de la pierre que j'ai mise devant Jehoschuah, il y a sept yeux sur cette pierre, qui est seule. Voici, je vais graver sa gravure, dit l'Éternel des armées, et j'ôterai en un jour l'iniquité de ce pays.

10 En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, chacun de nous appellera son prochain sous la vigne et sous le

figuier.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces trois réflexions.

I. La première, que, comme les ennemis des juifs s'opposaient autrefois de toutes leurs forces à ce que le temple et le service de DIEU fussent rétablis, ceux qui travaillent pour la gloire de DIEU sont presque toujours traversés, mais que ces oppositions ne doivent point leur abattre le courage.

II. L'ange dénonça à l'adversaire des Juifs que DIEU réprimerait sa malice et ses efforts, que Jehoschuah le grand sacrificateur exercerait sa charge dans le temple et que le service divin s'y ferait comme autrefois. Ces paroles de l'ange, qui marquent si sensiblement que DIEU protégeait Jérusalem et ceux qui avaient à cœur le rétablissement de son service, nous assurent qu'il confondra toujours les ennemis de la pure religion et de son église et qu'il sera le défenseur et le soutien de ceux qui le servent fidèlement.

III. Il faut se souvenir ici de la réflexion que St. Pierre et St. Jude font sur ces paroles que l'ange dit à l'adversaire, qui représentait les puissances ennemies des Juifs : *Que le Seigneur te réprime, ô satan !*

Ces apôtres remarquent là-dessus que, puisque les anges même ne prononcent pas une sentence de condamnation contre ceux qui sont élevés en dignités, mais qu'ils se contentent de les remettre au jugement de DIEU, il n'est jamais permis de tenir des discours injurieux ou méprisants contre les puissances supérieures, mais qu'il faut toujours en parler avec modération et avec respect.

CHAPITRE IV.

Dans ce chapitre Zacharie rapporte la vision d'un chandelier d'or et de deux oliviers. Elle signifie que Jérusalem et son Temple seraient rétablis par l'assistance de DIEU et par le soin du sacrificateur Jehoschuah et de Zorobabel gouverneur, lesquels sont appelés les deux oliviers et les deux fils de l'huile, ce qui veut dire les deux oints du Seigneur.

1 Et l'ange qui me parlait revint, et il me réveilla, comme un homme qu'on réveille de son sommeil.

2 Et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : J'ai regardé, et voici un chandelier tout d'or, au haut duquel il y a un bassin et ses sept lampes au-dessus, et sept canaux pour les sept lampes qui sont au haut du chandelier.

3 Et il y a deux oliviers au-dessus, l'un à la droite du bassin, et l'autre à la gauche.

4 Alors je pris la parole, et je dis à l'ange qui me parlait : Mon Seigneur ; que signifient ces choses ?

5 Alors l'ange qui me parlait, répondit, et me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses signifient ? Et je dis : Non, mon Seigneur.

6 Alors il me dit : C'est ici la parole de l'Éternel adressée à Zorobabel ; ce n'est point par armée, ni par force, mais c'est par mon Esprit, a dit l'Éternel des armées, que ceci se fera.

7 Qui es-tu, ô grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. Il tirera la pierre la plus élevée avec ses acclamations : Grâce, grâce pour elle !

8 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

9 Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront, et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous.

10 Car qui est-ce qui méprise le temps de ces petits commencements ? ils se réjouiront, et ils verront la pierre du niveau dans la main de Zorobabel ; ce sont les sept yeux de l'Éternel, qui vont par toute la terre.

11 Et je lui dis : Que signifient ces deux oliviers à la droite et à la gauche du chandelier ?

12 Je lui dis encore : Que signifient ces deux branches d'olivier qui sont auprès des deux becs d'or, desquels l'or découle ?

13 Et il me parla, et me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses signifient ? Et je dis : Non, mon Seigneur.

14 Alors il dit : Ce sont les deux fils de l'huile, qui assistent devant le Seigneur de toute la terre.

RÉFLEXIONS

La vision qui est rapportée dans ce chapitre nous apprend que, comme DIEU protégea autrefois Zorobabel et Jehoschuah, les deux principaux conducteurs des Juifs, dans un temps où ils trouvaient de grandes oppositions, il bénit et soutient aussi tous ses fidèles serviteurs, mais qu'il assiste d'une façon toute particulière ceux qui dans la magistrature ou dans le ministère sacré s'emploient avec zèle pour sa gloire et

pour l'édification de son église.

CHAPITRE V.

Ce chapitre contient deux visions :

I. La première est celle d'un rouleau ou d'un livre roulé qui volait, dans lequel étaient écrites les malédictions que la loi divine dénonce aux larrons et aux parjures. Cette vision représente la vengeance qui menaçaient les Juifs hypocrites et impies. Le temps auquel Zacharie prophétisait donne lieu de croire que ces menaces regardent ceux qui commettaient des tromperies et des sacrilèges à l'égard de ce qui avait été consacré pour rétablir le temple et le service divin. C'est ce qui paraît par les reproches que Malachie, qui prophétisait alors, faisait aux Juifs.

II. La seconde vision est celle d'un épha qui fut emporté au pays de Sinhar, c'est-à-dire à Babylone. L'épha était une mesure dont on se servait pour mesurer les grains et le sens de cette vision paraît être que les Juifs, ayant rempli la mesure de leurs crimes, avaient été menés captifs à Babylone et que, par ce moyen, leur iniquité y avait été transportée.

1 Puis je me retournai, et je levai mes yeux pour regarder, et je vis un rouleau qui volait.

2 Alors il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : Je vois un rouleau qui vole, dont la longueur est de vingt coudées, et la largeur de dix coudées.

3 Et il me dit : C'est là la malédiction du serment qui sort sur la face de toute la terre ; car quiconque dérobera sera puni comme elle, et quiconque jure faussement sera puni comme elle.

4 Je la déploierai, dit l'Éternel des armées, et elle entrera dans la maison du larron, et dans la maison de celui qui jure faussement par mon nom ; et elle demeurera au milieu de leur maison, et elle la consumera avec son bois et ses pierres.

5 Puis l'ange qui me parlait sortit et me dit : Lève maintenant tes yeux, et regarde ce qui sort.

6 Et je dis : Qu'est-ce ? Et il répondit : C'est un épha qui sort. Puis il dit : C'est l'œil que j'ai sur eux dans toute la terre.

7 Et voici une masse de plomb qu'on portait, et une femme était assise au milieu de l'épha.

8 Et il dit : C'est là l'impiété. Puis il la jeta au milieu de l'épha, et mit la masse de plomb sur son ouverture.

9 Et levant mes yeux, je regardai, et voici deux femmes qui sortaient, et le vent soufflait dans leurs ailes ; or elles avaient des ailes de cigogne et elles enlevèrent l'épha entre la terre et les cieux.

10 Et je dis à l'ange qui me parlait : Où emportent-elles l'épha ?

11 Et il me répondit : C'est pour lui bâtir une maison au pays de Scinhar : et quand elle sera établie, il sera là posé sur sa base.

RÉFLEXIONS

I. La première des visions que Zacharie rapporte ici nous engage à considérer que la malédiction divine poursuit les injustes, les parjures et plus particulièrement encore les impies, les sacrilèges et les hypocrites qui méprisent la religion et qui profanent le service de DIEU. Cette malédiction s'attache à leurs personnes, à leurs biens et même à leur postérité, DIEU les punissant par ce moyen et les faisant servir d'exemple de sa juste vengeance.

II. Sur la seconde vision, on peut remarquer que, comme les Juifs furent transportés à Babylone pour punition de leurs péchés, en telle sorte pourtant qu'après qu'ils eurent porté la peine en demeurant pendant longtemps dans ce pays-là, DIEU les en fit revenir.

De même, aussi il punit et châtie les hommes lorsqu'ils ont comblé la mesure de leurs péchés, mais le fait dans la vue de les en retirer afin qu'ils deviennent dans la suite les objets de son amour.

CHAPITRE VI.

Un ange fait voir à Zacharie quatre chariots qui allaient vers les diverses parties du monde. C'est un emblème qui semble marquer qu'il s'était fait et qu'il se ferait de grands changements dans les empires et dans les états et en particulier dans les quatre monarchies dont Daniel et les autres prophètes avaient parlé, et que parmi tous ces changements la providence conserverait les Juifs et exécuterait ses jugements sur leurs ennemis. Après cela, l'ange ordonne au prophète de recevoir l'or et l'argent qui lui serait donné par

quelques personnes considérables, d'en faire des couronnes pour le sacrificateur Jehoschuah et de les mettre ensuite dans le temple pour mémorial. C'était pour dire que Jehoschuah exercerait le sacerdoce et que le temple et le service divin subsisteraient.

- 1 Et je levai encore mes yeux, et je regardai, et voici quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes ; et ces montagnes-là étaient des montagnes d'airain.
- 2 Au premier chariot il y avait des chevaux roux ; au second chariot des chevaux noirs ;
- 3 au troisième chariot des chevaux blancs ; au quatrième chariot des chevaux tachetés cendrés.
- 4 Alors je pris la parole et je dis à l'ange qui me parlait : Mon Seigneur, que veulent dire ces choses ?
- 5 Et l'ange me répondit : Ce sont les quatre vents des cieux, qui sortent du lieu où ils se tenaient devant le Seigneur de toute la terre.
- 6 Pour ce qui est du chariot où sont les chevaux noirs, ils sortent vers le pays de l'Aquilon, et les blancs sortent vers le pays du Midi.
- 7 Et les cendrés sortirent et demandèrent d'aller courir par la terre ; et ils coururent par la terre.
- 8 Puis il m'appela, et me dit : Voici, ceux qui sortent vers le pays de l'Aquilon ont fait reposer mon Esprit au pays de l'Aquilon.
- 9 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :
- 10 Prends d'entre ceux qui ont été transportés, quelques-uns de chez Heldaï, de chez Tobija, et de chez Jédahja, et viens, ce même jour-là, et entre dans la maison de Josias, fils de Sophonie, qui sont venus de Babylone ;
- 11 et prends de l'argent et de l'or, et en fais des couronnes, et mets-les sur la tête de Jéhoschuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur.
- 12 Et parle-lui en disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici un homme duquel le nom est GERME, qui germera sous lui, et rebâtira le temple de l'Éternel.
- 13 Ce sera lui-même qui rebâtira le temple de l'Éternel ; et ce sera lui-même qui sera rempli de sa majesté, et qui sera assis et dominera sur son trône, et il sera sacrificateur étant sur son trône, et il y aura un conseil de paix entre les deux.
- 14 Et les couronnes demeureront à Hélem, et à Tobija, et à Jédahja, et à Hen fils de Sophonie, pour mémorial dans le temple de l'Éternel.
- 15 Et ceux qui sont de loin viendront, et bâtiront dans le temple de l'Éternel ; et vous saurez que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous ; et ceci arrivera, si vous écoutez attentivement la voix de l'Éternel votre DIEU.

RÉFLEXIONS

Quoique les visions qui sont ici rapportées aient de l'obscurité, on y voit en général qu'il était arrivé et qu'il arriverait encore de grandes révolutions dans le monde et particulièrement dans les états et dans les royaumes qui avaient quelque relation avec le peuple de DIEU, mais que le Seigneur dirigerait tellement tous ces événements que les rois et les peuples ne feraient que ce que DIEU avait résolu et que les Juifs éprouveraient toujours son amour et sa protection.

La seconde partie de ce chapitre marque plus particulièrement que DIEU récompenserait glorieusement le zèle du grand pontife Jehoschuah et qu'il maintiendrait son service à Jérusalem.

D'où nous devons conclure que si DIEU protégea autrefois les Juifs et leurs conducteurs dans des temps fâcheux et s'il punit les princes et les royaumes qui leur avaient fait la guerre, il ne permettra jamais que les puissances du monde et de l'enfer prévalent contre son Église et que JÉSUS-CHRIST, qui en est le grand sacrificateur et le roi, la soutiendra toujours et détruira tout ce qui s'oppose à son règne.

CHAPITRE VII & VIII.

Le sujet de ces deux chapitres est le même et ils ne doivent pas être séparés.

Les Juifs font demander aux sacrificateurs s'il fallait continuer à célébrer certains jeûnes comme ils avaient fait pendant les soixante et dix ans de la captivité. Zacharie leur dit sur cela ces quatre choses par l'ordre de DIEU.

I. Il leur demande si c'étaient véritablement et pour DIEU qu'ils avaient jeûné.

II. Il ajoute que DIEU avait exécuté les menaces de ses prophètes et que parce que leurs pères n'avaient pas vécu dans la justice, il les avait dispersés par tout le monde.

III. Il leur dit que la jalousie du Seigneur et son amour pour son peuple l'engageait à le rappeler et à le bénir, pourvu qu'ils s'adonnassent désormais à sa volonté.

IV. Le prophète répond à la demande des Juifs et il déclare que les quatre jeûnes qui avaient été célébrés jusqu'alors en mémoire du siège de Jérusalem, de la prise de cette ville, de la ruine du temple et du meurtre de Guédalja, seraient changés en des jours de joie et que même plusieurs peuples se joindraient à eux pour adorer le vrai DIEU.

1 La quatrième année du règne de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, au quatrième jour du neuvième mois, qui est le mois de Kisleu ;

2 lorsqu'on eut envoyé Sçaretser, et Réguem-Mélec, et ses gens à la maison du DIEU, pour supplier l'Éternel,

3 et pour parler aux sacrificateurs de la maison de l'Éternel des armées, et aux prophètes, en leur disant : Pleurerai-je au cinquième mois, me tenant séparé, comme j'ai déjà fait pendant plusieurs années ?

4 Et la parole de l'Éternel me fut adressée, et il me dit :

5 Parle à tout le peuple du pays, et aux sacrificateurs, et dis-leur : Quand vous avez jeûné et pleuré au cinquième et au septième mois, il y a soixante et dix années, avez-vous célébré ce jeûne pour moi ? oui, dis-je, l'avez-vous fait pour moi ?

6 Et quand vous buvez et que vous mangez, n'est-ce pas pour vous que vous mangez et que vous buvez ?

7 Ne sont-ce pas les paroles que l'Éternel a fait entendre par les prophètes qui ont été ci-devant, lorsque Jérusalem était habitée et paisible, elle et ses villes qui étaient autour d'elle, et lorsqu'on habitait vers le Midi et dans la plaine ?

8 Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, et il lui dit :

9 Voici ce qu'avait dit l'Éternel des armées : Faites ce qui est véritablement droit, et exercez la miséricorde et la compassion chacun envers son frère ;

10 et ne faites point de tort à la veuve, ni à l'orphelin, ni à l'étranger, ni à l'affligé, et que personne de vous ne pense aucun mal dans son cœur contre son frère.

11 Mais ils n'y ont point voulu entendre, mais ils ont tiré l'épaule en arrière, et ils ont appesanti leurs oreilles, pour ne point écouter ;

12 et ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant, pour ne point écouter la loi, et les paroles que l'Éternel des armées leur adressait par son esprit, par les prophètes qui ont été ci-devant ; et il y a eu une grande indignation de la part de l'Éternel des armées.

13 Et il est arrivé que comme, quand il criait, ils n'ont point écouté, ainsi quand ils ont crié, je n'ai point écouté, a dit l'Éternel des armées ;

14 Et je les ai dispersés, comme par un tourbillon, parmi toutes les nations qu'ils ne connaissaient point, et le pays a été désolé après eux, tellement qu'il n'y a eu personne qui y allât, ni qui y vînt ; et on a mis le pays désirable en désolation.

CHAPITRE VIII.

1 La parole de l'Éternel des armées me fut encore adressée, et il me dit :

2 Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai été jaloux pour Sion d'une grande jalousie, et j'ai été jaloux pour elle avec une grande ardeur.

3 Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem ; et Jérusalem sera appelée la ville de vérité ; et la montagne de l'Éternel des armées, la montagne de la sainteté.

4 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il demeurera encore des vieillards et des vieilles femmes dans les places de Jérusalem ; et chacun d'eux aura son bâton à la main à cause de leur grand âge.

5 Et les places de la ville seront remplies de fils et de filles, qui se joueront dans ses places.

6 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si cela semble difficile aux yeux du reste de ce peuple, qui sera demeuré de reste en ces jours-là, sera-t-il pourtant difficile à mes yeux ? dit l'Éternel des armées.

7 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais délivrer mon peuple du pays de l'Orient, et du pays du

soleil couchant ;

8 et je les ferai venir, et ils habiteront au milieu de Jérusalem ; et ils seront mon peuple, et je serai leur DIEU dans la vérité et dans la justice.

9 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous qui entendez aujourd'hui ces paroles de la bouche des prophètes, maintenant que la maison de l'Éternel des armées a été fondée, et que son temple se rebâtit, que vos mains se fortifient.

10 Car avant ce temps, il n'y avait point de salaire pour l'homme, ni de salaire pour la bête ; et il n'y avait point de paix pour les allants ni pour les venants, à cause de la détresse, et j'envoyais tous les hommes l'un contre l'autre.

11 Mais maintenant je ne serai pas pour ceux qui seront restés de ce peuple, tel que j'ai été le temps passé, dit l'Éternel des armées.

12 Mais on sèmera en paix ; la vigne rendra son fruit, et la terre donnera son rapport ; les cieux donneront leur rosée, et je ferai hériter toutes ces choses-là à ceux qui seront restés de ce peuple.

13 Et il arrivera, ô maison de Juda et maison d'Israël ! que comme vous avez été en malédiction parmi les nations, je vous en délivrerai, et vous serez en bénédiction ; ne craignez point, et que vos mains se fortifient.

14 Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Comme j'ai pensé de vous affliger, quand vos pères ont provoqué mon indignation, dit l'Éternel des armées, et que je ne m'en suis point repenti ;

15 ainsi j'ai pensé au contraire en ces temps de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda ; ne craignez point.

16 Mais voici les choses que vous ferez : Parlez en vérité, chacun avec son prochain ; prononcez la vérité et un jugement de paix dans vos portes.

17 Et que personne ne médite du mal contre son prochain dans son cœur : et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes choses que j'ai en haine, dit l'Éternel.

18 Et la parole de l'Éternel des armées me fut adressée, et il me dit :

19 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Le jeûne du quatrième, le jeûne du cinquième, le jeûne du septième, et le jeûne du dixième mois seront changés pour la maison de Juda en joie et en allégresse, et en des fêtes solennelles de réjouissance. Aimez donc la paix et la vérité.

20 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera encore que les peuples et les habitants de plusieurs villes viendront.

21 Et les habitants de l'une iront à l'autre, et diront : Allons, allons, supplier l'Éternel, et rechercher l'Éternel des armées ; je m'y en irai aussi.

22 Aussi plusieurs peuples et de puissantes nations viendront à Jérusalem rechercher l'Éternel des armées, et supplier l'Éternel.

23 Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera, en ces jours-là, que dix hommes de toutes les langues des nations saisiront le pan de la robe d'un Juif, et diront : Nous irons avec vous, car nous avons entendu que DIEU est avec vous.

RÉFLEXIONS

Ces deux chapitres nous enseignent :

I. Que les prières et les jeûnes ne peuvent plaire à DIEU lorsqu'ils ne sont pas suivis de l'amendement et que, sans cette disposition, il ne tient aucun compte du culte qu'on lui rend.

II. L'exemple des Juifs, qui furent dispersés parmi les nations pour n'avoir pas vécu dans l'intégrité et pour avoir méprisé les remontrances et les menaces des prophètes, prouve que DIEU punit sévèrement le mépris qu'on fait de sa parole et l'obstination dans le mal.

III. L'on voit dans les promesses que Zacharie fait aux Juifs et dans le changement qu'il ordonna à l'égard de leurs jeûnes, que DIEU aime toujours son église et qu'après l'avoir humiliée, il lui rend la paix par sa puissance et fait succéder la joie à l'affliction.

IV. Il faut bien considérer ce que DIEU fit dire aux Juifs par son prophète : *Ce sont ici les choses que vous ferez : Parlez en vérité chacun à son prochain, prononcez un jugement de paix dans vos portes, que personne ne médite du mal dans son cœur contre son frère et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes les choses que je hais, dit le Seigneur.*

Ces belles paroles nous apprennent que le plus sûr et le seul moyen d'avoir DIEU favorable est de vivre

dans la justice, dans l'innocence, dans la charité et dans la piété.

Les dernières paroles du chapitre 8 marquent que plusieurs peuples se joindront aux Juifs pour servir le Seigneur avec eux et c'est ce qui arriva

- Premièrement lorsqu'après la captivité, on vit un grand nombre de personnes d'autres peuples idolâtres embrasser la religion des Juifs

- Et ensuite lorsque les païens furent convertis à la religion chrétienne.

CHAPITRE IX.

Le prophète prédit que les Syriens, les Tyriens, les Sidoniens, les Philistins et les autres ennemis des Juifs seraient détruits. Il annonce à Jérusalem la venue de son roi, la délivrance des Juifs captifs et toutes sortes de bénédictions.

1 Prophétie de la part de l'Éternel contre le pays de Hadrac et contre Damas, sur laquelle ce pays se confie, car l'Éternel a l'œil sur les hommes, et sur toutes ses tribus d'Israël.

2 Même aussi contre Hamath, qui est sur ses frontières, et contre Tyr et Sidon, quoique chacune d'elles croie être fort sage.

3 Car Tyr s'est bâti une forteresse, et a des monceaux d'argent comme de la poussière, et de fin or comme de la boue des rues.

4 Voici, le Seigneur l'appauvrira, et en la frappant, il jettera sa puissance dans la mer, et elle sera consumée par le feu.

5 Asçkélon le verra, et craindra ; Gaza aussi le verra, et en sera comme en travail d'enfant, aussi bien qu'Hékron, parce que son espérance l'aura rendue honteuse ; il n'y aura plus de roi à Gaza, et Asçkélon ne sera plus habitée.

6 Et le bâtard habitera à Asçdod ; et je retrancherai l'orgueil des Philistins.

7 Mais j'ôterai leur sang de la bouche de chacun d'eux, et leurs abominations d'entre leurs dents, et il sera réservé pour notre DIEU ; il sera comme chef dans Juda, et Hékron sera comme le Jébusien.

8 Et je camperai autour de ma maison à cause de l'armée, et à cause des allants et des venants, afin que l'opresseur ne passe plus parmi eux ; car je la regarde maintenant de mes yeux.

9 Réjouis-toi extrêmement, fille de Sion ; jette des cris de réjouissance, fille de Jérusalem ; voici, ton roi viendra à toi, juste, et sauveur, humble, et monté sur un âne, et sur le poulain d'une ânesse.

10 Je retrancherai les chariots de guerre d'Ephraïm, et les chevaux de Jérusalem, et l'arc du combat sera aussi retranché, et le roi parlera de paix aux nations ; et sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre.

11 Et pour toi, je tirerai tes captifs de la fosse où il n'y a point d'eau, à cause du sang de l'alliance que j'ai traitée avec toi.

12 Retournez à vos places fortes, vous, captifs, qui avez de l'espérance ; je t'annonce aujourd'hui que je t'en rendrai deux fois autant.

13 Car je banderai Juda comme un arc ; et je remplirai Ephraïm comme un carquois ; et je réveillerai tes enfants, ô Sion ! contre tes enfants, ô Javan ! et je te mettrai comme l'épée d'un puissant homme.

14 Alors l'Eternel se montrera contre eux, et ses flèches partiront comme un éclair ; le Seigneur l'Eternel sonnera du cor, et marchera avec les tourbillons du midi.

15 L'Eternel des armées sera leur protecteur ; ils mangeront, et ils les assujettiront avec les pierres de leurs frondes ; ils boiront, et ils feront du bruit comme dans le vin ; et ils se rempliront comme un bassin, et comme les coins de l'autel.

16 Et l'Eternel leur DIEU les délivrera en ce jour-là, comme le troupeau de son peuple ; même des pierres couronnées seront élevées sur la terre.

17 Car combien sera grande sa bonté, et combien sera grande sa beauté ! Le froment fera croître les jeunes hommes, et le vin excellent les vierges.

RÉFLEXIONS

I. DIEU exécuta ses menaces contre les peuples dont il est parlé dans ce chapitre par le moyen d'Alexandre le grand qui les soumit, aussi bien que par le moyen des Juifs qui s'assujettirent plusieurs villes dans la

Syrie, dans l'Idumée et dans le pays des Philistins, comme on le voit dans l'histoire de Joseph, et dans celle des maccabées, et qui remportèrent de grands avantages sur Antiochus Épiphanes, roi de Syrie.

II. Zacharie prédit aussi que parmi ces peuples, il y aurait un grand nombre de personnes que DIEU amènerait à sa connaissance, ce qui arriva en effet, plusieurs païens de ces pays-là ayant embrassé la religion des Juifs.

III. On voit ici un oracle qui marque expressément que DIEU enverrait à Jérusalem un roi et un libérateur puissant, que ce roi paraîtrait dans un état faible et abject, qu'il viendrait monter sur un âne, mais qu'il ne laisserait pas de donner des marques de sa puissance infinie. Cet oracle s'accomplit lorsque JÉSUS-CHRIST fit son entrée royale à Jérusalem six jours avant sa mort, monté sur un âne et suivi d'une grande multitude de peuple et lorsqu'après sa résurrection il établit son règne sur la terre. C'est ici l'un des oracles auxquels nous devons reconnaître que JÉSUS est le Messie annoncé par les prophètes et ces paroles de Zacharie : *Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton roi vient à toi*, nous obligent à prendre part à cette joie que la venue du Sauveur devait apporter à l'église et à nous soumettre à lui comme à notre bon et grand roi qui ne règne sur nous que pour nous rendre heureux.

CHAPITRE X.

Zacharie, après avoir promis aux Juifs sur la fin du chapitre précédent, que DIEU leur enverrait l'abondance et toutes sortes de bénédictions, les exhorte à s'adresser à DIEU pour les obtenir et non aux idoles comme ils l'avaient fait autrefois, étant séduits par leurs conducteurs et par les faux prophètes, ce qui avait aussi allumé la colère du Seigneur contre eux.

Il promet de nouveau que DIEU, qui était le soutien des Juifs, les rassemblerait des pays où plusieurs d'entre eux étaient encore dispersés et qu'il achèverait d'abattre la puissance et l'orgueil des Assyriens, des Égyptiens et des autres ennemis de son peuple

1 Demandez de la pluie à l'Éternel, au temps de la pluie de l'arrière-saison, et l'Éternel fera des éclairs, et il vous donnera une pluie abondante, et à chacun de l'herbe dans son champ.

2 Car les idoles ont parlé fausement, et les devins ont vu le mensonge ; ils ont proféré des songes vains, et ont donné des consolations de néant ; aussi s'en est-on allé comme des brebis, et on a été abattu, parce qu'il n'y avait point de pasteur.

3 Ma colère s'est embrasée contre ces pasteurs-là, et j'ai puni ces boucs ; mais l'Éternel des armées a fait la revue de son troupeau, savoir, de la maison de Juda, et les a rangés en bataille, comme son cheval d'honneur.

4 C'est de Juda que viendra l'angle, c'est de lui que viendra le clou, c'est de lui que viendra l'arc de la bataille, c'est aussi de lui que sortiront tous les exacteurs.

5 Et ils seront comme de vaillants hommes qui foulent la boue des chemins dans la bataille, et ils combattront, parce que l'Éternel sera avec eux, et ceux qui montent sur des chevaux seront confus.

6 Car je fortifierai la maison de Juda, et je préserverai la maison de Joseph ; et je les ramènerai, et je les ferai habiter en repos, parce que j'aurai compassion d'eux ; et ils seront comme ils étaient lorsque je ne les avais pas rejetés ; car je suis l'Éternel leur DIEU, et je les exaucerai.

7 Et ceux d'Ephraïm seront comme un vaillant homme, et leur cœur se réjouira comme par le vin ; et ses fils le verront, et ils se réjouiront ; leur cœur s'égaiera en l'Éternel.

8 Je sifflerai et je les rassemblerai, parce que je les aurai rachetés, et ils seront multipliés comme ils l'ont été.

9 Et après que je les aurai semés parmi les peuples, ils se souviendront de moi dans les pays éloignés, et ils vivront avec leurs fils, et ils retourneront dans leur pays.

10 Ainsi je les ramènerai du pays d'Égypte, et je les rassemblerai de l'Assyrie, et les ferai venir au pays de Galaad, et au Liban, et il n'y aura pas assez de place pour eux.

11 Israël passera par les détroits de la mer, et il en frappera les flots, et toutes les profondeurs du fleuve seront taries, et l'orgueil des Assyriens sera abattu, et le sceptre de l'Égypte sera ôté.

12 Et je le fortifierai en l'Éternel, et ils marcheront en son nom, dit l'Éternel.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à considérer :

I. Que DIEU, étant l'auteur de tous les biens temporels aussi bien que spirituels, c'est de lui seul qu'il faut les

attendre et que pour les obtenir nous devons les lui demander et le servir avec fidélité.

II. Que toutes les prédictions que Zacharie et les autres prophètes avaient faites touchant le retour des Juifs et la ruine des peuples qui leur avaient fait la guerre s'accomplissent, qu'ainsi nous ne pouvons pas douter que DIEU n'ait inspiré ces Saints Hommes et que la doctrine qui est contenue dans leurs écrits ne doive être reçue comme la parole de DIEU lui-même.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre marque en général les jugements de DIEU sur le peuple d'Israël.

Le prophète les représente en disant qu'il avait dans sa main deux verges, c'est-à-dire deux houlettes ou bâtons de berger, que l'une de ces houlettes s'appelait belle ou agréable, ce qui marque l'alliance que les Juifs avaient avec DIEU et l'autre s'appelait liaisons, ce qui dénote l'union des deux peuples d'Israël et de Juda. Il dit que ces deux houlettes furent rompues pour signifier que DIEU ne paîtrait ou ne gouvernerait plus les Juifs, mais qu'il les disperserait par tout le monde.

Il ajoute que trois pasteurs ou trois conducteurs furent supprimés dans un mois, ce qui peut signifier que les principaux ordres des conducteurs des Juifs seraient abolis en peu de temps.

On voit ici l'oracle qui marque que notre Seigneur serait livré pour trente pièces d'argent.

1 Liban, ouvre tes portes, et le feu consumera tes cèdres.

2 Sapin, hurle, car le cèdre est tombé, parce que les magnifiques ont été détruits ; chênes de Basçan, hurlez, car la forêt fermée a été coupée.

3 Il y a un cri de hurlement des pasteurs, parce que leur magnificence a été ravagée ; il y a un cri de rugissement des lionceaux, parce que l'orgueil du Jourdain a été ravagé.

4 Ainsi a dit l'Éternel mon DIEU : Pais les brebis destinées à la tuerie ;

5 lesquelles leurs possesseurs tuent, sans se croire coupables, et dont chacun qui les vend, dit : Béni soit l'Éternel, je suis enrichi ; et pas un de leurs pasteurs ne les épargne.

6 Je n'aurai aussi plus de pitié de ceux qui habitent dans le pays, dit l'Éternel ; car voici, je livrerai chacun entre les mains de son prochain, et entre les mains de son roi, et ils fouleront le pays, et je ne le délivrerai point de leur main.

7 J'ai donc fait paître les brebis destinées à la tuerie, qui sont véritablement les plus pauvres du troupeau. Puis je pris deux verges, dont j'appelai l'une, Belle, et l'autre, Liaisons ; et je me mis à paître les brebis.

8 Et je retranchai trois pasteurs dans un mois ; car mon âme s'est ennuyée d'eux ; parce que leur âme s'est aussi dégoûtée de moi.

9 Et je dis : Je ne vous paîtrai plus. Que ce qui doit mourir, meure ; et que ce qui doit être retranché, soit retranché ; et que celles qui sont de reste, dévorent chacune la chair l'une de l'autre.

10 Je pris ensuite ma verge, appelée la Belle, et je la rompis pour rompre mon alliance que j'avais traitée avec tous ces peuples ;

11 et elle fut rompue en ce jour-là ; et ainsi les plus pauvres du troupeau, qui prenaient garde à moi, connurent que c'était la parole de l'Éternel.

12 Et je leur dis : S'il vous semble bon, donnez-moi mon salaire ; sinon, ne me le donnez pas. Alors ils pesèrent mon salaire, savoir, trente pièces d'argent.

13 Et l'Éternel me dit : Jette-les pour un potier, c'est le prix honorable auquel je suis taxé par eux. Alors je pris les trente pièces d'argent, et je les jetai dans la maison de l'Éternel pour un potier.

14 Après cela je rompis ma seconde verge, savoir, celle qui était appelée Liaisons, pour rompre la fraternité entre Juda et Israël.

15 Et l'Éternel me dit : Prends l'équipage d'un pasteur insensé.

16 Car voici, je vais susciter un pasteur dans le pays, qui ne visitera point les brebis qui vont périr, il ne cherchera point celles qui sont tendres, il ne guérira point celles qui ont quelque fracture, et il ne nourrira point celles qui sont saines ; mais il mangera la chair des plus grasses, et il rompra leurs ongles.

17 Malheur au pasteur de néant qui abandonne le troupeau ; l'épée tombera sur son bras, et sur son œil droit ; son bras séchera certainement, et son œil droit sera entièrement obscurci.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux réflexions sur ce chapitre. L'une, que comme l'alliance que DIEU avait traitée avec les Juifs n'empêcha pas qu'il ne les rejetât parce qu'ils l'avaient violée, aussi l'alliance que nous avons avec DIEU ne nous mettra à couvert de sa colère si nous la rompons et si nous lui devenons infidèles.

L'autre réflexion concerne ces paroles : *Ils me pesèrent mon salaire, savoir trente pièces d'argent, et le Seigneur me dit : Jette-les pour un potier.*

Les évangélistes remarquent que cet oracle fut accompli lorsque Juda reçut des Juifs trente pièces d'argent pour leur livrer JÉSUS-CHRIST et lorsque les Juifs appliquèrent cet argent, que Juda jeta dans le temple, à acheter le champ d'un potier.

C'est là une prédiction qui fait voir que ce qui est arrivé à JÉSUS-CHRIST a été dirigé par la providence et avait été marqué longtemps auparavant dans cet oracle afin qu'à ces divers caractères, on le reconnût pour le Messie.

CHAPITRE XII.

Ce chapitre contient des promesses en faveur de Jérusalem. Le prophète prédit que les Juifs seraient attaqués, mais que DIEU confondrait leurs ennemis.

1 Prophétie de la part de l'Eternel, touchant Israël. L'Eternel, qui a étendu les cieux, et qui a fondé la terre, et qui forme l'esprit de l'homme au dedans de lui, dit ceci :

2 Voici, je ferai que Jérusalem sera une coupe d'étourdissement à tous les peuples des environs ; et même elle sera l'occasion du siège contre Juda et contre Jérusalem.

3 Et il arrivera en ce temps-là, que je ferai que Jérusalem sera une pierre pesante à tous les peuples ; tous ceux qui s'en chargeront en seront entièrement écrasés, et toutes les nations de la terre s'assembleront contre elle.

4 En ce temps-là, dit l'Eternel, je frapperai d'étourdissement tous les chevaux, et de folie les hommes qui seront montés dessus ; et j'ouvrirai mes yeux sur la maison de Juda, et je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des peuples.

5 Et les chefs de Juda diront dans leur cœur : Les habitants de Jérusalem sont ma force par l'Eternel des armées, qui est leur DIEU.

6 En ce temps-là, je ferai que les conducteurs de Juda seront comme le feu d'un foyer parmi du bois, et comme un flambeau de feu parmi des gerbes, et ils dévoreront à droite et à gauche, tous les peuples des environs, et Jérusalem sera encore habitée dans sa place, savoir, à Jérusalem.

7 Et l'Eternel garantira les tabernacles de Juda avant toutes choses, afin que la gloire de la maison de David, et la gloire des habitants de Jérusalem ne s'élève point par-dessus Juda.

8 En ce temps-là, l'Eternel sera le protecteur des habitants de Jérusalem ; le plus faible d'entre eux sera, en ce temps-là, comme David, et la maison de David sera comme des anges, comme l'ange de l'Eternel devant leur face.

9 Et il arrivera qu'en ce temps-là je travaillerai à détruire toutes les nations qui viendront contre Jérusalem.

10 Et je répandrai sur la maison de David, et sur les habitants de Jérusalem, l'Esprit de grâces et de supplications ; et ils regarderont vers moi, qu'ils auront percé ; ils en feront le deuil comme quand on fait le deuil d'un fils unique, et ils en seront en amertume comme quand on est en amertume pour la mort d'un premier-né.

11 En ce jour-là, il y aura un grand deuil à Jérusalem, tel que fut le deuil d'Hadadrimmon dans la plaine de Méguidon.

12 Et la terre sera dans le deuil, et chaque famille à part ; la famille de la maison de David à part, et les femmes de cette maison-là à part ; la famille de la maison de Nathan à part, et les femmes de cette maison-là à part ;

13 La famille de la maison de Lévi à part, et les femmes de cette maison-là à part ; la famille de Scimhi à part, et ses femmes à part.

14 Toutes les familles qui seront de reste, chaque famille à part, et leurs femmes à part.

RÉFLEXIONS

I. La vérité des promesses que Zacharie faisait aux Juifs parut dans la protection dont DIEU couvrit les Juifs après leur retour de la captivité et principalement dans la glorieuse délivrance qu'il leur accorda par le moyen des Maccabées.

II. Il faut se souvenir que ces paroles : *Ils regarderont vers moi qu'ils auront percé et ils se lamenteront* se rapportent à notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

St. Jean les allègue pour représenter la grandeur du crime que les Juifs commirent en le crucifiant, la sévérité des peines qu'ils attirèrent par-là sur eux et la frayeur que les méchants ressentiront lorsqu'il viendra au dernier jour pour juger le monde.

CHAPITRE XIII.

Le prophète annonce qu'il y aurait une source de grâce ouverte pour les Juifs, que l'idolâtrie serait ôtée du milieu d'eux et que les faux prophètes n'y seraient plus soufferts, mais qu'ils seraient rejetés, même par leur plus proches.

Il prédit que DIEU frapperait le Pasteur et que les brebis du troupeau seraient dispersées, que deux parties du peuple périraient, mais qu'il y en aurait une troisième qui serait conservée et consacrée au service de DIEU.

1 En ce temps-là il y aura une source ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour le péché et pour la souillure.

2 Il arrivera aussi en ce temps-là, dit l'Eternel des armées, que je retrancherai les noms des faux dieux du pays, et on n'en fera plus mention ; et j'ôterai aussi du pays les faux prophètes, et l'esprit d'impureté.

3 Et il arrivera que si quelqu'un prophétise encore, son père et sa mère, qui lui auront donné la vie, lui diront : Tu mourras, car tu as proféré des mensonges au nom de l'Eternel ; et son père et sa mère qui lui auront donné la vie, le transperceront quand il prophétisera.

4 Et il arrivera en ce temps-là que les prophètes seront confus, chacun de sa vision, quand il aura prophétisé ; et ils ne seront plus vêtus de manteau velu pour mentir.

5 Et chacun d'eux dira : Je ne suis point prophète, mais je suis un laboureur, car on m'a appris à labourer dès ma jeunesse.

6 Et on lui dira : Que signifient ces plaies dans tes mains ? Et il répondra : Ce sont celles qui m'ont été faites dans la maison de ceux qui m'aimaient.

7 Epée, réveille-toi contre mon pasteur, et contre l'homme qui est de mon pays, dit l'Eternel des armées ; frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées ; et je tournerai ma main vers les petits.

8 Et il arrivera dans tout le pays, dit l'Eternel, que deux parties en seront retranchées et périront ; mais la troisième y demeurera de reste.

9 Et je ferai passer cette troisième partie, et je les affinerai comme on affine l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or ; chacun d'eux invoquera mon nom, et je l'exaucerai, et je dirai : C'est mon peuple, et il dira : L'Eternel est mon DIEU.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on lit dans ce chapitre regarde premièrement l'état où les Juifs devaient être après leur retour de la captivité. Zacharie dit que DIEU répandrait sa grâce sur eux, qu'il les nettoierait de leurs péchés, qu'ils ne se laisseraient plus aller à l'idolâtrie et qu'ils n'écouterait plus les faux prophètes qui les sollicitaient à adorer les idoles, que cependant ce peuple et ses conducteurs seraient frappés et exposés à de grandes calamités, mais qu'il y aurait, dans ce temps-là, un bon nombre de Juifs qui, étant purifiés par l'affliction, serviraient DIEU avec fidélité et avec zèle.

Toutes ces choses arrivèrent aux Juifs dans le temps qui s'écoula depuis qu'ils furent revenus de Babylone jusqu'à la venue de JÉSUS-CHRIST et principalement lors de la persécution d'Antiochus.

Dans un sens plus parfait, cette prophétie marque les grâces que DIEU a répandues sur son église dans les temps de l'Évangile, en expiant les péchés des hommes par le sang de son fils et en les retirant de l'idolâtrie et de leur corruption, afin que, devenant le peuple de DIEU, ils le servissent avec pureté.

CHAPITRE XIV.

Zacharie prédit que des ennemis puissants attaqueraient Jérusalem, mais que DIEU sauverait une partie de son peuple et les mettrait dans un état glorieux,

- *Que la grâce se répandrait de Jérusalem sur les autres peuples,*
- *Que les nations étrangères adoreraient DIEU avec les Juifs et se soumettraient à son règne*
- *Et enfin, que les ennemis de l'église et ceux qui refuseraient de donner gloire à DIEU seraient accablés de ses jugements.*

1 Voici, un jour vient pour l'Eternel, et tes dépouilles seront partagées au milieu de toi, ô Jérusalem !

2 J'assemblerai donc toutes les nations pour combattre contre Jérusalem, et la ville sera prise, les maisons seront pillées, et les femmes violées, et la moitié de la ville sortira en captivité ; mais le reste du peuple ne sera point retranché de la ville.

3 Car l'Eternel sortira et combattra contre ces nations-là, comme lorsqu'il combattit au jour de la bataille.

4 Et il se tiendra debout sur ses pieds, en ce jour-là, sur la montagne des oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem, du côté d'orient ; et la montagne des oliviers sera fendue par le milieu, vers l'orient et vers l'occident, de sorte qu'il y aura une très grande vallée, et la moitié de la montagne se retirera vers l'aquilon, et l'autre moitié vers le midi.

5 Et vous fuirez dans cette vallée des montagnes ; car il fera joindre cette vallée des montagnes jusqu'à Atsal, et vous fuirez comme vous vous enfûtes de devant le tremblement de terre, du temps de Hozias, roi de Juda. Alors l'Eternel mon DIEU viendra, et tous les saints seront avec toi.

6 Et il arrivera qu'en ce jour-là il n'y aura point de lumière précieuse, mais il y aura de l'obscurité.

7 Et il y aura un seul jour connu de l'Eternel ; il ne sera ni jour, ni nuit, mais sur le soir il y aura de la lumière.

8 Et il arrivera qu'en ce jour-là des eaux vives sortiront de Jérusalem, dont la moitié se répandront vers la mer d'Orient, et l'autre moitié vers la mer d'Occident ; il y en aura en été et en hiver.

9 Et l'Eternel sera roi sur toute la terre ; en ce jour-là il n'y aura qu'un seul DIEU, et que son nom seul.

10 Et toute la terre deviendra comme la campagne qui est depuis Guébah jusqu'à Rimmon, vers le midi de Jérusalem, laquelle sera élevée et habitée en sa place, depuis la porte de Benjamin jusqu'au lieu où était la première porte, et jusqu'à la porte des angles, et depuis la tour de Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi.

11 On y demeurera, et il n'y aura plus d'interdit ; mais Jérusalem sera habitée en sûreté.

12 Or ce sera ici la plaie dont l'Eternel frappera tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem ; il fera que la chair de chacun se fondra, eux étant sur leurs pieds, et leurs yeux se fondront dans leur place, et leurs langues se fondront dans leur bouche.

13 Et il arrivera en ce jour-là, qu'il y aura un grand trouble par l'Eternel, entre eux ; chacun saisira la main de son prochain, et sa main s'élèvera contre la main de son prochain.

14 Juda combattra aussi à Jérusalem, et les richesses de toutes les nations des environs y seront rassemblées ; l'or et l'argent, et des vêtements en très grand nombre.

15 Aussi la plaie des chevaux, des mulets, des chameaux, des ânes, et de toutes les bêtes qui seront en ces camps-là, sera la même que la plaie précédente.

16 Et tous ceux qui seront demeurés de reste, de toutes les nations qui seront venues contre Jérusalem, monteront chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel des armées, et pour célébrer la fête des tabernacles.

17 Et si quelqu'une des familles de la terre ne monte point à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel des armées, il n'y aura point de pluie sur eux.

18 Que si la famille d'Égypte n'y monte point, et si elle n'y vient point, *la pluie ne viendra point* sur eux : ils seront *frappés* de la plaie dont l'Eternel frappera les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.

19 Tel sera le péché d'Égypte, et le péché de toutes les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.

20 En ce temps-là, il sera écrit sur les sonnettes des chevaux : LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL ; et il y aura des chaudières dans la maison de l'Eternel, autant que de bassins devant l'autel.

21 Et toute chaudière qui sera dans Jérusalem et dans Juda sera consacrée à l'Eternel des armées ; tous ceux

qui sacrifieront viendront, ils en prendront, et ils y cuiront, et il n'y aura plus de Cananéen dans la maison de l'Éternel des armées, en ce jour-là.

RÉFLEXIONS

On doit chercher l'accomplissement des promesses que DIEU fait ici en faveur de Jérusalem et de son peuple,

- Premièrement, dans l'état où les Juifs furent depuis leur retour de Babylone,
- Dans les guerres qu'ils eurent avec leurs ennemis
- Et dans les délivrances signalées que DIEU leur accorda en diverses occasions et surtout lorsqu'ils furent persécutés par le roi Antiochus.

Ces avantages élevèrent leur nation à une grande gloire et engagèrent ceux d'entre eux qui étaient dispersés en Égypte et en d'autres pays, à se rendre à Jérusalem pour y adorer le DIEU de leurs pères et y assister aux fêtes solennelles.

Mais il faut considérer que cet heureux état des Juifs ne dura pas longtemps et ne répondait pas aux magnifiques promesses que DIEU leur avait faites, que Jérusalem fut dans la suite entièrement ruinée et que pendant qu'elle subsista, l'on ne pouvait pas dire que DIEU régnât comme Zacharie le prédit ici.

Ainsi, cette prophétie doit être entendue dans un sens spirituel et plus parfait, en tant qu'elle regarde l'église chrétienne dont JÉSUS-CHRIST est le roi et le protecteur et dans laquelle les divers peuples du monde étaient rassemblés pour y servir DIEU en esprit et en vérité.

LE LIVRE DE MALACHIE

LE PROPHÈTE

ARGUMENT

Malachie, le dernier des prophètes, fait deux choses dans son livre :

I. Il exhorte les Juifs à réformer les désordres qui régnaient parmi eux, surtout dans le service divin, et à se convertir.

II. Il prédit l'établissement du culte évangélique, la venue de Jean Baptiste, celle de JÉSUS-CHRIST et la dernière ruine des Juifs.

CHAPITRE I.

DIEU reproche aux Juifs dans le premier chapitre que, quoiqu'il les eût aimés et choisis pour être son peuple, préférablement à la postérité d'Ésaü, ils avaient été ingrats à ses bienfaits.

Il reprend les sacrificateurs et le peuple de ce qu'ils offraient à DIEU des choses souillées et des bêtes qui avaient des défauts, ce qui était contre la loi, et il prédit que le temps approchait auquel on offrirait partout à DIEU un service pur et des sacrifices qui lui seraient agréables.

1 Reproches faits de la part de l'Éternel à Israël, par Malachie.

2 Je vous ai aimés, a dit l'Éternel. Et vous avez dit : En quoi nous as-tu aimés ? Esaü n'était-il pas frère de Jacob ? dit l'Éternel. Or, j'ai aimé Jacob ;

3 mais j'ai haï Esaü, et j'ai mis ses montagnes en désolation, et exposé son héritage aux dragons du désert.

4 Que si les Iduméens disent : Nous avons été appauvris, mais nous retournerons, et nous rebâtirons les lieux qui ont été détruits ; ainsi a dit l'Éternel des armées : Ils rebâtiront, mais je les ruinerai, et on les appellera : Le pays de méchanceté, et le peuple contre lequel l'Éternel est indigné pour toujours.

5 Vos yeux le verront, et vous direz : L'Éternel est magnifié dans le pays d'Israël.

6 Le fils honore le père, et le serviteur son seigneur ; si donc je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient ? et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ? a dit l'Éternel des armées, à vous, ô sacrificateurs ! qui méprisez mon nom. Et vous avez dit : En quoi avons-nous méprisé ton nom ?

7 Vous offrez sur mon autel du pain souillé, et vous dites : En quoi t'avons-nous profané ? En ce que vous dites : La table de l'Éternel est dans le mépris.

8 Même quand vous amenez une bête aveugle pour la sacrifier, n'y a-t-il point de mal ? et quand vous l'amenez boiteuse ou malade, n'y a-t-il point de mal ? Présente-la à ton gouverneur ; t'en saura-t-il gré, ou te recevra-t-il favorablement ? a dit l'Éternel des armées.

9 Suppliez donc maintenant le DIEU fort, afin qu'il ait pitié de vous. Cela venant de votre main, vous recevra-t-il favorablement ? a dit l'Éternel des armées.

10 Qui est aussi celui d'entre vous qui ferme les portes, et allume le feu sur mon autel gratuitement ? Je ne prends point de plaisir en vous, a dit l'Éternel des armées, et je n'aurai point pour agréable l'oblation qui viendra de vos mains.

11 Mais depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom sera grand parmi les nations, et on offrira en tout lieu du parfum à mon nom, et une oblation pure ; car mon nom sera grand parmi les nations, a dit l'Éternel des armées.

12 Mais vous l'avez profané, en disant : La table de l'Éternel est souillée, et ce qu'elle produit est une viande méprisable.

13 Vous dites aussi : Voici notre travail, et vous soufflez dessus, a dit l'Éternel des armées. Vous amenez ce qui a été déchiré, ce qui est boiteux et malade, et vous l'amenez pour offrande. Aurai-je cela pour agréable venant de vos mains ? a dit l'Éternel.

14 Le trompeur est maudit, qui ayant un mâle dans son troupeau, et ayant fait un vœu, sacrifie cependant à l'Éternel ce qui est gâté ; car je suis le grand Roi, a dit l'Éternel des armées, et mon nom est révéré parmi les nations.

RÉFLEXIONS

DIEU, pour montrer aux Juifs qu'il les avait aimés d'une façon toute particulière leur dit, dès le commencement de cette prophétie : *qu'il avait aimé Jacob et haï Ésaü*,

Ce qui signifie qu'il avait choisi Jacob plutôt qu'Ésaü son frère pour le recevoir dans son alliance et qu'il n'avait pas rétabli les Iduméens qui descendaient d'Ésaü après leur ruine comme il avait rétabli les Juifs, qui étaient la postérité de Jacob, en les ramenant à Jérusalem.

St. Paul allègue cet endroit de Malachie au chapitre 9 de l'épître aux Romains pour montrer que DIEU peut choisir ceux qu'il lui plaît et leur faire des grâces plus particulières qu'à d'autres et que, si nous avons le bonheur d'être son peuple, nous en sommes redevables à sa seule bonté et au choix libre et gratuit qu'il lui a plu de faire de nous.

II. On voit ici que les Juifs, nonobstant cet amour que DIEU leur avait témoigné, ne l'honoraient pas comme ils le devaient. C'est de quoi DIEU se plaint en disant : *Un fils honore son père et un serviteur son seigneur, si donc je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient ? Et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ?*

Ces paroles nous apprennent que ceux qui ne répondent à l'amour de DIEU que par la désobéissance, se rendent coupables d'une noire ingratitude et que c'est en vain que nous appelons DIEU notre Père et notre Seigneur, si nous ne le craignons et si nous ne l'honorons pas.

III. Ceux qui sont établis dans le ministère sacré doivent s'en acquitter d'une manière que DIEU n'ait pas sujet de leur reprocher de déshonorer son nom et de rendre son service méprisable comme il le reprochait aux sacrificateurs juifs.

IV. Le prophète se plaint que les Juifs, par un principe d'avarice, apportaient dans le temple des offrandes mal conditionnées et qu'ils n'y présentaient que les choses qui étaient de moindre valeur, ce que DIEU regarde comme un sacrilège et une impiété.

Cela doit nous éloigner de l'avarice et nous exciter à faire sincèrement et de la manière la plus parfaite tout ce que nous faisons pour la gloire de DIEU et pour son service.

Enfin, Malachie prédit : *que le nom de DIEU serait grand parmi toutes les nations et qu'on offrirait en tous lieux le parfum à son nom et une oblation pure.*

Cette prédiction marquait que le nom de DIEU serait connu dans tout le monde par la prédication de l'Évangile et elle doit s'entendre du service qui lui serait rendu parmi tous les peuples après que le Messie aurait été manifesté.

Cela nous engage à nous acquitter de ces justes devoirs en offrant toujours à DIEU des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :

I. DIEU censure la négligence et l'impiété des sacrificateurs qui, au lieu d'avoir à cœur sa gloire et d'instruire fidèlement les Juifs comme leur charge les y obligeaient, déshonoraient leur ministère, rendaient le service divin méprisable et faisaient pécher le peuple et il les menace de sa malédiction.

II. DIEU se plaint de ce que les Juifs avaient épousé des femmes idolâtres contre la défense de la loi et de ce qu'ils violaient la sainteté du mariage par les divorces et par des mariages illicites.

1 Sacrificateurs, c'est maintenant à vous que s'adresse ce commandement.

2 Si vous n'écoutez pas, et ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, a dit l'Éternel des armées, j'enverrai sur vous la malédiction, et je maudirai vos bénédictions, et je les ai déjà maudites ; car vous ne prenez point cela à cœur.

3 Voici, je vais détruire votre postérité, et je répandrai sur vos visages la fiente de vos victimes, la fiente de vos sacrifices, et elle vous emportera avec elle.

4 Alors vous saurez que je vous avais adressé ce commandement, afin que mon alliance fût avec Lévi, a dit

l'Éternel des armées.

5 Mon alliance de vie et de paix était avec lui, et je la lui avais donnée, afin qu'il me révêrât ; et il m'a révêré, et il a été effrayé de la présence de mon nom.

6 La loi de vérité a été dans sa bouche, et il ne s'est point trouvé de perversité dans ses lèvres ; il a marché avec moi dans la paix et dans la droiture, et il en a détourné plusieurs de l'iniquité.

7 Car les lèvres du sacrificateur gardaient la science, et on recherchait la loi de sa bouche, parce qu'il était l'ange de l'Éternel des armées.

8 Mais vous vous êtes retirés de ce chemin, vous en avez fait broncher plusieurs dans la loi, et vous avez violé l'alliance de Lévi, dit l'Éternel des armées.

9 Et moi aussi, je vous ai rendus méprisables et abjects à tout le peuple, parce que vous ne gardez pas mes voies, et que vous avez égard à l'apparence des personnes, quand il s'agit de juger selon la loi.

10 N'avons-nous pas tous un même père ? Un seul DIEU fort ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi chacun agit-il perfidement contre son frère, en violant l'alliance de nos pères ?

11 Juda a agi perfidement et a commis abomination dans Israël et dans Jérusalem ; car Juda a profané la sainteté de l'Éternel, qui l'aimait, et s'est marié à la fille d'un dieu étranger.

12 L'Éternel retranchera des tabernacles de Jacob l'homme qui aura fait cela, même celui qui veille, qui répond et qui présente l'oblation à l'Éternel des armées.

13 Et voici une deuxième chose que vous faites ; vous couvrez l'autel de l'Éternel de larmes, de pleurs, et de gémissements, tellement que je ne regarde plus à l'oblation, et que je ne prends rien à gré de ce qui vient de vos mains.

14 Et vous dites : Pourquoi ? Parce que l'Éternel est intervenu comme témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, contre laquelle tu agis perfidement, quoiqu'elle soit ta compagne, et la femme avec laquelle tu as contracté alliance.

15 N'est-elle pas l'ouvrage du même DIEU que vous ? N'est-ce pas son souffle qu'il l'a animé comme vous ? Et que demande ce même créateur de l'un et de l'autre sinon qu'il naisse de vous une postérité de DIEU. Conservez donc celle qui est un même Esprit avec vous, et que personne n'agisse perfidement avec la femme de sa jeunesse.

16 Car l'Éternel, le DIEU d'Israël, a dit qu'il hait qu'on la renvoie ; et cet outrage couvrira son habit, a dit l'Éternel des armées. Considérez donc ceci dans votre esprit, et n'agissez point avec perfidie.

17 Vous avez lassé l'Éternel par vos paroles. Et vous avez dit : En quoi l'avons-nous lassé ? C'est en disant : Tous ceux qui font le mal sont bons aux yeux du Seigneur, et ils lui sont agréables ; ou si cela n'est pas, où est le DIEU de la justice ?

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre regarde directement les ministres de la religion. Elle leur apprend qu'ils sont établis pour procurer la gloire de DIEU, pour servir de guides aux peuples et pour les instruire fidèlement, tant par leur doctrine que par leur exemple, que, lorsqu'ils manquent à leurs engagements, la religion est méprisée, que le culte divin est profané, que le peuple se corrompt et qu'ils tombent eux-mêmes dans le mépris et deviennent l'objet de la malédiction de DIEU.

Les pasteurs et les conducteurs de l'église doivent avoir continuellement ces réflexions devant les yeux. La seconde partie de ce chapitre contient des instructions importantes sur le mariage. Nous y voyons que DIEU est offensé lorsqu'on viole les lois sacrées du mariage, soit par le divorce, soit par la polygamie ou en quelque manière que ce soit, comme aussi lorsqu'on se marie à des personnes idolâtres. Malachie montre que ces désordres sont contraires à la première institution du mariage, puisque DIEU ne créa au commencement qu'un homme et qu'une femme, et c'est ce que notre Seigneur établit encore plus clairement dans l'Évangile, où il prouve, par la première institution que DIEU fit après avoir créé Adam et Ève, que le mariage est un état sacré et un lien indissoluble qui lie également la femme et le mari. Ainsi cet état doit être respecté et conservé dans toute sa pureté parmi les chrétiens.

CHAPITRE III.

Il y a ici trois choses à remarquer :

I. Malachie prédit que DIEU enverrait bientôt Jean-Baptiste et qu'ensuite le Messie viendrait purifier son

église en établissant le vrai service divin et en punissant les méchants

II. Il censure vivement l'impiété des Juifs et les sacrilèges qu'ils commettaient dans les dîmes et les offrandes.

III. Il réfute les blasphèmes des profanes qui disaient qu'on servait DIEU en vain et il promet que DIEU ne manquera pas de récompenser ceux qui le craignent et de les distinguer des méchants.

1 Voici, je vais envoyer mon ange, et il préparera la voie devant moi, et aussitôt le Seigneur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance que vous désirez, entrera dans son temple ; voici il vient, a dit l'Éternel des armées.

2 Et qui pourra soutenir le jour de sa venue ? Et qui pourra subsister, quand il paraîtra ? Car il sera comme un feu qui raffine, et comme le savon des foulons.

3 Et il sera assis comme celui qui affine et qui purifie l'argent ; il nettoiera les fils de Lévi, il les purifiera, comme on purifie l'or et l'argent ; et ils apporteront à l'Éternel des oblations dans la justice.

4 L'oblation de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Éternel, comme aux jours anciens, et comme aux premières années.

5 Je m'approcherai de vous pour juger, et je me hâterai d'être témoin contre les enchanteurs, contre les adultères, contre ceux qui jurent faussement, et contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, de la veuve et de l'orphelin, et qui font tort à l'étranger, et qui ne me craignent point, a dit l'Éternel des armées.

6 Parce que je suis l'Éternel, et que je n'ai point changé, vous aussi, enfants de Jacob, vous n'avez pas été consumés.

7 Depuis le temps de vos pères vous vous êtes détournés de mes statuts, et ne les avez point gardés. Retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous, a dit l'Éternel des armées, et vous dites : En quoi nous retournerons-nous ?

8 L'homme pillera-t-il DIEU ? En quoi t'avons-nous pillé ? Dans les dîmes et dans les offrandes.

9 Vous êtes maudits de malédiction, et vous me pillez, vous, toute la nation.

10 Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés pour les garder, et qu'il y ait de la provision dans ma maison ; et éprouvez-moi en cela, a dit l'Éternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des cieux, et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire.

11 Je réprimerai pour l'amour de vous celui qui dévore, et il ne vous gâtera point les fruits de la terre, et vos vignes ne seront point stériles dans la campagne, a dit l'Éternel des armées.

12 Toutes les nations vous diront heureux, parce que vous serez un pays désirable, a dit l'Éternel des armées.

13 Vous avez redoublé vos paroles contre moi, a dit l'Éternel. Et vous dites : Qu'avons-nous dit contre toi ?

14 Vous avez dit : C'est en vain qu'on sert DIEU ; et qu'avons-nous gagné d'avoir gardé ce qu'il a commandé de garder, et d'avoir marché dans l'affliction devant l'Éternel des armées ?

15 Et maintenant nous tenons pour heureux les orgueilleux, et même ceux qui commettent la méchanceté prospèrent ; et s'ils ont tenté DIEU, ils ont été délivrés.

16 Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Éternel a été attentif et l'a entendu, et un livre de mémoire a été écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Éternel, et qui pensent à son nom.

17 Ils seront miens, a dit l'Éternel des armées, lorsque je mettrai à part ce que j'ai de plus précieux, et je les épargnerai comme un homme épargne son fils qui le sert.

18 Convertissez-vous donc, et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert DIEU, et celui qui ne le sert pas.

RÉFLEXIONS

Cette prophétie marque expressément que DIEU devait envoyer dans peu de temps un prophète, qui est ici nommé *l'ange ou l'ambassadeur du Seigneur*, et qu'après cela le Seigneur, que les Juifs attendaient, entrerait dans son temple.

JÉSUS-CHRIST explique cet oracle au chapitre onzième de Saint Matthieu, en faisant voir que Jean Baptiste était cet ange qui devait venir.

I. Il paraît d'ailleurs que cette prédiction a été accomplie, puisqu'elle marque, que le Messie viendrait pendant que le temple de Jérusalem subsisterait. Ainsi, ce temple étant détruit, il n'y a aucune ambigüité dans cette prophétie et nous ne pouvons douter que JÉSUS ne soit le Messie promis aux Juifs.

II. Cet oracle marque que le but de la venue de JÉSUS-CHRIST serait de sanctifier son église et de faire des fidèles autant : *de sacrificateurs et de Lévites*,

C'est-à-dire que ce seraient des personnes consacrées au service de DIEU.

Les chrétiens ont en cela de grands motifs à répondre à la sainteté de leur vocation par leur dévouement à DIEU et par la pureté de leur vie.

III. Les reproches que Malachie faisait aux Juifs de leurs péchés et surtout de leurs sacrilèges et du mépris qu'ils faisaient du service divin montrent que DIEU veut qu'on ait en révérence tout ce qui appartient à la religion et en particulier que c'est un grand crime d'appliquer à d'autres usages ce qui est consacré à des usages saints.

IV. Nous devons apprendre d'ici à avoir en horreur les discours et les sentiments des profanes et surtout à détester l'impiété de ceux qui disent que c'est en vain qu'on craint DIEU et qu'on observe ce qu'il a commandé.

Le Seigneur déclare ici d'une manière très expresse qu'il connaît ceux qui le craignent et qui révèrent son nom, qu'il se souviendra d'eux et de leur piété et qu'il mettra toujours une juste différence entre les gens de bien et les méchants.

CHAPITRE IV.

Malachie prédit la venue du jour de la vengeance de DIEU et de la destruction des méchants sous l'image d'un feu qui consume tout ; et il dit qu'elle serait précédée par la venue du Messie qu'il appelle Le soleil de la justice, et par celle de Jean Baptiste à qui il donne le nom d'Élie et duquel il décrit la charge et le ministère.

1 Car voici, un jour vient, embrasé comme une fournaise ; et tous les orgueilleux, et tous ceux qui commettent la méchanceté, seront comme du chaume ; et ce jour-là qui vient les embrasera, a dit l'Éternel des armées, et ne leur laissera ni racine ni rameau.

2 Mais sur vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de la justice, et la santé sera dans ses rayons ; et vous sortirez, et vous croîtrez comme de jeunes taureaux engraisés.

3 Et vous foulerez les méchants, car ils seront comme de la cendre sous les plantes de vos pieds, au jour que j'agirai, a dit l'Éternel des armées.

4 Souvenez-vous de la loi de Moïse mon serviteur, auquel je donnai à Horeb des statuts et des ordonnances pour tout Israël.

5 Voici, je vais vous envoyer Elie le prophète, avant que le jour grand et redoutable de l'Éternel vienne.

6 Il convertira le cœur des pères envers les enfants, et le cœur des enfants envers leurs pères, de peur que je ne vienne, et que je ne frappe la terre à la façon de l'interdit.

RÉFLEXIONS

Ce dernier chapitre de Malachie marque trois événements considérables :

I. Le premier est la vengeance que DIEU se proposait d'exercer contre les impies. Cet oracle exprime ce qui arriva aux Juifs incrédules, d'abord après la venue de JÉSUS-CHRIST, lorsqu'ils furent détruits avec leur ville et leur temple.

II. Le second est la manifestation du Messie qui est appelé : *le soleil de la justice qui porte la santé dans ses rayons*.

III. Le troisième est la venue de Jean Baptiste auquel Malachie donne le nom d'*Élie le prophète* parce qu'il devait ressembler à Élie dans sa manière de vivre, dans son zèle et dans ses fonctions. On voit dans l'Évangile que c'est là le vrai sens de cet oracle, notre Seigneur ayant dit expressément : *que Jean Baptiste était cet Élie qui devait venir*.

Ces diverses prédictions sont autant de preuves qui établissent la divinité de l'Écriture sainte, la vérité de la religion chrétienne, la certitude des promesses et des menaces de l'Évangile et la nécessité de pratiquer tout ce qui y est commandé. C'est aussi là le but de toutes les prophéties et de tout le Vieux Testament et l'usage auquel nous devons le rapporter.

LE
NOUVEAU
TESTAMENT,
C'EST A DIRE
LA NOUVELLE
ALLIANCE,
DE NOTRE SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST,

Revu et corrigé sur le texte Original, par les PASTEURS &
PROFESSEURS de l'Église de GENÈVE
AVEC LES

ARGUMENTS ET LES RÉFLEXIONS SUR LES CHAPITRES ;

PAR
J. F. OSTERVALD
Pasteur de l'Église de Neuchâtel

TROISIÈME ÉDITION
Revue et corrigée

A BIENNE, dans la LIBRAIRIE HELLMANN, & à
NEUCHÂTEL, chez S. FAUCHE, & Comp.

M D C C L X X I.

INDICE

Les livres du nouveau testament avec le nombre de leurs chapitres et les pages correspondantes

	CHAPITRES	PAGES
<i>LES ÉVANGILES SELON</i>		
S. MATTHIEU	XXVIII	1270
S. MARC	XVI	1322
S. LUC	XXIV	1354
S. JEAN	XXI	1409
LES ACTES DES APÔTRES	XXVIII	1449
<i>LES ÉPÎTRES</i>		
DE SAINT PAUL AUX ROMAINS	XVI	1496
LA I. AUX CORINTHIENS	XVI	1518
LA II. AUX CORINTHIENS	XIII	1540
AUX GALATES	VI	1556
AUX ÉPHÉSIENS	VI	1564
AUX PHILIPPIENS	IV	1572
AUX COLOSSIENS	IV	1578
LA I. AUX THESSALONICIENS	V	1583
LA II. AUX THESSALONICIENS	III	1589
LA I. ÉPÎTRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE	VI	1593
LA II. A TIMOTHÉE	IV	1601
A TITE	III	1606
A PHILÉMON	I	1609
AUX HEBREUX	XIII	1611
L'ÉPÎTRE DE S. JACQUES	V	1628
LA I. DE S. PIERRE	V	1635
LA II. DE S. PIERRE	III	1642
LA I. DE S. JEAN	V	1647
LA II. DE S. JEAN	I	1653
LA III. DE S. JEAN	I	1654
L'ÉPÎTRE DE S. JUDE	I	1656
L'APOCALYPSE OU RÉVÉLATION DE S. JEAN	XXII	1658

LE SAINT ÉVANGILE

DE

NOTRE SEIGNEUR

JÉSUS-CHRIST

SELON

S. MATTHIEU

ARGUMENT

Nous avons dans l'évangile l'histoire de la naissance de notre Seigneur, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, et de son ascension au ciel. Le devoir des chrétiens est d'apporter une grande attention et un grand respect à la lecture de ces livres divins, de les méditer continuellement et de profiter des instructions qui y sont contenues.

Le premier des quatre Évangiles a été écrit par l'Apôtre St. Matthieu environ huit ans, comme l'on croit, après que JÉSUS-CHRIST fu monté au ciel.

CHAPITRE I.

Ce chapitre contient, I. La généalogie de JÉSUS-CHRIST, depuis Abraham jusqu'à Joseph l'époux de la Sainte vierge Marie. II. Un récit abrégé de la naissance de notre Seigneur.

- 1 La généalogie de JÉSUS-CHRIST, fils de David, fils d'Abraham.
- 2 Abraham fut père d'Isaac. Isaac fut père de Jacob. Jacob fut père de Juda et de ses frères.
- 3 Juda eut de Thamar Pharez et Zara. Pharez fut père d'Esrom. Esrom fut père d'Aram.
- 4 Aram fut père d'Aminadab. Aminadab fut père de Naasson. Naasson fut père de Salmon.
- 5 Salmon eut Booz de Rahab. Booz eut Obed de Ruth. Obed fut père de Jessé.
- 6 Jessé fut père du roi David. Le roi David eut Salomon, de celle *qui avait été femme* d'Urie.
- 7 Salomon fut père de Roboam. Roboam fut père d'Abia. Abia fut père d'Asa.
- 8 Asa fut père de Josaphat. Josaphat fut père de Joram. Joram fut père d'Hosias.
- 9 Hosias fut père de Joatham. Joatham fut père d'Achas. Achas fut père d'Ézéchias.
- 10 Ézéchias fut père de Manassé. Manassé fut père d'Amon. Amon fut père de Josias.
- 11 Josias fut père de Joakim. Joakim fut père de Jéchonias et de ses frères, vers le temps qu'ils furent transportés à Babylone.
- 12 Et après qu'ils eurent été transportés à Babylone, Jéchonias fut père de Salathiel. Salathiel fut père de Zorobabel.
- 13 Zorobabel fut père d'Abiud. Abiud fut père d'Eliakim. Eliakim fut père d'Azor.

14 Azor fut père de Sadoc. Sadoc fut père d'Achim. Achim fut père d'Eliud.

15 Eliud fut père d'Eléazar. Eléazar fut père de Matthan. Matthan fut père de Jacob ;

16 et Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né JÉSUS, qui est appelé CHRIST.

17 Ainsi toutes les générations depuis Abraham jusqu'à David sont quatorze générations ; et depuis David jusqu'au temps qu'ils furent emmenés à Babylone, quatorze générations ; et depuis qu'ils eurent été emmenés à Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

18 Or, la naissance de JÉSUS-CHRIST arriva ainsi : Marie sa mère ayant été fiancée à Joseph, elle se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit, avant qu'ils fussent ensemble.

19 Alors Joseph son époux, étant un homme de bien, et ne voulant pas la diffamer, voulut la quitter secrètement.

20 Mais comme il pensait à cela, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre Marie pour ta femme, car ce qu'elle a conçu est du Saint-Esprit ;

21 et elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de JÉSUS, car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés.

22 Or, tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète :

23 Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, et on le nommera EMMANUEL, ce qui signifie : DIEU AVEC NOUS.

24 Joseph donc étant réveillé de son sommeil, fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé, et il prit sa femme.

25 Mais il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils premier-né, et il lui donna le nom de Jésus.

RÉFLEXIONS

La généalogie de JÉSUS-CHRIST qui est rapportée dans ce premier chapitre de S. Matthieu sert à montrer qu'il est descendu du patriarche Abraham et du roi David selon que les prophètes l'avaient prédit et l'histoire de sa conception et de sa naissance nous apprend qu'il est né de la vierge Marie d'une manière miraculeuse par l'opération du Saint-Esprit conformément à ce qui avait été dit autrefois par le prophète Esaïe. L'une et l'autre de ces choses prouvent que JÉSUS est le Messie que DIEU avait promis d'envoyer et que c'est en lui que les promesses de DIEU et les oracles du Vieux Testament ont eu leur accomplissement, ce qui nous engage à le recevoir comme notre sauveur, à nous soumettre à sa doctrine et à rendre grâce à DIEU de ce qu'il nous a donnés pour rédempteur son Fils unique qui *est né de la postérité de David selon la chair et qui est DIEU sur toutes choses bénit éternellement. Amen. Romains I.3 et IX.5.*

CHAPITRE II.

Saint Matthieu rapporte quatre choses :

I. L'arrivée des mages qui vinrent adorer JÉSUS après qu'il fut né. Ces mages étaient des personnes éclairées et d'un rang distingué et ils venaient de l'Arabie ou de quelque autre pays situé à l'orient de la Judée. II. La retraite de Joseph et de Marie qui s'enfuirent en Égypte pour éviter la fureur d'Hérode. III. Le massacre des enfants de Bethléem qu'Hérode fit tuer pensant faire périr notre Seigneur. IV. Le retour de Joseph et de Marie en Judée après la mort d'Hérode.

JÉSUS étant né à Bethléem, ville de Judée, au temps du roi Hérode, des Mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem,

2 Et dirent : Où est le Roi des Juifs qui est né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3 Le Roi Hérode l'ayant appris, en fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

4 Et ayant assemblé tous les principaux sacrificateurs et les Scribes du peuple, il s'informa d'eux où le CHRIST devait naître.

5 Et ils lui dirent : C'est à Bethléem, ville de Judée ; car c'est ainsi que l'a écrit un prophète :

6 Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda, car c'est de toi que sortira le Conducteur qui paîtra Israël mon peuple.

7 Alors Hérode ayant appelé en secret les Mages, il s'informa d'eux exactement du temps auquel ils avaient vu l'étoile ;

8 et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, et informez-vous exactement de ce petit enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'y aille aussi, et que je l'adore.

9 Eux donc, ayant ouï le roi, s'en allèrent ; et voici, l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était le petit enfant, elle s'y arrêta.

10 Et quand ils virent l'étoile s'arrêter, ils eurent une fort grande joie.

11 Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant, avec Marie sa mère, lequel ils adorèrent en se prosternant ; et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent des dons, de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12 Et ayant été divinement avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils se retirèrent en leur pays par un autre chemin.

13 Après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, et lui dit : Lève-toi ; prends le petit enfant et sa mère, et t'enfuis en Égypte, et te tiens là jusqu'à ce que je te le dise ; car Hérode cherchera le petit enfant

pour le faire mourir.

14 Joseph donc étant réveillé, prit de nuit le petit enfant et sa mère, et se retira en Égypte.

15 Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode. C'est ainsi que s'accomplit ce que le Seigneur avait dit par un prophète : J'ai appelé mon fils hors d'Égypte.

16 Alors Hérode voyant que les Mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère ; et ayant envoyé ses gens, il mit à mort tous les enfants qui étaient dans Bethléem et dans tout son territoire, depuis ceux de deux ans et au-dessus, selon le temps dont il s'était exactement informé des Mages.

17 Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète :

18 On a ouï dans Rama des cris, des lamentations, des pleurs et de grands gémissements, Rachel pleurant ses enfants ; et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19 Mais après qu'Hérode fut mort, l'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe en Égypte.

20 Et il lui dit : Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, et retourne au pays d'Israël ; car ceux qui en voulaient à la vie du petit enfant sont morts.

21 Joseph donc s'étant levé, prit le petit enfant et sa mère, et s'en vint au pays d'Israël.

22 Mais ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée en la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller, et ayant été averti divinement en songe, il se retira dans les quartiers de la Galilée,

23 Et alla demeurer dans une ville appelée Nazareth, de sorte que fut accompli ce qui avait été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazarien.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que les mages vinrent adorer JÉSUS après sa naissance, étant conduits vers lui par une étoile miraculeuse que DIEU fit paraître et sans doute aussi par un avertissement qu'ils reçurent du ciel. DIEU voulut par-là rendre cette naissance illustre, montrer la dignité de la personne de JÉSUS et apprendre aux Juifs que le Messie qu'ils attendaient allait paraître. Cela marquait aussi que les païens seraient bientôt reçus dans l'alliance divine. II. La démarche d'Hérode qui consulta les sacrificateurs et les docteurs juifs et la réponse qu'ils leur firent prouvent que l'on était alors dans l'attente du Messie et que l'on croyait que Bethléem serait le lieu de sa naissance. III. Les hommages que ces étrangers rendirent à JÉSUS petit enfant en se prosternant devant lui et en lui présentant leurs dons doivent nous engager, nous qui savons qu'il est notre Sauveur et notre DIEU à lui offrir nos adorations, nos louanges et notre amour et à lui consacrer tout ce qui est en notre puissance. IV. L'on voit dans la conduite d'Hérode envers les mages et dans le massacre qu'il fit faire des enfants de Bethléem que ce prince artificieux et cruel employa tous les moyens possibles pour ôter la vie à l'enfant JÉSUS et qu'ainsi notre Seigneur fut exposé dès sa naissance à de grands dangers, ce qui montrait dès lors que son règne ne serait pas de ce monde et qu'il était né pour souffrir. V. Enfin, l'on remarque dans cette histoire que DIEU par les avertissements qu'il fit donner aux mages et ensuite à Joseph rendit les efforts d'Hérode inutiles, en sorte que les mesures que ce roi injuste et barbare avait prises pour faire périr JÉSUS quelques sûres qu'elles parussent être n'empêchèrent pas que notre Seigneur ne fût conservé en vie, qu'il ne revint dans la Judée et qu'il n'y exerça dans la suite son ministère. Tous ces événements font voir que la providence dirigeait d'une façon particulière tout ce qui arrivait à JÉSUS-CHRIST. On peut aussi recueillir de là que tous les efforts que les hommes peuvent faire ne sauraient empêcher l'exécution des desseins de DIEU, ni nuire à ceux qu'il favorise.

CHAPITRE III.

Ce chapitre a deux parties. Dans la première, il est parlé de la prédication et du ministère de Jean Baptiste, Et dans la seconde, Saint Matthieu rapporte le baptême de notre Seigneur.

1 En ce temps-là Jean-Baptiste vint, prêchant dans le désert de Judée,

2 Et disant : Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche ;

3 Car c'est celui dont Esaïe le prophète a parlé, en disant : La voix de celui qui crie dans le désert, dit : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

4 Or ce Jean avait un habit de poils de chameau, et une ceinture de cuir autour de ses reins, et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5 Alors ceux de Jérusalem, et de toute la Judée, et de tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui ;

6 Et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés.

7 Lui donc voyant plusieurs des Pharisiens et des Sadducéens venir à son baptême, leur dit : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

8 Faites donc des fruits convenables à la repentance.

9 Et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que, même de ces pierres, DIEU peut faire naître des enfants à Abraham.

10 Et la cognée est déjà mise à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

11 Pour moi, je vous baptise d'eau, pour vous porter à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de lui porter les souliers ; c'est lui qui vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.

12 Il a son van dans ses mains, et il nettoiera parfaitement son aire, et amassera son froment dans le grenier ; mais il brûlera la paille au feu qui ne s'éteint point.

13 Alors JÉSUS vint de Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui.

14 Mais Jean s'y opposait, disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi !

15 Et JÉSUS répondant, lui dit : Ne t'y oppose pas pour le présent ; car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir tout ce qui est juste. Alors il ne s'y opposa plus.

16 Et quand JÉSUS eut été baptisé, il sortit incontinent de l'eau, et à l'instant les cieux s'ouvrirent sur lui, et Jean vit l'Esprit de DIEU descendant comme une colombe et venant sur lui.

17 En même temps une voix vint des cieux, qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.

RÉFLEXIONS

Il faut faire d'abord cette considération générale sur la première partie de ce chapitre qu'avant que JÉSUS-CHRIST parût, Jean-Baptiste fut envoyé de DIEU selon les oracles des prophètes pour annoncer aux Juifs la venue du Messie et pour les exhorter à la repentance.

Par-là DIEU voulait leur apprendre que le temps de la manifestation du règne du Messie était arrivé, mais que ce serait un règne spirituel et céleste et non un règne temporel et mondain comme ils le croyaient. C'était dans les mêmes vues que Jean Baptiste déclarait aux Juifs que le privilège qu'ils avaient de descendre du patriarche Abraham ne les garantissait point de la vengeance divine qui était prête à tomber sur leur nation à cause de son incrédulité et que DIEU appellerait d'autres peuples à leur place qui deviendraient les enfants d'Abraham par la foi. Enfin, il leur donnait à entendre que JÉSUS allait paraître et que ce serait lui qui exécuterait les jugements de DIEU sur les incrédules et sur les impénitents et qui donnerait de glorieuses récompenses aux gens de bien. Ce fut ainsi que DIEU, par sa sagesse, voulut disposer les Juifs à recevoir JÉSUS-CHRIST et les faire revenir des préjugés où ils étaient sur le règne du Messie et qui les auraient empêchés de croire en lui. Ce que nous devons recueillir de la prédication de Jean-Baptiste, c'est que sans l'amendement et la sainteté de la vie, on ne peut être disciple de JÉSUS-CHRIST, ni entrer dans le royaume de DIEU. Elle nous apprend que, comme les Juifs incrédules se vantaient en vain d'être les enfants d'Abraham, il ne sert de rien aux hypocrites d'être extérieurement dans l'alliance divine, que JÉSUS-CHRIST les discerne et les connaît, qu'il les séparera d'avec les justes et qu'il nettoiera son Église en envoyant les méchants au feu éternel et en recevant les vrais fidèles dans son royaume. Pour ce qui est du baptême de notre Seigneur, il faut considérer que dans le temps qu'il allait commencer les fonctions de sa charge, DIEU voulut qu'il fût baptisé par St. Jean son précurseur, que même il fit descendre le Saint-Esprit sur lui d'une manière visible et qu'il déclara par une voix venue du Ciel que JÉSUS était son fils bien-aimé. Ces choses arrivèrent pour montrer premièrement à Jean Baptiste et ensuite à tout le peuple que JÉSUS était le Messie promis. Ainsi, l'histoire du baptême de JÉSUS-CHRIST nous oblige de le regarder comme le fils de DIEU et à lui rendre une obéissance inviolable. Elle nous engage aussi à respecter le baptême par lequel nous avons été consacrés à DIEU pour être ses enfants et les héritiers de son royaume.

CHAPITRE IV.

Saint Matthieu rapporte dans ce chapitre : I. L'histoire de la tentation de JÉSUS-CHRIST. II. La manière dont il commença à exercer son ministère dans la Galilée en annonçant la venue du règne de DIEU, en choisissant des apôtres et en faisant des miracles.

1 Alors JÉSUS fut emmené par l'Esprit dans un désert pour être tenté par le diable.

2 Et après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3 Et le tentateur s'étant approché de lui, lui dit : Si tu es le Fils de DIEU, dis que ces pierres deviennent des pains.

4 Mais JÉSUS répondit : Il est écrit : L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais il vivra de tout ce qui sort de la bouche de DIEU.

5 Alors le diable le mena dans la ville sainte et le mit sur le haut du temple.

6 Et il lui dit : Si tu es le Fils de DIEU, jette-toi en bas ; car il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi ; et ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

7 JÉSUS lui dit : Il est aussi écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton DIEU.

8 Le diable le mena encore sur une montagne fort haute, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

9 Et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses, si, en te prosternant, tu m'adores.

10 Alors JÉSUS lui dit : Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton DIEU, et tu le serviras lui seul.

11 Alors le diable le laissa ; et aussitôt les anges vinrent et le servirent.

12 Or, JÉSUS ayant appris que Jean avait été mis en prison, se retira dans la Galilée.

13 Et ayant quitté Nazareth, il vint demeurer à Capernaüm, ville proche de la mer, sur les confins de Zabulon et de Nephthali.

14 En sorte que ce qui avait été dit par Esaïe le prophète fut accompli :

15 Le pays de Zabulon et de Nephthali, le pays qui est sur le chemin de la mer, au-delà du Jourdain, la Galilée des gentils,

16 Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort.

17 Dès lors JÉSUS commença à prêcher et à dire : Amendez-vous ; car le royaume des cieux est proche.

18 Et JÉSUS, marchant le long de la mer de Galilée, vit deux frères, Simon, qui fut appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer ; car ils étaient pêcheurs.

19 Et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

20 Et eux, laissant incontinent leurs filets, le suivirent.

21 De là, étant passé plus avant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, dans une barque, avec Zébédée leur père, qui raccommodaient leurs filets, et il les appela.

22 Et eux, laissant incontinent leur barque et leur père, le suivirent.

23 Et JÉSUS allait par toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du règne *de DIEU*, et guérissant toutes sortes de maladies et de langueurs parmi le peuple.

24 Et sa renommée se répandit par toute la Syrie ; et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et détenus de divers maux et de divers tourments, les démoniaques, les lunatiques, les paralytiques ; et il les guérissait.

25 Et une grande multitude le suivit de Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de Judée, et de delà le Jourdain.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en général sur l'histoire de la tentation que le diable en tentant notre Seigneur voulait éprouver s'il était le fils de DIEU et que DIEU permit cette tentation afin que le diable convaincu de cette vérité révérait la puissance de JÉSUS-CHRIST et afin qu'il parût que notre Seigneur était venu au monde pour détruire le règne du diable. Il faut considérer après cela sur cette histoire que puisque JÉSUS-CHRIST a été tenté, il ne faut pas être surpris si nous le sommes en diverses manières, mais que nous devons, à l'exemple de notre Seigneur, résister aux tentations et particulièrement à celles qui pourraient nous porter à la défiance, à la présomption, à l'amour de la gloire et des biens du monde, ou qui tendraient à nous détourner du vrai service de DIEU et de la fidélité que nous lui devons. La manière dont JÉSUS-CHRIST repoussa les tentations de satan en se servant de l'Écriture sainte nous montre que c'est par la parole de DIEU que nous pouvons rendre les tentations inutiles et éteindre tous les traits enflammés du malin. Il y a trois choses à remarquer sur la seconde partie de ce chapitre. I. La première que JÉSUS-CHRIST commença à exercer son ministère dans la Galilée en prêchant l'amendement comme Jean Baptiste avait fait. Cela doit nous convaincre de plus en plus que la sainteté de la vie était le but de l'Évangile que JÉSUS-CHRIST venait annoncer et que c'est aussi ce qu'il exige principalement de ses disciples. II. Le choix que notre Seigneur fit en appelant des pêcheurs pour en faire des apôtres est remarquable, il prouve que le succès que leur prédication eut dans la suite ne venait pas d'eux-mêmes et qu'on ne peut l'attribuer qu'à DIEU qui les revêtit de ses dons. III. Enfin, les guérisons miraculeuses par lesquelles JÉSUS se fit d'abord connaître tendaient à faire voir qu'il était envoyé de DIEU, que sa doctrine venait du ciel et qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut des hommes.

CHAPITRE V VERSETS 1-20

Ce chapitre contient avec les deux suivants le sermon que JÉSUS fit sur la montagne. Dans la première partie de ce chapitre, notre Seigneur fait deux choses. I. Il enseigne dans quelles dispositions il faut être pour parvenir au vrai bonheur. Il parle de l'obligation où sont ses disciples de vivre dans une grande sainteté.

1 JÉSUS voyant le peuple, monta sur une montagne, et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

2 Et ouvrant sa bouche, il les enseignait, en disant :

3 Heureux les pauvres en esprit ; car le royaume des cieux est à eux.

4 Heureux ceux qui sont dans l'affliction ; car ils seront consolés.

5 Heureux les débonnaires ; car ils hériteront la terre.

6 Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; car ils seront rassasiés.

7 Heureux les miséricordieux ; car ils obtiendront miséricorde.

8 Heureux ceux qui ont le cœur pur ; car ils verront DIEU.

9 Heureux ceux qui procurent la paix ; car ils seront appelés enfants de DIEU.

10 Heureux ceux qui seront persécutés pour la justice ; car le royaume des cieux est à eux.

11 Vous serez heureux, lorsqu'à cause de moi on vous dira des injures, qu'on vous persécutera, et qu'on dira

faussetement contre vous toute sorte de mal.

12 Réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux ; car on a ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

13 Vous êtes le sel de la terre ; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la salera-t-on ? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors, et à être foulé aux pieds par les hommes.

14 Vous êtes la lumière du monde ; une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15 Et on n'allume point une chandelle pour la mettre sous un boisseau, mais on la met sur un chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16 Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre père qui est dans les cieux.

17 Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour les abolir, mais pour les accomplir ;

18 Car je vous dis en vérité que, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse, jusqu'à un seul iota, et à un seul trait de lettre.

19 Celui donc qui aura violé l'un de ces plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux.

20 Car je vous dis, que si votre justice ne surpasse celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

RÉFLEXIONS

Le but de JÉSUS-CHRIST dans ce discours, qui est contenu dans les chapitres V, VI et VII de Saint Matthieu, est en général d'instruire ses disciples des principaux devoirs de la vie chrétienne. C'est pourquoi nous devons le lire avec une grande application et régler notre conduite par les divins préceptes qu'il contient. Il y a deux considérations à faire sur la première partie de ce chapitre : I. Les béatitudes nous enseignent en quoi consiste le vrai bonheur de l'homme et à quoi l'on reconnaît les vrais disciples de JÉSUS-CHRIST. Leur caractère est de n'avoir point le cœur attaché aux richesses, ni aux plaisirs, ni à la gloire du monde, de vivre dans le détachement des biens de la terre, dans la douceur, dans l'humilité, dans la pureté et dans la paix, de désirer ardemment et par-dessus toutes choses d'être justes et de plaire à DIEU ; et enfin, de souffrir avec joie la persécution pour l'Évangile. II. JÉSUS-CHRIST nous apprend que les disciples sont le sel de la terre et la lumière du monde, ce qui veut dire qu'ils doivent se distinguer des autres hommes par la sainteté de leur vie et travailler à les éclairer et à les édifier par leurs instructions et par leurs bons exemples. Il dit expressément que, tant s'en faut qu'il est venu au monde pour dispenser les hommes d'observer la loi de DIEU, il était venu au contraire pour les obliger encore plus fortement à l'accomplir et cela de la manière la plus parfaite. III. Enfin, il déclare qu'il ne recevra pas dans son royaume ceux qui n'auront pas une justice et une sainteté plus accomplie que celle qui était enseignée par les docteurs de la loi et par les pharisiens qui passaient parmi les Juifs pour les plus éclairés et les plus saints. Toutes ces instructions de notre Seigneur doivent nous faire sentir l'obligation indispensable où nous sommes de nous étudier à une vie sainte et même d'aspirer de toutes nos forces à une grande perfection.

CHAPITRE V VERSETS 21-48

JÉSUS-CHRIST, voulant montrer que ses disciples sont appelés à une grande sainteté, enseigne qu'il ne suffit pas de s'abstenir des grands crimes qui sont condamnés expressément dans la loi de DIEU, mais qu'il faut encore éviter les péchés qui paraissent moins considérables et régler surtout les mouvements du cœur.

Dans cette vue il rapporte les commandements qui regardent : le meurtre, adultère, les serments, la vengeance, et l'amour du prochain. Il corrige les fausses interprétations que les Juifs donnaient à ces commandements-là et il en marque le véritable sens.

21 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; et celui qui tuera sera punissable par les juges.

22 Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, sans cause, sera puni par les juges ; et celui qui dira à son frère, Racha, sera puni par le conseil, et celui qui lui dira, fou, sera puni par la géhenne du feu.

23 Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi,

24 Laisse là ton offrande devant l'autel, et va-t'en premièrement te réconcilier avec ton frère ; et après cela, viens et offre ton offrande.

25 Accorde-toi au plus tôt avec ta partie adverse, pendant que tu es en chemin avec elle, de peur que ta partie adverse ne te livre au juge, et que le juge ne te livre au sergent, et que tu ne sois mis en prison.

26 Je te dis en vérité, que tu ne sortiras pas de là, jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrin.

27 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point adultère.

28 Mais moi je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis l'adultère avec elle

dans son cœur.

29 Que si ton œil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périclite, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

30 Et si ta main droite te fait tomber *dans le péché*, coupe-la, et jette-la loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périclite, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

31 Il a été dit aussi : Si quelqu'un répudie sa femme, qu'il lui donne la lettre de divorce.

32 Mais moi je vous dis que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, il l'expose à devenir adultère ; et que quiconque se mariera à la femme qui aura été répudiée, commet un adultère.

33 Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu auras promis avec serment.

34 Mais moi je vous dis : Ne jurez du tout point ; ni par le ciel, car c'est le trône de DIEU ;

35 Ni par la terre, car c'est son marchepied ; ni par Jérusalem, car c'est la ville du grand Roi.

36 Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux faire devenir un seul cheveu blanc ou noir.

37 Mais que votre parole, soit, oui, oui, non, non ; ce qu'on dit de plus, vient du malin.

38 Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent.

39 Mais moi je vous dis de ne pas résister à celui qui vous fait du mal ; mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre ;

40 Et si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore l'habit ;

41 Et si quelqu'un te veut contraindre d'aller une lieue avec lui, vas-en deux.

42 Donne à celui qui te demande, et ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi.

43 Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.

44 Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent ;

45 Afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

46 Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les péagers même n'en font-ils pas autant ?

47 Et si vous ne faites accueil qu'à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les péagers même n'en font-ils pas autant ?

48 Soyez donc parfaits, comme votre Père qui est dans les cieux est parfait.

RÉFLEXIONS

L'explication que notre Seigneur donne aux principaux commandements de la loi nous enseigne que DIEU ne défend et ne punit pas seulement les grands crimes et les péchés criants qui sont exprimés dans le décalogue, mais qu'il condamne et punit aussi les mauvaises pensées et les mauvais désirs que les docteurs juifs ne regardaient que comme des fautes légères.

Outre cette leçon générale et qui est fort importante, JÉSUS-CHRIST nous instruit sur ces quatre devoirs particuliers : Le premier, que la colère et les termes méprisants et injurieux qui procèdent de la haine dont on est animé contre le prochain assujettissent aussi bien à la condamnation que le meurtre, que bien loin de haïr personne, il faut travailler à avoir la paix avec tous les hommes et qu'il ne nous est pas permis de nous présenter devant DIEU et de lui offrir nos prières, à moins que nous n'ayons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour nous réconcilier avec ceux qui ont quelque chose contre nous.

Le second devoir regarde la pureté et la chasteté. Notre Seigneur nous enseigne que les désirs impurs rendent coupables devant DIEU, tout de même que l'adultère et les crimes de l'impureté, que pour être chaste, il faut veiller sur soi-même, mortifier ses sens, arracher son œil, couper sa main, c'est-à-dire se priver de ce qui nous serait le plus cher et le plus agréable, se mortifier et renoncer à tout ce qui pourrait être une occasion de chute. Il nous apprend aussi à cette occasion que les liens du mariage ne peuvent être rompus que par l'adultère, ce qui montre combien les chrétiens doivent être chastes.

La troisième instruction concerne le serment. La doctrine du fils de DIEU sur cet article est qu'il ne suffit pas d'éviter le parjure, qui est l'un des plus grands crimes, mais qu'il faut même se faire un scrupule de violer les serments qui ne sont pas faits par le nom de DIEU et s'abstenir entièrement des serments vains et téméraires, en quelques termes qu'ils soient conçus, puisqu'ils sont défendus par la loi de JÉSUS-CHRIST et d'ailleurs contraires au respect qui est dû à la divinité.

Le quatrième devoir est celui de la charité et de l'amour du prochain. Ce que JÉSUS-CHRIST nous ordonne à cet égard c'est de nous abstenir de la vengeance, de souffrir les injures, plutôt que de rendre le mal pour le mal, de nous relâcher de notre droit pour avoir la paix et pour éviter les disputes, d'aimer tous les hommes, même ceux qui nous haïssent et d'imiter en cela DIEU notre Père qui fait du bien à tous et même aux méchants et aux ingrats. C'est la loi

de l'Évangile et de la vraie charité et ce sera dans la pratique de tous ces devoirs que nous trouverons notre perfection et notre gloire.

CHAPITRE VI.

JÉSUS-CHRIST instruit ses disciples sur l'aumône, sur la prière et sur le jeûne. I. Il leur montre comment il faut s'acquitter de ces actes religieux et il recommande surtout d'y éviter l'hypocrisie et l'ostentation.

II. Il leur défend de travailler pour amasser les biens du monde et d'être en souci pour les besoins de cette vie et il les exhorte à se reposer sur la providence et à chercher avant toutes choses le royaume de DIEU et sa justice.

1 Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes, afin d'en être vus ; autrement vous n'en aurez point de récompense de votre Père qui est aux cieux.

2 Quand donc tu feras l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin qu'ils en soient honorés des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

3 Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite ;

4 Afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père qui te voit dans le secret, te le rendra publiquement.

5 Et quand tu prieras, ne fais pas comme les hypocrites ; car ils aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues, afin d'être vus des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

6 Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet, et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est dans ce lieu secret ; et ton Père qui te voit dans le secret, te le rendra publiquement.

7 Or, quand vous priez, n'usez pas de vaines redites, comme les païens ; car ils croient qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup.

8 Ne leur ressemblez donc pas ; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

9 Vous donc priez ainsi : Notre Père qui est aux cieux, ton nom soit sanctifié ;

10 Ton règne vienne ; ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ;

11 Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ;

12 Pardonne-nous nos péchés, comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;

13 Et ne nous abandonne point à la tentation ; mais délivre-nous du malin ; car à toi appartient le règne, la puissance, et la gloire à jamais. Amen.

14 Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

15 Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera pas non plus les vôtres.

16 Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites ; car ils se rendent le visage tout défait, afin qu'il paraisse aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous, dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

17 Mais toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage ;

18 Afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais *seulement* à ton Père qui est en secret ; et ton Père qui te voit dans le secret, te récompensera publiquement.

19 Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les vers et la rouille gâtent tout, et où les larrons percent et dérobent ;

20 Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où les vers ni la rouille ne gâtent rien, et où les larrons ne percent ni ne dérobent point.

21 Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

22 L'œil est la lumière du corps. Si donc ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé ;

23 Mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres !

24 Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir DIEU et Mammon.

25 C'est pourquoi, je vous dis : Ne soyez point en souci de votre vie, de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez ; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ?

26 Regardez les oiseaux de l'air ; car ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux ?

27 Et qui est-ce d'entre vous qui par son souci puisse ajouter une coudée à sa taille ?

28 Et pour ce qui est du vêtement, pourquoi en êtes-vous en souci ? Apprenez comment les lis des champs croissent ; ils ne travaillent ni ne filent.

29 Cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

30 Si donc DIEU revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plutôt, ô gens de petite foi ?

- 31 Ne soyez donc point en souci, disant : Que mangerons-nous ? que boirons-nous ? ou de quoi serons-nous vêtus ?
 32 Car ce sont les païens qui recherchent toutes ces choses, et votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses-là.
 33 Mais cherchez premièrement le royaume de DIEU et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par-dessus.
 34 Ne soyez donc point en souci pour le lendemain ; car le lendemain aura soin de ce qui le regarde. A chaque jour suffit sa peine.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST nous apprend ici :

I. Premièrement que l'aumône, la prière et le jeûne sont trois devoirs très importants. Quant au jeûne en particulier, puisque JÉSUS-CHRIST donne des règles là-dessus, aussi bien que la prière et sur l'aumône, il paraît évidemment que son intention a été que ses disciples jeûnassent. Les jeûnes particuliers sont ceux dont il s'agit dans ce chapitre, étant très utiles pour mortifier la chair et pour se disposer à l'humiliation et à la prière et ayant aussi été pratiqué par les apôtres et ensuite par tous les chrétiens.

II. Notre Seigneur recommande d'éviter avec soin l'hypocrisie et la vaine gloire lorsqu'on fait la charité, lorsqu'on prie et lorsqu'on jeûne et de s'acquitter de ces devoirs avec sincérité et avec humilité, nous souvenant que nous sommes devant DIEU qui voit tout ce qui se passe dans le secret de notre cœur et que les hypocrites n'ont aucune récompense à attendre de lui.

III. Puisque l'oraison dominicale est un formulaire de prière qui a JÉSUS-CHRIST pour auteur et qu'elle comprend tout ce qui est nécessaire pour la gloire de DIEU et pour notre propre bonheur, l'usage que nous en devons faire est premièrement d'apporter un très grand respect et beaucoup d'attention et de dévotion lorsque nous la présentons à DIEU et en second lieu de conformer non seulement nos prières, mais aussi nos sentiments et notre conduite à cet excellent modèle que JÉSUS-CHRIST nous a laissé.

IV. Notre Seigneur nous déclare ici de la manière la plus expresse que nous ne devons pas espérer que DIEU nous exauce et nous pardonne si nous ne pardonnons pas à ceux qui nous ont offensés. C'est sur quoi nous devons bien nous examiner toutes les fois que nous nous présentons devant DIEU pour lui offrir nos prières.

V. La cinquième leçon que ce chapitre nous donne est de ne pas rechercher avec ardeur à amasser les biens de ce monde qui sont vains et inconstants et dont divers accidents peuvent nous priver, mais de travailler plutôt à acquérir les biens du Ciel qui sont les plus excellents et que rien ne saurait nous ravir. JÉSUS-CHRIST nous avertit sur ce sujet qu'il est dangereux d'aimer les richesses, que cet amour nous aveugle et attache nos inclinaisons à la terre et qu'il n'est pas possible de servir DIEU et d'avoir le cœur libre et élevé à lui pendant qu'on est possédé de l'amour des biens de ce monde.

VI. Notre Seigneur ne condamne pas seulement l'amour des richesses, il défend même de s'inquiéter et de se donner trop de soins pour les choses nécessaires à la vie. Il nous exhorte à nous confier en la providence, qui, ayant soin des oiseaux et des autres créatures, pourvoira beaucoup plus aux besoins de ses enfants qui sont d'une nature plus excellente et qu'il destine à l'immortalité. Il nous dit que les soins temporels qui sont excessifs et accompagnés d'inquiétude et de défiance sont inutiles et d'ailleurs indignes des chrétiens.

VII. Enfin, il nous exhorte à chercher avant toutes choses ce qui peut plaire à DIEU et nous faire parvenir au royaume céleste et il promet que si nous le faisons, DIEU nous accordera tout ce qui nous est nécessaire pour la vie du corps. Ce sont là des instructions que nous devons toujours avoir présentes au milieu des occupations de cette vie afin qu'elles nous garantissent de l'attachement aux biens de la terre et qu'elles nous engagent à rechercher principalement les biens éternels qui nous sont réservés dans le ciel.

CHAPITRE VII.

Notre Seigneur parle des jugements téméraires, de la prudence avec laquelle il faut proposer la vérité, de la prière et de son efficace. Il prescrit la règle de la justice et de la charité, il exhorte à entrer par la porte étroite et à éviter les faux docteurs. Il dit que ceux qui l'appellent Seigneur n'entreront pas tous dans le Ciel et il montre par une similitude qu'il ne sert de rien d'écouter sa parole si l'on ne pratique pas ce qu'elle enseigne.

- 1 Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés ;
 2 Car on vous jugera du même jugement que vous aurez jugé ; et on vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesuré les autres.
 3 Et pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère, tandis que tu ne vois pas une poutre qui est dans ton œil ?
 4 Ou, comment dis-tu à ton frère : Permits que j'ôte cette paille de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ?
 5 Hypocrite ! ôte premièrement de ton œil la poutre, et alors tu penseras à ôter la paille hors de l'œil de ton frère.

- 6 Ne donnez point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds, et que se tournant ils ne vous déchirent.
- 7 Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira.
- 8 Car quiconque demande, reçoit ; et qui cherche, trouve ; et l'on ouvre à celui qui heurte.
- 9 Et qui sera même l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ?
- 10 Et s'il lui demande du poisson, lui donnera-t-il un serpent ?
- 11 Si donc vous, qui êtes mauvais, savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il des biens à ceux qui les lui demandent ?
- 12 Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur aussi de même ; car c'est là la loi et les prophètes.
- 13 Entrez par la porte étroite ; car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent.
- 14 Mais la porte étroite et le chemin étroit mènent à la vie, et il y en a peu qui le trouvent.
- 15 Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habits de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants.
- 16 Vous les reconnaîtrez à leurs fruits ; cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des chardons ?
- 17 Ainsi tout arbre qui est bon, porte de bons fruits ; mais un mauvais arbre porte de mauvais fruits.
- 18 Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits.
- 19 Tout arbre qui ne porte point de bon fruit est coupé et jeté au feu.
- 20 Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.
- 21 Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous au royaume des cieux ; mais celui-là seulement qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.
- 22 Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? Et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom ?
- 23 Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité.
- 24 Quiconque donc entend ces paroles que je dis, et les met en pratique, je le comparerai à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc ;
- 25 Et la pluie est tombée, et les torrents se sont débordés, et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison-là ; elle n'est point tombée, car elle était fondée sur le roc.
- 26 Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met pas en pratique, sera comparé à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable ;
- 27 Et la pluie est tombée, et les torrents se sont débordés, et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison-là ; elle est tombée, et sa ruine a été grande.
- 28 Et quand JÉSUS eut achevé ces discours, le peuple fut étonné de sa doctrine ;
- 29 Car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les Scribes.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes. I. La première, de ne pas juger témérairement du prochain, de ne pas le condamner avec rigueur et de reconnaître nos propres défauts, afin de nous en corriger, plutôt que de rechercher curieusement et de reprendre les défauts des autres. II. La seconde, de ne pas donner les choses saintes aux chiens ; c'est une leçon de prudence dont le sens est que quand on a affaire à des hommes charnels et profanes qui rejettent avec mépris et avec fierté la doctrine de l'Évangile, il ne faut pas la leur proposer de peur qu'on n'expose la vérité et la piété à leur mépris et qu'on s'attire leur haine. III. Notre Seigneur nous exhorte à prier DIEU avec confiance et il nous assure que la prière est d'une très grande efficace, moyennant qu'elle soit accompagnée de zèle et de persévérance et que l'on demande à DIEU les véritables biens ; c'est ce qu'il montre par la comparaison qu'il fait de DIEU avec les pères qui ne refusent pas à leurs enfants les choses nécessaires.

IV. Il nous donne ici la règle de la justice et de la charité qui est de faire aux autres, tout ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. C'est là une règle très parfaite et en même temps très simple et très claire que nous devons toujours avoir devant les yeux. V. Il exhorte ses disciples à entrer par la porte étroite, c'est-à-dire à suivre le chemin de la foi et de la piété qui conduit au salut, bien que ce chemin soit suivi de peu de personnes, qu'il soit contraire aux passions et aux inclinaisons des hommes et que l'on y soit quelquefois exposé à la persécution et il veut que l'on fuie le chemin de l'erreur et du vice qui paraît agréable à la chair et où l'on voit marcher beaucoup de gens, mais qui mène à la perdition. VI. Il avertit ses disciples de se donner garde des faux docteurs et des imposteurs dont on devait voir un grand nombre dans la suite. La règle qu'il donne là-dessus est de les examiner par leurs fruits, c'est-à-dire, par leurs œuvres et par leur conduite et d'avoir aussi égard aux effets que leur doctrine peut produire, en voyant si elle tend à la gloire de DIEU et à rendre les hommes meilleurs. VII. JÉSUS-CHRIST déclare que ceux qui l'appellent leur Seigneur n'entreront pas tous dans le Ciel, qu'il n'y recevra que ceux qui font sa volonté et que plusieurs qui l'auront connu et

qui auront même fait des miracles en son nom seront exclus de son royaume parce qu'ils n'auront pas gardé ses commandements. VIII. Enfin, JÉSUS-CHRIST conclut ce discours par la comparaison d'une maison qui serait bâtie sur le roc ou sur le sable, par là il nous apprend que c'est en vain qu'on écoute sa parole si l'on n'observe pas ce qu'il nous commande et que ceux qui manquent à ce devoir essentiel ne sauraient jamais persévérer dans le bien, ni résister aux tentations. Ainsi cette similitude nous montre l'usage que nous devons faire de la doctrine de notre Seigneur et en particulier des instructions qui sont contenues dans ce chapitre et dans les deux précédents.

CHAPITRE VIII VERSETS 1 A 17.

St. Matthieu récite divers miracles de JÉSUS-CHRIST : la guérison d'un lépreux. Celle du serviteur d'un capitaine païen. Celle de la belle-mère de Saint Pierre et de plusieurs autres malades.

- 1 Quand JÉSUS fut descendu la montagne, une grande multitude de peuple le suivit.
- 2 Alors un lépreux vint se prosterner devant lui, et lui dit : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.
- 3 Et JÉSUS étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux : sois nettoyé ; et incontinent il fut nettoyé de sa lèpre.
- 4 Puis JÉSUS lui dit : Garde-toi de le dire à personne ; mais va-t'en, montre-toi au sacrificateur, et offre le don que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.
- 5 Et JÉSUS étant entré dans Capernaüm, un centenier vint à lui, le priant,
- 6 Et lui disant : Seigneur, mon serviteur est au lit dans la maison, malade de paralysie, et fort tourmenté.
- 7 Et JÉSUS lui dit : J'irai, et je le guérirai.
- 8 Et le centenier répondit et lui dit : Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres chez moi ; mais dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.
- 9 Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait.
- 10 Ce que JÉSUS ayant ouï, il en fut étonné, et dit à ceux qui le suivaient : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé une si grande foi, pas même en Israël.
- 11 Aussi je vous dis que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident, et seront à table au royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob ;
- 12 Et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres de dehors ; il y aura là des pleurs et des grincements de dents.
- 13 Alors JÉSUS dit au centenier : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru ; et à l'heure même son serviteur fut guéri.
- 14 Puis JÉSUS étant venu à la maison de Pierre, vit sa belle-mère couchée au lit et ayant la fièvre.
- 15 Et il lui toucha la main, et la fièvre la quitta ; puis elle se leva et les servit.
- 16 Sur le soir on lui présenta plusieurs démoniaques, dont il chassa les mauvais esprits par sa parole ; il guérit aussi tous ceux qui étaient malades ;
- 17 C'est ainsi que s'accomplit ce qui avait été dit par Esaïe le prophète : Il a pris nos langueurs, et s'est chargé de nos maladies.

RÉFLEXIONS

Comme c'est dans ce chapitre que commence le récit des miracles de JÉSUS-CHRIST, la première réflexion qu'il faut faire ici regarde ces miracles en général. On y découvre d'un côté la puissance infinie de notre Seigneur qui guérissait toutes sortes de maladies par sa seule parole et de l'autre sa bonté et son amour envers les hommes, puisque ces miracles n'ont été que des bienfaits. Après cela, il faut savoir, que le but de ces miracles était de convaincre les hommes que JÉSUS était envoyé de DIEU et de les engager à l'écouter et à croire en lui. C'est à cause de cela qu'il ne faisait ordinairement ses miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de les faire. Outre ces réflexions générales qu'on doit toujours avoir devant les yeux lorsqu'on lit l'Évangile, il faut remarquer dans la guérison du lépreux que JÉSUS-CHRIST le guérit ayant égard à sa foi et à sa prière, par où nous pouvons voir que notre Seigneur sauve et délivre ceux qui s'adressent à lui avec confiance et avec humilité. Au reste, si JÉSUS-CHRIST ordonna au lépreux d'aller se montrer au sacrificateur et d'offrir ce qui est prescrit par la loi, ce fut pour convaincre les Juifs que cet homme était véritablement guéri et afin qu'ils ne puissent pas accuser JÉSUS d'être ennemi de la loi de Moïse. L'histoire du centenier qui demanda la guérison de son serviteur à JÉSUS-CHRIST est surtout remarquable par la grande humilité et par la foi admirable de cet homme. Il ne se croyait pas digne de recevoir JÉSUS dans sa maison, mais il était persuadé que notre Seigneur pouvait, sans y aller, guérir son serviteur par une seule parole, avec la même facilité que lui, qui était officier, se faisait obéir par ses soldats. Les grandes louanges que JÉSUS-CHRIST donna à la foi du centenier, qui était païen de naissance, en disant qu'il n'avait pas trouvé une si grande foi parmi les Juifs, nous obligent à faire beaucoup d'attention à cet endroit de l'Évangile et à imiter un si bel exemple d'humilité et de foi. JÉSUS-CHRIST prédit à cette occasion que plusieurs viendraient d'Orient et d'Occident et seraient à table au royaume de DIEU et que les enfants du royaume seraient jetés dehors. Cela voulait dire que les païens viendraient de

divers endroits du monde pour entrer dans l'alliance divine et que les Juifs seraient rejetés. Ce fut ce que l'événement vérifia peu après. Enfin, la réflexion que St. Matthieu fait sur la guérison de la belle-mère de Saint Pierre et de divers autres malades, en rapportant cet oracle d'Ésaïe. Il a pris nos langueurs et il s'est chargé de nos maladies, nous instruit du but de tous ces miracles. Ils tendaient à montrer que JÉSUS était un sauveur charitable et qu'il n'était venu au monde que pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer de tous leurs maux et principalement de leurs péchés.

CHAPITRE VIII VERSETS 18 A 34

Notre Seigneur : I. Répond à un docteur de la loi et à un de ses disciples qui voulaient le suivre. II. Il apaise une tempête. III. Il délivre deux démoniaques.

18 JÉSUS voyant une grande foule de peuple autour de lui, ordonna qu'on passât à l'autre bord du lac.

19 Alors un Scribe s'étant approché lui dit : Maître, je te suivrai partout où tu iras.

20 Et JÉSUS lui dit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux de l'air ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas, où reposer sa tête.

21 Et un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permets que j'aie auparavant ensevelir mon père.

22 Mais JÉSUS lui dit : Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts.

23 Ensuite il entra dans la barque, et ses disciples le suivirent.

24 Et il s'éleva tout à coup une grande tourmente sur la mer, en sorte que la barque était couverte des flots ; mais il dormait.

25 Et ses disciples, s'approchant de lui, le réveillèrent et lui dirent : Seigneur, sauve-nous ; nous périssons.

26 Et il leur dit : Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi ? Et s'étant levé, il parla avec autorité aux vents et à la mer ; et il se fit un grand calme.

27 Et ces gens-là furent dans l'admiration, et ils disaient : Quel est cet homme à qui les vents mêmes et la mer obéissent ?

28 Quand il fut arrivé à l'autre bord, dans le pays des Gergéséniens, deux démoniaques, étant sortis des sépulcres, vinrent à lui ; ils étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là.

29 Et ils se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et toi, JÉSUS, Fils de DIEU ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30 Or, il y avait assez loin d'eux un grand troupeau de porcs qui paissait.

31 Et les démons le prièrent et lui dirent : Si tu nous chasses, permets-nous d'entrer dans ce troupeau de porcs.

32 Et il leur dit : Allez. Et étant sortis, ils allèrent dans ce troupeau de porcs ; et aussitôt tout ce troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer, et ils moururent dans les eaux.

33 Alors ceux qui les paissaient s'enfuirent, et étant venus dans la ville, ils y racontèrent tout ce qui s'était passé, et ce qui était arrivé aux démoniaques.

34 Aussitôt toute la ville sortit au-devant de JÉSUS, et dès qu'ils le virent, ils le prièrent de se retirer de leurs quartiers.

RÉFLEXIONS

La réponse que JÉSUS-CHRIST fit à ce docteur de la loi, qui voulait le suivre, tendait à lui apprendre qu'il ne devait pas s'attendre à trouver auprès de lui les avantages du monde. Et ce qu'il dit à l'un de ses disciples, de laisser les morts ensevelir leurs morts, signifiait, qu'il devait laisser le soin des choses temporelles à ceux qui n'étaient pas éclairés des lumières de l'Évangile et que ceux qu'il appelait à être ses disciples devaient le suivre sans délai et être prêts à tout quitter et à renoncer aux choses de cette vie, même à celles qui étaient innocentes et permises lorsqu'elles pouvaient les empêcher de s'acquitter des devoirs de leur vocation. II. Dans le miracle que JÉSUS-CHRIST fit en apaisant une tempête, nous avons à remarquer, d'un côté, le pouvoir de notre Seigneur qui calmait les vents et la mer par sa seule parole et de l'autre, la faiblesse des apôtres qui craignaient de périr. Cet événement, qui tendait à confirmer leur foi, doit fortifier la nôtre et nous inspirer une parfaite confiance en la bonté et en la puissance de JÉSUS-CHRIST. On peut être dans une entière assurance, même au milieu des grands dangers, lorsqu'on est aimé de lui et quand on l'a pour protecteur. III. L'histoire de ces démoniaques que le Seigneur guérit nous fait voir que le démon exerçait alors sa puissance sur les hommes, mais que JÉSUS-CHRIST était venu pour lui ôter cette puissance et pour détruire son règne. À l'égard de ce qui arriva aux porcs qui se précipitèrent dans la mer, après que les démons furent entrés dans leurs corps par la permission de JÉSUS-CHRIST, il faut considérer que cette perte fut une épreuve et un châtiment pour les habitants de ces quartiers-là. Notre Seigneur voulut aussi faire voir que cet homme qu'il venait de guérir était véritablement possédé ; il montra encore par là qu'il avait le pouvoir de commander aux démons et que ces mauvais esprits ne pouvaient rien faire que par sa permission. Tout cela devait convaincre les hommes de l'autorité divine de JÉSUS-CHRIST, les instruire du but de sa venue au monde et les persuader de la vérité de sa doctrine.

CHAPITRE IX.

JÉSUS-CHRIST guérit un paralytique. Il appelle Saint Matthieu à la charge d'apôtre et il répond à ceux qui se scandalisaient de ce qu'il mangeait avec les pécheurs. Il répond aussi à ceux qui lui demandaient pourquoi ses disciples ne jeûnaient pas comme ceux de Jean-Baptiste. Il guérit une femme qui avait une perte de sang, il ressuscite une jeune fille, il rend la vue à deux aveugles et il délivre un homme possédé du démon et muet. Enfin, il exhorte ses disciples à prier DIEU d'envoyer des personnes qui travaillassent à la conversion des peuples.

JÉSUS étant entré dans une barque, repassa le lac, et vint en sa ville.

2 Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit ; et JÉSUS voyant la foi de ces gens-là, dit au paralytique : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

3 Là-dessus quelques Scribes disaient en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4 Mais JÉSUS connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ?

5 Car lequel est le plus aisé de dire : Tes péchés te sont pardonnés ; ou de dire : Lève-toi, et marche ?

6 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a l'autorité sur la terre de pardonner les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique, charge-toi de ton lit, et t'en va dans ta maison.

7 Et il se leva, et s'en alla dans sa maison.

8 Ce que le peuple ayant vu, il fut rempli d'admiration, et il glorifia DIEU d'avoir donné un tel pouvoir aux hommes.

9 Et JÉSUS étant parti de là, vit un homme assis au bureau des impôts, nommé Matthieu ; et il lui dit : Suis-moi ; et lui se levant, le suivit.

10 Et un jour JÉSUS étant à table dans la maison de cet homme, beaucoup de péagers et de gens de mauvaise vie y vinrent et se mirent à table avec JÉSUS et ses disciples.

11 Les Pharisiens, voyant cela, dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

12 Et JÉSUS ayant entendu cela, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, ce sont ceux qui se portent mal.

13 Mais allez et apprenez ce que signifie *cette parole* : Je veux la miséricorde, et non pas le sacrifice ; car ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance, mais ce sont les pécheurs.

14 Alors les disciples de Jean vinrent à JÉSUS, et lui dirent : D'où vient que les Pharisiens et nous jeûnons souvent, et que tes disciples ne jeûnent point ?

15 Et JÉSUS leur *répondit* : Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger, pendant que l'époux est avec eux ? mais le temps viendra que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

16 Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit ; parce que la pièce emporterait une partie de l'habit, et la déchirure en serait pire.

17 On ne met pas non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement les vaisseaux se rompent, le vin se répand, et les vaisseaux sont perdus ; mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et l'un et l'autre se conservent.

18 Comme il leur disait ces choses, un des chefs de la synagogue vint, qui se prosterna devant lui et lui dit : Ma fille vient de mourir ; mais viens lui imposer les mains, et elle vivra.

19 Et JÉSUS, s'étant levé, le suivit avec ses disciples.

20 Et une femme, qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière et toucha le bord de son habit.

21 Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son habit, je serai guérie.

22 JÉSUS s'étant retourné et la regardant lui dit : Prends courage, ma fille, ta foi t'a guérie ; et cette femme fut guérie dès cette heure-là.

23 Quand JÉSUS fut arrivé à la maison du chef *de la synagogue*, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisait grand bruit,

24 Il leur dit : Retirez-vous ; car cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25 Et après qu'on eut fait sortir tout le monde, il entra, et prit par la main cette jeune fille, et elle se leva.

26 Et le bruit s'en répandit par tout ce quartier-là.

27 Comme JÉSUS partait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Fils de David, aie pitié de nous.

28 Et quand il fut arrivé à la maison, ces aveugles vinrent à lui, et JÉSUS leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

29 Alors il leur toucha les yeux, en leur disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi.

30 Et leurs yeux furent ouverts ; et JÉSUS leur défendit fortement d'en parler, en leur disant : Prenez garde que personne ne le sache.

31 Mais étant sortis, ils répandirent sa réputation dans tout ce quartier-là.

32 Et comme ils sortaient, on lui présenta un homme muet, démoniaque.

33 Et le démon ayant été chassé, le muet parla. Et le peuple, étant dans l'admiration, disait : Rien de semblable n'a jamais été vu en Israël.

34 Mais les Pharisiens disaient : Il chasse les démons par le prince des démons.

35 Et JÉSUS allait par toutes les villes et par toutes les bourgades, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du règne de DIEU, et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités parmi le peuple.

36 Et voyant la multitude du peuple, il fut ému de compassion envers eux, de ce qu'ils étaient dispersés et errants comme des brebis qui n'ont point de berger.

37 Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38 Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

RÉFLEXIONS

I. Il y a deux réflexions à faire sur la guérison du paralytique :

L'une, que notre Seigneur eut égard à la foi de cet homme et de ceux qui le lui présentaient, ce qui nous montre que c'est par la foi et par un humble recours à JÉSUS-CHRIST que nous pouvons avoir part aux effets de sa grâce. L'autre, que puisque JÉSUS-CHRIST avait non seulement le pouvoir de guérir les malades, mais aussi l'autorité de pardonner les péchés, nous devons le regarder comme notre juge et nous soumettre en état d'obtenir de lui la rémission de nos offenses par la repentance et par la foi. II. Ce que JÉSUS répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangea avec les péagers et les gens de mauvaise vie nous apprend qu'il est venu au monde pour sauver les pécheurs, mais que le but de sa venue est aussi de les amener à la repentance et qu'ainsi sans l'amendement on ne saurait parvenir au salut. III. Il faut considérer que si JÉSUS-CHRIST n'assujettissait pas ses disciples à des jeûnes réglés, tels qu'étaient ceux des disciples de Jean Baptiste, ce n'était pas que sa doctrine sur cet article fut différente de celle de son précurseur, ni qu'il condamnât le jeûne, il les a recommandés par son exemple et par ses préceptes et il appelle ses disciples à vivre dans la mortification et non dans l'aise et dans les plaisirs. Mais il en usait ainsi par la même raison qu'il ne menait pas lui-même une vie aussi retirée et aussi austère que Jean Baptiste, savoir parce que son ministère l'obligeait à aller de lieu en lieu et à se rencontrer avec toutes sortes de personnes. Au reste, il déclare que dans la suite ses disciples seraient appelés non seulement à jeûner, mais à souffrir ce qu'il y avait de plus fâcheux et que s'il ne les exposait pas à ces rudes épreuves pendant qu'il était avec eux, c'était parce qu'ils n'auraient pas pu les supporter, c'est ce qu'il représente par la comparaison du vieil habit et des vaisseaux à vin. IV. On voit dans la guérison de cette femme qui était malade depuis douze ans d'une perte de sang, que notre Seigneur guérissait les maladies les invétérées et les plus incurables, surtout on doit y remarquer l'humilité et la foi admirable de cette femme, qui n'osant pas s'adresser à JÉSUS, était persuadée que si elle pouvait seulement toucher son habit, elle serait guérie, ce qui arriva aussi comme elle l'avait crû. Cet exemple montre que quand on a recours à JÉSUS-CHRIST avec une profonde humilité et une ferme confiance, on obtient infailliblement les effets de sa miséricorde. V. La résurrection de la jeune fille à qui notre Seigneur rendit la vie prouve qu'il ne guérissait pas seulement les malades, mais qu'il rendait même la vie aux morts. Cela doit nous convaincre pleinement qu'il était envoyé de DIEU et nous confirmer dans la croyance et dans l'attente de notre résurrection. VI. Il est dit sur la fin de ce chapitre que JÉSUS-CHRIST, voyant que le peuple qui le suivait manquait d'instruction et de bons conducteurs, en eut pitié et qu'il exhorta ses disciples à *prier le maître de la moisson qu'il poussât des ouvriers dans sa moisson*. Ces paroles, qui marquent la grande bonté dont notre Seigneur était animé, doivent nous inspirer les mêmes sentiments de compassion en faveur de ceux qui sont dans l'égarement et nous exciter à prier DIEU qu'il envoie en tous lieux de fidèles ministres qui travaillent efficacement à la conversion des hommes et à l'établissement de son règne.

CHAPITRE X.

On voit dans ce chapitre : I. La vocation et les noms des douze apôtres. II. Les ordres que JÉSUS-CHRIST leur donna lorsqu'il les envoya la première fois annoncer la venue du règne de DIEU dans la Judée. Il leur dit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de l'Évangile et qu'on les persécuterait, mais il les assure de la protection de DIEU, il leur propose son exemple, il les exhorte à ne point craindre les hommes et à ne craindre que DIEU seul, il déclare ce qui arrivera à ceux qui le confesseront ou qui le renieront devant les hommes, enfin il promet de récompenser ceux qui recevront ses disciples et qui leur feront du bien.

JÉSUS ayant appelé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir de chasser les esprits immondes et de guérir toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités.

2 Or, voici les noms des douze apôtres : Le premier est Simon, nommé Pierre, et André son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère ;

3 Philippe et Barthélemi, Thomas, et Matthieu le péager, Jacques, fils d'Alphée, et Lebbée surnommé Thaddée ;

4 Simon le Cananite, et Judas Iscariot, qui même trahit Jésus.

5 JÉSUS envoya ces douze-là, et il leur donna ses ordres, en disant : N'allez point vers les Gentils, et n'entrez dans

aucune ville des Samaritains.

6 Mais allez plutôt aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues.

7 Et quand vous serez partis, prêchez et dites : Que le royaume des cieux approche.

8 Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

9 Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures ;

10 Ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton ; car l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11 Et dans quelque ville ou dans quelque bourgade que vous entriez, informez-vous qui y est digne de vous recevoir ; et demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez *de ce lieu-là*.

12 Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-la.

13 Et si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle ; mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous.

14 Et partout où l'on ne vous recevra pas, et où l'on n'écouterà pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

15 Je vous dis en vérité que Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

16 Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

17 Mais donnez-vous de garde des hommes ; car ils vous livreront aux tribunaux, et ils vous feront fouetter dans les synagogues ;

18 Et vous serez menés devant les gouverneurs, et devant les rois, à cause de moi, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.

19 Mais quand on vous livrera à eux, ne soyez point en peine, ni de ce que vous direz, ni comment vous parlerez ; car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même.

20 Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parlera par vous.

21 Or, le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant, et les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir.

22 Et vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

23 Or, quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ; je vous dis en vérité que vous n'aurez pas achevé d'aller par toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme ne soit venu.

24 Le disciple n'est pas plus que son maître, ni le serviteur plus que son seigneur.

25 Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur d'être comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Bêlzébul, combien plus *appelleront-ils ainsi* ses domestiques ?

26 Ne les craignez donc point ; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

27 Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière ; et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons.

28 Et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps, et qui ne peuvent faire mourir l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne.

29 Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite ? Et néanmoins il n'en tombera pas un seul à terre sans la permission de votre Père.

30 Les cheveux même de votre tête sont tous comptés.

31 Ne craignez donc rien ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

32 Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

33 Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

34 Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter, non la paix, mais l'épée.

35 Car je suis venu mettre la division entre le fils et le père, entre la fille et la mère, entre la belle-fille et la belle-mère.

36 Et on aura pour ennemis ses propres domestiques.

37 Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi ;

38 Et celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

39 Celui qui aura conservé sa vie la perdra ; mais celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la retrouvera.

40 Celui qui vous reçoit me reçoit ; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

41 Celui qui reçoit un prophète, en qualité de prophète, recevra une récompense de prophète ; et qui reçoit un juste, en qualité de juste, recevra une récompense de juste.

42 Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits, parce qu'il est mon disciple, je

vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense.

RÉFLEXIONS

I. JÉSUS-CHRIST choisit autrefois les apôtres pour être les témoins de sa vie, de sa prédication et de ses miracles, pour annoncer l'Évangile et pour faire aussi des miracles premièrement parmi les Juifs et ensuite par tout le monde. Puisque le Seigneur les a choisis et que leurs noms ont été conservés dans les livres sacrés, leur mémoire doit être en bénédiction dans l'Église et nous devons au reste les imiter dans leurs vertus et nous soumettre à la doctrine qu'ils ont enseignée tant de vive voix que par leurs écrits. II. JÉSUS-CHRIST défendit alors aux apôtres d'aller vers les païens et vers les Samaritains et il leur ordonna d'annoncer l'Évangile aux Juifs seuls, parce que le temps n'était pas encore venu auquel les apôtres devaient aller par toute la terre. Ce fut pour la même raison qu'il leur dit de ne prendre aucune provision pour le chemin, cela n'était pas nécessaire alors puisqu'ils n'allaient pas bien loin et que leur voyage devait être court, le but de cette première mission des apôtres n'étant pas de répandre plus promptement parmi les Juifs la nouvelle de l'approche du règne de DIEU. JÉSUS voulait aussi leur apprendre par là à se reposer sur la providence. III. Les instructions que notre Seigneur donna aux apôtres montrent que ceux qui prêchent l'Évangile doivent le faire d'une manière désintéressée, avec beaucoup de prudence et avec zèle et hardiesse, sans craindre les hommes, ni la mort. IV. Il nous apprend que sa doctrine n'est reçue que par des gens qui ont le cœur bon et un esprit paisible et doux, que c'est aux personnes de ce caractère que les ministres de l'Évangile doivent s'attacher, que quand ils rencontrent des gens qui ne veulent pas les recevoir, ils doivent se retirer et que ceux qui auront ainsi rejeté les offres de la grâce de DIEU seront punis de la manière la plus rigoureuse. V. On a dans ce discours de JÉSUS-CHRIST une forte preuve de la divinité de la religion chrétienne en ce que les apôtres qui l'ont annoncée et ceux qui l'embrassèrent les premiers ont été exposés à diverses persécutions et qu'ils ont scellé de leur sang la vérité de l'Évangile et la sincérité de leur témoignage. VI. On peut faire ici diverses réflexions très utiles et principalement les suivantes :

- Que ceux qui font profession de la vérité et de la piété sont souvent haïs et persécutés, mais que DIEU les assiste d'une façon particulière ;
- Qu'il ne faut pas craindre les hommes qui ne peuvent nuire qu'au corps et qu'on ne doit craindre que DIEU seul qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne ;
- Que les chrétiens doivent faire une profession ouverte de leur foi devant les hommes, même au péril de leur vie ;
- Qu'il s'élève souvent des troubles et des divisions dans le monde à l'occasion de l'Évangile, mais que cela n'arrive que par la faute des hommes ;
- Que les chrétiens doivent être prêts à renoncer à ce qu'ils ont de plus cher au monde pour suivre JÉSUS-CHRIST ;
- Et Enfin, que notre Seigneur récompensera abondamment la piété et la charité de ceux qui auront reçu ses disciples et qui les auront assistés. Toutes ces considérations tendent à nous animer à faire une profession sincère et constante de la religion de notre Sauveur, à en pratiquer tous les devoirs et à exercer avec plaisirs les œuvres de charité.

CHAPITRE XI.

I. Jean Baptiste ayant envoyé deux de ses disciples vers JÉSUS-CHRIST pour lui demander s'il était le messie, notre Seigneur fait des miracles en leur présence. II. Il parle de la nature et de l'excellence de la charge de Jean Baptiste. III. Il se plaint de l'endurcissement des Juifs qui n'avaient profité, ni du ministère de Jean Baptiste, ni du sien et il menace les villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées. IV. Il loue DIEU de ce que les personnes qui avaient un esprit doux et humble recevaient sa doctrine pendant que ceux qui passaient dans le monde pour les plus éclairés la rejetaient et il convie tous ceux qui étaient travaillés et chargés de venir vers lui.

Après que JÉSUS eut achevé de donner ces ordres à ses douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

2 Or, Jean ayant ouï parler dans la prison de ce que JÉSUS-CHRIST faisait, il envoya deux de ses disciples pour lui dire :

3 Es-tu celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

4 Et JÉSUS répondant leur dit : Allez et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez :

5 Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et l'évangile est annoncé aux pauvres.

6 Heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi.

7 Comme ils s'en allaient, JÉSUS se mit à parler de Jean au peuple, et dit : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Était-ce un roseau agité du vent ?

8 Mais *encore*, qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme vêtu d'habits précieux ? Voilà, ceux qui portent des habits précieux sont dans les maisons des rois.

9 Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète.

- 10 Car c'est celui-ci de qui il est écrit : Voici, j'envoie mon ange devant ta face, qui préparera ton chemin devant toi.
- 11 Je vous dis en vérité qu'entre ceux qui sont nés de femme il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean-Baptiste ; toutefois, celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.
- 12 Mais depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant le royaume des cieux est forcé, et les violents le ravissent.
- 13 Car tous les prophètes et la loi ont prophétisé jusqu'à Jean.
- 14 Et si vous voulez recevoir ce que je dis, il est cet Élie qui devait venir.
- 15 Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.
- 16 Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle ressemble aux petits enfants qui sont assis dans les places publiques, et qui crient à leurs compagnons,
- 17 Et leur disent : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous avons chanté des plaintes devant vous, et vous n'avez point pleuré.
- 18 Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant ; et ils disent : Il a un démon.
- 19 Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant ; et ils disent : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie ; mais la sagesse a été justifiée par ses enfants.
- 20 Alors il se mit à faire des reproches aux villes où il avait fait plusieurs de ses miracles, de ce qu'elles ne s'étaient point amendées.
- 21 Malheur à toi, Corazin ! Malheur à toi, Bethsaïde ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties en prenant le sac et la cendre.
- 22 C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.
- 23 Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer ; car si les miracles qui ont été faits au milieu de toi eussent été faits à Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui.
- 24 C'est pourquoi je te dis que ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que toi.
- 25 En ce temps-là, JÉSUS, prenant la parole, dit : Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux enfants.
- 26 Oui, mon Père, cela est ainsi, parce que tu l'as trouvé bon.
- 27 Toutes choses m'ont été données par mon Père ; et nul ne connaît le Fils que le père, et nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le faire connaître.
- 28 Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.
- 29 Chargez-vous de mon joug, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ;
- 30 Car mon joug est aisé, et mon fardeau léger.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer : I. Que si Jean Baptiste envoya demander à notre Seigneur s'il était le Messie, on ne doit pas croire qu'il en doutât. Ce serait injurieux à ce Saint homme qui avait constamment déclaré que JÉSUS était le fils de DIEU et à qui notre Seigneur rend dans tout l'Évangile et dans ce chapitre même le témoignage le plus glorieux. Mais Jean Baptiste envoya ses disciples vers JÉSUS pour les convaincre que JÉSUS était celui que les Juifs attendaient. II. Cependant le Seigneur étant interrogé sur cela ne voulut pas dire ouvertement qu'il fut le messie, il se contenta de faire voir par des miracles qu'il l'était et d'avertir les disciples de Jean de n'être pas scandalisés s'ils le voyaient dans un état de bassesse. III. Ce fut dans les mêmes vues qu'il fit remarquer à ceux qu'ils l'écoutaient que lorsqu'ils étaient allés entendre Jean Baptiste dans le désert, ils n'y avaient pas vu un roseau agité du vent c'est-à-dire, qu'ils n'y étaient pas allés pour un sujet de petite importance ou pour voir une personne peu considérable. Il ajoute qu'ils n'y avaient pas vu non plus un homme qui parût avec éclat et avec pompe, comme ceux qui sont à la cour des rois. Mais il dit qu'ils avaient vu en Jean Baptiste un prophète et même le plus grand des prophètes, puisqu'il était le précurseur du Messie et que cependant depuis qu'il avait commencé à paraître, on s'était opposé à lui et au règne de DIEU dont il annonçait la venue. JÉSUS-CHRIST disait tout cela pour montrer que le règne du messie ne serait pas de ce monde et qu'on ne devait pas être surpris si on le voyait aussi dans un état si humble et si abject et s'il était rejeté. IV. On voit ici que les Juifs n'avaient profité, ni de la prédication de Jean Baptiste, ni de celle de notre Seigneur, trouvant que la vie de Jean Baptiste était trop austère et trouvant que celle de JÉSUS-CHRIST ne l'était pas assez. Rien ne peut satisfaire les hommes incrédules et corrompus, ils rejettent tous les différents moyens que DIEU emploie pour les gagner et ils en prennent même occasion des endurcir davantage. V. Les menaces que JÉSUS-CHRIST faisait contre ces villes où il avait fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées nous avertissent que les peuples auxquels DIEU fait le plus de grâces et à qui l'Évangile est annoncé et qui n'en profitent pas seront traités avec la dernière sévérité. VI. Notre Seigneur rend grâce à DIEU de ce que les petits et les humbles recevaient sa doctrine tandis qu'elle était rejetée par les grands et les sages du monde. Cela nous apprend que l'on ne saurait recevoir l'Évangile si l'on n'a un cœur droit, simple et humble et si l'on ne renonce à la gloire du

monde et à sa fausse sagesse. VII. Enfin, les invitations que notre Seigneur adresse à tous ceux qui sont travaillés et chargés les conviant de devenir ses disciples et les assurant que *son joug est aisé et que son fardeau est léger* doivent nous inciter à aller à lui avec un humble et vif sentiment de notre misère et avec un ardent désir d'en être délivrés, à nous soumettre à sa doctrine et à ses divins préceptes et à être comme lui doux et humble de cœur. C'est ainsi que nous trouverons auprès de lui le repos de nos âmes et une parfaite félicité.

CHAPITRE XII VERSETS 1 A 21

I. Notre Seigneur justifie ses disciples qui arrachaient des épis de blé en un jour de sabbat. II. Il guérit un homme qui avait une main sèche et il répond aux pharisiens qui se scandalisaient de ce qu'il avait aussi fait ce miracle en pareil jour. III. Il défend au peuple de publier ses miracles, sur quoi St. Matthieu rapporte un oracle d'Ésaïe qui marque la prudence, l'humilité et la douceur qui paraîtraient dans la manière dont le Messie exercerait son ministère.

1 En ce temps-là, JÉSUS passait par des blés un jour de sabbat ; et ses disciples ayant faim se mirent à arracher des épis et à en manger.

2 Les Pharisiens voyant cela lui dirent : Voilà tes disciples qui font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.

3 Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui ;

4 Comment il entra dans la maison de DIEU, et mangea les pains de proposition, dont il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls sacrificateurs ?

5 Ou n'avez-vous pas lu dans la loi, que les sacrificateurs, au jour du sabbat, violent le sabbat dans le temple, sans être coupables pour cela ?

6 Or, je vous dis qu'il y a ici quelqu'un qui est plus grand que le Temple.

7 Que si vous saviez ce que signifie ceci : Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont point coupables ;

8 Car le Fils de l'homme est maître même du Sabbat.

9 Étant parti de là, il vint dans leur synagogue ;

10 Et il y trouva un homme qui avait une main sèche ; et ils lui demandèrent, pour avoir lieu de l'accuser : Est-il permis de guérir dans les jours de Sabbat ?

11 Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous, qui ayant une brebis, si elle tombe au jour du Sabbat dans une fosse, ne la prenne et ne l'en retire ?

12 Et combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien dans les jours de sabbat.

13 Alors il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit ; et elle devint saine comme l'autre.

14 Là-dessus les Pharisiens, étant sortis, délibérèrent entre eux, comment ils le feraient périr.

15 Mais JÉSUS, connaissant cela, partit de là ; et une grande multitude le suivit, et il les guérit tous.

16 Et il leur défendit fortement de le faire connaître.

17 De sorte que ce qui avait été dit par Esaïe le prophète, fut accompli :

18 Voici mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé en qui mon âme a mis toute son affection ; je mettrai mon Esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations ;

19 Il ne contestera point, et ne criera point, et on n'entendra point sa voix dans les places ;

20 Il ne rompra pas tout à fait le roseau froissé, et il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait rendu la justice victorieuse.

21 Et les nations espéreront en son Nom.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ici ces trois considérations : I. La première regarde la malice et l'hypocrisie des pharisiens qui trouvaient mauvais que les disciples de JÉSUS-CHRIST eussent arraché des épis en un jour de sabbat et que leur maître eût guéri en un semblable jour un homme qui avait une main sèche. Tel est le caractère des hypocrites et de ceux qui n'ont qu'un faux zèle. Ils se scandalisent des choses qui sont innocentes et même quelquefois de celles qui sont bonnes, nécessaires et agréables à DIEU, pendant qu'ils négligent eux-mêmes les devoirs les plus essentiels de la religion et surtout celui de la charité. II. On doit faire une attention sérieuse à ce que notre Seigneur dit dans cette occasion et principalement à ces paroles : *Je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice*. Apprenons de là que la religion ne consiste pas simplement dans des devoirs extérieurs et dans l'observation des cérémonies, qu'à la vérité ces devoirs sont indispensables et ont leur usage lorsqu'on les pratique conformément aux intentions de DIEU qui les a établis, mais que ce que DIEU exige sur toutes ces choses c'est que nous obéissions à ses commandements, que nous ayons une vraie charité et que nous exercions les œuvres de miséricorde. III. La troisième réflexion est tirée de la conduite de JÉSUS-CHRIST qui ne voulait pas que l'on publiât ses miracles et de ces paroles d'Ésaïe : *Il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore et il ne rompra pas entièrement le roseau froissé*. On voit reluire ici la grande prudence de

notre Seigneur qui évitait ce qui aurait pu faire trop d'éclat. On y découvre son humilité, sa douceur et sa condescendance, on y remarque surtout qu'il ne rebute personne, qu'il supporte les faiblesses des hommes avec beaucoup de patience et que pendant qu'il y a encore en eux quelque chose de bon, il ne les abandonne pas. Cela doit, d'un côté, nous encourager et nous remplir de confiance et, de l'autre, nous engager à imiter notre Sauveur, à être comme lui humbles, doux et paisibles, à fuir l'ostentation, la veine gloire et à éviter les aigreurs et les disputes, usant d'un grand support envers les hommes et ayant des égards et de la condescendance pour leurs faiblesses. Ce sera par la pratique de ces devoirs que nous ressemblerons à JÉSUS-CHRIST et qu'il paraîtra que nous sommes véritablement ses disciples.

Chapitre XII, versets 22-50

I. JÉSUS-CHRIST guérit un démoniaque et comme les pharisiens attribuaient ce miracle à la puissance du diable, notre Seigneur fait voir la fausseté et l'impiété de cette accusation en disant que le diable ne détruirait pas son propre règne. Il fait remarquer qu'il ne pourrait chasser les démons s'il n'avait pas une puissance plus grande que la leur et il dit aux pharisiens que leur blasphème ne leur serait jamais pardonné et que leurs discours impies étaient une preuve de l'extrême malice de leur cœur. II. Étant prié par les pharisiens de faire un miracle, il le refuse et il les renvoie à sa résurrection qui devait être la dernière et la plus forte preuve de sa mission divine. Il se plaint de leur incrédulité et il allègue, dans cette vue, l'exemple des Ninivites, celui de la reine de Sçéba et une similitude. III. Il déclare que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses propres parents.

22 Alors on présenta à JÉSUS un démoniaque aveugle et muet, lequel il guérit, de sorte que celui qui avait été aveugle et muet, parlait et voyait.

23 De quoi tout le peuple fut étonné, et ils disaient : Cet homme ne serait-il point le fils de David ?

24 Mais les Pharisiens entendant cela, disaient : Cet homme ne chasse les démons que par Béezéboul, le prince des démons.

25 Mais JÉSUS, connaissant leurs pensées, leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert ; et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point.

26 Si donc Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27 Que si je chasse les démons par Béezéboul, vos fils, par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

28 Mais si je chasse les démons par l'Esprit de DIEU, il est donc vrai que le règne de DIEU est venu à vous.

29 Et comment quelqu'un pourrait-il entrer dans la maison d'un homme fort, et piller son bien, s'il n'avait auparavant lié cet homme fort ? Après quoi il pourrait piller sa maison.

30 Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi disperse.

31 C'est pourquoi je vous dis que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné.

32 Et si quelqu'un a parlé contre le Fils de l'homme, il pourra lui être pardonné ; mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'en obtiendra le pardon, ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

33 Ou dites que l'arbre est bon, et son fruit bon ; ou dites que l'arbre est mauvais, et que son fruit est mauvais aussi ; car on connaît l'arbre par le fruit.

34 Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchants ? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35 L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur ; mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur.

36 Or, je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles impies qu'ils auront dites ;

37 Car tu seras justifié par tes paroles, et par tes paroles tu seras condamné.

38 Alors quelques-uns des Scribes et des Pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions te voir faire quelque miracle.

39 Mais lui, répondant, leur dit : La race méchante et adultère demande un miracle ; mais il ne lui en sera accordé aucun autre que celui du prophète Jonas.

40 Car comme Jonas fut dans le ventre d'un grand poisson trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

41 Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette nation, et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas

42 La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre cette nation, et la condamnera ; car elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon.

43 Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point.

44 Alors il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti ; et étant revenu, il la trouve vide, balayée et ornée.
 45 Alors il s'en va et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, lesquels, y étant entrés, habitent là ; et la dernière condition de cet homme-là est pire que la première. Il en arrivera ainsi à cette méchante race.
 46 Et comme JÉSUS parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, demandèrent à lui parler.
 47 Et quelqu'un lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors qui demandent à te parler.
 48 Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?
 49 Et étendant sa main sur ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères.
 50 Car quiconque fera la volonté de mon père qui est aux cieux, c'est celui-là qui est mon frère et ma sœur et ma mère.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous engage à considérer : I. Que les pharisiens, au lieu de reconnaître la vertu divine qui éclatait dans les miracles de notre Seigneur, disaient qu'il chassait les démons par la puissance du diable. On voit dans cet exemple que les gens aveuglés par leurs passions résistent aux moyens les plus forts que DIEU emploie pour vaincre leur endurcissement. II. JÉSUS-CHRIST déclare aux pharisiens que ce blasphème, par lequel ils attribuaient au diable ce qui venait de l'esprit de DIEU, ne leur serait jamais pardonné parce qu'un tel blasphème marquait une malice désespérée et un endurcissement insurmontable. On ne peut pas aujourd'hui commettre ce péché-là, mais on se rend extrêmement coupable lorsqu'on tient des discours et que l'on a des sentiments profanes et impies et lorsqu'on résiste à la vérité après l'avoir connue et à la grâce du Saint-Esprit dont on sent l'opération en soi-même. III. À l'occasion du blasphème des pharisiens, JÉSUS-CHRIST nous enseigne que les bons discours sont la marque d'un bon cœur, que les mauvais discours procèdent d'un cœur gâté et que les hommes rendront compte de toutes les mauvaises paroles qu'ils auront dites. Cela nous apprend qu'un homme de bien se reconnaît par ses paroles et que le moyen de les régler bien est de régler notre cœur. IV. Sur ce que les pharisiens, après tant de miracles que le Seigneur avait déjà faits en leur présence, le prièrent encore d'en faire un nouveau, nous devons considérer que les incrédules et ceux qui ont le cœur mauvais ne sont jamais contents et qu'il n'y a rien d'assez clair ni d'assez fort pour les convaincre. Et le refus que notre Seigneur fit de faire ce signe nous montre que quand DIEU a fait inutilement ce qui était nécessaire pour surmonter l'endurcissement des hommes, il les abandonne justement à leur obstination. V. Si l'exemple de la reine de Sçeba et celui des Ninivites condamnaient les juifs incrédules, ces exemples condamneront beaucoup plus les chrétiens qui ne s'amendent pas, puisque DIEU leur a fait plus de grâces qu'à ces Juifs dont JÉSUS-CHRIST parle. VI. Par la similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti, notre Seigneur marquait les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, lesquels après tout ce qu'il avait fait pour les délivrer de leur incrédulité, y persévéraient. Cela nous avertit que ceux qui ont eu part à la grâce de DIEU et qui en abusent perdent cette grâce et qu'ils tombent dans une plus grande condamnation. VII. Enfin, puisque JÉSUS-CHRIST déclare que ceux qui font la volonté de DIEU lui étaient aussi chers que sa mère et ses parents, nous devons reconnaître que la piété et l'observation des commandements de DIEU est la vraie marque des disciples de notre Seigneur et ce qui nous fait avoir part à son amour, qu'ainsi nous devons nous appliquer sur toutes choses à écouter sa parole et à la garder. Cela nous montre aussi que les personnes qui aiment DIEU et le craignent sont celles à qui l'on doit surtout donner son amour et son estime.

CHAPITRE XIII VERSET 1-23.

Notre Seigneur propose la parabole de la semence, et ensuite il l'explique en particulier à ses disciples.

1 Ce même jour, JÉSUS étant sorti de la maison, s'assit au bord de la mer.
 2 Et une grande foule de peuple s'assembla vers lui, en sorte qu'il monta dans une barque. Il s'y assit, et toute la multitude se tenait sur le rivage.
 3 Et il leur dit plusieurs choses par des similitudes ; et il leur parla ainsi : Un semeur sortit pour semer ;
 4 Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux vinrent et la mangèrent toute.
 5 L'autre partie tomba sur des endroits pierreux où elle n'avait que peu de terre, et elle leva aussitôt, parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre ;
 6 mais le soleil étant levé, elle fut brûlée ; et parce qu'elle n'avait point de racine, elle sécha.
 7 L'autre partie tomba parmi des épines, et les épines crûrent et l'étouffèrent.
 8 Et l'autre partie tomba dans une bonne terre, et rapporta du fruit ; un grain en rapporta cent, un autre soixante, et un autre trente.
 9 Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.
 10 Alors les disciples s'étant approchés, lui dirent : Pourquoi leur parles-tu par des similitudes ?
 11 Il répondit et leur dit : Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux, mais cela ne leur est point donné.

12 Car on donnera à celui qui a déjà, et il aura encore davantage ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

13 C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent et ne comprennent point.

14 Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Esaië qui dit : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point ; vous verrez de vos yeux, et vous n'apercevrez point.

15 Car le cœur de ce peuple est appesanti ; ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux, afin qu'ils ne perçoivent pas de leurs yeux, et qu'ils n'entendent pas de leurs oreilles, et qu'ils ne comprennent pas du cœur, et qu'ils ne se convertissent pas, et que je ne les guérisse pas.

16 Mais pour vous, vous êtes heureux d'avoir des yeux qui voient et des oreilles qui entendent.

17 Car je vous dis en vérité que plusieurs prophètes et plusieurs justes ont désiré de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu ; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

18 Vous donc, écoutez ce que signifie la similitude du semeur.

19 Lorsqu'un homme entend la parole du royaume de DIEU, et qu'il ne la comprend point, le malin vient et ravit ce qui est semé dans le cœur ; c'est celui qui a reçu la semence le long du chemin.

20 Et celui qui a reçu la semence dans des endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole, et qui la reçoit d'abord avec joie ;

21 Mais il n'a point de racine en lui-même ; c'est pourquoi il n'est que pour un temps ; et lorsque l'affliction ou la persécution survient à cause de la parole, il se scandalise aussitôt.

22 Et celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole ; mais les soucis de ce monde et la séduction des richesses étouffent la parole, et elle devient infructueuse.

23 Mais celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole et qui la comprend, et qui porte du fruit, en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante, et un autre trente.

RÉFLEXIONS

Il est nécessaire de remarquer en général sur les similitudes qui sont contenues dans ce chapitre et dans divers autres endroits de l'Évangile que notre Seigneur avait accoutumé, lorsqu'il enseignait, de se servir de similitudes et de paraboles et qu'afin que ses disciples et le peuple puissent mieux les retenir, il les tirait des choses les plus simples et les plus familières. Ces paraboles étaient de deux sortes. Il y en avait dont le sens était clair, mais les autres avaient quelque obscurité et JÉSUS-CHRIST employait ces dernières lorsqu'il s'agissait de certaines vérités que les auditeurs n'étaient pas alors en l'état de comprendre et qu'il ne voulait pas dire ouvertement avant sa mort. Telles sont celles qui marquaient qu'on le ferait mourir, que les Juifs seraient rejetés et que les païens seraient reçus à leur place. Il proposait ces vérités-là sous des images et des similitudes qui étaient fort simples et aisées à retenir et qui dans peu de temps seraient faciles à entendre, l'événement devant les rendre parfaitement claires. Ainsi l'on voit reluire une grande sagesse dans ces paraboles, elles montrent que JÉSUS-CHRIST connaissait l'avenir, elles étaient la plupart prophétiques et nous trouvons dans leur exact accomplissement des preuves convaincantes de la divinité de l'Évangile. Le dessein de JÉSUS-CHRIST dans la parabole de la semence est d'enseigner à ses disciples comment la parole de DIEU est reçue par ceux à qui elle est annoncée. Il y parle de quatre sortes de personnes. I. Les premiers sont ceux sur qui cette parole ne fait aucune impression et dont le cœur est entièrement endurci, c'est ce qui est représenté par la semence qui tombe sur le chemin. II. Les seconds sont ceux qui reçoivent et qui goûtent la parole de DIEU, mais qui s'étant engagés dans la profession de l'Évangile, sans s'être bien examinés eux-mêmes, abandonnent la vérité et la piété lorsqu'ils sont exposés à la persécution ou à quelque autre tentation, c'est ce qui est signifié par la semence qui tombe parmi les pierres et qui lève, mais qui, n'ayant point de racine, sèche bientôt. III. Notre Seigneur parle de ceux en qui la parole est rendue inutile par l'amour des richesses et par les soins de cette vie, tout de même que la semence qui tomberait parmi les épines y serait étouffée. IV. Les derniers sont ceux qui la reçoivent dans un bon cœur, en qui elle produit son fruit et son effet et qui persévèrent, ce qui est figuré par la semence qui est reçue dans une bonne terre et qui y fructifie abondamment. C'est là le sens et le but de cette belle parabole, elle tend à nous instruire de l'usage que nous devons faire de l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé. Ce que JÉSUS-CHRIST dit à ses disciples dans le temps qu'il le leur expliqua doit nous faire reconnaître combien nous sommes heureux d'être instruits de ces divines vérités et d'avoir sur les mystères du royaume de DIEU des lumières que les prophètes même n'avaient pas. C'est là un avantage précieux dont nous devons nous prévaloir de peur que nous tombions dans le crime et dans la condamnation de ceux qui voient et qui entendent, mais qui ne reçoivent pas la vérité et qui refusent de se convertir.

CHAPITRE XIII, VERSETS 24-58

JÉSUS-CHRIST propose la similitude de l'ivraie, celle d'un grain de moutarde, celle du levain, celle d'un trésor caché et d'une perle de grand prix et celle d'un filet. Il exhorte ses disciples à faire un bon usage de ses instructions et il va à Nazareth où peu de gens crurent en lui.

- 24 JÉSUS leur proposa une autre similitude, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence en son champ.
- 25 Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, qui sema de l'ivraie parmi le blé, et s'en alla.
- 26 Et après que la semence eut poussé, et qu'elle eut produit du fruit, l'ivraie parut aussi.
- 27 Alors les serviteurs du père de famille lui vinrent dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de bonne semence dans ton champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?
- 28 Et il leur dit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui répondirent : Veux-tu donc que nous allions la cueillir ?
- 29 Et il leur dit : Non, de peur qu'il n'arrive qu'en cueillant l'ivraie vous n'arrachiez le froment en même temps.
- 30 Laissez-les croître tous deux ensemble jusqu'à la moisson ; et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Cueillez premièrement l'ivraie, et liez-la en faisceaux pour la brûler ; mais assemblez le froment dans mon grenier.
- 31 Il leur proposa une autre similitude, et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ ;
- 32 Ce grain est la plus petite de toutes les semences ; mais quand il a crû, il est plus grand que les autres légumes, et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent et font leurs nids dans ses branches.
- 33 Il leur dit une autre similitude : Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.
- 34 JÉSUS dit toutes ces choses au peuple en similitudes, et il ne leur parlait point sans similitudes.
- 35 De sorte que ce qui avait été dit par le prophète fut accompli : J'ouvrirai ma bouche en similitudes, j'annoncerai les choses qui ont été cachées depuis la création du monde.
- 36 Alors JÉSUS, ayant renvoyé le peuple, s'en alla à la maison ; et ses disciples, étant venus vers lui, lui dirent : Explique-nous la similitude de l'ivraie du champ.
- 37 Il leur répondit et leur dit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme ;
- 38 Le champ, c'est le monde ; la bonne semence, ce sont les enfants du royaume ; l'ivraie, ce sont les enfants du malin ;
- 39 L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; et les moissonneurs sont les anges.
- 40 Comme donc on amasse l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, il en sera de même à la fin du monde.
- 41 Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ôteront de son royaume tous les scandales et ceux qui font l'iniquité ;
- 42 Et ils les jetteront dans la fournaise ardente ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.
- 43 Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.
- 44 Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme a trouvé, et qu'il cache ; et de la joie qu'il en a, il s'en va, et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ-là.
- 45 Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles,
- 46 Et qui ayant trouvé une perle de grand prix, s'en va et vend tout ce qu'il a, et l'achète.
- 47 Le royaume des cieux est encore semblable à un filet qui, étant jeté dans la mer, ramasse toutes sortes de choses ;
- 48 Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage ; et s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux, et ils jettent ce qui ne vaut rien.
- 49 Il en sera de même à la fin du monde ; les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes ;
- 50 Et ils jetteront les méchants dans la fournaise ardente ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.
- 51 Et JÉSUS dit à ses disciples : Avez-vous compris toutes ces choses ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.
- 52 Et il leur dit : C'est pour cela que tout docteur qui est bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles.
- 53 Et il arriva que quand JÉSUS eut achevé ces similitudes, il se retira de ce lieu-là.
- 54 Et étant venu en sa patrie, il les enseignait dans leur synagogue ; de sorte qu'ils étaient étonnés, et qu'ils disaient : D'où viennent à cet homme cette sagesse et ces miracles ?
- 55 N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacques, Joses, Simon et Jude ?
- 56 Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?
- 57 De sorte qu'ils se scandalisaient de lui. Mais JÉSUS leur dit : Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa maison.
- 58 Et il ne fit là que peu de miracles, à cause de leur incrédulité.

RÉFLEXIONS

Les similitudes de l'ivraie et d'un filet ont un même sens. Elles signifient suivant l'explication que notre Seigneur en donna que, parmi ceux qui embrassent la profession de l'Évangile, il y aurait des hypocrites qui seraient mêlés avec

les bons et que cela aura lieu jusqu'à la fin du monde, mais qu'alors ils seront séparés, que les méchants seront envoyés au feu éternel et que les justes seront reçus dans la gloire céleste. L'usage que nous devons faire de ces paraboles, c'est de n'être pas scandalisés si nous voyons parmi les chrétiens des personnes qui suivent l'erreur et le vice, d'être sur nos gardes et d'éviter le commerce des méchants, de peur qu'ils ne nous séduisent, d'avoir cependant toujours pour eux des sentiments de charité et de travailler au reste, pour ce qui nous regarde, à être du nombre des justes afin qu'à la venue de JÉSUS-CHRIST nous soyons reçus dans son royaume. Par les similitudes d'un grain de moutarde et du levain, notre Seigneur voulait marquer que, quoi qu'il n'eût alors qu'un petit nombre de disciples et que sa doctrine ne fut presque pas connue dans le monde, elle se répandrait bientôt sur toute la terre. Mais JÉSUS-CHRIST disait cela en termes couverts et figurés, parce qu'il ne voulait pas alors dire ouvertement, crainte de scandaliser les Juifs, que les païens et tous les peuples entreraient dans l'Église. Ces similitudes sont prophétiques et l'on en voit le sens et la divinité dans l'établissement de la religion de JÉSUS-CHRIST qui a été annoncée et reçue dans tant d'endroits du monde, comme il l'avait prédit. La similitude d'un trésor caché et celle de la perle tendent à nous montrer qu'il n'y a rien de plus précieux et de plus excellent que l'Évangile et les biens qu'il renferme, que le plus grand bonheur qui puisse nous arriver est de les posséder et qu'ainsi il faut faire avec joie tout ce qui peut nous les procurer et renoncer même à ce que nous avons de plus cher au monde pour acquérir un si précieux trésor. Nous devons, comme JÉSUS-CHRIST y exhortait ses disciples, retenir ces divines instructions, les mettre et les serrer dans notre cœur afin d'en tirer continuellement les secours et les encouragements nécessaires pour résister aux tentations et pour nous animer à l'amour de DIEU et à la pratique des bonnes œuvres. L'on voit sur la fin de ce chapitre, que, bien que les habitants de Nazareth entendissent la doctrine de JÉSUS-CHRIST et qu'ils vissent quelques-uns de ses miracles, ils ne crurent point en lui parce qu'ils le regardaient comme le fils d'un charpentier et qu'il avait été élevé parmi eux, ce qui fit que notre Seigneur leur dit qu'un prophète n'était méprisé que dans son pays. Les hommes méprisent souvent les faveurs que DIEU leur accorde et les avantages les plus précieux, lorsqu'ils sont communs et qu'ils peuvent en jouir sans peine et DIEU voyant leur ingratitude les en prive, comme cela arriva à ceux de Nazareth à cause de leur incrédulité.

CHAPITRE XIV.

Saint Matthieu récite trois choses. I. L'histoire de la mort de Jean-Baptiste. II. Comment JÉSUS-CHRIST donna à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons. III. Un autre miracle que notre Seigneur fit, lorsque ses disciples étant exposés à une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer.

1 En ce temps-là, Hérode le Tétrarque entendit ce qu'on publiait de JÉSUS ;

2 Et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste ; il est ressuscité, et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui.

3 Car Hérode avait fait prendre Jean, et l'avait fait lier et mettre en prison, au sujet d'Hérodias, femme de Philippe son frère.

4 Parce que Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme.

5 Et il aurait bien voulu le faire mourir ; mais il craignait le peuple, parce qu'on regardait Jean comme un prophète.

6 Or, comme on célébrait le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodias dansa au milieu de l'assemblée, et plut à Hérode.

7 De sorte qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait.

8 Elle donc, étant poussée par sa mère, lui dit : Donne-moi ici dans un plat la tête de Jean-Baptiste.

9 Et le roi en fut fâché ; mais à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10 Et il envoya couper la tête à Jean dans la prison.

11 Et on apporta sa tête dans un plat, et on la donna à la fille, et elle la présenta à sa mère.

12 Puis ses disciples vinrent, et emportèrent son corps et l'ensevelirent, et ils vinrent l'annoncer à Jésus.

13 Et JÉSUS ayant appris ce qu'Hérode disait de lui, se retira de là dans une barque, en un lieu écarté, à part. Et quand le peuple le sut, il sortit des villes et le suivit à pied.

14 Et JÉSUS étant sorti de la barque, vit une grande multitude, et il fut ému de compassion envers eux, et guérit leurs malades.

15 Et comme il se faisait tard, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert, et l'heure est déjà passée ; renvoie ce peuple, afin qu'ils aillent dans les bourgades, et qu'ils y achètent des vivres.

16 Mais JÉSUS leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent ; donnez-leur vous-mêmes à manger.

17 Et ils lui dirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18 Et il leur dit : Apportez-les-moi ici.

19 Et après avoir commandé que le peuple s'assît sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il rendit grâces ; et ayant rompu les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent au peuple.

20 Tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

- 21 Et ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.
 22 Aussitôt après, JÉSUS obligea ses disciples d'entrer dans la barque et de passer avant lui de l'autre côté pendant qu'il renverrait le peuple.
 23 Et après qu'il l'eut renvoyé, il monta sur une montagne, pour être à part, afin de prier ; et la nuit étant venue, il était là seul.
 24 Cependant la barque était déjà au milieu de la mer, battue des flots ; car le vent était contraire.
 25 Et, à la quatrième veille de la nuit, JÉSUS alla vers eux, marchant sur la mer.
 26 Et ses disciples le voyant marcher sur la mer, furent troublés et ils dirent : C'est un fantôme ; et de la frayeur qu'ils eurent ils s'écrièrent.
 27 Mais aussitôt JÉSUS leur parla et leur dit : Rassurez-vous ; c'est moi, n'ayez point de peur.
 28 Et Pierre, répondant, lui dit : Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi en marchant sur les eaux.
 29 JÉSUS lui dit : Viens. Et Pierre étant descendu de la barque, marcha sur les eaux pour aller à Jésus.
 30 Mais voyant que le vent était fort, il eut peur, et comme il commençait à enfoncer, il s'écria et dit : Seigneur, sauve-moi.
 31 Et incontinent JÉSUS étendit la main et le prit, lui disant : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?
 32 Et quand ils furent entrés dans la barque, le vent cessa.
 33 Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent, disant : Tu es véritablement le Fils de DIEU.
 34 Et ayant passé le lac, ils vinrent dans le pays de Génézareth.
 35 Et quand les gens de ce lieu-là l'eurent reconnu, ils envoyèrent par toute la contrée d'alentour, et ils lui présentèrent tous les malades.
 36 Et ils le priaient qu'ils pussent seulement toucher le bord de son habit ; et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

RÉFLEXIONS

Il faut d'abord faire cette considération générale sur la mort de Jean-Baptiste, que DIEU voulut que ce Saint homme, qui avait annoncé la venue du règne du Messie mourût d'une mort violente pour faire voir aux Juifs que ce règne ne serait pas un règne temporel et afin qu'ils ne fussent pas scandalisés lorsque JÉSUS-CHRIST lui-même serait mis à mort. Après cela il faut remarquer que ce qui donna occasion à la mort de Jean-Baptiste fut le zèle de ce prophète qui reprit Hérode de son commerce criminel avec Hérodiade, la haine que cette femme impudique avait conçue contre Jean-Baptiste et la complaisance qu'Hérode eut pour elle. Les réflexions qu'il y a à faire sur cela sont : I. que les serviteurs de DIEU doivent reprendre toutes sortes de personnes avec courage et avec zèle, quand même ils s'attireraient par-là la haine des méchants ; II. Que l'impureté et l'amour des plaisirs font commettre bien des crimes ; III. Et Enfin qu'il peut arriver de grands maux par les serments téméraires aussi bien que par la mauvaise honte et par la complaisance qu'on a pour les personnes vicieuses. Le miracle de cinq pains a ceci de particulier qu'il fut fait en présence de plusieurs milliers d'hommes qui en furent les témoins et qui y eurent part. Cette circonstance rend ce miracle encore plus certain et elle prouve la merveilleuse puissance de notre Seigneur, de même que la grande bonté dont il était animé envers le peuple qui le suivait. Enfin, cet autre miracle que notre Seigneur fit lorsqu'il vint à ses disciples en marchant sur la mer est aussi une preuve de son pouvoir sans borne et de son amour pour ses disciples. Il voulut dans cette occasion faire marcher St. Pierre sur l'eau pour fortifier la foi de cet apôtre et celle de ses collègues et pour les assurer par là qu'ils feraient dans la suite des miracles les plus extraordinaires et qu'aucun péril ne devait les ébranler.

Pour ce qui nous regarde, nous devons faire ici ces deux considérations : I. l'une, que si les fidèles se trouvent dans le danger, DIEU vient à leur secours lorsqu'il en est temps ; II. L'autre, que comme le zèle et la foi de Saint Pierre le firent d'abord marcher sur l'eau, mais que la peur le fit enfoncer, ce n'est aussi que le manque de foi qui nous fait succomber dans les tentations et dans les dangers, mais qu'avec la foi et le secours du Seigneur nous les surmonterons heureusement.

CHAPITRE XV.

JÉSUS-CHRIST justifie ses disciples sur ce qu'ils n'observaient pas la coutume des pharisiens et des Juifs qui se lavaient les mains avant les repas, ce que les juifs faisaient, non pour la propreté, mais par un principe de religion, croyant que sans cela ils n'auraient pas été nets. Notre Seigneur reproche aux pharisiens qui se scandalisaient du procédé de ses disciples de violer eux-mêmes la loi divine par leurs traditions et surtout en enseignant que si quelqu'un consacrait à DIEU le bien dont il aurait pu assister père et mère il ne lui était plus permis après un tel vœu d'employer son bien au soulagement de son père ou de sa mère. Ensuite le Seigneur montre ce qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas. Il guérit la fille d'une femme cananéenne et plusieurs malades. Il donna à manger à quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons.

1 Alors des Scribes et des Pharisiens vinrent de Jérusalem à JÉSUS, et lui dirent :

2 Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? car ils ne se lavent point les mains lorsqu'ils prennent leurs repas.

3 Mais il leur répondit : Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de DIEU par votre tradition ?

4 Car DIEU a donné ce commandement : Honore ton père et ta mère ; et que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

5 Mais vous, vous dites : Celui qui aura dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister, est un don consacré à DIEU, *n'est pas coupable*, quoiqu'il n'honore pas son père ou sa mère.

6 Et ainsi vous avez anéanti le commandement de DIEU par votre tradition.

7 Hypocrites ! Esaïe a bien prophétisé de vous, lorsqu'il a dit :

8 Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et m'honore de ses lèvres ; mais leur cœur est bien éloigné de moi.

9 Mais ils m'honorent en vain, en enseignant des doctrines *qui ne sont* que des commandements d'hommes.

10 Et ayant appelé le peuple, il leur dit : Écoutez, et comprenez ceci :

11 Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.

12 Alors ses disciples s'approchant, lui dirent : N'as-tu pas remarqué que les Pharisiens ont été scandalisés quand ils ont ouï ce discours ?

13 Mais il leur répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera déracinée.

14 Laissez-les ; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles ; que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.

15 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Explique-nous cette parabole.

16 Et JÉSUS dit : Vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence ?

17 Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche s'en va dans le ventre et est jeté aux lieux secrets ?

18 Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur ; c'est là ce qui souille l'homme.

19 Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médisances.

20 Ce sont ces choses-là qui souillent l'homme ; mais de manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme.

21 Et JÉSUS, partant de là, se retira aux quartiers de Tyr et de Sidon.

22 Et une femme Cananéenne, qui venait de ces quartiers-là, s'écria et lui dit : Seigneur, fils de David, aie pitié de moi ; ma fille est misérablement tourmentée par le démon.

23 Mais il ne lui répondit rien. Sur quoi ses disciples, s'étant approchés, le prièrent, disant : Renvoie-la ; car elle crie après nous.

24 Et il répondit : Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.

25 Et elle vint et se prosterna, en disant : Seigneur, aide-moi.

26 Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, pour le jeter aux petits chiens.

27 Mais elle dit : Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

28 Alors JÉSUS, répondant, lui dit : O femme, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu le désires. Et à cette heure même sa fille fut guérie.

29 JÉSUS, partant de là, vint près de la mer de Galilée, et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30 Alors une grande multitude de peuple vint à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets, des estropiés, et plusieurs autres qu'ils mirent aux pieds de JÉSUS ; et il les guérit.

31 De sorte que le peuple était dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les estropiés étaient guéris, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient, et ils glorifiaient le DIEU d'Israël.

32 Alors JÉSUS, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai pitié de cette multitude ; car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point, et ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin.

33 Et ses disciples lui dirent : D'où pourrions-nous avoir, dans ce lieu désert, assez de pain pour rassasier une telle multitude ?

34 Et JÉSUS leur dit : Combien avez-vous de pains ? Ils lui dirent : Nous en avons sept et quelque peu de petits poissons.

35 Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre.

36 Et ayant pris les sept pains et les poissons, et ayant rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples, et les disciples les donnèrent au peuple.

37 Et tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui restèrent.

38 Or, ceux qui en avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

39 Alors JÉSUS ayant renvoyé le peuple, entra dans une barque, et il vint au territoire de Magdala.

RÉFLEXIONS

L'entretien de JÉSUS-CHRIST avec les pharisiens nous présente les réflexions suivantes. I. Que les hypocrites font uniquement consister la religion et la piété dans des devoirs extérieurs et souvent vains et de très petite importance, qu'ils observent scrupuleusement ces sortes de choses et condamnent ceux qui ne les observent pas, pendant qu'eux-mêmes manquent aux devoirs les plus importants et pèchent contre les commandements de DIEU les plus exprès. II. Que le devoir des enfants envers père et mère est tout à fait inviolable, que rien ne les en peut dispenser et qu'ils sont particulièrement obligés d'assister leurs pères et leurs mères dans le besoin. III. Que les vœux et les serments téméraires et contraires à la loi divine ne doivent point être gardés. IV. Que DIEU rejette le culte de ceux qui ne l'honorent que de la bouche et des lèvres et dont le cœur est éloigné de lui et qu'il veut être servi suivant qu'il l'a commandé dans sa parole et non pas suivant les inventions et les commandements des hommes. V. Le sauveur du monde nous enseigne que ce ne sont pas seulement les actions extérieures qui souillent les hommes et qui les rendent coupables devant DIEU, mais que ce sont aussi et principalement les mauvaises pensées, les mouvements du cœur et les désirs qui tendent à l'impureté, à l'injustice, à l'orgueil, à la médisance et aux autres péchés. C'est là une doctrine très importante et d'un grand usage, elle nous oblige à nous étudier surtout à la sainteté intérieure et à la pureté du cœur et de la conscience. VI. On doit faire une attention particulière au miracle que notre Seigneur fit en guérissant la fille de la Cananéenne. Il refusa d'abord de guérir cette fille parce que sa mère était païenne et il en usa de la sorte, non seulement pour exciter le zèle de cette femme, mais aussi à cause le temps n'était pas encore venu auquel les païens devaient être appelés et parce que pendant son séjour sur terre, il ne faisait des miracles qu'en faveur des Juifs. Mais voyant la persévérance et la profonde humilité de cette femme il fit enfin ce qu'elle lui avait demandé. Dans cet exemple, nous voyons que les prières faites avec foi, avec humilité et avec persévérance sont très agréables à DIEU et très efficaces, que si DIEU ne nous exauce pas d'abord, il le fait afin de nous éprouver, d'animer par là notre zèle et de nous faire mieux sentir notre indignité, mais lorsque nous continuons à l'invoquer avec ferveur, il nous accorde enfin les grâces que nous lui demandons. VII. Au reste, on découvre dans ce miracle, de même que dans ceux que notre Seigneur fit en guérissant un grand nombre de malades et en nourrissant quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, de nouvelles preuves de sa toute puissance et de sa bonté et le récit de toutes ces merveilles doit nous inciter à louer DIEU et à lui donner gloire comme le firent autrefois ceux qui furent témoins de ces miracles.

CHAPITRE XVI.

Ce chapitre a quatre parties. I. JÉSUS-CHRIST refuse de faire un prodige que les pharisiens lui demandaient et il leur reproche leur aveuglement. II. Il avertit ses disciples de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens. III. Ayant demandé aux apôtres quelle opinion ils avaient de lui, St. Pierre reconnaît qu'il était le CHRIST, le fils du DIEU vivant et notre Seigneur lui fait des promesses très avantageuses. IV. Il prédit sa mort, il exhorte ses disciples à se préparer eux-mêmes aux souffrances et pour les y engager, il leur montre de quelle importance sont le salut et la perte de l'âme. Il prédit aussi que quelques-uns de ses disciples ne mourraient point que son règne n'eût été établi et qu'il ne fût venu pour détruire les Juifs, ce qui a été accompli en ceux des disciples de JÉSUS-CHRIST qui vécurent jusqu'à ce temps-là et particulièrement en l'apôtre Saint Jean.

1 Alors des Pharisiens et des Sadducéens vinrent à lui, et ils lui demandèrent en le tentant, qu'il leur fit voir quelque miracle du ciel.

2 Mais il leur répondit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau temps, car le ciel est rouge.

3 Et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rouge. Hypocrites ! vous savez bien discerner l'apparence du ciel, et vous ne pouvez pas discerner les signes des temps où vous vivez.

4 Cette race méchante et adultère demande un miracle, mais on ne lui en accordera aucun autre que celui du prophète Jonas. Et, les laissant, il s'en alla.

5 Et ses disciples, qui étaient assis à l'autre bord, avaient oublié de prendre des pains.

6 Et JÉSUS leur dit : Gardez-vous avec soin du levain des Pharisiens et des Sadducéens.

7 Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes, et disaient : C'est parce que nous n'avons point pris de pains.

8 Et JESUS, connaissant cela, leur dit : Gens de peu de foi, pourquoi pensez-vous ainsi en vous-mêmes, sur ce que vous n'avez point pris de pains ?

9 N'avez-vous point encore d'intelligence et ne vous souvenez-vous plus des cinq pains des cinq mille hommes, et combien vous en remportâtes de paniers ?

10 Ni des sept pains des quatre mille hommes, et combien vous en remportâtes de corbeilles ?

11 Comment ne comprenez-vous pas que je ne vous parlais pas du pain, lorsque je vous ai dit de vous garder du levain des Pharisiens et des Sadducéens ?

12 Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain du pain, mais que c'était du levain de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens qu'il leur avait dit de se garder.

13 Et JÉSUS, étant arrivé dans le territoire de Césarée de Philippe, demanda à ses disciples : Qui disent les hommes

que je suis, moi, le Fils de l'homme ?

14 Et ils lui répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste ; les autres, Élie, et les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes.

15 Il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16 Simon Pierre, prenant la parole, dit : Tu es le CHRIST, le Fils du DIEU vivant.

17 Et JÉSUS lui répondit : Tu es heureux, Simon, fils de Jona ; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux.

18 Et moi je te dis aussi, que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19 Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

20 Alors il défendit à ses disciples de dire à personne que lui JÉSUS fût le CHRIST.

21 Dès lors JÉSUS commença à déclarer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, et qu'il y souffrît beaucoup de la part des sénateurs, et des principaux sacrificateurs, et des Scribes, et qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22 Alors Pierre, l'ayant pris à part, se mit à le reprendre et à lui dire : À DIEU ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera point.

23 Mais JÉSUS, se tournant, dit à Pierre : Retire-toi de moi, Satan, tu m'es en scandale ; car tu ne comprends point les choses qui sont de DIEU, mais *seulement* celles qui sont des hommes.

24 Alors JÉSUS dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.

25 Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi la trouvera ;

26 Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme ? Ou que donnerait l'homme en échange de son âme ?

27 Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père, avec ses anges ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

28 Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'on doit faire ici, concerne l'aveuglement des pharisiens, qui bien que JÉSUS-CHRIST eût fait tant de miracles et qu'ils dussent voir par-là que le temps de la venue du Messie était arrivé, voulaient qu'il leur fit voir quelque miracle au ciel, ce qu'il refusa très justement de faire. Après que DIEU a donné des preuves suffisantes de la vérité de l'Évangile, si les hommes ne s'y rendent pas, ils ne doivent pas s'attendre que DIEU fasse des miracles continuels pour vaincre leur incrédulité. II. Le sens de l'avertissement que JÉSUS-CHRIST donna aux apôtres en leur disant de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens était qu'ils devaient s'éloigner de la doctrine des pharisiens qui s'attachaient aux dehors de la religion et aux traditions et de celles des sadducéens qui niaient la résurrection et l'immortalité de l'âme. Cet avertissement nous montre que l'on doit éviter avec un grand soin dans la religion, la superstition et l'hypocrisie, aussi bien que les sentiments impies et libertins. III. Il paraît de ce chapitre que l'on avait une haute opinion de JÉSUS-CHRIST parmi les Juifs et surtout que les apôtres avaient été pleinement persuadés qu'il était le CHRIST, le fils du DIEU vivant. C'est aussi là la grande et la principale vérité que les chrétiens doivent croire et confesser devant tout le monde. IV. La promesse que JÉSUS-CHRIST fit à St. Pierre en lui disant : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et je te donnerai les clefs du royaume des cieux*, signifie que Saint Pierre serait l'un des principaux ministres dont il se servirait pour établir son Église et que ce serait lui qui jetterait les fondements de l'Église chrétienne en annonçant le premier l'Évangile tant aux Juifs qu'aux païens. V. JÉSUS-CHRIST prédit sa mort et il censura fortement Saint Pierre, qui, étant rempli des préjugés des Juifs, ne pouvait croire que le Messie dût mourir. Notre Seigneur parla de la sorte et il s'exprima en ces termes forts, non qu'il n'aimât Saint Pierre, mais pour lui faire tant mieux sentir et à tous ses disciples qu'il était nécessaire qu'il souffrît la mort et qu'il y était résolu. VI. Enfin, les derniers versets de ce chapitre contiennent des instructions très remarquables et particulièrement ces trois :

I. Que la première chose que JÉSUS-CHRIST exige de ses disciples c'est qu'ils renoncent à eux-mêmes et qu'ils se disposent aux souffrances et que jamais le désir de conserver notre vie ne doit nous empêcher de suivre JÉSUS-CHRIST et de lui obéir.

II. Que le salut ou la perte de l'âme sont ce qu'il y a de plus important et qu'il ne servirait de rien de gagner le monde entier si l'on perdait son âme.

III. Que le Fils de DIEU viendra du ciel avec gloire pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

CHAPITRE XVII.

Ce chapitre contient : I. l'histoire de la transfiguration de JÉSUS-CHRIST, II. L'entretien qu'il eut avec les apôtres sur la venue d'Élie que les Juifs attendaient, III. La guérison d'un démoniaque que les apôtres n'avaient pu délivrer, IV. Un miracle que JÉSUS fit pour payer le tribut que les Juifs donnaient pour l'entretien du temple et du service divin.

- 1 Six jours après, JÉSUS prit Pierre, Jacques et Jean son frère, et les mena sur une haute montagne, à part.
- 2 Et il fut transfiguré en leur présence ; son visage devint resplendissant comme le soleil, et ses habits devinrent éclatants comme la lumière.
- 3 En même temps, Moïse et Élie apparurent, qui s'entretenaient avec lui.
- 4 Alors Pierre, prenant la parole, dit à JÉSUS : Seigneur, il est bon que nous demeurions ici ; si tu veux, faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie.
- 5 Comme il parlait encore, une nuée resplendissante les couvrit ; et tout d'un coup une voix sortit de la nuée, qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ; écoutez-le.
- 6 Ce que les disciples ayant entendu, ils tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une très grande crainte.
- 7 Mais JÉSUS, s'approchant, les toucha, et leur dit : Levez-vous, et n'ayez point de peur.
- 8 Alors élevant leurs yeux, ils ne virent plus que JÉSUS seul.
- 9 Et comme ils descendaient de la montagne, JÉSUS leur fit cette défense : Ne dites à personne ce que vous avez vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts.
- 10 Et ses disciples l'interrogèrent, disant : Pourquoi donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ?
- 11 Et JÉSUS leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement, et rétablir toutes choses.
- 12 Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point reconnu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu ; c'est ainsi aussi qu'ils feront souffrir le Fils de l'homme.
- 13 Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.
- 14 Et lorsqu'ils furent venus vers le peuple, un homme vint à lui, qui se jeta à genoux devant lui,
- 15 Et lui dit : Seigneur, aie pitié de mon fils, car il est lunatique, et fort tourmenté, et il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau.
- 16 Et je l'ai présenté à tes disciples, mais ils n'ont pu le guérir.
- 17 Et JÉSUS, répondant, dit : O race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous supporterez-vous ? Amenez-le-moi ici.
- 18 Et JÉSUS reprit sévèrement le démon, qui sortit de cet enfant ; et dès cette heure-là l'enfant fut guéri.
- 19 Alors les disciples vinrent en particulier à JÉSUS, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu chasser ce démon ?
- 20 Et JÉSUS leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité ; car je vous dis en vérité que si vous aviez de la foi, aussi gros qu'un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible.
- 21 Mais cette sorte de démons ne sort que par la prière et par le jeûne.
- 22 Et comme ils étaient dans la Galilée, JÉSUS leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes ;
- 23 Et ils le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour. Et les disciples en furent fort attristés.
- 24 Et quand ils furent arrivés à Capernaüm, ceux qui recevaient les didrachmes s'adressèrent à Pierre, et lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas les didrachmes ?
- 25 Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, JÉSUS le prévint et lui dit : Que t'en semble, Simon ? Les rois de la terre, de qui tirent-ils des tributs ou des impôts ? Est-ce de leurs enfants, ou des étrangers ?
- 26 Pierre dit : C'est des étrangers. JÉSUS lui répondit : Les enfants en sont donc exempts.
- 27 Mais afin que nous ne les scandalisions point, va-t'en à la mer, jette l'hameçon, et tire le premier poisson qui se prendra ; et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu trouveras un statère ; prends-le, et le leur donne pour moi et pour toi.

RÉFLEXIONS

I. Notre Seigneur voulut être transfiguré peu avant sa mort en présence de ses disciples afin de fortifier leur foi et de les affermir contre le scandale que sa mort aurait pu leur donner. L'apparition de Moïse et d'Élie qui furent vus alors marquait que JÉSUS-CHRIST était celui dont les prophètes avaient prédit la venue et qu'il était plus grand que les plus excellents prophètes. Cela prouve aussi que ces Saints hommes n'étaient pas anéantis et qu'ainsi il y a pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. La voix que DIEU fit entendre du ciel dans cette occasion nous apprend que JÉSUS est le fils de DIEU, que c'est lui seul que nous devons écouter et à qui nous devons une parfaite obéissance.

II. Ce que JÉSUS-CHRIST dit à ses disciples que Jean-Baptiste était cet Élie dont les prophètes avaient parlé doit nous

convaincre de la dignité de la personne de Jean-Baptiste et de l'autorité de son ministère.

III. Dans l'histoire du lunatique, que les apôtres n'avaient pu guérir, on voit que notre Seigneur était revêtu d'un pouvoir auquel rien ne pouvait résister et qu'il était en même temps plein de compassion envers les misérables. On y remarque d'un autre côté que le défaut de foi dans les apôtres fut cause qu'ils ne purent faire ce miracle et qu'au contraire le père du lunatique obtint par la foi la guérison de son fils.

La foi est d'une grande efficace, elle n'est pas moins nécessaire pour le salut qu'elle l'était autrefois pour faire ou pour obtenir des miracles, ainsi nous devons travailler à nous y affermir.

IV. La tristesse que les apôtres firent paraître lorsque JÉSUS-CHRIST prédit sa mort est une autre preuve de l'imperfection de leur foi, mais les chrétiens qui savent que JÉSUS-CHRIST est mort afin de nous procurer le salut doivent regarder cette mort comme le fondement de leur bonheur et de leur espérance.

V. Enfin, la manière miraculeuse dont JÉSUS-CHRIST paya le tribut est un effet remarquable de sa puissance. Il fit voir dans cette rencontre qu'il ne méprisait pas ce qui regardait la religion et c'est là un exemple qui nous apprend à nous soumettre à l'ordre public et à donner sans répugnance et avec plaisir quelque portion de nos biens quand il s'agit du service de DIEU et des œuvres de piété.

CHAPITRE XVIII.

Les apôtres demandent à notre Seigneur lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume des cieux. Ils lui firent cette question parce qu'ils croyaient avec les Juifs que le Messie établirait son règne sur la terre et qu'il y aurait des dignités dans son royaume. Notre Seigneur, pour les désabuser de cette opinion met un petit enfant au milieu d'eux, il les exhorte à devenir semblables aux petits enfants, il les avertit de ne point mépriser ceux qui croyaient en lui, quoi qu'ils fussent petits selon le monde. Il leur représente que c'est un grand péché que de scandaliser aucun des fidèles et qu'il appelle même les plus grands pécheurs à la repentance et au salut. Tout ce discours de JÉSUS-CHRIST tendait à retirer les apôtres de l'opinion où ils étaient sur le règne du Messie et à leur inspirer des sentiments de charité et d'humilité. Dans la seconde partie de ce chapitre, JÉSUS-CHRIST enseigne à ses disciples comment ils devaient se conduire envers leurs frères qui les avaient offensés et ce que l'église doit faire à l'égard de ceux qui ne veulent pas profiter de ses avertissements. Après cela, il montre par une parabole que nous devons nous pardonner les uns aux autres.

1 En cette même heure-là, les disciples vinrent à JÉSUS et lui dirent : Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ?

2 Et JÉSUS ayant fait venir un enfant, le mit au milieu d'eux,

3 Et dit : Je vous le dis en vérité, que si vous ne changez et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

4 C'est pourquoi, quiconque s'humiliera soi-même, comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux.

5 Et quiconque reçoit un tel enfant à cause de mon nom, il me reçoit.

6 Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule, et qu'on le jetât au fond de la mer.

7 Malheur au monde à cause des scandales ; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.

8 Que si ta main ou ton pied te fait tomber *dans le péché*, coupe-les, et jette-les loin de toi ; car il vaut mieux que tu entres boiteux ou manchot dans la vie, que d'avoir deux pieds ou deux mains, et d'être jeté dans le feu éternel.

9 Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux que tu entres dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne du feu.

10 Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous dis que leurs anges voient sans cesse dans les cieux la face de mon Père qui est aux cieux.

11 Car le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu.

12 Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis, et qu'il y en ait une égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf, pour s'en aller par les montagnes chercher celle qui s'est égarée ?

13 Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en vérité qu'il en a plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont point égarées.

14 Ainsi la volonté de votre Père qui est aux cieux n'est pas qu'aucun de ces petits périsse.

15 Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère.

16 Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou *deux personnes*, afin que tout soit confirmé sur la parole de deux ou trois témoins.

17 Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il ne daigne pas écouter l'Église, regarde-le comme un

païen et un péager.

18 Je vous dis en vérité, que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

19 Je vous dis encore, que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre *pour demander quelque chose*, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui *est* aux cieux.

20 Car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'elles.

21 Alors Pierre, s'étant approché, lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il m'aura offensé ? *Sera-ce* jusqu'à sept fois ?

22 JÉSUS lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.

23 C'est pourquoi *ce qui arrive dans* le royaume des cieux est comparé à ce que fit un Roi qui voulut faire compte avec ses serviteurs.

24 Quand il eut commencé à compter, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents.

25 Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son maître commanda qu'il fût vendu, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, afin que la dette fût payée.

26 Et ce serviteur, se jetant à terre, le suppliait en lui disant : Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout.

27 Alors le Maître de ce serviteur, ému de compassion, le laissa aller et lui quitta la dette.

28 Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons de service, qui lui devait cent deniers ; et l'ayant saisi, il l'étranglait en lui disant : Paie-moi ce que tu me dois.

29 Et son compagnon de service se jetant à ses pieds, le suppliait en lui disant : Aie patience envers moi, et je te paierai tout.

30 Mais il n'en voulut rien faire, et s'en étant allé, il le fit mettre en prison, *pour y être* jusqu'à ce qu'il eût payé la dette.

31 Ses autres compagnons de service, voyant ce qui s'était passé, en furent fort indignés, et ils vinrent rapporter à leur Maître tout ce qui était arrivé.

32 Alors son Maître le fit venir et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais quitté toute cette dette, parce que tu m'en avais prié ;

33 Ne te fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon de service, comme j'avais eu pitié de toi ?

34 Et son Maître, étant irrité, le livra aux sergents, jusqu'à ce qu'il lui eût payé tout ce qu'il lui devait.

35 C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si vous ne pardonnez pas chacun de vous, de tout son cœur, à son frère ses fautes.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST nous enseigne dans la première partie de ce chapitre : I. Que pour entrer dans le royaume des cieux, il faut être extrêmement humble et avoir aussi peu d'attachement que les petits enfants pour la gloire et pour les bonheurs du monde. II. Que l'on doit faire un très grand cas de ses vrais disciples, quand même ils seraient peu considérables dans le monde, que les gens de bien sont chers à DIEU, qu'il faut les honorer et les consoler, que DIEU les fait garder par ses anges et qu'il punira sévèrement ceux qui les auront méprisés, affligés ou scandalisés. Ces considérations doivent aussi encourager les fidèles et les remplir d'une grande confiance. III. JÉSUS-CHRIST nous enseigne que les scandales font un grand mal, qu'il n'est pas possible qu'il n'en arrive, que cependant DIEU n'en est point la cause, qu'ils n'arrivent que par la faute des hommes et que ceux qui en sont les auteurs porteront la peine de leur péché. Il s'ensuit de là que nous devons éviter soigneusement le péché et le scandale et que nous pouvons le faire en pratiquant les conseils que JÉSUS-CHRIST nous donne et en évitant tout ce qui pourrait être, pour nous ou pour les autres, une occasion de chute. IV. Enfin, ce que notre Seigneur dit ici, qu'il y a de la joie au ciel pour un seul pécheur qui s'amende, fait voir qu'il ne nous est pas permis de mépriser personne, que nous devons au contraire procurer l'édification et le salut de tous les hommes et en particulier la conversion des pécheurs autant que nous le pouvons. Dans la seconde partie de ce chapitre :

I. JÉSUS-CHRIST établit l'autorité et la discipline de l'église et la nécessité des avertissements tant particuliers que publics, il montre que tous les membres de l'église doivent se soumettre à l'ordre qui y est établi et que ceux qui refusent d'écouter l'église doivent être réputés comme des païens et des péages, c'est-à-dire qu'on ne peut plus les regarder comme membres de l'église et qu'il faut les retrancher de la communion et il déclare au reste que DIEU ratifie et confirme dans le ciel ce que l'église fait conformément à ses intentions.

II. La promesse que notre Seigneur fait d'exaucer ceux qui s'assembleraient en son nom et d'être présent au milieu d'eux nous enseigne que les prières qui se font dans un esprit d'union et de charité sont très agréables à DIEU, de même que les assemblées que l'on forme pour le servir et pour l'invoquer. III. Enfin, JÉSUS-CHRIST nous instruit sur la nature et sur la nécessité du pardon des offenses. Il en explique la nature, en disant, que l'on doit pardonner jusqu'à septante fois sept fois, ce qui marque que ce pardon doit être général et sans borne et qu'il faut pardonner à toutes sortes de personnes et toutes sortes d'offenses, même celles qui seraient continuées et réitérées et cela en tout temps,

sans jamais se rebuter. Il fait voir la nécessité de ce pardon par la parabole du serviteur à qui son maître avait quitté une dette fort considérable et qui ne voulut pas en quitter une très petite à l'un de ses compagnons de service. Cette parabole nous met devant les yeux :

I. L'infinie bonté de DIEU qui veut bien nous pardonner à nous qui sommes ses créatures et ses serviteurs, quoique nos péchés soient grands et en grands nombres.

II. Le crime et l'ingratitude de ceux qui refusent de pardonner aux hommes qui sont leurs égaux et dont les offenses sont très légères en comparaison des péchés commis contre DIEU.

III. La terrible et juste punition de tous ceux qui ne pardonneront pas de bon cœur et à tout le monde les offenses qu'ils pourraient avoir reçues.

CHAPITRE XIX.

I. Les pharisiens demandent à notre Seigneur s'il était permis aux maris de répudier leurs femmes comme cela se faisait parmi les Juifs. Il leur répond que ces divorces étaient contraires à la première institution du mariage et qu'ils ne devaient plus avoir lieu II. JÉSUS-CHRIST bénit des petits enfants qu'on lui présente. III. Un jeune homme riche lui demande ce qu'il fallait faire pour être sauvé et notre Seigneur voulant l'éprouver et voir s'il serait disposé à le suivre lui dit de quitter tous ses biens. Cette réponse ayant rebuté ce jeune homme, JÉSUS-CHRIST déclara que l'attachement aux richesses empêcherait le salut de bien des gens et il promet aux apôtres qui avaient tout quitté pour le suivre «de les faire seoir sur douze trônes pour juger les douze tributs d'Israël », ce qui signifie qu'ils seraient élevés à une grande gloire lorsque son règne s'établirait et qu'ils tiendraient un rang très considérable dans l'Église. Il promet aussi de récompenser ceux qui auraient tout abandonné pour l'Évangile.

1 Quand JÉSUS eut achevé ces discours, il partit de Galilée, et s'en alla dans les quartiers de la Judée, au-delà du Jourdain.

2 Et beaucoup de peuple l'y suivit, et il guérit là *leurs malades*.

3 Des Pharisiens y vinrent aussi pour le tenter, et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme, pour quelque sujet que ce soit ?

4 Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu que celui qui créa *l'homme*, au commencement du monde, fit un homme et une *femme* ;

5 Et qu'il est dit : C'est à cause de cela que l'homme quittera son père et sa mère, et qu'il s'attachera à sa femme, et les deux ne seront qu'une seule chair ?

6 Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme ne sépare donc point ce que DIEU a uni.

7 Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il commandé de donner la lettre de divorce, quand on veut répudier sa femme ?

8 Il leur dit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais il n'en était pas ainsi au commencement.

9 Mais je vous dis, moi, que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et en épousera une autre, commet un adultère ; et celui qui épousera celle qui a été répudiée, commet aussi un adultère.

10 Ses disciples lui dirent : Si telle est la condition de l'homme avec la femme, il ne convient pas de se marier.

11 Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné.

12 Car il y a des eunuques qui sont nés tels, dès le ventre de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes, et il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre ceci, le comprenne.

13 Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains, et qu'il priât pour eux ; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14 Mais JÉSUS leur dit : Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez point de venir à moi ; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

15 Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

16 Et voici, quelqu'un s'approchant lui dit : Mon bon maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?

17 Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? il n'y a qu'un seul bon : c'est DIEU. Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.

18 Il lui dit : Quels commandements ? Et JÉSUS lui répondit : Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ;

19 Honore ton père et ta mère ; et tu aimeras ton prochain comme toi-même.

20 Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses-là dès ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ?

21 JÉSUS lui dit : Si tu veux être parfait, vends ce que tu as, et le donne aux pauvres ; et tu auras un trésor dans le ciel : après cela viens et suis-moi.

22 Mais quand le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste ; car il possédait de grands biens.

- 23 Alors JÉSUS dit à ses disciples : Je vous dis en vérité, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.
- 24 Et je vous dis encore : Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de DIEU.
- 25 Ses disciples, ayant entendu cela, furent fort étonnés, et ils disaient : Qui peut donc être sauvé ?
- 26 Et JÉSUS, les regardant, leur dit : Quant aux hommes, cela est impossible ; mais quant à DIEU, toutes choses sont possibles.
- 27 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi ; que nous en arrivera-t-il donc ?
- 28 Et JÉSUS leur dit : Je vous dis en vérité, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, dans le renouvellement *qui doit arriver*, vous aussi serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël.
- 29 Et quiconque aura quitté des maisons, ou des frères, ou des sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou des champs, à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant, et héritera la vie éternelle.
- 30 Mais plusieurs *de ceux qui étaient* les premiers seront les derniers ; et *ceux qui étaient* les derniers seront les premiers.

RÉFLEXIONS

I. Ce que JÉSUS-CHRIST dit ici au sujet des divorces qui étaient en usages parmi les Juifs, nous enseigne en général, que bien des choses qui avaient été tolérées jusqu'alors à cause de l'état de ce peuple et de leur humeur grossière et charnelle ne doivent plus l'être parmi les chrétiens parce qu'ils sont éclairés et que DIEU les appelle à une plus grande sainteté. II. Nous apprenons ici que, par l'institution divine, les lois du mariage unissent inséparablement et lient également l'homme et la femme, que ces lois doivent être gardées inviolablement et qu'il n'y a que l'adultère qui puisse autoriser le divorce et donner la liberté de se remarier. JÉSUS-CHRIST dit de plus que l'Évangile appelle les hommes à une grande chasteté et que même qu'il y aurait des chrétiens qui renonceraient absolument au mariage pour mieux servir DIEU et pour travailler avec plus de liberté à l'avancement de l'Évangile. III. La bénédiction que notre Seigneur donna aux petits enfants qui lui furent présentés nous fait voir que les enfants lui sont chers et qu'il est disposé à les recevoir et à les bénir, d'où l'on doit conclure que c'est une chose tout à fait conforme à ses intentions de les lui consacrer par la prière et le baptême. Il a aussi voulu nous apprendre par-là que, pour entrer dans le royaume de DIEU, nous devons ressembler aux petits enfants, en simplicité, en douceur et en innocence. L'entretien que notre Seigneur eut avec le jeune homme riche dont il est parlé dans ce chapitre nous apprend que pour entrer dans la vie éternelle, il faut garder les commandements de DIEU et être outre cela disposé à quitter tout ce que l'on possède en ce monde lorsqu'on ne pourrait conserver ses biens sans manquer ce qu'on doit à JÉSUS-CHRIST. La tristesse que ce jeune homme fit paraître à l'ouïe de ce que le Seigneur lui dit marque que les richesses attachent ordinairement le cœur au monde. C'est pourquoi JÉSUS-CHRIST déclara qu'il était bien difficile que les riches voulussent se résoudre à renoncer à leurs biens pour entrer dans l'Église. Cependant il dit que ce renoncement aux biens du monde n'est point une chose impossible, mais qu'il est au contraire possible et même facile et agréable avec les lumières de la foi et le secours de l'esprit de DIEU. Si tous les chrétiens ne sont pas appelés à abandonner leurs biens comme les apôtres le firent autrefois, ils doivent prendre garde que ces biens ne soient un obstacle à leur salut, éviter d'y mettre leur cœur, les posséder sans en abuser et s'en servir à des usages de piété et de charité. C'est le moyen de se procurer un trésor dans le ciel et d'avoir part aux bénédictions par lesquelles JÉSUS-CHRIST promet de récompenser en ce monde et en l'autre, ceux qui auront accompli tous ces devoirs.

CHAPITRE XX.

I. JÉSUS-CHRIST propose la parabole des ouvriers, qui étant allé travailler à la vigne à diverses heures du jour, reçurent tous le même salaire. II. Il prédit sa mort et sa résurrection. III. Il répond à la mère de Saint Jacques et de Saint Jean, qui le priait que ses fils pussent tenir le premier rang dans son royaume. IV. Il rend la vue à des aveugles

- 1 Car le royaume des cieux est semblable à un père de famille, qui sortit dès la pointe du jour, afin de louer des ouvriers pour *travailler* à sa vigne.
- 2 Et ayant accordé avec les ouvriers à un denier par jour, il les envoya à sa vigne.
- 3 Il sortit encore environ la troisième heure *du jour*, et il en vit d'autres qui étaient dans la place sans rien faire,
- 4 Auxquels il dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable.
- 5 Et ils y allèrent. Il sortit encore environ la sixième et la neuvième heure, et il fit la même chose.
- 6 Et vers la onzième heure, il sortit, et il en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ?
- 7 Et ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera raisonnable.

8 Quand le soir fut venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait le soin de ses affaires : Appelle les ouvriers, et leur paie leur salaire, en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

9 Et *ceux qui avaient été loués* sur la onzième heure étant venus, ils reçurent chacun un denier.

10 Or, quand les premiers furent venus, ils s'attendaient à recevoir davantage ; mais ils reçurent aussi chacun un denier.

11 Et l'ayant reçu, ils murmuraient contre le père de famille,

12 Disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et tu les as égalés à nous qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur.

13 Mais il répondit à l'un d'eux et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort ; n'as-tu pas accordé avec moi à un denier par jour ?

14 Prends ce qui est à toi, et t'en va ; mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15 Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi ? Ton œil est-il malin de ce que je suis bon ?

16 Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

17 Et JÉSUS montant à Jérusalem, prit à part sur le chemin ses douze disciples, et leur dit :

18 Nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux Scribes, et ils le condamneront à la mort.

19 Et ils le livreront aux Gentils, pour être exposé à la moquerie, et pour être fouetté et crucifié ; mais il ressuscitera le troisième jour.

20 Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, et se prosterna pour lui demander quelque chose.

21 Et il lui dit : Que veux-tu ? Elle lui dit : Ordonne que mes deux fils, qui sont ici, soient assis l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ton royaume.

22 Mais JÉSUS, répondant, leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23 Et il leur dit : Il est vrai que vous boirez ma coupe, et que vous serez baptisés du même baptême dont je serai baptisé ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder ; cela ne sera donné qu'à ceux à qui mon Père l'a destiné.

24 Les dix autres ayant ouï cela, furent indignés contre ces deux frères.

25 Et JÉSUS les ayant appelés, leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominent, et que les grands leur commandent avec autorité.

26 Mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous ; au contraire, quiconque voudra être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur ;

27 Et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre esclave ;

28 Comme le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

29 Et comme ils portaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30 Et deux aveugles qui étaient assis près du chemin, ayant entendu que JÉSUS passait, crièrent en disant : Seigneur, Fils de David, aie pitié de nous.

31 Et le peuple les reprit pour les faire taire ; mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, Fils de David, aie pitié de nous.

32 Et JÉSUS, s'arrêtant, les appela et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

33 Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

34 Et JÉSUS, étant ému de compassion, toucha leurs yeux, et aussitôt ils virent, et ils le suivirent.

RÉFLEXIONS

I. Le but de JÉSUS-CHRIST dans la parabole des ouvriers était d'apprendre à ses disciples que les glorieuses promesses qu'il venait de faire à ceux qui quitteraient tout pour l'Évangile ne regardaient pas ses disciples seuls, mais que ceux qui seraient appelés après eux, même d'entre les païens, auraient part aux mêmes récompenses que ceux qui auraient été appelés les premiers et que bien loin d'en avoir de la jalousie, ils devaient s'en réjouir. Il ne faut pas, au reste, abuser de cette parabole, ni en conclure qu'il serait assez tôt de se convertir à la fin de sa vie. Il faut considérer sur cela, que tous ces ouvriers qui allèrent à la vigne à diverses heures du jour y allèrent dès que le maître de la vigne les y envoya, que ceux qui n'y allèrent qu'à la fin du jour n'y étaient pas allés plus tôt parce que le maître de la vigne ne les y avait pas envoyés et que ce fut à cause de cela qu'ils reçurent le même salaire que les autres. De là il paraît que ceux qui obéissent à leur vocation, en quelque temps que DIEU les appelle, obtiendront le salut. Mais cela ne regarde en aucune façon ceux qui étant appelés depuis longtemps et même dès le commencement de leur vie refusent de suivre leur vocation, au contraire cette parabole prouve qu'ils n'ont point d'excuse et que nous sommes indispensablement obligés de travailler chacun de nous avec fidélité et avec persévérance et aussitôt que DIEU nous y

appelle à faire sa volonté. II. Il faut remarquer dans ce chapitre que notre Seigneur voulut avertir ses disciples de sa mort qui devait arriver dans peu afin qu'ils n'en fussent pas surpris. III. L'on doit considérer ce qu'il répondit à la mère de St. Jacques et de St. Jean. Cette femme, croyant avec les Juifs que le Messie règnerait sur la terre comme les rois de ce monde, espérait que ses deux fils tiendraient le premier rang dans son royaume parce qu'ils étaient les parents de notre Seigneur et qu'il les avait même distingués des autres apôtres en diverses occasions. JÉSUS-CHRIST condamna cette demande qui marquait que cette femme ne connaissait pas la nature de son règne et qui était d'ailleurs capable de causer de la jalousie et de la division entre les apôtres. Il leur dit qu'au lieu de penser à tenir un rang distingué comme les grands de ce monde, ils devaient plutôt s'humilier et s'abaisser et même se préparer à boire la même coupe que lui et à être baptisé de son baptême, c'est-à-dire à souffrir comme lui. Et pour leur inspirer ces sentiments, il leur allègue son exemple disant qu'il était venu au monde pour y paraître comme un serviteur et y souffrir la mort.

Ceci nous avertit d'ôter de notre cœur l'ambition et l'orgueil, de ne point rechercher à nous élever les uns par-dessus les autres, mais de vivre dans l'humilité et de porter notre croix, suivant en cela l'exemple que le fils de DIEU nous a laissé. IV. On voit sur la fin de ce chapitre que JÉSUS-CHRIST donna en ce temps-là des marques de sa puissance aussi bien que de la compassion dont il était animé envers les affligés en rendant la vue à deux aveugles.

CHAPITRE XXI, VERSETS 1-22

I. Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem, II. Il chasse du temple ceux qui le profanaient. III. Il répond aux pharisiens qui trouvaient mauvais que le peuple lui fit des acclamations. IV. Il fit sécher un figuier.

1 Comme ils approchaient de Jérusalem, et qu'ils étaient déjà à Bethphagé, près du mont des Oliviers, JÉSUS envoya deux disciples,

2 Leur disant : Allez à la bourgade qui est devant vous ; vous y trouverez d'abord une ânesse attachée, et son ânon avec elle ; détachez-les et amenez-les-moi.

3 Et si quelqu'un vous dit quelque chose, vous direz que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les enverra.

4 Or, tout cela se fit afin que ces paroles du prophète fussent accomplies :

5 Dites à la fille de Sion : Voici ton Roi qui vient à toi, débonnaire et monté sur un âne, sur le poulain de celle qui porte le joug.

6 Les disciples s'en allèrent donc, et firent comme JÉSUS leur avait ordonné ;

7 Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon ; et ayant mis leurs vêtements dessus, ils l'y firent asseoir.

8 Alors des gens, en grand nombre, étendaient leurs vêtements par le chemin ; et d'autres coupaient des branches d'arbres, et les étendaient par le chemin ;

9 Et ceux qui allaient devant, et ceux qui suivaient, criaient, disant : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très hauts !

10 Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute, la ville fut émue, et on disait : Qui est celui-ci ?

11 Et le peuple disait : C'est JÉSUS le prophète, de Nazareth de Galilée.

12 Et JÉSUS entra dans le temple de DIEU, et il chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple ; et il renversa les tables des changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

13 Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière ; mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

14 Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

15 Mais les principaux sacrificateurs et les Scribes, voyant les merveilles qu'il avait faites, et que les enfants criaient dans le temple et disaient : Hosanna au Fils de David ! ils en furent fort indignés ;

16 Et ils lui dirent : Entends-tu ce que ces enfants disent ? Et JÉSUS leur dit : Oui. N'avez-vous jamais lu ces paroles : Tu as tiré une parfaite louange de la bouche des enfants et de ceux qui têtent ?

17 Et les ayant laissés, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie, où il passa la nuit.

18 Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim ;

19 Et voyant un figuier sur le chemin, il y alla, mais il n'y trouva que des feuilles, et il lui dit : Qu'il ne naisse à jamais aucun fruit de toi ; et incontinent le figuier sécha.

20 Les disciples ayant vu cela, s'étonnèrent et dirent : Comment est-ce que ce figuier est devenu sec à l'instant ?

21 JÉSUS, répondant, leur dit : Je vous dis en vérité que si vous aviez la foi, et que vous ne doutassiez point, non-seulement vous feriez ce qui a été fait au figuier ; mais aussi si vous disiez à cette montagne : Ôte-toi de là, et te jette dans la mer, cela se ferait.

22 Et tout ce que vous demanderez en priant, si vous croyez, vous le recevrez.

RÉFLEXIONS

Pour comprendre la raison et le but de l'entrée royale de JÉSUS-CHRIST à Jérusalem, il faut savoir qu'il avait évité

jusqu'alors de paraître avec éclat et d'être reconnu publiquement pour le Messie. Mais il voulut, six jours avant sa mort, montrer qu'il était le Messie promis par les prophètes, être reconnu en cette qualité par le peuple qui l'accompagnait et entrer dans le temple au milieu des acclamations d'une grande multitude de personnes. Cependant il le fit d'une manière qui ne ressentait point la pompe des rois de la terre, mais qui marquait beaucoup d'humilité et de douceur et qui était conforme à ce que Zacharie avait prédit : *Que le Messie viendrait doux et humble, monté sur un âne*, ce qui tendait à faire voir qu'il était ce grand roi que DIEU avait promis à son peuple, mais que son règne n'était pas de ce monde.

Nous devons reconnaître ici la gloire de notre Rédempteur et en même temps sa grande bonté et les acclamations de la multitude qui entra avec lui à Jérusalem doivent nous inciter, nous qui le connaissons beaucoup mieux que ce peuple ne le connaissait, à lui rendre hommages et à nous réjouir de sa venue en disant : *Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur*. L'action de JÉSUS-CHRIST qui chassa ceux qui achetaient et qui vendaient aux environs du temple les choses nécessaires pour les sacrifices était un effet de son grand zèle et il voulut donner dans cette occasion, dans le temple même des marques de son autorité céleste et divine. D'ici nous devons apprendre à ne pas profaner les lieux où DIEU est servi, soit en y paraissant avec irrévérence, soit en y rendant à DIEU un culte hypocrite. Pour ce qui est du miracle du figuier séché, notre Seigneur le fit pour affermir la foi de ses disciples dans le temps qu'il allait souffrir la mort et pour les instruire de la vertu et de l'efficace de la foi et de la prière.

CHAPITRE XXI, VERSETS 23-46

I. JÉSUS-CHRIST répond à ceux qui lui demandaient raison de son autorité. II. Il leur propose la parabole des deux fils qui avaient été envoyés à la vigne par leur père III. Et celle des vigneronns qui après avoir tué les serviteurs de leur maître tuèrent son propre fils.

23 Quand JÉSUS fut venu dans le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple vinrent à lui, comme il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses ? Et qui est-ce qui t'a donné cette autorité ?

24 JÉSUS, répondant, leur dit : Je vous ferai aussi une question, et si vous m'y répondez, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses.

25 Le baptême de Jean, d'où venait-il ? du ciel ou des hommes ? Or, ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous disons, du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ?

26 Et si nous disons, des hommes, nous craignons le peuple ; car tous regardent Jean comme un prophète.

27 Ainsi ils répondirent à JÉSUS : Nous n'en savons rien. Et moi, leur dit-il, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28 Mais que vous semble-t-il de ceci. Un homme avait deux fils, et, s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, va, et travaille aujourd'hui dans ma vigne.

29 Mais il répondit : Je n'y veux point aller ; cependant, s'étant repenti ensuite, il y alla.

30 Puis il vint à l'autre, et lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, Seigneur ; mais il n'y alla pas.

31 Lequel des deux fit la volonté de son père ? Ils lui dirent : C'est le premier. JÉSUS leur dit : Je vous dis en vérité, que les péagers et les femmes de mauvaise vie vous devancent au royaume de DIEU.

32 Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous ne l'avez point cru ; mais les péagers et les femmes de mauvaise vie l'ont cru ; et vous, ayant vu cela, vous ne vous êtes point repentis ensuite pour le croire.

33 Écoutez une autre similitude : Il y avait un père de famille qui planta une vigne ; il l'environna d'une haie, il y creusa un pressoir et il y bâtit une tour, puis il la loua à des vigneronns, et s'en alla faire un voyage.

34 La saison de la récolte étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vigneronns pour recevoir les fruits de sa vigne.

35 Mais les vigneronns s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre.

36 Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37 Enfin il envoya vers eux son propre Fils, disant : Ils auront du respect pour mon Fils.

38 Mais quand les vigneronns virent le Fils, ils dirent entre eux : C'est ici l'héritier ; venez, tuons-le, et nous saisissons de son héritage.

39 Et, l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

40 Quand donc le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vigneronns ?

41 Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vigneronns qui lui en rendront les fruits en leur saison.

42 Et JÉSUS leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures *ces paroles* : La pierre que ceux qui bâtaient ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle ; ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux ?

43 C'est pourquoi je vous dis que le royaume de DIEU vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits.

44 Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé ; et celui sur qui elle tombera sera écrasé.

45 Et quand les principaux sacrificateurs et les Pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux.

46 Et ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignirent le peuple, parce qu'il regardait *JÉSUS* comme un prophète.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu que lorsque les pharisiens demandèrent à JÉSUS-CHRIST d'où il tenait son autorité, il ne voulut pas leur répondre directement, mais qu'il se contenta de leur fermer la bouche en leur demandant ce qu'ils croyaient du baptême de Jean-Baptiste. Par là il voulait les convaincre d'une ignorance volontaire et malicieuse et leur faire sentir qu'ils pouvaient facilement reconnaître que son autorité, aussi bien que celle de Jean-Baptiste son précurseur, venait du Ciel. Les chrétiens à qui cette autorité est parfaitement connue et qui savent que la doctrine de JÉSUS-CHRIST, de même que celle de Jean Baptiste, est divine, doivent s'y soumettre s'ils ne veulent pas tomber dans une incrédulité encore plus condamnable que celle des pharisiens. La parabole des deux fils signifie que les personnes qu'on regarde comme les plus corrompues avaient cru à la prédication de Jean Baptiste plutôt que les pharisiens et les principaux des Juifs qui devaient être les premiers à la recevoir, puisqu'ils faisaient profession d'être plus éclairés et plus saints que les autres. Nous avons dans cette parabole une image des pécheurs qui, touchés de repentance, rentrent dans leur devoir et des mauvais chrétiens, qui s'étant engagés à servir DIEU et à lui obéir, violent leurs promesses et ne répondent pas à leur vocation. La similitude des vignerons marquait trois choses. I. Les grâces que DIEU avait faites de tout temps aux Juifs en les choisissant pour son peuple et en leur envoyant à diverses fois ses serviteurs et enfin son propre fils. II. L'ingratitude et la méchanceté des Juifs qui, au lieu de répondre à ces grâces, avaient rejeté et même persécuté les prophètes et qui, enfin, crucifièrent notre Seigneur. III. Que DIEU punirait les Juifs en les détruisant, en leur ôtant son alliance et en appelant les païens à leur place et que JÉSUS-CHRIST, après avoir été rejeté par les chefs du peuple juif, seraient élevé à une gloire suprême, comme cela avait été prédit par l'oracle du Psaume CXVIII. Ce que cette parabole marquait est exactement arrivé, les Juifs ayant été détruits et rejetés, l'Évangile ayant été annoncé aux païens et le règne de DIEU s'étant établi par tout le monde. C'est ainsi que DIEU prive de sa grâce et de son alliance ceux qui n'en profitent pas et qui ne rapportent pas les fruits qu'il attend d'eux.

CHAPITRE XXII, VERSETS 1-22

I. JÉSUS-CHRIST continue les discours du chapitre précédent et il propose une nouvelle parabole, savoir celle des noces. II. Il répond aux pharisiens qui lui demandèrent s'il était permis de payer le tribut à l'empereur.

JESUS, prenant la parole, continua à leur parler en paraboles et leur dit :

2 Le royaume des cieux est semblable à un Roi qui fit les noces de son fils ;

3 Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été invités aux noces ; mais ils n'y voulurent point venir.

4 Il envoya encore d'autres serviteurs avec cet ordre : Dites à ceux qui ont été invités : J'ai fait préparer mon dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués, et tout est prêt ; venez aux noces.

5 Mais eux, n'en tenant compte, s'en allèrent, l'un à sa métairie, et l'autre à son trafic.

6 Et les autres prirent ses serviteurs, et les outragèrent, et les tuèrent.

7 Le roi, l'ayant appris, se mit en colère, et y ayant envoyé ses troupes, il fit périr ces meurtriers et brûla leur ville.

8 Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt, mais ceux qui y étaient invités n'en étaient pas dignes.

9 Allez donc dans les carrefours des chemins, et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10 Et ses serviteurs étant allés dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, en sorte que la salle de noces fut remplie de gens qui étaient à table.

11 Et le roi, étant entré pour voir ceux qui étaient à table, aperçut un homme qui n'avait pas un habit de noces.

12 Et il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Et il eut la bouche fermée.

13 Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-le pieds et mains, emportez-le, et le jetez dans les ténèbres de dehors ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14 Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

15 Alors les Pharisiens s'étant retirés, consultèrent pour le surprendre dans ses discours.

16 Et ils lui envoyèrent de leurs disciples, avec des Hérodiens, qui lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère, et que tu enseignes la voie de DIEU selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit ; car tu ne regardes point l'apparence des hommes.

17 Dis-nous donc ce qui te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

18 Mais JÉSUS, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

19 Montrez-moi la monnaie dont on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20 Et il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ?

21 Ils lui dirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à DIEU ce qui

appartient à DIEU.

22 Et ayant entendu cette réponse, ils l'admirèrent ; et le laissant, ils s'en allèrent.

RÉFLEXIONS

Le sens de la parabole des noces est que les juifs avaient été appelés les premiers au salut par JÉSUS-CHRIST, mais qu'ils le rejetteraient et qu'ils le feraient mourir et qu'à cause de cela ils seraient détruits, qu'ensuite DIEU ferait présenter sa grâce aux païens, que les païens la recevraient et seraient admis dans son alliance, mais qu'il y aurait cependant des hypocrites parmi ceux qui entreraient dans l'Église et que ces hypocrites recevraient aussi la juste peine qu'ils méritaient.

Tout ce que JÉSUS-CHRIST avait prédit par cette similitude a été accompli, la vengeance de DIEU étant tombée sur les Juifs incrédules et les païens ayant été appelés et reçus dans l'Église.

Ce sont là des preuves incontestables de la divinité de l'Évangile et de la certitude des menaces qui y sont contenues. Cela nous apprend aussi que DIEU fait une très grande grâce aux hommes lorsqu'il les appelle au salut et que ceux qui ne profitent pas des invitations que DIEU a la bonté de leur adresser doivent s'attendre à sa plus sévère vengeance.

Nous devons surtout considérer ce qui est dit de cet homme qui se mit à table sans avoir un habit nuptial et qui fut chassé de la salle du festin. Ce ne sont pas seulement ceux qui rejettent ouvertement l'Évangile que DIEU punira, les hypocrites qui, se disant chrétiens et vivant dans la communion extérieure de l'Église, n'ont pas une foi et une piété sincère n'éviteront pas la peine due à leur témérité.

Ceux qui demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur se proposaient de le rendre odieux au peuple s'il disait qu'on devait le payer ou de l'accuser auprès de Pilate s'il répondait qu'il ne fallait pas le payer.

La réponse que JÉSUS-CHRIST fit à cette question captieuse marque sa profonde sagesse et elle nous enseigne que le devoir envers les rois et les princes et de devoir envers DIEU sont tous deux indispensables et que ces deux devoirs ne sont point opposés l'un à l'autre, mais qu'au contraire ils s'accordent parfaitement. Ainsi, nous devons les observer religieusement, nous soumettant aux puissances supérieures et leur rendant ce qui leur est dû, en telle sorte que nous nous souvenions que les devoirs envers DIEU tiennent le premier rang et que ce sont ceux dont il faut toujours s'acquitter premièrement et principalement.

CHAPITRE XXII, VERSETS 23-46

I. Les sadducéens, qui niaient la résurrection des morts, proposent à JÉSUS-CHRIST le cas d'une femme qui avait eu sept maris et lui demandent pour l'embarrasser duquel des sept elle serait femme après la résurrection, le Seigneur leur répond en leur disant que le mariage n'aurait pas lieu dans la vie à venir et en prouvant par l'Écriture que les morts ressusciteront.

II. Il répond à une question qu'un docteur lui fit sur le plus grand commandement de la loi.

III. Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout ensemble le fils et le Seigneur de David, à quoi ils ne purent répondre et ce qu'il ne trouva pas à propos de leur expliquer.

23 Ce jour-là les Sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, vinrent à JÉSUS, et lui firent cette question :

24 Maître, Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans enfants, son frère épousera sa veuve, et suscitera lignée à son frère.

25 Or, il y avait parmi nous sept frères, dont le premier, s'étant marié, mourut ; et n'ayant point eu d'enfants, il laissa sa femme à son frère.

26 De même aussi le second, puis le troisième, jusqu'au septième.

27 Or, après eux tous, la femme mourut aussi.

28 Duquel donc des sept sera-t-elle femme dans la résurrection ? Car tous les sept l'ont eue.

29 Mais JÉSUS, répondant, leur dit : Vous êtes dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de DIEU.

30 Car après la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de DIEU qui sont dans le ciel.

31 Et quant à la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce que DIEU vous a dit :

32 Je suis le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob. DIEU n'est pas le DIEU des morts ; mais il est le DIEU des vivants.

33 Et le peuple, entendant cela, admirait sa doctrine.

34 Les Pharisiens, ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux Sadducéens, ils s'assemblèrent.

35 Et l'un d'entre eux, qui était docteur de la loi, l'interrogea pour l'éprouver, et lui dit :

36 Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ?

- 37 JÉSUS lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée.
 38 C'est là le premier et le grand commandement.
 39 Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
 40 Toute la loi et les prophètes se rapportent à ces deux commandements.
 41 Et les Pharisiens étant assemblés, JÉSUS les interrogea,
 42 Et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ ? De qui doit-il être fils ? Ils lui répondirent : De David.
 43 Et il leur dit : Comment donc David l'appelle-t-il par l'Esprit son Seigneur, en disant :
 44 Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied ?
 45 Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?
 46 Et personne ne put lui répondre un seul mot ; et depuis ce jour-là personne n'osa plus l'interroger.

RÉFLEXIONS

I. On doit remarquer dans l'entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec les sadducéens sur la résurrection sa sagesse toute divine et en même temps la force et l'évidence avec laquelle il les confondit et prouva la résurrection des morts. Cet endroit de l'Évangile nous enseigne clairement deux choses :

II. L'une qu'il est très certain que les morts ressusciteront et que ceux qui ont été agréables à DIEU pendant leur vie, comme les patriarches, ne sont pas anéantis par la mort ; c'est là une doctrine qui est l'appui de notre foi et de toutes nos espérances.

III. L'autre chose que le Sauveur du monde nous enseigne regarde l'état des fidèles glorifiés. Il nous dit que les liens de la chair et du sang ne subsisteront plus dans la vie à venir et que les bienheureux ne seront plus sujets aux nécessités du corps et de cette vie, mais qu'ils seront comme les anges de DIEU.

Cette considération doit nous engager à devenir dès à présent des hommes spirituels et à vivre dans une grande pureté, cela étant nécessaire pour parvenir à une heureuse résurrection.

IV. JÉSUS-CHRIST nous propose ici une autre doctrine fort importante, c'est que le plus grand commandement de la Loi est d'aimer DIEU de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. Puisque c'est là l'abrégé de toute la religion, notre grand soin doit être d'établir dans notre cœur ce vrai amour de DIEU et de tous les hommes.

V. Pour ce qui est de la question que JÉSUS-CHRIST fit aux pharisiens, comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David, il faut remarquer qu'il la leur proposa pour leur faire sentir leur ignorance, surtout en ce qui regardait la personne du Messie et la nature de son règne, mais qu'il ne voulut pas leur expliquer cette question parce qu'ils n'auraient pas compris, ni cru ce qu'il leur aurait dit et parce aussi qu'il n'était pas à propos qu'il leur parlât alors ouvertement de la gloire et de la dignité de sa personne.

Mais cette question est tout à fait claire pour les chrétiens qui savent que JÉSUS-CHRIST en tant qu'homme est fils de David, puisqu'il est né de la postérité de ce roi, mais qu'en tant que fils de DIEU il est le Seigneur de David et de tous les hommes, DIEU l'ayant fait asseoir à sa droite comme le roi du monde et de l'Église, qui a une souveraine autorité sur toutes choses et à qui aussi nous devons faire gloire d'obéir et d'être soumis.

CHAPITRE XXIII.

Notre Seigneur parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi. Il reconnaît ce qu'il y avait de bon et de légitime dans leur doctrine et dans leur ministère, mais il les accuse d'être des hypocrites qui affectaient une grande apparence de sainteté.

Il dit qu'ils étaient remplis d'orgueil et que c'est eux qui rejetaient l'Évangile et qui empêchaient les autres de le recevoir.

Il les représente comme des avares et des impies qui faisaient servir la religion et la prière à leur intérêt, il remarque que leur doctrine sur les serments était une preuve de leur impiété et de leur détestable avarice, en tant qu'ils enseignaient que les serments faits par l'or et par les dons que l'on offrait dans le temple et sur l'autel liaient la conscience plus que ceux que l'on aurait faits par l'autel ou par le temple même. Il ajoute qu'outre les dîmes prescrites par la Loi, ils donnaient la dîme des herbes et de tout ce qui leur croissait, ce que DIEU n'avait pas commandé et que cependant ils négligeaient les devoirs qui étaient de la plus grande importance.

Il dit encore qu'ils paraissaient purs au dehors, mais que leur cœur était très corrompu et qu'ils ornaient les tombeaux des prophètes pendant qu'ils faisaient mourir les serviteurs de DIEU.

Enfin il déclare qu'ils attireraient sur eux et sur toute la nation les plus terribles jugements de DIEU et il déplore d'une manière fort tendre la destruction de Jérusalem qui devait arriver dans peu d'années,

1 Alors JÉSUS parla au peuple et à ses disciples,

2 Et leur dit : Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse.

3 Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront d'observer ; mais ne faites pas comme ils font, parce qu'ils disent et ne font pas.

4 Car ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes ; mais ils ne voudraient pas les remuer du doigt.

5 Et ils font toutes leurs actions, afin que les hommes les voient ; car ils portent de larges phylactères, et ils ont de plus longues franges à leurs habits.

6 Ils aiment à avoir les premières places dans les festins, et les premiers sièges dans les synagogues,

7 Et à être salués dans les places publiques, et à être appelés par les hommes, Maître, Maître.

8 Mais vous, ne vous faites point appeler Maître ; car vous n'avez qu'un Maître, qui est le CHRIST ; et pour vous, vous êtes tous frères.

9 Et n'appellez personne sur la terre votre Père ; car vous n'avez qu'un seul Père, savoir, celui qui est dans les cieux.

10 Et ne vous faites point appeler Docteurs ; car vous n'avez qu'un seul Docteur, qui est le CHRIST.

11 Mais que le plus grand d'entre vous soit votre serviteur.

12 Car quiconque s'élèvera sera abaissé ; et quiconque s'abaissera sera élevé.

13 Mais malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ; vous n'y entrez point, et vous n'y laissez point entrer ceux qui voudraient y entrer.

14 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous dévorez les maisons des veuves, en affectant de faire de longues prières ; à cause de cela vous serez punis d'autant plus sévèrement.

15 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte ; et quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

16 Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si quelqu'un jure par le temple, cela n'est rien ; mais celui qui aura juré par l'or du temple, est obligé de tenir son serment.

17 Insensés et aveugles ! car lequel est le plus considérable, ou l'or, ou le temple qui rend cet or sacré ?

18 Et si quelqu'un, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien ; mais celui qui aura juré par le don qui est sur l'autel, est obligé de tenir son serment.

19 Insensés et aveugles ! car lequel est le plus grand, le don, ou l'autel qui rend ce don sacré ?

20 Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par ce qui est dessus ;

21 Et celui qui jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite ;

22 Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de DIEU et par celui qui est assis dessus.

23 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous payez la dîme de la menthe, de l'anet et du cumin, et vous négligez les choses les plus importantes de la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité. Ce sont là les choses qu'il fallait faire, sans néanmoins omettre les autres.

24 Conducteurs aveugles, qui coulez un moucheron et qui avalez un chameau.

25 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, pendant qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance.

26 Pharisien aveugle, nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que ce qui est dehors devienne aussi net.

27 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux par dehors, mais qui au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.

28 De même aussi, au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'injustice.

29 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ; car vous bâtissez les tombeaux des prophètes, et vous ornez les sépulcres des justes ;

30 Et vous dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.

31 Ainsi vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes.

32 Vous donc aussi, vous achevez de combler la mesure de vos pères.

33 Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement de la géhenne ?

34 C'est pourquoi, voici, je vous envoie des prophètes, des sages et des scribes ; vous ferez mourir et vous crucifierez les uns ; vous ferez fouetter les autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville ;

35 Afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.

36 Je vous dis en vérité, que toutes ces choses viendront sur cette génération.

37 Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes ; et vous ne l'avez pas voulu !

38 Voici, votre demeure va devenir déserte.

39 Car je vous dis que désormais vous ne me verrez plus, jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom

du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Il faut faire ces deux considérations générales sur ce chapitre :

I. La première, que notre Seigneur étant sur le point de mourir, reprocha avec une sainte liberté et avec une autorité toute divine aux scribes et aux pharisiens leur hypocrisie, parce qu'il importait qu'il les fit connaître au peuple pour ce qu'ils étaient.

II. Les malédictions redoublées que JÉSUS-CHRIST prononce dans tout ce discours contre les hypocrites doivent nous faire regarder l'hypocrisie comme un péché qui est très odieux, surtout en ceux qui font profession d'avoir de la piété et du zèle.

Les réflexions particulières que ce chapitre nous présente sont :

I. Que quand les ministres de la religion enseignent une doctrine pure et qu'ils vivent mal, il ne faut pas les imiter dans leurs actions, mais qu'on doit pourtant toujours les écouter et leur obéir quand ils disent la vérité.

II. Que tous les disciples de JÉSUS-CHRIST, et particulièrement ceux qui ont charge dans l'église, doivent être entièrement éloignés de l'hypocrisie, de l'ambition et de l'avarice, s'ils ne veulent pas ressembler aux pharisiens que JÉSUS-CHRIST maudit.

III. Que leur devoir est d'entrer eux-mêmes les premiers dans le chemin du ciel et d'y faire entrer ensuite les autres en contribuant de tout leur pouvoir à la conversion des pécheurs et à l'édification de tout le monde.

IV. La censure que notre Seigneur fait de la doctrine des pharisiens sur l'article des serments montre que le serment se rapportant toujours à DIEU lui-même, on doit l'avoir en grande révérence et que le parjure et la violation des vœux sont un très grand crime.

V. Nous voyons ici que l'une des marques auxquelles on reconnaît les hypocrites, c'est qu'ils affectent une sainteté extérieure et qu'ils sont exacts et scrupuleux dans les choses de peu de conséquences, mais qu'ils négligent ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion, savoir la miséricorde, la fidélité et l'obéissance à ce que DIEU commande.

Ainsi nous devons nous attacher surtout à l'observation de ces devoirs les plus essentiels, purifier notre cœur et y établir la foi et une vraie crainte de DIEU.

Cependant, quoique les devoirs extérieurs ne soient pas les plus nécessaires, on ne doit pas les négliger, ni les mépriser.

JÉSUS-CHRIST marque cela quand il dit, si l'on ne peut se dispenser des devoirs essentiels : *Il ne faut pas non plus omettre les autres.*

VII Les menaces que notre Seigneur fait contre les Juifs, qui après avoir fait mourir les prophètes, le feraient mourir lui-même, montrèrent que DIEU les détruisait avec justice et que l'ingratitude de ceux qui rejettent la parole de DIEU et de ses serviteurs ne demeure pas impunie.

VIII Enfin, la tendresse avec laquelle JÉSUS-CHRIST déplore la ruine des Juifs qui avaient si mal répondu à la bonne volonté dont il était animé en leur faveur prouve bien clairement que DIEU ne cherche que le salut des hommes et qu'ils ne périssent que par le refus volontaire et obstiné qu'ils font des offres de sa grâce.

CHAPITRE XXIV.

Notre Seigneur prédit la ruine du temple Jérusalem et il parle des signes qui précéderaient cette ruine et la fin du monde.

Il dit qu'il s'élèverait de faux prophètes et de faux messies, qu'il y aurait des guerres, des famines et toutes sortes de calamité,

Que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait prêché en divers lieux du monde.

Il dit de plus que quand l'abomination qui doit causer la désolation entrerait dans le lieu saint, c'est-à-dire quand les idolâtres entreraient dans la Judée et assiégeraient Jérusalem et le temple, ce serait une marque que sa ruine allait arriver et qu'alors il faudrait s'en retirer et prendre la fuite.

Il ajoute que le soleil et les astres seraient obscurcis. Ce sont des expressions figurées tirées des prophètes et elles signifient qu'il arriverait de grands changements dans le monde et dans l'état des Juifs et que l'on verrait des signes de la colère de DIEU qui rempliraient les hommes d'effroi.

Il dit encore que le signe du fils de l'homme paraîtrait, ce qui signifie que JÉSUS-CHRIST ferait voir d'une manière illustre et éclatante, en détruisant les Juifs et en établissant son règne, qu'il était le fils de DIEU. Il déclare que tout cela arriverait avant que la génération d'alors fût passée, que le temps de sa venue ne serait connu de personne et que cette venue surprendrait tout le monde, comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé.

Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à se tenir prêt, de peur qu'ils ne fussent surpris lorsqu'il viendrait.

- 1 Comme JÉSUS sortait du temple et qu'il s'en allait, ses disciples vinrent pour lui faire considérer les édifices.
- 2 Et JÉSUS leur dit : voyez-vous tous ces bâtiments ? Je vous dis en vérité, qu'il ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.
- 3 Et s'étant assis sur la montagne des Oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde.
- 4 Et JÉSUS, répondant, leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise.
- 5 Car plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le CHRIST ; et ils séduiront beaucoup de gens.
- 6 Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres ; prenez garde de ne vous pas troubler ; car il faut que toutes ces choses arrivent ; mais ce ne sera pas encore la fin.
- 7 Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume ; et il y aura des famines, des pestes et des tremblements de terre en divers lieux.
- 8 Mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs.
- 9 Alors ils vous livreront pour être tourmentés, et ils vous feront mourir ; et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.
- 10 Alors aussi plusieurs se scandaliseront et se haïront les uns les autres.
- 11 Et plusieurs faux prophètes s'élèveront, et séduiront beaucoup de gens.
- 12 Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira.
- 13 Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.
- 14 Et cet évangile du royaume de DIEU sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations ; et alors la fin arrivera.
- 15 Quand donc vous verrez dans le lieu saint l'abomination qui cause la désolation, et dont le prophète Daniel a parlé (que celui qui le lit y fasse attention) ;
- 16 alors que ceux qui *seront* dans la Judée s'enfuient aux montagnes ;
- 17 que celui qui *sera* au haut de la maison ne descende point *pour s'arrêter* à emporter quoi que ce soit de sa maison ;
- 18 et que celui qui *est* aux champs ne retourne point en arrière pour emporter ses habits.
- 19 Malheur aux femmes qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là !
- 20 Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni en un jour de sabbat ;
- 21 Car il y aura une grande affliction ; telle que depuis le commencement du monde jusqu'à présent il n'y en a point eu, et qu'il n'y en aura jamais de semblable.
- 22 Que si ces jours-là n'avaient pas été abrégés, personne n'échapperait ; mais ils seront abrégés à cause des élus.
- 23 Alors si quelqu'un vous dit : Le CHRIST est ici, ou : Il est là ; ne le croyez point.
- 24 Car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes et des prodiges, pour séduire les élus même, s'il était possible.
- 25 Voilà, je vous l'ai prédit.
- 26 Si donc on vous dit : Le voici dans le désert ; n'y allez point : Le voici dans des lieux retirés ; ne le croyez point.
- 27 Car, comme un éclair sort de l'Orient et se fait voir jusqu'à l'Occident, il en sera aussi de même de l'avènement du Fils de l'homme.
- 28 Car où sera le corps mort, les aigles s'y assembleront.
- 29 Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.
- 30 Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel ; alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront, en se frappant la poitrine, et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire ;
- 31 Il enverra ses anges avec un grand son de trompette, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.
- 32 Apprenez ceci par la similitude du figuier : Quand ses branches commencent à être tendres, et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.
- 33 Vous aussi de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.
- 34 Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.
- 35 Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.
- 36 Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul.
- 37 Mais comme il en était dans les jours de Noé, il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme ;
- 38 Car, comme dans les jours avant le déluge les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et donnaient en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche ;
- 39 Et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il vint et qu'il les emporta tous ; il en sera aussi de même à l'avènement du Fils de l'homme.
- 40 Alors, de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé ;

- 41 De deux femmes qui moudront au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée.
 42 Veillez donc ; car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.
 43 Vous savez que si un père de famille était averti à quelle veille de la nuit un larron doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison.
 44 C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts ; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.
 45 Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques, pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut ?
 46 Heureux ce serviteur que son maître trouvera faisant ainsi quand il arrivera.
 47 Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.
 48 Mais si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même : Mon maître tarde à venir ;
 49 Et qu'il se mette à battre ses compagnons de service, et à manger et à boire avec des ivrognes ;
 50 Le maître de ce serviteur-là viendra le jour qu'il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas ;
 51 Et il le séparera, et il lui donnera sa portion avec les hypocrites : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer premièrement que tout ce que JÉSUS-CHRIST prédit touchant la ruine de Jérusalem arriva peu après son ascension.

Il s'éleva plusieurs faux messies et plusieurs imposteurs, qui, sous prétexte de zèle et de religion, séduisirent les Juifs et excitèrent des séditions dans toute la Judée.

Il y eut des guerres dans lesquelles il périt une infinité de Juifs, la famine et la peste firent de grands ravages parmi eux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile fut prêché et s'établit en divers lieux, les Romains entrèrent dans la Judée, ils assiégèrent Jérusalem et ils la détruisirent avec son temple et les chrétiens qui profitèrent des avertissements de JÉSUS-CHRIST et qui se retirèrent de cette ville-là furent garantis, pendant que les Juifs périrent misérablement.

Tout cela arriva comme JÉSUS-CHRIST l'avait déclaré en termes formels avant que la génération d'alors fût passée, environ quarante ans après sa mort, ce qui prouve avec la dernière évidence la vérité et la divinité de ces prédictions qui étaient déjà répandues dans le monde longtemps avant la destruction de Jérusalem.

On voit dans cette ruine un exemple remarquable des jugements de DIEU sur les incrédules et de sa protection sur les fidèles.

Enfin, l'exact accomplissement de ce que notre Seigneur avait dit de la destruction des Juifs doit nous convaincre que ce qu'il a dit si expressément de la fin du monde et de la punition des méchants, s'accomplira de même.

Le temps de cette seconde venue du fils de DIEU nous est caché, aussi bien que celui de notre mort, ainsi nous devons nous y préparer continuellement, de peur que ce jour redoutable nous surprenne comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé et comme les Juifs furent surpris par leur ruine.

JÉSUS-CHRIST nous montre lui-même que c'est là l'usage que nous devons faire de tous ces discours par la similitude du bon et du mauvais serviteur et par cette exhortation qui marque le but de cette similitude et de tout ce qui est contenu dans ce chapitre : *Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.*

CHAPITRE XXV.

Notre Seigneur, après avoir parlé dans le chapitre précédent de sa venue et avoir exhorté ses disciples à la vigilance, continue son discours et il montre :

I. Par la parabole des dix vierges, et II. Par celle des talents, la nécessité de veiller et de se préparer pour cette venue. Il parle ensuite du jugement dernier.

- 1 Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, allèrent au-devant de l'époux.
 2 Or, il y en avait cinq d'entre *elles qui étaient sages, et cinq qui étaient folles.*
 3 Celles qui *étaient* folles, en prenant leurs lampes, n'avaient point pris d'huile avec elles.
 4 Mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vaisseaux, avec leurs lampes.
 5 Et comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.
 6 Et sur le minuit on entendit crier : Voici l'époux qui vient, sortez au-devant de lui.
 7 Alors ces vierges se levèrent toutes et préparèrent leurs lampes.
 8 Et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.
 9 Mais les sages répondirent : Nous ne le pouvons, de peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous ;

allez plutôt vers ceux qui en vendent, et en achetez pour vous.

10 Mais pendant qu'elles en allaient acheter, l'époux vint ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée.

11 Après cela, les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous !

12 Mais il leur répondit : Je vous dis en vérité, que je ne vous connais point.

13 Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

14 Car il en est comme d'un homme qui, s'en allant en voyage, appela ses serviteurs et leur remit ses biens.

15 Et il donna cinq talents à l'un, à l'autre deux, et à l'autre un ; à chacun selon ses forces ; et il partit aussitôt.

16 Or, celui qui avait reçu cinq talents s'en alla et en trafiqua ; et il gagna cinq autres talents.

17 De même, celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres.

18 Mais celui qui n'en avait reçu qu'un s'en alla et creusa dans la terre, et y cacha l'argent de son maître.

19 Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et il leur fit rendre compte.

20 Alors celui qui avait reçu cinq talents, vint et présenta cinq autres talents, et dit : Seigneur, tu m'avais remis cinq talents ; en voici cinq autres que j'ai gagnés de plus.

21 Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.

22 Et celui qui avait reçu deux talents, vint et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents ; en voici deux autres que j'ai gagnés de plus.

23 Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur ; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.

24 Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent, vint et dit : Seigneur, je savais que tu étais un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui recueilles où tu n'as pas répandu ;

25 C'est pourquoi, te craignant, je suis allé et j'ai caché ton talent dans la terre ; voici, tu as ce qui est à toi.

26 Et son maître lui répondit : Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'ai pas semé, et que je recueillais où je n'ai pas répandu ;

27 Il te fallait donc donner mon argent aux banquiers, et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec l'intérêt.

28 Ôtez-lui donc le talent, et le donnez à celui qui a dix talents.

29 Car on donnera à celui qui a, et il aura encore davantage ; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

30 Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres de dehors ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

31 Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous les saints anges, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire.

32 Et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.

33 Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

34 Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde ;

35 Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ;

36 J'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous m'êtes venus voir.

37 Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger ; ou avoir soif, et que nous t'avons donné à boire ?

38 Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger, et que nous t'avons recueilli ; ou nu, et que nous t'avons vêtu ?

39 Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus te voir ?

40 Et le roi, répondant, leur dira : Je vous dis en vérité, qu'en tant que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites.

41 Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel, qui est préparé au Diable et à ses anges ;

42 Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;

43 J'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

44 Alors ceux-là lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, ou soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne t'avons point assisté ?

45 Et il leur répondra : Je vous dis en vérité, qu'en tant que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez pas fait non plus.

46 Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles ; mais les justes s'en iront à la vie éternelle.

RÉFLEXIONS

La parabole des vierges est prise de ce qui se pratiquait parmi les Juifs dans les noces, où les filles avaient accoutumé d'aller au-devant de l'époux et de l'épouse avec des lampes allumées. Par cette parabole JÉSUS-CHRIST voulait apprendre à ses disciples qu'ils devaient attendre continuellement sa venue et s'y préparer.

Les vierges sages représentent les vrais fidèles qui vivent dans la foi, dans la vigilance et dans la pratique de leurs devoirs en attendant que le Seigneur vienne et les vierges folles sont l'image des faux chrétiens qui négligent ces devoirs.

La venue de l'époux, qui vint à minuit, et l'état où les vierges sages et les vierges folles se trouvèrent alors signifie que JÉSUS-CHRIST viendra pour juger les hommes lorsqu'ils ne s'y attendront pas, qu'alors ceux qui se seront tenus prêts seront remplis d'une sainte assurance et entreront avec lui dans sa gloire, pendant que ceux qui auront négligé de se préparer n'auront pour leur partage que la misère et le désespoir et feront d'inutiles efforts pour être admis à la félicité des justes.

La parabole des talents marque trois choses :

I. Que DIEU appelle les hommes à le servir et qu'il leur accorde sa grâce et ses dons dans une mesure différente afin qu'ils les emploient chacun selon leur vocation pour la gloire et le salut des autres.

II. Que les uns, comme de fidèles serviteurs, font un bon usage de ces grâces et que les autres les rendent inutiles par leur négligence.

III. Que DIEU fera rendre compte aux uns et aux autres de leur conduite, qu'il louera et récompensera la fidélité de ceux qui se seront servis de ses dons pour avancer sa gloire et que ceux qui en auront abusé seront punis de leur infidélité.

Notre Seigneur dit expressément que ces derniers n'auront aucune excuse puisque DIEU n'est pas un maître rude et injuste, qui veuille moissonner où il n'a pas semé, c'est-à-dire qui exige des hommes ce qu'ils ne sauraient faire.

Par l'une et l'autre de ces similitudes JÉSUS-CHRIST nous enseigne de quelle manière il jugera ceux à qui il a donné sa connaissance et il nous avertit de nous tenir constamment attachés à notre devoir et de le servir fidèlement chacun dans notre vocation.

Il y a quatre choses principales à remarquer dans la description du jugement dernier :

I. Que JÉSUS-CHRIST descendra du ciel avec gloire et que ce sera lui qui jugera le monde.

II. Que tous les hommes sans exception paraîtront devant lui et qu'ils seront tous jugés.

III. Qu'il les jugera par leurs œuvres et qu'il aura principalement égard aux œuvres de charité et au bien que l'on aura fait à ses membres, parce que ces œuvres-là sont des preuves et des effets de la foi et de l'amour qu'on a pour lui.

IV. Qu'il séparera les bons d'avec les méchants en recevant les bons dans le royaume des cieux et en envoyant les méchants aux peines éternelles.

Puisque JÉSUS-CHRIST nous a expressément avertis de toutes ces choses et que nous savons qu'il nous faudra paraître devant son tribunal pour recevoir selon le bien et le mal que nous aurons faits, notre plus grande attention doit être de nous conduire avec piété et avec crainte pendant tout le temps de notre séjour en ce monde, de nous attacher à la pratique des bonnes œuvres et surtout des œuvres de charité et de miséricorde afin qu'au jour de la glorieuse et dernière apparition du fils de DIEU, nous puissions paraître devant lui avec confiance et avec joie et être du nombre de ceux auxquels il dira : *Venez, vous qui êtes béni de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.*

CHAPITRE XXVI VERSETS 1 A 35.

C'est ici que commence l'histoire de la passion de notre Seigneur :

I. Les sacrificateurs prennent la résolution de faire mourir JÉSUS-CHRIST.

II. Une femme l'oint avec une huile précieuse.

III. Judas traite avec les sacrificateurs pour leur livrer son Maître.

IV. JÉSUS-CHRIST célèbre la Pâque et pendant le repas il parle de la trahison de Judas, il institue la sainte Cène et il prédit que St. Pierre le renierait.

1 Quand JÉSUS eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2 Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3 Alors les principaux sacrificateurs, les scribes et les sénateurs du peuple s'assemblèrent dans la salle du souverain sacrificateur nommé Caïphe,

4 Et délibérèrent ensemble de se saisir de JÉSUS par adresse et de le faire mourir.

5 Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

6 Et JÉSUS étant à Béthanie dans la maison de Simon surnommé le lépreux,
7 Une femme était venue vers lui, ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix, et elle le lui avait répandu sur la tête lorsqu'il était à table.
8 Et ses disciples, voyant cela, en furent indignés et dirent : A quoi sert cette perte ?
9 Car on pouvait vendre bien cher ce parfum, et en donner l'argent aux pauvres.
10 Mais JÉSUS, connaissant cela, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? car elle a fait une bonne action à mon égard ;
11 Car vous aurez toujours des pauvres avec vous ; mais vous ne m'aurez pas toujours ;
12 Et si elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture.
13 Je vous dis en vérité, que dans tous les endroits du monde où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.
14 Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariot, s'en alla vers les principaux sacrificateurs,
15 Et leur dit : Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent.
16 Et depuis ce temps-là il cherchait une occasion propre pour le livrer.
17 Or, le premier jour de la fête des pains sans levain, les disciples vinrent à JÉSUS et lui dirent : Où veux-tu que nous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque ?
18 Et il leur répondit : Allez dans la ville chez un tel et lui dites : Le Maître dit : Mon temps est proche ; je ferai la Pâque chez toi avec mes disciples.
19 Et les disciples firent comme JÉSUS leur avait ordonné, et préparèrent la Pâque.
20 Quand le soir fut venu, il se mit à table avec les douze apôtres.
21 Et comme ils mangeaient, il dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira.
22 Et ils furent fort affligés, et chacun d'eux se mit à lui dire : Seigneur, est-ce moi ?
23 Mais il répondit : Celui qui met la main dans le plat avec moi, c'est celui qui me trahira.
24 Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi ; il eût mieux valu pour cet homme-là de n'être jamais né.
25 Et Judas, qui le trahissait, répondit : Maître, est-ce moi ? JÉSUS lui dit : Tu l'as dit.
26 Et comme ils mangeaient, JÉSUS prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.
27 Ayant aussi pris la coupe et rendu grâces, il la leur donna, disant : Buvez-en tous ;
28 Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs, en rémission des péchés.
29 Or, je vous dis que désormais je ne boirai point de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.
30 Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils sortirent pour aller à la montagne des Oliviers.
31 Alors JÉSUS leur dit : Je vous serai cette nuit à tous une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées.
32 Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.
33 Et Pierre, prenant la parole, lui dit : Quand même tous les autres se scandaliseraient en toi, je ne serai jamais scandalisé.
34 JÉSUS lui dit : Je te dis en vérité, que cette nuit même, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.
35 Pierre lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les disciples dirent la même chose.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion que l'on doit faire ici regarde le temps de la passion de notre Seigneur. Sachant qu'il devait être crucifié à la fête de Pâque, il se rendit à Jérusalem dans ce temps-là et quoique les sacrificateurs n'eussent pas intention de le faire mourir durant cette fête, DIEU voulut qu'il mourût alors parce que c'était le temps auquel on immolait l'agneau de Pâque qui représentait le sacrifice de JÉSUS-CHRIST et afin que les Juifs qui se rendaient à Jérusalem de toutes parts pour la Pâque fussent témoin de sa mort.

II. L'exemple de cette femme qui oignit JÉSUS-CHRIST avec un parfum précieux doit nous inciter à honorer notre Seigneur par tous les moyens qui sont en notre puissance. Et ce que le Seigneur dit pour défendre l'action de cette femme nous apprend qu'il reçoit avec bonté tout ce que nous faisons pour lui marquer notre amour et notre respect, qu'il faut juger charitablement des actions des autres, surtout lorsqu'elles partent d'un bon principe et que nous ne devons jamais négliger d'assister les nécessiteux.

III. La convention de Judas avec les sacrificateurs nous fait voir dans quels crimes et dans quel endurcissement l'avarice peut jeter les hommes et avec quel soin il faut prendre garde que cette passion ne se glisse et ne s'enracine dans notre cœur.

IV. JÉSUS-CHRIST prédit la trahison de Judas afin de lui faire comprendre que son dessein lui était connu et afin que les apôtres vissent qu'il ne devait rien arriver à leur Maître qu'il n'eût prévu et à quoi il n'eut voulu bien s'exposer.

V. Ce qui mérite surtout notre attention dans ce chapitre, c'est que JÉSUS-CHRIST étant sur le point d'être crucifié, institua la sainte Cène pour être jusqu'à la fin du monde un mémorial de ses souffrances et de sa mort. Cela nous oblige à avoir cet auguste sacrement en grande révérence et à le célébrer d'une manière conforme aux intentions de notre divin rédempteur.

VI. Enfin, la prédiction que JÉSUS-CHRIST fit du reniement de St. Pierre prouve que notre Seigneur connaît les cœurs et l'avenir et ce qu'il dit à cet apôtre qui lui répondait avec tant d'assurance, nous apprend à ne présumer jamais de nos forces, à nous défier de nous-même et à nous tenir sans cesse en garde contre la tentation.

CHAPITRE XXVI VERSETS 36 A 75

On voit ici :

I. Ce que JÉSUS souffrit dans le jardin.

II. Comment il fut pris par Judas.

III. Ce qui se passa lorsqu'il parut devant le conseil et qu'il y fût condamné.

IV. La chute et la repentance de St. Pierre.

36 Alors JÉSUS s'en alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané ; et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier.

37 Et ayant pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être fort triste et dans une amère douleur.

38 Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez avec moi.

39 Et étant allé un peu plus avant, il se jeta le visage contre terre, priant et disant : Mon Père, que cette coupe passe loin de moi, s'il est possible ! Toutefois, qu'il en soit non comme je le voudrais, mais comme tu le veux.

40 Puis il vint vers ses disciples et les trouva endormis ; et il dit à Pierre : Est-il possible que vous n'ayez pu veiller une heure avec moi ?

41 Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

42 Il s'en alla encore pour la seconde fois et pria, disant : Mon père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite.

43 Et revenant à eux il les trouva encore endormis ; car leurs yeux étaient appesantis.

44 Et les ayant laissés, il s'en alla encore et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.

45 Alors il vint vers ses disciples et leur dit : Vous dormez encore et vous vous reposez ? Voici, l'heure est venue, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants.

46 Levez-vous, allons ; voici, celui qui me trahit s'approche.

47 Et comme il parlait encore, voici Judas, l'un des douze, qui vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, de la part des principaux sacrificateurs et des sénateurs du peuple.

48 Et celui qui le trahissait leur avait donné ce signal : Celui que je baiserais, c'est lui, saisissez-le.

49 Et aussitôt, s'approchant de JÉSUS, il lui dit : Maître, je te salue ; et il le baisa.

50 JÉSUS lui dit : Mon ami, pour quel sujet es-tu ici ? Alors ils s'approchèrent, et jetèrent les mains sur JÉSUS, et le saisirent.

51 En même temps un de ceux qui étaient avec JÉSUS, portant la main à l'épée, la tira et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta une oreille.

52 Alors JÉSUS lui dit : Remets ton épée dans le fourreau ; car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.

53 Penses-tu que je ne pusse pas maintenant prier mon Père, qui me donnerait aussitôt plus de douze légions d'anges ?

54 Comment donc s'accompliraient les Écritures qui disent qu'il faut que cela arrive ainsi ?

55 En même temps, JÉSUS dit à cette troupe : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons, comme après un brigand pour me prendre ; j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi.

56 Mais tout ceci, est arrivé, afin que ce qui est écrit dans les prophètes fût accompli. Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

57 Mais ceux qui avaient saisi JÉSUS l'emmenèrent chez Caïphe, le souverain sacrificateur, où les scribes et les sénateurs étaient assemblés.

58 Et Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur, et, y étant entré, il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.

59 Or, les principaux sacrificateurs, et les sénateurs, et tout le conseil cherchaient quelque faux témoignage contre JÉSUS, pour le faire mourir.

60 Mais ils n'en trouvaient point, et bien que plusieurs faux témoins se fussent présentés, ils n'en trouvaient point de suffisant. Enfin deux faux témoins s'approchèrent,

61 Qui dirent : Cet homme a dit : Je puis détruire le temple de DIEU, et le rebâtir dans trois jours.

62 Alors le souverain sacrificateur se leva et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?
 63 Mais JÉSUS se tut. Alors le souverain sacrificateur, prenant la parole, lui dit : Je t'adjure, par le DIEU vivant, de nous dire si tu es le CHRIST, le Fils de DIEU ?
 64 JÉSUS lui répondit : Tu l'as dit ; et même je vous dis que vous verrez ci-après le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de DIEU, et venant sur les nuées du ciel.
 65 Alors le souverain sacrificateur déchira ses habits, disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous plus besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble ?
 66 Ils répondirent : Il a mérité la mort.
 67 Alors ils lui crachèrent au visage, et ils lui donnèrent des coups de poing, et les autres le frappaient avec leurs bâtons,
 68 Disant : Christ, devine qui est celui qui t'a frappé ?
 69 Cependant, Pierre était assis dehors dans la cour ; et une servante s'approcha de lui, et lui dit : Tu étais aussi avec JÉSUS le Galiléen.
 70 Et il le nia devant tous, disant : Je ne sais ce que tu dis.
 71 Et comme il sortit au vestibule, une autre servante le vit, et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec JÉSUS de Nazareth.
 72 Et il le nia encore avec serment, disant : Je ne connais point cet homme-là.
 73 Et un peu après, ceux qui étaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là ; car ton langage te fait connaître.
 74 Alors il se mit à faire des imprécations contre soi-même et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là ; et incontinent le coq chanta.
 75 Alors Pierre se souvint de la parole de JÉSUS qui lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à ce que JÉSUS-CHRIST souffrit dans le jardin. DIEU voulut qu'il ressentît cette tristesse et ces frayeurs afin que l'on vît qu'il mourait pour les péchés des hommes et qu'il était sujet à toutes les infirmités innocentes de la nature humaine.

Et nous devons juger par l'état où notre Seigneur fut alors réduit quelle est l'horreur du péché et combien les peines que les méchants souffriront un jour seront terribles.

Ces prières si humbles et si ferventes que JÉSUS-CHRIST adressait à DIEU dans son agonie nous enseignent à prier avec persévérance et avec humilité lorsque nous sommes dans la souffrance.

Nous avons dans la résignation de notre Seigneur à la volonté de son Père une preuve de sa parfaite obéissance aussi bien que de son grand amour envers nous et un modèle de patience que nous devons imiter en quelque état qu'il plaise à DIEU de nous mettre.

L'avertissement que JÉSUS-CHRIST donna aux apôtres de veiller et de prier de peur qu'ils ne succombassent à la grande tentation où ils allaient être exposés est un conseil salutaire qui nous apprend que la vigilance et la prière sont les principaux moyens de résister aux tentations et qu'on y succombe dès qu'on néglige ces moyens-là.

Dans la manière dont JÉSUS fut pris par Judas, on voit d'un côté la perfidie de ce malheureux disciple et de l'autre que notre Seigneur s'exposait volontairement à la mort.

L'action de St. Pierre qui frappa avec l'épée un de ceux qui venaient prendre JÉSUS était l'effet d'un zèle inconsidéré et la censure que le Seigneur fit à cet apôtre nous montre qu'il n'est jamais permis de se venger, ni d'en venir à la violence, en quelque occasion, ni pour quelque sujet que ce puisse être.

Ce qui est à remarquer sur la comparaison de JÉSUS-CHRIST devant le conseil des Juifs, c'est :

I. Que quelque effort que les Juifs fissent pour trouver des faux témoins et un prétexte pour le condamner, il ne pût être convaincu d'aucun crime et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua être le fils de DIEU, en quoi on découvrit la haine et l'injustice des Juifs et la parfaite innocence de notre Seigneur.

II. La grande patience avec laquelle il souffrit tous les outrages qu'on lui fit doit nous rappeler ce que St. Pierre dit à ce sujet : *Que Christ a souffert pour nous, nous laissant un modèle, afin que nous suivions ses traces.*

III. Ce que notre Seigneur dit aux Juifs : *qu'ils le verraient venant dans les nuées du ciel*, mérite une attention particulière. JÉSUS-CHRIST parlait comme roi et fils de DIEU, dans le temps qu'on le condamnait et l'établissement de son règne, de même que la ruine des juifs, firent voir bientôt après la vérité de ce qu'il avait dit dans cette occasion.

IV. La chute de St. Pierre qui, après avoir été averti par notre Seigneur et avoir protesté qu'il ne le renierait jamais, le renia jusqu'à trois fois est un grand exemple de l'inconstance et de l'infirmité humaine.

Ceux-là même qui ont de bonnes intentions peuvent faire de grandes chutes quand ils ne se précautionnent pas contre la tentation et pour s'en garantir, il importe de se défier de soi-même, de prier sans cesse et d'éviter les lieux et les occasions qui peuvent entraîner dans le péché.

Enfin, il faut considérer que si le péché de St. Pierre fut grand, sa repentance fut prompte et qu'il pleura amèrement sa faute.

C'est ainsi que nous devons nous relever promptement de nos chutes et les réparer par les larmes d'une sincère pénitence et par un vrai amendement.

CHAPITRE XXVII VERSETS 1 A 26.

I. Judas voyant que JÉSUS était condamné reconnaît son crime et se donne la mort.

II. JÉSUS paraît devant Pilate, gouverneur de Jérusalem, qui, après avoir fait divers efforts pour le délivrer et pour apaiser les Juifs, prononce la sentence de sa condamnation.

1 Dès que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple tinrent conseil pour faire mourir *Jésus*.

2 Et l'ayant fait lier, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce-Pilate, gouverneur.

3 Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, se repentit et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs,

4 Disant : J'ai péché en trahissant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ? tu y pourvoiras.

5 Alors, après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira, et s'en alla, et s'étrangla.

6 Et les principaux sacrificateurs, ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré ; car c'est le prix du sang.

7 Et ayant délibéré, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers.

8 C'est pourquoi ce champ-là a été appelé jusqu'à aujourd'hui le champ du sang.

9 Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : Ils ont pris trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui a été apprécié, et que les enfants d'Israël ont mis à prix ;

10 Et ils les ont données pour acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'avait ordonné.

11 Or, JÉSUS parut devant le gouverneur, et le gouverneur l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs ? Et JÉSUS lui dit : Tu le dis.

12 Et comme il était accusé par les principaux sacrificateurs et les sénateurs, il ne répondait rien.

13 Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas combien de choses ils déposent contre toi ?

14 Mais il ne lui répondit quoi que ce soit ; de sorte que le gouverneur en était fort surpris.

15 Or, le gouverneur avait accoutumé à chaque fête de Pâque, de relâcher au peuple celui des prisonniers qu'ils voulaient.

16 Et il y avait alors un prisonnier insigne, nommé Barabbas.

17 Comme ils étaient donc assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabbas, ou JÉSUS qu'on appelle CHRIST ?

18 Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19 Et pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui envoya dire : N'aie rien à faire avec cet homme de bien ; car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe à son sujet.

20 Alors les principaux sacrificateurs et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabbas, et de faire périr Jésus.

21 Et le gouverneur, prenant la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? Et ils dirent : Barabbas.

22 Pilate leur dit : Que ferai-je donc de JÉSUS qu'on appelle CHRIST ? Tous lui dirent : Qu'il soit crucifié.

23 Et le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Alors ils crièrent encore plus fort : Qu'il soit crucifié.

24 Pilate donc, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'augmentait de plus en plus, prit de l'eau et se lava ses mains devant le peuple, disant : Je suis innocent du sang de ce juste ; c'est à vous d'y penser.

25 Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.

26 Alors il leur relâcha Barabbas ; et après avoir fait fouetter JÉSUS, il le leur livra pour être crucifié.

RÉFLEXIONS

Les remords que Judas ressentit lorsqu'il vit qu'on allait faire mourir JÉSUS, l'aveu qu'il fit de son crime et sa fin tragique font voir que JÉSUS était innocent et qu'il avait été condamné injustement.

On voit aussi en cela l'état d'une conscience criminelle et l'horreur des remords et du désespoir dont les méchants sont agités lorsqu'elle se réveille et que la vengeance divine les poursuit.

L'usage que les Juifs firent de l'argent que Judas leur rendit servit à perpétuer la mémoire de cet événement. C'était une preuve de l'injustice qu'ils avaient commise et l'on y remarque l'accomplissement d'un oracle de Zacharie.

Sur ce qui se passa devant Pilate, il faut observer que JÉSUS-CHRIST avoua en sa présence, comme il l'avait avoué devant le conseil, qu'il était le Messie.

À l'exemple de notre Seigneur, nous devons confesser la vérité, même au péril de notre vie, toutes les fois que nous y sommes appelés.

On voit de plus, dans cette histoire, la fureur des Juifs que rien ne pût adoucir et qui préféraient à JÉSUS-CHRIST un meurtrier et un séditeur. On y découvre l'innocence de JÉSUS qui fut reconnue par Pilate, mais on y remarque surtout l'iniquité de ce juge qui après avoir longtemps résisté consentit à sa mort, nonobstant les avertissements que sa femme lui fit donner et quoi qu'il fût persuadé qu'il condamnait un innocent.

Nous avons en Pilate une image de ceux qui pèchent contre leurs lumières et qui sacrifient leur devoir et leur conscience à la crainte, à la complaisance et à l'intérêt, aussi bien que de ceux qui se croient innocents dans le temps qu'ils commettent les plus grands crimes et qui rejettent sur les autres les fautes dont ils sont eux-mêmes les auteurs.

Ceci nous avertit d'être toujours inviolablement attachés à notre devoir et de suivre les mouvements de notre conscience sans qu'aucune considération que ce soit nous en détourne.

Enfin, l'on doit faire une grande attention à ces paroles que les Juifs prononcèrent lorsque notre Seigneur fut condamné : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.*

Ils éprouvèrent eux et leur postérité les effets de cette imprécation qu'ils firent contre eux-mêmes, DIEU ayant vengé sur cette nation la mort de son Fils par la ruine de leur ville et par l'état où ils sont depuis et où ils sont encore aujourd'hui.

CHAPITRE XXVII VERSETS 27 A 66.

Saint Matthieu rapporte ici :

I. Le crucifiement de JÉSUS-CHRIST et sa mort ;

II. Les prodiges qui arrivèrent alors ;

III. Sa sépulture

27 Et les soldats du gouverneur amenèrent JÉSUS au prétoire, et ils rassemblèrent autour de lui toute la compagnie des soldats.

28 Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

29 Puis ayant fait une couronne d'épines, ils la lui mirent sur la tête, et ils lui mirent un roseau à la main droite, et s'agenouillant devant lui, ils se moquaient de lui, en disant : Je te salue, roi des juifs.

30 Et crachant contre lui, ils prenaient le roseau, et ils lui en donnaient des coups sur la tête.

31 Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau et lui remirent ses habits, et ils l'emmenèrent pour le crucifier.

32 Et comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33 Et étant arrivés au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire la place du crâne,

34 Ils lui présentèrent à boire du vinaigre mêlé avec du fiel ; mais quand il en eut goûté, il n'en voulut pas boire.

35 Et après l'avoir crucifié ils partagèrent ses habits, en jetant le sort ; afin que ce qui a été dit par le prophète s'accomplît : Ils se sont partagé mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe.

36 Et s'étant assis, ils le gardaient là.

37 Ils mirent aussi au-dessus de sa tête cet écriteau, pour marquer le sujet de sa condamnation ; CELUI-CI EST JÉSUS, LE ROI DES JUIFS.

38 On crucifia en même temps avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

39 Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, branlant la tête,

40 Et disant : Toi, qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de DIEU, descends de la croix.

41 De même aussi, les principaux sacrificateurs, avec les Scribes et les sénateurs, disaient en se moquant :

42 Il a sauvé les autres, et il ne se peut sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui.

43 Il se confie en DIEU, que DIEU le délivre maintenant, s'il lui est agréable ; car il a dit : Je suis le Fils de DIEU.

44 Les brigands qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches.

45 Or depuis la sixième heure il y eut des ténèbres sur tout le pays, jusqu'à la neuvième heure.
46 Et environ la neuvième heure, JÉSUS s'écria à haute voix, disant : Eli, Eli, lamma sabachthani ? c'est-à-dire : Mon DIEU, mon DIEU, pourquoi m'as-tu abandonné ?
47 Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, ayant ouï cela, disaient : Il appelle Elie.
48 Et aussitôt quelqu'un d'entre eux courut, et prit une éponge, et l'ayant remplie de vinaigre, il la mit au bout d'une canne, et lui en donna à boire.
49 Et les autres disaient : Attendez, voyons si Elie viendra le délivrer.
50 Et JÉSUS ayant encore crié à haute voix, rendit l'esprit.
51 En même temps le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, des rochers se fendirent ;
52 Des sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent ;
53 Et étant sortis de leurs sépulcres après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité, et ils furent vus de plusieurs personnes.
54 Et le centenier et ceux qui gardaient JÉSUS avec lui, ayant vu le tremblement de terre et ce qui était arrivé, furent fort effrayés, et dirent : Véritablement, cet homme était le Fils de DIEU.
55 Il y avait aussi là plusieurs femmes qui regardaient de loin, et qui avaient suivi JÉSUS depuis la Galilée, en le servant ;
56 Entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Jacques et de Joses, et la mère des fils de Zébédée.
57 Et le soir étant venu, un homme riche, nommé Joseph, qui était d'Arimathée, et qui avait aussi été disciple de JÉSUS,
58 Vint vers Pilate et demanda le corps de JÉSUS ; et Pilate commanda qu'on le lui donnât.
59 Ainsi Joseph prit le corps et l'enveloppa dans un linceul blanc,
60 Et le mit dans son sépulcre, qui était neuf et qu'il avait fait tailler pour lui-même dans le roc ; et ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla.
61 Et Marie-Magdelaine et l'autre Marie étaient là assises vis-à-vis du sépulcre.
62 Le jour suivant, qui était le lendemain de la préparation du sabbat, les principaux sacrificateurs et les Pharisiens allèrent ensemble vers Pilate,
63 Et lui dirent : Seigneur, nous nous souvenons que, quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours.
64 Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent de nuit, et n'enlèvent son corps, et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts. Cette dernière séduction serait pire que la première.
65 Pilate leur dit : Vous avez la garde ; allez, et faites-le garder comme vous l'entendrez.
66 Ils s'en allèrent donc, et ils s'assurèrent du sépulcre, en scellant la pierre, et en y mettant des gardes.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la passion de JÉSUS-CHRIST et le récit des ignominies et des douleurs auxquelles il fut exposé avant d'être crucifié et pendant qu'il était sur la croix nous engage à considérer qu'il a souffert toutes ces choses et qu'il est mort pour expier nos péchés et pour confirmer par ce moyen les promesses qu'il nous a faites de l'immortalité.

L'usage que nous devons faire de cet endroit si important de l'Évangile est de regarder cette mort comme le moyen admirable par lequel nous avons été sauvés, de bénir la miséricorde de DIEU qui a ainsi livré son fils à la mort et la charité de notre bon Sauveur qui s'est donné soi-même pour nous et de l'aimer comme il nous a aimés.

Les souffrances de JÉSUS-CHRIST doivent aussi nous faire renoncer au péché puisqu'il est mort pour le détruire et nous apprendre à souffrir et à porter patiemment notre croix.

Les divers prodiges qui arrivèrent à la mort de JÉSUS-CHRIST tendaient à faire sentir l'horreur du crime que les Juifs venaient de commettre en le crucifiant et à montrer à tout le monde que JÉSUS était le fils de DIEU.

Le déchirement du voile du temple marquait visiblement que le culte des Juifs allait prendre fin, que le temple allait être détruit et que le ciel serait désormais ouvert aux hommes.

L'ouverture des sépulcres de ceux qui ressuscitèrent avec notre Seigneur marquait que JÉSUS devait sortir du tombeau et que les morts ressusciteront au dernier jour par la vertu de la mort de JÉSUS-CHRIST et de sa résurrection.

Notre Seigneur fut enseveli afin que l'on ne pût pas douter qu'il était véritablement mort et DIEU voulut qu'on le mît dans un sépulcre où personne n'avait été mis pour faire voir que ce serait bien lui qui ressusciterait.

Les circonstances de sa sépulture, de même que celles de sa passion nous découvrent l'accomplissement de plusieurs prophéties et la pensée que JÉSUS a été enseveli est très propre pour dissiper l'horreur que nous aurions sans cela du

tombeau et de la mort et pour nous élever à l'espérance de la résurrection et d'une meilleure vie.

C'est enfin une chose digne de remarque que les Juifs firent fermer et garder soigneusement le sépulcre de notre Seigneur de peur que les disciples n'enlevassent son corps, par là ils fournirent contre leur dessein des preuves incontestables de sa résurrection.

CHAPITRE XXVIII.

Ce chapitre contient :

I. Un récit abrégé de la résurrection de JÉSUS-CHRIST,

II. ce que les Juifs firent pour persuader au peuple que ses disciples avaient enlevés son corps,

III. l'apparition de JÉSUS-CHRIST aux apôtres et les ordres qu'il leur donna avant que de monter au ciel.

1 Après que le sabbat fut passé, comme le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie-Magdelaine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2 Et il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel, et vint rouler la pierre de devant l'entrée du sépulcre, et s'assit dessus.

3 Son visage était comme un éclair, et son vêtement était blanc comme la neige.

4 Et de la frayeur que les gardes en eurent, ils furent tout émus, et ils devinrent comme morts.

5 Mais l'ange, prenant la parole, dit aux femmes : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez JÉSUS qui a été crucifié.

6 Il n'est pas ici, car il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où le Seigneur était couché ;

7 Et allez-vous-en promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts ; et voilà qu'il s'en va devant vous en Galilée ; vous le verrez là ; je vous l'ai dit.

8 Alors elles sortirent promptement du sépulcre, avec crainte et avec une grande joie, et elles coururent l'annoncer à ses disciples.

9 Mais comme elles allaient pour le leur annoncer, voilà JÉSUS qui vint au-devant d'elles, et qui leur dit : Je vous salue. Et elles s'approchèrent, et lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent.

10 Alors JÉSUS leur dit : Ne craignez point ; allez et dites à mes frères de se rendre en Galilée, et que c'est là qu'ils me verront.

11 Quand elles furent parties, quelques-uns de ceux de la garde vinrent à la ville et rapportèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé.

12 Alors ils s'assemblèrent avec les sénateurs et, après qu'ils eurent délibéré, ils donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats,

13 Et ils leur dirent : Dites : Ses disciples sont venus de nuit, et ont dérobé son corps pendant que nous dormions ;

14 Et si ceci vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons, et nous vous tirerons de peine.

15 Et les soldats ayant pris l'argent, firent comme ils avaient été instruits ; et ce bruit a été divulgué parmi les Juifs, jusqu'à aujourd'hui.

16 Mais les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où JÉSUS leur avait ordonné d'aller.

17 Et quand ils le virent, ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté.

18 Et JÉSUS s'approchant, leur parla et leur dit : Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre ;

19 Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ;

20 Et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé ; et voici, je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. Amen !

RÉFLEXIONS

Il y a trois considérations principales à faire sur la résurrection de JÉSUS :

I. La première que DIEU, ayant envoyé ses anges pour le retirer du tombeau comme il l'avait prédit, cela prouve incontestablement qu'il est le fils de DIEU.

II. Que cette résurrection est un fait certain qui a été attesté par les anges, par les femmes qui virent JÉSUS-CHRIST et ensuite par les apôtres et par un grand nombre d'autres personnes.

III. Et surtout, que la résurrection de notre Seigneur est le fondement de notre salut et de toutes nos espérances, puisqu'elle nous assure que nous sommes pleinement réconciliés avec DIEU et que nous ressusciteront au dernier jour.

Les principaux des Juifs firent paraître leur obstination invincible et leur extrême malice en s'efforçant de persuader au peuple que les disciples de JÉSUS avaient enlevé son corps, mais toutes leurs précautions furent inutiles et ce qu'ils craignaient ne laissa pas d'arriver.

C'est ainsi que DIEU confond les méchants dans leurs desseins et que la vérité triomphe des efforts de ceux qui veulent l'opprimer.

Enfin, ce que JÉSUS-CHRIST disait à ses apôtres de sa suprême puissance où il allait être élevé doit être bien considéré, de même que les ordres qu'il leur donna, de prêcher l'Évangile et de baptiser et la promesse qu'il leur fit d'être avec eux jusqu'à la fin du monde.

On voit que JÉSUS-CHRIST parlait alors comme le roi du ciel et de la terre, il marquait clairement que sa doctrine allait se répandre parmi toutes les nations, qu'un grand nombre de personnes embrasseraient cette doctrine et recevraient le baptême et que son Église subsisterait à jamais.

Le succès prompt et merveilleux de la prédication des apôtres et l'établissement de la religion chrétienne prouvèrent dans la suite et prouvent encore aujourd'hui la vérité de ces derniers discours de notre Seigneur.

Ce sont là tout autant de puissants motifs à croire en JÉSUS-CHRIST, à reconnaître la divinité de sa doctrine et à garder tout ce qu'il nous a commandé de garder.

En particulier, les chrétiens doivent apprendre d'ici à regarder le baptême comme une institution sacrée de notre Sauveur et à avoir en révérence cette sainte cérémonie par laquelle ils ont été consacrés au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

LE SAINT ÉVANGILE
DE
NOTRE SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST
SELON
S. MARC

ARGUMENT

Cet Évangile a été écrit quelque temps après celui de Saint Matthieu et comme l'on croit, environ dix ans après l'ascension de JÉSUS-CHRIST, et cela par Saint Marc, sous les yeux de l'Apôtre Saint Pierre.

CHAPITRE I

Saint Marc rapporte en abrégé la prédication de Jean-Baptiste, le baptême de JÉSUS-CHRIST, sa tentation, le commencement de sa prédication dans la Galilée et la vocation de quelques apôtres.

Il récite ensuite la guérison d'un homme possédé d'un esprit malin, celle de la belle-mère de Saint Pierre, de divers malades et d'un lépreux.

- 1 Le commencement de l'évangile de JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU,
- 2 conformément à ce qui est écrit dans les prophètes : Voici, j'envoie mon messager devant ta face, qui préparera le chemin devant toi ;
- 3 La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur ; aplanissez ses sentiers.
- 4 Conformément à cela, dis-je, Jean baptisait dans le désert, et prêchait le baptême de repentance, pour la rémission des péchés.
- 5 Et toute la Judée, ceux de Jérusalem allaient à lui, et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, en confessant leurs péchés.
- 6 Jean était vêtu de poils de chameau, il avait une ceinture de cuir autour de ses reins, et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.
- 7 Et il prêchait en disant : Il en vient un après moi, qui est plus puissant que moi, et dont je ne suis pas digne, en me baissant, de délier la courroie des souliers.
- 8 Il est vrai que je vous ai baptisés d'eau ; mais il vous baptisera du Saint-Esprit.
- 9 Il arriva, en ce temps-là, que JÉSUS vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.
- 10 Et comme JÉSUS sortait de l'eau, Jean vit tout d'un coup les cieux se fendre et le Saint-Esprit descendre sur lui comme une colombe.
- 11 Et on entendit une voix qui venait des cieux et qui dit : Tu es mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.
- 12 Et incontinent l'Esprit le poussa au désert.
- 13 Et il fut là au désert quarante jours étant tenté par Satan ; et il était parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient.
- 14 Or, après que Jean eut été mis en prison, JÉSUS s'en alla en Galilée, prêchant l'évangile du règne de DIEU,
- 15 Et disant : Le temps est accompli, et le règne de DIEU approche. Amendez-vous et croyez à l'évangile.
- 16 Et comme il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère qui jetaient leurs filets dans la mer ; car ils étaient pêcheurs.
- 17 Alors JÉSUS leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.
- 18 Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.
- 19 Et de là passant un peu plus loin, il vit dans une barque Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère qui raccommodaient leurs filets.
- 20 Au même instant il les appela ; et eux, laissant Zébédée leur père dans la barque avec les ouvriers, ils le suivirent.
- 21 Ensuite ils entrèrent à Capernaüm ; et JÉSUS étant d'abord entré dans la synagogue le jour du sabbat, il y enseignait.
- 22 Et ils étaient étonnés de sa doctrine ; car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les Scribes.
- 23 Or, il se trouva dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit immonde, qui s'écria,
- 24 Et dit : Ah ! qu'y a-t-il entre toi et nous, JÉSUS Nazarien ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es ; tu es le Saint de DIEU.
- 25 Mais JÉSUS, le menaçant, lui dit : Tais-toi, et sors de lui.
- 26 Alors l'esprit immonde, l'agitant avec violence et jetant un grand cri, sortit de lui.
- 27 Et ils en furent tous étonnés, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Quelle est cette nouvelle doctrine, qu'il commande avec autorité même aux esprits immondes, et qu'ils lui obéissent ?
- 28 Et sa réputation se répandit incontinent par toute la contrée des environs de la Galilée.
- 29 Aussitôt après, étant sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André.
- 30 Or, la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre ; et d'abord ils lui parlèrent d'elle.
- 31 Alors s'approchant, il la fit lever en la prenant par la main ; et au même instant la fièvre la quitta et elle les servit.
- 32 Et le soir étant venu, après le coucher du soleil, ils lui amenèrent tous ceux qui étaient malades, et les démoniaques.
- 33 Et toute la ville était assemblée à la porte de la maison.
- 34 Et il guérit plusieurs malades de diverses maladies, et chassa plusieurs démons, ne permettant pas aux démons de dire qu'ils le connaissaient.
- 35 Le lendemain matin, comme il faisait encore fort obscur, s'étant levé, il sortit et s'en alla dans un lieu écarté, et il y priait.
- 36 Et Simon, et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

37 Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te cherchent.

38 Et il leur dit : Allons-nous-en aux bourgs des environs, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu.

39 Et il prêchait dans leurs synagogues, par toute la Galilée, et il chassait les démons.

40 Et un lépreux vint à lui, qui, s'étant jeté à genoux, le pria et lui dit : Si tu veux, tu peux me nettoyer.

41 Et JÉSUS, ému de compassion, étendit la main, et le toucha, et lui dit : Je le veux, sois nettoyé.

42 Et dès qu'il eut dit cela, la lèpre quitta aussitôt cet homme, et il fut nettoyé.

43 Et JÉSUS lui ayant défendu sévèrement d'en parler, le renvoya incontinent.

44 Et il lui dit : Garde-toi d'en rien dire à personne ; mais va-t'en et montre-toi au sacrificateur, et offre pour ta purification ce que Moïse a commandé, afin que cela leur serve de témoignage.

45 Mais cet homme, étant sorti, se mit à publier hautement la chose et à la divulguer, en sorte que JÉSUS ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville ; mais il se tenait dehors dans des lieux écartés, et de toutes parts on venait à lui.

RÉFLEXIONS

I. Saint Marc nous apprend, au commencement de son Évangile, que Jean-Baptiste fut envoyé, conformément aux oracles des prophètes, pour annoncer la manifestation du règne de DIEU, en prêchant la repentance, en baptisant ceux qui confessaient leurs péchés et en avertissant le peuple que le Messie allait paraître. Par-là DIEU voulait préparer les Juifs à recevoir JÉSUS-CHRIST et leur apprendre que le règne du Messie serait un règne spirituel et qu'il venait au monde pour y établir sa sainteté et pour convertir les hommes à DIEU.

Ainsi, nous devons regarder l'amendement et la pureté de la vie comme le but de la venue de notre Seigneur. C'est aussi ce qu'il nous a appris lui-même, puisqu'il commença son ministère en prêchant la repentance, comme Jean-Baptiste son précurseur et en disant : *Amendez-vous et croyez à l'Évangile.*

II. Ce qui arriva lors du baptême de JÉSUS-CHRIST, la descente du Saint-Esprit et la voix que DIEU fit entendre du Ciel, tendait à faire connaître à Jean-Baptiste et au peuple que JÉSUS était le fils de DIEU et celui dont tous les hommes doivent recevoir la doctrine avec obéissance et avec foi. Ce fut aussi pour faire voir que notre Seigneur était véritablement le fils de DIEU et pour en convaincre le diable que DIEU voulut que JÉSUS-CHRIST fût tenté dans le désert.

III. Le choix que JÉSUS-CHRIST fit de quelques pêcheurs pour en faire des apôtres marquait qu'il ne venait pas établir un royaume temporel et mondain, puisque ces gens-là n'avaient rien qui les distinguât dans le monde, cela prouve que les fruits de leurs admirables ministères ne venaient point d'eux, mais que toute la gloire doit en être donnée à DIEU seul.

IV. Notre Seigneur se fit d'abord connaître par des miracles dans lesquels on voyait paraître une puissance infinie et en même temps une grande bonté. Ce fut là la voie que la providence choisit pour prouver aux Juifs que JÉSUS était envoyé de DIEU et que sa doctrine était véritable et divine et ce qui devait encore plus en convaincre les hommes, c'est qu'il ne faisait ordinairement ces miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de les faire et qui l'en priaient. Cependant il empêchait, autant qu'il le pouvait, que ces miracles ne fissent trop d'éclat et il en usait ainsi par des raisons de prudence, de peur que ceux d'entre les Juifs qui l'auraient regardé comme le Messie ne fissent des émeutes pour le déclarer roi, dans la pensée où ils étaient que le Messie serait un roi temporel, ce qui aurait causé du trouble et engagé les Romains à s'opposer aux disciples de JÉSUS-CHRIST.

V. Enfin, nous devons penser en lisant le récit de toutes ces merveilles que notre Sauveur, n'étant ni moins puissant, ni moins bon que lorsqu'il était sur la terre, il nous accordera tout ce qui regarde la guérison et le salut de nos âmes encore plus certainement qu'il n'accordait autrefois aux malades la guérison des maux du corps.

CHAPITRE II

JÉSUS-CHRIST guérit un paralytique :

Il appelle Levi, qui est Saint Matthieu, à la charge d'apôtre.

Il rend raison pourquoi il mangeait avec les pêcheurs et pourquoi il n'obligeait pas ses disciples à observer des jeûnes réglés comme les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens en observaient.

Et il répond aux pharisiens qui blâmaient les apôtres de ce qu'ils avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat.

1 Quelques jours après, JÉSUS revint à Capernaüm, et on ouït dire qu'il était dans la maison.

2 Et aussitôt tant de gens s'y rassemblèrent, que l'espace qui était devant la porte ne les pouvait contenir ; et il leur annonçait la parole de DIEU.

3 Alors il vint à lui des gens qui lui présentèrent un paralytique, porté par quatre hommes.

4 Mais ne pouvant approcher de lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison où il était, et l'ayant percé, ils descendirent le lit où le paralytique était couché.

5 Alors JÉSUS, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

6 Et quelques Scribes, qui étaient là assis, raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

7 Pourquoi cet homme prononce-t-il ainsi des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés que DIEU seul ?

8 Et JÉSUS, ayant connu d'abord, par son esprit, qu'ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi avez-vous ces pensées dans vos cœurs ?

9 Lequel est le plus aisé, de dire à ce paralytique : Tes péchés te sont pardonnés, ou de lui dire : Lève-toi, et emporte ton lit, et marche ?

10 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés, il dit au paralytique :

11 Je te dis : Lève-toi, et emporte ton lit, et t'en va en ta maison.

12 Et aussitôt il se leva, et s'étant chargé de son lit, il sortit, en la présence de tout le monde, de sorte qu'ils furent tous dans l'étonnement, et qu'ils glorifièrent DIEU, disant : Nous ne vîmes jamais rien de pareil.

13 Alors JÉSUS retourna du côté de la mer ; et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait.

14 Et en passant, il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts ; et il lui dit : Suis-moi. Et lui, s'étant levé, le suivit.

15 JÉSUS étant à table dans la maison de cet homme, plusieurs péagers et gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec JÉSUS et ses disciples ; car il y en avait beaucoup qui l'avaient suivi.

16 Et les Scribes et les Pharisiens, voyant qu'il mangeait avec des péagers et des gens de mauvaise vie, disaient à ses disciples : Pourquoi votre Maître mange-t-il et boit-il avec les péagers et les gens de mauvaise vie ?

17 Et JÉSUS, ayant ouï cela, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal ; je suis venu appeler à la repentance non les justes, mais les pécheurs.

18 Or, les disciples de Jean et des Pharisiens jeûnaient souvent ; et ils vinrent à JÉSUS et lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean et des Pharisiens jeûnent, et que tes disciples ne jeûnent point ?

19 Et JÉSUS leur dit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Tout le temps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner.

20 Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

21 Personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux habit ; autrement la pièce de drap neuf, qui aurait été mise, emporterait une pièce du vieux drap et la déchirure en serait pire.

22 De même, personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux, et le vin se répand, et les vaisseaux se perdent ; mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

23 Et il arriva, comme il passait par les blés un jour de sabbat, que ses disciples, en marchant, se mirent à arracher des épis.

24 Et les Pharisiens lui dirent : Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis dans les jours de sabbat ?

25 Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand il fut dans la nécessité et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ?

26 Comment il entra dans la maison de DIEU, du temps d'Abiathar, souverain sacrificateur, et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs, et en donna même à ceux qui étaient avec lui ?

27 Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.

28 Ainsi le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut premièrement remarquer dans la guérison du paralytique, c'est la foi de ceux qui le présentèrent à JÉSUS-CHRIST, elle paraît en ce que ne pouvant approcher de notre Seigneur, ils dévalèrent ce malade par le toit de la maison et JÉSUS, voyant leur foi si admirable, fit en leur faveur le miracle qu'ils croyaient qu'il avait le pouvoir de faire.

Par là nous pouvons voir combien la foi est agréable à notre Seigneur et combien elle est efficace pour obtenir de lui les grâces qui nous sont nécessaires.

Après cela il paraît d'ici que JÉSUS-CHRIST, outre le pouvoir de délivrer des maladies, avait le droit et l'autorité de pardonner les péchés aux hommes.

Cela nous apprend que JÉSUS est non seulement un prophète envoyé de DIEU, mais qu'il est le juge du monde de qui seul nous pouvons attendre le salut et le pardon de nos fautes moyennant la foi et la repentance.

II. Ce chapitre nous enseigne que notre Seigneur est venu au monde pour appeler les pécheurs à la repentance, c'est ce qu'il fit connaître en mangeant avec des péagers et avec des personnes que les Juifs regardaient comme de grands pécheurs.

Cette doctrine doit nous remplir de confiance et nous faire reconnaître en même temps qu'il est absolument nécessaire de se repentir et de s'amender pour être sauvé.

III. Ce qui est dit ici, que JÉSUS-CHRIST n'obligeait pas ses disciples à jeûner régulièrement comme ceux de Jean-Baptiste, doit s'entendre de cette manière : C'est que notre Seigneur avait des raisons particulières de ne pas astreindre

alors ses disciples à ces sortes de jeûnes, savoir parce que, tant lui que ses disciples, étaient sans cesse occupés à aller en divers lieux et qu'ils conversaient avec toutes sortes de personnes.

Cependant, il déclare que quand il ne serait plus au monde, ils seraient appelés, non seulement à jeûner, mais à de grandes souffrances et que s'il ne les y exposait pas encore, c'était parce qu'ils n'étaient pas alors capables de les supporter tout de même qu'une pièce d'étoffe neuve ne conviendrait pas à un vieux habit et que du vin nouveau romprait de vieux vaisseaux.

Ainsi, il ne faut pas conclure de cet endroit de l'Évangile que JÉSUS-CHRIST condamne le jeûne et la mortification, au contraire, cette doctrine suppose évidemment que notre Seigneur appelle ses disciples à une vie mortifiée et à porter leur croix.

IV. Enfin JÉSUS-CHRIST justifia l'action de ses disciples, qui, pressés par la faim, avaient arrachés des épis en un jour de sabbat, et il allégua dans cette vue ce que le roi David avait fait dans un cas à peu près semblable.

Cela nous enseigne que dans une extrême nécessité et lorsqu'on ne pourrait observer les lois extérieures de la religion, sans qu'il en arrivât un grand mal, on peut s'en dispenser, pourvu que ce ne soit pas par mépris et que l'on s'attache à l'essentiel de la piété. Ce serait hypocrisie et une superstition semblable à celle des pharisiens d'en user autrement.

CHAPITRE III

L'Évangéliste rapporte :

I. premièrement la guérison d'un homme qui avait une main sèche et celle de plusieurs autres malades,

II. la vocation des douze apôtres ;

III. ce que JÉSUS-CHRIST dit aux pharisiens qui attribuaient ses miracles à la puissance du diable,

IV. la déclaration qu'il fit que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses parents.

1 JÉSUS entra une autre fois dans la synagogue, et il y avait là un homme qui avait une main sèche.

2 Et ils l'observaient, pour voir s'il le guérirait au jour du sabbat, afin de pouvoir l'accuser.

3 Alors il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi et tiens-toi là au milieu.

4 Puis il leur dit : Est-il permis de faire du bien dans les jours de sabbat, ou de faire du mal ? de sauver une personne ou de la laisser périr ? Et ils se turent

5 Alors les regardant tous avec indignation, et étant affligé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit, et sa main devint saine comme l'autre.

6 Alors les Pharisiens, étant sortis, tinrent d'abord conseil avec les Hérodiens contre lui, pour le faire périr.

7 Mais JÉSUS se retira avec ses disciples vers la mer, et une grande multitude de peuple le suivait de la Galilée, de la Judée,

8 De Jérusalem, de l'Idumée et de delà le Jourdain. Et ceux des environs de Tyr et de Sidon, ayant entendu parler des grandes choses qu'il faisait, vinrent à lui en grand nombre.

9 Et il dit à ses disciples qu'il y eût une petite barque toute prête auprès de lui, à cause de la multitude, de peur qu'elle ne le pressât trop.

10 Car il en avait guéri plusieurs, de sorte que tous ceux qui étaient affligés de quelque mal, se jetaient sur lui pour le toucher.

11 Et quand les esprits immondes le voyaient, ils se prosternaient devant lui, et s'écriaient : Tu es le Fils de DIEU !

12 Mais il leur défendait, avec menace, de le faire connaître.

13 Il monta ensuite sur une montagne, et appela ceux qu'il jugea à propos, et ils vinrent à lui.

14 Et il en établit douze pour être avec lui, pour les envoyer prêcher,

15 Et pour avoir la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons.

16 Le premier fut Simon, à qui il donna le nom de Pierre ;

17 Puis Jacques fils de Zébédée, et Jean frère de Jacques, auxquels il donna le nom de Boanerges, c'est-à-dire enfants du tonnerre ;

18 Et André, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacques fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Cananite,

19 Et Judas Iscariot, qui fut celui qui le trahit.

20 Puis ils retournèrent à la maison ; et une multitude s'y assembla encore, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.

21 Et quand ses parents eurent appris cela, ils sortirent pour le prendre ; car on disait qu'il tombait en défaillance.

22 Et les Scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : Il est possédé de Béelzébul, et il chasse les démons par le prince des démons.

23 Mais JÉSUS, les ayant appelés, leur dit par des similitudes : Comment Satan peut-il chasser Satan ?

24 Car si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume-là ne saurait subsister ;

25 Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne saurait subsister ;

26 De même, si Satan s'élève contre lui-même et est divisé, il ne peut subsister ; mais il est près de sa fin.

- 27 Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien, s'il n'a auparavant lié cet homme fort ; et alors il pillera sa maison.
- 28 Je vous dis en vérité, que toutes sortes de péchés seront pardonnés aux enfants des hommes, et toutes sortes de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé ;
- 29 Mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il n'en obtiendra jamais le pardon ; mais il sera sujet à une condamnation éternelle.
- 30 JÉSUS parla ainsi, parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde.
- 31 Ses frères et sa mère arrivèrent donc, et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler ; et la multitude était assise autour de lui.
- 32 Et on lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont là dehors, qui te demandent.
- 33 Mais il répondit : Qui est ma mère, ou qui sont mes frères ?
- 34 Et jetant les yeux sur ceux qui étaient autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.
- 35 Car quiconque fera la volonté de DIEU, celui-là est mon frère, et ma sœur et ma mère.

RÉFLEXIONS

I. On découvre la grande bonté et la souveraine puissance de notre Seigneur dans les guérisons dont il est parlé dans ce chapitre. Ainsi l'histoire de ces divers miracles est très propre à affermir notre foi et à nous remplir de confiance en lui. On voit en particulier dans la guérison de cet homme qui avait une main sèche, l'aveuglement et la malice des pharisiens, qui, au lieu de se rendre à cette merveille, se scandalisaient de ce que JÉSUS l'avait faite un jour de sabbat.

Ce qu'il dit à ces ennemis de sa doctrine et la juste indignation qu'il témoignât nous montre combien il est offensé quand on résiste à la vérité et quand on se sert du prétexte de la religion pour condamner des œuvres de piété.

II. Le choix que notre Seigneur fit des douze apôtres pour être avec lui et le pouvoir qu'il leur donna d'annoncer l'Évangile et de faire des miracles semblables aux siens était un effet de sa grande sagesse aussi bien que de sa grande bonté envers les hommes puisqu'il devait se servir dans la suite du ministère de ces apôtres pour faire prêcher l'Évangile par tout le monde.

III. La troisième réflexion concerne le crime des pharisiens que JÉSUS-CHRIST accuse de blasphémer contre le Saint Esprit. Saint Marc explique clairement, en quoi ce blasphème consistait ; c'était en ce que les pharisiens, voyant que notre Seigneur chassait les démons, disaient qu'il faisait ces miracles par la puissance du diable, ce qui était un blasphème énorme contre le Saint Esprit et la marque d'une méchanceté d'où il n'y avait point de retour.

C'est là un exemple où l'on voit que, quand les hommes se sont une fois livrés à leurs préjugés et à leurs passions, ils s'endurcissent contre tout ce qu'on peut leur proposer de plus clair et de plus fort et qu'au lieu de se rendre, ils en deviennent encore plus méchants.

IV. Ce que JÉSUS-CHRIST déclare qu'il aimait autant ses disciples que ses plus proches parents, nous apprend que le plus sûr moyen d'être aimé de lui est de s'attacher à écouter sa parole et à faire sa volonté et que nous devons aussi à son imitation chérir particulièrement les Hommes qui craignent DIEU et à les estimer préférablement à tous les hommes.

CHAPITRE IV

Ce chapitre contient :

- I. la similitude de la semence et son explication ;*
- II. une autre similitude de la semence qu'on jette dans la terre et qui produit son fruit quelque temps après ;*
- III. la parabole du grain de moutarde ;*
- IV. Le miracle que JÉSUS-CHRIST fit en apaisant une tempête.*

1 JÉSUS se mit encore à enseigner près de la mer, et une grande multitude s'étant assemblée auprès de lui, il monta dans une barque où il s'assit, et tout le peuple était à terre sur le rivage.

2 Il leur enseignait beaucoup de choses par des similitudes, et il leur disait dans ses instructions :

3 Ecoutez : un semeur s'en alla pour semer ;

4 Et il arriva qu'en semant, une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux vinrent et la mangèrent toute ;

5 Une autre partie tomba sur des endroits pierreux, où elle avait peu de terre ; et elle leva d'abord, parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre ;

6 mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée, et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha ;

7 Une autre partie tomba parmi les épines ; et les épines crûrent et l'étouffèrent, et elle ne rapporta point de fruit ;

8 Et une autre partie tomba dans une bonne terre et rendit du fruit, qui monta et crût, en sorte qu'un grain en rapporta trente, un autre soixante, et un autre cent.

9 Et il leur dit : Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende.

10 Et quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui, avec les douze apôtres, l'interrogèrent touchant le sens de cette parabole.

11 Et il leur dit : Il vous est donné de connaître les mystères du royaume de DIEU, mais pour ceux qui sont de dehors, tout se traite par des paraboles ;

12 De sorte qu'en voyant, ils voient et n'aperçoivent point ; et qu'en entendant, ils entendent et ne comprennent point ; de peur qu'ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

13 Et il leur dit : N'entendez-vous pas cette similitude ? Et comment entendrez-vous les autres ?

14 Le semeur, c'est celui qui sème la Parole ;

15 Ceux qui sont le long du chemin, ce sont ceux en qui la Parole est semée ; mais aussitôt qu'ils l'ont ouïe, Satan vient et enlève la Parole qui avait été semée dans leurs cœurs ;

16 De même, ceux qui reçoivent la semence dans des endroits pierreux, sont ceux qui, ayant ouï la Parole, la reçoivent d'abord avec joie ;

17 mais ils n'ont point de racine en eux-mêmes, et ils ne sont que pour un temps, de sorte que l'affliction ou la persécution survenant pour la Parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18 Et ceux qui reçoivent la semence parmi les épines, ce sont ceux qui, à la vérité, écoutent la Parole ;

19 mais les soucis de ce monde, la séduction des richesses et les passions pour les autres choses survenant, étouffent la Parole, et elle devient infructueuse ;

20 Mais ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre, ce sont ceux qui écoutent la Parole, qui la reçoivent, et qui portent du fruit, un grain trente, un autre soixante, et un autre cent.

21 Il leur disait encore : Apporte-t-on une chandelle pour la mettre sous un boisseau, ou sous un lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur un chandelier ?

22 Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, et il n'y a rien de caché qui ne doive venir en évidence.

23 Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

24 Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendez. On vous mesurera de la même mesure dont vous aurez mesuré, et on y ajoutera encore davantage pour vous qui écoutez.

25 Car on donnera à celui qui a ; mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

26 Il dit encore : Il en est du royaume de DIEU comme si un homme avait jeté de la semence en terre ;

27 Soit qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment.

28 Car la terre produit d'elle-même, premièrement l'herbe, ensuite l'épi, et puis le grain tout formé dans l'épi.

29 Et quand le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille, parce que la moisson est prête.

30 Il disait encore : À quoi comparerons-nous le royaume de DIEU, ou par quelle similitude le représenterons-nous ?

31 Il en est comme du grain de moutarde, lequel, lorsqu'on le sème, est la plus petite de toutes les semences que l'on jette en terre ;

32 Mais après qu'on l'a semé, il monte et devient plus grand que tous les autres légumes, et pousse de grandes branches, en sorte que les oiseaux du ciel peuvent demeurer sous son ombre.

33 Il leur annonçait ainsi la Parole par plusieurs similitudes de cette sorte, selon qu'ils étaient capables de l'entendre.

34 Et il ne leur parlait point sans similitude ; mais lorsqu'il était en particulier, il expliquait tout à ses disciples.

35 Ce jour-là, quand le soir fut venu, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36 Et après avoir renvoyé le peuple, ils emmenèrent JÉSUS avec eux dans la barque où il était, et il y avait aussi d'autres petites barques qui l'accompagnaient.

37 Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, et les vagues entraient dans la barque, en sorte qu'elle commençait à s'emplit.

38 Mais il était à la poupe, dormant sur un oreiller ; et ils le réveillèrent et lui dirent : Maître, ne te soucies-tu point que nous périssions ?

39 Mais lui, étant réveillé, parla avec autorité aux vents, et il dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme.

40 Puis il leur dit : Pourquoi avez-vous peur ? Comment n'avez-vous point de foi ?

41 Et ils furent saisis d'une fort grande crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent ?

RÉFLEXIONS

L'explication que JÉSUS-CHRIST a donnée lui-même de la similitude de la semence l'éclaircit parfaitement et en marque le sens et l'usage.

Voici ce que le Sauveur du monde a voulu nous enseigner.

La semence qui tombe sur le chemin représente ceux qui entendent l'Évangile, mais qui ne le reçoivent point ou qui n'en sont point touché.

La semence qui tombe en des lieux pierreux marque ceux qui ne reçoivent la parole de DIEU que pour un temps et qui dans la persécution ou dans la tentation abandonnent JÉSUS-CHRIST.

La semence qui tombe parmi les épines et qui y est étouffée est une image de ceux en qui cette parole produirait du fruit si le cœur n'était pas possédé par l'amour des biens ou des plaisirs du monde et par les soins de cette vie.

Et la semence qui est reçue dans une bonne terre désigne ceux qui ont le cœur bon et bien disposé et en qui l'Évangile produit du fruit et des effets salutaires. L'usage que nous devons faire de cette parabole est de nous examiner nous-mêmes et de voir si nous sommes du nombre :

- De ces endurcis sur qui la parole de DIEU ne fait aucune impression ;
- Ou de ces inconstants et de ces lâches, qui, après avoir été touchés, ne persévèrent pas ;
- Ou de ces hommes charnels et attachés au monde en qui la parole est rendue inutile par l'amour des biens et des plaisirs de cette vie ;
- Ou, enfin, si nous sommes de ces fidèles auditeurs qui rapportent avec abondance les fruits que DIEU attend d'eux.

Mettons ces divines instructions dans notre cœur et prenons garde, selon que JÉSUS-CHRIST nous y exhorte, à la manière dont nous les entendons, nous souvenant que DIEU augmente ses lumières et ses dons à ceux qui en font un bon usage, mais qu'il les ôte à ceux qui n'en profitent pas.

Le dessein de JÉSUS-CHRIST dans la similitude de la semence qui germe et qui croît peu à peu et dans celle du grain de moutarde était de marquer que quoi qu'il n'y eût pas alors beaucoup d'apparence que sa doctrine fit de grands progrès, vu la bassesse où il était et le petit nombre de ceux qui embrassaient sa doctrine, elle serait reçue dans peu par tout le monde.

JÉSUS-CHRIST disait ces choses en parabole au peuple parce que s'il eût dit ouvertement que son Évangile serait annoncé aux autres nations, cela aurait rebuté et scandalisé les Juifs. Mais ces paraboles devinrent très claires dans la suite par l'établissement de l'Église chrétienne, en sorte qu'elles nous fournissent aujourd'hui une preuve invincible de la vérité de l'Évangile.

Dans le récit du miracle que notre Seigneur fit en calmant une tempête, on remarque l'extrême frayeur des apôtres qui craignaient de périr, quoiqu'ils eussent JÉSUS avec eux, ce qui montre que leur foi était encore faible, comme le Seigneur le leur reprocha. Mais on y découvre aussi sa bonté envers eux et une merveilleuse puissance qui les jeta tous dans l'admiration.

Les enfants de DIEU sont exposés à divers dangers, ils ont leurs faiblesses et leurs craintes, mais DIEU subvient à leur infirmité et après les avoir fait passer par l'affliction pour leur épreuve, il leur donne, en les délivrant, des témoignages de sa bonté qui fortifient leur foi et qui les remplissent de consolation et de joie.

CHAPITRE V

Saint Marc récite, I. un miracle très remarquable que JÉSUS-CHRIST fit en délivrant un homme qui était possédé d'une légion de démons.

II. La guérison d'une femme malade d'une perte de sang et la résurrection de la fille de Jaïrus.

1 Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, dans la contrée des Gadaréniens.

2 Et aussitôt que JÉSUS fut descendu de la barque, un homme qui était possédé d'un esprit immonde, sortit des sépulcres et vint au-devant de lui.

3 Il faisait sa demeure dans les sépulcres, et personne ne le pouvait tenir lié, pas même avec des chaînes ;

4 car souvent, ayant eu les fers aux pieds, et ayant été lié de chaînes, il avait rompu les chaînes et brisé les fers ; et personne ne le pouvait dompter.

5 Et il demeurait continuellement, nuit et jour, sur les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6 Quand il eut vu JÉSUS de loin, il accourut et se prosterna devant lui.

7 Et il dit, criant à haute voix : Qu'y a-t-il entre toi et moi, JÉSUS, Fils du DIEU très haut ? Je te conjure par le nom, de DIEU de ne me point tourmenter.

8 Car JÉSUS lui disait : Esprit immonde, sors de cet homme.

9 Et JÉSUS lui demanda : Comment t'appelles-tu ? Et il répondit : Je m'appelle Légion ; car nous sommes plusieurs.

10 Et il le pria fort de ne le pas envoyer hors de cette contrée.

11 Or, il y avait là, vers les montagnes, un grand troupeau de pourceaux qui paissait.

12 Et tous ces démons le priaient en disant : Envoie-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. Et aussitôt JÉSUS le leur permit.

13 Alors ces esprits immondes, étant sortis, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans la mer, et ils se noyèrent dans la mer ; or, il y en avait environ deux mille.

14 Et ceux qui paissaient les pourceaux s'enfuirent, et en portèrent les nouvelles dans la ville et par la campagne.

15 Alors le peuple sortit pour voir ce qui était arrivé ; et ils vinrent vers JÉSUS, et virent celui qui avait été possédé de la Légion, assis, habillé et dans son bon sens ; et ils furent remplis de crainte.

16 Et ceux qui avaient vu cela, leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque et aux pourceaux.

17 Alors ils se mirent à le prier de se retirer de leurs quartiers.

18 Et quand il fut entré dans la barque, celui qui avait été possédé le pria de lui permettre d'être avec lui.

19 Mais JÉSUS ne le lui permit pas, et il lui dit : Va-t'en dans ta maison vers tes parents, et raconte-leur les grandes choses que le Seigneur t'a faites, et comment il a eu pitié de toi.

20 Et il s'en alla, et se mit à publier dans le pays de Décapolis les grandes choses que JÉSUS lui avait faites ; et ils étaient tous dans l'admiration.

21 JÉSUS étant repassé dans la barque à l'autre bord, une grande foule de peuple s'assembla auprès de lui, et il était près de la mer.

22 Et un des chefs de la synagogue, nommé Jaïrus, vint, et l'ayant vu, il se jeta à ses pieds.

23 Et il le pria instamment, disant : Ma petite fille est à l'extrémité ; je te prie de venir lui imposer les mains, et elle sera guérie, et elle vivra.

24 Et JÉSUS s'en alla avec lui ; et il fut suivi d'une grande foule qui le pressait.

25 Alors une femme, malade d'une perte de sang, depuis douze ans,

26 qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui avait dépensé tout son bien sans en avoir reçu aucun soulagement, et qui était plutôt allée en empirant,

27 ayant ouï parler de JÉSUS, vint dans la foule par derrière, et toucha son habit.

28 Car elle disait : Si je touche seulement ses habits, je serai guérie.

29 Et au même instant la perte de sang s'arrêta ; et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal.

30 Aussitôt JÉSUS, connaissant en soi-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, disant : Qui a touché mon habit ?

31 Et ses disciples lui dirent : Tu vois que la foule te presse, et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?

32 Et il regardait tout autour, pour découvrir celle qui avait fait cela.

33 Alors la femme effrayée et tremblante, sachant ce qui avait été fait en sa personne, vint et se jeta à ses pieds, et lui dit toute la vérité.

34 Et JÉSUS lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée ; va-t'en en paix et sois guérie de ta maladie.

35 Comme il parlait encore, des gens du chef de la synagogue vinrent lui dire : Ta fille est morte ; ne donne pas davantage de peine au Maître.

36 Aussitôt que JÉSUS eut ouï cela, il dit au chef de la synagogue : Ne crains point, crois seulement.

37 Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques.

38 Etant arrivé à la maison du chef de la synagogue, il vit qu'on y faisait un grand bruit, et des gens qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

39 Et étant entré, il leur dit : Pourquoi faites-vous ce bruit, et pourquoi pleurez-vous ? Cette petite fille n'est pas morte, mais elle dort.

40 Et ils se moquaient de lui ; mais les ayant tous fait sortir, il prit le père et la mère de la jeune fille, et ceux qui étaient avec lui, et il entra dans le lieu où elle était couchée.

41 Et l'ayant prise par la main il lui dit : Talitha cumi ; c'est-à-dire : Petite fille, lève-toi, je te le dis.

42 Incontinent la petite fille se leva et se mit à marcher, car elle était âgée de douze ans. Et ils en furent dans un grand étonnement.

43 Et il leur commanda fortement que personne ne le sût ; et il dit qu'on donnât à manger à la fille.

RÉFLEXIONS

L'histoire du démoniaque est tout-à-fait digne d'attention. On y voit d'une manière sensible l'empire que les démons exerçaient alors sur les hommes par la permission de DIEU, mais on y voit aussi que JÉSUS-CHRIST avait un souverain pouvoir sur eux, qu'il devait détruire le règne du diable et qu'il était toujours prêt à déployer sa puissance en faveur de ceux qui avaient besoin de son secours.

Notre Seigneur, après avoir délivré ce démoniaque, permit aux démons d'entrer dans les pourceaux et de les précipiter dans la mer afin de faire voir que cet homme avait été véritablement possédé du démon et de prouver par ce moyen la vérité et la grandeur du miracle qu'il venait de faire. Il le fit aussi pour montrer que les démons ne pouvaient rien faire que par sa permission et pour châtier les habitants de ces quartiers-là, lesquels, selon que cela est dit dans cette histoire, ne voulurent pas souffrir le Seigneur parmi eux.

Nous devons bénir DIEU de ce que, depuis la venue de JÉSUS-CHRIST, le diable n'a plus le pouvoir qu'il avait autrefois sur les hommes et considérer au reste que l'état de ce démoniaque, quelque déplorable qu'il fut, n'était pas si funeste que celui des pécheurs qui s'adonnent au mal et qui sont les esclaves de leurs passions.

Cet homme ne s'était pas mis volontairement dans ce triste état et le démon ne pouvait lui nuire qu'en son corps, au

lieu que les pécheurs se rendent eux-mêmes les esclaves du diable en faisant sa volonté, par où cet ennemi de DIEU et des hommes entraîne leurs âmes dans l'abîme de la perdition éternelle.

La guérison de cette femme dont le Seigneur loua la foi et qui fut délivrée de son mal en touchant le bord du vêtement de JÉSUS-CHRIST prouve que l'humilité et la foi ont une grande efficacité, que la confiance en JÉSUS-CHRIST n'est jamais vaine et qu'il est toujours prêt à répandre ses grâces sur ceux qui s'adressent à lui dans ces dispositions.

La souveraine puissance de notre Seigneur paraît encore avec plus d'éclat dans la résurrection de la fille de Jaïrus. Sur quoi il faut considérer que JÉSUS-CHRIST qui rendait la santé aux malades, rendait aussi la vie aux morts, et cela non seulement pour montrer d'autant mieux sa puissance infinie, mais aussi pour confirmer les promesses qu'il nous a faites dans l'Évangile de nous ressusciter au dernier jour.

Ainsi la considération de ce miracle doit produire en nous une ferme espérance de l'immortalité, nous remplir de consolation dans cette attente et nous animer de plus en plus à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres, afin que nous puissions avoir part à cette résurrection bienheureuse que JÉSUS-CHRIST nous a promise.

CHAPITRE VI VERSET 1-29

Il est ici parlé :

I. De l'arrivée de JÉSUS-CHRIST à Nazareth et de l'incrédulité des habitants de cette ville.

II. De l'envoi des apôtres dans la Judée.

III. De la mort de Jean-Baptiste.

1 JÉSUS étant parti de là, vint en sa patrie, et ses disciples le suivirent.

2 Et quand le sabbat fut venu, il commença à enseigner dans la synagogue ; et plusieurs de ceux qui l'entendaient, s'étonnaient et disaient : D'où viennent toutes ces choses à cet homme ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et d'où vient que de si grands miracles se font par ses mains ?

3 N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joses, de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4 Mais JÉSUS leur dit : Un prophète n'est méprisé que dans son pays, parmi ses parents et ceux de sa famille.

5 Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelque peu de malades, en leur imposant les mains.

6 Et il s'étonnait de leur incrédulité ; et il parcourut les bourgades des environs en enseignant.

7 Alors il appela les douze, et il commença à les envoyer deux à deux, et leur donna pouvoir sur les esprits immondes.

8 Et il leur ordonna de ne rien prendre pour le chemin, sinon un bâton ; de n'avoir ni sac, ni pain, ni monnaie dans leur ceinture ;

9 Ni d'autres souliers que ceux qu'ils avaient aux pieds, et de ne porter pas deux habits.

10 Il leur dit aussi : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là.

11 Et lorsqu'il se trouvera des gens qui ne vous recevront pas, et qui ne vous écouteront pas, en partant de là, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Je vous dis en vérité, que ceux de Sodome et de Gomorre seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

12 Étant donc partis, ils prêchèrent qu'on s'amendât ;

13 et ils chassèrent plusieurs démons, et oignirent d'huile plusieurs malades, et ils les guérirent.

14 Or, le roi Hérode entendit parler de JÉSUS, car son nom était fort célèbre, et il dit : Ce Jean qui baptisait, est ressuscité d'entre les morts ; c'est pour cela que les puissances du ciel agissent en lui.

15 D'autres disaient : C'est Élie ; et d'autres disaient : C'est un prophète, ou un homme semblable aux prophètes.

16 Mais Hérode en ayant ouï parler, dit : C'est ce Jean que j'ai fait décapiter ; il est ressuscité d'entre les morts.

17 Car Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait fait lier dans la prison, à cause d'Hérodias, femme de Philippe, son frère, parce qu'il l'avait épousée.

18 Car Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19 C'est pourquoi Hérodias lui en voulait, et elle désirait de le faire mourir, mais elle ne pouvait en venir à bout ;

20 parce qu'Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint ; il le considérait ; il faisait même beaucoup de choses selon ses avis, et il l'écoutait avec plaisir.

21 Mais un jour vint à propos, auquel Hérode faisait le festin du jour de sa naissance aux grands de sa cour, aux officiers de ses troupes et aux principaux de la Galilée.

22 La fille d'Hérodias étant entrée et ayant dansé, et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.

23 Et il le lui jura, disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume.

24 Et étant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Et sa mère lui dit : Demande la tête de Jean-Baptiste.

25 Et étant incontinent rentrée avec empressement vers le roi, elle lui fit sa demande, et lui dit : Je voudrais que tout à l'heure tu me donnasses, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste.

26 Et le roi en fut fort triste ; cependant, à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne

voulut pas la refuser.

27 Et il envoya incontinent un de ses gardes, et lui commanda d'apporter la tête de Jean.

28 Le garde y alla et lui coupa la tête dans la prison ; et l'ayant apportée dans un bassin, il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la présenta à sa mère.

29 Et les disciples de Jean l'ayant appris, vinrent et emportèrent son corps, et le mirent dans un sépulcre.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de cette lecture.

I. La première regarde l'incrédulité et l'ingratitude de ceux de Nazareth, qui, ayant le bonheur d'avoir JÉSUS-CHRIST parmi eux, ne reconnurent pas que la sagesse et la puissance qui étaient en lui venaient de DIEU et profitèrent si mal de sa présence, ce qui fut cause qu'il ne fit que si peu de miracles dans ce lieu-là.

Voilà comment les préjugés et la malice des hommes font qu'ils négligent les grands avantages dans le temps qu'ils leurs sont offerts. Cela montre aussi que si DIEU les prive de sa grâce, c'est parce qu'ils la méconnaissent et qu'ils y mettent eux-mêmes des obstacles.

Sur l'envoi des apôtres, il faut remarquer : I. Que JÉSUS-CHRIST, par un effet de sa sagesse et de sa bonté envers les Juifs, envoya les apôtres pour annoncer la venue du règne de DIEU dans la Judée et qu'afin de rendre leur prédication plus efficace, Il leur donna le pouvoir de faire des miracles ; II. Il leur défendit de prendre des provisions pour ce voyage parce qu'il devait être court et pour leur apprendre de bonne heure à se confier en la providence ;

III. Il leur déclara que ceux qui ne voudraient pas les recevoir seraient punis très rigoureusement, en quoi l'on voit la condamnation de ceux à qui DIEU fait présenter le salut et qui rejettent les offres de sa grâce. Pour ce qui est de la mort de Jean-Baptiste, elle doit être attribuée à la haine dont Hérodiade était animée contre lui parce qu'il condamnait son mariage avec Hérode et à la lâche complaisance d'Hérode qui sacrifia à cette femme impudique Jean-Baptiste pour lequel il avait d'ailleurs de la vénération et qu'il regardait comme un homme juste et saint. On voit ici que les personnes vicieuses haïssent d'ordinaire ceux qui les reprennent de leur vie déréglée, que l'impureté aussi bien que la complaisance que l'on a pour les méchants ont toujours des suites funestes et qu'il est dangereux de se lier par des serments téméraires. Il est cependant à remarquer que DIEU permit que Jean-Baptiste perdît ainsi la vie afin de préparer les Juifs à ce qui devait arriver à JÉSUS-CHRIST lui-même dont ce Saint prophète avait été le précurseur. C'est enfin une chose digne d'attention, qu'Hérode qui était dans les sentiments des Sadducéens, lesquels ne croient pas la résurrection, crût que Jean-Baptiste, qu'il avait fait décapiter, était revenu en vie.

Cela fait voir que les impies et les incrédules n'ont aucune croyance fixe et arrêtée. Une conscience coupable est toujours en crainte et dans les remords dont les méchants sont agités, ils admettent les vérités qu'ils rejettent auparavant et ils se persuadent des choses qui sont contraires aux sentiments dont ils font profession.

CHAPITRE VI VERSETS 30-56

Notre Seigneur nourrit cinq milles hommes d'une manière miraculeuse, ses disciples étant exposés à une tempête, il va vers eux en marchant sur la mer, et étant arrivé au pays de Génézareth, il y guérit plusieurs malades.

30 Et les apôtres se rassemblèrent auprès de JÉSUS, et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné.

31 Et il leur dit : Venez-vous-en à l'écart, dans un lieu retiré, et prenez un peu de repos. Car il allait et venait tant de monde qu'ils n'avaient pas même le temps de manger.

32 Ils s'en allèrent donc dans une barque, à l'écart et dans un lieu retiré.

33 Mais le peuple les ayant vus partir, plusieurs le reconnurent ; et ils y accoururent par terre, de toutes les villes, et ils arrivèrent avant eux, et s'assemblèrent auprès de lui.

34 Alors JÉSUS étant sorti, vit là une grande multitude ; et il fut touché de compassion envers eux, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de berger ; et il se mit à leur enseigner plusieurs choses.

35 Et comme il était déjà tard, ses disciples s'approchèrent de lui et lui dirent : Ce lieu est désert, et il est déjà tard ;

36 renvoie-les, afin qu'ils aillent dans les villages et dans les bourgs des environs, et qu'ils s'achètent du pain ; car ils n'ont rien à manger.

37 Et il leur dit : Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répondirent : Irions-nous acheter pour deux cents deniers de pain, afin de leur donner à manger ?

38 Et il leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez et regardez. Et l'ayant vu, ils dirent : Nous en avons cinq et deux poissons.

39 Alors il leur commanda de les faire tous asseoir, en diverses troupes, sur l'herbe verte.

40 Et ils s'assirent par rangées, par centaines et par cinquantaines.

41 Et JÉSUS prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il rendit grâce, et rompit les pains, et il

les donna à ses disciples, afin qu'ils les missent devant eux ; il leur distribua aussi à tous les deux poissons.

42 Et tous en mangèrent et furent rassasiés ;

43 et on emporta douze paniers pleins des morceaux de pain, et quelque reste des poissons.

44 Or, ceux qui avaient mangé de ces pains étaient environ cinq mille hommes.

45 Aussitôt après il obligea ses disciples d'entrer dans la barque, et de passer avant lui de l'autre côté de la mer, vers Bethsaïde, pendant qu'il congédierait le peuple.

46 Et quand il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47 Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et il était seul à terre.

48 Et il vit qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer, parce que le vent leur était contraire ; et environ la quatrième veille de la nuit il vint à eux, marchant sur la mer ; et il voulait les devancer.

49 Mais quand ils le virent marchant sur la mer, Ils crurent que c'était un fantôme et ils s'écrièrent.

50 Car ils le voyaient tous, et ils furent troublés ; mais aussitôt il leur parla et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi ; n'ayez point de peur.

51 Alors il monta dans la barque vers eux, et le vent cessa ; et ils furent encore plus dans l'étonnement et dans l'admiration.

52 Car ils n'avaient pas fait assez d'attention au miracle des pains, parce que leur esprit était appesanti.

53 Et quand ils eurent traversé la mer, ils vinrent en la contrée de Génézareth ; et ils abordèrent.

54 Et dès qu'ils furent sortis de la barque, ceux du lieu le reconnurent.

55 Et ils coururent dans toute cette contrée, et apportèrent de tous côtés sur de petits lits ceux qui étaient malades, partout où ils entendaient dire qu'il était.

56 Et en quelque lieu qu'il entrât, dans les bourgs ou dans les villes, ou dans les villages, on mettait les malades dans les places publiques, et on le priait qu'au moins ils pussent toucher le bord de son habit ; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

RÉFLEXIONS

Nous devons faire ici attention, en premier lieu à la bonté de notre Seigneur, qui, voyant les besoins du peuple qui le suivait, fut ému de compassion envers eux et leur donna avec la nourriture de l'âme celle du corps en multipliant les pains d'une manière miraculeuse. Il y a une circonstance particulière dans ce miracle et qui le distingue des autres. C'est qu'il le fit en faveur d'un grand peuple, au lieu qu'il ne faisait les autres qu'en faveur de certaines personnes en particulier, ce qui devait rendre ce miracle plus fameux et plus éclatant.

Notre Seigneur fit voir ensuite cette même bonté, aussi bien que sa puissance et sa sagesse, lorsque ses disciples étant en danger de périr dans une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer et qu'il fit cesser l'orage. Il paraît qu'il était nécessaire que le Seigneur fit ce nouveau miracle pour convaincre pleinement ses disciples de sa puissance, puisque, comme l'évangéliste le remarque, ils n'avaient pas fait assez attention aux miracles qu'ils lui avaient vu faire auparavant. C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST voulut confirmer leur foi qui était encore assez faible et les persuader de plus en plus qu'il était le fils de DIEU. Ce qui arriva dans cette occasion doit aussi produire en nous une pleine persuasion de la puissance sans borne de JÉSUS-CHRIST et du soin qu'il a des siens et qu'il n'y a aucun péril d'où il ne puisse les tirer, ni aucune affliction dont il ne leur donne une heureuse issue et c'est même dans ces occasions qu'il leur fait le mieux sentir combien il les aime.

Enfin, quand nous lisons que l'on apportait de toutes parts des malades à notre Seigneur et qu'ils étaient tous guéris, même par le simple attouchement de ses habits, nous devons penser que s'il déployait ainsi sa puissance pour le soulagement et la guérison de ceux qu'on lui présentait, il n'est pas moins disposé à sauver tous ceux qui cherchent auprès de lui la délivrance des maux de l'âme et c'est ce qui doit nous inciter à nous adresser avec confiance à ce Rédempteur charitable pour être aidé dans tous nos besoins.

CHAPITRE VII

Ce chapitre a deux parties :

Les pharisiens se plaignant de ce que les disciples de JÉSUS-CHRIST ne se lavaient pas selon la coutume des Juifs, il leur reproche qu'ils violaient eux-mêmes les commandements de DIEU en enseignant que si un enfant avait consacré à DIEU le bien dont il aurait pu assister son père ou sa mère, il était obligé d'accomplir ce vœu à la rigueur et qu'il ne lui était plus permis de secourir son père et sa mère dans leur nécessité avec ce bien là.

Notre Seigneur enseigne ensuite au peuple et à ses disciples ce que c'est qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas.

Après cela il va du côté de Tyr et de Sidon où il guérit la fille d'une femme cananéenne et, revenant dans la Galilée, il guérit un homme sourd et muet.

1 Alors des Pharisiens et quelques Scribes, qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent vers JÉSUS ;

2 et voyant que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains souillées, c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmaient.

3 (Car les Pharisiens et tous les Juifs ne mangent point sans se laver les mains jusqu'au coude, gardant en cela la tradition des anciens ;

4 et lorsqu'ils reviennent des places publiques, ils ne mangent point non plus sans s'être lavés. Il y a aussi beaucoup d'autres choses qu'ils ont reçues pour les observer, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les lits.)

5 Là-dessus les Pharisiens et les Scribes lui demandèrent : D'où vient que tes disciples ne suivent pas la tradition des anciens, et qu'ils prennent leurs repas sans se laver les mains ?

6 Il leur répondit : Hypocrites, c'est de vous qu'Esaië a prophétisé, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est bien éloigné de moi.

7 Mais c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'hommes.

8 Car en abandonnant le commandement de DIEU, vous observez la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes, et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

9 Il leur dit aussi : Vous annulez fort bien le commandement de DIEU, pour garder votre tradition.

10 Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ; et que celui qui maudira *son* père ou sa mère soit puni de mort.

11 Mais vous, vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est corban, c'est-à-dire, un don consacré à DIEU,

12 Il ne lui ai plus permis de rien faire pour son père ou pour sa mère ;

13 et vous anéantissez *ainsi* la parole de DIEU par votre tradition, que vous avez établie ; et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

14 Alors ayant appelé toute la multitude, il leur dit : Écoutez-moi tous, et comprenez ceci :

15 Rien de ce qui est hors de l'homme et qui entre dans lui, ne le peut souiller ; mais ce qui sort de lui, voilà ce qui souille l'homme.

16 Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

17 Quand il fut entré dans la maison, après s'être retiré d'avec la multitude, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole.

18 Et il leur dit : Êtes-vous aussi sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui entre de dehors dans l'homme, ne le peut souiller ?

19 Parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais qu'il va au ventre, et qu'il sort aux lieux secrets avec tout ce que les aliments ont d'impur.

20 Il leur disait donc : Ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme.

21 Car du dedans, c'est-à-dire, du cœur des hommes, sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les meurtres,

22 les larcins, les mauvais moyens pour avoir le bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'impudicité, l'œil envieux, la médisance, la fierté, la folie.

23 Tous ces vices sortent du dedans, et souillent l'homme.

24 Puis étant parti de là, il s'en alla aux frontières de Tyr et de Sidon ; et étant entré dans une maison, il ne voulait pas que personne le sût ; mais il ne put être caché.

25 Car une femme, dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds.

26 Cette femme était Grecque, Syrophénicienne de nation ; et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille.

27 Et JÉSUS lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants ; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens.

28 Mais elle répondit et lui dit : Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent, sous la table, des miettes du pain des enfants.

29 Alors il lui dit : À cause de cette parole, va-t-en ; le démon est sorti de ta fille.

30 Et étant de retour dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille, et qu'elle était couchée sur le lit.

31 Et JÉSUS, étant parti des quartiers de Tyr et de Sidon, vint près de la mer de Galilée, traversant le pays de Décapolis.

32 Et on lui amena un homme sourd, qui avait la parole empêchée ; et on le pria de lui imposer les mains.

33 Et l'ayant tiré de la foule à part, il lui mit les doigts dans les oreilles ; et ayant pris de sa salive, il lui en toucha la langue.

34 Puis levant les yeux au ciel, il soupira et dit : Hephphatah, c'est-à-dire, ouvre-toi.

35 Aussitôt ses oreilles furent ouvertes, et sa langue fut déliée, et il parlait sans peine.

36 Et JÉSUS leur défendit de le dire à qui que ce fût ; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient.

37 Et frappés d'étonnement ils disaient : Tout ce qu'il fait est admirable ; il fait ouïr les sourds et parler les muets.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. Que c'est hypocrisie de pratiquer scrupuleusement des coutumes établies par les hommes et de violer les lois divines et les devoirs que DIEU a le plus expressément prescrits et que le vrai service de DIEU consiste à garder les commandements, mais qu'il a en abomination le culte des hypocrites qui prétendent l'honorer de la bouche ou par des pratiques extérieures pendant que leur cœur est souillé et éloigné de lui ;

II. ce discours de JÉSUS-CHRIST nous enseigne que DIEU veut que les enfants honorent et assistent leurs pères et leurs mères et que rien ne peut les dispenser de ce devoir ;

III. que les serments et les vœux par lesquels on s'engage à faire des choses contraires à la loi de DIEU ne lient point la conscience et que ce serait pécher que de les accomplir ;

IV. que ce qui nous souille devant DIEU c'est proprement ce qui vient du cœur, les mauvaises pensées, les désirs impurs et injustes, la haine du prochain, l'envie, l'orgueil, la fierté et les autres passions de cette nature, que ces mauvaises pensées sont de vrais péchés et que c'est là la source de toutes les mauvaises actions que les hommes commettent. Lorsque JÉSUS-CHRIST donnait ces instructions, il disait au peuple : *Écoutez tous ceci et comprenez le bien.*

Cet avertissement marque l'importance de cette doctrine et nous oblige à éviter sur toutes choses ce qui souille l'âme et de tâcher d'acquérir la véritable pureté qui est celle du cœur.

Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut remarquer que notre Seigneur, étant prié par une femme païenne de guérir sa fille, il refuse de le faire alléguant *qu'il n'était pas juste de donner aux chiens le pain des enfants* ; ce qui voulait dire qu'il n'était pas raisonnable que JÉSUS-CHRIST fit en faveur des païens, qui étaient des étrangers, les miracles qu'il faisait en faveur des Juifs qui étaient le peuple de DIEU et comme les enfants de sa maison. Notre Seigneur disait cela parce que les païens ne devaient pas encore alors être égalés aux Juifs. Mais cette femme obtint enfin de lui, par sa profonde humilité, par sa persévérance, par sa foi et par l'ardeur de son zèle la grâce qu'elle venait lui demander. On peut voir dans cette histoire que les païens n'étaient pas exclus de la grâce de DIEU et qu'ils devaient bientôt y être admis aussi bien que les Juifs. On y voit aussi que des prières accompagnées d'humilité et de zèle ont une grande efficacité et que si DIEU ne nous accorde pas incontinent ce que nous lui demandons, il en use ainsi pour exciter notre ardeur et pour nous donner un sentiment plus vif de notre indignité, mais qu'enfin on obtient tout de lui par la persévérance.

Au reste, on doit admirer dans ce miracle et dans la guérison de cet homme à qui JÉSUS-CHRIST rendit l'ouïe et la parole la facilité et la souveraine puissance avec laquelle il guérissait toutes sortes de maladies et cette grande charité qui le portait en toutes occasions à secourir les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

CHAPITRE VIII VERSETS 1-21

JÉSUS-CHRIST nourrit miraculeusement quatre mille hommes.

Il refuse de faire un miracle que les pharisiens lui demandaient, et il avertit ses disciples de se donner garde du levain des pharisiens et du levain d'Hérode.

1 En ces jours-là, il y avait avec JÉSUS une grande multitude de gens, et comme ils n'avaient rien à manger, il appela ses disciples et leur dit :

2 J'ai compassion de ce peuple ; car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point, et ils n'ont rien à manger.

3 Et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin ; car quelques-uns sont venus de loin.

4 Et ses disciples lui répondirent : D'où pourrait-on avoir des pains pour les rassasier dans ce lieu désert ?

5 Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Et ils dirent : Nous en avons sept.

6 Alors il commanda aux troupes de s'asseoir à terre ; et ayant pris les sept pains, et rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer ; et ils les distribuèrent au peuple.

7 Ils avaient aussi quelques petits poissons ; et JÉSUS ayant rendu grâces, il ordonna qu'on les leur présentât aussi.

8 Ils en mangèrent donc et furent rassasiés ; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

9 Or, ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille ; après quoi il les renvoya.

10 Aussitôt il entra dans une barque avec ses disciples, et alla aux quartiers de Dalmanutha.

11 Et il vint là des Pharisiens qui se mirent à disputer avec lui, lui demandant, en le tentant, qu'il leur fit voir quelque miracle du ciel.

12 Et JÉSUS, soupirant profondément en son esprit, dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un miracle ? Je vous dis en vérité, qu'il ne lui en sera donné aucun.

13 Et les ayant laissés, il rentra dans la barque, et passa à l'autre bord.

14 Or, ils avaient oublié de prendre des pains, et n'en avaient qu'un avec eux dans la barque.

15 Et il leur fit cette défense : Gardez-vous avec soin du levain des Pharisiens, et du levain d'Hérode.

16 Sur quoi ils se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons point de pains.

17 Et JÉSUS, connaissant cela, leur dit : Pourquoi raisonnez-vous sur ce que vous n'avez point de pains ? N'entendez-vous et ne comprenez-vous point encore ? Avez-vous toujours un cœur stupide ?

18 Ayant des yeux, ne voyez-vous point ? Ayant des oreilles, n'entendez-vous point ? Et n'avez-vous point de mémoire ?

19 Lorsque je distribuai les cinq pains aux cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins des morceaux qui étaient restés ? Ils lui dirent : Douze.

20 Et lorsque je distribuai les sept pains aux quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés ? Ils lui dirent : Sept.

21 Et il leur dit : Comment donc ne comprenez-vous point encore ma pensée ?

RÉFLEXIONS

On doit premièrement admirer ici la manière miraculeuse et pleine de bonté dont JÉSUS-CHRIST nourrit plusieurs milliers de personnes avec sept pains et quelques poissons, comme il avait déjà fait peu auparavant. En faisant ce miracle, il se proposait non seulement de pourvoir à la nourriture et aux besoins corporels de ceux qui le suivaient, mais il voulait les disposer à recevoir de lui la véritable nourriture, savoir celle de l'âme. Au reste, la grande multitude de ceux en faveur de qui notre Seigneur multiplia ainsi les pains et les poissons et les pièces qui demeurèrent de reste et dont les apôtres emplirent sept corbeilles sont deux circonstances qui servirent à confirmer la certitude de ce miracle et à le répandre de tous côtés.

II. Les pharisiens demandèrent à JÉSUS de leur faire voir miracle du Ciel, mais il ne voulut en faire aucun. Il en usa ainsi très justement, puisqu'ayant déjà fait tant de miracles dont ils n'avaient pas profité, ce signe n'aurait servi de rien et ne les aurait point touchés. DIEU qui répond aux désirs des âmes simples et sincères abandonne avec justice ceux qui résistent à la vérité et après qu'il a mis en usage les moyens les plus propres pour convaincre les hommes, il n'est pas obligé d'en faire d'avantage et il emploierait même inutilement de nouveaux moyens pour persuader des gens dont l'aveuglement est volontaire et accompagné de malice.

III. Les apôtres ayant oublié de prendre du pain avec eux, le Seigneur les avertit de se garder du levain des pharisiens et du levain d'Hérode qui était la secte des saducéens. Cela voulait dire qu'ils devaient se garder, d'un côté, de la doctrine des pharisiens qui étaient des hypocrites et qui ne s'attachaient qu'aux traditions et aux dehors de la religion et de l'autre des sentiments impies des saducéens qui niaient la résurrection et qui avaient encore d'autres erreurs pernicieuses. C'est ainsi que ce divin Sauveur, par un effet de sa sagesse, prenait ordinairement occasion des choses qui se présentaient de donner à ses disciples des instructions salutaires. Ce qu'il dit dans cette rencontre nous apprend de quelle importance il est de fuir toutes sortes de fausses doctrines et surtout de s'éloigner des sentiments qui conduisent à la superstition et à l'hypocrisie ou à l'impiété et à l'incrédulité.

CHAPITRE VIII, VERSETS 22-38

I. JÉSUS-CHRIST guérit un aveugle. II. Il demande à ses disciples quelle opinion le peuple avait de lui et ce qu'ils en croyaient eux-mêmes et St. Pierre reconnaît qu'il est le fils de DIEU. III. Notre Seigneur prédit sa mort. IV. Il exhorte ses disciples à se disposer à la souffrance et à faire une profession publique de l'Évangile devant les hommes et pour les y engager, il leur montre que c'est là l'unique moyen d'éviter la perte de leur âme.

22 Et JÉSUS étant venu à Bethsaïde, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher.

23 Alors il prit l'aveugle par la main, et l'ayant mené hors du bourg, il lui mit de la salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

24 Et l'homme, ayant regardé, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

25 JÉSUS lui mit encore les mains sur les yeux, et lui dit de regarder ; et il fut guéri, et il les voyait tous distinctement.

26 Et il le renvoya dans sa maison, et lui dit : Ne rentre pas dans le bourg, et ne le dis à personne du bourg.

27 Et JÉSUS étant parti de là avec ses disciples, ils vinrent dans les bourgs de Césarée de Philippe ; et sur le chemin il demanda à ses disciples : Qui dit-on que je suis ?

28 Ils répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste ; et les autres, Elie, et les autres, quelqu'un des prophètes.

29 Et il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Pierre, répondant, lui dit : Tu es le CHRIST.

30 Et il leur défendit très sévèrement de dire cela de lui à personne.

31 Alors il commença à leur apprendre qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, et qu'il fût rejeté par les sénateurs, par les principaux sacrificateurs, et par les Scribes, et qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât trois jours après.

32 Et il leur tenait ces discours tout ouvertement. Alors Pierre, l'embrassant, se mit à le reprendre.

33 Mais JÉSUS, se tournant et regardant ses disciples, censura Pierre et lui dit : Retire-toi de moi, Satan ; car tu ne comprends point les choses qui sont de DIEU, mais seulement celles qui sont des hommes.

34 Et ayant appelé le peuple avec ses disciples, il leur dit : Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

35 Car quiconque voudra sauver sa vie, la perdra ; mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi et de l'Évangile, il la sauvera.

36 Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme ?

37 Ou que donnerait l'homme en échange de son âme ?

38 Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles, parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père avec les saints anges.

RÉFLEXIONS

Il y a ceci de particulier dans la guérison de l'aveugle, dont il est parlé dans ce chapitre :

I. Que notre Seigneur ne le guérit pas d'un coup, mais qu'il le fit successivement. Il en usa de la sorte pour éprouver la foi de cet aveugle qui n'était peut-être pas assez forte, pour lui faire remarquer sa puissance d'une manière sensible par les progrès de sa guérison et pour montrer, en ne faisant pas toujours ses miracles de la même manière, qu'il pouvait déployer la puissance divine qui était en lui ou tout d'un coup ou peu à peu et par degrés et qu'il était le maître de faire de ses miracles comme il le trouvait à propos.

II. On voit ici, en second lieu, que JÉSUS-CHRIST était regardé parmi les Juifs comme un grand prophète, mais que St. Pierre et les apôtres le regardaient comme le fils de DIEU. C'est aussi là ce que nous devons tous croire du cœur et confesser de la bouche si nous voulons être sauvés. Cependant, le Seigneur défendit à ses disciples de publier qu'il fût le Messie, parce qu'il ne devait pas prendre ouvertement cette qualité avant sa mort.

III. Sur la prédication que JÉSUS-CHRIST fit de ses souffrances, il est à remarquer qu'il en avertit ses disciples afin de les disposer peu-à-peu à cet événement auquel ils ne s'attendaient pas et qui aurait été capable d'ébranler leur foi. Ce fut pour les persuader tant mieux de la nécessité de cette mort qu'il reprit si fortement St. Pierre, qui étant dans les préjugés des Juifs, ne pouvait comprendre, que celui qu'il venait de reconnaître pour le Messie et le fils de DIEU, dût mourir. Mais ce que cet apôtre ne comprenait pas alors est clair pour nous qui savons que cette mort est le moyen dont DIEU s'est servi pour nous racheter.

IV. Enfin, JÉSUS-CHRIST nous apprend dans ce chapitre que ceux qui veulent devenir ses disciples doivent renoncer à eux-mêmes et être prêts à souffrir et même à perdre la vie pour l'Évangile s'ils y étaient appelés, qu'il n'y a rien de plus important que la perte ou le salut de notre âme et que nous devons faire une profession ouverte de la piété et de la vérité si nous voulons que le Seigneur nous reconnaisse pour ses vrais disciples et qu'il nous reçoive dans sa gloire lorsqu'il viendra juger le monde. C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST instruisait les hommes des devoirs les plus nécessaires de la religion et qu'il leur proposait les motifs les plus forts à s'en acquitter.

CHAPITRE IX VERSETS 1 - 29

La première partie de ce chapitre contient trois choses.

I. La transfiguration de JÉSUS-CHRIST.

II. L'explication qu'il donna à ses disciples de ce qu'il avait été prédit qu'Élie devait venir au monde.

III. La guérison d'un lunatique que les apôtres n'avaient pu guérir.

1 Il leur dit aussi : Je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point, qu'ils n'aient vu le règne de DIEU venir avec puissance.

2 Six jours après, JÉSUS prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les mena seuls à part sur une haute montagne ; et il fut transfiguré en leur présence.

3 Ses vêtements devinrent resplendissants *et* blancs comme la neige, *et* tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui pût *ainsi* blanchir.

4 Et ils virent paraître Moïse et Élie, qui s'entretenaient avec Jésus.

5 Alors Pierre, prenant la parole, dit à JÉSUS : Maître, il est bon que nous demeurions ici ; faisons-y donc trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie.

6 Car il ne savait pas bien ce qu'il disait, parce qu'ils étaient effrayés.

7 Et il vint une nuée qui les couvrit ; et une voix sortit de la nuée, qui dit : C'est ici mon Fils bien-aimé, écoutez-le.

8 Et aussitôt les disciples, ayant regardé tout autour, ne virent plus personne que JÉSUS, qui était seul avec eux.

9 Et comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts.

10 Ils retinrent donc cette parole en eux-mêmes, se demandant les uns aux autres ce que cela voulait dire, ressusciter des morts.

11 Et ils l'interrogèrent, en disant : Pourquoi les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ?

12 Il leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement et rétablir toutes choses ; et qu'il en devait être de lui

comme du Fils de l'homme, duquel il est écrit qu'il *faut* qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit méprisé.

13 Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu, comme il est écrit de lui, et qu'ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.

14 Et étant venu vers les autres disciples, il vit une grande foule autour d'eux, et des Scribes qui disputaient avec eux.

15 Et dès que toute cette foule le vit, elle fut saisie d'étonnement, et tous, étant accourus, le saluèrent.

16 Alors il demanda aux Scribes : De quoi disputez-vous avec eux ?

17 Et un homme de la troupe, prenant la parole, dit : Maître, je t'ai amené mon fils qui est possédé d'un esprit muet,

18 Qui l'agite par des convulsions partout où il le saisit ; alors il écume, grince les dents, et devient tout sec, et j'ai prié tes disciples de le chasser ; mais ils n'ont pu le faire.

19 Alors JÉSUS leur répondit : Ô race incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous supporterez-vous ? Amenez-le-moi.

20 Ils le lui amenèrent donc ; et dès qu'il vit JÉSUS, l'esprit l'agita avec violence, et il tomba par terre, et se roulait en écumant.

21 Alors JÉSUS demanda à son père : Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? Le père dit : Dès son enfance.

22 Et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr ; mais si tu y peux quelque chose, aide-nous et aie compassion de nous.

23 JÉSUS lui dit : Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles pour celui qui croit.

24 Aussitôt le père de l'enfant, s'écriant, dit avec larmes : Je crois, Seigneur, aide-moi dans mon incrédulité.

25 Et quand JÉSUS vit que le peuple y accourait en foule, il reprit sévèrement l'esprit immonde et lui dit : Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de lui, et ne rentre plus en lui.

26 Alors l'esprit sortit en jetant un grand cri et en l'agitant avec violence ; et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : Il est mort.

27 Mais JÉSUS l'ayant pris par la main, le fit lever ; et il se leva.

28 Lorsque JÉSUS fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ?

29 Et il leur répondit : Cette espèce de démons ne peut sortir que par la prière et par le jeûne.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur fit voir sa gloire à trois de ses apôtres dans sa transfiguration afin de les convaincre pleinement par cette apparition magnifique qu'il était le fils de DIEU. Il le fit aussi pour fortifier leur foi qui devait être ébranlée par sa mort dans peu de temps. Moïse et Élie parurent dans cette occasion pour faire voir que JÉSUS était ce grand Rédempteur, dont les prophètes avaient parlé, et qu'il était même au-dessus des prophètes les plus illustres entre lesquels Moïse et Élie tenaient le premier rang. Outre cela, DIEU déclara alors par une voix venue du Ciel que JÉSUS-CHRIST était son fils bien-aimé afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui que tous les hommes devaient désormais écouter et à qui ils devaient obéir. Cette transfiguration de JÉSUS-CHRIST est au reste une image de la gloire dans laquelle il paraîtra au dernier jour et la présence de Moïse et d'Élie prouve que ces saints hommes vivaient après leur sortie du monde et qu'ainsi il y a une autre vie après celle-ci pour les justes.

II. Notre Seigneur apprit à ses disciples dans cette occasion que Jean-Baptiste était cet Élie qui devait venir selon la prédiction de Malachie. Ce nom avait été donné au précurseur du Messie parce que, comme le prophète Élie, il devait réformer les mœurs des hommes et rétablir le pur service de DIEU. La manière honorable et distinguée dont JÉSUS-CHRIST parla dans cette occasion de Jean-Baptiste nous engage à reconnaître la dignité de la personne de ce grand prophète, à bien considérer le but de son ministère et à nous soumettre à sa doctrine, aussi bien qu'à celle de JÉSUS-CHRIST qui est encore plus grand que son précurseur.

III. On doit remarquer dans la guérison du lunatique que les apôtres ne purent le délivrer parce qu'ils n'étaient pas assez persuadés qu'ils pouvaient opérer ce grand miracle au nom de JÉSUS-CHRIST. Mais le Seigneur ayant égard à l'état déplorable de ce jeune homme aussi bien qu'à sa foi et aux larmes de son père le guérit parfaitement et par sa seule parole. Ce que JÉSUS-CHRIST dit aux apôtres dans cette occasion nous montre que c'était par la foi, par la prière et par le jeûne qu'ils pouvaient obtenir de DIEU le pouvoir de faire des miracles. Ces moyens ne sont ni moins efficaces, ni moins nécessaires pour résister aux tentations et pour engager le Seigneur à nous accorder les secours les plus puissants de sa grâce. Ainsi, nous devons les pratiquer avec soin.

CHAPITRE IX, VERSETS 30-51

I. Notre Seigneur avertit ses disciples que sa mort approchait

II. Il les reprend sur ce qu'ils avaient disputé entre eux qui serait le plus grand dans le royaume du Messie et il leur enseigne l'humilité en mettant un petit enfant au milieu d'eux.

III. Il blâme Saint Jean et ses autres disciples de ce qu'ils s'étaient opposés à un homme qui chassait les démons en son nom et il les avertit de ne scandaliser et de ne rejeter aucun de ceux qui croyaient en lui.

IV. Il les exhorte à éviter tout ce qui pouvait être pour les autres ou pour eux-mêmes une occasion de scandale et

chute. Il menace des peines de l'enfer ceux qui n'évitent pas les scandales et il leur représente qu'étant comme le sel de la terre, ils devaient travailler à édifier tous les hommes, ce qu'ils feraient surtout en ne rebutant personne, en ayant pour tout le monde des sentiments de charité et en vivant entre eux dans l'union et dans la paix,

30 Puis étant partis de là, ils traversèrent la Galilée ; et JÉSUS ne voulut pas que personne le sût.

31 Cependant il instruisait ses disciples, et il leur disait : Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes, et ils le feront mourir ; mais après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

32 Mais ils ne comprenaient point ce discours ; et ils craignaient de l'interroger.

33 Il vint ensuite à Capernaüm, et étant dans la maison, il leur demanda : De quoi discouriez-vous ensemble en chemin ?

34 Et ils se turent ; car ils avaient disputé en chemin, qui d'entre eux serait le plus grand.

35 Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

36 Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux ; et le tenant entre ses bras, il leur dit :

37 Quiconque reçoit un de ces petits enfants à cause de mon nom, il me reçoit ; et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais il reçoit celui qui m'a envoyé.

38 Alors Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui chasse les démons en ton nom, et qui ne nous suit pas ; et nous nous y sommes opposés, parce qu'il ne nous suit pas.

39 Et JÉSUS leur dit : Ne vous y opposez pas, car il n'y a personne qui fasse des miracles en mon nom, et qui puisse en même temps parler mal de moi.

40 Car qui n'est pas contre nous est pour nous.

41 Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez à Christ, je vous dis en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense ;

42 mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer.

43 Que si ta main te fait tomber dans le péché, coupe-là ; il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie, n'ayant qu'une main, que d'avoir deux mains et d'aller dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point,

44 où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

45 Et si ton pied te fait tomber dans le péché, coupe-le ; il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie, n'ayant qu'un pied, que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point,

46 où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

47 Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le ; il vaut mieux pour toi que tu entres au royaume de DIEU, n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux, et d'être jeté dans la géhenne du feu,

48 où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.

49 Car chacun sera salé de feu ; et toute oblation sera salée.

50 C'est une bonne chose que le sel ; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ?

51 Ayez du sel en vous-mêmes, et soyez en paix entre vous.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Que si les apôtres ne comprenaient pas ce que notre Seigneur leur disait de sa mort, cela venait de ce qu'ils ne pouvaient concevoir que le Messie dût mourir et souffrir un supplice ignominieux et cruel.

II. La dispute qu'ils eurent pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume du Messie venait aussi de l'opinion où ils étaient que ce devait être un royaume temporel et semblable à ceux des rois de la terre. JÉSUS-CHRIST les désabusa de ces pensées en mettant devant leurs yeux un petit enfant, par où il voulait leur inspirer des sentiments humbles et leur apprendre à ne point s'élever les uns par-dessus les autres et à ne mépriser personne. Cette leçon est pour tous les chrétiens, ainsi nous devons bannir de nos cœurs toutes les pensées d'orgueil et d'élévation et ressembler aux enfants en douceur, en innocence et en humilité.

III. Il est à remarquer que notre Seigneur reprit ses disciples de ce qu'ils avaient voulu empêcher un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons au nom de JÉSUS-CHRIST. Cette censure nous enseigne bien clairement qu'il ne nous est jamais permis de rejeter aucun de ceux qui font profession d'aimer le Seigneur JÉSUS, mais qu'au contraire nous devons les regarder tous comme nos frères, les chérir et nous joindre à eux. C'est ce que JÉSUS-CHRIST nous apprend encore plus expressément en disant que c'est un des plus grands péchés de mépriser ou de scandaliser aucun de ses disciples, quand même il y aurait quelque faiblesse en eux ou qui paraîtraient méprisables selon le monde.

IV. Enfin, notre Sauveur nous exhorte fortement et sous les plus sévères menaces à résister à tout ce qui peut être une occasion de chute, à renoncer courageusement à ce qui nous serait le plus cher, à mortifier nos inclinaisons et à souffrir même ce qu'il y a de plus fâcheux, plutôt que de tomber ou de faire tomber les autres dans le péché et que de

s'exposer par là à être jeté dans la géhenne où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

CHAPITRE X VERSETS 1 - 31

JÉSUS-CHRIST fait trois choses :

I. Il répond aux pharisiens qui l'avaient interrogé sur le divorce et il dit que la coutume qui était établie parmi les Juifs de répudier les femmes pour toutes sortes de raisons était contraire à l'institution du mariage. II. Il bénit de petits enfants. III. Il répond à un jeune homme riche qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour être sauvé et à cette occasion il dit que les richesses empêcheraient plusieurs personnes de croire en lui, mais qu'il récompenserait abondamment ceux qui abandonneraient leurs biens et tout ce qu'ils avaient de plus cher pour le suivre.

1 JÉSUS étant parti de là, vint aux confins de la Judée, le long du Jourdain, et le peuple s'assembla encore vers lui, et il continua à les instruire, comme il avait accoutumé.

2 Alors les Pharisiens vinrent et lui demandèrent pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de quitter sa femme ?

3 Il répondit et leur dit : Qu'est-ce que Moïse vous a commandé ?

4 Ils lui dirent : Moïse a permis d'écrire la lettre de divorce, et de la répudier.

5 Et JÉSUS, répondant, leur dit : Il vous a laissé cette loi par écrit, à cause de la dureté de votre cœur.

6 Mais au commencement de la création, DIEU ne fit qu'un homme et qu'une femme.

7 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ;

8 et les deux seront une seule chair ; ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.

9 Que l'homme ne sépare donc point ce que DIEU a uni.

10 Et les disciples l'interrogèrent encore sur ce sujet dans la maison ;

11 et il leur dit : Quiconque quittera sa femme et en épousera une autre, commet adultère à l'égard d'elle ;

12 et si la femme quitte son mari, et en épouse un autre, elle commet adultère.

13 Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il les touchât ; mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14 Et JÉSUS voyant cela, il en fut indigné, et il leur dit : Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les en empêchez point ; car le royaume de DIEU est pour ceux qui leur ressemblent.

15 Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra pas le royaume de DIEU comme un petit enfant, n'y entrera point.

16 Et les ayant pris entre ses bras, il leur imposa les mains et les bénit.

17 Et comme il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut, et s'étant mis à genoux devant lui, il lui demanda : Mon bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

18 Mais JÉSUS lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est DIEU.

19 Tu sais les commandements : Ne commets point d'adultère ; ne tue point ; ne dérobe point ; ne dis point de faux témoignage ; ne fais tort à personne ; honore ton père et ta mère.

20 Il répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21 Et JÉSUS, ayant jeté les yeux sur lui, l'aima et lui dit : Il te manque une chose : va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; après cela viens, et suis-moi, t'étant chargé de la croix.

22 Mais cet homme fut affligé de cette parole, et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23 Alors JÉSUS, regardant autour de lui, dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de DIEU !

24 Et ses disciples furent étonnés de ce discours. Mais JÉSUS, reprenant la parole, leur dit : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses d'entrer dans le royaume de DIEU !

25 Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de DIEU.

26 Et ils furent encore plus étonnés, et ils se disaient l'un à l'autre : Et qui peut donc être sauvé ?

27 Mais JÉSUS, les regardant, leur dit : Quant aux hommes, cela est impossible, mais non pas quant à DIEU ; car toutes choses sont possibles à DIEU.

28 Alors Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi.

29 Et JÉSUS répondit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté maison, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou des terres, pour l'amour de moi et de l'Évangile,

30 qui n'en reçoive dès à présent, en ce siècle, cent fois autant, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, et des terres, avec des persécutions ; et dans le siècle à venir la vie éternelle.

31 Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers ; et ceux qui étaient les derniers seront les premiers.

RÉFLEXIONS

Ce que notre Seigneur dit aux pharisiens sur le mariage nous apprend que DIEU n'approuvait point les divorces tels que les Juifs les pratiquaient, quoique ces divorces eussent été tolérés jusqu'alors à cause de l'humeur charnelle de ce

peuple et de leur naturel porté à la désobéissance. JÉSUS-CHRIST dit expressément que ces sortes de divorces ne devaient plus avoir lieu parmi les chrétiens, non plus que diverses autres choses semblables que DIEU supportait autrefois, que les lois du mariage sont inviolables et qu'elles lient aussi bien l'homme que la femme. Par où nous voyons que le fils de DIEU a rétabli ces lois telles qu'elles étaient au commencement du monde et qu'ainsi il n'est plus permis aux hommes ni aux femmes de se séparer et de se remarier, si ce n'est pour cause d'adultère.

La cérémonie d'imposition des mains que JÉSUS-CHRIST pratiqua à l'égard des petits enfants et les prières qu'il fit pour eux ne permettent pas de douter qu'il n'aime les petits enfants et que ce ne soit une pratique conforme à ses intentions de les offrir à DIEU par le baptême et par la prière. Cela nous montre aussi que le royaume des cieux n'est que pour ceux qui, comme les petits enfants, sont doux, innocents et vides de l'amour du monde et de sa gloire.

Nous devons apprendre de l'entretien que JÉSUS-CHRIST eu avec cet homme riche, dont il est parlé ici, que l'on ne saurait entrer dans la vie éternelle si l'on ne garde les commandements de DIEU, mais qu'il faut outre cela, en de certaines occasions abandonner ses biens et tout ce que l'on possède en ce monde, qu'en général, les chrétiens ne doivent pas s'attacher aux richesses et que si DIEU leur en donne, ils doivent les employer à des usages de charité. Nous recueillons de plus du discours de notre Seigneur que ce renoncement aux biens du monde, quelque difficile qu'il paraisse d'abord, n'est point un devoir impossible à pratiquer, non plus que nos autres devoirs et que ceux qui auront ainsi renoncé aux biens de la terre, comme les apôtres le firent autrefois, en seront abondamment récompensés en cette vie et en l'autre.

Au reste, l'exemple de cet homme qui avait quelque chose de bon et que JÉSUS-CHRIST aima à cause de cela, mais qui se rebuta lorsque le Seigneur lui dit qu'il devait se défaire de ses biens, prouve qu'il se peut faire que des gens qui ont de bonnes intentions et quelques bonnes dispositions ne parviennent pas au salut. Cela leur arrive lorsqu'ils n'ont pas le courage de faire tout ce qu'il faut pour l'obtenir et de renoncer à certaines passions qui les dominent et qui y font un obstacle et en particulier à l'amour des richesses et à l'attachement pour les biens du monde.

CHAPITRE X VERSETS 32 - 53

I. Notre Seigneur avertit ses disciples de sa mort et de sa résurrection.

II. Il répond à Saint Jacques et à Saint Jean qui, croyant comme le reste des Juifs que le Messie règnerait glorieusement sur la terre, le priaient qu'ils possédassent les premières dignités dans son royaume. III. Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho.

32 Comme ils étaient en chemin, en montant à Jérusalem, JÉSUS marchait devant eux ; et ils étaient effrayés et craignaient en le suivant. Et JÉSUS, prenant encore à part les douze, commença à leur dire ce qui lui devait arriver.

33 Voici, leur dit-il, nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux Scribes, et ils le condamneront à la mort, et le livreront aux Gentils.

34 Ils se moqueront de lui, ils le fouetteront, ils lui cracheront au visage, et le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour.

35 Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent : Maître, nous voudrions que tu nous fisses ce que nous te demanderons.

36 Et il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

37 Ils lui dirent : Accorde-nous que nous soyons assis dans ta gloire, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche.

38 Et JÉSUS leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?

39 Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et JÉSUS leur dit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé ;

40 mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder ; cela ne sera donné qu'à ceux à qui il est destiné.

41 Ce que les dix autres ayant entendu, ils en furent indignés contre Jacques et Jean.

42 Mais JÉSUS, les ayant appelés, leur dit : Vous savez que ceux qui veulent commander aux nations les maîtrisent ; et que les grands d'entre eux leur commandent avec autorité.

43 Mais il n'en sera pas de même parmi vous ; au contraire, quiconque voudra être grand parmi vous, sera votre serviteur.

44 Et quiconque d'entre vous voudra être le premier, sera l'esclave de tous.

45 Car le Fils de l'homme lui-même est venu, non pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

46 Ensuite ils arrivèrent à Jéricho ; et comme il en repartait avec ses disciples et une grande troupe, un aveugle, nommé Bartimée, *c'est-à-dire*, fils de Timée, était assis auprès du chemin, demandant l'aumône.

47 Et ayant entendu que c'était JÉSUS de Nazareth qui passait, il se mit à crier et à dire : JÉSUS, fils de David, aie pitié de moi !

48 Et plusieurs le reprenaient, pour le faire taire ; mais il criait encore plus fort : Fils de David, aie pitié de moi !
49 Et JÉSUS, s'étant arrêté, dit qu'on l'appelât. Ils appelèrent donc l'aveugle, lui disant : Prends courage, lève-toi, il t'appelle.
50 Et jetant son manteau, il se leva et vint vers Jésus.
51 Alors JÉSUS, prenant la parole, lui dit : Que veux-tu que je te fasse ? Et l'aveugle dit : Maître, que je recouvre la vue.
52 Et JÉSUS lui dit : Va-t'en, ta foi t'a sauvé.
53 Et incontinent il recouvra la vue, et il suivit JÉSUS dans le chemin.

RÉFLEXIONS

On doit considérer ici en premier lieu que le temps de la mort de JÉSUS-CHRIST approchant, il déclara plus ouvertement aux apôtres qu'il serait crucifié et qu'il ressusciterait, mais ils furent troublés et effrayés à l'ouïe de ces discours parce qu'ils s'attendaient à voir leur maître régner glorieusement sur la terre. En cela on découvre la sagesse et la bonté de JÉSUS-CHRIST qui voulait ainsi préparer ses disciples à ce qui devait lui arriver et l'on y remarque aussi que ses disciples étaient dans de grands préjugés et qu'ils ne savaient pas encore ce que notre Seigneur devait faire pour sauver les hommes.

Il faut faire ensuite attention à ce que JÉSUS-CHRIST dit à Saint Jacques et à Saint Jean, qui prétendaient occuper un rang distingué dans son royaume. Il leur dit qu'au lieu de s'attendre à être élevés à ces dignités, ils devaient se préparer à *boire la même coupe et à être baptisés du même baptême que lui*, c'est-à-dire à passer par de grandes souffrances et même à endurer la mort et qu'ainsi ils devaient s'humilier et être les serviteurs les uns des autres, à l'exemple de leur maître qui n'était venu au monde que pour servir et pour souffrir. Ces leçons et ce grand exemple d'humilité regardent tous les chrétiens aussi bien que les apôtres et nous devons nous les proposer continuellement afin de régler par-là nos sentiments et nos mœurs.

Enfin, la guérison que notre Seigneur accorda à cet aveugle qui implorait son secours avec tant d'ardeur est une nouvelle preuve de sa puissance et de sa grande charité et nous en devons conclure que, s'il était si prompt à assister les misérables, il sauvera encore plus certainement tous ceux qui l'invoquent avec humilité et qui cherchent auprès de lui le salut et la vie.

CHAPITRE XI

JÉSUS-CHRIST fait son entrée royale à Jérusalem. Il chasse du temple ceux qui le profanaient en y vendant des pigeons et d'autres bêtes pour les sacrifices et en y changeant de l'argent. Il fait sécher un figuier par sa parole. Et il répond aux pharisiens qui lui demandaient raison de son autorité.

1 Comme ils approchaient de Jérusalem et qu'ils étaient près de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont des Oliviers, JÉSUS envoya deux de ses disciples,
2 et il leur dit : Allez-vous-en à la bourgade qui est devant vous ; et aussitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'a encore monté ; détachez-le et amenez-le-moi.
3 Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi faites-vous cela ? dites que le Seigneur en a besoin ; et aussitôt il le laissera amener.
4 Ils s'en allèrent donc ; et ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors devant une porte, entre deux chemins, et ils le détachèrent.
5 Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?
6 Ils leur répondirent comme JÉSUS leur avait commandé ; et on les laissa aller.
7 Ils amenèrent donc l'ânon à JÉSUS, et mirent leurs vêtements sur l'ânon ; et JÉSUS monta dessus.
8 Et plusieurs étendaient leurs vêtements par le chemin, et les autres coupaient des branches d'arbres, et les étendaient par le chemin.
9 Et ceux qui marchaient devant, et ceux qui suivaient, criaient : Hosanna ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !
10 Béni soit le règne de David notre père qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très hauts !
11 Ainsi JÉSUS entra dans Jérusalem, et alla au temple ; et ayant tout considéré, comme il était déjà tard, il sortit pour aller à Béthanie avec les douze apôtres.
12 Le lendemain, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim.
13 Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il y alla pour voir s'il y trouverait quelque chose ; et s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles ; car ce n'était pas la saison des figues.
14 Alors JÉSUS, prenant la parole, dit au figuier : Que jamais personne ne mange de ton fruit. Et ses disciples l'entendirent.
15 Ils vinrent donc à Jérusalem ; et JÉSUS étant entré dans le temple, se mit à chasser ceux qui vendaient et qui

achetaient dans le temple, et il renversa les tables des changeurs, et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

16 Et il ne permettait pas que personne ne portât aucun vaisseau par le temple.

17 Et il les instruisait, en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée, par toutes les nations, une maison de prière mais vous en avez fait une caverne de voleurs ?

18 Ce que les Scribes et les principaux sacrificateurs ayant entendu, ils cherchaient les moyens de le faire périr ; car ils le craignaient, parce que tout le peuple était ravi de sa doctrine.

19 Le soir étant venu, JÉSUS sortit de la ville.

20 Et le matin, comme ils passaient, ses disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.

21 Alors Pierre, s'étant souvenu de ce qui s'était passé, lui dit : Maître, voilà le figuier que tu as maudit, qui est séché.

22 Et JÉSUS, répondant, leur dit : Ayez la foi en DIEU ;

23 Car je vous dis en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Ôte-toi de là et te jette dans la mer, et qui ne doutera point dans son cœur, mais qui croira fermement que ce qu'il dit arrivera, tout ce qu'il aura dit lui sera accordé.

24 C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez ; et il vous sera accordé !

25 Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière, pardonnez, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes.

26 Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos fautes.

27 Puis ils revinrent à Jérusalem ; et comme il allait par le temple, les principaux sacrificateurs, les Scribes et les sénateurs s'approchèrent de lui,

28 et ils lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses, et qui t'a donné l'autorité de les faire ?

29 JÉSUS, répondant, leur dit : Je vous demanderai aussi une chose, et répondez-moi ; et alors je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

30 Le baptême de Jean venait-il du ciel, ou des hommes ? Répondez-moi.

31 Or, ils raisonnaient entre eux, disant : Si nous disons : Du ciel ; il dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ?

32 Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple ; car tous croyaient que Jean avait été un vrai prophète.

33 Alors ils répondirent à JÉSUS : Nous n'en savons rien. Et JÉSUS leur répondit : Et moi, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur fit son entrée royale à Jérusalem peu de jours avant sa mort pour montrer qu'il était ce grand roi et ce Sauveur que les Juifs attendaient et dont les prophètes avaient prédit la venue, ce qu'il avait évité de faire connaître publiquement pendant sa vie. Mais la manière dont il fit cette entrée, étant monté sur un ânon, marquait sa douceur et son humilité et faisait voir que son règne n'aurait rien de commun avec celui des rois de la terre.

Comme la gloire de JÉSUS-CHRIST et la nature de son règne nous sont beaucoup mieux connues qu'elles ne l'étaient à ce peuple qui l'accompagna dans cette occasion, nous avons encore plus de sujet de nous réjouir et de louer DIEU de ce qu'il nous a envoyé ce grand Sauveur et de ce que son règne a été manifesté.

II. Il faut remarquer que dans le même jour, auquel JÉSUS-CHRIST fit son entrée royale, il se rendit au temple et qu'il en chassa ceux qui le profanaient afin de faire sentir aux Juifs son autorité divine et de leur montrer en agissant dans le temple comme maître qu'il était le fils de DIEU. De là nous devons apprendre à ne pas profaner, ni par l'hypocrisie, ni par l'impiété, ni par l'irrévérence les lieux où DIEU est adoré et invoqué.

Pour ce qui est du miracle du figuier séché, il faut savoir que cet arbre était une d'espèce particulière de figuiers qui conservaient pendant l'hiver leurs feuilles et leurs figes et dont le fruit murissait au printemps. Ainsi JÉSUS voyant ce figuier qui avait des feuilles et qui pouvait aussi avoir des figes y alla exprès chercher du fruit, quoi que ce ne fût pas la saison des figes communes et il le fit pour avoir occasion de le faire sécher par un miracle et de montrer par là à ses disciples, selon ce qu'il leur dit, que la foi et la prière obtiennent tout de DIEU. Mais il les avertit expressément que la prière doit être faite dans un esprit de charité et que quand nous nous présentons pour faire notre prière, nous devons nous pardonner les uns les autres.

La réponse que notre Seigneur fit aux pharisiens, qui lui demandaient de qui il tenait son autorité, avait pour but de leur faire sentir que leur incrédulité et leur aveuglement étaient volontaires et que son autorité venait du Ciel, aussi bien que celle de Jean-Baptiste. Mais nous serions encore plus coupables que les pharisiens, si, sachant que Jean-Baptiste et JÉSUS-CHRIST ont été envoyés de DIEU, nous ne nous soumettions pas à la doctrine qu'ils ont annoncée et de laquelle nous faisons profession.

CHAPITRE XII VERSETS 1 – 27

JÉSUS-CHRIST propose la parabole des vignerons.

Il répond à la demande qu'on lui fit, s'il fallait payer le tribut de l'empereur.

Et à une autre demande que les sadducéens lui firent sur la résurrection.

- 1 JÉSUS se mit ensuite à leur parler en paraboles : Un homme, dit-il, planta une vigne, il l'environna d'une haie, et y fit un creux pour un pressoir ; il y bâtit une tour, et il la loua à des vigneron, et s'en alla.
- 2 Et dans la saison il envoya un de ses serviteurs vers les vigneron, afin de recevoir d'eux du fruit de la vigne.
- 3 Mais l'ayant pris, ils le battirent, et le renvoyèrent à vide.
- 4 Il leur envoya encore un autre serviteur ; mais ils lui jetèrent des pierres, et lui meurtrirent toute la tête, et le renvoyèrent, après l'avoir traité outrageusement.
- 5 Et il en envoya encore un autre qu'ils tuèrent ; et plusieurs autres, dont ils battirent les uns et tuèrent les autres.
- 6 Enfin, ayant un fils qu'il chérissait, il le leur envoya encore le dernier, disant : Ils auront du respect pour mon fils.
- 7 Mais ces vigneron dirent entre eux : C'est ici l'héritier ; venez, tuons-le, et l'héritage sera à nous.
- 8 Et le prenant, ils le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne.
- 9 Que fera donc le maître de la vigne ? Il viendra et fera périr ces vigneron, et il donnera la vigne à d'autres.
- 10 Et n'avez-vous point lu cette parole de l'Écriture : La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle ;
- 11 Cela a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux ?
- 12 Alors ils tâchèrent de le saisir ; car ils connurent bien qu'il avait dit cette similitude contre eux ; mais ils craignirent le peuple ; c'est pourquoi le laissant, ils s'en allèrent.
- 13 Ensuite ils lui envoyèrent quelques-uns des Pharisiens et des Hérodiens, pour le surprendre dans ses discours.
- 14 Étant donc venus vers lui, ils lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère, et que tu n'as égard à qui que ce soit ; car tu ne regardes point à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voie de DIEU selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ? Le payerons-nous, ou ne le payerons-nous pas ?
- 15 Mais lui, connaissant leur hypocrisie, leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, que je le voie.
- 16 Et ils lui en apportèrent un. Alors il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui dirent : De César.
- 17 Et JÉSUS leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à DIEU ce qui est à DIEU. Et ils furent remplis d'admiration pour lui.
- 18 Ensuite les Sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, le vinrent trouver, et lui firent cette question :
- 19 Maître, Moïse nous a laissé par écrit, que si le frère de quelqu'un meurt, et laisse sa femme sans enfants, son frère épousera sa veuve, pour susciter lignée à son frère.
- 20 Or, il y avait sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, mourut et ne laissa point d'enfants.
- 21 Le second l'épousa aussi, et mourut, et ne laissa point non plus d'enfants ; et le troisième de même.
- 22 Tous les sept l'ont épousée, sans avoir laissé d'enfants. La femme mourut aussi la dernière de tous.
- 23 Duquel d'eux sera-t-elle donc femme quand ils ressusciteront ? car tous les sept l'ont eue pour femme.
- 24 Et JÉSUS, répondant, leur dit : N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de DIEU ?
- 25 Car quand on ressuscitera, ni les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.
- 26 Et à l'égard des morts, pour vous montrer qu'ils doivent ressusciter, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse, comment DIEU lui parla dans le buisson, en disant : Je suis le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob ?
- 27 DIEU n'est point le DIEU des morts ; mais il est le DIEU des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

RÉFLEXIONS

Le sens de la parabole des vigneron est que les Juifs, après avoir rejeté et persécuté les prophètes, feraient mourir le fils de DIEU, qu'à cause de cela DIEU les priverait de son alliance et les détruirait, qu'il ferait prêcher l'Évangile aux païens et que JÉSUS, qui avait été rejeté par les principaux des Juifs, deviendrait le chef et le roi de l'Église et serait élevé à la droite de DIEU. Il y a sur cela deux réflexions à faire :

L'une, que tout ce que JÉSUS-CHRIST avait prédit arriva peu de temps après par la ruine de Jérusalem, par la vocation des païens et par l'établissement de son règne ;

L'autre, que, comme DIEU fit une sévère vengeance de l'ingratitude des Juifs, il punira encore plus l'infidélité de ceux qui auront méprisé les offres de sa grâce et désobéi à l'Évangile.

II. Dans la réponse que JÉSUS-CHRIST fit à la question qu'on lui proposa sur le tribut, nous voyons que notre Seigneur découvrit le piège que les pharisiens lui tendaient et qu'il évita ce piège en leur disant : *Rendez à César ce qui est à César et à DIEU ce qui est à DIEU.*

D'où nous devons recueillir qu'il faut se soumettre à l'autorité des rois et des princes et leur rendre tout ce qui leur est dû et s'acquitter aussi inviolablement des devoirs auxquels la religion nous engage envers DIEU.

III. Notre Seigneur eut en ce temps-là en entretien remarquable avec les sadducéens qui niaient la résurrection des

morts et il répondit à la question qu'ils lui firent sur ce sujet d'une manière qui les confondit et qui leur fit voir qu'ils étaient dans une grande erreur. Cet endroit de l'Évangile mérite bien de l'attention. JÉSUS-CHRIST y instruit sur la vérité de la résurrection et sur l'état des personnes qui ressusciteront, ce qui doit nous affermir dans la croyance de cette grande et consolante vérité et nous porter à imiter la foi et la piété des patriarches dont le Seigneur s'est déclaré le DIEU, même après leur mort et à vivre d'une manière pure et spirituelle afin que nous puissions avoir part à la gloire d'une heureuse résurrection.

CHAPITRE XII VERSETS 28 – 44

JÉSUS-CHRIST répond à un docteur de la Loi qui lui demandait quel était le plus grand commandement. II. Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David. III. Il censure l'hypocrisie des docteurs de la Loi. IV. Il loue l'offrande d'une pauvre veuve.

28 Alors un des Scribes qui les avait ouïs disputer ensemble, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ?

29 JÉSUS lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Écoute, Israël, le Seigneur notre DIEU est le seul Seigneur ;

30 tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. C'est là le premier commandement.

31 Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci.

32 Et le Scribe lui répondit : Maître, tu as bien dit, et selon la vérité, qu'il n'y a qu'un seul DIEU, et qu'il n'y en a point d'autre que lui,

33 et que l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme, et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et que tous les sacrifices.

34 JÉSUS voyant qu'il avait répondu en homme intelligent, lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de DIEU. Et personne n'osait plus l'interroger.

35 Et comme JÉSUS enseignait dans le temple, il leur dit : Comment les Scribes disent-ils que le CHRIST est fils de David ?

36 Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

37 Puis donc que David lui-même l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Et une grande multitude qui était là prenait plaisir à l'écouter.

38 Il leur disait aussi, en les enseignant : Gardez-vous des Scribes qui aiment à se promener en robes longues, et à être salués dans les places publiques ;

39 et qui aiment les premiers sièges dans les synagogues, et les premières places dans les festins ;

40 qui dévorent les maisons des veuves, et cela en affectant de faire de longues prières ; ils en recevront une plus grande condamnation.

41 Et JÉSUS, étant assis vis-à-vis du tronc, regardait comment le peuple mettait de l'argent dans le tronc.

42 Et plusieurs personnes riches y mettaient beaucoup ; et une pauvre veuve vint, qui y mit deux petites pièces, qui font un quadrin.

43 Alors, ayant appelé ses disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité, que cette pauvre veuve a plus mis au tronc que tous ceux qui y ont mis.

44 Car tous les autres y ont mis de leur superflu ; mais celle-ci y a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous donne une leçon très importante. C'est que le premier commandement et celui qui comprend tous les autres est d'aimer DIEU de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là ce que nous pouvons faire de plus agréable à DIEU et ce qui vaut mieux que toutes les cérémonies et tous les devoirs extérieurs de la religion. Ceux qui ont bien compris cette vérité et qui travaillent par-dessus toutes choses à remplir leur cœur de cet amour sincère de DIEU et du prochain sont dans la disposition où il faut être pour entrer dans le royaume de DIEU, selon que notre Seigneur le déclare expressément.

II. JÉSUS-CHRIST ayant demandé aux scribes comment David appelait le Messie son Seigneur au Psaume CX, puisque le Messie était son fils, ils furent réduits au silence et ne purent lui répondre. Par cette question le Seigneur voulut les convaincre de leur ignorance en présence du peuple, mais il ne leur expliqua pas cet oracle de David, parce qu'il ne voulait pas alors parler ouvertement de la dignité de sa personne et parce que d'ailleurs cela eût été inutile et que les pharisiens n'auraient pas cru ce qu'il leur aurait dit sur ce sujet. Mais cette question n'a rien d'obscur pour

nous qui savons que JÉSUS-CHRIST est fils de David parce qu'il est descendu de lui à l'égard de sa nature humaine, mais qu'il est aussi son Seigneur en tant qu'il est le fils de DIEU.

III. Les reproches que JÉSUS-CHRIST fit aux docteurs de la Loi nous montrent que l'orgueil, l'hypocrisie et l'avarice sont des vices tout-à-fait condamnables, surtout dans ceux qui enseignent les autres et dans les personnes qui font profession d'avoir de la piété.

IV. Le jugement que notre Seigneur fit de l'offrande d'une pauvre veuve, qui jeta deux petites pièces de monnaie dans un tronc où l'on mettait ce qu'on voulait donner pour les usages du temple et du service divin, nous apprend que DIEU a principalement égard au cœur et à l'intention et que les contributions et les aumônes des pauvres, quoi qu'elles soient de petite valeur lui sont aussi agréables que celles des riches lorsque les pauvres donnent autant que leur pauvreté le leur permet et qu'ils le font par un principe de piété et de charité.

CHAPITRE XIII

JÉSUS-CHRIST parle des signes qui précéderaient la destruction du temple et de la ville de Jérusalem et la fin du monde. Il dit qu'il paraîtrait de faux prophètes et de faux messies, que l'on verrait des guerres, des famines et toutes sortes de calamités, que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait annoncé par toute la terre. Il prédit que les idolâtres rentreraient bientôt dans la Judée et qu'ils assiègeraient Jérusalem, qu'il paraîtrait de tous côtés des signes de la colère de DIEU, qu'alors le Fils de l'homme se montrerait dans sa gloire et que ces choses arriveraient avant que la génération d'alors fût passée. Il exhorte ses disciples à se retirer en ce temps-là de Jérusalem.

Enfin il leur recommande de se tenir prêts et de veiller en attendant sa venue et pour les y engager, il leur dit que le temps précis de cette venue était inconnu et incertain.

1 Comme JÉSUS sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regarde quelles pierres et quels bâtiments !

2 Et JÉSUS, répondant, lui dit : Tu vois ces grands bâtiments ; il n'y restera pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3 Et comme il était assis sur le mont des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui firent cette question à part, et lui dirent :

4 Dis-nous quand ces choses arriveront, et par quel signe on connaîtra que toutes ces choses devront s'accomplir.

5 Alors JÉSUS, leur répondant, se mit à leur dire : Prenez garde que personne ne vous séduise ;

6 car plusieurs viendront, qui prendront mon nom, disant : C'est moi qui suis le CHRIST ; et ils en séduiront plusieurs.

7 Quand vous entendrez parler de guerres et de bruit de guerres, ne vous troublez point ; car il faut que ces choses arrivent ; mais ce ne sera pas encore la fin.

8 Car une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume ; et il y aura des tremblements de terre en divers lieux, des famines, et des troubles ; et ces choses ne seront que des commencements de douleurs.

9 Mais prenez garde à vous-mêmes ; car ils vous livreront aux tribunaux et aux synagogues ; vous serez fouettés, et vous serez présentés devant les gouverneurs et devant les rois, à cause de moi, pour me rendre témoignage devant eux.

10 Mais il faut que l'Évangile soit auparavant prêché à toutes les nations.

11 Or, quand ils vous mèneront pour vous livrer, ne soyez point en peine par avance de ce que vous aurez à dire, et ne le méditez point ; mais dites tout ce qui vous sera inspiré à cette heure-là ; car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais ce sera le Saint-Esprit.

12 Alors un frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; et les enfants se lèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir.

13 Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ; mais celui qui persévéra jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

14 Or, quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation, et dont le prophète Daniel a parlé, établie où elle ne doit pas être ; (que celui qui le lit y fasse attention) alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes ;

15 et que celui qui sera sur la maison, ne descende point dans sa maison, et n'y entre point pour s'arrêter à en emporter quoi que ce soit ;

16 et que celui qui sera aux champs, ne retourne point en arrière, pour emporter son habit.

17 Mais malheur aux femmes qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là.

18 Priez que votre fuite n'arrive point en hiver.

19 Car il y aura en ces jours-là une telle affliction, que, depuis le commencement de la création de toutes choses jusqu'à maintenant, il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

20 Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours-là, personne n'échapperait ; mais il a abrégé ces jours à cause des élus qu'il a choisis.

21 Alors, si quelqu'un vous dit : Voici, le CHRIST est ici ; ou : Il est là, ne le croyez point.

22 Car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront et feront des signes et des prodiges pour séduire même les

élus, s'il était possible.

23 Mais prenez-y garde ; voici, je vous ai tout prédit.

24 En ces jours-là, après cette affliction, le soleil sera obscurci, la lune ne donnera point sa lumière ;

25 Les étoiles du ciel tomberont et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées.

26 Et alors on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées, avec une grande puissance et une grande gloire ;

27 Et il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre vents, depuis les extrémités de la terre jusqu'aux extrémités du ciel.

28 Apprenez ceci par la comparaison d'un figuier : Quand ses branches commencent à être tendres, et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

29 Vous aussi de même, quand vous verrez que ces choses arriveront, sachez qu'il est proche et à la porte.

30 Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point, que toutes ces choses n'arrivent.

31 Le ciel et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront point.

32 Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont dans le ciel, ni même le Fils ; mais seulement le Père.

33 Prenez garde à vous ; veillez et priez : car vous ne savez quand ce temps viendra.

34 Il en est comme d'un homme qui, allant en voyage, laisse sa maison, et en donne la conduite à ses serviteurs, marquant à chacun sa tâche, et qui ordonne au portier d'être vigilant.

35 Veillez donc ; car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou le matin ;

36 De peur, qu'arrivant tout à coup, il ne vous trouve endormis.

37 Or, ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

RÉFLEXIONS

Ce discours du fils de DIEU nous présente ces trois réflexions principales :

I. La première, que l'événement vérifia pleinement toutes ces prédictions de notre Seigneur peu après son départ de ce monde. Plusieurs séducteurs parurent en ce temps-là, les Juifs furent affligés par la guerre et par toutes sortes de fléaux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile se répandit en divers lieux du monde, Jérusalem fut assiégée et détruite avec son temple par les Romains, les chrétiens qui en sortirent furent garantis de cette désolation et enfin, tout cela arriva avant que les hommes qui vivaient du temps de JÉSUS-CHRIST fussent tous morts, comme il l'avait prédit formellement. Ce sont là des preuves de la vérité et de la divinité de l'Évangile auxquelles on ne saurait rien opposer et des marques visibles de la vengeance divine sur les Juifs.

II. Ceci doit nous persuader que ce que notre Seigneur a dit d'une manière qui n'est pas moins formelle de sa dernière venue, et de la punition des méchants, ne manquera pas d'arriver aussi.

III. La troisième réflexion est que le temps de cette venue nous est inconnu, de même que celui de notre mort, DIEU nous l'ayant caché par un effet de sa sagesse et de sa bonté, qu'ainsi nous devons y penser continuellement et nous y préparer par la prière, par une vie pure et par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, servant DIEU fidèlement chacun dans notre vocation afin que ce jour redoutable ne nous surprenne pas. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lui-même par ces paroles qui se lisent à la fin de ce discours et qui en marquent le but et l'usage : *Prenez garde à vous. Veillez et priez, car vous ne savez pas quand votre Seigneur viendra. Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.*

CHAPITRE XIV VERSETS 1-31

Saint Marc commence ici l'histoire de la passion de JÉSUS-CHRIST et il rapporte :

I. Qu'une femme oignit notre Seigneur avec une huile précieuse. II. Que Judas promet aux Juifs de leur livrer son maître. III. Que JÉSUS-CHRIST célébra la pâque la veille de sa mort et que, pendant le souper il prédit la trahison de Judas, qu'il institua la sainte cène et qu'il prédit aussi que Saint Pierre le renierait.

1 La fête de Pâque et des pains sans levain devait être deux jours après ; et les Scribes cherchaient comment ils pourraient se saisir de JÉSUS par finesse, et le faire mourir.

2 Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

3 Et JÉSUS, étant à Béthanie, dans la maison de Simon, surnommé le lépreux, une femme vint à lui, lorsqu'il était à table, avec un vase d'albâtre, plein d'une huile odoriférante et de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête, ayant rompu le vase.

4 Et quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes, et dirent : Pourquoi perdre ainsi ce parfum ?

5 Car on pouvait le vendre plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres. Ainsi ils murmuraient contre elle.

6 Mais JÉSUS dit : Laissez-la ; pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne action à mon égard.

7 Car vous aurez toujours des pauvres avec vous ; et toutes les fois que vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien ; mais vous ne m'aurez pas toujours.

8 Elle a fait ce qui était en son pouvoir ; elle a embaumé par avance mon corps pour ma sépulture.

9 Je vous dis en vérité, que dans tous les endroits du monde où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.

10 Alors Judas Iscariot, l'un des douze, s'en alla vers les principaux sacrificateurs, pour leur livrer Jésus.

11 Ils l'écoutèrent avec joie, et ils lui promirent de lui donner de l'argent ; après quoi il chercha une occasion propre pour le leur livrer.

12 Le premier jour des pains sans levain, auquel on immolait la Pâque, ses disciples lui dirent : Où veux-tu que nous allions te préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

13 Alors il envoya deux de ses disciples, et il leur dit : Allez à la ville, et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le.

14 Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Notre maître demande : Où est le lieu où je mangerai la Pâque avec mes disciples ?

15 Et il vous montrera une grande chambre haute, meublée et toute prête ; préparez-nous là la Pâque.

16 Ses disciples donc partirent, et vinrent à la ville, et trouvèrent les choses comme il leur avait dit ; et ils préparèrent la Pâque.

17 Quand le soir fut venu, il vint avec les douze apôtres.

18 Et comme ils étaient à table et qu'ils mangeaient, JÉSUS dit : Je vous dis en vérité, que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira.

19 Alors ils commencèrent à s'affliger ; et ils lui dirent, l'un après l'autre : Est-ce moi ?

20 Il leur répondit : C'est l'un de vous douze, qui met la main au plat avec moi.

21 Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi ! il eût mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

22 Et comme ils mangeaient, JÉSUS prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et il le leur donna, et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

23 Ayant aussi pris la coupe et rendu grâces, il la leur donna, et ils en burent tous.

24 Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs.

25 Je vous dis en vérité, que je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour que je le boirai nouveau dans le royaume de DIEU.

26 Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des Oliviers.

27 Alors JÉSUS leur dit : Je vous serai cette nuit à tous une occasion de chute ; car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées.

28 Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29 Et Pierre lui dit : Quand tous les autres seraient scandalisés, je ne le serai pourtant pas.

30 Alors JÉSUS lui dit : Je te dis en vérité, qu'aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

31 Mais Pierre disait encore plus fortement : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les autres disaient la même chose.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire ici, regarde l'action de cette femme qui répandit sur JÉSUS un parfum précieux. Notre Seigneur approuva cette action, il loua le zèle et les bonnes intentions de cette femme, il dit même que la mémoire de ce qu'elle avait fait serait conservée dans l'Église. Dès là nous ne pouvons douter qu'il n'ait aussi pour agréable tout ce que nous faisons en vue de l'honorer. Ce qu'il dit à ceux qui voulaient que le prix de ce parfum fût donné aux pauvres doit nous apprendre à éviter les jugements téméraires, à ne pas condamner facilement les actions des autres lorsqu'elles peuvent partir d'un bon principe et à faire du bien aux pauvres toutes les fois que nous le pourrons.

II. L'exemple de Judas montre que l'avarice endurecit et aveugle les hommes à un tel point qu'elle les pousse dans toutes sortes de crimes.

III. Puisque JÉSUS-CHRIST prédit la trahison de Judas, il paraît de là que rien ne lui était caché, qu'il connaissait les cœurs et les desseins des hommes et qu'il savait ce qui devait lui arriver et qu'ainsi il a souffert volontairement tout ce qu'il a souffert.

IV. JÉSUS-CHRIST célébra la pâque avec ses disciples suivant la coutume des Juifs, pour faire voir qu'il était religieux observateur de tout ce qui était prescrit par la loi divine, mais il le fit surtout parce que son dessein était d'instituer la sainte-cène et de la mettre à la place de la pâque des Juifs. C'est ce qui doit nous remplir d'un très grand respect pour cette divine cérémonie que notre Seigneur a établie comme un mémorial de sa mort et nous engager à la

célébrer avec reconnaissance, conformément à ses intentions.

Enfin, la prédiction du reniement de St. Pierre suppose que notre Seigneur avait une parfaite connaissance du cœur des hommes et ce qu'il dit à cet apôtre, qui protestait qu'il ne l'abandonnerait jamais, doit nous inspirer une salutaire défiance de nous-mêmes et nous porter à profiter des avertissements que DIEU nous donne et à chercher dans l'humilité, dans la vigilance et dans la prière la fermeté nécessaire pour n'être pas surpris par les tentations.

CHAPITRE XIV VERSETS 32-72

Saint Marc rapporte ici :

I. Ce que JÉSUS-CHRIST souffrit dans le jardin ;

II. Comment il fut pris par les Juifs qui étaient conduits par Judas ;

III. Ce qui se passa lorsque JÉSUS fut présenté au conseil ;

IV. La chute de Saint Pierre et sa repentance

32 Ils allèrent ensuite dans un lieu appelé Gethsémané. Et JÉSUS dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié.

33 Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et commença à être saisi de frayeur et fort agité.

34 Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez.

35 Et s'en allant un peu plus avant, il se prosterna contre terre, priant que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.

36 Et il disait : Mon Père, toutes choses te sont possibles ; détourne cette coupe de moi ; toutefois qu'il en soit, non ce que je voudrais, mais ce que tu veux.

37 Et il revint vers eux et les trouva endormis ; et il dit à Pierre : Simon, tu dors ! n'as-tu pu veiller une heure ?

38 Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.

39 Et il s'en alla encore, et il pria disant les mêmes paroles.

40 Et étant revenu, il les trouva encore endormis, car leurs yeux étaient appesantis ; et ils ne savaient que lui répondre.

41 Et il revint pour la troisième fois, et il leur dit : Vous dormez encore et vous vous reposez ! C'est assez ; l'heure est venue : voici, le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des méchants.

42 Levez-vous, allons, voici, celui qui me trahit s'approche.

43 Et aussitôt, comme JÉSUS parlait encore, Judas qui était l'un des douze, vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons, de la part des principaux sacrificateurs, des Scribes et des sénateurs.

44 Et celui qui le trahissait avait donné ce signal : Celui que je baiserais, c'est lui ; saisissez-le, et l'emmenez sûrement.

45 Aussitôt, donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de lui et lui dit : Maître, maître ; et il le baisa.

46 Alors ils mirent les mains sur JÉSUS, et le saisirent.

47 Et un de ceux qui étaient là présents tira son épée, et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta une oreille.

48 Alors JÉSUS prit la parole et leur dit : Vous êtes sortis comme après un brigand, avec des épées et des bâtons pour me prendre.

49 J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi ; mais tout ceci est arrivé, afin que les Écritures fussent accomplies.

50 Alors tous ses disciples l'ayant abandonné, s'enfuirent.

51 Et il y avait un jeune homme qui le suivait, ayant le corps couvert seulement d'un linceul ; et quelques jeunes gens l'ayant pris,

52 Il leur laissa le linceul, et s'enfuit nu de leurs mains.

53 Ils menèrent ensuite JÉSUS chez le souverain sacrificateur où s'assemblèrent tous les principaux sacrificateurs, les sénateurs et les Scribes.

54 Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du souverain sacrificateur ; et étant assis auprès du feu avec les domestiques, il se chauffait.

55 Or, les principaux sacrificateurs et tout le conseil cherchaient quelque témoignage contre JÉSUS, pour le faire mourir ; et ils n'en trouvaient point.

56 Car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui ; mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.

57 Alors quelques-uns se levèrent, qui portèrent un faux témoignage contre lui, disant :

58 Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple, qui a été bâti par la main des hommes, et dans trois jours j'en rebâtirai un autre, qui ne sera point fait de main d'homme.

59 Mais leur déposition ne s'accordait pas non plus.

60 Alors le souverain sacrificateur se levant au milieu du conseil, interrogea JÉSUS, et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?

61 Mais JÉSUS se tut et ne répondit rien. Le souverain sacrificateur l'interrogea encore, et lui dit : Es-tu le CHRIST,

le Fils du DIEU béni ?

62 Et JÉSUS lui dit : Je le suis ; et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de DIEU, et venir sur les nuées du ciel.

63 Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, et dit : Qu'avons-nous plus à faire de témoins ?

64 Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort.

65 Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui, à lui couvrir le visage, et à lui donner des coups de poing ; et ils lui disaient : Devine qui t'a frappé. Et les sergents lui donnaient des coups de leurs bâtons.

66 Or, comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain sacrificateur y vint ;

67 Et voyant Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face, et lui dit : Et toi, tu étais avec JÉSUS de Nazareth.

68 Mais il le nia, et dit : Je ne le connais point, et je ne sais ce que tu dis ; et il sortit au vestibule ; et le coq chanta.

69 Et cette servante l'ayant encore vu, elle se mit à dire à ceux qui étaient présents : Cet homme est de ces gens-là.

70 Mais il le nia encore. Et un peu après, ceux qui étaient présents dirent à Pierre : Tu es assurément de ces gens-là, car tu es Galiléen, et ton langage est semblable au leur.

71 Alors il commença à faire des imprécations et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme dont tu parles.

72 Et le coq chanta pour la seconde fois ; et Pierre se ressouvint de la parole que JÉSUS lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et étant sorti promptement, il pleura.

RÉFLEXIONS

L'extrême tristesse que notre Seigneur ressentit dans le jardin est l'une des circonstances les plus remarquables de sa passion. Elle nous découvre bien clairement que c'était pour expier les péchés des hommes qu'il souffrait. Nous y voyons quelle est l'horreur du péché et de quel désespoir les méchants seront saisis lorsqu'ils seront rejetés de DIEU et qu'ils souffriront les peines dues à leurs péchés. Nous devons après cela, à l'imitation de JÉSUS-CHRIST, qui, dans son agonie, pria avec tant de ferveur et une si parfaite soumission à la volonté de son Père, invoquer DIEU avec persévérance lorsque nous sommes dans l'affliction et en même temps avec une entière résignation à sa volonté disant toujours : *Seigneur, non point ce que je voudrais, mais ce que tu veux.*

JÉSUS-CHRIST nous donne un avertissement bien important lorsqu'il dit : *Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt mais la chair est faible.*

Il nous apprend par-là que le moyen infaillible de ne pas tomber dans le péché est de nous défier de notre faiblesse, de veiller et de prier, mais que les tentations nous entraînent dès que nous nous négligeons de ce côté-là.

On voit dans ce qui se passa lorsque notre Seigneur fut pris et dans ce qu'il dit alors à Judas et aux Juifs qu'il ne fut pris et condamné que parce qu'il le voulait bien et parce que DIEU le permettait. C'est là pour nous un puissant engagement à aimer ardemment notre Sauveur qui s'est exposé volontairement à la mort pour nous et à acquiescer en toutes choses à la volonté du Seigneur.

On doit remarquer : *que JÉSUS parut devant le conseil, qu'il fut examiné, qu'on entendit des témoins, mais qu'il ne put être convaincu d'aucun crime, quelques efforts que les Juifs fissent pour trouver des accusations et des faux témoignages contre lui* et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua qu'il était le fils de DIEU. Tout cela fut dispensé par la providence pour faire voir la parfaite innocence de notre Seigneur.

II. Cette grande douceur et cette patience qu'il fit paraître par ses discours et en souffrant toutes sortes d'indignités est une preuve bien sensible de sa soumission à la volonté de son Père et de son amour envers nous et un modèle de patience auquel nous devons nous conformer. Après cela, il est à remarquer que notre Seigneur avoua qu'il était le fils de DIEU et qu'il dit aux Juifs qu'ils le verraient bientôt assis à la droite de DIEU et venant dans sa gloire. Cela s'accomplit peu après, lorsque les Juifs furent détruits et qu'ils virent le règne de notre Seigneur s'établir dans le monde.

Nous devons enfin profiter de la chute de Saint Pierre qui renia son maître après avoir protesté si fortement qu'il ne l'abandonnerait jamais. Tout le monde et même les personnes qui ont du zèle et de bons sentiments peuvent voir ici combien grande est notre faiblesse et comment nous ne saurions jamais trop nous précautionner contre les tentations. La repentance de cet apôtre, qui fut si prompte et si amère, nous apprend que si nous avons fait quelque chute nous devons nous en relever incontinent, en avoir une vive douleur et la réparer par le recours à la miséricorde de DIEU et par une sincère conversion.

CHAPITRE XV

JÉSUS-CHRIST est présenté à Pilate qui, après avoir tâché de le délivrer, consent enfin à sa mort. Il est crucifié, il meurt et on l'ensevelit.

1 Dès qu'il fut jour, les principaux sacrificateurs, avec les sénateurs et les Scribes, et tout le conseil, ayant délibéré ensemble, emmenèrent JÉSUS lié, et le livrèrent à Pilate.

2 Et Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? JÉSUS lui répondit : Tu le dis.

3 Et les principaux sacrificateurs l'accusaient de plusieurs choses ; mais il ne répondait rien.
4 Et Pilate l'interrogea encore et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Vois combien de choses ils avancent contre toi.
5 Mais JÉSUS ne répondit plus rien, de sorte que Pilate en était tout surpris.
6 Or, il avait accoutumé de relâcher, à la fête de Pâque, celui des prisonniers que le peuple demandait.
7 Et il y en avait un, nommé Barabbas, qui était en prison avec d'autres séditeux qui avaient commis un meurtre dans une sédition.
8 Et le peuple se mit à demander, avec de grands cris, qu'il leur fît comme il leur avait toujours fait.
9 Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?
10 Car il savait bien que c'était par envie que les principaux sacrificateurs l'avaient livré.
11 Mais les principaux sacrificateurs incitèrent le peuple à demander qu'il leur relâchât plutôt Barabbas.
12 Et Pilate, reprenant la parole, leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez le roi des Juifs ?
13 Et ils crièrent de nouveau : Crucifie-le.
14 Et Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils crièrent encore plus fort : Crucifie-le.
15 Pilate donc, voulant contenter le peuple, leur relâcha Barabbas ; et après avoir fait fouetter JÉSUS, il le livra pour être crucifié.
16 Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour du prétoire, et ils y rassemblèrent toute la compagnie des soldats ;
17 et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre, et lui mirent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient entrelacées.
18 Et ils se mirent à le saluer, en disant : Je te salue, roi des Juifs.
19 Et ils lui frappaient la tête avec une canne, et ils crachaient contre lui, et se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui.
20 Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, et lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.
21 Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, passant par là en revenant des champs, ils le contraignirent de porter la croix de Jésus.
22 Et ils le conduisirent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire la place du crâne.
23 Et ils lui présentèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe ; mais il n'en but point.
24 Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, en les jetant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.
25 Il était la troisième heure quand ils le crucifièrent.
26 Et le sujet de sa condamnation était marqué par cet écriteau : LE ROI DES JUIFS.
27 Ils crucifièrent aussi avec lui deux brigands, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.
28 Ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Il a été mis au rang des malfaiteurs.
29 Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, hochant la tête et disant : Hé ! toi, qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours,
30 sauve-toi toi-même, et descends de la croix.
31 De même aussi les principaux sacrificateurs et les Scribes disaient entre eux, en se moquant : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même.
32 Que le CHRIST, le roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous le voyions, et que nous croyions. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui, lui disaient aussi des outrages.
33 Mais depuis la sixième heure il y eut des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure.
34 Et à la neuvième heure JÉSUS cria à haute voix, disant : Éloï, Éloï, lamma sabachthani ? C'est-à-dire : Mon DIEU, mon DIEU, pourquoi m'as-tu abandonné ?
35 Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, l'ayant entendu, disaient : Voilà qu'il appelle Élie.
36 Et l'un d'eux courut, emplit une éponge de vinaigre, la mit au bout d'une canne, et la lui présenta pour boire, en disant : Laissez, voyons si Élie viendra l'ôter de la croix.
37 Alors JÉSUS ayant jeté un grand cri, rendit l'esprit.
38 Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'au bas.
39 Et le centenier qui était vis-à-vis de lui, voyant qu'il était expiré en criant ainsi, dit : Cet homme était véritablement Fils de DIEU.
40 Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie-Magdelaine, et Marie, mère de Jacques le petit et de Joses, et Salomé,
41 lesquelles le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée, et plusieurs autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.
42 Comme il était déjà tard, et que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat,
43 Joseph d'Arimathée, qui était un sénateur de considération, et qui attendait aussi le règne de DIEU, vint avec hardiesse vers Pilate, et lui demanda le corps de Jésus.

44 Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort ; et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort.

45 Et l'ayant appris du centenier, il donna le corps à Joseph.

46 Et Joseph ayant acheté un linceul, le descendit de la croix, l'enveloppa dans ce linceul, et le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc ; et il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.

47 Et Marie-Magdelaine et Marie, mère de Joses, regardaient où on le mettait.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses principales à remarquer dans ce qui se passa devant Pilate :

I. L'injustice et la fureur des Juifs que rien ne put apaiser et qui sollicitèrent avec tant d'instance la condamnation de JÉSUS, jusque-là qu'ils lui préférèrent un meurtrier.

II. L'humilité, le silence et la patience de notre Seigneur qui se soumit à la sentence de Pilate et qui souffrit sans se plaindre toutes les injustices qu'on lui fit. Ce sont là de fortes preuves de son amour pour les hommes qu'ils voulaient sauver et de sa soumission à la volonté de son Père et c'est aussi un exemple de résignation pour ceux qui sont exposés à la souffrance et à l'injustice des hommes.

III. Il faut remarquer que l'innocence de JÉSUS-CHRIST fut pleinement reconnue par Pilate, ce qui aggravait le crime des Juifs et celui de ce gouverneur.

IV. Et enfin que ce juge inique, après avoir refusé de faire ce que les Juifs voulaient et tâché de sauver JÉSUS-CHRIST, prononça enfin la sentence de sa mort. Pilate connaissait ce que la justice demandait, il avait même de bonnes intentions, mais il n'eut pas le courage de les suivre.

C'est ainsi qu'en usent ceux qui pèchent contre leur conviction, ils connaissent leur devoir, ils ont quelque bonne volonté, mais après avoir résisté quelques temps à la tentation, ils y succombent par la crainte qu'ils ont des hommes, par des vues de politique et d'intérêt ou par quelque autre principe de cette nature. Au lieu que les gens de bien sont toujours attachés à leur devoir et suivent avec fermeté ce que la conscience leur dicte, sans que les égards humains soient capables de les en empêcher.

Ce que l'on doit principalement considérer dans la passion de notre Seigneur, ce sont les douleurs de ce supplice cruel qu'il endura, la honte et l'ignominie à laquelle il fut exposé ayant été crucifié au milieu de deux brigands, les outrages et les insultes que les pharisiens et les sacrificateurs lui firent pendant qu'il était attaché à la croix et enfin la mort qui termina ses souffrances. On découvre en tout cela le profond abaissement du fils de DIEU, le grand amour qu'il nous a porté et l'exemple de la patience la plus parfaite.

Ainsi nous devons regarder cette mort comme le prix de notre rédemption et l'appui de notre foi, aimer ce bon Sauveur, qui nous a tant aimés, renoncer au péché qu'il est venu détruire par sa mort et apprendre, par son exemple, à porter notre croix et à souffrir patiemment lorsque nous y sommes appelés.

L'histoire de la sépulture de JÉSUS-CHRIST et les informations que Pilate fit prendre avant que d'accorder son corps à Joseph prouvent qu'il a été véritablement mort et qu'ainsi il est véritablement ressuscité. La considération de cette sépulture est aussi très propre pour dissiper la crainte que nous pourrions avoir de la mort et du sépulcre et pour nous élever à l'attente d'une meilleure vie.

CHAPITRE XVI

Dans ce dernier chapitre de Saint Marc, on voit :

I. L'histoire de la résurrection de JÉSUS-CHRIST ;

II. les ordres qu'il donna aux apôtres avant que de quitter le monde ;

III. Son ascension.

1 Après que le sabbat fut passé, Marie-Magdelaine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des drogues aromatiques pour venir embaumer le corps de Jésus.

2 Et elles vinrent au sépulcre de grand matin, le premier jour de la semaine, comme le soleil venait de se lever.

3 Et elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre ?

4 Et ayant regardé, elles virent que la pierre avait été ôtée ; or, elle était fort grande.

5 Puis, étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche ; et elles en furent épouvantées.

6 Mais il leur dit : Ne vous effrayez point ; vous cherchez JÉSUS de Nazareth qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est plus ici ; voici le lieu où on l'avait mis.

7 Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée ; vous le verrez là, comme il vous l'a dit.

8 Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et elles s'enfuirent ; car elles étaient saisies de crainte et d'étonnement. Et elles n'en dirent rien à personne, tant elles étaient effrayées.

9 Or, JÉSUS, étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie-Magdelaine, de laquelle il avait chassé sept démons.
10 Et elle s'en alla, et l'annonça à ceux qui avaient été avec lui, et qui étaient dans le deuil et dans les larmes.
11 Mais eux, lui ayant ouï dire qu'il était vivant, et qu'elle l'avait vu, ne le crurent point.
12 Après cela il se montra sous une autre forme à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne.
13 Et ceux-ci s'en allèrent le dire aux autres disciples ; mais ils ne les crurent pas non plus.
14 Enfin il se montra aux onze apôtres, comme ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.
15 Et il leur dit : Allez-vous-en par tout le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature humaine.
16 Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira point sera condamné.
17 Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues ;
18 ils chasseront les serpents ; quand ils auront bu quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris.
19 Le Seigneur JÉSUS, après leur avoir ainsi parlé, fut élevé au ciel, et il s'assit à la droite de DIEU.
20 Et eux, étant partis, prêchèrent partout ; le Seigneur opérant avec eux, et confirmant la parole par les miracles qui l'accompagnaient.

RÉFLEXIONS

Ce qui est contenu dans ce chapitre établit premièrement la vérité et la certitude de la résurrection de JÉSUS-CHRIST, puisqu'elle a été confirmée par l'apparition et par le témoignage des anges et que notre Seigneur fut vu par les femmes qui étaient allées à son sépulcre et ensuite par les apôtres à diverses fois.

Nous devons considérer aussi combien cette résurrection fut glorieuse, DIEU ayant envoyé des anges pour annoncer aux hommes qu'il était ressuscité. Ce merveilleux événement prouve donc que JÉSUS est le fils de DIEU et nous assure qu'il nous a parfaitement réconcilié à DIEU par son sacrifice et qu'il a vaincu la mort et le sépulcre. Cette résurrection est aussi un gage certain de la nôtre, ce qui doit nous remplir de consolation et de confiance et nous exciter puissamment à la piété.

Les ordres que JÉSUS-CHRIST donna aux apôtres d'aller prêcher et baptiser par tout le monde et le pouvoir dont il les revêtit de faire toutes sortes de miracles montrent qu'il parlait comme le roi de l'Église et le Maître de toutes choses. Et l'événement ayant répondu à ce qu'il avait dit, cela prouve d'une manière incontestable qu'il a été élevé à une souveraine puissance et que l'Évangile est une doctrine céleste et divine.

Nous devons remarquer de plus que JÉSUS-CHRIST parle ici du baptême en des termes qui font voir que cette cérémonie est une institution divine, mais en même temps il déclare que le baptême ne peut sauver que lorsqu'il est accompagné d'une vraie foi.

Enfin l'ascension de JÉSUS-CHRIST nous engage à le regarder comme celui qui a un pouvoir souverain sur tout le monde et qui doit être notre juge. Et puisqu'il est aussi allé au Ciel pour nous y préparer place, nous devons par la piété et par les bonnes œuvres aspirer et tendre à ce glorieux séjour, où notre Rédempteur est entré et où il est assis à la droite de DIEU.

LE SAINT ÉVANGILE

DE

NOTRE SEIGNEUR

JÉSUS-CHRIST

SELON

S. LUC

ARGUMENT

Cet Évangile a été écrit environ vingt ans après l'ascension de JÉSUS-CHRIST, par Saint Luc qui fut disciple et compagnon de Saint Paul et qui le suivit dans ses voyages.

CHAPITRE I VERSET 1 A 38.

Un ange annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, et six mois après, le même, annonce à la Sainte Vierge celle de notre Seigneur.

- 1 Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude ;
- 2 Selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les ministres de la Parole ;
- 3 J'ai cru aussi, très excellent Théophile, que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine ;
- 4 Afin que tu reconnasses la certitude des choses dont tu as été instruit.
- 5 Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y avait un sacrificateur nommé Zacharie, du rang d'Abia ; sa femme était de la race d'Aaron, et elle s'appelait Elisabeth.
- 6 Ils étaient tous deux justes devant DIEU, et ils suivaient tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur, d'une manière irrépréhensible.
- 7 Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient tous deux avancés en âge.
- 8 Or, il arriva que Zacharie faisant les fonctions de sacrificateur devant DIEU, dans le rang de sa famille,
- 9 il lui échut par sort, selon la coutume établie parmi les sacrificateurs, d'entrer dans le temple du Seigneur, pour y offrir les parfums.
- 10 Et toute la multitude du peuple était dehors en prières, à l'heure qu'on offrait les parfums.
- 11 Alors un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout au côté droit de l'autel des parfums.
- 12 Et Zacharie, le voyant, en fut troublé, et la frayeur le saisit.
- 13 Mais l'ange lui dit : Zacharie, ne crains point, car ta prière est exaucée, et Elisabeth ta femme t'enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jean.
- 14 Il sera pour toi un sujet de joie et de ravissement, et plusieurs se réjouiront de sa naissance.
- 15 Car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira ni vin ni cervoise, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère.
- 16 Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur DIEU ;
- 17 Et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour tourner les cœurs des pères vers les enfants, et

les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé.

18 Et Zacharie dit à l'ange : À quoi connaîtrai-je cela ? Car je suis vieux, et ma femme est avancée en âge.

19 Et l'ange lui répondit : Je suis Gabriel qui assiste devant DIEU ; et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces bonnes nouvelles.

20 Et voici, tu vas devenir muet, et tu ne pourras parler jusqu'au jour que ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps.

21 Cependant, le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il tardait si longtemps dans le temple.

22 Et quand il fut sorti, il ne pouvait leur parler, et ils connurent qu'il avait eu quelque vision dans le temple, parce qu'il le leur faisait entendre par des signes, et il demeura muet.

23 Et lorsque les jours de son ministère furent achevés, il s'en alla en sa maison.

24 Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçut ; et elle se cacha durant cinq mois, et disait :

25 C'est là ce que le Seigneur a fait en ma faveur, lorsqu'il a jeté les yeux sur moi, pour ôter l'opprobre où j'étais parmi les hommes.

26 Or, au sixième mois, DIEU envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée, appelée Nazareth,

27 A une vierge fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David ; et cette vierge s'appelait Marie.

28 Et l'ange, étant entré dans le lieu où elle était, lui dit : Je te salue, toi qui es reçue en grâce ; le Seigneur est avec toi ; tu es bénie entre les femmes.

29 Et ayant vu l'ange, elle fut troublée de son discours, et elle pensait en elle-même ce que pouvait être cette salutation.

30 Alors l'ange lui dit : Marie, ne crains point, car tu as trouvé grâce devant DIEU.

31 Et tu concevras et tu enfanteras un fils, à qui tu donneras le nom de JESUS.

32 Il sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur DIEU lui donnera le trône de David son père.

33 Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et il n'y aura point de fin à son règne.

34 Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?

35 Et l'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre ; c'est pourquoi aussi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé le Fils de DIEU.

36 Et voilà, Elisabeth ta cousine a aussi conçu un fils en sa vieillesse ; et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui était appelée stérile.

37 Car rien n'est impossible à DIEU.

38 Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur ; qu'il m'arrive selon que tu m'as dit. Alors l'ange se retira d'avec elle.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer sur la première partie de la lecture regarde la naissance de Jean-Baptiste et son ministère.

Sur sa naissance, il est à remarquer qu'elle eut quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel. Il naquit d'un père avancé en âge et d'une mère âgée et stérile. DIEU fit annoncer cette naissance par un ange et Zacharie qui ne pouvait la croire en fut assuré par un miracle que DIEU fit en le rendant muet. Tout cela tendait à faire voir que Jean-Baptiste serait un homme extraordinaire et envoyé de DIEU. Cette naissance était aussi une image et un prélude de celle de JÉSUS-CHRIST qui devait être encore plus miraculeuse, puisqu'il devait naître d'une vierge.

Pour ce qui est du ministère de Jean-Baptiste, il faut bien considérer ce que l'ange dit à Zacharie pour l'instruire de ce que son fils devait être un jour. Il lui annonça que son fils serait rempli du Saint-Esprit, qu'il irait devant le Seigneur, que comme un autre Élie, il ramènerait les hommes à DIEU et à la vie des justes, par l'austérité de sa vie, par son autorité, par son grand zèle et par la force de ses exhortations et qu'il les préparerait ainsi à recevoir le Messie dont il était le précurseur.

Recueillons de là cette instruction importante que le dessein de DIEU, en envoyant Jean-Baptiste et ensuite JÉSUS-CHRIST, a été de convertir les hommes, de les retirer de leurs péchés et d'en faire un peuple saint et adonné aux bonnes œuvres.

Dans ce que l'ange dit à la bienheureuse vierge lorsqu'il lui annonça qu'elle serait la mère de JÉSUS-CHRIST, nous avons principalement à remarquer ces deux choses.

L'une que le corps de notre Seigneur fut formé de la substance de la vierge par la vertu du Saint-Esprit et l'autre que ce JÉSUS qui devait naître de Marie serait le fils de DIEU, qu'on le verrait élevé à une très grande gloire et qu'il régnerait éternellement.

Ces paroles de l'ange nous enseignent donc que la naissance de JÉSUS-CHRIST a été miraculeuse et toute sainte, qu'il a véritablement pris notre nature, qu'il a été un homme semblable à nous, mais parfaitement saint et séparé des pécheurs.

Il est à remarquer enfin que la Sainte vierge eut d'abord de la peine à croire ce que l'ange vint lui annoncer, mais qu'après l'avoir entendu, elle ne douta pas que ce que DIEU lui avait dit n'arrivât. C'était là une preuve de sa foi et de sa piété et c'est ainsi que nous devons ajouter foi aux promesses que DIEU nous fait dans sa parole, étant pleinement persuadés qu'il ne manquera jamais de puissance et de moyens pour les accomplir, quelque difficulté que nous voyions dans leur exécution.

CHAPITRE I VERSET 39 A 80.

Saint Luc rapporte :

I. La visite que la Sainte vierge fit à Élisabeth, et le cantique qu'elle prononça dans cette occasion.

II. La naissance de Jean-Baptiste et le cantique de Zacharie son père.

39 Alors Marie se leva, et s'en alla en diligence au pays des montagnes, dans une ville de la tribu de Juda.

40 Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

41 Et aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, le petit enfant tressaillit dans son sein, et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit.

42 Et élevant sa voix, elle s'écria : Tu es bénie entre les femmes, et le fruit que tu portes est béni.

43 Et d'où me vient ceci, que la mère de mon Seigneur vienne me visiter ?

44 Car la voix de ta salutation n'a pas plutôt frappé mes oreilles, que le petit enfant a tressailli de joie dans mon sein.

45 Et heureuse est celle qui a cru ; car les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur auront leur accomplissement.

46 Alors Marie dit : Mon âme magnifié le Seigneur ;

47 et mon esprit se réjouit en DIEU, qui est mon Sauveur ;

48 parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. Et voici que désormais tous les âges m'appelleront bienheureuse.

49 Car le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses ; son nom est saint ;

50 et sa miséricorde est d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51 Il a déployé avec puissance la force de son bras ; il a dissipé les desseins que les orgueilleux formaient dans leur cœur ;

52 il a détrôné les puissants, il a élevé les petits ;

53 il a rempli de biens ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches à vide ;

54 se souvenant de sa miséricorde, il a pris en sa protection Israël son serviteur ;

55 comme il en avait parlé à nos pères ; à Abraham et à sa postérité pour toujours.

56 Et Marie demeura avec elle environ trois mois ; puis elle s'en retourna en sa maison.

57 Cependant le terme d'Elisabeth étant venu, elle enfanta un fils.

58 Et ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde en sa faveur, s'en réjouissaient avec elle.

59 Et étant venus le huitième jour pour circoncire le petit enfant, ils voulaient l'appeler Zacharie, du nom de son père.

60 Mais sa mère prit la parole et dit : Non, mais il sera nommé Jean.

61 Ils lui dirent : Il n'y a personne dans ta parenté qui soit appelé de ce nom.

62 Alors ils firent signe à son père de marquer comment il voulait qu'il fût nommé.

63 Et Zacharie ayant demandé des tablettes, il écrivit : Jean est son nom ; et ils en furent tous surpris.

64 A l'instant sa bouche s'ouvrit, sa langue fut déliée, et il parlait en bénissant DIEU.

65 Et tous leurs voisins furent remplis de crainte, et toutes ces choses se divulgèrent par tout le pays des montagnes de Judée.

66 Et tous ceux qui les entendirent, les conservèrent dans leur cœur, et disaient : Que sera-ce de ce petit enfant ? Et la main du Seigneur était avec lui.

67 Alors Zacharie son père fut rempli du Saint-Esprit, et il prophétisa et dit :

68 Béni soit le Seigneur, le DIEU d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple.

69 Et de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur, dans la maison de David son serviteur ;

70 Comme il en avait parlé par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été depuis longtemps ;

71 que nous serions délivrés de nos ennemis, et de la main de tous ceux qui nous haïssent ;

72 pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de sa sainte alliance ;

73 selon le serment qu'il avait fait à Abraham notre père,

74 de nous accorder, qu'après avoir été délivrés de la main de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

75 dans la sainteté et dans la justice, en sa présence, tous les jours de notre vie.

76 Et toi, petit enfant, tu seras appelé le prophète du Souverain ; car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer ses voies,

77 et pour donner la connaissance du salut à son peuple, par la rémission de leurs péchés,

78 par les entrailles de la miséricorde de notre DIEU, par lesquelles le soleil levant nous a visités d'en haut ;
79 pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.
80 Et le petit enfant croissait et se fortifiait en esprit ; et il demeura dans les déserts jusqu'au jour qu'il devait être manifesté à Israël.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer sur cette lecture :

I. Que la Sainte vierge ayant été avertie par l'ange Gabriel qu'Elizabeth sa cousine était aussi enceinte par un miracle, elle alla incontinent la voir et qu'elle fut de plus en plus confirmée par ce moyen dans la croyance où elle était que le Messie naîtrait d'elle selon que DIEU lui avait fait dire.

Mais ce qui doit principalement être remarqué, c'est le cantique que Marie prononça alors. On voit dans ce cantique la reconnaissance et la joie dont elle était transportée, dans le sentiment de la grâce que DIEU lui avait faite de la choisir pour être la mère du Messie. On y découvre sa profonde humilité et en même temps sa foi et la ferme persuasion qu'elle avait que DIEU allait racheter son peuple et accomplir les promesses qu'il avait faites d'envoyer le Rédempteur.

Ceci nous engage à honorer la mémoire de la Sainte vierge et à célébrer son bonheur selon ce qu'elle le dit elle-même, à imiter sa piété, sa foi et ses autres vertus, à nous abaisser comme elle devant DIEU dans le sentiment de ses grâces et de notre indignité et surtout à louer DIEU de ce qu'il a envoyé au monde JÉSUS-CHRIST son fils notre sauveur selon les promesses qu'il en avait faites autrefois par les prophètes.

Pour ce qui est de la naissance de Jean-Baptiste, elle fut accompagnée de diverses circonstances très remarquables. Zacharie son père recouvra alors la parole par un miracle et le bruit de cette naissance se répandit de tous côtés, en sorte que chacun attendait avec impatience ce que serait un jour cet enfant.

Tous ces événements furent dispensés par la providence afin de préparer les Juifs à regarder Jean-Baptiste comme un homme envoyé de DIEU, à recevoir sa prédication et à croire au témoignage qu'il devait rendre à JÉSUS-CHRIST.

Enfin, dans le cantique que Zacharie prononça par l'inspiration du Saint-Esprit, on doit remarquer ces trois choses :

I. Sa joie, sa reconnaissance et les actions de grâce qu'il rendit à DIEU de ce que ce temps était venu auquel il délivrerait son peuple.

II. Zacharie fait voir ici une foi admirable. Quoi que le Messie ne fût pas encore né, il est pourtant fermement persuadé qu'il allait être manifesté et que le fils qui venait de lui naître serait son précurseur.

III. Enfin, Zacharie marque dans ce cantique le but de la venue de JÉSUS-CHRIST par ces mots : *Après avoir été délivrés de nos ennemis, nous servirons DIEU sans crainte dans la sainteté et dans la justice tous les jours de notre vie.*

Nous devons comme Zacharie, et même beaucoup plus que lui, bénir DIEU de ce qu'il nous a sauvé par JÉSUS-CHRIST et célébrer sa miséricorde aussi bien que sa fidélité et la vérité de ses promesses.

Et puisque notre Seigneur est venu pour nous consacrer au service de DIEU, il est de notre devoir de répondre au dessein de sa venue en servant DIEU fidèlement et en vivant dans la sainteté et dans la justice pendant tout le temps de notre vie.

CHAPITRE II VERSETS 1 A 20

C'est ici l'histoire de la naissance de JÉSUS-CHRIST.

1 En ce temps-là on publia un édit de la part de César Auguste, pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre.

2 Ce dénombrement se fit avant que Quirinus fût gouverneur de Syrie.

3 Ainsi tous allaient pour être enregistrés, chacun dans sa ville.

4 Joseph aussi monta de Galilée en Judée, savoir, de la ville de Nazareth à la ville de David, nommée Bethléhem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David ;

5 Pour être enregistré avec Marie son épouse, qui était enceinte.

6 Et pendant qu'ils étaient-là, le temps auquel elle devait accoucher arriva.

7 Et elle mit au monde son fils premier-né, et elle l'emballotta, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

8 Or, il y avait dans la même contrée des bergers qui couchaient aux champs, et qui y gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit.

9 Et tout à coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux, et ils furent saisis d'une grande peur.

10 Alors l'ange leur dit : N'ayez point de peur ; car je vous annonce une grande joie, qui sera pour tout le peuple :
 11 C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, le Sauveur, qui est le CHRIST, le Seigneur, vous est né.
 12 Et vous le reconnaîtrez à ceci, c'est que vous trouverez le petit enfant emmaillotté et couché dans une crèche.
 13 Et au même instant il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste, louant DIEU et disant :
 14 Gloire soit à DIEU, au plus haut des cieux ; paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes !
 15 Et après que les anges se furent retirés d'avec eux dans le ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléhem, et voyons ce qui y est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître.
 16 Ils y allèrent donc en diligence, et ils trouvèrent Marie, et Joseph, et le petit enfant, qui était couché dans la crèche.
 17 Et l'ayant vu, ils publièrent ce qui leur avait été dit touchant ce petit enfant.
 18 Et tous ceux qui les entendirent, étaient dans l'admiration de ce que les bergers leur disaient.
 19 Et Marie conservait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur.
 20 Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant DIEU de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, conformément à ce qui leur avait été dit.

RÉFLEXIONS

La première considération qu'il faut faire sur l'histoire de la naissance de notre Seigneur c'est que, le Messie devant naître à Bethléem suivant les prophéties, la providence y conduisit la Sainte vierge, de la Galilée où elle demeurait dans le temps qu'elle était prête à accoucher et cela par le moyen d'un édit de l'empereur auguste qui avait ordonné qu'on fit un dénombrement de tous ses sujets et que chacun se rendit pour cet effet dans la ville d'où il était originaire.

II. La seconde réflexion est que notre Seigneur naquit dans la bassesse et dans un état de pauvreté, étant né dans une écurie et ayant été couché dans une crèche. DIEU voulait faire connaître par-là, à l'avance, que JÉSUS-CHRIST ne vivrait et ne règnerait pas dans la gloire et la pompe, que son règne serait tout spirituel et que l'humilité et la pauvreté seraient son caractère.

III. Ce fut pour les mêmes raisons que cette naissance fut premièrement annoncée à des bergers qui étaient des gens simples et d'une condition obscure et non à des personnes riches et distinguées dans le monde.

En tout cela, les chrétiens ont de grandes leçons d'humilité. Il faut cependant remarquer que la naissance de JÉSUS fut rendue illustre par l'apparition des anges et par le cantique qu'ils firent entendre dans les airs.

Enfin, DIEU voulut que les bergers allassent à Bethléem pour voir l'enfant JÉSUS et pour informer la Sainte vierge de tout ce qu'ils avaient vu et entendu de merveilleux et qu'ensuite ils le publiassent partout afin que cela servit à exciter l'attente des Juifs et à les disposer à recevoir JÉSUS-CHRIST.

Toutes ces circonstances de la nativité de notre Seigneur doivent fortifier notre foi et nous remplir de consolation et de joie. Nous devons surtout joindre nos louanges à celles des bergers et des anges et bénir DIEU avec eux de ce que le Sauveur nous est né et de ce que par ce moyen la paix a été donnée à la terre et que la bonne volonté de DIEU envers les hommes a été si clairement manifestée.

CHAPITRE II VERSETS 21 A 52

Saint Luc rapporte la circoncision de JÉSUS-CHRIST, sa présentation au temple et les actions de grâces que Siméon et Anne la prophétesse rendirent alors à DIEU.

Il récite ensuite comment JÉSUS-CHRIST, âgé de douze ans, fut trouvé dans le temple au milieu des docteurs.

21 Quand les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant, il fut appelé JESUS, qui est le nom qui lui avait été donné par l'ange, avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

22 Et les jours qu'elle devait se purifier, selon la loi de Moïse, étant accomplis, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23 (selon qu'il est écrit dans la loi : Que tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur)

24 et pour offrir le sacrifice prescrit aussi dans la loi, savoir, une paire de tourterelles, ou deux pigeonneaux.

25 Il y avait à Jérusalem un homme qui s'appelait Siméon ; cet homme était juste et craignant DIEU ; il attendait la consolation d'Israël ; et le Saint-Esprit était sur lui.

26 Et il avait été averti divinement par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point, qu'auparavant il n'eût vu le CHRIST du Seigneur.

27 Il vint au temple par un mouvement de l'Esprit ; et comme le père et la mère apportaient le petit enfant JÉSUS, pour faire à son égard ce qui était en usage selon la loi,

28 il le prit entre ses bras, et bénit DIEU, et dit :

29 Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix, selon ta parole ;

30 car mes yeux ont vu ton salut,

31 que tu as préparé pour être présenté à tous les peuples,

32 pour être la lumière qui doit éclairer les nations, et la gloire de ton peuple d'Israël.
 33 Et Joseph et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.
 34 Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Voici, cet enfant est mis pour être une occasion de chute et de relèvement à plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction ;
 35 En sorte que les pensées du cœur de plusieurs seront découvertes ; et même une épée te transpercera l'âme.
 36 Il y avait aussi Anne la prophétesse, fille de Phanuel, de la tribu d'Ascer ; elle était fort avancée en âge, et elle avait vécu avec son mari sept ans, depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge.
 37 Elle était veuve, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans, et elle ne sortait point du temple, servant DIEU nuit et jour en jeûnes et en prières.
 38 Etant donc survenue en ce même instant, elle louait aussi le Seigneur, et elle parlait de JÉSUS à tous ceux de Jérusalem qui attendaient la délivrance d'Israël.
 39 Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui est ordonné par la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth, qui était leur ville.
 40 Cependant l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse ; et la grâce de DIEU était sur lui.
 41 Or, son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâque.
 42 Et quand il eut atteint l'âge de douze ans, ils montèrent à Jérusalem, selon la coutume de la fête.
 43 Lorsque les jours de la fête furent achevés, comme ils s'en retournaient, l'enfant JÉSUS demeura dans Jérusalem ; et Joseph et sa mère ne s'en aperçurent point.
 44 Mais pensant qu'il était en la compagnie de ceux qui faisaient le voyage avec eux, ils marchèrent une journée, et ils le cherchèrent parmi leurs parents, et ceux de leur connaissance ;
 45 Et ne le trouvant point, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher.
 46 Et au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et leur faisant des questions.
 47 Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.
 48 Quand Joseph et Marie le virent, ils furent étonnés, et sa mère lui dit : Mon enfant, pourquoi as-tu ainsi agi avec nous ? Voilà ton père et moi qui te cherchions, étant fort en peine.
 49 Et il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être occupé aux affaires de mon Père ?
 50 Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.
 51 Il s'en alla ensuite avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis. Et sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur.
 52 Et JÉSUS croissait en sagesse, en stature et en grâce, devant DIEU et devant les hommes.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu ce qui est dit ici de la circoncision de JÉSUS-CHRIST, de sa présentation au temple, de la purification de la vierge et de l'offrande qu'elle fit selon la coutume. DIEU voulut que toutes ces choses fussent observées après que notre Seigneur fut né, parce qu'elles étaient prescrites par la Loi et afin qu'il n'y eût rien en lui d'où les Juifs pussent prendre avec raison occasion de le rejeter.

II. La grande joie que Siméon et Anne la prophétesse témoignèrent alors et les louanges qu'ils rendirent publiquement à DIEU sont une preuve de leur foi et de leur zèle. Surtout cela marque que la naissance de JÉSUS-CHRIST est l'événement le plus heureux et le plus salutaire qui soit jamais arrivé et qu'ainsi elle doit faire à jamais la matière de notre joie et de nos actions de grâce, d'autant plus que ce que Siméon avait dit dans son cantique a été accompli et que nous sommes de ces gentils dont le Messie devait être le salut et la lumière.

III. Ce que Siméon dit à la Sainte vierge de la gloire de son fils aussi bien que des contradictions et des souffrances auxquelles il serait exposé tendait à lui faire connaître que le règne de JÉSUS ne serait pas un règne temporel et à la préparer à le voir rejeté par les Juifs et mis à mort. Pour nous, nous devons apprendre de là que JÉSUS-CHRIST devait être reçu par les uns et rejeté par les autres et que si sa venue est salutaire à ceux qui le reçoivent avec foi, elle est une occasion de scandale et de ruine pour les incrédules.

IV. Ce qui arriva à JÉSUS-CHRIST à l'âge de douze ans lorsqu'il fut trouvé au temple au milieu des docteurs est la seule circonstance qui soit venue à notre connaissance de l'histoire de sa vie depuis sa naissance et son retour d'Égypte jusqu'au commencement de son ministère. Cette particularité a été conservée parce qu'elle montre qu'on voyait en lui dès sa première jeunesse des lumières, une sagesse et un zèle extraordinaire qui faisaient voir qu'il serait un jour revêtu de l'esprit de DIEU dans une mesure riche et abondante. Et par là DIEU voulait commencer à le faire connaître aux Juifs et les disposer à profiter de son ministère lorsqu'il l'exercerait au milieu d'eux.

CHAPITRE III.

Ce chapitre comprend trois choses :

*La prédication de Jean-Baptiste,
Le baptême de JÉSUS-CHRIST et sa généalogie.*

- 1 La quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant tétrarque de la Galilée, Philippe son frère, tétrarque de l'Iturée et de la province de la Trachonite, et Lysanias, tétrarque d'Abilène,
- 2 Anne et Caïphe étant souverains sacrificateurs, la parole de DIEU fut adressée à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.
- 3 Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de repentance, pour la rémission des péchés ;
- 4 selon qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Esaïe : La voix de celui qui crie dans le désert, est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.
- 5 Toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline sera abaissée, les chemins tortus seront redressés, et les chemins raboteux seront aplanis ;
- 6 Et toute chair verra le salut de DIEU.
- 7 Il disait donc au peuple qui venait pour être baptisé par lui : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?
- 8 Faites donc des fruits convenables à la repentance ; et ne dites point en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que DIEU peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham.
- 9 Or, la cognée est déjà mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu.
- 10 Alors le peuple lui demanda : Que ferons-nous donc ?
- 11 Il leur répondit : Que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a point ; et que celui qui a de quoi manger en fasse de même.
- 12 Il vint aussi des péagers pour être baptisés ; et ils lui dirent : Maître, que ferons-nous ?
- 13 Et il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné.
- 14 Les gens de guerre lui demandèrent aussi : Et nous, que ferons-nous ? Il leur dit : N'usez point de violence ni de tromperie envers personne, mais contentez-vous de votre paie.
- 15 Et comme le peuple était dans l'attente, et que tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait point le CHRIST ;
- 16 Jean prit la parole et leur dit à tous : Pour moi, je vous baptise d'eau ; mais il en vient un autre qui est plus puissant que moi ; et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers ; c'est lui qui vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.
- 17 Il a son van dans ses mains, il nettoiera parfaitement son aire, et il amassera le froment dans son grenier ; mais il brûlera entièrement la balle, au feu qui ne s'éteint point.
- 18 Il adressait encore plusieurs autres exhortations au peuple, en lui annonçant l'Évangile.
- 19 Mais Hérode le tétrarque, ayant été repris par Jean, au sujet d'Hérodias, femme de Philippe son frère, et de toutes les méchantes actions qu'il avait faites,
- 20 ajouta encore à toutes les autres celle de faire mourir Jean en prison.
- 21 Or, comme tout le peuple se faisait baptiser, JÉSUS fut aussi baptisé ; et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit,
- 22 Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe ; et il vint une voix du ciel, qui dit : Tu es mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.
- 23 Et JÉSUS était *alors âgé* d'environ trente ans, et il était, comme on le croyait, *fi*ls de Joseph, *fi*ls d'Héli,
- 24 *fi*ls de Matthat, *fi*ls de Lévi, *fi*ls de Melchi, *fi*ls de Janna, *fi*ls de Joseph,
- 25 *fi*ls de Matthatie, *fi*ls d'Amos, *fi*ls de Nahum, *fi*ls d'Héli, *fi*ls de Naggé,
- 26 *fi*ls de Maath, *fi*ls de Matthatie, *fi*ls de Semeï, *fi*ls de Joseph, *fi*ls de Juda,
- 27 *fi*ls de Johanna, *fi*ls de Rhésa, *fi*ls de Zorobabel, *fi*ls de Salathiel, *fi*ls de Néri,
- 28 *fi*ls de Melchi, *fi*ls d'Addi, *fi*ls de Cosam, *fi*ls d'Elmodam, *fi*ls de Her,
- 29 *fi*ls de José, *fi*ls d'Eliézer, *fi*ls de Jorim, *fi*ls de Matthat, *fi*ls de Lévi,
- 30 *fi*ls de Siméon, *fi*ls de Juda *fi*ls de Joseph, *fi*ls de Jonan, *fi*ls d'Eliakim,
- 31 *fi*ls de Melca, *fi*ls de Maïnan, *fi*ls de Matthata, *fi*ls de Nathan, *fi*ls de David,
- 32 *fi*ls de Jessé, *fi*ls d'Obed, *fi*ls de Booz, *fi*ls de Salmon, *fi*ls de Naasson,
- 33 *fi*ls d'Aminadab, *fi*ls d'Aram, *fi*ls d'Esrom, *fi*ls de Pharez, *fi*ls de Juda,
- 34 *fi*ls de Jacob, *fi*ls d'Isaac, *fi*ls d'Abraham, *fi*ls de Tharé, *fi*ls de Nachor,
- 35 *fi*ls de Sarug, *fi*ls de Ragäü, *fi*ls de Phaleg, *fi*ls de Héber, *fi*ls de Sala,
- 36 *fi*ls de Caïnan, *fi*ls d'Arphaxad, *fi*ls de Sem, *fi*ls de Noé, *fi*ls de Lamech,
- 37 *fi*ls de Mathusala, *fi*ls d'Hénoch, *fi*ls de Jared, *fi*ls de Malaléel, *fi*ls de Caïnan,
- 38 *fi*ls d'Enos, *fi*ls de Seth, *fi*ls d'Adam, *qui fut créé* de DIEU.

RÉFLEXIONS

Saint Luc nous apprend ici premièrement qu'avant que notre Seigneur parût, Jean-Baptiste fut envoyé, selon que les prophètes l'avaient prédit, pour préparer les Juifs à le recevoir. C'est ce qu'il fit en prêchant la repentance, en exhortant le peuple à croire en celui qui viendrait dans peu de temps après lui, en baptisant ceux qui recevaient sa doctrine et en dénonçant aux Juifs incrédules et impénitents que, quoiqu'ils fussent des enfants d'Abraham, ils n'éviteraient pas la colère à venir et *que des pierres même DIEU susciterait d'autres enfants à Abraham*, ce qui signifiait que les païens seraient appelés à leur place.

Tout cela tendait à faire comprendre aux Juifs que le règne du Messie allait être manifesté, mais que ce serait un règne tout spirituel et du Ciel et non un règne de la terre, comme ils l'avaient cru et que personne n'aurait part aux avantages de ce règne que ceux qui s'adonneraient à la sainteté et à la vertu.

Ces instructions nous regardent aussi bien que les Juifs, elles font voir que, sans l'amendement, on ne saurait être disciple de JÉSUS-CHRIST et qu'il ne reçoit dans son Église et dans son royaume que ceux qui font des fruits convenables à la repentance.

Jean-Baptiste déclare, outre cela, qu'il ne sert de rien d'appartenir à l'alliance de DIEU et de marquer même au dehors quelque zèle, mais qu'il faut montrer par les effets et par les œuvres la sincérité de sa foi et que les impénitents, non plus que les hypocrites n'échapperont pas à la vengeance divine.

L'exemple de ceux qui allaient écouter Jean-Baptiste et qui lui demandaient ses conseils nous instruit aussi de notre devoir. Le caractère des vrais pénitents est de confesser franchement leurs péchés, de rechercher les instructions dont ils ont besoin et de les suivre avec docilité.

Outre cela, les divers conseils que Jean-Baptiste donnait au peuple, aux péagers et aux soldats nous montrent que chacun de nous doit s'acquitter fidèlement des devoirs de sa vocation et éviter les péchés et les tentations dans lesquelles elle peut nous engager et qu'en particulier il faut exercer la charité et renoncer à l'avarice, à l'injustice, à la violence et à la tromperie.

Ce qu'il faut considérer sur le baptême de JÉSUS-CHRIST, c'est que DIEU voulut qu'il fût baptisé par Jean-Baptiste et que dans cette occasion le Saint-Esprit descendit sur lui et qu'on entendit une voix du Ciel afin que Jean-Baptiste lui-même, les Juifs et tous les hommes regardassent notre Seigneur comme le fils de DIEU et celui auquel il faut obéir. Quant à la généalogie de JÉSUS-CHRIST que Saint Luc rapporte, il faut savoir qu'elle est différente de celle de St. Matthieu parce que St. Matthieu rapporte la généalogie de Joseph, l'époux de la Sainte vierge par Salomon, fils du roi David, au lieu que Saint Luc fait celle de la vierge par Nathan, aussi fils de David. JÉSUS passait pour fils de Joseph et il était tel selon la loi, mais il descendait d'Héli et il était son fils, c'est-à-dire son petit-fils par Marie sa mère qui était fille d'Héli. Mais ces deux généalogies s'accordent en ce qu'elles font descendre notre seigneur du roi David et du patriarche Abraham, ce qui est un des caractères auquel on devait reconnaître le Messie.

CHAPITRE IV VERSET 1 A 15

Saint Luc fait ici l'histoire du jeûne et de la tentation de notre Seigneur et il rapporte de quelle manière il commença à exercer son ministère dans la Galilée.

1 JÉSUS, étant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain, et il fut conduit par l'Esprit dans le désert.

2 Et là il fut tenté par le diable pendant quarante jours, et il ne mangea rien durant ces jours-là ; mais après qu'ils furent passés, il eut faim.

3 Alors le diable lui dit : Si tu es le Fils de DIEU, commande à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4 Et JÉSUS lui répondit : Il est écrit que l'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de toute parole de DIEU.

5 Ensuite le diable le mena sur une haute montagne, et lui fit voir en un moment tous les royaumes du monde ;

6 Et le diable lui dit : Je te donnerai toute, la puissance de ces royaumes et leur gloire ; car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux.

7 Si donc tu te prosternes devant moi, toutes ces choses seront à toi.

8 Mais JÉSUS lui répondit : Retire-toi de moi, Satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton DIEU, et tu le serviras lui seul.

9 Il le mena aussi à Jérusalem, et le mit sur le haut du temple, et lui dit : Si tu es le Fils de DIEU, jette-toi d'ici en bas ;

10 car il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi, pour te garder ;

11 et qu'ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

12 Mais JÉSUS lui répondit : Il est dit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton DIEU.

13 Et le diable ayant achevé toute la tentation, se retira de lui pour un temps.

14 Et JÉSUS s'en retourna en Galilée par le mouvement de l'Esprit, et sa réputation courut dans tout le pays dalentour.

15 Car il enseignait dans leurs synagogues, et il était honoré de tout le monde.

RÉFLEXIONS

Le jeûne de JÉSUS-CHRIST fut pour lui une préparation à l'exercice de son ministère, en quoi il ressembla à Moïse qui avait jeûné quarante jours lorsque DIEU lui donna ses Lois sur le mont Sinaï. Si JÉSUS-CHRIST a voulu jeûner, lui qui n'avait pas besoin de le faire pour se mortifier, nous ne devons pas négliger une pratique aussi utile que celle-là, nous à qui l'abstinence et la mortification sont si nécessaires.

II. Il faut savoir que quand il est dit que le diable tenta JÉSUS-CHRIST, cela signifie qu'il voulut éprouver si JÉSUS était le fils de DIEU et DIEU permit que notre Seigneur fût ainsi tenté avant que de commencer à prêcher l'Évangile et à faire des miracles afin que le diable, étant convaincu que JÉSUS était véritablement le fils de DIEU, il reconnut sa puissance et que les démons obéissent aux ordres de notre Seigneur lorsque dans la suite il les chasserait de ceux qui en étaient possédés. Le but de cette tentation était donc de montrer que JÉSUS-CHRIST était le fils de DIEU et qu'il venait au monde pour détruire le règne du diable.

À cette condition générale il faut en ajouter deux particulières :

L'une que nous devons résister aux tentations et surtout ne nous laisser jamais tenter par la défiance du secours de DIEU ou par une présomption téméraire ou par l'amour de la gloire et des biens du monde.

L'autre considération regarde le moyen de résister aux tentations. La retraite de JÉSUS-CHRIST dans le désert, son jeûne et la manière dont il repoussa les assauts du démon nous enseignent que la retraite, le jeûne, la prière et la parole de DIEU sont les moyens les plus efficaces pour vaincre les tentations et pour rendre inutiles tous les efforts des ennemis de notre salut.

CHAPITRE IV VERSET 16 A 44.

Notre Seigneur se trouvant à Nazareth un jour se sabbat dans la synagogue, il y lut un oracle d'Ésaïe qui marquait que DIEU enverrait le Messie et qu'il le remplirait de son Esprit pour annoncer aux hommes les bonnes nouvelles du salut et il dit que cet oracle était accompli en sa personne. Il reprocha ensuite aux habitants de cette ville-là leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils voulurent le précipiter du haut d'une montagne, mais il échappa à leur fureur.

Il se rendit de là à Capernaüm où il guérit un homme possédé du démon, la belle-mère de Saint pierre, et plusieurs autres malades. Il parcourut ensuite la Galilée en faisant des miracles et en prêchant l'Évangile.

16 Et JÉSUS vint à Nazareth, où il avait été élevé ; et il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour lire.

17 Et on lui présenta le livre du prophète Esaïe ; et ayant ouvert le livre, il trouva l'endroit où il était écrit :

18 L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint ; il m'a envoyé pour annoncer l'Évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ;

19 pour publier la liberté aux captifs, et le recouvrement de la vue aux aveugles ; pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression, et pour publier l'année favorable du Seigneur.

20 Et ayant replié le livre, et l'ayant rendu au ministre, il s'assit ; et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui.

21 Alors il commença à leur dire : Cette parole de l'Écriture est accomplie aujourd'hui, et vous l'entendez.

22 Tous lui rendaient témoignage, et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ?

23 Et il leur dit : Vous me direz sans doute ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ; fais aussi ici, dans ta patrie, tout ce que nous avons ouï dire que tu as fait à Capernaüm.

24 Mais je vous assure, ajouta-t-il, que nul prophète n'est reçu dans sa patrie.

25 Je vous dis en vérité, qu'il y avait plusieurs veuves en Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, tellement qu'il y eut une grande famine par tout le pays.

26 Néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles ; mais il fut envoyé chez une femme veuve de Sarepta, dans le pays de Sidon.

27 Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël, au temps d'Elisée le prophète ; toutefois aucun d'eux ne fut guéri ; le seul Naaman, qui était Syrien, le fut.

28 Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses.

29 Et s'étant levés, ils le mirent hors de la ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, pour le précipiter.

30 Mais il passa par le milieu d'eux, et s'en alla.

31 Et il descendit à Capernaüm, qui était une ville de Galilée, où il les enseignait les jours de sabbat.

32 Et ils étaient étonnés de sa doctrine ; car il parlait avec autorité.

33 Or, il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit immonde, qui s'écria à haute voix :

34 Ah ! qu'y a-t-il entre nous et toi, JÉSUS de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es ; tu es le

Saint de DIEU.

35 Et JÉSUS le menaçant, lui dit : Tais-toi et sors de cet homme. Et le démon, après l'avoir jeté au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36 Et ils *en* furent tous épouvantés, et ils disaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits immondes, et ils sortent !

37 Et sa réputation se répandit dans tous les quartiers du pays d'alentour.

38 JÉSUS étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon ; la belle-mère de Simon avait une fièvre violente, et ils le prièrent de la guérir.

39 S'étant donc approché d'elle, il commanda à la fièvre, et la fièvre la quitta ; et incontinent elle se leva et les servit.

40 Quand le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les lui amenèrent ; et il les guérit en imposant les mains à chacun d'eux.

41 Les démons sortaient aussi du corps de plusieurs, criant : Tu es le CHRIST, le Fils de DIEU ; mais il les censurait, et il ne leur permettait pas de dire qu'ils sussent qu'il était le CHRIST.

42 Et dès que le jour parut, il sortit et alla dans un lieu désert, et une multitude de gens qui le cherchaient, vinrent au lieu où il était, et ils voulaient le retenir, afin qu'il ne les quittât pas.

43 Mais il leur dit : Il faut que j'annonce aussi le règne de DIEU aux autres villes ; car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44 Et il prêchait dans les synagogues de la Galilée.

RÉFLEXIONS

Voici quel était le sens et le but du discours que JÉSUS-CHRIST fit dans la synagogue de Nazareth.

C'était premièrement de montrer que, puisqu'il était revêtu des dons du Saint-Esprit et qu'il annonçait aux hommes l'heureuse nouvelle du salut, l'oracle d'Ésaïe qui est rapporté dans ce chapitre trouvait son accomplissement en lui.

II. Il voulait faire comprendre aux habitants de cette ville, parmi lesquels il avait été élevé, que leur incrédulité était cause qu'il ne faisait pas parmi eux les mêmes miracles qu'il avait fait ailleurs ; tout de même qu'autrefois les prophètes Élie et Elisée avaient fait des miracles en faveur des étrangers, plutôt qu'en faveur de ceux de leur nations.

Par là nous pouvons voir que ceux qui ont le plus d'occasion et de moyens de connaître la vérité sont souvent ceux qui en profitent le moins. Mais cela montre aussi que DIEU prive de sa grâce et de sa présence salutaire ceux qui s'en rendent indignes.

La résolution que les habitants de Nazareth prirent de précipiter JÉSUS-CHRIST est une nouvelle preuve de cette incrédulité qu'il leur avait reprochée et de leur ingratitude. C'est ainsi que les pécheurs s'irritent contre ceux qui leur disent la vérité et qui leur reprochent leurs vices. Cependant JÉSUS-CHRIST donna une marque de sa puissance infinie en échappant à la fureur de ces malheureux qui voulaient lui ôter la vie.

Enfin, les divers miracles dont nous avons le récit sur la fin de ce chapitre et par lesquels notre Seigneur commença à se faire connaître dans la Galilée et le soin qu'il eut de parcourir les villes de ce pays-là en annonçant l'Évangile sont des preuves sensibles de son grand zèle, de sa puissance sans borne, de la charité dont il était animé envers les hommes et de la divinité de sa doctrine.

CHAPITRE V

Saint Luc fait le récit :

I. D'une pêche miraculeuse que notre Seigneur fit faire à Saint Pierre ;

II. De la guérison d'un lépreux ;

III. De celle d'un paralytique ;

IV. Il rapporte la vocation de Lévi qui était apôtre de Saint Matthieu ; et ce que JÉSUS répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangeât avec les pécheurs et que ses disciples ne jeûnassent pas comme ceux de Jean-Baptiste

1 Comme JÉSUS était sur le bord du lac de Génézareth, il était pressé par la foule qui se jetait sur lui pour entendre la parole de DIEU.

2 Et ayant vu deux barques au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets, il monta dans l'une de ces barques, qui était à Simon ;

3 Et il le pria de s'éloigner un peu du rivage ; et s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

4 Et quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avance en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher.

5 Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; toutefois, sur ta parole, je jetterai le filet.

6 Ce qu'ayant fait, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompit.

7 De sorte qu'ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir leur aider ; ils y vinrent, et ils remplirent les deux barques, tellement qu'elles s'enfonçaient.

8 Simon Pierre, ayant vu cela, se jeta aux pieds de JÉSUS et lui dit : Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pêcheur.

9 Car la frayeur l'avait saisi, et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche des poissons qu'ils avaient faite ; de même que Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon.

10 Alors JÉSUS dit à Simon : N'aie point de peur, désormais tu seras pêcheur d'hommes vivants.

11 Et ayant ramené leurs barques à bord, ils abandonnèrent tout et le suivirent.

12 Comme JÉSUS était dans une ville de la Galilée, un homme tout couvert de lèpre, l'ayant vu, se jeta à terre sur son visage, et le pria, disant : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

13 Et JÉSUS étendit la main, le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé. Et au même instant la lèpre le quitta.

14 Et JÉSUS lui défendit de le dire à personne ; mais va, lui dit-il, montre-toi au sacrificateur, et offre pour ta purification ce que Moïse a commandé, afin que cela leur serve de témoignage.

15 Et sa réputation se répandait de plus en plus, et une foule de gens s'assemblaient pour l'entendre, et pour être guéris de leurs maladies.

16 Mais il se tenait retiré dans les déserts, et il priait.

17 Or, un jour qu'il enseignait et que des Pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les bourgs de la Galilée, et de la Judée, et de Jérusalem, étaient là assis, la puissance du Seigneur agissait pour guérir les malades.

18 Alors il survint des gens qui portaient sur un lit un homme perclus, et ils cherchaient à le faire entrer dans la maison, et à le mettre devant Jésus.

19 Et ne sachant par où le faire entrer, à cause de la foule, ils montèrent sur la maison, et le dévalèrent par les tuiles avec son lit, au milieu de l'assemblée, devant JÉSUS,

20 Qui, ayant vu leur foi, lui dit : O homme, tes péchés te sont pardonnés.

21 Alors les Scribes et les Pharisiens commencèrent à raisonner et à dire : Qui est celui-ci, qui prononce des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés que DIEU seul ?

22 Mais JÉSUS, connaissant leurs pensées, prit la parole et leur dit : Quel raisonnement faites-vous dans vos cœurs ?

23 Lequel est le plus aisé, ou de dire : Tes péchés te sont pardonnés ; ou de dire : Lève-toi, et marche ?

24 Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés : Lève-toi, dit-il au paralytique, je te le dis, emporte ton lit, et t'en va à ta maison.

25 Et à l'instant ce paralytique se leva en leur présence ; il emporta le lit sur lequel il avait été couché, et s'en alla à sa maison, donnant gloire à DIEU.

26 Et ils furent tous saisis d'étonnement, et ils glorifiaient DIEU ; ils furent remplis de crainte, et ils disaient : Certainement, nous avons vu aujourd'hui des choses qu'on n'eût jamais attendues.

27 Après cela il sortit, et il vit un péager nommé Lévi, assis au bureau des impôts, et il lui dit : Suis-moi.

28 Et lui, quittant tout, se leva et le suivit.

29 Et Lévi lui fit un grand festin dans sa maison, où il se trouva une grande assemblée de péagers et d'autres personnes qui étaient à table avec eux.

30 Et ceux d'entre eux qui étaient Scribes et Pharisiens murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

31 Et JÉSUS, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal.

32 Je suis venu pour appeler à la repentance, non les justes, mais les pécheurs.

33 Ils lui dirent aussi : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils souvent et font-ils des prières, de même que ceux des Pharisiens, au lieu que les tiens mangent et boivent ?

34 Il leur dit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, pendant que l'époux est avec eux ?

35 Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté ; ils jeûneront en ces jours-là.

36 Il leur dit aussi une similitude : Personne ne met une pièce d'un habit neuf à un vieux habit ; autrement, ce qui est neuf déchirerait, et la pièce du drap neuf ne convient point au vieux.

37 Personne aussi ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; autrement, le vin nouveau romprait les vaisseaux, et se répandrait, et les vaisseaux seraient perdus.

38 Mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs, et ainsi tous les deux se conservent.

39 Et il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau ; car, dit-il, le vieux est meilleur.

RÉFLEXIONS

On doit admirer la sagesse de JÉSUS-CHRIST aussi bien que sa puissance dans la pêche miraculeuse dont nous avons ici l'histoire. Il fit ce miracle pour confirmer Saint Pierre et quelques-uns de ses collègues dans leur vocation à la charge d'apôtre et pour les assurer que leur ministère produirait de grands fruits. Ce miracle dût faire d'autant plus

d'impression sur eux que notre Seigneur l'ayant fait dans une chose qui regardait leur profession, puisqu'ils étaient pêcheurs, ils sentirent mieux la grandeur de cette merveille. Ce fut aussi l'effet qu'elle produisit sur Saint Pierre qui, saisi d'admiration et de crainte à la vue de tout ce qui était arrivé, abandonna tout dès lors pour suivre notre Seigneur, ce que St. Jacques et St. Jean firent aussi.

Dans l'histoire du lépreux, on remarque que ce fut par sa foi et par ses prières qu'il obtint sa guérison et que notre Seigneur le renvoya au sacrificateur et lui ordonna de présenter ce qui était prescrit par la Loi de Moïse en pareil cas. Il en usa ainsi pour faire voir d'autant mieux aux sacrificateurs la certitude du miracle qu'il venait de faire et pour montrer qu'il observait tout ce que DIEU avait commandé dans sa Loi.

Il y a ceci de particulier dans l'histoire du paralytique que JÉSUS-CHRIST, avec la santé du corps, lui accorda le pardon de ses péchés et qu'il déclara qu'il avait le pouvoir de le faire. Nous devons reconnaître par-là que JÉSUS-CHRIST a une souveraine autorité sur tous les hommes. Et comme ce fut la foi de ceux qui présentèrent ce paralytique à notre Seigneur qui l'engagea à le guérir, cela nous montre que la foi est d'une grande vertu. Celui qui veut ressentir les effets de la grâce de DIEU doit avoir de la confiance et de toutes les grâces celle qui est la plus nécessaire et que l'on obtient le plus sûrement de JÉSUS-CHRIST, c'est le pardon et la délivrance des péchés.

La vocation de St. Matthieu, qui était péager ou receveur des impôts, fait voir que notre Seigneur se choisit des apôtres et des disciples parmi des personnes qui étaient regardées avec aversion par les Juifs, comme les péagers. À l'exemple de St. Matthieu qui quitta son emploi dès que JÉSUS l'appela, il faut suivre la vocation divine aussitôt qu'elle nous est adressée et renoncer sans hésiter à tout ce qui pourrait y être un obstacle.

Ce que JÉSUS-CHRIST dit aux pharisiens qui s'offensaient de le voir dans la compagnie des pécheurs nous enseigne que le salut des pécheurs a été le but de sa venue au monde, mais qu'ils ne peuvent être sauvés sans la repentance, que ceux qui sont animés de l'esprit de JÉSUS-CHRIST ont une grande joie lorsque DIEU ramène des pécheurs de leurs égarements et qu'ils recherchent avec empressement les occasions de les en retirer.

Enfin, il faut savoir que si notre Seigneur n'obligeait pas ses disciples à jeûner comme les disciples de Jean-Baptiste, on ne doit pas croire que JÉSUS-CHRIST et Jean-Baptiste fussent d'un sentiment différent sur le jeûne ou que ces jeûnes que les disciples de Jean-Baptiste pouvaient bien observer fussent au-dessus des forces de notre Seigneur. La différence qu'il y avait à cet égard venait uniquement de ce que JÉSUS-CHRIST fréquentait toutes sortes de personnes sans distinction et dans toutes les occasions qui se présentaient, au lieu que Jean-Baptiste menait une vie retirée. Mais cependant le Seigneur déclare qu'après son départ, ses disciples seraient appelés non seulement au jeûne, mais à de grandes souffrances et que s'il ne les appelait pas encore à souffrir, c'était pour ménager leur faiblesse. De là nous devons recueillir que tant s'en faut que JÉSUS-CHRIST condamne le jeûne et une vie mortifiée et qu'il permette à ses disciples de chercher les plaisirs ou de satisfaire leurs sens, il les appelle au contraire à vivre dans la sobriété, dans la mortification et à porter leur croix.

CHAPITRE VI 1 A 19

Notre Seigneur justifie ses disciples qui étaient blâmés d'avoir arraché et mangé des épis de blé un jour de sabbat ; il guérit un homme qui avait une main sèche, et il établit les douze apôtres.

1 Il arriva, au jour du sabbat appelé second-premier, que, JÉSUS passant par des blés, ses disciples arrachaient des épis, et, les froissant entre leurs mains, ils en mangeaient.

2 Et quelques-uns des Pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire les jours de sabbat ?

3 Alors JÉSUS, prenant la parole, leur dit : N'avez-vous donc pas lu ce que fit David, lorsque lui et ceux qui étaient avec lui furent pressés de la faim ;

4 Comment il entra dans la maison de DIEU, et prit les pains de proposition, et en mangea, et en donna même à ceux qui étaient avec lui, bien qu'il ne fût permis qu'aux seuls sacrificateurs d'en manger ?

5 Et il leur dit : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

6 Il arriva aussi, un autre jour de sabbat, qu'il entra dans la synagogue, et qu'il y enseignait ; et il y avait là un homme duquel la main droite était sèche.

7 Or, les Scribes et les Pharisiens l'observaient, pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de trouver un sujet de l'accuser.

8 Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi, et tiens-toi là au milieu. Et lui, s'étant levé, se tint debout.

9 JÉSUS leur dit ensuite : Je vous demanderai une chose : Est-il permis, dans les jours de sabbat, de faire du bien, ou de faire du mal, de sauver une personne, ou de la laisser périr ?

10 Et ayant regardé tous ceux qui étaient autour de lui, il dit à cet homme : Etends ta main. Et il le fit, et sa main

devint saine comme l'autre.

11 Et ils en furent remplis de fureur, et ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire à Jésus.

12 En ce temps-là, JÉSUS alla sur une montagne pour prier ; et il passa toute la nuit à prier DIEU.

13 Et dès que le jour fut venu, il appela ses disciples ; et il en choisit douze d'entre eux, qu'il nomma apôtres,

14 Savoir, Simon, qu'il nomma aussi Pierre, et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemy,

15 Matthieu et Thomas, Jacques, fils d'Alphée, et Simon, appelé le Zélé,

16 Jude, frère de Jacques, et Judas Iscariot, qui fut celui qui le trahit.

17 Etant ensuite descendu avec eux, il s'arrêta dans une plaine avec la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée et de Jérusalem, et de la contrée maritime de Tyr et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies.

18 Ceux qui étaient tourmentés des esprits immondes étaient aussi guéris.

19 Et toute la multitude tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

RÉFLEXIONS

La réflexion que nous devons faire sur ce que notre Seigneur dit aux pharisiens qui se scandalisaient de ce que ses disciples avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat et de ce qu'il avait guéri lui-même en pareil jour un homme qui avait la main sèche, c'est que les hypocrites et ceux que l'envie possède sont prompts à condamner les autres, ils blâment ce qui est innocent et permis et même quelquefois des actions nécessaires et louables et pendant qu'ils manquent aux devoirs les plus essentiels, qui sont toujours ceux de la piété et de la charité, ils sont scrupuleux dans les choses de petite importance. Nous devons donc apprendre d'ici à nous éloigner de l'hypocrisie, de la superstition et des jugements téméraires et à nous attacher toujours à ce que la religion a de plus important et à une piété solide, éclairée et accompagnée de charité. Cela nous montre de plus qu'il ne faut jamais omettre des œuvres saintes et nécessaires sous prétexte qu'il se trouve des personnes qui en jugent mal et que l'appréhension de scandaliser des gens mal disposés ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.

C'est une chose bien remarquable que notre Seigneur, avant que de choisir et d'appeler les douze Apôtres, *se retira sur une montagne et y passa toute la nuit à prier DIEU*. Il nous donne en cela un bel exemple et une grande leçon de défiance de nous-même et de nos propres lumières. En sorte que nous n'entreprenions jamais rien d'important, sans avoir auparavant implorer le secours et la direction de l'esprit de DIEU. C'est ce que doivent surtout religieusement observer ceux qui sont appelés à conférer à d'autres le ministère de l'Évangile. Et à donner des pasteurs aux Eglises. Observons outre cela sur la vocation des Apôtres, c'est que ces Saints hommes que le Seigneur choisit pour être dépositaires de sa grâce et pour convertir le monde étaient des personnes simples et peu considérables. Ainsi l'on voit dans ce choix la vertu toute puissante de JÉSUS-CHRIST qui les revêtit des dons nécessaires pour un tel emploi et la divinité de sa doctrine.

La mémoire de ces premiers ministres de l'Évangile doit être précieuse parmi les chrétiens, nous devons louer DIEU des grandes choses qu'il a faites par leur moyen, recevoir la doctrine qu'ils ont enseignée et qui est contenue dans leurs écrits et pratiquer les saints commandements qu'il nous a laissés en qualité d'apôtres de notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST auquel l'obéissance, la louange et la gloire doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

CHAPITRE VI 20 A 49.

C'est ici un discours de notre Seigneur dans lequel il parle de ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes, de la charité, du soin qu'on doit avoir de conserver la paix, de l'amour pour ses ennemis, des jugements téméraires et de quelques autres devoirs. Et il conclut ce discours en montrant par une similitude qu'il ne sert de rien d'écouter sa parole si on ne fait pas ce qu'elle nous commande.

20 Alors JÉSUS, levant les yeux vers ses disciples, il leur dit : Vous êtes bienheureux, vous pauvres, parce que le royaume de DIEU est à vous.

21 Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous serez dans la joie.

22 Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous retrancheront de leurs synagogues, qu'ils vous diront des outrages et rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

23 Réjouissez-vous en ce temps-là, et tressaillez de joie ; car voilà que votre récompense sera grande dans le ciel, et c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.

24 Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez déjà reçu votre consolation.

25 Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant ; car vous vous lamenterez, et vous pleurerez.

26 Malheur à vous, lorsque tous les hommes diront du bien de vous ; car leurs pères en faisaient de même des faux prophètes.

- 27 Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ;
28 Bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous outragent ;
29 Et à celui qui te frappe à une joue, présente-lui aussi l'autre ; et si quelqu'un t'ôte ton manteau, ne l'empêche point de prendre aussi l'habit de dessous.
30 Donne à tout homme qui te demande, et si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi, ne le redemande pas.
31 Et ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur aussi de même.
32 Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on ? puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment.
33 Et si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous font du bien, quel gré vous en saura-t-on ? puisque les gens de mauvaise vie font la même chose.
34 Et si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez de recevoir, quel gré vous en saura-t-on ? puisque les gens de mauvaise vie, prêtent aussi aux gens de mauvaise vie, afin d'en recevoir la pareille.
35 C'est pourquoi aimez vos ennemis, faites du bien, et prêtez sans en rien espérer, et votre récompense sera grande, et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon envers les ingrats et les méchants.
36 Soyez donc miséricordieux, comme aussi votre Père est miséricordieux.
37 De plus, ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ; pardonnez, et on vous pardonnera ;
38 donnez, et on vous donnera ; on vous donnera dans le sein une bonne mesure, pressée et secouée, et qui se répandra par-dessus ; car on vous mesurera de la mesure dont vous vous servez envers les autres.
39 Il leur disait aussi une parabole : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ?
40 Le disciple n'est point au-dessus de son maître ; mais tout disciple accompli sera comme son maître.
41 De plus, pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère, et tu ne t'aperçois pas d'une poutre qui est dans ton propre œil ?
42 Ou, comment peux-tu dire à ton frère : Mon frère, souffre que j'ôte la paille qui est dans ton œil ; toi qui ne vois pas une poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors, tu verras comment tu ôteras la paille qui est dans l'œil de ton frère.
43 L'arbre qui produit de mauvais fruit n'est pas bon ; et l'arbre qui produit de bon fruit n'est pas mauvais.
44 Car chaque arbre se connaît par son propre fruit. On ne cueille pas des figues sur les épines, et on ne cueille pas des raisins sur un buisson.
45 L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.
46 Mais pourquoi m'appellez-vous : Seigneur, Seigneur ; tandis que vous ne faites pas ce que je dis ?
47 Je vous montrerai à qui ressemble tout homme qui écoute mes paroles, et qui les met en pratique :
48 Il est semblable à un homme qui bâtit une maison, et qui ayant foui et creusé profondément, en a posé le fondement sur le roc ; et quand il est survenu un débordement d'eaux, le torrent a donné avec violence contre cette maison, mais il ne l'a pu ébranler, parce qu'elle était fondée sur le roc.
49 Mais celui qui écoute mes paroles, et qui ne les met pas en pratique, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre sans fondement, contre laquelle le torrent a donné avec violence, et aussitôt elle est tombée, et la ruine de cette maison-là a été grande.

RÉFLEXIONS

Voici un discours qui renferme plusieurs belles instructions :

I. La première, que ceux qui sont pauvres, affligés, méprisés et persécutés et qui avec cela sont humbles, patients et pieux sont les vrais disciples de JÉSUS-CHRIST, qu'ils seront heureux en ce monde et en l'autre et qu'au contraire, ceux que l'on croit les plus heureux parce qu'ils vivent dans l'abondance et dans la joie et que le monde les aime et les estime sont très misérables.

II. La seconde instruction est que nous devons aimer tous les hommes, même ceux qui ne nous aiment pas, leur rendre le bien pour le mal et souffrir plutôt quelque injure ou quelque tort que de nous venger ou que d'avoir des disputes et des procès. JÉSUS-CHRIST nous dit encore sur ce sujet que si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, nous ne valons pas mieux que les païens, mais que nous devons être miséricordieux et faire du bien à chacun afin de ressembler à notre Père céleste qui est bon envers les méchants et les ingrats.

III. Notre Seigneur défend les jugements téméraires et il dit que c'est une hypocrisie insigne que d'examiner et de censurer les défauts d'autrui pendant qu'on ne se corrige pas de ses propres défauts qui sont souvent plus grands que ceux des autres.

IV. La quatrième instruction est renfermée dans ces paroles : *Que l'arbre se connaît par son fruit et que c'est de*

l'abondance du cœur que la bouche parle.

Cela veut dire que les hommes montrent par leur conduite et par leurs discours ce qu'ils sont et que si nous voulons que nos actions et nos paroles soient bien réglées, nous devons purifier notre cœur.

Enfin, JÉSUS-CHRIST déclare de la manière la plus forte et la plus expresse qu'il ne reconnaît point pour ses disciples ceux qui l'appellent leur Seigneur et qui ne font pas ce qu'il commande. Il montre par la comparaison d'une maison bâtie sur le roc ou sur le sable qu'il n'y a rien qui puisse ébranler ceux qui joignent à la connaissance de l'Évangile la pratique de leurs devoirs au lieu que ceux qui se contentent d'écouter sa parole et qui ne font pas ce qu'elle ordonne ne sauraient résister aux tentations, ni parvenir au salut. Ce sont là les divines règles de la morale de JÉSUS-CHRIST, nous devons les avoir sans cesse devant les yeux et les faire servir à notre avancement dans la piété.

CHAPITRE VII VERSETS 1 A 23

I. JÉSUS-CHRIST guérit le serviteur d'un capitaine païen ;

II. Il ressuscite le fils d'une femme veuve de la ville de Naïn ;

III. Et il répond aux disciples de Jean-Baptiste qui étaient venus lui demander s'il était le Messie.

1 Après que JÉSUS eut achevé tous ces discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capernaüm.

2 Et il y avait là un centenier dont le serviteur, qui lui était fort cher, était malade, et s'en allait mourir.

3 Et le centenier ayant entendu parler de JÉSUS, il envoya vers lui des anciens des Juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur.

4 Étant donc venus vers JÉSUS, ils le prièrent instamment, disant, qu'il était digne qu'on lui accordât cela.

5 Car, disaient-ils, il aime notre nation, et c'est lui qui nous a fait bâtir la synagogue.

6 JÉSUS donc s'en alla avec eux. Et comme déjà il n'était plus guère loin de la maison, le centenier envoya vers lui de ses amis, lui dire : Seigneur, ne t'incommode point ; car je ne mérite pas que tu entres dans ma maison.

7 C'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller vers toi ; mais dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

8 Car, quoique je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats ; et je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais ceci, et il le fait.

9 Ce que JÉSUS ayant entendu, il l'admira, et se tournant, il dit à la troupe qui le suivait : Je vous dis que je n'ai pas trouvé une si grande foi, non pas même en Israël.

10 Et quand ceux qui avaient été envoyés furent de retour à la maison, ils trouvèrent le serviteur qui avait été malade, se portant bien.

11 Le jour suivant, JÉSUS allait à une ville appelée Naïn, et plusieurs de ses disciples et une grande troupe allaient avec lui.

12 Et comme il approchait de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère, qui était veuve, et il y avait avec elle un grand nombre de gens de la ville.

13 Et le Seigneur l'ayant vue, il fut touché de compassion pour elle, et il lui dit : Ne pleure point.

14 Et s'étant approché, il toucha la bière, et ceux qui la portaient s'arrêtèrent ; et il dit : Jeune homme, je te le dis : Lève-toi.

15 Et celui qui était mort s'assit et commença à parler. Et il le rendit à sa mère.

16 Et la crainte les saisit tous, et ils glorifièrent DIEU, en disant : Un grand prophète s'est élevé parmi nous, et DIEU a visité son peuple.

17 Et le bruit de ce miracle se répandit par toute la Judée, et dans tout le pays d'alentour.

18 Or, toutes ces choses furent rapportées à Jean par ses disciples.

19 Et Jean appela deux de ses disciples, et les envoya vers JÉSUS, pour lui dire : Es-tu celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

20 Ces hommes donc, étant venus vers JÉSUS, lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vers toi, pour te dire : Es-tu celui qui devait venir, ou devons-nous en attendre un autre ?

21 (Or, à cette même heure, JÉSUS guérit plusieurs personnes de leurs maladies, de leurs infirmités et des malins esprits, et il rendit la vue à plusieurs aveugles.)

22 Puis il répondit aux disciples de Jean : Allez et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu ; que les aveugles recouvrent la vue, que les boiteux marchent, que les lépreux sont nettoyés, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'évangile est annoncé aux pauvres.

23 Et il ajouta : heureux est celui qui ne se scandalisera pas de moi.

RÉFLEXIONS

Dans la guérison du serviteur du centenier, on doit remarquer d'un côté l'humilité de cet officier, qui, étant païen de

naissance, ne se croyait pas digne que JÉSUS-CHRIST entrât chez lui et de l'autre, la grandeur de sa foi qui paraît en ce qu'il était persuadé que notre Seigneur, quoi qu'absent, pouvait guérir son serviteur par une seule parole. L'éloge distingué que notre Seigneur fit de la foi de ce centenier en disant qu'il n'avait pas trouvé parmi les Juifs une foi semblable à la sienne et le miracle qu'il voulut bien faire en sa faveur font voir que rien ne lui est plus agréable que la foi et l'humilité et qu'une foi vive et un profond sentiment de notre indignité sont le sûr moyen d'obtenir de lui les effets de sa miséricorde.

L'autre miracle que notre Seigneur fit en ressuscitant le fils d'une veuve de Naïn est un événement où le pouvoir de JÉSUS-CHRIST paraît d'une manière encore plus éclatante, de même que sa bonté et la compassion qu'il avait des personnes affligées.

Ainsi nous avons dans cette histoire des motifs bien forts à la confiance, elle doit surtout nous remplir de consolation et nous persuader pleinement que notre Seigneur, ayant ressuscité en diverses occasions des personnes mortes, il a le pouvoir de nous rendre la vie après notre mort et qu'il le fera infailliblement au dernier jour selon ses promesses.

III. La réponse que JÉSUS-CHRIST fit aux disciples de Jean-Baptiste est remarquable. Étant interrogé s'il était le Messie, il ne leur répondit pas directement, mais il se contenta de faire des miracles en leur présence, ce qui montrait plus clairement qu'on devait le regarder comme le Messie que s'il eût dit ouvertement qu'il l'était. On voit dans cette conduite de notre Seigneur une sagesse admirable puisqu'en ne prenant pas la qualité de Messie, ce qu'il a toujours évité de faire publiquement, il faisait cependant tout ce qu'il y avait de plus propre pour convaincre les hommes qu'il était ce grand rédempteur que DIEU avait promis d'envoyer et que les Juifs attendaient.

CHAPITRE VII VERSETS 24 A 50

Notre Seigneur parle de Jean-Baptiste et il décrit la nature et l'excellence de son ministère.

Il se plaint que le plus grand nombre des Juifs et surtout les pharisiens et les docteurs de la Loi avaient rejeté le ministère de Jean-Baptiste et le sien.

Étant à table chez un pharisien, il pardonne à une femme pécheresse.

24 Quand ceux que Jean avait envoyés furent partis, JÉSUS se mit à parler de Jean au peuple, et leur dit : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Était-ce un roseau agité du vent ?

25 Mais encore, qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme vêtu d'habits précieux ? Voilà, ceux qui sont magnifiquement vêtus, et qui vivent dans les délices, sont dans les maisons des rois.

26 Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète.

27 C'est celui de qui il est écrit : Voici, j'envoie mon messenger devant ta face, qui préparera le chemin devant toi.

28 Car je vous dis qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'y a point de prophète plus grand que Jean-Baptiste ; et cependant, celui qui est le plus petit dans le royaume de DIEU est plus grand que lui.

29 Et tout le peuple qui l'a entendu, et même les péagers, ont justifié DIEU, ayant reçu le baptême de Jean.

30 Mais les Pharisiens et les docteurs de la loi, ne s'étant pas fait baptiser par lui, ont rejeté le dessein de DIEU à leur égard.

31 Alors le Seigneur dit : A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui ressemblent-ils ?

32 Ils ressemblent aux enfants qui sont assis dans une place, et qui crient les uns aux autres, et disent : Nous vous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; nous nous sommes lamentés, et vous n'avez point pleuré.

33 Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain, et ne buvant point de vin ; et vous avez dit : Il a un démon.

34 Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous avez dit : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie.

35 Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

36 Un Pharisien ayant prié JÉSUS de manger chez lui, il entra dans la maison du Pharisien, et il se mit à table.

37 Et une femme de la ville, qui avait été de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table dans la maison du Pharisien, elle y apporta un vase d'albâtre, plein d'une huile odoriférante.

38 Et se tenant derrière, aux pieds de JÉSUS, elle se mit à pleurer ; elle lui arrosait les pieds de ses larmes, et les essuyait avec ses cheveux ; elle lui baisait les pieds, et elle les oignait avec cette huile.

39 Le Pharisien, qui l'avait convié, voyant cela, dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait sans doute qui est cette femme qui le touche, et qu'elle est de mauvaise vie.

40 Alors JÉSUS, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Et il dit : Maître, dis-le.

41 Un créancier avait deux débiteurs, dont l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante.

42 Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur quitta à tous deux leur dette. Dis-moi donc lequel des deux l'aimera le plus ?

43 Simon lui répondit : J'estime que c'est celui à qui il a le plus quitté. JÉSUS lui dit : Tu as fort bien jugé.

44 Alors se tournant vers la femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as

point donné d'eau pour me laver les pieds ; mais elle a arrosé mes pieds de larmes, et les a essuyés avec ses cheveux.

45 Tu ne m'as point donné de baiser ; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me baiser les pieds.

46 Tu n'as point oint ma tête d'huile, mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante.

47 C'est pourquoi je te dis que ses péchés, qui sont en grand nombre, lui sont pardonnés ; et c'est à cause de cela qu'elle a beaucoup aimé ; mais celui à qui on pardonne moins, aime moins.

48 Puis il dit à la femme : Tes péchés te sont pardonnés.

49 Et ceux qui étaient à table avec lui se prirent à dire entre eux : Qui est celui-ci, qui même pardonne les péchés ?

50 Mais il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée ; va-t'en en paix.

RÉFLEXIONS

Le sens de ce que JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs touchant le ministère de Jean-Baptiste était que tout de même qu'ils n'avaient pas vu en Jean-Baptiste un homme qui parût avec la pompe qui accompagne les ministres des rois de la terre, mais seulement un grand prophète, aussi ils ne devaient pas s'étonner de le voir lui-même dans la bassesse, ni le rejeter à cause de cela. Par où il voulait leur faire comprendre que le règne du Messie n'aurait rien de charnel, ni de mondain et les obliger à s'arrêter uniquement à ce qu'il y avait de spirituel et de divin dans sa doctrine.

II. JÉSUS-CHRIST dit dans cette occasion que, quelque grand que fût Jean-Baptiste, le moindre du royaume de DIEU, c'est-à-dire de ses vrais disciples, serait plus grand que lui. Notre Seigneur parlait ainsi parce que les chrétiens connaissent bien mieux le Messie et les raisons de sa venue que Jean-Baptiste ne les connaissait. Ces paroles qui nous instruisent de nos avantages doivent nous inciter à y répondre et à nous en rendre dignes.

III. On voit ici que les personnes qui étaient les plus méprisées et les plus décriées parmi les Juifs furent touchés des exhortations de Jean-Baptiste et de celles de notre Seigneur, mais que les pharisiens et ceux qui paraissaient les plus éclairés avaient rejeté ces exhortations, disant que la vie de Jean-Baptiste était trop austère et trouvant que celle de JÉSUS-CHRIST était trop relâchée, parce qu'il se rencontrait souvent avec les pécheurs. Cet exemple montre que les personnes qui ont le cœur mal disposé trouvent à redire à tout, avec quelque précaution qu'on se conduise, on ne saurait éviter d'être condamné par ces gens-là, mais ceux qui ont le cœur bon profitent avec empressement des moyens que DIEU leur présente pour leur édification et pour leur salut.

IV. L'histoire de la pécheresse est tout-à-fait remarquable. Elle nous instruit de la nature vraie repentance et de son efficace :

I. On voit dans cette femme pénitente le modèle de cette profonde humilité avec laquelle les grands pécheurs doivent déplorer leurs égarements et de cette vive douleur qui pénètre l'âme, qui paraît au dehors par la confession, par les larmes et par toutes les marques d'une sincère componction et d'une confusion salutaire et qui produit un entier renoncement au péché.

II. On remarque ici avec quelle bonté le Sauveur du monde reçoit les vrais pénitents et leur pardonne leurs fautes. Ce qu'il dit au pharisien qui croyait que JÉSUS n'était pas un prophète, puisqu'il souffrait que la pécheresse s'approchât de lui et lui baisât les pieds, tendait à lui faire connaître qu'il savait bien ce que cette femme était, mais qu'il ne rejetait pas les grands pécheurs lorsqu'il les voyait véritablement repentants et que l'on ne devait pas non plus les rejeter, ni les mépriser.

Il faut enfin faire une attention particulière à ces paroles de notre Seigneur : *que celui à qui il est beaucoup pardonné l'aimera davantage.*

Il nous apprend par-là que ceux à qui DIEU a pardonné de grands péchés doivent l'aimer avec plus d'ardeur et même qu'ils peuvent parvenir à un degré considérable de sainteté. C'est là une doctrine bien propre à encourager les pécheurs et qui doit les animer à l'amour de DIEU et à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres.

CHAPITRE VIII VERSETS 1 A 25

Cette partie du chapitre VIII de Saint Luc renferme trois choses :

I. La parabole de la semence,

II. la déclaration que notre Seigneur fait que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses plus proches parents,

III Le miracle qu'il fit en apaisant une tempête.

1 Depuis ce temps-là, JÉSUS allait de ville en ville, et de village en village, prêchant et annonçant le royaume de DIEU ; et les douze apôtres étaient avec lui.

2 Il y avait aussi avec lui quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits et de leurs maladies ; savoir, Marie qu'on appelait Magdelaine, de laquelle il était sorti sept démons ;

3 et Jeanne, femme de Chuzas, intendant d'Hérode, et Suzanne et plusieurs autres, qui l'assistaient de leurs biens.

4 Et comme une grande foule de peuple s'assemblait, et que plusieurs venaient à lui de toutes les villes, il leur dit en parabole :

5 Un semeur sortit pour semer, et en semant, une partie du grain tomba le long du chemin, et elle fut foulée, et les oiseaux du ciel la mangèrent toute ;
6 et l'autre partie tomba sur un endroit pierreux ; et quand elle fut levée, elle sécha, à cause qu'elle n'avait point d'humidité ;
7 et l'autre partie tomba parmi les épines, et les épines levèrent avec le grain, et l'étouffèrent ;
8 Et l'autre partie tomba dans une bonne terre ; et étant levée, elle rendit du fruit cent pour un. En disant ces choses, il criait : Que celui qui a des oreilles pour ouïr, entende !
9 Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole.
10 Et il répondit : Il vous est donné de connaître les mystères du royaume de DIEU ; mais il n'en est parlé aux autres qu'en paraboles, de sorte qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point.
11 Voici donc ce que cette parabole signifie : La semence, c'est la parole de DIEU ;
12 ceux qui la reçoivent le long du chemin, ce sont ceux qui l'écoutent ; mais le diable vient, qui ôte cette parole de leur cœur, de peur qu'en croyant, ils ne soient sauvés ;
13 ceux qui la reçoivent dans des endroits pierreux, ce sont ceux qui ayant ouï la parole, la reçoivent avec joie ; mais ils n'ont point de racine, et ils ne croient que pour un temps ; et quand la tentation survient, ils se retirent ;
14 et ce qui est tombé parmi les épines, sont ceux qui ont entendu la parole, mais qui, s'en allant, la laissent étouffer par les inquiétudes, par les richesses et par les voluptés de cette vie, de sorte qu'ils ne portent point de fruit qui vienne à maturité ;
15 mais ce qui est tombé dans une bonne terre, ce sont ceux qui, ayant ouï la parole avec un cœur honnête et bon, la retiennent et portent du fruit avec persévérance.
16 Personne, après avoir allumé une chandelle, ne la couvre d'un vaisseau, ni ne la met sous le lit ; mais il la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.
17 Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, ni rien de caché qui ne doive être connu et venir en évidence.
18 Prenez donc garde de quelle manière vous écoutez ; car on donnera à celui qui a déjà, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.
19 Alors sa mère et ses frères vinrent le trouver ; mais ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule.
20 Et on vint lui dire : Ta mère et tes frères sont là dehors, qui désirent de te voir.
21 Mais il répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de DIEU, et qui la mettent en pratique.
22 Il arriva un jour qu'il entra dans une barque avec ses disciples, et il leur dit : Passons de l'autre côté du lac ; et ils partirent.
23 Et comme ils voguaient, il s'endormit : et un vent impétueux s'éleva sur le lac, la barque s'emplissait d'eau, et ils étaient en danger.
24 Alors ils vinrent vers lui, et ils le réveillèrent en lui disant : Maître, maître, nous périssons. Mais lui, étant réveillé, parla avec autorité au vent et à la tempête, qui s'apaisèrent, et il se fit un grand calme.
25 Alors il leur dit : Où est votre foi ? Et eux, saisis de crainte et d'admiration, disaient entre eux : Mais qui est celui-ci, qu'il commande même aux vents et à l'eau, et ils lui obéissent.

RÉFLEXIONS

Le dessein de JÉSUS-CHRIST dans la parabole de la semence était d'apprendre à ceux qui l'écoutaient que tous les hommes ne reçoivent pas la parole de DIEU de la même manière.

La semence qui tombe auprès d'un chemin représente les personnes qui sont entièrement endurcies et qui ne reçoivent du tout point cette parole.

Par la semence qui tombe parmi les pierres, notre Seigneur décrit l'état de ceux sur qui la parole fait quelque impression, qui la goûtent d'abord et la reçoivent avec joie, mais qui, n'étant pas bien affermis, ne persévèrent pas et succombent aux tentations.

La semence qui tombe parmi les épines nous met devant les yeux l'état de ces auditeurs en qui l'Évangile ne produit pas son effet parce que leur cœur est occupé par l'amour des richesses et des voluptés et possédés par les soins de cette vie.

Mais par la semence qui est reçue dans un bon champ et qui y produit beaucoup de fruit, notre Seigneur marque l'effet que la parole produit sur ceux qui la reçoivent dans un cœur honnête et bon et qui en rapportent les fruits avec persévérance.

C'est ici une similitude à laquelle nous devons faire une sérieuse et continuelle attention. JÉSUS-CHRIST en la proposant a voulu nous engager, comme il le dit lui-même, à prendre garde à la manière dont nous écoutons la parole de DIEU et à nous bien examiner pour voir si nous en faisons un bon usage. C'est à quoi nous oblige encore la déclaration que notre Seigneur fit lorsqu'on lui vint dire que sa mère et ses proches parents demandaient à lui parler. Nous devons voir par ce qu'il dit alors que ce qui nous fait surtout avoir part à son amour c'est une grande attention et

un grand zèle à écouter sa parole et à faire sa volonté. Ce qui nous unit ainsi à JÉSUS-CHRIST est aussi ce qui doit nous unir le plus étroitement les uns avec les autres. Les liens de la piété sont encore plus forts que ceux de la nature et de tous les hommes ceux à qui il faut le plus donner son affection et son estime, ce sont ceux qui aiment véritablement le Seigneur JÉSUS-CHRIST et qui gardent ses commandements.

Nous voyons enfin ici que notre Seigneur, qui avait fait tant de miracles pour la délivrance des personnes affligées, voulut aussi en faire un en faveur de ses apôtres en les délivrant d'un grand danger lorsqu'ils étaient prêts à périr sur l'eau. Les apôtres craignirent dans cette occasion et le Seigneur voyant la faiblesse de leur foi les en reprit, mais il ne laissa pas de les délivrer.

Nos faiblesses n'empêchent pas que DIEU ne nous accorde les secours qui nous sont nécessaires, pourvu que nous ayons recours à lui avec sincérité et avec humilité. Ceux que DIEU aime peuvent se rencontrer dans de fâcheuses extrémités et leur faiblesse peut alors les jeter dans la crainte, mais le Seigneur ne les abandonne jamais et en quelque état qu'ils se trouvent, il les favorise toujours de son amour et de sa protection.

CHAPITRE VIII VERSETS 26 A 56

JÉSUS-CHRIST fait trois miracles :

Il délivre un démoniaque. Il guérit une femme malade d'une perte de sang, Et il ressuscite une jeune fille.

26 Ils abordèrent ensuite au pays des Gadaréniens, qui est vis-à-vis de la Galilée.

27 Et quand JÉSUS fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme de cette ville-là, qui était possédé des démons depuis longtemps. Il ne portait point d'habit, et il ne demeurait point à la maison ; mais il se tenait dans les sépulcres.

28 Dès qu'il vit JÉSUS, il fit un grand cri, et se jetant à ses pieds, il dit à haute voix : Qu'y a-t-il entre moi et toi, JÉSUS, Fils du DIEU très haut ? Je te prie, ne me tourmente point.

29 Car JÉSUS commandait à l'esprit immonde de sortir de cet homme, dont il s'était saisi depuis longtemps ; et bien qu'il fût gardé, lié de chaînes, et qu'il eût les fers aux pieds, il rompait ses liens, et il était emporté par le démon dans les déserts.

30 Et JÉSUS lui demanda : Comment t'appelles-tu ? Et il répondit : Je m'appelle Légion ; car plusieurs démons étaient entrés en lui.

31 Et ils le priaient de ne leur pas commander d'aller dans l'abîme.

32 Or, il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient sur une montagne ; et ils le priaient qu'il leur permît d'entrer dans ces pourceaux, et il le leur permit.

33 Les démons étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau se précipita avec impétuosité dans le lac, et y fut noyé.

34 Et ceux qui les paissaient, voyant ce qui était arrivé, s'enfuirent et le racontèrent dans la ville et à la campagne.

35 Alors les gens sortirent pour voir ce qui s'était passé ; et étant venus vers JÉSUS, ils trouvèrent l'homme duquel les démons étaient sortis, assis aux pieds de JÉSUS, habillé et dans son bon sens ; et ils furent saisis de frayeur.

36 Et ceux qui avaient vu la chose leur racontèrent comment le démoniaque avait été délivré.

37 Alors tous ceux du pays des Gadaréniens le prièrent de se retirer de chez eux ; car ils étaient saisis d'une grande crainte. Il entra donc dans la barque pour s'en retourner.

38 Et l'homme duquel les démons étaient sortis le pria de lui permettre d'être avec lui ; mais JÉSUS le renvoya, en disant :

39 Retourne en ta maison, et raconte les grandes choses que DIEU t'a faites. Il s'en alla donc, publiant par toute la ville tout ce que JÉSUS avait fait en sa faveur.

40 Quand JÉSUS fut de retour, il fut reçu par une grande multitude ; car tous l'attendaient.

41 Et il vint à lui un homme qui s'appelait Jaïrus, lequel était chef de la synagogue, et se jetant aux pieds de JÉSUS, il le pria de venir dans sa maison ;

42 parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et comme JÉSUS y allait, il était pressé par la foule.

43 Alors une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien en médecins, sans avoir pu être guérie par aucun d'eux,

44 S'approchant de lui par derrière, toucha le bord de son vêtement ; et à l'instant sa perte de sang s'arrêta.

45 Alors JÉSUS dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Et comme tous le niaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui, lui dirent : Maître, la foule t'environne et te presse ; et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?

46 Mais JÉSUS dit : Quelqu'un m'a touché ; car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi.

47 Cette femme donc voyant que cela ne lui avait point été caché, vint toute tremblante, et se jetant à ses pieds, elle déclara, devant tout le peuple, pour quel sujet elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant.

48 Et il lui dit : Ma fille, rassure-toi, ta foi t'a guérie ; va-t'en en paix.

49 Comme il parlait encore, quelqu'un vint de chez le chef de la synagogue, qui lui dit : Ta fille est morte, ne fatigue pas davantage le Maître.

50 Mais JÉSUS l'ayant entendu, dit au père de la fille : Ne crains point ; crois seulement, et elle sera guérie.

51 Et quand il fut arrivé dans la maison, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean, et le père et la mère de la fille.

52 Et tous pleuraient et se lamentaient à cause d'elle ; mais il dit : Ne pleurez point ; elle n'est pas morte, mais elle dort.

53 Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte.

54 Mais, les ayant tous fait sortir, il la prit par la main, et il cria : Ma fille, lève-toi.

55 Et son âme revint ; elle se leva à l'instant, et il commanda qu'on lui donnât à manger.

56 Et son père et sa mère furent tout étonnés ; mais il leur défendit de dire à personne ce qui était arrivé.

RÉFLEXIONS

Ce qui est ici rapporté de l'état déplorable où était depuis longtemps ce démoniaque que JÉSUS-CHRIST délivra et les diverses circonstances de cette histoire font voir la certitude et la merveille du miracle que notre Seigneur fit dans cette occasion aussi bien que la grande miséricorde qu'il exerça envers lui. La permission que JÉSUS-CHRIST donna aux démons d'entrer dans les pourceaux est aussi une preuve de la grandeur et de la vérité de ce miracle et du pouvoir souverain que notre Seigneur avait sur les démons. On voit même ici que ces esprits malins le craignaient et le redoutaient comme leur juge. JÉSUS-CHRIST ayant délivré cet homme lui ordonna de raconter aux siens la grâce que DIEU lui avait faite. C'est ainsi que nous devons reconnaître et publier les bontés du Seigneur envers nous lorsqu'il nous accorde quelque délivrance ou quelque faveur particulière. Au reste, il faut considérer que si les hommes ne sont plus exposés au pouvoir du démon, comme l'étaient ceux que notre Seigneur délivrait, ils peuvent tomber d'une autre manière sous la puissance de cet ennemi de notre salut. C'est l'état funeste de ceux dont l'Écriture dit : *que le diable agit en eux avec efficace et qu'ils sont pris dans ses pièges pour faire sa volonté.*

Dans la guérison de cette femme qui était malade d'une perte de sang, l'on doit principalement faire attention à ses sentiments et à sa conduite. N'osant pas se présenter devant notre Seigneur pour lui demander sa guérison, elle se contenta de toucher son habit, ce qui marquait par là sa profonde humilité et en même temps la grandeur de sa foi et la haute opinion qu'elle avait de la puissance de JÉSUS-CHRIST. La délivrance prompte et miraculeuse que le Seigneur lui accorda ne manifeste pas seulement la vertu divine qui était en lui, elle nous apprend aussi qu'avec l'humilité et la foi nous trouverons toujours auprès de JÉSUS-CHRIST les secours nécessaires pour notre salut. Plus on se croit indigne d'avoir part à la grâce de DIEU et plus il est disposé à la répandre sur nous. C'est encore une chose digne d'être remarquée que notre Seigneur connut que cette femme l'avait touché, quoiqu'elle ne se fût pas adressée à lui. On voit par-là que rien n'est caché à JÉSUS-CHRIST et que les miracles qu'il opérait ne se faisaient que par sa volonté.

La résurrection de la fille de Jaïrus est un effet plus considérable de la puissance infinie de notre Seigneur et ce miracle, de même que quelques autres semblables qu'il a faits, ne nous permettent pas de douter qu'il ne puisse ressusciter les morts et qu'il ne fasse un jour cette même merveille en notre faveur selon qu'il nous l'a promis.

CHAPITRE IX VERSETS 1 A 27

Saint Luc rapporte :

I. L'envoi des douze apôtres dans la Judée et les instructions que notre Seigneur leur donna

II. L'opinion que le roi Hérode avait de JÉSUS-CHRIST,

III. Le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons,

IV. l'entretien que notre Seigneur eut avec les apôtres lorsqu'il leur demanda quels sentiments ils avaient de lui et ce qu'il leur dit pour les avertir de sa mort et pour les préparer eux-mêmes aux souffrances.

1 Puis JÉSUS ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies.

2 Il les envoya donc annoncer le règne de DIEU, et guérir les malades.

3 Et il leur dit : Ne portez rien pour le chemin, ni bâtons, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits.

4 Et en quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez.

5 Et partout où l'on ne vous recevra point, en partant de cette ville-là, secouez la poussière de vos pieds, en témoignage contre ces gens-là.

6 Etant donc partis, ils allaient de bourgade en bourgade, annonçant l'évangile et guérissant partout les malades.

7 Cependant, Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que JÉSUS faisait ; et il était fort en peine, parce que les uns disaient que Jean était ressuscité des morts ;

8 et d'autres, qu'Elie était apparu ; et d'autres, que quelqu'un des anciens prophètes était ressuscité.

9 Et Hérode disait : J'ai fait couper la tête à Jean ; qui est donc celui-ci, de qui j'entends dire de telles choses ? Et il souhaitait de le voir.

10 Les apôtres étant de retour, racontèrent à JÉSUS tout ce qu'ils avaient fait. Les ayant pris avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu solitaire, près d'une ville appelée Bethesda.

11 Le peuple l'ayant appris, le suivit, et JÉSUS les ayant reçus, il leur parlait du règne de DIEU, et il guérissait ceux qui avaient besoin de guérison.

12 Comme le jour commençait à baisser, les douze s'approchèrent de lui et lui dirent : Renvoie cette multitude, afin qu'ils s'en aillent aux bourgs et aux villages qui sont aux environs, pour s'y retirer et pour trouver à manger ; car nous sommes ici dans un lieu désert.

13 Mais il leur dit : Vous-mêmes, donnez-leur à manger. Et ils dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons ; à moins que nous n'allions acheter des vivres pour tout ce peuple ;

14 car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par rangs de cinquante personnes chacun.

15 Et ils firent ainsi, et les firent tous asseoir.

16 Alors JÉSUS prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, et les rompit, et les donna aux disciples, afin qu'ils les missent devant le peuple.

17 Ils en mangèrent tous, et furent rassasiés, et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

18 Il arriva, comme il priait en particulier, et que les disciples étaient avec lui, qu'il leur demanda : Qui dit-on, parmi le peuple, que je suis ?

19 Eux, répondant, dirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste ; les autres, Elie : et les autres, que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité.

20 Et vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? Et Pierre répondit : Tu es le CHRIST DE DIEU.

21 Et il leur défendit avec menaces de le dire à personne.

22 Puis il leur dit : Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les principaux sacrificateurs et par les Scribes, et qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour.

23 Et il disait à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive.

24 Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra ; mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, celui-là la sauvera.

25 Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il se détruisait lui-même et s'il se perdait lui-même ?

26 Car si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges.

27 Et je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présents, qui ne mourront point, qu'ils n'aient vu le règne de DIEU.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à considérer sur l'envoi des apôtres, c'est que JÉSUS-CHRIST leur ordonna d'aller devant lui dans la Judée afin de répandre partout la bonne nouvelle de la venue du Messie et de préparer les Juifs, par leur prédication et par leurs miracles, à le recevoir. Par là il voulait aussi les préparer eux-mêmes à aller dans la suite annoncer l'Évangile par toute la terre. Ce que l'on doit surtout remarquer dans ce que JÉSUS-CHRIST leur dit, c'est que le ministère des serviteurs de DIEU n'est utile qu'à ceux qui les reçoivent et que ceux qui les rejettent attirent sur eux une sévère mais juste condamnation.

Il paraît d'ici, en second lieu, que l'on avait une haute opinion de notre Seigneur parmi les Juifs, puisqu'on croyait que c'était Élie ou quelque autre prophète, mais c'est une chose très remarquable qu'Hérode, qui était un prince impie et dans les sentiments des sadducéens qui niaient la résurrection, croyait que Jean-Baptiste, qu'il avait fait mourir, était ressuscité. On doit regarder cela comme un effet des remords que ce prince ressentait d'avoir fait mourir ce Saint homme. Quoique les impies rejettent les vérités de la religion, ils ne sont jamais bien affermis dans leurs sentiments et lorsque leur conscience se réveille, ils reconnaissent les mêmes vérités qu'ils avaient révoquées en doute et niées auparavant.

Le miracle que JÉSUS-CHRIST fit en multipliant cinq pains et deux poissons pour donner à manger à plusieurs milliers de personnes est l'un des plus illustres qu'il ait faits, puisque ces gens-là furent autant de témoins qui allèrent répandre tout le bruit de cette merveille, ce qui servit à confirmer puissamment la vérité de la doctrine de JÉSUS-CHRIST et sa mission divine et à disposer un grand nombre de personnes à croire en lui.

Ce que nous devons recueillir de l'entretien que notre Seigneur eut avec ses disciples sur les sentiments qu'on avait de lui et sur ce qu'ils en pensaient eux-mêmes, c'est :

- Que la foi en JÉSUS-CHRIST consiste à le regarder comme le Messie et le fils du DIEU vivant,
- Qu'il était venu au monde pour souffrir et pour mourir,

- Que personne ne peut être chrétien s'il n'a premièrement appris à renoncer à soi-même et à porter sa croix et s'il n'est disposé à faire toujours une profession publique de sa foi.
Et enfin que le salut ou la perte de l'âme est la seule chose la plus importante de toutes et que bien loin de nous mettre en danger de perdre notre âme en voulant gagner le monde, il n'y a rien que nous ne devions être prêts à sacrifier pour la sauver.

CHAPITRE IX VERSETS 28 A 62

Notre Seigneur est transfiguré en présence de trois de ses apôtres.

Il guérit un lunatique que ses disciples n'avaient pu guérir, et il leur dit encore une fois qu'il serait condamné à la mort.

Il leur enseigne l'humilité et il les blâme d'avoir empêché un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons en son nom.

Il censure le zèle inconsidéré de deux de ses apôtres, et il répond à trois personnes qui voulaient le suivre.

28 Environ huit jours après ces discours, JÉSUS prit avec lui Pierre, Jean et Jacques, et monta sur une montagne pour prier.

29 Et pendant qu'il priait, son visage parut tout autre, et ses habits devinrent blancs et resplendissants comme un éclair.

30 En même temps on vit deux hommes qui s'entretenaient avec lui ; c'étaient Moïse et Elie,

31 qui apparurent avec gloire, et parlaient de son issue qu'il devait accomplir à Jérusalem.

32 Et Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil, et quand ils furent réveillés, ils virent sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui.

33 Et comme ces hommes se séparaient de JÉSUS, Pierre lui dit : Maître, il est bon que nous demeurions ici ; faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, et une pour Elie ; car il ne savait pas bien ce qu'il disait.

34 Il parlait encore, lorsqu'une nuée les couvrit : et comme elle les enveloppait, ils furent saisis de frayeur.

35 Et une voix sortit de la nuée qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé ; écoutez-le.

36 Et dans le temps que la voix se faisait entendre, JÉSUS se trouva seul ; et ils gardèrent le silence sur cela, et ne dirent rien alors à personne de ce qu'ils avaient vu.

37 Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une grande troupe vint au-devant de Jésus.

38 Et un homme de la troupe s'écria et dit : Maître, je te prie, jette les yeux sur mon fils ; car c'est mon fils unique.

39 Un esprit se saisit de lui, et aussitôt il jette de grands cris, il l'agite violemment, le fait écumer, et à peine le quitte-t-il, après l'avoir tout brisé.

40 Et j'ai prié tes disciples de le chasser ; mais ils n'ont pu.

41 Et JÉSUS, répondant, dit : O race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je ? Amène ici ton fils.

42 Et comme il approchait, le démon le jeta contre terre, et l'agita violemment ; mais JÉSUS reprit fortement l'esprit immonde, et guérit l'enfant, et le rendit à son père.

43 Et tous furent étonnés de la puissance magnifique de DIEU. Et comme ils étaient tous dans l'admiration de tout ce que JÉSUS faisait, il dit à ses disciples :

44 Pour vous, écoutez bien ces paroles : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45 Mais ils n'entendaient point cette parole ; elle était si obscure pour eux, qu'ils n'y comprenaient rien ; et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet.

46 Et il survint une dispute parmi eux, lequel d'entre eux serait le plus grand.

47 Mais JÉSUS, voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant et le mit auprès de lui.

48 Et il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, il me reçoit ; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui d'entre vous tous qui est le plus petit, c'est celui-là qui sera grand.

49 Et Jean, prenant la parole, dit : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom ; et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne te suit pas avec nous.

50 Et JÉSUS lui dit : Ne l'en empêchez point ; car celui qui n'est pas contre nous est pour nous.

51 Comme le temps auquel il devait être enlevé du monde approchait, il se mit en chemin, résolu d'aller à Jérusalem.

52 Et il envoya des gens devant lui, qui, étant partis, entrèrent dans un bourg des Samaritains, pour lui préparer un logement.

53 Mais les Samaritains ne le reçurent pas, parce qu'il paraissait aller à Jérusalem.

54 Et Jacques et Jean, ses disciples, voyant cela, lui dirent : Seigneur, veux-tu que nous disions que le feu du ciel descende sur eux et qu'il les consume, comme Elie le fit ?

55 Mais JÉSUS, se tournant vers eux, les censura et leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés ;

56 Car le Fils de l'homme n'est point venu pour faire périr les hommes ; mais il est venu pour les sauver. Et ils s'en

allèrent à un autre bourg.

57 Et comme ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je te suivrai, Seigneur, partout où tu iras.

58 Mais JÉSUS lui répondit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids : mais le Fils de l'homme n'a pas où, reposer sa tête.

59 Il dit à un autre : Suis-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permets que j'aie auparavant ensevelir mon père.

60 JÉSUS lui dit : Laisse les morts ensevelir leurs morts, mais toi, va annoncer le règne de DIEU.

61 Un autre lui dit aussi : Je te suivrai, Seigneur ; mais permets-moi de prendre auparavant congé de ceux qui sont dans ma maison.

62 Mais JÉSUS lui répondit : Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière lui, n'est point propre pour le royaume de DIEU.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans la transfiguration de notre Seigneur et dans l'état de gloire où les apôtres le virent alors une preuve convaincante de la vérité et de la divinité de l'Évangile, comme Saint Pierre qui fut présent à cette transfiguration le remarque dans sa deuxième épître au chapitre un. Moïse et Élie furent vus dans cette occasion avec JÉSUS-CHRIST et les apôtres les entendirent s'entretenir avec lui de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem, afin qu'il parût que c'était de lui que les prophètes avaient parlé. DIEU fit entendre une voix du Ciel, après que Moïse et Élie se furent retirés, pour apprendre aux apôtres et par leur moyen, à tous les hommes que désormais il ne fallait plus écouter que JÉSUS seul et qu'il était infiniment plus grand que Moïse, qu'Élie et que tous les prophètes. Enfin il paraît que ces deux Saints hommes, qui n'étaient plus au monde depuis plusieurs siècles vivaient auprès de DIEU, d'où nous devons conclure que ceux qui ont servi DIEU fidèlement en cette vie ne sont pas détruits, ni anéantis par la mort.

On voit dans l'histoire du lunatique que la foi des apôtres était encore bien faible, comme notre Seigneur le leur reprocha, mais cette foi se fortifia dans la suite à mesure qu'ils furent mieux instruits et, que leurs préjugés se dissipaient. Comme le peu de foi des apôtres fut cause qu'ils ne purent délivrer le lunatique, nos chutes et nos manquements ne viennent que du défaut de foi, c'est pourquoi nous devons travailler à nous y affermir et prier le Seigneur qu'il l'augmente de plus en plus en nous.

Les leçons d'humilité que notre Seigneur donnait à ses disciples nous apprennent que les sentiments d'élévation et l'amour de la gloire du monde sont indignes des chrétiens, qu'ils doivent au contraire chercher leur gloire dans l'humilité et estimer tous ceux qui aiment JÉSUS-CHRIST quand même ils seraient petits et méprisés dans le monde.

La réponse que JÉSUS-CHRIST fit à Saint Jean, qui s'était opposé à un homme qui chassait les démons au nom de JÉSUS-CHRIST parce que cet homme n'était pas à l'ordinaire avec les apôtres, nous enseigne qu'on ne doit jamais s'opposer sous quelque prétexte que ce soit à ceux qui travaillent sincèrement à l'avancement du règne de notre Seigneur. Il faut faire cas de la piété partout où elle se trouve, puisque tout ce qui est bon ne peut venir que de DIEU.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la censure que JÉSUS-CHRIST adressa à Saint Jacques et à Saint Jean, lesquels, emporté par un zèle indiscret et par l'aversion que les Juifs avaient pour les Samaritains, voulaient faire descendre le feu du Ciel sur ces samaritains qui n'avaient pas voulu loger leur maître. Cela nous avertit de ne nous jamais laisser surprendre par l'esprit de vengeance, ni par un zèle faux et aveugle tel qu'est toujours celui qui va faire du mal aux hommes, mais d'être animés comme JÉSUS-CHRIST l'a été, d'un esprit de douceur et de support envers tout le monde et en particulier envers ceux qui sont dans l'erreur et qui ont d'autres sentiments que nous sur la religion.

Par les réponses que notre Seigneur donna à ces trois personnes qui voulaient le suivre, il se proposait de leur faire connaître :

I. Qu'il ne promettait point les commodités de cette vie à ses disciples,

II. Qu'il faut être prêt à renoncer à tout pour l'amour de lui, même aux choses qui sont innocentes et légitimes lorsqu'elles nous sont un obstacle à faire notre devoir,

III. Que quand on s'est une fois engagé à son service, on doit suivre sa vocation et ne plus regarder du côté du monde.

CHAPITRE X VERSETS 1 A 24

JÉSUS-CHRIST choisit soixante et dix disciples, il les envoie devant lui, il leur donne le pouvoir de faire des miracles et les instructions nécessaires pour leur emploi et il dénonce les jugements de DIEU aux villes où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées.

II. Les soixante et dix disciples rendent compte à JÉSUS-CHRIST du succès de leur voyage et de leur ministère et il prédit à cette occasion la chute du règne de satan.

III. Il loue DIEU de ce que l'Évangile était prêché et reçu par des personnes qui n'étaient pas distinguées, ni

considérées dans le monde et il représente à ses disciples combien ils étaient heureux d'être instruits par lui des vérités de l'Évangile.

- 1 Après cela, le Seigneur établit encore soixante et dix autres disciples, et il les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller.
- 2 Et il leur disait : La moisson est grande ; mais il y a peu d'ouvriers ; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.
- 3 Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.
- 4 Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers ; et ne saluez personne en chemin.
- 5 Et dans quelque maison que vous entriez, dites en entrant : La paix soit sur cette maison.
- 6 S'il y a là quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui ; sinon, elle retournera à vous.
- 7 Et demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant de ce qu'on vous donnera, car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point d'une maison à une autre maison.
- 8 De même, dans quelque ville que vous entriez, si on vous y reçoit, mangez de ce qu'on vous présentera.
- 9 Guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le règne de DIEU s'est approché de vous.
- 10 Mais dans quelque ville que vous entriez, si l'on ne vous y reçoit pas, sortez dans les rues, et dites :
- 11 Nous secouons contre vous la poussière qui s'est attachée à nous dans votre ville ; sachez pourtant que le règne de DIEU s'est approché de vous.
- 12 Je vous dis qu'en ce jour-là ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement que cette ville-là.
- 13 Malheur à toi, Chorasin ; malheur à toi, Bethsaïde ! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps que ces villes se seraient converties, en prenant le sac et la cendre.
- 14 C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.
- 15 Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer.
- 16 Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous rejette, me rejette ; et qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé.
- 17 Or, les soixante et dix disciples revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons même nous sont assujettis par ton nom.
- 18 Et il leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.
- 19 Voici, je vous donne le pouvoir de marcher sur les serpents, sur les scorpions et sur toutes les forces de l'ennemi ; et rien ne pourra vous nuire.
- 20 Toutefois ne vous réjouissez pas seulement de ce que les esprits vous sont assujettis ; mais réjouissez-vous encore plus de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.
- 21 En ce même instant, JÉSUS tressaillit de joie en son esprit et dit : Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux enfants ! Oui, mon Père, cela est ainsi, parce que tu l'as trouvé bon.
- 22 Toutes choses m'ont été mises entre les mains par mon Père ; et nul ne connaît qui est le Fils, que le Père, ni qui est le Père, que le Fils, et celui à qui le Fils le voudra révéler.
- 23 Puis se tournant vers ses disciples, il leur dit en particulier : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez !
- 24 Car je vous dis que plusieurs prophètes et plusieurs rois ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST, qui avait déjà choisi douze apôtres, voulut encore choisir soixante et dix disciples qu'il envoya dans la Judée afin de répandre plus promptement l'heureuse nouvelle de la venue du règne de DIEU et afin qu'ils fussent dans la suite mieux en état d'aller prêcher sa doctrine dans tout le monde. Les instructions qu'il leur donna montrent que les serviteurs de DIEU doivent exercer leur charge avec fidélité, avec désintéressement et avec courage, que ceux qui ont le cœur bon et un esprit paisible les reçoivent et que ceux qui refusent de les écouter seront inexcusables.

II. Les plaintes et les menaces que JÉSUS-CHRIST fait contre ces villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles nous avertissent que les peuples qui sont le plus favorisés des grâces du Ciel en abusent souvent d'une manière criminelle et que ceux à qui DIEU fait annoncer sa parole et qui n'en profitent pas doivent s'attendre à la punition la plus sévère.

III. Sur ce que JÉSUS-CHRIST dit aux soixante et dix disciples lorsqu'ils lui rendirent compte du succès de leur voyage et des miracles qu'ils avaient faits, il faut remarquer qu'il prédit la ruine prompte du règne de satan, ce qui arriva en effet peu après par la prédication de l'Évangile. Il leur déclara de plus que quoique ce fût un privilège bien plus glorieux pour eux de chasser les démons, ils doivent encore plus se réjouir *de ce que leurs noms étaient écrits dans le Ciel*, c'est-à-dire de ce qu'ils étaient disciples de JÉSUS-CHRIST et destinés à la gloire céleste. L'avantage d'appartenir à DIEU et d'être du nombre des vrais fidèles est infiniment plus considérable que le pouvoir de faire des miracles.

IV. On doit aussi faire bien attention aux louanges que JÉSUS-CHRIST rendait à DIEU de ce que l'Évangile était reçu

par les petits et par les humbles, pendant que les grands et ceux qui étaient regardés comme les plus sages le rejetaient. Ce n'est pas aux mondains et aux personnes qui sont remplies de la bonne opinion d'elles-mêmes que DIEU se révèle, c'est aux humbles et à ceux qui ont le cœur simple et droit.

V. Il faut bien remarquer ce que notre Seigneur disait si fortement à ses disciples qu'ils étaient heureux d'être instruits par lui et de connaître les vérités de l'Évangile que les anciens prophètes n'avaient pas connu comme eux. Cet avantage nous est commun avec les Apôtres ; mais si nous ne profitons pas de notre bonheur, nous n'en serons que plus misérables et il vaudrait mieux pour nous ne n'en avoir jamais joui.

CHAPITRE X VERSETS 25 A 42

JÉSUS-CHRIST répond à un docteur de la Loi qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour avoir la vie éternelle.

II. Pour apprendre à ce docteur qu'il n'y a point d'homme qui ne soit notre prochain, il lui propose la parabole d'un homme qui était tombé entre les mains des voleurs.

III. JÉSUS étant allé loger dans la maison de Marthe et de Marie, il loue la piété de Marie qui se tenait auprès de lui pour l'écouter

25 Alors un docteur de la loi se leva et dit à JÉSUS, pour l'éprouver : Maître, que faut-il que je fasse pour hériter la vie éternelle ?

26 JÉSUS lui dit : Qu'est-ce qui est écrit dans la loi, et qu'y lis-tu ?

27 Il répondit : Tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même.

28 Et JÉSUS lui dit : Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras.

29 Mais cet homme voulant paraître juste, dit à JÉSUS : Et qui est mon prochain ?

30 Et JÉSUS, prenant la parole, lui dit : Un homme descendit de Jérusalem à Jéricho, et tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent ; et après l'avoir blessé de plusieurs coups, ils s'en allèrent, le laissant à demi mort.

31 Or, il se rencontra qu'un sacrificateur descendait par ce chemin-là ; et ayant vu cet homme, il passa outre.

32 Un lévite étant aussi venu dans le même endroit, et le voyant, passa outre.

33 Mais un Samaritain, passant son chemin, vint vers cet homme, et le voyant, il fut touché de compassion ;

34 et s'approchant, il banda ses plaies, et il y versa de l'huile et du vin ; puis il le mit sur sa monture, et le mena à une hôtellerie, et prit soin de lui.

35 Le lendemain, en partant, il tira deux deniers d'argent, et les donna à l'hôte, et lui dit : Aie soin de lui, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour.

36 Lequel donc de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé entre les mains des voleurs ?

37 Le docteur dit : C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. JÉSUS lui dit : Va, et fais la même chose.

38 Comme ils étaient en chemin, il entra dans un bourg, et une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison.

39 Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds de JÉSUS, écoutait sa parole.

40 Mais comme Marthe était distraite par divers soins, elle vint et dit à JÉSUS : Seigneur, ne considères-tu point que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dis-lui donc qu'elle m'aide aussi.

41 Et JÉSUS lui répondit : Marthe, Marthe, tu te mets en peine et tu t'embarrasses de plusieurs choses ;

42 mais une seule chose est nécessaire ; or, Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée.

RÉFLEXIONS

Cette lecture nous donne ces trois instructions. La première, que le principal commandement de DIEU et même l'abrégé de toute la religion est d'aimer DIEU par-dessus toutes choses et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là le moyen d'accomplir toute la Loi et de s'acquitter de tous nos devoirs et qu'ainsi c'est à quoi il faut s'attacher si l'on veut parvenir à la vraie et solide piété et par ce moyen à la vie éternelle.

La seconde, qu'il n'y a aucun homme qui ne soit notre prochain et que nous ne devons aimer. C'est ce que JÉSUS-CHRIST enseigne par la parabole de ce Juif, qui, ayant été blessé par des voleurs, ne fut secouru, ni par un sacrificateur, ni par un Lévite qui étaient Juifs comme lui, mais qui fut assisté par un Samaritain qui était un étranger et même d'une nation que les Juifs haïssaient. Le but de JÉSUS-CHRIST était d'enseigner par-là que tous les hommes sans exception, même les étrangers et ceux qui ne nous aiment pas sont nos prochains, que nous devons les aimer tous, leur faire du bien et secourir les malheureux de tout notre pouvoir. C'était là une vérité claire et certaine, mais que les docteurs Juifs les plus éclairés ne comprenaient pas bien.

La troisième instruction est prise de ce qui est dit dans ce chapitre de Marthe et de Marie. Le jugement que le Seigneur fit de la conduite de ces deux sœurs nous enseigne que notre principal soin doit être de nous attacher à lui et d'écouter sa parole, que les occupations de cette vie, quelques légitimes qu'elles soient, ne doivent jamais nous faire négliger la chose la plus importante, et la seule nécessaire et que pour être heureux, il faut choisir comme *Marie la bonne part qui ne nous sera jamais ôtée.*

CHAPITRE XI VERSETS 1 A 28

I. JÉSUS-CHRIST instruit ses disciples sur la prière.

II. Il guérit un démoniaque et il répond aux pharisiens qui disaient que c'était par la puissance du diable qu'il chassait des démons.

III. Il propose la similitude d'un homme en qui le mauvais esprit rentre après en être sorti.

IV. Il parle du bonheur de ceux qui écoutent sa parole et qui la gardent.

1 Un jour que JÉSUS était en prière en un certain lieu, après qu'il eut achevé sa prière, un de ses disciples lui dit : Seigneur, enseigne-nous à prier, comme Jean l'a aussi enseigné à ses disciples.

2 Et il leur dit : Quand vous priez, dites : Notre Père qui est aux cieux ; ton nom soit sanctifié ; ton règne vienne ; ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

3 Donne-nous chaque jour notre pain quotidien.

4 Pardonne-nous nos péchés ; car nous pardonnons aussi à tous ceux qui nous ont offensés ; et ne nous abandonne point à la tentation ; mais délivre-nous du malin.

5 Puis il leur dit : Si quelqu'un de vous avait un ami qui vînt le trouver à minuit, et qui lui dît : Mon ami, prête-moi trois pains ;

6 car un de mes amis est venu me voir en passant ; et je n'ai rien à lui présenter ;

7 et que cet homme, qui est dans sa maison lui répondît : Ne m'importune pas, ma porte est fermée, et mes enfants sont avec moi au lit ; je ne saurais me lever pour t'en donner ;

8 je vous dis que quand même il ne se lèverait pas pour lui en donner, parce qu'il est son ami, il se lèverait à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin.

9 Et moi, je vous dis : Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira ;

10 car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve, et on ouvrira à celui qui heurte.

11 Qui est le père d'entre vous, qui donne à son fils une pierre, lorsqu'il lui demande du pain ? Ou, s'il lui demande du poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu d'un poisson ?

12 Ou s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ?

13 Si donc vous, qui êtes mauvais, savez donner de bonnes choses à vos enfants ; combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent ?

14 JÉSUS chassa aussi un démon qui était muet ; et le démon étant sorti, le muet parla ; et le peuple était dans l'admiration.

15 Et quelques-uns d'entre eux dirent : C'est par Béalzébul, le prince des démons, qu'il chasse les démons.

16 Mais d'autres, pour l'éprouver, lui demandaient quelque miracle qui vînt du ciel.

17 Mais JÉSUS connaissant leurs pensées leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert ; et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine.

18 Si donc Satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ? puisque vous dites que c'est par Béalzébul que je chasse les démons.

19 Que si je chasse les démons par Béalzébul, vos fils, par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront vos juges.

20 Mais si je chasse les démons par le doigt de DIEU, il est donc vrai que le règne de DIEU est venu à vous.

21 Quand un homme fort et bien armé garde l'entrée de sa maison, tout ce qu'il a est en sûreté.

22 Mais s'il en vient un plus fort que lui, qui le vainque, il lui ôte toutes ses armes auxquelles il se confiait, et il partage ses dépouilles.

23 Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ; et celui qui n'assemble pas avec moi dissipe.

24 Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point ; et il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti.

25 Et quand il y vient, il la trouve balayée et ornée.

26 Alors il s'en va et prend avec lui sept autres esprits pires que lui ; et ils y entrent et y demeurent ; et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27 Comme JÉSUS disait ces choses, une femme de la troupe éleva sa voix et lui dit : Heureux les flancs qui t'ont porté, et les mamelles qui t'ont allaité.

28 Mais plutôt, reprit JÉSUS, heureux ceux qui écoutent la parole de DIEU, et qui la mettent en pratique !

RÉFLEXIONS

La première instruction que le Sauveur du monde nous donne ici concerne la prière et en particulier l'oraison dominicale. Cette divine prière ayant JÉSUS-CHRIST pour auteur et renfermant tout ce que nous devons demander de plus important, premièrement pour la gloire de DIEU et ensuite pour nos besoins, tant du corps que de l'âme, nous devons la présenter à DIEU avec un singulier respect et avec toute l'attention possible et en même temps avec une confiance toute particulière, puisqu'en demandant ce que notre Seigneur nous ordonne de demander, nous ne pouvons

pas douter que nos prières ne soient conformes à la volonté de DIEU.

JÉSUS-CHRIST nous a enseigné de plus que si en priant les hommes avec instance on obtient d'eux ce qu'on souhaite, les prières obtiendront beaucoup plus de DIEU, qui est notre Père, les véritables biens qui sont les biens spirituels. Tout cela doit nous exciter fortement à prier avec zèle et à ne nous relâcher jamais dans ce saint exercice.

II. Nous voyons dans les pharisiens qui attribuaient au diable les miracles que JÉSUS faisait par la vertu de l'Esprit de DIEU que les gens qui ont un mauvais cœur rendent inutiles les moyens les plus efficaces que DIEU emploie pour surmonter leur endurcissement et que même ils ne font que s'affermir davantage dans leur malice.

III La similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti signifie que les Juifs, pour n'avoir pas profité de la présence et des miracles de JÉSUS-CHRIST, tomberaient dans un plus grand endurcissement et qu'ils éprouveraient enfin la vengeance divine. C'est aussi ce qui arrive à tous ceux qui après avoir reçu la grâce de DIEU résistent à son opération et s'engagent de nouveau dans le péché.

Enfin, la réponse que notre Seigneur fit à cette femme qui admirait ses discours nous enseigne que ce qu'il y a de plus glorieux et de plus avantageux pour nous c'est d'entendre la parole de DIEU et d'en observer les préceptes. Cette importante instruction est renfermée dans ces paroles de JÉSUS-CHRIST : *Heureux ceux qui entendent la parole de DIEU et qui la mettent en pratique !*

CHAPITRE XI VERSETS 29 A 54

Notre Seigneur reprend l'incrédulité des Juifs en proposant l'exemple des Ninivites et celui de la reine de Séba.

II. Il dit que cette incrédulité n'empêcherait pas que sa doctrine, qui était comme une lumière qui devait éclairer les hommes, ne fût annoncée et il montre que pour en profiter, il faut avoir un œil pur et simple, c'est-à-dire l'esprit libre et dégagé de préjugés et de passions.

III. Étant prié à dîner chez un pharisien, il parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi, il leur reproche leur hypocrisie, leur orgueil et leur incrédulité et il leur dénonce la malédiction de DIEU

29 Comme le peuple s'amassait en foule, JÉSUS se mit à dire : Cette race est méchante ; elle demande un miracle, et il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas.

30 Car, comme Jonas fut un miracle pour ceux de Ninive, le Fils de l'homme en sera un pour cette génération.

31 La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette génération, et les condamnera, parce qu'elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon ; et voici, il y a ici plus que Salomon.

32 Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas ; et voici, il y a ici plus que Jonas.

33 Personne n'allume une chandelle pour la mettre dans un lieu caché, ou sous un boisseau ; mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

34 L'œil est la chandelle du corps ; si donc ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé ; mais s'il est mauvais, ton corps sera dans les ténèbres.

35 Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit que ténèbres.

36 Si donc tout ton corps est éclairé, et s'il n'a aucune partie qui soit dans les ténèbres, il sera tout éclairé, comme quand une chandelle t'éclaire par sa lumière.

37 Comme il parlait, un Pharisien le pria à dîner chez lui ; et JÉSUS y entra et se mit à table.

38 Mais le Pharisien s'étonna de ce qu'il vit qu'il ne s'était pas lavé avant le dîner.

39 Et le Seigneur lui dit : Vous autres Pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais au dedans vous êtes pleins de rapine et de méchanceté.

40 Insensés ! celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans ?

41 Mais plutôt, donnez en aumônes ce que vous avez, et toutes choses vous seront pures.

42 Mais malheur à vous, Pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes sortes d'herbes, tandis que vous négligez la justice et l'amour de DIEU. Ce sont là les choses qu'il fallait faire, sans néanmoins négliger les autres.

43 Malheur à vous, Pharisiens, qui aimez à occuper les premiers rangs dans les synagogues, et à être salués dans les places publiques.

44 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez aux sépulcres qui ne paraissent point, et les hommes qui marchent dessus n'en savent rien.

45 Alors un des docteurs de la loi prit la parole et lui dit : Maître, en disant ces choses, tu nous outrages aussi.

46 Et JÉSUS dit : Malheur aussi à vous, docteurs de la loi, parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et vous-mêmes n'y touchez pas du doigt.

47 Malheur à vous, parce que vous bâtissez les sépulcres des prophètes que vos pères ont fait mourir.

48 Vous témoignez assez par-là que vous consentez aux actions de vos pères ; car ils les ont fait mourir, et vous bâtissez leurs tombeaux.

49 C'est pourquoi aussi la sagesse de DIEU a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres ; et ils feront mourir les uns et persécuteront les autres ;

50 Afin que le sang de tous les prophètes, qui a été répandu dès la création du monde, soit redemandé à cette nation,

51 Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui fut tué entre l'autel et le temple ; oui, vous dis-je, ce sang sera redemandé à cette nation.

52 Malheur à vous, docteurs de la loi, parce qu'ayant pris la clef de la connaissance, vous n'y êtes point entrés vous-mêmes, et vous avez encore empêché d'y entrer ceux qui voulaient le faire.

53 Et comme il leur disait cela, les Scribes et les Pharisiens se mirent à le presser fortement, en le faisant parler sur plusieurs choses,

54 Lui tendant des pièges, et tâchant de tirer quelque chose de sa bouche, pour avoir de quoi l'accuser.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST nous enseigne ici par l'exemple de la reine de Séba et par celui des Ninivites que ceux à qui DIEU a accordé un plus grand degré de lumière et des avantages plus considérables pour le salut doivent s'attendre à une condamnation plus sévère s'ils négligent ces avantages et s'ils persévèrent dans l'incrédulité.

II. Ce que JÉSUS-CHRIST disait de la chandelle qu'on met sur le chandelier et de l'œil qui est la lumière du corps marquait deux choses : l'une qu'il avait donné la connaissance de sa doctrine à ses disciples afin qu'ils la répandissent partout et l'autre que pour recevoir cette doctrine et pour en connaître l'excellence, il faut que l'esprit soit bien disposé et que le cœur soit pur et sincère.

III. Notre Seigneur reprochait aux pharisiens d'observer une pureté extérieure, d'affecter de grandes apparences de vertu, de piété, d'humilité et de zèle et de témoigner un grand respect pour la mémoire des prophètes, pendant qu'ils avaient le cœur plein d'avarice et d'orgueil, qu'ils persécutaient ceux que DIEU leur envoyait et qu'ils empêchaient les hommes de croire en lui à cause de quoi il les menace d'une totale ruine.

Cela montre combien on se rend coupable lorsqu'on est possédé par l'avarice et par l'orgueil lorsqu'on rejette la parole de DIEU et qu'on en vient jusqu'à détourner les autres hommes de la foi et de la piété, ce qui est le comble de la malice.

Surtout, ce discours de notre Seigneur nous apprend que DIEU a en horreur l'hypocrisie et que ceux qui s'attachent à une pureté extérieure et qui négligent la pureté du cœur et de la conscience lui sont en abomination. Étudions-nous donc à la vraie sainteté, souvenons-nous que DIEU regarde principalement à l'intérieur et que le seul moyen de lui plaire est d'avoir un cœur droit et rempli de charité, d'être véritablement humbles, de recevoir sa parole avec soumission et de contribuer de tout notre pouvoir à amener les autres hommes à la foi et au salut.

CHAPITRE XII VERSETS 1 A 34

Ce chapitre contient un excellent discours de notre Seigneur, dans lequel il exhorte ses disciples à ne pas dissimuler les vérités qu'ils avaient apprises de lui, mais à les annoncer publiquement. Et afin que la crainte des hommes ne les empêchât pas, il leur dit qu'ils ne devaient craindre que DIEU et il leur promet de les protéger et de les assister lorsqu'ils paraîtront devant les grands de ce monde.

II. À l'occasion d'un homme qui avait un différend avec un autre pour un héritage, il parle contre l'avarice. Il fait voir, par la parabole d'un homme riche, la folie de ceux qui ne songent qu'à amasser du bien. Il montre qu'on ne doit pas être en souci pour les nécessités de la vie, mais qu'il faut se reposer sur la providence et s'attacher principalement à ce qui concerne le royaume de DIEU. Enfin, il dit à ses disciples que quoi qu'ils fussent faibles et en petit nombre, ils ne devaient pas craindre de manquer de ce qui est nécessaire et il les exhorte à faire un bon usage des biens de la terre.

1 Cependant, le peuple s'étant rassemblé par milliers, en sorte qu'ils se pressaient les uns les autres, il se mit à dire à ses disciples : Gardez-vous sur toutes choses du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2 Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

3 Les choses donc que vous aurez dites dans les ténèbres seront entendues dans la lumière ; et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres, sera prêché sur les maisons.

4 Je vous dis donc, à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus.

5 Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir d'envoyer dans la géhenne ; oui, je vous le dis, c'est celui-là que vous devez craindre.

6 Ne vend-on pas cinq petits passereaux pour deux pites ? Cependant DIEU n'en oublie pas un seul.

7 Et même tous les cheveux de votre tête sont comptés. Ne craignez donc point, vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8 Or, je vous dis que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les

anges de DIEU ;

9 mais celui qui me reniera devant les hommes, sera renié devant les anges de DIEU.

10 Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais à celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné.

11 Quand on vous mènera dans les synagogues et devant les magistrats et les puissances, ne vous mettez point en peine de quelle manière vous répondrez pour votre défense, ni de ce que vous aurez à dire ;

12 car le Saint-Esprit vous enseignera en ce même instant ce qu'il faudra que vous disiez.

13 Alors quelqu'un de la troupe lui dit : Maître, dis à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage.

14 Mais JÉSUS lui répondit : O homme, qui est-ce qui m'a établi pour être votre juge, ou pour faire vos partages ?

15 Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de l'avarice ; car quoique les biens abondent à quelqu'un, il n'a pas la vie par ses biens.

16 Il leur proposa là-dessus cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient rapporté avec abondance ;

17 Et il disait en lui-même : Que ferai-je ? Car je n'ai pas assez de place pour serrer toute ma récolte.

18 Voici, dit-il, ce que je ferai : J'abattraï mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands ; et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens.

19 Puis je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de bien en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois et te réjouis.

20 Mais DIEU lui dit : Insensé, cette même nuit, ton âme te sera redemandée ; et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il !

21 Il en est ainsi de celui qui amasse des biens pour soi-même, et qui n'est point riche en DIEU.

22 Alors il dit à ses disciples : C'est pourquoi, je vous dis, ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus.

23 La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

24 Considérez les corbeaux ; ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'ont point de cellier ni de grenier, et toutefois DIEU les nourrit ; combien ne valez-vous pas plus que des oiseaux !

25 Et qui de vous peut, par ses inquiétudes, ajouter une coudée à sa taille ?

26 Si donc vous ne pouvez pas même faire les plus petites choses, pourquoi vous inquiétez-vous du reste ?

27 Considérez comment les lis croissent ; ils ne travaillent ni ne filent ; cependant, je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

28 Que si DIEU revêt ainsi une herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qui sera demain jetée dans le four, combien plus vous revêtira-t-il, gens de petite foi !

29 Ne vous mettez donc point en peine de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez, et n'ayez point l'esprit inquiet.

30 Car ce sont les nations du monde qui recherchent toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31 Mais cherchez plutôt le royaume de DIEU, et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

32 Ne crains point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume.

33 Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumônes ; faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans les cieux qui ne manque jamais, d'où les voleurs n'approchent point, et où la teigne ne gâte rien.

34 Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur nous instruit ici sur la profession de la vérité et sur l'amour des biens du monde.

Sur le premier article, nous voyons dans ce chapitre que les chrétiens et surtout les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent faire une profession publique de la vérité sans avoir peur des hommes, puisque les hommes ne peuvent tuer que le corps au lieu que DIEU peut envoyer le corps et l'âme en enfer. Par où notre Seigneur établit de la manière la plus claire la distinction de l'âme et du corps, l'immortalité de l'âme et les peines de la vie à venir. Il déclare de plus que DIEU veille pour ceux qui le craignent et qui souffrent à cause de lui, qu'il les assiste par son Esprit et qu'il reconnaîtra au dernier jour pour siens ceux qui auront eu le courage de se dire ses disciples, mais qu'il ne reconnaîtra point ceux qui, par la crainte de la mort, n'auront pas osé faire une confession ouverte de leur foi. Ce sont là des considérations très fortes pour nous animer à une franche et sincère profession du christianisme.

II. Nous devons faire des réflexions sérieuses sur ce que notre Seigneur a dit touchant l'amour des biens du monde et en particulier sur la parabole de cet homme qui avait amassé de grands biens et qui mourut dans le temps qu'il croyait en jouir. Par-là JÉSUS-CHRIST a voulu montrer que c'est une grande folie de ne songer qu'à amasser des biens, qu'il faudra quitter bientôt en mourant et de négliger d'acquérir les biens du Ciel qui sont solides et éternels. Il nous exhorte de plus à n'être pas en inquiétude pour les besoins du corps, mais à nous confier en la providence qui pourvoit aux nécessités de toutes les créatures. Il nous dit enfin que notre grand soin doit être de chercher avant toutes choses le royaume de DIEU et qu'au lieu de donner tous nos soins aux biens de la terre et d'y mettre notre cœur, nous devons

employer ces biens en aumônes afin de nous assurer par ce moyen la possession de biens éternels.

CHAPITRE XII VERSETS 35 A 59

I. JÉSUS-CHRIST exhorte ses disciples à veiller et à se préparer continuellement à sa venue.

II. Il leur représente que les devoirs dont il avait parlé les regardaient d'une façon particulière puisqu'ils étaient comme des dispensateurs établis dans la maison de leur Maître pour instruire les autres et qu'ayant reçu une plus grande connaissance de la volonté de DIEU, ils seraient traités avec plus de sévérité s'ils ne la faisaient pas.

III. Il les avertit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de sa doctrine.

IV. Il déplore l'aveuglement des Juifs qui ne reconnaissaient pas que le temps de la venue du Messie était arrivé et il les exhorte à profiter de ce temps-là et à se réconcilier avec DIEU pendant qu'ils le pouvaient.

35 Que vos reins soient ceints, et vos chandelles allumées.

36 Et soyez comme ceux qui attendent que leur maître revienne des noces ; afin que, quand il viendra et qu'il heurtera à la porte, ils lui ouvrent incontinent.

37 Heureux ces serviteurs que le maître trouvera veillant quand il arrivera ! Je vous dis en vérité, qu'il se ceindra, qu'il les fera mettre à table, et qu'il viendra les servir.

38 Que s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille, et qu'il les trouve dans cet état, heureux ces serviteurs-là !

39 Vous savez que si un père de famille était averti à quelle heure un larron doit venir, il veillerait et ne laisserait point percer sa maison.

40 Vous donc aussi, soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez point.

41 Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce seulement pour nous que tu dis cette parabole, ou est-ce aussi pour tous ?

42 Et le Seigneur lui dit : Mais qui est le dispensateur fidèle et prudent, que le maître a établi sur ses domestiques, pour leur donner dans le temps la mesure ordinaire de blé ?

43 Heureux est ce serviteur-là que son maître trouvera faisant ainsi son devoir, quand il arrivera !

44 Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tout ce qu'il a.

45 Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître ne viendra pas sitôt ; et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer ;

46 le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas, et il le séparera, et lui donnera sa portion avec les infidèles.

47 Le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et qui ne se sera pas tenu prêt et n'aura pas fait cette volonté, sera battu de plus de coups.

48 Mais celui qui ne l'a point connue, et qui a fait des choses dignes de châtiment sera battu de moins de coups. Et il sera beaucoup redemandé à quiconque il aura été beaucoup donné ; et on exigera plus de celui à qui on aura beaucoup confié.

49 Je suis venu mettre le feu sur la terre ; et qu'ai-je à désirer s'il est déjà allumé ?

50 Je dois être baptisé d'un baptême ; et combien ne suis-je pas pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse !

51 Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? Non, vous dis-je ; mais plutôt la division ;

52 Car désormais ils seront cinq dans une maison, divisés trois contre deux, et deux contre trois.

53 Le père sera en division avec le fils, et le fils avec le père ; la mère avec la fille, et la fille avec la mère ; la belle-mère avec sa belle-fille, et la belle-fille avec sa belle-mère.

54 Puis il disait au peuple : Quand vous voyez une nuée qui se lève du côté d'occident, vous dites d'abord : Il va pleuvoir ; et cela arrive ainsi.

55 Et quand le vent du midi souffle, vous dites qu'il fera chaud, et cela arrive.

56 Hypocrites ! vous savez bien discerner ce qui paraît au ciel et sur la terre ; et comment ne discerne-t-on pas ce temps-ci ?

57 Et pourquoi ne discerne-t-on pas aussi vous-mêmes ce qui est juste ?

58 Or, quand tu vas devant le magistrat avec ton adverse partie, tâche en chemin de sortir d'affaire avec elle, de peur qu'elle ne te tire devant le juge, que le juge ne te livre au sergent, et que le sergent ne te mette en prison.

59 Je te dis que tu ne sortiras point de là, que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

RÉFLEXIONS

Ce discours de notre Seigneur tend à nous apprendre que puisque nous ignorons quand il viendra et qu'il n'y a aucun temps où nous ne puissions être appelés à lui rendre compte, nous devons toujours veiller à être sans cesse appliqués à notre devoir afin qu'il nous trouve occupés à bien faire.

II. Que ceux à qui DIEU a donné sa connaissance et principalement les ministres qu'il a établis sur son Église doivent s'en servir pour l'utilité des autres et pour la gloire de leur Maître s'ils ne veulent pas être punis comme des serviteurs infidèles, qu'en général celui qui a connu la volonté de DIEU et qui ne la fait pas sera traité avec plus de rigueur et que

DIEU redemandera un plus grand compte à ceux à qui il aura accordé plus de lumière et plus de grâces.

III. Ce que notre Seigneur dit *qu'il était venu mettre le feu et la division dans le monde* ne signifie pas qu'il fût venu dans ce dessein, ni que l'Évangile tende à diviser les hommes, au contraire, la venue de JÉSUS-CHRIST et l'Évangile n'ont pour autre but que de faire régner la paix, mais il voulait dire que les hommes, par un effet de leur malice, prendraient occasion de sa doctrine de se haïr et de se persécuter.

Notre Seigneur en avertit ses disciples afin qu'ils ne fussent pas ébranlés quand la chose arriverait, ainsi nous ne devons pas non plus être surpris lorsque nous voyons qu'il s'élève des troubles dans le monde à l'occasion de la religion.

IV. JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs qu'ils pouvaient facilement reconnaître que les temps de la manifestation du Messie étaient venus, mais nous devons en être bien plus persuadés puisque nous en avons des preuves encore plus fortes dans tout ce qui est arrivé depuis ce temps-là.

Ainsi nous serions entièrement inexcusables si nous ne profitons pas mieux que les Juifs ne firent du bonheur que nous avons de vivre dans un temps où la miséricorde de DIEU est si clairement manifestée et si nous ne nous hâtons pas de faire notre paix avec lui et de prévenir son jugement avant que nous soyons appelés à y paraître.

CHAPITRE XIII.

Notre Seigneur exhorte les Juifs à profiter de ce qui était arrivé à quelques Galiléens que Pilate avait fait mourir dans le temps qu'ils offraient leurs sacrifices et à dix-huit personnes qui avaient été écrasées par la chute d'une tour.

II. Il ajoute dans cette vue la similitude du figuier stérile.

III. Il rend la santé à une femme qui était malade et courbée depuis dix-huit ans.

IV. Il propose la similitude d'un grain de moutarde et celle du levain.

V. Il répond à ce qu'on lui demanda, s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés, il exhorte à entrer de bonne heure sur le chemin du salut et il dit que les Juifs incrédules, qui n'avaient pas profité de sa présence, seraient exclus du royaume de DIEU pendant que les autres peuples y seraient reçus.

VI. Sur l'avis qu'on lui donne qu'Hérode cherchait à le faire mourir, il déclare qu'il ne craignait point ce prince rusé et artificieux, il dit que son ministère allait finir et qu'il mourrait en effet bientôt, mais que ce serait à Jérusalem et non en Galilée où Hérode régnait, qu'il souffrirait la mort et il déplore à cette occasion l'ingratitude, l'endurcissement et la ruine de cette ville.

1 En ce même temps, quelques personnes qui se trouvaient là, racontèrent à JÉSUS ce qui était arrivé à des Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices.

2 Et JÉSUS, répondant, leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert ces choses ?

3 Non, vous dis-je ; mais si vous ne vous amendez, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

4 Ou pensez-vous que ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée, et qu'elle a tuées, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ?

5 Non, vous dis-je ; mais si vous ne vous amendez, vous périrez tous aussi bien qu'eux.

6 Il leur dit aussi cette similitude : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et il y vint chercher du fruit, et n'y en trouva point.

7 Et il dit au vigneron : Voici, il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'y en trouve point : coupe-le ; pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?

8 Le vigneron lui répondit : Seigneur, laisse-le encore cette année, jusqu'à ce que je l'aie déchaussé, et que j'y aie mis du fumier.

9 S'il porte du fruit, à la bonne heure, sinon tu le couperas ci-après.

10 Comme JÉSUS enseignait dans une synagogue un jour de sabbat,

11 il se trouva là une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans, et qui était courbée, en sorte qu'elle ne pouvait du tout point se redresser.

12 JÉSUS la voyant, l'appela et lui dit : Femme, tu es délivrée de ta maladie.

13 Et il lui imposa les mains, et à l'instant elle fut redressée, et elle en donna gloire à DIEU.

14 Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que JÉSUS avait fait cette guérison un jour de sabbat, prit la parole et dit au peuple : Il y a six jours pour travailler ; venez donc ces jours-là pour être guéris, et non pas le jour du sabbat.

15 Mais le Seigneur lui répondit : Hypocrite, chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne de la crèche, le jour du sabbat, et ne le mène-t-il pas abreuver ?

16 Et ne fallait-il point, quoique en un jour de sabbat, délier de ce lien cette fille d'Abraham, que Satan tenait liée depuis dix-huit ans ?

17 Comme il parlait ainsi, tous ses adversaires étaient confus, et tout le peuple se réjouissait de toutes les choses glorieuses qu'il faisait.

- 18 Alors il dit : A quoi est semblable le royaume de DIEU, et à quoi le comparerai-je ?
- 19 Il est semblable à un grain de semence de moutarde, qu'un homme prit et mit dans son jardin ; et il crût et devint un grand arbre, de sorte que les oiseaux du ciel faisaient leurs nids sur ses branches.
- 20 Il dit encore : A quoi comparerai-je le royaume de DIEU ?
- 21 Il est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.
- 22 Et JÉSUS allait par les villes et par les bourgs, enseignant et tenant le chemin de Jérusalem.
- 23 Et quelqu'un lui dit : Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ?
- 24 Et il leur dit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite ; car je vous dis que plusieurs chercheront à y entrer, et qu'ils ne le pourront.
- 25 Et quand le père de famille sera entré, et qu'il aura fermé la porte, et que vous, étant dehors, vous vous mettrez à heurter, et à dire : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous, il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.
- 26 Alors vous direz : Nous avons mangé et bu en ta présence, et tu as enseigné dans nos places publiques.
- 27 Et il vous répondra : Je vous dis que je ne sais d'où vous êtes ; retirez-vous de moi, vous tous qui faites métier de l'iniquité.
- 28 C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de DIEU, et que vous serez jetés dehors.
- 29 Et il en viendra d'orient et d'occident, du septentrion et du midi, qui seront à table dans le royaume de DIEU.
- 30 Et il y en a des derniers qui seront les premiers, et des premiers qui seront les derniers.
- 31 Ce même jour, quelques Pharisiens vinrent lui dire : Retire-toi d'ici, et t'en va ; car Hérode te veut faire mourir.
- 32 Et il leur dit : Allez et dites à ce renard : Voici, je chasse les démons et j'achève de faire des guérisons ; aujourd'hui et demain, et le troisième jour je finis ma vie.
- 33 Cependant, il me faut marcher aujourd'hui, demain et le jour suivant, parce qu'il n'arrive point qu'un prophète meure hors de Jérusalem.
- 34 Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu !
- 35 Voici, votre habitation va demeurer déserte ; et je vous dis en vérité, que vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Notre Seigneur nous enseigne dans ce chapitre qu'on ne doit pas croire que ceux à qui il arrive quelque grand malheur soient toujours les plus criminels, ni que ceux que DIEU épargne soient meilleurs que les autres. DIEU supporte souvent, par des raisons de sagesse et de bonté, ceux qui sont plus coupables pendant qu'il en afflige d'autres qui le sont moins, ainsi, au lieu de nous flatter et de condamner ceux que DIEU châtie, nous devons profiter des malheurs qui leur arrivent et nous amender, de peur que nous ne soyons traités encore plus sévèrement qu'eux.

II. Le sens de la parabole du figuier stérile était que DIEU, qui avait déjà usé d'une longue patience envers les Juifs, employait alors les derniers moyens pour les convertir en les faisant appeler à la repentance par JÉSUS-CHRIST, après quoi ils devaient être détruits comme cela arriva en effet peu d'années après. On voit dans cette parabole que DIEU supporte les pécheurs avec beaucoup de patience, qu'il se sert des moyens les plus efficaces pour les amener à la repentance, mais que par leur impénitence ils attirent sur eux les derniers malheurs.

JÉSUS-CHRIST ayant guéri une femme qui était courbée depuis dix-huit ans, il y eut des personnes qui se scandalisèrent de ce qu'il avait fait ce miracle un jour de sabbat. Ce que JÉSUS-CHRIST dit pour convaincre ces gens-là de leur ignorance et de leur malice nous enseigne que l'exercice de la charité et des bonnes œuvres est ce qu'il y a de plus nécessaire dans la religion, que ces devoirs sont toujours de saison et que nous ne devons négliger aucune occasion de nous en acquitter, quand même il se trouverait des personnes assez mal disposées pour s'en scandaliser.

Les paraboles du grain de moutarde et du levain signifient que, quoi que l'Évangile fût reçu par peu de gens lorsque JÉSUS-CHRIST était au monde et que les commencements de son règne fussent bien faibles, on le verrait s'établir en tous lieux et cela dans fort peu de temps, ce qui arriva aussi.

On doit faire une très grande attention à ce que notre Seigneur répondit lorsqu'on lui demanda s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs tâcheront d'entrer et qu'ils n'y pourront.*

Ces paroles nous apprennent qu'au lieu de former des questions vaines et curieuses sur les choses dont DIEU se réserve la connaissance et sur le salut des autres, notre principal soin doit être d'y parvenir nous-mêmes, que nous devons faire de continuel efforts pour cela et y travailler de bonne heure, que quand l'occasion sera passée, on ne pourra plus y être admis et que les méchants n'auront alors pour partage que les remords et le désespoir de se voir exclus par leur faute de la béatitude céleste.

Ce que notre Seigneur dit qu'il ne craignait ni les ruses, ni la cruauté d'Hérode et que ce ne serait pas dans la Galilée,

mais que ce serait à Jérusalem qu'on le ferait mourir nous montre que les méchants ne peuvent pas toujours exécuter leurs desseins, qu'ils ne sauraient empêcher ceux de DIEU et qu'on ne doit rien craindre quand on marche dans sa vocation.

Enfin, la tendresse avec laquelle notre Seigneur déplore l'ingratitude et la ruine de Jérusalem en disant qu'il avait voulu mettre les Juifs à couvert des jugements de DIEU, mais qu'ils ne l'avaient pas voulu montre bien clairement que DIEU n'a sur les hommes que des vues et des desseins d'amour et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes en méprisant sa bonté et en négligeant les offres de sa grâce.

CHAPITRE XIV

I. Notre Seigneur mangeant chez un pharisien, guérit un hydropique et montre qu'on ne devait pas se scandaliser s'il avait fait ce miracle un jour de sabbat.

II. Il donne des leçons d'humilité et de charité à ceux qui étaient à table.

III. Il leur propose la similitude du festin auquel ceux qui étaient invités ne voulurent pas venir.

IV. Il déclare que ceux qui voulaient devenir ses disciples devaient être prêts à renoncer à ce qu'ils avaient de plus cher et même à leur vie et il montre par deux similitudes la nécessité de ce devoir.

1 Un jour de sabbat, JÉSUS étant entré dans la maison d'un des principaux Pharisiens pour y manger, ceux qui étaient là l'observaient.

2 Et un homme hydropique se trouva devant lui.

3 Et JÉSUS, prenant la parole, dit aux docteurs de la loi et aux Pharisiens : Est-il permis de guérir au jour du sabbat ?

4 Et ils demeurèrent dans le silence. Alors prenant le malade, il le guérit et le renvoya.

5 Puis il leur dit : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire aussitôt le jour du sabbat ?

6 Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

7 Il proposait aussi aux conviés une parabole, remarquant qu'ils choisissaient les premières places, et il leur disait :

8 Quand quelqu'un t'invitera à des noces, ne te mets pas à la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que toi ;

9 Et que celui qui vous aura invités, et toi et lui, ne vienne et ne te dise : Cède la place à celui-ci ; et qu'alors tu n'aies la honte d'être mis à la dernière place.

10 Mais quand tu seras invité, va te mettre à la dernière place, afin que quand celui qui t'a invité viendra, il te dise : Mon ami monte plus haut. Alors cela te fera honneur devant ceux qui seront à table avec toi.

11 Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

12 Il disait aussi à celui qui l'avait invité : Quand tu fais un dîner ou un souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins qui sont riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour, et qu'on ne te rende la pareille.

13 Mais quand tu feras un festin, convie les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles ;

14 Et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te le rendre ; car tu en recevras la récompense à la résurrection des justes.

15 Un de ceux qui étaient à table ayant ouï cela, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de DIEU !

16 Mais JÉSUS lui dit : Un homme fit un grand souper, et il y convia beaucoup de gens ;

17 et il envoya son serviteur, à l'heure du souper, dire aux conviés : Venez, car tout est prêt.

18 Mais ils se mirent tous comme de concert, à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il me faut nécessairement partir pour aller la voir ; je te prie de m'excuser.

19 Un autre dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, et je m'en vais les éprouver ; je te prie de m'excuser.

20 Un autre dit : J'ai épousé une femme, ainsi je n'y puis aller.

21 Le serviteur étant donc de retour, rapporta cela à son maître. Alors le père de famille en colère dit à son serviteur : Va-t'en promptement par les places et par les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles.

22 Ensuite le serviteur dit : Seigneur, on a fait ce que tu as commandé, et il y a encore de la place.

23 Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies, et presse d'entrer ceux que tu trouveras, afin que ma maison soit remplie.

24 Car je vous dis qu'aucun de ceux qui avaient été conviés ne goûtera de mon souper.

25 Et comme une grande multitude de gens allaient avec lui, il se tourna vers eux et leur dit :

26 Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

27 Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

28 Car qui est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne s'assaye premièrement, et ne suppute la dépense, pour

voir s'il a de quoi l'achever ?

29 De peur, qu'après qu'il en aura posé les fondements, et qu'il n'aura pu achever, tous ceux qui le verront ne viennent à se moquer de lui,

30 Et ne disent : Cet homme a commencé à bâtir, et n'a pu achever.

31 Ou, qui est le roi qui, marchant pour livrer bataille à un autre roi, ne s'assieye premièrement et ne consulte s'il pourra, avec dix mille hommes, aller à la rencontre de celui qui vient contre lui avec vingt mille ?

32 Autrement, pendant que celui-ci est encore loin, il lui envoie une ambassade, pour lui demander la paix.

33 Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.

34 C'est une bonne chose que le sel ; mais si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?

35 Il n'est propre, ni pour la terre, ni pour le fumier ; mais on le jette dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

RÉFLEXIONS

La guérison que JÉSUS-CHRIST accorda à un hydropique montre qu'il était toujours prêt à faire du bien aux hommes et à soulager les misérables et qu'il n'y avait aucune sorte de maladie qu'il ne guérit. Et ce qu'il dit à ceux qui n'approuvaient pas qu'il eût fait ce miracle en un jour de sabbat fait voir qu'il faut éviter les jugements téméraires et l'hypocrisie et qu'on doit profiter de toutes les occasions qui se présentent de faire des œuvres de charité.

II. La seconde instruction que nous avons ici regarde l'humilité et la charité. JÉSUS-CHRIST nous recommande l'un et l'autre de ces devoirs lorsqu'il dit que ceux qui cherchent à s'élever seront abaissés devant DIEU et même devant les hommes, au lieu que ceux qui s'humilient et s'abaissent seront élevés et lorsqu'il nous exhorte à ne pas imiter les gens du monde qui ne font accueil qu'aux riches et à leurs amis et qui méprisent et négligent les pauvres et les misérables.

III. La parabole du festin signifie que les Juifs et surtout les plus considérables d'entre eux allaient être rejetés pour n'avoir pas profité des invitations que DIEU leur fit faire par JÉSUS-CHRIST et par les apôtres et que ceux qui étaient les plus méprisés et même les païens recevraient cette grâce que les Juifs avaient rejetée. Cette parabole regarde aussi les chrétiens qui ne répondent pas à leur vocation et qui, sur de frivoles excuses et surtout par l'attachement qu'ils ont pour les choses de la terre, négligent les offres de la miséricorde divine et perdent par ce moyen le droit qu'ils avaient au salut.

IV. Enfin, JÉSUS-CHRIST nous avertit très expressément que, pour être ses disciples, il faut avoir appris premièrement à renoncer à tout ce qui peut nous empêcher de le suivre. C'est à quoi tend la similitude d'un homme qui voudrait bâtir une tour et celle d'un roi qui voudrait combattre un autre roi. Par là il nous enseigne qu'il ne faut pas s'engager témérairement à son service et qu'avant que de prendre le nom de chrétien et d'en faire la profession et le vœu, nous devons nous examiner nous-mêmes pour voir si nous avons une résolution ferme de lui être fidèles et si nous aurons le courage de résister aux tentations, de porter notre croix et de travailler de toutes nos forces à amener les autres à la foi et à la piété par nos lumières et par nos bons exemples.

CHAPITRE XV.

Les pharisiens se scandalisent de ce que JÉSUS-CHRIST mangeait avec les pécheurs.

Il propose trois paraboles : Celle de la brebis égarée ; celle de la drachme perdue ; celle du fils prodigue et débauché. Son dessein dans ces trois paraboles est de montrer que DIEU appelle les pécheurs à la repentance et qu'ainsi les pharisiens avaient tort de trouver mauvais qu'il fût dans la compagnie de ces gens-là.

1 Tous les péagers et les gens de mauvaise vie s'approchaient de JÉSUS, pour l'entendre.

2 Et les Pharisiens et les Scribes en murmuraient et disaient : Cet homme reçoit les gens de mauvaise vie et mange avec eux.

3 Mais il leur proposa cette parabole :

4 Qui est l'homme d'entre vous, qui, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf au désert, et n'aille après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée ;

5 et qui l'ayant trouvée, ne la mette sur ses épaules avec joie ;

6 et étant arrivé dans la maison, n'appelle ses amis et ses voisins, et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis qui était perdue ?

7 Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui s'amende, que pour quatre-vingts et dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance.

8 Ou, qui est la femme qui, ayant dix drachmes, si elle en perd une, n'allume une chandelle, ne balaie la maison et ne cherche avec soin, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa drachme ;

9 et qui, l'ayant trouvée, n'appelle ses amies et ses voisines, et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue ?

- 10 Je vous dis qu'il y a de même de la joie, devant les anges de DIEU, pour un seul pécheur qui s'amende.
- 11 Il leur dit encore : Un homme avait deux fils,
- 12 dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donne-moi la part du bien qui me doit échoir. Ainsi, le père leur partagea son bien.
- 13 Et peu de jours après, ce plus jeune fils ayant tout amassé, s'en alla dehors dans un pays éloigné, et il y dissipa son bien en vivant dans la débauche.
- 14 Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là ; et il commença à être dans l'indigence.
- 15 Alors il s'en alla, et se mit au service d'un des habitants de ce pays-là, qui l'envoya dans ses possessions pour paître les pourceaux.
- 16 Et il eût bien voulu se rassasier des carouges que les pourceaux mangeaient ; mais personne ne lui en donnait.
- 17 Etant donc rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de gens aux gages de mon père, qui ont du pain en abondance, et moi, je meurs de faim !
- 18 Je me lèverai et m'en irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi ;
- 19 Et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ; traite-moi comme l'un de tes domestiques.
- 20 Il partit donc et vint vers son père. Et comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion, et courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa.
- 21 Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.
- 22 Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez la plus belle robe, et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds ;
- 23 et amenez un veau gras, et le tuez ; mangeons et réjouissons-nous ;
- 24 parce que mon fils, que voici, était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, mais il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.
- 25 Cependant, son fils aîné, qui était à la campagne, revint ; et comme il approchait de la maison, il entendit les chants et les danses.
- 26 Et il appela un des serviteurs, à qui il demanda ce que c'était.
- 27 Et le serviteur lui dit : Ton frère est de retour, et ton père a tué un veau gras, parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.
- 28 Mais il se mit en colère, et ne voulut point entrer. Son père donc sortit et le pria d'entrer.
- 29 Mais il répondit à son père : Voici, il y a tant d'années que je te sers, sans avoir jamais contrevenu à ton commandement, et tu ne m'as jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis.
- 30 Mais quand ton fils que voilà, qui a mangé tout son bien avec des femmes débauchées, est revenu, tu as fait tuer un veau gras pour lui.
- 31 Et son père lui dit : Mon fils, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi.
- 32 Mais il fallait bien faire un festin et se réjouir, parce que ton frère, que voilà, était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.

RÉFLEXIONS

Les trois similitudes que ce chapitre contient tendent au même but qui est premièrement de nous mettre devant les yeux la grande miséricorde de DIEU envers les pécheurs et les soins qu'il prend pour les amener à la repentance et en second lieu de montrer que, comme leur conversion est très agréable à DIEU et qu'elle réjouit les saints anges, tous ceux qui aiment DIEU doivent aussi s'en réjouir et y contribuer de tout leur pouvoir et bien loin d'avoir de la jalousie et du chagrin comme les pharisiens qui s'offensaient de voir JÉSUS dans la compagnie des gens de mauvaise vie.

C'est ce que marque surtout la parabole du fils débauché. Par ce fils, notre Seigneur représente ceux qui étaient de grands pécheurs ou que l'on regardait comme tels. Le retour de ce fils à la maison paternelle marque la conversion de ces pécheurs-là. La tendresse avec laquelle son père le reçut montre que DIEU prend plaisir au retour des pécheurs qui s'amendent et qu'il est plein de bonté envers eux. La jalousie et le chagrin que le fils aîné de la maison témoigna de ce que son frère avait été reçu avec tant de bonté et de joie représente les sentiments de ces pharisiens qui se croyaient meilleurs que les autres et qui se scandalisaient de ce que notre Seigneur mangeait et conversait avec les péagers et les gens de mauvaise vie. C'est là le sens de cette belle parabole.

Elle nous fournit plusieurs réflexions très utiles. Nous y voyons l'égarement des pécheurs et l'abus criminel qu'ils font des grâces de DIEU, la bonté que DIEU a de les châtier pour les rappeler à leur devoir, le retour de ceux qui reviennent à DIEU par la repentance, le pardon que DIEU accorde toujours à ceux qui recourent à lui en confessant et en détestant leurs fautes et enfin la joie que leur conversion doit donner à tous ceux qui ont de la piété et de la charité.

Chacun doit faire les réflexions les plus sérieuses sur cette parabole en la relisant et en méditant attentivement toutes les parties, mais les pécheurs surtout doivent s'en faire l'application afin de s'encourager par là à retourner à DIEU par un prompt repentir et par une sincère conversion.

CHAPITRE XVI

JÉSUS-CHRIST montre par la parabole de l'économe infidèle l'usage qu'on doit faire des biens du monde.

Il fait voir ensuite que l'amour des richesses est très dangereux et il censure les pharisiens qui étaient avares et qui dès le temps de Jean-Baptiste s'étaient opposés à l'établissement du règne de DIEU.

Enfin, pour éclaircir et pour confirmer ce qu'il avait dit de l'usage qu'il faut faire des richesses, il ajoute la parabole du mauvais riche.

1 JÉSUS disait aussi à ses disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui de lui dissiper son bien.

2 Et l'ayant fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration ; car tu ne pourras plus désormais administrer mon bien.

3 Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne saurais travailler à la terre, et j'aurais honte de mendier.

4 Je sais ce que je ferai, afin que quand on m'aura ôté mon administration, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons.

5 Alors il fit venir séparément chacun des débiteurs de son maître, et il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ?

6 Il répondit : Cent mesures d'huile. Et l'économe lui dit : Reprends ton billet ; assieds-toi là, et écris-en promptement un autre de cinquante.

7 Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu ? Il dit : Cent mesures de froment. Et l'économe lui dit : Reprends ton billet, et écris-en un autre de quatre-vingts.

8 Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi avec habileté ; car les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leur génération que les enfants de lumière.

9 Et moi, je vous dis aussi : Faites-vous des amis avec les richesses injustes, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

10 Celui qui est fidèle dans les petites choses sera aussi fidèle dans les grandes ; et celui qui est injuste dans les petites choses sera aussi injuste dans les grandes.

11 Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables richesses ?

12 Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ?

13 Nul serviteur ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir DIEU et Mammon.

14 Les Pharisiens, qui étaient avares, écoutaient tout cela, et se moquaient de lui.

15 Et il leur dit : Pour vous, vous voulez passer pour justes devant les hommes ; mais DIEU connaît vos cœurs ; car ce qui est élevé devant les hommes est une abomination devant DIEU.

16 La loi et les prophètes ont eu lieu jusqu'à Jean ; depuis ce temps-là le royaume de DIEU est annoncé, et chacun le force.

17 Mais il est plus aisé que le ciel et la terre passent, qu'il n'est possible qu'un seul point de la loi soit aboli.

18 Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet adultère, et quiconque épouse celle que son mari a répudiée, commet adultère.

19 Il y avait un homme riche, qui se vêtait de pourpre et de fin lin, et qui se traitait bien et magnifiquement tous les jours ;

20 il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, qui était couché à la porte de ce riche, et qui était couvert d'ulcères ;

21 il désirait de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient lécher ses ulcères.

22 Or, il arriva que le pauvre mourût, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham ; le riche mourut aussi et fut enseveli.

23 Et étant en enfer et dans les tourments, il leva les yeux, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein ;

24 et s'écriant, il dit : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt, pour me rafraîchir la langue ; car je suis extrêmement tourmenté dans cette flamme.

25 Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souviens-toi que tu as eu tes biens pendant ta vie, et Lazare y a eu des maux ; et maintenant il est consolé, et tu es dans les tourments.

26 Outre cela, il y a un grand abîme entre vous et nous, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, non plus que ceux qui voudraient passer de là ici.

27 Et le riche dit : Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ;

28 Car j'ai cinq frères, afin qu'il les avertisse, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.

29 Abraham lui répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent.

30 Le riche dit : Non, père Abraham ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils s'amenderont.

31 Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas non plus persuadés, quand même quelqu'un des morts ressusciterait.

RÉFLEXIONS

Tout ce chapitre tend à nous apprendre comment il faut se servir des biens de ce monde.

Ce qui est dit de l'économe d'hôtel infidèle qui, pour se faire des amis, quitta aux débiteurs de son maître une partie de leur dette, ne doit pas être entendu comme si JÉSUS-CHRIST louait ce procédé de cet homme, puisqu'une telle action serait une infidélité et une injustice manifeste. Il a voulu simplement nous apprendre que, comme cet économe d'hôtel se procura des amis avec le bien de son maître avant que de sortir de son service, nous devons nous assurer l'entrée dans une meilleure vie en employant nos biens à des usages pieux et charitables. C'est pour nous porter à ce devoir que JÉSUS-CHRIST a dit que ceux qui ne savent pas faire un bon usage des biens périssables de cette vie montrent par là qu'ils sont indignes de posséder les biens du Ciel.

C'est dans cette même vue qu'il déclare que l'on ne peut servir DIEU et aimer les richesses en même temps et c'est ce qu'il prouve par l'exemple des pharisiens qui étaient avares et auxquels il dit que quoi qu'ils eussent une haute opinion d'eux-mêmes, ils étaient en abomination à DIEU et les ennemis déclarés de son règne.

Mais c'est surtout à quoi tend la parabole du mauvais riche et de Lazare par laquelle notre Seigneur représente ce qui arrive à ceux qui, au lieu d'assister les misérables, se servent de leurs biens pour satisfaire leur luxe et leur sensualité.

Le Seigneur marque clairement ici que le faste, la vie molle, l'amour des plaisirs et le manque de charité conduisent en enfer, quand même on ne commettrait pas de grand crime. Cette parabole nous présente outre cela diverses réflexions importantes. Nous y voyons que, si l'état des hommes en cette vie est bien différent, il le sera aussi après la mort et que ce n'est point par ce qui arrive aux hommes en ce monde qu'il faut juger de leur bonheur ou de leur malheur. Nous y découvrons que les justes jouissent après leur mort d'un doux repos, que les méchants sont dans les tourments et que l'état des uns et des autres est immuable et sans retour. Ce que le patriarche Abraham répondit au mauvais riche, qui le pria d'envoyer Lazare à ses frères, nous enseigne que DIEU nous donne pendant cette vie dans sa parole des moyens suffisants pour éviter la perdition, que ceux qui ne profitent pas de ces moyens n'ont aucune excuse, qu'ils ne doivent pas s'attendre que DIEU fasse des miracles pour les convertir et que quand même il en ferait, ces miracles ne les persuaderaient pas. Toutes ces instructions sont de la dernière importance et nous ne saurions rien faire de plus utile que de les biens méditer.

CHAPITRE XVII

JÉSUS-CHRIST parle des scandales, du pardon des offenses, de l'efficace de la foi et de l'obligation où nous sommes de faire ce que DIEU nous commande, sans prétendre rien mériter par-là.

II. Il guérit dix lépreux.

III. Il répond aux pharisiens qui lui avaient demandé quand le règne de DIEU viendrait et il leur dit qu'ils avaient déjà ce règne au milieu d'eux quoi qu'ils ne le remarquaient pas.

IV. De là il prend occasion d'avertir ceux qui l'écoutaient de ne pas suivre les faux messies et il leur dit qu'ils regretteraient un jour l'avantage dont ils jouissaient alors et qu'ils se trouveraient surpris par le jugement de DIEU comme les hommes le furent autrefois par le déluge et les habitants de Sodome par l'embrasement de cette ville.

1 JÉSUS dit aussi à ses disciples : Il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales ; toutefois, malheur à celui par qui ils arrivent.

2 Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits.

3 Prenez donc garde à vous. Si ton frère t'a offensé, reprends-le ; et s'il se repent, pardonne-lui.

4 Et s'il t'a offensé sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne vers toi et te dise : Je me repens ; pardonne-lui.

5 Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi.

6 Et le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous pourriez dire à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter dans la mer ; et il vous obéirait.

7 Qui de vous, ayant un serviteur qui laboure, ou qui paise les troupeaux, et le voyant revenir des champs, lui dise aussitôt : Avance-toi et te mets à table.

8 Ne lui dira-t-il pas plutôt : Prépare-moi à souper, et ceins-toi, et me sers, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; et après cela tu mangeras et tu boiras.

9 Sera-t-il redevable à ce serviteur, parce qu'il aura fait ce qui lui avait été commandé ? Je ne le pense pas.

10 Vous aussi de même, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, parce que nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.

11 Et comme il allait à Jérusalem, il passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée.
 12 Et, entrant dans un bourg, il rencontra dix hommes lépreux, qui se tenaient éloignés ;
 13 et ils s'écrièrent : JÉSUS, notre Maître, aie pitié de nous.
 14 Et dès qu'il les eut vus, il leur dit : Allez, montrez-vous aux sacrificateurs. Et il arriva qu'en s'en allant, ils furent nettoyés.
 15 Et l'un d'entre eux, voyant qu'il était guéri, retourna sur ses pas, glorifiant DIEU à haute voix.
 16 Et il se jeta aux pieds de JÉSUS, le visage contre terre, lui rendant grâces. Or, il était Samaritain.
 17 Alors JÉSUS, prenant la parole, dit : Tous les dix n'ont-ils pas été guéris ? et les neuf autres, où sont-ils ?
 18 Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu pour en donner gloire à DIEU.
 19 Alors il lui dit : Lève-toi, va, ta foi t'a sauvé.
 20 Les Pharisiens lui ayant demandé quand le règne de DIEU viendrait, il leur répondit : Le règne de DIEU ne viendra point avec éclat ;
 21 et on ne dira point : Le voici qui est ici, ou le voilà qui est là ; car voici, le règne de DIEU est au milieu de vous.
 22 Il dit aussi à ses disciples : Le temps viendra que vous désirerez de voir l'un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point.
 23 Alors on vous dira : Le voici qui est ici, où le voilà qui est là ; mais n'y allez point, et ne les suivez point.
 24 Car comme l'éclair brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, il en sera ainsi du Fils de l'homme dans son jour.
 25 Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette génération.
 26 Et ce qui arriva du temps de Noé, arrivera de même au temps du Fils de l'homme ;
 27 on mangeait, on buvait, on prenait et on donnait en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche ; et le déluge vint qui les fit tous périr.
 28 De même aussi, comme du temps de Lot, on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait et on bâtissait ;
 29 mais le jour que Lot sortit de Sodome, il plut du ciel du feu et du soufre, qui les fit tous périr ;
 30 il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paraîtra.
 31 En ce jour-là, que celui qui sera au haut de la maison, et qui aura ses meubles dans la maison, ne descende pas pour les emporter ; et que celui qui sera aux champs ne revienne point sur ses pas.
 32 Souvenez-vous de la femme de Lot.
 33 Quiconque cherchera à sauver sa vie la perdra ; et quiconque l'aura perdue la retrouvera.
 34 Je vous dis qu'en cette nuit-là, de deux hommes qui seront dans un même lit, l'un sera pris et l'autre laissé ;
 35 De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée ;
 36 De deux hommes qui seront aux champs, l'un sera pris et l'autre laissé.
 37 Et ses disciples lui dirent : Où sera-ce, Seigneur ? Et il leur dit : En quelque lieu que soit le corps mort, les aigles s'y assembleront.

RÉFLEXIONS

Les instructions que ce chapitre renferme sont les suivantes.

I. Que les scandales sont un grand mal, que, de la manière dont les hommes sont disposés, les scandales sont une chose inévitable, mais que ceux qui en sont les auteurs en porteront la peine.

II. Que nous ne devons avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous offensent, qu'il faut leur pardonner et leur pardonner toujours, quand même ils reviendraient très souvent à nous offenser.

III. Que la foi étant aussi nécessaire pour plaire à DIEU et pour être sauvé qu'elle l'était autrefois pour faire des miracles, nous devons nous y affermir de plus en plus et comme le firent les Apôtres, prier le Seigneur qu'il nous l'augmente.

IV. Qu'étant les serviteurs de DIEU, nous devons faire avec zèle tout ce qu'il nous commande et en même temps avec une profonde humilité, nous souvenant que nous ne sommes que d'indignes et d'inutiles serviteurs, que nous ne faisons qu'une partie de notre devoir, qu'ainsi nous ne méritons rien et que si DIEU veut bien récompenser notre obéissance, c'est de sa pure grâce.

V. La principale réflexion qu'il faut faire sur la guérison des dix lépreux, c'est qu'il n'y en eu qu'un qui vint remercier JÉSUS-CHRIST et qu'encore c'était un Samaritain qui eut plus de piété et de reconnaissance que les autres qui étaient Juifs.

Les hommes désirent d'être délivrés quand ils sont dans la souffrance, mais la plupart oublient bientôt les délivrances que DIEU leur a accordées et ils tombent dans l'ingratitude. Mais ceux qui sont véritablement touchés des faveurs que DIEU leur accorde en conservent le souvenir et lui marquent leur reconnaissance, non seulement par des actions de grâces continuelles, mais surtout par leur obéissance et par le bon usage qu'ils font de ses bienfaits.

VI. Ce que JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs que le règne de DIEU ne viendrait pas avec éclat, que ce règne était déjà

venu et qu'il était même parmi eux nous oblige à considérer que le règne de notre Seigneur est spirituel et céleste et que ceux qui, comme nous, ont l'avantage d'avoir ce règne au milieu d'eux doivent prendre garde qu'il ne leur arrive, comme aux Juifs, de ne pas reconnaître leur bonheur et de ne s'en pas prévaloir, ce qui n'est pourtant pas trop ordinaire.

JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs que bientôt ils se repentiraient de n'avoir pas profité de sa présence et que la vengeance divine les surprendrait comme le déluge avait surpris les habitants du premier monde et comme le feu du ciel surpris les habitants de Sodome.

Cet avertissement nous regarde aussi bien que les Juifs. Ceux qui auront négligé les précieux avantages dont nous jouissons et le temps de la patience et de la miséricorde de DIEU seront aussi surpris dans leurs aveuglements et dans leur sécurité et ils périront dans leur impénitence. Puisque notre Seigneur nous a averti de ces choses, c'est à nous à y penser continuellement et à vivre en attendant sa venue dans la vigilance, dans la prière et dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres selon qu'il nous y exhorte.

CHAPITRE XVIII VERSETS 1 A 18

Notre Seigneur :

- *Propose la parabole du juge inique,*
- *Celle du pharisien et du péager,*
- *Et il impose les mains à des petits enfants qu'on lui présente.*

1 JÉSUS leur dit aussi cette parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier, et ne se relâcher point :

2 Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait point DIEU, et qui n'avait aucun égard pour personne.

3 Il y avait aussi dans cette ville-là une veuve, qui venait souvent à lui, et qui lui disait : Fais-moi justice de ma partie.

4 Pendant longtemps il n'en voulut rien faire. Cependant, il dit enfin en lui-même : Quoique je ne craigne point DIEU, et que je n'aie nul égard pour aucun homme ;

5 Néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, afin qu'elle ne vienne pas toujours me rompre la tête.

6 Et le Seigneur dit : Ecoutez ce que dit ce juge injuste.

7 Et DIEU ne vengera-t-il point ses élus, qui crient à lui jour et nuit, quoiqu'il diffère sa vengeance ?

8 Je vous dis qu'il les vengera bientôt. Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ?

9 Il dit aussi cette parabole, au sujet de quelques-uns qui présumaient d'eux-mêmes comme s'ils étaient justes, et méprisaient les autres :

10 Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un était Pharisien, et l'autre péager.

11 Le Pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : Ô DIEU, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni même aussi comme ce péager ;

12 Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.

13 Mais le péager, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : Ô DIEU, sois apaisé envers moi qui suis pécheur.

14 Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison préférablement à l'autre ; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

15 On lui présenta aussi de petits enfants, afin qu'il les touchât ; ce que les disciples, voyant, ils reprenaient ceux qui les présentaient.

16 Mais JÉSUS les ayant appelés, dit : Laissez venir à moi ces petits enfants, et ne les en empêchez point : car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

17 Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de DIEU comme un enfant, n'y entrera point.

RÉFLEXIONS

Saint Luc nous dit dès l'entrée de ce chapitre que le but de la parabole du juge inique est de nous apprendre qu'il faut toujours prier et ne se relâcher jamais. C'est ce que JÉSUS-CHRIST nous enseigne en disant que si les hommes, même les méchants, tel que serait un juge injuste, se laissent enfin gagner par des prières et par des sollicitations réitérées, DIEU, qui est la justice et la bonté même, exaucera beaucoup plus les prières qu'on lui adresse avec ferveur et avec persévérance. JÉSUS-CHRIST a voulu nous apprendre plus particulièrement par-là que DIEU entend les cris et les prières de ses élus et qu'il exercera une sévère vengeance sur ceux qui les oppriment injustement.

Par la parabole du pharisien et du péager, JÉSUS-CHRIST voulait faire entendre que ceux qui avaient une opinion avantageuse d'eux-mêmes, comme les pharisiens, et qui méprisaient les autres étaient très odieux au Seigneur à cause

de leur hypocrisie et de leur orgueil et que ceux que l'on regardaient comme les plus grands pécheurs devenaient l'objet de sa grâce lorsqu'ils étaient pénétrés d'une profonde humilité et d'une sincère repentance comme le péager *qui se tenait loin et n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais qui se frappait la poitrine et disait : Ô DIEU, sois apaisé envers moi qui suis pécheur !*

Outre cela, l'exemple de ce pharisien, qui se glorifiait de n'être, ni ravisseur, ni injuste, ni adultère, de jeûner deux fois la semaine et de donner la dîme de tout ce qu'il possédait, mais qui ne fut pas justifié devant DIEU montre que les grands crimes ne sont pas les seuls obstacles au salut. On peut être exempt des péchés criants et avoir même des apparences de la piété et être cependant rejeté de DIEU si le cœur est possédé par la bonne opinion de soi-même, par l'orgueil, par l'avarice ou par d'autres passions cachées.

Il y a enfin trois réflexions à faire sur ce que JÉSUS-CHRIST imposa les mains aux enfants qu'on lui présenta et qu'il pria pour eux.

La première, que l'âge des petits enfants n'empêche pas que notre Seigneur ne les aime et ne les bénisse.

La seconde, qu'en les consacrant à DIEU par la prière et par la cérémonie du baptême on se conforme à ce que JÉSUS-CHRIST fit dans cette occasion.

La troisième, que le royaume de DIEU n'est destiné qu'à ceux qui sont des enfants en innocence, en douceur et en simplicité et qui reçoivent l'Évangile dans ces dispositions.

CHAPITRE XVIII VERSETS 18 A 43

Notre Seigneur répond à un homme riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour être sauvé et il prend occasion de là de dire que les richesses empêcheraient le salut de plusieurs personnes et de faire de glorieuses promesses à ceux qui abandonneraient leurs biens pour l'amour de lui.

II. Il prédit ses souffrances. III Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho.

18 Alors un des principaux du lieu demanda à JÉSUS : Mon bon Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

19 JÉSUS lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est DIEU.

20 Tu sais les commandements : Tu ne commettras point adultère ; tu ne tueras point ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère.

21 Cet homme lui dit : J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse.

22 Quand JÉSUS eut entendu cela, il lui dit : Il te manque encore une chose ; vends tout ce que tu as, et le distribue aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; après cela, viens, et suis-moi.

23 Mais cet homme, ayant entendu cela, devint tout triste ; car il était fort riche.

24 JÉSUS, voyant qu'il était devenu tout triste, dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de biens entrent dans le royaume de DIEU !

25 Il est plus aisé qu'un chameau entre par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de DIEU.

26 Et ceux qui l'entendaient, dirent : Et qui peut donc être sauvé ?

27 Et JÉSUS leur dit : Ce qui est impossible aux hommes est possible à DIEU.

28 Et Pierre dit : Voici, nous avons tout quitté, et nous t'avons suivi.

29 Et il leur dit : Je vous dis en vérité, qu'il n'y a personne qui ait quitté maison, ou père, mère, frères, femme ou enfants, pour le royaume de DIEU,

30 Qui ne reçoive beaucoup plus en ce siècle-ci, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle.

31 JÉSUS prit ensuite à part les douze et leur dit : Voici, nous montons à Jérusalem, et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes, touchant le Fils de l'homme, vont être accomplies.

32 Car il sera livré aux nations, on se moquera de lui, il sera outragé, et on lui crachera au visage ;

33 Et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera.

34 Mais ils n'entendirent rien à tout cela ; ce discours leur était caché, et ils ne comprenaient point ce qu'il leur disait.

35 Comme il approchait de Jéricho, un aveugle, qui était assis près du chemin, et qui demandait l'aumône,

36 entendant la foule du peuple qui passait, demanda ce que c'était ;

37 et on lui répondit que c'était JÉSUS de Nazareth qui passait.

38 Alors il se mit à crier : JÉSUS, Fils de David, aie pitié de moi !

39 Et ceux qui allaient devant le reprenaient pour le faire taire ; mais il criait encore plus fort : Fils de David, aie pitié de moi !

40 Et JÉSUS, s'étant arrêté, commanda qu'on le lui amenât ; et quand il se fut approché de lui, il lui demanda :

41 Que veux-tu que je te fasse ? Et il répondit : Seigneur, que je recouvre la vue.

42 Et JÉSUS lui dit : Recouvre la vue ; ta foi t'a guéri.

43 Et à l'instant il recouvra la vue, et il le suivait, donnant gloire à DIEU. Et tout le peuple, voyant cela, loua DIEU.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut retenir de l'entretien que notre Seigneur eut avec cet homme riche qui s'adressa à lui, c'est :

I. Que l'on ne peut obtenir la vie éternelle qu'en gardant les commandements de DIEU ;

II. Qu'il y a des temps où l'on doit quitter tout ce que l'on possède et s'exposer à la pauvreté et à la persécution.

III. La surprise et la tristesse dont ce jeune homme fut saisi après avoir entendu JÉSUS-CHRIST, vérifie ce que le Seigneur dit dans cette occasion, c'est que les biens du monde sont souvent un grand obstacle au salut parce que ceux qui les possèdent y ont ordinairement le cœur attaché.

IV. Il paraît de là que si nous ne sommes pas appelés comme les apôtres à tout quitter pour suivre JÉSUS-CHRIST, nous devons éviter l'attachement aux biens périssables de cette vie et les employer pour assister les misérables et que ceux qui le feront auront part en cette vie et en l'autre aux récompenses que JÉSUS-CHRIST promet à ceux qui, pour l'amour de lui, auront renoncé à l'amour des biens de la terre.

Il est à remarquer ensuite qu'à mesure que le temps de la mort de JÉSUS-CHRIST approchait, il en parlait plus clairement aux apôtres afin qu'elle les surprenne moins, mais que les apôtres, nonobstant ce que leur maître leur avait dit en diverses occasions, ne pouvaient comprendre qu'il dû mourir, ce qui venait de leurs préjugés et de l'opinion où ils étaient que JÉSUS, étant le Messie, il règnerait dans le monde avec gloire.

Il faut enfin observer sur la guérison de l'aveugle, dont il est ici parlé, que JÉSUS-CHRIST en guérissant cet homme qui lui donnait la qualité de *fiils de David* qui parmi les juifs, signifiait la même chose que celle de Messie faisait voir qu'il l'était véritablement.

Au reste, notre Seigneur faisait de nouveaux miracles sur la fin de sa vie et en approchant de Jérusalem afin de donner à ses disciples et au peuple de nouvelles preuves de sa mission divine et de diminuer le scandale que sa croix et sa mort devaient bientôt leur causer.

CHAPITRE XIX VERSETS 1 A 28

Saint Luc rapporte ici :

I. l'histoire de la conversion de Zachée,

II. la parabole des dix marcs.

1 JÉSUS étant entré dans Jérico, passait par la ville.

2 Et un homme appelé Zachée, chef des péagers, qui était riche,

3 cherchait à voir qui était JÉSUS ; mais il ne le pouvait pas à cause de la foule, parce qu'il était de petite taille.

4 C'est pourquoi il courut devant et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là.

5 JÉSUS étant venu en cet endroit, et regardant en haut, le vit et lui dit : Zachée, hâte-toi de descendre ; car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison.

6 Et il descendit promptement, et le reçut avec joie.

7 Et tous ceux qui virent cela, murmuraient, disant qu'il était entré chez un homme de mauvaise vie pour y loger.

8 Et Zachée, se présentant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quelque chose, je lui en rends quatre fois autant.

9 Sur quoi JÉSUS lui dit : Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham.

10 Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

11 Comme ils écoutaient ce discours, JÉSUS, continuant, proposa une parabole sur ce qu'il était près de Jérusalem, et qu'ils croyaient que le règne de DIEU allait paraître bientôt.

12 Il dit donc : Un homme de grande naissance s'en alla dans un pays éloigné pour prendre possession d'un royaume, et s'en revenir ensuite.

13 Et ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent, et leur dit : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne.

14 Mais les gens de son pays le haïssaient ; et ils envoyèrent une ambassade après lui, pour dire : Nous ne voulons point que celui-ci règne sur nous.

15 Il arriva donc, lorsqu'il fut de retour, après avoir pris possession du royaume, qu'il commanda qu'on fit venir ces serviteurs auxquels il avait donné l'argent, pour savoir combien chacun l'avait fait valoir.

16 Et le premier se présenta et dit : Seigneur, ton marc a produit dix autres marcs.

17 Et il lui dit : Cela est bien, bon serviteur ; parce que tu as été fidèle dans peu de chose, tu auras le gouvernement des dix villes.

18 Et le second vint et dit : Seigneur, ton marc a produit cinq autres marcs.
 19 Et il dit aussi à celui-ci : Et toi, commande à cinq villes.
 20 Et un autre vint et dit : Seigneur, voici ton marc que j'ai gardé, enveloppé dans un linge ;
 21 car je te craignais, parce que tu es un homme sévère ; tu prends où tu n'as rien mis, et tu moissonnes où tu n'as point semé.
 22 Et son maître lui dit : Méchant serviteur, je te jugerai par tes propres paroles ; tu savais que je suis un homme, sévère, qui prends où je n'ai rien mis, et qui moissonne où je n'ai point semé ;
 23 et pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque ; et à mon retour je l'eusse retiré avec les intérêts ?
 24 Et il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui le marc, et le donnez à celui qui a les dix marcs.
 25 Et ils lui dirent : Seigneur, il a déjà dix marcs.
 26 Aussi vous dis-je qu'on donnera à quiconque a déjà ; et que pour celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté.
 27 Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, amenez-les ici, et faites-les mourir en ma présence.
 28 Et après avoir dit cela, il marchait devant eux, montant à Jérusalem.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions principales à faire sur l'histoire de Zachée.

La première, que notre Seigneur était venu pour appeler les pécheurs à la repentance et que les personnes que les Juifs regardaient comme très corrompues et avec lesquelles ils ne voulaient avoir aucun commerce, tels qu'étaient les péagers, seraient reçues dans l'alliance divine.

La seconde, que JÉSUS-CHRIST se communique à ceux qui le cherchent et que lorsqu'il se présente à nous et qu'il nous appelle, il faut obéir avec promptitude et avec joie à notre vocation, comme Zachée le fit.

La troisième, que ceux qui ont du bien mal acquis doivent le restituer et s'en défaire et que les riches sont particulièrement obligés d'exercer abondamment la charité envers les pauvres.

Pour ce qui est de la parabole de cet homme qui, allant partir pour un pays éloigné, donna des marcs, c'est-à-dire diverses sommes d'argent, à ses serviteurs, notre Seigneur la proposa comme Saint Luc le dit :

I. pour désabuser ceux qui croyaient qu'il serait reconnu comme roi et que son règne allait être manifesté dans le monde avec éclat,

II. pour leur faire comprendre qu'il serait au contraire rejeté, mais que ceux qui l'auraient servi fidèlement seraient élevés à une grande gloire, pendant que ceux qui ne se soumettraient pas à lui sentiraient les effets de sa puissance et souffriraient la peine de leur rébellion, ce qui marquait la ruine prochaine des Juifs.

L'usage que nous devons faire de cette parabole est d'y remarquer :

I. que DIEU nous accorde ses lumières et sa grâce afin que nous les fassions valoir chacun selon notre état et notre portée pour sa gloire et pour le salut des autres hommes,

II. que les uns font un bon usage de cette grâce et que les autres la rendent inutile par leur négligence,

III. que lorsque notre Seigneur viendra pour juger les hommes, il donnera de glorieuses récompenses à ceux qui auront employé ses dons d'une manière conforme à ses intentions, mais qu'il punira avec sévérité et avec justice l'infidélité et l'ingratitude de ceux qui en auront abusé.

CHAPITRE XIX VERSETS 29 A 48

JÉSUS fait son entrée royale à Jérusalem ; il répand des larmes sur la ruine de cette ville et il chasse du temple ceux qui le profanaient

29 JÉSUS étant arrivé près de Bethphagé et de Béthanie, vers la montagne qu'on appelle des Oliviers, il envoya deux de ses disciples,

30 Et leur dit : Allez à la bourgade qui est devant vous ; et quand vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, que personne n'a jamais monté ; détachez-le, et l'amenez.

31 Et si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui direz : Parce que le Seigneur en a besoin.

32 Et ceux qui étaient envoyés s'en allèrent, et trouvèrent comme il leur avait dit ;

33 Et comme ils détachaient l'ânon, ceux à qui il appartenait leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

34 Et ils répondirent : Le Seigneur en a besoin.

35 Ils l'amènèrent donc à JÉSUS ; et ayant mis leurs vêtements sur l'ânon, ils firent monter JÉSUS dessus.

36 Et comme il passait, plusieurs étendaient leurs vêtements par le chemin.

37 Et lorsqu'il approchait de la descente de la montagne des Oliviers, toute la multitude des disciples, transportée de

joie, se mit à louer DIEU à haute voix pour tous les miracles qu'ils avaient vus.

38 Et ils disaient : Béni soit le Roi qui vient au nom du Seigneur ! Paix soit dans le ciel, et gloire dans les lieux très hauts !

39 Alors quelques-uns des Pharisiens qui étaient dans la troupe, lui dirent : Maître, reprends tes disciples.

40 Et JÉSUS, répondant, leur dit : Je vous dis que si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront.

41 Et lorsqu'il fut proche de la ville, en la voyant, il pleura sur elle et dit :

42 Oh ! si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, les choses qui regardent ta paix ! mais maintenant elles sont cachées à tes yeux.

43 Car les jours viendront sur toi, que tes ennemis t'environneront de tranchées, et t'enfermeront et te serreront de toutes parts ;

44 et ils te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi, et ils ne te laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as point connu le temps auquel tu as été visitée.

45 Ensuite, étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui y vendaient et qui y achetaient,

46 leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière ; mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

47 Et il enseignait tous les jours dans le temple. Et les principaux sacrificateurs, et les Scribes, et les principaux du peuple cherchaient à le faire périr.

48 Mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que tout le peuple l'écoutait avec grande attention.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST voulut faire son entrée à Jérusalem le dimanche avant sa mort pour montrer qu'il était ce roi dont les prophètes avaient parlé, mais il le fit d'une manière fort simple, monté sur un ânon afin qu'il parût que son règne n'était pas de ce monde. Ce qui arriva alors dut faire d'autant plus d'impression sur les apôtres que JÉSUS-CHRIST leur avait dit où ils trouveraient cet ânon, ils virent en cela une preuve de la connaissance qu'il avait de toutes choses. Nous devons faire une grande attention à cet événement où l'on voit si sensiblement la gloire de JÉSUS-CHRIST et en même temps sa parfaite douceur. Et comme ceux qui accompagnaient alors notre Seigneur louaient DIEU hautement pour tous les miracles qu'ils avaient vu faire à JÉSUS, nous devons aussi nous réjouir et bénir DIEU en considérant tout ce que notre Sauveur a fait pour racheter les hommes et pour établir son règne dans le monde.

Il faut remarquer ensuite que lorsque notre Seigneur s'en allait ainsi à Jérusalem, il déplora avec larmes la désolation de cette ville et les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs parce qu'ils avaient méconnu et négligé le temps auquel DIEU les avait visités en sa grâce. C'est là une preuve bien claire de la bonté dont le Seigneur était animé même envers ceux qui l'avaient rejeté et qui devaient le crucifier cette semaine-là. Cela montre aussi que les hommes ne périssent que parce qu'ils ne profitent pas du temps auquel DIEU les visite et leur offre sa grâce. Ainsi nous devons reconnaître les choses qui concernent notre paix avant qu'elles nous soient ôtées de devant les yeux.

Enfin, JÉSUS-CHRIST en chassant du temple ceux qui y vendaient et qui y trafiquaient fit paraître son autorité divine aussi bien que son grand zèle.

Il y a deux réflexions à faire sur cette action de notre Seigneur.

L'une, que c'est offenser DIEU grièvement et s'exposer à sa colère que d'assister avec irrévérence dans les lieux où il est adoré et invoqué et que de ne lui rendre qu'un culte faux et hypocrite, ce qui est infiniment plus odieux que l'abus qui s'était introduit parmi les Juifs de vendre et d'acheter dans l'enceinte du temple les choses qui étaient nécessaires pour les sacrifices.

L'autre réflexion est, qu'à l'imitation de JÉSUS-CHRIST, il faut s'opposer à l'irréligion, à l'impiété et soutenir toujours avec zèle les intérêts de la gloire de DIEU.

CHAPITRE XX VERSETS 1 A 18

JÉSUS-CHRIST répond aux principaux des Juifs qui lui demandent d'où il tenait son autorité, et il leur propose la parabole des vigneron.

1 Un jour que JÉSUS enseignait le peuple dans le temple, et qu'il annonçait l'évangile, les principaux sacrificateurs et les Scribes, avec les sénateurs, étant survenus,

2 lui parlèrent et lui dirent : Dis-nous par quelle autorité tu fais ces choses, et qui est celui qui t'a donné cette autorité !

3 JÉSUS leur répondit : Je vous demanderai aussi une chose ; dites-moi :

4 Le baptême de Jean venait-il du ciel, ou des hommes ?

5 Or, ils raisonnaient entre eux, disant : Si nous disons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru !

6 Et si nous disons : Des hommes, tout le peuple nous lapidera ; car il est persuadé que Jean était un prophète.

7 C'est pourquoi ils répondirent qu'ils ne savaient d'où il venait.

8 Et JÉSUS leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

9 Alors il se mit à dire au peuple cette parabole : Un homme planta une vigne, et la loua à des vigneron, et fut longtemps absent.

10 Et la saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs vers les vigneron, afin qu'ils lui donnassent du fruit de la vigne ; mais les vigneron, l'ayant battu, le renvoyèrent à vide.

11 Et il envoya encore un autre serviteur ; mais l'ayant aussi battu et traité outrageusement, ils le renvoyèrent à vide.

12 Il en envoya encore un troisième ; mais ils le blessèrent aussi, et le chassèrent.

13 Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'y enverrai mon fils bien-aimé ; peut-être, quand ils le verront, ils le respecteront.

14 Mais quand les vigneron le virent, ils dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier ; venez, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous.

15 Et l'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Que fera donc le maître de la vigne ?

16 Il viendra, et fera périr ces vigneron, et il donnera la vigne à d'autres. Ce que les Juifs ayant entendu, ils dirent : A DIEU ne plaise !

17 Alors il les regarda, et leur dit : Que veut donc dire ce qui est écrit : La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle ?

18 Quiconque tombera sur cette pierre-là sera brisé, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer que, lorsque les pharisiens demandèrent à JÉSUS d'où il avait reçu son autorité, le Seigneur voyant que ce n'était pas dans une intention sincère de s'instruire qu'ils lui demandaient cela, mais uniquement pour le surprendre, il ne trouva pas à propos de répondre à cette question. Cependant pour leur faire voir que leur ignorance était affectée et malicieuse et qu'il leur était facile de reconnaître que son autorité venait de DIEU, il leur demanda si le baptême de Jean-Baptiste venait du Ciel ou des hommes, à quoi ils ne répondirent rien, n'osant pas dire leur pensée. Ce silence des pharisiens manifestait leur hypocrisie et leur malice et prouvait qu'ils n'auraient point été persuadés, quoi que JÉSUS-CHRIST eût pu leur dire.

DIEU ne refuse jamais de se faire connaître à ceux qui ont un cœur sincère et qui aiment la vérité, mais pour ce qui est de ceux qui ne cherchent que des prétextes pour la rejeter, il les abandonne à leurs ténèbres et à leur malice, surtout quand il leur a donné des moyens suffisants pour connaître la vérité et qu'ils ne s'y rendent pas.

Par la similitude des vigneron, notre Seigneur voulait marquer en termes figurés :

I. Que les principaux des Juifs le feraient crucifier, comme leurs pères avaient autrefois fait mourir les prophètes.

II. Que nonobstant cela il deviendrait le chef et le roi de l'Église et qu'il serait revêtu d'un pouvoir souverain.

III. Que les Juifs seraient dans peu accablés des jugements de DIEU et privés de son alliance.

IV. Que l'Évangile serait annoncé aux païens avec un succès admirable et qu'ils jouiront de tous les privilèges de l'alliance divine.

Cette parabole qui était prophétique fut parfaitement éclaircie par la gloire à laquelle JÉSUS-CHRIST fut élevé après sa résurrection et son ascension, par la destruction de Jérusalem, par la dispersion des Juifs et par la vocation des gentils. Cependant ce qui arriva aux Juifs doit nous servir d'exemple et nous convaincre pleinement que les chrétiens qui méprisent la grâce de DIEU et qui désobéissent à l'Évangile ne sauraient demeurer impunis, puisqu'ils ne rejettent pas moins JÉSUS-CHRIST que les Juifs le rejetèrent autrefois.

CHAPITRE XX VERSETS 19 A 47

La seconde partie de ce chapitre renferme quatre chefs.

I. Sa réponse de JÉSUS-CHRIST à la demande qu'on lui fit s'il était permis de payer le tribut à l'empereur.

II. La réponse à une autre question que les sadducéens lui proposèrent sur la résurrection,

III. La question qu'il fit aux pharisiens sur ce que le Messie est appelé fils de David

IV. Un avertissement à se donner garde des pharisiens et des docteurs de la Loi.

19 Alors les principaux sacrificateurs et les Scribes cherchèrent à l'heure même à se saisir de JÉSUS ; car ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux ; mais ils craignirent le peuple.

20 C'est pourquoi, l'observant de près, ils envoyèrent des gens apostés, qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur.

21 Ces gens lui firent donc cette question : Maître, nous savons que tu parles et que tu enseignes avec droiture, et que, sans acception de personne, tu enseignes la voie de DIEU selon la vérité.

22 Nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

23 Mais JÉSUS, voyant leur artifice, leur dit : Pourquoi voulez-vous me surprendre ?
 24 Montrez-moi un denier. De qui a-t-il l'image et l'inscription ? Ils répondirent : De César.
 25 Et il leur dit : Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à DIEU ce qui appartient à DIEU.
 26 Ainsi ils ne purent rien reprendre dans ses paroles devant le peuple ; mais, tout étonnés de sa réponse, ils se turent.
 27 Alors quelques-uns d'entre les Sadducéens, qui nient la résurrection, s'approchèrent, et lui firent cette question :
 28 Maître, Moïse nous a laissé par écrit, que si quelqu'un a un frère marié qui vienne à mourir sans enfants, il doit épouser sa veuve, pour susciter lignée à son frère.
 29 Or, il y avait sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, mourut sans enfants.
 30 Le second l'épousa aussi, et mourut aussi sans enfants.
 31 Puis le troisième l'épousa ; et de même tous les sept ; et ils moururent sans laisser d'enfants.
 32 Après eux tous, la femme mourut aussi.
 33 Duquel donc sera-t-elle femme dans la résurrection ? car tous les sept l'ont épousée.
 34 JÉSUS leur répondit : Les enfants de ce siècle épousent des femmes, et les femmes des maris ;
 35 mais ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts, ne se marieront point.
 36 Car ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront semblables aux anges, et qu'ils seront enfants de DIEU, étant enfants de la résurrection.
 37 Or, que les morts doivent ressusciter, Moïse même l'a fait connaître, lorsque rapportant ce qui lui arriva près du buisson, il nomme le Seigneur, le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac et le DIEU de Jacob.
 38 Or, DIEU n'est point le DIEU des morts, mais il est le DIEU des vivants ; car tous vivent à lui.
 39 Et quelques-uns d'entre les Scribes prenant la parole, lui dirent : Maître, tu as bien répondu.
 40 Et ils n'osèrent plus lui faire aucune question.
 41 Mais lui leur dit : Comment dit-on que le CHRIST doit être Fils de David ;
 42 Puisque David même dit dans le livre des psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite,
 43 jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour ton marchepied ?
 44 David donc l'appelant son Seigneur, comment est-il son Fils ?
 45 Et comme tout le peuple écoutait, il dit à ses disciples :
 46 Gardez-vous des Scribes qui se plaisent à se promener en longues robes, et qui aiment à être salués dans les places, à être assis aux premiers rangs dans les synagogues, et à tenir les premières places dans les festins ;
 47 qui dévorent les maisons des veuves, en affectant de faire de longues prières ; ils en recevront une plus grande condamnation.

RÉFLEXIONS

Le but des pharisiens lorsqu'ils demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur était de le surprendre. Ils cherchaient un prétexte de l'accuser ou d'être ennemi de l'empereur s'il disait qu'il ne fallait pas payer le tribut ou de n'aimer pas sa nation s'il disait qu'il fallait le payer. Mais JÉSUS, par un effet de sa profonde sagesse, découvrit et évita ce piège en leur disant : *de rendre à César ce qui appartient à César et de rendre à DIEU ce qui appartient à DIEU.*

Apprenons de là que JÉSUS-CHRIST veut qu'on reconnaisse l'autorité des princes et qu'on leur rende exactement l'obéissance et la fidélité qu'on leur doit et en même temps que l'on s'acquitte religieusement des devoirs auxquels on est obligé envers DIEU.

On remarque la même sagesse de JÉSUS-CHRIST dans la manière dont il répondit aux sadducéens qui croyaient l'embarrasser en lui proposant une question sur la résurrection. Il leur dit que cette question était vaine puisqu'après la résurrection les bienheureux seront immortels et semblables aux anges et que le mariage n'aura plus lieu dans la vie à venir. Après cela il leur prouva que les morts doivent ressusciter en leur disant que DIEU s'était déclaré le DIEU d'Abraham, d'Isaac et de Jacob après leur mort, d'où il s'ensuit que DIEU ne pouvant pas être le DIEU des morts, ces Saints patriarches, de même que tous ceux qui sont imitateurs de leur foi subsisteront après leur mort et que DIEU les ressuscitera. Ce discours de notre Seigneur doit nous persuader pleinement que les morts ressusciteront et nous porter au reste à vivre d'une manière pure et saine afin que nous soyons de ceux qui, comme JÉSUS-CHRIST le dit, seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des justes.

III. La demande que JÉSUS-CHRIST fit aux docteurs de la Loi, comment le Messie pouvait être le fils et le Seigneur de David tendait à leur faire voir que la dignité de la personne du Messie était beaucoup plus grande qu'ils ne le croyaient et que, quoi qu'ils pensassent être les plus éclairés dans l'intelligence des anciens oracles, leur ignorance était très grande sur ce point, de même que sur plusieurs autres.

Au reste, il ne leur expliqua pas cette question parce que cela aurait été inutile et qu'ils n'avaient point de docilité. C'est ainsi que le Seigneur abandonne à leur ignorance ceux qui ne veulent pas en sortir.

IV. Enfin, ce que notre Seigneur dit contre les docteurs de la Loi et les pharisiens montre que l'avarice, l'orgueil et

l'hypocrisie sont des vices que le Seigneur déteste et que nous devons nous donner garde de ceux en qui ils se rencontrent et éviter nous-mêmes ces vices avec grand soin.

CHAPITRE XXI

On voit dans ce chapitre :

I. Le jugement que JÉSUS-CHRIST fit de l'offrande d'une pauvre veuve.

II. Ce qu'il dit à ses disciples touchant les signes de la ruine de Jérusalem et la fin du monde.

III. Il représente combien cette ruine serait terrible.

IV. Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à prier et à vivre dans la tempérance afin de ne pas être surpris par sa venue.

1 Comme JÉSUS regardait ce qu'on mettait dans le tronc, il vit des riches qui y mettaient leurs offrandes.

2 Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux pites ;

3 et il dit : Je vous dis en vérité, que cette pauvre veuve a plus mis que tous les autres.

4 Car tous ceux-là ont mis, dans les offrandes de DIEU, de leur superflu ; mais celle-ci y a mis de sa disette tout ce qu'elle avait pour vivre.

5 Et comme quelques-uns lui disaient que le temple était orné de belles pierres et de beaux dons, il dit :

6 Est-ce là ce que vous regardez ? Les jours viendront qu'il n'y sera laissé pierre sur pierre, qui ne soit renversée.

7 Alors ils lui demandèrent : Maître, quand est-ce donc que ces choses arriveront, et par quel signe connaîtra-t-on qu'elles sont sur le point d'arriver ?

8 Et il dit : Prenez garde que vous ne soyez séduits ; car plusieurs viendront en prenant mon nom, disant : C'est moi qui suis le CHRIST ; et ce temps approche ; mais ne les suivez pas.

9 Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous épouvantez pas ; car il faut que ces choses arrivent auparavant ; mais ce ne sera pas sitôt la fin.

10 Il leur dit aussi : Une nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume ;

11 Et il y aura de grands tremblements de terre en divers lieux et des famines et des pestes, et il paraîtra des choses épouvantables, et de grands signes dans le ciel.

12 Mais, avant tout cela, ils mettront les mains sur vous, et ils vous persécuteront, vous livrant aux synagogues, et vous mettant en prison ; et ils vous tireront devant les rois et devant les gouverneurs, à cause de mon nom.

13 Et cela vous servira de témoignage.

14 Mettez-vous donc dans l'esprit de ne point préméditer comment vous répondrez.

15 Car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront contredire, ni résister.

16 Vous serez même livrés par vos pères et mères, par vos frères, par vos parents et par vos amis ; et ils en feront mourir d'entre vous.

17 Et vous serez haïs de tout le monde, à cause de mon nom.

18 Mais il ne se perdra pas un cheveu de votre tête.

19 Possédez vos âmes par votre patience.

20 Et quand vous verrez Jérusalem environnée par les armées, sachez que sa désolation approche.

21 Alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient aux montagnes ; que ceux qui seront au milieu d'elle se retirent ; et que ceux qui seront à la campagne ne rentrent point dans la ville.

22 Car ce seront alors les jours de la vengeance, afin que toutes les choses qui sont écrites s'accomplissent.

23 Malheur aux femmes qui seront enceintes, et à celles qui allaiteront en ces jours-là ; car il y aura une grande calamité sur ce pays, et une grande colère sur ce peuple.

24 Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, et ils seront menés captifs parmi toutes les nations, et Jérusalem sera foulée par les nations, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis.

25 Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit.

26 Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur, dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde ; car les puissances des cieux seront ébranlées.

27 Et alors on verra venir le Fils de l'homme sur une nue, avec une grande puissance et une grande gloire.

28 Lors donc que ces choses commenceront d'arriver, regardez-en haut, et levez la tête, parce que votre délivrance approche.

29 Et il leur dit une similitude : Voyez le figuier et tous les autres arbres ;

30 quand ils commencent à pousser, vous jugez de vous-mêmes, en les voyant, que l'été est proche.

31 De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de DIEU est près.

32 Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point, que toutes ces choses n'arrivent.

33 Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

34 Prenez donc garde à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour-là ne vous surprenne subitement.

35 Car il surprendra comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36 Veillez donc, et priez en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver, et de subsister devant le Fils de l'homme.

37 Or, il enseignait dans le temple pendant le jour, et sortant le soir, il passait les nuits sur la montagne appelée des Oliviers.

38 Et, dès le point du jour, tout le peuple venait à lui dans le temple, pour l'écouter.

RÉFLEXIONS

Ce que JÉSUS-CHRIST dit à l'avantage de cette veuve qui mit deux petites pièces de monnaie dans un tronc où les particuliers jetaient ce qu'ils voulaient donner pour l'usage du temple nous apprend que tout ce que l'on consacre à des usages de piété ou de charité est agréable à DIEU quand on le donne volontairement et que les offrandes des pauvres, lorsqu'ils le font de bon cœur selon leur pouvoir, sont aussi bien reçues que celles des riches.

II. Il faut savoir que tout ce que notre Seigneur avait prédit en parlant des signes qui précéderaient la destruction de Jérusalem et du temple arriva de la manière et dans les temps qu'il l'avait marqué. On vit paraître des séducteurs qui prirent le titre de messie, la Judée fut désolée par la famine et par la peste, les Juifs excitèrent des persécutions contre les disciples de notre Seigneur, les Romains vinrent assiéger Jérusalem, la prirent et la détruisirent avec son temple. Les habitants de cette ville se virent réduits aux dernières extrémités, ils furent passés au fil de l'épée et ils souffrirent toutes les horreurs de la guerre. Les restes de ce peuple furent dispersés par tout le monde, ils le sont encore aujourd'hui et Jérusalem ne s'est jamais relevée de cette désolation.

Enfin, toutes ces choses arrivèrent dans le temps que JÉSUS-CHRIST l'avait dit, savoir environ quarante ans après sa mort. Des prédictions aussi claires et aussi formelles que celle-là et qui ont été et sont encore si exactement vérifiées par l'événement prouvent d'une manière invincible que JÉSUS-CHRIST était envoyé de DIEU et que sa doctrine est véritable et divine. Outre cela, cette destruction d'un peuple que DIEU avait tant aimé et d'une ville qu'il avait choisie pour y établir son service doit inspirer de la crainte à tout le monde et comme l'on ne peut attribuer cette ruine qu'au péché que les Juifs commirent en rejetant et en crucifiant notre Seigneur, cela montre bien clairement que JÉSUS est le Messie. On peut aussi reconnaître par là à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui le rejettent par leur incrédulité et par leur désobéissance.

III. Ce qu'on lit dans ce chapitre doit nous faire penser à la fin du monde et au jugement dernier, à l'effroi et au désespoir dont les méchants seront saisis et à la joie dont les justes seront remplis en ce jour-là.

Enfin, notre Seigneur nous enseigne que le moyen de ne pas être surpris par sa venue c'est de vivre dans la tempérance, dans la vigilance et de prier continuellement. C'est ce que JÉSUS-CHRIST nous recommande par ces paroles qui sont la conclusion de ce discours : *Prenez garde à vous-mêmes, que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie, de peur que ce jour-là ne vous surprenne subitement. Veillez donc et priez en tout temps afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses et de subsister devant le Fils de l'homme.*

CHAPITRE XXII VERSETS 1 A 38

Saint Luc commence ici l'histoire de la passion de JÉSUS-CHRIST et il rapporte :

I. Le traité que Judas fit avec les Juifs pour leur livrer notre Seigneur,

II. Comment JÉSUS-CHRIST célébra la pâque et institua la Sainte Cène,

III. La prédiction qu'il fit de la trahison de Judas,

IV. Ce qu'il dit aux apôtres sur ce qu'ils disputaient entre eux lequel serait le plus grand dans le royaume de leur maître.

V. Notre Seigneur prédit la chute de Saint Pierre et il avertit ses disciples que le temps de sa mort était venu.

1 La fête des pains sans levain, appelée la Pâque, approchait.

2 Et les principaux sacrificateurs et les Scribes cherchaient comment ils pourraient faire mourir JÉSUS ; car ils craignaient le peuple.

3 Mais Satan entra dans Judas, surnommé Iscariot, qui était du nombre des douze apôtres ;

4 et il s'en alla, et parla avec les principaux sacrificateurs et les capitaines, sur la manière dont il le leur livrerait.

5 Ils en eurent de la joie, et ils convinrent de lui donner de l'argent.

6 Il promit donc de le leur livrer ; et il cherchait une occasion propre pour le faire sans tumulte.

7 Or, le jour des pains sans levain étant venu, auquel il fallait sacrifier la Pâque,

8 JÉSUS envoya Pierre et Jean, et leur dit : Allez nous préparer la Pâque, afin que nous la mangions.

9 Ils lui dirent : Où veux-tu que nous la préparions ?

10 Et il leur dit : Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera.

11 Et dites au maître de la maison : Le maître t'envoie demander : Où est le lieu où je mangerai la Pâque avec mes disciples ?

12 Et il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée ; préparez-y la Pâque.

13 Eux donc, s'en étant allés, trouvèrent les choses comme il leur avait dit ; et ils préparèrent la Pâque.

14 Et quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui.

15 Et il leur dit : J'ai fort désiré de manger cette Pâque avec vous, avant que je souffre.

16 Car je vous dis, que je n'en mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de DIEU.

17 Et ayant pris la coupe et rendu grâce, il dit : Prenez-la, et la distribuez entre vous ;

18 car je vous dis, que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de DIEU soit venu.

19 Puis il prit du pain, et ayant rendu grâce, il le rompit et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.

20 De même, il leur donna la coupe après souper, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous.

21 Au reste, voici, la main de celui qui me trahit est à table avec moi.

22 Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon qu'il a été déterminé ; mais malheur à cet homme par qui il est trahi.

23 Alors ils commencèrent à se demander les uns aux autres, qui était celui d'entre eux qui ferait cela.

24 Il arriva aussi une contestation entre eux, pour savoir lequel d'entre eux devait être regardé comme le plus grand.

25 Mais il leur dit : Les rois des nations les maîtrisent, et ceux qui usent d'autorité sur elles sont nommés bienfaiteurs.

26 Il n'en doit pas être de même entre vous ; mais que celui qui est le plus grand parmi vous, soit comme le moindre ; et celui qui gouverne, comme celui qui sert.

27 Car qui est le plus grand, celui qui est à table, ou celui qui sert ? n'est-ce pas celui qui est à table ? et cependant je suis au milieu de vous comme celui qui sert.

28 Or, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves.

29 C'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé pour moi ;

30 afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël.

31 Le Seigneur dit aussi : Simon, Simon, voici, Satan a demandé à vous cribler comme on crible le blé ;

32 mais j'ai prié pour toi, que ta foi ne défaille point. Toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères.

33 Et Pierre lui dit : Seigneur, je suis tout prêt d'aller avec toi, et en prison et à la mort.

34 Mais JÉSUS lui dit : Pierre, je te dis que le coq ne chantera point aujourd'hui, que tu n'aies nié trois fois de me connaître.

35 Puis il leur dit : Lorsque je vous ai envoyés sans bourse, sans sac, et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils répondirent : De rien.

36 Mais maintenant, leur dit-il, que celui qui a une bourse, la prenne ; et de même celui qui a un sac ; et que celui qui n'a point d'épée, vende sa robe, et en achète une.

37 Car je vous dis qu'il faut que cette parole qui est écrite soit accomplie en moi, savoir : Il a été mis au rang des malfaiteurs. Et les choses qui ont été prédites de moi vont arriver.

38 Et ils dirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit.

RÉFLEXIONS

La première réflexion qu'il faut faire ici est que Judas pris la résolution de livrer son Maître aux Juifs et que nonobstant que JÉSUS-CHRIST lui fit entendre qu'il connaissait son dessein, ce malheureux infidèle ne laissa pas de l'exécuter. Comme ce fut l'amour de l'argent qui porta Judas à une action si perfide, on voit par-là que cette passion, que les hommes ne croient pas fort dangereuse, les aveugle et les endure à un point qu'ils sont capables de tomber dans les derniers crimes et qu'ils résistent à tout ce qui devrait les en détourner.

II. Sur ce que notre Seigneur célébra la pâque avec ses disciples et institua le sacrement de la Cène, il faut faire deux considérations.

L'une, qu'il observa jusqu'à la fin de sa vie tout ce qui était prescrit par la religion des Juifs, ce qui nous apprend à ne mépriser et à ne négliger jamais aucune des institutions divines.

L'autre que nous devons regarder avec un grand respect ce Saint sacrement que le Sauveur du monde établit alors pour être un mémorial de sa passion et de sa mort et y participer avec une singulière dévotion toutes les fois que nous nous y présentons.

III. Il est à remarquer que comme JÉSUS-CHRIST avait parlé de la venue du règne de DIEU dans ce dernier repas,

cela donna occasion à ses disciples de demander lequel d'entre eux serait le plus grand dans ce règne qu'ils croyaient devoir être un règne temporel. Mais le Seigneur les exhorta à se défaire des pensées charnelles qu'ils avaient sur le règne du Messie et à prendre des sentiments d'humilité, leur promettant cependant de les élever à une grande gloire s'ils lui étaient toujours fidèles.

Ces leçons d'humilité et de renoncement aux grandeurs du monde que JÉSUS-CHRIST a données tant de fois à ses disciples apprennent à tous les chrétiens qu'il ne leur est pas permis de rechercher la gloire et l'honneur et qu'étant les disciples d'un Maître qui a été l'humilité même, ils ne doivent point penser à s'élever les uns par-dessus les autres et qu'au reste, la véritable gloire à laquelle il faut aspirer est celle qui se trouve dans l'humilité et qui est réservée dans le royaume de DIEU à ceux qui imiteront JÉSUS-CHRIST et qui persévéreront dans son obéissance au milieu des épreuves auxquelles ils auront été exposés.

Notre Seigneur avertit dans ce temps-là Saint Pierre de sa chute, mais il l'assura en même temps qu'il avait prié pour lui afin que sa foi ne défailût point. Le péché et la repentance de cet apôtre confirmèrent la vérité de cette prédiction et de cette promesse. Nous sommes extrêmement faibles, le plus souvent nous ne nous connaissons pas nous-mêmes et ce qui nous aveugle le plus et nous fait tomber, c'est la présomption, mais ce qui nous soutient et nous relève, c'est une sage défiance de nous-mêmes et la grâce du Seigneur. Ainsi nous devons implorer cette grâce avec beaucoup d'ardeur et d'humilité et le prier qu'il ne nous abandonne pas à notre propre faiblesse et qu'il nous affermisse dans la foi en sorte qu'elle ne défaille jamais.

CHAPITRE XXII VERSETS 39 A 71

I. JÉSUS-CHRIST souffre dans le jardin. II. Il est pris par Judas. III. Saint Pierre le renie et pleure sa faute. IV. JÉSUS est condamné devant le conseil des Juifs.

39 Puis JÉSUS partit et s'en alla, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers ; et ses disciples le suivirent.

40 Et quand il fut arrivé, il leur dit : Priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.

41 Alors il s'éloigna d'eux environ d'un jet de pierre ; et s'étant mis à genoux, il pria,

42 en disant : Mon Père, si tu voulais éloigner cette coupe de moi ! Toutefois, que ma volonté ne se fasse pas, mais la tienne.

43 Et un ange lui apparut du ciel pour le fortifier.

44 Et étant en agonie, il pria plus instamment ; et il lui vint une sueur comme des grumeaux de sang, qui coulaient jusqu'à terre.

45 Et s'étant levé après sa prière, il vint vers ses disciples, qu'il trouva endormis de tristesse.

46 Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous, et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation.

47 Comme il parlait encore, voici une troupe de gens, et celui qui s'appelait Judas, l'un des douze, marchait devant ; et il s'approcha de JÉSUS pour le baiser ?

48 Mais JÉSUS lui dit : Judas, trahis-tu ainsi le Fils de l'homme par un baiser ?

49 Alors ceux qui étaient avec lui, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?

50 Et l'un d'eux frappa un des serviteurs du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille droite.

51 Mais JÉSUS prenant la parole, dit : Arrête-toi. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52 Puis JÉSUS dit aux principaux sacrificateurs, aux capitaines du temple, et aux sénateurs qui étaient venus pour le saisir : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons, comme après un brigand.

53 J'étais tous les jours dans le temple avec vous, et vous n'avez point mis les mains sur moi. Mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres.

54 Aussitôt ils le saisirent et l'emmenèrent, et le firent entrer dans la maison du souverain sacrificateur. Et Pierre suivait de loin.

55 Et ayant allumé du feu au milieu de la cour, et s'étant assis ensemble, Pierre s'assit aussi parmi eux.

56 Et une servante, le voyant assis auprès du feu, et le regardant attentivement, dit : Celui-ci était aussi avec cet homme.

57 Mais il renia JÉSUS, disant : Femme, je ne le connais point.

58 Et un peu après, un autre, le voyant, dit : Tu es aussi de ces gens-là. Mais Pierre dit : O homme, je n'en suis point.

59 Environ une heure après, un autre assurait la même chose, et disait : Certainement, celui-ci était aussi avec lui ; car il est aussi Galiléen.

60 Et Pierre dit : O homme, je ne sais ce que tu dis. Et au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta.

61 Le Seigneur s'étant retourné, regarda Pierre, et Pierre se ressouvint de la parole du Seigneur, et comment il lui avait dit : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.

62 Alors Pierre étant sorti, pleura amèrement.

63 Or, ceux qui tenaient JÉSUS, se moquaient de lui et le frappaient ;

64 Et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage, et lui disaient : Devine qui est celui qui t'a

frappé.

65 Et ils disaient beaucoup d'autres choses contre lui, en l'outrageant de paroles.

66 Et dès que le jour fut venu, les sénateurs du peuple, les principaux sacrificateurs et les Scribes s'assemblèrent et le firent venir dans le conseil,

67 et ils lui dirent : Si tu es le CHRIST, dis-le-nous. Et il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne le croirez point ;

68 et si je vous interroge aussi, vous ne me répondrez point, ni ne me laisserez point aller.

69 Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de DIEU.

70 Alors ils dirent tous : Es-tu donc le Fils de DIEU ? Et il leur dit : Vous le dites vous-mêmes ; je le suis.

71 Alors ils dirent : Qu'avons-nous plus besoin de témoignage, puisque nous l'avons ouï nous-mêmes de sa bouche ?

RÉFLEXIONS

Dans le récit que Saint Luc fait de ce que JÉSUS-CHRIST souffrit dans le jardin, on doit remarquer la tristesse de notre Seigneur, ses prières et sa résignation. Sa tristesse fait voir qu'il était sujet aux faiblesses innocentes de notre nature, la vue de cette mort qu'il allait endurer pour les péchés des hommes l'étonna, il eut même besoin d'être fortifié par un ange, mais ce trouble n'avait rien que d'innocent, ainsi l'on ne doit pas penser que JÉSUS-CHRIST souffrit des peines semblables à celles des méchants, ni que DIEU fût irrité contre lui. Ses prières nous enseignent à chercher notre consolation et notre force dans le recours à DIEU lorsque nous sommes dans la détresse et la résignation à la volonté de son Père nous apprend à nous soumettre en toutes choses, même dans les événements les plus fâcheux à ce qu'il plaît à DIEU de faire de nous.

Au reste, après cet état de délaissement par où JÉSUS-CHRIST a passé, nous ne devons jamais perdre courage dans nos maux pourvu que, comme lui, nous nous abandonnons entièrement à DIEU.

II. La manière dont notre Seigneur fut pris montre que quoi qu'il connût le dessein de Judas et qu'il eût pu éviter la mort, il se livra lui-même entre les mains des Juifs, parce qu'il était résolu de mourir pour accomplir les desseins de son Père.

III. Ce que fit Saint Pierre lorsqu'il frappa avec l'épée un des serviteurs du souverain sacrificateur marque l'attachement que cet apôtre avait pour son Maître, mais cette action procédait d'un zèle inconsidéré et d'un esprit de vengeance, c'est pourquoi notre Seigneur l'en censura.

La violence et la vengeance déplaisent à JÉSUS-CHRIST et sont indignes de ses disciples, ainsi nous devons nous en éloigner et imiter toujours la grande douceur de notre Seigneur qui, pouvant punir ceux qui venaient le saisir, ne le fit pas et donna même une preuve de sa bonté aussi bien que de sa puissance en guérissant celui que Saint Pierre avait blessé.

IV. On voit ici que Saint Pierre, qui avait témoigné tant de zèle pour JÉSUS-CHRIST, le renia par trois fois, étant entraîné par la crainte de la mort. La chute de cet apôtre fait voir que notre inconstance est grande et que les tentations peuvent facilement nous surprendre lorsque nous n'employons pas la vigilance et la prière pour les éviter. Cependant, cet apôtre se releva de sa chute, au lieu que Judas tomba dans le désespoir. On revient plus facilement des fautes où l'on tombe par surprise que de celles que l'on commet de propos délibérés.

Enfin, ce qui se passa lorsque notre Seigneur parut devant le conseil des Juifs fait voir qu'il ne fut condamné pour aucun crime et qu'il était entièrement innocent, puisque la sentence de sa condamnation ne fut fondée que sur ce qu'il avoua qu'il était le fils de DIEU. Il fit pourtant cet aveu et il se soumit à cette sentence si injuste, en quoi nous avons la preuve la plus convaincante qu'il eût pu nous donner de son amour et un exemple de zèle et de patience que nous devons toujours avoir devant les yeux.

CHAPITRE XXIII VERSETS 1 A 25

JÉSUS-CHRIST paraît et est accusé devant Pilate et ensuite devant Hérode, l'un et l'autre le déclarent innocent.

Pilate tâche de le délivrer, mais enfin, vaincu par les instances des principaux des Juifs, il le condamne à mort.

1 Puis toute l'assemblée, s'étant levée, le mena à Pilate.

2 Et ils commencèrent à l'accuser, en disant : Nous avons trouvé cet homme séduisant la nation et défendant de donner le tribut à César, et se disant le CHRIST, le roi.

3 Alors Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Et JÉSUS lui répondit : Tu le dis.

4 Et Pilate dit aux principaux sacrificateurs et au peuple : Je ne trouve aucun crime en cet homme.

5 Mais ils insistaient encore plus fortement, en disant : Il soulève le peuple, enseignant par toute la Judée, ayant commencé depuis la Galilée, jusqu'ici.

6 Quand Pilate entendit parler de la Galilée, il demanda si JÉSUS était Galiléen.

7 Ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi alors à Jérusalem.

8 Quand Hérode vit JÉSUS, il en eut une grande joie ; car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui ; et il espérait qu'il lui verrait faire quelque miracle.

9 Il lui fit donc plusieurs questions ; mais JÉSUS ne lui répondit rien.

10 Et les principaux sacrificateurs et les Scribes étaient là, qui l'accusaient avec grande véhémence.

11 Mais Hérode, avec les gens de sa garde, le traita avec mépris ; et pour se moquer de lui, il le fit vêtir d'un habit éclatant, et le renvoya à Pilate.

12 En ce même jour, Pilate et Hérode devinrent amis ; car auparavant ils étaient ennemis.

13 Alors Pilate ayant assemblé les principaux sacrificateurs, et les magistrats, et le peuple, leur dit :

14 Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple ; et cependant, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez ;

15 Ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à lui, et on ne lui a rien fait qui marque qu'il soit digne de mort.

16 Ainsi, après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

17 Or, il était obligé de leur relâcher un prisonnier à la fête,

18 de sorte qu'ils s'écrièrent tous ensemble : Fais mourir celui-ci, et nous relâche Barabbas.

19 (Or, Barabbas avait été mis en prison pour une sédition qui s'était faite dans la ville, et pour un meurtre.)

20 Pilate leur parla de nouveau, ayant envie de délivrer Jésus.

21 Mais ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le.

22 Et il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? je n'ai rien trouvé en lui qui soit digne de mort. Ainsi, après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

23 Mais ils faisaient de nouvelles instances, en demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié ; et leurs cris et ceux des principaux sacrificateurs redoublaient.

24 Alors Pilate prononça que ce qu'ils demandaient fût fait.

25 Et il leur relâcha celui qui avait été mis en prison pour sédition et pour meurtre, et qu'ils demandaient ; et il abandonna JÉSUS à leur volonté.

RÉFLEXIONS

On découvre d'abord ici l'injustice et la haine des principaux des Juifs, qui, après avoir condamné notre Seigneur, l'accusèrent fausement devant Pilate d'avoir voulu soulever le peuple et se faire roi et qui demandèrent sa mort malgré tout ce que Pilate leur put dire pour les apaiser, jusque-là qu'ils aimèrent mieux qu'on sauvât la vie à un meurtrier et un séditieux qu'à JÉSUS-CHRIST.

II. DIEU permit que Pilate envoyât JÉSUS vers le Hérode afin que la parfaite innocence de notre Seigneur fût d'autant mieux reconnue, ce prince n'ayant pas trouvé qu'il eût rien fait qui méritât la mort.

III. JÉSUS-CHRIST paraissant devant Hérode ne lui parla point et ne lui fit aucune réponse parce que les questions que ce prince lui faisait ne procédaient pas d'aucun dessein qu'il eût de s'instruire, mais qu'elles ne venaient que d'une vaine curiosité et du désir qu'il avait de voir faire quelque miracle à notre Seigneur.

DIEU se fait connaître à ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, mais pour ce qui est de ceux qui ne s'informent de la vérité que par curiosité et dans un esprit profane, il les laisse dans leur aveuglement.

En quatrième lieu, et surtout, on doit faire attention à l'injustice de Pilate. Il était convaincu qu'on accusait JÉSUS à tort, il souhaitait de le délivrer, il le pouvait, mais il n'osa pas le faire et après quelque résistance, il le condamna pour complaire aux Juifs.

C'est ainsi que se conduisent les juges iniques et en général tous ceux qui pèchent contre leurs lumières, ils ont plus d'égard aux hommes, à la politique, à l'intérêt et à l'ambition qu'à ce que DIEU, la justice et la conscience demandent. Cet exemple montre qu'il ne sert de rien d'avoir de bons sentiments et quelque désir de faire son devoir, qu'il serait inutile de résister pendant quelque temps à la tentation si l'on vient à y succomber, qu'au contraire, on n'en est que plus coupable, et qu'ainsi en toutes occasions, il faut consulter uniquement la conscience et suivre ce qu'elle nous inspire sans qu'aucune sollicitation ni aucun motif que ce puisse être nous en empêche jamais.

CHAPITRE XXIII VERSETS 26 A 56

Saint Luc récite :

I. Ce qui se passa lorsque JÉSUS fut conduit au supplice, et pendant qu'il était sur la croix et sa mort.

II. Les prodiges qui arrivèrent.

III. Sa sépulture.

26 Et comme ils le menaient au supplice, ils prirent un homme de Cyrène, nommé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, pour la porter après Jésus.

27 Et une grande multitude de peuple et de femmes le suivaient, qui se frappaient la poitrine et se lamentaient.

28 Mais JÉSUS se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.

29 Car les jours viendront auxquels on dira : Heureuses les stériles, les femmes qui n'ont point enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité !
 30 Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux coteaux : Couvrez-nous.
 31 Car si l'on fait ces choses au bois vert, que fera-t-on au bois sec ?
 32 On menait aussi deux autres hommes, qui étaient des malfaiteurs, pour les faire mourir avec lui.
 33 Et quand ils furent au lieu appelé Calvaire, ils le crucifièrent là, et les malfaiteurs, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche.
 34 Mais JÉSUS disait : Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Puis faisant le partage de ses vêtements, ils les jetèrent au sort.
 35 Le peuple se tenait là et regardait. Et les principaux se moquaient de lui avec le peuple, en disant : Il a sauvé les autres ; qu'il se sauve lui-même, s'il est le CHRIST, l' élu de DIEU.
 36 Les soldats l'insultaient aussi, et s'étant approchés, ils lui présentaient du vinaigre.
 37 Et ils lui disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.
 38 Et il y avait cette inscription au-dessus de sa tête, en grec, en latin, et en hébreu : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS.
 39 L'un des malfaiteurs qui étaient crucifiés l'outrageait aussi, en disant : Si tu es le CHRIST, sauve-toi toi-même, et nous aussi.
 40 Mais l'autre, le reprenant, lui dit : Ne crains-tu point DIEU, puisque tu es condamné au même supplice ?
 41 Et pour nous, nous le sommes avec justice, car nous souffrons ce que nos crimes méritent ; mais celui-ci n'a fait aucun mal.
 42 Puis il disait à JÉSUS : Seigneur, souviens-toi de moi quand tu seras entré dans ton règne.
 43 Et JÉSUS lui dit : Je te dis en vérité, que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis.
 44 Il était environ la sixième heure, et il se fit des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.
 45 Le soleil s'obscurcit, et le voile du temple se déchira par le milieu.
 46 Alors JÉSUS, criant à haute voix, dit : Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. Et ayant dit cela, il expira.
 47 Le centenier, voyant ce qui était arrivé, donna gloire à DIEU, et dit : Certainement, cet homme était juste.
 48 Et tout le peuple qui s'était rassemblé à ce spectacle, voyant les choses qui étaient arrivées, s'en retournait en se frappant la poitrine.
 49 Or, tous ceux qui étaient de sa connaissance, et les femmes qui l'avaient suivi de la Galilée, se tenaient loin, regardant ce qui se passait.
 50 Et un homme, appelé Joseph, qui était sénateur, homme de bien et juste,
 51 Qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avaient fait, qui était d'Arimathée, ville de Judée, et qui attendait aussi le règne de DIEU,
 52 Etant venu vers Pilate, il lui demanda le corps de Jésus.
 53 Et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans un roc, où personne n'avait encore été mis.
 54 C'était le jour de la préparation, et le sabbat allait commencer.
 55 Et les femmes qui étaient venues de Galilée avec JÉSUS, ayant suivi Joseph, remarquèrent où était le sépulcre, et comment le corps de JÉSUS y avait été mis.
 56 Et s'en étant retournées, elles préparèrent des drogues aromatiques et des parfums, et elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les diverses particularités de la passion de notre Seigneur qui sont rapportées par Saint Luc.

I. On voit dans ce que JÉSUS dit aux femmes de Jérusalem qui pleuraient sa mort que dans le même temps qu'on le conduisait au supplice et qu'on le faisait mourir si injustement, il était plus sensible aux malheurs qui allaient tomber sur les Juifs qu'à ce qu'il souffrait lui-même.

C'est là un exemple bien touchant de douceur et de patience qui doit nous convaincre de la parfaite charité de JÉSUS-CHRIST et nous engager à pardonner à ceux qui nous traitent avec injustice et à nous intéresser pour les autres encore plus que pour nous-mêmes.

II. Ce sont des sentiments qui doivent nous inspirer cette prière que JÉSUS fit dans le temps qu'on le crucifiait, *Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

III. Une troisième circonstance qui est digne de toute notre attention est ce que Saint Luc rapporte de ces deux voleurs qui furent crucifiés avec JÉSUS-CHRIST. On voit dans l'un de ces voleurs un exemple qui montre jusqu'où les hommes peuvent porter l'impiété, la méchanceté et l'endurcissement. Mais on remarque dans l'autre, qui repris son compagnon et qui invoqua JÉSUS-CHRIST comme son Sauveur et son Roi quoi qu'il le vît sur une croix, une foi

admirable, une belle repentance et une grande humilité. La promesse que notre Seigneur lui fit : *Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis* est un exemple illustre de la miséricorde de DIEU envers les pécheurs repentants. Il ne faut pourtant pas abuser de cet exemple en s'imaginant que l'on peut, sans hasarder son salut, attendre de se convertir à la fin de sa vie. Cette promesse nous assure aussi que ceux qui meurent dans la grâce de DIEU sont dans un état de bonheur immédiatement après leur mort.

IV. La mort de JÉSUS-CHRIST et sa sépulture doivent être considérés comme le dernier degré de son abaissement et l'accomplissement du sacrifice qu'il a offert à DIEU pour l'expiation de nos péchés. Ainsi nous y trouvons le fondement de notre foi et de notre confiance et de puissants motifs à ne point craindre la mort.

Enfin, les divers prodiges qui arrivèrent lorsque notre Seigneur fut crucifié et qu'il mourut étaient destinés à faire voir qu'il était véritablement le fils de DIEU. Ce fut aussi l'effet qu'ils produisirent sur le centenier qui gardait la croix, sur le peuple qui assista à ce spectacle et en particulier sur les personnes qui avaient eu de l'attachement pour JÉSUS-CHRIST pendant sa vie. Mais ce fut ce qui parut encore plus clairement lorsqu'il ressuscita le troisième jour après sa mort.

CHAPITRE XXIV

JÉSUS étant ressuscité, des anges l'annoncent aux femmes qui étaient allées à son sépulcre, il se fit voir ensuite à deux de ses disciples qui allaient à Emmaüs, et enfin aux douze apôtres.

Saint Luc fini son Évangile en rapportant les derniers ordres que notre Seigneur donna aux apôtres et son ascension.

1 Mais le premier jour de la semaine, ces femmes, et quelques autres avec elles, vinrent de grand matin au sépulcre, apportant les parfums qu'elles avaient préparés.

2 Et elles trouvèrent que la pierre qui était à l'entrée du sépulcre avait été ôtée.

3 Et y étant entrées, elles n'y trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus.

4 Et comme elles ne savaient qu'en penser, voici, deux hommes parurent devant elles, avec des habits brillants comme un éclair.

5 Et comme elles étaient tout effrayées, et qu'elles baissaient le visage contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?

6 Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée,

7 Disant : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des méchants, et qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

8 Et elles se souvinrent de ses paroles.

9 Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent toutes ces choses aux onze apôtres, et à tous les autres.

10 C'était Marie-Magdelaine, Jeanne, et Marie, mère de Jacques, et les autres qui étaient avec elles, qui dirent ces choses aux apôtres.

11 Mais ce qu'elles leur disaient leur parut une rêverie, et ils ne les crurent point.

12 Toutefois, Pierre se leva et courut au sépulcre, et s'étant baissé pour regarder, il ne vit que les linceuls qui étaient à terre ; puis il s'en alla, admirant en lui-même ce qui était arrivé.

13 Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, qui était éloigné de Jérusalem de soixante stades.

14 Et ils s'entretenaient entre eux de tout ce qui était arrivé.

15 Comme ils s'entretenaient, et qu'ils raisonnaient ensemble, JÉSUS lui-même, s'étant approché, se mit à marcher avec eux.

16 Mais leurs yeux étaient retenus, en sorte qu'ils ne le reconnaissaient point.

17 Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous dans le chemin, et pourquoi êtes-vous si tristes ?

18 L'un d'eux, nommé Cléopas, lui répondit : Es-tu seul si étranger à Jérusalem, que tu ne saches pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci ?

19 Et il leur dit : Et quoi ? Ils lui répondirent : Ce qui est arrivé à JÉSUS de Nazareth, qui était un prophète, puissant en œuvres et en paroles devant DIEU et devant tout le peuple ;

20 et comment les principaux sacrificateurs et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié.

21 Or, nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël ; et cependant, voici déjà le troisième jour que ces choses sont arrivées.

22 Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont fort étonnés ; car, ayant été de grand matin au sépulcre,

23 Et n'y ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu et leur ont dit qu'il est vivant.

24 Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit ; mais ils ne l'ont point vu.
25 Alors il leur dit : O gens sans intelligence, et d'un cœur tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit !
26 Ne fallait-il pas que le CHRIST souffrît ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?
27 Puis, commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures ce qui le regardait.
28 Ainsi ils approchèrent du bourg où ils allaient ; mais JÉSUS faisait semblant d'aller plus loin.
29 Et ils le contraignirent de s'arrêter, en lui disant : Demeure avec nous, car le soir commence à venir, et le jour est sur son déclin. Il entra donc pour demeurer avec eux.
30 Et comme il était à table avec eux, il prit du pain et rendit grâces ; puis l'ayant rompu, il le leur donna.
31 En même temps leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant eux.
32 Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur ne brûlait-il pas en nous, lorsqu'il nous parlait en chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures ?
33 Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem ; et ils trouvèrent les onze apôtres, et tous ceux qui étaient avec eux, assemblés,
34 Qui disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.
35 Et ceux-ci racontèrent ce qui leur était aussi arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu lorsqu'il avait rompu le pain.
36 Comme ils tenaient ces discours, JÉSUS lui-même se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.
37 Mais eux, tout troublés et tout épouvantés, croyaient voir un esprit.
38 Et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi s'élève-t-il des pensées dans vos cœurs ?
39 Voyez mes mains et mes pieds ; car c'est moi-même. Touchez-moi et regardez-moi ; car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.
40 En leur disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds.
41 Mais comme ils ne le croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ?
42 Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et d'un rayon de miel.
43 Et l'ayant pris, il en mangea en leur présence.
44 Puis il leur dit : C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse et dans les prophètes, et dans les psaumes, fût accompli.
45 Alors il leur ouvrit l'esprit, pour leur faire entendre les Ecritures.
46 Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit et qu'il fallait que le CHRIST souffrît, et qu'il ressuscitât des morts le troisième jour,
47 et qu'on prêchât en son nom la repentance et la rémission des péchés, parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem.
48 Or, vous êtes témoins de ces choses ; et voici, je vais vous envoyer ce que mon Père vous a promis.
49 En attendant, demeurez dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut.
50 Il les mena ensuite hors de la ville, jusqu'à Béthanie ; puis, élevant ses mains, il les bénit.
51 Et il arriva, comme il les bénissait, qu'il se sépara d'avec eux, et fut élevé au ciel.
52 Et eux, l'ayant adoré, s'en retournèrent à Jérusalem avec une grande joie.
53 Et ils étaient toujours dans le temple, louant et bénissant DIEU. Amen.

RÉFLEXIONS

Saint Luc nous apprend dans ce chapitre que JÉSUS-CHRIST étant ressuscité, sa résurrection fut annoncée par des anges aux femmes qui étaient allées à son sépulcre et qu'après cela il se fit voir à deux disciples et à tous les apôtres qui s'assurèrent pleinement de sa résurrection en lui parlant, en touchant son corps et en le voyant manger en leur présence. Ces diverses apparitions de notre Seigneur confirment qu'il est ressuscité et elles doivent puissamment fortifier notre foi et nos espérances qui sont toutes fondées sur cette résurrection.

L'entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec les deux disciples qui allaient à Emmaüs est remarquable. On y voit que quoi que ces disciples conservassent un tendre souvenir pour leur Maître et qu'ils eussent même quelque espérance de sa résurrection, ils ne la croyaient pas encore et que leur foi était bien faible, ce qui prouve qu'ils n'ont crû cette résurrection que sur des fondements certains et après en avoir été parfaitement convaincus.

D'un autre côté, on remarque que JÉSUS-CHRIST les instruisit sur le mystère de sa mort et de sa résurrection en leur expliquant les prophéties qui en avaient parlé. Cela doit nous inciter à lire et à méditer les oracles des prophètes puisque nous y trouvons des prédictions si propres à nous confirmer dans la foi et surtout puisque l'événement a si bien éclairci et vérifié ces oracles.

Nous avons dans les derniers ordres que JÉSUS-CHRIST donna à ses disciples l'abrégé de la doctrine de l'Évangile

qui revient à ceci : C'est que JÉSUS-CHRIST est mort, qu'il est ressuscité et qu'il a envoyé ses apôtres pour annoncer partout le monde la rémission des péchés et pour exhorter les hommes à la repentance.

Enfin, l'ascension de notre Seigneur doit nous persuader pleinement qu'il est le fils de DIEU. Et comme les apôtres, lorsqu'ils le virent monter au Ciel, l'adorèrent et s'en retournèrent à Jérusalem remplis de joie et bénissant DIEU, nous devons aussi adorer JÉSUS-CHRIST comme notre DIEU et notre Sauveur, nous soumettre à lui et nous réjouir continuellement en pensant à la gloire où il est élevé à la droite de son Père et dans l'espérance ferme d'y être reçus un jour.

LE SAINT ÉVANGILE

DE

NOTRE SEIGNEUR

JÉSUS-CHRIST

SELON

S. JEAN

ARGUMENT

Cet évangile a été écrit longtemps après les autres par l'apôtre Saint Jean, environ soixante ans, comme l'on croit, après l'ascension de JÉSUS-CHRIST. On y trouve plusieurs discours de notre Seigneur et diverses particularités remarquables de sa vie, de sa passion et de sa résurrection que les trois autres évangélistes ne rapportent pas.

CHAPITRE I.

Ce chapitre a trois parties :

- I. Saint Jean enseigne que JÉSUS-CHRIST est DIEU, qu'il s'est fait homme et qu'il est venu au monde pour sauver les hommes et pour rendre enfants de DIEU tous ceux qui croiraient en lui.*
- II. Il rapporte le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en faisant connaître aux Juifs la dignité de la personne de JÉSUS-CHRIST et la nature de son ministère.*
- III. JÉSUS se fait connaître à André, à Pierre, à Philippe et à Nathanaël.*

1 La Parole était au commencement, la Parole était avec DIEU, et cette parole était DIEU.

2 Elle était au commencement avec DIEU.

3 Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans elle.

4 C'est en elle qu'était la vie, et la vie était la lumière des hommes.

5 Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue.

6 Il y eut un homme, appelé Jean, qui fut envoyé de DIEU.

7 Il vint pour être témoin et pour rendre témoignage de la lumière, afin que tous crussent par lui.

8 Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était envoyé pour rendre témoignage à la lumière.

9 C'était la véritable lumière qui éclaire tous les hommes, en venant au monde.

10 Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle ; mais le monde ne l'a pas connue.

11 Il est venu chez soi ; et les siens ne l'ont point reçu.

12 Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de DIEU, savoir, à ceux qui croient en son nom ;

13 qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de DIEU.

14 Et la Parole a été faite chair, et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité et nous avons vu sa gloire, une gloire telle qu'est celle du Fils unique venu du Père.

15 C'est de lui que Jean rendait témoignage, lorsqu'il criait : C'est ici celui dont je disais : Celui qui vient après moi m'est préféré, parce qu'il est plus grand que moi.

16 Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce sur grâce.

17 Car la loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par JÉSUS-CHRIST.

18 Personne ne vit jamais DIEU ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui nous l'a fait connaître.

19 C'est ici le témoignage que Jean rendit, lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites, pour lui demander : Qui es-tu ?

20 Il le confessa, et ne le désavoua point ; il le confessa en disant : Je ne suis point le CHRIST.

21 Qu'es-tu donc, lui demandèrent-ils ? Es-tu Elie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non.

22 Ils lui dirent : Qui es-tu donc ? afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ?

23 Il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Aplissez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Esaïe.

24 Or, ceux qui avaient été envoyés vers lui, étaient d'entre les Pharisiens.

25 Ils lui demandèrent encore : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es point le CHRIST, ni Elie, ni le prophète ?

26 Jean leur répondit et leur dit : Pour moi, je baptise d'eau, mais il y a un homme au milieu de vous, que vous ne connaissez point.

27 C'est celui qui vient après moi, qui m'est préféré, et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers.

28 Ces choses se passèrent à Béthabara, au-delà du Jourdain, où Jean baptisait.

29 Le lendemain, Jean vit JÉSUS qui venait à lui, et il dit : Voici l'agneau de DIEU, qui ôte le péché du monde.

30 C'est celui dont je disais : Il vient après moi un homme qui m'est préféré, car il est plus grand que moi.

31 Et pour moi, je ne le connaissais pas, mais je suis venu baptiser d'eau, afin qu'il soit manifesté à Israël.

32 Jean rendit encore ce témoignage, et dit : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe, et il s'est arrêté sur lui.

33 Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau, m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui qui baptise du Saint-Esprit.

34 Et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de DIEU.

35 Le lendemain, Jean étant encore là avec deux de ses disciples,

36 et voyant JÉSUS qui marchait, il dit : Voilà l'agneau de DIEU.

37 Et ses deux disciples, l'ayant ouï parler ainsi, suivirent Jésus.

38 JÉSUS s'étant retourné, et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire maître), où demeures-tu ?

39 Il leur dit : Venez et voyez. Ils y allèrent et virent où il logeait, et ils demeurèrent avec lui ce jour-là, car il était environ la dixième heure du jour.

40 André, frère de Simon Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu ce que Jean disait, et qui avaient suivi Jésus.

41 Celui-ci trouva le premier Simon son frère, et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le CHRIST).

42 Et il l'amena à Jésus. JÉSUS l'ayant regardé, lui dit : Tu es Simon, fils de Jona ; tu seras appelé Céphas (c'est-à-dire Pierre).

43 Le lendemain, JÉSUS voulut s'en aller en Galilée, et il trouva Philippe et lui dit : Suis-moi.

44 Or, Philippe était de Bethsaïde, qui était aussi la ville d'André et de Pierre.

45 Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et dont les prophètes ont parlé ; c'est JÉSUS de Nazareth, le fils de Joseph.

46 Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui dit : Viens et vois.

47 JÉSUS, voyant venir Nathanaël, dit de lui : Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a point de fraude.

48 Nathanaël lui dit : D'où me connais-tu ? JÉSUS lui répondit : Avant que Philippe t'appelât, je t'ai vu quand tu étais sous un figuier.

49 Nathanaël lui répondit : Maître, tu es le Fils de DIEU, tu es le roi d'Israël.

50 JÉSUS lui répondit : Parce que je t'ai dit que je t'avais vu sous un figuier, tu crois ; tu verras de plus grandes choses que ceci.

51 Il lui dit aussi : En vérité, en vérité, je vous dis, que désormais vous verrez le ciel ouvert, et les anges de DIEU monter et descendre sur le Fils de l'homme.

RÉFLEXIONS

I. La première partie de ce chapitre nous instruit de la dignité infinie de la personne de JÉSUS-CHRIST et du but de sa venue au monde. Pour ce qui est de sa personne, Saint Jean nous enseigne que JÉSUS-CHRIST qui est ici appelé : *la parole* est DIEU, *que cette parole a été faite chair*, c'est-à-dire que JÉSUS s'est fait homme et qu'il a pris notre nature. Ainsi l'une des premières et des plus importantes vérités de la foi chrétienne est de croire que JÉSUS-CHRIST est DIEU et homme tout ensemble. Et la divinité de sa personne doit nous convaincre de la divinité de sa doctrine et

nous faire reconnaître combien DIEU nous a aimés, de nous donner son propre Fils pour nous racheter.

II. Nous apprenons ici que le but pour lequel JÉSUS-CHRIST est venu au monde a été d'en être la lumière, d'éclairer les hommes de la connaissance de DIEU et de donner à tous ceux qui le recevraient et qui croiraient véritablement en lui le droit de devenir enfants de DIEU. Par là nous voyons quelle est l'excellence de l'Évangile, combien nos privilèges sont glorieux et l'obligation où nous sommes de recevoir avec foi et avec joie cette salubre doctrine qui a été annoncée par le Fils unique de DIEU et de montrer par notre obéissance que nous sommes de ceux qui ont part à l'adoption divine.

III. Saint Jean nous apprend que DIEU envoya Jean-Baptiste pour faire connaître JÉSUS-CHRIST aux Juifs et pour les disposer à le regarder, non comme un roi temporel, mais comme un roi spirituel et un sauveur qui expierait leurs péchés et qui répandrait sur eux les dons de l'esprit de DIEU. C'est dans cette vue que Jean-Baptiste disait que : JÉSUS-CHRIST était l'agneau de DIEU qui ôte les péchés du monde et que ce serait lui qui baptiserait du Saint-Esprit.

Le pardon des péchés et la vertu d'Esprit Saint qui nous régénère et qui nous sanctifie sont donc les deux principales grâces que JÉSUS-CHRIST nous a acquises et auxquelles nous devons aspirer.

IV. Il faut faire attention à l'humilité, au zèle et à la fidélité que Jean-Baptiste fit paraître en déclarant qu'il n'était pas le Messie, mais qu'il n'en était que le précurseur et en s'abaissant si fort au-dessous de JÉSUS-CHRIST. C'est ainsi que nous devons avoir des sentiments humbles de nous-mêmes, ne chercher jamais notre propre gloire, mais chercher uniquement celle de notre Seigneur et travailler chacun dans sa vocation et de tout notre pouvoir à le faire connaître aux hommes et à les amener à lui.

V. JÉSUS-CHRIST entrant dans son ministère se choisit d'abord des disciples parce qu'il voulait se servir d'eux dans la suite pour annoncer l'Évangile par toute la terre et pour rendre témoignage de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection. La grande joie que ces premiers apôtres ressentirent d'avoir trouvé le Messie et l'empressement qu'ils eurent de le suivre nous montre que notre plus grand bonheur est de connaître JÉSUS-CHRIST et de nous attacher à lui.

L'éloge que le Seigneur fit de Nathanaël en disant : *que c'était un vrai Israélite en qui il n'y avait point de fraude*, nous apprend que JÉSUS-CHRIST a une parfaite connaissance de tous les hommes et que la disposition à laquelle il regarde principalement et qu'il demande de ses disciples, c'est la simplicité et la droiture du cœur, un grand éloignement pour l'hypocrisie et un vrai amour pour la vérité et pour la piété.

CHAPITRE II.

JÉSUS-CHRIST change de l'eau en vin aux noces de Cana.

Ensuite il va à Jérusalem, il chasse du temple ceux qui le profanaient et il fait quelques miracles dans cette ville-là à la fête de pâque.

1 Trois jours après, on faisait des noces à Cana en Galilée, et la mère de JÉSUS y était.

2 Et JÉSUS fut aussi convié aux noces, lui et ses disciples.

3 Le vin ayant manqué, la mère de JÉSUS lui dit : Ils n'ont plus de vin.

4 Mais JÉSUS lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue.

5 Sa mère dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira.

6 Or, il y avait là six vaisseaux de pierre, mis pour servir aux purifications des Juifs, et qui tenaient chacun deux ou trois mesures.

7 JÉSUS leur dit : Emplissez d'eau ces vaisseaux ; et ils les emplirent jusqu'au haut.

8 Et il leur dit : Puisez-en maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent.

9 Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau qui avait été changée en vin (or il ne savait pas d'où ce vin venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient bien), il appela l'époux,

10 Et il lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin, et ensuite le moindre, après qu'on a beaucoup bu ; mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent.

11 JÉSUS commença ainsi à faire des miracles à Cana, ville de Galilée, et il manifesta sa gloire ; et ses disciples crurent en lui.

12 Après cela, il descendit à Capernaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples ; et ils n'y demeurèrent que peu de jours ;

13 car la Pâque des Juifs était proche ; et JÉSUS monta à Jérusalem.

14 Il trouva dans le temple des gens qui vendaient des taureaux, des brebis et des pigeons, avec des changeurs qui y étaient assis.

15 Et ayant fait un fouet de petites cordes, il les chassa tous du temple, et les brebis et les taureaux ; il répandit la monnaie des changeurs, et renversa leurs tables.

16 Et il dit à ceux qui vendaient les pigeons : Ôtez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une

maison de marché.

17 Alors ses disciples se souvinrent de ce qui est écrit : Le zèle de ta maison m'a dévoré.

18 Les Juifs, prenant la parole, lui dirent : Par quel signe nous montres-tu que tu as le pouvoir de faire de telles choses ?

19 JÉSUS répondit et leur dit : Abattez ce temple, et je le relèverai dans trois jours.

20 Les Juifs lui dirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et tu le relèveras dans trois jours ?

21 Mais il parlait du temple de son corps.

22 Après donc qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela ; et ils crurent à l'Écriture et à cette parole que JÉSUS avait dite.

23 Pendant qu'il était à Jérusalem, à la fête de Pâque, plusieurs crurent en lui, voyant les miracles qu'il faisait.

24 Mais JÉSUS ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous,

25 et qu'il n'avait pas besoin que personne ne lui rendit témoignage d'aucun homme ; car il connaissait par lui-même ce qui était dans l'homme.

RÉFLEXIONS

Le miracle que JÉSUS-CHRIST fit en changeant l'eau en vin aux noces de Cana a ceci de remarquable que ce fut son premier miracle et qu'il commença par là à manifester sa puissance et sa vocation divine en présence de la Sainte vierge sa mère, de ses disciples et de plusieurs autres personnes, ce qui fit que sa réputation se répandit dans toute la Galilée et que ses disciples crurent en lui.

II. Ce fut pour les mêmes raisons qu'étant arrivé à Jérusalem, il chassa de l'enceinte du temple ceux qui y vendaient et qui y achetaient, ce qu'il fit encore environ trois ans après, peu avant sa mort. JÉSUS-CHRIST agissant ainsi dans le temple, qu'il appelait la maison de son Père, voulut donner, dès le commencement de son ministère, des marques de son autorité divine aussi bien que de son grand zèle, ce que les apôtres reconnurent en lui appliquant ces paroles : *Le zèle de ta maison m'a dévoré.*

Ce que nous devons apprendre de là, c'est d'un côté à être animé d'un grand zèle pour la gloire de DIEU et à nous opposer à tout ce qui y est contraire et de l'autre, à avoir un grand respect pour les lieux qui sont consacrés au service divin et en général pour tout ce qui appartient à la religion.

III. Il est à remarquer que les Juifs demandant à JÉSUS-CHRIST des preuves de son autorité, il leur dit : *Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours.*

Il voulait dire par là que la preuve la plus illustre par laquelle il ferait voir qu'il avait reçu de DIEU son autorité serait qu'il ressusciterait au troisième jour, mais il dit cela en termes figurés et obscurs parce qu'il n'était pas encore à propos qu'il parla clairement de sa mort et de sa résurrection.

La dernière chose que Saint Jean rapporte ici c'est que diverses personnes crurent en JÉSUS-CHRIST en voyant ses miracles, *mais qu'il ne se fiait pas à eux parce qu'il les connaissait tous et parce qu'il savait ce qui était dans l'homme.*

Il faut bien remarquer cet endroit et en tirer cette instruction que JÉSUS-CHRIST connaît tout ce qui se passe dans le cœur des hommes, qu'il ne regarde pas comme ses vrais disciples tous ceux qui en prennent le nom et qu'ainsi nous ne devons pas prétendre être approuvé de lui à moins que la profession que nous faisons de croire en lui ne soit sincère et que nous n'en montrions la vérité par notre obéissance.

CHAPITRE III.

Saint Jean rapporte un entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec Nicodème, dans lequel, sous la figure d'une seconde naissance et de l'eau, il montre que pour devenir ses disciples et pour entrer au royaume de DIEU il faut être renouvelé et sanctifié intérieurement par le Saint-Esprit.

II. Il lui parle ensuite d'une manière figurée de sa mort, il l'instruit du but de sa venue au monde et il montre quelle est la cause de l'incrédulité et de la perdition des hommes.

III. Jean Baptiste étant informé par ses disciples qu'un grand nombre de personnes suivaient notre Seigneur, il en témoigne une grande joie et il déclare ouvertement que JÉSUS était plus excellent que lui, que c'était le Fils de DIEU et qu'il n'y avait que ceux qui croyaient en lui qui pussent être sauvés.

1 Il y avait un homme, d'entre les Pharisiens, nommé Nicodème, l'un des principaux des Juifs.

2 Cet homme vint, de nuit, trouver JÉSUS et lui dit : Maître, nous savons que tu es un docteur venu de la part de DIEU ; car personne ne saurait faire ces miracles que tu fais, si DIEU n'est avec lui.

3 JÉSUS lui répondit : En vérité, en vérité, je te dis, que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de DIEU.

4 Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le ventre de sa mère, et

naître une seconde fois ?

5 JÉSUS répondit : En vérité, en vérité, je te dis, que si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de DIEU.

6 Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit.

7 Ne t'étonne point de ce que je t'ai dit : Il faut que vous naissiez de nouveau.

8 Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit ; mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'esprit.

9 Nicodème lui dit : Comment ces choses se peuvent-elles faire ?

10 JÉSUS lui répondit : Tu es un docteur en Israël, et tu ne sais pas ces choses ?

11 En vérité, en vérité, je te dis, que nous disons ce que nous savons, et que nous rendons témoignage de ce que nous avons vu ; mais vous ne recevez point notre témoignage.

12 Si je vous ai parlé des choses terrestres, et que vous ne les croyiez point, comment croirez-vous, quand je vous parlerai des choses célestes ?

13 Aussi personne n'est monté au ciel, que celui qui est descendu du ciel, savoir, le Fils de l'homme qui est dans le ciel.

14 Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé,

15 Afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16 Car DIEU a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17 Car DIEU n'a point envoyé son Fils dans le monde, pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18 Celui qui croit en lui ne sera point condamné, mais celui qui ne croit point est déjà condamné, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de DIEU.

19 Or, voici la cause de la condamnation, c'est que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20 Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient reprises.

21 Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites selon DIEU.

22 Après cela, JÉSUS s'en alla en Judée avec ses disciples ; et il y demeura avec eux, et y baptisait.

23 Et Jean baptisait aussi à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau, et on y allait pour être baptisé.

24 Car Jean n'avait pas encore été mis en prison.

25 Or, il y eut une dispute des disciples de Jean avec les Juifs, touchant le baptême.

26 Et ils vinrent à Jean, et lui dirent : Maître, celui qui était avec toi au-delà du Jourdain, auquel tu as rendu témoignage, le voilà qui baptise, et tous vont à lui.

27 Jean leur répondit : Personne ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel.

28 Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit, que ce n'est pas moi qui suis le CHRIST, mais que j'ai été envoyé devant lui.

29 Celui qui a l'épouse est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui est présent et qui l'écoute, est ravi de joie d'entendre la voix de l'époux ; et c'est là ma joie qui est parfaite.

30 Il faut qu'il croisse, et que je diminue.

31 Celui qui est venu d'en haut est au-dessus de tous ; celui qui est venu de la terre est de la terre, et parle comme étant de la terre ; celui qui est venu du ciel est au-dessus de tous ;

32 Et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu ; mais personne ne reçoit son témoignage.

33 Celui qui a reçu son témoignage a scellé que DIEU est véritable.

34 Car celui que DIEU a envoyé annonce les paroles de DIEU, parce que DIEU ne lui donne pas l'Esprit par mesure.

35 Le Père aime le Fils et lui a donné toutes choses entre les mains.

36 Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de DIEU demeure sur lui.

RÉFLEXIONS

L'entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec Nicodème nous apprend :

I. Que les hommes charnels ne sauraient entrer dans le royaume de DIEU et que pour y être reçu il faut devenir des hommes nouveaux et avoir des sentiments et des inclinaisons qui nous portent à la connaissance de la vérité et à la recherche des choses spirituelles et célestes.

II. Que ce n'est que par le moyen de l'esprit de DIEU que nous pouvons être ainsi régénérés, ce qui nous oblige à demander sans cesse et avec ardeur la grâce de cet esprit saint et à en faire un bon usage, lorsque DIEU nous l'accorde.

III. JÉSUS-CHRIST nous donne ici un abrégé de l'Évangile en disant que : *DIEU a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais ait la vie éternelle.*

Ces paroles et celles que JÉSUS-CHRIST ajoute montrent clairement que le don que DIEU a fait aux hommes de son Fils est la plus grande marque qu'il leur ait jamais donnée de son amour, elles nous apprennent que la foi en JÉSUS-CHRIST est l'unique moyen d'être sauvé et que s'il y a des personnes qui ne croient pas et qui rejettent la lumière de l'Évangile, cela vient de ce qu'elles aiment le péché et qu'elles ont le cœur gâté et corrompu par leurs passions, mais que ceux qui ont de l'amour pour la vertu goûtent infailliblement la doctrine de notre Seigneur. Ce discours du Fils de DIEU fait voir de quelle importance il est de se défaire de ses passions et de purifier son cœur par un amour sincère de la vérité et de la vertu.

Le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en déclarant publiquement que JÉSUS était plus grand que lui et la joie qu'il ressentit lorsqu'on vint lui dire que la gloire de JÉSUS-CHRIST commençait à se répandre sont des preuves de la profonde humilité et du grand zèle de ce précurseur du Messie.

C'est ainsi que nous devons toujours rendre témoignage à la vérité et chercher non notre propre gloire, mais celle de notre sauveur, en sorte que l'avancement de son règne et le salut des hommes soit le principal objet de nos désirs et fasse notre plus grande joie.

Ce discours de Jean-Baptiste nous enseigne après cela que JÉSUS-CHRIST étant le Fils de DIEU et ayant reçu de son père une puissance sans borne, ce n'est que par la foi et par une sincère obéissance à sa doctrine qu'on peut obtenir le salut et que ceux qui lui désobéissent demeurent dans la condamnation et dans la mort. C'est ce qui est exprimé dans le dernier verset de ce chapitre par ces mots qui contiennent la substance de la doctrine chrétienne : *Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit point au Fils ne verra point la vie, mais la colère de DIEU demeure sur lui.*

CHAPITRE IV.

JÉSUS-CHRIST s'en allant de la Judée en Galilée et passant par la Samarie s'entretient avec une femme samaritaine, il se fait connaître à elle et cette femme crut en lui, de même que plusieurs Samaritains.

Ensuite, étant arrivé dans la Galilée il y guérit le fils d'un seigneur de ce pays-là.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Samaritains étaient en partie Israélites et en partie païens d'origine, qu'ils adoraient le vrai DIEU dans un temple qui était bâti sur le mont de Garisim, mais qu'ils ne le servaient pas dans le temple de Jérusalem, ni de la manière que DIEU l'avait commandé, à cause de quoi il y avait une grande inimitié entre eux et les Juifs.

1 Le Seigneur ayant donc appris que les Pharisiens avaient ouï dire qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean, 2 (toutefois ce n'était pas JÉSUS lui-même qui baptisait, mais c'étaient ses disciples),

3 il quitta la Judée, et s'en retourna en Galilée.

4 Or, il fallait qu'il passât par la Samarie.

5 Il arriva donc à une ville de Samarie, nommée Sichar, qui est près de la possession que Jacob donna à Joseph son fils.

6 C'était là qu'était le puits de Jacob. JÉSUS donc, étant fatigué du chemin, s'assit près du puits ; c'était environ la sixième heure du jour.

7 Une femme samaritaine étant venue pour puiser de l'eau, JÉSUS lui dit : Donne-moi à boire.

8 Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres.

9 Cette femme samaritaine lui répondit : Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ? car les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains.

10 JÉSUS répondit et lui dit : Si tu connaissais la grâce que DIEU te fait, et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, tu lui en aurais demandé toi-même, et il t'aurait donné une eau vive.

11 La femme lui dit : Seigneur, tu n'as rien pour puiser, et le puits est profond ; d'où aurais-tu donc cette eau vive ?

12 Es-tu plus grand que Jacob notre père, qui nous a donné ce puits et qui en a bu lui-même, aussi bien que ses enfants et ses troupeaux ?

13 JÉSUS lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif ;

14 mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une source d'eau qui jaillira jusqu'à la vie éternelle.

15 La femme lui dit : Seigneur, donne-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici pour en puiser.

16 JÉSUS lui dit : Va, appelle ton mari, et viens ici.

17 La femme répondit : Je n'ai point de mari. JÉSUS lui dit : Tu as fort bien dit : Je n'ai point de mari ;

18 car tu as eu cinq maris ; et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari ; tu as dit vrai en cela.

- 19 La femme lui dit : Seigneur, je vois que tu es un prophète.
20 Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites, vous juifs, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem.
21 JÉSUS lui dit : Femme, crois-moi, le temps vient que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem.
22 Vous adorez ce que vous ne connaissez point ; pour nous, nous adorons ce que nous connaissons ; car le salut vient des Juifs.
23 Mais le temps vient et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car le Père demande de tels adorateurs.
24 DIEU est esprit et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.
25 Cette femme lui répondit : Je sais que le Messie, c'est-à-dire le CHRIST, doit venir ; quand il sera venu, il nous annoncera toutes choses.
26 JÉSUS lui dit : Je le suis, moi, qui te parle.
27 Sur cela ses disciples arrivèrent, et ils furent surpris de ce qu'il parlait avec une femme ; néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandes-tu ? ou : Pourquoi parles-tu avec elle ?
28 La femme laissa donc sa cruche, et s'en alla à la ville, et dit aux gens du lieu :
29 Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait ; ne serait-ce point le CHRIST ?
30 Ils sortirent donc de la ville, et vinrent vers lui.
31 Cependant, ses disciples lui disaient, en l'en priant : Maître, mange.
32 JÉSUS leur dit : J'ai à manger d'une viande que vous ne connaissez pas.
33 Les disciples donc se disaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger ?
34 JÉSUS leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.
35 Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson ? Mais moi je vous dis : Levez vos yeux, et regardez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à être moissonnées.
36 Celui qui moissonne en reçoit la récompense, et amasse le fruit pour la vie éternelle, en sorte que celui qui sème et celui qui moissonne en ont ensemble de la joie.
37 Car en ceci, ce qu'on dit est vrai, que l'un sème et que l'autre moissonne.
38 Je vous ai envoyé moissonner où vous n'avez pas travaillé ; d'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans leur travail.
39 Or, plusieurs des Samaritains de cette ville-là crurent en lui, à cause de cette parole de la femme qui avait rendu ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.
40 Les Samaritains étant donc venus vers lui, le prièrent de demeurer chez eux ; et il demeura là deux jours.
41 Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui, après l'avoir entendu.
42 Et ils disaient à la femme : Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit, que nous croyons ; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons que c'est lui qui est véritablement le CHRIST, le Sauveur du monde.
43 Deux jours après, il partit de là, et s'en alla en Galilée,
44 Quoique JÉSUS eût déclaré lui-même qu'un prophète n'est point honoré en son pays.
45 Lorsqu'il fut arrivé en Galilée, il fut bien reçu des Galiléens, qui avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem le jour de la fête ; car ils étaient aussi allés à la fête.
46 JÉSUS donc vint encore à Cana en Galilée, où il avait changé l'eau en vin. Et il y avait un seigneur de la cour, dont le fils était malade à Capernaüm.
47 Ce seigneur, ayant appris que JÉSUS était venu de Judée en Galilée, s'en alla vers lui et le pria de descendre pour guérir son fils, qui s'en allait mourir.
48 JÉSUS lui dit : Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez point.
49 Ce seigneur de la cour lui dit : Seigneur, descends, avant que mon fils meure.
50 JÉSUS lui dit : Va, ton fils se porte bien. Cet homme crut ce que JÉSUS lui avait dit, et s'en alla.
51 Et comme il s'en retournait, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, qui lui dirent : Ton fils se porte bien.
52 Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Et ils lui dirent : Hier, environ la septième heure du jour, la fièvre le quitta.
53 Et le père reconnut que c'était à cette même heure-là que JÉSUS lui avait dit : Ton fils se porte bien ; et il crut, lui et toute sa maison.
54 JÉSUS fit ce second miracle à son retour de Judée en Galilée.

RÉFLEXIONS

I. La première réflexion qu'il faut faire ici est que JÉSUS-CHRIST, par un effet de sa bonté et de sa sagesse, s'étant rencontré près d'un puits avec une femme samaritaine, se servit de cette occasion pour l'instruire et pour l'amener à sa connaissance en lui parlant de soi-même et de sa doctrine sous l'image de l'eau. La manière dont notre Seigneur parla à cette femme de cette eau spirituelle et des effets salutaires qu'elle produit nous enseigne que la connaissance de

JÉSUS-CHRIST et de sa grâce est le don le plus précieux que DIEU ait jamais fait aux hommes et que c'est ce que nous devons désirer avec le plus d'ardeur.

II. Ce que JÉSUS-CHRIST dit à la Samaritaine nous apprend que la grâce de DIEU et son alliance n'est plus attachée à un peuple ou à un lieu particulier, comme les Juifs et les Samaritains le prétendaient, mais que tous les hommes sans distinction peuvent y avoir part.

III. La troisième instruction que ce discours de notre Seigneur nous donne c'est que le vrai culte que DIEU demande n'est pas le culte qui n'est qu'extérieur et sensible, mais que c'est celui du cœur et *que comme DIEU est esprit, il veut que nous le servions en esprit et en vérité.*

IV. Les disciples de notre Seigneur le pressant de prendre de la nourriture, il leur répondit que *sa nourriture était de faire la volonté de son Père* et qu'ils devaient se disposer à travailler eux-mêmes, comme lui, à la conversion des hommes. C'est ce qu'il voulait leur faire comprendre par l'image de la moisson qui était prochaine. Recueillons de là qu'il n'y a rien à quoi nous devons trouver plus de douceur et de satisfaction qu'à faire la volonté de DIEU et à édifier le prochain et que c'est à quoi nous devons tous nous employer avec un grand zèle.

V. La conversion de la Samaritaine et de plusieurs habitants de la ville de Sichar est un événement qui montrait que le Messie n'était pas venu pour les Juifs seuls, mais que d'autres peuples allaient aussi être rendus participants des fruits de sa venue. Cette conversion et l'empressement que cette femme eut d'aller avertir les habitants de sa ville et de les amener à JÉSUS-CHRIST nous montrent aussi que nous devons recevoir avec promptitude l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé et attirer, outre cela, notre prochain à la foi par nos exhortations et par nos bons exemples.

Enfin, Saint Jean rapporte que JÉSUS étant de retour dans la Galilée, il y guérit le fils d'un seigneur de Capernaüm et cela par sa seule parole et quoiqu'il fût éloigné de ce jeune homme malade. Ce fut ainsi que le Sauveur voulut donner en ce pays-là de nouvelles preuves de sa puissance et de sa bonté, afin d'engager les Juifs à croire en lui.

CHAPITRE V.

JÉSUS-CHRIST guérit un paralytique qui était malade depuis trente-huit ans. Et comme les Juifs le blâmaient d'avoir fait ce miracle un jour de sabbat, il leur représente qu'ils avaient tort de le condamner et voici la substance de son discours.

Il leur dit qu'il faisait ses miracles par la puissance de DIEU, qu'ils ne devaient pas s'étonner s'il s'attribuait tant d'autorité et s'il appelait DIEU son Père, qu'il ferait dans la suite des merveilles plus grandes, que même il ressusciterait les morts, qu'il jugerait le monde, qu'il donnerait la vie éternelle à ceux qui croiraient en lui et qu'il condamnerait ceux qui l'auraient rejeté.

Notre Seigneur ajoute qu'on ne devait pas croire sur sa simple parole qu'il était envoyé de DIEU, mais que les Juifs pouvaient s'en convaincre par le témoignage que Jean-Baptiste lui avait rendu et qui était d'un grand poids sur leur esprit, que par les miracles qu'il faisait et par les oracles de Moïse et des prophètes.

Enfin, il se plaint de l'incrédulité des Juifs qui ne voulaient pas venir à lui pour avoir la vie et il leur dit que cette incrédulité procédait de ce que leur cœur était vide de l'amour de DIEU et plein de l'amour d'eux-mêmes et de la gloire du monde.

1 Après cela, comme les Juifs avaient une fête, JÉSUS monta à Jérusalem.

2 Or, il y avait à Jérusalem, près de la porte des brebis, un réservoir d'eau, appelé en hébreu Béthesda, qui avait cinq portiques,

3 où étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, d'impotents et de gens qui avaient les membres secs, et qui attendaient le mouvement de l'eau.

4 Car un ange descendait, en un certain temps, dans le réservoir, et en troublait l'eau ; et le premier qui descendait dans le réservoir, après que l'eau avait été troublée, était guéri, de quelque maladie qu'il fût détenu.

5 Or, il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6 JÉSUS le voyant couché, et sachant qu'il était malade depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri ?

7 Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans le réservoir quand l'eau est troublée ; car, pendant que j'y viens, un autre y descend avant moi.

8 JÉSUS lui dit : Lève-toi, emporte ton lit et marche.

9 Et incontinent l'homme fut guéri ; et il prit son lit et se mit à marcher. Or, ce jour-là était un jour de sabbat.

10 Alors les Juifs dirent à celui qui avait été guéri : C'est aujourd'hui le sabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton lit.

11 Il leur répondit : Celui qui m'a guéri, m'a dit : Emporte ton lit, et marche.

12 Et ils lui demandèrent : Qui est cet homme qui t'a dit : Emporte ton lit, et marche ?

13 Mais celui qui avait été guéri ne savait qui c'était ; car JÉSUS s'était échappé au travers de la foule qui était en ce lieu-là.

14 Depuis, JÉSUS le trouva dans le temple, et lui dit : Voilà, tu as été guéri ; ne pêche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.

15 Cet homme s'en alla et rapporta aux Juifs que c'était JÉSUS qui l'avait guéri.

16 À cause de cela, les Juifs poursuivaient JÉSUS, et cherchaient à le faire mourir, parce qu'il avait fait cela le jour du sabbat.

17 Mais JÉSUS leur dit : Mon Père agit jusqu'à présent, et j'agis aussi.

18 À cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non-seulement parce qu'il avait violé le sabbat, mais encore parce qu'il disait que DIEU était son propre Père, se faisant égal à DIEU.

19 JÉSUS prenant la parole, leur dit : En vérité, en vérité je vous dis, que le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne le voie faire au Père ; car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement.

20 Car le Père aime le Fils, et il lui montre tout ce qu'il fait, et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, en sorte que vous en serez remplis d'admiration.

21 Car comme le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même aussi le Fils donne la vie à ceux qu'il veut.

22 Le Père ne juge personne, mais il a donné au Fils tout pouvoir de juger,

23 afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

24 En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne sera point sujet à la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie.

25 En vérité, en vérité je vous dis, que le temps vient, et qu'il est déjà venu, que les morts entendront la voix du Fils de DIEU, et que ceux qui l'auront entendue vivront.

26 Car, comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même.

27 Et il lui a aussi donné l'autorité d'exercer le jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme.

28 Ne soyez pas surpris de cela : car le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ;

29 et ceux qui auront fait de bonnes œuvres en sortiront et ressusciteront pour la vie ; et ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour la condamnation.

30 Je ne puis rien faire de moi-même ; je juge selon que j'entends, et mon jugement est juste, car je ne cherche point ma volonté, mais je cherche la volonté du Père qui m'a envoyé.

31 Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas digne de foi.

32 Il y en a un autre qui me rend témoignage, et je sais que le témoignage qu'il me rend est digne de foi.

33 Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

34 Pour moi, je ne cherche point le témoignage des hommes, mais je dis ceci, afin que vous soyez sauvés.

35 Jean était une chandelle allumée et luisante, et vous avez voulu, pour un peu de temps, vous réjouir à sa lumière.

36 Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir d'accomplir, ces œuvres-là que je fais rendent ce témoignage de moi, que mon Père m'a envoyé.

37 Et le Père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vu sa face.

38 Et sa parole ne demeure pas en vous, puisque vous ne croyez point à celui qu'il a envoyé.

39 Sondez les Ecritures ; car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

40 Mais vous ne voulez point venir à moi, pour avoir la vie.

41 Je ne cherche point ma gloire de la part des hommes ;

42 mais je sais que vous n'avez point en vous l'amour de DIEU.

43 Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44 Comment pouvez-vous croire, vu que vous aimez à recevoir de la gloire les uns des autres, et que vous ne recherchez point la gloire qui vient de DIEU seul ?

45 Ne pensez point que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père ; Moïse, en qui vous espérez, est celui qui vous accusera.

46 Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi ; car il a écrit de moi.

47 Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles ?

RÉFLEXIONS

On voit dans la guérison de ce paralytique, dont St. Jean fait ici l'histoire, l'admirable puissance de notre Seigneur qui par sa seule parole rétablit parfaitement un homme perclus de ses membres depuis trente-huit ans, ce qui était une merveille aussi grande que celle qui se faisait alors dans le lavoir de Bethesda. JÉSUS eut compassion de ce paralytique, il lui demanda s'il voulait être guéri et il le guérit en effet d'une manière à laquelle il ne s'attendait pas. Par là nous devons reconnaître que ce Sauveur charitable est toujours prêt à faire part aux hommes de sa grâce et à les délivrer de leurs misères, il les prévient même et il leur présente cette grâce, mais personne n'en est fait participant que ceux qui

désirent de la recevoir et qui, comme le paralytique, profitent des offres qu'il a la bonté de leur faire.

II. Il faut bien remarquer ce que JÉSUS-CHRIST dit à ce paralytique : *Tu as été guéri, ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis.* Cela avertit ceux que DIEU a retirés de quelque maladie ou à qui il a été accordé quelque autre délivrance, d'éviter à l'avenir de retomber dans le péché, de peur d'engager DIEU à les punir plus sévèrement. Le discours que JÉSUS-CHRIST fit aux Juifs en leur prouvant par diverses considérations qu'il était envoyé de DIEU nous montre que notre foi est fondée sur des raisons solides et sur des preuves convaincantes et incontestables, ainsi pour nous fortifier dans la foi, nous devons bien considérer les preuves que ce chapitre contient et y ajouter celles que les Juifs n'avaient pas alors et qui se tirent de la résurrection de JÉSUS-CHRIST, de l'établissement de sa religion et du témoignage des apôtres.

Outre cette réflexion générale, il faut en faire ici trois particulières :

I. Que DIEU a donné à notre Seigneur une puissance sans borne et que, comme il la déployait autrefois en faisant des miracles, il la déploiera encore plus magnifiquement lorsqu'il viendra ressusciter les morts et juger tous les hommes, tant les bons que les méchants. Nous devons donc révéler cette puissance du fils de DIEU, lui obéir et l'honorer comme nous honorons DIEU son père, afin que nous ressuscitions un jour pour la vie éternelle et non pour être condamné.

II. Puisque JÉSUS-CHRIST allègue le témoignage de l'Écriture sainte et de Moïse et qu'il voulait que les Juifs sondassent et examinassent les Écritures, il s'ensuit que pour être confirmé dans la foi et pour obtenir la vie éternelle, il faut lire souvent et méditer attentivement les écrits du Vieux Testament aussi bien que ceux du Nouveau.

III. Ce que JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs de leur incrédulité et de ses causes nous apprend que s'il y a des gens qui ne veulent pas venir à notre Seigneur pour avoir la vie, cela vient de ce qu'ils n'ont pas l'amour de DIEU en eux-mêmes et de ce que leur cœur est possédé par leurs passions. Surtout JÉSUS-CHRIST déclare que l'amour du monde et de sa gloire et le désir d'être approuvé et estimé des hommes est un des plus grands obstacles à la foi et au salut.

CHAPITRE VI VERSETS 1 A 21.

JÉSUS-CHRIST donne à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, il va vers ses disciples en marchant sur l'eau et il fait cesser une tempête.

1 Après cela, JÉSUS passa au-delà de la mer de Galilée, qui est aussi appelée la mer de Tibériade.

2 Et une grande foule de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades.

3 Mais JÉSUS monta sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples.

4 Or, le jour de Pâque, qui est la principale fête des Juifs, était proche.

5 JÉSUS donc, ayant levé les yeux, et voyant une grande foule de peuple qui venait à lui, dit à Philippe : D'où achèterons-nous des pains, afin que ces gens-ci aient à manger ?

6 Or, il disait cela pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire.

7 Philippe lui répondit : Pour deux cents deniers de pain ne suffirait pas pour en donner un peu à chacun.

8 Un autre de ses disciples, savoir, André, frère de Simon Pierre, lui dit :

9 Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

10 Alors JÉSUS dit : Faites asseoir ces gens ; et il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu-là. Ces gens s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille.

11 Et JÉSUS prit les pains et, ayant rendu grâces, il les distribua à ses disciples, et ses disciples, à ceux qui étaient assis ; et il leur donna de même des poissons, autant qu'ils en voulurent.

12 Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne se perde.

13 Ils les ramassèrent donc, et ils remplirent douze paniers des morceaux des cinq pains d'orge, qui étaient restés à ceux qui en avaient mangé.

14 Et ces gens, ayant vu le miracle que JÉSUS avait fait, disaient : Celui-ci est véritablement le prophète qui devait venir au monde.

15 Mais JÉSUS ayant connu qu'ils allaient venir pour l'enlever, afin de le faire roi, se retira encore seul sur la montagne.

16 Quand le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17 Et étant entrés dans une barque, ils voulaient passer la mer pour aller à Capernaüm ; il faisait déjà obscur, et JÉSUS n'était pas encore venu à eux.

18 Et la mer élevait ses vagues par un grand vent qui soufflait.

19 Mais quand ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent JÉSUS qui marchait sur la mer, et qui était près de la barque ; et ils eurent peur.

20 Mais il leur dit : C'est moi : n'ayez point de peur.

21 Ils le reçurent donc avec plaisir dans la barque, et incontinent la barque aborda au lieu où ils allaient.

RÉFLEXIONS

JÉSUS-CHRIST en donnant à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons fit un miracle auquel les apôtres ne s'attendaient pas, quoiqu'ils lui en eussent vu faire plusieurs autres et il le fit autant pour augmenter leur foi et pour les convaincre plus pleinement de sa toute-puissance que pour subvenir aux besoins du peuple qui l'avait suivi. Ainsi ce miracle est l'un des plus illustres que notre Seigneur ait faits, surtout par le grand nombre de ceux qui en furent les témoins. St. Jean remarque que ces gens-là furent tellement frappés de cette merveille que, non seulement ils disaient que JÉSUS était le prophète et le Messie que les Juifs attendaient, mais qu'ils voulurent le déclarer roi, ce qui fit que notre Seigneur se retira dans un lieu écarté, ne voulant pas qu'il arrivât aucun trouble à son occasion. Cette démarche des Juifs était un effet de l'opinion qu'ils avaient que le Messie serait un roi temporel, mais la retraite de JÉSUS-CHRIST marquait que son règne n'était point de la terre. Cela doit nous apprendre à ne point chercher notre gloire en ce monde et surtout à fuir l'éclat et à nous contenir toujours dans une grande humilité.

JÉSUS-CHRIST fit en ce temps-là un autre miracle en faveur des apôtres et qui dut faire une grande impression sur eux lorsqu'il vint vers eux en marchant sur la mer. Il fit aussi voir dans cette occasion le soin qu'il avait de ses chers disciples et l'amour qu'il leur portait, les laissant exposés à l'orage afin de les éprouver et de les délivrer ensuite d'une manière plus magnifique et plus consolante que s'il eût d'abord été avec eux.

Telle est l'issue que les épreuves et les afflictions ont ordinairement pour ceux que DIEU aime, il vient tôt ou tard à leur secours et les maux qu'il leur envoie ne servent qu'à manifester l'amour qu'il leur porte et qu'à augmenter leur consolation et leur joie.

CHAPITRE VI VERSETS 22 A 71.

Notre seigneur ayant nourri miraculeusement le peuple avec cinq pains et deux poissons et voyant que ce peuple le suivait avec empressement prend de là occasion de les exhorter à rechercher la nourriture spirituelle qui fait vivre éternellement, plutôt que la nourriture du corps.

Il leur dit ensuite qu'il était lui-même cette nourriture et le vrai pain du Ciel et que ceux qui mangeraient de ce pain auraient la vie éternelle.

Il ajoute pour expliquer plus particulièrement sa pensée que cette nourriture était sa chair et son sang qu'il donnerait pour la vie du monde, par où il voulait marquer les fruits de sa mort, mais il s'exprima figurément et avec quelque obscurité parce qu'il ne voulait pas dire alors clairement qu'on le ferait mourir.

Quelques-uns de ses disciples étant choqués de ce discours, le Seigneur leur dit que ses paroles devaient s'entendre dans un sens spirituel, mais cela n'empêcha pas que plusieurs d'entre-deux ne se retirassent d'avec lui.

22 Le lendemain, la troupe qui était demeurée de l'autre côté de la mer, voyant qu'il n'y avait point eu là d'autre barque que celle dans laquelle ses disciples étaient entrés, que JÉSUS n'y était point entré avec eux, et que ses disciples s'en étaient allés seuls ;

23 (mais il était arrivé d'autres barques de Tibériade près du lieu où ils avaient mangé le pain, après que le Seigneur eut rendu grâces) ;

24 cette troupe donc voyant que JÉSUS n'était point-là, ni ses disciples, ils entrèrent dans les barques, et allèrent à Capernaüm, chercher Jésus.

25 Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils lui dirent : Maître, quand es-tu arrivé ici ?

26 JÉSUS leur répondit et leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains, et que vous avez été rassasiés.

27 Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; car le Père qui est DIEU, l'a marqué de son sceau.

28 Ils lui dirent : Que ferons-nous pour faire les œuvres de DIEU ?

29 JÉSUS leur répondit : C'est ici l'œuvre de DIEU, que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

30 Alors ils lui dirent : Quel miracle fais-tu donc, afin que nous le voyions, et que nous croyions en toi ? Quelle œuvre fais-tu ?

31 Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32 Et JÉSUS leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel ; mais mon Père vous donne le vrai pain du ciel.

33 Car le pain de DIEU est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde.

34 Ils lui dirent : Seigneur, donne-nous toujours de ce pain-là.

35 Et JÉSUS leur dit : Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura point de faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

- 36 Mais je vous l'ai déjà dit, que vous m'avez vu, et cependant vous ne croyez point.
- 37 Tout ce que le Père me donne viendra à moi, et je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi.
- 38 Car je suis descendu du ciel, pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.
- 39 Et c'est ici la volonté du Père, qui m'a envoyé, que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour.
- 40 C'est ici la volonté de celui qui m'a envoyé, que quiconque contemple le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.
- 41 Mais les Juifs murmuraient contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain descendu du ciel.
- 42 Et ils disaient : N'est-ce pas là JÉSUS, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du ciel ?
- 43 JÉSUS leur répondit : Ne murmurez point entre vous.
- 44 Personne ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour.
- 45 Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de DIEU. Quiconque donc a écouté le Père et a été instruit par lui, vient à moi.
- 46 Ce n'est pas que personne ait vu le Père, si ce n'est celui qui vient de DIEU ; c'est lui qui a vu le Père.
- 47 En vérité, en vérité je vous le dis : Celui qui croit en moi a la vie éternelle.
- 48 Je suis le pain de vie.
- 49 Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.
- 50 C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.
- 51 Je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde.
- 52 Les Juifs donc disputaient entre eux, disant : Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ?
- 53 JÉSUS leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes.
- 54 Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour.
- 55 Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage.
- 56 Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui.
- 57 Comme le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mangera vivra par moi.
- 58 C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Il n'en est pas comme de la manne que vos pères ont mangée, et ils sont morts ; celui qui mangera ce pain vivra éternellement.
- 59 JÉSUS dit ces choses, enseignant dans la synagogue à Capernaüm.
- 60 Plusieurs de ses disciples l'ayant ouï, dirent entre eux : Cette parole est dure ; qui peut l'écouter ?
- 61 Mais JÉSUS, connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient de cela, leur dit : Ceci vous scandalise-t-il ?
- 62 Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant ?
- 63 C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie.
- 64 Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient point. Car JÉSUS savait dès le commencement qui seraient ceux qui ne croiraient pas, et qui serait celui qui le trahirait.
- 65 Et il dit : C'est à cause de cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi, s'il ne lui a été donné par mon Père.
- 66 Dès cette heure-là plusieurs de ses disciples se retirèrent, et n'allaient plus avec lui.
- 67 JÉSUS dit donc aux douze : Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller ?
- 68 Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle ;
- 69 Et nous avons cru, et nous avons connu que tu es le CHRIST, le Fils du DIEU vivant.
- 70 JÉSUS leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis, vous douze ? et l'un de vous est un démon.
- 71 Or, il disait cela de Judas Iscariot, fils de Simon ; car c'était celui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des douze.

RÉFLEXIONS

La première et la principale instruction que ce discours de JÉSUS-CHRIST nous donne, c'est que nous devons travailler avec beaucoup plus d'empressement à nous procurer la nourriture qui fait vivre éternellement que celle qui ne sert qu'à entretenir cette vie temporelle et périssable.

Il nous apprend ensuite qu'il est lui-même ce pain céleste, que cette nourriture de l'âme ne se trouve qu'en lui et dans sa doctrine et que : *la volonté de DIEU son Père, qui l'avait envoyé, était que tous ceux qui croiraient en lui eussent la vie éternelle et qu'il les ressusciterait au dernier jour.* Ce que notre Seigneur dit dans cette occasion avait de l'obscurité pour ceux qui l'entendirent. Les Juifs ne pouvaient comprendre comment JÉSUS était un pain descendu du Ciel et comment il fallait manger sa chair et boire son sang pour avoir la vie éternelle. Mais ces paroles de notre Sauveur sont faciles à entendre pour nous qui savons que la mort de JÉSUS-CHRIST est la vraie nourriture de l'âme et l'unique principe de la vie spirituelle et de l'immortalité. Il nous dit lui-même que *ses paroles sont esprit et*

vie, c'est-à-dire qu'elles doivent s'entendre d'une manière spirituelle et que manger sa chair et boire son sang ne veut dire autre chose sinon venir à lui et croire en lui.

Il faut seulement que cette foi soit sincère et accompagnée d'amour, de confiance, d'obéissance et qu'elle nous attache et nous unifie si étroitement à notre Seigneur que rien ne puisse nous en séparer. Plusieurs des disciples de JÉSUS-CHRIST s'étant retirés d'avec lui, il demanda aux apôtres s'ils voulaient aussi le quitter, à quoi St. Pierre répondit : *A qui irions-nous Seigneur ?*

JÉSUS-CHRIST ne contraind personne de s'attacher à son service, il demande une obéissance libre et volontaire, mais nous ne devons jamais l'abandonner, puisqu'il a lui seul les paroles de la vie éternelle et qu'étant le fils du DIEU vivant, il est l'unique auteur du salut.

Les dernières paroles de ce chapitre où il est dit que JÉSUS-CHRIST savait dès le commencement que Judas, qui était du nombre des douze apôtres, le trahirait, nous apprennent que notre Seigneur connaît tous ceux qui se disent ses disciples et qu'il discerne ceux qui ne croient pas sincèrement en lui d'avec ceux qui lui sont fidèles. Une profession extérieure du christianisme ne suffit pas et il n'y a qu'une vraie foi et une obéissance constante qui puisse assurer notre conscience devant DIEU et nous rendre approuvé de celui qui connaît les cœurs de tous les hommes et qui leur rendra à tous selon leurs œuvres.

CHAPITRE VII VERSETS 1 A 30.

St. Jean rapporte ici un voyage que JÉSUS-CHRIST fit à Jérusalem pour la fête des tabernacles, Les divers jugements qu'on faisait de lui,

Et ce qu'il dit aux Juifs qui avaient trouvé mauvais qu'il eût guéri un paralytique quelques mois auparavant à la fête de pâque, un jour de sabbat.

1 Après ces choses, JÉSUS se tenait en Galilée, car il ne voulait pas demeurer dans la Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.

2 Or, la fête des Juifs, appelée des tabernacles, approchait.

3 Et ses frères lui dirent : Pars d'ici et t'en va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais.

4 Car personne ne fait rien en cachette, quand il veut agir franchement. Puisque tu fais ces choses, montre-toi toi-même au monde.

5 Car ses frères même ne croyaient pas en lui.

6 JÉSUS leur dit : Mon temps n'est pas encore venu ; mais le temps est toujours propre pour vous.

7 Le monde ne vous peut haïr ; mais il me hait, parce que je rends ce témoignage contre lui, que ses œuvres sont mauvaises.

8 Pour vous, montez à cette fête ; pour moi, je n'y monte pas encore, parce que mon temps n'est pas encore venu.

9 Et leur ayant dit cela, il demeura en Galilée.

10 Mais, lorsque ses frères furent partis, il monta aussi à la fête, non pas publiquement, mais comme en cachette.

11 Les Juifs donc le cherchaient pendant la fête, et disaient : Où est-il ?

12 Et on tenait plusieurs discours de lui parmi le peuple. Les uns disaient : C'est un homme de bien ; et les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple.

13 Toutefois personne ne parlait librement de lui, à cause de la crainte qu'on avait des Juifs.

14 Comme on était déjà au milieu de la fête, JÉSUS monta au temple, et il y enseignait.

15 Et les Juifs étaient étonnés, et disaient : Comment cet homme sait-il les Écritures, ne les ayant point apprises ?

16 JÉSUS leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais elle est de celui qui m'a envoyé.

17 Si quelqu'un veut faire la volonté de DIEU, il reconnaîtra si ma doctrine est de DIEU, ou si je parle de mon chef.

18 Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est digne de foi, et il n'y a point d'injustice en lui.

19 Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi ? et néanmoins aucun de vous n'observe la loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ?

20 Le peuple lui répondit : Tu es possédé du démon ; qui est-ce qui cherche à te faire mourir ?

21 JÉSUS répondit et leur dit : J'ai fait une œuvre, et vous en êtes tous étonnés.

22 Moïse vous a ordonné la circoncision (non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des pères), et vous circoncisez un homme au jour du sabbat.

23 Si donc un homme reçoit la circoncision au jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps le jour du sabbat ?

24 Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez selon la justice.

25 Et quelques-uns de ceux de Jérusalem disaient : N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à faire mourir ?

26 Et le voilà qui parle librement, et ils ne lui disent rien. Les chefs auraient-ils en effet reconnu qu'il est

véritablement le CHRIST ?

27 Mais nous savons d'où est celui-ci ; au lieu que, quand le CHRIST viendra, personne ne saura d'où il est.

28 Et JÉSUS criait à haute voix dans le temple, en enseignant, et il disait : Vous me connaissez, et vous savez d'où je suis. Je ne suis pas venu de moi-même, mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point.

29 Mais moi, je le connais ; car je viens de sa part, et c'est lui qui m'a envoyé.

30 Ils cherchaient donc à se saisir de lui ; mais personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que notre Seigneur ne voulut pas aller à Jérusalem publiquement et dans la compagnie de ses parents. Il en usa ainsi par prudence afin d'éviter l'éclat et de ne pas s'exposer à la fureur des Juifs qui cherchaient à le faire mourir.

Ce qu'il dit à quelques-uns de ses parents *que le monde*, c'est-à-dire les Juifs incrédules, *ne pouvaient les haïr, mais que le monde le haïssait lui parce qu'il condamnait ses œuvres qui étaient mauvaises* renferme une vérité constante, c'est que les gens du monde aiment leurs semblables, mais qu'ils haïssent ceux dont la vie et les discours condamnent leurs mauvaises actions.

II. On voit ici les divers jugements que le peuple faisait de JÉSUS-CHRIST, mais on y remarque surtout l'aveuglement et la malice des Juifs, qui, sans faire attention aux preuves que notre Seigneur donnait de sa mission divine par les miracles qu'il faisait et sans être touchés de ce qu'il leur disait avec tant de force et tant de douceur pour justifier ce qu'il avait fait et pour les convaincre que sa doctrine était céleste, l'accusaient d'avoir violé la Loi de Moïse et d'être possédé du démon et voulaient même le faire mourir. Cette résistance et cet endurcissement des Juifs montre que les préjugés et les passions peuvent aveugler les hommes à un tel point que rien n'est capable de les désabuser et qu'ils se scandalisent de ce qui devrait le plus les édifier. On doit bien considérer sur ce sujet ce que JÉSUS-CHRIST dit dans cette occasion : *Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, il connaîtra si ma doctrine est de DIEU ou si je parle de mon chef.*

Ces paroles contiennent une leçon qui est de la dernière importance, savoir que la principale disposition où il faut être pour connaître la doctrine de JÉSUS-CHRIST et pour en sentir la vérité et la beauté, c'est d'avoir le cœur bon et une intention sincère de faire la volonté de DIEU autant qu'elle peut être connue. Mais ceux à qui cette disposition manque ne sauraient jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

Enfin, il est à remarquer que, quoique les Juifs eussent formés le dessein de faire mourir notre Seigneur, ils ne purent lui faire aucun mal et que nul n'osa mettre la main sur lui. Les méchants ne peuvent nuire aux gens de bien qu'autant que DIEU le leur permet et quoique les hommes puissent entreprendre, ce que DIEU a résolu s'accomplir toujours.

CHAPITRE VII VERSETS 31 A 53

Les pharisiens, indignés de ce que le peuple était touché des discours et des miracles de notre Seigneur, envoient des gens pour le saisir, mais il continua de parler avec tant d'autorité et d'évidence et il adressa au peuple des exhortations si touchantes, que plusieurs reconnurent qu'il était prophète, il y en eut même qui crurent qu'il était le Messie et ceux qui avaient ordre de le saisir s'en retournèrent sans oser mettre la main sur lui, de quoi les pharisiens furent extrêmement irrités.

31 Cependant plusieurs du peuple crurent en lui, et disaient : Quand le CHRIST viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ?

32 Les Pharisiens ayant appris ce que le peuple disait sourdement de lui, ils envoyèrent, de concert avec les principaux sacrificateurs, des sergents pour se saisir de lui.

33 JÉSUS, continuant à parler au peuple, lui dit : Je suis encore avec vous pour un peu de temps ; puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé.

34 Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point, et vous ne pourrez venir où je serai.

35 Sur quoi les Juifs dirent entre eux : Où ira-t-il donc, que nous ne le trouverons point ? Doit-il aller vers ceux qui sont dispersés parmi les Grecs, et enseigner les Grecs ?

36 Que signifie ce qu'il a dit : Vous me chercherez et ne me trouverez point, et vous ne pourrez venir où je serai ?

37 Le dernier et le grand jour de la fête, JÉSUS se trouva là, et dit à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive.

38 Qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de lui, comme l'Écriture le dit.

39 (Or, il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que JÉSUS n'était pas encore glorifié).

40 Plusieurs de la troupe ayant entendu ces paroles, disaient : Celui-ci est véritablement le prophète.

- 41 D'autres disaient : Celui-ci est le CHRIST. Et quelques autres disaient : Mais le CHRIST viendra-t-il de la Galilée ?
- 42 L'Écriture ne dit-elle pas que le CHRIST sortira de la race de David, et du bourg de Bethléhem, d'où était David ?
- 43 Le peuple était donc partagé sur son sujet.
- 44 Et quelques-uns d'entre eux voulaient le saisir ; mais personne ne mit la main sur lui.
- 45 Les sergents retournèrent donc vers les principaux sacrificateurs et les Pharisiens, qui leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?
- 46 Les sergents répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme.
- 47 Les Pharisiens leur dirent : Avez-vous aussi été séduits ?
- 48 Y a-t-il quelqu'un des chefs ou des Pharisiens, qui ait cru en lui ?
- 49 Mais cette populace, qui n'entend point la loi, est exécration.
- 50 Nicodème (celui qui était venu de nuit vers JÉSUS, et qui était l'un d'entre eux), leur dit :
- 51 Notre loi condamne-t-elle un homme sans l'avoir ouï auparavant, et sans s'être informé de ce qu'il a fait ?
- 52 Ils lui répondirent : Es-tu aussi Galiléen ? Informe-toi, et tu verras qu'aucun prophète n'a été suscité de la Galilée.
- 53 Et chacun s'en alla dans sa maison.

RÉFLEXIONS

Ce que Saint Jean rapporte ici fait voir :

I. Que les discours et les miracles de JÉSUS-CHRIST produisaient un effet bien différent puisque le peuple en était touché et rempli d'admiration et que les pharisiens au contraire en conçurent tant de dépit qu'ils voulurent faire saisir notre Seigneur. Voilà comment la parole de DIEU est diversement reçue, les uns en profitent et ouvrent leurs yeux et leurs cœurs à la vérité et les autres la rejettent et passent même jusqu'à haïr ceux qui la proposent et à s'irriter contre eux.

II. On doit remarquer dans les discours de JÉSUS-CHRIST l'évidence, la douceur et l'autorité avec laquelle il parlait aux Juifs et surtout ces invitations pleines de bonté qu'il leur adressait en disant : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.* Par où il leur offrait sa grâce et les dons du Saint-Esprit qu'il était prêt de répandre sur ceux qui croiraient en lui. Il nous a fait encore les mêmes offres dans l'Évangile, c'est à nous à les recevoir comme nous le devons et à en profiter avec empressement et avec reconnaissance.

III. Il faut faire réflexion sur ce que Saint Jean dit, que ceux qui avaient ordre de saisir JÉSUS-CHRIST n'osèrent pas exécuter leur commission et qu'ils répondirent aux pharisiens

Jamais homme n'a parlé comme cet homme. En cela on voit d'un côté la vertu et l'efficace de la parole de DIEU et de l'autre que DIEU, quand il lui plaît, rend vains et inutiles les desseins des méchants.

IV. Enfin, c'est une chose remarquable que les pharisiens, au lieu de reconnaître qu'en s'opposant à JÉSUS-CHRIST ils s'opposaient à DIEU même et d'être frappé de voir tant de gens qui rendaient témoignage à notre Seigneur, s'irritèrent de plus en plus contre lui et même contre le peuple qui parlait avantageusement de lui et de sa doctrine. Cet exemple nous montre que les personnes les plus éclairées et les plus distinguées selon le monde sont souvent moins disposées que les gens simples et du commun à recevoir l'Évangile parce qu'elles sont possédées par leurs passions et surtout parce qu'elles sont remplies d'orgueil et de bonne opinion d'elles-mêmes et qu'elles ne cherchent pas sincèrement et en simplicité de cœur à s'instruire et à connaître la vérité.

CHAPITRE VIII VERSETS 1 A 29.

Saint Jean rapporte ici :

I. L'histoire de la femme adultère.

II. Un entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec les Juifs dans lequel il leur dit qu'il était la lumière du monde et qu'ils devaient ajouter foi à tout ce qu'il disait de soi-même.

III. Il leur reproche leur aveuglement et leur incrédulité et il leur parle de son départ de ce monde et de sa mort, mais il le fait en des termes figurés et qu'ils ne purent bien entendre.

1 JÉSUS s'en alla ensuite sur la montagne des Oliviers.

2 Et à la pointe du jour il retourna au temple, et tout le peuple vint à lui ; et s'étant assis, il les enseignait.

3 Alors les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère, et l'ayant mise au milieu,

4 ils lui dirent : Maître, cette femme a été surprise sur le fait, commettant adultère.

5 Or, Moïse nous a ordonné dans la loi, de lapider ces sortes de personnes ; toi donc, qu'en dis-tu ?

6 Ils disaient cela pour l'éprouver, afin de le pouvoir accuser. Mais JÉSUS s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre.

7 Et comme ils continuaient à l'interroger, s'étant redressé, il leur dit : Que celui de vous qui est sans péché, jette le

premier la pierre contre elle.

8 Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre.

9 Quand ils entendirent cela, se sentant repris par leur conscience, ils sortirent l'un après l'autre, commençant depuis les plus vieux jusqu'aux derniers, et JÉSUS demeura seul avec la femme qui était là au milieu.

10 Alors JÉSUS s'étant redressé, et ne voyant personne que la femme, il lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? Personne ne t'a-t-il condamnée ?

11 Elle dit : Personne, Seigneur. Et JÉSUS lui dit : Je ne te condamne point non plus ; va-t'en et ne pèche plus à l'avenir.

12 JÉSUS parla encore au peuple, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

13 Les Pharisiens lui dirent : Tu rends témoignage de toi-même ; ton témoignage n'est pas véritable.

14 JÉSUS leur répondit : Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable, car je sais d'où je suis venu, et où je vais ; mais vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais.

15 Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne.

16 Et quand je jugerais, mon jugement serait digne de foi, car je ne suis pas seul, mais le Père qui m'a envoyé est avec moi.

17 Il est même écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est digne de foi.

18 C'est moi qui rends témoignage de moi-même ; et le Père qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.

19 Ils lui dirent : Où est ton Père ? JÉSUS répondit : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.

20 JÉSUS dit ces paroles dans le lieu où était le trésor, enseignant dans le temple ; et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

21 JÉSUS leur dit encore : Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché ; vous ne pouvez venir où je vais.

22 Les Juifs donc disaient : Se tuera-t-il lui-même, puisqu'il dit : Vous ne pouvez venir où je vais ?

23 Et il leur dit : Vous êtes d'ici-bas ; et moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde ; et moi, je ne suis pas de ce monde.

24 C'est pourquoi je vous dis, que vous mourrez dans vos péchés ; car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés.

25 Alors ils lui dirent : Toi, qui es-tu ? Et JÉSUS leur dit : Ce que je vous ai dit dès le commencement.

26 J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous ; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et les choses que j'ai entendues de lui, je les dis dans le monde.

27 Ils ne comprirent point qu'il leur parlait du Père.

28 Et JÉSUS leur dit : Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez ce que je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Père m'a enseigné.

29 Celui qui m'a envoyé est avec moi, et le Père ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

RÉFLEXIONS

Pour entendre l'histoire de la femme adultère et pour en profiter, il faut remarquer :

I. Que les pharisiens en amenant cette femme à JÉSUS-CHRIST lui tendaient un piège et que leur dessein était, s'il eût dit qu'il ne fallait pas la faire mourir, de l'accuser de violer la Loi de DIEU et s'il l'eût condamnée, de le déférer au gouverneur comme, un homme qui violait les droits du souverain magistrat.

II. Que, bien que le crime de cette femme fût très grand et digne de mort, le Seigneur ne voulut rien prononcer sur ce que les scribes et les pharisiens lui avaient proposé, ce qu'il fit par des raisons de prudence et pour faire voir qu'il ne cherchait que le salut des pécheurs.

III. Il est surtout à remarquer que notre Seigneur dit à cette femme : *Va-t'en et ne pèche plus.*

Cela montre que, quoi qu'il donnât en cette occasion des marques de sa miséricorde envers les pécheurs, il était bien éloigné d'autoriser ou d'excuser en aucune façon le crime. DIEU ne pardonne aux pécheurs que lorsqu'ils se repentent sincèrement et à condition qu'ils ne retomberont plus dans leurs péchés.

Dans l'entretien de JÉSUS-CHRIST avec les Juifs, nous avons à considérer premièrement qu'il leur parla de soi-même en ces termes : *Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.*

Ce sont là des paroles qui doivent être sans cesse méditées par les chrétiens et qui les engagent bien fortement à profiter de cette lumière céleste qui les éclaire, à suivre toujours JÉSUS-CHRIST et à marcher dans la voie qu'il leur a tracée tant par sa doctrine que par son exemple et qui les conduira sûrement à la vie et à l'immortalité.

Après cela, comme les pharisiens reprochaient à notre Seigneur de parler de soi-même d'une manière trop avantageuse, il leur dit diverses choses pour les faire revenir de la prévention où ils étaient contre lui et pour les engager à croire qu'il leur parlait de la part de DIEU. Ce que le Sauveur du monde disait dans cette occasion doit avoir encore plus de force pour nous convaincre qu'il est le fils de DIEU et que sa doctrine vient du Ciel, DIEU en ayant rendu un témoignage authentique, non seulement par les miracles que JÉSUS-CHRIST a faits, mais aussi par ce qui a suivi sa mort, sa résurrection et son élévation dans la gloire céleste.

L'on voit enfin ici que, quoique notre Seigneur parlât aux pharisiens avec tant de force et tant de bonté, ils ne profitèrent point de ses instructions et qu'ils demeurèrent dans l'incrédulité, à cause de quoi il leur déclara qu'ils mourraient dans leurs péchés.

C'est ainsi que les hommes qui sont attachés au monde et à leurs passions résistent à l'évidence et à la force de la vérité lorsqu'elle leur est proposée et que, refusant de croire en JÉSUS-CHRIST et de lui obéir, ils demeurent dans leurs péchés et par ce moyen dans la condamnation et dans la mort.

CHAPITRE VIII VERSETS 30 A 59.

JÉSUS-CHRIST exhorte ceux d'entre les Juifs qui avaient cru en lui à persévérer dans sa doctrine et il leur promet la véritable liberté.

Il dit aux Juifs incrédules qui se glorifiaient d'être libres, étant de la postérité d'Abraham, qu'ils n'étaient pas les enfants de ce patriarche, puisqu'ils ne l'imitaient pas dans sa foi et il leur reproche leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils s'emportèrent jusqu'à lui dire des injures atroces et à vouloir le lapider, mais il évita leur fureur et se retira d'avec eux.

30 Comme JÉSUS disait ces choses, plusieurs crurent en lui.

31 JÉSUS dit donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous persistez dans ma doctrine, vous serez véritablement mes disciples ;

32 Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.

33 Ils lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham, et nous ne fûmes jamais esclaves de personne ; comment donc dis-tu : Vous serez affranchis ?

34 Et JÉSUS leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque s'adonne au péché, est esclave du péché.

35 Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison ; mais le fils y demeure toujours.

36 Si donc le Fils vous affranchit, vous serez véritablement libres.

37 Je sais que vous êtes la postérité d'Abraham ; mais vous cherchez à me faire mourir, parce que ma parole ne trouve point d'entrée en vous.

38 Je vous dis ce que j'ai vu chez mon Père ; et vous, vous faites aussi ce que vous avez vu chez votre père.

39 Ils lui répondirent : Notre père, c'est Abraham. JÉSUS leur dit : Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.

40 Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme qui vous ai dit la vérité, que j'ai apprise de DIEU ; Abraham n'a point fait cela.

41 Vous faites les œuvres de votre père. Et ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfants bâtards ; nous n'avons qu'un seul Père, qui est DIEU.

42 JÉSUS leur dit : Si DIEU était votre Père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis issu de DIEU, et que je viens de sa part ; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

43 Pourquoi ne comprenez-vous point mon langage ? C'est parce que vous ne pouvez écouter ma parole.

44 Le père dont vous êtes issus, c'est le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il n'a point persisté dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Toutes les fois qu'il dit le mensonge, il parle de son propre fonds ; car il est menteur, et le père du mensonge.

45 Mais parce que je dis la vérité, vous ne me croyez point.

46 Qui de vous me convaincra de péché ? Et si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

47 Celui qui est de DIEU, écoute les paroles de DIEU ; c'est pourquoi vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point de DIEU.

48 Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain, et que tu es possédé du démon ?

49 JÉSUS répondit : Je ne suis point possédé du démon, mais j'honore mon Père, et vous me déshonorez.

50 Je ne cherche point ma gloire, il y en a un autre qui la cherche, et qui en jugera.

51 En vérité, en vérité je vous dis, que si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

52 Les Juifs lui dirent : Nous voyons bien maintenant que tu es possédé du démon ; Abraham est mort, et les prophètes aussi, et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

53 Es-tu plus grand que notre père Abraham, qui est mort ? Les prophètes aussi sont morts ; qui prétends-tu être ?
 54 JÉSUS répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie, lui, dont vous dites qu'il est votre DIEU.
 55 Cependant, vous ne l'avez point connu ; mais moi je le connais ; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous ; mais je le connais et je garde sa parole.
 56 Abraham votre père s'est réjoui de voir mon jour ; il l'a vu, et il en a eu de la joie.
 57 Les Juifs lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham !
 58 JÉSUS leur dit : En vérité, en vérité, je vous dis : Avant qu'Abraham fût, j'étais.
 59 Alors ils prirent des pierres pour les jeter contre lui ; mais JÉSUS se cacha et sortit du temple, passant au milieu d'eux, et ainsi il s'en alla.

RÉFLEXIONS

Le Sauveur du monde nous enseigne dans ce discours :

I. Que quand on a eu le bonheur de le connaître et de croire en Lui, on doit persévérer constamment dans la vérité et s'y attacher de plus en plus, que ceux qui le font sont véritablement ses disciples et qu'ils jouissent de la vraie liberté des enfants de DIEU, laquelle consiste, comme notre Seigneur l'a dit, à être affranchis de l'esclavage du péché.

II. JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs dans les mêmes vues qu'ils n'étaient pas les enfants de DIEU, ni de la postérité d'Abraham, puisqu'ils n'imitaient pas la foi de ce patriarche, mais qu'ils étaient plutôt les enfants du diable, puisqu'ils faisaient ses œuvres.

Ces paroles sont d'un grand poids. Elles nous apprennent que la plus sûre marque à laquelle on reconnaisse les enfants de DIEU, c'est qu'ils font sa volonté et qu'ils aiment ceux que DIEU aime, mais que ceux qui s'opposent à la vérité et à ceux qui l'annoncent sont les enfants et les imitateurs du diable qui est menteur, meurtrier et ennemi de la vérité.

III. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur combien ceux qui reçoivent sa doctrine et qui s'y soumettent sont heureux, puisqu'il déclare qu'ils ne demeureront point sous la puissance de la mort.

IV. Il faut remarquer que dans le temps que le Fils de DIEU parlait ainsi, les Juifs, au lieu d'être touchés de ce qu'il leur représentait avec tant de force et de charité, en furent irrités et qu'ils en vinrent jusqu'à cet excès de fureur que de le traiter de Samaritain et d'homme possédé du démon. C'est là l'exemple de l'aveuglement le plus déplorable et de la malice la plus noire, par où l'on peut voir combien il est dangereux de se livrer à ses passions et de s'engager dans l'incrédulité.

Enfin, nous avons dans ce chapitre une preuve remarquable de la gloire et de la divinité de JÉSUS-CHRIST, en ce qu'il déclara qu'il était déjà avant Abraham. La dignité infinie de sa personne doit nous persuader d'autant plus de la divinité de l'Évangile et de l'obligation où nous sommes de lui obéir, comme à celui qui est tout ensemble et notre sauveur et notre DIEU.

CHAPITRE IX.

Ce chapitre contient l'histoire de la guérison d'un aveugle né.

1 Comme JÉSUS passait, il vit un homme aveugle dès sa naissance.

2 Et ses disciples lui demandèrent : Maître, qui est-ce qui a péché ? est-ce cet homme, ou son père, ou sa mère, qu'il soit ainsi né aveugle ?

3 JÉSUS répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni son père, ou sa mère ; mais c'est afin que les œuvres de DIEU soient manifestées en lui.

4 Pendant qu'il est jour, il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé ; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut travailler.

5 Pendant que je suis au monde, je suis la lumière du monde.

6 Ayant dit cela, il cracha à terre, et de sa salive il fit de la boue, et il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle.

7 Et il lui dit : Va, et te lave au réservoir de Siloé (ce qui signifie Envoyé). Il y alla donc et se lava, et il en revint voyant clair.

8 Or, les voisins et ceux qui avaient vu auparavant qu'il était aveugle, disaient : N'est-ce pas là celui qui se tenait assis, et qui demandait l'aumône ?

9 Les uns disaient : C'est lui ; d'autres disaient : Il lui ressemble ; lui disait : C'est moi-même.

10 Ils lui dirent : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ?

11 Il répondit : Cet homme qu'on appelle JÉSUS a fait de la boue, et en a oint mes yeux, et m'a dit : Va au réservoir de Siloé, et t'y lave. J'y suis donc allé, et m'y suis lavé, et je vois.

12 Il lui dirent : Où est cet homme ? Il dit : Je ne sais.

13 Ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle.

14 Or c'était le jour du sabbat que JÉSUS avait fait de la boue, et qu'il lui avait ouvert les yeux.

15 Les Pharisiens lui demandèrent aussi eux-mêmes comment il avait reçu la vue ? Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux, et je me suis lavé, et je vois.

16 C'est pourquoi quelques-uns d'entre les Pharisiens disaient : Cet homme n'est point de DIEU, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un méchant homme pourrait-il faire de tels miracles ? Et ils étaient divisés entre eux.

17 Ils dirent encore à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de lui, de ce qu'il t'a ouvert les yeux ? Il répondit : C'est un prophète.

18 Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle, et qu'il eût reçu la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère.

19 Et ils les interrogèrent et leur dirent : Est-ce ici votre fils, que vous dites être né aveugle ? Comment donc voit-il maintenant ?

20 Son père et sa mère répondirent : Nous savons que c'est ici notre fils, et qu'il est né aveugle ;

21 mais nous ne savons comment il voit maintenant. Nous ne savons point non plus qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge, interrogez-le ; il parlera pour lui-même.

22 Son père et sa mère dirent cela, parce qu'ils craignaient les Juifs ; car les Juifs avaient déjà arrêté que, si quelqu'un reconnaissait JÉSUS pour être le CHRIST, il serait chassé de la synagogue.

23 C'est pour cela que son père et sa mère répondirent : Il a de l'âge, interrogez-le.

24 Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle, et ils lui dirent : Donne gloire à DIEU, nous savons que cet homme est un méchant.

25 Il répondit : Je ne sais si c'est un méchant ; je sais bien une chose, c'est que j'étais aveugle, et que maintenant je vois.

26 Ils lui dirent encore : Que t'a-t-il fait ? comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27 Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et ne l'avez-vous pas entendu ? Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? Voulez-vous aussi être de ses disciples ?

28 Alors ils se mirent à l'injurier, et ils lui dirent : Toi, sois son disciple ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29 Nous savons que DIEU a parlé à Moïse ; mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30 Cet homme répondit : C'est une chose étrange, que vous ne sachiez pas d'où il est, et cependant il m'a ouvert les yeux.

31 Or, nous savons que DIEU n'exauce point les méchants ; mais si quelqu'un honore DIEU et fait sa volonté, il l'exauce.

32 On n'a jamais ouï dire que personne n'ait ouvert les yeux à un aveugle-né.

33 Si celui-ci n'était pas de DIEU, il ne pourrait rien faire de semblable.

34 Ils lui répondirent : Tu es entièrement né dans le péché, et tu veux nous enseigner ! Et ils le chassèrent de la synagogue.

35 JÉSUS apprit qu'ils l'avaient chassé, et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au Fils de DIEU ?

36 Il répondit : Qui est-il, afin que je croie en lui ?

37 Et JÉSUS lui dit : Tu l'as vu, et c'est lui-même qui te parle.

38 Et il dit : Je crois, Seigneur, et il se prosterna devant lui.

39 Et JÉSUS dit : Je suis venu dans le monde pour exercer ce jugement : que ceux qui ne voient point, voient ; et que ceux qui voient, deviennent aveugles.

40 Et quelques-uns des Pharisiens qui étaient avec lui, entendirent cela et lui dirent : Et nous, sommes-nous aussi des aveugles ?

41 JÉSUS leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché, mais maintenant vous dites : Nous voyons ; c'est à cause de cela que votre péché subsiste.

RÉFLEXIONS

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre est des plus remarquables. Outre les preuves de la puissance et de la bonté de JÉSUS-CHRIST qui paraissent dans la guérison de l'aveugle né, de même dans tous les miracles de notre Seigneur, on voit ici trois choses qui méritent une considération particulière.

I. Les démarches des pharisiens, les divers efforts qu'ils firent pour nier ce miracle et ce qu'ils dirent dans cette vue au père et à la mère de l'aveugle et ensuite à l'aveugle lui-même pour savoir s'il était bien vrai qu'il eût été aveugle et comment il avait été guéri. Les pharisiens en prenant toutes ces informations ne cherchaient pas la vérité, ils cherchaient plutôt à la supprimer et à la combattre et lorsqu'elle se présenta à eux, ils la rejetèrent, ils calomnièrent JÉSUS-CHRIST et enfin, ne pouvant plus rien opposer à la certitude de ce miracle et ne sachant que répondre aux discours de l'aveugle, ils s'emportèrent en injures contre lui et ils l'excommunièrent. Ce sont là les caractères de la passion la plus violente et de la malice la plus obstinée et c'est ainsi que les méchants ferment les yeux à la vérité et que ce qui devrait les toucher et les convertir ne fait que les endurcir davantage. Cependant, c'est une chose remarquable que les

pharisiens en faisant tous leurs efforts pour rendre ce miracle suspect ne firent que le rendre plus connu et plus indubitable.

II. Il faut remarquer dans le discours de l'aveugle né l'ingénuité avec laquelle il parlait aux pharisiens et les confondit en soutenant qu'il avait été bien guéri et que puisque JÉSUS-CHRIST lui avait rendu la vue, il ne pouvait être un méchant et un séducteur comme ils l'en accusaient. En lisant ce récit, on y voit que la vérité a beaucoup de force, que les personnes les plus simples jugent souvent mieux des choses que ceux que l'on croit avoir bien des lumières et que DIEU se sert de ces personnes-là pour confondre les sages de ce monde.

Enfin, St. Jean rapporte que JÉSUS-CHRIST ayant su que cet homme avait été excommunié par les pharisiens pour avoir dit la vérité en leur présence, il se fit connaître à lui en lui disant qu'il était les Fils de DIEU et qu'il lui déclara que ceux qui passaient pour être les plus éclairés, tels qu'étaient les pharisiens, demeureraient dans leur aveuglement pendant que ceux, qu'on regardait comme des ignorants, mais qui avaient de l'humilité et un bon cœur, profiteraient de sa doctrine.

Notre Seigneur reçoit toujours avec bonté ceux qui aiment la vérité et que le monde persécute, il leur accorde de nouvelles lumières et de nouveaux dons, pendant que ceux qui présumant d'eux-mêmes et qui rejettent avec obstination la vérité lorsqu'elle se présente à eux demeurent dans leur incrédulité et périssent dans leurs ténèbres.

CHAPITRE X.

Ce qui est ici rapporté est arrivé en deux temps différents :

La première partie de ce chapitre contient un discours que notre Seigneur fit aux Juifs après qu'il eut guéri l'aveugle né, il s'y compare à un bon berger. Il y parle aussi des faux bergers et des mercenaires, par où il désigne les séducteurs et en particulier les pharisiens. Il dit que ces gens-là n'avaient en vue que leur intérêt et leur orgueil, au lieu qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut ses brebis et qu'il donnerait même sa vie pour elles.

Quelques mois après, JÉSUS étant à Jérusalem à la fête de la dédicace du temple, les Juifs lui demandèrent s'il était le Messie, à quoi il répondit que ses miracles montraient assez ce qu'il était, que s'ils ne le connaissaient pas, cela ne venait que de leur endurcissement, mais que ses brebis le connaissaient, qu'il leur donnerait la vie éternelle et que DIEU ne permettrait jamais qu'elles périssent puisque lui et DIEU son Père étaient un. Les Juifs voulurent le lapider, prétendant qu'il avait prononcé un blasphème, mais notre Seigneur ne voulant pas parler ouvertement de sa divinité se contenta de leur dire que si l'Écriture appelait DIEU et fils de DIEU les princes et les magistrats, il pouvait bien prendre le titre de Fils de DIEU sans blasphème, puisque DIEU l'avait envoyé au monde avec le pouvoir de faire des miracles. Après cela notre Seigneur se retira de Jérusalem.

1 En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un larron et un voleur.

2 Mais celui qui entre par la porte est le berger des brebis.

3 Le portier lui ouvre, les brebis entendent sa voix, et il appelle ses propres brebis par leur nom, et les mène dehors.

4 Et quand il a mis dehors ses propres brebis, il marche devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

5 Mais elles ne suivront point un étranger ; au contraire, elles le fuiront, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers.

6 JÉSUS leur dit cette similitude, mais ils ne comprirent point ce qu'il leur voulait dire.

7 JÉSUS donc leur dit encore : En vérité, en vérité je vous dis, que je suis la porte des brebis.

8 Tous ceux qui sont venus avant moi ont été des larrons et des voleurs, et les brebis ne les ont point écoutés.

9 Je suis la porte ; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera et sortira, et trouvera de la pâture.

10 Le larron ne vient que pour dérober, pour tuer et pour détruire ; mais moi, je suis venu, afin que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient même avec abondance.

11 Je suis le bon berger ; le bon berger donne sa vie pour ses brebis.

12 Mais le mercenaire, celui qui n'est point le berger, et à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, et il abandonne les brebis et s'enfuit ; et le loup ravit les brebis et les disperse.

13 Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se soucie point des brebis.

14 Je suis le bon berger, et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent ;

15 comme mon père me connaît, et comme je connais mon Père ; et je donne ma vie pour mes brebis.

16 J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène ; et elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul berger.

17 C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que je donne ma vie, pour la reprendre.

18 Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre ; j'ai reçu cet ordre de mon Père.

19 Alors il y eut encore de la division entre les Juifs, à cause de ce discours.

- 20 Et plusieurs d'entre eux disaient : Il est possédé du démon, et il est hors de sens, pourquoi l'écoutez-vous ?
- 21 Les autres disaient : Ce ne sont pas là les discours d'un démoniaque. Le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles ?
- 22 Or, on célébrait à Jérusalem la fête de la dédicace, et c'était l'hiver.
- 23 Comme JÉSUS se promenait au temple, dans le portique de Salomon,
- 24 les Juifs s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendras-tu l'esprit en suspens ? Si tu es le CHRIST, dis-le-nous franchement.
- 25 JÉSUS leur répondit : Je vous l'ai dit, et vous ne le croyez pas ; les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.
- 26 Mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes point de mes brebis, comme je vous l'ai dit.
- 27 Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent.
- 28 Je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main.
- 29 Mon père, qui me les a données, est plus grand que tous ; et personne ne les peut ravir de la main de mon Père.
- 30 Moi et mon Père, nous ne sommes qu'un.
- 31 Alors les Juifs prirent encore des pierres, pour le lapider.
- 32 JÉSUS leur répondit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres de la part de mon Père ; pour laquelle me lapidez-vous ?
- 33 Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne œuvre que nous te lapidons, mais c'est à cause de ton blasphème, et parce qu'étant homme, tu te fais DIEU.
- 34 JÉSUS leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ?
- 35 Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de DIEU était adressée, et si l'Écriture ne peut être rejetée,
- 36 Dites-vous que je blasphème, moi que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde, parce que j'ai dit : Je suis Fils de DIEU ?
- 37 Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point.
- 38 Mais si je les fais, et que vous ne vouliez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez, et que vous croyiez que le Père est en moi, et que je suis en lui.
- 39 Ils cherchaient donc encore à se saisir de lui ; mais il échappa de leurs mains.
- 40 Et il s'en alla de nouveau au-delà du Jourdain, au lieu où Jean avait d'abord baptisé ; et il demeura là.
- 41 Et il vint à lui beaucoup de gens qui disaient : Jean n'a fait aucun miracle ; mais tout ce que Jean a dit de cet homme-ci était vrai.
- 42 Et il y en eut là plusieurs qui crurent en lui.

RÉFLEXIONS

Ce que JÉSUS-CHRIST disait en parlant de soi-même sous l'image d'un berger est beaucoup plus clair pour nous qu'il ne l'était pour les Juifs. Nous savons parfaitement que notre Seigneur est le vrai berger qui a donné sa vie pour ses brebis, c'est-à-dire pour tous ses fidèles et qui est venu pour rassembler dans son Église tous ceux d'entre les Juifs et d'entre les païens qui croiraient en lui. Cela nous engage à reconnaître d'un côté l'amour infini de JÉSUS notre bon berger qui nous a si tendrement aimés et qui a souffert la mort pour nous acquérir le salut et la vie et de l'autre combien notre bonheur est grand d'être du nombre de ces brebis qu'il a rachetées par son sang et à qui il destine la vie éternelle.

Il y a quatre considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

I. La première regarde l'étrange aveuglement et la malice des Juifs qui, après tant de miracles que JÉSUS-CHRIST avait faits lui demandèrent encore s'il était le Messie et voulurent le lapider comme un blasphémateur. Notre Seigneur remarque lui-même que cette incrédulité des Juifs procédait de ce qu'ils n'aimaient pas la vérité et de ce qu'ils n'avaient pas une intention sincère de la connaître. Si donc il arrive que les hommes ne profitent pas de la doctrine de JÉSUS-CHRIST et qu'au milieu de la lumière qui les éclaire, ils soient encore dans l'ignorance et dans l'égarement, cela vient du défaut de docilité et d'amour pour la vérité et pour la vertu.

II. La deuxième considération est que la marque et le caractère des brebis de JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire de ses vrais disciples, est d'écouter la voix de leur divin berger, de le suivre et de lui obéir.

III. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur que le bonheur et le salut des vrais fidèles est assuré puisqu'il déclare : *qu'il les connaît, qu'il leur donne la vie éternelle, qu'ils ne périront jamais et que personne ne les ravira d'entre ses mains.*

Ces paroles doivent remplir tous ceux qui aiment le Seigneur JÉSUS-CHRIST d'une grande consolation et d'une ferme attente de la gloire et de la félicité qu'il leur réserve dans son royaume.

IV. Ce que JÉSUS-CHRIST dit sur la fin de ce chapitre qu'il pouvait prendre avec justice le titre de Fils de DIEU doit

nous convaincre pleinement de sa divinité et de l'excellence de sa charge, surtout puisque nous savons d'ailleurs qu'il est DIEU et homme tout ensemble. En quoi nous avons les plus grands motifs à croire en lui et à lui rendre l'obéissance que nous lui devons si justement à cause de l'autorité qu'il a sur nous et de l'amour qu'il nous porte.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre contient l'histoire de la résurrection de Lazare.

- 1 Il y avait un homme malade, appelé Lazare, qui était de Béthanie, le bourg de Marie et de Marthe sa sœur.
- 2 Cette Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux ; et Lazare, qui était malade, était son frère.
- 3 Ses sœurs donc envoyèrent dire à JÉSUS : Seigneur, celui que tu aimes est malade.
- 4 JÉSUS, ayant entendu cela, dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais elle est pour la gloire de DIEU, afin que le Fils de DIEU en soit glorifié.
- 5 Or, JÉSUS aimait Marthe, et sa sœur, et Lazare.
- 6 Et quoiqu'il eût appris qu'il était malade, il demeura cependant encore deux jours au lieu où il était.
- 7 Puis il dit à ses disciples : Retournons en Judée.
- 8 Les disciples lui dirent : Maître, il n'y a que peu de temps que les Juifs cherchaient à te lapider, et tu y retournes encore !
- 9 JÉSUS répondit : N'y a-t-il pas douze heures au jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne bronche point, parce qu'il voit la lumière de ce monde.
- 10 Mais si quelqu'un marche pendant la nuit, il bronche, parce qu'il n'a point de lumière.
- 11 Il parla ainsi, et après cela il leur dit : Lazare notre ami dort, mais je m'en vais l'éveiller.
- 12 Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri.
- 13 Or, JÉSUS avait dit cela de la mort de Lazare ; mais ils crurent qu'il parlait d'un véritable sommeil.
- 14 JÉSUS donc leur dit alors ouvertement : Lazare est mort.
- 15 Et je me réjouis à cause de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez ; mais allons vers lui.
- 16 Thomas donc, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui.
- 17 JÉSUS étant arrivé, trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le sépulcre.
- 18 Or, Béthanie était environ à quinze stades de Jérusalem.
- 19 Et plusieurs des Juifs étaient venus voir Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère.
- 20 Quand Marthe ouït dire que JÉSUS venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie demeura assise à la maison.
- 21 Et Marthe dit à JÉSUS : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort ;
- 22 mais je sais que maintenant même, tout ce que tu demanderas à DIEU, DIEU te l'accordera.
- 23 JÉSUS lui dit : Ton frère ressuscitera.
- 24 Marthe lui répondit : Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection, au dernier jour.
- 25 JÉSUS lui dit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.
- 26 Et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point pour toujours. Crois-tu cela ?
- 27 Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que tu es le CHRIST, le Fils de DIEU, qui devait venir au monde.
- 28 Quand elle eut dit cela, elle s'en alla et appela Marie, sa sœur, en secret, et lui dit : Le Maître est ici et il t'appelle.
- 29 Ce que Marie ayant entendu, elle se leva promptement, et vint vers lui.
- 30 Or, JÉSUS n'était pas encore entré dans le bourg, mais il était au même endroit où Marthe était venue au-devant de lui.
- 31 Alors les Juifs, qui étaient avec Marie dans la maison, et qui la consolaient, voyant qu'elle s'était levée si promptement, et qu'elle était sortie, la suivirent, disant : Elle s'en va au sépulcre, pour y pleurer.
- 32 Mais Marie étant arrivée au lieu où était JÉSUS, dès qu'elle le vit, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort.
- 33 Quand JÉSUS vit qu'elle pleurait, et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, il frémit en lui-même, et fut ému ;
- 34 et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent : Seigneur, viens et vois.
- 35 Et JÉSUS pleura.
- 36 Sur quoi les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait.
- 37 Et quelques-uns d'eux dirent : Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût pas ?
- 38 Alors JÉSUS, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre ; c'était une grotte, et on avait mis une pierre dessus.
- 39 JÉSUS dit : Ôtez la pierre. Marthe, sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais ; car il est là depuis quatre jours.

40 JÉSUS lui répondit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de DIEU ?

41 Ils ôtèrent donc la pierre du lieu où le mort était couché. Et JÉSUS élevant les yeux au ciel, dit : Mon Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé.

42 Je savais bien que tu m'exauces toujours, mais je dis ceci à cause de ce peuple, qui est autour de moi, afin qu'il croie que tu m'as envoyé.

43 Quand il eut dit cela, il cria à haute voix : Lazare, sors de là.

44 Et le mort sortit, ayant les mains et les pieds liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. JÉSUS leur dit : Déliez-le, et le laissez aller.

45 Plusieurs donc des Juifs qui étaient venus voir Marie, et qui avaient vu ce que JÉSUS avait fait, crurent en lui.

46 Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent trouver les Pharisiens, et leur rapportèrent ce que JÉSUS avait fait.

47 Alors les principaux sacrificateurs et les Pharisiens, rassemblèrent le conseil, et dirent : Que ferons-nous ? Car cet homme fait beaucoup de miracles.

48 Si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui ; et les Romains viendront, qui détruiront et ce lieu et notre nation.

49 Mais Caïphe, l'un d'entre eux, qui était souverain sacrificateur de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien ;

50 et vous ne considérez pas qu'il est à propos qu'un homme seul meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas.

51 Or, il ne dit pas cela de son propre mouvement, mais, étant le souverain sacrificateur de cette année-là, il prophétisa que JÉSUS devait mourir pour la nation ;

52 Et non-seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un seul corps les enfants de DIEU qui sont dispersés.

53 Depuis ce jour-là donc ils consultèrent ensemble, pour faire mourir Jésus.

54 C'est pourquoi JÉSUS ne paraissait plus ouvertement parmi les Juifs ; mais il s'en alla dans une contrée voisine du désert, à une ville appelée Éphraïm ; et il se tint là avec ses disciples.

55 Or, la Pâque des Juifs était proche, et beaucoup de gens du pays étaient montés à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier.

56 Ils cherchaient donc JÉSUS, et ils se disaient les uns aux autres, étant dans le temple : Que vous en semble ? Ne viendra-t-il point à la fête ?

57 Or, les principaux sacrificateurs et les Pharisiens avaient donné ordre que, si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin de se saisir de lui.

RÉFLEXIONS

Voici les principales réflexions qu'il faut faire sur cette histoire qui est l'une des plus remarquables de tout cet Évangile.

I. Quoi que notre Seigneur aimât beaucoup Lazare, il n'alla cependant à Béthanie qu'après que Lazare fût mort, afin de faire un miracle plus éclatant en lui rendant la vie qu'il n'aurait fait en le guérissant. Ceux que DIEU aime peuvent être exposés à divers maux, il diffère même de venir à leur secours, mais il en use ainsi afin que sa puissance et son amour paraissent avec plus d'éclat dans leur délivrance.

II. On voit dans ce que les sœurs de Lazare dirent à notre Seigneur, leur piété, leur amour et leur attachement pour JÉSUS-CHRIST, aussi bien la haute opinion qu'elles avaient de sa puissance. On y remarque surtout qu'elles étaient fermement persuadées que leur frère ressusciterait au dernier jour.

Nous avons encore plus de sujet que ces deux femmes pieuses n'en avaient d'aimer notre Seigneur, d'avoir une parfaite confiance en lui, d'attendre tout de sa puissance et en particulier de croire que les morts ressusciteront à la fin du monde.

III. La bonté avec laquelle JÉSUS-CHRIST parla aux sœurs de Lazare pour les consoler et pour les préparer au miracle qu'il se proposait de faire, l'émotion qu'il ressentit et les larmes qu'il répandit prouvent bien sensiblement à quel point il aimait ces deux femmes et leur frère et combien il était charitable et plein de compassion.

On est animé de l'esprit de JÉSUS-CHRIST à proportion qu'on est touché des maux d'autrui et disposé à consoler les malheureux.

Mais ce qu'il y a de principal à remarquer ici, c'est que notre Seigneur rendit la vie à Lazare qui était depuis quatre jours dans le tombeau. Ce grand miracle que JÉSUS-CHRIST fit peu de jours avant sa mort et à la vue d'un grand nombre de Juifs, dont plusieurs crurent même en lui, est l'une des preuves les plus illustres qu'il ait donné pendant sa vie pour montrer qu'il était le fils de DIEU. Cette résurrection de Lazare confirme surtout pleinement la doctrine de la résurrection des morts et la vérité de ce que notre Seigneur dit dans ce chapitre : *Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.*

Enfin, St. Jean nous dit que les pharisiens, au lieu de se rendre à un miracle si éclatant, conçurent tant de dépit de voir que le peuple se déclarait pour JÉSUS-CHRIST, qu'ils résolurent alors de le faire mourir, ce qui l'obligea de se retirer

dans un lieu écarté jusqu'à la fête de pâque.

C'est ainsi que les ennemis de notre Seigneur s'obstinent toujours d'avantage, ils résistèrent jusqu'à la fin à ses miracles et tout ce que ce Sauveur charitable fit pour les gagner et pour les adoucir ne servit qu'à les irriter de plus en plus contre lui. DIEU permit cependant qu'ils prissent la résolution dans leur conseil de faire mourir JÉSUS-CHRIST afin que, contre leur dessein il souffrit la mort, non seulement pour la nation des Juifs, mais aussi pour rassembler en un seul corps tous les enfants de DIEU et pour établir par ce moyen dans le monde sa doctrine et son règne.

CHAPITRE XII VERSETS 1 A 19.

I. Marie oint les pieds de notre Seigneur.

II. Plusieurs personnes viennent à Béthanie pour voir JÉSUS-CHRIST et Lazare qui était ressuscité.

III. Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem.

1 Six jours avant la Pâque, JÉSUS vint à Béthanie, où était Lazare qui avait été mort, et qu'il avait ressuscité.

2 On lui fit là un souper, et Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.

3 Alors Marie ayant pris une livre d'une huile de senteur de nard pur, qui était de grand prix, en oignit les pieds de JÉSUS, et les essuya avec ses cheveux ; et la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.

4 Alors Judas Iscariot, fils de Simon, l'un de ses disciples, celui qui devait le trahir, dit :

5 Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers d'argent, pour les donner aux pauvres ?

6 Il disait cela, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était larron et qu'il avait la bourse, et qu'il portait ce qu'on y mettait.

7 Mais JÉSUS lui dit : Laisse-la faire ; elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture.

8 Car vous aurez toujours des pauvres avec vous ; mais vous ne m'aurez pas toujours.

9 Alors une grande multitude de Juifs, ayant su que JÉSUS était là, y vinrent, non-seulement à cause de JÉSUS, mais aussi pour voir Lazare, qu'il avait ressuscité.

10 Et les principaux sacrificateurs délibérèrent de faire aussi mourir Lazare,

11 parce que plusieurs des Juifs se retiraient d'avec eux à cause de lui, et croyaient en Jésus.

12 Le lendemain, une grande troupe, qui était venue à la fête, ayant ouï dire que JÉSUS venait à Jérusalem,

13 prit des branches de palmes, et sortit au-devant de lui, en criant : Hosanna ! béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur !

14 Et JÉSUS ayant trouvé un ânon, s'assit dessus, selon ce qui est écrit :

15 Ne crains point, fille de Sion ; voici ton roi, qui vient, monté sur le poulain d'une ânesse.

16 Ses disciples n'entendirent pas cela d'abord ; mais quand JÉSUS fut glorifié, alors ils se souvinrent que ces choses avaient été écrites de lui, et qu'elles lui étaient arrivées.

17 Et la troupe qui était avec lui rendait témoignage qu'il avait appelé Lazare du sépulcre, et qu'il l'avait ressuscité des morts.

18 C'est aussi pour cela que le peuple alla au-devant de lui, parce qu'ils avaient appris qu'il avait fait ce miracle.

19 De sorte que les Pharisiens disaient entre eux : Vous voyez que vous ne gagnez rien ; voilà que tout le monde va après lui.

RÉFLEXIONS

Il y a trois choses à considérer dans le premier article de cette lecture, savoir l'action de Marie qui oignit les pieds de JÉSUS-CHRIST, le jugement que Judas fit de cette action et ce que notre Seigneur dit pour la défendre.

Marie oignit notre Seigneur avec un parfum précieux suivant la coutume de ce temps-là pour marquer son respect et son amour. À l'exemple de cette femme pieuse, nous devons aussi témoigner à JÉSUS-CHRIST notre zèle par tous les moyens qui dépendent de nous et qui lui sont agréables.

Les murmures de Judas qui, étant larron et avare, se plaignait de ce qu'on n'avait pas donné aux pauvres le prix de ce parfum font bien voir que le cœur de ce faux disciple était entièrement corrompu. On voit aussi en cela combien l'avarice a de force sur ceux qu'elle possède et comment les méchants couvrent quelquefois leurs passions du prétexte de la religion et de la piété.

Et ce que JÉSUS-CHRIST dit pour la défense de Marie nous montre qu'il reçoit favorablement tout ce qu'on fait en vue de l'honorer et particulièrement les œuvres de charité.

II. L'arrivée du peuple qui vint à Béthanie, pour voir Lazare que notre Seigneur avait ressuscité, et le dessein que les sacrificateurs formèrent de faire mourir Lazare, aussi bien que JÉSUS-CHRIST prouvent d'un côté la vérité de ce miracle et font voir de l'autre que la méchanceté des principaux des Juifs était à son comble et qu'il n'y avait plus rien à espérer d'eux.

III. On a une autre preuve de cette résurrection de Lazare dans les acclamations du peuple qui alla au-devant de JÉSUS-CHRIST lorsqu'il entra à Jérusalem puisque Saint Jean remarque que cette troupe rendait témoignage qu'il avait tiré Lazare du tombeau. Notre Seigneur voulut alors recevoir des hommages qu'il avait refusé auparavant et il souffrit qu'on le reconnu publiquement pour le Messie. Mais il parut dans cette occasion dans une grande simplicité, n'ayant à sa suite que des personnes du commun et étant monté sur un âne, selon que Zacharie l'avait prédit. Il en usa de la sorte afin qu'aucune des marques que les prophètes avaient données au Messie ne lui manquât et pour faire voir que l'humilité et la douceur était son caractère et que le règne qu'il allait établir serait spirituel et céleste.

Au reste, si les disciples de JÉSUS-CHRIST et le peuple firent éclater leur joie et leur reconnaissance en l'accompagnant à Jérusalem, nous sommes encore plus obligés à adorer ce grand Rédempteur et à bénir DIEU continuellement à la vue de tant de merveilles qu'il a faites et tant de preuves qu'il nous a données de sa puissance et de son amour.

CHAPITRE XII VERSETS 20 A 50.

Saint Jean rapporte ici quatre choses :

I. Ce que JÉSUS-CHRIST dit lorsque de certains étrangers qui étaient venus à Jérusalem pour la fête de pâque demandèrent à le voir.

II. Que DIEU fit entendre alors une voix du Ciel et qu'à cette occasion notre Seigneur parla de sa mort et de l'établissement de son règne, mais que les Juifs ne comprirent pas ses discours.

III. Saint Jean remarque que, bien que notre Seigneur eût fait tant de miracles, les Juifs ne crurent point en lui et que cette incrédulité avait été prédite par le prophète Ésaïe.

IV. Enfin, l'évangéliste rapporte quelques exhortations que JÉSUS-CHRIST adressa aux Juifs avant sa mort, dans lesquelles il marque ce qui arriverait à ceux qui recevraient sa doctrine et ceux qui la rejetteraient

20 Or, quelques Grecs, de ceux qui étaient montés pour adorer pendant la fête,

21 vinrent vers Philippe, qui était à Bethsaïde en Galilée, et ils lui dirent, en le priant : Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus.

22 Philippe vint et le dit à André, et André et Philippe le dirent à Jésus.

23 Et JÉSUS leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié.

24 En vérité, en vérité, je vous le dis : Si le grain de froment ne meurt, après qu'on l'a jeté dans la terre, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit.

25 Celui qui aime sa vie la perdra ; et celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle.

26 Si quelqu'un me sert, qu'il me suive ; et où je serai, celui qui me sert y sera aussi ; et si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

27 Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure ; mais c'est pour cette heure même que je suis venu.

28 Mon Père, glorifie ton nom. Alors il vint une voix du ciel, qui dit : Et je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore.

29 Et la troupe qui était là, et qui avait entendu cette voix, disait qu'il s'était fait un tonnerre ; d'autres disaient : Un ange lui a parlé.

30 JÉSUS prit la parole et dit : Cette voix n'est pas pour moi, mais elle est pour vous.

31 C'est maintenant que se fait le jugement de ce monde ; c'est maintenant que le prince de ce monde va être chassé.

32 Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi.

33 Or, il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir.

34 Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la loi que le CHRIST doit demeurer éternellement : comment donc dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme ?

35 JÉSUS leur dit : La lumière est encore avec vous pour un peu de temps ; marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent ; car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va.

36 Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière. JÉSUS dit ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux.

37 Et bien qu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne crurent point en lui.

38 De sorte que cette parole d'Ésaïe le prophète fut accomplie : Seigneur, qui a cru à notre prédication, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ?

39 Aussi ne pouvaient-ils croire, parce qu'Ésaïe a dit encore :

40 Il a aveuglé leurs yeux, et a endurci leur cœur, de sorte qu'ils ne voient point des yeux, qu'ils ne comprennent point du cœur, qu'ils ne se convertissent point, et que je ne les guéris point.

41 Ésaïe dit ces choses, lorsqu'il vit sa gloire, et qu'il parla de lui.

42 Cependant il y en eut plusieurs, des principaux même, qui crurent en lui ; mais ils ne le confessaient point, à cause des Pharisiens, de peur d'être chassés de la synagogue.

43 Car ils aimaient plus la gloire qui vient des hommes, que la gloire de DIEU.

44 Or, JÉSUS cria à haute voix et dit : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi, mais il croit en celui qui m'a envoyé ;

45 et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé.

46 Je suis venu au monde, moi qui suis la lumière, afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres.

47 Et si quelqu'un entend mes paroles, et ne croit pas, je ne le juge point, car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver.

48 Celui qui me rejette et ne reçoit point mes paroles, il a déjà qui le juge ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour.

49 Car je n'ai point parlé par moi-même ; mais le Père qui m'a envoyé, m'a prescrit ce que j'ai à dire, et de quoi je dois parler.

50 Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Les choses donc que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites.

RÉFLEXIONS

Le sens de ce que JÉSUS-CHRIST répondit lorsque des étrangers demandèrent à le voir était qu'il se ferait bientôt connaître à tous les hommes, mais qu'auparavant il devait mourir, tout de même que le froment doit être mis dans la terre et y germer avant qu'il puisse pousser et produire du grain en abondance. Le Seigneur ajouta qu'il en serait de ses disciples comme de lui-même et que tous ceux qui voulaient le suivre devaient se disposer aux souffrances et à la mort, mais il promet aussi d'élever ceux qui croiraient en lui et qui le serviraient fidèlement à la même gloire où il allait être élevé. Les Juifs ne comprirent pas bien ce discours de notre Seigneur, mais il n'a rien d'obscur pour nous.

II. En ce temps-là, JÉSUS frappé de l'horreur de la mort qu'il était sur le point d'endurer pria DIEU son Père de faire voir sa gloire d'une manière éclatante et de montrer qu'il était son fils. Sur quoi DIEU fit entendre une voix du Ciel qui déclara que ce que JÉSUS venait de demander s'accomplirait. Ce prodige arriva dans le temps que notre Seigneur allait être crucifié pour lever le scandale de sa croix et pour faire connaître qu'il était véritablement le fils de DIEU. C'est pourquoi aussi JÉSUS-CHRIST dit alors que le règne desatan allait être détruit, qu'il attirerait bientôt tous les hommes à lui et que ce serait là un des fruits de sa mort. L'événement ne tarda pas à vérifier la divinité de cette prédiction.

III. Saint Jean faisant réflexion sur l'incrédulité des Juifs remarque que la plupart ne crurent point en JÉSUS-CHRIST et que de ceux qui le regardaient comme le Messie, il y en eut plusieurs qui n'osèrent pas le témoigner ouvertement parce qu'ils craignaient les pharisiens et qu'ils aimaient mieux la gloire qui vient des hommes que celle de DIEU. C'est là ce qui arrive ordinairement lorsque l'Évangile est annoncé aux hommes. Il y en a qui le rejettent, d'autres qui sont touchés en quelque manière de son excellence, mais ils n'osent pas faire une profession ouverte de la vérité et de la piété, étant retenus par la crainte, par une mauvaise honte ou par d'autres passions.

Enfin, nous devons faire bien attention à ce que JÉSUS-CHRIST déclara aux Juifs sur la fin de sa vie et dans le temps qu'ils allaient être privés de sa présence. Il leur dit qu'il était venu pour les éclairer et pour les conduire à la vie, qu'ils devaient marcher dans la lumière avant que les ténèbres les surprissent et que ceux qui n'écouteront pas sa parole seraient jugés par cette même parole qu'ils auraient rejetée.

C'est là une déclaration qui s'adresse à tous ceux à qui JÉSUS-CHRIST a donné la connaissance de son Évangile et qui nous avertit de profiter de cette divine lumière pendant qu'elle nous éclaire de peur que nous ne soyons surpris par les ténèbres et que l'Évangile qui nous a été annoncé ne soit un jour le fondement de notre condamnation.

CHAPITRE XIII.

JÉSUS-CHRIST lave les pieds à ses apôtres et il les exhorte à l'humilité et à la charité.

Il déclare que Judas le livrerait aux Juifs.

Il parle à ses disciples de son départ, il leur recommande de s'aimer les uns les autres, et il prédit que Saint Pierre le renierait.

1 Avant la fête de Pâque, JÉSUS, sachant que son heure était venue pour passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

2 Et après le souper (le diable ayant déjà mis au cœur de Judas Iscariot, fils de Simon, de le trahir),

3 JÉSUS sachant que le Père lui avait remis toutes choses entre les mains, et qu'il était venu de DIEU, et qu'il s'en allait à DIEU,

4 se leva du souper et ôta sa robe, et ayant pris un linge, il s'en ceignit.

5 Ensuite il mit de l'eau dans un bassin, et se mit à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

6 Il vint donc à Simon Pierre, qui lui dit : Toi, Seigneur, tu me laveras les pieds !

7 JÉSUS répondit et lui dit : Tu ne sais pas maintenant ce que je fais ; mais tu le sauras dans la suite.
8 Pierre lui dit : Tu ne me laveras jamais les pieds. JÉSUS lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.
9 Simon Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.
10 JÉSUS lui dit : Celui qui est lavé n'a besoin, sinon qu'on lui lave les pieds ; puis il est entièrement net. Or, vous êtes nets, mais non pas tous.
11 Car il savait qui était celui qui le trahirait ; c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous nets.
12 Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut repris sa robe, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ?
13 Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous dites vrai ; car je le suis.
14 Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.
15 Car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait.
16 En vérité, en vérité, je vous dis que le serviteur n'est pas plus que son maître, ni l'envoyé plus que celui qui l'a envoyé.
17 Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez.
18 Je ne parle point de vous tous, je sais qui sont ceux que j'ai choisis ; mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange du pain avec moi, a levé le pied contre moi.
19 Je vous le dis dès à présent, avant que la chose arrive ; afin que, quand elle sera arrivée, vous me reconnaissiez pour ce que je suis.
20 En vérité, en vérité je vous le dis : Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit, et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.
21 Quand JÉSUS eut dit cela, il fut ému en son esprit, et il dit ouvertement : En vérité, en vérité, je vous dis que l'un de vous me trahira.
22 Et les disciples se regardaient les uns les autres, étant en peine de qui il parlait.
23 Or, il y avait un des disciples de JÉSUS, celui que JÉSUS aimait, qui était couché vers son sein.
24 Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui de qui il parlait.
25 Lui donc, s'étant penché sur le sein de JÉSUS, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?
26 JÉSUS répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau trempé. Et ayant trempé un morceau, il le donna à Judas Iscariot, fils de Simon.
27 Et après que Judas eut pris le morceau, Satan entra dans lui ; JÉSUS donc lui dit : Fais au plus tôt ce que tu as à faire.
28 Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela.
29 Car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, JÉSUS lui avait voulu dire : Achète ce qu'il nous faut pour la fête ; ou, qu'il donnât quelque chose aux pauvres.
30 Après donc que Judas eut pris le morceau, il sortit tout aussitôt. Or, il était nuit.
31 Quand il fut sorti, JÉSUS dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et DIEU est glorifié par lui.
32 Et si DIEU est glorifié par lui, DIEU lui-même aussi le glorifiera, et il le glorifiera bientôt.
33 Mes petits-enfants, je suis encore avec vous pour un peu de temps ; vous me chercherez, et, comme je l'ai dit aux Juifs, je vous le dis aussi maintenant, vous ne pouvez venir où je vais.
34 Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez les uns les autres ; que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres.
35 C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.
36 Simon Pierre lui dit : Seigneur, où vas-tu ? JÉSUS lui répondit : Tu ne saurais maintenant me suivre où je vais ; mais tu me suivras ci-après.
37 Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas te suivre maintenant ? Je mettrai ma vie pour toi.
38 JÉSUS lui répondit : Tu mettras ta vie pour moi ! En vérité, en vérité, je te dis qu'avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

RÉFLEXIONS

Lorsque le fils de DIEU lava les pieds à ses apôtres peu avant sa mort, le but de cette action si extraordinaire et si surprenante était de leur montrer combien il les aimait et de leur donner un exemple d'humilité afin de leur apprendre à s'aimer mutuellement, à se regarder tous comme égaux et à ôter de leurs esprits toutes les pensées d'un règne temporel et de la gloire du monde. C'est là un exemple de charité et d'humilité que nous devons bien considérer et qui est d'une grande efficace pour nous rendre véritablement humbles et pour nous inciter à nous aimer sincèrement les uns les autres. Si JÉSUS-CHRIST, qui est le Maître et le Seigneur, s'est abaissé jusqu'à laver les pieds à ses disciples, ce qui était l'office des serviteurs et des esclaves, il n'y a rien que nous devons estimer trop bas lorsqu'il s'agit de s'acquitter

des devoirs de la charité et d'édifier le prochain. C'est à quoi le sauveur du monde nous appelle par ces paroles qu'il prononça dans cette occasion : *Je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les fassiez.*

II. Notre Seigneur trouva à propos de déclarer, en présence des apôtres, que l'un d'eux le livrerait aux Juifs, afin que lorsque Judas le trahirait, ils reconnussent que cela devait arriver pour accomplir les desseins de la providence. Cependant JÉSUS-CHRIST ne donna pas à connaître Judas à tous les apôtres parce qu'il ne voulait pas qu'on l'empêchât d'exécuter son entreprise. De là il paraît clairement que JÉSUS-CHRIST n'ignorait rien de ce qui devait lui arriver et qu'il connaissait les pensées des hommes les plus secrètes. Il prévoit la trahison de Judas, mais il n'en est point l'auteur. C'est l'avarice de ce disciple perfide qui le pousse à une action si noire et il ne laisse pas d'achever ce qu'il avait résolu, quoique JÉSUS l'eût averti et lui eût fait comprendre qu'il connaissait son dessein.

C'est ainsi que DIEU prévoit les péchés que les hommes sont sur le point de commettre, sans que pourtant il en soit la cause, il les avertit, mais quand ils s'obstinent, il les laisse faire.

III. Nous voyons ici que JÉSUS-CHRIST, étant sur le point de quitter ses disciples, leur recommanda sur toutes choses de s'aimer les uns les autres. Il leur dit que c'était là son grand commandement, qu'il allait leur donner l'exemple de cet amour en souffrant la mort pour eux et que la charité serait la marque à laquelle on les reconnaîtrait pour ses disciples. Notre principal devoir est donc de nous aimer cordialement et de vivre dans la paix et dans la concorde, à moins de quoi il ne nous appartient pas de porter le glorieux nom de chrétiens.

IV. Enfin, la prédiction que JÉSUS-CHRIST fit du reniement de Saint Pierre est une nouvelle preuve qui fait voir que rien n'est caché à notre Seigneur et qu'il connaît mieux les hommes qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Saint Pierre ne se croyait pas capable de cette infidélité, il y tomba pourtant cette même nuit-là. Après un tel exemple, il n'y a personne qui ne doive être dans une continuelle défiance de soi-même et dans les sentiments d'une profonde humilité.

CHAPITRE XIV.

Ce chapitre et les deux suivants contiennent l'entretien que JÉSUS-CHRIST eut avec ses disciples le soir avant sa passion. Son but dans ces discours était de les consoler, d'affermir leur foi et de les remplir de courage et de zèle afin qu'ils ne fussent pas scandalisés de sa mort et que dans la suite ils fussent en état d'annoncer l'Évangile sans craindre la haine du monde.

Dans le chapitre XIV JÉSUS-CHRIST parle aux apôtres de la gloire où il allait être élevé et où il les élèverait un jour.

II. *Il leur dit que ses miracles devaient les convaincre que DIEU l'avait envoyé et qu'ils feraient eux-mêmes des miracles aussi grands que les siens.*

III. *Il les exhorte à garder ses commandements, il leur promet de leur envoyer le Saint-Esprit, il les assure qu'ils le reverraient bientôt et il leur parle du bonheur de ceux qui persévéreront dans son amour et qui garderont sa parole.*

IV. *Enfin, il leur donne sa bénédiction et sa paix et il les exhorte à se réjouir de son départ.*

Ce discours étant achevé, il sortit de Jérusalem et il s'en alla avec les apôtres vers le mont des oliviers.

1 Que votre cœur ne se trouble point ; vous croyez en DIEU, croyez aussi en moi.

2 Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père ; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu.

3 Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai, et vous prendrai avec moi, afin qu'où je serai, vous y soyez aussi.

4 Et vous savez où je vais, et vous en savez le chemin.

5 Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas, et comment pourrions-nous en savoir le chemin ?

6 JÉSUS lui dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père que par moi.

7 Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père ; et dès à présent vous le connaissez, et vous l'avez vu.

8 Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit.

9 JÉSUS lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu ! Philippe, celui qui m'a vu, a vu mon Père. Comment donc dis-tu : Montre-nous le Père ?

10 Ne crois-tu pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même, mais le Père qui demeure en moi, est celui qui fait les œuvres que je fais.

11 Croyez-moi que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi ; sinon, croyez-moi à cause de ces œuvres.

12 En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera même de plus grandes que celles-ci, parce que je m'en vais à mon Père.

13 Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le Fils.

14 Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15 Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

16 Et je prierai mon Père, qui vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous ;

17 savoir, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais

vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et qu'il sera en vous.

18 Je ne vous laisserai point orphelins ; je viendrai à vous.

19 Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais vous me verrez ; parce que je vis, vous vivrez aussi.

20 En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et que vous êtes en moi, et que je suis en vous.

21 Celui qui a mes commandements, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui.

22 Jude, non pas l'Ischiot, lui dit : Seigneur, d'où vient que tu te feras connaître à nous, et non pas au monde ?

23 JÉSUS lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui.

24 Celui qui ne m'aime pas ne garde point mes paroles ; et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais elle est du Père qui m'a envoyé.

25 Je vous ai dit ces choses, tandis que je suis avec vous.

26 Mais le Consolateur, qui est le Saint-Esprit, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites.

27 Je vous laisse la paix ; je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne craignez point.

28 Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que j'ai dit : Je m'en vais à mon Père ; car mon Père est plus grand que moi.

29 Et je vous le dis maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle sera arrivée, vous croyiez.

30 Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient ; mais il n'a rien en moi ;

31 Mais c'est afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que je fais ce que mon Père m'a commandé. Levez-vous, partons d'ici.

RÉFLEXIONS

On voit en général dans ce chapitre et dans les suivants le grand amour que JÉSUS-CHRIST avait pour ses disciples et dont il est aussi animé envers tous ceux qui l'aiment et croient en lui.

Voici les devoirs à quoi ce discours de notre Sauveur nous engage. C'est :

I. De penser sans cesse à la gloire où il a été élevé dans le Ciel et où il a déclaré qu'il voulait nous recevoir, d'aspirer à cette gloire en suivant le chemin qui y conduit et de nous attacher inviolablement à lui, puisqu'il est lui-même le vrai chemin qui mène à la vie.

II. Le second devoir, qui est aussi l'abrégé de toute la religion, est d'aimer ardemment notre Seigneur et de montrer la sincérité de cet amour en gardant ses commandements.

III. La promesse que JÉSUS-CHRIST faisait d'envoyer son Esprit après son départ ne regardait pas les seuls apôtres à qui cet Esprit saint devait communiquer le don de faire des miracles, elle regarde aussi tous les fidèles dans le cœur desquels notre Seigneur envoie son Esprit de sainteté et de consolation. Ainsi, nous devons implorer l'assistance et la conduite de cet Esprit et afin que nous puissions l'obtenir, purifier nos cœurs de l'amour du monde, JÉSUS-CHRIST ayant déclaré que le monde ne peut connaître, ni recevoir l'Esprit de DIEU.

IV. Il faut considérer que, comme notre Seigneur promettait à ses disciples de revenir à eux après sa résurrection, il reviendra aussi au dernier jour, qu'alors ses élus seront remplis de consolation et de joie et qu'en attendant ce retour glorieux, notre grand soin doit être de persévérer dans son amour et dans l'obéissance à ses divins préceptes.

JÉSUS-CHRIST nous apprend sur la fin de ce chapitre qu'il se communique et qu'il s'unit d'une manière tout à fait intime et salutaire à tous ceux qui l'aiment et qui gardent sa parole, qu'il les comble de ses grâces et qu'il leur accorde sa bénédiction et sa paix.

La considération de tous ces précieux avantages doit nous enflammer d'amour pour ce rédempteur charitable et nous persuader que tout notre bonheur dépend de lui être fidèles, de l'aimer et de demeurer à jamais dans sa communion.

CHAPITRE XV

Notre Seigneur fait quatre choses dans ce chapitre.

I. Il représente par la comparaison d'un cep et des sarments la communion qu'il y a entre lui et ses disciples.

II. Il les exhorte à persévérer dans cette communion et dans son amour, à garder ses commandements et particulièrement à s'aimer les uns les autres.

III. Il leur dit qu'il les avait choisis pour aller annoncer l'Évangile par toute la terre avec un merveilleux succès.

IV. Il les avertit qu'ils seraient exposés à la persécution et à la haine du monde, mais pour les encourager, il leur représente qu'il avait lui-même éprouvé cette haine et il leur promet l'assistance de son Saint-Esprit qu'il voulait leur envoyer après son départ.

1 Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron.

2 Il retranche tout sarment qui ne porte point de fruit en moi ; et il émonde tout celui qui porte du fruit, afin qu'il porte encore plus de fruit.

3 Vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai annoncée.

4 Demeurez en moi, et moi je demeurerai en vous. Comme le sarment ne saurait de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, vous n'en pouvez porter aussi, si vous ne demeurez en moi.

5 Je suis le cep, et vous en êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit ; car hors de moi, vous ne pouvez rien faire.

6 Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment ; il sèche, puis on le ramasse et on le jette au feu, et il brûle.

7 Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé.

8 C'est en ceci que mon Père sera glorifié, si vous portez beaucoup de fruit, et alors vous serez mes disciples.

9 Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés ; demeurez dans mon amour.

10 Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour.

11 Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous, et que votre joie soit accomplie.

12 C'est ici mon commandement : que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.

13 Personne n'a un plus grand amour que celui de donner sa vie pour ses amis.

14 Vous serez mes amis, si vous faites tout ce que je vous commande.

15 Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que son maître fait ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père.

16 Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis, et qui vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit, et que votre fruit soit permanent ; afin, aussi, que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donne.

17 Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.

18 Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19 Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisis dans le monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

20 Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite, que le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont observé ma parole, ils observeront aussi la vôtre.

21 Mais ils vous feront tout cela à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé.

22 Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auraient point de péché ; mais maintenant ils n'ont point d'excuse de leur péché.

23 Celui qui me hait, hait aussi mon Père.

24 Si je n'eusse pas fait d'entre eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péché ; mais maintenant ils les ont vues, et ils ont haï et moi et mon Père.

25 Mais c'est ainsi que la parole qui est écrite dans leur loi a été accomplie : Ils m'ont haï sans cause.

26 Lorsque le Consolateur sera venu, lequel je vous enverrai de la part de mon Père, savoir, l'Esprit de vérité, qui procède de mon Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi.

27 Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes dès le commencement avec moi.

RÉFLEXIONS

Voici les réflexions qu'il y a à faire sur les quatre parties de ce chapitre :

I. La première qui contient la similitude du cep et des sarments tend à nous apprendre combien l'union que les fidèles ont avec JÉSUS-CHRIST est étroite et avantageuse. Elle marque que tout notre bonheur dépend de cette union, qu'il faut avoir part à l'esprit et à la vie de JÉSUS pour porter des fruits qui tendent à la gloire de DIEU et qui répondent à l'avantage que nous avons d'être ses disciples et que ceux qui ne lui sont pas unis par la foi et qui ne portent point de fruit seront retranchés et jetés au feu comme des sarments inutiles.

II. La seconde partie de ce chapitre nous enseigne que notre grand et principal devoir est de demeurer dans l'amour de JÉSUS-CHRIST, de garder ses commandements et surtout de nous aimer les uns les autres, nous proposant pour cet effet sans cesse l'exemple du grand amour qu'il nous a porté et qui l'a engagé à donner sa vie pour nous.

III. Ce que JÉSUS-CHRIST disait aux apôtres qu'il les avait choisis pour aller établir son règne dans tout le monde est une preuve bien claire de la divinité de l'Évangile, puisque la prédication des Apôtres a été suivie de la conversion de tant de peuples. Mais nous devons aussi considérer que JÉSUS-CHRIST nous a élus et appelés afin que nous portions les fruits de la sainteté et que nous travaillions chacun de nous de tout notre pouvoir à avancer sa connaissance et son règne.

IV. La dernière partie de ce chapitre nous apprend deux choses :

- L'une que le monde hait souvent ceux qui aiment JÉSUS-CHRIST et qui vivent selon la piété, mais qu'il ne faut pas le trouver étrange puisque notre Seigneur a aussi été exposé à cette haine du monde.
- L'autre, qu'après que JÉSUS-CHRIST a parlé et que l'Évangile a été annoncé aux hommes, ceux qui demeurent dans l'incrédulité et dans la corruption n'ont aucune excuse puisqu'ils rejettent le témoignage du fils de DIEU, celui du Saint-Esprit et celui des apôtres et qu'ils ferment volontairement les yeux à la vérité.

CHAPITRE XVI

JÉSUS-CHRIST continue à avertir les apôtres qu'ils devaient se préparer à être persécutés et même à souffrir la mort.

II. Pour les consoler de la tristesse que son départ leur causait, il leur promet le Saint-Esprit et il leur dit que cet Esprit Saint condamnerait le monde incrédule et les mettrait en état de connaître plus parfaitement les vérités qui leurs avaient été enseignées, et de les annoncer aux hommes.

III. Il ajoute à cela qu'il allait les quitter pour un peu de temps, mais qu'il reviendrait bientôt à eux lorsqu'il serait ressuscité, qu'alors ils seraient comblés de joie, qu'il leur accorderait de nouvelles grâces et qu'il leur ferait obtenir les dons les plus précieux.

Ce discours de JÉSUS consola les apôtres et servit à l'affermissement de leur foi.

1 Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne vous scandalisiez point.

2 Ils vous chasseront des synagogues ; même le temps vient que quiconque vous fera mourir croira rendre service à DIEU.

3 Et ils vous feront tout cela, parce qu'ils n'ont connu ni mon Père, ni moi.

4 Mais je vous ai dit ces choses, afin que quand ce temps sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites ; toutefois, je ne vous ai pas dit ces choses dès le commencement, parce que j'étais avec vous.

5 Mais maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où vas-tu ?

6 Mais, parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur.

7 Toutefois, je vous dis la vérité, il vous est avantageux que je m'en aille ; car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra point à vous ; et si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8 Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement.

9 De péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ;

10 de justice, parce que je m'en vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus ;

11 de jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

12 J'aurais encore plusieurs choses à vous dire ; mais elles sont encore au-dessus de votre portée.

13 Mais quand celui-là sera venu, savoir, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité ; car il ne parlera point par soi-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir.

14 C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera.

15 Tout ce que mon Père a, est à moi ; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera.

16 Dans peu de temps vous ne me verrez plus ; et un peu de temps après, vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père.

17 Et quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres : Qu'est-ce qu'il nous veut dire : Dans peu de temps vous ne me verrez plus ; et : Un peu de temps après vous me reverrez ; et : Parce que je m'en vais à mon Père ?

18 Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il veut dire : Dans peu de temps ? Nous ne savons ce qu'il veut dire.

19 JÉSUS donc connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que signifie ce que j'ai dit : Dans peu de temps vous ne me verrez plus, et un peu de temps après vous me reverrez.

20 En vérité, en vérité je vous dis, que vous pleurerez, et vous vous lamenterez, et le monde se réjouira ; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie.

21 Quand une femme accouche, elle a des douleurs, parce que son terme est venu ; mais dès qu'elle est accouchée d'un enfant, elle ne se souvient plus de son travail, dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde.

22 De même, vous êtes maintenant dans la tristesse ; mais je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

23 Et en ce jour-là vous ne m'interrogerez plus de rien. En vérité, en vérité je vous dis, que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera.

24 Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie.

25 Je vous ai dit ces choses par des similitudes ; mais le temps vient que je ne vous parlerai plus par des similitudes, mais je vous parlerai ouvertement de mon Père.

26 En ce temps-là vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai le Père pour vous.

- 27 Car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis venu de DIEU.
 28 Je suis venu du Père, et je suis venu dans le monde ; maintenant je laisse de nouveau le monde, et m'en vais au Père.
 29 Ses disciples lui dirent : C'est maintenant que tu parles ouvertement, et tu ne dis point de similitude.
 30 Nous voyons présentement que tu sais toutes choses, et que tu n'as pas besoin que personne ne t'interroge ; c'est pour cela que nous croyons que tu es venu de DIEU.
 31 JÉSUS leur répondit : Croyez-vous maintenant ?
 32 Voici, l'heure vient, et elle est déjà venue, que vous serez dispersés chacun de son côté, et que vous me laisserez seul ; mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi.
 33 Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi ; vous aurez des afflictions dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.

RÉFLEXIONS

On doit considérer sur ce chapitre :

Premièrement, que comme les apôtres devaient être exposés à de grandes persécutions, les vrais fidèles doivent s'attendre à ressentir les effets de la haine de ceux qui ne connaissent et qui n'aiment pas JÉSUS-CHRIST.

II. Qu'il a été nécessaire pour notre bien que JÉSUS-CHRIST quittât le monde afin qu'il entrât dans sa gloire, qu'il envoyât le Saint-Esprit et qu'il établît son règne.

III. Ce que notre Seigneur disait : *que le Saint-Esprit convaincrat le monde de péché, de justice et de jugement* signifie que la venue du Saint-Esprit et la prédication des apôtres convaincrat les Juifs d'une incrédulité volontaire et les rendrait inexcusables, qu'elle montrerait que JÉSUS était le fils de DIEU et qu'elle détruirait le règne du diable. Tout cela arriva en effet après l'ascension de notre Seigneur et fit voir à toute la terre que sa doctrine venait de DIEU.

IV. Les excellentes promesses que JÉSUS-CHRIST faisait aux apôtres de les remplir abondamment des dons du Saint-Esprit et de ses lumières furent aussi accomplies dans ces temps-là et l'on en vit les effets par les fruits merveilleux de leur prédication.

V. Les apôtres ne comprirent pas ce que JÉSUS-CHRIST voulait marquer lorsqu'il leur disait que bientôt ils ne le verraient plus, mais que dans peu ils le reverraient, qu'il s'en irait à son Père et qu'alors ils seraient pleinement consolés. Mais ces paroles, de même que les précédentes, furent parfaitement éclaircies par sa résurrection, par son ascension et par les suites glorieuses qu'elle eut.

Ces promesses qui affermirent la foi des apôtres doivent aussi fortifier la nôtre et nous faire penser que quoique JÉSUS-CHRIST soit maintenant absent de nous, ce n'est pas pour toujours, que si nous persévérons dans son amour, il nous fera obtenir de DIEU les grâces les plus salutaires et que comme il revint à ses apôtres après sa résurrection, il reviendra aussi à nous lors de son second et dernier avènement pour nous introduire dans la gloire de son royaume.

CHAPITRE XVII

C'est ici la prière que JÉSUS-CHRIST adressa à DIEU son Père avant que de souffrir la mort et elle a trois parties :

- I. JÉSUS-CHRIST prie pour soi-même et il demande d'être reçu dans la gloire céleste afin que DIEU en fût glorifié.*
- II. Il prie pour les apôtres qu'il allait quitter et il demande à son Père de les protéger et de les sanctifier afin qu'ils pussent persévérer dans la foi et prêcher l'Évangile par tout le monde sans crainte des persécutions.*
- III. Il prie pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient la prédication des apôtres et il souhaite que tant les apôtres que tous les fidèles soient toujours unis avec lui et entre eux par la foi et par la charité et qu'ils soient un jour reçus dans la gloire où il était sur le point d'entrer pour être éternellement avec lui.*

- 1 JÉSUS dit ces choses ; puis levant les yeux au ciel, il dit : Mon Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie ;
- 2 comme tu lui as donné puissance sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.
- 3 (Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi qui es le seul vrai DIEU, et JÉSUS-CHRIST que tu as envoyé.)
- 4 Je t'ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'ouvrage que tu m'avais donné à faire.
- 5 Et maintenant, glorifie-moi, toi mon Père, auprès de toi-même, de la gloire que j'ai eue vers toi, avant que le monde fût fait.
- 6 J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde ; ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole.
- 7 Ils ont connu maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi.
- 8 Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données, et ils les ont reçues ; et ils ont reconnu véritablement que je suis venu de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé.
- 9 Je prie pour eux ; je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi.

10 Et tout ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi, et je suis glorifié en eux.

11 Et maintenant je ne suis plus au monde, mais eux sont au monde, et je vais à toi. Père saint, gardes-en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un, comme nous.

12 Pendant que j'ai été avec eux dans le monde, je les ai gardés en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie.

13 Et maintenant je vais à toi, et je dis ces choses, étant encore dans le monde, afin qu'ils aient ma joie accomplie en eux.

14 Je leur ai donné ta Parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde.

15 Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal.

16 Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde.

17 Sanctifie-les par ta vérité ; ta Parole est la vérité.

18 Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde.

19 Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité.

20 Or, je ne prie pas seulement pour eux ; mais je prie aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole ;

21 Afin que tous ne soient qu'un, comme toi, ô mon Père ! tu es en moi, et que je suis en toi ; qu'eux aussi soient en nous, et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé.

22 Je leur ai fait part de la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un.

23 Je suis en eux, et tu es en moi ; afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité, et que le monde connaisse que c'est toi qui m'as envoyé, et que tu les aimes, comme tu m'as aimé.

24 Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde.

25 Père juste, le monde ne t'a point connu ; mais moi, je t'ai connu, et ceux-ci ont reconnu que c'est toi qui m'as envoyé.

26 Et je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que je sois moi-même en eux.

RÉFLEXIONS

Il y a deux considérations à faire sur la première partie de cette prière que le Sauveur du monde fit avant que d'être crucifié.

Il nous y apprend que la religion chrétienne consiste : à *connaître le seul vrai DIEU et JÉSUS-CHRIST qu'il a envoyé*

Et que c'est là le seul moyen d'obtenir la vie éternelle, par où nous voyons que la foi en DIEU et en JÉSUS-CHRIST est d'une absolue nécessité pour parvenir au salut.

On voit de plus ici le grand zèle de notre Seigneur pour la gloire de DIEU et la glorieuse récompense qu'il attendait après ses souffrances.

À l'exemple de notre Sauveur, nous devons être animés du même zèle et glorifier DIEU sur la terre autant que nous en sommes capables afin qu'il nous reçoive dans la gloire qu'il a préparée à ses élus avant la création du monde.

II. On découvre dans cette prière le grand amour que notre Seigneur portait à ses disciples et avec combien d'ardeur et de tendresse il les recommandait à la protection de DIEU son Père avant que de les quitter. L'événement fit voir que les prières de notre Seigneur furent exaucées, puisqu'à la réserve de Judas, dont JÉSUS-CHRIST avait prévu l'infidélité, les apôtres persévérèrent tous dans la vérité qu'ils avaient embrassée et qu'ils s'employèrent avec un zèle et un succès admirable à la conversion des hommes.

III. Ce que nous devons surtout remarquer ici et qui nous regarde principalement, c'est que notre Seigneur priait non seulement pour les apôtres, mais aussi pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient leur prédication. L'on voit en cela combien les vrais fidèles sont chers à JÉSUS-CHRIST, le soin qu'il prend d'eux et le désir qu'il a de les rendre participants de la gloire où il est présentement, ce qui doit remplir tous ceux qui aiment véritablement le Seigneur JÉSUS d'une ferme confiance et d'une joie indicible. Mais il faut bien remarquer que JÉSUS-CHRIST ne priait ainsi que pour les vrais fidèles et qu'il a déclaré qu'il ne priait point pour les gens du monde et pour les incrédules. Si donc nous voulons être du nombre de ceux pour lesquels JÉSUS-CHRIST a fait cette prière et pour qui il intercède dans le Ciel, il faut se séparer du monde et être unis à notre Seigneur par une vraie foi et avec nos prochains par une sincère charité et persévérer ainsi dans la communion de DIEU notre Père et de JÉSUS-CHRIST notre sauveur jusqu'à la fin de notre vie.

CHAPITRE XVIII

JÉSUS-CHRIST est pris dans le jardin. Il est ensuite conduit devant le conseil des Juifs, et, après cela, devant Pilate, qui refusa d'abord de le condamner. On voit enfin dans ce chapitre le reniement de Saint Pierre.

- 1 Après que JÉSUS eut dit ces choses, il s'en alla avec ses disciples au-delà du torrent de Cédron, où il y avait un jardin, dans lequel il entra avec ses disciples.
- 2 Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là, parce que JÉSUS s'y était souvent assemblé avec ses disciples.
- 3 Judas ayant donc pris une compagnie de soldats et des sergents, de la part des principaux sacrificateurs et des Pharisiens, vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes.
- 4 Et JÉSUS, qui savait tout ce qui lui devait arriver, s'avança et leur dit : Qui cherchez-vous ?
- 5 Ils lui répondirent : JÉSUS de Nazareth. JÉSUS leur dit : C'est moi. Et Judas, qui le trahissait, était aussi avec eux.
- 6 Et dès qu'il leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.
- 7 Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous ? Et ils répondirent : JÉSUS de Nazareth.
- 8 JÉSUS répondit : Je vous ai dit que c'est moi ; si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.
- 9 C'était afin que cette parole qu'il avait dite fût accomplie : Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés.
- 10 Alors Simon Pierre ayant une épée, la tira et frappa un serviteur du souverain sacrificateur, et lui coupa l'oreille droite ; et ce serviteur s'appelait Malchus.
- 11 Mais JÉSUS dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau : ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ?
- 12 Alors les soldats, le capitaine et les sergents des Juifs prirent JÉSUS et le lièrent.
- 13 Et ils l'emmenèrent premièrement à Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était le souverain sacrificateur cette année-là.
- 14 Et Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs, qu'il était à propos qu'un seul homme mourût pour le peuple.
- 15 Or, Simon Pierre, avec un autre disciple, avait suivi JÉSUS ; et ce disciple était connu du souverain sacrificateur ; et il entra avec JÉSUS dans la cour de la maison du souverain sacrificateur.
- 16 Mais Pierre était demeuré hors de la porte. Et cet autre disciple, qui était connu du souverain sacrificateur, sortit et parla à la portière, qui fit entrer Pierre.
- 17 Et cette servante, qui était la portière, dit à Pierre : N'es-tu pas aussi des disciples de cet homme ? Il dit : Je n'en suis point.
- 18 Et les serviteurs et les sergents étaient là, et ayant fait du feu, parce qu'il faisait froid, ils se chauffaient. Pierre était aussi avec eux, et se chauffait.
- 19 Et le souverain sacrificateur interrogea JÉSUS touchant ses disciples, et touchant sa doctrine.
- 20 JÉSUS lui répondit : J'ai parlé ouvertement à tout le monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où les Juifs s'assemblent de toutes parts, et je n'ai rien dit en cachette.
- 21 Pourquoi m'interroges-tu ? Interroge ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit ; ces gens-là savent ce que j'ai dit.
- 22 Lorsqu'il eut dit cela, un des sergents qui était présent donna un soufflet à JÉSUS, en lui disant : Est-ce ainsi que tu réponds au souverain sacrificateur ?
- 23 JÉSUS lui répondit : Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?
- 24 Or, Anne l'avait envoyé lié à Caïphe, le souverain sacrificateur.
- 25 Et Simon Pierre était là, et se chauffait ; et ils lui dirent : N'es-tu pas aussi de ses disciples ? Il le nia et dit : Je n'en suis point.
- 26 Et l'un des serviteurs du souverain sacrificateur, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui ?
- 27 Pierre le nia encore une fois ; et aussitôt le coq chanta.
- 28 Ils menèrent ensuite JÉSUS de Caïphe au prétoire ; c'était le matin ; et ils n'entrèrent point dans le prétoire, de peur de se souiller, et afin de pouvoir manger la Pâque.
- 29 Pilate donc sortit vers eux, et leur dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?
- 30 Ils lui répondirent : Si cet homme n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré.
- 31 Sur quoi Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et le jugez selon votre loi. Les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.
- 32 Et ce fut ainsi que s'accomplit ce que JÉSUS avait dit, en marquant de quelle mort il devait mourir.
- 33 Pilate rentra dans le prétoire, et ayant fait venir JÉSUS, il lui dit : Es-tu le roi des Juifs ?
- 34 JÉSUS lui répondit : Dis-tu ceci de ton propre mouvement, ou si d'autres te l'ont dit de moi ?
- 35 Pilate répondit : Suis-je Juif ? Ta nation et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi ; qu'as-tu fait ?
- 36 JÉSUS répondit : Mon règne n'est pas de ce monde ; si mon règne était de ce monde, mes gens combattraient, afin que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais maintenant mon règne n'est point d'ici-bas.
- 37 Alors Pilate lui dit : Tu es donc roi ? JÉSUS répondit : Tu le dis ; je suis roi, je suis né pour cela, et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est pour la vérité écoute ma voix.
- 38 Pilate lui dit : Qu'est-ce que cette vérité ? Et quand il eut dit cela, il sortit encore pour aller vers les Juifs, et leur

dit : Je ne trouve aucun crime en lui.

39 Mais vous avez une coutume, que je vous relâche un prisonnier à la fête de Pâque ; voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs ?

40 Alors tous crièrent de nouveau : Non, pas celui-ci ; mais Barabbas. Or, Barabbas était un brigand.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre choses principales à considérer dans ce chapitre.

I. La première que JÉSUS-CHRIST renversa par terre d'une seule parole qu'il prononça ceux qui venaient pour le prendre. St. Jean remarque que notre Seigneur donna cette preuve de sa puissance pour mettre en sûreté ses apôtres qui étaient avec lui et pour obliger ceux qui venaient le saisir à les laisser aller sans leur faire aucun mal. Il fit aussi voir par là qu'il aurait pu, s'il l'eût voulu, éviter la mort.

II. La deuxième réflexion regarde la conduite de St. Pierre qui mit l'épée à la main pour défendre son Maître et qui peu après le renia. Voilà qui marque que cet apôtre avait du zèle, mais que ce zèle n'était, ni assez éclairé, ni assez affermi. D'où il faut tirer ces deux instructions.

- L'une que si notre Seigneur blâma ce que Saint Pierre fit dans cette occasion qui paraissait si légitime, s'agissant de s'opposer à ceux qui voulaient ôter injustement la vie à son Maître. Toutes les actions de violence et de vengeance sont défendues, qu'il n'y a rien qui puisse les autoriser et que la patience et la douceur sont le caractère des disciples de JÉSUS-CHRIST.
- L'autre instruction est que ceux qui ont du zèle et de bonnes intentions sont capables de faire de très grandes chutes lorsqu'ils présument d'eux-mêmes et qu'ils n'ont pas recours à la vigilance et à la prière pour se garantir des tentations. C'est ce qu'il faut aussi observer sur le reniement de St. Pierre.

III. Dans la manière dont on procéda contre notre Seigneur lorsqu'il parut devant le conseil des Juifs, on voit bien clairement que JÉSUS-CHRIST était innocent et que les Juifs ne cherchaient que des prétextes pour le condamner. Mais on y remarque aussi que notre Seigneur voulut bien se soumettre à leur jugement, quoiqu'injuste, qu'il souffrit tous les outrages qu'on lui fit et qu'il marqua dans cette occasion une patience et une douceur admirables. C'est là un grand exemple de patience et de résignation pour tous les chrétiens.

IV. Il faut remarquer enfin que lorsque JÉSUS-CHRIST fut présenté à Pilate, ce gouverneur ne voulut pas d'abord le condamner et qu'ayant demandé à notre Seigneur s'il était le roi des Juifs, JÉSUS répondit qu'il était roi, mais que son règne n'était point de ce monde. Ces circonstances servent à faire voir l'innocence de JÉSUS-CHRIST. Outre cela, cet aveu qu'il fit en présence de Pilate nous apprend qu'il faut toujours faire une franche confession de la vérité, quand même nous devrions attirer par-là la haine du monde, imitant en cela le Seigneur JÉSUS-CHRIST, lequel comme St. Paul le remarque : *fit cette belle confession devant Ponce Pilate et dit : qu'il était venu au monde pour rendre témoignage à la vérité* quoique cet aveu dût être la cause de sa condamnation et de sa mort.

CHAPITRE XIX VERSETS 1 A 16

Pilate condamne JÉSUS-CHRIST à être fouetté et il le fait traiter avec indignité et avec mépris par les soldats, croyant apaiser par-là les sacrificateurs et les principaux des Juifs. Il leur déclare qu'il le trouvait innocent et il tâche de lui sauver la vie, mais les Juifs continuant à demander sa mort, il consent enfin qu'il soit crucifié.

1 Alors Pilate fit prendre JÉSUS, et le fit fouetter.

2 Et les soldats plièrent une couronne d'épines, et la lui mirent sur la tête, et le vêtirent d'un manteau de pourpre.

3 Et ils lui disaient : Roi des Juifs, nous te saluons ; et ils lui donnaient des soufflets.

4 Pilate sortit encore une fois et leur dit : Le voici, je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve aucun crime en lui.

5 JÉSUS donc sortit, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre ; et Pilate leur dit : Voici l'homme.

6 Mais quand les principaux sacrificateurs et les sergents le virent, ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez ; car je ne trouve aucun crime en lui.

7 Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de DIEU.

8 Quand Pilate eut entendu ces paroles, il eut encore plus de crainte.

9 Il rentra donc dans le prétoire, et il dit à JÉSUS : D'où es-tu ? Et JÉSUS ne lui fit aucune réponse.

10 Alors Pilate lui dit : Tu ne me dis rien ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te faire crucifier, et le pouvoir de te délivrer ?

11 JÉSUS lui répondit : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut ; c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché.

12 Depuis ce moment Pilate cherchait à le délivrer ; mais les Juifs criaient : Si tu délivres cet homme, tu n'es pas ami

de César ; car quiconque se fait roi se déclare contre César.

13 Quand donc Pilate eut entendu cette parole, il mena JÉSUS dehors, et s'assit dans son tribunal au lieu appelé le Pavé, et en hébreu Gabbatha.

14 Or, c'était alors la préparation de Pâque, et environ la sixième heure ; et Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi.

15 Mais ils criaient : Ôte-le, ôte-le, crucifie-le ! Pilate leur dit : Crucifierai-je votre roi ? Les principaux sacrificateurs répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.

16 Alors il le leur livra pour être crucifié. Ils prirent donc JÉSUS et l'emmenèrent.

RÉFLEXIONS

Dans l'histoire de la condamnation de JÉSUS-CHRIST, nous devons considérer la conduite de Pilate, celle des Juifs et celle de notre Seigneur.

On voit dans la conduite de Pilate, le caractère d'un juge inique. Quoi qu'il crût JÉSUS innocent, il le fit fouetter et traiter avec indignité. Il pensait contenter par-là les Juifs et à les engager à consentir que JÉSUS ne fût pas crucifié. Mais les Juifs voyant la mollesse de Pilate et les égards qu'il avait pour eux le pressèrent davantage et ce fut ainsi que ce gouverneur, après avoir déjà commis une injustice en condamnant JÉSUS au fouet, s'engagea à en commettre une autre encore plus criante en le condamnant à mort.

Les égards que l'on a pour les méchants les rendent plus entreprenant et plus hardis, quand on a une fois commencé à faire le mal, on va toujours plus loin, un péché conduit à un autre péché encore plus grand et l'on en vient enfin aux derniers degrés du crime. Tout cela nous montre combien il y a de danger d'agir contre les lumières et la conviction de sa conscience, d'avoir des complaisances dans des choses mauvaises et de chercher des ménagements et des accommodements lorsqu'il s'agit de faire son devoir et de s'opposer au mal.

II. La conduite des Juifs qui ne purent être apaisés, ni par les remontrances de Pilate, ni par ce que JÉSUS avait souffert et qui continuèrent à demander qu'il fût crucifié, prouve leur fureur et leur injustice et fait voir que quand les hommes se laissent aller à leur passion et qu'ils ont pris un parti, quelque méchant qu'il soit, ils n'écoutent plus rien et qu'ils s'y affermissent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils soient venus à bout de leurs desseins.

III. Enfin, la grande patience, la modération et la douceur avec laquelle notre Seigneur se soumit à tout ce que Pilate et les Juifs firent d'injuste et de cruel contre lui doivent faire bien de l'impression sur nous. C'est là une preuve de son grand amour et un exemple qui a beaucoup de force pour nous rendre patients, doux, modérés et soumis à la volonté de DIEU dans tous les maux qui pourraient nous arriver et même lorsque souffririons par un effet de la malice et de l'injustice des hommes.

CHAPITRE XIX VERSETS 17 A 42

Saint Jean fait ici le récit du crucifiement, de la mort et de la sépulture de notre Seigneur.

17 Et JÉSUS, portant sa croix, vint au lieu appelé le Calvaire, qui se nomme en hébreu Golgotha ;

18 où ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, l'un d'un côté, et l'autre de l'autre, et JÉSUS au milieu.

19 Pilate fit aussi faire un écriteau et le fit mettre au-dessus de la croix ; et on y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS.

20 Plusieurs donc des Juifs lurent cet écriteau, parce que le lieu où JÉSUS était crucifié était près de la ville ; et il était écrit en hébreu, en grec et en latin.

21 Et les principaux sacrificateurs des Juifs dirent à Pilate : N'écris pas : Le roi des Juifs ; mais qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs.

22 Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.

23 Après que les soldats eurent crucifié JÉSUS, ils prirent ses habits, et ils en firent quatre parts, une part pour chaque soldat ; ils prirent aussi la robe ; mais la robe était sans couture, d'un seul tissu, depuis le haut jusqu'au bas.

24 Ils dirent donc entre eux : Ne la mettons pas en pièces, mais tirons au sort à qui l'aura ; de sorte que cette parole de l'Écriture fut accomplie : Ils ont partagé mes vêtements entre eux, et ils ont jeté le sort sur ma robe. C'est ce que firent les soldats.

25 Or, la mère de JÉSUS, et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléopas, et Marie-Magdelaine, se tenaient près de sa croix.

26 JÉSUS donc voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà ton fils.

27 Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. Et dès cette heure-là ce disciple la prit chez lui.

28 Après cela JÉSUS, voyant que tout était accompli, dit, afin que l'Écriture fût accomplie : J'ai soif.

29 Et il y avait là un vaisseau plein de vinaigre. Ils emplirent donc de vinaigre une éponge, et ils mirent de l'hysope autour, et la lui présentèrent à la bouche.

30 Et quand JÉSUS eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et baissant la tête, il rendit l'esprit.

- 31 Or, les Juifs, de peur que les corps ne demeuraient sur la croix le jour du sabbat, (car c'en était la préparation, et ce sabbat était un jour fort solennel) prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes, et qu'on les ôtât.
- 32 Les soldats vinrent donc, et rompirent les jambes au premier, et ensuite à l'autre qui était crucifié avec lui.
- 33 Mais lorsqu'ils vinrent à JÉSUS, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes.
- 34 Mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.
- 35 Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage, (et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit vrai) afin que vous le croyiez.
- 36 Or, cela arriva ainsi, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Aucun de ses os ne sera rompu.
- 37 Et ailleurs l'Écriture dit encore : Ils verront celui qu'ils ont percé.
- 38 Après cela, Joseph d'Arimatee, qui était disciple de JÉSUS, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs, pria Pilate qu'il pût ôter le corps de JÉSUS ; et Pilate le lui permit. Il vint donc et emporta le corps de Jésus.
- 39 Nicodème, qui au commencement était venu de nuit vers JÉSUS, y vint aussi, apportant environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès.
- 40 Ils prirent donc le corps de JÉSUS, et l'enveloppèrent de linges, avec des drogues aromatiques, comme les Juifs ont accoutumé d'ensevelir.
- 41 Or, il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié ; et dans ce jardin un sépulcre neuf, où personne n'avait été mis.
- 42 Ils mirent donc là JÉSUS, à cause que c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs, parce que le sépulcre était proche.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la passion et de la mort de notre Sauveur doit être considérée et méditée dans ces trois vues principales :

I. Comme un sacrifice qu'il a offert à DIEU pour expier nos péchés, et pour nous acquérir le droit à la vie éternelle,

II. Comme un engagement à aimer ce Rédempteur charitable qui nous a tant aimé et à renoncer au péché qu'il s'est proposé de détruire par sa mort,

III. Comme un exemple de patience et d'humiliation que nous devons nous proposer sans cesse pour modèle.

Outre ces considérations générales, il faut faire ces quatre réflexions particulières sur les circonstances de cette histoire :

I. Que l'écriteau qui fut mis sur la croix de JÉSUS-CHRIST en trois langues faisait connaître à tout le monde la cause de sa condamnation et par ce moyen son innocence,

II. Que les diverses circonstances de sa passion et de sa mort, comme le partage de ses habits, sa soif, ses os qui ne furent point brisés, son côté percé, avaient été marquées dans les oracles du Vieux Testaments. Ainsi les Juifs devaient reconnaître par tout ce qui se passait alors que JÉSUS était le Messie promis par les prophètes et c'est de quoi nous devons être pleinement convaincus par cette admirable conformité qu'il y a entre les prédictions du Vieux Testament et ce qui est arrivé à notre Seigneur.

III. Ce que JÉSUS-CHRIST dit de dessus la croix pour recommander la Sainte vierge à St. Jean marque la tendresse et les soins de notre Seigneur envers sa bienheureuse mère et en même temps son amour pour cet apôtre. On doit remarquer dans le récit de la sépulture de JÉSUS-CHRIST le courage et la hardiesse de Joseph, qui dans le temps que JÉSUS vient d'être condamné et de mourir, se déclare hautement pour lui, de même que Nicodème qui avait autrefois été timide. Les circonstances de cette sépulture servent aussi à prouver la vérité de sa mort et de sa résurrection.

IV. Enfin, la pensée que JÉSUS-CHRIST a été enseveli doit nous apprendre à ne craindre, ni la sépulture, ni la mort puisque nous savons que si nous mourons comme lui, nous ressusciterons aussi comme il ressuscita le troisième jour après sa mort.

CHAPITRE XX

JÉSUS étant ressuscité se montre premièrement à Marie Magdeleine,

Ensuite aux apôtres en l'absence de Thomas,

Et après cela à Thomas lui-même.

1 Le premier jour de la semaine, Marie-Magdelaine vint le matin au sépulcre comme il faisait encore obscur ; et elle vit que la pierre était ôtée de l'entrée du sépulcre.

2 Elle courut donc trouver Simon Pierre, et l'autre disciple que JÉSUS aimait ; et elle leur dit : On a enlevé du sépulcre le Seigneur, et nous ne savons où on l'a mis.

3 Alors Pierre sortit avec l'autre disciple, et ils allèrent au sépulcre.

4 Et ils couraient tous deux, ensemble ; mais cet autre disciple courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre.

- 5 Et s'étant baissé, il vit les linges qui étaient à terre ; mais il n'y entra point.
- 6 Mais Simon Pierre, qui le suivait, étant arrivé, entra dans le sépulcre, et vit les linges qui étaient à terre.
- 7 Et le linge qu'on lui avait mis sur la tête n'était pas avec les autres linges ; mais il était plié en un lieu à part.
- 8 Alors cet autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, y entra, et il vit, et il crut.
- 9 Car ils n'avaient pas encore bien entendu ce que l'Écriture dit, qu'il fallait que JÉSUS ressuscitât des morts.
- 10 Après cela, les disciples retournèrent chez eux.
- 11 Mais Marie se tenait dehors, près du sépulcre, en pleurant ; et comme elle pleurait, elle se baissa pour regarder dans le sépulcre.
- 12 Et elle vit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, au lieu où le corps de JÉSUS avait été couché.
- 13 Et ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle leur dit : Parce qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis.
- 14 Et ayant dit cela, elle se retourna, et vit JÉSUS qui était là ; mais elle ne savait point que ce fût Jésus.
- 15 JÉSUS lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? Elle, croyant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si tu l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis, et je l'irai prendre.
- 16 JÉSUS lui dit : Marie ! Et elle, s'étant retournée, lui dit : Rabboni ! c'est-à-dire, mon Maître !
- 17 JÉSUS lui dit : Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va vers mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon DIEU et votre DIEU.
- 18 Marie-Magdelaine vint annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur, et qu'il lui avait dit cela.
- 19 Le soir de ce même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées, parce qu'ils craignaient les Juifs, JÉSUS vint, et il fut là au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous !
- 20 Et quand il leur eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples donc voyant le Seigneur, eurent une grande joie.
- 21 Il leur dit encore : La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même.
- 22 Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit.
- 23 Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.
- 24 Or, Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque JÉSUS y était venu.
- 25 Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai point.
- 26 Huit jours après, comme ses disciples étaient encore dans la maison, et que Thomas était avec eux, JÉSUS vint, les portes étant fermées, et il fut là au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous !
- 27 Puis il dit à Thomas : Mets ici ton doigt, et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et la mets dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais crois.
- 28 Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur, et mon DIEU !
- 29 JÉSUS lui dit : Parce que tu m'as vu, Thomas, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru !
- 30 JÉSUS fit encore en présence de ses disciples plusieurs autres miracles, qui ne sont pas écrits dans ce livre.
- 31 Mais ces choses ont été écrites, afin que vous croyiez que JÉSUS est le CHRIST, le Fils de DIEU, et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons dans ce chapitre que JÉSUS-CHRIST, étant ressuscité, se fit voir premièrement à Marie Magdelaine et après à tous les apôtres. Marie Magdelaine fut d'abord informée de la résurrection de notre Seigneur par l'apparition des anges et elle eut la première la consolation de le voir ressuscité. Ce fut là une récompense de sa piété et de son attachement à JÉSUS-CHRIST et c'est ainsi que DIEU a accoutumé de se communiquer à ceux qui l'aiment et qui le cherchent sincèrement.

II. Il paraît par le récit de St. Jean que les apôtres ne crurent pas d'abord la résurrection de notre Seigneur et qu'ils n'en furent pleinement persuadés qu'après qu'il leur eut donné des preuves certaines et répétées. C'est ce que l'on voit surtout par l'exemple de Thomas qui ne voulut pas croire que JÉSUS fut ressuscité à moins qu'il ne le vît et qu'il ne touchât ses mains et son côté, mais qui fut ensuite convaincu de cette vérité qu'il avait d'abord refusé de croire et qui reconnut JÉSUS-CHRIST comme son Seigneur et comme son DIEU. Toutes ces différentes apparitions de notre Seigneur servent à prouver la vérité de sa résurrection et à confirmer la sincérité du témoignage que les apôtres ont rendu sur ce sujet.

JÉSUS-CHRIST étant ainsi ressuscité, nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit le Fils de DIEU et qu'il n'ait parfaitement expié nos péchés par sa mort. Nous avons surtout dans cette résurrection une image et un gage certain de

la nôtre, ce qui doit fortifier puissamment notre foi et nous remplir d'espérance et de joie. Il faut aussi que la foi en JÉSUS-CHRIST ressuscité nous purifie et nous sanctifie et qu'à l'imitation de Marie et des apôtres qui eurent une si grande joie de le revoir et qui marquèrent tant de zèle et tant d'amour pour lui, nous l'adorions comme notre Seigneur et notre DIEU, en sorte que, marquant par notre obéissance la sincérité de notre foi, nous parvenions par ce moyen au bonheur qu'il promet à tous ceux qui auront véritablement cru en lui.

CHAPITRE XXI.

JÉSUS se manifeste aux apôtres près de la mer de Tibériade et il leur donne des preuves de sa résurrection.

Il confirme St. Pierre dans l'apostolat et il lui prédit ce qui devait lui arriver et à St. Jean et c'est par là que finit l'Évangile.

- 1 Après cela JÉSUS se fit encore voir aux disciples près de la mer de Tibériade, et il se fit voir de cette manière :
- 2 Simon Pierre, et Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples étaient ensemble.
- 3 Simon Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils y allèrent donc aussitôt ; et ils entrèrent dans une barque ; mais ils ne prirent rien cette nuit-là.
- 4 Le matin étant venu, JÉSUS se trouva sur le rivage ; mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.
- 5 JÉSUS leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non.
- 6 Et il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque, et vous en trouverez. Ils le jetèrent donc ; mais ils ne pouvaient plus le tirer, à cause de la grande quantité de poissons.
- 7 Alors le disciple que JÉSUS aimait, dit à Pierre : C'est le Seigneur. Et quand Simon Pierre eut entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit de sa robe de dessus, car il était nu, et il se jeta dans la mer.
- 8 Mais les autres disciples vinrent avec la barque, tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deux cents coudées.
- 9 Quand ils furent descendus à terre, ils virent de la braise qui était là, et du poisson mis dessus, et du pain.
- 10 JÉSUS leur dit : Apportez de ces poissons que vous venez de prendre.
- 11 Simon Pierre remonta dans la barque, et tira le filet à terre, plein de cent cinquante-trois grands poissons, et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point.
- 12 JÉSUS leur dit : Venez et dînez. Et aucun des disciples n'osait lui demander : Qui es-tu ? sachant que c'était le Seigneur.
- 13 JÉSUS donc s'approcha, et prenant du pain, il leur en donna, et du poisson aussi.
- 14 Ce fut déjà la troisième fois que JÉSUS se fit voir à ses disciples, après être ressuscité.
- 15 Après qu'ils eurent dîné, JÉSUS dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes agneaux.
- 16 Il lui demanda encore une seconde fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes brebis.
- 17 Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, tu connais toutes choses, tu sais que je t'aime. JÉSUS lui dit : Pais mes brebis.
- 18 En vérité, en vérité, je te le dis, lorsque tu étais jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais ; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudrais pas.
- 19 JÉSUS dit cela pour marquer de quelle mort Pierre devait glorifier DIEU. Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.
- 20 Et Pierre s'étant tourné, vit venir après lui le disciple que JÉSUS aimait, celui qui, pendant le souper, était penché sur le sein de JÉSUS, et lui avait dit : Seigneur, qui est celui qui te trahira ?
- 21 Pierre donc l'ayant vu, dit à JÉSUS : Seigneur, et celui-ci, que lui arrivera-t-il ?
- 22 JÉSUS lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi.
- 23 Ce qui fit courir le bruit parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Cependant JÉSUS n'avait pas dit : Il ne mourra point ; mais il avait seulement dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?
- 24 C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui les a écrites ; et nous savons que son témoignage est véritable.
- 25 Il y a aussi beaucoup d'autres choses que JÉSUS a faites, et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écrirait. Amen.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre que notre Seigneur voulut assurer les apôtres de sa résurrection, non seulement en se montrant à eux et en mangeant en leur présence, mais en leur faisant voir des marques de sa puissance divine.

Cela doit nous persuader de plus en plus de cette grande vérité de laquelle toute notre consolation dépend.

II. JÉSUS-CHRIST, avant que de confirmer Saint Pierre dans la charge d'apôtre, lui demanda par trois fois s'il l'aimait. Il exigea de lui ces trois déclarations afin que cet apôtre sentît d'autant mieux le péché qu'il avait commis en le reniant par trois fois, qu'il réparât le scandale qu'il avait donné par sa chute.

Cette conduite de notre Seigneur montre qu'il ne nous reçoit en grâce que lorsque nous confessons nos péchés, que nous les réparons et que nous rentrons dans notre devoir. Mais ce qu'il demande de nous sur toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et l'on ne mérite pas d'être appelé son disciple si l'on ne peut lui dire comme Saint Pierre : Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime.

III. Après que cet apôtre eut fait cette déclaration, JÉSUS-CHRIST le confirma dans l'apostolat. Il lui dit de paître ses brebis et il lui prédit même qu'il souffrirait le martyre, ce qui marquait que la fidélité de Saint Pierre serait désormais à tout épreuve.

DIEU pardonne toujours à ceux qui se repentent véritablement, il leur accorde même de nouvelles grâces, mais le devoir de ceux à qui il a ainsi pardonné c'est de lui marquer leur fidélité pendant toute leur vie par un zèle et par un attachement inviolable.

Enfin, le Seigneur prédit que St. Jean demeurerait jusqu'au temps de sa venue, cela signifiait que cet apôtre vivrait jusqu'à ce qu'il eût vu la destruction de Jérusalem et la ruine des Juifs.

Ce fut là un privilège que JÉSUS-CHRIST voulut accorder à ce disciple qu'il aimait. Cette promesse fut accomplie, St. Jean parvint à une vieillesse fort avancée, il vécut longtemps après tous les autres apôtres et environ trente ans après la ruine de Jérusalem et il vit avant sa mort l'accomplissement de tout ce qu'il avait entendu dire à notre Seigneur touchant cette ruine et l'établissement de son règne.

LES ACTES

DES

SAINTS APÔTRES

ARGUMENT

St. Luc raconte dans ce livre comment la religion chrétienne s'établit après l'ascension de JÉSUS-CHRIST, premièrement à Jérusalem et ensuite en divers autres lieux par le moyen des apôtres et principalement par le ministère de Saint Pierre et de Saint Paul. Cette histoire comprend le temps qui s'est écoulé depuis l'ascension de JÉSUS-CHRIST jusqu'au premier emprisonnement de St. Paul à Rome, ce qui fait l'espace d'environ vingt-huit ans.

CHAPITRE I.

Dans le premier chapitre, Saint Luc rapporte deux choses :

I. L'ascension de notre Seigneur.

II. L'établissement de Saint Matthias dans la charge d'apôtre.

- 1 J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile, de toutes les choses que JÉSUS a faites et a enseignées,
- 2 Jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel, après avoir donné ses ordres, par le Saint-Esprit, aux apôtres qu'il avait choisis ;
- 3 auxquels aussi, après qu'il eut souffert, il se montra lui-même vivant, et leur en donna plusieurs preuves, se faisant voir à eux pendant quarante jours, et leur parlant de ce qui regarde le royaume de DIEU.
- 4 Et les ayant assemblés, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi.
- 5 Car Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit dans peu de jours.
- 6 Eux donc, étant assemblés, lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ?
- 7 Mais il leur dit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps ou les moments dont le Père a réservé la disposition à sa propre puissance.
- 8 Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, qui descendra sur vous ; et vous me servirez de témoins, tant à Jérusalem que dans toute la Judée, et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.
- 9 Et après qu'il eut dit ces paroles, il fut élevé pendant qu'ils le regardaient, et une nuée l'emporta de devant leurs yeux.
- 10 Et comme ils avaient les yeux attachés au ciel pendant qu'il y montait, deux hommes se présentèrent devant eux en vêtements blancs,
- 11 Et leur dirent : Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce JÉSUS, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, en reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.
- 12 Alors ils s'en retournèrent à Jérusalem, de la montagne qu'on appelle des Oliviers, qui est près de Jérusalem, l'espace du chemin d'un sabbat.
- 13 Et quand ils furent arrivés, ils montèrent dans une chambre haute, où demeuraient Pierre, Jacques, Jean, André, Philippe, Thomas, Barthélemi, Matthieu. Jacques, fils d'Alphée, Simon Zélote, et Jude, frère de Jacques.
- 14 Tous ceux-là persévéraient d'un commun accord dans la prière et dans l'oraison, avec les femmes, et Marie, mère de JÉSUS, et avec ses frères.
- 15 En ces jours-là Pierre se leva au milieu des disciples, qui étaient assemblés au nombre d'environ cent vingt personnes, et il leur dit :
- 16 Mes frères, il fallait que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture, par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris JÉSUS, fût accompli.
- 17 Car il était de notre nombre, et il avait eu sa part à ce ministère.
- 18 Mais, après avoir acquis un champ, du salaire de son crime, il s'est précipité, il a crevé par le milieu, et toutes ses entrailles ont été répandues ;
- 19 ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ-là a été appelé en leur propre langue,

Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

20 Aussi est-il écrit dans le livre des psaumes : Que sa demeure devienne déserte, et qu'il n'y ait personne qui l'habite ; et : Qu'un autre prenne sa charge.

21 Il faut donc que de ceux qui ont été avec nous pendant tout le temps que le Seigneur JÉSUS a vécu parmi nous, 22 depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour que le Seigneur a été enlevé d'avec nous, il y en ait un qui soit témoin avec nous de sa résurrection.

23 Alors ils en présentèrent deux : Joseph, appelé Barsabas, surnommé Juste, et Matthias.

24 Et priant, ils dirent : Toi, Seigneur, qui connais les cœurs de tous, montre-nous lequel de ces deux tu as choisi ;

25 afin qu'il ait part au ministère et à l'apostolat que Judas a abandonné pour s'en aller en son lieu.

26 Et ils jetèrent le sort sur eux ; et le sort tomba sur Matthias, qui, d'un commun accord, fut mis au rang des onze apôtres.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous apprend que notre Seigneur, étant ressuscité, demeura pendant quarante jours sur la terre pour persuader d'autant mieux les apôtres de la vérité de sa résurrection et pour leur donner les instructions qui leur étaient nécessaires. Au bout de ces quarante jours, il fut élevé au Ciel en leur présence parce qu'ils devaient être tous témoins de cet événement et des anges leur apparurent alors qui les assurèrent que JÉSUS était monté au Ciel et qu'il en reviendrait au dernier jour. Nous avons en cela des preuves très convaincantes de l'ascension de JÉSUS-CHRIST et de la certitude de son dernier retour. Ces vérités étant attestées par le témoignage des apôtres, par celui des anges aussi bien que par des effets merveilleux qui suivirent l'élévation de JÉSUS-CHRIST dans la gloire céleste. Notre Seigneur étant ainsi monté au Ciel, tous les hommes doivent reconnaître qu'il a une souveraine puissance sur toutes choses et que son règne est spirituel et céleste. Cela doit aussi nous engager à avoir sans cesse nos pensées et nos désirs élevés vers ce séjour glorieux où notre Seigneur est à la droite de DIEU son Père et où il nous prépare des demeures éternelles et à vivre une pratique continuelle de la piété en attendant son retour.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il y a deux choses principales à remarquer :

L'une que les assemblées religieuses sont autorisées par l'exemple des apôtres et des premiers disciples de JÉSUS-CHRIST, lesquels, après que notre Seigneur fut monté au Ciel, étaient ordinairement assemblés pour vaquer à la prière et à l'oraison.

L'autre que, comme JÉSUS avait choisi douze apôtres, l'un des premiers soins de St. Pierre et de ses collègues fut d'établir un apôtre à la place de Judas, que pour cet effet ils présentèrent deux hommes qui avaient été les témoins de la vie et de la résurrection de JÉSUS-CHRIST, mais qu'ils jetèrent le sort sur eux et qu'ils prièrent le Seigneur de montrer lequel des deux il avait élu, parce que les apôtres devaient être choisis immédiatement par JÉSUS-CHRIST lui-même.

CHAPITRE II.

Saint Luc rapporte quatre choses dans ce chapitre :

I. Comment les apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte.

II. Le discours que Saint Pierre fit aux Juifs ce jour-là.

III. L'effet de ce discours qui fut la conversion de trois milles personnes.

IV. L'état où était alors l'église de Jérusalem.

1 Le jour de la Pentecôte étant arrivé, ils étaient tous d'un accord dans un même lieu.

2 Alors il se fit tout à coup un bruit qui venait du ciel, comme le bruit d'un vent qui souffle avec impétuosité ; et il remplit toute la maison où ils étaient.

3 Et ils virent paraître des langues séparées les unes des autres, qui étaient comme de feu, et qui se posèrent sur chacun d'eux.

4 Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler des langues étrangères, selon que l'Esprit les faisait parler.

5 Or, il y avait alors à Jérusalem des Juifs craignant DIEU, de toutes les nations qui sont sous le ciel.

6 Après donc que le bruit s'en fut répandu, il s'assembla une multitude de gens, qui furent tout étonnés de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa propre langue.

7 Et ils en étaient tous hors d'eux-mêmes et dans l'admiration, se disant les uns aux autres : Ces gens-là qui parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8 Comment donc les entendons-nous parler chacun la propre langue *du pays* où nous sommes nés ?

9 Parthes, Mèdes, Elamites, ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10 la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, les quartiers de la Libye qui est près de Cyrène, et ceux qui sont venus de Rome ;

11 tant Juifs que Prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler en nos langues des choses magnifiques de

DIEU.

12 Ils étaient donc tous étonnés, et ne savaient que penser, se disant l'un à l'autre : Que veut dire ceci ?

13 Et les autres, se moquant, disaient : C'est qu'ils sont pleins de vin doux.

14 Mais Pierre, se présentant avec les onze, éleva sa voix, et leur dit : Hommes Juifs, et vous tous qui habitez à Jérusalem, sachez ceci, et écoutez avec attention mes paroles :

15 Ces gens-ci ne sont point ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.

16 Mais c'est ici ce qui a été prédit par le prophète Joël :

17 Il arrivera dans les derniers jours, dit DIEU, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils prophétiseront, et vos filles aussi ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes.

18 Et dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront ;

19 et je ferai des prodiges en haut dans le ciel, et des signes en bas sur la terre, du sang et du feu, et une vapeur de fumée ;

20 le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et illustre jour du Seigneur vienne ;

21 et il arrivera que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

22 Hommes Israélites, écoutez ceci : JÉSUS le Nazaréen, homme approuvé de DIEU parmi vous par les effets de sa puissance, par les merveilles et par les miracles que DIEU a faits par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes ;

23 ce JÉSUS ayant été livré par la volonté déterminée et selon la prescience de DIEU, vous l'avez pris, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, l'ayant attaché à la croix.

24 Mais DIEU l'a ressuscité, ayant rompu les liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il y fût retenu.

25 Car David dit de lui : Je voyais toujours le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé.

26 C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, et que ma langue a fait éclater sa joie, et même ma chair reposera dans l'espérance ;

27 parce que tu ne me laisseras point dans le sépulcre, et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption.

28 Tu m'as fait connaître le chemin de la vie : tu me rempliras de joie en me faisant voir ta face.

29 Mes frères, je puis bien vous dire avec assurance, touchant le patriarche David, qu'il est mort, et qu'il a été enseveli, et que son sépulcre est encore aujourd'hui parmi nous.

30 Mais étant prophète, et sachant que DIEU lui avait promis avec serment qu'il ferait naître le CHRIST de sa postérité selon la chair, pour le faire asseoir sur son trône ;

31 prévoyant cela, il a parlé de la résurrection du Christ, disant, qu'il n'a point été laissé dans le sépulcre, et que sa chair n'a point senti la corruption.

32 DIEU a ressuscité ce JÉSUS ; et nous en sommes tous témoins.

33 Après donc qu'il a été élevé par la droite de DIEU, et qu'il a reçu de son Père le Saint-Esprit qui avait été promis, il a répandu ce que vous voyez et que vous entendez maintenant.

34 Car David n'est point monté au ciel, mais il a dit lui-même : L'Eternel a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite,

35 jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

36 Que toute la maison d'Israël sache donc certainement que DIEU a fait Seigneur et Christ ce JÉSUS que vous avez crucifié.

37 Ayant ouï ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?

38 Et Pierre leur dit : Convertissez-vous ; et que chacun de vous soit baptisé au nom de JÉSUS-CHRIST, pour obtenir la rémission des péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.

39 Car la promesse a été faite à vous et à vos enfants, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur notre DIEU en appellera.

40 Et il les pressait par plusieurs autres discours, et les exhortait, en leur disant : Sauvez-vous du milieu de cette race perverse.

41 Ceux donc qui reçurent de bon cœur sa parole, furent baptisés ; et il y eut environ trois mille personnes qui furent ajoutées ce jour-là à l'Eglise.

42 Or, ils persévéraient tous dans la doctrine des apôtres, dans la communion, dans la fraction du pain et dans les prières.

43 Et tout le monde avait de la crainte, et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges par les apôtres.

44 Et tous ceux qui croyaient, étaient ensemble dans un même lieu, et avaient toutes choses communes ;

45 ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon le besoin que chacun en avait.

46 Et ils étaient tous les jours assidus au temple d'un commun accord ; et rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur ;

47 louant DIEU, et étant agréables à tout le peuple ; et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'Eglise des gens pour être sauvés.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer en premier lieu sur ce chapitre que JÉSUS-CHRIST, en faisant descendre le Saint-Esprit sur les apôtres, accomplit les promesses qu'il leur avait faites de leur envoyer cet Esprit après son départ et qu'il leur donna en cela des preuves certaines et indubitables de son élévation au Ciel. Il leur communiqua le don de parler toutes sortes de langues pour leur montrer qu'ils devaient annoncer l'Évangile à tous les peuples du monde et pour les mettre en état de le faire. Et cette merveille arriva un jour solennel et en présence d'une grande multitude de personnes qui étaient venues à Jérusalem de divers pays étrangers, afin que le bruit de cet événement miraculeux se répandît de tous côtés et que cela servit à faire recevoir la prédication des apôtres.

II. Le but de ce discours que St. Pierre fit aux Juifs était de leur apprendre que ce qui venait d'arriver avait été prédit par le prophète Joël, que ce JÉSUS qu'ils avaient crucifié était ressuscité, que DIEU l'avait élevé au Ciel, que c'était lui qui venait de répandre sur les apôtres le don de parler diverses langues et que tous les hommes devaient le regarder comme le Messie et comme leur Seigneur et leur Roi. C'est aussi là la substance de l'Évangile et ce qu'il faut croire touchant JÉSUS-CHRIST.

III. La conversion de ces trois mille Juifs qui reçurent le baptême en ce jour-là fut une preuve admirable de l'efficacité de la prédication de Saint Pierre et leur exemple nous montre qu'une vive componction de cœur et une humble docilité qui dispose le pécheur à suivre tout ce qu'il plaira à DIEU de lui prescrire est le caractère des vrais pénitents et le sûr moyen de s'amender et d'entrer dans les voies du salut.

IV. Enfin, on doit faire l'attention la plus sérieuse à ce que Saint Luc rapporte dans ce chapitre de la piété de ces premiers chrétiens, de leur assiduité à la prière, à la célébration de l'eucharistie et aux autres exercices religieux, de l'union admirable qu'il y avait entre eux, de leur charité et en général de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs. À tous ces égards, ces anciens fidèles qui composaient l'église de Jérusalem doivent servir de modèle à toutes les églises et à apprendre aux chrétiens de tous les temps à être zélés et assidus à la prière et à toutes les parties du service divin, à vivre dans la paix et dans la concorde, à pratiquer les œuvres de charité et à se rendre agréable à DIEU et aux hommes par des mœurs pures et par la sainteté de leur conduite.

CHAPITRE III.

Ce chapitre contient :

Le récit d'un miracle que Saint Pierre fit en guérissant un homme perclus de ses membres.

Ce que cet apôtre dit aux Juifs pour leur apprendre que ce miracle avait été fait au nom de JÉSUS-CHRIST.

1 Quelques jours après, Pierre et Jean montaient ensemble au temple à l'heure de la prière, qui était la neuvième du jour.

2 Et il y avait un homme qui était impotent dès sa naissance, qu'on portait, et qu'on mettait tous les jours à la porte du temple appelée la belle porte, pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans le temple.

3 Cet homme, voyant Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, les pria de lui donner l'aumône.

4 Mais Pierre et Jean ayant les yeux arrêtés sur lui, Pierre lui dit : Regarde-nous.

5 Et il les regardait attentivement, s'attendant à recevoir quelque chose d'eux.

6 Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni argent, ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne ; au nom de JÉSUS-CHRIST de Nazareth, lève-toi et marche.

7 Et l'ayant pris par la main droite, il le leva ; et à l'instant les plantes et les chevilles de ses pieds devinrent fermes ;

8 et il se leva debout en sautant, il marcha, et il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant DIEU.

9 Et tout le peuple le vit qui marchait et qui louait DIEU.

10 Et ils reconnurent que c'était celui-là même qui était à la belle porte du temple, pour demander l'aumône ; et ils furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui était arrivé.

11 Et comme l'impotent qui avait été guéri, tenait par la main Pierre et Jean, tout le peuple étonné courut à eux au portique qu'on appelle de Salomon.

12 Mais Pierre, voyant cela, dit au peuple : Hommes Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci ? ou pourquoi avez-vous les yeux arrêtés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance, ou par notre piété que nous eussions fait marcher cet homme ?

13 Le DIEU d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le DIEU de nos pères a glorifié son Fils JÉSUS, que vous avez livré et renié devant Pilate, quoiqu'il jugeât qu'il devait être relâché.

14 Mais vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé qu'on vous accordât un meurtrier ;

15 et vous avez fait mourir le Prince de la vie, que DIEU a ressuscité des morts : de quoi nous sommes témoins.

16 C'est par la foi en son nom, que son nom a raffermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez ; et c'est la foi que nous avons en lui qui a opéré dans cet homme cette parfaite guérison en présence de vous tous.

17 Et maintenant, mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance, aussi bien que vos conducteurs.

18 Mais c'est ainsi que DIEU a accompli ce qu'il avait prédit par la bouche de tous ses prophètes, que le CHRIST devait souffrir.

19 Amendez-vous donc et vous convertissez, afin que vos péchés soient effacés.

20 Quand les temps du rafraîchissement seront venus de la part du Seigneur, et qu'il aura envoyé JÉSUS-CHRIST, qui vous a été annoncé auparavant,

21 lequel il faut que le ciel contienne jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses, dont DIEU a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes, dès le commencement.

22 Car Moïse a dit à nos pères : Le Seigneur votre DIEU vous suscitera, d'entre vos frères, un prophète comme moi, écoutez-le en tout ce qu'il vous dira.

23 Et quiconque n'écouterà pas ce prophète, sera exterminé du milieu de son peuple.

24 Tous les prophètes qui ont parlé depuis Samuel, et ceux qui l'ont suivi, ont aussi prédit ces jours-ci.

25 Vous êtes les enfants des prophètes, et de l'alliance que DIEU a traitée avec nos pères, en disant à Abraham : Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité.

26 C'est pour vous premièrement que DIEU, ayant suscité son Fils JÉSUS, l'a envoyé pour vous bénir, en retirant chacun de vous de vos iniquités.

RÉFLEXIONS

L'histoire de la guérison de cet homme qui était perclus montre qu'aussitôt après l'ascension de notre Seigneur, les apôtres firent voir aux yeux de tous les Juifs par des miracles éclatants que JÉSUS-CHRIST était élevé au Ciel et qu'il leur avait donné le pouvoir de faire des miracles semblables aux siens. Ce fut par ce moyen que l'Évangile continua à faire de grands progrès dans la ville de Jérusalem, tout le peuple ayant été rempli d'admiration à la vue de cette guérison miraculeuse.

II. On doit remarquer après cela dans le discours de St. Pierre le zèle et la hardiesse avec laquelle cet apôtre reprocha aux Juifs le crime qu'ils avaient commis en crucifiant JÉSUS-CHRIST et leur déclara ouvertement que ce JÉSUS était le Messie dont tous les prophètes avaient prédit la venue. C'est ainsi qu'il faut toujours confesser le nom de notre Seigneur et rendre un témoignage authentique à la vérité.

III. On voit ici que bien que les Juifs eussent crucifié le fils de DIEU, Pierre ne laissa pas de les exhorter à la repentance et qu'il leur promet que leurs péchés seraient effacés pourvu qu'ils se convertissent et qu'ils ne s'obstinassent pas dans leur incrédulité. D'où nous devons recueillir que le retour à la grâce de DIEU est ouvert à tous ceux qui se repentent et qui s'amendent, quelques coupables qu'ils soient.

IV. Enfin, Saint Pierre nous apprend que JÉSUS est ce grand prophète dont Moïse avait parlé et duquel DIEU a dit : *qu'on doit l'écouter en tout ce qu'il dira et que ceux qui refuseront de l'écouter seront retranchés de son peuple.*

C'est cela même que Saint Pierre marque dans le dernier verset de ce chapitre en disant : *que DIEU a envoyé son fils JÉSUS pour nous bénir en nous retirant chacun de nous de nos péchés.*

Le but de l'envoi du fils de DIEU a donc été de retirer les hommes de leurs vices et ce n'est que par là qu'ils peuvent avoir part à la bénédiction que ce grand Sauveur a apportée au monde.

CHAPITRE IV.

Saint Luc rapporte :

I. L'emprisonnement de St. Pierre et de St. Jean,

II. Leur comparution devant le conseil des Juifs, et ce qui s'y passa.

III. Une prière qu'ils firent à DIEU après qu'on leur eut défendu avec de sévères menaces de plus parler au nom de JÉSUS-CHRIST.

IV. L'état de l'église de Jérusalem et surtout de l'admirable charité qui y régnait.

1 Mais comme Pierre et Jean parlaient au peuple, les sacrificateurs, le capitaine du temple et les sadducéens survinrent,

2 étant fort en peine de ce qu'ils enseignaient le peuple, et de ce qu'ils annonçaient la résurrection des morts au nom de Jésus.

3 Et s'étant saisis d'eux, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain, parce qu'il était déjà tard.

4 Cependant, plusieurs de ceux qui avaient entendu la parole, crurent, et le nombre de ces personnes fut d'environ cinq

mille.

5 Mais il arriva, le lendemain, que les chefs du peuple, les sénateurs et les scribes s'assemblèrent à Jérusalem,

6 Avec Anne, le souverain sacrificateur, Caïphe, Jean, Alexandre et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale ;

7 et ayant fait paraître au milieu d'eux Pierre et Jean, ils leur dirent : Par quel pouvoir, ou au nom de qui avez-vous fait ceci ?

8 Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : Chefs du peuple, et vous, sénateurs d'Israël,

9 puisque nous sommes aujourd'hui recherchés pour avoir fait du bien à un homme impotent, afin de savoir par quel moyen il a été guéri ;

10 sachez, vous tous, et tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de JÉSUS-CHRIST de Nazareth, que vous avez crucifié et que DIEU a ressuscité des morts ; c'est par lui que cet homme se présente guéri devant vous.

11 C'est cette pierre qui a été rejetée par vous qui bâtissez, qui a été faite la principale pierre de l'angle.

12 Et il n'y a point de salut en aucun autre ; car aussi il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés.

13 Eux voyant la hardiesse de Pierre et de Jean, et sachant que c'étaient des hommes sans lettres et du commun peuple, ils étaient dans l'étonnement, et ils reconnaissaient qu'ils avaient été avec Jésus.

14 Et voyant que l'homme qui avait été guéri était présent avec eux, ils n'avaient rien à opposer.

15 Alors leur ayant commandé de sortir du conseil, ils consultèrent entre eux,

16 disant : Que ferons-nous à ces gens-ci ? car c'est une chose connue à tous les habitants de Jérusalem, qu'ils ont fait un miracle ; cela est évident, et nous ne pouvons pas le nier.

17 Mais afin que cela ne se répande pas davantage parmi le peuple, défendons-leur, avec de grandes menaces, de parler à qui que ce soit en ce nom-là.

18 Et les ayant rappelés, ils leur défendirent absolument de parler, ni d'enseigner en aucune manière au nom de Jésus.

19 Mais Pierre et Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant DIEU, de vous obéir plutôt qu'à DIEU.

20 Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et que nous avons entendues.

21 Ils les renvoyèrent donc avec de grandes menaces, ne trouvant pas le moyen de les punir à cause du peuple ; parce que tous glorifiaient DIEU de ce qui était arrivé.

22 Car l'homme sur qui cette miraculeuse guérison avait été faite, avait plus de quarante ans.

23 Après qu'on les eut laissés aller, ils vinrent vers leurs frères, et leur racontèrent tout ce que les principaux sacrificateurs et les sénateurs leur avaient dit.

24 Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tous d'un accord leur voix à DIEU, et dirent : Seigneur, tu es le DIEU qui a fait le ciel, la terre, et la mer, et toutes les choses qui y sont ;

25 et qui a dit par la bouche de David ton serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les peuples ont-ils projeté des choses vaines ?

26 Les rois de la terre se sont soulevés, et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Oint.

27 Car en effet, Hérode et Ponce-Pilate, avec les Gentils et le peuple d'Israël, se sont assemblés contre ton saint Fils JÉSUS, que tu as oint,

28 Pour faire toutes les choses que ta main et ton conseil avaient auparavant déterminé devoir être faites.

29 Maintenant donc, Seigneur, regarde à leurs menaces, et donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec une pleine hardiesse ;

30 en étendant ta main, afin qu'il se fasse des guérisons, des miracles et des merveilles par le nom de ton Saint Fils Jésus.

31 Lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla ; et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils annonçaient la parole de DIEU avec hardiesse.

32 Or, la multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme ; et personne ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier ; mais toutes choses étaient communes entre eux.

33 Et les apôtres rendaient témoignage, avec beaucoup de force, de la résurrection du Seigneur JÉSUS ; et il y avait une grande grâce sur eux tous.

34 Car il n'y avait personne parmi eux qui fût dans l'indigence ; parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre, ou des maisons, les vendaient, et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu.

35 Ils le mettaient aux pieds des apôtres ; et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.

36 Ainsi Joses, surnommé par les apôtres Barnabas, c'est-à-dire fils de consolation, qui était lévite et originaire de Chypre,

37 ayant un fonds de terre, le vendit, et en apporta le prix, et le mit aux pieds des apôtres.

RÉFLEXIONS

On voit premièrement dans ce chapitre l'accomplissement de ce que JÉSUS-CHRIST avait prédit aux apôtres, savoir

qu'ils seraient mis en prison et menés devant les magistrats à cause de lui, mais on remarque aussi que les rigueurs qu'on exerçait contre eux n'ébranlaient point leur confiance et que le nombre de chrétiens croissait chaque jour nonobstant les oppositions des Juifs.

II. Les apôtres paraissant devant le conseil y parlèrent avec sainte hardiesse et avec tant de force que leurs ennemis en étaient étonnés et qu'ils n'avaient rien à leur opposer. C'est là un effet de la vertu divine dont les apôtres étaient revêtus et des promesses que JÉSUS-CHRIST leur avaient faites de les fortifier et de leur donner une sagesse à laquelle personne ne pourrait résister.

III. St. Pierre et St. Jean firent encore paraître leur zèle lorsque le magistrat leur ayant défendu de plus annoncer l'Évangile, ils répondirent : *qu'il n'était pas juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à DIEU.*

Cette généreuse résolution des apôtres montre qu'il n'y a rien au monde qui doive nous empêcher d'obéir à DIEU et qu'en particulier les ministres du Seigneur, qui par des égards mondains ou par la crainte des hommes n'osent pas dire et faire tout ce que DIEU leur commande, sont des lâches et des prévaricateurs.

IV. On voit dans l'ardente prière que les apôtres présentèrent à DIEU pour implorer son secours, le courage et la confiance dont ils étaient animés. Et les marques que DIEU leur donna de sa présence et de sa faveur en faisant trembler le lieu où ils étaient assemblés les assurèrent que DIEU agréait et exauçait leur prière et qu'il les couvrirait de sa protection. On a toujours un secours puissant et une ressource sûre dans la prière lorsqu'on craint DIEU et qu'on n'a en vue que sa gloire. DIEU ne manque jamais d'exaucer ceux qui l'invoquent ainsi et quand on défend sa cause, on doit se mettre peu en peine des vains efforts des hommes.

V. Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre de l'union qu'il y avait entre les fidèles de Jérusalem et de l'usage qu'ils faisaient de leurs biens fait voir que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de concorde, que les vrais chrétiens ne sont qu'un cœur et qu'une âme et qu'ils exercent avec plaisir et libéralement la charité envers les nécessiteux.

CHAPITRE V.

St Luc fait l'histoire du péché d'Ananias et de Saphira et de la punition que DIEU en fit.

II. Il parle ensuite des miracles des apôtres et des progrès merveilleux que l'Évangile faisait à Jérusalem.

III. Les apôtres sont mis en prison une seconde fois, mais DIEU les en délivre par un ange et ils continuent à annoncer l'Évangile.

IV. Ils paraissent encore devant le conseil qui les condamne à être fouettés et qui leur défend de plus parler de JÉSUS-CHRIST et de sa doctrine.

1 Mais un certain homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une possession ;

2 et il retint une partie du prix, du consentement de sa femme, et il en apporta le reste, et le mit aux pieds des apôtres.

3 Mais Pierre lui dit : Ananias, pourquoi Satan s'est-il emparé de ton cœur, pour te faire mentir au Saint-Esprit, et détourner une partie du prix de ce fonds de terre ?

4 Si tu l'eusses gardé, ne te demeurerait-il pas ? et l'ayant vendu, n'était-il pas en ton pouvoir d'en garder le prix ? Comment cela a-t-il pu entrer dans ton cœur ? Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, mais c'est à DIEU.

5 Ananias, à l'ouïe de ces paroles, tomba, et rendit l'esprit ; ce qui causa une grande crainte à tous ceux qui en entendirent parler.

6 Et quelques jeunes gens se levant, le prirent, l'emportèrent, et l'ensevelirent.

7 Environ trois heures après, sa femme ne sachant rien de ce qui était arrivé, entra.

8 Et Pierre prenant la parole, lui dit : Dis-moi, avez-vous vendu le fonds de terre autant ? Et elle dit : Oui, nous l'avons vendu autant.

9 Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà, ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront.

10 Au même instant elle tomba à ses pieds et rendit l'esprit. Et ces jeunes gens étant entrés, ils la trouvèrent morte, et ils l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari.

11 Cela donna une grande crainte à toute l'Eglise et à tous ceux qui en entendirent parler.

12 Et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, par le moyen des apôtres, et ils étaient tous d'un accord dans le portique de Salomon.

13 Et aucun des autres n'osait se joindre à eux, mais le peuple leur donnait de grandes louanges.

14 Et la multitude de ceux qui croyaient au Seigneur, tant des hommes que des femmes, s'augmentait de plus en plus ;

15 jusque-là qu'on apportait les malades dans les rues, et on les mettait sur des lits et sur des couchettes, afin que quand Pierre viendrait à passer, son ombre du moins en couvrît quelques-uns.

16 Le peuple des villes voisines venait aussi en foule à Jérusalem ; et on y apportait les malades, et ceux qui étaient tourmentés par les esprits immondes, et tous étaient guéris.

17 Alors le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, lesquels étaient de la secte des sadducéens, se

levèrent et furent remplis d'envie.

18 Et ils se saisirent des apôtres, et les mirent dans la prison publique.

19 Mais un ange du Seigneur ouvrit, pendant la nuit, les portes de la prison, et les ayant fait sortir, il leur dit :

20 Allez, et vous présentant dans le temple, annoncez au peuple toutes les paroles de cette doctrine de la vie.

21 Ce qu'ayant ouï, ils entrèrent, dès le point du jour, dans le temple, et ils y enseignaient. Cependant le souverain sacrificateur étant arrivé, et ceux qui étaient avec lui, ils rassemblèrent le conseil et tous les sénateurs du peuple d'Israël ; et ils envoyèrent à la prison pour faire amener les apôtres.

22 Mais les sergents y étant allés, ils ne les trouvèrent point dans la prison ; ainsi ils s'en retournèrent, et firent leur rapport,

23 Disant : Nous avons trouvé la prison bien fermée, et les gardes dehors, devant les portes ; mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

24 Le souverain sacrificateur, le capitaine du temple et les principaux sacrificateurs, ayant ouï cela, furent fort en peine au sujet des apôtres, ne sachant ce qui arriverait de tout cela.

25 Mais quelqu'un survint, qui leur fit ce rapport : Voilà ces gens que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple, et qui enseignent le peuple.

26 Alors le capitaine du temple, avec les huissiers, s'en alla, et il les amena, mais sans violence ; car ils craignaient d'être lapidés par le peuple.

27 Et les ayant amenés, ils les présentèrent au conseil. Et le souverain sacrificateur les interrogea, et leur dit :

28 Ne vous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là ? et vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire venir sur nous le sang de cet homme.

29 Mais Pierre et les autres apôtres répondirent : Il faut obéir à DIEU plutôt qu'aux hommes.

30 Le DIEU de nos pères a ressuscité JÉSUS, que vous avez fait mourir, le pendant au bois.

31 C'est lui que DIEU a élevé à sa droite, pour être le Prince et le Sauveur, afin de donner à Israël la repentance et la rémission des péchés.

32 Et nous lui sommes témoins de ces choses, aussi bien que le Saint-Esprit que DIEU a donné à ceux qui lui obéissent.

33 Eux entendant cela, grinçaient les dents, et ils délibéraient de les faire mourir.

34 Mais un Pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, commanda qu'on fit retirer les apôtres pour un peu de temps.

35 Et il leur dit : Hommes Israélites, prenez garde à ce que vous avez à faire à l'égard de ces gens.

36 Car il y a quelque temps que Theudas s'éleva, se disant être quelque chose ; auquel un nombre d'environ quatre cents hommes se joignit ; mais il fut tué, et tous ceux qui l'avaient cru furent dissipés et réduits à rien.

37 Après lui, s'éleva Judas le Galiléen, du temps du dénombrement, et il attira à lui un grand peuple ; mais il périt aussi, et tous ceux qui le crurent furent dispersés.

38 Je vous dis donc maintenant : Ne poursuivez plus ces gens-là, mais laissez-les en repos ; car si ce dessein est un ouvrage des hommes, il se détruira de lui-même ;

39 mais s'il vient de DIEU, vous ne pouvez le détruire, et prenez garde qu'il ne se trouve que vous avez fait la guerre à DIEU. Et ils furent de son avis.

40 Et ils firent rentrer les apôtres ; et après les avoir fait fouetter, ils leur défendirent de parler au nom de JÉSUS ; et ils les laissèrent aller.

41 Ils sortirent donc de devant le conseil, remplis de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

42 Et ils ne cessaient tous les jours d'enseigner et d'annoncer JÉSUS-CHRIST, dans le temple et de maison en maison.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions à faire sur l'histoire d'Ananias.

I. La première, que DIEU frappa de mort cet homme et sa femme pour avoir menti à St. Pierre, afin de donner de la crainte à tous les membres de l'église, de soutenir l'autorité des apôtres dans les commencements de la prédication de l'Évangile et de faire voir la divinité de la doctrine qu'ils annonçaient.

II. La seconde, que DIEU connaît les cœurs et les choses cachées, que quand même on pourrait tromper les hommes, on ne saurait le tromper et que ceux qui mentent aux hommes et en particulier à leurs conducteurs spirituels dans des occasions où l'on est obligé de dire la vérité, mentent à DIEU et s'exposent à sa vengeance.

III. La troisième, que c'est un très grand péché d'user de mensonge et de tromperie dans l'exercice de la charité. On est libre de donner ou de ne pas donner, mais quand on a consacré une chose à DIEU et à des usages de charité, il n'est pas permis de la reprendre, ni même d'en retenir la moindre partie.

Ce que St. Luc dit des miracles surprenants que les apôtres faisaient, de l'accroissement merveilleux de l'église de Jérusalem aussi bien que de l'amour et du respect que tout le monde avait pour les chrétiens est tout à fait remarquable. C'étaient là des preuves authentiques de la divinité de la doctrine chrétienne et de son efficace. Et puisque ces progrès de l'Évangile étaient le fruit, non seulement des miracles des apôtres, mais aussi de l'union qui régnait parmi les fidèles et de l'innocence de leurs mœurs, on voit par-là combien la bonne vie des chrétiens contribue à rendre la religion de JÉSUS-CHRIST honorable et à l'établir dans le monde.

Les apôtres furent emprisonnés pour la seconde fois en ce temps-là, mais DIEU leur fit ouvrir miraculeusement les portes de la prison par un ange. Cette nouvelle marque de la protection de DIEU devait les remplir d'assurance et faire voir à leurs ennemis que c'était en vain qu'ils s'opposaient à la prédication de l'Évangile. Après que les apôtres furent sortis de prison, ils allèrent enseigner dans le temple, nonobstant les défenses qui leur avaient été faites et étant appelés pour cela devant le conseil, ils y parlèrent avec beaucoup de sagesse et de fermeté en déclarant : *qu'il fallait plutôt obéir à DIEU qu'aux hommes.*

Ce courage et ce zèle des apôtres nous apprennent qu'il faut toujours suivre les mouvements de sa conscience sans s'effrayer des menaces des hommes et que les ordres où les défenses des magistrats ne doivent jamais nous arrêter quand il s'agit d'obéir à DIEU et de faire ce qu'il commande.

Il faut remarquer ensuite que le conseil étant irrité contre les apôtres voulait les faire mourir, mais que DIEU se servit des sages avis de Gamaliel pour les garantir du danger qui les menaçait. La manière dont ce sénateur parla dans le conseil doit nous faire reconnaître que les avis modérés et pieux doivent être suivis, qu'il ne faut jamais rien faire par passion et par un zèle inconsidéré, surtout en matière de religion, que les entreprises dont DIEU n'est pas l'auteur se dissipent tôt ou tard d'elles-mêmes, mais que celles qui viennent de lui s'accomplissent infailliblement, malgré l'opposition des hommes et que ceux qui s'y opposent font la guerre à DIEU.

Enfin, l'on voit ici que les apôtres ayant été condamnés à être fouettés se réjouirent d'avoir eu l'honneur de souffrir cet opprobre pour JÉSUS-CHRIST et qu'ils continuèrent à prêcher l'Évangile. C'est ainsi qu'il faut souffrir constamment et même avec joie les maux auxquels on pourrait être exposés en faisant son devoir et s'en acquitter toujours avec persévérance.

CHAPITRE VI.

Ce chapitre a deux parties :

I. On lit dans la première l'établissement des diacres dont la charge était d'administrer les aumônes de l'église, et dans la seconde comment St. Étienne fut accusé devant le conseil des Juifs.

1 En ce temps-là, comme les disciples se multipliaient, il s'éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour.

2 C'est pourquoi les douze apôtres, ayant convoqué la multitude des disciples, leur dirent : Il n'est pas raisonnable que nous laissions la prédication de la parole de DIEU, pour servir aux tables.

3 Choisissez donc, frères, sept hommes d'entre vous, de qui l'on ait un bon témoignage, et qui soient pleins du Saint-Esprit et de sagesse, afin que nous leur commettions cet emploi.

4 Et pour nous, nous continuerons à vaquer à la prière et au ministère de la parole.

5 Cette proposition plut à toute l'assemblée ; et ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe et Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte antiochien ;

6 et ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains.

7 Et la parole de DIEU se répandait, et le nombre des disciples se multipliait fort à Jérusalem. Il y avait même un grand nombre de sacrificateurs qui obéissaient à la foi.

8 Or, Etienne, plein de foi et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9 Mais quelques-uns de la synagogue, qu'on appelle la synagogue des affranchis, et de celle des Cyrénéens, des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent et disputaient contre Etienne.

10 Et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait.

11 Alors ils subornèrent des hommes, pour dire : Nous lui avons ouï proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre DIEU.

12 Et ils émurent le peuple, et les sénateurs, et les Scribes ; et se jetant sur lui, ils le saisirent par force et l'emmenèrent au conseil ;

13 Et ils produisirent de faux témoins, qui disaient : Cet homme-ci ne cesse de proférer des paroles blasphématoires contre ce saint lieu et contre la loi.

14 Car nous lui avons ouï dire que ce JÉSUS de Nazareth détruira ce lieu, et changera les ordonnances que Moïse nous a données.

15 Et comme tous ceux qui étaient assis au conseil avaient les yeux arrêtés sur lui, son visage leur parut semblable à celui d'un ange.

RÉFLEXIONS

On voit dans ce chapitre l'institution de la charge des diacres qui furent établis par les apôtres pour dispenser les charités des fidèles. Quoi que cette charge soit aujourd'hui abolie dans la plupart des églises chrétiennes par la faute des hommes et par le désordre qui y règne à divers égards, elle ne laisse pas d'être une institution divine et très utile pour l'édification de l'église.

II. Puisque DIEU voulut que l'administration des aumônes fut confiée à des gens sages et remplis du Saint-Esprit, il paraît de là que la charité est un devoir très important, que les aumônes des fidèles doivent être distribuées avec beaucoup de prudence et de sagesse, que, pour cet effet, l'église doit commettre des gens intègres et craignant DIEU qui soient chargés de ce soin et qu'en général on ne doit mettre dans les charges ecclésiastiques que des personnes qui aient un bon témoignage et qui soient d'une probité reconnue.

III. L'on voit ici que St. Étienne, l'un des sept diacres qui était illustre par sa foi, par son zèle et par les miracles qu'il faisait ne tarda pas à éprouver la haine des Juifs. Il fut accusé d'être un ennemi de DIEU et de la loi de Moïse et amené devant le conseil pour y être condamné. Mais il y parut avec une sainte hardiesse et d'une manière qui étonna les juges.

C'est de tout temps que les gens de bien ont été exposés à la haine des méchants et à leurs calomnies, mais l'injustice et la violence dont on use contre eux ne les empêchent jamais de s'acquitter courageusement de leur devoir et de satisfaire aux engagements de leur vocation et de leur conscience.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre contient premièrement le discours que St. Étienne fit devant le conseil des Juifs.

II. Le récit de son martyre et de sa mort.

1 Alors le souverain sacrificateur dit à Etienne : Ces choses sont-elles ainsi ?

2 Et Etienne dit : Mes frères et mes pères, écoutez-moi. Le DIEU de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Carran ;

3 et il lui dit : Sors de ton pays et de ta parenté et viens dans le pays que je te montrerai.

4 Alors, étant sorti du pays des Chaldéens, il vint demeurer à Carran. De là, après que son père fut mort, DIEU le fit passer dans ce pays que vous habitez maintenant,

5 où il ne lui donna aucun fonds, non pas même un pied de terre ; mais il lui promit de lui en donner la possession, et à sa postérité après lui, lorsqu'il n'avait point encore d'enfant.

6 Et DIEU lui parla ainsi : Ta postérité habitera dans une terre étrangère pendant quatre cents ans ; et on la réduira en servitude, et on la maltraitera.

7 Mais je jugerai la nation qui les aura asservis, dit le Seigneur, et après cela ils sortiront, et me serviront en ce lieu-ci.

8 Puis il lui donna l'alliance de la circoncision ; et ensuite Abraham eut pour fils Isaac, qu'il circoncit le huitième jour, et Isaac eut Jacob, et Jacob les douze patriarches.

9 Et les patriarches, étant émus d'envie, vendirent Joseph pour être mené en Égypte ; mais DIEU fut avec lui.

10 Il le délivra de toutes ses afflictions, et, par la sagesse qu'il lui donna, il le rendit agréable à Pharaon, roi d'Égypte, qui l'établit gouverneur d'Égypte et de toute sa maison.

11 Alors il arriva une famine dans tout le pays d'Égypte, et en Canaan, et une grande misère, en sorte que nos pères ne pouvaient trouver des vivres.

12 Mais Jacob, ayant appris qu'il y avait du blé en Égypte, y envoya nos pères une première fois.

13 Et la seconde fois, Joseph fut reconnu par ses frères, et Pharaon sut quelle était l'extraction de Joseph.

14 Alors Joseph envoya quérir Jacob son père, et toute sa famille, qui consistait en soixante et quinze personnes.

15 Jacob donc descendit en Égypte et y mourut, lui et nos pères,

16 Qui furent transportés en Sichem, et mis dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent, des fils d'Hémor de Sichem.

17 Mais, comme le temps approchait, auquel devait s'accomplir la promesse que DIEU avait faite avec serment à Abraham, le peuple s'accrut et se multiplia beaucoup en Égypte,

18 Jusqu'à ce qu'il vînt un autre roi en Égypte, qui n'avait point connu Joseph.

19 Ce roi, usant d'artifice contre notre nation, traita durement nos pères, jusqu'à leur faire exposer leurs enfants, afin d'en faire périr la race.

20 En ce temps-là Moïse naquit, qui était parfaitement beau, et qui fut nourri trois mois dans la maison de son père.

21 Ensuite, ayant été exposé, la fille de Pharaon le fit emporter, et le fit élever comme son fils.

22 Et Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Égyptiens ; et il était puissant en paroles et en œuvres.

23 Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, la pensée lui vint d'aller visiter ses frères, les enfants d'Israël.
24 Et voyant qu'on en maltraitait un sans sujet, il prit sa défense, et vengea celui qui était outragé, en tuant l'Égyptien.
25 Or, il croyait que ses frères comprendraient que DIEU les voulait délivrer par son moyen ; mais ils ne le comprirent point.
26 Le lendemain, il en vit quelques-uns d'eux qui se battaient, et il tâcha de les mettre d'accord, en leur disant : Ô hommes, vous êtes frères ; pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ?
27 Mais celui qui maltraitait son prochain, repoussa Moïse, en lui disant : Qui t'a établi prince et juge sur nous ?
28 Veux-tu me tuer, comme tu tuas hier l'Égyptien ?
29 A cette parole Moïse s'enfuit, et il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils.
30 Quarante ans après, l'ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui était en feu.
31 Et quand Moïse le vit, il fut étonné de ce qu'il voyait ; et comme il s'approchait pour considérer ce que c'était, la voix du Seigneur lui fut adressée,
32 Qui lui dit : Je suis le DIEU de tes pères, le DIEU d'Abraham, le DIEU d'Isaac, et le DIEU de Jacob. Et Moïse, tout tremblant, n'osait considérer ce que c'était.
33 Alors le Seigneur lui dit : Ôte les souliers de tes pieds ; car le lieu où tu es est une terre sainte.
34 J'ai vu, j'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai entendu leur gémissment, et je suis descendu pour les délivrer. Viens donc maintenant, et je t'enverrai en Egypte.
35 Ce Moïse qu'ils avaient rejeté, en disant : Qui t'a établi prince et juge ? c'est celui que DIEU envoya pour prince et pour libérateur, sous la conduite de l'ange qui lui était apparu dans le buisson.
36 C'est celui qui les tira de là, en faisant des prodiges et des miracles en Egypte, dans la mer Rouge, et au désert, pendant quarante ans.
37 C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israël : Le Seigneur votre DIEU vous suscitera un prophète comme moi, d'entre vos frères ; écoutez-le.
38 C'est lui qui, lorsque le peuple fut assemblé au désert, s'entretenait avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sina, c'est lui qui fut avec nos pères et qui a reçu des paroles de vie pour nous les donner.
39 Nos pères ne voulurent point lui obéir, mais ils le rejetèrent, et retournèrent de leur cœur en Egypte,
40 Disant à Aaron : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse qui nous a tirés du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.
41 Alors ils firent un veau d'or, et ils offrirent des sacrifices à l'idole, et se réjouirent dans les ouvrages de leurs mains.
42 C'est pourquoi DIEU se détourna d'eux, et les abandonna à servir l'armée du ciel, comme il est écrit dans le livre des prophètes, : Maison d'Israël, est-ce à moi que vous avez offert des victimes et des sacrifices durant quarante ans au désert ?
43 Vous avez porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Remphan, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer ; c'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone.
44 Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères au désert, comme l'avait ordonné celui qui avait dit à Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu.
45 Et nos pères, l'ayant reçu, l'emportèrent, sous la conduite de Josué, au pays qui était possédé par les nations que DIEU chassa de devant nos pères, jusqu'aux jours de David,
46 qui trouva grâce devant DIEU, et qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au DIEU de Jacob.
47 Et Salomon lui bâtit un temple.
48 Mais le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, comme le prophète le dit :
49 Le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied. Quelle maison me bâtiriez-vous, dit le Seigneur, ou quel serait le lieu de mon repos ?
50 Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses ?
51 Gens de cou raide, et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous vous opposez toujours au Saint-Esprit ; vous êtes tels que vos pères.
52 Quel est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui ont prédit l'avènement du Juste, que vous avez livré, et dont vous avez été les meurtriers ;
53 Vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée.
54 Entendant ces choses, ils étaient transportés de rage dans leurs cœurs, et ils grinçaient les dents contre lui.
55 Mais Etienne, étant rempli du Saint-Esprit, et ayant les yeux attachés au ciel, vit la gloire de DIEU, et JÉSUS qui était à la droite de DIEU ;
56 et il dit : Voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est à la droite de DIEU.
57 Alors ils poussèrent de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles, et ils se jetèrent tous ensemble sur lui ;
58 Et l'ayant traîné hors de la ville, ils le lapidèrent, et les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

59 Et pendant qu'ils lapidaient Etienne, il priait et disait : Seigneur JÉSUS, reçois mon esprit.

60 Puis s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur impute point ce péché. Et quand il eut dit cela, il s'endormit.

RÉFLEXIONS

Le but du discours que St. Étienne fit devant le conseil était de faire voir :

I. Qu'il n'était pas un ennemi de DIEU et de la loi comme on l'en accusait, mais qu'il adorait le DIEU d'Abraham et des patriarches ;

II. Que JÉSUS était le Messie qui devait naître de la postérité d'Abraham et dont Moïse et les prophètes avaient marqué la venue ;

III. Que l'alliance de DIEU et son service n'étaient pas attachés à la nation des Juifs, ni au temple de Jérusalem, non plus qu'au service cérémoniel que Moïse avait prescrit ;

IV. Que les Juifs avaient été de tout temps rebelles à DIEU, qu'ils avaient rejeté et persécuté les prophètes et qu'ainsi il n'était pas surprenant qu'ils eussent rejeté JÉSUS-CHRIST et qu'ils persécutassent ses serviteurs.

On remarque dans tout ce discours de St. Étienne le grand zèle dont il était animé et la sainte liberté avec laquelle il reprocha aux Juifs leur endurcissement, quoi qu'il vît bien qu'en parlant ainsi il s'exposait à leur fureur et au danger de perdre la vie. Les Juifs transportés de rage condamnèrent ce fidèle serviteur de DIEU à être lapidé, mais DIEU lui fit voir pour l'encourager les Cieux ouverts et JÉSUS-CHRIST assis à sa droite, après quoi St. Étienne souffrit cette mort cruelle avec constance en invoquant le Seigneur JÉSUS jusqu'au dernier soupir et en priant pour ceux qui le faisaient mourir.

Cette mort du premier martyr de l'Église apprend à tous les chrétiens à souffrir courageusement tous les maux que la profession de la vérité peut attirer sur eux et même la mort s'ils y étaient appelés, à pardonner à ceux qui leur font le plus mal et à prier pour eux.

On voit encore dans ce récit combien la mort des vrais fidèles est douce et de quelles consolations elle est accompagnée, ce qui doit nous animer fortement à la piété, afin qu'à notre dernière heure, nous puissions aussi remettre notre esprit entre les mains du Seigneur JÉSUS-CHRIST et nous endormir paisiblement dans l'espérance d'une meilleure vie.

CHAPITRE VIII.

St. Luc rapporte ici :

I. La persécution qui s'éleva contre l'église de Jérusalem après la mort de St. Étienne,

II. Comment St. Philippe prêcha l'Évangile à Samarie,

L'histoire de la conversion d'un seigneur étranger qui était trésorier de Candace, reine d'Éthiopie.

1 Or, Saul avait consenti à la mort d'Etienne ; et en ce temps-là, il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem ; et tous les fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés par les quartiers de la Judée et de la Samarie.

2 Et quelques hommes pieux emportèrent Etienne pour l'ensevelir, et ils firent un grand deuil sur lui.

3 Mais Saul ravageait l'Eglise, entrant dans les maisons ; et traînant par la force les hommes et les femmes, il les faisait mettre en prison.

4 Ceux donc qui furent dispersés, allaient de lieu en lieu, et ils annonçaient la parole de DIEU.

5 Philippe donc, étant descendu à la ville de Samarie, leur prêcha Christ.

6 Et le peuple était attentif, d'un commun accord, à ce que Philippe disait, en écoutant, et en voyant les miracles qu'il faisait.

7 Car les esprits immondes sortaient de plusieurs qui en étaient possédés, en jetant de grands cris ; et beaucoup de paralytiques et d'impotents furent guéris.

8 Ce qui causa une grande joie dans cette ville.

9 Or, il y avait auparavant, dans la même ville, un homme nommé Simon, qui exerçait la magie et remplissait d'étonnement le peuple de Samarie, se faisant passer pour un grand personnage.

10 Tous lui étaient attachés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; et ils disaient : Celui-ci est la grande puissance de DIEU.

11 Et ils étaient attachés à lui, parce que depuis longtemps il leur avait renversé l'esprit par ses enchantements.

12 Mais quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait ce qui concerne le royaume de DIEU et le nom de JÉSUS-CHRIST, ils furent baptisés, tant les hommes que les femmes.

13 Et Simon lui-même crut aussi, et après avoir été baptisé, il ne quittait point Philippe ; et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il était tout hors de lui-même.

14 Cependant, les apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de DIEU,

ils leur envoyèrent Pierre et Jean,

15 qui, y étant descendus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

16 Car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux ; mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17 Alors les apôtres leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit.

18 Mais Simon voyant que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, et leur dit :

19 Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit.

20 Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de DIEU s'acquerrait avec de l'argent.

21 Tu n'as point de part, ni rien à prétendre en cette affaire ; car ton cœur n'est pas droit devant DIEU.

22 Repens-toi donc de cette méchanceté, et prie DIEU, afin que, s'il est possible, cette pensée de ton cœur te soit pardonnée.

23 Car je vois que tu es dans un fiel très amer, et dans les liens de l'iniquité.

24 Alors Simon répondit, et leur dit : Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

25 Eux donc, après avoir ainsi rendu témoignage à la parole du Seigneur, et l'avoir annoncée, retournèrent à Jérusalem, et prêchèrent l'évangile en plusieurs bourgs des Samaritains.

26 Et un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : Lève-toi et va du côté du midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza la déserte.

27 Et il se leva, et s'en alla. Or, un Ethiopien, eunuque, qui était un puissant seigneur a la cour de Candace, reine d'Ethiopie, surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer DIEU.

28 Comme il s'en retournait, étant assis dans son chariot, il lisait le prophète Esaïe.

29 Alors l'Esprit dit à Philippe : Approche-toi, et joins ce chariot.

30 Et Philippe accourut, et entendit qu'il lisait le prophète Esaïe ; et il lui dit : Entends-tu bien ce que tu lis ?

31 Il lui répondit : Et comment le pourrais-je entendre, si quelqu'un ne me guide ? Et il pria Philippe de monter, et de s'asseoir auprès de lui.

32 Or, le passage de l'Ecriture qu'il lisait, était celui-ci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie ; et de même qu'un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche.

33 Sa condamnation a été levée dans son abaissement. Mais qui pourra compter sa durée ? Car sa vie a été retranchée de la terre.

34 Alors l'eunuque prit la parole et dit à Philippe : Je te prie, de qui le prophète dit-il cela ? Est-ce de lui-même, ou de quelque autre ?

35 Là-dessus, Philippe, prenant la parole, et commençant par cet endroit de l'Ecriture, il lui annonça Jésus.

36 Et comme ils allaient par le chemin, ils arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau ; et l'eunuque dit : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?

37 Et Philippe lui dit : Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque, répondant, dit : Je crois que JÉSUS-CHRIST est le Fils de DIEU.

38 Et il commanda qu'on arrêtât le chariot ; et ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque ; et Philippe le baptisa.

39 Et quand ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus, et il continua son chemin plein de joie.

40 Mais Philippe se trouva dans Azot ; et il annonça l'évangile par toutes les villes où il passa, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que la mort de St Étienne et la persécution qui fut suscitée contre l'église de Jérusalem tournèrent à l'avancement de l'Évangile, puisque les fidèles qui furent dispersés annoncèrent en divers lieux la parole de DIEU. Voilà comment les persécutions, que les premiers ennemis de l'église excitèrent contre elle, servirent à étendre davantage la religion de JÉSUS-CHRIST.

II. Ce qu'on lit ici de la créance que le peuple de Samarie donnait à Simon le magicien fait voir que les personnes qui ne connaissent pas la vérité se laissent aisément séduire par des imposteurs. Mais le changement qui arriva dans cette ville après que Philippe y eut annoncé l'Évangile montre que la vérité triomphe de l'erreur et du mensonge. St Luc remarque que Simon lui-même se fit baptiser et qu'il était tout ravi de voir les miracles que Philippe faisait. Cet exemple prouve que les méchants sont quelquefois touchés de l'excellence de l'Évangile et qu'ils en embrassent même la profession, mais ne le faisant pas par de bons motifs, leur conversion n'est pas sincère. Sur ce qui est ajouté que Simon offrit de l'argent à St. Pierre pour obtenir le don de communiquer le Saint-Esprit et de faire des miracles et que St.

Pierre, rempli d'indignation lui dénonça le jugement de DIEU, il faut remarquer que c'est une impiété détestable de faire servir la religion à l'avarice ou à l'ambition et de prétendre acheter ou vendre les choses saintes en quelque manière que cela se fasse. Cependant, St. Pierre exhorta Simon à se repentir et Simon effrayé pria les apôtres d'intercéder pour lui auprès de DIEU. Cela nous apprend qu'il ne faut jamais abandonner entièrement les plus grands pécheurs, ni leur refuser le secours de nos exhortations et de nos prières.

III. DIEU appela en ce temps-là un officier de la reine Candace à la foi en JÉSUS-CHRIST afin de montrer que l'Évangile serait bientôt annoncé à tous les peuples et afin de répandre par le moyen de cet homme la vraie religion dans l'Éthiopie. Ce seigneur, qui était du nombre des prosélytes païens qui avaient renoncé à l'idolâtrie, venait adorer le vrai DIEU à Jérusalem et il était occupé à la lecture des livres sacrés lorsque DIEU lui adressa Philippe pour l'instruire. On voit par-là que la providence prend un soin particulier de ceux qui ont de bonnes intentions et que DIEU accorde une nouvelle mesure de ses grâces à ceux qui font un bon usage de celles qu'ils ont déjà reçues et qui cherchent sincèrement la vérité. Le désir que cet officier fit paraître d'entendre le sens du passage d'Ésaïe qu'il lisait et la docilité avec laquelle il écouta Philippe montrent que chacun doit travailler à s'instruire des vérités du salut, tant par soi-même que par le secours d'autrui et qu'on ne doit pas négliger les instructions des ministres que DIEU a établis. L'officier ayant ouï Philippe souhaita d'être baptisé et après qu'il eût fait une profession ouverte de la foi, il reçut le baptême. C'est ainsi qu'en usent ceux qui aiment la vérité aussitôt qu'elle est connue, ils en embrassent la profession et ils ne renvoient jamais à s'acquitter de leur devoir.

IV. Enfin, comme ce seigneur après avoir été baptisé s'en retourna plein de joie dans son pays, il faut aussi que nous estimions par-dessus toutes choses le bonheur que nous avons de croire en JÉSUS-CHRIST et que l'avantage d'être de son église fasse toute notre consolation et toute notre joie.

CHAPITRE IX VERSETS 1 - 22

C'est ici l'histoire de la conversion de Paul.

1 Cependant, Saul ne respirant toujours que menace et que carnage contre les disciples du Seigneur, s'adressa au souverain sacrificateur,

2 Et il lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que s'il trouvait quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât liés à Jérusalem.

3 Et comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, tout d'un coup une lumière venant du ciel resplendit comme un éclair autour de lui.

4 Et étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

5 Et il répondit : Qui es-tu, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis JÉSUS que tu persécutes ; il te serait dur de regimber contre les aiguillons.

6 Alors, tout tremblant et effrayé, il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, et entre dans la ville, et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.

7 Or, les hommes qui faisaient le voyage avec lui s'arrêtèrent tout épouvantés, entendant bien une voix, mais ne voyant personne.

8 Et Saul se leva de terre, et ayant ouvert les yeux, il ne voyait personne, de sorte qu'ils le conduisirent par la main, et le menèrent à Damas,

9 Où il fut trois jours, sans voir, et sans manger ni boire.

10 Il y avait alors à Damas un disciple, nommé Ananias, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananias. Et il répondit : Me voici, Seigneur.

11 Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, et t'en va dans la rue qu'on appelle la rue droite, et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul, de Tarse ; car il est présentement en prières.

12 (Au même temps, Saul vit en vision un homme, nommé Ananias, qui entra et qui lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue.)

13 Ananias répondit : Seigneur, j'ai ouï dire à plusieurs personnes combien cet homme a fait de maux à tes Saints dans Jérusalem.

14 Il est même ici, avec pouvoir, de la part des principaux sacrificateurs, de lier tous ceux qui invoquent ton nom.

15 Mais le Seigneur lui dit ; Va ; car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois, et devant les enfants d'Israël ;

16 et je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

17 Ananias donc s'en alla, et étant entré dans la maison, il lui imposa les mains, et lui dit : Saul mon frère, le Seigneur JÉSUS, qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé afin que tu recouvres la vue, et que tu sois rempli du Saint-Esprit.

18 Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et à l'instant il recouvra la vue ; puis il se leva, et fut baptisé.

19 Et ayant mangé, il reprit ses forces. Et Saul fut quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas.

20 Et il prêcha incontinent dans les synagogues, que Christ était le Fils de DIEU.

21 Et tous ceux qui l'entendaient étaient hors d'eux-mêmes et disaient : N'est-ce pas là celui qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu ici exprès, afin de les emmener liés aux principaux sacrificateurs ?

22 Mais Saul se fortifiait de plus en plus, et il confondait les Juifs qui habitaient à Damas, démontrant que JÉSUS était le CHRIST.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention à cette histoire et y considérer en premier lieu que St. Paul, qui fut un si excellent Apôtre, était avant sa conversion et dans le temps qu'il était encore Juif un ennemi déclaré de la religion de JÉSUS-CHRIST et un ardent persécuteur des chrétiens. Cet Apôtre nous dit lui-même sur cela que DIEU l'appela dans cet état afin de donner en sa personne un exemple illustre de sa miséricorde envers les pécheurs. Cependant il faut se souvenir que si Saul persécutait l'église, il le faisait par ignorance et par un faux zèle, croyant même faire une chose agréable à DIEU, mais qu'il était du reste d'une vie irréprochable. Quand on ne pèche pas par malice et par un effet de corruption du cœur, mais par ignorance et par la force des préjugés, on peut en revenir plus facilement et avoir part à la miséricorde de DIEU.

II. Le moyen dont le Seigneur se servit pour convertir Saul est remarquable. Dans le temps qu'il allait à Damas pour persécuter les chrétiens, JÉSUS-CHRIST l'arrêta près de cette ville par une apparition qui le rempli de frayeur. Il lui parla des Cieux, il le renversa par terre et il le frappa d'aveuglement. Notre Seigneur en usa ainsi parce que dans les dispositions où Saul était, il fallait quelque chose d'extrêmement fort pour vaincre ses préjugés et pour le rendre docile. C'est ainsi que DIEU, par un effet de sa bonté et de sa sagesse, emploie les moyens les plus propres pour retirer les pécheurs de leurs égarements.

III. Ces paroles : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* marquent que JÉSUS-CHRIST regarde ce que l'on fait contre ses membres et contre son église comme s'il était fait contre lui-même et ce que Saul répondit en disant : *Seigneur, que veux-tu que je fasse ?* exprime les sentiments d'humilité et de docilité qui se rencontrent dans les pécheurs qui sont salutairement touchés. Ils obéissent sans délai à la vocation céleste, ils s'abandonnent entièrement à DIEU et ils sont prêts à suivre tous les conseils qu'il leur donne.

IV. Il faut remarquer que DIEU après avoir mis Saul en état d'écouter et de recevoir ce qui lui serait dit le renvoya à Ananias pour apprendre de lui ce qu'il devait faire et que cependant il prépara Ananias par une vision à aller voir Saul et à l'instruire. C'est ainsi que DIEU disposait les choses avec une grande sagesse pour achever l'ouvrage de la conversion de Saul.

V. Enfin, Saul après avoir été en jeûne et en prière pendant trois jours, recouvra la vue, il fut instruit et baptisé par Ananias et incontinent après il commença à prêcher l'Évangile dans les synagogues des Juifs. L'on doit admirer la puissance et la bonté de DIEU dans cet événement qui fut si salutaire à Paul et si avantageux à toute l'église et ce grand et prompt changement qui se fit dans cet apôtre fait voir que ceux qui sont véritablement convertis changent entièrement de sentiments et de conduite et qu'ils donnent de marques publiques et certaines de la sincérité de leur repentance.

CHAPITRE IX, VERSETS 23-43.

Saul, après sa conversion, étant persécuté par les Juifs à Damas, s'en va à Jérusalem d'où la persécution l'oblige encore à se retirer pour aller à Césarée et de là à Tarse.

St. Luc rapporte ensuite lieu l'heureux état des églises de la Judée et des lieux voisins, et enfin, le miracle de la guérison d'Énée et celui de la résurrection de Tabitha.

23 Quelque temps après, les Juifs délibérèrent de faire mourir Saul.

24 Mais il fut averti de leur complot. Or, ils gardaient les portes de la ville jour et nuit, pour le faire mourir.

25 Mais les disciples, le prenant pendant la nuit, le descendirent par la muraille, dans une corbeille.

26 Et quand Saul fut arrivé à Jérusalem, il tâchait de se joindre aux disciples ; mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût un disciple.

27 Mais Barnabas le prit et le mena aux apôtres, et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu sur le chemin et lui avait parlé ; et comment il avait parlé ouvertement à Damas au nom de Jésus.

28 Ainsi il allait et venait avec eux dans Jérusalem.

29 Et parlant avec hardiesse au nom du Seigneur JÉSUS, il parlait et disputait avec les Grecs ; mais ils tâchaient de lui ôter la vie.

30 Ce que les frères ayant découvert, ils le menèrent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse.

31 Cependant les Eglises étaient en paix par toute la Judée, la Galilée et la Samarie, étant édifiées et marchant dans la crainte du Seigneur, et elles étaient multipliées par la consolation du Saint-Esprit.

- 32 Il arriva, comme Pierre les visitait toutes, qu'il vint aussi vers les saints qui demeuraient à Lydde.
- 33 Et il y trouva un homme, nommé Enée, qui était couché dans un petit lit depuis huit ans, et qui était paralytique.
- 34 Et Pierre lui dit : Enée, JÉSUS, qui est le CHRIST, te guérit : lève-toi, et accommode ton lit. Et incontinent il se leva.
- 35 Et tous ceux qui demeuraient à Lydde et à Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur.
- 36 Il y avait aussi à Joppe une certaine femme qui était des disciples, nommée Tabitha, c'est-à-dire, en grec, Dorcas, laquelle était remplie de bonnes œuvres, et qui faisait beaucoup d'aumônes.
- 37 Elle tomba malade en ce temps-là, et elle mourut. Et après l'avoir lavée, ils la mirent dans une chambre haute.
- 38 Et comme Lydde était près de Joppe, les disciples ayant appris que Pierre y était, ils envoyèrent vers lui deux hommes, pour le prier de venir chez eux sans tarder.
- 39 Pierre donc se leva, et s'en alla avec eux. Et lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent à la chambre haute ; et toutes les veuves se présentèrent à lui en pleurant, et en lui montrant combien Dorcas faisait de robes et d'habits lorsqu'elle était avec elles.
- 40 Et Pierre, après les avoir tous fait sortir, se mit à genoux et pria, puis se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi. Et elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle s'assit.
- 41 Et Pierre lui donnant la main, la leva ; et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur présenta vivante.
- 42 Cela fut connu de toute la ville de Joppe ; et plusieurs crurent au Seigneur.
- 43 Et Pierre demeura plusieurs jours à Joppe, chez un certain Simon, corroyeur.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer ici :

I. Qu'aussitôt que St. Paul eut été converti et eut commencé à annoncer l'Évangile il fut persécuté par les Juifs. DIEU voulut par-là éprouver la fidélité de cet apôtre et lui apprendre à souffrir pour JÉSUS-CHRIST. Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui prennent la résolution de suivre le Seigneur et de vivre dans la piété, ils ressentent les effets de la haine du monde et ils sont exposés à des traverses, mais ces oppositions ne les étonnent point comme elles n'étonnèrent pas St. Paul qui, malgré la fureur des Juifs, continua à annoncer l'Évangile, même dans la ville de Jérusalem.

II. Ce que St. Luc dit de l'heureux état des églises de la Judée, de la Galilée et de la Samarie nous présente ces deux réflexions.

L'une, que, si DIEU permet que l'église soit persécutée, il lui donne aussi du relâche.

L'autre, que, ce qui rend les églises heureuses et florissantes, c'est quand elles marchent dans la crainte du Seigneur et que les dons du Saint-Esprit s'y multiplient.

III. Les deux miracles qui sont récités sur la fin de ce chapitre prouvent que les apôtres faisaient des miracles semblables à ceux que notre Seigneur avait faits pendant qu'il était au monde, ce qui contribuait à la conversion d'un grand nombre de personnes. Nous avons dans l'histoire de la maladie et de la mort de Tabitha un bel exemple qui doit inciter tous les chrétiens et principalement les personnes de son sexe à la piété et aux œuvres de la charité et la résurrection de cette femme doit être considérée comme une récompense que DIEU voulut accorder à sa foi et comme une preuve qui doit nous confirmer dans la croyance de la résurrection et dans l'espérance de la vie éternelle.

CHAPITRE X.

Ce chapitre contient l'histoire de la conversion du centenier Corneille à la religion chrétienne. Cet homme était païen de naissance, mais il adorait le vrai DIEU.

- 1 Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier d'une compagnie de la légion appelée Italique.
- 2 Il était religieux et craignant DIEU, lui et toute sa famille, faisant aussi beaucoup d'aumônes au peuple, et priant DIEU continuellement.
- 3 Il vit clairement dans une vision, environ la neuvième heure du jour, un ange de DIEU qui vint à lui, et lui dit : Corneille !
- 4 Et Corneille, ayant les yeux attachés sur lui, et tout effrayé, dit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? Et l'ange lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant DIEU.
- 5 Envoie donc présentement des gens à Joppe, et fais venir Simon, qui est surnommé Pierre.
- 6 Il est logé chez un certain Simon, corroyeur, qui a sa maison près de la mer ; c'est lui qui te dira ce qu'il faut que tu fasses.
- 7 Quand l'ange qui parlait à Corneille se fut retiré, il appela deux de ses domestiques et un soldat craignant DIEU, d'entre ceux qui se tenaient près de lui.
- 8 Et leur ayant tout raconté, il les envoya à Joppe.

9 Le lendemain, comme ils étaient en chemin, et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison, environ la sixième heure, pour prier.

10 Et ayant faim, il voulut prendre son repas ; et comme on le lui apprêtait, il lui survint un ravissement d'esprit.

11 Il vit le ciel ouvert, et un vaisseau qui descendait sur lui comme une grande nappe, liée par les quatre coins, et qui s'abaissait sur la terre ;

12 Dans lequel il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, et de bêtes sauvages, de reptiles, et d'oiseaux du ciel.

13 Et il y eut une voix qui lui dit : Pierre, lève-toi, tue, et mange.

14 Mais Pierre répondit : Non, Seigneur : car je n'ai jamais rien mangé d'impur ou de souillé.

15 La voix lui parlant encore pour la seconde fois, lui dit : Ne regarde pas comme souillé ce que DIEU a purifié.

16 Et cela arriva par trois fois ; après quoi le vaisseau fut retiré dans le ciel.

17 Comme Pierre était en peine de ce que pouvait signifier cette vision qu'il avait eue, les hommes envoyés de la part de Corneille, s'étant informés de la maison de Simon, arrivèrent à la porte.

18 Et ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si Simon, surnommé Pierre, était logé là ?

19 Et comme Pierre pensait à la vision qu'il avait eue, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui te demandent.

20 C'est pourquoi, lève-toi et descends, et t'en vas avec eux, sans en faire difficulté ; car c'est moi qui les ai envoyés.

21 Pierre étant donc descendu vers ces hommes qui lui étaient envoyés de la part de Corneille, il leur dit : Me voici, je suis celui que vous cherchez ; pour quel sujet êtes-vous venus ?

22 Ils lui dirent : Corneille, centenier, homme juste et craignant DIEU, et à qui toute la nation des Juifs rend un bon témoignage, a été averti de DIEU par un saint ange, de te faire venir dans sa maison, pour entendre ce que tu lui diras.

23 Pierre les ayant donc fait entrer, les logea ; et le lendemain il s'en alla avec eux, et quelques-uns des frères de Joppe l'accompagnèrent.

24 Le jour suivant ils entrèrent à Césarée. Or, Corneille les attendait avec ses parents et ses plus intimes amis, qu'il avait assemblés chez lui.

25 Et comme Pierre entra, Corneille alla au-devant de lui, et se jetant à ses pieds, il l'adora.

26 Mais Pierre le releva, lui disant : Lève-toi ; je ne suis qu'un homme, non plus que toi.

27 Et s'entretenant avec lui, il entra, et trouva plusieurs personnes qui étaient là assemblées.

28 Et il leur dit : Vous savez qu'il n'est pas permis à un Juif d'avoir aucune liaison avec un étranger, ni d'aller chez lui ; mais DIEU m'a fait voir que je ne devais appeler aucun homme souillé ou impur.

29 C'est pourquoi, ayant été appelé, je suis venu sans aucune difficulté. Je vous demande donc pour quel sujet vous m'avez fait venir ?

30 Alors Corneille lui dit : Il y a maintenant quatre jours que j'étais en jeûne et en prières dans ma maison à la neuvième heure, et tout d'un coup un homme, vêtu d'un habit resplendissant, se présenta devant moi,

31 Et me dit : Corneille, ta prière est exaucée, et DIEU s'est souvenu de tes aumônes.

32 Envoie donc à Joppe, et fais venir Simon, surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur, près de la mer ; quand il sera venu, il te parlera.

33 C'est pourquoi j'ai incontinent envoyé vers toi, et tu as bien fait de venir. Nous voici donc tous maintenant présents devant DIEU, pour entendre ce que DIEU t'a commandé de nous dire.

34 Alors Pierre prenant la parole, dit : En vérité, je reconnais que DIEU n'a point d'égard à l'apparence des personnes ;

35 mais qu'en toute nation, celui qui le craint et qui s'adonne à la justice, lui est agréable.

36 C'est ce qu'il a fait entendre aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par JÉSUS-CHRIST qui est le Seigneur de tous.

37 Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, et qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché ;

38 comment DIEU a oint du Saint-Esprit et de puissance JÉSUS de Nazareth, qui allait de lieu en lieu, en faisant du bien, et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable ; parce que DIEU était avec lui.

39 Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, tant au pays des Juifs qu'à Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, le pendant au bois.

40 Mais DIEU l'a ressuscité le troisième jour, et il a voulu qu'il se fit voir,

41 non à tout le peuple, mais aux témoins qui avaient été auparavant choisis de DIEU ; à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il a été ressuscité des morts.

42 Et il nous a commandé de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui qui est établi de DIEU *pour* être le juge des vivants et des morts.

43 Tous les prophètes rendent de lui ce témoignage, que quiconque croira en lui, recevra la rémission de ses péchés par son nom.

44 Comme Pierre tenait encore ce discours, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient ce qu'il disait.

45 Et tous les fidèles circoncis, qui étaient venus avec Pierre, furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les Gentils.

46 Car ils les entendaient parler diverses langues, et glorifier DIEU.

47 Alors Pierre prit la parole et dit : Quelqu'un pourrait-il empêcher qu'on ne baptise ceux qui ont reçu le Saint-Esprit, aussi bien que nous ?

48 Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur. Après cela ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux.

RÉFLEXIONS

Cette histoire a été rédigée par écrit pour nous apprendre de quelle manière l'Évangile commença d'être annoncé aux païens. Il faut admirer ici les voies dont la providence se servit pour la conversion de Corneille. DIEU lui envoya un ange pour lui dire de faire venir St. Pierre et dans ce même temps, il disposait cet apôtre à aller chez Corneille, ce qu'il n'aurait pas fait si DIEU ne lui eût fait connaître qu'il n'y avait point d'homme qu'il fallût regarder comme souillé et que l'Évangile devait être annoncé aux païens aussi bien qu'aux Juifs. C'est à quoi tendait la vision de ce vaisseau dans lequel il y avait des bêtes dont la loi défendait aux Juifs de manger.

II. Il est à remarquer que Corneille, quoi qu'engagé dans la profession des armes, était un homme dévot, charitable et craignant DIEU. A cause de cela, DIEU lui envoya un ange pour l'assurer qu'il s'était souvenu de ses prières et de ses aumônes et il l'amena à la connaissance de JÉSUS-CHRIST par le moyen de St. Pierre. On voit par-là que les œuvres de charité et de piété sont très agréables à DIEU et qu'il accorde de nouvelles lumières et de nouvelles grâces à ceux qui ont le cœur bon, qui l'invoquent et qui le craignent.

III. Le discours que St. Pierre fit chez Corneille renferme la substance de la doctrine que les apôtres prêchaient, savoir que DIEU avait envoyé son fils pour annoncer le salut aux Juifs, que les Juifs l'avaient fait mourir, mais qu'il était ressuscité et qu'il devait être le juge des vivants et des morts. Ce sont là les vérités les plus importantes de la religion et qui doivent être reçues par tous les chrétiens. Elles tendent à nous apprendre que la foi en JÉSUS-CHRIST et la sainteté de la vie sont l'unique moyen d'être sauvé et c'est ce qui est surtout marqué par ces paroles de Saint Pierre : *Que DIEU n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en tout nation, celui qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable et que quiconque croit en JÉSUS-CHRIST recevra la rémission des péchés par son nom.*

IV. L'attention, la soumission et l'obéissance avec laquelle Corneille et tous ceux de sa maison écoutèrent St. Pierre doit nous apprendre à recevoir la parole de DIEU avec les mêmes dispositions quand elle nous est annoncée.

V. Dans le temps que l'apôtre parlait à Corneille, le Saint-Esprit descendit sur ceux qui l'écoutaient et ils reçurent le don de parler diverses langues. DIEU en faisant alors en faveur des païens une merveille semblable à celle qu'il avait faite en envoyant le Saint-Esprit aux apôtres le jour de la Pentecôte marquait de la manière la plus claire qu'il voulait aussi faire part de sa grâce aux Gentils et c'est ce qui nous oblige, nous qui étions autrefois païens, à rendre grâce à DIEU de ce qu'il voulut ainsi recevoir dans son alliance ces peuples idolâtres et répandre son Esprit et sa grâce sur eux aussi bien que sur les Juifs.

CHAPITRE XI.

Ce chapitre a deux parties :

I. Les Juifs de Jérusalem qui s'étaient convertis à la religion chrétienne ayant trouvé mauvais que St. Pierre fut allé chez Corneille qui était païen, cet apôtre les informa de la manière dont DIEU lui avait fait connaître qu'il devait annoncer l'Évangile à Corneille et du succès de sa prédication, de quoi les chrétiens de Jérusalem eurent une grande joie.

II. St. Luc rapporte comment l'Évangile se répandit en divers lieux et particulièrement à Antioche, il parle aussi d'un prophète nommé Agabus qui prédit une famine.

1 Les apôtres et les frères qui étaient en Judée, apprirent que les Gentils avaient aussi reçu la parole de DIEU.

2 Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui,

3 et lui disaient : Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux.

4 Mais Pierre commença à leur raconter par ordre ce qui s'était passé, et leur dit :

5 J'étais en prière dans la ville de Joppe, lorsqu'étant ravi en extase, j'eus une vision : je vis descendre du ciel un vaisseau comme une grande nappe, liée par les quatre coins, et qui vint jusqu'à moi.

6 Et l'ayant considéré avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel.

7 J'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre, lève-toi, tue, et mange.

8 Et je répondis : Non, Seigneur ; car jamais rien d'impur ni de souillé n'entra dans ma bouche.

9 La voix me parla du ciel une seconde fois, et me dit : Ne regarde pas comme souillé ce que DIEU a purifié.

10 Et cela se fit jusqu'à trois fois, après quoi tout fut retiré dans le ciel.

- 11 Au même instant, trois hommes, qui m'avaient été envoyés de Césarée, se présentèrent à la porte de la maison où j'étais.
- 12 Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux, sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos frères, que voilà, vinrent aussi avec moi, et nous entrâmes dans la maison de cet homme,
- 13 qui nous raconta comment il avait vu un ange dans sa maison, qui s'était présenté à lui, et lui avait dit : Envoie des gens à Joppe, et fais venir Simon, surnommé Pierre,
- 14 qui te dira des choses par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison.
- 15 Et comme j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, ainsi qu'il était aussi descendu sur nous au commencement.
- 16 Alors je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau ; mais vous serez baptisés du Saint-Esprit.
- 17 Puis donc que DIEU leur a donné le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui étais-je, moi, pour m'opposer à DIEU ?
- 18 Alors, ayant entendu ces choses, ils s'apaisèrent et glorifièrent DIEU, en disant : DIEU a donc aussi donné aux Gentils même la repentance, afin qu'ils aient la vie.
- 19 Pour ce qui est de ceux qui avaient été dispersés par la persécution arrivée à l'occasion d'Etienne, ils passèrent jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, n'annonçant la parole à personne qu'aux Juifs seulement.
- 20 Mais quelques-uns d'entre eux, qui étaient de Chypre et de Cyrène, étant entrés dans Antioche, parlèrent aux Grecs, leur annonçant le Seigneur Jésus.
- 21 Et la main du Seigneur était avec eux, de sorte qu'il y en eut un grand nombre qui crurent et se convertirent au Seigneur.
- 22 Or, le bruit en vint jusqu'à l'Eglise de Jérusalem ; c'est pourquoi ils envoyèrent Barnabas pour passer jusqu'à Antioche ;
- 23 qui y étant arrivé, et ayant vu la grâce de DIEU, se réjouit, et les exhorta tous à demeurer attachés au Seigneur avec un cœur ferme.
- 24 Car c'était un homme de bien, plein du Saint-Esprit et de foi, et une grande multitude se joignit au Seigneur.
- 25 Barnabas s'en alla ensuite à Tarse, pour chercher Saul.
- 26 Et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche ; et pendant toute une année, ils s'y rassemblèrent avec l'Eglise, et instruisirent un grand peuple, de sorte que ce fut à Antioche que les disciples commencèrent à être nommés Chrétiens.
- 27 En ce temps-là, quelques prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche.
- 28 Et l'un d'eux, nommé Agabus, se leva, et prédit par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine par toute la terre ; ce qui arriva en effet sous l'empereur Claude.
- 29 Et les disciples résolurent d'envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques secours aux frères qui demeuraient en Judée.
- 30 Ce qu'ils firent aussi, l'envoyant aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous apprend que les chrétiens de Jérusalem se scandalisèrent d'abord de ce que St. Pierre avait été chez Corneille, parce qu'il n'était pas permis aux Juifs d'aller chez les païens et d'avoir un commerce familial avec eux. Mais quand ils eurent appris que cet apôtre y était allé par l'ordre de DIEU et que même le Saint-Esprit avait été donné à Corneille et à ceux qui étaient avec lui, ils s'apaisèrent et ils se réjouirent de ce que DIEU appelait aussi les Gentils au salut et à la vie.

Jamais il ne faut être jaloux des grâces que DIEU fait aux autres, au contraire, nous devons nous en réjouir, surtout lorsqu'il les appelle à la repentance et au salut.

Au reste, cet heureux événement qui causa tant de joie aux fidèles de Jérusalem et qui leur fit dire : *DIEU a donc aussi donné la repentance aux Gentils afin qu'ils aient la vie !*

Doit aussi faire à jamais la matière de notre joie et de nos louanges puisqu'il nous regarde directement.

Il y a trois considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre :

I. La première, que la dispersion de l'église de Jérusalem et la persécution qu'on avait suscitée contre les chrétiens contribua à répandre l'Évangile en divers lieux et à établir plusieurs belles églises et particulièrement l'église d'Antioche où les disciples de JÉSUS-CHRIST commencèrent à être appelés chrétiens. La deuxième, que ces églises furent fondées et entretenues par le ministère de Barnabas, de St. Paul et des autres personnes qui s'employèrent à leur édification. Cela montre que le ministère des serviteurs de DIEU est d'une grande utilité dans l'église, pourvu qu'il soit exercé par des personnes qui soient gens de bien et remplis de foi et de Saint-Esprit, tels qu'étaient ceux dont St. Luc parle.

III La prédiction que fit Agabus d'une famine qui devait arriver montre que DIEU, outre le pouvoir de faire des

miracles accordait en ces temps-là à ses serviteurs le don de prédire l'avenir et qu'il n'arrive rien dans le monde que par la providence et par la volonté de DIEU. Et la résolution que les chrétiens prirent de faire une collecte pour leurs frères qui étaient en Judée est un exemple qui doit nous inciter à secourir les personnes qui se trouvent dans la nécessité et surtout ceux qui sont nos frères et les membres de JÉSUS-CHRIST et même à prévenir leurs besoins.

CHAPITRE XII.

St. Luc récite trois choses dans ce chapitre.

I. Le martyre de St. Jacques frère de St Jean.

II. L'emprisonnement de St. Pierre et sa délivrance miraculeuse.

III. La mort du roi Hérode qui mourut frappé par un ange.

1 En ce même temps, le roi Hérode se mit à maltraiter quelques-uns de l'Eglise.

2 Il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean ;

3 et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre.

4 C'était pendant les jours des pains sans levain. L'ayant donc fait arrêter, il le fit mettre en prison, et le donna à garder à quatre bandes, de quatre soldats chacune, dans le dessein de l'exposer au supplice devant le peuple, après la fête de Pâque.

5 Pierre était donc gardé dans la prison ; mais l'Eglise faisait sans cesse des prières à DIEU pour lui.

6 Et la nuit de devant le jour qu'Hérode devait l'envoyer au supplice, Pierre dormait entre deux soldats, étant lié de deux chaînes ; et les gardes qui étaient devant la porte gardaient la prison.

7 Et un ange du Seigneur survint tout à coup, une lumière resplendit dans la prison, et l'ange, poussant Pierre par le côté, l'éveilla, et lui dit : Lève-toi promptement. Et les chaînes tombèrent de ses mains.

8 Et l'ange lui dit : Ceins-toi, et attache tes souliers ; ce qu'il fit. Puis l'ange ajouta : Mets ta robe et suis-moi.

9 Et Pierre étant sorti, le suivait sans savoir que ce que l'ange faisait se fit réellement, mais il croyait qu'il avait une vision.

10 Et quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui conduit à la ville, et la porte s'ouvrit à eux d'elle-même ; et étant sortis, ils allèrent le long d'une rue, et aussitôt l'ange se retira d'avec lui.

11 Alors Pierre, étant revenu à soi, dit : Je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode, et de tout ce que le peuple juif attendait.

12 Et après y avoir réfléchi, il alla à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs personnes étaient assemblées et faisaient des prières.

13 Quand il eut frappé à la porte du vestibule, une servante, nommée Rhode, vint pour savoir qui c'était.

14 Et ayant reconnu la voix de Pierre, de la joie quelle eut, elle n'ouvrit point la porte ; mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte.

15 Et ils lui dirent : Tu es folle. Mais elle assurait que la chose était ainsi ; et eux disaient : C'est son ange.

16 Cependant, Pierre continuait à frapper, et quand ils eurent ouvert, ils le virent et furent ravis hors d'eux-mêmes.

17 Mais lui, leur ayant fait signe de la main de faire silence, leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de la prison ; et il leur dit : Faites savoir ceci à Jacques et à nos frères ; après quoi il sortit, et s'en alla à un autre lieu.

18 Quand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre était devenu.

19 Et Hérode, l'ayant fait chercher sans qu'on le pût trouver, il fit faire le procès aux gardes, et il commanda qu'on les menât au supplice. Puis il descendit de Judée à Césarée, où il s'arrêta.

20 Or, Hérode avait dessein de faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens. Mais ils vinrent le trouver d'un commun accord, et ayant gagné Blaste, qui était chambellan, ils demandèrent la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance de celui du roi.

21 Hérode donc, leur ayant donné jour pour leur parler, se revêtit de ses habits royaux, s'assit sur son trône, et les harangua.

22 Et le peuple s'écria : Voix d'un DIEU, et non point d'un homme !

23 Et à l'instant un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à DIEU, et il mourut, rongé des vers.

24 Mais la parole du Seigneur faisait de grands progrès, et se répandait de plus en plus.

25 Et Barnabas et Saul, après s'être acquittés de leur ministère, revinrent de Jérusalem, ayant aussi pris avec eux Jean, surnommé Marc.

RÉFLEXIONS

On voit d'abord dans ce chapitre que l'apôtre St. Jacques de même que St. Étienne scella la vérité de l'Évangile par son sang et qu'ainsi la religion chrétienne s'est établie par les souffrances de ceux qui l'annonçaient, ce qui en fait voir la vérité et la divinité.

II. DIEU qui avait permis que St. Jacques fût mis à mort permit aussi que le roi Hérode mit St. Pierre en prison, mais le Seigneur délivra miraculeusement cet apôtre en envoyant un ange qui lui ouvrit les portes de la prison et le mis en liberté. Cette merveilleuse délivrance nous donne lieu de reconnaître que si DIEU souffre quelques fois que les méchants exécutent leurs desseins, il ne leur permet pas toujours de faire tout le mal qu'ils avaient résolu et qu'il veille pour ses fidèles serviteurs. Mais on voit aussi en cela combien la prière a d'efficace puisque l'église de Jérusalem obtint la délivrance de St. Pierre par les prières qu'elle fit à DIEU.

III. La mort du roi Hérode, qui fut rongé de vers pour punition de son orgueil, est digne d'attention. Cet événement, qui est aussi rapporté par Josephe, historien juif, montre que DIEU confond les orgueilleux, que les persécuteurs de l'église font d'ordinaire une fin funeste et que les princes cruels et superbes reçoivent tôt ou tard la peine due à leur méchanceté.

CHAPITRE XIII.

Paul et Barnabas vont d'Antioche à Chypre et de là à Paphos où St. Paul frappe d'aveuglement un imposteur juif et où il convertit à la foi le proconsul Serge Paul qui était le premier magistrat de cette île.

Après cela, St. Paul, étant arrivé à Antioche de Pisidie, fait un discours aux Juifs de cette ville-là dans lequel il leur montre que DIEU, selon les promesses qu'il avait faites à leurs pères avait envoyé JÉSUS-CHRIST, que ce JÉSUS qui avait été crucifié était ressuscité et que tous ceux qui croiraient en lui obtiendraient le salut.

Plusieurs, tant Juifs que Gentils, ayant cru à la prédication de St. Paul, les Juifs s'irritèrent contre lui et le firent même chasser avec Barnabas, mais ces apôtres leur déclarèrent que puisqu'ils rejetaient l'Évangile, ils l'annonceraient aux païens, et ils se retirèrent.

1 Il y avait dans l'Eglise d'Antioche quelques prophètes et docteurs, savoir, Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius le Cyrénéen, Manahem, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul.

2 Comme donc ils vquaient au service du Seigneur, et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Barnabas et Saul, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.

3 Après donc qu'ils eurent jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les firent partir.

4 Eux donc, étant envoyés par le Saint-Esprit, descendirent à Séleucie, où ils s'embarquèrent pour aller en Chypre.

5 Et lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils annoncèrent la parole de DIEU dans les synagogues des Juifs, et ils avaient Jean avec eux, pour les aider.

6 Ayant ensuite traversé l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, nommé Barjésu, qui était avec le proconsul Serge Paul, homme sage et prudent. Celui-ci, ayant fait appeler Barnabas et Saul, désirait d'entendre la parole de DIEU.

8 Mais Elymas, c'est-à-dire le magicien, car c'est ce que signifie ce nom, leur résistait, tâchant de détourner le proconsul de la foi.

9 Mais Saul, qui est aussi appelé Paul, étant rempli du Saint-Esprit, ayant les yeux fixés sur lui, lui dit :

10 O homme, rempli de toute sorte de fraude et de méchanceté, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies du Seigneur, qui sont droites ?

11 C'est pourquoi, voici, dès maintenant la main du Seigneur sera sur toi, et tu seras aveugle, sans voir le soleil, jusqu'à un certain temps. Et à l'instant l'obscurité et les ténèbres tombèrent sur lui ; et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui le conduisît par la main.

12 Alors le proconsul, voyant ce qui était arrivé, crut, étant rempli d'admiration pour la doctrine du Seigneur.

13 Et quand Paul et ceux qui étaient avec lui, furent partis de Paphos, ils vinrent à Perge en Pamphylie. Mais Jean, s'étant séparé d'eux, s'en retourna à Jérusalem.

14 Pour eux, étant partis de Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie ; et étant entrés dans la synagogue, au jour du sabbat, ils s'assirent.

15 Et après la lecture de la loi et des prophètes, les principaux de la synagogue leur envoyèrent dire : Hommes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, faites-la.

16 Alors Paul s'étant levé, et ayant fait signe de la main qu'on fit silence, il dit : Hommes Israélites, et vous qui craignez DIEU, écoutez.

17 Le DIEU de ce peuple d'Israël choisit nos pères, et rendit ce peuple illustre, lorsqu'ils demeuraient dans le pays d'Egypte, et il les en fit sortir à bras élevé.

18 Et il supporta leur conduite dans le désert, l'espace d'environ quarante ans.

19 Et ayant détruit sept nations au pays de Canaan, il leur distribua leur pays par le sort.

20 Et environ quatre cent cinquante ans après cela, il leur donna des juges, jusqu'au prophète Samuel.

21 Et ensuite ils demandèrent un roi, et DIEU leur donna Saül, fils de Kis, de la tribu de Benjamin, et ainsi se passèrent quarante ans.

22 Et DIEU l'ayant ôté, il leur suscita David pour roi, à qui aussi il rendit témoignage, en disant : J'ai trouvé David,

fils de Jessé, un homme selon mon cœur, qui exécutera toutes mes volontés.

23 C'est de sa postérité que DIEU a suscité JÉSUS, selon sa promesse, pour être le Sauveur d'Israël.

24 Avant qu'il parût, Jean avait prêché le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël.

25 Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : Qui pensez-vous que je sois ? Je ne suis pas le CHRIST ; mais il en vient un après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers de ses pieds.

26 C'est à vous, mes frères, qui êtes de la race d'Abraham, et à ceux d'entre vous qui craignent DIEU, que cette parole de salut est adressée.

27 Car les habitants de Jérusalem et leurs magistrats, n'ayant point reconnu JÉSUS, ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes, qui se lisent chaque jour de sabbat.

28 Et bien qu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir.

29 Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, on l'ôta du bois, et on le mit dans le sépulcre.

30 Mais DIEU l'a ressuscité des morts.

31 Et il a été vu, pendant plusieurs jours, de ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, qui sont ses témoins devant le peuple.

32 Et nous aussi, nous vous annonçons qu'à l'égard de la promesse qui avait été faite à nos pères,

33 DIEU l'a accomplie pour nous qui sommes leurs enfants, lorsqu'il a suscité JÉSUS ; comme il est écrit dans le second psaume : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

34 Et pour montrer qu'il l'a ressuscité des morts, pour ne devoir plus retourner au sépulcre, il a parlé ainsi : Je vous tiendrai fidèlement les promesses sacrées que j'ai faites à David.

35 C'est pourquoi il dit aussi dans un autre endroit : Tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption ;

36 car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de DIEU, il est mort, et a été mis avec ses pères, et il a senti la corruption ;

37 mais celui que DIEU a ressuscité, n'a point senti la corruption.

38 Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée ;

39 et que c'est par lui que tous ceux qui croient sont justifiés de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse.

40 Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui a été dit dans les prophètes :

41 Voyez, vous qui me méprisez, et soyez étonnés, et pâlissez d'effroi ; car je vais faire une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point, si quelqu'un vous la raconte.

42 Après qu'ils furent sortis de la synagogue des Juifs, les Gentils les prièrent de leur annoncer les mêmes choses le sabbat suivant.

43 Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs Juifs et prosélytes, craignant DIEU, suivirent Paul et Barnabas, qui les exhortèrent à persévérer dans la grâce de DIEU.

44 Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de DIEU.

45 Mais les Juifs, voyant la foule, furent remplis d'envie, et s'opposaient à ce que Paul disait, en contredisant et en blasphémant.

46 Alors Paul et Barnabas leur dirent hardiment : C'était bien à vous les premiers qu'il fallait annoncer la parole de DIEU, mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les Gentils.

47 Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé quand il a dit : Je t'ai établi pour être la lumière des Gentils, afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48 Les Gentils, entendant cela, s'en réjouissaient, et donnaient gloire à la parole du Seigneur ; et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle, crurent.

49 Ainsi la parole du Seigneur se répandait par tout le pays.

50 Mais les Juifs animèrent quelques femmes dévotes et de qualité, et les principaux de la ville, et ils excitèrent une persécution contre Paul et Barnabas, et les chassèrent de leur pays.

51 Mais Paul et Barnabas, ayant secoué la poudre de leurs pieds contre eux, allèrent à Icone.

52 Cependant, les disciples étaient remplis de joie et du Saint-Esprit.

RÉFLEXIONS

Saint Luc rapporte au commencement de ce chapitre que Paul et Barnabas étant allés en divers lieux de l'Asie et de la Grèce par l'ordre du Saint-Esprit et après que les prophètes et les ministres de l'église d'Antioche eurent prié et jeûné, ils annoncèrent l'Évangile dans tous ces lieux-là avec succès. Ce sont là des marques de la divinité de leur vocation, mais nous en avons surtout une preuve remarquable dans la conversion du gouverneur de Paphos et dans la punition miraculeuse d'Elymas qui voulait détourner ce gouverneur d'embrasser la religion chrétienne. On voit en ces deux hommes, dont l'un crut à la prédication de St. Paul et l'autre s'y opposait de toutes ses forces, que si la parole de DIEU sauve ceux qui la reçoivent, elle condamnera ceux qu'elle ne convertit pas et que ceux qui s'opposent à la vérité et qui

détournent les autres de la foi et de la piété attirent sur eux les jugements de DIEU les plus sévères.

Le discours que St. Paul fit dans la synagogue d'Antioche est un abrégé de la doctrine chrétienne. Cet apôtre y montre aux Juifs que JÉSUS est né de la race de David et que c'est lui qui est le Messie promis, ce qu'il prouve par le témoignage de Jean-Baptiste et par les prédictions des prophètes. Il leur déclare ensuite que ce JÉSUS qu'on avait crucifié à Jérusalem était ressuscité conformément aux oracles du Vieux Testament. Enfin, il leur apprend que le but de la venue de JÉSUS-CHRIST a été d'obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés, qu'ainsi tous ceux qui croiraient en lui seraient justifiés, mais que ceux qui le rejetteraient seraient exclus du salut.

Puisque c'est là la substance de la religion chrétienne, nous y devons faire une sérieuse et continuelle attention et reconnaître par-là que ce n'est que par le moyen de la foi en JÉSUS-CHRIST et par l'obéissance à l'Évangile que nous pouvons être sauvés.

Pour ce qui est de l'effet que produisit la prédication de St. Paul, St. Luc nous apprend que plusieurs la reçurent, mais que le plus grand nombre des Juifs s'obstinèrent dans leur incrédulité, ce qui fit que cet apôtre leur déclara qu'il allait se tourner vers les Gentils.

La doctrine de l'Évangile produit des effets bien différents quand elle est prêchée. Il y en a qui en profitent, mais il y en a d'autres qui la rejettent et qui, au lieu de céder à la vérité, s'y opposent même avec fierté. Mais s'il y a des incrédules qui demeurent dans l'aveuglement et dans la perdition, ils en sont eux seuls la cause, personne n'étant exclus de la vie éternelle que ceux qui s'en jugent eux-mêmes indignes.

CHAPITRE XIV.

Paul et Barnabas prêchent à Icône. De là ils vont à Lystre où, ayant guéri un impotent, les habitants de ce lieu-là les prirent pour des dieux, ce qui donna à St. Paul de les exhorter à renoncer à l'idolâtrie.

Peu après cet apôtre fut lapidé par le peuple de cette ville que les Juifs avaient soulevé, mais DIEU lui ayant conservé la vie, il s'en alla en d'autres lieux et il revint à Antioche.

1 Paul et Barnabas étant arrivés à Icone, ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs, et ils parlèrent de telle sorte qu'il y eut une grande multitude de Juifs et de Grecs qui crurent.

2 Mais les Juifs incrédules excitèrent et irritèrent les esprits des Gentils contre les frères.

3 Paul et Barnabas demeurèrent cependant là assez longtemps, parlant hardiment du Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, en faisant par leurs mains des prodiges et des miracles.

4 Mais le peuple de la ville fut partagé ; et les uns étaient pour les Juifs, et les autres pour les apôtres.

5 Et comme il se fit une émeute des Gentils et des Juifs, avec leurs principaux chefs, pour outrager les apôtres et pour les lapider,

6 eux l'ayant appris, s'enfuirent aux villes de Lycaonie, savoir, à Lystre et à Derbe, et au pays d'alentour ;

7 et ils y annoncèrent l'évangile.

8 Il y avait à Lystre un homme impotent de ses jambes, qui était assis ; il était perclus dès sa naissance, et il n'avait jamais marché.

9 Il entendit parler Paul, qui, ayant arrêté les yeux sur lui, et voyant qu'il avait la foi pour être guéri,

10 Dit à haute voix : Lève-toi, et tiens-toi droit sur tes pieds. Et il se leva en sautant, et il marcha.

11 Et le peuple, ayant vu ce que Paul avait fait, s'écria, et dit en langue lycaonienne : Des dieux, ayant pris une forme humaine, sont descendus vers nous.

12 Et ils appelaient Barnabas, Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

13 Et même le sacrificateur de Jupiter, qui était à l'entrée de leur ville, vint avec des taureaux et des couronnes, et voulait leur sacrifier avec la multitude.

14 Mais les apôtres, Barnabas et Paul, l'ayant appris, déchirèrent leurs vêtements, et se jetèrent au milieu de la foule en s'écriant,

15 et disant : Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous ne sommes que des hommes, sujets aux mêmes infirmités que vous ; et nous vous annonçons, qu'en quittant ces choses vaines, vous vous convertissiez au DIEU vivant, qui a fait le ciel, la terre et la mer, et toutes les choses qui y sont ;

16 qui dans les temps passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies.

17 Quoiqu'il n'ait point cessé de donner des témoignages de ce qu'il est, en nous faisant du bien, en nous envoyant les pluies du ciel, et les saisons fertiles, en nous donnant la nourriture avec abondance, et en remplissant nos cœurs de joie.

18 Et en disant cela, à peine purent-ils empêcher le peuple de leur sacrifier.

19 Alors, quelques Juifs survinrent d'Antioche et d'Icone, qui gagnèrent le peuple, en sorte qu'ayant lapidé Paul, ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il était mort.

20 Mais les disciples s'étant assemblés autour de lui, il se leva et rentra dans la ville, et le lendemain il s'en alla avec

Barnabas à Derbe.

21 Et après avoir annoncé l'évangile dans cette ville-là, et y avoir fait plusieurs disciples, ils retournèrent à Lystre, à Icone et à Antioche ;

22 fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur représentant que c'est par plusieurs afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de DIEU.

23 Et après avoir prié et jeûné, ils établirent des anciens dans chaque Église, et ils les recommandèrent au Seigneur, en qui ils avaient cru.

24 Puis, ayant traversé la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie.

25 Et ayant annoncé la parole à Perge, ils descendirent à Attalie.

26 Et de là ils s'embarquèrent pour Antioche, d'où ils étaient partis, après avoir été recommandés à la grâce de DIEU, pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

27 Et quand ils furent arrivés et qu'ils eurent assemblé l'Église, ils racontèrent toutes les choses que DIEU avait faites par eux, et comment il avait ouvert aux Gentils la porte de la foi.

28 Et ils demeurèrent là longtemps avec les disciples.

RÉFLEXIONS

On voit ici en général que les apôtres ont exercés leur ministère avec un grand zèle et au milieu des persécutions et que St. Paul en particulier a éprouvé partout la fureur des Juifs puisqu'il fut en danger d'être lapidé à Icone avec Barnabas et qu'ensuite on le lapida à Lystre et qu'il fut même laissé pour mort. Mais on remarque aussi que DIEU garantissait les apôtres dans les périls continuels auxquels ils étaient exposés, qu'il faisait par leur moyen des miracles surprenant et que s'ils avaient le déplaisir de voir les Juifs s'opposer à eux, ils avaient d'un autre côté la consolation d'amener plusieurs païens à la foi.

II. St. Paul fit paraître un zèle admirable lorsqu'après qu'il eut guéri un impotent, les habitants de Lystre le prirent lui et Barnabas pour des dieux et qu'ils voulurent leur rendre des honneurs divins.

Ceux qui craignent DIEU et qui ont un vrai zèle ne cherchent jamais leur propre gloire et leur grand but est que DIEU seul soit glorifié et que les hommes le connaissent et l'adorent.

III. Le discours que St. Paul fit aux Lycaoniens qui étaient des peuples idolâtres nous enseigne que DIEU s'est fait connaître de tout temps aux hommes par les œuvres de la nature et de la providence et qu'il leur a toujours donné des témoignages de sa bonté.

Sur quoi nous devons considérer que si les bienfaits que DIEU accorde aux hommes dans la nature doivent les engager à l'aimer et à le servir, nous y sommes beaucoup plus obligés, nous à qui il s'est révélé par l'Évangile et à qui il a donné des témoignages si convainquant de son amour en envoyant JÉSUS-CHRIST au monde.

IV. St. Luc remarque sur la fin de ce chapitre que les apôtres avaient un soin particulier d'aller en divers lieux pour exhorter les chrétiens et surtout pour établir des pasteurs en chaque église. Cette conduite des apôtres montre que les fidèles ont toujours besoin d'être instruits et exhortés, qu'en particulier le ministère de pasteur est tout-à-fait nécessaire et que la volonté de DIEU est que partout où il y a des chrétiens il y ait des ministres pour enseigner, pour exhorter et pour conduire l'église.

CHAPITRE XV.

Une dispute s'étant élevée dans l'église d'Antioche sur ce que quelques Juifs qui s'étaient fait chrétiens soutenaient que les païens qui se convertissaient à la religion chrétienne devaient être circonscit comme les Juifs et garder les cérémonies de la loi de Moïse, Paul et Barnabas furent envoyés à Jérusalem pour consulter les apôtres sur cette question-là.

Les apôtres étant assemblés déclarèrent que les païens n'étaient pas obligés d'observer la circoncision et les cérémonies de la loi et qu'il suffisait qu'ils crussent en JÉSUS-CHRIST, qu'ils obéissent à l'Évangile et qu'ils s'abstinssent de ce qui pourrait les entraîner dans l'idolâtrie. C'est ce que les apôtres firent savoir à l'église d'Antioche par une lettre qui fut portée par Paul et Barnabas.

Après quoi ces deux serviteurs de DIEU allèrent en d'autres pays pour y annoncer l'Évangile.

1 Or, quelques-uns qui étaient venus de Judée, enseignaient les frères, et leur disaient : Si vous n'êtes circonscis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2 Sur quoi une grande contestation et une dispute s'étant élevée entre Paul et Barnabas et eux, il fut résolu que Paul et Barnabas, avec quelques-uns d'entre eux, monteraient à Jérusalem, pour consulter les apôtres et les anciens sur cette question.

3 Etant donc envoyés de la part de l'Église, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils ; et ils donnèrent une grande joie à tous les frères.

4 Et étant arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Église, par les apôtres et par les anciens, et ils racontèrent toutes les choses que DIEU avait faites par eux.

5 Mais, dirent-ils, quelques-uns de la secte des Pharisiens, qui ont cru, se sont élevés, disant, qu'il fallait circoncire les Gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6 Alors, les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

7 Et après une grande dispute, Pierre se leva, et leur dit : Mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que DIEU m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'évangile, et qu'ils crussent.

8 Et DIEU qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous.

9 Et il n'a point fait de différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10 Maintenant donc, pourquoi tentez-vous DIEU en voulant imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?

11 Mais nous croyons que nous serons sauvés par la grâce du Seigneur JÉSUS-CHRIST, de même qu'eux.

12 Alors, toute l'assemblée se tut, et ils écoutaient Barnabas et Paul, qui leur racontaient quels miracles et quelles merveilles DIEU avait faits par eux parmi les Gentils.

13 Et après qu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole, et dit : Mes frères, écoutez-moi :

14 Simon a recité comment DIEU a commencé de visiter les Gentils, pour en faire un peuple consacré à son nom.

15 Et c'est à quoi les paroles des prophètes s'accordent, selon qu'il est écrit :

16 Après cela, je reviendrai, et je rebâtirai le tabernacle de David, qui est tombé ; je réparerai ses ruines, et je le redresserai ;

17 afin que le reste des hommes, et toutes les nations parmi lesquelles mon nom est invoqué, cherchent le Seigneur ; c'est ce que dit le Seigneur, qui a fait toutes ces choses.

18 Toutes les œuvres de DIEU lui sont connues de toute éternité.

19 C'est pourquoi j'estime qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à DIEU ;

20 mais qu'il faut leur écrire de s'abstenir des souillures des idoles, de la fornication, des choses étouffées et du sang.

21 Car, pour ce qui est de Moïse, il y a depuis plusieurs siècles, des gens qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit tous les jours de sabbat.

22 Alors, les apôtres et les anciens, avec toute l'Eglise, jugèrent à propos d'envoyer à Antioche des personnes choisies d'entre eux, avec Paul et Barnabas, savoir, Jude, surnommé Barsabas, et Silas, qui étaient des principaux d'entre les frères ;

23 en écrivant par eux en ces termes : Les apôtres, les anciens et les frères, à nos frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut.

24 Comme nous avons appris que quelques-uns qui sont partis d'entre nous, vous ont troublés par leurs discours, et ont ébranlé vos âmes, en disant qu'il faut être circoncis et garder la loi ; de quoi nous ne leur avons donné aucun ordre ;

25 nous avons été d'avis, après nous être assemblés d'un commun accord, de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers frères Barnabas et Paul,

26 qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

27 Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous feront aussi entendre les mêmes choses de bouche :

28 C'est qu'il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne vous point imposer d'autre charge que ces choses qui sont nécessaires ;

29 savoir, que vous vous absteniez de ce qui a été sacrifié aux idoles, du sang, des choses étouffées, et de la fornication ; desquelles choses vous ferez bien de vous garder. ADIEU.

30 Ayant donc été envoyés, ils vinrent à Antioche ; et ayant assemblé la multitude des fidèles, ils leur rendirent cette lettre.

31 Et après qu'elle eut été lue, ils se réjouirent de la consolation qu'elle leur donna.

32 Jude et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, exhortèrent et fortifièrent aussi les frères par plusieurs discours.

33 Et après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix vers les apôtres.

34 Toutefois, Silas jugea à propos de demeurer à Antioche.

35 Et Paul et Barnabas y demeurèrent aussi, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36 Quelques jours après, Paul dit à Barnabas : Retournons visiter nos frères, par toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37 Et Barnabas était d'avis de prendre avec eux Jean, surnommé Marc.

38 Mais il ne semblait pas raisonnable à Paul de prendre avec eux celui qui les avait quittés en Pamphylie, et qui ne les avait pas accompagnés dans l'œuvre de leur ministère.

39 Il y eut donc entre eux une contestation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre, et que Barnabas, ayant pris Marc avec lui, s'embarqua pour aller en Chypre.

40 Mais Paul, ayant choisi Silas, partit, après avoir été recommandé à la grâce de DIEU par les frères ;

41 et il traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Eglises.

RÉFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui mérite une attention particulière.

La doctrine de la justification y est parfaitement éclaircie et ce qui y est dit sert à l'intelligence des endroits du Nouveau Testament où cette doctrine est traitée. Il faut se souvenir en premier lieu que la question qui fut proposée n'était pas de savoir si les païens pour être sauvés devaient garder les commandements de JÉSUS-CHRIST, et faire des bonnes œuvres, personne ne doutait alors de cette vérité là et il n'y avait aucune dispute là-dessus. Mais la question était si les païens devaient se soumettre à la circoncision et aux cérémonies de la loi de Moïse comme certains Juifs convertis à la foi chrétienne le prétendaient.

Après cela, il faut remarquer que les apôtres décidèrent deux choses sur cette question-là.

La première qu'il ne fallait point obliger les païens qui se convertissaient à être circoncis et à pratiquer les cérémonies des Juifs, mais qu'il suffisait pour le salut qu'ils crussent sincèrement en JÉSUS-CHRIST.

C'est ce que les apôtres prouvent :

I. Parce que DIEU avait répandu son Esprit sur les païens aussi bien que sur les Juifs et qu'il leur avait donné la foi.

II. Par la nature même des cérémonies mosaïques et enfin par les oracles des prophètes.

C'est aussi la doctrine que St. Paul établit dans ses épîtres où il enseigne : *que nous sommes justifiés par la foi en JÉSUS-CHRIST, sans les œuvres de la loi.*

L'autre chose que les apôtres déclarèrent fut que les païens doivent cependant s'abstenir de ce qui avait été sacrifié aux idoles, du sang, des choses étouffées et de la fornication. La raison de cette défense était que l'usage de ces viandes, de même que l'impureté faisaient une partie du culte et des festins idolâtres des païens et qu'ainsi, si les chrétiens ne s'étaient pas abstenus de ces choses-là, cela aurait pu les entraîner dans l'idolâtrie, scandaliser les Juifs et confirmer les païens dans leur fausse religion.

Il paraît donc clairement d'ici que les apôtres n'ont point dispensé les hommes de la loi morale, mais qu'ils ne les ont dispensés que de la loi des cérémonies et que même en enseignant que nous sommes justifiés par la foi, ils ont établi de la manière la plus forte la nécessité des bonnes œuvres puisque la foi ne peut être sincère si elle ne produit l'étude de la sainteté et l'obéissance à l'Évangile.

Pour ce qui est de la séparation de Saint Barnabas d'avec Saint Paul dont il est fait mention sur la fin de ce chapitre, on y voit à la vérité quelque différence de sentiments entre ces deux excellents serviteurs de DIEU, mais cela ne les désunit point et ne les empêcha pas d'aller toujours à leur devoir et de travailler sans relâche à l'avancement du règne de JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XVI.

Saint Paul appelle Timothée au ministère et après avoir été en divers lieux, il va dans la Macédoine et il arrive dans la ville de Philippes où il prêchel l'Évangile et où une femme nommée Lydie embrasse la religion chrétienne.

Pendant que St Paul était à Philippes, il se fit une émeute contre lui parce qu'il avait délivré une servante d'un mauvais esprit dont elle était possédée, il fut fouetté avec Silas et mis en prison, mais DIEU les délivra miraculeusement, le geôlier fut converti à la foi et les magistrats de Philippe prièrent St. Paul et Silas de se retirer après leur avoir fait des excuses du mauvais traitement qu'ils avaient reçu.

1 Paul arriva à Derbe et à Lystre, et il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive fidèle, mais d'un père Grec ;

2 et comme les frères qui étaient à Lystre et à Icone, lui rendaient un bon témoignage,

3 Paul voulut qu'il l'accompagnât ; et l'ayant pris avec lui, il le circoncit, à cause des Juifs qui étaient en ces lieux-là ; car tous savaient que son père était Grec.

4 Et comme ils allaient de ville en ville, ils recommandaient aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et par les anciens de Jérusalem.

5 Ainsi, les Eglises étaient confirmées dans la foi, et elles croissaient en nombre de jour en jour.

6 Puis, ayant traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la Parole en Asie.

7 Et étant venus en Mysie, ils se disposaient à aller en Bithynie ; mais l'Esprit ne le leur permit pas.

8 Ils traversèrent ensuite la Mysie, et descendirent à Troas.

9 Et Paul eut une vision pendant la nuit : un homme macédonien se présenta devant lui, et le pria, disant : Passe en Macédoine et viens nous secourir.

10 Aussitôt qu'il eut vu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, concluant de là que le Seigneur

nous y rappelait, pour leur annoncer l'Évangile.

11 Etant donc partis de Troas, nous tirâmes droit vers Samothrace, et le lendemain à Néapolis ;

12 et de là à Philippes, qui est la première ville de ce quartier de la Macédoine, et une colonie romaine ; et nous y séjournâmes quelques jours.

13 Le jour du sabbat nous sortîmes de la ville ; et nous allâmes près de la rivière, où l'on avait accoutumé de faire la prière, et nous étant assis, nous parlions aux femmes qui s'y étaient assemblées.

14 Et une certaine femme nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui craignait DIEU, nous écouta ; et le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour faire attention aux choses que Paul disait.

15 Et quand elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous fit cette prière : Si vous m'avez crue fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez ; et elle nous y obligea.

16 Or, un jour que nous allions à la prière, une servante qui avait un esprit de Python, et qui apportait un grand profit à ses maîtres en devinant, nous rencontra.

17 Elle nous suivait, Paul et nous, en criant : Ces hommes sont des serviteurs du DIEU très haut, et ils vous annoncent la voie du salut.

18 Elle fit cela pendant plusieurs jours ; mais Paul, en étant importuné, se retourna, et dit à l'esprit : Je te commande, au nom de JÉSUS-CHRIST, de sortir de cette fille. Et il en sortit au même instant.

19 Mais ses maîtres, voyant qu'ils avaient perdu l'espérance de leur gain, se saisirent de Paul et de Silas, et les traînèrent à la place publique, devant les magistrats.

20 Et ils les présentèrent aux magistrats, et leur dirent : Ces hommes-ci, qui sont Juifs, troublent notre ville ;

21 et ils enseignent une manière de vivre qu'il ne nous est pas permis de recevoir, ni de suivre, à nous qui sommes Romains.

22 Et le peuple en foule s'éleva contre eux, et les magistrats, ayant fait déchirer leurs robes, ordonnèrent qu'ils fussent battus de verges.

23 Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les firent mettre en prison ; et ils ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.

24 Ayant reçu cet ordre, il les mit au fond de la prison, et leur serra les pieds dans des entraves.

25 Sur le minuit, Paul et Silas, étant en prières, chantaient les louanges de DIEU, et les prisonniers les entendaient.

26 Et tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre, en sorte que les fondements de la prison en furent ébranlés, et en même temps toutes les portes furent ouvertes, et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27 Alors le geôlier, étant réveillé, et voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée, et allait se tuer, croyant que les prisonniers s'étaient sauvés.

28 Mais Paul lui cria à haute voix : Ne te fais point de mal ; nous sommes tous ici.

29 Alors le geôlier, ayant demandé de la lumière, entra promptement, et tout tremblant il se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30 Et les ayant menés dehors, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31 Ils lui dirent : Crois au Seigneur JÉSUS-CHRIST, et tu seras sauvé, toi et ta famille.

32 Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, et à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33 Et les ayant pris à cette même heure de la nuit, il lava leurs plaies ; et aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens.

34 Et les ayant menés dans son logement, il leur fit servir à manger ; et il se réjouit de ce qu'il avait cru en DIEU, avec toute sa famille.

35 Le jour étant venu, les magistrats envoyèrent des sergents, pour dire au geôlier : Laisse aller ces gens-là.

36 Aussitôt le geôlier rapporta ces paroles à Paul, et lui dit : Les magistrats ont envoyé dire qu'on vous laissât aller ; sortez donc maintenant, et vous en allez en paix.

37 Mais Paul dit aux sergents : Après nous avoir battus de verges publiquement, sans forme de jugement, nous qui sommes Romains, ils nous ont mis en prison ; et maintenant ils nous font sortir en secret ; il n'en sera pas ainsi ; mais qu'ils viennent eux-mêmes, et nous mettent en liberté.

38 Et les sergents rapportèrent cela aux magistrats, qui eurent peur, ayant appris qu'ils étaient Romains.

39 C'est pourquoi ils vinrent vers eux, et leur firent des excuses, et les ayant mis hors de la prison, ils les prièrent de se retirer de la ville.

40 Et eux, étant sortis de la prison, entrèrent chez Lydie ; et ayant vu les frères, ils les consolèrent, et ensuite ils partirent.

RÉFLEXIONS

Il y a deux choses à remarquer sur la vocation de Timothée au saint ministère.

I. La première, que Timothée, qui fut un si grand serviteur de DIEU, avait été élevé dans la piété et que bien qu'il fût jeune, tout le monde lui rendait un bon témoignage, par où l'on voit qu'il ne faut établir dans le ministère que des personnes qui craignent DIEU dès leur jeunesse et qui aient le témoignage d'une bonne et sainte vie.

II. La seconde, que St. Paul, qui condamnait la circoncision lorsqu'on voulait l'imposer aux païens, comme un devoir nécessaire, fit pourtant circoncire Timothée par des raisons de prudence, de peur que les Juifs ne rejetassent son ministère sous prétexte qu'il était né d'un père païen. C'est là un exemple de condescendance et de charité qui nous apprend que dans les choses indifférentes il faut s'accommoder autant qu'il est possible aux personnes faibles, éviter ce qui pourrait les scandaliser et avoir toujours égard à ce qui peut le plus contribuer à la paix et à l'édification de l'église.

III. Sur ce que Saint Luc dit que le Saint-Esprit ne permit pas à Saint Paul d'aller en Asie et qu'il fut averti par une vision d'aller annoncer l'Évangile dans la Macédoine, nous devons considérer que c'était DIEU qui conduisait les apôtres dans les lieux où ils pouvaient faire le plus de fruit et où leur présence était la plus nécessaire. DIEU ne trouve pas toujours à propos que l'Évangile soit prêché en toutes sortes de lieux, mais il le fait annoncer à certains peuples plutôt qu'à d'autres pour de justes raisons.

IV. Saint Luc rapporte qu'une femme nommée Lydie écouta Saint Paul et que DIEU ouvrit le cœur de cette femme pour croire ce que cet apôtre disait. Cela nous montre que la foi se produit par l'ouïe de la parole de DIEU et par l'efficacité de la grâce qui ouvre le cœur et le fléchit.

V. Saint Paul ayant délivré une servante qui était possédée d'un mauvais esprit, les maîtres de cette servante au lieu d'être touchés de ce miracle, soulevèrent le magistrat contre lui parce qu'ils perdaient le profit qu'elle leur apportait en devinant. Cela fait voir combien l'intérêt a de pouvoir pour exciter les passions des hommes et pour les empêcher de connaître et de recevoir la vérité. Saint Paul et Silas furent fouettés et emprisonnés par ordre du magistrat de Philippi, mais ils firent paraître une constance admirable en souffrant cette peine et cette ignominie et en chantant les louanges de DIEU dans la prison.

C'est ainsi que les chrétiens reçoivent non seulement avec patience, mais même avec joie les maux auxquels ils sont exposés pour JÉSUS-CHRIST. DIEU ouvrit par un tremblement de terre les portes de la prison où Paul et Silas étaient renfermés et ils eurent même la joie de convertir le geôlier. Cela marquait bien sensiblement que DIEU protégeait ses fidèles serviteurs et tout ce que l'on faisait contre les apôtres tournait à la gloire de DIEU, à l'avancement de l'Évangile et à leur plus grande consolation.

Enfin on doit remarquer que Saint Paul alléguait qu'il était bourgeois de Rome pour obliger les magistrats de la ville de Philippi à reconnaître le tort qu'ils avaient eu de l'avoir fait fouetter et emprisonner lui et Silas sans aucune forme de jugement. Il en usa ainsi pour faire voir son innocence et pour l'honneur de l'Évangile qu'il annonçait. Du reste, il paraît par cela même que St. Paul ne craignait point les souffrances puisque s'il eût d'abord dit qu'il était bourgeois de Rome, il aurait évité le fouet et la prison. Ainsi l'on voit qu'il joignait une grande prudence à une patience admirable et à une profonde humilité.

CHAPITRE XVII.

St. Paul et Silas annoncent l'Évangile avec succès à Thessalonique, mais les Juifs ayant soulevés le magistrat et le peuple de cette ville contre eux, ils vont à Bérée et y convertissent plusieurs personnes.

Y étant encore persécutés par les Juifs, St. Paul se retira de Bérée et s'en alla à Athènes qui était une ville célèbre de la Grèce. Il y annonça l'Évangile et il y convertit quelques personnes.

1 Paul et Silas, ayant passé par Amphipolis et par Apollonie, vinrent à Thessalonique, où il y avait une synagogue de Juifs.

2 Et Paul, selon sa coutume, entra vers eux, et il les entretint des Ecritures, pendant trois jours de sabbat,

3 leur découvrant et leur faisant voir qu'il avait fallu que le CHRIST souffrît, et qu'il ressuscitât des morts ; et ce Christ, leur disait-il, est JÉSUS que je vous annonce.

4 Et quelques-uns d'entre eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas, comme aussi une grande multitude de Grecs craignant DIEU, et plusieurs femmes de qualité.

5 Mais les Juifs incrédules, étant émus d'envie, prirent avec eux quelques hommes méchants et fainéants ; et ayant excité un tumulte, ils troublèrent toute la ville, et faisant violence à la maison de Jason, ils cherchaient Paul et Silas, pour les mener vers le peuple.

6 Mais ne les y ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville, en criant : Ces gens, qui ont troublé tout le monde, sont aussi venus ici.

7 Et Jason les a reçus chez lui ; et ils sont tous rebelles aux ordonnances de César, en disant qu'il y a un autre roi, qu'ils nomment Jésus.

8 Il émurent donc la populace, et même les magistrats de la ville, qui les écoutèrent.

9 Mais ayant reçu caution de Jason et des autres, ils les laissèrent aller.

10 Et incontinent les frères firent partir de nuit Paul et Silas, pour aller à Bérée, où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11 Ceux-ci eurent des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole avec beaucoup de

promptitude, examinant tous les jours les Écritures, pour savoir si ce qu'on leur disait y était conforme.

12 Plusieurs donc d'entre eux crurent, et des femmes grecques de qualité, et des hommes en assez grand nombre.

13 Mais, quand les Juifs de Thessalonique surent que la parole de DIEU était annoncée à Bérée par Paul, ils y vinrent et émurent le peuple.

14 Et aussitôt les frères en firent sortir Paul, comme pour aller du côté de la mer ; mais Silas et Timothée demeurèrent encore à Bérée.

15 Et ceux qui s'étaient chargés de mettre Paul en sûreté, le menèrent jusqu'à Athènes, et après avoir reçu ordre de lui de dire à Silas et à Timothée de venir le trouver au plus tôt, ils partirent.

16 Pendant que Paul les attendait à Athènes, il avait le cœur outré, en voyant cette ville toute plongée dans l'idolâtrie.

17 Il s'entretenait donc dans la synagogue avec les Juifs et avec ceux qui craignaient DIEU, et tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontraient.

18 Et quelques philosophes épicuriens et stoïciens conférèrent avec lui ; et les uns disaient : Que veut dire ce discoureur ? Et les autres disaient : Il semble qu'il annonce des divinités étrangères ; c'était parce qu'il leur annonçait JÉSUS et la résurrection.

19 Et l'ayant pris, ils le menèrent à l'aréopage, en lui disant : Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu annonces ?

20 Car nous t'entendons dire certaines choses fort étranges ; nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21 Or, tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes, ne s'occupaient qu'à dire et à écouter quelque nouvelle.

22 Alors Paul, se tenant au milieu de l'aréopage, dit : Hommes athéniens, je remarque qu'en toutes choses vous êtes, pour ainsi dire, dévots jusqu'à l'excès.

23 Car en passant et en regardant vos divinités, j'ai trouvé même un autel sur lequel il y a cette inscription : AU DIEU INCONNU. Celui donc que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce.

24 Le DIEU qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes.

25 Il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses.

26 Il a fait naître d'un seul sang tout le genre humain, pour habiter sur toute l'étendue de la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur habitation ;

27 afin qu'ils cherchent le Seigneur, et qu'ils puissent comme le toucher de la main et le trouver, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28 Car c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ; selon que quelques-uns de vos poètes ont dit, que nous sommes aussi la race de DIEU.

29 Etant donc la race de DIEU, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, ou à de l'argent, ou à de la pierre taillée par l'art et l'industrie des hommes.

30 DIEU donc, ayant laissé passer ces temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils se convertissent ;

31 parce qu'il a arrêté un jour, auquel il doit juger le monde avec justice, par l'Homme qu'il a établi pour cela, de quoi il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant des morts.

32 Et quand ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, et les autres dirent : Nous t'entendrons là-dessus une autre fois.

33 Ainsi Paul sortit du milieu d'eux.

34 Il y en eut cependant quelques-uns qui se joignirent à lui, et qui crurent ; entre lesquels était Denis, juge de l'Aréopage, et une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

RÉFLEXIONS

L'arrivée de Saint Paul et de Silas à Thessalonique et à Bérée, leur prédication dans ces deux villes et la sédition que les Juifs excitèrent contre eux nous montrent que St. Paul ne se relâchait point, que les Juifs qui étaient les plus ardents ennemis de l'Évangile le persécutaient en tous lieux, mais qu'il avait aussi la consolation de gagner partout des âmes à JÉSUS-CHRIST.

II. Ce qui est dit ici à la louange des fidèles de Bérée est remarquable, c'est qu'ils reçurent promptement la parole de DIEU et qu'ils examinaient les saintes Écritures pour voir si ce que St. Paul leur annonçait y était conforme. Nous devons apprendre de là qu'il faut recevoir la vérité avec docilité et avec promptitude et en même temps avec connaissance et discernement et que tous les chrétiens ont le droit d'examiner par la parole de DIEU la doctrine qu'on leur annonce afin de ne rien croire qui ne s'accorde avec cette divine parole qui est l'unique règle de la foi et de se soumettre avec obéissance à tout ce qui y est conforme.

III. On remarque dans ce chapitre le grand zèle de St. Paul. Affligé de voir la ville d'Athènes engagée dans l'idolâtrie, il

prit la résolution d'y annoncer l'Évangile et, étant prié par quelques philosophes de les informer de la doctrine qu'il enseignait, il ne fit point difficulté de leur parler de la vraie religion.

À l'imitation de St. Paul, nous devons être vivement touché lorsque nous voyons les hommes engagés dans l'erreur et dans l'égarement et profiter de toutes les occasions qui se présentent de les en retirer.

On découvre, dans le discours que St. Paul fit aux Athéniens, d'un côté la sagesse et la prudence de cet Apôtre qui prit occasion des superstitions mêmes où ils étaient engagés, de leur parler du vrai DIEU et de l'autre, l'évidence et la force avec laquelle il leur fit voir par les raisons les plus convaincantes et par le témoignage de leurs propres poètes qu'il y a un DIEU tout puissant et tout bon qui a créé toutes choses et que c'est une folie extrême et le dernier égarement de servir des idoles d'or, d'argent ou de pierre comme faisaient les païens. Ce discours de St. Paul renferme les principaux articles de la religion, qu'il n'y a qu'un seul DIEU, créateur et conservateur du monde, que ce DIEU n'est pas loin de chacun de nous, qu'il n'a point besoin de notre service, ni d'aucune chose puisqu'il nous donne à tous la vie, le mouvement et l'être. Mais nous devons surtout faire attention à ces paroles qui sont l'abrégé de la doctrine et des devoirs de l'Évangile : *Que DIEU fait annoncer maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils se convertissent et qu'il y a un jour auquel il doit juger le monde par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.*

Ces vérités que St. Paul enseigna autrefois dans une ville idolâtre sont celles que nous faisons profession de croire, mais elles ne peuvent nous devenir salutaires qu'autant qu'elles nous portent à servir DIEU, à le craindre et à obéir à l'Évangile.

Enfin, le discours de St. Paul fut suivi de la conversion de quelques personnes, mais la plupart de ceux qui l'avaient ouï demeurèrent dans l'incrédulité et même il y en eut qui se moquèrent de la doctrine de cet Apôtre. C'est ainsi que la prédication de la parole de DIEU opère la conversion des uns pendant que les autres la rejettent avec fierté et mépris.

CHAPITRE XVIII.

St. Paul demeure à Corinthe un an et demi, il y convertit un grand nombre de personnes et il y est accusé par les Juifs devant le magistrat. De là il s'en alla à Éphèse, à Jérusalem, à Antioche et en d'autres lieux pour visiter les églises et les confirmer dans la foi.

Sur la fin de ce chapitre, Il est parlé d'Apollos qui était un ministre de l'Évangile, illustre par son zèle et par ses grands dons.

1 Après cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe.

2 Et y ayant trouvé un Juif, nommé Aquilas, originaire du Pont, qui était nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parce que Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il s'adressa à eux.

3 Et comme il était du même métier qu'eux, il demeura chez eux, et y travaillait ; et leur métier était de faire des tentes.

4 Il discourait dans la synagogue, tous les jours de sabbat, et il persuadait les Juifs et les Grecs.

5 Quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul, étant pressé en son esprit, rendait témoignage aux Juifs que JÉSUS était le CHRIST.

6 Mais, comme ils s'opposaient à lui, et qu'ils blasphémaient, il secoua ses habits et leur dit : Que votre sang soit sur votre tête ; j'en suis net ; dès à présent je m'en irai vers les Gentils.

7 Et étant sorti de là, il entra chez un homme, nommé Juste, craignant DIEU, et dont la maison tenait à la synagogue.

8 Et Crispe, chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa maison ; et plusieurs autres Corinthiens, ayant ouï Paul, crurent aussi, et furent baptisés.

9 Et le Seigneur dit à Paul, durant la nuit, en vision : Ne crains point, mais parle, et ne te tais point ;

10 car je suis avec toi, et personne ne mettra les mains sur toi, pour te faire du mal ; car j'ai un grand peuple dans cette ville.

11 Il y demeura donc un an et demi, enseignant parmi eux la parole de DIEU.

12 Mais lorsque Gallion était proconsul d'Achaïe, les Juifs s'élevèrent d'un commun accord contre Paul, et l'amenèrent au tribunal,

13 en disant : Celui-ci veut persuader aux hommes de servir DIEU d'une manière contraire à la loi.

14 Et comme Paul allait ouvrir la bouche pour parler, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agissait, ô Juifs, de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterai patiemment, autant qu'il serait raisonnable ;

15 mais s'il est question de disputes de mots, et de noms, et de votre loi, vous y pourvoirez vous-mêmes, car je ne veux point être juge de ces choses.

16 Et il les fit retirer du tribunal.

17 Alors tous les Grecs, ayant saisi Sosthène, chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal, et Gallion ne s'en mettait point en peine.

18 Quand Paul eut encore demeuré là assez longtemps, il prit congé des frères, et s'embarqua pour aller en Syrie, avec

Priscille et Aquilas, s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée, à cause d'un vœu.

19 Puis il arriva à Ephèse, et il les y laissa ; et étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs,

20 qui le prièrent de demeurer plus longtemps avec eux ; mais il n'y consentit pas.

21 Et il prit congé d'eux, en leur disant : Il faut absolument que je fasse la fête prochaine à Jérusalem ; mais je reviendrai vous voir, s'il plaît à DIEU ; et ainsi il partit d'Ephèse.

22 Et étant débarqué à Césarée, il monta à Jérusalem, et après avoir salué l'Eglise, il descendit à Antioche.

23 Et y ayant fait quelque séjour, il en partit, et parcourut de suite la Galatie et la Phrygie, fortifiant tous les disciples.

24 En ce temps-là, un Juif, nommé Apollos, natif d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les Ecritures, arriva à Ephèse.

25 Il était en quelque sorte instruit dans la voie du Seigneur ; il parlait avec ferveur d'esprit, et enseignait soigneusement ce qui regardait le Seigneur, bien qu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean.

26 Il commença donc à parler hardiment dans la synagogue. Et quand Aquilas et Priscille l'eurent ouï, ils le prirent avec eux, et l'instruisirent plus exactement de la voie de DIEU.

27 Et comme il voulut passer en Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté, écrivirent aux disciples de le recevoir. Quand il fut arrivé, il servit beaucoup, par la grâce de DIEU, à ceux qui avaient cru.

28 Car il convainquait publiquement les Juifs, avec une grande force, prouvant par les Ecritures que JÉSUS était le CHRIST.

RÉFLEXIONS

Dans ce que Saint Luc rapporte du séjour que Saint Paul fit à Corinthe, nous avons à remarquer l'ardeur avec laquelle cet Apôtre travaillait partout à l'avancement du règne de JÉSUS-CHRIST, son désintéressement et sa prudence qui paraissaient en ce qu'il aima mieux travailler de ses mains pour subsister que de vivre aux dépens de l'église, les travers que les Juifs lui suscitèrent et enfin la protection dont DIEU le couvrit et la consolation qu'il eut de convertir un grand peuple dans cette ville là et d'y fonder une très belle église. Voilà comment la religion chrétienne s'établissait de plus en plus par la prédication des apôtres et malgré les oppositions des Juifs et des autres ennemis de la vérité.

II. divers voyages de Saint Paul qui sont rapportés dans ce chapitre font voir qu'il était continuellement occupé aux fonctions de sa charge et qu'il travaillait avec une application infatigable à l'édification des églises. C'est ainsi que tous les vrais et sincères chrétiens, mais particulièrement les fidèles ministres de JÉSUS-CHRIST, s'emploient de toutes leurs forces pour la gloire de DIEU et pour le salut des hommes et qu'ils y consacrent avec plaisir tout leur temps et toute leur vie.

III. Le témoignage avantageux que Saint Luc rend à Apollos et la manière dont il parle de son zèle, de son éloquence, de ses grands dons et des fruits admirables de son ministère, doit nous faire reconnaître que DIEU accorde une grâce très précieuse aux églises lorsqu'il envoie des docteurs et des ministres zélés, habiles dans les divines Écritures et revêtus des talents et des dons nécessaires pour instruire et pour édifier et cela doit aussi nous engager à prier DIEU qu'il en suscite toujours de semblables.

CHAPITRE XIX.

Saint Paul annonce l'Évangile dans la ville d'Ephèse et il y fait plusieurs miracles.

Certains Juifs voulant chasser les esprits malins au nom de JÉSUS sont maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits.

Plusieurs personnes qui s'étaient adonnées à la magie se convertissent et donnent des marques publiques de leur repentance.

Saint Luc ajoute l'histoire d'une sédition qui fut excitée contre St. Paul par un orfèvre nommé Démétrius. Cet homme gagnait beaucoup en vendant de petits temples en argent qui étaient faits sur le modèle d'un temple fameux qu'il y avait à Ephèse et qui était consacré à une déesse des païens nommée Diane. Comme il vit que St. Paul en prêchant contre l'idolâtrie lui faisait perdre tout son profit, il souleva le peuple contre lui, mais cette émeute fut apaisée par le greffier de la ville.

1 Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les provinces supérieures de l'Asie Mineure, vint à Ephèse ; où, ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

2 Avez-vous reçu le Saint-Esprit, lorsque vous avez cru ? Mais ils lui répondirent : Nous n'avons pas même ouï dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

3 Et il leur dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Ils répondirent : Du baptême de Jean.

4 Alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean a baptisé du baptême de la repentance, en disant au peuple qu'ils devaient croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en JÉSUS, qui est le CHRIST.

5 Ce qu'ayant ouï, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.

6 Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, et ils parlaient diverses langues et

prophétisaient.

7 Et tous ces hommes-là étaient environ douze.

8 Puis il entra dans la synagogue, et il y parla avec hardiesse pendant trois mois, discourant, pour leur persuader ce qui regarde le royaume de DIEU.

9 Mais, comme quelques-uns s'endurcissaient, et étaient incrédules, décrivant la voie du Seigneur devant la multitude, il se retira, et sépara les disciples d'avec eux, enseignant tous les jours dans l'école d'un nommé Tirannus.

10 Et cela continua durant deux ans, de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur Jésus.

11 Et DIEU faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul ;

12 en sorte qu'on portait même sur les malades les mouchoirs et les linges qui avaient touché son corps ; et ils étaient guéris de leurs maladies, et les malins esprits sortaient.

13 Alors quelques-uns des exorcistes Juifs, qui couraient de lieu en lieu, entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur JÉSUS sur ceux qui étaient possédés des malins esprits, en disant : Nous vous conjurons par JÉSUS que Paul prêche.

14 Ceux qui faisaient cela, étaient sept, et fils de Scéva, Juif, l'un des principaux sacrificateurs.

15 Mais le malin esprit leur répondit : Je connais JÉSUS, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ?

16 Et l'homme qui était possédé de cet esprit malin, se jeta sur eux, et s'en étant rendu maître, il les maltraita si fort qu'ils s'enfuirent de la maison tout nus et blessés.

17 Ce qui ayant été connu de tous les Juifs et de tous les Grecs qui demeuraient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte ; et le nom du Seigneur JÉSUS était glorifié.

18 Et plusieurs de ceux qui avaient cru, venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait.

19 Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avaient exercé des arts curieux, qui apportèrent leurs livres, et les brûlèrent devant tout le monde ; et quand on en eut supputé le prix, on trouva qu'il montait à cinquante mille deniers d'argent.

20 Ainsi la parole du Seigneur se répandait, et devenait de plus en plus efficace.

21 Après cela, Paul se proposa, par un mouvement de l'Esprit, de passer par la Macédoine et par l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem, disant : Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome.

22 Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans le ministère, savoir, Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23 Mais il arriva en ce temps-là un grand trouble à l'occasion de la doctrine du Seigneur.

24 Car un orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait de petits temples d'argent de Diane, et qui donnait beaucoup à gagner aux ouvriers de ce métier,

25 Les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages, et leur dit : O hommes, vous savez que tout notre gain vient de cet ouvrage ;

26 et, cependant, vous voyez et vous entendez dire, que non-seulement à Ephèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul, par ses persuasions, a détourné du culte des dieux un grand nombre de personnes, en disant que les dieux qui sont faits par les mains des hommes, ne sont pas des dieux .

27 Il n'y a pas seulement du danger pour nous que notre métier ne soit décrié, mais il est même à craindre que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris, et que sa majesté, que toute l'Asie et tout le monde révère, ne s'anéantisse aussi.

28 Ayant entendu cela, ils furent tous transportés de colère, et ils s'écrièrent : Grande est la Diane des Ephésiens !

29 Et toute la ville fut remplie de confusion ; et ils coururent tous ensemble avec fureur au théâtre, et enlevèrent Gaïus et Aristarque, Macédoniens, compagnons de voyage de Paul.

30 Sur quoi Paul voulut se présenter devant le peuple ; mais les disciples ne le lui permirent pas.

31 Quelques-uns aussi des Asiarques, qui étaient ses amis, l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre.

32 Cependant, les uns criaient d'une manière, et les autres d'une autre ; car l'assemblée était tumultueuse, et plusieurs ne savaient même pas pourquoi ils s'étaient assemblés.

33 Alors Alexandre fut tiré de la foule par les Juifs qui le poussaient devant eux ; et Alexandre faisant signe de la main, voulait parler au peuple pour leur défense.

34 Mais, dès qu'ils eurent reconnu qu'il était Juif, ils s'écrièrent tout d'une voix, durant près de deux heures : Grande est la Diane des Ephésiens !

35 Alors le greffier, ayant apaisé le peuple, dit : Ô Ephésiens, et qui est l'homme qui ne sache que la ville des Ephésiens est dédiée au service de la grande déesse Diane, et à son image descendue de Jupiter ?

36 Cela étant donc incontestable, vous devez vous apaiser, et ne rien faire avec précipitation.

37 Car ces gens que vous avez amenés ici, ne sont ni sacrilèges, ni coupables de blasphème contre votre déesse.

38 Que si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient la cour, et il y a des proconsuls ; qu'ils s'y fassent appeler les uns les autres.

39 Et si vous avez quelque autre affaire à proposer, on pourra la décider dans une assemblée légitime.

40 Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer

aucune raison, pour justifier ce concours de peuple. Et quand il eut dit cela, il congédia l'assemblée.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous met devant les yeux la continuation des merveilleux succès du ministère de St. Paul. Il baptisa à Éphèse certains disciples qui jusqu'alors n'avaient été instruits que dans la doctrine de Jean Baptiste et aussitôt qu'ils eurent été baptisés au nom de JÉSUS-CHRIST et que St. Paul leur eut imposé les mains, ils reçurent les dons miraculeux du Saint-Esprit. Il y convertit outre cela un grand peuple malgré les oppositions des Juifs, il y fit des miracles surprenants et plusieurs personnes qui avaient été adonnées à la magie renoncèrent à leur superstition et à leur impiété. C'est ainsi que cet Apôtre établissait partout le règne de JÉSUS-CHRIST et détruisait celui du diable.

II. Ce qui arriva à ces exorcistes juifs qui, pensant chasser les démons au nom de JÉSUS, furent maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits malins, tendait à montrer aux Juifs et à tout le monde qu'il n'y avait que les apôtres et ceux qui croyaient en JÉSUS-CHRIST qui pussent véritablement faire des miracles et commander aux démons.

La vertu divine de la religion de notre Seigneur ne se manifeste que par les gens de bien, mais il n'appartient pas aux méchants et aux hypocrites de prendre le nom du Seigneur dans leur bouche.

III. Saint Luc rapporte que plusieurs habitants d'Éphèse, touchés par la prédication de Saint Paul, vinrent confesser leurs péchés et qu'ils y en eut qui étant adonnés à la magie et aux arts illicites aimèrent mieux brûler publiquement leurs livres qui traitaient de ces arts-là que de les vendre, quoiqu'ils en eussent pu tirer des sommes très considérables.

Cet exemple est remarquable, il nous apprend que les vrais pénitents ne font point de difficulté de confesser leurs fautes, de donner des marques publiques de leur repentance et de renoncer à tout ce qui a été pour eux ou qui pourrait être pour les autres une occasion de péché et de scandale, quelque précieux et quelque cher qu'il leur pût être et quelque profit qu'ils pussent en tirer.

Ce qu'il y a principalement à remarquer sur la sédition qui s'émut à Éphèse contre St. Paul, c'est qu'elle fut excitée par des ouvriers qui craignaient que si l'on cessait d'adorer les idoles, leur métier ne fut décrié et que leur gain ne diminuât et que ces gens-là pour animer le peuple se servirent d'un prétexte de religion et de zèle pour la déesse Diane. Rien n'a plus de force sur l'esprit des hommes que l'amour du gain, c'est ce qui allume le plus leur passion, ils ne peuvent souffrir la vérité lorsqu'elle est contraire à leurs intérêts et ils couvrent cet intérêt, lorsqu'ils le peuvent, d'un zèle apparent pour la religion. Au reste, ce tumulte qui s'était excité fut apaisé, quoi qu'avec peine, par le greffier de la ville et par ce moyen Saint Paul fut préservé du danger qui le menaçait. Cette histoire fait voir que les émeutes et les séditions sont très dangereuses, qu'ainsi l'on doit éviter tout ce qui pourrait les exciter et que les gens sages doivent les prévenir et les apaiser par tous les moyens possibles.

CHAPITRE XX.

Saint Paul part d'Éphèse et se rend à Troas où il annonce l'Évangile aux chrétiens de cette ville-là et il ressuscite un mort.

De là il s'en va à Millet, où ayant fait venir les pasteurs de l'église d'Éphèse, il leur adresse, une grave exhortation, après quoi il prend congé d'eux.

1 Après que le tumulte fut apaisé, Paul fit venir les disciples, et ayant pris congé d'eux, il partit pour aller en Macédoine.

2 Et quand il eut parcouru ces quartiers-là, et qu'il eut fait plusieurs exhortations aux fidèles, il vint en Grèce.

3 Quand il y eut demeuré trois mois, les Juifs lui ayant dressé des embûches, lorsqu'il devait s'embarquer pour aller en Syrie, on fut d'avis qu'il s'en retournât par la Macédoine.

4 Et il fut accompagné jusqu'en Asie par Sopater de Bérée, par Aristarque et Second de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Timothée, et aussi par Tychique et Trophime, qui étaient d'Asie.

5 Ceux-ci, étant allés devant, nous attendirent à Troas.

6 Mais pour nous, après les jours des pains sans levain, nous nous embarquâmes à Philippes, et dans cinq jours nous les joignîmes à Troas, où nous demeurâmes sept jours.

7 Et le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul, devant partir le lendemain, leur fit un discours qu'il étendit jusqu'à minuit.

8 Or, il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où ils étaient assemblés.

9 Et un jeune homme, nommé Eutyche, qui était assis sur une fenêtre, fut accablé d'un profond sommeil, pendant le long discours de Paul, et s'étant endormi, il tomba du troisième étage en bas, et fut levé mort.

10 Mais Paul étant descendu, se pencha sur lui, et l'ayant embrassé, il leur dit : Ne vous troublez point, car son âme est en lui.

11 Et étant remonté, et ayant rompu le pain et mangé, il parla longtemps jusqu'au point du jour, après quoi il partit.

12 Or, on ramena le jeune homme vivant, de quoi ils furent extrêmement consolés.

13 Pour nous, étant montés sur un vaisseau, nous fîmes voile vers Asson, où nous devions reprendre Paul ; car il l'avait ainsi ordonné, parce qu'il voulait faire le chemin à pied.

14 Quand donc il nous eut rejoints à Asson, nous le prîmes avec nous et nous vîmes à Mitylène.

15 Puis, étant partis de là, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio. Le jour suivant, nous abordâmes à Samos, et nous étant arrêtés à Trogyllé, le jour d'après, nous vîmes à Milet.

16 Car Paul avait résolu de passer Ephèse sans y débarquer, pour ne pas s'arrêter en Asie, parce qu'il se hâtait d'être le jour de la Pentecôte à Jérusalem, s'il lui était possible.

17 Mais il envoya de Milet à Ephèse, pour faire venir les pasteurs de cette Eglise.

18 Et lorsqu'ils furent venus vers lui, il leur dit : Vous savez de quelle manière je me suis toujours conduit avec vous, depuis le premier jour que je suis entré en Asie ;

19 servant le Seigneur avec toute humilité, avec beaucoup de larmes, et parmi les épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs ;

20 et que je ne vous ai rien caché des choses qui vous étaient utiles, et n'ai pas manqué de vous les annoncer et de vous en instruire, et en public, et de maison en maison ;

21 prêchant tant aux Juifs qu'aux Grecs, la repentance envers DIEU, et la foi en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

22 Et maintenant étant lié par l'Esprit, je m'en vais à Jérusalem, ne sachant pas ce qui m'y doit arriver ;

23 si ce n'est que le Saint-Esprit m'avertit de ville en ville, que des liens et des afflictions m'attendent.

24 Mais je ne me mets en peine de rien, et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur JÉSUS, pour rendre témoignage à l'évangile de la grâce de DIEU.

25 Et maintenant, je sais qu'aucun de vous tous, parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de DIEU, ne verra plus mon visage.

26 C'est pourquoi je proteste aujourd'hui devant vous, que je suis net du sang de vous tous.

27 Car je n'ai point évité de vous annoncer tout le dessein de DIEU.

28 Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Eglise de DIEU, qu'il a acquise par son propre sang.

29 Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants, qui n'épargneront point le troupeau ;

30 Et que d'entre vous-mêmes il se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses, afin d'attirer les disciples après eux.

31 C'est pourquoi veillez, en vous souvenant que durant trois ans, je n'ai cessé, nuit et jour, d'avertir chacun de vous avec larmes.

32 Et maintenant, mes frères, je vous recommande à DIEU et à la parole de sa grâce, lequel peut vous édifier encore et vous donner l'héritage avec tous les saints.

33 Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne.

34 Et vous savez vous-mêmes que ces mains ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire, et à ceux qui étaient avec moi.

35 Je vous ai montré en toutes choses, que c'est ainsi, qu'en travaillant, il faut s'accommoder aux faibles, et se souvenir des paroles du Seigneur JÉSUS, qui a dit lui-même, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36 Quand il eut dit cela, il se mit à genoux, et pria avec eux tous.

37 Alors tous fondirent en larmes, et se jetant au cou de Paul, ils le baisaient,

38 étant principalement affligés de ce qu'il avait dit, qu'ils ne verraient plus son visage. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à observer ici, c'est :

I. Que Saint Paul étant arrivé à Troas, il se rendit dans le lieu où les chrétiens de cette ville-là étaient assemblés le premier jour de la semaine pour rompre le pain, c'est-à-dire pour célébrer la Sainte-Cène et qu'il étendit son discours bien avant dans la nuit. D'ici nous recueillons que les apôtres et les premiers chrétiens s'assemblaient pour servir DIEU et pour s'édifier, que le jour du dimanche était destiné à cela, qu'on célébrait la Sainte-Cène dans ces assemblées et qu'on y faisait des discours pour instruire et pour exhorter les fidèles et qu'ainsi ces pratiques sont aussi anciennes que le christianisme et d'institution divine.

II. Saint Paul rendit la vie à un jeune homme qui était tombé du haut de la maison où les fidèles étaient assemblés. Ce fut là un miracle tout à fait remarquable qui dût consoler les chrétiens de Troas et les affermir puissamment dans la religion de JÉSUS-CHRIST.

Mais ce qui doit surtout être considéré dans ce chapitre, c'est le discours que Saint Paul fit aux pasteurs d'Ephèse avant que de les quitter. On y remarque son intégrité, son zèle et son désintéressement dans l'exercice de son ministère, sa constance dans les afflictions, sa grande piété, le soin qu'il avait eu, pendant trois ans, d'exhorter et d'enseigner les fidèles d'Ephèse, tant en public que par les maisons et la résolution ferme où il était de servir le Seigneur jusqu'à la fin et même de donner sa vie avec joie pour l'Évangile. On y voit encore les graves et touchantes exhortations qu'il

adressa aux pasteurs de l'église d'Éphèse et les vœux ardents et tendres par lesquels il les recommanda à DIEU, eux et tout le troupeau sur lequel ils étaient établis. Les ministres de l'Évangile doivent apprendre d'ici à s'acquitter fidèlement de leur charge, à en remplir tous les devoirs avec zèle et avec sincérité, à veiller soigneusement sur les troupeaux du Seigneur, à prendre garde qu'il ne s'y glisse de fausses doctrines ou des scandales, à ne jamais rien taire de ce qui peut être utile à ceux qui sont commis à leurs soins et à les avertir, non seulement en public, mais aussi en particulier. Ils doivent encore, à l'exemple de Saint Paul souffrir patiemment les traverses auxquelles ils sont exposés, prier continuellement pour leurs troupeaux et enfin, n'avoir point d'égard à eux-mêmes, à leur intérêt particulier, ni même à leur propre vie, pourvu qu'ils aient la joie d'achever leur course et de s'acquitter fidèlement du ministère qu'ils ont reçu du Seigneur Jésus.

Ce que Saint Paul dit dans cette occasion apprend aussi à tous les chrétiens que la charge du St. ministère est de la dernière importance, que DIEU accorde une grande grâce aux églises lorsqu'il leur envoie de fidèles ministres et que, quand les pasteurs se sont acquittés de leur devoir, ils ne seront pas responsables du salut de ceux qui périront.

Les larmes que les pasteurs et les chrétiens d'Éphèse répandirent en se séparant de Saint Paul montrent à quel point ils le chérissaient et par là on voit bien combien l'amour qui unit les pasteurs avec leurs troupeaux est tendre et combien les chrétiens doivent craindre d'être privés du ministère des fidèles serviteurs de DIEU.

CHAPITRE XXI.

Saint Paul étant parti de Milet arrive à Tyr et de là à Césarée où un prophète l'avertit qu'il serait emprisonné à Jérusalem et livré aux païens. Cette prédiction n'étonna point St. Paul, il témoigna qu'il ne craignait, ni les liens, ni la mort et il partit pour Jérusalem.

Y étant arrivé, il entra dans le temple avec quatre personnes qui avaient fait le vœu de naziréat pour observer ce que la loi de Moïse prescrivait en pareil cas, il fit cela par avis de l'Apôtre St. Jacques et des anciens de l'église de Jérusalem afin de montrer qu'il n'était pas ennemi de la loi, comme on l'en accusait. Cependant, les Juifs ne laissèrent pas d'exciter une sédition contre lui et ils lui auraient ôté la vie si le capitaine des gardes du temple ne l'eût délivré de leurs mains.

1 Nous étant donc embarqués, après nous être séparés d'eux, nous vîmes droit à Cos, et le jour suivant à Rhodes, et de là à Patara.

2 Et ayant trouvé un vaisseau qui passait en Phénicie, nous montâmes dessus et nous partîmes.

3 Puis, ayant découvert l'île de Chypre, et l'ayant laissée à gauche, nous fîmes route vers la Syrie, et nous abordâmes à Tyr, parce que le vaisseau devait y laisser sa charge.

4 Et ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours. Ils disaient par l'Esprit à Paul, qu'il ne montât point à Jérusalem.

5 Mais ces jours étant passés, nous partîmes de Tyr, et ils nous accompagnèrent tous, avec leurs femmes et leurs enfants, jusque hors de la ville, où, nous étant mis à genoux sur le rivage, nous fîmes la prière.

6 Et après nous être embrassés, nous montâmes sur le vaisseau ; et ils retournèrent chez eux.

7 Ainsi, continuant notre navigation, de Tyr nous abordâmes à Ptolomaïde, et après avoir salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8 Le lendemain, Paul et nous qui étions avec lui, étant partis de là, nous vîmes à Césarée ; et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, qui était l'un des sept diacres, nous logeâmes chez lui.

9 Il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient.

10 Comme nous demeurâmes là plusieurs jours, il y vint de Judée un prophète nommé Agabus,

11 Qui, nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul, et s'en liant les mains et les pieds, il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : C'est ainsi que les Juifs lieront dans Jérusalem l'homme à qui est cette ceinture ; et ils le livreront entre les mains des Gentils.

12 Et quand nous eûmes entendu cela, nous priâmes Paul, tant nous que ceux du lieu, de ne point monter à Jérusalem.

13 Mais Paul répondit : Que faites-vous en pleurant et m'attendrissant le cœur ? Car pour moi, je suis prêt, non-seulement d'être lié, mais même de mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus.

14 Ainsi, n'ayant pu le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage et nous dîmes : Que la volonté du Seigneur soit faite.

15 Quelques jours après, nous étant préparés pour partir, nous montâmes à Jérusalem.

16 Et quelques-uns des disciples vinrent aussi de Césarée avec nous, amenant avec eux un certain Mnason, qui était de l'île de Chypre, ancien disciple, chez qui nous devons loger.

17 Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18 Et le lendemain, Paul vint avec nous chez Jacques ; et tous les anciens s'y assemblèrent.

19 Et après les avoir embrassés, il leur raconta en détail tout ce que DIEU avait fait parmi les Gentils, par son

ministère.

20 Ce qu'ayant ouï, ils glorifièrent le Seigneur, et ils lui dirent : Frère, tu vois combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru, et ils sont tous zélés pour la loi.

21 Or, ils ont été informés que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils de renoncer à Moïse, en leur disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les cérémonies de la loi.

22 Que faut-il donc faire ? Il faut absolument assembler toute la multitude ; car ils entendront dire que tu es arrivé.

23 Fais donc ce que nous allons te dire : Nous avons quatre hommes qui ont fait un vœu ;

24 prends-les avec toi, purifie-toi avec eux, et contribue à la dépense avec eux, afin qu'ils se rasant la tête, et que tous sachent qu'il n'est rien de tout ce qu'ils ont ouï dire de toi, mais que tu continues à garder la loi.

25 Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils ne devaient rien observer de semblable, mais qu'ils devaient seulement se garder de ce qui est sacrifié aux idoles, du sang, des choses étouffées et de la fornication.

26 Alors, Paul, ayant pris ces hommes avec lui, et s'étant purifié avec eux, entra dans le temple le jour suivant, déclarant les jours auxquels la purification s'accomplirait, et quand l'offrande devait être présentée pour chacun d'eux.

27 Et comme les sept jours allaient s'accomplir, les Juifs d'Asie, l'ayant vu dans le temple, émurent toute la multitude, et se saisirent de lui,

28 en criant : Hommes Israélites, aidez-nous. Voici cet homme qui prêche partout, à tout le monde, contre la nation, contre la loi, et contre ce lieu ; il a même encore amené des Grecs dans le temple, et a profané ce saint lieu.

29 Car ils avaient vu auparavant dans la ville Trophime d'Ephèse avec lui, et ils croyaient que Paul l'avait mené dans le temple.

30 Et toute la ville fut émue, et il se fit un concours de peuple ; et ayant saisi Paul, ils le traînèrent hors du temple ; et incontinent les portes en furent fermées.

31 Mais, comme ils cherchaient à le tuer, le bruit vint au tribun de la compagnie qui gardait le temple, que toute la ville de Jérusalem était en trouble.

32 A l'instant il prit des soldats et des centeniers avec lui, et courut à eux ; et voyant le tribun et les soldats, ils cessèrent de battre Paul.

33 Alors le tribun s'approcha, et se saisit de lui, et commanda qu'on le liât de deux chaînes ; puis il demanda qui il était, et ce qu'il avait fait.

34 Les uns criaient d'une manière, et les autres d'une autre, dans la foule ; et comme il n'en pouvait rien apprendre de certain, à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35 Et quand Paul fut sur les degrés, il fut porté par les soldats, à cause de la violence de la populace.

36 Car une foule de peuple le suivait, en criant : Ôte-le du monde.

37 Comme Paul était sur le point d'entrer dans la forteresse, il dit au tribun : M'est-il permis de te dire quelque chose ? Et il répondit : Tu sais donc parler grec ?

38 N'es-tu point cet Égyptien, qui ces jours passés, a excité une sédition, et mené avec lui au désert quatre mille brigands ?

39 Paul lui dit : Je suis Juif, de Tarse, citoyen de cette ville célèbre de Cilicie ; je te prie, permets-moi de parler au peuple.

40 Et quand il le lui eut permis, Paul se tenant sur les degrés fit signe de la main au peuple ; et après qu'on eut fait un grand silence, il leur parla en langue hébraïque, et leur dit :

RÉFLEXIONS

La prédiction d'Agabus qui avertit Saint Paul qu'on le ferait prisonnier à Jérusalem montre qu'il n'arriverait rien à cet Apôtre que par la volonté de DIEU et que c'était le Seigneur qui l'exposait à ces persécutions et qu'il voulait qu'il fût livré aux païens et ensuite conduit à Rome afin qu'il rendît témoignage à l'Évangile en tous lieux.

La belle résolution que St. Paul fit paraître, lorsque les fidèles le conjurant avec larmes de ne pas aller à Jérusalem, et qu'il déclara qu'il était prêt, non seulement à d'être lié, mais de souffrir la mort pour le nom de JÉSUS, marque que ce fidèle serviteur de DIEU était entièrement dévoué à JÉSUS-CHRIST et que rien n'était capable d'ébranler sa constance. Ce sont là les sentiments dont tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres du Seigneur doivent être animés. Et comme les chrétiens de Césarée, voyant la résolution de Saint Paul ne s'opposèrent plus à son voyage, mais se résignèrent à tout ce qu'il plairait à DIEU d'ordonner, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que DIEU veut et sacrifier nos inclinaisons les plus chères à sa volonté aussitôt qu'il nous la manifeste. Ce que Saint Paul fit lorsqu'il alla dans le temple de Jérusalem et qu'il se purifia suivant l'usage des Juifs était une action de prudence et de charité qui tendait à leur montrer qu'on l'accusait à tort d'avoir du mépris pour leur religion. Cette sage conduite de St. Paul nous apprend à nous accommoder autant que nous le pouvons, surtout dans les choses indifférentes, à ceux qui sont prévenus contre nous et à ne rien négliger pour les faire revenir de leurs préjugés. On voit pourtant que, nonobstant ce que Saint Paul avait pensé faire pour s'accommoder aux Juifs, Ils se soulevèrent contre

lui jusque-là qu'ils voulurent lui ôter la vie. Voilà l'effet ordinaire de la prévention et de la passion, elle aveugle tellement ceux qui en sont possédés qu'il n'y a rien qui soit capable de les désabuser.

Enfin, il est à remarquer que la providence délivra St. Paul de la fureur des Juifs par le moyen du tribun et qu'elle se servit cependant de ce que cet Apôtre avait fait par égard pour les Juifs, pour le faire arrêter par ces Juifs mêmes et pour le livrer entre les mains des païens comme le prophète Agabus le lui avait prédit à Césarée. C'est ainsi que DIEU fait garantir ceux qui le servent et que ce que les hommes pensent faire contre eux ne sert qu'à accomplir les desseins de la providence.

CHAPITRE XXII.

C'est ici un discours dans lequel St. Paul, pour se justifier de ce que les Juifs l'accusaient d'être ennemi de leur nation et de leur loi, fait l'histoire de sa vie et de sa conversion.

Mais les Juifs continuant à demander qu'on le fit mourir, le tribun ordonna qu'on lui donnât la question en le fouettant, ce qui ne fut pourtant pas exécuté parce que cet Apôtre dit qu'il était bourgeois de Rome, mais il fut renvoyé à paraître devant le conseil des Juifs.

1 Mes frères et mes pères, écoutez-moi dans ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma défense.

2 Et quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils firent encore plus de silence. Alors il dit :

3 Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie, mais élevé dans cette ville aux pieds de Gamaliel, ayant été instruit dans la manière la plus exacte de garder la loi de nos pères, étant zélé pour DIEU, comme vous l'êtes tous aujourd'hui.

4 J'ai persécuté cette secte jusqu'à la mort, liant et mettant dans les prisons tant les hommes que les femmes,

5 comme le souverain sacrificateur m'en est témoin, et toute l'assemblée des anciens ; car ayant pris des lettres d'eux pour les frères, j'allai à Damas, pour amener aussi liés à Jérusalem ceux qui étaient là, afin qu'ils fussent punis.

6 Or, il arriva, comme j'étais en chemin, et que j'approchais de Damas, environ midi, que tout à coup une grande lumière, venant du ciel, resplendit autour de moi.

7 Et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

8 Et je répondis : Qui es-tu, Seigneur ? Et il me dit : Je suis JÉSUS de Nazareth, que tu persécutes.

9 Or, ceux qui étaient avec moi, virent bien la lumière, et ils en furent effrayés ; mais ils n'entendirent point la voix de celui qui me parlait.

10 Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Lève-toi, et t'en va à Damas, et là on te dira tout ce que tu dois faire.

11 Et comme je ne voyais goutte, à cause du grand éclat de cette lumière, ceux qui étaient avec moi, me menèrent par la main, et je vins à Damas.

12 Or, un certain homme, religieux selon la loi, nommé Ananias, de qui tous les Juifs qui demeuraient à Damas rendaient bon témoignage, vint vers moi ;

13 et s'étant approché de moi, il me dit : Saul, mon frère, recouvre la vue. Et au même instant je le vis.

14 Et il me dit : Le DIEU de nos pères t'a destiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste, et pour entendre les paroles de sa bouche.

15 Car tu lui serviras de témoin devant tous les hommes, des choses que tu as vues et entendues.

16 Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi, et sois baptisé et lavé de tes péchés, après avoir invoqué le nom du Seigneur.

17 Depuis, il arriva qu'étant retourné à Jérusalem, comme je priais dans le temple, je fus ravi en extase ;

18 et je vis JÉSUS, qui me disait : Hâte-toi, et pars promptement de Jérusalem ; car ils ne recevront point le témoignage que tu leur rendras de moi.

19 Et je dis : Seigneur, ils savent eux-mêmes que je faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en toi.

20 Et lorsque le sang d'Etienne, ton martyr, fut répandu, j'étais aussi présent, je consentais à sa mort, et je gardais les vêtements de ceux qui le faisaient mourir.

21 Mais il me dit : Va-t'en ; car je t'enverrai bien loin vers les Gentils.

22 Les Juifs l'écoutèrent jusqu'à ce mot ; mais alors ils élevèrent leurs voix, disant : Ote du monde un tel homme ; car il n'est pas juste de le laisser vivre.

23 Et comme ils criaient, et qu'ils secouaient leurs habits, et faisaient voler la poussière en l'air,

24 le tribun commanda qu'il fût mené dans la forteresse, et ordonna qu'on lui donnât la question par le fouet, afin de savoir pour quel sujet ils criaient ainsi contre lui.

25 Mais quand ils l'eurent lié avec des courroies, Paul dit au centenier qui était présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain, sans qu'il soit condamné ?

26 Ce que le centenier ayant entendu, il en alla avertir le tribun, et lui dit : Prends garde à ce que tu feras ; car cet homme est citoyen romain.

27 Et le tribun vint à Paul, et lui dit : Dis-moi, es-tu citoyen romain ? Et il répondit : Oui, je le suis.

28 Le tribun lui dit : J'ai acquis cette bourgeoisie pour une grande somme d'argent. Et moi, lui dit Paul, je le suis par ma naissance.

29 Et ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent aussitôt d'auprès de lui ; et le tribun craignit aussi quand il sut que Paul était citoyen romain, parce qu'il l'avait fait lier.

30 Le lendemain, voulant savoir au vrai pour quel sujet il était accusé des Juifs, il le fit délier, et ayant ordonné que les principaux sacrificateurs et tout le conseil s'assemblaient, il amena Paul, et le présenta devant eux.

RÉFLEXIONS

Le dessein de St. Paul dans le discours qui est ici rapporté était de montrer aux Juifs qu'ils avaient tort de le regarder comme l'ennemi de leur religion, que bien loin de là il avait lui-même un grand zèle pour cette religion dans laquelle il avait été élevé à Jérusalem, jusque-là qu'il était autrefois le plus ardent persécuteur des chrétiens et que s'il avait embrassé la religion de JÉSUS-CHRIST et s'il l'annonçait partout, il le faisait pour obéir à la vocation que le Seigneur lui avait adressée du Ciel. Cette conduite de Saint Paul envers les Juifs marque qu'il tâchait de se justifier et de les apaiser, mais qu'il ne dissimulait pourtant pas sa croyance.

Il faut toujours parler et agir avec douceur et prudence, surtout lorsqu'on a à faire à des personnes prévenues, mais en même temps avec courage et avec fermeté, sans jamais user de déguisement et sans que la crainte nous fasse supprimer la vérité.

L'irritation et la fureur dans laquelle les Juifs entrèrent lorsque St. Paul dit que le Seigneur l'avait envoyé vers les Gentils montre que la principale cause de la haine qu'ils lui portaient c'était l'aversion qu'ils avaient contre les païens, ce procédé des Juifs fait aussi voir que rien n'est capable de ramener et d'apaiser des gens qui sont fortement prévenus.

Enfin, St. Paul étant sur le point d'être mis à la question et fouetté jugea à propos de se faire prévaloir cette fois-là de sa qualité de bourgeois de Rome, pour éviter cette peine, ce qu'il n'avait pas fait dans une autre occasion. Il en usa de la sorte parce que c'était là un moyen légitime de se garantir de la violence et de l'injustice qu'on lui aurait faite. De là on peut conclure qu'il est permis de se servir de son droit et d'employer toutes les voies justes et raisonnables pour se défendre quand on est en danger d'être opprimé ou d'être traité injustement.

CHAPITRE XXIII.

Ce chapitre a deux parties :

On y voit premièrement comment St. Paul parut devant le conseil des Juifs.

II. Le récit d'une conspiration que quelques Juifs firent pour ôter la vie à cet apôtre et la manière dont il en fut préservé.

1 Paul, ayant les yeux arrêtés sur le conseil, parla ainsi : Mes frères, j'ai vécu jusqu'à présent devant DIEU en toute bonne conscience.

2 Sur cela, le souverain sacrificateur Ananias commanda à ceux qui étaient près de lui, de le frapper sur le visage.

3 Alors Paul lui dit : DIEU te frappera, muraille blanchie ; car tu es assis pour me juger selon la loi ; et en transgressant la loi, tu commandes qu'on me frappe.

4 Et ceux qui étaient présents, lui dirent : Injuries-tu ainsi le souverain sacrificateur de DIEU ?

5 Paul leur répondit : Mes frères, je ne savais pas que ce fût le souverain sacrificateur ; car il est écrit : Tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

6 Et Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient là étaient Sadducéens, et l'autre Pharisiens, il s'écria devant le conseil : Mes frères, je suis Pharisien, fils de Pharisien ; je suis tiré en cause pour l'espérance et la résurrection des morts.

7 Et quand il eut dit cela, il s'émut une dissension entre les Pharisiens et les Sadducéens ; et l'assemblée fut divisée.

8 Car les Sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'Esprit ; mais les Pharisiens reconnaissent l'un et l'autre.

9 Et il se fit un grand bruit. Et les Scribes du parti des Pharisiens se levèrent, et ils disputaient contre les autres, disant : Nous ne trouvons aucun mal en cet homme ; mais si un esprit ou un ange lui a parlé, ne combattons point contre DIEU.

10 Et comme le tumulte s'augmentait, le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par ces gens-là, commanda que les soldats descendissent, pour l'enlever du milieu d'eux, et le ramener dans la forteresse.

11 La nuit suivante, le Seigneur s'apparut à lui et lui dit : Paul, aie bon courage ; car comme tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage à Rome.

12 Lorsqu'il fut jour, quelques Juifs s'assemblèrent, et firent vœu avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne manger ni boire qu'il n'eussent tué Paul.

13 Ils étaient plus de quarante qui avaient fait cette conjuration.

14 Et ils s'adressèrent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs, et leur dirent : Nous avons fait vœu, avec des imprécations contre nous-mêmes, de ne rien manger que nous n'ayons tué Paul.

15 Vous donc, faites maintenant savoir au tribun, de la part du conseil, qu'il le fasse amener demain devant vous, comme si vous vouliez vous informer plus exactement de son affaire ; et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16 Mais le fils de la sœur de Paul, ayant entendu ce complot, vint, et entra dans la forteresse, et en donna avis à Paul.

17 Et Paul, ayant appelé un des centeniers, lui dit : Mène ce jeune homme vers le tribun, car il a quelque chose à lui rapporter.

18 Il le prit donc, et le mena vers le tribun, et lui dit : Paul, qui est prisonnier, m'a appelé et m'a prié de t'amener ce jeune homme, qui a quelque chose à te dire.

19 Et le tribun, le prenant par la main, et l'ayant tiré à part, lui demanda : Qu'as-tu à me déclarer ?

20 Ce jeune homme lui dit : Les Juifs ont résolu de te prier d'envoyer demain Paul au conseil, sous prétexte de s'informer plus exactement de son affaire.

21 Mais ne les crois point ; car plus de quarante d'entre eux lui dressent des embûches, et ont fait vœu, avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne manger ni boire, qu'ils ne l'aient tué ; et maintenant ils sont tous prêts, attendant ta réponse.

22 Le tribun renvoya ce jeune homme, après lui avoir défendu de dire à personne qu'il lui eût donné cet avis.

23 Et ayant appelé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts deux cents soldats, soixante et dix cavaliers et deux cents archers, pour aller jusqu'à Césarée dès la troisième heure de la nuit ;

24 et qu'il y ait des montures prêtes, afin qu'ayant fait monter Paul, ils le mènent sûrement au gouverneur Félix.

25 Et il lui écrivit une lettre, en ces termes :

26 Claude Lysias, au très excellent gouverneur Félix, salut !

27 Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, je suis survenu avec la garnison, et je l'ai tiré de leurs mains, ayant appris qu'il était citoyen romain.

28 Et voulant savoir de quoi ils l'accusaient, je le menai dans leur conseil,

29 où j'ai trouvé qu'il était accusé sur des questions de leur loi, mais qu'il n'avait commis aucun crime qui méritât la mort, ni même la prison.

30 Et ayant été averti des embûches que les Juifs lui avaient dressées, je te l'ai aussitôt envoyé, ayant fait savoir à ses accusateurs de dire devant toi ce qu'ils ont à proposer contre lui. ADIEU.

31 Les soldats donc, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, prirent Paul, et le menèrent de nuit à Antipatris.

32 Et le lendemain, ayant laissé les cavaliers pour aller avec lui, ils s'en retournèrent à la forteresse.

33 Etant arrivés à Césarée, et ayant rendu la lettre au gouverneur, ils lui présentèrent aussi Paul.

34 Et quand le gouverneur l'eut lue, il lui demanda de quelle province il était ; et ayant appris qu'il était de Cilicie,

35 il lui dit : Je t'entendrai quand tes accusateurs seront venus. Et il ordonna qu'on le gardât dans le palais d'Hérode.

RÉFLEXIONS

Il faut faire quatre réflexions sur ce chapitre :

I. La première que St. Paul étant frappé injustement par l'ordre du souverain sacrificateur Ananias, il lui dénonça le jugement de DIEU, mais qu'il marqua cependant le respect qu'il avait pour le caractère d'Ananias lorsqu'on l'eut averti que celui qui l'avait fait ainsi frapper était le souverain sacrificateur, ce qu'il n'avait pas su d'abord.

L'instruction que cela nous donne est qu'il faut parler avec respect de nos supérieurs, mais aussi que DIEU punira les juges injustes et ceux qui abusent de leur autorité.

II. St. Paul mit la division entre les pharisiens et les sadducéens en disant qu'il était exposé en jugement parce qu'il croyait la résurrection des morts. Il en usa ainsi par prudence afin de ne pas être opprimé par les Juifs et pour montrer qu'en annonçant l'Évangile il enseignait ce que les Juifs et les pharisiens eux-mêmes croyaient touchant la résurrection.

III. DIEU apparut de nuit à Saint Paul et lui dit de ne rien craindre et de se disposer à aller lui rendre témoignage à Rome. Cela était nécessaire pour soutenir cet Apôtre au milieu des traverses que les Juifs lui suscitaient, pour l'instruire des desseins de la providence et pour l'encourager à faire partout une profession publique de la vérité.

IV. Quarante Juifs firent en ce temps-là une conjuration pour tuer St. Paul, mais il fut préservé de ce danger par le moyen d'un jeune garçon, son neveu, qui avertit le tribun de ce complot. On voit en cela jusqu'où allait la fureur des Juifs et à quels excès la haine, jointe au faux zèle de religion, est capable de porter les hommes. On y remarque aussi combien il est dangereux d'agir par passion et de faire des vœux et des serments téméraires.

Enfin, l'on doit admirer dans cet événement les moyens dont la providence se sert pour préserver les innocents et les gens de bien des dangers qui les menacent.

CHAPITRE XXIV.

St. Paul étant accusé par les Juifs devant le gouverneur Félix rend raison de sa conduite et de sa foi.

Ensuite Félix ayant souhaité d'entendre St. Paul, cet Apôtre parla en sa présence des devoirs de la justice et de la continence et du jugement dernier d'une manière qui le remplit de frayeur. Cependant St. Paul demeura prisonnier à Césarée pendant deux ans.

1 Cinq jours après, Ananias, le souverain sacrificateur, descendit à Césarée, avec des sénateurs et un certain orateur, nommé Tertulle, qui comparurent devant le gouverneur contre Paul.

2 Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser, et il dit :

3 Très excellent Félix, nous reconnaissons en toutes rencontres, en tous lieux, et avec toutes sortes d'actions de grâces, que nous jouissons d'une grande paix, par ton moyen et par les règlements que tu as établis pour ce peuple, selon ta prudence.

4 Mais, pour ne pas t'arrêter plus longtemps, je te prie d'écouter, avec ton équité ordinaire, ce que nous avons à te dire en peu de mots :

5 C'est que nous avons trouvé cet homme, qui est une peste publique, qui excite des séditions parmi tous les Juifs, par tout le monde, et qui est le chef de la secte des Nazaréens.

6 Il a même attenté de profaner le temple, de sorte que nous l'avions saisi, et nous voulions le juger selon notre loi.

7 Mais le tribun Lysias, étant survenu, nous l'ôta des mains avec grande violence,

8 Ordonnant que ses accusateurs vinssent devant toi. Tu pourras, en en prenant information, savoir de lui la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9 Ce que les Juifs confirmèrent, en disant que les choses étaient ainsi.

10 Mais Paul, après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, répondit : Sachant que tu es juge de cette nation depuis plusieurs années, je parle pour ma défense avec plus de confiance.

11 Tu peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à Jérusalem pour adorer DIEU.

12 Ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne dans le temple, ni attroupant le peuple dans les synagogues, ou dans la ville ;

13 et ils ne sauraient prouver les choses dont ils m'accusent maintenant.

14 Or, je t'avoue bien ceci, que, conformément à la voie qu'ils appellent secte, je sers le DIEU de mes pères, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes ;

15 ayant cette espérance en DIEU, que la résurrection des morts, tant des justes que des injustes, qu'ils attendent aussi eux-mêmes, arrivera.

16 C'est pourquoi aussi je travaille à avoir toujours la conscience sans reproche, devant DIEU et devant les hommes.

17 Or, après plusieurs années d'absence, je suis venu pour faire des aumônes à ma nation et pour présenter des offrandes.

18 Et comme je vaquais à cela, certains Juifs d'Asie m'ont trouvé purifié dans le temple, sans attroupement et sans tumulte.

19 Ils devaient eux-mêmes comparaître devant toi et m'accuser, s'ils avaient quelque chose à dire contre moi.

20 Mais que ceux-ci même, déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quelque chose, lorsque j'ai paru devant le conseil ;

21 à moins que ce ne soit de cette seule parole que j'ai dite hautement, étant au milieu d'eux : Je suis aujourd'hui tiré en cause pour la résurrection des morts.

22 Félix, ayant ouï cela, les remit à une autre fois, en disant : Après que je me serai plus exactement informé de cette secte, et que le tribun Lysias sera descendu, je prendrai connaissance de votre affaire.

23 Et il commanda à un centenier de garder Paul, mais en le tenant moins resserré, et sans empêcher aucun des siens de le servir ou de le visiter.

24 Quelques jours après, Félix vint avec Drusille sa femme, qui était Juive, et il envoya querir Paul, et il l'entendit parler de la foi en Christ.

25 Et comme Paul parlait de la justice, de la continence et du jugement à venir, Félix, effrayé, lui dit : Va-t'en, pour cette fois, et quand j'aurai la commodité, je te rappellerai.

26 Il espérait aussi que Paul lui donnerait de l'argent, afin qu'il le mît en liberté ; c'est pourquoi il l'envoyait querir souvent, et s'entretenait avec lui.

27 Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Portius Festus ; et voulant faire plaisir aux Juifs, il laissa Paul en prison.

RÉFLEXIONS

Il faut remarquer sur ce chapitre que :

I. St. Paul, étant accusé très injustement par les Juifs devant le gouverneur Félix, il se défendit par un discours plein de

force et de gravité dans lequel en se justifiant des accusations dont on le chargeait et en niant ce que les Juifs lui imputaient faussement il fait pourtant une confession ouverte de sacroyance et de la doctrine qu'il enseignait. Voilà une conduite pleine de sincérité et de zèle qui nous montre que jamais la crainte ne doit nous fermer la bouche lorsque nous sommes appelés à confesser la vérité.

II. C'est une chose remarquable que l'Apôtre, rendant raison de sa foi et de sa conduite devant Félix, dit qu'il croyait et qu'il enseignait ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes et particulièrement la résurrection des morts, tant des bons que des méchants.

On voit par ce que St. Paul dit sur ce sujet quel rang la doctrine de la résurrection tient dans la religion chrétienne et l'effet que cette doctrine doit produire sur ceux qui font profession de la croire, c'est de les faire vivre dans la pureté de la conscience devant DIEU et devant les hommes.

On doit faire enfin une grande attention à la frayeur que Félix ressentit lorsque St. Paul lui parla de la justice, de la continence et du dernier jugement et à l'endurcissement de ce gouverneur païen qui se sentant recadré en sa conscience parce qu'il était coupable d'injustice, d'impureté et de divers autres crimes, ne voulut pas que l'Apôtre continuât de parler.

On voit ici la force de la parole de DIEU et l'effet que les vérités de l'Évangile et en particulier la doctrine du jugement universel produisent même sur les méchants. On y voit d'un autre côté comment les pécheurs résistent cette parole et aux mouvements de leur propre conscience.

Ainsi la conduite de Félix nous avertit de ne pas endurcir nos cœurs et de ne jamais renvoyer notre conversion lorsque DIEU nous fait entendre sa voix et que nous nous sentons touchés. La méchanceté de ce gouverneur paraît encore en ce qu'il laissa Saint Paul en prison pendant deux ans. Il en usa ainsi, non qu'il le crût coupable, mais parce qu'il espérait de tirer de lui de l'argent. Voilà comment l'avarice et les égards pour les hommes font commettre de grandes injustices et empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité.

CHAPITRE XXV.

Les Juifs prient Festus, qui avait succédé à Félix dans le gouvernement de la Judée, d'envoyer St. Paul de Césarée où il était prisonnier depuis deux ans à Jérusalem, leur dessein était de le tuer en chemin, mais Festus ne leur accorda pas leur demande et leur dit qu'ils pouvaient venir l'accuser à Césarée, ce qu'ils firent. Sur cela St. Paul dit qu'il en appelait à l'empereur et Festus résolut de l'envoyer à Rome.

En ce temps-là, le roi Agrippa étant arrivé à Césarée et ayant ouï parler de St. Paul, il souhaita de le voir et de l'entendre.

1 Festus étant arrivé dans la province, monta trois jours après, de Césarée à Jérusalem.

2 Et le souverain sacrificateur, et les premiers d'entre les Juifs, comparurent devant lui contre Paul ;

3 et ils lui demandaient, comme une grâce, qu'il le fit venir à Jérusalem, lui ayant dressé des embûches pour le tuer en chemin.

4 Mais Festus répondit que Paul était bien gardé à Césarée, et qu'il devait y aller bientôt lui-même.

5 Que ceux d'entre vous, dit-il, qui le peuvent faire, y descendent avec moi, et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'accusent.

6 Festus n'ayant demeuré parmi eux que dix jours, il descendit à Césarée, et le lendemain, étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7 Quand on l'eut amené, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem se mirent autour du tribunal, chargeant Paul de plusieurs grands crimes qu'ils ne pouvaient prouver.

8 Paul disait pour sa défense : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9 Mais Festus, voulant faire plaisir aux Juifs, répondit à Paul, et lui dit : Veux-tu monter à Jérusalem, et y être jugé sur ces choses devant moi ?

10 Et Paul dit : Je comparais devant le tribunal de César, où il faut que je sois jugé ; je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais bien.

11 Que si je leur ai fait quelque tort, ou si j'ai commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'est rien des choses dont ils m'accusent, personne ne peut me livrer à eux ; j'en appelle à César.

12 Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : tu en as appelé à César, tu iras à César.

13 Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée, pour saluer Festus.

14 Et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus informa le roi de l'affaire de Paul, en lui disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier.

15 Les principaux sacrificateurs et les anciens des Juifs le vinrent accuser devant moi, lorsque j'étais à Jérusalem, demandant sa condamnation.

16 Mais je leur répondis que ce n'était pas la coutume des Romains de livrer qui que ce soit, pour le faire mourir, avant que celui qui est accusé ait ses accusateurs présents, et qu'il ait la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17 Après donc qu'ils furent venus ici, je m'assis sans aucun délai, dès le lendemain, sur le tribunal, et je commandai qu'on amenât cet homme.

18 Ses accusateurs étaient présents ; mais ils n'alléguèrent aucun des crimes dont je pensais qu'ils l'accuseraient.

19 Ils avaient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain JÉSUS mort, que Paul assurait être vivant.

20 Ne sachant donc que prononcer sur cela, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem, et être jugé sur ces choses.

21 Mais Paul en ayant appelé, et demandant que sa cause fût réservée à la connaissance de l'empereur, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

22 Sur quoi Agrippa dit à Festus : Je voudrais bien aussi entendre cet homme. Demain, lui dit-il, tu l'entendras.

23 Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe, et étant entrés dans le lieu de l'audience, avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par l'ordre de Festus.

24 Alors Festus dit : Roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme, contre lequel toute la multitude des Juifs m'est venue solliciter, tant à Jérusalem qu'ici, ne cessant de crier qu'il ne fallait pas le laisser vivre.

25 Mais ayant trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort, et lui-même ayant appelé à l'empereur, j'ai résolu de l'y envoyer.

26 Mais comme je n'ai rien de certain à en écrire à l'empereur, je l'ai fait venir en votre présence, et principalement devant toi, roi Agrippa, afin qu'étant mieux informé, je sache ce que j'en dois écrire.

27 Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer de quoi on l'accuse.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :

I. Premièrement que les Juifs ayant comploté pour tuer Saint Paul par une noire trahison, DIEU ne permit pas qu'ils exécutassent leur dessein cruel et injuste, en quoi nous devons reconnaître la protection dont DIEU couvre ses fidèles serviteurs.

II. Que Saint Paul étant accusé par les Juifs devant Festus, il continua à soutenir qu'il était innocent et demanda d'être envoyé à l'empereur. Ce procédé de l'Apôtre montre qu'un chrétien peut, lorsqu'il est accusé injustement, avoir recours aux tribunaux et se servir de tous les moyens légitimes de défense que la providence lui présente.

III. Il faut considérer que DIEU disposait ainsi les choses, non seulement afin que St. Paul ne tombât pas entre les mains des Juifs, mais aussi afin qu'il eût occasion d'aller à Rome et d'annoncer l'Évangile dans cette grande ville, selon que notre Seigneur le lui avait prédit.

IV. La conduite que Festus tint envers Saint Paul montre que ce gouverneur, quoi que païen, avait plus de droiture et d'équité que les Juifs et même les sacrificateurs et les magistrats de Jérusalem n'en avaient. Enfin, Saint Luc rapporte que le roi Agrippa étant venu en ce temps-là à Césarée souhaita de voir et d'entendre St. Paul. Ce fut là une occasion que la providence fournit à cet Apôtre de parler en présence de ce prince et d'un grand nombre de personnes considérables, ce qui tourna à la justification de St. Paul et de la doctrine qu'il annonçait comme cela se voit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXVI.

St. Paul parlant en présence du roi Agrippa, de Bérénice, du gouverneur Festus et d'un grand nombre d'officiers et de personnes de distinction, fait l'histoire de sa vie, de sa conversion et de la manière dont il avait exercé son ministère jusqu'alors.

Il fut interrompu par Festus qui le traita d'insensé et le roi Agrippa témoigna d'être ébranlé par son discours.

Enfin, ce prince, le gouverneur et tous ceux qui étaient présents reconnurent l'innocence de St. Paul, mais il fut résolu que, puisqu'il en avait appelé à l'empereur, on l'enverrait à Rome.

1 Alors Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour toi-même. Paul donc ayant étendu la main, parla ainsi pour sa défense :

2 Roi Agrippa, je m'estime heureux de ce que je dois me défendre aujourd'hui devant toi de toutes les choses dont les Juifs m'accusent ;

3 et surtout, parce que je sais que tu as une pleine connaissance de toutes les coutumes des Juifs, et de toutes les questions qu'ils ont entre eux ; c'est pourquoi je te supplie de m'écouter avec patience.

4 Pour ce qui est de la vie que j'ai menée, dès le commencement de ma jeunesse, parmi ceux de ma nation, dans Jérusalem, elle est connue de tous les Juifs.

5 Car ils savent, il y a longtemps, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu Pharisien, selon cette secte, qui est la plus exacte de notre religion.

6 Et maintenant je parais en jugement, à cause de l'espérance que j'ai en la promesse que DIEU a faite à nos pères ;

7 à l'accomplissement de laquelle nos douze tribus, qui servent DIEU continuellement nuit et jour, espèrent de parvenir. C'est à cause de cette espérance, ô roi Agrippa, que je suis accusé par les Juifs.

8 Quoi ! jugez-vous incroyable que DIEU ressuscite les morts ?

9 Il est vrai que pour moi, j'avais cru qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de JÉSUS de Nazareth.

10 C'est aussi ce que j'ai fait dans Jérusalem ; car j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçu le pouvoir des principaux sacrificateurs ; et lorsqu'on les faisait mourir, j'y donnais mon suffrage.

11 Souvent même, dans toutes les synagogues, je les contraignais de blasphémer en les punissant ; et étant transporté d'une extrême rage contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

12 Et comme j'allais aussi à Damas, dans ce dessein, avec un pouvoir et une commission des principaux sacrificateurs,

13 Je vis, ô roi, étant en chemin, en plein midi, une lumière qui venait du ciel, plus éclatante que celle du soleil, et qui resplendit autour de moi et de ceux qui m'accompagnaient.

14 Et étant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me parla, et qui me dit, en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il te serait dur de regimber contre les aiguillons.

15 Alors je dis : Qui es-tu, Seigneur ? Et il me répondit : Je suis JÉSUS que tu persécutes.

16 Mais lève-toi, et te tiens sur tes pieds, car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin, tant des choses que tu as vues, que de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore,

17 En te délivrant de ce peuple et des Gentils, vers lesquels je t'envoie maintenant,

18 Pour ouvrir leurs yeux, et les faire passer des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à DIEU, afin que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints.

19 Ainsi, ô roi Agrippa, je ne résistai point à la vision céleste ;

20 mais je prêchai premièrement à ceux de Damas, et ensuite à Jérusalem, et par toute la Judée, et aux Gentils, qu'ils se repentissent, et qu'ils se convertissent à DIEU, en faisant des œuvres convenables à la repentance.

21 C'est là le sujet pour lequel les Juifs, m'ayant pris dans le temple, ont tâché de me tuer.

22 Mais, ayant été secouru par l'aide de DIEU, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui, rendant témoignage de JÉSUS aux petits et aux grands, et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver ;

23 savoir, que le CHRIST devait souffrir, et qu'étant ressuscité le premier d'entre les morts, il devait annoncer la lumière à ce peuple et aux Gentils.

24 Comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix : Tu as perdu le sens, Paul, ton grand savoir te met hors du sens.

25 Et Paul dit : Je n'ai point perdu le sens, très excellent Festus ; mais ce que je dis est vrai et de bon sens.

26 Car le roi est bien informé de ces choses ; c'est pourquoi je lui parle avec hardiesse, parce que je suis persuadé qu'il n'ignore rien de ce que je dis ; car ces choses ne se sont pas passées en cachette.

27 Roi Agrippa, ne crois-tu pas aux prophètes ? Je sais que tu y crois.

28 Et Agrippa répondit à Paul : Il s'en faut peu que tu ne me persuades d'être chrétien.

29 Paul lui dit : Plût à DIEU qu'il s'en fallût peu, et même qu'il ne s'en fallût rien du tout, que non-seulement toi, mais aussi tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui, ne devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !

30 Paul ayant dit cela, le roi se leva, et le gouverneur, et Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux.

31 Et s'étant retirés à part, ils dirent entre eux : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de la mort, ni même de la prison.

32 Et Agrippa dit à Festus : Cet homme pouvait être renvoyé absous, s'il n'eût point appelé à César.

RÉFLEXIONS

Dans le discours que Saint Paul fit en présence du roi Agrippa pour rendre raison de la conduite qu'il avait eue avant et après sa conversion, on découvre un caractère de sagesse et de modération et en même temps d'ingéniosité, de fermeté et de courage qui marque bien clairement l'innocence et le zèle de ce grand Apôtre. La manière douce et respectueuse, mais aussi franche et sincère dont il parla dans cette occasion doit nous apprendre à *répondre toujours* comme Saint Pierre nous y exhorte *avec douceur et modestie à tous ceux qui nous demandent raison de l'espérance qui est en nous* et à ne jamais taire, ni dissimuler la vérité.

On doit remarquer en second lieu sur ce discours que, si Saint Paul avait persécuté l'église avant sa conversion, il l'avait fait par ignorance et croyant bien faire, mais que du reste sa vie avait été sans reproche et qu'après que le Seigneur l'eut appelé, il le servit avec un grand zèle. Ce qu'il faut observer sur cela, c'est que, lorsqu'on a péché par ignorance, il est plus facile d'obtenir le pardon de ses fautes et de s'en relever, que DIEU se fait connaître tôt ou tard à ceux qui ont le cœur bon et que dès qu'il nous appelle, nous devons suivre notre vocation et lui obéir.

III. Nous voyons dans le jugement que Festus fit de Saint Paul en le traitant d'insensé que les choses les plus graves

paraissent une folie aux mondains et la réponse sage et respectueuse que Saint Paul fit à Festus nous donne un bel exemple de modération et de fermeté.

IV. Saint Luc rapporte une particularité remarquable : C'est que le roi Agrippa entendant parler St. Paul lui dit : *Peu s'en faut que tu ne me persuades d'être chrétien.*

À quoi l'Apôtre répondit en souhaitant que ce prince et tous ceux qui étaient présents devinssent chrétiens en effet. Sur cela on doit remarquer qu'Agrippa faisait profession de la religion des Juifs et qu'il croyait aux prophètes, ce qui fit qu'il trouva de la vraisemblance dans le discours de l'Apôtre, mais cette impression ne fut pas salubre puisque ce roi ne se soucia pas de s'instruire plus avant.

Il est inutile d'être un peu touché de la parole de DIEU et d'être chrétien à demi et à peu près, il faut le devenir tout-à-fait et de tout son cœur.

Enfin, le roi Agrippa et le gouverneur Festus après avoir entendu St. Paul et examiné les accusations que l'on formait contre lui jugèrent qu'il était innocent et ils l'auraient même renvoyé absous s'il n'en eût pas appelé à l'empereur. Par ce moyen, cet Apôtre fut justifié et si on l'envoya à Rome, il n'y fut pas envoyé comme un criminel, ce qui aurait été un obstacle à la prédication de l'Évangile qu'il devait annoncer dans cette ville-là. Ainsi St. Paul éprouva dans cette occasion une protection particulière de DIEU et le Seigneur accomplit en sa faveur la promesse qu'il avait faite aux apôtres lorsqu'il leur disait : *qu'ils seraient menés devant les gouverneurs pour lui rendre témoignage, mais qu'il les assisterait par son esprit et qu'il leur mettrait dans la bouche ce qu'ils auraient à dire pour leur défense.*

CHAPITRE XXVII.

Ce chapitre contient le récit du voyage que St. Paul fit par mer, de Césarée à Rome, où l'on doit principalement remarquer qu'il fut en danger de périr, le vaisseau sur lequel il était ayant fait naufrage.

1 Après qu'il eut été résolu que nous irions par mer en Italie, ils remirent Paul et quelques autres prisonniers à un nommé Jules, centenier d'une compagnie de la légion appelée Auguste ;

2 et étant montés sur un vaisseau d'Adrumette, nous partîmes, prenant notre route vers les côtes d'Asie ; Aristarque, Macédonien de Thessalonique, étant avec nous.

3 Le jour suivant, nous arrivâmes à Sidon ; et Jules, traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis, afin qu'ils eussent soin de lui.

4 Puis étant partis de là, nous passâmes sous l'île de Chypre, parce que les vents étaient contraires.

5 Et après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Myre, ville de Lycie,

6 où le centenier trouva un vaisseau d'Alexandrie, qui allait en Italie, sur lequel il nous fit monter.

7 Et comme pendant plusieurs jours nous avancions fort peu, et que nous n'étions arrivés qu'avec peine vis-à-vis de Gnide, parce que le vent ne nous permettait pas d'aller droit, nous passâmes au-dessous de l'île de Crète, vers Salmone ;

8 et la côtoyant avec difficulté, nous abordâmes un lieu appelé Beaux-Ports, près duquel est la ville de Lasée.

9 Comme il s'était écoulé beaucoup de temps, et que la navigation devenait dangereuse, puisque le temps du jeûne était déjà passé, Paul les avertit,

10 et leur dit : Je vois que la navigation sera fâcheuse, et qu'il y a un grand danger, non-seulement pour le vaisseau et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes.

11 Mais le centenier ajoutait plus de foi au pilote et au maître du vaisseau qu'à ce que Paul disait.

12 Et comme le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de partir de là, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port de Crète, qui regarde le vent d'Afrique et le couchant septentrional, afin d'y passer l'hiver.

13 Alors le vent du midi commençant à souffler doucement, ils crurent être venus à bout de leur dessein, et étant partis, ils côtoyèrent de plus près l'île de Crète.

14 Mais un peu après il se leva un vent impétueux, qu'on appelle Euroclydon, qui nous écartait de l'île.

15 Ainsi le vaisseau étant emporté par la violence de la tempête, et ne pouvant résister, nous nous laissâmes aller au gré du vent ;

16 et ayant été poussés au-dessous d'une petite île appelée Clauda, nous eûmes bien de la peine d'être maîtres de la chaloupe.

17 Mais l'ayant tirée à nous, les matelots mirent en usage toutes sortes de moyens, liant le vaisseau par-dessous avec des cordes ; et comme ils craignaient d'être jetés sur des bancs de sable, ils abaissèrent le mât, et se laissèrent emporter par le vent.

18 Comme nous étions fortement battus de la tempête, le jour suivant ils jetèrent une partie de la charge du vaisseau dans la mer.

19 Le troisième jour, nous jetâmes de nos propres mains les agrès de rechange du vaisseau.

20 Pendant plusieurs jours, ni le soleil, ni les étoiles ne parurent point, et la tempête était toujours si violente que nous

perdîmes toute espérance de nous sauver.

21 Et comme il y avait longtemps qu'on n'avait mangé, Paul se leva au milieu d'eux, et leur dit : Certes, il fallait me croire, et ne pas partir de Crète, et nous aurions évité cette tempête et cette perte.

22 Mais je vous exhorte maintenant à prendre courage, car aucun de vous ne perdra la vie, et il n'y aura de perte que celle du vaisseau.

23 Car un ange de DIEU, à qui je suis et que je sers, m'est apparu cette nuit, et m'a dit :

24 Paul, ne crains point ; il faut que tu comparaisses devant César ; et même, DIEU t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi.

25 C'est pourquoi, mes amis, prenez courage ; car j'ai cette confiance en DIEU, que la chose arrivera de la manière qu'il m'a été dit.

26 Mais il faut que nous soyons jetés sur quelque île.

27 La quatorzième nuit étant venue, comme nous étions jetés çà et là dans la mer Adriatique, les matelots, vers le minuit, estimèrent qu'ils approchaient de quelque terre.

28 Et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses ; puis étant passés un peu plus loin, ils la jetèrent encore, et ils trouvèrent quinze brasses.

29 Alors, craignant de donner contre quelque écueil, ayant jeté quatre ancres de la poupe, ils attendaient que le jour vînt.

30 Mais comme les matelots cherchaient à se sauver du vaisseau, et qu'ils mettaient la chaloupe à la mer, sous prétexte de jeter les ancres du côté de la proue,

31 Paul dit aux centeniers et aux soldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaisseau, vous ne sauriez-vous sauver.

32 Alors les soldats coupèrent les cordes de la chaloupe, et la laissèrent tomber.

33 Et en attendant que le jour vînt, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur disant : C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous êtes sans manger, et que vous n'avez rien pris, en attendant que le temps change.

34 Je vous exhorte donc à prendre de la nourriture, car cela est nécessaire pour votre conservation ; et il ne tombera pas un cheveu de la tête d'aucun de vous.

35 Ayant dit cela, il prit du pain, et rendit grâce à DIEU en présence de tous ; et l'ayant rompu, il se mit à manger.

36 Alors tous les autres, ayant pris courage, mangèrent aussi.

37 Or, nous étions en tout, dans le vaisseau, deux cent soixante et seize personnes.

38 Et quand ils eurent mangé suffisamment, ils allégèrent le vaisseau en jetant le blé dans la mer.

39 Le jour étant venu, ils ne reconnaissaient point la terre, mais ayant aperçu un golfe qui avait un rivage, ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau, s'ils pouvaient.

40 Ayant donc retiré les ancres, ils abandonnèrent le vaisseau à la mer, lâchant en même temps les attaches du gouvernail ; et ayant mis au vent la voile de l'artimon, ils tâchaient de gagner le rivage.

41 Mais étant tombés dans un endroit qui avait la mer des deux côtés, le vaisseau y échoua, et la proue y étant engagée, demeurait immobile, pendant que la poupe se rompait par la violence des vagues.

42 Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux, s'étant sauvé à la nage, ne s'enfût.

43 Mais le centenaire, voulant sauver Paul, les détourna de ce dessein, et ordonna que ceux qui savaient nager se jetassent dans l'eau les premiers, et se sauvassent à terre ;

44 et que les autres se missent, les uns sur des planches, et les autres sur quelques pièces du vaisseau. Ainsi tous se sauvèrent à terre.

RÉFLEXIONS

Cette histoire nous présente quatre réflexions :

I. La première regarde les dangers continuels auxquels St. Paul était exposé. Après avoir échappé à la fureur des Juifs, il manqua de périr sur la mer en allant à Rome et outre cela d'être tué par les soldats.

II. La seconde, que DIEU, qui l'avait garanti jusque alors, le préserva de l'un et de l'autre de ces dangers et qu'ainsi rien ne peut nuire à ceux que DIEU favorise de sa protection et qui le servent fidèlement.

III. La troisième que DIEU ne sauva pas seulement la vie à St. Paul, mais qu'à cause de lui il garantit tous ceux qui étaient dans le vaisseau, en sorte que quoi qu'ils fissent naufrage, il n'en périt pas un seul.

Cette merveilleuse délivrance que St. Paul leur avait prédite dû leur faire reconnaître que cet Apôtre était un vrai serviteur de DIEU. Elle nous apprend aussi que c'est toujours un grand avantage d'être dans la compagnie des gens de bien et qu'à cause d'eux, DIEU épargne souvent les autres et leur accorde des délivrances et des grâces très considérables.

Il faut remarquer enfin, que quoi que DIEU eût promis par un ange à St. Paul qu'aucun de ceux qui étaient embarqués avec lui ne périrait, cet Apôtre leur dit pourtant que si les matelots ne demeuraient dans le vaisseau on ne pourrait se

sauver. Les promesses que DIEU nous a faites n'empêchent pas qu'il ne faille se servir des moyens que la prudence prescrit et qu'il a lui-même établis et jamais la confiance en DIEU ne doit être accompagnée de témérité ni de négligence.

CHAPITRE XXVIII.

St Paul ayant fait naufrage sur les côtes de l'île de Malte, il y séjourna trois mois et il y fit divers miracles. Il en partit ensuite et il arriva à Rome.

1 Après s'être ainsi sauvés, ils reconnurent que l'île s'appelait Malte.

2 Et les barbares nous traitaient avec beaucoup d'humanité ; car ils allumèrent un grand feu, et ils nous reçurent tous chez eux, à cause de la pluie qui tombait sur nous, et du froid.

3 Alors Paul ayant ramassé quelque quantité de sarments, et les ayant mis au feu, une vipère en sortit à cause de la chaleur, et s'attacha à sa main.

4 Et quand les barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils se dirent les uns aux autres : Assurément, cet homme est un meurtrier, puisque, après qu'il a été sauvé de la mer, la vengeance ne permet pas qu'il vive.

5 Mais lui, ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.

6 Les barbares s'attendaient qu'il enflerait, ou qu'il tomberait mort subitement ; mais, après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui en arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c'était un DIEU.

7 Il y avait dans cet endroit-là des terres qui appartenaient au plus considérable de l'île, nommé Publius, qui nous reçut et nous logea fort affectueusement durant trois jours.

8 Et il se rencontra que le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie. Paul l'alla voir ; et ayant prié, il lui imposa les mains, et le guérit.

9 Cela étant arrivé, tous ceux de l'île qui étaient malades, vinrent à lui, et ils furent guéris.

10 Ils nous firent aussi de grands honneurs, et, à notre départ, ils nous pourvurent de ce qui nous était nécessaire.

11 Trois mois après, nous partîmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui portait pour enseigne Castor et Pollux.

12 Et étant arrivés à Syracuse, nous y demeurâmes trois jours.

13 De là, en côtoyant la Sicile, nous arrivâmes à Rhège. Et un jour après, le vent du midi s'étant levé, nous vîmes en deux jours à Pouzzoles,

14 où ayant trouvé des frères, ils nous prièrent de demeurer avec eux sept jours ; et ensuite nous partîmes pour Rome.

15 Et les frères qui y étaient, ayant appris de nos nouvelles, vinrent au-devant de nous jusqu'au marché d'Appius et aux trois hôtelleries ; et Paul les voyant, rendit grâce à DIEU, et prit courage.

16 Quand nous fûmes arrivés à Rome, le centenier mit les prisonniers entre les mains du préfet du prétoire ; mais à l'égard de Paul, il lui permit de demeurer en son particulier, avec un soldat qui le gardait.

17 Trois jours après, Paul assembla les principaux des Juifs ; et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoique je n'eusse rien commis contre le peuple, ni contre les coutumes de nos pères, toutefois j'ai été fait prisonnier à Jérusalem, et mis entre les mains des Romains,

18 Qui, après m'avoir examiné, voulaient me relâcher, parce que je n'avais rien fait qui méritât la mort.

19 Mais les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans que j'aie dessein néanmoins d'accuser ma nation.

20 C'est pour ce sujet que je vous ai appelés, pour vous voir et pour vous parler ; car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21 Et ils lui répondirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur ton sujet ; et il n'est venu aucun de nos frères qui ait rapporté ou dit aucun mal de toi.

22 Néanmoins nous voudrions bien apprendre de toi quels sont tes sentiments ; car à l'égard de cette secte, nous savons qu'on s'y oppose partout.

23 Lui ayant assigné un jour, plusieurs vinrent le trouver dans son logis ; et depuis le matin jusqu'au soir, il leur annonçait le règne de DIEU, confirmant ce qu'il disait par divers témoignages, et tâchant de leur persuader par la loi de Moïse et par les prophètes ce qui regarde Jésus.

24 Les uns furent persuadés de ce qu'il disait ; mais les autres ne crurent point.

25 Et comme ils n'étaient pas d'accord entre eux, ils se retirèrent, après que Paul leur eut dit cette parole : C'est avec raison que le Saint-Esprit a parlé à nos pères par Esaïe le prophète, et a dit :

26 Va vers ce peuple, et dis-lui : Vous écouterez de vos oreilles, et vous n'entendrez point ; et en voyant vous verrez, et vous n'apercevrez point.

27 Car le cœur de ce peuple est appesanti ; ils ont ouï dur de leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse.

28 Sachez donc que le salut de DIEU est envoyé aux Gentils, et qu'ils l'écouteront.

29 Et quand il eut dit cela, les Juifs s'en allèrent, ayant de grandes contestations entre eux.

30 Mais Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée, où il recevait tous ceux qui le venaient voir ;

31 prêchant le règne de DIEU, et enseignant les choses qui regardent le Seigneur JÉSUS-CHRIST, avec toute liberté et sans aucun empêchement.

RÉFLEXIONS

L'humanité avec laquelle les habitants de l'île de Malte reçurent Saint Paul et ceux qui avaient fait naufrage avec lui doit apprendre aux chrétiens à exercer l'hospitalité et à assister avec cordialité les malheureux.

Le jugement que les gens de cette île firent de St. Paul lorsqu'il fût mordu d'une vipère montre que les hommes et même les peuples barbares ont toujours cru que la vengeance céleste ne laisse pas les crimes impunis, ce qui est une vérité certaine. Cependant, l'exemple de St. Paul prouve que ce serait un jugement téméraire de croire que tous ceux à qui il arrive quelque malheur soient poursuivis par la justice divine. L'opinion que les habitants de Malte eurent de St. Paul le prenant pour un dieu lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal doit être considéré comme un effet de l'ignorance de ces peuples idolâtres, mais nous devons reconnaître par ce miracle aussi bien que par la guérison du père de Publius et des autres malades de cette île l'accomplissement de cette promesse que JÉSUS-CHRIST avait faite aux apôtres : *Ils chasseront des serpents, quand ils auront bu quelque breuvage mortel il ne leur nuira point, ils imposeront les mains sur les malades et ils se porteront bien.*

Enfin St. Paul étant arrivé à Rome vit non seulement les chrétiens qu'il y avait dans cette grande ville, mais aussi les Juifs. Il les informa des raisons qu'il avait eues de faire le voyage de Rome et d'en appeler à l'empereur. Il parla de leur nation et des Juifs de Jérusalem avec toute sorte de modération. Il tâcha ensuite de les porter à croire en JÉSUS-CHRIST et enfin voyant que plusieurs d'entre eux demeuraient dans l'incrédulité, il leur déclara que vu leur endurcissement il annoncerait l'Évangile aux Gentils.

Cette conduite sage et pleine de charité montre qu'on ne doit rien négliger pour édifier tout le monde et pour ramener ceux qui sont prévenus contre la vérité et que si après cela il y a des gens qui demeurent obstinés, ils n'ont aucune excuse.

C'est ici que fini l'histoire de St. Luc et le livre des Actes des Apôtres.

Il faut savoir au reste que St. Paul fut prisonnier à Rome deux ans, que durdieuant ce temps-là il écrivit diverses épîtres qui ont été conservées dans le Nouveau Testament, qu'au bout de deux ans il fut délivré et fit divers voyages et qu'étant revenu à Rome environ cinq ans après il y souffrit le martyre et eu la tête tranchée sous l'empire de Néron.

ÉPÎTRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
ROMAINS

ARGUMENT

L'Épître aux Romains fut écrite environ l'an 57 de notre Seigneur. Elle a été mise à la tête des autres épîtres à cause de l'importance des choses qu'elle contient et à cause de la dignité de la ville de Rome. Le but de cette épître est de faire savoir que ce n'est que par l'Évangile et par la foi en JÉSUS-CHRIST que les hommes pouvaient être sauvés, que la circoncision et les œuvres de la loi de Moïse ne donnaient en cela aucun avantage aux Juifs par-dessus les païens, qu'il ne fallait pas assujettir les païens qui embrassaient l'Évangile à être circoncis et à observer les cérémonies de la loi comme le prétendaient certains Juifs convertis au christianisme et que DIEU avait pu appeler les Gentils et les recevoir dans son alliance, ce qui avait aussi été prédit par les prophètes.

C'est là ce qui est enseigné dans les onze premiers chapitres de cette épître. Dans les cinq derniers, Saint Paul exhorte les Romains aux principaux devoirs de la vie chrétienne et surtout à la charité, au support et à la paix, parce que les divisions qu'il y avait alors entre les Juifs et les païens convertis troublaient la paix de l'église.

CHAPITRE I.

St. Paul fait deux choses :

I. Il salue les fidèles de Rome et il leur marque la joie qu'il ressentait en entendant parler de leur foi et le grand désir qu'il avait d'aller les voir.

II. Il commence à montrer que tous les hommes étant pécheurs, ils n'avaient pu être sauvés que par JÉSUS-CHRIST et pour cet effet il fait voir d'abord que quoi que DIEU se fût fait connaître aux païens par les œuvres de la création, ils ne l'avaient pas servi et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de dérèglements.

1 Paul, serviteur de JÉSUS-CHRIST, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'évangile de DIEU,

2 qu'il avait promis auparavant par ses prophètes, dans les saintes Ecritures,

3 touchant son Fils, qui est né de la race de David, selon la chair,

4 et qui, selon l'esprit de sainteté, a été déclaré Fils de DIEU avec puissance, par sa résurrection d'entre les morts, savoir, JÉSUS-CHRIST notre Seigneur,

5 par lequel nous avons reçu la grâce et la charge d'apôtre, afin d'amener tous les Gentils à l'obéissance de la foi en son nom ;

6 du nombre desquels vous êtes aussi, vous qui avez été appelés par JÉSUS-CHRIST ;

7 à vous tous qui êtes à Rome, bien-aimés de DIEU, appelés et saints ; la grâce et la paix vous soient données par DIEU notre Père, et par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

8 Avant toutes choses, je rends grâce au sujet de vous tous à mon DIEU, par JÉSUS-CHRIST, de ce que votre foi est célèbre par tout le monde.

9 Car DIEU, que je sers en mon esprit dans l'évangile de son Fils, m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous,

10 lui demandant toujours dans mes prières, que, si c'est sa volonté, je puisse enfin trouver quelque occasion favorable de vous aller voir ;

- 11 car je souhaite fort de vous voir, pour vous faire part de quelque don spirituel, afin que vous soyez affermis ;
- 12 c'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous nous consolions ensemble par la foi qui nous est commune, à vous et à moi.
- 13 Or, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez que j'ai souvent formé le dessein de vous aller voir, afin de recueillir quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations ; mais j'en ai été empêché jusqu'à présent.
- 14 Je me dois aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants.
- 15 Ainsi, autant qu'il dépend de moi, je suis prêt à vous annoncer aussi l'évangile, à vous qui êtes à Rome.
- 16 Car je n'ai point honte de l'évangile de Christ, puisque c'est la puissance de DIEU, pour le salut de tous ceux qui croient, premièrement des Juifs, et ensuite des Grecs.
- 17 Car c'est dans cet évangile que la justice de DIEU est révélée de foi en foi, selon qu'il est écrit : Le juste vivra par la foi.
- 18 Car la colère de DIEU se déclare du ciel contre toute l'impiété et l'injustice des hommes, qui suppriment la vérité injustement ;
- 19 parce que ce qu'on peut connaître de DIEU a été manifesté parmi eux, DIEU le leur ayant manifesté.
- 20 Car les perfections invisibles de DIEU, savoir, sa puissance éternelle, et sa divinité, se voient comme à l'œil depuis la création du monde, quand on considère ses ouvrages ; de sorte qu'ils sont inexcusables ;
- 21 parce qu'ayant connu DIEU, ils ne l'ont point glorifié comme DIEU, et ne lui ont point rendu grâces ; mais ils se sont égarés dans de vains raisonnements, et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres.
- 22 Se disant sages, ils sont devenus fous ;
- 23 et ils ont changé la gloire du DIEU incorruptible en des images qui représentent l'homme corruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds, et des reptiles.
- 24 C'est pourquoi aussi, DIEU les a livrés aux convoitises de leurs cœurs et à l'impureté, en sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps ;
- 25 eux qui ont changé la vérité de DIEU en des choses fausses, et qui ont adoré et servi la créature, au lieu du Créateur, qui est béni éternellement. Amen.
- 26 C'est pourquoi DIEU les a livrés à des passions infâmes ; car les femmes parmi eux ont changé l'usage naturel en un autre qui est contre nature.
- 27 De même aussi, les hommes, laissant l'usage naturel de la femme, ont été embrasés dans leur convoitise les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes la récompense qui était due à leur égarement.
- 28 Car, comme ils ne se sont pas souciés de connaître DIEU, aussi DIEU les a livrés à un esprit dépravé, pour commettre des choses qu'il n'est pas permis de faire.
- 29 Ils sont remplis de toute injustice, d'impureté, de méchanceté, d'avarice, de malice ; pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de tromperies, et de malignité ;
- 30 rapporteurs, médisants, ennemis de DIEU, outrageux, orgueilleux, vains, inventeurs de méchancetés, désobéissants à leurs pères et à leurs mères ;
- 31 sans intelligence, sans foi, sans affection naturelle, implacables, sans compassion ;
- 32 Qui, bien qu'ils aient connu que le droit de DIEU est, que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, ne les commettent pas seulement, mais approuvent encore ceux qui les commettent.

RÉFLEXIONS

On voit dès l'entrée de cette Epître l'amour de St. Paul pour les Romains, le désir qu'il avait de contribuer à leur édification et le zèle dont il était animé pour aller annoncer l'Évangile en tous lieux et à toutes sortes de personnes et même dans la ville de Rome.

Tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres de l'Évangile doivent imiter St. Paul à cet égard, aimer tendrement l'église de JÉSUS-CHRIST et les fidèles, prier continuellement pour eux, procurer leur édification de tout leur pouvoir et n'avoir jamais honte de la vérité, ni de la piété.

II. Nous voyons ici que, bien que DIEU se fût révélé aux païens par les œuvres de la création et de la providence, ils ne l'avaient pas glorifié, qu'ils s'étaient abandonnés à toutes sortes de péchés et que les peuples même où les sciences et les arts fleurissaient étaient tombés dans l'idolâtrie la plus honteuse et la plus indigne de l'homme, par où ils avaient attiré sur eux la colère du Ciel. Si les païens étaient en cela coupables et inexcusables, comme St. Paul le déclare, nous le serions beaucoup plus si DIEU s'étant fait connaître à nous, non seulement par les œuvres de la nature, mais par sa parole, nous ne l'honorions pas comme nous le devons. III. Ce que St. Paul dit dans ce chapitre des deux principaux péchés des païens qui étaient l'idolâtrie et les débordements affreux où ils étaient tombés à l'égard de l'impureté, nous montre en quel état nous serions si DIEU ne nous avait pas éclairés des lumières de l'Évangile et dans quelles horreurs l'impureté et la sensualité peuvent entraîner les hommes.

IV. Enfin, l'Apôtre fait dans ce chapitre le tableau des vices et des mœurs des païens en disant qu'ils étaient remplis de

souillure, d'avarice, d'injustice et toutes sortes de passions et de péchés et que, quoiqu'ils sussent que ceux qui faisaient ces choses étaient dignes de mort, ils ne laissaient pas de les commettre. Il faut avouer à la honte des chrétiens que c'est là le tableau de la vie et des mœurs d'un grand nombre d'entre eux. Mais nous devons aussi conclure de là que ceux qui, ayant connu beaucoup mieux que les païens le droit de DIEU et sa volonté les imitent dans leurs dérèglements, éprouveront ce qu'il y a de plus terrible dans sa vengeance.

CHAPITRE II.

St. Paul ayant montré dans le chapitre précédent que les païens étaient pécheurs, prouve dans celui-ci que les Juifs qui condamnaient les païens l'étaient aussi et même qu'abusant de leurs lumières et de la bonté de DIEU, ils étaient bien plus coupables que les païens qui n'avaient que la loi de la nature et de la conscience, d'où il s'ensuit que les Juifs ne pouvaient pas prétendre être justifiés devant DIEU par les œuvres et qu'ils n'avaient pas plus droit au salut que les Gentils.

Et parce que les Juifs se glorifiaient d'avoir la loi de DIEU et la circoncision qui était une marque de son alliance, l'Apôtre leur déclare que tous ces avantages extérieurs qui les distinguaient des païens leurs devenaient inutiles et ne les rendaient pas plus agréables à DIEU pendant qu'ils n'observaient pas sa loi.

1 Toi donc, ô homme, qui que tu sois, qui condamnes les autres, tu es inexcusable ; car en condamnant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui les condamnes, tu fais les mêmes choses.

2 Car nous savons que le jugement de DIEU est selon la vérité, contre ceux qui commettent de telles choses.

3 Et penses-tu, ô homme, qui condamnes ceux qui commettent de telles choses, et qui les commets, que tu puisses éviter le jugement de DIEU ?

4 Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience et de son long support, ne considérant pas que la bonté de DIEU te convie à la repentance.

5 Mais par ton endurcissement et par ton cœur impénitent tu t'amasses la colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de DIEU,

6 Qui rendra à chacun selon ses œuvres ;

7 savoir, la vie éternelle à ceux qui, en persévérant dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité ;

8 mais l'indignation et la colère seront sur ceux qui sont contentieux et rebelles à la vérité, et qui obéissent à l'injustice.

9 L'affliction et l'angoisse seront sur tout homme qui fait le mal ; sur le Juif premièrement, puis aussi sur le Grec ;

10 mais la gloire, l'honneur et la paix seront pour tout homme qui fait le bien ; premièrement pour le Juif ; et puis aussi pour le Grec ;

11 car DIEU n'a point égard à l'apparence des personnes.

12 Tous ceux qui auront péché sans avoir eu la loi, périront aussi sans être jugés par la loi ; et tous ceux qui auront péché ayant la loi, seront jugés par la loi ;

13 car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi, qui sont justes devant DIEU ; mais ce sont ceux qui observent la loi, qui seront justifiés.

14 Or, quand les Gentils, qui n'ont point la loi, font naturellement les choses qui sont selon la loi, n'ayant point la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes.

15 Ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leurs cœurs, puisque leur conscience leur rend témoignage, et que leurs pensées les accusent ou les défendent ;

16 ce qui arrivera au jour auquel DIEU jugera les actions secrètes des hommes, par JÉSUS-CHRIST, selon mon évangile.

17 Toi donc, qui portes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies en DIEU,

18 qui connais sa volonté, et qui sais discerner ce qui est contraire, étant instruit par la loi,

19 qui crois être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres,

20 le docteur des ignorants, le maître des simples, ayant la règle de la science et de la vérité dans la loi ;

21 toi, dis-je, qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même ! Toi, qui prêches qu'on ne doit pas dérober, tu dérobes !

22 Toi, qui dis qu'on ne doit pas commettre adultère, tu commets adultère ! Toi, qui as en abomination les idoles, tu commets des sacrilèges !

23 Toi, qui te glorifies dans la loi, tu déshonores DIEU par la transgression de la loi !

24 Car le nom de DIEU est blasphémé à cause de vous parmi les Gentils, comme cela est écrit.

25 Il est vrai que la circoncision est utile, si tu observes la loi ; mais si tu es transgresseur de la loi, avec ta circoncision tu deviens incirconcis.

26 Si donc l'incirconcis garde les commandements de la loi, ne sera-t-il pas réputé circoncis, quoiqu'il soit

incirconcis ?

27 Et si celui qui est incirconcis de naissance accomplit la loi, il te condamnera, toi qui, avec la lettre de la loi et la circoncision, es transgresseur de la loi.

28 Car celui-là n'est pas Juif, qui ne l'est qu'au dehors, et la circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement dans la chair ;

29 mais celui-là est Juif, qui l'est au dedans, et la circoncision est celle du cœur, qui se fait selon l'esprit, et non selon la lettre ; et ce Juif ne tire pas sa louange des hommes, mais il la tire de DIEU.

RÉFLEXIONS

Le but de ce chapitre est en général de montrer que les Juifs étaient coupables devant DIEU aussi bien et même beaucoup plus que les païens et qu'ainsi ils ne pouvaient être justifiés, ni sauvés que par JÉSUS-CHRIST. De tout ce que St. Paul dit là-dessus, nous devons tirer ces instructions :

I. Que ceux qui condamnent le péché dans les autres et qui commettent cependant les mêmes péchés seront inexcusables et qu'ils n'échapperont point au jugement de DIEU ;

II. Que si DIEU use d'un grand support envers les pécheurs, il le fait pour les appeler à la repentance et que ceux qui abusent de ce support attirent sur eux les plus terribles effets de sa colère ;

III. Que DIEU rendra un jour à tous les hommes selon leurs œuvres, qu'il donnera la vie éternelle à ceux qui auront fait le bien avec persévérance, mais que l'affliction et le désespoir seront le partage des méchants ;

IV. Qu'au jour du jugement les hommes seront jugés selon le degré de connaissance qu'ils auront eu, que les païens le seront par la loi de la nature, mais que la punition de ceux qui auront péché contre la loi que DIEU a donnée dans sa parole sera beaucoup plus rigoureuse, par où nous pouvons voir à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui pèchent contre les lumières de l'Évangile.

Enfin, St. Paul fait voir que c'était en vain que les Juifs se vantaient d'être plus éclairés que les païens et d'avoir la circoncision, il leur reproche de transgresser la loi de DIEU d'une manière encore plus criminelle et d'être cause que le nom de DIEU était blasphémé parmi les Gentils et il conclut de là que la circoncision et les autres privilèges dont ils jouissaient ne leur servaient de rien et qu'ils seraient traités comme s'ils étaient païens et incirconcis.

Ce que St. Paul dit avec tant de force sur ce sujet contre les Juifs nous enseigne qu'il ne faut pas se glorifier de connaître la volonté de DIEU, de vivre dans son alliance et d'en avoir les signes extérieurs à moins qu'on ne fasse cette volonté et que le vrai chrétien n'est pas celui qui ne l'est qu'en dehors, mais que celui-là seulement sera réputé chrétien qui l'est intérieurement et dans le cœur et qui est loué et approuvé, non par les hommes, mais par le Seigneur lui-même.

CHAPITRE III.

St. Paul fait voir trois choses dans ce chapitre :

I. Que les Juifs avaient de grands avantages par-dessus les païens, que s'ils n'avaient pas cru en JÉSUS-CHRIST, cela n'empêchait pas que DIEU ne fût toujours fidèle dans ses promesses et qu'ils ne fussent punis avec justice et qu'au reste, quoique l'incrédulité des Juifs servît à manifester sa justice, la vérité et la bonté de DIEU, ils ne laisseraient pas d'être entièrement inexcusables.

II. St. Paul prouve par des passages du Vieux Testament que les Juifs étaient coupables de la violation de la loi de DIEU et il remarque que ces passages ne regardaient que les Juifs.

III. Il conclut de là que les Juifs n'avaient pu être justifié par la loi de Moïse et qu'ils ne pouvaient l'être, non plus que les païens, que par la foi en JÉSUS-CHRIST et il dit que cette doctrine, bien loin d'être opposée à la loi, l'établissait au contraire plus fortement.

1 Quelle est donc la prérogative du Juif, ou quelle est l'utilité de la circoncision ?

2 Elle est grande en toute manière, surtout en ce que les oracles de DIEU leur ont été confiés.

3 Car quoi ? Si quelques-uns d'entre eux n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de DIEU ?

4 A DIEU ne plaise ! Mais que DIEU soit reconnu véritable, et tout homme menteur, selon qu'il est écrit : Que tu sois trouvé juste dans tes paroles, et que tu gagnes ta cause lorsqu'on juge de toi.

5 Que si notre injustice fait paraître la justice de DIEU, que dirons-nous ? DIEU n'est-il pas injuste quand il punit ? Je parle comme les hommes.

6 Loin de nous cette pensée ! Si cela était, comment DIEU jugerait-il le monde ?

7 Mais, dira-t-on, si la vérité de DIEU reçoit une plus grande gloire par mon infidélité, pourquoi suis-je encore condamné comme pécheur ?

8 Et que ne faisons-nous du mal, afin qu'il en arrive du bien ? comme quelques-uns, qui nous calomnient, assurent que nous le disons ; gens dont la condamnation est juste.

9 Quoi donc ? sommes-nous préférables aux Gentils ? Nullement ; car nous avons déjà fait voir que tous les hommes,

tant les Juifs que les Grecs, sont assujettis au péché,

10 selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, non pas même un seul.

11 Il n'y a personne qui ait de l'intelligence ; il n'y en a point qui cherche DIEU.

12 Ils se sont tous égarés, ils se sont tous corrompus ; il n'y en a point qui fasse le bien, non pas même un seul.

13 Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper ; il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres.

14 Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume.

15 Ils ont les pieds légers pour répandre le sang.

16 La désolation et la ruine sont dans leurs voies.

17 Ils n'ont point connu le chemin de la paix.

18 La crainte de DIEU n'est point devant leurs yeux.

19 Or, nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que tous aient la bouche fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant DIEU.

20 C'est pourquoi personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, car c'est la loi qui donne la connaissance du péché.

21 Mais maintenant, la justice de DIEU a été manifestée sans la loi, la loi et les prophètes lui rendant témoignage ;

22 la justice, dis-je, de DIEU, qui est par la foi en JÉSUS-CHRIST, en tous ceux et sur tous ceux qui croient ; car il n'y a point de distinction, puisque tous ont péché, et sont privés de la gloire de DIEU,

23 et qu'ils sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en JÉSUS-CHRIST,

24 que DIEU avait destiné pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang, afin de faire paraître sa justice par le pardon des péchés commis auparavant, pendant le temps de la patience de DIEU ;

25 afin, dis-je, de faire paraître sa justice dans le temps présent, en sorte qu'on reconnaisse qu'il est juste, et qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus.

26 Où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle loi ? Est-ce par la loi des œuvres ? Non ; mais c'est par la loi de la foi.

27 Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

28 DIEU est-il seulement le DIEU des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des Gentils ? Oui, il l'est aussi des Gentils ;

29 car il y a un seul DIEU, qui justifiera les circoncis par la foi, et les incirconcis aussi par la foi.

30 Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? DIEU nous en garde ! Au contraire, nous établissons la loi.

RÉFLEXIONS

La doctrine que St. Paul enseigne dans tout ce chapitre et qu'il a dessein d'établir est que, puisque les Juifs étaient engagés dans le péché et dans la condamnation aussi bien que les païens, ils ne pouvaient prétendre être justifiés par la loi de Moïse et qu'il n'y avait pour les uns et pour les autres qu'une seule voie de justification, savoir la foi en JÉSUS-CHRIST qui a expié les péchés de tous les hommes.

Outre cette doctrine qui est capitale dans la religion chrétienne, ce chapitre contient ces trois instructions particulières.

La première, que comme les privilèges des Juifs ne leur servirent de rien à cause de leur incrédulité, les avantages que DIEU nous a accordés à nous, qui sommes chrétiens, nous deviendront inutiles si nous en abusons et ne nous garantirons point de son jugement.

La seconde que l'incrédulité et l'ingratitude des hommes n'empêchent pas que DIEU ne soit toujours juste quand il les punit, que même cette incrédulité sert à faire voir que DIEU est bon, juste et véritable, mais que cependant il ne faut pas croire que DIEU ne puisse condamner les pécheurs avec justice sous prétexte que le péché sert à la manifestation de sa gloire, puisque si cela arrive, ce n'est que par accident, le but et l'intention des pécheurs n'étant pas d'avancer cette gloire, mais seulement de satisfaire leurs passions. Ce que l'Apôtre dit sur ce sujet nous montre aussi qu'il ne faut jamais faire du mal, quand même il en pourrait arriver du bien.

Enfin, il paraît des derniers versets de ce chapitre que le dessein de Saint Paul, dans ce qu'il enseigne ici, n'a point été d'abolir la loi et de la rendre inutile et qu'on ne doit point en conclure qu'il soit permis aux chrétiens de la violer et de demeurer dans le péché, qu'au contraire la doctrine de la justification par la foi est dans le fond la même que celle de la loi et des prophètes et que bien loin que cette doctrine dispense les hommes des devoirs de la sainteté, elle les y porte très efficacement comme l'Apôtre le fait voir dans les chapitres suivants.

CHAPITRE IV.

L'Apôtre prouve dans ce chapitre, par l'exemple du patriarche Abraham que les hommes sont justifiés par la foi et non par la circoncision ou par les œuvres de la loi de Moïse. Il remarque dans cette vue que la justification consiste dans le pardon des péchés et qu'Abraham fut justifié par la foi et qu'il reçut les promesses de DIEU longtemps avant qu'il fût circoncis.

Après quoi il représente quelle avait été la vertu et l'efficace de la foi d'Abraham et il conclut que tous ceux qui croient en JÉSUS-CHRIST, mort et ressuscité, seraient justifiés par la foi, comme Abraham l'avait été par la sienne.

- 1 Quel avantage dirons-nous donc qu'Abraham, notre père selon la chair, a obtenu ?
- 2 Car si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non pas devant DIEU.
- 3 Car que dit l'Écriture ? Abraham crut à DIEU, et cela lui fut imputé à justice.
- 4 Or, la récompense qu'on donne à celui qui travaille est regardée, non comme une grâce, mais comme une chose qui lui est due.
- 5 Mais à l'égard de celui qui n'a point travaillé, mais qui croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice.
- 6 C'est aussi de cette manière que David exprime le bonheur de l'homme à qui DIEU impute la justice sans les œuvres, quand il dit :
- 7 Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont couverts !
- 8 Heureux est l'homme à qui le Seigneur n'aura point imputé son péché !
- 9 Ce bonheur donc, est-il seulement pour ceux qui sont circoncis ? Ou est-il aussi pour les incirconcis ? car nous disons que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.
- 10 Mais quand lui a-t-elle été imputée ? Est-ce après qu'il a été circoncis, ou lorsqu'il ne l'était pas ? Ce n'a point été après qu'il eut reçu la circoncision, mais ç'a été avant qu'il l'eût reçue.
- 11 Puis il reçut le signe de la circoncision, comme un sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi, avant que d'être circoncis ; afin qu'il fût le père de tous ceux qui croient et qui ne sont pas circoncis, et que la justice leur fût aussi imputée ;
- 12 et afin qu'il fût aussi le père de ceux qui sont circoncis, savoir, de ceux qui ne sont point simplement circoncis, mais qui suivent les traces de la foi que notre père Abraham a eue avant que d'être circoncis.
- 13 En effet, la promesse d'avoir le monde pour héritage, n'a pas été faite à Abraham ou à sa postérité, par la loi, mais elle lui a été faite par la justice de la foi ;
- 14 car si ceux qui sont de la loi sont les héritiers, la foi est anéantie, et la promesse est vaine.
- 15 Car la loi produit la colère, parce qu'il n'y a point de transgression où il n'y a point de loi.
- 16 C'est donc par la foi que nous sommes héritiers, afin que ce soit par grâce, et afin que la promesse soit assurée à toute la postérité d'Abraham, non-seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui imite la foi d'Abraham, qui est père de nous tous ;
- 17 selon qu'il est écrit : Je t'ai établi pour être père de plusieurs nations ; qui est, dis-je, notre père devant DIEU, auquel il avait cru, et qui fait revivre les morts, et appelle les choses qui ne sont point, comme si elles étaient.
- 18 Et Abraham, espérant contre tout sujet d'espérer, crut qu'il deviendrait le père de plusieurs nations, selon ce qui lui avait été dit : Telle sera ta postérité.
- 19 Et comme il n'était pas faible dans la foi, il n'eut point d'égard à ce que son corps était déjà amorti, puisqu'il avait près de cent ans, ni à ce que Sara n'était plus en âge d'avoir des enfants ;
- 20 et il n'eut point de doute ni de défiance sur la promesse de DIEU, mais il fut fortifié par sa foi, et par là il donna gloire à DIEU,
- 21 Etant pleinement persuadé que celui qui le lui avait promis était aussi puissant pour l'accomplir.
- 22 C'est pourquoi aussi cela lui fut imputé à justice.
- 23 Or, ce n'est pas seulement pour lui qu'il est écrit que cela lui avait été imputé à justice,
- 24 mais c'est aussi pour nous, à qui il sera aussi imputé ; pour nous, dis-je, qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts JÉSUS notre Seigneur,
- 25 lequel a été livré pour nos offenses, et qui est ressuscité pour notre justification.

RÉFLEXIONS

Saint Paul enseigne dans ce chapitre d'une manière tout-à-fait claire ce que c'est que la justification et comment on peut y avoir part.

Il montre premièrement que la justification et la béatitude de l'homme pécheur consiste dans le pardon des péchés que DIEU accorde aux hommes par un effet de sa miséricorde et il fait voir ensuite que cette grâce s'obtient par la foi en JÉSUS-CHRIST et non par les œuvres de la loi de Moïse. C'est ce qu'il prouve très clairement en remarquant qu'Abraham avait été justifié par la foi et que les promesses avaient été faites à sa postérité plusieurs années avant qu'il fût circoncis. D'où il suit évidemment que ce n'était pas la circoncision, mais que c'était la foi qui l'avait rendu agréable à DIEU, qu'ainsi la circoncision n'était pas nécessaire pour être sauvé et que tous ceux qui imiteraient la foi de ce patriarche seraient réputés les enfants de sa postérité et justifiés comme lui.

Mais la manière dont l'Apôtre parle de la foi d'Abraham et de ses effets prouve aussi invinciblement qu'il est impossible d'être justifié et d'obtenir le salut si l'on ne croit pas comme Abraham crut et si la foi en DIEU et en ses

promesses n'est pas efficace et agissante pour nous porter à tout attendre de lui, à espérer fermement ce qu'il nous a promis et à lui obéir même dans les choses les plus difficiles comme le dit ce Saint patriarche. C'est là une doctrine très importante que tous les chrétiens doivent bien comprendre et bien retenir et qui doit servir de règle non seulement à leurs sentiments, mais aussi à leur conduite.

CHAPITRE V.

Ce chapitre a trois parties :

I. St. Paul y décrit les fruits de la justification et les admirables effets que la foi et la persuasion de l'amour de DIEU produisent dans les fidèles, même au milieu des afflictions et des persécutions.

II. Il représente la grandeur de cet amour que DIEU a témoigné aux hommes en donnant son fils à la mort pour eux.

III. Il montre que JÉSUS-CHRIST est seul la source de tous ces précieux avantages. Dans cette vue il compare JÉSUS-CHRIST avec Adam et il fait voir que si Adam avait assujéti tous les hommes sans exception au péché et à la mort, même ceux qui avaient vécu avant Moïse et à qui DIEU n'avait pas donné une loi expresse et révélée comme à Adam. À plus forte raison doit-on croire que la miséricorde de DIEU se répandrait sur tous les hommes par JÉSUS-CHRIST. D'où St. Paul conclut que notre Seigneur est l'auteur du salut et de la vie pour tous ceux qui croient véritablement en lui.

1 Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec DIEU, par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST,

2 qui nous a aussi fait avoir accès par la foi, à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de DIEU.

3 Et non-seulement cela, mais nous nous glorifions même dans les afflictions, sachant que l'affliction produit la patience,

4 et la patience produit l'épreuve, et l'épreuve produit l'espérance.

5 Or, l'espérance ne confond point, parce que l'amour de DIEU est répandu dans nos cœurs, par le Saint-Esprit qui nous a été donné.

6 Car, lorsque nous étions encore sans force, Christ est mort en son temps, pour nous qui étions des méchants.

7 Car, à peine arrive-t-il que quelqu'un voulût mourir pour un homme de bien ; mais encore pourrait-il être que quelqu'un se résoudrait à mourir pour un bienfaiteur.

8 Mais DIEU fait éclater son amour envers nous, en ce que, lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous.

9 Etant donc maintenant justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous garantis par lui de la colère de DIEU.

10 Car si, lorsque nous étions ennemis de DIEU, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, combien plutôt, étant déjà réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie ?

11 Non-seulement cela ; mais nous nous glorifions même en DIEU, par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ; par lequel nous avons maintenant obtenu la réconciliation.

12 C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, de même aussi la mort est passée sur tous les hommes, parce que tous ont péché.

13 Car jusqu'à la loi le péché a été dans le monde ; or, le péché n'est point imputé, quand il n'y a point de loi.

14 Mais la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient point péché par une transgression semblable à celle d'Adam, qui était la figure de celui qui devait venir.

15 Mais il n'en est pas du don de la grâce de DIEU, comme du péché. Car, si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, combien plus la grâce de DIEU, et le don qu'il nous a fait en sa grâce d'un seul homme, qui est JÉSUS-CHRIST, se répandront-ils abondamment sur plusieurs.

16 Et il n'en est pas de ce don, comme de ce qui est arrivé par un seul homme qui a péché ; car le jugement de condamnation vient d'un seul péché ; mais le don de la grâce nous justifie de plusieurs péchés.

17 Car, si par le péché d'un seul homme la mort a régné par ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice, régneront-ils dans la vie par un seul, savoir, par JÉSUS-CHRIST.

18 Comme donc c'est par un seul péché que la condamnation est venue sur tous les hommes, de même c'est par une seule justice que tous les hommes recevront la justification qui donne la vie.

19 Car, comme par la désobéissance d'un seul homme plusieurs ont été rendus pécheurs ; ainsi par l'obéissance d'un seul plusieurs seront rendus justes.

20 Or, la loi est survenue pour faire abonder le péché ; mais où le péché a abondé, la grâce y a surabondé ;

21 afin que comme le péché a régné pour donner la mort, ainsi la grâce régnât par la justice, pour donner la vie éternelle, par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

Nous devons reconnaître par la lecture de ce chapitre :

I. Combien l'état des vrais fidèles est heureux, puisqu'étant justifiés par la foi, ils ont une persuasion si ferme et un sentiment si vif et si doux de l'amour de DIEU et qu'ils se réjouissent continuellement dans l'attente de la gloire du Ciel, même au milieu des plus grandes afflictions. II. Il faut bien méditer ce qui est dit ici de ce grand amour que DIEU a témoigné aux hommes pécheurs en livrant son fils à la mort pour eux et dont il est surtout animé en faveur de ceux qui sont reconciliés avec lui et qui croient sincèrement à l'Évangile. Nous trouvons dans cette considération de puissants motifs à la reconnaissance et elle est aussi très propre à remplir les fidèles de consolation et à les affermir dans l'amour de DIEU.

III. La comparaison que Saint Paul fait dans ce chapitre entre Adam et JÉSUS-CHRIST tend à montrer que notre Seigneur est venu délivrer les hommes du péché et de la mort à laquelle ils étaient tous sujet par la chute d'Adam. Cela doit nous faire regarder JÉSUS-CHRIST comme celui en qui nous trouvons la délivrance de tous nos maux et qui est l'auteur et la source de la vie spirituelle et de la vie éternelle pour tous ceux qui croient en lui et qui lui obéissent.

Mais nous devons reconnaître par cela même qu'il n'y a que ceux qui ont part à la justice et à la vie de JÉSUS-CHRIST qui puissent obtenir le salut et que ceux qui ne reçoivent pas ce grand sauveur par une véritable foi et qui imitent Adam dans sa désobéissance demeurent dans la condamnation et dans la mort.

CHAPITRE VI.

Le dessein de Saint Paul dans ce chapitre est de montrer qu'en enseignant, comme il venait de faire, que les hommes sont justifiés par la foi en JÉSUS-CHRIST et que la grâce de DIEU avait abondé, même sur les plus grands pécheurs, cette doctrine n'autorisait en aucune façon les chrétiens à demeurer dans le péché, mais qu'au contraire elle les en retirait puissamment et que le baptême les engageait à vivre dans la sainteté.

Il fait voir dans la même vue que tant s'en faut qu'il nous soit permis de pécher parce que nous ne sommes plus sous la loi mais que nous sommes sous la grâce, la grâce nous retire de la servitude et de l'esclavage du péché pour nous rendre esclave de DIEU, c'est-à-dire pour nous consacrer entièrement à son service.

1 Que dirons-nous donc ? Demeurerons-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ?

2 DIEU nous en garde ! car nous qui sommes morts au péché, comment y vivrions-nous encore ?

3 Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST, nous avons été baptisés en sa mort ?

4 Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort, par le baptême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous aussi marchions dans une vie nouvelle.

5 Car, si nous avons été faits une même plante avec lui, par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection ;

6 sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, et que nous ne fussions plus asservis au péché.

7 Car celui qui est mort, est affranchi du péché.

8 Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui,

9 Sachant que Christ, étant ressuscité des morts, ne meurt plus, et que la mort n'a plus de pouvoir sur lui.

10 Car s'il est mort, il est mort une seule fois pour le péché ; mais maintenant qu'il est vivant, il est vivant pour DIEU.

11 Vous aussi, mettez-vous bien dans l'esprit que vous êtes morts au péché, et que vous vivez à DIEU en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

12 Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, pour lui obéir en ses convoitises ;

13 et ne livrez point vos membres au péché, pour servir d'instruments d'iniquité ; mais donnez-vous à DIEU, comme étant devenus vivants, de morts que vous étiez, et consacrez vos membres à DIEU, pour être des instruments de justice.

14 Car le péché n'aura point de domination sur vous, parce que vous n'êtes point sous la loi, mais sous la grâce.

15 Quoi donc, pécherons-nous, parce que nous ne sommes point sous la loi, mais sous la grâce ? DIEU nous en garde !

16 Ne savez-vous pas bien que quand vous vous rendez esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice ?

17 Mais grâce à DIEU, de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de tout votre cœur, en vous conformant à la doctrine qui vous a été donnée pour règle.

18 Ayant donc été affranchis du péché, vous êtes devenus les esclaves de la justice.

19 Je parle suivant l'usage des hommes, pour m'accommoder à votre faiblesse. Comme donc vous avez livré vos membres pour servir à l'impureté et à l'injustice, et pour commettre l'iniquité, donnez aussi maintenant vos membres pour servir à la justice dans la sainteté.

20 Car, lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice.

21 Quel fruit tiriez-vous donc alors des choses dont vous avez honte présentement ? Car leur fin est la mort.

22 Mais ayant été maintenant affranchis du péché, et étant devenus esclaves de DIEU, vous avez pour votre fruit la sanctification, et pour fin la vie éternelle ;

23 car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don de DIEU, c'est la vie éternelle, par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

La doctrine qui est contenue dans ce chapitre doit être bien considérée. Elle revient à ceci :

I. Que nous ne devons pas croire que parce que la grâce de JÉSUS-CHRIST s'est répandue sur les hommes qui étaient engagés dans une grande corruption, il nous soit permis de vivre dans le péché ;

II. Que, bien loin de là, le baptême que nous avons reçu et la foi en JÉSUS-CHRIST mort et ressuscité nous obligent de la manière la plus forte à renoncer au péché et à mener une vie spirituelle et semblable à celle de notre Seigneur ;

III. Que ce serait une chose bien indigne de notre vocation et de notre état de chrétien si le péché régnait en nous et si nous nous laissions entraîner par les désirs déréglés de la chair, mais que nous devons plutôt nous attacher à DIEU, ne vivre que pour lui et employer nos corps et nos âmes à sa gloire et à son service. ;

IV. Que c'est abuser de la doctrine de la grâce et faire un grand outrage à JÉSUS-CHRIST et à l'Évangile de s'imaginer que l'on peut pécher sans rien craindre sous prétexte que nous ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes sous la grâce, qu'au contraire l'effet que la grâce doit produire et le but pour lequel elle nous a été donnée est de nous affranchir de l'esclavage honteux du péché pour nous soumettre et nous assujettir entièrement à DIEU et à la justice et nous faire porter les fruits de la sainteté afin que nous obtenions la vie éternelle.

Ce sont là des vérités tout à fait importantes et ce chapitre où elles sont contenues doit être lu et médité avec un soin particulier.

CHAPITRE VII.

L'Apôtre, avait enseigné dans le chapitre qui précède que quoi que les chrétiens ne soient plus sous la loi, mais qu'ils sont sous la grâce, il ne leur est en aucune façon permis de vivre dans le péché, il confirme encore cette doctrine dans ce chapitre.

Il y fait voir :

I. Que comme une femme a la liberté de se remarier après la mort de son mari, les chrétiens avaient pu quitter la loi de Moïse pour s'attacher à l'Évangile et qu'ils n'avaient été affranchis de la loi que pour être assujettis à JÉSUS-CHRIST qui les appelle et qui les forme à la vraie sainteté.

II. Il montre ensuite que ce changement leur était très avantageux, puisque par ce moyen ils étaient en état de porter des fruits de justice et de servir DIEU dans un esprit nouveau.

Pour mieux expliquer sa pensée, il dit que la loi était sainte et bonne en elle-même, qu'elle n'était point la cause du péché, mais qu'elle n'avait pas la même efficacité que l'Évangile a pour sanctifier les hommes et pour les affranchir de leur corruption.

C'est dans ce dessein que l'apôtre représente en sa personne l'état d'un homme qui vit sous la loi et qui est assujetti au péché et à la mort et qu'il rend grâce à DIEU de ce qu'il a été délivré de cet état-là par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

1 Ne savez-vous pas, mes frères (car je parle à des personnes qui connaissent la loi), que la loi n'a de pouvoir sur l'homme que pendant qu'il est en vie ?

2 Car une femme qui est sous la puissance d'un mari, est liée par la loi à son mari, tant qu'il est vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari.

3 Si donc, durant la vie de son mari, elle épouse un autre homme, elle sera appelée adultère ; mais si son mari meurt, elle est affranchie de cette loi, en sorte qu'alors elle n'est point adultère, si elle épouse un autre mari.

4 Ainsi, mes frères, vous êtes aussi morts à l'égard de la loi, par le corps de Christ, pour être à un autre, savoir, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour DIEU.

5 Car quand nous étions dans la chair, les passions des péchés qui s'excitent par la loi, agissaient dans nos membres et produisaient des fruits pour la mort.

6 Mais maintenant, nous sommes délivrés de la loi, étant morts à celle sous laquelle nous étions retenus, afin que nous servions DIEU dans un esprit nouveau, et non point selon la lettre, qui a vieilli.

7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle la cause du péché ? DIEU nous en garde ! Au contraire, je n'ai connu le péché que par la loi ; car je n'eusse point connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point.

8 Mais le péché, ayant pris occasion du commandement, a produit en moi toute sorte de convoitise ; car sans la loi le péché est mort.

9 Car autrefois que j'étais sans loi, je vivais ; mais quand le commandement est venu, le péché a repris la vie,

10 et moi, je suis mort ; de sorte qu'il s'est trouvé que le commandement, qui m'était donné pour avoir la vie, m'a donné la mort.

11 Car le péché, prenant occasion du commandement, m'a séduit, et m'a fait mourir par le commandement même.

12 La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon.

13 Ce qui est bon m'a-t-il donc donné la mort ? Nullement ; mais le péché, pour paraître péché, m'a causé la mort par une chose qui était bonne, en sorte que le péché a pris de nouvelles forces par le commandement.

14 Car nous savons que la loi est spirituelle ; mais je suis charnel, vendu au péché.

15 Car je n'approuve point ce que je fais, parce que je ne fais point ce que je voudrais faire, mais je fais ce que je hais.

16 Or, si je fais ce que je ne voudrais pas faire, je reconnais par-là que la loi est bonne.

17 Ce n'est donc plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.

18 Car je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que j'ai bien la volonté de faire ce qui est bon ; mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir.

19 Car je ne fais pas le bien que je voudrais faire ; mais je fais le mal que je ne voudrais pas faire.

20 Que si je fais ce que je ne voudrais pas faire, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.

21 Je trouve donc cette loi en moi : c'est que quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi.

22 Car je prends plaisir à la loi de DIEU, selon l'homme intérieur ;

23 mais je vois une autre loi dans mes membres, qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans mes membres.

24 Misérable que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?

25 Je rends grâces à DIEU par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur. Je sers donc moi-même, de l'esprit, à la loi de DIEU, mais de la chair, à la loi du péché.

RÉFLEXIONS

C'est ici un chapitre qui doit être bien entendu et dont il ne faut pas abuser.

Le dessein de St. Paul est d'y enseigner que la doctrine de la grâce tend à sanctifier les hommes, comme il l'avait établi dans le chapitre précédent. Ainsi quand il parle d'un homme charnel vendu au péché en qui il n'y a aucun bien, qui est esclave de la loi du péché, qui ne fait pas le bien qu'il approuve et fait le mal qu'il désapprouve, il ne faut pas croire qu'il ait voulu parler d'un homme régénéré et d'un chrétien en qui l'esprit de JÉSUS-CHRIST habite. Car l'Apôtre dit dans ce même chapitre que les chrétiens sont délivrés de cet état de péché et de condamnation afin qu'ils portent des fruits pour DIEU et qu'ils le servent dans un esprit nouveau et il enseigne dans le chapitre suivant que les fidèles ne sont plus sous l'esclavage de la chair et du péché et qu'ils ont été affranchis par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

Mais Saint Paul a voulu représenter en sa personne, par une manière de parler figurée et qui lui est ordinaire, l'état d'un homme qui est sous la loi et qui, n'ayant pas la foi et l'esprit de JÉSUS-CHRIST, est esclave de ses passions. La doctrine de l'Apôtre revient donc à ceci que la loi n'avait pas la même vertu que l'Évangile a pour délivrer les hommes de leur corruption et pour les sanctifier, d'où il suit que bien loin que la doctrine de la justification par la foi leur donne la liberté de pécher, elle tend à les rendre saints et à les délivrer de la servitude des passions et qu'ainsi ceux qui sont encore engagés dans cette servitude et en qui les désirs de la chair règnent n'ont pas une véritable foi et n'appartiennent point à JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE VIII.

St. Paul continue à montrer que les chrétiens ne sont plus assujettis à la condamnation et au péché comme ceux qui sont sous la loi et qu'ils se conduisent non par les mouvements de la chair, mais par ceux de l'esprit de DIEU. Et de là il conclut que les fidèles étaient dans une obligation indispensable de renoncer aux désirs de la chair et de vivre selon l'esprit comme étant des enfants de DIEU et les héritiers de son royaume.

Et parce qu'on aurait pu croire que les chrétiens n'étaient pas réconciliés avec DIEU puisqu'ils étaient exposés aux persécutions, l'Apôtre fait voir que ces persécutions n'empêchent pas qu'ils n'eussent part à l'amour de DIEU. C'est ce qu'il exprime en disant que toutes les créatures, c'est-à-dire les fidèles, souffraient de grands maux mais qu'ils attendaient cependant avec une ferme espérance la manifestation de la gloire des enfants de DIEU.

Saint Paul ajoute que DIEU les soutenait par son esprit dans leurs souffrances, qu'il exauçait leurs prières et que les afflictions, bien loin de leur nuire, contribuaient à leur bonheur, DIEU ayant arrêté que les fidèles parviendraient à la gloire par les souffrances comme JÉSUS-CHRIST.

De tout cela, l'Apôtre il conclut que le bonheur des élus de DIEU est assuré et que, DIEU leur ayant donné son propre fils qui est mort et ressuscité, et qui intercède pour eux dans le Ciel, il n'y a aucune créature, ni aucuns maux qui puissent les empêcher de parvenir à la félicité éternelle.

1 Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en JÉSUS-CHRIST, qui marchent, non selon la chair, mais selon l'esprit ;

2 parce que la loi de l'esprit de vie qui est en JÉSUS-CHRIST, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.

3 Car ce qui était impossible à la loi, à cause qu'elle était faible dans la chair, DIEU l'a fait, en envoyant son propre

Fils dans une chair semblable à celle des hommes pécheurs, et pour le péché, et il a condamné le péché dans la chair ;
4 afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit.
5 Car ceux qui sont conduits par la chair, s'affectionnent aux choses de la chair ; mais ceux qui sont conduits par l'esprit, s'affectionnent aux choses de l'esprit.
6 Car l'affection de la chair donne la mort ; mais l'affection de l'esprit produit la vie et la paix ;
7 parce que l'affection de la chair est ennemie de DIEU ; car elle ne se soumet pas à la loi de DIEU ; et aussi elle ne le peut.
8 C'est pourquoi ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à DIEU.
9 Or, vous n'êtes point dans la chair, mais vous êtes dans l'esprit, s'il est vrai que l'Esprit de DIEU habite en vous ; mais si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, il n'est point à lui.
10 Et si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vivant à cause de la justice.
11 Si donc l'esprit de celui qui a ressuscité JÉSUS-CHRIST d'entre les morts, habite en vous, celui qui a ressuscité JÉSUS-CHRIST d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.
12 Ainsi, mes frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair.
13 Car, si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous mortifiez les œuvres du corps, vous vivrez.
14 Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de DIEU, sont enfants de DIEU.
15 Ainsi vous n'avez point reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte ; mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, *c'est-à-dire*, Père.
16 C'est ce même Esprit qui rend témoignage à notre esprit, que nous sommes enfants de DIEU.
17 Et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers ; héritiers, *dis-je*, de DIEU, et cohéritiers de Christ ; si toutefois nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui.
18 Car j'estime qu'il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir, qui doit être manifestée en nous.
19 Aussi les créatures attendent-elles, avec un ardent désir, que les enfants de DIEU soient manifestés ;
20 car ce n'est pas volontairement que les créatures sont assujetties à la vanité, mais c'est à cause de celui qui les y a assujetties.
21 Et elles espèrent qu'elles seront aussi délivrées de la servitude de la corruption, pour être dans la liberté glorieuse des enfants de DIEU.
22 Car nous savons que toutes les créatures ensemble soupirent, et sont comme en travail jusqu'à maintenant ;
23 et non-seulement elles, mais nous aussi, qui avons reçu les prémices de l'Esprit, nous-mêmes, nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, savoir, la rédemption de notre corps.
24 Car nous ne sommes sauvés qu'en espérance. Or, quand on voit ce qu'on avait espéré, ce n'est plus espérance ; car comment espérerait-on ce qu'on voit ?
25 Mais si nous espérons ce que nous ne voyons point, c'est que nous l'attendons avec patience.
26 Et même aussi l'Esprit nous soulage dans nos faiblesses ; car nous ne savons pas ce que nous devons demander pour prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous par des soupirs qui ne se peuvent exprimer.
27 Mais celui qui sonde les cœurs, connaît quelle est l'affection de l'Esprit, lorsqu'il prie pour les saints, selon la volonté de DIEU.
28 Or, nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment DIEU, savoir, à ceux qui sont appelés, selon le dessein qu'il en avait formé.
29 Car ceux qu'il avait auparavant connus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils ; afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères ;
30 et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.
31 Que dirons-nous donc à tout cela ? Si DIEU est pour nous, qui sera contre nous ?
32 Lui, qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il point aussi toutes choses avec lui ?
33 Qui accusera les élus de DIEU ? DIEU est celui qui les justifie.
34 Qui condamnera ? Christ est celui qui est mort, et qui, de plus, est ressuscité, qui est assis à la droite de DIEU, et qui intercède même pour nous.
35 Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce l'affliction, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ?
36 Selon qu'il est écrit : Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause de toi, et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.
37 Au contraire, dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, par celui qui nous a aimés.
38 Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses

présentes, ni les choses à venir,

39 Ni les choses élevées, ni les choses basses, ni aucune autre créature, ne nous pourra séparer de l'amour que DIEU nous a montré en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

RÉFLEXIONS

Les instructions que la première partie de ce chapitre nous donne sont :

I. Que l'état des vrais fidèles est très heureux puisqu'il n'y a plus de condamnation pour eux et qu'ils sont affranchis du péché et de la mort par la grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et par l'efficacité de son esprit ;

II. Que la vraie et la plus sûre marque à laquelle on reconnaît ceux qui appartiennent à JÉSUS-CHRIST, c'est qu'ils ne vivent pas selon la chair, mais qu'ils en mortifient les désirs, qu'ils sont affectionnés aux choses spirituelles et qu'ils suivent les mouvements de l'esprit de DIEU dans toute leur conduite ;

III. Qu'ainsi les chrétiens doivent s'étudier à une vie sainte, que ceux qui vivent dans le péché n'ont point l'esprit de JÉSUS-CHRIST, qu'ils ne peuvent plaire à DIEU et qu'ils demeurent engagés dans la mort, mais que ceux qui travaillent à mortifier les passions du corps ont part à la vie spirituelle et à l'héritage que DIEU réserve à tous ses enfants.

La seconde partie de ce chapitre nous enseigne

I. Que les afflictions et les maux de cette vie ne sont point à comparer avec la gloire céleste et que tant s'en faut que ces maux empêchent le bonheur des enfants de DIEU, qu'au contraire ils y contribuent et qu'en général toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment DIEU ;

II. Que les fidèles et ceux que DIEU aime le plus soupirent et gémissent en attendant cette grande gloire qui leur est destinée, qu'ils passent même quelquefois par de grandes épreuves, mais que cependant DIEU les soutient et les console dans leurs combats par son esprit et qu'il se sert des afflictions mêmes pour les conduire à la gloire et pour les rendre conforme à JÉSUS-CHRIST.

III. L'Apôtre nous assure que DIEU glorifiera infailliblement tous ses élus, que, leur ayant donné son fils, il n'est pas possible qu'il ne leur accorde tout ce qui leur est nécessaire, que la mort de JÉSUS-CHRIST, sa résurrection, son entrée dans le Ciel et son intercession les remplissent d'une ferme confiance au milieu des plus grands maux et qu'il n'y a aucune créature, ni dans le ciel, ni sur la terre qui puisse les séparer de l'amour de DIEU.

Ces considérations sont très propres pour soutenir et pour consoler les fidèles dans leurs afflictions, pour les remplir de joie et d'espérance et pour les affermir de plus en plus dans l'amour de DIEU et dans la piété.

CHAPITRE IX.

L'Apôtre ayant enseigné que les païens avaient part à la grâce de DIEU aussi bien que les Juifs, répond à ce qu'on aurait pu lui opposer qu'il s'ensuivait de sa doctrine que les Juifs, qui étaient le peuple que DIEU avait élu, étaient exclus de ses promesses et que les Gentils, qui ne descendaient pas d'Abraham, étaient devenus le peuple de DIEU. Il déclare sur cela :

I. Qu'il aimait tendrement les Juifs jusque-là qu'il voudrait se dévouer à la mort et être traité comme le dernier des hommes si cela pouvait contribuer à leur salut.

II. Il montre après cela que tous ceux qui descendent d'Abraham ne sont pas regardés comme sa postérité, ni compris dans l'alliance divine. C'est ce qu'il fait voir par l'exemple d'Isaac que DIEU choisit plutôt qu'Ismaël qui était aussi fils d'Abraham et par l'exemple de Jacob qui fut choisi préférentiellement à Ésaü, quoique tous deux eussent le même père et la même mère et qu'ils fussent jumeaux.

Saint Paul établit ensuite que DIEU peut recevoir dans son alliance et élire pour le salut ceux qu'il trouve à propos et que les hommes n'ont aucun sujet de s'en plaindre puisqu'il est libre dans la distribution de ses grâces et qu'il ne fait rien, même à l'égard des méchants, qu'avec justice et avec bonté, usant d'un grand support envers eux et ne les rejetant qu'à cause de leur endurcissement.

Enfin, il conclut de tout ce qu'il avait dit que DIEU avait pu appeler les païens au salut, ce qu'il confirme dans les oracles des prophètes qui avaient clairement prédit la vocation des Gentils et la réjection des Juifs.

1 Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, et ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit,

2 que j'ai une grande tristesse, et un continuel tourment dans le cœur.

3 Car je désirerais moi-même d'être anathème à cause de JÉSUS-CHRIST, pour mes frères, qui sont mes parents selon la chair ;

4 qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, l'établissement de la loi, le service divin et les promesses ;

5 qui descendent des pères, et de qui est sorti, selon la chair, Christ, qui est DIEU au-dessus de toutes choses, béni éternellement. Amen.

6 Cependant il n'est pas possible que la parole de DIEU soit anéantie ; car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont

pas pour cela d'Israël ;

7 et pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : C'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom ;

8 c'est-à-dire, que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de DIEU ; mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être la postérité d'Abraham.

9 Car, voici les termes de la promesse : Je reviendrai en cette même saison, et Sara aura un fils.

10 Et non-seulement cela ; mais la même chose arriva aussi à Rébecca, quand elle eut conçu en une fois deux enfants d'Isaac, notre père.

11 Car, avant que les enfants fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que DIEU avait arrêté par le choix qu'il avait fait, demeurât ferme ;

12 non à cause des œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il lui fut dit : L'aîné sera assujetti au plus jeune.

13 C'est ainsi qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü.

14 Que dirons-nous donc ? Y a-t-il de l'injustice en DIEU ? Nullement.

15 Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde ; et j'aurai pitié de celui de qui j'aurai pitié.

16 Cela ne vient donc point ni de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de DIEU qui fait miséricorde.

17 Car l'Écriture dit, touchant Pharaon : C'est pour cela que je t'ai fait subsister, afin de faire voir en toi ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.

18 Il fait donc miséricorde à qui il veut, et il enduret celui qu'il veut.

19 Mais tu me diras : Pourquoi se plaint-il encore ? Car qui est-ce qui peut résister à sa volonté ?

20 Mais plutôt, toi, homme, qui es-tu, pour contester avec DIEU ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?

21 Un potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire, d'une même masse de terre, un vaisseau pour des usages honorables, et un autre vaisseau pour des usages vils ?

22 Et qu'y a-t-il à dire, si DIEU, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience les vaisseaux de colère, disposés à la perdition ?

23 Et pour faire connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde, qu'il a préparés pour la gloire,

24 et qu'il a aussi appelés, savoir, nous, non-seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils,

25 Selon qu'il le dit en Osée : J'appellerai mon peuple, celui qui n'était point mon peuple, et la bien-aimée, celle qui n'était point la bien-aimée ;

26 et il arrivera que dans le lieu où il leur avait été dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les enfants du DIEU vivant.

27 Aussi Esaïe s'écrie-t-il à l'égard d'Israël : Quand le nombre des enfants d'Israël égalerait le sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvé.

28 Car le Seigneur va achever et décider la chose avec justice ; le Seigneur va faire une grande diminution sur la terre.

29 Et comme Esaïe avait dit auparavant : Si le Seigneur des armées ne nous eût laissé quelque reste de notre race, nous serions devenus comme Sodome, et nous aurions été semblables à Gomorrhe.

30 Que dirons-nous donc ? C'est que les Gentils, qui ne cherchaient point la justice, sont parvenus à la justice, je dis la justice qui est par la foi ;

31 et qu'Israël, qui cherchait la loi de la justice, n'est point parvenu à la loi de la justice.

32 Pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point cherchée par la foi, mais par les œuvres de la loi ; car ils ont heurté contre la pierre d'achoppement ;

33 selon qu'il est écrit : Voici, je mets en Sion la pierre d'achoppement et la pierre de scandale ; mais quiconque croira en lui, ne sera point confus.

RÉFLEXIONS

L'abrégé et la substance de ce chapitre est que DIEU, qui est le maître de toutes choses et avec cela parfaitement juste et souverainement bon, peut faire part de ses grâces à ceux qu'il trouve à propos, sans que les hommes aient aucun sujet de s'en plaindre et qu'ainsi il a pu destiner le salut aux païens aussi bien qu'aux Juifs et même rejeter justement les Juifs incrédules comme les prophètes l'avaient expressément prédit.

Cette doctrine nous engage à louer la miséricorde du Seigneur qui a bien voulu nous appeler à son alliance, nous qui étions païens d'origine, et à reconnaître que si nous sommes élus pour le salut, c'est à la seule grâce de DIEU que nous en sommes redevables.

Nous devons considérer après cela que, comme tous ceux qui descendaient d'Abraham n'avaient pas part aux promesses de DIEU et que même les Juifs à qui ces promesses avaient été faites furent rejetés, nonobstant les privilèges de leur vocation pour n'avoir pas cru en JÉSUS-CHRIST, aussi les avantages de l'alliance divine ne nous serviront de rien si nous ne répondons pas à la bonté du Seigneur envers nous et si nous nous excluons nous-mêmes du

salut par notre ingratitude et par notre incrédulité.

CHAPITRE X.

Saint Paul continue à parler de la réjection des Juifs et de la vocation des Gentils. Il fait paraître une tendre affection pour les Juifs, il leur rend même témoignage qu'ils avaient la plupart du zèle pour DIEU, mais il dit qu'ils avaient rejeté l'Évangile parce qu'ils cherchaient leur justice dans la loi de Moïse, ne comprenant pas que la loi les conduisait à JÉSUS-CHRIST.

II. Il fait voir ensuite par les paroles de Moïse que la foi est un moyen beaucoup plus facile d'être justifié devant DIEU que la loi ne l'était et que ce moyen d'obtenir le salut consiste à croire de cœur en JÉSUS-CHRIST et à faire une profession publique de sa doctrine.

III. Il dit que ce salut était offert à tous les hommes par la prédication de l'Évangile et il prouve par les prophètes et en particulier par les oracles de Moïse et d'Ésaïe que les païens devaient être appelés et que les Juifs devaient être rejetés à cause de leur endurcissement et de leur incrédulité.

- 1 Mes frères, le souhait de mon cœur, et la prière que je fais à DIEU pour les Israélites, c'est qu'ils soient sauvés.
- 2 Car je leur rends ce témoignage, qu'ils ont du zèle pour DIEU ; mais ce zèle est sans connaissance ;
- 3 parce que, ne connaissant point la justice de DIEU, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont point soumis à la justice de DIEU.
- 4 Car Christ est la fin de la loi, pour justifier tous ceux qui croient.
- 5 En effet, Moïse décrit la justice qui est par la loi, en disant, que l'homme qui fera ces choses vivra par elles.
- 6 Mais la justice qui est par la foi parle ainsi : Ne dis point en ton cœur : Qui montera au ciel ? C'est vouloir en faire descendre Christ ;
- 7 ou, qui descendra dans l'abîme ? C'est rappeler Christ d'entre les morts.
- 8 Mais que dit-elle ? La parole est proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. C'est là la parole de la foi que nous prêchons ;
- 9 car, si tu confesses le Seigneur JÉSUS de ta bouche, et que tu croies dans ton cœur que DIEU l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé ;
- 10 parce qu'on croit du cœur, pour obtenir la justice, et que l'on fait confession de la bouche, pour obtenir le salut.
- 11 Car l'Écriture dit : Quiconque croit en lui, ne sera point confus.
- 12 Ainsi il n'y a point de distinction entre le Juif et le Grec, parce qu'ils ont tous un même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent.
- 13 Car quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé.
- 14 Mais comment invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point cru ? Et comment croiront-ils en celui duquel ils n'ont point ouï parler ? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a quelqu'un qui le leur prêche ?
- 15 Et comment le prêchera-t-on, s'il n'y en a pas qui soient envoyés ? selon ce qui est écrit : Que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux, dis-je, qui annoncent de bonnes nouvelles !
- 16 Mais tous n'ont pas obéi à l'évangile ; car Esaië dit : Seigneur, qui a cru à notre prédication ?
- 17 La foi vient donc de ce qu'on entend ; et ce qu'on entend, vient de la parole de DIEU.
- 18 Mais je demande, ne l'ont-ils point entendue ? Au contraire, la voix de ceux qui l'ont prêchée, est allée par toute la terre, et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.
- 19 Je demande encore : Israël n'en a-t-il point eu de connaissance ? Moïse a dit le premier : Je vous provoquerai à la jalousie par un peuple qui n'est pas mon peuple ; je vous exciterai à l'indignation par une nation privée d'intelligence.
- 20 Et Esaië parle encore plus hardiment, et dit : J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point, et je me suis manifesté clairement à ceux qui ne s'informaient point de moi.
- 21 Mais à l'égard d'Israël, il dit : J'ai tout le jour étendu mes mains vers un peuple rebelle et contredisant.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons ici :

- I. Qu'il n'y a point de moyen de parvenir au salut que celui qui nous est présenté en JÉSUS-CHRIST et que ceux qui cherchent d'autres moyens, que celui-là ne sauraient être sauvés ;
- II. Que la voie que l'Évangile prescrit pour être justifié n'a rien qui soit au-dessus de nos forces et qui ne soit même très facile et qu'ainsi nous sommes inexcusables si nous ne prévalons pas d'un si précieux avantage.
- III. Saint Paul nous apprend dans ce chapitre que tous ceux qui croient en JÉSUS-CHRIST du cœur et qui le confessent de leur bouche seront sauvés, ce qui fait voir qu'une foi sincère et une profession publique de l'Évangile sont d'une absolue nécessité pour le salut.
- IV. L'Apôtre nous enseigne de plus que DIEU a voulu que sa grâce fût offerte à tous les hommes par l'Évangile, que la foi se produit par la prédication de la parole de DIEU et qu'afin que cette parole soit entendue, il faut qu'il y ait des

personnes qui soient envoyées pour l'annoncer. Par là nous devons reconnaître la nécessité de la prédication de l'Évangile et le cas qu'on doit faire de la parole de DIEU et du ministère évangélique.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre que la vocation des Gentils et l'incrédulité des Juifs avaient été formellement prédites.

Ce qu'il y a à considérer là-dessus, c'est :

– D'un côté que DIEU avait prévu et prédit longtemps à l'avance ce qui devait arriver un jour tant aux Juifs qu'aux païens, ce qui prouve d'une manière invincible qu'il y a une providence qui conduit toute chose et que la religion chrétienne est d'une origine céleste,

– D'un autre côté cela nous avertit que les chrétiens qui n'obéissent pas à l'Évangile et qui sont rebelles à la vocation divine seront privés du salut comme les Juifs le furent autrefois et que même la punition de ces chrétiens sera beaucoup plus rigoureuse.

CHAPITRE XI.

Saint Paul, après avoir parlé de la réjection des Juifs demande si DIEU avait rejeté entièrement ce peuple qu'il avait choisi ? Il répond à cela deux choses.

L'une, que tous les Juifs n'étaient pas rejetés et que, comme du temps d'Élie, il y avait encore un grand nombre d'adorateur du vrai DIEU dans le royaume d'Israël, il y avait aussi plusieurs Juifs qui avaient cru en JÉSUS-CHRIST et qui croiraient encore, mais que le reste de cette nation était demeurée dans l'incrédulité selon les oracles des prophètes.

L'autre chose que Saint Paul répond, c'est que les Juifs n'étaient pas rejetés pour toujours, qu'ils ne l'étaient que pour un temps et que leur chute avait donné occasion à la vocation des païens, mais qu'un jour ils rentreraient dans l'alliance de DIEU.

Ensuite, l'Apôtre exhorte les Gentils à profiter de la bonté de DIEU envers eux et de sa sévérité envers les Juifs, de peur que, s'ils s'élevaient par orgueil et s'ils devenaient incrédules, ils ne fussent aussi retranchés. C'est dans cette vue qu'il se sert de la comparaison de l'olivier sauvage qui aurait été enté sur un olivier franc, voulant marquer par cet olivier sauvage les Gentils et par l'olivier franc les Juifs.

Enfin, il prédit ouvertement la conversion des Juifs, il la prouve par les prophètes et il conclut cette matière en adorant la sagesse et la miséricorde de DIEU qui paraissent dans la conduite qu'il a tenu envers les païens et envers les Juifs et dans ce qui doit encore arriver aux uns et aux autres avant la fin du monde.

1 Je demande donc : DIEU a-t-il rejeté son peuple ? Nullement ; car je suis moi-même Israélite, de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

2 DIEU n'a point rejeté son peuple qu'il a connu auparavant. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Élie, comme il fit à DIEU cette plainte contre Israël :

3 Seigneur, ils ont tué tes prophètes, et ils ont démoli tes autels ; et je suis demeuré seul, et ils cherchent à m'ôter la vie.

4 Mais qu'est-ce que DIEU lui répondit ? Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point fléchi le genou devant Bahal.

5 Il y en a donc aussi en ce temps qui ont été réservés, selon l'élection de la grâce.

6 Que si c'est par la grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement, la grâce ne serait plus une grâce ; et si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grâce ; autrement, les œuvres ne seraient plus des œuvres.

7 Que dirons-nous donc ? C'est qu'Israël n'a point obtenu ce qu'il cherchait, mais les élus l'ont obtenu, et les autres ont été endurcis ;

8 selon qu'il est écrit : DIEU leur a donné un esprit d'étourdissement ; des yeux pour ne point voir, et des oreilles pour ne point entendre jusqu'à ce jour.

9 Et David dit : Que leur table leur devienne un filet et un piège ; qu'elle les fasse tomber ; et *cela* pour leur rétribution ;

10 que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir ; et fais que leur dos soit continuellement courbé.

11 Je demande donc : Ont-ils tellement bronché qu'ils soient tombés pour toujours ? A DIEU ne plaise ! Mais le salut a été annoncé aux Gentils par leur chute, afin de les exciter à la jalousie.

12 Or, si leur chute a fait la richesse du monde, et leur réduction à un petit nombre, la richesse des Gentils, que ne fera pas la conversion de ce peuple entier ?

13 Car c'est à vous, Gentils, que je parle, parce qu'étant l'apôtre des Gentils, je rends mon ministère glorieux,

14 pour donner, si je puis, de l'émulation à ceux qui sont de mon sang, et pour en sauver quelques-uns.

15 Car, si leur réjection est la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon une résurrection d'entre les morts ?

16 Or, si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi ; et si la racine est sainte, les branches le sont aussi.

- 17 Que si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi, qui étais un olivier sauvage, as été enté en leur place, et as été fait participant de la racine et du suc de l'olivier,
18 Ne t'élève pas contre les branches ; que si tu t'élèves, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte.
19 Tu diras : Les branches ont été retranchées, afin que j'y fusse enté.
20 Cela est vrai ; elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité ; et toi, tu subsistes par la foi ; ne t'élève point par orgueil, mais crains.
21 Car si DIEU n'a point épargné les branches naturelles, prends garde qu'il ne t'épargne pas non plus.
22 Considère donc la bonté et la sévérité de DIEU ; sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés, et sa bonté envers toi, pourvu que tu persévères dans cette bonté ; autrement, tu seras aussi retranché.
23 Et quant à ceux-là, s'ils ne persévèrent pas dans leur incrédulité, ils seront encore entés ; car DIEU a le pouvoir de les enter de nouveau.
24 Car, si tu as été coupé de l'olivier qui, de sa nature, était sauvage, et si, contre l'ordre de la nature, tu as été enté sur l'olivier franc ; combien plutôt les branches naturelles seront-elles entées sur leur propre olivier ?
25 Car, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne présumiez de vous-mêmes ; c'est que, si une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, ce n'est que jusqu'à ce que toute la multitude des Gentils soit entrée dans l'Eglise ;
26 et ainsi tout Israël sera sauvé, comme il est écrit : Le libérateur viendra, de Sion, et il éloignera de Jacob toute impiété.
27 Et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'effacerai leurs péchés.
28 Il est vrai qu'ils sont encore ennemis par rapport à l'évangile, à cause de vous ; mais à l'égard de l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères ;
29 car les dons et la vocation de DIEU sont irrévocables.
30 Et comme vous avez été autrefois rebelles à DIEU, et que maintenant vous avez obtenu miséricorde par la rébellion de ceux-ci :
31 De même, ils ont été maintenant rebelles, afin qu'à l'occasion de la miséricorde qui vous a été faite, ils obtiennent aussi miséricorde.
32 Car DIEU les a tous renfermés dans la rébellion, pour faire miséricorde à tous.
33 O profondeur des richesses, et de la sagesse, et de la connaissance de DIEU ! Que ses jugements sont impénétrables, et que ses voies sont incompréhensibles !
34 Car qui est-ce qui a connu la pensée du Seigneur, ou, qui a été son conseiller ?
35 Ou, qui lui a donné quelque chose le premier, et il lui sera rendu ?
36 Car toutes choses sont de lui, et par lui, et pour lui : à lui soit la gloire dans tous les siècles. Amen.

RÉFLEXIONS

La réflexion générale qu'il faut faire sur tout ce chapitre c'est que DIEU n'avait pas rejeté entièrement les Juifs, puisque le temps doit venir auquel cette nation se convertira toute entière. Cela prouve la vérité des promesses de DIEU et confirme bien fortement la vérité de la religion et de la divinité de l'Écriture Sainte.

À cette considération générale il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

I. La première que comme du temps des apôtres et du temps d'Élie il y avait eu des fidèles parmi les Juifs et les Israélites, DIEU a aussi toujours des élus, même au milieu de la plus grande corruption.

II. Saint Paul marque l'usage que nous devons faire de la doctrine qu'il a enseignée dans cette épître touchant la réjection des Juifs et la vocation des Gentils, c'est qu'elle doit nous donner de la crainte, nous inspirer des sentiments d'humilité et de reconnaissance à nous qui descendons des Païens et nous engager à profiter de la bonté de DIEU et à persévérer dans la foi, de peur qu'il ne nous arrive de perdre le droit que nous avons à sa grâce et au salut. III. Ce chapitre contient une prédiction très remarquable qui nous apprend qu'un jour la nation des Juifs embrassera l'Évangile et que tous les autres peuples entreront dans l'église. La divinité de l'Écriture et l'accomplissement des autres prédictions des prophètes doivent nous persuader de la certitude de ce grand et heureux événement. On peut même voir que DIEU veut rappeler un jour la nation des Juifs et qu'il la réserve pour cela, puisque cette nation subsiste toujours, quoiqu'elle soit dispersée par tout le monde depuis tant de siècles.

Ainsi nous devons attendre avec foi et avec joie l'accomplissement de cette prédiction, prier pour la venue du règne de DIEU et pour la conversion des Juifs et avoir toujours pour ce peuple, que DIEU aime encore une tendre compassion et une vraie charité.

Enfin, quand nous considérons cette conduite de DIEU, tant envers les païens qu'envers les Juifs et comment il se propose de les réunir tous un jour dans son église, cela doit nous inciter à adorer les voies du Seigneur, à célébrer sa miséricorde et sa sagesse et à dire avec St. Paul : *Ô profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de*

DIEU ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! Toutes choses sont de lui, par lui et pour lui. À lui soit la gloire éternellement, amen !

CHAPITRE XII.

Après que Saint Paul a montré que les Gentils avaient été appelés au salut par un effet de la grande miséricorde de DIEU, il parle dans le reste de cette épître des devoirs de la vie chrétienne et particulièrement de la charité et de la paix. Dans ce chapitre il fait trois choses :

I. Il exhorte les fidèles à se consacrer au service de DIEU et à renoncer au monde.

II. Il recommande aux chrétiens et surtout à ceux qui avaient quelque charge et quelque vocation dans l'église ou des dons qui les distinguaient des autres, d'exercer ces vocations et d'employer ces dons pour l'édification publique,

III. Il les exhorte surtout à la charité, il marque les principaux devoirs de cette vertu tant par rapport à la conduite que les chrétiens devaient tenir entre eux que par rapport à la manière dont ils devaient en user envers ceux qui les persécutaient et qui ne les aimaient pas.

1 Je vous exhorte donc, mes frères, par les compassions de DIEU, que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à DIEU, ce qui est votre service raisonnable.

2 Et ne vous conformez point au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit, afin que vous éprouviez que la volonté de DIEU est bonne, agréable et parfaite.

3 Or, j'avertis chacun de vous, par la grâce qui m'a été donnée, de n'avoir pas d'eux-mêmes une plus haute opinion qu'ils ne doivent, mais d'avoir des sentiments modestes, selon la mesure de la foi que DIEU a départie à chacun.

4 Car, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas une même fonction,

5 ainsi nous, quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ ; et nous sommes chacun en particulier les membres les uns des autres.

6 C'est pourquoi, puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée, que celui qui a le don de prophétie, l'exerce selon la mesure de la foi qu'il a reçue ;

7 que celui qui est appelé au ministère, s'attache à son ministère ; que celui qui a le don d'enseigner, s'applique à l'instruction ;

8 que celui qui est chargé d'exhorter, exhorte ; que celui qui distribue les aumônes, le fasse avec simplicité ; que celui qui préside, le fasse avec soin ; que celui qui exerce les œuvres de miséricorde, s'en acquitte avec joie.

9 Que la charité soit sincère. Ayez le mal en horreur, et attachez-vous fortement au bien.

10 Aimez-vous réciproquement d'une affection tendre et fraternelle ; prévenez-vous les uns les autres par honneur ;

11 ne soyez point paresseux à vous employer pour autrui. Soyez fervents d'esprit ; servez le Seigneur.

12 Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, persévérants dans la prière.

13 Prenez part aux nécessités des saints ; empressez-vous à exercer l'hospitalité.

14 Bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez-les, et ne les maudissez point.

15 Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent.

16 Ayez les mêmes sentiments entre vous ; n'aspirez point aux choses relevées, mais marchez avec les humbles ; ne présumez pas de vous-mêmes.

17 Ne rendez à personne le mal pour le mal ; attachez-vous aux choses honnêtes devant tous les hommes.

18 S'il se peut faire, et autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes.

19 Ne vous vengez point vous-mêmes, mes bien-aimés, mais donnez lieu à la colère ; car il est écrit : C'est à moi que la vengeance appartient ; je le rendrai, dit le Seigneur.

20 Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car en faisant cela, tu lui amasseras des charbons de feu sur la tête.

21 Ne te laisse point surmonter par le mal ; mais surmonte le mal par le bien.

RÉFLEXIONS

Saint Paul, après avoir traité de la justification et de la vocation des Gentils, parle dans ce chapitre et dans les suivants, des devoirs de la morale chrétienne, nous apprend en général que le but de l'Évangile est la pratique de la sainteté et des bonnes œuvres et que c'est surtout l'effet que doit produire la doctrine de notre rédemption et la considération de la grande miséricorde que DIEU nous a témoignée en son fils.

Ce chapitre nous donne outre cela ces trois leçons :

I. La première que la vraie piété et le vrai service que DIEU demande de nous consiste à nous consacrer tout entier à lui, à renoncer au monde, à ne point nous conformer aux mondains dans leur manière de vivre et à être renouvelés dans notre esprit par une entière conformité à la volonté de DIEU.

II. La seconde, qu'étant tous membres du corps de Christ qui est l'église chrétienne, chacun de nous doit rapporter les dons qu'il a reçus à l'utilité de ses frères, c'est ce que doivent faire surtout ceux qui sont appelés à quelque emploi dans l'église, en s'en acquittant avec zèle et avec intégrité.

III. La troisième que la charité est le plus important de nos devoirs et qu'elle les renferme tous. L'Apôtre spécifie ici les principaux devoirs auxquels la charité engage les chrétiens.

C'est premièrement de s'aimer sincèrement les uns les autres, de se rendre mutuellement toutes sortes de bons offices, de prendre part aux biens et aux maux qui arrivent à leurs frères, de consoler et d'assister ceux qui sont dans la souffrance et de vivre entre eux dans un esprit de paix, d'union et d'humilité.

Après cela, la charité règle notre conduite à l'égard de ceux qui ne nous aiment pas ou qui nous font du mal. Elle nous oblige à les aimer, à les bénir, à tâcher d'avoir la paix avec eux, à nous abstenir de la vengeance et à rendre le bien pour le mal qu'on nous a fait.

Ce sont là les devoirs les plus essentiels de la religion que nous professons et nous ne sommes chrétiens qu'autant que nous nous attachons à les pratiquer.

CHAPITRE XIII.

Saint Paul parle dans ce chapitre :

I. Du devoir envers les puissances supérieures,

II. De l'amour du prochain qui est l'abrégé de la loi de DIEU.

III. Il montre que les chrétiens doivent vivre dans une grande sainteté et surtout dans la sobriété et dans la chasteté, puisque DIEU les a tirés des ténèbres de l'ignorance et qu'il les a éclairés de la lumière de l'Évangile.

1 Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de DIEU ; et les puissances qui subsistent ont été établies de DIEU.

2 C'est pourquoi, celui qui s'oppose à la puissance, s'oppose à l'ordre que DIEU a établi ; et ceux qui s'y opposent, attireront la condamnation sur eux-mêmes.

3 Car les princes ne sont pas à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions ; ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu donc ne point craindre les puissances ? Fais bien, et tu en seras loué.

4 Car le prince est le ministre de DIEU, pour ton bien ; mais si tu fais mal, crains, parce qu'il ne porte point l'épée en vain ; car il est ministre de DIEU, et vengeur pour punir celui qui fait mal.

5 C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non-seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience.

6 C'est aussi pour cela que vous payez les tributs, parce qu'ils sont les ministres de DIEU, qui s'appliquent sans cesse à leur emploi.

7 Rendez donc à chacun ce qui lui est dû ; le tribut, à qui vous devez le tribut ; les impôts, à qui vous devez les impôts ; la crainte, à qui vous devez la crainte ; l'honneur, à qui vous devez l'honneur.

8 Ne soyez redevables à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres, a accompli la loi.

9 Car ce qui est dit : Tu ne commettras point adultère ; tu ne tueras point ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; tu ne convoiteras point ; et s'il y a quelque autre commandement, tout est compris sommairement dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

10 La charité ne fait point de mal au prochain ; la charité est donc l'accomplissement de la loi.

11 Et vous devez faire cela, vu le temps où nous sommes ; car c'est ici l'heure de nous réveiller du sommeil, puisque le salut est maintenant plus près de nous, que lorsque nous avons cru.

12 La nuit est passée, et le jour est approché ; rejetons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

13 Marchons honnêtement comme de jour, et non dans les débauches et dans l'ivrognerie, dans la luxure et dans les impudicités, dans les querelles et dans l'envie ;

14 mais revêtez-vous du Seigneur JÉSUS-CHRIST, et n'ayez pas soin de la chair pour satisfaire ses convoitises.

RÉFLEXIONS

Les trois parties de ce chapitre nous donnent ces trois instructions :

I. La première que les rois, les princes et les magistrats sont établis de la part de DIEU, que c'est DIEU qui leur a donné l'autorité de gouverner les peuples et de punir ceux qui troublent la société et qu'ainsi chacun est obligé en conscience de se soumettre aux puissances, de leur être fidèle et de leur rendre tout ce qui leur est dû.

II. La seconde instruction est que l'amour du prochain est l'abrégé de toute la loi, ce qui nous apprend que la charité

tient un rang très considérable entre les devoirs du christianisme et que le vrai moyen d'accomplir ce que la loi commande, c'est de revêtir un esprit de paix, de douceur et de support et d'aimer sincèrement notre prochain.

III. Saint Paul nous enseigne ici que, puisque les ténèbres de l'ignorance dans laquelle les hommes vivaient autrefois sont passées et que la lumière de l'Évangile nous éclaire, nous devons nous éloigner de la sensualité, de la dissolution, de l'impureté et de tous les désirs de la chair et vivre dans la tempérance et dans une grande chasteté, conformant ainsi notre vie à celle de notre Seigneur et à ses divins préceptes.

Pour nous animer à l'observation de ces saintes maximes, nous devons nous représenter l'heureux état où DIEU nous a mis et penser que le temps d'obtenir le salut approche afin que notre principale étude soit de travailler à en être rendus participants par la miséricorde de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XIV.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir qu'il y avait du temps de St. Paul des chrétiens qui, ayant été Juifs et n'étant pas assez instruits, se faisaient un scrupule de manger de certaines viandes et observaient la distinction de certains jours à la manière des Juifs. Saint Paul montre comment on devait se conduire envers ces gens-là qui étaient faibles dans la foi. Il dit qu'il fallait les supporter et éviter d'entrer en contestation avec eux, puisque ceux qui étaient dans des sentiments différents sur ces points-là suivaient chacun les mouvements de leur conscience et pour le reste, ils croyaient en JÉSUS-CHRIST et avaient part à sa grâce.

Pour confirmer cette doctrine, il représente que les chrétiens ne vivant tous que pour le Seigneur qui seul a une entière autorité sur eux, ils devaient rapporter toutes les actions de leur vie à l'édification et à la gloire de DIEU et qu'il n'appartient à personne de condamner les autres, mais que chacun rendra compte pour soi-même au Seigneur.

III. Il montre que ceux qui étaient éclairés et instruits de la liberté chrétienne ne devaient pas abuser de cette liberté, ni scandaliser les faibles qui faisaient scrupule de manger de certaines viandes.

IV. Enfin il dit que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de support, que c'était un très grand péché que de condamner son prochain, de le décourager et de lui donner du scandale et qu'au reste chacun devait s'abstenir de ce qu'il croyait être défendu et même des choses sur lesquelles il était en doute, puisque tout ce qui se fait sans foi et sans l'approbation de la conscience est un péché

1 Quant à celui qui est faible dans la foi, recevez-le avec bonté, sans contestations et sans disputes.

2 L'un croit qu'on peut manger de tout ; et celui qui est faible dans la foi, ne mange que des herbes.

3 Que celui qui mange de tout, ne méprise pas celui qui ne mange que des herbes ; et que celui qui ne mange que des herbes, ne condamne pas celui qui mange de tout ; car DIEU l'a pris à lui.

4 Qui es-tu, toi, qui condamnes le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme, ou s'il tombe, c'est à son maître de le juger ; mais il sera affermi, car DIEU est puissant pour l'affermir.

5 L'un met de la différence entre un jour et un autre ; l'autre juge que tous les jours sont égaux ; que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé dans son esprit.

6 Celui qui observe les jours, les observe, ayant égard au Seigneur ; et celui qui ne les observe pas, ne les observe pas, ayant aussi égard au Seigneur ; celui qui mange de tout, mange, ayant égard au Seigneur, car il en rend grâce à DIEU ; et celui qui ne mange pas de tout, ne mange pas, ayant égard au Seigneur ; et il en rend aussi grâce à DIEU.

7 En effet, aucun de nous ne vit pour soi-même, et aucun de nous ne meurt pour soi-même.

8 Car, soit que nous vivions, nous vivons pour le Seigneur ; soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur ; soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur ;

9 car c'est pour cela que Christ est mort, et qu'il est ressuscité, et a repris la vie, afin qu'il dominât sur les morts et sur les vivants.

10 Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Et toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? puisque nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Christ.

11 Car il est écrit : Je suis vivant, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute langue donnera gloire à DIEU.

12 Ainsi chacun de nous rendra compte à DIEU pour soi-même.

13 Ne nous jugeons donc plus les uns les autres ; mais jugez plutôt qu'il ne faut donner aucune occasion de chute, ni aucun scandale à votre frère.

14 Je sais, et je suis persuadé par le Seigneur JÉSUS, qu'il n'y a point d'aliment qui soit souillé par soi-même ; mais celui qui croit qu'une chose est souillée, elle est souillée pour lui.

15 Mais si, en mangeant de quelque viande, tu affliges ton frère, tu ne te conduis plus selon la charité. Ne fais pas périr, par ton aliment, une personne pour qui Christ est mort.

16 Que ce que vous faites de bon, ne soit donc point blâmé.

17 Car le royaume de DIEU ne consiste point dans le manger, ni dans le boire, mais dans la justice, dans la paix, et dans la joie par le Saint-Esprit.

18 Celui qui sert JÉSUS-CHRIST de cette manière est agréable à DIEU, et il est approuvé des hommes.

19 Recherchons donc les choses qui vont à la paix, et à nous édifier les uns les autres.

20 Ne détruis point l'œuvre de DIEU pour une viande. Il est vrai que toutes les choses sont nettes ; mais il y a du péché pour celui qui donne du scandale en mangeant.

21 Il vaut mieux ne manger point de chair, ne boire point de vin, et s'abstenir de tout ce qui peut faire tomber ton frère, ou le scandaliser, ou l'affaiblir.

22 As-tu la foi que tu peux manger de tout ? garde-la en toi-même devant DIEU. Heureux celui qui ne se condamne point soi-même en ce qu'il approuve !

23 Mais celui qui doute s'il est permis de manger d'une viande, est condamné s'il en mange, car il n'en mange point avec foi ; or, tout ce que l'on ne fait pas avec foi, est un péché.

RÉFLEXIONS

Le précis de la doctrine que Saint Paul enseigne dans ce chapitre c'est :

Que les chrétiens sont obligés de se supporter mutuellement, que ceux qui ont plus de lumières que les autres doivent ménager ceux qui sont faibles ou moins instruits, ne les point mépriser et ne rien faire qui puisse les affliger ou les scandaliser, que même il faut s'abstenir des choses indifférentes et permises lorsqu'on prévoit que quelqu'un pourrait en prendre matière de scandale. Ce sont là des maximes de charité et de support dont on ne doit jamais se départir et c'est de l'observation de ces maximes que dépend surtout l'avancement de la gloire de DIEU, la paix de l'église et notre salut mutuel. Nous recueillons encore d'ici que les contestations et les disputes nuisent extrêmement à l'édification de l'église et qu'ainsi on les doit éviter autant qu'il est possible.

Il faut outre cela faire une attention particulière à ce que St. Paul établit dans tout ce chapitre et principalement sur la fin, savoir : que chacun doit avoir de grands égards pour sa conscience et que : *tout ce qui ne se fait pas avec foi est un péché.*

Cela nous apprend que ceux qui agissent contre leur conscience ou même font une chose sans être assurée qu'elle est permise se rendent très coupable devant DIEU, quand même cette chose-là serait innocente. Ainsi pour plaire au Seigneur et pour avoir la conscience tranquille, nous devons travailler premièrement à la bien éclairer et à nous bien instruire de notre devoir et après cela agir conformément à ce qu'elle nous prescrit et nous conduire avec tant de prudence que nous ne troublions jamais la paix et que nous ne donnions aucun scandale à personne.

CHAPITRE XV.

L'Apôtre continue à exhorter les Romains à la charité et au support envers ceux qui sont faibles dans la foi, leur proposant pour cet effet l'exemple de JÉSUS-CHRIST et il prie DIEU qu'il leur donne ces sentiments de paix et de charité.

Pour les leur inspirer, il leur représente que JÉSUS-CHRIST avait été envoyé pour réunir les Juifs et les Gentils dans son église selon que cela avait été prédit par les anciens oracles, par où il veut montrer qu'il n'y devait avoir aucune division entre eux.

Il parle dans ces mêmes vues de son ministère et des fruits admirables de sa prédication parmi les Gentils et en divers lieux du monde.

Enfin, il dit aux Romains qu'il était dans le dessein d'aller les voir après qu'il aurait fait un voyage à Jérusalem au sujet d'une collecte qui se faisait pour les chrétiens de ce lieu-là, il se recommande à leurs prières et il fait des vœux pour eux.

1 Nous devons donc, nous qui sommes plus forts, supporter les infirmités des faibles, et non pas chercher notre propre satisfaction.

2 Que chacun de nous donc ait de la condescendance pour son prochain, et cela pour le bien et pour l'édification ;

3 car aussi, Christ n'a point cherché sa propre satisfaction ; mais au contraire, selon ce qui est écrit de lui : Les outrages de ceux qui t'ont outragé, sont tombés sur moi.

4 Or, toutes les choses qui ont été écrites autrefois, ont été écrites pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation que les Ecritures nous donnent, nous retenions notre espérance.

5 Que le DIEU de patience et de consolation vous fasse donc la grâce d'avoir, les uns et les autres, un même sentiment selon JÉSUS-CHRIST :

6 Afin que, d'un même cœur et d'une même bouche, vous glorifiiez le DIEU et le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST !

7 C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres avec bonté, comme Christ nous a reçus pour la gloire de DIEU.

8 Je dis donc que JÉSUS-CHRIST a été ministre parmi les Juifs, pour montrer la fidélité de DIEU, et pour accomplir les promesses faites aux pères ;

9 Et afin que les Gentils glorifient DIEU à cause de sa miséricorde, selon qu'il est écrit : C'est pour cela que je te

louerai parmi les Gentils, et que je chanterai des cantiques à ton nom.

10 Il est dit encore : Gentils, réjouissez-vous avec son peuple.

11 Et encore : Nations, louez toutes le Seigneur, et vous, tous les peuples, célébrez-le.

12 Esaïe dit aussi : Il sortira de la racine de Jessé un rejeton pour gouverner les Gentils ; les Gentils espéreront en lui.

13 Que le DIEU d'espérance vous remplisse donc de toute sorte de joie et de paix dans la foi, afin que vous abondiez en espérance, par la puissance du Saint-Esprit.

14 Or, mes frères, j'ai cette persuasion de vous, que vous êtes pleins de charité, remplis de toute sorte de connaissance, et que vous êtes en état de vous exhorter les uns les autres.

15 Cependant, mes frères, je n'ai pas laissé de vous écrire plus librement, pour vous remettre ces choses en mémoire, selon la grâce qui m'a été donnée de DIEU,

16 pour être ministre de JÉSUS-CHRIST parmi les Gentils, exerçant les saintes fonctions de l'évangile de DIEU, afin que l'oblation que je lui fais des Gentils lui soit agréable, étant sanctifiée par le Saint-Esprit.

17 J'ai donc sujet de me glorifier en JÉSUS-CHRIST, dans les choses qui regardent DIEU.

18 Car je n'oserais dire qu'il y ait quelque chose que JÉSUS-CHRIST n'ait pas fait par moi, pour amener les Gentils à son obéissance, par la parole et par les œuvres ;

19 par la vertu des miracles et des prodiges ; par la puissance de l'Esprit de DIEU ; de sorte que j'ai répandu l'évangile de Christ depuis Jérusalem et les lieux voisins jusqu'à l'Illyrie.

20 Et cela de manière que j'ai pris à tâche d'annoncer l'évangile où l'on n'avait point encore parlé de JÉSUS-CHRIST, afin de ne pas bâtir sur le fondement qu'un autre aurait posé ;

21 selon qu'il est écrit : Ceux à qui il n'avait point été annoncé, le verront, et ceux qui n'en avaient point ouï parler, l'entendront.

22 C'est aussi ce qui m'a souvent empêché d'aller vous voir.

23 Mais, comme à présent je n'ai plus rien qui m'arrête dans ce pays-ci, et que depuis plusieurs années j'ai un grand désir d'aller vers vous,

24 j'irai chez vous quand je ferai le voyage d'Espagne ; car j'espère que je vous verrai en passant, et que vous m'y conduirez, après que j'aurai contenté en partie le désir que j'ai d'être avec vous.

25 Mais présentement je vais à Jérusalem, pour y porter des aumônes aux saints.

26 Car ceux de Macédoine et d'Achaïe ont bien voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les saints qui sont à Jérusalem.

27 Ils l'ont ainsi trouvé bon ; et aussi leur étaient-ils redevables ; car si les Gentils ont eu part aux biens spirituels des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels.

28 Après donc que j'aurai fait cela, et que je leur aurai remis fidèlement ce fruit de la charité des Gentils, je passerai par vos quartiers, en allant en Espagne.

29 Et je suis persuadé que, lorsque je viendrai chez vous, j'y viendrai avec une grande abondance des bénédictions de l'évangile de Christ.

30 Je vous conjure donc, mes frères, par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, et par la charité de l'Esprit, de combattre avec moi dans les prières que vous ferez à DIEU pour moi.

31 Afin que je sois délivré des incrédules qui sont en Judée, et que l'assistance que je porte à Jérusalem soit agréable aux saints ;

32 en sorte que j'arrive chez vous avec joie, si c'est la volonté de DIEU, et que je me console avec vous.

33 Que le DIEU de paix soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons d'ici en premier lieu que ceux qui sont avancés dans la connaissance et dans la piété doivent se conduire avec beaucoup de condescendance et de charité envers ceux qui le sont moins et imiter en cela la douceur et la grande bonté de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

II. Saint Paul a marqué le but de cette épître aux Romains et de sa doctrine en disant que JÉSUS-CHRIST est venu pour sauver non seulement les Juifs, mais aussi les Gentils et pour accomplir par ce moyen les promesses que DIEU avait faites aux anciens pères par les prophètes. C'est là une vérité que nous devons méditer pour l'affermissement de notre foi et pour nous exciter à la reconnaissance envers DIEU.

III. Nous devons bien considérer ce que Saint Paul dit dans ce chapitre de ses voyages, de ses travaux, du succès merveilleux de son ministère et de tant d'églises qu'il a fondées en divers pays du monde, aussi bien que du dessein qu'il avait d'aller à Rome et dans d'autres lieux. Tout cela doit nous faire reconnaître son le grand zèle de cet Apôtre, sa parfaite charité et surtout la puissance de DIEU et la vertu toute divine de l'Évangile qui paraissent d'une manière si sensible dans les miracles dont la prédication de St. Paul était accompagnée et dans les fruits surprenants qu'elle produisait. C'est là aussi un exemple que les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent imiter autant qu'ils en sont capables en travaillant sans relâche à l'établissement du règne de DIEU.

Enfin, l'ardeur avec laquelle St. Paul se recommande aux prières des chrétiens de Rome nous montre que les ministres de JÉSUS-CHRIST ont un grand besoin d'être assistés par les prières de l'église et que l'un des principaux devoirs des chrétiens est de prier pour leurs conducteurs spirituels, comme c'est aussi le devoir des pasteurs de faire des prières continues pour leurs troupeaux.

CHAPITRE XVI.

Ce chapitre contient :

I. Les salutations que Saint Paul fait à divers chrétiens de Rome, tant en son nom qu'au nom des ministres du Seigneur et des fidèles qui étaient à Corinthe avec lui.

II. Des exhortations à se donner garde de ceux qui causaient des troubles dans l'église et qui y enseignaient de fausses doctrines. III. Les vœux et les prières que l'Apôtre fait en faveur des Romains.

1 Je vous recommande notre sœur Phébé, diaconesse de l'Eglise de Cenchrée ;

2 Afin que vous la receviez pour l'amour du Seigneur, et d'une manière digne des saints ; et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous ; car elle a reçu chez elle plusieurs personnes, et moi en particulier.

3 Saluez Priscille et Aquilas, qui ont travaillé avec moi pour JÉSUS-CHRIST,

4 Et qui ont exposé leur vie pour la mienne ; auxquels je ne rends pas grâces moi seul, mais aussi toutes les Eglises des Gentils.

5 Saluez aussi l'Eglise qui est dans leur maison. Saluez Epainète qui m'est fort cher, et qui est les prémices de ceux de l'Achaïe qui ont cru en JÉSUS-CHRIST.

6 Saluez Marie, qui a pris beaucoup de peine pour nous.

7 Saluez Andronique et Junias, mes parents, qui ont été prisonniers avec moi, qui sont considérables parmi les apôtres, et qui même ont cru en JÉSUS-CHRIST avant moi.

8 Saluez Amplias, mon bien-aimé en notre Seigneur.

9 Saluez Urbain, compagnon de nos travaux dans le service de JÉSUS-CHRIST, et Stachys, qui m'est très cher.

10 Saluez Appelles, qui est reconnu fidèle à JÉSUS-CHRIST. Saluez ceux de la maison d'Aristobule.

11 Saluez Hérodition, mon parent. Saluez ceux de la maison de Narcisse qui croient en notre Seigneur.

12 Saluez Tryphène et Tryphose, qui travaillent pour le Seigneur. Saluez Perside qui m'est très chère, et qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.

13 Saluez Rufus, élu du Seigneur, et sa mère, que je regarde comme la mienne.

14 Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobas, Hermès, et les frères qui sont avec eux.

15 Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur, et Olympe, et tous les saints qui sont avec eux.

16 Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Les Eglises de JÉSUS-CHRIST vous saluent.

17 Au reste, je vous exhorte, mes frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales contre la doctrine que vous avez apprise, et à vous éloigner d'eux.

18 Car ces sortes de gens ne servent point notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, mais ils servent leur propre ventre ; et par des paroles douces et flatteuses ils séduisent l'esprit des simples.

19 Votre obéissance est connue de tout le monde ; je m'en réjouis donc à cause de vous, mais je souhaite que vous soyez prudents à l'égard du bien, et simples à l'égard du mal.

20 Le DIEU de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds. La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous. Amen.

21 Timothée, qui est le compagnon de mes travaux, et Lucius, et Jason, et Sosipater, mes parents, vous saluent.

22 Je vous salue au Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette épître.

23 Gaïus, chez qui je loge, et chez qui toute l'Eglise s'assemble, vous salue. Eraste, le trésorier de la ville, et Quartus, notre frère, vous saluent.

24 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

25 A celui qui peut vous affermir dans l'évangile que j'annonce, et que JÉSUS-CHRIST a prêché, suivant la révélation qui a été faite du mystère caché pendant plusieurs siècles,

26 mais qui est présentement manifesté par les écrits des prophètes, selon l'ordre du DIEU éternel, et publié à toutes les nations, afin qu'elles obéissent à la foi ;

27 à DIEU seul sage soit rendue la gloire dans tous les siècles, par JÉSUS-CHRIST. Amen.

RÉFLEXIONS

Il y a deux réflexions à faire sur les salutations qui sont contenues dans ce chapitre :

L'une que l'Évangile avait déjà fait alors des progrès considérables à Rome et qu'il y avait dans cette ville-là un bon nombre de personnes qui faisaient profession de la religion chrétienne.

L'autre réflexion regarde la charité de St. Paul et l'amour qu'il portait à toute l'église de Rome et particulièrement aux fidèles qui sont ici nommés.

Tel est l'esprit dont les vrais chrétiens sont animés. Ils s'aiment cordialement, ils sont unis étroitement entre eux et ils prient les uns pour les autres quand même ils seraient dans des lieux différents et éloignés. Mais ils chérissent particulièrement les personnes qui se distinguent par leur zèle et par leur piété.

Saint Paul nous enseigne après cela dans ce chapitre comment on doit se conduire envers ceux qui enseignent des erreurs ou qui forment des partis et des sectes dans l'église. C'est qu'il faut se donner garde de ces gens-là, les éviter et se tenir toujours attaché à la pure doctrine de l'Évangile et aux fidèles docteurs qui l'annoncent. Enfin, nous devons joindre nos actions de grâces à celles que Saint Paul rend à DIEU sur la fin de cette épître et le bénir : *de ce qu'il a manifesté par JÉSUS-CHRIST le mystère de la vocation des Gentils et de la rédemption des hommes qui avait été caché dans les temps précédents et de ce qu'il a fait pour prêcher son Évangile à toutes les nations afin qu'elles obéissent à la foi. À ce grand DIEU seul sage soit la gloire à jamais par JÉSUS-CHRIST. Amen !*

Écrite de Corinthe aux Romains, par Phèbe, diaconesse de l'Église de Cenchrée.

PREMIERE EPITRE DE S. PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS

ARGUMENT

Cette épître fut écrite environ l'an 56 de JÉSUS-CHRIST. Saint Paul y donne plusieurs instructions tant sur les défauts et sur les désordres qu'il y avait dans l'église de Corinthe et particulièrement sur les divisions qui y régnaient que sur divers articles importants de la religion.

CHAPITRE I.

L'Apôtre commence par des salutations, par des actions de grâce et par des vœux.

Ensuite il reprend les Corinthiens de ce qu'ils étaient divisés entre eux au sujet des ministres qui leur avaient annoncé l'Évangile et de ce qu'ils s'attachaient les uns à Saint Pierre, les autres à Apollos ou à lui-même et il leur fait voir qu'ayant été baptisé au nom de JÉSUS-CHRIST et non pas en celui d'aucun des Apôtres, ils ne devaient s'attacher qu'à JÉSUS-CHRIST seul.

Et parce que plusieurs s'efforçaient de rendre St. Paul méprisable, cet Apôtre dit que sa prédication n'avait point été accompagnée de la sagesse et de l'éloquence mondaine, mais qu'il avait prêché d'une manière fort simple et conforme à la nature de l'Évangile, qui est la doctrine de la croix, DIEU ayant trouvé à propos dans son infinie sagesse de sauver les hommes par un moyen faible en apparence et qui paraît une folie aux mondains et aux incrédules, savoir par JÉSUS-CHRIST crucifié, et d'appeler au salut les personnes qui étaient les moins considérables dans le monde.

1 Paul, appelé par la volonté de DIEU à être apôtre de JÉSUS-CHRIST, et Sosthène notre frère :

2 A l'Eglise de DIEU qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés par JÉSUS-CHRIST, qui sont appelés saints, avec tous ceux qui invoquent, en quelque lieu que ce soit, le nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est leur

Seigneur et le nôtre :

3 Que la grâce et la paix vous soient données par DIEU, notre Père, et par le Seigneur JÉSUS-CHRIST !

4 Je rends grâce continuellement à mon DIEU pour vous, à cause de la grâce de DIEU qui vous a été donnée par JÉSUS-CHRIST,

5 de ce que vous avez été enrichis par lui en toutes choses, dans la parole et dans la connaissance ;

6 le témoignage de JÉSUS-CHRIST ayant été ainsi confirmé parmi vous ;

7 de sorte qu'il ne vous manque aucun don ; en attendant la manifestation de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

8 DIEU vous affermira aussi jusqu'à la fin, pour être irrépréhensibles au jour de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

9 DIEU, par qui vous avez été appelés à la communion de son Fils JÉSUS-CHRIST, notre Sauveur, est fidèle.

10 Or, je vous prie, mes frères, au nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, de tenir tous, le même langage, et qu'il n'y ait point de divisions parmi vous, mais que vous soyez bien unis dans une même pensée, et dans un même sentiment.

11 Car, mes frères, j'ai été informé par ceux de la maison de Chloé, qu'il y a des contestations entre vous.

12 Voici ce que je veux dire ; c'est que parmi vous, l'un dit : Pour moi, je suis disciple de Paul ; l'autre : Et moi, je le suis d'Apollos ; un autre : Et moi, je le suis de Céphas ; et un autre : Et moi, je le suis de Christ.

13 Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous, ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ?

14 Je rends grâce à DIEU de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispus et Gaïus ;

15 afin que personne ne dise que j'ai baptisé en mon nom.

16 J'ai bien baptisé aussi la famille de Stéphanas ; du reste, je ne sais si j'ai baptisé quelque autre personne.

17 Car ce n'est pas pour baptiser que JÉSUS-CHRIST m'a envoyé, mais c'est pour annoncer l'évangile, non avec des discours de la sagesse humaine, de peur que la croix de Christ ne soit rendue inutile.

18 Car la prédication de la croix est une folie à ceux qui périssent ; mais pour nous qui sommes sauvés, elle est la puissance de DIEU.

19 Car il est écrit : J'abolirai la sagesse des sages, et j'anéantirai la science des intelligents.

20 Où est le sage ? Où est le scribe ? Où est le docteur profond de ce siècle ? DIEU n'a-t-il pas fait voir que la sagesse de ce monde n'était qu'une folie ?

21 Car, puisque par cette sagesse le monde n'a point connu DIEU dans la sagesse de DIEU, il a plu à DIEU de sauver par la folie que nous prêchons, ceux qui croiraient.

22 Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse.

23 Mais pour nous, nous prêchons Christ crucifié, qui est un scandale aux Juifs, et une folie aux Grecs ;

24 mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, Christ est la puissance de DIEU et la sagesse de DIEU ;

25 car la folie de DIEU est plus sage que les hommes ; et la faiblesse de DIEU est plus forte que les hommes.

26 Considérez, mes frères, qui vous êtes, vous que DIEU a appelés ; il n'y a pas parmi vous beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.

27 Mais DIEU a choisi les choses folles du monde, pour confondre les sages ; et DIEU a choisi les choses faibles du monde, pour confondre les fortes ;

28 et DIEU a choisi les choses vils du monde, et les plus méprisées, même celles qui ne sont point, pour anéantir celles qui sont ;

29 afin que personne ne se glorifie devant lui.

30 Or, c'est par lui que vous êtes en JÉSUS-CHRIST, qui nous a été fait de la part de DIEU, sagesse, justice, sanctification et rédemption ;

31 Afin que, comme il est écrit, celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.

RÉFLEXIONS

Ce que St. Paul dit à l'entrée de cette épître et les vœux qu'il fait pour les Corinthiens nous enseignent que la perfection des chrétiens consiste à être enrichis de toutes sortes de dons spirituels, tellement qu'ils soient trouvés irrépréhensibles à la venue de JÉSUS-CHRIST. C'est à quoi ils doivent tous travailler et ce qu'ils doivent aussi se souhaiter les uns aux autres.

II. Les censures que Saint Paul adresse aux Corinthiens sur les partis qui régnaient parmi eux nous montrent qu'il n'y a rien qui nuise plus à l'église que les divisions et les schismes, surtout ceux qui se forment pour des sujets qui concernent la religion, que les chrétiens ne doivent jamais se dire les disciples et les sectateurs d'aucun homme ou docteur quel qu'il soit et que les ministres de l'Évangile, bien loin de donner lieu à ces divisions et de les entretenir, doivent, à l'exemple de Saint Paul, les empêcher de tout leur pouvoir et être toujours animés d'un esprit de paix et d'humilité, cherchant uniquement la gloire de leur maître et l'édification de l'église qui ne s'avance que par l'union et la concorde.

III. Il paraît de ce chapitre que le but de la prédication des ministres de l'Évangile étant d'annoncer JÉSUS-CHRIST crucifié, ils doivent prêcher et enseigner avec une grande simplicité sans rechercher la sagesse et l'éloquence du siècle qui ne sont que folie devant DIEU.

IV. On voit ici que ceux que DIEU avait appelés en ce temps-là à la profession de l'Évangile n'avaient rien qui les distinguât dans le monde et que ce fût cependant par leur moyen que DIEU établît son règne d'une manière glorieuse. Cela doit nous apprendre à ne pas estimer les richesses, la noblesse, la puissance et ces autres avantages temporels qui ne donnent aucun droit à la grâce de DIEU et qui sont souvent un obstacle à la foi.

Enfin, puisque la doctrine de l'Évangile et en particulier la croix de JÉSUS-CHRIST est le moyen que DIEU a choisi par un effet de sa sagesse et de sa bonté pour sauver les hommes, nous devons nous attacher uniquement à JÉSUS-CHRIST qui nous a été donné de DIEU pour nous communiquer la sagesse, la justice et la sainteté et pour nous conduire au salut et à la vie éternelle.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a trois parties. Saint Paul dit :

I. Qu'il avait prêché l'Évangile à Corinthe avec beaucoup de simplicité,

II. Que cependant, quoi que sa doctrine fût simple, elle ne laissait pas d'être sublime et d'une origine céleste et divine.

III. Il conclut de là que cette doctrine, étant spirituelle et céleste, elle devait être annoncée d'une manière simple et que s'il y avait des gens qui la rejetaient, cela venait de ce que c'était des hommes charnels et attachés aux choses de la terre.

1 Pour moi, mes frères, quand je suis venu parmi vous, je n'y suis point venu pour vous annoncer le témoignage de DIEU avec des discours éloquentes, ou avec une sagesse humaine.

2 Car je n'ai pas jugé que je dusse savoir autre chose parmi vous que JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST crucifié.

3 J'ai été moi-même parmi vous dans la faiblesse, dans la crainte, et dans un grand tremblement.

4 Et ma parole et ma prédication n'a point consisté dans des discours pathétiques de la sagesse humaine ; mais dans une démonstration d'esprit et de puissance ;

5 afin que votre foi fût fondée, non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de DIEU.

6 Or, nous prêchons la sagesse entre les parfaits, une sagesse, dis-je, non de ce monde, ni des princes de ce monde, qui vont être anéantis ;

7 mais nous prêchons la sagesse de DIEU, qui était un mystère, c'est-à-dire une chose cachée, que DIEU avait destinée avant les siècles, pour notre gloire,

8 et qu'aucun des princes de ce monde n'a connue ; car s'ils l'eussent connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire.

9 Mais, comme il est écrit : Ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues, et qui n'étaient point venues dans l'esprit de l'homme, et que DIEU avait préparées à ceux qui l'aiment.

10 Mais DIEU nous les a révélées par son Esprit ; car l'Esprit sonde toutes choses, même ce qu'il y a de plus profond en DIEU.

11 Car, qui est-ce qui connaît ce qui est en l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme, qui est en lui ? De même aussi, personne ne connaît ce qui est en DIEU, si ce n'est l'Esprit de DIEU.

12 Or, nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde ; mais nous avons reçu l'Esprit qui vient de DIEU, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de DIEU ;

13 lesquelles aussi nous annonçons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne le Saint-Esprit, accommodant les choses spirituelles à ceux qui sont spirituels.

14 Or, l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de DIEU ; car elles lui paraissent une folie ; et il ne les peut entendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge.

15 Mais l'homme spirituel juge de toutes choses, et personne ne peut juger de lui.

16 Car qui a connu la pensée du Seigneur, pour le pouvoir instruire ? Mais nous avons connu la pensée de Christ.

RÉFLEXIONS

Les ministres de JÉSUS-CHRIST et tous les chrétiens doivent apprendre de ce chapitre :

I. Que la vaine éloquence et la fausse sagesse des gens du monde ne doivent point être mêlées avec la prédication de l'Évangile.

II. Que la doctrine de l'Évangile, quoique fort simple, est la plus sublime et la plus parfaite qui ait jamais été annoncée, qu'elle est infiniment élevée au-dessus de tout ce que les hommes les plus éclairés auraient jamais pu découvrir puisqu'elle enseigne des choses qu'aucun œil n'avait jamais vues, qu'aucune oreille n'avait jamais ouïes et qui n'étaient jamais venues dans l'esprit d'aucun homme, mais qui nous ont été révélées par l'esprit de DIEU. Il suit de là que la révélation divine était absolument nécessaire pour le salut et que ce n'est que par elle que nous pouvons y parvenir et qu'ainsi nous devons estimer la doctrine de l'Évangile par-dessus toute chose. L'Apôtre veut aussi faire voir par-là que ceux qui annoncent cette doctrine ne doivent jamais se départir de la simplicité chrétienne et que l'Évangile n'a pas besoin de l'éloquence du siècle pour se soutenir.

III. St. Paul nous donne une instruction très importante lorsqu'il dit *que l'homme animal ne reçoit point les choses qui sont de l'esprit de DIEU et qu'elles lui paraissent même une folie.*

Cela nous apprend que s'il y a des gens qui ne comprennent et ne goûtent point la doctrine de JÉSUS-CHRIST, cela vient de ce que ce sont des hommes charnels, remplis de préjugés et attachés à la terre. Cette doctrine étant toute spirituelle, elle ne peut être reçue que par des hommes spirituels et pour en sentir l'efficacité, il faut être dégagé de l'amour du monde et se laisser conduire par l'esprit de DIEU.

CHAPITRE III.

Saint Paul fait quatre choses dans ce chapitre :

I. Il dit qu'il n'avait enseigné aux Corinthiens que les premiers fondements du christianisme à cause de l'état de faiblesse où ils étaient et il leur reproche d'être encore dans cet état-là vu les divisions qu'il y avait parmi eux à l'occasion des ministres qui leur avaient prêché l'Évangile.

II. Pour faire cesser ces divisions, il dit que les ministres ne sont que des instruments en la main de DIEU pour le salut des hommes et que tout le fruit de leur ministère vient de DIEU seul.

III. Il ajoute dans le même but qu'il avait posé le fondement comme un sage architecte, c'est-à-dire qu'il avait le premier annoncé l'Évangile aux Corinthiens et que ceux qui l'annonçaient après lui devaient prendre garde à ne prêcher que des doctrines véritables et utiles, qu'il appelle de l'or, de l'argent et des pierres précieuses et non des doctrines incertaines et inutiles, lesquelles il compare à du bois, à du foin ou à du chaume et il dit que ceux qui annonçaient ces doctrines inutiles perdraient le fruit de leur travail, que cependant s'ils avaient conservé le fondement de la doctrine chrétienne, ils seraient sauvés par une grâce particulière comme en passant par le feu.

Enfin, Saint Paul déclare que l'église, étant le temple de DIEU et sa maison, DIEU détruira ceux qui empêchent l'édification de l'église en enseignant des doctrines dangereuses, en y excitant des divisions ou en quelque autre manière et que les Corinthiens ne devaient mettre leur gloire qu'en DIEU seul et non dans ceux qui leur annonçaient l'Évangile puisque les apôtres et les autres ministres n'étaient établis que pour leur utilité et pour la gloire de DIEU.

1 Pour moi, mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais je vous ai parlé comme à des hommes charnels, comme à des enfants en Christ.

2 Je vous ai donné du lait à boire, et je ne vous ai point donné de la viande, car vous n'étiez pas en état de la supporter ; et même présentement, vous ne le pouvez pas encore, parce que vous êtes encore charnels.

3 Car, puisqu'il y a parmi vous de l'envie, des dissensions et des partis, n'êtes-vous pas charnels, et ne vous conduisez-vous pas à la manière des hommes ?

4 Car quand l'un dit : Pour moi, je suis disciple de Paul ; et l'autre : Pour moi, je le suis d'Apollos ; n'êtes-vous pas charnels ?

5 Qu'est donc Paul, et qu'est Apollos, sinon des ministres par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun d'eux ?

6 J'ai planté, Apollos a arrosé, mais DIEU a donné l'accroissement.

7 C'est pourquoi celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose ; mais c'est DIEU *Seul est tout*, lui qui donne l'accroissement.

8 Mais celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail.

9 Car nous sommes ouvriers avec DIEU ; vous êtes le champ que DIEU cultive, l'édifice de DIEU.

10 J'ai posé le fondement, comme fait un sage architecte, selon la grâce de DIEU qui m'a été donnée, et un autre bâtit dessus ; mais que chacun prenne garde comme il bâtit dessus.

11 Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est JÉSUS-CHRIST.

12 Que si quelqu'un bâtit sur ce fondement, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, ou du bois, du foin, du chaume ;

13 l'ouvrage de chacun sera manifesté, car le jour le fera connaître, parce qu'il sera découvert par le feu, et le feu éprouvera l'ouvrage de chacun.

14 Si l'ouvrage de quelqu'un, qui aura bâti sur le fondement, subsiste, il en recevra la récompense.

15 Si l'ouvrage de quelqu'un brûle, il perdra le fruit de son travail ; mais pour lui, il échappera, toutefois comme au travers du feu.

16 Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de DIEU, et que l'Esprit de DIEU habite en vous ?

17 Si quelqu'un détruit le temple de DIEU, DIEU le détruira ; car le temple de DIEU est saint ; et vous êtes ce temple.

18 Que personne ne s'abuse soi-même. Si quelqu'un d'entre vous pense être sage en ce monde, qu'il devienne fou, pour devenir sage ;

19 car la sagesse de ce monde est une folie devant DIEU ; aussi est-il écrit : C'est lui qui surprend les sages dans leurs finesses.

20 Et ailleurs : Le Seigneur connaît que les pensées des sages ne sont que vanité.

21 Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes, car toutes choses sont à vous ;

22 soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir ; toutes choses sont à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à DIEU.

RÉFLEXIONS

Les quatre parties de ce chapitre nous donnent ces quatre instructions :

I. Que les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent proposer la doctrine chrétienne avec prudence et accommoder leurs instructions à la portée de ceux qu'ils enseignent.

II. Ce que Saint Paul dit : *qu'il avait planté, qu'Apollos avait arrosé, mais que DIEU avait donné l'accroissement* marque d'un côté que le ministère des pasteurs est très nécessaire et que c'est un moyen que DIEU a trouvé à propos d'employer pour l'édification de l'église et de l'autre que l'efficacité de leur prédication doit être attribuée à DIEU seul.

III. La troisième instruction est qu'il est d'une grande importance que l'on retienne dans l'église le fondement d'une bonne et sainte doctrine et qu'outre cela on n'y annonce que des doctrines utiles et édifiantes et qu'ainsi les ministres doivent bien prendre garde qu'il ne leur arrive jamais de mêler avec les vérités essentielles de la religion des choses vaines, incertaines ou peu utiles, de peur de perdre en cela le fruit de leur travail et de retarder l'édification. Ce que Saint Paul représentait aux Corinthiens en leur disant : *qu'ils étaient le temple de DIEU et que si quelqu'un détruisait ce temple, DIEU le détruirait* doit faire reconnaître à tous les chrétiens et surtout à ceux qui ont charge dans l'église avec combien de soin ils doivent en procurer l'édification et éviter tout ce qui pourrait y causer du scandale et du trouble.

IV. Enfin, l'Apôtre nous montre qu'au lieu de prendre occasion du ministère de l'Évangile de se diviser, les fidèles doivent rapporter cette sainte charge, de même que les autres avantages spirituels dont ils jouissent et généralement toutes choses à la gloire de DIEU et à leur salut et que c'est là le grand but qu'ils doivent toujours se proposer.

CHAPITRE IV.

Le dessein de Saint Paul est de remédier aux dissensions qu'il y avait dans l'église de Corinthe à l'occasion des ministres qui y avaient prêché l'Évangile de JÉSUS-CHRIST. Dans cette vue, il fait trois choses :

I. Il dit que les Corinthiens devaient avoir des sentiments de respect pour les ministres du Seigneur, mais que ce n'étaient point à eux de préférer certains ministres à d'autres, que quoiqu'il exerçât sa charge en bonne conscience, il ne s'estimait pas plus que ses collègues, que tout ce que les ministres ont de dons vient de DIEU et que c'est à DIEU seul et non à aucun homme de juger de leur fidélité.

II. Et comme les persécutions auxquelles l'apôtre était exposé, encore plus que les autres ministres de l'Évangile, donnaient occasion à plusieurs de le mépriser, il parle des maux qu'il endurait et il témoigne qu'il les souffrait avec patience et même qu'il en faisait gloire. Par où il veut engager les Corinthiens à avoir pour lui les sentiments qu'ils devaient et à l'imiter dans sa patience, dans sa douceur et dans son humilité.

III. Il les avertit qu'il irait bientôt les voir et il les menace de se servir de la puissance que DIEU lui avait donnée pour faire cesser les désordres qu'il y avait dans leur église et pour châtier ceux qui en étaient les auteurs.

1 Que chacun donc nous regarde comme des serviteurs de JÉSUS-CHRIST et des dispensateurs des mystères de DIEU.

2 Mais au reste, ce qu'on demande dans les dispensateurs, c'est que chacun d'eux soit trouvé fidèle.

3 Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous, ou par aucun jugement d'homme ; et je ne me juge point aussi moi-même.

4 Car je ne me sens coupable de rien ; mais pour cela, je ne suis pas justifié ; mais celui qui me juge, c'est le Seigneur.

5 C'est pourquoi ne jugez point avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne, qui mettra en évidence les choses cachées dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs ; et alors DIEU donnera à chacun sa louange.

6 Or, mes frères, j'ai tourné ce que je viens de vous dire, sur moi et sur Apollos, à cause de vous, afin que vous appreniez en nos personnes à ne pas penser autrement que ce que je viens de vous écrire ; de peur que vous ne vous enfliez l'un contre l'autre.

7 Car de qui vient la différence entre toi et un autre ? Et qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avais point reçu ?

8 Vous êtes déjà rassasiés, vous êtes déjà enrichis, vous êtes devenus rois sans nous ; et plutôt à DIEU que vous régnassiez, afin que nous régnassions aussi avec vous !

9 Car je pense que DIEU nous a exposés, nous qui sommes les derniers des apôtres, comme des gens dévoués à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes.

10 Nous sommes fous à cause de Christ, mais vous êtes sages en Christ ; nous sommes faibles, et vous êtes forts ; vous êtes dans l'honneur, et nous sommes dans le mépris.

11 Jusqu'à présent nous souffrons la faim et la soif, et nous sommes nus ; on nous frappe au visage, et nous sommes

errants de tous côtés ;

12 nous nous fatiguons en travaillant de nos propres mains ; on dit du mal de nous, et nous bénissons ; nous sommes persécutés, et nous le souffrons ;

13 on nous dit des injures, et nous prions ; nous sommes jusqu'à présent comme les balayures du monde, et comme le rebut de toute la terre.

14 Je n'écris point ces choses pour vous faire honte ; mais je vous avertis comme mes chers enfants.

15 Car, quand vous auriez dix mille maîtres en JÉSUS-CHRIST, néanmoins, vous n'avez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui vous ai engendrés en JÉSUS-CHRIST, par l'évangile.

16 Je vous prie donc d'être mes imitateurs.

17 C'est pour cela que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon fils bien-aimé, et fidèle en notre Seigneur ; il vous fera ressouvenir de mes voies en Christ, et de quelle manière j'enseigne partout dans toutes les églises.

18 Or, quelques-uns se sont enflés, comme si je ne devais plus vous aller voir.

19 Mais j'irai bientôt vous voir, si le Seigneur le veut, et je connaîtrai, non quelle est la parole, mais quelle est la vertu de ceux qui sont enflés.

20 Car le règne de DIEU *consiste*, non en paroles, mais en vertu.

21 Lequel aimez-vous mieux, que j'aie à vous avec la verge, ou avec charité, et dans un esprit de douceur ?

RÉFLEXIONS

I. On voit ici en premier lieu quels sentiments il faut avoir des vrais ministres de JÉSUS-CHRIST. On doit les estimer et les avoir en révérence sans pourtant leur attribuer ce qui n'appartient qu'à DIEU et sans s'attacher aux uns pour mépriser les autres.

II. La manière dont Saint Paul parle des jugements différents qu'on pouvait faire de lui nous apprend qu'à la vérité il ne doit pas nous être indifférent qu'on juge bien ou mal de nous, mais que cependant nous ne devons pas nous arrêter au jugement des hommes, que c'est à DIEU seul à juger de notre fidélité et que ce sera lui qui mettra en évidence les choses cachées et les pensées des cœurs et qui rendra à chacun la louange qui lui est due.

III. L'Apôtre nous enseigne que tout ce que nous avons de dons et d'avantages vient de DIEU, que nous n'en possédons aucun que nous n'ayons reçu de lui et qu'ainsi au lieu de nous en glorifier, la gloire est due à DIEU seul.

IV. On voit dans la description que Saint Paul fait de ses souffrances que les vrais chrétiens et principalement les fidèles serviteurs de DIEU peuvent être exposés à toutes sortes de misères et d'opprobres. Mais l'exemple de cet Apôtre montre que ceux qui sont ainsi affligés, bien loin de se croire malheureux dans cet état et de se laisser aller à l'impatience et à des désirs de vengeance, doivent souffrir tous ces maux avec résignation et même avec joie pour l'édification de l'église, prier pour ceux qui leur font du mal et se mettre du reste peu en peine de la haine et du mépris du monde, pourvu qu'ils aient l'approbation de DIEU et de leur conscience.

Les derniers versets de ce chapitre font voir que Saint Paul aimait tendrement les Corinthiens, que ce n'était qu'à regret qu'il les menaçait de les châtier et qu'il n'avait en vue que leur édification. C'est aussi là l'esprit dont tous les vrais ministres du Seigneur sont animés.

CHAPITRE V.

Saint Paul censure les Corinthiens de ce qu'ils souffraient parmi eux un homme coupable d'inceste et il le livre à satan, c'est-à-dire à être affligé en son corps par satan, ce qui était une punition extraordinaire que les apôtres avaient le pouvoir d'infliger.

Il leur représente par la similitude du levain qu'il est très dangereux de souffrir dans l'église ceux qui vivent d'une manière scandaleuse puisqu'ils infectent et qu'ils corrompent les autres.

Enfin, il ordonne aux Corinthiens de retrancher du milieu d'eux par l'excommunication les impurs et tous ceux qui vivaient dans le dérèglement et de ne pas les regarder comme frères et comme membre de l'église.

1 On entend dire de toutes parts qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une telle impudicité, que même parmi les Gentils on n'entend parler de rien de semblable ; c'est que quelqu'un d'entre vous entretient la femme de son père.

2 Et vous êtes enflés d'orgueil, et vous n'avez pas, au contraire, été dans l'affliction, afin que celui qui a commis cette action, fût retranché du milieu de vous ?

3 Pour moi, étant absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, de livrer celui qui a commis une telle action ;

4 (vous et mon esprit étant assemblés au nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, avec la puissance de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST),

5 de livrer, dis-je, un tel homme à Satan, pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.

6 Vous n'avez pas sujet de vous glorifier. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ?

7 Otez donc le vieux levain, afin que vous deveniez une nouvelle pâte, comme vous devez être sans levain ; car Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous.

8 C'est pourquoi, célébrons la fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la méchanceté ; mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité.

9 Je vous ai écrit dans ma lettre de n'avoir aucune communication avec les impudiques ;

10 mais non pas absolument avec les impudiques de ce monde, ou avec les avares, ou avec les ravisseurs, ou avec les idolâtres ; autrement, il vous faudrait sortir du monde ;

11 mais quand je vous écris de ne vous point mêler avec eux, cela veut dire que, si quelqu'un qui se nomme frère, est impudique, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur, vous ne mangiez pas même avec un tel homme.

12 Car, qu'ai-je à faire de juger ceux qui sont dehors ? N'est-ce pas à vous de juger ceux qui sont dedans ?

13 Mais DIEU juge ceux qui sont dehors. Otez donc le méchant du milieu de vous.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient une doctrine très importante. Nous y voyons quelle est la nécessité de la discipline de l'église et surtout de cette partie de la discipline qui consiste dans l'excommunication.

Saint Paul reprend les Corinthiens de ce qu'ils n'avaient pas ôté de leur église un incestueux qu'il y avait parmi eux. Il dit que quand des personnes, qui se disent chrétiens, tombent dans des péchés qui déshonorent la religion de JÉSUS-CHRIST, toute l'église doit être dans la tristesse, qu'elle ne doit point les souffrir dans son sein mais qu'elle doit les retrancher de sa communion. Il déclare de la manière la plus expresse que l'on ne doit point reconnaître pour frères et pour chrétiens les impurs, les injustes, les médisants, les ivrognes, ni les autres pécheurs scandaleux et qu'il n'est pas permis d'avoir un commerce familial avec ces gens-là. C'est la loi de JÉSUS-CHRIST. C'est ce que les Saints apôtres ont commandé de sa part et l'ordre qu'il a établi dans toutes les églises du monde pour l'honneur de la religion chrétienne, pour le salut des pécheurs eux-mêmes et pour empêcher que leur mauvais exemple ne corrompe les autres membres de l'église et c'est aussi ce que les premiers chrétiens ont religieusement observé.

Par là on peut reconnaître que l'église n'est point gouvernée aujourd'hui comme elle le devrait être. Cependant le devoir de tous les chrétiens est de s'éloigner autant qu'il leur est possible du commerce des méchants et de se distinguer d'eux par une vie saine et exemplaire et, pour ce qui est des pécheurs qu'on laisse vivre dans la communion extérieure de l'église quoiqu'ils dussent en être ôtés, il faut se souvenir que JÉSUS-CHRIST ne les reconnaît point pour ses membres et qu'ils n'éviteront pas la punition que mérite leur hypocrisie et leur impiété.

CHAPITRE VI.

L'Apôtre reprend les Corinthiens de ce qu'ils avaient recours aux juges et aux magistrats païens pour terminer leurs procès.

II. Il dit à cette occasion que ceux qui faisaient tort au prochain par l'injustice n'entreront pas dans le Ciel, non plus que les impurs et les autres pécheurs qu'il nomme.

III. Il exhorte les Corinthiens à avoir égard à l'édification du prochain dans l'usage des choses indifférentes et permises, mais surtout à fuir l'impureté, montrant par diverses considérations qu'elle n'est pas du nombre des choses indifférentes, mais qu'elle est mauvaise par elle-même et tout-à-fait incompatible avec la profession de la religion chrétienne.

1 Quand quelqu'un d'entre vous a un différend avec un autre, ose-t-il l'appeler en jugement devant les infidèles plutôt que devant les saints ?

2 Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? et si vous jugez le monde, êtes-vous indignes de juger des moindres choses ?

3 Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? Combien plus pouvons-nous juger des choses de cette vie.

4 Si donc vous avez des différends pour les choses de cette vie, prenez plutôt pour juges ceux qui sont les moins considérés dans l'Eglise.

5 Je le dis pour vous faire honte : N'y a-t-il donc point de sages parmi vous, non pas même un seul, qui puisse juger entre ses frères ?

6 Mais un frère a des procès contre son frère, et cela devant les infidèles.

7 C'est déjà un défaut parmi vous d'avoir des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort ? Pourquoi n'endurez-vous pas plutôt quelque perte ?

8 Mais c'est vous-mêmes qui faites tort et qui causez du dommage aux autres, et à vos frères mêmes !

9 Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de DIEU ?

10 Ne vous abusez point : ni les impurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les abominables, ni les larrons, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs, n'hériteront point le royaume de DIEU.

11 Cependant vous étiez tels, quelques-uns de vous ; mais vous en avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur JÉSUS, et par l'Esprit de notre DIEU.

12 Il m'est permis d'user de toutes choses, mais il n'est pas toujours bon de le faire ; il m'est permis d'user de toutes choses, mais je ne me rendrai esclave de rien.

13 Les viandes sont pour le ventre, et le ventre pour les viandes ; mais DIEU détruira l'un et l'autre. Mais le corps n'est point pour l'impudicité ; il est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps.

14 Car DIEU, qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance.

15 Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de JÉSUS-CHRIST ? Oterai-je donc les membres de JÉSUS-CHRIST pour en faire les membres d'une prostituée ? DIEU m'en garde !

16 Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée devient un même corps avec elle ? Car il est dit : Les deux seront une seule chair.

17 Mais celui qui est uni au Seigneur devient un même esprit avec lui.

18 Fuyez la fornication. Quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps ; mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps.

19 Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit, qui est en vous, et qui vous a été donné de DIEU, et que vous n'êtes point à vous-mêmes ?

20 Car vous avez été achetés à un grand prix ; glorifiez donc DIEU en votre corps et en votre esprit, qui appartiennent à DIEU.

RÉFLEXIONS

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont ces quatre :

I. Que les chrétiens étant frères doivent éviter les procès autant qu'il leur est possible et tâcher de terminer leurs difficultés à l'amiable et que s'ils ont recours aux juges, il faut que ce soit toujours dans un esprit de justice et d'équité, avec modération et douceur et sans donner aucun scandale.

II. Que ceux qui font tort à autrui, soit par des procès injustes, soit en quelque autre manière, non plus que les impurs, les larrons et les autres pécheurs ne posséderont point le royaume de DIEU. Sur quoi il faut remarquer que quelques-uns des Corinthiens avaient vécu dans ces crimes-là du temps qu'ils étaient païens, mais qu'ils y avaient renoncé et que DIEU les en avait retirés en les appelant à la religion chrétienne et en les nettoyant de leurs péchés par le sang de JÉSUS-CHRIST et par la grâce du Saint-Esprit. Ce qui nous apprend que cette sainte religion ne laisse pas les hommes dans leurs souillures, mais qu'elle tend à les purifier et à les sanctifier et qu'elle leur fournit les moyens et les forces nécessaires pour cela.

III. La troisième instruction concerne l'impureté. Saint Paul montre dans ce chapitre que ce péché sépare de la communion de JÉSUS-CHRIST ceux qui le commettent et fait qu'ils ne sont plus ses membres, que les impurs sont un grand outrage à notre Sauveur, qu'ils déshonorent leur propre corps qui devrait être le temple du Saint-Esprit et qu'ils se privent de cet Esprit saint.

IV. Enfin, il déclare que, puisque nous avons été rachetés par le précieux sang de JÉSUS-CHRIST, nos corps appartiennent à DIEU aussi bien que nos âmes et qu'ainsi nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais que nous devons glorifier DIEU et par nos corps et par nos esprits.

Toutes ces considérations sont extrêmement fortes et, puisque Saint Paul allègue tant de raisons pour détourner les chrétiens de l'impureté, on voit par-là que ce péché est très grand, que nous devons l'avoir en horreur et nous étudier à tous égards à une vie pure et sainte.

CHAPITRE VII.

St. Paul répond dans ce chapitre à quelques questions que les Corinthiens lui avaient proposées touchant le mariage :

I. Il en marque l'institution et les devoirs.

II. Il dit qu'il y a de l'avantage à ne point se marier, mais que cependant les chrétiens ont la liberté de le faire.

III. Il exhorte les personnes mariées à ne se pas séparer et il montre quel était à cet égard le devoir des hommes et des femmes qui étaient mariées à des païens.

IV. Il ordonne à tous les chrétiens de demeurer chacun dans leur vocation et dans l'état où la providence les avait mis et d'y vivre selon la volonté de DIEU.

Enfin, il parle des vierges et de ceux qui vivaient dans le célibat aussi bien que des veuves et il dit que l'état de ces personnes-là était plus heureux, principalement dans ces temps-là qui étaient des temps de persécution, mais que cependant ils avaient la liberté de se marier.

1 Pour ce qui est des choses dont vous m'avez écrit, il est bon à l'homme de ne toucher point de femme.

2 Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari.

3 Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit ; et que la femme en use de même envers son mari.

4 La femme n'est point maîtresse de son propre corps, mais c'est le mari ; de même aussi, le mari n'est point maître de son propre corps, mais c'est la femme.

5 Ne vous privez point l'un l'autre de ce que vous vous devez, si ce n'est d'un consentement mutuel, et pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à l'oraison ; mais après cela, retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

6 Or, je dis ceci par conseil, et non pas par commandement ;

7 car je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun a reçu de DIEU son don particulier, l'un d'une manière et l'autre d'une autre.

8 Je dis donc à ceux qui ne sont point mariés, et aux veuves, qu'il leur est avantageux de demeurer comme moi.

9 Mais s'ils ne peuvent pas garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.

10 Quant à ceux qui sont mariés, ce que je leur ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, c'est que la femme ne soit point séparée de son mari ;

11 et si elle en est séparée, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari de même ne quitte point sa femme.

12 Mais pour ce qui est des autres, ce n'est pas le Seigneur, mais c'est moi qui leur dis : Si quelque frère a une femme qui ne soit pas du nombre des fidèles, et qu'elle consente à demeurer avec lui, qu'il ne la quitte point.

13 Et si quelque femme a un mari qui ne soit pas du nombre des fidèles, et qu'il consente à demeurer avec elle, qu'elle ne le quitte point ;

14 car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle ; et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle ; autrement, vos enfants seraient impurs, au lieu qu'ils sont saints.

15 Que si l'infidèle se sépare, qu'il se sépare ; car le frère et la sœur ne sont plus assujettis en ce cas ; mais DIEU nous a appelés à la paix ;

16 car, que sais-tu, femme, si tu ne sauveras point ton mari ? Ou que sais-tu, mari, si tu ne sauveras point ta femme ?

17 Mais que chacun suive l'état que DIEU lui a donné en partage, et dans lequel le Seigneur l'a appelé. C'est là ce que j'ordonne dans toutes les Eglises.

18 Quelqu'un a-t-il été appelé à la foi étant circoncis ? qu'il demeure circoncis. Quelqu'un a-t-il été appelé étant incirconcis ? qu'il ne se fasse pas circoncire.

19 Être circoncis n'est rien ; être incirconcis n'est rien non plus ; mais l'observation des commandements de DIEU est tout.

20 Que chacun demeure dans la vocation dans laquelle il a été appelé.

21 As-tu été appelé étant esclave ? ne t'en fais point de peine ; mais aussi si tu peux être mis en liberté, profite-en.

22 Car l'esclave qui est appelé par le Seigneur est l'affranchi du Seigneur ; de même aussi, celui qui est appelé étant libre, est l'esclave de Christ.

23 Vous avez été achetés par prix ; ne devenez point esclaves des hommes.

24 Mes frères, que chacun demeure devant DIEU dans l'état dans lequel il a été appelé.

25 Pour ce qui est des vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur ; mais je vous donne un conseil, comme ayant eu part à la miséricorde du Seigneur, pour lui être fidèle.

26 J'estime donc qu'il est avantageux à chacun, à cause des afflictions présentes, de demeurer comme il est.

27 Es-tu lié avec une femme ? ne cherche point à t'en séparer. N'es-tu pas lié avec une femme ? ne cherche point de femme.

28 Si pourtant tu te maries, tu ne pêches point ; et si une vierge se marie, elle ne pêche point ; mais ces personnes auront des afflictions dans la chair ; or, je voudrais vous les épargner.

29 Mais voici ce que je dis, mes frères, c'est que le temps est court désormais. Que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient point ;

30 Ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient point ; ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'étaient point dans la joie ; ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient rien ;

31 et ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient point ; car la figure de ce monde passe.

32 Or, je voudrais que vous fussiez sans inquiétude. Celui qui n'est pas marié s'occupe des choses qui regardent le Seigneur, cherchant à plaire au Seigneur ;

33 Mais celui qui est marié s'occupe des choses du monde, cherchant à plaire à sa femme.

34 Il y a cette différence entre la femme mariée et la vierge, que celle qui n'est pas mariée, s'occupe des choses qui regardent le Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit ; mais celle qui est mariée s'occupe des choses du monde, pour plaire à son mari.

35 Je vous dis ceci pour votre bien, et non pour vous tendre un piège, mais *pour vous porter* à ce qui est honnête et propre à vous attacher au service du Seigneur sans distraction.

36 Mais si quelqu'un croit qu'il ne soit pas honorable que sa fille passe la fleur de son âge sans être mariée, et qu'il faille qu'elle le soit, il peut faire ce qu'il voudra, il ne pêche point ; que les filles, dans ce cas, se marient.

37 Mais celui qui, n'étant contraint par aucune nécessité, et étant entièrement maître de faire ce qu'il voudra, a pris une ferme résolution en lui-même de garder sa fille, fait bien.

38 C'est pourquoi celui qui marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait mieux.

39 La femme est liée avec son mari par la loi tout le temps qu'il est en vie ; mais si son mari meurt, elle est libre de se remarier à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur.

40 Toutefois, elle sera plus heureuse, selon mon sentiment, si elle demeure comme elle est. Or, je crois que j'ai aussi l'esprit de DIEU.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :

I. Que le mariage est un état saint et honorable, mais que le devoir des chrétiens est d'y vivre dans l'union et dans la concorde, dans la pureté et dans la chasteté aussi bien que dans la piété en vaquant au jeûne et à la prière.

II. Que quoi que l'état de ceux qui ne se marient pas soit plus heureux, chacun à la liberté de le faire, qu'en cela on doit se conduire selon qu'on se sent appelé à vivre dans le mariage ou dans le célibat, mais que ceux qui ne sont pas mariés doivent vivre dans une grande pureté et dans la continence.

III. Que les maris et les femmes ne doivent point se séparer les uns des autres, mais qu'au contraire ils sont obligés de vivre ensemble dans la paix et de s'édifier en travaillant à leur salut mutuel.

IV. Que DIEU ayant voulu qu'il y eût divers états et diverses conditions dans le monde, chacun doit demeurer dans la vocation où il se trouve, pourvu qu'elle soit légitime et s'acquitter fidèlement de tous les devoirs auxquels cette vocation l'engage, sans chercher à s'en tirer par de mauvais moyens.

V. Que les personnes qui ne se marient pas ont des avantages particuliers pourvu qu'elles soient chastes, puisqu'elles peuvent servir DIEU avec moins de distraction et que dans le temps de persécution elles sont plus libres et mieux en état de s'acquitter de leur devoir, mais que soit qu'on se marie, soit que l'on vive dans le célibat, on doit être pur, tant du corps que du cœur.

VI. Une autre instruction très salutaire que l'Apôtre nous donne ici et qui peut être appliquée à tous les temps et à toutes sortes de personnes, c'est que notre vie est courte, que notre état en ce monde est incertain et que les choses d'ici-bas sont passagères et vaines, qu'ainsi nous ne devons pas y mettre notre cœur, *mais qu'il faut posséder toutes choses comme si nous ne les possédions point, que ceux qui pleurent doivent être comme s'ils ne pleuraient point, que ceux qui sont dans la joie comme s'ils n'étaient pas dans la joie et ceux qui jouissent des choses du monde comme s'ils n'en jouissaient pas, puisque la figure de ce monde passe.*

CHAPITRE VIII.

St. Paul examine une question sur laquelle les Corinthiens l'avaient consulté, savoir s'il était permis aux chrétiens de manger des viandes qui avaient été sacrifiées aux idoles et d'assister aux festins que les païens faisaient dans les temples des faux dieux.

Il dit sur cela que les chrétiens savaient qu'il n'y a qu'un seul DIEU et que les idoles étaient des choses mortes et vaines qui ne pouvaient rendre souillées les viandes qui leur avaient été offertes et qu'ainsi il était permis de manger de toutes sortes de viandes.

Cependant, l'Apôtre ajoute que tous n'avaient pas le même degré de connaissance sur ce sujet. C'est pourquoi il avertit les chrétiens les plus éclairés de ne pas abuser de la liberté qu'ils avaient à cet égard de peur, qu'en mangeant des choses sacrifiées aux idoles, ils ne donnassent du scandale à ces chrétiens faibles et qu'ils ne les engageassent à pécher en mangeant contre leur conscience et même à tomber dans l'idolâtrie.

1 A l'égard des choses qui ont été sacrifiées aux idoles, nous savons que nous avons tous assez de connaissance là-dessus ; mais la connaissance enfle, au lieu que la charité édifie.

2 Et si quelqu'un présume de savoir quelque chose, il n'a encore rien connu comme il faut le connaître.

3 Mais si quelqu'un aime DIEU, DIEU est connu de lui.

4 Pour ce qui est donc de manger des choses sacrifiées aux idoles, nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde, et qu'il n'y a qu'un seul DIEU.

5 Car, quoiqu'il y en ait, soit dans le ciel, soit sur la terre, qui sont appelés dieux, comme, en effet, il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs ;

6 toutefois, nous n'avons qu'un seul DIEU, qui est le Père, duquel procèdent toutes choses, et nous sommes pour lui ; et un seul Seigneur JÉSUS-CHRIST, par lequel sont toutes choses, et nous sommes par lui.

7 Mais tous n'ont pas cette connaissance ; car quelques-uns, dans l'opinion qu'ils ont encore de l'idole, mangent une chose comme sacrifiée à l'idole ; et leur conscience étant faible, elle en est souillée.

8 A la vérité, la viande ne nous rend pas agréables à DIEU ; car si nous mangeons, il ne nous en revient aucun avantage, et si nous ne mangeons pas, nous n'en recevons aucun préjudice.

9 Mais prenez garde que cette liberté que vous avez, ne soit en quelque manière en scandale à ceux qui sont faibles.

10 Car, si quelqu'un d'eux te voit, toi qui as de la connaissance, assis à table dans le temple des idoles, la conscience de celui qui est faible ne sera-t-elle pas déterminée à manger de ce qui est sacrifié à l'idole ?

11 Et ainsi, ton frère qui est faible, pour lequel Christ est mort, périra par ta connaissance.

12 Or, quand vous péchez ainsi contre vos frères, et que vous blessez leur conscience qui est faible, vous péchez contre Christ.

13 C'est pourquoi, si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de chair, pour ne pas donner du scandale à mon frère.

RÉFLEXIONS

Quoi que nous n'ayons pas besoin qu'on nous instruisse aujourd'hui sur l'usage des choses sacrifiées aux idoles, puisque l'idolâtrie païenne est abolie, et que nous savons tous qu'il n'y a qu'un seul DIEU et que les idoles ne sont rien, cela n'empêche pas que la doctrine que St. Paul établit dans ce chapitre ne soit d'un usage général. Il nous enseigne que tous les chrétiens, et surtout ceux qui sont le mieux instruits, doivent avoir bien des égards pour ceux qui le sont moins et éviter soigneusement de leur donner du scandale.

L'Apôtre nous apprend de plus que l'on peut scandaliser le prochain, non seulement en faisant ce qui est criminel, mais aussi en faisant des choses permises. Ainsi il faut se conduire avec beaucoup de circonspection et de prudence dans l'usage de ces choses-là et ne pas toujours faire ce qui est permis.

Il nous montre enfin que c'est un très grand péché que de scandaliser qui que ce soit, puisque par là on peut être l'auteur de la perdition du prochain et se rendre extrêmement coupable contre JÉSUS-CHRIST lui-même.

Ces maximes sont d'un très grand usage et nous devons nous les proposer continuellement afin de ne rien faire, pas même les choses permises, par où nous puissions offenser DIEU, blesser notre conscience et faire tomber notre prochain dans le péché.

CHAPITRE IX.

Le dessein de St. Paul dans ce chapitre est de confirmer par son exemple ce qu'il avait enseigné dans le chapitre précédent, savoir que l'on doit s'abstenir des choses permises lorsqu'on peut avancer par ce moyen l'édification du prochain. Dans cette vue il fait trois choses :

I. Il dit qu'il avait le droit et la liberté en sa qualité d'Apôtre de tirer un salaire pour son entretien.

II. Il ajoute qu'il ne s'était point prévalu de ce droit, mais qu'il avait usé d'une grande condescendance envers toutes sortes de personnes, s'accommodant aux scrupules des faibles, de peur de leur donner de l'éloignement pour l'Évangile.

III. Il exhorte les Corinthiens à l'imiter en cela et à renoncer aux choses permises lorsque l'édification du prochain et leur propre salut le demandait et il leur propose pour cet effet l'exemple de ceux qui combattaient autrefois dans les jeux publics de la Grèce et qui vivaient dans une grande continence, s'abstenant de tout ce qui était contraire au genre de vie qu'ils avaient embrassé.

1 Ne suis-je pas apôtre ? Ne suis-je pas libre ? N'ai-je pas vu JÉSUS-CHRIST notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon ouvrage en notre Seigneur ?

2 Si je ne suis pas apôtre pour les autres, je le suis au moins pour vous ; car vous êtes le sceau de mon apostolat en notre Seigneur.

3 C'est là ma défense contre ceux qui me condamnent.

4 N'avons-nous pas le droit de vous demander à manger et à boire ?

5 N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout avec nous une femme d'entre nos sœurs, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

6 Ou, n'y a-t-il que moi seul et Barnabas, qui n'ayons pas le droit de ne point travailler ?

7 Qui est-ce qui va à la guerre à ses propres dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne, et qui n'en mange pas du fruit ? Ou, qui est-ce qui paît un troupeau, et qui ne mange pas du lait du troupeau ?

8 Dis-je ceci seulement selon la coutume des hommes ? La loi ne le dit-elle pas aussi ?

9 Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuseras point le bœuf qui foule le grain. Est-ce que DIEU se met en peine des bœufs ?

10 Ne dit-il point ces choses principalement pour nous ? Oui, elles sont écrites pour nous ; car celui qui laboure, doit labourer dans l'espérance de recueillir ; et celui qui foule le grain, doit le fouler avec espérance d'y avoir part.

11 Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une si grande chose que nous moissonnions de vos biens corporels ?

12 Si d'autres usent de ce droit sur vous, pourquoi n'en userions-nous pas plutôt ? Cependant, nous n'en avons point

usé, mais nous souffrons tout, afin de n'apporter aucun obstacle à l'évangile de Christ.

13 Ne savez-vous pas que ceux qui font le service sacré, mangent des choses sacrées, et que ceux qui servent à l'autel, participent à ce qui est offert sur l'autel ?

14 De même aussi, le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'évangile, vivent de l'évangile.

15 Mais pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits, et je n'écris point ceci, afin qu'on en use ainsi envers moi ; car j'aimerais mieux mourir, que si quelqu'un m'ôtait ce sujet de gloire ;

16 car si je prêche l'évangile, je n'ai pas sujet de m'en glorifier, parce que la nécessité m'en est imposée ; et malheur à moi, si je ne prêche pas l'évangile !

17 Que si je le fais volontairement, j'en recevrai la récompense ; mais si je le fais à regret, la dispensation ne laisse pas de m'en être commise.

18 Quelle récompense ai-je donc ? C'est qu'en prêchant l'évangile, j'annonce l'évangile de Christ sans qu'il en coûte rien, et sans me prévaloir du droit que l'évangile me donne.

19 Car, quoique je sois libre à l'égard de tous, je me suis assujetti à tous, afin de gagner plus de personnes.

20 J'ai été comme Juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs ; avec ceux qui sont sous la loi, comme si j'eusse été sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi ;

21 Avec ceux qui sont sans loi comme si j'eusse été sans loi (quoique je ne sois point sans loi, à l'égard de DIEU, puisque je suis sous la loi de Christ), afin de gagner ceux qui sont sans loi.

22 J'ai été avec les faibles, comme si j'eusse été faible, afin de gagner les faibles ; je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver au moins quelques-uns.

23 Et je fais tout cela à cause de l'évangile, afin d'avoir part aux biens qu'il promet.

24 Ne savez-vous pas que quand on court dans la lice, tous courent, mais qu'il n'y en a qu'un qui remporte le prix ? Courez de manière que vous le remportiez.

25 Tout homme qui combat, s'abstient de tout ; et ces gens-là le font, pour avoir une couronne corruptible ; mais nous le faisons pour en avoir une incorruptible.

26 Je cours donc, non à l'aventure ; je frappe, mais non pas en l'air ;

27 mais je traite durement mon corps, et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté.

RÉFLEXIONS

Le but général de ce chapitre est de nous apprendre qu'il ne faut pas toujours faire ce qui est permis et ce que l'on aurait droit de faire, mais que l'on doit s'en abstenir lorsque la gloire de DIEU et le salut du prochain l'exigent et qu'il est du devoir des chrétiens de s'accommoder autant qu'ils le peuvent à toutes sortes de personnes, d'avoir toujours égard à l'édification des autres et principalement à celle des faibles afin de les attirer à la foi.

Outre cette doctrine générale, qui est d'un grand usage, nous avons ici quelques instructions particulières dont les principales sont ces trois.

I. Que les églises sont obligées par la loi divine et par le commandement de JÉSUS-CHRIST de pourvoir à l'entretien et à la subsistance des pasteurs et de leurs familles ;

II. Que les ministres de l'Évangile doivent, à l'imitation de Saint Paul, se conduire avec beaucoup de prudence et de charité, n'ayant pas égard à leur intérêt particulier, mais s'accommodant à la faiblesse des hommes et tâchant par toutes sortes de moyens de gagner à JÉSUS-CHRIST le plus de personnes qu'ils pourront ;

III. Que l'on ne saurait remplir les devoirs et la vocation de chrétien à moins que l'on ne vive dans une grande tempérance, que pour cela il faut mortifier le corps, le réduire en servitude par la sobriété, la continence et le travail, fuir l'oisiveté, la mollesse et ce qui flatte trop la chair et suivre un genre de vie conforme aux préceptes de l'Évangile et à l'exemple de JÉSUS-CHRIST et des apôtres, afin que par ce moyen on puisse obtenir la glorieuse récompense qui n'est destinée qu'à ceux qui se seront acquittés de ces devoirs.

CHAPITRE X.

L'Apôtre, continuant la matière qu'il avait traitée dans les deux chapitres précédents touchant l'usage des viandes sacrifiées aux idoles, représente aux Corinthiens que quoique les anciens Israélites fussent le peuple de DIEU et qu'ils eussent des avantages semblables à ceux dont les chrétiens jouissent, ils avaient été entraînés dans l'idolâtrie et dans l'impureté en assistant aux banquets des idolâtres et que, par leur sensualité et leurs fréquentes rebellions, ils avaient attiré sur eux les jugements de DIEU. Il propose ces exemples aux Corinthiens et surtout à ceux qui se croyaient les plus affermis et les plus éclairés pour les empêcher de se rencontrer aux fêtes et aux repas des idolâtres, de peur de s'exposer à la tentation et de tomber dans l'idolâtrie.

II. Il ajoute, pour confirmer cela, que l'usage de la sainte cène où les chrétiens participent tous ensemble au sacrifice de JÉSUS-CHRIST en buvant de la coupe sacrée et en mangeant tous d'un même pain, ne leur permettait pas d'assister aux festins que les païens célébraient en l'honneur des idoles puisque ce serait participer à leurs sacrifices et avoir

communion avec les démons et les idolâtres, ce qui ne pourrait qu'attirer la vengeance divine.

III. Il dit que les chrétiens pouvaient acheter et manger de toutes sortes de viande et même manger dans les maisons particulières de tout ce qui leur serait présenté, à moins qu'on ne leur dise que ces viandes avaient été sacrifiées aux idoles, auquel cas ils devaient s'en abstenir, non qu'il y eût du péché à en manger, mais de peur de donner du scandale à ceux qui les avaient avertis. Il conclut cette matière en donnant pour règle aux Corinthiens de regarder en toute chose à la gloire de DIEU et à l'édification du prochain.

- 1 Mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous été sous la nuée, et qu'ils ont tous passé au travers de la mer ;
- 2 et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer ;
- 3 et qu'ils ont tous mangé de la même viande spirituelle ;
- 4 et qu'ils ont tous bu du même breuvage spirituel ; car ils buvaient de l'eau du rocher spirituel qui les suivait ; et ce rocher était Christ ;
- 5 mais DIEU n'a point mis son affection en la plupart d'entre eux ; car ils tombèrent morts dans le désert.
- 6 Or, ces choses ont été des exemples pour nous, afin que nous ne désirions point de mauvaises choses, comme ils en désirèrent ;
- 7 et que vous ne deveniez point idolâtres, comme quelques-uns d'eux, selon qu'il est écrit : Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ensuite ils se levèrent pour danser ;
- 8 et que nous ne commettions point de fornication, comme quelques-uns d'eux en commirent ; et il y en eut vingt-trois mille qui périrent en un même jour ;
- 9 et que nous ne tentions point Christ, comme quelques-uns d'eux le tentèrent ; et ils périrent par les serpents ;
- 10 et que vous ne murmuriez point, comme quelques-uns d'eux murmurèrent ; et ils périrent par l'ange exterminateur.
- 11 Toutes ces choses leur arrivaient pour servir de figures ; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps.
- 12 C'est pourquoi, que celui qui croit être debout, prenne garde qu'il ne tombe.
- 13 Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été une tentation humaine. DIEU est fidèle, qui ne permettra point que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; mais avec la tentation il vous en donnera aussi l'issue, de sorte que vous la puissiez supporter.
- 14 C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie.
- 15 Je vous parle comme à des personnes intelligentes ; jugez vous-mêmes de ce que je dis.
- 16 La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion du sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps de Christ ?
- 17 Comme il y a un seul pain, nous *qui sommes* plusieurs, ne faisons qu'un seul corps ; car nous participons tous au même pain.
- 18 Voyez l'Israël selon la chair ; ceux qui mangent des victimes n'ont-ils pas communion avec l'autel ?
- 19 Que dis-je donc ? que l'idole soit quelque chose ? ou, que ce qui est sacrifié à l'idole soit quelque chose ? Non.
- 20 Mais je dis que ce que les Gentils sacrifient, ils le sacrifient aux démons, et non pas à DIEU. Or, je ne veux pas que vous ayez communion avec les démons.
- 21 Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons.
- 22 Voulons-nous provoquer la jalousie du Seigneur ? Sommes-nous plus forts que lui ?
- 23 Il m'est permis d'user de toutes choses, mais il n'est pas toujours bon de le faire ; il m'est permis d'user de toutes choses, mais je ne me rendrai esclave de rien.
- 24 Que personne ne cherche son avantage particulier, mais que chacun cherche aussi celui d'autrui.
- 25 Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous en informer par un scrupule de conscience ;
- 26 car la terre, et tout ce qu'elle contient, est au Seigneur.
- 27 Si quelqu'un des infidèles vous convie à manger, et que vous y vouliez aller, mangez de tout ce qui sera mis devant vous, sans vous en informer pour la conscience.
- 28 Mais si quelqu'un vous dit : Cela a été sacrifié aux idoles, n'en mangez point, à cause de celui qui vous en a averti, et à cause de la conscience ; car la terre, et tout ce qu'elle contient, est au Seigneur.
- 29 Or, je dis la conscience, non point la tienne, mais celle de l'autre ; car, pourquoi ma liberté serait-elle condamnée par la conscience d'un autre ?
- 30 Et si j'en suis participant par la grâce, pourquoi suis-je blâmé pour une chose dont je rends grâces ?
- 31 Soit donc que vous mangiez ou que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de DIEU.
- 32 Conduisez-vous de sorte que vous ne donniez aucun scandale, ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Eglise de DIEU ;
- 33 comme je m'accommode aussi à tous en toutes choses, ne cherchant point ma propre utilité, mais celle de

plusieurs, afin qu'ils soient sauvés.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous oblige à considérer :

I. Que si les anciens Juifs ont été punis avec tant de sévérité pour avoir abusé des grâces que DIEU leur avait accordées, nous le serons beaucoup plus rigoureusement si nous abusons de celles que nous avons reçues, puisqu'elles sont infiniment plus excellentes.

II. L'exemple des Israélites qui, en assistant aux festins des idolâtres, tombèrent dans l'impureté et dans l'idolâtrie et la vengeance que DIEU en fit nous avertit, comme le dit Saint Paul, d'éviter les occasions de péché et en particulier de nous éloigner de la sensualité et de l'impureté, ces désordres exposant aux jugements de DIEU ceux qui s'y laissent entraîner.

III. Il faut considérer que si Saint Paul dit que les chrétiens ne pouvaient pas participer à la table du Seigneur et manger de ce qui avait été sacrifié aux idoles, la participation à ce Saint sacrement n'est pas moins incompatible avec une conduite charnelle et corrompue et que la commémoration publique et solennelle que nous faisons du sacrifice de notre sauveur dans l'eucharistie nous oblige indispensablement à une vie pure et sainte.

IV. Nous devons bien retenir cette maxime générale que dans toutes nos actions et même dans celles qui sont indifférentes et permises, il faut toujours avoir pour but la gloire de DIEU et l'édification du prochain, comme Saint Paul le marque par cette règle qu'il nous donne : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ou que vous fassiez quelque autre chose, faites toutes choses à la gloire de DIEU.*

CHAPITRE XI.

Ce chapitre dans lequel Saint Paul reprend les Corinthiens des désordres qui se commettaient dans leurs assemblées religieuses à deux parties.

I. Dans la première, il prescrit la manière dont les hommes et les femmes devaient assister dans l'église, sur quoi il avait sans doute été consulté par les Corinthiens. Il ordonne que les hommes aient la tête découverte lorsqu'ils parlaient des choses divines, mais il veut que les femmes se couvrent la tête et ce qu'il dit à cet égard est fondé sur ce que la bienséance voulait que les femmes ne parussent pas en public sans être voilée, ce qui était aussi de ce temps-là l'usage des Juifs et de plusieurs autres peuples.

II. Dans la seconde partie, il censure les Corinthiens de l'irrévérence et de la confusion avec laquelle ils célébraient la sainte Cène et pour les engager à corriger ces abus, il rapporte l'institution de ce sacrement, il marque l'usage qu'on doit en faire et il dit aux Corinthiens que c'était pour les punir de la manière dont ils y participaient que plusieurs d'entre eux étaient affligés par des maladies et que même quelques-uns étaient morts.

1 Soyez mes imitateurs, comme je le suis aussi de Christ.

2 Mes frères, je vous loue de ce que vous vous souvenez de tout ce qui vient de moi, et de ce que vous retenez mes instructions, telles que je vous les ai données.

3 Mais je veux que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, et que l'homme est le chef de la femme, et que DIEU est le chef de Christ.

4 Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore son chef.

5 Mais toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, déshonore son chef ; car c'est la même chose que si elle était rasée.

6 Que si la femme n'a point la tête couverte, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Mais s'il n'est pas honnête à une femme d'avoir les cheveux coupés, ou d'être rasée, elle doit donc avoir la tête couverte.

7 Pour ce qui est de l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de DIEU ; mais la femme est la gloire de l'homme.

8 En effet, l'homme n'a pas été pris de la femme, mais la femme a été prise de l'homme ;

9 et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme.

10 C'est pourquoi, la femme, à cause des anges, doit avoir sur sa tête une marque de la puissance sous laquelle elle est.

11 Toutefois, l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme, en notre Seigneur.

12 Car comme la femme a été prise de l'homme, aussi l'homme naît de la femme ; et tout vient de DIEU.

13 Jugez-en vous-mêmes ; est-il de la bienséance qu'une femme prie DIEU sans avoir la tête couverte ?

14 La nature même ne vous apprend-elle pas qu'il est honteux à l'homme de porter de longs cheveux ;

15 et que si la femme porte les cheveux longs, cela lui est honorable, parce que les cheveux lui ont été donnés pour lui servir comme de voile ?

16 Que s'il y a quelqu'un qui se plaise à contester, nous n'avons pas cette coutume, ni les églises de DIEU non plus.

17 Or, en ce que je vais vous dire, je ne vous loue point ; c'est que vous vous assemblez, non pour devenir meilleurs,

mais pour empirer.

18 Car, premièrement, j'apprends que lorsque vous vous assemblez dans l'église, il y a des divisions parmi vous ; et j'en crois une partie ;

19 car il faut qu'il y ait même des schismes parmi vous, afin que ceux d'entre vous qui sont dignes d'être approuvés, soient reconnus.

20 Lors donc que vous vous assemblez tous dans un même lieu, *ce que vous faites*, ce n'est pas manger la cène du Seigneur ;

21 car, lorsqu'on vient à manger, chacun se hâte de prendre son souper particulier ; en sorte que l'un a faim, et l'autre est rassasié.

22 N'avez-vous pas des maisons pour manger et pour boire ? Ou méprisez-vous l'Eglise de DIEU, et faites-vous honte à ceux qui n'ont pas de quoi manger ? Que vous dirai-je ? Je ne vous loue point en cela.

23 Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai aussi enseigné ; c'est que le Seigneur JÉSUS, la nuit qu'il fut livré, prit du pain ;

24 et ayant rendu grâces, il le rompit, et dit : Prenez, mangez ; ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.

25 De même aussi, après avoir soupé, *il prit* la coupe, et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.

26 Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

27 C'est pourquoi, quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur.

28 Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe ;

29 car celui qui en mange et qui en boit indignement, mange et boit sa condamnation, ne discernant point le corps du Seigneur.

30 C'est pour cela qu'il y a parmi vous plusieurs infirmes et malades, et que plusieurs sont morts.

31 Car si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions point jugés.

32 Mais quand nous sommes ainsi jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons point condamnés avec le monde.

33 C'est pourquoi mes frères, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous les uns les autres.

34 Que si quelqu'un a faim, qu'il mange dans sa maison, afin que vous ne vous assemblez point pour votre condamnation. A l'égard des autres choses, j'en ordonnerai quand je serai arrivé *chez vous*.

RÉFLEXIONS

Les avertissements que Saint Paul donnait aux Corinthiens sur ce qui se passait dans leurs assemblées nous apprennent que l'ordre, la gravité et la bienséance doivent être observées dans les assemblées des églises et qu'en particulier les femmes doivent y paraître avec respect et d'une manière qui marque la soumission, l'humilité et la modestie qui conviennent à leur sexe.

Nous devons faire après cela les réflexions les plus sérieuses sur ce que Saint Paul dit ici de la sainte Cène et de son usage. Il paraît dans ce chapitre :

I. Que ce Saint sacrement est une institution solennelle de notre divin rédempteur et que du temps de Saint Paul il était célébré dans les églises chrétiennes ;

II. Que le but pour lequel JÉSUS-CHRIST l'a établi a été que l'on annonçât la mémoire de sa mort jusqu'à ce qu'il revienne au dernier jour ;

III. Que l'on doit participer à l'eucharistie avec une grande révérence, s'éprouvant soi-même avant de s'y présenter et se mettre dans un état où l'on puisse être approuvé de DIEU et des hommes et que ceux qui ne le sont pas et qui y participent indignement se rendent coupables d'un mépris très criminel contre JÉSUS-CHRIST lui-même et mangent et boivent leur condamnation.

Enfin, il est à remarquer que DIEU punissait du temps des apôtres l'abus de la sainte Cène par des maladies et par la mort. Par où il a fait connaître bien clairement que ce sacrement est une cérémonie toute sainte et qu'il ne laissera pas impunie l'irrévérence de ceux qui le profanent par un usage téméraire et hypocrite.

CHAPITRE XII.

La vue de Saint Paul dans ce chapitre est d'instruire les Corinthiens sur les dons du Saint-Esprit et sur l'usage qu'il faut en faire et d'empêcher qu'il n'y eût des divisions dans l'église à ce sujet. Dans ce dessein il fait deux choses.

I. Il leur fait remarquer que, depuis qu'ils avaient renoncé à l'idolâtrie, DIEU avait répandu sur eux les dons du Saint-Esprit, que DIEU accordait aux ministres de l'église et même à plusieurs fidèles de ce temps-là divers dons extraordinaires, comme le don d'instruire, celui de guérir les maladies, celui de parler et d'interpréter diverses

langues, celui de la prophétie et d'autres semblables. Il remarque que tous ces dons venaient d'une même source, mais qu'ils étaient différents en sorte que tous ceux qui avaient reçu l'esprit de DIEU ne possédaient pas les mêmes dons, ni dans la même mesure.

II. Il montre que, ces dons procédant tous du même esprit et que les fidèles ne composant tous ensemble qu'un seul corps, ils devaient employer les divers dons de DIEU à l'utilité des autres et à l'édification de l'église. C'est ce qu'il éclaircit par la comparaison du corps humain en remarquant que, quoi que tous les membres n'aient pas les mêmes fonctions, ni la même dignité, ils ne laissaient pas d'être tous nécessaires et de contribuer au bien du corps. Par-là St. Paul veut faire voir aux Corinthiens qu'il ne fallait pas que ces dons du Saint-Esprit qui leur avaient été accordés pour leur utilité commune, et pour les unir les uns avec les autres, servissent à les diviser.

1 Pour ce qui est des dons spirituels, je ne veux pas, mes frères, que vous soyez dans l'ignorance sur ce sujet.

2 Vous savez que vous étiez Gentils, entraînés vers les idoles muettes, selon qu'on vous menait.

3 C'est pourquoi je vous déclare qu'aucune personne qui parle par l'Esprit de DIEU, ne dit que JÉSUS est anathème, et que personne ne peut dire que JÉSUS est le Seigneur, si ce n'est par le Saint-Esprit.

4 Or, il y a bien diversité de dons, mais il n'y a qu'un même Esprit.

5 Il y a aussi diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur.

6 Il y a aussi diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même DIEU, qui opère toutes choses en tous.

7 Mais l'esprit qui se manifeste dans chacun lui est donné pour l'utilité commune.

8 Car la parole de sagesse est donnée à l'un par l'Esprit ; la parole de science est donnée à l'autre par ce même Esprit ;

9 un autre reçoit la foi par ce même Esprit ; un autre reçoit du même Esprit le don de guérir les malades ;

10 un autre, les opérations des miracles ; un autre, la prophétie ; un autre, le discernement des esprits ; un autre, la diversité des langues ; et un autre, le don d'interpréter les langues.

11 Mais c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier, comme il lui plaît.

12 Car comme le corps n'est qu'un, quoiqu'il ait plusieurs membres, et que tous les membres de ce seul corps, quoiqu'ils soient plusieurs, ne forment qu'un corps, il en est de même de Christ.

13 Car nous avons été baptisés dans un même Esprit, pour n'être qu'un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres ; et nous avons tous été abreuvés d'un même Esprit.

14 Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais c'en est plusieurs.

15 Si le pied disait : Parce que je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps ; ne serait-il pourtant pas du corps ?

16 Et si l'oreille disait : Parce que je ne suis pas l'œil, je ne suis pas du corps ; ne serait-elle pourtant pas du corps ?

17 Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? S'il était tout ouïe, où serait l'odorat ?

18 Mais DIEU a mis les membres, et chacun d'eux dans le corps, comme il lui a plu.

19 Que s'ils n'étaient tous qu'un seul membre, où serait le corps ?

20 Il y a donc plusieurs membres ; mais il n'y a qu'un seul corps.

21 Et l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi ; ni aussi la tête aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous.

22 Mais bien loin de cela, les membres du corps qui paraissent les plus faibles, sont les plus nécessaires.

23 Et ceux que nous estimons les moins honorables dans le corps, sont ceux auxquels nous faisons le plus d'honneur en les couvrant ; de sorte que ceux qui sont les moins honnêtes, sont les plus honorés ;

24 au lieu que ceux qui sont honnêtes, n'en ont pas besoin ; mais DIEU a tellement disposé le corps, qu'il a donné plus d'honneur à celui qui en manquait ;

25 afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un soin mutuel les uns des autres.

26 Aussi, lorsqu'un des membres souffre, tous les autres membres souffrent avec lui ; et lorsqu'un des membres est honoré, tous les autres membres en ont de la joie.

27 Or, vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun en particulier.

28 Et DIEU a établi dans l'Église, premièrement les apôtres, secondement les prophètes, en troisième lieu les docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues.

29 Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ? Tous ont-ils le don des miracles ?

30 Tous ont-ils le don de guérir les malades ? Tous parlent-ils diverses langues ? Tous interprètent-ils ?

31 Mais désirez avec ardeur des dons plus utiles ; et je vais vous montrer la voie la plus excellente.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer :

I. Que les dons miraculeux qu'il y avait autrefois dans l'église étaient une preuve incontestable de la divinité de la religion chrétienne et un moyen très efficace dont DIEU se servit dans le commencement du christianisme pour affermir les chrétiens dans la foi et surtout pour y amener les Juifs et les païens.

Au reste, quoi que ces dons extraordinaires ne se voient pas aujourd'hui, il paraît de ce chapitre que DIEU les accordait aux chrétiens du temps des apôtres, puisque Saint Paul parle de ces dons-là comme d'une chose qui était alors connue de tout le monde et qui était même fort commune dans l'église.

II. Nous devons appliquer aux dons ordinaires de l'esprit de DIEU ce que Saint Paul dit des dons miraculeux et apprendre d'ici que tous les dons et toutes les grâces spirituelles viennent du Saint-Esprit, que DIEU les accorde aux hommes dans un degré différent tant pour leur propre salut que pour le bien de leurs frères. Et que comme nous ne composons tous ensemble qu'un même corps, nous devons aussi rapporter tous les dons que nous avons reçus au même but qui est l'utilité et l'édification de l'église et vivre entre nous dans une parfaite union, nous contentant chacun de nous de la mesure de la grâce qu'il a plu DIEU de nous départir et la possédant avec humilité.

Enfin, St Paul marque qu'il y a des dons plus excellents et plus salutaires que les dons miraculeux, savoir ceux de la vraie foi et de la charité dont il sera parlé dans le chapitre suivant. Ainsi, ce sont principalement ces dons-là que nous devons rechercher avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

CHAPITRE XIII.

Saint Paul, après avoir parlé des dons miraculeux, enseigne que ces dons, quelque excellents qu'ils soient ne servent de rien sans la charité.

Ensuite il décrit la nature et les caractères de cette vertu, il montre qu'elle bannit les divisions, la jalousie, l'orgueil, l'irritation, les soupçons et ils dit cela parce que ces défauts-là régnaient parmi les Corinthiens.

Enfin, il prouve que la charité est la principale des vertus, par cette considération, que les dons miraculeux ne devaient pas toujours durer dans l'église, au lieu que la charité y doit régner à jamais et qu'elle aura même lieu dans le Ciel.

1 Quand même je parlerais toutes les langues des hommes, et même des anges ; si je n'ai point la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne, ou comme une cymbale qui retentit.

2 Et quand même j'aurais le don de prophétie, et que je connaîtrais tous les mystères et la science de toutes choses ; et quand même j'aurais toute la foi jusqu'à transporter les montagnes ; si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

3 Et quand même je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, et que même je livrerais mon corps pour être brûlé ; si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien.

4 La charité est patiente ; elle est pleine de bonté ; la charité n'est point envieuse ; la charité n'est point insolente ; elle ne s'enfle point d'orgueil ;

5 elle n'est point malhonnête ; elle ne cherche point son intérêt ; elle ne s'aigrit point ; elle ne soupçonne point le mal ;

6 elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ;

7 elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.

8 La charité ne périt jamais ; pour ce qui est des prophéties, elles seront abolies, et le don des langues cessera, et la connaissance sera anéantie ;

9 car nous ne connaissons qu'imparfaitement, et nous ne prophétisons qu'imparfaitement ;

10 mais quand la perfection sera venue, alors, ce qui est imparfait sera aboli.

11 Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant ; mais lorsque je suis devenu homme, j'ai quitté ce qui tenait de l'enfant.

12 Nous voyons présentement confusément et comme dans un miroir, mais alors nous verrons face à face ; présentement je connais imparfaitement, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu.

13 Maintenant donc, ces trois vertus demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande est la charité.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre qui traite de la charité doit être sans cesse médité par les chrétiens.

Saint Paul y marque l'excellence et la nature de cette vertu. Il en montre l'excellence par ces deux considérations :

I. L'une que si on n'a pas la charité, c'est-à-dire si l'on n'aime pas véritablement son prochain et si l'on n'est pas animé d'un esprit de paix, d'union et de douceur, tous les autres dons, même les plus excellents, tels qu'étaient le don des langues et celui de faire des miracles, sont inutiles et qu'on n'est rien devant DIEU.

II. L'autre, que les dons miraculeux devaient cesser au lieu que la charité est une vertu qui subsistera toujours et qui sera notre bonheur et notre perfection dans le Ciel comme elle le fait sur la terre.

Après cela l'Apôtre nous apprend dans ce chapitre quelle est la nature de la charité. Il dit que les personnes en qui cette vertu se trouve ne sont ni envieuses, ni hautaines, ni soupçonneuses, ni intéressées, ni aigres, ni querelleuses, mais qu'elles sont patientes, douces, paisibles, qu'elles jugent charitablement du prochain, qu'elles font du bien et qu'elles supportent tout. Cette description que St. Paul fait des caractères de la charité et des divers effets qu'elle produit marque d'une manière bien claire qu'elle comprend toutes les autres vertus et qu'ainsi le vrai moyen de

s'acquitter de tous les devoirs du christianisme est de s'attacher à la charité.

CHAPITRE XIV.

Saint Paul continue à parler des dons miraculeux et en particulier du don de parler diverses langues et il dit qu'entre tous les dons spirituels que DIEU accordait à certaines personnes en particulier, celui de la prophétie, c'est-à-dire le don d'enseigner, d'expliquer les Écritures et d'exhorter, était le plus utile pour l'édification de l'église. Il confirme cela en remarquant qu'il était inutile et même absurde de parler des langues étrangères si l'on n'était pas entendu de ceux en présence de qui on parlait. Il ordonne ensuite que ceux qui parlaient ces langues ou qui avaient quelque révélation le fissent avec ordre et l'un après l'autre et qu'il y eût toujours quelqu'un pour interpréter ce qu'ils disaient. Il prescrit de plus que les femmes gardent le silence dans l'église et que tout s'y fasse avec bienséance et avec ordre.

- 1 Etudiez-vous donc à la charité ; désirez aussi avec ardeur les dons spirituels, mais surtout celui de prophétiser.
- 2 Car celui qui parle une langue inconnue, ne parle pas aux hommes, mais à DIEU, puisque personne ne l'entend et qu'il prononce des mystères en son esprit.
- 3 Mais celui qui prophétise, édifie, exhorte et console les hommes par ses paroles.
- 4 Celui qui parle une langue inconnue, s'édifie soi-même ; mais celui qui prophétise, édifie l'Eglise.
- 5 Je souhaite bien que vous parliez tous diverses langues ; mais je souhaite encore plus que vous prophétisiez ; car celui qui prophétise est préférable à celui qui parle des langues étrangères, à moins qu'il ne les interprète, afin que l'Eglise en reçoive de l'édification.
- 6 En effet, mes frères, si je venais parmi vous en parlant des langues inconnues, à quoi vous serais-je utile, si je ne vous faisais pas entendre par la révélation, par la connaissance, par la prophétie, ou par l'instruction, ce que je vous dirais ?
- 7 Il en est comme des choses inanimées qui rendent un son, soit une flûte, soit une harpe. Si elles ne forment point des tons distincts, comment connaîtra-t-on ce qui est joué sur la flûte ou sur la harpe ?
- 8 Et si la trompette ne rend qu'un son confus, qui est-ce qui se préparera au combat ?
- 9 De même, si les paroles que vous prononcez dans votre langue ne sont pas entendues, comment saura-t-on ce que vous dites ? car vous parlerez en l'air.
- 10 Combien de sortes de mots n'y a-t-il pas dans le monde ? Et y en a-t-il aucun qui ne signifie quelque chose ?
- 11 Si donc je ne sais ce que ces mots signifient, je serai barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera barbare pour moi.
- 12 Ainsi, puisque vous désirez avec ardeur les dons spirituels, cherchez à en avoir abondamment pour l'édification de l'Eglise.
- 13 C'est pourquoi, que celui qui parle une langue inconnue, prie en sorte qu'il interprète ce qu'il dit.
- 14 Car, si je prie dans une langue inconnue, mon esprit prie, mais l'intelligence que j'en ai est sans fruit.
- 15 Que ferai-je donc ? Je prierai dans mon esprit, mais je prierai aussi d'une manière qu'on m'entende. Je chanterai dans mon esprit, mais je chanterai aussi d'une manière qu'on m'entende.
- 16 Autrement, si tu bénis DIEU seulement en esprit, comment celui qui est du simple peuple répondra-t-il Amen à ton action de grâces, puisqu'il n'entend pas ce que tu dis ?
- 17 Il est vrai que tes actions de grâces sont bonnes ; mais un autre n'en est pas édifié.
- 18 Je rends grâces à mon DIEU, de ce que je parle plus de langues que vous tous ;
- 19 mais j'aimerais mieux prononcer dans l'Eglise cinq paroles en me faisant entendre, afin d'instruire ainsi les autres, que dix mille paroles dans une langue inconnue.
- 20 Mes frères, ne soyez pas des enfants en intelligence ; mais soyez des enfants à l'égard de la malice ; et pour ce qui est de l'intelligence, soyez des hommes faits.
- 21 Il est écrit dans la loi : Je parlerai à ce peuple par des gens d'une autre langue, et par des lèvres étrangères, de sorte qu'ils ne m'entendront point, dit le Seigneur.
- 22 C'est pourquoi les langues étrangères sont un signe, non pour ceux qui croient, mais pour les infidèles ; au lieu que la prophétie est un signe, non pour les infidèles, mais pour ceux qui croient.
- 23 Si donc toute l'Eglise est assemblée en un même lieu, et que tous parlent des langues étrangères, et que des gens du commun peuple, ou des infidèles y entrent, ne diront-ils pas que vous avez perdu le sens ?
- 24 Mais si tous prophétisent, et qu'il y entre quelque infidèle, ou quelqu'un du commun peuple, il sera convaincu par tous, il sera jugé par tous.
- 25 Et ainsi les secrets de son cœur seront manifestés, de sorte qu'il se prosternera la face en terre, il adorera DIEU, et il publiera que DIEU est véritablement parmi vous.
- 26 Que faut-il donc faire, mes frères ? Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un de vous a-t-il un cantique, a-t-il une instruction, a-t-il à parler une langue étrangère, a-t-il une révélation, a-t-il une interprétation ? Que tout se fasse pour

l'édification.

27 S'il y en a qui parlent une langue inconnue, qu'il n'y en ait que deux ou trois, au plus, qui parlent, et cela l'un après l'autre ; et qu'il y en ait un qui interprète.

28 Que s'il n'y a point d'interprète, que celui qui parle se taise dans l'Eglise, et qu'il parle à lui-même et à DIEU.

29 Qu'il n'y ait aussi que deux ou trois prophètes qui parlent, et que les autres en jugent.

30 Et si un autre de ceux qui sont assis, a une révélation, que le premier se taise.

31 Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent, et que tous soient exhortés.

32 Et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes ;

33 car DIEU n'est point un DIEU de confusion, mais un DIEU de paix, comme on le voit dans toutes les Eglises des saints.

34 Que vos femmes se taisent dans les Eglises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler ; mais elles doivent être soumises, comme aussi la loi le dit.

35 Que si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris dans la maison ; car il n'est pas bienséant aux femmes de parler dans l'Eglise.

36 Est-ce de vous que la parole de DIEU est venue, ou n'est-elle parvenue qu'à vous seuls ?

37 Si quelqu'un croit être prophète, ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des commandements du Seigneur.

38 Et si quelqu'un le veut ignorer, qu'il l'ignore.

39 C'est pourquoi, mes frères, désirez avec ardeur de prophétiser, et n'empêchez point de parler les langues étrangères.

40 Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre.

RÉFLEXIONS

Quoique le don de parler divers langues ait cessé dans l'église et qu'il n'y ait pas aujourd'hui des révélations comme il y en avait du temps des apôtres, nous pouvons recueillir de ce chapitre des instructions importantes :

I. Que ces dons extraordinaires étaient, comme St. Paul le dit ici, une forte preuve de la vérité de l'Evangile ;

II. Que quelque excellent que fut le don des langues, il n'était pas salubre, à moins qu'on ne le rapportât à l'instruction et à l'édification de toute l'église qui est le grand but que l'on doit toujours se proposer dans la religion.

III. Surtout, St. Paul nous apprend ici qu'il est de la dernière importance et d'une absolue nécessité de donner au peuple une connaissance claire des vérités que DIEU nous a révélées et d'expliquer pour cet effet l'Ecriture sainte familièrement et intelligiblement, qu'ainsi la lecture de l'Ecriture, les exhortations, les prières, les Psaumes, la célébration du service divin et généralement tout ce qui se dit dans l'église doit se faire dans une langue que le commun peuple entende et d'une manière claire, simple et accommodée à la portée de tout le monde.

Enfin, il faut faire une grande attention à ce que St. Paul établit dans tout ce chapitre et en particulier sur la fin en disant que DIEU n'est pas un DIEU de confusion et de désordre, mais qu'il est un DIEU d'ordre et de paix et que toutes choses doivent se faire dans l'église avec bienséance, avec ordre et avec gravité. Il paraît de là que ce qui concerne l'extérieur de la religion et du service divin n'est pas une chose indifférente et que l'intention de DIEU est que l'ordre, la bienséance et l'uniformité soient observées dans toutes les églises chrétiennes.

CHAPITRE XV VERSETS 1 A 34.

St. Paul prouve dans ce chapitre la résurrection des morts contre certaines personnes qui la niaient.

Pour cet effet, il établit premièrement que notre Seigneur JÉSUS-CHRIST est ressuscité, ce qu'il prouve par le témoignage des apôtres et de plusieurs autres personnes.

Ensuite il conclut de là que les morts ressusciteront, ce qu'il éclaircit et confirme par quelques autres raisons.

1 Je veux aussi, mes frères, vous faire souvenir de l'évangile que je vous ai annoncé, et que vous avez reçu, dans lequel vous perséverez,

2 et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, vous auriez cru en vain.

3 Or, je vous ai enseigné, avant toutes choses, ce que j'avais aussi reçu, savoir, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures ;

4 et qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures ;

5 et qu'il a été vu de Céphas, ensuite des douze apôtres ;

6 qu'après cela, il a été vu de plus de cinq cents frères, en une seule fois, dont la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont morts.

7 Depuis il se fit voir à Jacques, et ensuite à tous les apôtres ;

8 et après tous, il m'est aussi apparu comme à un avorton.

9 Car je suis le moindre des apôtres, et je ne suis même pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté

l'Église de DIEU.

10 Mais c'est par la grâce de DIEU que je suis ce que je suis ; et la grâce qu'il m'a faite n'a point été vaine ; mais j'ai travaillé beaucoup plus qu'eux tous ; non pas moi pourtant, mais la grâce de DIEU qui est avec moi.

11 Soit donc moi, soit eux, c'est là ce que nous prêchons, et ce que vous avez cru.

12 Or, si l'on prêche que Christ est ressuscité, comment quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection ?

13 Car s'il n'y a point de résurrection, Christ aussi n'est point ressuscité.

14 Et si Christ n'est point ressuscité, notre prédication est donc vaine, et votre foi est vaine aussi.

15 Et même il se trouverait que nous sommes de faux témoins à l'égard de DIEU ; car nous avons rendu ce témoignage de DIEU qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'a point ressuscité, si les morts ne ressuscitent point.

16 Car si les morts ne ressuscitent point, Christ n'est point non plus ressuscité.

17 Et si Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine, et vous êtes encore dans vos péchés.

18 Ceux donc aussi qui sont morts en Christ, sont péris.

19 Si nous n'avons d'espérance en Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus misérables de tous les hommes.

20 Mais maintenant, Christ est ressuscité, et il est devenu les prémices de ceux qui sont morts.

21 Car, puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts est venue aussi par un homme.

22 Car, comme tous meurent par Adam, de même tous revivront par Christ ;

23 mais chacun en son propre rang ; Christ est les prémices, ensuite ceux qui lui appartiennent ressusciteront à son avènement.

24 Après cela viendra la fin, quand il aura remis le royaume à DIEU le Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance ;

25 car il doit régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds.

26 L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort ;

27 car DIEU a mis toutes choses sous ses pieds. Or, quand il est dit que toutes choses lui sont assujetties, il est évident que celui qui lui a assujéti toutes choses, est excepté.

28 Et quand toutes choses lui auront été assujetties, alors aussi le Fils même sera assujéti à celui qui lui a assujéti toutes choses, afin que DIEU soit tout en tous.

29 De plus, que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, si absolument les morts ne ressuscitent point ? Pourquoi aussi sont-ils baptisés pour les morts ?

30 Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous à toute heure en péril ?

31 Je suis tous les jours exposé à la mort ; je vous le proteste par le sujet que j'ai de me glorifier de vous en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

32 Si j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse dans des vues humaines, quel avantage m'en revient-il, si les morts ne ressuscitent point ? Mangeons et buvons ; car demain nous mourrons.

33 Ne vous abusez point ; les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.

34 Réveillez-vous pour vivre justement, et ne péchez point ; car il y en a parmi vous qui sont sans connaissance de DIEU ; je vous le dis à votre honte.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre est un excellent traité où la doctrine de la résurrection est clairement expliquée. Saint Paul y enseigne

I. que toute la religion chrétienne est fondée sur la résurrection de JÉSUS-CHRIST et que cette résurrection est un fait certain et indubitable qui a été attesté par les apôtres dont le témoignage ne peut être révoqué en doute ;

II. il montre que les morts ressusciteront infailliblement et les preuves qu'il en allègue sont les suivantes :

- Que si les morts ne ressuscitaient pas, JÉSUS-CHRIST ne serait pas ressuscité et que notre foi serait vaine,
- Que les fidèles qui sont morts au Seigneur seraient péris pour toujours,
- Que les chrétiens seraient les plus misérables de tous les hommes puisqu'ils étaient sujets à la persécution,
- Et que le mal qu'Adam nous a fait en nous assujettissant à la mort ne serait pas réparé.

Il dit encore que si JÉSUS-CHRIST ne détruisait pas, en nous ressuscitant, la mort qui est le dernier de nos ennemis, il ne règnerait pas pleinement sur toutes choses et qu'enfin s'il n'y avait point de résurrection, ce serait une grande folie aux chrétiens de s'exposer volontairement à tous les maux qu'ils souffraient.

Toutes ces considérations font voir qu'il est très certain que les morts ressusciteront au dernier jour. Nous devons rendre grâce à DIEU de ce que l'espérance de notre résurrection est établie sur des fondements aussi solides et travailler au reste à nous affermir toujours davantage dans cette espérance en prenant garde, comme St. Paul nous y exhorte, que les discours et les exemples des impies et des profanes n'ébranlent notre foi, et étudions-nous à vivre saintement et en nous éloignant du péché.

CHAPITRE XV VERSETS 35 A 58.

St. Paul, après avoir prouvé la résurrection, fait voir que, quoi que nos corps soient détruits par la mort, ils doivent un jour être rétablis en vie, mais il remarque qu'alors ils ne seront plus corruptibles, faibles et mortels comme ils le sont maintenant, mais qu'ils seront incorruptibles, immortels et glorieux. C'est ce qu'il explique par la comparaison du grain que l'on sème et par quelques autres images.

Il parle après cela du changement qui se fera en ceux qui seront en vie au jour de la résurrection, et il conclut en marquant les sentiments de joie et de piété que la croyance de cette doctrine doit inspirer aux chrétiens.

35 Mais quelqu'un dira : Comment ressusciteront les morts, et avec quel corps viendront-ils ?

36 Insensé, ce que tu sèmes ne prend point vie, s'il ne meurt auparavant.

37 Et à l'égard de ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le même corps qui doit naître, mais le simple grain, comme il se rencontre, soit de blé, soit de quelque autre semence.

38 Mais DIEU lui donne le corps comme il lui plaît, et à chaque semence le corps qui lui est propre.

39 Toute sorte de chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, et autre la chair des bêtes ; autre celle des poissons, et autre celle des oiseaux.

40 Il y a aussi des corps célestes, et des corps terrestres ; mais autre est l'éclat des corps célestes, et autre est celui des terrestres ;

41 autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, et autre l'éclat des étoiles ; car l'éclat d'une étoile est différent de l'éclat d'une autre étoile.

42 Il en sera aussi de même à la résurrection. Le corps est semé corruptible, il ressuscitera incorruptible ;

43 il est semé méprisable, il ressuscitera glorieux ; il est semé infirme, il ressuscitera plein de force ;

44 il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel ; il y a un corps animal, et il y a un corps spirituel ;

45 suivant qu'il est écrit : Le premier homme, Adam, a été fait avec une âme vivante ; mais le dernier Adam est un Esprit vivifiant.

46 Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier ; c'est ce qui est animal ; et ce qui est spirituel vient après.

47 Le premier homme étant de la terre, est terrestre, et le second homme, qui est le Seigneur, est du ciel.

48 Tel qu'est celui qui est terrestre, tels sont aussi les terrestres ; et tel qu'est le céleste, tels seront aussi les célestes.

49 Et comme nous avons porté l'image de celui qui est terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste.

50 Voici donc ce que je dis, mes frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de DIEU, et que la corruption ne possédera point l'incorruptibilité.

51 Voici un mystère que je vous dis ; c'est que nous ne serons pas tous morts, mais nous serons tous changés ;

52 en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette ; car la trompette sonnera et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons changés.

53 Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

54 Et quand ce corps corruptible aura été revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette parole de l'Ecriture sera accomplie : La mort est engloutie pour toujours.

55 O mort, où est ton aiguillon ? O sépulcre, où est ta victoire ?

56 Or, l'aiguillon de la mort, c'est le péché ; et la puissance du péché, c'est la loi.

57 Mais grâces à DIEU, qui nous a donné la victoire par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

58 C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Le but de ce que St. Paul nous enseigne ici est de nous apprendre que quoique la mort détruise nos corps et les réduise en poudre, ils ne laisseront pas de ressusciter par un effet de la toute-puissance de notre Seigneur et que ces corps ressuscités seront incorruptibles et glorieux, en sorte que les fidèles seront alors semblables à JÉSUS-CHRIST.

L'Apôtre nous apprend outre cela que ceux qui vivront à la fin du monde seront changés subitement et qu'ainsi tous les fidèles deviendront immortels.

L'attente de cette grande gloire à laquelle nous sommes destinés doit nous remplir d'espérance et de joie, dissiper pleinement les frayeurs de la mort et nous faire dire avec Saint Paul : *Où est, ô mort, ton aiguillon. Où est, ô sépulcre, ta victoire ! Grâce à DIEU qui nous a donné la victoire par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST !*

Mais l'espérance de cette résurrection de nos corps nous oblige aussi à les conserver dans une grande pureté et à pratiquer constamment tous les devoirs du christianisme comme l'Apôtre nous y exhorte par ces paroles qui marquent l'usage auquel nous devons rapporter cette doctrine : *Soyez toujours fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur.*

CHAPITRE XVI.

I. L'Apôtre exhorte les Corinthiens à contribuer pour une collecte que l'on faisait en faveur des églises de la Judée.

II. Il leur promet de les aller voir dans peu de temps.

III. Il leur recommande Timothée et quelques autres personnes.

IV. Il finit par des salutations et par des vœux et en déclarant que ceux qui n'aimaient pas sincèrement JÉSUS-CHRIST étaient sous le jugement de DIEU et que l'on ne devait point les regarder comme membres de l'église.

1 A l'égard de la collecte qui se fait pour les saints, usez-en de la manière que je l'ai ordonné dans les églises de Galatie.

2 C'est que, chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez soi, et rassemble ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas que je sois arrivé pour faire les collectes.

3 Et lorsque je serai arrivé chez vous, j'enverrai avec des lettres ceux que vous aurez approuvés, pour porter votre libéralité à Jérusalem.

4 Et si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi.

5 Au reste, j'irai chez vous, après que j'aurai passé par la Macédoine ; car je passerai par la Macédoine ;

6 et peut-être que je ferai quelque séjour chez vous, ou même que j'y passerai l'hiver, afin que vous me conduisiez partout où j'irai.

7 Car je ne veux pas, cette fois, vous voir seulement en passant : mais j'espère de demeurer quelque temps avec vous, si le Seigneur le permet.

8 Cependant je demeurerai à Ephèse jusqu'à la Pentecôte ;

9 car une grande porte m'y est ouverte, avec espérance de succès ; mais il y a beaucoup d'adversaires.

10 Si Timothée va chez vous, ayez soin qu'il soit en sûreté parmi vous, car il travaille à l'œuvre du Seigneur comme moi-même.

11 Que personne donc ne le méprise, et reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne me trouver, car je l'attends avec nos frères.

12 Pour ce qui est d'Apollos, notre frère, je l'ai fort prié d'aller vous voir avec nos frères ; mais il n'a pas voulu y aller maintenant ; toutefois il y ira quand il en trouvera l'occasion.

13 Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, fortifiez-vous ;

14 que tout ce que vous faites se fasse avec charité.

15 Or, mes frères, vous connaissez la famille de Stéphanas ; vous savez qu'elle est les prémices de l'Achaïe, et qu'ils se sont dévoués au service des saints.

16 Je vous prie d'avoir du respect pour des personnes de ce caractère, et pour tous ceux qui les aident et qui travaillent avec eux.

17 J'ai beaucoup de joie de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque, parce qu'ils ont suppléé à votre absence.

18 Car ils ont consolé mon esprit et le vôtre. Ayez donc des égards pour de telles personnes.

19 Les Églises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Église qui est dans leur maison, vous saluent avec beaucoup d'affection en notre Seigneur.

20 Tous les frères vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser.

21 Je vous salue, moi Paul, de ma propre main.

22 Si quelqu'un n'aime point le Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème ! Maranatha !

23 La grâce du Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous.

24 Mon amour est avec vous tous en JÉSUS-CHRIST. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer dans la première partie de ce chapitre, ce sont les exhortations que St. Paul adresse aux Corinthiens pour les engager à assister les églises de la Judée en faveur desquelles on faisait une collecte et l'ordre qu'il leur donne de mettre quelque chose à part pour cela tous les premiers jours de la semaine.

On voit par-là :

I. que chacun doit exercer la charité selon son pouvoir dans les occasions qui s'en présentent et en second lieu que le premier jour de la semaine, savoir le dimanche, était consacré de ce temps-là aux œuvres de piété et de charité.

II. La manière dont Saint Paul recommande Timothée et quelques autres serviteurs de DIEU zélés et pieux nous apprend que les chrétiens doivent avoir en révérence les vrais ministres de JÉSUS-CHRIST qui se sont dévoués à son service et se soumettre à eux.

III. Les salutations qu'on lit sur la fin de cette épître marquent qu'il doit avoir entre les églises et les chrétiens de tous les lieux une communion très étroite qui les porte à s'aimer affectueusement les uns les autres et que

les devoirs des ministres du Seigneur est de prier sans cesse pour tous les fidèles, leur souhaitant l'augmentation de la grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Enfin, l'anathème que Saint Paul prononce contre tous ceux qui n'aiment pas sincèrement le Seigneur mérite toute notre attention. L'Apôtre leur dénonce la malédiction divine et il ne veut pas qu'on les regarde comme des chrétiens. Cela marque clairement que l'église ne doit pas souffrir dans sa communion les profanes et les scandaleux et que tous ceux qui n'ont pas un vrai amour pour notre Sauveur et qui violent ouvertement ses saints commandements ne lui appartiennent en aucune manière et qu'ils sont sous la malédiction de DIEU.

La première épître aux Corinthiens a été écrite de Philippes, et portée par Stéphanas, Fortunat, Achaïque, et Timothée.

SECONDE EPI TRE DE

**S. PAUL APÔTRE
AUX**

CORINTHIENS

ARGUMENT

La seconde épître aux Corinthiens fut écrite environ l'an 56 de notre Seigneur. Le but principal de Saint Paul dans cette épître est de soutenir son ministère contre ceux qui le décriaient parmi les Corinthiens.

CHAPITRE I

St. Paul, après la salutation, parle des persécutions qu'il avait souffertes en Asie dans la ville d'Éphèse et dont DIEU l'avait délivré par une espèce de miracle.

Il dit ensuite aux Corinthiens que s'il n'était pas allé les voir comme il le leur avait promis, cela ne venait pas de légèreté ou d'inconstance, ni de défaut d'affection pour eux, mais qu'il avait différé son voyage pour n'être pas obligé de les censurer et de les châtier à cause des désordres qu'il y avait dans leur église.

1 Paul, apôtre de JÉSUS-CHRIST, par la volonté de DIEU, et Timothée, notre frère, à l'Église de DIEU qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe.

2 La grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU notre Père, et par le Seigneur JÉSUS-CHRIST.

3 Béni soit DIEU, qui est le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, le Père des miséricordes, et le DIEU de toute consolation ;

4 qui nous console dans toutes nos afflictions, afin que par la consolation dont DIEU nous console nous-mêmes, nous puissions aussi consoler les autres, dans quelque affliction qu'ils se trouvent.

5 Car, comme les souffrances de Christ abondent en nous, notre consolation abonde aussi par Christ.

6 Ainsi, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation et pour votre salut, qui s'avance en souffrant les mêmes maux que nous souffrons aussi ; soit que nous soyons consolés, c'est aussi pour votre consolation et pour votre salut.

7 Et l'espérance que nous avons de vous est ferme, sachant que, comme vous avez part aux souffrances, vous aurez aussi part à la consolation.

8 Car, mes frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez l'affliction qui nous est survenue en Asie, et dont nous avons été accablés excessivement, et au-dessus de nos forces, en sorte que nous avons été dans une extrême perplexité, même pour notre vie.

9 Et nous nous regardions nous-mêmes comme étant condamnés à la mort, afin que nous n'eussions point de

confiance en nous-mêmes, mais en DIEU qui ressuscite les morts ;

10 qui nous a délivrés d'un si grand danger de mort, et qui nous en délivre ; et nous avons cette espérance en lui, qu'il nous délivrera encore dans la suite ;

11 étant aussi aidés par vous et par les prières que vous ferez pour nous, afin que, plusieurs personnes ayant contribué à nous faire obtenir cette faveur, plusieurs aussi en rendent grâces pour nous.

12 Car ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage que notre conscience nous rend, que nous nous sommes conduits dans le monde, et surtout à votre égard, en simplicité et en sincérité devant DIEU, non point avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de DIEU.

13 Car nous ne vous écrivons rien ici que ce que vous avez lu, et que vous avez reconnu, et j'espère que vous le reconnaîtrez jusqu'à la fin ;

14 de même que vous avez aussi reconnu en quelque sorte que nous sommes votre gloire, comme vous serez aussi la nôtre au jour du Seigneur Jésus.

15 C'est dans cette confiance, et afin que vous reçussiez une double grâce, que j'avais résolu d'aller premièrement vous voir,

16 et de passer chez vous, en allant en Macédoine ; puis, de revenir de Macédoine chez vous, d'où vous m'auriez fait conduire en Judée.

17 Ayant donc eu ce dessein, l'ai-je formé par légèreté, ou les résolutions que je prends, les prends-je selon la chair, de sorte qu'il y ait eu en moi, oui, oui ; et puis, non, non ?

18 DIEU, qui est véritable, m'est témoin qu'il n'y a point eu de oui et de non dans mes paroles.

19 Car JÉSUS-CHRIST, le Fils de DIEU, que nous avons prêché parmi vous, moi et Silvain, et Timothée, n'a point été oui et non ; mais il a toujours été oui en lui.

20 Car autant qu'il y a de promesses de DIEU, elles sont oui en lui, et Amen en lui, afin que DIEU soit glorifié par nous.

21 Or, celui qui nous affermit avec vous en Christ, et qui nous a oints, c'est DIEU,

22 qui nous a aussi marqués de son sceau, et nous a donné dans nos cœurs les arrhes de son Esprit.

23 Or, je prends DIEU à témoin sur mon âme, que ç'a été pour vous épargner, que je ne suis point encore allé à Corinthe.

24 Non que nous dominions sur votre foi, mais nous contribuons à votre joie, puisque vous demeurez fermes dans la foi.

RÉFLEXIONS

Saint Paul parle dès l'entrée de cette Epître de ses souffrances aussi bien que de l'assistance et des consolations qu'il avait éprouvées. De là il faut recueillir

I. Que si les fidèles sont quelques fois exposés à de grands dangers et à des afflictions extrêmes, DIEU les console et les fortifie dans cet état et qu'il les en tire heureusement,

II. Que ces afflictions produisent par là des effets très salutaires, non seulement pour la consolation de ceux qui sont affligés, mais aussi pour l'édification de leurs frères, puisque ceux qui ont ainsi souffert sont plus propres à consoler et à encourager ceux qui se trouvent engagés dans quelque affliction que ce soit.

III. Comme Saint Paul souhaitait d'être toujours aidé par les prières des Corinthiens, nous devons aussi reconnaître que les prières mutuelles des fidèles sont un puissant secours pour obtenir de DIEU les délivrances, les consolations et toutes les grâces qui nous sont nécessaires.

La seconde partie de ce chapitre nous fait remarquer deux choses dans la conduite de Saint Paul, savoir :

I. La sincérité avec laquelle il s'était toujours conduit, particulièrement envers les Corinthiens

II. et en second lieu sa douceur et sa prudence qui paraissent en ce qu'il avait différé d'aller les voir afin de les épargner.

Voilà quel doit être le caractère des ministres du Seigneur. Servant un maître qui est la vérité et la charité même, ils doivent d'un côté fuir tout ce qui sent la légèreté et l'inconstance parlant et agissant toujours avec sincérité et avec candeur afin de se rendre par-là approuvés devant DIEU et devant les hommes et de l'autre épargner les pécheurs autant qu'ils le peuvent, leur donner le temps de se corriger et n'employer la sévérité que lorsque cela est absolument nécessaire et qu'ils ne peuvent s'en dispenser.

CHAPITRE II

St. Paul dit encore aux Corinthiens que s'avait été pour les épargner et pour n'avoir pas lui-même de la tristesse en les reprenant de leurs désordres qu'il n'était pas allé à Corinthe et il leur ordonne de recevoir à la paix de l'église cet incestueux qui avait été excommunié et dont il leur avait parlé dans l'épître précédente, mais qui s'était repenti. Il les informe ensuite de quelques voyages qu'il avait faits et il leur parle à cette occasion de l'efficace et des fruits de son

ministère.

- 1 J'avais donc résolu en moi-même de ne point retourner vers vous pour vous donner de la tristesse.
- 2 Car si je vous affligeais, qui est-ce qui me donnerait de la joie, sinon celui que j'aurais moi-même affligé ?
- 3 Et je vous ai écrit ceci, afin que quand je serai arrivé, je ne reçoive pas de la tristesse de ceux qui devraient me donner de la joie ; car j'ai cette confiance en vous tous, que vous faites tous votre joie de la mienne.
- 4 Je vous écrivis alors, dans une grande affliction et le cœur serré de douleur, avec beaucoup de larmes ; non pour vous affliger, mais pour vous faire connaître l'affection toute particulière que j'ai pour vous.
- 5 Que si quelqu'un a été cause de cette tristesse, ce n'est pas moi seul qu'il a affligé, mais c'est vous tous en quelque manière ; ce que je dis, pour ne pas vous trop charger.
- 6 C'est assez pour cet homme-là, d'avoir subi la correction qui lui a été faite par plusieurs ;
- 7 de sorte que vous devez plutôt lui pardonner et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par une trop grande tristesse.
- 8 C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves de votre charité.
- 9 C'est pour cela aussi que je vous ai écrit, afin d'éprouver et de connaître si vous êtes obéissants en toutes choses.
- 10 Celui donc à qui vous pardonnez, je lui pardonne aussi ; car pour moi, si j'ai pardonné, je l'ai fait pour l'amour de vous, en la présence de Christ ;
- 11 afin que Satan n'ait pas le dessus sur nous ; car nous n'ignorons pas ses desseins.
- 12 Au reste, étant venu à Troas pour prêcher l'évangile de Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte,
- 13 je n'eus point l'esprit en repos, parce que je n'y trouvai pas Tite mon frère ; c'est pourquoi, ayant pris congé d'eux, je vins en Macédoine.
- 14 Or, grâce à DIEU qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous l'odeur de sa connaissance en tous lieux.
- 15 Car nous sommes la bonne odeur de Christ devant DIEU, à l'égard de ceux qui sont sauvés et à l'égard de ceux qui périssent ;
- 16 à ceux-ci, une odeur mortelle, qui leur donne la mort ; et à ceux-là, une odeur vivifiante, qui leur donne la vie. Et qui est suffisant pour ces choses ?
- 17 Car nous ne falsifions point la parole de DIEU, comme plusieurs font ; mais nous parlons avec sincérité, comme de la part de DIEU, et en la présence de DIEU, en JÉSUS-CHRIST.

RÉFLEXIONS

Saint Paul fait voir dans ce chapitre une extrême tendresse pour les Corinthiens et même beaucoup de charité pour un grand pécheur qu'il avait livré à satan et qui était venu à repentance. Ces sentiments affectueux et pleins de bonté que St. Paul fait paraître doivent servir de modèle aux pasteurs et leur inspirer un tendre amour pour leurs troupeaux et en particulier pour les plus grands pécheurs.

C'est un grand sujet de tristesse pour les ministres du Seigneur lorsqu'ils sont obligés d'user de sévérité et ils n'ont pas de plus grande joie que lorsqu'ils voient les pécheurs revenir de leurs égarements. L'Apôtre, après avoir censuré l'église de Corinthe de ce qu'elle n'avait pas excommunié l'incestueux et après l'avoir excommunié lui-même, il ordonne qu'on le reçoive et qu'on lui pardonne puisqu'il avait profité de ce châtement.

C'est là le juste tempérament de sévérité et de douceur que les pasteurs doivent observer dans l'exercice de la discipline, ne tolérant pas les pécheurs scandaleux et les retranchant de la communion de l'église et étant aussi toujours prêts à les recevoir avec cordialité et avec joie dès qu'ils s'humilient et que l'on voit en eux des marques suffisantes d'amendement.

II. Les actions de grâces que Saint Paul rend à DIEU pour les glorieux succès de son ministère sont une preuve de son humilité aussi bien que de son grand zèle.

Les vrais ministres de JÉSUS-CHRIST n'ont point de plus grande joie que quand ils peuvent répandre la connaissance de DIEU, mais ils attribuent toujours à DIEU seul et à l'efficace de sa grâce tous les heureux succès qu'ils ont.

III. Les derniers versets de ce chapitre nous apprennent que la prédication de l'Évangile ne produit pas toujours le même effet en toutes sortes de personnes. Elle est aux uns

Une odeur mortelle,

C'est-à-dire une occasion de condamnation puisque rejetant cet Évangile ils deviennent plus méchants et qu'ils aggravent leur peine, mais elle est aux autres

Une odeur vivifiante,

C'est-à-dire un moyen efficace qui les conduit à la vie spirituelle et au salut.

CHAPITRE III

Saint Paul représente aux Corinthiens que leur conversion à la religion chrétienne était une preuve suffisante de sa vocation et qu'il n'avait pas besoin d'autre recommandation auprès d'eux que du témoignage de leur conscience et

des dons du Saint-Esprit desquels ils avaient été enrichis, mais il reconnaît en même temps que l'efficace de son ministère venait de DIEU seul.

Il fait voir après cela que le ministère de l'Évangile est beaucoup plus excellent que celui de la loi, puisque celui-ci était imparfait, incapable de donner de la vie et ne devait pas toujours durer, au lieu que celui de l'Évangile est spirituel, vivifiant et éternel. D'où St. Paul conclut que ceux qui s'attachent aux cérémonies et à la loi de Moïse demeuraient dans l'ignorance et dans la misère et qu'il n'y a que ceux qui s'attachent à l'Évangile qui soient véritablement éclairés et qui jouissaient de la liberté et de la gloire des enfants de DIEU. L'Apôtre dit tout cela pour se défendre contre certains docteurs qui lui étaient opposés et qui faisaient paraître un grand zèle pour la loi de Moïse.

1 Commencerons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes, ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous, ou de lettres de recommandation de votre part auprès des autres ?

2 Vous êtes vous-mêmes notre lettre de recommandation, écrite dans nos cœurs, et qui est connue et lue par tous les hommes ;

3 car il est évident que vous êtes la lettre de Christ, qui a été écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du DIEU vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, qui sont vos cœurs.

4 Or, c'est par JÉSUS-CHRIST que nous avons une telle confiance en DIEU.

5 Ce n'est pas que nous soyons capables de penser quelque chose de nous-mêmes comme de nous-mêmes ; mais notre capacité vient de DIEU,

6 qui nous a aussi rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit donne la vie.

7 Que si le ministère de mort, qui a été écrit et gravé sur des pierres, a été si glorieux que les enfants d'Israël ne pouvaient regarder fixement le visage de Moïse, à cause de l'éclat de son visage, bien que cet éclat dût s'évanouir ;

8 combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus glorieux ?

9 Car, si le ministère de condamnation a été glorieux, le ministère de la justice le surpasse de beaucoup en gloire.

10 Et même, ce premier ministère, qui a été si glorieux, ne l'a point été en comparaison du second, qui le surpasse de beaucoup en gloire.

11 Car, si ce qui devait prendre fin a été glorieux, ce qui doit toujours subsister l'est bien davantage.

12 Ayant donc une telle espérance, nous parlons avec une grande liberté.

13 Et nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, afin que les enfants d'Israël ne vissent point la fin d'un éclat qui devait disparaître.

14 Mais leurs esprits ont été endurcis jusqu'à présent, parce que ce voile, qui n'est ôté que par JÉSUS-CHRIST, demeure lorsqu'on lit le Vieux Testament.

15 Et ce voile demeure même jusqu'à aujourd'hui sur leur cœur, lorsqu'on leur lit Moïse.

16 Mais quand ils se convertiront au Seigneur, le voile sera ôté.

17 Or, le Seigneur est cet Esprit-là ; et où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.

18 Ainsi nous tous qui contemplons comme dans un miroir, la gloire du Seigneur, à visage découvert, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :

I. Que ce qui fait la véritable gloire les ministres de JÉSUS-CHRIST et ce qui les rend recommandables devant DIEU et devant les hommes, ce sont les fruits de leur prédication et la part qu'ils ont à l'amour et à l'affection des chrétiens.

II. Qu'ils ne doivent point présumer d'eux-mêmes, ni s'attribuer les succès de leur ministère, mais que l'honneur en est dû à DIEU seul.

III. Que l'Évangile est beaucoup plus excellent que la loi et le ministère de cet Évangile infiniment plus glorieux que celui de Moïse, puisque la doctrine chrétienne nous donne une connaissance bien plus parfaite de la volonté de DIEU par JÉSUS-CHRIST et qu'elle nous fait avoir part à la vraie liberté et à la gloire du Seigneur lui-même en nous sanctifiant et en produisant en nous une ferme et glorieuse espérance de l'immortalité. D'où il s'en suit que s'il y a des personnes qui ne croient pas, cela vient de leur aveuglement volontaire, qu'il faut estimer cet Évangile par-dessus toutes choses et que tant ceux qui l'annoncent que ceux qui en font profession doivent le faire avec sincérité, ouvertement et sans en avoir honte, ainsi que Saint Paul le fera voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

L'Apôtre continue à parler du courage et de la sincérité avec laquelle il avait annoncé la doctrine de l'Évangile, mais il remarque qu'il y avait des incrédules qui rejetaient cette doctrine et qui fermaient volontairement les yeux à cette divine lumière qui devait les éclairer.

Il dit ensuite que, lui et les autres ministres de JÉSUS-CHRIST étant des hommes faibles, l'efficace de leur prédication

ne venait point d'eux-mêmes, mais elle ne procédait que de DIEU. Il parle des persécutions et des maux extrêmes dont il était accablé et il dit que la foi en JÉSUS-CHRIST, l'espérance de la résurrection et l'attente ferme de la gloire éternelle faisaient qu'il ne perdait point courage, mais qu'il souffrait tous ces maux avec constance et même avec joie.

- 1 C'est pourquoi, ayant ce ministère par la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons point courage ;
- 2 mais nous avons rejeté loin de nous les choses honteuses qu'on cache ; ne nous conduisant point avec artifice, et n'altérant point la parole de DIEU, mais nous rendant recommandables à la conscience de tous les hommes devant DIEU, par la manifestation de la vérité.
- 3 Que si notre évangile est encore couvert, il est couvert à ceux qui périssent,
- 4 savoir, aux incrédules, dont le DIEU de ce siècle a aveuglé l'esprit, afin qu'ils ne fussent pas éclairés par la lumière du glorieux évangile de Christ, qui est l'image de DIEU.
- 5 Car nous ne nous prêchons point nous-mêmes, mais nous prêchons JÉSUS-CHRIST, le Seigneur ; et pour nous, nous sommes vos serviteurs, pour l'amour de Jésus.
- 6 Car DIEU, qui a dit que la lumière sortit des ténèbres, a répandu sa lumière dans nos cœurs, afin que nous éclairions les hommes par la connaissance de DIEU, en la présence de JÉSUS-CHRIST.
- 7 Mais nous avons ce trésor dans des vaisseaux de terre, afin que cette grande puissance soit attribuée à DIEU, et non pas à nous.
- 8 Nous sommes pressés de toutes les manières, mais nous ne sommes pas réduits à l'extrémité ; nous sommes en perplexité, mais nous ne sommes pas sans espérance ;
- 9 nous sommes persécutés, mais nous ne sommes pas abandonnés ; nous sommes abattus, mais nous ne sommes pas entièrement perdus ;
- 10 nous portons toujours, partout, dans notre corps, la mort du Seigneur JÉSUS, afin que la vie de JÉSUS soit aussi manifestée dans notre corps.
- 11 Car, tandis que nous vivons, nous sommes sans cesse livrés à la mort pour l'amour de JÉSUS, afin que la vie de JÉSUS soit aussi manifestée dans notre chair mortelle ;
- 12 de sorte que la mort agit en nous, et la vie en vous.
- 13 Et comme nous avons un même esprit de foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ; nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons ;
- 14 étant persuadés que celui qui a ressuscité le Seigneur JÉSUS, nous ressuscitera aussi par JÉSUS, et nous fera paraître en sa présence avec vous.
- 15 Car toutes choses sont pour vous, afin que cette grâce se répandant de tous côtés, elle abonde à la gloire de DIEU, par les actions de grâces que plusieurs lui en rendront.
- 16 C'est pourquoi nous ne perdons point courage ; mais si notre homme extérieur se détruit, l'intérieur se renouvelle de jour en jour ;
- 17 car notre légère affliction du temps présent produit en nous le poids éternel d'une gloire infiniment excellente ;
- 18 ainsi, nous ne regardons point aux choses visibles, mais aux invisibles ; car les choses visibles ne sont que pour un temps, mais les invisibles sont éternelles.

RÉFLEXIONS

Les réflexions que l'on doit faire ici sont :

- I. Que les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent fuir la dissimulation, s'éloigner de tout artifice et de tout déguisement et parler toujours franchement et sincèrement comme en la présence de DIEU, cherchant uniquement à manifester la vérité dans la conscience de tous les hommes.
- II. Que s'il se trouve des gens qui ne soient pas éclairés et sanctifiés par la lumière de l'Évangile et qui demeurent dans l'incrédulité, cela n'arrive que par leur faute et parce qu'ils sont aveuglés par l'amour du monde.
- III. Que les serviteurs de DIEU et tous les chrétiens doivent supporter avec courage les afflictions les plus rudes, surtout lorsqu'elles servent à l'édification de l'église, puisqu'ils savent qu'après avoir eu part aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, ils auront part à sa résurrection, à sa vie et à sa gloire.
- IV. Que les afflictions de cette vie ne peuvent nuire qu'au corps, mais qu'elles donnent à l'âme une nouvelle force et une nouvelle vie, qu'elles sont avec cela légères et d'une courte durée et qu'enfin elles produisent en nous une gloire infiniment excellente. Mais pour en tirer ces avantages et pour ne se point laisser abattre, il faut juger des afflictions par les lumières de la foi en regardant non pas aux choses visibles qui ne sont que pour un temps, mais aux choses invisibles qui sont éternelles.

CHAPITRE V

L'Apôtre continuant le discours qu'il avait commencé touchant les afflictions qu'il endurait et la consolation que lui

donnait l'espérance de la résurrection et d'une meilleure vie, parle du bonheur dont les fidèles jouiront après leur mort et il dit que la considération de ce bonheur, aussi bien que celle du jugement dernier, faisait qu'il désirait avec ardeur de sortir de ce monde pour être avec le Seigneur et que dans cette attente, il souffrait courageusement les afflictions et travaillait à se rendre agréable à DIEU en s'acquittant fidèlement de son devoir.

Il revient après cela à parler de son ministère et il dit qu'il n'avait d'autre but que d'amener les hommes à la foi et que ce n'était que par là qu'il prétendait soutenir la gloire de son Apostolat contre ses adversaires. Il ajoute que la charité de JÉSUS-CHRIST, qui est mort pour tous les hommes, le pressait fortement à ne vivre que pour l'édification des fidèles.

Enfin il déclare qu'il n'avait aucun égard aux choses extérieures, tels qu'étaient les avantages que les Juifs avaient eu par-dessus les païens et dont ils se glorifiaient et que comme DIEU avait réuni ces deux peuples en se réconciliant tous les hommes par JÉSUS-CHRIST, il ne se proposait d'autre but dans les fonctions de sa charge que de conduire tous les hommes à DIEU et de les rendre de nouvelles créatures.

1 Car nous savons que si notre demeure terrestre dans cette tente est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui vient de DIEU, une maison éternelle, qui n'a point été faite par la main des hommes.

2 Et c'est à cause de cela que nous gémissons, désirant avec ardeur d'être revêtus de notre demeure céleste ;

3 si toutefois nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus.

4 Car nous qui sommes dans cette tente, nous gémissons comme sous un poids, parce que nous souhaitons, non d'être dépouillés, mais d'être revêtus, afin que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie.

5 Et celui qui nous a formés pour cela, c'est DIEU, qui nous a aussi donné pour arrhes son Esprit.

6 Nous sommes donc toujours pleins de confiance, et nous savons que pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes éloignés du Seigneur.

7 Car c'est par la foi que nous marchons et non par la vue.

8 Mais nous sommes remplis de confiance, et nous aimons mieux quitter ce corps, pour être avec le Seigneur.

9 C'est pourquoi aussi, nous nous efforçons de lui être agréables, soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous en sortions.

10 Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son propre corps.

11 Sachant donc quelle est la crainte qu'on doit avoir du Seigneur, nous tâchons d'en persuader les hommes ; et DIEU nous connaît, et je crois que vous nous connaissez aussi dans vos consciences.

12 Nous disons ceci, non pour nous faire valoir auprès de vous, mais pour vous donner occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous puissiez répondre à ceux qui se glorifient de ce qui est extérieur, et non pas de ce qui est dans le cœur.

13 Car, soit que nous soyons ravis en extase, c'est pour DIEU ; soit que nous soyons de sens rassis, c'est pour vous.

14 Car la charité de Christ nous presse, étant persuadés que si un est mort pour tous, tous donc sont morts ;

15 et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux.

16 C'est pourquoi, dès maintenant, nous ne connaissons plus personne selon la chair ; même si nous avons connu Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus de cette manière.

17 Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature ; les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles.

18 Et tout cela vient de DIEU, qui nous a réconciliés avec lui par JÉSUS-CHRIST, et qui nous a confié le ministère de cette réconciliation.

19 Car DIEU a réconcilié le monde avec soi-même, par Christ, en n'imputant point aux hommes leurs péchés ; et il a mis en nous la parole de la réconciliation.

20 Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs pour Christ, comme si DIEU exhortait par nous ; et nous vous supplions au nom de Christ, que vous soyez réconciliés avec DIEU.

21 Car celui qui n'avait point connu le péché, il l'a traité, à cause de nous, comme un pécheur, afin que nous devinssions justes devant DIEU par lui.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient des instructions très consolantes et très salutaires :

Nous y voyons premièrement que les fidèles savent et croient avec une pleine certitude que si leur corps est détruit par la mort, il y a pour eux un autre état plus heureux et une gloire éternelle qui les attend et que lorsqu'ils ont quitté ce corps, ils sont avec le Seigneur. C'est cette douce et glorieuse espérance qui les soutient dans leurs afflictions et dans leurs combats et qui les anime continuellement à une vie sainte.

II. Saint Paul nous enseigne dans ce chapitre : *qu'il y a un jugement où nous devons tous paraître et où chacun*

recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait et il marque quel est l'usage qu'il faut faire de cette doctrine : c'est de vivre dans la crainte du Seigneur, de s'étudier à lui être agréable en tout temps et d'inspirer les mêmes sentiments aux autres hommes. L'Apôtre nous propose un autre motif bien pressant à nous acquitter de ces justes devoirs lorsqu'il dit que la grande charité que JÉSUS-CHRIST nous a marquée en mourant pour notre salut nous presse très fortement, si nous l'avons bien sentie, à ne vivre plus pour nous-mêmes et à employer toute notre vie pour l'édification de nos frères et pour la gloire de celui qui est mort et ressuscité pour nous.

III. Enfin, puisque le but du ministère de l'Évangile a été, comme St. Paul nous l'apprend ici, de rendre les hommes de nouvelles créatures et de les réconcilier avec DIEU par JÉSUS-CHRIST, tous ceux qui prétendent être chrétiens doivent faire un très grand cas de cet Évangile, profiter avec empressement de ce moyen que DIEU leur présente pour être réconciliés avec lui et travailler à se détacher de plus en plus du monde et des choses sensibles pour devenir des hommes nouveaux par la régénération et par une étude constante de la sainteté.

CHAPITRE VI

Ce chapitre a deux parties :

I. L'Apôtre dit qu'il s'était attaché à s'acquitter de son ministère avec intégrité, avec zèle, avec charité et avec patience, et cela au milieu des afflictions et des opprobres par où il est passé et il conjure les Corinthiens de répondre de leur côté à ce grand zèle et à cet amour ardent dont il était animé en leur faveur.

II. Il les exhorte à imiter son zèle et sa sincérité en faisant une profession pure du christianisme et il leur recommande surtout de n'avoir aucun commerce avec les idolâtres, soit en s'unissant avec eux par le mariage, soit en assistant à leur culte et à leurs fêtes et de s'adonner à la pureté du corps et de l'esprit.

1 Puis donc que nous travaillons avec le Seigneur, nous vous prions que ce ne soit pas en vain que vous ayez reçu la grâce de DIEU.

2 Car il est dit : Je t'ai exaucé dans le temps favorable, et je t'ai secouru au jour du salut. Voici maintenant ce temps favorable ; voici maintenant ce jour du salut.

3 Nous ne donnons aucun scandale en quoi que ce soit, afin que notre ministère ne soit point blâmé.

4 Mais nous nous rendons recommandables en toutes choses, comme des ministres de DIEU, par une grande patience dans les afflictions, dans les douleurs, dans les maux extrêmes ;

5 Dans les blessures, dans les prisons, au milieu des séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes ;

6 par la pureté, par la connaissance, par un esprit patient, par la douceur, par le Saint-Esprit, par une charité sincère ;

7 par la parole de vérité, par la puissance de DIEU, par les armes de la justice, comme de celles que l'on tient de la droite et de la gauche ;

8 parmi l'honneur et l'ignominie ; parmi la mauvaise et la bonne réputation ;

9 étant regardés comme des séducteurs, quoique nous soyons connus, comme mourants, et cependant nous vivons encore ; comme châtiés, mais nous n'en mourons pas ;

10 comme affligés, et cependant toujours dans la joie ; comme pauvres, et cependant enrichissant plusieurs ; comme n'ayant rien, et cependant possédant toutes choses.

11 Ô Corinthiens ! notre bouche s'est ouverte pour vous, notre cœur s'est élargi.

12 Vous n'êtes point à l'étroit au dedans de nous ; mais vos entrailles se sont rétrécies pour nous.

13 Or, *pour nous rendre* la pareille (je vous parle comme à mes enfants), élargissez aussi votre cœur.

14 Ne vous unissez point avec les infidèles ; car qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité ? et quelle union y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ?

15 Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial ? ou qu'est-ce que le fidèle a de commun avec l'infidèle ?

16 Et quel rapport y a-t-il du temple de DIEU avec les idoles ? Car vous êtes le temple du DIEU vivant, comme DIEU l'a dit : J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai ; je serai leur DIEU, et ils seront mon peuple.

17 C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et vous en séparez, dit le Seigneur, et ne touchez point à ce qui est impur, et je vous recevrai ;

18 je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

RÉFLEXIONS

Nous trouvons dans ce chapitre une description remarquable des vertus qui doivent se rencontrer dans les ministres de l'Évangile.

I. St. Paul leur apprend, par son exemple, à s'acquitter fidèlement de leur charge, à se conduire d'une manière qu'ils ne donnent aucun scandale et que leur ministère ne soit pas déshonoré et à se rendre recommandables par la pureté de leur vie, par une profession franche et ouverte de la vérité, par une charité parfaite, par la douceur, par l'humilité et par la patience dans les afflictions. Ce sont là les vertus qui font la gloire des ministres du Seigneur et qui donnent une

grande efficace à l'Évangile qu'ils annoncent.

II. On voit ici en second lieu que, si les pasteurs doivent être entièrement dévoués à l'église et animés d'un amour tendre pour leurs troupeaux, les troupeaux doivent leur rendre la pareille et les aimer aussi tendrement au Seigneur.

III. Comme St. Paul défendait aux Corinthiens de se mêler avec les idolâtres, il n'est pas permis non plus aux chrétiens de s'unir avec les hommes charnels et de joindre à la profession de l'Évangile une vie mondaine. Il n'y peut avoir à cet égard aucun accord de la justice avec l'iniquité, ni de la lumière avec les ténèbres. Ainsi, nous devons fuir le commerce des mondains, nous séparer d'eux afin de ne point participer à leurs péchés et travailler à nous purifier de toutes souillures du corps et de l'esprit et à achever notre sanctification dans la crainte de DIEU. C'est à quoi nous engage la considération des grandes et excellentes promesses que le Seigneur nous a faites d'être notre DIEU et notre Père et de nous regarder comme son peuple, ses enfants et ses héritiers.

CHAPITRE VII

St. Paul exhorte les Corinthiens à avoir pour lui la même affection dont il était rempli pour eux. Il leur marque combien il avait été réjoui d'apprendre par Tite l'effet que l'épître qu'il leur avait écrite avait produit sur eux par rapport à l'incestueux qu'il y avait dans leur église, ce qui lui donne l'occasion de parler de la nature et des effets de la vraie repentance.

1 Ayant donc, mes bien-aimés, de telles promesses, nettoyons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de DIEU.

2 Recevez-nous, nous n'avons fait tort à personne ; nous n'avons corrompu personne ; nous n'avons trompé personne.

3 Je ne dis pas ceci pour vous condamner ; car j'ai dit ci-devant que vous êtes dans nos cœurs, pour mourir et pour vivre ensemble.

4 Je vous parle avec beaucoup de confiance ; j'ai tout sujet de me glorifier de vous ; je suis rempli de consolation ; je suis comblé de joie dans toutes nos afflictions.

5 Car, depuis que nous sommes arrivés en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos, mais nous avons été affligés en toutes manières, ayant eu des combats au dehors, et des craintes au dedans.

6 Mais DIEU, qui console ceux qui sont abattus, nous a consolés par l'arrivée de Tite ;

7 et non-seulement par son arrivée, mais aussi par la consolation qu'il a reçue de vous, nous ayant raconté votre grand désir, vos larmes, votre zèle pour moi ; en sorte que ma joie en a été augmentée.

8 Car quoique je vous aie contristés par ma lettre, je ne m'en repens plus, bien que je m'en fusse d'abord repenti, parce que je vois que cette lettre ne vous a donné de la tristesse que pour un peu de temps.

9 Présentement je me réjouis, non de ce que vous avez été contristés, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la repentance ; car vous avez été contristés selon DIEU, en sorte que vous n'avez reçu de notre part aucun préjudice.

10 Car la tristesse qui est selon DIEU produit une repentance qui conduit au salut, et dont on ne se repent jamais ; au lieu que la tristesse du monde produit la mort.

11 En effet, cette tristesse que vous avez eue selon DIEU, quel empressement n'a-t-elle pas produit en vous ? Quelles excuses, quelle indignation, quelle crainte, quel désir, quel zèle, quelle punition ? Vous avez montré à tous égards que vous étiez purs dans cette affaire.

12 Ainsi, quand je vous ai écrit, ce n'a pas été seulement à cause de celui qui a fait l'injure, ni à cause de celui à qui elle a été faite, mais pour vous faire connaître à tous le soin que nous prenons de vous devant DIEU.

13 C'est pourquoi votre consolation nous a consolés ; mais nous avons eu encore plus de joie de celle que vous avez donnée à Tite, en réjouissant son esprit ;

14 et si je me suis glorifié de vous devant lui en quelque chose, je n'en ai point eu de confusion ; mais comme nous avons toujours parlé selon la vérité, aussi ce que nous avons dit à Tite, en nous glorifiant de vous, s'est trouvé véritable.

15 Aussi quand il se souvient de l'obéissance que vous lui avez tous rendue, et comment vous l'avez reçu avec crainte et respect, son affection pour vous en devient plus grande.

16 Je me réjouis donc de ce qu'en toutes choses je puis me confier en vous.

RÉFLEXIONS

Il faut faire sur ce chapitre les considérations suivantes :

I. La première, qu'il doit y avoir entre les pasteurs et les troupeaux une grande affection et une tendresse réciproque telle qu'était celle que St. Paul avait pour les Corinthiens et qu'il souhaitait qu'ils eussent aussi pour lui.

II. La manière dont les Corinthiens avaient reçu Tite et l'effet que les censures de Saint Paul avaient produit sur eux nous enseignent que les églises doivent recevoir avec amour et avec confiance les fidèles ministres du Seigneur et se soumettre à leurs corrections et à leurs remontrances.

III. La grande joie dont Saint Paul fut rempli lorsque Tite l'eut informé de l'heureux état de l'église de Corinthe montre que la plus douce satisfaction que les pasteurs puissent goûter est de voir le fruit de leur ministère et les marques de l'affection de leurs troupeaux. IV. Enfin, ce chapitre nous instruit sur la nature de la vraie repentance. St. Paul dit qu'il y a une tristesse selon le monde, c'est celle qui ne naît que de l'amour du monde et les considérations temporelles et qui n'est suivie d'aucun changement salutaire, cette tristesse ne produit que la mort, au lieu que la tristesse selon DIEU est suivie d'une paix et d'une consolation très douce et qu'elle produit des effets tout à fait avantageux, puisqu'elle remplit ceux qui en sont touchés d'une vive douleur et d'une juste indignation contre eux-mêmes, qu'elle leur inspire de la crainte et du zèle et qu'elle les porte à réparer par tous les moyens possibles le mal qu'ils ont fait.

CHAPITRE VIII

L'Apôtre informe les Corinthiens de la libéralité que les églises de Macédoine avaient exercée dans une collecte qu'on faisait en faveur des églises de la Judée.

Il les exhorte à imiter cet exemple et à achever cette collecte qui avait commencé l'année précédente et il leur dit qu'il leur envoyait pour cela Tite et une autre personne qui était apparemment Saint Luc.

1 Au reste, mes frères, nous voulons que vous sachiez la grâce que DIEU a faite aux Eglises de Macédoine ;

2 C'est qu'ayant été éprouvés par plusieurs afflictions, ils ont été remplis de joie, et que dans leur profonde pauvreté, ils ont répandu avec abondance les richesses de leur libéralité.

3 Car je leur rends ce témoignage, qu'ils ont donné volontairement, selon leur pouvoir, et même au-delà de leur pouvoir,

4 Nous priant très instamment de recevoir les aumônes et la contribution qu'ils avaient faites pour les saints.

5 Et ils n'ont pas seulement fait ce que nous avions espéré d'eux, mais ils se sont donnés premièrement eux-mêmes au Seigneur, et ensuite à nous, selon la volonté de DIEU ;

6 ce qui nous a fait prier Tite, que comme il avait commencé parmi vous cette œuvre de charité, il allât l'achever.

7 C'est pourquoi, comme vous abondez en toutes choses, dans la foi, dans la parole, dans la connaissance, en toutes sortes de soins, et dans l'amour que vous avez pour nous, faites-en sorte que vous abondiez aussi dans cette œuvre de charité.

8 Je ne le dis point par commandement, mais je le dis pour éprouver par l'empressement des autres la sincérité de votre charité.

9 Car vous savez quelle a été la charité de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST qui, étant riche, s'est fait pauvre pour vous, afin que par sa pauvreté vous fussiez rendus riches.

10 C'est donc un conseil que je vous donne sur cette affaire, car cela vous convient, à vous qui non-seulement avez commencé de le faire, mais qui en aviez eu le dessein dès l'année précédente.

11 Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé, afin que comme la promptitude de la bonne volonté y a été, vous l'exécutiez aussi selon vos moyens.

12 Car, pourvu que la promptitude de la bonne volonté y soit, on est agréable à DIEU, selon ce qu'on a, et non selon ce qu'on n'a pas.

13 Je ne veux pas que pour soulager les autres, vous soyez surchargés ; mais je veux qu'il y ait de l'égalité.

14 Que votre abondance supplée donc présentement à leur indigence, afin que leur abondance supplée aussi à votre indigence, et qu'ainsi il y ait de l'égalité,

15 selon qu'il est écrit : Celui qui avait recueilli beaucoup de manne, n'en profitait pas davantage, et celui qui en avait recueilli peu, n'en manquait pas.

16 Je rends grâces à DIEU de ce qu'il a mis la même affection pour vous dans le cœur de Tite ;

17 de ce qu'il a reçu agréablement mon exhortation, et de ce qu'il est parti, avec un plus grand empressement et de son bon gré, pour aller vous voir.

18 Nous avons aussi envoyé avec lui ce frère qui s'est rendu célèbre dans toutes les Eglises par l'Évangile ;

19 et non-seulement cela ; mais il a été choisi, par les suffrages des Eglises, pour nous accompagner dans le voyage, et pour porter les aumônes que nous administrons à la gloire du Seigneur même, et afin de répondre à l'ardeur de votre zèle.

20 Nous l'avons fait, pour n'être point blâmés dans l'administration qui nous est confiée de ces aumônes abondantes ;

21 ayant soin de faire ce qui est bon, non-seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes.

22 Nous avons aussi envoyé avec eux un de nos frères, dont nous avons éprouvé l'affection en plusieurs rencontres, et qui en aura encore plus en celle-ci, à cause de la grande confiance qu'il a en vous.

23 Pour ce qui est de Tite, il est mon compagnon, et il travaille avec moi pour vous ; et à l'égard de nos autres frères qui l'accompagnent, ils sont les envoyés des Eglises, et la gloire de Christ.

24 Donnez-leur donc, en présence des Eglises, des preuves de votre charité, et faites voir que c'est avec sujet que nous

nous glorifions de vous.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre contient diverses instructions sur l'aumône.

La première est que les chrétiens sont obligés d'exercer la charité toutes les fois que l'occasion s'en présente et qu'ils peuvent le faire, surtout quand il s'agit d'assister leurs frères. St. Paul dit sur ce sujet que les personnes qui se sont données elles-mêmes à DIEU et qui ont bien connu et bien senti la grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST s'acquittent toujours avec plaisir de ce devoir.

II. L'exemple de la grande charité et du zèle des églises de Macédoine que St. Paul propose aux Corinthiens fait voir que ceux qui exercent la charité font un très grand bien, puisqu'ils ne soulagent pas seulement les nécessiteux, mais qu'outre cela ils sont en bon exemple à toute l'église et qu'ils incitent les autres à les imiter.

III. La troisième instruction est que, dans les œuvres de la charité, DIEU a surtout égard à la promptitude et à la bonne volonté avec laquelle on donne.

IV. La quatrième que la charité doit être faite dans une juste proportion, en sorte que chacun contribue selon son pouvoir et que les uns ne soient pas plus chargés que les autres. Il paraît aussi de ce que St. Paul dit sur ce sujet qu'il est juste que ceux qui ont été assistés assistent les autres à leur tour.

V. Enfin, les grandes précautions que St. Paul apportait dans la distribution des collectes pour que personne ne pût le blâmer et le soin qu'il avait de les faire remettre à des gens fidèles et approuvées montrent qu'il faut administrer la charité avec une grande intégrité et beaucoup de prudence et que ceux qui ont les aumônes des fidèles entre les mains doivent les dispenser d'une manière qu'ils ne donnent lieu à aucun reproche, ni même, s'il se peut, à aucun soupçon.

CHAPITRE IX

St. Paul continue à exhorter les Corinthiens à assister les églises de la Judée et à le faire libéralement et volontairement.

Et pour les engager à ce devoir, il leur propose la bénédiction que les personnes charitables ont à attendre de DIEU et les bons effets que l'exercice de la charité produit pour la gloire de DIEU et pour l'édification de l'église.

1 Il serait superflu de vous écrire plus au long, au sujet de l'assistance qu'on destine aux saints.

2 Car je sais quelle est la promptitude de votre affection ; ce qui me donne sujet de me louer de vous auprès des Macédoniens, à qui j'ai dit que l'Achaïe est toute prête dès l'année passée ; en sorte que votre zèle a excité celui de plusieurs.

3 Cependant, je vous ai envoyé nos frères, afin qu'il paraisse que ce n'est pas sans sujet que je me suis glorifié de vous à cet égard, et que vous soyez prêts, comme j'ai dit que vous l'étiez ;

4 de peur que, si les Macédoniens qui viendront avec moi ne vous trouvaient pas prêts, cela ne tournât à notre confusion, pour ne pas dire à la vôtre, après nous être loués de vous avec tant de confiance.

5 C'est pourquoi j'ai cru qu'il était nécessaire de prier nos frères de vous aller trouver avant moi, et d'achever de préparer la libéralité que vous avez promise, afin qu'elle soit prête comme une libéralité, et non comme un fruit de l'avarice.

6 Au reste, je vous avertis que celui qui sème peu moissonnera peu, et que celui qui sème abondamment moissonnera abondamment.

7 Que chacun donne selon qu'il l'a résolu en son cœur, non à regret, ni par contrainte ; car DIEU aime celui qui donne gaïement.

8 Et DIEU est tout-puissant pour vous combler de toutes sortes de grâces, afin qu'ayant toujours tout ce qui vous est nécessaire, vous ayez abondamment de quoi faire toutes sortes de bonnes œuvres ;

9 selon qu'il est écrit : Il a répandu, il a donné aux pauvres ; sa justice demeure éternellement.

10 Que celui donc qui fournit la semence au semeur, veuille aussi vous donner du pain pour manger et multiplier ce que vous avez semé, et augmenter les fruits de votre justice ;

11 afin que vous soyez enrichis en toute manière, pour faire toutes sortes de libéralités, et qu'ainsi nous ayons sujet de rendre des actions de grâces à DIEU.

12 Car l'administration de cette offrande ne pourvoira pas seulement aux besoins des saints, mais elle abondera aussi par les actions de grâces que plusieurs rendront à DIEU ;

13 A la vue des preuves de votre assistance envers *les Saints*, ils glorifieront DIEU, de la soumission que vous faites profession d'avoir pour l'évangile de Christ, et de la libéralité sincère dont vous usez envers eux, et envers tous les autres ;

14 et ils prieront pour vous, vous aimant affectueusement, à cause de l'excellente grâce que DIEU vous a faite.

15 Or, grâces soient rendues à DIEU de son don ineffable.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre traite de l'aumône et de la charité, de même que le précédent et Paul y marque particulièrement trois choses sur ce sujet, savoir la manière dont on doit faire la charité, la récompense des gens charitables et les bons effets que la charité produit.

I. Sur la manière, St. Paul dit que pour plaire à DIEU il faut donner autant qu'on le peut, avec abondance, avec joie et de bon cœur, parce que : *DIEU aime celui qui donne gaiement.*

II. Les promesses qu'il fait aux Corinthiens ne nous permettent pas de douter que DIEU ne récompense les personnes bienfaisantes et charitables, même par des bénédictions temporelles en multipliant leurs biens, en sorte qu'elles ont toujours, non seulement ce qui leur est nécessaire, mais aussi de quoi assister ceux qui sont dans l'indigence.

III. Nous devons bien considérer les bons effets que la charité produit, elle réjouit les Saints, elle console les affligés et les engage à louer DIEU, elle édifie l'église, elle fait que plusieurs, voyant la libéralité des fidèles, glorifient le Saint nom de DIEU, prient pour les personnes charitables et sont portées à les imiter, ce qui tourne à un plus grand avancement de la religion et de la piété.

Ces considérations doivent inciter fortement tous les chrétiens à la charité et c'est particulièrement à ceux à qui DIEU a donné du bien de profiter de ce que Saint Paul dit dans ce chapitre et dans le précédent.

CHAPITRE X

La vue de St. Paul dans ce chapitre et dans les suivants est de se défendre contre ceux qui tâchaient de diminuer son autorité parmi les Corinthiens et de le rendre méprisable.

C'est dans ce dessein qu'il parle premièrement de la puissance spirituelle que DIEU lui avait donnée et de l'usage qu'il en faisait pour l'édification de l'église.

Ensuite il dit qu'il n'était point rempli d'orgueil comme ceux qui parlaient mal de lui, qu'il ne prétendait point s'ingérer dans les travaux des autres, ni de s'attribuer la gloire, mais qu'il se contentait de la mesure de la grâce que DIEU lui avait départie et qu'au reste il espérait que, comme il avait annoncé le premier l'Évangile à Corinthe, il irait encore le prêcher dans des lieux plus éloignés où il n'avait pas encore été annoncé.

1 Au reste, je vous prie, moi Paul, par la douceur et par la bonté de Christ, moi, qui parais méprisable quand je suis avec vous, mais qui suis plein de hardiesse envers vous, quand je suis absent.

2 Je vous prie, dis-je, que quand je serai présent, je ne sois pas obligé de me servir avec confiance de cette hardiesse, avec laquelle j'ai dessein d'agir contre certaines personnes qui nous regardent comme si nous nous conduisions selon la chair.

3 Car, quoique nous vivions dans la chair, nous ne combattons point selon la chair.

4 Et les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles, mais elles sont puissantes par la vertu de DIEU pour renverser les forteresses,

5 et détruire tous les conseils et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de DIEU, et pour amener captives toutes les pensées, et les soumettre à l'obéissance de Christ ;

6 étant prêts à punir toute désobéissance, lorsque votre obéissance aura été accomplie.

7 Regardez-vous les choses selon l'apparence ? Si quelqu'un se persuade qu'il appartient à Christ, qu'il pense aussi en lui-même, que comme il appartient à Christ, nous lui appartenons aussi.

8 Et quand même je me glorifierais de quelque chose de plus, à cause de la puissance que le Seigneur nous a donnée pour l'édification, et non pour votre destruction, je n'en recevrais point de confusion,

9 afin qu'on ne croit pas que je veuille vous intimider par mes lettres.

10 Car ses lettres, dit-on, sont à la vérité graves et fortes ; mais la présence de son corps est faible, et sa parole est méprisable.

11 Que celui qui parle ainsi, considère que tels que nous sommes en paroles, dans nos lettres, étant absents, tels aussi nous sommes par nos actions, étant présents.

12 Car nous n'oserions nous mettre au rang de certaines personnes, qui se louent eux-mêmes, ni nous comparer à eux. Mais ils ne considèrent pas qu'ils se mesurent eux-mêmes par eux-mêmes, et qu'ils se comparent eux-mêmes avec eux-mêmes.

13 Mais, pour nous, nous ne nous glorifions point outre mesure ; mais nous nous glorifions de ce que, selon la mesure du partage que DIEU nous a assigné, nous sommes parvenus jusqu'à vous.

14 Car nous ne nous étendons pas plus que nous ne devons, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous, puisque nous y sommes parvenus en prêchant l'évangile de Christ.

15 Nous ne nous glorifions point outre mesure, c'est-à-dire, dans le travail des autres ; mais nous espérons que votre foi étant augmentée, nous nous étendrons beaucoup plus loin, selon le partage qui nous est assigné,

16 en prêchant l'évangile dans les pays qui sont au-delà du vôtre, sans nous glorifier de ce qui a déjà été fait dans le

partage des autres.

17 Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.

18 Car ce n'est pas celui qui se recommande soi-même, qui est approuvé, mais c'est celui que le Seigneur recommande.

RÉFLEXIONS

Le soin que Saint Paul prend de se justifier et de se défendre contre ceux qui le blâmaient et ce qu'il dit de son autorité et de la puissance spirituelle que DIEU lui avait donnée fait voir qu'on peut soutenir son innocence, pourvu qu'on le fasse avec modération et dans de bonnes vues.

Cela montre en particulier que bien que les serviteurs de DIEU doivent être entièrement éloignés de l'orgueil, il leur est pourtant permis et qu'ils y sont même obligés de soutenir l'honneur de leur ministère et de se servir de l'autorité qu'ils ont reçue de JÉSUS-CHRIST, conformément à ses intentions, résistant avec fermeté à tous ceux qui veulent empêcher l'édification de l'église et se proposant pour but, non leur propre gloire ou leurs intérêts, mais d'avancer le règne de DIEU, de détruire tout ce qui s'oppose à sa connaissance et d'amener les pensées des hommes à l'obéissance de JÉSUS-CHRIST.

Cela nous apprend aussi que les chrétiens doivent avoir leurs pasteurs en révérence et se soumettre à eux puisque leur charge vient aussi de JÉSUS-CHRIST et que, quoi qu'ils soient inférieurs aux apôtres, le Seigneur les a établis pour conduire son église.

Enfin, la manière dont Saint Paul parle de lui-même et les réflexions qu'il fait sur l'orgueil de ces docteurs qui lui étaient opposés nous doit faire reconnaître que l'humilité est le caractère des vrais ministres de JÉSUS-CHRIST, qu'ils doivent se renfermer dans les bornes de leur vocation et dans les fonctions auxquelles ils sont appelés et que c'est un très grand malheur pour l'église quand les ministres sont animés d'un esprit d'orgueil, de présomption, d'envie et de jalousie et qu'ils causent de la division et du trouble.

CHAPITRE XI

St. Paul dit aux corinthiens :

I. Que le grand amour qu'il avait pour eux et la crainte qu'ils ne se laissassent séduire par ceux qui travaillaient à l'abaisser le contraignait à leur parler; quoique malgré lui, des avantages dont DIEU l'avait enrichi et de ce qu'il avait fait pour eux.

II. Il les fait souvenir qu'il leur avait annoncé l'Évangile sans rien recevoir d'eux afin d'ôter tout prétexte aux faux apôtres qui n'en usaient pas comme lui.

III. Il montre qu'il pouvait se glorifier d'être au-dessus de ces faux docteurs qui étaient Juifs et cela par ses grands travaux et par ses souffrances dont il fait un dénombrement très remarquable.

1 Plût à DIEU que vous supportassiez un peu mon imprudence ! mais, je vous prie, supportez-moi.

2 Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de DIEU, parce que je vous ai engagés à un seul Époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge chaste.

3 Mais je crains que, comme le serpent séduisit Ève par sa ruse, vos esprits ne se laissent corrompre, se détournant de la simplicité qui est en Christ.

4 Car s'il venait quelqu'un qui vous prêchât un autre JÉSUS que celui que nous vous avons prêché, ou un autre Esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre évangile que celui que vous avez embrassé, vous le souffririez fort bien ;

5 Mais j'estime que je n'ai été en rien inférieur aux plus excellents apôtres.

6 Que si je suis comme un homme du commun à l'égard du langage, je ne le suis pas à l'égard de la connaissance ; mais nous nous sommes fait connaître parmi vous à tous égards et en toutes choses.

7 Ai-je donc mal fait de m'abaisser moi-même, afin que vous fussiez élevés, vous ayant annoncé gratuitement l'évangile de DIEU ?

8 J'ai dépouillé les autres Églises, en recevant d'elles de quoi m'entretenir, pour vous servir.

9 Et lorsque je me suis trouvé dans le besoin parmi vous, je n'ai été à charge à personne ; car les frères qui étaient venus de Macédoine, ont suppléé à ce qui me manquait ; et je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce fût, et je m'en garderai encore.

10 J'atteste la vérité de Christ, laquelle est en moi, que ce sujet que j'ai de me glorifier dans toute l'Achaïe, ne me sera point ôté.

11 Pourquoi ? Est-ce parce que je ne vous aime pas ? DIEU le sait.

12 Mais ce que j'en fais, et que je ferai encore, c'est afin d'ôter tout prétexte à ceux qui ne cherchent que des prétextes, et afin qu'il se trouve qu'ils n'ont aucun avantage sur nous dans les choses dont ils se vantent.

13 Car ces sortes de faux apôtres sont des ouvriers trompeurs, qui se déguisent en apôtres de Christ.

14 Et il ne faut pas s'en étonner, car Satan même se déguise en ange de lumière.

15 Il n'est donc pas surprenant si ses ministres se déguisent aussi en ministres de la justice, mais leur fin sera telle que leurs œuvres.

16 Je le dis encore : Que personne ne me regarde comme un imprudent ; sinon supportez mon imprudence, afin que je me glorifie aussi un peu.

17 Ce que je dis dans cette confiance avec laquelle je me glorifie, je ne *le* dis pas selon le Seigneur, mais comme par imprudence.

18 Puisque plusieurs se glorifient selon la chair, je me glorifierai aussi.

19 Car vous souffrez sans peine les imprudents, parce que vous êtes sages.

20 Même, si quelqu'un vous assujettit, si quelqu'un vous mange, si quelqu'un prend ce qui est à vous, si quelqu'un vous frappe au visage, vous le souffrez.

21 J'ai honte de le dire, on nous regarde comme si nous n'avions aucun pouvoir ; mais de quelque chose que quelqu'un ose se vanter (je parle en imprudent), j'ose aussi m'en vanter.

22 Sont-ils Hébreux ? je le suis aussi. Sont-ils Israélites ? je le suis aussi. Sont-ils de la postérité d'Abraham ? j'en suis aussi.

23 Sont-ils ministres de Christ (je parle en imprudent) ? je *le suis plus qu'eux ; j'ai souffert* plus de travaux qu'eux, plus de blessures, plus de prisons ; j'ai été plusieurs fois en danger de mort ;

24 j'ai reçu des Juifs cinq fois quarante coups de fouet moins un ;

25 J'ai été battu de verges trois fois ; j'ai été lapidé une fois ; j'ai fait naufrage trois fois ; j'ai passé un jour et une nuit dans le profond de la mer ;

26 j'ai été souvent en voyage ; j'ai été en danger sur les rivières, en danger de la part des voleurs, en danger parmi ceux de ma nation, en danger parmi les Gentils, en danger dans les déserts, en danger sur la mer, en danger parmi les faux frères ;

27 dans les peines, dans les travaux, dans les veilles, dans la faim, dans la soif, dans les jeûnes, dans le froid, dans la nudité.

28 Outre les choses qui me viennent du dehors, je suis comme assiégé tous les jours par les soucis que me donnent toutes les Églises.

29 Quelqu'un est-il affligé, que je n'en sois aussi affligé ? Quelqu'un est-il scandalisé, que je n'en sois aussi comme brûlé ?

30 S'il faut se glorifier, je me glorifierai de ce qui regarde mes afflictions.

31 DIEU qui est le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, et qui est béni éternellement, sait que je ne mens point.

32 A Damas, celui qui en était gouverneur pour le roi Arrétas, faisait faire la garde dans la ville des Damascéniens, voulant se saisir de moi ;

33 mais on me descendit de la muraille par une fenêtre, dans une corbeille, et j'échappai ainsi de ses mains.

RÉFLEXIONS

Ce qu'on remarque en général dans ce chapitre, c'est que Saint Paul y soutient l'honneur de son apostolat, mais d'une manière extrêmement humble et que, s'il parle avantageusement de soi-même, les adoucissements et les excuses qu'il apporte montrent assez qu'il était contraint d'en user ainsi. De là on doit conclure qu'il faut toujours parler de soi-même avec une grande modestie et qu'en particulier cette humilité et cette modestie conviennent aux ministres de JÉSUS-CHRIST, mais qu'ils peuvent pourtant défendre leur innocence et leur ministère lorsque cela est nécessaire pour l'édification publique.

II. La crainte que Saint Paul avait que les Corinthiens ne se laissassent détourner de la pureté et de la simplicité de l'Évangile par de faux docteurs et ce qu'il dit que les ministres de satan se transforment en anges de lumière avertit les chrétiens d'être sur leurs gardes, de bien discerner les doctrines et ceux qui les enseignent et de ne pas se laisser surprendre par de fausses apparences de piété et de zèle.

III. On voit ici que Saint Paul n'avait rien voulu recevoir des Corinthiens quoiqu'il les aimât et qu'il fût aimé d'eux. Il en usa de la sorte pour ne donner aucun prétexte à ceux qui cherchaient à le rendre suspect et pour montrer qu'il ne ressemblait pas aux faux docteurs qui le décriaient et qui étaient dans le fond des mercenaires. Ce caractère de prudence et de désintéressement doit se rencontrer dans tous les pasteurs et c'est ce qui donne un grand poids à leur ministère et à toutes leurs fonctions.

IV. On doit bien considérer le récit que l'Apôtre fait ici de ses grandes souffrances et de tant de dangers et de persécutions par où il avait passé et dont DIEU l'avait tiré. C'est là une belle preuve de son zèle, de sa sincérité et de la vérité de la doctrine qu'il annonçait. Cela montre aussi que les souffrances ne doivent point étonner les chrétiens et surtout les serviteurs de JÉSUS-CHRIST.

V. Enfin, St. Paul fait connaître qu'outre les souffrances qu'il endurait en sa personne, il était continuellement en souci pour les églises du Seigneur et qu'il n'arrivait aucun mal à l'église ou à quelqu'un des fidèles qu'il n'en fût affligé et

comme brûlé. Tous les vrais pasteurs sont animés du même esprit, les devoirs de leur ministère, le soin des âmes et les divers besoins de leurs troupeaux les occupent et les inquiètent jour et nuit et ils sont sensibles à ce qui regarde l'édification de l'église plus qu'à tout autre chose.

CHAPITRE XII

Saint Paul continuant à parler des avantages qui le distinguaient, des autres ministres fait le récit de son ravissement au Ciel, mais il le fait avec beaucoup d'humilité et de modestie.

Après cela il dit aux Corinthiens qu'il irait bientôt vers eux et comme il ne leur avait pas été à charge par le passé, il ne serait point encore. Il leur témoigne une extrême tendresse et il déclare qu'il ne leur avait écrit comme il venait de le faire que pour leur édification et afin qu'il ne fût pas obligé de les traiter avec sévérité lorsqu'il irait à Corinthe.

- 1 Certainement il ne me convient pas de me vanter, car j'en viendrai jusqu'aux visions et aux révélations du Seigneur.
- 2 Je connais un homme en Christ, qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, il y a plus de quatorze ans (si ce fut en corps, je ne sais ; si ce fut sans son corps, je ne sais ; DIEU le sait),
- 3 et je sais que cet homme (si ce fut en son corps, ou si ce fut sans son corps, je ne sais, DIEU le sait),
- 4 fut ravi dans le paradis, et y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas possible à l'homme d'exprimer.
- 5 Je puis me glorifier d'être cet homme-là ; mais pour ce qui est de moi, je ne me glorifierai que de mes afflictions.
- 6 Si je voulais me glorifier, je ne serais point imprudent, car je ne dirais que la vérité ; mais je m'en abstiens, afin que personne ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il m'entend dire.
- 7 Et de peur que je ne m'élevasse trop, à cause de l'excellence de mes révélations, il m'a été mis une écharde dans la chair, un ange de Satan, pour me souffleter, et pour m'empêcher de m'élever.
- 8 Trois fois j'ai prié le Seigneur, que cet ange de Satan se retirât de moi.
- 9 Mais il m'a dit : Ma grâce te suffit ; car ma force s'accomplit dans la faiblesse. Je me glorifierai donc plus volontiers dans mes faiblesses, afin que la force de Christ habite en moi.
- 10 C'est pourquoi je me plais dans les faiblesses, dans les opprobres, dans les misères, dans les persécutions, dans les afflictions extrêmes pour Christ ; car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.
- 11 J'ai été imprudent en me vantant ; c'est vous qui m'y avez contraint, car c'était à vous à parler avantageusement de moi, vu que je n'ai été inférieur en rien aux plus excellents apôtres, quoique je ne sois rien.
- 12 Aussi les preuves de mon apostolat ont-elles éclaté parmi vous par une patience à toute épreuve, par des prodiges, par des merveilles et par des miracles.
- 13 Car, en quoi avez-vous été inférieurs aux autres Eglises, sinon en ce que je ne vous ai point été à charge ; pardonnez-moi ce tort que je vous ai fait.
- 14 Voici pour la troisième fois que je suis prêt à vous aller voir ; et je ne vous serai point à charge, car ce n'est pas vos biens que je cherche, c'est vous-mêmes ; aussi n'est-ce pas aux enfants à amasser du bien pour leurs pères ; mais c'est aux pères à en amasser pour leurs enfants.
- 15 Et pour moi je dépenserai très volontiers pour vous tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour vos âmes ; quoique, vous aimant avec tant d'affection, je sois moins aimé.
- 16 On dira peut-être que, si je ne vous ai point été à charge, c'est qu'étant un homme artificieux, j'ai voulu user de finesse pour vous surprendre.
- 17 Mais ai-je tiré du profit de vous par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés ?
- 18 J'ai prié Tite d'aller vous voir, et j'ai envoyé un de nos frères avec lui. Tite a-t-il tiré du profit de vous ? N'avons-nous pas agi par le même esprit ? n'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ?
- 19 Pensez-vous que nous voulions encore nous justifier auprès de vous ? Nous parlons devant DIEU en Christ ; et tout cela, mes très chers frères, pour votre édification.
- 20 Car je crains qu'à mon arrivée je ne vous trouve pas tels que je voudrais, et que vous aussi ne me trouviez pas tel que vous voudriez, et qu'il n'y ait parmi vous des contestations, des jalousies, des animosités, des dissensions, des médisances, des rapports, de l'orgueil et des troubles ;
- 21 et qu'étant retourné vers vous, mon DIEU ne m'humilie, et que je ne sois en pleurs au sujet de plusieurs, qui ayant péché ci-devant, ne se sont point amendés de l'impureté, de la fornication et des impudicités qu'ils ont commises.

RÉFLEXIONS

Le ravissement de Saint Paul dont il est parlé dans ce chapitre a été un privilège tout à fait glorieux pour cet Apôtre et qui prouve que sa vocation était divine et en même temps qu'il y a une vie et une gloire éternelle réservée dans le Ciel pour les fidèles. La manière dont St. Paul rapporte ce ravissement et les excuses dont il se sert en faisant ce récit montrent qu'il peut nous être permis de parler des grâces que DIEU nous a accordées, mais il ne faut le faire que lorsque cela est nécessaire pour la gloire de DIEU et toujours avec un humble sentiment de notre indignité et nullement pour nous vanter ou pour nous élever.

Cet Apôtre dit que DIEU avait mis une écharde en sa chair, c'est-à-dire en son corps, afin qu'il ne s'élevât pas à cause des révélations qu'il avait eues lorsqu'il fut ravi dans le paradis et qu'un mauvais ange le faisait souffrir par la permission de DIEU. Cela nous montre qu'il est dangereux qu'on ne s'élève quand on a quelque avantage considérable et qu'il est nécessaire que DIEU envoie, même aux plus Saints, des afflictions et des sujets de mortification pour les contenir dans l'humilité. Saint Paul nous apprend qu'il avait prié instamment pour être délivré de cette affliction, mais que le Seigneur ne lui accorda pas sa demande et qu'il dit : *Ma grâce te suffit.*

DIEU ne manque jamais d'accorder les grâces qui regardent les besoins de l'âme et du salut à ceux qui les lui demandent, mais il n'exauce pas toujours les prières qui tendent à obtenir la délivrance des maux du corps. Alors sa grâce qui donne la force de les endurer doit nous suffire et il ne nous laisse dans la souffrance qu'afin de faire voir d'autant mieux sa vertu dans notre faiblesse.

Enfin, Saint Paul marque ici l'affection tendre et paternelle dont il était animé envers les Corinthiens. Il n'avait en vue que de les édifier, il était prêt à donner sa vie pour eux et il craignait même d'être obligé de traiter avec sévérité ceux qui ne s'étaient pas amendés.

Tels sont les sentiments des fidèles pasteurs, ils aiment tendrement leurs troupeaux, ils se dévouent entièrement à leur édification et c'est toujours un sujet de douleur pour eux de se voir contraints d'employer la rigueur des censures contre ceux qui donnent du scandale et qui sont incorrigibles.

CHAPITRE XIII

L'Apôtre avertit encore une fois les Corinthiens qu'il irait les voir; qu'il n'épargnerait point ceux qui ne se seraient pas amendés et que, puisque quelques-uns d'entre eux semblaient douter de son autorité, il leur ferait sentir par l'expérience et par les effets que, comme JÉSUS-CHRIST quoi qu'il eût été un homme faible régnait par la puissance de DIEU, lui aussi, quoiqu'on le regardât comme un homme infirme et même méprisable, avait pourtant reçu la puissance et l'autorité d'un apôtre de JÉSUS-CHRIST. Il les exhorte à s'examiner eux-mêmes et à se corriger et il leur dit qu'il ne souhaitait rien tant que de les trouver dans un bon état afin qu'il ne fût pas contraint d'user de sévérité envers eux, dût-on même révoquer en doute sa qualité d'apôtre.

Il finit par une exhortation générale à l'amendement et à la paix et par des vœux.

1 Voici la troisième fois que je suis prêt à vous aller voir. Sur le rapport de deux ou trois témoins toute affaire sera décidée.

2 J'ai déjà dit, et je le dis encore pour la seconde fois, comme si j'étais présent, et maintenant étant absent, je l'écris à ceux qui ont péché ci-devant, et à tous les autres, que si je retourne chez vous, je n'épargnerai personne ;

3 puisque vous cherchez une preuve que Christ parle par moi, lui qui n'est point faible à votre égard, mais qui est puissant au milieu de vous.

4 Car encore qu'il ait été crucifié selon la faiblesse de la chair, toutefois, il est vivant par la puissance de DIEU ; et nous de même, nous sommes aussi faibles comme lui, mais nous vivrons avec lui par la puissance de DIEU au milieu de vous.

5 Examinez-vous vous-mêmes, pour voir si vous êtes dans la foi ; éprouvez-vous vous-mêmes ; ne reconnaissez-vous pas vous-mêmes que JÉSUS-CHRIST est en vous ? à moins que, peut-être, vous ne fussiez réprouvés.

6 Mais j'espère que vous reconnaîtrez que pour nous, nous ne sommes point réprouvés.

7 Et je prie DIEU que vous ne fassiez aucun mal ; non pour nous attirer de l'approbation, mais afin que vous fassiez ce qui est bon, dussions-nous être désapprouvés nous-mêmes.

8 Car nous n'avons aucune puissance contre la vérité, nous n'en avons que pour la vérité.

9 Et nous avons de la joie, lorsque nous sommes dans la faiblesse, pourvu que vous soyez forts ; et ce que nous demandons à DIEU, c'est votre parfait affermissement.

10 C'est pourquoi j'écris ces choses étant absent, afin que lorsque je serai présent, je ne sois pas obligé d'user de sévérité, selon la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, et non pour détruire.

11 Au reste, mes frères, soyez joyeux ; tendez à la perfection ; consolez-vous ; ayez un même sentiment ; vivez en paix ; et le DIEU de charité et de paix sera avec vous.

12 Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13 La grâce du Seigneur JÉSUS-CHRIST, l'amour de DIEU, et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer dans ce chapitre le zèle et en même temps la douceur, la charité et l'humilité de St. Paul. Cet Apôtre était résolu à ne pas épargner ceux qui seraient incorrigibles, cependant il souhaitait qu'ils s'amendassent et qu'il ne se vît pas obligé de se servir contre eux de la puissance qu'il avait reçue de JÉSUS-CHRIST en qualité d'Apôtre.

À l'imitation de St. Paul, les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent être animés d'un esprit de charité et d'humilité, se servir autant qu'ils le peuvent de la douceur plutôt que de la rigueur et cependant ne pas épargner les pécheurs endurcis lorsque la nécessité le demande. Il paraît aussi de là qu'il est plus louable et plus agréable à DIEU que les chrétiens fassent leur devoir d'eux-mêmes et volontairement que s'il fallait employer les menaces ou les censures de l'église pour les y engager.

St. Paul conclut cette épître en exhortant les Corinthiens à la joie spirituelle, à l'amendement et à la paix par ces paroles : *Au reste mes frères, soyez dans la joie, tendez à la perfection, consolez-vous, ayez un même sentiment, vivez en paix et le DIEU d'amour et de paix sera avec vous.*

C'est là l'état auquel tous les chrétiens doivent aspirer et dans lequel ils doivent s'affermir de plus en plus et c'est aussi le moyen d'avoir part à l'amour de DIEU, à sa paix et aux effets de sa miséricorde en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

La seconde épître aux Corinthiens a été écrite de Philippes de Macédoine, et portée par Tite et Luc.

EPITRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
GALATES

ARGUMENT

Dans l'épître aux Galates, qui fut écrite environ l'an 52 de notre Seigneur, Saint Paul combat ceux qui enseignaient que pour être sauvé ce n'était pas assez de croire en JÉSUS-CHRIST, mais qu'il fallait de plus être circoncis et garder les cérémonies de la loi de Moïse. L'apôtre prouve contre ces gens-là que les chrétiens sont justifiés par la seule foi en JÉSUS-CHRIST sans qu'ils soient obligés d'observer ces cérémonies.

Il exhorte ensuite les Galates à demeurer dans cette liberté, mais il les avertit de n'en pas abuser pour vivre dans le libertinage.

CHAPITRE I.

Dans le premier chapitre St. Paul, après la salutation, censure les Galates de ce qu'ils s'étaient écartés de la doctrine qu'il leur avait enseignée et qui était la seule doctrine qu'il fallût recevoir.

Il leur dit ensuite qu'il tenait cette doctrine de la révélation de JÉSUS-CHRIST et non d'aucun homme et, pour cet effet, il les fait souvenir qu'il avait été autrefois fort zélé pour les cérémonies et pour les traditions des Juifs, qu'il avait même été un ardent persécuteur des chrétiens, mais que DIEU l'avait appelé à la connaissance de la vérité et qu'incontinent après sa conversion il avait prêché l'Évangile en divers lieux sans consulter aucun homme, ni aucun apôtre. L'apôtre Saint Paul dit cela pour montrer qu'il avait reçu sa vocation de JÉSUS-CHRIST et non de Saint Pierre, ni de qui que ce fût et qu'il avait la même autorité que les autres apôtres, ce que les faux docteurs lui contestaient.

1 Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par aucun homme, mais par JÉSUS-CHRIST et par DIEU le Père, qui l'a ressuscité ;

2 et tous les frères qui sont avec moi, aux Eglises de Galatie ;

3 la grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU le Père, et par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST,

4 qui s'est donné soi-même pour nos péchés, afin de nous retirer de ce siècle mauvais, selon la volonté de DIEU notre Père,

5 auquel soit gloire aux siècles des siècles. Amen.

6 Je m'étonne qu'en abandonnant celui qui vous avait appelés à la grâce de JÉSUS-CHRIST, vous ayez passé si promptement à un autre évangile ;

7 non qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'évangile de Christ.

8 Mais si quelqu'un vous annonce un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous-mêmes, ou un ange du ciel, qu'il soit anathème.

9 Je vous l'ai dit, et je le dis encore : Si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème.

10 Car, ce que je prêche, est-il des hommes ou de DIEU ; ou cherché-je à plaire aux hommes ? Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ.

11 Je vous déclare donc, mes frères, que l'évangile que j'ai annoncé ne vient point de l'homme ;

- 12 car je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais je l'ai reçu par la révélation de JÉSUS-CHRIST.
 13 Vous avez ouï dire quelle était autrefois ma conduite dans le judaïsme ; avec quel excès je persécutais l'Eglise de DIEU et la ravageais ;
 14 et que je faisais plus de progrès dans le judaïsme que plusieurs de mon âge et de ma nation, étant le plus ardent zélateur des traditions de mes pères.
 15 Mais quand il plut à DIEU, qui m'avait choisi dès ma naissance, et qui m'a appelé par sa grâce,
 16 de me faire connaître son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les Gentils, je le fis aussitôt, sans consulter la chair et le sang ;
 17 et je ne retournai point à Jérusalem, pour voir ceux qui avaient été apôtres avant moi ; mais je m'en allai en Arabie, et je revins encore à Damas.
 18 Ce ne fut qu'au bout de trois ans que je retournai à Jérusalem pour y voir Pierre ; et je demurai chez lui quinze jours ;
 19 et je n'y vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur.
 20 Or, dans les choses que je vous écris, je proteste devant DIEU que je ne mens point.
 21 Depuis, j'allai dans le pays de Syrie et de Cilicie ;
 22 et j'étais inconnu de visage aux Eglises de Judée qui avaient cru en JÉSUS-CHRIST.
 23 Mais elles avaient seulement ouï dire : Celui qui nous persécutait autrefois annonce maintenant la foi, qu'il s'efforçait alors de détruire.
 24 Et elles glorifiaient DIEU à cause de moi.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous présente ces deux réflexions principales :

I. Que les chrétiens ne doivent jamais se détourner de la pure doctrine de l'Évangile qui a été annoncée et mise par écrit par les apôtres et qu'ils doivent fuir tous ceux qui voudraient leur annoncer une autre doctrine que celle-là et leur proposer un autre moyen de salut que la foi en JÉSUS-CHRIST.

II. Le récit que St. Paul fait de sa conversion et ce qu'il dit pour montrer qu'il tenait son autorité de JÉSUS-CHRIST nous oblige d'un côté à recevoir la doctrine de cet Apôtre comme divine et à nous y soumettre et de l'autre à reconnaître la miséricorde du Seigneur et la puissance de sa grâce envers ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'égarement, de quoi l'on voit un illustre exemple en St. Paul que DIEU convertit et appela à la charge d' Apôtre et qui était auparavant un ennemi déclaré de la religion chrétienne.

CHAPITRE II.

Saint Paul, pour soutenir sa vocation et son autorité et pour faire voir qu'il n'était pas inférieur aux autres apôtres dit non seulement que sa doctrine avait été approuvée à Jérusalem par Saint Pierre et par Saint Jacques et par Saint Jean, mais que même il avait repris Saint Pierre, de ce que cet Apôtre, par une trop grande complaisance pour les Juifs, n'osait pas manger avec les Gentils qui avaient cru en JÉSUS-CHRIST, ce qui aurait pu autoriser les préjugés des Juifs et donner lieu de croire que les Gentils devaient s'assujettir aux cérémonies de la loi de Moïse.

Il enseigne après cela que, tant les Juifs, que les Gentils sont justifiés par la seule foi en JÉSUS-CHRIST, mais il montre en même temps que, bien loin que cette doctrine favorisât le relâchement, au contraire, la foi en JÉSUS-CHRIST crucifié retirait les hommes du péché et les faisait vivre d'une vie toute spirituelle.

- 1 Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabas, et je pris aussi Tite avec moi.
 2 Or, j'y montai en suite d'une révélation, et j'exposai aux fidèles et en particulier à ceux qui sont les plus considérés, l'évangile que je prêche parmi les Gentils ; ce que je fis de peur que je ne courusse ou que je n'eusse couru en vain.
 3 Et même Tite, qui était avec moi, quoiqu'il fût Grec, ne fut point obligé de se faire circoncire.
 4 Bien qu'il y eût de faux frères qui s'étaient introduits parmi nous, et qui s'y étaient glissés secrètement, pour épier la liberté que nous avons en JÉSUS-CHRIST, afin de nous réduire en servitude ;
 5 Nous ne leur cédâmes point, pour nous assujettir à ce qu'ils voulaient ; non pas même un moment, afin que la vérité de l'évangile fût maintenue parmi vous.
 6 Pour ce qui est de ceux qui sont les plus considérés (il ne m'importe point quels ils ont été autrefois, car DIEU n'a point acception de personne), ceux, dis-je, qui sont les plus considérés, ne m'ont rien communiqué.
 7 Au contraire, quand ils virent que la commission de prêcher l'évangile aux incirconcis, m'avait été confiée, comme celle de le prêcher aux circoncis l'avait été à Pierre ;
 8 (car celui qui a agi efficacement dans Pierre, pour le rendre apôtre des Juifs, a aussi agi efficacement en moi, pour me rendre apôtre des Gentils.)
 9 Jacques, dis-je, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, ayant reconnu la grâce qui m'avait été donnée, me donnèrent à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allassions vers les Gentils, et eux vers

les Juifs.

10 Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres ; ce qu'aussi j'ai eu soin de faire.

11 Et même, lorsque Pierre fut arrivé à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il méritait d'être repris.

12 Car, avant que quelques personnes qui avaient été envoyées par Jacques, fussent venues, il mangeait avec les Gentils ; mais dès qu'elles furent arrivées, il se retira et se sépara des Gentils, craignant ceux de la circoncision.

13 Et les autres Juifs usaient aussi de la même dissimulation que lui, de sorte que Barnabas même se laissait entraîner à dissimuler comme eux.

14 Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit pied, selon la vérité de l'évangile, je dis à Pierre, en présence de tous : Si toi, qui es Juif, vis comme les Gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi obliges-tu les Gentils à judaïser ?

15 Pour nous qui sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les Gentils,

16 Ayant connu que ce n'est pas par les œuvres de la loi, mais par la foi en JÉSUS-CHRIST, que l'homme est justifié, nous avons nous-mêmes cru en JÉSUS-CHRIST, afin d'être justifiés par la foi en JÉSUS-CHRIST, et non par les œuvres de la loi, parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la loi.

17 Que, si en cherchant à être justifiés par Christ, nous sommes aussi trouvés pécheurs, Christ est-il donc ministre du péché ? Loin de nous cette pensée.

18 Car si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je fais voir que je suis moi-même un prévaricateur ;

19 parce que par la loi même je suis mort à la loi, afin que je vive à DIEU.

20 Je suis crucifié avec Christ, et je vis, non plus moi-même, mais Christ vit en moi ; et si je vis encore dans ce corps mortel, je vis dans la foi au Fils de DIEU qui m'a aimé, et qui s'est donné soi-même pour moi.

21 Ainsi, je n'anéantis point la grâce de DIEU, car si la justice vient de la loi, Christ est donc mort en vain.

RÉFLEXIONS

Nous avons à remarquer ces deux choses dans ce chapitre :

I. La première est l'autorité, la sincérité et le zèle avec lequel Saint Paul annonçait la pure doctrine de l'Évangile, jusque-là qu'il reprit St. Pierre qui, par trop d'égard pour les Juifs, évitait le commerce des Gentils. Cela montre à tous les chrétiens et surtout aux ministres de l'Évangile qu'ils doivent toujours suivre leur vocation et marcher de droit pied selon la vérité et que jamais on ne doit user d'aucun déguisement ni de la moindre dissimulation en matière de religion.

II. Saint Paul établit dans ce chapitre la doctrine de la justification par la seule foi en JÉSUS-CHRIST, mais il enseigne en même temps très expressément que cette doctrine n'autorise en aucune manière les hommes à vivre dans le péché, qu'au contraire, la vraie foi qui nous justifie détruit nécessairement le péché en nous et nous fait vivre à DIEU. C'est ce que St. Paul nous apprend par ces belles paroles qui marquent si bien l'état et les sentiments d'un vrai fidèle qui croit en JÉSUS-CHRIST : *Je suis crucifié avec Christ et je ne vis non plus moi-même, mais Christ vit en moi ; et si je vis encore dans ce corps mortel, je vis dans la foi du fils de DIEU qui m'a aimé et qui s'est donné soi-même pour moi.*

CHAPITRE III.

Saint Paul censure les Galates de ce qu'ils s'étaient détournés de la doctrine qu'ils avaient auparavant embrassée. Il entend cette doctrine qu'il enseigne qu'on est justifié par la foi en JÉSUS-CHRIST sans les œuvres de la loi. Et pour montrer que cette doctrine était la seule véritable il leur fait remarquer :

I. Que lorsqu'ils l'avaient reçues, DIEU leur avait communiqué les dons miraculeux du Saint-Esprit.

II. Il prouve par l'exemple d'Abraham, par la nature des promesses qui lui avaient été faites et à sa postérité et par la malédiction que la loi dénonce à ceux qui ne l'accompliraient pas parfaitement que tous les hommes et les Gentils même ont dû être justifiés par la foi en JÉSUS-CHRIST, d'où il s'ensuit que ceux qui prétendraient être justifiés par la loi se privaient de ces promesses et demeuraient sous la malédiction.

Il confirme cela en remarquant que la loi de Moïse, qui n'a été donnée que longtemps après la promesse que DIEU avait faite à Abraham, n'avait pu anéantir cette promesse,

Mais que DIEU avait donné cette loi par le ministère de Moïse qui était médiateur entre DIEU et le peuple pour retenir les Israélites dans leur devoir en attendant que JÉSUS-CHRIST vint et afin de préparer les hommes à recevoir la grâce qui devait les rendre tous enfants de DIEU, tant les Juifs que les Gentils, selon la promesse qui avait été faite au patriarche Abraham.

1 Ô Galates dépourvus de sens, qui vous a enchantés pour ne plus obéir à la vérité, vous, aux yeux de qui JÉSUS-CHRIST a été si vivement dépeint, et comme s'il eût été crucifié parmi vous ?

2 Je ne vous ferai que cette seule question : Avez-vous reçu l'Esprit par les œuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ?

3 Avez-vous tellement perdu le sens, qu'après avoir commencé par l'Esprit, vous finissiez maintenant par la chair ?

4 Avez-vous tant souffert en vain ? si toutefois c'est en vain.

- 5 Celui donc qui vous communique l'Esprit, et qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi ou par la prédication de la foi ?
- 6 Comme Abraham crut à DIEU, et que cela lui fut imputé à justice ;
- 7 sachez de même, que ceux qui ont la foi, sont les enfants d'Abraham.
- 8 Aussi l'Ecriture, prévoyant que DIEU justifierait les Gentils par la foi, a évangélisé par avance à Abraham, en lui disant : Toutes les nations seront bénies en toi.
- 9 Ainsi ceux qui croient, sont bénis avec Abraham qui a cru.
- 10 Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi, sont sous la malédiction, puisqu'il est écrit : Maudit est quiconque ne persévère dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi, pour les faire.
- 11 Et que nul ne soit justifié devant DIEU par la loi, cela paraît, parce qu'il est dit que le juste vivra par la foi.
- 12 Or la loi ne justifie pas par la foi, mais elle dit que l'homme qui aura fait ces choses, vivra par elles.
- 13 Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous (car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois) ;
- 14 afin que la bénédiction promise à Abraham se répandît sur les Gentils par JÉSUS-CHRIST, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.
- 15 Mes frères, je me servirai d'une comparaison tirée des usages des hommes : lorsqu'un contrat a été confirmé par un homme, personne ne le casse, ni n'y ajoute rien.
- 16 Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il ne dit pas : et à ses postérités, comme s'il eût parlé de plusieurs ; mais il dit comme parlant d'une seule : et à ta postérité, qui est Christ.
- 17 Voici donc ce que je dis : que l'alliance que DIEU a auparavant confirmée en JÉSUS-CHRIST, n'a pu être annulée, ni la promesse abolie par la loi, qui n'est venue que quatre cent trente ans après.
- 18 Car, si l'héritage est donné par la loi, il ne l'est plus par la promesse. Or, DIEU l'a donné à Abraham par la promesse.
- 19 A quoi donc sert la loi ? Elle a été ajoutée à la promesse, à cause des transgressions, jusqu'à la venue de la postérité à qui la promesse avait été faite ; et elle fut donnée par les anges, et par l'entremise d'un Médiateur.
- 20 Or le Médiateur ne l'est pas d'un seul, mais il n'y a qu'un seul DIEU.
- 21 La loi donc est-elle contraire aux promesses de DIEU ? Nullement ; car si la loi qui a été donnée eût pu donner la vie, la justice viendrait véritablement de la loi.
- 22 Mais l'Ecriture a tout renfermé dans le péché, afin que ce qui avait été promis, fût donné, par la foi en JÉSUS-CHRIST, à ceux qui croient.
- 23 Or, avant que la foi vînt, nous étions comme renfermés sous la garde de la loi, en attendant la foi qui devait être révélée.
- 24 Ainsi, la loi a été notre conducteur pour nous amener à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.
- 25 Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce conducteur.
- 26 Car vous êtes tous enfants de DIEU par la foi en JÉSUS-CHRIST.
- 27 Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez été revêtus de JÉSUS-CHRIST.
- 28 Il n'y a plus ni de Juif ni de Grec ; il n'y a plus d'esclave ni de libre ; il n'y a plus d'homme ni de femme ; car vous n'êtes tous qu'un en JÉSUS-CHRIST.
- 29 Que si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, et les héritiers selon la promesse.

RÉFLEXIONS

Nous avons à considérer sur ce chapitre :

I. Que c'est une grande folie et un extrême aveuglement de se détourner de la vérité après l'avoir connue et de finir mal après avoir bien commencé.

II. Que les dons miraculeux du Saint-Esprit qui furent communiqués aux premiers chrétiens prouvent la divinité de la doctrine qu'ils avaient embrassée et son excellence par-dessus la loi.

III. Il faut faire attention aux preuves que St. Paul allègue pour montrer que c'est par la foi en JÉSUS-CHRIST que les hommes sont justifiés et qui sont prises de l'exemple d'Abraham, des promesses que DIEU lui avait faites, de la malédiction que la loi dénonçait aux Israélites et du temps auquel la loi avait été donnée. La manière dont l'Apôtre raisonne sur ce sujet fait voir qu'il avait reçu de DIEU des lumières extraordinaires. Cela doit aussi nous faire reconnaître la vérité de sa doctrine puisqu'on en trouve des preuves si solides dans la loi même et dans l'alliance que DIEU avait traitée avec Abraham.

IV. Enfin, la sagesse et la bonté de DIEU paraissent d'une manière très sensible en ce qu'il avait donné la loi pour réprimer le péché et pour amener les hommes à JÉSUS-CHRIST en attendant que le temps fût venu auquel il les recevrait tous dans son alliance, tant les Juifs que les païens.

Reconnaissons par-là, qu'ayant le bonheur de vivre dans ces temps heureux et qu'étant devenus les enfants et les héritiers de DIEU par la foi en JÉSUS-CHRIST, nous sommes obligés de lui rendre une obéissance sincère et filiale et

d'accomplir les devoirs auxquels nous engage l'alliance de grâce dans laquelle nous avons été reçus.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre a trois parties :

I. Dans la première, St. Paul, pour montrer combien les Galates avaient de tort de vouloir s'assujettir de nouveau aux cérémonies de la loi de Moïse, leur met devant les yeux la différence qu'il y a entre l'état où les Juifs était sous la loi et l'heureux état où les chrétiens sont sous l'Évangile, ayant le bonheur d'avoir été adopté pour être les enfants de DIEU. C'est ce qu'il représente par la comparaison de l'état d'un enfant qui vit sous des tuteurs et de celui où se trouve un fils qui a l'administration de ses biens.

II. Il leur parle de la grande affection qu'il leur portait et de celle qu'ils avaient eue autrefois pour lui et il leur marque l'inquiétude où il était à leur sujet.

III. Pour représenter la différence qu'il y avait entre l'alliance de la loi et celle de l'Évangile et entre ceux qui s'attachaient à l'une ou à l'autre, il se sert de l'image d'Ismaël et d'Isaac, les deux fils d'Abraham, dont l'un était né, selon le cours de la nature, d'Agar qui était servante et l'autre était né par un miracle, et ensuite de la promesse de DIEU, de Sara qui était libre et la femme d'Abraham.

1 Je dis donc que pendant tout le temps que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien de l'esclave, quoiqu'il soit maître de tout ;

2 mais il est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par le père.

3 Nous aussi de même, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage des rudiments du monde.

4 Mais, lorsque les temps ont été accomplis, DIEU a envoyé son Fils, né d'une femme, et assujetti à la loi ;

5 afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, et afin que nous reçussions l'adoption des enfants.

6 Et parce que vous êtes enfants, DIEU a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son fils, lequel crie Abba : c'est-à-dire, Père.

7 C'est pourquoi vous n'êtes plus esclave, mais vous êtes fils, et si vous êtes fils, vous êtes héritiers de DIEU par JÉSUS-CHRIST.

8 Autrefois, lorsque vous ne connaissiez point DIEU, vous serviez des dieux qui ne le sont point de leur nature.

9 Mais maintenant que vous avez connu DIEU, ou plutôt que DIEU vous a connus, comment retournez-vous encore à ces faibles et misérables rudiments, auxquels vous voulez vous assujettir de nouveau ?

10 Vous observez les jours, les mois, les temps et les années.

11 Je crains pour vous que je n'aie travaillé en vain à votre égard.

12 Soyez comme moi, car aussi je suis comme vous, je vous en prie, mes frères, vous ne m'avez fait aucun tort ;

13 et vous savez que je vous ai annoncé ci-devant l'évangile, dans les afflictions de la chair.

14 Et vous ne m'avez point méprisé ni rejeté, à cause de ces épreuves que je souffrais dans ma chair ; mais vous m'avez reçu comme un ange de DIEU, et comme JÉSUS-CHRIST même.

15 Qu'est-ce donc qui faisait alors votre bonheur ? Car je vous rends témoignage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner.

16 Suis-je donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité ?

17 Ils sont zélés pour vous ; mais ce n'est pas comme il faut ; au contraire, ils veulent vous détacher de nous, afin que vous soyez zélés pour eux.

18 Mais il est bon d'être zélé pour le bien en tout temps, et non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous.

19 Mes petits-enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous ;

20 je voudrais être à présent avec vous, et changer de langage ; car je suis dans une grande inquiétude pour vous.

21 Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point la loi ?

22 Car il est écrit, qu'Abraham eut deux fils ; l'un d'une esclave, et l'autre de sa femme, qui était libre.

23 Mais celui qu'il eut de l'esclave, naquit selon la chair ; et celui qu'il eut de celle qui était libre, naquit en vertu de la promesse.

24 Cela doit s'entendre allégoriquement ; car ces femmes sont deux alliances, l'une du mont de Sina, qui ne met au monde que des esclaves, et c'est Agar.

25 Car Agar signifie Sina, qui est une montagne d'Arabie, et elle a du rapport avec la Jérusalem d'à présent, qui est esclave avec ses enfants.

26 Mais la Jérusalem d'en haut est libre, et c'est elle qui est la mère de nous tous.

27 Car il est écrit : Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantais point ; efforce-toi, et pousse des cris, toi, qui n'avais point été en travail d'enfant ; car celle qui était délaissée, aura beaucoup plus d'enfants que celle qui avait un mari.

28 Pour nous, mes frères, nous sommes les enfants de la promesse, de même qu'Isaac.

29 Mais, comme alors, celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'Esprit, il en est de même

maintenant.

30 Mais que dit l'Écriture ? Chasse l'esclave et son fils ; car le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre.

31 Or, mes frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave ; mais nous le sommes de la femme libre.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous instruit en général de la différence qu'il y a entre les Juifs et les chrétiens et il montre combien nous sommes heureux de vivre sous la dispensation de l'Évangile et d'avoir été adopté de DIEU pour être ses enfants par la foi en JÉSUS-CHRIST. Cette doctrine doit exciter en nous un vif sentiment de notre bonheur et une grande reconnaissance envers DIEU, elle doit nous inspirer des sentiments dignes de la gloire de notre adoption et nous porter surtout à vivre comme les enfants de DIEU et à lui obéir volontairement et par un principe d'amour.

II. Comme St. Paul travaillait avec un grand zèle à rétablir parmi les Galates la pureté de la foi et à empêcher qu'ils ne mêlassent les cérémonies de Moïse avec l'Évangile, les ministres de JÉSUS-CHRIST doivent s'appliquer à maintenir la religion dans sa pureté et à préserver leurs troupeaux de l'erreur et du vice. Et si les Galates étaient blâmables de ce qu'après avoir été affranchis par JÉSUS-CHRIST des cérémonies de Moïse, ils voulaient s'y assujettir de nouveau, les chrétiens ne le sont pas moins qui, étant éclairés des lumières de la foi, s'attachent encore aux choses vaines et frivoles de ce monde.

III. L'allégorie de Sara et d'Agar par laquelle l'Apôtre Saint Paul représentait l'état différent de ceux qui voulaient demeurer sous l'alliance de la loi et de ceux qui s'arrêtaient uniquement à celle de l'Évangile peut aussi être appliquée aux chrétiens et elle nous met devant les yeux la différence qu'il y a entre ceux qui cherchent leur bonheur dans les choses de la terre et qui demeurent sous l'esclavage du péché et ceux qui, étant affranchis de cette servitude, jouissent de la liberté des enfants de DIEU.

IV. On remarque dans ce chapitre que les Galates avaient eu dans les commencements un respect et un amour extraordinaire pour St. Paul, mais que cet apôtre craignait qu'ils n'eussent changé à son égard, quoiqu'il les aimât toujours avec la même tendresse qu'il avait fait auparavant.

Les chrétiens doivent chérir et honorer les bons pasteurs, mais ceux qui ayant eu ces sentiments ne les conservent pas ou qui conçoivent même de l'aversion contre eux quand ils leur disent la vérité sont extrêmement condamnables.

Pour ce qui est des fidèles serviteurs de DIEU, ils ont toujours pour l'église du Seigneur l'affection la plus tendre, ils sont continuellement en inquiétude pour les brebis qui leur sont confiées et ils ressentent la plus vive douleur lorsqu'elles ne répondent pas à leur amour et à leurs soins.

CHAPITRE V.

Il y a deux parties dans ce chapitre :

I. Dans la première, Saint Paul exhorte les Galates à demeurer dans la liberté chrétienne qui consistait en ce qu'ils n'étaient plus assujettis à la circoncision et aux cérémonies de la loi de Moïse. Il leur dit que JÉSUS-CHRIST ne leur servirait de rien s'ils voulaient retenir ces cérémonies et il les avertit de ne pas écouter ceux qui leur inspiraient d'autres sentiments et même de ne les pas souffrir parmi eux.

II. Il les exhorte à ne pas abuser de cette liberté et à n'en pas prendre occasion de vivre dans la licence et de suivre les désirs de la chair. Il leur recommande de s'aimer et de vivre dans la paix et il marque dans le détail les péchés auxquels la chair porte les hommes et les fruits que le Saint-Esprit produit en ceux qu'il anime.

1 Tenez-vous donc fermes dans la liberté, dans laquelle CHRIST nous a mis, et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de la servitude.

2 Moi, Paul, je vous déclare, que si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien.

3 Et je proteste encore à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est obligé d'observer toute la loi.

4 Christ vous devient inutile, à vous tous qui voulez être justifiés par la loi, et vous êtes déchus de la grâce.

5 Mais pour nous, nous attendons par l'Esprit l'espérance que nous donne la justice qui vient de la foi.

6 Car en JÉSUS-CHRIST il ne sert de rien d'être circoncis, ou de ne l'être pas ; mais il faut avoir la foi qui est agissante par la charité.

7 Vous couriez bien ; qui vous a arrêtés, pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8 Cette suggestion ne vient point de celui qui vous appelle.

9 Un peu de levain fait lever toute la pâte.

10 J'ai cette confiance en vous par le Seigneur que vous n'aurez point d'autre sentiment que ceux-ci ; mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11 Et pour moi, mes frères, si je prêchais aussi la circoncision, pourquoi serais-je encore persécuté ? Le scandale de la croix serait aboli.

12 Plût à DIEU que ceux qui vous mettent en trouble fussent retranchés du milieu de vous !

13 Mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne prenez pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair ; mais assujettissez-vous les uns aux autres par la charité.

14 Car toute la loi est accomplie dans une seule parole qui est celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

15 Mais si vous vous mordez et vous mangez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.

16 Je vous le dis donc : Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

17 Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair, et ces deux choses sont opposées l'une à l'autre ; de sorte que vous ne faites point les choses que vous voudriez.

18 Que si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.

19 Or, les œuvres de la chair sont manifestes, savoir, l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution,

20 l'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes ;

21 les envies, les meurtres, l'ivrognerie, les débauches, et les choses semblables, dont je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses, n'hériteront point le royaume de DIEU.

22 Mais les fruits de l'Esprit c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance ;

23 la loi n'est point contre ces choses.

24 Or, ceux qui sont à Christ, ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises.

25 Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit.

26 Ne recherchons point la vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, et en nous portant envie les uns aux autres.

RÉFLEXIONS

Voici un chapitre très instructif et l'on doit bien retenir la doctrine qui y est contenue.

Saint Paul y explique bien clairement comment il faut entendre ce qu'il a enseigné dans cette épître : *que les chrétiens ne sont plus sous la loi et que les œuvres que cette loi prescrit ne sont pas nécessaires pour être justifiés.*

C'est qu'ils ne sont point obligés d'observer la circoncision, ni les cérémonies de la loi de Moïse, mais qu'ils sont cependant dans une obligation indispensable de vivre saintement. L'Apôtre dit de la manière la plus claire et la plus précise que la foi justifiante opère par la charité et par les bonnes œuvres. Il avertit très expressément qu'on ne doit point prendre occasion de la doctrine de la justification par la foi et de la liberté chrétienne pour vivre dans le péché et dans la licence. Il marque la différence qu'il y a entre ceux qui vivent selon la chair et ceux qui sont animés de l'esprit de DIEU. Il spécifie les péchés de la chair dont les principaux sont l'impureté, la sensualité, les haines et les divisions et il déclare que ceux qui commettent ces péchés-là ne posséderont point le royaume de DIEU. Il montre quelles sont les vertus que l'esprit de DIEU produit dans les vrais fidèles.

Enfin, il dit que la marque à laquelle on reconnaît ceux qui appartiennent à JÉSUS-CHRIST et en qui son Esprit habite c'est qu'ils se conduisent par les mouvements de cet Esprit saint et qu'ils ont crucifié la chair avec ses mauvais désirs. Tout cela fait voir que le but de la doctrine de l'Évangile est notre avancement dans la piété et dans la sainteté et que ce doit être aussi là notre principale étude.

CHAPITRE VI.

Saint Paul exhorte les Galates à reprendre avec douceur ceux qui tombent en quelque faute et à être animés les uns envers les autres d'un esprit de charité, d'humilité et de support. Il les exhorte en second lieu à pourvoir à la subsistance de ceux qui les enseignaient et à exercer la charité.

Il finit en avertissant encore une fois les Galates de ne pas écouter ceux qui voulaient les obliger à être circoncis et en donnant un abrégé de sa doctrine et de toute cette épître.

1 Mes frères, si quelqu'un vient à tomber dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur ; et prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté.

2 Portez les fardeaux les uns des autres, et accomplissez ainsi la loi de Christ.

3 Car si quelqu'un pense être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il se séduit lui-même.

4 Mais que chacun éprouve ses propres actions, et alors il pourra se glorifier, mais en lui-même seulement, et non par rapport aux autres.

5 Car chacun portera son propre fardeau.

6 Que celui à qui on enseigne la parole de DIEU, fasse part de tous ses biens à celui qui l'enseigne.

7 Ne vous abusez point ; on ne se joue point de DIEU ; car ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera

aussi.

8 Celui qui sème pour sa chair, moissonnera de la chair la corruption ; mais celui qui sème pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle.

9 Ne nous laissons point de faire le bien, car nous moissonnerons en son temps, si nous ne nous relâchons pas.

10 C'est pourquoi, pendant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi.

11 Vous voyez quelle grande lettre je vous ai écrite de ma propre main.

12 Tous ceux qui veulent se rendre agréables, dans ce qui regarde la chair, ne vous contraignent d'être circoncis, qu'afin de n'être pas persécutés pour la croix de Christ.

13 Car ceux-là même qui sont circoncis, ne gardent point la loi ; mais ils veulent que vous soyez circoncis, afin de se glorifier dans votre chair ;

14 mais pour moi, DIEU me garde de me glorifier en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, par laquelle le monde est crucifié à mon égard, et moi, je suis crucifié au monde.

15 Car en JÉSUS-CHRIST, il ne sert de rien d'être circoncis, ou de ne l'être pas ; mais il faut être une nouvelle créature.

16 Et pour tous ceux qui suivront cette règle, que la paix et la miséricorde soient sur eux, et sur l'Israël de DIEU.

17 Au reste, que personne ne me fasse de la peine, car je porte sur mon corps les flétrissures du Seigneur Jésus.

18 Mes frères, que la grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.

RÉFLEXIONS

Saint Paul nous enseigne dans ce chapitre :

I. Que ceux qui ont plus de connaissance que les autres et qui sont plus avancés dans la piété doivent supporter ceux qui sont moins instruits, reprendre avec douceur ceux qui pèchent par infirmité, les regarder toujours comme des frères et se souvenir au reste qu'ils pourraient aussi succomber eux-mêmes à la tentation et que chacun rendra compte pour soi-même à DIEU et portera son propre fardeau.

II. Que les chrétiens sont particulièrement obligés de pourvoir à l'entretien de leurs pasteurs et de faire du bien à tout le monde, mais principalement à ceux qui sont membre de l'église et qui travaillent pour son édification.

III. Que ce sont là des devoirs indispensables et que DIEU nous jugera selon la manière dont nous nous en serons acquittés, ce que Saint Paul a marqué en disant : *Ne vous abusez point, ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi.*

IV. Enfin il faut bien remarquer et bien retenir ce que Saint Paul dit en finissant cette épître et qui est le sommaire de toute sa doctrine, c'est que DIEU n'aura point d'égard si l'on a été Juif ou païen, circoncis ou non, mais que ce qu'il exige principalement c'est que l'on soit un homme nouveau et régénéré. C'est ce que signifient ces paroles : *En JÉSUS-CHRIST il ne sert de rien d'être circoncis ou de ne l'être pas, mais il faut être une nouvelle créature et pour tous ceux qui marchent suivant cette règle, que la paix et la miséricorde soit sur eux et sur Israël de DIEU. Amen !*

Écrite de Rome aux Galates.

EPITRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
EPHESIENS

ARGUMENT

Saint Paul, étant prisonnier à Rome, écrivit cette épître vers l'an 61 de notre Seigneur à l'église d'Ephèse qu'il avait fondée, ayant fait un assez long séjour dans cette ville-là, comme on le voit dans le livre des Actes. Cette épître à deux parties.

Dans la première, qui est contenue dans les trois premiers chapitres, il représente aux Éphésiens la grâce que DIEU leur avait faite de les recevoir dans son alliance, eux qui avaient été païens pour la plupart.

Dans la seconde, il les exhorte à la sainteté et il les instruit des principaux devoirs de la vie chrétienne et c'est ce qu'il fait dans les trois derniers chapitres.

CHAPITRE I.

L'apôtre rend grâce à DIEU de ce qu'il avait élu les Éphésiens pour le salut et de ce qu'ils avaient été enrichis de la connaissance de JÉSUS-CHRIST et des dons du Saint-Esprit.

Après cela il prie le Seigneur qu'il leur augmente ces lumières et ces dons et qu'il leur fasse la grâce de bien comprendre l'excellence de leur vocation et de la gloire à laquelle ils étaient appelés en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

1 Paul, apôtre de JÉSUS-CHRIST par la volonté de DIEU, aux saints et fidèles en JÉSUS-CHRIST, qui sont à Ephèse.

2 La grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU notre Père, et du Seigneur JÉSUS-CHRIST.

3 Béni soit DIEU, qui est le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes, par JÉSUS-CHRIST ;

4 comme il nous avait élus en lui avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui par la charité ;

5 nous ayant prédestinés à nous adopter pour être ses enfants par JÉSUS-CHRIST, par un effet de sa bonne volonté ;

6 à la louange de la gloire de sa grâce, qu'il nous a gratuitement accordée en son Fils bien-aimé.

7 C'est en lui que nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce,

8 qu'il a répandue avec abondance sur nous par toute sorte de sagesse et d'intelligence ;

9 nous ayant fait connaître le secret de sa volonté par un effet de sa bienveillance, selon qu'il l'avait auparavant résolu en soi-même ;

10 afin que, quand les temps de la dispensation de sa grâce seraient accomplis, il réunît toutes choses en Christ, tant ce qui est dans les cieux, que ce qui est sur la terre.

11 C'est en lui aussi que nous avons été appelés à l'héritage, ayant été prédestinés, suivant la résolution de celui qui fait toutes choses selon son bon plaisir ;

12 afin que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui avons les premiers espérés en Christ.

13 Et vous êtes aussi en lui, après avoir entendu la parole de la vérité, qui est l'évangile de votre salut, et ayant cru en lui, vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis ;

14 lequel est un gage de notre héritage, jusqu'à l'entière rédemption de ceux qu'il s'est acquis, à la louange de sa gloire.

15 C'est pourquoi, ayant aussi entendu parler de la foi que vous avez en notre Seigneur JÉSUS, et de votre charité envers tous les saints,
 16 je ne cesse de rendre des actions de grâces pour vous, faisant mention de vous dans mes prières ;
 17 afin que le DIEU de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, le Père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation par sa connaissance ;
 18 qu'il éclaire les yeux de votre esprit, afin que vous connaissiez quelle est l'espérance à laquelle vous êtes appelés, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints ;
 19 et quelle est l'infinie grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, par l'efficace de sa vertu toute-puissante,
 20 qu'il a déployée en Christ, quand il l'a ressuscité des morts, et qu'il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes,
 21 au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute dignité, de toute domination, et de tout nom qui se peut nommer, non-seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir.
 22 Et il a mis toutes ces choses sous ses pieds, et l'a établi sur toutes choses, pour être le chef de l'Eglise,
 23 qui est son corps, et l'accomplissement de celui qui accomplit tout en tous.

RÉFLEXIONS

Le premier chapitre de cette épître nous apprend :

- I. Que le plus grand bien que DIEU ait jamais fait aux hommes a été de leur donner la connaissance de JÉSUS-CHRIST, de leur destiner le salut et de les y appeler par l'Évangile ;
- II. Que la source d'une si grande grâce et de toutes les bénédictions spirituelles dont nous jouissons est la seule miséricorde de DIEU qui a bien voulu nous élire pour le salut en son fils ;
- III. Que nos cœurs doivent être touchés d'une faveur si précieuse et que nous devons en louer DIEU continuellement disant avec Saint Paul : *Béni soit DIEU qui est le père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes par JÉSUS-CHRIST !*
- IV. Que le but que DIEU s'est proposé en nous choisissant ainsi et en nous appelant à sa connaissance a été de nous rendre saints et irrépréhensibles devant lui dans la charité et qu'ainsi la sainteté doit être notre principale tâche comme c'est aussi l'unique moyen de parvenir à la gloire.
- V. Les vœux que Saint Paul fait pour les Éphésiens nous apprennent que ce n'est pas assez d'avoir été éclairés une fois des lumières de l'Évangile et d'avoir eu quelque sentiment de DIEU, mais qu'il faut aller toujours en croissant dans le bien et travailler à acquérir tous les jours de nouvelles lumières et à faire des progrès continuels dans la sainteté.
- VI. Enfin, puisque tout notre bonheur et notre avancement dans la foi et dans la piété dépend, comme Saint Paul le dit en des termes si forts, de bien connaître l'excellence de la vocation divine et des biens du Ciel, nous devons y penser continuellement et demander à DIEU qu'il nous éclaire et qu'il nous fortifie de plus en plus par sa grâce faisant sans cesse ce beau vœu de l'apôtre : *Que le DIEU de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, le Père de gloire, nous donne l'esprit de sagesse et les yeux de notre esprit éclairés afin que nous connaissions quelle est l'espérance de sa vocation et quelles sont les richesses et la gloire de son héritage qu'il a destinées aux Saints !*

CHAPITRE II.

L'apôtre montre premièrement dans ce chapitre que dans le temps que tous les hommes, tant Juifs que païens, étaient morts dans leurs péchés, DIEU les avait sauvés par JÉSUS-CHRIST et il remarque surtout qu'ils étaient redevables d'un si grand avantage à la seule miséricorde de DIEU qui les avait tirés de cet état de condamnation et de corruption et les avait rendus propres à faire de bonnes œuvres.

Après cela, il rappelle aux Éphésiens qu'ils avaient autrefois été païens et exclus de l'alliance de DIEU, de la grâce que DIEU avait accordée en ôtant la distinction qu'il y avait entre eux et les Juifs et en les réunissant ainsi tous pour n'être plus qu'un seul peuple et ne composer désormais tous ensemble qu'une seule maison et un seul temple consacré au Seigneur.

- 1 Vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés.
- 2 dans lesquels vous avez vécu autrefois, selon le train de ce monde, selon le prince de la puissance de l'air, qui est l'esprit qui agit maintenant dans les enfants de rébellion ;
- 3 du nombre desquels aussi nous étions tous autrefois, vivant selon nos passions charnelles, accomplissant les désirs de la chair et de nos pensées ; et nous étions naturellement des enfants de colère, comme les autres.
- 4 Mais DIEU, qui est riche en miséricorde par sa grande charité dont il nous a aimés,
- 5 lorsque nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec Christ, par la grâce duquel vous êtes sauvés ;
- 6 et il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en JÉSUS-CHRIST ;
- 7 afin qu'il fit connaître dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce, par la bonté dont il a usé envers

nous en JÉSUS-CHRIST.

8 Car vous êtes sauvés par grâce, par la foi ; et cela ne vient pas de vous, c'est un don de DIEU ;

9 ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.

10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en JÉSUS-CHRIST pour les bonnes œuvres, pour lesquelles DIEU nous a préparés, afin que nous y marchions.

11 C'est pourquoi souvenez-vous que vous, qui étiez autrefois Gentils dans la chair, et qui étiez appelés incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis, à cause de la circoncision, faite dans la chair par la main des hommes,

12 étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la république d'Israël, étrangers par rapport aux alliances et aux promesses, n'ayant point d'espérance, et étant sans DIEU dans le monde.

13 Mais maintenant, étant en JÉSUS-CHRIST, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ.

14 Car c'est lui qui est notre paix, et qui des deux peuples n'en a fait qu'un, en abattant le mur de séparation ;

15 ayant détruit par sa chair la cause de leur inimitié, qui était la loi des préceptes, laquelle consistait en des ordonnances ; afin que des deux peuples il formât en lui-même un seul homme nouveau, après avoir fait la paix ;

16 et qu'il les réconciliât les uns et les autres avec DIEU, par sa croix, pour ne faire qu'un seul corps, ayant détruit par elle l'inimitié.

17 Ainsi il est venu annoncer la paix, à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près ;

18 car c'est par lui que nous avons, les uns et les autres, accès auprès du Père, dans un même Esprit.

19 Ainsi vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens de dehors, mais vous êtes concitoyens des saints, et domestiques de DIEU ;

20 étant un édifice bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes ; JÉSUS-CHRIST lui-même étant la pierre de l'angle ;

21 sur qui tout l'édifice, posé et lié dans toutes ses parties, s'élève pour être un temple consacré au Seigneur ;

22 par qui vous êtes entrés dans la structure de cet édifice, pour être la maison de DIEU en esprit.

RÉFLEXIONS

Nous avons à considérer ici :

I. Que tous les hommes sans exception étaient naturellement dans la corruption et dans la condamnation, morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, mais qu'ils ont été retirés d'un état si funeste et élevés à l'espérance de la vie éternelle par la grande miséricorde de DIEU et par la mort et la résurrection de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il s'ensuit de là que si nous sommes sauvés, c'est par la pure grâce de DIEU et que cela ne vient point de nous-mêmes.

Mais cette doctrine nous fait voir en même temps que le but de DIEU a été de retirer les hommes de leur corruption et de les sanctifier et que, quoique nous ne soyons pas sauvés par les œuvres,

DIEU nous a pourtant créés et destinés pour les bonnes œuvres comme le dit St Paul, et qu'il nous a préparés afin que nous y marchions.

II. L'on voit dans ce chapitre que la distinction qu'il y avait autrefois entre les Juifs et les païens a été abolie, JÉSUS-CHRIST ayant fait annoncer le salut aux païens qui étaient éloignés de son alliance aussi bien qu'aux Juifs. Cette doctrine doit produire en nous, qui descendons des païens, un vif sentiment de la bonté de DIEU et nous faire souvenir : *que nous étions autrefois Gentils, n'ayant point d'espérance et étant sans DIEU au monde, mais que nous avons été rapprochés par JÉSUS-CHRIST en sorte que nous ne sommes plus des étrangers, mais que nous sommes les concitoyens des saints et les domestiques de DIEU.*

Une si grande faveur nous engage à beaucoup de reconnaissance et à une vie qui soit digne de la gloire de notre condition et de l'heureux état où DIEU a bien voulu nous mettre.

CHAPITRE III.

Après que Saint Paul a enseigné dans le chapitre précédent que les païens, qui étaient devenus chrétiens, ne composaient plus qu'un même peuple avec les Juifs convertis, il dit aux Éphésiens qu'il était prisonnier à Rome pour avoir annoncé cette doctrine, les Juifs l'ayant accusé et livré aux païens à cette occasion. Il remarque que la vocation des Gentils avait été dans les siècles précédents un mystère caché et inconnu aux hommes, mais que DIEU, qui l'avait fait annoncer par les prophètes, l'avait révélé aux apôtres par le Saint-Esprit et il exhorte les Éphésiens à ne point perdre courage à cause des afflictions qu'il endurait et qui leur étaient si glorieuses et si utiles.

Ensuite il prie DIEU de les affermir dans sa vocation, de les fortifier dans la foi, dans la charité et dans toutes sortes de dons spirituels et de leur faire la grâce de connaître de plus en plus la grandeur et la merveille de la charité de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

1 C'est à cause de cela que moi, Paul, je suis prisonnier de JÉSUS-CHRIST pour vous, les Gentils ;

2 car vous avez sans doute appris quelle est la dispensation de la grâce de DIEU, qui m'a été donnée pour vous ;

3 et que c'est par révélation que DIEU m'a fait connaître ce mystère, comme je viens de vous l'écrire en peu de mots ;
 4 par où vous pouvez connaître, en le lisant, quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Christ ;
 5 mystères qui n'a point été découvert aux enfants des hommes dans les temps passés, comme il a été révélé dans ce temps-ci, par l'Esprit, à ses saints apôtres et aux prophètes ;
 6 qui est, que les Gentils sont cohéritiers, qu'ils font un même corps, et qu'ils participent à la promesse que DIEU a faite en Christ par l'Évangile ;
 7 duquel j'ai été fait le ministre, par un don de la grâce de DIEU, qui m'a été donnée par l'efficace de sa puissance.
 8 Cette grâce, dis-je, m'a été donnée, à moi qui suis le moindre de tous les saints, pour annoncer parmi les Gentils les richesses incompréhensibles de Christ ;
 9 et pour mettre en évidence devant tous les hommes, quelle est la dispensation du mystère qui a été caché de tout temps en DIEU, qui a créé toutes choses par JÉSUS-CHRIST ;
 10 afin que la sagesse de DIEU, qui est infiniment diverse, soit maintenant manifestée par l'Eglise aux principautés et aux puissances dans les lieux célestes,
 11 selon le dessein qu'il avait formé de tout temps, et qu'il a exécuté par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur,
 12 en qui nous avons la liberté de nous approcher de DIEU avec confiance, par la foi que nous avons en lui.
 13 C'est pourquoi je vous prie de ne vous point décourager à cause des afflictions que je souffre pour vous ; ce qui fait votre gloire.
 14 C'est pour ce sujet que je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST,
 15 duquel toute la famille qui est dans les cieux et sur la terre, tire son nom ;
 16 afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous accorde la grâce d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur ;
 17 en sorte que Christ habite dans vos cœurs par la foi ;
 18 et qu'étant enracinés et fondés dans la charité, vous puissiez comprendre, avec tous les saints, quelle en est la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur ;
 19 et connaître l'amour de Christ, qui surpasse toute connaissance, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude des dons de DIEU.
 20 Or, à celui qui, par la puissance qui agit en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et que nous pensons ;
 21 à lui soit rendue la gloire dans l'Eglise, par JÉSUS-CHRIST, dans tous les âges, aux siècles des siècles. Amen.

RÉFLEXIONS

Saint Paul enseigne dans ce chapitre que la vocation des païens était un mystère inconnu avant la venue de JÉSUS-CHRIST, mais que ce mystère avait été révélé par le Saint-Esprit aux apôtres. Cela nous engage à bénir DIEU de tout notre cœur, non seulement de ce que nous vivons dans un temps où ce mystère a été manifesté, mais surtout de ce que nous sommes de ces nations qui étaient autrefois dans les ténèbres de l'idolâtrie et qui ont aujourd'hui part aux promesses de DIEU par l'Évangile, tellement que nous avons un libre accès à DIEU par JÉSUS-CHRIST son fils. Cette grande miséricorde que DIEU a exercée envers nous mérite que nous la méditions perpétuellement et que nous nous appliquions à bien connaître le prix et l'étendue de l'amour de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, afin d'être de plus en plus animés par là à l'aimer et à aspirer à la gloire qu'il nous prépare. C'est l'effet que doit produire sur nous la doctrine que l'apôtre établit dans ce chapitre et c'est dans cette vue que nous devons prier le Seigneur avec Saint Paul *que, selon les richesses de sa gloire, il nous accorde d'être fortifiés par son esprit dans l'homme intérieur en sorte que JÉSUS-CHRIST habite dans nos cœurs par la foi et qu'étant enracinés et fondés dans la charité nous puissions comprendre avec tous les saints quelle est la grandeur de l'amour que DIEU nous a témoigné en JÉSUS-CHRIST et être rempli de toute l'abondance des grâces de DIEU, amen!*

CHAPITRE IV

Saint Paul commence ici à exhorter les Éphésiens aux devoirs de la vie chrétienne et il leur recommande avant toutes choses la concorde et la paix.

Pour les y engager, il leur représente que tous les chrétiens possèdent en commun les mêmes avantages spirituels, que les divers dons que JÉSUS-CHRIST avaient accordés aux hommes après être monté au Ciel et les différentes charges qu'il avait établies dans l'église tendaient à l'édification commune des fidèles, à les unir les uns avec les autres pour ne faire qu'un même corps, à les affermir dans la vérité et dans la piété et à les conduire par ce moyen à la perfection et au salut.

Après cela, l'apôtre exhorte les Éphésiens à ne plus vivre comme ils avaient vécu avant leur conversion au christianisme et comme les païens vivaient encore, mais à mener une vie toute nouvelle et conforme aux préceptes de JÉSUS-CHRIST. Il leur recommande particulièrement de fuir les impudicités et les dissolutions des païens aussi bien que le mensonge, le larcin, la colère, les discours déshonnêtes, la médisance et toute sorte d'aigreur et

d'emportement.

- 1 Je vous prie donc, moi qui suis prisonnier pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de votre vocation que DIEU vous a adressé ;
- 2 avec toute sorte d'humilité et de douceur, avec un esprit patient, vous supportant les uns les autres avec charité ;
- 3 ayant soin de conserver l'unité de l'esprit, par le lien de la paix.
- 4 Il y a un seul corps et un seul esprit, comme vous êtes appelés à une seule espérance, par votre vocation à l'évangile.
- 5 Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ;
- 6 un seul DIEU et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en vous tous.
- 7 Mais la grâce est donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de Christ.
- 8 C'est pourquoi il est dit : Etant monté en haut, il a mené captive une grande multitude de captifs, et il a distribué des dons aux hommes.
- 9 Or, que veut dire cela : Qu'il est monté, si ce n'est qu'auparavant il était descendu dans les parties les plus basses de la terre ?
- 10 Celui qui était descendu, c'est le même qui est monté par-dessus tous les cieux, afin qu'il remplît toutes choses.
- 11 Lui-même donc a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pour être pasteurs et docteurs ;
- 12 pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ ;
- 13 jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de DIEU, à l'état d'homme fait, et à la mesure de la stature parfaite de Christ ;
- 14 afin que nous ne soyons plus des enfants, ni flottants et emportés par le vent de toutes sortes de doctrines, par la tromperie des hommes, et par l'adresse qu'ils ont de séduire artificieusement ;
- 15 mais, afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses dans celui qui est le chef, savoir, Christ ;
- 16 duquel tout le corps bien proportionné et bien joint, par la liaison de ses parties qui communiquent les unes aux autres, tire son accroissement, selon la force qu'il distribue dans chaque membre, afin qu'il soit édifié dans la charité.
- 17 Voici donc ce que je vous dis et que je vous déclare de la part du Seigneur, c'est de ne vivre plus comme le reste des Gentils, qui suivent la vanité de leurs pensées ;
- 18 ayant leur esprit obscurci de ténèbres, et étant éloignés de la vie de DIEU, à cause de l'ignorance qui est en eux, par l'endurcissement de leur cœur ;
- 19 qui, ayant perdu tout sentiment, se sont abandonnés à la dissolution, pour commettre toutes sortes d'impuretés, avec une ardeur insatiable.
- 20 Mais ce n'est pas ainsi que vous avez appris JÉSUS-CHRIST ;
- 21 au moins, si vous l'avez écouté, et si conformément à la vérité qu'il a enseignée, vous avez appris de lui,
- 22 à vous dépouiller, pour ce qui est de votre conduite précédente, du vieil homme, qui se corrompt par les convoitises qui séduisent ;
- 23 à être renouvelés dans votre esprit et dans votre entendement,
- 24 et à vous revêtir du nouvel homme créé à l'image de DIEU, dans une justice et une sainteté véritables.
- 25 C'est pourquoi, renonçant au mensonge, que chacun de vous parle en vérité à son prochain, car nous sommes membres les uns des autres.
- 26 Si vous vous mettez en colère, ne péchez point ; que le soleil ne se couche point sur votre colère ;
- 27 et ne donnez point de lieu au diable.
- 28 Que celui qui dérobaît, ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe plutôt à travailler de ses mains à de bonnes choses, afin qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin.
- 29 Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole déshonnête ; mais que vos discours servent à l'édification, et qu'ils communiquent la grâce à ceux qui les entendent.
- 30 Et n'attristez point le Saint-Esprit de DIEU, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.
- 31 Que toute aigreur, toute animosité, toute colère, toute crierie, toute médisance, et toute malice, soient bannies du milieu de vous.
- 32 Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion, vous pardonnant les uns aux autres, comme DIEU vous a aussi pardonné par JÉSUS-CHRIST.

RÉFLEXIONS

Nous devons recueillir d'ici et en général :

I. Que les chrétiens doivent vivre d'une manière digne de la vocation dont ils ont été honorés.

II. Qu'étant tous, membres d'un même corps, ayant tous une même foi, une même espérance, un même DIEU et un même Sauveur, il faut que l'on voie régner parmi eux la paix et une parfaite union.

III. Que puisque notre Seigneur a distribué divers dons aux hommes et qu'en particulier il a établi, après son ascension, des ministres extraordinaires, tels qu'étaient les apôtres, et des ministres ordinaires, tels que sont les pasteurs et les docteurs, nous devons reconnaître l'utilité et la nécessité du ministère, en faire un bon usage et nous en servir pour nous avancer dans la foi, dans la piété et dans la charité.

IV. Qu'il ne faut pas que les chrétiens soient comme des enfants, qu'ils soient flottants dans leur croyance, ni qu'ils ajoutent foi à toutes sortes de doctrines et à tout ce que des hommes artificieux peuvent leur dire, mais qu'ils doivent être fermes dans la vérité et dans la charité et s'attacher pour cet effet invariablement à l'Évangile et à la doctrine de JÉSUS-CHRIST qui seule peut les conduire à la perfection et au bonheur éternel.

V. Saint Paul nous enseigne ici, que la religion chrétienne nous appelle à la sainteté, qu'il n'est pas permis à des personnes qui ont été enseignées dans la vérité par JÉSUS-CHRIST de vivre comme les païens qui, étant engagés dans l'ignorance et ne connaissant point DIEU, s'abandonnaient à toutes sortes de dérèglements, que le but de l'Évangile est *que nous nous dépouillions du vieil homme qui se corrompt par les convoitises qui séduisent et que nous soyons renouvelés en notre esprit et revêtus du nouvel homme qui est créé selon DIEU dans la justice et dans une vraie sainteté.*

VI. Les péchés particuliers que Saint Paul condamne comme tout à fait indignes des chrétiens sont premièrement l'impureté et la dissolution qu'il représente comme le péché dominant des païens, après cela, le mensonge et la tromperie, l'injustice et le larcin, l'oisiveté, les discours déshonnêtes qui scandalisent le prochain et qui contristent l'esprit de DIEU et enfin, l'aigreur, la médisance et la colère. Le christianisme nous engage à fuir tous ces péchés-là et à nous étudier à la pureté, à la sincérité, à la justice et à la douceur et ce sera par-là que nous porterons l'image de notre Père céleste et que nous serons reconnus pour les vrais disciples de son fils JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

CHAPITRE V

On voit dans ce chapitre :

I. Premièrement des exhortations à la charité et à la pureté. Saint Paul, pour détourner les Éphésiens de l'impureté en particulier; leur déclare que ce péché attirait sur les hommes la colère du Ciel et il leur représente que DIEU les avait délivrés des ténèbres du paganisme en les éclairant par la lumière de l'Évangile.

II. Il les avertit de se conduire avec prudence, de racheter le temps, de fuir les excès du vin et la joie profane et il les exhorte à la joie spirituelle et aux actions de grâces.

III. Il prescrit les devoirs des femmes et des maris.

1 Soyez donc les imitateurs de DIEU, comme ses enfants bien-aimés ;

2 et marchez dans la vérité, de même que Christ, qui nous a aimés, et qui s'est offert lui-même à DIEU pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur.

3 Que la fornication, ni aucune impureté, ni l'avarice, ne soient pas même nommées parmi vous, comme il convient à des saints ;

4 ni aucune parole déshonnête, ni bouffonnerie, ni plaisanterie, qui sont des choses malséantes ; mais qu'on y entende plutôt des actions de grâces.

5 Car vous savez qu'aucun fornicateur, aucun impudique, ni aucun avare, qui est un idolâtre, n'a part à l'héritage du royaume de Christ et de DIEU.

6 Que personne ne vous séduise par de vains discours ; car c'est à cause de ces choses-là que la colère de DIEU vient sur les enfants rebelles.

7 N'ayez donc point de part avec eux.

8 Car vous étiez autrefois ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; marchez donc comme des enfants de lumière.

9 Car le fruit de l'Esprit consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité ;

10 Examinant ce qui est agréable au Seigneur.

11 Et n'ayez aucune part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les.

12 Car il est même déshonnête de dire ce qu'ils font en secret.

13 Mais toutes ces choses, étant condamnées par la lumière, sont manifestées ; car c'est la lumière qui manifeste tout.

14 C'est pour cela qu'il est dit : Réveille-toi, toi qui dors, et te relève d'entre les morts, et Christ t'éclairera.

15 Prenez donc garde à vous conduire avec circonspection, non comme des gens dépourvus de sagesse, mais comme des personnes sages ;

16 rachetant le temps ; car les jours sont mauvais.

17 C'est pourquoi ne soyez pas sans prudence, mais comprenez bien quelle est la volonté du Seigneur.

18 Ne vous enivrez point de vin, dans lequel il y a de la dissolution, mais soyez remplis de l'Esprit ;

19 vous entretenant par des psaumes, par des hymnes, et par des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur ;

20 rendant toujours grâces pour toutes choses à DIEU notre Père, au nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

21 Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de DIEU.

22 Femmes, soyez soumises à vos propres maris, comme au Seigneur,

23 Parce que le mari est le chef de la femme, comme Christ aussi est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est le Sauveur.

24 Comme donc l'Eglise est soumise à Christ, que les femmes le soient aussi à leurs propres maris en toutes choses.

25 Vous, maris, aimez vos femmes, comme Christ a aussi aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle ;

26 afin qu'il la sanctifiât, après l'avoir nettoyée en la lavant d'eau, et par sa parole ;

27 pour la faire paraître devant lui une Eglise glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible.

28 C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même.

29 Car personne n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient, comme le Seigneur le fait à l'égard de l'Eglise ;

30 parce que nous sommes les membres de son corps, étant de sa chair et de ses os.

31 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne seront qu'une seule chair.

32 Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Eglise.

33 Ainsi, que chacun de vous aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari.

RÉFLEXIONS

Nous devons apprendre d'ici :

I. Que la qualité d'enfants de DIEU que nous portons nous oblige à l'imiter principalement dans sa charité et dans sa bonté et à marcher sur les traces de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST qui nous a aimés jusqu'à se donner soi-même pour nous.

II. Que les chrétiens ne sauraient avoir trop d'horreur pour l'impureté, qu'on ne doit pas même entendre parler de ce vice parmi eux, qu'ils ne doivent jamais prononcer aucune paroles libres, folles ou malhonnêtes, ni rien qui soit contraire à la bienséance, mais qu'il faut que tous leurs discours soient graves et édifiants et qu'au reste ceux qui violent les lois de la pureté et de la chasteté et qui vivent dans la souillure attirent sur eux la colère de DIEU et qu'ils n'auront point de part à son royaume.

III. Saint Paul nous représente que la lumière de l'Evangile, qui nous éclaire et qui nous a tiré des ténèbres du paganisme, ne nous permet pas d'imiter les païens dans leurs dérèglements et que, bien loin de participer aux péchés des gens du monde, nous devons plutôt les reprendre.

IV. Saint Paul nous donne une règle de prudence en nous recommandant de nous conduire avec sagesse et circonspection dans toutes sortes de circonstances et de faire un bon usage du temps.

V. Il dit que l'intempérance et l'ivrognerie sont des vices tout-à-fait indignes des chrétiens et qu'au lieu de s'abandonner à la sensualité et à la joie charnelle et profane, ils doivent rechercher la joie spirituelle que le Saint-Esprit produit et qui porte les fidèles à s'édifier les uns les autres et à louer DIEU continuellement du cœur et de la bouche, *rendant toujours grâces à DIEU notre Père pour toutes choses par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.*

Enfin, l'apôtre passant aux devoirs particuliers, il exhorte les maris et les femmes à vivre dans une parfaite concorde. Il recommande aux maris d'aimer leurs femmes et aux femmes d'honorer leurs maris et de leurs être soumises et il représente l'amour que les maris doivent à leurs femmes par celui que JÉSUS-CHRIST a pour son église et la soumission où les femmes doivent être à l'égard de leurs maris par la dépendance où l'église est à l'égard de JÉSUS-CHRIST. Cette image que Saint Paul emploie marque de la manière la plus forte combien ces devoirs réciproques des maris et des femmes sont nécessaires et combien leur union doit être sincère et par là on doit reconnaître quelle est l'importance des avertissements qu'il donne sur ce sujet.

CHAPITRE VI.

St. Paul marque les devoirs des enfants et des pères et ceux des serviteurs et des maîtres.

II. Il représente aux Éphésiens que puisqu'ils avaient à combattre, non seulement contre des hommes faibles, mais contre ce qu'il y avait de plus puissant dans le monde et même contre leurs ennemis spirituels, qui sont les mauvais anges, ils devaient se revêtir et s'armer de la foi, de la justice et de l'espérance et se servir de la parole de DIEU et de la prière pour résister à tous ces ennemis et pour les vaincre.

Il conclut cette épître en se recommandant aux prières des Éphésiens et en priant aussi pour eux.

1 Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères, selon le Seigneur ; car cela est juste.

2 Honore ton père et ta mère, (c'est le premier commandement qui ait une promesse),

3 afin que tu sois heureux, et que tu vives longtemps sur la terre.

4 Et vous, pères, n'aigrissez point vos enfants, mais élevez-les, en les instruisant et en les avertissant selon le Seigneur.

5 Serviteurs, obéissez avec crainte et tremblement, et dans la simplicité de votre cœur, à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Christ ;

6 ne les servant pas seulement sous leurs yeux, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faisant de bon cœur la volonté de DIEU, comme serviteurs de Christ ;

7 servant avec affection le Seigneur, et non pas seulement les hommes ;

8 sachant que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon le bien qu'il aura fait.

9 Et vous, maîtres, usez-en de même envers eux, et modérez les menaces, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, le même Maître dans le ciel, et que devant lui il n'y a point d'acception de personnes.

10 Au reste, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante.

11 Revêtez-vous de toutes les armes de DIEU, afin que vous puissiez résister aux embûches du diable.

12 Car ce n'est pas seulement contre la chair et le sang que nous avons à combattre, mais c'est contre les principautés, contre les puissances, contre les princes des ténèbres de ce siècle, contre les esprits malins qui sont dans les airs.

13 C'est pourquoi prenez toutes les armes de DIEU, afin que vous puissiez résister dans le mauvais jour, et qu'ayant tout surmonté, vous demeuriez fermes.

14 Soyez donc fermes, ayant la vérité pour ceinture de vos reins, et étant revêtus de la cuirasse de la justice ;

15 et ayant pour chaussure les dispositions que donne l'évangile de paix ;

16 prenant, par-dessus tout cela, le bouclier de la foi, par le moyen duquel vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin.

17 Prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de DIEU ;

18 faisant en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications ; veillant à cela avec persévérance, et priant pour tous les saints,

19 et pour moi en particulier, afin que DIEU me donne la grâce de parler librement et avec hardiesse, pour faire connaître le mystère de l'évangile,

20 pour lequel je fais la fonction d'ambassadeur dans les chaînes, afin, dis-je, que j'en parle avec hardiesse, comme je dois en parler.

21 Or, afin que vous sachiez aussi mon état, et ce que je fais, Tychique, notre frère bien-aimé et fidèle ministre du Seigneur, vous informera de tout.

22 Je vous l'ai envoyé exprès, afin que vous appreniez quel est notre état, et qu'il console vos cœurs.

23 Que la paix et la charité, avec la foi, soient avec tous les frères, de la part de DIEU le Père et du Seigneur JÉSUS-CHRIST.

24 Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JÉSUS-CHRIST avec pureté. Amen.

RÉFLEXIONS

Les devoirs qui sont ici prescrits sont très importants et tout à fait nécessaires, non seulement pour le bonheur des familles et de la société civile, mais aussi pour l'édification de l'église.

Le premier de ces devoirs regarde les enfants. Ils sont obligés par le commandement de DIEU aussi bien que par la loi de la nature d'obéir à leurs pères et à leurs mères selon le Seigneur et les pères doivent de leur côté avoir soin de leurs enfants et surtout les élever dans la crainte de DIEU et d'une manière chrétienne en leur donnant les instructions nécessaires et en y joignant les remontrances et les corrections dont ils ont besoin.

Pour ce qui est des personnes qui sont en service, leur état les engage à obéir à leurs maîtres et à les servir fidèlement en leur absence aussi bien qu'en leur présence. Et les maîtres doivent traiter leurs domestiques avec douceur et avec équité, se souvenant qu'il y a dans le Ciel un Maître de qui ils dépendent aussi bien que les serviteurs et qui n'a point d'égard aux personnes. Sur quoi il faut considérer que, si St. Paul voulait que les maîtres eussent ces égards d'équité pour les serviteurs qui étaient alors la plupart païens et outre cela esclaves, les maîtres sont encore plus obligés maintenant à s'acquitter de ce devoir, puisque leurs serviteurs sont des personnes libres et des chrétiens aussi bien qu'eux.

La seconde partie de ce chapitre nous engage à nous souvenir toujours, qu'étant exposés en ce monde à divers dangers et surtout à nos ennemis spirituels et aux tentations qui nous environnent, nous avons sujet de nous tenir sur nos gardes pour résister à ces ennemis et pour nous garantir de leurs embûches, que pour cet effet nous devons nous fortifier toujours dans la foi, dans la vérité et dans l'espérance, lire et méditer continuellement la parole de DIEU et prier avec persévérance et avec ferveur.

Les derniers versets de cette épître nous enseignent que les chrétiens sont obligés par l'amour qu'ils doivent à JÉSUS-CHRIST et pour leur propre intérêt de prier pour ceux qui annoncent la parole de DIEU et qui travaillent à l'avancement de son règne et que les serviteurs de DIEU de leur côté doivent aussi prier pour les églises du Seigneur et

faire en faveur de tous les fidèles le vœu que St. Paul faisait pour les Éphésiens : *Que la paix, la charité et la foi soient avec tous les frères de la part de DIEU notre Père et du Seigneur JÉSUS-CHRIST ! Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JÉSUS-CHRIST avec pureté, amen !*

Écrite de Rome aux Éphésiens, et portée par Tychique.

EPITRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
PHILIPPIENS

ARGUMENT

Saint Paul écrit cette épître, de même que la précédente, étant prisonnier à Rome, environ l'an 61 de JÉSUS-CHRIST, pour remercier les chrétiens de la ville de Philippi d'une subvention qu'ils lui avaient envoyée à Rome par Épaphrodite, l'un de leurs pasteurs. Il les informe de son état et il leur adresse diverse exhortations.

CHAPITRE I.

Saint Paul commence par des actions de grâces et par des prières qu'il fait pour l'affermissement des Philippiens dans la foi et dans la sainteté.

II. Il leur dit que sa prison avait servi à l'avancement de l'Évangile dans la ville de Rome.

III. Il témoigne qu'il était disposé à glorifier JÉSUS-CHRIST, soit par la vie, soit par la mort et qu'il ne souhaitait la vie que pour l'utilité de l'église.

IV. Il exhorte les Philippiens à une conduite digne de l'Évangile et à la patience dans les afflictions.

1 Paul et Timothée, serviteurs de JÉSUS-CHRIST, à tous les saints en JÉSUS-CHRIST, qui sont à Philippi, aux évêques et aux diacres.

2 Que la grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU notre Père, et de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

3 Je rends grâces à mon DIEU, toutes les fois que je me souviens de vous ;

4 priant toujours pour vous tous avec joie, dans toutes les prières que je fais,

5 A cause de votre attachement à l'évangile, depuis le premier jour que vous l'avez reçu, jusqu'à maintenant ;

6 étant persuadé que celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous, la perfectionnera jusqu'au jour de JÉSUS-CHRIST.

7 Et il est bien juste que j'aie ce sentiment de vous tous, car je vous ai dans mon cœur, parce que vous avez tous pris part à la grâce qui m'a été donnée dans mes liens, et dans la défense et la confirmation de l'évangile.

8 Aussi, DIEU m'est témoin que je vous chéris tous d'une affection cordiale en JÉSUS-CHRIST.

9 Et ce que je lui demande, c'est que votre charité augmente de plus en plus avec la connaissance et toute sorte d'intelligence ;

10 pour bien discerner la différence des choses, afin que vous soyez purs, et que vous marchiez sans broncher, jusqu'au jour de JÉSUS-CHRIST ;

11 étant remplis par JÉSUS-CHRIST des fruits de la justice, qui servent à la gloire et à la louange de DIEU.

12 Or, mes frères, je souhaite que vous sachiez que ce qui m'est arrivé, a même contribué aux progrès de l'évangile ;

13 en sorte que les liens que je porte à cause de JÉSUS-CHRIST, ont été rendus célèbres dans tout le prétoire, et partout ailleurs ;

- 14 et que plusieurs de nos frères en notre Seigneur, étant encouragés par mes liens, osent annoncer la parole plus hardiment et sans crainte.
- 15 Il est vrai que quelques-uns annoncent Christ par envie et dans un esprit de contention ; et d'autres le font avec une intention sincère.
- 16 Les uns annoncent Christ dans un esprit de contention, et non pas purement, croyant ajouter un surcroît d'affliction à mes liens ;
- 17 mais les autres le font par affection, sachant que je suis établi pour la défense de l'évangile.
- 18 Mais quoi ? de quelque manière que ce soit, soit par un zèle apparent, soit avec sincérité, Christ est toujours annoncé ; c'est de quoi je me réjouis, et je m'en réjouirai toujours.
- 19 Car je sais que cela tournera à mon salut par vos prières et par le secours de l'Esprit de JÉSUS-CHRIST,
- 20 selon ma ferme attente et l'espérance que j'ai, de ne recevoir aucune confusion en rien, mais que parlant avec hardiesse, Christ, qui a toujours été glorifié dans mon corps, le sera encore à présent, soit par ma vie, soit par ma mort.
- 21 Car Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.
- 22 Or, s'il m'est avantageux de vivre dans ce corps, et ce que je dois souhaiter, c'est ce que je ne sais pas.
- 23 Car je suis pressé des deux côtés, mon désir étant de partir de ce monde et d'être avec Christ, ce qui me serait beaucoup meilleur ;
- 24 mais il est plus nécessaire pour vous que je demeure dans ce corps.
- 25 Et je suis aussi persuadé que j'y demeurerai, et même que je demeurerai quelque temps avec vous, pour votre avancement dans la foi, et pour votre joie ;
- 26 afin que vous ayez en moi un sujet de vous glorifier de plus en plus en JÉSUS-CHRIST, lorsque je serai de retour auprès de vous.
- 27 Conduisez-vous seulement d'une manière digne de l'évangile de Christ, afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je sois absent, j'entende toujours dire de vous, que vous persistez à combattre pour la foi de l'évangile, avec un même esprit et un même courage, sans être intimidés en aucune manière par vos adversaires ;
- 28 ce qui est pour eux une preuve de leur perdition, mais pour vous une preuve de votre salut, et cela de la part de DIEU ;
- 29 parce qu'il vous a fait la grâce, par rapport à JÉSUS-CHRIST, non-seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui,
- 30 en soutenant le même combat où vous m'avez vu et où vous apprenez que je suis encore.

RÉFLEXIONS

On voit dès l'entrée de cette épître le grand zèle et la parfaite charité de St. Paul dans les vœux qu'il présente à DIEU en faveur des Philippiens et dans les témoignages qu'il leur donne de son amour et de la joie qu'il avait ressentie en apprenant leur constance dans la foi.

Ceci apprend aux pasteurs à aimer leurs troupeaux d'une affection cordiale en JÉSUS-CHRIST et à prier sans cesse pour l'entière sanctification des fidèles.

II. On doit admirer les voies de la providence qui voulut que St. Paul fût emprisonné à Rome afin qu'il eût occasion d'annoncer l'Évangile dans cette première ville du monde et que ses souffrances servissent à y étendre la religion chrétienne et même à exciter le zèle de plusieurs personnes qui auparavant n'osaient pas faire une profession ouverte de l'Évangile.

C'est ici un de ces exemples où l'on voit que ce que les ennemis de la vérité font pour la détruire ne fait souvent que contribuer à ses progrès.

III. Il faut remarquer que quoiqu'il y eût des gens qui prêchaient l'Évangile par envie et par jalousie contre St. Paul, il se réjouissait pourtant de ce que le règne de JÉSUS-CHRIST était avancé par là.

DIEU se sert quelquefois des personnes même qui n'agissent pas par un bon principe pour faire son œuvre, mais de quelque manière qu'elle se fasse, ceux qui, comme St. Paul, sont animés d'un vrai zèle en ont de la joie quand même il leur en arriverait quelque préjudice.

IV. Les sentiments de cet apôtre sur la vie et sur la mort sont ceux de tous les vrais chrétiens. Ils sont toujours prêts à vivre et à mourir pour la gloire de DIEU, leur désir est de quitter ce monde et d'être auprès du Seigneur et s'ils souhaitent de vivre, ce n'est que pour être utiles à l'église et à leurs prochains.

Au reste, cet endroit de l'épître aux Philippiens, où St. Paul dit que son désir était de partir de ce monde pour être avec le Seigneur, prouve clairement que les fidèles sont heureux et avec le Seigneur après leur mort en attendant la résurrection, puisque si cela n'était pas, cet apôtre n'aurait eu aucune raison de souhaiter la mort plutôt que la vie.

V. La fin de ce chapitre marque que le devoir de tous les chrétiens est de se conduire d'une manière digne de l'Évangile et de ne se point laisser ébranler par les afflictions, surtout lorsqu'ils souffrent à cause de JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE II.

St. Paul exhorte d'une manière fort affectueuse les Philippiens à la concorde et à l'humilité. Et pour cet effet il leur propose l'exemple de l'humiliation de JÉSUS-CHRIST et de la gloire où il a été élevé. Et il leur représente que cela les engageait à travailler à leur salut avec humilité et avec persévérance.

Il leur recommande de vivre dans la paix et d'édifier par une conduite pure et innocente les païens parmi lesquels ils vivaient et il les assure qu'il souffrirait la mort avec joie pour confirmer leur foi si cela était nécessaire.

Il leur promet de leur envoyer Timothée, duquel il loue le zèle et la fidélité, et il leur recommande aussi Épaphrodite, l'un de leurs pasteurs, qui s'en retournait vers eux après être relevé d'une grande maladie.

1 S'il y a donc quelque consolation en Christ, s'il y a quelque soulagement dans la charité, s'il y a quelques affections cordiales et quelque compassion ;

2 rendez ma joie parfaite, étant en bonne intelligence, ayant une même charité, étant bien unis ensemble, ayant les mêmes sentiments ;

3 ne faites rien par un esprit de contestation, ni par vaine gloire ; mais que chacun de vous regarde les autres, par humilité, comme plus excellents que soi-même.

4 Ne regardez pas seulement chacun à votre intérêt particulier, mais ayez aussi égard à celui des autres.

5 Ayez les mêmes sentiments que JÉSUS-CHRIST a eus,

6 lequel, étant en forme de DIEU, n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à DIEU ;

7 mais il s'est anéanti soi-même, en prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes ;

8 et ayant paru comme un simple homme, il s'est abaissé lui-même, s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

9 C'est pourquoi aussi, DIEU l'a souverainement élevé, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout autre nom ;

10 afin qu'au nom de JÉSUS, tout ce qui est dans les cieux, et sur la terre, et sous la terre, fléchisse le genou,

11 et que toute langue confesse que JÉSUS-CHRIST est le Seigneur, à la gloire de DIEU le Père.

12 Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, non-seulement comme vous avez fait en ma présence, mais beaucoup plus en mon absence.

13 Car c'est DIEU qui produit en vous et la volonté et l'exécution, selon sa bienveillance.

14 Faites toutes choses sans murmures et sans disputes ;

15 afin que vous soyez sans reproche, sans tache, enfants de DIEU, irrépréhensibles au milieu de la race dépravée et perverse, parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux dans le monde, y portant la parole de vie ;

16 en sorte qu'au jour de Christ je puisse me glorifier de n'avoir point couru en vain, ni travaillé en vain.

17 Et si même je sers d'aspersion sur le sacrifice et l'offrande de votre foi, j'en ai de la joie, et je m'en réjouis avec vous tous.

18 Vous aussi de même, ayez-en de la joie et vous en réjouissez avec moi.

19 Or, j'espère qu'avec la grâce du Seigneur JÉSUS, je vous enverrai bientôt Timothée, afin que j'aie plus de courage, lorsque j'aurai appris votre état.

20 Car je n'ai personne d'une pareille affection, ni qui s'intéresse plus sincèrement dans ce qui vous regarde ;

21 parce que tous cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de JÉSUS-CHRIST.

22 Vous savez qu'il est éprouvé, et qu'il a servi avec moi dans l'évangile, comme un fils qui sert son père.

23 J'espère donc de vous l'envoyer, dès que j'aurai vu l'état de mes affaires.

24 Et je m'assure au Seigneur que j'irai aussi moi-même vous voir bientôt.

25 Mais j'ai cru qu'il était nécessaire de vous envoyer présentement Epaphrodite, notre frère, qui est le compagnon de mes travaux et de mes combats, qui a été envoyé de votre part, et qui m'avait secouru dans mes besoins.

26 Car il désirait fort de vous voir tous, et il était fort en peine de ce que vous aviez appris qu'il avait été malade.

27 En effet, il a été malade, et même près de la mort ; mais DIEU a eu pitié de lui ; et non-seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse.

28 Je l'ai donc envoyé avec d'autant plus d'empressement, afin qu'en le revoyant, vous ayez de la joie, et que j'aie moins de tristesse.

29 Recevez-le donc en notre Seigneur avec toute sorte de joie, et honorez ceux qui sont tels que lui.

30 Car il a été près de la mort pour le service de Christ, ayant exposé sa vie pour suppléer aux services que vous ne pouviez pas me rendre vous-mêmes.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons d'ici :

I. Que l'un des importants devoirs des chrétiens est d'être animés d'une véritable charité, de vivre entre eux dans une parfaite union et dans un esprit d'humilité et de regarder à l'intérêt des autres aussi bien qu'au leur.

II. Saint Paul nous met ici devant les yeux la profonde humiliation de JÉSUS-CHRIST qui, bien qu'il fût en forme de

DIEU, s'est abaissé jusqu'à la mort de la croix et qui, par son obéissance et par ses souffrances, a été élevé à une gloire suprême. L'apôtre propose cet exemple pour nous apprendre que, si nous avons les mêmes sentiments d'humilité qui ont été en JÉSUS-CHRIST, nous parviendrons comme lui à la gloire.

III. Cette grave exhortation : *Travaillez à votre propre salut avec crainte et tremblement* doit nous inspirer à tous une grande ardeur pour travailler continuellement et avec une profonde humilité à l'ouvrage de notre salut, nous servant pour cela des moyens que DIEU nous présente, entre lesquels l'un des plus efficaces est de recourir à lui par la prière comme à celui : *qui produit en nous et la volonté et l'exécution par un effet de sa bonté*.

IV. Ce chapitre nous apprend de plus que les chrétiens doivent être éloignés des contestations et des disputes et se distinguer par une conduite irrépréhensible en sorte qu'ils brillent comme des astres parmi les gens pervers et corrompus.

V. La protestation que St. Paul fait qu'il était prêt à donner avec joie son sang et sa vie pour l'édification des Philippiens montre que les vrais ministres de JÉSUS-CHRIST sont entièrement dévoués au service de DIEU et de son église, que c'est là le but de tous leurs travaux et que, quand il faudrait même perdre la vie pour l'avancement du salut des hommes, ils la perdraient avec joie.

VI. Le témoignage que l'apôtre rend à Timothée, l'éloge qu'il fait de sa sincérité et de son zèle, ce qu'il dit d'Épaphrodite, de sa maladie et de sa guérison et la manière pressante dont il le recommande aux Philippiens, tout cela fait voir que les vrais pasteurs, qui ne cherchent que les intérêts de JÉSUS-CHRIST et qui exercent leur charge avec sincérité, méritent tout l'amour et toute l'estime des chrétiens, que leur vie et leur conservation doit être chère à l'église et qu'on doit les recevoir avec toute sorte de joie, les avoir en estime et se soumettre à leurs instructions et à leurs exhortations.

CHAPITRE III.

St. Paul avertit les Philippiens de ne pas écouter les faux docteurs qui prêchent l'observation de la circoncision et qui se glorifiaient des avantages extérieurs qui distinguaient les Juifs des autres peuples,

II. Il fait voir, par son exemple, que tous ces avantages qu'il avait possédés lorsqu'il vivait dans le judaïsme étaient inutiles pour le salut et même nuisibles et il dit qu'à cause de cela il y avait renoncé pour s'attacher à JÉSUS-CHRIST seul et qu'il faisait des efforts continuels pour s'avancer de plus en plus dans la connaissance de notre Seigneur et pour parvenir à la perfection et à la gloire par une entière conformité à ses souffrances et à sa résurrection.

III. Il exhorte les Philippiens à avoir les mêmes sentiments que lui et à éviter les faux docteurs desquels il marque le caractère en disant que c'étaient des hommes charnels au lieu que les vrais chrétiens sont des hommes spirituels qui n'aspirent qu'au Ciel.

1 Au reste, mes frères, réjouissez-vous au Seigneur. Je ne me lasse point de vous écrire les mêmes choses, et c'est votre sûreté.

2 Donnez-vous garde des chiens ; donnez-vous garde des mauvais ouvriers ; donnez-vous garde de la fausse circoncision.

3 Car c'est nous qui sommes la vraie circoncision, nous qui servons DIEU en esprit, qui nous glorifions en JÉSUS-CHRIST, et qui ne mettons point notre confiance en la chair.

4 Ce n'est pas que je ne pusse aussi me confier en la chair. Si quelqu'un croit qu'il a sujet de se confier en la chair, j'en ai encore davantage ;

5 moi qui ai été circoncis le huitième jour, qui suis de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu, descendu des Hébreux ; Pharisien en ce qui regarde la loi ;

6 à l'égard du zèle, ayant persécuté l'Église, à l'égard de la justice de la loi, étant sans reproche.

7 Mais ce qui m'était alors un gain, je l'ai regardé comme une perte, à cause de Christ.

8 Et même, je regarde toutes les autres choses comme une perte, en comparaison de l'excellence de la connaissance de JÉSUS-CHRIST mon Seigneur, pour qui je me suis privé de toutes ces choses, et je ne les regarde que comme des ordures, pourvu que je gagne Christ,

9 et que je sois trouvé en lui, ayant, non la justice qui me venait de la loi, mais celle qui vient de la foi en Christ, savoir, la justice qui vient de DIEU par la foi ;

10 afin que je le connaisse, et l'efficace de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, me rendant conforme à lui dans sa mort ;

11 pour parvenir, si je puis, à la résurrection des morts.

12 Non que j'aie déjà atteint le but, ou que je sois déjà parvenu à la perfection, mais je fais mes efforts pour y parvenir, et c'est pour cela aussi que JÉSUS-CHRIST m'a pris à lui.

13 Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas d'être encore parvenu au but ;

14 mais ce que je fais, c'est qu'oubliant les choses qui sont derrière moi, et m'avancant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but, vers le prix de la vocation céleste de DIEU en JÉSUS-CHRIST.

15 Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons ce même sentiment ; et si vous pensez autrement, DIEU vous fera connaître ce qui en est.

16 Cependant, suivons la même règle dans les choses à la connaissance desquelles nous sommes parvenus, et soyons unis ensemble.

17 Soyez tous mes imitateurs, mes frères, et regardez à ceux qui se conduisent suivant le modèle que vous avez en nous.

18 Car il y en a plusieurs qui ont une telle conduite que je vous ai dit souvent, et que je vous le dis encore maintenant en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ ;

19 dont la fin sera la perdition ; qui ont leur ventre pour DIEU, qui mettent leur gloire dans ce qui est leur confusion, et qui attachent leurs affections aux choses de la terre.

20 Mais pour nous, nous nous conduisons comme étant bourgeois des cieux, d'où nous attendons aussi le Sauveur, le Seigneur JÉSUS-CHRIST,

21 Qui transformera notre corps vil, pour le rendre conforme à son corps glorieux, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses.

RÉFLEXIONS

Il faut considérer en général sur tout ce chapitre que, comme Saint Paul exhortait les Philippiens à prendre garde aux faux docteurs qui voulaient les assujettir aux cérémonies de la loi de Moïse, il est très important que les chrétiens se garantissent de l'erreur et de tout ce qui est contraire à la pureté de la foi.

Outre cela, on peut recueillir d'ici que les vrais chrétiens se reconnaissent à ces quatre caractères. Le premier qu'ils ont pour les choses du monde les mêmes sentiments que Saint Paul avait pour les avantages extérieurs qu'ils possédaient lorsqu'ils étaient Juifs, c'est-à-dire qu'ils ne font aucun cas de ces choses-là au prix de l'excellence de la connaissance de JÉSUS-CHRIST leur Seigneur et qu'ils les regardent même comme nuisibles lorsqu'elles les empêchent de suivre leur vocation.

II. Le second caractère des fidèles est, qu'à l'imitation de Saint Paul, ils tendent à la perfection, se proposant toujours de devenir de plus en plus conforme à leur Sauveur, laissant les choses qui sont derrière eux et s'avancant vers celles qui sont devant eux et tendant par des efforts continuels au but et au prix de leur vocation en JÉSUS-CHRIST.

III. La troisième marque des fidèles est, qu'étant tous unis par une foi commune et par la croyance des mêmes vérités essentielles au salut, ils vivent dans la paix et que, quand même il y aurait entre eux quelque diversité de sentiments sur des articles de moindre importance, ils ne se divisent point pour ce sujet.

IV Le dernier caractère que Saint Paul donne aux vrais disciples de notre Seigneur c'est, qu'au lieu que les hommes charnels ne sont affectionnés qu'aux choses de la terre et ont leur ventre pour DIEU, les vrais chrétiens vivent d'une manière spirituelle et céleste et se conduisent comme des gens qui ont leur patrie dans le Ciel d'où ils attendent le Seigneur JÉSUS-CHRIST qui en doit venir pour les ressusciter et pour les recevoir dans la gloire de son royaume.

CHAPITRE IV.

Ce chapitre a deux parties : La première contient des exhortations à la persévérance, à l'union, à la joie spirituelle, à la confiance en DIEU et à une vie sainte. Dans la seconde, St. Paul remercie les Philippiens de la subvention qu'ils lui avaient envoyée pour l'assister dans sa prison et il prie pour eux.

1 C'est pourquoi, mes très chers et bien-aimés frères, qui êtes ma joie et ma couronne, demeurez fermes de cette manière en notre Seigneur, mes bien-aimés.

2 Je prie Evodie, et je prie Syntiche, d'avoir un même sentiment en notre Seigneur.

3 Je te prie aussi, mon fidèle collègue, d'avoir soin d'elles, parce qu'elles ont combattu avec moi pour l'évangile, aussi bien que Clément et mes autres compagnons de travaux, dont les noms sont écrits dans le livre de vie.

4 Réjouissez-vous toujours en notre Seigneur ; je vous le dis encore : Réjouissez-vous.

5 Que votre douceur soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche.

6 Ne vous inquiétez d'aucune chose, mais exposez vos besoins à DIEU en toutes occasions, par des prières et des supplications, avec des actions de grâces.

7 Et la paix de DIEU, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos esprits en JÉSUS-CHRIST.

8 Au reste, mes frères, que toutes les choses qui sont véritables, toutes les choses qui sont honnêtes, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne réputation, et où il y a quelque vertu, et qui sont dignes de louange ; que toutes ces choses occupent vos pensées.

9 Vous les avez apprises, reçues et entendues de moi, et vous les avez vues en moi. Faites-les aussi, et le DIEU de paix sera avec vous.

10 Au reste, j'ai eu une grande joie en notre Seigneur, de ce qu'enfin vous avez fait revivre le soin que vous avez de

moi, à quoi vous pensiez aussi, mais vous n'en aviez pas l'occasion.

11 Je ne dis pas cela par rapport à mon indigence ; car j'ai appris à être content de l'état où je me trouve.

12 Je sais être dans la pauvreté, je sais aussi être dans l'abondance ; partout et en toutes rencontres, j'ai appris à être rassasié, et à avoir faim ; à être dans l'abondance, et à être dans la disette.

13 Je puis tout par Christ, qui me fortifie.

14 Néanmoins vous avez bien fait de prendre part à mon affliction.

15 Vous savez bien aussi, vous, Philippiens, que lorsque je partis de Macédoine, et que je commençai à vous prêcher l'évangile, il n'y eut aucune Eglise qui me donnât, ou de qui je reçusse quelque chose, que la vôtre ;

16 et même, vous m'envoyâtes plus d'une fois à Thessalonique de quoi fournir à mes besoins.

17 Ce n'est pas que je recherche des présents, mais je cherche à faire abonder le fruit qui vous en doit revenir.

18 J'ai donc tout reçu, et je suis dans l'abondance ; j'ai été comblé de biens, en recevant d'Epaphrodite ce que vous m'avez envoyé, comme un parfum de bonne odeur, et un sacrifice que DIEU accepte, et qui lui est agréable.

19 Et mon DIEU pourvoira aussi à tous vos besoins selon ses richesses, et avec gloire, par JÉSUS-CHRIST.

20 Or, à DIEU notre Père soit gloire aux siècles des siècles. Amen.

21 Saluez tous les saints en JÉSUS-CHRIST ; les frères qui sont avec moi vous saluent.

22 Tous les saints vous saluent et principalement ceux qui sont de la maison de César.

23 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous instruit sur ces cinq devoirs :

Le premier est de persévérer constamment dans la pureté de la foi et dans la piété. Le Deuxième : Les exhortations à la paix que St. Paul adresse à Évodie et à Syntiche, qui étaient deux femmes chrétiennes, lesquelles étaient sans doute dans des sentiments différents sur quelque article de la religion, font voir que les chrétiens doivent vivre en concorde les uns avec les autres, tâcher d'être unis de sentiments dans les choses de la foi et se supporter s'ils ne sont pas à tous égards dans les mêmes pensées. Le troisième devoir est de nous réjouir toujours en DIEU d'une joie spirituelle.

Le quatrième, de n'être point en inquiétude pour les choses de cette vie, mais de recourir à DIEU dans tous nos besoins et de nous reposer sur sa providence.

Le cinquième devoir est d'une très grande étendue, il consiste à nous attacher constamment à toutes les choses qui sont honnêtes, justes, pures, saintes, où il y a de la vertu et qui sont dignes de louanges.

Il faut faire deux réflexions sur la seconde partie de ce chapitre :

I. St Paul nous y enseigne, par son exemple, à être content dans quelque état que nous nous rencontrions, soit que nous nous trouvions dans la pauvreté, soit que nous soyons dans l'abondance.

II. Les remerciements que cet apôtre fait aux Philippiens de l'assistance qu'ils lui avait envoyée à Rome pour le secourir dans sa prison marquent un grand désintéressement et en même temps beaucoup de reconnaissance et les vœux qu'il adresse à DIEU pour eux à cette occasion nous apprennent que c'est une œuvre très agréable à DIEU que d'assister les nécessiteux et en particuliers ses fidèles serviteurs et ceux qui souffrent pour l'Évangile, que ces œuvres de charité réjouissent et consolent les gens de bien et que ce sont des sacrifices de bonne odeur que DIEU accepte et qu'il récompense selon les richesses de sa grâce et avec gloire en JÉSUS-CHRIST.

Écrite à Rome aux Philippiens et portée par Épaphrodite.

EPITRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
COLOSSIENS

ARGUMENT

C'est encore ici une Épître que Saint Paul écrivit lorsqu'il était prisonnier à Rome la première fois, l'an 61 de notre Seigneur. Le but de cette Épître est d'exhorter les Colossiens à ne pas se laisser séduire par ceux qui voulaient joindre les cérémonies de la loi, les opinions des philosophes païens et diverses pratiques superstitieuses à la foi en JÉSUS-CHRIST. C'est le sujet des deux premiers chapitres. Dans les deux derniers, il prescrit les principaux devoirs de la piété et de la sainteté.

CHAPITRE I.

Le premier chapitre a trois parties :

I. Saint Paul loue DIEU de ce que la doctrine de l'Évangile, ayant été annoncée aux Colossiens par le ministère d'Épaphras, elle avait produit de grands fruits parmi eux et il prie le Seigneur de les remplir de plus en plus de la connaissance de sa volonté et de toutes sortes de dons spirituels.

II. Ensuite Saint Paul représente que JÉSUS-CHRIST est l'unique source du salut, que c'est lui qui a créé les anges et toutes les autres créatures et que c'est par lui que les hommes et les païens en particulier ont été parfaitement réconciliés avec DIEU. Saint Paul disait cela aux Colossiens pour leur montrer que la doctrine de JÉSUS-CHRIST suffisait pour conduire les hommes à la perfection et au salut, sans qu'il fût nécessaire de s'arrêter aux cérémonies de la loi de Moïse ou aux autres doctrines.

III. Enfin, il leur dit que les souffrances qu'il endurait ne devaient pas les ébranler dans la profession de l'Évangile et il marque le but de sa prédication qui était d'amener les Gentils et tous les hommes au salut.

1 Paul, apôtre de JÉSUS-CHRIST, par la volonté de DIEU, et Timothée notre frère :

2 à nos frères en Christ, les saints et les fidèles qui sont à Colosses. La grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU notre Père, et de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

3 Nous rendons grâces à DIEU, qui est le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans les prières que nous faisons sans cesse pour vous,

4 ayant été informés de la foi que vous avez en JÉSUS-CHRIST, et de la charité que vous avez pour tous les saints ;

5 à cause de l'espérance qui vous est réservée dans les cieux, et dont vous avez eu connaissance par la parole de la vérité, qui est l'évangile ;

6 lequel est parvenu jusqu'à vous, de même que par tout le monde, où il fructifie, comme il fait parmi vous, depuis le jour que vous avez entendu parler de la grâce de DIEU, et que vous l'avez véritablement connue ;

7 ainsi que vous l'avez apprise d'Épaphras, notre cher compagnon de service, qui est un fidèle ministre de Christ parmi vous,

8 Et qui nous a fait connaître la charité dont vous êtes animés par le Saint-Esprit.

9 C'est pour cela que depuis le jour que nous en avons ouï parler, nous ne cessons de prier pour vous, et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, avec toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle ;

10 Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne du Seigneur, pour lui plaire en toutes choses, fructifiant par toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant dans la connaissance de DIEU ;

- 11 Étant fortifiés en toutes manières par sa force glorieuse, pour soutenir tout avec patience, avec douceur et avec joie ;
- 12 rendant grâces au Père, qui nous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière ;
- 13 et qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres, et nous a fait passer dans le royaume de son fils bien-aimé,
- 14 en qui nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission des péchés.
- 15 C'est lui qui est l'image du DIEU invisible, le premier-né de toutes les créatures.
- 16 Car c'est par lui qu'ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes ou les dominations, ou les principautés, ou les puissances ; tout a été créé par lui et pour lui.
- 17 Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent par lui.
- 18 Et c'est lui qui est le chef du corps de l'Eglise, et qui est le commencement et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il tienne le premier rang en toutes choses.
- 19 Car il a plu à DIEU que toute plénitude habitât en lui ;
- 20 et de se réconcilier toutes choses par lui, tant celles qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre, ayant fait la paix par le sang de sa croix.
- 21 Et vous, qui étiez autrefois éloignés de DIEU, et qui étiez ses ennemis par vos pensées et par vos mauvaises œuvres,
- 22 il vous a maintenant réconciliés avec lui, par le corps de sa chair, par sa mort, pour vous faire paraître devant lui saints, sans tache et irrépréhensibles ;
- 23 pourvu que vous demeuriez bien fondés et inébranlables dans la foi, sans abandonner jamais les espérances de l'évangile que vous avez entendu, lequel a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel, et duquel, moi, Paul, j'ai été fait ministre.
- 24 Je me réjouis maintenant dans les souffrances que j'endure pour vous, et j'achève de souffrir en ma chair le reste des afflictions de Christ, pour son corps, qui est l'Eglise,
- 25 de laquelle j'ai été fait ministre, selon la charge que DIEU m'a donnée, de vous annoncer pleinement la parole de DIEU ;
- 26 savoir, le mystère qui avait été caché, dans tous les siècles et dans tous les temps, mais qu'il a maintenant manifesté à ses saints ;
- 27 à qui DIEU a voulu faire connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère parmi les Gentils ; c'est que Christ est en vous, lui qui est l'espérance de la gloire.
- 28 C'est lui que nous annonçons, exhortant tous les hommes et les instruisant dans toute la sagesse, afin de les rendre tous parfaits en JÉSUS-CHRIST.
- 29 C'est aussi à quoi je travaille, combattant par sa vertu, qui agit puissamment en moi.

RÉFLEXIONS

Les bénédictions et les louanges par où Saint Paul commence cette épître nous apprennent que DIEU nous a accordé la plus grande de toutes les grâces lorsqu'il nous a fait annoncer son Évangile et que nous devons l'en remercier continuellement, mais cette grâce ne peut nous devenir salutaire à moins que, comme Saint Paul y exhortait les Colossiens, nous nous conduisions d'une manière digne du Seigneur, faisant ce qui lui est agréable et fructifiant en toutes sortes de bonnes œuvres.

II. Les prières que Saint Paul joint à ses actions de grâces nous montrent que ce n'est pas assez d'avoir reçu quelque degré de foi et de sainteté, mais qu'il nous faut tendre à la perfection et demander à DIEU qu'il nous remplisse toujours davantage de sa connaissance et des dons de son esprit. Ces prières de l'apôtre nous enseignent encore que le but pour lequel DIEU nous accorde cette connaissance et ces dons c'est de nous former à la sainteté, et de nous conduire à la perfection et à la gloire par un accroissement continu de ses grâces.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que JÉSUS-CHRIST est le créateur et le maître de toutes choses, que c'est en lui que se trouvent les connaissances les plus parfaites et les plus salutaires et que c'est par son moyen qu'il a plu à DIEU de se réconcilier tous les hommes.

Ce que nous devons recueillir de là c'est qu'il ne faut chercher le salut qu'en JÉSUS-CHRIST seul par une persévérance constante dans la foi et dans l'obéissance à l'Évangile et qu'aucune tentation quelle qu'elle soit ne doit être capable de nous en détourner.

CHAPITRE II.

St Paul témoigne aux Colossiens que la crainte où il était qu'ils ne se laissent détourner de la pureté de la foi par ceux qui voulaient introduire dans la religion les subtilités de la philosophie et les traditions des Juifs l'obligeait à leur adresser ses exhortations.

Pour cet effet, il continue à leur représenter qu'on trouvait en JÉSUS-CHRIST tout ce qui était nécessaire pour

justifier et pour sanctifier les hommes et qu'ainsi ils ne devaient point s'arrêter à la philosophie non plus qu'aux cérémonies judaïques, vu qu'elles étaient inutiles et que JÉSUS-CHRIST les avaient abolies par sa mort. Il conclut de là que les chrétiens ne sont plus obligés à l'observation de ces cérémonies et qu'ils ne devaient pas écouter ceux qui voulaient les astreindre à la distinction des viandes et des jours, au service des anges et à diverses pratiques inutiles et superstitieuses.

- 1 Car je veux bien que vous sachiez combien est grand le combat que je soutiens pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée, et pour tous ceux qui ne m'ont jamais vu,
- 2 afin que leurs cœurs soient consolés, et qu'étant liés étroitement ensemble par la charité, ils soient enrichis d'une parfaite intelligence, pour connaître le mystère de notre DIEU et Père, et de JÉSUS-CHRIST,
- 3 En qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science.
- 4 Je vous dis ceci afin que personne ne vous abuse par des discours séduisants.
- 5 Car bien que je sois absent de corps, je suis pourtant avec vous en esprit, et je me réjouis de voir le bon ordre qu'il y a parmi vous, et la fermeté de votre foi en JÉSUS-CHRIST.
- 6 Comme donc vous avez reçu le Seigneur JÉSUS-CHRIST, marchez selon lui,
- 7 étant enracinés et fondés en lui, et affermis dans la foi, selon qu'elle vous a été enseignée, y faisant des progrès avec des actions de grâces.
- 8 Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités, suivant les traditions des hommes, et les éléments du monde, et non pas selon JÉSUS-CHRIST.
- 9 Car toute la plénitude de la divinité habite corporellement en lui.
- 10 Et vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toutes les principautés, et de toutes les puissances.
- 11 C'est aussi en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision faite sans main, et qui consiste à dépouiller le corps des péchés de la chair, ce qui est la circoncision de Christ ;
- 12 ayant été ensevelis avec lui par le baptême dans lequel vous êtes aussi ressuscités avec lui, par la foi que vous avez en la puissance de DIEU, qui l'a ressuscité des morts.
- 13 Et lorsque vous étiez morts dans vos péchés et incirconcis dans votre chair, il vous a vivifiés avec lui, vous ayant pardonné toutes vos fautes.
- 14 Il a effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait dans les ordonnances, et nous était contraire ; et il l'a entièrement annulée en l'attachant à la croix ;
- 15 ayant dépouillé les principautés et les puissances, qu'il a publiquement exposées en spectacle, triomphant d'elles sur cette croix.
- 16 Que personne donc ne vous condamne au sujet du manger ou du boire, ou pour la distinction d'un jour de fête, ou de nouvelle lune, ou de sabbat ;
- 17 car ces choses n'étaient que l'ombre de celles qui devaient venir, mais le corps en est en Christ.
- 18 Que personne ne vous maîtrise à son plaisir, sous prétexte d'humilité, et par le culte des anges, s'ingérant dans les choses qu'il n'a point vues, étant témérairement enflé de son sens charnel ;
- 19 et ne demeurant pas attaché au chef, duquel tout le corps, bien joint par la liaison de ses parties, tire ce qui le fait subsister, et reçoit son accroissement selon DIEU.
- 20 Si donc vous êtes morts avec Christ, par rapport aux éléments du monde, pourquoi vous charge-t-on de ces préceptes, comme si vous viviez encore au monde ?
- 21 en vous disant : Ne mange point de ceci, n'en goûte point, n'y touche pas ;
- 22 Préceptes qui sont tous pernicious par leurs abus, n'étant fondés que sur des ordonnances et des doctrines humaines,
- 23 lesquelles ont, à la vérité, quelque apparence de sagesse dans un culte volontaire, et dans une certaine humilité, en ce qu'elles n'épargnent point le corps, et qu'elles n'ont aucun égard à ce qui peut satisfaire la chair.

RÉFLEXIONS

Le grand zèle que St. Paul fait paraître dans ce chapitre pour les Colossiens et l'appréhension qu'il avait que les faux docteurs ne les séduisent montre qu'il est du devoir des conducteurs de l'église et de tous les fidèles de se garantir avec un grand soin de l'erreur et de la séduction et de prendre garde qu'on ne les détourne de la pureté de la foi par des subtilités ou par des doctrines inventées par les hommes.

II. Nous voyons ici que le vrai moyen de n'être jamais séduit est de s'arrêter à JÉSUS-CHRIST seul et à son Évangile et de le regarder comme celui qui a expié parfaitement nos péchés, qui est l'unique source de lumière et de la sainteté et qui conduit infailliblement au salut tous ceux qui croient en lui.

III. Il importe de remarquer que quand St. Paul dit : *que JÉSUS-CHRIST a effacé par sa mort l'obligation qui était contre nous et qui consistait dans les ordonnances, l'ayant entièrement abolie*, cela ne regarde que les cérémonies que

DIEU avait autrefois prescrites aux Juifs, mais qu'il ne nous a pas affranchi de l'obligation de garder les commandements de DIEU, qu'au contraire il est mort pour nous mettre en état de les mieux observer et pour nous communiquer sa grâce d'une manière beaucoup plus parfaite que les cérémonies de la loi ne le pouvaient faire.

IV. Enfin, il faut remarquer dans ce chapitre qu'il est très dangereux d'introduire dans la religion des cultes volontaires et inventés par les hommes et des pratiques vaines et superstitieuses qui auraient même quelque apparence de dévotion, mais qu'il faut toujours se tenir à l'Évangile et s'attacher à la vraie et à la solide piété qui y est prescrite et qui consiste dans une foi pure et dans le renoncement au monde et aux désirs de la chair.

CHAPITRE III.

St. Paul montre aux Colossiens que la foi en JÉSUS-CHRIST ressuscité engage les chrétiens à rechercher les choses du Ciel et à renoncer aux péchés dans lesquels les païens vivaient et particulièrement à l'impureté.

Il les exhorte après cela à la bonté, à l'humilité, au pardon mutuel, à la charité, à la paix et à glorifier DIEU par leurs discours, par leurs louanges et par toute leur conduite. Il marque enfin les devoirs des femmes et des maris, ceux des enfants et des pères et ceux des serviteurs et des maîtres.

1 Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où Christ est assis à la droite de DIEU.

2 Affectionnez-vous aux choses qui sont en haut, et non à celles qui sont sur la terre ;

3 car vous êtes morts et votre vie est cachée avec Christ en DIEU ;

4 mais quand Christ, qui est votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.

5 Faites donc mourir ce qui compose en vous l'homme terrestre, la fornication, la souillure, les passions, la mauvaise convoitise, et l'avarice, qui est une idolâtrie ;

6 car c'est pour ces choses que la colère de DIEU vient sur les enfants de rébellion,

7 dans lesquelles aussi vous avez marché autrefois, lorsque vous viviez dans ces vices.

8 Mais maintenant renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la malice, à la médisance, et qu'aucune parole déshonnête ne sorte de votre bouche.

9 Ne mentez point les uns aux autres, ayant dépouillé le vieil homme avec ses œuvres,

10 et ayant revêtu le nouvel homme, qui se renouvelle par la connaissance, à l'image de celui qui l'a créé.

11 Ici il n'y a ni Grec, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni Barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre ; mais Christ est toutes choses en tous.

12 Revêtez-vous donc, comme les élus de DIEU, ses saints et ses bien-aimés, des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience ;

13 vous supportant les uns les autres, et vous pardonnant les uns aux autres ; si l'un de vous a quelque sujet de plainte contre l'autre, comme Christ vous a pardonné, vous aussi, usez-en de même.

14 Mais surtout, soyez revêtus de la charité, qui est le lien de la perfection ;

15 et que la paix de DIEU, à laquelle vous avez été appelés, pour n'être qu'un seul corps, règne dans vos cœurs, et soyez reconnaissants.

16 Que la parole de Christ habite abondamment en vous, avec toute sorte de sagesse, vous instruisant et vous exhortant les uns les autres, par des psaumes, par des hymnes et des cantiques spirituels, chantant *du fond* de vos cœurs au Seigneur, avec reconnaissance.

17 Et quelque chose que vous fassiez, soit par vos paroles, soit par vos actions, faites tout au nom du Seigneur JÉSUS, rendant grâces par lui à DIEU notre Père.

18 Femmes, soyez soumises à vos propres maris, comme cela se doit selon le Seigneur.

19 Maris, aimez vos femmes, et ne vous aigrissez point contre elles.

20 Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères en toutes choses ; car cela est agréable au Seigneur.

21 Pères, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne perdent courage.

22 Serviteurs, obéissez en toutes choses à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne servant pas seulement sous leurs yeux, comme si vous ne cherchiez qu'à plaire aux hommes, mais faites-le dans la simplicité de votre cœur et dans la crainte de DIEU.

23 Et quoi que vous fassiez, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour les hommes ;

24 Sachant que vous recevrez du Seigneur la récompense de l'héritage, puisque vous servez Christ le Seigneur.

25 Mais celui qui agit injustement recevra la peine de son injustice ; et il n'y a point d'acception de personnes devant DIEU.

RÉFLEXIONS

Saint Paul marque en premier lieu dans ce chapitre que ceux qui croient véritablement que JÉSUS-CHRIST est ressuscité et qu'il est assis à la droite de DIEU n'attachent pas leurs cœurs et leurs affections aux choses de la terre,

mais qu'ils les tournent du côté du Ciel et de la vie qui nous y est réservée en JÉSUS-CHRIST.

II. L'Apôtre nous apprend qu'entre les péchés auxquels le christianisme nous oblige de renoncer, l'un de ceux que nous devons surtout éviter et qui attire particulièrement la colère de DIEU, c'est l'impureté et toutes sortes de souillures, soit dans les actions, soit dans les désirs.

Ensuite, St. Paul défend aussi la colère, la médisance, les discours déshonnêtes, le mensonge, et généralement tous les vices du vil homme, c'est-à-dire de la nature corrompue.

Il marque après cela les vertus et les principaux devoirs de la vie chrétienne qui sont d'être pleins de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de nous pardonner mutuellement, d'avoir dans notre cœur une grande charité, de nous édifier les uns les autres par de bons discours, de rendre de continuelles actions de grâces à DIEU notre Père et de faire en sorte que toutes nos paroles et toutes nos actions tendent à sa gloire.

Enfin, à ces devoirs généraux, St. Paul joint les devoirs particuliers, recommandant aux femmes la soumission envers leurs maris et aux maris l'amour pour leurs femmes, aux enfants d'obéir à leurs pères et aux pères de traiter leurs enfants avec douceur, aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres par un principe de conscience et de leur être fidèles et aux maîtres d'être justes et équitables envers leurs serviteurs.

La répétition que St. Paul fait ici de ces devoirs particuliers qu'il avait déjà proposés dans l'épître aux Éphésiens montre qu'ils sont d'une très grande importance.

Ainsi, nous devons les observer inviolablement, de même que tous les autres préceptes que ce chapitre contient et qui sont si justes et si dignes de la religion que nous professons, nous acquittant de toutes les obligations qui nous sont imposées, soit par notre vocation générale de chrétien, soit par l'état et par la vocation particulière où DIEU nous a mis.

CHAPITRE IV.

L'Apôtre exhorte les Colossiens à persévérer dans la prière, à se conduire sagement et à parler avec prudence et avec douceur dans toutes sortes d'occasions. Il leur recommande Tychique et Onésime qu'il leur envoyait et il finit son épître par des salutations et par quelques avertissements.

1 Maîtres, rendez à vos serviteurs ce qui est de la justice et de l'équité, sachant que vous avez aussi un maître dans le ciel.

2 Persévérez et veillez dans la prière, et dans les actions de grâces.

3 Priez aussi pour nous, afin que DIEU nous ouvre la porte pour prêcher la parole, et pour annoncer le mystère de Christ, à cause duquel je suis dans les chaînes ;

4 Afin que je le fasse connaître de la manière dont il faut que j'en parle.

5 Conduisez-vous prudemment envers ceux de dehors, rachetant le temps.

6 Que vos discours soient toujours accompagnés de grâce, et assaisonnés de sel, de manière que vous sachiez répondre à chacun comme il faut.

7 Tychique, notre cher frère, qui est un fidèle ministre du Seigneur, et qui le sert avec moi, vous apprendra tout ce qui me regarde.

8 Je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il connaisse quel est votre état, et qu'il console vos cœurs ;

9 je lui ai joint Onésime, notre fidèle et très cher frère, qui est de votre pays ; ils vous informeront de tout ce qui se passe ici.

10 Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue, et Marc, cousin de Barnabas, touchant lequel vous avez reçu des ordres ; s'il va chez vous, recevez-le bien.

11 JÉSUS, surnommé Juste, *vous salue aussi*. Ils sont Juifs de naissance, et ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi pour le royaume de DIEU, et de qui j'ai reçu de la consolation.

12 Epaphras, qui est de votre pays, et serviteur de Christ, vous salue ; il ne cesse de combattre pour vous dans ses prières, afin que vous soyez toujours parfaits, et que vous accomplissiez toute la volonté de DIEU.

13 Car je lui rends ce témoignage, qu'il a un grand zèle pour vous, et pour ceux qui sont à Laodicée et à Hiérapolis.

14 Luc le médecin, qui m'est très cher, et Démas vous saluent.

15 Saluez les frères qui sont à Laodicée, et Nymphas, et l'Église qui est dans sa maison.

16 Et après que cette lettre aura été lue parmi vous, faites qu'on la lise aussi dans l'Église des Laodicéens, et que vous lisiez aussi celle qu'on vous enverra de Laodicée.

17 Et dites à Archippe : Considère bien le ministère que tu as reçu du Seigneur, afin de le bien remplir.

18 Moi, Paul, je vous salue ici de ma propre main. Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous. Amen.

RÉFLEXIONS

I. Le premier devoir que St. Paul recommande ici, c'est de prier continuellement, de persévérer dans ce saint exercice aussi bien que dans les actions de grâces et particulièrement de faire des prières pour les ministres de JÉSUS-CHRIST afin qu'ils annoncent l'Évangile de la manière dont il doit être annoncé.

II. Le second devoir est d'observer une grande prudence et de se conduire suivant que le temps et les occasions le demandent, surtout quand nous avons à faire à des personnes qui ont de l'éloignement pour la vérité ou pour la piété, de parler toujours avec sagesse, avec douceur et d'une manière propre à édifier ceux qui nous entendent et d'éviter tout ce qui pourrait nous exposer à quelque danger sans nécessité ou donner du scandale à qui que ce soit.

III. St. Paul fait ici mention de Tychique, d'Onésime, de Marc, de Juste, d'Épaphras et de Luc qui étaient tous d'excellents serviteurs de DIEU. Il loue leur grand zèle et il les recommande aux Colossiens de la manière la plus affectueuse. On doit reconnaître par-là que de bons et de dignes ministres sont un rare présent du Ciel, qu'on leur doit un très grand amour et que les églises sont obligées de les recevoir avec toute sorte de respect et d'affection comme eux de leur côté doivent de plus en plus exciter leur zèle et prendre garde à l'administration qu'ils ont reçue du Seigneur, afin de la bien remplir.

Écrite de Rome aux Colossiens et portée par Tychique et Onésime.

PREMIERE EPITRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
THESSALONICIENS

ARGUMENT

Cette épître, qui est la plus ancienne des épîtres de St. Paul, a été écrite l'an 51 de JÉSUS-CHRIST. Dans les trois premiers chapitres, cet Apôtre témoigne combien il avait été réjoui d'apprendre le bon état des Thessaloniens et leur fermeté dans les persécutions et il leur parle aussi de ce qui lui était arrivé et des sentiments qu'il avait eus et qu'il avait encore pour eux. Dans les deux derniers, il leur adresse des exhortations à la piété et à la sainteté.

CHAPITRE I.

St. Paul loue DIEU, premièrement, de ce que les Thessaloniens avaient reçu avec foi et avec zèle l'Évangile qu'il leur avait annoncé,

Et, en second lieu, de ce que leur église servait de modèle à toutes les églises de la Macédoine et de l'Achaïe.

1 Paul et Sylvain, et Timothée, à l'Église des Thessaloniens, qui est en DIEU le Père, et en notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. La grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU notre Père, et par le Seigneur JÉSUS-CHRIST.

2 Nous rendons toujours des actions de grâces à DIEU pour vous tous, faisant mention de vous dans nos prières ;

3 nous souvenant sans cesse, devant notre DIEU et notre Père, des œuvres de votre foi, des travaux de votre charité, et de la constance de votre espérance, en notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ;

4 sachant, mes frères chéris de DIEU, votre élection.

5 Car l'évangile que nous vous avons prêché, n'a pas consisté seulement en paroles, mais il a été accompagné de force et du Saint-Esprit, et de plusieurs preuves convaincantes, comme vous savez que nous nous sommes conduits parmi vous, et pour l'amour de vous.

6 Aussi avez-vous été nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la parole avec la joie du Saint-Esprit, au milieu de beaucoup d'afflictions ;

7 de sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont cru, dans la Macédoine et dans l'Achaïe.

8 Car, non-seulement la parole du Seigneur a retenti de chez vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais la foi que vous avez en DIEU s'est répandue en tous lieux, de sorte que nous n'avons pas besoin d'en rien dire.

9 Car ils racontent eux-mêmes quel accès nous avons eu auprès de vous, et comment, en quittant les idoles, vous avez été convertis à DIEU, pour servir le DIEU vivant et véritable ;

10 et pour attendre des cieux son Fils JÉSUS, qu'il a ressuscité des morts, lequel nous délivre de la colère à venir.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il faut remarquer en général sur cette épître, c'est qu'il n'y a point d'église à laquelle St. Paul rende un témoignage aussi avantageux et à laquelle il donne de si grandes louanges qu'à celle de Thessalonique. On voit dès l'entrée de cette épître que cet Apôtre était comblé de joie et qu'il rendait à DIEU les plus ardentes actions de grâce en pensant à l'heureux état des Thessaloniciens et en se souvenant de la manière dont ils avaient reçu sa prédication, de leur foi, de leur charité et de leur patience.

Cela fait voir que ce qui rend les églises recommandables et ce qui fait aussi la joie et la plus grande consolation des fidèles serviteurs de DIEU, c'est lorsque l'Évangile y fructifie et qu'on y voit fleurir la foi et toutes sortes de vertus.

L'église de Thessalonique, qui servait autrefois de modèle à cet égard aux autres églises, doit être encore proposée en exemple à toutes les églises chrétiennes. Nous devons aussi nous appliquer ce que St. Paul disait aux Thessaloniciens de leur conversion à la religion chrétienne, puisqu'aussi bien qu'eux, nous avons été tirés autrefois par la miséricorde de DIEU des ténèbres du paganisme *et du service des idoles pour servir le DIEU vivant et véritable et pour attendre des Cieux son fils JÉSUS qu'il a ressuscité des morts et qui nous délivre de la colère à venir.*

CHAPITRE II.

St. Paul fait trois choses dans ce chapitre :

I. Il fait souvenir les Thessaloniciens qu'il leur avait annoncé l'Évangile avec sincérité et sans aucune vue d'intérêt, que, pour ne leur point être à charge, il avait gagné sa vie par son travail et qu'il les avait exhortés continuellement à vivre d'une manière digne de DIEU qui les appelait à sa gloire.

II. Il bénit DIEU de ce que son ministère avait été efficace parmi eux et de ce qu'ils avaient souffert constamment les persécutions que les Juifs suscitaient alors en tous lieux contre les chrétiens, et il remarque que ces Juifs, dont il avait lui-même éprouvé la haine pendant le séjour qu'il avait fait à Thessalonique, étaient les plus ardents ennemis de l'Évangile.

III. Il marque le désir qu'il avait de revoir les Thessaloniciens et la grande affection qu'il leur portait.

1 Vous savez vous-mêmes, mes frères, que notre arrivée vers vous n'a point été vaine ;

2 mais, quoiqu'auparavant nous eussions souffert, et que nous eussions été outragés à Philippes, comme vous le savez, nous ne laissâmes pas, en nous confiant en notre DIEU, de vous annoncer l'évangile de DIEU avec liberté et avec courage, parmi de grands combats.

3 Car il n'y a eu dans notre prédication ni séduction, ni aucun motif malhonnête, ni fraude.

4 Mais, comme DIEU nous a jugés propres à nous confier la prédication de l'évangile, aussi parlons-nous, non pour plaire aux hommes, mais pour plaire à DIEU, qui éprouve nos cœurs.

5 Aussi n'avons-nous jamais employé aucune parole de flatterie, comme vous le savez, ni agi par aucun motif d'avarice ; DIEU en est témoin.

6 Et nous n'avons point cherché la gloire qui vient de la part des hommes, ni parmi vous, ni parmi les autres ; et quoique nous pussions, comme apôtres de JÉSUS-CHRIST, vous charger de notre subsistance ;

7 cependant, nous avons été doux au milieu de vous, comme une nourrice qui prend un soin tendre de ses propres enfants.

8 Ayant donc une si grande affection pour vous, nous souhaitions de vous donner, non-seulement l'évangile de DIEU, mais aussi notre propre vie, parce que vous nous étiez fort chers.

9 Car vous vous souvenez, mes frères, de notre peine et de notre travail, et comment nous vous avons prêché l'évangile de DIEU, travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous.

10 Vous êtes témoins, et DIEU l'est aussi, que nous nous sommes conduits saintement et justement, et d'une manière irréprochable, envers vous qui croyez ;

11 et vous savez que nous avons agi avec chacun de vous comme un père fait avec ses enfants ;

12 vous exhortant, vous consolant, et vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de DIEU, qui vous appelle à son royaume et à sa gloire.

13 C'est pourquoi aussi, nous ne cessons de rendre grâces à DIEU de ce que, recevant de nous la parole de DIEU que

nous prêchons, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais, ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de DIEU, laquelle aussi agit avec efficacité en vous qui croyez.

14 En effet, mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de DIEU qui sont dans la Judée, et qui croient en JÉSUS-CHRIST ; et vous avez souffert, de la part de ceux de votre propre nation, les mêmes choses qu'ils ont souffertes de la part des Juifs ;

15 qui ont même fait mourir le Seigneur JÉSUS et leurs propres prophètes, et qui nous ont persécutés ; qui ne plaisent point à DIEU, et qui sont ennemis de tous les hommes ;

16 qui nous empêchent de parler aux Gentils, afin de les sauver, comblant toujours la mesure de leurs péchés ; aussi la colère de DIEU est-elle parvenue sur eux, pour y mettre fin.

17 Pour ce qui est de nous, mes frères, ayant été séparés de vous depuis peu de temps, de corps, et non du cœur, nous avons eu d'autant plus d'empressement de vous revoir, le souhaitant avec ardeur.

18 C'est pour cela que nous avons voulu plus d'une fois aller chez vous, au moins moi, Paul ; mais Satan nous en a empêchés.

19 Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui le serez en présence de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, à son avènement ?

20 Car vous êtes notre gloire et notre joie.

RÉFLEXIONS

Les ministres de l'Évangile doivent apprendre de St. Paul à s'acquitter de leur emploi avec intégrité, à annoncer la parole de DIEU purement, sans aucun motif d'avarice ou de vaine gloire, à faire paraître en toutes choses un entier désintéressement et une parfaite douceur, à se conduire saintement et sans reproche et à exhorter continuellement les chrétiens à une vie qui soit digne de DIEU qui les appelle à son royaume et à sa gloire.

II. L'on voit ici que le devoir de ceux à qui la parole de DIEU est annoncée dans sa pureté est de la recevoir comme les Thessaloniens la reçurent, non comme une parole d'homme, mais comme la parole de DIEU et de ne point se rebuter pour les contradictions et pour les persécutions auxquelles ils pourraient être exposés, mais de les souffrir avec la même constance que Saint Paul et les Thessaloniens souffraient celles que les Juifs et les païens leur suscitaient.

III. Saint Paul se plaint que les Juifs en particulier étaient les ennemis déclarés de l'Évangile, qu'ils en empêchaient de tout leur pouvoir les progrès parmi les païens et que, par ce moyen, ils comblaient la mesure de leurs péchés et attiraient de plus en plus sur eux la colère de DIEU.

Nous avons lieu de déplorer l'endurcissement des Juifs qui sont encore aujourd'hui engagés dans la même incrédulité et sur qui la colère de DIEU repose et de prier pour leur conversion.

Au reste, il paraît d'ici que c'est de tout temps qu'il y a eu des personnes qui se sont opposées à l'établissement du règne de JÉSUS-CHRIST, ainsi il ne faut pas s'étonner s'il s'en trouve parmi les chrétiens.

On voit enfin, dans ce chapitre, les marques les plus particulières et les plus touchantes de l'estime que St. Paul faisait des Thessaloniens et de l'amour qu'il leur portait.

Les pasteurs qui sont animés de l'esprit de ce Saint Apôtre ont pour leurs troupeaux l'affection la plus tendre. Il n'y a point de satisfaction comparable à celle qu'ils ressentent lorsqu'ils voient du fruit de leur ministère et comme les fidèles sont toute leur espérance et toute leur joie en ce monde, ils seront aussi leur couronne de gloire à la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE III

L'apôtre parle d'abord : I. Du soin qu'il avait fait d'envoyer Timothée d'Athènes à Thessalonique pour s'informer de l'état des Thessaloniens et pour les fortifier.

II. Et de la grande consolation qu'il avait reçue par les bonnes nouvelles que Timothée lui avait apportée à son retour, en l'informant du souvenir qu'ils conservaient de lui et de leur persévérance dans la foi, à l'occasion de quoi il fait des vœux très ardents en leur faveur.

1 C'est pourquoi, ne pouvant attendre davantage, nous aimâmes mieux demeurer seuls à Athènes,

2 Et vous envoyer Timothée notre frère, ministre de DIEU, et qui travaille avec nous dans l'évangile de Christ, pour vous affermir, et pour vous exhorter à persévérer dans la foi ;

3 afin qu'aucun de vous ne soit ébranlé par ces afflictions ; car vous savez vous-mêmes que nous sommes destinés à cela.

4 Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir des afflictions, comme cela est aussi arrivé, et comme vous le savez.

5 Ne pouvant donc attendre plus longtemps, j'envoyai Timothée pour être informé de l'état de votre foi, craignant que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne fût devenu inutile.

6 Mais Timothée, étant revenu depuis peu de chez vous, nous a rapporté de bonnes nouvelles de votre foi et de votre charité, et nous a dit que vous vous souvenez toujours tendrement de nous, désirant de nous voir, comme nous désirons de vous voir aussi.

7 Ainsi, mes frères, nous avons été consolés par votre foi, dans toutes nos afflictions et dans toutes nos peines.

8 Car nous vivons maintenant, puisque vous demeurez fermes en notre Seigneur.

9 Et quelles actions de grâces pourrions-nous assez rendre à DIEU à votre sujet, pour toute la joie dont nous sommes comblés à cause de vous, en la présence de notre DIEU !

10 Priant jour et nuit de plus en plus, que nous puissions vous revoir, afin d'ajouter ce qui peut manquer à votre foi.

11 DIEU lui-même, qui est notre Père, et JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, veuillent nous conduire avec sûreté auprès de vous.

12 Et que le Seigneur vous fasse croître et abonder en charité les uns envers les autres, et envers tous, comme nous sommes aussi remplis de charité pour vous ;

13 Afin que vos cœurs soient affermis dans la sainteté, et que vous soyez irrépréhensibles devant DIEU notre Père, lorsque notre Seigneur JÉSUS-CHRIST viendra avec tous ses saints.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a principalement à remarquer ici, c'est que Saint Paul, pressé par l'amour qu'il portait aux Thessaloniens, n'eut aucun repos jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé Timothée pour savoir de leurs nouvelles et pour les affermir dans la foi.

On voit dans cette conduite de Saint Paul ce que la sollicitude pastorale inspire aux vrais pasteurs. L'amour qu'ils ont pour le Seigneur JÉSUS et pour ses brebis fait qu'ils sont continuellement occupés des besoins de leurs troupeaux et qu'ils pourvoient à leur édification par tous les moyens possibles.

II. On remarque dans la manière dont Saint Paul parle de la consolation extraordinaire qu'il avait ressentie en apprenant par Timothée la persévérance et le bon état des Thessaloniens et dans les actions de grâces qu'il rend à DIEU à ce sujet les expressions les plus vives et les plus convaincantes de satisfaction, de tendresse et d'estime. Cet Apôtre leur témoigne qu'il ne pouvait assez bénir le Seigneur à cause de toute la joie dont il était comblé devant DIEU en pensant à eux.

Rien ne touche plus vivement les fidèles serviteurs de JÉSUS-CHRIST et ne leur donne plus de contentement que lorsqu'ils voient la foi et la piété de ceux sur qui DIEU les a établis et c'est toujours là le principal sujet de leurs actions de grâces, aussi bien que de leurs prières.

Tous les chrétiens doivent avoir les mêmes sentiments et travailler pour le même but avec tout le zèle dont ils sont capables, tant pour la consolation de leurs conducteurs que pour l'avancement de la gloire de DIEU et pour leur propre salut. C'est ce qui est exprimé dans ce vœu de St. Paul : *Le Seigneur vous fasse croître et abonder dans la charité les uns envers les autres pour affermir vos cœurs et pour vous rendre irrépréhensibles dans la sainteté, devant notre DIEU et Père lorsque notre Seigneur JÉSUS-CHRIST viendra avec tous ses saints, amen !*

CHAPITRE IV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre :

I. Des exhortations à une vie sainte et surtout à la chasteté et à la charité.

II. St Paul montre que les chrétiens ne doivent pas s'affliger excessivement pour les morts et dans cette vue il parle de ce qui arrivera, tant aux morts qu'à ceux qui sont encore en vie, au dernier jour et comment les uns et les autres seront élevés dans le Ciel.

1 Au reste, mes frères, nous vous prions et nous vous conjurons par le Seigneur JÉSUS, que, comme vous avez appris de nous de quelle manière il faut vous conduire pour plaire à DIEU, vous abondiez en cela de plus en plus.

2 Vous savez quels sont les commandements que nous vous avons donnés de la part du Seigneur JÉSUS ;

3 et c'est ici la volonté de DIEU, savoir, votre sanctification, et que vous vous absteniez de la fornication ;

4 en sorte que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et dans l'honnêteté,

5 sans jamais vous livrer à des passions infâmes, comme font les Gentils, qui ne connaissent point DIEU.

6 Que personne n'offense son frère, et ne s'abandonne à des passions déréglées à cet égard-là ; parce que le Seigneur est le vengeur de toutes ces choses, comme nous l'avons déjà dit et protesté.

7 Car DIEU ne nous a point appelés à la souillure, mais il nous appelle à la sainteté.

8 C'est pourquoi, celui qui rejette ceci, ne rejette pas un homme, mais il rejette DIEU, qui a mis son Saint-Esprit en nous.

9 Pour ce qui est de l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive ; car vous-mêmes, vous avez appris de DIEU à vous aimer les uns les autres ;

- 10 et vous le faites aussi envers tous les frères qui sont dans toute la Macédoine ; mais, mes frères, nous vous prions d'avancer de plus en plus,
11 et de vous étudier à vivre paisiblement ; de vous occuper de vos propres affaires, et de travailler de vos propres mains, comme nous vous l'avons recommandé ;
12 afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux de dehors, et que vous n'ayez besoin de rien.
13 Or, mes frères, je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance sur ce qui concerne les morts, afin que vous ne vous affligiez pas, comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance.
14 Car si nous croyons que JÉSUS est mort, et qu'il est ressuscité, nous devons croire aussi que DIEU ressuscitera par JÉSUS ceux qui seront morts, afin qu'ils soient avec lui.
15 Car nous vous déclarons ceci par la parole du Seigneur, c'est que nous qui vivrons et qui resterons sur la terre, à la venue du Seigneur, nous ne préviendrons point ceux qui seront morts.
16 Car le Seigneur lui-même descendra du ciel, dès qu'il aura donné le signal par la voix d'un archange et par la trompette de DIEU ; et ceux qui seront morts en Christ ressusciteront premièrement.
17 Ensuite, nous qui vivrons et qui serons restés sur la terre, nous serons enlevés tous ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.
18 C'est pourquoi consolez-vous les uns les autres par ces paroles.

RÉFLEXIONS

Saint Paul nous enseigne dans ce chapitre :

- I. Que le principal devoir des chrétiens est de se conduire d'une manière qui soit agréable à DIEU, de garder les commandements qui leur ont été donnés de la part du Seigneur JÉSUS et d'abonder de plus en plus dans la piété.
II. Saint Paul donne ici, à son ordinaire, des avertissements très exprès et très forts sur l'impureté, parce que ce vice était fort commun parmi les païens, surtout dans les grandes villes telle qu'était Thessalonique. Il dit que la volonté de DIEU est que nous soyons saints, que nous fuyions l'impureté et les mauvaises convoitises et que chacun de nous sache garder son corps dans la chasteté. Il ajoute que personne ne doit violer les règles de la pureté, de la charité et de la justice pour satisfaire les passions déréglées de la chair et que DIEU qui nous appelle, non à la souillure, mais à la sanctification, sera le juge et le vengeur de ces crimes infâmes.
III. St. Paul nous dit deux choses sur la charité qui doivent être observées.

L'une, que les vrais chrétiens n'ont pas besoin qu'on les exhorte à ce devoir, puisqu'ils sont enseignés de DIEU à s'aimer les uns les autres et à assister leurs frères.

L'autre, qu'afin qu'on puisse exercer la charité, chacun doit se tenir dans sa vocation, travailler à ses propres affaires et éviter l'oisiveté et la curiosité qui est d'ailleurs un genre de vie opposé à la piété et au christianisme.

IV. Enfin, nous apprenons de ce chapitre qu'il ne faut pas s'affliger pour les morts, comme faisaient les païens qui n'avaient point d'espérance, puisque nous savons que ceux qui sont morts au Seigneur ressusciteront pour être élevés au Ciel sur les nuées au-devant de lui avec ceux qui seront alors en vie. Cette doctrine doit nous consoler de la mort des personnes que nous chérissons lorsqu'elles sont du nombre des fidèles, nous affermir nous-mêmes contre la crainte de la mort et nous inciter à vivre au Seigneur, afin que mourant aussi en lui, nous ressuscitions un jour pour lui être réunis éternellement dans la gloire céleste.

CHAPITRE V

- I. Saint Paul, ayant parlé sur la fin du chapitre précédent de la dernière venue de JÉSUS-CHRIST, dit que le temps de cette venue était inconnu et incertain ; et il exhorte les chrétiens à s'y préparer par la sobriété et par la vigilance.*
II. Il prescrit aux Thessaloniens divers devoirs de la piété.
III. Il conclut son épître en priant DIEU pour leur sanctification et en se recommandant à leurs prières.

- 1 Pour ce qui regarde les temps et le moment, vous n'avez pas besoin, mes frères, qu'on vous en écrive ;
2 car vous savez bien vous-mêmes, que le jour du Seigneur viendra comme un larron qui vient la nuit.
3 Car, quand ils diront : paix et sûreté, alors une ruine subite les surprendra, comme les douleurs surprennent une femme enceinte ; et ils n'échapperont point.
4 Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes point dans les ténèbres, pour être surpris par ce jour-là, comme on le serait par un voleur.
5 Vous êtes tous des enfants de la lumière, et des enfants du jour ; nous ne sommes point enfants de la nuit, ni des ténèbres.
6 Ne dormons donc pas comme les autres, mais veillons et soyons sobres.
7 Car ceux qui dorment, dorment la nuit, et ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit.
8 Mais nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres, étant revêtus de la cuirasse de la foi, et de la charité, et du

casque de l'espérance du salut.

9 Car DIEU ne nous a point destinés à être les objets de sa colère, mais il nous a destinés à la possession du salut par notre Seigneur JÉSUS-CHRIST,

10 qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions tous ensemble avec lui.

11 C'est pourquoi exhortez-vous les uns les autres, et édifiez-vous tous l'un l'autre, comme vous le faites aussi.

12 Au reste, mes frères, nous vous prions d'avoir en considération ceux qui travaillent parmi vous, et qui président sur vous selon le Seigneur, et qui vous exhortent.

13 Ayez pour eux le plus grand amour, à cause de l'œuvre qu'ils font. Soyez en paix entre vous.

14 Nous vous prions aussi, mes frères, de reprendre ceux qui sont déréglés, de consoler ceux qui ont le cœur abattu, de supporter les faibles, et d'être patients envers tous.

15 Prenez garde que personne ne rende à aucun le mal pour le mal, mais cherchez toujours à vous faire du bien les uns aux autres, et à tout le monde.

16 Soyez toujours joyeux.

17 Priez sans cesse.

18 Rendez grâces à DIEU en toutes choses ; car c'est la volonté de DIEU en JÉSUS-CHRIST à votre égard.

19 N'éteignez point l'Esprit.

20 Ne méprisez point les prophéties.

21 Eprouvez toutes choses ; retenez ce qui est bon.

22 Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23 Le DIEU de paix veuille vous sanctifier lui-même parfaitement, et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

24 Celui qui vous a appelés, est fidèle, et il le fera aussi.

25 Mes frères, priez pour nous.

26 Saluez tous nos frères par un saint baiser.

27 Je vous conjure par le Seigneur, que cette épître soit lue à tous nos saints frères.

28 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne :

I. Que le jour du Seigneur viendra d'une manière soudaine et surprendra les hommes lorsqu'ils s'y attendront le moins, que ce sera un jour d'effroi pour ceux qui marchent dans les ténèbres et qui s'adonnent aux œuvres de la chair, mais que ce jour n'aura rien que de consolant pour les fidèles.

Ainsi, le moyen de n'en être pas surpris, c'est de s'y préparer par une vie sobre et mortifiée, par la foi, par la pratique de la charité et par toutes sortes de bonnes œuvres.

Après cela, St. Paul nous prescrit ici plusieurs devoirs particuliers.

Le premier est de nous édifier et de nous exhorter les uns les autres par de bons discours.

II. Il parle dans les termes les plus forts du respect et de l'amour qui sont dus aux pasteurs et aux conducteurs de l'église à cause de l'œuvre qu'ils font.

III. Il nous ordonne de vivre en paix entre nous, de nous avertir, de nous consoler et de nous supporter mutuellement et d'être éloigné de la vengeance.

Il ajoute diverses sentences qui sont autant d'excellents préceptes et par lesquels il nous recommande d'être toujours dans la joie spirituelle, de prier sans cesse, de rendre grâces à DIEU en toutes choses, de ne pas éteindre les dons du Saint-Esprit, ni dans les autres, ni dans nous-même, d'éprouver toutes choses et de retenir ce qui est bon et de nous abstenir de toute apparence de mal.

Ce sont là tout autant de saintes maximes qu'il ne faut jamais perdre de vue et que nous devons nous efforcer de mettre en pratique, joignant toujours la prière à nos efforts et demandant à DIEU avec St. Paul *qu'il veuille nous sanctifier lui-même entièrement en sorte que notre esprit, notre âme et notre corps soient conservés irrépréhensibles pour la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, amen !*

La première épître aux Thessaloniens a été écrite d'Athènes.

SECONDE EPI TRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
THESSALONIENS

ARGUMENT

Cette épître a été écrite peu après la précédente, vers l'an 52 de JÉSUS-CHRIST. Elle a trois chapitres. Dans le premier St. Paul affermit les Thessaloniens contre les persécutions. Dans le second, il les désabuse de l'opinion où ils étaient que le dernier jour approchait. Et dans le troisième, il les exhorte à vivre selon la pureté de l'Évangile.

CHAPITRE I.

St. Paul rend grâces à DIEU de ce que la foi, la charité et la patience des Thessaloniens croissaient de plus en plus et de ce qu'ils persévéraient au milieu des persécutions qu'ils souffraient.

II. Il les assure que DIEU ne manquera pas de punir les persécuteurs et ceux qui n'obéissaient pas à l'Évangile et de couronner les fidèles de la gloire éternelle à la venue de JÉSUS-CHRIST.

III. Il prie DIEU d'affermir les Thessaloniens et de les faire croître dans la foi et dans la piété.

1 Paul, Silvain et Timothée, à l'Église des Thessaloniens qui est en DIEU notre Père, et en notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

2 La grâce et la paix vous soient données de la part de DIEU le Père, et de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

3 Mes frères, nous devons toujours rendre grâces à DIEU pour vous, comme cela est bien juste, puisque votre foi fait de grands progrès, et que la charité que vous avez les uns pour les autres, abonde de plus en plus ;

4 De sorte que vous faites le sujet de notre gloire dans les Églises de DIEU, à cause de la constance et de la foi que vous faites paraître dans toutes les persécutions et dans les afflictions que vous endurez ;

5 qui sont une preuve du juste jugement de DIEU, et qui servent à vous rendre dignes du royaume de DIEU, pour lequel vous souffrez.

6 Car il est juste devant DIEU qu'il rende l'affliction à ceux qui vous affligent ;

7 et qu'il vous donne, à vous, qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur JÉSUS, venant du ciel, paraîtra avec les anges de sa puissance ;

8 exerçant la vengeance, avec des flammes de feu, contre ceux qui ne connaissent point DIEU, et qui n'obéissent pas à l'évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ;

9 lesquels seront punis d'une perdition éternelle, par la présence du Seigneur, et par sa puissance glorieuse ;

10 lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se rendre admirable en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru ; car vous avez ajouté foi au témoignage que nous en avons rendu.

11 C'est pourquoi aussi nous prions continuellement pour vous, afin que notre DIEU vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse en vous puissamment tous les desseins favorables de sa bonté, et l'œuvre de votre foi ;

12 afin que le nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit glorifié par vous, et que vous soyez glorifiés par lui, selon la grâce de notre DIEU et de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

RÉFLEXIONS

Nous voyons dans cette épître que l'église de Thessalonique, à laquelle St. Paul avait donné de si grandes louanges dans l'épître précédente, était de plus en plus remplie de foi, de charité et des dons du Saint-Esprit, que l'affection de cet Apôtre pour cette église allait toujours en croissant et qu'elle faisait le sujet de sa joie et de ses actions de grâces.

Il est bien glorieux pour les églises de faire ainsi des progrès continuels dans le bien et c'est la plus douce satisfaction pour les pasteurs de pouvoir rendre à leurs troupeaux le même témoignage que St. Paul rendait aux fidèles de Thessalonique.

II. Ce chapitre nous apprend que tant s'en faut que les afflictions auxquelles la profession de l'Évangile expose les chrétiens doivent les abattre, qu'elles les rendent dignes d'entrer dans le royaume de DIEU et qu'elles sont même une preuve de son juste jugement puisqu'il est juste que le Seigneur vienne pour donner du relâche à ceux qui auront souffert et pour exercer la vengeance contre les persécuteurs et contre tous ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de JÉSUS-CHRIST.

Cette doctrine doit produire en nous la patience et même la joie dans les afflictions, une vive crainte du jugement de DIEU et un soin continuel de lui plaire.

Les vœux que St. Paul fait pour l'affermissement des Thessaloniciens dans la foi et dans la grâce de DIEU nous montrent que les chrétiens doivent persévérer dans le bien et tendre de plus en plus à la perfection. Ce doit être le but de leurs soins aussi bien que de leurs prières, comme St. Paul le marque en disant : *Que notre DIEU nous rende digne de sa vocation ! Qu'il accomplisse puissamment en vous toute sa bonne volonté et l'œuvre de votre foi afin que le nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit glorifié par vous et que vous soyez glorifiés par lui selon la grâce de notre DIEU et de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, amen !*

CHAPITRE II.

St. Paul, pour désabuser les Thessaloniciens de la croyance que quelques personnes avaient que l'avènement du Seigneur, dont il venait de parler, n'était pas éloigné, prédit qu'avant que ce jour vint, il devait arriver une apostasie dans l'église par l'homme de péché et le fils de perdition.

Il marque quels seraient ses caractères, le lieu, le temps, la manière de la manifestation, les progrès qu'il ferait et enfin sa ruine. L'apôtre ajoute des exhortations et des vœux en faveur des Thessaloniciens.

- 1 Pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, et notre réunion avec lui ;
- 2 Nous vous prions, mes frères, de ne pas vous laisser ébranler facilement dans vos pensées, et de ne vous point troubler par quelque inspiration, ou par des paroles, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de notre part, comme si le jour de Christ était proche.
- 3 Que personne ne vous séduise en aucune manière ; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition ;
- 4 qui s'oppose et qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle DIEU, ou qu'on adore, jusqu'à s'asseoir comme un DIEU dans le temple de DIEU, voulant passer pour un DIEU.
- 5 Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses, lorsque j'étais encore avec vous ?
- 6 Et vous savez ce qui le retient présentement, afin qu'il ne soit manifesté que dans son temps.
- 7 Car le mystère d'iniquité se forme déjà ; il faut seulement que celui qui lui fait obstacle présentement, soit détruit.
- 8 Et alors paraîtra ce méchant, que le Seigneur détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il abolira par l'éclat de son avènement.
- 9 Ce méchant viendra avec la force de Satan, avec toute sorte de puissance, avec des signes et de faux miracles,
- 10 et avec toutes les séductions qui portent à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont point reçu l'amour de la vérité pour être sauvés.
- 11 C'est pourquoi DIEU leur enverra un esprit qui donnera efficace à l'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge ;
- 12 afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui se sont plu dans l'injustice, soient condamnés.
- 13 Mais pour nous, mes frères bien-aimés du Seigneur, nous devons rendre de continuelles actions de grâces à DIEU, à cause de vous, de ce qu'il vous a choisis dès le commencement, pour vous donner le salut, par la sanctification de l'Esprit, et par la foi en la vérité ;
- 14 à quoi il vous a appelés par notre évangile, pour la possession de la gloire de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.
- 15 C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et retenez les enseignements que nous vous avons donnés, soit de vive voix, soit par notre lettre.
- 16 Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même, et DIEU notre Père, qui nous a aimés, et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle, et une bonne espérance,
- 17 veuille consoler vos cœurs, et vous affermir en toutes sortes de bonnes doctrines et de bonnes œuvres.

RÉFLEXIONS

La prophétie qui est contenue dans ce chapitre est des plus remarquables, mais elle a de l'obscurité.

St. Paul prédit qu'il arriverait dans l'église une révolte presque générale avant que le jour du Seigneur vint. On a cru le plus communément et de tout temps que cette prophétie marquait la venue de l'antéchrist, mais il est difficile d'expliquer toutes les circonstances de cette prédiction.

Elle s'applique assez naturellement à ce qui arriva quelque temps après la mort des apôtres lorsqu'on vit l'ignorance, les erreurs les plus dangereuses, la corruption des mœurs, la tyrannie, l'idolâtrie et toutes sortes de superstitions et de

désordres entrer dans l'église et y régner pendant plusieurs siècles. Mais cette prophétie marque aussi que cette apostasie et cette extrême corruption ne dureraient pas toujours et que le Seigneur l'abolirait par sa puissance infinie. DIEU a voulu que cet événement fut prédit afin qu'on en fût pas surpris et que les fidèles se tinssent sur leurs gardes.

Il faut remarquer aussi, après St. Paul, que s'il y a eu et s'il y a encore des gens qui se soient laissés séduire par l'erreur, cela est arrivé par un juste jugement de DIEU parce que ces gens-là n'aimaient pas la vérité et parce qu'ils prenaient plaisir dans le vice. Mais ceux que DIEU a éclairés des pures lumières de l'Évangile doivent lui rendre grâces *de ce qu'il les a élus pour le salut et pour la possession de sa gloire, demeurer fermes dans la vérité qu'ils ont reçue et prier le Seigneur qu'il veuille les sanctifier entièrement et les affermir dans la bonne et pure doctrine et dans toutes sortes de bonnes œuvres.*

CHAPITRE III.

Saint Paul exhorte les Thessaloniens à prier pour lui et pour les progrès de l'Évangile et il prie aussi pour eux. Il leur ordonne de se séparer de ceux qui vivaient dans le dérèglement et de n'avoir point de communion avec eux. Il condamne en particulier ceux qui vivaient sans rien faire. Il finit son épître par des souhaits et des prières pour les fidèles de Thessalonique.

1 Au reste, mes frères, priez pour nous afin que la parole du Seigneur ait un cours libre, et qu'elle soit glorifiée partout, comme elle l'est parmi vous ;

2 et que nous soyons délivrés des hommes fâcheux et méchants ; car tous n'ont pas la foi.

3 Le Seigneur est fidèle qui vous affermira et vous préservera du mal.

4 Nous avons cette confiance à votre égard en notre Seigneur, que vous faites et que vous ferez les choses que nous vous ordonnons.

5 Et le Seigneur veuille conduire vos cœurs à aimer DIEU et à attendre patiemment JÉSUS-CHRIST.

6 Mes frères, nous vous recommandons aussi, au nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST que vous vous retiriez d'avec tout homme qui se dit frère, et qui vit d'une manière déréglée, et non selon les enseignements qu'il a reçus de nous.

7 Car vous savez vous-mêmes comment vous devez nous imiter, puisque nous ne nous sommes point conduits avec dérèglement parmi vous ;

8 et que nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais que nous avons été dans la fatigue et dans la peine, travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous.

9 Ce n'est pas que nous n'en eussions le droit, mais c'est pour nous donner nous-mêmes en exemple à vous, afin que vous nous imitiez.

10 Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions expressément, que si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas non plus manger.

11 Car nous apprenons qu'il y en a quelques-uns parmi vous qui mènent une vie déréglée, qui ne travaillent point et qui vivent dans la curiosité.

12 C'est pourquoi nous recommandons à ces sortes de gens, et nous les exhortons de la part de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, de travailler, et de manger leur pain paisiblement.

13 Mais pour vous, mes frères, ne vous laissez point de bien faire.

14 Et si quelqu'un n'obéit point à ce que nous vous disons par cette lettre, marquez-le, et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il en ait de la confusion.

15 Toutefois, ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère.

16 Le Seigneur de la paix vous donne lui-même toujours la paix en toutes manières. Le Seigneur soit avec vous tous.

17 Je vous salue de ma propre main, moi Paul ; c'est là ma signature dans toutes mes épîtres ; j'écris ainsi.

18 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Il y a trois réflexions principales à faire sur ce chapitre.

La première, que le zèle pour la gloire de DIEU oblige tous les chrétiens à prier pour l'avancement de l'Évangile et pour les fidèles ministres qui l'annoncent, comme eux de leur côté doivent aussi prier pour l'église et pour tous ses membres. La seconde, que s'il y a des gens dans l'église qui vivent d'une manière déréglée et qui ne se conduisent pas suivant les commandements de JÉSUS-CHRIST, il n'est pas permis de les regarder comme frères, mais qu'on doit se séparer d'eux. C'est ce que St. Paul ordonne expressément au nom de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et ce qui est répété en plusieurs endroits du Nouveau Testament. Par où l'on voit que DIEU veut que la discipline soit exercée, que les pécheurs scandaleux ne doivent pas être réputés membres de l'église et que les chrétiens doivent éviter leur commerce. III. Il est à remarquer que l'apôtre condamne en particulier ceux qui, au lieu de s'occuper et de travailler dans une vocation légitime, passent leur vie dans l'oisiveté, dans la curiosité et dans des occupations frivoles. Il paraît

de ce que St. Paul dit sur ce sujet, que ce genre de vie, qui est ordinairement fort commun dans les villes et que l'on regarde dans le monde comme innocent, est tout à fait indigne des chrétiens et que ceux qui le suivent ne méritent pas même de vivre, puisque, comme St. Paul le déclare : *Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas aussi manger.*

La seconde épître aux Thessaloniens a été écrite d'Athènes.

PREMIÈRE EPITRE DE

S. PAUL APÔTRE
À

TIMOTHÉE

ARGUMENT

On croit que St. Paul écrivit cette épître environ l'an 64 de notre Seigneur à Timothée qu'il avait laissé à Éphèse pour prendre soin de l'église de cette ville-là. Son but est d'exhorter Timothée à s'opposer aux faux docteurs et de lui enseigner comment les évêques et les pasteurs doivent conduire l'église de DIEU.

CHAPITRE I

Dans le premier chapitre, l'Apôtre ordonne à Timothée d'empêcher que certains faux docteurs juifs ne corrompissent la doctrine chrétienne par des subtilités et des spéculations extravagantes et profanes et n'introduisissent des disputes dans l'église.

Et parce que ces docteurs marquaient un grand zèle pour la loi, il montre quel en est le véritable usage. Cela lui donne occasion de parler de la grâce que DIEU lui avait faite de l'appeler à l'apostolat et de la miséricorde de DIEU envers les pécheurs.

Enfin, il exhorte Timothée à s'acquitter avec zèle des devoirs de sa charge et à résister aux faux docteurs.

1 Paul, apôtre de JÉSUS-CHRIST, par le commandement de DIEU, notre Sauveur, et du Seigneur JÉSUS-CHRIST, notre espérance,

2 A Timothée, mon vrai fils en la foi. Grâce, miséricorde et paix de la part de DIEU notre Père, et de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

3 Suivant la prière, que je te fis lorsque je partis pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse, je te prie encore d'avertir certaines personnes de n'enseigner point une doctrine différente ;

4 Et de ne s'attacher pas à des fables et à des généalogies qui n'ont point de fin, et qui engendrent des disputes, au lieu de former l'édifice de DIEU, qui consiste dans la foi.

5 Le but du commandement, c'est la charité, qui procède d'un cœur pur, et d'une bonne conscience, et d'une foi sincère ;

6 dont quelques-uns s'étant détournés, se sont égarés dans de vains raisonnements ;

7 prétendant être docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent point ce qu'ils disent, ni les choses qu'ils assurent comme certaines.

8 Or, nous savons que la loi est bonne pour celui qui en fait un usage légitime ;

9 et qui sait que ce n'est pas pour le juste que la loi a été établie, mais pour les méchants, pour ceux qui ne peuvent se soumettre, pour les impies, pour les vicieux, pour les gens sans religion, pour les profanes, pour les meurtriers de père et de mère, et les autres homicides ;

10 pour les fornicateurs, pour les abominables, pour les voleurs d'hommes, pour les menteurs, pour les parjures, et pour tout ce qui est contraire à la saine doctrine,

11 laquelle est conforme au glorieux évangile de DIEU souverainement heureux, dont la dispensation m'a été confiée.

12 Et je rends grâce à JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle, m'ayant établi dans le ministère ;

13 moi, qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent ; mais j'ai obtenu miséricorde, parce que je l'ai fait par ignorance, étant dans l'incrédulité.

14 Et la grâce de notre Seigneur a surabondé en moi, avec la foi et la charité qui est en JÉSUS-CHRIST.

15 Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance : c'est que JÉSUS-CHRIST est venu au monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier.

16 Mais j'ai obtenu miséricorde, afin que JÉSUS-CHRIST fût voir, en moi le premier, une parfaite clémence, pour servir de modèle à ceux qui croiront en lui, pour avoir la vie éternelle.

17 Au roi des siècles, immortel, invisible, à DIEU seul sage, soient honneur et gloire aux siècles des siècles. Amen.

18 Mon fils Timothée, ce que je te recommande, c'est que conformément aux prophéties qui ont été faites autrefois de toi, tu t'acquittes pleinement de ton devoir dans cette bonne guerre ;

19 conservant la foi et la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ils ont fait naufrage en ce qui regarde la foi ;

20 du nombre desquels sont Hyménée, et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.

RÉFLEXIONS

Les instructions que ce chapitre contient sont les suivantes.

I. La première, que le devoir des ministres de l'Évangile est d'enseigner et de conserver la pure doctrine et de résister à ceux qui veulent l'altérer en enseignant des doctrines, ou fausses, ou inutiles, et qui ne sont propres qu'à exciter des disputes et du trouble dans l'église.

II. La seconde, *que le but de la religion est la charité qui procède d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère, et que ceux qui se détournent de ce but s'égarent en de vains discours.*

C'est par là que nous pouvons juger si les doctrines qu'on nous annonce sont véritables et si nous sommes nous-mêmes du nombre des vrais et sincères chrétiens.

III. La troisième instruction est que la loi en tant qu'elle défendait aux Juifs les crimes les plus grossiers avait été donnée plutôt pour réprimer les méchants et les hommes corrompus que pour les gens de bien qui ont en horreur ces crimes-là.

D'où il suit que bien qu'elle ne soit pas abolie, elle n'a plus à cet égard-là le même usage par rapport aux chrétiens qu'elle avait autrefois, puisque l'Évangile forme les hommes à la plus parfaite sainteté.

IV. St. Paul nous enseigne ici que JÉSUS-CHRIST est *venu au monde pour sauver les pécheurs* et c'est ce qu'il confirme par son exemple.

C'est là une doctrine pleine de consolation pour les pécheurs véritablement repentants. Sur quoi il faut cependant remarquer ce que dit St. Paul, savoir que DIEU lui avait fait miséricorde parce que, lorsqu'il avait persécuté l'église et blasphémé contre JÉSUS-CHRIST il l'avait fait par ignorance, étant dans l'incrédulité. Cela nous apprend qu'il est bien plus facile d'obtenir le pardon des péchés qui sont commis par ignorance que ceux où l'on tombe volontairement et contre la connaissance que l'on a de la volonté de DIEU.

V. Enfin, nous voyons dans ce chapitre que l'on doit sur toutes choses s'étudier à avoir une bonne conscience, puisqu'en la perdant on perd la foi et qu'on tombe dans le dernier endurcissement.

CHAPITRE II

I. L'apôtre ordonne qu'on prie dans l'église pour tous les hommes et en particulier pour les rois et les magistrats qui étaient alors païens et il fonde cet ordre sur ce que DIEU veut le salut de tous les hommes et que c'est dans cette vue qu'il a envoyé son fils pour les sauver et qu'il leur fait annoncer son Évangile. II. Il ordonne que les hommes prient dans un esprit de paix et de pureté et que les femmes assistent aux assemblées de l'église avec un habillement modeste et qu'elles demeurent dans le respect et dans le silence.

1 Je recommande donc avant toutes choses, qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes ;

2 pour les rois, et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et en toute honnêteté.

3 Car cela est bon et agréable à DIEU notre Sauveur,

4 qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité ;

5 car il y a un seul DIEU, et un seul Médiateur entre DIEU et les hommes, JÉSUS-CHRIST, homme ;

6 qui s'est donné soi-même en rançon pour tous ; c'est le témoignage qui a été rendu en son propre temps.

7 C'est pour cela (je dis la vérité en Christ, je ne mens point), c'est pour cela que j'ai été établi prédicateur, apôtre et docteur des Gentils dans la foi et dans la vérité.

8 Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant leurs mains au ciel, sans colère et sans contestations ;

9 et de même, que les femmes se parent d'un vêtement honnête, avec pudeur et modestie, non avec des cheveux frisés, ni avec de l'or, ou des perles, ou des habits somptueux ;

- 10 mais qu'elles se parent de bonnes œuvres, comme il est séant à des femmes qui font profession de servir DIEU.
 11 Que la femme écoute l'instruction avec silence et une entière soumission ;
 12 car je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre aucune autorité sur son mari ; mais il faut qu'elle demeure dans le silence.
 13 Car Adam fut formé le premier, et Eve ensuite.
 14 Et ce ne fut pas Adam qui fut séduit ; mais la femme, ayant été séduite, fut cause de la transgression.
 15 Cependant la femme sera sauvée, quoi qu'elle enfante avec douleur, si elle demeure dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la modestie.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons de ce chapitre :

- I. Que c'est un devoir tout à fait indispensable dans la religion de faire des prières publiques pour le salut de tous les hommes et en particulier pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en autorité et qu'ainsi ces prières font une partie essentielle du culte des chrétiens,
 II. Que la bonté de DIEU envers les hommes est si grande qu'il veut que tous soient sauvés et que c'est à cause de cela qu'il a donné son fils JÉSUS-CHRIST pour être médiateur entre lui et eux. C'est aussi ce qui nous oblige à désirer le salut de tous les hommes, à les aimer tous et à prier pour eux
 III. Que les prières ne peuvent être agréables à DIEU à moins qu'elles ne soient faites avec un cœur pur et dans un esprit de charité et de paix, sans colère et sans contestation.

Outre cela, l'Apôtre donne aux femmes chrétiennes ces trois leçons :

La première, de s'habiller avec beaucoup de modestie et de pudeur, comme il est séant à des femmes qui font profession de servir DIEU, de fuir l'immodestie et les ornements excessifs et d'observer surtout ces règles lorsqu'elles assistent aux assemblées religieuses.

La seconde, de demeurer dans le silence et dans la soumission, non seulement dans l'église, mais aussi dans les maisons envers leurs maris.

Et la troisième, que celles à qui DIEU donne des enfants se sauveront si elles prennent soin des enfants qu'elles ont mis au monde, si elles les élèvent dans la piété et si elles demeurent elles-mêmes dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la modestie.

CHAPITRE III

St. Paul parle dans ce chapitre :

- I. De l'importance de la charge d'évêque et de pasteur et des qualités que doivent avoir ceux qui sont admis à cet emploi.*
II. De la charge des diacres dont l'office était d'administrer les aumônes de l'église et d'assister les évêques dans leurs fonctions et il marque aussi les vertus qui doivent se rencontrer dans les diacres.
III. Pour engager Timothée à n'admettre aux charges ecclésiastiques que des personnes qui en fussent dignes et à conduire l'église comme il faut, il lui présente quelle est la dignité de l'église de DIEU et l'excellence de la doctrine qui y est enseignée.

- 1 Cette parole est certaine : Si quelqu'un désire d'être évêque, il désire une œuvre excellente.
 2 Mais il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, prudent, grave, hospitalier, propre à enseigner ;
 3 qu'il ne soit pas adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête, mais qu'il soit modéré, éloigné des querelles, exempt d'avarice ;
 4 qu'il gouverne bien sa propre famille, tenant ses enfants dans la soumission et dans toute sorte d'honnêteté.
 5 Car si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre famille, comment pourra-t-il gouverner l'Eglise de DIEU ?
 6 Qu'il ne soit point nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la condamnation du diable.
 7 Il faut aussi qu'il ait bon témoignage de ceux qui sont hors de l'Eglise, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piège du diable.
 8 De même, il faut que les diacres soient graves, qu'ils ne soient ni doubles en paroles, ni adonnés aux excès du vin, ni portés au gain déshonnête ;
 9 mais qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure ;
 10 et que ceux-ci soient aussi premièrement éprouvés ; qu'ensuite ils servent, s'ils sont trouvés sans reproche.
 11 Il faut de même, que leurs femmes soient graves, qu'elles ne soient point médisantes, qu'elles soient sobres, et

fidèles en toutes choses.

12 Que les diacres soient maris d'une seule femme, gouvernant bien leurs enfants et leurs propres familles.

13 Car ceux qui auront bien servi, s'acquièrent un degré honorable, et une grande liberté dans la foi qui est en JÉSUS-CHRIST.

14 Je t'écris ceci, espérant d'aller te voir bientôt ;

15 afin que, si je tarde, tu saches comment il faut se conduire dans la maison de DIEU qui est l'Eglise du DIEU vivant, la colonne et l'appui de la vérité.

16 Et, certainement, le mystère de piété est grand ; DIEU a été manifesté en chair, justifié par l'Esprit, vu des anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde, et élevé dans la gloire.

RÉFLEXIONS

Ce que St. Paul dit de l'excellence de la charge d'évêque et des qualités qui sont requises en ceux qui y aspirent ou qui l'exercent nous montre que cette charge est d'institution divine et d'une très grande importance. C'est sur quoi les pasteurs doivent faire de sérieuses réflexions afin de se rendre digne d'un si saint emploi, non seulement en évitant tous les défauts qui rendraient leur ministère infructueux et en vivant d'une manière qu'on ne puisse leur en reprocher aucun avec justice, mais outre cela en ayant une conduite édifiante et en donnant l'exemple de toutes sortes de vertus.

II. Les règles que St. Paul prescrit ici montrent qu'il n'est pas permis d'admettre aux ordres sacrés des personnes qui ne soient pas irrépréhensibles et propres à enseigner et à conduire l'église de DIEU.

III. Tous les chrétiens doivent considérer que puisque cette charge est d'une si grande conséquence et que le salut des âmes et la gloire de DIEU en dépendent, le caractère des pasteurs doit être vénérable et sacré dans l'église et qu'on doit avoir en révérence ceux qui en sont revêtus et qui le soutiennent dignement.

Pour ce qui est des diacres, il paraît de ce chapitre que leur charge, qui avait été établie d'abord après l'ascension de JÉSUS-CHRIST, fut conservée dans toutes les églises, de même que celle des évêques et qu'outre qu'elle était fort utile à cause des fonctions auxquelles les diacres s'employaient, elle servait à former de bons pasteurs, les apôtres ayant établi une subordination et réglé qu'on n'élèverait personne à la charge d'évêque que par degrés et que les évêques seraient pris d'entre les diacres qui auraient bien servi. Par ce moyen on ne mettait à la tête des églises que des gens connus et qui eussent suffisamment d'âge et d'expérience.

C'est un très grand mal que ce bel ordre ne s'observe plus aujourd'hui dans la plupart des églises.

Enfin, ce que St. Paul dit de la dignité de l'église du DIEU vivant et de l'excellence de la doctrine qui y est enseignée doit être bien considéré, tant par les conducteurs de l'église que par tous les fidèles afin que les uns et les autres soient incités par là à respecter l'église du Seigneur, à y demeurer inviolablement attachés et à s'acquitter de leur devoir, chacun suivant son état et sa vocation.

CHAPITRE IV

I. L'Apôtre avertit Timothée qu'il s'élèverait de faux docteurs qui condamneraient le mariage et l'usage de certaines viandes,

II. Il exhorte Timothée à enseigner la pure doctrine et à s'attacher à la vraie piété de laquelle il représente l'utilité et les fruits.

III. Il lui recommande de rendre son ministère et sa jeunesse respectables et d'être attentif à tous ses devoirs.

1 L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps quelques-uns se révolteront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs, et aux doctrines des démons ;

2 enseignant des mensonges par hypocrisie, étant cautérisés dans leur propre conscience ;

3 défendant de se marier, commandant de s'abstenir de viandes que DIEU a créées, afin que les fidèles et ceux qui ont connu la vérité en usent avec actions de grâces.

4 Car tout ce que DIEU a créé, est bon, et rien n'est à rejeter, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces ;

5 parce qu'il est sanctifié par la parole de DIEU, et par la prière.

6 Si tu représentes ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de JÉSUS-CHRIST, nourri dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as suivie avec soin.

7 Mais rejette les fables profanes et semblables à celles des vieilles, et exerce-toi à la piété.

8 Car l'exercice corporel est utile à peu de chose ; mais la piété est utile à toutes choses, ayant la promesse de la vie présente et de celle qui est à venir.

9 Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance.

10 C'est à cause de cela que nous endurons des travaux et des opprobres, parce que nous espérons au DIEU vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, et principalement des fidèles.

11 Annonce ces choses, et les enseigne.

12 Ne donne sujet à personne de mépriser ta jeunesse ; mais sois le modèle des fidèles par tes paroles, par ta conduite, par ta charité, par l'esprit qui t'anime, par ta foi, par ta pureté.

13 Applique-toi à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction, en attendant que je vienne.

14 Ne néglige point le don qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie, par l'imposition des mains de l'assemblée des pasteurs.

15 Pense à ces choses et sois-en toujours occupé, afin que tout le monde voie les progrès que tu fais.

16 Prends garde à toi et à l'instruction ; persévère dans ces choses ; car en faisant cela, tu te sauveras toi-même, et ceux qui t'écoutent.

RÉFLEXIONS

Pour profiter de cette lecture il faut remarquer en premier lieu, qu'il s'éleva dans l'église primitive et dans les siècles suivants, selon la prédiction que St. Paul fait ici, des faux docteurs qui, sous un vain prétexte de piété, condamnèrent le mariage et l'usage des viandes et introduisirent diverses erreurs dans la religion.

Cela doit nous faire reconnaître combien il importe d'éviter l'erreur et la superstition et de ne s'écarter jamais de la doctrine de l'Évangile. Mais il faut cependant se souvenir que ce que St. Paul dit ici n'autorise point le libertinage et la sensualité et que l'usage des créatures de DIEU n'est permis qu'autant qu'on s'en sert avec modération et avec actions de grâces.

II. Comme ces imposteurs, dont St. Paul parle, étaient des hommes charnels qui cherchaient à s'enrichir et à jouir des commodités de la vie et qui faisaient servir la religion à leur intérêt, St. Paul représente à Timothée que la véritable piété est ce qu'il y a de plus utile, même dès cette vie : *qu'elle a la promesse de la vie présente aussi bien que celle de la vie à venir et que DIEU, qui a soin de tous les hommes, a particulièrement soin des fidèles.*

C'est là une vérité constante et c'est ce qui nous apprend que le vrai et unique moyen d'être heureux, et en cette vie et en l'autre, c'est de nous attacher par-dessus toutes choses à la solide piété.

III. St. Paul marque dans ce chapitre que le devoir des ministres de l'Évangile est d'annoncer une doctrine pure, de s'exercer continuellement à la piété, de se conduire d'une manière qu'ils ne donnent occasion à personne de les mépriser et qu'ils soient des modèles de foi, de sainteté, de pureté et de toutes sortes de vertus dans leurs discours et dans toute leur conduite. Il leur recommande outre cela de cultiver leurs dons par le travail, par l'étude et par l'assiduité aux fonctions de leur charge en sorte que tout le monde soit témoin de leurs progrès et qu'ils puissent se sauver eux-mêmes et ceux qui les écoutent.

Ces leçons s'adressent premièrement aux pasteurs et ils doivent y faire la plus sérieuse attention, mais elles engagent aussi tous les chrétiens à faire un bon usage du ministère de leurs conducteurs et à prier le Seigneur qu'il sanctifie ceux qui exercent cette sainte charge, afin qu'ils s'acquittent de tous leurs devoirs à la gloire de DIEU et à l'édification de l'église.

CHAPITRE V

St. Paul prescrit à Timothée la manière dont il devait se conduire dans les avertissements et dans les censures et lorsqu'il s'agirait de recevoir des veuves au service de l'église. L'Apôtre marque à cette occasion le devoir des femmes et les défauts qu'elles doivent éviter.

Il parle ensuite de l'honneur et du salaire qui est dû aux pasteurs et de ce qu'il fallait observer dans les accusations qui seraient faites contre eux et dans leur ordination.

1 Ne reprends pas rudement un vieillard ; mais exhorte-le comme un père ; les jeunes gens comme des frères ;

2 les femmes âgées comme des mères ; les jeunes comme des sœurs, avec une entière pureté.

3 Honore les veuves qui sont véritablement veuves.

4 Mais si quelque veuve a des enfants, ou des enfants de ses enfants, qu'ils apprennent avant toutes choses à exercer leur piété envers leur propre famille, et à rendre la pareille à ceux qui leur ont donné la vie ; car cela est bon et agréable à DIEU.

5 Or, la veuve qui est véritablement veuve, et qui est demeurée seule, espère en DIEU et persévère nuit et jour en prières et en oraison.

6 Mais celle qui vit dans les plaisirs, est morte en vivant.

7 Avertis-les donc de ces choses, afin qu'elles soient sans reproche.

8 Que si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle.

9 Que celle qui sera mise sur le rôle des veuves, n'ait pas moins de soixante ans ; et qu'elle ait été femme d'un seul mari ;

10 et qu'elle ait le témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres, d'avoir bien élevé ses propres enfants, d'avoir exercé

l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés, et de s'être appliquée à toutes les bonnes œuvres.

11 Mais n'admet pas les veuves qui sont plus jeunes, car quand le libertinage leur a fait secouer le joug de Christ, elles veulent se remarier ;

12 ce qu'elles font à leur condamnation, parce qu'elles ont violé leur premier engagement.

13 Et avec cela elles sont oisives ; elles s'accoutument à aller de maison en maison ; et non-seulement elles vivent dans l'oisiveté, mais elles sont aussi causeuses et curieuses, et parlent de choses qui ne sont pas bienséantes.

14 Je veux donc que ces jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur ménage, qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de médire.

15 Car il y en a quelques-unes qui se sont déjà égarées pour suivre Satan.

16 Que si quelque fidèle, homme ou femme, a des veuves dans sa famille, qu'il les assiste, et que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'elle ait de quoi entretenir celles qui sont véritablement veuves.

17 Que les pasteurs qui s'acquittent bien de leurs fonctions, soient jugés dignes d'un double honneur ; principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole et à l'instruction.

18 Car l'Ecriture dit : Tu ne lieras point la bouche au bœuf qui foule le grain ; et l'ouvrier est digne de son salaire.

19 Ne reçois aucune accusation contre un pasteur, que sur la déposition de deux ou de trois témoins.

20 Reprends publiquement ceux qui pèchent, afin de donner de la crainte aux autres.

21 Je te conjure devant DIEU, devant le Seigneur JÉSUS-CHRIST, et devant les anges élus, d'observer ces choses sans aucune prévention, et sans rien faire par des affections particulières.

22 N'impose les mains à personne avec précipitation, et ne participe point aux péchés d'autrui ; conserve-toi pur toi-même.

23 Ne continue pas à ne boire que de l'eau ; mais use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions.

24 Il y a des personnes dont les péchés sont manifestes, et précèdent leur condamnation ; mais il y en a d'autres dont les péchés ne se découvrent que dans la suite.

25 De même, il y a de bonnes œuvres qui sont manifestes ; et si elles ne le sont pas d'abord, elles ne sauraient demeurer toujours cachées.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre apprend premièrement aux pasteurs à dispenser leurs exhortations avec prudence, ayant égard aux personnes à qui ils les adressent et à se conduire en toutes choses avec beaucoup de discrétion et en même temps avec droiture et intégrité.

II. Les règles que St. Paul prescrit par rapport aux veuves qui servaient l'église montrent

- Que tout doit se passer avec ordre dans l'église du Seigneur, particulièrement à l'égard des œuvres de charité,
- Que l'on ne doit confier la dispensation des aumônes et le soin des choses saintes qu'à des personnes graves et pieuses
- Et que ceux qui ont des parents pauvres et qui peuvent les assister sont obligés de le faire.

III. On voit ici

- Que les femmes âgées doivent s'attacher aux œuvres de piété et de charité et donner aux jeunes femmes de bonnes instructions et de bons exemples,
- Que c'est une vie indigne de femmes chrétiennes que d'être oiseuses, causeuses, curieuses et d'aller de maison en maison, mais que DIEU veut qu'elles soient sages, modestes, chastes, retirées et qu'elles prennent soin de leur ménage et de leur famille.

IV. L'ordre que St. Paul donne à Timothée de reprendre publiquement ceux qui pèchent établit la nécessité de la discipline de l'église et des censures publiques.

Enfin, l'on peut recueillir de tout ce chapitre que le ministère des pasteurs est une charge bien importante, qu'elle demande beaucoup de prudence, de lumières et de probité, qu'ainsi l'on doit être fort circonspect et ne rien faire avec précipitation lorsqu'il s'agit d'admettre des personnes à un ministère si saint, comme d'un autre côté on ne doit pas accuser, ni condamner légèrement et sans de justes fondements ceux qui l'exercent.

CHAPITRE VI

Il est parlé dans ce chapitre :

I. Du devoir des serviteurs envers leurs maîtres,

II. Des faux docteurs qui enseignent une doctrine différente de celle de St. Paul et du mal qu'ils faisaient dans l'église en y excitant des disputes.

III. Et parce que ces docteurs-là agissaient dans des vues d'intérêt, St. Paul parle du contentement d'esprit et des maux qui naissent de l'amour des richesses.

IV. Il somme Timothée avec beaucoup de force d'observer tout ce qu'il venait de lui prescrire, de conserver la pureté

de la doctrine et de fuir les disputes inutiles.

- 1 Que tous les esclaves qui sont sous le joug de la servitude, regardent leurs maîtres comme dignes de toute sorte d'honneur, afin que le nom de DIEU et sa doctrine ne soient point blâmés ;
- 2 et que ceux qui ont des fidèles pour maîtres, ne les méprisent point, sous prétexte qu'ils sont leurs frères ; mais qu'ils les servent d'autant mieux, par cela même qu'ils sont fidèles, chéris de DIEU, et qu'ils ont soin de leur faire du bien. Enseigne-leur ces devoirs, et les y exhorte.
- 3 Si quelqu'un enseigne autrement, et n'acquiesce pas aux salutaires instructions de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, et à la doctrine qui est selon la piété,
- 4 il est enflé, il ne sait rien, mais il a la maladie des questions et des disputes de mots ; d'où naissent l'envie, les querelles, les médisances, et les mauvais soupçons ;
- 5 les vaines disputes de gens qui ont l'esprit corrompu, qui sont privés de la vérité, et qui regardent la piété comme un moyen de gagner du bien. Sépare-toi de ces gens-là.
- 6 Or, la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain.
- 7 Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter.
- 8 Ainsi, pourvu que nous ayons la nourriture, et de quoi nous vêtir, cela nous suffira.
- 9 Mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation et dans le piège, et en plusieurs désirs insensés et pernicieux, qui plongent les hommes dans la ruine et dans la perdition.
- 10 Car l'amour des richesses est la racine de toutes sortes de maux ; et quelques-uns les ayant recherchées avec ardeur, se sont détournés de la foi, et se sont eux-mêmes embarrassés dans bien du tourment.
- 11 Mais toi, ô homme de DIEU, fuis ces choses, et recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la patience et la douceur.
- 12 Combats dans le combat de la foi, remporte la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé, et dont tu as fait une si belle profession en présence de plusieurs témoins.
- 13 Je te somme devant DIEU, qui donne la vie à toutes choses, et devant JÉSUS-CHRIST, qui fit cette belle confession devant Ponce Pilate,
- 14 de garder ces commandements, étant sans tache et sans reproche, jusqu'à l'avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST,
- 15 qui sera manifesté en son propre temps, par le bienheureux et seul Prince, le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs,
- 16 qui seul possède l'immortalité, et qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu, ni ne peut voir, à qui appartiennent l'honneur et la puissance éternelle. Amen.
- 17 Recommande aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux ; de ne point mettre leur confiance dans l'instabilité des richesses, mais de la mettre dans le DIEU vivant, qui nous donne toutes choses abondamment pour en jouir ;
- 18 de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, prompts à donner, et à faire part de leurs biens ;
- 19 s'amassant ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un bon fonds, afin d'obtenir la vie éternelle.
- 20 O Timothée, garde le dépôt qui t'a été confié, fuyant les discours vains et profanes, et tout ce qu'oppose une science faussement ainsi nommée ;
- 21 de laquelle quelques-uns faisant profession, se sont détournés de la foi. La grâce soit avec toi. Amen.

RÉFLEXIONS

Le soin que St. Paul a de marquer le devoir des esclaves après avoir parlé de celui des pasteurs montre que DIEU veut le salut de toutes sortes de personnes et qu'il n'a pas d'égard à la différence des conditions. Cela fait voir aussi que les serviteurs doivent être fidèles et soumis à leurs maîtres, considérant que, si du temps de St. Paul les esclaves qui avaient des maîtres païens étaient obligés à ce devoir, ceux qui servent des maîtres chrétiens le sont beaucoup plus.

II. Il faut faire une sérieuse attention à ce que St. Paul dit ici si fortement contre les questions et les disputes inutiles et curieuses et contre ceux qui s'y adonnent, lesquels il représente comme des gens pleins d'orgueil qui ont le cœur gâté et qui causent des maux infinis dans l'église. Cela doit inspirer, tant à ceux qui enseignent, qu'à tous les chrétiens, une extrême aversion pour ces sortes de disputes et les engager à éviter, comme St. Paul l'ordonne, ceux qui les excitent et qui les entretiennent et nous séparer d'eux.

III. Une troisième instruction que ce chapitre contient, *C'est que la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain, que, comme nous n'avons rien apporté au monde, nous n'en emporterons rien et que, pourvu que nous ayons la nourriture et le vêtement, cela doit nous suffire.*

Cette leçon est très importante pour la tranquillité de la vie et pour se garantir des tentations où l'on tombe dès qu'on

s'écarte de cette règle.

IV. L'Apôtre confirme cette leçon en nous avertissant : *que l'amour des richesses est la racine de toutes sortes de maux, que ceux qui ont envie de devenir riches s'engagent dans la tentation, dans des pièges et dans plusieurs désirs insensés et pernicieux qui les plongent dans la perdition.*

C'est là une vérité que la parole de DIEU nous enseigne et que l'expérience confirme tous les jours.

V. St. Paul marque ici le devoir de ceux qui ont du bien, c'est : *de ne pas mettre leur confiance dans leurs richesses qui sont incertaines et périssables, mais d'être riches en bonnes œuvres afin de se faire un trésor pour l'avenir et d'obtenir la vie éternelle.*

Ce sont là des devoirs que le christianisme impose à tous les chrétiens à qui DIEU a donné des biens en ce monde et qu'ils doivent avoir continuellement devant les yeux.

Enfin, la manière grave et solennelle dont St. Paul somme Timothée de remplir tous les devoirs de sa charge et de conserver fidèlement le dépôt de la pure doctrine qui lui avait été confié doit engager tous ceux qui sont dans le ministère sacré à redoubler de plus en plus leur zèle et à s'acquitter de tous leurs devoirs avec tant de fidélité : *qu'ayant combattu dans le bon combat de la foi, ils obtiennent la vie éternelle et qu'ils soient irrépréhensibles à la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, laquelle le bienheureux et le seul Prince, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs manifesterà en son temps, lui qui possède seul l'immortalité qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu, ni ne peut voir et auquel appartient l'honneur et la puissance éternellement, amen !*

La première à Timothée a été écrite de Laodicée, qui est la métropolitaine de la Phrygie Pacatienne.

SECONDE ÉPÎTRE DE

S. PAUL APÔTRE
À

TIMOTHÉE

ARGUMENT

L'Apôtre St. Paul écrit cette épître environ l'an 66 de JÉSUS-CHRIST étant prisonnier à Rome pour la seconde fois, un peu avant que de souffrir le martyre. Il y réitère les exhortations qu'il avait déjà adressées auparavant à Timothée et il lui recommande de s'acquitter fidèlement et avec un nouveau zèle des devoirs de sa charge.

CHAPITRE I.

St. Paul marque la tendresse qu'il avait pour Timothée et il loue sa foi et sa piété.

Il l'exhorte à redoubler son zèle, à ne point se rebuter à cause des afflictions auxquelles les fidèles et particulièrement les ministres de l'Évangile étaient exposés et à retenir toujours la pure doctrine de JÉSUS-CHRIST.

Il se plaint de ceux qui l'avaient abandonné et il prie DIEU pour la famille d'Onésiphore qui avait eu soin de lui dans le temps qu'il était en prison à Rome.

1 Paul, apôtre de JÉSUS-CHRIST par la volonté de DIEU, pour annoncer la promesse de la vie qui est en JÉSUS-CHRIST ;

2 à Timothée, mon cher fils. Grâce, miséricorde et paix de la part de DIEU le Père, et de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

3 Je rends grâces à DIEU que je sers avec une conscience pure comme mes ancêtres ont fait, et je ne cesse de faire mention de toi dans mes prières, nuit et jour ;

4 me souvenant de tes larmes, et désirant fort de te voir, afin d'être rempli de joie ;

5 rappelant aussi le souvenir de la foi sincère qui est en toi, et qui a été auparavant en Loïs ton aïeule, et en Eunice ta mère, et je suis persuadé qu'elle est aussi en toi.

6 C'est pourquoi je t'avertis de rallumer le don de DIEU qui est en toi, et que tu as reçu par l'imposition de mes mains.

7 Car DIEU ne nous a point donné un esprit de timidité, mais il nous, a donné un esprit de force, de charité et de prudence.

8 N'aie donc point honte du témoignage de notre Seigneur, ni de moi qui suis prisonnier à cause de lui ; mais souffre avec moi pour l'évangile, par la force que DIEU te donne,

9 lequel nous a sauvés, et nous a appelés par une vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon qu'il avait résolu et selon la grâce qui nous a été donnée en JÉSUS-CHRIST avant tous les siècles ;

10 Et qui a été maintenant manifestée par l'avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui a détruit la mort, et mis en évidence la vie et l'immortalité par l'évangile ;

11 pour lequel j'ai été établi prédicateur, et apôtre et docteur des Gentils.

12 C'est ce qui m'a attiré tous les maux que j'endure ; mais je n'en ai point de honte, car je sais à qui j'ai cru, et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là.

13 Retiens le modèle des saines instructions que tu as ouïes de moi, en suivant la foi et la charité qui est en JÉSUS-CHRIST.

14 Garde le bon dépôt, par le Saint-Esprit qui habite en nous.

15 Tu sais que tous ceux qui sont d'Asie m'ont abandonné, du nombre desquels sont Phygelle et Hermogène.

16 Le Seigneur veuille exercer sa miséricorde envers la famille d'Onésiphore ; car il m'a souvent consolé, et il n'a point eu honte de mes chaînes.

17 Au contraire, quand il a été à Rome, il m'a cherché fort soigneusement, et il m'a trouvé.

18 Le Seigneur lui fasse trouver miséricorde devant lui en ce jour-là ; et tu sais mieux que personne, combien il m'a assisté à Ephèse.

RÉFLEXIONS

L'éloge que St. Paul fait à l'entrée de cette épître de la piété que Timothée avait fait paraître dès sa jeunesse et dans laquelle il avait été élevé par sa mère et sa grand-mère fait voir que c'est un grand bonheur d'avoir eu une éducation chrétienne et que les pères et les mères qui inspirent la piété à leurs enfants leur procurent le plus grand de tous les biens. Mais les exhortations que St. Paul adresse à Timothée d'allumer de plus en plus le don de DIEU qui était en lui et de persévérer dans la foi avertissent ceux qui ont été bien élevés et qui ont eu d'heureux commencements d'entretenir avec soin ce don céleste, de travailler à l'augmenter et de faire une profession constante de la piété, sans en avoir jamais honte et sans se rebuter par les oppositions qu'ils rencontrent.

Tous les chrétiens doivent faire ces considérations, mais elles regardent d'une façon toute particulière les ministres de l'Évangile. On peut aussi voir par-là que c'est un avantage très précieux pour l'église lorsque DIEU y établit des pasteurs, du caractère de Timothée, qui ont été pieux dès leur jeune âge et dont le zèle va toujours en croissant.

Enfin, les vœux que l'apôtre fait pour Onésiphore, qui ne l'avait pas abandonné comme d'autres avaient fait, mais qui l'avait consolé dans sa prison, nous fait voir que c'est une œuvre bien agréable à DIEU que d'assister ceux qui sont affligés et particulièrement ceux qui souffrent pour l'Évangile et que ceux qui l'auront fait en recevront la récompense et trouveront miséricorde devant le Seigneur au dernier jour.

CHAPITRE II.

St. Paul exhorte Timothée à supporter avec courage les travaux qui accompagnaient l'exercice de sa charge.

Il lui recommande d'annoncer la pure parole de DIEU et de s'opposer aux disputes vaines et profanes desquelles il représente les perniciose effets en disant que c'est comme une gangrène qui se répand toujours davantage et qu'elles sont capables d'engager dans des erreurs mortelles comme cela était arrivé à certains faux docteurs de ce temps-là qui niaient la résurrection.

L'Apôtre ajoute que cependant il y avait toujours des docteurs fidèles et des chrétiens qui se garantissaient de ces erreurs et que le caractère auquel on les reconnaît c'est qu'ils se retiraient du vice.

Enfin, il ordonne à Timothée de fuir les désirs de la jeunesse, de réprimer les disputes et de travailler à ramener ceux qui étaient dans l'erreur.

1 Toi donc, mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est en JÉSUS-CHRIST.

2 Et ce que tu as appris de moi, en présence de plusieurs témoins, confie-le à des personnes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aux autres.

3 Supporte les travaux, comme un bon soldat de JÉSUS-CHRIST.

4 Nul homme qui va à la guerre ne s'embarrasse des affaires de la vie ; et cela, afin qu'il puisse plaire à celui qui l'a enrôlé pour la guerre.

5 De même, celui qui combat dans la lice, n'est point couronné, s'il n'a combattu suivant les lois.

6 Il faut que le laboureur travaille, avant que de recueillir les fruits.

7 Considère ce que je te dis ; et que le Seigneur te rende intelligent en toutes choses.

8 Souviens-toi que JÉSUS-CHRIST, qui est de la race de David, est ressuscité des morts, selon mon évangile,

9 pour lequel je souffre des maux, jusqu'à être lié comme un malfaiteur ; mais la parole de DIEU n'est point liée.

10 C'est à cause de cela que je souffre toutes choses pour l'amour des élus, afin qu'ils obtiennent aussi le salut qui est en JÉSUS-CHRIST, avec la gloire éternelle.

11 Cette parole est certaine, que si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui.

12 Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui. Si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.

13 Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle ; il ne peut se renoncer soi-même.

14 Fais souvenir de ces choses, protestant devant le Seigneur qu'on ne dispute point de mots, ce qui ne sert de rien, et ne fait que pervertir les auditeurs.

15 Efforce-toi de te rendre approuvé de DIEU, comme un ouvrier sans reproche, dispensant comme il faut la parole de la vérité.

16 Mais réprime les discours profanes et vains ; car ils ne produiraient qu'une plus grande impiété ;

17 et la parole des profanes ronge comme la gangrène. Tels sont Hyménée et Philète,

18 qui se sont détournés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et qui renversent la foi de quelques-uns.

19 Toutefois, le fondement de DIEU demeure ferme, ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens ; et : Quiconque invoque le nom de Christ, qu'il se retire de l'iniquité.

20 Dans une grande maison il n'y a pas seulement des vaisseaux d'or et d'argent, mais il y en a aussi de bois et de

terre ; les uns sont pour des usages honorables, et les autres pour des usages vils.

21 Si quelqu'un donc se conserve pur à l'égard de ces choses-là, il sera un vaisseau honorable, sanctifié, propre au service du Seigneur, et préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

22 Fuis aussi les désirs de la jeunesse, et recherche la justice, la foi, la charité et la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.

23 Et rejette les questions folles, et qui sont sans instruction, sachant qu'elles ne produisent que des contestations.

24 Or, il ne faut pas que le serviteur du Seigneur aime à contester ; mais il doit être doux envers tous, propre à enseigner, patient ;

25 instruisant avec douceur ceux qui sont d'un sentiment contraire, afin de voir si DIEU ne leur donnera point la repentance, pour connaître la vérité ;

26 en sorte qu'ils se réveillent, et qu'ils se dégagent du piège du diable, par lequel ils ont été pris pour faire sa volonté.

RÉFLEXIONS

Ce que l'on lit dans ce chapitre concerne directement les ministres de l'Évangile. Ils peuvent voir ici que leur charge les appelle à servir fidèlement JÉSUS-CHRIST et :

- À se consacrer pour cet effet entièrement à lui sans s'embarrasser des affaires de cette vie,
- À souffrir les travaux qui accompagnent leur emploi,
- À procurer l'édification de l'église,
- À en bannir l'erreur et les vaines disputes et à y faire régner la vérité, la piété et la concorde,
- À conserver la paix avec tous ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur
- Et enfin, à travailler avec zèle et en même temps avec patience et avec douceur, à ramener de l'égarement ceux qui y sont engagés.

Outre ces réflexions qui regardent les conducteurs de l'église en particulier, il faut faire ici ces trois considérations générales.

I. La première, que la qualité de chrétiens que nous portons et le vœu que nous avons fait de renoncer au monde pour nous consacrer au service de JÉSUS-CHRIST nous engage aussi indispensablement à nous détacher de tout ce qui pourrait nous empêcher de lui être fidèles, à tout faire et à tout souffrir pour l'amour de lui, nous souvenant que : *si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui, mais que si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.*

II. Nous voyons dans ce chapitre qu'il est dangereux d'écouter ceux qui excitent du trouble dans l'église et qui y répandent des erreurs et qu'ainsi chacun doit être sur ses gardes, ne se départir jamais de la doctrine qui est enseignée dans la parole de DIEU et être toujours animé d'un esprit d'union et de paix.

III. Enfin, tous les chrétiens doivent bien retenir ces paroles de St. Paul qui nous mettent devant les yeux ce qu'il faut surtout savoir dans la religion, c'est : *que DIEU connaît ceux qui sont siens, que la marque à laquelle il les discerne, c'est qu'ils se détournent du vice, que dans l'église il y a des vaisseaux pour des usages honorables et des vaisseaux pour des usages vils, c'est-à-dire des fidèles et des méchants et que si quelqu'un travaille à se purifier, il sera un vaisseau sanctifié pour l'honneur, utile au Seigneur et préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.*

CHAPITRE III.

St. Paul prédit qu'une grande corruption entrerait dans l'église par les faux docteurs et par des personnes qui corrompraient la doctrine et la morale chrétienne.

Il exhorte Timothée à s'éloigner de ces gens-là, desquels il marque la ruine, à imiter sa conduite et sa patience dans les afflictions et principalement à s'attacher à la doctrine qui est contenue dans l'Écriture sainte, dont il établit la divinité et l'utilité.

1 Sache, au reste, que dans les derniers jours il y aura des temps fâcheux.

2 Car les hommes seront amateurs d'eux-mêmes, avares, vains, orgueilleux, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, profanes ;

3 sans affection naturelle, sans fidélité, calomnieux, incontinents, cruels, ennemis des gens de bien ;

4 traîtres, emportés, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de DIEU ;

5 ayant l'apparence de la piété, mais ayant renoncé à sa force. Eloigne-toi aussi de ces gens-là.

6 De ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, et qui captivent l'esprit de certaines femmes chargées de péchés, possédées de diverses convoitises ;

7 qui apprennent toujours, et qui ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

8 Et comme Jannès et Jambres résistèrent à Moïse, ceux-ci de même résistent à la vérité ; gens d'un esprit corrompu, et pervertis à l'égard de la foi.

9 Mais ils ne feront pas de grands progrès ; car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut celle de ces hommes-la.

10 Pour toi, tu as été parfaitement instruit de ma doctrine, de ma conduite, de mes desseins, de ma foi, de ma douceur, de ma charité, de ma patience ;

11 des persécutions et des afflictions qui me sont arrivées à Antioche, à Icone, et à Lystre ; tu sais, dis-je, quelles persécutions j'ai souffertes, et comment le Seigneur m'a délivré de toutes.

12 Aussi tous ceux qui veulent vivre dans la piété selon JÉSUS-CHRIST seront persécutés.

13 Mais les hommes méchants et les imposteurs iront en empirant, séduisant les autres et étant séduits eux-mêmes.

14 Pour toi, demeure ferme dans les choses que tu as apprises et qui t'ont été confiées, sachant de qui tu les as apprises ;

15 Et que tu as dès ton enfance la connaissance des saintes lettres, qui peuvent t'instruire pour le salut, par la foi qui est en JÉSUS-CHRIST.

16 Toute l'Écriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice ;

17 Afin que l'homme de DIEU soit accompli, et parfaitement propre pour toute bonne œuvre.

RÉFLEXIONS

La prédiction qui se lit dans ce chapitre, et qui marque que dans les derniers jours les temps seraient fâcheux, est très remarquable. On en vit l'accomplissement pendant la vie des apôtres et dans les temps qui suivirent, puisqu'il s'éleva diverses sectes dangereuses qui, avec des erreurs damnables, introduisirent la licence des mœurs et l'impiété. Cette prophétie s'étend même jusqu'à notre temps, puisqu'on voit encore un si grand nombre de chrétiens qui n'ont que l'apparence de la piété, mais qui en ont renoncé la force, étant engagés dans toutes sortes de péchés et de désordres.

Puisque cette grande corruption a été prédite, nous n'en devons pas être ébranlés, au contraire, cela doit nous affermir dans la foi et dans la piété, DIEU nous en ayant avertis afin que nous ne laissassions pas entraîner par les mauvais exemples et que, suivant l'exhortation de l'Apôtre, nous nous éloignassions du mal et de ceux qui le commettent. C'est là le devoir de tous les chrétiens, mais c'est à quoi les ministres de l'Évangile sont particulièrement appelés.

II. Ce chapitre nous apprend que si en vivant bien et en nous opposant au vice et à l'impiété, nous sommes exposés à la contradiction des pécheurs, il ne nous arrivera rien qui ne soit arrivé à Moïse, à St. Paul et à la plupart des saints. Cet Apôtre nous dit sur ce sujet que ceux qui veulent vivre dans la piété selon JÉSUS-CHRIST souffriront la persécution. Mais bien loin que nous devions perdre courage, cela doit nous animer d'autant plus à nous acquitter de notre devoir.

Enfin, St. Paul nous enseigne que le moyen de se garantir de l'erreur et du vice et d'en garantir les autres, c'est de ne s'écarter jamais de l'Écriture sainte qui seule nous rendra sage pour le salut par la foi en JÉSUS-CHRIST. Et ceux qui sont appelés dans l'église à instruire et à conduire les autres doivent bien remarquer que c'est par la lecture et par la méditation de l'Écriture que Timothée était devenu un si excellent serviteur de DIEU et que ce sera aussi dans ce divin livre qu'ils trouveront, comme St. Paul le dit, tout ce qui peut les rendre propres pour toutes les fonctions de leur saint emploi.

CHAPITRE IV.

St. Paul continue à exhorter Timothée avec beaucoup de force à redoubler son zèle dans les fonctions de son ministère.

Afin de l'y engager, il dit que sa mort était prochaine et il fait paraître une grande joie et une ferme espérance de la gloire du Ciel.

Il ordonne à Timothée de venir le voir au plutôt, il se plaint de ceux qui l'avaient abandonné et il conclut cette épître par des salutations et par des souhaits.

1 Je te conjure donc devant DIEU et devant le Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui doit juger les vivants et les morts, lorsqu'il apparaîtra dans son règne ;

2 prêche la parole, insiste en temps et hors de temps, reprends, censure, et exhorte avec toute sorte de douceur, et en instruisant.

3 Car il viendra un temps que les hommes ne souffriront point la saine doctrine ; mais qu'ayant une démangeaison d'entendre des choses agréables, ils s'assembleront des docteurs selon leurs propres désirs ;

4 et ils fermeront l'oreille à la vérité, et se tourneront vers des fables.

5 Mais toi, sois vigilant en toutes choses ; endure les afflictions ; fais l'œuvre d'un prédicateur de l'évangile ; remplis les devoirs de ton ministère.

6 Car pour moi, je vais être immolé, et le temps de mon départ approche.

7 J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

8 Au reste, la couronne de justice m'est réservée, et le Seigneur, juste juge, me la donnera en ce jour-là, et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son avènement.

9 Tâche de me venir trouver au plus tôt.

10 Car Démas m'a abandonné, ayant aimé ce présent siècle, et il s'en est allé à Thessalonique, Crescens en Galatie, et Tite en Dalmatie.

11 Il n'y a que Luc avec moi. Prends Marc et l'amène avec toi, car il m'est fort utile pour le ministère.

12 J'ai envoyé Tychique à Ephèse.

13 Quand tu viendras, apporte avec toi le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpus, et les livres, et principalement les parchemins.

14 Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait souffrir beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15 Garde-toi aussi de lui, car il a fort résisté à nos paroles.

16 Personne ne m'a assisté dans ma première défense, mais tous m'ont abandonné. Que cela ne leur soit point imputé.

17 Mais le Seigneur m'a assisté, et il m'a fortifié, afin que ma prédication fût pleinement confirmée, et que les Gentils l'entendissent ; et j'ai été délivré de la gueule du lion.

18 Le Seigneur me délivrera aussi de toute œuvre mauvaise, et me sauvera dans son royaume céleste. A lui soit gloire aux siècles des siècles. Amen.

19 Salue Prisce et Aquilas, et la famille d'Onésiphore.

20 Eraste est demeuré à Corinthe, et j'ai laissé Trophime malade à Milet.

21 Hâte-toi de venir avant l'hiver. Eubulus, Pudens, Linus, Claudia et tous nos frères te saluent.

22 Le Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec ton esprit. La grâce soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Ceux que DIEU a appelés au saint ministère ont dans ce chapitre les plus pressants motifs à remplir toutes les parties de leur devoir et surtout à prêcher la parole de DIEU, à censurer et à exhorter en tout temps avec zèle, avec évidence et avec douceur. C'est à quoi les engagent ces exhortations si graves que St. Paul adresse à Timothée en le sommant devant DIEU et par la considération du jugement dernier de redoubler son zèle et sa vigilance.

II. St. Paul apprend ici aux ministres de l'Évangile qu'il y a souvent des temps fâcheux où les hommes, se dégoûtant de la pureté et de la simplicité de la doctrine chrétienne, ne peuvent souffrir la vérité et recherchent des doctrines qui flattent leur curiosité et surtout leurs passions. Cela fait voir que ceux qui ont charge d'instruire les autres ont besoin de toute leur prudence et de toute leur fidélité pour s'acquitter comme il faut et avec fruit des devoirs de leur vocation.

III. La joie et la confiance que l'Apôtre témoignait dans le temps qu'il était près de souffrir le martyre nous montrent de quelle assurance ceux qui ont servi DIEU fidèlement sont animés lorsque leur mort approche. Et puisque St. Paul déclare que la couronne de justice était réservée, non seulement pour lui, mais aussi pour tous ceux qui auront aimé l'avènement de JÉSUS-CHRIST, nous devons tous imiter ce grand Apôtre dans la fidélité et dans l'amour qu'il avait pour le Seigneur JÉSUS, combattre le bon combat et achever notre course en gardant la foi jusqu'à la fin.

IV. On voit par les plaintes que Saint Paul fait de ceux qui l'avaient abandonné, aussi bien que de ceux qui lui avaient fait du mal, qu'il y a eu de tout temps des personnes qui se sont opposées aux fidèles serviteurs de DIEU et que dans le sein même de l'église, il se trouve toujours des mondains qui aiment mieux le siècle présent que JÉSUS-CHRIST et des timides qui n'osent pas faire une profession ouverte de la piété, ni défendre ceux qui la soutiennent.

Enfin, on voit par ce que St. Paul dit ici, de ce qui lui était arrivé pendant sa prison à Rome, que quand même les fidèles, sont sans secours du côté du monde, DIEU ne les abandonne jamais dans les épreuves et dans les dangers, mais qu'il les assiste toujours et qu'après les avoir délivrés de tout mal, il les sauve dans son royaume céleste.

La seconde à Timothée, qui a été établi le premier évêque des Éphésiens, a été écrite de Rome lorsque Paul fut présenté la seconde fois à César Néron.

ÉPÎTRE
DE
S. PAUL APÔTRE
À
TITE

ARGUMENT

St. Paul écrivit cette épître, comme on croit, vers l'an 64 de JÉSUS-CHRIST, à Tite qu'il avait laissé dans l'île de Crète, qu'on appelle aujourd'hui Candie, pour prendre soin des églises qu'il y avait dans ce pays-là.

CHAPITRE I

Le premier chapitre a deux parties :

I. St. Paul ordonne à Tite d'établir des pasteurs dans toutes les églises de l'île de Crète et il marque les qualités dont les pasteurs doivent être revêtus.

II. Il lui parle de certains docteurs Juifs qui mêlaient des questions frivoles et des fables avec la doctrine de l'Évangile, particulièrement à l'égard de l'usage des viandes, et qui étaient, outre cela, d'un naturel vicieux comme la plupart des habitants de l'île de Crète.

1 Paul, serviteur de DIEU, et apôtre de JÉSUS-CHRIST pour annoncer la foi des élus de DIEU, et pour faire connaître la vérité, qui est selon la piété,

2 et qui donne l'espérance de la vie éternelle, que DIEU, qui ne peut mentir, a promise depuis plusieurs siècles ;

3 Mais qu'il a manifestée en son propre temps par sa parole, dont la prédication m'a été confiée, selon l'ordre de DIEU notre Sauveur ;

4 à Tite, mon vrai fils dans la foi, qui nous est commune. Grâce, miséricorde et paix de la part de DIEU notre Père, et du Seigneur JÉSUS-CHRIST notre Sauveur.

5 La raison pour laquelle je t'ai laissé en Crète, c'est afin que tu règles les choses qui restent à régler, et que tu établisses des pasteurs dans chaque ville, suivant que je te l'ai ordonné ;

6 savoir, s'il se trouve quelqu'un qui soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, duquel les enfants soient fidèles, et qui ne soient pas accusés de dissolution, ni désobéissants.

7 Car il faut que l'évêque soit irrépréhensible, comme étant l'économe de DIEU ; qu'il ne soit point attaché à son sens, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête ;

8 Mais qu'il exerce l'hospitalité, qu'il aime les gens de bien, qu'il soit sage, juste, saint, tempérant,

9 attaché à la véritable doctrine qui doit être enseignée, en sorte qu'il soit capable, tant d'exhorter, suivant cette doctrine salutaire, que de convaincre ceux qui s'y opposent.

10 Car il y en a plusieurs, principalement parmi ceux de la circoncision, qui ne veulent point se soumettre, qui parlent de choses vaines et qui séduisent les âmes, auxquels il faut fermer la bouche ;

11 qui pervertissent des familles entières, enseignant pour un gain honteux ce qu'on ne doit pas enseigner.

12 Quelqu'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit : Les Crétois sont toujours menteurs ; ce sont de méchantes bêtes, des ventres paresseux.

13 Ce témoignage est bien véritable ; c'est pourquoi, reprends-les vivement, afin qu'ils deviennent sains en la foi ;

14 sans s'arrêter aux fables judaïques, et aux ordonnances des hommes qui se détournent de la vérité.

15 Toutes choses sont bien pures pour ceux qui sont purs, mais rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et pour les infidèles ; au contraire leur esprit est souillé, aussi bien que leur conscience.

16 Ils font profession de connaître DIEU, mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables de toute bonne œuvre.

RÉFLEXIONS

Puisque St. Paul ordonne à Tite de régler toutes choses dans les églises de Crète et surtout d'y établir des pasteurs, il paraît de là que la volonté de DIEU est que l'ordre règne dans l'église et principalement que dans tous les lieux où il y a des chrétiens, il y ait des pasteurs, leur charge étant d'une institution divine et d'une absolue nécessité. Mais les grandes précautions que St. Paul voulait que Tite prît dans le choix des ministres qu'il établirait font voir que cet emploi sacré ne doit être confié qu'à des personnes sans reproche, d'une vie exemplaire et qui aient avec cela les dons nécessaires pour enseigner et pour conserver la pureté de la doctrine évangélique contre ceux qui voudraient l'altérer.

On voit de plus ici qu'il est du devoir des ministres de JÉSUS-CHRIST de s'opposer aux faux docteurs et à ceux qui pourraient séduire les chrétiens et les entraîner dans l'erreur ou dans le péché.

La réflexion que l'apôtre fait sur le naturel vicieux des habitants de l'île de Crète, lesquels il représente comme des gens adonnés aux mensonges, à la paresse et à la sensualité montre qu'il est très difficile que ceux qui ont un mauvais cœur et des inclinaisons corrompues deviennent de vrais disciples de JÉSUS-CHRIST, mais que cependant les serviteurs de DIEU ne doivent rien négliger pour convertir ces gens-là et pour les amener à la foi.

Enfin, l'on doit bien remarquer la description que l'apôtre fait ici des faux docteurs et des mauvais chrétiens dont il parle disant : *qu'ils faisaient profession de connaître DIEU, mais qu'ils le renonçaient par les œuvres, étant abominables, rebelles et incapables de toutes bonnes œuvres.*

Ces paroles sont le vrai tableau d'un grand nombre de faux chrétiens qui vivent dans l'église et elles nous apprennent que la profession de la religion et de la foi en DIEU, ne servent à rien à ceux qui vivent dans la désobéissance et que, comme ces gens-là renoncent DIEU par leurs œuvres, il ne les reconnaîtra jamais pour les siens.

CHAPITRE II.

St. Paul fait deux choses dans ce chapitre :

I. Il marque les devoirs des vieillards, des femmes, des jeunes gens et des serviteurs et il recommande à Tite d'être lui-même à toutes ces personnes-là et surtout aux jeunes gens un modèle de sagesse et de vertu. II. Il donne un excellent abrégé de la doctrine chrétienne et il marque quel en est le but.

1 Mais toi, enseigne les choses qui conviennent à la saine doctrine.

2 Que les vieillards soient sobres, graves, prudents, purs dans la foi, dans la charité, dans la patience.

3 Que les femmes âgées aient de même un extérieur convenable à la sainteté ; qu'elles ne soient point médisantes, ni sujettes au vin ; qu'elles donnent de bonnes instructions ;

4 qu'elles apprennent aux jeunes femmes à être sages, à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants ;

5 à être modestes, chastes, à demeurer dans leurs maisons, à être bonnes, soumises à leurs maris ; afin que la parole de DIEU ne soit exposée à aucun blâme.

6 De même, exhorte les jeunes hommes à vivre dans la tempérance.

7 Rends-toi toi-même en toutes choses un modèle de bonnes œuvres, montrant, dans ta manière d'enseigner, de la pureté et de la gravité ;

8 une doctrine saine dans laquelle il n'y ait rien à reprendre, afin que les adversaires soient confus, n'ayant aucun mal à dire de vous.

9 Exhorte les serviteurs à être soumis à leurs maîtres, à leur complaire en toutes choses, à n'être point contredisants ;

10 à ne rien distraire, mais à montrer en toutes choses une entière fidélité, afin de faire honorer partout la doctrine de DIEU notre Sauveur.

11 Car la grâce de DIEU, salutaire à tous les hommes, a été manifestée ;

12 et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions dans le siècle présent, dans la tempérance, dans la justice, et dans la piété ;

13 en attendant la bienheureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand DIEU et notre Sauveur JÉSUS-CHRIST,

14 qui s'est donné soi-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier, pour lui être un peuple particulier et zélé pour les bonnes œuvres.

15 Enseigne ces choses, exhorte, et reprends avec une pleine autorité. Que personne ne te méprise.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous enseigne en général que la charge des pasteurs les engage principalement à former les hommes à la piété et à la sainteté et à instruire soigneusement toutes sortes de personnes des devoirs qui conviennent à leur vocation.

II. Les personnes âgées doivent apprendre d'ici à être sobres, graves, pieuses et pleines de charité,

- Les femmes chrétiennes à vivre aussi dans la sobriété, à fuir la médisance, à aimer leurs maris, à prendre soin de leurs enfants et à garder la maison,

- Les jeunes gens à être modérés, sobres, chastes et bien réglés dans toute leur conduite
- Et ceux qui sont en service à demeurer dans la soumission et dans la fidélité envers leurs maîtres.

III. Les exhortations que St. Paul adresse à Tite de se rendre lui-même un modèle de pureté, de gravité et de bonnes œuvres, montrent que ceux qui prétendent instruire et exhorter les autres doivent pratiquer les premiers ce qu'ils enseignent et donner aux hommes l'exemple de toutes sortes de vertus.

IV. Nous devons faire une très particulière attention à l'abrégé que St. Paul donne ici de la doctrine chrétienne en disant que la grâce de DIEU, qui a été manifestée par JÉSUS-CHRIST, nous appelle à renoncer non seulement à l'impiété et au crime, mais aussi aux passions et à l'amour du monde et à vivre dans la tempérance et dans la pureté à l'égard de nous-mêmes, dans la justice envers notre prochain et dans la piété envers DIEU et que ce n'est qu'en vivant de la sorte que nous pourrions attendre avec confiance le dernier et illustre avènement du grand DIEU et Sauveur JÉSUS-CHRIST. C'est là la doctrine que les ministres de l'Évangile doivent annoncer dans l'église et qui doit servir de règle pour la conduite des chrétiens. C'est aussi le but et le dessein de la venue de JÉSUS-CHRIST et de sa mort, puisque comme St. Paul le dit : *Il s'est donné pour nous afin de nous racheter de toutes sortes d'iniquités, de nous purifier et de se former sur la terre un peuple particulièrement consacré et zélé pour les bonnes œuvres.*

CHAPITRE III.

St. Paul recommande aux chrétiens d'être soumis aux puissances, de ne médire de personne, d'être pleins de charité et de douceur, même envers ceux qui étaient ennemis de la religion chrétienne et de se souvenir pour cet effet que DIEU, par sa grande miséricorde, les avait sauvés eux-mêmes dans le temps qu'ils vivaient aussi dans toutes sortes de dérèglements.

Il veut que Tite exhorte surtout ceux qui avaient embrassé le christianisme à l'étude des bonnes œuvres, il lui dit de s'opposer à ceux qui excitaient des disputes dans l'église par des questions folles et de s'éloigner de ceux qui faisaient des sectes et qui répandaient des doctrines fausses et dangereuses et il finit par quelques ordres qu'il donne à Tite.

1 Avertis-les d'être soumis aux princes et aux puissances, de leur obéir, d'être prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres ;

2 de ne médire de personne, de n'être point querelleurs, d'être modérés, et de témoigner une parfaite douceur envers tous les hommes.

3 Car nous étions aussi autrefois nous-mêmes insensés, désobéissants, égarés, assujettis à toutes sortes de passions et de voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, dignes d'être hais, et nous haïssant les uns les autres.

4 Mais lorsque la bonté et l'amour de DIEU notre Sauveur envers les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés, 5 non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération, et par le renouvellement du Saint-Esprit,

6 qu'il a répandu abondamment sur nous par JÉSUS-CHRIST notre Sauveur ;

7 afin qu'ayant été justifiés par sa grâce, nous ayons l'espérance d'être héritiers de la vie éternelle.

8 Cette parole est certaine et je veux que tu établisses fortement ces choses, afin que ceux qui ont cru en DIEU aient soin de s'appliquer principalement à pratiquer les bonnes œuvres : voilà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.

9 Mais réprime les questions folles, les généalogies, les contestations et les disputes touchant la loi ; car elles sont inutiles et vaines.

10 Evite l'homme hérétique, après l'avoir averti une première et une seconde fois ;

11 sachant qu'un tel homme est perverti, et qu'il pèche, étant condamné par lui-même.

12 Lorsque je t'aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâte-toi de venir me voir à Nicopolis : car j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13 Fais conduire avec soin Zénas, docteur de la loi, et Apollos, en sorte que rien ne leur manque.

14 Et que nos frères apprennent aussi à s'appliquer principalement à faire de bonnes œuvres, pour les usages nécessaires, afin qu'ils ne demeurent pas sans fruit.

15 Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Les chrétiens doivent apprendre d'ici :

I. À être soumis aux rois et aux magistrats, à éviter la médisance et les querelles et à se conduire avec une parfaite douceur envers toutes sortes de personnes.

II. St. Paul nous enseigne : *que DIEU nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais par sa grande miséricorde en JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous soyons les héritiers de la vie éternelle.*

C'est là une doctrine très importante et qui doit produire en nous les sentiments d'une profonde humilité et d'une vive

reconnaissance envers DIEU.

III. L'apôtre marque dans ce chapitre de la manière la plus expresse que ce qu'il y a de certain et de plus important dans la religion et que les ministres de l'Évangile doivent enseigner et recommander sur toutes choses, c'est : *que ceux qui ont cru en DIEU aient soin de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres et que ce sont là les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.*

Ces paroles montrent que la pratique des bonnes œuvres est un devoir indispensable et la marque à laquelle ont reconnu les vrais chrétiens.

Enfin, l'on voit dans ce chapitre que, quand il y a dans l'église des personnes qui enseignent des doctrines dangereuses et qui y forment des sectes et des partis, ce que l'on doit faire à l'égard de ces gens-là, c'est de les avertir et s'ils continuent à causer du trouble, de ne plus les reconnaître pour membres de l'église et de n'avoir aucun commerce avec eux. C'est là l'unique moyen que JÉSUS-CHRIST et les apôtres aient prescrit et que l'on doive employer pour s'opposer à l'erreur et pour conserver dans l'église la pureté de la foi.

Écrite de Nicopolis, en Macédoine, à Tite, qui a été établi le premier évêque de l'Église de Crète.

ÉPÎTRE DE S. PAUL APÔTRE À PHILÉMON

ARGUMENT

St. Paul écrivit cette épître étant prisonnier à Rome la première fois, environ l'an 61 de JÉSUS-CHRIST et voici quel en est le sujet. Philémon, qui était de la ville de Colosses, et qui, après que St. Paul l'eût converti à la religion chrétienne, exerça le ministère dans cette ville-là avec une grande édification, avait un esclave nommé Onésime, qui le quitta et s'enfuit de chez lui. Onésime se rendit à Rome où il rencontra St. Paul qui l'instruisit dans la religion et où il se fit chrétien. Après cela, l'Apôtre le renvoya à Philémon avec cette lettre de recommandation par laquelle il le prie de pardonner à Onésime et de le recevoir comme un frère en JÉSUS-CHRIST.

1 Paul, prisonnier pour JÉSUS-CHRIST, et Timothée notre frère, à Philémon notre bien-aimé, et le compagnon de nos travaux ;

2 et à Appie, notre chère sœur, à Archippe, compagnon de nos combats, et à l'Eglise qui est dans ta maison ;

3 La grâce et la paix vous soient données par DIEU notre Père, et par le Seigneur JÉSUS-CHRIST.

4 Je rends grâce à mon DIEU, faisant toujours mention de toi dans mes prières ;

5 apprenant la foi que tu as au Seigneur JÉSUS, et ta charité envers tous les saints ;

6 de sorte que la foi qui t'est commune avec nous, est efficace, et se fait connaître par tout le bien qui se fait parmi vous, pour JÉSUS-CHRIST.

7 Car, mon frère, ta charité nous a donné une grande joie et une grande consolation, parce que tu as réjoui les entrailles

des saints.

8 C'est pourquoi, bien que j'aie en JÉSUS-CHRIST le pouvoir de te commander ce qui est convenable ;

9 étant ce que je suis, Paul, avancé en âge, et même maintenant prisonnier pour JÉSUS-CHRIST, cependant j'aime mieux te prier par charité.

10 Je te prie donc pour mon fils Onésime, que j'ai engendré étant dans les chaînes ;

11 qui t'a autrefois été inutile, mais qui te sera présentement très utile, aussi bien qu'à moi, et que je te renvoie.

12 Reçois-le donc comme mes propres entrailles.

13 J'aurais souhaité de le retenir auprès de moi, afin qu'il me servît au lieu de toi, dans les liens où je suis à cause de l'évangile ;

14 mais je n'ai rien voulu faire sans ton consentement, afin que le bien que tu feras, ne soit pas forcé, mais qu'il soit volontaire.

15 Car, peut-être que ce qu'il a été séparé de toi pour quelque temps, c'était afin que tu le recouvresses pour toujours ;

16 non plus comme un esclave, mais comme étant fort au-dessus d'un esclave, savoir, comme un frère chéri particulièrement de moi, et combien plus de toi, et selon le monde, et selon le Seigneur.

17 Si donc tu me regardes comme uni avec toi, reçois-le comme si c'était moi-même.

18 Que s'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte.

19 C'est moi, Paul, qui t'écris de ma propre main ; je te le rendrai ; pour ne pas dire que tu te dois toi-même à moi.

20 Oui, mon frère, que je reçoive ce plaisir de toi en notre Seigneur ; réjouis mes entrailles au nom du Seigneur.

21 Je t'écris ceci étant persuadé de la déférence que tu auras pour moi, sachant même que tu feras plus que je ne dis.

22 Je te prie en même temps de me préparer un logement, car j'espère que je vous serai rendu par vos prières.

23 Epaphras, qui est prisonnier avec moi pour JÉSUS-CHRIST, te salue ;

24 ce que font aussi Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes compagnons de travaux.

25 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer sur cette épître

I. Qu'Onésime étant venu à Rome après avoir quitté Philémon son maître, St. Paul travailla à la conversion de cet esclave fugitif et qu'il eut la consolation de l'amener à la foi chrétienne. C'est ainsi que cet apôtre profitait de toutes les occasions qui se présentaient d'avancer la gloire de DIEU et le salut des hommes et que les vrais chrétiens sont toujours disposés à gagner des âmes à DIEU et à retirer les pécheurs de leurs égarements.

II. L'Apôtre, après avoir converti Onésime, le renvoya à Philémon son maître parce que la conversion de cet esclave n'empêchait pas que Philémon n'eût toujours droit sur lui. Il le pria de lui pardonner et il s'offrit même de le dédommager de tout ce qu'Onésime lui devait et du tort qu'il pouvait lui avoir fait. On découvre dans ce procédé de St. Paul sa charité, sa douceur et en même temps sa justice et sa parfaite droiture.

C'est aussi là le caractère des gens de bien, ils s'intéressent toujours pour ceux qui ont besoin de leur secours, surtout quand ce sont des personnes qui ont de la piété ou des pécheurs qui reviennent à leur devoir et ils sont aussi animés d'un esprit de justice et d'équité pour rendre à chacun ce qui lui est dû. Sur quoi l'on doit faire cette réflexion que si St. Paul, quoiqu'il n'y fût pas obligé à la rigueur s'offrait cependant de satisfaire Philémon pour ce qu'Onésime lui devait, ceux qui ont eux-mêmes causé du dommage à quelqu'un sont beaucoup plus obligés de le réparer.

Enfin, la prière que St. Paul fait à Philémon de recevoir Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère, fait voir que quoique la religion chrétienne n'abolisse pas les diverses relations qu'il y a entre les hommes et qu'elles laissent subsister la différence des conditions, elle les rend tous égaux devant DIEU et par rapport au salut. Il paraît aussi de là que les maîtres chrétiens doivent regarder leurs serviteurs comme leurs frères en JÉSUS-CHRIST et les traiter avec douceur et avec humanité.

Écrite de Rome à Philémon et envoyée par Onésime, esclave.

ÉPÎTRE
DE
S. PAUL APÔTRE
AUX
HEBREUX

ARGUMENT

St. Paul écrivit cette épître, comme on a lieu de le croire, l'an 61 de notre Seigneur, étant prisonnier à Rome et il l'adressa aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs qui s'étaient faits chrétiens. Son but : de les affermir dans la profession de l'Évangile et dans la sainteté et d'empêcher qu'ils n'en fussent détournés par l'attachement qu'ils auraient pu conserver pour la religion et le culte des Juifs, par les persécutions que les chrétiens enduraient et par la séduction du péché. Pour cet effet, il montre que JÉSUS-CHRIST est plus grand que Moïse, que l'Évangile est plus excellent que la loi et que les cérémonies et les sacrifices de la loi avaient eu leur accomplissement en JÉSUS-CHRIST et étaient par conséquent abolis par sa venue et son sacrifice. C'est ce que l'Apôtre traite dans les dix premiers chapitres. Dans les trois derniers, il exhorte, les Hébreux à la persévérance dans la foi, à la patience dans les afflictions et aux plus importants devoirs de la piété.

CHAPITRE I.

St. Paul enseigne que DIEU s'était fait connaître aux hommes par JÉSUS-CHRIST d'une manière plus parfaite qu'il n'avait fait auparavant. Il prouve l'excellence de l'Évangile par la dignité infinie de JÉSUS-CHRIST le fils de DIEU, il montre qu'il avait été élevé dans le Ciel à une gloire suprême et qu'il est au-dessus des anges et il établit la divinité de sa personne.

- 1 DIEU ayant autrefois parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières, par les prophètes,
- 2 nous a parlé en ces derniers temps par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses ; par lequel aussi il a fait le monde ;
- 3 et qui étant la splendeur de sa gloire et l'image empreinte de sa personne, et soutenant toutes choses par sa parole puissante, après avoir fait par lui-même la purification de nos péchés, s'est assis à la droite de la Majesté divine dans les lieux très hauts ;
- 4 ayant été fait d'autant plus grand que les anges, qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur.
- 5 Car auquel des anges DIEU a-t-il jamais dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui ? Et dans un autre endroit : Je serai son Père, et il sera mon Fils ?
- 6 Et encore, quand il introduit dans le monde son *Fils* premier-né, il dit : Que tous les anges de DIEU l'adorent.
- 7 A l'égard des anges, il dit : Il fait des vents ses anges, et des flammes de feu ses ministres.
- 8 Mais à l'égard du Fils, il dit : O DIEU, ton trône demeure aux siècles des siècles, et le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.
- 9 Tu as aimé la justice, et tu as haï l'iniquité ; c'est pourquoi, ô DIEU, ton DIEU t'a oint d'une huile de joie au-dessus de tous tes semblables.
- 10 Et dans un autre endroit : C'est toi, Seigneur, qui as fondé la terre dès le commencement, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains.

- 11 Ils périront, mais tu subsistes toujours ; ils vieilliront tous comme un vêtement ;
 12 tu les plieras comme un habit, et ils seront changés ; mais toi, tu es toujours le même ; et tes années ne finiront point.
 13 Et auquel des anges a-t-il jamais dit : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour ton marchepied ?
 14 Ne sont-ils pas tous des esprits destinés à servir, et qui sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent avoir l'héritage du salut ?

RÉFLEXIONS

La première vérité que St. Paul enseigne dans cette épître est que JÉSUS-CHRIST n'est pas un simple homme ou seulement un grand prophète, ni même un ange, mais qu'il est infiniment au-dessus des prophètes et des anges, étant le propre fils de DIEU, que c'est par lui que le monde a été créé, que DIEU l'a fait asseoir à sa droite et que c'est lui que tous les anges adorent comme leur maître.

Puisque Saint Paul établit d'abord cette doctrine de la divinité de notre Seigneur et que c'est par là qu'il prouve l'excellence de la religion chrétienne, il paraît clairement que c'est là une doctrine que tous les chrétiens doivent croire et sur laquelle toute la religion est fondée.

II. Ce que St. Paul dit ici : *que DIEU nous a parlé dans les derniers tems par son fils* nous engage à louer DIEU de ce que nous avons l'avantage de vivre sous la plus parfaite de toutes les dispensations et dans les temps heureux de l'Évangile.

III. Puisque DIEU nous a fait connaître sa volonté par son propre fils et qu'il s'est manifesté à nous d'une manière plus claire qu'il n'avait fait auparavant, nous sommes dans une obligation indispensable de profiter des avantages de l'alliance de sa grâce et de surpasser en sainteté ceux qui ont vécu avant la venue de JÉSUS-CHRIST.

Enfin, la considération de la divinité de notre Seigneur et de la suprême puissance où il est élevé dans le Ciel doit nous porter à l'adorer, à mettre notre espérance en lui et à obéir à l'Évangile qu'il nous a fait annoncer et c'est ce que St. Paul fait voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

St. Paul exhorte les Hébreux à demeurer fermes dans la profession de l'Évangile qui avait été annoncé par JÉSUS-CHRIST et par les apôtres et confirmé par les dons du Saint-Esprit.

Il montre pour cet effet que, quoi que JÉSUS ait été un homme et qu'il s'était abaissé jusqu'à la mort, toutes choses lui sont soumises et que DIEU l'a élevé à la gloire céleste après ses souffrances.

Il fait voir, enfin, que DIEU a voulu que notre Seigneur prît notre nature et qu'il souffrît afin qu'il pût racheter les hommes de la puissance du diable et de la mort et afin que les fidèles apprissent par son exemple à ne pas craindre les afflictions.

1 C'est pourquoi il nous faut faire une plus grande attention aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne les laissions écouler.

2 Car si la parole, qui a été annoncée par les anges, a eu son effet, et si toute transgression et toute désobéissance a reçu une juste punition ;

3 comment échapperons-nous, si nous négligeons un si grand salut, qui, ayant été premièrement annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient appris de lui ?

4 DIEU même appuyant leur témoignage par des prodiges et des miracles, par divers effets de sa puissance et par les dons du Saint-Esprit, qu'il a distribués selon sa volonté.

5 Car il n'a point soumis aux anges le monde à venir dont nous parlons.

6 Et quelqu'un a rendu ce témoignage dans un endroit de l'Écriture, disant : Qu'est-ce de l'homme, que tu te souviennes de lui, et du fils de l'homme, que tu en prennes soin ?

7 Tu l'as fait un peu inférieur aux anges ; tu l'as couronné de gloire et d'honneur ; et tu l'as établi sur les ouvrages de tes mains ;

8 Tu as mis toutes choses sous ses pieds. Or, DIEU lui ayant assujetti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti ; cependant, nous ne voyons point encore maintenant que toutes choses lui soient assujetties.

9 Mais nous voyons couronné de gloire et d'honneur ce JÉSUS, qui a été fait pour un peu de temps inférieur aux anges, par la mort qu'il a soufferte, afin que par la grâce de DIEU il souffrît la mort pour tous.

10 Car il était convenable que celui pour qui et par qui sont toutes choses, voulant amener plusieurs enfants à la gloire, consacra l'auteur de leur salut par les souffrances.

11 Car, et celui qui sanctifie, et ceux qui sont sanctifiés, sont tous d'un ; c'est pourquoi il n'a point honte de les appeler ses frères,

12 disant : J'annoncerai ton nom à mes frères ; je te louerai au milieu de l'assemblée.

13 Il dit encore : Je me confierai en lui. Et ailleurs : Me voici, moi et les enfants que DIEU m'a donnés.

14 Puis donc que ces enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé, afin que par la mort il détruisît celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire, le diable ;

15 et qu'il en délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie assujettis à la servitude.

16 Car il n'a pas pris les anges, mais il a pris la postérité d'Abraham.

17 C'est pourquoi il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères ; afin qu'il fût un souverain Sacrificateur, miséricordieux, et fidèle *dans tout* ce qu'il *fallait faire* auprès de DIEU, pour expier les péchés du peuple.

18 Car, ayant souffert lui-même et ayant été tenté, il peut aussi secourir ceux qui sont tentés.

RÉFLEXIONS

Saint Paul nous apprend ici en premier lieu que, puisque l'Évangile a été annoncé par JÉSUS-CHRIST et par les apôtres et confirmé par les dons du Saint-Esprit, nous avons des preuves incontestables de la divinité de la doctrine chrétienne et qu'ainsi nous serons entièrement inexcusables et que nous n'échapperons pas à la vengeance de DIEU si nous négligeons ce grand salut qui nous est offert et si nous ne nous attachons pas à l'Évangile par une profession ouverte de la vérité et par une obéissance sincère.

II. La considération de la gloire et de la puissance dont JÉSUS-CHRIST a été revêtu après son humiliation et sa mort nous apprend que les souffrances auxquelles les fidèles sont exposés n'empêcheront pas qu'ils ne parviennent à la gloire, la volonté de DIEU ayant été de les y conduire par la même voie que JÉSUS-CHRIST y est parvenu.

III. Nous devons considérer que le fils de DIEU s'est fait homme et qu'il a été moindre que les anges pendant un temps afin que, par un effet de la bonté de DIEU, il pût mourir pour tous les hommes, faire l'expiation de leurs péchés et détruire l'empire du diable et de la mort.

Cette doctrine doit nous remplir de joie et d'une ferme confiance en DIEU par JÉSUS-CHRIST, elle nous engage aussi très fortement à vivre comme ses rachetés et à fuir le péché, puisqu'autrement nous retomberions sous la puissance du diable et de la mort d'où notre Seigneur était venu nous délivrer.

CHAPITRE III.

L'Apôtre fait deux choses dans ce chapitre :

Il fait voir premièrement, que JÉSUS-CHRIST était beaucoup au-dessus de Moïse, puisque Moïse n'a été que le serviteur dans la maison de DIEU, au lieu que JÉSUS-CHRIST, comme fils, est le Seigneur et le Maître.

II. Il exhorte les Hébreux à obéir à l'Évangile et à ne pas imiter les Israélites qui furent exclus du pays de Canaan et qui moururent dans le désert à cause de leur rébellion et de leur incrédulité,

1 C'est pourquoi, mes frères, qui êtes saints et qui avez part à la vocation céleste, considérez bien JÉSUS-CHRIST, qui est l'apôtre et le souverain Sacrificateur de la foi que nous professons ;

2 qui est fidèle à celui qui l'a établi, comme Moïse aussi l'avait été dans toute sa maison.

3 Car il a été digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison est plus considérable que la maison même.

4 Car il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un ; or, celui qui a bâti toutes ces choses, c'est DIEU.

5 Et pour ce qui est de Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de DIEU, comme un serviteur, pour publier ce qu'il devait dire ;

6 mais Christ, comme Fils, est établi sur sa propre maison, et c'est nous qui sommes sa maison, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions.

7 C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit : Si vous entendez aujourd'hui sa voix,

8 n'endurcissez point vos cœurs, comme il arriva lorsqu'on m'irrita au jour de la tentation dans le désert,

9 où vos pères me tentèrent et m'éprouvèrent, et virent mes œuvres pendant quarante ans.

10 C'est pourquoi je fus indigné contre cette génération, et je dis : Leur cœur s'égare toujours, et ils n'ont point connu mes voies.

11 Aussi jurai-je ceci dans ma colère : Si jamais ils entrent dans mon repos.

12 Mes frères, prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur mauvais et incrédule, qui vous fasse abandonner le DIEU vivant.

13 Mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour, pendant qu'il est dit : Aujourd'hui ; de peur que quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché.

14 Car nous avons été faits participants de Christ, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin ce qui nous soutient dès le commencement.

15 Pendant qu'il est dit : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, comme il arriva lorsqu'on l'irrita.

16 Car quelques-uns de ceux qui l'entendirent, l'irritèrent ; non pas pourtant tous ceux qui sortirent d'Égypte sous la conduite de Moïse.

17 Mais contre qui DIEU fut-il indigné pendant quarante ans ? Ne fut-ce pas contre ceux qui péchèrent, dont les corps tombèrent morts dans le désert ?

18 Et qui sont ceux à qui DIEU jura qu'ils n'entreraient point dans son repos, si ce n'est ceux qui s'étaient rebellés ?

19 Nous voyons donc qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité.

RÉFLEXIONS

Ce que Saint Paul dit dans ce chapitre de l'excellence de la personne et du ministère de JÉSUS-CHRIST par-dessus la personne et le ministère de Moïse nous met devant les yeux,

- D'un côté, l'obligation où les chrétiens sont d'obéir fidèlement à JÉSUS-CHRIST
- Et de l'autre la grandeur du crime dont se rendent coupables contre lui ceux qui tombent dans la désobéissance et dans l'infidélité.

II. Nous avons à considérer ici que les anciens Israélites, pour avoir été rebelles et incrédules lorsque Moïse leur faisait entendre la voix de DIEU, moururent dans le désert et que DIEU jura qu'ils n'entreraient point dans le repos qui était préparé dans le pays de Canaan pour le peuple d'Israël.

C'est ainsi que DIEU a résolu d'exclure du repos céleste ceux dont le cœur s'égare et qui l'irritent par leur rébellion et par leur endurcissement. Cela nous presse fortement d'être attentifs et soumis à la voix de l'évangile et de profiter du temps de la grâce comme St. Paul nous le présente par cette grave exhortation :

Si vous entendez aujourd'hui la voix de DIEU, n'endurcissez point vos cœurs. Prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur mauvais et incrédule qui vous fasse abandonner le DIEU vivant, mais exhortez-vous les uns les autres pendant que ce jour et ce temps de la grâce dure, de peur que quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché.

CHAPITRE IV.

St. Paul continue à montrer que, comme les Israélites rebelles n'entrèrent pas dans le pays de Canaan, les chrétiens incrédules n'entreront point dans le Ciel. Il remarque pour cet effet que ce que David dit dans les Psaumes du repos de DIEU, ne doit pas tant s'entendre du pays de Canaan, comme du vrai repos, qui consiste dans la possession du salut que JÉSUS-CHRIST nous a acquis.

Il conclut de là que nous devons tâcher d'entrer dans ce repos. Il déclare que les incrédules n'éviteront point les menaces que la parole de DIEU leur dénonce, puisque cette parole est vivante, divine et véritable. Enfin, pour engager les Hébreux à la persévérance dans la profession chrétienne et à la confiance dans les afflictions, il leur représente que nous avons en JÉSUS-CHRIST un sacrificateur qui est élevé dans le Ciel et qui outre cela, ayant souffert lui-même, est disposé à avoir pitié de nos faiblesses et à nous aider dans tous nos besoins.

1 Craignons donc que quelqu'un d'entre vous, venant à négliger la promesse d'entrer dans son repos, ne s'en trouve exclu.

2 Car elle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux ; mais cette parole ne leur servit de rien, parce que ceux qui l'ouïrent, n'y ajoutèrent point de foi.

3 Pour nous qui avons cru, nous entrerons dans le repos, suivant ce qu'il a dit : C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : Si jamais ils entrent dans mon repos ; et cela *longtemps* après avoir achevé l'ouvrage de la création du monde.

4 Car l'Ecriture parle ainsi en quelque endroit, touchant le septième jour : DIEU se reposa le septième jour, après avoir achevé tous ses ouvrages.

5 Et encore dans cet autre endroit : S'ils entrent dans mon repos.

6 Puis donc que quelques-uns doivent y entrer, et que ceux à qui il avait été premièrement annoncé, n'y entrèrent pas, à cause de leur incrédulité ;

7 il détermine de nouveau un certain jour, par ce mot : Aujourd'hui, disant par David, si longtemps après, comme il a été dit ci-devant : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs.

8 Car si Josué les eût introduits dans le repos, DIEU ne parlerait pas après cela d'un autre jour.

9 Il reste donc encore un repos pour le peuple de DIEU.

10 Car celui qui est entré dans son repos, se repose après ses œuvres, comme DIEU se reposa après avoir achevé les siennes.

11 Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un de nous ne tombe dans une semblable rébellion.

12 Car la parole de DIEU est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants ; elle atteint jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle juge des pensées et des intentions du cœur ;

13 et il n'y a aucune créature qui soit cachée devant lui, mais toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de celui auquel nous devons rendre compte.

14 Puis donc que nous avons un grand et souverain Sacrificateur, JÉSUS, le Fils de DIEU, qui est entré dans les cieux,

demeurons fermes dans notre profession.

15 Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse compatir à nos infirmités, puisqu'il a été tenté de même que nous en toutes choses, si l'on en excepte le péché.

16 Allons donc avec confiance au trône de grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans le temps convenable.

RÉFLEXIONS

Nous apprenons dans ce chapitre :

Premièrement que ceux qui méprisent et qui négligent les promesses de l'Évangile s'en trouveront privés et que la parole de DIEU ne sert de rien lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la foi en ceux qui l'entendent, ainsi tous ceux à qui cette parole et ces promesses sont annoncées doivent prendre garde à les recevoir avec obéissance de foi.

II. St. Paul nous enseigne qu'il y a un repos que JÉSUS-CHRIST nous a acquis et qui est beaucoup plus excellent que celui qui était promis au peuple d'Israël dans la terre de Canaan et que, tout de même que les Israélites ne purent entrer dans ce pays-là à cause de leur incrédulité et de leur rébellion, ceux qui désobéissent à JÉSUS-CHRIST et qui méprisent son Évangile seront privés du repos éternel.

La conséquence que St. Paul veut que nous tirions de là : c'est de faire tous nos efforts pour entrer dans ce repos, de peur que nous ne tombions dans une semblable rébellion.

III. Pour nous engager à ce devoir, L'Apôtre nous représente que la parole de DIEU est vivante et véritable, que les menaces de l'Évangile sont très certaines, qu'elles s'exécuteront infailliblement et que nous ne saurions échapper à celui à qui nous devons rendre compte, vu que toutes choses sont nues et découvertes devant lui.

Enfin, puisque nous savons que JÉSUS, notre grand sacrificateur est entré dans le Ciel après avoir été lui-même éprouvé comme nous en toutes choses, excepté dans le péché, et qu'il est avec cela miséricordieux et plein de bonté, nous avons les plus puissants motifs à demeurer fermes dans la profession que nous faisons de croire en lui, à nous confier en ses promesses et à *nous approcher avec confiance du trône de la grâce afin d'y obtenir miséricorde et d'y trouver grâce pour être secourus dans tous nos besoins.*

CHAPITRE V.

St. Paul, voulant traiter du sacerdoce de notre Seigneur, montre, en premier lieu, que JÉSUS-CHRIST a été appelé de DIEU à la charge de sacrificateur, ce qu'il prouve par deux oracles tirés du livre des Psaumes, et surtout par celui où il est dit que le Messie devait être sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec.

Il dit ensuite que JÉSUS-CHRIST a fait les fonctions de sacrificateur lorsqu'il a souffert la mort pour le salut des hommes.

Enfin, étant sur le point de parler du sacerdoce de notre Seigneur et du rapport qu'il y avait entre lui et Melchisédec, il reproche aux Hébreux le peu de progrès qu'ils avaient fait dans la connaissance des mystères de la religion qu'il allait leur expliquer.

1 Tout souverain sacrificateur donc étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes dans les choses qui regardent DIEU, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés,

2 étant en état d'avoir compassion de ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, puisque lui-même est environné de faiblesse.

3 Et c'est à cause de cela qu'il doit offrir des sacrifices pour ses péchés, aussi bien que pour ceux du peuple.

4 Or, personne ne peut s'attribuer cette dignité, que celui qui y est appelé de DIEU, comme Aaron.

5 Aussi Christ ne s'est point attribué la gloire d'être souverain Sacrificateur, mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : C'est toi qui es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

6 Comme il dit aussi dans un autre endroit : Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec.

7 C'est ce JÉSUS qui pendant les jours de sa chair, ayant offert avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui le pouvait délivrer de la mort, fut exaucé et délivré de ce qu'il craignait.

8 Quoiqu'il fût Fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes,

9 et étant consacré, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent,

10 DIEU l'ayant déclaré souverain Sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédec.

11 Sur quoi nous avons beaucoup de choses à dire, qui sont difficiles à expliquer, à cause que vous êtes devenus négligents à écouter.

12 Car au lieu que vous devriez être maîtres depuis longtemps, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers éléments de la parole de DIEU ; et vous êtes dans un tel état, que vous avez plutôt besoin de lait, que d'une viande solide.

13 Or, celui qui ne se nourrit que de lait, ne saurait comprendre la parole de la justice, car il est encore enfant.

14 Mais la nourriture solide est pour les hommes faits ; savoir, pour ceux qui s'y étant accoutumés, ont l'esprit exercé

à discerner le bien et le mal.

RÉFLEXIONS

Nous recueillons de ce chapitre :

I. Que JÉSUS-CHRIST a été établi de DIEU pour être notre sacrificateur et qu'en cette qualité il s'est offert en sacrifice pour les péchés des hommes. Cela nous engage à regarder JÉSUS-CHRIST comme celui qui nous a acquis le salut et qui nous a rendu DIEU favorable, mais cela doit aussi nous convaincre de l'obligation où nous sommes de nous soumettre à l'Évangile par une vraie obéissance, puisque, comme St. Paul le dit : *JÉSUS-CHRIST n'est devenu l'auteur du salut éternel que pour ceux qui lui obéissent.*

II. La seconde réflexion regarde les souffrances de JÉSUS-CHRIST. L'Apôtre les décrit en disant : *que notre Seigneur ayant offert des prières à DIEU dans le temps de sa passion avec cris et avec larmes, a été exaucé et qu'il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes.*

St. Paul disait cela non seulement pour montrer que JÉSUS-CHRIST a fait sur la terre, les fonctions de sacrificateur, mais aussi pour consoler les fidèles affligés et persécutés.

Les enfants de DIEU peuvent reconnaître, par ce qui est arrivé à notre Seigneur, que, s'ils sont dans la souffrance, ils ressemblent en cela à leur Sauveur, que DIEU leur envoie ces afflictions afin de leur apprendre à obéir, à être patients et à l'invoquer avec plus d'ardeur et qu'il ne manquera pas de les exaucer et de les délivrer lorsqu'ils lui présenteront leurs prières dans leurs besoins.

III. Nous devons considérer que si L'Apôtre reprochait aux Hébreux d'être peu avancés dans la connaissance et d'avoir encore besoin qu'on leur enseignât les rudiments du christianisme, il nous serait bien plus honteux que l'on nous fit avec justice de semblables reproches, vu le temps qu'il y a qu'on travaille à nous instruire. Ainsi nous devons nous exciter de plus en plus à acquérir de nouvelles lumières et à faire tous les jours des progrès dans les connaissances de la religion.

CHAPITRE VI.

St. Paul dit aux Hébreux que son dessein n'était pas de leur enseigner les premiers rudiments de la religion, mais qu'il voulait leur proposer des doctrines plus sublimes en leur parlant du rapport qu'il y avait entre JÉSUS-CHRIST et Melchisédec et les anciens sacrificateurs.

II. *Pour les exciter à s'avancer dans la connaissance des ministères de l'Évangile, il leur met devant les yeux le malheur de ceux qui négligent de s'affermir dans la foi, qui méprisent les lumières et les grâces qu'ils ont reçues de DIEU et qui ne portent pas les fruits qu'il attend d'eux, c'est qu'ils viennent enfin à abandonner JÉSUS-CHRIST et la vérité.*

III. *Il fait connaître aux Hébreux qu'il ne leur parlait ainsi que pour réveiller leur zèle, puisque du reste il était persuadé qu'ils ne s'exposeraient pas à un tel malheur.*

IV. *Enfin, pour fortifier leur foi, il leur représente la fermeté des promesses de DIEU par l'exemple d'Abraham et la certitude de l'espérance que l'entrée de JÉSUS-CHRIST dans le Ciel donne aux fidèles.*

1 C'est pourquoi, laissant les premiers principes de la doctrine de Christ, tendons à la perfection, ne posant pas de nouveau le fondement, savoir, la repentance des œuvres mortes, et la foi en DIEU ;

2 la doctrine des baptêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts, et le jugement éternel ;

3 et c'est ce que nous ferons, si DIEU le permet.

4 Car il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, qui ont goûté le don céleste, qui ont été faits participants du Saint-Esprit ;

5 et qui ont goûté la bonne parole de DIEU, et les puissances du siècle à venir ;

6 s'ils retombent, soient renouvelés à la repentance, puisqu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de DIEU et l'exposent à l'ignominie.

7 Car la terre qui est souvent abreuvée de la pluie qui tombe sur elle, et qui produit des herbes propres pour l'usage de ceux qui la cultivent, reçoit la bénédiction de DIEU.

8 Mais celle qui ne produit que des épines et des chardons, est abandonnée et près d'être maudite, et sa fin est d'être brûlée.

9 Or, nous attendons de vous, mes bien-aimés, de meilleures choses, et plus convenables au salut quoique nous parlions ainsi.

10 Car DIEU n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres et le travail de la charité que vous avez fait paraître pour son nom, ayant assisté les saints, et les assistant encore.

11 Mais nous désirons que chacun de vous fasse voir la même ardeur jusqu'à la fin, pour l'accomplissement de votre espérance ;

12 afin que vous ne vous relâchiez point, mais que vous imitiez ceux qui, par la foi et par la patience, sont devenus les

héritiers des promesses.

13 Car lorsque DIEU fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand, il jura par lui-même,

14 et il lui dit : Certainement je te bénirai abondamment, et je multiplierai merveilleusement ta postérité.

15 Et ainsi Abraham ayant attendu avec patience, obtint ce qui lui avait été promis.

16 Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et que le serment fait pour confirmer une chose, termine tous leurs différends ;

17 de même, DIEU voulant montrer encore mieux aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, il y fit intervenir le serment ;

18 afin que par ces deux choses, qui sont invariables, et dans lesquelles il est impossible que DIEU mente, nous eussions une ferme consolation ; nous qui avons notre recours à retenir fortement l'espérance qui nous est proposée ;

19 laquelle nous retenons comme une ancre ferme et assurée de notre âme, et qui pénètre jusqu'au dedans du voile,

20 où JÉSUS est entré pour nous comme notre précurseur, ayant été fait souverain Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec.

RÉFLEXIONS

On doit faire une grande attention aux premiers versets de ce chapitre, puisque St. Paul y marque quels sont les articles fondamentaux de la religion, savoir :

- La doctrine de la foi en DIEU,
- Celle de la repentance et du renoncement au péché,
- Celle du baptême,
- Celle de la résurrection des morts
- Et celle du jugement dernier.

Ainsi, ce sont là les doctrines que nous devons tous croire fermement et sans lesquelles il n'y peut avoir de salut.

II. L'Apôtre nous apprend qu'il ne suffit cependant pas de connaître ces doctrines-là, mais que les chrétiens doivent tendre à une plus grande perfection et joindre à la connaissance des vérités essentielles celle des autres doctrines qui servent à éclaircir la religion et à confirmer la foi. St. Paul fait même comprendre que, quand on néglige de s'avancer dans la connaissance, on se met en danger de perdre le goût pour les vérités de la religion, de renoncer à la foi et de tomber dans l'incrédulité.

III. Nous voyons ici que ceux qui, après avoir été éclairés et avoir reçu et goûté la bonne parole de DIEU et le don céleste, viennent à abandonner la vérité et la piété ne sauraient se repentir que très difficilement et que persévérant dans cet état, il faut qu'ils y périssent.

Cela doit nous donner une extrême crainte de pécher contre nos lumières, de mépriser la parole de DIEU et de résister à l'opération et à l'attrait de sa grâce, de peur que nous n'encourions la malédiction que St. Paul dénonce à ceux qui abusent des grâces du Ciel, ce qu'il représente sous l'image d'une terre qui reçoit souvent la pluie et la culture et qui ne produit que des épines et des chardons, laquelle à cause de cela est maudite et destinée à être brûlée.

IV. Enfin, ceux qui croient à l'Évangile et qui montrent la sincérité de leur foi par leur patience et par leur charité doivent considérer pour leur consolation et pour leur encouragement ce que l'Apôtre dit ici, que DIEU n'est point injuste pour oublier leur travail, que ses promesses sont immuables puisqu'elles ont été faites avec serment et confirmées outre cela par l'exaltation de JÉSUS-CHRIST dans la gloire céleste où il est entré comme notre précurseur. C'est là l'espérance des fidèles qui, comme une ancre sûre et ferme, pénètre jusque dans le Ciel et les rend inébranlables au milieu des tentations et des afflictions auxquelles ils sont exposés.

CHAPITRE VII.

St. Paul montre dans ce chapitre l'excellence du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST par cette considération qu'il est sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. Pour cet effet il remarque que Melchisédec était sacrificateur d'une autre manière que les sacrificateurs Juifs, ce qui paraît parce qu'il était roi et parce que l'Écriture ne rapporte point sa généalogie et qu'elle ne dit pas qu'il y ait eu des prédécesseurs, ni de successeurs après sa mort, en quoi il a été le type de JÉSUS-CHRIST qui vit d'une vie immortelle après sa résurrection et qui est notre seul et unique sacrificateur.

L'Apôtre ajoute que Melchisédec était au-dessus d'Abraham, ce patriarche lui ayant donné la dîme du butin.

Il remarque, outre cela, que JÉSUS-CHRIST n'était pas de la famille d'Aaron de laquelle les sacrificateurs juifs étaient pris,

Et que DIEU avait promis avec serment que le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédec serait éternel.

Par toutes ses considérations, St. Paul veut prouver que le sacerdoce du Messie était d'une toute autre nature que celui des sacrificateurs Juifs, qu'il devait être roi et sacrificateur tout ensemble et seul sacrificateur, que son sacrifice a dû être unique et très parfait et que, par conséquent, le sacerdoce lévitique devait être aboli. Sur la fin du chapitre,

l'Apôtre montre que JÉSUS-CHRIST était au-dessus des sacrificateurs Juifs par sa parfaite sainteté.

- 1 C'est ce Melchisédec, roi de Salem, et sacrificateur du DIEU souverain, qui vint au-devant d'Abraham, lorsqu'il revenait de la défaite des rois, et qui le bénit ;
- 2 à qui aussi Abraham donna la dîme de tout le butin, et dont le nom signifie premièrement, roi de justice, et qui était aussi roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix,
- 3 sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie ; étant ainsi semblable au Fils de DIEU, il demeure sacrificateur pour toujours.
- 4 Considérez donc combien grand était celui à qui Abraham le patriarche lui-même donna la dîme du butin.
- 5 A l'égard de ceux de la tribu de Lévi qui parviennent à la sacrificature, ils ont bien un ordre, selon la loi, de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, quoiqu'ils soient tous issus d'Abraham ;
- 6 mais celui qui n'était pas de la même famille qu'eux, reçut d'Abraham la dîme, et bénit celui à qui les promesses avaient été faites.
- 7 Or, sans contredit, celui qui bénit est plus grand que celui qui est béni.
- 8 Et ici ce sont des hommes mortels qui prennent les dîmes ; mais là l'Ecriture rend témoignage que celui qui les prend, est vivant.
- 9 Et pour ainsi dire, Lévi même, qui reçoit les dîmes, les a payées en la personne d'Abraham ;
- 10 car il était encore dans Abraham son aïeul, lorsque Melchisédec alla au-devant de lui.
- 11 Si donc on eût pu arriver à la perfection par le sacerdoce lévitique, touchant lequel le peuple avait reçu une loi, qu'était-il besoin qu'il s'élevât un autre sacrificateur, qui fût nommé selon l'ordre de Melchisédec, et non pas selon l'ordre d'Aaron ?
- 12 Car le sacerdoce étant changé, il est nécessaire qu'il y ait aussi un changement de loi.
- 13 En effet, celui de qui ces choses sont dites, est d'une autre tribu de laquelle personne n'a assisté à l'autel.
- 14 Car il est évident que notre Seigneur est sorti de la tribu de Juda, à laquelle Moïse n'a point attribué le sacerdoce.
- 15 Cela est encore plus manifeste, en ce qu'il s'élève un autre sacrificateur semblable à Melchisédec ;
- 16 qui n'a point été établi par la loi d'une ordonnance charnelle, mais par la puissance d'une vie qui ne doit point finir,
- 17 selon cette déclaration de l'Ecriture : Tu es Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec.
- 18 Ainsi l'ancienne loi a été abolie à cause de sa faiblesse et de son inutilité ;
- 19 parce que la loi n'a rien amené à la perfection ; mais une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de DIEU, a été mise en sa place.
- 20 Et même, ce n'a point été sans serment ; car les autres sacrificateurs ont été établis sans serment ;
- 21 mais celui-ci l'a été avec serment, par celui qui lui a dit : Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira point ; tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec.
- 22 Ainsi JÉSUS a été fait garant d'une alliance d'autant plus excellente.
- 23 A l'égard des sacrificateurs, il y en a eu plusieurs qui se sont succédé, parce que la mort les empêchait de subsister toujours.
- 24 Mais celui-ci, parce qu'il subsiste éternellement, a aussi un sacerdoce qui ne passe point à d'autres.
- 25 Et c'est aussi pour cela qu'il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de DIEU par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux.
- 26 Car il nous était convenable d'avoir un tel souverain Sacrificateur, qui fût saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs, et élevé au-dessus des cieux ;
- 27 qui n'eût pas besoin, comme les autres souverains sacrificateurs, d'offrir tous les jours des sacrifices, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple ; car il a fait cela une seule fois en s'offrant lui-même.
- 28 Car la loi établit pour souverains sacrificateurs des hommes faibles ; mais la parole du serment qui a été fait après la loi, établit le Fils, et le consacre pour toujours.

RÉFLEXIONS

La principale réflexion qu'il faut faire sur tout ce chapitre, c'est de reconnaître et d'admirer la sagesse infinie de DIEU qui avait si bien marqué dans les anciens oracles ce que le Messie devait être, comme St. Paul le fait voir, en montrant, avec tant d'évidence et tant de force par la loi même et par le Vieux Testament, que le service et le sacerdoce lévitique devaient être abolis par le sacrifice de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Cela doit nous convaincre puissamment de la vérité de l'Évangile et nous inciter à sonder et à méditer les Écritures et les oracles des prophètes où l'on trouve de si belles preuves de la divinité de la doctrine chrétienne.

Et puisque tout ce chapitre tend à nous instruire de la perfection et de l'efficace du sacrifice de JÉSUS-CHRIST, nous ne pouvons pas douter que nous ne trouvions en lui tout ce qui est nécessaire pour obtenir le pardon de nos péchés, pour purifier nos âmes et qu'ayant pour notre sacrificateur et pour notre Roi celui qui est parfaitement saint et élevé au-dessus des cieux, il ne puisse sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de DIEU par lui.

CHAPITRE VIII.

L'Apôtre fait deux choses :

I. Il continue à montrer que JÉSUS-CHRIST était au-dessus des sacrificateurs Juifs, par cet endroit, qu'ayant été élevé au ciel, il est ministre et sacrificateur du sanctuaire céleste, au lieu que les anciens sacrificateurs n'étaient ministres que du sanctuaire qui était sur la terre.

II. Il montre dans la même vue, que DIEU avait prédit par le prophète Jérémie que l'alliance qu'il avait traitée autrefois avec le peuple d'Israël serait abolie et qu'il en traiterait une plus excellente avec les hommes dans laquelle il leur pardonnerait leurs péchés et les sanctifierait par son esprit.

1 L'abrégé des choses que nous avons dites, c'est que nous avons un tel souverain Sacrificateur, qui est assis à la droite du trône de la majesté de DIEU dans les cieux ;

2 et qui est ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, que le Seigneur a dressé, et non pas un homme.

3 Car tout souverain sacrificateur est établi pour offrir à DIEU des dons et des sacrifices ; c'est pourquoi il a été nécessaire que celui-ci eût aussi quelque chose à offrir.

4 Car s'il était sur la terre, il ne serait pas même sacrificateur, puisqu'il y a encore des sacrificateurs, qui offrent les dons selon la loi ;

5 et qui font un service qui n'est qu'une image et une ombre des choses célestes, selon l'ordre que DIEU donna à Moïse, lorsqu'il devait dresser le tabernacle : Prends garde, lui dit-il, à faire tout selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

6 Mais notre souverain Sacrificateur a obtenu un ministère d'autant plus excellent, qu'il est Médiateur d'une alliance plus excellente, et qui a été établie sur de meilleures promesses ;

7 car s'il n'y eût rien eu de défectueux dans la première, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une seconde.

8 Aussi DIEU dit-il aux Juifs, en leur faisant des reproches : Les jours viendront que je traiterai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda ;

9 non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, lorsque je les pris par la main, pour les retirer du pays d'Egypte ; car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, et je les ai rejetés, dit le Seigneur.

10 Mais, voici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël, en ces jours-là, dit le Seigneur ; je mettrai mes lois dans leur esprit, et les graverai dans leur cœur ; et je serai leur DIEU, et ils seront mon peuple ;

11 et aucun d'eux n'enseignera plus son prochain ni son frère en lui disant : Connais le Seigneur ; car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux.

12 Parce que je leur pardonnerai leurs injustices, et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

13 En parlant d'une alliance nouvelle, il déclara vieille la première ; or, ce qui est devenu ancien et vieux est près d'être aboli.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous engage à faire ces trois réflexions :

La première, que nous avons un grand sacrificateur qui est assis dans les Cieux à la droite de la majesté divine. Cette entrée de JÉSUS-CHRIST dans le Ciel est ce qu'il y a de plus propre pour nous convaincre pleinement de la perfection et de l'efficace de son sacrifice et pour nous assurer aussi qu'il a acquis à tous les fidèles le droit à la gloire céleste et qu'il les y élèvera un jour. La deuxième réflexion concerne le privilège que nous avons d'être reçu dans la nouvelle alliance que DIEU avait promis de traiter avec les hommes dans les temps du Messie. Ce doit être là pour nous un sujet continuel de reconnaissance et d'actions de grâces.

En troisième lieu, puisque le but que DIEU s'est proposé dans cette alliance a été de mettre ses lois dans nos cœurs, de nous remplir tous de sa connaissance et de sa crainte et de nous pardonner nos péchés, nous devons reconnaître que cette alliance nous deviendra inutile à moins que nous ne répondions de notre côté aux desseins de DIEU et que nous ne nous acquittions fidèlement des devoirs auxquels elle nous engage. C'est ce que nous apprend l'exemple des Juifs qui n'observèrent pas l'alliance du Seigneur et qui furent rejetés à cause de cela.

Enfin, puisque DIEU avait promis qu'il mettrait lui-même ses lois dans nos cœurs et dans nos entendements, nous devons le prier que, selon ses promesses, il nous augmente de plus en plus sa connaissance et qu'il imprime sa crainte et son amour dans nos cœurs par l'efficace de sa grâce, en sorte que nous soyons son vrai peuple et qu'il soit aussi toujours notre DIEU.

CHAPITRE IX.

St. Paul fait une description de l'ancien tabernacle et du service qui s'y faisait et il remarque principalement que le souverain sacrificateur entrait une fois l'an seulement dans le lieu très saint, ce qui faisait voir que le chemin du Ciel n'était pas encore ouvert aux hommes.

Il montre après cela que les sacrifices et les diverses cérémonies des Juifs étaient des figures de ce qui devait arriver un jour et en particulier que l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint marquait que JÉSUS-CHRIST entrerait dans le Ciel par son propre sang et qu'il nous obtiendrait par ce moyen une rédemption éternelle, son sang ayant une vertu pour sanctifier les hommes que celui des victimes légales n'avaient pas.

L'Apôtre ajoute que, comme l'ancienne alliance avait été confirmée par le sang des victimes, la nouvelle, qui est plus excellente, l'a été par le sang de JÉSUS-CHRIST.

Il conclut de tout cela que le sacrifice de notre Seigneur est parfait et d'une vertu infinie, qu'il ne doit pas être réitéré et que JÉSUS-CHRIST étant mort une fois, il n'y a plus à attendre, sinon qu'il vienne au dernier jour pour introduire les fidèles dans sa gloire.

1 La première alliance avait donc aussi des ordonnances touchant le service divin, et un sanctuaire terrestre.

2 Car, quand le tabernacle fut dressé, il y avait dans la première partie le chandelier, la table et les pains de proposition ; et cette partie s'appelait le lieu saint.

3 Et au-delà du second voile était la partie du tabernacle appelé le lieu très saint ;

4 où il y avait un encensoir d'or et l'arche d'alliance, toute couverte d'or, dans laquelle était une urne d'or, où était la manne, la verge d'Aaron, qui avait fleuri, et les tables de l'alliance.

5 Et sur cette arche étaient les chérubins de la gloire, qui couvraient le propitiatoire ; de quoi il n'est pas besoin de parler présentement en détail.

6 Or, ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs entrent bien tous les jours dans la première partie du tabernacle, pour y faire le service ;

7 mais le seul souverain sacrificateur entre dans la seconde partie, une fois l'année ; non sans y porter du sang, qu'il offre pour ses péchés et pour ceux du peuple ;

8 le Saint-Esprit montrant par-là, que le chemin du lieu très saint n'avait pas encore été ouvert, pendant que le premier tabernacle subsistait ; ce qui était une figure pour ce temps-là ;

9 pendant lequel on offrait des dons et des sacrifices, qui ne pouvaient pas purifier la conscience de celui qui faisait le service ;

10 lequel ne consistait qu'en des viandes et des breuvages, en diverses ablutions, et en des cérémonies charnelles, qui n'avaient été imposées que jusqu'au temps que tout cela devait être réformé.

11 Mais Christ, le souverain sacrificateur des biens à venir, ayant passé par un tabernacle plus grand et plus parfait, qui n'a point été fait de main, c'est-à-dire, qui n'a pas été construit par les hommes,

12 est entré une seule fois dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs ou des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant obtenu une rédemption éternelle.

13 Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse, dont on fait aspersion, purifie ceux qui sont souillés, à l'égard de la pureté du corps ;

14 combien plus le sang de Christ, qui par l'Esprit éternel, s'est offert à DIEU, soi-même, sans aucune tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, pour servir le DIEU vivant !

15 C'est pourquoi il est le médiateur d'un nouveau testament, afin que, la mort intervenant pour l'expiation des péchés commis sous le premier testament, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis.

16 Car où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne ;

17 parce qu'un testament n'a son effet qu'après la mort du testateur, n'ayant point de force tant qu'il est en vie.

18 C'est pourquoi aussi, le premier testament ne fut point établi sans effusion de sang.

19 Car, après que Moïse eut prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, il prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau et de la laine teinte en écarlate, et de l'hysope, et il en fit aspersion sur le livre même et sur tout le peuple,

20 disant : Ceci est le sang du testament que DIEU a ordonné en votre faveur.

21 Puis, il fit de même aspersion du sang sur le tabernacle et sur tous les vaisseaux qui servaient au culte divin.

22 Et selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang, et sans effusion de sang il ne se fait point de rémission des péchés.

23 Il a donc fallu que les choses qui représentaient celles qui sont dans le ciel, fussent purifiées de cette manière, mais que les célestes fussent purifiées par des sacrifices plus excellents.

24 Car Christ n'est point entré dans le sanctuaire fait de la main des hommes, et qui n'était que la figure du véritable ; mais il est entré dans le ciel même pour comparaître maintenant pour nous, devant la face de DIEU.

25 Ce n'est pas qu'il s'offre plusieurs fois soi-même, comme le souverain sacrificateur entre dans le lieu très saint, chaque année, avec d'autre sang que le sien.

26 Autrement, il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde ; mais à présent, dans la consommation des siècles, il a paru une fois pour abolir le péché, s'étant offert lui-même en sacrifice.

27 Et comme il est ordonné que tous les hommes meurent une fois, après quoi suit le jugement ;

28 de même aussi Christ, ayant été offert une fois pour ôter les péchés de plusieurs, paraîtra une seconde fois sans péché à ceux qui l'attendent pour obtenir le salut.

RÉFLEXIONS

La comparaison que St. Paul fait entre les sacrificateurs de la loi et JÉSUS-CHRIST tend principalement à nous instruire de l'efficacité de sa mort et son sacrifice. Nous voyons ici que le sang de JÉSUS-CHRIST a une vertu que les sacrifices de la loi n'avaient point, en ce qu'il a ouvert le Ciel où notre Seigneur est entré pour nous, aussi bien que pour lui, ce qui nous élève aux plus glorieuses espérances.

Mais St. Paul nous apprend aussi que ce sang doit nous sanctifier : *et purifier notre conscience des œuvres mortes pour servir le DIEU vivant*, par où nous voyons que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST nous impose la nécessité de travailler à notre sanctification et qu'il nous met en état de le faire.

Il faut méditer dans les mêmes vues ce qui est dit dans ce chapitre que l'alliance de l'Évangile a été confirmée par le sang et par la mort du fils de DIEU. Dès là, cette alliance est ferme et immuable en tout ce qu'elle contient, les devoirs qu'elle prescrit sont tous à fait inviolables et sacrés et ses menaces, de même que ses promesses, s'exécuteront infailliblement.

Enfin, si le sacrifice de JÉSUS-CHRIST est unique et ne peut plus être réitéré et s'il ne reste plus rien, sinon qu'il revienne au dernier jour pour sauver ceux qui l'attendent en vivant dans la piété, il s'ensuit de là qu'il n'y a qu'un seul moyen et qu'un seul temps pour obtenir le salut. Ce seul moyen, c'est de profiter de la grâce qui nous est présentée en JÉSUS-CHRIST et ce seul temps, c'est le temps de cette vie, *puisque'il est ordonné aux hommes de mourir une fois et qu'après la mort suit le jugement*.

CHAPITRE X.

St. Paul fait voir que les sacrifices de la loi n'avaient point la vertu d'expier les péchés des hommes, ni de les purifier et qu'il n'y a que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST et l'oblation qu'il a faite une seule fois de son corps par la volonté de DIEU qui ait pu produire cet effet.

Ayant ainsi achevé de prouver l'imperfection des sacrifices des Juifs et la perfection de celui de notre Seigneur, il exhorte les Hébreux à s'approcher de DIEU avec confiance et à persévérer dans la profession de la religion chrétienne et dans les pratiques des bonnes œuvres.

Il menace des peines les plus terribles ceux qui, après avoir reçu la connaissance de l'Évangile, tomberont dans la désobéissance et dans l'apostasie.

Et de peur que les persécutions n'ébranlassent la foi des chrétiens et ne les fissent douter de la vérité des promesses de DIEU, il les exhorte à souffrir avec la même constance qu'ils avaient fait jusqu'alors et à attendre patiemment et avec une foi ferme l'accomplissement de ces promesses.

1 Or, la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non la vraie image des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre continuellement chaque année, sanctifier parfaitement ceux qui s'approchent de DIEU.

2 Autrement on aurait cessé de les offrir, parce que ceux qui faisaient ce service, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu leur conscience chargée de péché.

3 Mais il se fait chaque année, dans ces sacrifices, une nouvelle commémoration des péchés.

4 Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

5 C'est pourquoi, Christ entrant dans le monde, dit : Tu n'as point voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps.

6 Tu n'as point pris plaisir aux holocaustes, ni aux sacrifices pour le péché.

7 Alors j'ai dit : Me voici ; je viens, ô DIEU, pour faire ta volonté, comme il est écrit de moi dans le Livre.

8 Ayant dit auparavant : Tu n'as point voulu de sacrifice, ni d'offrande, ni d'holocaustes, ni d'oblations pour le péché, et tu n'y as point pris plaisir (qui sont les choses qu'on offre selon la loi) ; il ajoute ensuite : Me voici, je viens, ô DIEU, pour faire ta volonté.

9 Il abolit le premier, pour établir le second.

10 Et c'est par cette volonté que nous sommes sanctifiés, savoir, par l'oblation du corps de JÉSUS-CHRIST, laquelle a été faite une seule fois.

11 Tout sacrificateur donc assiste chaque jour, faisant le service, et offrant plusieurs fois les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés ;

12 mais celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de DIEU,

13 attendant ce qui reste encore, qui est que ses ennemis soient réduits à lui servir de marchepied.

14 Car, par une seule oblation il a amené pour toujours à la perfection ceux qui sont sanctifiés.

15 Et c'est ce que le Saint-Esprit déclare aussi ; car après avoir dit :

16 Voici l'alliance que je ferai avec eux, quand ces jours-là seront arrivés, dit le Seigneur ; je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leurs entendements ; il ajoute :

17 Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités.

18 Or, où la rémission des péchés est accordée, il n'est plus besoin d'oblation pour le péché.

19 Puis donc, mes frères, que nous avons, par le sang de JÉSUS, la liberté d'entrer dans les lieux saints,

20 par le chemin nouveau qui mène à la vie, lequel il nous a frayé à travers le voile, qui est sa propre chair ;

21 et puisque nous avons un grand Sacrificateur établi sur la maison de DIEU ;

22 approchons-nous de lui avec un cœur sincère, avec une confiance pleine et parfaite, ayant les cœurs purifiés des souillures d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure.

23 Retenons constamment la profession de notre espérance, sans varier ; car celui qui a fait les promesses est fidèle ;

24 et prenons garde les uns aux autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres ;

25 n'abandonnant point nos assemblées, comme quelques-uns ont coutume de faire ; mais exhortons-nous les uns les autres, et cela d'autant plus que vous voyez approcher le jour.

26 Car si nous péchons volontairement, après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés ;

27 et il n'y a plus rien à attendre qu'un jugement terrible et un feu ardent, qui doit dévorer les adversaires.

28 Si quelqu'un avait violé la loi de Moïse, il mourait sans miséricorde, sur le témoignage de deux ou trois personnes ;

29 combien plus grand croyez-vous que doive être le supplice dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de DIEU, et tenu pour une chose profane le sang de l'alliance, par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce !

30 Car nous connaissons celui qui a dit : C'est à moi qu'appartient la vengeance ; je le rendrai, dit le Seigneur. Et ailleurs : Le Seigneur jugera son peuple.

31 C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du DIEU vivant.

32 Rappelez dans votre mémoire les premiers temps, auxquels, après avoir été éclairés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances ;

33 quand d'un côté, vous avez été exposés, à la vue de tout le monde, à des opprobres et à des persécutions, et que de l'autre, vous avez pris part aux maux de ceux qui étaient ainsi traités.

34 Car vous avez aussi compati à mes liens, et vous avez souffert avec joie qu'on vous ravît vos biens, sachant que vous en avez dans les cieux de plus excellents, et qui sont permanents.

35 N'abandonnez donc pas votre confiance, qui doit avoir une si grande récompense.

36 Car vous avez besoin de patience, afin qu'après avoir fait la volonté de DIEU, vous remportiez l'effet de sa promesse.

37 Car encore un peu de temps, et celui qui doit venir, viendra, et il ne tardera point.

38 Or, le juste vivra par la foi ; mais si quelqu'un se retire, mon âme ne prend point de plaisir en lui.

39 Pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour périr ; mais nous sommes de ceux qui gardent la foi pour sauver leur âme.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous instruit de la perfection du sacrifice de JÉSUS-CHRIST et de ses fruits. St. Paul y enseigne que nos péchés ont été expiés par l'oblation que JÉSUS-CHRIST a faite de son corps sur la croix et qu'après s'être offert en sacrifice pour les péchés des hommes, il s'est assis pour toujours à la droite de DIEU. Outre cela, l'Apôtre nous fait considérer ce sacrifice de notre Seigneur comme un effet de sa soumission à la volonté de son père et de son amour envers nous.

Ce sont là des considérations qui doivent nous persuader que l'ouvrage de notre rédemption est pleinement accompli, nous inspirer un ardent amour pour ce sauveur charitable et nous engager à nous soumettre aussi en toutes choses à la volonté de DIEU.

La seconde partie de ce chapitre nous donne ces quatre instructions.

I. La première, que, puisque JÉSUS-CHRIST nous a acquis par sa mort et par son ascension la liberté d'entrer dans le Ciel, nous pouvons nous approcher de DIEU avec une pleine confiance, pourvu que nous le fassions avec un cœur pur et nettoyé des souillures du péché.

II. La seconde, que nous devons persévérer dans la profession publique de notre foi et nous exciter continuellement les uns les autres à la piété, à la charité et à toutes sortes de bonnes œuvres.

III. La troisième, que, quoique l'Évangile soit une alliance de grâce, il menace des peines les plus effroyables ceux qui l'auront violée. St. Paul dit sur ce sujet que les supplices que l'Évangile dénonce à ceux qui auront méprisé le sang du fils de DIEU et outragé son esprit seront infiniment plus rigoureux que ceux qu'on faisait souffrir aux Juifs qui avaient violé la loi de Moïse et qu'il ne reste plus de sacrifice pour les chrétiens rebelles et apostats, mais qu'il n'y a pour eux que l'attente formidable du jugement *et que c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du DIEU vivant.*

IV. St. Paul nous enseigne ici qu'il ne faut pas que les chrétiens perdent jamais courage dans les persécutions, qu'ils doivent même souffrir avec joie la perte de leurs biens et les afflictions les plus fâcheuses pour JÉSUS-CHRIST lorsqu'ils y ont été appelés, puisqu'ils trouveront infailliblement auprès de DIEU une grande récompense et qu'après avoir fait sa volonté, ils recevront l'effet de ses promesses.

CHAPITRE XI.

L'Apôtre, pour affermir la foi des Hébreux contre les persécutions, leur propose l'exemple des patriarches et des anciens fidèles, lesquels par leur foi et par leur confiance aux promesses de DIEU, lui avaient été agréables et avaient surmonté les épreuves les plus dures.

C'est dans cette vue qu'il parle de la nature de la foi et de ses effets merveilleux et il allègue l'exemple d'Abel, d'Énoch, de Noé, d'Abraham et de Sara.

Il y ajoute celui d'Isaac, de Jacob et de Joseph, lesquels, par les bénédictions qu'ils donnèrent à leurs enfants et par ce qu'ils dirent avant leur mort, montrèrent qu'ils étaient persuadés que les promesses de DIEU s'accompliraient.

Il parle ensuite de Moïse, de la sortie d'Égypte et de la conquête du pays de Canaan

et enfin des juges, de Samuel, du roi David et de plusieurs prophètes et martyrs qui, soutenus par leur foi, avaient fait les plus grandes merveilles et avaient souffert avec constance toutes sortes de tourments et même la mort.

1 Or, la foi est une vive représentation des choses qu'on espère, et une démonstration de celles qu'on ne voit point.

2 Car par elle les anciens ont obtenu un bon témoignage.

3 C'est par la foi que nous savons que le monde a été fait par la parole de DIEU ; en sorte que les choses qui se voient n'ont pas été faites de choses qui parussent.

4 C'est par la foi qu'Abel offrit à DIEU un plus excellent sacrifice que Caïn, et qu'il obtint le témoignage d'être juste, DIEU rendant un bon témoignage à ses offrandes ; et quoique mort, il parle encore par elle.

5 C'est par la foi qu'Hénoc fut enlevé pour ne point mourir, et il ne parut plus, parce que DIEU l'avait enlevé ; car avant que d'être enlevé, il avait obtenu le témoignage d'être agréable à DIEU.

6 Or, il est impossible de lui être agréable sans la foi ; car il faut que celui qui s'approche de DIEU, croie que DIEU est, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent.

7 C'est par la foi que Noé, ayant été divinement averti des choses qu'on ne voyait point encore, craignit, et bâtit l'arche pour sauver sa famille ; et par cette arche il condamna le monde, et fut fait héritier de la justice qui s'obtient par la foi.

8 C'est par la foi qu'Abraham, étant appelé, obéit, pour venir au pays qu'il devait recevoir pour héritage ; et il partit, ne sachant où il allait.

9 C'est par la foi, qu'il demeura comme étranger dans la terre qui lui avait été promise, habitant sous des tentes, aussi bien qu'Isaac et Jacob, qui étaient héritiers avec lui de la même promesse.

10 Car il attendait la cité qui a des fondements, et de laquelle DIEU est l'architecte et le fondateur.

11 C'est aussi par la foi que Sara reçut la vertu de concevoir et qu'elle enfanta, étant hors d'âge d'avoir des enfants, parce qu'elle crut que celui qui le lui avait promis était fidèle.

12 C'est pourquoi il est né d'un seul homme, et qui était déjà affaibli par l'âge, une multitude aussi nombreuse que les étoiles du ciel, et que le sable innombrable qui est au bord de la mer.

13 Tous ceux-là sont morts dans la foi, sans avoir reçu les choses qui leur avaient été promises, mais les ayant vues de loin, crues, et embrassées, et ayant fait profession d'être étrangers et voyageurs sur la terre.

14 Car ceux qui parlent ainsi, montrent clairement qu'ils cherchent leur patrie.

15 En effet, s'ils eussent eu en vue celle d'où ils étaient sortis, ils avaient assez de temps pour y retourner ;

16 mais ils en désiraient une meilleure, qui est la céleste ; c'est pourquoi DIEU ne dédaigne pas de s'appeler leur DIEU, car il leur avait préparé une cité.

17 C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il fut éprouvé, et que celui qui avait reçu les promesses, offrit son fils unique ;

18 à l'égard duquel il avait été dit : C'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom ;

19 ayant pensé en lui-même, que DIEU pouvait ressusciter Isaac des morts ; aussi le recouvra-t-il par une espèce de résurrection.

20 C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob et Esaü une bénédiction qui regardait l'avenir.

21 C'est par la foi, que Jacob mourant bénit les deux fils de Joseph, et adora, étant appuyé sur le haut de son bâton.

22 C'est par la foi, que Joseph mourant parla de la sortie des enfants d'Israël, et qu'il donna des ordres touchant ses os.

23 C'est par la foi que Moïse, étant né, fut caché pendant trois mois par son père et sa mère, parce qu'ils voyaient que c'était un bel enfant ; et ils ne craignirent point l'édit du roi.

24 C'est par la foi que Moïse, devenu grand, renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon ;

25 choisissant plutôt d'être affligé avec le peuple de DIEU, que de jouir pour un peu de temps des délices du péché ;

26 et regardant l'opprobre de Christ comme des richesses plus grandes que les trésors de l'Egypte, parce qu'il avait en vue la rémunération.

27 C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte, sans craindre la colère du roi ; car il demeura ferme, comme voyant celui qui est invisible.

28 C'est par la foi qu'il célébra la Pâque et qu'il fit l'aspersion du sang, afin que le destructeur qui tuait les premiers-nés, ne touchât point ceux des Israélites.

29 C'est par la foi, qu'ils passèrent par la mer Rouge comme par un lieu sec ; ce que les Egyptiens ayant voulu tenter, ils furent submergés.

30 C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

31 C'est par la foi que Rahab l'hôtelière ne périt point avec les incrédules, parce qu'elle reçut les espions et les mit en sûreté.

32 Et que dirai-je encore ? Car le temps me manquerait, si je voulais parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel, et des prophètes ;

33 qui, par la foi, ont conquis des royaumes, ont exercé la justice, ont obtenu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions,

34 ont éteint la force du feu, ont échappé au tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été vaillants dans la guerre, ont mis en fuite des armées ennemies.

35 Des femmes ont recouvré par la résurrection leurs enfants morts ; d'autres ont été cruellement tourmentés, refusant d'être délivrés, afin d'obtenir une meilleure résurrection ;

36 d'autres ont été éprouvés par les moqueries et les fouets ; d'autres, par les liens et par la prison ;

37 ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été mis à toutes sortes d'épreuves, ils sont morts par le tranchant de l'épée, ils ont été errants çà et là, vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres, destitués de tout, affligés, maltraités ;

38 eux dont le monde n'était pas digne ; ils ont erré dans les déserts et dans les montagnes, se cachant dans les cavernes et les antres de la terre.

39 Et tous ceux-là ayant obtenu un bon témoignage par leur foi, n'ont point reçu ce qui leur avait été promis ;

40 DIEU ayant pourvu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre nous instruit de la nature de la foi et de ses effets.

I. St. Paul nous y enseigne que la foi est une vive et ferme persuasion des choses que DIEU nous a promises et qu'elle nous fait regarder ces choses-là comme présentes quoique nous ne les voyions pas encore. Il ajoute qu'elle consiste à croire qu'il y a un DIEU qui récompense ceux qui le servent et à qui il est impossible d'être agréable sans cette foi-là.

II. L'Apôtre nous met devant les yeux les merveilleux effets de la foi par les exemples d'Abel, d'Énoch, de Noé, des patriarches, des prophètes, des personnes illustres et des Saints qui ont vécu avant JÉSUS-CHRIST.

Ce qu'on doit recueillir en général de tous ces exemples, c'est :

I. Que dès le commencement du monde et dans tous les temps il y a eu des Saints qui ont cru en DIEU, qui ont espéré en ses promesses et qui ont montré la sincérité de leur foi en lui obéissant, même dans les choses les plus difficiles,

II. Que la foi a toujours été nécessaire et que personne n'a jamais été agréable à DIEU et n'a pas eu part à son approbation que par la foi,

III. Que cette vraie foi a aussi toujours produit ces trois effets principaux, savoir : la confiance aux promesses de DIEU, l'obéissance à ses commandements et la constance dans les afflictions.

C'est ce qu'on voit en particulier dans le patriarche Abraham, qui donna des preuves si illustres de sa foi en sortant de son pays et en offrant son fils Isaac en sacrifice et qui, de même que ses fils, vécut sur la terre comme un étranger et un voyageur, attendant une meilleure vie en cherchant sa patrie dans le Ciel.

C'est ce qu'on remarque encore dans la conduite de Moïse qui aima mieux souffrir avec le peuple de DIEU que de jouir des avantages qui lui étaient offerts dans l'Égypte, aussi bien que dans l'admirable constance que les anciens martyrs ont fait paraître en souffrant la persécution et les supplices les plus cruels.

Tous ces exemples doivent animer extraordinairement notre foi, nous remplir de courage et de zèle et nous engager à obéir au Seigneur en toutes choses et même à tout souffrir pour lui. Et si nous considérons, comme St. Paul le dit sur la fin de ce chapitre, que nous avons des avantages que ceux qui vivaient avant la venue de JÉSUS-CHRIST n'avaient pas, nous nous sentirons encore plus obligés de marcher sur les traces de ces grands serviteurs de DIEU, afin que, les imitant dans leur foi, nous arrivions comme eux à la perfection et au salut.

CHAPITRE XII.

St. Paul exhorte les Hébreux à imiter l'exemple des fidèles du Vieux Testament qu'il leur avait mis devant les yeux dans

le chapitre précédent et surtout celui de JÉSUS-CHRIST et à endurer les afflictions avec constances.

II. Il leur fait remarquer aussi que les afflictions sont un effet et une marque de l'amour de DIEU et qu'il en revient de grands avantages aux fidèles et il les encourage par ces considérations à souffrir patiemment la persécution.

Il les exhorte à la sainteté et à la persévérance dans la foi et il les avertit d'éviter tout ce qui pourrait leur faire perdre la grâce de DIEU et de ne se pas laisser séduire par la sensualité.

Après cela, il compare la manière dont la loi avait été publiée sur le mont Sinaï avec la manière dont l'Évangile avait été annoncé et par là il veut montrer combien la punition de ceux qui auront méprisé la voix de JÉSUS-CHRIST et violé l'alliance de la grâce sera rigoureuse.

1 Nous donc aussi, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, rejetant tout fardeau, et le péché qui nous enveloppe aisément, poursuivons constamment la course qui nous est proposée,

2 regardant à JÉSUS, le chef et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix, méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de DIEU.

3 C'est pourquoi, considérez bien celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs, afin que vous ne vous abattiez pas en perdant courage.

4 Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en combattant contre le péché ;

5 et vous avez oublié l'exhortation qui vous dit, comme à des enfants de DIEU : Mon enfant, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, et ne perds point courage, lorsqu'il te reprend ;

6 car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de ses verges tous ceux qu'il reconnaît pour ses enfants.

7 Si vous souffrez le châtiment, DIEU vous traite comme ses enfants ; car quel est l'enfant que son père ne châtie pas ?

8 Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous les autres ont part, vous êtes donc des bâtards, et non des enfants légitimes.

9 Et puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous avons eu du respect pour eux, ne serons-nous pas beaucoup plus soumis au Père des esprits, pour avoir la vie ?

10 Car quant à nos pères, ils nous châtiaient pour un peu de temps, comme ils le trouvaient bon ; mais DIEU nous châtie pour notre profit, afin de nous rendre participants de sa sainteté.

11 Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non pas de joie ; mais il produit ensuite un fruit paisible de justice à ceux qui ont été ainsi exercés.

12 Fortifiez donc vos mains qui sont affaiblies, et vos genoux qui sont relâchés ;

13 et faites à vos pieds un chemin droit, afin que ce qui cloche ne se dévoie pas tout à fait, mais que plutôt il se rétablisse.

14 Recherchez la paix avec tout le monde, et la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur ;

15 prenant garde que personne ne se prive de la grâce de DIEU ; et que quelque racine d'amertume poussant en haut, ne vous trouble, et que plusieurs n'en soient infectés.

16 Qu'il n'y ait point d'impur, ni de profane comme Esaü, qui, pour un mets, vendit son droit d'aînesse.

17 Car vous savez que même après cela, voulant hériter la bénédiction de son père, il fut rejeté, car il ne put trouver le moyen de le faire changer de résolution, quoiqu'il le demandât avec larmes.

18 Car vous ne vous êtes pas approchés de la montagne qu'on pouvait toucher avec la main, ni du feu brûlant, ni de la nuée épaisse, ni de l'obscurité, ni de la tempête,

19 ni du bruit de la trompette, ni de la voix qui parlait, et qui était telle que ceux qui l'entendirent, prièrent que la parole ne leur fût plus adressée.

20 Car ils ne pouvaient supporter ce qui était ordonné, que si même une bête touchait la montagne, elle serait lapidée ou percée d'un dard.

21 Et ce qui paraissait était si terrible, que Moïse même dit : Je suis effrayé et tout tremblant.

22 Mais vous êtes venus à la montagne de Sion, à la cité du DIEU vivant, à la Jérusalem céleste, aux milliers d'anges ;

23 à l'assemblée et à l'Église des premiers-nés, qui sont écrits dans les cieux ; à DIEU qui est le juge de tous ; aux esprits des justes qui sont parvenus à la perfection ;

24 et à JÉSUS, le Médiateur de la nouvelle alliance, et au sang de l'aspersion, qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel.

25 Prenez garde de ne pas mépriser celui qui vous parle ; car si ceux qui méprisaient celui qui parlait de la part de DIEU sur la terre, ne sont point échappés, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous détournons de celui qui nous parle des cieux ;

26 de qui la voix ébranla alors la terre, et qui maintenant a fait cette promesse : Encore une fois, j'ébranlerai non-seulement la terre, mais aussi le ciel.

27 Or, ces mots : Encore une fois, marquent l'abolition des choses muables, comme n'ayant été faites que pour faire place à celles qui sont immuables et qui subsisteront toujours.

28 C'est pourquoi, embrassant le royaume qui ne peut être ébranlé, conservons la grâce par laquelle nous puissions servir DIEU d'une manière qui lui soit agréable, avec respect et avec crainte ;
 29 car notre DIEU est aussi un feu consumant.

RÉFLEXIONS

L'Apôtre nous apprend ici premièrement que l'exemple des fidèles et des Saints qui se sont autrefois rendus agréables à DIEU par leur foi, par leur patience et par leur obéissance, a beaucoup de force pour nous inciter à ces mêmes devoirs, surtout puisque DIEU nous a accordé plus de lumières et plus de grâces qu'à eux et que nous avons, outre cela, devant les yeux l'exemple de JÉSUS-CHRIST, l'auteur et le consommateur de notre foi.

II. St. Paul nous instruit sur les afflictions et quoique ce qu'il dit regarde proprement les persécutions que l'on souffre pour l'Évangile, on peut l'appliquer à toutes les afflictions en général, puisqu'il est toujours vrai que DIEU nous châtie par un effet de son amour afin de nous rendre participants de sa sainteté et que les afflictions produisent de très salutaires effets en ceux qui les reçoivent comme il faut.

Cela nous engage à ces deux devoirs :

L'un, de ne nous laisser jamais aller au découragement et au murmure dans les maux, mais de les souffrir patiemment et même avec joie, de quelque nature qu'ils soient, puisque c'est DIEU notre Père qui nous les envoie et qu'il ne le fait que pour notre bien,

L'autre devoir est de répondre aux vues que DIEU se propose en nous dispensant les afflictions, d'en faire un bon usage et de les rapporter à notre correction et à notre avancement dans la sainteté.

III. Nous voyons dans ce chapitre que nous sommes indispensablement obligés de vivre dans la paix et dans l'étude de la sanctification et que sans cela il est impossible que nous voyions jamais le Seigneur.

IV. L'Apôtre nous avertit de travailler à nous conserver dans la grâce de DIEU et de prendre garde pour cet effet qu'il n'y ait en nous quelque principe d'incrédulité et de rébellion qui nous la fasse perdre et il nous montre par l'exemple d'Ésaü qu'il importe surtout d'éviter la sensualité et de ne pas préférer les vains et frivoles avantages du monde aux biens éternels que DIEU nous promet, de peur que nous ne soyons privés de la bénédiction de notre Père céleste.

V. Enfin, la comparaison que l'Apôtre fait ici entre la loi et l'Évangile nous présente ces deux réflexions :

I. Que nous vivons sous une alliance beaucoup plus excellente que les Israélites et que nous sommes par-là étroitement obligés de la bien garder. C'est dans cette vue que St. Paul nous représente que nous sommes membres de l'église chrétienne, que l'Évangile a été annoncé par le propre fils de DIEU et confirmé par son sang et que DIEU nous appelle à posséder une gloire infinie dans le Ciel avec les anges et tous les saints ;

II. Que, quoique l'Évangile n'ait été pas été publié avec un appareil aussi formidable que la loi le fut autrefois sur le mont Sinäï et que nous vivions sous une dispensation de la grâce et de miséricorde, ceux qui méprisent la voix du fils de DIEU ont à craindre des peines beaucoup plus sévères que celles qui étaient dénoncées aux Israélites. C'est la vérité que St. Paul exprime en ces termes : *Si ceux qui méprisaient celui qui parlait de la part de DIEU sur la terre ne sont pas échappés, nous échapperons beaucoup moins si nous nous détournons de celui qui parle du Ciel. C'est pourquoi embrassant le royaume qui ne peut être ébranlé, conservons la grâce, afin que nous servions DIEU avec respect et avec crainte et d'une manière que nous lui soyons agréables, car notre DIEU est aussi un feu consumant.*

CHAPITRE XIII.

Dans ce dernier chapitre, l'Apôtre exhorte les Hébreux à la charité, à la chasteté, au contentement d'esprit et à la confiance en DIEU.

Il leur recommande de se souvenir de leurs conducteurs et de ne se point laisser détourner de la pure doctrine qu'il leur avait enseignée, ni par ceux qui voulait retenir les sacrifices et les cérémonies de la loi mosaïque, ni par la crainte de la persécution.

Il leur prescrit les vrais sacrifices des chrétiens, qui sont les louanges de DIEU et l'exercice de la charité, il leur ordonne d'être soumis à leurs pasteurs. Enfin, il leur demande leurs prières et il en fait lui-même pour leur sanctification.

1 Que l'amour fraternel demeure en vous.

2 N'oubliez point l'hospitalité, car c'est par elle que quelques-uns ont logé des anges sans le savoir.

3 Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens, comme si vous y étiez avec eux ; et de ceux qui sont maltraités, comme étant vous-mêmes du même corps.

4 Le mariage est honorable entre tous, et le lit sans souillure ; mais DIEU jugera les fornicateurs et les adultères.

5 Que vos mœurs soient sans avarice, étant contents de ce que vous avez ; car DIEU lui-même a dit : Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point.

6 De sorte que nous pouvons dire avec confiance : Le Seigneur est mon aide, et je ne craindrai point ce que l'homme pourrait me faire.

- 7 Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont annoncé la parole de DIEU, et imitez leur foi, considérant quelle, a été l'issue de leur vie.
- 8 JÉSUS-CHRIST est le même, hier et aujourd'hui, et le sera éternellement.
- 9 Ne vous laissez point entraîner par des doctrines diverses et étrangères ; car il vaut mieux affermir son cœur par la grâce que par les viandes, qui n'ont servi de rien à ceux qui s'y sont attachés.
- 10 Nous avons un autel, duquel ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger.
- 11 Les corps des animaux, dont le sang est porté dans le sanctuaire par le souverain sacrificateur, pour l'expiation du péché, sont brûlés hors du camp.
- 12 C'est aussi pour cela que JÉSUS, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte.
- 13 Sortons donc hors du camp pour aller à lui, en portant son opprobre.
- 14 Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.
- 15 Offrons donc par lui sans cesse à DIEU un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit des lèvres qui confessent son nom.
- 16 N'oubliez pas aussi d'exercer la charité, et de faire part de vos biens ; car DIEU prend plaisir à de tels sacrifices.
- 17 Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis, car ils veillent pour vos âmes, comme devant en rendre compte, afin que ce qu'ils font, ils le fassent avec joie, et non en gémissant ; car cela ne vous serait point avantageux.
- 18 Priez pour nous ; car nous sommes assurés que nous avons une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses.
- 19 Et je vous prie avec d'autant plus d'instance de le faire, afin que je vous sois plutôt rendu.
- 20 Le DIEU de paix, qui a ramené d'entre les morts le grand Pasteur des brebis, notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, par le sang de l'alliance éternelle,
- 21 vous rende accomplis en toutes sortes de bonnes œuvres, pour faire sa volonté, faisant lui-même en vous ce qui lui est agréable, par JÉSUS-CHRIST, auquel soit gloire aux siècles des siècles. Amen.
- 22 Au reste, mes frères, je vous prie de prendre en bonne part ces paroles d'exhortation ; car je vous ai écrit en peu de mots.
- 23 Vous savez que notre frère Timothée est délivré ; s'il vient bientôt, je vous irai voir avec lui.
- 24 Saluez tous vos conducteurs, et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent.
- 25 La grâce soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Les devoirs qui sont prescrits dans ce chapitre sont les suivants :

- I. De nous aimer les uns les autres comme frères, d'exercer la charité et l'hospitalité et d'avoir soin surtout de ceux qui souffrent persécution pour l'Évangile,
 - II. De vivre dans la chasteté, soit que nous soyons mariés, soit que nous ne le soyons pas et d'avoir en horreur toute impureté, nous souvenant que DIEU jugera un jour les personnes qui s'adonnent à ce péché-là,
 - III. De fuir l'avarice, d'être content de notre état et de nous reposer toujours sur la providence de DIEU,
 - IV. De regarder les choses du monde et ce qui flatte les désirs de la chair de la même manière que St. Paul voulait que les chrétiens regardassent les cérémonies de la loi et de nous souvenir que la qualité des chrétiens et la foi en JÉSUS-CHRIST crucifié nous appellent à porter notre croix et à vivre en ce monde comme des personnes : *qui n'ont point ici-bas de cité permanente, mais qui cherchent celle qui est à venir*.
 - V. Ce chapitre nous apprend à ne jamais négliger le devoir de l'action de grâce et de la louange de DIEU, non plus que celui de la charité et de l'aumône, puisque ce sont des sacrifices très agréables à DIEU.
 - VI. St. Paul recommande aux chrétiens, à son ordinaire, de se souvenir de leurs pasteurs, de leur obéir et de leur être soumis comme à ceux qui veillent pour leurs âmes et de prier continuellement pour eux.
- Enfin, il conclut ces exhortations et cette épître par cette prière qu'il fait en faveur des Hébreux et que nous devons tous faire pour nous-mêmes et les uns pour les autres : *que le DIEU de paix veuille vous rendre accomplis en toutes sortes de bonnes œuvres, pour faire sa volonté ; et qu'il fasse lui-même en vous ce qui lui est agréable par JÉSUS-CHRIST auquel soit la gloire aux siècles des siècles, amen !*

Écrite d'Italie aux Hébreux, et portée par Timothée.

ÉPÎTRE CATHOLIQUE DE

S. JACQUES

APÔTRE

ARGUMENT

Cette Épître, et les suivantes sont appelées catholiques ou universelles parce qu'elles ont été écrites aux chrétiens en général et non à quelques personnes ou à quelques églises en particulier.

Celle de St. Jacques s'adresse aux Juifs des douze tribus qui étaient dispersés en divers pays depuis longtemps et qui avaient embrassé le christianisme et elle tend à les affermir contre les persécutions et principalement contre certains faux docteurs et certains hypocrites qui faisant professions d'être chrétiens et, se vantant d'être plus éclairés que les autres, vivaient dans le péché et dans la licence. On ne sait pas bien en quel temps cette épître a été écrite.

CHAPITRE I.

L'apôtre exhorte les fidèles à se réjouir dans les afflictions et à chercher dans la prière le secours dont ils avaient besoin pour les soutenir.

II. Il console les chrétiens qui étaient persécutés ou méprisés dans le monde et il exhorte les riches à l'humilité.

III. Il parle contre ceux qui, succombant aux persécutions et aux autres tentations, en rejetaient la faute sur DIEU et disaient que DIEU poussait les hommes au péché et il montre que DIEU, étant parfaitement saint, ne porte les hommes qu'au bien.

IV. Il condamne ceux qui se contentaient d'écouter la parole de DIEU sans pratiquer ce qu'elle ordonne et ces docteurs orgueilleux qui présumaient d'eux-mêmes et qui parlaient mal des autres. Il dit que la religion de ces gens-là était vaine et il enseigne que la vraie religion consistait dans la pratique des œuvres de charité et dans le renoncement au monde.

1 Jacques, serviteur de DIEU et du Seigneur JÉSUS-CHRIST, aux douze tribus qui sont dispersées, salut !

2 Mes frères, regardez comme le sujet d'une parfaite joie les diverses afflictions qui vous arrivent,

3 sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

4 Mais il faut que l'ouvrage de la patience soit parfait, afin que vous soyez parfaits et accomplis, en sorte qu'il ne vous manque rien.

5 Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à DIEU, qui la donne à tous libéralement, sans rien reprocher ; et elle lui sera donnée.

6 Mais qu'il la demande avec foi, sans hésiter ; car celui qui hésite, est semblable au flot de la mer qui est agité et poussé çà et là par le vent.

7 Que cet homme-là ne s'attende pas à recevoir aucune chose du Seigneur.

8 L'homme dont le cœur est partagé, est inconstant en toutes ses voies.

9 Que le frère qui est dans la bassesse, se glorifie dans son élévation.

10 Que le riche, au contraire, s'humilie dans sa bassesse, car il passera comme la fleur de l'herbe.

11 Car, comme un soleil brûlant étant levé, l'herbe sèche, sa fleur tombe, et son éclat périt ; ainsi le riche se flétrira dans ses entreprises.

12 Heureux est l'homme qui endure la tentation ; car quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

13 Que personne ne dise, lorsqu'il est tenté : C'est DIEU qui me tente ; car comme DIEU ne peut être tenté par aucun

mal, aussi ne tente-t-il personne.

14 Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise.

15 Et après que la convoitise a conçu, elle enfante le péché ; et le péché, étant consommé, engendre la mort.

16 Mes frères bien-aimés, ne vous abusez point ;

17 toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières, en qui il n'y a point de variation, ni aucune ombre de changement.

18 Il nous a engendrés de sa pure volonté par la parole de la vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19 Ainsi, mes frères bien-aimés, que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, et lent à se mettre en colère ;

20 car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de DIEU.

21 C'est pourquoi, rejetant toute ordure et tous les excès de la malice, recevez avec douceur la parole qui est plantée au dedans de vous, et qui peut sauver vos âmes.

22 Mettez en pratique la parole, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes par de faux raisonnements.

23 Car si quelqu'un écoute la parole, et ne la met point en pratique, il est semblable à un homme qui regarderait dans un miroir son visage naturel ;

24 et qui, après s'être regardé, s'en irait, et oublierait aussitôt quel il était.

25 Mais celui qui aura considéré avec attention la loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui y aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais pratiquant les œuvres qu'elle commande, il sera heureux dans ce qu'il aura fait.

26 Si quelqu'un parmi vous croit avoir de la religion, et qu'il ne tienne point sa langue en bride, mais qu'il séduise son cœur, la religion d'un tel homme est vaine.

27 La religion pure et sans tache devant DIEU notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver de la souillure du monde.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans ce chapitre plusieurs belles instructions.

I. La première, que les afflictions et particulièrement celles qu'on souffre à cause de l'Évangile sont un sujet de joie pour les chrétiens, puisqu'elles servent à les éprouver, à les rendre parfaits et à leur faire obtenir la couronne de vie que DIEU a promise à ceux qui l'aiment.

II. Le seconde, que DIEU ne refuse jamais sa grâce et les dons spirituels à ceux qui les lui demandent avec foi et qu'ainsi il ne tient qu'à nous d'en être enrichis.

III. La troisième, que ceux qui sont d'une condition basse dans le monde doivent se glorifier au Seigneur pourvu qu'ils soient du nombre des vrais fidèles et que les riches doivent avoir des sentiments d'humilité.

IV. La quatrième instruction doit être bien remarquée. C'est que DIEU n'est en aucune façon l'auteur du péché et des tentations, mais que le péché vient uniquement de nous-mêmes et de notre propre volonté et que, bien loin que DIEU, soit la cause du mal que les hommes font, il est l'auteur de tout bien, puisqu'il nous a régénérés par sa parole afin de nous rendre de nouvelles créatures.

V. St. Jacques nous enseigne que ce n'est pas assez d'écouter la parole de DIEU, mais que le principal est d'observer ce qu'elle nous commande et que, pour cet effet, il faut l'écouter avec un esprit paisible, doux et docile et avec un cœur dégagé des passions.

VI. Enfin, St. Jacques déclare ici que ceux qui se croient pieux et meilleurs que les autres et qui ne tiennent pas leur langue en bride, mais qui condamnent le prochain ne sont que de faux dévots et que la solide piété et la vraie religion consiste principalement à exercer la charité envers les misérables et à se conserver pur en sorte qu'on ne soit pas souillé par la corruption de ce monde.

CHAPITRE II.

Ce chapitre a deux parties :

I. St. Jacques reprend ceux qui avaient des égards pour les riches et qui méprisaient les pauvres dans les assemblées de l'église. Il montre que la foi en JÉSUS-CHRIST ne permettait pas de faire ces sortes de distinctions, puisque DIEU a choisi les pauvres aussi bien que les riches pour leur donner le royaume des Cieux et que la loi de l'Évangile par laquelle nous devons être jugés est la loi de la charité et de la liberté.

II. Dans la seconde partie, St. Jacques réfute ceux qui croyaient qu'on pouvait être justifié par la foi en JÉSUS-CHRIST sans les bonnes œuvres et il fait voir par la nature même de la foi et par les exemples d'Abraham et de Rahab que la foi qui n'est pas accompagnée de bonnes œuvres est une foi fausse par laquelle on ne peut point obtenir le salut.

- 1 Mes frères, que la foi que vous avez en notre Seigneur JÉSUS-CHRIST glorifié, soit exempte de toute acception de personnes.
- 2 Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre avec un méchant habit ;
- 3 et qu'ayant égard à celui qui porte l'habit magnifique, vous lui disiez : Toi, assieds-toi ici honorablement ; et que vous disiez au pauvre : Toi, tiens-toi là debout, ou assieds-toi ici sur mon marchepied ;
- 4 ne faites-vous pas en vous-mêmes de la différence entre l'un et l'autre, et n'avez-vous pas de mauvaises pensées dans les jugements que vous faites ?
- 5 Ecoutez, mes chers frères ; DIEU n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde qui sont riches en la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?
- 6 Et vous, au contraire, vous méprisez les pauvres. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment et qui vous tirent devant les tribunaux ?
- 7 Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le beau nom qui a été invoqué sur vous ?
- 8 Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Ecriture, qui dit : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien.
- 9 Mais si vous avez égard à l'apparence des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs.
- 10 Car, quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher dans un seul commandement, il est coupable comme s'il les avait tous violés.
- 11 Car, celui qui a dit : Tu ne commettras point adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Si donc tu ne commets pas adultère, mais que tu tues, tu es transgresseur de la loi.
- 12 Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté.
- 13 Car il y aura une condamnation sans miséricorde sur celui qui n'aura point usé de miséricorde ; mais la miséricorde s'élève par-dessus la condamnation.
- 14 Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? Cette foi le pourra-t-elle sauver ?
- 15 Et si un frère ou une sœur sont nus, et qu'ils manquent de la nourriture qui leur est nécessaire chaque jour ;
- 16 et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez, et que vous ne leur donniez point ce qui leur est nécessaire pour le corps, à quoi cela servira-t-il ?
- 17 De même aussi la foi, si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.
- 18 Quelqu'un dira : Tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi donc ta foi sans tes œuvres, et moi, je te montrerai ma foi par mes œuvres.
- 19 Tu crois qu'il y a un seul DIEU ; tu fais bien ; les démons le croient aussi et ils en tremblent.
- 20 Mais, ô homme vain, veux-tu savoir que la foi qui est sans les œuvres est morte ?
- 21 Abraham notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit Isaac son fils sur un autel ?
- 22 Ne vois-tu pas que la foi agissait avec ses œuvres, et que par ses œuvres sa foi fut rendue parfaite ?
- 23 Et qu'ainsi ce que dit l'Ecriture, s'accomplit : Abraham a cru en DIEU, et cela lui a été imputé à justice, et il a été appelé ami de DIEU.
- 24 Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.
- 25 De même aussi Rahab l'hôtelière, ne fut-elle pas justifiée par les œuvres, lorsqu'elle reçut les messagers, et qu'elle les renvoya par un autre chemin ?
- 26 Car comme un corps sans âme est mort, de même, la foi sans les œuvres est morte.

RÉFLEXIONS

La première partie de ce chapitre nous apprend :

I. Que les chrétiens doivent faire paraître qu'ils se regardent les uns les autres comme frères, surtout dans les assemblées de l'église et qu'en général on ne doit pas estimer les riches à cause de leurs richesses, ni mépriser les pauvres à cause de leur pauvreté, puisque la foi et la piété peuvent se rencontrer dans les pauvres tout de même que dans les riches et dans les grands du monde et que DIEU a aussi choisi les pauvres qui sont riches en foi pour les rendre héritiers de son royaume. Cela apprend aussi aux riches qu'ils ne doivent pas avoir des sentiments d'orgueil, ni mépriser ou opprimer les petits.

II. St. Jacques nous enseigne que la loi de JÉSUS-CHRIST est la loi de la charité, de l'humilité et de la vraie liberté et que c'est par cette loi que DIEU nous jugera.

III. Que celui qui a violé la loi de DIEU dans un seul commandement est aussi bien coupable que s'il l'avait violée dans les autres, puisque tous les commandements de cette loi viennent de DIEU et qu'on ne peut en transgresser volontairement aucun sans mépriser l'autorité et la majesté du Législateur. Cela nous montre que la vraie piété consiste

dans la pratique de tous nos devoirs et qu'il suffit de s'adonner à un seul péché et d'entretenir en nous une seule mauvaise habitude pour être exclus du salut.

Il importe après cela de bien remarquer ce que St. Jacques enseigne sur la justification dans la seconde partie de ce chapitre et avec quelle force il réfute la doctrine impie de ceux qui disaient qu'on était justifié par la foi sans les bonnes œuvres. Cet Apôtre montre que la vraie foi est nécessairement accompagnée des bonnes œuvres, ce qui est aussi la doctrine de St. Paul sur cette matière et que la foi qui ne produit pas les œuvres est fausse et morte. C'est ce qu'il confirme par l'exemple d'Abraham qui prouva la sincérité de sa foi en obéissant à DIEU lorsqu'il offrit son fils Isaac et par l'exemple de Rahab qui fit voir en recevant les espions que Josué avait envoyés à Jéricho qu'elle était persuadée que DIEU donnerait le pays de Canaan aux enfants d'Israël.

D'où nous devons recueillir que ceux qui négligent les bonnes œuvres et qui ne font pas voir par une vie sainte et par l'obéissance aux commandements de DIEU qu'ils ont la foi en sont destitués et qu'ils ne sauraient en aucune façon être justifiés, ni avoir part au salut.

CHAPITRE III.

Dans ce chapitre, St. Jacques défend aux chrétiens, de s'ériger en docteurs et en maîtres par-dessus les autres, de les condamner et d'en parler mal et il représente combien la langue peut causer de maux et de désordres, Il dit ensuite que la douceur, le support et l'amour de la paix sont la marque à laquelle on discerne les vrais chrétiens et c'est par là qu'il montre la différence qu'il y a entre la vraie et la fausse sagesse. Il faut savoir que ce que St. Jacques dit ici regarde certains docteurs qui se croyaient plus éclairés et plus parfaits que les autres et qui, poussé par l'envie de dominer, condamnaient avec beaucoup d'orgueil et de rigueur ceux qui n'étaient pas dans leurs sentiments et troublaient par ce moyen la paix de l'église.

1 Mes frères, qu'il n'y ait pas plusieurs maîtres parmi vous, sachant que nous en recevrons une plus grande condamnation.

2 Car nous bronchons tous en plusieurs choses. Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait, et il peut tenir tout son corps en bride.

3 Nous mettons, comme vous savez, des mors dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent, et par là, nous menons çà et là tout leur corps.

4 Voyez aussi les navires ; quelque grands qu'ils soient, et quoique poussés par des vents violents, ils sont menés de côté et d'autre avec un petit gouvernail, selon la volonté de celui qui les gouverne.

5 Ainsi la langue est un petit membre, et elle se vante de grandes choses. Considérez combien de bois un petit feu peut allumer.

6 La langue est aussi un feu, un monde d'iniquité ; la langue est posée entre nos membres d'une manière qu'elle souille tout le corps ; elle enflamme tout le cours de notre vie, et elle est enflammée du feu de la géhenne.

7 Toutes sortes de bêtes sauvages, d'oiseaux, de reptiles et de poissons de mer se domptent et ont été domptés par la nature humaine ;

8 Mais aucun homme ne peut dompter la langue : c'est un mal qu'on ne peut réprimer ; elle est pleine d'un venin mortel.

9 Par elle nous bénissons DIEU notre Père, et par elle nous maudissons les hommes qui sont faits à l'image de DIEU.

10 D'une même bouche sort la bénédiction et la malédiction. Il ne faut point, mes frères, que cela soit ainsi.

11 Une fontaine jette-t-elle, par une même ouverture, de l'eau douce et de l'eau amère ?

12 Mes frères, un figuier peut-il porter des olives ; ou une vigne des figues ? Ainsi aucune fontaine ne peut jeter de l'eau salée et de l'eau douce.

13 Y a-t-il parmi vous quelque homme sage et intelligent ? Qu'il montre par une bonne conduite et par ses œuvres, une sagesse pleine de douceur.

14 Mais si vous avez un zèle amer et un esprit de contention dans vos cœurs, ne vous glorifiez point et ne mentez point contre la vérité.

15 Car ce n'est point-là la sagesse qui vient d'en haut, mais elle est terrestre, sensuelle et diabolique.

16 Car partout où il y a ce zèle amer et cet esprit de contention, il y a du trouble, et toutes sortes de mauvaises actions.

17 Mais pour la sagesse qui vient d'en haut, premièrement elle est pure, puis paisible, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits ; elle n'est point difficile, ni dissimulée.

18 Or, le fruit de la justice se sème dans la paix, pour ceux qui s'adonnent à la paix.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre traite premièrement des péchés où l'on peut tomber par la langue et l'on doit faire une grande attention à ce qui y est dit sur ce sujet.

St. Jacques nous y apprend que la langue peut causer des maux sans nombre et auxquels il n'y a souvent point de remède, que, par les discours, on peut pécher en une infinité de manières contre DIEU et contre le prochain, ruiner l'édification de l'église et allumer le feu de la division et de la discorde. Cela nous oblige à régler nos paroles par la crainte de DIEU et par la sagesse, à parler peu, à fuir surtout la médisance et à nous abstenir de tous les discours contraires à la charité et à l'humilité. Ce devoir est des plus importants et St. Jacques le montre lorsqu'il dit que l'une des plus sûres marques de la vraie piété est de savoir régler sa langue.

En second lieu, cet Apôtre nous donne dans ce chapitre un autre caractère auquel on reconnaît les personnes qui ont une piété solide et qui sont véritablement sages, c'est la douceur, la paix et une grande modération dans leurs discours et dans toute leur conduite. Il déclare, dans les termes les plus forts, que ceux qui pensent avoir des connaissances plus sublimes que les autres et une piété plus parfaite, mais qui sont indiscrets, hautains dans leurs paroles, aigres et pleins d'envie et d'orgueil, qui médisent du prochain et qui causent du trouble ne sont que des hypocrites.

Il ajoute que partout où il y a de l'envie et de l'irritation, il y a toute sorte de mal et qu'on n'y doit rien chercher de bon.

Enfin, il dit : *que la vraie sagesse qui vient du Ciel est pure, paisible, modérée, pleine de miséricorde et de bons fruits, sincère et sans hypocrisie.*

Tous ceux donc qui prétendent être véritablement sages doivent s'étudier à acquérir cette divine sagesse dont la charité est le principe et à revêtir un esprit de douceur, de modération, de sincérité et de paix. C'est par là qu'ils éprouveront, en ce monde et dans l'autre, la vérité de ce que St. Jacques dit dans les dernières paroles de ce chapitre : *que le fruit de la justice est semé dans la paix pour tous ceux qui s'adonnent à la paix.*

CHAPITRE IV.

St. Jacques, après avoir parlé des maux que la langue et l'esprit d'aigreur et de dissension peuvent causer, montre, dans ce chapitre, que tous ces désordres venaient des passions de la chair et en particulier de l'amour des voluptés, de l'orgueil, du désir de s'élever les uns par-dessus les autres, de l'amour du monde et de l'esprit d'envie et de jalousie. Il exhorte ceux en qui ces passions régnaient à s'humilier et à se rapprocher de DIEU par la conversion et il défend en particulier la médisance et les jugements téméraires.

Enfin, il condamne ceux qui forment des entreprises, sans penser à la vanité de la vie et sans considérer qu'ils dépendent de la providence de DIEU.

1 D'où viennent parmi vous les dissensions et les querelles ? N'est-ce pas de ceci, savoir, de vos désirs déréglés, qui combattent dans vos membres ?

2 Vous désirez, et vous n'obtenez pas ce que vous souhaitez ; vous êtes envieux et jaloux, et vous ne pouvez rien obtenir ; vous avez des querelles, et vous vous faites la guerre, et vous n'avez pas ce que vous recherchez, parce que vous ne demandez pas.

3 Vous demandez, et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, et dans la vue de fournir à vos voluptés.

4 Hommes et femmes adultères, ne savez-vous pas que l'amour du monde est une inimitié contre DIEU ? Qui voudra donc être ami du monde, se rend ennemi de DIEU.

5 Pensez-vous que l'Ecriture parle en vain ? L'Esprit qui habite en nous porte-t-il à l'envie ?

6 Au contraire, il accorde plus de grâces. C'est pourquoi, l'Ecriture dit : DIEU résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.

7 Soumettez-vous donc à DIEU ; résistez au diable, et il s'enfuira de vous.

8 Approchez-vous de DIEU, et il s'approchera de vous. Pécheurs, nettoyez vos mains ; et vous qui avez le cœur partagé, purifiez vos cœurs ;

9 Sentez vos misères, et soyez dans le deuil, et pleurez ; que votre ris se change en pleurs, et votre joie en tristesse.

10 Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera.

11 Mes frères, ne médisiez point les uns des autres. Celui qui médit de son frère, et qui condamne son frère, médit de la loi, et condamne la loi. Or, si tu juges la loi, tu n'es point observateur de la loi, mais tu t'en rends le juge.

12 Il y a un seul législateur, qui peut sauver et détruire. Toi, qui es-tu, qui juges les autres ?

13 Je m'adresse maintenant à vous qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville, et nous y passerons une année, nous y trafiquerons et nous y gagnerons.

14 Vous ne savez pourtant pas ce qui arrivera le lendemain, car qu'est-ce que votre vie ? Ce n'est qu'une vapeur qui paraît pour peu de temps, et qui s'évanouit ensuite.

15 Au lieu que vous devriez dire : Si le Seigneur le veut, et si nous sommes en vie, nous ferons telle ou telle chose.

16 Mais, au contraire, vous vous glorifiez dans vos pensées orgueilleuses. Toute vanterie de cette sorte est mauvaise.

17 Celui-là donc pèche, qui sait faire le bien et qui ne le fait pas.

RÉFLEXIONS

St. Jacques nous apprend ici :

I. Que les passions et surtout l'amour des plaisirs, et l'envie sont la principale cause des maux que les hommes se font les uns aux autres et des divisions qu'il y a dans l'église. C'est pourquoi il faut garantir son cœur de ces passions et en particulier de l'amour du monde qui en est la cause et de l'orgueil, nous souvenant : *que ce n'est pas en vain que l'Écriture dit que si quelqu'un veut aimer le monde, il se rend ennemi de DIEU et que DIEU résiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grâce aux humbles.*

II. Nous voyons dans ce chapitre que quand, on s'est éloigné de DIEU par les passions et par l'amour du monde, il faut se rapprocher de lui par la repentance, sentir ses misères, pleurer ses fautes, résister aux tentations, renoncer aux choses du monde et purifier son cœur et toute sa conduite, moyennant quoi DIEU se rapprochera de nous.

III. L'apôtre nous enseigne que la médisance est un très grand péché, ce qu'il prouve par cette considération particulière que celui qui parle mal de son frère, qui le juge et qui le condamne fait ce qui n'appartient qu'à DIEU.

IV. St. Jacques nous avertit de nous souvenir dans tous nos desseins, et en particulier dans ceux qui ont l'intérêt et le gain pour but, que notre vie est courte et incertaine, qu'elle n'est que comme une vapeur qui s'évanouit, qu'ainsi c'est une grande folie de faire des projets pour l'avenir en comptant sur la vie et sur notre propre industrie, mais qu'en toutes choses nous devons nous remettre à la providence de DIEU.

V. Il faut apprendre d'ici qu'il ne suffit pas de connaître notre devoir, mais qu'il faut faire un bon usage de nos lumières et des moyens que nous avons de faire le bien, à moins de quoi nous n'en serons que plus coupables devant DIEU, c'est l'instruction importante que renferment ces paroles : *Il y a du péché à celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas.*

CHAPITRE V.

L'apôtre ayant parlé sur la fin du chapitre précédent de ceux qui travaillent à amasser du bien, sans penser qu'ils dépendent de la providence, dénonce les jugements de DIEU aux riches avares, à ceux qui vivent dans les délices et à ceux qui oppriment les petits.

Il s'adresse ensuite aux chrétiens affligés et il les exhorte à attendre patiemment la venue du Seigneur, à ne se plaindre pas trop amèrement de ceux qui leur font du mal et à éviter tout ce qui pouvait marquer l'impatience et en particulier les jurements.

Il marque enfin le devoir de ceux qui sont dans la souffrance, il ordonne aux malades d'appeler les pasteurs de l'église et il leur promet qu'ils seraient guéris après que les pasteurs auraient priés pour eux et qu'ils les auraient oints d'huile. Cette onction était une cérémonie qui se pratiquait en ces temps-là et par le moyen de laquelle DIEU opérait des guérisons miraculeuses. St. Jacques parle aussi de la confession des péchés, de l'efficace de la prière et des fruits de la correction fraternelle.

1 Vous, riches, je viens maintenant à vous ; pleurez et jetez des cris, à cause des malheurs qui vont tomber sur vous.

2 Vos richesses sont pourries, et les vers ont mangé vos habits.

3 Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et dévorera votre chair comme un feu. Vous avez amassé un trésor pour les derniers jours.

4 Voici, le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie contre vous ; et les cris de ces moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.

5 Vous avez vécu dans les voluptés et dans les délices sur la terre, et vous vous êtes rassasiés comme en un jour de sacrifice.

6 Vous avez condamné et mis à mort le juste, qui ne vous résistait point.

7 Mais vous, mes frères, attendez patiemment jusqu'à l'avènement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur attend le précieux fruit de la terre avec patience, jusqu'à ce qu'il reçoive du ciel la pluie de la première et de la dernière saison.

8 Vous donc de même attendez patiemment, et affermissez vos cœurs ; car l'avènement du Seigneur est proche.

9 Mes frères, ne vous plaignez point les uns des autres, de peur que vous ne soyez condamnés. Voilà, le juge est à la porte.

10 Mes frères, prenez pour exemple de patience dans les afflictions les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11 Vous savez que nous regardons comme heureux ceux qui ont souffert constamment ; vous avez ouï parler de la patience de Job, et vous avez vu la fin que le Seigneur lui accorda ; car le Seigneur est plein de miséricorde et de compassion.

12 Sur toutes choses, mes frères, ne jurez point, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre serment ; mais que votre oui soit oui, et votre non, non, de peur que vous ne tombiez dans la condamnation.

13 Quelqu'un parmi vous souffre-t-il ; qu'il prie. Quelqu'un est-il dans la joie ; qu'il chante des cantiques.

14 Quelqu'un est-il malade parmi vous ; qu'il appelle les pasteurs de l'Eglise, et qu'ils prient pour lui, et l'oignent d'huile au nom du Seigneur.

15 Et la prière faite avec foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés.

16 Confessez vos fautes les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris ; car la prière du juste, faite avec zèle, a une grande efficace.

17 Elie était un homme sujet aux mêmes affections que nous ; et néanmoins il demanda par ses prières qu'il ne plût point ; et il ne plut point sur la terre pendant trois ans et demi.

18 Et il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

19 Mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'écarte de la vérité, et que quelqu'un le redresse ;

20 qu'il sache que celui qui aura ramené un pécheur de son égarement, sauvera une âme de la mort, et couvrira une multitude de péchés.

RÉFLEXIONS

Ce qui est dit dans ce chapitre doit servir d'avertissement

I. Premièrement aux riches, puisque St. Jacques menace de la malédiction divine les riches avares, les riches injustes et les riches qui se servent de leurs biens pour vivre dans le faste et dans les délices. Les personnes à qui DIEU a donné du bien doivent éviter soigneusement l'avarice, l'injustice et les voluptés et considérer pour cet effet la vanité des richesses, les tentations où elles exposent les hommes et les malheurs terribles où tombent ceux qui y mettent leur cœur ou qui en abusent.

II. L'apôtre exhorte les justes affligés, tels qu'étaient alors la plupart des chrétiens, à souffrir leurs maux sans se plaindre, sans murmurer et sans s'aigrir contre personne et attendre patiemment que le Seigneur vienne les délivrer et il leur apprend que pour se former à la patience, il est très utile de méditer sur les souffrances des Saints et sur l'heureuse issue que DIEU leur en a accordée.

III. On voit ici que tous les jurements vains et téméraires, quels qu'ils soient, sont absolument défendus aux chrétiens, de même que toutes les paroles d'aigreur et d'impatience.

IV. Que ceux qui sont affligés doivent chercher leur consolation dans la prière, qu'en particulier les malades doivent appeler leurs pasteurs pour prier avec eux et que la confession des péchés et les prières, lorsqu'elles sont faites avec zèle, avec foi et dans un esprit de charité, ont beaucoup d'efficace devant DIEU.

V. Les dernières paroles de cette épître nous enseignent que les corrections et les remontrances que l'on adresse aux pécheurs qui s'égarent sont d'une très grande utilité, tant pour ceux que l'on avertit, que pour ceux qui donnent ces avertissements, puisque par là on retire une âme de la mort et que l'on obtient même de DIEU la rémission de ses propres péchés.

PREMIERE ÉPÎTRE CATHOLIQUE DE

S. PIERRE

APÔTRE

ARGUMENT

L'Apôtre Saint Pierre écrivit cette épître aux chrétiens qui demeuraient dans les provinces de l'Asie mineure et qui étaient la plupart des Juifs dispersés. Elle tend à les affermir dans la foi et dans la sainteté. On y trouve plusieurs instructions très importantes. Elle est pleine de force et de gravité et c'est l'un des plus excellents livres du Nouveau Testament.

CHAPITRE I.

St. Pierre loue DIEU de ce qu'il avait appelé les chrétiens au salut par JÉSUS-CHRIST et de ce qu'il leur avait donné une espérance qui les soutenait et qui les remplissait même de joie au milieu des afflictions et des persécutions.

Il leur représente combien ils étaient heureux de connaître JÉSUS-CHRIST et de voir dans l'Évangile l'accomplissement des oracles des prophètes,

Et il les exhorte par divers motifs à la sainteté et à une vie digne de leur vocation.

1 Pierre, apôtre de JÉSUS-CHRIST, aux élus qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie ;

2 qui sont élus selon la prescience de DIEU le Père, pour être sanctifiés par l'Esprit, pour obéir à JÉSUS-CHRIST, et pour avoir part à l'aspersion de son sang. Que la grâce et la paix vous soient multipliées !

3 Béni soit le DIEU et le Père de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui, selon sa grande miséricorde, nous a fait renaître, en nous donnant, par la résurrection de JÉSUS-CHRIST, une espérance vive,

4 de posséder l'héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, et qui est réservé dans les cieux pour nous,

5 qui sommes gardés par la puissance de DIEU par la foi, pour obtenir le salut qui est prêt à être manifesté dans les derniers temps.

6 C'est en quoi vous vous réjouissez, quoique maintenant vous soyez attristés par diverses épreuves, vu que cela est convenable ;

7 afin que l'épreuve de votre foi, qui est beaucoup plus précieuse que l'or périssable, et qui toutefois est éprouvé par le feu, vous tourne à louange, à honneur et à gloire, lorsque JÉSUS-CHRIST paraîtra ;

8 lequel vous aimez, quoique vous ne l'ayez pas vu ; en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez pas encore, et en croyant, vous vous réjouissez d'une joie ineffable et glorieuse ;

9 remportant le prix de votre foi qui est le salut des âmes.

10 C'est ce salut qui a été l'objet de l'exacte recherche et de la profonde méditation des prophètes, qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était destinée ;

11 tâchant de découvrir, pour quel temps et pour quelles conjonctures l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui rendait témoignage à l'avance, leur faisait connaître les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies.

12 Mais il leur a été révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour nous, qu'ils étaient dispensateurs de ces choses, que ceux qui vous ont prêché l'évangile, par le Saint-Esprit envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, et dans lesquelles les anges désirent de voir jusqu'au fond.

13 Vous donc, ayant ceint les reins de votre esprit, et étant sobres, attendez avec une parfaite espérance la grâce qui vous est présentée pour le temps de la manifestation de JÉSUS-CHRIST ;

14 comme des enfants obéissants, ne vous conformant point aux convoitises que vous aviez autrefois dans le temps de votre ignorance.

15 Mais comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi de même soyez saints dans toute votre conduite.

16 Selon qu'il est écrit : Soyez saints, car je suis saint.

17 Et si vous invoquez comme votre Père celui qui, sans avoir acception de personnes, juge selon les œuvres de chacun, conduisez-vous avec crainte durant le temps de votre séjour sur la terre ;

18 sachant que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez apprise de vos pères, non par des choses périssables, comme l'argent ou l'or ;

19 mais par le précieux sang de Christ, comme de l'Agneau sans défaut et sans tache,

20 déjà destiné avant la création du monde, et manifesté dans les derniers temps pour vous ;

21 qui par lui croyez en DIEU, qui l'a ressuscité des morts, et l'a glorifié, afin que votre foi et votre espérance fussent en DIEU.

22 Ayant donc purifié vos âmes en obéissant à la vérité, par l'Esprit, pour avoir un amour fraternel et sans hypocrisie, aimez-vous les uns les autres d'un cœur pur, avec une grande affection ;

23 étant régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole de DIEU, qui vit et qui demeure éternellement.

24 Car toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe ; l'herbe sèche, et sa fleur tombe ;

25 mais la parole du Seigneur demeure éternellement ; et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'évangile.

RÉFLEXIONS

La lecture de ce chapitre nous engage à trois devoirs principaux.

I. À rendre à DIEU d'ardentes et continuelles actions de grâce de ce qu'il nous a élus pour le salut et de ce qu'il nous a donné, par la résurrection de JÉSUS-CHRIST, une si ferme et si glorieuse espérance de l'immortalité ;

II. Nous devons bien considérer le bonheur que nous avons de connaître ces mystères qui étaient le sujet des oracles et de l'attente des prophètes et qui sont encore celui de la méditation et de l'admiration des anges, DIEU nous ayant fait voir dans l'Évangile l'accomplissement des promesses que les prophètes avaient faites touchant la venue du Messie et la rédemption des hommes.

III. Le troisième devoir est de nous souvenir que tous ces glorieux avantages nous obligent à une vie pure et sainte. C'est à quoi St. Pierre nous exhorte en nous représentant :

I. Que DIEU nous a tiré de l'ignorance et de la corruption où les hommes étaient lorsqu'ils ne connaissaient pas JÉSUS-CHRIST,

II. Que, comme DIEU qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans toute notre conduite,

III. Que ce DIEU, que nous invoquons comme notre Père, est aussi notre juge et qu'il nous rendra à tous selon nos œuvres,

IV. Que nous avons été rachetés et consacrés à DIEU par le précieux sang de JÉSUS-CHRIST

V. Et, enfin, que nous avons reçu une nouvelle naissance par la prédication de l'Évangile qui est la parole du DIEU vivant et qui demeure éternellement.

Ce sont là de puissants motifs à une conduite sainte et chrétienne. Nous devons nous les proposer continuellement et prier DIEU qu'il les rende efficace dans nos cœurs par la vertu du Saint-Esprit.

CHAPITRE II.

St. Pierre exhorte les chrétiens à vivre dans l'innocence, à croître dans la connaissance et dans la grâce de JÉSUS-CHRIST et à s'attacher de plus en plus à lui par la foi et par l'imitation de sa vie, en sorte, qu'étant unis à leur Sauveur et entre eux par la charité, ils composent tous ensemble une même église qui soit comme un temple consacré au Seigneur. Et pour les engager à cela, il leur met devant les yeux d'un côté, le malheur des incrédules qui rejettent JÉSUS-CHRIST et de l'autre, la grâce que DIEU leur avait faite de les choisir pour être son peuple et des personnes consacrées à son service et à sa gloire.

Il les exhorte après cela à renoncer aux désirs de la chair, à édifier les païens par une bonne conduite, à être soumis aux rois et aux magistrats, à aimer et à honorer tout le monde. Il recommande aux esclaves chrétiens qui servaient des maîtres païens de s'assujettir à eux et de supporter patiemment ce que leur état avait de fâcheux et de rude et, à cette occasion, il parle de l'obligation où sont les chrétiens d'imiter la patience de JÉSUS-CHRIST.

1 Ayant donc renoncé à toute sorte de malice, de fraude, de dissimulation, d'envie et de médisance ;

2 désirez avec ardeur, comme des enfants nouvellement nés, le lait spirituel et pur, afin que vous croissiez par son moyen ;

3 puisque vous avez déjà goûté combien le Seigneur est doux.

4 En vous approchant de lui, comme de la pierre vive qui a été rejetée par les hommes, mais que DIEU a choisie, et qui lui est précieuse ;

5 vous aussi, comme des pierres vives, vous entrez dans la structure de l'édifice, pour être une maison spirituelle, et de saints sacrificateurs, pour offrir des sacrifices spirituels et agréables à DIEU, par JÉSUS-CHRIST.

6 C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : Voici, je mets en Sion la principale pierre de l'angle, choisie et précieuse ; et qui croira en elle, ne sera point confus.

7 Vous en recevrez donc de l'honneur, vous qui croyez ; mais pour les incrédules, la pierre que ceux qui bâtitassent ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle, et une pierre d'achoppement et une pierre de chute ;

8 lesquels heurtent contre la parole, et sont rebelles, à quoi aussi ils ont été destinés.

9 Mais vous êtes la race élue, vous êtes sacrificateurs et rois, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière ;

10 vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de DIEU ; vous qui autrefois n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

11 Mes bien-aimés, je vous exhorte, comme des étrangers et des voyageurs, de vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme ;

12 ayant une conduite honnête parmi les Gentils, afin qu'au lieu qu'ils parlent mal de vous, comme si vous étiez des malfaiteurs, ils glorifient DIEU au jour qu'il les visitera, à cause de vos bonnes œuvres qu'ils auront vues.

13 Soyez donc soumis à tout ordre humain, pour l'amour du Seigneur, soit au roi, comme à celui qui est au-dessus des autres ;

14 soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part, pour punir ceux qui font mal, et pour honorer ceux qui font bien.

15 Car telle est la volonté de DIEU, qu'en faisant bien vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et dépourvus de sens.

16 Conduisez-vous comme étant libres, non en faisant servir votre liberté de prétexte pour mal faire ; mais comme des serviteurs de DIEU.

17 Rendez l'honneur à tout le monde ; aimez tous vos frères ; craignez DIEU ; honorez le roi.

18 Vous, serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de crainte, non-seulement à ceux qui sont bons et équitables, mais aussi à ceux qui sont fâcheux.

19 Car cela est agréable à DIEU, lorsque quelqu'un, par un motif de conscience, endure de mauvais traitements en souffrant injustement.

20 Autrement, quelle gloire serait-ce pour vous, si étant battus pour avoir mal fait, vous l'enduriez ? Mais si, en faisant bien, vous êtes maltraités, et que vous le souffriez patiemment, c'est à cela que DIEU prend plaisir.

21 C'est aussi à quoi vous êtes appelés, puisque Christ lui-même a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces ;

22 lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est trouvé aucune fraude ;

23 qui, lorsqu'on lui disait des outrages, n'en rendait point, et qui, lorsqu'on le maltraitait, ne faisait point de menaces, mais se remettait à celui qui juge justement ;

24 qui a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice, et par les meurtrissures de qui vous avez été guéris.

25 Car vous étiez comme des brebis errantes, mais vous êtes maintenant retournés au Pasteur et à l'Evêque de vos âmes.

RÉFLEXIONS

Nous devons remarquer dans ce chapitre :

I. Que le caractère des vrais enfants de DIEU est l'innocence, la douceur, la simplicité, la sincérité, un grand éloignement pour la malice et pour l'hypocrisie et un désir continuel de s'avancer dans la grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

II. Nous avons ici une belle description de la vocation des chrétiens. St. Pierre dit que les fidèles sont comme autant de pierres vivantes qui composent une maison sainte où l'on offre des sacrifices spirituels agréables à DIEU par JÉSUS-CHRIST et que l'église est une assemblée de rois, de sacrificateurs, de personnes élues et un peuple que DIEU s'est acquis.

Cela nous engage à bien considérer la glorieuse condition où DIEU nous a élevés et la grande grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple, nous qui étions autrefois de misérables païens. Et ces titres augustes que l'Apôtre nous donne doivent nous inspirer des sentiments dignes d'une vocation aussi sainte que la nôtre et de personnes que DIEU a séparées du monde et qu'il a consacrées à son service et à sa gloire.

Les devoirs que cette vocation nous imposent sont, comme St. Pierre le représente avec tant de force et de douceur,

D'annoncer les vertus de celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière,

De nous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme, nous souvenant que nous sommes ici-bas des étrangers et des voyageurs,

D'édifier tous les hommes par une conduite sage et innocente,
De craindre DIEU,
D'honorer tous nos supérieurs et

De rendre à tous les hommes ce qui leur est dû. Enfin, l'un des principaux devoirs des chrétiens est de souffrir patiemment tous les maux qu'on pourrait leur faire et de se proposer toujours l'exemple de JÉSUS-CHRIST qui n'avait commis aucun péché et qui cependant a souffert avec une patience si admirable, nous laissant en cela un exemple et un patron afin que nous en suivions les traces.

CHAPITRE III.

St. Pierre continue à marquer les devoirs du christianisme et il prescrit :

I. Celui des femmes et des maris,

II. Il exhorte tous les chrétiens à s'aimer et à vivre dans la paix et dans l'innocence et il leur dit que c'est là le moyen d'être heureux, même dès cette vie, et au milieu des persécutions,

III. Pour engager les chrétiens à souffrir patiemment ces persécutions et à faire toujours une profession ouverte de l'Évangile, il leur parle de ce que JÉSUS-CHRIST a souffert pour expier les péchés des hommes et pour amener à DIEU les païens et les peuples qui étaient dans la prison et dans l'esclavage de l'ignorance et du péché, afin qu'entrant dans l'église par le baptême et devenant de nouvelles créatures, ils fussent sauvés, comme Noé et sa famille le furent autrefois dans l'arche lors du déluge.

1 Que les femmes soient aussi soumises à leurs propres maris, afin que s'il y en a qui n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés, même sans la parole, par la conduite de leurs femmes ;

2 lorsqu'ils verront la pureté de votre conduite, accompagnée de crainte.

3 Que leur parure ne soit point celle du dehors, la frisure des cheveux, des ornements d'or ou des habits somptueux ;

4 mais que leur ornement soit celui de l'homme caché et du cœur, savoir, la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible, qui est d'un grand prix devant DIEU.

5 Car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en DIEU, étant soumises à leurs propres maris ;

6 comme Sara, qui obéissait à Abraham, et l'appelait son seigneur, de laquelle vous êtes les filles en faisant le bien, sans vous effrayer de rien.

7 Et vous, maris, de même, conduisez-vous avec prudence envers vos femmes, comme envers un sexe plus faible, ayant des égards pour elles, puisqu'elles hériteront, aussi bien que vous, la grâce de la vie ; afin que vos prières ne soient point troublées.

8 Enfin, soyez tous d'une parfaite intelligence, pleins de compassion les uns envers les autres, vous aimant fraternellement, étant miséricordieux et doux ;

9 ne rendant point mal pour mal, ni injure pour injure ; mais, au contraire, bénissant ; sachant que c'est à cela que vous êtes appelés, afin que vous héritiez la bénédiction.

10 Car quiconque aime la vie, et souhaite de voir des jours heureux, qu'il garde sa langue de dire du mal, et ses lèvres de prononcer aucune fraude ;

11 qu'il se détourne du mal, et qu'il fasse le bien ; qu'il cherche la paix, et qu'il la poursuive.

12 Car les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières ; mais sa face est contre ceux qui font le mal.

13 Et qui est-ce qui vous fera du mal, si vous vous conformez au bien ?

14 Que si, néanmoins, vous souffrez pour la justice, vous êtes heureux ; ne les craignez donc point, n'ayez point peur d'eux et ne soyez point troublés.

15 Mais sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur votre DIEU, et soyez toujours prêts à répondre pour votre défense, avec douceur et respect, à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez ;

16 ayant une bonne conscience, afin que ceux qui blâment votre bonne conduite en Christ, soient confus de ce qu'ils parlent mal de vous, comme si vous étiez des malfaiteurs.

17 Car il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de DIEU, en faisant bien, qu'en faisant mal.

18 Car aussi Christ a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à DIEU ; étant mort selon la chair, mais ayant été vivifié par l'esprit ;

19 par lequel aussi il est allé prêcher aux esprits retenus en prison ;

20 qui avaient été autrefois désobéissants, lorsque du temps de Noé la patience de DIEU attendait pour la dernière fois, pendant que l'arche se bâtissait ; dans laquelle un petit nombre, savoir, huit personnes furent sauvées de l'eau.

21 A quoi aussi répond maintenant, comme à une figure, le baptême qui nous sauve ; non pas celui qui nettoie les ordures du corps, mais la réponse d'une bonne conscience devant DIEU, par la résurrection de JÉSUS-CHRIST ;

22 qui est à la droite de DIEU, étant allé au ciel, et auquel les anges, les principautés et les puissances sont assujettis.

RÉFLEXIONS

St. Pierre exhorte ici I. premièrement les femmes chrétiennes à être soumises à leurs maris, à se conduire avec une grande douceur, à fuir le luxe et l'immodestie dans les habits et à être ornées intérieurement d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant DIEU. Sur quoi il représente aux femmes qui avaient des maris païens, que, par des mœurs innocentes et pures et par une conduite modeste et respectueuse, elles pourraient les adoucir et les amener même à la religion chrétienne.

Les femmes qui sont unies à des maris fâcheux peuvent voir par-là combien la piété et la douceur ont de force pour rendre leur état plus supportable.

II. L'Apôtre ordonne aux maris d'aimer leurs femmes et de se conduire envers elles avec circonspection et avec douceur, afin que les prières qu'ils faisaient ensemble ne fussent pas troublées par la désunion.

III. Il recommande aux chrétiens en général de s'aimer cordialement, de ne jamais faire de mal à personne, de ne se venger point et de vivre dans la paix avec tout le monde, leur représentant, après David, que c'est par là qu'on peut passer une vie plus douce, apaiser les ennemis qu'on pourrait avoir et même être heureux lorsqu'on est persécuté.

IV. On voit dans ce chapitre que l'un des principaux devoirs des chrétiens est de faire une profession sincère du christianisme, de conserver une bonne conscience et d'être prêt à rendre raison de leur foi avec douceur et avec respect dans toutes les occasions qui s'en présentent.

V. Sur la fin de ce chapitre, St. Pierre enseigne que JÉSUS-CHRIST a souffert, qu'il est ressuscité et qu'il a fait prêcher son Évangile aux païens, pour retirer les hommes de la servitude du péché ; et que, comme Noé fut autrefois sauvé dans l'arche, nous sommes aussi sauvés par le baptême qui nous donne entrée dans l'église de DIEU.

Il s'ensuit de là :

- Que l'on ne peut parvenir au salut que par la foi en JÉSUS-CHRIST,
- Qu'il est nécessaire de faire une profession publique de cette foi dans le baptême, mais que le baptême ne peut sauver s'il n'est pas accompagné de la pureté de la conscience et
- Enfin, que ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile périront dans leur incrédulité, comme les habitants du premier monde, qui ne profitèrent pas de la patience de DIEU et qui ne crurent pas à la prédication de Noé, périrent dans les eaux du déluge.

CHAPITRE IV.

St. Pierre enseigne dans ce chapitre :

I. Que les souffrances de JÉSUS-CHRIST obligeaient les chrétiens à renoncer aux égarements dans lesquels ils vivaient avant leur conversion à la religion chrétienne et particulièrement à la vie impure et dissolue des païens et à vivre dans la sobriété et dans la piété en attendant la venue de notre Seigneur;

II. Que les chrétiens devaient sur toutes choses avoir entre eux une grande charité, se secourir mutuellement et employer chacun à la gloire de DIEU les divers dons qu'ils avaient reçus.

III. Que bien loin que les souffrances qu'ils enduraient pour l'Évangile dussent les étonner, elles étaient très honorables et qu'au reste, si les fidèles mêmes étaient exposés à tant de maux et si DIEU n'épargnait pas son église en ce monde, ceux qui la persécutaient et qui s'opposaient à l'Évangile ne seraient pas épargnés.

1 Puis donc que Christ a souffert pour nous dans la chair, vous aussi, armez-vous de cette pensée, que celui qui a souffert en la chair, a cessé de pécher ;

2 afin que tout le temps qui lui reste à vivre dans la chair, il ne vive plus selon les convoitises des hommes, mais qu'il vive selon la volonté de DIEU.

3 Car il nous doit suffire que dans le temps passé nous nous soyons abandonnés aux mêmes passions que les Gentils, vivant dans toutes sortes d'impudicités et de convoitises, dans l'ivrognerie, dans les excès de manger et de boire, et dans les idolâtries détestables.

4 C'est pourquoi ils trouvent étrange que vous ne couriez pas avec eux dans le même débordement à la dissolution, et ils vous en blâment.

5 Mais ils rendront compte à celui qui est prêt à juger les vivants et les morts.

6 Car c'est pour cela que l'évangile a été annoncé aux morts, afin qu'ils fussent jugés selon les hommes dans la chair, et qu'ils vécussent selon DIEU dans l'esprit.

7 Au reste, la fin de toutes les choses est proche ; soyez donc sobres et vigilants dans les prières.

8 Surtout ayez entre vous une grande charité, car la charité couvrira une multitude de péchés.

9 Exercez l'hospitalité les uns envers les autres sans murmures.

10 Que chacun de vous emploie le don qu'il a reçu au service des autres, comme étant de bons dispensateurs des diverses grâces de DIEU.

11 Si quelqu'un parle, qu'il parle selon les oracles de DIEU ; si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il l'exerce selon les forces que DIEU lui fournit, afin qu'en toutes choses DIEU soit glorifié par JÉSUS-CHRIST, auquel appartiennent la gloire et la force aux siècles des siècles. Amen.

12 Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange, si vous êtes comme dans une fournaise pour être éprouvés, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire.

13 Mais réjouissez-vous de ce que vous avez part aux souffrances de Christ, afin que lorsque sa gloire se manifestera vous soyez aussi comblés de joie.

14 Si l'on vous dit des injures pour le nom de Christ, vous êtes bien heureux ; car l'Esprit de gloire, qui est l'Esprit de DIEU, repose sur vous, lequel est blasphémé par eux ; mais il est glorifié par vous.

15 Que nul de vous ne souffre comme meurtrier, ou comme larron, ou comme malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui.

16 Mais s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il en glorifie DIEU.

17 Car le temps vient auquel le jugement de DIEU doit commencer par sa maison ; et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de DIEU ?

18 Et si le juste ne se sauve que difficilement, que deviendra l'impie et le pécheur ?

19 Que ceux donc qui souffrent par la volonté de DIEU, lui recommandent leurs âmes, comme au fidèle Créateur, en faisant bien.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre renferme ces cinq instructions principales :

I. Que la considération de ce que JÉSUS-CHRIST a souffert nous engage très fortement à renoncer au péché et aux cupidités de la chair et en particulier à fuir l'impureté et l'intempérance,

II. Que, comme ceux qui font profession de craindre DIEU doivent avoir renoncé aux égarements des gens du monde, il ne faut pas qu'ils trouvent étrange si les mondains les blâment de ce qu'ils ne vivent pas comme eux, ni qu'ils soient ébranlés par leur exemple et par leur mépris.

III. La troisième instruction est d'avoir toujours devant les yeux la fin de toutes choses et la dernière venue de notre Seigneur et de s'y préparer par une vie sobre, par l'assiduité dans la prière et par la pratique des devoirs de la charité.

IV. La quatrième, que chacun doit employer les diverses grâces qu'il a reçues, soit les temporelles, soit les spirituelles, pour la gloire de DIEU et pour l'utilité du prochain et que c'est ce que doivent faire surtout, ceux qui ont des dons particuliers ou quelque charge dans l'église.

V. Enfin, St. Pierre nous apprend qu'il y a beaucoup d'honneur et de joie à souffrir en qualité de chrétien et que si les fidèles et les justes sont exposés à tant de maux, les impies et les méchants doivent s'attendre aux peines les plus terribles.

C'est là une considération très propre, pour encourager les chrétiens à souffrir avec patience et même avec joie tous les maux que la profession de l'Évangile peut leur attirer de la part des méchants et pour nous inspirer à tous la crainte du jugement de DIEU et nous animer de plus en plus à une vie sainte.

CHAPITRE V.

Dans ce chapitre, St. Pierre exhorte :

- *Les pasteurs à s'acquitter de leur devoir,*
- *Ceux qui sont jeunes à être soumis aux pasteurs et à être humbles,*
- *Et tous les chrétiens à vivre dans la sobriété et dans la vigilance et à résister aux tentations du diable.*

Il conclut son épître par des vœux et des salutations.

1 Je prie les pasteurs qui sont parmi vous, moi qui suis pasteur avec eux, et témoin des souffrances de Christ, et qui suis aussi participant de la gloire qui doit être manifestée :

2 Paissez le troupeau de DIEU qui vous est commis, veillant sur lui, non par contrainte, mais volontairement ; non pour un gain déshonnête, mais par affection ;

3 non comme ayant la domination sur les héritages du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau.

4 Et lorsque le souverain Pasteur paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de gloire.

5 De même, vous qui êtes jeunes, assujettissez-vous aux anciens, de sorte que vous vous soumettiez tous les uns aux autres. Soyez ornés d'humilité ; car DIEU résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.

6 Humiliez-vous donc sous la puissante main de DIEU, afin qu'il vous élève quand il en sera temps ;

7 vous déchargeant sur lui de tous vos soucis, parce qu'il a soin de vous.

8 Soyez sobres et veillez ; car le diable, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9 Résistez-lui, étant fermes dans la foi, sachant que vos frères, qui sont répandus dans le monde, souffrent les mêmes afflictions que vous.

10 Le DIEU de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire éternelle en JÉSUS-CHRIST, après que nous aurons un peu souffert, vous perfectionne, vous affermit, vous fortifie et vous rend inébranlables.

11 A lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles. Amen.

12 Je vous ai écrit en peu de mots, par Silvain, qui est, comme je l'estime, notre frère fidèle, vous exhortant et vous assurant que la vraie grâce de DIEU est celle dans laquelle vous demeurez fermes.

13 L'Église qui est à Babylone, et qui est élue avec vous, et Marc mon fils, vous saluent.

14 Saluez-vous les uns les autres par un baiser de charité. La paix soit avec vous tous qui êtes en JÉSUS-CHRIST. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre marque :

I. Le devoir des pasteurs et la glorieuse récompense qu'ils recevront du Seigneur JÉSUS s'ils le servent fidèlement dans leur ministère. Ce que St. Pierre dit sur ce sujet doit engager ceux qui sont dans cet emploi à s'en acquitter avec intégrité à paître les troupeaux du Seigneur, à veiller soigneusement sur les brebis qui leur sont confiées et à exercer leur charge, non par contrainte, ni dans des vues d'orgueil ou d'intérêt, mais avec affection et volontairement et d'une manière qu'ils soient pour leurs troupeaux des modèles d'humilité et de toutes sortes de vertus.

II. St. Pierre avertit ceux qui étaient jeunes que la soumission envers les pasteurs convient particulièrement à leur état et à leur âge et tous les chrétiens en général doivent se souvenir que l'humilité est l'une des principales vertus du christianisme : *puisque DIEU résiste aux orgueilleux et qu'il fait grâce aux humbles.*

III. Nous devons remarquer ici que notre condition en ce monde est d'être exposés aux tentations du diable et à divers dangers et que nous ne pouvons nous en garantir que par la sobriété, par la vigilance et en demeurant ferme dans la foi.

Enfin, les vœux par où St. Pierre conclut cette épître nous enseigne que la profession chrétienne et l'espérance de la gloire éternelle nous obligent à aspirer de plus en plus à la perfection et que le moyen d'y parvenir est de se confier en DIEU et d'implorer l'assistance continuelle de sa grâce en priant : *le DIEU de paix, qui nous appelle à la gloire éternelle, qu'il veuille nous rendre parfait ; qu'il nous fortifie et qu'il nous rende inébranlable. À lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles. Amen.*

SECONDE ÉPÎTRE CATHOLIQUE DE

S. PIERRE

APÔTRE

ARGUMENT

Il paraît, de cette épître même, que St. Pierre l'écrivit peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire environ l'an 66 de JÉSUS-CHRIST, pour confirmer les fidèles dans la foi, dans la pureté de la doctrine et dans la pratique des bonnes œuvres et pour les munir contre les pièges de plusieurs faux docteurs qui joignaient à la profession du christianisme une vie charnelle et contre la séduction des profanes qui révoquaient en doute la seconde venue de JÉSUS-CHRIST. Cette épître, de même que la précédente, porte des caractères sensibles de divinité et elle a beaucoup de force et de majesté.

CHAPITRE I.

St. Pierre montre que DIEU, nous ayant donné tout ce qui est nécessaire pour vivre dans la piété, nous devons joindre à notre foi la pratique des vertus chrétiennes et que c'est là le seul moyen d'entrer dans le royaume de DIEU.

Il représente ensuite aux fidèles qu'ils les exhortaient ainsi parce qu'il devait bientôt mourir.

Enfin, il prouve la vérité de l'Évangile par la transfiguration de JÉSUS-CHRIST et par les prophéties du vieux Testament.

1 Simon Pierre, serviteur et apôtre de JÉSUS-CHRIST, à vous qui avez eu en partage avec nous une foi de même prix, par la justice de notre DIEU et de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST.

2 La grâce et la paix vous soient multipliées par la connaissance de DIEU et de notre Seigneur Jésus.

3 Comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui regarde la vie et la piété, par la connaissance de celui qui nous a appelés par sa gloire et par sa vertu ;

4 par lesquelles nous avons reçu les grandes et précieuses promesses, afin que par leur moyen vous soyez participants de la nature divine, en fuyant la corruption qui règne dans le monde par la convoitise ;

5 vous donc, de même, y apportant tous vos soins, ajoutez la vertu à votre foi, et à la vertu la science ;

6 et à la science la tempérance ; et à la tempérance la patience ; et à la patience la piété ;

7 et à la piété l'amour fraternel, et à l'amour fraternel la charité.

8 Car si ces choses sont en vous, et qu'elles y abondent, elles ne vous laisseront point oisifs ni stériles, dans la connaissance de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

9 Mais celui en qui ces choses ne se trouvent point, est aveugle et ne voit point de loin, ayant oublié la purification de ses péchés passés.

10 C'est pourquoi, mes frères, étudiez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection ; car en faisant cela, vous ne broncherez jamais.

11 Et par ce moyen l'entrée au royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST vous sera pleinement accordée.

12 C'est pourquoi je ne négligerai pas de vous faire toujours ressouvenir de ces choses, quoique vous en soyez instruits et que vous soyez affermis dans la vérité présente.

13 Car je crois qu'il est de mon devoir, que, pendant que je suis dans cette tente, je vous réveille par mes avertissements ;

14 sachant que dans peu de temps je dois quitter cette tente, comme notre Seigneur JÉSUS-CHRIST me l'a fait connaître.

15 Mais j'aurai soin qu'après mon départ vous puissiez toujours vous ressouvenir de ces choses.

16 Car ce n'est point en suivant des fables composées avec artifice, que nous vous avons fait connaître la puissance et

l'avènement de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ; mais c'est comme ayant vu sa majesté de nos propres yeux.

17 Car il reçut de DIEU le Père cet honneur et cette gloire, lorsque cette voix lui fut adressée du milieu de la gloire magnifique : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.

18 Et nous entendîmes cette voix envoyée du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19 Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher, et qui était comme une lampe qui éclairait dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour commençât à luire, et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs ;

20 sachant premièrement ceci, que nulle prophétie de l'Écriture n'est d'une interprétation particulière.

21 Car la prophétie n'a point été apportée autrefois par la volonté humaine ; mais les saints hommes de DIEU, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé.

RÉFLEXIONS

L'entrée de cette épître nous enseigne que DIEU, par un effet de sa bonté et de sa puissance et par les magnifiques promesses qu'il nous fait dans l'Évangile, nous a fourni tout ce qui est nécessaire pour produire en nous la vie spirituelle et la piété et pour nous rendre participants de la nature divine. St. Pierre ne pouvait marquer plus nettement que le but pour lequel DIEU nous accorde sa grâce est de nous faire vivre dans la sainteté, qu'avec le secours de cette grâce nous pouvons nous retirer de la corruption du monde et même parvenir à une grande perfection, qu'il ne nous manque aucun secours pour cela et que si nous ne le faisons pas nous sommes inexcusables.

II. St. Pierre marque plus particulièrement quel est notre devoir à cet égard en nous exhortant à joindre à notre foi la prudence, la tempérance, la patience, la piété, l'amour fraternel et la charité et à travailler à rendre ferme par ce moyen notre vocation et notre élection et il montre l'absolue nécessité de tous ces devoirs en disant que ce n'est qu'en les pratiquant que nous pouvons nous assurer l'entrée dans le royaume de DIEU, mais que ceux qui les négligent sont des aveugles qui périront dans leurs péchés. Il suit de là que toute espèce de foi que la piété n'accompagne pas est fausse, que la vraie piété comprend l'étude et la pratique de toutes les vertus chrétiennes et qu'elles sont toutes liées entre elles et inséparables.

III. Le soin que St. Pierre avait d'avertir les chrétiens avant sa mort fait voir que ceux qui peuvent être utiles à leur prochain doivent y travailler pendant qu'ils sont en ce monde et redoubler leur zèle lorsque leur fin approche, c'est à quoi les pasteurs doivent surtout consacrer toute leur vie.

IV. Nous voyons ici que St. Pierre prouve la vérité et la divinité de la doctrine chrétienne par le témoignage que lui et ses collègues avaient rendus de ce qui était arrivé à notre Seigneur lorsqu'il fut transfiguré et par les prophéties du vieux Testament. Cela nous oblige à faire une attention sérieuse sur ces preuves, à lire et à méditer avec soin l'Évangile et les écrits des apôtres et des prophètes. À l'égard des prophéties en particulier, il faut considérer que, comme St. Pierre le dit, elles avaient autrefois de l'obscurité, mais qu'elles sont maintenant fort claires et dès là très propre à fonder et à assurer notre foi et à nous affermir dans l'obéissance à la doctrine et aux commandements de JÉSUS-CHRIST notre Sauveur.

CHAPITRE II.

I. L'apôtre prédit qu'il s'élèverait de faux docteurs qui introduiraient des sectes et des doctrines pernicieuses et il montre par la punition des mauvais anges, par le déluge et par la destruction de Sodome et de Gomorrhe, que ces séducteurs et ceux qui les suivraient, ne demeureraient pas impunis.

II. Il dépeint ensuite ces faux docteurs en disant que c'était des gens sensuels et qui parlaient mal des puissances, impurs, adonnés à l'avarice, pleins d'orgueil, vains et artificieux dans leurs paroles, séduisant les simples par de fausses promesses de liberté et il montre qu'ils entraînaient dans les derniers malheurs ceux qui les écoutaient et qui, après avoir connu la vérité, se laissaient gagner par leurs discours.

1 Mais, comme il y a eu de faux prophètes parmi le peuple d'Israël, il y aura aussi parmi vous de faux docteurs, qui introduiront secrètement des sectes pernicieuses, et qui reniant le Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine perdition.

2 Et plusieurs suivront leurs doctrines de perdition ; et la voie de la vérité sera blasphémée à cause d'eux.

3 Et poussés par l'avarice, ils feront un trafic de vous par des paroles artificieuses ; mais la condamnation qui leur est destinée depuis longtemps, ne tarde point, et leur perdition ne sommeille point.

4 Car si DIEU n'a point épargné les anges qui avaient péché, mais les ayant précipités dans l'abîme, il les a liés avec des chaînes d'obscurité, et les a livrés pour y être gardés jusqu'au jugement ;

5 et s'il n'a point épargné l'ancien monde, et s'il a conservé Noé, lui huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur le monde des impies ;

6 et s'il a condamné à une totale subversion les villes de Sodome et de Gomorrhe, les réduisant en cendres, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété ;

7 et s'il a délivré le juste Lot, qui était cruellement affligé de la conduite infâme de ces abominables ;
 8 car ce juste-là, demeurant parmi eux, affligeait chaque jour son âme juste, à cause de ce qu'il voyait et qu'il entendait dire de leurs méchantes actions ;
 9 le Seigneur saura aussi délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement ;
 10 et principalement ceux qui suivent les mouvements de la chair, dans des convoitises impures, qui méprisent les puissances, qui sont audacieux, attachés à leur sens, et qui ne craignent point de parler mal des dignités ;
 11 au lieu que les anges, quoique plus grands en force et en puissance, ne prononcent point contre elles de sentences de malédiction devant le Seigneur.
 12 Mais ceux-ci, comme des bêtes destituées de raison, qui ne suivent que la nature, et qui sont faites pour être prises et détruites, blâmant ce qu'ils n'entendent point, périront par leur propre corruption, recevant le salaire de leur iniquité.
 13 Ils aiment à être tous les jours dans les délices ; ce sont des taches et des souillures parmi vous ; ils prennent plaisir à vous séduire, lorsqu'ils mangent avec vous ;
 14 ils ont les yeux pleins d'adultère, et d'un péché qui ne cesse jamais, amorçant les âmes qui ne sont pas fermes, ayant le cœur exercé à l'avarice ; ce sont des enfants de malédiction,
 15 qui, ayant quitté le droit chemin, se sont égarés, en suivant la voie de Balaam, fils de Bosor, qui aima le salaire d'iniquité ; mais il fut repris de son injustice ;
 16 car une ânesse muette, parlant d'une voix humaine, réprima la folie de ce prophète.
 17 Ce sont des fontaines sans eau, et des nuées agitées par un tourbillon ; et l'obscurité des ténèbres leur est réservée pour l'éternité.
 18 Car en tenant des discours fort enflés et pleins de vanité, ils amorcent, par les convoitises de la chair et par les impudicités, les personnes qui s'étaient véritablement retirées d'avec ceux qui vivent dans l'égarement ;
 19 leur promettant la liberté, quoiqu'ils soient eux-mêmes esclaves de la corruption ; car on devient esclave de celui par lequel on est vaincu.
 20 Car si après être échappés des souillures du monde, par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, ils s'y engagent de nouveau et en sont vaincus, leur dernière condition est devenue pire que la première.
 21 Car il leur eût mieux valu de n'avoir point connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné.
 22 Mais ce qu'on dit par un proverbe véritable, leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie, après avoir été lavée, s'est vautrée de nouveau dans le borbier.

RÉFLEXIONS

Ce que nous devons apprendre d'ici, c'est :

I. Qu'il y a eu de tout temps et qu'il y aura toujours de faux docteurs qui tâcheront d'introduire des doctrines dangereuses et de former des sectes dans l'église. Il importait que cette prédiction fût souvent réitérée par les apôtres afin que, dans les siècles suivants, les fidèles ne fussent pas surpris quand ces séducteurs paraîtraient et qu'ils travaillassent à se garantir de leurs pièges.

II. Ce chapitre nous fait voir que DIEU a donné de tout temps des marques de sa justice et principalement dans la punition des anges rebelles, dans le déluge et dans la destruction de Sodome et des villes voisines. Ces exemples nous apprennent, comme Saint Pierre le dit, que DIEU sait délivrer ceux qui l'honorent, mais qu'il réserve les méchants pour les punir au jour du jugement et qu'en particulier ceux qui vivent dans les souillures de la chair et dans l'impureté recevront la punition qu'ils méritent, c'est ce que prouve surtout la destruction du premier monde et l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe.

III. Il faut faire une attention particulière aux caractères par lesquels l'apôtre dépeint ces faux docteurs.

Il les représente comme des gens orgueilleux, ennemis des puissances et qui étaient dans des sentiments et dans des principes d'indépendance et tendant à la sédition. Il ajoute qu'ils étaient avares, artificieux inconstants, vains dans leurs discours et surtout portés à la sensualité et aux voluptés. Cela nous montre qu'il faut éviter tous ceux en qui ces caractères se trouvent, comme des gens dangereux et qu'on doit avoir en horreur toutes les doctrines qui tendent à ces vices-là et qui flattent le dérèglement des mœurs. Par-là, on voit aussi très clairement que ce qui engage ordinairement les hommes dans l'erreur, c'est la corruption du cœur et les passions.

IV. Ceux à qui DIEU a donné sa connaissance et sa grâce doivent profiter de ce qui est dit dans ce chapitre, que, quand après avoir reçu ces avantages, on se laisse vaincre par les souillures de ce monde, on rend sa dernière condition pire que la première et qu'il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de la justice que de s'en détourner après l'avoir connue. C'est là un avertissement tout à fait nécessaire qui doit porter, même les gens de bien, à une crainte accompagnée de vigilance et de précaution et à faire de continuels efforts pour se soutenir et pour s'avancer dans le chemin de la

piété.

CHAPITRE III.

L'apôtre prédit qu'il y aurait dans l'église des profanes qui douteraient de la seconde venue de JÉSUS-CHRIST et il les réfute en disant que, comme le monde fut autrefois détruit par les eaux du déluge, il le serait un jour par le feu et que si la venue de JÉSUS-CHRIST tardait, c'était parce que DIEU voulait donner aux hommes le temps de se repentir.

II. Il fait voir que la croyance et l'attente de cette fin de toutes choses et l'espérance d'être reçus dans le monde à venir nous obligeait à une étude constante de la sainteté et de la perfection.

1 Mes bien-aimés, je vous écris maintenant cette seconde épître. Dans l'une et dans l'autre je réveille par mes avertissements les sentiments purs que vous avez ;

2 afin que vous vous souveniez des choses qui ont été prédites par les saints prophètes, et du commandement que vous avez reçu de nous, qui sommes les apôtres de notre Seigneur et Sauveur.

3 Sachez avant toutes choses, qu'aux derniers jours il viendra des moqueurs, qui se conduiront par leurs propres convoitises,

4 et qui diront : Où est la promesse de son avènement ? Car depuis que nos pères sont morts, toutes choses demeurent dans le même état où elles étaient au commencement de la création.

5 Car ils ignorent volontairement ceci : c'est que les cieux furent autrefois créés par la parole de DIEU aussi bien que la terre, qui fut tirée de l'eau, et qui subsistait parmi l'eau ;

6 et que ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt, étant submergé par les eaux du déluge ;

7 mais les cieux et la terre d'à présent sont gardés par la même parole, et réservés pour le feu, au jour du jugement et de la destruction des hommes impies.

8 Mais vous, mes bien-aimés, vous n'ignorez pas une chose, c'est qu'à l'égard du Seigneur un jour est comme mille ans, et que mille ans sont comme un jour.

9 Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns croient qu'il y ait du retardement ; mais il use de patience envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse, mais voulant que tous viennent à la repentance.

10 Mais le jour du Seigneur viendra comme un larron vient durant la nuit ; et en ce jour les cieux passeront avec le bruit d'une effroyable tempête, et les éléments embrasés seront dissous, et la terre sera entièrement brûlée avec tout ce qu'elle contient.

11 Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels ne devez-vous pas être par une sainte conduite, et par des œuvres de piété ?

12 en attendant, et en vous hâtant pour la venue du jour de DIEU, auquel les cieux enflammés seront dissous, et les éléments embrasés se fondront.

13 Or, nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habite.

14 C'est pourquoi, mes bien-aimés, en attendant ces choses, faites tous vos efforts, afin qu'il vous trouve sans tache et sans reproche dans la paix.

15 Et croyez que la longue patience de notre Seigneur est pour votre salut, comme Paul notre frère bien-aimé vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée ;

16 ainsi qu'il le fait dans toutes ses épîtres, où il parle de ces choses ; entre lesquelles il y en a de difficiles à entendre, que les ignorants et ceux qui sont mal assurés tordent, comme les autres écritures, à leur propre perdition.

17 Vous donc, mes bien-aimés, puisque vous en êtes avertis, soyez sur vos gardes, de peur qu'étant entraînés avec les autres par la séduction de ces abominables, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté.

18 Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST. À lui soit gloire, et maintenant, et dans toute l'éternité. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre traite premièrement de la dernière venue de JÉSUS-CHRIST et de la fin du monde et en second lieu de l'effet que cette doctrine doit produire.

Sur le premier de ces articles, nous avons à considérer ces quatre choses :

I. Que puisqu'il a été prédit qu'il y aurait aux derniers jours des profanes et des moqueurs qui nieraient les vérités les plus certaines et les plus importantes de la religion, nous ne devons pas nous étonner s'il y en a de nos jours parmi les chrétiens et qu'on doit fuir ces gens-là et les regarder comme les pires et les plus dangereux de tous les hommes,

II. Que c'est une chose très certaine que le monde doit finir et que JÉSUS-CHRIST viendra au dernier jour pour juger les hommes. C'est de quoi nous avons une preuve incontestable dans le déluge qui est un fait dont on ne saurait douter et qui est universellement reconnu,

III. Que si DIEU diffère la punition des pécheurs et le jugement, c'est par un effet de sa bonté envers les hommes et pour leur donner le temps de s'amender. Ce doit être pour nous un motif pressant à profiter du support et de la patience

du Seigneur.

IV. St. Pierre nous apprend que, comme le monde fut détruit autrefois par l'eau, il sera consumé au dernier jour par le feu et la description que Saint Pierre fait ici de cet embrasement du monde nous montre quelle sera la majesté de la terreur de la dernière apparition du fils de DIEU.

Pour ce qui est de l'effet que cette doctrine doit produire, Saint Pierre nous a appris que, puisque nous savons que ce monde doit être détruit et qu'après cela il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite, nous ne saurions nous appliquer avec trop d'ardeur à une conduite sainte et à faire des œuvres de piété, afin que ce jour-là ne nous surprenne point et que le Seigneur nous trouve sans tache et irrépréhensible.

Cette conséquence que St. Pierre tire de ce que le monde doit ainsi prendre fin doit nous faire reconnaître que, pour être animés à une vie pure et chrétienne, rien n'est plus utile que de penser continuellement à la fin de toutes choses et au jugement universel. N'oublions jamais ces instructions et *puisque nous en sommes avertis, prenons garde de nous laisser entraîner par la séduction des profanes, mais croissons dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et notre Sauveur JÉSUS-CHRIST, auquel soit la gloire dès maintenant jusque dans l'éternité. Amen !*

PREMIÈRE ÉPÎTRE CATHOLIQUE DE

SAINT. JEAN

APÔTRE

ARGUMENT

St. Jean a pour but de garantir les chrétiens de la séduction de certains hérétiques, qui niaient que JÉSUS-CHRIST fût venu en chair, et qu'il fût le fils de DIEU, et qu'ils vivaient dans la licence.

L'Apôtre établit dans cette Epître, contre ces gens-là, la vérité de l'évangile, et la nécessité de croire en JÉSUS-CHRIST, de lui obéir et surtout de vivre dans la charité.

CHAPITRE I.

St. Jean voulant montrer que la doctrine que lui et les autres apôtres annonçaient était la seule véritable, dit que, ni lui, ni ses collègues n'avaient rien enseigné touchant le fils de DIEU que ce qu'ils avaient eux-mêmes vu et entendu, ayant vécu avec JÉSUS-CHRIST, ce que les faux docteurs ne pouvaient pas dire. Il montre après cela, contre ces mêmes hérétiques, que le but et la substance de la doctrine qu'il annonçait était que, comme DIEU est la lumière et la sainteté même, personne n'a communion avec lui et avec JÉSUS-CHRIST son fils, que ceux qui marchent dans la sainteté, qui confessent leurs péchés et qui les abandonnent.

1 Ce qui était, dès le commencement, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, et que nos mains ont touché, concernant la parole de vie ;

2 car la vie a été manifestée, et nous l'avons vue, et nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était avec le Père et qui s'est manifestée à nous ;

3 Ce que nous avons vu, dis-je, et ce que nous avons ouï, c'est ce que nous vous annonçons, afin que vous ayez communion avec nous, et que nous ayons tous communion avec le Père, et avec JÉSUS-CHRIST son fils.

4 Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit parfaite.

5 Or, la doctrine que nous avons entendue de lui, et que nous vous annonçons, c'est que DIEU est lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

6 Si nous disons que nous avons communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous n'agissons pas selon la vérité.

7 Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons une communion mutuelle, et le sang de son fils JÉSUS-CHRIST nous purifie de tout péché.

8 Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.

9 Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.

10 Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous le faisons menteur et sa parole n'est point en nous.

RÉFLEXIONS

I. La première instruction que ce chapitre nous donne regarde la vérité de l'Évangile, laquelle paraît par la certitude du témoignage des apôtres qui n'ont annoncé que ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu et ce qu'ils ont touché de leurs mains.

II. Nous voyons ici que le but de la religion chrétienne est de rendre les hommes semblables à DIEU par la sainteté. St. Jean établit dès l'entrée de son épître cette vérité, en disant que ceux qui se vantent d'être dans la communion de DIEU et de JÉSUS-CHRIST et qui demeurent dans le péché sont des menteurs et qu'ils n'agissent pas avec sincérité et que nul n'est participant du salut que celui qui joint à la pureté de la foi la sainteté de la vie.

III. Il enseigne que, comme tous les hommes étaient pécheurs et que DIEU avait envoyé son fils pour les sauver, il n'y

avait point d'autre moyen d'avoir part aux effets de la miséricorde de DIEU et à l'efficace du sang de JÉSUS-CHRIST que de confesser sincèrement ses péchés et d'y renoncer.

CHAPITRE II

L'apôtre confirme dans ce chapitre ce qu'il avait dit dans le précédent que, pour avoir communion avec DIEU, il faut croire en JÉSUS-CHRIST et vivre saintement. Dans ce dessein, il montre :

I. Que JÉSUS-CHRIST a expié les péchés de tout le monde, mais qu'il n'y a cependant que ceux qui gardent ses commandements et qui vivent comme il a vécu qui aient part à cette expiation.

II. Que le principal commandement de notre Seigneur est que nous nous aimions les uns les autres et que ceux qui n'aiment pas leur prochain sont dans les ténèbres et dans la mort.

III. Il adresse ses exhortations aux chrétiens de tous les âges et il recommande en particulier aux jeunes gens de ne pas aimer le monde parce que l'amour du monde était un obstacle à l'amour de DIEU et de JÉSUS-CHRIST.

IV. Il avertit les fidèles de ne pas se laisser séduire par de faux docteurs et des antéchrists qui niaient que JÉSUS fût le CHRIST et le fils de DIEU et de retenir constamment la pure doctrine et la vérité qui leur avait été enseignée dès le commencement.

1 Mes petits-enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point ; que si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, savoir, JÉSUS-CHRIST le juste ;

2 Car c'est lui qui est la propitiation pour nos péchés ; et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

3 Et par ceci nous savons que nous l'avons connu, savoir, si nous gardons ses commandements.

4 Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde point ses commandements, est menteur, et la vérité n'est point en lui.

5 Mais si quelqu'un garde sa parole, l'amour de DIEU est véritablement parfait en lui, et c'est par cela que nous savons que nous sommes en lui.

6 Celui qui dit qu'il demeure en lui, doit aussi marcher comme il a marché lui-même.

7 Mes frères, ce que je vous écris n'est pas un commandement nouveau, mais c'est le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement, et ce commandement ancien, c'est la parole que vous avez entendue dès le commencement.

8 Toutefois, je vous écris un commandement nouveau, ce qui est vrai en lui et en vous, parce que les ténèbres sont passées, et que la vraie lumière luit déjà.

9 Celui qui dit qu'il est dans la lumière, et qui hait son frère, est encore dans les ténèbres.

10 Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et il n'y a rien en lui qui le fasse broncher.

11 Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres, et marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va, parce que les ténèbres empêchent ses yeux de voir.

12 Mes petits-enfants, je vous écris, parce que vos péchés vous sont pardonnés par son nom.

13 Pères, je vous écris, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Jeunes gens, je vous écris, parce que vous avez vaincu le malin.

14 Jeunes enfants, je vous écris, parce que vous avez connu le Père. Pères, je vous ai écrit, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Jeunes gens, je vous ai écrit, parce que vous êtes forts, et que la parole de DIEU demeure en vous, et que vous avez vaincu le malin.

15 N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde ; si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

16 Car tout ce qui est dans le monde, savoir, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde ;

17 et le monde passe, et sa convoitise ; mais celui qui fait la volonté de DIEU, demeure éternellement.

18 Mes enfants, le dernier temps est venu ; et comme vous avez ouï dire que l'Antéchrist doit venir, aussi y a-t-il déjà plusieurs antéchrists, par où nous connaissons que le dernier temps est venu.

19 Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous ; mais cela est arrivé, afin qu'il parût que tous ne sont pas des nôtres.

20 Mais vous avez reçu l'onction de la part du Saint, et vous connaissez toutes choses.

21 Je vous ai écrit, non comme à des gens qui ne connaissent pas la vérité, mais comme à des personnes qui la connaissent et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22 Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que JÉSUS soit le CHRIST ? Celui-là est un antéchrist, qui nie le Père et le Fils.

23 Quiconque nie le Fils, n'a point le Père ; mais celui qui confesse le Fils a aussi le Père.

24 Que ce que vous avez entendu dès le commencement, demeure donc en vous. Si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père.

25 Et la promesse qu'il nous a annoncée, c'est la vie éternelle.

26 Je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent.

27 Mais l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous ; et vous n'avez pas besoin que personne ne vous instruisse ; mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est véritable et exempte de mensonge, vous demeurerez en lui, selon qu'elle vous a enseigné.

28 Maintenant donc, mes petits-enfants, demeurez en lui, afin que quand il paraîtra, nous ayons de la confiance, et que nous ne soyons pas confus devant lui à son avènement.

29 Si vous savez qu'il est juste, sachez que quiconque fait ce qui est juste, est né de lui.

RÉFLEXIONS

St. Jean nous apprend ici :

I. Que notre Seigneur a fait l'expiation des péchés de tous les hommes et qu'il intercède auprès de DIEU pour nous. C'est là une doctrine pleine de consolation pour les pécheurs, mais il faut se souvenir que l'apôtre restreint le fruit de la mort et de l'intercession de JÉSUS-CHRIST à ceux qui croient en lui, qui l'aiment et qui gardent ses commandements et il exclut de ce bénéfice, comme des hypocrites et des menteurs, ceux qui ne lui obéissent pas.

II. Nous apprenons ici que le principal devoir des chrétiens est d'imiter leur Sauveur et de vivre comme il a vécu. III. Qu'entre les commandements de JÉSUS-CHRIST, celui qui tient le premier rang et auquel tous les autres se rapportent, c'est l'amour du prochain, que ceux en qui cet amour se trouve sont dans la lumière et qu'ils ne sauraient broncher, mais que ceux qui n'aiment pas leurs frères sont dans les ténèbres et dans un état de condamnation.

IV. L'Apôtre nous enseigne que la doctrine de l'Évangile engage les chrétiens de tous les âges et de tous les états à s'affermir de plus en plus dans l'amour de DIEU et de JÉSUS-CHRIST, que les vieillards ont, dans leur âge avancé, des motifs à s'acquitter de ce devoir et que c'est à quoi les jeunes gens doivent employer la force et la vigueur de la jeunesse. Il exhorte en particulier ceux qui sont jeunes à ne pas aimer le monde, leur représentant que l'amour des plaisirs et de la gloire ne peut en aucune façon subsister avec l'amour de DIEU et que le monde passe et sa convoitise, mais celui qui fait la volonté de DIEU demeure éternellement.

C'est à quoi les jeunes gens doivent faire une attention particulière afin d'éviter les tentations auxquelles leur âge les expose.

V. Les avertissements que St. Jean donne dans ce chapitre au sujet des faux docteurs, qui ne reconnaissent pas JÉSUS pour le fils de DIEU et pour le Messie, nous apprennent qu'on ne doit jamais écouter ceux qui enseignent des doctrines contraires à l'Évangile, que la foi en JÉSUS-CHRIST est d'une absolue nécessité pour le salut et que l'on n'est pas en danger de tomber dans l'erreur dès qu'on a l'onction du Saint-Esprit et que l'on suit invariablement la doctrine qui a été enseignée dès le commencement par JÉSUS-CHRIST et par les apôtres et qui est contenue dans l'Évangile. Mais St. Jean nous avertit en même temps que la foi en JÉSUS-CHRIST nous appelle à vivre saintement et justement, en sorte que quand il paraîtra, nous ayons une pleine confiance et que nous ne soyons pas confus de sa présence à sa venue.

CHAPITRE III.

Dans ce chapitre, St. Jean parle en I. premier lieu de l'amour que DIEU nous a témoigné en nous adoptant pour ses enfants et de la gloire qui nous est réservée.

II. Il dit, en second lieu, Que l'espérance de cette gloire nous oblige à une vie pure et que le but de la venue de JÉSUS-CHRIST a été de retirer les hommes du péché et de les rendre justes et saints.

III. Il parle en particulier de l'amour du prochain, il montre combien cette vertu est nécessaire, quelle en est la nature, quels en sont les effets et il dit que le plus sûr moyen d'obtenir la paix de la conscience et d'être rempli d'assurance devant DIEU est de nous aimer sincèrement les uns les autres.

1 Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de DIEU. C'est pour cela que le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu.

2 Mes bien-aimés, nous sommes dès à présent enfants de DIEU, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; mais nous savons que quand il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

3 Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie soi-même, comme lui aussi est pur.

4 Quiconque pèche transgresse la loi ; car le péché est une transgression de la loi.

5 Or, vous savez que JÉSUS-CHRIST a paru pour ôter nos péchés, et qu'il n'y a point de péché en lui.

6 Quiconque demeure en lui, ne pèche point ; quiconque pèche ne l'a point vu, ni ne l'a point connu.

7 Mes petits-enfants, que personne ne vous séduise ; celui qui fait ce qui est juste, est juste comme lui aussi est juste.

8 Celui qui fait le péché, est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Or, le Fils de DIEU a paru pour détruire les œuvres du diable.

9 Quiconque est né de DIEU, ne fait point le péché, parce que la semence de DIEU demeure en lui ; et il ne peut

pécher, parce qu'il est né de DIEU.

10 C'est à ceci que l'on reconnaît les enfants de DIEU, et les enfants du diable ; quiconque ne fait pas ce qui est juste, et n'aime pas son frère, n'est point de DIEU.

11 Car c'est ici ce que vous avez ouï annoncer dès le commencement : que nous nous aimions les uns les autres.

12 Ne faisons point comme Caïn, qui était du malin, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes.

13 Mes frères, ne vous étonnez point si le monde vous hait.

14 Quand nous aimons nos frères, nous connaissons par-là que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime pas son frère, demeure dans la mort.

15 Quiconque hait son frère est meurtrier ; et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui.

16 Nous avons connu ce que c'est que la charité, en ce que JÉSUS-CHRIST a mis sa vie pour nous ; nous devons donc aussi mettre notre vie pour nos frères.

17 Or, celui qui aura des biens de ce monde, et qui, voyant son frère dans le besoin, lui fermera ses entrailles, comment l'amour de DIEU demeure-t-il en lui ?

18 Mes petits-enfants, n'aimons pas seulement de paroles et de la langue, mais aimons en effet et en vérité.

19 Car c'est à cela que nous connaissons que nous sommes de la vérité, et c'est par là que nous assurerons nos cœurs devant lui.

20 Que si notre cœur nous condamne, DIEU est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses.

21 Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons une grande confiance devant DIEU.

22 Et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous faisons ce qui lui est agréable.

23 Et voici son commandement : que nous croyions au nom de JÉSUS-CHRIST son Fils, et que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24 Celui qui garde ses commandements, demeure en DIEU, et DIEU demeure en lui ; et nous connaissons qu'il demeure en nous par l'esprit qu'il nous a donné.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre, qui est l'un des plus instructifs du Nouveau Testament, nous engage

I. À célébrer la charité infinie de DIEU notre Père qui a bien voulu nous adopter pour être ses enfants et à bien considérer les avantages de notre adoption et la gloire dont les enfants de DIEU seront couronnés à la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

II. L'Apôtre nous enseigne que ceux qui ont de si glorieuses espérances se purifient eux-mêmes. Il ajoute que le dessein pour lequel JÉSUS-CHRIST est venu au monde a été d'abolir le péché, que celui qui est un enfant de DIEU ne pèche point, c'est-à-dire qu'il ne vit pas dans l'habitude du péché et qu'il ne s'y adonne pas, mais que celui qui pèche est un enfant du diable et que c'est là la marque à laquelle on discerne les enfants de DIEU d'avec les enfants du démon. C'est ce que St. Jean déclare de la manière la plus formelle et la plus expresse, avertissant très sérieusement qu'on ne doit point s'abuser là-dessus.

III. Entre les devoirs du christianisme, St. Jean insiste particulièrement sur la charité, disant que l'amour du prochain est le vrai caractère des chrétiens, mais que ceux en qui cet amour ne se trouve point et qui ont de la haine pour leurs frères sont des meurtriers semblables à Caïn et qu'ils demeurent dans la condamnation et dans la mort.

IV St. Jean nous instruit sur la nature et sur les effets de la vraie charité, il nous avertit qu'elle ne doit pas seulement consister en paroles, mais qu'il faut qu'elle soit sincère et cordiale, qu'elle paraisse par les effets et qu'elle nous porte à assister nos frères et même, si cela était nécessaire, à donner notre vie pour eux et pour leur salut, comme JÉSUS-CHRIST a donné la sienne pour nous.

Enfin, l'apôtre nous apprend que ce sera en s'acquittant de ces devoirs que chacun de nous pourra reconnaître qu'il est dans la vérité et dans l'amour de DIEU et que c'est aussi là le moyen d'avoir la paix de la conscience et une ferme assurance d'obtenir de lui tout ce qui nous lui demanderons.

CHAPITRE IV

St. Jean avertit les chrétiens de ne pas croire à toutes sortes de doctrines, mais de les examiner pour savoir si elles viennent de DIEU ou non et il leur donne deux règles pour le reconnaître.

L'une, que ceux qui ne confessent pas que JÉSUS-CHRIST fût venu en chair et fût le Messie doivent être rejetés comme des gens qui sont animés de l'esprit du monde et de l'erreur et non de l'esprit de vérité,

L'autre, que la religion consiste dans la charité, ce que l'apôtre fait voir en représentant la grandeur de l'amour que DIEU nous a témoigné, en nous donnant son Fils, d'où il conclut que ceux qui ne sont pas animés d'un esprit de charité n'aiment pas DIEU et ne lui appartiennent point et que par conséquent ils ne doivent point être écoutés.

- 1 Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de DIEU ; car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde.
- 2 Reconnaissez l'esprit de DIEU à ceci : tout esprit qui confesse JÉSUS-CHRIST venu en chair, est de DIEU ;
- 3 mais tout esprit qui ne confesse pas JÉSUS-CHRIST venu en chair, n'est point de DIEU, et c'est là l'esprit de l'Antéchrist dont vous avez ouï dire qu'il viendra, et qui dès à présent est dans le monde.
- 4 Mes petits-enfants, vous êtes de DIEU, et vous les avez vaincus, parce que celui qui est en vous est plus puissant que celui qui est dans le monde.
- 5 Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent comme étant du monde, et le monde les écoute.
- 6 Nous sommes de DIEU ; celui qui connaît DIEU, nous écoute ; celui qui n'est point de DIEU, ne nous écoute point ; c'est par là que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur.
- 7 Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car la charité vient de DIEU, et quiconque aime les autres, est né de DIEU et il connaît DIEU.
- 8 Celui qui ne les aime point, n'a point connu DIEU ; car DIEU est amour.
- 9 L'amour de DIEU envers nous a paru en ceci, c'est que DIEU a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous ayons la vie par lui.
- 10 C'est en ceci que consiste cet amour, que ce n'est pas nous qui avons aimé DIEU les premiers, mais que c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils pour faire la propitiation de nos péchés.
- 11 Mes bien-aimés, si DIEU nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.
- 12 Personne ne vit jamais DIEU ; si nous nous aimons les uns les autres, DIEU demeure en nous, et son amour est accompli en nous.
- 13 A ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et qu'il demeure en nous, c'est qu'il nous a fait part de son Esprit.
- 14 Et nous l'avons vu, et nous rendons témoignage que le Père a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde.
- 15 Quiconque confessera que JÉSUS est le Fils de DIEU, DIEU demeure en lui, et lui demeure en DIEU.
- 16 Et nous avons connu l'amour que DIEU a pour nous, et nous l'avons cru. DIEU est charité ; et celui qui demeure dans la charité, demeure en DIEU, et DIEU demeure en lui.
- 17 C'est en cela que la charité est accomplie en nous, afin que nous ayons de la confiance au jour du jugement ; que nous soyons dans ce monde tels qu'il est lui-même.
- 18 Il n'y a point de crainte dans la charité, mais la parfaite charité bannit la crainte ; car la crainte est accompagnée de peine, et celui qui craint n'est pas parfait dans la charité.
- 19 Nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier.
- 20 Si quelqu'un dit : J'aime DIEU, et qu'il haisse son frère, il est menteur ; car celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment peut-il aimer DIEU qu'il ne voit pas ?
- 21 Et nous avons reçu ce commandement de lui : Que celui qui aime DIEU, aime aussi son frère.

RÉFLEXIONS

Les chrétiens doivent apprendre d'ici :

I. À ne pas recevoir toutes sortes de doctrines puisqu'il y a toujours eu plusieurs imposteurs dans le monde, mais à examiner les doctrines pour savoir si elles viennent de DIEU ou non. C'est là le droit de tous les fidèles et c'est aussi leur devoir ;

II. Que c'est une vérité fondamentale dans la religion de croire que JÉSUS est le CHRIST et le fils de DIEU et qu'il s'est fait homme pour nous sauver. ;

III. Que la charité est l'abrégé et l'essence de la religion et la principale marque du christianisme. C'est ce que St. Jean répète plusieurs fois et ce qu'il fonde sur ce que DIEU n'est qu'amour et sur la grande charité qu'il a fait paraître envers les hommes en envoyant son fils pour leur donner la vie. Tout cela doit nous convaincre que l'amour du prochain est un devoir tout à fait nécessaire et que ceux qui en sont destitués ne connaissent point DIEU comme il faut le connaître et ne lui appartiennent en aucune façon. C'est la déclaration que St. Jean fait à diverses fois et c'est ce que marquent surtout ces paroles :

Celui qui dit qu'il aime DIEU et qu'il hait son frère est menteur.

Cela nous montre aussi que, pour produire en nous cet amour du prochain, il faut méditer sur la nature et sur les perfections de DIEU, qui est la charité même, et sur l'amour qu'il nous a marqué en donnant son fils pour faire la propitiation de nos péchés. Puisque DIEU nous a ainsi aimé le premier, nous devons l'aimer ardemment et nous aimer les uns les autres et ce sera en nous affermissant de plus en plus dans cet amour de DIEU et du prochain que nous porterons l'image de notre père Céleste, que nous jouirons d'une grande paix et que nous pourrons avoir de l'assurance au jour du jugement et à la venue de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE V

St. Jean continue à montrer que l'on reconnaît les vrais enfants de DIEU à la pureté de la foi, à la charité et à l'obéissance qu'ils rendent à ses commandements.

II. Il enseigne que la vérité de l'Évangile a été confirmée du Ciel par le témoignage du Père, du Fils et du Saint-Esprit et sur la terre par l'Esprit, par l'eau et par le sang. D'où il conclut que la doctrine de l'Évangile et les promesses de la vie éternelle qui nous y sont faites en JÉSUS-CHRIST doivent être reçues avec une pleine certitude de foi.

III. St. Jean dit que ceux qui avaient cette foi étaient assurés d'obtenir de DIEU tout ce qu'ils lui demanderaient selon sa volonté et même la guérison et la vie de leurs frères, à moins que ceux pour qui l'on prierait n'eussent commis de certains péchés que DIEU voulait punir par la mort temporelle. IV. Il finit cette épître en exhortant les fidèles à se conserver purs, à demeurer fermes dans la foi et à fuir l'idolâtrie et tout ce qui aurait pu les y entraîner.

1 Quiconque croit que JÉSUS est le CHRIST, est né de DIEU ; et quiconque aime DIEU qui l'a engendré, aime aussi celui qui est né de lui.

2 Nous connaissons à ceci que nous aimons les enfants de DIEU, lorsque nous aimons DIEU, et que nous gardons ses commandements.

3 Car c'est en ceci que consiste l'amour de DIEU, que nous gardions ses commandements ; et ses commandements ne sont pas pénibles.

4 Car tout ce qui est né de DIEU, est victorieux du monde, et la victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi.

5 Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que JÉSUS est le Fils de DIEU ?

6 C'est ce même JÉSUS le CHRIST, qui est venu avec l'eau et avec le sang ; non-seulement avec l'eau, mais avec l'eau et avec le sang ; et c'est l'Esprit qui en rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité.

7 Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, la Parole, et le Saint-Esprit, et ces trois-là sont un.

8 Il y en a aussi trois qui rendent témoignage sur la terre ; savoir, l'Esprit, l'eau et le sang ; et ces trois-là se rapportent à un.

9 Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de DIEU est d'un plus grand poids ; et c'est là le témoignage que DIEU a rendu de son Fils.

10 Celui qui croit au Fils de DIEU, a le témoignage de DIEU en soi-même ; celui qui ne croit point à DIEU, le fait menteur, car il n'a pas cru au témoignage que DIEU a rendu de son Fils.

11 Et voici quel est ce témoignage, c'est que DIEU nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est dans son Fils.

12 Qui a le Fils, a la vie ; qui n'a point le Fils de DIEU, n'a point la vie.

13 Je vous ai écrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de DIEU, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, et que vous croyiez au nom du Fils de DIEU.

14 Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous exauce.

15 Et si nous savons qu'il nous exauce, quelque chose que nous lui demandions, nous le savons, parce que nous avons obtenu ce que nous lui avons demandé.

16 Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui n'aille point à la mort, qu'il prie, et DIEU donnera la vie à cette personne, savoir, à ceux qui ne commettent pas des péchés qui aillent à la mort. Il y a un péché qui va à la mort ; je ne dis pas de prier pour ce péché-là.

17 Toute iniquité est péché ; mais il y a tel péché qui ne va point à la mort.

18 Nous savons que quiconque est né de DIEU, ne pèche point ; mais celui qui est né de DIEU, se conserve soi-même, et le malin ne le touche point.

19 Nous savons que nous sommes de DIEU, et que tout le monde est plongé dans le mal.

20 Nous savons aussi que le Fils de DIEU est venu, et il nous a donné l'intelligence pour connaître le vrai DIEU ; et nous sommes en ce vrai DIEU par son Fils JÉSUS-CHRIST. C'est lui qui est le vrai DIEU et la vie éternelle.

21 Mes petits-enfants, gardez-vous des idoles. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre, de même que les précédents, nous apprend :

I. Qu'il n'y a de vrais enfants de DIEU que ceux qui croient en son fils, qui aiment sincèrement leur prochain et qui gardent ses commandements.

II. Que l'observation des commandements de DIEU n'est point une chose difficile, ni pénible et qu'au contraire, par le moyen de l'amour de DIEU et de la foi, on peut aisément vaincre le monde et ses tentations.

III. Que puisque la divinité de l'Évangile a été confirmée d'une manière si authentique dans le Ciel et sur la terre, nous n'aurons aucune excuse si nous ne recevons pas cette doctrine comme céleste et divine et si nous n'en observons pas les devoirs.

IV. Que ceux qui font la volonté de DIEU sont assurés d'être exaucés de lui et que leurs prières ont beaucoup d'efficacité, à moins qu'ils ne lui demandassent certaines grâces temporelles qu'il ne trouverait pas à propos de leur accorder. C'est là un avantage très précieux et qui doit nous inciter fortement à l'obéissance et à l'amour de DIEU.

St. Jean nous a appris que ceux qui sont des enfants de DIEU ne pèchent point, c'est-à-dire qu'ils ne pèchent pas comme les méchants et que le péché ne règne point en eux. Il ajoute que le malin n'a pas de pouvoir sur eux et que, sachant qu'ils sont de DIEU et que le reste du monde est engagé sous la puissance du malin et dans la corruption, ils se conservent purs eux-mêmes.

C'est là le devoir et le caractère des chrétiens et de tous les vrais enfants de DIEU et c'est aussi le seul moyen d'avoir une communion salutaire avec DIEU notre Père, par son fils JÉSUS-CHRIST, auxquels la gloire doit être rendue éternellement, amen.

SECONDE EPI TRE CATHOLIQUE DE

SAINT. JEAN

APÔTRE

ARGUMENT

St. Jean écrit cette lettre à une dame chrétienne et à l'église qui était dans sa maison, il l'exhorte à persévérer dans la vérité et dans la charité, à éviter les faux docteurs et à n'avoir aucun commerce avec eux.

1 L'ancien, à la dame Éluë et à ses enfants, que j'aime véritablement ; et ce n'est pas moi seul qui les aime, mais aussi tous ceux qui ont connu la vérité ;

2 et cela, à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous éternellement.

3 La grâce, la miséricorde et la paix vous soient données avec la vérité et la charité, de la part de DIEU le Père, et de la part du Seigneur JÉSUS-CHRIST, le Fils du Père.

4 J'ai été fort réjoui de ce que j'ai trouvé quelques-uns de tes enfants qui marchent dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5 Et maintenant, madame, je te prie, non pour te prescrire un commandement nouveau, mais celui que nous avons reçu dès le commencement, c'est que nous nous aimions les uns les autres.

6 Et la charité consiste en ceci, c'est que nous marchions selon ses commandements ; et c'est là le commandement que vous avez ouï dès le commencement, afin que vous y marchiez.

7 Car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde, qui ne confessent point JÉSUS-CHRIST qui est venu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antéchrist.

8 Prenez garde à vous, afin que nous ne perdions pas le fruit de notre travail, mais que nous en recevions une pleine récompense.

9 Quiconque s'écarte de la doctrine de Christ, et n'y persévère pas, n'a point DIEU. Celui qui persévère dans la doctrine de Christ, a le Père et le Fils.

10 Si quelqu'un vient à vous, et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point.

11 Car celui qui le salue, participe à ses mauvaises œuvres.

12 Quoique j'eusse plusieurs choses à vous dire, je n'ai pas voulu le faire avec le papier et l'encre ; mais j'espère de vous aller voir, et de vous entretenir de bouche, afin que notre joie soit parfaite.

13 Les enfants de ta sœur éluë ta saluent. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a à remarquer dans cette épître, c'est premièrement le zèle et la piété de cette dame à qui St. Jean écrit. C'est là un exemple qui regarde principalement les femmes chrétiennes et qui leur apprend à s'attacher à la piété et à la faire régner dans leurs familles comme faisait cette dame à laquelle l'apôtre rend un témoignage si avantageux.

II. Nous voyons ici que tous ceux qui ont connu la vérité et qui l'aiment sincèrement s'aiment aussi cordialement les uns les autres et qu'ils joignent à cette connaissance de la vérité l'obéissance aux commandements de DIEU et à la pratique de la charité.

III. St. Jean nous enseigne que ce n'est pas assez d'avoir bien commencé et d'être entré dans le chemin de la piété, mais qu'il faut y persévérer jusqu'à la fin en sorte qu'on ne perde pas le fruit de ce qu'on a fait, mais qu'on en reçoive une pleine récompense. La dernière instruction marque ce que l'on doit faire à l'égard de ceux qui enseignent de fausses doctrines et qui ont des sentiments qui tendent au libertinage, c'est de ne les pas recevoir comme des frères, d'éviter leur commerce et leur fréquentation et de se séparer d'eux aussi bien que de tous ceux qui ne vivent pas selon les commandements de l'Évangile.

TROISIÈME ÉPÎTRE CATHOLIQUE DE

SAINT. JEAN

APÔTRE

ARGUMENT

Cette lettre s'adresse à un chrétien nommé Gaïus. St. Jean loue le zèle que ce digne serviteur de DIEU avait pour la vérité et sa grande charité envers les fidèles. Il lui recommande quelques personnes qui avaient besoin de secours, il se plaint d'un certain homme nommé Diotrèphe, qui était apparemment évêque, et il rend un témoignage avantageux à Démétrius.

1 L'ancien, à Gaïus mon bien-aimé, que j'aime dans la vérité.

2 Mon très cher, je souhaite que tu te portes bien, et que tu sois à tous égards en aussi bon état que tu l'es à l'égard de ton âme.

3 Car j'ai eu bien de la joie du témoignage que nos frères, qui sont arrivés ici, ont rendu à ta fidélité, et à la manière dont tu marches dans la vérité.

4 Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité.

5 Mon très cher, tu agis fidèlement dans tout ce que tu fais à l'égard des frères, et à l'égard des étrangers ;

6 qui ont rendu témoignage à ta charité en présence de l'Eglise ; tu feras bien de les faire conduire et assister dans leur voyage, d'une manière digne de DIEU.

7 Car ils se sont mis en chemin pour son nom, sans rien prendre des Gentils.

8 Nous devons donc recevoir de telles personnes, afin d'aider à l'avancement de la vérité.

9 J'ai écrit à l'Eglise, mais Diotrèphe, qui aime à être le premier parmi eux, ne nous reçoit point.

10 C'est pourquoi, si je vais chez vous, je le ferai souvenir de ce qu'il fait, en tenant des discours contre nous ; et ne se contentant pas de cela, non-seulement il ne reçoit pas lui-même les frères, mais il empêche ceux qui voudraient les recevoir, et les chasse de l'Eglise.

11 Mon très-cher, n'imité pas ce qui est mauvais, mais imite ce qui est bon. Celui qui fait le bien, est de DIEU ; mais celui qui fait le mal n'a point vu DIEU.

12 Tous rendent un bon témoignage à Démétrius, et la vérité elle-même le lui rend ; nous le lui rendons aussi, et vous savez que notre témoignage est véritable.

13 J'avais plusieurs choses à te dire, mais je ne veux pas le faire avec la plume et l'encre ;

14 car j'espère de te voir bientôt, et nous parlerons bouche à bouche.

15 La paix soit avec toi. Les amis te saluent. Salue les amis, chacun en particulier.

RÉFLEXIONS

On découvre dans cette épître :

I. Le tendre amour que St. Jean avait pour Gaïus à cause de sa piété et de sa charité et la grande joie qu'il ressentait de le voir dans un si bon état. Cela nous apprend que nous devons aimer et estimer surtout les gens craignant DIEU et qu'il n'y a point de plus grande joie, ni de plus douce consolation pour les vrais ministres du Seigneur, que de savoir que ceux qu'ils regardent comme leurs enfants marchent dans la vérité et dans la piété.

II. Les louanges que St. Jean donne à Gaïus, qui recevait les fidèles et les étrangers avec tant de cordialité et dont la charité était d'une si bonne odeur dans l'église, nous montre que c'est une vertu très agréable à DIEU et aux hommes que de faire du bien aux membres de l'église et particulièrement à ceux qui sont fugitifs et persécutés pour l'Évangile.

III. Ce qui est dit ici de Diotrèphe, qui voulait être le premier et qui osait même résister à St. Jean, fait voir qu'il arrive de grands maux dans l'église quand il se trouve des personnes qui refusent de se soumettre à l'ordre et surtout des pasteurs ambitieux et qui veulent dominer, comme au contraire les églises ne peuvent manquer d'être édifiées quand elles ont des ministres humbles et pieux et auxquels tout le monde rend un bon témoignage, tel qu'était Démétrius.

IV. Nous avons un avertissement très important dans ces paroles de St. Jean : *Mon très cher, n'imité pas ce qui est mauvais, mais imite ce qui est bon : Celui qui fait le bien est de DIEU, mais celui qui fait le mal n'a pas vu DIEU.*

C'est là ce qui distingue les vrais chrétiens d'avec les chrétiens faux et menteurs et c'est par là que nous devons nous examiner nous-mêmes et régler toute notre conduite.

ÉPÎTRE DE

SAINT. JUDE

APÔTRE

ARGUMENT

Cette épître, de même que la seconde de St. Pierre, avec laquelle elle a beaucoup de conformité, a été écrite contre des séducteurs et des profanes qui s'étaient glissés dans l'église, qui y répandaient des erreurs damnables et qui avaient des mœurs licencieuses et déréglées.

L'apôtre St. Jude montre, par divers exemples, que DIEU n'épargnerait pas ces gens-là. Il fait le tableau de leur conduite et de leurs sentiments en disant que c'étaient des hommes charnels, adonnés à l'impureté et à toutes sortes d'infamies, ennemis des puissances et de l'ordre, rebelles, inquiets, superbes, vains dans leurs discours et intéressés.

Pour préserver les fidèles de la séduction de ces profanes, il les fait souvenir des prédictions des apôtres et il les exhorte à se conserver dans l'amour de DIEU par la foi et par la prière, à se garantir de tout ce qui pourrait les souiller et à retirer de l'erreur ceux qui y étaient engagés en employant la douceur envers les uns et une salubre rigueur envers les autres.

1 Jude, serviteur de JÉSUS-CHRIST, et frère de Jacques, à ceux qui sont appelés, qui sont sanctifiés en DIEU le Père, et conservés par JÉSUS-CHRIST.

2 La miséricorde, la paix et la charité vous soient multipliées.

3 Mes bien-aimés, comme j'ai fort à cœur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je me sens obligé de le faire, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été donnée une fois aux saints.

4 Car il s'est glissé parmi vous certaines personnes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps ; gens sans pitié, qui changent la grâce de notre DIEU en dissolution, et qui renoncent à DIEU, le seul Dominateur, et à JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur.

5 Or, je veux vous faire ressouvenir d'une chose que vous avez déjà apprise, c'est que le Seigneur ayant délivré son peuple du pays d'Egypte, détruisit ceux qui ne crurent pas ;

6 et qu'il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres, pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure.

7 Et comme Sodome et Gomorrhe, aussi bien que les villes voisines, qui s'étaient abandonnées aux mêmes impuretés, et à d'abominables débordements, ont été mises pour servir d'exemple, en souffrant la peine d'un feu éternel ;

8 ceux-ci de même, étant endormis, d'un côté, souillent leur corps ; et de l'autre, ils méprisent les puissances et parlent mal des dignités.

9 Toutefois, Michel l'archange, lorsqu'il contestait avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une sentence de malédiction ; mais il dit seulement : Que le Seigneur te reprenne.

10 Mais ceux-ci parlent mal de tout ce qu'ils ne connaissent pas ; et ils se corrompent en tout ce qu'ils savent naturellement, comme les bêtes destituées de raison.

11 Malheur à eux, parce qu'ils ont suivi la voie de Caïn ; et que, séduits par le gain, comme Balaam, ils se sont abandonnés à toutes sortes de dérèglements ; et qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.

12 Ce sont des taches dans vos repas de charité, lorsqu'ils mangent avec vous, se repaissant sans aucune retenue ; ce

sont des nuées sans eau, emportées çà et là par les vents ; ce sont des arbres pourris et sans fruit, deux fois morts et déracinés ;

13 ce sont des vagues furieuses de la mer, qui jettent l'écume de leurs impuretés ; ce sont des étoiles errantes, auxquelles l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité.

14 C'est d'eux qu'Enoch, le septième homme depuis Adam, a prophétisé, en disant :

15 Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints pour exercer le jugement contre tous les hommes, et pour convaincre tous les impies d'entre eux, de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui.

16 Ce sont des gens qui ne font que murmurer, qui se plaignent toujours, qui marchent suivant leurs convoitises, qui prononcent des paroles d'orgueil, et qui admirent, pour leur profit, les personnes qui ont de l'apparence.

17 Mais vous, mes bien-aimés, souvenez-vous des choses qui ont été dites ci-devant par les apôtres de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ;

18 qui vous disaient qu'il y aurait au dernier temps des moqueurs, qui marcheraient suivant leurs convoitises impies.

19 Ce sont des hommes qui se séparent eux-mêmes, ce sont des gens sensuels, et en qui il n'y a rien de spirituel.

20 Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice sur votre très sainte foi, et priant par le Saint-Esprit,

21 conservez-vous dans l'amour de DIEU, attendant la miséricorde de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, pour obtenir la vie éternelle.

22 Ayez pitié des uns, en usant de discernement ;

23 et sauvez les autres par la frayeur, comme les arrachant du feu, haïssant jusqu'au vêtement qui a été souillé par la chair.

24 Or, à celui qui peut vous préserver de toute chute et vous faire paraître sans tache et comblés de joie en sa glorieuse présence ;

25 A DIEU, seul sage et notre Sauveur, soit gloire et magnificence, force et puissance, maintenant et dans tous les siècles. Amen.

RÉFLEXIONS

Les avertissements que St. Jude donnait autrefois contre les profanes de son temps ne sont pas moins nécessaires aujourd'hui, puisqu'il y a un si grand nombre d'impies qui changent la religion en libertinage et qui font de la grâce de DIEU un prétexte de vivre dans la dissolution et dans l'impiété. Ainsi chacun doit être sur ses gardes contre ces gens-là.

La description que St. Jude fait de ces profanes nous apprend que c'est un caractère d'irréligion et d'impiété dans des personnes qui portent le nom de chrétiens, de vivre dans la souillure et dans l'impureté, de se rebeller contre les puissances supérieures et d'en parler mal, d'être animés d'un esprit de vanité, d'indépendance et d'orgueil et de faire servir la religion au gain de l'intérêt. L'apôtre veut, non seulement qu'on évite les sentiments de ces gens-là, mais même qu'on fuie leur commerce.

III. L'exemple de la punition que DIEU fit autrefois des anges qui péchèrent et des habitants de Sodome et de Gomorrhe, lesquels s'étaient débordés à toutes sortes d'infamies et l'ancienne prophétie d'Énoch, que St. Jude rapporte, prouvent que la vengeance divine poursuit les impies et les libertins et que, s'ils en sont à couvert dans cette vie, ils ne le seront pas en l'autre.

IV. St. Jude nous enseigne que le moyen de n'être pas séduit par les profanes, c'est de se souvenir que JÉSUS-CHRIST et les apôtres nous ont avertis qu'il y en aurait plusieurs dans les derniers jours, de lire et de méditer les livres sacrés et de joindre à cette lecture la prière et la vigilance comme St. Jude nous y exhorte par ces belles paroles : *Mais vous, mes très chers frères, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi et priant par le Saint-Esprit, conservez-vous dans l'amour de DIEU, attendant la miséricorde de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST pour obtenir la vie éternelle.*

V. Enfin, l'apôtre nous a appris que ce n'est pas assez de nous garantir nous-mêmes des égarements des impies, mais que la charité veut que nous tâchions d'en retirer ceux qui y sont engagés, nous servant pour cela, soit de la douceur, soit de la rigueur et de toutes les voies que la prudence et le zèle peuvent inspirer.

APOCALYPSE

OU

REVELATION

DE SAINT JEAN

LE THÉOLOGIE

ARGUMENT

Ce livre est appelé Apocalypse, c'est-à-dire révélation parce qu'il contient les révélations que DIEU adressa à Saint Jean dans l'île de Patmos où il avait été relégué par l'empereur Domitien.

Les trois premiers chapitres regardent les principales églises de l'Asie mineure et les suivants marquent ce qui devait arriver dans l'église jusqu'à la fin du monde.

Il y a dans ce livre des chapitres qui sont assez clairs, mais il y a des visions et des prophéties qui ont de l'obscurité et qu'on explique différemment, sur lesquelles aussi on ne fera point de réflexions particulières.

CHAPITRE I.

Saint Jean parle de l'utilité des prophéties qui sont contenues dans ce livre. Il souhaite la grâce de DIEU aux sept églises d'Asie et il prédit la venue de JÉSUS-CHRIST.

Ensuite il rapporte une apparition magnifique dans laquelle notre Seigneur se fit voir à lui et lui ordonne d'écrire de sa part aux sept églises d'Asie.

1 La révélation de JÉSUS-CHRIST, qu'il a reçue de DIEU pour faire connaître à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a déclarées et envoyées par son ange à Jean son serviteur ;

2 lequel a annoncé la parole de DIEU et le témoignage de JÉSUS-CHRIST, et tout ce qu'il a vu.

3 Heureux celui qui lit, et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites ; car le temps est proche.

4 Jean, aux sept Eglises qui sont en Asie. La grâce et la paix vous soient données par celui QUI EST, et QUI ÉTAIT, et QUI SERA, et par les sept esprits qui sont devant son trône ;

5 et par JÉSUS-CHRIST, qui est le fidèle témoin, le premier-né d'entre les morts, et le Prince des rois de la terre.

6 A ce JÉSUS qui nous a aimés et qui nous a lavés de nos péchés par son sang, et qui nous a faits rois et sacrificateurs de DIEU son Père ; à lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles. Amen.

7 Le voici qui vient sur les nuées, et tout œil le verra, et ceux mêmes qui l'ont percé ; et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Oui, Amen.

8 Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur, QUI EST, et QUI ÉTAIT, et QUI SERA, le Tout-Puissant.

9 Moi Jean, qui suis votre frère et qui ai part avec vous à l'affliction et au règne, et à la patience de JÉSUS-CHRIST, j'étais dans l'île appelée Patmos, pour la parole de DIEU, et pour le témoignage de JÉSUS-CHRIST ;

10 et je fus ravi en esprit, un jour de dimanche, et j'entendis derrière moi une voix éclatante, comme le son d'une trompette,

11 qui disait : Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier ; écris dans un livre ce que tu vois et l'envoie aux sept Eglises qui sont en Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée.

12 Alors je me tournai pour voir d'où venait la voix qui me parlait ; et m'étant tourné, je vis sept chandeliers d'or ;

13 et au milieu des sept chandeliers quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint sur la poitrine d'une ceinture d'or.

14 Sa tête et ses cheveux étaient blancs, comme de la laine blanche et comme la neige, et ses yeux étaient comme une flamme de feu.

15 Ses pieds étaient semblables à l'airain le plus fin qui serait dans une fournaise ardente, et sa voix était comme le bruit des grosses eaux.

16 Il avait dans sa main droite sept étoiles ; une épée aiguë à deux tranchants sortait de sa bouche, et son visage resplendissait comme le soleil, quand il luit dans sa force.

17 Dès que je l'eus vu, je tombai à ses pieds comme mort, mais il mit sa main droite sur moi, et me dit : Ne crains point : je suis le premier et le dernier ;

18 je suis vivant ; j'ai été mort, mais maintenant je suis vivant aux siècles des siècles, Amen ; et je tiens les clefs de l'enfer et de la mort.

19 Ecris les choses que tu as vues, celles qui sont et celles qui doivent arriver à l'avenir.

20 Voici le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges des sept Eglises ; et les sept chandeliers que tu as vus, sont les sept Eglises.

RÉFLEXIONS

L'entrée de ce chapitre et de ce livre nous enseigne que la lecture et la méditation de l'Apocalypse est fort utile. Ainsi nous devons faire un bon usage des choses qu'il contient et quoi qu'on y trouve des prophéties difficiles à entendre, il y a d'autres endroits dont le sens est clair et qui sont très instructifs.

II. Les vœux et les actions de grâce par où St. Jean commence expriment les sentiments que doivent avoir tous les vrais fidèles, c'est de demander la grâce et la paix de DIEU pour eux et pour toutes les églises et de rendre d'ardentes et de continuelles actions de grâces, à *JÉSUS-CHRIST qui nous a aimés, qui nous a lavés de nos péchés en son sang et qui nous a fait rois et sacrificateurs de DIEU son Père.* III. La prédiction que Saint Jean fait de la venue de JÉSUS-CHRIST nous montre que, comme le but de ce livre de l'Apocalypse est d'avertir les hommes de cette venue qui doit être si consolante pour les fidèles et si terrible pour les méchants, nous devons aussi penser sans cesse à ce glorieux avènement de notre Sauveur.

IV. Cette apparition magnifique de JÉSUS-CHRIST qui est ici rapportée nous met principalement devant les yeux la majesté de JÉSUS-CHRIST et le soin qu'il a de son église. C'est ce que marque la description qui est faite dans ce chapitre de la gloire dans laquelle notre Seigneur apparut à St. Jean et ce qui y est dit, que les sept chandeliers d'or au milieu desquels JÉSUS-CHRIST se tenait représentaient les sept églises d'Asie et que les sept étoiles qu'il avait dans sa main droite dénotaient les anges, c'est-à-dire, les évêques et les pasteurs de ces églises-là. Cette vision et l'explication que notre Seigneur en donna à Saint Jean montre que JÉSUS est au milieu de son église, qu'il la conduit, qu'il voit tout ce qui s'y passe et que c'est de sa part que les pasteurs y sont établis, ce qui doit être un grand motif, tant pour les pasteurs, que pour tous les chrétiens, à se confier en JÉSUS-CHRIST et à le servir avec fidélité, comme étant toujours sous les yeux de celui qui est le roi et le souverain pasteur de l'église et le juge de tous les hommes.

CHAPITRE II VERSETS 1 à 11.

Cette partie du chapitre second de l'Apocalypse contient deux épîtres que Saint Jean écrivit par l'ordre de JÉSUS-CHRIST. La première s'adresse à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de l'église d'Ephèse et à tout son troupeau. Notre Seigneur loue la foi de cette église, mais il lui reproche de s'être relâchée dans la charité et il la menace de lui ôter son chandelier, c'est-à-dire, de la priver de la prédication de l'Évangile. La seconde épître s'adresse à l'église de Smyrne. JÉSUS-CHRIST la loue aussi, il lui prédit qu'elle serait persécutée et il l'exhorte à la persévérance.

1 Ecris à l'ange de l'Eglise d'Ephèse : Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, et qui marche au milieu des sept chandeliers d'or :

2 Je connais tes œuvres, et ton travail et ta patience ; et je sais que tu ne peux souffrir les méchants, et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres, et qui ne le sont point ; que tu les as trouvés menteurs ;

3 que tu as souffert, que tu as eu de la patience, et que tu as travaillé pour mon nom, et que tu ne t'es point découragé.

4 Mais j'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as abandonné ta première charité.

5 C'est pourquoi, souviens-toi d'où tu es déchu, et te repens, et fais tes premières œuvres ; autrement je viendrai bientôt à toi et j'ôterai ton chandelier de sa place, si tu ne te repens.

6 Mais tu as ceci de bon, c'est que tu hais les actions des Nicolaïtes, lesquelles je hais aussi.

7 Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises : A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de

l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de DIEU.

8 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Smyrne : Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort, et qui a repris la vie :

9 Je connais tes œuvres, et ton affliction, et ta pauvreté (quoique tu sois riche), et les calomnies de ceux qui se disent Juifs, et qui ne le sont point, mais qui sont une synagogue de Satan.

10 Ne crains rien des choses que tu as à souffrir ; il arrivera que le diable en mettra quelques-uns d'entre vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez une affliction de dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

11 Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises. Celui qui vaincra, ne recevra aucun dommage de la seconde mort.

RÉFLEXIONS

Il faut faire d'abord sur les épîtres qui sont contenues dans ce chapitre et dans le suivant ces quatre réflexions :

I. Qu'elles commencent toutes par ces mots : *Je connais tes œuvres*, ce qui nous apprend que l'état de chaque église est parfaitement connu à notre Seigneur et qu'il voit tout ce qu'il y a de bien et de mal. II. Que JÉSUS-CHRIST répète dans toutes ces épîtres ces paroles : *que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises*.

Cet avertissement marque l'importance des choses que St. Jean a écrites dans ces épîtres par l'ordre de notre Seigneur et nous oblige à y faire une sérieuse attention ;

III. Qu'à la fin de chaque épître, notre Seigneur fait d'excellentes promesses à ceux qui auront vaincu, c'est-à-dire, à ceux qui auront surmonté les tentations et persévéré jusqu'à la fin dans la foi et dans l'obéissance. Ces promesses sont conçues en termes figurés et elles marquent les grâces précieuses que le Seigneur accorde à ses élus en cette vie et les biens qu'il leur réserve dans le Ciel.

Enfin, il faut savoir que les menaces que JÉSUS-CHRIST fait dans cette épître aux églises de l'Asie mineure furent exécutées dans la suite comme on le voit encore aujourd'hui par le triste état où sont réduites ces églises qui étaient autrefois si florissantes.

Dans les épîtres qui s'adressent à l'Éphèse et à celle de Smyrne, il faut observer :

I. Que JÉSUS-CHRIST loue ces deux églises de ce qu'elles ne souffraient pas les méchants, par où l'on voit que l'intention de JÉSUS-CHRIST est que l'on ôte de la communion de l'église les faux docteurs aussi bien que les vicieux et les gens sensuels tels qu'étaient les Nicolaïtes dont il est parlé dans la lettre à l'église d'Éphèse et qui commettaient toutes sortes d'impuretés ;

II. Les reproches et les menaces que JÉSUS-CHRIST fait à cette église en disant qu'elle avait abandonné sa première charité et qu'il lui ôterait son chandelier si elle ne se repentait marque bien clairement que DIEU retire sa protection des églises qui tombent dans le relâchement, principalement à l'égard de la charité et qu'il permet qu'elles soient persécutées et même détruites, comme cela arriva au bout de quelque temps à l'église d'Éphèse.

III. On voit dans l'épître à l'église de Smyrne que le Seigneur expose quelquefois les chrétiens à la persécution, mais que cela ne doit pas ébranler leur constance puisqu'il ne les abandonne pas dans ces épreuves et qu'outre cela, il a promis la couronne de vie à ceux qui lui sont fidèles jusqu'à la mort.

CHAPITRE II VERSETS 12 à 29.

Cette partie du chapitre II de l'Apocalypse contient deux épîtres que JÉSUS-CHRIST fit écrire, l'une à l'église de Pergame, l'autre à celle de Thyatire.

Il loue le zèle et la constance des fidèles de Pergame. Il les exhorte à ne pas souffrir ceux qui retenaient la doctrine de Balaam, et des Nicolaïtes. C'étaient de faux docteurs qui entraînaient les chrétiens dans l'impureté et dans l'idolâtrie, comme Balaam avait autrefois fait tomber les Israélites dans les mêmes crimes par le conseil qu'il donna au roi Balak. Il adresse les mêmes avertissements à l'église de Thyatire en parlant de la femme Jézabel, par où il désigne ces mêmes séducteurs qui ressemblaient à Jézabel la femme du roi Achab et peut-être quelque femme qui se disait prophétesse. Il menace ces imposteurs aussi bien que ceux qui les suivaient et il exhorte cette église à persévérer dans la pureté de la foi.

12 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Pergame : Voici ce que dit celui qui a l'épée aiguë à deux tranchants :

13 Je connais tes œuvres, et le lieu où tu habites, savoir, où Satan a son trône ; et que tu retiens mon nom, et que tu n'as point renoncé ma foi, non pas même lorsque Antipas, mon fidèle martyr, a été mis à mort parmi vous, où Satan habite.

14 Mais j'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu as là des gens qui tiennent la doctrine de Balaam, qui enseignait à Balak à mettre un scandale devant les enfants d'Israël, afin qu'ils mangeassent des choses sacrifiées aux

idoles, et qu'ils tombassent dans l'impureté.

15 Tu en as aussi qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes ; ce que je hais.

16 Repens-toi ; autrement je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17 Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises. A celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de la manne cachée ; et je lui donnerai un caillou blanc, sur lequel sera écrit un nouveau nom, que personne ne connaît que celui qui le reçoit.

18 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Thyatire : Voici ce que dit le Fils de DIEU, qui a les yeux comme une flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain le plus luisant :

19 Je connais tes œuvres, ta charité, les soins que tu as des pauvres, ta foi et ta patience ; et je sais que tes dernières œuvres surpassent les premières.

20 Mais j'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu souffres que la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, pour les engager dans la fornication, et leur faire manger des choses sacrifiées aux idoles.

21 Et je lui ai donné du temps, afin qu'elle se repentît de ses impudicités ; et elle ne s'est point repentie.

22 Voici, je vais la mettre au lit ; et ceux qui commettent adultère avec elle seront dans une grande affliction, s'ils ne se repentent de leurs actions.

23 Et je ferai mourir ses enfants ; et toutes les Eglises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs ; et je rendrai à chacun selon ses œuvres.

24 Mais je vous dis à vous et aux autres qui sont à Thyatire, à tous ceux qui ne retiennent pas cette doctrine, et qui n'ont point connu les profondeurs de Satan, comme on les appelle, que je ne mettrai point d'autre charge sur vous.

25 Mais retenez seulement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

26 Car à celui qui aura vaincu, et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations.

27 Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme les vaisseaux d'un potier, ainsi que j'en ai moi-même reçu le pouvoir de mon Père.

28 Et je lui donnerai l'étoile du matin.

29 Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

RÉFLEXIONS

Il y a quatre réflexions à faire sur ces deux épîtres.

I. JÉSUS-CHRIST loue les églises de Pergame et de Thyatire de leur fermeté dans les persécutions qui avait paru surtout dans le martyre d'Antipas, de leur charité, de leur foi et de ce que leurs dernières œuvres surpassaient les premières.

De là nous devons recueillir que ce qui fait la gloire des églises devant DIEU et devant les hommes, c'est la constance dans les afflictions, la persévérance dans la foi et les progrès dans la piété et dans les bonnes œuvres.

II. Cependant, notre Seigneur reprend ces églises-là de ce qu'elles souffraient ces faux prophètes qui enseignaient qu'il était permis de manger des choses sacrifiées aux idoles et qui, par leur doctrine et par leur exemple, engageaient les chrétiens dans l'impureté, dans la sensualité et dans l'idolâtrie.

Ces reproches que JÉSUS-CHRIST réitère plus d'une fois montrent que, lorsqu'on tolère dans l'église ceux qui corrompent la pureté de la foi et des mœurs par des doctrines pernicieuses et en particulier ceux qui vivent dans l'impureté ou qui y entraînent les autres, on fait une chose très désagréable à JÉSUS-CHRIST, contraire à ses intentions et qu'on s'attire son indignation et sa colère.

III. On remarque dans l'épître à l'église de Thyatire que DIEU faisait avertir les faux docteurs et ceux qui se joignaient à eux, qu'il leur donnait du temps pour se repentir, mais qu'il se disposait à les accabler de ses jugements et à les faire servir d'exemple s'ils ne profitaient pas de son support.

C'est ainsi que DIEU en use envers les plus grands pécheurs, il ne les détruit qu'après les avoir menacés et supportés.

IV. Notre Seigneur déclare expressément ici que, pendant qu'il jugera tous ceux qui se laisseront entraîner par l'erreur ou par le vice, il récompensera glorieusement ceux qui demeureront constants dans la foi et dans son obéissance. C'est ce que marquent ces paroles qui méritent toute notre attention : *Toutes les églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Celui qui vaincra et qui gardera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai le pouvoir de régner comme je l'ai reçu moi-même de mon père.*

CHAPITRE III.

Ce chapitre contient trois épîtres :

La première est adressée à l'église de Sardes. JÉSUS-CHRIST la censure fortement de ce qu'elle n'avait que le nom et les apparences du christianisme, il l'exhorte à la repentance, il la menace et il promet sa faveur à ceux de Sardes qui s'étaient conservés purs.

La seconde épître est écrite à l'église de Philadelphie. JÉSUS-CHRIST loue son zèle et sa fermeté et il lui fait des promesses particulières de sa protection.

La troisième est adressée à l'église de Laodicée. Notre Seigneur la reprend de sa tiédeur, de la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même, il l'exhorte à sortir de cet état si dangereux et à profiter de ses châtiments et des invitations de sa grâce.

1 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de DIEU, et les sept étoiles : Je connais tes œuvres ; tu as la réputation d'être vivant ; mais tu es mort.

2 Sois vigilant, et affermis le reste qui s'en va mourir ; car je n'ai point trouvé tes œuvres parfaites devant DIEU.

3 Souviens-toi donc de ce que tu as reçu, et de ce que tu as entendu, et le garde, et te repens. Que si tu ne veilles pas, je viendrai à toi comme un larron vient, et tu ne sauras point à quelle heure je viendrai à toi.

4 Toutefois, tu as aussi à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements, et qui marcheront avec moi en vêtements blancs, car ils en sont dignes.

5 Celui qui vaincra sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie ; mais je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

6 Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Philadelphie : Voici ce que dit le Saint, le Vérable, qui a la clef de David ; qui ouvre, et personne ne ferme ; et qui ferme, et personne n'ouvre :

8 Je connais tes œuvres ; voici, j'ai ouvert une porte devant toi, et personne ne la peut fermer ; parce que, quoique tu n'aies qu'un peu de force, tu as gardé ma parole, et tu n'as point renoncé mon nom.

9 Je vais amener ceux qui sont de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs, et qui ne le sont point, mais qui mentent ; je vais les faire venir, afin qu'ils se prosternent à tes pieds, et qu'ils connaissent que je t'aime.

10 Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit venir sur tout le monde, pour éprouver les habitants de la terre.

11 Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne.

12 Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon DIEU, et il n'en sortira jamais ; et j'écirai sur lui le nom de mon DIEU, et le nom de la cité de mon DIEU, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, venant de mon DIEU, et mon nouveau nom.

13 Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

14 Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la créature de DIEU :

15 Je connais tes œuvres ; tu n'es ni froid, ni bouillant. Plût à DIEU que tu fusses froid ou bouillant !

16 Ainsi, parce que tu es tiède et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te vomirai de ma bouche.

17 Car tu dis : Je suis riche, je me suis enrichi, je n'ai besoin de rien ; et tu ne connais pas que tu es malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu.

18 Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche ; et des vêtements blancs, afin que tu en sois vêtu, et que la honte de ta nudité ne paraisse point ; et de mettre un collyre sur tes yeux, afin que tu voies.

19 Je reprends et je châtie tous ceux que j'aime ; aie donc du zèle et te repens.

20 Voici, je me tiens à la porte, et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi.

21 Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi-même j'ai vaincu et suis assis avec mon Père sur son trône.

22 Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises.

RÉFLEXIONS

Nous avons dans l'église de Sardes, qui avait la réputation d'être vivante, mais qui était morte et en danger d'être accablée par les jugements de DIEU, une image de plusieurs églises chrétiennes qui n'ont que les apparences du christianisme et qui sont aussi menacées d'être privées de l'amour et de la protection de JÉSUS-CHRIST. Mais comme il y avait à Sardes quelques personnes qui ne s'étaient pas souillées avec les autres et que DIEU voulait épargner, nous devons croire que, dans la plus grande corruption, il y a aussi des élus qui ont conservé leur pureté et que DIEU distinguera glorieusement des méchants et des faux chrétiens, ce qui est bien consolant pour tous ceux qui aiment le Seigneur JÉSUS et qui marchent dans l'innocence au milieu de la dépravation du siècle.

Dans l'épître à l'église de Philadelphie, on doit remarquer que c'est celle de toutes les églises d'Asie que notre Seigneur loue le plus et qu'il lui promet, à cause de cela, de la distinguer et de la garantir des maux dont les autres étaient menacées. Ce fut aussi ce qui arriva. Cette église ayant été épargnée lorsque les autres furent détruites et ayant subsisté même jusqu'à nos jours dans un état assez heureux. C'est là un exemple bien exprès de la faveur et de la

protection de DIEU sur les églises où la piété règne.

L'épître de l'église de Laodicée doit être bien remarquée. Elle nous apprend

I. Que la tiédeur dans la piété est tout à fait odieuse au Seigneur, qu'il rejette les tièdes et les demi-chrétiens et qu'on ne peut lui plaire que par un zèle sincère et ardent ;

II. Que ceux qui, étant corrompus et relâchés, croient être dans un bon état sont dans l'état le plus dangereux et que pour en sortir ils doivent apprendre à se bien connaître, sentir vivement leurs misères et en chercher le remède dans la grâce et dans l'Évangile de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ;

III. Que DIEU, pour amener les pécheurs à cet état de repentance, les châtie par un effet de son amour et qu'il leur offre sa grâce avec beaucoup de patience et de bonté, comme il le marque par ces paroles :

I. Je me tiens à la porte et je frappe, si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi.

II. Nous devons être sensibles à ces invitations de notre charitable rédempteur et les recevoir avec empressement et avec reconnaissance afin que nous puissions jouir des salutaires effets de sa bienheureuse communion.

CHAPITRE IV.

St. Jean rapporte ici une vision dans laquelle DIEU lui apparut avec des marques de sa majesté et les louanges par lesquelles les saints et les anges, qui sont représentés par les vingt-quatre vieillards et par les quatre animaux ou les quatre vivants, célèbrent sa gloire en lui rendant grâce.

1 Après cela je regardai, et je vis une porte ouverte dans le ciel ; et la première voix que j'avais entendue comme celle d'une trompette, et qui parlait avec moi, me dit : Monte ici et je te ferai voir les choses qui doivent arriver dans la suite.

2 Et incontinent je fus ravi en esprit ; et voici, un trône était dressé dans le ciel, et quelqu'un était assis sur ce trône.

3 Celui qui y était assis paraissait semblable à une pierre de jaspe et de sardoine ; et le trône était environné d'un arc-en-ciel, qui paraissait comme une émeraude.

4 Autour de ce trône, il y avait vingt-quatre autres trônes ; et je vis sur ces trônes vingt-quatre vieillards assis, vêtus d'habilllements blancs, et qui avaient sur leurs têtes des couronnes d'or.

5 Et il sortait du trône des éclairs, des tonnerres et des voix ; il y avait sept lampes allumées devant le trône, qui sont les sept esprits de DIEU.

6 *Il y avait* aussi devant le trône une mer de verre semblable à du cristal, et au milieu du trône et autour du trône *il y avait quatre* animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7 Le premier animal ressemblait à un lion, le second ressemblait à un veau, le troisième avait le visage comme celui d'un homme ; et le quatrième ressemblait à un aigle qui vole.

8 Ces quatre animaux avaient chacun six ailes, et ils étaient pleins d'yeux tout à l'entour et au dedans ; et ils ne cessaient, jour et nuit, de dire : Saint, saint, saint est le Seigneur DIEU tout-puissant, QUI ETAIT, QUI EST, et QUI SERA.

9 Et quand ces animaux rendaient gloire et honneur et des actions de grâces à celui qui était assis sur le trône et qui vit aux siècles des siècles,

10 les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui était assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit aux siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11 Seigneur, tu es digne de recevoir la gloire, l'honneur, et la puissance ; car tu as créé toutes choses, et c'est par ta volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées.

RÉFLEXIONS

On doit remarquer dans la vision qui est ici rapportée, d'un côté la majesté et la toute puissance de DIEU et de l'autre la gloire dont les anges et les saints, qui assisteront continuellement devant lui, seront couronnés dans le Ciel.

Cela doit nous donner des sentiments de crainte et de révérence pour ce grand DIEU dont la gloire remplit le Ciel et la terre et nous inspirer le désir d'être un jour rendus participants de la félicité des fidèles glorifiés.

II. Comme il est dit ici que les saints qui étaient près du trône le louaient jour et nuit et se prosternaient, adorant celui qui vit éternellement, nous devons nous acquitter dès à présent de ce devoir qui sera l'occupation éternelle des bienheureux, louer DIEU et lui rendre continuellement nos hommages en disant : *Saint, saint, saint est le Seigneur DIEU tout puissant qui est, a été et qui sera ! Seigneur, tu es digne de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, car tu as créé toutes choses et c'est par ta volonté qu'elles subsistent.*

CHAPITRE V.

Ce chapitre contient :

I. La vision d'un livre scellé de sept sceaux qui ne put être ouvert que par le Lion de la tribu de Juda et l'Agneau, c'est-à-dire, par JÉSUS-CHRIST. II. Un cantique des saints à la louange de notre Seigneur

1 Puis je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux.

2 Je vis aussi un ange puissant, qui criait à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en délier les sceaux ?

3 Et il n'y avait personne, ni dans le ciel, ni sur la terre, qui pût ouvrir le livre, ni regarder dedans.

4 Et je pleurais beaucoup, parce qu'il ne s'était trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre, ni de le lire, ni de regarder dedans.

5 Et un des vieillards me dit : Ne pleure point ; voici, le lion, qui est issu de la tribu de Juda et de la race de David, a vaincu, pour ouvrir le livre et délier ses sept sceaux.

6 Je regardai donc, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un Agneau qui était là comme immolé ; il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de DIEU, envoyés par toute la terre.

7 Et il s'avança, et prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

8 Et quand il eut pris le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints.

9 Et ils chantaient un cantique nouveau, disant : Tu es digne de prendre le livre, et d'ouvrir ses sceaux ; car tu as été immolé, et tu nous as rachetés à DIEU par ton sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation ;

10 et tu nous as faits rois et sacrificateurs à notre DIEU ; et nous régnerons sur la terre.

11 Puis je regardai, et j'entendis la voix de plusieurs anges autour du trône et autour des animaux et des vieillards ; et leur nombre était de plusieurs millions.

12 Ils disaient à haute voix : L'Agneau qui a été immolé, est digne de recevoir la puissance, les richesses, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, et la louange.

13 J'entendis aussi toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, et dans la mer, et toutes les choses qui y sont, qui disaient : A celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, soit louange, honneur, gloire et force aux siècles des siècles.

14 Et les quatre animaux disaient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent et adorèrent celui qui vit aux siècles des siècles.

RÉFLEXIONS

Il est difficile de marquer au juste le sens de la vision qui est contenue dans ce chapitre et dans les suivants. Cependant, ce qui est dit ici : *que personne ne put ouvrir ce livre que notre Seigneur JÉSUS-CHRIST*, nous apprend que, comme c'est de lui que ces révélations qui furent adressées à St. Jean procèdent, c'est lui aussi qui en a une parfaite connaissance et qui en procurera l'accomplissement.

Ce qu'il y a à remarquer ici, après cela, c'est que les fidèles glorifiés loueront éternellement JÉSUS-CHRIST notre rédempteur de ce qu'il a été mis à mort et de ce qu'il nous a racheté par son sang. Nous devons dès maintenant nous acquitter de ce devoir en joignant nos actions de grâces à celles des milliers d'anges et de tous les esprits bienheureux et en disant avec eux : *L'agneau, qui a été immolé, est digne de recevoir la puissance, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et les louanges. À celui qui est assis sur le trône et à l'agneau soit la bénédiction, l'honneur, la gloire et la puissance aux siècles des siècles, amen !*

CHAPITRE VI.

C'est ici la suite de la vision du livre scellé de sept sceaux, laquelle est rapportée dans le chapitre précédent.

Ce que nous avons principalement à remarquer dans celui-ci, ce sont les plaintes des âmes des martyrs et ce qui leur fut répondu.

St. Jean y décrit ensuite les jugements de DIEU sur les méchants et le désespoir dont ils seront accablés lorsque DIEU viendra pour les punir.

1 Alors je vis que l'Agneau avait ouvert un des sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux qui disait d'une voix de tonnerre : Viens et vois.

2 Je regardai donc, et je vis un cheval blanc, et celui qui était monté dessus avait un arc, et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur, pour remporter la victoire.

3 Et lorsque l'Agneau eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui disait : Viens, et vois.

4 Et il sortit un autre cheval qui était roux ; et celui qui le montait reçut le pouvoir de bannir la paix de la terre, et de faire que les hommes se tuassent les uns les autres ; et on lui donna une grande épée.

- 5 Et quand l'Agneau eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal, qui disait : Viens et vois. Et je regardai, et il parut un cheval noir, et celui qui était monté dessus avait une balance à la main.
- 6 Et j'entendis une voix qui venait du milieu des quatre animaux, et qui disait : La mesure de froment vaudra un denier, et les trois mesures d'orge vaudront un denier ; mais ne gâte point ni l'huile ni le vin.
- 7 Et quand l'Agneau eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal, qui disait : Viens, et vois.
- 8 Et je regardai, et je vis paraître un cheval de couleur pâle ; et celui qui était monté dessus se nommait la Mort, et le sépulcre le suivait ; et le pouvoir leur fut donné sur la quatrième partie de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, et par les bêtes sauvages de la terre.
- 9 Et quand l'Agneau eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de DIEU et pour le témoignage qu'ils avaient soutenu.
- 10 Et elles criaient à haute voix et disaient : Jusqu'à quand, Seigneur, qui es saint et véritable, ne jugeras-tu point, et ne vengeras-tu point notre sang de ceux qui habitent sur la terre ?
- 11 Alors on leur donna à chacun des robes blanches, et on leur dit de demeurer encore un peu de temps en repos, jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui doivent être mis à mort comme eux, fût accompli.
- 12 Et je regardai, lorsque l'Agneau eut ouvert le sixième sceau ; et il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac fait de poil, et la lune devint comme du sang.
- 13 Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre, comme quand un figuier, agité par un grand vent, jette ça et là ses figues vertes.
- 14 Et le ciel se retira comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes, et toutes les îles, furent ébranlées de leurs places ;
- 15 et les rois de la terre, les grands du monde, les riches, les capitaines et les puissants, tous les esclaves, et toutes les personnes libres se cachèrent dans les cavernes, et dans les rochers des montagnes ;
- 16 et ils disaient aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de devant la colère de l'Agneau ;
- 17 car le grand jour de sa colère est venu, et qui pourra subsister ?

RÉFLEXIONS

Quoi que le sens de tout ce qui est dit dans ce chapitre ne soit pas bien connu, nous pouvons y faire utilement ces deux réflexions.

La première regarde les plaintes de ceux qui avaient souffert la mort pour JÉSUS-CHRIST et ce que le Seigneur leur fit répondre. Le but de cette vision était de consoler les fidèles persécutés et d'apprendre aux chrétiens qu'ils ne doivent pas trouver étrange si DIEU permettait que les saints fussent exposés à la persécution et que leur sang fût répandu et s'il n'en faisait pas d'abord la vengeance, que le Seigneur en usait ainsi pour de sages et de justes raisons et qu'il ne manquerait pas de leur faire justice lorsque le nombre de leurs frères serait accompli.

Cependant, ce qu'on lit ici nous apprend que les âmes des saints sont gardées par le Seigneur après leur mort et qu'elles jouissent du repos en attendant le jour de leur entière délivrance et de leur gloire.

La seconde partie de ce chapitre est un emblème de la fin du monde et du jugement dernier. On y voit surtout une vive description de la frayeur et du désespoir dont les persécuteurs des fidèles et tous les ennemis de DIEU seront saisis en ce jour-là, c'est ce qui est exprimé dans ces paroles : *Alors ils se cacheront dans les cavernes et dans les rochers et ils diront aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de devant la colère de l'agneau, car le grand jour de sa colère est venu et qui pourra subsister?*

C'est là une considération que nous devons faire souvent, elle est très propre à nous tenir dans une crainte salutaire et c'est par là aussi que nous pourrions éviter cette terrible condamnation et ce désespoir qui doit être un jour le partage des méchants.

CHAPITRE VII.

I. DIEU défend aux anges de sa colère de nuire à ses élus.

II. Saint Jean représente la félicité et le triomphe des saints et particulièrement de ceux qui ont souffert pour la vérité.

1 Après cela, je vis quatre anges, qui se tenaient aux quatre coins de la terre, et qui en retenaient les quatre vents, afin qu'aucun vent ne soufflât, ni sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2 Je vis ensuite un autre ange qui montait du côté de l'Orient, tenant le sceau du DIEU vivant, et il cria à haute voix aux quatre anges qui avaient reçu le pouvoir de nuire à la terre et à la mer ;

3 Et il leur dit : Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre DIEU.

4 Et j'entendis que le nombre de ceux qui avaient été marqués, était de cent quarante-quatre mille, marqués d'entre toutes les tribus des enfants d'Israël ;
 5 de la tribu de Juda, douze mille marqués ; de la tribu de Ruben, douze mille ; de la tribu de Gad, douze mille ;
 6 de la tribu d'Ascer, douze mille ; de la tribu de Nephthali, douze mille ; de la tribu de Manassé, douze mille ;
 7 De la tribu de Siméon, douze mille ; de la tribu de Lévi, douze mille ; de la tribu d'Issachar, douze mille ;
 8 De la tribu de Zabulon, douze mille ; de la tribu de Joseph, douze mille ; de la tribu de Benjamin, douze mille.
 9 Ensuite je regardai et je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue ; ils se tenaient devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ils avaient des palmes à la main ;
 10 et ils criaient à haute voix, et disaient : Le salut vient de notre DIEU, qui est assis sur le trône, et de l'Agneau ;
 11 et tous les anges se tenaient autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent devant le trône sur le visage, et ils adorèrent DIEU,
 12 en disant : Amen. Louange, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre DIEU, aux siècles des siècles. Amen.
 13 Alors un des vieillards prit la parole, et me dit : Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où sont-ils venus ?
 14 Et je lui dis : Seigneur, tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation, et qui ont lavé leurs robes, et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau.
 15 C'est pourquoi ils sont devant le trône de DIEU, et ils le servent jour et nuit dans son temple ; et celui qui est assis sur le trône, habitera avec eux.
 16 Ils n'auront plus faim, et ils n'auront plus soif ; et le soleil ne frappera plus sur eux, ni aucune chaleur.
 17 Car l'Agneau qui est au milieu du trône, les paîtra et les conduira aux sources d'eaux vives, et DIEU essuiera toute larme de leurs yeux.

RÉFLEXIONS

Bien que l'on ne sache pas certainement à quoi il faut rapporter les premiers versets de ce chapitre, on peut recueillir de l'ordre qui fût donné aux anges de ne faire aucun mal aux élus de DIEU qui seraient marqués de son sceau, que DIEU connaît tous ses fidèles serviteurs, qu'ils lui sont chers et qu'il les épargne lorsqu'il répand ses jugements sur les habitants de la terre, mais qu'il les mettra surtout à couvert de sa colère au dernier jour.

II. Ce chapitre représente d'une manière bien touchante le triomphe et la gloire des bienheureux et surtout des martyrs qui auront souffert pour JÉSUS-CHRIST, la joie dont ils seront comblés après leurs travaux et la félicité que DIEU leur réserve. St. Jean nous dit sur ce sujet : *Qu'ils seront jour et nuit devant le trône de DIEU, qu'ils le serviront toujours dans son temple, que DIEU habitera avec eux, qu'ils n'auront plus, ni faim, ni soif, que l'agneau les paîtra et les conduira aux sources d'eaux vives et que DIEU essuiera toutes les larmes de leurs yeux.*

Cette suprême et éternelle félicité n'est pas seulement destinées aux martyrs, DIEU la réserve à tous ceux qui se seront conservés purs en ce monde et qui l'auront glorifié par leur patience et par leur obéissance. Ainsi ces paroles de St. Jean doivent remplir tous les fidèles de consolation et de joie, produire en eux un ardent désir et une ferme attente de cette grande gloire et les animer de plus en plus à la piété et à l'amour de DIEU.

CHAPITRE VIII.

Le septième sceau étant ouvert, St. Jean voit sept anges à qui l'on donne des trompettes et un ange qui offrait à DIEU des parfums sur l'autel et qui jeta du feu sur la terre. Les quatre premiers anges sonnent de la trompette, une grêle mêlée de feu et de sang tombe sur la terre, une montagne qui était en feu est jetée dans la mer, une grande étoile tombe du Ciel sur les eaux et les rend amères, ce qui fait mourir un grand nombre d'hommes, les astres sont obscurcis et un ange dénonce à la terre les derniers malheurs.

1 Quand l'Agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence dans le ciel d'environ une demi-heure.
 2 Et je vis les sept anges qui assistent devant DIEU, auxquels on donna sept trompettes.
 3 Et il vint un autre ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, et on lui donna beaucoup de parfums pour les offrir, avec les prières de tous les Saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône.
 4 Et la fumée des parfums, avec les prières des Saints, monta de la main de l'ange jusque devant DIEU.
 5 Ensuite, l'ange prit l'encensoir et le remplit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre ; et il se forma des voix, des tonnerres, des éclairs et un tremblement de terre.
 6 Alors les sept anges, qui avaient les sept trompettes, se préparèrent pour sonner des trompettes.
 7 Le premier ange sonna donc de la trompette, et il y eut une grêle et du feu mêlés de sang qui tombèrent sur la terre ; et la troisième partie des arbres fut brûlée, et tout ce qu'il y avait d'herbe verte.
 8 Et le second ange sonna de la trompette ; et on vit comme une grande montagne tout en feu, qui fut jetée dans la

mer ; et la troisième partie de la mer fut changée en sang.

9 Et la troisième partie des créatures qui étaient dans la mer, et qui avaient vie, mourut ; et la troisième partie des navires périt.

10 Et le troisième ange sonna de la trompette, et il tomba du ciel une grande étoile, ardente comme un flambeau, et elle tomba sur la troisième partie des fleuves, et sur les sources d'eau.

11 Et le nom de cette étoile était Absynthe ; et la troisième partie des eaux fut changée en absynthe ; et elles firent mourir un grand nombre d'hommes, parce qu'elles étaient devenues amères.

12 Ensuite le quatrième ange sonna de la trompette ; et la troisième partie du soleil fut frappée, aussi bien que la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles, de sorte que cette troisième partie étant obscurcie, le jour, aussi bien que la nuit, perdit le tiers de sa lumière.

13 Alors je regardai et j'entendis un ange qui volait par le milieu du ciel, disant à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre, à cause du son des trompettes des trois anges qui doivent encore sonner.

CHAPITRE IX.

Le cinquième ange, ayant sonné de la trompette, une étoile tombe du Ciel, il ouvre le puits de l'abîme, il en sort une fumée épaisse et des sauterelles qui avaient le pouvoir de tourmenter les hommes. Au son de la sixième trompette, quatre anges qui étaient sur l'Euphrate sont déliés et ils sont suivis d'une armée de cavaliers qui font périr la troisième partie des hommes.

1 Alors le cinquième ange sonna de la trompette, et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre ; et la clef du puits de l'abîme fut donnée à cet ange.

2 Et il ouvrit le puits de l'abîme, et il monta du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise ; et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée du puits ;

3 et de cette fumée du puits il sortit des sauterelles, qui se répandirent sur la terre ; et on leur donna un pouvoir semblable à celui qu'ont les scorpions de la terre.

4 Et il leur fut donné de ne faire aucun mal à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre ; et de n'en faire qu'aux hommes qui n'auraient pas le sceau de DIEU sur leurs fronts.

5 et il leur fut permis, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois, et le tourment qu'elles causaient était semblable au tourment que cause la piqûre du scorpion.

6 En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, et ne la trouveront point ; ils désireront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux.

7 Ces sauterelles ressemblaient à des chevaux préparés pour le combat : il y avait sur leurs têtes comme des couronnes, qui paraissaient d'or ; et leurs visages étaient comme des visages d'hommes.

8 Elles avaient les cheveux comme des cheveux de femmes, et leurs dents étaient comme des dents de lions.

9 Elles avaient des cuirasses semblables à des cuirasses de fer, et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat.

10 Elles avaient des queues semblables à des queues de scorpions, et elles y avaient un aiguillon ; et leur pouvoir était de nuire aux hommes pendant cinq mois.

11 Et elles avaient pour roi l'ange de l'abîme, appelé en hébreu Abaddon, et en grec Appollyon.

12 Voilà un malheur passé ; en voici encore deux autres qui viennent après.

13 Alors le sixième ange sonna de la trompette ; et j'entendis une voix qui venait des quatre cornes de l'autel d'or, qui est devant DIEU ;

14 laquelle dit au sixième ange qui avait la trompette : Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

15 Aussitôt furent déliés les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année, afin de tuer la troisième partie des hommes.

16 Et le nombre de l'armée à cheval était de deux cents millions ; car j'en ouïs le nombre.

17 Et je vis ainsi les chevaux dans ma vision ; ceux qui étaient montés dessus, avaient des cuirasses de couleur de feu, et d'hyacinthe, et de soufre ; les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions, et il sortait de leur bouche du feu, de la fumée et du soufre.

18 La troisième partie des hommes fut tuée par ces trois choses, savoir, par le feu, par la fumée et par le soufre qui sortaient de leur bouche.

19 Car le pouvoir de ces chevaux était dans leurs bouches et dans leurs queues qui étaient semblables à des serpents ; et ces queues avaient des têtes par lesquelles elles faisaient du mal.

20 Et le reste des hommes, qui ne furent pas tués par ces plaies, ne se repentit pourtant pas des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21 Ils ne se repentirent pas non plus de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

CHAPITRE X.

Un ange descend du Ciel tenant un livre à la main et jette un grand cri, sept tonnerres font entendre leurs voix, l'ange dénonce que le mystère de DIEU s'accomplirait lorsque le septième ange sonnerait de la trompette et il ordonne à St. Jean de prendre ce livre et de le manger.

1 Alors je vis un autre ange puissant, qui descendait du ciel, environné d'une nuée : il avait un arc-en-ciel sur la tête, et son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

2 Il tenait à la main un petit livre ouvert ; et il mit le pied droit sur la mer, et le gauche sur la terre.

3 Et il s'écria à haute voix, comme un lion qui rugit, et après qu'il eut crié, les sept tonnerres firent entendre leurs voix.

4 Et quand les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allais écrire ce que j'avais ouï ; mais j'entendis du ciel une voix qui me disait : Tiens secrètes les choses que les sept tonnerres ont dites, et ne les écris point.

5 Et l'ange que j'avais vu, se tenant sur la mer et sur la terre, leva la main vers le ciel,

6 et jura par celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont, la terre et les choses qui y sont, et la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y aurait plus de temps ;

7 mais *qu'aux* jours où le septième ange *ferait entendre* sa voix, et sonnerait de la trompette, le mystère de DIEU serait accompli, comme il l'a déclaré à ses serviteurs, les prophètes.

8 Et la voix que j'avais ouïe du ciel, me parla encore, et me dit : Va, prends le petit livre ouvert, qui est dans la main de l'ange qui se tient sur la mer et sur la terre.

9 Je m'en allai donc vers l'ange et je lui dis : Donne-moi le petit livre ; et il me dit : Prends-le et le dévore ; il te causera de l'amertume au ventre ; mais dans ta bouche il sera doux comme du miel.

10 Je pris donc le petit livre de la main de l'ange, et je le dévorai, et il était doux dans ma bouche comme du miel, mais quand je l'eus avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11 Alors il me dit : Il faut que tu prophétises encore, touchant plusieurs peuples, nations et hommes de diverses langues, et touchant plusieurs rois.

CHAPITRE XI.

St. Jean reçoit ordre de mesurer le temple. L'ange lui prédit que la sainte cité serait foulée par les Gentils pendant quarante-deux mois, que deux témoins prophétiseraient durant douze cent soixante jours, que la bête les ferait mourir, mais qu'ils ressusciteraient et seraient élevés au Ciel. Le septième ange ayant sonné de la trompette, une voix venue du Ciel annonce l'entier établissement du règne de DIEU, de quoi les vingt-quatre vieillards louent le Seigneur.

1 Alors on me donna une canne semblable à un bâton à mesurer ; et l'ange s'étant présenté, il me dit : Lève-toi, et mesure le temple de DIEU, et l'autel, et ceux qui y adorent.

2 Mais laisse le parvis qui est hors du temple, et ne le mesure point, car il est abandonné aux Gentils ; et ils fouleront aux pieds la sainte cité pendant quarante-deux mois.

3 Mais je donnerai à mes deux témoins *le pouvoir* de prophétiser durant douze cent soixante jours, étant vêtus de sacs.

4 Ce sont les deux oliviers, et les deux chandeliers, qui sont toujours en la présence du Seigneur de la terre.

5 Et si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis ; car si quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il soit tué de cette manière.

6 Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point pendant qu'ils prophétiseront ; ils ont aussi le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toute sorte de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront.

7 Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme, leur fera la guerre, et les vaincra, et les tuera.

8 Et leurs corps morts demeureront étendus dans les places de la grande cité, qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où notre Seigneur a été crucifié.

9 Et les gens de divers peuples, et de diverses tribus, langues et nations verront leurs corps morts pendant trois jours et demi, et ne permettront pas que leurs corps morts soient mis dans le sépulcre.

10 Et les habitants de la terre se réjouiront à leur sujet, et s'abandonneront à la joie, et s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront tourmenté les habitants de la terre.

11 Mais après ces trois jours et demi, l'Esprit de vie envoyé de DIEU entra en eux ; et ils se relevèrent sur leurs pieds, et une grande crainte saisit ceux qui les virent.

12 Après cela, ils entendirent une forte voix qui venait du ciel, et qui leur dit : Montez ici ; et ils montèrent au ciel dans une nuée, et leurs ennemis les virent.

13 A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre ; et la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre, et les autres furent effrayés et donnèrent gloire au DIEU du ciel.

14 Le second malheur est passé ; voici le troisième malheur qui viendra bientôt.

15 Le septième ange donc sonna de la trompette, et de grandes voix se firent entendre dans le ciel, qui disaient : Les royaumes du monde sont soumis à notre Seigneur et à son Christ, et il régnera aux siècles des siècles.

16 Alors les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant DIEU, se prosternèrent sur leurs visages, et adorèrent DIEU,

17 disant : Nous te rendons grâces, Seigneur DIEU tout-puissant, QUI ES, QUI ETAIS et QUI SERAS, de ce que tu as fait éclater ta grande puissance, et de ce que tu es entré dans ton règne.

18 Les nations s'étaient irritées ; mais ta colère est venue, et le temps est arrivé que tu dois juger les morts, et rendre la récompense à tes serviteurs les prophètes, et aux Saints, et à ceux qui craignent ton nom, petits et grands, et détruire ceux qui ont corrompu la terre.

19 Alors le temple de DIEU s'ouvrit dans le ciel, et l'arche de son alliance fut vue dans son temple ; et il se fit des éclairs, et des voix, et des tonnerres, et un tremblement de terre, et il y eut une grosse grêle.

CHAPITRE XII.

St. Jean voit dans une vision une femme en travail et le dragon qui voulait dévorer le fils qu'elle mettait au monde, mais ce fils est élevé au Ciel et la femme s'enfuit au désert où elle est nourrie douze cent soixante jours. Il se fait un combat dans le Ciel entre Michel et ses anges et le dragon qui, ayant été vaincu, cherche encore à faire périr la femme et persécute ses enfants.

1 Il parut aussi un grand signe dans le ciel, savoir, une femme revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles ;

2 elle était enceinte, et elle criait, étant en travail et souffrant des douleurs de l'enfantement.

3 Il parut aussi un autre signe dans le ciel : c'était un grand dragon roux, qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes.

4 Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et elle les jeta sur la terre ; puis le dragon s'arrêta devant la femme qui allait accoucher, afin de dévorer son enfant quand elle l'aurait mis au monde.

5 Or, elle mit au monde un fils, qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer, et son enfant fut enlevé vers DIEU et vers son trône ;

6 et la femme s'enfuit dans un désert, où DIEU lui avait préparé un lieu, afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours.

7 Alors il y eut un combat dans le ciel. Michel et ses anges combattaient contre le dragon ; et le dragon combattait contre eux avec ses anges.

8 Mais ceux-ci ne furent pas les plus forts, et leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9 Et le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges furent précipités avec lui.

10 Alors j'entendis dans le ciel une grande voix, qui disait : C'est maintenant qu'est venu le salut et la force, et le règne de notre DIEU, et la puissance de son Christ ; car l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre DIEU, a été précipité.

11 Ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole à laquelle ils rendaient témoignage, et ils n'ont point aimé leur vie, mais ils l'ont exposée à la mort.

12 C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui y habitez. Malheur à vous, habitants de la terre et de la mer ; car le diable est descendu vers vous avec une grande fureur, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps.

13 Quand donc le dragon vit qu'il avait été précipité en terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde un fils.

14 Mais deux ailes d'un grand aigle furent données à la femme, pour s'envoler de devant le serpent au désert, en son lieu, où elle est nourrie un temps, et des temps, et la moitié d'un temps.

15 Et le serpent jeta de sa gueule de l'eau comme un fleuve après la femme, afin qu'elle fût entraînée par le fleuve.

16 Mais la terre secourut la femme ; car la terre s'ouvrit et engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

17 Alors le dragon s'irrita contre la femme, et s'en alla faire la guerre au reste de ses enfants, qui gardent les commandements de DIEU, et qui retiennent le témoignage de JÉSUS-CHRIST.

18 Et je me tins sur le sable de la mer.

CHAPITRE XIII.

St. Jean voit monter de la mer une bête, qui avait sept têtes et dix cornes, à laquelle le dragon donna sa puissance, cette bête fit la guerre aux saints et elle eut beaucoup d'adorateurs.

Il voit sortir de la terre une autre bête qui séduit toute la terre et oblige les hommes à adorer la première bête.

- 1 Alors je vis monter de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes un nom de blasphème.
- 2 Et la bête que je vis ressemblait à un léopard ; ses pieds étaient comme les pieds d'un ours, et sa gueule comme la gueule d'un lion ; et le dragon lui donna sa force, et son trône, et un grand pouvoir.
- 3 Et je vis l'une de ses têtes comme blessée à mort ; mais cette plaie mortelle fut guérie, et toute la terre étant dans l'admiration, suivit la bête.
- 4 Et on adora le dragon qui avait donné son pouvoir à la bête ; on adora aussi la bête, en disant : Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle ?
- 5 Et on lui donna une bouche qui prononçait des discours pleins d'orgueil et des blasphèmes ; et on lui donna le pouvoir de faire la guerre pendant quarante-deux mois.
- 6 Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre DIEU, pour blasphémer contre son nom et son tabernacle, et contre ceux qui habitent dans le ciel.
- 7 Elle reçut aussi le pouvoir de faire la guerre aux Saints, et de les vaincre. On lui donna encore la puissance sur toute tribu, sur toute langue, et sur toute nation.
- 8 Et tous les habitants de la terre, dont les noms n'ont pas été écrits dès la création du monde dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé, l'adorèrent.
- 9 Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute.
- 10 Si quelqu'un mène en captivité, il ira lui-même en captivité ; si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée ; c'est ici qu'est la patience et la foi des saints.
- 11 Puis je vis une autre bête monter de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau ; mais elle parlait comme le dragon.
- 12 Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence ; et elle obligeait la terre et ses habitants d'adorer la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie.
- 13 Et elle faisait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre, à la vue des hommes.
- 14 Et elle séduisait les habitants de la terre par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la bête, commandant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête, qui après avoir reçu un coup mortel de l'épée, était cependant encore en vie.
- 15 Elle eut encore le pouvoir d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parlât ; et de faire mettre à mort tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.
- 16 Et elle obligeait tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, à prendre une marque à la main droite, ou au front.
- 17 Et personne ne pouvait acheter ni vendre, que celui qui avait la marque ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.
- 18 C'est ici qu'est la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence, compte le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme et son nombre est six cent soixante-six.

CHAPITRE XIV.

On voit ici :

- I. La joie et le triomphe des saints qui auront été fidèles à l'agneau et qui se seront conservés purs et les actions de grâces qu'ils rendront à DIEU lorsque son règne sera parfaitement rétabli et que celui de satan sera détruit.*
- II. La chute de la Babylone mystique, la punition de ceux qui auront adhéré à ses erreurs et à ses crimes et le bonheur de ceux qui meurent au Seigneur.*
- III. La vision de la moisson et de la vendange.*

- 1 Je regardai ensuite, et je vis l'Agneau qui était sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient le nom de son Père écrit sur leurs fronts.
- 2 Et j'entendis une voix qui venait du ciel, semblable à un bruit de grosses eaux, et au bruit d'un grand tonnerre et j'entendis une voix de joueurs de harpes, qui touchaient leurs harpes,
- 3 Et qui chantaient comme un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre animaux et les vieillards ; et personne ne pouvait apprendre le cantique que ces cent quarante-quatre mille, qui ont été rachetés de la terre.
- 4 Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, car ils sont vierges. Ce sont ceux qui suivent l'Agneau, quelque part qu'il aille. Ce sont ceux qui ont été rachetés d'entre les hommes, pour être les prémices à DIEU et à l'Agneau ;
- 5 il ne s'est point trouvé de fraude dans leur bouche ; car ils sont sans tache devant le trône de DIEU.
- 6 Après cela, je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple ;

7 et qui disait d'une voix forte : Craignez DIEU, et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel, la terre, la mer et les sources des eaux.

8 Et un autre ange le suivit, qui disait : Elle est tombée, elle est tombée Babylone, cette grande ville, parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité.

9 Et un troisième ange les suivit, et disait d'une voix forte : Si quelqu'un adore la bête et son image, et s'il en prend la marque au front, ou à la main,

10 celui-là boira aussi du vin de la colère de DIEU, qui sera versé pur dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre en présence des saints anges et de l'Agneau.

11 Et la fumée de leur tourment montera aux siècles des siècles, et ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront pris la marque de son nom, n'auront aucun repos, ni le jour ni la nuit.

12 C'est ici qu'est la patience des saints ; c'est ici que sont ceux qui gardent les commandements de DIEU et la foi de Jésus.

13 Alors j'entendis une voix du ciel, qui me disait : Ecris : Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.

14 Je regardai encore, et voilà une nuée blanche, et sur la nuée quelqu'un assis qui ressemblait au Fils de l'homme ; il avait sur la tête une couronne d'or, et une faux tranchante à la main.

15 Et un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui était assis sur la nuée : Jette ta faux et moissonne ; car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16 Alors celui qui était assis sur la nuée, jeta sa faux sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17 Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

18 Et un autre ange sortit de devant l'autel, qui avait le pouvoir sur le feu, et il cria, en poussant un grand cri, à celui qui avait la faux tranchante, et lui dit : Jette ta faux tranchante, et vendange les grappes de la vigne de la terre ; car les raisins en sont mûrs.

19 Et l'ange jeta la faux sur la terre, et vendangea la vigne de la terre, et jeta la vendange dans la grande cuve de la colère de DIEU.

20 Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et il sortit de la cuve du sang qui allait jusqu'aux freins des chevaux dans l'étendue de mille six cents stades.

RÉFLEXIONS

Ce qu'il y a premièrement à considérer sur ce chapitre, c'est ce que Saint Jean dit qu'il vit toute la multitude des élus de DIEU assistant devant lui et chantant un cantique nouveau devant son trône, mais que personne ne pouvait chanter ce cantique que ceux qui ne s'étaient point souillés, qui avaient suivi l'agneau et en qui il ne s'était trouvé aucune fraude. Cela nous montre que la béatitude des saints sera infinie et qu'ils seront éternellement avec DIEU, mais que nul ne pourra être admis à ce bonheur suprême et à la société des bienheureux que ceux qui se seront conservés purs, qui auront renoncés à eux-mêmes, porté leur croix et suivi constamment JÉSUS-CHRIST leur Sauveur par la patience et par l'imitation de sa vie.

II. Nous apprenons ici que le temps viendra auquel la Babylone spirituelle sera détruite avec tous ceux qui auront participé à ses idolâtries et à ses crimes et que les peines des ennemis de l'église, des apostats et des méchants dureront aux siècles des siècles.

III. L'esprit de DIEU déclare dans ce chapitre : *Que ceux qui meurent au Seigneur sont heureux, qu'ils se reposent de leurs travaux et que leurs œuvres les suivent.*

Ces assurances que le Saint-Esprit nous donne de l'état heureux où les gens de bien se trouvent après leur mort sont bien consolantes pour les fidèles et elles doivent nous inciter à vivre d'une manière que nous puissions regarder la mort avec confiance et à jouir du repos et de la félicité qui est réservée à tous ceux qui, ayant vécu au Seigneur, mourront aussi au Seigneur.

CHAPITRE XV.

Ceux qui avaient vaincu la bête chantent un cantique à l'honneur de DIEU. Sept anges reçoivent sept coupes d'or pleines de la colère de DIEU.

1 Je vis après cela dans le ciel un autre prodige grand et admirable : sept anges qui avaient les sept dernières plaies ; car c'est par elles que la colère de DIEU doit finir.

2 Je vis aussi comme une mer de verre, mêlée de feu ; et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, et sa marque, et le nombre de son nom, qui se tenaient sur cette mer de verre, et qui avaient des harpes pour louer DIEU.

3 Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de DIEU, et le cantique de l'Agneau, disant : Tes œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur DIEU tout-puissant ! Tes voies sont justes et véritables, ô Roi des saints !

4 Ô Seigneur, qui ne te craindra, et qui ne glorifiera ton nom ? Car tu es le seul Saint ; aussi toutes les nations

viendront et t'adoreront, parce que tes jugements ont été manifestés.

5 Après cela je regardai, et je vis le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrir dans le ciel ;

6 et les sept anges qui avaient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus d'un lin net et éclatant, et ceints vers la poitrine de ceintures d'or.

7 Alors un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la colère du DIEU qui vit aux siècles des siècles.

8 Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté de DIEU et de sa puissance ; et personne ne put entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.

CHAPITRE XVI.

Les sept anges versent leurs coupes. La première est versée sur la terre et sur les adorateurs de la bête qui sont frappés d'un ulcère malin. La seconde sur la mer qui est changée en sang. La troisième sur les fleuves et sur les sources qui sont aussi changées en sang. La quatrième sur le soleil qui tourmente les hommes par une chaleur brûlante. La cinquième sur le trône de la bête. La sixième sur l'Euphrate qui est mis à sec. La septième est versée dans l'air; ce qui produit des tonnerres, des tremblements de terre et d'autres effets terribles.

1 Alors j'entendis une grande voix qui venait du temple, et qui disait aux sept anges : Allez, et versez sur la terre les coupes de la colère de DIEU.

2 Et le premier ange s'en alla, et versa sa coupe sur la terre ; et les hommes qui avaient la marque de la bête, et ceux qui adoraient son image, furent frappés d'un ulcère malin et dangereux.

3 Le second ange versa sa coupe dans la mer, qui devint comme le sang d'un homme qu'on a tué ; et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

4 Le troisième ange versa sa coupe sur les fleuves et sur les sources d'eaux ; et elles furent changées en sang.

5 Et j'entendis l'ange des eaux, qui disait : Tu es juste, Seigneur, QUI ES, et QUI ÉTAIS, et QUI SERAS, parce que tu as exercé ces jugements.

6 Car ils ont répandu le sang des saints et des prophètes ; c'est pourquoi, tu leur as donné du sang à boire ; car ils le méritent.

7 Et j'entendis un autre ange du côté de l'autel, qui disait : Oui, Seigneur, DIEU tout-puissant, tes jugements sont véritables et justes.

8 Ensuite le quatrième ange versa sa coupe sur le soleil, et il lui fut donné de tourmenter les hommes par le feu.

9 Et les hommes furent brûlés par une chaleur excessive, et ils blasphémèrent le nom de DIEU, qui a ces plaies en son pouvoir, et ils ne se repentirent point pour lui donner gloire.

10 Après cela, le cinquième ange versa sa coupe sur le trône de la bête ; et son royaume devint ténébreux ; et les hommes se mordaient la langue de douleur.

11 Et à cause de leurs douleurs et de leurs plaies ils blasphémèrent le DIEU du ciel ; et ils ne se repentirent point de leurs œuvres.

12 Le sixième ange versa sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate ; et l'eau de ce fleuve tarit, pour préparer le chemin des rois qui doivent venir d'Orient.

13 Et je vis sortir de la gueule du dragon, et de la gueule de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits immondes semblables à des grenouilles.

14 Car ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de la terre et de tout le monde, afin de les assembler pour le combat du grand jour du DIEU tout-puissant.

15 Voici, je viens comme vient un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements, afin qu'il n'aille pas nu, et qu'on ne voie pas sa honte.

16 Et il les rassembla dans le lieu qui s'appelle en hébreu Armageddon.

17 Le septième ange versa sa coupe dans l'air, et il sortit du temple du ciel une grande voix, qui venait du trône, et qui disait : C'en est fait.

18 Et il se fit des bruits, des tonnerres, des éclairs, et un tremblement de terre, un si grand tremblement, qu'il n'y en eut jamais de pareil depuis qu'il y a des hommes sur la terre.

19 Et la grande ville fut divisée en trois parties ; les villes des nations furent renversées, et DIEU se souvint de la grande Babylone, pour lui faire boire la coupe du vin de la fureur de sa colère.

20 Et toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes ne furent plus trouvées.

21 Et il tomba du ciel sur les hommes une grosse grêle du poids d'un talent ; et les hommes blasphémèrent DIEU, à cause du fléau de la grêle, parce que la plaie qu'elle causa fut fort grande.

CHAPITRE XVII.

Un ange fait voir à St. Jean la condamnation de la grande prostituée qui était assise sur une bête qui avait sept têtes et

*dix cornes,
Et il lui explique le mystère de cette vision.*

- 1 Alors l'un des sept anges, vint me parler, et me dit : Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux ;
- 2 avec laquelle les rois de la terre se sont prostitués, et les habitants de la terre ont été enivrés du vin de son impudicité.
- 3 Et il me transporta en esprit dans un désert ; et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphème et qui avait sept têtes et dix cornes.
- 4 Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles ; et elle avait à la main une coupe d'or pleine des abominations et de la souillure de ses impudicités.
- 5 Et sur son front était écrit ce nom mystérieux : LA GRANDE BABYLONE, LA MERE DES IMPUDICITES ET DES ABOMINATIONS DE LA TERRE.
- 6 Je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de JÉSUS ; et la voyant, je fus saisi d'un grand étonnement.
- 7 Et l'ange me dit : Pourquoi t'étonnes-tu ? Je te découvrirai le mystère de la femme, et de la bête qui la porte, et qui a sept têtes et dix cornes.
- 8 La bête que tu as vue, a été, et n'est plus ; elle doit monter de l'abîme et s'en aller à la perdition ; et les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès la création du monde, s'étonneront en voyant la bête qui était, et qui n'est plus, bien qu'elle soit.
- 9 C'est ici qu'il faut un esprit intelligent et qui ait de la sagesse. Les sept têtes sont sept montagnes, sur lesquelles la femme est assise.
- 10 Et ce sont aussi sept rois, dont cinq sont tombés ; il en reste un, et l'autre n'est point encore venu, et quand il sera venu, il ne durera qu'un peu de temps.
- 11 Et la bête qui était, et qui n'est plus, est le huitième roi ; elle vient des sept, et elle s'en va à la perdition.
- 12 Et les dix cornes que tu as vues, sont dix rois qui n'ont pas encore commencé à régner ; mais ils recevront la puissance comme rois, avec la bête, pour un peu de temps.
- 13 Ces rois ont un même dessein, et ils donneront leur puissance et leur autorité à la bête.
- 14 Ils combattront contre l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, et le Roi des rois, et ceux qui sont avec lui, sont les appelés, les élus et les fidèles.
- 15 Ensuite il me dit : Les eaux que tu as vues, sur lesquelles la prostituée est assise, sont des peuples, et une multitude, et des nations et des langues.
- 16 Et les dix cornes que tu as vues à la bête, sont ceux qui haïront la prostituée, qui la rendront désolée et nue, qui mangeront ses chairs, et qui la brûleront dans le feu.
- 17 Car DIEU leur a mis au cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît, et d'avoir un même dessein, et de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de DIEU soient accomplies.
- 18 Et la femme que tu as vue, c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

CHAPITRE XVIII.

Un ange annonce la chute de la Babylone mystique qui avait séduit toute la terre, les jugements que DIEU exercerait sur elle, les plaintes et les lamentations de ceux qui verraient sa ruine et la joie que les saints en ressentiraient.

- 1 Après cela, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait un grand pouvoir ; et la terre fut éclairée de sa gloire.
- 2 Et il cria avec force et à haute voix, et dit : Elle est tombée, elle est tombée la grande Babylone ; et elle est devenue la demeure des démons, et le repaire de tout esprit immonde et de tout oiseau immonde, et duquel on a horreur.
- 3 Car toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité, et les rois de la terre se sont prostitués avec elle ; et les marchands de la terre se sont enrichis de l'abondance de son luxe.
- 4 J'entendis encore une autre voix du ciel, qui disait : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que, participant à ses péchés, vous n'ayez aussi part à ses plaies ;
- 5 car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et DIEU s'est souvenu de ses iniquités.
- 6 Rendez-lui la pareille, rendez-lui le double de ce qu'elle vous a fait. Versez-lui à boire au double dans la coupe où elle vous a versé à boire.
- 7 Autant qu'elle s'est enorgueillie et s'est plongée dans les délices, faites-lui souffrir autant de tourment et d'affliction ; elle dit en son cœur : Je suis assise comme reine ; je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil.
- 8 C'est pourquoi ses plaies, la mortalité, le deuil et la famine viendront en un même jour, et elle sera consumée par le feu ; car le Seigneur DIEU, qui la jugera, est puissant.
- 9 Et les rois de la terre, qui se sont souillés, et qui ont vécu dans les délices avec elle, pleureront la fumée de son

embrasement.

10 Ils se tiendront loin, dans la crainte de son supplice, et ils diront : Hélas ! hélas ! Babylone la grande ville, ville puissante, comment ta condamnation est-elle venue en un moment ?

11 Les marchands de la terre pleureront aussi et se lamenteront à son sujet, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises ;

12 leurs marchandises d'or et d'argent, de pierres précieuses, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, toute sorte de bois très précieux, d'airain, de fer, et de marbre,

13 du cinnamome, des parfums, des essences, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fleur de farine, du blé, des bêtes de charge, des brebis, des chevaux, des esclaves, et des âmes d'hommes.

14 Les fruits que ton âme désirait, se sont éloignés de toi, et toutes les choses délicates et magnifiques s'en sont allées loin de toi ; désormais tu ne les trouveras plus.

15 Les marchands de toutes ces choses, qui se sont enrichis avec elle, se tiendront loin d'elle, dans la crainte de son supplice, pleurant et menant deuil.

16 Hélas ! hélas ! diront-ils, cette grande ville, qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et qui était toute brillante d'or, de pierreries et de perles ; comment tant de richesses ont-elles été détruites en un instant ?

17 Tous les pilotes aussi, tous ceux qui sont sur les vaisseaux, les matelots, et tous ceux qui trafiquent sur la mer, se tiendront loin d'elle ;

18 et voyant la fumée de son embrasement, ils s'écrieront, en disant : Quelle *ville était* semblable à cette grande ville !

19 Ils mettront de la poussière sur leurs têtes, et crieront en pleurant et en se lamentant, et diront : Hélas ! cette grande ville, dans laquelle tous ceux qui avaient des vaisseaux sur mer s'étaient enrichis de son opulence, comment a-t-elle été réduite en désert en un instant ?

20 Ô ciel ! réjouis-toi à cause d'elle, et vous, saints apôtres et prophètes, réjouissez-vous ; car DIEU a exercé ses jugements sur elle à cause de vous.

21 Alors un ange puissant prit une pierre grande comme une meule, et la jeta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec violence, et on ne la trouvera plus.

22 Et la voix des joueurs de harpe, des musiciens, des joueurs de flûte et des trompettes ne sera plus entendue au milieu de toi ; aucun artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus ; et le bruit de la meule ne s'y fera plus entendre.

23 La lumière des lampes n'y éclairera plus, et on n'y entendra plus la voix de l'époux et de l'épouse ; parce que tes marchands étaient les grands de la terre ; que toutes les nations ont été séduites par tes empoisonnements ;

24 Et que c'est dans cette ville que le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre, a été trouvé.

CHAPITRE XIX.

St. Jean entend les louanges et les actions de grâces que les anges et les saints rendent à DIEU de ce qu'il avait exercé ses jugements sur la grande prostituée et de ce que son règne était pleinement établi. Et il rapporte l'entière victoire de JÉSUS-CHRIST sur la bête et sur tous les ennemis de son église.

1 Après cela, j'entendis dans le ciel une grande voix, comme d'une multitude de personnes, qui disaient : Alléluia ! Le salut, la gloire, l'honneur et la puissance appartiennent au Seigneur notre DIEU.

2 Car ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a jugé la grande prostituée, qui a corrompu la terre par ses impudicités, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, qu'elle avait répandu de sa main.

3 Et ils dirent une seconde fois : Alléluia ! et sa fumée montera aux siècles des siècles.

4 Et les vingt-quatre vieillards, et les quatre animaux se prosternèrent, et adorèrent DIEU, qui était assis sur le trône, en disant : Amen, Alléluia.

5 Et une voix, sortant du trône, disait : Louez notre DIEU, vous tous ses serviteurs, et vous qui le craignez, petits et grands.

6 J'entendis encore comme la voix d'une grande multitude, telle que le bruit des grosses eaux, et celui des grands tonnerres, qui disait : Alléluia ! car le Seigneur DIEU, le Tout-Puissant, est entré dans son règne.

7 Réjouissons-nous, et faisons éclater notre joie, et donnons-lui gloire ; car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est parée.

8 Et il lui a été donné de se vêtir de fin lin, pur et éclatant ; car ce fin lin, ce sont les justices des saints.

9 Alors il me dit : Ecris : Heureux ceux qui sont appelés au banquet des noces de l'Agneau ! Il me dit aussi : Ces paroles de DIEU sont véritables.

10 Alors je me jetai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Garde-toi de le faire ; je suis ton compagnon de service et de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore DIEU ; car le but de l'Esprit prophétique est de rendre témoignage à Jésus.

11 Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc, et celui qui était monté dessus s'appelait le FIDÈLE et le VÉRITABLE, celui qui juge et qui combat avec justice.

12 Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il portait sur la tête plusieurs diadèmes, et il avait un nom écrit que personne ne connaît que lui-même.

13 Il était revêtu d'une robe teinte dans le sang, et il s'appelle LA PAROLE DE DIEU.

14 Les armées du ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtus de fin lin, blanc et pur.

15 Il sortait de sa bouche une épée tranchante, pour en frapper les nations ; car il les gouvernera avec un sceptre de fer ; et c'est lui qui foulera la cuve du vin de la colère et de l'indignation du DIEU tout-puissant.

16 Et sur son vêtement, et sur sa cuisse, il portait ce nom écrit : LE ROI DES ROIS, ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.

17 Je vis encore un ange qui était dans le soleil, et qui cria à haute voix à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel : Venez, et assemblez-vous pour le festin du grand DIEU ;

18 pour manger la chair des rois, la chair des capitaines, la chair des puissants, la chair des chevaux et de ceux qui les montent, et la chair de tous les hommes, libres, esclaves, petits et grands.

19 Alors je vis la bête, et les rois de la terre, avec leurs armées rassemblées, pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval, et à son armée.

20 Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète, qui avait fait devant elle des prodiges, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête, et qui avaient adoré son image ; ils furent tous deux jetés vifs dans l'étang ardent de feu et de soufre.

21 Tout le reste fut tué par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval ; et tous les oiseaux furent rassasiés de leur chair.

CHAPITRE XX.

Ce chapitre a deux parties :

I. Saint Jean prédit que satan serait lié et que JÉSUS-CHRIST règnerait avec les saints et les martyrs mille ans.

II. Il parle du jugement dernier.

1 Après cela, je vis descendre du ciel un ange, qui avait la clef de l'abîme, et une grande chaîne à la main ;

2 et il saisit le dragon, l'ancien serpent, qui est le Diable et Satan, et le lia pour mille ans ;

3 et il le jeta dans l'abîme, il l'y enferma, et le scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis ; après quoi il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

4 Alors je vis des trônes, sur lesquels s'assirent des gens à qui le pouvoir de juger fut donné ; je vis aussi les âmes de ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de JÉSUS et pour la parole de DIEU, qui n'avaient point adoré la bête, ni son image, et qui n'avaient point pris sa marque sur leurs fronts, ou à leurs mains, et qui devaient vivre et régner avec Christ pendant ces mille ans.

5 Mais le reste des morts ne ressuscitera point, jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection.

6 Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection. La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de DIEU et de Christ, et ils régneront avec lui mille ans.

7 Et quand les mille ans seront accomplis, Satan sera délié de sa prison.

8 Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, et il les assemblera pour combattre ; et leur nombre est comme celui du sable de la mer.

9 Et ils monteront sur toute l'étendue de la terre, et ils environneront le camp des saints et la cité chérie ; mais DIEU fit descendre du feu du ciel, qui les dévora.

10 Et le Diable, qui les séduisait, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète ; et ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles.

11 Alors je vis un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, devant qui la terre et le ciel s'enfuirent, et on ne le trouva plus.

12 Je vis aussi les morts, grands et petits, qui se tenaient debout devant DIEU ; et les livres furent ouverts ; et on ouvrit un autre livre, qui est le livre de vie ; et les morts furent jugés selon leurs œuvres, par ce qui était écrit dans les livres ;

13 et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; la mort et le sépulcre rendirent aussi les morts qui y étaient, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14 Et la mort et le sépulcre furent jetés dans l'étang de feu, c'est la seconde mort.

15 Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu.

RÉFLEXIONS

Il y a dans ce chapitre deux prophéties remarquables.

La première est que satan devait être lié pendant mille ans et qu'alors notre Seigneur règnerait glorieusement avec les

martyrs et les saints.

Quoique l'on ne connaisse pas bien tout ce que cette prophétie signifie, elle paraît marquer qu'il y aura un temps auquel l'église jouira du repos et sera plus pure et plus sainte qu'elle n'a jamais été et qu'alors les saints et surtout les martyrs seraient couronnés d'une gloire particulière, ce qui arrivera sans doute lorsque, tous les peuples étant convertis et le règne de l'antéchrist étant aboli, le Seigneur règnera glorieusement dans son église, après quoi satan sera délié et l'église souffrira quelque persécution avant que la fin du monde vienne.

La seconde prophétie regarde le jugement dernier. Nous voyons, dans ce que St. Jean en dit, la majesté dans laquelle JÉSUS-CHRIST paraîtra en ce jour-là, la résurrection générale de tous les hommes, leur comparution devant le trône de notre Seigneur qui les jugera tous selon leurs œuvres et l'issue qu'aura ce jugement, les méchants devant être jeté dans l'étang de feu et les justes reçus dans la vie éternelle.

Ces grandes vérités doivent nous être toujours présente et nous animer à prier et travailler continuellement pour notre avancement dans la piété afin qu'en ce jour, si redoutable pour les méchants, nous paraissions devant notre Seigneur avec assurance et que notre nom soit trouvé dans le livre de vie.

CHAPITRE XXI.

St. Jean décrit ici le renouvellement de toutes choses qui se fera à la fin des siècles, la joie qui est préparée pour les justes et les supplices qui sont réservés aux méchants.

Ensuite, il représente en termes figurés et par de riches images la Jérusalem céleste, la gloire du royaume de DIEU et l'éternelle félicité des élus.

1 Je vis ensuite un ciel nouveau et une terre nouvelle ; car le premier ciel et la première terre étaient passés, et la mer n'était plus.

2 Et moi Jean, je vis la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de DIEU, ornée comme une épouse qui s'est parée pour son époux.

3 Et j'entendis une grande voix qui venait du ciel, et qui disait : Voici le tabernacle de DIEU avec les hommes, et il y habitera avec eux ; ils seront son peuple, et DIEU sera lui-même leur DIEU.

4 Et DIEU essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail ; car ce qui était auparavant sera passé.

5 Et celui qui était assis sur le trône, dit : Voici, je vais faire toutes choses nouvelles. Puis il me dit : Écris-le ; car ces paroles sont véritables et certaines.

6 Il me dit encore : C'en est fait ; je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui a soif.

7 Celui qui vaincra, héritera toutes choses ; je serai son DIEU, et il sera mon fils.

8 Mais pour les timides, les incrédules, les exécrationnels, les meurtriers, les fornicateurs, les empoisonneurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort.

9 Alors l'un des sept anges, qui avaient eu les sept coupes pleines des sept dernières plaies, vint à moi, et me dit : Viens, je te montrerai l'épouse, qui est la femme de l'Agneau.

10 Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la grande cité, la sainte Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de DIEU.

11 Elle avait au milieu d'elle la gloire de DIEU, et sa lumière était semblable à une pierre très précieuse, telle qu'une pierre de jaspe, transparente comme du cristal.

12 Elle avait une grande et haute muraille, avec douze portes, et douze anges aux portes, sur lesquelles il y avait des noms écrits, qui sont les noms des douze tribus des enfants d'Israël :

13 trois portes à l'orient, trois au septentrion, trois au midi, et trois à l'occident.

14 Et la muraille de la ville avait douze fondements, sur lesquels étaient les noms des douze apôtres de l'Agneau.

15 Et celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, et ses portes, et sa muraille.

16 La ville était bâtie en carré, et sa longueur était égale à sa largeur ; il mesura la ville avec la canne, et il la trouva de douze mille stades ; sa longueur, sa largeur et sa hauteur étaient égales.

17 Ensuite il mesura la muraille, qui était de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui était celle dont l'ange se servait.

18 La muraille était bâtie de jaspe, mais la ville était d'un or pur, semblable à un verre fort clair.

19 Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe ; le second, de saphir ; le troisième, de calcédoine ; le quatrième, d'émeraude ;

20 le cinquième, de sardonix ; le sixième, de sardoine ; le septième, de chrysolithe ; le huitième, de béril ; le neuvième, de topaze ; le dixième, de chrysoprase ; l'onzième, d'hyacinthe ; et le douzième, d'améthyste.

21 Les douze portes étaient douze perles ; chaque porte était d'une seule perle. Et la grande place de la ville était d'un

or pur semblable à du verre transparent.

22 Je n'y vis point de temple ; car le Seigneur DIEU tout-puissant et l'Agneau en sont le temple ;

23 et la ville n'a besoin ni de soleil, ni de lune pour l'éclairer, car la gloire de DIEU l'éclaire, et l'agneau est son flambeau.

24 Et les nations qui auront été sauvées, marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront ce qu'ils ont de plus magnifique et de plus précieux.

25 Ses portes ne se fermeront point chaque jour ; car il n'y aura point de nuit ;

26 et on y apportera ce que les Gentils ont de plus magnifique et de plus précieux.

27 Il n'y entrera rien de souillé, ni personne qui s'adonne à l'abomination et au mensonge ; mais ceux-là seuls qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau y entreront.

RÉFLEXIONS

La description que St. Jean fait de la nouvelle Jérusalem nous enseigne qu'à la fin des siècles, toutes choses seront renouvelées et qu'alors le règne de DIEU et de ses saints paraîtra dans toute sa gloire. Et nous pouvons juger par les grandes et riches images que l'Esprit de DIEU emploie dans ce chapitre quelle sera la beauté et la magnificence de ce glorieux séjour où les saints seront reçus, où DIEU habitera, où il essuiera toutes les larmes de leurs yeux et où il sera lui-même leur gloire et leur bonheur.

Cela doit exciter en nous des désirs ardents d'être du nombre de ceux qui entreront dans la Jérusalem céleste et puisqu'il est écrit que rien de souillé n'y aura entrée et que la portion des incrédules, des timides, des impurs, des meurtriers, des idolâtres, des menteurs et autres pécheurs sera l'étang brûlant de feu et de souffre, nous devons tous travailler avec un grand zèle à nous purifier afin que nous soyons jugés dignes d'être reçus dans le Ciel pour y contempler les beautés et y posséder la béatitude suprême dont St. Jean fait le tableau dans ce chapitre.

CHAPITRE XXII.

St. Jean continue à décrire la gloire de la Jérusalem céleste.

L'ange lui confirme la vérité des prophéties qui sont contenues dans ce livre et il ordonne de les publier.

JÉSUS-CHRIST déclare qu'il viendrait bientôt pour recevoir les saints dans sa gloire et pour punir les méchants et St. Jean exprime l'ardeur avec laquelle les fidèles désirent la venue de leur Sauveur.

1 Après cela, l'ange me fit voir un fleuve d'eau vive, clair comme du cristal, qui sortait du trône de DIEU et de l'Agneau.

2 Et au milieu de la grande place de la ville, et sur les deux bords du fleuve, était l'arbre de vie, qui porte douze fruits, rendant son fruit chaque mois ; et les feuilles de cet arbre étaient pour la guérison des Gentils.

3 Il n'y aura plus là d'anathème ; mais DIEU et l'Agneau y auront leur trône, et ses serviteurs le serviront.

4 Ils verront sa face, et son nom sera écrit sur leurs fronts.

5 Il n'y aura plus là de nuit, et ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur DIEU les éclairera, et ils régneront aux siècles des siècles.

6 Il me dit ensuite : Ces paroles sont certaines et véritables, et le Seigneur, le DIEU des saints prophètes, a envoyé son ange, pour déclarer à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu.

7 Voici, je vais venir bientôt ; heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre !

8 C'est moi, Jean, qui ai vu et qui ai ouï ces choses. Et après les avoir ouïes et vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait, pour l'adorer.

9 Mais il me dit : Garde-toi bien de le faire ; car je suis ton compagnon de service, et celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. Adore DIEU.

10 Il me dit aussi : Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre ; car le temps est proche.

11 Que celui qui est injuste, soit encore injuste ; que celui qui est souillé se souille encore ; que celui qui est juste, devienne encore plus juste ; et que celui qui est saint, se sanctifie encore davantage.

12 Or, voici, je vais venir bientôt, et j'ai mon salaire avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13 Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14 Heureux ceux qui font ses commandements, afin d'avoir droit à l'arbre de vie et d'entrer par les portes dans la ville.

15 Mais dehors seront les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime la fausseté, et qui la commet.

16 Moi, JÉSUS j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin.

17 L'Esprit et l'épouse disent : Viens. Que celui qui l'entend, dise aussi : Viens. Que celui qui a soif vienne aussi, et que celui qui voudra de l'eau vive, en prenne gratuitement.

18 Or, je proteste à quiconque écoute les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, DIEU fera venir sur lui les plaies écrites dans ce livre ;

19 et si quelqu'un ôte quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, DIEU ôtera sa part du livre de vie, et de la sainte ville, et de tout ce qui est écrit dans ce livre.

20 Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Oui, je viens bientôt. Amen. Oui, Seigneur JÉSUS viens.

21 La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

RÉFLEXIONS

Ce chapitre, qui est le dernier de l'Apocalypse et de toute l'écriture sainte, nous met devant les yeux la fin et la consommation de toutes choses.

Nous y voyons quelle sera la gloire et la béatitude dont les élus jouiront éternellement en la présence de DIEU et de JÉSUS-CHRIST leur sauveur et nous y apprenons aussi que nul ne sera admis à ce bonheur que ceux qui y aspirent en gardant les commandements de DIEU, mais que les impurs et tous les méchants en seront exclus pour toujours. Voilà quel doit être un jour le sort des bons et des méchants et ce que DIEU se propose de faire à la fin du monde. Puisqu'il nous en a averti si expressément, faisons-y une attention continuelle.

Souvenons-nous que toutes ces choses sont très certaines et que JÉSUS-CHRIST les a révélées à St. Jean et a voulu qu'elles fussent écrites dans ce livre pour l'instruction et pour l'édification de l'église dans tous les siècles.

II. Il est dit dans ce chapitre que St. Jean, ayant voulu se jeter aux pieds de l'ange qui lui parlait, cet ange lui dit : *Garde-toi bien de le faire, car je suis ton compagnon de service et celui de tes frères, adore DIEU.*

Cela montre qu'il n'est jamais permis d'adorer un autre que DIEU, de quelque manière que ce soit et qu'ainsi tout service religieux qu'on rendrait aux anges ou aux saints serait très criminel.

III. Il faut remarquer que l'ange dit à St. Jean que les vérités qui sont contenues dans ce livre ne produiraient pas les mêmes effets sur toutes sortes de personnes, que les méchants se corrompraient et se souilleraient toujours d'avantage pendant que les justes et les saints se sanctifieraient de plus en plus. C'est ce qu'on voit arriver tous les jours, mais il faut se souvenir que le Seigneur nous en a averti et qu'il viendra enfin pour juger, tant les bons que les méchants, selon qu'il le déclare lui-même à la fin de ce livre en disant : *Voici, je viens bientôt et mon salaire est avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.*

Soupirons continuellement après cette venue, attendons-la en persévérant à bien faire et disons avec l'épouse, qui est l'église, et avec tous ses vrais enfants : *Viens bientôt ! Oui, Seigneur JÉSUS viens ! Amen !* C'est ici que finit le Nouveau Testament. Le Seigneur nous fasse la grâce de bien profiter de tout ce que nous avons lu et entendu, de le méditer et de le pratiquer toute notre vie à la gloire de DIEU notre Père et à l'avancement de notre salut ! Ainsi soit-il !

La grâce de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST soit avec nous tous, amen !

FIN DU NOUVEAU TESTAMENT

LES

LIVRES

APOCRYPHES

INDICE

Les livres des Apocryphes avec le nombre de leurs chapitres et les pages correspondantes

	CHAPITRES	PAGES
PREFACE DE MR MARTIN	I	1681
TOBIT OU TOBIE	XIV	1684
LE LIVRE DE JUDITH	XVI	1695
LE LIVRE DE LA SAPIENCE OU LA SAPIENCE DE SALOMON	XIX	1711
LE LIVRE DE L'ECCLESIASTIQUE OU LA SAPIENCE DE JESUS, FILS DE SIRACH	LI	1729
LES ADDITIONS AU LIVRE D'ESTER (CE QUI A ETE RAJOUTE A L'HISTOIRE D'ESTER)	VII	1778
LE LIVRE DE BARUC AVEC L'EPITRE DE JEREMIE	VI	1783
LE CANTIQUE DES TROIS JEUNES HEBREUX	I	1791
L'HISTOIRE DE SUSANNE	I	1794
L'HISTOIRE DE L'IDOLE DE BEL ET DU DRAGON	I	1797
LA PRIERE DE MANASSE	I	1799
LE PREMIER LIVRE DES MACCABEES	XVI	1800
LE SECOND LIVRE DES MACCABEES	XV	1834

LES

LIVRES

APOCRYPHES

PREFACE

PAR Mr. MARTIN

Après que DIEU eut parlé à plusieurs fois et en plusieurs manières à son peuple, ce peuple considérant qu'ils ne devaient rien avoir de plu cher au monde que les divines écritures, les rassembla toutes en un corps, pour empêcher qu'aucun de ces livres Saints ne vint à se perdre, et pour éviter qu'à l'avenir on ne confondit avec les écrits des prophètes, des ouvrages purement humains. On croit que ce recueil fût achevé du temps d'Esdras après le retour de la captivité de Babylone ; Et que ce Saint homme, à la tête du Sanhedrin composé, du pontife, des sacrificateurs et des principaux magistrats de la Nation, fit l'enregistrement des livres divins, et en dressa un catalogue que toute l'Eglise des siècles suivants, a religieusement respecté, et tenu pour inviolable. Dans ce recueil sont compris tous les livres de l'ancien testament, tels qu'on les trouve dans nos bibles et tels que nous les avons reçus des juifs, à qui, comme dit Saint Paul, les oracles de DIEU avaient été confiés. Tous les autres écrits qui ne se trouvent point dans cet ancien canon d'Esdras, et que l'Eglise Judaïque n'a jamais reconnu pour inspiré, nous les rejetons, avec elle, du nombre des livres canoniques de l'ancien testament ; et comme ce n'est qu'aux productions du Saint Esprit que nous devons ce respect, de soumettre notre foi à leurs décisions, nous n'avons garde de confondre avec ces divines productions, celles qui ne sont que l'ouvrage de l'esprit humain.

L'usage a voulu qu'on ait donné le nom d'apocryphes à quelques-uns de ces écrits, faits dans l'Eglise judaïque, après le siècle de Malachie, le dernier des prophètes, appelé à cause de cela par Tertullien, la boucle, où le lieu qui serre ensemble le Vieux et le Nouveau testament.

Ecrits qui ayant pu servir soit pour la morale, soit pour l'histoire, à l'Eglise de ces temps-là et étant écrits en grec, ont été joints par les juifs qu'on a appelé hellénistes, à la bible des septante. Ce n'était pas que ces juifs hellénistes ainsi appelés, à cause que vivant dans des pays éloignés de la Judée, ils n'entendaient point l'hébreu, et ne lisaient l'Ecriture Sainte qu'en grec, aient prétendu, en joignant ces derniers livres à la traduction des septante, qu'ils dussent avoir la même autorité que les livres des prophètes ; ils en connaissaient trop bien la différence pour les confondre avec ces premiers, et jamais la synagogue, où les juifs hébreux n'auraient souffert un tel attentat. JÉSUS-CHRIST encore n'aurait pas manqué de le relever ; et les apôtres qui se servaient, ce semble, communément de la version des septante, n'auraient pas oublié de faire remarquer cet abus, si c'eut été là le dessein des juifs hellénistes, il faut donc conclure de tout cela, ou que ces mêmes sortes de livres n'avaient pas été joints dans un même volume avec la bible des septante, avant le temps de JÉSUS-CHRIST et des Apôtres, ou s'ils l'avaient été, les juifs d'alors, non plus que ceux des siècles suivants, n'en ont jamais fait d'autres usages que celui de les lire comme des écrits, dont les uns, l'Ecclésiastique par exemple, et la Sapience, contenaient de très belles leçons de morales ; et les autres comme ceux de Tobit, de Judith et des Maccabées, leur apprennent diverses particularités mémorables de l'histoire de leur Nation, depuis le temps d'Alexandre le Grand.

L'Eglise chrétienne dont la plus grande partie ne connaissait que la langue grecque, ne se servit d'abord que

de la bible des Septante : on n'en lisait point d'autres, non seulement en Egypte et dans l'Asie ; mais il y en avait même un grand nombre de familles, et de synagogues dans la Judée où l'on se servait de cette ancienne traduction. Les pères des premiers siècles n'entendaient point l'hébreu, à la réserve d'Origène, et de Saint Jérôme, il y en a eu fort peu qui puissent lire et entendre les livres des prophètes dans leurs langues originales. A cette bible était joint comme nous venons de dire, au moins dans ces premiers siècles, ces livres écrits à la même langue, et dont la lecture avait son utilité et son agrément : on les reconnaissait pour ce qu'ils étaient c'est-à-dire, pour des écrits qui n'étaient pas divinement inspirés ; mais en peu de temps, et dès le second siècle, quelques-uns de ces écrits commencèrent à se trop prévaloir de leur proximité et de leur association avec les livres canoniques. C'est à cela qu'il faut rapporter le sujet de la demande qu'Onésime avait faite au célèbre Méliton, Evêque de Sardes, touchant le nombre des livres canoniques de l'Ancien testament. Cette demande marque l'ignorance et le doute, et ce doute n'ayant pu venir dans l'esprit d'un homme qui avait lu la bible en hébreu, ou traduite sur les livres contenus dans le canon d'Esdras c'était assurément la confusion qui en était ée faite dans la bible des septante, qui avait donné lieu à cette demande. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable c'est que Méliton , quoi qu'il fut un des plus savants évêque de l'Asie, n'osa pas décider lui-même, et par ses propres lumières, cette importante question ; il alla tout exprès en Judée, et après avoir consulté les églises de ses pays-là, et avoir, sans doute, en-là-dessus quelques entretiens avec les juifs, il restreint, dans sa réponse à Onésime, le nombre des livres canoniques à ceux qui se trouvent au canon d'Esdras, il est vrai qu'Eusèbe de Césarée qui nous rapporte cette histoire dans son 4^{ème} livre, ch .25 de son histoire Ecclésiastique, y nomme la Sapience après les proverbes, et avant l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques ; mais ce n'est qu'en prenant le mot Proverbes, et celui de Sapience, pour une même chose, dont le dernier nom, comme plus connu chez les grecs que l'autre, dans le sens qu'il est employé ici, sert d'explication au premier. Et c'est même la raison pour laquelle Méliton, cité par Eusèbe, ne met pas le mot grec Sophia, qui est en notre langue la sapience ou la sagesse, après le livre des cantiques, comme on le voit dans les éditions de la vulgate. Les Eglises d'Asie n'ont pas parlé autrement de ces livres, qu'en avait parlé Méliton, après celles de la Judée, trente-deux Evêques assemblés en concile, dans la ville de Laodicée, environ l'an 318 de notre Seigneur, ne reconnaissent pour les livres divins que ceux du canon d'Esdras, et mettent tous les autres au nombre des Apocryphes. Saint Jérôme le plus savant homme en son temps des Eglises d'occident, et celui de tous les pères qui a le mieux étudié toutes les matières qui ont regardé l'écriture Sainte, n'a pu se laisser dire et redire, dans plusieurs de ses préfaces sur la traduction de la bible, et ailleurs, qu'il n'y avait que les livres marqués dans le canon des juifs, qui fussent divins, et qu'ils puissent servir de règle à notre foi. Un seul passage de ce père suffira pour tous les autres, c'est ce qu'il en a écrit à Chromatius et Héliodore, Evêques, dans sa préface sur les livres de Salomon : nous avons dit-il trois livres de Salomon, les proverbes, l'Ecclésiastique et le Cantique des Cantiques ; car pour l'intitulé l'Ecclésiastique, et cet autre qui est faussement appelé la Sapience de Salomon, il en est d'eux comme des livres de Judith, de Tobie, et des Maccabées ; l'Eglise les lit bien, à la vérité, mais elle ne les reçoit pas entre les écrits canoniques ; en sorte que c'est pour l'édification du peuple qu'elle les lit, mais non pour prouver ou autoriser, aucun article de foi. C'était donc une opinion constante, du temps de Saint Jérôme, que les livres de Ecclésiastique, de la Sapience, de Judith, de Tobie, et des Maccabées, étaient des Apocryphes, c'est-à-dire des livres qui n'avaient point été écrits par l'inspiration du Saint Esprit, et qui par conséquent n'avaient pas une autorité divine, et ce n'était encore un usage établi dans l'Eglise de les lire pour la simple édification que le peuple en pouvait recevoir, et non pas comme les écrits sur l'autorité desquels, ni l'Eglise, ni les particuliers fondassent aucun articles de foi. Environ dans ce même temps, Rufin prêtre d'Aquilée, et célèbres par plusieurs ouvrages, dont il n'y en a eu que quelques-uns qui soit parvenu jusqu'à nous, écrivit une exposition du symbole des Apôtres. Qui se trouvent parmi les œuvres de Saint Cyprien, il y fait le dénombrement des livres de l'Ecriture Sainte, et après avoir nommé un par un tous ceux de l'ancien Testament, tels qu'ils étaient dans le canon des juifs et que nous les avons dans nos bibles, et y avoir aussi marqué ceux du nouveau testament : ce sont là, dit-il, les livres que les pères ont compris dans le canon des Ecritures, et desquels ils ont enseigné qu'il fallait prendre les décisions des articles qui concernent la foi ; mais on doit savoir, ajoute-t-il, qu'il y a d'autres Livres que nos ancêtres ont appelés, non pas canoniques, mais Ecclésiastiques ; savoir la Sapience de Salomon et une autre Sapience, qui est de Sirach, et qui a aussi pour titre l'Ecclésiastique. De ce même genre sont le petit livre de Tobie, celui de Judith et ceux de Maccabées, tous les livres dont nos ancêtres ont bien voulu qu'on fit la lecture dans les Eglises, non pour

être allégués en preuve sur aucun article de foi. Cependant ce sont-là ces livres que le concile de trente a déclarés canoniques, inspirés et divins, et d'une même autorité que ceux des prophètes et Apôtres. Mais ces livres faits et écrits si cela est pour l'Eglise judaïque, par des hommes inspirés, n'ont pourtant pas été écrits comme l'on était avant eux, tous les livres de l'ancien testament, en la langue des juifs, qui est l'Hébraïque, cela n'importe. Mais les juifs ne les ont jamais voulu reconnaître pour divins, ni les admettre dans le canon des Ecritures, n'importe encore nous dit-on ; nous en savons là-dessus plus qu'eux. Et s'il en fallait croire aujourd'hui quelques écrivains hardis de l'Eglise romaine, il y a eu chez les juifs deux autres canons de l'écriture, depuis celui d'Esdras, et ces livres dont il s'agit ont été mis dans ces derniers, autre chimère, Saint Augustin a reconnu, avec Saint Jérôme que le canon des juifs n'avait point ces livres ; et les savants de cette communion, qui ont quelque bonne foi demeure d'accord avec nous, que c'est une fiction que ces deux autres canons de l'Eglise Judaïque. Que dire donc à tout cela ? dira-t-on qu'il n'y a au fond rien dans ces livres qui méritent le traitement que nous leur faisant et de les reléguer au nombre des Apocryphes ? Mais peut-on disconvenir qu'il n'ait rien dans plusieurs de ces livres diverses choses contraires à l'Ecriture Sainte, d'autres à la vérité de l'histoire, et d'autres enfin qui sont ineptes et ridicules, comme on le pourra voir. Mais supposé même qu'il n'y ait rien dans le livre de Tobie, de Judith, de l'Ecclésiastiques, etc, qui ne soit conforme à la parole de DIEU, est-ce-là une raison suffisante pour en faire des livres canoniques, et les prendre pour inspirés ? Il suffit de proposer cette question, pour faire voir l'absurdité de la conséquence que ceux de Rome ont tiré de ce principe.

Et d'où vient donc, si cela est, que leur concile, qui a été si libéral à canoniser un certain nombre de ces livres, ne les a pas canonisés tous, et qu'il a refusé cet honneur au troisième et quatrième livre d'Esdras, à la prière de Manassé, au troisième livre des Maccabées, pourquoi n'a-t-il pas aussi déclaré divin le cent cinquante et unième psaume, qui se trouve en grec dans la bible des septante à la fin du 150^{ème} psaumes hébreux ? Ce psaume n'a rien que de bon, et il est même fort ancien, mais avec tout cela, il est demeuré Apocryphe, par cette seule raison qu'il ne se trouve point en hébreu et dans le canon des juifs.

Après tout ce que nous venons de dire, on pourrait s'étonner que nos Eglises n'aient pas ôté des bibles traduites en langues vulgaire tous ces écrits Apocryphes. La question en fût proposée dans le fameux synode Dordrecht, assemblé en 1618, et 1619. Et après un long examen, il fût conclu que l'usage étant établi depuis les premiers siècles de l'Eglise de mettre ces livres parmi les canoniques, il aurait pu sembler y voir de l'affectation à les en vouloir ôter aujourd'hui.

On considéra de plus que les controversistes de l'Eglise Romaine, n'auraient pas manqué de faire sonner bien haut cette nouveauté, et de faire croire à leurs peuples même aux personnes de notre communion, que ces livres ruinaient divers articles de notre croyance, et que c'était pour cela que nous les avions ôtés de nos bibles. Saint Jérôme nous apprend dans sa préface sur le livre de Daniel, que ç'avait été par une semblable raison de ménagement et de prudence, qu'il avait laissé dans sa bible le cantique des trois jeune Hébreux, l'histoire de Suzanne et celle de Bel et du dragon. Je sais bien dit-il que ce ne sont que des fables ; mais comme elles ont été jusqu'à présent entre les mains de tout le monde, je n'ai pas osé les ôter de peur que le peuple ignorant ne m'accusa, d'avoir supprimé une partie des livres de ce volume. Enfin, comme plusieurs de ces livres, l'Ecclésiastique, par exemple et la Sapience, contiennent de très belles maximes de morales, et que les livres de Maccabées, le premier surtout, sont fort utiles pour l'histoire de l'ancien peuple, on jugera à propos d'en faciliter la lecture en les mettant dans nos bibles ; mais avec cette sage précaution, qu'on marquerait diverses fautes qui se trouvent dans ces livres, et qu'on les mettrait tous ensemble à part dans les éditions de nos bibles, afin d'éviter le danger qu'il y aurait, qu'un lecteur peu attentif, ou peu éclairé ne les eut pris pour canoniques, si on les eut trouvés mêlés avec ceux de l'ancien testament, comme il l'avait été auparavant dans la version grecque, et dans la latine. Nous les donnons au reste, ici tel qu'ils ont été traduits dans nos bibles ordinaires, sans en avoir retouché que peu le langage. Ces livres sont lus de fort peu de monde, et si on en excepte l'Ecclésiastique, la Sapience, le premier livre des Maccabées, et le ch 7. du second, tout le reste ne vaut presque pas la peine d'être lu.

LE LIVRE DE TOBIT

NOMMÉ AUTREMENT

TOBIE

CHAPITRE I.

Généalogie, emprisonnement, 5. Et conduite de Tobit, 24. Le Roi sennachérib ayant été tué par ses enfants, Tobit retourne à Ninive.

1. Le livre des faits de Tobit, fils de Tobiel, fils d'Ananéel, fils d'Aduel, fils de Gabaël, de la race d'Asaël, de la tribu de Nephthali ;
2. Qui, du temps d'Enemassar, roi des Assyriens, fut emmené captif de Tisbé, située au côté droit de la ville qui est proprement appelée Nephthalim, en Galilée, au-dessus d'Aser.
3. Moi, Tobit, j'ai tenu le chemin de la justice et de la vérité tout le temps de ma vie, et j'ai beaucoup fait d'aumônes à mes frères et à ceux de ma nation, c'est-à-dire, à ceux qui étaient venus avec moi au pays d'Assyrie, dans la ville de Ninive.
4. Et, quand j'étais en mon pays, dans la terre d'Israël, étant encore jeune, toute la tribu de Nephthali mon père, se détourna de la maison de Jérusalem, qui avait été choisie entre toutes les tribus d'Israël, afin que toutes les tribus y sacrificassent, et où le temple du tabernacle du Souverain avait été sanctifié et avait été bâti pour servir de sanctuaire à perpétuité.
5. Or, toutes les tribus s'étant révoltées ensemble, elles sacrifiaient à l'idole de la génisse, et même la maison de Nephthali mon père.
6. J'allais souvent moi seul à Jérusalem, aux fêtes solennelles, selon qu'il est commandé à tout le peuple d'Israël par une ordonnance perpétuelle, portant les premiers fruits et les dîmes du bétail avec les premières toisons, et je les donnais aux sacrificateurs, enfants d'Aaron, les présentant à l'autel.
7. Je donnais la première dîme de tout le bétail aux enfants d'Aaron, qui exerçaient leur ministère à Jérusalem. Et, quant à la seconde dîme, je la vendais, et, lorsque j'allais à Jérusalem, je la dépensais chaque année.
8. Et, quant à la troisième, je la donnais à ceux auxquels il était convenable, selon que m'avait commandé Débora, mère de mon père ; car j'avais été laissé orphelin de mon père.
9. Et, lorsque je fus parvenu à l'âge d'homme, j'épousai une fille, nommée Anne, de la famille de mon père.
10. Et j'eus d'elle un fils, nommé Tobie,
11. Depuis, lorsque nous fûmes emmenés captifs à Ninive,
12. Tous mes frères et ceux de ma parenté mangeaient du pain des Gentils ; mais je me gardais soigneusement d'en manger,
13. Parce que je me souvenais de DIEU de tout mon cœur, et le Souverain me donna grâce et accès devant Enemassar,
14. De sorte que je fus son vivandier.
15. Et je m'en allai au pays de Médie, où je laissai dix talents d'argent à Gabaël, frère de Gabrias, dans Raguès, ville de Médie ;
16. Car, quand il fut venu à Raguès, ville de Médie, et qu'il eut reçu dix talents d'argent des présents dont il avait été honoré par le roi,
17. Voyant, entre une grande multitude de nations, Gabaël, qui était de sa famille, être dans la disette, il lui donna ledit poids d'argent sur une cédule.
18. Après la mort d'Enemassar, Sennacherib son fils régna en sa place ; mais, son état étant troublé, je ne pouvais plus aller en Médie.

19. Mais, au temps d'Enemassar, je faisais plusieurs aumônes à mes frères.
20. Je distribuais mon pain à ceux qui avaient faim, et mes vêtements à ceux qui étaient nus. Si j'en voyais quelqu'un de ma nation qui fût mort et qui eût été autour de la muraille de Ninive, je l'ensevelissais
21. Et, si le roi Sennacherib en avait mis à mort quelqu'un, lorsqu'il s'en vint fuyant de Judée, je l'ensevelissais en secret. Car il en tua plusieurs dans sa fureur, et les corps en furent après recherchés par le roi et ne se trouvèrent point.
22. Mais quelqu'un de ceux de Ninive, s'approchant du roi, lui déclara que je les ensevelissais,
23. Tellement que je me cachai ; et, sachant qu'on me cherchait pour me tuer, ayant peur, je me retirai ; c'est pourquoi mon bien fut pillé, et rien ne me fut laissé, sinon Anne ma femme et Tobie mon fils.
24. Mais il ne se passa pas cinquante-cinq jours qu'il fut tué par ses deux fils, qui s'enfuirent aux montagnes d'Ararat, et Sarchédon son fils régna en sa place, lequel ordonna Achiachar, fils d'Anaël, fils de mon frère, sur tous les comptes de son père et sur toutes les finances. Et Achiachar fit requête pour moi.
25. Et je m'en retournai à Ninive. Car Achiachar était échanson, et garde du sceau, et commis sur les finances et sur les comptes. Et Sarchédon l'établit pour être le second après lui. Or il était fils de mon frère.

CHAPITRE II.

Charité et humanité de Tobit : 10. Lequel ayant perdu la vue ; et remontrant à Anne son devoir endure des reproches.

1. Et, quand je fus retourné à ma maison, après qu'Anne ma femme et mon fils Tobie me furent rendus, on me prépara un bon repas, à la fête de la Pentecôte, qui est la solennité sainte des sept semaines, et je m'assis pour manger.
2. Mais, voyant plusieurs viandes, je dis à mon fils : Va et, si tu trouves quelque pauvre de nos frères qui se souviennent du Seigneur, amène-le. Et, voici, je t'attendrai.
3. Ainsi s'en étant allé, il me dit : Mon père, il y en a un de notre nation, qui a été étranglé et jeté sur la place. Alors, avant d'avoir goûté aucune viande, je me levai bien vite
4. Et je l'apportai dans ma maison, jusqu'à ce que le soleil fût couché. Et, étant retourné, je me levai et je pris mon repas avec tristesse.
5. Car il me souvenait de la prophétie d'Amos, où il dit :
6. Vos fêtes seront converties en deuil, et toutes vos joies, en lamentations ; tellement que j'en pleurai.
7. Puis, quand le soleil fut couché, je m'en allai et, ayant fait une fosse, je l'ensevelis.
8. De quoi mes voisins se moquaient, disant : Celui-ci ne craint-il plus de mourir pour cette affaire ? Il s'en était fui et, voici, de nouveau il ensevelit les morts.
9. En cette même nuit-là, étant revenu de la sépulture, je me couchai auprès de la muraille de la maison, parce que j'étais souillé, et, ayant mon visage découvert, je n'apercevais point qu'il y avait des passereaux dans la muraille,
10. Lesquels émurent tout chaudement dans mes yeux qui étaient ouverts ; et il me vint des taies blanches aux yeux.
11. Et je m'en allai vers les médecins, mais ils ne me soulagèrent point.
12. Cependant Achiachar me nourrissait, jusqu'à ce que je m'en allai à Elimed.
13. Et Anne ma femme prenait des ouvrages de femme à faire et les envoyait aux seigneurs,
14. Qui, lui payant son salaire, lui envoyèrent aussi un chevreau,
15. Lequel, étant chez moi, commença à bêler. Alors je lui dis : D'où est ce chevreau ? Ne serait-il point dérobé ? Rends-le à ses maîtres. Car il n'est point permis de manger une chose dérobée. Et elle me dit : Il m'a été donné en présent par-dessus mon paiement ; mais je ne la crus point, et je lui commandai de le rendre à ses maîtres, et je rougissais à cause d'elle.
16. Alors elle dit, en me répondant : Où sont tes aumônes et tes bienfaits ? Voilà, tout se montre bien en toi.

CHAPITRE III.

Tobit et Sara fille de Raguël étant fort affligés prient le Seigneur, 16. Et Raphaël est envoyé pour les guérir tous les deux.

1. Alors, étant triste, je m'écriai et je priai avec douleur, disant :
2. Seigneur ! tu es juste, et toutes tes œuvres et tous tes faits ne sont que miséricorde et vérité, et tu fais un jugement juste et véritable à jamais.
3. Souviens-toi de moi et regarde-moi. Ne me punis point selon mes péchés, et mes ignorances, et celles de mes pères, qui ont péché en ta présence.
4. Car ils n'ont pas daigné écouter tes commandements ; c'est pourquoi tu nous as livrés au pillage, à la captivité, à la mort et pour être en proverbe d'ignominie à tous ceux parmi lesquels nous avons été dispersés.
5. Et maintenant tu as plusieurs causes véritables pour faire de moi selon mes péchés et ceux de mes pères, parce que nous n'avons pas fait tes commandements ; car nous n'avons point marché en vérité devant toi.
6. Maintenant donc fais-moi ce qui te semblera bon. Ordonne que mon esprit soit ôté, afin que je sois dissous et que je devienne terre ; car il m'est plus expédient de mourir que de vivre, parce que j'ai ouï de faux reproches, et je suis extrêmement triste. Ordonne que je sorte de ces angoisses pour aller au lieu éternel. Ne détourne point ta face de moi.
7. Or il arriva, en ce même jour, que Sara, fille de Raguël, étant à Ecbatane, ville de Médie, fut aussi outragée par les servantes de son père,
8. Parce qu'elle avait été donnée en mariage à sept maris ; et un esprit malin, savoir Asmodée, les avait tués, avant qu'ils eussent été avec elle comme avec leur femme.
9. Elles lui disaient donc : Ne sais-tu pas bien que tu as étouffé tes maris ? Tu en as déjà eu sept et tu n'as porté le nom d'aucun.
- Pourquoi nous bats-tu à cause d'eux ? S'ils sont morts, va-t'en avec eux. Que jamais nous ne voyions de toi ni fils ni fille.
10. Elle, ayant oui ces choses, fut fort contristée, jusqu'à se vouloir étrangler, et elle dit : Je suis fille unique de mon père ; si je fais cela, ce lui sera un opprobre, et je mènerai sa vieillesse au sépulcre avec douleur.
11. Alors elle pria vers la fenêtre et dit : Tu es béni, Seigneur mon DIEU ! Et béni est à jamais ton nom glorieux, et saint, et vénérable ; que toutes tes œuvres te bénissent éternellement !
12. Et maintenant, Seigneur, j'ai tourné mes yeux et mon visage vers toi, et j'ai dit :
13. Retire-moi de la terre, et que je n'entende plus de reproche.
14. Tu connais, Seigneur, que je suis pure de tout péché d'homme
15. Et que je n'ai point souillé mon nom, ni le nom de mon père, au pays dans lequel je suis captive. Je suis fille unique à mon père, et il n'a point d'enfant qui soit son héritier, et il n'y a aucun de nos frères et de nos proches parents ou quelqu'un de ses enfants auquel je me garde pour femme ; déjà il m'en est mort sept ; qu'ai-je plus à faire de vivre ? Que s'il ne te semble pas bon de me faire mourir, ordonne qu'on ait égard à moi, et qu'on ait pitié de moi, et que je n'aie plus d'opprobre !
16. Or la prière de tous deux fut ouïe devant la gloire du grand DIEU.
17. Et Raphaël fut envoyé pour les guérir tous deux, savoir, pour l'ôter à Tobit les taies de ses yeux et pour donner Sara, fille de Raguël, pour femme à Tobie, fils de Tobit, en liant Asmodée, l'esprit malin, parce que le droit de la prendre appartenait à Tobie. En ce même temps-là, Tobit, étant retourné, entra dans sa maison, et Sara, fille de Raguël, descendit de sa chambre.

CHAPITRE IV.

Exhortation de Tobit à son fils ; il lui recommande surtout de faire l'aumône, et de vivre en la crainte du Seigneur : 12. Il lui déclare l'argent qu'il avait en dépôt chez Gabaël.

1. En ce jour-là, Tobit se souvint de l'argent qu'il avait remis à Gabaël dans Raguès, ville de Médie, et il dit en soi-même : J'ai demandé la mort.
2. Pourquoi n'appelle-je pas Tobie mon fils pour le lui déclarer avant que je meure ? L'ayant donc appelé,
3. Il lui dit : Mon fils, si je meurs, ensevelis-moi et ne méprise point ta mère. Honore-la tous les jours de ta vie, et fais ce qui lui sera agréable, et ne la fâche point.
4. Qu'il te souvienne, mon fils, qu'elle a été en plusieurs dangers pour toi, lorsque tu étais dans son Ventre.
5. Quand elle mourra, ensevelis-la auprès de moi en un même sépulcre.
6. Mon fils, qu'il te souvienne en tout temps du Seigneur notre DIEU, et garde-toi de pécher et de transgresser ses commandements. Fais ce qui est droit tous les jours de ta vie, et ne tiens point le chemin de

l'injustice ; car, quand tu te conduiras dans la vérité, tu prospéreras dans tes œuvres, comme tous ceux qui vivent justement.

7. Fais l'aumône de tes biens, et que ton œil ne soit point ambitieux, quand tu feras l'aumône. Ne détourne point ta face du pauvre, et la face du Seigneur ne sera point détournée de toi.

8. Selon que tu auras des biens en abondance, fais-en l'aumône.

9. Si tes biens sont petits, ne crains point de faire l'aumône du peu que tu as.

10. Car tu mets en trésor un bon dépôt pour le jour de la nécessité,

11. Parce que l'aumône délivre de la mort et ne permet point qu'on entre dans les ténèbres.

12. Car c'est un bon présent que l'aumône à tous ceux qui la font en la présence du Souverain.

13. Garde-toi, mon fils, de toute paillardise. Et premièrement prends une femme de la race de tes pères et ne prends point une femme étrangère, qui ne soit point de la tribu de ton père. Car nous sommes fils des prophètes, et Noé, Abraham, Isaac et Jacob sont nos pères dès le commencement. Qu'il te souvienne, mon fils, que tous ceux-là ont pris des femmes de leur parentage et qu'ils ont été bénis dans leurs enfants, et leur postérité possédera la terre en héritage. Maintenant, mon fils, aime tes frères et ne méprise point dans ton cœur tes frères, ni les enfants et les filles de ton peuple, pour ne prendre pas une femme d'entre eux. Car la ruine suit l'orgueil avec de grands troubles.

14. Et, dans la fierté, il y a de l'abaissement et une grande indigence ; car la fierté est la mère de la famine.

15. Que le salaire de tout homme qui aura travaillé pour toi, ne demeure point chez toi ; mais rends-le-lui incontinent. Et si tu sers DIEU, il te sera aussi rendu. Prends garde à toi, mon fils, en tout ce que tu feras, et soit bien instruit dans toute ta conduite.

16. Ne fais à personne ce que tu hais. Ne bois point de vin jusqu'à t'enivrer, et que l'ivrognerie ne marche point avec toi dans ton chemin.

17. Donne de ton pain à celui qui a faim, et de tes robes à ceux qui sont nus. Fais l'aumône de ton abondance, et que ton œil ne soit point ambitieux, en faisant ton aumône.

18. Jette libéralement ton pain sur le sépulcre des justes et ne donne point aux méchants.

19. Recherche le conseil de tout homme prudent et ne méprise aucun conseil utile.

20. Bénis le Seigneur ton DIEU en tout temps et lui demande que tes voies soient rendues droites, et que tous tes sentiers et toutes tes délibérations prospèrent. Car aucun peuple n'a de la prudence ; mais c'est le Seigneur qui donne tous les biens et qui abaisse celui qu'il veut, selon qu'il lui plaît. Maintenant donc, mon fils, qu'il te souvienne de mes commandements, et que jamais ils ne soient effacés de ton cœur.

21. Aussi maintenant je te déclare que j'ai remis dix talents d'argent à Gabaël, frère de Gabrias, à Raguès, ville de Médie.

22. Ne crains point, mon fils, à cause que nous sommes devenus pauvres ; tu as assez de biens, si tu crains DIEU, et si tu te détournes de tout péché, et si tu fais ce qui lui est agréable.

CHAPITRE V.

Tobit s'étant enquit de la race de Raphaël, 22. Envoie son fils avec lui à Raguès : 23. Mais Anne mère de Tobie s'afflige du départ de son fils.

1. Alors Tobie, répondant, dit : Mon père, je ferai tout ce que tu m'as commandé.

2. Mais comment pourrai-je recouvrer l'argent, vu que je ne connais point cet homme-là ?

3. Alors il lui donna la cédule et lui dit :

4. Cherche un homme qui aille avec toi, pendant que je suis en vie, et je lui donnerai un salaire, et t'en va recouvrer l'argent.

5. Il s'en alla donc chercher un homme et il trouva Raphaël, qui était un ange ;

6. Mais il n'en savait rien. Et il lui dit :

7. Pourrais-je aller avec toi au pays de Médie ? As-tu connaissance des lieux ?

8. L'ange lui dit : J'irai avec toi. Je sais le chemin et même j'ai logé chez Gabaël notre frère.

9. Alors Tobie lui dit : Attends-moi, et je le dirai à mon père. L'ange lui dit : Va et ne tarde point.

10. Étant donc entré, il dit à son père : Voici, j'ai trouvé un homme qui viendra avec moi. Le père lui dit : Fais-le-moi venir, afin que je connaisse de quelle famille il est, et s'il est fidèle pour aller avec toi.

11. Il l'appela donc, et il entra, et ils se saluèrent l'un l'autre.

12. Après cela, Tobit lui dit : Frère, de quelle tribu et de quel parentage es-tu ? Déclare-le-moi.
 13. Et il lui dit : T'enquiers-tu de la tribu et du parentage, ou si tu demandes un mercenaire qui aille avec ton fils ?
 14. Alors Tobit lui répondit : Mon frère, je veux connaître ta race et ton nom.
 15. Et il lui dit : Je suis Azarias, de la race du grand Ananias et de tes frères.
 16. Et Tobit lui dit : Sois venu à la bonne heure, mon frère.
 17. Ne te fâche point de ce que je me suis enquis de ta tribu et de ton parentage.
 18. Tu es donc mon parent, de cette bonne et honnête race ; car j'ai bien connu Ananias, et Jonathan, et les fils du grand Séméas,
 19. Parce que nous allions ensemble à Jérusalem pour adorer, portant les premiers-nés et les dimes de nos fruits, et eux ne furent point séduits par l'erreur de nos frères. Tu es d'une grande race, mon frère ;
 20. Mais, dis-moi, quel salaire te donnerai-je ? Sera-ce assez d'une drachme par jour avec les choses nécessaires, comme pour mon fils ?
- Et j'ajouterai quelque chose au salaire, si vous retournez en prospérité. Et ils s'accordèrent ainsi.
21. Et alors il dit à Tobie : Prépare-toi pour te mettre en chemin, et puisse votre voyage prospérer.
 22. Son fils donc prépara ce qui était nécessaire pour le voyage. Et son père lui dit : Va-t'en avec cet homme. Que DIEU, qui habite au ciel, dirige votre voyage, et que l'ange de DIEU vous tienne compagnie !
 23. Ainsi ils partirent tous deux pour s'en aller, et le chien de Tobie était avec eux. Mais Anne, la mère de Tobie, s'écria et dit à son mari : Pourquoi as-tu envoyé notre fils ? N'était-ce pas le bâton de notre main pour aller et pour venir ?
 24. Plût à DIEU que nous n'eussions pas mis argent sur argent, mais qu'il fût perdu pour notre fils.
 25. Car ce qui nous a été donné par le Seigneur pour vivre, nous suffit.
 26. Alors Tobit lui dit : Ne te donne point de souci, ma sœur ; il reviendra en santé, et tes yeux le verront.
 27. Car le bon ange lui tient compagnie. Son voyage sera heureux, et il retournera en santé.

CHAPITRE VI.

Tobie est attaqué par un gros poisson ; il le fend, par le commandement de l'ange, 8. Qui lui déclare à quoi servent le cœur, le foie, et le fiel du poisson : 10. Pui il exhorte Tobie à prendre pour femme Sara fille de Raguël.

1. Alors elle cessa de pleurer. Et eux, faisant leur chemin, vinrent au soir jusqu'au fleuve du Tigre et logèrent là.
2. Et Tobie descendit pour se laver ; mais un poisson sauta hors de la rivière, qui le voulut dévorer.
3. Alors l'ange lui dit : Prends-le poisson. Il le prit donc et le tira dehors sur terre.
4. Et l'ange lui dit : Fends le poisson et prends le cœur, le foie et le fiel, et mets-les en un lieu sûr.
5. Tobie fit comme l'ange lui avait dit. Et, ayant rôti le poisson, ils en mangèrent. Ainsi ils marchèrent tous deux jusqu'à ce qu'ils approchent d'Ecbatane.
6. Et alors Tobie dit à l'ange : Azarias, mon frère, de quoi sert le cœur, le foie et le fiel du poisson ?
7. Et il lui dit : Quant au cœur et au foie, si le diable ou un esprit malin trouble quelqu'un, soit homme, soit femme, il en faut faire un parfum devant lui, et il n'en sera plus troublé.
8. Pour le fiel, si on en graisse les yeux d'un homme qui a des taies aux yeux, il sera guéri. Ainsi étant approchés de Raguès,
9. L'ange dit à Tobie : Mon frère, aujourd'hui nous logerons chez Raguël, qui est ton parent.
10. Il a une fille unique, nommée Sara ; je lui parlerai d'elle, afin qu'il te la donne pour femme.
11. Car aussi bien son héritage te revient, et tu es seul de son parentage, et la jeune fille est belle et Vertueuse.
12. Maintenant donc écoute moi, et j'en parlerai au père, et, quand nous retournerons de Raguès, nous ferons le mariage ; car je connais que Raguël ne la mariera point à un étranger, et cela suivant la loi de Moïse ; autrement il serait coupable de mort, car, de droit, son héritage t'appartient avant tout autre.
13. Alors Tobie dit à l'ange : Azarias, mon frère, j'ai ouï dire que cette jeune fille a été donnée à sept maris, et que tous sont morts dans la chambre nuptiale.
14. Or mon père n'a point d'autre enfant que moi, et je crains que si j'y vais, je ne meure comme les autres ;

car il y a un malin esprit qui l'aime, qui ne fait de mal qu'à ceux qui approchent d'elle. Ainsi je crains de mourir et de faire descendre la vie de mon père et de ma mère, à cause de moi, avec tristesse au sépulcre ; car ils n'ont aucun autre enfant pour les ensevelir.

15. L'ange lui dit : Ne te souvient-il point des paroles que t'a dites ton père, de prendre une femme de ton parentage ? Et maintenant, mon frère, écoute-moi, car elle te sera pour femme. Et, quant à l'esprit malin, n'en sois point en peine, car elle te sera donnée cette nuit à femme.

16. Et, quand tu entreras au lit, prends un brasier pour faire des parfums, et mets-y du cœur et du foie du poisson, et fais-en sortir la fumée, et le malin esprit, la sentant, s'enfuira et n'y retournera jamais.

17. Or, quand tu t'approcheras d'elle, levez-vous tous deux et invoquez DIEU, qui est miséricordieux, lequel vous gardera et aura pitié de vous. Ne crains point, car elle t'a été préparée dès le commencement, et tu la garderas, et elle viendra avec toi, et je te présuppose que tu auras des enfants d'elle Tobie, ayant ouï ces choses, l'aima, et son cœur lui fut extrêmement attaché.

CHAPITRE VII.

Raphaël et Tobie arrivant à Ecbatane logent chez Raguël ; 14. Qui donne sa fille pour femme à Tobie, 16. Et en scelle le contrat.

1. Or, étant arrivés à Ecbatane, ils vinrent à la maison de Raguël, et Sara vint au-devant d'eux et les salua, et ils la saluèrent ; puis elle les mena dans sa maison.

2. Et Raguël dit à Edna sa femme : Que ce jeune homme ressemble à Tobit mon parent !

3. Et Raguël les interrogea, en disant : D'où êtes-vous, mes frères ? Et ils lui répondirent : Nous sommes des enfants de Nephthali captifs à Ninive.

4. Et il leur dit : Connaissez-vous Tobit notre frère ? Ils répondirent : Nous le connaissons. Il leur demanda : Se porte-t-il bien ?

5. Ils répondirent : Il est vivant et en bonne santé. Et Tobie dit : C'est mon père.

6. Alors Raguël s'avança, et le baisa, en criant, et pleura, et le bénit.

7. Et il lui dit : Tu es fils d'un homme de bien et vertueux. Et, ayant entendu que Tobit avait perdu la vue, il en fut fâché et pleura.

8. De même, Edna sa femme et Sara sa fille en pleurèrent, et ils les reçurent de bon cœur.

9. Puis, ayant tué un mouton de leur troupeau, ils leur présentèrent beaucoup de viandes.

10. Alors Tobie dit à Raphaël : Azarias, mon frère, parle de ce dont tu m'as entretenu dans le chemin, et que la chose s'accomplisse.

11. Il communiqua donc la chose à Raguël, qui dit à Tobie : Mange, et bois, et sois joyeux ; car il est raisonnable que tu aies ma fille.

12. Mais, au reste, je te déclarerai la vérité : Je l'ai donnée à sept maris, et, quand ils sont venus vers elle, ils sont morts la même nuit.

13. Mais, pour le présent, contente-toi. Et Tobie lui dit : Je ne mangerai aucun morceau ici, jusqu'à ce que vous l'ayez amenée et que vous me l'ayez accordée. Raguël lui dit :

14. Prends-la dès maintenant suivant l'ordonnance, car tu es son parent, et elle est ta parente. Le DIEU miséricordieux vous fasse prospérer en tout bien !

15. Alors il appela Sara sa fille, et elle vint à son père, lequel la prit par la main et la donna à Tobie pour femme, disant : La voici, prends-la selon la loi de Moïse et mène-la à ton père. Puis il les bénit et appela Edna sa femme.

16. Et, prenant des tablettes, il fit le contrat et le scella.

17. Puis ils commencèrent à manger.

18. Après Raguël appela sa femme Edna et lui dit : Ma sœur, prépare une autre chambre et mène notre fille dedans.

19. Elle fit comme il lui avait dit, et l'y mena, et pleura. Puis elle essuya les larmes de sa fille, en disant :

20. Prends courage, ma fille. Le Seigneur du ciel et de la terre te donne de la joie au lieu de la tristesse que tu as. Aie bon courage, ma fille.

CHAPITRE VIII.

Tobie ayant chassé le malin esprit, 7. Prie le Seigneur avec sa femme : 10. Ils sont tous deux préservés en vie, 16. Et Raguël en rend grâce à DIEU.

1. Or, quand ils eurent achevé de souper, ils menèrent Tobie vers elle.
2. Et, lorsqu'il y allait, il se souvint des paroles de Raphaël et il prit de la braise pour faire des parfums.
3. Puis il mit le cœur et le foie du poisson dessus, et en fit un parfum.
4. Alors le malin esprit, en ayant senti l'odeur, s'enfuit au bout de la Haute Egypte, et l'ange le lia.
5. Après qu'ils furent enfermés eux deux, Tobie se leva du lit et dit :
6. Lève-toi, ma sœur, et prions, afin que le Seigneur ait pitié de nous. Ainsi Tobie commença à dire :
7. Ô DIEU de nos pères ! tu es béni, et béni est à jamais ton nom saint et glorieux. Que les cieux et toutes tes créatures te bénissent !
8. Tu créas Adam et tu lui donnas Eve sa femme pour aide et pour appui. D'eux est venue la race des hommes. Tu as dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui.
9. Maintenant, Seigneur, je ne prends point cette mienne sœur-ci pour paillardise, mais en droiture ; veuille donc me faire miséricorde, et que je vieillisse avec elle.
10. Et elle disait avec lui : Amen ? Sur cela, ils dormirent tous deux cette nuit-là.
11. Et Raguël, se levant, s'en alla et creusa un sépulcre, disant :
12. Celui-ci ne serait-il point mort aussi ?
13. Raguël donc s'en vint à sa maison et dit à Edna sa femme :
14. Envoie l'une des servantes, et qu'on voie s'il est en vie ; sinon, que je l'ensevelisse sans qu'aucun le sache.
15. La servante, ayant ouvert la porte, entra et les trouva tous deux dormants.
16. Et, étant sortie, elle leur annonça qu'ils étaient en vie. Alors Raguël bénit DIEU, disant :
17. O DIEU ! tu es béni de toute louange pure et sainte. Que tes saints et toutes tes créatures te bénissent ! Que tous tes anges et tes élus te bénissent à jamais !
18. Tu es béni, parce que tu m'as réjoui, et qu'il ne m'est point arrivé comme je craignais ; mais tu as agi envers nous selon ta grande miséricorde.
19. Tu es béni de ce que tu as eu pitié de deux enfants uniques ; fais-leur miséricorde, Seigneur ! fais qu'ils achèvent leur vie en santé, avec joie et miséricorde.
20. Après cela, il commanda à ses serviteurs de remplir la fosse. Et il leur fit les noces pendant quatorze jours.
21. Car Raguël lui avait dit : Je t'adjure de ne partir point d'ici jusqu'à ce que les jours de noces soient accomplis, savoir quatorze jours, qui seront pour le festin des noces.
22. Et puis, prenant la moitié de nos biens, tu t'en iras vers ton père en bonne santé ; et, quant au reste, tu l'auras quand nous serons morts, moi et ma femme.

CHAPITRE IX.

Raphaël s'en va vers Gabaël, et l'amène aux noces de Tobie.

1. Alors Tobie appela Raphaël et lui dit : Azarias, mon frère, prends avec toi un serviteur et deux chameaux,
2. Et t'en va en Raguès, ville de Médie, vers Gabaël, pour m'apporter l'argent et l'amener aux noces. Car Raguël a juré que je ne partirai point d'ici.
3. Mais mon père compte les jours et, si je tarde beaucoup, il sera fort en peine.
4. Raphaël donc s'en alla, et arriva chez Gabaël, et lui présenta la cédule, lequel lui apporta des sachets cachetés, et les lui donna.
5. Puis ils se levèrent ensemble le matin et vinrent aux noces. Et Tobie bénit sa femme.

CHAPITRE X.

Tobit et sa femme s'afflige du retardement de leur fils, 10. Raguël donne congé à Tobie et à sa fille, leur donnant la moitié de ses biens.

1. Cependant Tobit son père comptait chaque jour, et, quand les jours du voyage furent accomplis, et qu'ils ne revenaient point, alors Tobit dit : Ne se serait-on point moqué d'eux ?
2. Gabaël ne serait-il point mort, de sorte que nul ne leur rendît l'argent ?
3. Et il fut fort triste. Et sa femme lui disait : Mon fils est mort, car il tarde trop.
4. Et elle commença à se lamenter, disant : Je ne me soucie plus de rien, mon fils, puisque je t'ai laissé aller, toi qui étais la lumière de mes yeux.
5. Tobit lui disait : Tais-toi, ne pense pas à cela ; il est en santé.
6. Mais elle lui répondit : Ne m'en parle plus et ne m'abuse point, car mon fils est mort. Et elle s'en allait tous les jours hors de la ville vers le chemin qu'ils avaient tenu. Et elle ne mangeait point le jour et, toutes les nuits, elle ne cessait de mener deuil de Tobie son fils, jusqu'à ce que les quatorze jours des noces furent accomplis, durant lesquels Raguël avait juré qu'il demeurerait là.
7. Alors Tobie dit à Raguël : Donne-moi congé, car mon père et ma mère n'espèrent plus de me voir.
8. Et son beau-père lui dit : Demeure chez moi. J'enverrai vers ton père pour lui dire de tes nouvelles.
9. Mais Tobie dit : Non, mais laissez-moi retourner vers mon père.
10. Ainsi Raguël, se levant, lui donna Sara sa femme et la moitié de ses biens, des serviteurs, du bétail et de l'argent, et, les ayant bénis, leur donna congé, disant :
11. Le DIEU du ciel vous fasse prospérer, mes enfants, avant que je meure. Et il dit à sa fille :
12. Honore ton beau-père et ta belle-mère, qui te tiennent maintenant lieu de père et de mère, afin que j'aie un bon rapport de toi ; et il les baisa. Alors Edna dit à Tobie : Le Seigneur du ciel te ramène, cher frère, et me fasse la grâce de voir des enfants de Sara ma fille, afin que je me réjouisse devant le Seigneur. Voilà, je te donne ma fille en garde, comme un dépôt ; ne la traite point mal. Après cela, elle s'en alla. Et Tobie rendit grâces à DIEU de ce qu'il avait fait prospérer son voyage ; puis il recommanda à DIEU Raguël et Edna sa femme, et il se mit en chemin jusqu'à ce qu'ils approchèrent de Ninive.

CHAPITRE XI.

Tobie arrive vers son père, 10. Et lui frotte les yeux du fiel du poisson : 12. Tobit rend grâces au Seigneur de ce qu'il en avait recouvré la vue.

1. Alors Raphaël dit à Tobie : Tu sais, mon frère, en quel état tu as laissé ton père.
2. Avançons-nous devant ta femme et préparons la maison.
3. Et prends en ta main le fiel du poisson. Ainsi ils allèrent devant, et le chien les suivait pas à pas.
4. Or Anne était assise, regardant çà et là sur le chemin après son fils.
5. Et, l'ayant aperçu venir, elle dit à son père : Voici ton fils qui vient, et l'homme qui s'en était allé avec lui.
6. Et Raphaël dit à Tobie : Je sais que ton père recouvrera la vue.
7. Toi donc, graisse ses yeux avec ce fiel ; et lui, sentant l'amer, se frottera et jettera les taies, et il te verra.
8. Alors Anne, courant au-devant, se jeta au cou de son fils et lui dit : Puisque je t'ai vu, mon fils, que je meure dès maintenant. Et tous deux pleurèrent.
9. Tobit aussi sortit vers la porte et pensa tomber, mais son fils accourut au-devant de lui et soutint son père.
10. Et il frotta avec le fiel les yeux de son père, disant : Aie bon courage, mon père. Or, comme ses yeux commencèrent à lui démanger, il les frotta, et les taies lui tombèrent du coin des yeux.
11. Alors, voyant son fils, il se jeta à son cou, et pleura, et dit :
12. Béni sois-tu, ô DIEU ! et béni soit ton nom éternellement, bénis soient tous tes saints anges, car tu m'as châtié de tes verges et tu as ensuite eu pitié de moi. Voici, je vois mon fils Tobie. Ainsi son fils entra tout joyeux et recita à son père les merveilles qui lui étaient arrivées dans la Médie.
13. Alors Tobit sortit au-devant de sa belle-fille, se réjouissant et bénissant DIEU à la porte de Ninive. Et ceux qui le voyaient marcher, s'étonnaient de ce qu'il avait recouvré la vue.
14. Mais Tobit confessait en leur présence que DIEU lui avait fait miséricorde. Puis, quand Tobit approcha de Sara sa belle-fille, il la salua, disant : Sois venue à la bonne heure, ma fille. Béni soit DIEU qui t'a amenée vers nous, et ton père, et ta mère. Et il y eut une grande joie parmi tous ses parents qui étaient à Ninive.
15. Achiachar aussi et Nasbasson neveu arrivèrent là.
16. Et on fit les noces de Tobie avec allégresse pendant sept jours.

CHAPITRE XII.

Tobit voulant payer le salaire à Raphaël de ce qu'il avait accompagné son fils, 6. Raphaël déclare qu'il est un ange de DIEU qui a été envoyé pour guérir tant lui que sa belle-fille afin qu'ils en louent le Seigneur.

1. Alors Tobit appela Tobie son fils et lui dit : Regarde, mon fils, touchant le salaire de celui qui est allé avec toi. Il lui faut aussi faire un présent par-dessus.
2. Tobie lui dit : Mon père, je ne me sentirai point lésé de lui donner la moitié des choses que j'ai apportées,
3. Parce qu'il m'a ramené en santé chez toi ; il a eu soin de ma femme, il a apporté mon argent et aussi il t'a guéri.
4. Alors le vieillard lui dit : Cela lui est bien dû.
5. Ainsi il appela l'ange et lui dit : Prends la moitié de tout ce que vous avez apporté, et t'en va en bonne santé.
6. Alors lui, les retirant tous deux en un lieu secret, leur dit : Bénissez DIEU et lui rendez louange, donnez-lui gloire et louez-le, en la présence de tous les vivants, des choses qu'il vous a faites. C'est une bonne chose de louer DIEU et l'exalter son nom, en récitant ses œuvres avec révérence. Ne soyez point paresseux à confesser sa louange.
7. Il est bon de cacher le secret d'un roi, mais c'est une chose honorable de révéler les œuvres de DIEU. Faites bien, et il ne vous arrivera point de mal.
8. C'est une bonne chose que l'oraison avec le jeûne, l'aumône et la justice. Il vaut mieux avoir peu avec droiture, que beaucoup avec injustice. Il vaut mieux faire l'aumône que de thésauriser de l'Or.
9. Car l'aumône délivre de la mort et nettoie de tout péché. Ceux qui font des aumônes et des justices, seront de longue vie ;
10. Mais les vicieux sont ennemis de leur propre vie.
11. Je ne vous cèderai rien. Je vous ai déjà dit qu'il est bon de cacher le secret d'un roi, mais que c'est une chose honorable de révéler les œuvres de DIEU.
12. Maintenant donc, quand vous faisiez votre prière, toi et ta belle fille Sara, je présentais la mémoire de votre oraison devant le Saint.
13. Et, quand tu ensevelissais les morts, je t'assistais ; et, quand tu ne faisais point de difficulté de te lever et de laisser ton repas pour venir ensevelir quelque mort, ton bienfait ne m'était point caché ; mais j'étais avec toi.
14. Maintenant donc DIEU m'a envoyé pour guérir et toi et Sara ta belle-fille.
15. Je suis Raphaël, l'un des sept anges saints, qui présentent les prières des saints et qui marchent devant la majesté du Saint.
16. Alors ils furent troublés tous deux et tombèrent la face en terre, parce qu'ils eurent peur.
17. Et il leur dit : Ne craignez point, vous jouirez de la paix. Bénissez DIEU
18. Car ce n'est point faveur de ma part, mais par la volonté de votre DIEU que je suis venu. C'est pourquoi bénissez-le à jamais.
19. Je vous apparaissais tous les jours en vision et je ne mangeais ni ne buvais point, mais il vous le semblait en vision. Et maintenant donnez louange à DIEU.
20. Car je remonte à celui qui m'a envoyé. Et écrivez dans un livre toutes ces choses qui sont arrivées.
21. Alors ils se levèrent et ne le virent plus.
22. Et ils célébrèrent les œuvres de DIEU, qui sont grandes et mer veilleuses, et comment l'ange du Seigneur leur était apparu.

CHAPITRE XIII.

Prière et action de grâces de Tobit, contenant une prophétie touchant le rétablissement de l'Eglise.

1. Alors Tobit écrivit une prière pour réjouissance et dit : Béni soit le DIEU vivant éternellement, et béni soit son règne !
2. Car il châtie et fait miséricorde, il mène au sépulcre et il en retire, et personne n'échappe de sa main.
3. Vous, enfants d'Israël, confessez-le devant les nations.
4. Car il vous a dispersés entre elles. Donnez-y à connaître sa magnificence et exaltez-le en la présence de

tous les vivants, parce qu'il est votre Seigneur ; et lui-même est votre DIEU et votre père à jamais.

5. Il vous affligera pour vos iniquités, et de nouveau il aura pitié de vous, et vous recueillera d'entre toutes les nations parmi lesquelles il vous a dispersés. Si vous vous retournez à lui de tout votre cœur et de toute votre âme, pour marcher devant lui en vérité, alors il retournera vers vous et ne cachera point sa face de vous ; et vous verrez ce qu'il vous fera.

6. Ainsi confessez-le de toute votre bouche. Bénissez le Seigneur de justice, exaltez le Roi éternel.

7. Quant à moi, je le confesse au pays dans lequel je suis captif, et je manifeste sa vertu et sa magnificence au peuple inique.

8. Pensez à ceci, pécheurs, et vivez justement devant lui. Qui est-ce qui sait s'il vous aura pour agréables et s'il vous fera miséricorde ?

9. J'exalterai mon DIEU, mon âme exaltera le Roi du ciel et se réjouira en sa magnificence.

10. Que tous en parlent et lui rendent louange en justice.

11. Jérusalem, sainte cité, il te châtiara pour les actes de tes enfants ; mais il aura encore pitié des enfants des justes.

12. Donne louange au Seigneur débonnaire et bénis le Roi éternel, afin que son tabernacle soit rebâti en toi avec joie,

13. Et qu'il réjouisse en toi ceux qui sont prisonniers ici, et qu'il aime à perpétuité les misérables qui sont en toi.

14. Plusieurs peuples viendront de loin à cause du nom du Seigneur DIEU, portant des dons dans leurs mains pour en faire des oblations au Roi du ciel.

15. Les générations des générations te loueront et s'égayeront en ta louange.

16. Tous ceux qui te haïssent, seront maudits ; tous ceux qui t'aiment, seront bénis à jamais.

17. Réjouis-toi et fais fête à cause des enfants des justes, car ils seront rassemblés et ils béniront le Seigneur des justes.

18. Oh ! que bienheureux sont ceux qui t'aiment ! ils seront réjouis de ta paix. Bienheureux sont ceux qui auront été affligés de tous tes fléaux ; car ils se réjouiront en toi, après qu'ils auront vu toute ta gloire, et ils en auront de la joie à jamais !

19. Que mon âme bénisse DIEU, le grand Roi !

20. Car il bâtit Jérusalem de saphirs et d'émeraudes, et tes murailles de pierres précieuses.

21. Tes tours et tes bastions seront d'or pur, et les places de Jérusalem seront pavées de béryl, et d'escarboucle, et de pierre de suph. Et toutes ses rues diront : Louez l'Éternel ; et elles chanteront sa louange, disant :

22. Béni soit DIEU, qui est exalté pour jamais !

CHAPITRE XIV.

Tobit, près de sa fin, exhorte son fils à se retirer hors de Ninive, prédisant sa ruine, le retour des juifs, et le rétablissement de l'Eglise, 13. Puis meurt âgé de cent cinquante-huit ans.

1. Tobit finit ainsi son cantique.

2. Il avait cinquante-huit ans quand il perdit la vue, et, au bout de huit ans, il la recouvra.

3. Il faisait des aumônes et persévérait à craindre le Seigneur DIEU et à le louer.

4. Or il devint fort vieux, et il appela son fils et les six enfants qui en étaient issus, et lui dit :

5. Mon fils, prends tes enfants. Voici, je suis devenu vieux et je m'en vais partir de cette vie. Va-t'en dans la Médie, mon fils ; car je suis tout assuré que toutes les choses que le prophète Jonas a dites de Ninive, arriveront, savoir, qu'elle sera renversée.

6. Or il y aura en Médie plus de paix, jusqu'à quelque temps, et nos frères seront dispersés en divers lieux, hors de la bonne terre

7. Jérusalem sera déserte, et la maison de DIEU sera brûlée en elle, et elle sera désolée jusqu'à un temps. Puis, de nouveau, DIEU aura pitié d'eux, et les ramènera en leur pays, et ils rebâtiront le temple ; mais il ne sera pas tel qu'était le premier, jusqu'à ce que les derniers temps soient accomplis.

8. Après ces choses, retournant de la captivité, ils rebâtiront Jérusalem avec gloire. Et la maison de DIEU sera rebâtie en elle, d'un bâtiment qui sera glorieux en tous âges, comme les prophètes en ont parlé.

9. Et toutes les nations se convertiront en vérité, pour craindre le Seigneur DIEU, et enfouiront dans la terre leurs idoles. Et tous les peuples béniront le Seigneur, et son peuple le célébrera.
10. Et le Seigneur exaltera son peuple. Et tous ceux qui aiment le Seigneur DIEU en vérité et en justice, et qui font miséricorde à nos frères, seront réjouis.
11. Maintenant donc, mon fils, retire-toi de Ninive ; car ce qu'a dit Jonas le prophète, arrivera infailliblement. Mais toi, garde la loi et les commandements. Sois miséricordieux et juste, afin que bien te suit ; ensevelis-moi honorablement et ta mère avec moi, et ne demeure plus à Ninive.
12. Mon fils, regarde ce qu'Aman a fait à Achiachar, qui l'avait nourri, et comment de la lumière il l'a tiré dans les ténèbres, et quelle récompense il lui en a faite. Toutefois Achiachar a été conservé, et l'autre a reçu son salaire et est descendu dans les ténèbres. Manassés a fait miséricorde et a été délivré du filet de la mort qu'on lui avait tendu, mais Aman est tombé dans les filets et a péri.
13. Maintenant donc, mon fils, regarde ce que c'est de faire miséricorde et comment la justice délivre. Ayant dit ces choses, l'âme lui défaillit sur le lit. Or il était âgé de cent cinquante-huit ans, et son fils l'ensevelit honorablement. Et, quand Anne fut morte, il l'ensevelit aussi avec son père.
14. Puis Tobie se retira de là, avec sa femme et ses enfants, à Ecbatane, vers son beau-père Raguël, et vécut avec honneur jusqu'à la vieillesse.
15. Puis il ensevelit son beau-père et sa belle-mère honorablement, et il fut héritier de leurs biens, comme de ceux de son père Tobit.
16. Enfin il mourut à Ecbatane de Médie, ayant cent vingt-sept ans. Et il apprit, avant que de mourir, la destruction de Ninive, qui avait été prise par Nabuchodonozor et par Assuérus, et il se réjouit de Ninive, avant que de mourir.

LE LIVRE DE

JUDITH

CHAPITRE I.

Nabuchodonozor roi de Ninive fait la guerre contre Arphaxad roi des Mèdes, 12. Et jure qu'il se vengera des nations qui ne l'avaient pas voulu suivre dans cette guerre.

1. La douzième année du règne de Nabuchodonozor, qui régna à Ninive la grande ville, Arphaxad, régnant sur les Mèdes à Ecbatane,
2. Bâtit autour d'Ecbatane des murailles de pierres de taille de trois coudées de largeur et six de longueur, et il fit la hauteur de la muraille de soixante et dix coudées et la largeur de cinquante,
3. Et posa les tours de la muraille sur ses portes, ayant cent coudées de hauteur.
4. Il fit ses fondements de la largeur de soixante coudées, avec des portes élevées de la hauteur de cinquante coudées et longues de quarante, pour faire sortir ses puissantes armées et pour ranger ses gens de pied.
5. En ces jours-là, le roi Nabuchodonozor fit la guerre contre le roi Arphaxad,
6. Dans la grande campagne qui est sur les frontières de Ragau. Et tous les habitants des montagnes, et tous ceux qui demeuraient sur le fleuve d'Euphrate, et du Tigre, et d'Hydaspes, et le pays d'Arioch, roi des Eliméens, se joignirent avec lui ; plusieurs peuples aussi de la nation de Gelod se rendirent ensemble à ses armées.
7. Et Nabuchodonozor, roi des Assyriens, envoya à tous les peuples de Perse, à tous ceux de la contrée occidentale, de Cilicie, de Damas, du Liban et de l'Antiliban, et à tous ceux qui demeuraient sur la côte de la mer ;
8. Aux peuples de Carmel, de Galaad, de la haute Galilée, de la grande campagne d'Esdraëlon ;
9. A tous ceux de Samarie, de ville en ville, et au-delà du Jourdain, jusqu'à Jérusalem et Béthane, Chellus, Cadès et le fleuve d'Égypte ; à Taphnès, à Ramassès, et à tout le pays de, Gésen jusqu'au chemin par où l'on vient dessus de Tanis et de Memphis ;
10. Et à tous les habitants d'Égypte jusqu'au chemin par où l'on entre aux frontières d'Éthiopie.
11. Mais tous les habitants de ces pays ne tinrent aucun compte du commandement de Nabuchodonozor, roi des Assyriens, et ne vinrent point à son secours dans cette guerre, parce qu'ils ne le craignaient point et ne l'estimaient non plus qu'un autre homme, et ils renvoyèrent ses ambassadeurs de chez eux sans nul effet, et avec déshonneur.
12. Alors Nabuchodonozor fut fort irrité contre tous ces pays et il jura, par son trône et par son royaume, que certainement il se vengerait de toutes les contrées de Cilicie, de Damas et de Syrie, et qu'il mettrait au tranchant de l'épée tous les habitants de Moab et d'Ammon, toute la Judée et tous ceux d'Égypte jusqu'à l'endroit où se rencontrent les deux mers.
13. Et il marcha en ordre avec sa puissance contre le roi Arphaxad, l'année dix-septième, et fut le plus fort dans la bataille ; car il renversa toute la force d'Arphaxad, toute sa cavalerie et tous ses chariots, et se rendit maître de ses villes. Il vint jusqu'à Ecbatane, gagna ses tours, et pilla ses places, et changea sa gloire en ignominie.
14. Il prit aussi Arphaxad dans les montagnes de Ragau et le blessa de ses dards. Et, l'ayant poursuivi toute cette journée, s'en retourna à Ninive, lui et toute sa troupe, savoir, une fort grande multitude de gens de guerre, et il demeura là, passant le temps et faisant les festins, lui et son armée, pendant l'espace de cent vingt jours.

CHAPITRE II.

Nabuchodonozor ayant chargé Holoferne de faire la guerre à ceux qui avaient désobéi à son commandement. 7. Il part avec une puissante armée, 12. Et fait plusieurs conquêtes.

1. Or, l'année dix-huitième, le vingt-deuxième jour du premier mois, on tint conseil dans la maison de Nabuchodonozor, roi des Assyriens, de se venger de toute la terre, selon ce qu'il avait dit.
2. Ayant donc appelé tous ses officiers et tous ses princes,
3. Il leur découvrit le secret de son conseil et leur représenta sommairement, de sa propre bouche, toute la malice de la terre.
4. Et ils jugèrent que tous ceux qui n'avaient point obéi à son commandement, devaient être exterminés. Quand donc la conclusion fut prise dans le conseil, Nabuchodonozor, roi des Assyriens, appela Holoferne, premier chef de son armée et qui était le second après lui,
5. Et lui dit : Voici ce que dit le grand roi, le seigneur de toute la terre : Voici, quand tu seras sorti de devant moi, tu prendras avec toi des gens vaillants, jusqu'à cent vingt mille fantassins, et une multitude de chevaux avec leurs gens, jusqu'à douze mille, et tu marcheras contre tout le pays occidental, parce qu'ils ont désobéi à ma parole, et tu leur dénonceras qu'ils m'apprêtent la terre et l'eau, parce que je sortirai contre eux dans ma colère, et je couvrirai le dessus de la terre des pieds de mon armée, et les donnerai en proie à mes gens, tellement que les corps de leurs blessés à mort rempliront leurs vallées et leurs torrents, et que leurs fleuves regorgeront, étant remplis de leurs morts, et je mènerai leurs captifs jusqu'au bout de toute la terre. Toi donc, partant d'ici avant moi, tu prendras tout leur pays. Et, s'ils se rendent à toi, tu me les garderas, jusqu'à ce que je les rende convaincus.
6. Mais, quant aux rebelles, ton œil ne les épargnera point, que tu ne les mettes à mort et ne Saccages tout le pays. Car, ainsi puissé-je durer, et la force de mon règne, je ferai par ma force tout ce que j'ai dit. Et, quant à toi, ne manque point en aucune des paroles de ton maître, mais accomplis tous les commandements que je t'ai faits, et ne diffère point de les exécuter.
7. Alors Holoferne, sortant de la présence du roi son maître, appela tous les principaux, et les capitaines, et les gouverneurs de la puissance d'Assyrie, et fit passer en revue les gens d'élite pour l'armée, selon que son maître lui avait commandé, jusqu'à cent vingt mille et douze mille archers à cheval,
8. Lesquels il mit en ordre selon la coutume de ranger les gens de guerre. Il prit aussi des chameaux et des ânes pour porter leur bagage, en fort grand nombre, avec des brebis, des bœufs et des chèvres sans nombre pour leur munition,
9. Et d'autres munitions de bouche pour tous les hommes de l'armée,
10. Et de l'argent, en fort grande quantité, de la maison du roi.
11. Alors il sortit, lui et toute son armée, et se mit en chemin, pour marcher devant le roi Nabuchodonozor et pour couvrir tout le dessus de la terre, vers le pays occidental avec des chariots, des gens de cheval et de pied d'élite.
12. Une grande multitude aussi de gens, ramassés comme des sauterelles et comme le sable de la terre, se joignit à eux ; car la multitude était sans nombre, Il sortit donc de Ninive et marcha trois jours, tirant vers le chemin de la plaine de Bectileth. Et de Bectileth, il alla mettre son camp près de la montagne qui est au côté gauche de la haute Cilicie. De là, il s'en alla vers les montagnes avec toute son armée, les gens de pied et de cheval, et ses chariots.
13. Il rasa Phud et Lud, et pillà tous ceux de Rassès et d'Ismaël qui habitaient vers le désert et vers le Midi des Chéléens.
14. Après ayant passé l'Euphrate et traversé la Mésopotamie, en détruisant toutes les hautes villes situées sur le torrent d'Arbonaï, il vint jusqu'à la mer
15. Et prit toutes les montagnes de Cilicie, mettant en pièces tous ceux qui lui résistaient. Ainsi il vint jusqu'aux montagnes de Japhet, qui sont vers le Midi, et jusqu'au-devant de l'Arabie.
16. Il environna aussi tous les habitants de Madian, et mit le feu dans leurs tentes, et ruina leurs habitations.
17. De là, il descendit en la campagne de Damas, au temps de la moisson des blés, brûla tous leurs champs, détruisit tout leur bétail grand et petit, saccagea leurs villes, pillà leurs champs et fit passer toute leur jeunesse au tranchant de l'épée.
18. Et la crainte et le tremblement tombèrent sur tous les habitants de la côte de la mer, sur tous les habitants de Sidon, de Tyr et de Sur, d'Ocina et de Jemnan. Aussi les habitants d'Azot et d'Ascalon en furent extrêmement effrayés.

CHAPITRE III.

Plusieurs peuples envoient les ambassadeurs à Holoferne et se remettent à lui à discrétion.

1. Et ils envoyèrent vers lui des ambassadeurs pour parler de paix, disant :
2. Nous voici en ta présence, nous sommes serviteurs du grand roi Nabuchodonozor, fais-nous ce qu'il te plaira.
3. Voici nos maisons et nos places, tous nos champs labourables, notre bétail grand et petit, et toutes nos habitations et nos tentes sont devant toi, pour en faire ce qui te semblera bon.
4. Voici nos villes et leurs habitants qui sont à ton service,
5. Viens et y entre selon ton bon plaisir. Ainsi donc ils se présentèrent à Holoferne et lui firent leurs messages selon ces paroles.
6. Par ce moyen, il descendit vers la côte de la mer avec son armée et il mit garnison dans les villes munies.
7. Et il en tira des gens d'élite pour s'en servir à la guerre.
8. Et eux, avec tout le pays d'alentour, le reçurent avec des couronnes, des danses et des tambours.
9. Toutefois il ravagea toute leur contrée et coupa leurs bois.
10. Car il lui était ordonné de détruire tous les dieux de la terre, afin que toutes les nations adorassent Nabuchodonozor seul, et que toutes les langues et les familles l'appelassent DIEU. Puis il vint devant Esdraëlon près de Dotée, vis-à-vis du Grand Pertuis, pour entrer en Judée.
11. Et posa son camp entre Guéba et Scythopolis, auquel lieu il demeura un mois entier pour ramasser tout le bagage de son armée.

CHAPITRE IV.

Les enfants d'Israël étant effrayés, Joakim le grand sacrificateur donne ordre qu'on fortifie les avenues du pays, 8. Et qu'on célèbre le jeûne.

1. Or les enfants d'Israël qui habitaient en Judée, entendirent toutes les choses qu'Holoferne, capitaine-général de Nabuchodonozor, roi des Assyriens, avait faites à tous les peuples, et comment il avait pillé et détruit tous leurs temples.
2. Et ils furent fort épouvantés de sa venue, même ils furent troublés à cause de Jérusalem et du Temple du Seigneur, leur DIEU, car ils étaient depuis peu retournés de la captivité. Et, depuis peu, tout le peuple de Judée s'était assemblé, et les vaisseaux et l'autel avaient été purifiés de leur souillure.
3. Ainsi ils envoyèrent dans toute la contrée de Samarie et aux bourgades, à Béthoron, à Belmen, à Jérico, à Hoba, à Ezora et en la plaine de Salem, et se saisirent de tout le dessus des hautes montagnes,
4. Fermant de murailles les bourgs qui y étaient situés, et retirant les vivres pour la provision de la guerre, parce qu'on avait moissonné depuis peu de temps.
5. Joakim, le grand sacrificateur qui était en ce temps-là à Jérusalem, écrivit aussi aux habitants de Béthulie et de Béthomestan, qui est vis-à-vis d'Esdraëlon, à la vue de la campagne qui est proche de Dothaïm,
6. Les exhortant d'occuper les passages des montagnes par lesquels on pouvait entrer en Judée, en leur disant qu'il serait aisé d'empêcher les ennemis d'y entrer, après avoir occupé ces passages, parce qu'ils étaient étroits pour deux hommes à la fois tout au plus.
7. Et les enfants d'Israël firent comme Joakim le grand sacrificateur leur avait commandé avec les anciens de tout le peuple d'Israël qui se tenaient à Jérusalem.
8. Alors tous les hommes d'Israël crièrent au Seigneur avec une grande véhémence, humilièrent leurs cœurs avec une grande affection.
9. Tant eux que leurs femmes, leurs petits-enfants, leur bétail, et tous les étrangers, et les mercenaires, et leurs esclaves acquis par argent se vêtirent de sacs.
10. Ainsi tous les hommes, et les femmes, et les enfants, et les habitants de Jérusalem se jetèrent à terre devant le temple, ayant de la poudre sur leurs têtes, et étendirent leurs sacs en la présence du Seigneur.
11. Ils enveloppèrent aussi l'autel d'un sac et crièrent avec ardeur tous d'un accord au DIEU d'Israël, afin qu'il ne livrât point leurs enfants au pillage, leurs femmes en proie, les villes de leur héritage en destruction et le sanctuaire à être souillé et en opprobre, ce qui tournerait en raillerie aux Gentils.
12. Et le Seigneur exauça leur prière et regarda leur affliction. Car le peuple fut jeûnant plusieurs jours dans

toute la Judée et Jérusalem, devant le sanctuaire du Seigneur tout-puissant.

13. Et Joakim le grand sacrificateur et tous ceux qui assistaient devant le Seigneur, les sacrificateurs et les autres ministres du Seigneur, étant vêtus de sacs au tour de leurs reins, offraient l'holocauste perpétuel avec les prières et les oblations volontaires du peuple, ayant de la poudre sur leurs tiars, et ils criaient au Seigneur de toute leur force, pour obtenir grâce, afin qu'il regardât toute la maison d'Israël

CHAPITRE V.

Holoferne s'étonnant de la résolution des juifs, est informé par Achior de leur origine. 9. Et de ce que DIEU avait fait en leur faveur.

1. Sur cela, on rapporta à Holoferne, capitaine général de l'armée d'Assyrie, que les enfants d'Israël s'étaient préparés à la guerre, ayant fermé les passages des montagnes et fortifié tous leurs sommets, et qu'ils avaient mis des empêchements dans la campagne.

2. Et il en fut fort irrité, et il appela tous les princes de Moab, et les capitaines d'Ammon, et tous les gouverneurs de la côte de la mer, et leur dit :

3. Déclarez-moi, vous, Cananéens, quel est ce peuple qui est assis entre les montagnes, quelles sont les villes où il habite, quelle est la multitude de son armée, en quoi consistent leur force et leur puissance, et quel roi ou capitaine s'est levé d'entre eux pour gouverner leurs armées,

4. Et à quoi ils ont pensé de ne point venir au-devant de moi plutôt que tous les habitants des régions occidentales ?

5. Alors Achior, capitaine de tous les Ammonites, dit : Que mon seigneur écoute la parole de la bouche de son serviteur, et je te déclarerai la vérité touchant ce peuple qui habite dans ces montagnes qui sont près de toi, et il ne sortira aucun mensonge de la bouche de ton serviteur.

6. Ce peuple-ci est sorti de la race des Chaldéens.

7. Et ils habitaient auparavant en Mésopotamie comme étrangers, parce qu'ils ne voulaient point adhérer aux dieux de leurs pères, qui avaient été dans la terre de Chaldée.

8. C'est pourquoi, quittant le chemin que leurs pères avaient tenu,

9. Ils adorèrent le DIEU du ciel, le DIEU qu'ils avaient connu, et les Chaldéens les chassèrent de la présence de leurs dieux, et ils s'en fuirent en Mésopotamie, où ils habitèrent longtemps ; mais leur DIEU leur commanda de sortir de ce lieu où ils habitaient comme étrangers, et de s'en aller au pays de Canaan, où ils habitèrent, et ils furent enrichis d'or, et d'argent, et d'une grande abondance de bétail.

10. Alors la famine se répandit sur toute la terre de Canaan, et ils descendirent en Égypte et se tinrent là comme étrangers jusqu'à ce qu'ils s'en retournèrent, et là ils devinrent une fort grande multitude, tellement qu'on n'eût su nombrer leur race.

11. Mais le roi d'Égypte s'éleva contre eux et usa de ruse contre eux, les affligeant par des corvées et les occupant à faire des briques, tellement qu'il les rendit esclaves. Alors ils crièrent à leur DIEU, lequel frappa toute la terre d'Égypte de plaies où il n'y avait point de guérison.

12. Les Égyptiens donc les chassèrent de devant eux.

13. Et DIEU fit tarir la mer Rouge en leur présence et les mena à la montagne de Sina et à Kadès barné, chassant tous les habitants du désert. Ainsi ils habitèrent dans la terre des Amorhéens et détruisirent par leur force tous ceux d'Hesbon.

14. Puis, passant le Jourdain, ils conquièrent pour héritage tout le pays des montagnes et, ayant chassé les Cananéens, les Phéréziens, les Jébusiens, ceux de Sichem et tous les Gergésiens, ils habitèrent en ce pays-là un long espace de temps.

15. Et, pendant qu'ils ne péchaient point contre leur DIEU, tout allait bien pour eux, parce que le DIEU qui hait l'iniquité, était avec eux.

16. Mais, après qu'ils se furent détournés du chemin qu'il leur avait ordonné, ils furent extrêmement détruits par plusieurs guerres, tellement qu'ils ont été emmenés captifs en une terre étrangère. Et le temple de leur DIEU fut détruit, et leurs villes furent prises par leurs ennemis.

17. Or maintenant, après s'être convertis à leur DIEU, ils sont remontés de la dissipation en laquelle ils avaient été dispersés par-delà. Et, ayant obtenu Jérusalem leur sanctuaire, ils ont été remis en possession du pays des montagnes, qui était désert.

18. Maintenant donc, mon seigneur et mon maître, il faut que nous regardions s'il y a quelque faute en ce peuple et s'ils ont péché contre leur DIEU, car, s'il y a en eux quelque telle cause de ruine, nous monterons contre eux et nous les combattons.

19. Mais, s'il n'y a point d'iniquité en ce peuple, que mon Seigneur les laisse de peur que leur Seigneur ne les défende et que leur DIEU ne soit pour eux, et que nous ne soyons en opprobre à toute la terre.

CHAPITRE VI.

Holoferne blasphème contre le DIEU d'Israël. 7. Il commande qu'on transporte Achior à Béthulie : 14. Ses habitants crient au Seigneur et consolent Achior.

1. Après qu'Achior eut fini ces discours, tout le peuple qui était à l'entour de la tente, murmura ; et les principaux de la compagnie d'Holoferne, et tous les habitants de la côte de la mer et du pays de Moab dirent qu'il le fallait mettre en pièces : Car nous ne serons point étonnés, disaient-ils, à la rencontre des enfants d'Israël, parce que c'est un peuple où il n'y a ni force ni vertu pour soutenir une forte armée. C'est pourquoi montons maintenant, et ils seront en proie à toute ton armée, seigneur Holoferne.

2. Après que le tumulte des hommes qui étaient à l'entour du conseil, eut cessé, Holoferne, capitaine-général de l'armée d'Assyrie, dit à Achior devant toute la multitude des étrangers, et de tous les Moabites, et des soldats d'Éphraïm : Qui est-ce qui t'a incité aujourd'hui à prophétiser entre nous et à dire que le peuple de Jérusalem est vaillant dans la guerre, parce que son DIEU le défend ? Et qui est-ce qui est DIEU, sinon Nabuchodonozor ?

3. Il enverra sa puissance et les exterminera de dessus la terre, et leur DIEU ne les délivrera point. Mais nous, qui sommes les serviteurs de Nabuchodonozor, nous les détruirons comme s'ils n'étaient qu'un homme seul, et ils ne pourront soutenir la force de nos chevaux ; car nous les ferons marcher sur eux, et leurs montagnes seront enivrées de leur sang et leurs campagnes seront remplies de leurs morts, et ils ne pourront tenir ferme devant nous, mais ils périront entièrement.

4. Ainsi l'a déterminé le roi Nabuchodonozor, seigneur de toute la terre ; car il a dit : Nulle de mes paroles ne sera vaine. Et toi, Achior, soldat ammonite, puisque tu as prononcé ces paroles au jour de ton iniquité, ma face ne te verra point depuis ce jour jusqu'à ce que je me sois vengé de la race de ceux qui sont venus d'Égypte.

Mais alors le fer de mon armée et la multitude de mes serviteurs te transperceront, et tu tomberas entre leurs blessés à mort, quand je les aurai mis en fuite ; car mes gens te mettront entre les montagnes et te rendront dans l'une des villes hautes, tellement que tu ne mourras point jusqu'à ce que tu périsses avec eux.

5. Et, si tu t'assures en ton cœur qu'ils ne seront point défaits, que ta face ne soit point abattue.

6. Je l'ai dit, et nulle de mes paroles ne tombera à terre.

7. Alors Holoferne commanda à ses gens qui étaient là présents, qu'on saisis Achior, et qu'on le transportât à Béthulie, et qu'on le mît entre les mains des enfants d'Israël.

8. Et les serviteurs d'Holoferne le prirent, et le menèrent hors du camp dans la plaine,

9. Et le transportèrent de la plaine en la montagne, et Vinrent aux fontaines qui sont vis-à-vis de Béthulie.

10. Alors ceux de la ville, les voyant au sommet de la montagne, se mirent en armes, et sortirent hors de la ville au sommet de la montagne, savoir les tireurs de fronde, et les empêchèrent de monter, jetant des pierres contre eux. Mais eux, s'étant coulés au-dessous de la montagne, lièrent Achior, et le laissèrent, l'ayant jeté au pied de la montagne, et s'en retournèrent vers leurs maîtres. Alors les israélites, descendant de leur ville, survinrent, et, l'ayant délié, l'amènèrent à Béthulie, et le présentèrent aux gouverneurs de la ville,

11. Qui étaient, en ce temps-là, Ozias, fils de Micha, de la tribu de Siméon, et Chabris, fils de Gothoniel, avec Charmis, fils de Melchiel,

12. Lesquels appelèrent tous les anciens de la ville. Et tous leurs jeunes gens accoururent avec les femmes à l'assemblée, et ils mirent Achior au milieu de tout le peuple. Alors Ozias l'interrogea sur ce qui était arrivé, et Achior, leur répondant, leur déclara les discours qui avaient été tenus au conseil d'Holoferne, et toutes les paroles qu'il avait dites devant les capitaines d'Assyrie,

13. Et toutes les vanteries dont Holoferne s'était glorifié contre la maison d'Israël.

14. Et eux, se jetant à terre, adorèrent DIEU, criant à DIEU et di Sant :

15. Seigneur ! qui es le DIEU du ciel, regarde à la grande fierté de ces gens, aie pitié de l'affliction de notre

race et regarde à la face de ceux qui te sont sanctifiés en ce jour-ci.

16. Ensuite ils consolèrent Achior et le louèrent fort.

17. Et Ozias, le retirant de l'assemblée, le mena en sa maison et lui fit un festin avec les anciens.

18. Et ils invoquèrent, toute cette nuit-là, le DIEU d'Israël, afin qu'il leur fût en secours.

CHAPITRE VII.

Holoferne voulant assiéger Béthulie, 8. Les Iduméens et les Moabites lui conseillent seulement de la bloquer, 12. Les habitants faute d'eau sont réduits à l'extrémité.

1. Le lendemain, Holoferne commanda à toute son armée et à tous les gens qui étaient venus à la guerre avec lui, de marcher contre Béthulie, et de gagner, avant toutes choses, les détroits de la montagne, et de combattre contre les Israélites. Et, en ce jour-là, tous leurs vaillants hommes et toute la force de leurs gens de guerre marchèrent,

2. Savoir cent soixante et dix mille hommes de pied et douze mille hommes de cheval, sans le bagage et les autres gens de pied qui étaient parmi eux en fort grand nombre.

3. Et ils campèrent dans la vallée proche de Béthulie, auprès de la fontaine, tenant en largeur l'étendue qu'il y a depuis Dothaïm jusqu'à Belbaïm, et en longueur, de puis Béthulie jusqu'à Cyamon, qui est vis-à-vis d'Esdraëlon.

4. Les enfants d'Israël ayant vu leur multitude, furent fort effrayés et se disaient l'un à l'autre : Ceux-ci occuperont maintenant tout le dessus de la terre, il n'y aura ni hautes montagnes, ni vallées, ni coteaux qui puissent soutenir leur faix.

5. Et, ayant pris chacun leurs bâtons d'armes et ayant allumé leurs feux sur leurs tours, ils passèrent toute cette nuit-là à faire le guet.

6. Le lendemain, qui fut le second jour, Holoferne fit sortir toute sa cavalerie à la vue des Israélites qui étaient à Béthulie, et reconnut les passages pour monter à la ville.

7. Et, s'étant avancé vers leurs fontaines, il s'en saisit et y mit une garnison de ses meilleures troupes ; puis il s'en retourna vers son armée.

8. Alors tous les chefs des enfants d'Esaü et des Moabites, avec les capitaines de la côte de la mer, s'approchant de lui, dirent : Que mon seigneur écoute une parole, de peur qu'il n'arrive quelque malheur à son armée. Car ce peuple d'Israël ne se confie point en ses lances, mais en la hauteur des montagnes auxquelles il habite, parce qu'il n'est point facile de venir jusqu'au sommet de ces montagnes.

9. Maintenant donc, mon seigneur, ne sors point en bataille rangée contre eux, afin qu'il ne tombe un seul homme des tiens ; mais tiens-toi dans ton fort, empêchant que nul homme de l'armée ne sorte, et donnant ordre que tes gens tiennent en leur puissance l'eau du pays, qui sort du pied de la montagne.

10. Car tous les habitants de Béthulie en sont abreuvés ; ainsi la soif les tuera, et ils rendront leur ville. Cependant nous et nos gens, nous monterons aux sommets des montagnes voisines et nous y camperons pour tenir le siège, afin que nul homme ne sorte de la ville. Et les habitants, avec leurs femmes et leurs enfants, seront consumés par la faim, et, avant qu'on vienne à l'épée contre eux, ils tomberont dans les rues, et tu leur rendras un méchant salaire de ce qu'ils se sont soulevés contre toi et ne t'ont point obéi paisiblement.

11. Leurs discours plurent à Holoferne et à tous ses officiers, et il ordonna de faire comme ils avaient dit. Alors l'armée des Ammonites partit, et cinq mille des enfants d'Assur avec eux, et, se jetant dans la vallée, ils gagnèrent les eaux et les fontaines des Israélites. Les enfants d'Esaü et les Ammonites montèrent aussi et campèrent sur la montagne vis-à-vis de Dothaïm, envoyant quelque nombre d'entre eux vers le Midi et vers l'Orient, vis-à-vis d'Ecrébel, qui est auprès de Chusi sur le torrent de Mochmur. Le reste de l'armée des Assyriens se campa dans la plaine et couvrit tout le dessus de la terre, et leurs tentes et leur bagage occupaient une place extrêmement grande. Alors les enfants d'Israël crièrent au Seigneur leur DIEU parce que leur cœur leur manquait, et, tous leurs ennemis les ayant environnés, il n'y avait point de moyen de leur échapper.

12. Ainsi tout l'amas des Assyriens demeura à l'entour d'eux l'espace de trente-quatre jours, tant leurs gens de pied que les chariots et les gens de cheval, tellement que tous les vaisseaux à eau défailaient aux habitants de Béthulie, et même leurs citernes se vidaient, et ils n'avaient plus à boire leur faoul pour un jour ; car on

leur distribuait le boire par mesure, et leurs enfants se pâmaient et leurs femmes et leurs jeunes gens défaillaient de soif et tombaient dans les places de la ville et par les passages des portes, et il n'y avait plus de force en eux .

13. Alors tout le peuple s'assembla vers Ozias et vers les gouverneurs de la ville, tant les jeunes gens que les femmes et les petits enfants, et ils crièrent à haute voix en la présence de tous les anciens, disant :

14. Que DIEU soit juge entre vous et nous ; car vous nous faites grand tort de n'avoir pas fait accord avec les Assyriens,

15. Vu que maintenant il n'y a plus de secours pour nous ; mais DIEU nous a vendus en leurs mains, afin que nous tombions devant eux de soif et de désolation.

16. Maintenant donc appelez-les et rendez la ville pour être pillée des gens d'Holoferne et de toute son armée.

17. Car il vaut mieux que nous leur soyons en proie que de mourir de soif, parce que nous leur ' serons esclaves, et nous vivrons, et ne verrons pas la mort de nos petits enfants devant nos yeux, ni défaillir les vies de nos femmes et de nos enfants.

18. Or nous appelons le ciel et la terre en témoignage contre vous, et notre DIEU, le Seigneur de nos pères, lequel nous punit selon nos péchés et les péchés de nos pères, le suppliant qu'il ne nous fasse point ainsi maintenant.

19. Après cela, il se fit un grand cri de tous au milieu de l'assemblée, d'un commun accord ils criaient au Seigneur DIEU à haute voix.

20. Alors Ozias leur dit : Ayez bon courage, mes frères ; endurons encore cinq jours, dans lesquels le Seigneur notre DIEU manifestera sa miséricorde envers nous

21. Car il ne nous délaissera point à jamais.

22. Et si ce terme de cinq jours se passe sans qu'il nous vienne du secours, je ferai selon ce que vous avez dit. Alors il fit retourner le peuple chacun en son lieu. Et ils s'en allèrent aux murailles et aux tours de la ville, envoyant leurs femmes et leurs enfants à leurs maisons, et il y avait une grande consternation dans la ville.

CHAPITRE VIII.

Généalogie de Judith et sa conduite pendant son veuvage, 11. Elle reprend Ozias de la promesse qu'il avait faite au peuple, 12. Et déclare qu'elle a au cœur une entreprise contre l'ennemie.

1. Ce jour-là, les nouvelles de ces choses vinrent à Judith, fille de Mérari, fils d'Ox, fils de Joseph, fils d'Oziel, fils d'Elcia, fils d'Ana nias, fils de Gédéon, fils de Raphaïm, fils d'Akito, fils d'Eliu, fils d'Eliab, fils de Nathanaël, fils de Samuel, fils de Salasadaï, fils d'Israël.

2. Manassés avait été son mari, de sa tribu et de son parentage, lequel était mort au temps de la moisson des orges.

3. Car, comme il était après ceux qui liaient des gerbes au champ, la chaleur lui donna sur la tête, et il tomba malade et se mit au lit, et il mourut dans la ville de Béthulie et fut enseveli avec ses pères au champ qui est entre Dothaïm et Balamo.

4. Ainsi Judith était demeurée veuve dans sa maison trois ans et quatre mois.

5. Elle s'était fait une tente au-dessus de sa maison.

6. Et avait ceins un sac sur ses reins, portant les robes de son veuvage et jeûnant tous les jours de son veuvage, excepté la veille et les jours des sabbats, et la veille des nouvelles lunes, et les jours solennels et de réjouissance des Israélites.

7. Or elle était belle à voir et de fort bonne grâce, et son mari Manassés lui avait laissé de l'or et de l'argent, des serviteurs et des servantes, du bétail et des possessions où elle demeurait.

8. Et il n'y avait personne qui parlât mal d'elle, car elle avait fort la crainte de DIEU.

9. Elle donc, ayant entendu les méchants discours que le peuple avait tenus au gouverneur, parce que le cœur manquait au peuple, faute d'eau ; ayant aussi entendu tous les discours que lui avait te nus Ozias, comment il leur avait juré de rendre la ville aux Assyriens au bout de cinq jours, elle envoya sa servante, qui avait la surintendance de sa maison, pour appeler Ozias, et Chabris, et Charmis, anciens de la ville,

10. Lesquels vinrent à elle, et elle leur dit : Ecoutez-moi, vous gouverneurs des habitants de Béthulie. Le

discours que vous avez tenu aujourd'hui devant tout le peuple, n'est pas droit, ayant fait le serment que vous avez prononcé entre DIEU et nous ; et ce que vous avez dit, que vous rendriez la ville à nos ennemis, si dans le terme de cinq jours le Seigneur ne venait pour vous secourir.

11. Et maintenant, qui êtes-vous, que vous ayez ainsi tenté DIEU et que vous vous mettiez en la place de DIEU entre les hommes ? Et maintenant vous prétendez sonder le Seigneur tout-puissant, mais jamais vous n'y entendrez rien ;

12. Car vous ne sauriez trouver la profondeur du cœur de l'homme ni comprendre les pensées de son intelligence. Comment donc sonderez-vous DIEU, qui a vu toutes ces choses ? et comment saurez-vous sa pensée et comprendrez-vous son conseil ?

13. Non, mes frères, n'irritez point le Seigneur votre DIEU ; car encore qu'il ne nous voulût point secourir dans cinq jours, il a la puissance de nous défendre en autant de jours qu'il lui plaira, ou même de nous détruire en la présence de nos ennemis. Vous donc, ne mettez point en compromis les conseils du Seigneur notre DIEU.

14. Car DIEU n'est point comme un homme pour être menacé, ni comme les hommes pour être tiré en cause.

15. C'est pourquoi, attendant son secours, invoquons-le à notre aide, et il exaucera nos prières, s'il lui plaît. Car il ne se trouve point que, de notre âge ni même aujourd'hui, aucune tribu, ni famille, ni ville d'entre nous, adore des dieux faits de main, comme il est arrivé au temps passé, à cause de quoi nos pères ont été livrés à l'épée et en proie et sont tombés devant leurs ennemis d'une terrible chute.

16. Mais nous ne connaissons point d'autre DIEU que lui. C'est pourquoi espérons qu'il ne nous méprisera point, ni nous, ni aucun de notre race.

17. Nous ne sauverons point la réputation de la Judée en étant pris ; mais notre sanctuaire sera pillé, et DIEU demandera compte de sa profanation de notre bouche et fera tourner sur notre tête ce que nous craignons de voir, la captivité du pays et la désolation de notre héritage entre les Gentils, en quelque lieu que nous soyons esclaves. Et nous serons en scandale et en opprobre à ceux qui domineront sur nous, parce que notre servitude ne sera point à notre honneur ; mais le Seigneur notre DIEU fera qu'elle nous tournera en déshonneur.

18. Maintenant donc mes frères, donnons exemple à nos frères parce que leur courage dépend de nous ; le sanctuaire, le temple et l'autel est fondé sur nous.

19. Outre toutes ces choses, rendons grâce au Seigneur notre DIEU, qui nous éprouve, comme il a fait à nos pères.

20. Qu'il vous souvienne de tout ce qu'il a fait envers Abraham ;

21. En combien de sortes il a éprouvé Isaac, et de tout ce qui est arrivé à Jacob en Mésopotamie de Syrie, du temps qu'il paissait le bétail de Laban son oncle maternel.

22. Car, comme il les a éprouvés par le feu, pour voir la disposition de leur cœur,

23. Aussi ne se venge-t-il point de nous ; mais le Seigneur châtie pour leur instruction ceux qui s'approchent de lui.

24. Alors Ozias lui dit : Tout ce que tu as dit, tu l'as dit d'un bon cœur, et personne ne saurait contredire à tes discours. Car ce n'est point d'aujourd'hui que ta sagesse est connue ; mais, dès le commencement de ta vie, tout le peuple a connu ta prudence, parce qu'un bon cœur a été formé en toi.

25. Mais le peuple a été fort pressé de soif, et ils nous ont contraints de leur faire selon que nous avons dit, et de nous engager par un serment, lequel nous ne rompons point.

26. Mais toi, maintenant prie pour nous, parce que tu es une femme dévote, afin que le Seigneur nous envoie de la pluie pour remplir nos citernes, et que nous ne défaillions point encore.

27. Alors Judith leur dit : Ecoutez-moi, et je ferai une action qui sera récitée dans tous les âges entre ceux de notre nation.

28. Vous vous tiendrez cette nuit à la porte, et je sortirai avec ma servante, et le Seigneur donnera du secours par ma main à Israël dans le temps après lequel vous avez promis de rendre la ville.

29. Mais ne vous enquérez point de ce que je veux faire, car je ne vous le déclarerai point jusqu'à ce que j'aie achevé mon entreprise.

30. Alors Ozias et les gouverneurs lui dirent : Va-t'en en paix. Le Seigneur soit devant toi pour faire vengeance de nos ennemis. Après quoi, retournant de la tente, ils s'en allèrent chacun en son lieu.

CHAPITRE IX.

Judith prie ardemment le Seigneur qu'il lui veille donner la force et l'adresse nécessaire pour exécuter son entreprise.

1. Après cela, Judith se jeta la face en terre, et jeta de la poudre sur sa tête ; puis elle quitta le sac qu'elle avait vêtu. Et, environ le temps qu'on offrait à Jérusalem dans la maison du Seigneur le parfum de ce soir-là, elle s'écria à haute voix et dit :
2. Seigneur ! DIEU de mon père Siméon, qui lui as donné une épée pour faire vengeance des étrangers qui violèrent la vierge, et découvrirent sa nudité, et la mirent en opprobre, quoique tu aies défendu qu'il soit fait ainsi, et qui firent des choses pour lesquelles tu mis à mort leurs princes, tellement qu'il remplit de sang leur couche, où ils étaient par tromperie ; et qui as frappé les esclaves sur les princes et les princes sur leurs trônes ;
3. Et tu as livré leurs femmes en proie, et leurs filles en captivité, et toutes leurs dépouilles en butin à tes enfants que tu aimais, lesquels ont été émus de ton zèle, et ont eu en abomination la souillure de leur sang, et t'ont invoqué à leur aide, ô DIEU ! mon DIEU ! exauce-moi, moi qui suis une veuve.
4. Car tu as fait les choses qui ont précédé, et celles-là, et celles qui sont venues depuis, et celles qui sont à présent, et tu connais celles qui doivent arriver. Les choses que tu ordonnes par ton conseil, comparaissent devant toi et disent : Nous voici.
5. Car toutes tes voies sont prêtes, et tes jugements sont prévus.
6. Voici les Assyriens, qui sont multipliés dans leur puissance ;
7. Ils s'enorgueillissent de leurs chevaux et de leur gendarmerie ;
8. Ils se glorifient dans la force de leurs gens de pied ;
9. Ils se confient en leurs lances, en leurs dards, en leurs arcs et en leurs frondes,
10. Et ils ne connaissent point que tu es le Seigneur qui romps les batailles. Ton nom est le Seigneur.
11. Romps leurs forces par ta vertu et froisse leur puissance par ta colère. Car ils ont délibéré de profaner ton sanctuaire, et de souiller le tabernacle où habite ton nom glorieux, et de rompre à force d'armes la corne de l'autel.
12. Regarde à leur orgueil et envoie ta colère sur leurs têtes. Donnes-en la main de cette veuve la force que j'ai conçue
13. Frappe par la tromperie de mes lèvres le serviteur sur le maître et le maître sur le serviteur.
14. Abats leur élévation par la main d'une femme.
15. Car ta force ne consiste point en la multitude, ni ta puissance, en des gens robustes.
16. Mais, Seigneur tu es le secours des humbles et des petits, le secours des infirmes, le protecteur des abandonnés, le sauveur des désespérés. Oui, oui, ô DIEU de mon père ! DIEU de l'héritage d'Israël !
17. Dominateur des cieux et de la terre, créateur des eaux, Roi de toutes tes créatures ! exauce ma prière
18. Et fais que ma parole tourne en ruse, et en plaie, et en ruine à ceux qui ont entrepris des choses cruelles contre ton alliance, et contre ta maison sainte, et la montagne de Sion, et la maison que possèdent tes enfants.
19. Fais voir avec évidence à tout ton peuple et à toute tribu, et fais connaître que tu es le DIEU de toute vertu et force, et qu'il n'y a aucun autre qui serve de bouclier à Israël, sinon toi seul.

CHAPITRE X.

Judith sortant hors de la ville de Béthulie, 11. Est prise par le guet des assyriens, 17. Et menée à Holoferne.

1. Après qu'elle eut cessé de crier au DIEU d'Israël et achevé de dire toutes ces paroles,
2. Elle se leva du lieu auquel elle s'était jetée par terre, appelant sa servante, et descendit en sa maison, où elle demeurait aux jours des sabbats et des fêtes solennelles. Elle quitta le sac dont elle était vêtue, et les habits de son veuvage.
3. Puis, s'étant lavé tout le corps, elle s'oignit d'huile de senteur, parant les cheveux de sa tête, et mit une coiffe dessus, et se vêtit de ses robes de soie, desquelles elle se parait durant la vie de son mari Manassés.
4. Elle mit des patins à ses pieds, et prit des bracelets, des carquans, des anneaux, des oreillettes et tous ses ornements. Et elle se para fort pour attirer les yeux de tous les hommes qui la verraient.

5. Ensuite elle donna à sa servante une bouteille de vin, un vase d'huile et remplit un sac de farine, de figes sèches et de pains purs. Et, enveloppant tous ces Vaisseaux ensemble, elle en chargea sa servante.
 6. Puis elles s'en vinrent ainsi à la porte de la ville de Béthulie et elles trouvèrent Ozias et, d'entre les anciens de la ville, Chabris et Charmis, qui étaient là,
 7. Lesquels, ayant vu sa face ainsi changée et remarqué le changement de sa robe, furent merveilleusement étonnés de sa beauté et lui dirent :
 8. Que DIEU, le DIEU de nos pères, te remplisse de grâce et te fasse achever tes entreprises à la gloire des Israélites et à l'exaltation de Jérusalem ! Et, sur cela, ils adorèrent DIEU. Et elle leur dit : Commandez qu'on m'ouvre les portes de la ville, et que je sorte pour accomplir les choses dont vous m'avez parlé.
 9. Ils commandèrent donc aux jeunes gens de lui ouvrir les portes, selon qu'elle avait dit, et ils le firent ainsi.
 10. Et Judith sortit, et sa servante, avec elle ; et les hommes de la ville la regardèrent jusqu'à ce qu'elle fût descendue de la montagne et qu'elle eût passé la vallée, puis ils la perdirent de vue.
 11. Ainsi elles s'en vinrent le long de la vallée tout droit et rencontrèrent le premier guet des Assyriens, qui la prirent et l'interrogèrent, disant : De quelles gens es-tu ? d'où viens-tu ? et où vas-tu ?
 12. Elle dit : Je suis de la race des Hébreux et je me suis enfuie d'avec eux, car ils vous seront livrés pour être consumés.
 13. Et je suis venue me présenter à Holoferne, capitaine-général de votre armée, pour lui dire des paroles véritables et lui montrer le chemin par lequel il doit marcher pour gagner toute la montagne, sans qu'il perde la vie d'un seul homme.
 14. Quand ces hommes eurent ouï ces discours et contemplé son visage, ils furent fort surpris de sa beauté et lui dirent :
 15. Tu as sauvé ta vie, te hâtant de te venir présenter à notre seigneur. Viens donc maintenant à sa tente, et quelques-uns de nous t'y conduiront jusqu'à ce qu'ils t'aient mise entre ses mains.
 16. Quand tu seras venue devant lui, ne sois point étonnée dans ton cœur ; mais expose-lui ce que tu as à lui dire, et il te traitera bien.
 17. Alors ils choisirent d'entre eux cent hommes, qui préparèrent un chariot pour elle et pour sa servante, et qui la menèrent à la tente d'Holoferne. Le bruit de sa venue s'étant répandu au camp, on y accourait de toutes parts, tellement qu'elle fut environnée de gens pendant qu'elle était hors de la tente d'Holoferne, jusqu'à ce qu'on lui en eût apporté les nouvelles.
- Et chacun, s'étonnant de sa beauté, avait en admiration les Israélites à cause d'elle, disant l'un à l'autre :
18. Qui est-ce qui mépriserait ce peuple qui a de telles femmes ? Certes il n'est pas bon de laisser un seul homme d'entre eux, qui, étant restés, pourraient abuser toute la terre. Après cela, ceux du guet et tous les serviteurs d'Holoferne sortirent et l'amènèrent dans la tente.
 19. Or Holoferne reposait en son lit couvert d'un pavillon tissu de pourpre et d'or, d'émeraudes et de pierres précieuses, et on lui dit qu'elle était venue. Alors il sortit à l'entrée de son pavillon, et on portait des lampes d'argent devant lui.
 20. Quand Judith fut venue en sa présence et en celle de ses gens, tous furent étonnés de sa beauté. Et elle, se jetant à terre, lui rendit hommage, et ses serviteurs la relevèrent.

CHAPITRE XI.

Holoferne rassure Judith, et lui demande la cause de sa venue, 4. Judith le trompe par de belles paroles.

1. Alors Holoferne lui dit : Aie bon courage, femme, et que ton cœur ne soit point étonné, Car je ne fis jamais de mal à qui a voulu s'assujettir volontairement à Nabuchodonozor, le roi de toute la terre.
2. Maintenant donc, si ton peuple, qui habite dans les montagnes, ne m'eût méprisé, je n'eusse point levé ma lance contre eux ; mais ils se sont faits d'eux-mêmes ces choses.
3. Or dis-moi pourquoi tu t'en es enfuie d'avec eux et tu es venue rendre à nous ? Car tu es venue pour ton salut. Aie bon courage, tu vivras cette nuit et à l'avenir. Il n'y aura personne qui te fasse tort, mais même on te traitera bien, comme on a accoutumé de faire aux sujets du roi Nabuchodonozor mon maître.
4. Alors Judith lui dit : Écoute les paroles de ta servante, et que ta servante puisse parler en ta présence. Je ne dirai aucun mensonge à mon seigneur. Que si tu suis les paroles de ta servante, DIEU fera prospérer entièrement ton affaire, et mon seigneur ne sera point frustré de ses entreprises.

5. Je te promets par la vie de Nabuchodonozor, roi de toute la terre, et par la force de celui qui t'a envoyé pour corriger toutes les créatures, que non-seulement les hommes lui seront assujettis par toi, mais aussi les bêtes sauvages, et le bétail, et les oiseaux du ciel vivront par le moyen de ta force sous l'empire de Nabuchodonozor et de toute sa maison.
6. Car nous avons ouï parler de ta sagesse et de l'industrie de ton esprit, et il a été publié par toute la terre que tu es seul excellent dans tout le royaume, excellent en science et merveilleux en exploits de guerre.
7. Nous avons entendu les discours d'Achior dans notre conseil ; car ceux de Béthulie l'ont pris, et il leur a conté toutes les choses qu'il avait dites en ta présence.
8. C'est pourquoi, mon seigneur et maître, ne rejette point sa parole, mais mets-la dans ton cœur, car elle est vraie, parce qu'il est certain qu'on ne peut nuire à notre nation, et que l'épée ne peut rien sur nos gens, sinon qu'ils aient péché contre leur DIEU. Maintenant donc, de peur que toi, mon seigneur, ne demeures frustré et sans rien faire,
9. Mais que plutôt la mort tombe sur eux, ils sont déjà surpris dans leur péché, par lequel ils provoqueront leur DIEU, faisant ce qui ne leur est pas permis.
10. Car, parce que leurs viandes ont manqué, et que toute leur eau est consumée,
11. Ils ont délibéré de se jeter sur leur bétail et de consumer toutes les choses desquelles DIEU leur a défendu dans ses commandements de manger.
12. De même ils ont résolu de se servir des prémices du blé, des dîmes du vin et de l'huile, lesquelles ils avaient gardées et consacrées aux sacrificateurs, qui se tiennent à Jérusalem pour servir à notre DIEU, quoiqu'il ne soit pas même permis à aucun d'entre le peuple d'y toucher de la main. Davantage, ils ont envoyé à Jérusalem (parce que les habitants de ce lieu-là ont fait la même chose) des gens qui leur en apportent la permission de leurs gouverneurs. Quand donc, après avoir eu le rapport, ils feront cela, ils vous seront livrés ce même jour-là pour être exterminés.
13. C'est pourquoi moi, ta servante, ayant connu toutes ces choses, je m'en suis fui d'avec eux, et DIEU m'a envoyée pour faire avec toi une chose, dont toute la terre qui en entendra les nouvelles, sera émue.
14. Car moi, qui suis ta servante, je crains le DIEU du ciel et je le sers jour et nuit. Maintenant donc, seigneur, que je demeure avec toi et que je sorte de nuit en la vallée pour prier DIEU.
15. Afin qu'il me révèle quand ils auront commis leurs offenses, et je viendrai te le déclarer.
16. Alors tu sortiras avec toute ton armée, et il n'y aura nul d'entre eux qui te résiste. Et je te mènerai par le milieu de la Judée jusqu'à ce que tu viennes devant Jérusalem. Et je poserai ton trône au milieu d'elle, et tu les mèneras comme les brebis qui n'ont point de pasteur, et il n'y aura pas même un chien qui aboie contre toi.
17. Car ces choses m'ont été révélées et dénoncées selon ma prévoyance, et je suis envoyée pour te les exposer.
18. Ces discours plurent à Holoferne et à tous ses gens, et ils s'étonnèrent de sa sagesse, et dirent :
19. Il n'y a point de telle femme depuis le bout du monde, tant en beauté de visage qu'en sagesse de discours.
20. Holoferne lui dit aussi : C'est DIEU qui a fait ceci, de t'envoyer devant le peuple pour donner de la force à nos mains et pour faire venir la ruine sur tous ceux qui méprisent le roi mon maître.
21. Tu es belle de visage et adroite dans tes discours. Que si tu fais ce que tu m'as dit, ton DIEU me sera pour DIEU, tu demeureras dans la maison de Nabuchodonozor et tu seras renommée par toute la terre.

CHAPITRE XII.

Judith ne veut point se souiller en mangeant des viandes des gentils, 5. Mais elle obtient congé de sortir la nuit pour faire sa prière : 10. Puis elle est appelée au festin que faisait Holoferne.

1. Sur cela, il commanda qu'on la menât au lieu où était sa vaisselle d'argent et il ordonna qu'on lui apportât à manger de ses viandes et qu'on lui fit boire de son vin.
2. Mais Judith répondit : Je ne mangerai point, de peur que je ne pèche : mais je serai servi de ce qui est avec moi.
3. Alors Holoferne lui dit : Et si ce que tu as avec toi, vient à manquer, où en prendrons-nous de même pour t'en donner ? car il n'y a nul de ta nation avec nous. Judith lui dit :
4. Seigneur, il n'est pas plus vrai que tu es en vie, qu'il est certain que moi, ta servante, n'aurai pas mangé ce

que j'ai, que le Seigneur n'ait fait par ma main ce qu'il a délibéré. Puis les gens d'Holoferne la firent entrer dans la tente, et elle dormit jusqu'à minuit ; puis, sur la veille du matin, elle se leva.

5. Et elle envoya demander à Holoferne, disant : Que monseigneur ordonne qu'il soit permis à sa servante de sortir pour faire son oraison

6. Ainsi Holoferne commanda à ses gardes du corps de ne l'empêcher point, et elle demeura trois jours au camp,

7. Sortant de nuit en la vallée de Béthulie et se lavant dans une fontaine qui était au camp.

8. Puis, quand elle sortait, elle priait le Seigneur DIEU d'Israël de faire prospérer son entreprise pour relever les enfants de son peuple.

9. Et s'en revenant, elle demeurait nette en la tente, jusqu'à ce qu'on lui apportât sa viande au soir.

10. Or il avint, au quatrième jour, qu'Holoferne fit un festin aux serviteurs de sa maison seulement et n'y appela nul de ceux qui étaient commis sur les affaires. Alors il dit à Bagoas eunuque, qui était son principal maître d'hôtel : Va et persuade à cette femme hébreux, qui est chez toi, qu'elle vienne ici avec nous et qu'elle mange et boive dans notre compagnie

11. Car ce serait une chose digne de moquerie pour nous, de laisser une telle femme sans communiquer avec elle, et, si nous ne la prions, elle se moquera de nous.

12. Alors Bagoas, sortant de la présence d'Holoferne, vint auprès de Judith et lui dit : Belle fille, ne faites point de difficulté de venir vers mon seigneur pour être mise en honneur en sa présence, et boire joyeusement avec nous, et agir aujourd'hui à la manière des Assyriens, qui sont de la maison de Nabuchodonozor.

13. Judith lui répondit : Et qui suis-je, moi, pour rien refuser à mon seigneur ?

14. Tout ce qui lui plaira, je le ferai en diligence, et cela me fera une grande joie jusqu'au jour de ma mort.

15. Ainsi elle se leva et se para de ses habits et de tous ses bijoux, et sa servante vint pour lui étendre à terre, en la présence d'Holoferne, les carreaux que Bagoas leur avait donnés pour son usage de tous les jours, afin de manger étant assise sur eux.

16. Or, quand Judith fut venue et se fut assise, le cœur d'Holoferne en fut ravi. Et son cœur tressaillait, et il convoitait ardemment d'avoir sa compagnie. Car il avait observé le temps de la solliciter depuis le jour qu'il l'avait vue.

17. Ainsi Holoferne lui dit : Bois, je te prie, et sois joyeuse avec nous.

18. Alors Judith lui dit : Je boirai, seigneur, car ma vie est aujourd'hui élevée en honneur plus qu'en aucun temps depuis ma naissance.

19. Puis elle prit de ce que sa servante lui avait apprêté, et en mangea, et but en sa présence.

20. Et Holoferne, se réjouissant à cause d'elle, but une grande quantité de vin, plus qu'il n'en avait jamais bu de sa vie en un jour.

CHAPITRE XIII.

Judith invoque le Seigneur, coupe la tête à Holoferne, 12. Et s'en retourne à Béthulie, 15. Le peuple la reçoit avec une grande joie, et rend grâce au Seigneur d'un tel bienfait.

1. Or, comme il était déjà tard, ses gens se hâtèrent de se retirer, et Bagoas ferma sa tente par dehors, donnant congé à tous ceux qui étaient là présents,

2. Lesquels s'en allèrent chacun en son lit ; car ils étaient tous las, parce que le banquet avait duré longtemps.

3. Et Judith fut laissée seule dans la tente avec Holoferne, étendu sur son lit ; car il était rempli de vin.

4. Or Judith avait commandé à sa servante de se tenir hors de la chambre et d'attendre qu'elle sortît, selon qu'elle avait accoutumé chaque jour ; car elle dit qu'elle sortirait pour faire sa prière.

5. Elle avait aussi averti Bagoas de ces mêmes choses ; ainsi tous se retirèrent d'avec elle, et nul ne demeura dans la chambre, ni petit ni grand.

6. Alors Judith, se tenant près du lit d'Holoferne, dit en son cœur :

7. O Seigneur, DIEU de toute puissance ! regarde à cette heure-ci sur les œuvres de mes mains pour exalter Jérusalem. Car voici le temps de secourir ton héritage et d'exécuter mes entreprises, pour blesser les ennemis qui se sont élevés contre nous.

8. Puis, s'approchant du pilier du lit, qui était vers la tête d'Holoferne,

9. Elle en tira son cimenterre et, venant au lit, elle empoigna les cheveux de sa tête, en disant : Fortifie-moi aujourd'hui, Seigneur, DIEU d'Israël !
10. Et elle frappa sur son cou deux fois de toute sa force, tellement qu'elle lui emporta la tête. Et après, elle roula son corps du lit en bas et ôta le pavillon de dessus les colonnes.
11. Puis, un peu après, elle sortit et donna à sa servante la tête d'Holoferne, laquelle elle mit dans le sac de ses viandes.
12. Ainsi elle deux sortirent ensemble, selon leur coutume, pour faire leur oraison, et, ayant passé par le camp, elles tournèrent par la vallée, et montant par la montagne de Béthulie, elles vinrent à ses portes.
13. Et Judith dit de loin aux gardes des portes : Ouvrez hardiment la porte, ouvrez. DIEU, notre DIEU est avec nous pour faire encore vertu dans Jérusalem et opérer puissamment contre les ennemis, comme il a fait aujourd'hui.
14. Quand les hommes de la ville eurent ouï sa voix, incessamment ils descendirent à la porte de leur ville et ils assemblèrent les anciens de la ville.
15. Et tous accoururent, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, car ce leur était une chose incroyable qu'elle fût venue. Alors ils ouvrirent les portes et les reçurent.
16. Puis, ayant allumé du feu pour voir, ils se mirent à l'entour d'elles.
17. Alors Judith s'écria à haute voix : Louez DIEU, louez DIEU ! Car il n'a point détourné sa miséricorde de la maison d'Israël.
18. Mais il a défait nos ennemis ! par ma main cette nuit.
19. Et, tirant la tête hors du sac, elle la leur montra et dit : Voici, la tête d'Holoferne, capitaine-général de l'armée des Assyriens, et voici le pavillon où il dormait plongé dans ses ivrogneries. Le Seigneur l'a frappé par la main d'une femme.
20. Le Seigneur est vivant, qui m'a gardée dans la voie par laquelle j'ai marché ; car mon regard a séduit Holoferne à sa perdition, et il n'a point commis de péché avec moi, aucune impureté ni rien de malhonnête.
21. Alors le peuple fut extrêmement étonné.
22. Et, s'inclinant, ils adorèrent DIEU et dirent tous d'un accord : O notre DIEU ! Béni sois-tu, de ce que, tu as anéanti aujourd'hui les ennemis de ton peuple.
23. Après, Ozias dit : Ô fille, tu es bénie devant le DIEU souverain par-dessus toutes les femmes qui sont sur la terre.
24. Béni soit le Seigneur DIEU, créateur du ciel et de la terre,
25. Lequel t'a dirigée pour frapper la tête du capitaine de nos ennemis ; car ton espérance ne sera jamais ôtée du cœur des hommes, qui se souviendront de la force de DIEU à perpétuité. Que DIEU te tourne ceci à louange éternelle et te veuille récompense puisque tu n'as point épargné ta vie pour l'affliction de notre nation ; mais tu as subvenu à notre ruine, marchant droit devant notre DIEU. Et tout le peuple dit : Ainsi soit-il ! ainsi soit-il !

CHAPITRE XIV.

Judith conseille que la tête d'Holoferne soit pendue aux créneaux de la murailles, 6. Elle raconte ses exploits à Achior, 9. Qui se convertit à DIEU ; 11. Les assyriens sont troublés à l'ouïe de la mort d'Holoferne.

1. Alors Judith leur dit : Écoutez-moi aussi, mes frères. Prenez cette tête et pendez-la au plus haut de votre muraille.
2. Et, dès que le point du jour luira, et que le soleil sera levé sur la terre, que chacun prenne ses armes, et que tous les plus vaillants d'entre vous sortent de la ville, et vous leur donnerez un capitaine, afin qu'ils s'en aillent comme voulant descendre dans la plaine sur le guet des Assyriens ; toutefois qu'ils n'y descendent point.
3. Alors ceux-ci, prenant leurs armes, s'en iront à leur camp pour réveiller les capitaines de l'armée des Assyriens,
4. Qui courront à la tente d'Holoferne et ne le trouveront point, et la frayeur les saisira.
5. Et ils s'enfuiront de devant vous, et vous alors, les poursuivant avec tous les habitants des montagnes d'Israël, vous les accablerez comme ils passeront.

6. Mais, avant que de faire cela, appelez-moi Achior Ammonite, afin qu'il voie et reconnaisse celui qui a méprisé la maison d'Israël et qui l'a envoyé vers nous comme à la mort.
7. On appela donc Achior de la maison d'Ozias, lequel, étant venu et voyant la tête d'Holoferne dans la main d'un homme au milieu de l'assemblée du peuple, tomba le visage en terre, et le cœur lui manqua ; mais, quand on l'eut relevé, il se jeta aux pieds de Judith, disant : Tu es digne d'être louée dans toutes les tentes de Juda et entre tous les peuples, qui, entendant ta renommée, seront étonnés.
8. Maintenant donc déclare-moi toutes les choses que tu as faites en ces jours. Alors Judith lui raconta, au milieu du peuple, toutes les choses qu'elle avait faites depuis le jour qu'elle était sortie jusqu'à l'heure présente qu'elle parlait à eux. Et, quand elle eut achevé de parler, le peuple s'écria à haute voix, et ils jetaient des cris de réjouissance par leur ville.
9. Et Achior, voyant toutes les choses que le DIEU d'Israël avait faites, crut fortement à DIEU, et circoncit la chair de son prépuce, et fut joint à la maison d'Israël jusqu'aujourd'hui.
10. Aussitôt après que le point du jour fut levé, ils pendirent la tête d'Holoferne à la muraille, et chacun prit ses armes, et ils sortirent, en tournoyant jusqu'au lieu par où on commence à monter la montagne.
11. Ce que les Assyriens voyant, ils le firent savoir à leurs capitaines, qui vinrent aux colonels, et aux principaux, et à tous ceux qui avaient le commandement sur eux.
12. Et ils vinrent à la tente d'Holoferne, disant à son principal maître d'hôtel : Réveille notre seigneur ; car ces esclaves ont pris la hardiesse de descendre contre nous en bataille, afin qu'ils soient entièrement défaits.
13. Alors Bagoas entra et frappa à la porte de la tente, parce qu'il pensait qu'il dormait avec Judith
14. Mais, parce que nul ne répondait, poussant la porte, il entra dans la chambre et trouva Holoferne jeté mort sur le pavé, et que la tête lui était ôtée. Et, s'écriant à haute voix avec des pleurs, et des gémissements, et de grands cris, il déchira ses vêtements.
15. Après il entra dans la tente où Judith avait accoutumé d'habiter, et ne la trouva point. Ainsi il sortit dehors vers le peuple
16. Et s'écria : Ces esclaves ont fait une lâcheté. Une femme hébreux a déshonoré la maison du roi Nabuchodonozor. Car voici Holoferne à terre, et il n'a point de tête.
17. Les capitaines des Assyriens, entendant ces paroles, déchirèrent aussi leurs vêtements, et leur cœur fut troublé.
18. Et il y eut un grand cri et un fort grand bruit parmi le camp.

CHAPITRE XV.

Les assyriens s'enfuient tous effrayés, et les israélites les poursuivent et pillent leur camp, 4. Joakim grand sacrificateur vient à Béthulie pour visiter Judith.

1. Ceux qui étaient dans les tentes, entendant ces nouvelles, furent comme hors d'eux-mêmes de ce qui était arrivé, et la crainte et la frayeur tomba sur eux,
2. Tellement qu'il n'y avait aucun homme qui sût tenir son rang ; mais tous ensemble épouvantés s'enfuyaient tant par le chemin de la plaine que par celui de la montagne. Ceux aussi qui avaient campé dans la montagne pour environner Béthulie, prirent la fuite.
3. Alors ceux d'entre les Israélites qui étaient gens de guerre, se jetèrent sur eux.
4. Ozias aussi envoya à Béthomes tam, à Bebai, à Cobé, et à Cola, et dans toute la contrée d'Israël pour faire savoir ce qui était arrivé, afin que tous se jetassent sur les ennemis pour les défaire.
5. Les Israélites donc, ayant entendu ces nouvelles, se jetèrent sur eux d'un commun accord et les défirent jusqu'à Cobé. Ceux-là aussi qui étaient venus de Jérusalem et de toute la montagne, avec ceux du pays de Galaad et de Galilée, après qu'on leur eut appris ce qui était arrivé au camp de leurs ennemis, en défirent un grand nombre, les poursuivant jusqu'à Damas et à ses limites.
6. Mais le reste des habitants de Béthulie se jeta sur le camp des Assyriens, et le pillèrent, et y trouvèrent de grandes richesses.
7. Et les enfants d'Israël, étant retournés de la défaite, eurent le reste de la conquête, tellement que les bourgs et les villes, tant de la montagne que de la plaine, eurent un grand butin ; car le pillage était fort grand.
8. Après cela, Joakim, grand sacrificateur, et le conseil des enfants d'Israël qui habitaient à Jérusalem, vinrent pour considérer les bienfaits que DIEU avait faits à Israël, et pour voir Judith et la saluer,

9. Lesquels, étant entrés vers elle, la bénirent d'un commun accord et lui dirent : Tu es l'exaltation de Jérusalem, la grande gloire d'Israël, la magnificence de notre nation.
10. Tu as fait toutes ces choses par ta main. Tu as fait beaucoup de bien à Israël, et tel a été le bon plaisir de DIEU envers eux. Bénie sois-tu devant le Seigneur tout puissant à jamais !
11. Et tout le peuple dit : Ainsi soit-il !
12. Ainsi donc le peuple fut trente jours à piller le camp.
13. Et ils donnèrent à Judith la tente d'Holoferne avec toute sa vaisselle d'argent, ses lits, ses bassins et tout son bagage, laquelle en chargea ses mulets et ses chariots.
14. Cependant toutes les femmes d'Israël accouraient pour la voir, et la bénissaient, et firent une danse entre elles à son honneur. Alors elle prit en ses mains des guirlandes et en donna aussi aux femmes qui étaient avec elle ; elles aussi lui firent une couronne d'oliviers et à celle qui l'avait accompagnée. Ainsi elle vint devant le peuple en dansant, marchant devant toutes les femmes, et tous les Israélites suivaient en armes avec des couronnes et des cantiques dans leur bouche.

CHAPITRE XVI.

Cantique d'actions de grâce touchant la délivrance donnée au peuple d'Israël. Judith dédie le bagage d'Holoferne au Seigneur, 24. Et se réjouit avec les autres juifs à Jérusalem, 28. Puis mourant en bonne vieillesse et regrettée de tous.

1. Alors Judith commença ce cantique pour une confession de louange dans tout Israël, et tout le peuple chantait après elle à haute voix cette louange.
2. Judith donc dit : Commencez à l'honneur de mon DIEU avec des tambours, chantez à mon Seigneur avec des cymbales, chantez-lui des psaumes avec harmonie, exaltez sa louange et réclamez son nom.
3. Car c'est le DIEU qui anéantit les guerres ;
4. Qui a dressé son camp au milieu du peuple, et qui m'a délivrée de la main de ceux qui me persécutaient.
5. Assur est venu des montagnes du côté de l'Aquilon ; il est venu avec les milliers de son armée, dont la multitude a épuisé les torrents, et la cavalerie a couvert les vallées.
6. Il se vantait de brûler mon pays, de mettre mes jeunes gens au fil de l'épée, de froisser contre terre mes enfants qui allaitaient, de saccager mes petits-enfants et de ravir mes vierges.
7. Le Seigneur tout-puissant les a frustrés de leurs entreprises par la main d'une femme.
8. Car le fort n'est pas tombé par la main des jeunes gens, et des fils de géants ne l'ont point frappé, de robustes géants ne l'ont point attaqué ; mais Judith, fille de Mérari, l'a défait par la beauté de Son Visage.
9. Car elle a dépouillé la robe de son veuvage pour relever ceux qui étaient opprimés en Israël.
10. Elle a oint son visage d'huile et a agencé ses cheveux dans sa coiffe, elle a pris une robe de lin pour le tromper.
11. Ses patins ont ravi ses yeux, et sa beauté a pris son âme prisonnière ; le cimeterre a passé par son cou.
12. Les Perses ont tremblé de sa hardiesse, et les Mèdes ont été effrayés de son audace.
13. Alors mes affligés se sont égayés, et mes faibles se sont écriés, et ils en ont été étonnés ; ils ont élevé leurs voix, ils ont été renversés.
14. Les fils des jeunes femmes les ont percés et les ont blessés à mort comme fugitifs. Ils ont péri sous la froissure de mon DIEU.
15. Je chanterai au Seigneur des hymnes et des louanges.
16. Seigneur tu es grand et glorieux admirable en force et invincible.
17. Que toutes tes créatures te servent ; car tu as dit le mot, et elles ont été faites. Tu as envoyé ton Esprit, et il les a formées, et il n'y a nul qui résiste à ta voix.
18. Car les montagnes tressaillent de leurs fondements avec les eaux, les rochers découlent comme la cire en ta présence.
19. Néanmoins tu seras favorable à ceux qui te craignent. Car c'est peu de chose que tout sacrifice odoriférant et peu de chose que la graisse brûlée en holocauste ; mais celui qui craint le Seigneur, est de grand prix à toujours.
20. Malheur aux gens qui s'élèvent contre ma nation ! Le Seigneur tout puissant en fera la vengeance au jour du jugement,

21. Envoyant du feu et des vers sur leurs corps, dont le sentiment les fera lamenter à jamais.
22. Puis, quand ils furent entrés à Jérusalem, ils adorèrent le Seigneur, et incontinent le peuple, s'étant purifié, offrit des holocaustes, et des oblations volontaires, et leurs dons.
23. Judith aussi dédia tout le bagage d'Holoferne que le peuple lui avait donné. Et du pavillon qu'elle avait pris de sa chambre, elle fit une oblation sacrée au Seigneur.
24. Ainsi le peuple se réjouit à Jérusalem devant le sanctuaire l'espace de trois mois.
25. Et Judith y demeura avec eux. Après cela, chacun retourna chez soi, et Judith aussi revint à Béthulie, et demeura dans son bien tout le temps de sa vie, étant fort honorée dans tout le pays.
26. Plusieurs désirèrent de l'avoir, mais jamais homme n'eut sa compagnie, tant que dura sa vie depuis l'heure de la mort de son mari Manassés.
27. Après elle fut recueillie avec son peuple, ayant été fort élevée en grandeur.
28. Elle vieillit donc en la maison de son mari, ayant vécu jusqu'à l'âge de cent cinq ans. Et elle donna la liberté à sa servante. Après cela, elle mourut à Béthulie, et on l'ensevelit au sépulcre de son mari Manassés.
29. Et toute la maison d'Israël la pleura sept jours, et, avant que de mourir, elle distribua ses biens aux plus proches parents de Manassés son mari et aussi à ses parents.
30. Et, durant tout le temps qu'elle vécut, il n'y eut personne qui épouvantât Israël jusque longtemps après sa mort.

LE LIVRE DE LA SAPIENCE

NOMMÉ AUTREMENT

LA SAPIENCE DE SALOMON

CHAPITRE I.

Exhortation à chercher DIEU et sa justice, 8. Il faut pour cela se détourner de toute injustice et de toute méchanceté.

1. Aimez la justice, vous qui êtes les juges de la terre. Ayez de bons sentiments du Seigneur et le cherchez avec simplicité de cœur.
2. Car il se fait trouver à ceux qui ne le tentent point, et il se montre à ceux qui croient en lui.
3. Car les pensées perverses séparent de DIEU, et sa puissance, étant éprouvée, reprend les fous.
4. Car la sagesse n'est point dans un cœur malicieux et n'habite point dans un corps asservi au péché,
5. Parce que le saint esprit de discipline fuit le déguisement, et se retire des pensées folles, et est contredit par l'iniquité survenante.
6. Car l'esprit de sagesse est doux et il n'absout point celui qui a blasphémé de ses lèvres, parce que DIEU est le témoin de ses pensées, et le vrai inspecteur de son cœur, et l'auditeur de ce qui sort de sa langue.
7. Car l'esprit du Seigneur remplit toute la terre, et lui qui maintient toutes choses, entend bien ce qu'on dit
8. C'est pourquoi celui qui profère de méchantes choses, ne lui peut être caché ; et le jugement ordonné pour le châtiment ne le laissera point passer.
9. Car la recherche sera faite des discours du méchant, et le son de ses paroles viendra jusqu'à DIEU pour la correction de ses iniquités,
10. Parce que l'oreille de cour roux entend toutes choses, et le bruit des murmures ne lui est point caché.
11. Gardez-vous donc des murmures, lesquels ne profitent de rien, et retenez votre langue, en sorte qu'elle ne parle point mal ; car la parole dite en secret ne s'en ira point en vain, et la bouche qui ment, tue l'âme.
12. Ne cherchez point la mort par les égarements de votre vie et n'attirez point la perdition par les œuvres de vos mains.
13. Car DIEU n'a point fait la mort et il ne prend point plaisir à voir périr les vivants,
14. Vu qu'il a créé toutes choses pour être, et les nations du monde sont capables de salut ; le venin de perdition n'est point en elles, et le règne des enfers n'est pas en la terre.
15. Car la justice est immortelle, mais l'injustice est une acquisition de mort,
16. Laquelle les iniques ont fait venir par leurs œuvres et par leurs paroles ; puis, estimant qu'elle fût leur amie, ils en ont été consumés et ont fait complot avec elle, car ils sont dignes d'être de son côté.

CHAPITRE II.

Pensées des méchants qui nient la providence de DIEU, 10. Et complotent contre la vie des gens de bien, 13. Se moquant même de l'Espérance qu'ils mettent au Seigneur.

1. Car ils ont dit en eux-mêmes dans l'égarement de leurs discours : Le temps de notre vie est court et plein d'ennui ; il n'y a point de remède contre la mort de l'homme, et jamais l'on n'a connu personne qui soit retourné du sépulcre.
2. Car nous sommes nés à l'aventure, et puis nous serons comme si nous n'avions point été, parce que le souffle de nos narines n'est qu'une fumée, et notre parole est comme une étincelle qui part de notre cœur.
3. Laquelle étant éteinte, notre corps deviendra cendre, et l'esprit sera dissipé comme un air subtil.
4. Et notre nom sera oublié avec le temps, et nul ne se souviendra de nos actions, et notre vie pas sera comme la trace d'une nuée et se dissoudra comme un brouillard chassé par les rayons du soleil et abattu par

sa chaleur.

5. Car notre temps est comme une ombre qui passe, et il n'est pas possible de retirer le pied de notre fin ; car elle est scellée et nul n'en revient.

6. Venez donc, et faisons grande chère des biens que nous avons. Hâtons-nous de nous servir des créatures et de la jeunesse.

7. Remplissons-nous du meilleur vin et de parfums, et ne laissons point passer la fleur de la saison.

8. Soyons couronnés de boutons de roses, avant qu'elles se flétrissent.

9. Qu'il n'y ait pas un d'entre nous qui n'ait part à nos dérèglements, laissons partout des marques de plaisir ; car c'est là notre portion et le lot de notre héritage.

10. Foulons le pauvre qui est juste, et n'épargnons point la veuve, et ne portons point de respect aux cheveux blancs des vieillards qui ont vécu longtemps.

11. Que notre force soit la loi de la justice ; car ce qui est faible, est tenu pour inutile.

12. Et dressons des embûches pour surprendre le juste, puisqu'il nous est incommode et contraire à nos œuvres ; il nous reproche les péchés commis contre la loi et nous blâme des fautes de notre manière de vivre.

13. Il se vante qu'il a la connaissance de DIEU et il s'appelle le fils du Seigneur.

14. Il est fait pour reprendre nos pensées.

15. Il nous est à charge, même à le regarder, parce que sa vie n'est pas semblable à celle des autres, et ses voies sont diverses de celles des autres.

16. Nous ne sommes pas plus estimés de lui que la fausse monnaie, et il s'abstient de notre manière de vivre comme de choses honteuses, estimant bienheureuse la fin des justes et se glorifiant d'avoir DIEU pour son père.

17. Voyons si ses discours sont véritables, et éprouvons ce qui lui doit arriver.

18. Car si le juste est fils de DIEU, DIEU prendra sa défense et le délivrera des mains de ses adversaires.

19. Examinons-le par des injures et par des tourments, afin que nous connaissions sa douceur et que nous éprouvions sa patience.

20. Condamnons-le à une mort infâme ; car il sera secouru, si ce qu'il dit, est vrai.

21. Ils ont ainsi discouru et ont erré, parce que leur malice les a aveuglés

22. Et ils n'ont point connu les secrets de DIEU ni espéré la récompense de la sainteté, et ils n'ont point jugé qu'il y eût une récompense pour les âmes irrépréhensibles.

23. Car DIEU a créé l'homme pour être incorruptible et l'a fait être une image de sa propre ressemblance

24. Mais par l'envie du diable la mort est entrée dans le monde, et ceux qui sont de son parti en font l'essai.

CHAPITRE III.

De la récompense préparée aux fidèles, 10. Et au contraire des tourments préparer au méchant.

1. Mais les âmes des justes sont dans la main de DIEU, et nul tourment ne les touchera.

2. Il a semblé aux yeux des fous qu'ils mourussent, et leur issue a été estimée une angoisse.

3. Et il a semblé à leur départ d'avec nous qu'ils fussent perdus, mais ils sont en paix.

4. Que s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance était pleine d'immortalité.

5. Et, ayant été légèrement châtiés, ils recevront beaucoup de biens, parce que DIEU les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui.

6. Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise, et les a reçus comme un sacrifice d'holocauste, et il les regardera favorablement, quand il sera temps.

7. Ils reluiront et courront partout, comme des étincelles au travers des roseaux.

8. Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples, et leur Seigneur régnera à toujours.

9. Ceux qui se seront confiés en lui, entendront la vérité, et les fidèles demeureront avec lui dans son amour, car la grâce et la miséricorde est pour ses saints, et il a soin de ses élus.

10. Mais les méchants, qui n'ont tenu compte du juste et qui se sont révoltés contre le Seigneur, seront punis selon leurs pensées.

11. Car ceux qui méprisent la sagesse et la discipline, sont malheureux, et leur espérance est vaine ; leurs travaux ne leur servent de rien, et leurs œuvres sont inutiles.

12. Leurs femmes sont folles, et leurs enfants, mauvais.
13. Leur lignée est maudite ; c'est pourquoi bienheureuse est la stérile et celle qui ne s'est point souillée, laquelle n'a point connu le lit criminel ; elle aura du fruit au temps de la visitation des âmes.
14. Et l'eunuque qui n'a point fait de cas énorme par ses mains et n'a point pensé contre DIEU des choses criminelles, certainement la grâce exquise de la foi et une condition désirable au temple du Seigneur lui sera donnée.
15. Car le fruit des bons travaux est plein de bonne renommée, et la racine de la sagesse ne sèche jamais.
16. Mais les enfants des adultères demeureront imparfaits, et la postérité du lit inique sera exterminée,
17. De sorte qu'encore qu'ils soient de longue vie, néanmoins ils seront estimés comme rien, et leur dernière vieillesse sera sans honneur.
18. Et s'ils meurent plus tôt, ils n'auront point d'espérance ni de consolation au jour de l'examen.
19. Car la fin de la génération injuste est horrible.

CHAPITRE IV.

De la félicité des gens de bien, 3. Et au contraire, de la vanité des méchants et de leur fin très malheureuse.

1. Il vaut mieux n'avoir point d'enfants et avoir de la vertu ; car sa mémoire est immortelle, parce qu'elle est connue de DIEU et des hommes.
2. On l'imite lorsqu'elle est présente, et on la désire lorsqu'elle s'est retirée ; puis, étant couronnée, elle triomphe à toujours, après avoir été victorieuse dans les combats honnêtes et qui sont sans reproche.
3. Mais la multitude des méchants abondants en lignée ne profitera point, et les plantes bâtardes ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point.
4. Car encore qu'elles jettent des branches pour un temps, toutefois, n'étant pas sûrement fondées, elles seront ébranlées par le vent et déracinées par la violence des vents.
5. Leurs branches seront brisées avant que d'avoir pris leur accroissement, et les fruits n'en vaudront rien ; mais ils seront trop verts pour en manger et ils ne pourront servir de rien.
6. Car tous les enfants qui naissent d'une couche illégitime, sont témoins de la méchanceté de leurs pères et de leurs mères, quand on les interroge.
7. Mais, si le juste est prévenu de la mort, il sera en repos.
8. Car la vieillesse vénérable n'est pas celle qui est longue, ni celle qui se compte par la multitude des années.
9. Mais la prudence tient lieu de vieillesse aux hommes, et la vie sans tache, de l'âge avancé.
10. Celui qui anciennement se rendit agréable à DIEU, fut bien aimé et, quoiqu'il vécût parmi les pécheurs, il fut transporté de la terre au ciel.
11. Il fut ravi, afin que la malice ne changeât point son entendement ou que la fraude ne trompât point son âme.
12. Car la méchanceté, par son ensorcellement, obscurcit le lustre de la vertu, et la passion volage pervertit l'entendement qui est sans malice.
13. Étant bientôt consommé, il a accompli beaucoup temps.
14. Car son âme était agréable à DIEU, c'est pourquoi DIEU se hâta de le tirer du milieu de l'iniquité.
15. Toutefois les peuples voient et n'entendent pas de telles choses, et ils ne les mettent point dans leurs cœurs, savoir que la grâce et la miséricorde est en ses saints, et son regard, sur ses élus.
16. Mais le juste qui est mort, condamne les méchants qui vivent, et la jeunesse bientôt finie condamne la longue vie de l'injuste.
17. Car ils verront la fin du sage et ne penseront point ce que le Seigneur a délibéré d'en faire, et pourquoi il l'aura mis en sûreté.
18. Ils le verront et ils le mépriseront, mais le Seigneur se moquera d'eux,
19. De sorte qu'après cela, ils tomberont sans honneur et seront à toujours en opprobre entre les morts. Car il les brisera, et il les jettera par terre, la tête la première, sans qu'ils puissent parler, et il les ébranlera dès les fondements, et ils seront réduits à la dernière désolation. Ils seront dans la douleur, et leur mémoire périra.
20. Ils deviendront craintifs en pensant à leurs péchés, et leurs énormités viendront en leur présence pour les convaincre.

CHAPITRE V.

Description des tourments que les méchants endurent lorsqu'ils verront les justes glorifiés : 16. Du soin que DIEU a de ses fidèles, 18. Et au contraire de la vengeance qu'il exercera contre ses ennemis.

1. Alors le juste se présentera avec une grande assurance devant la face de ceux qui l'auront tourmenté et qui auront rejeté ses travaux.
2. Et eux, le voyant, seront troublés d'une horrible crainte et seront tout effrayés de le voir sauvé contre leur attente.
3. Alors, changeant d'opinion et soupirant de l'angoisse qu'ils auront dans leurs esprits, ils diront entre eux : Voici celui dont autre fois nous nous moquions et dont nous faisons des proverbes de déshonneur.
4. Insensés que nous étions, nous estimions que sa vie était une manie, et que sa mort était infâme.
5. Et comment est-il compté entre les enfants de DIEU et a-t-il sa part entre les saints ?
6. Nous nous sommes donc égarés hors du chemin de la vérité, et la lumière de la justice ne nous a point éclairés, et le soleil de justice ne s'est point levé sur nous.
7. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition, et nous avons marché par des voies égarées, ignorant la voie du Seigneur.
8. De quoi nous a servi l'orgueil ? ou que nous ont rapporté les richesses et la vaine gloire ?
9. Toutes ces choses sont passées comme une ombre et comme un courrier qui court la poste ;
10. Ou comme un navire qui traverse l'eau agitée par les vagues, dont on ne peut trouver la trace ni le sentier parmi les flots, après qu'il est passé ;
11. Ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, du chemin duquel on ne trouve aucune marque, et dont, après que, par le mouvement de ses ailes, il a traversé l'air subtil et l'a fendu avec bruit et avec effort, on ne trouve plus aucune marque de son passage ;
12. Ou comme, quand une flèche est tirée au blanc, l'air qui en est divisé, se rejoint aussitôt, sans qu'on reconnaisse par où elle est passée.
13. De même nous, aussitôt que nous sommes nés, nous défailons et nous ne pouvons montrer aucune trace de vertu.
14. Car nous sommes consumés en notre méchanceté,
15. Parce que l'espérance du méchant est comme de la poudre emportée par le vent, et comme de l'écume déliée qui est jetée çà et là par la tempête, et comme de la fumée dispersée par le vent ; et elle passe comme la mémoire d'un homme qui ne loge qu'un jour dans un lieu.
16. Mais les justes vivent à jamais ; leur salaire est dans le Seigneur, et le Souverain a soin d'eux.
17. C'est pourquoi ils recevront le Royaume d'honneur et le diadème de beauté de la main du Seigneur, car il les couvrira de sa droite et les défendra de son bras, comme avec un bouclier.
18. Il prendra la jalousie et s'en armera comme de toutes pièces, et il armera ses créatures pour se venger de ses ennemis.
19. Il se revêtira de la justice pour cuirasse et il prendra pour casque un jugement droit.
20. Il prendra sa sainteté pour bouclier invincible.
21. Il aiguisera sa colère sévère pour épée, et tout l'univers se joindra avec lui pour combattre les insensés.
22. Des foudres lancés iront droit à eux et, partant des nues comme d'un arc bandé avec force, ils donneront droit au but.
23. Des grêles seront jetées avec abondance comme avec la raideur d'une fronde, qui est dans la main d'un homme enflammé de courroux ; l'eau de la mer irritée se répandra contre eux, et les fleuves ravageront tout avec impétuosité.
24. Un vent fort leur sera contraire et les secouera comme un tourbillon, de sorte que l'iniquité rendra toute la terre déserte, et la malice renversera les trônes des puissants.

CHAPITRE VI.

Exhortation aux rois et aux princes à s'adonner à la sagesse, 13. à cause des excellents fruits qui en résultent.

1. Vous donc, ô rois, écoutez et entendez.

2. Vous, juges des bouts de la terre, apprenez.
3. Prêtez l'oreille, vous qui gouvernez les peuples et qui vous glorifiez de la multitude des nations.
4. Car la puissance vous est donnée par le Seigneur, et la domination, par le Souverain, qui fera l'examen de votre vie et sondera vos pensées,
5. Parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé droitement ni gardé la loi, et n'avez point marché suivant la volonté de DIEU.
6. Il vous apparaîtra avec horreur et bientôt, car un jugement rigoureux sera fait de ceux qui seront par-dessus les autres.
7. Le plus petit est digne de miséricorde, mais les puissants seront rigoureusement examinés.
8. Car le Seigneur de tous n'épargnera personne et ne craindra la grandeur d'aucun ; car il a fait le petit et le grand, et il a également soin de tous.
9. Mais aux plus puissants est pré parée une recherche plus exacte.
10. C'est donc à vous, ô rois, que je parle, afin que vous appreniez la sagesse et que vous ne bronchiez point.
11. Car ceux qui auront saintement gardé les choses saintes, seront réputés saints, et ceux qui l'auront apprise, trouveront une défense.
12. Convoitez donc mes paroles et les désirez, et vous en serez enseignés.
13. La sagesse est claire et ne se flétrit jamais ; elle se découvre facilement par ceux qui l'aiment, et se trouve par ceux qui la cherchent.
14. Elle prévient ceux qui la désirent, pour se montrer la première à eux.
15. Celui qui se lèvera dès le matin pour elle, ne sera point en peine ; car il la trouvera assise à sa porte.
16. Penser donc à elle est le comble de la science, et celui qui aura veillé pour elle, sera bientôt sans inquiétude.
17. Car elle tourne de tous côtés, cherchant ceux qui sont dignes d'elle, et se montre agréablement à eux par les chemins, allant au-devant d'eux dans toutes leurs pensées.
18. Car son commencement est le vrai désir de la science, et, de cette sollicitude, on vient à l'aimer.
19. De cet amour, on vient à garder ses ordonnances, et, de l'observation de ses ordonnances, procède l'assurance de l'immortalité.
20. Et l'immortalité nous approche de DIEU.
21. Ainsi le désir de la sagesse fait parvenir au royaume.
22. Vous donc, ô rois des peuples, si vous prenez plaisir aux trônes et aux sceptres, aimez la sagesse, afin que vous régniez à toujours.
23. Or je réciterai ce que c'est que la sagesse, et quelle est son origine, et je ne vous en cèlerai point les secrets ; mais j'en rechercherai l'origine dès le commencement de sa naissance, la mettant en évidence, la faisant connaître, et je ne parlerai point de la vérité comme en passant,
24. Ni je ne tiendrai point le chemin de celui qui sèche d'envie ; car un tel homme ne sera point fait participant de la sagesse.
25. Mais la multitude des sages est la garde du monde, et le roi prudent est l'assurance du peuple
26. Soyez donc enseignés par mes paroles et vous en aurez du profit.

CHAPITRE VII.

Tous les hommes sont d'une même condition. 9. Mais la connaissance de la sagesse les rend différents, 22. son excellence.

1. Je suis, moi aussi, un homme mortel, semblable à tous les autres et descendu du premier homme qui fut formé de la terre.
2. J'ai été formé de chair en dix mois dans le ventre de ma mère, ayant été caillé en sang de la semence de l'homme et par le plaisir qui accompagne le sommeil
3. Puis, étant né, j'ai respiré l'air qui nous est commun, et je suis tombé sur la terre où tous sont sujets aux mêmes misères ; j'ai poussé la première voix comme tous, en pleurant.
4. J'ai été nourri au milieu des langes et avec beaucoup de soin
5. Car il n'y a point de roi qui ait eu un autre commencement de naissance.
6. Mais il y a pour tous une même manière d'entrer dans la vie et une même manière d'en sortir.

7. C'est pourquoi j'ai prié, et la science m'a été donnée ; j'ai invoqué, et l'esprit de la sagesse est venu en moi.
8. Je l'ai préférée aux sceptres et aux trônes, n'estimant rien les richesses au prix d'elle.
9. Et je n'ai fait aucune comparaison des pierres précieuses avec elle ; car tout l'or du monde n'est au prix d'elle qu'un peu de gravier, et, devant elle, l'argent sera estimé comme de la boue.
10. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté, et je me suis proposé de l'avoir pour lumière, parce que sa lueur ne peut être éteinte.
11. Tous les biens donc me sont venus ensemble avec elle, et des richesses innombrables, par ses mains.
12. Et je me suis réjoui en toutes ces choses, parce que la sagesse les conduit. Or je ne savais pas qu'elle fût la mère de toutes ces choses.
13. Et je l'ai apprise avec sincérité, je la communique sans envie et je ne cache point ses richesses.
14. Car elle est un trésor infini pour les hommes, et ceux qui en ont fait usage, sont faits participants de l'amour de DIEU et rendus recommandables à cause des dons de la science.
15. DIEU m'a fait la grâce de pouvoir dire ce que je veux, de faire des discours selon les choses qui me sont données ; car c'est lui qui conduit à la sagesse et qui dirige les sages,
16. Vu que nous sommes dans sa main, nous et nos paroles, avec toute la prudence et la science de tous les ouvrages.
17. Il m'a donné la vraie connaissance des choses qui sont, afin que je susse la disposition du monde et les vertus des éléments,
18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, les variations des solstices et les changements des saisons,
19. Les révolutions des années, les rangs des étoiles,
20. La nature des animaux et les instincts des bêtes sauvages, la force des vents, les discours des hommes, les différences des plantes, les vertus des racines.
21. Tellement que je connais toutes ces choses, tant secrètes que manifestes ; car l'ouvrier de toutes choses m'a enseigné par la sagesse,
22. Parce qu'il y a dans elle un esprit entendu, saint, unique, abondant en diversité, subtil, vigoureux, clair et net, évident, ne nuisant à personne, aimant le bien, pénétrant et que rien ne peut empêcher d'agir en bienfaisant,
23. Humain, sûr et ferme, sans chagrin, qui peut tout, qui regarde tout et qui passe parmi tous les esprits intelligibles, purs et subtils.
24. Car la sagesse est la chose la plus mobile de tous les mouvements, vu qu'elle atteint et entre partout à cause de sa pureté.
25. Parce qu'elle est une vapeur de la vertu de DIEU et une pure influence découlée de la gloire du Tout-Puissant, c'est pourquoi elle ne peut être sujette à aucune impureté.
26. Car elle est la splendeur de la lumière éternelle et un miroir sans tache de la vertu de DIEU, l'image de sa bonté.
27. Ainsi, quoiqu'elle soit seule, elle peut toutes choses et, demeurant toujours en elle-même, renouvelle toutes choses ; et, par certains espaces de temps, étant entrée dans les saintes âmes, elle en fait des amis de DIEU et des prophètes.
28. Car DIEU n'aime personne, s'il n'habite avec la sagesse,
29. Parce qu'elle est plus belle que le soleil et au-dessus de tous les rangs des étoiles, et, si on fait comparaison d'elle à la lumière, elle est préférable.
30. Car la nuit suit la lumière, mais la malice ne peut surmonter la sagesse.

CHAPITRE VIII.

Éloge de la sagesse, 5. Et des fruits qu'elle apporte aux hommes qui s'y adonnent : 17. De sorte qu'elle doit être aimée sur toute chose.

1. La sagesse atteint donc par sa force depuis un bout jusqu'à l'autre et gouverne toutes choses comme il faut.
2. Je l'ai aimée, et je l'ai cherchée dès ma jeunesse, et j'ai demandé qu'elle me fût amenée pour épouse, et j'ai été amoureux de sa beauté.
3. La noblesse de sa race est rendue plus illustre, parce qu'elle converse avec DIEU, et le Seigneur de toutes

choses l'a aimée.

4. Car c'est elle qui enseigne la discipline de DIEU et qui discerne ses œuvres.

5. Que si les richesses sont une chose désirable dans la vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse, qui fait toutes choses ?

6. Et, si c'est la prudence qui agit, qui est meilleur ouvrier qu'elle entre toutes les choses qui sont dans la nature ?

7. Si quelqu'un aime la justice, ses travaux ne sont que vertu ; car elle enseigne la sobriété, la prudence, la justice et la force, qui sont plus utiles à la vie des hommes que nulle autre chose.

8. Et, si quelqu'un désire l'expérience de beaucoup de choses, elle sait le passé et juge de l'avenir, elle sait les ruses des paroles et comment il faut résoudre les arguments, elle prévoit les signes, et les prodiges, et les événements des saisons et des temps.

9. Je me suis donc proposé de la mener avec moi pour vivre ensemble, sachant qu'elle me conseillera ce qui sera bon, et qu'elle sera ma consolation dans mes soucis et dans mes ennuis.

10. Par elle, je serai honoré dans les assemblées et estimé par les vieillards, bien que je sois jeune.

11. Je serai trouvé subtil dans le jugement et je me ferai admirer en la présence des puissants.

12. Quand je me tairai, ils m'attendront ; quand je parlerai, ils m'écouteront attentivement ; quand je tiendrai de longs discours, ils mettront la main sur leur bouche.

13. Par elle, j'aurai l'immortalité et je laisserai une mémoire éternelle de moi à ceux qui viendront après moi.

14. Je gouvernerai les peuples, et les nations me seront assujetties.

15. Les rois redoutables, ayant ouï parler de moi, craindront, et je me ferai voir homme de bien dans les assemblées et vaillant dans la guerre.

16. Entrant chez moi, je me reposerai avec elle ; car sa conversation n'a point d'amertume, ni sa compagnie, de tristesse, mais seulement de l'allégresse et de la joie.

17. Or, pensant à ces choses en moi-même et considérant dans mon cœur qu'en fréquentant la sagesse, on devient immortel

18. Et qu'on trouve un honnête plaisir dans son amitié et des richesses, qui ne manquent jamais, dans les ouvrages de ses mains, et la prudence dans les conférences de ses entretiens, et une grande réputation dans la communication de ses discours, je la cherchais çà et là, afin de la prendre pour moi.

19. Or j'étais un enfant bien né, et une bonne âme m'était échue.

20. Ou plutôt, étant bon, j'étais venu dans un corps sans souillure.

21. Quand donc j'eus connu que je n'en pourrais pas jouir si DIEU ne me la donnait, et que cela même était de la prudence de savoir de qui était ce don, je m'en allai supplier le Seigneur et je le priai, disant de tout mon cœur :

CHAPITRE IX.

Salomon s'adresse au Seigneur pour obtenir la sagesse, 13. Vu qu'il en est le seul auteur et donateur.

1. Ô DIEU de nos pères et Seigneur de miséricorde ! qui as fait toutes choses par ta parole

2. Et qui, par ta sagesse, as formé l'homme afin qu'il dominât sur les créatures que tu as faites,

3. Et qu'il gouvernât le monde dans la sainteté et dans la justice, en rendant jugement avec droiture de cœur,

4. Donne-moi cette sagesse qui se tient assise près de tes trônes, et ne m'exclus point du nombre de tes enfants !

5. Car je suis ton serviteur et fils de ta servante, un homme faible, et de petite durée, et encore moindre dans l'intelligence du jugement et des lois.

6. Car, bien que quelqu'un fût parfait entre les hommes, il ne sera rien estimé si ta sagesse n'est avec lui.

7. Tu m'as élu pour roi de ton peuple et pour juge de tes fils et de tes filles,

8. Tu m'as dit que je bâtisse un temple sur ta sainte montagne et un autel dans la cité de ton habitation, qui fût fait à la ressemblance de ton saint tabernacle, que tu as préparé dès le commencement.

9. Et avec toi est la sagesse, qui connaît tes œuvres, laquelle aussi était présente lorsque tu faisais le monde, et qui sait ce qui est agréable à tes yeux et ce qui est droit selon tes commandements.

10. Envoie-la de tes saints cieux et du siège de ta gloire, afin qu'étant avec moi, elle s'emploie à travailler, et que je sache ce qui est agréable devant toi.

11. Car elle sait et entend toutes choses, et elle me conduira sagement dans mes œuvres et me gardera par sa majesté,
12. De sorte que mes œuvres seront bien reçues, et je gouvernerai justement ton peuple, et je serai digne des trônes de mon père.
13. Car qui est l'homme qui pourrait savoir le conseil de DIEU ? Ou qui pourra penser ce que DIEU veut ?
14. Car les pensées des hommes mortels sont mal assurées, et nos intentions sont incertaines,
15. Parce que le corps, qui est corruptible, appesantit l'âme, et ce tabernacle fait de terre abaisse l'esprit chargé de soucis.
16. A grande peine pouvons-nous comprendre ce qui est dans la terre, et nous ne pouvons trouver sans difficulté et sans travail ce que nous avons entre les mains ; et qui est celui qui a sondé les choses qui sont dans les cieux ?
17. Qui est celui qui a entendu ton conseil, si tu ne lui as donné la sagesse et si tu ne lui as pas envoyé ton saint Esprit des lieux très-hauts ?
18. Car c'est par ce moyen que sont dressés les sentiers de ceux qui habitent sur la terre, et que les hommes apprennent ce qui t'est agréable.
19. Et ils ont été sauvés par la Sagesse.

CHAPITRE X.

Recueil des divers exemples de forces et vertus, que la sagesse du Seigneur a fait paraître, tant dans la conversion de l'Eglise que dans la ruine de ses ennemis.

1. C'est elle qui a gardé le premier père du monde, qui fut le premier formé, ayant été créé seul, et qui le retira de sa propre chute ;
2. Et lui donna la force de dominer sur toutes choses.
3. Mais l'injuste, se retirant d'elle dans sa colère, périt en ses passions, qui le poussèrent à tuer son frère.
4. A cause de quoi, la terre étant couverte du déluge, la sagesse la garda encore, gouvernant le juste par un bois de peu de valeur.
5. Et, lors aussi que les nations furent confondues dans leur complot malicieux, elle connut le juste et le conserva innocent devant DIEU, le maintenant fort et assuré, parce qu'elle l'aimait affectueusement comme son fils.
6. Elle a délivré, lorsque les méchants périssaient, le juste qui fuyait le feu qui descendit sur les cinq villes,
7. De la méchanceté desquelles rendent encore témoignage la terre déserte qui fume, et les arbres qui portent des fruits, lesquels ne viennent jamais à une pleine maturité, avec la statue de sel toute droite, qui est le monument de l'âme incrédule.
8. Car ceux qui méprisent la sagesse, n'ont pas souffert seulement ce dommage de ne pas connaître ce qui est bon ; mais aussi ils ont tissé aux vivants la mémoire de leur folie, afin qu'ils ne pussent pas même demeurer dans les choses auxquelles ils ont péché.
9. Mais la sagesse a délivré de peine ceux qui l'ont honorée.
10. Elle a conduit aussi par le droit chemin le juste, lorsqu'il fuyait le courroux de son frère, et lui a montré le royaume de DIEU, lui donnant la connaissance des choses saintes ; elle l'a fait riche par le travail et a fait profiter ses peines.
11. Elle lui a tenu compagnie et l'a enrichi contre l'avarice de ceux qui l'opprimaient.
12. Elle l'a gardé des ennemis et l'a assuré contre ceux qui lui dressaient des embûches. Elle lui a fait gagner le prix d'un rude combat, afin qu'il connût que la crainte de DIEU est plus forte qu'aucune chose.
13. Elle n'a point abandonné le juste, lorsqu'il fut vendu, mais elle l'a délivré du péché et elle est descendue avec lui dans la prison.
14. Elle ne l'a point quitté dans les ceps, jusqu'à ce qu'elle lui eût apporté le sceptre du royaume et la puissance sur ceux qui l'opprimaient ; et elle a fait que ceux qui l'avaient blâmé, passèrent pour menteurs ; et elle lui a acquis une renommée éternelle.
15. C'est elle qui a délivré le peuple saint et la race irrépréhensible de la nation de ceux qui l'opprimaient.
16. Elle est entrée dans l'âme du serviteur du Seigneur qui s'opposa aux rois terribles avec des merveilles et des miracles.

17. Elle a rendu aux saints la récompense de leurs travaux et les a conduits par un chemin merveilleux. Elle leurra été, de jour, comme une couverture et, de nuit, comme la lumière des étoiles.
18. Elle les a fait passer par la mer Rouge et les a fait traverser par l'eau profonde.
19. Mais elle a noyé leurs ennemis dans la mer et a tiré ceux-là du fond des gouffres.
20. Ainsi les justes ont butiné les méchants, et ont chanté, ô Seigneur ! ton saint nom, et ont loué d'un commun accord ta main qui les avait défendus.
21. Car la sagesse a ouvert la bouche des muets et a rendu éloquentes les langues des enfants.

CHAPITRE XI.

Récit de plusieurs miracles faits par la Sagesse du Seigneur en faveur des israélites, 18. Preuve de la grandeur de sa puissance.

1. Elle a fait prospérer les œuvres par le moyen du prophète.
2. Ils ont traversé des déserts inhabitables et planté leurs tentes en des lieux inaccessibles.
3. Ils ont tenu bon contre leurs ennemis et se sont vengés de leurs adversaires.
4. Ils ont eu soif et t'ont invoqué ; alors leur fut donnée de l'eau d'un haut rocher, et, d'une pierre dure, le remède contre la soif.
5. Car, par les mêmes choses par lesquelles leurs ennemis avaient été punis,
6. Les enfants d'Israël furent se courus en leurs nécessités.
7. Car, au lieu de la source perpétuel le du fleuve, leurs ennemis furent étonnés de voir du sang corrompu leur reprochant l'édit qui commandait de faire mourir les petits enfants ;
8. Et tu as donné à ceux-ci de l'eau en abondance outre leur espérance,
9. Montrant, par la soif qu'ils eurent alors, comment tu avais puni leurs ennemis.
10. Car, quand ils furent tentés par un châtiment que tu leur fis toutefois sentir en ta miséricorde, ils connurent quels tourments en duraient les infidèles qui étaient jugés dans ta colère.
11. Car tu as éprouvé ceux-ci, en les avertissant comme père ; mais tu as condamné les autres, en les examinant comme un roi rigoureux.
12. Et tant ceux qui étaient absents que ceux qui étaient présents, étaient tourmentés de la même manière,
13. Parce qu'ils étaient saisis d'une double tristesse et qu'ils gémissaient par le souvenir des choses passées.
14. Car, quand ils apprirent que, par leurs propres tourments, il arrivait du bien à ceux-ci, ils sentirent le Seigneur.
15. Et, voyant ce qui était arrivé, ils eurent en admiration celui qui avait été autrefois exposé à la mort, suivant l'édit, lequel ils avaient rejeté avec insulte, ayant bien une autre soif que les justes.
16. Après, pour récompense des fantaisies folles de leur iniquité, par la séduction desquelles ils ont adoré des reptiles qui n'ont aucun usage de raison, et d'autres bêtes viles, tu leur as envoyé une multitude de bêtes sans raison pour te venger d'eux,
17. Afin qu'ils connussent que l'homme est puni par les choses mêmes par lesquelles il pèche.
18. Car ta main toute-puissante et qui a créé tout le monde d'une matière confuse, n'avait pas besoin de puissance pour leur envoyer une multitude d'ours, ou de fiers lions,
19. Ou de bêtes sauvages pleines de fureur, formées de nouveau et inconnues, qui eussent jeté une haleine brûlante comme le feu ou eussent jeté du feu épouvantable par les yeux ;
20. Desquels non-seulement la violence les eût pu détruire tous ensemble, mais dont le seul regard terrible les eût pu faire périr entièrement.
21. Et, sans cela, ils pouvaient être abattus par un seul souffle, étant poursuivis par ta vengeance et défaits par ton Esprit puissant ; mais tu as disposé toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids.
22. Car il est toujours dans ton pouvoir de montrer ta force merveilleuse en tout et partout, et qui est-ce qui résistera à la force de ton bras ?
23. Car tout le monde est devant toi comme un grain dans les bassins d'une balance et comme une goutte de rosée qui tombe au matin sur la terre.
24. Mais tu as pitié de tous, parce que tu peux tout, et tu fais semblant de ne pas voir les péchés des hommes, afin qu'ils se repentent,
25. Parce que tu aimes toutes les choses qui sont et que tu ne hais aucune des choses que tu as faites ; car tu

ne les eusses point créées, si tu les eusses haïes.

26. Et comment aussi eût subsisté ce que tu n'eusses point voulu ? ou comment eût été gardé ce que tu n'eusses pas ordonné ?

27. Donc tu les épargnes tous, parce qu'ils sont à toi, ô Seigneur ! Qui aimes les âmes.

CHAPITRE XII.

But des afflictions, 8. Douceur et modération dont use le Seigneur lorsqu'il exerce ses jugements, tant sur les infidèles, que principalement sur les fidèles.

1. Car ton Esprit incorruptible est en tous.

2. C'est pourquoi tu reprends peu à peu ceux qui sont tombés, et tu les avertis, les faisant souvenir de leurs fautes, afin que, renonçant à leur malice, ils se confient en toi, Seigneur !

3. Car, haïssant les anciens habitants de ta terre sainte,

4. Parce qu'ils usaient de sortilèges exécrables et faisaient des sacrifices contraires à toute sainteté,

5. Meurtrissant cruellement leurs enfants et mangeant les entrailles de la chair humaine dans leurs festins, dans lesquels le sang était exécrationnellement répandu par leurs sacrificateurs enragés ;

6. Et que les pères étaient les propres meurtriers de ces âmes dénuées de tout secours, les haïssant, dis-je, à cause de ces abominations, tu les voulus détruire par les mains de nos pères,

7. Afin que cette terre, que tu tiens plus chère que toutes les autres, reçût pour nouveaux habitants dignes d'elle les enfants de DIEU.

8. Mais toutefois tu les épargnas, comme étant hommes, et tu envoyas des guêpes, comme les avant-coureurs de ton armée, pour les détruire peu à peu.

9. Ce n'est pas que tu ne pusses assujettir les méchants aux justes par une bataille ou les défaire par des bêtes sauvages ou par un seul mot rigoureux tout à coup ;

10. Mais, en les punissant peu à peu, tu leur donnais lieu de se repentir, n'ignorant point que leur race était mauvaise, et que, leur malice étant enracinée en eux, leur cœur ne se changerait jamais,

11. Parce que leur semence était maudite dès le commencement. Et, si tu les as épargnés dans leurs péchés, ce n'était pas que tu ne craignisses personne.

12. Car qui est-ce qui te demandera : Qu'as-tu fait ? Ou qui est-ce qui contredira à ton jugement ? Qui est-ce qui te tirera en cause pour les nations qui auront été, détruites, lesquelles tu as faites ? Et qui est-ce qui s'élèvera contre toi pour venger les hommes injustes,

13. Puisqu'il n'y a point d'autre DIEU que toi, qui as le soin de tous, afin que tu montres que tu ne juges point injustement ?

14. Et il n'y a ni roi, ni tyran qui ose lever les yeux contre toi pour ceux que tu auras punis.

15. Or, parce que tu es juste, tu gouvernes toutes choses justement et tu estimes qu'il n'appartient point à ta puissance de condamner celui qui n'a point mérité d'être puni.

16. Car ta force est le principe de la justice, et ce que tu domines sur toutes choses, fait que tu les épargnes toutes.

17. Car tu montres ta puissance, quand on ne croit point que tu aies une puissance toute parfaite, et tu reprends l'audace des sages.

18. Toutefois, quoique tu aies toute force en main, tu juges avec toute modération et tu nous gouvernes avec un grand support ; car tu peux tout, quand tu veux.

19. Mais tu as montré à ton peuple par ces actions que le juste doit être humain, et tu as rempli de bonne espérance tes enfants, parce que tu donnes lieu à la repentance quand on a péché.

20. Car, si tu as puni les ennemis de tes enfants et ceux qui étaient dignes de mort, avec tant de précaution, leur donnant le temps et le moyen de se corriger de leur malice,

21. Combien plus prendras-tu garde de près, en jugeant tes enfants, aux pères desquels tu as fait serment et avec qui tu as traité une alliance de bonnes promesses ?

22. Lors donc que tu nous châties, tu bats de tes fléaux mille fois plus nos ennemis, afin qu'en jugeant, nous pensions sérieusement à ta bonté, et qu'étant jugés, nous attendions miséricorde.

23. C'est pourquoi aussi tu as tourmenté les injustes, qui ont vécu dans leur folie, par leurs propres abominations,

24. De sorte qu'en s'égarant, ils sont entrés bien avant dans le chemin de l'erreur, jusqu'à penser que les bêtes mêmes, que leurs ennemis méprisaient, fussent des dieux, se laissant abuser comme de petits enfants qui sont sans entendement.

25. C'est pourquoi, pour te moquer d'eux, tu les as traités, en ton jugement, comme de petits enfants qui n'ont point l'usage de la raison.

26. Mais eux, ne s'étant point amendés par ces choses vaines, par lesquelles tu les reprenais, sentiront un jugement digne de DIEU.

27. Car, en se dépitant de ce qu'ils souffraient lorsqu'ils étaient châtiés à cause de ceux qu'ils estimaient être dieux, ils ont aperçu en eux-mêmes celui qu'ils reniaient auparavant, et ont reconnu qu'il était le vrai DIEU ; c'est pour quoi une extrême condamnation est venue sur eux.

CHAPITRE XIII.

Vanité et stupidité de tous les idolâtres.

1. Certainement tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de DIEU, sont vains de leur nature et, ne pouvant pas connaître celui qui est, par les choses bonnes qui se présentent à leurs yeux, ils ne reconnaissent pas l'ouvrier par la considération de ses ouvrages.

2. Au contraire, ils ont pensé que le feu, ou le vent, ou l'air mobile, ou les cercles des astres, ou l'eau impétueuse, ou les luminaires du ciel étaient des dieux qui gouvernaient le monde.

3. Que si, étant attirés par la beauté de ces choses, ils les ont prises pour des dieux, au moins devaient-ils avoir connu combien leur maître est plus excellent ; car le premier auteur de toute beauté les a faites.

4. Que s'ils ont eu en admiration leur puissance et leur vertu, au moins devaient-ils comprendre de là combien celui qui les a faites, est encore plus puissant.

5. Car par la grandeur et la beauté de toutes les créatures, le Créateur, leur étant comparé, se peut contempler par quelque proportion.

6. Mais encore y a-t-il moins de sujet de répréhension, car peut être que tels se sont trompés en cherchant DIEU et le voulant trouver.

7. Car ils s'exercent à la recherche de ses œuvres et ils sont persuadés par la vue que les choses qu'ils voient, sont bonnes.

8. Et toutefois ceux-là même ne sont pas dignes de pardon.

9. Car, s'ils en ont pu tant comprendre, que de pouvoir atteindre jusqu'à la connaissance du monde comment n'ont-ils plus tôt trouvé le maître de toutes ces choses ?

10. Mais ceux-là sont entièrement misérables qui ont appelé dieux les œuvres des mains des hommes, l'or et l'argent mis en œuvre par art, les ressemblances des animaux ou la pierre inutile, qui est l'ouvrage d'une main antique ; et leur espérance est en des choses mortes.

11. Que si même un menuisier, ayant coupé un bel arbre, ôte adroitement toute l'écorce d'alentour et en fait, selon son art, quelque belle pièce de ménage, dont on se puisse servir ;

12. Et qu'ensuite, des pièces qui restent de son ouvrage, il en cuise sa viande pour prendre son repas ;

13. Enfin, qu'il en prenne le reste qui ne sert à rien, un tronc tout courbé et raboteux, lequel il taille diligemment à son loisir, et lui donne une forme selon qu'il est expert dans son art, et le fasse ressembler à un homme ;

14. Ou qu'il en fasse la figure d'une bête vile, et que, le frottant avec du vermillon, il lui donne de la couleur et couvre toutes les taches qui y sont ;

15. Puis, lui ayant dressé une maison honorable, le mette contre une muraille, l'attachant avec du fer,

16. Il a bien pourvu par ce moyen à ce qu'il ne tombe pas, parce qu'il sait qu'il ne se peut soutenir soi-même, à cause que c'est une image qui a besoin qu'on lui aide ;

17. Mais il n'a point de honte de le prier pour ses biens, pour son mariage et pour ses enfants, parlant à une chose qui n'a point d'âme.

18. Et il invoque pour sa santé ce qui est faible, et prie pour sa vie ce qui est mort ; il implore à son secours ce qui n'a nulle expérience ;

19. Il prie pour son voyage ce qui ne saurait marcher un pas ; il demande de l'adresse pour gagner, pour travailler et pour être habile ouvrier, à ce qui n'a pas le pouvoir de se remuer.

CHAPITRE XIV.

De la providence de DIEU, surtout dans la navigation ; 8. De l'origine des idoles, 23. Et des grands maux qui procèdent de l'idolâtrie.

1. Un autre aussi, équipant un navire et ayant à voyager au travers des vagues impétueuses, réclame un bois plus pourri que le navire qui le porte.
2. Car la convoitise du gain a inventé le navire, et l'ouvrier l'a bâti par son adresse.
3. Mais, ô Père ! c'est ta providence qui le gouverne, vu que tu as donné et la voie dans la mer le chemin assuré parmi les vagues,
4. Pour faire voir que tu peux sauver de tous lieux, même si quelqu'un y montait sans le secours d'aucun art.
5. Toutefois tu ne veux point que les œuvres de ta sagesse soient inutiles ; c'est pourquoi les hommes confient leurs personnes à un bois bien petit, et, en passant par la mer impétueuse dans un vaisseau, ils y sont conservés.
6. Car aussi, dès le commencement, quand les géants orgueilleux périssaient, l'espérance du monde eut son refuge à un vaisseau de bois et, étant gouverné par ta main, laissa une semence de génération au monde.
7. Car le bois par lequel la justice est exercée, est béni.
8. Mais celui qui est fait de main, est maudit, tant lui que l'ouvrier qui l'a fait : celui-ci, parce qu'il en est l'ouvrier ; et celui-là, parce qu'étant corruptible, il a reçu le titre et le nom de DIEU.
9. Car le méchant et sa méchanceté sont également haïs de DIEU.
10. C'est pourquoi l'ouvrage sera puni avec celui qui l'a fait.
11. C'est pourquoi l'examen sera fait des idoles des Gentils, parce que, de créatures de DIEU, elles ont été converties en abomination pour faire tomber les âmes des hommes et pour être comme un piège pour attraper les pieds des insensés.
12. Car l'invention des idoles a été le commencement de la paillardise et la corruption de la vie.
13. Elles n'ont point été du commencement, aussi ne dureront-elles pas toujours.
14. Parce qu'elles ont été introduites au monde pour la vaine gloire des hommes, c'est pourquoi il a été ordonné que leur fin arriverait bientôt.
15. Car un père, étant amèrement affligé de la mort précipitée de son fils, qui lui avait été si tôt enlevé, lui ayant fait une image, honora comme DIEU ce qui n'est qu'une créature morte, ordonnant pour cela à ses sujets des cérémonies et des sacrifices.
16. Et puis cette méchante coutume, se confirme avec le temps, a été observée pour loi, et les images ont été adorées par les commandements des tyrans.
17. Car les hommes ne les pouvant honorer en leur présence. Parce qu'ils demeuraient loin, ils contrefirent le visage qui était loin d'eux, et firent une image qui représentait au vif le roi qu'ils honoraient, afin de le flatter par leur affection, aussi bien absent que présent.
18. L'ambition aussi de l'ouvrier a aidé à pousser bien avant les ignorants à ce service des idoles.
19. Car l'ouvrier, voulant peut-être complaire au prince, s'est efforcé de représenter par son art sa figure en perfection.
20. Et le commun peuple, attiré par la beauté de l'ouvrage, a d'abord attribué une majesté divine à celui qu'il honorait auparavant comme homme.
21. Et ceci est devenu un piège à la vie humaine, parce que les hommes, asservis par la calamité et la tyrannie, ont imposé à des pierres et à du bois un nom qui ne doit être communiqué à aucune chose.
22. Davantage, il n'a pas suffi aux hommes d'avoir été dans l'erreur touchant la connaissance de DIEU ; mais, vivant dans une grande guerre d'ignorance, ils donnent à de si grands maux le nom de paix.
23. Car, en faisant des sacrifices pour immoler leurs enfants, ou des cérémonies secrètes, ou des banquets furieux, selon les coutumes étrangères,
24. Ils ne gardent ni manière de vivre, ni mariage en pureté ; mais ou l'un tue l'autre par trahison, ou l'un afflige l'autre par adultère.
25. Tout est pêle-mêle dans la confusion, le sang et le meurtre, le larcin et la fraude, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien.
26. L'oubli des bienfaits, la souillure des âmes, les changements de lignée, le désordre dans le mariage, l'adultère et l'impudicité, dominant parmi tous indifféremment,

27. Parce que l'adoration des idoles, qui ne sont pas dignes d'être nommées, est le commencement, la cause et la fin de tout mal.
28. Car, en se réjouissant, ou ils deviennent enragés, ou ils prophétisent des mensonges, ou ils vivent mal, ou ils se parjurent sur-le champ,
29. Parce que, mettant leur confiance en des idoles qui n'ont point de vie, lorsqu'ils jurent faussement, ils ne s'attendent pas d'en recevoir du mal.
30. Mais, pour ces deux causes, ils seront justement punis, savoir, parce qu'ils ont mal jugé de DIEU, s'attachant aux idoles, et parce qu'ils ont iniquement juré par fraude, méprisant la sainteté.
31. Car ce n'est point la puissance de ceux par lesquels ils jurent, mais c'est la juste vengeance de ceux qui ont péché, qui vient toujours en jugement contre la transgression des iniques.

CHAPITRE XV.

Bonté du Seigneur envers son peuple ; 6. Extravagance des idolâtres.

1. Mais tu es notre DIEU doux, véritable, patient et qui gouvernes toutes choses par ta miséricorde.
2. Car, quoique nous péchions, nous sommes tiens, en connaissant ta force ; mais nous ne pécherons point, sachant que nous sommes à toi,
3. Parce que te connaître, c'est la justice entière, et entendre ta vertu, c'est la racine de l'immortalité.
4. Car l'invention malicieuse des hommes ne nous a point trompés, ni le travail inutile des peintres, savoir, l'image qui est peinte de diverses couleurs,
5. Dont la vue excite la convoitise des fous, qui convoitent la figure sans esprit d'une image morte.
6. Telles gens qui aiment les choses méchantes, sont dignes de telles espérances, tant ceux qui les font que ceux qui les désirent et qui les honorent.
7. Car le potier de terre, ayant pétri par son travail la terre molle, en forme chaque pièce telle qu'il veut pour notre usage, et, d'une même terre, il en forme des vaisseaux pour servir à des usages honnêtes et d'autres aussi pour des usages contraires ; or le potier lui-même est le juge de l'usage que chacune doit avoir.
8. Puis lui-même, employant mal son temps, forme de la même boue un DIEU de néant, lui qui, un peu auparavant, a été formé de terre et y doit retourner bientôt, puisqu'il en a été pris, savoir, quand son âme lui sera redemandée comme une chose qui lui a été prêtée.
9. Mais il ne se soucie point de la peine qu'il aura, ni de ce que sa vie est de petite durée ; mais il tâche seulement de surpasser les orfèvres et, imitant les fondeurs en argent et en cuivre, il fait gloire de savoir contrefaire des tromperies.
10. Son cœur n'est que poudre, et son espérance est plus vile que la terre, et sa vigne moins digne d'honneur que la boue,
11. Parce qu'il ignore celui qui l'a formé et qui lui a inspiré une âme agissante et soufflé en lui l'esprit qui le fait vivre.
12. Mais telles gens comptent notre vie pour un jeu et le cours de la vie comme une foire où il y a à gagner, disant, qu'il faut gagner comme on peut et même par le moyen du mal.
13. Car un tel homme sait bien qu'il pêche plus que tous les autres, en formant d'une même matière terrestre des vaisseaux fragiles et des images.
14. Or tous les ennemis de ton peuple, qui l'oppriment par leur violence, sont entièrement dépourvus de sens et plus misérables encore que les fous mêmes,
15. Parce qu'ils estiment que toutes les idoles des nations sont des dieux, quoiqu'elles ne se puissent servir ni de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour attirer l'air, ni de leurs oreilles pour ouïr, ni des doigts de leurs mains pour toucher, et desquelles les pieds sont incapables de marcher.
16. Car c'est un homme qui les a faites, et celui qui les a formées, a emprunté son esprit d'ailleurs, et il n'y a aucun homme qui puisse former un DIEU semblable à soi-même.
17. Mais lui, étant mortel, fait une chose morte de ses mains injustes. Et, en effet, il est plus excellent que les choses qu'il adore, puisqu'il a lui-même eu la vie, et qu'elles ne l'eurent jamais.
18. Davantage, ils adorent entre les bêtes celles qui leur sont les plus ennemies et qui sont les pires, si on en fait comparaison avec les autres, parce qu'elles n'ont nul sens ;
19. Et même qui n'ont point tant de beauté (selon que le peut porter la forme des bêtes) qu'elles soient

désirables, mais qui sont privées de la louange et de la bénédiction de DIEU.

CHAPITRE XVI.

Le Seigneur traitant avec bonté les israélites, leur a fait tourner toute chose en bien, tandis qu'il a puni les Égyptiens comme ils l'avaient mérité.

1. C'est pourquoi ils ont été justement punis par de semblables animaux et tourmentés par une multitude de bêtes.
2. Mais, au lieu de cette punition, tu as fait grâce à ton peuple, quand tu lui as préparé une viande de nouveau goût, savoir, des cailles, pour satisfaire leur appétit,
3. Afin que ceux-là, quand ils auraient faim, eussent même en horreur leur appétit naturel et nécessaire à cause des choses étranges que tu leur faisais voir et que tu leur envoyais, et afin que ceux qui, pour un peu de temps, avaient été dans l'indigence, reçussent même une viande de nouveau goût.
4. Car il était raisonnable que ceux-là qui usaient de tyrannie, tombassent en une indigence inévitable, et qu'il fût montré seulement à ceux-ci comment leurs ennemis étaient tourmentés.
5. Car, en effet, quand l'âpre fureur des bêtes les assaillit, et qu'ils furent blessés à mort par les morsures des serpents dangereux,
6. Ta colère ne dura pas jusqu'à la fin ; mais ils furent troublés pour un peu de temps, afin d'être corrigés, ayant un sacrement de salut, lequel les fit souvenir de l'ordonnance de ta loi.
7. Car celui qui l'avait regardé, n'était pas guéri à cause qu'il regardait ; mais il l'était par toi, qui es le sauveur de tous les hommes.
8. En quoi tu as fait voir à nos ennemis que c'est toi qui délivres de tout mal.
9. Car, quant à ceux-là, les morsures des sauterelles et des mouches les ont fait mourir, et il ne s'est point trouvé de remède pour garantir leur vie, parce qu'ils étaient dignes d'être punis par ces choses-là.
10. Mais tes enfants n'ont point été vaincus même par les dents des dragons venimeux, parce que ta miséricorde les a secourus et les a guéris.
11. Car ils étaient comme piqués d'aiguillons, afin qu'ils se souvins sent de tes paroles, et d'abord ils étaient guéris, de peur qu'étant tombés en un oubli profond, ils n'en pussent plus être retirés par ta bénéfice.
12. Car ce n'a été ni herbe ni emplâtre qui les a guéris, mais ta parole, Seigneur ! qui donne la santé à toutes choses,
13. Parce que tu as la puissance de la vie et de la mort, et que tu mènes jusqu'aux portes de l'enfer, et que tu en ramènes.
14. Il est vrai qu'un homme peut par sa malice en tuer un autre, dont l'âme, étant sortie, ne retournera point ; mais il ne peut dissoudre l'âme qui a été recueillie.
15. Mais c'est une chose impossible de fuir ta main.
16. Car les infidèles, qui disaient qu'ils ne te connaissaient point, ont été battus par la force de ton bras, étant poursuivis par des pluies étranges, des grêles et des orages, sans les pouvoir éviter ; puis ils ont été consumés par le feu.
17. Car, ce qui est digne d'une grande admiration, le feu avait une plus grande force dans l'eau qui éteint tout, parce que le monde combat pour la défense des justes.
18. Car, pendant quelque temps, la flamme se modérait, afin de ne pas brûler les bêtes qui étaient envoyées sur les infidèles, mais afin de leur faire voir clairement qu'ils étaient poursuivis du jugement de DIEU.
19. Quelquefois aussi elle brûlait au milieu de l'eau, surpassant la force du feu, afin de détruire la race qui avait été produite dans la terre injuste.
20. Mais, au lieu de cela, tu as nourri ton peuple de la viande des anges, et tu lui as envoyé du ciel, sans qu'il n'y eût en rien travaillé, du pain tout prêt, qui avait en soi la force de toutes les délices et qui s'accordait au goût de tous.
21. Car cette substance qui venait de toi, faisait voir quelle est ta douceur envers tes enfants, et, servant à l'appétit de celui qui la prenait, elle s'accommodait selon son désir.
22. Davantage, la neige et la glace ont tenu contre le feu et n'ont point été fondues, afin qu'ils connussent que le feu, qui, en brûlant parmi la grêle et étincelant parmi les pluies, avait détruit les fruits des ennemis,

23. Avait, au contraire, oublié sa propre force, afin que les justes fussent nourris.
24. Car la créature qui te sert, toi qui l'as faite, redouble sa force pour la punition des injustes et elle se ralentit pour faire du bien à ceux qui se confient en toi.
25. C'est pourquoi, étant alors transformée en toutes manières, elle servait à ta libéralité, qui nourrit tout, selon le désir des indigents,
26. Afin que tes enfants, lesquels tu aimes, ô Seigneur ! apprissent que ce ne sont pas les revenus des fruits qui nourrissent l'homme, mais que c'est ta parole qui garde ceux qui croient en toi.
27. Car ce qui ne se corrompait point du tout par le feu, se fondait, étant seulement échauffé d'un petit rayon du soleil,
28. Afin qu'il fût connu qu'il faut devancer le soleil pour te remercier et qu'il faut te saluer dès le point du jour,
29. Parce que l'espérance de l'homme ingrat s'évanouira comme la glace de l'hiver et s'écoulera comme de l'eau qui ne sert de rien.

CHAPITRE XVII.

Des ténèbres que le Seigneur envoya au pays d'Égypte, lorsqu'il en voulut retirer son peuple par le moyen de moïse.

1. Car tes jugements sont grands et ne peuvent pas bien se raconter, c'est pourquoi les personnes mal instruites ont été abusées.
2. Car les iniques, présumant de tenir sujette la nation sainte, ont été liés par des liens de ténèbres et d'une longue nuit, renfermés dans leurs maisons et gisants là comme exclus de la providence éternelle,
3. De sorte que, pensant être bien cachés avec leurs péchés occultes, comme sous un voile obscur d'oubli, ils ont été dispersés, extrêmement effrayés et troublés par des visions étranges.
4. Car la cachette dans laquelle ils étaient, ne les gardait point en sûreté ; mais des sons divers bruyant à l'entour pour les étonner, et des spectres tristes et d'un regard affreux leur apparaissaient.
5. Le feu aussi n'avait aucune vertu pour les éclairer, et les rayons brillants des étoiles ne pouvaient illuminer cette nuit épouvantable.
6. Mais seulement quelques feux pleins de frayeurs, s'élevant d'eux-mêmes, se montraient à eux, tellement qu'étant effrayés de cette vision qui ne se voyait point, ils en estimaient pires les choses qui se voyaient.
7. Cependant les illusions de l'art magique étaient abattues avec un reproche honteux de l'orgueil qu'ils avaient de leur savoir.
8. Car ceux qui promettaient de chasser hors de la personne malade toutes sortes de craintes et de troubles, étaient eux-mêmes tourmentés d'une frayeur ridicule,
9. Vu que, lors même qu'il n'y avait rien de terrible pour leur faire peur, ils étaient toutefois épouvantés de la rencontre des bêtes et du sifflement des serpents, et mouraient de peur,
10. Disant qu'ils ne voyaient pas même l'air, lequel toutefois on ne saurait éviter.
11. Car la malice est une chose qui intimide, qui se condamne par son propre témoignage et qui, étant pressée par la conscience, anticipe toujours ce qui la fâchera,
12. Parce que la peur n'est autre chose qu'une trahison et une révolte du secours qui procède de la raison.
13. Et plus l'attente qui est au dedans, est petite, plus il estime grande, sans la connaître, la cause de ce qui le tourmente
14. Eux donc, abattus d'un même sommeil, pendant cette nuit vraiment insupportable et qui procédait des cavernes de l'enfer insupportable,
15. Étaient, d'un côté, poursuivis par les monstres des fantômes et, de l'autre, défailaient comme trahis par leur propre âme, parce qu'une crainte soudaine et non attendue les surprit.
16. Et, par ce moyen, quiconque y tombait, était mis en garde et serré en une prison sans fers.
17. Car, soit que ce fût un laboureur, ou un berger, ou un homme qui travaillait avec peine aux champs, qui eût été ainsi surpris, il lui fallait soutenir une nécessité dont il ne pouvait échapper, 18. parce qu'ils étaient tous liés d'une même chaîne de ténèbres. Soit qu'un vent sifflât, ou que le son mélodieux des oiseaux résonnât entre les branches épaisses, ou que le murmure de l'eau qui coulait avec impétuosité, frappât leurs oreilles,

19. Ou le grand bruit que faisaient les pierres en tombant, ou la course des animaux se jouant sans qu'ils les pussent apercevoir, ou la voix des bêtes sauvages et cruelles, lorsqu'elles hurlaient, ou un écho produit par la répercussion de la concavité des montagnes, tout cela les faisait évanouir de peur.

20. Car tout le reste du monde était éclairé d'une claire lumière et rempli d'hommes qui travaillaient sans aucun empêchement.

21. Il n'y avait que ceux-là sur lesquels était étendue une nuit pesante, qui était la figure des ténèbres qui les devaient saisir, et ils étaient devenus plus insupportables à eux-mêmes que les ténèbres mêmes.

CHAPITRE XVIII.

De la colonne de feu, envoyée pour éclairer les israélites, 10. De la mort des premiers nés d'Egypte. 20. Et de la plaie qui arriva au peuple à l'occasion de Coré.

1. Mais il y avait une grande clarté pour tes saints, dont les autres entendant la voix et ne voyant point la face, les estimaient bien heureux de ce qu'ils n'étaient pas aussi dans la même souffrance.

2. Et même ils les remerciaient de ce qu'ils ne leur faisaient point de mal, après en avoir été outragés, et leur demandaient pardon des torts qu'ils leur avaient faits.

3. Pour cela donc, tu leur donnas une colonne flamboyante, qui leur servit de guide dans le chemin qui leur était inconnu, et comme d'un soleil qui ne nuisait point, pour leur voyage glorieux.

4. Car ceux-là étaient dignes d'être privés de la clarté et d'être renfermés dans les ténèbres, qui avaient, tenu enfermés tes enfants, par lesquels la lumière incorruptible de la loi devait être donnée au monde.

5. Et, quand ils eurent délibéré de tuer les petits enfants des saints, et que l'un d'eux, qui avait été exposé, eut été sauvé pour les convaincre, tu leur ôtas la multitude des enfants et tu les détruisis tous ensemble dans les grandes eaux.

6. Cette nuit-là avait été auparavant notifiée à nos pères, afin qu'ils eussent bon courage, sachant quels étaient les serments auxquels ils avaient cru.

7. Ainsi ton peuple reçut le salut des justes et la ruine des ennemis.

8. Car, comme tu as puni les adversaires, ainsi, en nous appelant à toi, tu nous as glorifiés.

9. Car les saints enfants des bons avaient sacrifié en secret et ils avaient fait une ordonnance divine tous d'un accord, que les saints participeraient en commun aux mêmes biens et aux mêmes dangers, les pères étant les premiers à chanter les saintes louanges.

10. Mais, en même temps, un cri confus des ennemis retentissait, et une lamentation misérable se levait à cause des enfants qu'on pleurait.

11. Car le serviteur était puni du même jugement que le maître, et le commun peuple était affligé comme le roi.

12. Et tous pareillement, sous un seul titre de mort, avaient une infinité de personnes mortes, tellement que les survivants ne pouvaient point suffire à ensevelir les morts, parce que leur plus excellente lignée avait été détruite en un moment.

13. Ainsi ceux qui n'avaient rien cru à cause des sortilèges, confessèrent, à la mort des premiers-nés, que ce peuple était fils de DIEU.

14. Car, comme toutes choses étaient dans un profond silence, et que la nuit était déjà au milieu de son cours,

15. Ta parole toute-puissante se jeta des cieux de ton trône royal, comme un soldat robuste au milieu du méchant pays,

16. Portant comme une épée aiguë ton commandement précis, et, se tenant debout, remplit tout de mort, touchant de la tête au ciel et marchant sur la terre.

17. Alors subitement des imaginations de songes terribles les épouvantèrent, et des peurs qu'ils n'avaient jamais attendues, leur survinrent.

18. C'est pourquoi les uns couchés deçà, les autres delà, tous plats et à demi morts, montraient pour quelle cause ils mouraient.

19. Car ces songes-là qui les avaient épouvantés, leur avaient signifié cela auparavant, afin qu'ils ne périssent pas sans savoir pourquoi ils étaient affligés.

20. Il est vrai que l'épreuve de la mort a bien aussi touché les justes, et qu'il y a eu au désert une plaie de la

multitude ; mais ce courroux ne dura pas longtemps.

21. Car, aussitôt l'homme innocent les défendit, mettant en avant les armes de son ministère, savoir, la prière et la réconciliation par le parfum, s'opposant au courroux, et il mit fin à la calamité, montrant qu'il était ton serviteur.

22. Or il ne vainquit point l'exterminateur par force de corps ni par exploit d'armes ; mais il s'assujettit par la parole celui qui punissait, en ayant allégué les serments et les alliances faites aux pères.

23. Car, les morts étant déjà tombés les uns sur les autres en monceaux, se tenant entre deux, il en arrêta le courroux et l'empêcha de passer jusqu'à ceux qui étaient encore en vie,

24. Parce qu'il y avait tout l'ornement par-dessus la longue robe, et les excellences des pères aux quatre rangées des pierres précieuses, avec ta majesté au diadème de sa tête.

25. A ces choses, l'exterminateur céda et les redouta ; car c'était assez qu'ils eussent essayé le courroux.

CHAPITRE XIX.

Du passage de la mer Rouge, où DIEU montra sa grande puissance, tant en faveur de son peuple, que dans la juste punition de ses ennemis.

1. Mais, quant aux méchants, la fureur sans miséricorde est demeurée sur eux jusqu'à la fin, parce qu'il avait aussi prévu ce qu'ils feraient à l'avenir.

2. C'est qu'ayant donné congé au peuple et l'ayant sollicité de partir en diligence, ils le poursuivraient, ayant changé d'avis.

3. Car, ayant encore le deuil entre les mains et se lamentant au sépulcre des morts, ils prirent une autre folle délibération et poursuivirent comme fugitifs ceux qu'ils avaient fait partir avec prières.

4. Parce que la nécessité dont ils étaient dignes, les conduisit à cette fin et leur faisait oublier les choses qui étaient arrivées, afin qu'ils accomplissent la punition qui manquait encore à leurs tourments,

5. Et que, ton peuple essayant un passage contre toute espérance, ils tombassent en un genre de mort étrange.

6. Car toute créature en son espèce a pris comme de nouveau une nouvelle forme pour servir à tes propres commandements, afin que tes enfants fussent gardés sans aucun dommage.

7. La nuée fit ombrage au camp, et la terre sèche, se levant d'entre les eaux qui l'occupaient auparavant, apparut ; un chemin aussi sans empêchement s'ouvrit dans la mer Rouge, et, au lieu du gouffre impétueux, il y eut comme un champ couvert d'herbe,

8. Par lequel tout le peuple passa, étant protégé par ta main et contemplant des monstres merveilleux,

9. De sorte qu'ils hennirent comme des chevaux et qu'ils bondirent comme des agneaux, en te louant, Seigneur, qui les avais délivrés.

10. Car ils se souvenaient encore de ce que tu avais fait en la terre où ils avaient habité comme étrangers, savoir, comment, au lieu des bêtes, la terre avait produit des mouches, et comment le fleuve avait dégorgé une multitude de grenouilles au lieu de poissons.

11. Après, ils virent une nouvelle sorte d'oiseaux, lorsque, étant poussés par leur convoitise, ils demandèrent des viandes délicieuses.

12. Car, pour les satisfaire, il leur fit monter des cailles de la mer.

Or les punitions surprirent les pécheurs, non sans des signes de tonnerres impétueux qui précédèrent, parce qu'ils souffraient des peines dignes de leurs méchancetés, pour avoir exercé une grande cruauté envers des étrangers.

13. Car les uns ne recevaient point ceux qui étaient entre eux sans connaissance, les autres opprimaient par servitude les étrangers qui leur avaient fait du bien.

14. Et non-seulement cela ; mais aussi ils ne pouvaient souffrir que quelqu'un en eût pitié, parce qu'ils traitaient les étrangers sans aucune amitié.

15. Les autres, après leur avoir fait grande fête à leur arrivée, les tourmentèrent à force de travail, lorsqu'ils étaient déjà unis dans les mêmes droits et dans la même bourgeoisie,

16. C'est pourquoi ils furent frappés d'aveuglement, comme autre fois certains personnages devant la porte du juste, lesquels, environnés de ténèbres épaisses, allaient cherchant chacun le chemin de sa maison.

17. Car les éléments s'accordaient entre eux dans ce changement, comme en un psaltérion les sons changent le nom de l'accord, demeurant toutefois en leur ton, ce qu'on peut voir en considérant diligemment les choses

qui ont été faites.

18. Car les bêtes terrestres devenaient aquatiques, et celles qui étaient faites pour nager dans l'eau, sortaient pour marcher sur la terre.

19. Le feu retenait sa force dans l'eau, ayant oublié sa propre force, et l'eau oubliait la vertu d'éteindre.

20. Au contraire, les flammes ne gâtèrent point les corps des animaux corruptibles, bien qu'ils marchassent au milieu d'elles, et ne fondirent point ce qui ressemblait à la glace, d'une nature sujette à couler, et qui était une sorte de viande immortelle.

21. Car, en toutes choses, Seigneur ! tu as magnifié et glorifié ton peuple, et tu n'as pas dédaigné de l'assister en tout temps et en tout lieu.

LE LIVRE DE L'ECCLÉSIASTIQUE

NOMMÉ AUTREMENT

LA SAPIENCE DE JÉSUS FILS DE SIRACH

Ce qui suit a été trouvé dans quelques exemplaires grecs, et sert comme préface, ou argument à tout le livre.

1. Ce Jésus-ci était fils de Sirach et petit-fils de JÉSUS du même nom.
2. Celui-ci a vécu aux temps qui ont suivi la captivité et la délivrance, et presque après tous les prophètes.
3. Or JÉSUS son grand-père, comme lui-même le témoigne, était un homme d'esprit et fort prudent entre les Hébreux ;
4. Qui non-seulement recueillit les sentences des sages qui l'avaient précédé, mais il en proféra aussi lui-même quelques-unes qui lui étaient particulières et qui étaient pleines de beaucoup de prudence et de sagesse.
5. Après donc que le premier JÉSUS fut mort et qu'il eut laissé ce recueil presque achevé, Sirach, l'ayant pris, le laissa à son fils JÉSUS
6. Qui, l'ayant entre les mains, le mit dans un bon ordre, le compila tout en un volume et le nomma la Sapience, tant de son nom et du nom de son père que de son aïeul, voulant, par ce nom et ce titre de Sapience, attirer le lecteur à lire ce livre avec un plus grand désir et à le méditer avec plus de soin.
7. Ce livre donc contient des discours sages, des sentences exquises et des paraboles, avec quelques histoires divines, singulières et anciennes, des personnages qui ont été agréables à DIEU, et quelques prières et cantiques de l'auteur même.
8. De plus, il représente quels biens le Seigneur a daigné faire à son peuple et quels maux il a fait venir sur ses ennemis.
9. Ce JÉSUS a été imitateur de Salomon et n'a pas moins été renommé à cause de sa sagesse et de sa doctrine, puisqu'il a été surnommé homme de très-grand savoir, comme il l'était aussi à la vérité.

PRÉFACE DE L'AUTEUR, SAVOIR DE JÉSUS FILS DE SIRACH

1. Comme plusieurs grandes choses nous ont été données par la loi, et par les prophètes, et par d'autres qui les ont suivis, pour lesquelles Israël est à bon droit digne de louange en matière de doctrine et de sagesse,
2. Et par lesquelles les lecteurs non-seulement doivent devenir plus entendus, mais aussi, les ayant étudiées avec soin, elles peuvent servir aux étrangers, tant en parlant qu'en écrivant,
3. JÉSUS mon grand-père, s'étant longtemps adonné à la lecture tant de la loi et des prophètes que des autres livres de nos ancêtres et y ayant acquis une grande habitude, a été aussi porté à composer quelque chose des matières qui regardent la doctrine et la sagesse,
4. Afin que ceux qui désirent d'être savants et qui s'emploient à de telles choses, profitent encore davantage dans la manière de vivre selon la loi.
5. Soyez donc avertis de lire ce livre avec affection et avec attention, et pardonnez-moi s'il semble que, dans l'interprétation, je n'ai pas pu bien exprimer certaines façons de parler ;
6. Car les choses qui sont dites ici, ont une autre force en elles-mêmes écrites en hébreu que lorsqu'elles sont traduites en une autre langue.
7. Et non-seulement ces choses ci, mais les autres aussi, et la loi "même et les prophètes, et les autres livres sont bien différents quand ils sont écrits dans leur propre langue.
8. C'est pourquoi, étant venu en Égypte l'an trente-huitième, sous le roi nommé Evergètes, et ayant trouvé,

lorsque j'y demeurais, ce livre-ci, qui est de grande doctrine, il m'a semblé très-nécessaire d'employer quelque diligence et quelque peine à le traduire.

9. Ainsi, durant quelque temps, j'ai beaucoup veillé et appliqué mon savoir pour achever ce livre et le publier, afin que ceux qui, durant leur bannissement, ont désir d'apprendre, disposent leurs cœurs selon les commandements de la loi.

Ce qui se trouve dans ce livre renfermé entre ces deux marques (), a été traduit de l'édition vulgaire latine de la Bible, étant vraisemblable que l'auteur de cette édition-là a eu quelque exemplaire plus parfait que ne sont ceux dont nous nous servons maintenant.

CHAPITRE I.

Origine de la sagesse : 11. Ses fruits, 16. Moyen de l'acquérir, 28. Exhortation à la patience et à la modestie. 33. Et à fuir l'hypocrisie et l'orgueil.

1. Toute sagesse procède du Seigneur (et elle a toujours été avec lui) et est éternellement avec lui.
2. Qui est-ce qui numbrera le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours du siècle ? Qui est-ce qui mesurera la hauteur du ciel, la largeur de la terre, et l'abîme, et la sagesse ?
3. Qui est-ce qui trouvera la sagesse de DIEU, laquelle précède toutes choses ?
4. La sagesse a été créée avant toutes choses, et l'intelligence de la prudence est dès le commencement.
5. (La parole du DIEU très-haut est la source de la sagesse, et ses commandements éternels sont la porte par laquelle on y entre.)
6. A qui a été découverte la racine de la sagesse ? et qui est-ce qui a connu ses subtilités ?
7. (A qui est-ce qu'a été révélée et manifestée la discipline de la sagesse ? et qui est-ce qui a entendu ses diverses voies ?)
8. Il y a un seul sage, qui est le souverain Créateur de toutes choses, tout-puissant, fort, terrible, séant sur son trône
9. C'est le Seigneur qui l'a créée et qui l'a vue, qui l'a nombrée (et mesurée).
10. Et il l'a répandue sur toutes ses œuvres et sur toute personne, selon sa libéralité, et il en fournit ceux qui l'aiment.
11. La crainte du Seigneur est une chose qui fait honneur et dont on se peut vanter justement, c'est une véritable joie et une couronne de triomphe.
12. La crainte du Seigneur réjouit le cœur et donne de l'allégresse, et de la joie, et longueur de vie.
13. Celui qui craint DIEU, sera heureux à la fin de sa vie et trouvera grâce au jour de sa mort.
14. L'amour de DIEU est une sagesse honorable, et ceux à qui elle s'est montrée en vision, l'aiment à cause de la vue et de la connaissance de ses grandes œuvres.
15. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse et elle a été créée dans la matrice avec les fidèles (et elle marche avec les femmes distinguées, et on la voit souvent avec les justes et les fidèles).
16. (La crainte du Seigneur est la dévotion de science.)
17. (La dévotion gardera et justifiera le cœur, et lui donnera de la joie et de l'allégresse.)
18. Elle a bâti son nid comme un fondement éternel avec les hommes et elle est donnée en garde à leur postérité.
19. La crainte de DIEU est le comble de la sagesse, elle rassasie les hommes de ses fruits.
20. Elle remplit toute leur maison de toutes choses désirables et les greniers de ce qu'elle produit (mais tous les deux sont des dons de DIEU).
21. La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse, qui produit la tranquillité et la parfaite santé comme des rejetons ;
22. De laquelle la gloire réjouit abondamment ceux qui l'aiment.
23. La sagesse répand comme de la pluie la science et la connaissance de bon sens, et elle rehausse la gloire de ceux qui la possèdent.
24. Craindre le Seigneur est la racine de la sagesse, et ses branches sont de longue vie.
25. (L'intelligence et la sainteté de la vie sont dans les trésors de la sagesse, mais la sagesse est en exécration aux pécheurs.)

26. (La crainte du Seigneur chasse le péché et, lorsqu'elle est permanente, elle détourne la colère.)
27. L'homme colère ne pourra point être justifié, car son penchant à la colère lui sera en ruine.
28. Le patient souffrira pour un temps ; mais, après cela, il lui arrivera de la joie.
29. Il cèlera ses paroles pour un temps, et les lèvres de plusieurs parleront de sa prudence.
30. Le secret de la science est dans les trésors de la sagesse mais le service de DIEU est en exécration aux pécheurs.
31. Si tu désires la sagesse, garde les commandements, et DIEU te la donnera (et te remplira de ses trésors).
32. Car la crainte du Seigneur est la sagesse et la discipline, et la foi et la bénignité sont son bon plaisir.
33. Ne te défie point de la crainte de DIEU, lorsque tu es dans l'indigence, et ne t'approche point de lui avec un cœur double.
34. Ne te contrefais point, afin que les hommes parlent de toi ; mais prends garde à tes lèvres.
35. Ne t'élève point toi-même, de peur que tu ne tombes, et que tu ne mettes ta vie en déshonneur,
36. Et que DIEU, révélant tes secrets, ne t'abatte au milieu de l'assemblée,
37. Parce que tu ne te seras pas approché de la crainte du Seigneur avec vérité, et que ton cœur aura été plein de dissimulation.

CHAPITRE II.

Exhortation à la piété, 2. A la patience, 3. A la persévérance, 6. A la foi, 9. A l'espérance, 16. A la crainte, l'amour et l'invocation du nom du Seigneur.

1. Mon enfant, si tu viens pour servir le Seigneur DIEU (maintiens-toi soigneusement dans la justice et dans la crainte), et prépare ton âme à la tentation.
2. Dresse ton cœur, et sois persévérant (prête l'oreille et reçois les paroles de conseil), et ne te hâte point au temps de la calamité (mais attends DIEU patiemment).
3. Tiens-toi fermement à DIEU et ne t'en détourne point, afin que tu reçoives de l'accroissement à la fin.
4. Reçois volontiers tout ce qui t'arrivera (et sois patient dans la douleur), et supporte avec douceur les changements qui t'affligeront.
5. Car l'or est éprouvé dans le feu, et les hommes agréables sont éprouvés dans la fournaise de l'affliction.
6. Crois en DIEU, et il t'aidera ; dresse tes voies et espère en lui (garde sa crainte et vieillis en elle).
7. Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde et ne vous détournerez point de lui, de peur que vous ne tombiez.
8. Vous qui craignent le Seigneur, confiez-vous-en lui, et votre récompense ne manquera point.
9. Vous qui craignent le Seigneur, espérez les biens, et la joie éternelle, et la miséricorde.
10. (Vous qui craignent le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront illuminés.)
11. Portez les yeux sur les générations anciennes et considérez (ceci).
12. Qui est-ce qui a cru au Seigneur et qui a été confus ? ou qui est-ce qui a persévéré dans sa crainte et qui a été abandonné ? Ou qui est-ce qui l'a invoqué et qui a été méprisé ?
13. Parce que DIEU est pitoyable et miséricordieux (de longue attente et fort miséricordieux), il pardonne les péchés et il sauve dans le temps de la tribulation (et il est le protecteur de tous ceux qui l'invoquent en vérité).
14. Malheur aux cœurs craintifs (et aux lèvres pécheresses), aux mains lâches et au méchant qui marche par deux chemins !
15. Malheur au cœur lâche, car, il ne croit point ! c'est pourquoi il ne sera point secouru.
16. Malheur à vous qui avez perdu patience (et qui, quittant les voies droites, vous êtes détournés dans des routes égarées) !
17. Car que ferez-vous quand le Seigneur vous visitera ?
18. Ceux qui craignent le Seigneur, ne seront point désobéissants à ses paroles, et ceux qui l'aiment, garderont ses voies.
19. Ceux qui craignent le Seigneur, s'enquerront de son bon plaisir, et ceux qui l'aiment, s'adonneront entièrement à sa loi.
20. Ceux qui craignent le Seigneur, préparent leurs cœurs et abaissent leurs âmes en sa présence.
21. Ceux qui craignent le Seigneur, gardent ses commandements (et ils auront patience jusqu'à ce qu'il

regarde sur eux),

22. Disant : (Si nous ne faisons pénitence) nous tomberons entre les mains du Seigneur et non point entre les mains des hommes.

23. Car sa miséricorde égale sa grandeur.

CHAPITRE III.

Sentences touchant la piété, 2. Honneur dû à père et mère, 18. La modestie, 24. La présomption, l'opiniâtreté, 29. L'orgueil, 30. La prudence, 32. Et les aumônes.

1. (Les enfants de la sagesse sont l'église des justes et leur nation n'est qu'obéissance et charité.)

2. Enfants, écoutez le jugement du père et faites ainsi, afin que vous soyez sauvés.

3. Car DIEU veut que le père soit honoré par les enfants, et il a confirmé l'autorité de la mère sur les enfants.

4. Qui honore son père, expie ses péchés (et s'abstiendra d'eux, et aura ce qu'il désire tous les jours).

5. Et qui honore sa mère, est comme celui qui assemble des trésors.

6. Qui honore son père, sera réjoui de ses enfants et sera exaucé au jour de son oraison.

7. Qui honore son père, sera de longue vie, et quiconque écoute le Seigneur, soulagera sa mère.

8. Qui craint le Seigneur, honorera son père et servira ceux qui l'ont, engendré comme ses seigneurs.

9. Honore ton père et ta mère de fait et de parole, afin que la bénédiction vienne sur toi de par les hommes (et que leur bénédiction demeure jusqu'à la fin).

10. Car la bénédiction du père affermit les maisons des enfants, et la malédiction de la mère en déracine les fondements.

11. Ne te glorifie point du déshonneur de ton père ; car le déshonneur de ton père ne te saurait tourner à honneur,

12. Vu que la gloire de l'homme vient de l'honneur de son père, et c'est un reproche aux enfants d'avoir une mère de mauvaise réputation.

13. Mon enfant, subviens à ton père dans sa vieillesse et ne le fâche point durant sa vie.

14. Quand même le sens lui manquerait, pardonne-lui et garde-toi de tout ton pouvoir de le mépriser.

15. Car le bon traitement fait au père ne sera point oublié, mais il te sera un fort contre les péchés.

16. Au jour de ton affliction, DIEU se souviendra de toi, de sorte que tes péchés s'anéantiront comme la glace (qui fond) en un jour serein.

17. Ô combien est à blâmer celui qui abandonne son père, et celui-là est maudit de DIEU, qui irrite sa mère.

18. Mon enfant, conduis tes affaires avec douceur, et quiconque est un homme de mise t'aimera.

19. Plus tu es grand, plus abaisse toi, toi-même, et tu trouveras grâce devant le Seigneur. Plusieurs sont excellents et de grande réputation, mais les secrets sont révélés à ceux qui sont modestes.

20. Car la puissance du Seigneur est grande, et il est honoré par les humbles.

21. Ne cherche point les choses qui sont plus hautes que toi, et ne t'enquiers point follement des choses qui sont plus fortes que toi ; mais pense saintement aux choses que DIEU t'a commandée (et ne sois point curieux de plusieurs de ses œuvres).

22. Car tu n'as que faire de voir de tes yeux les choses secrètes.

23. Ne sois point curieux des choses superflues ; car plusieurs choses t'ont été montrées, qui surpassent l'entendement de l'homme,

24. Vu que la présomption en a déçu plusieurs, et l'opinion mauvaise les a fait déchoir de leurs pensées. N'ayant point d'yeux, tu ne verras goutte ; ne dis donc pas que tu as la connaissance que tu n'as point.

25. Le cœur endurci sera maltraité à la fin ; car qui aime le danger, y tombera.

26. (Le cœur qui va par deux voies, ne prospérera point) et le cœur mauvais tombera.

27. Le cœur obstiné sera accablé de douleurs, et le pécheur entassera péché sur péché.

28. Il n'y a point de remède à la calamité de l'orgueilleux, et il sera frustré de ses entreprises ; car la plante de méchanceté a pris racine en lui (et il ne sera point prisé).

29. Le cœur de l'homme entendu pense aux choses cachées, et l'oreille attentive est le désir du Sage.

30. (Le cœur sage et entendu s'abstiendra des péchés et il prospérera en œuvres de justice.)

31. L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône fait l'expiation des péchés.

32. Et le Seigneur qui rétribue les bienfaits, s'en souviendra dans la suite, et, au temps de la chute, celui qui

aime à faire l'aumône, trouvera de l'appui.

CHAPITRE IV.

Enseignement touchant la commisération envers les pauvres, 12. Excellents fruits de la sagesse, 24. La droiture et la vérité, 33. La prudence, 34. Et la débonnairété.

1. Mon enfant, ne fais point tort au pauvre de sa vie et ne tiens point en suspens les indigents qui te regardent.
2. Ne fâche point la personne qui endure la faim, et n'irrite point l'homme dans son indigence.
3. Ne trouble point davantage le cœur qui est navré, et ne diffère point longtemps de donner à celui qui en a besoin.
4. Ne rejette point la prière de l'opprimé et ne détourne point ta face du pauvre.
5. Ne détourne point (par courroux) ton œil de celui qui souffre, et ne donne occasion à personne de te maudire.
6. Car, s'il te maudit dans l'amertume de son âme, sa prière sera exaucée de celui qui l'a créé.
7. Montre-toi doux dans la compagnie (des pauvres et humilie ton âme devant l'ancien) et baisse ta tête devant le prince.
8. Prête l'oreille au pauvre (sans être chagrin, acquitte-toi de ton devoir) et répond-lui favorablement avec douceur.
9. Délivre celui à qui on fait tort, de la main de celui qui lui fait tort, et ne sois point lâche à le défendre.
10. Sois comme père aux orphelins et comme mari à leur mère.
11. Alors tu seras comme fils du Souverain, qui t'aimera plus que ne fait ta mère.
12. La sagesse exalte ses enfants et reçoit ceux qui la cherchent (et les précède dans la voie de la justice).
13. Celui qui l'aime, aime la vie, et ceux qui la cherchent dès le matin, seront remplis de joie.
14. Celui qui la tient, aura l'honneur pour héritage, et le Seigneur bénira celui chez qui elle ira.
15. Ceux qui la servent, sont les serviteurs du Saint, et DIEU aime ceux de qui elle est aimée.
16. Celui qui l'écoute, jugera les nations, et celui qui s'approche d'elle, habitera en sûreté.
17. Si quelqu'un met sa confiance en elle, il l'aura pour héritage, et sa race en demeurera en possession.
18. Car, au commencement, elle le mènera par des chemins tortus et fâcheux, et elle lui causera de la peur et de la crainte, en le tourmentant par la discipline,
19. Jusqu'à ce qu'elle ait obtenu du crédit dans son âme et qu'elle l'ait éprouvé par ses jugements.
20. Et puis elle reviendra de nouveau à lui par un droit chemin, et le réjouira,
21. Et lui révélera ses secrets (et thésaurisera pour lui la science et l'intelligence de la justice).
22. Mais, s'il se fourvoie, elle l'abandonnera et le livra entre les mains de sa ruine.
23. Prends garde à l'occasion et détourne-toi du mal.
24. Ne sois point honteux (de dire la vérité) pour ton âme.
25. Car il y a une honte qui attire le péché, et une autre honte qui attire la grâce et l'honneur.
26. N'aie point d'égard à la personne contre ta conscience et ne rougis point dans ta ruine (ne fais point honneur à ton prochain dans sa chute).
27. Ne retiens point la parole au temps du salut et ne cache point ta sagesse, lorsqu'elle doit être connue.
28. Car la sagesse sera connue par la parole, et la doctrine, par le propos de la langue (et le conseil, la sagesse, et la doctrine, et la fermeté, par les œuvres de justice).
29. Ne contredis point la vérité, mais sois honteux de ton ignorance.
30. N'aie point de honte de confesser tes péchés et ne résiste point au cours de la rivière.
31. Ne te soumets point au fou n'aie point d'égard à la personne du puissant.
32. (Combats jusqu'à la mort pour la vérité et défends la justice pour ton âme) et le Seigneur DIEU combattra pour toi (tes ennemis).
33. Ne sois point téméraire dans tes discours ni paresseux et lâche dans tes œuvres.
34. Ne sois point dans ta maison comme un lion, en chagrinant tes serviteurs par tes fantaisies (et en opprimant tes sujets).
35. Que ta main ne soit point étendue pour prendre et retirée pour donner.

CHAPITRE V.

Exhortation à ne point rechercher les richesses, 3. A ne mépriser point le jugement de DIEU, 11. A user de prudence en toute choses, et surtout dans les discours, 16. Et à s'abstenir de la médiance.

1. Ne t'appuie point sur tes richesses et ne dis point : Voici qui me peut nourrir (car cela ne servira de rien au temps de la vengeance et de l'indignation).
2. Ne suis pas ton désir et ta force pour marcher selon les convoitises de ton cœur.
3. Ne dis point : (Que je suis puissant !) Qui me maîtrisera dans mes actions ? car DIEU, qui est le vengeur, en tirera la vengeance.
4. Ne dis point : J'ai péché, et qu'est-ce qui m'est arrivé de fâcheux ? car le Seigneur est patient, mais il ne te laissera point impuni.
5. Ne sois point trop assuré du pardon pour ajouter péché sur péché
6. Et ne dis point : La miséricorde de DIEU est grande, il sera propice à la multitude de mes péchés.
7. Car il y a en lui de la miséricorde, mais il y a aussi de la colère, et sa colère repose sur les pécheurs.
8. Ne tarde point de te convertir au Seigneur et ne diffère point de jour en jour.
9. Car sa colère viendra subitement, et tu seras jeté par terre, te croyant en sûreté, et tu périras au jour de la vengeance.
10. Ne t'amuse point aux richesses mal acquises, car elles ne te serviront de rien au jour de la calamité (et de la vengeance).
11. Ne te tourne point à tout vent et ne va point par tout sentier, car c'est ainsi que fait le pécheur qui est double dans sa parole.
12. Sois ferme en ton entendement (et assuré dans la voie et la science du Seigneur) et n'aie qu'une parole (et que la parole de paix et de justice t'accompagne).
13. Sois prompt à ouïr de bonnes choses (fais que ta vie soit intègre) et donne ta réponse avec douceur.
14. Si tu as de l'intelligence, réponds à ton prochain ; sinon, que ta main soit sur ta bouche (de peur que tu ne sois repris pour une parole sotte et que tu ne sois blâmé).
15. Il y a de l'honneur et du déshonneur dans le parler, et souvent la langue de l'homme est la cause de sa ruine.
16. Ne sois point appelé semeur de rapports et n'épie personne par ta langue.
17. Car, comme un grand déshonneur (et le repentir) tombe sur le larron, ainsi la condamnation mauvaise est sur l'homme qui a une double langue (la haine, l'inimitié et le reproche attendent le médiant).
18. Ne fais rien imprudemment, soit dans les petites choses, soit dans les grandes.

CHAPITRE VI.

Enseignement touchant la sincérité, 2. La modestie, 5. L'éloquence, 6. La vraie amitié, 18. Le prix de la sagesse, 33. Et le moyen de l'acquérir.

1. Ne deviens point d'ami ennemi ; car le méchant aura pour partage la mauvaise réputation, la honte et l'opprobre. Tel est le pécheur qui a la langue double.
2. Ne t'élève point toi-même par l'avis de ta pensée, de peur que ton âme ne te déchire, comme un taureau,
3. Et qu'elle ne mange tes feuilles, et ne gâte tes fruits, et ne te laisse comme un bois sec (dans un désert).
4. Le cœur mauvais fera périr celui qui l'a, et le fera servir de sujet de réjouissance à ses ennemis (et il le conduit à la portion des méchants).
5. Le gosier doux assemble beaucoup d'amis, et la langue qui parle bien, acquiert plusieurs salutations.
6. Fais que plusieurs te veuillent du bien, mais n'aie pour tes conseillers qu'un seul entre mille.
7. Si tu acquiers un ami, acquiers-le à l'épreuve et ne te fie point en lui légèrement.
8. Car il y en a qui ne sont amis que tant qu'il leur est avantageux, et qui cessent de l'être au temps de l'affliction.
9. Il y a aussi des amis qui deviendront tes ennemis et qui révéleront dans une querelle ce qui te fera rougir.
10. Il y en a aussi qui sont amis, afin qu'ils soient compagnons de table, et qui ne persévéreront point au temps de ton affliction.
11. Pendant ta prospérité, ils seront comme toi et converseront entre tes serviteurs plus librement que toi.

12. Que si tu es abaissé, ils seront contre toi et ils se retireront de ta présence.
13. Sépare-toi de tes ennemis et donne-toi garde de tes amis.
14. L'ami fidèle est une forte défense, et celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor.
15. Il n'y a rien qui soit digne d'être donné en échange contre un ami fidèle, et aucun poids (d'or ou d'argent) n'est à comparer à la beauté de sa foi.
16. L'ami fidèle est la médecine de la vie (et de l'immortalité), et ceux qui craignent le Seigneur, le trouveront
17. Celui qui craint le Seigneur, réussit en amis, et son prochain sera de même que lui.
18. Mon enfant, reçois l'instruction dès ta jeunesse et tu trouveras la sagesse (qui te durera) jusqu'à ce que tu aies les cheveux blancs.
19. Approche d'elle comme si tu labourais et si tu semais, et attends ses bons fruits.
20. Car tu ne travailleras pas longtemps à son œuvre sans manger bientôt de ce qu'elle produit.
21. Elle est fort rude aux ignorants, et l'insensé ne fera point de demeure avec elle.
22. Elle est à son égard comme une forte pierre de touche, c'est pourquoi il ne tardera guère à la rejeter.
23. La sagesse est ce que porte son nom, et peu de gens la connaissent.
24. Mon enfant, écoute, reçois mon avis et ne refuse point mon conseil.
25. Mets tes pieds dans ses ceps et ton cou dans son carcan.
26. Tends-lui ton épaule, et la porte, et ne te fâche point de ses liens.
27. Approche d'elle de tout ton cœur et tiens son chemin de toute ta puissance.
28. Suis-la à la-trace et la cherche, et elle te sera manifestée ; puis, quand tu l'auras acquise, ne la laisse point.
29. Car tu y trouveras, à la fin, du repos, et elle te sera changée en joie.
30. Et ses ceps te seront comme une place forte (et un fondement ferme), et ses carcans, pour un habillement honorable.
31. Car elle porte sur elle un ornement d'or, et ses liens sont des passements d'hyacinthe.
32. Tu la vêtiras comme une robe d'honneur et tu la poseras sur toi comme un chapeau de triomphe.
33. Mon enfant, si tu veux, tu seras enseigné, et, si tu appliques ton esprit, tu deviendras prudent.
34. Si tu prends plaisir à écouter, tu recevras instruction, et, si tu prêtes l'oreille, tu seras sage.
35. Tiens-toi dans la compagnie des anciens, et, s'il y a quelque homme sage, tiens-toi près de lui. Aime à ouïr tout discours des choses divines et n'ignore point les sentences cachées d'intelligence.
36. Si tu vois un homme entendu, cherche-le dès le matin et use de ton pied le seuil de sa porte.
37. Contemple parfaitement les statuts du Seigneur et médite toujours ses commandements ; (alors) il assurera ton cœur, et le désir que tu as d'être sage, te sera donné.

CHAPITRE VII.

Enseignement touchant la droiture, 4. L'ambition, 8. La licence à pécher, 12. Le mensonge, 14. Le babil, 15. Le travail, 17. La modestie, 18. L'amitié, 19. La chasteté, 20. L'humanité, 22. L'économie, 27. L'honneur dû à père et mère, 29. La piété, 34. La libéralité, 35. Et la compassion envers les affligés.

1. Ne fais point de mal, et le mal ne te surprendra point.
2. Retire-toi du méchant, et le péché se retirera de toi.
3. Mon enfant, ne sème point sur les sillons d'iniquité, de peur que tu n'en moissonnes sept fois autant.
4. Ne demande point de principauté au Seigneur ni de siège honorable au roi.
5. Ne te justifie point devant le Seigneur (car il connaît le cœur de chacun, et ne cherche point de paraître sage devant le roi).
6. Ne cherche point d'être établi juge, de peur que tu ne sois pas suffisant pour enlever les injustices, et qu'étant intimidé par la considération de l'homme puissant, tu ne mettes de l'empêchement à ta droiture.
7. Ne fais point faute contre la multitude d'une ville et ne te jette point dans la foule.
8. Ne redouble point les liens du péché ; car, même pour un seul, tu ne seras point impuni.
9. Ne dis point : DIEU regardera à la multitude de mes offrandes, et, quand je ferai oblation au DIEU très-haut, il l'acceptera.
10. Ne sois point sans confiance dans ta prière ni négligent à faire des aumônes.

11. Ne te moque point de l'homme dont l'âme est dans l'amertume, car il y en a un qui abaisse et qui élève (DIEU qui fait vengeance).
12. Ne sème point de mensonge contre ton frère et ne fais rien de semblable contre ton ami.
13. Ne prends plaisir de dire aucun mensonge, car il ne conduit jamais au bien.
14. Ne sois point grand harangueur dans l'assemblée des anciens et ne répète point ton discours dans ton oraison.
15. Ne hais point le labourage, encore qu'il soit pénible, ni la manière de cultiver les champs, qui est créée du Souverain.
16. Ne te mets pas du nombre de la compagnie des méchants, mais qu'il te souvienne que la vengeance ne tardera pas.
17. Humilie profondément ton âme, car la vengeance du méchant est le feu et le ver.
18. N'échange point ton ami pour quelque chose d'exquis ni ton vrai frère pour de fin or d'Ophir.
19. Ne te sépare point de la femme sage et bonne (laquelle tu as trouvée et qui craint le Seigneur), car sa grâce est plus à priser que l'or.
20. N'afflige point le serviteur qui sert fidèlement, ni le mercenaire qui s'emploie tout pour toi.
21. Que ton cœur aime le bon serviteur et ne lui refuse point son affranchissement.
22. As-tu des bêtes ? aies-en soin et, si elles te sont utiles, tiens-les chez toi.
23. As-tu des enfants ? Instruis-les et leur plie le cou dès leur jeunesse.
24. As-tu des filles ? garde leur corps et ne leur montre pas un visage gai.
25. Marie ta fille et tu auras fait-une grande affaire, mais donne-la à un homme entendu.
26. As-tu une femme selon ton cœur ? ne la rejette point (et ne t'abandonne point à la femme odieuse).
27. Honore ton père de tout ton cœur et n'oublie point les douleurs de ta mère.
28. Qu'il te souvienne que tu en as été engendré ; et que leur rendras-tu en récompense, au prix de ce qu'ils t'ont donné ?
29. Crains le Seigneur de toute ton âme et porte révérence à ses sacrificateurs.
30. Aime de toute ta puissance celui qui t'a fait, et n'abandonne point ses serviteurs.
31. Crains le Seigneur, et honore les sacrificateurs, et leur donne leur portion, selon qu'il t'est commandé :
32. Tant les prémices (les purifications) et les sacrifices pour le péché que l'oblation des épaules, les sacrifices de sanctification et les prémices des choses sanctifiées.
33. Puis étends ta main aux pauvres, afin que ta bénédiction (et ta purification) soit accomplie.
34. La libéralité plaît à tous les vivants et elle ne doit pas même être refusée aux morts.
35. Ne refuse point (de consolation) à ceux qui pleurent, et lamente avec ceux qui lamentent.
36. Ne sois point paresseux à visiter le malade, car tu seras aimé pour de telles choses.
37. Quoi tu dises (et que tu fasses), souviens-toi de ta fin et tu ne pécheras jamais.

CHAPITRE VIII.

Sentences touchants les débats, 6. L'honneur qu'il faut porter à ceux qui se retirent du péché, et aux anciens, 8. La vengeance, 9. L'instruction, 13. La colère, 14. Les prêtres, 16. La témérité à cautionner, 18. Les compagnies qu'il faut fuir.

1. Ne dispute point avec l'homme puissant, de peur que tu ne tombes entre ses mains.
2. Ne plaide point avec l'homme riche, de peur que, se mettant d'un autre côté, il ne fasse trébucher ton poids.
3. Car l'or (et l'argent) en a mis beaucoup à mort et il fléchit (même) les cœurs des rois.
4. Ne dispute point avec un grand parleur et n'entasse pas de bois dans son feu.
5. Ne te joue point avec un homme mal instruit, afin que tes ancêtres n'en soient point déshonorés.
6. Ne fais point de reproches à l'homme qui se retire du péché, et qu'il te souvienne que nous sommes tous dignes de répréhension.
7. Ne déshonore point l'homme dans sa vieillesse, car, ayant été tels que nous, ils ont vieilli.
8. Ne te réjouis point de la mort de ton plus grand ennemi, mais souviens-toi que nous devons tous mourir.
9. Ne méprise point les discours des (anciens) sages, mais entretiens-toi de leurs sages sentences.
10. Car tu apprendras d'eux la doctrine (et le jugement sage) et le moyen de faire service aux princes.

11. Ne te détourne point des discours des anciens, car eux aussi ont été enseignés de leurs pères.
12. Et tu apprendras d'eux la prudence et à répondre quand il en est temps.
13. N'allume pas les charbons du pécheur (en le reprenant), afin que tu ne sois point embrasé au feu de la flamme (de ses péchés).
14. Ne t'élève point contre l'homme injurieux, de peur qu'il ne se dresse, comme en embûche, contre ta bouche.
15. Ne prête point à l'homme qui est plus puissant que toi, et, si tu lui prêtes, tiens-le pour perdu.
16. Ne cautionne pour personne au-delà de ton pouvoir, et, si tu as répondu pour quelqu'un, pense de payer.
17. Ne plaide point contre le juge, car on lui donnera sentence selon son opinion.
18. Ne fais point de voyage avec un homme audacieux, de peur qu'il ne se mette à te faire quelque outrage ; car il se conduira selon sa passion, et tu périras avec sa folie.
19. Ne fais point querelle avec un homme colère et ne va point en chemin par un désert avec lui ; car il estime le sang autant que rien, et, dans un lieu où il n'y aura point de secours, ce sera là qu'il te tuera
20. Ne prends point conseil avec le fou, car il ne pourra point celer tes paroles.
21. Ne fais rien de secret devant un homme inconnu, car tu ne sais pas ce qu'il machine.
22. Ne déclare point ton cœur à tout homme, de peur qu'il ne le reconnaisse mal (et ne te fasse Opprobre).

CHAPITRE IX.

Enseignement touchant la jalousie, 2. La chasteté, 14.15.16. La vraie amitié, 17. L'intégrité, 18. La modestie, 22. La prudence, 25. Et la témérité.

1. Ne sois point jaloux de ta femme bien-aimée et ne lui enseigne point une mauvaise science contre toi.
2. N'abandonne point ton âme à la femme, tellement qu'elle vienne au-dessus de ta force (et que tu tombes en déshonneur).
3. Ne va point au-devant de la femme débauchée, de peur que tu ne tombes une fois dans ses pièges.
4. Ne fréquente (et n'écoute) point celle qui chante, de peur que tu ne sois pris par finesses.
5. Ne regarde point curieusement la jeune fille, de peur que tu ne tombes par ce qui est précieux en elle.
6. N'adonne point ton cœur aux femmes impures, de peur que tu ne perdes (et toi et) ton héritage.
7. Ne regarde point ça et là, passant par la ville, et ne va point errant en ces lieux écartés.
8. Détourne ton œil de la femme, qui est belle, et ne considère point attentivement la beauté de celle qui n'est pas ta femme.
9. Car plusieurs ont été séduits par la beauté de la femme, et, par elle, l'amour est enflammé comme le feu.
10. (Toute femme débauchée sera foulée de tous les passants, comme la fiente dans le chemin).
11. (Plusieurs, admirant la beauté de la femme étrangère, ont été réprouvés ; car son parler brûle comme le feu.)
12. Ne t'assieds jamais avec la femme mariée (et ne repose point entre ses bras).
13. Et ne dispute point avec elle dans le vin, de peur que ton affection ne s'attache à elle, et que, par ta passion, tu ne tombes dans la perdition.
14. Ne quitte point l'ami ancien, car le nouveau ne lui est pas pareil.
15. Le nouvel ami est comme le vin nouveau ; quand il est devenu vieux, on le boit avec plaisir.
16. Ne souhaite point l'honneur (ou les richesses) du méchant, car tu ne sais pas quelle sera sa fin.
17. Ne prends point de plaisir à ce qui plaît aux contempteurs de DIEU, mais souviens-toi qu'ils ne seront point justifiés jusqu'à la mort.
18. Retire-toi loin de l'homme qui a le pouvoir de tuer, et tu ne seras point en doute par la crainte de la mort.
19. Que si tu en approches, garde-toi de tomber, de peur qu'il ne t'ôte incontinent la vie. 20. Sache que tu passes au milieu des filets et que tu marches sur les créneaux de la ville.
21. Epreuve tes amis selon ton pouvoir et prends conseil des Sages.
22. Que ton entretien soit avec les gens entendus, et que tous tes discours soient suivant la loi du Souverain.
23. Que les gens de bien te fassent compagnie à manger, et ne te glorifie que de la crainte du Seigneur.
24. L'ouvrier est loué par son ouvrage, et le sage gouverneur du peuple, par sa parole (et la parole, par la prudence de l'ancien).

25. Le parleur est à craindre dans une ville, et l'homme précipité dans ses discours sera haï.

CHAPITRE X.

Sentences touchant les gouvernements et les principautés, 6. La débonnairété, 7. L'orgueil, 23. L'honneur procédant de la crainte de DIEU, 29. Le travail, 31. Et la modestie.

1. Le sage gouverneur instruit son peuple, et la principauté de l'homme prudent est bien ordonnée.
2. Tel qu'est le gouverneur d'un peuple, tels sont ses officiers ; tel qu'est celui qui conduit la ville, tels en sont tous ses habitants.
3. Le roi mal instruit détruira son peuple, mais la ville deviendra peuplée par la prudence de ceux qui sont en autorité.
4. Les principautés de la terre sont dans la main du Seigneur, lequel y élève, pour un temps, celui qui y est utile.
5. La prospérité de l'homme est dans la main du Seigneur, lequel met sa gloire sur la personne du chancelier.
6. Ne t'irrite point contre ton prochain, pour quelque injure que ce soit, et ne fais rien par outrage.
7. L'orgueil est haï de DIEU et des hommes, et tous les deux ont l'iniquité en horreur.
8. Le royaume est transporté d'un peuple à l'autre à cause des iniquités, des outrages et des richesses acquises par tromperies. Pourquoi s'enorgueillissent la poudre et la cendre ?
9. Il n'y a rien de plus méchant qu'un avare, car un tel homme vendrait sa propre vie.
10. Et, pour la vie d'un tel homme, chacun est contraint d'arracher ses entrailles.
11. (Toute tyrannie est de petite durée, et la maladie difficile à guérir est fâcheuse au médecin.)
12. Le médecin retranche la longue maladie, et tel est aujourd'hui roi, qui mourra demain.
13. D'où vient que la terre et la poudre s'enorgueillit, vu que, quand l'homme meurt, il devient l'héritage des serpents, des bêtes et des vers ?
14. Le commencement de l'orgueil de l'homme vient par se détourner du Seigneur et lorsque son cœur abandonne celui qui l'a fait.
15. L'orgueil est le principe du péché, et celui qui en est possédé, répandra, comme de la pluie, l'abomination jusqu'à ce qu'il soit ruiné.
16. C'est pourquoi le Seigneur fait tomber en déshonneur toutes les vanteries (des mauvais) et les renverse à la fin.
17. Le Seigneur renverse de leurs trônes les princes (superbes) et fait asseoir les débonnaires en leur place.
18. Le Seigneur arrache même les racines des nations orgueilleuses et plante avec gloire les petits en leurs places.
19. Le Seigneur renverse les pays des nations et les détruit jusqu'aux fondements de la terre. 20. Il les fait tarir, il les détruit et il abolit leur mémoire de la terre.
21. (DIEU efface la mémoire des orgueilleux et laisse la mémoire des humbles.)
22. L'orgueil n'est point pour les hommes, ni la fureur du courroux, pour ceux qui sont nés de femme.
23. Il y a une sorte d'hommes qui rend l'espèce des hommes honorable, même une sorte d'hommes qui se rend honorable, savoir ceux qui craignent le Seigneur. Il y a une sorte d'hommes qui fait déshonneur à l'espèce des hommes, même qui se fait déshonneur, savoir ceux qui transgressent les commandements. Ceux qui craignent DIEU, sont une semence ferme, et ceux qui l'aiment, une belle plante. Ceux qui méprisent la loi, sont une semence infâme, et ceux qui violent les commandements, sont une semence vaine.
24. Comme celui qui domine, reçoit de l'honneur au milieu de ses frères, il en est ainsi de ceux qui craignent le Seigneur en sa présence. La crainte du Seigneur fait que le royaume ne périclite pas, mais un empire est perdu par la rudesse et l'orgueil.
25. La crainte du Seigneur est la gloire, tant du riche et du noble que du pauvre.
26. Il n'est pas raisonnable de mépriser le pauvre qui est intelligent, ni convenable de faire honneur au (riche) qui est méchant.
27. Les grands seigneurs, les juges et ceux qui sont en autorité ont leurs honneurs ; mais pourtant aucun d'eux n'est plus grand que celui qui craint le Seigneur.
28. Ceux qui sont libres, serviront l'esclave qui sera sage, et le prudent ne murmure point quand on l'enseigne (et l'ignorant ne sera point honoré).

29. Ne t'excuse point quand il faut que tu travailles à ton ouvrage, et n'en ait point de honte par orgueil dans le mauvais temps.
30. Celui qui travaille, et a tout ce qu'il lui faut, vaut mieux que celui qui se vante et qui a faute de pain.
31. Mon enfant, rends toi recommandable par la modestie et ne t'estime pas plus que tu n'en es digne.
32. Qui est-ce qui tiendra pour homme de bien celui qui pèche contre soi-même ? Et qui est-ce qui honorera celui qui déshonore sa vie ?
33. Le pauvre est honoré par son savoir (et par sa crainte), autant que le riche l'est pour ses richesses.
34. Or celui qui est honoré étant pauvre, combien plus le serait-il s'il était riche ? Et celui qui n'est pas estimé quand il est riche, combien moins le serait-il s'il était pauvre ?

CHAPITRE XI.

Sentences sur l'honneur de la sagesse, 2. La vraie manière de se glorifier, 7. La prudence, 9. Les débats, 10. L'avarice, 17. Les vraies richesses, 29. Le jugement qu'on doit faire des hommes, 30. Et les compagnies qu'il faut fuir.

1. La sagesse fait lever la tête à celui qui est abject, et le fait asseoir au milieu des grands.
2. Ne loue point l'homme pour sa beauté et ne le hais point aussi à cause de ce qu'on voit en lui.
3. La mouche à miel est petite entre les bêtes qui volent ; mais ce qu'elle produit, surpasse toute autre chose en douceur.
4. Ne te glorifie point en parures d'habillements et ne t'élève point au jour de la pompe, car les œuvres du Seigneur sont merveilleuses (et glorieuses), et ses œuvres sont cachées (et inconnues) aux hommes.
5. Plusieurs rois ont été gisants sur le carreau, et celui auquel on ne pensait point, a porté le diadème.
6. Plusieurs princes ont été fort déshonorés, et ceux qui étaient dans une grande majesté, ont été livrés entre les mains d'autrui.
7. Ne blâme (personne) avant que de t'en être instruit, connais premièrement et alors reprends (avec justice).
8. Ne réponds pas avant que d'avoir ouïe et n'interromps pas le discours.
9. Ne dispute point sur une chose dont tu n'as que faire, et ne t'assieds point au jugement des pécheurs.
10. Mon enfant, ne te mêle point de faire beaucoup de choses, car, si tu gagnes, tu ne seras pas sans péché ; si tu poursuis, tu n'atteindras point, et aussi tu n'échapperas point pour t'être enfui.
11. Il y a tel qui travaille, qui prend de la peine et qui se hâte, et qui toutefois en est plus indigent.
12. Il y a tel qui est pesant et qui a besoin qu'on lui aide, manquant de force et étant dans une grande pauvreté, sur lequel les yeux du Seigneur regardent pour son bien ; et il le relève de sa basse condition.
13. Il lui élève la tête dans la calamité, de sorte que plusieurs le regardant, s'étonnent de lui (et louent DIEU).
14. Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent du Seigneur.
15. C'est du Seigneur que procèdent la sagesse, et la science, et la connaissance de la loi ; aussi la charité et les bonnes œuvres viennent de lui.
16. L'erreur et les ténèbres sont jointes ensemble aux méchants, et ceux qui se plaisent dans les vices, vieillissent dans la malice.
17. Le don du Seigneur demeure à ceux qui le servent, et sa faveur les fait prospérer à jamais.
18. Il y a tel qui s'enrichit par sa sollicitude et par son épargne, et c'est là le seul fruit qu'il reçoit pour son salaire.
19. Quand il dit : J'ai trouvé du repos et maintenant je mangerai sans cesse de mes biens, il ne sait quel temps lui arrivera ; et il laissera ses biens à d'autres, en mourant.
20. Demeure dans ta vocation, et exerce-la, et vieillis en faisant ton ouvrage.
21. Ne t'étonne point des œuvres du méchant, confie-toi au Seigneur et continue dans ton travail.
22. Il est facile au Seigneur d'enrichir subitement le pauvre.
23. La bénédiction du Seigneur est le sûr salaire de celui qui le craint, et il fera fleurir sa prospérité en peu d'heures.
24. Ne dis point : De quoi ai-je besoin et quels biens aurais-je désormais ?
25. Ne dis point aussi : J'ai suffisamment de biens, et je possède beaucoup de choses, et quel mal m'arrivera-t-il ci-après ?

26. Qu'au jour de la prospérité, les maux ne soient point mis en oubli, et qu'au jour des afflictions, il te souvienne des biens.
27. Car il est facile au Seigneur de rendre à l'homme selon ses œuvres, au jour de son trépas.
28. L'affliction d'une heure fait oublier les délices, et à la fin de l'homme est la manifestation de ses faits.
29. Ne juge personne bienheureux avant la mort. Et l'homme sera connu par ses enfants.
30. Ne donne point entrée dans ta maison à tout homme, car les trompeurs ont plusieurs embûches (étant semblables à l'haleine corrompue d'un estomac gâté).
31. Comme la perdrix dressée pour la chasse est dans la cage, (et la biche est prise dans les filets), tel est le cœur de l'orgueilleux ; et il épie ta chute, comme celui qui est au guet.
32. Car il est aux écoutes, tournant le bien en mal, de sorte que, même en des choses louables, il te subornera quelque calomniateur.
33. Le brasier s'allume d'une petite étincelle, et il en est ainsi de l'homme méchant qui tend des embûches jusqu'à ce qu'il répande le sang.
34. Garde-toi du malfaiteur (car il machine des maux), de peur qu'il ne te fasse un déshonneur qui te dure à jamais.
34. Reçois un étranger dans ta maison, et il te renversera par des troubles, et il te chassera de chez toi.

CHAPITRE XII.

Sentences sur les bienfaits, et l'aumône, 8. Sur les vrai amis et le moyen de les sonder.

1. Si tu fais du bien, sache à qui tu le fais, et on t'en saura bon gré.
2. Fais du bien à l'homme qui craint DIEU, et tu trouveras (une grande) récompense ; si ce n'est de lui, ce sera du Souverain.
3. Il ne peut pas arriver de bien à celui qui continue dans le mal et qui ne fait pas l'aumône. (Le Souverain hait les méchants, mais il a pitié de ceux qui se repentent.)
4. Donne à l'homme craignant DIEU et ne subviens point à l'homme abandonné au péché. Fais du bien à l'affligé et ne donne point au contempteur de DIEU.
5. Prends garde qu'on lui donne à manger, et ne lui donne point, de peur que, par cela, il ne vienne à te maîtriser ; autrement tu recevras des maux au double pour tous les biens que tu lui auras faits.
6. Car le Souverain lui-même hait les méchants et il punira ceux qui le méprisent, les réservant au jour de la vengeance horrible.
7. Donne à l'homme de bien et ne subviens point au méchant.
8. L'ami ne peut être connu dans la prospérité, et l'ennemi ne se peut celer dans l'adversité.
9. Pendant la prospérité d'un homme, ses ennemis seront dans la tristesse, et, dans l'adversité, l'ami même se séparera de lui.
10. Ne te fie jamais à ton ennemi, car, comme l'airain s'enrouille, telle est sa malice.
11. Encore qu'il s'humilie et qu'il marche fort abaissé, pense à toi et garde-toi de lui, et tu lui seras comme celui qui aurait nettoyé un miroir, et tu connaîtras qu'il n'a pas été bien dérouillé.
12. Ne le mets point près de toi, de peur qu'en te renversant, il n'occupe ta place. Ne le fais pas asseoir à ton côté droit, de peur qu'il ne cherche d'avoir ton siège, et qu'à la fin, tu ne reconnaisse mes paroles, et que mes discours ne te causent du remords. Ne continue point le péché en le redoublant, car tu ne demeureras pas impuni, n'y en eût-il qu'un seul.
13. Qui aura pitié de l'enchanteur, lorsqu'il aura été piqué par un serpent ? ou de tous ceux qui approchent des bêtes furieuses ? Ainsi en est-il de celui qui s'accompagne de l'homme méchant et qui se mêle dans ses péchés.
14. Il demeurera avec toi une heure tranquille ; mais, si tu viens à tomber, il ne s'y arrêtera pas.
15. L'ennemi sera doux en paroles, et il flattera beaucoup, et te dira de belles choses, et pleurera de ses yeux ;
16. Mais il projette dans son âme de te renverser dans la fosse, et, s'il trouve l'occasion, il ne pourra pas être assouvi de ton sang.
17. T'arrive-t-il du mal ? tu le trouveras là avant toi, et, en faisant semblant de t'aider, il te piquera le talon.
18. Il hochera la tête, et frappera des mains, et soufflera beaucoup à l'oreille, et tournera son visage.

CHAPITRE XIII.

Enseignements touchant les compagnies qu'il faut fuir, 4. Et touchant les caractères des riches, et des pauvres.

1. Qui touche à la poix, en sera taché, et qui communique avec l'orgueilleux, lui deviendra semblable.
2. Ne charge point de fardeau par-dessus tes forces et ne te rends point le compagnon d'un plus fort ou d'un plus riche que toi,
3. Car quelle convenance y a-t-il entre le pot de terre et le pot d'airain ? L'un heurtera, et l'autre sera brisé.
4. Quand le riche aura fait quelque extorsion, il menacera encore. Le pauvre aura-t-il été outragé ? il faudra qu'il supplie. Si le riche a fait tort à quelqu'un, encore le faudra-t-il supplier. Si le pauvre a fait tort à quelqu'un, incontinent il sera menacé.
5. Si tu lui peux servir, il t'emploiera en son travail ; mais, si tu es dans la nécessité, il t'abandonnera.
6. Si tu as de quoi, il vivra avec toi, il t'épuisera et ne travaillera point.
7. A-t-il à faire de toi ? il te trompera, il te sourira, et te donnera de l'espérance, et t'entretiendra de belles paroles, et te dira : De quoi as-tu besoin ?
8. Il te fera si bonne chère que tu en seras tout honteux, jusques à ce que, deux ou trois fois, il lit tant tiré de toi qu'il t'ait épuisé ; puis, à la fin, il se moquera de toi ; après cela, il te regardera, et t'abandonnera, et hochera la tête contre toi.
9. (Humilie-toi devant DIEU et attends son secours.)
10. Garde-toi d'être abusé par ton imagination et d'être abaissé par ta folie (et ne t'anéantis pas dans ta sagesse).
11. Quand quelque grand seigneur t'appellera, retire-toi, et il t'appellera d'autant plus.
12. Ne te présente point à la volée, de peur d'être repoussé, et ne t'éloigne pas beaucoup, de peur que tu ne sois mis en oubli.
13. Ne te retiens pas de parler avec lui, mais ne te fie pas en beaucoup de ses paroles ; car il t'essayera par beaucoup de discours et, comme en riant à demi, il te sondera.
14. Il est sans miséricorde, ne tenant point sa parole, et il n'épargnera rien pour te maltraiter et te faire mettre en prison.
15. Prends garde à toi et sois attentif à écouter, car c'est avec ta ruine que tu marches ; veille en écoutant ces choses, (même) en dormant.
16. Aime le Seigneur toute ta vie et invoque-le pour ton salut.
17. Tout animal aime son semblable, et tout homme aime son prochain.
18. Toute bête s'apparie avec quelque autre de son espèce, l'homme se joint ainsi à son pareil.
19. Quelle communication aura le loup avec l'agneau ? ainsi en est-il du méchant avec l'homme craignant DIEU.
20. Quel accord y a-t-il entre le serpent et le chien ? et quelle paix, entre le riche et le pauvre ?
21. Comme les ânes sauvages sont la proie des lions dans le désert, ainsi les pauvres sont la pâture des riches.
22. Comme l'humilité est en abomination à l'orgueilleux, ainsi le pauvre est en horreur aux riches.
23. Quand le riche est ébranlé, il est appuyé par ses amis ; mais, quand l'homme de basse condition tombe, il est repoussé par ses amis.
24. Quand le riche est tombé, il a beaucoup de gens qui lui tendent la main ; il aura proféré des choses exécrables, et toutefois on dira qu'il est homme de bien.
25. Si l'homme de basse condition a été trompé, on lui fera encore des reproches ; s'il parle de bon sens, on ne l'écouterait point.
26. Si le riche a parlé, tous se taisent et exaltent son discours jusqu'aux nues.
27. Si le pauvre a parlé, on dit : Qui est celui-ci ? Et, s'il bronche, on le renversera.
28. Les richesses sont bonnes à celui qui n'a point de péché, et la pauvreté est mauvaise dans la bouche du méchant.
29. Le cœur de l'homme change son visage, soit en bien, soit en mal.
30. La face joyeuse est la marque du cœur qui est dans la prospérité, mais l'invention des sentences demande des pensées accompagnées de travail.

CHAPITRE XIV

Sentences sur la bonne conscience, 2. Sur le caractère des envieux et des avares, 11. Et sur la médiocrité, jointe avec la piété et la droiture.

1. Heureux est l'homme qui n'a point péché par la bouche et qui n'a point eu de remords de beaucoup de péchés.
2. Heureux est l'homme qui n'est point condamné par sa conscience et qui n'est point déchu de l'espérance qu'il avait en DIEU.
3. Les richesses ne conviennent point à un homme chiche, et de quoi servent les biens et l'argent à l'envieux ?
4. Celui qui, pour amasser, fait tort à sa propre vie, amasse pour les autres, qui feront grande chère de ses biens.
5. Celui qui ne vaut rien pour soi, à qui sera-t-il bon ? même il ne recevra point de plaisirs de ses biens.
6. Il n'y a nul pire que celui qui se porte envie, et c'est le salaire de sa malice.
7. Encore qu'il fasse du bien, il ne le fait pas de bon cœur et, à la fin, il découvrira sa malice.
8. L'homme envieux a un regard malin, il détourne sa face et méprise les personnes.
9. L'œil de l'avare n'est point rassasié de sa portion, et sa méchante iniquité lui dessèche l'âme.
10. L'œil malin est envieux à l'égard du pain et il aura disette à table.
11. Mon enfant, selon que tu as de quoi, traite-toi bien et présente oblation au Seigneur, comme il est convenable.
12. Qu'il te souvienne que la mort ne tarde point, et que le temps ordonné de ta mort ne t'est point manifesté.
13. Avant que de mourir, fais du bien à ton ami, élargis-toi selon ta puissance et lui donne.
14. Ne te prive point du bon temps, et que ce qui se peut justement désirer, ne passe point que tu n'en aies ta part.
15. Ne laisseras-tu pas tes travaux aux autres, et ta peine ne sera-telle pas partagée en héritage ?
16. Donne, et prends, et sanctifie ton âme (et exerce justice avant ta mort).
17. Car il ne faut pas chercher de viande dans la mort.
18. Toute chair vieillit comme une robe. Ceci est ordonné de tout temps : Tu mourras de mort.
19. Comme, entre les feuilles verdoyantes dans un arbre touffu, les unes tombent et les autres naissent, telle est la génération de la chair et du sang ; l'un meurt, et l'autre est engendré.
20. Toutes les choses sujettes à la corruption défaudront à la fin, et celui qui s'y occupe, s'en ira avec elles.
21. (Toute œuvre excellente sera réputée juste, et l'ouvrier en aura de la louange.)
22. Heureux l'homme qui médite des choses honnêtes avec sagesse (et qui raisonne de la justice) ; qui discourt dans son intelligence des choses Saintes ;
23. Qui pense dans son cœur aux chemins qu'elle enseigne, et qui songe profondément aux secrets qui y sont contenus. Va après elle, comme la suivant à la trace, et épie ses routes.
24. Celui qui regardera par ses fenêtres et qui écoutera à sa porte ;
25. Qui se tiendra près de sa maison ; qui fichera un pieu dans ses parois et qui mettra son tabernacle à côté d'elle,
26. Celui-là logera au logis des gens de bien, il mettra ses enfants sous sa protection, et résidera sous ses branches,
27. Et il sera gardé par elle de la chaleur, et il habitera dans sa gloire.

CHAPITRE XV.

De l'excellence de la sagesse, et des biens qui nous en reviennent.

1. Celui qui craint le Seigneur, fera le bien, et celui qui aura obtenu la connaissance de la loi, la tiendra ferme.
2. Elle viendra au-devant de lui comme sa mère et la recevra comme sa femme, qu'il a eue vierge.
3. Elle le repaîtra du pain (de vie) et d'intelligence, et l'abreuvera d'eau de sagesse (salutaire).
4. Il s'affermira en elle et ne sera point ébranlé, il s'appuiera sur elle et ne sera point confondu.

5. Elle l'exaltera par-dessus ses compagnons et ouvrira sa bouche au milieu de l'assemblée. (Elle le remplira d'esprit de sagesse et d'intelligence, et le vêtira d'une robe de gloire.)
6. Elle lui fera avoir pour héritage la joie et une couronne de réjouissance avec une réputation perpétuelle.
7. Les dépourvus de sens ne la comprendront point, et les méchants ne l'ont point vue.
8. Elle se tient loin de l'orgueil (et de la fraude), et les menteurs ne se souviendront point d'elle. (Les hommes véritables la fréquenteront et ils profiteront jusqu'à la vision de DIEU.)
9. La louange n'est point belle dans la bouche du méchant, parce qu'elle n'est point envoyée de DIEU.
10. Car la (vraie) louange part (du logis) de la sagesse (et elle abondera dans la bouche du fidèle), et alors le Seigneur la fait prospérer.
11. Ne dis point : Le Seigneur est cause que je me suis détourné, car tu ne dois pas faire les choses qu'il hait.
12. Ne dis point : C'est lui qui m'a fait égarer, car il n'a que faire d'un homme pécheur.
13. Le Seigneur hait toute abomination, et elle déplaît aussi à tous ceux qui le craignent.
14. Il a fait l'homme dès le commencement et l'a laissé dans la puissance de son conseil, lui donnant ses ordonnances et ses commandements.
15. Si tu veux, tu garderas les commandements (et eux aussi te garderont) et tu montreras ta fidélité, où je prends plaisir.
16. Il a mis devant toi le feu et l'eau pour étendre ta main où tu voudras.
17. La vie et la mort (le bien et le mal) sont en la présence des hommes ; ce qui lui plaira, leur sera donné.
18. Car la sagesse du Seigneur est grande, il est robuste en puissance et il voit (sans cesse) toutes choses.
19. Ses yeux sont sur ceux qui le craignent ; et il connaîtra toutes les actions de l'homme.
20. Il n'a commandé à aucun de faire l'iniquité et n'a donné permission à aucun de pécher.
21. (Et il ne demande pas un grand nombre d'enfants infidèles et inutiles.)

CHAPITRE XVI.

Sentences sur les enfants qu'on doit souhaiter, 6. Sur la vengeance du Seigneur contre les méchants, 12. Sur sa miséricorde, sa providence, et sa sagesse.

1. Ne te souhaite pas un grand nombre d'enfants inutiles et ne te réjouis pas d'avoir des fils, s'ils sont méchants. S'ils sont en grand nombre, ne t'en réjouis point, si la crainte du Seigneur n'est avec eux.
2. Ne te fie point en ce qu'ils sont vivants, et ne t'arrête point à ce qu'ils sont plusieurs.
3. Car un seul juste vaut mieux que mille autres.
4. Et il vaut mieux mourir sans enfants que d'en avoir de méchants,
5. Parce qu'il n'en faut qu'un intelligent pour peupler une ville ; mais la race des méchants défendra incontinent.
6. J'ai vu de mes yeux plusieurs choses telles, mon oreille en a ouï de plus fortes.
7. Le feu sera allumé dans l'assemblée des méchants, et la colère s'embrasera dans la nation désobéissante.
8. Le Seigneur n'a point pardonné aux géants anciens qui s'étaient révoltés, se fiant en leur force insensée.
9. Il n'a point épargné dans la retraite de Lot ceux qu'il a eus en abomination à cause de leur orgueil.
10. Il n'a point eu pitié du peuple destiné à la perdition, qui se plaisait dans les péchés qu'il commettait ;
11. Ni aussi des six cent mille hommes de pied qui s'assemblèrent par la dureté de leur cœur, en les affligeant et usant de miséricorde, en les frappant et en les guérissant, en châtimant et en miséricorde. C'est pourquoi, s'il y en a un entre le peuple qui soit de cou raide, ce sera une merveille s'il demeure impuni.
12. Car il y a par devers lui miséricorde et courroux, il est le prince des pardons et il répand aussi sa colère.
13. Comme sa miséricorde est grande, aussi son châtimant est grand ; il juge l'homme selon ses œuvres.
14. Le méchant n'échappera point avec ses rapines, et ce que le fidèle attend avec patience, ne tardera point.
15. Il n'y aura aucun bienfait auquel il ne donne place, car chacun trouvera selon ses œuvres et selon l'intelligence de son pèlerinage. Le Seigneur a endurci Pharaon, pour ne le point connaître et afin que ses faits puissants fussent connus en la terre qui est sous le ciel. Sa bonté est connue à toute créature, il a séparé sa lumière des ténèbres par un ordre aussi ferme qu'un diamant.
16. Ne dis point : Je me cacherai du Seigneur, et qui sera celui d'en haut qui se souviendra de moi ?
17. On ne se souviendra point de moi parmi un si grand peuple ; car qu'est-ce de ma personne entre tant de créatures, dont le nombre est infini ?
18. Voici, le ciel et les cieux des cieux sont à DIEU ; l'abîme, et la terre, et toutes les choses qui y sont

contenues, seront émues au temps de sa visitation.

19. Tout le monde qui est fait et qui se fait par sa volonté, pareillement les montagnes et les fondements de la terre, quand il les regarde, tremblent de peur.

20. Et il n'y a aucun cœur qui pense à ces choses comme il faut (vu que tous les cœurs sont connus de lui).

21. Et qui est-ce qui comprendra ses voies et le tourbillon que l'homme ne verra point ? car la plupart de ses œuvres nous sont cachées,

22. Qui est-ce qui racontera les œuvres de sa justice ou qui les soutiendra ? Car son ordonnance va bien loin (et l'enquête de toutes choses est réservée pour la fin).

23. Celui qui a le cœur humilié, considérera ces choses ; mais l'homme insensé pensera, en s'abusant, à des choses folles.

24. Ecoute, mon enfant, apprends la science et applique ton cœur à mes paroles.

25. Je te montrerai la doctrine par compas et je t'annoncerai la science d'une manière exquise.

26. Les œuvres du Seigneur ont été faites par son ordonnance dès le commencement, et il a distribué leurs portions dès qu'il les a faites.

27. Il a orné ses œuvres pour jamais et leur principe pour tout le temps qu'elles dureront. Ils n'ont point eu faim, ils n'ont point été laissés dans ses ouvrages et n'ont point manqué dans leurs opérations.

28. Pas un d'eux n'a foulé son voisin, et ils ne seront jamais rebelles à sa parole.

29. Après ces choses, le Seigneur a regardé la terre et il l'a remplie de ses biens.

30. Le dessus d'elle est couvert de toute espèce d'animaux, et ils retournent en elle.

CHAPITRE XVII.

De la sagesse et la bonté de DIEU dans la création de l'homme, qu'il a fait pour sa gloire : 24. Exhortation à retourner à lui, en délaissant le péché.

1. Le Seigneur a créé l'homme de la terre et il le fait retourner en elle.

2. Il a donné des jours mesurés et un certain temps, et il leur a donné pouvoir sur les choses terrestres.

3. Il les a revêtus de force, selon qu'il leur était convenable, et les a faits selon son image.

4. Il a fait que toute autre bête le craignît, afin qu'il dominât sur les bêtes et sur les oiseaux.

5. (Et il a formé de lui une aide qui lui fût semblable.) En sixième lieu, il leur a donné et départi l'esprit ; en septième lieu, la parole pour raconter ses œuvres. Il leur a donné le conseil, la langue, les yeux, les oreilles et le cœur pour penser.

6. Il les a remplis de science pour entendre et il leur a montré les biens et les maux.

7. Il a mis son œil sur leur cœur pour leur montrer la magnificence de ses œuvres.

8. Il leur a donné de se glorifier perpétuellement dans ses œuvres merveilleuses, afin qu'ils racontent prudemment ses œuvres, et que les élus louent le nom de sa sainteté.

9. Il leur a ajouté la science et leur a donné en héritage la loi de vie, afin qu'ils se connussent mortels.

10. Il a établi une alliance perpétuelle avec eux et leur a découvert ses jugements.

11. Leurs yeux ont vu la magnificence glorieuse, et leur oreille a oui la gloire de sa voix.

12. Il leur a dit : Gardez-vous de toute méchante action, et leur a donné des commandements à chacun touchant son prochain.

13. Il voit en sa présence tout le train qu'ils tiennent, et ils ne sauraient se cacher de lui. Tout homme est adonné au mal dès sa jeunesse, et leur cœur de pierre n'a pu devenir de chair.

14. Il a ordonné à chaque peuple son prince, quand il a divisé les nations de toute la terre.

15. Et il a élu Israël pour sa portion ; il le nourrit dans la discipline, comme son premier-né, et, lui communiquant la lumière de la charité, il ne l'abandonne point.

16. Toutes leurs œuvres sont devant lui comme le soleil, et il a ses yeux continuellement sur leurs voies.

17. Leurs injustices ne lui sont point cachées, et tous leurs péchés sont devant le Seigneur. Or, comme il est plein de bonté et qu'il connaît son ouvrage, il ne rejette point les hommes et ne les abandonne point ; mais il les épargne.

18. Il tient comme scellée de son cachet l'aumône de l'homme et il garde aussi chers que la prune de l'œil (tous) les bienfaits que les hommes font les uns aux autres, donnant lieu de repentance à leurs fils et à leurs filles.

19. Après ces choses, il se lèvera, et leur fera leur rétribution, et leur rendra leur récompense sur leurs têtes.
20. Mais il donne lieu de retourner à lui à ceux qui se repentent, et il exhorte ceux qui manquent de patience (parce qu'il leur a destiné la vérité pour partage).
21. Retourne-toi donc au Seigneur et abandonne les péchés. Fais-lui requête et ôte le scandale.
22. Aie recours au Souverain (car il te conduira des ténèbres à la lumière de santé). Retire-toi de l'injustice et porte une grande haine à toute chose abominable.
23. (Connais la justice et les droits de DIEU, persévère en ce qui t'est ordonné et dans l'invocation du Souverain, et te retire en la région du siècle saint.)
24. Qui est-ce qui, étant dans le sépulcre, louera le Souverain comme les vivants louent le Seigneur, les uns avec les autres ?
25. (Ne t'arrête point dans l'erreur des méchants, célèbre le Seigneur avant la mort.)
26. Celui qui est mort, ne peut annoncer ici la louange de DIEU, non plus que celui qui n'est point ; mais celui qui vit et qui est saint de cœur, louera le Seigneur et se glorifiera de sa miséricorde.
27. Que la miséricorde du Seigneur notre DIEU et sa pitié envers ceux qui se convertissent à lui saintement, est grande !
28. Car toutes choses ne peuvent pas se trouver dans les hommes, parce que ce qui est né de l'homme, n'est point immortel, et que nous prenons plaisir dans la vanité des vices.
29. Qu'y a-t-il de plus clair que le soleil ? toutefois sa clarté souffre des défaillances.
30. Il en est ainsi de l'homme qui ne pense qu'à la chair et au sang (et ceci sera repris).
31. Il contemple la puissance du haut ciel, et tous les hommes ne sont que poudre et que cendre.

CHAPITRE XVIII.

Enseignements sur la puissance et la miséricorde de DIEU, 7. La fragilité de l'homme, 15. La douceur et la modestie, 19. La sainteté, 27. la pitié, 30. La tempérance et la sobriété.

1. Celui qui vit éternellement, a créé généralement toutes choses. Le Seigneur sera reconnu le seul juste, et il n'y en a point d'autre que lui (et il demeure Roi invincible à jamais).
2. Il a bâti le monde avec la paume de sa main, et toutes choses obéissent à sa volonté. Car il gouverne tout par sa puissance, séparant les choses saintes d'avec les profanes.
3. A qui a-t-il donné le pouvoir de raconter ses œuvres ? et qui est celui qui comprendra de point en point ses merveilles ?
4. Qui est-ce qui numbrera la force de sa magnificence ? qui est ce qui se mettra à raconter ses miséricordes ?
5. On n'y peut rien ôter ni ajouter, et il n'y a pas moyen de sonder quelles sont les merveilles du Seigneur.
6. Quand l'homme aura achevé, alors il recommencera et, quand il se reposera, il ne saura où il en sera.
7. Qu'est-ce que de l'homme et de quoi peut-il servir ? Quel est son bien et quel est son mal ?
8. C'est beaucoup quand la vie de l'homme monte jusqu'à cent ans, et nul n'a la connaissance certaine de son trépas.
9. Mille ans sont aussi peu, au prix de l'éternité, qu'une goutte d'eau comparée à la mer ou qu'un grain de sable au prix de tout le gravier.
10. C'est pourquoi le Seigneur use de patience envers les hommes et répand sur eux sa miséricorde.
11. Il a vu et connu que l'arrogance de leur cœur et leur issue serait mauvaise.
12. A cause de cela, il a usé d'une plus grande pitié (et leur a montré la voie d'équité).
13. La miséricorde de l'homme ne s'étend qu'à son prochain, mais la miséricorde du Seigneur est sur toute chair, reprenant, remontrant, enseignant et ramassant son troupeau comme un berger.
14. Il a pitié de ceux qui reçoivent instruction et qui s'appliquent diligemment à ses ordonnances.
15. Mon enfant, quand tu feras du bien à quelqu'un, ne fais point de reproches et n'use point de paroles fâcheuses en donnant.
16. La rosée n'adoucit-elle pas la chaleur ? ainsi la parole est encore meilleure que le présent.
17. La parole ne vaut-elle pas mieux que le don ? et tous deux se trouvent dans l'homme gracieux.
18. Le fou fait des reproches de mauvaise grâce, et le don de l'envieux mine les yeux.
19. (Acquiers la justice avant le jugement) apprends avant que de parler et use de remèdes avant la maladie.

20. Avant que tu sois jugé, éprouve-toi pour faire le bien, et, à l'heure de la punition, tu trouveras grâce.
21. Avant que tu sois malade, use de jeûne et d'abstinence et, tandis que tu peux encore pécher, fais paraître ta conversion.
22. Que rien ne te retienne d'accomplir ton vœu de bonne heure, et n'attends pas jusqu'à la mort à être homme de bien (car la récompense de DIEU demeure éternellement).
23. Avant que de vouer, prépare-toi et ne ressemble point à l'homme qui tente le Seigneur.
24. Souviens-toi de sa colère qui sera au dernier jour, et du temps de la vengeance, quand (le Seigneur aura tourné sa face).
25. Qu'il te souvienne de la famine au temps de l'abondance ; de la pauvreté et de l'indigence, quand tu auras des richesses.
26. Le temps change du matin au soir, et toutes choses sont soudaines devant le Seigneur.
27. L'homme sage (quoi qu'il fasse) est toujours dans la crainte et, dans les jours destinés à la dissolution, il se garde de l'iniquité ; mais le fou ne prend point garde au temps.
28. Tout homme entendu connaît la sagesse et l'instruction, et il loue celui qui l'a trouvée.
29. Les hommes entendus font paraître leur sagesse dans leurs paroles, ils entendent la vérité et la justice, et ils répandent, comme une pluie, des sentences pour la vie. La principale autorité de parler est à DIEU seul ; car, dans l'homme mortel, le cœur est mort.
30. Ne suis point tes convoitises, mais réprime tes désirs.
31. Si tu te contentes toi-même suivant le plaisir de ton souhait, tu feras tant que tu serviras de risée à tes ennemis qui te portent envie.
32. Ne prends point ton plaisir en l'abondance des délices et ne t'oblige point à y contribuer.
33. Garde-toi de devenir pauvre en faisant grande chère de l'argent emprunté à intérêt, de sorte qu'il ne te reste rien dans la bourse ; autrement tu seras ennemi de ta propre vie et tu feras parler de toi.

CHAPITRE XIX.

Sentences sur l'ivrognerie, 2. L'amour des femmes, 6. Le silence, 7. Les rapports, 15. Les répréhensions, 22. Et les fautes qu'on commet en jugement.

1. L'ouvrier ivrogne ne deviendra point riche, et celui qui méprise les petites choses, tombera peu à peu.
2. Le vin et les femmes font fourvoyer les gens entendus (et jettent dans l'opprobre les hommes sensés).
3. Celui qui s'attache aux femmes de mauvaise vie, en devient plus débordé ; la vermine et les teignes le posséderont, et l'âme débordée sera exterminée et sera mise en exemple de punition.
4. Celui qui croit légèrement, est volage de cœur, et celui qui pêche, fait mal contre soi-même.
5. Celui qui prend plaisir à mal faire, sera condamné ; mais celui qui résiste aux voluptés, couronne sa vie.
6. Celui qui retient sa langue, vivra paisiblement avec l'homme fâcheux, et celui qui hait le babil, en aura moins de malice.
7. Ne rapporte point le propos d'autrui, de peur qu'il ne t'en arrive du mal.
8. Ne parle point de la vie d'autrui, ni à ton ami, ni à ton ennemi, et, à moins que le péché ne retombe sur toi, ne le décèle point.
9. Car tel qui t'aura ouï, se donnera garde de toi et, avec le temps, il te haïra.
10. As-tu ouï quelque parole (contre un autre), qu'elle meure par-devers toi ; ne t'en inquiète point, tu n'en crèveras pas.
11. Le fou, ayant ouï dire quelque chose, se travaille pour la mettre dehors, comme une femme grosse pour enfanter son enfant.
12. Une parole dans le cœur d'un fou est comme un dard fiché dans la cuisse de quelqu'un.
13. Reprends ton ami, afin qu'il ne fasse (point de mal), et, s'il l'a fait, qu'il ne continue.
14. Reprends ton ami, afin qu'il se taise, et, s'il a parlé une fois, qu'il ne parle pas la seconde.
15. Reprends ton ami, car bien souvent il y a de la calomnie, et ne crois pas à toute parole.
16. Tel pêche en parole, qui ne pêche pas du cœur ; et qui est celui qui n'ait pas péché de la langue ?
17. Reprends ton prochain avant que de le menacer, et, après que tu seras apaisé, donne lieu à la loi du Souverain.
18. La crainte du Seigneur est le premier degré pour être reçu de lui, et la sagesse acquiert son amour. La

connaissance des commandements de DIEU est l'instruction de la vie, et ceux qui font les choses qui lui sont agréables, recevront le fruit d'immortalité. La crainte du Seigneur est toute la sagesse, et toute la sagesse consiste dans l'accomplissement de la loi et dans la connaissance de sa souveraine puissance. Si le serviteur dit à son maître : Je ne ferai point ce qu'il te plaît, et qu'après, il le fasse, il irrite celui qui le nourrit.

19. La science de la malice n'est point une sagesse, et il n'y a point de prudence dans le conseil des méchants.

20. Car elle n'est que malice et qu'abomination, et celui-là est insensé, qui manque de sagesse.

21. Celui qui manque d'intelligence et qui a de la crainte, vaut mieux que celui qui abonde en prudence et qui transgresse la loi du Souverain.

22. Il se trouve une sorte de subtilité exquise qui est injuste ; et il y a tel qui renverse le droit, qui de soi est tout clair ; et il y a tel qui, étant sage, juge justement.

23. Il y a des malicieux tout courbés et noirs de mélancolie, dont le dedans est plein de fraude.

24. Ils cachent leur visage et font les sourds. Un tel homme, si tu ne l'aperçois, te surprendra pour te faire du mal.

25. Que s'il est empêché de faire du mal, faute de puissance, s'il trouve l'occasion, il te fera du mal.

26. L'homme est connu à son regard, et le sage, par la rencontre de sa face.

27. L'habillement de l'homme, le ris des dents et les démarches font connaître quel il est.

CHAPITRE XX.

Sentences sur les répréhensions, 3. Les jugements, 4. Le silence, le babil, 9. Les présents, 25. Le mensonge, 31. Et l'usage de la sagesse.

1. Il y a une sorte de répréhension qui n'est point de bonne grâce, et celui qui se tait, est prudent.

2. Combien vaut-il mieux reprendre que de tenir son courroux caché ? et celui qui confesse sa faute (à celui qui l'en reprend), sera gardé de dommage.

3. L'homme qui use de violence en jugeant, ressemble à l'eunuque qui, par sa convoitise, veut faire violence à une jeune fille qu'il a en garde.

4. Tel se montre sage en se taisant, et tel se rend odieux par un grand babil.

5. Tel se tait, parce qu'il n'a rien à répondre, et tel se tait, parce qu'il a égard au temps.

6. Le sage se taira jusqu'au temps convenable pour parler, mais le babillard et le fou passent par-dessus le temps propre à parler.

7. Un grand parleur est estimé de mauvaise rencontre, et celui qui se donne licence de tout faire, sera haï. Combien est-il beau que celui qui a été repris, ait de la repentance ; car ainsi tu fuiras le péché volontaire.

8. L'adversité tourne (quelque fois) en bien au pécheur, (et quelquefois) la chose qu'on a trouvée, tourne en dommage.

9. Il y a tel présent (que tu feras) qui ne te profitera de rien, et il y a aussi tel présent qui est doublement récompensé.

10. Il y a des gens qui se font petits pour être estimés, et il y en a qui lèvent la tête pour s'être humiliés.

11. Tel achète beaucoup de choses à bon marché et puis en paie sept fois autant.

12. Le sage se fera aimer par sa parole, mais la plaisanterie des fous s'écoule.

13. Le présent d'un insensé ne te profitera de rien, quand tu l'auras reçu, ni celui de l'envieux, à cause de son importunité ; car il ne regarde qu'à recevoir, pour une chose, plusieurs.

14. Il donne peu et reproche beaucoup, ouvrant la bouche comme un crieur de ville.

15. Il prête aujourd'hui et te le redemande demain. Telle personne est haïe de DIEU et des hommes.

16. Le fou dit : Je n'ai point d'ami, et mes bienfaits ne sont point reconnus.

17. Ceux qui vivent à mes dépens, médisent de moi. Combien y en aura-t-il qui se moqueront d'un tel homme, et combien de fois ?

18. Car il ne comprend point par raison ce qu'il a, et il le tient comme s'il ne l'avait point.

19. La chute d'un lieu haut est encore plus soudaine que la parole, ainsi la ruine des méchants sera soudaine.

20. L'homme de mauvaise grâce est comme un conte récit mal à propos par un ignorant.

21. Une bonne parole, partant de la bouche d'un fou, perd sa valeur ; car il ne la dit point en temps et lieu.

22. Tel est empêché par pauvreté de pécher, qui en est fort fâché à part soi.

23. Il y a tel qui se perd soi-même pour être honteux et qui se ruine pour complaire aux personnes,
24. Tel fait promesse à son ami, de honte (de le refuser), qui le rend son ennemi pour néant.
25. C'est un mauvais blâme en un homme que le mensonge, toutefois il est souvent dans la bouche de ceux qui sont sans instruction.
26. Un larron vaut mieux qu'un menteur ordinaire, mais tous deux auront la confusion pour leur part.
27. Le propre du menteur, c'est l'infamie, et sa honte se tient toujours avec lui.
28. Le sage s'avance par ses paroles, et l'homme prudent plaît aux grands.
29. Celui qui laboure la terre, augmente son monceau, et celui qui a du crédit auprès des seigneurs, apaise son iniquité.
30. Les dons et les présents aveuglent les yeux des sages et sont comme un mors dans leur bouche, qui les empêche de reprendre.
31. Si la sagesse est cachée, et si le trésor ne paraît point, quel profit peut-on avoir de l'un ou de l'autre ?
32. Celui qui cache sa folie, fait mieux que celui qui cèle sa sagesse. La patience nécessaire vaut mieux à celui qui suit le Seigneur, que celui qui traîne sa vie sans avoir de maître.

CHAPITRE XXI.

Enseignement sur la repentance, 7. Les répréhensions, 8. Le babil, 9. Les rapines, 12. La crainte de DIEU, 14. La prudence et l'indiscrétion.

1. Mon enfant, as-tu péché ? n'y retourne plus et supplie DIEU pour le passé, afin que tes péchés te soient pardonnés.
2. Fuis devant un serpent ; car, si tu en approches, il te mordra.
3. Ses dents sont comme les dents d'un lion et elles tuent les âmes des hommes.
4. Toute iniquité est comme une épée tranchante des deux côtés, et il n'y a point de guérison à la plaie qu'elle fait.
5. Les batteries et les injures détruisent les richesses, ainsi sera désolée la maison de l'homme superbe.
6. La prière de l'affligé, sortant de sa bouche, vient aux oreilles du Seigneur, et justice lui est faite incontinent.
7. Celui qui hait d'être repris, est dans le chemin des pécheurs ; mais celui qui craint le Seigneur, se convertit de cœur.
8. Un grand parleur est connu bien loin, mais l'homme sage aperçoit bien quand il tombe.
9. Celui qui bâtit sa maison de l'argent d'autrui, fait comme celui qui assemble des pierres pour son sépulcre.
10. L'assemblée des méchants est comme un amas d'étoupes, et leur fin est une flamme de feu. 11. Le chemin du méchant est pavé de pierres unies, mais au bout est la fosse des enfers (des ténèbres et des tourments).
12. Celui qui garde la loi du Seigneur, tient ses pensées en sujétion, et l'accroissement de sagesse est la fin de la crainte du Seigneur.
13. L'homme dépourvu de sens ne peut être instruit, mais aussi il se trouve une manière de bon esprit qui fait multiplier l'amertume.
14. La connaissance du sage abonde comme un déluge, et son conseil, comme une pure fontaine de vie.
15. Les entrailles du fou sont comme un pot cassé, et il ne pourra retenir aucune science, tant qu'il vivra.
16. L'homme entendu, ayant ouï une bonne parole, la louera et y ajoutera ; mais, si un homme ignorant l'entend, elle lui déplaira, et il la jettera derrière son dos.
17. Le propos d'un fou est comme un fardeau à un homme qui marche, mais la grâce se trouve dans les lèvres de l'homme entendu.
18. La bouche de l'homme prudent est recherchée dans l'assemblée, et chacun pense dans son cœur à ses discours.
19. La sagesse du fou ressemble à une maison ruinée, et toute la connaissance de l'indiscret n'est autre chose que des discours mal rangés.
20. L'instruction est aux fous comme des ceps aux pieds et comme des menottes dans leur main droite.
21. Le fou élève sa voix en riant, mais tout homme entendu sourit à grande peine et tout bas.
22. L'instruction est à l'homme bien avisé comme une bague d'or et comme un bracelet au bras droit.

23. Le pied du fou se porte hâtivement en la maison d'autrui, mais l'homme expérimenté n'ose pas même y regarder.
24. L'indiscret regarde de la porte dans la maison, mais l'homme bien appris se tient dehors.
25. C'est à faire à un homme mal appris d'écouter à la porte, mais tout homme prudent ne se chargera pas de ce déshonneur.
26. Les lèvres des causeurs racontent ce qui n'est point à propos, les paroles du sage sont pesées à la balance.
27. La pensée des fous est dans leur bouche, mais la bouche des sages est dans leur pensée.
28. Quand le méchant maudit satan, il se maudit soi-même.
29. Celui qui se mêle de souffler aux oreilles, souille sa propre conscience et sera haï en quelque lieu qu'il aille (mais l'homme parlant peu et bien entendu sera honoré).

CHAPITRE XXII.

Sentences sur la paresse, 3. L'éducation des enfants, 8. La folie, la sagesse, 22. La vraie amitié.

1. Le paresseux est comme une pierre souillée d'ordure et il est moqué de tous pour son ignominie.
2. Le paresseux ressemble à la fiente d'un fumier ; quiconque la lèvera, secouera sa main.
3. Les enfants mal instruits sont le déshonneur du père, et la fille qui est telle, est moins estimée. 4. La fille prudente sera un héritage pour son mari ; mais celle qui se conduit déshonnêtement, sera le chagrin de celui qui l'a engendrée.
5. L'audacieuse fait honte à son père et à son mari (elle n'est en rien inférieure aux méchants), et elle sera déshonorée de tous les deux.
6. Un récit mal à propos ressemble à une musique dans le temps du deuil, mais le sage sait toutes les saisons des corrections et des enseignements.
7. Si les enfants vivent honnêtement ayant de quoi, ils effaceront l'ignominie de leurs parents. Si les enfants sont orgueilleux avec hauteur et folie, ils déshonorent la noblesse de leur parentage.
8. Celui qui enseigne le fou, ressemble à celui qui colle une tuile ou qui réveille un homme endormi d'un profond sommeil.
9. Celui qui tient discours à un fou, parle à celui qui dort, et il lui dira à la fin : Qu'est-ce que c'est ?
10. Pleure sur le mort, car il a laissé la lumière ; pleure aussi sur le fou, car il a perdu l'entendement.
11. Mais pleure moins sur le mort, car il se repose ; mais la vie du fou est pire que la mort.
12. Le deuil d'un mort dure sept jours, mais le deuil d'un fou et d'un méchant impie doit durer autant que leur vie.
13. Ne fais point de longs discours avec le fou et ne t'amuse point avec celui qui est dépourvu de jugement ; car, étant sans entendement, il ne tiendra aucun compte de tout ce qui viendra de toi.
14. Garde-toi de lui, de peur d'en avoir de la fâcherie et d'être souillé quand il secouera son ordure.
15. Détourne-toi de lui, et tu trouveras du repos, et tu ne recevras point d'ennui de sa folie.
16. Qu'y a-t-il de plus pesant que le plomb ? Et quel autre nom doit avoir un fou ?
17. Il est plus aisé de soutenir du sable, du sel ou une masse de fer, que de supporter un homme dépourvu de sens.
18. Comme une charpente bien liée dans un édifice ne se défait point au temps du tremblement de terre, ainsi le cœur bien affermi sur une mûre délibération de conseil ne craindra point en aucun temps.
19. Le cœur fondé sur une sage expérience ressemble à une émaillure de ciment, de laquelle on enduit et polit une muraille.
20. Comme des cannes posées en un lieu haut ne peuvent pas demeurer fermes contre le vent, ainsi un cœur craintif dans la pensée du fou ne peut pas demeurer ferme contre la crainte.
21. Celui qui pique l'œil, en fait sortir des larmes, et celui qui pique le cœur, en fait paraître le sentiment.
22. Celui qui jette des pierres contre les oiseaux, les chasse ; celui qui dit des injures à son ami, rompt l'amitié.
23. Quand tu aurais tiré l'épée contre ton ami, ne perds point espérance ; car il y a moyen de retourner en grâce.
24. Si tu as ouvert ta bouche contre ton ami, ne crains point ; car il y a moyen de faire la paix, sinon qu'il y eût quelque outrage, ou quelque mépris orgueilleux, ou quelque secret découvert, ou quelque coup donné en

trahison ; car, en ces choses, il n'y a point d'ami qui ne se retire tout à fait.

25. Sois fidèle à ton ami pendant sa pauvreté, afin que tu te réjouisses de ses biens avec lui.

26. Demeure avec lui pendant son adversité, afin que tu aies ta part de son héritage ; car la pauvreté n'est pas toujours à mépriser, ni le riche insensé, à estimer.

27. Comme la vapeur de la cheminée et la fumée va devant le feu, ainsi les injures (les reproches et les menaces) précèdent l'effusion du sang.

28. Je n'aurai point de honte de défendre mon ami et je ne m'en cacherai point. S'il me vient du mal de sa part, quiconque en entendra parler, se gardera de lui.

29. Qui est-ce qui me mettra une muselière à la bouche et qui cachettera de prudence mes lèvres, afin qu'elles ne me fassent pas tomber subitement, et que ma langue ne me perde pas ?

CHAPITRE XXIII.

Sur l'invocation du Seigneur, 7. Le silence, 9. Les jugements, 21. La colère, 23. La luxure et l'adultère.

1. Seigneur, Père et Maître de toute (ma) vie ! ne m'abandonne point au conseil de mes lèvres et ne permets pas que mes pensées me fassent tomber.

2. Qui est-ce qui châtiara mes pensées et qui instruira mon cœur dans la sagesse, afin qu'on ne m'épargne point dans mes ignorances et qu'on ne passe point par-dessus mes fautes commises par elles,

3. De peur que le nombre de mes ignorances ne croisse, et que mes péchés n'abondent, de sorte que je tombe devant mes adversaires, et que mes ennemis, desquels l'espérance est loin de ta miséricorde, se rient de moi.

4. Seigneur, Père et DIEU de ma vie ! ne me donne point un regard élevé, mais détourne de tes serviteurs le cœur hautain.

5. Détourne de moi les espérances vaines et la convoitise, et retiens-moi dans l'obéissance, moi qui désire de te servir sans cesse.

6. Que la gourmandise et la compagnie des femmes ne me tiennent point prisonnier, et ne me livre point, moi qui suis ton serviteur, à la personne effrontée.

7. Enfants, écoutez une doctrine de la bouche véritable, et celui qui la gardera, ne sera point surpris par ses lèvres et n'aura point de scandale de ses forfaits.

8. Le pécheur sera pris par sa parole, et le moqueur avec l'orgueilleux trébucheront par elle.

9. N'accoutume point ta bouche à jurer (car ainsi on tombe en bien des manières).

10. Et ne fais point coutume de nommer le Saint (car tu n'en demeureras point impuni).

11. Car, comme le serviteur que l'on bat continuellement, ne manque jamais de plaies, ainsi celui qui jure et qui a toujours le nom de DIEU dans la bouche, ne sera point net de péché.

12. L'homme qui jure souvent, sera rempli d'iniquité, et le fléau ne départira point de sa maison.

13. Quand il aura forfait, son péché sera sur lui, et, s'il n'en tient compte, il aura péché doublement.

14. S'il jure en vain, il n'en sera point absous ; mais sa maison sera pleine d'assauts.

15. Il y a une parole qui est enveloppée de la mort. A DIEU ne plaise qu'elle ne se trouve jamais dans l'héritage de Jacob !

16. Car toutes ces choses doivent être éloignées de ceux qui craignent DIEU, et ils ne s'engageront point dans ces péchés.

17. N'accoutume pas ta bouche à jurer témérairement, car le jurement n'est pas sans une mauvaise affection.

18. Souviens-toi de ton père et de ta mère, même quand tu seras assis entre les princes,

19. De peur que tu ne sois oublié d'eux et que tu ne deviennes fou par ton accoutumance, de sorte que tu viennes à désirer de n'en avoir jamais été né et à tenir pour exécrable ta naissance.

20. L'homme accoutumé à dire des injures ne se corrigera jamais en sa vie.

21. Deux sortes d'hommes pèchent grandement, et le troisième s'attire la colère de DIEU :

22. L'homme chaud comme le feu ardent, qui ne se peut éteindre qu'il ne soit consumé ;

23. L'homme luxurieux, qui ne donne point de repos à son corps jusqu'à ce qu'il ait allumé le feu

24. Tout pain est plaisant au luxurieux, et il ne cessera point qu'il ne meure ;

25. L'homme qui se fourvoie de son lit, disant en son cœur : Qui est-ce qui me voit ?

26. Les ténèbres sont autour de moi, et les murailles me cachent, personne ne me voit ; que craindrai-je ? Le Souverain ne se souviendra point de mes péchés.

27. Il ne craint que les yeux des hommes et ne connaît point que les yeux du Seigneur sont infiniment plus clairs que le soleil,
28. Et qu'ils contemplent tout le train des hommes (et l'abîme entièrement), et considèrent ce qui est le plus caché.
29. Il a connu toutes choses avant que de les créer et aussi, depuis qu'elles sont faites, il a l'œil sur toutes.
30. Celui-ci sera condamné aux places de la ville, il sera chassé comme un poulain et sera attrapé là où il ne se doute point.
31. (Et il sera en opprobre à tout le monde, parce qu'il n'a point gardé en son cœur la crainte du Seigneur.),
32. Autant en sera de la femme qui abandonne son mari et qui lui donne pour héritier l'enfant d'un autre.
33. Car, premièrement, elle a désobéi à la loi du souverain ; secondement, elle a fait tort à son mari ; troisièmement, elle s'est abandonnée à l'impureté et a élevé les enfants d'un autre homme.
34. Elle sera amenée dans l'assemblée, et on fera enquête de ses enfants.
35. Ses enfants ne prendront point racine, et ses branches ne porteront point de fruit.
36. Elle laissera sa mémoire pour servir d'exécration, et son déshonneur ne sera point effacé.
37. Les survivants connaîtront qu'il n'y a rien de meilleur que la crainte du Seigneur, ni rien de plus doux que de s'adonner à suivre les commandements de DIEU.
38. C'est une grande gloire de suivre le Seigneur, et une vie de longue durée d'être reçu de lui.

CHAPITRE XXIV.

De l'excellence de la sagesse, 20. Et des biens qui nous en reviennent, 26. Exhortation à s'adonner à son étude.

1. La sagesse se recommande elle-même et se glorifie au milieu de son peuple.
2. Elle ouvre sa bouche dans l'assemblée du Souverain et se glorifie devant sa puissance.
3. (Elle sera exaltée au milieu de son peuple et elle sera admirée dans la sainte assemblée.)
4. (Elle sera louée dans l'assemblée des élus et se dira bienheureuse entre les bienheureux.)
5. Je suis, dit-elle, issue de la bouche du Souverain (engendrée avant toutes choses).
6. (J'ai créé dans les cieux la lumière permanente) et j'ai couvert la terre comme d'une nuée.
7. J'ai mis mon siège dans les lieux hauts, et mon trône est sur la colonne de nuée.
8. J'ai fait seule tout le tour du ciel et j'ai marché dans le fond des abîmes.
9. J'ai possédé les flots de la mer, toute la terre, tout peuple et toute nation.
10. (Et j'ai marché sur les cœurs, tant des nobles que des petits.)
11. J'ai cherché mon repos parmi tout cela pour me loger dans l'héritage de quelqu'un.
12. Alors le Créateur de toutes choses m'a donné commandement, et celui qui m'a créée, m'a assigné mon logis,
13. Disant : Loge-toi dans Jacob et prends ton héritage en Israël.
14. Il m'a créée dès le commencement, avant le monde, et je ne défaudrai jamais. J'ai servi devant lui au saint tabernacle et j'ai été ainsi affermie dans Sion.
15. Il m'a fait reposer dans sa cité bien-aimée, et ma puissance s'est établie à Jérusalem.
16. J'ai pris racine parmi un peuple renommé et dans la part que le Seigneur avait prise pour son héritage.
17. J'ai été élevée comme un cèdre du Liban et comme les cyprès dans les montagnes de Hermon,
18. J'ai été exaltée comme une palme au bord de l'eau et comme les rosiers de Jéricho,
19. Comme un bel olivier dans une campagne agréable, et j'ai été haut élevée comme le plane qui s'élève par le moyen des eaux.
20. J'ai répandu une bonne odeur comme la cannelle et comme un amas d'aromates, j'ai répandu une senteur agréable comme celle de la myrrhe exquise,
21. Comme celle du galbanum, de l'onix, et du parfum d'encens en une maison.
22. J'ai étendu mes branches comme un térébinthe, et mes branches sont belles et agréables.
23. Comme la vigne (jette ses bourgeons), ainsi je produis la bonne grâce, et mes fleurs sont un fruit de gloire et de richesse.
24. Je suis la mère de l'amour honnête, de la piété, et de la sainte espérance ; je donne les biens éternels à tous mes enfants, comme DIEU me l'a commandé.

25. (En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu.)
26. Venez à moi, vous qui me désirez, et remplissez-vous de mes fruits.
27. Car le souvenir de moi est plus doux que le miel, et mon héritage, plus doux qu'un pain de miel.
28. Ceux qui auront mangé de moi, auront encore faim d'en manger, et ceux qui m'auront bu, en auront encore soif.
29. Celui qui m'écouterà, ne sera point confus à jamais, et ceux qui conduiront leurs affaires par moi, ne pécheront point (et ceux qui m'annoncent, obtiendront la vie éternelle).
30. Toutes ces choses sont le livre (de vie et) de l'alliance du DIEU souverain (la science de la vérité)
31. Et la loi que Moïse (par des commandements très-justes) a ordonnée pour héritage aux assemblées de Jacob (avec les promesses appartenant aux Israélites). Ne vous laissez point de vous fortifier au Seigneur, afin que lui aussi vous affermisce. Joignez-vous à lui, car le Seigneur tout-puissant est le seul DIEU, et il n'y a point d'autre Sauveur que lui.
32. (Il a promis à David de susciter de lui un roi très-puissant, qui soit assis éternellement sur le trône de sa majesté.)
33. C'est lui qui remplit tout de sagesse, comme quand le fleuve de Phison ou de Tigris se déborde environ la saison des nouveaux fruits.
34. Il abreuve l'esprit, comme l'Euphrate et le Jourdain arrosent la terre au temps de la moisson.
35. Il fait paraître la doctrine de reconnaissance comme une lumière et il l'a fait déborder, comme le fleuve de Guihon déborde environ les vendanges.
36. Le premier homme ne l'a point connue parfaitement, et le dernier pareillement ne l'a point atteinte.
37. Car ses discours sont plus abondants que la mer, et son conseil passe le grand abîme.
38. Et moi, la sagesse, j'ai répandu les fleuves et j'ai été comme un bras formé d'une rivière ; je suis entrée au jardin comme un conduit d'eau
39. Et j'ai dit : J'arroserai mon excellent jardin et j'enivrerai ma juste verdure.
40. Et, voici, mon conduit est devenu une rivière, et ma rivière est devenue une mer.
41. Car je fais reluire la doctrine comme l'aube du jour et je la fais paraître pour longtemps.
42. Je pénètre jusqu'aux plus profondes parties de la terre, je vois tous ceux qui dorment, et j'éclaire tous ceux qui espèrent en DIEU.
43. Davantage je répands la doctrine comme une prophétie et je la laisserai aux générations des siècles.
44. Voyez donc que je n'ai point travaillé pour moi seule, mais pour tous ceux qui cherchent la Sagesse.

CHAPITRE XXV.

Sentences sur la concorde, 5. L'honneur de la vieillesse, 9. La vraie félicité, 23. Et la femme méchante.

1. Trois choses me plaisent, et j'en suis parée devant le Seigneur, devant le Seigneur, dis-je, et devant les hommes :
2. La concorde des frères, l'amitié des proches, l'homme et la femme qui s'entraiment.
3. Il y a trois sortes de gens que mon cœur hait, et de la vie desquels je suis fort mal contente :
4. Le pauvre orgueilleux, le riche menteur et le vieillard adultère, qui a faute de bon sens.
5. Si tu n'as rien amassé dans ta Jeunesse, comment trouverais-tu quelque chose dans ta vieillesse ?
6. Oh ! que c'est une belle chose de voir dans l'état de judicature ceux qui ont les têtes blanches, et la connaissance de la justice dans les anciens !
7. Oh ! que la sagesse sied bien aux vieillards, et le discernement et le conseil, aux gens d'honneur !
8. L'expérience de plusieurs choses sert de chapeau de triomphe aux vieillards, et leur gloire est la crainte du Seigneur.
9. Il y a neuf choses qui me sont venues en pensée, que j'estime dans mon cœur être heureuses, et une dixième que j'assurerai encore franchement de ma langue être heureuse :
10. L'homme qui reçoit du plaisir de ses enfants et qui voit la ruine de ses ennemis pendant sa vie.
11. Heureux est celui qui habite avec une femme intelligente, qui n'a pas failli par sa langue et qui n'a pas servi à un homme qui n'était pas digne de lui.
12. Heureux est celui qui a trouvé la prudence et qui en discourt aux oreilles des personnes qui écoutent.
13. Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse (et la science) ! mais nul n'est au-dessus de celui qui

craint le Seigneur.

14. La crainte du Seigneur surpasse toutes choses en clarté.

15. (Heureux est l'homme auquel est donnée la crainte du Seigneur !) Celui qui l'a obtenue, à qui sera-t-il comparé?

16. La crainte du Seigneur est le commencement de son amour, et la foi est le commencement pour être joint à lui.

17. La plus grande de toutes les afflictions est la tristesse du cœur, et la plus grande malice est la malice de la femme.

18. Toute plaie (est supportable), pourvu que ce ne soit pas la plaie du cœur ;

19. (Toute malice, pourvu que ce ne soit pas la malice d'une femme;)

20. Tout assaut, pourvu que ce ne soit point l'assaut de ceux qui nous haïssent,

21. Et toute vengeance, pourvu que ce ne soit pas une vengeance d'ennemis.

22. Comme il n'y a point de tête pire que celle du serpent, ainsi il n'y a point de courroux pire que celui de l'ennemi.

23. J'aimerais mieux demeurer avec un lion et un dragon qu'avec une mauvaise femme.

24. La méchanceté de la femme change son regard et lui rend le visage basané comme un sac de poil.

25. Son mari, lors même qu'il est à table entre ses voisins, ne se peut tenir de soupirer amèrement à cause d'elle.

26. Toute malice est petite au prix de celle de la femme. Qu'une telle femme tombe en partage à un méchant homme !

27. Une femme babillarde est telle à l'égard d'un homme paisible, qu'une montée pleine de gravier aux pieds d'un vieillard.

28. Ne t'attache point à la beauté de la femme et ne la convoite point pour avoir du plaisir.

29. Si la femme nourrit son mari, elle n'est que courroux, qu'impudence et que reproche.

30. La mauvaise femme rend le cœur abattu, le visage triste, le cœur navré, les mains lâches et les genoux déjoins, et elle ne rendra point son mari heureux.

31. Le commencement du péché est venu de la femme, et c'est par elle que nous mourons tous.

32. Ne donne point de passage (quelque petit qu'il soit) à l'eau ni d'autorité à la mauvaise femme.

33. Si elle ne marche sous ton obéissance (elle te fera honte en la présence de tes ennemis).

34. Retranche-la de ton corps, donne-lui sa lettre de divorce et répudie-la.

CHAPITRE XXVI.

Sentences sur la femme sage et vertueuse, et au contraire sur les femmes impudiques et méchantes.

1. Le mari qui a une bonne femme, est heureux et il prolongera ses jours au double.

2. La femme vertueuse réjouit son mari et fait qu'il passe sa vie en paix.

3. Une bonne femme est un bon héritage, qui sera donné pour récompense à ceux qui craignent le Seigneur.

4. Qu'un tel homme soit pauvre ou riche, il a le cœur content devant le Seigneur, et tous deux s'égaieront en tout temps avec un visage joyeux.

5. Mon cœur craint trois choses, et mon visage s'étonne d'une quatrième :

6. La calomnie de toute une ville, une assemblée de mutinerie et une fausse accusation, toutes lesquelles choses sont pires que la mort.

7. Mais la tristesse et la fâcherie de cœur, c'est une femme jalouse d'une autre femme.

8. Et celle qui hante avec tous, est un fléau de langue.

9. Une mauvaise femme est comme une paire de bœufs qui tirent l'un deçà, l'autre delà.

10. Celui qui l'aura, sera comme s'il avait pris un scorpion.

11. Une femme adonnée au vin et qui ne peut être réprimée, est un grand crève-cœur ; car elle ne cèle point sa turpitude.

12. L'impudicité de la femme se reconnaît à ses yeux élevés et à ses paupières.

13. Fais bonne garde d'une fille effrontée, de peur qu'ayant congé, elle ne se serve de l'occasion.

14. Prends garde sur celle qui a l'œil hardi, et ne t'étonne point si elle en use mal contre toi.

15. Elle ouvrira la bouche comme un passant altéré qui a trouvé une fontaine, et boira de toutes les eaux

qu'elle trouvera ; elle s'assiéra près de toutes les haies et ouvrira sa trousse à tous dards, (tant qu'elle n'en puisse plus).

16. La bonne grâce de la femme réjouit le mari, et son savoir engraisse ses os.

17. La femme paisible et d'un bon cœur est un don du Seigneur, et il n'y a rien d'un si grand prix qu'une femme bien instruite.

18. C'est une grâce qui passe toute grâce, qu'une femme pleine de pudeur et fidèle, et il n'y a aucune chose, quelque considérable qu'elle soit, qui puisse être égalée à une âme chaste.

19. Tel qu'est le soleil lorsqu'il se lève sur les lieux haut élevés du Seigneur, telle est la beauté de la bonne femme qui est l'ornement de sa maison.

20. La beauté du visage dans un âge mûr est comme la lumière resplendissante sur le chandelier sacré.

21. Telles que sont des colonnes d'or sur des soubassements d'argent, tels sont les beaux pieds de celle dont l'esprit est posé.

22. (Tel qu'est un fondement durable sur un rocher ferme, tels sont les commandements de DIEU dans le cœur d'une femme sainte.)

23. Mon fils, conserve entière la vigueur de ton âge et ne donne point ta force aux étrangères.

24. Quand tu auras cherché une possession fertile par tous les champs, sème-la de ta propre semence, te confiant dans ta noblesse.

25. Ainsi ta race qui te suivra, s'élèvera, se confiant en sa liberté et en sa noblesse.

26. On peut comparer la femme impudique à une truie, mais la femme mariée sera réputée une forteresse contre la mort à son mari.

27. La méchante femme sera donnée en partage au méchant, et la femme pieuse, à celui qui craint le Seigneur.

28. La femme malhonnête méprise la honte ; mais la fille honnête porte du respect, même à son mari.

29. La femme effrontée sera réputée comme une chienne ; mais celle qui a de la pudeur, craint le Seigneur ;

30. La femme qui honore son propre mari, sera reconnue sage devant tous ; mais la méchante qui le méprise, sera décriée pour son orgueil.

31. Le mari qui a une bonne femme, est heureux ; car il prolongera ses jours au double.

32. La femme criarde et babillarde doit être cherchée pour chasser les ennemis. Tout courage d'homme qui conversera avec elle, sera en des troubles de guerre.

33. Deux choses attristent mon cœur, et une troisième me met en colère :

34. L'homme de guerre qui périt par la pauvreté ; des hommes sages qui sont dans un extrême mépris ; et celui qui passe de la justice au péché, car le Seigneur le destinera à l'épée.

35. (Il y a deux choses qui me semblent difficiles et périlleuses) à grande peine échappe le marchand, qu'il ne fasse tort à quelqu'un, et le revendeur n'est point sans péché.

CHAPITRE XXVII.

Sentences sur les richesses, 9. La droiture, 13. La compagnie des fous, 16. Les débats, 17. Et le moyen d'entretenir les amitiés.

1. Plusieurs ont péché pour (éviter) la pauvreté, et celui qui cherche à s'enrichir, ne regarde pas le droit.

2. Comme une cheville se fiche entre les jointures d'une pierre, ainsi le péché est comme serré entre les ventes et les achats.

3. (Or le péché sera consumé avec le pécheur.)

4. La maison de celui qui ne se tiendra point soigneusement dans la crainte du Seigneur, sera incontinent ruinée.

5. Comme l'ordure demeure après avoir remué le crible, ainsi en est-il des ordures de l'homme qui sont dans sa pensée.

6. La fournaise éprouve les vaisseaux du potier, et l'homme est éprouvé dans sa pensée par la tentation.

7. Comme le fruit montre si l'arbre a été cultivé, aussi la parole montre ce que l'homme a dans le cœur.

8. Ne loue personne avant que d'avoir entendu (ses propos), car c'est par là qu'on éprouve les hommes.

9. Si tu pourchasses la droiture, tu l'atteindras et tu en seras revêtu comme d'une longue robe d'honneur (tu habiteras avec elle, et elle te gardera à jamais, afin que tu trouves un ferme appui au jour de la visitation).

10. Les oiseaux s'assemblent avec leurs semblables, et la vérité se retire avec ceux qui la pratiquent.
11. Comme le lion épie la bête, ainsi le péché dresse des pièges à ceux qui font le mal.
12. Le propos que tient l'homme craignant DIEU, est toujours avec sagesse ; mais le fou est changeant comme la lune.
13. S'il est question de te trouver parmi les fous, considère quel temps sera propre ; mais fréquente continuellement l'assemblée de ceux qui sont bien entendus.
14. Le propos que tiennent les fous, n'est que fâcherie ; car ils ne rient qu'en prenant plaisir à quelque mauvaise chose,
15. La parole de celui qui jure souvent, fait dresser les cheveux, et le débat de telles gens est un rompement d'oreilles.
16. Le débat des superbes ne tend qu'à l'effusion du sang, et leurs outrages sont un bruit ennuyeux.
17. Celui qui décèle les secrets, a perdu son crédit et il ne trouvera point d'ami comme il voudra.
18. Aime ton ami et lui sois fidèle ; mais, si tu décèles son secret, ne va plus après lui.
19. Car, comme l'homme détruit son ennemi, ainsi tu as détruit l'amitié de ton prochain
20. Et tu as perdu ton ami, comme si tu avais lâché un oiseau d'entre tes mains, de sorte que tu ne le reprendras jamais, quoique tu le poursuives.
21. Ne le poursuis plus, car il est bien loin et il est échappé, comme le chevreuil, du lac.
22. Car on peut bien bander une plaie et on peut bien faire la paix après un outrage ; mais celui qui a décelé le secret, est déchu d'espérance.
23. Celui qui guigne de l'œil, machine du mal, et quiconque le connaîtra, se retirera de lui.
24. Étant devant toi, il parlera doucement et fera semblant d'admirer tes discours ; mais, après, il changera de langage et il fera tant, que d'autres seront offensés de tes paroles.
25. Je hais bien des choses, mais non pas en comparaison d'un tel homme ; le Seigneur le hait aussi.
26. Celui qui jette une pierre en haut, la jette sur sa propre tête ; un coup donné en trahison fait une grande plaie.
27. Celui qui creuse la fosse, y tombera, et celui qui tend le filet, y sera pris,
28. Les maux seront roulés sur celui qui fait les maux, et il ne saura d'où cela lui viendra.
29. La moquerie et l'opprobre est pour les orgueilleux, et la punition leur dressera des embûches comme un lion.
30. Ceux qui se réjouissent de la chute de ceux qui craignent DIEU, seront pris au piège, et la douleur les consumera avant qu'ils meurent.
31. Le dépit et la colère sont des choses abominables, auxquelles le pécheur sera sujet.

CHAPITRE XXVIII.

Enseignements touchant la vengeance, 10. Les querelles, 15. Les rapports, 16. Et les malheurs qu'apportent la mauvaise langue.

1. Le Seigneur se vengera de celui qui se venge soi-même, et il lui gardera soigneusement ses fautes.
2. Pardonne à ton prochain l'injustice qu'il t'a faite, et, quand tu prieras, tes péchés te seront pardonnés.
3. L'homme gardera-t-il sa colère contre un homme, tandis qu'il demandera sa guérison au Seigneur ?
4. Il n'a point pitié d'un homme semblable à lui et il demande pardon de ses péchés !
5. Puisque lui, qui n'est que chair, garde sa colère (et qu'il demande pardon à DIEU), qui est-ce qui effacera ses péchés ?
6. Souviens-toi de ta dernière fin et cesse d'avoir des inimitiés.
7. Ne machine point par colère la mort ou la perte de ton prochain, mais continue d'observer les commandements.
8. Souviens-toi des commandements et ne te mets point en colère contre ton prochain.
9. Souviens-toi aussi de l'alliance du Souverain et passe par-dessus l'ignorance.
10. Abstiens-toi des querelles et tu en pécheras moins, car l'homme colère allume les querelles.
11. Le méchant trouble les amis et il sème sa calomnie parmi ceux qui vivaient en paix.
12. (Comme le feu brûle selon la matière qu'on lui donne) ainsi la colère de l'homme s'allume à proportion de sa force, elle s'augmente selon ses richesses et s'échauffe selon que les querelles sont opiniâtres.

13. La querelle subite allume le feu, et le combat véhément répand le sang.
14. Si tu souffles une étincelle, elle s'allumera ; si tu craches dessus, elle s'éteindra ; toutefois ces deux choses procèdent de ta bouche.
15. Aie en abomination un rapporteur et l'homme qui a une langue double, car ils en ont ruiné plusieurs qui étaient en repos.
16. La double langue en a ébranlé plusieurs et les a remués d'une nation à l'autre.
17. Elle a détruit des villes fortes et renversé des maisons de princes.
18. (Elle a défait les forces des peuples et elle a dissipé des nations puissantes.)
19. La langue double a fait chasser plusieurs femmes vertueuses et les a privées du fruit de leurs travaux.
20. Quiconque s'y adonne, ne trouvera point de repos et n'habitera point en paix.
21. Le coup de fouet fait des marques sur la chair, mais un coup de langue brise entièrement les os.
22. Plusieurs sont morts par le tranchant de l'épée, mais il en est encore mort davantage par la langue.
23. Bienheureux est celui qui en a été garanti et qui n'a point passé par sa fureur ; qui n'a point tiré son joug et qui n'a point été lié de ses liens.
24. Carson joug est un joug de fer, et ses liens sont des liens d'airain.
25. C'est une mauvaise mort que la mort qu'elle cause, de sorte que l'enfer vaut encore mieux qu'elle.
26. (Elle ne durera pas longtemps, mais elle tiendra la voie des injustes.) Les gens qui craignent DIEU, ne lui seront point soumis et ils ne seront point brûlés par sa flamme.
27. Ceux qui abandonnent le Seigneur, y tomberont, et elle brûlera en eux sans pouvoir être éteinte. Elle sera renvoyée contre eux comme un lion et elle les détruira comme un léopard.
28. Environne ton héritage d'épines et mets des portes et des barres au-devant de ta bouche.
29. Serre ton or et ton argent, et mets une balance pour peser tes paroles, et fais une porte, un verrou (et un frein) à ta bouche.
30. Garde-toi de faire des fautes par ta langue, de peur que tu ne tombes en la présence de celui qui t'épie, et que ta chute ne soit mortelle et incurable.

CHAPITRE XXIX

Sentence sur la compassion, 2. Les prêts, 11. L'aumône, 19. Les cautionnements, 28. La médiocrité.

1. Le miséricordieux prête à son prochain, et celui qui s'évertue par sa main, garde les commandements.
2. Prête à ton prochain au temps de sa nécessité ; mais, toi aussi, rends à ton prochain dans le temps ce qu'il t'a prêté. Tiens ta parole, et agis fidèlement avec lui, et tu trouveras en tout temps ce dont tu auras besoin.
4. Plusieurs estiment le prêt qu'on leur a fait comme un gain qu'ils ont trouvé, et ils fâchent ceux qui les ont secourus.
5. Il y a tel homme qui baise la main d'un autre jusqu'à ce qu'il ait reçu, et qui parle humblement pour avoir du bien de son prochain ;
6. Mais, quand il le faut rendre, il prolonge le terme et fait la réponse d'un homme qui ne s'en soucie guère, s'excusant sur le temps.
7. S'il a de quoi payer (il se rend très-difficile et), à peine en présente-t-il la moitié (et il croit procurer à son créancier un gain) comme d'une chose trouvée.
8. Et, s'il n'a pas de quoi, il le frustre de son argent et il le fait son ennemi sans cause.
9. Il lui rend des malédictions, et des injures, et du déshonneur au lieu de l'honneur (et du bienfait qu'il a reçu).
10. Cela fait que plusieurs se détournent de leur prochain à cause de cette malice, craignant d'être trompés sans l'avoir mérité.
11. Néanmoins use de douceur envers celui qui te prie humblement, et ne diffère pas de lui faire la grâce qu'il te demande.
12. Aide le pauvre à cause du commandement et ne le renvoie pas vide, parce qu'il est pauvre.
13. Prête l'argent sans en attendre du profit pour ton frère et ton ami, et ne le laisse pas enrouiller sous une pierre à ta ruine.
14. Mets ton trésor selon le commandement du Souverain, et il te profitera plus que l'or.
15. Renferme l'aumône en tes cabinets, et elle te retirera de toute affliction.

16. (La bénédiction de chaque homme, étant renfermée en lui comme dans une bourse, conservera sa grâce comme la prune de l'œil.)
17. Après quoi, DIEU, se levant, fera descendre sur la tête de chacun la récompense qu'il a promise.
18. Elle résistera pour toi à ton ennemi plus qu'un fort bouclier et qu'une puissante lance.
19. L'homme de bien répond pour son prochain, mais l'effronté l'abandonne.
20. N'oublie point le plaisir de celui qui a répondu pour toi, car il a mis sa vie pour toi.
21. Le méchant renverse le bienfait de celui qui a répondu pour lui.
22. Le méchant ne voudra pas cautionner, et l'homme qui a le cœur ingrat, abandonne son libérateur.
23. L'engagement à répondre pour les autres en a détruit plusieurs qui se gouvernaient bien, et les a poussés çà et là comme un flot de la mer.
24. Il a chassé de leur maison des hommes puissants (les tourmentant) et il les a fait errer parmi les nations étrangères.
25. Le méchant qui transgresse les commandements du Seigneur, tombera dans la nécessité de trouver une caution.
26. Et celui qui s'entremêle beaucoup des affaires d'autrui, tombera dans les procès.
27. Assiste ton prochain selon ton pouvoir ; mais prends garde à toi, que tu ne tombes.
28. Les principales choses de la vie humaine sont l'eau, le pain, et le vêtement, et la maison pour couvrir ce qu'on aurait honte de montrer.
29. La vie du pauvre sous sa loge vaut mieux qu'un appareil bien fourni dans la maison d'autrui.
30. Contente-toi de peu aussi bien que de beaucoup, afin qu'on ne te reproche pas le logis où l'on te reçoit.
31. C'est une vie malheureuse que d'aller d'une maison à une autre ; car là où tu seras étranger, tu n'oseras point ouvrir la bouche.
32. Tu logeras et tu nourriras des gens ingrats, et tu en auras des paroles aigres.
33. Va, étranger, diront-ils, apprête le festin et donne-nous de ce que tu as en main.
34. Etranger, fais place à une personne d'honneur ; il faut que je loge mon frère, j'ai à faire de ma maison.
35. Ces choses-ci sont fâcheuses à un homme qui a du sens : les reproches de la demeure et l'injure d'un créancier.

CHAPITRE XXX.

Enseignements touchant la correction des enfants, 14. Le bonheur de la santé, 22. Et les biens qu'apportent la joie du cœur.

1. Celui qui aime son fils, lui fait souvent sentir la verge, afin d'en avoir de la joie à la fin.
2. Celui qui châtie son fils, en recevra du profit et il se glorifiera en lui parmi ceux de sa connaissance.
3. Qui enseigne son fils, fera dépit à son ennemi et se réjouira à cause de lui en la présence de ses amis.
4. Si le père d'un tel enfant meurt, c'est autant que s'il n'était point mort ; car il a laissé après soi un autre lui-même.
5. Il l'a vu en sa vie, et il s'en est réjoui, et n'est point mort à regret (et il n'a point reçu de honte en la présence de ses ennemis).
6. Il a laissé un fils qui se vengera de ses ennemis et qui récompensera ses amis.
7. Celui qui fouette son fils, lui bande ses plaies, quoique, à chaque cri, ses entrailles s'émeuvent.
8. Comme un cheval qu'on ne dompte point, devient fier, ainsi l'enfant à qui on laisse tout faire, devient rebelle.
9. Flatte ton enfant, et il te causera de grandes frayeurs ; joue-toi avec lui, et il t'attristera.
10. Ne ris point avec lui, de peur d'en avoir de la douleur et de grincer les dents à la fin.
11. Ne lui donne point de licence dans sa jeunesse et ne dissimule point ce qu'il fait inconsidérément.
12. Courbe-lui le cou dans sa jeunesse, abats-hui les flancs pendant qu'il est enfant, de peur qu'étant endurci, il ne soit rebelle et qu'il ne cause de la douleur à ton âme.
13. Châtie ton enfant et fais-le travailler, de peur qu'il ne commette quelque faute qui soit à ton déshonneur. :
14. Le pauvre sain et de bonne disposition vaut mieux que le riche affligé par son corps.
15. La santé et la bonne disposition vaut mieux que tout l'or du monde, et le corps bien disposé, que des richesses immenses.

16. Il n'y a point de meilleur trésor que la santé du corps, et il n'y a point de plaisir qui surpasse la joie du cœur.
17. La mort vaut mieux qu'une vie pleine d'amertume, (et un long repos) qu'une longue maladie.
18. Des biens répandus sur une bouche fermée sont comme des mets de viande posés sur un sépulcre.
19. De quoi sert l'oblation à une idole ? Car elle n'en mangera point et n'en sentira pas même, l'odeur.
20. Il en prendra ainsi à l'homme persécuté du Seigneur (et qui porte le salaire d'iniquité).
21. Il voit ses biens des yeux et il soupire comme l'eunuque qui embrasse une vierge.
22. N'abandonne point ton cœur à la tristesse et ne t'afflige point toi-même par ton propre conseil.
23. La joie du cœur est la vie de l'homme (et un trésor de sainteté qu'on ne peut épuiser), et la réjouissance de l'homme lui prolonge sa vie.
24. Aime ton âme et console ton cœur, chasse la tristesse loin de toi.
25. Car la tristesse en a tué beaucoup et elle n'est utile à rien.
26. L'envie et le dépit abrègent la vie, et les soucis font venir la vieillesse avant le temps.
27. Tout homme de cœur honnête et bon aura soin de se bien traiter.

CHAPITRE XXXI.

Sentences sur les richesses, et leurs usages, 13. Et sur la modestie.

1. Veiller pour avoir des richesses consume la chair, et la sollicitude qu'on a pour elles chasse le sommeil.
2. Cette sollicitude accompagnée de veilles ôte le sommeil, comme une grave maladie empêche le dormir.
3. Le riche se tourmente pour amasser des biens et, étant en repos, il se chagrine après ses biens.
4. Le riche se tourmente en vivant bien petitement et il devient indigent dans son repos.
5. Quiconque aime l'or, ne sera point innocent, et celui qui cherche sa destruction, en sera rassasié.
6. Plusieurs ont été ruinés par l'or et se sont vus détruits.
7. L'or est à ceux qui lui sacrifient, comme une bûche contre laquelle on se heurte, et toute personne mal conseillée y sera attrapée.
8. Bienheureux est le riche qui se trouve sans reproche et qui n'a point couru après l'or (et qui n'a point mis son espérance dans l'argent et dans les trésors).
9. Qui est celui-là ? et tous le diront bienheureux, car il a fait des choses merveilleuses parmi tous ceux de son peuple.
10. Qui est-ce qui a été éprouvé par l'or et est demeuré parfait ? Que celui-là soit un exemple de gloire.
11. Qui est celui qui a pu transgresser et qui n'a point transgressé ? Qui a pu faire du mal et ne l'a point fait ?
12. C'est pourquoi ses biens seront assurés, et l'assemblée (des saints) récitera ses faits.
13. Es-tu à une bonne table, n'ouvre point la bouche et me dis point : Voici bien des viandes.
14. Souviens-toi qu'un mauvais œil est une mauvaise chose.
15. Et qu'y a-t-il de créé pire que l'œil (de l'envieux) ? car il pleure pour quelque chose que ce soit.
16. N'étends point ta main où il aura regardé, et ne la mêle point au plat avec lui.
17. Considère toi-même comment tu dois faire avec celui qui est assis près de toi, et prends garde à tout.
18. Mange comme un homme ce qui t'est présenté, et ne l'engloutie point, de peur que tu ne sois haï.
19. Parce que tu es honnête, cesse le premier de manger, et ne sois point insatiable, de peur de tomber en faute.
20. Si tu es assis entre plusieurs, n'étends point ta main le premier au plat (et ne demande point le premier à boire).
21. Le peu suffit à l'homme qui est bien appris ; il n'a point d'inquiétudes sur sa couche (et il ne sent point de douleur).
22. Un homme modéré dans son manger dort en bonne santé, il se lève matin et il garde son bon sens.
23. Mais la peine de veiller, la colique et les tranchées accompagnent l'homme qui est insatiable.
24. Si tu as été forcé de manger, lève-toi, promène-toi, vomis et puis te repose (et ne cause point de maladie à ton corps).
25. Mon enfant, écoute-moi, ne me méprise point, et tu trouveras à la fin par expérience ce que je dis.
26. Sois prompt dans toutes tes actions, et nulle maladie ne te surviendra.
27. Chacun dira du bien de celui qui use de son bien honnêtement et libéralement, et le témoignage qu'on

rendra à son honnêteté, sera assuré.

28. La ville murmura contre celui qui ne dépense qu'à regret, et le témoignage qu'on rendra à son avarice, sera assuré.

29. Ne montre point ta valeur à bien boire, car le vin en a fait périr plusieurs.

30. Comme le fourneau éprouve le tranchant de l'épée en la trempe, le vin fait ainsi connaître les cœurs des orgueilleux en les enivrant.

31. Le vin est propre pour la vie de l'homme, si tu le bois modérément.

32. Quelle est la vie d'un homme vaincu par le vin ?

33. Le vin est créé pour réjouir les hommes (et non point pour les enivrer).

34. Il est la joie du cœur (et il donne la santé à l'âme et au corps), s'il est bu sobrement et en son temps.

35. Le vin bu avec excès est l'amertume de l'âme et cause des querelles et des débats.

36. L'ivrognerie donne du cœur au fou jusqu'à ce qu'il tombe, elle diminue la force et cause des blessures.

37. Ne reprends point ton prochain lorsqu'il est dans un festin, et ne l'irrite point lorsqu'il se réjouit.

38. Ne lui fais point de reproches et ne l'importune point, quand tu l'auras rencontré.

CHAPITRE XXXII.

Enseignements touchant l'honnêteté requise dans les festins, 9. La modestie, convenable à la jeunesse, 21. Et la prudence.

1. Si on t'a établi pour maître d'un festin, ne t'élève point par-dessus les autres ; mais gouverne toi comme l'un d'eux.

2. Aie soin de les traiter et puis assieds-toi.

3. Ayant fait tout ce qui est de ta charge, mets-toi à table, après que tu te seras acquitté de ton devoir, afin que tu te réjouisses à cause d'eux et que tu reçoives la couronne pour t'être porté honnêtement.

4. Parle, toi qui es un vieillard, car il t'appartient, mais avec beaucoup de discrétion, et n'empêche point la musique.

5. Quand il n'y aura point d'attention, ne répands point les paroles et ne fais point du sage, sans qu'il en soit temps.

6. L'accord des musiciens dans un festin magnifique est comme un cachet d'escarboucle enchâssé dans l'or.

7. Et la mélodie des sons de musique en un festin de réjouissance est comme un cachet d'émeraude dans une bague d'or bien mise en œuvre.

8. Toi qui es jeune, parle quand il le faut ; mais ne sois pas facile à parler, quoique tu en sois requis par deux fois.

9. Recueille ton discours et dis beaucoup de choses en peu de paroles.

10. Sois comme un homme qui est intelligent, et cependant tais toi.

11. Étant parmi les grands, ne te fais point leur compagnon et ne folâtre point, tandis qu'un autre parle.

12. Comme l'éclair court avant le tonnerre, ainsi la bonne grâce va devant l'homme modeste (afin que ta modestie t'acquière de la grâce).

13. Lève-toi de bonne heure et ne sois point des derniers, retire-toi dans ta maison sans délai.

14. Étant là, diverts-toi et fais ce que tu voudras ; mais ne pêche point par des discours superbes.

15. Et, sur cela, bénis celui qui t'a fait et qui te rassasie abondamment de ses biens.

16. Celui qui craint le Seigneur, recevra volontiers le châtiment, et ceux qui se lèvent du matin (pour le trouver), trouveront en lui des faveurs.

17. Qui cherche la loi, en sera rassasié ; mais l'hypocrite bronchera contre elle.

18. Ceux qui craignent le Seigneur, trouveront ce qui est juste, et ils feront reluire la justice comme une lumière.

19. L'homme pécheur fuit la répréhension et il invente des excuses telles qu'il veut.

20. L'homme de conseil ne méprise point la délibération.

21. Mais celui qui ne se connaît point soi-même, et le superbe, ne craint point, lors même qu'il a fait quelque chose sans conseil.

22. Ne fais rien sans avis et tu ne te repentiras point de l'avoir fait.

23. Ne marche point par un chemin raboteux, afin que tu ne bronches point étant dans un chemin pierreux ;

ne te fie point aussi au chemin uni.

24. Et garde-toi toi-même de tes enfants (et que tes domestiques ne te nuisent).

25. Dans toute bonne œuvre, aie la foi dans ton esprit ; car c'est garder les commandements.

26. Quiconque croit au Seigneur, prend garde aux commandements ; et qui met sa confiance en lui, ne recevra point de dommage.

CHAPITRE XXXIII.

Enseignements sur la crainte de DIEU, 4. La prudence, 7. Les diverses conditions des hommes par la providence du Seigneur, 20. Le gouvernement de la famille, 25. Et des domestiques.

1. Il n'arrivera point de mal à celui qui craint le Seigneur ; mais il sera délivré dans la tentation, même plusieurs fois.

2. L'homme sage ne hait point la loi ; mais celui qui lui rend une obéissance feinte, est comme un navire entre les vagues.

3. L'homme prudent se porte fidèlement envers la loi, et la loi aussi lui est fidèle.

4. Prépare la réponse et tu seras écouté, acquiers de l'instruction et alors réponds.

5. L'intérieur du fou est comme la roue qui tourne.

6. L'ami moqueur est comme un étalon qui hennit sous ceux qui le montent.

7. D'où vient qu'un jour surpasse l'autre, puisque toute la clarté des jours d'une année procède du soleil ?

8. Ils ont été distingués par la connaissance du Seigneur, qui a distingué par eux les saisons et les fêtes solennelles (et les a divisés par sa sagesse).

9. Il en a élevé et sanctifié quelques-uns, et il en a fait d'autres qui ne servent que de nombre.

10. Ainsi tous les hommes viennent de la terre, et Adam a été créé de la terre ; mais le Seigneur les a distingués par sa grande sagesse et il a distingué les chemins qu'ils tiendront.

11. Il en a béni et élevé quelques-uns d'entre eux, il en a sanctifié et approché de soi, il en a aussi maudit quelques-uns et il les a abaissés et même renversés de leur état.

12. Comme l'argile est en la main du potier, qui en dispose à son plaisir,

13. Ainsi les hommes sont en la main de celui qui les a faits, pour rendre à chacun selon ce qu'il en a ordonné.

14. Comme le bien est contraire au mal, et la vie, à la mort.

15. Ainsi l'homme qui craint DIEU est contraire au contempteur de DIEU, et le contempteur de DIEU, à l'homme qui craint DIEU.

16. Regarde toutes les œuvres du Souverain ; elles sont deux à deux, l'une à l'opposite de l'autre.

17. Quant à moi, je me suis réveillé le dernier, comme celui qui grappille après les vendangeurs, et j'ai profité en la grâce du Seigneur, de sorte que j'ai rempli la cuve aussi bien qu'un vendangeur.

18. Considérez que je n'ai point travaillé pour moi tout seul, mais pour tous ceux qui cherchent l'instruction.

19. Écoutez-moi, vous, les principaux du peuple, et vous, les gouverneurs de l'assemblée, prêtez-moi l'oreille.

20. Ne donne point pouvoir sur toi pendant ta vie à ton fils, ni à ta femme, ni à ton frère, ni à ton ami, et ne donne point de tes biens à un autre, de peur que, t'en étant repenti, tu ne pries pour les ravoir.

21. Pendant que tu vis et qu'il y a souffle de vie en toi, ne t'abandonne à personne.

22. Car il vaut mieux que tes enfants aient à faire de toi, que si tu regardais à leurs mains.

23. Dans toutes tes affaires, retiens toujours la surintendance et ne mets point de tache sur ton honneur.

24. Au jour de la fin de ta vie et au temps de ta mort, fais-les partages de ton bien.

25. Le fourrage, le bâton et le fardeau sont pour l'âne ; la nourriture, la correction et le travail sont pour le serviteur.

26. Mets ton serviteur en œuvre et tu trouveras du repos ; lâche-lui les mains, et il demandera d'être affranchi.

27. Le joug et le licol font courber le (cou du bœuf), il en est ainsi du fouet et de la torture à l'égard de l'esclave malicieux.

28. Envoie-le au travail, afin qu'il ne soit point oisif, car l'oisiveté a enseigné beaucoup de malice.

29. Emploie-le aux ouvrages qui lui sont convenables et, s'il n'obéit pas, donne-lui des fers plus pesants.

30. Toutefois ne commets point d'excès (à l'égard de qui que ce soit) et ne fais rien sans jugement.
31. Si tu as un esclave, entretiens-le comme ton âme ; car, le possédant, il est comme le sang qui te fait vivre.
32. Si tu as un esclave, traite-le comme ton frère, car tu en as à faire comme de toi-même ; que si tu le maltraites à tort, et qu'il s'enfuie, par quel chemin le chercheras-tu ?

CHAPITRE XXXIV.

Sentences sur la vanité des songes, 9. L'expérience, 13. La piété et la charité.

1. Les espérances d'un fou sont vaines et fausses, et les songes donnent des ailes aux inconsidérés.
2. Celui qui s'amuse aux songes, fait comme celui qui chasserait aux ombres et poursuivrait le vent.
3. La vision des songes est comme une chose qui se rapporte à une autre chose, comme la ressemblance d'un visage qui est vis à-vis d'un visage.
4. Qui est-ce qui sera nettoyé par l'ordure ? quelle vérité sortira du mensonge ?
5. Les divinations, et les : augures, et les songes sont des choses vaines ; et le cœur qui se forge des fantômes, souffre comme la femme qui est en travail.
6. N'y mets donc point ton cœur, à moins qu'ils ne te soient envoyés par le Souverain pour te visiter.
7. Car les songes en ont trompé plusieurs, et ceux qui s'y sont fiés, sont tombés.
8. La loi sera accomplie sans mensonge, et la sagesse est une perfection à la bouche fidèle.
9. L'homme savant connaît plusieurs choses, et celui qui a beaucoup d'expérience, parle sagement.
10. Celui qui n'est point expérimenté, connaît peu ; mais celui qui a été trompé, a beaucoup de finesse.
11. J'ai vu bien des choses par les tromperies qu'on m'a faites, et j'ai l'intelligence de plus de choses que je ne dis.
12. J'ai souvent été en péril de mort et j'en ai été garanti par ces choses.
13. L'esprit de tous ceux qui craignent le Seigneur, vivra ; car leur espérance est en celui qui les sauve.
14. Celui qui craint le Seigneur, ne craindra point et ne sera point effrayé ; car le Seigneur est son espérance.
15. Bienheureux est l'homme qui craint le Seigneur ; car à qui s'arrête-t-il, et quel est son appui ?
16. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui l'aiment, c'est une forte défense et un soutien assuré ; il les couvre contre le hâle, c'est leur ombre contre le midi, leur garde contre une mauvaise rencontre et leur secours, afin qu'ils ne tombent point.
17. Il relève le cœur et illumine les yeux, il donne la santé, la vie et la bénédiction.
18. Qui fait un sacrifice d'une chose mal acquise, offre un sacrifice de moquerie, et les offrandes iniques ne sont point agréables.
19. (Mais le Seigneur n'est près que de ceux qui tiennent la voie de l'intégrité et de la justice.)
20. Le Souverain ne prend point de plaisir aux oblations des méchants et il n'est point apaisé pour les péchés par la multitude des sacrifices.
21. Qui offre des sacrifices du bien des pauvres, fait comme celui qui sacrifierait l'enfant en la présence du père.
22. Le pain des indigents est la vie des pauvres ; quiconque le leur ôte, est un meurtrier.
23. Celui qui ôte le vivre à son prochain, le tue, et celui qui frustre le mercenaire de son salaire, répand le sang.
24. Quand l'un bâtit, et que l'autre abat, que leur en revient-il que la peine ?
25. Quand l'un prie, et l'autre maudit, duquel des deux le Seigneur écoutera-t-il la voix ?
26. Si quelqu'un s'est lavé pour avoir touché un corps mort et qu'il le touche de nouveau, que lui sert-il de s'être lavé ?
27. Il en est de même de celui qui jeûne pour ses péchés et qui retourne à faire les mêmes choses. Qui écoutera sa prière ? et que lui profitera-t-il de s'être affligé ?

CHAPITRE XXXV.

Sentences sur l'observation de la loi et des sacrifices agréables à DIEU, 14. Et sur la miséricorde du Seigneur envers les pauvres affligés.

1. Qui garde la loi, fait assez de sacrifices.
2. Qui s'étudie à faire les commandements, sacrifie à son salut.
3. Qui rend le bien qu'on lui a fait, offre de la pure farine, et celui qui fait des aumônes, fait un sacrifice de louanges.
4. Se détourner du mal est la chose à laquelle le Seigneur prend plaisir, et le moyen de l'apaiser est de se retirer de l'injustice.
5. Ne viens point les mains vides en la présence du Seigneur, (car il faut faire) toutes ces choses, parce qu'elles sont commandées.
6. L'offrande de l'homme de bien engraisse l'autel, et la bonne odeur en vient devant le Souverain.
7. Le sacrifice de l'homme juste est agréable, et le souvenir n'en sera point oublié.
8. Rends grâces au Seigneur avec un œil bon et libéral, et ne retranche rien des premiers fruits du travail de tes mains.
9. Fais ton offrande avec un visage gai, consacre tes dîmes avec un cœur joyeux.
10. Donne au Souverain selon ce qu'il t'a donné, et d'un bon œil, selon que tu trouveras que ton travail aura profité.
11. Car le Seigneur est reconnaissant et il t'en rendra sept fois autant.
12. Ne retranche rien de ton offrande, car il ne la recevrait point.
13. Et ne t'adonne point à faire un sacrifice d'iniquité, car le Seigneur est juge et il n'a point d'égard à l'apparence des personnes.
14. Il ne reçoit personne contre le pauvre, mais il exauce les prières de celui à qui on fait tort.
15. Il ne méprise point la requête de l'orphelin ni de la veuve, si elle lui expose son affaire.
16. Les larmes de la veuve ne coulent-elles pas sur ses joues et ne crient-elles pas contre celui qui les fait couler ?
17. (Car elles montent de la joue jusqu'au ciel, et le Seigneur les exauce volontiers.)
18. L'homme qui sert DIEU, sera bien reçu de lui, et sa prière atteindra jusqu'aux nues.
19. La prière d'un homme humble perce les nues, elle ne s'arrête point jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au Seigneur, et ne se détourne point jusqu'à ce que le Souverain y ait eu égard pour juger justement et faire droit.
20. Aussi le Seigneur ne tardera point et le DIEU Fort n'usera point de long délai envers eux, jusqu'à ce qu'il ait rompu les reins des gens qui sont sans pitié,
21. Et qu'il se soit vengé des nations, et qu'il ait détruit la troupe de ceux qui font tort aux autres, et mis en pièces les sceptres des iniques ;
22. Qu'il ait rendu aux hommes selon leurs actions et reconnu les faits des hommes et leurs pensées,
23. Et jusqu'à ce qu'il ait jugé la cause de son peuple pour le réjouir en lui faisant miséricorde.
24. Oh ! que la miséricorde est une belle chose dans le temps de l'affliction ! C'est comme les nuées de pluie aux temps de sécheresse.

CHAPITRE XXXVI.

Prières de l'église contre les efforts de ses ennemis, 20. Sentences sur la prudence, 23. Et le bonheur du mariage.

1. O Seigneur, DIEU de toutes choses ! aie pitié de nous et nous regarde.
2. Et répands ta terreur sur toutes les nations qui ne t'honorent point (afin qu'elles connaissent qu'il n'y a point d'autre DIEU que toi, et qu'elles racontent tes œuvres magnifiques).
3. Lève ta main sur les peuples étrangers, afin qu'ils voient ta puissance.
4. Comme tu as été sanctifié en nous en leur présence, montre aussi ta majesté en eux devant nous,
5. Afin qu'ils te connaissent, comme nous avons connu qu'il n'y a point d'autre DIEU que toi, ô Seigneur !
6. Renouvelle les prodiges et change les miracles,
7. Montre la gloire de ta main et ton bras droit, afin qu'ils publient tes faits merveilleux.
8. Réveille ta colère et répands ton indignation.
9. Détruis l'adversaire et mets en pièce l'ennemi.
10. Hâte le temps et souviens toi de ton serment, afin qu'on raconte tes merveilles.

11. Que celui qui est échappé, soit englouti par la fureur du feu, et que ceux qui traitent mal ton peuple, puissent tomber dans la perdition !
12. Brise les têtes des princes des ennemis, qui disent : Il n'y en a point d'autre que nous.
13. Rassemble toutes les tribus de Jacob (afin qu'elles connaissent qu'il n'y a point d'autre DIEU que toi, et qu'elles racontent tes merveilles) et tiens-les pour ton héritage, comme tu as fait dès le commencement.
14. Aie pitié de ton peuple, ô Seigneur ! qui est appelé de ton nom, et d'Israël, que tu as nommé ton fils aîné.
15. Aie compassion de la ville de ta sainteté, de Jérusalem, le lieu de ton repos.
16. Remplis Sion, afin qu'elle magnifie tes oracles, remplis ton peuple de ta gloire.
17. Rends témoignage à ceux qui ont été ton héritage dès le commencement, et suscite des prophètes en ton nom,
18. Donne la récompense à ceux qui s'attendent à toi, et fais qu'on ajoute foi à tes prophètes.
19. Écoute, Seigneur ! les prières de tes serviteurs, selon la bénédiction d'Aaron sur ton peuple (et conduis-nous dans la voie de justice), et tous les habitants de la terre connaîtront que le Seigneur est le DIEU éternel,
20. Le ventre dévore toutes sortes de viandes, toutefois une viande est meilleure qu'une autre.
21. Comme le gosier goûte la venaison, ainsi le cœur de l'homme intelligent reconnaît les paroles de mensonge.
22. Le cœur corrompu donne de la fâcherie, mais l'homme expérimenté lui résistera.
23. La femme est faite pour tout homme, mais une fille est plus belle qu'une autre.
24. La beauté de la femme réjouit le visage et surpasse tous les désirs de l'homme.
25. Que s'il y a de la douceur en sa bouche, et si elle a de la bonté, son mari ne doit point être mis au rang commun des autres hommes.
26. Qui a une (bonne) femme, commence d'avoir des biens, puis qu'il a une aide semblable à lui et un pilier pour se reposer.
27. L'héritage qui n'a point de haie, est pillé ; ainsi celui qui sera sans femme, gémira, errant çà et là.
28. Car qui se fiera à un larron courant de ville en ville ? et, pareillement, qui voudra se fier à l'homme qui n'a point de nid et qui se couche où la nuit le surprend ?

CHAPITRE XXXVII.

Enseignements sur la vraie amitié, 7. Le bon et le mauvais conseil, 20. La prudence, la sagesse, 32. Et la tempérance.

1. Il n'y a point d'ami qui ne dise : Je suis aussi de ses amis, mais il y a tel qui n'est ami que de nom.
2. Le compagnon ou l'ami qui devient ennemi, n'est-il pas une tristesse qui dure jusqu'à la mort.
3. Ô méchante pensée, d'où es-tu venue pour couvrir de tromperie toute la terre ?
4. Le compagnon vit avec son ami durant sa prospérité, et dans le temps de l'adversité, il lui sera contraire.
5. Tel aussi aide son ami à cause du ventre, jusqu'à prendre le bouclier contre l'ennemi.
6. N'oublie point ton ami dans ton cœur et ne le mets point en oubli lorsque tu auras du bien.
7. Ne prends point conseil de celui qui te regarde de mauvais œil, et ne découvre point ton conseil à tes envieux.
8. Tout conseiller prise son conseil, mais il y en a qui conseillent pour eux-mêmes.
9. Prends garde à celui qui te conseille, et sache premièrement quelle nécessité il a (car il te conseillera pour son profit), de peur qu'il ne t'expose
10. Et qu'il ne te dise : Le chemin que tu prends, est bon, et cependant se tienne vis-à-vis de toi pour voir ce qui t'arrivera.
11. Ne consulte point avec celui qui te regarde de mauvais œil, et ne découvre point ton conseil à ceux qui te portent envie.
12. (Ne consulte point touchant la sainteté celui qui est sans crainte de DIEU, ni l'injuste touchant la justice, ni la femme, touchant celle dont elle est jalouse, ni un lâche touchant la guerre),
13. Ni un marchand pour faire échange, ni un acheteur pour une vente, ni un envieux sur la reconnaissance d'un bienfait, ni un homme sans pitié sur quelque action d'humanité, ni le paresseux touchant quelque travail,
14. Ni un ouvrier à l'année pour l'achèvement d'un ouvrage, ni le serviteur négligent sur beaucoup d'affaires ; n'attends de ces gens-là aucun conseil.

15. Mais ne bouge point d'auprès de celui qui craint DIEU et que tu connais garder les commandements du Seigneur ;
16. Dont l'âme soit semblable à la tienne, et qui, si tu tombes, porte sa part de ton mal.
17. Conseille-toi toi-même, car il n'y en a point qui te soit plus fidèle.
18. Car l'esprit de l'homme a quelquefois accoutumé de lui donner plus d'avertissements que sept sentinelles posées sur une haute tour.
19. Mais, outre tout cela, prie-le Très-Haut, afin qu'il dirige ton entreprise dans la vérité.
20. Que la raison précède toutes tes œuvres, et que le conseil précède tout ce que tu feras.
21. La contenance changée est le signe du changement du cœur. Il y a quatre partis qui s'élèvent le bien et le mal, la vie et la mort ; et celle qui domine continuellement sur ces choses-là, c'est la langue.
22. Il y a tel homme rusé qui en a instruit plusieurs, qui est inutile pour soi-même.
23. Tel fait le sage en paroles, qui est haï. Un tel homme sera frustré de toute nourriture.
24. Car la grâce ne lui a point été donnée du Seigneur, parce qu'il est destitué de toute sagesse.
25. Il y en a qui sont sages eux-mêmes, et les fruits de leur intelligence qui procèdent de leur bouche, sont dignes d'être crus.
26. L'homme sage instruira son peuple, et les fruits de son intelligence sont assurés.
27. L'homme sage sera rempli de bénédiction, et tous ceux qui le verront, l'estimeront heureux.
28. La vie de l'homme a un nombre de jours assigné, mais la durée d'Israël est infinie.
29. Le sage aura du crédit dans sa nation, et son renom durera à jamais.
30. Mon enfant, éprouve ta personne durant tout le temps de ta vie, et regarde ce qui lui est mauvais, et ne le lui permets pas.
31. Car toutes choses ne sont pas propres à tous, et chacun ne prend pas plaisir à tout.
32. Ne te rends point insatiable dans tous tes plaisirs et ne te laisse point aller après les viandes.
33. Car la quantité de viandes rend malade, et la gourmandise cause la colique.
34. Plusieurs sont morts par intempérance ; mais celui qui y prendra garde, prolongera sa vie.

CHAPITRE XXXVIII.

Enseignements sur la dignité et l'utilité de la médecine, 19. Le deuil qu'il faut mener pour les morts, 20. L'adresse et l'industrie des artisans.

1. Rends au médecin l'honneur qui lui appartient, pour le besoin que tu en as, car aussi le Seigneur l'a créé,
2. Parce que la guérison vient du Souverain, et le médecin sera même honoré des rois.
3. La science du médecin lui fait lever la tête et le fait admirer parmi les princes.
4. Le Seigneur a créé les médicaments de la terre, et l'homme prudent ne les dédaigne point.
5. L'eau n'a-t-elle pas reçu la douceur par le bois, afin que sa vertu fût connue par l'homme ?
6. Et c'est aussi lui qui a donné la science aux hommes, pour être glorifié dans ses merveilles.
7. Par les remèdes, il guérit l'homme et lui ôte son mal.
8. L'apothicaire fait des compositions, et cependant ce n'est pas lui qui achève l'œuvre ; car c'est de DIEU que vient la santé sur toute la terre.
9. Mon enfant, quand tu seras malade, ne sois pas paresseux de prier DIEU, et il te guérira.
10. Aie les mains droites et éloigne de toi l'iniquité, purifie ton cœur de tout péché.
11. Présente de l'encens de bonne odeur et le mémorial de pure farine avec une oblation grasse, car tu ne donnes point le premier.
12. Puis donne lieu au médecin, car le Seigneur l'a créé, et qu'il ne bouge d'auprès de toi, car tu as affaire de lui.
13. Il y a telle heure en laquelle leurs entreprises ont un heureux succès.
14. Car eux aussi prient le Seigneur qu'il fasse prospérer ce qu'ils donnent pour le soulagement, et qu'il accorde la guérison pour maintenir la vie.
15. Que celui qui aura péché contre son Créateur, puisse tomber entre les mains du médecin.
16. Mon enfant, quand quelqu'un est mort, jettes-en des larmes et commence à pleurer, comme ayant souffert d'une chose difficile (à porter).
17. Puis ensevelis son corps selon les ordres qu'il a donnés, et ne néglige point la sépulture.

18. Crie amèrement, et fais de grandes plaintes, et (de peur que tu ne sois blâmé) fais le deuil selon qu'il en est digne, un jour, même deux, afin d'éviter la calomnie, et puis reçois de la consolation dans ta tristesse.
19. Car de la tristesse procède la mort, et la fâcherie du cœur abat la force.
20. Par succession de temps, la tristesse s'en va, et la vie de l'affligé est dans son courage.
21. N'abandonne point ton cœur à la tristesse ; mais repousse-la, en te souvenant de ta dernière fin.
22. N'oublie pas qu'il n'y a point de retour, et que tu ne lui profiteras de rien, mais que tu te causeras du mal à toi-même.
23. Souviens-toi que telle qu'a été sa fin arrêtée, telle aussi sera la tienne ; à moi hier, à toi aujourd'hui.
24. Puisqu'un mort se repose, laisse sa mémoire en repos et console-toi, lorsque son esprit est sorti de son corps.
25. La sagesse d'un homme de lettres vient de bien user du loisir qu'il a, et celui qui a moins d'affaires, deviendra sage.
26. Comment deviendrait sage celui qui tient la charrue, qui se glorifie de tenir l'aiguillon pour piquer les bœufs, qui est nourri dans leur labourage et qui ne sait parler que de la race des taureaux ?
27. Un tel homme s'appliquera à bien tirer les sillons et il ne se soucie que de pourvoir ses vaches de fourrage.
28. Il en est ainsi de tout charpentier et maçon qui passent la nuit et le jour au travail, et du graveur qui grave les cachets et qui s'arrête à diversifier ses figures, s'appliquant à imiter les peintures et veillant pour achever son ouvrage.
29. Tel est aussi le forgeron qui est assis auprès de son enclume, lequel se façonne en travaillant après les ouvrages de fer ; la vapeur du feu sèche son corps, et il résiste à l'ardeur du fourneau.
30. Le son du marteau et de l'enclume lui fait perdre l'ouïe, et ses yeux sont attachés à donner une forme à son ouvrage.
31. Il s'applique à achever son ouvrage et il veille pour le polir jusqu'à ce qu'il soit parfait.
32. Ainsi le potier de terre, étant assis à son ouvrage et tournant la roue avec ses pieds, est dans un soin continu pour son ouvrage et il tient le compte de tous ses ouvrages.
33. Tantôt il donne la forme à la terre avec son bras, tantôt il la rend flexible avec ses pieds,
34. Et il s'applique à plomber son ouvrage, et il n'a soin que de tenir net son fourneau.
35. Toutes personnes se confient en leurs mains et s'étudient à être habiles en leur métier.
36. Il est vrai qu'une ville ne serait point bâtie sans de telles gens, on n'y logerait point et on n'y viendrait point.
37. Et toute fois on ne leur demandera point leur avis dans le conseil du peuple, et ils ne se montreront point dans l'assemblée.
38. Et ils ne seront point assis dans les sièges des juges, et ils n'entendront point l'ordre de la justice, ils ne donneront point aussi de sentences selon le droit ou la justice dans les jugements, et ils ne seront point du nombre de ceux qui prononcent des sentences.
39. Cependant ils maintiennent l'état du monde, et leurs souhaits ne roulent que sur leur métier.

CHAPITRE XXXIX.

Enseignements sur l'occupation de l'homme de bien, 15. Et la méditation des œuvres admirables du Seigneur, avec une exhortation à célébrer toujours sa bonté.

1. Mais, quant à celui qui applique son esprit à la loi du Souverain et qui y pense continuellement,
2. Il recherche la sagesse de tous les anciens et il s'exerce dans les prophéties,
3. Il conserve dans son cœur les discours des hommes célèbres, entrant avec eux dans les détours des sentences obscures.
4. Il sonde le sens caché des proverbes et il s'applique à entendre l'obscurités des comparaisons.
5. Il servira parmi les grands seigneurs et il se trouvera devant les princes.
6. Il pourra traverser les pays étrangers, car il a éprouvé le bien et le mal entre les hommes.
7. Il appliquera son cœur à se trouver, dès le matin, devant le Seigneur qui l'a créé, et il fera sa prière en la présence du Souverain.
8. Il ouvrira sa bouche pour prier et il priera pour ses péchés.

9. S'il plaît à ce grand DIEU, il sera rempli de l'esprit d'intelligence et il répondra des paroles pleines de sagesse, louant le Seigneur dans son oraison.
10. Le Seigneur adressera son conseil et sa science, et il lui fera connaître ses secrets.
11. Quant à lui, il oubliera ce qu'il aura appris, et il se glorifiera en la loi et en l'alliance du Seigneur.
12. Plusieurs loueront sa prudence, de sorte que sa mémoire ne sera jamais effacée ni rejetée ; mais son renom durera de siècle en siècle.
13. Les peuples parleront de sa sagesse, et toute assemblée célébrera sa louange.
14. S'il demeure, il laisse plus de réputation de sa personne que mille autres, et, s'il meurt, il s'acquiert un grand renom.
15. Or, tandis que j'ai ces pensées, je veux parler encore ; car je suis rempli comme la pleine lune.
16. Ecoutez-moi, vous qui êtes saints et qui boutonnez comme un rosier planté dans les champs auprès d'un ruisseau.
17. (Rendez une bonne odeur comme l'encens) et fleurissez comme le lis.
18. Jetez une bonne odeur et chantez des louanges, bénissez le Seigneur dans toutes ses œuvres.
19. Elevez son nom (et le célébrez par les louanges qui lui appartiennent), tant en chantant de bouche qu'en jouant de la harpe, et dites ainsi dans votre louange :
20. Toutes les œuvres du Seigneur sont très-belles ; tout ce qu'il a ordonné, arrivera dans son temps.
21. Il n'est point permis de dire : Qu'est ceci ? (ou pourquoi cela?) car tout sera déclaré en son temps.
22. A sa parole, l'eau s'arrêta comme un monceau, et, à la parole de sa bouche, les amas des eaux se tinrent fermes.
23. Car il fait par son commandement tout ce qui lui plaît, et il n'y a personne qui puisse empêcher l'effet entier de sa délivrance.
24. Les œuvres de toutes les créatures lui sont présentes, et on ne les peut cacher à ses yeux.
25. Il voit d'un siècle à l'autre et il ne s'étonne de rien.
26. Il n'est point question de dire : Qu'est ceci ? (ou pourquoi cela?) car il a créé toutes choses pour leur usage.
27. Sa bénédiction couvre la terre comme un fleuve et l'enivre comme un déluge.
28. Ainsi les nations (qui ne l'ont point adoré) auront pour héritage sa colère, comme il a converti les eaux douces en des eaux salées.
29. Comme ses sentiers sont unis aux saints, ils sont aussi raboteux aux iniques.
30. Les biens ont été créés au commencement pour les bons, et les maux, pour les méchants.
31. Les choses principales pour la commodité de la vie de l'homme sont l'eau, le feu, le fer, le sel, la fleur de farine du froment, le miel, le lait, le sang des raisins, l'huile et les vêtements.
32. Toutes ces choses sont converties en bien aux hommes qui craignent DIEU, mais elles tournent en mal aux méchants.
33. Il y a des vents qui sont créés pour la vengeance du Seigneur, qui aggravent ses châtiments par leur fureur ; ils font sentir toute leur violence dans le temps de sa tuerie et ils accomplissent la colère du Créateur.
34. Le feu, la grêle, la famine et la mort, tout cela est créé pour la vengeance.
35. Les dents des bêtes sauvages, et les scorpions, les serpents et l'épée vengeresse font périr les méchants.
36. Ces choses se réjouissent d'exécuter son commandement et s'apprêtent pour venir sur la terre quand il en est besoin, ne transgressant rien de ce qui leur est dit en leur temps.
37. C'est pourquoi je me suis affermi, dès le commencement, dans ces pensées ; j'ai pensé à ces choses et je les ai mises par écrit.
38. Toutes les œuvres du Seigneur sont bonnes, et il fournit tout ce qu'il faut en sa saison,
39. (De sorte que) il n'est pas permis de dire : Ceci est pire que cela ; car toutes choses se trouveront dignes d'être approuvées dans leur temps.
40. Ainsi donc chantez des cantiques de tout votre cœur et à pleine bouche, et bénissez le nom du Seigneur.

CHAPITRE XL.

Sentences sur la misère et la vanité des créatures, 9. La juste punition des méchants, 17. L'aumône, 26. La crainte du Seigneur, 29. Et la mendicité.

1. Une grande occupation a été ordonnée à tous les hommes, et un joug pesant a été imposé aux enfants d'Adam depuis le jour qu'ils sont sortis du ventre de leur mère jusqu'au jour qu'ils retournent dans la mère de tous.
2. Leurs pensées, la crainte de leur cœur, l'appréhension de ce qu'ils attendent, et le jour de la mort,
3. Depuis celui qui est assis sur un trône de gloire jusqu'à celui qui est couché sur la terre et sur la poudre,
4. Depuis celui qui porte la robe de couleur d'hyacinthe et la couronne jusqu'à celui qui est enveloppé d'un méchant drap à l'entour des épaules ;
5. La colère, l'envie, les troubles, les émotions, la crainte de la mort, le dépit, les querelles et, au temps du repos, le dormir de la nuit dans un lit, toutes ces choses changent la connaissance de l'homme.
6. Il a peu de temps et presque point de repos, et il est comme un homme qui, en dormant, fait le guet sur une haute tour ; les visions que son cœur lui présentent le troublent,
7. De sorte qu'il est comme celui qui s'enfuirait d'une bataille ; il se réveille en sursaut, lorsqu'il est en sûreté, et il se trouve étonné, quand il n'a nul sujet de crainte.
8. Cela est dans toutes les créatures depuis l'homme jusqu'aux bêtes, mais les méchants en ont sept fois autant.
9. Car, outre toutes ces choses, la mort, les meurtres, les querelles, les combats, les assauts, la famine, la destruction et les supplices,
10. Toutes ces choses sont ordonnées pour les iniques, et le déluge est arrivé à cause d'eux.
11. Tout ce qui vient de la terre, retourne en terre, et tout ce qui vient des eaux, retourne dans la mer.
12. Tout don de corruption et toute injustice seront effacés, mais la foi demeure à toujours.
13. Les richesses des injustes tariront comme un ruisseau et elles retentiront comme un grand tonnerre pendant la pluie.
14. Quand l'injuste ouvre les mains pour recevoir, il se réjouit ; mais tous ces transgresseurs viendront à néant.
15. Les rejetons des méchants ne jetteront pas beaucoup de branches, car les racines des gens infectés de péché sont comme sur le haut d'un rocher.
16. Leurs rejetons, sur quelque eau ou sur quelque bord de fleuve qu'ils soient, seront arrachés avant toute autre herbe.
17. La pitié qu'un homme a d'un autre, est comme un jardin très fertile, et l'aumône demeure éternellement.
18. La vie de celui qui se contente de sa condition et de celui qui travaille, est douce ; mais celui qui a trouvé un trésor, est au-dessus de tous les deux.
19. Les enfants et la fondation d'une ville établissent la réputation d'un homme (mais une femme sans tache passe l'un et l'autre).
20. Le vin et la musique réjouissent le cœur, mais l'amour de la sagesse passe l'un et l'autre.
21. La flûte et le psaltérion font une agréable harmonie, mais la langue gracieuse passe l'un et l'autre.
22. Ton œil convoite ce qui est beau et de bonne grâce, mais il souhaite plus (de voir) la verdure d'un champ semé.
23. L'ami et son compagnon s'accordent pour quelque temps, mais la femme s'accorde avec le mari plus que tous les deux.
24. Les parents et les secours sont bons dans un temps d'affliction, mais la miséricorde en délivrera plus que tous les deux.
25. L'or et l'argent affermissent le pied, mais le conseil est plus estimé que l'un et l'autre.
26. Les biens et la force élèvent le cœur, mais la crainte du Seigneur passe l'un et l'autre.
27. Rien ne manque à qui a la crainte du Seigneur, et il ne faut point demander d'autres secrets.
28. La crainte du Seigneur est comme un jardin de bénédiction, et il la couvre d'une gloire qui est au-dessus de toute gloire.
29. Mon enfant, ne mène point une vie de mendiant ; car il vaut mieux mourir que de mendier.
30. La vie de l'homme qui s'attend à la table d'autrui, ne doit point être tenue pour vie.
31. Car il se tourmente après les viandes d'autrui, mais tout homme sage et bien appris s'en gardera.
32. La mendicité est douce dans la bouche de l'homme qui a perdu toute honte, et il y a un feu ardent dans son ventre.

CHAPITRE XLI.

Sentences sur la crainte de la mort, 14. La bonne renommée, 17. Le fruit de la sagesse, 20. La chasteté, la fidélité et la modestie.

1. Ô mort, que ton souvenir est amer à un homme qui vit en paix dans ses biens !
2. A un homme qui n'a point d'affaire, qui réussit en toutes choses et qui peut encore prendre de la nourriture !
3. Ô mort, que ta sentence est agréable à l'indigent, à qui les forces manquent, à celui qui est dans une extrême vieillesse, empêché de toutes parts, à celui qui se défie et à celui qui a perdu patience !
4. Ne crains point la sentence de la mort, mais souviens-toi de ceux qui ont été avant toi et qui viendront après ; c'est l'arrêt que DIEU a prononcé contre toute chair.
5. Comment refuseras-tu ce qui plaît au Souverain ?
6. Soit que tu aies dix ans, ou cent, ou mille, la vie n'a point de défense quand il faut aller au tombeau.
7. Les enfants des méchants deviennent des enfants exécrables, et ceux aussi qui fréquentent les contempteurs de DIEU.
8. L'héritage des enfants des méchants périra, et leur race sera toujours couverte d'opprobre.
9. Les enfants se plaindront d'un méchant père, parce qu'ils seront déshonorés par lui.
10. Malheur à vous, contempteurs de DIEU, qui abandonnez la loi du Souverain, car, encore que vous multipliez, vous ne laisserez pas de périr !
11. Si vous vivez, vous serez en malédiction ; si vous mourez, vous serez en détestation.
12. Toutes les choses qui viennent de la terre, retourneront en terre, (et les méchants iront de la malédiction) dans la perdition.
13. Quoique les hommes pleurent pour leur corps, le mauvais nom des méchants sera effacé.
14. Aie soin de ta réputation, car elle te durera plus que mille grands trésors d'or.
15. La bonne vie a ses jours comptés, mais la bonne réputation demeure éternellement.
16. Enfants, gardez l'instruction en paix.
17. A quoi sert la sagesse cachée et le trésor qui ne se voit point ?
18. L'homme qui cache sa folie, vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.
19. C'est pourquoi aie du respect pour mes discours ; car il n'est pas bon d'avoir de la honte pour tout, et toutes choses ne doivent pas plaire à tous, quand il est question d'être fidèle.
20. Aie honte de ton père et ta mère pour t'abstenir de la paillardise, du prince et du gouverneur pour t'abstenir du mensonge,
21. Du juge et de celui qui a autorité pour te garder de commettre quelque crime, de l'assemblée et du peuple pour te garder de violer les lois, de tout compagnon et de ton ami pour te garder de lui faire tort,
22. Du lieu où tu demeures comme étranger pour te garder du larcin, et de la vérité de DIEU et de ton alliance. De t'accouder à table, d'être repris dans ce que tu prends ou que tu donnes.
23. Aie honte aussi de ne dire mot à ceux qui te saluent, de regarder la femme débauchée,
24. De détourner ton visage de ton parent, d'ôter à quelqu'un ce qui lui appartient ou ce qu'on lui a donné, d'avoir commerce avec la femme mariée,
25. De solliciter la servante de quelqu'un et de t'approcher de son lit, de faire honte à tes amis en paroles,
26. De reprocher après avoir donné, de rapporter un discours que tu auras entendu, et de révéler ce qui est secret.
27. Voilà comment tu auras une véritable pudeur et tu trouveras grâce devant tous les hommes.

CHAPITRE XLII.

Sentences touchant les choses dont il ne faut point avoir honte, 9. Le soin qu'on doit avoir de garder, et d'élever les filles, 15. Et la méditation des œuvres admirables du Seigneur.

1. N'aie point de honte de ce qui s'en suit, et n'aie point égard aux personnes pour pécher.
2. N'aie point honte de la loi et de l'alliance du Souverain, de condamner le méchant par ta sentence,
3. D'entendre parler ton compagnon et les passants, de partager l'héritage entre les cohéritiers,
4. D'avoir une juste balance et un poids juste, de posséder peu ou beaucoup,

5. De ne vendre point la marchandise à un prix excessif, de bien châtier tes enfants, de battre le mauvais serviteur jusqu'au sang,
6. D'user de bons cadenas où il y a une mauvaise femme, et de renfermer l'or où il y a beaucoup de mains.
7. Donne tout compté ou pesé, enregistre la recette et la mise.
8. N'aie point de honte d'enseigner le mal avisé, le fou et le vieillard qui radote, qui conteste avec les jeunes gens. Et tu feras voir que tu es bien instruit, et tu seras approuvé de tous les vivants.
9. La fille est à son père un sujet de veiller secrètement, et la sollicitude qu'elle cause, chasse le dormir, de peur qu'elle ne passe la fleur de son âge en sa jeunesse, ou qu'étant mariée, elle ne soit haïe ;
10. Qu'elle ne se corrompe pendant qu'elle est fille, et qu'elle ne se trouve grosse dans la maison de son père ; qu'étant avec un mari, elle ne soit stérile.
11. Garde étroitement la fille effrontée, afin qu'elle ne t'expose à la moquerie de tes ennemis, et qu'elle ne te rende l'objet de la raillerie de toute une ville et la fable du peuple, et que tu n'en reçoives de la honte publiquement.
12. Ne regarde point à la beauté de l'homme et ne t'assieds point parmi les femmes.
13. Car, comme la teigne sort des vêtements, ainsi la malice (de la femme) sort de la femme.
14. La malice d'un homme est moins nuisible qu'une femme caressante, et la femme débauchée est en opprobre.
15. Je me souviendrai des œuvres du Seigneur et je raconterai ce que j'ai vu. Les œuvres du Seigneur subsistent par sa parole.
16. Le soleil qui luit, voit tout, et tout ce qu'il fait, est plein de sa gloire.
17. Le Seigneur n'a-t-il pas fait publier à ses saints toutes ses merveilles ? que le Seigneur tout puissant les a établies pour assurer l'univers par sa majesté.
18. Il sonde l'abîme et le cœur, il découvre toutes les ruses des hommes ; car le Seigneur connaît tout ce qui peut se savoir, et il voit jusqu'au bout de l'éternité.
19. Il annonce les choses passées et futures, il découvre les traces des choses cachées.
20. Nulle pensée ne lui échappe, et nul propos ne lui est caché.
21. Il a orné les merveilles de sa sagesse, étant avant tous les siècles et dans tous les siècles éternellement.
22. On ne peut ni ajouter rien à ce qu'il est, ni en rien ôter, et il n'a pas eu besoin de conseiller.
23. Oh ! que toutes ses œuvres sont désirables et dignes d'être vues jusqu'à une étincelle !
24. Toutes ces choses vivent et demeurent à toujours dans tous leurs usages, et elles obéissent toutes.
25. Toutes choses sont doubles, l'une à l'opposite de l'autre, et il n'a rien fait où il y ait à redire.
26. L'un affermit les biens de l'autre, et qui ne pourra jamais se rassasier de contempler la majesté de DIEU ?

CHAPITRE XLIII.

De la puissance et de la sagesse admirable du Seigneur, qui brille dans toutes ses œuvres, 29. Avec une exhortation à célébrer toujours sa force et sa bonté.

1. Cet ornement des lieux très-hauts, ce firmament si net et cette face du ciel si belle, est une chose pleine de grandeur.
2. Le soleil qui annonce la lumière quand il sort, est un instrument merveilleux, l'ouvrage du Souverain.
3. Quand il dessèche les pays, étant en son midi, qui pourra soutenir sa chaleur ?
4. Le soleil chauffe les montagnes trois fois autant que celui qui allume le fourneau pour ses ouvrages de feu ; il jette des vapeurs de feu et, en étincelant de ses rayons, il éblouit les yeux.
5. Grand est le Seigneur qui l'a créé et par le commandement duquel il hâte son chemin.
6. Il a fait aussi la lune pour être, selon les saisons, la marque du temps et un signe perpétuel.
7. La lune détermine les jours de fête, sa lumière diminue jusqu'à ce qu'elle ne paraisse plus.
8. Les mois prennent leur nom d'elle, et, croissant, elle est merveilleuse dans ses changements.
9. C'est un camp dressé en haut, qui reluit dans le firmament du ciel.
10. L'éclat des étoiles est la beauté du ciel. Le Seigneur, des lieux les plus hauts, éclaire le monde.
11. Par le commandement du Seigneur, elles se maintiennent en leur ordre et elles ne se lassent point d'être dans leur rang.
12. Contemple l'arc-en-ciel et bénis celui qui l'a fait, il éclate avec une admirable beauté.

13. Il environne le ciel d'un cercle plein de majesté, ce sont les mains du Souverain qui l'ont étendu.
14. C'est lui qui hâte la neige par son commandement et qui se hâte de lancer les éclairs comme bon lui semble.
15. C'est pourquoi, ayant ouvert ses trésors, les nuées s'envolent comme des oiseaux.
16. Il renforce les nuées par sa grande puissance pour faire éclater les pierres de grêle.
17. Les montagnes sont ébranlées par son regard, et le vent du Midi souffle à sa volonté.
18. La voix de son tonnerre met la terre comme en travail,
19. Et l'orage de l'aquilon, et le tourbillon du vent, comme des oiseaux volants, répandent la neige et descendent comme un amas de sauterelles, qui viennent se poser en quelque pays.
20. L'œil admire la beauté de sa blancheur, et le cœur est ravi de la voir tomber.
21. Le Seigneur répand aussi comme du sel les frimas sur la terre et la gelée, qui, s'étant glacée, fait des pointes sur le sommet des pieux.
22. Le vent froid d'Aquilon souffle, et l'eau se gèle en glace ; il se loge sur toute eau amassée et il l'enveloppe comme une cuirasse.
23. Il dévore les montagnes, il brûle les déserts, il détruit l'herbe comme le feu.
24. Et le remède à tout cela est une nuée ; puis la rosée qui vient au-devant de la chaleur, réjouit.
25. Le Seigneur calme l'abîme par sa parole et y plante des îles.
26. Ceux qui ont navigué sur la mer, en racontent les périls, et, en les écoutant de nos oreilles, nous en sommes étonnés.
27. C'est là que sont les œuvres incroyables et admirables, comme la diversité de tous les animaux et la création des grands poissons.
28. Il fait que toutes choses ont une heureuse fin, et elles sont établies par sa parole.
29. Et, quand nous en aurons beaucoup dit, nous n'y atteindrons point. Au reste, l'abrégé de toutes ces paroles est : Que DIEU est tout.
30. Que pouvons-nous dire pour le glorifier ? car il est plus grand que toutes ses œuvres.
31. Le Seigneur est terrible et fort grand, et sa puissance est merveilleuse.
32. Exaltez le Seigneur, en le louant autant que vous pourrez ; sa gloire éclatera encore par-dessus.
33. En l'exaltant, fortifiez-vous et ne vous laissez point, car vous n'y pourrez atteindre.
34. Qui est-ce qui l'a vu, il en parlera ? et qui est-ce qui le célébrera selon ce qu'il est ?
35. Il y a plusieurs choses cachées qui sont plus grandes que celles-ci, car nous n'avons vu qu'un petit nombre de ses œuvres.
36. Le Seigneur a tout fait et il a donné la sagesse à tous ceux qui le craignent.

CHAPITRE XLIV.

Eloge des excellents hommes qui ont été agréables à DIEU, 16. Enoch, 20. Abraham, 24. Isaac, et Jacob.

1. Louons ces hommes illustres et nos pères qui nous ont engendrés.
2. Le Seigneur a fait par eux, dès le commencement, des choses glorieuses et il a signalé sa grande puissance.
3. Ils ont été maîtres dans leurs royaumes, des hommes renommés par leur puissance, ornés de prudence, qui annonçaient des prophéties.
4. Ils gouvernaient le peuple par leur conseil et par l'intelligence des docteurs du peuple, et, dans leurs instructions, il y avait des propos sages.
5. Ils ont été inventeurs des accords de musique, ils ont écrit en vers.
6. Ils ont été riches et forts, et ils jouissaient de la paix dans leurs demeures.
7. Tous ceux-là ont été honorés en leur vie et ils ont acquis de la gloire en leurs temps.
8. Quelques-uns d'entre eux ont laissé après eux un grand nom pour raconter leurs louanges.
9. Il y en a aussi dont on a perdu le souvenir, qui ont péri comme si jamais ils n'avaient été, et qui sont devenus comme s'ils ne fussent jamais nés ; et il en a été de même de leurs enfants après eux.
10. Mais ceux-ci sont des hommes pleins de miséricorde, dont les bienfaits n'ont point été oubliés.
11. Leur lignée possède un bon héritage, et leur postérité est comprise dans l'alliance.
12. Leur lignée, dis-je, est comprise dans l'alliance, et ceux aussi qui seront engendrés par eux.

13. Leur postérité demeurera à jamais, et leur gloire ne sera point effacée.
14. Leur corps est enseveli en paix, mais leur nom vit en tous les âges.
15. Les nations parlent de leur sagesse, et leur louange est récitée dans les assemblées.
16. Enoch a plu au Seigneur DIEU et il a été transporté (pour être) un exemple de repentance aux nations.
17. Noé s'est trouvé juste et parfait, et, dans le temps de la colère, il a été récompensé.
18. C'est pourquoi il est demeuré de reste (des habitants) de la terre.
19. Quand le déluge est arrivé, les alliances perpétuelles ont été confirmées avec lui, savoir, que toute chair ne serait plus détruite par le déluge.
20. Le grand Abraham a été le père de plusieurs nations, nul ne lui a été semblable en gloire.
21. Il a gardé la loi du Souverain et il a persévéré dans l'alliance avec lui, il confirma l'alliance en sa chair et il a été trouvé fidèle dans l'épreuve.
22. C'est pourquoi (le Seigneur) l'assura par serment qu'il bénirait les nations dans sa postérité ; qu'il multiplierait sa postérité comme la poudre de la terre
23. Et qu'il élèverait sa postérité comme les étoiles ; qu'il leur donnerait un héritage d'une mer à l'autre et depuis le fleuve jusqu'au bout du monde.
24. Il en a assuré aussi Isaac à cause d'Abraham son père, en lui promettant la bénédiction de tous les hommes, et il a fait reposer son alliance sur la tête de Jacob.
25. Il s'est fait connaître à lui par ses bénédictions et lui a donné un héritage, il a distribué ses portions et les a partagées en douze tribus.

CHAPITRE XLV.

Eloge de Moïse, d'Aaron, 9. Et de Phinéas.

1. Il fit sortir de lui l'homme miséricordieux qui trouva grâce aux yeux de tous les hommes,
2. Le bien-aimé de DIEU et des hommes, Moïse, dont la mémoire est bienheureuse.
3. Il le rendit semblable aux saints glorieux, il le rendit redoutable à ses ennemis
4. Il fit cesser les signes par sa parole, il l'éleva en honneur devant les rois, il lui donna ses ordres pour aller vers son peuple et lui montra sa gloire.
5. Il le sanctifia par sa vérité et par sa bonté, et il le choisit d'entre toutes les créatures.
6. Il lui fit entendre sa voix et il le fit entrer dans sa nuée épaisse.
7. Il lui donna ses commandements face à face, la loi de vie et de science, pour enseigner son alliance à Jacob et ses droits à Israël.
8. Il éleva Aaron le saint, semblable à lui et son frère, qui était de la tribu de Lévi.
9. Il établit avec lui une alliance perpétuelle et il lui donna la sacrificature du peuple, il le rendit bienheureux par son ornement et il le revêtit d'une robe d'honneur.
10. Il le revêtit d'une parfaite majesté et il l'orna d'une parure de force, de chaussure, de robe et de tunique,
11. Laquelle il entoura de grenades d'or et de plusieurs sonnettes, pour en faire retentir le son quand il marcherait, et pour le faire entendre dans le temple en mémorial aux enfants d'Israël son peuple ;
12. De la robe sacrée d'or, d'hyacinthe et de pourpre, d'ouvrage de broderie ; du pectoral de jugement, des signes de vérité,
13. D'ouvrage tissu artificiellement de fil d'écarlate, de pierres précieuses gravées en façon de cachet, et d'entrelassement d'or, d'ouvrage d'orfèvrerie, pour mémorial en écriture entaillée, selon le nombre des tribus d'Israël ;
14. Puis d'une couronne d'or sur la tiare, où était gravé le nom de la sainteté, d'ornement plein d'honneur, d'ouvrage magnifique et excellent, et d'une invention agréable à la vue.
15. On n'avait jamais vu de telles choses avant lui, et aucun étranger n'en a été revêtu, mais ses enfants seulement et sa race dans la suite de tous les âges.
16. Leurs sacrifices se consomment tous les jours et ils se font continuellement, deux fois le jour.
17. Moïse a consacré ses mains et il l'a oint de l'huile sacrée,
18. Ce qui a été un établissement perpétuel pour lui et pour les siens, autant de temps que le ciel durera,
19. Afin de faire le service et d'exercer aussi la sacrificature, bénissant le peuple de DIEU en son nom.
20. Le Seigneur l'a choisi d'entre tous les vivants pour lui présenter des oblations, des parfums et de bonnes

odeurs en mémorial, pour l'apaiser envers son peuple.

21. Il lui a donné ses commandements et l'autorité, selon les droits ordonnés, d'enseigner ses témoignages à Jacob et d'illuminer Israël par sa loi.

22. Des étrangers se sont élevés contre lui et ils lui ont porté en vie au désert, savoir, ceux qui se soulevèrent avec Dathan et Abiran, et qui furent de la compagnie de Coré, par un mouvement de fureur et de colère.

23. Le Seigneur, ayant vu cela, ne l'approuva point, et ils furent consumés par la fureur de sa colère.

24. Il fit des miracles sur eux, quand il les détruisit par la flamme de son feu.

25. Mais il augmenta la gloire d'Aaron et il lui donna un héritage, il lui assigna en partage les prémices des premiers-nés et, en premier lieu, il ordonna pour lui et pour les siens de quoi vivre en abondance.

26. Car sa postérité mange les sacrifices du Seigneur, à laquelle il les a laissés aussi bien qu'à lui.

27. Il est vrai qu'il n'a point eu de part dans l'héritage de la terre du peuple et qu'il n'a point eu de part entre le peuple, car le Seigneur est la portion de son héritage.

28. Phinéas aussi, fils d'Eléazar, est le troisième en gloire, parce qu'il eut du zèle pour la crainte du Seigneur, et qu'il s'éleva, dans la révolte du peuple, d'une bonne affection de cœur, et qu'il fit la paix pour Israël.

29. C'est pourquoi le Seigneur fit avec lui une alliance de paix, pour avoir la surintendance du sanctuaire entre son peuple, et afin que lui et sa race possèdent à jamais la dignité du sacerdoce.

30. Et comme, selon l'alliance faite avec David, l'héritage du roi appartient à son fils de la tribu de Juda, ainsi l'héritage d'Aaron a été donné au seul fils de son fils et à sa lignée, pour nous donner la sagesse dans notre cœur et juger son peuple en justice, afin aussi que les bonnes actions de ces hommes-là ne fussent point abolies, et que leur gloire demeura dans leur race.

CHAPITRE XLVI.

Eloge de Josué, 10. De Caleb, 12. Des Juges, 14. Et de Samuel.

1. Josué, fils de Nun, vaillant dans la guerre et successeur de Moïse dans les prophéties,

2. A été, selon son nom, un grand homme pour sauver les élus du Seigneur, pour se venger des ennemis qui s'élevaient, et pour mettre Israël en possession de la terre promise.

3. Quel honneur a-t-il acquis dans les faits d'armes et à tirer l'épée contre les villes ?

4. Qui est-ce, de ceux qui l'ont précédé, qui ait été semblable à lui ? car il a repoussé les ennemis du Seigneur.

5. Le soleil ne s'est-il pas arrêté par sa main ? Et un jour ne fut-il pas aussi long que deux ?

6. Etant pressé de ses ennemis tout à l'entour, il invoqua le Souverain, et le Souverain l'exauça, faisant tomber sur eux de grosses pierres de grêle.

7. Il fondit comme un orage en bataille sur les nations et il détruisit à sa descente les adversaires, afin que les nations connussent quelles étaient ses armes et qu'il faisait la guerre par le secours du Seigneur ;

8. Car il suivit le Tout-Puissant. Il fit aussi une action de miséricorde du temps de Moïse, quand, avec Caleb, fils de Jéphunné, il résista en face à l'assemblée, pour empêcher le peuple de pécher, et il apaisa le murmure des méchants.

9. C'est pourquoi aussi ces deux hommes furent réservés d'entre six cent mille hommes de pied, pour entrer dans l'héritage de la terre où coulent le lait et le miel.

10. Le Seigneur donna aussi à Caleb la force qui lui demeura jusqu'à sa vieillesse, pour monter au plus haut du pays, et sa race a retenu cet héritage,

11. Afin que tous les enfants d'Israël vissent que c'est une belle chose de suivre le Seigneur.

12. Quant aux juges, que la mémoire de chacun d'eux, nom par nom (je dis de ceux qui n'ont point paillardé et qui ne se sont point détournés du Seigneur), soit bénie !

13. Que leurs os puissent reflourir en leur place, et leur nom (demeurer) successivement à perpétuité entre ceux de leur postérité qui seront les mieux estimés !

14. Samuel, le bien-aimé de son maître et prophète du Seigneur, a établi les rois et il oignit des princes sur son peuple.

15. Il gouverna le peuple selon la loi du Seigneur, et le Seigneur eut égard à Jacob.

16. Il fut trouvé fidèle prophète jusqu'au bout et reconnu fidèle dans la vision par la foi.

17. Lorsqu'il fut pressé de ses ennemis à l'entour, il invoqua le Seigneur tout-puissant et il sacrifia un agneau

de lait.

18. Alors le Seigneur tonna du ciel et fit entendre sa voix avec un grand son.

19. Ainsi il défit les capitaines des Tyriens et les princes des Philistins.

20. Puis, avant que d'entrer dans son long repos, il protesta devant le Seigneur et devant son roi, qu'il n'avait rien pris de qui que ce fût, non pas même des souliers, et personne ne s'est plaint de lui.

21. Aussi prophétisa-t-il après sa mort, et il prédisait la mort au roi, élevant sa voix hors de terre et prédisant que l'iniquité du peuple serait effacée.

CHAPITRE XLVII.

Eloge de David, 12. De Salomon, 26. De Roboam, 27. De Jéroboam, fils de Nebat.

1. Après lui s'éleva Nathan, pour prophétiser du temps de David.

2. Comme la graisse est séparée du sacrifice pacifique, ainsi David fut choisi d'entre les enfants d'Israël.

3. Il s'est joué avec les lions comme avec les chevreaux, et avec les ours comme avec les agneaux.

4. N'a-t-il pas, en sa jeunesse, tué le géant et fait cesser l'opprobre du peuple, en levant sa main avec la pierre en sa fronde pour abattre l'orgueil de Goliath ?

5. Car il invoqua le Seigneur souverain, qui lui renforça la main droite pour exterminer ce vaillant homme de guerre et pour élever la corne de son peuple.

6. Le peuple lui donna l'honneur d'avoir tué dix mille des ennemis et le loua parmi les actions de grâces qu'il rendait au Seigneur, le couronnant de gloire comme d'un diadème.

7. Car il renversa ses ennemis qui l'assiégeaient de toutes parts, il réduisit à néant les Philistins qui lui étaient contraires, et il brisa leur corne jusqu'à ce jour.

8. Dans toutes ses actions, il loua DIEU, et chanta de tout son cœur des cantiques au Souverain qui est saint, avec des paroles magnifiques, et il aima son Créateur.

9. Il ordonna des chantres devant l'autel, afin que, par leur accord, ils fissent une douce mélodie et qu'ils louassent le Seigneur tous les jours par leurs cantiques.

10. Il fit des ornements pour les fêtes et il voulut que l'appareil des solennités fût splendide jusqu'au bout, pour célébrer le saint nom de DIEU et faire retentir le sanctuaire dès le matin.

11. Le Seigneur effaça ses péchés et éleva sa corne à jamais, lui ayant confirmé l'alliance du royaume et du trône glorieux en Israël.

12. Après lui s'éleva son fils, homme prudent, qui fut mis par lui dans cette grande possession.

13. Salomon régna dans un temps de paix (et il s'acquit de la gloire).

14. DIEU lui donna du repos de toutes parts, afin qu'il lui bâtît une maison en son nom et qu'il ordonnât le sanctuaire à jamais.

15. Oh ! que tu as été sage en ta jeunesse et que tu as été rempli d'intelligence, comme un fleuve rempli d'eau !

16. Ton esprit a couvert toute la terre et l'a remplie de sentences exquises.

17. Ton nom est parvenu jusqu'aux îles éloignées, et tu as été aimé dans ta paix.

18. Tu as été en admiration aux provinces par des cantiques, des sentences, des similitudes et des interprétations.

19. Au nom du Seigneur DIEU, qui est appelé le DIEU d'Israël, tu as assemblé l'or comme l'étain et tu as eu de l'argent en aussi grande abondance que le plomb.

20. Tu t'es prostitué aux femmes et tu as asservi ton corps.

21. Tu as imprimé une tache dans ton honneur et tu as profané ta famille, de sorte que tu as fait venir la colère de DIEU, dont tu as senti de la tristesse par ta folie.

22. Ainsi le royaume a été divisé, et la rébellion a commencé en Ephraïm.

23. Toutefois le Seigneur n'a pas laissé d'user de sa miséricorde et il ne l'a pas voulu détruire pour ce qu'il a fait.

24. Il n'a point détruit la postérité de son élu ni effacé la race de celui qu'il aime ;

25. Mais il a laissé quelques restes à Jacob et quelque race à David, qui était sorti de lui.

26. Salomon donc est allé en son repos avec ses prédécesseurs, laissant son fils Roboam, homme privé de sens et d'intelligence, qui, par son conseil, fit révolter le peuple

27. Et Jéroboam, fils de Nébat, qui fit manquer Israël et mit Éphraïm dans le chemin du péché.
28. Leurs péchés se sont multipliés, pour les faire chasser de leur terre.
29. Car ils ont cherché toutes sortes de malice, jusqu'à ce que la colère et la vengeance soient venues sur eux (afin qu'ils fussent punis de tous ces péchés-là).

CHAPITRE XLVIII.

Eloge d'Elie, 12. D'Elisée, d'Ezéchias, 25. Et d'Esaïe.

1. Après cela, Élie le prophète s'éleva comme un feu, et sa parole brûlait comme une lampe.
2. Il fit venir la famine sur eux et les réduisit à un petit nombre par son zèle (parce qu'ils ne pouvaient porter les paroles du Seigneur).
3. Il ferma le ciel par la parole du Seigneur et il fit descendre le feu du ciel par trois fois.
4. Ô Élie, combien as-tu été glorifié par tes merveilles ? Et qui se vantera d'être semblable à toi,
5. Qui as ressuscité un mort et retiré l'âme du sépulcre par la parole du Souverain
6. Qui as fait tomber les rois dans la perdition et fait descendre les nobles de leurs sièges (et qui a brisé leur puissance) ?
7. Qui as entendu la répréhension du Seigneur sur Sina et les arrêts de sa vengeance sur Horeb ?
8. Qui as oint les rois pour faire la juste punition et les prophètes pour te succéder ?
9. Qui as été ravi par un tourbillon de feu dans un char tiré par des chevaux de feu ?
10. Qui as été enregistré pour faire les répréhensions en leur temps, afin d'apaiser la colère du jugement de DIEU avant qu'il l'allumât, et pour convertir le cœur du père envers le fils, et ranger les tribus d'Israël ?
11. Bienheureux sont ceux qui t'ont vu et qui sont morts dans l'amour de DIEU, car nous vivrons.
12. Elie fut enveloppé d'un tourbillon, et toi, Elisée, tu fus rempli du saint Esprit.
13. Il n'a pas été ébranlé en sa vie par les princes, et nul ne l'a assujéti par sa puissance.
14. Rien ne l'a pu vaincre, et son corps a prophétisé dans le sépulcre.
15. Il a fait des miracles en sa vie, et ses œuvres ont été merveilleuses en sa mort.
16. Pour toutes ces choses, le peuple ne s'est point repenti ni détourné de ses péchés, jusqu'à ce qu'ils ont été emmenés pour butin hors de leur pays et répandus par toute la terre,
17. De sorte que le peuple est demeuré en petit nombre avec les gouverneurs de la maison de David.
18. Les uns ont fait ce qui est agréable à DIEU, les autres ont multiplié leurs fautes.
19. Ezéchias a fortifié sa ville et y a fait passer l'eau au milieu. Il a creusé le rocher à coups de marteau et il a bâti des fontaines pour avoir de l'eau.
20. De son temps vint Sennachérib, qui, envoyant Rabsacès, éleva sa main contre Sion et se glorifia fièrement.
21. Alors leurs cœurs et leurs mains furent ébranlés, et ils n'eurent pas moins de mal que la femme qui est en travail.
22. Mais ils invoquèrent le Seigneur miséricordieux, étendant leurs mains vers lui, et le Saint les entendit du ciel incontinent.
23. (Il n'a point eu de souvenir de leurs péchés et il ne les a point livrés entre les mains de leurs ennemis) mais il les délivra selon la prophétie d'Esaïe (le saint prophète).
24. Il frappa le camp des Assyriens, et son ange les mit en pièces.
25. Car Ezéchias fit ce qui est agréable au Seigneur, et il se porta vaillamment, comme avait fait David son prédécesseur, que lui avait recommandé Esaïe, le grand prophète et fidèle en sa vision.
26. De son temps, le soleil retourna en arrière, et il ajouta des années de vie au roi.
27. Il vit par un grand don de l'esprit les choses qui devaient enfin arriver, et il consola ceux qui lamentaient en Sion.
28. Il montra les choses à venir jusqu'à la fin des temps et les choses cachées avant qu'elles fussent faites

CHAPITRE XLIX.

Eloge de Josias, de Jérémie, 10. D'Ezéchiel, 12. Des douze prophètes, 13. De Zorobabel, 14. De JÉSUS fils de Josédec, 15. De Néhémie, 16. D'Enoc, 17. De Joseph, 18. De Sem, et de Seth.

1. La mémoire de Josias est un parfum composé et préparé par l'art d'un parfumeur.

2. Elle est douce dans la bouche de chacun comme le miel et comme la musique dans un festin solennel.
3. Il s'est porté droitement dans la réformation du peuple et il a ôté les abominations d'iniquité.
4. Il a dressé son cœur vers le Seigneur et il s'est affermi dans sa crainte, au temps même des méchants.
5. Ils ont tous fait de grandes fautes, excepté David, Ezéchias et Josias.
6. Car les rois de Juda, abandonnant la loi du Très-Haut, ont péché.
7. C'est pourquoi il a donné leur puissance à d'autres et leur gloire à une nation étrangère.
8. Il a brûlé la sainte cité choisie et il a détruit ses rues, selon la prophétie de Jérémie.
9. Car ils l'avaient maltraité, bien que, dès la matrice, il eût été sanctifié prophète, pour arracher, affliger et détruire. Et aussi pour bâtir et planter.
10. Ezéchiel aussi a vu cette vision de gloire que DIEU lui montra dans le char des chérubins.
11. Il a fait mention des ennemis sous (la figure de) la pluie et il a adressé ceux qui allaient droit.
12. Quant aux douze prophètes, que leurs os puissent aussi reflleurir en leur place, et que leur mémoire soit heureuse et bénie ! car ils ont consolé Jacob et ils l'ont racheté par une espérance assurée qu'ils lui ont donnée.
13. Comment célébrerons-nous Zorobabel, qui est comme un cachet dans la main droite (d'Israël),
14. Et JÉSUS fils de Josédec, lesquels, en leur temps, ont bâti la maison et dressé un saint temple au Seigneur, paré d'une magnificence éternelle ?
15. Entre les élus, aussi la réputation de Néhémie est très-grande ; il a relevé les murailles qui étaient tombées, il a rebâti les portes et les barres, et a relevé les fondements de nos maisons.
16. Mais nul n'a été créé sur la terre semblable à Enoch, c'est pourquoi aussi il a été ravi de dessus la terre.
17. Et il n'y a point eu d'homme comme Joseph, prince de ses frères et l'appui du peuple, et ses os ont été gardés par le Seigneur.
18. Sem et Seth ont été glorifiés entre les hommes, et Adam, Surtout autre animal dans la création des choses.

CHAPITRE L.

Eloge de Simon, fils d'Onias, 23. Exhortation à louer le Seigneur, en s'adonnant à l'étude de la sagesse, 28. A l'exemple de JÉSUS fils de Sirac ; auteur de ce livre.

1. Simon aussi, fils d'Onias, le grand sacrificateur, en sa vie répara la maison et fortifia le temple.
2. Sous lui ont été jetés les fondements de double hauteur, le haut rempart de l'enceinte du temple.
3. En son temps, les conduits qui recevaient les eaux, étant trop petits (furent refaits), et environnés d'airain comme la mer.
4. Il eut le soin de son peuple, afin qu'il ne tombât pas, et il fortifia la ville pour soutenir un siège.
5. Combien a-t-il été honoré, en conversant avec le peuple et lorsqu'il sortait de la maison où était tendu le voile ?
6. Comme l'étoile du matin au milieu d'une nuée et comme la lune quand elle est pleine en sa saison,
7. Comme le soleil qui reluit sur le temple du Souverain, comme l'arc qui brille dans les nuées de la gloire du Seigneur,
8. Comme la fleur des roses au printemps et comme des lis près d'une source d'eau, comme un rejeton d'encens en été,
9. Comme le feu et l'encens dans l'encensoir, comme un vaisseau d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses,
10. Comme un olivier beau et fertile, et comme un cyprès qui s'élève jusqu'aux nues.
11. Lorsqu'ayant pris la robe d'honneur et étant revêtu d'une magnificence parfaite, il montait à l'autel sacré, il rendait encore plus honorables les vêtements sacrés.
12. Puis il recevait des mains des sacrificateurs les portions, se tenant au foyer de l'autel, environné de ses frères, comme un cèdre du Liban environné de palmes,
13. Savoir, de tous les enfants d'Aaron qui étaient leur magnificence, tenant en leurs mains l'oblation du Seigneur en la présence de toute l'assemblée d'Israël.
14. Alors, pour achever le service sacré sur l'autel et honorer l'oblation du Souverain tout-puissant,
15. Il étendait sa main sur le bassin, il répandait du sang de la vigne,

16. Puis il présentait sur le pied de l'autel un parfum de bonne odeur au Souverain Roi.
17. Et alors les enfants d'Aaron, s'écriant, faisaient retentir leurs trompettes battues au marteau, en mémorial devant le Souverain.
18. Tous ceux du peuple aussi en foule s'employaient et se prosternaient par terre sur leurs visages pour adorer le Seigneur DIEU tout-puissant, le Souverain.
19. Les chantres aussi chantaient les louanges avec leurs voix, de sorte que le son était grand et fort mélodieux.
20. Et le peuple priait le Seigneur souverain, faisant oraison devant l'Eternel miséricordieux, jusqu'à ce qu'on eût achevé de rendre au Seigneur l'honneur qui lui est dû, et que son service fût achevé.
21. Alors Simon, souverain sacrificateur, descendant, élevait ses mains sur toute l'assemblée des enfants d'Israël pour les bénir de par le Seigneur et pour se glorifier en son nom.
22. Et le peuple adorait de nouveau pour recevoir la bénédiction du Seigneur.
23. Or maintenant, vous tous, louez DIEU, qui est partout magnifique dans ses œuvres et qui nous a fait croître depuis (que nous sommes sortis de) la matrice, usant de miséricorde envers nous.
24. Qu'il nous donne la joie du cœur et paix en Israël, en nos jours comme autrefois !
25. Qu'il assure sa miséricorde sur nous et qu'il nous rachète au temps qu'il a ordonné !
26. Mon âme hait deux peuples et un troisième, qui n'est point peuple :
27. Ceux qui se tiennent dans la montagne de Samarie, les Philistins et le peuple fou de Sichem.
28. JÉSUS fils de Sirach, descendu d'Eléazar, natif de Jérusalem, a écrit dans ce livre les instructions d'intelligence et de science, et il y a répandu la sagesse de son cœur.
29. Bienheureux sera celui qui se conduira selon ces choses, et celui qui les aura mises en son cœur, deviendra sage.
30. Car, s'il les fait, il sera vertueux en toutes choses, parce qu'il marchera avec la lumière du Seigneur, qui abreuve de sagesse ceux qui le craignent. DIEU soit béni à jamais ! Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

CHAPITRE LI.

Actions de grâces de JÉSUS fils de Sirach, pour les bienfaits qu'il a reçu du Seigneur, 30. Avec une exhortation à s'adonner à l'étude de la sagesse.

Prière de JÉSUS fils de Sirach.

1. Je te célébrerai, ô Seigneur mon roi ! je te louerai, mon DIEU, mon Sauveur, et je louerai ton nom,
2. Parce que tu as été mon protecteur et mon secours, et que tu as garanti ma personne de la perdition,
3. Et du piège des calomnies de la langue, et des lèvres qui s'adonnent au mensonge. Tu m'as été en aide contre mes ennemis
4. Et tu m'as racheté, par l'abondance de ta miséricorde, du rugissement de ceux qui étaient prêts à me dévorer ;
5. De la main de ceux qui cherchaient ma vie ; de plusieurs afflictions que j'ai eues ;
6. Du feu qui m'étouffait tout autour ; du milieu de la flamme qui ne m'a point brûlé ;
7. De la profondeur du ventre de l'enfer ; de la langue impure ; de la fausse accusation envers le roi, et de la calomnie de la méchante langue.
8. Ma personne était venue jusqu'à la mort ; ma vie était près (d'aller) dans la plus basse fosse,
9. Ils me tenaient de tous côtés, et il n'y avait personne qui me secourût ; j'attendais le secours des hommes, et il n'y en avait point.
10. Alors je me suis souvenu de ta miséricorde, ô Seigneur ! et de ce que tu as fait de tout temps.
11. Parce que tu délivres ceux qui s'attendent à toi, et que tu les sauves des mains des nations (étrangères),
12. J'élevai donc ma prière de la terre, faisant mon oraison pour être délivré de la mort.
13. J'ai invoqué mon Seigneur, le Père de mon Seigneur, afin qu'il ne m'abandonnât point dans le temps de l'affliction, pendant le temps du règne des orgueilleux, sans aucun secours.
14. J'en louerai ton nom sans cesse et je chanterai dans mes actions de grâces, car ma prière a été exaucée.
15. Tu m'as empêché de périr et tu m'as délivré du mauvais temps.
16. C'est pourquoi je te rendrai grâces, et je te louerai, ô Seigneur ! et célébrerai ton nom.
17. Etant encore jeune, avant que j'eusse voyagé, j'ai demandé la sagesse ouvertement par mon oraison.

18. Je l'ai demandée devant le temple et je l'ai cherchée jusqu'aux pays les plus éloignés
19. Elle fleurira comme la grappe de raisin, qui commence à mûrir dès que la fleur passe.
20. Mon cœur s'est réjoui en elle, mon pied a marché dans un chemin droit, et je l'ai suivie à la trace dès ma jeunesse.
21. Je lui ai un peu prêté l'oreille et j'ai profité, de sorte que je me suis acquis un grand savoir.
22. J'ai profité en elle, c'est pourquoi je donnerai gloire à celui qui m'a donné la sagesse.
23. J'ai pensé à la pratiquer et j'ai désiré de faire le bien, ainsi je ne serai point confus.
24. Mon âme a combattu en soi même, et j'ai examiné mes œuvres.
25. J'ai étendu mes mains en haut et j'ai reconnu les ignorances de mon âme.
26. J'ai adressé mon âme et je l'ai trouvée pure.
27. J'ai eu, dès le commencement, mon cœur joint à elle ; c'est pourquoi je ne serai point abandonné.
28. Mon cœur s'est ému pour la chercher, c'est pourquoi j'ai obtenu une bonne possession.
29. Le Seigneur m'a donné une langue pour mon salaire, et je m'en servirai pour le louer.
30. Approchez-vous de moi, vous ignorants, et demeurez dans la maison de discipline.
31. Que tardez-vous et que désirez-vous sur ce propos, puisque vos âmes ont une grande soif ?
32. J'ai ouvert ma bouche et j'ai parlé, prenez-la sans argent.
33. Soumettez votre cou au joug, et que votre âme reçoive l'instruction ; elle est prête pour la trouver.
34. Voyez de vos yeux que j'ai un peu travaillé et que je me suis acquis un grand repos.
35. Donnez une grande somme d'argent pour recevoir l'instruction ; car, en l'ayant, vous aurez par elle de l'or en abondance.
36. Que votre âme se réjouisse dans la miséricorde du Seigneur, et n'ayez point honte de le louer.
37. Faites de bonne heure votre devoir, et il vous récompensera en son temps.

ADDITIONS

AU

LIVRE D'ESTHER

Telles qu'elles se trouvent dans la plupart des exemplaires Grecs, mais non dans aucun exemplaire Hébreu de la Bible.

CHAPITRE I

Songes de Mardochée. 12. Punition des deux eunuques qui avaient conspiré contre le Roi Artaxerxes. (Selon les Grecs c'est le commencement du livre d'Esther.)

1. La seconde année du règne du grand Artaxerxes, au premier jour du mois de nisan ;
2. Mardochée fils de Jaïr, fils de Semei, fils de kis, de la tribu de benjamin.
3. Homme Juif qui demeurait dans la ville de suse, grand homme et qui avait charge à la cour du Roi, vit un songe.
4. Il était du nombre de prisonnier que Nabuchodonozor Roi de Babylone avait emmenés captifs de Jérusalem avec Jeconias Roi de Juda.
5. Et tel fût son songe : voici un bruit de tempête, de tonnerres, un grand tremblement de terre, et un grand bruit sur la terre.
6. Et en même temps, deux grands dragons, tout prêts à lutter l'un contre l'autre, qui jetèrent un grand cri :
7. Et à leur cri toutes les nations s'émurent pour combattre la nation des justes.
8. Et cette journée fût pleine de ténèbres et d'obscurité, d'afflictions et d'angoisse, avec adversité, et il y eut un grand trouble sur la terre.
9. Car alors les justes craignant les afflictions furent fort troublés, et tout près de mourir.
10. De sorte qu'ils s'écrièrent à DIEU, et comme ils criaient, une petite fontaine, devint un très grand fleuve et répandirent une grande abondance d'eaux.
11. La lumière et le soleil se leva, les humbles furent élevés, et ils dévorèrent les nobles.
12. Mardochée ayant eu cette vision, s'étant réveillé se leva, et il pensa jusqu'à la nuit ce que DIEU voudrait faire, retenant ce songe en son cœur, et désirant de connaître toute cette affaire.
13. Or Mardochée demeurant en ce temps-là au palais du Roi, avec Gabatha et Thara, les deux eunuques du Roi, qui étaient gardes du palais.
14. Et, ayant entendu leur délibération et sondé leurs desseins, il connut qu'ils tâchaient de mettre les mains sur le roi Artaxerxès, et il en donna avis au roi,
15. Qui les fit mettre à la question l'un et l'autre, et, après qu'ils eurent confessé, il les fit pendre.
16. Et le roi fit écrire cela dans les Chroniques. Mardochée aussi le mit par écrit.
17. Et le roi lui commanda de demeurer à son service et lui fit des présents, à cause de l'avis qu'il lui avait donné.
18. Alors Aman, fils d'Amiadathus, de la race d'Agag, et qui était en grand honneur chez le roi, tâcha de perdre Mardochée et son peuple à cause des deux eunuques du roi.

CHAPITRE II.

L'édit d'Artaxerxès à la sollicitation d'Aman, contre les juifs. (Il se trouve inséré dans le texte grec, au chapitre III, sur la fin, et après ces mots : Et à piller leurs dépouilles)

1. La teneur de l'édit était telle : Le grand roi Artaxerxès, qui règne depuis les Indes jusqu'en Éthiopie, mande ce qui s'ensuit, aux princes, ses lieutenants et gouverneurs des places des cent vingt-sept provinces.

2. Etant empereur de plusieurs nations et tenant toute la terre à ma domination, je n'ai point voulu m'élever pour la grandeur de ma puissance ; mais j'ai voulu gouverner mes sujets avec clémence et avec douceur, afin que, sans aucune crainte, ils passent leur vie en repos, et que, mon royaume étant paisible et sans danger pour ceux qui vont et viennent d'un bout à l'autre, je renouvelasse la paix tant désirée de tous les hommes.
3. Et ayant demandé à mes conseillers comment je pourrais accomplir ce dessein, celui qui s'est toujours porté sagement avec nous, et qui a toujours donné des preuves de son affection et de sa fidélité, et à qui j'ai donné le second rang dans mes royaumes, savoir, Aman,
4. M'a déclaré que, parmi tous les peuples du monde, il y a un peuple ennemi, mêlé avec les autres, qui a des lois opposées à celles de toutes les nations et qui méprise continuellement les commandements des rois, afin que toute cette union d'empire, que nous avons si bien établie qu'on n'y saurait rien trouver à reprendre, ne puisse être établie.
5. Ayant donc connu que cette nation toute seule est entièrement contraire à toutes les autres et qu'elle a une étrange façon de vivre et des lois différentes de celles des autres nations, méprisant nos commandements et commettant continuellement des maux énormes, afin que notre règne ne soit point dans un état paisible,
6. Pour ces causes, nous avons ordonné que tous ceux qu'Aman (qui a la charge de nos affaires et qui nous est un second père) vous aura déclarés par écrit, soient entièrement exterminés avec leurs femmes et enfants par l'épée de leurs ennemis, sans qu'on leur fasse miséricorde ni qu'on ne les épargne aucunement, le quatorzième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar de cette présente année,
7. Afin que ceux qui nous ont haïs dès longtemps et qui nous haïssent encore maintenant, étant par violence descendus, tous dans un jour, au sépulcre, laissent désormais nos affaires bien ordonnées et sans trouble.

CHAPITRE III.

Prière de Mardochée pour la conservation de l'Eglise, (elle est ajoutée au texte grec, à la fin du quatrième chapitre, après ces mots : Et ils firent comme Esther lui avait commandé)

1. Alors Mardochée pria le Seigneur, se souvenant de toutes ses œuvres,
2. Et il dit : Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant ! car toutes ces choses sont en ta puissance, et il n'y a personne qui te puisse résister, si tu as résolu de sauver Israël
3. Tu as fait le ciel, et la terre, et tout ce qu'il y a d'admirable sous le ciel.
4. Tu es le Seigneur de toutes choses, et il n'y a personne qui puisse s'opposer à toi, qui es le Seigneur.
5. Tu connais toutes choses, tu sais, Seigneur ! que je n'ai point fait ceci par outrage, ni par orgueil, ni par désir de gloire, lorsque je n'ai point adoré l'orgueilleux Aman.
6. Car je serais volontiers prêt, pour le salut d'Israël, de baiser la plante de ses pieds.
7. Mais j'ai fait cela pour ne point mettre l'honneur d'un homme au-dessus de celui de DIEU et pour n'adorer aucun autre que toi, Seigneur ! et je ne fais point cela par orgueil.
8. Mais maintenant, Seigneur ! qui es DIEU et Roi, épargne ton peuple ; car nos ennemis nous regardent pour nous perdre et ils veulent détruire l'héritage qui t'appartient dès le commencement.
9. Ne méprise point ton partage, que tu as racheté du pays d'Egypte pour être à toi.
10. Exauce ma prière et sois propice à ton héritage, change nos pleurs en joie, afin qu'en vivant, nous louions ton nom, ô Seigneur ! Et ne ferme point la bouche de ceux qui te louent.
11. Tout Israël aussi cria de toute sa force, parce que la mort était devant leurs yeux.

CHAPITRE IV.

Prière très ardente d'Esther pour la conservation de l'Eglise, (elle se trouve au texte grec, après la prière de Mardochée).

1. Et la reine Ester eut aussi recours au Seigneur, accablée des détresses de la mort.
2. Et, ayant quitté ses robes d'honneur, elle prit des vêtements d'affliction et de deuil, et, au lieu de superbes huiles de senteur, elle couvrit sa tête de cendre et d'ordure, et affligea extrêmement son corps jusqu'à remplir de ses cheveux frisés tous les lieux où elle avait coutume de se réjouir.
3. Et elle pria le Seigneur, le DIEU d'Israël, disant : Ô mon Seigneur ! toi seul es notre Roi. Donne-moi ton

secours, à moi qui suis seule et qui n'ai point d'autre défenseur que toi ;

4. Car le péril est présent.

5. J'ai entendu, dès ma naissance dans la lignée de ma famille, ô Seigneur ! que tu as choisi Israël entre toutes les nations et nos pères entre tous leurs prédécesseurs pour ton héritage éternel, et que tu leur as fait comme tu en avais parlé.

6. Or maintenant nous avons péché en ta présence ; c'est pour quoi tu nous as livrés entre les mains de nos ennemis,

7. Parce que nous avons honoré leurs dieux. Seigneur ! tu es juste.

8. Et maintenant il ne leur suffit pas de nous opprimer par une dure servitude ; mais ils se sont alliés ensemble, s'appuyant sur la puissance de leurs idoles,

9. Pour renverser ce que ta bouche a déterminé, pour exterminer ton héritage, pour fermer la bouche de ceux qui te louent, et pour éteindre la gloire de ton temple et de ton autel ;

10. Pour ouvrir la bouche des nations, et pour louer la vertu des idoles, et pour faire à jamais admirer un roi qui est de chair.

11. Seigneur ! ne livre point ton sceptre à ceux qui ne sont rien de peur qu'ils ne se rient de notre ruine ; mais tourne contre eux leurs conseils et couvre d'opprobres celui qui a commencé d'agir contre nous.

12. Souviens-t'en, Seigneur ! Et fais-toi connaître au temps de notre affliction ; donne-moi de l'assurance, Seigneur, Roi des dieux ! qui as puissance sur toutes les principautés.

13. Mets dans ma bouche des paroles bienséantes en la présence du lion et change son cœur pour faire qu'il haïsse celui qui nous fait la guerre, afin qu'il soit détruit, lui et tous ceux qui s'accordent avec lui.

14. Délivre-nous par ta main et envoie-moi du secours, à moi qui suis toute seule et qui n'ai que toi, Seigneur !

15. Tu as la connaissance de toutes choses et tu sais que je hais la gloire des injustes et que j'ai en détestation la couche des incirconcis et de tout étranger.

16. Tu sais la nécessité à laquelle je suis réduite, et comment j'ai en abomination la marque de ma grandeur, qui est sur ma tête dans les jours qu'il faut que je sois vue ; que j'ai cela en détestation autant que le drap souillé, et que je ne la porte point aux jours de mon repos ;

17. Que je n'ai point mangé à la table d'Aman ; que je n'ai point bu du vin de leurs aspersions ;

18. Que ta servante, depuis le jour que j'ai été transportée ici jusqu'à maintenant, ne s'est réjouie qu'en toi, Seigneur, DIEU d'Abraham !

19. O Seigneur DIEU ! qui es fort au-dessus de tous, exauce la voix de ceux qui sont sans espérance, délivre-moi de la main des méchants et me garantis de ce que je crains.

CHAPITRE V.

Esther s'étant magnifiquement parée, se présente devant le Roi Artaxerxès, 8. Il la reçoit bien et la console. Selon les Grecs, c'est ici le commencement du chapitre V.

1. Puis, le troisième jour après qu'elle eut cessé de prier, elle ôta ses vêtements de deuil et se parade ses plus riches ornements.

2. Et, s'étant ainsi parée, après avoir invoqué DIEU, qui voit toutes choses et qui est le Sauveur de tous, elle prit avec soi deux servantes.

3. Et elle s'appuyait sur l'une, comme une personne délicate ;

4. L'autre la suivait, lui soutenant ses vêtements.

5. Or elle avait une couleur vermeille, dans le plus haut point de sa beauté, et son visage était gai et fort aimable, bien que son cœur fût en angoisse à cause de sa crainte.

6. Quand donc elle eut passé par toutes les portes, elle se présenta devant le roi, qui était assis sur son trône royal, paré de ses plus superbes habits et tout couvert d'or et de pierres précieuses, en sorte qu'il était fort terrible.

7. Alors, levant la tête brillante de majesté comme un feu, il la regarda d'un œil furieux. C'est pourquoi la reine, se laissant tomber, changea de couleur dans son évanouissement, s'appuya sur la tête de sa fille d'honneur qui allait devant elle.

8. Mais DIEU changea l'esprit du roi et lui inspira de la douceur, de sorte qu'étant en peine de ce qui était

arrivé à Ester, il se leva aussitôt de son trône, et la mit entre ses bras, jusqu'à ce qu'elle fût revenue à soi, et il la consolait par de douces paroles, disant :

9. Qu'y a-t-il, Ester ? Je suis ton frère, ne crains point,

10. Tu ne mourras point ; car notre loi est pour le commun.

11. Approche donc. Ensuite il prit la verge d'or et la mit sur son cou, puis il la baisa et lui dit : Parle-moi.

12. Et elle répondit : O seigneur ! je t'ai vu comme un ange de DIEU, et mon cœur a été troublé par la crainte de ta majesté.

13. Certainement, seigneur, tu es fort merveilleux, et ton visage est plein de grâces.

14. Et, comme elle parlait, elle retomba encore et s'évanouit.

15. Et le roi se troublait, et tous ses serviteurs le consolaient.

CHAPITRE VI

Edit du Roi Artaxerxès, en faveur des juifs. Il se trouve inséré au texte grec, sur la fin du chapitre VIII. Après ces mots : les patentes qui furent écrites portaient.

1. Artaxerxès le grand roi, à ceux qui sont depuis les Indes jusqu'en Éthiopie, aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, aux capitaines des places et à tous ceux qui ont la charge de nos affaires, salut.

2. Plusieurs, étant honorés par la grande bonté des princes qui leur faisaient du bien, en sont devenus plus fiers.

3. Et ils ne tâchent pas seulement d'opprimer nos sujets ; mais aussi, ne se pouvant contenir dans leur abondance, ils s'efforcent de faire des entreprises contre leurs bienfaiteurs.

4. Et non-seulement ils ôtent d'entre les hommes toute reconnaissance,

5. Mais aussi ils s'élèvent par une insolence incroyable et toutefois ils pensent échapper à la vengeance de DIEU, qui voit tout et qui est contraire au mal.

6. Souvent aussi les faux rapports de ceux qui, par la tromperie de leur malignité, ont abusé de la simplicité des princes qui avaient pour eux de l'affection, ont rendu plusieurs grands seigneurs, qui se confient en leurs amis dans le maniement de leurs affaires, coupables du sang innocent et les ont engagés dans des calamités auxquelles il n'y avait point de remède.

7. Ce qui se voit, non pas tant par les histoires anciennes que nous avons reçues, qu'en regardant devant nos pieds les choses qui ont été méchamment faites par la pestilentielle méchanceté de ceux qui ont eu l'autorité dont ils étaient indignes.

8. C'est pourquoi il faut pourvoir qu'à l'avenir nous rendions notre règne paisible à tous les hommes ;

9. Nous accommodant aux changements, discernant les choses qui se présentent, pour aller au-devant avec toute douceur.

10. Or vous devez savoir qu'Aman, macédonien, fils d'Amadathus, étant un véritable étranger de la race des Perses et très-indigne de notre bonté

11. (Après avoir été reçu de nous et avoir reçu des marques de la bienveillance dont nous usons envers toutes les nations, de sorte qu'on l'appelait notre père, et qu'il était honoré de tous comme la seconde personne du royaume),

12. Ne pouvant lui-même porter sa fierté, a essayé de nous priver et du royaume et de la vie,

13. Et, accusant Mardochée, qui nous a sauvé la vie et qui nous a fait beaucoup de plaisir, et Ester, notre compagne dans le royaume, laquelle est sans reproche, a tâché, par de faux artifices et par divers subtils moyens, d'exterminer toute leur nation.

14. Car il pensait, en nous privant de ce secours, transporter l'empire des Perses aux Macédoniens.

15. Mais nous avons trouvé que les Juifs, qui avaient été destinés à la destruction par ce méchant homme, n'étaient point des malfaiteurs, mais qu'ils étaient gouvernés par des lois très-justes

16. Et qu'ils étaient les enfants du DIEU souverain très-grand et vivant, qui a maintenu et à nous et à nos prédécesseurs le royaume en très-bon état.

17. Vous ferez donc bien de ne passer pas plus avant dans l'exécution des lettres envoyées par Aman fils d'Amadathus.

18. Car celui qui a commis une telle action, a été pendu devant les portes de Suse avec toute sa famille, et DIEU, le dominateur de toutes choses, lui a fait souffrir aussitôt la punition qui lui appartenait.

19. C'est pourquoi, publiant la copie de ces présentes en tous lieux, laissez les Juifs user de leurs lois en liberté
20. Et donnez-leur du secours, afin qu'ils se vengent de ceux qui avaient machiné contre eux au temps de leur affliction, le treizième mois, qui est le mois d'Adar, au jour même.
21. Car DIEU, qui a le souverain empire sur toutes choses, leur a donné cette joie au lieu de la destruction, qui était destinée à la nation qu'il a choisie.
22. Vous donc, observez ce jour et passez-le dans la joie entre vos fêtes solennelles, afin que, maintenant et désormais, nous puissions prospérer,
23. Nous et les Perses nos bien aimés, et qu'il soit un témoignage de ruine à tous ceux qui machinent notre mal.
24. Que toute ville donc et toute contrée qui ne fera pas ainsi, soit du tout consumée avec fureur et par le fer, et qu'elle soit non-seulement déserte pour les hommes, mais aussi qu'elle soit à jamais inaccessible et en détestation aux bêtes et aux oiseaux.

CHAPITRE VII.

Interprétation du songe de Mardochée, ceci se trouve ajouté au texte grec, sur la fin du chapitre X.

1. Alors Mardochée dit : C'est DIEU qui a fait ces choses.
2. Car il me souvient du songe que j'ai vu touchant ces affaires, et il n'y a rien qui n'ait été mis en effet :
3. La petite fontaine qui devenait une rivière, et la lumière, et le soleil, et cette grande abondance d'eau. Cette rivière, c'est Ester que le roi a prise pour femme et qu'il a faite reine ;
4. Aman et moi sommes les deux dragons ;
5. Les peuples sont ceux qui se sont amassés pour détruire le nom des Juifs ;
6. Mais ma nation, c'est Israël, qui a crié au Seigneur et qui a été sauvé. Car le Seigneur a sauvé son peuple et nous a délivrés de tous ces maux. Et DIEU a fait des prodiges et de grandes merveilles, qui n'avaient jamais été faites entre les nations.
7. C'est pourquoi il a fait deux lots, l'un pour le peuple de DIEU et l'autre pour toutes les autres nations.
8. Et ces deux lots sont venus devant DIEU à l'heure, à la saison et au jour de la sentence qu'il voulait donner entre toutes les nations.
9. Alors le Seigneur s'est souvenu de son peuple et il a maintenu la cause de son héritage.
10. C'est pourquoi ces jours seront observés, savoir, le quatorzième du mois d'Adar, avec assemblée, joie et allégresse devant le Seigneur, désormais et à toujours entre son peuple.
11. La quatrième année du règne de Ptolomée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait sacrificateur et lévite, et Ptolomée son fils apportèrent ces lettres de Purim, qui dirent que Lysimache, fils de Ptolomée, les avait interprétées à Jérusalem.

LE LIVRE DE

BARUC

CHAPITRE I.

Le temps auquel a prophétisé Baruc. 10. Exhortation aux juifs qui étaient en Judée, de prier pour les Rois de Babylone et pour leurs frères.

1. C'est ici le contenu du livre, que Baruc, fils de Néria, fils et de Mahasia, fils de Sédécias, fils de Sédéi, fils de Helcia, écrivit à Babylone.
2. Dans la cinquième année au septième jour du mois, au temps que les Chaldéens prirent Jérusalem et la brûlèrent.
3. Baruc donc lut ce qui est dit dans ce livre, Jéchonias, fils de Joakim, roi de Juda, l'écoutant, et tout le peuple qui était venu pour entendre le contenu du livre,
4. Avec les principaux et ceux du sang royal, les anciens et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, de tous ceux qui demeuraient à Babylone sur le fleuve de Sud.
5. Et ils pleurèrent, jeûnèrent et prièrent en la présence du Seigneur.
6. Puis ils recueillirent de l'argent, selon que chacun en pouvait donner,
7. Et ils l'envoyèrent à Jérusalem à Joakim, le fils de Helcia, fils de Salom, sacrificateur, et aux autres sacrificateurs, et à tout le peuple qui se trouvait alors avec lui à Jérusalem.
8. Quand il reçut les vaisseaux du temple du Seigneur, qui avaient été ôtés du temple, afin de les rapporter au pays de Juda, au dixième jour du mois de Sivan, savoir les vaisseaux d'argent que Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, avait faits,
9. Après que Nabuchodonosor, roi de Babylone, eut transporté Jéchonias et les principaux du peuple, avec les plus puissants et le peuple du pays de Jérusalem, et qu'il les eut menés prisonniers à Babylone.
10. Ils leur mandèrent donc ce qui suit : Voici, nous vous en voyons de l'argent, duquel vous achèterez des oblations pour faire des holocaustes et des sacrifices pour le péché, et de l'encens, et faites l'offrande que vous offrirez sur l'autel du Seigneur notre DIEU.
11. Priant pour la vie de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et de Baltazar son fils, afin que leur vie dure autant que le ciel sur la terre.
12. Et que le Seigneur nous donne de la force, illuminant nos yeux, afin que nous vivions sous l'ombre de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et de Baltazar son fils, duquel nous sommes les sujets, de sorte que nous trouvions grâce devant eux.
13. Priez aussi pour nous-mêmes le Seigneur notre DIEU ; car nous avons péché contre le Seigneur notre DIEU, et son indignation et Son courroux ne se sont pas retirés de nous jusqu'à ce jour.
14. Lisez ce livre que nous vous envoyons pour être récité dans le temple du Seigneur dans les jours de fête et dans les jours solennels,
15. En disant : La justice appartient à notre Seigneur DIEU : mais il n'y a pour nous que confusion de face, comme il est arrivé aujourd'hui à tous ceux de Juda et à tous les habitants de Jérusalem,
16. A nos rois et à nos gouverneurs, à nos sacrificateurs, à nos prophètes et à nos pères,
17. Pour les péchés que nous avons commis devant le Seigneur notre DIEU,
18. En lui désobéissant et ne voulant point écouter la voix du Seigneur notre DIEU pour tenir le chemin de ses commandements qu'il nous a proposés.
19. Car, depuis le jour qu'il a tiré nos pères hors du pays d'Egypte jusqu'à ce jour, nous avons été désobéissants au Seigneur notre DIEU ; par notre témérité, nous n'avons point écouté sa voix.
20. C'est pourquoi les maux se sont attachés à nous, et les malédictions que le Seigneur ordonna par Moïse son serviteur, lorsqu'il tira nos pères hors du pays d'Egypte pour nous donner le pays où coulent le lait et le

miel, comme il paraît aujourd'hui.

21. Nous n'avons point aussi écouté la voix du Seigneur notre DIEU selon toutes les paroles des prophètes qu'il nous a envoyés.

22. Et nous sommes allés, chacun selon l'imagination de notre cœur malin, pour sacrifier aux dieux étrangers et pour faire mal devant les yeux du Seigneur notre DIEU.

CHAPITRE II.

Confession que l'Eglise des juifs fait au Seigneur de ses fautes et de ses péchés, 13. En le priant qu'il lui plaise de s'apaiser envers ses fidèles à cause de son Saint nom.

1. Et le Seigneur notre DIEU a ratifié la parole qu'il avait prononcée contre nous et contre nos juges qui ont gouverné Israël, contre nos rois, et contre les principaux d'entre nous, et contre tous ceux d'Israël et de Juda, 2. Savoir, qu'il fera venir sur nous de grands maux, qu'il n'avait jamais envoyés sous le ciel, comme ceux qui sont arrivés à Jérusalem selon le contenu de la loi de Moïse.

3. C'est que l'homme mangerait la chair de son fils et la chair de sa fille.

4. Il les a livrés pour être faits esclaves parmi tous les royaumes qui sont autour de nous, en opprobre et en désolation parmi tous les peuples d'alentour, entre lesquels le Seigneur nous a dispersés.

5. Ainsi ils ont été mis au-dessous et non pas au-dessus, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre DIEU, n'écoutant point sa voix.

6. La justice appartient à notre Seigneur DIEU ; mais, pour nous et nos pères, il n'y a que confusion de face, comme cela se voit aujourd'hui.

7. Car tous les maux que le Seigneur avait prononcés contre nous, nous sont arrivés.

8. Et cependant nous n'avons point prié le Seigneur notre DIEU en sa colère, afin que chacun se détournât des pensées de son cœur méchant

9. Ainsi donc le Seigneur a veillé sur les maux et les a fait venir sur nous, car le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres qu'il nous a commandé de faire.

10. Et nous n'avons point écouté sa voix pour tenir le chemin des commandements du Seigneur qu'il a mis devant nous.

11. Or maintenant, Seigneur, DIEU d'Israël ! qui as tiré ton peuple hors du pays d'Egypte par main forte et à bras élevé, avec des prodiges qu'on voit aujourd'hui :

12. Nous avons péché, nous avons fait méchamment, nous t'avons offensé en violant tous tes commandements, Seigneur notre DIEU !

13. Mais que ta colère se détourne de nous, car nous sommes demeurés en petit nombre entre les nations parmi lesquelles tu nous as dispersés.

14. Exauce, Seigneur, nos prières et nos supplications ; retire-nous à cause de toi-même, et fais-nous trouver grâce devant ceux qui nous ont transportés ici,

15. Afin que toute la terre connaisse que toi, Seigneur, es notre DIEU, et que ton nom est invoqué sur Israël et sur sa race.

16. Jette tes yeux sur nous de ta maison sainte et pense à nous, prête l'oreille et exauce-nous.

17. Ouvre tes yeux et regarde, car les morts qui sont dans la fosse et des entrailles desquels l'esprit s'est retiré, ne rendront point d'honneur ni de louange de justice au Seigneur.

18. Mais l'âme qui est affligée de la grandeur du mal, et celui qui marche, courbé et faible, les yeux qui défaillent, et l'âme qui a faim, te rendront la gloire et la louange, de justice qui t'est due, ô Seigneur !

19. Car ce que nous demandons avec toute humilité en ta présence, Seigneur notre DIEU ! n'est point à cause du bien qu'aient fait nos pères et nos rois.

20. Parce que tu as envoyé ta colère et ton indignation sur nous, comme tu as parlé par tes serviteurs Prophètes, disant :

21. Ainsi a dit le Seigneur : Baissez votre épaule, et servez le roi de Babylone, et vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vos pères.

22. Que si vous ne le faites pas et si vous n'écoutez point la voix du Seigneur votre DIEU, pour servir le roi de Babylone,

23. Je ferai cesser des villes de Juda et mettrai hors de Jérusalem la voix d'allégresse et la voix de joie, la

voix de l'époux et la voix de l'épouse, et toute la terre sera déserte d'habitants.

24. Mais nous n'avons point écouté ta voix pour servir le roi de Babylone, c'est pourquoi tu as ratifié tes paroles que tu avais prononcées par les prophètes tes serviteurs, savoir, que les os de nos pères seraient transportés hors de leur lieu.

25. Et, voici, ils sont jetés çà et là, étant exposés à la chaleur du soleil et au froid de la nuit, ils sont morts dans de douloureux travaux par la famine, par l'épée et dans l'exil.

26. Tu as mis le temple, où ton nom a été invoqué, dans l'état auquel où il est aujourd'hui, à cause de l'iniquité de la maison d'Israël et de la maison de Juda.

27. Tu nous as traités, Seigneur notre DIEU ! selon toute ton équité et selon toute ta grande compassion,

28. Comme tu as parlé par ton serviteur Moïse, le jour que tu lui commandas d'écrire ta loi devant les enfants d'Israël, disant :

29. Si vous n'écoutez ma voix, certainement cette multitude, qui fait un si grand bruit et qui est si grande, sera réduite en un petit nombre entre les nations parmi lesquelles je les disperserai.

30. Or je sais bien qu'ils ne m'écouteront point, car c'est un peuple qui a le cou raide ; mais ils retourneront à leur sens dans le pays de leur captivité.

31. Et ils connaîtront que je suis le Seigneur leur DIEU. C'est pourquoi je leur donnerai un cœur et des oreilles pour entendre, et ils m'écouteront et me loueront au pays de leur captivité.

32. Et ils se souviendront de mon nom.

33. Ils courberont leur dos, qui jusqu'alors n'a pu se plier, et rejetteront leurs malignités ; car ils se souviendront du chemin qu'ont tenu leurs pères, qui ont péché devant le Seigneur.

34. Puis je les ramènerai au pays pour lequel j'ai juré à leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob, et ils le posséderont. Je les y multiplierai, et ils ne seront plus diminués.

35. Je leur établirai une alliance éternelle, afin que je sois leur DIEU, et qu'ils soient mon peuple, et je ne remuerai plus mon peuple d'Israël hors du pays que je leur ai donné.

CHAPITRE III.

Prière et confession des juifs. 14. Exhortation à s'adonner à l'étude de la vraie sagesse.

1. Seigneur tout-puissant, DIEU d'Israël ! l'âme qui est dans l'angoisse, et l'esprit accablé d'ennui crie à toi Seigneur.

2. Écoute, Seigneur ! et aie pitié, car tu es un DIEU miséricordieux ; aie pitié de nous, car nous avons péché en ta présence.

3. Car tu demeures ferme à jamais, et notre être se perd.

4. Ô Seigneur tout-puissant, DIEU d'Israël ! écoute maintenant l'oraison des Israélites morts et des enfants de ceux qui ont péché devant toi et qui n'ont point écouté ta voix, ô Seigneur leur DIEU ! Tellement que ces maux se sont attachés à nous.

5. Ne te souviens plus de l'iniquité de nos pères, souviens-toi de ta force et de ton nom en ce temps-ci.

6. Car tu es le Seigneur notre DIEU, et nous te louerons, Seigneur !

7. Car c'est pour cela que tu as mis ta crainte dans nos cœurs, savoir afin que nous invoquions ton nom et que nous te louions dans notre captivité ; car nous avons rappelé dans notre pensée toute l'iniquité de nos pères qui ont péché devant toi.

8. Voici, nous sommes aujourd'hui dans ce pays étranger, où tu nous as dispersés pour y être en opprobre et en exécration, et assujettis à de grosses tailles, selon toutes les iniquités de nos pères qui se sont détournés du Seigneur leur DIEU.

9. Israël, écoute les commandements de la vie ; prête l'oreille, afin que tu deviennes sage.

10. D'où vient, ô Israël, que tu as vieilli dans la terre des nations étrangères ?

11. Que tu t'es souillé avec les morts dans un pays étranger ? Que tu es compté du nombre de ceux qui descendent en la fosse ?

12. C'est que tu as quitté la fontaine de la sagesse

13. Car si tu eusses tenu le chemin de DIEU, tu fusses demeuré en paix à toujours.

14. Apprends à connaître où est la prudence, et la force, et l'intelligence, afin que tu saches en même temps où est la longue durée et la vie, et où est la lumière des yeux et la paix.

15. Qui est-ce qui a trouvé le lieu où elle se tient, et qui est-ce qui est entré dans ses trésors ?
16. Où sont les princes des nations et ceux qui dominaient sur les bêtes qui sont sur la terre ?
17. Ceux qui se jouent avec les oiseaux du ciel, qui thésaurisent l'argent et l'or, en quoi les hommes mettent leur confiance, de sorte qu'il n'y a aucune fin à leurs acquêts ?
18. Ceux qui mettent l'argent en œuvre avec un grand travail, et dont on ne saurait trouver ce que c'est qu'ils ont fait ?
19. Ils ont été effacés, ils sont descendus au sépulcre, et d'autres se sont levés en leur place.
20. Ils ont vu la lumière, étant encore jeunes, et ils ont demeuré sur la terre ; mais ils n'ont point connu le chemin de la science.
21. Ni entendu ses sentiers, et leurs enfants ne l'ont point reçue ; ils ont été éloignés de sa voie.
22. Elle n'a point été ouïe en Canaan ni vue dans Theman.
23. Les enfants d'Agar qui ont cherché la prudence de dessus la terre, les marchands de Meran et de Theman, les expositeurs des fables et ceux qui recherchent la prudence, n'ont point connu le chemin de la sagesse et ne se sont point souvenus de ses sentiers.
24. Ô Israël, combien est grande la maison de DIEU, et combien est grand le lieu qu'il possède !
25. Il est grand et n'a point de bout, il est haut et ne peut se mesurer.
26. C'est là qu'ont été les géants renommés dès le commencement, qui étaient d'une haute taille et experts à la guerre.
27. Le Seigneur n'a pas choisi ceux-là et ne leur a point donné la connaissance du chemin de la science.
28. Et ils ont péri, faute d'avoir de la prudence, et sont morts par leur témérité.
29. Qui est-ce qui est monté au ciel pour la prendre et l'amener des nuées ?
30. Qui est-ce qui a passé outre la mer pour la trouver, et l'apporter de là plutôt que le pur or ?
31. Il n'y a personne qui connaisse son chemin, ni qui pense à ses sentiers.
32. Mais celui qui sait toutes choses, la connaît et l'a trouvée par son intelligence ; celui qui a établi la terre pour durer longtemps, et qui l'a remplie de bêtes à quatre pieds ;
33. Qui envoie la lumière, et elle s'en va ; qui la rappelle, et elle lui obéit avec crainte.
34. Les étoiles aussi donnent la lumière, comme s'égayant dans les lieux qui leur sont assignés.
35. Quand il les appelle, elles disent : Nous voici, et elles luisent avec joie pour celui qui les a faites.
36. C'est celui-ci qui est notre DIEU, et nul autre ne sera estimé au prix de lui.
37. C'est lui qui a trouvé toute la voie de la science et qui l'a donnée à Jacob son serviteur et à Israël son bien-aimé.
38. Après cela, il a été vu dans la terre et a conversé avec les hommes.

CHAPITRE IV.

Exhortation à la repentance, 20. Promesse que le Seigneur délivrera et réjouira éternellement son Eglise.

1. C'est là le livre des commandements de DIEU et la loi qui est éternelle. Tous ceux qui la tiennent, parviendront à la vie ; mais ceux qui la laissent, mourront.
2. Retourne-toi, Jacob, et la prends. Marche dans la clarté devant sa lumière.
3. Ne donne point ta gloire à un autre ni ce qui est utile à la nation étrangère.
4. Israël, nous sommes bienheureux ; car les choses qui plaisent à DIEU, nous ont été manifestées.
5. Prends courage, mon peuple, qui es le mémorial d'Israël.
6. Vous avez été vendus aux Gentils, mais non pas pour vous perdre ; mais vous avez été livrés à vos adversaires, parce que vous avez provoqué contre vous la colère de DIEU.
7. Car vous avez irrité celui qui vous a faits, en sacrifiant aux démons et non pas à DIEU.
8. Vous avez oublié celui qui vous a engendrés, le DIEU Eternel, et vous avez contristé Jérusalem votre nourrice.
9. Elle a vu le courroux qui venait de DIEU sur vous, et a dit : Ecoutez, ô voisines de Sion. Certainement DIEU a fait venir sur moi un grand deuil.
10. Car j'ai vu la captivité de mes fils et de mes filles, laquelle l'Eternel a amenée sur eux.
11. Je les ai nourris avec allégresse, mais je les ai laissé aller avec des pleurs et des lamentations.
12. Que nul ne se réjouisse de moi, qui suis veuve et délaissée de plusieurs. Je suis désolée à cause des

péchés de mes enfants, parce qu'ils se sont détournés de la loi de DIEU.

13. Ils n'ont point connu ses droits, ils n'ont pas marché dans le sentier des commandements de DIEU et ne sont point entrés dans le chemin de la discipline par sa justice.

14. Venez, voisines de Sion, venez et souvenez-vous de la captivité de mes fils et de mes filles, laquelle l'Éternel a fait venir sur eux.

15. Car il fait venir sur eux de loin une nation, une nation féroce, et qui parle un langage étranger.

16. Car ils n'ont point respecté les anciens et n'ont point eu pitié des enfants. Ils ont emmené les bien-aimés de la veuve et ont privé de ses filles celle qui était demeurée seule.

17. Mais en quoi vous puis-je aider ?

18. C'est celui qui a fait venir des maux sur vous, qui vous peut délivrer des mains de vos ennemis.

19. Allez, enfants, allez ; car, pour moi, je suis laissée toute seule.

20. Je me suis revêtue du sac de supplication, et je crierai à l'Eternel tant que je durerai.

21. Prenez courage, enfants, criez à DIEU, et il vous délivrera de la puissance et de la main de vos ennemis.

22. Car j'ai déjà conçu espérance que vous serez délivrés par l'Eternel, et la joie m'est venue du Saint, à cause de la miséricorde qui vous viendra bientôt de l'Eternel votre Sauveur.

23. Je vous ai envoyés dehors avec des pleurs et des gémissements, mais le Seigneur vous fera retourner à moi avec joie et avec allégresse à jamais.

24. Car, comme les voisines de Sion ont vu maintenant venir votre captivité, elles verront aussi bien tôt votre délivrance par votre DIEU, laquelle vous arrivera avec une grande gloire et une splendeur de l'Éternel.

25. Mes enfants, souffrez patiemment la colère que DIEU a envoyée sur vous. Car ton ennemi t'a persécuté, mais tu verras bientôt sa destruction et tu leur monteras sur le cou.

26. Mes délicats ont marché par des chemins raboteux, ils ont été enlevés par les ennemis comme un troupeau saccagé.

27. Enfants, prenez courage et criez au Seigneur ; car celui qui a fait venir ces afflictions sur vous, se souviendra de vous.

28. Et, comme vous avez appliqué votre esprit à vous détourner de DIEU, ainsi, en vous convertissant, recherchez-le avec dix fois plus d'ardeur.

29. Car celui qui a fait venir ces maux sur vous, amènera aussi sur vous une joie éternelle avec votre délivrance.

30. Prends courage, Jérusalem ; car c'est celui de qui tu portes le nom, qui t'y exhorte.

31. Misérables sont ceux qui t'ont affligée et qui se sont réjouis de ta ruine,

32. Misérables les villes dans lesquelles tes fils ont servi, misérable celle qui a pris tes fils.

33. Car, comme elle s'est réjouie de ta ruine et s'est égayée de ta chute, ainsi elle sera contristée de sa propre désolation.

34. Je retrancherai la joie qu'elle a de se voir si fort peuplée, et je changerai sa fierté en deuil.

35. Car le feu viendra sur elle par l'Eternel pour plusieurs jours, et elle sera habitée par les démons durant un long temps.

36. Jérusalem, regarde vers l'orient vois la joie qui te vient de ton DIEU.

37. Voici, tes enfants, que tu as laissé aller, viennent, étant ramassés depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, en se réjouissant dans la parole du Saint, à l'honneur de DIEU.

CHAPITRE V.

Exhortation à se réjouir de la délivrance de l'Eglise, en magnifiant la justice et la miséricorde du Seigneur.

1. Dépouille-toi, Jérusalem, de la robe de pleurs et de ton affliction, et prends pour habillement la magnificence de la gloire que DIEU t'envoie à jamais.

2. Environne-toi du vêtement double de la justice qui vient de DIEU, et mets sur ta tête le diadème de la gloire de l'Eternel.

3. Car DIEU montrera ta splendeur à toute région de dessous le ciel.

4. DIEU te nommera de ce nom à toujours : Paix de justice et gloire de piété.

5. Réveille-toi Jérusalem, et te trouve dans un lieu haut élevé ; regarde autour de toi vers l'Orient et vois tes enfants qui sont ramassés depuis le soleil levant jusqu'à l'Occident par la parole du Saint, se réjouissant de ce

que DIEU s'est souvenu d'eux.

6. Car ils sont partis d'avec toi étant emmenés à pied par les ennemis ; mais le Seigneur te les ramène, élevés en honneur, comme les enfants du royaume,

7. Parce que DIEU a ordonné d'abaisser toute haute montagne et les rochers durables, et de remplir les vallées pour faire la terre unie afin qu'Israël marche surement à l'honneur de DIEU.

8. Même les forêts et tous les bois de bonne odeur, par le commandement de DIEU, ont fait ombre à Israël.

9. Car Israël sera conduit avec toute allégresse par la lumière de sa majesté, avec la miséricorde, la justice qui part de lui.

CHAPITRE VI.

Exhortation à la piété : bêtises plus que brutales des idolâtres et des superstitieux.

Lettre de Jérémie à ceux qui devaient être menés captifs à Babylone, par le Roi des babyloniens, pour leur annoncer ce qui lui était commandé de DIEU.

1. Vous serez menés captifs à Babylone par Nabuchodonosor, roi des Babyloniens, à cause des péchés que vous avez commis devant DIEU.

2. Quand donc vous serez entrés dans Babylone, vous y serez plusieurs années et longtemps, jusqu'à sept générations ; toutefois, après cela, je vous en tirerai dehors en paix.

3. Or Vous verrez maintenant à Babylone des dieux d'or, et d'argent et de bois, que l'on porte sur les épaules, et qui font peur aux nations.

4. Gardez-vous donc que vous ne deveniez semblables, en quelque manière que ce soit, aux étrangers, et que la peur de ces dieux ne vous saisisse,

5. Quand vous verrez le peuple, derrière et devant, qui les adorera. Mais dites dans vos cœurs, Seigneur c'est toi qu'il faut adorer.

6. Car mon ange est avec vous, et c'est lui qui recherche vos âmes.

7. La langue de ces dieux a été polie par l'ouvrier, et ils ne sauraient parler.

8. Ils prennent pour ces dieux-là de l'or, comme pour une jeune fille qui aime à être parée.

9. Et ils préparent des couronnes sur les têtes de leurs dieux. Quelquefois aussi il arrive que les sacrificateurs, enlevant l'or et l'argent de dessus leurs dieux, le dépensent pour eux-mêmes.

10. Et qu'ils en donnent aux femmes de mauvaise vie, lesquelles ils entretiennent dans leurs maisons ; et ensuite ils parent encore leurs dieux d'or, d'argent et de bois comme des hommes.

11. Mais ils ne peuvent les garantir de la rouille ni des vers.

12. Quoiqu'on les revête de robes de pourpre et qu'on nettoie leur face à cause de la poussière de la maison qui s'amasse sur eux.

13. Même l'un d'eux tient un sceptre, comme un juge de quelque pays, lequel toutefois ne peut faire mourir celui qui aurait fait mal contre lui.

14. Il a un poignard dans sa main droite ou une hache, mais il ne se peut garantir d'une bataille ni des larrons ; c'est pourquoi il est évident que ce ne sont pas des dieux.

15. Ne les craignez donc point ; car, comme un pot qui servait à quelqu'un ne vaut plus rien quand il est cassé, tels sont aussi leurs dieux.

16. Ils sont assis dans leurs maisons, et leurs yeux sont pleins de la poussière des pieds de ceux qui y entrent.

17. Et, comme on ferme les portes tout autour de celui qui a offensé un roi et qui doit être mené à la mort, ainsi les sacrificateurs munissent leurs maisons de portes, de serrures et de verrous, de peur que leurs dieux ne soient dépouillés par les larrons.

18. Ils leur allument des lampes et en plus grand nombre qu'à eux-mêmes, desquelles ils n'en sauraient voir une seule, car ils ne sont ni plus ni moins qu'une poutre de la maison.

19. Et ils confessent que leurs cœurs sont rongés ; mais, quand les bêtes qui sortent de la terre, les mangent, eux et leurs vêtements, ils ne le sentent pas.

20. Leurs faces se noircissent de la fumée qui se fait dans la maison.

21. Les chouettes, les hirondelles et les autres oiseaux passent sur leurs corps et sur leurs têtes, et les chats pareillement.

22. C'est pourquoi connaissez que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez donc point.

23. Car, si quelqu'un n'ôte la crasse de l'or qui est autour d'eux pour les parer, ils ne brilleront point. Aussi, quand on les fondait, ils ne le sentaient pas.
24. Les choses dans lesquelles il n'y a point de vie, ont été achetées, quoi qu'elles coûtassent.
25. On les porte sur les épaules, parce qu'ils n'ont point de pieds, montrant aux hommes qu'on n'en doit faire aucun cas ; ceux aussi qui les honorent, en reçoivent de la confusion.
26. Car, s'ils tombent à terre, ils ne se relèvent point d'eux-mêmes ; si quelqu'un les fait tenir debout, ils ne peuvent se redresser ; ils leur offrent des présents comme à des morts.
27. Cependant leurs sacrificateurs vendent ces oblations et en abusent. Pareillement aussi leurs femmes, qui les serrent et en garnissent leurs saloirs, n'en distribuent rien aux malades ni aux pauvres.
28. Les accouchées et celles qui sont dans un état impur, manient leurs sacrifices. Connaissant donc par ces choses qu'ils ne sont point dieux, ne les craignez point.
29. Car à cause de quoi seraient ils appelés dieux ? Est-ce parce que les femmes donnent quelque chose aux dieux d'or, d'argent et de bois,
30. Et que les sacrificateurs, se tenant dans leurs temples avec leurs robes déchirées et la tête et la barbe rasées, et portant les têtes découvertes,
31. Rugissent en criant devant leurs dieux, comme quelques-uns font au repas d'un trépassé ?
32. Les sacrificateurs, prenant de leurs vêtements, en vêtent leurs femmes et leurs petits-enfants.
33. Soit qu'ils reçoivent quelque mal ou quelque bien de quel qu'un, ils ne le peuvent rendre. Ils ne sauraient faire un roi ni le défaire.
34. Pareillement ils ne sauraient donner des richesses, non pas même du cuivre. Si quelqu'un leur fait quelque vœu et qu'il ne s'en acquitte point, ils ne le rechercheront pas.
35. Ils ne délivrent point l'homme de la mort et ne retirent point le faible d'entre les mains du plus fort.
36. Ils ne rendent point la vue à l'aveugle et ne délivrent point l'homme de sa nécessité.
37. Ils n'ont point pitié de la veuve et ne font aucun bien aux orphelins.
38. Les dieux de bois et qui sont dorés ou couverts d'argent, sont semblables aux pierres qu'on tire des montagnes, et ceux qui les servent, seront confus.
39. Comment donc doit-on estimer ou dire qu'ils soient des dieux ?
40. Qui plus est, les Chaldéens même les déshonorent ; car, Voyant un muet qui ne peut parler, ils le présentent à Bel,
41. Le priant qu'il le fasse parler, comme s'il avait du sentiment.
- Toutefois, encore qu'ils connaissent toutes ces choses, ils ne les peuvent laisser ; car ils n'ont point d'entendement.
42. Davantage, les femmes, environnées de cordes, sont assises par les chemins, faisant un feu de paille,
43. Et, quand une d'elles, attirée par quelque passant, a couché avec lui, elle reproche à sa voisine qu'elle n'a pas été trouvée digne comme elle, et que sa corde n'a pas été rompue.
44. Toutes les choses qui se font entre eux, ne sont que des faussetés. Comment donc doit-on estimer ou dire qu'ils soient des dieux ?
45. Ils sont façonnés par les ouvriers et par les orfèvres, et ils ne peuvent être autre chose que ce que les ouvriers veulent qu'ils soient.
46. Les ouvriers même qui les font, ne vivent pas longtemps ; comment donc les choses qu'ils ont faites, peuvent-elles être des dieux ?
47. Car ils ont plutôt laissé des choses fausses et un sujet d'opprobre à ceux qui viendront après eux.
48. Car, quand la guerre ou quelque calamité leur survient, les sacrificateurs délibèrent entre eux où ils se cacheront avec eux.
49. Comment donc n'aperçoit-on point que ceux-là ne sont point dieux qui ne peuvent se sauver eux-mêmes ni de la guerre, ni d'aucun mal ?
50. Car, puisqu'ils ne sont que du bois couvert d'or et d'argent, on connaîtra à l'avenir que ce sont des choses fausses, et il sera manifesté à toutes les nations et aux rois que ce ne sont pas des dieux, mais un ouvrage de la main de l'homme, et qu'il n'y a aucune œuvre de DIEU en eux.
51. A quoi donc connaîtra-t-on qu'ils ne sont point dieux ?
52. Ils n'établissent point de roi sur aucun pays ni ne donnent point la pluie aux hommes.
53. Ils ne peuvent juger de leurs différends ni les délivrer d'une l'injustice, parce qu'ils n'ont aucune

puissance et qu'ils ne sont que comme des corneilles entre le ciel et la terre.

54. Que s'il arrive que le feu prenne à la maison des dieux de bois, d'or et d'argent, leurs sacrificateurs s'enfuient et se sauvent ; mais ces dieux sont brûlés au milieu des flammes, comme des poutres de bois.

55. Ils ne font point de résistance ni aux rois, ni aux ennemis. Comment donc peut-on estimer ou dire qu'ils soient dieux ?

56. Les dieux de bois couverts d'or et d'argent ne peuvent se garantir des mains des larrons ni des voleurs, entre lesquels ceux qui sont les plus forts,

57. Leur ôtent l'or, et l'argent, et les habillements dont ils sont revêtus, et s'en vont, en les emportant, sans que les dieux se puissent secourir eux-mêmes.

58. Ainsi il vaudrait mieux être un roi qui fait paraître sa puissance, ou il vaudrait mieux être quelque vaisseau utile dans une maison, duquel se servira celui qui le possédera ; ou la porte d'une maison, laquelle garde les choses qui sont dedans ; ou un pilier de bois dans un palais royal, que d'être de faux dieux.

59. Car le soleil, la lune et les étoiles brillantes obéissent, quand elles sont envoyées pour ce qui est utile.

60. Pareillement aussi, quand l'éclair se montre, il se voit facilement ; le vent aussi souffle en tout pays.

61. Et, quand DIEU commande aux nuées d'aller partout le monde, elles accomplissent le commandement.

62. Le feu pareillement, quand il est envoyé d'en haut pour consumer les montagnes et les forêts, fait ce qui lui est commandé ; mais ces dieux ne sont semblables ni en forme, ni en puissance à aucune de ces choses.

63. C'est pourquoi on ne doit point estimer qu'ils soient des dieux, vu qu'ils ne peuvent ni servir de juges, ni faire aucun bien aux hommes.

64. Connaissant donc qu'ils ne sont pas des dieux, ne les craignez point

65. Car ils ne peuvent ni maudire, ni bénir le roi.

66. Et ils ne montrent aucun signe dans le ciel entre les nations, ils n'éclairent point comme le soleil ni ne luisent point comme la lune.

67. Les bêtes sauvages ont plus de puissance qu'eux, car elles peuvent fuir dans leurs tanières et s'aider elles-mêmes.

68. Ainsi donc il nous est manifeste qu'ils ne sont nullement des dieux, c'est pourquoi ne les craignez point.

69. Car tel qu'est un épouvantail dans un lieu où croissent les courges, et qui ne peut pas les garder,

70. Ainsi en est-il de leurs dieux de bois, d'or et d'argent. Ils sont semblables à l'aubépine qui est dans un jardin, sur laquelle tous les oiseaux viennent se poser ; ou à quelque corps mort, qu'on jette dans un lieu obscur et ténébreux.

71. Vous connaîtrez aussi à la pourpre et au lustre qui s'efface sur eux, qu'ils ne sont point dieux ; eux aussi seront mangés à la fin et ils deviendront un opprobre dans le pays.

72. Mieux vaut donc l'homme de bien qui n'a point d'idoles car il sera éloigné de tout opprobre.

LE CANTIQUE

DES TROIS

JEUNES HEBREUX

Qui se trouve inséré dans le test de la version grecque du livre de Daniel, après ces mots du chapitre III, de Daniel, verset 23.

Au milieu de la fournaise du feu ardent.

Azarias se trouvant au milieu de la fournaise avec ses compagnons, prie DIEU très ardemment. 25. Les chaldéens qui étaient près de la fournaise sont brûlés. 26. Un ange garantit les trois hébreux au milieu du feu. 28. Il célèbre le Seigneur au milieu de la fournaise.

1. Or ils marchaient au milieu de la flamme, en louant DIEU, et bénissant le Seigneur.
2. Alors Azarias se tenant debout, pria ainsi, et en ouvrant sa bouche au milieu du feu, il dit :
3. Tu es béni, Seigneur DIEU de nos pères, ton nom est digne d'être loué, et glorifié à jamais ;
4. Car tu es juste dans toutes les choses que tu nous as faites ; toutes tes œuvres sont véritables ; tes voies sont droites, et tous tes jugements véritables ;
5. Et dans tout ce que tu as fait venir sur nous et sur Jérusalem, la sainte ville de nos pères, tu as jugé en vérité ; car tu as fait venir toutes ces choses par un vrai jugement à cause de nos péchés :
6. Parce que nous avons pêché et contrevenu à tes lois, nous révoltant contre toi, et avons failli en toute chose.
7. Nous n'avons point écouté ni garder tes commandements, et nous n'avons point fait comme tu nous avais commandé, afin qu'il nous arriva du bien.
8. Tu as donc agi par un vrai jugement dans toutes les choses que tu as fait venir sur nous, et dans tout ce que tu nous as fait ;
9. Nous livrant entre les mains de nos ennemis, qui sont sans loi, et de très méchants traîtres et à un Roi injuste et très méchant, plus qu'aucun autre qui soit sur la terre.
10. Et maintenant nous ne pouvons pas ouvrir la bouche. Nous sommes dans la confusion et dans l'opprobre devant tes serviteurs, et devant ceux qui t'honorent.
11. Mais encore ne nous livre point ainsi entre les mains de nos ennemis à toujours, à cause de ton nom : n'auront point ton alliance.
12. Ne retires point de nous ta miséricorde, à cause d'Abraham ton bien-aimé, et d'Isaac ton serviteur et d'Israël ton saint.
13. Auquel tu as parlé leur promettant que tu multiplierais leur postérité comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est au rivage de la mer.
14. Car, Seigneur, nous sommes diminués plus qu'aucune autre nation, et nous sommes aujourd'hui les plus petits de toute la terre à cause de nos péchés.
15. Il y en a en ce temps-ci ni Prince, ni Gouverneur, ni Prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni parfum, ni lieu, pour offrir les prémices devant toi.
16. Tellement que nous puissions trouver miséricorde ; mais reçois-nous avec notre âme toute brisée et notre esprit abattu.
17. Comme avec des holocaustes de moutons et de taureaux, et comme avec un millier d'agneaux gras ; tel

soit aujourd'hui devant toi notre sacrifice, et qu'il s'accomplisse devant toi ; car il n'y aura point de confusion pour ceux qui ont confiance en toi.

18. Or maintenant nous te suivons de tout notre cœur, et nous te craignons, et nous cherchons ta face.

19. Ne nous confonds point, mais traite-nous selon ta douceur et selon la grandeur de ta miséricorde.

20. Délivre-nous selon tes œuvres merveilleuses ; et donne gloire à ton nom, Seigneur.

21. Afin que ceux qui font endurer des maux à tes serviteurs soient confus, et qu'ils soient même confus par ta toute puissance et que leur force soit brisée ;

22. Et qu'ils connaissent que tu es le Seigneur, et le seul DIEU, et glorieux sur toute la terre habitable.

23. Cependant les gens du Roi qui les avaient jetés dedans, ne cessaient d'enflammer la fournaise avec le naphte, de la poix des étoupes et des sarments.

24. De sorte que la flamme sortait par-dessus la fournaise, quarante-neuf coudées ;

25. Et cette flamme sortit et brûla tous les chaldéens qu'elle trouva près de la fournaise.

26. Mais l'ange du Seigneur descendit avec Azarias et ses compagnons dans la fournaise, et chassa la flamme du feu hors de la fournaise.

27. Faisant souffler au milieu de la fournaise comme un vent de rosée, tellement que le feu ne les toucha aucunement, ni ne les incommoda, et ne leur fit aucun mal.

28. Alors ces trois-là, comme d'une bouche, louaient, glorifiaient et bénissaient DIEU dans la fournaise disant :

29. O Seigneur DIEU de nos pères tu es béni et digne d'être loué et exalté par-dessus toutes choses à jamais. Le Saint nom de ta majesté est béni, loué et exalté par-dessus toutes choses éternellement.

30. Tu es béni au temple de ta sainte majesté, et digne d'être chanté et glorifié par-dessus toutes choses éternellement.

31. Tu es béni toi qui voit les abymes, et qui est assis sur les chérubins, et tu es digne d'être chanté et élevé par-dessus toutes choses éternellement.

32. Tu es béni sur le trône glorieux de ton royaume, et tu es digne d'être chanté et glorifié par-dessus toutes choses éternellement.

33. Tu es béni au firmament du ciel et tu es digne d'être chanté et glorifié éternellement.

34. Vous toutes les œuvres Seigneur, bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

35. Vous cieux, bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

36. Vous Anges du Seigneur bénissez le Seigneur louez le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

37. Vous toutes les eaux qui êtes sur les cieux bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

38. Vous toutes les vertus du Seigneur, bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

39. Vous soleil et lune bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

40. Vous étoiles du ciel, bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

41. Vous toutes pluies et rosées bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

42. Vous tous les vents bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

43. Vous feu et chaleur bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

44. Vous hiver et été bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

45. Vous rosées et bruines bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

46. Vous nuits et jours, bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

47. Vous lumière et ténèbres bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

48. Vous gelée et froidure bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

49. Vous glaces et neiges bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

50. Vous éclairs et nuées bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

51. Que la terre bénisse le Seigneur, qu'elle le loue et l'exalte par-dessus toutes choses à jamais.

52. Vous montagnes et collines bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

53. Vous toutes les choses qui germez dans la terre bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

54. Vous fontaines bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.

55. Vous mer et fleuves bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
56. Vous baleines et toutes les choses qui se remuent dans les eaux bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
57. Vous tous les oiseaux du ciel bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
58. Vous toutes les bêtes et les troupeaux bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
59. Vous fils des hommes bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
60. Que Israël bénisse le seigneur, qu'il le loue et qu'il l'exalte par-dessus toutes choses à jamais.
61. Vous sacrificateurs du Seigneur bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
62. Vous serviteurs du Seigneur bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
63. Vous esprits et âmes des justes bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
64. Vous Saints qui est humble de cœur bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais.
65. Vous Ananias Azarias et Mischaël bénissez le Seigneur, louez-le et l'exaltez par-dessus toutes choses à jamais, car il nous a délivrés du sépulcre, et nous a garanti de la mort ; il nous a délivrés du milieu de la fournaise de la flamme ardente et nous a sauvés du milieu du feu.
66. Célébrez le Seigneur parce qu'il est bon, et que sa miséricorde dure à jamais.
67. Vous tous qui servait DIEU, bénissez le Seigneur le DIEU des dieux, louez-le et le célébrez car sa miséricorde dure à jamais.

L'HISTOIRE DE SUSANNE

Ajoutée dans la version grecque du livre de Daniel, à la fin du Chapitre XII en sorte qu'elle y fait un treizième chapitre.

Susanne accusée faussement d'adultère, 14. est condamnée à mort. 42. Elle recommande sa cause à DIEU, 44. qui la délivrent par le moyen de Daniel.

1. Il y avait un homme nommé Joakim, qui demeurait à Babylone.
2. Il prit une femme nommée Susanne, fille de helcia, fort belle, et qui craignait le Seigneur.
3. Car ses père et mère étaient des gens de bien, et ils avaient enseigné leur fille selon la loi de Moïse.
4. Or Joakim était fort riche, et il avait un jardin de plaisance proche de sa maison ; et les juifs s'assemblaient chez lui, parce que c'était un homme considérable par-dessus tous les autres.
5. Or cette année-là deux anciens du peuple furent créés Juges, desquels le Seigneur a dit : que l'iniquité est issue de Babylone des anciens et des juges qu'on estimait gouverner le peuple.
6. Ils hantaient dans la maison de Joakim, et tous ceux qui avaient quelque procès y venaient à eux.
7. Puis quand le peuple s'en était allé sur le midi, Suzanne entra et se promenait au jardin de son mari.
8. Et les deux anciens la voyaient tous les jours, y entrer et se promener, de sorte qu'ils en furent épris de convoitises.
9. Ayant renverser leur entendement et détourner leurs yeux, pour ne point regarder vers le ciel, et ne se point souvenir des justes jugements ;
10. Ils étaient tous deux blessés de son amour, mais ils ne se le dirent par l'un à l'autre leur blessure.
11. Car ils avaient honte de déclarer l'un à l'autre, l'envie qu'ils avaient de coucher avec Susan :
12. Mais ils cherchaient avec soin tous les jours, les moyens de la voir.
13. Un jour donc ils se dirent l'un à l'autre : allons-nous en à la maison ; car c'est l'heure de dîner.
14. Et étant sorti ils se séparèrent l'un de l'autre ; puis ayant rebroussé chemin, ils se retrouvèrent en un même lieu ; se demandant l'un à l'autre la cause de leur retour, ils se confessèrent leur passion. Et d'un lorsqu'ils marquèrent ensemble le temps qu'il la pourrait trouver seule.
15. Or il arriva, comme ils épiaient un jour qui leur fut propre, que Susanne entra comme auparavant, seulement avec deux servantes, et se voulut baigner au jardin, car il faisait chaud.
16. Et il n'y avait là personne que les deux anciens cachés qui l'épiaient.
17. Elle dit donc aux servantes : apportez-moi de l'huile, et les oignements, et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne ;
18. Ce qu'elles firent comme elle avait dit : et les portes du jardin étant fermées, elles sortirent par la fausse porte, pour apporter ce qu'elle leur avait commandé, ne sachant point que les anciens y fussent cachés.
19. Aussitôt que les servantes furent sorties, les deux anciens se levèrent, et accoururent à elle disant :
20. Voici les portes du jardin sont fermées, et nul ne nous voit, et nous te désirons avec ardeur ; c'est pourquoi accorde-nous que nous ayons ta compagnie.
21. Que si tu ne le veux pas faire, nous témoignerons contre toi, qu'il y avait un jeune homme avec toi, et que c'est pour cela que tu as fait sortir les servantes.
22. Alors Suzanne soupira et dit : je suis en angoisse de tous côtés ; car si je fais cela je mérite la mort ; et si je ne le fais pas, je n'échapperai point de vos mains.
23. Mais il me vaut mieux tomber entre vos mains, sans avoir mal fait, que de pécher en la présence du Seigneur.
24. Et sur cela Suzanne s'écria à haute voix, et les deux anciens aussi s'écrièrent contre elle.
25. Et l'un courut aux portes du jardin, et les ouvrit.

26. Or quand les serviteurs de la maison eurent ouï les cris au jardin, ils entrèrent promptement par la fausse porte, afin de voir ce que c'était.
27. Mais sitôt que les anciens eurent dit leurs raisons ; les serviteurs furent fort honteux ; car jamais telle parole n'avait été dite de Suzanne.
28. Puis le lendemain, le peuple étant assemblé chez Joakim, mari de Suzanne, les deux anciens aussi vinrent, pleins de mauvaises pensées contre elle, pour la faire mourir.
29. Et ils dirent devant le peuple : envoyez vers Suzanne fille de Helcia, femme de Joakim ; et aussitôt on y envoya.
30. Elle vint avec son père, et sa mère, ses enfants et tous ses parents.
31. Or Suzanne était forte délicate, et belle de visage.
32. Et ces méchants commandèrent qu'on la découvrit (car elle était couverte), afin de se repaître au moins de sa beauté.
33. Mais tous ceux qui étaient autour d'elle et tous ceux qui la connaissait pleuraient.
34. Alors les deux anciens s'étant levés au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Suzanne ;
35. Qui en pleurant regarda vers le ciel ; car son cœur avait confiance au Seigneur.
36. Et les anciens dirent : Comme nous nous promenions tout seuls au jardin, elle y est entrée avec deux servantes, et ayant fermés les portes du jardin ; elle a renvoyé les servantes.
37. Puis un jeune homme qui était caché est venu vers elle, et a couché avec elle.
38. Alors nous qui étions à un coin du jardin, voyant l'iniquité, sommes accourus à eux. Et les avons vu comme ils étaient ensemble.
39. Mais pour lui nous ne l'avons pas pu prendre, parce qu'il était plus fort que nous, tellement qu'en ouvrant la porte, il est sorti.
40. Mais ayant saisi cette femme, nous lui avons demandé qui il était, et elle n'a point voulu nous le dire. Nous sommes témoins de ce fait.
41. Ceux donc de l'assemblée les crurent, comme anciens et juges du peuple et la condamnèrent à la mort.
42. Et Suzanne s'écria à haute voix, disant : O DIEU Eternel, qui connaît les choses secrètes, et qui fait toutes choses avant qu'elles soient faites.
43. Tu sais qu'ils ont rendu un faux témoignage contre moi ; et voici je meurs, quoique je n'ai commis aucune des choses qu'ils ont controuvées méchamment contre moi.
44. Alors le Seigneur exauça sa prière.
45. Car comme on la menait pour la faire mourir, le Seigneur suscita l'esprit Saint d'un jeune enfant nommé Daniel.
46. Lequel s'écria à haute voix disant : je suis innocent du sang de cette femme.
47. Et tout le peuple se retournant vers lui, dit : quel est ce propos que tu tiens.
48. Et Daniel étant au milieu d'eux, dit : êtes-vous si fous, enfant d'Israël ? que sans avoir examiné, ni connu ce qui est véritable, vous avez condamné une fille d'Israël ?
49. Retournez au siège de la justice ; car ceux-ci ont rendu un faux témoignage contre cette femme.
50. Le peuple donc retourna promptement ; Et les anciens lui dirent viens et t'assieds au milieu de nous, et nous déclare comment DIEU t'a donné la charge d'ancien.
51. Alors Daniel leur dit séparez ceux-ci l'un de l'autre, et je les examinerai.
52. Quand donc ils furent séparés l'un de l'autre, il appela l'un d'eux, et lui dit : Ô toi qui a vieilli dans une longue malice, maintenant sont venus à leur comble les péchés que tu commettais auparavant.
53. En rendant des sentences injustes, condamnant les innocents, et absolvant les coupables, quoique le Seigneur dise : tu ne feras point mourir le juste ni l'innocent.
54. Maintenant donc, si tu as vu celle-ci en faute, dis : sous quel arbre les as-tu vu ensemble ? il répondit : sous un lentisque.
55. Alors Daniel dit : vraiment tu as menti contre ta propre tête ; car voici le messenger de DIEU, qui ayant reçu de lui l'arrêt te coupera par le milieu.
56. Et après l'avoir fait retirer à part, il commanda qu'on lui amena l'autre, et il lui dit : O semence de Canaan, et non de Juda, la beauté t'a séduit, et la convoitise a perverti ton cœur.
57. C'est ainsi que vous faisiez aux filles d'Israël ; et elles souffraient d'avoir votre compagnie, par la peur qu'elles avaient ; mais la fille de Juda n'a point souffert votre iniquité.

58. Maintenant donc dis-moi sous quel arbre, les as-tu trouvés ensemble ? Il répondit : sous un chêne vert.
59. Et Daniel lui dit : Et toi aussi tu as vraiment menti contre ta propre tête ; car le messenger du Seigneur est prêt, ayant l'épée pour te scier par le milieu afin qu'il vous extermine.
60. Alors toute l'assemblée s'écria à haute voix, et elle bénit DIEU, qui sauve ceux qui ont l'espérance en lui.
61. Et tous s'élevèrent contre les deux anciens ; car Daniel les avait convaincus de faux témoignages par leur propre bouche.
62. Et suivant la loi de Moïse, ils les traitèrent de même qu'ils avaient méchamment pensé de faire à leur prochain, en les mettant à mort ; et ainsi le sang innocent fût sauvé en ce jour-là.
63. Et Helcia et sa femme louèrent DIEU, à cause de leur fille Suzanne, avec son mari Joakim, et tous ses parents ; parce qu'il ne s'était trouvé en elle aucune action deshonnête.
64. Et depuis ce jour-là Daniel fut fort estimé du peuple.

HISTOIRE DE L'IDOLE

DE

BEL ET DU DRAGON

Insérée dans la version grecque du livre de Daniel après l'histoire de Susanne, en sorte que celle-ci fait un quatorzième chapitre.

Daniel découvre la fraude des sacrificateurs de Bel, 22. Fait mourir le dragon que les babyloniens adoraient, 30. Etant jeté dans la fosse des lions il y est miraculeusement préservé par le Seigneur.

1. Le roi Astyage étant mort, Cyrus de Perse fut en possession de son royaume, et Daniel mangeait avec le roi, et il en était honoré par-dessus tous ses amis.
2. Or il y avait une idole chez les Babyloniens, nommée Bel, pour laquelle on dépensait tous les jours douze artabes de fleur de farine, quarante brebis et six grandes mesures de vin.
3. Le roi lui-même l'honorait et allait tous les jours l'adorer. Mais Daniel adorait son DIEU. Et le roi lui dit : Pourquoi n'adores-tu pas Bel ?
4. Il lui répondit : C'est parce que je n'adore point les idoles faites de main, mais le DIEU vivant, qui a créé le ciel et la terre, et qui est le dominateur de tous les hommes.
5. Alors le roi lui dit : Ne crois-tu pas que Bel soit un DIEU vivant ? Ne vois-tu pas combien il mange et boit tous les jours ?
6. Et Daniel dit, en souriant : Seigneur, ne soyez pas dans cette erreur ; car, en dedans, il est de terre, et ce n'est que du cuivre au dehors, et il ne mangea jamais.
7. Alors le roi, étant en colère, appela ses sacrificateurs et leur dit : Si vous ne me dites qui est celui qui mange ces vivres-ci, vous mourrez.
8. Mais, si vous montrez que Bel les mange, Daniel mourra, parce qu'il a blasphémé contre Bel. Et Daniel dit au roi : Qu'il soit fait selon votre parole.
9. Or il y avait soixante-dix sacrificateurs de Bel, sans les femmes et leurs enfants. Et le roi vint avec Daniel au temple de Bel.
10. Alors les sacrificateurs de Bel dirent : Voici, nous nous retirons dehors, et toi, seigneur, présente les viandes, et mets-y le vin après l'avoir trempé, puis ferme la porte, et scelle-la de ton cachet.
11. Et, quand tu entreras le matin, si tu ne trouves pas que Bel ait tout mangé, nous mourrons, ou Daniel qui a menti contre nous.
12. Or ils ne s'en mettaient pas en peine, parce qu'ils avaient fait au-dessous de la table une entrée secrète, par laquelle ils entraient toujours et emportaient ce qu'on mettait sur la table.
13. Il arriva donc qu'après qu'ils furent sortis, et que le roi eut mis les viandes devant Bel, Daniel commanda à ses serviteurs d'apporter des cendres, et il les répandit par tout le temple en la présence du roi seul. Puis, quand ils furent sortis, ils fermèrent la porte et, après l'avoir scellée du cachet du roi, ils s'en allèrent.
14. Mais les sacrificateurs entrèrent de nuit, selon leur coutume, avec leurs femmes et leurs enfants, et mangèrent et burent tout.
15. Et le roi se leva de bon matin, et Daniel avec lui.
16. Et le roi dit : Les sceaux ne sont-ils pas entiers ? Et Daniel répondit : Tout entiers, seigneur.
17. Et, dès que la porte fut ouverte, le roi, regardant la table, cria à haute voix : O Bel, tu es grand, et il n'y a point de fraude en toi !
18. Mais Daniel se prit à rire et retint le roi afin qu'il n'entrât point dedans, en lui disant : Voici le pavé, considérez de qui sont ces pas.

19. Le roi répondit : Je vois des pas d'hommes, et de femmes, et de petits enfants.
20. Alors le roi, étant en colère, fit saisir les sacrificateurs avec leurs femmes et leurs enfants, qui lui montrèrent les petites portes secrètes par lesquelles ils en traient et mangeaient ce que l'on mettait sur la table.
21. C'est pourquoi le roi les fit mourir et mit Bel en la puissance de Daniel, qui le détruisit avec son temple.
22. Il y avait aussi, en ce lieu-là, un grand dragon, que les Babyloniens adoraient.
23. Et le roi dit à Daniel : Diras-tu aussi que celui-ci soit d'airain ? Voici, il vit, et il mange et boit ; tu ne peux pas dire qu'il ne soit un DIEU vivant, adore-le donc.
24. Daniel répondit : J'adore le Seigneur mon DIEU, car c'est le DIEU vivant.
25. Mais toi, seigneur, donne-m'en le pouvoir, et je ferai mourir le dragon sans épée et sans bâton. Je te le donne, dit le roi.
26. Alors Daniel prit de la poix, de la graisse et de la bourre, qu'il fit cuire ensemble, et il en fit des tourteaux qu'il mit dans la gueule du dragon, et le dragon creva. Et Daniel dit : Voici celui que vous adoriez.
27. Ce que les Babyloniens ayant entendu, ils furent fort émus et ils s'assemblèrent contre le roi, disant : Le roi est devenu juif, il a détruit Bel, il a fait mourir le dragon et il a mis à mort les sacrificateurs.
28. Ainsi, étant venus vers le roi, ils lui dirent : Livre-nous Daniel, ou autrement nous te mettrons à mort, toi et ta maison.
29. C'est pourquoi le roi, voyant qu'ils le pressaient fort et étant contraint par la nécessité, leur livra Daniel.
30. Et ils le jetèrent dans la fosse des lions, où il fut six jours.
31. Or il y avait dans la fosse sept lions, et, tous les jours, on leur donnait deux grosses bêtes et deux brebis ; mais alors on ne leur donna rien, afin qu'ils dévorassent Daniel.
32. Et il y avait un prophète en Judée, nommé Habacuc, qui avait cuit du potage et coupé des soupes de pain dans un vaisseau, et qui l'allait porter aux champs à des moissonneurs.
33. Et l'ange du Seigneur dit à Habacuc : Porte dans Babylone ce dîner à Daniel, qui est dans la fosse des lions.
34. Et Habacuc dit : Seigneur, je ne vis jamais Babylone et je ne sais où est la fosse.
35. Et l'ange du Seigneur le prit par le sommet de la tête et, le portant par ses cheveux, le rendit à Babylone sur la fosse par la véhémence de son tourbillon.
36. Alors Habacuc cria, disant : Daniel, Daniel, prends le dîner que DIEU t'a envoyé.
37. Et Daniel dit : O DIEU ! tu t'es donc souvenu de moi et tu n'as point abandonné ceux qui te cherchent et qui t'aiment.
38. Ainsi Daniel se leva et mangea. Puis l'ange du Seigneur rendit aussitôt Habacuc au lieu d'où il avait été transporté.
39. Et, au septième jour, le roi vint pour pleurer Daniel ; il vint à la fosse, et regarda dedans, et, voici, Daniel était assis.
40. Et le roi s'écria à haute voix, disant : Oh ! que tu es grand, Seigneur, DIEU de Daniel ! il n'y a point d'autre que toi !
41. Alors il le tira hors de la fosse des lions et y jeta ceux qui avaient été cause de sa perdition, qui furent incontinent dévorés en sa présence.

LA PRIÈRE DE MANASSÉ

Roi de Juda, lorsqu'il était détenu captif à Babylone. Elle se trouve ajoutée, dans quelques exemplaires grecs et latins, à la fin du second livre des chroniques.

Manassé, pressé dans sa conscience, fait une confession solennelle, de ses péchés. 14. Il prie le Seigneur de lui pardonner, afin que par un vrai amendement de vie, il puisse glorifier son Saint Nom.

1. Ô Seigneur tout-puissant, DIEU de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, et de leur postérité juste !
2. Qui a fait le ciel et la terre avec tout leur ornement ; qui as lié la mer par la parole de ton commandement ;
3. Qui as renfermé l'abîme et l'as scellé de ton nom terrible et glorieux ; que tous craignent, tremblant devant ta puissance,
4. Car nul ne peut soutenir la magnificence de ta majesté ni supporter l'idée des supplices terribles dont tu menaces les pécheurs.
5. Mais la miséricorde de ta promesse est infinie et incompréhensible.
6. Car tu es le Seigneur DIEU souverain, enclin à compassion, de longue attente et de grande miséricorde, et qui te repens d'avoir affligé les hommes.
7. C'est toi, Seigneur ! qui as promis, par la grandeur de ta bonté, la repentance et le pardon à ceux qui auront péché contre toi, et qui as ordonné la repentance aux pécheurs, afin de les sauver par la grandeur de tes compassions.
8. Toi donc, Seigneur ! qui es le DIEU des justes, tu n'as pas ordonné la repentance pour les justes comme Abraham, Isaac et Jacob, pour ceux qui n'ont point péché contre toi ; mais pour moi, qui suis pécheur.
9. Car j'ai surmonté par mes péchés le nombre du gravier de la mer.
10. Mes méchancetés, Ô Seigneur ! mes méchancetés sont multipliées, et je ne suis point digne de lever mes yeux pour regarder la hauteur du ciel, tant est grande ma méchanceté.
11. Je suis courbé par la pesanteur de mes fers, de sorte que je ne puis lever la tête, et je n'ai point de relâche.
12. Car j'ai provoqué contre moi ton courroux et j'ai mal fait devant toi, n'ayant point fait ta volonté et n'ayant point gardé tes ordonnances, mais ayant dressé des choses exécrables et multiplié ce qui t'offense.
13. Et maintenant je plie les genoux de mon cœur, requérant ta bonté. J'ai péché, Seigneur ! j'ai péché et je reconnais mes iniquités.
14. Mais je te supplie très-ardemment, Seigneur ! pardonne-moi, pardonne-moi et ne me détruis point avec mes iniquités.
15. Ne me garde point mes fautes, étant courroucé contre moi à jamais, et ne me condamne point à être jeté aux lieux les plus bas de la terre, car tu es DIEU, le DIEU, dis-je, des pénitents ; c'est pourquoi tu montreras en moi toute ta bonté.
16. Car tu me sauveras par ta grande miséricorde, tout indigne que j'en suis, et je te louerai éternellement tous les jours de ma vie ; car toute la vertu des cieux te loue, et à toi appartient la gloire aux siècles des siècles. Amen

LE PREMIER LIVRE

DES MACCABÉES

Il est à propos d'avertir le lecteur, qu'il ne doit pas juger les deux livres des Maccabées, comme les deux livres de Samuel, des deux livres des rois, et les deux livres des chroniques. Le second livre des Maccabées n'est point, comme le second de ceux qu'on vient de citer, une suite du premier : c'est une même histoire écrite par deux différents historiens, dont l'un raconte des faits et des détails omis par l'autre, mais arrivés dans la même période de temps. Il semble même que l'on aurait dû faire précéder le second livre des Macabées au premier, puisque ce qui est narré depuis le chapitre VII du premier sont les faits postérieurs à tout le contenu du second.

CHAPITRE I.

Alexandre le grand étant mort, 12. Antiochus détruit le culte de DIEU, 23. Pille le temple, 43. Et renverse tout l'état des juifs.

1. Après qu'Alexandre de Macédoine, fils de Philippe, qui partit du pays de Kittim, eut défait Darius, roi des Perses et des Mèdes, il régna en sa place, ayant auparavant régné en Grèce.
2. Car il fit plusieurs guerres, et conquit toutes les forteresses, et mit à mort les rois de la terre.
3. Il passa jusqu'aux bouts de la terre, et prit les dépouilles de la multitude des nations, et la terre se tint coi devant lui, et son cœur fut enorgueilli et élevé.
4. Il assembla donc de très-grandes forces.
5. Et régna sur plusieurs pays, nations et principautés, et tous lui furent faits tributaires.
6. Et, après ces choses, il tomba au lit malade et connut qu'il mourrait.
7. Alors il appela ses serviteurs les plus honorables, qui avaient été nourris avec lui dès sa jeunesse, et leur partagea son royaume de son vivant.
8. Ainsi Alexandre régna douze ans, puis il mourut,
9. Et ses serviteurs obtinrent le royaume chacun en son lieu,
10. Et se couronnèrent après sa mort, et leurs fils après eux pendant plusieurs années, et les maux furent multipliés sur la terre.
11. D'eux sortit la racine méchante, savoir Antiochus Illustre, fils du roi Antiochus, qui avait été donné en otage à Rome, et il commença de régner l'an cent trente septièmes du règne des Grecs.
12. En ces jours-là, quelques enfants pervers d'Israël sortirent et en incitèrent " plusieurs, disant : Allons et joignons-nous avec les nations qui sont autour de nous ; car, depuis que nous nous sommes retirés d'avec elles, plusieurs maux nous sont arrivés.
13. Et ce conseil fut approuvé par eux.
14. Et quelques-uns du peuple s'en allèrent promptement vers le roi, qui leur donna le pouvoir de se gouverner à la façon des Gentils.
15. Et ils bâtirent un collège à Jérusalem selon les lois des Gentils.
16. Et ils se firent des prépuces, et se révoltèrent de la sainte alliance, et ils se joignirent aux nations, et se vendirent à mal faire.
17. Et le royaume fut établi en la présence d'Antiochus, et il entre prit de régner sur l'Égypte pour régner sur deux royaumes.
18. Il entra donc en Egypte avec une grande multitude, avec des chariots, des éléphants, des gens de cheval et une grande multitude de navires,
19. Et il fit la guerre contre Ptolémée, roi d'Égypte, et Ptolémée eut peur de lui et s'enfuit, et plusieurs tombèrent blessés à mort,

20. Et il prit les villes munies du pays d'Egypte, et il en prit aussi les dépouilles.
21. Or, après qu'Antiochus eut frappé l'Égypte, il s'en retourna, la cent quarante-troisième année.
22. Et il monta contre Israël et Jérusalem avec beaucoup de troupes.
23. Il entra dans le lieu saint avec arrogance, et prit l'autel d'or, le chandelier du luminaire, tous ses vaisseaux, la table des pains de proposition, les tasses, les fioles, les petits mortiers d'or, le voile, les couronnes, et l'ornement d'or qui était devant le temple, et mit le tout en pièces.
24. Il prit l'or, et l'argent, les vaisseaux précieux, et les trésors cachés qu'il trouva, et, quand il eut tout pris, il s'en alla en son pays.
25. Il fit aussi un grand carnage et parla avec une grande arrogance,
26. De sorte qu'il y eut un grand deuil en Israël par tous leurs lieux.
27. Et les principaux et les anciens gémirent, les jeunes hommes et les vierges furent affaiblis, et la beauté des femmes fut changée.
28. Tout époux pleura, et celles qui étaient assises dans la chambre des noces, furent en deuil.
29. La terre fut émue sur ses habitants, et toute la maison de Jacob fut confuse.
30. Et, après deux ans entiers, le roi envoya le commis des tributs aux villes de Juda, lequel vint à Jérusalem avec de grandes troupes.
31. Et il leur parla avec des paroles paisibles par fraude, et ils le Crurent.
32. Mais il se jeta tout d'un coup sur la ville, et la frappa d'une grande plaie, et il détruisit un grand nombre du peuple d'Israël.
33. Et il prit les dépouilles de la ville et y mit le feu. Il détruisit aussi ses maisons et ses murailles tout autour.
34. Et ils emmenèrent leurs femmes prisonnières et leurs enfants, et se saisirent de leur bétail.
35. Puis ils munirent la cité de David d'une haute et forte muraille et de hautes tours, et elle leur fut pour forteresse.
36. Et ils y mirent une méchante race et des hommes pervers, et ils s'y fortifièrent.
37. Et ils y mirent des armes et des vivres, et, ayant assemblé les dépouilles de Jérusalem, ils les y retirèrent, et ils devinrent une occasion de grande ruine.
38. Et cela fut pour embûche au saint lieu et pour un mauvais adversaire à Israël à toujours.
39. Ils répandirent le sang innocent autour du lieu saint et souillèrent le sanctuaire.
40. Et les habitants de Jérusalem s'enfuirent à cause d'eux, et les étrangers y habitèrent, et la ville devint étrangère à ses enfants, et, ils l'abandonnèrent.
41. Son sanctuaire fut laissé désert ; les jours de ses fêtes furent changés en deuil ; les sabbats, en opprobres, et ses honneurs, en un néant.
42. Sa honte fut multipliée selon la gloire qu'elle avait eu, et son excellence fut changée en deuil ;
43. Et le roi Antiochus écrivit à tout son royaume, que tout le peuple fût uni, que chacun abandonnât sa loi.
44. Et toutes les nations l'acceptèrent, selon la parole du roi.
45. Aussi plusieurs de ceux d'Israël consentirent à sa religion, et sacrifièrent aux idoles, et profanèrent le sabbat.
46. Et le roi Antiochus envoya des lettres par des messagers à Jérusalem et aux villes de Judée, portant qu'ils eussent à suivre les lois étrangères de la terre ;
47. Et qu'ils défendissent de faire les holocaustes, et les sacrifices, et les aspersiones dans le sanctuaire ;
48. Et qu'ils profanassent les sabbats et les jours solennels.
49. Il commanda aussi qu'on profanât le sanctuaire et les lieux saints ;
50. Et qu'on bâtit des autels, et qu'on immolât de la chair de pourceau et des bêtes immondes ;
51. Et qu'ils laissassent leurs fils incirconcis ; et qu'ils souillassent leurs âmes dans toutes sortes d'ordures, et se polluassent, de sorte qu'ils oubliassent la loi et changeassent toutes les façons de faire ;
52. Et que tous ceux qui ne feraient point, selon la parole du roi Antiochus, mourussent.
53. Il écrivit la même chose à tout son royaume et mit des gouverneurs sur le peuple pour le contraindre à cela.
54. Et il commanda aux villes de Juda de sacrifier de ville en ville.
55. Et plusieurs du peuple se joignirent à eux, savoir tous ceux qui avaient abandonné la Loi, et ils firent beaucoup de maux au Pays.

56. Et ils réduisirent le peuple d'Israël à habiter dans des cavernes et dans tous les lieux de refuge qu'ils pouvaient avoir.

57. Le quinzième jour du mois de Casleu, en la cent quarante-cinquième année, ils dressèrent une idole abominable de désolation sur l'autel du Seigneur et bâtirent des autels par toutes les villes de Juda tout autour.

58. Et ils firent des parfums devant les portes des maisons et dans les rues.

59. Et ils brûlèrent au feu les livres de la Loi de DIEU qu'ils trouvèrent, en les déchirant.

60. Et ils mettaient à mort tous ceux chez qui l'on trouvait les livres de l'alliance du Seigneur, et, si quelqu'un demeurait attaché, à la Loi, ils le faisaient mourir, par le pouvoir qu'il en avait, selon l'édit du Roi.

61. Ils faisaient ces choses au peuple d'Israël, qui se trouvait de moins en moins dans les villes.

62. Et, le vingt-cinquième jour du mois, ils sacrifiaient sur l'autel qui était près de l'autel de DIEU.

63. Ils faisaient aussi mourir, suivant l'édit, les femmes qui avaient circoncis leurs enfants.

64. Ils pendaient les petits enfants au cou des mères ; ils confisquaient leurs maisons et faisaient mourir ceux qui les avaient circoncis.

65. Mais plusieurs des enfants d'Israël prirent courage et déterminèrent en eux-mêmes de ne manger point des choses immondes.

66. Et ils aimèrent mieux mourir que de se souiller par des viandes et de profaner la sainte alliance, et ainsi ils moururent,

67. Ce-qui-attira sur le peuple d'Israël la fureur d'Antiochus.

CHAPITRE II.

Mathathias poussé du zèle de la loi de DIEU, 19. Se sépare des idolâtries que le Roi Antiochus avait introduites dans l'église, 25. Tue le commis du Roi, 42. Rétablit l'état des juifs, 46. Et mourant exhorte ses enfants à persévérer dans la crainte du Seigneur.

1. En ces jours-là se leva Mathathias, fils de Siméon, sacrificateur d'entre les enfants de Joarib, de Jérusalem, et il se retira sur la montagne de Modin.

2. Il avait cinq fils, savoir, Johanan, surnommé Gaddis,

3. Simon, surnommé Thassi :

4. Juda, surnommé Maccabées.

5. Eléazar, surnommé Avaran, et Jonathan, surnommé Apphus.

6. Et, voyant les blasphèmes qui se commettaient parmi le peuple de Juda et à Jérusalem,

7. Il dit : Malheur à moi ! Pourquoi suis-je né pour voir l'affliction de mon peuple et l'affliction de la sainte cité, et pour demeurer ici tandis qu'elle est livrée entre les mains des ennemis

8. Et le sanctuaire, en la main des étrangers ? Son temple est devenu comme un homme infâme.

9. Les vaisseaux de sa gloire ont été portés en captivité, ses petits-enfants ont été tués dans les rues, et ses jeunes gens sont tombés par l'épée des ennemis.

10. Quelle est la nation qui n'ait point possédé quelque chose de son royaume et qui n'ait point eu de ses dépouilles ?

11. Tout son ornement a été enlevé, et, au lieu qu'elle était libre, elle est devenue esclave.

12. Voici, aussi nos lieux saints sont désolés, et notre beauté et notre gloire est désolée, et les nations l'ont profanée.

13. Quel plaisir pourrions-nous donc encore trouver à vivre ?

14. Alors Mathathias déchira ses vêtements, et ses fils aussi se couvrirent de sacs et menèrent un grand deuil. 15. Et ceux qui étaient envoyés par le roi, vinrent dans la ville de Modin pour contraindre ses habitants à l'idolâtrie et à se retirer de la loi de DIEU, afin qu'ils sacrifiasent.

16. Et plusieurs du peuple d'Israël se joignirent à eux. Mais Mathathias et ses fils demeurèrent fermes.

17. Et ceux qui étaient envoyés par le roi, prirent la parole et dirent à Mathathias : Tu es le principal, le plus honorable et le plus grand dans cette ville, et appuyé de fils et de frères.

18. Viens donc le premier et obéis au commandement du roi, comme toutes les nations ont fait, et aussi les hommes de Juda, et ceux qui sont demeurés à Jérusalem ; et tu seras, toi et ta maison, entre les amis du roi ; et vous serez, toi et tes fils, honorés d'or, et d'argent, et de plusieurs présents.

19. Alors Mathathias répondit et dit à haute voix : quand même toutes les nations qui sont dans le royaume du Roi lui obéiraient pour se détourner chacun de la religion de ses pères, et qu'ils obéiraient à ses commandements,
20. Nous marcherons dans l'alliance de nos pères, moi, mes fils, et mes frères.
21. DIEU nous soit propice ; il ne nous est pas utile de laisser la Loi et les ordonnances de DIEU.
22. Nous n'obéirons point aux commandements du roi pour transgresser notre religion, en nous détournant d'elle à droite ou à gauche.
23. Et, comme il achevait de dire ces paroles, un juif vint, en la présence de tous, sacrifier aux images sur l'autel dans la ville de Modin, selon le commandement du roi.
24. Et Mathathias le vit et en fut saisi de douleur, ses reins en tremblèrent, et sa colère fut allumée selon le jugement de la loi, et, se jetant sur lui, il le tua auprès de l'autel.
25. Et, à l'heure même, il mit aussi à mort l'homme du roi qui contraignait à sacrifier, et détruisit l'autel.
26. Et il fut zéléteur de la loi, comme l'avait été Phinéas contre Zamri, fils de Salomi.
27. Et Mathathias s'écria à haute voix dans la ville, disant : Que tous ceux qui ont le zèle et qui tiennent ferme l'alliance, viennent après moi.
28. Et ils s'enfuirent, lui et ses fils, aux montagnes et ils laissèrent tout ce qu'ils avaient dans la ville.
29. Alors plusieurs qui cherchaient le jugement et la justice,
30. Descendirent au désert pour y demeurer, eux, leurs enfants, leurs femmes et leurs bêtes, parce que les maux étaient multipliés sur eux.
31. Et il fut rapporté aux gens du roi et à la garnison qui était à Jérusalem dans la cité de David, que quelques hommes qui avaient transgressé le commandement du roi, s'étaient retirés dans des cachettes au désert, et que plusieurs avaient couru après eux.
32. Et incontinent ils s'en allèrent à eux, et, les ayant atteints, ils campèrent autour d'eux, et ordonnèrent la bataille contre eux au jour du sabbat, et leur dirent :
33. C'est assez jusqu'ici ; sortez, et faites selon la parole du roi, et vous vivrez.
34. Et ils répondirent : Nous ne sortirons pas et nous ne ferons point selon la parole du roi pour profaner le jour du sabbat.
35. Alors ils se mirent promptement en bataille contre eux.
36. Mais les autres ne leur répondirent rien, et ne leur jetèrent pas une seule pierre, et ne bouchèrent point l'entrée de leurs cavernes,
37. Disant : Mourons tous dans notre simplicité, et le ciel et la terre seront témoins sur nous que vous nous faites périr injustement.
38. Ils leur livrèrent donc bataille au jour du sabbat, et ils moururent, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs bêtes, savoir jusqu'à mille âmes humaines.
39. Et Mathathias et ses amis le surent et en menèrent un grand deuil.
40. Et ils se dirent l'un à l'autre : Si nous faisons tous comme nos frères ont fait, et si nous ne combattons pas contre les nations pour nos âmes et pour nos ordonnances, ils nous auront bientôt exterminés de dessus la terre.
41. Et, en ce jour-là, ils résolurent, disant : Tout homme, quel qu'il soit, qui viendra contre nous à la guerre au jour du sabbat, combattons contre lui, afin que nous ne mourions pas tous, comme sont morts nos frères dans les cavernes.
42. Alors s'assembla vers eux une compagnie des Juifs les plus puissants d'Israël, tous ceux qui s'étaient attachés volontairement à la loi.
43. Et tous ceux qui s'enfuyaient de devant les maux, se joignirent à eux et leur servirent de renfort.
44. Et ils rassemblèrent des forces, et, dans leur ardeur, ils frappèrent les méchants et les hommes sans loi dans leur colère, et tous les autres s'enfuirent vers les nations pour se sauver.
45. Et Mathathias fit avec ses amis le tour du pays, et ils détruisirent les autels.
46. Et circoncièrent tous les enfants qu'ils trouvèrent incirconcés dans les limites d'Israël, agissant avec force.
47. Et ils poursuivirent leurs ennemis pleins de fierté, et l'œuvre prospéra dans leur main.
48. Ils délivrèrent la loi de la main des nations et de la main des rois, et ils ne donnèrent point de puissance aux méchants.
49. Or les jours de la mort de Mathathias approchèrent, et il dit à ses fils : Maintenant est affermi l'orgueil, et

le châtement, et le temps de la destruction, et la colère de l'indignation,

50. Maintenant donc, mes enfants, soyez zélateurs de la loi et donnez vos âmes pour l'alliance de vos pères.

51. Et souvenez-vous des œuvres de nos pères, qu'ils ont faites dans leurs âges, et vous en recevrez une grande gloire et un renom éternel.

52. Abraham ne fût-il pas trouvé fidèle dans la tentation, et cela ne lui fut-il pas imputé à justice ?

53. Joseph garda le commandement au temps de son angoisse et il fut fait seigneur d'Égypte.

54. Phinées notre père, pour avoir été zéléteur de DIEU, obtint l'alliance de la sacrificature éternelle.

55. Josué, parce qu'il a accompli la parole, fut fait conducteur en Israël.

56. Caleb obtint l'héritage de la terre, parce qu'il rendit bon témoignage dans l'assemblée.

57. David, par sa miséricorde, conquiert le trône du royaume à toujours.

58. Élie fut transporté au ciel, parce qu'il fut zéléteur de la loi.

59. Ananias, et Azarias, et Misçaël furent délivrés de la flamme par leur foi.

60. Daniel fut délivré, par sa simplicité, de la gueule des lions.

61. Et ainsi considérez, de génération en génération, que tous ceux qui ont espérance en DIEU, ne seront point affaiblis.

62. Et ne craignez point pour les paroles de l'homme méchant, car sa gloire n'est que vers et qu'ordure.

63. Aujourd'hui il sera élevé, mais demain il ne sera point trouvé, parce qu'il est retourné dans sa terre, et sa pensée est péri.

64. Vous donc, mes enfants, fortifiez-vous et portez-vous vaillamment pour la loi, car vous serez glorifiés en elle.

65. Et, voici, je connais que Simon votre frère est un homme de conseil ; écoutez-le toujours, et il vous sera pour père.

66. Et Juda Maccabée est un homme vaillant et il a été tel dès sa jeunesse. Il vous sera chef d'armée et il fera la guerre contre les nations.

67. Vous vous joindrez donc à tous les observateurs de la loi et exécuterez la vengeance de votre peuple.

68. Rendez aux nations leur rétribution et regardez attentivement aux commandements de la loi.

69. Après cela, il les bénit et fut recueilli avec ses pères.

70. Il mourut en la cent quarante-sixième année, et ses fils l'ensevelirent aux sépulcres de ses pères à Modin, et tous ceux d'Israël le pleurèrent et firent un grand deuil.

CHAPITRE III.

Juda succède à son père, 10. Défait Appolonius, 15. Et Seron, 42. Et prépare la bataille contre Lysias.

1. Alors Juda son fils, qui était surnommé Maccabée, succéda en sa place.

2. Et tous ses frères et tous ceux qui s'étaient joints à son père, lui aidèrent ; et il fit avec joie la guerre pour Israël.

3. Il accrut l'honneur de son peuple, et il s'arma de pied en cap comme un géant, et se ceignit de ses armes de guerre ; il donna des batailles et il défendit le camp à la pointe de son épée.

4. Il ressemblait à un lion dans ses œuvres et il était comme le lionceau qui rugit après la proie.

5. Il poursuivit les iniques et les chercha, et il brûla tous ceux qui troublaient son peuple.

6. Les injustes furent réprimés par la crainte qu'ils eurent de lui, et tous les ouvriers d'iniquité furent troublés, et la délivrance prospéra en sa main.

7. Il irrita plusieurs rois, et il réjouit Jacob par ses actions, et sa mémoire est en bénédiction à perpétuité.

8. Il traversa par toutes les villes de Juda et en détruisit les méchants, et il détourna la colère de DIEU de dessus Israël.

9. Et il fut renommé jusqu'aux bouts de la terre et rassembla tous ceux qui périssaient.

10. Mais Apollonius assembla les nations et de grandes forces de Samarie pour combattre contre Israël.

11. Et Juda le sût et s'en alla à sa rencontre, le frappa et le tua. Et il en tomba plusieurs blessés à mort, et les autres s'enfuirent.

12. Et il prit leurs dépouilles. Aussi Juda ôta l'épée d'Apollonius et s'en servit dans les combats tous les jours.

13. Alors Seron, chef de l'armée de Syrie, ouï dire que Juda avait fait amas de gens, et qu'il avait un corps d'armée de fidèles avec lui, et qu'ils sortaient en bataille.

14. Et il dit : Je m'acquerrai de la réputation et de la gloire dans le royaume, et je combattrai contre Juda, et contre ceux qui sont avec lui, et contre ceux qui méprisent la parole du roi.
15. Il se prépara donc pour monter, et une forte armée d'infidèles monta avec lui pour lui aider et se venger des enfants d'Israël.
16. Et ils s'approchèrent jusqu'à la montée de Beth-Horon, et Juda s'en alla à sa rencontre avec un petit nombre de gens.
17. Mais, comme ils virent venir l'armée au-devant d'eux, ils dirent à Juda : Comment pourrons-nous, en si petit nombre, combattre contre une multitude si grande et si forte ? et même nous sommes aujourd'hui tous las pour avoir jeûné.
18. Et Juda dit : Il est aisé que beaucoup de gens soient livrés entre les mains d'un petit nombre, et il n'y a point de différence devant le DIEU du ciel de délivrer par un grand ou par un petit nombre.
19. Car la victoire ne dépend pas de la multitude de l'armée, mais la force vient du ciel.
20. Ils viennent contre nous avec une multitude rebelle et orgueilleuse pour nous détruire, nous » nos femmes et nos enfants, et pour nous piller.
21. Mais nous combattons en défendant nos âmes et nos lois,
22. Et DIEU les détruira en notre présence ; ne les craignez donc point.
23. Et, quand il eut cessé de parler, il se jeta incontinent sur eux, et Seron fut défait devant lui avec son armée.
24. Juda les poursuivit à la descente de Beth-Horon jusqu'à la plaine, et il en tomba de morts environ huit cents, et les autres s'enfuirent au pays des Philistins.
25. Alors la crainte et la terreur de Juda et de ses frères commença à tomber sur les nations qui étaient autour d'eux,
26. Et sa renommée vint jusqu'au roi, et toutes les nations parlaient des batailles de Juda.
27. Mais, quand le roi Antiochus eut entendu ces paroles, il fut enflammé de colère et envoya assembler toutes les forces de son royaume, qui fut une armée fort puissante.
28. Et il ouvrit son trésor, et paya les gages d'un an à toute son armée, et leur manda qu'ils fussent prêts pour un an au besoin.
29. Or, voyant que l'argent de son trésor manquait, et que les tributs du pays étaient petits, à cause de la division et de la plaie qu'il avait faite dans la terre pour ôter les lois qui avaient été gardées dès le commencement,
30. Il eut peur de n'avoir pas de quoi fournir aux frais, comme la première et la seconde fois, et aux présents qu'il avait faits auparavant avec libéralité, ayant surmonté en largesses tous les rois qui l'avaient précédé.
31. Et il fût dans une grande perplexité d'esprit, et il résolut d'aller en perse pour lever les tributs des provinces et amasser beaucoup d'argent.
32. Il laissa donc Lysias, homme noble du sang royal, pour avoir le gouvernement des affaires du royaume depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'aux frontières d'Egypte
33. Et pour élever son fils Antiochus jusqu'à son retour.
34. Et il lui mit en main la moitié des forces et des éléphants, et lui donna ses ordres pour tout ce qu'il voulait qu'il fit, et pour ce qui regardait aussi les enfants de Judée et de Jérusalem,
35. Savoir, qu'il envoyât contre eux l'armée pour détruire et pour exterminer la puissance d'Israël et le reste de Jérusalem, et pour ôter de ce lieu-là leur mémoire,
36. Et pour faire habiter des étrangers dans toutes leurs contrées, et distribuer au sort leur terre.
37. Et le roi prit l'autre moitié de l'armée, et il sortit d'Antioche, sa ville royale, la cent quarante septième année, et passa le fleuve d'Euphrate, et traversa tout le haut pays.
38. Et Lysias choisit des hommes puissants en crédit d'entre les amis du roi, savoir Ptolémée, fils de Dorimène, et Nicanor, et Gorgias,
39. Et envoya avec eux quarante mille hommes de pied et sept mille hommes de cheval pour venir au pays de Juda et pour le détruire, selon la parole du roi.
40. Et ils partirent avec toutes leurs forces et vinrent près d'Emmaüm dans la plaine.
41. Et les marchands de la contrée, en ayant ouï le bruit, prirent beaucoup d'or, et d'argent, et des serviteurs, et vinrent au camp, afin d'acheter les enfants d'Israël pour esclaves, et l'armée de Syrie et du pays des étrangers se joignit à eux.

42. Et Juda et ses frères virent que les maux se multipliaient fort, et que l'armée s'approchait de leurs limites, et ils surent les ordres du roi, de perdre le peuple du pays et de le détruire entièrement.
43. Et ils se dirent l'un à l'autre : Relevons les ruines de notre peuple et combattons pour notre peuple et pour nos saints lieux.
44. Et la multitude s'assembla pour s'apprêter à la bataille, pour prier et demander miséricorde et compassion.
45. Et Jérusalem n'était pas habitée, mais elle était comme un désert : il n'y avait nul de ses enfants qui y entrât ou qui en sortît, et le lieu saint était foulé, et des étrangers étaient dans la forteresse, qui était devenue l'habitation des Gentils, et il n'y avait plus de joie en Jacob, et on n'y entendait plus la flûte et la harpe.
46. Ils s'assemblèrent donc et s'en vinrent à Maspha, vis-à-vis de Jérusalem, parce que Maspha avait été auparavant un lieu de prière pour Israël.
47. Et ils jeûnèrent, ce jour-là, et se vêtirent de sacs, et jetèrent de la cendre sur leurs têtes, et déchirèrent leurs vêtements.
48. Et ils déployèrent là le livre de la loi, dont les nations cherchaient des copies pour y peindre l'image de leurs idoles.
49. Et ils apportèrent les ornements sacerdotaux, et les prémices, et les dîmes, et firent lever les Nazariens qui avaient accompli leurs jours.
50. Et ils crièrent à haute voix vers le ciel, disant : Que ferons-nous à ceux-ci et où les chasserons-nous ?
51. Puisque tes saints lieux sont foulés aux pieds et profanés, et que tes sacrificateurs sont dans les larmes et dans l'humiliation.
52. Et, voici, les nations se sont assemblées contre nous pour nous détruire. Tu connais ce qu'elles pensent contre nous.
53. Comment pourrons-nous subsister devant leur face, si tu ne nous aides ?
54. Alors les trompettes sonnèrent, et ils jetèrent de grands cris.
55. Et, après cela, Juda établit les chefs du peuple, et les capitaines, et les centeniers, et les cinquanteniers, et les dizeniers.
56. Et on dit à ceux qui bâtissaient des maisons, et qui avaient fiancé des femmes, et qui plantaient des vignes, et à ceux qui étaient timides, que chacun retournât en sa maison, suivant la loi.
57. Puis ils décampèrent et s'allèrent poster vers le midi d'Emmaüm.
58. Et Juda dit : Préparez-vous, et soyez des enfants vaillants, et tenez-vous prêts pour demain au matin, afin de combattre contre ces nations qui se sont assemblées contre nous pour nous détruire, nous et nos saints lieux.
59. Car il vaut mieux que nous mourions dans la bataille, que de voir les maux de notre nation et des lieux saints.
60. Et que la volonté de DIEU soit faite, telle qu'elle sera dans le ciel.

CHAPITRE IV.

Juda défait l'armée de Gorgias, 28. Puis celle de Lysias, 39. Purifie le temple, et rétablit le culte du Seigneur.

1. Et Gorgias prit cinq mille hommes de pied et mille hommes de cheval, tous choisis, et ils décampèrent de nuit
2. Pour se jeter sur le camp des Juifs et pour les frapper soudainement. Et ceux de la forteresse étaient leurs conducteurs.
3. Et Juda, l'ayant appris, se leva, lui et les vaillants hommes, pour charger l'armée du roi, laquelle était à Emmaüm,
4. Pendant que les forces étaient encore dispersées hors du camp.
5. Et Gorgias vint de nuit au camp de Juda et n'y trouva personne ; et il les cherchait dans les montagnes, car il disait : Ils s'enfuient de devant nous.
6. Et, aussitôt que le jour fut venu, Juda se montra dans la campagne avec trois mille hommes, qui n'avaient ni armes ni épées comme ils eussent voulu.
7. Or ils voyaient que le camp des nations était puissant, rempli de cuirassiers et environné de cavalerie, tous

gens aguerris.

8. Alors Juda dit à ceux qui l'étaient avec lui : Ne craignez point leur multitude et n'ayez point peur de leur attaque.

9. Souvenez-vous comment nos pères ont été sauvés dans la mer Rouge, quand Pharaon les poursuivait avec son armée.

10. Crions aussi maintenant au DIEU du ciel, et le Seigneur aura pitié de nous, et il se souviendra de l'alliance de nos pères, et détruira aujourd'hui cette armée devant nous.

11. Et toutes les nations connaîtront que c'est lui qui est le rédempteur et le sauveur d'Israël.

12. Alors les étrangers élevèrent leurs yeux et les virent venir contre eux.

13. Et ils sortirent du camp pour combattre, et ceux qui étaient avec Juda, sonnèrent les trompettes,

14. Puis, étant venus aux mains, ils défirent les Gentils, lesquels s'enfuirent par la campagne.

15. Et les derniers tombèrent tous par l'épée, et on les poursuivit jusqu'aux plaines d'Idumée, et d'Azor, et de Jamnia, et il en resta jusqu'à trois mille sur la place.

16. Et Juda s'en retourna de la poursuite avec son armée.

17. Et il dit au peuple : Ne vous laissez point emporter au désir du butin car la bataille est devant nous.

18. Et Gorgias avec son armée est près de nous dans la montagne ; mais allez maintenant faire tête à nos ennemis et combattez-les, puis vous prendrez les dépouilles en sûreté.

19. Comme Juda achevait de dire ces paroles, voici une partie des ennemis qui parut, regardant de la montagne.

20. Et Gorgias vit que les siens avaient été mis en fuite, et qu'on avait mis le feu au camp ; car la fumée qu'on voyait, montrait ce qui était arrivé.

21. Eux, voyant ces choses, furent fort étonnés ; et voyant Juda et son armée dans la campagne, prêt au combat.

22. Ils s'enfuirent tous au pays des étrangers.

23. Et Juda s'en retourna aux dépouilles du camp et prit beaucoup d'or, et d'argent, et d'hyacinthe, de pourpre marine, et de grandes richesses.

24. Et, en retournant, ils chantaient des hymnes et bénissaient le Seigneur du ciel de ce qu'il est bon, parce que sa miséricorde dure à jamais,

25. Et, en ce jour-là, une grande délivrance fut accordée à Israël.

26. Et tous les étrangers qui étaient échappés, vinrent et racontèrent à Lysias tout ce qui était arrivé.

27. Mais, quand il l'eut entendu, il se pâma et défaillit, parce que les choses n'étaient point arrivées en Israël comme il voulait, ni comme le roi l'avait commandé.

28. Et, l'année suivante, Lysias rassembla soixante mille hommes de pied d'élite et cinq mille hommes de cheval pour prendre Jérusalem.

29. Et ils vinrent en Idumée et se campèrent à Beth-Sura. Et Juda vint au-devant de lui avec dix mille hommes.

30. Et, voyant l'armée forte, il pria et dit : Béni sois-tu, Sauveur d'Israël, qui, par le moyen de ton serviteur David, détruisis l'attaque du puissant homme et livras le camp des étrangers dans la main de Jonathan, fils de Saül, et de son écuyer.

31. Livre aussi cette armée dans la main de ton peuple d'Israël, et fait qu'ils soient confondus avec leur puissance et leur cavalerie.

32. Frappe-les de crainte, et fais fondre la hardiesse de leur puissance, et qu'ils soient troublés à cause de leur déroute.

33. Abats-les par l'épée de ceux qui t'aiment, afin que tous ceux qui ont connu ton nom, publient tes louanges avec des hymnes.

34. Alors on en vint au combat, et ils tuèrent cinq mille hommes de l'armée de Lysias, qui tombèrent devant eux.

35. Mais, quand Lysias vit la fuite de son armée, et la hardiesse de celle de Juda, et qu'ils étaient résolus de vaincre ou de mourir vaillamment, il s'en alla à Antioche et fit amas de gens étrangers. Puis, ayant complété son armée, il résolut de nouveau d'attaquer encore une fois la Judée avec la même puissance.

36. Alors Juda et ses frères dirent : Voici, nos ennemis sont défaits ; allons maintenant purifier nos lieux saints et les dédier.

37. Et toute l'armée s'assembla, et ils montèrent en la montagne de Sion,
 38. Et ils virent que le saint lieu était désert, et que l'autel était profané, et que les portes étaient brûlées, et que des arbrisseaux croissaient dans les parvis comme dans un bois ou dans les montagnes, et que les chambres à manger étaient démolies.
 39. Alors ils déchirèrent leurs vêtements, firent un grand deuil et jetèrent de la cendre sur leurs têtes.
 40. Ils se jetèrent sur leur visage en terre, et sonnèrent les trompettes avec lesquelles on donnait le signal, et crièrent vers le ciel.
 41. Et Juda ordonna des hommes pour combattre contre ceux qui étaient dans la forteresse, jusqu'à ce qu'il eût purifié les lieux saints.
 42. Et il choisit des sacrificateurs irrépréhensibles qui avaient leur volonté en la loi de DIEU :
 43. Lesquels purifièrent les lieux saints et portèrent en un lieu immonde les pierres souillées.
 44. Et ils consultèrent ce qu'ils feraient de l'autel des holocaustes, qui avait été profané,
 45. Et ils prirent un bon conseil, qui fut de le démolir, de peur qu'il ne leur fût en opprobre, parce que les nations l'avaient souillé ; et ils le démolirent.
 46. Et ils mirent les pierres sur la montagne du temple, en un lieu convenable, jusqu'à ce qu'il vînt quelque prophète pour répondre sur ces choses.
 47. Et ils prirent des pierres entières, selon la loi, et en bâtirent un autel nouveau comme était le premier.
 48. Et ils rebâtirent les lieux saints et les choses qui étaient au dedans du temple, et sanctifièrent les parvis et toutes choses.
 49. Et ils firent des vaisseaux saints tout nouveaux et mirent dans le temple le chandelier, et l'autel des holocaustes, et celui des parfums, et la table.
 50. Et ensuite ils firent le parfum sur l'autel et allumèrent les lampes qui étaient sur le chandelier, afin qu'elles éclairassent dans le temple.
 51. Ils mirent les pains sur la table, et étendirent les voiles, et achevèrent tous les ouvrages qu'ils avaient commencé de faire.
 52. Et, le vingt-cinquième jour du neuvième mois, savoir, du mois de Casleu, de la cent quarante-huitième année, ils se levèrent de bon matin ;
 53. Et offrirent le sacrifice, selon la loi, sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient bâti,
 54. Lequel fut dédié avec des cantiques, des harpes, des orgues et des cymbales, au même temps, et au même jour que les nations l'avaient profané.
 55. Et tout le peuple se prosterna sur son visage, et ils adorèrent et bénirent vers le ciel celui qui leur avait donné un heureux succès.
 56. Et ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant huit jours et offrirent des holocaustes avec allégresse et des sacrifices de Salut et de louange.
 57. Ils parèrent le devant du temple avec des couronnes d'or et des écussons, et dédièrent les portes et les lieux où on mangeait, et ils y mirent des portes.
 58. Ainsi il y eut une grande réjouissance parmi le peuple, et l'opprobre des nations fut ôté.
 59. Et Juda avec ses frères et, toute l'Eglise d'Israël ordonnèrent que les jours de la dédicace de l'autel fussent célébrés avec joie et avec allégresse, chaque année dans leur temps pendant huit-jours, depuis le vingt-cinquième du mois de Casleu.
 60. En ce même temps-là, ils fortifièrent la montagne de Sion, l'environnant de hautes murailles et de fortes tours, afin que les nations ne vinssent plus pour la gêner, comme elles avaient fait auparavant.
 61. Et ils mirent garnison pour la garder et la fortifièrent pour assurer encore Beth-Sura, afin que le peuple eût une défense contre le pays d'Idumée.

CHAPITRE V.

Juda bat les Iduméens et les Hammonites ; envoie Simon son frère au secours de ceux de Galilée, 24. Délivre ceux de Galaad de la main de Timothée, 45. Et s'en retourne triomphant en Judée, 59. Joseph et Azarias sont défaits par Gorgias.

1. Quand les nations d'alentour eurent ouï dire que l'autel avait été rebâti, et le sanctuaire, dédié comme auparavant, elles entrèrent dans une grande colère.

2. Et elles prirent la résolution d'exterminer la race de Jacob qui était parmi elles, et commencèrent à tuer et à exterminer quelques-uns du peuple.
3. Et Juda faisait la guerre aux enfants d'Esau en Idumée et à ceux qui étaient dans Acrabatine, parce qu'ils tenaient toujours les Israélites comme investis, et il les frappa d'une grande plaie, les défit et prit leurs dépouilles.
4. Et il se souvint de la malice des enfants de Béan, qui avaient été en piège et en achoppement au peuple, lui dressant des embûches par les chemins.
5. Et il les tint renfermés en certaines tours, où il les tenait investis, et il les mit à l'interdit ; il mit le feu à leurs tours et brûla tous ceux qui étaient dedans.
6. Ensuite il passa outre vers les enfants de Hammon ; mais il trouva qu'ils avaient de fortes troupes et un grand peuple, et Timothée qui était leur conducteur.
7. Il leur livra plusieurs batailles, tellement qu'ils furent défaits devant lui, et il les battit.
8. Et il prit la ville de Gazer et les villes de son ressort, puis il retourna en Judée.
9. Or les nations qui étaient en Galaad, s'assemblèrent contre les Israélites qui étaient dans leur pays, pour les exterminer ; mais ils s'enfuirent dans la forteresse de Datheman
10. Et ils envoyèrent des lettres à Juda et à ses frères, disant : Les nations qui sont autour de nous, se sont assemblées contre nous pour nous exterminer,
11. Et se disposent de venir et de prendre la forteresse où nous nous sommes retirés, et Timothée est le chef de leur armée.
12. Maintenant donc, viens et nous délivre de leurs mains, car plusieurs d'entre nous sont morts.
13. Aussi tous nos frères qui étaient aux lieux de Tubin, ont été mis à mort, et les ennemis ont mené leurs femmes captives et leurs enfants, et ont emmené leurs dépouilles et fait périr, en ce lieu-là, environ mille hommes.
14. Et, comme on lisait encore les lettres, voici d'autres messagers qui vinrent de Galilée avec leurs robes déchirées et qui apportèrent de semblables nouvelles,
15. Disant : Ceux de Ptolémaïde, et de Tyr, et de Sidon, et de toute la Galilée des étrangers se sont assemblés pour nous détruire.
16. Quand donc Juda et le peuple eut ouï ces paroles, la grande congrégation s'assembla pour délibérer sur ce qu'ils feraient pour leurs frères, qui étaient dans l'affliction et auxquels on faisait la guerre.
17. Et Juda dit à Simon son frère : Choisis-toi des hommes, et t'en va, et délivre tes frères qui sont en Galilée ; mais moi et mon frère Jonathan, nous irons au pays de Galaad.
18. Et il laissa Joseph, fils de Zacharie, et Azarias pour gouverneurs du peuple, avec le reste de l'armée, au pays de Judée, pour le garder.
19. Et il leur commanda, disant : Gouvernez ce peuple et ne livrez point de bataille aux nations jusqu'à ce que nous soyons revenus.
20. Et l'on distribua trois mille hommes à Simon pour aller en Galilée, et à Juda huit mille pour aller au pays de Galaad.
21. Alors Simon s'en alla en Galilée, et livra plusieurs batailles aux nations, et il défit les nations devant soi.
22. Et il les poursuivit jusqu'aux portes de Ptolémaïde, de sorte qu'il tomba d'entre les nations près de trois mille hommes ; et il prit leurs dépouilles.
23. Il prit aussi ceux qui étaient en Galilée et en Arbatis, avec leurs femmes, et leurs enfants, et avec tout ce qu'ils avaient, et il les amena avec grande joie en Judée.
24. Aussi Juda Maccabée et Jonathan son frère passèrent le Jourdain et s'en allèrent par le désert, le chemin de trois jours.
25. Et ils rencontrèrent les Nabathéens, qui les reçurent paisiblement et leur racontèrent tout ce qui était arrivé à leurs frères au pays de Galaad,
26. Et comment plusieurs d'entre eux étaient pris à Bassara, et à Bosor, et à Almis, et à Casbon, et à Maked, et à Carnaïm, qui étaient toutes de grandes et fortes villes.
27. Ils sont aussi tenus assiégés, disaient-ils, dans toutes les autres villes de Galaad, et les ennemis ont résolu de les attaquer demain dans leurs forteresses et de les prendre et les exterminer tous en un même jour.
28. Alors Juda avec toute son armée se tourna aussitôt vers le chemin du désert du Bosor, et, ayant pris la ville, il fit passer tous les mâles au fil de l'épée, et prit toutes leurs dépouilles, et y mit le feu.

29. Et, de là, il se leva de nuit, comme pour aller à la forteresse.
30. Et, au point du jour, comme ils levèrent leurs yeux en haut, voici un grand peuple qui était sans nombre, portant des échelles et des machines pour prendre la forteresse et pour attaquer ceux de dedans.
31. Et Juda vit que l'attaque était commencée, et que le cri de la ville montait jusqu'au ciel avec le son des trompettes et un grand bruit.
32. Alors il dit aux gens de son armée : Combattez aujourd'hui pour vos frères.
33. Il marcha donc en trois bandes derrière eux, et ils sonnèrent des trompettes, et crièrent dans leurs prières.
34. Alors ceux du camp de Timothée connurent que c'était Maccabée, et ils fuirent devant lui, et il les frappa d'une grande plaie, de sorte qu'il en tomba, en ce jour-là, près de huit mille hommes.
35. Puis Juda s'en retourna à Maspha, l'attaqua, et la prit, et il mit à mort tous les mâles qui étaient dedans, et il prit les dépouilles, et mit le feu à la ville.
36. De là, il passa outre et prit Casbon, et Maked, et Bosor, et toutes les autres villes de Galaad.
37. Mais, après ces choses, Timothée rassembla une autre armée et alla assiéger Raphon, au-delà du torrent.
38. Et Juda envoya observer l'armée, et on lui rapporta, disant : Toutes les nations qui nous environnent, sont assemblées avec lui, et leur armée est grande.
39. Et ils ont pris des Arabes à gages pour les aider, et ils sont campés au-delà du torrent, prêts à venir t'attaquer. Et Juda s'en alla à leur rencontre.
40. Alors Timothée dit aux capitaines de son armée : Quand Juda et son armée sera près du torrent de l'eau, s'il passe le premier à nous, nous ne pourrons pas soutenir son attaque, car certainement il sera plus puissant que nous.
41. Mais s'il craint de passer et s'il se campe au-delà du fleuve, passons outre vers eux et nous aurons l'avantage sur eux.
42. Et, quand Juda se fut approché du torrent de l'eau, il mit les scribes du peuple auprès du torrent et leur commanda, disant : Ne laissez personne dans le camp, mais que tous viennent à la bataille.
43. Et il passa le premier vers les autres, et tout le peuple, après lui. Et toutes ces nations-là furent défaites devant eux, et ils jetèrent leurs armes, et s'enfuirent dans le temple qui était à Carnaïm.
44. Et Juda prit la ville et brûla le temple avec tous ceux qui étaient dedans. Et Carnaïm fut conquise, et ses gens ne purent subsister devant la face de Juda.
45. Alors Juda rassembla tous ceux d'Israël qui étaient au pays de Galaad, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et leurs femmes, et leurs enfants, et leur bagage, ce qui faisait une fort grande multitude de gens, pour venir au pays de Judée.
46. Et ils vinrent jusqu'à Éphron, qui est une grande ville assise sur le passage et bien munie. Et ils ne s'en pouvaient détourner ni à droite ni à gauche, mais il fallait nécessairement passer par le milieu.
47. Mais ceux qui étaient dans la ville, s'y renfermèrent et en bouchèrent les portes avec des pierres. Et Juda leur envoya dire avec des paroles de paix :
48. Que nous passions par votre pays pour aller au nôtre, et personne ne vous fera aucun mal, seulement nous y prendrons notre passage ; mais ils ne lui voulurent point ouvrir.
49. Alors Juda commanda qu'on publiât par tout le camp que chacun se campât au lieu où il était.
50. Et les hommes vaillants se campèrent et attaquèrent cette ville-là tout le jour et toute la nuit, et la ville fut livrée entre ses mains.
51. Et il fit passer tous les mâles au fil de l'épée, et la détruisit, et prit ses dépouilles, et passa à travers toute la ville sur les corps morts.
52. Et ainsi ils passèrent delà le Jourdain en un grand camp, vis à-vis de Beth-San.
53. Et Juda rassemblait ceux qui étaient les derniers, et donnait du courage au peuple partout le chemin, jusqu'à ce qu'ils fussent venus en Judée.
54. Et ils montèrent avec joie et avec allégresse en la montagne de Sion, et offrirent des holocaustes, parce qu'aucun d'eux n'était tombé mort, jusqu'à ce qu'ils s'en fussent retournés en paix.
55. Or, au temps que Juda et Jonathan étaient au pays de Galaad, et Simon son frère en Galilée, pour combattre contre Ptolémaïde,
56. Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, les chefs de l'armée, ouïrent parler de leurs grands exploits et des batailles qu'ils avaient données,
57. Et ils dirent : Acquérons-nous aussi de la réputation et allons faire la guerre aux nations qui sont autour

de nous.

58. Et, ayant fait commandement à ceux qui avaient la charge de l'armée qui était demeurée avec eux, ils s'en allèrent contre Jamnia.

59. Mais Gorgias avec ses gens sortit de la ville au-devant d'eux pour les combattre.

60. Et Joseph et Azarias furent battus et chassés jusqu'aux frontières de la Judée, et, en ce jour-là, il y eut près de deux mille hommes du peuple d'Israël qui tombèrent morts, et la déroute du peuple d'Israël fut grande,

61. Parce qu'ils n'avaient point obéi à Juda et à ses frères, pensant faire de grands exploits.

62. Mais ceux-là n'étaient pas de la race de ces hommes par les mains desquels la délivrance fut donnée à Israël.

63. Et les hommes de Juda furent comblés de gloire en la présence de tout Israël et de toutes les nations où parvenait leur renommée,

64. Et ils s'assemblèrent vers eux, en les appelant bienheureux.

65. Alors Juda et ses frères sortirent pour combattre les enfants d'Ésaü dans le pays vers le Midi, et il prit Hébron et les villes de son ressort, et démolit la forteresse et brûla les tours qui l'environnaient.

66. Puis il partit pour s'en aller au pays des étrangers et traversa la Samarie.

67. En ce jour-là, il y eut des sacrificateurs qui tombèrent dans la bataille, en voulant montrer leur vaillance et sortant pour combattre inconsidérément.

68. Et Juda se tourna vers Azotus, au pays des étrangers, et démolit leurs autels et les images taillées de leurs dieux, et les brûla, et prit les dépouilles des villes ; puis il s'en retourna au pays de Juda.

CHAPITRE VI.

Antiochus étant mort, 17. Lysias couronne Eupator, 28. Qui lève une puissante armée pour attaquer la Judée, 50. Prend Beth-sura, 51. Assiège longtemps Jérusalem, 60. Et enfin fait la paix avec les juifs.

1. Le roi Antiochus traversait les hautes provinces et il ouït dire qu'il y avait une ville en Perse, savoir Elymaïde, fort célèbre et fort abondante en or et en argent,

2. Et qu'il y avait dans cette ville un temple fort riche, et des voiles de drap d'or, et des cuirasses, et des armes, qu'Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, qui régna le premier en Grèce, y avait laissées.

3. Il vint donc et tâcha de prendre la ville et de la piller ; mais il ne le put, parce que ceux qui étaient dans la ville, en ayant été avertis,

4. Sortirent en bataille contre lui. Et il s'enfuit de là, et s'en alla avec une grande tristesse, et s'en retourna à Babylone.

5. Et quelqu'un vint en Perse, qui lui rapporta que les armées qui étaient allées au pays de Juda, avaient été défaites ;

6. Et que Lysias, y étant premièrement allé avec de grandes troupes, avait été chassé par les Juifs, qui s'étaient fortifiés d'armes, de troupes, et des dépouilles qu'ils avaient prises des armées de ceux qui avaient été défaits.

7. Et qu'ils avaient détruit l'abominable idole qu'il avait érigé sur l'hôtel qui était à Jérusalem qu'ils avaient environné le lieu saint de hautes murailles comme auparavant et même aussi la ville de Beth-Sura.

8. Et, quand le roi eut ouï ces paroles, il fut étonné et fort ému, et il se mit au lit, étant tombé malade de tristesse, à cause que les choses n'étaient pas arrivées comme il l'avait pensé.

9. Et il y demeura plusieurs jours, parce qu'une grande tristesse se renouvelait en lui, et il connut qu'il allait mourir.

10. C'est pourquoi il appela tous ses amis et leur dit : Je ne puis plus dormir et je me sens défaillir le cœur à cause du grand chagrin dont je suis saisi.

11. Et j'ai dit dans mon cœur : A quelle affliction suis-je réduit et à quelles grandes tempêtes suis-je maintenant exposé, au lieu qu'auparavant j'étais joyeux et chéri dans ma puissance !

12. Et maintenant je me souviens des maux que j'ai faits à Jérusalem ; comment j'ai ôté tous les vaisseaux d'or et d'argent qui y étaient, et j'ai envoyé sans cause exterminer les habitants de la Judée.

13. Je connais donc que, c'est pour cela que ces maux me sont arrivés, et, voici, je meurs par une grande tristesse et dans une terre étrangère.

14. Et, ayant appelé Philippe, l'un de ses amis, il l'établit sur tout son royaume.
15. Et lui donna sa couronne, et sa robe, et son anneau, afin qu'il les portât à son fils Antiochus et qu'il l'élevât pour lui succéder au royaume.
16. Le roi Antiochus donc mourut là, en l'année cent quarante neuvième.
17. Quand Lysias sut que le roi était mort, il ordonna que son fils Antiochus, lequel il avait nourri jeune enfant, régnât en sa place, et il lui donna le nom d'Eupator.
18. Or ceux qui étaient dans la forteresse, tenaient resserrés les enfants d'Israël autour du lieu saint et ne cherchaient qu'à leur faire du mal, pour renforcer les nations.
19. Et Juda résolut de les exterminer et il appela tout le peuple pour les assiéger.
20. Ils s'assemblèrent donc, et les assiégèrent, en la cent cinquantième année, et ils firent des arbalètes et des machines ;
21. Mais quelques-uns de ceux qui étaient assiégés, sortirent, et quelques méchants garnements d'entre les enfants d'Israël se joignirent à eux.
22. Et ils s'en allèrent au roi et dirent : Jusqu'à quand attends-tu de faire jugement et de venger nos frères ?
23. Nous avons accepté de servir ton père, et de marcher à ses ordres, et d'obéir à ses lois.
24. Et, à cause de cela, ceux de notre peuple nous ont pris en aversion, et tous ceux d'entre nous qui ont été pris, ont été mis à mort, et on nous a ôté nos héritages.
25. Et ils n'ont point étendu leur main sur nous seulement, mais aussi sur toutes nos frontières.
26. Voici, ils ont aujourd'hui mis le camp autour de la forteresse de Jérusalem pour la prendre, et ont fortifié le saint lieu et Beth-Sura.
27. Et, si tu ne les préviens bientôt, ils feront de plus grandes choses que celles-ci, et tu ne les, pourras plus vaincre.
28. Quand le roi eut ouï ces paroles, il fut fort irrité et il appela tous ses amis, et les chefs de son armée, et tous ceux qui commandaient la cavalerie.
29. Il vint aussi des armées à sa solde de la part des rois ses alliés et des îles de la mer.
30. Et le nombre de son armée fut de cent mille fantassins, et de vingt mille hommes de cheval, et trente-deux éléphants dressés à la bataille.
31. Ils vinrent par l'Idumée, et mirent le siège devant Beth-Sura, et combattirent contre elle durant plusieurs jours, et firent des machines de guerre. Mais ceux de dedans sortirent, et brûlèrent leurs machines, et se défendirent vaillamment.
32. Alors Juda partit de devant la forteresse et mena son armée vers Beth-Zachara, vis-à-vis du camp du roi.
33. Et le roi se leva de bon matin et fit marcher impétueusement son armée vers le chemin de Beth-Zachara, et les armées se préparèrent à la bataille et sonnèrent des trompettes.
34. Ils montrèrent aux éléphants du sang de la grappe et de mûrier pour les animer à la bataille.
35. Et ils partagèrent ces bêtes selon les armées, et il y avait près de chaque éléphant mille hommes, vêtus de cottes de mailles, ayant des casques d'airain sur leurs têtes, et cinq cents hommes de cheval bien choisis avaient ordre de se tenir près de chaque bête.
36. Ces gens étaient à point nommé partout où la bête était, et ils allaient partout où elle allait, et ne s'écartaient point d'elle.
37. Il y avait aussi sur chaque bête de fortes tours de bois, qui leur servaient de rempart, attachées sur elles avec de certaines machines ; et, sur chaque bête, il y avait trente-deux hommes, qui combattaient de dessus, outre l'indien qui la conduisait.
38. Ils rangèrent le reste de la cavalerie d'un côté et d'autre sur deux ailes, pour animer l'armée par les trompettes et pour exciter au combat ceux qui étaient équipés dans les bataillons.
39. Et, quand le soleil donna sur les boucliers d'or et d'airain, les montagnes en resplendirent et reluisirent comme des lampes de feu.
40. Et une partie de l'armée du roi s'étendit sur les hautes montagnes, et l'autre partie, dans la plaine ; et ils marchaient ainsi sûrement et avec ordre.
41. Et tous ceux qui entendaient le bruit, et la marche de cette multitude, et le son des armes, en étaient épouvantés ; car l'armée était fort grande et puissante.
42. Alors Juda s'approcha avec son armée pour combattre, et six cents hommes de l'armée du roi furent tués.
43. Et Eléazar, surnommé Avaran, ayant aperçu l'une de ces bêtes qui était équipée des armes du roi et qui

était plus haute que toutes les autres bêtes, crut que le roi était sur elle.

44. Et il s'exposa pour délivrer son peuple et pour acquérir une éternelle réputation.

45. Et il courut hardiment vers elle au milieu de l'armée, tuant à droite et à gauche, et faisant tomber d'un côté et d'autre ceux qu'il rencontrait.

46. Il passa donc jusques au-dessous de l'éléphant, et, s'étant mis au-dessous de lui, il le tua, et, cet éléphant tombant sur lui, il mourut là.

47. Mais les Juifs, voyant la puissance du roi et l'impétuosité de son armée, se retirèrent de devant eux.

48. Et ceux de l'armée du roi montèrent contre eux vers Jérusalem, et le roi s'alla camper en Judée vers la montagne de Sion.

49. Et il fit la paix avec ceux de Beth-Sura, et ils sortirent hors de la ville, parce qu'ils n'avaient point de vivres pour y pouvoir demeurer renfermés, à cause que c'était alors le sabbat de la terre.

50. Ainsi le roi prit Beth-Sura et y mit garnison pour la garder.

51. Et il tint le saint lieu assiégé durant plusieurs jours et il dressa des arbalètes et des machines, des instruments à jeter le feu, des instruments à jeter des pierres et des dards, et des scorpions pour jeter des flèches et des frondes.

52. Et ceux de dedans aussi firent des machines contre leurs machines et combattirent pendant plusieurs jours.

53. Mais il n'y avait point de vivres dans les greniers, parce que c'était la septième année, et que ceux qui s'étaient sauvés en Judée de devant les Gentils, avaient consumé le reste des provisions.

54. Il demeura donc peu de gens dans les saints lieux, parce que la famine les avait désolés, et chacun s'écarta et se retira en son lieu.

55. Or Lysias ouït dire que Philippe, que le roi Antiochus avait établi de son vivant pour élever son fils Antiochus et le faire régner en sa place,

56. Était revenu de Perse et de Médie, et l'armée du roi avec lui, et qu'il voulait avoir le maniement des affaires du royaume,

57. Ce qui l'obligea à se retirer promptement de devant la forteresse et à dire au roi, et aux chefs de l'armée, et aux hommes vaillants : Nous diminuons tous les jours, et nous avons peu à manger, et la place que nous avons assiégée, est forte, et nous avons sur les bras les affaires du royaume, auxquelles il faut donner ordre.

58. Maintenant donc donnons la main à ces hommes-ci et faisons la paix avec eux et avec toute leur nation.

59. Et accordons-leur de vivre selon leurs lois comme auparavant ; car c'est pour l'amour de leurs lois, que nous avons méprisées, qu'ils ont été irrités et qu'ils ont fait toutes ces choses.

60. Cette parole plut au roi et aux capitaines, et il envoya vers eux pour faire la paix, et ils l'acceptèrent.

61. Et le roi leur jura, et les capitaines aussi, et, après cela, ils sortirent de la forteresse.

62. Et le roi entra en la montagne de Sion et il vit les fortifications de la place. Mais il rompit bientôt le serment qu'il avait fait, et il commanda qu'on démolît la muraille qui l'environnait.

63. Puis il partit en diligence et retourna à Antioche, et il trouva que Philippe s'était rendu maître de la ville, et il fit la guerre contre lui et prit la ville par force.

CHAPITRE VII.

Démétrius ayant obtenu le royaume, 5. A la sollicitation d'Alcimus envoie Bacchides contre la Judée, 36. Puis Nicanor, 54. Qui est défait avec son armée, à cause des blasphèmes qu'ils avaient proféré contre DIEU.

1. En la cent cinquante-unième année, Démétrius, fils de Séleucus, sortit de la ville de Rome, et s'en alla avec peu de gens en une ville près de la mer, et régna là.

2. Et, quand il fut entré dans la maison royale de ses pères, son armée prit Antiochus et Lysias pour les amener vers lui.

3. Et, lorsqu'il en fut averti, il dit : Ne me faites point voir leur visage.

4. Et l'armée les tua. Alors Démétrius fut assis sur le trône de son royaume.

5. Et tous les impies et les méchants garnements d'Israël vinrent vers lui, conduits par Alcimus, qui voulait être sacrificateur.

6. Et ils accusèrent le peuple devant le roi, disant : Juda et ses frères ont exterminé tous tes amis et ils nous

ont chassés de notre pays.

7. Maintenant donc envoie un homme en qui tu te confies, et qu'il aille et voie la destruction totale qu'il nous a faite et aux pays du roi, et qu'il les punisse avec tous ceux qui leur donnent du secours.

8. Et le roi choisit d'entre ses amis Bacchides, qui commandait au-delà du fleuve et qui était grand dans le royaume et fidèle au roi, et il l'envoya,

9. Et avec lui le méchant Alcimus, auquel il donna la sacrificature, et lui manda de faire vengeance sur les enfants d'Israël.

10. Ils partirent donc, et vinrent avec de grandes troupes au pays de Judée, et ils envoyèrent des messagers à Juda et à ses frères avec des paroles de paix pour les tromper.

11. Mais ils ne crurent point à leurs paroles, parce qu'ils virent bien qu'ils étaient venus avec une grande armée.

12. Et une troupe de scribes s'assembla auprès d'Alcimus et de Bacchides pour leur demander des choses qui étaient très-justes.

13. Et les Assidéens, qui étaient des principaux d'entre les enfants d'Israël, leur demandèrent aussi la paix.

14. Car ils disaient : Un homme, sacrificateur de la race d'Aaron, est venu avec cette armée ; il ne nous fera point de tort.

15. Et il leur parla avec des paroles de paix et leur jura, disant : Nous ne vous ferons aucun mal ni à vos amis.

16. Et ils se fièrent à lui ; mais il prit soixante de leurs hommes et les tua tous en un jour, suivant ce qui est écrit :

17. Ils ont répandu autour de Jérusalem la chair de tes saints et leur sang, et il n'y avait personne qui les ensevelit.

18. Alors tout le peuple trembla et eut grande peur, car ils dirent : Il n'y a point de vérité ni de droiture en eux, puisqu'ils ont rompu l'accord et le serment qu'ils avaient fait.

19. Et Bacchides leva le siège devant Jérusalem et alla assiéger Bezeth, et il envoya prendre plusieurs de ceux qui s'étaient enfuis d'avec lui, et quelques-uns du peuple, lesquels il massacra, et il les jeta dans un grand puits.

20. Et il donna la charge du pays à Alcimus, laissant avec lui des gens pour le secourir. Puis Bacchides s'en alla vers le roi.

21. Et Alcimus combattait pour la souveraine sacrificature.

22. Et tous ceux qui troublaient leur peuple, s'assemblèrent avec lui, et prirent le pays de Juda, et firent une grande plaie en Israël.

23. Et Juda vit tous les maux qu'Alcimus et ceux qui étaient avec lui, faisaient aux enfants d'Israël ; beaucoup au-delà de ce qu'avait fait les nations.

24. Et il s'en alla par tous les quartiers de Judée tout à l'environ, et prit vengeance des hommes qui s'étaient révoltés, et il empêcha par ce moyen qu'ils ne continuassent leurs courses dans le pays.

25. Mais, quand Alcimus vit que Juda était le plus fort, lui et ceux qui étaient avec lui, et qu'il connut qu'il ne pouvait plus leur résister, il s'en retourna vers le roi et les accusa de plusieurs crimes.

26. Alors le roi envoya Nicanor, l'un des plus nobles de ses capitaines, ennemi mortel de ceux d'Israël, et lui commanda d'exterminer le peuple.

27. Nicanor vint donc à Jérusalem avec de grandes forces et il envoya vers Juda et ses frères pour les surprendre par des paroles de paix,

28. Disant : Qu'il n'y ait point de guerre entre moi et vous, je viendrais en paix avec peu de gens pour vous voir.

29. Il vint donc vers Juda, et ils se saluèrent l'un l'autre paisiblement ; mais les ennemis étaient prêts pour prendre Juda.

30. Mais Juda, ayant connu qu'ils étaient venus à lui frauduleusement, et ayant eu peur de lui, ne voulut plus le voir.

31. Et Nicanor, ayant connu que son dessein était découvert, alla pour rencontrer Juda en bataille auprès de Capharsalama.

32. Et il y eut de l'armée de Nicanor environ cinq cents hommes tués, et les autres s'enfuirent en la cité de David.

33. Après ces choses, Nicanor monta à la montagne de Sion, et quelques-uns des sacrificateurs et des anciens du peuple sortirent du saint lieu pour le saluer en paix et pour lui montrer les sacrifices des holocaustes qu'on offrait pour le roi.

34. Mais il se moqua d'eux, et en fit des railleries, et il les traita comme des personnes profanes et souillées, et leur parla arrogamment,

35. Et jura en colère, disant : Si Juda ne m'est livré tout présentement entre les mains avec son armée, aussitôt que je serai retourné en paix, je brûlerai cette maison. Il s'en alla ainsi fort en colère.

36. Et les sacrificateurs entrèrent, et se tinrent vis-à-vis de l'autel du temple, et dirent en pleurant :

37. O Seigneur ! tu as choisi cette maison, afin que ton nom y fût invoqué et qu'elle fût la maison d'oraison et de prière pour ton peuple.

38. Venge-toi de cet homme et de son armée, et fais qu'ils tombent par l'épée ; souviens-toi de ses blasphèmes et ne permets pas qu'ils subsistent longtemps.

39. Nicanor donc sortit de Jérusalem et mena son armée vers Beth-Horon, et l'armée de Syrie vint à sa rencontre.

40. Et Juda arriva à Adassa avec trois mille hommes, et il fit sa prière, et dit :

41. Ô Seigneur ! lorsque ceux qui avaient été envoyés par le roi Sennachérib te blasphémèrent, l'ange sortit et en tua cent quatre-vingt-cinq mille.

42. Défaus pareillement aujourd'hui cette armée en notre présence, et que tous les autres connaissent que cet homme a mal parlé contre tes saints lieux, et juge-le selon sa malice.

43. Les armées donnèrent la bataille le treizième jour du mois d'Adar, et l'armée de Nicanor fut défaite, et il fut tué lui le premier dans la bataille.

44. Et, quand l'armée de Nicanor eut vu qu'il était mort, elle jeta bas les armes et prit la fuite.

45. Et ceux de Juda les poursuivirent le chemin d'un jour, depuis Adassa jusqu'à ce qu'on soit venu à Gazara, et ils sonnèrent des trompettes derrière eux pour donner le signal partout.

46. Et les Juifs sortirent de tous les bourgs de la Judée à l'environ et les chargèrent de l'autre côté, tellement que les uns se tournaient contre les autres. Ainsi ils furent tous passés au fil de l'épée, et il n'en resta pas un seul.

47. Puis ils prirent le butin et les dépouilles, et ils coupèrent la tête à Nicanor et sa main droite qu'il avait orgueilleusement étendue, et les apportèrent, et les pendirent vis-à-vis de Jérusalem.

48. Et le peuple fût dans une grande joie et passa cette journée-là dans une grande réjouissance.

49. Et il fut ordonné que cette journée fût célébrée tous les ans au treizième jour du mois d'Adar.

50. Ainsi le pays de Judée fut en repos pour un peu de temps.

CHAPITRE VIII.

Juda recherche l'amitié des Romains, 22. Lettre des Romains aux juifs.

1. Or Juda ouït parler de la renommée des Romains, qu'ils étaient forts et puissants, qu'ils accordaient facilement toutes les choses qu'on leur proposait, qu'ils faisaient amitié avec tous ceux qui allaient à eux, et que leur puissance était fort grande.

2. Car on lui fit récit de leurs batailles et des grandes actions qu'ils avaient faites en Galatie ; comment ils avaient conquis les Galates et les avaient rendus tributaires ;

3. Et de tout ce qu'ils avaient fait au pays d'Espagne ; comment ils avaient réduit sous leur puissance les mines d'argent et d'or qui y sont ;

4. Et comment, par leur conseil et par leur grande constance, ils s'étaient rendus maîtres de tout ce pays-là, quoiqu'il fût fort éloigné d'eux, et avaient de même subjugué des rois qui étaient venus contre eux du bout de la terre, jusqu'à les détruire, les ayant frappés de grandes plaies ; et comment tous les autres leur payaient tribut tous les ans ;

5. Et comment ils avaient défait en guerre Philippe, et Persée, roi de Kittim, et tous les autres qui s'étaient élevés contre eux, et les avaient subjugués ;

6. Et comment le grand Antiochus, roi d'Asie, qui avait fait la guerre contre eux, et qui avait cent vingt éléphants, et un grand nombre de gens de cheval et de chariots, et une fort grande armée, avait été défait par eux ;

7. Et comment ils l'avaient pris vif et lui avaient ordonné que lui et ses successeurs payeraient un grand

tribut, et qu'il donnerait des otages et tout ce dont ils étaient convenus ;

8. Et comment ils donnèrent au roi Eumènes le pays des Indes, et des Mèdes, et des Lydiens, qui étaient les meilleurs pays qu'ils eussent pris de lui ;

9. Et comment, lorsque ceux de la Grèce y voulurent aller contre eux et les exterminer, et qu'ils en furent avertis,

10. Ils envoyèrent contre eux un capitaine, et leur firent la guerre, en tuèrent un grand nombre, et en prirent plusieurs captifs avec leurs enfants, et les pillèrent, et possédèrent leur pays, et détruisirent leurs forteresses, et les réduisirent en servitude jusqu'à ce jour ;

11. Et comment ils avaient exterminé les autres royaumes et les îles qui autrefois leur avaient résisté, et les avaient assujettis ;

12. Mais qu'ils avaient gardé l'amitié à leurs amis et à ceux qui se reposaient sur eux ; et qu'ils avaient conquis les royaumes voisins et éloignés, car tous ceux qui entendaient leur nom les craignaient ;

13. Et que tous ceux à qui ils voulaient donner du secours pour les faire régner, régnaient ; mais aussi qu'ils transportaient l'état de ceux qu'ils voulaient, et qu'ils étaient fort exaltés ;

14. Et néanmoins que nul d'eux ne portait la couronne et ne se vêtait d'écarlate pour paraître avec magnificence ;

15. Pareillement, qu'ils avaient établi un conseil, et que tous les jours trois cent vingt hommes consultaient ensemble des affaires du peuple pour le bien gouverner ;

16. Et qu'ils commettaient chaque année à un seul homme l'autorité de commander, et de dominer sur tout le pays ; et que tous obéissaient à un seul, et qu'il n'y avait point d'envie ni de haine entre eux.

17. Alors Juda choisit Eupolémus, fils de Jean, fils d'Accoz, et Jason, fils d'Eléazar, et les envoya à Rome pour contracter amitié et société avec eux,

18. Afin qu'ils ôtassent le joug de dessus eux, parce qu'ils voyaient que le royaume des Grecs tenait Israël en servitude.

19. Ils s'en allèrent donc à Rome, ce qui était un fort long voyage, et ils entrèrent au Sénat, et, ayant obtenu audience, ils dirent :

20. Juda Maccabée, et ses frères, et le peuple des Juifs nous ont envoyés vers vous pour faire alliance et paix avec vous, et afin que vous nous receviez au nombre de vos confédérés et de vos amis,

21. Cette parole leur fut agréable.

22. Et c'est ici la copie de la réponse qu'ils écrivirent sur des tables d'airain et qu'ils envoyèrent à Jérusalem, afin que ce leur fût un mémorial de paix et d'alliance :

23. Que ceci tourne en bien aux Romains et à la nation des Juifs, par mer et par terre, à toujours, et que l'épée et l'ennemi soit loin d'eux.

24. Que si la guerre est premièrement faite aux Romains ou à quelqu'un de leurs confédérés qui sont dans toute leur domination,

25. La nation des Juifs leur donnera Secours de bon cœur, selon que le temps le requerra.

26. Et ils ne donneront rien à ceux qui feront la guerre, ni ne fourniront ni froment, ni armes, ni argent, ni navires, comme il a plu aux Romains, et ils garderont leurs conventions, et ne prendront rien d'eux.

27. Pareillement, si la guerre survient à la nation des Juifs, les Romains les aideront de bon cœur, selon que le temps le permettra.

28. Et ils ne donneront à leurs ennemis ni froment, ni armes, ni argent, ni navires, comme il a plu aux Romains, et ils garderont leur convention sans fraude.

29. Suivant ces conditions les Romains ont traité alliance avec le peuple juif.

30. Que si, après ce traité, les uns ou les autres délibèrent d'y ajouter ou d'en diminuer quelque chose, ils le feront selon leur volonté, et tout ce qu'ils ajouteront ou diminueront, sera confirmé.

31. Mais aussi, touchant les maux que Démétrius leur fait, nous lui en avons écrit, disant : Pourquoi as-tu appesanti ton joug sur nos amis, les Juifs nos confédérés ?

32. Si donc ils viennent de nouveau se plaindre à nous de toi, nous leur ferons justice et nous te ferons la guerre par mer et par terre.

CHAPITRE IX.

Démétrius envoie de nouveau Bacchides contre les juifs, 18. Juda meurt dans la bataille, 28. Jonathan lui

succède, 35. Il venge la mort de Jean son frère, 62. Assiégé dans Beth-besse, il défait l'armée de Bacchides, 70. Et puis fait la paix avec lui.

1. Démétrius, ayant appris que Nicanor et son armée avaient livré bataille, envoya de nouveau Bacchides et Alcimus en Judée avec l'aile droite de ses troupes.
2. Et ils s'en allèrent par le chemin qui mène en Galgal, et mirent le siège devant Masaloth, qui est en Arbellis, et la prirent, et firent mourir plusieurs personnes.
3. Au premier mois de l'année cent cinquante-deux, ils campèrent auprès de Jérusalem.
4. Puis ils se levèrent et s'en allèrent à Béréa avec vingt mille hommes et deux mille chevaux.
5. Et Juda avait mis son camp à Éléasa et il avait trois mille hommes d'élite avec lui.
6. Or ils virent que l'armée était grande, et ils craignirent fort, et plusieurs désertèrent du camp, et il n'en demeura d'entre eux que huit cents hommes.
7. Et Juda, voyant que son armée diminuait, et qu'il était dans la nécessité de combattre, fut dans une grande angoisse, car il n'avait pas le temps de les rassembler, et il perdit courage.
8. Et néanmoins il dit à ceux qui étaient demeurés : Levons-nous et allons-nous-en contre nos ennemis pour voir si nous pourrions les combattre.
9. Mais ils l'en détournèrent, disant : Nous ne le pourrions pas, mais sauvons maintenant nos personnes. Retourne pour cette heure, parce que nos frères se sont retirés. Comment combattrions-nous contre eux, étant si peu de gens ?
10. Et Juda dit : DIEU me garde de faire une telle action, que nous fuyions devant eux si notre heure est venue, mourons vertueusement pour nos frères et ne flétrissons point notre gloire.
11. Alors l'armée sortit du camp, et ils se présentèrent devant eux ; les gens de cheval se divisèrent en deux corps, et les frondeurs avec les archers allaient à la tête de l'armée, et les premiers combattants étaient tous vaillants.
12. Bacchides était à l'aile droite, et l'armée s'approcha des deux côtés, et ils sonnaient des trompettes.
13. Et ceux qui étaient du côté de Juda, sonnèrent aussi des trompettes, et toute la terre fut émue du bruit des armées, et la bataille dura depuis le matin jusqu'au soir.
14. Or Juda aperçut que Bacchides tenait bon, et que la force de son armée était au côté droit ; alors tous ceux qui avaient du courage, se rangèrent vers lui,
15. Et l'aile droite fut défaite par eux, et ils les poursuivirent jusqu'à la montagne d'Azotus.
16. Et ceux qui étaient dans l'aile gauche, aperçurent que l'aile droite était défaite, et ils suivirent Juda et ceux qui étaient avec lui, par derrière.
17. Et la bataille fut renforcée, et plusieurs tombèrent blessés à mort d'un côté et d'autre.
18. Enfin Juda aussi fut tué, et tous les autres s'enfuirent.
19. Mais Jonathan et Simon prirent Juda leur frère et l'ensevelirent au sépulcre de leurs pères dans la ville de Modin.
20. Et tout le peuple d'Israël le pleura, et ils en firent un grand deuil, et le lamentèrent durant plusieurs jours, et dirent :
21. Comment a été tué le puissant qui délivrait Israël !
22. Or le reste des faits de Juda, de ses batailles, de ses exploits et de sa grandeur, ne sont pas rédigés par écrit ; car il y en avait un fort grand nombre.
23. Et, après que Juda fut mort, les méchants se répandirent par tous les quartiers d'Israël, et tous les ouvriers d'iniquité s'élevèrent.
24. En ces jours-là survint une grande famine au pays, et tout le pays se révolta avec eux.
25. Et Bacchides choisit les méchants et les établit seigneurs du pays ;
26. Qui cherchaient les amis de Juda, et s'en informaient diligemment, et ensuite ils les amenaient à Bacchides, qui se vengeait sur eux et s'en moquait.
27. Et il y eut une grande tribulation en Israël, et telle qu'on n'en avait point vu de semblable depuis le temps qu'il n'y avait point eu de prophète en Israël.
28. Et tous les amis de Juda s'assemblèrent et dirent à Jonathan.
29. Puisque ton frère Juda est mort, et qu'il n'y a point d'homme semblable à lui pour aller contre nos ennemis, savoir contre Bacchides et contre ceux de notre nation qui nous font la guerre,

30. Nous te choisissons aujourd'hui pour être notre chef et notre capitaine en la place de Juda, et conduire notre guerre.
31. En ce temps-là donc, Jonathan accepta la conduite du peuple et se leva en la place de Juda son frère.
32. Et Bacchides, l'ayant su, cherchait à le tuer.
33. Ce que Jonathan, et Simon son frère, et tous ceux qui étaient avec lui, ayant appris, ils s'enfuirent au désert de Thecoa et se campèrent auprès de l'eau du lac d'Asphar.
34. Mais Bacchides le sut et il s'en vint un jour de sabbat, lui et toute son armée, au-delà du Jourdain.
35. Et Jonathan avait envoyé son frère, le conducteur du peuple, et avait prié les Nabathéens ses amis de garder leur bagage, qui était fort grand.
36. Mais les fils de Jambri sortirent de Médaba, et prirent Jean et tout ce qu'il avait, et s'en allèrent.
37. Après cela, on rapporta à Jonathan et à Simon son frère que les fils de Jambri faisaient de grandes noces et qu'ils menaient de Médaba en grande pompe l'épouse, qui était fille d'un des grands seigneurs de Canaan.
38. Et ils se souvinrent du sang de Jean leur frère, et ils montèrent, et se cachèrent sous une montagne qui les mettait à couvert.
39. Puis ils élevèrent leurs yeux et regardèrent, et voici un grand appareil, et l'époux, et ses amis, et ses frères, qui allaient au-devant d'eux avec des tambours et des instruments de musique, et une troupe de gens armés.
40. Et ceux qui étaient en embuscade, se levèrent et les tuèrent ; et il y en eut beaucoup de tués, et les autres s'enfuirent par les montagnes, et ils prirent toutes leurs dépouilles.
41. Les noces furent tournées en pleurs, et la voix de leurs instruments de musique, en lamentations.
42. Ainsi ils vengèrent le sang de leur frère, puis ils s'en retournèrent vers les rives du Jourdain.
43. Et Bacchides, l'ayant appris, s'en vint, un jour de sabbat, jusqu'au passage du Jourdain avec une puissante armée.
44. Et Jonathan dit aux siens : Levons-nous maintenant et combattons contre nos ennemis, car ce n'est point aujourd'hui comme auparavant.
45. Nous avons les ennemis devant et derrière, et les eaux du Jourdain sont d'un côté et de l'autre, et les rives, et les marais, et les forêts, et il n'y a point d'endroit par où nous puissions nous retirer.
46. Maintenant donc criez au ciel afin que vous soyez délivrés de la main de vos ennemis. Et ainsi le combat commença.
47. Alors Jonathan étendit sa main pour frapper Bacchides, mais il se détourna et évita le coup.
48. Et Jonathan et ceux qui étaient avec lui, se jetèrent dans le Jourdain et passèrent le Jourdain à la nage ; mais les autres ne passèrent point après eux.
49. Et, en ce jour-là, tombèrent morts de la part de Bacchides mille hommes.
50. Puis Bacchides s'en retourna à Jérusalem et bâtit des villes fortes en Judée et les forteresses qui étaient à Jéricho, et à Emmaüm, et à Beth-Horon, et à Beth-El, et à Thamnasa, et en Pharaton, et à Tépho, les fortifiant de hautes murailles, de portes et de serrures.
51. Et il y mit garnison pour faire toute sorte de mal à Israël.
52. Il fortifia aussi la ville de Beth-Sura, et Gazara, et la forteresse, et il y mit garnison avec, une grande provision de vivres.
53. Et il prit les fils des principaux du pays en otage et les mit en garde dans la forteresse qui était à Jérusalem.
54. Et, en la cent cinquante-troisième année, au second mois, Alcimus commanda qu'on démolît les murs de la sainte maison par dedans et qu'on démolît les ouvrages des prophètes, et il commença à les démolir.
55. Mais, la démolition étant commencée, Alcimus fut frappé d'une paralysie, qui l'empêcha d'achever la démolition et qui lui ayant fermé la bouche, il ne put plus dire un seul mot, ni disposer de sa maison.
56. Et Alcimus mourut, en ce temps-là, dans de grands tourments.
57. Et Bacchides, voyant qu'Alcimus était mort, s'en retourna vers le roi ; et le pays de Juda fut en repos durant deux ans.
58. Et tous les méchants tinrent conseil et dirent : Voici, Jonathan et ses adhérents habitent sûrement en repos ; faisons donc maintenant venir Bacchides, et il les prendra tous en une nuit.
59. Ils s'en allèrent donc et lui donnèrent ce conseil.
60. Alors il se leva pour s'en venir avec une grosse armée, et il envoya secrètement des lettres à tous ceux de

sa faction qui étaient en Judée, afin qu'ils prissent Jonathan et ceux qui étaient avec lui ; mais ils ne le purent, car leur conseil fut découvert.

61. Mais Jonathan et Simon, avec leurs gens, prirent cinquante hommes de ceux du pays, qui étaient les conducteurs de cette méchanceté, et les tuèrent.

62. Puis Jonathan, et Simon, et tous ceux qui étaient avec lui, s'en allèrent à Beth-Bessé, qui est au désert, et ils en réparèrent les ruines, et la fortifièrent.

63. Ce que Bacchides ayant su, il rassembla tout son monde et le fit savoir à ceux qui étaient en Judée.

64. Il vint donc, et mit le siège devant Beth-Bessé, et combattit contre elle pendant plusieurs jours, et y dressa des machines de guerre.

65. Mais Jonathan laissa son frère Simon dans la ville et se mit en campagne avec un certain nombre de gens.

66. Et il tua Odomera, et ses frères, et les fils de Phaseron dans leurs tentes, et, ayant ainsi commencé à battre les ennemis, il se rendit célèbre par ses vertus.

67. Simon aussi et ceux qui étaient avec lui, sortirent de la ville et mirent le feu aux machines.

68. Ainsi ils combattirent contre Bacchides et le défirent, et il fut extrêmement affaibli. Or, parce que son conseil et son entreprise avait été vaine,

69. Il déchargea sa colère sur les méchants qui lui avaient donné conseil d'envahir ce pays-là, et en fit mourir plusieurs ; puis il délibéra en soi-même de s'en retourner en son pays.

70. Et Jonathan le sut et il envoya vers lui des ambassadeurs pour traiter de paix avec lui et pour lui rendre les prisonniers.

71. Ce qu'il accepta volontiers, et il fit selon les paroles de Jonathan, et jura qu'il ne chercherait jamais de lui faire aucun mal, tous les jours de sa vie.

72. Et il lui rendit les prisonniers qu'il avait pris auparavant dans le pays de Juda ; après quoi, il s'en retourna en son pays et se désista d'envahir le pays des Juifs.

73. Ainsi l'épée cessa en Israël, et Jonathan demeura à Macmas, où il commença à juger le peuple, et il extermina les méchants d'Israël.

CHAPITRE X.

Démétrius et Alexandre recherche l'amitié de Jonathan ; 46. Il accepte celle d'Alexandre, 59. Par lequel il est grandement exalté et magnifié.

1. Et, en la cent soixantième année, Alexandre, fils d'Antiochus, qui était surnommé l'Illustre, monta et prit Ptolémaïde et les habitants le reçurent, et il y régna.

2. Ce que le roi Démétrius ayant appris, il rassembla une très-grande armée et s'en alla au-devant de lui pour le combattre.

3. Et Démétrius envoya des lettres à Jonathan avec des paroles de paix, comme s'il eût voulu l'exalter.

4. Car il dit : Hâtons-nous de faire la paix avec lui, avant qu'il la fasse avec Alexandre contre nous,

5. Parce qu'il se souviendra de tous les maux que nous lui avons faits, et à ses frères, et à sa nation.

6. Et il lui permit de lever une armée, et de faire provision d'armes, et même d'être son confédéré ; et il commanda que ceux qui étaient en otage dans la forteresse, lui fussent rendus.

7. Alors Jonathan vint à Jérusalem et lut les lettres en la présence de tout le peuple et de ceux qui étaient dans la forteresse.

8. Et ils eurent grande peur, parce qu'ils entendirent que le roi lui avait donné permission de lever une armée.

9. Et les otages furent rendus à Jonathan par ceux de la forteresse, et il les rendit à leurs parents.

10. Et Jonathan demeura à Jérusalem et il commença à rebâtir et à réparer la ville.

11. Et il dit aux ouvriers de rebâtir les murailles et la montagne de Sion tout autour, de pierres carrées, pour la fortifier ; et ils le firent ainsi.

12. Et les étrangers qui étaient dans les forteresses que Bacchides avait bâties, s'enfuirent.

13. Et chacun quitta le lieu où il était, et ils s'en allèrent en leur pays.

14. Il en resta seulement à Beth-Sura quelques-uns de ceux qui avaient abandonné la loi et les commandements de DIEU, car cette ville leur servait de refuge.

15. Et Alexandre entendit parler des promesses que Démétrius avait faites à Jonathan, et on lui fit récit de

toutes les batailles qu'il avait données, et des exploits que lui et ses frères avaient faits, et des travaux qu'ils avaient soufferts.

16. Et il dit : Pourrions-nous trouver un tel homme ? Nous en ferons donc maintenant notre ami, et notre confédéré.

17. Et il lui écrivit des lettres, et les lui envoya, et elles étaient de telle teneur :

18. Le roi Alexandre à Jonathan son frère, salut.

19. Nous avons oui dire de toi que tu es un homme fort vaillant et digne d'être notre ami.

20. Aujourd'hui donc nous t'établissons pour souverain sacrificateur de ta nation et nous voulons que tu sois appelé ami du roi (et il lui envoya une couronne d'or, et la robe d'écarlate), afin que tu suives notre parti et que tu gardes amitié avec nous.

21. Et Jonathan se vêtit du saint vêtement au septième mois, en la cent soixantième année, au jour solennel de la fête des Tabernacles, et il assembla des troupes, et fit de grands préparatifs de guerre.

22. Et, quand Démétrius eut entendu ces choses, il fut contristé et dit :

23. Comment avons-nous souffert qu'Alexandre nous ait prévenus à faire amitié avec les Juifs pour se fortifier ?

24. Je leur écrirai donc aussi des lettres d'exhortation, et les exalterai, et leur ferai des présents, afin qu'ils se joignent à moi pour me secourir.

25. Il leur écrivit donc des lettres de telle teneur : Le roi Démétrius à la nation des Juifs, salut.

26. Nous avons appris avec joie que vous avez gardé l'alliance qui est entre nous, et que vous êtes demeurés dans notre amitié, et ne vous êtes point joints à nos ennemis.

27. Maintenant donc persévérez encore à nous garder la foi, et nous vous récompenserons de grands biens pour ceux que vous nous aurez faits.

28. Nous vous relâcherons aussi plusieurs impôts et vous ferons des présents.

29. Et, dès maintenant, je vous affranchis et vous tiens quittes, vous tous Juifs, des tributs ; je vous quitte le prix du sel et je vous quitte des couronnes, je vous quitte aussi de la troisième partie de la semence ;

30. Et de la moitié des fruits des arbres qui me revenait pour ma portion, je vous quitte tout cela dès à présent et à l'avenir, de sorte qu'on ne prendra rien du pays de Juda ni des trois bailliages qui lui sont annexés du pays de Samarie et de Galilée, depuis ce jour et à perpétuité.

31. Je veux aussi que Jérusalem soit sainte et franche avec tous ses confins, et que les dîmes et les tributs lui appartiennent.

32. Je quitte aussi le commandement de la forteresse qui est à Jérusalem, et je le donne au souverain sacrificateur, afin qu'il y mette telle garnison qu'il lui plaira.

33. Et je laisse aussi gratuitement aller en liberté tous les Juifs qui avaient été emmenés captifs du pays de Juda dans tout mon royaume, et que tous soient exempts des tributs et même de ceux de leur bétail.

34. Que toutes les fêtes, et les sabbats, et les nouvelles lunes, et les jours déterminés, et trois jours avant la fête, et trois jours après soient des jours de vacation et d'immunité pour tous les Juifs qui sont dans mon royaume.

35. Et qu'il ne soit permis à personne de les fâcher ni molester pour quelque affaire que ce soit.

36. Et que jusqu'à trente mille hommes des Juifs soient enrôlés dans l'armée du roi, et qu'on leur donne la paie comme à tous les autres soldats de l'armée du roi, et que quelques-uns d'eux soient établis pour être dans les grosses garnisons du roi.

37. Que quelques-uns aussi d'entre eux soient établis sur les affaires du royaume pour voir que tout se fasse fidèlement, et que leurs commissaires et leurs capitaines soient d'entre eux, et qu'ils vivent selon leurs lois, comme l'a ordonné le roi qui était en Judée.

38. Et que les trois bailliages qui ont été ajoutés à la Judée du pays de Samarie, demeurent joints à la Judée, tellement qu'ils soient sujets à un seul homme et qu'ils n'obéissent à aucune autre puissance qu'au souverain sacrificateur.

39. Je donne aussi Ptolémaïde et ses contrées en pur don aux saints qui sont à Jérusalem, pour les dépenses nécessaires du sanctuaire.

40. Outre cela, je donne, tous les ans, quinze mille sicles d'argent sur les revenus des domaines du Roi.

41. Et tous les arrérages que ceux qui étaient établis sur les affaires, n'ont pas payés, seront désormais payés, comme les années précédentes, pour les ouvrages du temple.

42. De plus, que les cinq mille sicles d'argent qu'on recevait du revenu des saints lieux, tous les ans, soient relâchés, comme appartenant aux sacrificateurs qui font le service.
43. Et que tous ceux qui auront leur refuge au temple qui est à Jérusalem et dans tous ses environs, étant redevables au roi pour quelque affaire que ce soit, soient quittes et qu'ils aient librement toutes les choses qui leur appartiennent dans mon royaume.
44. Et l'on fournira du revenu du roi les frais pour rebâtir et réparer les ouvrages des lieux saints
45. Et pour refaire les murailles de Jérusalem. Pareillement on fournira du revenu du roi les frais pour fortifier tout autour et pour bâtir des murailles en Judée.
46. Mais, quand Jonathan et le peuple eurent entendu ces paroles, ils ne les crurent point et ne les acceptèrent point, parce qu'ils se souvenaient des grands maux qu'il avait faits en Israël, et qu'il les avait fort opprimés.
47. Et ils s'accordèrent avec Alexandre, parce qu'il avait été le premier qui leur avait fait des propositions de paix, et, tous les jours, ils lui donnaient du secours.
48. Et le roi Alexandre rassembla une fort grande armée et mit son camp contre Démétrius.
49. Et les deux rois donnèrent bataille, et l'armée de Démétrius s'enfuit, et Alexandre les pour suivit et eut l'avantage sur eux,
50. Et le combat redoubla jusqu'à ce que le soleil fût couché, et Démétrius fut tué en ce jour-là,
51. Puis Alexandre envoya vers Ptolémée, roi d'Égypte, des ambassadeurs avec cette commission :
52. Parce que je suis retourné en mon royaume, et que je suis assis sur le trône de mes pères, et que j'ai obtenu la domination, et que j'ai défait Démétrius, et que je possède notre contrée,
53. Et que j'ai combattu contre lui, et qu'il a été défait par nous, lui et son armée, et que nous sommes assis sur le trône de son royaume,
54. Faisons maintenant amitié l'un avec l'autre, et donne-moi ta fille pour femme, et je serai ton gendre, et je te ferai et à elle aussi des présents convenables à ta dignité.
55. Le roi Ptolémée répondit, disant : Heureux soit le jour auquel tu es retourné au pays de tes pères et où tu t'es assis sur le trône de leur royaume.
56. Aussi maintenant je te ferai ce que tu as écrit ; mais viens au-devant de moi à Ptolémaïde, afin que nous nous voyions l'un l'autre, et que je te donne ma fille comme tu as dit.
57. Ptolémée donc partit d'Égypte avec Cléopâtre sa fille et vint à Ptolémaïde, l'an cent soixante-deuxième.
58. Et le roi Alexandre vint au-devant de lui, et Ptolémée lui donna sa fille Cléopâtre, et il célébra ses noces à Ptolémaïde, selon la coutume des rois, en grande pompe.
59. Or le roi Alexandre écrivit à Jonathan de le venir trouver.
60. Et Jonathan alla avec un équipage magnifique à Ptolémaïde, et il trouva là les deux rois, auxquels il donna de l'or et de l'argent, et leur fit plusieurs présents et à leurs amis aussi, et il trouva grâce devant eux.
61. Mais quelques hommes pernicioeux d'Israël, hommes impies, s'assemblèrent contre lui, se plaignant et l'accusant ; mais le roi ne les écouta point.
62. Et il commanda que Jonathan fut dépouillé de ses vêtements, et qu'on le vêtît d'écarlate. Ce qui fut fait, et le roi le fit asseoir près du lui.
63. Et il dit à ses princes : Sortez avec lui par toute la ville et faites faire un cri public, que nul n'ait à intenter action contre lui pour quelque affaire que ce soit, et que nul ne lui donne de la fâcherie pour quelque affaire que ce soit.
64. Et, quand ses accusateurs virent sa gloire, comme on la publiait, et qu'il était vêtu d'écarlate, ils s'enfuirent tous.
65. Et le roi l'éleva en grand honneur, et l'inscrivit entre ses premiers amis, et le fit capitaine et l'un de ses princes.
66. Puis Jonathan s'en retourna à Jérusalem en paix et avec allégresse.
67. Et, en la cent soixante-cinquième année, Démétrius vint de Crète au pays de ses pères.
68. Ce que le roi Alexandre ayant appris, il en fut extrêmement contristé et s'en retourna à Antioche.
69. Alors le roi Démétrius établit pour capitaine Apollonius, qui présidait sur la Célésyrie; et il leva une grande armée, et se campa autour de Jamnia, et envoya vers Jonathan le souverain sacrificateur.
70. Pour lui dire : Nous résistes tu, toi seul ? Feras-tu que nous soyons en opprobre et en risée à cause de toi, et pourquoi domines-tu contre nous dans des montagnes ?

71. Maintenant donc, si tu te fies en tes forces, descends vers nous en campagne, et que nous nous trouvions là l'un l'autre, car j'ai avec moi la bravoure des combattants.
72. Informe-toi et apprends qui je suis et quels sont les autres qui sont venus à mon secours, lesquels aussi disent que vous ne sauriez tenir pied ferme contre nous ; car, par deux fois, tes pères ont été mis en fuite dans leurs pays.
73. Maintenant donc, comment pourras-tu soutenir la cavalerie et une si grande armée dans la campagne, là où il n'y a ni pierre, ni roche, ni lieu pour s'enfuir ?
74. Quand Jonathan eut entendu les paroles d'Apollonius, il fut touché de ressentiment, et, ayant choisi dix mille hommes, il sortit de Jérusalem ; et Simon son frère vint au-devant de lui à son secours.
75. Et il se campa devant Joppé (car les habitants de la ville lui fermèrent les portes, parce que la garnison d'Apollonius était dans Joppé), et ils combattirent contre elle.
76. Et ceux qui étaient dans la Ville, furent épouvantés et lui ouvrirent les portes, et Jonathan prit Joppé.
77. Apollonius, l'ayant appris, fit un détachement de trois mille hommes de cheval et de beaucoup d'autres troupes, et marcha vers Azote, comme s'il eût voulu passer outre, et, aussitôt, il sortit dans la campagne, parce qu'il avait une grande multitude de gens de cheval et qu'il se confiait en eux.
78. Et Jonathan les poursuivit à Azote, et les armées donnèrent bataille.
79. Or Apollonius avait laissé secrètement derrière eux mille hommes de cheval.
80. Jonathan reconnut qu'il y avait derrière lui des embûches ; et ils allèrent tout autour du camp et jetèrent des dards après le peuple, depuis le matin jusqu'au soir.
81. Mais le peuple se tenait ferme, comme Jonathan avait commandé, et leurs chevaux furent lassés.
82. Alors Simon fit marcher ses gens et les fit aller contre l'armée, car la cavalerie commençait à plier, ainsi il les défit et s'enfuirent, et la cavalerie fut dispersée par la campagne.
83. Ils s'enfuirent à Azote et entrèrent au temple de Dagon leur idole pour se sauver là.
84. Mais Jonathan mit le feu à Azote et aux villes d'alentour, et prit leurs dépouilles, et brûla le temple de Dagon et tous ceux qui s'étaient sauvés dedans.
85. Et le nombre de ceux qui tombèrent par l'épée, et de ceux qui furent brûlés, fut d'environ huit mille hommes.
86. Puis Jonathan leva le siège de là et le mit devant Asçalon, et ceux de la ville sortirent au-devant de lui avec de grands honneurs.
87. Puis Jonathan s'en retourna à Jérusalem avec ses gens chargés de grandes dépouilles.
88. Et, quand le roi Alexandre entendit ces choses, il honora Jonathan plus encore qu'auparavant.
89. Et il lui envoya une ceinture d'or, telle qu'on avait coutume de donner aux parents des rois, et il lui donna aussi Accaron avec tous ses confins en propriété héréditaire.

CHAPITRE XI.

Ptolomée chasse Alexandre de son royaume, 19. Auquel succède Démétrius, 29. Qui affranchit la Judée, 39. Et puis est chassé du royaume par Tryphon.

1. Après cela, le roi d'Égypte assembla une forte grande armée, comme le sable qui est sur le bord de la mer, et plusieurs navires pour tâcher de se rendre maître, du royaume d'Alexandre et de le joindre au sien.
2. Et il marcha dans la Syrie avec des paroles de paix, et les villes lui ouvraient les portes et venaient au-devant de lui ; car le roi Alexandre avait commandé qu'on allât au-devant de lui, parce qu'il était son beau-père.
3. Mais, étant entré dans les villes de Ptolémaïde, il mettait garnison en chacune.
4. Et, quand il fut près d'Azote, ils lui montrèrent le temple de Dagon qui était brûlé, et Azote et ses faubourgs détruits, et les corps qui étaient gisants, et les hommes brûlés, qui avaient été brûlés dans la bataille ; car ils en avaient fait de grands monceaux près de son chemin.
5. Et ils racontaient au roi les choses que Jonathan avait faites, pour le rendre odieux ; mais le roi se tut.
6. Et Jonathan vint au-devant du roi à Joppé en grand triomphe, et ils se saluèrent l'un l'autre, et dormirent là.
7. Et Jonathan s'en alla avec le roi jusqu'au fleuve qui est appelé Eleuthérus, puis il s'en retourna à Jérusalem.
8. Mais le roi Ptolémée se rendit maître des villes jusqu'à Séleucie près de la mer et il avait de mauvais

desseins contre Alexandre.

9. Et il envoya des ambassadeurs à Démétrius, disant : Viens, traitons alliance entre nous, et je te donnerai ma fille, qui est mariée avec Alexandre, et tu régneras dans le royaume de ton père.

10. Car je me repens de lui avoir donné ma fille, vu qu'il cherche à me tuer.

11. Et il le diffama, parce qu'il avait envie de se saisir de son royaume.

12. Ainsi il reprit sa fille, et la donna à Démétrius, et rompit avec Alexandre, et il y eut entre eux une inimitié ouverte.

13. Et Ptolémée entra dans Antioche et mit deux couronnes sur sa tête, savoir, celle d'Asie et celle d'Egypte.

14. Mais, en ce temps-là, le roi Alexandre était en Cilicie, parce que ceux de ces quartiers-là s'étaient rebellés.

15. Ce qu'Alexandre ayant appris, il s'en vint contre lui en bataille. Et le roi Ptolémée fit marcher l'armée, et vint à sa rencontre avec une grande armée, et le mit en fuite.

16. Et Alexandre s'enfuit en Arabie pour être là en sûreté. Ainsi le roi Ptolémée fut exalté.

17. Et Zabdiel arabe fit trancher la tête à Alexandre et l'envoya à Ptolémée.

18. Et le roi Ptolémée mourut trois jours après, et ses gens qui étaient en garnison dans les forteresses, furent défaits les uns par les autres.

19. Et Démétrius régna en la cent-soixante-septième année.

20. En ces jours-là, Jonathan rassembla ceux qui étaient en Judée, pour prendre la forteresse qui était, à Jérusalem, et ils dressèrent contre elle plusieurs machines de guerre.

21. Mais quelques-uns qui haïssaient leur nation, hommes méchants, s'en allèrent vers le roi Démétrius et lui firent savoir que Jonathan tenait assiégée la forteresse.

22. Et, quand il l'eut appris, il fut fort en colère, et incontinent, ayant fait atteler son chariot, il s'en vint à Ptolémaïde, et écrivit à Jonathan de n'assiéger point la forteresse, mais qu'il vînt au-devant de lui au plus tôt pour s'aboucher ensemble.

23. Et Jonathan, ayant entendu cela, commanda de continuer le siège, et choisit des plus anciens d'Israël et des sacrificateurs, et il s'exposa lui-même au danger.

24. Et il prit avec soi de l'or, de l'argent, des vêtements et beaucoup d'autres nouveaux dons, et s'en alla vers le roi à Ptolémaïde, et trouva grâce en sa présence.

25. Mais quelques méchants garnements de sa nation faisaient des plaintes contre lui.

26. Mais le roi lui fit comme lui avaient fait ses prédécesseurs, l'exaltant en la présence de tous ses amis.

27. Et il lui confirma la souveraine sacrificature et toutes les dignités qu'il avait eues auparavant, et le fit l'un de ses principaux amis.

28. Et Jonathan demanda au Roi qu'il affranchît la Judée de ses tributs, les trois seigneuries aussi et le pays de Samarie, et il lui promit trois cents talents ;

29. A quoi le roi consentit et il dépêcha à Jonathan des lettres de toutes ces choses, en la manière qui s'ensuit :

30. Le roi Démétrius à Jonathan son frère et à la nation des Juifs, salut.

31. Nous avons envoyé la copie des lettres que nous avons écrites pour vous à Lasthènes notre parent, afin que vous connaissiez ce qui en est.

32. Le roi Démétrius à Lasthènes son père, salut.

33. Nous avons résolu de faire du bien à la nation des Juifs nos amis, qui nous gardent la foi et la fidélité à cause de la bonne affection qu'ils nous portent.

34. Nous leur avons donc concédé tous les confins de la Judée et les trois bailliages, savoir, Apherema, Lydda et Ramatha, qui sont joints à la Judée du territoire de Samarie ; et que toutes leurs appartenances soient assignées pour tous ceux qui sacrifient à Jérusalem, eu égard aux choses que le roi recevait d'eux tous les ans, tant des fruits de la terre que des fruits des arbres.

35. Et nous leur quittons dès maintenant les autres choses qui nous appartenaient des dîmes et des tributs, et les magasins des salines, et les couronnes qui nous étaient apportées.

36. Nous leur quittons, dis-je, toutes ces choses, et rien de ceci ne sera révoqué dès ce jour à jamais.

37. Maintenant donc avisez de faire une copie de ces lettres, et qu'elle soit donnée à Jonathan et mise en la sainte montagne dans un lieu convenable et honorable.

38. Et le roi Démétrius, voyant que la terre se tenait coi devant lui et que rien ne lui résistait, donna congé à

toute son armée, laissant aller chacun en son lieu, excepté l'armée des étrangers qu'il avait amenée des îles des nations, à cause de quoi toutes les troupes de ses pères lui furent ennemies.

39. Or Tryphon, qui était un de ceux qui auparavant avaient tenu le parti d'Alexandre, voyant que toute l'armée murmurait contre Démétrius, s'en alla vers Malcoël arabe, qui nourrissait Antiochus le fils d'Alexandre,

40. Et il le pria instamment de le lui donner, afin qu'il régnât en la place de son père, et il lui récita tout ce que Démétrius avait fait, et la haine de ses armées contre lui ; et il demeura là longtemps.

41. Jonathan envoya aussi vers le roi Démétrius, afin qu'il fit sortir ceux qui étaient dans la forteresse à Jérusalem, et ceux qui étaient dans les forteresses, parce qu'ils faisaient la guerre contre Israël.

42. Et Démétrius envoya vers Jonathan pour lui dire : Je ne ferai pas seulement cela pour toi et pour ta nation ; mais je t'élèverai en gloire, toi et ta nation, quand j'en aurai l'occasion.

43. Tu feras donc bien, si maintenant tu m'envoies des gens à mon Secours ; car toutes mes armées se sont retirées.

44. Et Jonathan lui envoya à Antioche trois mille hommes très vaillants, lesquels vinrent au roi, et le roi fut fort joyeux de leur arrivée.

45. Et les habitants s'assemblèrent au milieu de la ville, au nombre de cent vingt mille hommes, et ils voulaient tuer le roi.

46. Mais le roi s'enfuit au palais, et les citoyens gagnèrent les avenues de la ville et commencèrent à combattre.

47. Alors le roi appela les Juifs à son secours, et ils s'assemblèrent tous ensemble vers lui, puis ils se répandirent tous par la ville.

48. En ce jour-là, ils tuèrent cent mille hommes, et mirent le feu à la ville, et prirent beaucoup de dépouilles, et délivrèrent le roi.

49. Et, quand les habitants virent que les Juifs s'étaient rendus maîtres de la ville, ils se trouvèrent hors d'état de soutenir leur entreprise et demandèrent grâce au roi

50. En disant : Donne-la-nous la main, et que les Juifs cessent de faire la guerre contre nous et contre la ville.

51. Ils jetèrent donc bas les armes et firent la paix, et les Juifs s'acquirent une grande gloire en la présence du roi et de tous ceux de son royaume ; après quoi, ils s'en retournèrent à Jérusalem avec beaucoup de dépouilles.

52. Alors le roi Démétrius fut assis sur le trône du royaume, et le pays fut en paix devant lui.

53. Mais le roi Démétrius faussa tout ce qu'il avait dit, et s'aliéna de Jonathan, et ne lui rendit point selon les plaisirs qu'il lui avait faits ; mais il lui faisait beaucoup de mal.

54. Après ces choses, Tryphon retourna avec le jeune enfant Antiochus, lequel régna, la couronne ayant été mise sur sa tête.

55. Et toutes les troupes que Démétrius avait licenciées, s'assemblèrent auprès d'Antiochus et combattirent contre Démétrius, qui s'enfuit et tourna le dos.

56. Alors Tryphon prit les bêtes et se saisit d'Antioche.

57. Et le jeune Antiochus écrivit à Jonathan, disant : Je te confirme la souveraine sacrificature et je t'établis sur les quatre bailliages, afin que tu sois ami du roi.

58. Et il lui envoya un service de vaisselle d'or et il lui donna pouvoir de boire dans de l'or, et de se vêtir d'écarlate, et d'avoir une ceinture d'or.

59. Et il établit Simon son frère gouverneur depuis les confins de Tyr jusqu'aux confins d'Égypte.

60. Après cela, Jonathan sortit et parcourut toutes les villes qui sont au-delà du fleuve ; et tout ce qu'il y avait de gens de guerre dans la Syrie, s'assembla vers lui pour le secourir ; et il vint à Ascalon, et ceux de la ville vinrent au-devant de lui pour lui faire honneur.

61. Et il alla de là à Gaza ; mais ceux de Gaza lui fermèrent les portes, et il les assiégea, et brûla les faubourgs de Gaza, et les pillà.

62. Mais ceux de Gaza prièrent Jonathan, et il leur donna la main, et il prit les fils des principaux d'entre eux pour otages et les envoya à Jérusalem, et il fit le tour de tout le pays jusqu'à Damas.

63. Et Jonathan ouït dire que les capitaines de Démétrius s'étaient élevés contre lui à Cadès en Galilée, avec une grande armée, pour le chasser du pays.

64. Et il vint au-devant d'eux pour les rencontrer, mais il laissa Simon son frère dans la province.
65. Et Simon mit le siège devant Beth-Sura, et la battit durant plusieurs jours, et la tint bloquée.
66. Mais ceux de dedans demandèrent qu'il leur donnât la main, et il la leur donna ; puis il les fit sortir de la ville et il y mit garnison.
67. Et Jonathan et son armée allèrent camper près de l'eau de Genezar, et ils se levèrent de bon matin pour aller à la campagne de Hatsor.
68. Et, voici, les armées des étrangers venaient contre lui dans la campagne et dressèrent des embûches contre lui dans les montagnes ; mais eux allèrent les rencontrer de front,
69. Et les embûches se levèrent de leurs lieux et vinrent à la charge.
70. Et tous ceux qui étaient du côté de Jonathan, s'enfuirent, et il, n'en demeura aucun, hormis Mathathias, fils d'Absalom, et Juda, fils de Calphi, chef de la cavalerie de l'armée.
71. Alors Jonathan déchira ses vêtements. Et mit de la terre sur sa tête, et il fit la prière.
72. Puis il retourna vers eux au combat, et les mit en fuite, et ils s'enfuirent.
73. Et ses gens qui s'étaient fuis, voyant cela, retournèrent vers lui, et poursuivirent tous ensemble les ennemis jusqu'à Cadès, où était leur camp, et ils campèrent là.
74. Et, en ce jour-là, environ trois mille hommes des étrangers tombèrent morts à terre ; puis Jonathan s'en retourna à Jérusalem.

CHAPITRE XII.

Jonathan renouvelle l'alliance avec les Romains, et les Lacédémoniens, 24. Chasse l'armée de Démétrius, 36. Fortifie Jérusalem, 48. Puis est pris en trahison par Triphon.

1. Et Jonathan, voyant que le temps lui était favorable, choisit quelques personnages et les envoya à Rome pour établir et renouveler l'amitié avec les Romains,
2. Pareillement il envoya aux Lacédémoniens et en d'autres lieux des lettres d'une même teneur.
3. Ils allèrent donc à Rome et, étant entrés dans le Sénat, ils dirent : Jonathan le souverain sacrificateur et la nation des Juifs, nous ont envoyés pour renouveler l'amitié avec vous, et l'alliance, compare ci-devant.
4. Et les Romains leur donnèrent les lettres qui s'adressaient à leurs gens, de lieu en lieu, pour les ramener au pays de Juda en paix.
5. Or c'est ici la copie des lettres que Jonathan écrivit aux Lacédémoniens :
6. Jonathan le souverain sacrificateur, et le reste du peuple juif, à ceux de Spartes leurs frères, salut.
7. Parce que, déjà auparavant, Arius, qui régnait sur vous, a écrit des lettres au souverain sacrificateur Onias, portant que vous êtes nos frères, selon que la copie en est jointe ici-bas,
8. Et qu'Onias fit un accueil fort honorable à l'homme qui avait été envoyé, et reçut les lettres dans lesquelles on l'assurait de cette amitié et de cette union,
9. Nous aussi, quoique nous n'ayons aucun besoin de toutes ces choses, ayant pour consolation les saints livres qui sont entre nos mains.
10. Nous avons toutefois mieux aimé envoyer vers vous pour renouveler la fraternité et l'amitié, de peur que nous ne devenions étrangers à votre égard ; car il y a longtemps que vous n'avez envoyé vers nous.
11. Mais nous nous souvenons de vous sans cesse, en tout temps, dans les sacrifices que nous offrons, et dans nos prières, dans nos solennités et dans les autres jours célèbres, selon qu'il est du devoir et de la bienséance de se souvenir des frères.
12. Et nous nous réjouissons de votre gloire.
13. Mais nous avons été environnés de plusieurs afflictions et de plusieurs guerres, et les rois nos voisins, qui sont tout autour de nous, nous ont fait la guerre.
14. Toutefois nous n'avons point voulu vous donner de peine, ni à tous nos autres confédérés et amis, en ces guerres-là.
15. Car nous avons eu le secours, du ciel, qui nous a aidés et nous avons été délivrés de nos ennemis, et nos ennemis ont été humiliés.
16. Nous avons donc Numénus, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, et nous les avons envoyés vers les Romains pour renouveler avec eux l'ancienne amitié et alliance.
17. Et nous leur avons aussi donné charge d'aller vers vous pour vous saluer et vous donner nos lettres

touchant le renouvellement de notre fraternité.

18. Maintenant donc vous ferez bien de nous répondre sur ces choses.

19. Or c'est ici la copie des lettres qu'Arius envoya à Onias.

20. Arius, roi de Sparte, à Onias, souverain sacrificateur, salut.

21. Il s'est trouvé écrit que ceux de Sparte et les Juifs sont frères, et qu'ils sont tous de la race d'Abraham.

22. Maintenant donc que nous savons cela, vous ferez bien de nous écrire quelle est votre prospérité.

23. Et nous vous écrivons que nos bêtes et nos possessions sont à vous, et que les vôtres sont à nous ; et c'est ce que nous avons ordonné qu'on vous déclarât de bouche.

24. Alors Jonathan ouït dire que les capitaines de Démétrius étaient retournés avec une armée plus grande qu'auparavant pour lui faire la guerre.

25. Et, sur cela, il sortit de Jérusalem et les vint rencontrer dans la contrée d'Amathite, ne leur donnant pas le temps d'entrer dans son pays.

26. Et il envoya des espions dans leur camp, qui, après leur retour, lui rapportèrent qu'ils se préparaient pour fondre sur eux de nuit.

27. Et, quand le soleil fut couché, Jonathan commanda à ses gens de veiller, d'être en armes, se tenant prêts toute la nuit pour combattre, et il mit des gardes autour du camp.

28. Et les ennemis apprirent que Jonathan s'était disposé à les aller combattre avec ses gens ; c'est pourquoi ils craignirent et tremblèrent dans leur cœur, et ils allumèrent des feux en leur camp, et puis ils s'enfuirent.

29. Mais Jonathan et ses gens ne s'en aperçurent point jusqu'au matin, parce qu'ils voyaient des feux allumés.

30. Et Jonathan les poursuivit ; mais il ne put point les atteindre, parce qu'ils avaient passé le fleuve Eleuthérus.

31. Et Jonathan se tourna vers les Arabes appelés Zabadéens, et il les battit, et prit leurs dépouilles.

32. Puis, ayant fait atteler son chariot pour aller à Damas, il fit le tour de toute la contrée.

33. Mais Simon se mit en campagne, et vint jusqu'à Ascalon et aux forteresses voisines, et, s'étant tourné vers Joppé, il la surprit.

34. Car il avait ouï dire qu'on voulait rendre la forteresse à ceux du parti de Démétrius, de sorte qu'il y mit garnison pour la garder.

35. Puis Jonathan s'en retourna, et, ayant rassemblé les anciens du peuple, ils résolurent de bâtir des forteresses en Judée,

36. Et de hausser les murailles de Jérusalem, et d'élever une grande hauteur entre la forteresse et la ville pour l'en séparer et en ôter la communication, afin que ceux de dedans ne pussent ni vendre ni acheter dans la ville.

37. Ils s'assemblèrent donc pour rétablir la ville et ils refirent la partie de la muraille nommée Capphenata, qui était sur le torrent, vers le soleil levant, et qui était tombée.

38. Et Simon rebâtit Hadida dans le plat pays et la garnit de portes et de barres.

39. Or Tryphon tâchait par ses pratiques de régner en Asie et d'usurper la couronne, en mettant la main sur le roi Antiochus.

40. Mais, comme il craignait que Jonathan ne l'en empêchât et ne lui fit la guerre, il cherchait le moyen de le prendre et de le tuer ; il se leva donc et s'en alla à Beth San.

41. Alors Jonathan sortit en armes au-devant de lui avec quarante mille hommes d'élite et vint à Beth-San.

42. Et, quand Tryphon vit que Jonathan était venu avec une grande armée, non-seulement il craignit d'étendre sa main sur lui,

43. Mais même il le reçut avec de grands honneurs, le recommanda à tous ses amis et ils lui firent des présents, et il recommanda à ses amis et ses gens de lui obéir comme à sa personne.

44. Et il dit à Jonathan : Pourquoi as-tu fatigué tout ce peuple, puisque nous n'avons point de guerre ?

45. Renvoie-les donc tous présentement dans leurs maisons, et choisis quelque peu de gens pour être avec toi, et viens avec moi à Ptolémaïde, et je te la donnerai avec toutes les autres forteresse et seigneuries, et avec tous ceux qui sont commis sur les affaires, et je m'en retournerai et m'en irai ; car c'est pour cela que je suis venu.

46. Et Jonathan le crut, et fit comme il lui avait dit, et laissa aller ses troupes, qui se retirèrent en Judée,

47. Ne retenant avec soi que trois mille hommes, donc il renvoya deux mille en Galilée, et mille

l'accompagnèrent.

48. Mais, aussitôt que Jonathan fut entré dans Ptolémaïde, les gens de Ptolémaïde, ayant fermé les portes de la ville, le prirent et passèrent au fil de l'épée tous ceux qui étaient entrés avec lui.

49. Et Tryphon envoya l'armée et les gens de cheval en Galilée et dans la grande campagne pour faire périr tous les compagnons de Jonathan

50. Mais, quand ils surent que Jonathan était pris et défait, et tous ceux aussi qui étaient avec lui, ils s'encouragèrent l'un l'autre et sortirent pour combattre.

51. Et ceux qui les poursuivaient, voyant qu'ils combattaient pour leur vie, s'en retournèrent.

52. Mais les autres vinrent tous paisiblement en Judée, et on pleura extrêmement Jonathan et ceux qui étaient avec lui, et ils furent fort étonnés, et tout Israël mena un grand deuil.

53. Et toutes les nations qui étaient à l'entour d'eux, cherchaient à les détruire.

54. Car elles disaient : Ils n'ont point de chef ni aucun qui leur donne du secours ; faisons-leur donc maintenant la guerre et effaçons leur mémoire d'entre les hommes.

CHAPITRE XIII

Simon succède à Jonathan, 29. Résiste à Tryphon, 33. Fortifie la Judée, 34. Fait la paix avec Démétrius, 41. Et rétablit l'Etat des Juifs.

1. Alors Simon, ayant appris que Tryphon avait rassemblé une grosse armée pour venir en Judée et la ravager,

2. Et voyant que tout le peuple était alarmé, il monta à Jérusalem, et rassembla le peuple

3. Et, l'exhortant, il lui dit : Vous savez tout ce que moi, et mes frères, et la maison de mon père, avons fait pour les lois et pour les lieux saints, et les batailles et les angoisses que nous avons soutenues.

4. Tous mes frères sont morts pour la cause d'Israël et je suis resté seul,

5. Et maintenant à DIEU ne plaise que j'épargne ma vie en ce temps d'affliction, car je ne suis pas meilleur que mes frères.

6. Je vengerai donc ma nation, et les lieux saints, et nos enfants, et nos femmes, parce que toutes les nations se sont assemblées pour nous exterminer, par la haine qu'elles nous portent.

7. Et alors le courage du peuple se ralluma, aussitôt qu'ils eurent entendu ces paroles.

8. Et tout le peuple répondit à haute voix, disant : Tu es notre conducteur en la place de Juda et de Jonathan tes frères.

9. Conduis donc notre guerre, et nous ferons tout ce que tu diras.

10. Il rassembla donc tous les hommes de guerre, et se hâta d'achever les murs de Jérusalem, et la fortifia tout à l'entour.

11. Et il envoya Jonathan, fils d'Absalom, et avec lui une suffisante armée à Joppé, et, quand il eut mis dehors ceux qui étaient dans la forteresse, lui-même y demeura.

12. Alors Tryphon partit de Ptolémaïde avec une grande armée pour venir au pays de Juda, et mena avec soi Jonathan prisonnier.

13. Et Simon se campa à Hadida vis-à-vis de la campagne :

14. Mais, quand Tryphon sut que Simon était élevé en la place de Jonathan son frère et qu'il lui devait livrer bataille, il lui envoya des ambassadeurs

15. Pour lui dire : Nous n'avons arrêté ton frère que pour les sommes qu'il doit au roi du manie ment qu'il a eu de ses finances.

16. Envoie donc maintenant cent talents d'argent et deux de ses fils en otage, de peur qu'étant en liberté, il ne se révolte contre nous ; et nous le renverrons.

17. Et Simon connut bien qu'il ne parlait ainsi que pour le tromper ; cependant il commanda que l'argent fût livré avec les enfants, de peur d'encourir une grande haine du peuple d'Israël,

18. Qui aurait pu dire : Il a péri, parce qu'on ne lui a point envoyé l'argent et les enfants.

19. Il envoya donc les enfants et les cent talents, mais Tryphon faussa sa foi et ne renvoya point Jonathan.

20. Au contraire, il vint, après cela, pour envahir le pays et le ravager, et ils firent le tour par le chemin qui mène à Ador ; mais Simon le côtoyait partout avec son armée.

21. Et ceux qui étaient dans la forteresse, dépêchèrent des messagers à Tryphon pour lui dire de se hâter de venir par le désert et de leur envoyer des vivres.

22. Et Tryphon prépara toute sa cavalerie pour y aller. Mais il en fut empêché par la grande quantité de neige qui tomba cette nuit-là, de sorte qu'il partit de là et s'en vint au pays de Galaad.
23. Et, quand il fut près de Baschama, il tua Jonathan, qui fut enseveli en ce lieu-là.
24. Puis Tryphon s'en retourna et s'en alla en son pays.
25. Alors Simon envoya prendre les os de Jonathan son frère, et on les ensevelit à Modin, la ville de ses pères.
26. Et tous ceux d'Israël en firent un grand deuil et le pleurèrent pendant plusieurs jours.
27. Et Simon bâtit sur le sépulcre de son père et de ses frères un tombeau superbe de pierres polies devant et derrière.
28. Et il posa sept pyramides l'une vis-à-vis de l'autre pour son père, pour sa mère et pour ses quatre frères.
29. Et, autour des pyramides, il posa des colonnes d'architecture bien inventée, et mit sur les colonnes les armoiries pour un monument éternel, et, près des armoiries, il mit des navires taillés et exposés à la vue de tous ceux qui naviguent sur la mer.
30. C'est le tombeau qu'il fit à Modin et qui dure jusqu'à ce Jour.
31. Mais Tryphon, qui agissait en traître avec le roi Antiochus, jeune enfant, le tua,
32. Et, régnant en sa place, il s'empara de la couronne d'Asie, et fit de grands maux dans le pays.
33. Et Simon rebâtit les forteresses de Judée, et les environna de hautes tours et de grandes murailles avec des portes et des barres, et il mit des vivres dans les forteresses.
34. Puis il choisit des hommes qu'il envoya vers le roi Démétrius, afin qu'il fit trêve avec le pays ; car tous les faits de Tryphon n'étaient que rapines.
35. Et le roi Démétrius lui écrivit, en réponse une lettre en ces termes :
36. Le roi Démétrius à Simon le souverain sacrificateur, aux anciens et à la nation des Juifs, salut.
37. Nous avons reçu la couronne d'or et le manteau que vous avez envoyés, et nous sommes prêts à faire une grande paix avec vous et à écrire aux officiers de vous quitter ce que nous vous avons octroyé.
38. Et tout ce que nous vous avons constitué et assuré, et nous voulons que les forteresses que vous avez bâties soient à vous.
39. Nous vous pardonnons aussi les fautes et les manquements commis par ignorance jusqu'aujourd'hui, et nous vous quittons la couronne que vous deviez, et, s'il y avait quelque autre tribut imposé sur Jérusalem, que dès maintenant on ne le paye plus.
40. Et si quelques-uns d'entre vous sont propres pour être enrôlés avec les nôtres, qu'ils soient enrôlés, et qu'il y ait paix entre nous.
41. En l'année cent soixante et dixième, le joug des nations fut ôté de dessus Israël.
42. Et le peuple d'Israël commença à écrire dans les tables et les actes publics : la première année sous Simon, souverain sacrificateur, gouverneur et prince des Juifs.
43. En ces jours-là, Simon se campa contre Gaza, et l'environna avec son armée, et fit des machines de guerre, et, les ayant fait approcher de la ville, il bâtit une tour, et prit la ville.
44. Et ceux qui étaient dans les machines, entrèrent en la ville, et il y eut un grand trouble dans la ville.
45. Et les habitants montèrent sur la muraille avec leurs femmes et leurs enfants, ayant leurs vêtements déchirés, criant à haute voix et demandant à Simon que la main leur fût donnée,
46. Et ils dirent : Ne nous traite point selon notre malice, mais selon ta miséricorde.
47. Simon en eut pitié et ne les détruisit point, mais toutefois il les fit sortir de la ville et il nettoya les maisons dans lesquelles il y avait des idoles ; ainsi il entra dans la ville, en bénissant le Seigneur avec des hymnes.
48. Et, quand il eut jeté hors de la ville toutes ses impuretés, il y mit des habitants qui observassent la loi, et il la fortifia, et y bâtit une maison pour lui.
49. Or ceux qui étaient dans la forteresse de Jérusalem, étant empêchés d'en sortir, et d'entrer dans la contrée, et de vendre, et d'acheter, furent dans une extrême disette, en sorte que plusieurs d'eux moururent de faim.
50. Ils crièrent donc à Simon pour avoir la paix, et il la leur accorda ; puis, les ayant mis dehors, il purifia la forteresse de toutes souillures.
51. Et il y entra, le vingt-troisième jour du second mois, en l'an cent soixante onzième avec des chants de louange, des rameaux de palmes, des harpes, des orgues, des cymbales, des psaltérions, des hymnes, et des cantiques, parce que le grand ennemi d'Israël était défait.

52. Et il ordonna que ce jour-là fût célébré tous les ans avec joie.

53. Et il fortifia la montagne du temple qui était auprès de la forteresse, et il y demeura, lui et ceux qui étaient avec lui.

54. Et Simon, voyant que Jean son fils était homme fait, il l'établit capitaine de toutes les armées et demeura à Gazara.

CHAPITRE XIV

Démétrius emprisonné par le roi de perse, 6. Simon affermit de plus en plus l'état de la Judée : 16. Les Romains et les Lacédémoniens renouvellent l'alliance avec les juifs : 25. Les juifs font dresser un mémorial à l'honneur de Simon.

1. En l'acent soixante et douzième année, le roi Démétrius rassembla son armée et s'en alla dans la Médie pour y chercher du secours, afin de défaire Tryphon.

2. Et Arsacès, roi de Perse et de Médie, ayant appris que Démétrius était entré dans ses états, envoya un de ses capitaines pour le prendre vif et pour l'amener devant lui.

3. Il s'en alla donc, et, ayant défait l'armée de Démétrius, il le prit, et le mena à Arsacès, qui le fit mettre en prison.

4. Ainsi le pays de Juda fut en repos durant tous les jours de Simon, qui s'étudia à faire du bien à sa nation ; et sa puissance et sa gloire leur fut toujours agréable.

5. Et, outre toute cette gloire, il prit Joppé pour en faire un port et une entrée des îles de la mer.

6. Il étendit les limites de sa nation et fut le maître du pays.

7. Il rassembla un grand nombre de prisonniers, et fut seigneur de Gazara, et de Beth-Sura, et de la forteresse, et il en ôta les impuretés, et il n'y avait personne qui s'opposât à lui.

8. Et chacun labourait sa terre en paix, et la terre rapportait ses fruits, et les arbres des champs donnaient aussi le leur.

9. Les anciens étaient assis dans les rues, et tous discourent ensemble des biens de la terre, et les jeunes gens se vêtaient honorablement et d'habits de guerre.

10. Il fournit les villes de vivres et de munitions pour leur défense, en sorte que la gloire de son nom se répandit jusqu'aux bouts de la terre.

11. Il fit la paix sur la terre, et Israël fut dans une grande joie.

12. Et chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier et il n'y avait personne qui les épouvantât.

13. Personne ne leur fit plus la guerre, et les rois furent défaits en ces jours-là.

14. Il rassura tous les humbles de son peuple, et il rechercha la loi, et ôta toute chose injuste et mauvaise.

15. Il glorifia les saints lieux et en multiplia les vaisseaux.

16. Et, quand on eut appris à Rome et jusqu'à Sparte que Jonathan était mort, ils en furent fort affligés.

17. Mais, quand ils entendirent que Simon son frère était souverain sacrificateur en sa place et qu'il dominait sur tout le pays et les villes qui y étaient,

18. Ils lui écrivirent sur des tables d'airain pour renouveler l'amitié et l'alliance qu'ils avaient faites avec Juda et Jonathan ses frères.

19. Et on lut les lettres en la présence de l'assemblée à Jérusalem. Or c'est ici la copie de la lettre que ceux de Sparte envoyèrent :

20. Les gouverneurs et la république de Sparte à Simon, souverain sacrificateur, et aux anciens, et aux sacrificateurs, et à tout le reste du peuple des Juifs, leurs frères, salut

21. Les ambassadeurs que vous avez envoyés à notre peuple, nous ont fait rapport de votre gloire et de votre honneur, et nous nous sommes réjouis de leur venue.

22. Et nous avons écrit ce qui a été dit par eux dans les conseils du peuple, en cette manière : Numénus, fils d'Antiochus, et Antipater, fils de Jason, ambassadeurs des Juifs, sont venus vers nous pour renouveler avec nous notre ancienne amitié.

23. Et il a plu au peuple de recevoir ces hommes honorablement et de mettre la copie de leurs paroles dans les registres publics, afin que le peuple des Lacédémoniens en conserve la mémoire, et nous en avons écrit la copie à Simon, souverain sacrificateur.

24. Après ces choses, Simon envoya Numénus à Rome avec un grand bouclier d'or du poids de mille mines,

pour confirmer l'alliance avec la république.

25. Et, quand le peuple romain entendit ces paroles, ils dirent : Quelles actions de grâces rendrons nous à Simon et à ses fils ?

26. Car, s'étant fortifié, lui, et ses frères, et la maison de son père, il a défait les ennemis d'Israël, les chassant devant eux. Et ils lui confirmèrent la liberté et l'écrivirent sur des tables d'airain, lesquelles ils mirent avec les titres en la montagne de Sion.

27. Or c'est ici la copie de l'écriture : Le dix-huitième jour du mois d'Élul, l'an cent septante-deux et le troisième du règne de Simon le grand sacrificateur, ces choses ci furent notifiées à Saramel

28. Dans la grande assemblée des sacrificateurs, et des principaux du peuple, et de la nation, et des anciens du pays. Depuis le temps que plusieurs batailles ont été données en notre pays,

29. Simon, fils de Mathathias, d'entre les enfants de Joarib, et ses frères se sont mis en danger, et ont résisté aux ennemis de leur nation pour maintenir leurs saints lieux et leur loi, et ils ont acquis à leur nation une grande gloire.

30. Et Jonathan, après avoir assemblé sa nation et avoir été établi leur grand sacrificateur, a été recueilli avec son peuple.

31. Et, comme leurs ennemis voulurent envahir leur pays, et le désoler, et étendre la main sur leurs saints lieux,

32. Simon s'y opposa, et combattit pour sa nation, et dépensa beaucoup du sien, pour armer les hommes vaillants de sa nation et pour leur fournir leur solde.

33. Et il fortifia les villes de la Judée et Beth-Sura, qui est sur la frontière de la Judée et où les armées des ennemis étaient auparavant, et il y mit une garnison de Juifs.

34. Il fortifia aussi Joppé, qui est auprès de la mer, et Gazara, qui est aux confins d'Azote, dans laquelle les ennemis demeuraient auparavant, et il y mit des Juifs, et les fournit de toutes les choses nécessaires, afin qu'elles fussent en bon état.

35. De sorte que le peuple, voyant la conduite de Simon et la gloire qu'il avait bien voulu acquérir à sa nation, l'a fait, en considération de toutes ces choses, son chef et son souverain sacrificateur, connaissant la justice et la foi qu'il a gardée à sa nation, et son zèle pour l'exaltation de son peuple.

36. Car, de son temps, les affaires prospérèrent sous sa conduite tellement que les nations qui étaient dans leur contrée, en ont été chassées avec ceux qui étaient dans la cité de David, et ceux aussi qui étaient à Jérusalem et dans la forteresse, de laquelle ils sortaient, et souillaient toutes les choses qui sont autour des saints lieux, et profanaient horriblement les choses sacrées ;

37. Parce qu'il y a mis des hommes juifs pour y habiter, et qu'il l'a fortifiée pour la sûreté du pays et de la ville, et qu'il a haussé les murailles de Jérusalem.

38. Le roi Démétrius aussi lui confirma en la même manière la souveraine sacrificature,

39. Et le fit de ses amis, et le combla de gloire.

40. Car le bruit courait que les Romains avaient traité les Juifs d'amis et de confédérés, et qu'ils avaient reçu avec honneur les ambassadeurs de Simon,

41. Et que les Juifs et leurs sacrificateurs avaient consenti que Simon fût leur chef et leur souverain sacrificateur à toujours, jusqu'à ce qu'il se levât quelque prophète fidèle,

42. Qui fût leur chef, et qui eût soin des saints lieux, et ordonnât des prévôts sur leurs ouvrages, et sur le pays, et sur les armées, et sur les forteresses,

43. Qui gouvernât le sanctuaire et qui fût obéi de tous ; et que tous les actes publics du pays fussent écrits sous son nom, et qu'il fût vêtu d'écarlate et d'or,

44. En sorte qu'il ne fût permis à aucun du peuple ni des sacrificateurs de renverser aucune de ces choses, ni de contredire aux choses qu'il dirait, ni de convoquer sans lui aucune assemblée dans le pays, ni de se vêtir d'écarlate, ni de se ceindre d'une ceinture d'or ;

45. Et que celui qui ferait le contraire de ces choses ou qui en aurait violé quelqu'une, fût traité comme coupable.

46. Il plut donc ainsi à tout le peuple d'établir Simon et de faire ainsi qu'il vient d'être dit.

47. Et Simon l'accepta et consentit d'exercer l'office de souverain sacrificateur et d'être le chef et le prince de la nation des Juifs et des sacrificateurs, au-dessus de tous.

48. Et on commanda que cette écriture fût gravée sur une table d'airain et posée à l'entrée du porche des

saints lieux et dans un lieu remarquable ;

49. Et qu'il en fût mis une copie dans le trésor commun, afin que Simon et ses fils l'eussent.

CHAPITRE XV.

Antiochus fait alliance avec Simon, 10. Fait la guerre contre Tryphon, 27. Puis il rompt l'alliance qu'il avait faite avec Simon, 48. Et envoie Cendébéus contre la Judée.

1. Et le roi Antiochus, fils de Démétrius, envoya des lettres des îles de la mer à Simon, sacrificateur et prince de la nation des Juifs, et à toute la nation.

2. Et ces lettres contenaient ce qui s'ensuit : Le roi Antiochus à Simon le grand sacrificateur et à toute la nation des Juifs, salut.

3. Parce que quelques méchants hommes se sont emparés du royaume de nos pères, je le veux reconquérir et le rétablir comme auparavant. Or j'ai assemblé une grosse armée et j'ai préparé des navires de guerre.

4. Et je veux me mettre en campagne pour me venger de ceux qui ont ruiné notre pays et qui ont désolé plusieurs villes dans le royaume.

5. Maintenant donc je te confirme toutes les choses qu'on a accoutumé de lever, que les rois mes prédécesseurs t'ont quittées, et tous les autres présents dont ils t'ont affranchi.

6. Et je te permets de faire battre en ton pays de la monnaie à ton propre coin.

7. Et je veux que Jérusalem soit sainte et franche, et que toutes les armes que tu as préparées, et les forteresses que tu as bâties et qui sont en ta puissance, te demeurent ;

8. Et que tout ce qui est dû à la couronne, et tout ce qui concerne les deniers royaux et le roi, te soit relâché dès maintenant et à toujours.

9. Et, quand nous aurons rétabli notre royaume, nous t'élèverons, toi, et ta nation, et ton temple, à une grande gloire, en sorte que votre gloire sera manifestée dans toute la terre.

10. L'an cent soixante et quatorzième, Antiochus sortit donc pour entrer au pays de ses pères, et toutes les armées se rangèrent de son parti, tellement que peu de gens demeurèrent avec Tryphon.

11. Et le roi Antiochus le poursuivit, et il s'en vint fuyant à Dora, qui est proche de la mer.

12. Car il voyait bien qu'il avait fait une mauvaise entreprise contre lui, puisque l'armée l'avait abandonné.

13. Alors Antiochus assiégea Dora avec cent vingt mille hommes combattants et huit mille chevaux.

14. Et il investit la ville, et les navires approchèrent du côté de la mer ; ainsi il tint serrée la ville par mer et par terre, et ne laissa entrer ni sortir personne.

15. Mais Numénus et ceux qui étaient avec lui, revinrent de Rome, portant des lettres écrites aux rois et aux provinces, dans lesquelles étaient contenues ces choses :

16. Lucius, consul des Romains, au roi Ptolémée, salut.

17. Les ambassadeurs des Juifs sont venus vers nous comme nos amis et nos alliés, pour renouveler l'amitié et l'alliance ancienne, ayant été envoyés par Simon le souverain sacrificateur et par le peuple des Juifs,

18. Et ils nous ont apporté un bouclier d'or du poids de mille mines.

19. Et ainsi il nous a plu d'écrire aux rois et aux peuples de ne leur faire aucun mal, et de ne faire point la guerre contre eux ni contre leurs villes ou leur pays, et de ne donner aucun secours à ceux qui leur feront la guerre.

20. Il nous a aussi semblé bon de recevoir d'eux le bouclier.

21. Si donc quelques gens pernicieux s'enfuient vers vous de leur pays, livrez-les à Simon le souverain sacrificateur, afin, qu'il en fasse la punition selon leur loi.

22. Ces choses furent aussi écrites au roi Démétrius, à Attalus, à Ariarathès, et à Arsacès,

23. Et à toutes les provinces, et à Samsaca, et aux Lacédémoniens, et à Délos, et à Myndos, et à Sicyone, et en Carie, et à Samos, et en Pamphylie, et en Lycie, et à Halicarnasse, et à Rhodes, et à Phaselide, et à Coos, et à Side, et à Arade, et à Gortine, et à Gnide, et à Chypre, et à Cyrène.

24. Et la copie en fut envoyée à Simon le souverain sacrificateur.

25. Or Antiochus mit pour la seconde fois le siège devant Dora, la serrant toujours de plus près et y élevant des machines de guerre, et il y tenait Tryphon si renfermé qu'il ne pouvait entrer ni sortir.

26. Et Simon lui envoya un secours de deux mille hommes d'élite avec de l'or et de l'argent et des vaisseaux en abondance.

27. Mais il ne voulut point le recevoir, et il rompit l'alliance qu'il avait faite avec lui auparavant, et s'éloigna tout à fait de lui.
28. Puis il envoya vers lui Anthénobius, l'un de ses favoris, pour traiter avec lui, disant : Vous tenez Joppé, et Gazara, et la forteresse de Jérusalem, ville de mon royaume.
29. Vous avez réduit en désolation leurs marches, et vous avez fait un grand dégât au pays, et vous avez dominé en plusieurs lieux de mon royaume.
30. Maintenant donc rendez les villes que vous avez prises, et les tributs des lieux sur lesquels vous avez dominé au-delà des frontières de la Judée.
31. Ou payez pour les villes cinq cents talents d'argent et pour le dégât que vous avez fait, et cinq cents autres talents pour les tributs des villes ; autrement nous irons vous faire la guerre.
32. Et Anthénobius, favori du roi, vint à Jérusalem, et, ayant vu la gloire de Simon et ses richesses en or, et en argent, et en ameublements, il en fut tout étonné et lui rapporta les paroles du roi.
33. Mais Simon lui répondit et dit : Nous n'avons point pris le pays d'autrui et nous n'en tenons point d'autres ; mais c'est l'héritage de nos pères, qui a été pendant quelque temps injustement possédé par nos ennemis.
34. Mais, lorsque le temps nous a été favorable, nous avons repris l'héritage de nos pères.
35. Car, quant à Joppé et à Gazara, que tu demandes, elles faisaient un grand mal à notre peuple et à notre pays ; mais nous donnerons pour ces villes-là cent talents. Anthénobius ne lui répondit pas un mot.
36. Mais il s'en retourna tout en colère vers le roi et lui raconta, toutes ces paroles, et la gloire de Simon, et toutes les choses qu'il avait vues ; et le roi se mit dans une-grande colère.
37. Et Tryphon s'enfuit dans un navire en Orthosiade.
38. Et le roi établit Cendébéus chef de la contrée maritime, et lui donna une armée de gens de pied et de gens de cheval,
39. Et lui ordonna de mener son armée contre la Judée, de bâtir Cédron, et d'en fortifier les portes, et de faire la guerre contre le peuple. Mais le roi poursuivait Tryphon.
40. Et Cendébéus vint jusqu'à Jamnia, et il se mit à harceler le peuple, à ravager le pays de Judée, à prendre le peuple prisonnier et à le tuer, et il bâtit Cédron.
41. Et il y mit des gens de cheval et le reste de l'armée, afin qu'ils en pussent sortir pour faire des embuscades sur les chemins de la Judée, comme le roi le lui avait ordonné.

CHAPITRE XVI.

Cendébéus est chassé par les fils de Simon : 11. Plotomée tue Simon et ses fils, 20. Excepté Jean qui succède à son père au gouvernement du peuple.

1. Et Jean monta de Gazara et rapporta à Simon son père ce que Cendébéus avait fait.
2. Et Simon appela Juda et Jean, ses deux fils aînés, et leur dit : Nous avons, moi, et mes frères, et la maison de mon père, fait la guerre contre les ennemis d'Israël depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et la chose a prospéré dans nos mains pour délivrer souvent Israël.
3. Mais je suis maintenant devenu vieux, et vous êtes en un âge capable de faire du bien ; prenez donc ma place et celle de mon frère, et allez faire la guerre pour notre nation ; et que le secours du ciel vous soit donné.
4. Ainsi, ayant choisi dans le pays vingt mille hommes de pied et des gens de cheval, ils marchèrent contre Cendébéus et passèrent la nuit à Modin.
5. Et, s'étant mis en marche le lendemain de grand matin et ayant pris le chemin de la plaine, ils virent tout à coup paraître une grande armée de gens de pied et de gens de cheval, qui venait contre eux ; et il y avait un torrent entre les deux armées.
6. Mais Jean et son peuple se campèrent vis-à-vis des ennemis, et voyant que le peuple avait peur de passer le torrent, il le passa, lui-même le premier, et quand ses gens le virent, ils passèrent après lui.
7. Alors il divisa le peuple et mit les gens de cheval au milieu des gens de pied (or les gens de cheval des ennemis étaient en fort grand nombre) ;
8. Puis ils sonnèrent des trompettes, et cendébeus fut mis en fuite avec son armée, et une partie fut taillée en pièces, et le reste s'enfuit dans la forteresse.
9. Alors Juda, frère de Jean, fut blessé ; mais Jean les poursuivit jusqu'à Cédron, que Cendébéus avait bâtie.

10. Et ils s'enfuirent jusqu'aux tours qui étaient dans les plaines d'Azote, et Jean, les ayant brûlées et ayant fait périr deux mille hommes, s'en retourna heureusement en Judée.
11. Alors Ptolémée, fils d'Abobi, était gouverneur dans la campagne de Jérico et il avait quantité d'or et d'argent,
12. Parce qu'il était gendre du souverain sacrificateur.
13. Et, étant poussé d'un esprit d'ambition, il entreprit de se rendre maître du pays. Pour cet effet, il machina frauduleusement contre Simon et ses fils pour les exterminer.
14. Alors Simon, étant allé visiter toutes les villes du pays pour donner ordre à leurs affaires, descendit à Jérico avec Mathathias et Juda ses fils, l'an cent soixante-dix-septième, au onzième mois, qui est le mois de Sebat.
15. Et le fils d'Abobi les reçut frauduleusement dans une petite forteresse appelée Doch, laquelle il avait fait bâtir, et il leur fit un grand festin, après y avoir fait cacher des gens.
16. Quand Simon et ses fils eurent bien bu, Ptolémée se leva avec ses gens, et, ayant pris leurs armes, ils entrèrent dans la salle du festin contre Simon et le tuèrent avec ses deux fils et quelques-uns de ses serviteurs.
17. Il commit ainsi cette lâcheté, et rendit le mal pour le bien.
18. Ptolémée l'écrivit au roi, afin qu'il lui envoyât une armée à son secours, promettant de lui rendre le pays et ses villes.
19. Et il envoya d'autres gens à Gazara pour prendre Jean et écrivit aux capitaines de le venir joindre et qu'il leur donnerait de l'or, et de l'argent, et des présents.
20. Et il en envoya d'autres pour prendre Jérusalem et la montagne du temple.
21. Mais quelqu'un, ayant pris les devants, vint à Gazara et rapporta à Jean que son père et ses frères avaient été assassinés, et que Ptolémée avait aussi envoyé pour le tuer.
22. Et, lorsque Jean eut appris cette nouvelle, il en fut tout épouvanté et, ayant saisi les hommes qui étaient venus pour le tuer, il les fit mourir, après avoir connu qu'ils voulaient se défaire de lui.
23. Le reste des faits de Jean, ses batailles, et ses grandes actions dans lesquelles il se signala, et les murailles qu'il fit bâtir, et ses autres actions,
24. Voilà, ces choses sont écrites dans les chroniques du temps de sa sacrificature, depuis qu'il fut fait souverain sacrificateur après son père.

LE SECOND LIVRE

DES MACCABÉES

CHAPITRE I.

Lettre écrite par ceux de Jérusalem aux juifs qui étaient en Egypte touchant la célébration de la fête des tabernacles, 18. Et le feu continuel retrouvé par Néhémie.

1. Les Juifs qui sont à Jérusalem, et les frères qui sont dans le pays de Judée, saluent les Juifs leurs frères qui sont en Egypte, leur souhaitant une bonne paix.
2. DIEU vous fasse du bien, et se souvienne de son alliance qu'il a faite avec Abraham, Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs,
3. Et vous donne à tous le cœur de l'honorer et de faire sa volonté gaiment et d'une affection Volontaire.
4. Qu'il ouvre votre cœur en sa loi et en ses commandements vous donne la paix !
5. Qu'il exauce vos requêtes, et soit réconcilié avec vous, et qu'il ne vous délaisse point au mauvais temps !
6. Et maintenant nous sommes ici priant pour vous.
7. Au temps du règne de Démétrius, l'an cent soixante-neuvième, nous, Juifs, vous écrivîmes pendant l'affliction et la calamité qui nous survint en ces années-là, depuis que Jason et les siens se furent retirés de la terre sainte et du royaume,
8. Et qu'ils eurent brûlé le portail et répandu le sang innocent. Alors nous priâmes le Seigneur, et nous fûmes exaucés, et nous offrîmes des sacrifices et de fine farine, et nous allumâmes les lampes, et offrîmes les pains.
9. Solennisez donc maintenant les jours de la fête des Tabernacles au mois de Casleu.
10. L'an cent quatre-vingt-huit ; le peuple qui est à Jérusalem et dans la Judée, et le Sénat, et Juda saluent Aristobule, précepteur du roi Ptolémée, qui est de la race des sacrificateurs oints, et les Juifs qui sont en Egypte, leur souhaitant joie et santé.
11. DIEU nous ayant délivrés de grands dangers, nous lui en rendons grâces magnifiquement, sa voir, de ce que nous avons combattu contre le roi.
12. Car c'est lui qui a chassé ceux qui avaient combattu contre la sainte cité en Perse.
13. Car leur chef étant venu en Perse avec son armée, à laquelle il semblait que nul ne pourrait résister, ils ont été défaits au temple de Nanéa par la ruse des sacrificateurs de Nanéa.
14. Car, comme Antiochus et ses amis furent venus en ce lieu, comme pour habiter avec elle, afin de recevoir beaucoup d'argent sous le nom de dot,
15. Et que les sacrificateurs de Nanéa l'eurent présenté, et que celui-ci fut entré avec peu des gens dans l'enceinte du temple, ils fermèrent le temple.
16. Et, dès qu'Antiochus fut entré, ils ouvrirent une fausse porte du temple et, jetant des pierres, ils foudroyèrent le chef et ceux qui étaient avec lui ; puis, les ayant mis en pièces et ayant coupé leurs têtes, ils les jetèrent à ceux qui étaient dehors.
17. Béni soit en toutes choses notre DIEU, qui a livré les méchants !
18. Nous donc, voulant faire la purification du temple, le vingt cinquième jour du mois de Casleu, avons été d'avis qu'il était nécessaire de vous le signifier, afin que vous aussi le célébriez comme le jour de la fête des Tabernacles et le jour du feu, lorsque Néhémie offrit les sacrifices, après qu'il eut bâti le temple et l'autel.
19. Car, quand nos pères furent menés en Perse, les sacrificateurs, qui alors adoraient DIEU, prirent secrètement du feu de l'autel, et le cachèrent en une vallée, où il y avait un puits profond et sec, et le gardèrent là sûrement, de sorte que ce lieu-là fut inconnu à tous.
20. Or, après que plusieurs ans furent passés, et qu'il plût à DIEU que Néhémie fût envoyé du roi de Perse, il envoya les descendants de ces sacrificateurs qui avaient caché le feu, pour le quérir ; et, comme ils nous ont récité, ils ne trouvèrent point le feu, mais ils trouvèrent de l'eau grasse.
21. Et il leur commanda de la puiser et de la lui apporter ; et, lorsque les sacrifices furent offerts, Néhémie commanda aux sacrificateurs qu'ils arrosassent de cette eau le bois de l'autel et ce qui était dessus.
22. Et, quand cela fut fait, et que le temps vint que le soleil resplendit, qui auparavant était couvert d'une

nuée, un grand feu s'alluma, de manière que tous en furent dans l'admiration.

23. Et, tandis que le sacrifice brûlait, tous les sacrificateurs faisaient la prière ; Jonathan commençait, et tous les autres répondaient, comme faisait aussi Néhémie.

24. Or telle était la prière : Ô Seigneur DIEU, créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et miséricordieux, qui es le seul Roi

25. Et qui es bon, qui es le seul qui nous fais jouir du bien, le seul juste, tout-puissant et éternel, et qui délivres Israël de tout mal, qui as élu nos pères et les as sanctifiés !

26. Reçois le sacrifice pour tout ton peuple d'Israël, garde-le et le sanctifie, comme étant la part que tu t'es choisie.

27. Rassemble ceux qui sont dispersés d'entre nous, délivre ceux qui sont asservis aux nations, regarde ceux qui sont en opprobre et en abomination, afin que les nations connaissent que tu es notre DIEU.

28. Appesantis ta main sur ceux qui nous oppriment, et sur ceux qui nous outragent par orgueil.

29. Plante ton peuple dans ton saint lieu, comme Moïse a dit

30. Et les sacrificateurs chantaient des hymnes, jusqu'à ce que le sacrifice fût consumé.

31. Et, quand le sacrifice fut tout consumé, Néhémie commanda que les plus grandes pierres fussent arrosées du reste de l'eau

32. Quand cela fut fait, il s'y alluma de la flamme mais elle fût consumée par la lumière qui resplendissait de dessus l'autel.

33. Et, quand cela fut divulgué, il fut rapporté au roi de Perse qu'on avait trouvé de l'eau au lieu où les sacrificateurs qui avaient été transportés, avaient caché le feu, avec laquelle Néhémie et ceux qui étaient avec lui, avaient purifié les sacrifices.

34. Et, quand le roi eut diligemment examiné la chose, il environna le lieu de murailles et le consacra.

35. Et le roi, prenant plusieurs excellents présents, les distribua à ceux qu'il favorisait.

36. Et Néhémie appela ce lieu-là Nephthar, qui signifie Purification, et ce nom de Nephthar lui est communément resté dès lors.

CHAPITRE II.

Récit touchant l'arche, le tabernacle et l'autel des parfums, cachés par Jérémie, 13. Et les livres retrouvés par Néhémie, 19. Ce livre est un abrégé de l'histoire de Jason cyrénéen.

1. On trouve dans les écrits que Jérémie le prophète commanda à ceux qui étaient menés captifs en Babylone, qu'ils prissent le feu, comme il a été dit ;

2. Et que le même prophète ordonna aussi à ceux qui étaient emmenés en captivité, en leur donnant la loi, qu'ils n'oubliassent pas les commandements du Seigneur et qu'ils ne fussent pas séduits dans leurs pensées, en voyant les images d'or et d'argent, et leurs ornements ;

3. Et que, leur disant d'autres choses semblables, il les exhorta qu'ils ne rejetassent point la loi hors de leurs cœurs.

4. Et il était contenu dans ces écrits comment le prophète commanda, par la révélation qui lui fut faite, que le tabernacle et l'arche fussent apportés ; et comment il s'en alla à la montagne sur laquelle Moïse, étant monté, avait contemplé l'héritage de DIEU ;

5. Et comment Jérémie, marchant plus outre, trouva là une maison cavée dans une fosse et y mit le tabernacle, et l'arche, et l'autel des parfums, puis ferma la porte.

6. Et quelques-uns de ceux qui, le suivaient, s'approchèrent pour marquer le lieu ; mais ils ne le purent trouver.

7. Et, quand Jérémie le sut, il leur dit en les reprenant, que le lieu serait inconnu jusqu'à ce que DIEU eût rassemblé la congrégation du peuple et qu'il fût apaisé.

8. Et alors le Seigneur, dit-il, montrera ces choses, et la majesté du Seigneur et la nuée apparaîtra, comme elle se manifestait à Moïse, et comme Salomon demanda que ce lieu fût sanctifié magnifiquement.

9. Car il est raconté comment Salomon, étant doué de sagesse, offrit le sacrifice de la dédicace et de l'achèvement du temple.

10. Et comment, lorsque Moïse pria le Seigneur, le feu descendit du ciel, qui brûla l'holocauste.

Ainsi Salomon pria, et le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste.

11. Aussi Moïse dit : Parce que l'oblation qui était pour le péché, n'a pas été mangée, elle a été consumée.
12. Pareillement aussi Salomon célébra la dédicace pendant huit jours.
13. Or ces mêmes choses étaient récitées dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie ; et comment, en en faisant une biblio thèque, il recueillit les livres des prophètes et de David, et les épîtres des rois touchant les oblations.
14. Et pareillement Juda a recueilli toutes les choses qui sont arrivées durant la guerre qui nous a été faite, et elles sont par-devers tous.
15. Si donc vous avez affaire de ces choses, envoyez-nous des gens pour vous les apporter.
16. Nous vous avons écrit, parce que nous voulons faire la purification ; vous ferez donc bien, si vous solennisez ces jours.
17. Or nous espérons que DIEU, qui a délivré tout son peuple et a rendu à tous son héritage, et le royaume, et la sacrificature, et la sanctification
18. Comme il l'a promis dans la loi, aura bientôt pitié de nous et rassemblera dans son saint lieu ceux qui sont sous le ciel.
19. Car il nous a délivrés de grands maux et il a purifié le saint lieu.
20. Or nous essaierons d'abrégé en un volume les livres de Jason, cyrénéen.
21. Savoir, touchant Juda Maccabée et ses frères, touchant la purification du grand temple et la dédicace de l'autel,
22. Et aussi touchant les guerres avec Antiochus, surnommé l'Illustre, et son fils Eupator,
23. Et touchant les délivrances illustres qui ont été données du ciel à ceux qui se sont portés vaillamment pour les Juifs, tellement que, quoiqu'ils fussent peu de gens, ils chassèrent par tout le pays et poursuivirent la multitude des barbares,
24. Et réparèrent le temple le plus renommé de tout le monde, et affranchirent la ville, tellement que les lois, qui s'en allaient être abolies, furent rétablies, le Seigneur leur étant propice avec toute douceur.
25. Car, quand nous avons considéré la confusion des nombres et la difficulté qu'ont ceux qui veulent tout renfermer dans la narration des histoires, à cause de la multitude des matières ;
26. Nous avons pourvu que ceux qui les voudraient lire, y prissent plaisir, et que les personnes studieuses les pussent facilement mettre dans leur mémoire, et que tous ceux qui les liraient, en eussent de l'utilité.
27. Et nous-mêmes, qui avons entrepris d'abrégé cette œuvre, n'avons pas entrepris un petit travail, mais une grande affaire et pleine de veilles et de sueurs.
28. Comme ce n'est pas une chose aisée à ceux qui préparent un festin et qui cherchent le profit des autres, néanmoins, en faveur de plusieurs, nous prendrons volontiers, cette peine,
29. Laissant à l'auteur de représenter exactement chaque chose en détail et travaillant seulement à faire un abrégé de ses écrits.
30. Car, comme il est nécessaire que l'ouvrier qui veut faire une maison neuve, pense à tout le bâtiment, au lieu que celui qui la veut peindre ou mettre en figures, doit seulement rechercher les choses qui sont propres à l'embellir,
31. Ainsi j'estime, pour ce qui est de nous, qu'il est convenable à l'auteur d'une histoire de traiter les matières à fond, et de faire mention de toutes choses, et de s'enquérir de tout par le menu ;
32. Mais qu'il faut permettre à celui qui fait un abrégé, d'affecter la brièveté du discours et d'omettre la déclaration particulière de l'accomplissement des choses de point en point.
33. Nous commencerons donc ici notre narration, et ce que nous avons dit, suffira pour la préface ; car ce serait une folie d'étendre la préface d'une histoire et d'abrégé l'histoire même.

CHAPITRE III.

Simon ayant découvert à Séleucus, le trésor qui était à Jérusalem, 7. Héliodore est envoyé pour piller le temple : 15. Mais à la prière des fidèles DIEU fait échouer son entreprise.

1. La sainte cité jouissant donc d'une parfaite paix, et les lois y étant aussi très-bien observées à cause de la piété du grand sacrificateur Onias, et du zèle qu'il avait contre le mal,
2. Il arrivait de là que les rois même honoraient le lieu et Ornaient le temple de très-riches présents,
3. En sorte que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de ses propres revenus toute la dépense qu'il fallait pour le

ministère des sacrifices.

4. Mais un certain Simon, de la tribu de Benjamin, qui avait été établi prévôt du temple, entreprit, malgré le souverain sacrificateur, de faire que la ville, s'adonnant au mal, violât les lois.

5. Et, ne pouvant vaincre Onias, il s'en vint vers Apollonius, fils de Thraseus, qui était alors gouverneur de la Célésyrie et de la Phénicie,

6. Et lui rapporta que le trésor de Jérusalem était plein d'argent sans nombre, en sorte que la multitude des choses diverses qui y étaient, ne se pouvait nombrer ; et que ces deniers-là n'étaient point employés pour les sacrifices ; et qu'il était possible de les faire tomber en la puissance du roi.

7. Et, quand Apollonius, étant allé trouver le roi, lui eut déclaré ce qu'il avait entendu touchant les deniers qui lui avaient été décelés, le roi appela Héliodore, qui était commis sur ses affaires, et l'envoya avec ordre d'apporter ces deniers susdits.

8. Et Héliodore se mit aussitôt en chemin, sous prétexte de faire voyage vers les villes de Célésyrie et de Phénicie ; mais véritablement c'était pour exécuter le dessein du roi.

9. Etant arrivé à Jérusalem et ayant été reçu avec honneur dans la ville par le souverain sacrificateur, il récita ce qui avait été découvert touchant l'argent, et fit entendre pour quelle cause il était venu, et il demanda si les choses étaient véritablement telles.

10. Alors le souverain sacrificateur lui remontra que ces choses étaient gardées pour nourrir les veuves et les orphelins,

11. Et que quelques-uns de ces deniers appartenaient à Hircan, fils de Tobie, qui était un homme d'une grande considération, et qu'il n'en allait pas ainsi que le méchant Simon avait faussement rapporté, et qu'en tout il n'y avait que quatre cents talents d'argent et deux cents talents d'or,

12. Et qu'il n'y avait pas moyen de faire tort à ceux qui s'étaient confiés à la sainteté du lieu, et à la majesté, et à la franchise du temple, qui était en vénération par tout le monde.

13. Mais Héliodore, à cause du commandement qu'il avait de la part du roi, disait qu'absolument il les fallait porter à la cour du roi.

14. Et Héliodore, ayant assigné le jour, entra pour reconnaître ce qui en était ; et la détresse n'était pas petite par toute la ville.

15. Mais les sacrificateurs, se prosternant devant l'autel, vêtus de robes sacerdotales, réclamaient vers le ciel celui qui avait donné la loi touchant les choses mises en dépôt pour les garder sûrement à ceux qui les avaient données en dépôt.

16. Et ceux qui voyaient la face du souverain sacrificateur, étaient tous blessés jusqu'au cœur, tant son regard et son changement de couleur manifestaient la détresse de son âme.

17. Car ce personnage-là était saisi d'une telle frayeur et horreur, que la douleur de son cœur paraissait assez à ceux qui le regardaient.

18. Les autres aussi sortaient des maisons pêle-mêle et faisaient des prières publiques, parce que le lieu saint était sur le point de tomber dans le mépris.

19. Et les femmes, ceintes de sacs sur leurs mamelles, s'assemblaient en grand nombre par les rues ; même aussi les vierges, qui étaient recluses, couraient vers les portes, et les autres, vers les murailles, et quelques-unes regardaient par les fenêtres,

20. Et toutes étendaient leurs mains vers le ciel et faisaient des prières publiques,

21. C'était vraiment une chose digne de compassion de voir la multitude se jeter par terre pêle-mêle, et le souverain sacrificateur, qui était en une étrange angoisse dans l'attente de ce qui allait arriver.

22. Ceux-ci donc réclamaient le DIEU tout-puissant, afin que les choses mises en dépôt fussent entièrement conservées à ceux qui les avaient données en dépôt ;

23. Mais, pour Héliodore, il se disposait à exécuter ce qui avait été déterminé.

24. Comme donc il était sur le lieu, se trouvant près du trésor avec ses gardes, le Seigneur des esprits et le Prince de toute vertu envoya une terrible apparition, en sorte que tous ceux qui avaient eu l'audace de s'assembler là, étant épouvantés par la puissance de DIEU, tombèrent dans la défaillance et la frayeur.

25. Car ils virent un cheval magnifiquement harnaché, sur lequel était monté un homme terrible qui se jetant avec impétuosité sur Héliodore, le frappa de la corne, des pieds devant. Or celui qui était monté dessus semblait tout armé d'armes d'or.

26. Deux autres jeunes hommes parurent aussi devant lui, excellents en force, très-beaux en gloire et revêtus

de vêtements honorables, lesquels, se tenant à ses deux côtés, le frappaient sans cesse, et ils lui firent plusieurs plaies.

27. Et incontinent Héliodore tomba par terre, tout environné d'une grande obscurité ; et on l'enleva de là, le mettant dans une chaise, et on le porta dehors.

28. Ainsi celui qui était entré dans le trésor avec beaucoup d'archers et de gardes, était porté dehors sans qu'il ne pût aucunement s'aider soi-même de ses armes,

29. Après qu'il eut évidemment reconnu la puissance de DIEU, et pour lui, il demeura couché muet et privé de toute espérance de salut, par la vertu de DIEU.

30. Mais les autres bénissaient le Seigneur de ce qu'il relevait la gloire de son lieu ; et le temple, qui un peu auparavant avait été rempli de frayeur et de tumulte, fut rempli de joie et d'allégresse, dès que le Seigneur tout-puissant fut apaisé.

31. Alors quelques-uns des amis d'Héliodore prièrent instamment Onias qui invoqua le Souverain afin qu'il donnât la vie à celui qui était sur le point de rendre le dernier soupir.

32. Et le souverain sacrificateur, considérant que le roi pourrait peut-être soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Héliodore, offrit pour le salut de cet homme une oblation.

33. Et, comme le souverain sacrificateur faisait la prière, les mêmes jeunes hommes, vêtus des mêmes vêtements, se tinrent auprès d'Héliodore et dirent : Rends ample grâce au sacrificateur Onias car c'est par lui que le Seigneur t'a donné la vie.

34. Mais toi, qui as été châtié de DIEU, annonce à tous les merveilles de DIEU et sa puissance. Et, quand ils eurent dit ces choses, on ne les vit plus.

35. Et, après qu'Héliodore eut offert l'oblation à DIEU, et qu'il eut fait de grands vœux à celui qui lui avait rendu la vie, et qu'il eut rendu grâces à Onias, il s'en retourna avec son armée vers le roi.

36. Et il déclarait à tous les grandes œuvres de DIEU qu'il avait vu, de ses yeux.

37. Et le roi demanda à Héliodore quel homme serait propre pour être encore envoyé une fois à Jérusalem, il lui dit :

38. Si tu as quelque ennemi, ou si tu as quelque traître dans ton royaume, envoie-le en ce lieu-là, et il retournera bien châtié, si tant est même qu'il s'échappe, car il y a véritablement quelque vertu divine en ce lieu-là.

39. Et celui qui habite dans le ciel est le protecteur et l'aide de ce lieu-là ; il frappe et il fait périr ceux qui viennent pour y faire du mal.

40. Voilà donc ce qui se passa à l'égard d'Héliodore et de la conservation du trésor.

CHAPITRE IV.

Onias s'oppose aux entreprises de Simon, 7. Jason achète la sacrificature, et renverse le culte de DIEU : 23. Puis est déposé de la sacrificature par Ménélaüs, 34. Qui fait tuer Onias par Andronicus.

1. Mais Simon, qui avait décelé l'argent et ses affaires du pays, parlait mal d'Onias, comme si lui-même eût poussé Héliodore et eût été l'auteur de ces maux.

2. Il avait bien la hardiesse d'appeler traître du royaume celui qui était le bienfaiteur de la ville, et le défenseur de ceux de sa nation, et zéléteur de la loi de DIEU.

3. Or, la haine étant augmentée jusque-là que même il se commettait des meurtres par quelques-uns des favoris de Simon,

4. Onias, considérant les suites dangereuses de ces querelles et la rage d'Apollonius, gouverneur de Célésyrie et de Phénice, lequel augmentait la malice de Simon,

5. Se transporta vers le roi, non pour être l'accusateur de ses concitoyens mais ayant égard à l'intérêt commun. Et particulier de toute la multitude.

6. Car il voyait qu'il était impossible, à moins que le roi n'y pourvu de pacifier les choses et de faire cesser les folies de Simon.

7. Or, après la mort de Séleucus, Antiochus, surnommé l'Illustre, lui ayant succédé dans le royaume, Jason, frère d'Onias, brigua la souveraine sacrificature,

8. Promettant au roi, pour l'obtenir, trois cent soixante talents d'argent et quatre-vingts talents d'autres revenus.

9. De plus aussi, il promettait cent cinquante autres talents, moyennant qu'il lui fût permis de faire un lieu pour exercer les jeunes gens, et que ceux qui étaient à Jérusalem, fussent qualifiés Antiochiens.
10. Quand le roi lui eut accordé cela, et qu'il eut obtenu la domination, incontinent il commença de transformer ceux de son pays à la coutume des nations.
11. Et il abolit les privilèges que la bonté des rois avait accordés aux Juifs par le moyen de Jean, père d'Eupolémus, lequel avait été envoyé en ambassade vers les Romains pour l'amitié et la société, et, renversant les ordonnances légitimes, il en établit de nouvelles qui étaient iniques.
12. Même il eut la hardiesse de bâtir un lieu pour exercer les jeunes gens sous la forteresse, et, en assujettissant les plus considérables d'entre les jeunes hommes, il les faisait passer sous le chapeau.
13. Ainsi le paganisme s'avancait extrêmement, et les coutumes étrangères s'établissaient par l'impureté excessive du méchant Jason, qui n'était rien moins que souverain sacrificateur,
14. Tellement que les sacrificateurs ne s'attachaient plus aux fonctions de l'autel ; mais, en méprisant le temple et négligeant les sacrifices, ils se hâtaient de participer à l'appareil injuste de ces jeux et de ces spectacles, qui étaient donnés au peuple dans ces lieux d'exercices après le défi du palet.
15. Et, ne faisant aucun état des honneurs pour leur patrie, ils estimaient que les honneurs des Grecs étaient très excellents.
16. C'est pourquoi une griève calamité leur survint, et ils eurent pour ennemis et pour instruments de punition ceux desquels ils affectaient de suivre les coutumes auxquels ils voulaient être entièrement semblables.
17. Car ce n'est pas une chose légère de transgresser les lois divines, Ce que le temps suivant fera voir.
18. Un jour que l'on célébrait à Tyr les jeux qui se font de cinq en cinq ans, et que le roi y était présent,
19. Le méchant Jason y envoya de Jérusalem des spectateurs, comme étant Antiochiens, lesquels portaient trois cents drachmes d'argent pour faire des sacrifices à Hercule ; mais ceux qui les portaient, demandèrent qu'elles ne fussent point employées à ces sacrifices (car cela n'était pas permis), mais qu'elles fussent employées à d'autres usages.
20. Il les envoya donc, pour ce qui est de lui, afin d'être employées aux sacrifices d'Hercule ; mais, à cause de ceux qui les avaient apportées, elles furent employées à faire des galères.
21. Or Apollonius, fils de Ménestheus, étant envoyé en Egypte pour se trouver dans l'assemblée des grands que faisait le roi Ptolémée Philometor, Antiochus, qui s'aperçut qu'il était mal affectionné aux affaires du royaume, pensa de s'assurer de son côté ; de là vient qu'étant parti de là, il vint à Joppé et de là à Jérusalem.
22. Et il fut magnifiquement reçu de Jason et de la ville, et il fut conduit avec des flambeaux et parmi les acclamations du peuple, et de là il ramena son armée en Phénicie.
23. Trois ans après, Jason envoya Ménélaüs, frère de Simon, dont nous avons fait mention ci-dessus, pour apporter de l'argent au roi et pour savoir sa réponse sur quelques affaires pressantes.
24. Mais lui, étant agréable au roi, après qu'il eut élevé la race de sa puissance, transféra à soi la souveraine sacrificature et donna trois cents talents de plus que n'avait fait Jason.
25. Et, après qu'il eut reçu les ordres du roi, il s'en vint, sans porter aucune chose qui fût digne de la souveraine sacrificature, mais ayant le cœur d'un cruel tyran et la fougue d'une bête sauvage.
26. Et ainsi Jason, qui avait supplanté son propre frère, fut à son tour supplanté par un autre et chassé comme fugitif au pays des Ammonites.
27. Et Ménélaüs obtint bien la principauté, mais il ne tint pas la promesse de l'argent qu'il avait promis au roi, quand Sostratus, qui commandait à la forteresse, lui en demandait le paiement.
28. Car c'est à lui qu'il appartenait d'exiger les tributs), pour laquelle cause l'un et l'autre furent cités vers le roi.
29. Et Ménélaüs laissa pour administrateur de la souveraine sacrificature Lysimachus son frère, et Sostratus laissa pour soi Cratès, gouverneur de Chypre.
30. Or, pendant que ces choses se passaient, il arriva que ceux de Tharse et de Mallo émurent une sédition, parce qu'ils avaient été donnés à la concubine du roi Antiochus.
31. Le roi donc y accourut pour apaiser les affaires, laissant pour son lieutenant Andronicus, l'un de ceux qui étaient en autorité.
32. Alors Ménélaüs, estimant d'avoir rencontré une occasion favorable, déroba des vaisseaux d'or du temple, et fit présent de quelques-uns à Andronicus, et vendit les autres dans Tyr et dans les autres villes voisines.

33. Et Onias, ayant su cela très certainement, l'en reprenait, s'étant retiré en un lieu sûr à Antioche près de Daphné.

34. C'est pourquoi Ménélaüs, ayant pris à part Andronicus, le pria de faire mourir Onias. Quand donc il fut venu vers Onias, et l'eut assuré par fraude, et lui eut donné la main avec serment quoiqu'il lui fût suspect, il lui persuada de sortir hors de son asile et incontinent il le tua, sans avoir aucune crainte de la justice.

35. Pour cette cause, non-seulement les Juifs, mais aussi les autres nations furent indignées et ne pouvaient pas supporter la mort injuste de cet homme.

36. Et, quand le roi fut retourné des places de la Cilicie, les Juifs qui étaient à Antioche, lui en allèrent porter leurs plaintes, les Grecs même ayant en horreur, de même qu'eux, ce meurtre si injuste d'Onias.

37. Et le roi Antiochus fut contristé au fond du cœur et touché de compassion, et il répandit des larmes, se souvenant de la tempérance et de la modestie du défunt.

38. Et, étant enflammé de courroux, il commanda qu'Andronicus fût dépouillé de sa robe d'écarlate, et qu'ayant fait le tour de la ville avec ses vêtements déchirés, il fût mené au même lieu auquel il avait commis cette cruauté sur Onias, et que, comme sacrilège, il y fût mis à mort. Ainsi le Seigneur lui rendit la punition qu'il avait méritée.

39. Or, après que Lysimachus eut commis plusieurs sacrilèges dans la ville par le consentement de Ménélaüs, et que le bruit en fut répandu, toute la multitude s'assembla contre Lysimachus, après qu'il en eut déjà emporté beaucoup de vaisseaux d'or.

40. Et, comme le peuple se soulevait contre lui tout rempli de colère, Lysimachus fit armer près de trois mille hommes, et commença à se défendre par des mains iniques, et établit pour chef un certain grand seigneur, avancé en âge et qui ne l'était pas moins en folie.

41. Mais, quand ils entendirent l'effort que Lysimachus faisait, les uns prirent des pierres, les autres, de gros bâtons, et quelques-uns jetaient des poignées de poudre qu'ils trouvaient, sur les gens de Lysimachus,

42. En sorte qu'ils en abattirent quelques-uns et mirent les autres en fuite ; mais, quant au sacrilège, ils le tuèrent près du trésor.

43. Or ce fut pour ces choses qu'on intenta procès contre Ménélaüs ; par telles choses donc, commença le jugement d'être sur la tête de Ménélaüs.

44. Et, quand le roi fut venu à Tyr, trois hommes envoyés par les anciens plaidèrent contre lui.

45. Mais, quand Ménélaüs fut condamné, il promit de donner beaucoup d'argent à Ptolémée, fils de Dorimène, pour gagner le roi.

46. Et ainsi Ptolémée, ayant accepté ces promesses, s'en alla vers le roi, qui était dans un portique comme pour se rafraîchir, et lui fit changer la sentence,

47. Tellement qu'il prononça Ménélaüs absous des crimes dont il était accusé, quoiqu'il fût véritablement coupable de tout ce mal ; et il condamna à la mort ces pauvres gens, qui eussent été jugés innocents quand même ils auraient plaidé devant les Scythes.

48. Ainsi ceux qui avaient poursuivi la cause de la ville, du peuple et des vaisseaux sacrés, furent sur-le-champ injustement punis.

49. C'est pourquoi ceux de Tyr même, ayant en horreur une telle iniquité, fournirent très-libéralement ce qu'il fallait pour les ensevelir.

50. Mais Ménélaüs, à cause de l'avarice de ceux qui étaient en crédit, se maintenait toujours dans l'autorité, croissant en malice et étant un grand traître à ses citoyens.

CHAPITRE V.

Signes vus dans l'air sur Jérusalem : 9. Mort de Jason : 12. Carnage des juifs par antiochus : 18. Juda s'enfuit au désert.

1. Dans le même temps, Antiochus se prépara au second voyage qu'il voulait faire en Egypte.

2. Et il arriva que, pendant l'espace de quarante jours ou environ, l'on vit par toute la ville de Jérusalem des gens de cheval courant dans l'air, qui avaient des robes de drap d'or et qui étaient garnis de lances, comme en forme de bataillons ;

3. Et des compagnies de gens de cheval rangées comme en bataille, et des courses de l'un à l'autre ; puis des mouvements des boucliers, et une multitude de heaumes, des épées dégainées, et des dards qu'on jetait, et un

brillant éclat d'armes dorées, et toutes sortes de cuirasses.

4. C'est pourquoi tous priaient qu'une telle apparition se tournât en bien.

5. Mais un faux bruit s'étant répandu, comme si Antiochus fût trépassé, Jason ne prit pas moins de mille hommes et se jeta subitement sur la ville. Et, quand ceux de la ville qui étaient sur les murailles, furent repoussés, et qu'enfin la ville fut prise,

6. Ménélaüs s'enfuit à la forteresse ; mais Jason faisait un grand carnage de ses citoyens, sans épargner personne, et ne pensait pas qu'un tel heureux succès contre ceux de son sang était un grand malheur, et s'imaginant de dresser des trophées de ses ennemis et non de ceux de sa nation.

7. Toutefois il n'obtint pas la souveraineté ; mais, étant tombé pour la fin de ses trahisons dans la confusion, il s'en alla de nouveau comme fugitif au pays des Ammonites.

8. Il eut donc enfin une malheureuse issue, étant mis en prison par Arétas, roi des Arabes ; puis, fuyant de ville en ville, persécuté et haïs de tous comme un apostat, et étant devenu exécration comme ennemi public du pays et de ses citoyens, il fut chassé en Égypte.

9. Et lui, qui en avait chassé plusieurs hors de leurs pays, mourut dans une terre étrangère, s'étant retiré vers les Lacédémoniens dans la pensée d'y avoir une sûre retraite à cause de ses alliés.

10. Et lui, qui en avait jeté plusieurs à la voirie sans les ensevelir, ne fut point regretté et n'eut point de part au sépulcre de ses pères.

11. Or le roi, étant averti de ces choses qui étaient ainsi arrivées, soupçonna que les Juifs voulaient se révolter, et, pour cette cause, il s'arma pour partir d'Égypte d'un courage cruel et prit la ville par armes.

12. Et il commanda aux gendarmes de mettre en pièces ceux qu'ils rencontreraient, sans en épargner aucun, et d'égorger ceux qui monteraient au haut des maisons pour se sauver.

13. Ainsi on fit un grand carnage de jeunes gens et de vieillards, et une grande destruction de femmes et d'enfants, et une grande tuerie de vierges et de petits enfants.

14. Et, dans l'espace de trois jours, il y eut quatre-vingt mille personnes qui périrent, quarante mille prisonniers et autant de vendus.

15. Mais encore ne fut-il point content de cela, car il eut aussi de la hardiesse d'entrer dans le temple plus saint de toute la terre, ayant pour conducteur Ménélaüs, qui était traître des lois et du pays.

16. Il prit de ses mains souillées les saints vaisseaux et les choses qui y avaient été dédiées par les autres rois pour l'accroissement, la gloire et l'honneur du lieu, et les maniait indignement de ses mains exécrationnelles pour les distribuer.

17. Antiochus aussi, livré à un esprit insensé ne considérait point que le Seigneur avait été pour un peu de temps courroucé à cause des péchés de ceux qui demeuraient dans la cité, et c'est pour quoi aussi il n'avait pas eu soin du lieu.

18. Car, s'ils n'eussent pas été engagés dans plusieurs péchés, il eût été aussi incontinent châtié et repoussé de son audace, comme Héliodore, qui fut envoyé du roi Séleucus pour visiter le trésor.

19. Mais ce n'est pas à cause du lieu que DIEU a choisi la nation, mais c'est à cause de la nation qu'il a choisi le lieu.

20. C'est pourquoi ce lieu, ayant participé aux maux du peuple, a été aussi fait ensuite participant de ses biens par le Seigneur, et, après avoir été abandonné durant la colère du DIEU tout-puissant, il a été de nouveau exalté avec une grande gloire dans la réconciliation du grand DIEU.

21. Antiochus donc, après qu'il eut emporté du temple mille huit cents talents, s'en retourna en diligence à Antioche, estimant par son orgueil qu'il rendrait la terre navigable et qu'il ferait de la mer un chemin ferme, tant il était enflé en son cœur.

22. Mais il laissa aussi des prévôts pour tourmenter la nation, savoir, à Jérusalem, Philippe, qui était phrygien de nation, plus barbare en mœurs que celui qui l'avait établi ;

23. Et à Garizim, Andronicus ; et, avec eux, Ménélaüs, qui s'élevait plus que les autres, ayant un courage malin contre les Juifs ses citoyens.

24. Il envoya aussi Apollonius, l'auteur et le commencement de tout malheur, pour capitaine avec une armée de vingt-deux mille hommes, et lui commanda de massacrer tous ceux qui seraient en âge d'homme, et de vendre les femmes et les jeunes gens.

25. Quand il fut arrivé à Jérusalem, feignant la paix, il se retint jusqu'au saint jour du sabbat et alors, comme les Juifs faisaient la fête, il commanda à ses gens de se mettre en armes,

26. Et tua tous ceux qui étaient venus ensemble au sabbat, et, en courant par la ville avec ses gens armés, il mit à mort une grande multitude du peuple.

27. Mais Juda Maccabée, lui dixième, s'en était allé en un lieu désert et vivait là à la manière des animaux avec ses gens dans les montagnes ; car ils demeurent là mangeant le foin, afin qu'ils ne participassent pas aux profanations.

CHAPITRE VI.

Antiochus envoie un commissaire pour profaner le temple, et contraindre les juifs à l'idolâtrie, 10. Deux femmes mises à mort pour avoir circoncis leurs enfants, 18. Confiance d'Eléazar.

1. Mais, un peu de temps après, le roi envoya un certain vieillard d'Athènes pour contraindre les Juifs de transgresser les lois de leurs pères et de ne se gouverner plus selon les lois de DIEU.

2. Et aussi pour profaner le temple qui était à Jérusalem, et le surnommer le temple de Jupiter Olympien ; et celui qui était à Garizim, le temple de Jupiter Hospitalier, selon ce qu'estiment les habitants de ce lieu-là, savoir, des Etrangers.

3. Or l'introduction de cette méchanceté était griève et fâcheuse au peuple ;

4. Car, par elle, le temple était rempli des débordements et des dissolutions des Gentils, qui se divertissaient avec des débauchées et se mêlaient avec les femmes dans le circuit des lieux sacrés, et qui, outre cela, y portaient des choses qui n'étaient point permises.

5. L'autel aussi était tout rempli de choses illicites, défendues par les lois.

6. Et il n'était plus permis de garder les sabbats ni les jours solennels des pères, et il n'était pas même permis de s'avouer simplement juif.

7. Ils étaient menés avec une contrainte amère aux sacrifices qu'on faisait de mois en mois, le jour de la naissance du roi ; et, quand on célébrait la fête du DIEU Bacchus, on les contraignait d'aller à la procession de bacchus couronnée de lierre.

8. Et un arrêt fut envoyé aux villes voisines du pays des Grecs, à l'instigation de Ptolémée, savoir, que cette même coutume eût lieu entre les Juifs, et qu'ils eussent à se trouver aux processions et aux sacrifices des idoles,

9. Et qu'on fit mourir ceux qui ne voudraient point se conformer aux façons de faire des gentils, c'était donc une grande horreur de voir la calamité qui avait lieu alors.

10. Car deux femmes furent accusées d'avoir circoncis leurs enfants ; c'est pourquoi, après avoir pendu leurs enfants à leurs mamelles et après les avoir publiquement menées par la ville, ils les jetèrent des murailles en bas.

11. Et les autres s'en allaient ensemble aux cavernes voisines célébrer secrètement le jour du sabbat ; mais, ayant été découverts à Philippe, ils furent brûlés ensemble parce qu'ils craignaient de se défendre pour l'honneur de ce jour tant vénérable.

12. Je prie donc ceux qui liront ce livre-ci, qu'ils n'aient point horreur de ces calamités ; mais qu'ils estiment que ces punitions, ne sont pas arrivés pour la perdition, mais pour la correction de notre nation.

13. Car aussi c'est signe d'un grand bienfait que les pécheurs ne soient pas soufferts longtemps dans leur mauvaise vie, mais qu'incontinent vengeance en soit prise.

14. Car le Seigneur n'attend point avec patience comme à l'égard des autres nations, jusqu'à ce que le jour du jugement soit venu, et qu'alors il les punisse selon la plénitude des péchés.

15. Il a donc ainsi ordonné de nous, afin qu'il ne se venge point dans la suite. Si nos péchés étaient parvenus jusqu'à consommation.

16. C'est pourquoi il ne retire jamais sa miséricorde de nous et, et quand il corrige son peuple par des calamités, il ne l'abandonne pourtant pas.

17. Mais que ces choses soient dites par nous en peu de paroles pour servir d'avertissement. Maintenant donc il faut revenir à la narration.

18. Il y avait un certain Eléazar l'un des principaux scribes, home avancé en âge et beau de visage, lequel on contraignait de manger de la chair de porc, en lui ouvrant la bouche.

19. Mais lui, aimant mieux souffrir la mort avec gloire que de vivre dans la souillure, allait volontairement aux tourments.

20. Comme doivent s'y présenter ceux qui sont bien résolus à souffrir le supplice, ayant craché devant soi les choses qu'il n'était pas permis de goûter pour l'amour de la vie.
21. Mais ceux qui avaient été ordonnés sur ces méchants et abominables sacrifices, l'ayant pris à part à cause de l'ancienne connaissance qu'ils avaient de ce personnage, l'exhortaient qu'apportant de la chair dont il lui était permis de manger, après qu'il l'aurait apprêtée lui-même, il feignît de manger de la chair du sacrifice, comme le roi l'avait commandé ;
22. Afin qu'en faisant cela, il fût délivré de la mort ; et qu'à cause de l'ancienne amitié qu'il avait avec eux, il acceptât cette faveur.
23. Mais lui conservait une pensée honnête et digne de son âge, de l'excellence de sa vieillesse, de l'honneur de ses cheveux blancs et de sa belle conduite depuis son enfance, mais encore plus de la sainte loi faite et établie de DIEU, répondit sur-le-champ, en disant : Qu'on l'envoyât vite au sépulcre.
24. Car, dit-il, il serait bien mal séant à notre âge de feindre, tellement que plusieurs jeunes gens Crussent qu'Eléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, eût passé au paganisme ;
25. Et qu'à cause de ma dissimulation et pour un peu de temps de cette vie caduque et corruptible, eux aussi fussent séduits par mon moyen, et que j'attire sur ma vieillesse l'exécration et une telle tâche.
26. Car aussi, quand je serais pour le temps présent délivré des tourments des hommes, néanmoins je n'échapperais pas, ni vif, ni mort, la main du DIEU tout-puissant.
27. C'est pourquoi, en donnant courageusement ma vie, je paraîtrai véritablement digne de ma vieillesse :
28. Et je laisserai aux jeunes gens un noble exemple d'un courage prompt et vertueux à souffrir la mort pour les vénérables et saintes lois. Et, après qu'il eut dit ces choses, incontinent, il s'en alla au tourment.
29. Mais ceux qui le conduisaient et qui, un peu auparavant, avaient paru plus doux, passèrent tout d'un coup à la haine à cause des paroles qu'il avait dites, parce qu'ils estimaient que ce fût une rage.
30. Mais, comme il allait expirer à force de coups, il soupira et dit : Le Seigneur, dans sa sainte science, connaît manifestement qu'au lieu que je pouvais être délivré de la mort, je souffre de grandes douleurs dans le corps, étant fouetté jusqu'à expirer sous les coups, mais, quant à mon âme, j'endure volontiers ces peines-ci pour la crainte que j'ai de lui.
31. Il mourut donc ainsi, laissant par sa mort un exemple de générosité et une mémoire de vertu, non-seulement aux jeunes gens, mais aussi à toute sa nation.

CHAPITRE VII.

Exemple mémorable de la grande connaissance de sept frères cruellement tourmentés avec leur mère par Antiochus, parce qu'ils ne voulurent point se souiller d'idolâtrie.

1. Il arriva aussi que sept frères avec leur mère, furent pris ensemble pour être contraints par le roi de manger, contre la loi, de la chair de pourceau, et ils furent battus de fouets et d'écourgées.
2. Mais l'un d'eux, parlant le premier, dit à Antiochus : Que demandes-tu et que veux-tu apprendre de nous ? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères.
3. Et le roi, entrant en colère, commanda qu'on chauffât des poêles et des chaudières d'airain, et incontinent, après qu'elles furent toutes rouges de feu,
4. Il commanda qu'on coupât la langue à celui qui avait parlé le premier, et que, lui ayant écorché la tête, on lui coupât les extrémités des membres en la présence de ses autres frères et de Sa mère.
5. Et, après l'avoir ainsi tout mutilé, il commanda que le feu fût allumé, et qu'il fût rôti dans la poêle, pendant qu'il respirait encore ; et, comme la fumée se répandait de la poêle au loin, tous les autres frères ensemble avec la mère s'exhortaient l'un l'autre à mourir généreusement, disant:
6. Le Seigneur DIEU regardera et certainement il nous consolera, comme Moïse l'a déclaré dans le cantique, qui nous est une protestation en face, par ces paroles : Il donnera consolation à ses serviteurs.
7. Le premier étant mort de cette manière, ils amenèrent le second pour le couvrir d'opprobres, et, après avoir écorché la peau de sa tête avec les cheveux, ils lui demandèrent s'il ne mangerait pas des viandes qu'on lui présentait, plutôt que de se laisser tourmenter dans tous les membres de son corps.
8. Mais il répondit en langage du pays et dit : Je n'en ferai rien. C'est pourquoi il souffrit aussi les mêmes tourments que le premier.

9. Et, étant près de rendre le dernier soupir, il dit : Toi meurtrier, tu nous ôtes la vie présente ; mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après être morts pour ses lois.
10. Après celui-ci, on en vint au troisième, et, quand on lui demanda sa langue, incontinent il la tira dehors, et avec constance il étendit les mains ;
11. Et dit courageusement : J'ai reçu ces membres du ciel ; mais : je les méprise maintenant pour les lois de DIEU, car j'espère qu'il me les rendra un jour.
12. Tellement que le roi même et ceux qui étaient avec lui, furent tout étonnés du courage de ce jeune homme, qui faisait si peu de cas des tourments.
13. Après que celui-ci fut mort, ils torturèrent de même le quatrième.
14. Et, comme il était sur le point d'expirer, il dit : Il vaut bien mieux que je renonce à toute espérance des hommes, et que j'attende celle, qui est de DIEU, savoir que de nouveau je serai ressuscité par lui ; mais toi, tu ne ressusciteras point pour la vie.
15. Ayant fait venir le cinquième, ils le tourmentèrent de même. Alors, regardant le roi, il lui dit :
16. Tu es puissant entre les hommes, quoique tu sois mortel, et tu fais ce que tu veux ; mais n'estime pas pourtant que notre nation soit abandonnée de DIEU.
17. Attends seulement un peu et tu verras sa grande puissance, comment il te tourmentera, toi et toute ta race.
18. Après celui-ci, ils amenèrent le sixième, et, lorsqu'il était près d'expirer, il dit : Ne te trompe point vainement ; car, si nous souffrons des choses si étranges, c'est que nous les avons méritées, ayant péché contre notre DIEU.
19. Mais toi, ne te flatte point de demeurer impuni, après avoir entrepris de combattre contre DIEU.
20. Cependant la mère, plus admirable qu'on ne le peut dire, et digne d'une mémoire éternelle, voyant ainsi ses sept fils périr en un même jour, le supportait courageusement à cause de l'espérance qu'elle avait en DIEU.
21. Elle exhortait chacun d'eux, en langage du pays, par des paroles fortes et pleines de sagesse, et, alliant un courage mâle à la tendresse d'une femme, elle leur disait :
22. Je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein ; car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit et la vie, ni qui ai assemblé tous vos membres,
23. Mais c'est le Créateur du monde, qui a formé l'homme et qui a donné naissance à toutes choses. C'est lui aussi qui vous rendra de nouveau l'esprit et la vie en sa miséricorde, en récompense de ce que maintenant vous ne tenez nul compte de vous-mêmes à cause de ses lois.
24. Alors Antiochus, se croyant méprisé et jugeant que cette parole lui tournait à opprobre, comme le plus jeune de tous était resté, il ne l'exhortait pas seulement par des paroles, mais il l'assurait même par serment qu'il le rendrait riche et heureux, et qu'il le tiendrait pour son ami, et lui fournirait tout ce qui lui serait nécessaire, dès qu'il aurait abandonné les lois de ses pères.
25. Mais ce jeune enfant n'y voulant aucunement entendre, le roi appela la mère et l'exhorta à donner bon conseil à son fils pour sa délivrance.
26. Après donc qu'il lui eut dit bien des choses pour l'y engager, elle promit de donner bon conseil à son fils.
27. S'étant donc tournée vers lui, en se moquant du cruel tyran, elle lui dit en langage du pays, mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois ans et qui t'ai nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es.
28. Je te conjure, mon enfant, de regarder le ciel, et la terre, et toutes les choses qui y sont, et de considérer que DIEU a fait toutes ces choses de rien, de même que tous les hommes.
29. Ne crains donc point ce cruel bourreau ; mais reçois la mort en digne compagnon de tes frères, afin que, dans la même miséricorde, je te recouvre un jour avec tes frères.
30. Comme elle parlait encore, le jeune enfant s'écria : Qu'attendez-vous ? Je n'obéirai point au commandement du roi, mais au commandement de la loi qui a été donnée à nos pères par Moïse.
31. Mais toi, qui es l'inventeur de toute sorte de maux contre les Hébreux, tu n'échapperas point à la main de DIEU.
32. Il est vrai que nous souffrons ces choses-ci pour nos péchés ;
33. Mais, si notre Seigneur DIEU s'est, pour un peu de temps, courroucé contre nous pour nous châtier et nous corriger, toutefois il s'apaisera de nouveau envers ses serviteurs.

34. Mais, pour toi, qui es le plus scélérat et le plus infâme de tous les hommes, ne t'enfle point par de vaines espérances, grinçant les dents et levant la main contre les serviteurs du ciel.
35. Car tu n'as point encore échappé le jugement du DIEU puissant qui voit tout.
36. Quant à mes frères, après avoir souffert quelque douleur passagère, ils sont maintenant sous l'alliance de la vie éternelle ; mais toi, tu souffriras les jugements de DIEU, savoir, les peines dues à ton orgueil.
37. Moi donc, j'abandonne mon corps et mon âme, comme l'ont fait mes frères, pour les lois de nos pères, en priant DIEU que bientôt il soit propice à notre nation, et que tu sois contraint par des tourments et des plaies à confesser que c'est lui qui est le seul DIEU.
38. Et que la colère du DIEU tout puissant, laquelle est justement tombée sur toute notre nation, finisse par moi et par mes frères !
39. Alors le roi fut tout transporté de colère et procéda encore plus rigoureusement contre celui-ci que contre tous les autres, ne pouvant souffrir de se voir ainsi moqué.
40. Il mourut donc aussi saintement et avec une parfaite confiance au Seigneur.
41. Enfin la mère aussi fut mise à mort après ses fils.
42. Mais c'est assez parler de ces sacrifices profanes et de cruautés si énormes.

CHAPITRE VIII.

Juda assemble une armée pour s'opposer aux ennemis des juifs. 16. Exhorte ceux de sa suite à combattre vaillamment contre Nicanor, 24. Lequel il met en déroute : 30. Et puis défait Timothée et Bacchides.

1. Or Juda Maccabée et ceux qui étaient avec lui, entraient secrètement dans les bourgs et, appelant leurs parents et leurs amis, et prenant avec eux ceux qui étaient demeurés dans la profession de la religion des Juifs, ils en rassemblèrent jusqu'à six mille hommes.
2. Et ils priaient le Seigneur qu'il regardât sur son peuple, qui était foulé par tous les autres, et qu'il eût pitié de son temple, qui était profané par les méchants ;
3. Qu'il eût aussi compassion de la ville, qui était désolée, laquelle s'en allait être rasée ; et qu'il exaucât la voix du sang qui criait à lui ;
4. Et qu'il se souvînt de la mort injuste des enfants innocents et des blasphèmes proférés contre son nom ; et qu'il fit paraître son indignation contre les méchants.
5. Et, quand Maccabée eut rassemblé une telle armée, les nations ne le pouvaient plus soutenir, parce que la colère du Seigneur fut convertie en miséricorde.
6. Et, se jetant, sans qu'on s'en donnât garde, sur les villes et les bourgs, il les brûlait, retenant les lieux commodes, et il mettait en déroute un grand nombre d'ennemis.
7. Et il employait principalement les nuits pour faire de tels assauts, et la renommée de sa valeur se répandait partout.
8. Mais Philippe, voyant que ce personnage s'avancait peu à peu, et que le plus souvent les choses lui tournaient en bien, écrivit à Ptolémée, gouverneur de Célésyrie et de Phénicie, de lui envoyer du secours pour les affaires du roi ;
9. Lequel, ayant incontinent choisi Nicanor, fils de Patrocle, l'un de ses principaux amis, l'envoya et lui donna, sous sa charge, des gens de toutes nations, tous armés, au nombre de vingt mille, pour exterminer toute la race des Juifs, et il joignit avec lui Gorgias, homme de guerre et expérimenté au fait des armes.
10. Et Nicanor mit à part le tribut que le roi devait payer aux Romains, savoir, deux mille talents, pensant d'y suppléer par la vente des prisonniers d'entre les Juifs.
11. Et incontinent il envoya aux villes maritimes appeler les marchands pour acheter les Juifs et leur promit de leur donner quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, sans penser à la vengeance qui devait suivre et tomber sur lui de par le Tout-Puissant.
12. Quand on eut averti Juda de l'entreprise de Nicanor, et qu'il eut communiqué avec ceux qui étaient avec lui touchant la venue de l'armée,
13. Quelques-uns qui étaient craintifs et qui craignaient la justice de DIEU, s'enfuirent et se retirèrent de ce lieu-là.
14. Et les autres vendaient ce qui leur était demeuré de reste, et priaient ensemble le Seigneur qu'il les délivrât de la main du méchant Nicanor, qui les avait vendus avant qu'il fût approché d'eux ;

15. Et que, si ce n'était pour l'amour d'eux, au moins que ce fût pour l'amour de l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères, et à cause de l'invocation de son nom vénérable et magnifique.

16. Et Maccabée, ayant aussi rassemblé ceux qui étaient avec lui, au nombre de six mille, il les exhortait de ne pas s'étonner à cause de leurs ennemis et de ne pas craindre la multitude des nations qui venaient injustement contre eux, mais de combattre vaillamment,

17. Ayant devant les yeux l'outrage qui avait été injustement fait par ceux-là au lieu saint, et aussi le dégât qui avait été fait dans la ville, laquelle était exposée à l'opprobre, et l'anéantissement des lois et de l'état de leurs pères.

18. Car ils se confient (dit-il) en leurs armes et en leur audace ; mais nous avons confiance dans le Seigneur tout-puissant, qui peut détruire d'un seul mouvement tant ceux qui viennent contre nous, que tout le monde.

19. Il leur fit aussi un récit des secours que DIEU avait donnés à leurs pères, et comment cent quatre-vingt-cinq mille hommes sous Sennachérib périrent ;

20. Et de la bataille qu'ils avaient donnée contre les Galates en Babylone ; comment ils étaient venus en tout huit mille, avec quatre mille Macédoniens, et comment, les Macédoniens étant ébranlés, les nôtres, qui n'étaient seulement que huit mille, en détruisirent cent vingt mille, à cause du secours qui leur fut donné du ciel, de quoi ils reçurent de grands profits.

21. Les ayant donc animés par ces paroles et préparés à mourir pour les lois et pour le pays, il partagea son armée en quatre bandes,

22. Etablissant ses propres frères, Simon, Joseph et Jonathan, capitaines sur chaque compagnie, en donnant à chacun quinze cents hommes.

23. Et, après qu'Éléazar leur eut donné le signe de l'aide de DIEU, Juda lui-même se mit à la tête de l'armée et chargea Nicanor.

24. Et, parce que le Tout-Puissant combattait avec eux, ils tuèrent plus de neuf mille hommes des ennemis et rendirent la plus grande partie de l'armée de Nicanor blessée et estropiée, et les contraignirent tous de fuir.

25. Et, ayant pris l'argent de ceux qui étaient venus pour les acheter, ils les poursuivirent assez loin.

26. Mais, après, ils s'en retournèrent, étant pressés par le temps, parce que c'était la veille du sabbat, ce qui fut cause qu'ils ne continuèrent pas longtemps à les poursuivre.

27. Mais, ayant ramassé les armes et les dépouilles des ennemis, ils se mirent à solenniser le sabbat, en bénissant le Seigneur avec véhémence et lui rendant louange de ce qu'il les avait délivrés en cette journée-là et commencé de répandre sur eux sa miséricorde.

28. Mais, après le sabbat, ils distribuèrent une partie des dépouilles aux infirmes, aux orphelins et aux veuves, et le reste fut partagé entre eux et leurs enfants.

29. Et, ces choses achevées, faisant requête et prière tous en commun, ils supplièrent le Seigneur miséricordieux qu'il se réconciliât avec ses serviteurs jusqu'au bout.

30. Puis, combattant contre ceux qui étaient avec Timothée et Bacchides, ils en tuèrent plus de vingt mille, et prirent les hautes forteresses, et partagèrent plusieurs dépouilles entre les blessés, les orphelins, les veuves et les vieillards.

31. Et, après qu'ils eurent diligemment recueilli leurs armes, ils les mirent toutes ensemble en des lieux propres ; mais ils rapportèrent le reste des dépouilles à Jérusalem.

32. Et ils tuèrent Philarches, qui était avec Timothée, homme débordé en impiété, lequel avait extrêmement affligé les Juifs.

33. Et, comme ils célébraient à Jérusalem la fête de la victoire, ils brûlèrent ceux qui avaient brûlé les portes sacrées, savoir Callisthènes, lorsqu'il s'était enfui en une petite maison ; et ainsi le salaire convenable à son iniquité lui fut rendu.

34. Mais le très-méchant Nicanor, qui avait mené mille marchands pour leur vendre des Juifs,

35. Ayant été humilié par le moyen de ceux qu'il estimait comme rien, et cela par l'aide du Seigneur, et ayant jeté la robe d'honneur, s'enfuit tout seul, comme un esclave fugitif, par la mer Méditerranée et vint à Antioche, se reconnaissant extrêmement malheureux de ce qu'il avait perdu son armée.

36. Et celui qui avait promis de payer le tribut aux Romains des prisonniers qu'il prendrait de Jérusalem, annonçait alors que les Juifs avaient DIEU pour leur protecteur et qu'ainsi ils étaient invulnérables, à cause qu'ils suivaient les lois qu'il leur avait données.

CHAPITRE IX.

Antiochus retournant de Perse avec déshonneur, 5. Est frappé d'une maladie incurable, 9. Qui le contraint de le reconnaître en quelque sorte, 11. Et d'écrire aux juifs amialement, 19. Puis il meurt dans une grande misère.

1. En ce temps-là, Antiochus retournait de Perse avec déshonneur.
2. Car il était entré dans une ville nommée Persépolis et avait entrepris de piller le temple et de surprendre la ville ; mais, quand la multitude fut couru aux armes, ils furent mis en fuite. Antiochus, ayant donc été mis en fuite par les habitants, partit de là avec honte.
3. Et, quand il fut venu vers Ecbatane, il reçut les nouvelles de ce qui était arrivé à Nicanor et à Timothée.
4. Alors, étant transporté de fureur, il pensait faire retourner sur les Juifs le mal que lui avaient fait ceux qui l'avaient chassé. Et il commanda que son chariot fût attelé pour marcher incessamment, parce que le jugement du ciel le pressait, car il avait ainsi parlé avec orgueil : Je ferai que Jérusalem deviendra un charnier de Juifs, lorsque j'y serai arrivé.
5. Mais le Seigneur tout-puissant, le DIEU d'Israël, le frappa d'une plaie incurable et invisible. Car, comme il eut achevé de dire cette parole, il fut saisi d'une horrible douleur dans les entrailles et de griefs tourments intérieurs,
6. Ce qui lui arriva très-justement, comme à celui qui avait déchiré les entrailles des autres par plusieurs tourments étranges ; toutefois il ne quitta nullement sa fierté.
7. Et même, étant tout rempli d'orgueil et ne respirant, dans sa colère, que feu et flammes contre les Juifs, il commandait qu'on hâtât le voyage. Mais il arriva qu'il tomba du chariot, qui roulait avec impétuosité, et que, par une chute très rude, tous les membres de son corps furent froissés.
8. Et ainsi lui qui, s'élevant par son orgueil au-dessus de tous les hommes, pensait peu auparavant de pouvoir commander aux ondes de la mer et de peser dans la balance les hauteurs des montagnes, fut alors humilié jusqu'en terre et porté dans une chaise, faisant voir à tous manifestement la puissance de DIEU.
9. De sorte que la vermine sortait de son méchant corps, et que, vivant encore dans les douleurs et les tourments, sa chair tombait par pièces, et que toute l'armée ne pouvait souffrir la puanteur de sa pourriture.
10. Celui qui, un peu auparavant, croyait pouvoir toucher les étoiles du ciel, était alors en un tel état, que nul ne le pouvait porter à cause de la grandeur insupportable de l'infection qui sortait de lui.
11. Étant donc ainsi blessé, il commença à quitter ce grand orgueil et à venir à se reconnaître soi-même par le fléau de DIEU et par les douleurs, qui croissaient de moment en moment.
12. Et, comme aussi lui-même ne pouvait plus endurer sa puanteur, il dit : C'est bien raison de se soumettre à DIEU, et que celui qui est mortel, ne présume pas de s'égaliser à DIEU.
13. Et ce méchant priait le Seigneur, de qui il ne devait point recevoir miséricorde,
14. Proposant de mettre en liberté la ville à laquelle il se hâtait de venir pour la raser et pour en faire un charnier,
15. Et promettant d'égaliser les Juifs à ceux d'Athènes, ces mêmes Juifs qu'il avait résolu de priver de l'honneur de la sépulture et d'exposer leurs corps, avec ceux de leurs petits-enfants, aux oiseaux et aux bêtes, afin qu'ils en fussent dévorés ;
16. Promettant aussi d'orner de très-grands dons le saint temple qu'il avait pillé auparavant, et de multiplier les saints vaisseaux, et de fournir de ses propres revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices,
17. Et de plus, de se faire lui-même juif et d'aller par toute la terre habitable pour annoncer la puissance de DIEU.
18. Mais, parce que ses douleurs ne cessaient point (car le juste jugement de DIEU était venu sur lui), il écrivit tout désespéré une lettre aux Juifs, en forme de requête, qui contenait ce qui suit :
19. Le roi et prince Antiochus salue les Juifs très-bons citoyens, leur souhaitant joie, santé et prospérité.
20. Si vous et vos enfants êtes en bonne santé, et si toutes vos affaires vont à souhait, j'en rends de grandes grâces à DIEU, ayant mon espérance au ciel.
21. Et, étant maintenant malade et me ressouvenant avec affection de l'honneur que j'ai reçu de vous, et de la bienveillance que vous m'avez témoignée à mon retour des lieux de Perse, parce que je suis pressé d'une maladie périlleuse, j'ai estimé qu'il était nécessaire de prendre soin de la sûreté commune de nous tous.

22. Ce n'est pas que je désespère de moi-même, mais j'ai au contraire une grande espérance d'échapper de cette maladie.
23. Néanmoins considérant que mon père aussi, lorsqu'il conduisait son armée par ces hautes contrées, me nomma son successeur.
24. Afin que, si quelque chose non attendue fût arrivée, ou que si quelque nouvelle fâcheuse eût été publiée, ceux du pays, connaissant à qui était laissé le gouvernement des affaires, ne se troublassent point ;
25. Et considérant de plus que tous les potentats voisins font le guet de près, en attendant l'occasion et ce qui pourra arriver, j'ai déclaré roi mon fils Antiochus, lequel j'ai souvent donné en garde et recommandé à plusieurs d'entre vous, lorsqu'il me fallait retourner aux hautes provinces de mes états, et je lui ai écrit ce qui sera ajouté ci-dessous.
26. Je vous prie donc et je vous conjure que, vous souvenant de mes bienfaits envers vous, tant en public qu'en particulier, vous gardiez aussi la même bienveillance envers moi et envers mon fils.
27. Car je suis persuadé que, suivant mes intentions, il se conduira avec équité et avec douceur envers vous.
28. Ce meurtrier donc et ce blasphémateur, après avoir souffert. Des maux extrêmes, de même qu'il avait traité les autres, mourut, étranger sur les montagnes, d'une mort misérable.
29. Et Philippe, qui avait été nourri avec lui, transporta son corps ; mais, parce qu'il craignait le fils d'Antiochus, il s'en alla en Égypte vers Ptolémée Philométor.

CHAPITRE X.

Maccabée reprend Jérusalem, et purifie le temple, Eupator parvenu à la couronne inquiète les juifs : 16. Maccabées fait la guerre aux Iduméens : 24. Puis à Timothée, et les défait.

1. Mais Maccabée et tous ceux qui étaient avec lui, sous la conduite du Seigneur, reprirent le temple et la ville.
2. Et ils démolirent les autels et les chapelles que les étrangers avaient faits par les rues.
3. Et, après avoir purifié le temple, ils firent un autre autel. Et, après avoir fait du feu avec des pierres à feu, ils offrirent des sacrifices deux ans et six mois après ; puis ils y mirent les parfums et les pains de proposition.
4. Cela étant fait, ils priaient le Seigneur, étant prosternés en terre, qu'ils ne tombassent plus en de si grands maux ; mais que, s'il leur arrivait de pécher, ils fussent doucement corrigés par lui et qu'ils ne fussent point livrés aux nations barbares, lesquelles blasphémaient son nom.
5. Et il arriva que la purification du temple fût faite le même jour qu'il avait été profané par les étrangers, savoir, le vingt-cinquième jour du mois de Casleu.
6. Et ils célébrèrent la fête pendant huit jours à la façon des tabernacles, se souvenant que, peu de temps auparavant, ils avaient passé le jour solennel des tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, où ils étaient errants comme des bêtes.
7. C'est pourquoi ils portaient des palmes, chantant des hymnes à celui qui leur avait accordé ce bonheur de pouvoir purifier son temple.
8. Et, ils ordonnèrent, par un arrêt commun et par un commandement fait à toute la nation des Juifs, que tous les ans, on célébrerait ces jours-là.
9. Telle fut donc la mort d'Antiochus, surnommé l'Illustre.
10. Nous représenterons maintenant ce qui est arrivé du temps d'Antiochus Eupator, fils de ce méchant-là, en faisant un abrégé des maux qui ont accompagné la guerre.
11. Car, quand il fut parvenu à la couronne, il établit sur les affaires du royaume un certain homme nommé Lysias, principal gouverneur de la Célésyrie et de la phénicie.
12. Car Ptolémée, surnommé Macer, résolut en soi-même de maintenir aux Juifs leur droit, à cause du tort qui leur avait été fait, et il proposa de traiter avec eux paisiblement.
13. C'est pourquoi, étant accusé par ses amis auprès d'Eupator, où souvent il était appelé traître, parce qu'il avait abandonné Chypre, qui lui avait été donnée en garde par Philométor, et s'était retiré vers Antiochus l'Illustre, et, n'ayant aucun emploi honorable, de dépit il s'empoisonna et mourut ainsi.
14. Or, après que Gorgias fut de venu gouverneur de ces lieux-là, prenant des étrangers à sa solde, il faisait continuellement la guerre aux Juifs.

15. Pareillement les Iduméens, ayant occupé les forteresses commodées à leurs entreprises, tenaient les Juifs en crainte et, recevant ceux qui étaient bannis et chassés de Jérusalem, s'efforçaient de faire la guerre.
16. Alors ceux qui étaient avec Maccabée, après avoir requis le Seigneur par leurs prières qu'il leur fût en aide, attaquèrent les forteresses des Iduméens.
17. Et, les ayant attaquées vaillamment, ils se rendirent maîtres des places, après avoir repoussé ceux qui combattaient sur les murailles, et ils tuèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, et n'en tuèrent pas moins de vingt mille.
18. Et, parce que quelques-uns, qui n'étaient pas moins de neuf mille, s'étaient enfuis en deux tours extrêmement fortes et munies de toutes choses nécessaires pour le siège,
19. Maccabée laissa, pour les attaquer, Simon, et Joseph, et aussi Zachée, et ceux qui étaient avec eux, en grand nombre ; et, pour lui, il se retira vers les lieux qui pressaient le plus.
20. Mais ceux qui étaient avec Simon, poussés par un mouvement d'avarice, furent gagnés par de l'argent par quelques-uns de ceux qui étaient dans ces tours, et, ayant reçu soixante-dix mille drachmes, en laissèrent échapper quelques-uns.
21. Et, quand ce qui était arrivé, fut rapporté à Maccabée, il assembla les principaux du peuple et accusa ces gens-là d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent, en laissant aller leurs ennemis contre eux-mêmes.
22. C'est pourquoi il fit mourir ces traîtres-là et, aussitôt après, il prit les deux tours.
23. Et, comme tout lui réussissait lorsqu'il avait les armes à la main, il fit périr plus de vingt mille hommes dans ces deux forteresses.
24. Alors Timothée, qui avait auparavant été vaincu par les Juifs, ramassa une armée de toutes sortes de nations étrangères et, ayant assemblé une grande cavalerie d'Asie, il vint comme s'il eût dû prendre la Judée par les armes.
25. Mais Maccabée et ceux qui étaient avec lui, comme l'ennemi s'approchait, se mirent à invoquer le Seigneur, en jetant de la terre sur leurs têtes, et ceignant leurs reins de sacs,
26. Et se prosternant au pied de l'autel, priaient le Seigneur qu'il leur fût propice et qu'il se déclarât l'ennemi de leurs ennemis et l'adversaire de leurs adversaires, comme le déclare la loi.
27. Et ainsi, après qu'ils eurent fait la requête, ils prirent leurs armes et sortirent loin hors de la ville ; mais, quand ils furent près de leurs ennemis, ils se tinrent cois.
28. Puis, comme le soleil fut levé, ils vinrent à la charge de part et d'autre, les uns ayant, outre leur courage, leur refuge au Seigneur pour caution de la bonne issue et de la victoire, les autres établissant leur courage pour le chef du combat.
29. Mais, comme la bataille se renforçait, cinq hommes à cheval très magnifiques apparurent du ciel à leurs adversaires, leurs chevaux étant ornés de brides dorées, deux desquels se mirent à conduire les juifs.
30. Et, ayant pris Maccabée au milieu d'eux et le couvrant de leurs armes, ils le gardaient du danger, de sorte qu'il ne pouvait être blessé, mais ils jetaient sur leurs adversaires des dards et des foudres ; c'est pourquoi ils furent renversés, étant frappés d'aveuglement et remplis de trouble.
31. Et il y eut vingt mille cinq cents hommes de pied de tués et six cents hommes de cheval.
32. Alors Timothée s'enfuit en une forteresse nommée Gazara, qui était bien garnie, de laquelle Chereas était gouverneur.
33. Mais Maccabée et ceux qui étaient avec lui, assiégèrent la forteresse pendant vingt-quatre jours fort vigoureusement.
34. Et ceux qui étaient dedans, se confiant en la force du lieu, blasphémaient extraordinairement et proféraient des paroles détestables.
35. Et, quand la vingt-cinquième journée fut venue, certains jeunes hommes, de ceux qui étaient avec Maccabée, embrasés de courroux à cause des blasphèmes, s'approchèrent courageusement de la muraille, et abattaient d'un fier courage ceux qu'ils rencontraient.
36. Et les autres qui étaient aussi montés, combattant contre ceux de dedans, mirent le feu aux tours et, ayant allumé de grands feux, brûlèrent tout vifs ces blasphémateurs-là ; et les autres rompaient les portes et, ayant fait entrer avec eux le reste de l'armée, ils prirent la ville.
37. Et, après avoir, pendant deux jours, ravagé la forteresse, ils trouvèrent Timothée qui se cachait en une fosse, et le tuèrent avec Chereas son frère et Apollophanes.
38. Et, après tout cela, ils bénissaient avec des hymnes et des confessions, le Seigneur qui avait fait de

grandes choses en Israël et leur avait donné la victoire.

CHAPITRE XI.

Lysias attaquant la Judée est défait par Juda : 13. Il fait la paix avec les Juifs, et sollicite pour eux l'amitié d'Eupator, 16. Lettre de Lysias et du roi aux Juifs.

1. Mais, peu de temps après, Lysias, lieutenant du roi et son parent, commis sur ses affaires, étant sensiblement touché de ce qui était arrivé.
2. Assembla environ quatre-vingt mille hommes de pied avec toute la cavalerie et vint contre les Juifs avec dessein de faire de la ville, lorsqu'il l'aurait prise, une demeure pour les Gentils,
3. Et d'avoir le temple pour amasser de l'argent, comme tous les autres temples des Gentils, et de vendre tous les ans la sacrificature.
4. Ne considérant nullement la puissance de DIEU, mais comme forcené dans sa pensée, il se confiait en la multitude de ses gens de pied, et de ses gens de cheval, et en quatre-vingts éléphants.
5. Et, quand il fut entré en Judée et se fut approché de Beth-Sura, qui était dans un lieu étroit, éloignée de Jérusalem d'environ cinq stades, il attaqua cette forteresse.
6. Lors donc que Maccabée et ceux qui étaient avec lui, eurent appris qu'il assiégeait les forteresses, ils prièrent le Seigneur, en pleurant et gémissant avec toute la multitude du peuple, d'envoyer un bon ange pour la délivrance d'Israël.
7. Et Maccabée, ayant lui-même pris le premier les armes, exhortant tous les autres de s'exposer au danger avec lui pour secourir leurs frères, lesquels aussi furent émus d'un franc courage.
8. Et, comme ils étaient encore près de Jérusalem, un homme à cheval parut devant eux avec une robe blanche, et avec des armes d'or, branlant une lance.
9. Alors tous ensemble bénirent le Seigneur miséricordieux et prirent courage étant prêts de percer non-seulement les hommes, mais aussi les bêtes même les plus sauvages et les murs de fer.
10. Ils s'en allaient donc avec une bonne disposition, ayant une aide du ciel pour combattre avec eux, parce que le Seigneur avait eu pitié d'eux.
11. Et, se jetant avec impétuosité sur leurs ennemis comme des lions, ils tuèrent onze mille hommes de pied et mille six cents hommes de cheval.
12. Et ils mirent tous les autres en fuite, et plusieurs d'entre eux étant blessés échappèrent tout nus. Lysias aussi échappa par une fuite honteuse.
13. Et, comme il n'était pas un homme dépourvu de sens, considérant en soi-même la perte qu'il avait faite, et connaissant que les hébreux ne pouvaient être vaincus, parce qu'ils avaient le DIEU tout-puissant qui combattait pour eux, il envoya vers eux ;
14. Et promit qu'il consentirait à toutes choses justes et qu'il persuaderait au roi d'être leur ami.
15. Et Maccabée se rendit aux remontrances de Lysias, ayant égard au bien public, et le roi accorda tout ce que Maccabée donna par écrit à Lysias pour les Juifs.
16. Car il y eut des lettres écrites aux Juifs par Lysias en ces termes : Lysias salue le peuple des Juifs.
17. Jean et Absalom, que vous avez envoyés, m'ayant rendu vos lettres, ont requis que j'accomplisse ce qu'elles contenaient.
18. J'ai donc fait savoir au roi toutes les choses qu'il lui fallait rapporter, et il a accordé ce que ses affaires lui permettaient.
19. Si donc vous gardez la bonne affection que vous avez fait paraître dans ces affaires, je m'efforcerai aussi désormais de vous procurer d'autres biens.
20. Et j'ai commandé à ceux que vous avez envoyés, et à ceux que je vous envoie, de vous entretenir dans le détail de ces choses.
21. Bien vous soit. L'an cent quarante-huit et le vingt-quatrième du mois de Dioscorus.
22. Et les lettres du roi contenaient ce qui suit : Le roi Antiochus salue son frère Lysias.
23. Depuis que notre père a passé vers les dieux, nous voulons que ceux qui sont dans notre royaume, vivent sans trouble, pour pouvoir vaquer avec soin à leurs affaires.
24. Nous avons appris que les Juifs n'ont pas consenti au désir de mon père de les faire passer aux façons de

faire des gentils. Mais qu'ils ont voulu conserver leur manière de vivre ; et que pour cette raison, ils nous ont requis que nous permettions qu'ils suivent leurs lois.

25. C'est pourquoi nous aussi, désirant que cette nation soit en repos, avons jugé par ordonnance que le temple leur soit rendu, afin qu'ils se gouvernent selon la coutume de leurs ancêtres.

26. Et ainsi tu feras bien si tu envoies pour faire la paix avec eux et leur donner la main, afin que, connaissant notre bonne volonté, ils aient bon courage et qu'ils s'occupent gaiement à leurs affaires.

27. Et les lettres du roi qui furent envoyées à la nation des Juifs, étaient telles : Le roi Antiochus salue le Sénat des Juifs et tous les autres Juifs.

28. Si vous vous portez bien, c'est ce que nous désirons, nous aussi, nous nous portons bien.

29. Ménélaüs nous a déclaré que vous désirez de retourner en vos possessions ;

30. C'est pourquoi nous donnons la main d'assurance à ceux qui sont en chemin, jusqu'au trentième jour du mois de Xantique,

31. Afin que les Juifs usent de leurs viandes et de leurs lois comme auparavant, et que nul d'eux n'ait à souffrir aucune fâcherie pour les choses qui sont faites par ignorance.

32. Nous avons aussi envoyé Ménélaüs pour vous parler.

33. Bien vous soit. L'an cent quarante-huit et le quinzième jour du mois de Xantique.

34. Les Romains aussi leur envoyèrent des lettres qui contenaient ce qui suit : Quintus Memmius et Titus Manlius, ambassadeurs des Romains, saluent le peuple des Juifs.

35. Nous vous accordons les choses que Lysias, le cousin du roi, vous a permises.

36. Mais, pour celles qu'il a jugé devoir être rapportées au roi, envoyez au plus tôt quelqu'un pour en traiter, après en avoir délibéré entre vous, afin que nous fassions une déclaration qui vous soit avantageuse ; car nous allons à Antioche.

37. C'est pourquoi hâtez-vous de répondre, afin que nous aussi connaissions de quel sentiment vous êtes.

38. Bien vous soit. L'an cent quarante-huit et le quinzième du mois de Xantique.

CHAPITRE XII.

Exploits de Juda contre ceux de Joppe. 8. Et de Jamnia. 10. De Timothée, 13. De Caspin, 26. De Carnion, 32. Et de Gorgias.

1. Ces traités étant faits, Lysias s'en alla vers le roi, et les Juifs s'occupaient à leur labourage.

2. Mais ceux qui étaient demeurés pour être les gouverneurs du pays, savoir Timothée, et Apollonius, fils de Gennéas, et de plus Jérôme, et Démophon, et Nicanor, prévôt de Chypre, ne les laissaient point vivre en paix ni en repos.

3. Or ceux de Joppé commirent cette méchante action : c'est qu'ils prièrent les Juifs qui demeuraient avec eux, de monter avec leurs femmes et leurs enfants sur des nacelles qu'ils avaient préparées, comme s'il n'y avait point eu de haine entre eux.

4. Et ainsi, suivant le commun avis de la ville, ils y acquiescèrent pour vivre en paix, n'ayant aucun soupçon ; mais, lorsqu'ils furent avancés en pleine mer, ils les jetèrent au profond de l'eau, quoiqu'ils ne fussent pas moins de deux cents.

5. Et, quand Juda eut appris qu'une telle cruauté avait été commise contre ceux de sa nation, après avoir fait commandement à ceux qui étaient avec lui,

6. Et avoir invoqué DIEU le juste juge, il vint contre les meurtriers de ses frères et il mit de nuit le feu au port, brûla les navires et fit passer au fil de l'épée ceux qui s'étaient enfuis là.

7. Mais, le lieu étant renfermé de murailles, il s'en alla dans le dessein d'y revenir de nouveau pour détruire toute la république de Joppé.

8. Et, ayant su que ceux qui étaient à Jamnia, voulaient aussi en faire autant aux Juifs qui demeuraient parmi eux,

9. Il se jeta aussi de nuit sur ceux de Jamnia et brûla leur port avec leurs navires, tellement que la clarté du feu fut vue à Jérusalem, qui en était éloignée de deux cent quarante stades.

10. Et, quand ils furent éloignés de là de neuf stades, marchant contre Timothée, cinq mille hommes de pied arabes et cinq cents hommes de cheval lui livrèrent bataille.

11. Et, comme la bataille se donnait avec vigueur, et que ceux du côté de Juda, par le moyen de l'aide de

DIEU, avaient le dessus, les nomades, étant les plus faibles, prièrent Juda de faire la paix avec eux, promettant de lui donner leur bétail et de l'aider en toutes autres choses.

12. Alors Juda, estimant que sûrement ils leur seraient utiles en beaucoup de choses, leur accorda la paix, et, quand il leur eut donné les mains, ils s'en allèrent à leurs tentes.

13. Après, il assiégea aussi Caspin, ville forte qui avait des ponts, qui était environnée de murailles et était habitée d'un mélange de toutes nations.

14. Mais ceux qui étaient dedans, se confiant en la force des murailles et dans la provision de vivres qu'ils avaient faite, se portaient tant plus lâchement et ne se souciaient pas de Juda, mais l'outrageaient et proféraient des paroles blasphématoires.

15. Mais les gens de Juda, ayant invoqué le grand Seigneur du monde, lequel, au temps de Josué, fit tomber les murailles de Jérico sans béliers et sans machines de guerre, montèrent avec furie sur les murailles.

16. Et, ayant pris la ville par la volonté de DIEU, ils firent un carnage incroyable, de sorte que l'étang d'auprès, qui avait deux stades de large, semblait être plein du sang qui y avait coulé.

17. Et, étant partis de là, ils marchèrent sept cent cinquante stades et vinrent à Characha vers les Juifs qui sont appelés Tubianiens.

18. Et ils ne purent prendre en ces lieux-là Timothée, qui s'en était allé sans y rien faire et avait laissé en un certain lieu une forte garnison.

19. Mais Dosithée et Sosipater, qui étaient des capitaines des troupes de Maccabée, s'étant avancés, tuèrent ceux que Timothée y avait laissés en garnison, qui étaient plus de dix mille hommes.

20. Et Maccabée, ayant rangé son armée et les ayant mis par bandes, s'en alla contre Timothée, qui avait avec soi cent vingt mille hommes de pied et deux mille cinq cents hommes de cheval.

21. Mais, quand Timothée fut averti de la venue de Juda, il envoya les femmes, et les enfants, et tout le reste du bagage en une forteresse appelée Carnion ; car c'était un lieu difficile à prendre et situé dans un pays de difficile accès à cause d'une infinité de détroits.

22. Et, quand la première bande de Juda fut venue, les ennemis furent saisis de peur à cause de la présence de DIEU qui regarde toutes choses, et se mirent à fuir, l'un deçà, l'autre delà, de sorte qu'ils étaient souvent plutôt blessés de leurs propres gens que des autres et qu'ils étaient aussi percés par la pointe de leurs propres épées.

23. Mais Juda les poursuivait avec chaleur, en détruisant ces profanes, et il en tua trente mille hommes.

24. Mais Timothée, étant tombé entre les mains de Dosithée et de Sosipater, il les pria avec ruse qu'ils le laissassent aller en vie, parce qu'il avait plusieurs pères et mères de Juifs et plusieurs de leurs frères prisonniers, desquels on ne tiendrait aucun compte s'il mourait.

25. Et, quand il eut donné sa foi de les rendre sains et saufs, selon l'accord, ils le laissèrent aller, afin de sauver leurs frères.

26. Après cela, Maccabée sortit vers Carnion et Alergation, et tua en ce lieu-là vingt-cinq mille hommes.

27. Et, après la fuite et le carnage de ces gens-là, il mena son armée à Ephron, ville munie, dans laquelle demeuraient Lysias et une grande multitude de diverses nations ; et les jeunes gens les plus forts, qui se tenaient auprès des murailles, se défendaient vaillamment ; et il y avait en elle grand appareil de machines de guerre et de dards.

28. Mais quand ils eurent invoqué le tout-puissant qui par sa vertu, brise les forces des ennemis, ils prirent la ville et tuèrent vingt-cinq mille de ceux qui étaient dedans.

29. Puis, étant partis de là, ils allèrent vers la ville de Scythopolis, qui était éloignée de Jérusalem de six cents stades.

30. Mais, parce que les Juifs qui y habitaient, rendirent témoignage de la bienveillance que leur avaient témoignée les Scythopolis, et comment ils les avaient traités doucement au temps de l'adversité :

31. Eux, les remerciant et les exhortant de continuer à l'avenir d'être amis de leur nation, s'en retournèrent à Jérusalem, parce que la fête solennelle des Semaines était proche.

32. Et, après cette fête, appelée la Pentecôte, ils s'en allèrent contre Gorgias, gouverneur d'Idumée,

33. Qui sortit avec trois mille hommes de pied et quatre cents hommes de cheval.

34. Et, en étant venus en une bataille rangée, les Juifs y perdirent quelque peu de monde.

35. Mais Dosithée, l'un des gens de cheval de Bakenor, homme fort, tenait Gorgias et, tenant sa robe, le menait par force, parce qu'il voulait emmener vif et prisonnier ce méchant-là. Alors l'un des gens de cheval

de ceux de Thrace se jeta sur lui et lui coupa l'épaule, et ainsi Gorgias s'enfuit à Marésa.

36. Et, comme ceux qui assiégeaient Esdrin, continuaient à combattre et qu'ils étaient déjà las, Juda appela le Seigneur à son aide, le priant qu'il lui plût se montrer le conducteur de la bataille.

37. Alors, commençant en langage du pays à élever sa voix avec des hymnes, il se jeta au dépourvu sur les gens de Gorgias et les mit en fuite.

38. Depuis, Juda, ayant rassemblé son armée, vint à la ville d'Odollam, et, le septième jour étant venu, après s'être purifiés selon la coutume, ils célébrèrent là-même le sabbat.

39. Le jour suivant, Juda s'en vint avec ses gens, selon que le temps le pouvait permettre, pour emporter les corps de ceux qui avaient été tués, et pour les mettre avec leurs parents dans les sépulcres de leurs pères.

40. Mais, ayant trouvé sous les robes de chacun de ceux qui avaient été tués, des choses qui avaient été consacrées aux idoles qui étaient à Jamnia, lesquelles la loi défendait aux juifs de prendre, tous connurent que c'était pour cela qu'ils avaient été tués.

41. Et ainsi ils bénirent tous le Seigneur, juste juge, qui avait révélé les choses qui étaient cachées.

42. Et ils se mirent à prier et firent requête, afin que le péché qui avait été fait, fût oublié. Le vertueux Juda exhortait aussi le peuple de se garder sans péché, en voyant devant leurs yeux les choses qui étaient arrivées à cause du péché de ceux qui avaient été abattus.

43. Et, ayant fait une collecte selon le nombre des personnes, il envoya à Jérusalem la somme de douze mille drachmes d'argent pour offrir des sacrifices pour le péché, faisant en cela justement et religieusement de penser à la résurrection.

44. Car, s'il n'avait espéré que ceux qui étaient morts, ressusciteraient, c'eût été une chose superflue et pleine de rêverie de prier pour les morts.

45. Il considérait aussi qu'une grâce excellente était réservée à ceux qui étaient morts dans une vraie piété.

46. Ce qui est une sainte et pieuse pensée. Ainsi il fit l'expiation pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés.

CHAPITRE XIII

Voyage d'Eupator en Judée, 7. Juste punition de Ménalaüs, 15. Victoire de Juda, 23. Traité fait avec Eupator.

1. La cent quarante-neuvième année, Juda fut averti qu'Antiochus Eupator venait en Judée avec une multitude de gens :

2. Et que Lysias le gouverneur, commis sur les affaires, venait avec lui, et qu'il avait une armée grecque de cent dix mille hommes de pied, de cinq mille hommes de cheval, de vingt-deux éléphants et de trois cents chariots armés de faux.

3. Or Ménélaüs se joignit à eux et il faisait, avec une grande dissimulation, des prières à Antiochus, non pour le salut du pays, mais dans l'espérance d'être établi dans la principauté.

4. Mais le Roi des rois suscita le courage d'Antiochus contre ce méchant-là, et, Lysias l'ayant accusé d'être la cause de tous les maux, il commanda qu'on le prît, qu'on le menât à Bérée et qu'on le mît à mort en ce lieu-là, selon la coutume du lieu.

5. Or il y avait au même lieu une tour de cinquante coudées de haut, pleine de cendres, laquelle avait une machine qui se tournait de toutes parts en bas dans la cendre,

6. Où celui qui était convaincu de sacrilège ou qui avait commis quelque autre grand crime, était jeté par la voix de tous pour y périr.

7. Ce prévaricateur Ménélaüs mourut donc ainsi par ce supplice sans être enseveli,

8. Ce qui arriva très-justement ; car, ayant commis beaucoup de péchés contre l'autel de DIEU, dont le feu et la cendre sont purs, il fut lui-même condamné à mourir dans la cendre.

9. Mais le roi, plein de barbarie en ses pensées, s'en venait pour montrer qu'il ferait pis aux Juifs que son père.

10. Juda, en ayant été averti, commanda au peuple qu'ils invoquassent le Seigneur nuit et jour, afin qu'il leur fût en aide alors, si jamais il l'avait été.

11. Car autrement ils s'en allaient être privés de la loi, et du pays, et du saint temple ; et qu'il ne permît point que le peuple, qui maintenant avait eu un peu de répit, fût de nouveau assujetti aux nations infâmes.

12. Et, comme tous venaient à cela, et que tous ensemble invoquaient le Seigneur miséricordieux par leurs larmes et par leurs jeûnes, se prosternant continuellement pendant trois jours, Juda les exhorta de se tenir prêts.

13. Et lui, s'étant retiré à part avec les anciens, il délibéra de sortir avant que le roi jetât son armée dans la Judée et avant qu'il prît la ville, résolu de remettre l'issue de la chose à l'aide du Seigneur.

14. C'est pourquoi, remettant la conduite de tout au Seigneur du monde et exhortant ses gens à combattre vaillamment jusqu'à la mort pour les lois, pour le temple, pour la ville, pour la patrie et pour l'Etat, il rangea son armée près de Modin.

15. Et, ayant donné aux siens le signe de la victoire de DIEU, il se jeta de nuit avec des jeunes gens d'élite sur l'armée du roi, entra dans le camp et tua environ quatre mille hommes et le plus grand des éléphants avec ceux qui étaient dessus.

16. Et, après qu'ils eurent rempli le camp des ennemis d'effroi et de trouble, ils s'en allèrent après cet heureux succès.

17. Et cela fut fait au point du jour, parce qu'il était assisté de la protection du Seigneur.

18. Mais, quand le roi eut connu la hardiesse des Juifs, il essaya de prendre les places par finesse

19. Et il mit le siège devant Beth-Sura, qui était une forteresse des Juifs bien munie ; mais il fut repoussé et battu, et le nombre de ses gens fut diminué.

20. Et Juda envoyait les provisions nécessaires à ceux qui étaient dedans.

21. Mais Rhodocus, qui était de l'armée des Juifs, décela les secrets aux ennemis et, enquête ayant été faite de lui, il fut pris et mis en prison.

22. Puis le roi parla pour la seconde fois à ceux qui étaient à Beth-Sura, et leur donna la main, et il la reçut aussi ; puis, en étant venu aux mains avec les gens de Juda, il fut vaincu.

23. Mais, quand il eut appris que Philippe, à qui l'on avait donné la conduite des affaires, s'était rebellé à Antioche, il en fut consterné et n'usa plus que de supplications et de soumissions à l'égard des Juifs, et il jura de faire tout ce qu'on trouverait être juste ; et, quand il eut fait la paix avec eux, il offrit des sacrifices et honora le temple en faisant quelques dons ;

24. Et il fit accueil à Maccabée et le laissa gouverneur et capitaine depuis Ptolémaïde jusqu'aux Gerréniens.

25. Mais, quand il fut venu à Ptolémaïde, ceux de la ville étaient mécontents de l'accord qu'il avait fait, et ils en témoignaient leur indignation, parce qu'ils eussent bien désiré de rompre ces conventions.

26. Alors Lysias monta sur le tribunal et excusa le fait comme il put, persuada le peuple, l'apaisa et l'adoucit, puis s'en retourna à Antioche. Et tel fut le voyage du roi et son retour.

CHAPITRE XIV.

Démétrius à la sollicitation d'Alcimus envoie Nicanor contre la Judée, 19. Lequel fait un traité avec Maccabées : 29. Puis le rompa par ordre du Roi, 33. Menace qu'il rasera le temple, 37. Il réduit razias à se tuer.

1. Mais, trois ans après, Juda et ceux qui étaient avec lui, furent avertis que Démétrius, fils de Séleucus, était venu avec une puissante armée et avec une grande flotte par le port de Tripoli,

2. Et qu'il s'était rendu maître du pays, ayant défait Antiochus et Lysias son lieutenant.

3. Et Alcimus, qui avait été auparavant souverain sacrificateur mais qui s'était volontairement souillé dans le temps du mélange avec les nations, considérant qu'en aucune autre manière que ce fût, il n'y avait plus pour lui de salut ni d'accès au Saint autel.

4. Vint au roi Démétrius, en l'an cent cinquante et un, lui offrant une couronne d'or, et une palme, et des rameaux d'olive, lesquels semblaient être du temple ; mais il se tut pour ce jour-là.

5. Puis, ayant trouvé une occasion favorable à sa fureur, et étant appelé au conseil par Démétrius, et interrogé dans quelle disposition étaient les Juifs et quel était leur dessein,

6. Il répondit : Ceux d'entre les Juifs qu'on appelle Assidéens, dont Juda Maccabée est le chef, entretiennent la guerre, émeuvent des séditions et ne souffrent pas que le royaume soit en paix.

7. C'est pourquoi, ayant été fraudé de la gloire de mes ancêtres, savoir de la souveraine sacrificature, je suis maintenant venu ici.

8. Premièrement, étant porté d'une sincère intention pour ce qui regarde les intérêts du roi, secondement,

ayant égard à ceux de ma nation, car toute notre nation ne souffre pas peu de choses par la témérité de ces gens.

9. Mais je te prie, ô roi, que, quand tu auras connu toutes ces choses, tu pourvoies selon ton humanité, qui te rend d'un si facile accès, et au pays, et à notre nation, qui se voit traitée si injustement.

10. Car, tant que Juda sera en vie, il est impossible que les affaires soient en paix.

11. Après qu'il eut dit ces paroles, incontinent ses autres amis, qui étaient mal affectionnés aux intérêts de Juda, irritèrent le roi Démétrius.

12. Lequel, aussitôt après, appela Nicanor, conducteur des éléphants, et l'établit gouverneur de la Judée.

13. Puis il l'envoya, lui ordonnant de mettre à mort Juda, de disperser ceux qui étaient avec lui, et d'établir Alcimus souverain sacrificateur du grand temple.

14. Alors les nations qui s'étaient enfuies de la Judée à cause de Juda, l'une après l'autre, se joignaient par troupes avec Nicanor, estimant que les misères et les calamités des Juifs feraient leur prospérité.

15. Les Juifs, ayant appris la venue de Nicanor et l'assemblée des nations, se couvrant de terre, prièrent celui qui avait établi son peuple pour toujours et qui avait toujours aidé son héritage par des miracles évidents.

16. Et, par le commandement de leur chef, ils partirent de là aussitôt après et vinrent ensemble au château de Dessau.

17. Et Simon, le frère de Juda, étant sur le point de combattre, contre Nicanor, fut incontinent étonné par le silence soudain des ennemis.

18. Mais c'était que Nicanor, ayant entendu quelle était la valeur des compagnons de Juda et le grand courage qu'ils avaient pour la défense du pays, craignait de s'exposer au hasard d'un combat sanglant.

19. C'est pourquoi il envoya devant lui Posidonius, et Théodotus, et Mathias pour donner la main et pour la recevoir.

20. Et, après que l'on eut longtemps délibéré sur ces choses, et que le chef les eut communiquées à la multitude, l'avis commun de tous fut qu'on s'entendrait à un accord.

21. Et ainsi ils assignèrent un jour pour en traiter entre eux à part, et, après qu'ils furent assemblés, on apporta à chacun son siège et on le dressa.

22. Alors Juda fit tenir prêts quelques-uns de ses gens en armes dans des lieux avantageux, de peur que quelque méchante pratique n'éclatât tout d'un coup de la part des ennemis. Et ils eurent conférence entre eux, selon qu'ils en étaient convenus.

23. Et Nicanor demeura à Jérusalem et il n'y faisait aucun mal, mais il congédia les grandes troupes qu'il avait levées.

24. Il avait toujours Juda avec soi et lui était favorable.

25. Et il le pria de se marier et de penser à avoir des enfants. Il se maria donc et vécut en paix, et ils communiquaient ensemble amiablement.

26. Mais, quand Alcimus vit la bienveillance qu'ils se portaient l'un à l'autre, et qu'il apprit les traités qui avaient été faits, il vint trouver Démétrius et lui dit que Nicanor machinait des choses nuisibles à ses intérêts et qu'il avait établi Juda pour son successeur, qui était le traître du royaume.

27. C'est pourquoi le roi fut fort courroucé et grandement irrité par les faux rapports de ce méchant, et il écrivit à Nicanor, lui faisant entendre qu'il était mécontent du traité qu'il avait fait avec les Juifs, et ordonnant que Maccabée fût mené, au plus tôt, prisonnier à Antioche.

28. Quand Nicanor fut averti de ces choses, il en fut fort étonné et il souffrait une grande peine d'anéantir les choses dont ils étaient convenus, sans que Juda l'eût en rien offensé.

29. Mais, parce qu'il ne pouvait pas s'opposer au roi, il considérait par quelle finesse il accomplirait cela.

30. Mais, quand Maccabée s'aperçut que Nicanor le traitait plus rudement et qu'il lui faisait un visage plus mauvais que de coutume, comprenant bien qu'une telle sévérité n'avait pas un bon principe, il rassembla plusieurs de ses gens et se retira de la présence de Nicanor.

31. Et, quand l'autre eut connu qu'il avait été courageusement prévenu par Juda et avec adresse, il vint au grand et saint temple et commanda aux sacrificateurs qui offraient les sacrifices accoutumés, de livrer le personnage.

32. Et, quand ils lui eurent répondu avec serment qu'ils ne savaient où était celui qu'on demandait, étendant la main contre le temple,

33. Il jura en ces termes : Si vous ne me livrez Juda prisonnier, je raserai ce temple de DIEU, j'en démolirai

l'autel et consacrerai ce temple-ci au DIEU Bacchus.

34. Ayant dit cela, il s'en alla. Alors les sacrificateurs, étendant leurs mains au ciel, invoquaient celui qui avait toujours été le défenseur de notre nation, en disant :

35. O Seigneur de toutes choses, qui n'as que faire de personne ! tu as voulu que le temple de ton habitation fût parmi nous.

36. Et maintenant, ô Seigneur, le Saint de toute sainteté ! garde éternellement, sans être souillée, cette maison, qui a été depuis peu purifiée, et ferme aussi toute bouche inique.

37. Or l'on accusa, auprès de Nicanor, Razias, l'un des plus anciens de Jérusalem, qui était un homme qui aimait la cité, et de bonne renommée, et qui était appelé le père des Juifs à cause de la bonne affection qu'il leur portait.

38. Car auparavant, dans le temps de la confusion, exposant son corps et son âme avec une grande constance pour la religion judaïque, il avait fait paraître par effet ce que c'est que d'être juif.

39. Nicanor donc, voulant manifester la haine qu'il avait conçue contre les Juifs, envoya plus de cinq cents gendarmes pour le prendre.

40. Car il estimait que, s'il le pouvait prendre, il causerait un grand malheur aux Juifs.

41. Or, comme ces troupes étaient sur le point d'entrer par force dans sa maison, et de rompre la porte, et d'y mettre le feu, et qu'il était près d'être pris, il se jeta sur une épée,

42. Aimant mieux mourir vertueusement, que d'être outragé d'une manière indigne de la noblesse de sa race.

43. Mais, parce que, dans la précipitation de son effort, il n'avait pas bien adressé le coup, et que les troupes entraient par les portes avec impétuosité, il courut courageusement à la muraille et se jeta du haut en bas sur les troupes.

44. Qui, l'apercevant tomber, se retirèrent légèrement, et il tomba sur sa tête.

45. Et, comme encore il respirait, embrasé de courage, il se leva, et, quoique son sang coulât en abondance comme une fontaine, et qu'il fût blessé de très-grièves plaies, néanmoins, en courant, il passa au travers de cette troupe.

46. Et, étant monté sur un haut rocher (quoique déjà il eût perdu tout son sang), il prit ses entrailles avec ses deux mains et les jeta sur les troupes, et, ayant invoqué le Dominateur de la vie et l'esprit, le priant de vouloir les lui rendre un jour, il mourut.

CHAPITRE XV

Nicanor blasphémant contre DIEU, se prépare à attaquer Juda, 26. Avec le secours du Seigneur Juda le défait entièrement, 39. Excuse de l'auteur.

1. Or Nicanor, ayant appris que Juda était dans les quartiers de Samarie, résolut de se jeter sur lui, en toute assurance, le jour du repos.

2. Et, lorsque les Juifs qui le suivaient par nécessité, lui disaient qu'il ne fît point de meurtres si cruels ni si étranges, mais qu'il honorât ce jour qui avait été établi avec Sanctification par celui qui voit toutes choses,

3. Ce méchant demanda : Y a-t-il un DIEU puissant au ciel qui ait commandé de célébrer les jours de sabbat ?

4. Et ils répondirent : Il y a le DIEU vivant, lequel règne au ciel, qui a commandé de garder le jour du sabbat.

5. Alors il dit : Et moi, je suis l'autre seigneur sur la terre, qui commande de prendre les armes et d'accomplir les affaires du roi. Toutefois il ne put exécuter sa méchante entreprise.

6. Or Nicanor, élevé au comble de l'orgueil, croyait dresser un monument de victoire sur Juda.

7. Mais Maccabée se confiait toujours avec une ferme espérance au secours du Seigneur, qui ne lui manquerait pas

8. Et il exhortait ses gens, leur disant qu'ils ne s'épouvantassent point par la venue des nations, mais qu'ils se rappelaient les secours qui leur avaient été donnés du ciel, et qu'aussi maintenant ils eussent l'espérance que la victoire leur serait donnée par le Tout-Puissant.

9. Et, les consolant par des passages de la loi et des prophètes, et les faisant ressouvenir des batailles qu'ils avaient gagnées auparavant, il les ranima de nouveau.

10. Et, ainsi relevant leur courage, il leur représentait en même temps la perfidie des nations et la violation

des serments.

11. Et il les arma tous, non point d'armes, ni de lances, ni d'écus, mais avec des exhortations remplies de bonnes paroles, leur exposant un songe digne de foi, par lequel il les réjouit tous.

12. Or la vision qu'il eut, était telle : c'est qu'Onias, qui avait été autrefois souverain sacrificateur, homme de bien et doux, d'un regard honnête, modeste dans ses mœurs et agréable dans ses paroles, et qui, dès son enfance s'était exercé dans tout ce qui est propre à la vertu, lui apparut, étendant ses mains, et priant pour le peuple des Juifs ;

13. Et qu'après cela parut un autre personnage considérable par ses cheveux blancs et par l'éclat de sa gloire, environné d'une majesté admirable et entièrement magnifique ;

14. Et qu'Onias, répondant, dit : Voici l'ami des frères, qui prie beaucoup pour le peuple et pour toute la Sainte cité, savoir Jérémie le prophète de DIEU ;

15. Et que Jérémie étendant sa main droite, donna à Juda une épée d'or, et dit en la lui donnant.

16. Prends la sainte épée, qui est un don de DIEU, par laquelle tu détruiras les adversaires.

17. Ayant donc été exhortés par ces excellents discours de Juda, qui étaient capables d'inciter à la vertu et d'animer le courage des jeunes gens, ils délibérèrent de ne point camper, mais de donner vigoureusement bataille et de se mettre au hasard pour terminer les affaires, en combattant de toute leur force, parce que le temple et la sainte cité étaient en un danger évident.

18. Car le danger touchant leurs femmes, leurs enfants, leurs frères et leurs parents était ce dont ils faisaient le moins d'état ; mais la plus grande et la principale crainte qu'ils avaient, regardait le saint temple.

19. Aussi ceux qui avaient été laissés dans la ville, étaient dans une extrême inquiétude à cause de la bataille qui devait se donner en rase campagne.

20. Et, comme déjà tous étaient dans l'attente de ce qui en arriverait, et que les ennemis commençaient déjà la mêlée, et que l'armée était en bataille et les bêtes et les gens de cheval rangés en un lieu convenable sur les ailes.

21. Maccabée, considérant la venue de la multitude, et l'appareil divers des armées, et la cruauté des bêtes, étendant ses mains vers le ciel, pria le Seigneur, qui fait des merveilles, de le regarder, sachant que la victoire ne vient point des armes, mais que c'est lui qui la donne, quand il lui plait, à ceux qu'il en juge digne.

22. Et, en invoquant DIEU, il dit : Ô Seigneur ! c'est toi qui envoyas ton ange au temps d'Ézéchias, roi de Juda, lequel tua de l'armée de Sennachérib environ cent quatre-vingt-cinq mille hommes.

23. Maintenant aussi, Dominateur des cieus, envoie ton bon ange devant nous pour les remplir de crainte et de frayeur :

24. Et que ceux qui viennent en blasphémant contre ton saint temple, soient défaits par la puissance de ton bras. Et il acheva ainsi sa prière.

25. Et Nicanor et ceux qui étaient avec lui, s'approchaient au son des trompettes et avec des cris de joie.

26. Mais Juda et ceux qui étaient avec lui, priant et invoquant DIEU, donnèrent sur les ennemis,

27. Tellement que, combattant de la main et priant le Seigneur dans leurs cœurs, ils n'en abattirent pas moins de trente-cinq mille ; et ils furent magnifiquement réjouis par la présence de DIEU.

28. Ensuite quand ils s'en retournaient tous joyeux, ils reconnurent Nicanor qui était tombé tout armé.

29. Sur quoi, ayant jeté un grand cri avec tumulte, ils bénirent en langage du pays le DIEU tout-puissant.

30. Alors Juda, qui, en toutes choses, et de corps et de courage, était toujours le premier à combattre pour son peuple et qui garda toujours une bonne affection envers les siens, commanda qu'on coupât la tête de Nicanor et sa main avec l'épaule, et qu'on les portât à Jérusalem.

31. Lorsqu'il y fut arrivé, ayant assemblé ceux de sa nation et les sacrificateurs, il s'approcha de l'autel et, ayant fait appeler ceux de la forteresse.

32. Et leur ayant montré la tête du méchant Nicanor et la main de ce maudit, laquelle il avait étendue avec tant d'insolence contre la sainte maison du DIEU tout-puissant.

33. Il commanda que la langue du méchant Nicanor fût coupée et donnée par petites pièces aux oiseaux, et que les dépouilles de cet insensé fussent pendues devant le temple.

34. C'est pourquoi tous, regardant au ciel, bénirent le Seigneur, qui s'était clairement manifesté, disant : Béni soit celui qui a gardé son lieu d'être profané !

35. Il pendit aussi la tête de Nicanor à la haute tour, afin qu'elle fût un signe évident du secours de DIEU.

36. C'est pourquoi tous, d'un commun accord, furent d'avis qu'ils ne passeraient nullement cette journée sans faire fête.

37. Et que la fête se ferait le treizième jour du douzième mois, qui s'appelle Adar en langue syrienne, savoir, le jour qui précède le jour de Mardochée.

38. Puis donc que les affaires touchant Nicanor se passèrent ainsi, et que, depuis ce temps-là, la ville fut possédée par les Hébreux, je ferai ici la fin de mon récit.

39. Or, si j'ai bien écrit et comme l'histoire le demande, j'ai satisfait à mon désir ; mais, si je me suis exprimé en style bas et médiocre, c'est là tout ce que j'ai pu faire.

40. Car, comme c'est une chose contraire à l'homme de boire du vin tout pur, puis de l'eau séparément, et que c'est une chose douce et agréable d'user de vin trempé d'eau, ainsi un récit simple et naturel récrée les oreilles de ceux qui s'attachent à l'histoire.

Ici donc sera la fin de ce livre.

Fin des livres Apocryphes.

Imprimé dans la librairie Heilmann, à Bienne en suisse

L'Association Menorah YESHUA est avant tout une maison d'Édition et de diffusion de la bible, sans but lucratif, fondée en 2017 dans le but d'annoncer la bonne nouvelle partout dans le monde entier, en diffusant la Parole de vérité via les supports audiovisuels ou papier. Pourquoi l'essentiel de notre mission est axé sur la diffusion de Bible. Tout simplement parce que : l'Écriture est le don le plus précieux que Dieu nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ainsi, nous distribuons gratuitement des Bibles, brochures et livrets. Nos livres sont interdits à la vente conformément à ce qui est stipulé dans Matthieu X, 8 : « Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. »

EVANGILE DE JEAN XVII

« 6 J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde ; ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole. 7 Ils ont connu maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi. 8 Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données, et ils les ont reçues ; et ils ont reconnu véritablement que je suis venu de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. 9 Je prie pour eux ; je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. (...) 14 Je leur ai donné ta Parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. 15 Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. 16 Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. 17 Sanctifie-les par ta vérité ; ta Parole est la vérité. 18 Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. 19 Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. 20 Or, je ne prie pas seulement pour eux ; mais je prie aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole ; 21 Afin que tous ne soient qu'un, comme toi, ô mon Père ! tu es en moi, et que je suis en toi ; qu'eux aussi soient en nous, et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé. »

« Sondez les Ecritures ; car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi. »

JEAN V, 39

« Toutes ces choses leur arrivaient pour servir de figures ; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps. »

1 CORINTHIENS X, 11

« Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Eternel, et comme un marteau qui brise la pierre ? »
Jérémie XXIII, 29

« Ta parole sert de lampe à mon pied, et de lumière pour mon sentier. »
Psaumes CXIX, 10

©ASSOCIATION MENORAH
YESHUA

4 PLACE DE L'EGLISE 02350
BUCY-LES-PIERREPONT -
FRANCE

TEL : +336 46 67 41 32
contact@menorahyeshua.org

INTERDIT A LA VENTE

